

ENCYCLOPÉDIE

ANARCHISTE

TOME

I

ENCYCLOPÉDIE

ANARCHISTE

TOME

II

ENCYCLOPÉDIE

ANARCHISTE

TOME

III

ENCYCLOPÉDIE

ANARCHISTE

TOME

IV

Accueil

L'ENCYCLOPÉDIE ANARCHISTE

est placée sous la direction de
SÉBASTIEN FAURE.

La Rédaction en est assurée par :

- des théoriciens, militants et écrivains anarchistes;
- des théoriciens, militants et écrivains syndicalistes;
- des théoriciens, militants et écrivains révolutionnaires;
- des spécialistes et techniciens sans parti.

Bien-être pour tous!

Liberté pour tous!

Rien par la contrainte: Tout par l'entente libre!

Tel est l'Idéal des Anarchistes.

Il n'en existe pas de plus précis, de plus humain, de plus élevé.

L'ENCYCLOPÉDIE ANARCHISTE
n'est pas une entreprise commerciale,
c'est une œuvre d'éducation libertaire.

Ceux qui la rédigent et ceux qui la publient n'ont
en vue que la satisfaction - qu'ils placent au dessus de
tout - de propager partout les sentiments et les convictions
qui les animent et auxquels ils ont consacré leur vie.

*A tous ceux qui, bravant les privations,
les calomnies et les persécutions, militent, où
que ce soit, pour assurer et hâter l'avènement
d'une société anarchiste, cet ouvrage est
fraternellement dédié.*

L'ENCYCLOPÉDIE ANARCHISTE est destinée
aux millions de parias de toutes nationalités qui souffrent
de la détestable organisation sociale dont, matériellement
et moralement, ils sont les victimes.

Ils y trouveront les lumières et ils y puiseront l'énergie
qui leur seront nécessaires lorsque, animés de l'Esprit de
Révolte, ils seront résolus à se libérer.

« Ni Dieux, ni Maîtres »

Vous tous. qui êtes courbés
sous le joug de l'État,
du Capital et des Églises,
sachez que

le Salut est en vous,

tout en vous,

rien qu'en vous!

[Accueil](#)

PRÉFACE

**Aux Anarchistes Révolutionnaires de
toutes tendances et de tous pays**

Chers Compagnons,

Depuis longtemps je songe et je travaille à un projet dont l'exécution sera, pour la diffusion des Idées Anarchistes à travers le Monde, d'une exceptionnelle utilité.

Ce projet, d'accord avec les camarades de tous les pays, et grâce à l'appui qui m'est apporté par « l'œuvre Internationale des Editions Anarchistes », je le réalise en publiant « L'Encyclopédie Anarchiste ».

**IMMENSE UTILITÉ DE CET OUVRAGE - LES
SERVICES QU'IL RENDRA**

Il s'agit d'un ouvrage destiné à embrasser, dans la mesure du possible, toutes les conceptions et toute la

documentation se rapportant au mouvement anarchiste et, par extension, au mouvement social tout entier.

Le puissant intérêt de cet ouvrage consistera :

1° à grouper toutes les connaissances que peut et doit posséder un militant révolutionnaire ;

2° à les présenter dans un ordre méthodique, en conformité d'un plan général bien conçu et

bien exécuté ;

3° à les exposer sous une forme simple, claire, précise, vivante, à la portée de tous;

4° à les traduire en diverses langues, afin de les répandre à peu près partout.

* * *

Des considérations multiples et d'ordres divers m'ont insensiblement amené à l'idée de cet ouvrage et graduellement convaincu de son immense utilité.

Je veux indiquer brièvement les services essentiels que cette *Encyclopédie anarchiste* rendra à nos camarades du monde entier et à la Cause magnifique qu'ils ont embrassée :

a) Sur presque toutes choses - et c'est logique - les Anarchistes ont une façon de concevoir, de sentir, d'apprécier, de vouloir et d'agir qui n'appartient qu'à eux, et les sépare de tous les autres. Cela étant, il est naturel qu'ils possèdent une multitude d'idées et, cent fois pour une, j'ai eu l'occasion et la joie de constater cette extraordinaire richesse de conceptions personnelles.

Mais que de fois aussi j'ai eu le regret d'observer que, chez la plupart, ces conceptions sont en vrac, c'est-à-dire : pèle-mêle, sans classement, sans ordre, sans méthode!

Telle que je la conçois, cette *Encyclopédie anarchiste* aura l'énorme avantage d'ajouter aux idées et aux connaissances que possède chaque anarchiste, celles qui lui font défaut et d'introduire, dans cet ensemble plus ou moins disparate, broussailleux et touffu, le classement et l'ordonnance qui, mettant chaque idée à la place qu'elle doit rationnellement occuper, confère à celle-ci toute la force et toute la clarté désirables.

b) La littérature anarchiste est déjà fort copieuse. Rares, très rares sont les compagnons, les curieux, les chercheurs et les studieux qui ont les moyens de se procurer et le temps de «potasser» les livres, brochures, journaux, revues et écrits innombrables où se reflète, sous une forme extrêmement variée et intéressante, la Pensée anarchiste.

Il serait pourtant de la plus vive utilité, que tous ceux - anarchistes ou non - qui désirent se renseigner exactement sur l'Anarchisme, pussent le faire sans être dans la nécessité de compulsier une foule d'écrits, dont chacun ne traite que d'un aspect spécial ou d'un problème fragmentaire de l'Anarchisme.

Sorte de synthèse claire et condensée de l'Anarchisme, cette Encyclopédie sera une œuvre relativement complète, conçue et présentée dans un ordre déterminé et qui, intelligemment et facilement consultée, renseignera chacun - à son gré et selon ses besoins de documentation - sur l'ensemble et sur le détail des conceptions anarchistes.

c) De toutes les doctrines sociales, aucune n'est ignorée, méconnue, déformée, travestie, ridiculisée autant que l'Anarchisme ; l'intérêt de tous ceux qui détiennent actuellement le Pouvoir se confond, ici, avec l'intérêt de tous ceux qui ambitionnent de le conquérir.

Eh bien ! sans être un catéchisme ni un évangile, cet ouvrage sera un recueil unique et complet, aussi bien qu'un guide impartial et sûr, en même temps qu'un répertoire précieux que, en toutes circonstances, pourront consulter avec fruit ceux qui désireront s'instruire et se documenter exactement, loyalement.

d) Un camarade voudra-t-il traiter publiquement - par l'écrit ou la parole - un sujet ressortissant à la propagande anarchiste? Il lui suffira, après avoir rassemblé, par la méditation, les idées que lui suggère le sujet à traiter, d'ouvrir cette « Encyclopédie anarchiste » à la page voulue et il y trouvera des considérations, des thèses et une documentation adéquates au sujet à développer. Il n'aura plus qu'à ajouter à ses propres idées et à celles qui lui seront fournies par cette recherche, les illustrations qu'il empruntera aux événements les plus récents.

Que de propagande en perspective !

e) Par essence et par définition, l'Anarchisme est international. Il est donc indispensable que tout anarchiste non seulement possède une notion claire des courants d'idée et des méthodes de lutte qui existent dans le pays qu'il habite, mais encore qu'il se mette et se tienne à la page de tout ce qui a trait au mouvement anarchiste mondial.

La vie internationale tient, en effet, elle est appelée à prendre de plus en plus, une si large place, qu'un homme de notre temps ne peut plus se contenter d'une information locale, régionale ou nationale. Toutes les parties du monde ont, par des traits multiples et importants, par le jeu des répercussions et des contre-coups, une existence commune et, pour ainsi dire, solidaire. Accords ou discordances politiques, ententes ou conflits économiques, manifestations scientifiques et artistiques, mouvements sociaux : tout, à l'heure actuelle, revêt un caractère mondial. Le militant trouvera, dans cette *Encyclopédie anarchiste*, nombre de renseignements et de précisions qui l'aideront à se guider dans l'étude extrêmement complexe de la vie sociale universelle.

Par ce qui précède - et sans que j'insiste davantage - on doit être pénétré du haut intérêt et de l'utilité considérable de cette *Encyclopédie anarchiste*.

On en sera plus profondément encore convaincu, quand on en connaîtra le plan général.

PLAN GÉNÉRAL DE L'ENCYCLOPÉDIE ANARCHISTE

Destinée à réunir et à exposer, aussi complètement que possible, les principes, les tendances, le but et les méthodes de l'Anarchisme, cette *Encyclopédie* comprendra cinq parties.

Note du numériseur : Il semblerait qu'à ce jour (2008), seule la première partie a été rédigée. Les quatre autres resteront en suspens suite à la mort de Sebastien Faure en 1942.

PREMIERE PARTIE. - *Dictionnaire anarchiste. Aspect philosophique et doctrinal de l'Anarchisme.*

Exposé des principes, théories, conceptions, tendances et méthodes de la Pensée et de l'Action véritablement révolutionnaires, c'est-à-dire anarchistes.

Les mots qui figurent dans cette partie « Dictionnaire » ont été rationnellement choisis. La plupart de ces mots possèdent, du point de vue anarchiste, une signification spéciale et une portée particulière. Les autres se rapportent au vocabulaire indispensable à tous ceux qui, désireux de se documenter exactement ou de propager l'Idéal anarchiste, ont le devoir de connaître le sens exact des mots dont ils sont appelés à se servir et la somme d'idées et de connaissances que chacun de ces mots représente, afin de n'en faire usage qu'à bon escient et d'en extraire toutes les considérations qui en découlent.

Sachez, chers compagnons, que cette première partie de « *L'Encyclopédie anarchiste* », résume l'ensemble des connaissances dont vous avez soif et dont l'acquisition fera de vous des militants sérieux et des propagandistes compétents.

Il vous suffira de consulter ce dictionnaire anarchiste pour vous documenter sur l'ensemble et sur les détails de notre Doctrine.

La forme " dictionnaire " - et c'est pour cela qu'elle a été adoptée - facilitera, simplifiera et activera vos recherches.

DEUXIEME PARTIE. - *Histoire de la Pensée et de l'Action anarchistes, pays par pays.*

C'est un drame d'une intense émotion et d'un enseignement précieux que l'historique substantiel et précis du mouvement anarchiste international.

Rédigé par des compagnons puissamment documentés, cet historique vous fera connaître les magnifiques efforts tentés par les camarades du monde entier. Vous pourrez suivre ainsi les progrès qu'ils ont réalisés, connaître les atroces persécutions qu'ils ont subies et les prodiges d'activité qu'ils ont accomplis ; et le récit de cette Epopée superbe de l'Esprit de Révolte se soulevant, sous les formes les plus diverses et les plus héroïques, contre l' Autorité et ses crimes, stimulera votre propre énergie et décuplera votre courage, par le fait même que vous puiserez dans cet exposé fidèle, véridique et bourré de précisions, de faits et de statistiques, la certitude que, en dépit des persécutions et des embûches, l'Anarchisme se développe, à travers le monde, et apporte à l'Humanité la seule Doctrine qui, tôt ou tard, la rendra maîtresse de ses destinées et la libérera totalement, définitivement.

Cette étude historique aura pour résultat de mettre en lumière ce fait unique et d'un enseignement capital : que la fermeté des principes, voire leur rigidité, peut s'allier à une extraordinaire diversité d'applications, à une prodigieuse variété de moyens de lutte.

Elle établira, en outre, que, tout en tenant compte, ainsi qu'il sied, des circonstances de temps et de lieu, la doctrine anarchiste s'affirme beaucoup plus constante, et l'action libertaire bien plus continue, dans le temps et l'espace, que tous les autres mouvements internationaux : syndicalisme, socialisme, communisme, qui se flattent de transformer le monde à grand renfort de décisions, de mots d'ordre et de règlementations s'appuyant sur une discipline de fer et de rigoureuses sanctions.

TROISIEME PARTIE. - *Vie et Œuvre des principaux militants ayant appartenu ou appartenant au mouvement anarchiste : philosophes, théoriciens, écrivains, orateurs, artistes, agitateurs, hommes d'action. (Ordre alphabétique).*

A l'exception de quelques théoriciens puissants dont les œuvres traduites dans presque toutes les langues sont universellement répandues et dont le nom, qui brille d'un exceptionnel éclat, est étroitement lié au mouvement anarchiste, un grand nombre de compagnons ayant, par leurs écrits, leurs discours ou leur Action, contribué au développement de l'Anarchisme, sont ignorés du grand public et insuffisamment connus des libertaires eux-mêmes.

Les uns ont eu à subir - et pour cause - la conspiration du silence, les autres ont été jetés en prison ou envoyés au bague ; ceux-ci sont tombés dans l'oubli, et ceux-là ont été accablés d'injures ou victimes des plus odieuses calomnies.

L'Encyclopédie Anarchiste ne tressera pas de couronnes à ces, inconnus, méconnus, persécutés ou diffamés ; elle ne les élèvera pas au rang des demi-Dieux ; elle n'en fera ni des héros, ni des martyrs. Les anarchistes dédaignent, ils méprisent ces procédés dont ils laissent le monopole aux Partis politiques qui, pour capter la confiance aveugle des foules et hisser leurs chefs au Pouvoir, ont besoin d'entourer ceux-ci d'un culte idolâtre.

Mais cet ouvrage - que nous voulons être un monument élevé à la pensée et à l'action anarchistes - projettera la lumière nécessaire sur la personne, sur l'effort, sur l'action de nos chers militants, disparus ou vivants ; il rendra justice à leur activité et à leur désintéressement.

Et les plus indifférents seront obligés de reconnaître que, de tous les mouvements sociaux qui, depuis un siècle, agitent l'humanité et tendent à la faire sortir de l'ornière et à la jeter sur des pistes nouvelles, il n'en est pas un qui ait suscité plus d'ardente sincérité et de réel dévouement ; pas un qui puisse s'enorgueillir d'aussi

magnifiques caractères, d'exemples aussi frappants de dignité ; pas un qui soit à même de mettre en ligne une pléiade aussi nombreuse et aussi brillante de lutteurs et de propagandistes sans ambition ni arrivisme ; pas un qui compte des apôtres à la vie plus belle, à l'esprit plus élevé, à la volonté plus ferme, au cœur plus généreux.

QUATRIEME PARTIE. - *Vie et Œuvre des hommes qui, sans être à proprement parler des anarchistes, ont, néanmoins, dans le domaine de la Philosophie, de la Science, des Lettres, des Arts et de l'Action, contribué à l'émancipation humaine par leur lutte contre la routine mortifère, contre les traditions paralysantes, contre les méthodes et forces stérilisantes de leur temps. (Ordre alphabétique.)*

Les anarchistes n'ont pas sans cesse sur les lèvres le mot « Justice ». Mais leur conscience est pénétrée du sentiment profond de cette vertu aussi rare qu'admirable, et ils s'efforcent à la pratiquer dans toute la mesure du possible, et en toutes circonstances.

Aussi, sont-ils persuadés qu'ils manqueraient aux plus élémentaires devoirs d'équité, s'ils n'attribuaient pas la place qui leur revient à ceux qui : philosophes, savants, écrivains, artistes, éducateurs, hommes de révolte, ont contribué - si peu que ce soit, sans être spécifiquement anarchistes et, parfois même, à leur insu - au déblaiement de la route, au renversement des obstacles, à la ruine des préjugés, à la transformation des méthodes, au perfectionnement des formes, en un mot au labeur séculaire d'une humanité s'acheminant, douloureusement et lentement, vers des sommets toujours plus élevés, des horizons toujours plus vastes et une beauté de plus en plus rayonnante.

Les anarchistes savent que, si leur Idéal n'est plus considéré, de nos jours, comme une hallucination de cerveaux en délire et un enfantement d'imagination malades ayant soif d'absolu, ce résultat n'est pas le salaire de leurs seuls efforts. Ils ont conscience qu'ils sont les bénéficiaires du travail opiniâtre et le plus souvent ingrat, des grands précurseurs. Ils conçoivent que, si l'heure de la révolte est relativement proche, il

est juste d'en faire remonter le mérite - en partie du moins - aux illustres et héroïques semeurs qui ont jeté, avant eux, le bon grain.

Ils se rendent compte que, pour être féconde et positivement libératrice, il est indispensable que la Révolution, quand elle éclatera, soit l'aboutissant et comme le point terminus d'une longue évolution prédisposant les esprits à accueillir avec faveur, la naissance du Monde nouveau et à en favoriser le développement et la stabilité, en s'adaptant aux nouvelles formes de vie.

Pour ces motifs, *L'Encyclopédie Anarchiste* consacra sa quatrième partie à l'exposé de la Vie et de l'Œuvre de cette légion d'hommes grands par le coeur, l'esprit et la volonté, qui ont collaboré, sans qu'ils se réclament de l'Anarchisme, à l'élaboration d'une mentalité nouvelle, à l'édification d'une philosophie et d'une morale plus humaines, à la gestation d'Idées, de sentiments et de modes de vie supérieurs, à la formation de générations traversées par le grand souffle émancipateur .

CINQUIEME PARTIE. - *Catalogue des livres, brochures, journaux, revues et publications de toutes sortes, de propagande anarchiste ou anarchisante. (Ordre par pays et par langues.)*

Dans les quatre premières parties de cette Encyclopédie, il sera fréquemment fait mention des ouvrages dans lesquels se trouvent exposées les théories anarchistes. Ce catalogue présentera ceux ci, langue par langue, en conformité d'un classement rationnel. Le lecteur pourra, ainsi, se reporter facilement aux ouvrages cités, les consulter dans leur entier et y puiser la documentation dont il aura besoin.

On sera étonné de l'incroyable richesse de la littérature anarchiste et anarchisante et de l'abondance des œuvres de premier ordre qu'y peuvent rencontrer les personnes studieuses, désireuses de se renseigner sur toutes les doctrines sociales.

PRÉCIEUSES INDICATIONS

Tel est le plan général de cette « *Encyclopédie Anarchiste* ».

On peut estimer qu'il est vaste ; en réalité, il sera plus vaste encore que, à première vue, on serait disposé à le croire.

Je m'explique :

1° D'un part, toutes les tendances, toutes les thèses qui, dans leur ensemble, constituent l'Anarchisme, y seront impartialernent exposées. Eliminer, de propos délibéré, une seule de ces thèses, c'eût été faire œuvre de partisans et non d'éducateurs consciencieux : c'eût été enlever à ce mouve de sa majesté ; c'eût été mutiler volontairement l'Anarchisme, en le privant d'un de ses traits distinctifs.

Sous peine d'être incomplète et de trahir son but, cette Encyclopédie doit être le reflet de toutes les conceptions s'inspirant de l'Anarchisme ; elle doit abandonner à chacun de ses lecteurs, le soin de choisir entre les diverses tendances et de se rallier librement à celle qui, à ses yeux, se rapproche le plus de l'exactitude, et cadre le mieux avec son tempérament.

Ennemi de toute contrainte, l'Anarchiste n'impose jamais : il expose, il propose, il attire l'attention, il provoque la réflexion, il suscite la méditation. Quand il convie à se prononcer, ceux qui l'écoutent ou le lisent, il ne se croit autorisé à le faire, qu'après avoir placé ses lecteurs ou ses auditeurs en face des aspects multiples et parfois opposés de la thèse soumise à l'examen et à la controverse. Il s'inscrirait en faux contre l'essence même de l'Anarchisme si, pour faire triompher son propre point de vue, il passait son silence les autres ou, de sa propre autorité, en étouffait l'expression.

2° D'autre part, un anarchiste et, à plus forte raison, un militant est dans l'obligation de connaître le mouvement social dans toutes ses manifestations et non pas uniquement dans ses rapports avec l'Anarchisme qui n'est, en réalité, qu'une des variétés de ce mouvement.

S'il veut examiner un problème non seulement sur le plan idéal et idéologique, mais encore sur celui des réalités, il est nécessaire qu'il soit éclairé, renseigné, documenté sur tous les faits, chiffres et précisions qui touchent à ce problème.

Pour répondre à cette nécessité, *l'Encyclopédie Anarchiste* doit être une mine dans laquelle le lecteur puisera à pleines mains les indications de toute nature qui lui sont indispensables.

C'est pourquoi, je me suis adressé à des collaborateurs qui, en se spécialisant, ont acquis : en philosophie, en histoire, en science, en art, en sociologie, des connaissances sûres, substantielles et étendues.

J'ai demandé : au philosophe de nous dévoiler la profondeur, la subtilité et la justesse de ses cogitations ; au sociologue de nous concéder le fruit de ses études ; à l'homme de science de nous faire bénéficier de ses recherches et constatations ; à l'écrivain de nous renseigner sur les trésors d'imagination et de savoir que renferment les bibliothèques ; à l'artiste de nous faire connaître et aimer les merveilles où s'avère le sens pur de la beauté ; au médecin de nous enseigner l'art de lutter contre les maladies qui déciment l'espèce et, par l'hygiène, de doter les humains de la robustesse et de l'endurance désirables ; à l'éducateur de nous initier au problème délicat de la formation des intelligences qui s'éveillent, des jugements qui se forment et des cœurs qui s'épanouissent.

J'ai demandé au « Sans-Dieu » de nous indiquer les motifs profonds de son athéisme, au « Sans-Patrie » de nous exposer les causes de son antipatriotisme ; au « Sans-Etat » de nous faire connaître les raisons de son antiétatisme ; au « Sans-Propriété » de nous dire le pourquoi de son anticapitalisme, au « Sans-Maitre » de nous ouvrir son cœur pour que nous y découvriions les ressorts puissants de ses farouches révoltes.

Oui : à tous ceux qui ont qualité pour énoncer quelque chose de véritablement intéressant et nouveau sur la multitude des questions qui tourmentent actuellement la conscience humaine, j'ai demandé de

s'exprimer loyalement, franchement, librement dans cette *Encyclopédie* que je voudrais être une page nouvelle et lumineuse dans l'évolution sociale.

Et tout cet ouvrage témoignera que mon appel a été entendu et que ma requête a été exaucée.

* * *

Ceci est singulier, mais exact : l'Anarchisme envahit tous les domaines qu'embrasse l'activité humaine : politique, économie sociale, religion, morale, patrie, famille, arts, sciences, etc ...

Il a son mot à dire, son point de vue à exprimer, ses conclusions à formuler sur toutes les questions que posent le cours des événements, la marche des idées, la vie sentimentale, le développement complexe de la Société.

C'est pourquoi le lecteur aura la très agréable surprise et la très vive satisfaction de trouver dans cet ouvrage - bien qu'il porte un titre en apparence limitatif - des études extrêmement variées concernant nombre de sujets, principes, théories et faits que les esprits étroits ont le tort de considérer comme étant en dehors de l'Anarchisme.

Les intelligences obtuses assignent à l'Anarchisme les limites d'une doctrine sociale, enfermée dans quelques formules lapidaires et ayant pour fin l'assouvissement des appétits les plus grossiers et des instincts les plus bas, par le « chambardement » des Institutions actuelles.

Il suffira à ces ignorants de consulter cette *Encyclopédie*, pour apprendre - enfin - que l'Anarchisme a son point de départ dans les poussées les plus nobles, que les convictions anarchistes ne se développent et ne s'affermissent que dans les cerveaux les plus clairs, les jugements les plus sûrs, les cœurs les plus affectueux, les volontés les plus fortes et les consciences les plus droites, et que le but de l'Anarchisme est d'élever tous les Individus, sans distinction de sexe ni de race, par le

Bien
sensibilité et de la raison.

Chers Compagnons,

Tous les partisans de l'Autorité et de sa fille : la Contrainte, tous les défenseurs de ce qu'on appelle bien à tort « l'Ordre Social », basé sur l'Etat et la Propriété, sur la Patrie et la Religion, sur le Code et la Morale officielle, sont les détracteurs systématiques de l'Anarchisme.

Ils dénaturent à plaisir les fondements de notre doctrine ; ils ridiculisent à l'envi nos principes et nos méthodes d'action ; ils nous prêtent, sans compter, les desseins les plus vils ou les intentions les plus folles ; ils entravent avec acharnement notre propagande, par l'étouffement et la répression.

Pour tous, l'Anarchisme est l'ennemi et nous sommes, en effet, les ennemis déterminés de toutes les Autorités qui s'exercent et, au surplus, ne peuvent s'exercer que par la contrainte, la violence et la persécution.

Depuis des temps immémoriaux, deux principes se disputent l'empire des êtres et des choses : le principe d'Autorité et le principe de Liberté.

Pour conserver les multiples profits qu'ils tirent du Principe d'Autorité dont ils se réclament, et plutôt que de se les voir ravir tout à fait, les tenants de l'Autorité ont été obligés de faire des concessions, d'admettre des tempéraments et de donner leur acquiescement à un régime social paraissant concilier ces deux principes contradictoires, en accordant à chacun d'eux, la juste part qui lui est dûe.

« Dans ces conditions, disent-ils, l'Etat, expression souveraine de l'Autorité légitime, est le plus ferme soutien et le garant le plus sûr de la liberté de chacun. »

Dans cette alliance de l'Autorité et de la Liberté, il n'y a qu'une mystification, un trompe s'ajouter aux innombrables duperies dont les pauvres et les asservis ont été, dans le passé, les victimes.

Les Anarchistes ont assumé la charge de démasquer et de combattre ce mensonge.

Peu nombreux ils sont et en ce qui concerne effectifs, ressources, moyens de combat, ils sont innexprimablement inférieurs à leurs ennemis.

Ceux-ci possèdent un outillage de guerre perfectionné ; ils ont pour eux l'Etat avec tout son cortège de Magistrats, de Policiers et de Soldats, sans compter l'appui de l'Ecole, de la Caserne et de la Sacristie. Ils ont la formidable puissance de la Richesse et de la Presse qui lui obéit.

C'est contre cette ligue innombrable et solidement organisée, que, minorité infime et à peu près dépourvue de l'outillage dont leurs adversaires sont si abondamment approvisionnés, les Anarchistes mènent le combat.

Ils savent que la lutte sera longue et pénible ; ils n'ignorent pas que beaucoup d'entre eux, et les meilleurs, succomberont ; mais ils savent aussi que cette guerre implacable se terminera par leur victoire, parce qu'ils ont pour eux et avec eux, ces armes invincibles : la Vérité et la Justice, soutenues par des convictions inébranlables.

Puisse cette *Encyclopédie*, à laquelle les Antiautoritaires du monde entier ont donné, de plein cœur, leur précieuse collaboration, contribuer largement à la fécondité de cette victoire, en amenant à la petite armée des champions de la Liberté de nombreuses et vaillantes recrues et en plaçant dans leurs mains l'armement qui leur est nécessaire.

Pour la Rédaction de

« *L'Encyclopédie Anarchiste* »

SÉBASTIEN FAURE.

Accueil

ABDICATION n. f.

L'abdication est l'acte de quelqu'un qui renonce, volontairement ou de force, à quelque chose et, en général, à de hautes fonctions ; on emploie aussi le mot abdication pour désigner l'acte de quelqu'un qui cédant à des considérations d'intérêt, abandonne ses opinions ou fait litlère de ses qualités morales. Exemple: abdication de toute dignité. Les politiciens sont les professionnels de ce genre d'abdication (voir *apostasie*). Voici la liste des principales abdications historiques : abdications de Cincinnatus, qui retourna deux fois à sa charrue (458 et 438 av. J. C.) ; de Sylla (10 av. J. C.), qui se retira à Pouzzoles ; de Dioclétien (305 de notre ère) qui se retira à Salone ; du pape Benoît IX (1045 et 1048), du pape Félix V (1449), de Charles Quint (1555) qui alla finir ses jours au couvent de Yuste ; de Christine de Suède (1654) qui se retira à Rome, de Casimir V, roi de Pologne (1667), de Stanislas II, roi de Pologne (1795) ; du roi d'Espagne Charles IV (1808) ; celles de Napoléon, la première à Fontai ; de Bolivar, de l'Amérique espagnole (1825) ; de Charles X (1830) qui mourut à Goritz, en Italie ; de Pedro IV, roi de Portugal (1831) ; de Louis-Philippe (1848) qui alla finir ses jours en Angleterre ; de Guillaume 1er, roi de Hollande (1840) ; de Charles-Albert, roi de Sardaigne ; d'Othon, roi de Grèce (1862) ; d'Isabelle II, reine (1870) ; d'Amédée 1er, roi d'Espagne (1873) ; Alexandre de Bulgarie (1886) ; de Milan 1er, (1889) ; de Nicolas II, tsar de Russie (1917) ; Constantin, roi de Grèce (1917) ; de Guillaume II, empereur d'Allemagne (1918) ; de Ferdinand, tsar de Bulgarie (1918). Comme on peut le voir en lisant cette liste, bien rares sont les pantins royaux qui ont abdicé sans y être contraints et forcés. Les tyrans sont de ces gens qui disent cérémonieusement qu'ils s'en vont quand on les met à la porte.

Accueil

ABNEGATION n. f.

Renoncement, sacrifice... Exemple : Pour l'avènement d'une humanité meilleure, les anarchistes sont prêts à toutes les abnégations. En effet, la vie du militant révolutionnaire est faite de sacrifices continuels et de cruelles renonciations. Le militant est en butte, lui et les siens, à la misère. Des persécutions de toute sorte s'acharnent sur ses épaules. Sa liberté est toujours compromise et sa vie elle-même est souvent menacée. Mais sa volonté d'abnégation triomphe des obstacles qu'on élève sur sa route. Le découragement lui est inconnu. Pour faire connaître et aimer les idées qui lui sont chères, il ne recule devant rien. Sa vie, sa liberté, son labeur, son intelligence ne lui appartiennent plus ; il les a consacrées à jamais au service de la cause qui lui paraît la plus belle et la plus noble de toutes. Il a fait l'absolue abnégation de soi. Pendant ce temps, au contraire, les politiciens, sous le couvert d'idées fausses, ne recherchent que l'assouvissement de leurs ambitions personnelles. Arrivistes aux besoins multiples, le bien d'autrui leur est indifférent. Ils ont fait alliance avec les hommes de proie qui préfèrent la mort d'une foule à la perte d'une parcelle de leurs richesses. Hélas! le peuple se laisse trop souvent bernier par ces bateleurs sans scrupules, dont la bouche menteuse promet monts et merveilles. Chaque fois, cependant, le réveil est cruel, mais il suffit d'un nouvel intrigant pour que le peuple, trop confiant, se laisse une fois de plus manœuvrer. - Les anarchistes, inlassablement, s'attachent à dénoncer le commerce éhonté des politiciens et de leurs acolytes. Espérons que le peuple finira par choisir entre l'abnégation des uns et l'arrivisme criminel des autres.

Accueil

ABSOLUTISME n. m.

Théorie ou pratique d'une autorité absolue. Système de gouvernement où l'autorité du monarque est absolue. Exemple : monarchie absolue. Sous une monarchie absolue, c'est le règne du bon plaisir, de l'arbitraire et les citoyens sont livrés sans défense à l'autorité tyrannique d'une caste. Toutefois, de nos jours, il n'est presque plus de gouvernements pratiquant le pouvoir absolu d'un seul. Les derniers rois n'ont pas plus de puissance qu'un président de république. Mais il ne faut pas se fier aux apparences. L'autorité, quoique moins ouvertement absolue, n'en existe pas moins, hypocrite et insidieuse, sous le masque des démocraties. Un absolutisme avoué inciterait le peuple à s'insurger. Les gouvernants l'ont compris et ont substitué à cet absolutisme un parlementarisme sous le couvert duquel ils peuvent agir à leur aise. (Voir *Parlement*.)

Nous assistons, depuis quelques années, à une sorte de résurrection de l'Absolutisme sous des formes nouvelles, nées des circonstances. Le Pouvoir absolu, entre les mains d'un Mussolini, en Italie, s'appelle le *Fascisme* ; en Espagne, dans la personne d'un Primo de Rivera, il s'appelle le *Directoire* ; en Russie, exercé par un parti politique, où, plus exactement, les quelques hommes qui composent le comité directeur du Parti communiste, le pouvoir absolu est pratiqué sous le nom de *Dictature du Proletariat*. (Voir *Fascisme*, *Directoire*, *Dictature*, *Parti Communiste*, *Bolchévisme*.)

Accueil

ABSTENTIONNISME n. m.

« Doctrine qui préconise l'abstention en matière électorale », dit le Larousse. Fanfani le définit plus précisément : « Ne pas vouloir exercer les droits politiques ni participer aux affaires publiques ». Ces définitions toutefois ne disent rien par elles-mêmes sur la raison, la signification et la portée de l'abstention. Une note du même Larousse va nous permettre de les établir contradictoirement. Elle est ainsi conçue : « L'abstention politique qui a pour cause la négligence ou l'indifférence prouve un oubli égoïste et blâmable des devoirs du citoyen. Quelquefois, elle est pratiquée systématiquement comme un mode de protestation, soit contre le gouvernement établi, soit contre un mode de suffrage qui n'offre pas de garanties suffisantes. »

Eh bien! ce n'est pas par négligence ou indifférence, ni par protestation contre tel ou tel gouvernement ou un mode particulier de suffrage que nous sommes abstentionnistes, mais bien par une question de principe.

Nous n'admettons pas un soi-disant droit de majorité. Remarquons en passant qu'il est mathématiquement prouvé qu'aucun parlement ou gouvernement n'a jamais représenté jusqu'à présent la majorité réelle d'un peuple, mais cela dût-il se produire, que nous contesterions toujours à ce parlement ou gouvernement le droit de soumettre à sa loi la minorité. Sans aller jusqu'à prétendre que les majorités ont toujours tort ; il nous suffit d'établir que les minorités ont souvent raison ou même simplement qu'elles peuvent aussi avoir raison, pour rejeter tout droit de majorité.

A moins du cas particulier de ne pouvoir choisir qu'entre deux décisions et d'impossibilité matérielle d'appliquer librement les deux à la fois, la minorité garde pour nous une égale liberté d'action que la majorité. Le droit de la minorité ne sera naturellement inférieur à celui de la majorité que dans la mesure où ses forces de réalisation le seraient aussi.

Ajoutons que nous revendiquons non seulement un droit du groupe minoritaire identique à celui du groupe majoritaire, mais aussi un droit individuel limité uniquement par le peu de moyens qu'un individu représente à lui seul.

Il y a à cela une raison fondamentale. Toute invention, découverte ou vérité nouvelle, dans tous les domaines de la vie, n'est jamais due qu'à des individus isolés ou à la coopération étroite de petits groupements, bien que ces individus et groupements aient profité en somme, entre temps, de l'ensemble des connaissances humaines, sans lesquelles le nouveau pas en avant deviendrait inconcevable. Or,

rien n'est évidemment plus nuisible à un progrès, rien ne saurait le retarder davantage que d'en faire dépendre l'application de la conquête préalable de la majorité. La plus large liberté d'expérimentation, l'autonomie nullement entravée pour les plus différents essais, tentatives ou applications, voilà les conditions indispensables à toute nouvelle réalisation audacieuse et féconde, conditions en opposition formelle avec tout soi-disant droit de majorité. D'ailleurs, si les novateurs se trouvent être dans l'erreur, rien ne saurait mieux le prouver que l'expérience, après laquelle ils pourront soit abandonner leur tentative, soit la modifier.

L'adage que les absents ont toujours tort ne saurait s'appliquer à l'abstentionnisme anarchiste ; disons plus, c'est aux électeurs qu'il doit s'appliquer et non aux élus. Nous formulons ainsi non un paradoxe, mais au contraire une vérité assez facile à démontrer. En effet, l'absence la plus à regretter est-ce celle des quelques minutes nécessaires pour voter, ou celle de tous les jours de l'année ? Car le fait de voter implique en somme le renoncement à s'occuper directement de la chose publique pour une période déterminée, au cours de laquelle l'élu reste chargé de s'en occuper au lieu et place des électeurs, ceux-ci devenant ainsi les absents toujours dans leur tort. Et les faits ne démontrent que trop qu'ils le sont réellement.

Evidemment, l'abstentionniste qui ne l'est que par négligence ou indifférence, se trouve dans le même cas ; mais il en est tout autrement de l'anarchiste. Il refuse, lui, de s'absenter partout où son sort se discute et se trouve en jeu, il veut s'y trouver présent pour peser de toutes ses forces sur la décision à intervenir.

L'abstentionnisme n'est donc logiquement anarchique que s'il signifie, d'une part, négation de toute autorité légiférante ; d'autre part, revendication - et application dans la mesure où cela est déjà possible - du principe de faire ses affaires soi-même.

Les « devoirs du citoyen » - si devoirs il y a - ne sauraient être ramenés à l'obligation de déposer un bulletin dans l'urne ; ils ne peuvent que trouver leur application à tout instant où le besoin s'en fait sentir, tandis que le vote ne signifie en somme que déléguer autrui pour faire son devoir propre, ce qui est évidemment un non-sens.

Que l'on envisage la participation à la chose publique comme un droit ou un devoir, elle ne saurait donner lieu à une délégation, à moins de nier pratiquement ce qui vient d'être affirmé théoriquement.

Voyons. Un homme peut-il s'instruire, s'améliorer, se fortifier par délégation ? Non, et cela présuppose avant tout une activité personnelle de chacun, qui peut être, nous l'admettons, plus ou moins favorisée par d'autres, mais toujours dans le sens de l'adage : « L'homme ne se perfectionne que par l'aide de ses semblables » - consiste à demander à une puissance étrangère ou à attendre d'elle ce qu'on ne se sent pas le courage ou la force de faire soi-même. » N'est-ce pas

précisément cela que continuent à faire les foules électorales à la suite des malins de la politique?

Peut-on imaginer une plus mauvaise éducation que celle consistant à se décharger sur quelques rares individus du soin de traiter précisément les questions où l'intérêt de tous est en jeu, et dont la solution pourra avoir les conséquences les plus considérables pour l'humanité?

Nous nous abstenons ici d'insister sur les turpitudes de la politique et des politiciens, sur l'écœurant spectacle toujours offert par le parlementarisme. Il n'y aurait, par impossible, parmi les élus que des hommes probes, que nous n'en cesserions pas moins d'être les adversaires d'un système qui maintient dans un état de tutelle, de minorité, d'infériorité, la plus grande partie des citoyens.

Se refuser à être électeur ne signifie ainsi dans notre pensée, répétons-le, que revendiquer son droit à exercer dans toutes les affaires publiques une intervention directe, constante et décisive. Nous ne saurions abandonner cela à quelques individus.

Notre abstentionnisme n'est donc pas un oreiller de paresse, mais présuppose toute une action de résistance, de défense, de révolte et de réalisation au jour le jour.

Les socialistes parlementaires n'en ont pas moins prétendu que nous faisons ainsi le jeu de la bourgeoisie. Examinons les faits de près.

Tout le monde se trouve d'accord pour voir dans le parlementarisme une institution bien bourgeoise. Participer à cette institution c'est donc contribuer à son fonctionnement, à son jeu. Est-il possible de changer ce jeu de bourgeois en socialiste? Les faits sans exception répondent pour nous : Non!

La raison en est bien simple.

Ou la majorité restera bourgeoise et il est incontestable qu'elle imposera son jeu bourgeois à la minorité socialiste. Dans ce cas, toutes les parties sont perdues d'avance, et s'obstiner quand même à jouer avec les bourgeois est incompréhensible, à moins d'admettre que les joueurs socialistes, en perdant tout pour le peuple, peuvent néanmoins gagner quelque chose pour eux-mêmes.

Ou la majorité deviendra socialiste. En ce cas, il est évident que le jeu parlementaire, dont l'origine, le développement et le but sont strictement bourgeois, devra être remplacé par des institutions nouvelles, grâce auxquelles la masse travailleuse ne soit plus jouée.

Pratiquement, l'histoire de toutes les votations et élections, en Suisse surtout, où le système est le plus développé et perfectionné, nous apprend que la bourgeoisie arrive toujours à ses fins, en dépit de toutes les « consultations populaires ». D'ailleurs, les moyens ne lui manquent point pour faire illégalement ce qui ne lui

est pas accordé légalement. La façon dont la journée légale de huit heures est appliquée devrait pourtant avoir appris quelque chose à nos votards. Et il en est ainsi, d'ailleurs, de toutes les soi-disant lois de protection ouvrière.

Et c'est précisément parce que le suffrage universel est le jeu bourgeois par excellence, même en dehors de toutes les tricheries auxquelles il se prête si bien, que nous sommes abstentionnistes.

Aux jours d'élections ou votations, le croupier bourgeois crie : Faites vos jeux! Les naïfs qui vont voter verront ramasser leurs bulletins de vote, après quoi ils s'entendront dire : Rien de va plus! Et ce jeu du pouvoir, où le croupier gagne toujours comme à tous les jeux, peut durer éternellement. Les joueurs peuvent bien s'illusionner en réalisant quelques petits gains de temps à autre, mais ils se les verront reprendre avec usure.

S'il y a un point sur lequel nous sommes absolument sûrs d'être dans le vrai, c'est en conseillant au monde ouvrier de s'abstenir de faire le jeu électoral bourgeois.

Ce principe s'applique pour nous non seulement aux élections des Chambres législatives, mais aussi des Conseils de canton, province ou département et des Conseils communaux, de même qu'aux élections des pouvoirs exécutif et judiciaire, là où elles ont lieu comme en Suisse. Nous l'appliquons en outre à toutes les votations découlant des droits de referendum et d'initiative et de l'introduction de la législation dite directe. (Voir ces mots).

Dans l'impossibilité de contester le bien-fondé de nos objections, les partisans du vote finissent par s'écrier :

- Votre critique stérile ne rime à rien. Dites-nous donc une bonne fois ce qu'il faut faire.

Remarquons d'abord ce fait. Que nous puissions ou non dire ce qu'il faut faire, cela ne change rien à notre constatation qu'avec le bulletin de vote le résultat est nul. Or, si telle est la vérité incontestable, ce n'est pas à nous seulement que doit se poser la question : Que faire? - mais chacun doit se la poser individuellement.

L'abstentionnisme anarchiste n'obtiendrait que ce résultat de poser impérieusement et universellement cette question : Que faire ? - que sa valeur apparaît déjà très grande.

Avec le système électoral, la grande masse des électeurs s'en rapporte uniquement pour cela à quelques élus. Il en résulte que *celui qui vote le fait surtout avec l'idée plus ou moins consciente de s'abstenir ensuite de s'occuper de la chose publique*. Il s'en décharge sur son élu. Le vote plus qu'une participation à la vie publique, ne représente qu'un renoncement à s'y mêler. Chaque électeur pense qu'il vaut mieux qu'un autre le fasse pour lui.

Mais la chose publique est si immense, complexe et ardue qu'il n'est pas de trop de la participation directe de toutes les intelligences, capacités et forces pour bien la servir. Or, ou cela se fait en dehors du Parlement et l'utilité de ce dernier apparaît douteuse, ou le Parlement n'intervient que pour ordonner ce que lui Parlement ne sait pas faire à ceux qui le savent, et nous avons le règne systématique de l'incompétence.

Chacun ne pouvant répondre que dans le domaine propre à son activité à la demande : Que faire? - le Parlement apparaît une absurdité, car il doit par définition répondre à tous les besoins de toute la vie sociale.

Les phrases vagues des programmes électoraux n'ont jamais répondu à la redoutable question : Que faire ? C'est une réponse qu'aucune majorité électorale ne saura jamais donner ; mais chaque individu peut et doit la donner pour tout ce qu'il connaît pratiquement des formes innombrables du travail humain.

Et c'est précisément parce que le vote n'est que l'escamotage pour le grand nombre de cette question : Que faire? - que nous n'en voulons pas.

L. BERTONI.

Accueil

ABSTRACTION n. f.

L'abstraction est une opération de l'esprit par laquelle on considère les qualités indépendamment des substances dans lesquelles elles résident. Ex. : quand on considère la bonté, en général, sans l'appliquer à un individu, on opère une abstraction.

En philosophie, l'abstraction consiste à séparer une chose d'une autre dont elle faisait partie : les idées abstraites sont donc des idées partielles séparées de leur tout et l'abstraction est la faculté qu'a l'esprit de produire ces idées. L'abstraction est *spontanée* lorsqu'elle vient des sens, de l'attention involontaire, etc... ; *réfléchie* lorsqu'on fixe à dessein son attention sur une certaine propriété en négligeant les autres. Tant que les idées représentent une qualité particulière d'un objet, elles sont abstraites ; elles deviennent générales lorsque, par un nouveau point de vue, elles représentent une qualité commune à plusieurs objets. L'abstraction est la condition de la science, parce qu'elle permet d'isoler chacune des qualités dont la somme forme un objet, l'on peut dire que chaque science est un système d'abstractions : l'arithmétique abstrait le nombre ; la géométrie l'étendue; la mécanique le mouvement, etc.

On fait un usage courant des expressions *faire abstraction de* ou *abstraction faite de*, laisser de côté, en ne tenant pas compte de. Ex. : l'anarchiste doit s'efforcer de juger sainement, en faisant abstraction de la haine et de l'amour. Au pluriel le mot abstraction sert souvent à désigner des idées vagues et confuses, des préoccupations chimériques. Ex. : au moment de l'action, les anarchistes doivent se garder de se perdre dans les abstractions.

Accueil

ABUS n. m. (du latin, préfixe ab et usus, usage).

Usage mauvais, excessif ou injuste. Exemple : tout gouvernement est contraint, de par sa fonction même, à commettre de criminels abus. Dans tous les pays et dans tous les temps l'autorité a toujours été une source d'abus. Les classes dirigeantes se sont servies - et se servent encore, d'ailleurs - de leur force pour spolier les faibles et violer les droits de l'individu. D'autre part, les charlatans religieux ont abusé de la crédulité de la foule et se sont efforcés d'étouffer l'esprit critique et le besoin de lumière des hommes. Pendant que les uns asservissaient le corps, les autres asservissaient le cerveau. C'est contre ces abus innommables que les anarchistes ne cessent de s'élever. Et ils ne cesseront de lutter tant que les peuples seront quotidiennement les victimes de l'arbitraire des puissants ou de l'affairisme des abrutisseurs.

Accueil

ACCAPAREMENT n. m.

L'accaparement est un fait social et plus particulièrement économique. Il s'applique à un ensemble, à un système. Il résulte, surtout de nos jours, de la constitution des grosses firmes financières, industrielles et commerciales, et des coalitions formées par certaines de ces firmes pour faire disparaître la concurrence.

L'accaparement a non seulement pour but de monopoliser le trafic de certains produits ou denrées pour les vendre le plus cher possible, mais encore de faire disparaître, en vendant parfois à bas prix, le commerce ou l'industrie d'importance moyenne. Il est le facteur le plus important de l'augmentation du coût de la vie. Le mécanisme de l'accaparement est extrêmement compliqué. Il peut revêtir les formes les plus contradictoires suivant les buts que se proposent d'atteindre les accapareurs.

Ainsi, autrefois, l'accapareur ne visait qu'à provoquer la raréfaction pour vendre le plus cher possible et édifier rapidement une grosse fortune. Il était très rare que plusieurs accapareurs se réunissent entre eux pour faire de l'accaparement sur plusieurs produits se rattachant à une même production.

Depuis, les trusts, les consortiums, les cartels, les konzerns sont venus ; les financiers et industriels, les financiers et commerçants se sont associés dans de vastes groupements, pour s'assurer la maîtrise des marchés du globe et dans chaque pays, ces organismes colossaux possèdent leurs ramifications qui fixent les cours des matières premières, des produits manufacturés ou agraires.

Les accapareurs n'agissent plus, aujourd'hui, en ordre dispersé. Ils opèrent en bandes organisées et travaillent chacun dans une spécialité déterminée. Leur système est parfaitement conçu : chacun a sa place dans l'ensemble international et chaque branche financière, industrielle ou commerciale a sa place dans l'organisme national, régional ou local. L'accaparement s'exerce chaque jour et partout. Les Bourses de Commerce en sont les organes régulateurs et les Bourses aux Valeurs les organes ordonnateurs.

L'objet ou le produit n'a plus une valeur qui est fonction du temps de travail qu'il représente, des frais qu'il a nécessités ; la rareté et l'abondance ne jouent à peu près aucun rôle. C'est la seule volonté des accapareurs qui fixe le cours et l'impose à la masse des consommateurs.

Le stockage est généralement le prélude de l'accaparement aussi bien dans le

domaine industriel que dans le domaine agricole. En ce qui concerne le commerce en denrées alimentaires, les mandataires des Halles pratiquent ce qu'ils appellent « la resserre ».

Le stockage des matières premières ou des objets manufacturés a pour but de rassembler entre les mains d'un puissant groupement financier et industriel ou financier et commercial, une quantité considérable de matière première ou de produit manufacturé de même nature qui provoque une raréfaction factice et momentanée de ces produits ou matières premières.

La plupart du temps les groupements intéressés achètent, à long ou à court terme, tous les produits d'une région ou d'un pays à un cours fixe ou variable suivant le cas. Ils créent ainsi un monopole de fait. Tous les commerçants et industriels moyens devront, pour renouveler leur stock particulier, passer sous les fourches caudines des accapareurs et payer le prix fixé par ceux-ci. Bien entendu, en définitive, c'est toujours le consommateur qui fait les frais de ces opérations.

Lorsque la houille, le fer, les tissus, le blé, le vin, etc. ne sont pas assez chers, au gré des accapareurs, ils font la rafle de ces produits ou matières. Ils stockent et ne recommencent la vente qu'après avoir soigneusement monté l'opération qui leur procurera de gros bénéfices ou anéantira une concurrence qui n'a pas prévu le coup de Bourse ou la manœuvre d'achat de grande envergure.

Les accapareurs n'hésitent pas à priver tout un pays du nécessaire pour réussir une belle et profitable opération.

L'accaparement peut, pour réussir, nécessiter soit une production intense, soit un chômage partiel ou total dont la durée est subordonnée à l'importance du résultat à atteindre par les accapareurs.

Une puissante firme ou un groupe de firmes peut, par exemple, acquérir une très grande quantité de matières premières à bas prix pour forcer une firme ou un groupe de concurrents à acheter beaucoup plus cher.

La transformation rapide de ces matières en produits manufacturés peut impliquer l'emploi d'une main-d'œuvre plus nombreuse, mieux payée, si les accapareurs tiennent à conquérir un marché ou à en être les arbitres. Par contre, il peut se faire que cette opération faite et réussie, les accapareurs n'aient aucun intérêt à reprendre une production normale et que, pour préparer de nouveaux coups de bourse, ils cessent momentanément ou ralentissent leur production. C'est alors le chômage qui intervient et la baisse des salaires qui en découle.

Comme on le voit, le mécanisme de l'accaparement est très compliqué. Il peut même se produire - et cela arrive souvent - que certains accapareurs jouent à la baisse exagérée pendant que des compères font la hausse pour désorienter les producteurs et acheteurs qui ignorent tout de la combinaison dont ils doivent être les

victimes.

Le trafic des Halles, dans toutes les grandes capitales, donne lieu à des manœuvres constantes d'accaparement. Lorsque les mandataires - qui sont les seuls maîtres des cours des denrées - veulent faire monter ou descendre ces cours, rien ne leur est plus facile. D'un coup de téléphone, ils invitent leurs intermédiaires qui achètent dans l'ensemble du pays à forcer les arrivages ou à réduire les achats. Si les arrivages sont trop grands aujourd'hui, on les arrête demain et le tour est joué. Si les marchandises sont trop abondantes, on les resserre, pour les servir et les vendre le lendemain. Si l'intérêt du mandataire l'exige, la marchandise, sera sacrifiée au lieu d'être vendue à un prix plus bas. On l'enfouira, on la jettera au ruisseau, à la poubelle, plutôt que d'en réduire le prix. Ce sont manœuvres et pratiques courantes des accapareurs de denrées. Le gouvernement, les pouvoirs publics ne l'ignorent pas, mais ne font rien pour l'empêcher.

Les mandataires des Halles, de même que les sucriers, les maîtres des Forges, les grands minotiers, les pétroliers ont toute licence pour exercer leur industrie à l'abri même de la loi.

L'accaparement fait partie du système social actuel. Il ne disparaîtra qu'avec lui. Autrefois, on pendait les accapareurs ; aujourd'hui, on les décore. C'est un signe des temps.

La cupidité des accapareurs, leurs rivalités, sont à la source de tous les conflits armés entre les puissances, qui soutiennent les intérêts de leurs ressortissants et encouragent leurs exploits.

L'accaparement est une des manifestations les plus malfaisantes du capitalisme. Il n'est toutefois qu'un effet, c'est la cause qu'il faut détruire.

Pierre BESNARD.

ACCAPAREMENT n. m.

Action d'accaparer, de prendre tout pour soi. L'accaparement, en matière de commerce et d'industrie, a toujours été chose très courante et n'est qu'une des tristes conséquences de la société que nous subissons. L'accaparement consiste, pour un commerçant ou un consortium, à retirer de la circulation une forte quantité de denrées ou marchandises de même espèce afin d'en avoir le monopole et de pouvoir, en écartant toute concurrence, les revendre au taux le plus élevé. Les mesures contre l'accaparement, assez sévères sous l'ancienne monarchie, abolies par l'Assemblée Constituante, reparurent sous la Convention qui déclara l'accaparement crime capital. Aujourd'hui, en principe, la loi punit de l'amende et de la prison l'accaparement des marchandises proprement dites et aussi de tout ce qui est objet

de commerce ou de concurrence, par exemple, l'accaparement des moyens de transport. La peine devrait être plus grave si la spéculation a porté sur les grains, farines, pains et boissons. En réalité, les loups ne se mangent pas entre eux et les accapareurs n'ont pas à craindre beaucoup ces lois sévères. A toutes les époques des commerçants ont essayé d'affamer le pays pour augmenter leurs bénéfices ; chaque fois qu'ils furent dénoncés, ils ne s'en portèrent pas plus mal et continuèrent à jouir en paix du fruit de leurs crimes. Au mal de l'accaparement il n'y a qu'un seul remède, celui que préconisent les anarchistes : la mise en commun, organisée des denrées et marchandises. Toutes les autres mesures ne sont que duperies destinées à couvrir un trafic éhonté sous une vaine apparence de « justice ».

Accueil

ACCLIMATATION n. f.

Action d'acclimater artificiellement. L'homme s'acclimate assez facilement dans les pays froids ou les régions de hautes altitudes, mais il lui est très difficile de s'habituer aux pays chauds. C'est vers l'âge de 35 ans que l'acclimatation est le plus facile et c'est vers l'âge de 12 ans qu'elle est le plus pénible. Les Européens établis dans les pays tropicaux doivent envoyer leurs enfants dans leurs pays d'origine de 2 à 20 ans. L'acclimatation des animaux se prépare en les faisant passer graduellement de leur pays d'origine dans le pays où on veut les acclimater, et lorsqu'on a obtenu leur multiplication. L'acclimatation se réalise au bout de plusieurs générations. Les Grecs ont acclimaté en Europe le paon et le faisan ; les Romains la pintade ; au XVI^e siècle, les Espagnols acclimatèrent le dindon et le cobaye. Les plus remarquables acquisitions de notre époque ont été faites en matière de pisciculture. De même, certaines espèces végétales : le platane, le lilas, la tulipe, le tabac, la pomme de terre, sont les produits d'une acclimation relativement récente. En 1854, Geoffroy-Saint-Hilaire fonda la Société nationale d'acclimatation en vue de multiplier les espèces utiles. - Le mot acclimatation est aussi employé au sens figuré. Exemple : l'acclimatation d'un individu dans une classe sociale autre que la sienne.

Accueil

ACCOUTUMANCE n. f.

Habitude ; action de se familiariser avec une chose, suivie souvent de l'acceptation passive de cette chose. Il faut prendre garde à l'accoutumance, c'est une redoutable auxiliaire de l'esclavage. De même que le manque d'initiative renforce la routine, de même l'accoutumance brise les vellétés de révolte et de libération. L'homme qui, peu à peu, s'est habitué à supporter sans mot dire l'exploitation d'une caste, cet homme-là acquerra peu à peu une mentalité d'esclave. Au lieu de soutenir les travailleurs révoltés, il deviendra le chien de garde de son patron. L'accoutumance est donc une chose dangereuse. Elle tue le besoin de liberté chez l'individu ; elle fait paraître naturelles les conditions de vie les plus artificielles. Ne nous laissons pas endormir par l'habitude.

L'accoutumance, c'est la pente savonnée sur laquelle on se laisse glisser, glisser, glisser si aisément à la longue, qu'on cesse d'avoir conscience de sa chute, si bien que, lorsqu'on est amené, par une circonstance grave, à le constater, on n'a plus la force (l'habitude est une seconde nature) de réagir.

L'accoutumance a des effets qui peuvent être comparés à ceux de la paralysie plus ou moins lente qui, graduellement, s'étend à l'individu tout entier et le prive de la faculté totale de se mouvoir.

Accueil

ACCUMULATION (des richesses) n. f. (lat. accumulare).

C'est l'action qui consiste à accumuler et qui a pour résultat d'amasser, d'entasser, d'amonceler les richesses. Il y a là un phénomène économique que détermine automatiquement le régime capitaliste. La situation agricole, industrielle, commerciale et financière qui caractérise ce régime a pour conséquence de dépouiller la fraction la plus nombreuse de la population au profit d'une infime minorité. C'est entre les mains de cette poignée d'individus de plus en plus scandaleusement enrichie que se produit cette accumulation des richesses. « *La richesse et la misère*, écrit l'économiste J.-B. Say, *s'avancent sur deux lignes parallèles* ». C'est ce phénomène que Karl Marx a remarquablement constaté et que l'auteur du *Capital* appelle la concentration capitaliste (voir *Concentration*). Des fortunes fantastiques s'édifient sur le détressement systématique de la masse qui produit et qui consomme. Plus le régime capitaliste se développe, plus il engendre, par le système des profits additionnés, cette accumulation des richesses.

Déjà spoliée par l'employeur d'une partie importante du fruit de son travail, la classe ouvrière l'est encore par la clique commerciale et si, après avoir subi le prélèvement du rapace dont il est le salarié et du mercanti qui lui vend au plus haut prix ce dont il a besoin pour s'alimenter, se vêtir, se loger et se récréer quelque peu, il reste, pur hasard, quelques sous au travailleur, ces faibles disponibilités sont happées par la finance ou dévorées par l'Etat. En sorte que toutes les richesses créées par le Travail ne restent jamais à la disposition et entre les mains des Producteurs, mais passent inmanquablement dans les coffres-forts des improductifs.

C'est ainsi que d'immenses trésors, de prodigieuses ressources, d'incalculables réserves, dûs à l'effort archiséculaire de la multitude qui peine et vit misérablement, se trouvent aujourd'hui en la possession d'une minorité de flibustiers, d'aigrefins et de profiteurs - la propriété, c'est le vol (Proudhon) - qui, de génération en génération, se transmettent constamment accrues, les richesses ainsi *accumulées*.

Ce fait d'absorption progressive de toutes les richesses peut être comparé au mouvement d'une pompe aspirante et foulante, qui serait actionnée par quelques privilégiés et fonctionnerait au profit exclusif de ceux cette pompe aspire, c'est la totalité des richesses enfantées par les prolétaires des deux sexes, de tous âges et de toutes nationalités ; ce que le mouvement de cette pompe refoule, c'est la masse de ces prolétaires qu'il rejette systématiquement dans l'enfer d'un travail de brutes et d'une existence de forçats.

Les conséquences de cette odieuse accumulation des richesses sont particulièrement saisissantes dans les grands centres qu'on a appelés les cités tentaculaires. (Voir le livre de Emile Verhaeren sur ce sujet.) L'opulence y côtoie le dénuement ; l'oisiveté y avoisine le travail forcé ; les rires et les chants s'y mêlent aux larmes et aux cris de détresse ; l'orgie tue les uns et les privations assassinent lentement les autres. " *Il y a, rien qu'en France, écrivait le Dr Bertillon, il y a 25 ans, plus de cent mille personnes de quinze à soixante ans qui, chaque année, meurent de la misère et de ses suites.* »

Si on tient compte de la quantité d'enfants qui succombent au manque d'hygiène, à l'insuffisance ou à la mauvaise qualité des aliments qu'ils absorbent, qui s'étiolent lentement dans d'infects taudis sans air, qui, malades, sont privés des soins qui leur seraient nécessaires (voir la brochure de Kropotkine : " Aux Jeunes Gens " et, consulter les tables de mortalité infantile) ; si on ajoute à ce tableau funèbre la quantité de vieillards qui s'acheminent vers la tombe plus tôt qu'ils ne le feraient s'ils possédaient l'aisance et la sécurité auxquelles toute une vie de labeur et de privations leur donne un droit incontestable ; si on additionne toutes ces victimes d'une criminelle organisation sociale, on peut hardiment tripler, quadrupler, quintupler ce chiffre de cent mille affirmé par un technicien de la mortalité qui n'est pas des nôtres.

Et pourtant, il existe assez de maisons pour que tout le monde soit convenablement abrité, assez de chaussures et de vêtements pour que personne n'aille pieds nus et en guenilles, assez de denrées alimentaires pour qu'il n'y ait aucun estomac vide et affamé.

Mais toutes ces richesses sont aux mains et à la merci de quelques-uns qui les ont accumulées. Ceux meurent d'inanition ; ils peuvent se demander dans quelles orgies extravagantes et insensées ils dépenseront leur superflu, tandis que d'autres s'allongent chaque soir sur leur misérable grabat en se demandant comment ils vivront le lendemain.

Tout, tout, tout aux premiers ; rien, rien, rien aux derniers.

C'est épouvantable, mais il en est ainsi.

Il était fatal que, grâce aux progrès merveilleux de la science appliquée à l'agriculture et à l'industrie, que, grâce aux découvertes de plus en plus admirables des techniciens et des inventeurs, la somme des richesses mises, par le Travail, à la disposition de l'humanité progressât sans cesse et il est normal que cette somme ait atteint aujourd'hui un niveau extrêmement élevé. Mais, ce qui est stupéfiant et inadmissible, c'est que les résultats féconds de ce développement de la richesse aient été confisqués par quelques accapareurs, au détriment de la collectivité humaine ; ce qui est révoltant, c'est que la structure économique et politique de la société bourgeoise fatalise un état de choses aussi profondément criminel ; ce qui est intolérable, c'est que cette confiscation de la richesse publique continue à

s'opérer méthodiquement, systématiquement, avec la complicité des Pouvoirs publics théoriquement chargés d'entraver et d'interdire cette confiscation ; ce qui est intolérable, c'est que cette accumulation des richesses soit favorisée et garantie par la loi qui couvre ce crime au lieu de le rendre impossible. Il est vrai qu'il serait insensé de demander au Législateur et à la Force publique de réprimer l'accumulation des richesses, puisque cette accumulation est inhérente au régime social que le Législateur consolide et justifie et que la Force publique a pour mandat de soutenir.

Il est vain de s'indigner contre le fait économique en question sans s'indigner, du même coup et avec plus de véhémence encore, contre le régime social qui le fatalise : on ne peut efficacement combattre l'effet sans s'attaquer à la cause et c'est folie que de vouloir détruire l'effet sans en détruire la cause.

C'est, néanmoins, ce que font, absurdement, tous ces gens qui violemment s'élèvent contre l'accumulation des richesses dont pâtit la masse et qui, nonobstant, se font les défenseurs du milieu économique qui la produit nécessairement.

L'Anarchisme ne se borne pas à enregistrer le paupérisme d'en bas auquel aboutit l'accumulation des richesses en haut ; il en recherche la cause, il la dénonce, il la combat et il travaille à l'abolir, il enseigne à tous les déshérités qu'ils ont le devoir d'arracher les richesses à ceux qui, par la ruse, l'exploitation et la violence s'en sont emparés et que celles-ci doivent devenir et constituer l'héritage inaliénable et indivisible de tous les êtres humains.

Sébastien FAURE.

Accueil

ACHEMINEMENT n. m.

L'acheminement est une marche en avant, par degrés, vers un but. C'est une avance, par étapes, vers le progrès. Exemple : le lent acheminement de l'humanité vers l'idéal anarchiste. La société, malgré les conservateurs, subit un continuel acheminement vers un idéal de bonté et de fraternité. Cette marche est parfois imperceptible, mais elle est sûre. Certes, bien du chemin reste à parcourir, bien des étapes à franchir avant d'arriver au but rêvé. Mais il suffit de jeter nos regards en arrière, de considérer le déroulement des siècles qui nous ont précédés, pour constater l'indéniable progrès, moral aussi bien que matériel, de l'humanité. Cette marche en avant, rien ne pourra l'entraver ni la retarder. Les forces de réaction s'uniront en vain pour empêcher l'avènement d'une société meilleure. Leurs efforts seront impuissants. Un jour viendra, prochain peut-être, où une société nouvelle s'épanouira librement, une société d'amour, de travail sain, de paix universelle.

Appliquée à l'histoire, l'expression "acheminement" caractérise le mécanisme du processus des sociétés humaines vers l'ensemble des améliorations et perfectionnements vers lequel se dirige leur constant effort.

Le plus souvent, cet acheminement s'opère avec lenteur et de façon latente ; il échappe à l'observation et les plus clairvoyants le soupçonnent plus qu'ils ne le distinguent véritablement. Il arrive, parfois, que la marche en avant devient précipitée et traverse en un espace de temps très court d'immenses espaces.

Dans le premier cas, c'est l'évolution ; dans le second, c'est la Révolution.

Accueil

ACTION n. f.

"Au commencement était l'action" dit Gœthe. Ce qui distingue les vivants des morts. Ne pas agir, c'est ne pas vivre, c'est se suicider. Agir, c'est penser, c'est créer, c'est traduire en réalité positive les besoins, les aspirations, les désirs, les volontés qui nous agitent. L'Action est à l'écrit et à la parole ce que le fruit est à l'arbre. Le verbe et l'écrit seraient vains s'ils ne faisaient pas naître le Geste. L'Action provoque un rententissement, constitue un exemple, possède une puissance d'entraînement incomparables. L'action réelle est profonde et dédaigne l'artificiel. Elle n'est pas une simple apparence, elle est un fait sensible, réel, concret. Elle peut être silencieuse et se développer dans l'ombre et le mystère ; elle ne s'aperçoit pas toujours et nécessairement ; mais toujours elle crée et c'est dans la mesure où elle enfante qu'elle s'affirme : noble, forte et belle. Les actions les plus humbles sont souvent les plus admirables ; elles ne s'inquiètent ni du bruit, ni de l'éclat ; elles opèrent dans l'obscurité souvent plus et mieux qu'en pleine lumière. Elles ne requièrent point l'apparat théâtral qui diminue fréquemment la sincérité et le désintéressement de ses auteurs. On dit : "c'est un homme d'Action" pour désigner un homme énergique, aimant la vérité, attaché à la justice et décidé à lutter âprement pour elles et à les faire triompher. Les hommes d'action sont rares, bien plus rares que les bavards et les déclamateurs. Beaucoup passent pour des "hommes d'action" qui ne sont même pas des hommes, mais des bornes inertes sur le chemin de la vie. L'Action, c'est la Vie ; l'Inaction, c'est la Mort.

- GÉRARD DE LACAZE-DUTHIERS.

Accueil

ACTION D'ART

Action désintéressée et vivante, se traduisant non seulement par la création d'œuvres d'art proprement dites, mais par la manifestation de la beauté dans tous les actes de la vie pour l'indépendance de l'individu au sein de tous les milieux ; action de protestation, de révolte - utile, non utilitaire, humaine non humanitaire. Toute action sincère est une action d'art. (Cont. : action politique, action guerrière, action religieuse, etc. : formes d'inaction).

Accueil

ACTION DIRECTE

1° Selon le "Larousse". - Recours à la force, préconisé par les syndicalistes révolutionnaires préférablement à l'action constitutionnelle aidée par l'Etat.

2° Selon nous. - Action individuelle ou collective exercée contre l'adversaire social par les seuls moyens de l'individu ou du groupement. L'action directe est, en général, employée par les travailleurs organisés ou les individualités évoluées par opposition à l'action parlementaire, aidée ou non par l'Etat. L'action parlementaire ou indirecte se déroule exclusivement sur le terrain légal par l'intermédiaire des groupes politiques qui l'emploient n'ont pas à s'en préoccuper le moyen d'opposer la force ouvrière à la force patronale. La légalité n'a rien à voir dans la solution des conflits sociaux. C'est la force seule qui les résoud.

L'action directe n'est pas cependant nécessairement violente, mais elle n'exclut pas la violence. Elle n'est pas, non plus, forcément offensive. Elle peut parfaitement être défensive ou préventive d'une attaque patronale le point de l'être ; d'un lock-out partiel ou total, par exemple, déclaré ou susceptible de l'être à brève échéance.

Quelques exemples sont nécessaires pour bien fixer les esprits.

1° L'ouvrier qui discute ses intérêts avec son patron, soit pour conserver des avantages acquis, soit pour faire triompher des revendications nouvelles, fait un acte d'action directe. Il se place, en effet, seul, face à son employeur, sans recourir à des concours étrangers au conflit social.

Qu'il obtienne ou non satisfaction, que le patron reconnaisse de bonne foi le bien-fondé des desiderata qui lui sont soumis et accorde satisfaction ou les rejette, il y a toujours action directe. Que le patron cède par impuissance momentanée ou par calcul - ce qui est fréquent - ou bien qu'il résiste parce qu'il se croit assez fort pour braver la force collective qu'il sent derrière l'ouvrier qui réclame et discute, il y a de la part de l'individu qui mène la lutte sur ce terrain, action directe.

Que la discussion reste courtoise, qu'elle dégénère en dispute ou en rixe, l'acte de l'ouvrier reste, en tous les cas, une manifestation d'action directe. C'est la discussion de classe.

Ce que l'ouvrier ne doit pas perdre de vue dans cette discussion, c'est son devoir de classe. Il ne doit jamais céder de terrain à l'adversaire. Il ne doit conquérir des avantages qu'en conservant sa dignité d'homme. Il ne doit, à aucun prix vendre sa conscience ni ses connaissances acceptant de recevoir en échange des avantages personnels : un poste de commandement ou de maîtrise, un salaire occulte supérieur à celui de ses camarades, etc., etc...

Composer avec le patron, recevoir de lui des satisfactions refusées aux autres, c'est commettre un acte de trahison vis-à-vis de ses frères de misère et de travail. Si on ne se sent pas capable de résister aux propositions mielleuses du patron, il vaut mieux se taire que de se faire l'instrument, même inconscient, de l'asservissement des camarades.

L'ouvrier qui se charge de revendiquer ses droits et ceux de ses camarades doit avoir un profond sentiment de ses devoirs de classe. S'il les ignore, il doit les apprendre avant d'agir.

2° Le syndicat peut, bien entendu, employer collectivement la lutte. Il doit se conduire de la même façon que l'ouvrier qui agit seul. Lui, non plus, ne doit ni promettre ni donner à l'adversaire des concours moraux ou techniques qui renforceraient la puissance patronale au détriment des ouvriers. Un syndicat qui agit ainsi, en se faisant le relais des organismes de direction et de gestion capitalistes ne pourrait plus, en aucun cas, pratiquer l'action directe puisque les intérêts des patrons et des ouvriers, même inégaux, se confondraient.

La discussion collective de classe ne peut donner lieu ni à compromis ni à abandon. Elle peut revêtir tous les caractères de la discussion individuelle. Cependant, elle diffère de celle-ci sur un point important. Tandis que l'acte individuel, qui s'exerce souvent dans un milieu réfractaire à l'esprit de classe, ne comporte que des succès ou des échecs partiels, la discussion collective de classe aboutit presque toujours, en cas d'insuccès, à la grève, si les forces ouvrières sont alertées, cohérentes et organisées pour la lutte prévue et en vue des batailles à livrer.

Dans tous les cas, la grève est un acte grave. Il convient donc d'examiner très attentif de la situation et de la position du conflit. Il convient aussi de se rendre compte aussi exactement que possible des résultats à atteindre, des conditions de la lutte à engager, des répercussions en cas de succès ou d'insuccès.

Par exemple, lorsque la décision de grève est prise, il faut mettre tout en œuvre pour rendre effective la grève. Une grève victorieuse est un facteur de développement pour l'organisation de la lutte.

généralement, la confiance et la combativité des individus désertent des syndiqués. Elle émousse toujours leur ardeur et leur esprit de solidarité.

3° L'ouvrier qui, au cours d'un conflit social, décide selon sa conscience d'accomplir un acte de destruction ou de mise hors d'usage du matériel ou des outils de travail, qui exerce une action violente sur un représentant de la classe adverse ou sur un de ses camarades inconscient de son devoir de classe, fait aussi une action directe.

Toutefois, un tel acte ne doit avoir lieu que s'il est réellement un facteur de succès, de réussite de l'action engagée. Dans le cas contraire, si l'acte est inconsidéré, une simple manifestation de colère, il risque de desservir considérablement - le mouvement en cours.

Avant d'employer ce moyen d'action - qui peut s'imposer, rendre compte, par avance, de la portée de son acte et de ses conséquences probables. Il ne doit l'accomplir que s'il l'estime réellement utile au succès de la cause qu'il défend. Se laisser aller à l'accomplissement irraisonné d'un acte de violence ou de sabotage c'est faire preuve de faiblesse, d'inéducation d'incompréhension. C'est prêter le flanc à l'adversaire et souvent justifier la violence adverse, même si on est provoqué, ce qui arrive d'une façon courante.

4° Un syndicat peut, lui aussi, décider d'employer la violence ou le sabotage. Toutefois, il ne saurait en imposer l'exécution à ceux de ses membres qui n'accepteraient pas ces moyens de lutte ou ne désireraient pas les utiliser eux-mêmes.

Dans ce cas, seule la conscience de chacun décide pour l'accomplissement des actes reconnus nécessaires. Il est bon que les participants ou exécutants soient seuls au courant des projets, des tentatives à exécuter et arrêtent seuls leurs moyens d'action. Le secret est de rigueur. Seuls, ceux qui ont décidé d'agir ainsi dans le bien commun, sont juges de leurs actes. Les autres, par contre, sont juges du résultat. Ils ne doivent pas hésiter à en condamner l'emploi nouveau où le résultat est défavorable à la cause commune. Pas plus qu'une collectivité n'a le droit de s'opposer aux actes nécessaires qui vont à l'encontre du résultat cherché. C'est affaire de conscience et de circonstances. Ce qui était mauvais hier peut être bon demain et vice-versa.

5° L'homme qui abat un tyran, un oppresseur redouté que ce soit, accomplit aussi un acte d'action directe, bien qu'il ne s'attaque pas au régime lui-même et qu'il ne mette que rarement celui-ci en péril. Il agit directement contre un adversaire social qui se révèle particulièrement malfaisant.

6° Un groupement peut être appelé à agir dans les mêmes conditions. Dans ce cas, il est nécessaire que les participants acceptent cette façon de mener la lutte,

comme ils le feraient s'il s'agissait d'un acte de sabotage collective. Les mêmes précautions sont à prendre et l'action ne peut être engagée ou continuée que dans les conditions exposées au § 4. Un tel acte ou une telle série d'actes peut parfois s'imposer et devenir un facteur important et même décisif du succès en période révolutionnaire.

Comme on le voit, l'action directe peut se présenter sous des aspects très différents, suivant les circonstances et les buts poursuivis.

Si on tient compte des exemples qui précèdent, on peut dire qu'elle revêt les caractères suivants ; discussion individuelle ou collective de classe, grève avec ses multiples aspects, sabotage et sévices contre le patronat ou les ouvriers inconscients, attentats contre un oppresseur ou un groupe de représentants du pouvoir.

De même qu'il peut y avoir discussion de classe sans grève, il peut y avoir grève sans sabotage, sévices ou chasse aux renards. Une seule de ces manifestations caractérise l'action directe. Il suffit qu'elle s'exerce individuellement ou collectivement, de classe à classe, sans recourir à des forces étrangères au conflit lui-même.

En période révolutionnaire, l'action directe prend immédiatement le caractère de grève générale insurrectionnelle. Elle a pour but de permettre à la classe ouvrière de s'emparer des moyens de production et d'échange qui assurent, en tout temps, la continuité de la vie sociale. Elle supprime le concours partiel ou total du prolétariat encaserné. L'action directe devient, en cette occasion, nécessairement violente, puisqu'elle s'exerce contre un adversaire qui se défend par la force.

Elle est le premier acte révolutionnaire d'un prolétaire
le pouvoir politique par l'or
individuelle et instauré la propriété collective.

Elle s'oppose à l'insurrection, arme des partis poli
exception, n'ont qu'un désir : prendre le pouvoir et le garder.

L'action directe est la seule et véritable arme sociale du prolétariat. Nulle autre ne peut, quelque emploi qu'on en fasse, lui permettre de se libérer de tous les jougs, de tous les pouvoirs, de toutes les dictatures d'entre elles : celle du prolétariat.

On retrouvera la définition des termes : discussion de classe, grève, lock-out, sabotage, attentat ou sévices, chasse aux renards, à leur ordre alphabétique.

En somme, il y a une très notable différence entre la définition bourgeoise de l'action directe et la signification réelle que nous lui donnons.

Alors que nos adversaires - et cela se conçoit - ont surtout voulu montrer l'action directe comme un acte ou une série d'actes désordonnés, brutaux, violents,

sans raisons ni motifs, destructeurs pour le plaisir ou la satisfaction de ceux qui les accomplissent, nous affirmons que l'action directe est ordonnée, méthodique, réfléchie, violente quand il le faut seulement, dirigée vers des buts concrets, nobles et largement humains.

Pierre BESNARD.

ACTION DIRECTE

Il n'y a pas que l'action par laquelle le Syndicalisme et certaines écoles révolution
d'action directe. Il y a encore - et parallèlement à cette forme collective de l'Action directe - la forme individuelle de celle-ci. Celle-ci a pour terrain l'homme lui-même. Elle consiste dans l'évolution intérieure de l'individu, dans la violence qu'il exerce sur lui-même, dans son effort pour se surmonter, s'embellir et devenir meilleur, dans la guerre qu'il livre à ses passions, dans la victoire qu'il remporte chaque jour sur la laideur. Les résultats de cette Action directe sont positifs. L'art, la pensée, les livres aident l'individu à se découvrir ; ils le révèlent à lui-même. Ils agissent directement sur sa conscience, pour la réformer, l'augmenter, la fortifier.

GERARD DE LACAZE-DuTHIERS.

Accueil

ADAPTATION n. f.

Action d'appliquer, d'approprier une chose à une autre. - En biologie, on entend par adaptation la modification qui rend un organe plus apte à sa fonction. Un organe particulier est adapté lorsque, parmi les diverses manières d'être possibles, il réalise le maximum d'effets ; un être est adapté quand ses organes le sont. L'adaptation domine toutes les théories évolutionnistes.

Darwin a bien montré que, parmi les variations, seules, celles qui peuvent s'adapter sont conservées. Dans les classifications naturelles, il faut éliminer toutes les ressemblances adaptatives. Ainsi, chez les vertébrés qui volent, et, par suite, se ressemblent par adaptation à cette fonction, les uns seront rangés parmi les mammifères, d'autres parmi les reptiles, le plus grand nombre parmi les oiseaux.

Le mot adaptation est également employé au sens figuré. Exemple : un individu peut s'adapter à un milieu autre que le sien. Les nationalistes prétendent que l'homme ne peut s'adapter dans une nation autre que la sienne ou que tout au moins cette adaptation sera toujours artificielle et peu profonde. Leur raisonnement est trop intéressé pour qu'on puisse l'accepter ainsi qu'ils le voudraient. Si, jusqu'à ce jour, les hommes éprouvent de grandes difficultés à s'adapter dans un pays qui leur est étranger, si les hommes fraternisent encore difficilement par dessus les frontières, la faute en est justement aux nationalistes qui se plaisent à allumer entre les peuples de fictives querelles et qui aiment à dresser entre eux des frontières de haine ou d'incompréhension. Pourtant, les nationalistes conquérants n'hésitent pas, à l'occasion, à faire annexer à leur pays des contrées de langue et de moeurs différentes. Et cela prouve le peu de cas qu'il font eux mêmes de leurs arguments sur l'impossible fusion des races et des peuples. Lorsque les travailleurs se décideront à n'être plus les victimes des diplomates, ils s'apercevront que rien ne s'oppose véritablement à une fraternité large entre les nations. Et ils pourront mutuellement s'adapter aux moeurs et à la mentalité du voisin. Le seul obstacle à une compréhension complète : la langue, disparaîtra vite par l'emploi d'une langue internationale.



Accueil

ADMINISTRATION n. f.

Action de diriger, de conduire, de coordonner dans l'ensemble les affaires publiques ou particulières. Dans le privé, chacun administre ses affaires comme il lui plaît, quitte à encourir les sanctions que comporte toute dérogation aux lois et règlements. Du point de vue national et international, l'Administration publique est, dans son acception la plus large, l'ensemble des pouvoirs et fonctions qui gèrent la commune, le département, la nation et qui fixent les rapports d'un pays avec les autres pays. C'est cet ensemble de dispositions, de manières d'être, d'attitudes, de relations qui déterminent ce qu'on appelle couramment la politique intérieure et extérieure d'un Etat. En principe, chaque administration a pour objet de diriger, en vue de l'intérêt de tous, les grands services publics : état civil, finances, police, justice, armée, enseignements, travaux publics, commerce, postes, transports, agriculture, etc., etc. En réalité, l'Administration - qui se confond avec la bureaucratie (voir ce mot), laquelle en est l'expression pratique, fait peser sur tous le poids écrasant des impôts, des tracasseries, des inquisitions, de la surveillance et des condamnations. Toutes les administrations sont hiérarchisées à l'excès, en descendant d'un ministère et d'une direction générale jusqu'aux agents subalternes. L'administration est la forme anonyme que prend le Pouvoir central pour réduire, sous couleur de protection, à la plus minutieuse servitude tous les habitants d'un pays. Voici ce qu'en dit, sous la signature d'André Girard, le dictionnaire La Châtre :

"Quand le pouvoir autocratique déclina, la puissance de l'administration s'accrut. Elle est la réalisation de cette puissance despotique qui s'appelle l'Etat. Elle n'est que la marque hypocrite de la tyrannie ; car elle se revendique, en démocratie, de la volonté nationale, tandis qu'elle n'est que l'ensemble des rouages qui broient et annihilent cette volonté. On ne peut faire un pas dans la vie sans être tributaire de cette administration : la naissance, le mariage ; la paternité, la mort sont, pour celle-ci, l'occasion d'autant d'actes signés, paraphés, légalisés, authentifiés, enregistrés, que l'on prétend réclamés par l'intérêt de la Société. A quelque rang de l'échelle sociale qu'on se trouve placé, quelque profession, commerce ou industrie que l'on exerce : agriculteur, manufacturier, commerçant, elle se trouve constamment devant nous, derrière nous, ou à côté de nous, enserrant dans les milles rets dans lesquels elle immobilise les énergies et paralyse les initiatives. Le préjugé qui fait d'un état civil rigoureux le critérium de la civilisation est une des pires aberrations qui aient jamais frappé l'esprit humain. L'Etat Civil n'a d'autre effet que d'enchaîner l'individu, plus étroitement qu'il ne l'a jamais été, d'en faire un numéro, un rouage à

la merci du pouvoir, lequel n'est, lui-même, que le serviteur de la ploutocratie. Avec leur enregistrement méticuleux, leur état civil, leur administration indiscreète et tracassière, les sociétés modernes étouffent l'individualité au profit d'une classe d'opresseurs. Il y a lieu de s'étonner que tant de personnes croient indispensable au bon fonctionnement de la société cette lourde machine qui écrase les forces vives d'un peuple. Cependant, l'administration et les fonctionnaires et agents qui la composent n'accomplissent rien de surnaturel ou de particulièrement spécial. Tout ce qu'ils font ne pourrait-il être fait, en chaque ordre de choses, directement par les intéressés eux-mêmes? La suppression de l'Etat - qui n'est qu'une répartition sur une foule de têtes du pouvoir royal d'autrefois, ce qui en augmente considérablement le poids - aurait l'immense avantage, tout en nous débarrassant d'une foule d'oisifs et d'inutiles, de remettre entre les mains de chacun la gestion de ses propres intérêts. Or, ne sommes-nous pas, chacun en ce qui le concerne, plus aptes que qui que ce soit, à discerner ce qui nous est le plus profitable? En nous débarrassant de ce joug écrasant, nous réaliserions d'immenses économies et nous verrions nos affaires opérées désormais dans le sens de nos véritables intérêts. "

On confond assez souvent, à tort, les mots : Administration, Gouvernement, Régime. Le Gouvernement dirige la chose publique : il ordonne. Le Régime est la règle, la ligne de conduite définie, fixée par le Gouvernement, le mode politique sous lequel on vit : par exemple, le régime républicain, monarchique, constitutionnel, libéral, dictatorial, socialiste. L'administration est la manière de mettre pratiquement à exécution ce qui est ordonné par le Gouvernement et édicté par le Régime.

Accueil

ADMIRATION n. f. (préf. ad, vers et lat. mirari, regarder).

Attrance quasi-instinctive vers tout ce qui est beau et sympathie profonde pour tout ce qui est utile et vivant. Il sied d'admirer les beaux gestes, les pensées grandes et élevées. Admirons le courage, la sincérité et la véritable indépendance. Admirons, en un mot, tout ce qui est digne d'être admiré et ne marchandons pas, alors, notre admiration : accordons-la largement et sans restrictions. Laissons les si et les mais, les distinguos, les arguties et toutes les considérations de pacotille aux constipés, aux pédants, aux pygmées. Ne privons pas de notre admiration ceux qui la méritent. Mais ne la galvaudons pas, ne la gaspillons pas sur ce qui est inexistant ; ne la prodiguons pas sans motifs suffisants. Refusons-la aux pleutres, aux renégats, aux gouvernants. Faisons un choix dans nos sentiments admiratifs. Gardons-nous d'imiter, dans cet ordre d'idées, la foule ignorante, la multitude trompée par les apparences. Pas d'admiration pour les galons conquis dans le sang des champs de bataille ; pas d'admiration pour les "prélats enchasublés" qui ne doivent la vénération qui les entoure qu'à la somme d'impostures qu'ils incarnent ; pas d'admiration pour les millionnaires dont l'opulence se mesure aux privations et aux humiliations qu'ils ont férocement imposées à leurs exploités ; pas d'admiration pour les hommes d'Etat dont chaque pas vers le Pouvoir qu'ils ambitionnent marque une palinodie, un revirement ou une trahison ; pas d'admiration pour les faux savants et les faux artistes ; pas d'admiration pour les "Grands Hommes" fabriqués à coups de grosse caisse et de réclame tapageuse. Admirons tous les vrais artistes, tous les poètes prestigieux, tous les esprits supérieurs, tous les savants sans charlatanisme et toute la pléiade des flambeaux qui percent et dissipent les ténèbres de l'ignorance, de la servitude et de la misère. Admirer, c'est participer à l'oeuvre admirée, c'est presque créer soi-même l'oeuvre qu'on admire ; c'est presque s'élever à la hauteur de celui qu'on admire. Celui qui admire l'oeuvre du génie s'égale à son auteur et quand nous applaudissons un beau geste, c'est - moralement - comme si nous l'accomplissions nous-mêmes.

Accueil

ADULTERE

"Violation de la foi conjugale". Telle est la définition donnée communément à ce mot par les dictionnaires. Mais c'est là, en vérité, une définition impropre. En effet, qu'est-ce que la "foi conjugale"? Si ce n'est le serment par lequel deux époux s'engagent mutuellement, pour la durée de leur union, sinon pour la vie, à n'avoir de rapports sexuels qu'entre eux, à l'exclusion de tout contact amoureux, comme de toute liaison passionnelle, en dehors du ménage.

Or, un tel serment - qui peut être fait, et même respecté, par des amants non légalement unis - n'est pas forcément exigé par la loi lors de la célébration des épousailles. Tel est le cas pour la France, où le maire se borne à lire, aux nouveaux conjoints, l'article du code civil qui leur fait une obligation de se demeurer "fidèles", sans souci de savoir s'ils s'en sont fait l'un à l'autre la promesse.

L'adultère n'est donc point, en son essence, une des formes du parjure. C'est surtout un délit : celui qui consiste, pour une personne mariée, à enfreindre la loi en vigueur en ayant, en dehors du mariage, des relations d'amour, quelles que soient les dispositions morales qui aient chez elle présidé à l'acceptation de l'hymen, conclu souvent par ignorance ou par nécessité.

Tous les peuples n'ont point considéré comme une faute grave les fantaisies sexuelles des époux lorsque, pour le noble jeu d'amour, ils éprouvent le besoin de changer de partenaire. A Tahiti, l'importance n'en dépasserait point celle d'une innocente et bien naturelle distraction. Au Darfour, cette incartade mérite tout au plus une gronderie. Les Lapons, dit-on, poussent l'hospitalité jusqu'à offrir à leurs hôtes leurs femmes et leurs filles - je me complais à croire que c'est avec l'assentiment de ces dernières!

Cependant la plupart des peuples n'ont point fait preuve d'une aussi louable douceur dans les moeurs. Ils ont, au contraire, féroce^{ment} châtié, comme les pires criminels, les époux se donnant licence de rechercher, avec qui leur plaisait, des voluptés dont ils n'avaient point eu l'avantage, ou qu'ils ne goûtaient plus, au foyer conjugal.

Dans l'antiquité, l'adultère était presque partout punie de mort. L'épouse coupable est brûlée vive, ou fouettée jusqu'à épuisement, ou bien encore massacrée à coups de pierres par la populace. Il est des régions où l'on se contente de lui couper le nez. Ailleurs, elle est exposée sans voile dans la rue et livrée à tous les

passants.

Son complice peut être, lui aussi, puni de mort, ou fustigé cruellement, s'il n'est mutilé dans ses organes sexuels.

Pourtant, en dépit des supplices et des menaces, l'amour, qui n'a jamais connu d'autre loi que son caprice, persiste à enivrer les esprits et attiser les sens, avec un tel irrespect des conventions admises, que la peur de terribles suites semble parfois pour lui un excitant de choix. Et l'adultère ne disparaît point des mœurs, il rencontre seulement plus d'obstacles. Mais les jaloux n'y gagnent rien, si ce n'est la satisfaction de mesquines vengeances, car il n'est pas d'exemple que la contrainte ait fait naître l'amour où il n'existait point, ou l'ait ressuscité de ses cendres là où il n'existait plus.

Il a fallu un déplorable nombre de siècles pour que disparussent en partie d'aussi sauvages répressions. N'oublions pas que l'abolition de la torture, tout au moins dans ses procédés les plus inhumains, et pour les pays d'Europe seulement, est à peu près contemporaine de la Révolution Française, c'est-à-dire historiquement récente !

Dans le cours du Moyen-Age, si la peine capitale devint exceptionnelle, les époux adultères n'en furent pas moins soumis à des châtiments corporels, et à des épreuves vexatoires, comme d'être promenés nus à travers la ville, en plein midi, sous la risée et parfois les coups des badauds accourus.

Plus tard ces exhibitions furent supprimées, plus par pudibonderie probablement, que par charité chrétienne. Mais le fouet et l'amende demeurèrent longtemps encore en usage, du moins pour les gens du peuple. Car, pour ce qui est des nobles, ils faisaient à peu près ce qu'ils voulaient, et se bornaient d'ordinaire à faire entrer leurs femmes ou leurs filles dans des couvents.

De nos jours, dans les pays les mieux civilisés, quand la constatation de l'adultère n'est pas seulement prétexte à divorce ou à répudiation, avec perte de certains avantages matrimoniaux, elle n'entraîne que l'amende et l'emprisonnement. Encore ceci tend-il à tomber en désuétude.

Le monde ne s'en porte pas plus mal, bien au contraire, et le cocuage n'en est peut-être pas rendu beaucoup plus fréquent. L'erreur du genre humain est de s'imaginer que l'on ne peut rien obtenir de satisfaisant là où ne s'exerce un despotisme barbare, et de croire que nous roulerions dans des abîmes sans fond si nous ne prenions la précaution de nous ligoter les uns les autres dans quantité de règles absurdes, parce qu'abusives et généralement inefficaces.

Pourquoi l'adultère a-t-il été puni si sévèrement dans le passé et expose-t-il encore, dans nombre de pays éclairés, à des pénalités diverses, au lieu de n'exposer partout qu'à la séparation pure et simple? On invoque comme prétexte la nécessité

de préserver la morale. Belle morale, en vérité, que celle qui fait de la femme l'esclave de l'homme, l'assimile à un objet mobilier dont il peut, après la famille, disposer à son gré, et couvre de chaînes les amants! Mais cela même n'est qu'un prétexte hypocrite. Si la morale - celle qui nous vient de la mythologie judéo-chrétienne - était vraiment en jeu, il n'y aurait aucun motif pour que l'homme et la femme ne fussent également châtiés lors qu'ils accomplissent, sans respect du commandement divin, l'oeuvre de chair.

Or, il n'en est pas ainsi. La loi et les moeurs ont établi et consacrent encore, quoique moins brutalement, une scandaleuse différence dans la culpabilité, selon que ce qu'il est convenu de nommer "la faute" est commis par un représentant de l'un ou de l'autre sexe.

Au sein des familles où le père ne s'est privé de rien, où les jeunes hommes - avec l'assentiment, on pourrait dire la complicité de leurs proches - s'affichent en compagnie de maîtresses toujours nouvelles, la moindre amourette de la soeur aînée serait jugée par tous une faute abominable, digne des sanctions les plus sévères.

Lorsque l'homme se marie, c'est le plus souvent après avoir usé largement des plaisirs de l'existence. C'est au moment où, fatigué, il aspire au repos, qu'il contracte union avec une jeune fille qui, elle, n'en a connu aucun et serait, par conséquent, avide autant qu'il le fut jadis, de découvrir le monde. Cependant sa révolte - fût-ce devant le plus fade, le plus attristant des hyménées - sera taxée de dévergondage.

Que, déçue, privée des plus légitimes caresses, elle recherche auprès d'un autre que son conjoint les satisfactions passionnelles qu'elle en attendait, et il se trouve excusable, de par la loi française, de l'abattre à coups de revolver, alors même que sa conduite ne se trouverait point exempte de galantes aventures. L'épouse, elle, ne bénéficie de la même mansuétude que lorsque l'acte a eu lieu dans son logis.

Le Code pénal français condamne la femme adultère à la prison et à l'amende, sans considération des circonstances dans lesquelles le délit a été commis. Par contre, le mari adultère n'est répréhensible aux yeux du législateur que lorsqu'il a entretenu un concubine au domicile conjugal. Encore ce forfait ne lui vaut-il qu'une simple amende, sans emprisonnement. Dans tous les autres cas, il se tire d'affaire blanc comme neige, sans avoir risqué autre chose qu'une instance en divorce.

Ces dispositions inéquitables ne sont que les vestiges d'un long passé d'injustice, pendant lequel la femme fut jugée, en matière de concubinage, comme la principale, sinon comme la seule responsable du méfait dans tous les cas, l'homme, même marié, n'étant appelé à partager son sort que lorsqu'il est convaincu d'avoir séduit pour son agrément l'épouse d'un voisin.

Cette différence de traitement proviendrait-elle de l'inégalité des désirs, de ce que chez la femme les rapports sexuels seraient chose superflue, dont il est loisible de se priver sans grand effort, alors qu'ils représenteraient pour l'homme une impérieuse nécessité?

Une telle prétention est sans fondement sérieux. La femme n'est pas moins portée à l'amour que l'homme. Sa timidité naturelle et les contraintes de son éducation la rendent seulement plus réservée dans l'expression de ses vœux les plus chers. Et la crainte de conséquences graves, dont l'homme n'a guère à pâtir, la fait plus que lui hésiter en présence d'un peu de bonheur offert.

Ce n'est ni dans un raisonnement désintéressé, ni dans de vertueux scrupules qu'il faut rechercher l'origine des dispositions légales ou des coutumes barbares prises contre les épouses adultères et leurs complices, mais dans des considérations beaucoup plus mesquines.

L'homme a pour lui la force physique ; la femme a contre elle les charges de la maternité qui, faisant d'elle une infirme pendant une partie de l'existence, l'oblige à rechercher près de son compagnon aide et protection, avec, en plus, des moyens de subsistance qu'il lui serait difficile de se procurer par son seul effort.

L'homme a spéculé sur cet état de choses pour faire payer d'une dépendance presque absolue ses services. Il a fait de la femme une esclave plus ou moins choyée, ou maltraitée, qui lui doit obéissance en échange de l'entretien. Il s'est réservé, notamment, le privilège de procéder à la confection des lois, et il les a rédigées pour son plus grand avantage.

Père de famille, il est plein d'indulgence pour les escapades de ses fils, car les enfants que ceux-ci pourraient avoir au dehors ne risquent pas, d'ordinaire, en raison de la difficulté d'établir la paternité, de devenir une charge pour le budget familial. S'il est rigoureux pour les filles et les surveille étroitement, c'est que les enfants qui pourraient être, par elles, mis au monde, ne pouvant être désavoués, risqueraient d'en causer une très lourde, et c'est ce que l'on ne pardonne guère.

Epoux, il considère comme un achat en bonne et due forme l'acceptation par lui de garantir le nécessaire à sa compagne. Aussi, la veut-il toute à lui, c'est à-dire vierge, et, pour éviter les tourments de la jalousie, entend-il se réserver l'exclusivité de ses caresses. S'il consent au sacrifice d'élever une progéniture qui portera son nom et profitera de ses biens, encore ne le veut-il qu'à la condition expresse qu'elle soit tout entière de ses oeuvres.

De là à poursuivre de sa vengeance exaspérée, comme les plus criminels des larrons, la femme qui, nourrie de son pain, a osé disposer de ses charmes en faveur d'un autre, et l'homme qui, introduit dans le logis conjugal, a porté la main sur une propriété qui n'était pas la sienne, il n'est qu'un faible espace à parcourir.

Ces considérations de commerçant avisé sont à l'origine des moralités conventionnelles en matière d'union des sexes. Pour les rendre dignes de vénération, on les a élevées à la hauteur d'ordonnances divines. Elles ont fourni le prétexte à un nombre incalculable de drames, à la fois pitoyables et grotesques.

Le remède n'est pas seulement dans une éducation meilleure, avec un respect plus grand de la personne humaine, et de son légitime droit, sans distinction de sexe, de disposer d'elle-même sous sa responsabilité propre. Il est encore et surtout dans l'abolition des héritages, la socialisation des richesses naturelles, permettant une assistance sociale fraternelle, garantie par tous à chacun, dans les périodes d'existence où, par suite de l'âge, de la maternité, ou de la maladie, il devient impossible à l'être humain de fournir une somme de travail correspondant aux multiples besoins d'une honnête aisance.

Devant son bien-être et sa sécurité à la société tout entière, et non pas seulement à quelques-uns de ses représentants : le mari, les ascendants, la femme ne sera plus dans la nécessité de se subordonner à leurs volontés sous peine d'abandon.

Ce ne sera point la disparition de la famille basée sur le pur amour et les libres affinités, la seule qui soit respectable, mais la désagrégation définitive de celle qui, aux temps des combats meurtriers pour la possession des richesses et de la pâture, fut établie sur la violence et l'intérêt.

Jean MARESTAN.

ADULTERE adj. et n. m. (du latin préfixe ad et alter, un autre).

Une personne est dite adultère lorsqu'elle viole la foi conjugale. Employé comme substantif, l'adultère désigne la violation de la foi conjugale. Voyons tout d'abord l'opinion du droit bourgeois sur l'adultère : l'adultère peut servir de base à une demande en divorce, en séparation de corps, en désaveu de paternité. Le mari seul peut porter plainte contre sa femme et réciproquement. Cette faculté est retirée au mari s'il est convaincu d'avoir entretenu une concubine dans la maison conjugale. La loi excuse le meurtre de la femme adultère et de son "complice" par le mari, s'il les surprend en flagrant délit dans la maison conjugale! La femme adultère poursuivie peut être condamnée à un emprisonnement de trois mois à deux ans, si le mari ne consent à la reprendre ; le "complice" est passible de la même peine et d'une amende de 100 à 200 francs. Le conjoint divorcé pour adultère peut épouser son "complice". On voit, par ce qui précède, que la loi bourgeoise d'aujourd'hui n'est guère moins barbare que celle du moyen-âge, ou encore que celle de la Russie d'avant la Révolution de 1917, où la femme adultère, entièrement nue, était chassée du village, par le mari, à coup de fouet. C'est une honte, à notre époque, de voir l'adultère considéré comme un crime. La loi en est encore à considérer la femme comme la propriété personnelle du mari. C'est là une de ces situations intolérables

contre lesquelles les anarchistes ne cesseront de s'élever. Chacun doit avoir le droit de disposer de son corps à sa guise et n'a de compte à rendre à personne. C'est pour cela que les anarchistes repoussent le mariage légal comme ils repoussent le mariage religieux et qu'ils préconisent l'union libre. (Voir amour libre, union libre).

Accueil

AEROSTATION n. f.

L'aérostation est l'art de construire et de diriger des aérostats. Les aérostats ont été imaginés par les frères Montgolfier, d'Annonay, qui tentèrent leur première expérience le 5 juin 1781. Voici dans quelles conditions : une enveloppe faite d'une toile d'emballage doublée de papier, de forme à peu près sphérique, ayant à peu près 860 mètres cubes de capacité, ouverte par en bas et portant, suspendu à sa partie inférieure, un réchaud, fut lancée solennellement sur la place publique d'Annonay. Le physicien Charles reprit l'expérience en substituant l'hydrogène à l'air chaud. Le premier ballon qu'aie vu Paris fut ainsi lancé du Champ de Mars. Montgolfier renouvela son expérience à Versailles, devant la cour, et le ballon, cette fois, emportait un mouton, un canard et un coq, qui atterrirent sains et saufs. Une première ascension en ballon captif de Montgolfier et de son collaborateur Pilâtre de Rozier encouragea celui-ci à une ascension libre qu'il tenta, avec le marquis d'Arlande, le 20 novembre 1783. En 1785, Blanchard et Jefferies accomplissent la traversée de la Manche, de Douvres à Calais. Le 15 juin de la même année, l'aventureux Pilâtre de Rozier trouve la mort en tentant pareille expérience. Cependant, s'ouvre l'ère des ascensions exécutées dans un but d'utilité ou dans un but scientifique ou dans un but... criminel puisque, déjà, en 1794, l'aérostat est accaparé par l'armée, notamment à la bataille, de Fleurus. Mais Gay-Lussac et Biot utilisent l'aérostat à l'étude de l'atmosphère et de la météorologie. L'étude des hautes régions de l'atmosphère, dangereuse pour les aéronautes (ascensions de Crocé-Spinelli et Sivel, Gaston Tissandier, Benson), fut tentée par des ballons-sondes portant des appareils enregistreurs des phénomènes météorologiques ; alors que les aéronautes avaient, au risque de leur vie, atteint 10.000 mètres, les ballons-sondes ont pu s'élever jusqu'à 28 kilomètres. Entre temps, l'armée ne perd pas ses droits et se sert des aérostats dans la guerre de 1870-1871. On sait que c'est en ballon que Gambetta quitta Paris investi. Toutefois, les recherches continuaient. L'invention des aérostats avait fourni un véhicule à la navigation aérienne : encore fallait-il trouver le moyen de le diriger. De nombreux savants s'attelèrent à cette besogne ardue : les Giffard, Dupuy-de-Lôme, Tissandier, Krebs, Renard, puis, de la Vaulx, Santos-Dumont, Deutsch de la Meurthe, Lebaudy. C'est grâce aux moteurs de forte puissance et de poids léger que le problème a pu être résolu. En 1899, les frères Lebaudy, avec l'ingénieur Julliot, entreprirent des essais d'où sortait, en 1902, un nouveau type d'aérostat dirigeable qui, abandonnant la forme sphérique pour la forme fuselée, allait marquer une date mémorable dans l'histoire de l'aérostation. A l'étranger, les Anglais, les Américains, les Italiens construisaient aussi des dirigeables. Les Allemands, après les types Gross et Parseval, ne différant pas

beaucoup des types déjà existants, ont construit les Zeppelin, immenses navires aériens rigides (130 mètres de long). Lorsqu'a éclaté la guerre mondiale de 1914-18, tous les Etats s'empressèrent de mettre l'aérostation au service de l'armée. On utilisa, notamment, une grande quantité de petits ballons captifs d'observation d'un modèle nouveau, de forme allongée, et surnommée « saucisses », en raison de leur aspect. Toutefois, on fit un usage beaucoup plus meurtrier de l'avion qui s'avéra un arme redoutable. (Nous nous étendrons donc plus particulièrement sur la portée sociale de la navigation aérienne dans le chapitre consacré à l'aviation.) L'aérostation, qui a mis en pratique le principe du « plus léger que l'air », se développa moins que l'aviation, qui a résolu le problème du « plus lourd que l'air » en matière de navigation aérienne. Cependant, elle fait d'indéniables progrès, et l'on peut espérer que dans un certain temps l'aérostation pourra rendre de nombreux services dans la vie économique des peuples. (Voir le mot : Aviation où se trouvent consignées des remarques s'appliquant au rôle de l'aérostation aussi bien qu'au rôle de l'aviation.)

Accueil

AFFAIRISME

Faire des affaires est l'unique idéal des agités modernes. C'est la préoccupation constante, perpétuelle, des financiers, des hommes d'Etat, des philanthropes, etc. En dehors de ce but poursuivi inlassablement : amasser et thésauriser, rien n'existe pour certains individus. Tout se réduit à une question de gros sous. Ils sacrifient à leurs appétits la liberté... des autres. Ils font peser lourdement sur de moins « favorisés » leur domination d'intrigants. Il suffirait cependant d'un peu d'énergie pour les supprimer. Mais la foule-esclave préfère les subir, du moment que l'argent lui permet - comme ses maîtres - de satisfaire ses préférences intellectuelles (bistro, cinéma, caf' conc' et le reste). Affairisme en haut, - affairisme en bas, telle est la société actuelle, qui est loin d'être une « Œuvre d'art ». - L'affairisme est responsable de cette vie d'enfer, de trépidation, de trépignement sur place qu'admirent les snobs, confondant machinisme et dynamisme. On ne rencontre que des gens pressés, débattant des intérêts, essayant de se « rouler », s'entretenant de louches combinaisons et vivant d'expédients. Ces gens-là sont unis par des mœurs de cannibales, désirant que la société reste médiocre, semant l'équivoque dans tous les domaines. Ils s'en veulent à mort, et pourtant se soutiennent. Au fond, ils ont les mêmes intérêts. - L'industrialisme exagéré, existence à rebours, mutilation, incompréhension de la nature, enlaidit chaque jour un peu plus la vie, et peuple le monde de forçats ; les commerçants ont des âmes vénales, incapables de sortir de leur « spécialité » et de mettre le nez hors de leurs « écritures ». Il importe avant toute autre considération d'avoir le gousset bien garni. Le mot : « Caisse » s'étale ostensiblement dans toutes les administrations. Le vol est l'âme de la cité moderne (rien de celle de Jean Izoulet).

Soyez pauvre, avec du génie, nul ne s'intéressera à vous. Mais ayez de l'argent, beaucoup d'argent, et, si vous n'êtes qu'un imbécile, on vous tendra la main :

On trouve des capitaux pour toutes sortes d'entreprises : on n'en trouve point pour des œuvres utiles au progrès des hommes. La pensée se débat toute seule, dans l'indifférence générale, aux prises avec les difficultés de l'existence, avec cette absurde « lutte pour la vie » qui, dans notre société égoïste, est une lutte pour la mort.

Reprises des affaires. - Cette reprise a été l'occasion, pour nos modernes jouisseurs, de s'emplier les poches, ou de « s'embusquer » quelque part. Les bénéfiques de guerre ont été le plus clair de cette reprise des affaires tant prônée sur

tous les tons par ceux qui y avaient intérêt. Prétexte qui a permis aux industriels d'augmenter leurs revenus, aux commerçants de spéculer sur la hausse des denrées, aux « nouveaux riches » d'étaler leur luxe imbécile, à toute une clique de parasites de faire « durer » la guerre.

Les affaires sont les affaires. - Expression immortalisée par Octave Mirbeau dans un chef-d'œuvre. Elle signifie que, dans le monde de l'intérêt, le sentiment est chose négligeable. L'homme d'affaires admet le sentiment... pour les autres, que leurs scrupules ou leur inexpérience empêchent de lui appliquer sa propre méthode ce qui fait qu'ils deviennent sa proie. L'homme d'affaires n'a pas de patrie, lui qui rappelle constamment aux autres qu'ils doivent tout quitter pour leur patrie (il ne se souvient qu'il en a une que pour l'exploiter). Il y a un patriotisme spécial aux gens de finance qui ne leur interdit pas de se tendre la main au-dessus des frontières : ils parlent tous en même langue - celle de l'intérêt - et pratiquent l'internationalisme à leur façon. L'homme qui ne poursuit qu'un but : gagner de l'argent, est incapable d'éprouver autre émotion que celle de ruiner son prochain. S'il perd un être aimé (?) aussitôt il sèche ses larmes et se remet bien vite à calculer. Isidore Lechat incarne le type de l'homme enchaîné à la matière sous sa forme la plus basse. La religion du veau d'or exige des cœurs secs, incapables du moindre mouvement de générosité. Les affaires sont les affaires, c'est-à-dire que rien ne compte en dehors de cette passion malade qui consiste à chercher nuit et jour des combinaisons pour gagner davantage, que tout le reste n'est rien, que les « affaires » passent avant la justice, avant la vérité, avant la beauté. Cette monomanie atteint les grands et les petits. Les affaires sont les affaires : devant cette affirmation catégorique tout s'évanouit et s'efface... Il ne reste qu'une brute qui entasse des lingots dans un coffre. Les affaires sont les affaires pour les métallurgistes, les fabricants de canons, d'obus, et de conserves, les fournisseurs de l'armée et autres chevaliers d'industrie (dans le monde de la pensée, ceux-ci foisonnent comme dans le monde des tripes) qui s'engraissent aux dépens de leurs victimes.

Le mot « affaires » possède un autre sens, en harmonie avec tout le reste, On dit : les affaires en cours, pour désigner les scandales suscités par la calomnie, dans un but intéressé. Il y a des « affaires » qui résultent de ce que certains ont voulu trop gagner ; dans ce cas, qu'ils se débrouillent avec leur justice. Nous avons actuellement une cinquantaine d'affaires en cours (il y en a bien autant sous roche) qui passionnent ce qu'il est convenu d'appeler l'opinion. - Affairiste : qui fait des affaires, au lieu de faire de l'art (tout le monde, il est vrai, ne peut pas faire de l'art, si tout le monde, pour employer la délicate expression des brutes, peut faire du lard! - et encore, cela n'est pas prouvé). Coulissiers à la conscience plus ou moins tranquille, banquiers aux krachs retentissants, joueurs des « villes d'eaux », possesseurs d' « écuries de courses », actionnaires de grandes et de petites compagnies, et autres « pieds humides ». - On peut dire aussi dans un sens plus restreint : épargniste, bas-de-lainiste. - En somme, l'affairiste, c'est l'homme aux idées mesquines, à l'intelligence médiocre, ou à l'intelligence mal employée (il possède « l'intelligence des affaires ») Bourgeois borné, aux prétentions esthétiques,

cultivant l'amateurisme avec entêtement, éblouissant ses voisins de son luxe criard. Parvenu aux conceptions étroites, entravant tout progrès, et se disant un homme de progrès, substituant à l'originalité la bizarrerie et l'extravagance. - On dit : un brasseur d'affaires, pour désigner un personnage véreux, louche, menteur, faussaire, escroc. L'affairisme a ses bons côtés : il peut conduire au bain. Dans ce monde-là, la fin justifie les moyens. L'affairisme est fertile en scandales, calomnies, chantages, mouchardages, palinodies, - Affairé : l'imbécile qui fait l'important, cherche à se rendre utile afin d'obtenir un avantage (rétributions sous formes pécuniaires ou honorifiques), - le raté des « Arts » et des « Lettres » qui promet sans cesse une œuvre qui ne vient jamais. - Il y a une politique d'affaires, un journalisme d'affaires, etc... (Voir les mots capitalisme, matérialisme, mercantilisme, ploutocrate, utilitarisme.)

- GÉRARD DE LACAZE-DUTHIERS.

Accueil

AFFINITE n. f.

La signification de ce terme est plutôt large. Le mot affinité trouve son application dans divers ordres d'idées et de faits. Affinité veut dire : analogie, conformité, point de contact, ressemblance, rapport, liaison. Exemples : « Le chacal a de l'affinité avec le chien. Ces deux mots ont de l'affinité. La Physique et la Géométrie ont beaucoup d'affinité. La musique a beaucoup d'affinité avec la poésie. » (Descartes). L'affinité se signale dans l'ethnologie et la linguistique : « L'affinité du Gaulois, du Provençal, du Français, du Portugais, de l'Espagnol et de l'Italien est évidente. » On entend par affinité chimique, la force qui tend à combiner et qui tient réunies les molécules de nature différente. On dit que tel corps a une affinité pour tel autre, lorsque ces deux corps se combinent ensemble avec facilité. Les travaux de l'illustre chimiste Berthollet ont démontré que l'affinité est, sinon causée, du moins modifiée par une foule de circonstances, telles que la cohésion, la pesanteur spécifique, la pression, l'électricité, le calorique, la quantité relative des corps entre lesquels la combinaison peut s'opérer. En botanique et zoologie, le mot « affinité » s'applique aux rapports organiques qui existent entre les êtres vivants et dont l'intimité ou le nombre détermine les groupes dans lesquels on doit les réunir. « Chaque élément, dit Chaptal, a ses affinités particulières. » En musique, on observe ce qu'on appelle l'affinité des tons. Il faut entendre par là le rapport le plus rapproché qu'a tel ou tel ton avec le ton principal : ainsi la quinte, se trouvant avec le ton principal dans le rapport de 2 à 3, a plus d'affinité que la quarte dont le rapport au ton principal est de 3 à 4. On voit par ce qui précède l'usage copieux qui peut-être fait du mot « affinité ».

Dans les milieux anarchistes, où l'emploi en est fréquent, il possède un sens quelque peu spécial, bien qu'en parfaite concordance avec son sens général et usuel. Il exprime la tendance qui porte les hommes à se rapprocher les uns des autres, à se grouper par similitude de goûts, par conformité de tempéraments et d'idées. Et, dans la pensée et l'action libertaires, les anarchistes opposent la spontanéité et l'indépendance avec lesquelles ces rapprochements se produisent et ces groupes se constituent à la cohésion obligatoire et à l'association forcée déterminée par le milieu social actuel.

Les exemples de ces groupements volontaires, d'une part, et de ces associations imposées, d'autre part, ces exemples abondent. Je n'en veux citer qu'un seul, mais saisissant :

Millionnaires et sans le sou, gouvernants et gouvernés, patrons et ouvriers,

violents et pacifiques, n'ont entr'eux aucune affinité, mais l'idée de nationalité intervient, la pression patriotique et l'organisation militaires s'en mêlent et voici que, à la longue, la liaison se forme entre les uns et les autres, les précipitant, en cas de guerre, dans la même mêlée, les exposant indistinctement aux mêmes dangers de mutilation et de mort : cohésion obligatoire, association forcée. Ici, il n'est pas besoin que joue la force de l'affinité, puisqu'il n'est tenu aucun compte de la conformité des goûts, du rapprochement des caractères, de la similitude des situations, de la conformité des intérêts, de la liaison des idées. Ce qu'on appelle affinité ne tient aucune place dans ce rassemblement d'individus que, seule, détermine une volonté étrangère, voire opposée à la leur.

Mais voici, au contraire, des hommes qui appartiennent à la même classe, qui sont nécessairement rapprochés par la communauté des intérêts, chez lesquels les mêmes humiliations, les mêmes privations, les mêmes besoins, les mêmes aspirations forment petit à petit, à peu de chose près, le même tempérament et la même mentalité, dont l'existence journalière est faite de la même servitude et de la même exploitation, dont les rêves, chaque jour plus précis, aboutissent au même idéal, qui ont à lutter contre les mêmes ennemis, qui sont suppliciés par les mêmes bourreaux, qui se voient tous courbés sous la loi des mêmes Maîtres et tous victimes de la rapacité des mêmes profiteurs. Ces hommes sont amenés graduellement à penser, à sentir, à vouloir, à agir en concordance et en solidarité, à accomplir les mêmes tâches, à assumer les mêmes responsabilités, à mener la même bataille et à unir à ce point leurs destinées que, dans la défaite comme dans la victoire, le sort des uns demeure intimement lié à celui des autres : cohésion volontaire, association voulue, groupement consenti. Ici s'affirment toutes les énergies d'affinité procédant de l'analogie des tempéraments, de la parenté des goûts, de la conformité des idées.

Des anarchistes, il est dit qu'ils se groupent par affinité. C'est exact ; et il n'est pas douteux que ce mode de groupement est à la fois le plus normal, le plus solide et le plus conforme à l'esprit anarchiste. Il est le plus normal, parce qu'il est le plus en accord avec la nature et la raison ; il est le plus solide, parce qu'il est le plus capable de résister aux tiraillements, aux querelles et à la dislocation, qui sont le lot fatal des organisations, des partis et des ligues qui groupent des individus aux goûts opposés, aux tempéraments contradictoires, aux idées sans cohérence ; il est le plus, disons mieux : le seul qui soit conforme à l'esprit anarchiste, puisqu'il ne porte atteinte aux aspirations, au caractère, à la liberté de personne.

Nous concevons, dans la société anarchiste que nous voulons fonder, une extraordinaire floraison des groupes d'affinité. Ils se formeront ou se dissoudront avec les événements au cours toujours capricieux et par la seule volonté, toujours indépendante, des intéressés. Ils constitueront un réseau souple et serré de foyers et de centres où se donneront rendez-vous, pour travailler ou se divertir, pour faire ensemble œuvre utile ou agréable : jeunes et vieux, hommes et femmes, studieux et imaginatifs, silencieux et bruyants, méditatifs et exubérants, froids et passionnés,

hardis et timides. Les uns et les autres, âges et sexes confondus, ne seront liés que par le contrat qu'il leur aura plu de passer entr'eux et qu'ils seront libres de rompre quand ils le désireront. C'est dans cette extrême diversité des groupements d'affinité que pourront se rencontrer ceux et celles de qui la joie sera de faire de la musique ou des sports, de cultiver les arts ou les sciences, de faire du théâtre, de danser, de lire ou de discuter.

Les Groupes de production eux-mêmes se transformeront, par une pente fatale, en groupes d'affinités. Sous régime capitaliste, il n'est pas nécessaire que les producteurs travaillant côte à côte dans la même usine, dans la même fabrique, dans la même exploitation rurale, dans le même magasin, dans la même administration, s'y trouvent rassemblés par les mêmes aptitudes et rapprochés par de mutuelles sympathies ou attractions. Le hasard, l'absence d'éducation professionnelle (le machinisme a fait de l'ouvrier un manœuvre), la volonté souveraine des parents président presque toujours au choix involontaire d'un métier et à l'exercice de ce métier ici ou là. Dans une société anarchiste, c'est sur les forces, les aptitudes, les dispositions naturelles et la libre volonté des travailleurs, que sera fondée la production et que se constituera le personnel d'une usine, d'une fabrique, d'un chantier ou d'une exploitation agricole. De nos jours, quand un jeune homme a fait un apprentissage, quand il a embrassé une profession, quand il l'a exercée plus ou moins longtemps, il ne faut pas qu'il songe - sauf exception - à se lancer dans un autre métier. Et, quelle que soit la répugnance qu'il éprouve à rester dans la voie où les circonstances de la vie, et non son libre choix, l'ont engagé, il se voit condamné à n'en pas sortir. En Anarchie, ces conditions seront totalement transformées : d'une part, ce sont les goûts, les aptitudes et la volonté libre de l'adolescent devenu apte à prendre sa part de l'effort commun, qui détermineront le genre de production auquel il s'adonnera ; d'autre part, il lui sera toujours loisible d'en changer, sans qu'il en résulte, ni pour lui ni pour le milieu social, un inconvénient appréciable. Libre de choisir son genre de travail et de changer de profession, libre de produire dans un atelier de son choix et avec les compagnons vers lesquels il se sentira le plus fortement attiré, le travailleur, dans l'avenir, ira où le porteront ses affinités. Il n'est pas douteux que, accomplie dans ses conditions, la production y trouvera son compte et que l'individu y trouvera le sien.

Sébastien FAURE.

Accueil

AGITATEUR n. m.

L'agitateur est celui qui, par la parole et par l'écrit, réveille les masses populaires, leur dénonce les iniquités dont elles sont victimes et leur enseigne la révolte consciente. Pour être un véritable agitateur, il faut souvent avoir un tempérament d'apôtre. Il faut ne craindre ni la misère ni les persécutions. Il faut être prêt à subir toutes les vexations et toutes les brimades. Il faut ne pas craindre de risquer sa liberté et sa vie au service des opprimés. C'est là, on le voit, un âpre apostolat. L'agitateur doit savoir répandre la bonne parole dans les villes et dans les campagnes, à l'atelier et aux champs, partout où peine la classe laborieuse. Mêlé à la masse anonyme des travailleurs, il doit éveiller chez les uns le désir de liberté et, chez les autres, ranimer l'esprit de lutte. Il doit dépenser son énergie à faire naître et se développer des consciences neuves. Il doit soutenir l'indignation justifiée des humbles et défendre sans répit les droits du travailleur. L'action d'un véritable agitateur peut être, en certaines circonstances, d'une portée considérable, car son rôle ne se borne pas à dénoncer publiquement les iniquités du Gouvernement, de la Magistrature, de l'Église qui, ouvertement ou hypocritement, sont toujours les complices des Puissances d'argent et les serviteurs des Maîtres politiques. Quand l'effervescence à laquelle, par la flamme de ses exhortations, il a contribué, prend une tournure grave, quand elle éclate sous la forme de grève, de manifestation sur la voie publique, d'émeute ou d'insurrection, il a pour devoir de payer de sa personne, de donner l'exemple, de stimuler les énergies défaillantes, d'entraîner à la bataille les hésitants, de relever les courages qui faiblissent, d'être parmi les plus vaillants et de se porter au cœur même de la mêlée.

L'agitateur qui, l'heure venue de mettre en pratique les conseils donnés par lui à ses camarades ou à ses frères de misère, se déroberait aux responsabilités, éviterait les risques et fuirait, le danger, se disqualifierait et se déshonorerait à jamais.

Telle est la tâche que doivent s'assigner les agitateurs révolutionnaires. Celui qui ne se sent pas la force d'aller jusque-là doit renoncer à devenir un agitateur.

Grand est le nombre des anarchistes qui ont été de puissants agitateurs ; plusieurs ont exercé sur la foule une influence énorme ; le courage allié au sang-froid, la promptitude dans les décisions à prendre et le coup d'œil qui se rend compte rapidement de l'action que réclament les événements d'une part, et l'état d'esprit des masses en proie à l'agitation sont les qualités essentielles de l'agitateur en période d'action révolutionnaire.

La classe ouvrière n'a pas de meilleurs amis ni de plus ardents défenseurs que les agitateurs anarchistes.

Georges VIDAL.

Accueil

AGRAIRE (La question)

Etymologie : La question qui traite du régime social, politique ou juridique auquel est soumise la terre, des droits sur la production agricole. Du latin agrarius, du grec agros, champ.

Les richesses végétales ou animales créées directement par la terre ou résultats de l'effort humain correspondent aux besoins primordiaux des hommes.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si, du jour où la population d'un pays étant devenue assez dense pour qu'il y ait compétitions, et du moment où l'homme a commencé à s'occuper d'agriculture, la question agraire s'est posée. A qui appartiendraient le sol et ses produits? Quelles seraient les clauses du contrat, tacite d'abord, écrit ensuite, réglé par la législation ; enfin qui départagerait les hommes sur cette question? On a peu de détails sur la répartition de la terre, dans les âges reculés, sinon qu'elle correspondait étroitement aux formes de l'association humaine. Les primitifs, vivant en tribus, ne connaissaient pas la propriété individuelle de la terre et nul doute qu'un être qui, ne se contentant pas de sa consommation, eût tenté d'accaparer les produits utiles à tous, n'eût été traité en ennemi de tous.

Dans les sociétés basées sur l'autorité absolue d'un chef, les monarchies et féodalités d'il y a vingt à quarante siècles, l'homme étant la propriété de l'homme, naturellement la possession du sol n'était pas contestée ; il appartenait au maître et celui qui le mettait en exploitation. L'époque de Moïse les premières tentatives de régler cette question. Moïse, dit-on, partagea également les terres, et les familles ne pouvaient l'aliéner pour une période supérieure à cinquante ans. Lycurgue (neuf siècles avant l'ère chrétienne) procéda de même et établit des lois pour maintenir l'équilibre des propriétés. Naturellement, les esclaves, ceux qui travaillaient la terre, n'avaient aucun droit. Rome connut aussi des lois agraires que firent adopter les plébéiens constamment dépouillés par les patriciens. Ces lois agraires furent le sujet de troubles sanglants. Finalement, les patriciens parvinrent, dans les diverses parties de l'empire, à asservir les citoyens libres et à en faire des colons. Dans toutes les conquêtes et guerres qui eurent lieu par la suite, le partage ou le vol des terres était le but recherché.

Les monarques récompensaient leurs fidèles par l'octroi de domaines. Le clergé lui-même, une fois réconcilié avec les autorités et devenu autorité à son tour, se mit à accaparer les terres, captant les héritages sous la menace de l'enfer (le

procédé est toujours en usage). Divers rois, notamment celui d'Angleterre, en 1729, par son « Statut de main-morte » tentèrent d'arrêter cet accaparement. Mais tenant les esprits, le clergé continuait à jeter ses filets sur la propriété terrienne, celle qui assure l'autorité sociale à sa base même. La révolution de 1789, en France, trouva à peu près toute la terre entre les mains des nobles et des prêtres. Cependant, l'usage des biens communaux, de la propriété franche et indivise, dont pouvaient user les pauvres, s'était maintenu sur une assez grande échelle. C'était une sorte de concession des nobles aux besoins du peuple. Une certaine communauté de propriétés pouvait subsister avec le régime à demi féodal ainsi que les « mirs » de Russie en font foi. La Révolution de 1789 triomphe de la bourgeoisie, a consacré définitivement aussi le triomphe de la propriété personnelle. Les biens seigneuriaux et souvent communaux furent vendus... on sait dans quelles conditions. Combien de riches familles campagnardes, nobles contemporaines, ont cette spoliation comme origine de leur fortune. La Convention vota, le 18 mars 1793, une loi punissant de mort quiconque s'occuperait de la question agraire dans un sens contraire à la propriété. C'était le digne pendant de la loi interdisant les coalitions ouvrières, sous même peine.

Le régime de la propriété capitaliste est devenu, depuis, à peu près universel. Rapidement, la propriété individuelle a mis la main sur presque tout le sol de la planète. Le colonialisme lui a permis de s'étendre sur de vastes étendues, de constituer d'immenses domaines dans les pays conquis par les armes sur des indigènes incapables de se défendre. Si les pays capitalistes continuent encore un certain temps, les derniers restes de la propriété commune auront disparu. Les longs, pénibles et parfois violents conflits entre les ouvriers de l'industrie et leurs exploités ont relégué un peu dans l'oubli, dans les pays industriels, cette brûlante question agraire. Elle ne s'en pose pas moins avec une grande acuité. D'abord, parce que, tant que le sol appartiendra à la bourgeoisie terrienne, sœur de l'autre, toutes les améliorations obtenues, toutes les tentatives d'émancipation, même les coopératives de production et de consommation, sont vouées à un échec plus ou moins lointain.

Les industriels l'ont senti ; ils font tous des efforts pour accaparer la terre, les maisons, la propriété foncière qui leur assure un asservissement plus complet de leurs exploités. Dans beaucoup de villages où un patron s'est installé, il tend automatiquement à devenir le seigneur moderne ; la possession de la terre lui assure la possession des hommes. L'économie politique bourgeoise s'est beaucoup attachée à démontrer la dispersion de la propriété terrienne, espérant par là donner un vernis de démocratisation à la propriété individuelle. En réalité, dans tous les pays, ceux qui sont possesseurs du sol qu'ils cultivent par eux-mêmes sont une minorité. Les pays de petite propriété, comme la France, comptent à peu près le douzième de leur superficie cultivable - 4 millions d'hectares environ - qui sont dans ce cas. Le reste appartient au domaine de la moyenne ou grande propriété. Le propriétaire cultive parfois lui-même, mais avec le concours de plusieurs salariés, mal payés, exploités honteusement, ou bien, s'il se décharge du travail sur son premier

domestique, se contentant de mener la bonne vie en surveillant les travaux, sans y mettre les mains. Les grandes propriétés sont plutôt rares en certains pays, mais en d'autres elles sont la règle, surtout dans les pays neufs. Si le propriétaire a l'esprit entreprenant, il fait pratiquer la culture sur une grande échelle, avec tous les moyens mécaniques que lui permet sa richesse. Autrement, il répartit son domaine en diverses fermes ou métairies, se contentant d'en toucher les revenus, et laissant le travail à d'autres.

Le régime de la propriété individuelle a eu son utilité sociale, poussant au travail du sol, disent certains. Opinion très contestable, quand on voit qu'à travers les âges, bien rarement, le propriétaire cultivait lui-même. La justice du régime de la propriété se soutient difficilement de bonne foi. Outre qu'en toute logique le sol n'étant le produit du travail de personne n'aurait jamais dû être approprié, et que l'ancienneté de cette spoliation ne change rien à son iniquité, le droit de propriété est très discutable au point de vue social.

Les partisans de la propriété prétendent que c'est un droit naturel à l'homme et en même temps un stimulant pour le travail : que, pour cultiver la terre avec amour, le travailleur doit s'en sentir le propriétaire. Si la propriété est un droit naturel, on se demande pourquoi seule une minorité en jouit. Les autres ne sont-ils pas des hommes? Si elle est un stimulant pour le travail, alors pourquoi la grosse majorité de ceux qui cultivent sont-ils des salariés ou des métayers? La logique même de cette conception devrait condamner le régime actuel.

Si, quittant le point de vue théorique, nous abordons le point de vue pratique, nous constatons que le régime de la propriété est une entrave au développement de la production agricole. Citons pour mémoire les domaines, parfois vastes (comme en Angleterre) utilisés seulement en lieu de distraction par de gros richards, alors qu'à côté les malheureux sont dans la misère, n'ayant pas de terre à cultiver. Le progrès technique, si rapide dans l'industrie, a mis beaucoup plus longtemps à pénétrer dans l'agriculture, précisément à cause du morcellement et de la dispersion de la culture. L'agriculture, la vie au village sont restés dans un état anachronique, uniquement dû au régime de la propriété. Toutes les tentatives de révolution technique se heurtaient à l'esprit particulariste des paysans. Seules, les grandes entreprises agricoles se sont lancées dans la voie du progrès. Les coopératives agricoles sont néanmoins venues secouer un peu cet état d'esprit. Là où le particularisme mettait une barrière à l'évolution normale, la pratique de l'association a apporté de grands changements : utilisation des machines ; achat des engrais ; organisation de la vente supprimant les intermédiaires onéreux qui ravageaient les campagnes. De moins en moins, le paysan va vendre lui-même, au marché voisin, sa production, passant un temps interminable au marchandage. Les coopératives agricoles d'une part ; de grosses maisons de commerce : laiteries, fromageries, sucreries, etc., d'autre part, sont venues régulariser les échanges. La prospérité actuelle des agriculteurs propriétaires provient davantage des nouvelles méthodes de vente et d'achat qui les font maîtres du marché, que d'un rendement meilleur de la

production. Si le petit et moyen patronat de la culture a su pallier par l'association aux mauvais effets de son système de production, il n'en reste pas moins que c'est à son bénéfice seul, et qu'une immense classe de prolétaires campagnards reste dans la misère. Il n'en reste pas moins non plus que, produisant dans le seul but du profit personnel, les propriétaires agricoles se soucient peu des grandes questions intéressant la vie économique du pays. Faisant de la politique dans leur organisation, ils préfèrent obtenir des gouvernements des mesures protectionnistes, - cette prime à la routine et à la paresse - plutôt que d'examiner et résoudre les problèmes du ravitaillement général des populations. Par exemple, les colonies ou les pays neufs, considérés comme greniers pour les nations industrielles tendent à s'émanciper de la tutelle industrielle et commerciale des dites nations, et à manufacturer eux-mêmes leurs produits. La répercussion sera l'obligation pour les nations industrielles de retourner au travail agricole, de compter davantage sur leur propre sol. Le régime actuel s'y oppose. Un grand mouvement économique s'opère, tendant à ce que les régions se décentralisent, vivent de leurs propres moyens dans la mesure du possible. Les derniers perfectionnements de la technique agricole, supprimant ou réduisant les désavantages du sol ou du climat, permettant aux régions de se suffire à elles-mêmes dans une large mesure. Beaucoup d'industries vivant sur les produits agricoles industriels auraient intérêt à s'installer, à se lier étroitement, à ne former même qu'une seule exploitation avec la culture.

L'agriculture, en effet, rentre dans le grand courant général de l'évolution économique actuelle. Intimement reliée à l'industrie et aux transports, appelés à se conformer aux nécessités de la consommation et des échanges ; elle ne peut plus rester en dehors presque comme elle le fut trop longtemps de la vie générale ; La question agraire n'est plus qu'une fraction de la question sociale, et se résoudra avec elle. Le système de la propriété est depuis longtemps condamné par les esprits clairvoyants. Il ne se justifie plus que par le maintien des privilèges. Il est un obstacle à la justice sociale aussi bien qu'au progrès technique et moral. Il doit disparaître. Le collectivisme ou communisme auto nationalisation du sol qui permettrait la culture en grand, avec application du machinisme et de tous les perfectionnements techniques. Mais ce système est jugé. L'expérience bolcheviste l'a condamné. Si le travail fonctionnarisé peut encore plus ou moins mal fonctionner dans la grande industrie, il est absolument inapte à la production dans l'agriculture, où chaque travailleur doit montrer de l'initiative ; où le contrôle des chefs est pratiquement impossible. Après des tentatives de nationalisation du sol, les bolchevistes ont dû avouer leur défaite, et laisser libre champ à la propriété capitaliste pratiquement supérieure au système de la centralisation, ce qui n'est pas peu dire. Il fallait d'ailleurs une singulière méconnaissance de l'agriculture pour préconiser la production agricole étatiste, alors que les « mammoth farms » des Etats-Unis et du Canada, immenses domaines, se décentralisent et en viennent à la culture plus intensive, après expérience d'un siècle. Le régime centraliste, déjà néfaste dans l'industrie, serait un complet désastre dans l'agriculture qui a besoin d'une organisation plus souple, laissant davantage de place à l'initiative.

La question agraire a été jusqu'ici un peu négligée par les anarchistes, Il existe néanmoins de bons travaux de Kropotkine. Si l'on tient compte de sa tendance très marquée à l'optimisme, les études qu'il a faites et les conclusions qu'il a fournies peuvent servir de solide base doctrinale à la question agraire envisagée du point de vue anarchiste. Décentralisation, régionalisme, fusion dans le sein de la Commune anarchiste (circonscription territoriale d'une certaine étude), des éléments de la production agricole et industrielle ; mise sur un pied d'égalité au sein de la Commune libre des associations de travailleurs agricoles et industriels, qui peuvent être alternativement l'un ou l'autre (deux ou plusieurs professions étant un bien pour l'individu). Au lieu du travail parcellaire, production assurée par la Commune avec tous les moyens dont elle dispose et toute la main-d'œuvre nécessaire, permettant de faire du travail agricole, débarrassé de ses pénibles conditions, l'occupation la plus agréable et la plus hygiénique et, probablement, la plus recherchée. Ce coup d'œil sur l'avenir n'est qu'une continuation de l'évolution actuelle.

L'agriculture tend à s'intégrer dans la vie générale. Les syndicats et les coopératives agricoles préparent le terrain à l'association libre de demain. Face à ces syndicats d'exploiteurs, des organisations de prolétaires ou de petits propriétaires se formeront, se forment même. Les organismes commerciaux qui régularisent l'échange des produits agricoles : laiteries, fromageries, boulangeries ou meuneries coopératives, etc., indiquent la voie à suivre et à perfectionner. D'autre part, la tendance à monter certaines industries dans les campagnes, la décentralisation provoquée par les applications de l'électricité, par l'usage de l'automobile, etc., tend à redonner aux campagnes une vitalité que le capitalisme leur avait ravie. Voici suffisamment de matériaux pour construire la Commune anarchiste agricole et industrielle à la fois. Les nombreux prolétaires des campagnes, joints aux prolétaires des petits centres ou des villes, de provenance paysanne, sont des éléments suffisants pour ne pas craindre un boycottage de la production agricole par la minorité d'exploiteurs de la campagne. La révolution libertaire n'apparaîtra pas dans les villages sous la forme d'un policier ou d'un réquisiteur, mais sous les apparences de solides compagnons, armés d'outils de travail, de machines, et venant tendre la main aux exploités des champs pour organiser ensemble la société nouvelle.

- Georges BASTIEN

Accueil

AGRICOLE (Le travail)

L'histoire des travailleurs agricoles est, certes, à travers les âges, la plus douloureuse. Dans cette période, comprenant de nombreux siècles, période non encore révolue malheureusement, la violence et l'intrigue, la brutalité ou la duplicité, ont asservi les corporations pacifiques qui œuvraient pour permettre à l'humanité de vivre. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le travail en général, et le travail agricole en particulier, est méprisé par ceux qui vivent en parasites sur le corps social. La ruse du prêtre, du législateur ou de l'homme politique, la violence du guerrier ont tenu en asservissement les producteurs.

Le travail agricole surtout a été le lot des déshérités à travers les âges. L'Egypte avait ses hordes d'esclaves qui labouraient le sol avec un instrument des plus primitifs, marchant et manœuvrant en cadence sous les ordres d'un chef, le fouet à la main. La Grèce n'a eu figure de nation civilisée que grâce aux esclaves qui cultivaient la terre pendant que les citoyens se livraient aux arts, à l'étude, à la guerre ou aux plaisirs. Rome à eu ses légions d'esclaves, vil troupeau cultivant pour que les praticiens puissent étaler leur luxe. Travailler la terre était le lot des captifs de guerre réduits en esclavage. On oublie trop, en parlant de cette période, que cette civilisation était supportée par la besogne obscure, exténuante, de millions de malheureux, que les philosophes eux-mêmes, tant pris comme modèles, n'ont pas daigné considérer comme des hommes. L'immense poussée révolutionnaire, dont le christianisme n'a été qu'un des côtés mystiques, arriva à faire reconnaître aux esclaves certains droits. Les esclaves devinrent des serfs. Des citoyens de l'empire, plébéiens, ruinés, se firent « colons » des riches, situation sociale guère différente de celle de serfs. Les Germains ou barbares avaient des « lites », sortes de colons, et des esclaves. Le tout se fondit peu à peu dans la pratique féodale du servage. L'homme qui cultivait la terre travaillait pour son maître, lequel, avec quelques formalités rarement respectées, avait tout droit sur sa liberté et même sa vie. Le recul de la féodalité devant la royauté ; la naissance d'une bourgeoisie qui, partie des villes, prit pied dans les campagnes ; joints à quelques sanglants épisodes révolutionnaires, comme la Jacquerie, atténuèrent un peu la situation des serfs agricoles, mais il faut arriver à la révolution de 1789, point de départ d'une grande évolution, pour que le prolétariat se substitue peu à peu, en Europe, au servage.

Ce qui n'empêcha pas, jusqu'à une période toute récente, bien avant dans le XIXème siècle, les gros propriétaires de domaines coloniaux, en Amérique surtout, de pratiquer l'esclavage des noirs. Ce lourd passé de servitudes et de misères pèse

encore sur le prolétariat agricole qui a beaucoup plus de peine que le prolétariat urbain à entrer dans la voie des améliorations matérielles, morales et intellectuelles. Le régime foncier des nations étant la base même de l'économie sociale en général ; détenir les sources de la production terrienne étant la fondation de l'édifice autoritaire de la société, aucun effort des partis et classes de conservation sociale n'a été négligé pour tenir les prolétaires agricoles dans une situation d'infériorité. Le catéchisme surtout est une des raisons premières de la passivité des habitants pauvres des campagnes. D'autre part, la division extrême des entreprises agricoles, l'étroitesse d'esprit des patrons servis par les autorités civiles ou religieuses, la difficulté matérielle des prolétaires en villages à s'organiser, ont entravé l'esprit de revendications des travailleurs des champs, dont beaucoup ont préféré l'existence d'ouvriers de l'industrie.

Ce qui a dépeuplé les campagnes, c'est surtout la condition misérable dans laquelle on a tenté (et relativement réussi) de maintenir ses habitants pauvres. Le travail des champs est plus sain, plus hygiénique, moins abrutissant que le travail de l'usine. Si l'on n'imposait pas à ces prolétaires des salaires de famine et d'interminables journées de travail, ils n'auraient pas déserté la campagne pour la ville. Si le travail y eût été aussi bien rétribué et que des loisirs eussent été accordés, l'instruction, les distractions, les commodités de la vie moderne eussent aussi bien pénétré au village qu'à la ville. Mais dans notre société basée sur le profit, les œuvres de récréation et de relèvement fuient les endroits où la rémunération ne viendra pas récompenser les efforts et dépenses. Une grosse erreur a généralement couru : c'est que le paysan est en général propriétaire. Or, la réalité, basée sur des statistiques officielles, c'est que plus des trois quarts des habitants des campagnes n'ont aucun propriété ou ne sont possesseurs que d'une ridicule et insuffisante portion de terrain, juste de quoi bâtir une maison et récolter quelques légumes. Par leurs propres moyens, les possesseurs du sol seraient à peine en état d'en cultiver 20 à 25 %. Le reste, c'est un misérable prolétariat qui le met en exploitation. Le prolétariat agricole

ouvriers attachés en permanence à l'exploitation, celle des domestiques de ferme. A toute heure, ils sont à la disposition du patron ; levés tôt, couchés tard, mal nourris, encore plus mal couchés.

Cette position ne peut guère convenir qu'aux célibataires des deux sexes et aux personnes dénuées de tout esprit d'indépendance. A notre époque, où la vieille ferme familiale a disparu, le patron est devenu un bourgeois, et l'ouvrier, le domestique, vit et mange à l'écart. Le premier domestique remplace souvent techniquement le patron qui ne s'occupe de son entreprise qu'au point de vue rapport. La deuxième catégorie, c'est celle dite des journaliers agricoles. Ceux-là vivent dans des masures et vont s'embaucher chez les propriétaires pour une ou quelques journées, quelques semaines rarement. Ceux-là connaissent de durs chômages, dans la saison où la culture a moins besoin de bras. Ils vivent de charité, se débrouillent comme ils le peuvent, connaissant toujours la misère. Même quand ils travaillent, on les paye très mal. Heureux s'ils ont su garder un petit lopin de

terre a eux leur permettant de manger des pommes de terre et quel Dans les contrées les plus riches en culture, le paradoxe d'un prolétariat miséreux est ce travailleurs intermittents : de ceux qui viennent pour les « coups de feu » de la culture : la moisson, la vendange, l'arrachage des betteraves ou des pommes de terre, etc. Dans les pays à culture extensive sur les vastes propriétés, ce prolétariat domine. On l'embauche à l'époque des grands travaux ; une fois ceux-ci terminés, on les renvoie et ils vont ailleurs à l'aventure. Le développement extrême du machinisme tend d'ailleurs à réduire chaque année cet élément, sans que toutefois on puisse l'éliminer tout à fait.

En résumé, l'existence de tous les prolétaires agricoles est dénuée de charme, de confort, de liberté, de bien-être et de sécurité. Ils ont fui vers la ville. En même temps, voulant profiter d'une main-d'œuvre au rabais, des industriels ont établi des usines en pleine campagne, attirant encore certains travailleurs agricoles. Egalemeⁿt sont partis ou en train de partir les artisans villageois : le forgeron, le charron, le maréchal et autres spécialistes. Leur outillage n'est plus suffisant pour le machinisme actuel. C'est la maison établie au chef-lieu ou à la ville qui fait les réparations. Les transports s'étant beaucoup améliorés et disséminés ont rendu plus faciles les relations entre villes et campagnes, ce qui permet aisément de traiter à la ville ce qu'on faisait jadis à la commune. En beaucoup de pays, on fait venir les prolétaires étrangers pour remplacer la main-d'œuvre indigène fuyante, mais c'est retarder la question et non la résoudre ; l'étranger ne se fixant que pour un temps, et, aussitôt acclimaté et adapté, courant ailleurs chercher mieux. Cette question du recrutement de la main-d'œuvre agricole est un grave problème pour les pays industriels. Ne voulant pas donner les améliorations nécessaires à rétablir l'équilibre, les exploiters ne trouvent que des solutions aléatoires et provisoires. Et puis, il est bien difficile à notre époque de relations faciles et d'instruction générale, où l'habitude du déplacement gagne chaque jour du terrain, de maintenir la cloison entre la ville et la campagne et de baser un état social sur l'infériorité d'une nombreuse classe de malheureux. C'est encore une frontière que l'évolution fait disparaître et que les mesures de conservation sociale ne maintiendront plus longtemps. Grâce aux développements du machinisme, le travail agricole tend à se rapprocher du travail industriel. Dans une ferme relativement bien outillée, le rendement d'un producteur est de 300 à 400 % de ce qu'il était avec le travail manuel (ces chiffres sont plutôt au-dessous de la vérité). Aucune raison n'existe donc plus pour ne pas faire bénéficier les campagnards pauvres de cette transformation. A condition de durée et de fatigue égales, le travail agricole, en plein air, est préférable au labeur dans les usines.

Les facilités de transport peuvent permettre ou de donner au villageois la possibilité d'aller à la ville chercher ce qui lui manque ou même au citadin d'aller aux champs travailler. Les régimes autoritaires ont toujours tenté d'établir des barrières entre les hommes pour les empêcher de s'associer. La conception anarchiste, qui place la commune à la base de son organisation économique, abolira

ces frontières. Elle élèvera le travail agricole au même rang que les autres. Alors que les collectivistes (ou bolchevistes) ont rêvé d'armées industrielles allant cultiver les champs sur l'ordre de chefs ; la libre association libertaire, la Commune anarchiste amalgamera harmonieusement la production agricole et l'industrielle qui, d'ailleurs, sont inextricablement liées. Elle appellera le prolétaire agricole à prendre place dans la grande famille communale. Le rêve de certains penseurs réalistes verra probablement le jour : les travailleurs des usines, pour échapper un moment à l'atmosphère de la fabrique, pour se retremper au sein de la nature, arrêtant pour quelque temps leur travail pour aller donner le coup de main aux frères des champs. Quelle immense réforme pour la santé morale et physique des citoyens ! Cette transformation du travail agricole rendu agréable et peu fatigant par l'emploi des forces mécaniques, chimiques, etc., cette liaison étroite entre la ville et la campagne s'opère aujourd'hui, mais bien lentement, car le régime social y voit un danger pour son existence. La propriété accumule les obstacles sur la route de l'évolution qui libèrera le travail agricole en même temps que les autres prolétaires. La Commune anarchiste balayera ces obstacles et en quelques années établira un régime totalement nouveau, ayant fusionné tous les travailleurs libres dans une étroite solidarité.

- Georges BASTIEN.

Accueil

AGRICULTURE n. f.

C'est l'art de produire dans cette usine qu'on appelle la terre, le sol, non seulement tout ce qui est nécessaire à l'alimentation de l'être humain et, au surplus, du règne animal, depuis le plus colossal éléphant jusqu'au plus petit des insectes, mais encore de fournir aux industries les matières premières pour la fabrication du vêtement, de la chaussure, des outillages et machines diverses de toutes sortes, employées tant dans l'agriculture elle-même que dans les diverses industries, le sous-sol nous fournissant tous les métaux, le charbon, le pétrole, etc. L'agriculture est un art, disons-nous, et qui, par ce fait même, nécessite un outillage pour l'exécution des travaux qui constituent les façons culturales qu'il faut préalablement donner au sol avant de lui confier semences ou plantations, si on ne veut pas avoir un insuccès complet. Cet art nécessite en outre des connaissances techniques et scientifiques étendues, variées et solides, que doivent posséder à un très haut degré nos professeurs d'agriculture et nos ingénieurs agronomes. L'agriculture est donc et surtout la mère nourricière de l'espèce humaine ; elle nous fournit le blé dont nous faisons le pain, et tous les autres céréales que nous employons à la nourriture de nos divers animaux domestiques ; elle nous fournit les produits de la vigne, avec les raisins de laquelle nous faisons de si bons desserts, des vins exquis, des eaux-de-vie délicieuses, cognacs et armagnacs, et des alcools avec lesquels nous fabriquons de si excellentes liqueurs ; elle nous donne des légumes de toutes les espèces, des viandes de toute sorte, des fruits des goûts les plus divers ; elle nous permet de fabriquer des conserves alimentaires de tout genre avec ces fruits, viandes ou légumes ; elle nous donne encore les sucres, thés, cafés, chocolats, les parfums les plus exquis, comme la vanille, et les remèdes les plus précieux qu'emploie la médecine humaine et vétérinaire pour la guérison des maladies ; en un mot, grâce aux produits si variés que nous fournit l'agriculture, les tables des gourmets les plus exigeants et les plus délicats sont toujours chargées de mets ou de desserts qui leur donnent pleine et entière satisfaction. Mais pour que les diverses plantes, herbes, arbres ou arbustes, dont nous recouvrons la surface de la terre en vue d'en récolter les divers produits dont nous venons de parler puissent croître normalement et atteindre leur développement intégral, il est absolument indispensable que leurs racines trouvent dans le sol une abondante nourriture pour fournir aux besoins de leur luxuriante végétation, tout comme les hommes et les animaux ont besoin d'être nourris pour vivre. On appelle engrais ces matières qui, mélangées au sol par les travaux des façons culturales, fournissent aux végétaux, par l'intermédiaire de leurs racines, qui sont leurs bouches absorbantes, la nourriture abondante qui permet leur développement normal. La nature qui fournit ces engrais, ce sont tous les débris et

déchets du règne végétal et du règne animal qui, atteints par la mort et tombant en décomposition, sont mélangés au sol dans le sein duquel, sous l'influence des acides qu'il contient, s'en réalise la nitrification qui les rend propres à être assimilés par les végétaux. Ces engrais ce sont les engrais humifères, ils sont indispensables au développement des végétaux.

Il existe encore des engrais minéraux, dont nous aurons l'occasion de parler à la fin de cette étude. Ces explications sur les principes fondamentaux qui servent de base à l'agriculture, n'ont pour but que de donner au néophyte étranger à ces questions et aux habitants des villes, une idée, aussi simple que possible, de ce qu'est la production agricole et de son immense importance dans la vie de l'humanité, et non de faire un cours d'agronomie. Cette étude a pour but : 1° de montrer clairement ce qu'ont été et ce que sont encore présentement et l'agriculture et l'ouvrier agricole, la terre appartenant à quelques-uns constitués en classe ; et 2° ce que seront demain l'agriculture et le travailleur agricole, la terre appartenant à tous, à la collectivité, les classes ayant disparu. Sous l'époque romaine, les propriétaires faisaient travailler leurs terres par leurs esclaves ; pendant le moyen-âge, les nobles seigneurs et l'église, qui possédaient toute la terre, la faisaient travailler par leurs serfs, qui, comme un vil bétail, étaient vendus et achetés avec la terre elle-même. L'outillage agricole était tout à fait rudimentaire, il n'y avait aucune espèce de machines, tous les travaux étaient manuels et nécessitaient beaucoup de temps et énormément de peine pour leur exécution. On ne disposait que de très peu d'engrais et, par ce fait même, les récoltes étaient très réduites et ne pouvaient suffire à nourrir tout le monde ; la disette régnait en permanence, et la famine arrivait tous les trois ou quatre ans, quelquefois plus souvent. Rien ne saurait nous donner une idée plus exacte de la condition de vie misérable du travailleur agricole, du paysan, en ces temps maudits, que le portrait fidèle que nous en a laissé La Bruyère : « Il est, dans nos campagnes, des animaux mâles et femelles ; ils sont noirs, livides, courbés vers la terre qu'ils fouillent continuellement ; quand ils se dressent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine et, en effet, ils sont des hommes ; ils se retirent la nuit dans des tanières. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer et de récolter pour vivre, ils ne devraient donc pas manquer de ce pain noir qu'ils ont semé. Et ils en manquent le plus souvent », Lors de la grande révolution de 1789, la terre changea de maîtres. La bourgeoisie d'alors s'empara de tous les biens de la noblesse et du clergé, qui étaient immenses et se les approprias, ne laissant au peuple, auquel on avait promis bien-être et liberté, que celle de crever de faim comme devant et d'aller travailler chez ses nouveaux maîtres avec un salaire de 4 sous par jour, et, pour nourriture, du pain de maïs, souvent moisi, avec des oignons et des gousses d'ail, et pour toute boisson, de la mauvaise piquette ou de l'eau ; et, avec cela, des journées de 16 à 18 heures en été, d'un travail exténuant, parce qu'exécuté sans machines et absolument manuel.

Le machinisme agricole n'existait pas encore et les propriétaires faisaient labourer leurs terres avec des araires de bois traînées par un attelage de bœufs dans le Sud-Ouest, et de chevaux dans le Nord et le Centre de la France. La petite et la

moyenne propriété s'instaurèrent, dans certaines contrées de la France, après la Révolution. Cette accession à la petite et la moyenne propriété a dû être favorisée par les gouvernements qui se sont succédés depuis, pour des raisons d'ordre gouvernemental, en vue de faciliter l'exploitation du peuple et de mettre tous les grands propriétaires terriens à l'abri de tout semblant de révolte capable de succès de la part des exploités ; car la mentalité du petit et du moyen propriétaire, grâce à l'ignorance cruelle dans laquelle on les a soigneusement maintenus, lui a fait croire qu'il est seigneur et roi dans son petit domaine ; pauvre roi brimé, taillable à miséricorde et à merci, livré sans défense par son isolement à toutes les exploitations, de l'Etat d'abord, des mercantis de toute sorte, et de tous ces écumeurs qui parcourent les campagnes ; marchands d'engrais sans valeur et de toutes sortes d'autres produits de même acabit, qui font de très bonnes affaires à son détriment. En outre de cela, le principe de la propriété individuelle a engendré dans son cerveau et dans son cœur toutes les tares, tous les vices qui sont la résultante néfaste de ce nocif principe : cupidité, égoïsme, annihilation de tout sentiment de solidarité et d'union. Une telle mentalité rend à peu près impossible toute tentative d'émancipation. La petite et la moyenne propriété, en donnant à leurs tenanciers une mentalité de bourgeois rivent solidement leurs chaînes et les condamnent à être les victimes de toutes les exploitations, tout en consolidant dans la plus large mesure tous les privilèges de la société capitaliste en fournissant à celle-ci l'appui inconscient de ces millions de propriétaires prolétariens. La petite et la moyenne propriété sont encore un grand obstacle au progrès agricole, en ce sens qu'elles rendent à peu près impossible l'emploi du machinisme par la double raison que l'emploi des machines est impossible dans les parcelles de petite contenance dont elles disposent, notamment pour les labours mécaniques, et en outre que l'amortissement du capital outillage mécanique grèverait le prix de revient du produit dans de trop grandes proportions. Dans les pays à grande exploitation, l'outillage mécanique fut employé à peu près aussitôt son apparition et cela par nécessité, en vue de réduire le prix de revient. Mais cet emploi de la machine, dans les mains du capitalisme, n'améliora pas le sort du travailleur agricole, mal payé, mal nourri, très mal nourri et travaillant beaucoup et longtemps, sous la pluie et le soleil. Tel fut et tel est encore son destin ; l'emploi du machinisme augmenta les bénéfices du propriétaire, mais n'améliora nullement le sort de l'ouvrier agricole. Dans les pays de petite et moyenne culture, les propriétaires se souciaient très peu même de l'emploi des machines qui auraient pu servir dans leurs exploitations : la main-d'œuvre était abondante et à très bon marché, l'ouvrier travaillait, surtout en été, de 16 à 18 heures par jour, et était très mal nourri ; les propriétaires faisaient de bonnes affaires, et cela dura jusqu'en 1914. Cette date fait époque dans la vie de l'humanité et clôtura la vieille période de l'organisation de la production agricole par le travail manuel, c'est-à-dire sans machinisme. La grande guerre envoya dans les tranchées tous les travailleurs agricoles, d'où bien peu revinrent, sinon mutilés ou portant les germes de maladies, tuberculose ou autres, qui les ont décimés rapidement. D'un autre côté, l'exode intense des travailleurs agricoles dans les villes, où ils trouvent des conditions de travail meilleures et une existence moins pénible, ont encore aggravé cette situation, de sorte qu'à l'heure actuelle, la pénurie

de main-d'œuvre agricole est des plus intenses. Dans les pays à grandes exploitations, cela se passera comme par le passé : un petit personnel, armé de toutes les machines perfectionnées que nous possédons déjà, fera énormément de bonne besogne en très peu de temps ; mais dans toutes les contrées où existent en masse la petite et la moyenne propriété, c'est la décadence absolue qui attend l'agriculture. Le petit propriétaire qui cultive lui-même sa terre vivotera tant bien que mal en travaillant beaucoup, mais le moyen propriétaire, obligé d'employer de la main-d'œuvre étrangère, ne la trouvera pas, ou ne pourra plus la payer, faute de pouvoir la faire travailler à la machine, et il en sera réduit à abandonner la culture du blé et autres céréales, des légumes, des vergers, d'arbres fruitiers, voire même de la vigne, qui exige pas mal de personnel ; il faudra qu'il fasse des prairies et qu'il s'adonne exclusivement à l'élevage du gros bétail ou des moutons, suivant les cas. Cela ne fera qu'aggraver les conditions d'existence que la vie chère crée aux malheureux travailleurs de la ville et des champs, car les salaires, malgré tout, sont très rarement en rapport avec le coût de la vie : car, si la viande devient un peu plus abondante et un peu meilleur marché, par contre les légumes et le pain deviennent plus rares et, partant, plus chers.

Le remède à cette situation serait, pour ces contrées, dans l'établissement de vastes propriétés collectives avec abolition du salariat ; la rémunération du travail assurée, déduction faite de tous les frais de culture, par le partage du bénéfice global net entre toutes les journées de travail fournies par les divers individus qui auraient collaboré à sa production. Mais la mentalité arriérée de nos petits et moyens propriétaires, imbus de tous les principes de la société capitaliste, ne leur permettra jamais d'employer cette dernière planche de salut, tant pis pour eux ! Nous venons de voir ce qu'a été et ce que sont encore présentement l'agriculture et le travailleur agricole, la terre étant la propriété de quelques-uns, constitués en classe. Nous allons examiner maintenant ce que seront demain l'agriculture et le travailleur agricole, la terre appartenant également à tous, à la collectivité, les classes ayant disparu. Le peuple des travailleurs, tant agricoles qu'industriels, enfin parvenu à l'usage de la raison et las de n'être qu'un troupeau de misérables esclaves, guidé par son simple bon sens, a eu la sagesse et le courage de chasser ses exploiters ; le prolétariat a pris possession de tous les moyens de production et de transport, du sol et du sous-sol qui désormais appartiennent à la collectivité. Immédiatement, les cultivateurs se sont mis à organiser leur vie dans le sens du mieux-être, de la justice, de la solidarité et de la fraternité. La révolution économique est maintenant un fait accompli, et notre agriculture va voir naître l'ère de la plus grande prospérité que non seulement elle ait jamais connue, mais qu'il soit possible de concevoir, et cela pour le plus grand bien de l'humanité tout entière. Désormais, plus de privilèges, ni de parasites, qui consomment sans rien produire, plus de riches ni de pauvres, plus d'argent ni d'or, pour la possession desquels se sont perpétrés tant de crimes, mais seulement des producteurs qui seront consommateurs, tous les valides à la production, dans la mesure de leurs forces et à la consommation selon leurs besoins. Les invalides, les vieillards et les enfants vivent sur le travail de la collectivité. Le travail est collectif, c'est

consommation est familiale, en particulier, chacun chez soi. Chaque commune comprend un ou plusieurs groupes agricoles, ou soviets, peu importe le nom, suivant son étendue territoriale. Chaque groupe agricole comprend un nombre suffisant d'habitants pour que soit toujours assurée en temps opportun l'exécution de tous les divers travaux agricoles et en même temps tous les travaux d'intérieur de ferme : soins à donner aux divers animaux domestiques, etc., etc., et les travaux de ménage dans chaque famille du groupe, de manière que tous les travailleurs dont il se compose aient constamment à leur disposition : bonne table, bon gîte et travail rationnel, c'est-à-dire ne nécessitant que peu d'efforts et d'une durée relativement courte, permettant tout le repos nécessaire et les récréations dont tout le monde a besoin, le travailleur agricole n'étant pas un illettré comme le furent ses malheureux ancêtres, mais un homme instruit, vivant sa vie intellectuelle, sa vie du cerveau. Chaque groupe agricole s'adonnera à la culture de ce qui vient le mieux sur son sol et y donne les meilleurs résultats.

Nous avons dit tout à l'heure que la révolution économique réalisée (et il ne peut y en avoir une autre qui mérite réellement ce qualificatif, toutes celles que nous avons vues se glorifier effrontément de ce nom n'ont été qu'un ôte-toi de là que je m'y mette telles celle de 1789 et la malheureuse révolution de Russie, en 1917) il n'y aurait plus ni parasites ni privilèges, nous devons dire aussi qu'il n'y aurait plus de gouvernants, les mains armées d'une autorité coercitive néfaste ; le principe d'autorité est expulsé de la société nouvelle au même titre que l'or et l'argent et la propriété individuelle. Dans cette société de demain, le nocif principe d'autorité sera remplacé par le bienfaisant devoir d'enseigner à ses semblables tout ce que l'on sait pouvoir leur être utile pour accroître leur bien-être matériel et moral, leur bonheur.

La première préoccupation de la population de chaque groupe agricole sera de pourvoir à tous les besoins matériels de la vie et de mettre leur production agricole en mesure de faire face à tous ces besoins.

Pour cela, aidés des conseils des professeurs d'agriculture et des ingénieurs agronomes, secondés par l'expérience des meilleurs techniciens et praticiens que compte leur population, sans négliger le concours des amis des autres groupes voisins, ils organiseront leur production selon les données scientifiques acquises et profiteront de toutes les découvertes de la science pour augmenter les rendements, tout en diminuant l'effort personnel, et cela indéfiniment. S'ils sont dans des pays où existait précédemment la petite ou la moyenne culture, ils s'arrangeront à disposer leur sol en parcelles assez vastes pour l'emploi de tous les outils et machines que comprend actuellement notre matériel mécanique agricole, déjà bien perfectionné, mais qui le deviendra toujours de plus en plus, grâce aux découvertes de jour en jour plus merveilleuses de la science en vue d'augmenter le rendement tout en diminuant l'effort personnel, ce qui se traduit par ce résultat : augmentation du bien-être pour l'humanité. Chaque groupe agricole sera muni de tout le matériel mécanique nécessaire et spécialement propre à satisfaire à tous les besoins du genre

de culture auquel il se livre et tous les travaux seront faits en commun sous la direction des ingénieurs agronomes comme nous l'avons dit ci-dessus. Par ce moyen, il se fera une énorme quantité de travail en très peu de temps, l'exécution de ce travail ne nécessitera que très peu d'effort personnel, les heures de labour pourront être réduites dans une énorme proportion : 4 à 5 heures par journée suffiront à faire toute la besogne.

Dans les temps de fortes chaleurs, au dos du siège de chaque machine sera adapté un parasol qui servira à protéger le conducteur contre les rayons trop brûlants du soleil. A l'heure où nous écrivons, la plupart de nos machines agricoles sont traînées par des attelages de bœufs ou de chevaux ; dans un temps donné relativement court, elles auront comme force motrice des moteurs à essence, et un pas de plus, toutes ces machines seront actionnées par la force électrique. Oui, avant bien longtemps, grâce au secours de la science, la force motrice électrique remplacera toutes les autres, et l'électricité servira encore à nous éclairer, à chauffer nos maisons et à cuire nos aliments. Nous avons dit tout à l'heure que notre outillage mécanique se perfectionnerait toujours de plus en plus, grâce au secours de la science ; cela est incontestable et notre vieille charrue brabant elle-même sera abandonnée et remplacée par des outils qui feront un meilleur travail et nécessiteront beaucoup moins de force de traction. Les rotatives qui n'existent pas encore ne tarderont pas à voir le jour. Les labours en brabants et autres charrues plus légères nécessitent pour l'ameublissement du sol une aération de plusieurs semaines, quelquefois de plusieurs mois, ce qui est un grave inconvénient parce qu'elles découpent et soulèvent la terre en tranches trop épaisses, et c'est pour obvier à cet inconvénient qu'on ne tardera pas à construire les charrues rotatives : défonceuse, laboureuse et bineuse.

Imaginez-vous un appareil muni d'un rouleau, d'un cylindre en fer ou en bois, tournant avec rapidité et armé de petites piochettes, plus ou moins puissantes selon la profondeur du labour, qui découpent la terre en tranches de 4 à 5 centimètres d'épaisseur et la rejettent derrière l'appareil. La défonceuse attaque le sol à 40 centimètres de profondeur, la laboureuse de 10 à 20 centimètres, suivant les cas et la bineuse rotative ne faisant qu'égratigner la surface du sol à 4 ou 5 centimètres de profondeur, tout en le débarrassant de toutes les mauvaises herbes qui le couvrent. La défonceuse et la laboureuse rotatives auront le grand avantage de permettre l'ensemencement ou la plantation sur le sol, immédiatement après le passage de l'instrument, qui le laissera dans un état d'ameublissement complet, tout en enfouissant dans son sein tous les engrais dont on l'aura recouvert à l'avance. Et c'est ainsi qu'avec l'outillage mécanique, on ne saurait trop le répéter, nous pouvons faire énormément de besogne dans très peu de temps et avec peu d'effort personnel. Mais tous les travaux ne peuvent pas se faire à la machine, notamment la cueillette du raisin et de la plupart des fruits, la taille de la vigne et des arbres fruitiers ; mais, comme tous ces travaux sont légers, peu pénibles, tout le monde accepte de les faire avec plaisir, il faut seulement plus de personnel.

Et maintenant, nous allons nous occuper des engrais minéraux, dits engrais chimiques. Nous avons parlé au début de cette étude des engrais provenant de tous les déchets du règne végétal et animal qui, une fois décomposés, constituent les engrais dits humifères, indispensables au développement des végétaux ; mais l'analyse nous démontre que dans la structure des végétaux il entre une certaine dose d'acide phosphorique, de potasse, d'azote et de chaux. La science a trouvé le moyen de nous fournir en aussi grandes quantités qu'il est nécessaire ces matières qui entrent dans la composition des plantes, et c'est le sous-sol qui va nous en donner trois : l'acide phosphorique, la potasse et la chaux.

Nous trouvons en France des gisements importants de phosphates qui, moulus et traités par l'acide sulfurique, nous donnent les superphosphates, fournissant l'acide phosphorique aux plantes ; les gisements des phosphates d'Algérie sont immenses. Les gisements des potasses d'Alsace sont aussi infiniment importants ; quant à la chaux, on la trouve partout ; les roches calcaires abondent. Il reste l'azote ; il ne se trouve guère que dans les déchets du règne animal et végétal, mais la science est déjà arrivée à puiser cet élément, pour faire l'engrais azoté, à sa source la plus abondante : dans l'atmosphère même dont est entouré notre globe, l'azote de l'air.

Ainsi, grâce à la science, nous sommes pourvus en abondance de tous les éléments de fertilisation de nos sols, sans lesquels, malgré toutes les façons culturales les mieux appropriées, nous n'obtiendrions que très maigres récoltes. Pour l'élément azoté, nous aurions encore une autre ressource : la culture de certaines légumineuses. On sait que les légumineuses puisent leur azote dans l'air, et l'enfouissement en vert de ces légumineuses enrichit le sol de tout l'azote qu'elles contiennent : c'est ce qu'on appelle les engrais verts. En dehors de tous ces engrais, il y a encore ce qu'on appelle les stimulants de la végétation dont l'étude n'est encore qu'ébauchée : la magnésie, le soufre, dans certaines conditions, activent la végétation et la rendent plus luxuriante. Bientôt, les expériences scientifiques allongeront cette liste des stimulants, tout en faisant connaître les moyens pratiques de les employer. D'autres essais ou expériences ont été tentés, en soumettant la végétation à l'influence des courants électriques ; dans certaines circonstances, on a obtenu des résultats merveilleux, une végétation abondante : Des carottes sont devenues comme de grosses betteraves dans d'autres circonstances, le résultat a été une dépression de la végétation.

Dans un avenir prochain, l'expérience scientifique questions. Maintenant, tous nos groupes agricoles sont organisés et ont entre les mains tous les éléments nécessaires machines et engrais, pour produire abondamment tout ce qui est nécessaire à l'alimentation de la population et des animaux domestiques.

C'est le moment de dire que dans chaque groupe on a organisé la préparation de conserves alimentaires de toute sorte ; viandes, légumes et fruits divers, marmelades et confitures de tous genres, en sorte que pendant la saison hivernale,

les légumes verts : pois, haricots, fèves, lentilles, etc., ne manqueront jamais à la bonne cuisine, et alors les travailleurs agricoles, de même que leurs frères de l'industrie, jouiront d'un bien n'auraient jamais pu soupçonner leurs ancêtres, les vieux parias de l'ancienne société capitaliste. A la Révolution, les prolétaires ayant pris possession de tous les moyens de transport, les échanges de produits d'un groupe à l'autre, d'une contrée à l'autre, et jusqu'au bout du monde, sont faciles et rapides, de telle sorte que chacun dans l'ensemble a toujours à sa disposition tout ce qui est nécessaire à assurer son bien-être et son bonheur. Liberté et bien-être seront désormais le partage de l'humanité jusqu'à la consommation des siècles.

P. MAUGÉ, aîné (Petit Agriculteur)

AGRICULTURE

Le mot agriculture désigne, d'une façon générale, tout ce qui a trait à la technique du travail du sol, dans toutes les branches de la culture et de l'élevage des animaux domestiques. Il est employé pour la partie pratique de cette immense fraction du travail humain, le mot agronomie étant plutôt réservé pour désigner la science théorique et expérimentale s'occupant des questions agricoles. L'agriculture se subdivise en spécialités et catégories différentes, de plus en plus nombreuses au fur et à mesure que les connaissances exigées pour amener les différentes sortes de culture et d'élevage à un rendement toujours plus intensif, avec des moyens toujours plus perfectionnés, nécessitent une spécialisation du travail. L'agriculture proprement dite ou la grande culture s'occupe principalement des céréales, plantes alimentaires ou industrielles cultivées sur une grande échelle et de l'élevage. La sylviculture est la partie relative aux forêts, à la reproduction et à l'entretien des arbres et arbustes. L'arboriculture a principalement trait aux arbres fruitiers. L'horticulture est le terme indiquant la culture intensive ou maraîchère. L'élevage est une autre importante fraction de l'agriculture avec ses sous-produits : lait, beurre, fromages, etc. Il y a encore des parties spécialisées se rattachant de près à l'agriculture : la pisciculture, élevage des poissons : l'apiculture, élevage des abeilles, etc. C'est une erreur trop généralement ancrée dans les cerveaux superficiels que l'agriculture ne nécessite pas, pour être pratiquée, de grandes connaissances techniques, et que le " paysan " est intellectuellement un homme inférieur à ce point de vue. Cette branche du travail humain, la plus importante et la plus nécessaire, celle qui sert de base à presque toutes les autres en leur fournissant des matières premières ; celle de qui dépend la vie physiologique de l'humanité par l'alimentation, doit être considérée comme une industrie et la plus indispensables des industries. L'agriculture fabrique des plantes alimentaires ou industrielles et des animaux, comme la métallurgie fabrique des objets métalliques ou l'industrie du bâtiment construit des maisons. Le développement de certaines industries textiles, fabrication du sucre, etc., a poussé à la culture de certains produits de la terre. D'autre part, les besoins de la civilisation et une population augmentant sans cesse ont contraint l'agriculture à intensifier le rendement, à faire produire un sol

beaucoup plus en quantité qu'en qualité et en variété qu'il ne le ferait naturellement.

De nos jours, l'agriculture est devenue une technique qui ne le cède en rien aux autres industries. L'agriculteur doit être doublé d'un agronome. Des connaissances sur la physique, la chimie, la météorologie, la biologie, la physiologie végétale et animale sont indispensables à la bonne administration d'une entreprise agricole. De nombreuses écoles, des établissements d'expérimentation et de démonstration, des journaux et revues ont été créés sous la pression des besoins. Toutes proportions gardées, l'on trouverait autant, sinon plus, de techniciens qualifiés dans l'agriculture que dans les diverses industries. L'obscurantisme qui a longtemps régné sur les campagnes est en voie d'élimination lente. Certes, le curé est encore tout puissant dans beaucoup de nations. Mais, de moins en moins, l'homme des champs croit aux intercessions divines. Les processions et prières pour éloigner la grêle, la sécheresse, etc., sont des anachronismes devenus excessivement rares. Le cultivateur a appris à compter sur le travail et sur la science, et les connaissances ainsi acquises ont lancé l'agriculture et les populations agricoles dans la grande et rapide évolution de la civilisation. L'agriculture est, sinon la plus ancienne, tout au moins une des plus vieilles industries humaine. L'époque où les hommes se mirent à cultiver la terre se perd dans la nuit de la période préhistorique. On a des preuves d'un certain développement de la culture du blé, en Chine, 28 siècles avant l'ère chrétienne. L'Égypte, dans le temps de sa splendeur, avait reposé sa puissance sur une agriculture très perfectionnée, allant même à la culture intensive. Rome aussi s'intéressa à l'agriculture. On y cultivait les champs une année sur deux. Une des causes profondes de sa décadence est certainement l'abandon de l'agriculture par les Romains pour la guerre ; à tel point que le trésor public devait acheter des grains pour nourrir les Romains. L'insécurité des temps, puis ensuite l'obscurantisme religieux qui arrêta tout progrès technique pendant plus de dix siècles, ne permirent à l'agriculture que des progrès très lents. On en resta longtemps au travail purement musculaire avec un outillage rudimentaire. La traction des charrues par les animaux avait déjà été utilisée par les Grecs. De même la pratique de laisser le sol se reposer resta l'usage. L'utilisation des engrais naturels - que la Chine a tant perfectionnée - restait peu développée. On ignorait totalement l'irrigation que des peuples antiques - assez systématiquement, La culture maraîchère, presque inconnue dans l'Europe chrétienne, était assez répandue chez certains peuples orientaux. Il a fallu les secousses révolutionnaires de la fin du XVIIème siècle, qui ont eu, entre autres résultats, celui de permettre au cultivateur une certaine garantie sur la propriété de ses produits et surtout le développement du machinisme au XIXème siècle, pour ébranler les vieilles pratiques et méthodes routinières de l'agriculture européenne et des colonies européennes en Amérique, Australie et divers autres pays. Ce fut d'abord l'introduction de la mécanique : charrues à vapeur et autres instruments qui permirent de développer la culture extensive, de conquérir de vastes régions, de défricher des domaines immenses. Et puis, la chimie est venue apporter sa quote-part de progrès à la technique agricole, surtout, par l'emploi rationnel des engrais entretenant la fertilité du sol, le nourrissant, ce qui a permis d'abandonner peu à peu

la vieille pratique de l'assolement par le repos de la terre. Les prairies artificielles ont été développées. L'étude de la technique se poursuivant, la physique a été mise à contribution : la culture sous châssis ou en serres s'est développée ; l'horticulture est arrivée de nos temps à des résultats merveilleux, bravant à la fois et la nature du sol et le climat.

La physiologie et la biologie elles-mêmes appliquées à l'agriculture, ont développé la méthode de sélection des graines et des meilleures conditions d'élevage et de reproduction des espèces domestiques. La culture intensive, aidée par les derniers perfectionnements de la technique agricole, tend à prendre le pas sur la culture extensive. Partout, on cherche à faire rendre au sol le maximum de rendement, dans le minimum d'espace et avec le moindre travail possible. La glèbe se transforme, et le travail agricole tend à se mettre au niveau du travail industriel.

La vieille ferme, c'était la charrue traînée par des chevaux de labour ou des bœufs, la herse, le rouleau, le tonneau à purin, quelques outils : la faux, le fléau pour battre le blé, etc... Dans la cour de la ferme, purin et fumier s'accumulent, c'est là tout l'engrais. Vieilles méthodes ne pouvant aboutir à un certain rendement que par le travail acharné du prolétaire paysan, peinant de l'aurore au crépuscule, vivant misérablement, éloigné de toute civilisation.

L'agriculture maintenant utilise la charrue polysoc à double effet, mue par une force mécanique dans la grande culture ; la faucheuse-lieuse qui fait le travail de dix hommes, la défonceuse, la trieuse, la semeuse, le concasseur, la batteuse, etc. Il n'est pas jusqu'aux tondeuses mécaniques pour les moutons, et la couveuse artificielle pour la volaille qui n'aient fait un peu partout leur apparition. Les engrais chimiques sont largement utilisés. Méfiants au début par routine et aussi parce que le commerce malhonnête les trompait, les cultivateurs, surtout depuis qu'ils sont entrés dans la voie des syndicats et coopératives agricoles permettant l'achat en commun et en gros, et avec garantie, pratiquent aujourd'hui de plus en plus une politique de fertilisation intensive et méthodique du sol. Marchant parallèlement, toutes les catégories techniques de l'agriculture vont vers le progrès, l'industrialisation des méthodes de travail. L'électricité surtout, pénétrant dans les campagnes, change les conditions de la vie au village.

Il est à noter que la densité de la population, son développement intellectuel, la division des propriétés en pays de grands, moyens ou petits établissements a une répercussion sensible sur la marche du progrès. Les pays à population dense, à moyenne ou même petite propriété (quoiqu'en pensent les marxistes) ont développé beaucoup la culture intensive et sont parvenus à tirer de leur sol de quoi nourrir aussi bien leur population que les pays à population éparsée, et à gigantesques établissements (exception faite de l'Angleterre où les terres sont laissées en friche pour l'amusement des riches, mais où néanmoins ce qui reste de sol utilisé est bien cultivé). Les statistiques officielles pour le rendement à l'hectare de la production du froment donnent pour 1924 : Danemark, 26,6 hectolitres ; Belgique, 25 ; Pays-Bas, 24,4 ; Grande-Bretagne, 22,3 ; Allemagne, 16,3 ; Suède, 15,2 ; France, 13,9 ;

Russie (pour 1922), 7,3 ; Hongrie, 9,7 ; Roumanie, 6,4 ; Etats Argentine, 9,7 ; Australie, 10,2. On voit que ces derniers pays, considérés comme les greniers de blé de la planète, ont en réalité un rendement beaucoup moindre que les pays surpeuplés, nommés les premiers.

Il est certain que si tous les progrès techniques étaient appliqués partout à l'agriculture, le rendement du sol serait multiplié dans des proportions encore insoupçonnées. La crainte du manque de vivres pour l'humanité est chimérique et tendancieuse. Ceux qui veulent priver la grande majorité des hommes du bien-être, sous prétexte que les produits feraient défaut s'il fallait satisfaire tout le monde, sont des imposteurs ; voulant masquer, derrière un mensonge que la réalité condamne, leurs désirs de conserver leurs privilèges.

La terre, mère et nourricière de l'humanité, est loin d'être épuisée. Par le travail rendu facile grâce au machinisme, par la science pratique humaine, le sol peut donner le confort le plus suffisant à tous. Mais la routine d'une part, et de l'autre l'imbécillité du régime de la propriété individuelle, de la recherche du profit comme seul but au travail plutôt que la satisfaction des besoins, constituent des entraves à l'agriculture aussi bien et même beaucoup plus qu'à l'industrie.

Quand l'association aura remplacé la concurrence étroite, donnant les bienfaits du travail en commun, sans tomber dans les inconvénients du centralisme et de l'autorité ; quand l'agriculture sera considérée au même niveau que les autres branches de l'activité productrice ; quand la solidarité la plus étroite unira la production agricole à la production industrielle, ce qui a marqué jusqu'à présent l'infériorité, sociale mais non naturelle, de l'agriculture aura disparu.

Une erreur a fait considérer trop longtemps la culture routine, et ses travailleurs destinés à rester à l'arrière-plan de la civilisation. Un renouveau d'idées, très significatif, tend à lui redonner la place que son importance de tout premier ordre lui destine dans les préoccupations sociales. Née des premières nécessités humaines, l'agriculture est et restera l'industrie de base, la fondation de toute société.

Georges BASTIEN.

Accueil

ALCOOLISME

De prime abord, il peut paraître surprenant que l'anarchiste ait son mot particulier à dire à propos de l'alcoolisme. L'opinion, semble-t-il, est éclairée et l'unanimité bien établie sur les méfaits de l'alcoolisation humaine, ses conséquences néfastes dans l'ordre individuel, familial et social, ainsi que sur la façon de lutter contre le terrible fléau. Et cependant, malgré les apparences, sur aucun sujet les deux conceptions, anarchiste et gouvernementale, ne s'affrontent et ne s'opposent avec plus de force et de netteté. Définitions, méthodes d'étude, inductions, déductions, conclusions doctrinales et pratiques différent du tout au tout, se contrarient point par point.

" L'alcoolisme est une maladie chronique engendrée par l'abus des boissons alcooliques ", telle est la définition académique, gouvernementale, officielle. En d'autres termes, le mal atteint les individus assez peu raisonnables pour absorber avec excès des liquides à base d'alcool. Ce postulat, généralement admis sans discussion, implique deux corollaires dotés de l'évidence gens sensés, buveurs modérés, échappent aux conséquences pathologiques de l'ingestion exagérée ; - ensuite les boissons alcooliques ne sont pas nocives par elles-mêmes mais par l'abus qu'on en peut faire ; la maladie n'est pas fonction de la qualité mais de la quantité.

Bien plus et bien mieux : le consentement universel, succédané de la sagesse des nations, admet que l'alcool, pris sous forme diluée et à dose normale, constitue un breuvage tonique, stimulant, d'une bonne valeur nutritive. Le Parlement français n'a pas manqué d'adopter une thèse aussi remarquable et de dégrever d'une partie des impôts le vin, le cidre, la bière, de très inoffensive nature. Dans la crainte d'une consommation insuffisante, le législateur élève à la hauteur d'une panacée ces liquides multicolores, les déclare boissons hygiéniques, favorables à la santé. Il n'ose pas encore en décréter l'usage obligatoire et légal.

Poussant plus loin l'analyse logique et bienveillante, le gouvernement de la République choisit dans la masse des alcools de bouche un certain nombre de types qu'il définit, protège et ennoblit sous l'étiquette de "naturels", alors qu'il stigmatise les autres de l'appellation d' "artificiel". Ainsi les produits de la distillation du vin, cidre, poiré et en général des jus fermentés de fruits, entrent dans la première catégorie ; ceux de la distillation des sucres fermentés de la betterave, de la pomme de terre, des céréales ressortissent à la seconde. Ceux-là sont sauvegardés, loués, recommandés sous les espèces de l'eau-de-vie, cognac, marc et liqueurs ; ceux-ci

frappés d'impôts et de mépris sous le vocable d'alcools industriels.

Parmi ces boissons hygiéniques et naturelles, le vin occupe la place d'honneur dans la hiérarchie des liquides instituée par la doctrine orthodoxe. Il constitue, ni plus ni moins, le meilleur antidote de l'alcool! L'énormité de cette affirmation impose la citation des textes. Voici comment s'exprime M. J. Baudrillart, Inspecteur de l'Enseignement primaire de la Seine, dans un petit opuscule publié par la librairie Ch. Delagrave, intitulé "Livret d'enseignement antialcoolique", et fourni gratuitement dans ses écoles par la Ville de Paris : "Le vin n'a pas de plus grand ennemi que l'alcool. Partout où l'on consomme celui-ci, on boit moins du premier... Aussi a-t-on pu dire que l'alcool chasse le vin (page 10)." De cette constatation il était permis de conclure, et on a conclu que, inversement, l'alcool n'a pas de plus grand ennemi que le vin et que le vin chasse l'alcool. Ainsi l'écrivait, dans le "Temps" du 16 mars 1915, M. Cunisset-Carnot, premier Président de la Cour de Dijon, cité par le Dr Legrain dans son substantiel ouvrage sur les "Causes psychologiques de l'alcoolisme" : "Cette vieille Bourgogne, où se cultivent nos vignes généreuses et se récoltent nos crus glorieux, n'est pas encore réduite à l'esclavage de l'alcoolisme ; le vrai vin nous défend contre le poison (page 13)."

En France, les vins et spiritueux, regardés comme des bienfaits de la nature, figurent parmi les plus importants produits de l'activité agricole. La vigne couvre une superficie de 1.443.217 hectares, donne annuellement 67.479.852 hectolitres de vin d'une valeur de plus de 100.000.000 de francs. L'industrie et le commerce des boissons alcooliques occupent trois millions de personnes et représentent un budget supérieur à 17 milliards. C'est donc là une véritable production nationale, une source de richesse d'une énorme importance dans la vie publique et privée. A travers la suite des temps, la fabrication et la consommation des vins et spiritueux se sont à ce point incorporés à l'existence même du peuple français qu'elles lui ont imprimé une manière d'être, une mentalité spécifiquement originelles. Au bon vin de France sont dus la souplesse, la force, l'habileté, le courage, la ténacité, l'impétuosité, la bonté, la générosité, la finesse, l'intelligence, le génie de la vieille race gauloise, supérieure à toute autre. Telle est du moins la thèse officielle, rappelée en termes fort congrus, dans son livre sur la "Question de l'alcool", par M. Yves Guyot, économiste patenté du gouvernement : "Mettez de l'eau à la place du vin dans les verres de Montesquieu et Montaigne, et vous enlevez des chefs-d'œuvre à la littérature française. Enlever à la France le vin et l'eau-de-vie, ce serait supprimer une partie des qualités qui en font le charme et en constituent le rayonnement et l'influence (page 271)." (Cité par le Dr Legrain dans l'ouvrage mentionné plus haut.)

Pour prouver la vérité de cet axiome, les pro-alcoolistes citent en exemple la grande boucherie humaine de 1914-1918, où la victoire couronna l'armée française gorgée d'eau-de-vie et de vin, autrement dit de "gnolle et de pinard", par la sollicitude attendrie des dirigeants de la République. C'est donc l'alcool qui a gagné la guerre. Dans un article intitulé : « le Grand Fucteur », l' "Echo des Tranchées" le

reconnaît explicitement : "Le vin est l'un des plus grands facteurs de la victoire !" A la tribune de la Chambre des députés, M. Cadenat s'écrie : "Dans la zone des armées on donne de l'alcool aux soldats, et vous pouvez vous féliciter qu'ils en boivent parce qu'ainsi ils ont le courage de monter à l'assaut!" (Dr Legrain, loco citato, pages 127-143).

De cette richesse nationale, l'Etat tire un coquet revenu. En 1924, les 2.200.000 hectolitres d'alcool pur produits en France ont payé chacun 1.000 francs d'impôt, soit en bloc 2.200.000.000 de francs ; les 67.459.852 hectolitres de vin, taxés de 14 francs de droits de circulation par hectolitre, abandonnèrent un tribut de 944.717.928 francs. Dès lors nul ne sera surpris du culte voué aux vins et spiritueux, de la véritable « alcoolâtrie » dont témoignèrent, témoignent et témoigneront les gouvernements passés, présents et futurs de toute étiquette. En serviteurs bien stylés, les politiciens n'ont pas coutume de mordre la main qui les nourrit.

Les méthodes de lutte contre l'alcoolisme employées ou préconisées par le monde officiel se ressentent de cet amour intéressé des produits bachiques. La première idée qui vint aux profiteurs de l'impôt fut d'augmenter progressivement les taux appliqués aux boissons alcooliques ; la réalisation suivit sans tarder, et le bénéfice atteignit le chiffre indiqué ci-dessus. Le résultat en paraît évident : la France paie bien pour boire. C'est là une opération financièrement bonne.

La limitation du nombre des débits dérive du même genre de conceptions. Il ne sera plus délivré de nouvelle licence pour la vente des vins et spiritueux. Les tenanciers actuels ne se fâcheront pas de cette consolidation de leur privilège ; le fisc exercera sa surveillance avec plus de facilité et partant d'efficacité ! Mêmes avantages à laisser diminuer le nombre des débits par extinction automatique en ne renouvelant pas les licences périmées par l'abandon ou la mort de leur titulaire et en élevant le prix des licences par une juste compensation de la plus-value de leur rendement.

La suppression du privilège des bouilleurs de cru est la tarte à la crème de tous les gouvernements. Elle a une allure séduisante, constituerait une mesure égalitaire, satisferait le sens démocratique des citoyens et remplirait la caisse par récupération de sommes jusque-là bénévolement abandonnées aux distillateurs campagnards. Mais ces bouilleurs de cru sont 2.000.000, au minimum. Cette imposante cohorte d'électeurs incite à la réflexion le législateur, qui s'abstient avec prudence. L'agriculteur continue à brûler sans frais, sinon sans risque, les fruits de sa récolte.

Des hygiénistes de parlement émirent l'idée de combattre l'alcoolisme en instituant au profit de l'Etat le monopole de l'alcool ; soit le monopole intégral, fabrication et vente ; soit le monopole partiel, fabrication ou vente ; soit le monopole combiné, exploitation en régie ou affermage. Ainsi, dans ses estaminets aux couleurs nationales, l'Etat vendrait de l'alcool de bonne qualité, toxique au minimum, et le vendrait cher pour empêcher les achats excessifs. Dans cet

ingénieux système, les bénéfiques apparaissent évidents pour les gouvernements mais beaucoup plus aléatoires pour la santé publique.

Il existe, en dernière analyse, une arme suprême entre les mains des dirigeants du monde entier : la prohibition. L'interdiction de la fabrication et de la vente de l'alcool couperait, semble-t-il, le mal dans sa racine. La Russie tsariste l'expérimenta naguère et les Etats pratiquer. Sans discuter pour l'instant l'efficacité d'une telle mesure, il suffit de noter que cette méthode autoritaire, et partant arbitraire, s'oppose aux tendances de l'esprit humain et de la pensée anarchiste.

En résumé, la doctrine officielle considère l'alcoolisme moins comme une maladie que comme une faute individuelle, un péché dont la loi punit les manifestations publiques (législation française contre l'ivresse) et contre lequel il est possible de lutter par une amende anticipée sous forme d'élévation du taux de l'impôt, par la diminution du nombre des lieux de débauche, par la concession à l'Etat du privilège de l'industrie et du commerce de l'alcool, enfin, dans certains cas particuliers et exceptionnels, par la défense imposée aux individus de fabriquer ainsi que de boire des breuvages alcoolisés.

Par contre, l'anarchiste, amant fidèle de la vérité, énonce et justifie une tout autre définition : « L'alcoolisme est une intoxication chronique engendrée par l'usage habituel, à quelque dose que ce soit, de boissons alcooliques quelles qu'elles soient. » C'est l'affirmation énergique que l'alcool constitue un poison dont l'ingestion quotidienne à petite dose crée le petit alcoolisme, à haute dose le grand alcoolisme ; comme il existe un petit, un moyen et un grand morphinisme. L'intoxication s'avère fonction à la fois et de la qualité et de la quantité.

Il ne suffit pas d'affirmer, il faut prouver. Car on exige pour l'alcool beaucoup plus de précisions qu'on n'en demande pour les autres toxiques sociaux. Le fait seul de l'existence de quelques cocaïnomanes et morphinomanes a déchaîné la vertueuse indignation du législateur et provoqué une réglementation draconienne, tâtilonne, vexatoire ; tandis que les millions de victimes qui souffrent ou meurent par l'alcool n'entraînent pas la conviction et ne déclenchent pas la colère agissante des gouvernants de tout acabit.

Le " Dictionnaire de l'Académie française ", édition de 1879, appelle poison « toute substance qui, prise intérieurement ou appliquée de quelque manière que ce soit sur un corps vivant, est capable d'altérer ou de détruire les fonctions vitales », Que l'alcool soit capable de détruire les fonctions vitales, de tuer, cela fut il y a longtemps et scientifiquement démontré. Des expériences méthodiques conduites sur des animaux ont déterminé l'équivalent toxique vrai, « la quantité de substance toxique nécessaire et suffisante pour amener par elle-même, lorsqu'elle est dans le sang, la mort de un kilogramme d'animal, dans un court délai. » (Joffroy et Lerveaux : « Archives de Médecine expérimentale », 1er mars 1896, p. 197.) Pour l'alcool éthylique pur du commerce ou alcool de vin, cet équivalent se monte à 6 gr.

20 ; autrement dit, il suffit de la quantité d'alcool contenue dans trois litres et demi de vin à 10° pour tuer un homme de 60 kilos (Joffroy et Lerveaux, cités à la page 686 de l'ouvrage « L'Alcool » par Louis Jacquet, ingénieur des Arts et Manufactures). Un homme de 65 kilos serait tué par l'ingestion massive d'un litre de cognac authentique de 1893, de kirsch vrai, d'eau-de-vie de cidre, de marc, d'eau-de-vie de prunes, d'alcool mauvais goût (Triboulet, Mathieu, Mignot, « Traité de l'Alcoolisme », p. 74).

L'expérience tristement humaine apporte sa confirmation à ces données de laboratoire. « Le 23 novembre 1909, à Kandergrund, dans le canton de Berne, un jeune ouvrier italien faisait avec un camarade le pari d'avaler d'un trait un litre d'eau-de-vie. La gageure fut acceptée et la bouteille bue ; mais presque aussitôt le malheureux garçon s'affaissait, foudroyé. - Le 26 mars 1911, à Châlon, chez un restaurateur, un employé de commerce, âgé de vingt-cinq ans, avait fait le pari de boire coup sur coup huit verres d'absinthe : à peine avait-il fini le dernier qu'il tombait mort. Le tribunal de Châlon a reconnu la responsabilité du restaurateur qui fut condamné, peine dérisoire, à trente francs d'amende avec sursis (Jacquet, loco citato, p. 690). »

Les boissons alcooliques, même et surtout celles dites hygiéniques, absorbées en proportion modérée et habituelle, causent des désastres, d'une manière, il est vrai, anonyme mais que connaissent bien les médecins dignes de ce nom. Un individu d'apparence solide, sans nul antécédent personnel, contracte une inflammation aiguë du poumon et en meurt. Le bulletin de décès de l'Etat-civil porte comme diagnostic : pneumonie. Sans l'avoir communiqué à la famille par une réserve peut docteur traitant sait que la responsabilité de cette fin prématurée incombe à l'alcool ingéré avec régularité d'une façon communément jugée inoffensive. " Il ne se dérange jamais ", affirmait l'épouse éplorée du malade. " Je bois mon ordinaire ; rien entre les repas ", halète le pneumonique sur son lit de souffrance. Cet ordinaire comporte : un demi-litre de vin et un verre de cognac dans le café à chaque repas ; de-ci de-là, en des occasions fréquemment renouvelées mais toujours oubliées, un apéritif ou des liqueurs, au hasard des rencontres amicales ou des rendez-vous d'affaires ; le dimanche, un petit extra pour marquer le jour du Seigneur ; de temps à autre, une petite ou grande noce, baptême, communion, mariage, anniversaires, enterrements, assemblées, fêtes votives, réunions privées ou publiques et contradictoires. Ce citoyen, qui ne se dérange jamais et boit son " ordinaire ", se trouve rarement ivre, mais constamment sous l'influence de doses modestes et répétées d'alcool. Une accoutumance approximative s'établit, jusqu'au jour de la rupture brusque de cet équilibre physiologique artificiel par une maladie intercurrente ou un accident inopiné ; à ce moment, l'organisme, miné dans ses profondeurs par le toxique, ne peut plus faire face à une attaque morbide, assurer le fonctionnement intensif nécessaire et succombe à la tâche. Mécanisme identique dans la mort par néphrite aiguë consécutive, croit-on, à un refroidissement ou une fatigue exagérée. L'abaissement de température ou le surmenage n'interviennent que

comme motif occasionnel, provoquent le déclenchement d'une crise fatale, dès longtemps préparée par la déchéance progressive et latente de reins irrités par l'élimination permanente de l'alcool bu goutte à goutte. Déterminisme homologue dans les congestions par la chaleur ou par le froid. Chez ce gaillard puissant, foudroyé soudain par un coup de sang, c'est le poison maudit qui, cellule à cellule, a rongé, a minci les artères du cerveau ; un effort insignifiant acheva la rupture génératrice d'hémorragie. Oui, apportons-en ici l'honnête et vigoureuse assertion médicale, l'alcool à doses moyennes nuit toujours et tue souvent.

L'alcool est aussi une substance capable d'altérer les fonctions vitales. Ici encore la science administre une preuve irréfutable : " M. J. Gaule, de Zurich, a remarqué que l'alcool empêche les mouvements amiboïdes, entrave l'action nutritive des champignons, arrête les effets lumineux et la phosphorescence de certaines colonies microbiennes. M. Richardson a vu une goutte d'alcool pur diluée dans 240 grammes d'eau tuer la méduse ; une goutte mise dans un litre d'eau tue les daphnies. M. Ridge a repris toutes ces expériences et a vu l'alcool, à 1 p. 3.000, arrêter l'éclosion des œufs de mouche et de grenouille ; à 1 p. 100 l'alcool mis dans l'eau tue la graine de cresson et empêche sa germination ; une goutte d'alcool mise dans l'eau arrête le développement de la chlorophylle. Le géranium irrigué avec de l'alcool à 1 p. 100 se flétrit, et si on l'arrose avec un mélange d'une goutte d'alcool dans 60 grammes d'eau, la couleur de la plante se modifie. En un mot, l'alcool, partout où il se trouve et partout où on le met, arrête la vie, en raison de sa toxicité. " (Dr Rénon, " Les Maladies Populaires ", l'alcoolisme, p. 240.)

L'observation de la vie des hommes corrobore les résultats enregistrés par l'étude des animaux de structure élémentaire ou hautement différenciée. Sur les individus non habitués, l'ingestion à petite dose d'une boisson alcoolique, un demi-verre de vin par exemple, produit de véritables effets toxiques : une chaleur anormale avec rougeur de la face ; des battements artériels forts et précipités ; de la sécheresse des muqueuses de la bouche et du pharynx ; un léger enrouement ; des mouvements saccadés, brusques et maladroits ; une démarche raide et mal assurée ; des troubles de l'idéation caractérisés par une parole rapide et bredouillante et une conversation décousue. L'enfant, la femme et l'homme abstinents, entraînés par les circonstances à consommer vin ou liqueur, sortent nettement de leur état normal ; leur entourage ne les reconnaît plus et s'amuse de la déviation manifeste de leur personnalité. A un degré de plus d'ébriété, après une absorption plus abondante, un réel état pathologique s'installe, avec perte partielle ou totale de l'équilibre par paralysie fragmentaire ou complète des jambes et du cerveau moteur ; avec disparition intégrale des facultés de jugement ; disparition qui laisse cours à des propos incohérents et le champ libre à des actes extravagants. Quelle personne de bonne foi oserait prétendre qu'un produit, qui, pris en quantité minime par un être jusque-là vierge de son contact, entraîne des modifications organiques aussi importantes, ne mérite pas le qualificatif de poison, de substance capable d'altérer les fonctions vitales de l'appareil moteur et du cerveau ? Est-ce que, du fait qu'un centigramme de morphine absorbé en potion ou par piqûre ne tue pas et au contraire

calme le patient, on cesse de la considérer comme un poison, d'en éviter l'ingestion inutile et d'en limiter strictement l'usage à l'ordonnance médicale? Pour l'homme, les animaux et les végétaux, l'alcool à toute dose constitue un incontestable poison.

La forme sous laquelle se présente le toxique n'influence en rien sa nocivité. Et d'abord, hormis quelques dipsomanes invétérés, personne ne boit de " l'alcool " ; tout le monde se détourne avec horreur de ce produit de la chimie organique. Le consommateur conscient et éclairé avale, exclusivement et sans sourciller, des boissons variées qui ne sont pas de l'alcool, oh! non, mais contiennent toutes de l'alcool en proportion plus ou moins forte. Selon les lois de la logique commune, celui qui absorbe une solution de sublimé au dix-millième prend du sublimé ; en vertu de la logique spéciale des pro-alcoolistes, celui qui lampe une solution d'alcool au dixième, le vin, ou à parties égales, le cognac, ne prend jamais d'alcool! Les sectateurs de l'intoxication publique et privée veulent oublier que les spiritueux : cognacs, eux-de-vie, marcs, sont des alcools de distillation, et les vins, bières, cidres, poirés, des alcools de fermentation. Il y a entre ces breuvages une différence de provenance, de degré et non de nature. Les alcools industriels titrent en alcool pur 95° p. 100 ; les spiritueux et liqueurs, 40° à 70° ; les vins de 10° à 24° (de 100 grammes à 240 grammes d'alcool pur par litre!) ; les bières de 2° à 6°. Pour faire régner entre ces diverses préparations une équivalence démocratique, l'amateur hygiéniste entonne plus de vins que de spiritueux. Il nourrit la conviction ferme que le vin, issu cependant de la putréfaction du jus de raisin, mérite le nom de produit naturel, tout comme les eaux-de-vie et cognacs obtenus par la distillation de ce vin ; tandis que l'alcool d'industrie, engendré par la distillation des jus fermentés des graines et betteraves, se voit abaisser au rang des substances artificielles. Voilà encore, de la part des parlementaires de gouvernement, une manifestation originale de science botanique, particulière, qui leur fait considérer les pommes de terre et céréales comme des plantes hors nature!

Les boissons hygiéniques ne manquèrent pas de jouer leur rôle et d'assurer le triomphe de l'alcoolisme de vin. Le Dr Georges Clemenceau, homme politique de réputation mondiale, l'a nettement affirmé dans sa préface de l'ouvrage " l'Alcool " de Louis Jacquet : " ... les boissons alcooliques qualifiées d'hygiéniques qui, tout en changeant la procédure de l'alcoolisme, aboutissent surtout à en favoriser le développement sous des formes nouvelles. C'est ainsi que, dans ces dernières années, les médecins de nos asiles d'aliénés ont constaté que l'alcoolisme de vin l'emportait sur l'alcoolisme de liqueurs prépondérant autrefois. " Cela n'empêcha pas le même Clemenceau, alors président du Conseil et ministre de la Guerre, de prononcer la phrase suivante dans la péroraison d'un discours prononcé à Strasbourg le 4 novembre 1919 : " Laisser à notre vin de France sa place de boisson vivifiante. " (Brochure éditée par l'imprimerie Lang, 7, rue Rochechouart, Paris, p. 30.) Déjà en 1907, une statistique officielle attribuait 2.419 cas d'aliénation mentale à la consommation des boissons hygiéniques, vin, bière, cidre, contre 1.537 cas à l'usage de l'absinthe. (" Traité International de Psychologie Pathologique ", tome II, p. 924.)

Etant un poison, l'alcool n'est pas, ne peut pas être un aliment, c'est-à-dire " une nourriture, ce qui se mange, se digère, entretient la vie. " (Dictionnaire de l'Académie Française.) En effet, l'alcool se boit, se digère, donne des calories, mais n'entretient pas la vie ; au contraire il l'entrave puis la suspend définitivement, comme cela vient d'être démontré. Les zéloteurs de l'alcool-aliment appuient leur panégyrique sur les expériences de MM. Atwater et Bénédict, très bien résumées par M. Jacques Bertillon : « Lorsqu'un homme sain et ordinairement abstinent boit pendant quatre jours, dans un litre d'infusion de café, une faible quantité d'alcool, celle qui se trouve dans trois quarts de litre de vin de Bordeaux, cet alcool produit autant de calories que l'aurait fait une quantité équivalente de sucre et de fécule. » (Cité par Dr Rénon, loc. cit. p. 248.) Il produit des calories, mais en même temps il irrite l'estomac et l'intestin, altère les cellules du foie, sclérose le rein, désagrège les parois des artères, ramollit le cerveau. Les feuilles et baies de belladone aussi donnent des calories, constituent un aliment dont se nourrissent volontiers certains animaux (Richaud, " Précis de thérapeutique et de pharmacologie ", p. 811). Il ne viendra cependant à la pensée d'aucune personne sensée d'ingurgiter une substance toxique ou pouvant l'être, alors que tant de choses saines sont à la portée de sa main. D'ailleurs un autre expérimentateur, M. Chauveau, dans sa note du 21 janvier 1901 à l'Académie des Sciences, conclut ainsi : " La substitution partielle de l'alcool au sucre, isodname, dans la ration alimentaire d'un sujet qui travaille, ration administrée peu de temps avant le travail, entraîne pour le sujet les conséquences suivantes : 1° diminution de la valeur absolue du travail musculaire ; 2° stagnation ou amoindrissement de l'entretien ; 3° élévation de la dépense énergétique par rapport à la valeur du travail accompli. En somme les résultats de la substitution se montrent à tous points de vue très franchement défavorables. "

Au surplus la logique des faits plaide contre la thèse de l'alcool-aliment. Si la valeur alimentaire d'un corps réside uniquement en son pouvoir calorifique, l'alcool amylique, ou de pommes de terre, qui dégage 9 calories au gramme, l'emporte sur l'alcool éthylique, ou de vin, qui ne fournit que 7 calories : la puissance nutritive de l'alcool naturel, cher aux savants de parlement, inférieure à celle de l'alcool d'industrie, ce pelé, ce galeux, d'où sortirait tout le mal alcoolique! Or, l'alcool amylique présente la dose toxique limite la plus élevée, soit 12 gr. 50, celle de l'alcool éthylique étant 7 gr. 75. Il faudrait donc conclure que l'alcool le plus toxique est le meilleur aliment, et ce serait le triomphe de l'absurdité! (D'après les tableaux donnés par le " Traité de l'alcoolisme ", par Triboulet, Mathieu et Mignot, p. 56 et 148.)

De toute cette discussion, une évidence se dégage : aliment chimique théorique, l'alcool s'avère, à la pratique, un aliment toxique, un véritable et dangereux poison. Du point de vue du simple bon sens, peut-il exister une dose hygiénique de poison?

Pas plus qu'une nourriture pour le corps, l'alcool poison n'est un aliment pour l'esprit. En prétendant trouver dans les vins et spiritueux du terroir les sources du

génie français, les thuriféraires patentés et tarifés de l'intoxication nationale commirent la plus audacieuse facétie sortie de la tête d'un disciple de Bacchus. De toute certitude, l'alcool constitue le poison spécifique de l'intelligence. La moindre dose suffit à provoquer, dès le premier contact, un dérangement mental aisément perçu par l'entourage du sujet. Le Dr Legrain, médecin-chef de l'Asile de Villejuif, le dit fort bien : " L'alcool est avant tout un poison du système nerveux et spécialement du cerveau. Cela domine sa physio-pathologie tout entière ; car c'est en partant de sa propriété primitive et essentielle de parésier l'activité nerveuse que la plupart de ses effets morbides trouvent leur explication facile. C'est beaucoup moins une excitation des centres supérieurs qu'on observe, dès que l'alcool les atteint, qu'une stupéfaction des centres d'arrêt grâce auxquels le sujet, conscient et équilibré, reste le maître de ses sentiments et de ses impulsions, tout aussi bien que des processus ordinaires de sa pensée. " (Article " Alcoolisme ", dans le vol. " Intoxication ", tome XXII du " Traité de Pathologie médicale " de Sergent, Ribadeau-Dumas, Babonneix ; p. 259.)

Chacun sait que l'alcoomane sombre dans un état mental inférieur à l'animalité. Par quelle singulière contradiction une substance génératrice d'une telle déchéance serait-elle capable de donner, à certaines doses, la moindre parcelle de saine compréhension? Dans l'œuvre scientifique véritable, élaborée par le fonctionnement harmonique d'une imagination hardie, d'une attention soutenue et d'un jugement lucide, la plus petite goutte de toxique apporte trouble et impuissance. Et l'on ne peut citer, dans la science universelle, un seul maître dont soit discutable l'exemplaire sobriété.

Quant à l'œuvre d'imagination pure et à quelques-uns de ses ivrognes ouvriers : Verlaine, Musset, Poe, leur exacte signification est déterminée dans ces lignes de Legrain : « Des poètes assez misérables malgré leur génie ont paru trouver leur inspiration dans l'alcool ; ils ont fait illusion à leurs admirateurs comme ils se sont fait illusion à eux-mêmes. C'était de leur part une infirmité naturelle que d'avoir besoin d'un réactif toxique pour mettre en vedette des dispositions naturelles normalement torpides. » (Loc. cit. p. 241.) Le don poétique synthétise une sensibilité vive, la faculté de penser en images et les moyens de les formuler ; les sensations complexes fournies par des organes intacts' doivent être élaborées par le cerveau en perceptions précises et intégrales, parmi lesquelles la pensée choisira les éléments les plus caractéristiques et les plus généraux pour en former des images frappantes et évocatrices, qu'une langue savante traduira en termes expressifs et harmonieux. Qu'apportera à cette fonction créatrice, sinon une dégradation d'énergie, cet alcool-poison, ce composé de carbone, d'oxygène et d'hydrogène dont l'action primaire s'affirme déprimante, stupéfiante, anesthésique? Ne l'oublions pas, avant l'ère du chloroforme, les chirurgiens insensibilisaient leurs malades en leur faisant absorber vins et spiritueux et fumer des cigarettes. Si ses douleurs s'apaisent et s'endorment au souffle des vapeurs ébrieuses, si ses joies chancellent et tombent au souffle empesté des liqueurs bachiques, où le poète puisera-t-il ses nobles inspirations? Au vrai poète il faut des sens délicats et robustes, une raison lucide et

forte, un vocabulaire précis. Le virus sécrété dans la profondeur des cuves et alambics, détruit tout équilibre et annihile toute possibilité. C'est pourquoi les lecteurs avertis goûtent surtout dans Verlaine les vers écrits aux époques de sevrage, à l'hôpital ou en prison.

A l'expérience séculaire, la guerre récente vint apporter l'appui de ses tristes divagations. Abruti par le jus de ses treilles, le peuple français toléra de ses dirigeants les plus grossiers et les plus éhontés mensonges, le plus stupide et le plus infâme " bourrage de crânes ", que le dernier des béotiens ou des hottentots microcéphales n'aurait pas pu supporter. Aucun gouvernement d'Europe n'osa aller si loin dans l'absurdité et le crime ; les chefs de la Troisième République connaissaient le degré d'abêtissement où était tombée, grâce aux boissons hygiéniques, la nation autrefois réputée la plus spirituelle du monde. Par les larges distributions de vin et d'eau-de-vie aux martyrs des tranchées de guerre, la déchéance s'accrut dans une proportion formidable et pèse à l'heure actuelle sur les enfants conçus dans cette période de collective folie toxique. Les maîtres des écoles primaires s'accordent unanimement à reconnaître un abaissement considérable du niveau intellectuel de leurs élèves, dont les facultés de compréhension et d'assimilation sont bien moindres qu'avant-guerre. Il se trouve même des sujets complètement rebelles à l'enseignement. Les pauvres fils de la victoire pâtissent en leur cerveau de l'empoisonnement à fond de leurs glorieux géniteurs. La même remarque vaut aussi pour les nourrissons des écoles secondaires, mais à une plus petite échelle. Car chacun le sait, la bourgeoisie fréquenta davantage l'arrière que le front des armées et d'ailleurs, en partie, savait et pratiquait les bienfaits de l'abstinence totale.

A la lueur de ces précisions, fournies à la fois par l'empirisme, la science et la raison, l'attitude des pouvoirs publics envers l'alcoolisme, effroyable fléau, apparaît singulièrement négative. Sans être des phénix, les hommes de parlement et surtout de gouvernement savent que l'alcool sous toutes ses formes est non un aliment mais un abominable poison ; que vouloir déterminer la dose bienfaisante d'un toxique constitue un extraordinaire non-sens ou une cynique tromperie ; qu'il n'y a pas de boissons alcooliques hygiéniques ; que le vin, alcool de fermentation, présente le même danger que l'alcool de distillation ; que tous les alcools méritent la double appellation et de " naturels " puisque provenant de plantes diverses sauvages ou cultivées, et d' " artificiels ", puisque extraits de ces plantes par l'industrie humaine ; enfin que les vins et spiritueux exercent leurs premiers et plus meurtriers ravages sur les fonctions intellectuelles.

Ils savent, et cependant ne proposent contre le mal grandissant que des mesures complètement illusoire. L'élévation des droits sur les boissons augmente le rendement des impôts sans diminuer la consommation ; bien au contraire, la taxe sur l'alcool atteint en ce moment mille francs, et l'alcoolisme progresse chaque jour. La limitation du nombre des débits créerait un privilège exorbitant en faveur des tenanciers tolérés qui verraient leur clientèle s'accroître, comme le fait s'est produit

en Belgique. La suppression du privilège des bouilleurs de cru et l'institution du monopole obligerait à entrer directement dans les caisses de l'Etat les sommes qui à l'heure actuelle, passent par les poches des empoisonneurs privés ; mais si le bénéficiaire change, l'empoisonnement reste le même. La prohibition légale, les grandes nations européennes la repoussent avec horreur.

Car si les peuples meurent de l'alcool, les gouvernements en vivent. Ceux-ci, malgré les apparences, n'escomptent pas surtout les avantages financiers des impôts directs ou indirects sur les boissons. Ils ne l'ignorent pas, les milliards gagnés ainsi se dépensent en pure perte, en frais de perception, de surveillance et de répression des fraudes, en frais d'hospitalisation et de secours des malades. En réalité, les classes dirigeantes favorisent l'intoxication parce qu'elles tirent de son industrie et de son commerce de fabuleuses richesses et y trouvent l'appui principal de leur domination. L'alcool est un prodigieux moyen de gouvernement, dont le succès n'a pas cessé de s'affirmer depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours. Monarchies, oligarchies, démocraties ne peuvent imposer leur pouvoir parasitaire, stérile et malfaisant qu'à des populations abruties par les vins et spiritueux et incapables de discerner leurs véritables intérêts. La guerre européenne de 1914-18 vient encore ici apporter son témoignage irrécusable. Imposée par l'imposture officielle à des masses à l'intellect embrumé d'alcool, elle ne dura que grâce aux larges et quotidiennes distributions d'horribles mixtures empoisonnées. C'est là un fait de notoriété publique et d'ailleurs avoué à la tribune par un député dont l'insolite franchise prit peut-être sa source à la buvette de la Chambre et laissa échapper les mémorables paroles citées plus haut. Impuissants à défendre leur vie sacrifiée dans une épouvantable boucherie, comment les hommes avinés revendiqueraient-ils leur bonheur et leur liberté? Horde balbutiante et titubante, ils se montrent eux-mêmes les premiers artisans de leur asservissement.

L'attitude des gouvernants commande celle des anarchistes. Ceux-ci rencontrent dans l'alcool le plus dangereux ennemi ; leurs efforts de libération individuelle et totale se heurtent à la veulerie collective d'une humanité dont l'intelligence et la volonté sombrèrent dans les liquides empoisonnés. En dehors des périodes d'ivresse et de délire, le buveur se révèle pusillanime et craintif, inapte aux moindres réactions ; au fond de lui-même, il éprouve le sentiment de sa faiblesse physique et mentale, et se courbe devant les servitudes millénaires : longues et exténuantes journées de travail, salaires dérisoires, logements insalubres, service militaire et jusqu'à la guerre meurtrière. L'esclavage antique n'a pas connu un tel anéantissement d'une classe innombrable mais ignorante et décervelée devant une caste restreinte mais assez éclairée. L'individu ne pourra se sauver que par le renoncement définitif à l'alcool sous tous ses aspects, par la pratique de l'abstinence intégrale. La modération, prêchée avec astuce par les pseudo-hygiénistes officiels, cache une forme redoutable, parce qu'insidieuse, de l'intoxication. Celui qui, buvant chaque jour, ne s'enivre jamais, glisse peu à peu à l'évanouissement inéluctable de sa personnalité, l'esprit obscurci par les vapeurs délétères, il cesse de développer son instruction, ne réfléchit pas, ne pense pas par lui-même, agit sous des

suggestions étrangères, obéit au commandement, craint et respecte l'autorité brutale. Pour échapper au servage infamant, il existe un seul moyen de salut : la prohibition décrétée à soi-même.

Les plébiscites, règlements, ordonnances portent en eux un élément d'impuissance originelle : leur caducité. L'autocrate, la majorité de demain détruirait l'œuvre d'aujourd'hui. L'histoire nous enseigne combien monarques et citoyens électeurs subissent d'influences successives et contradictoires et quelle instabilité bouleverse les législations en apparence les mieux assises. L'homme libre se dicte sa propre loi, inspirée par sa raison intacte, s'interdit le moindre poison. Il agit sur ses semblables par une puissance indestructible : l'exemple.

En antialcoolisme, et partout et toujours, l'anarchiste fait siennes les belles paroles du Dr Legrain : " Depuis que l'homme est à la recherche du mieux-être moral, il ne trouva jamais rien de bon tant qu'il ne prit point l'idéal ou l'Absolu comme guide et maître. "

Docteur F. ELOSU.

OUVRAGES A CONSULTER:

Dr Legrain. - Les causes psychologiques de l'alcoolisme, in-8°, 276 p. Editions " Je sers ", Clamart, 1925.

Dr Legrain. - Article « Alcoolisme » dans " Intoxications ", tome XXII du Traité de Pathologie médicale et Thérapeutique appliquée, in-8°, 553 p. A. Maloine, 1922, Paris.

Dr Legrain. - Article " Médecine sociale des Poisons ", dans " Médecine sociale ", tome XXXIII du Traité de Pathologie Médicale et Thérapeutique appliquée, in-8°, 773 p. A. Maloine, Paris, 1925.

Dr Legrain. - Les grands narcotiques sociaux, in-8°, 460 p. A. Maloine, Paris 1925.

Louis Jacquet. - L'Alcool in-8°, 944 p. Masson et Cie, Paris, 1912.

Triboulet, Mathieu et Mignot. - Traité de l'alcoolisme, in-8°, 479 p. Masson et Cie, Paris, 1905.

Dr Louis Rénon. - Les maladies populaires, in-8°, 477 p. Masson et Cie, Paris, 1905.

A. Richaud. - Précis de Thérapeutique et de Pharmacologie, in-8°, 984 p. Masson, Paris, 1911.

Dr A. Marie, directeur. - Traité international de Psychologie Pathologique. Tome II, in-8°, 999 p. Félix Alean, Paris, 1911.

Jean Finot. - L'Union sacrée contre l'alcoolisme, in-8° 227 p. Edition de l' " Alarme " (parue pendant la guerre).

Accueil

ALLOCATIONS FAMILIALES

On donne le nom d'allocations familiales aux diverses allocations attribuées par l'employeur (patron ou Etat), en plus du salaire, aux ouvriers et ouvrières qu'il emploie. De ce nombre sont : l'allocation aux familles nombreuses, l'allocation en cas de naissance ou de décès, l'allocation d'allaitement, etc. L'ensemble de ces allocations constitue ce qu'on appelle : le sursalaire familial.

En fait, l'attribution de ces allocations, de ce sursalaire familial, ressemble étrangement à une sorte de « charité », de « philanthropie » dont les bénéficiaires sont maintenus dans la servitude et presque contraints d'y demeurer, en raison de leurs charges de famille trop lourdes.

A la vérité, les allocations familiales qui font partie intégrante de l'assistance sociale devraient être incorporées dans celle-ci et déterminées sans autre souci que celui de permettre à l'ouvrier de vivre dignement, lui et sa famille.

Les allocations familiales telles qu'elles sont conçues, telles qu'elles fonctionnent, constituent un véritable danger pour l'émancipation des travailleurs.

Le patronat joue habilement de cette allocation pour avilir les salaires en général. Que lui importe de donner à quelques pères de familles nombreuses des allocations spéciales, s'il peut, par là même, récupérer cent fois le montant de ces allocations en baissant le salaire ou en l'empêchant de se maintenir en rapport avec le coût de la vie? N'est-ce pas pour lui tout bénéfice?

De cette façon, non seulement il s'assure le concours de quelques esclaves dociles, mais encore il dresse invariablement les uns contre les autres ceux qui bénéficient et ceux qui ne bénéficient pas du sursalaire familial. L'ouvrier a conscience que cette rétribution d'un travail équivalent à des taux différents est injuste. C'est d'autres mains que celles du patronat que devrait venir le sursalaire, c'est d'un organisme d'assistance sociale que l'ouvrier devrait recevoir, s'il a des charges de famille anormales, les subsides nécessaires.

Telles qu'elles existent actuellement, les allocations familiales sont des moyens de réaction, de domination, à la disposition du patronat.

Elles deviennent plus dangereuses encore lorsque le patron les complète par des Economats où l'ouvrier, bon gré mal gré, doit s'approvisionner.

Ainsi comprises, elles permettent au patronat de s'ingérer dans les affaires intimes du ménage ouvrier, dont tout le gain - toujours insuffisant d'ailleurs - rentre à nouveau à la caisse patronale.

Aux allocations familiales, véritable instrument d'exploitation et de réaction entre les mains du patronat, il faut, même dans le régime actuel, surtout dans ce régime, opposer et tenter de réaliser la véritable assistance sociale.

C'est d'abord par la fixation d'un minimum de salaire suffisant, en rapport constant et direct avec le coût de la vie, qu'on résoudra l'essentiel de ce problème social.

Il faudra compléter cette mesure par l'organisation nationale de l'assurance sociale générale. C'est celle-ci, qui devra venir en aide, en toutes circonstances, aux familles nombreuses sous telle forme que l'exigera la situation particulière de l'assuré.

Il est normal que cette assistance soit financée par ceux qui en ont profité ou en profiteront, en exploitant la main-d'œuvre que représentent ou les vieillards ou les enfants.

C'est par une contribution prélevée sur les caisses patronales, mais distribuée par un organisme indépendant, que devra être alimentée la caisse d'assurance.

En tout cas, ces allocations doivent être totalement indépendantes du salaire. Elles constituent un véritable droit social. En outre, il est indispensable qu'elles jouent en tout temps et surtout lorsque l'ouvrier est malade ou en chômage, ce qui n'est pas le cas avec le système actuel, puisque l'ouvrier est privé de ces allocations au moment même où il en a le plus grand besoin.

Ce serait l'honneur d'une démocratie - si ce nom avait un sens - de réaliser cela. Il n'y faut donc guère compter. L'assurance sociale, la vraie assurance collective ne pourra être l'œuvre, dans un monde nouveau, que des producteurs associés, solidarisés dans l'effort comme dans les charges sociales.

Accueil

ALTRUISME (lat. alter, autre)

On a tort de faire de ce vocable l'antonyme d'égoïsme : ce sont deux têtes sous le même bonnet. L'altruisme est le nom que prend l'égoïsme pour ne pas être reconnu, c'est le vêtement qu'il adopte quand il craint d'être découvert. Toutes les variétés d'altruisme ou soi-disant amour du prochain se ramènent à l'égoïsme. C'est le courtisan La Rochefoucauld qui a raison contre les pédants, les idéalistes à l'eau-de-rose, les énergumènes, les donneurs de conseils et autres professeurs d'énergie, animés d'excellentes intentions et pourris d'optimisme. Ils veulent faire le bonheur des autres malgré eux. Il est de bon ton, dans certains milieux, de " réfuter ", avec quels arguments ! l'auteur des Maximes. De vieux examinateurs grincheux refusent systématiquement au " baccalauréat " les petits jeunes gens qui osent partager l'avis de La Rochefoucauld. Il est interdit d'avoir une opinion personnelle là-dessus, comme sur beaucoup d'autres choses. Il est entendu que l'altruisme est la plus haute des vertus et distingue l'homme de l'animal. profondément immoral ; c'est un mensonge. L'altruisme des faibles, des esclaves, des infirmes (intellectuellement et physiquement) est la source d'une infinité de maux : altruisme de soumission, d'obéissance et de passivité. C'est lui qui engendre les conflits internationaux qu'il fait semblant de déplorer. Sous le couvert de l'altruisme se perpétuent le crime et l'ignorance, la résignation, la servitude et l'aplatissement. Ce que les altruistes accordent le plus facilement, ce sont des promesses. La règle : donner et retenir ne vaut, devrait avoir la même valeur en morale qu'en droit. Or, l'altruisme ne donne rien en échange de l'abdication de la personnalité qu'il exige des bénéficiaires. L'aumône est une diminution. L'altruisme profite surtout à ceux qui le pratiquent. Il est prétexte à banquets, décorations, divertissements de mauvais goût. La chimère de l'altruisme est une réalité par les ravages qu'elle exerce. Mutualisme, solidarisme, pacifisme, etc., ne quittent pas le domaine de l'abstraction, s'expriment en phrases creuses que les badauds prennent pour des réalités. A l'altruisme s'oppose l'amour, qui est la sincérité.

GÉRARD DE LACAZE-DUTHIERS

ALTRUISME n. m.

Tous ceux qui ont examiné avec persévérance et impartialement cet être qu'est l'homme, être éminemment complexe et capricieux, ont acquis la conviction inébranlable que le mobile unique de toutes ses actions, des moindres comme des

plus importantes, c'est : la recherche du plaisir ou la fuite de la souffrance ; c'est : entre deux plaisirs, la recherche du plus grand, entre deux souffrances, la fuite de la plus vive.

Il ne me paraît pas raisonnable d'admettre que, lorsqu'il est appelé à agir, l'individu puisse négliger tout à fait le souci de son " moi " et lui préférer le souci des autres au point de faire le sacrifice de ses intérêts propres en faveur de ceux d'autrui.

Cette constatation serait on ne peut plus facile à noter, s'il n'existait forcément, dans la manière d'être de l'individu social, une série d'actions qui, à première vue, semblent contredire ce fait : services rendus, actes de générosité, de dévouement, de sacrifice, allant parfois jusqu'au sacrifice le plus grand - le plus sublime ou le plus idiot - et le seul définitif : le sacrifice de la vie.

De là, la querelle - querelle de mots le plus souvent - entre « Egoïstes » et « Altruistes ».

Dans cette catégorie de gestes, qui relèvent, sans examen approfondi, de l'Altruisme, le sentiment du « Moi », l'égoïsme, au sens vulgaire et étymologique du mot, est, peut-être, un peu difficile à déchiffrer ; mais, en fin de compte, on y parvient, pour peu qu'on veuille ne pas oublier que l'ego a des besoins intellectuels et moraux aussi et parfois plus puissants que ses besoins physiques.

Je néglige une foule d'actions de minime importance : prévenances, démarches, petits services que nécessite la vie en Société et qui, bien loin de la rendre désagréable, contribuent à l'embellir et, par leur caractère de réciprocité, forment un des côtés les plus séduisants de l'existence. Qui n'a goûté le charme de ces mille riens, que l'habitude rend quasi spontanés, riens insignifiants s'ils sont pris isolément et qui, additionnés les uns avec les autres, forment comme le tissu de la vie sociale et, sur le fond trop souvent sombre de cette vie, projettent la note claire et gaie?

Cette multitude de gentillesses, de gracieusetés, d'amabilités, de politesses, de menus services entrent dans la balance que je tente d'établir entre les actes qui procèdent de la tendance égoïste et ceux que détermine la poussée altruiste.

Mais, parallèlement à ces « petites choses », se déroulent des faits plus notables et dans lesquels il semble difficile de surprendre la préoccupation du « Moi ». Ici, le problème se complique. Je vais pourtant essayer de montrer que si, dans cette série d'actions, le sentiment personnel s'efface en apparence, il s'affirme en réalité.

Les lauriers de ceux (Barrès, Bourget et consorts) que la critique bourgeoise a mis au rang des psychologues les plus pénétrants et les mieux avisés ne m'empêchent pas de dormir. Aussi, ne psychologuerai-je pas à perte de vue. Il me

suffira de faire remarquer :

Qu'en pareille matière, nous réussissons bien rarement à discerner le « pourquoi » véritable de nos propres actions et, plus rarement encore, à glisser un œil sûr dans le sanctuaire voisin, ce qui explique la difficulté de résoudre le problème dont il s'agit. Que ce qui vient ajouter à cette première difficulté, c'est que, en vertu d'une petite vanité - après tout bien humaine - nous avons peine à ne pas nous donner le change, à nos propres yeux, sur les véritables mobiles d'un acte de ce genre ; que, néanmoins, le philosophe ne saurait rationnellement admettre que l'individu, surtout quand il s'agit d'une action destinée à marquer dans son existence, puisse s'oublier ou s'immoler complètement. Que, à l'individu vivant au sein de l'agglomération humaine et en contact permanent avec ses semblables, il est absolument impossible, et cela chaque jour davantage, d'échapper à l'emprise des idées et des sentiments que lui inspire ce contact incessant. Que l'être humain est un composé de besoins, d'appétits, de tendances extraordinairement divers et parfois même opposés, en sorte qu'il est emporté dans tel sens ou dans tel autre, suivant qu'il est, dans l'instant même où il agit, dominé par les uns ou par les autres. Que les besoins affectifs qui forment tout le courant sentimental proprement dit, depuis l'originelle tendance à la sociabilité, qui en est la source, jusqu'à l'altruisme le plus élevé qui en est l'embouchure, sont, chez certaines natures plus nerveuses, plus délicates, plus sensibles, plus affectueuses, plus affinées, beaucoup plus impérieux que les autres besoins et que, conséquemment, celui qui en ressent fortement l'aiguillon a autant de joie à les satisfaire, même au péril de ses jours et au détriment de ses intérêts matériels, que de peine il aurait à les méconnaître et à les étouffer.

Ce n'est pas tout ; je fais encore observer : que l'humanité ou le « Moi général » n'est, au demeurant, qu'une sorte de prolongement et de totalisation de chaque « Moi individuel » et que, si chacun peut, en ce qui le concerne, se considérer à juste titre comme le centre de l'univers, ce « moi individuel » ne peut pas plus s'abstraire, en réalité, du « moi collectif » que le centre de la circonférence. Que, par conséquent, qui service, est utile à autrui, se rend service et est utile à lui-même.

J'ajoute encore qu'il se passe dans le monde moral un fait analogue à celui que les biologistes signalent dans le monde physique : à savoir que les corps organisés ne cessent de prendre et de restituer au monde ambiant : c'est l'assimilation et la désassimilation. L'intelligence et le cœur - entendons par là les facultés intellectuelles et affectives - ne procèdent pas différemment ; c'est un échange continu et nécessaire entre l'individu et l'ambiance sociale dans laquelle il vit et se développe. Quand il prend, c'est de l'égoïsme et quand il restitue, c'est de l'altruisme.

Faut-il rappeler que, lors de sa venue au monde, le paquet de chair et d'os qui vagit dans ses langes est la suite d'une longue série d'ancêtres qui, en lui transmettant leurs qualités et leurs tares, leurs forces et leurs faiblesses, font de lui un petit être incroyablement plastique, représentant, synthétisant l'incalculable

lignée de ses prédécesseurs, beaucoup plus qu'une personnalité distincte et indépendante? Dois-je encore faire état de l'impuissance, du dénuement, de la misère physiologique du nouveau-né, qui le place dans la nécessité, pour vivre et se fortifier, de recevoir les soins de toute nature qui, seuls, le protégeront contre la disparition? Faut-il, enfin, que je mentionne cette considération que le tout petit, jeté dans la Société par le hasard de la naissance, est appelé à bénéficier, peu ou prou, de tout l'héritage d'efforts accomplis, de travaux effectués, de recherches exécutées par les générations précédentes, qu'il se trouve, ainsi, lié par les services rendus et qu'il serait d'une inexcusable ingratitude qu'il n'en tînt aucun compte?

De ce qui précède, il faut bien se garder de conclure que le « moi particulier » se doit tout entier au « moi collectif », mais il convient d'en inférer que, dès le berceau il s'établit entre chaque être et tous les êtres, des liens si forts et si nombreux, que le problème consiste non à briser ces liens en opposant l'individu à la collectivité, mais à les rendre tels que les intérêts de chacun s'harmonisent avec ceux de ses semblables.

Nul ne peut méconnaître que dans le grand tout économique, intellectuel et moral au sein duquel il est appelé à vivre, son apport est limité à son effort personnel et que tout le reste constitue l'effort des générations passées et des générations présentes, et il doit en tirer cet enseignement moral : que, s'il a le droit de se développer et de vivre pleinement et pour le mieux, en puisant dans ce grand Tout, la somme de satisfaction qu'exige son « Moi », (Egoïsme) il a aussi le devoir d'alimenter ce Grand Tout dans la mesure de ses moyens (Altruisme).

Ici, se trouve la rencontre, le point de jonction de l'Egoïsme et de l'Altruisme : théorie merveilleusement équitable et féconde qui concilie sans efforts tous les intérêts : ceux de l'ensemble et ceux des individus qui le constituent. Ici s'affirme le sens admirable, pratique et exact de cette formule rigoureusement anarchiste : « de chacun selon ses forces à chacun suivant ses besoins ».

Il saute aux yeux que l'application de cette magnifique formule de vie individuelle et sociale ne peut avoir sa raison d'être que dans un milieu social anarchiste et que, dans un tel milieu seulement, pourront s'unir et vivre en bonne intelligence l'Egoïsme avec ses nécessités et l'Altruisme avec ses conséquences.

Les fourbes qui détiennent le Pouvoir et la Fortune abusent criminellement de l'Altruisme dont ils font la plus haute des vertus, qu'ils enseignent du haut de toutes les chaires qu'ils occupent et qu'ils imposent par la force quand leurs exhortations sont insuffisantes. Et toutes les critiques auxquelles cet abus donne lieu sont justifiées. Ce n'est point une raison pour que nous condamnions en soi et toujours l'Altruisme. Ces mêmes détenteurs de la Richesse et de la Puissance spéculent sur la Justice, la Vérité, la Liberté. Ce n'est point une raison pour que nous réprouvions la Liberté, la Vérité et la Justice.

Notre rôle est de démasquer la duplicité de ces imposteurs et, cela fait,

d'opposer à leurs mensonges, la véritable Justice, l'exacte Vérité et la Liberté positive. Faisons le même travail en faveur de l'Altruisme et réhabilitons celui-ci. Ne l'opposons pas à l'Egoïsme. Comprenons et enseignons que l'Altruisme n'est qu'une forme supérieure et affinée de l'Egoïsme.

La Vie, la vraie Vie comporte une certaine part de fécondité, pour être réellement heureuse. Cette fécondité n'est autre chose qu'un besoin intérieur, une exubérance nous poussant irrésistiblement à nous répandre, à nous dépenser, à nous donner même, en totalité ou en partie, à quelqu'un ou à quelque chose. C'est le trop plein qui déborde et qu'il faut déverser quelque part : c'est la sève généreuse et abondante qui monte en nous, en certaines circonstances particulièrement favorables, pour fleurir en sentiments élevés et mûrir en sublimes actions.

Voilà ce « je ne sais quoi » encore mal défini, autour duquel ont longtemps tourné sans le découvrir tous les grands esprits qui, depuis les civilisations fort anciennes jusqu'aux siècles récents, ont recherché cette pierre philosophale des moralistes : l'union de l'Egoïsme et de l'Altruisme. Ils n'ont pas compris, ils ne pouvaient pas comprendre que les sentiments égoïstes et altruistes se combinent harmoniquement dans la même individualité parvenue à un certain degré d'évolution ; que, dès lors, il n'y a pas lieu de les opposer les uns aux autres et qu'ils constituent simplement deux séries de phénomènes se rattachant à des besoins différents.

C'est un point que n'a pas manqué d'élucider, dans une oeuvre justement remarquée : *Esquisse d'une Morale sans sanction ni obligation* (page 246), un jeune philosophe de large envergure, que la mort a prématurément fauché, Marc Guyau : « Il faut que la vie individuelle se répande pour autrui, en autrui, et au besoin se donne. Eh bien! cette expansion n'est pas contre sa nature ; bien plus, elle est la condition même de la vraie Vie! »

Bien que dans l'état actuel de la Société, il semble impossible, sans en être victime, de concilier l'intérêt privé avec l'intérêt public, je ne suis pas du tout éloigné de penser, avec Bernardin de Saint-Pierre, qu' « on ne fait son bonheur qu'en s'occupant de celui des autres » et, avec H. Spencer, qu' « un jour viendra où l'instinct altruiste sera si puissant, que les hommes se disputeront les occasions de l'exercer, les occasions de sacrifice et de mort »

Ceux qui placent le bonheur dans les seules satisfactions égoïstes, aussi bien que ceux qui le placent dans les seuls contentements altruistes, se trompent ou sont incomplets, parce qu'ils n'aperçoivent dans l'individu qu'une partie de lui-même : soit que, croyant mieux l'étudier, ils commettent la faute de le séparer du milieu social et de l'isoler, soit qu'ils n'envisagent qu'une partie de la machine humaine : celle qui boit, mange, dort, travaille et procréé, négligeant celle qui pense et qui aime.

Celle-ci a ses besoins comme celle-là ; d'une façon générale, les premiers ne

sont ni plus ni moins impérieux que les seconds ; plus forts chez les uns, ils sont plus faibles chez les autres. Seul, l'individu qui les ressent en connaît l'étendue, en mesure la vigueur, sait à quel moment et dans quel ordre ils se présentent et, seul, il peut ainsi calculer la somme de félicité à laquelle correspond leur satisfaction.

Sébastien FAURE.

Accueil

AMBITION n. f.

Presque tous les dictionnaires et encyclopédies définissent ce mot dans les termes suivants : « désir immodéré de gloire, de fortune, d'honneur et de puissance ». Ils ajoutent, par voie de commentaires, que ce désir tenace et violent s'appuie, dans la pratique, sur une volonté forte, soutenue par une disposition, naturelle ou acquise, à tout imaginer, à tout oser, à tout entreprendre, à ne reculer devant rien pour arriver au résultat qu'on veut atteindre.

Conquérir la gloire, la fortune, les honneurs et la puissance, tel est donc le but que se propose l'ambitieux.

L'ambition procède ou de besoins excessifs et pressants ou d'une vanité démesurée.

Dans le premier cas, elle vise plutôt la fortune ; dans le second cas, les honneurs et la puissance.

Certains hommes sont rongés par le désir immodéré de devenir riches, non pour briller dans le monde où il est de bon ton de jeter l'argent par les fenêtres ; non pour attirer l'attention sur leur personne par l'éclat de leur luxe ou leur fastueux train de vie ; non pour faire parler d'eux ; non pour provoquer le respect et l'admiration de leurs semblables ; mais pour satisfaire, sans compter, leurs appétits démesurés de goinfreterie ou de luxure, de spectacles ou de voyages, de jeu ou de dépravation. D'autres n'ambitionnent que la gloire, la notoriété, les honneurs, la puissance. S'ils ont de la fortune, ils n'hésitent pas à la faire servir à leur soif de renom, de popularité et de pouvoir. S'ils n'en possèdent pas, ils ne la convoitent que pour paraître et pour pousser leur réputation d'hommes remarquables. D'autres, enfin, mènent de front - et ce sont les plus nombreux - la volonté de devenir riches et puissants, parceque, d'une part, ils sont dévorés par l'amour de la richesse et du pouvoir et parce que, d'autre part, ils constatent que, dans le milieu social actuel la richesse aide puissamment à la conquête du Pouvoir et que l'exercice du Pouvoir seconde puissamment l'acquisition de la fortune.

Des premiers, on peut dire que ce sont des ambitieux partiels et des derniers que ce sont des ambitieux complets.

Le plus couramment, on entend par « ambitieux » l'homme qui aspire à jouer un rôle dans la vie publique, à tenir sur la scène politique un emploi de grand style ;

à jouer, dans la tragi-comédie sociale, les personnages de premier plan. L'individu que le langage populaire qualifie péjorativement de « politicien » personnifie très exactement l'espèce d'ambitieux la plus nocive et la plus méprisable, tant en raison du mal que fait ledit politicien, qu'en raison de la perversité, de l'ignominie, de la bassesse des moyens qu'il emploie.

Le « politicien » est bien l'homme sans scrupule ni conviction stable qui, pour réaliser le rêve de gloire et de puissance qu'il assigne à son ambition, est, comme l'indique la définition ci-dessus, prêt à tout imaginer, résolu à tout oser, décidé à tout entreprendre, dût-il faire usage, pour atteindre son but, des pires moyens s'il estime que ceux-ci sont les plus sûrs et les plus rapides.

Lorsque l'ambitieux fait de la politique sa carrière, il est infailliblement appelé à se ravalier au rang des personnages les plus ignobles. Il se peut qu'il éprouve, au début, alors que sa conscience possède encore quelque probité, une certaine répugnance à barbotter dans le purin des combinaisons équivoques, des tractations louches, des compromissions déshonorantes, des trahisons dégradantes ; mais il ne tarde pas à s'y trouver fort à l'aise et, graduellement, à s'y complaire. Un jour vient où, pour lui, le comble de l'art consiste à rouler hypocritement ses adversaires et à trahir insidieusement ses amis et partisans.

Tôt ou tard - et quel que soit le parti auquel il adhère, quelle que soit la doctrine dont il se réclame haut, est appelé à devenir un renégat. Parfois, il le devient brutalement, sans transition, d'une seule enjambée. Dans ce cas là, il joue le tout pour le tout ; c'est sur un seul coup de carte qu'il risque son avenir. Il s'expose à se casser les reins ; mais il court la chance, si les circonstances lui sont propices, de réaliser, du jour au lendemain, sa volonté de puissance. Toutefois, c'est là un jeu extrêmement dangereux, et le véritable « politicien » sait mettre un frein à l'impatience qui le ronge. Le plus souvent, il avance à pas mesurés ; il ne se détache que petit à petit du programme qu'il a adopté et, à l'origine, soutenu pour faire son entrée au Parlement ; il ne s'éloigne de ce programme, que par étapes successives et lentes ; il attend, pour s'en séparer tout à fait, qu'il ait tout à perdre en lui restant fidèle et tout à gagner en l'abandonnant. Alors, il est mûr pour le reniement et, dès que l'occasion se présente - si elle se fait trop attendre, il la cherche et la provoque - il devient un de ces renégats avérés dont notre époque, dans tous les pays du monde, nous offre d'innombrables et célèbres exemples.

On serait en droit de penser que ces types répugnants de versatilité et de fourberie sont universellement méprisés ; il n'en est rien. Ils conservent des admirateurs et des partisans même parmi ceux dont ils ont trahi la confiance. Il se forme autour de leur abjection, un groupe de courtisans toujours prêts à s'aplatir devant le Pouvoir, quelque sales que soient les mains qui le détiennent. On voit les plus hauts personnages faire antichambre pour mendier une parole bienveillante, un sourire, un appui et la protection de ces immondes renégats devenus chefs d'Etat ou ministres, gouverneurs ou plénipotentiaires.

Le pire, c'est que les professeurs de morale officielle, qui se lamentent sur la dépravation de notre siècle, qui versent des larmes de crocodiles sur l'abaissement des caractères, qui s'indignent de la perversité, de la débauche, de la prostitution qui sont, geignent-ils, la marque de ce temps ; le pire, c'est que ces moralistes austères et pudibonds se taisent ; il en est même qui se joignent à la tourbe des courtisans et qui balancent l'encensoir sous les narines de ces politiciens infâmes.

Est-ce lâcheté, hypocrisie ou ignorance de la part de ces thuriféraires? Ce ne peut-être ignorance : les faits sont de notoriété publique et le curriculum vitae de ces grands ambitieux est connu de tous. Donc, ce ne peut être qu'hypocrisie et lâcheté. Laissons ces faux moralistes à leur sordide immoralité.

Et pourtant, il y a ce qu'on appelle de nobles ambitions. L'homme qui recherche avec âpreté la justice et la vérité non seulement pour la satisfaction louable de les connaître, mais encore pour la joie de les faire respecter et chérir ; celui qui s'applique avec ardeur et persévérance à l'amélioration graduelle de lui-même, au développement de ses facultés, au perfectionnement de ses œuvres ; celui qui s'attache fortement à un idéal de liberté et d'abondance physique, intellectuelle et morale ; celui qui consacre ses efforts tenaces à la réalisation d'une vie intense par la sensibilité, la compréhension et la volonté tous ceux-là ont en réalité, de l'ambition. Mais celle-ci est de bon aloi : d'abord, parce qu'elle ne nuit à personne, ne diminue, n'appauvrit, n'humilie, ne fait souffrir personne : ensuite, parce que ceux qui sont en proie à ce genre d'ambition ne recourent, pour atteindre le but qu'ils se proposent, ni à la dissimulation, ni à la déloyauté, ni à la trahison.

Rares sont ces modèles d'ambition saine, élevée et vertueuse ; si rares, qu'on hésite à les qualifier d'ambitieux, dans l'appréhension de les confondre avec les ambitieux de la richesse et de la puissance.

Acquérir la fortune, conquérir le pouvoir ; tout est là, dans une société capitaliste et autoritaire. Pour les uns, c'est la chasse aux millions ; pour les autres, c'est la course aux plus hautes fonctions, aux situations les plus en vue ; pour la plupart, c'est la poursuite *perfas* et *nefas*, fébrile, obstinée, imperturbable et du pouvoir et de l'opulence.

Il est absurde - et c'est le cas de ces moralistes auxquels il est fait plus haut allusion - de blâmer l'ambition et les ambitieux et de louer une organisation sociale qui enfante fatalement l'une et élève les autres sur le pavois. Toute société hiérarchique engendre nécessairement l'ambition. Elle fait naître la cupidité qui pousse à la conquête acharnée de la richesse ; elle porte au maximum la vanité qui aspire avec frénésie, aux honneurs (qu'il ne faut pas confondre avec l'honneur) aux dignités (qu'il ne faut pas confondre avec la dignité) au Pouvoir qui n'est ni la consécration du mérite, ni la récompense du dévouement à la chose publique.

Il n'existe qu'un moyen de combattre, mieux : d'anéantir toutes les ambitions

haïssables. Ce moyen, c'est celui que, seuls, les anarchistes préconisent. Il consiste à abattre l'Etat protecteur et soutien du Capital. Dans une société anarchiste, tous les individus

ne songera à s'enrichir, puisque tout étant à tous et nul n'étant économiquement sous la dépendance d'un autre, tenter de s'enrichir serait tenter l'impossible et l'inutile ; personne ne songera à commander en maître, à s'ériger en chef, à exercer le Pouvoir ; puisque, le mécanisme autoritaire ayant été définitivement brisé, nul ne sera tenu d'obéir.

C'est ainsi et seulement ainsi que, faute d'aliment, l'ambition, c'est-à-dire la soif immodérée de la gloire, de la fortune, des honneurs, de la puissance, disparaîtra pour faire place à l'ambition respectable et salutaire : celle qui porte l'homme à devenir toujours plus fort, plus éclairé, plus juste, plus fraternel, en un mot meilleur.

Sébastien FAURE.

Accueil

AME n. f. (du lat. anima, souffle, vie)

C'est un terme vague, imprécis, indéterminé dont la définition varie selon les doctrines philosophiques qui, toutes, s'y sont plus ou moins intéressées. Le mot Ame exprime le principe inconnu auquel on attribue les effets connus et observés que nous sentons en nous. Dans le sens propre et littéral de la langue latine et de celles qui en sont dérivées, l'âme signifie ce qui anime. C'est pourquoi l'on dit « l'âme des hommes, des animaux, quelquefois des plantes » pour signifier leur principe de vie, de végétation, de développement. L'âme est, alors, prise en général pour l'origine et la cause de la vie, pour la vie elle-même.

Dans un sens plus restreint on dit que l'âme est l'ensemble des facultés qui représentent la vie intellectuelle et morale, et le siège, le foyer et la source de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté. Cette définition admise, il s'agit de préciser la nature, la substance de l'âme. Est-elle inhérente au corps et inséparable de ce dernier? Naît-elle, se développe-t-elle, meurt-elle avec le corps? Ou bien possède-t-elle une existence propre, autonome, indépendante du corps qui, dans ce cas, ne serait que son enveloppe mortelle? Si l'on suppose que l'âme vit avant le corps dans lequel elle se loge et survit à ce corps, on se demande où elle se trouvait avant, où elle se trouvera après ; de quelle façon, à quel moment et dans quelles conditions elle pénètre dans le corps et, enfin, de quelle façon, à quel moment et dans quelles conditions elle en sort. On se demande encore si l'âme possède une existence limitée ou sans limites ; si elle commence : où, quand, comment et, si elle prend fin : où, quand, comment?

De plus, si elle ne se confond pas avec la matière qui compose le corps vivant, il y a lieu d'étudier les rapports de toute nature qui existent entre le corps et l'âme, de mesurer l'influence que l'un exerce sur l'autre et inversement ; s'il y a entente étroite et constante entre eux ou, au contraire, conflit incessant, il convient de préciser les conditions de cette association ou de ce dualisme et d'en spécifier les origines et les conséquences.

Ce mot « Ame » et la signification qu'on lui donne ont provoqué - il est aisé de le concevoir et le contraire serait surprenant - les controverses les plus ardentes, les polémiques les plus âpres, les discussions les plus passionnées. Ces discussions ont donné lieu à des systèmes philosophiques variés et contradictoires d'où sont sorties, abstraction faite de certaines écoles dont l'enseignement reste imprécis, deux grandes écoles : l'Ecole Spiritualiste et l'Ecole Matérialiste.

Aux mots : Matérialisme et Spiritualisme, nous nous réservons d'approfondir, autant que faire se peut, dans l'état actuel des connaissances humaines, la doctrine générale de ces deux écoles philosophiques qui se flattent d'interpréter et d'expliquer pour ainsi dire scientifiquement les origines et les manifestations de l'Univers et de toutes les parties qui le composent, l'homme compris.

Dans ces lignes consacrées au mot Ame, nous nous bornerons à citer un passage intéressant du Dictionnaire Encyclopédique de Voltaire, et un extrait du Dictionnaire La Châtre.

Voici le passage du dictionnaire philosophique de Voltaire : « Nous devons mettre en question si l'âme intelligente est esprit ou matière ; si elle est créée avant nous ; si elle sort du néant dans notre naissance ; si, après nous avoir animés un jour sur la terre, elle vit après nous dans l'éternité. Ces questions paraissent sublimes. Que sont-elles? Des questions d'aveugles qui disent à d'autres aveugles : « Qu'est-ce que la lumière? »

« Quand nous voulons connaître grossièrement un morceau de métal, nous le mettons au feu dans un creuset. Mais avons-nous un creuset pour y mettre l'âme? Elle est esprit, dit l'un. Mais qu'est-ce qu'Esprit? Personne assurément n'en sait rien. C'est un mot si vide de sens, qu'on est obligé de dire ce que l'esprit n'est pas, ne pouvant dire ce qu'il est. L'âme est matière, dit l'autre. Mais, qu'est-ce que matière? Nous n'en connaissons que quelques apparences et quelques propriétés ; et nulle de ces propriétés, nulle de ces apparences ne paraît avoir le moindre rapport avec la pensée.

C'est quelque chose de distinct de la matière, dites-vous? Mais quelle preuve en avez-vous? Est-ce parce que la matière est divisible et figurable et que la pensée ne l'est pas? Mais qui vous dit que les premiers principes de la matière sont divisibles et figurables? Il est très vraisemblable qu'ils ne le sont point ; des sectes entières de philosophes prétendent que les éléments de la matière n'ont ni figure ni étendue. Vous criez d'un air triomphant : « la pensée n'est ni du bois, ni de la pierre, ni du sable, ni du métal ; donc, la pensée n'appartient pas à la matière. » Faibles et hardis raisonneurs! La gravitation n'est ni bois, ni sable, ni métal, ni pierre ; le mouvement, la végétation, la vie ne sont rien, non plus, de tout cela ; et cependant la vie, la végétation, le mouvement, la gravitation sont données à la matière. Qu'importe tout ce qu'on a dit et tout ce qu'on dira sur l'Ame ; qu'importe qu'on l'ait appelée entéléchie, quintessence, flamme, éther ; qu'on l'ait crue universelle, incréée, transmigrante ?... Comment donc sommes-nous assez hardis pour affirmer ce que c'est que l'âme. Nous savons certainement que nous existons, que nous pensons. Voulons-nous faire un pas au delà? Nous tombons dans un abîme de ténèbres et, dans cet abîme, nous avons encore la folle témérité de disputer si cette âme, dont nous n'avons pas la moindre idée, est faite avant nous ou avec nous, si elle est périssable ou immortelle! »

Un peu plus loin, toujours dans son dictionnaire philosophique, au mot «

Ame », Voltaire ajoute: « il faut que je l'avoue : lorsque j'ai examiné l'infailible Aristote, le docteur évangélique ; le divin Platon, j'ai pris toutes ces épitètes pour des sobriquets. Je n'ai vu, dans tous les philosophes qui ont parlé de l'âme humaine, que des aveugles pleins de témérité et de babil, qui s'efforcent de persuader qu'ils ont une vue d'aigle, et d'autres, curieux et fous, qui les croient sur parole et s'imaginent enfin de voir quelque chose.

Je ne craindrai point de mettre au rang de ces maîtres d'erreurs Descartes et Malebranche. Le premier nous assure que l'âme de l'homme est une substance dont l'essence est de penser, qui pense toujours et qui s'occupe, dans le ventre de la mère, de belles idées métaphysiques et de beaux axiomes généraux qu'elle oublie ensuite.

Pour le père Malebranche, il est bien persuadé que nous voyons tout en Dieu ; il a trouvé des partisans, parce que les fables les plus hardies sont celles qui sont le mieux reçues de la faible imagination des hommes. Plusieurs philosophes ont donc fait le roman de l'âme ; enfin, c'est un sage qui en a écrit modestement l'histoire. Je vais faire l'abrégé de cette histoire, selon que je l'ai conçue. Je sais fort bien que tout le monde ne conviendra pas des idées de Locke ; il se pourrait fort bien que Locke eût raison contre Descartes et Malebranche et qu'il eût tort contre la Sorbonne, je parle selon les lumières de la philosophie, non selon les révélations de la Foi.

Il ne m'appartient que de penser humainement ; les théologiens décident divinement ; c'est tout autre chose ; la raison et la foi sont de nature contraire. En un mot, voici un petit précis de Locke que je censurerai si j'étais théologien et que j'adopte, pour un moment, comme hypothèse, comme conjecture de simple philosophie. Humainement parlant, il s'agit de savoir ce que c'est que l'âme.

1° Le mot d'âme est de ces mots que chacun prononce sans les entendre ; nous n'entendons que les choses dont nous avons une idée ; nous n'avons point d'idée d'âme, d'esprit ; donc, nous ne l'entendons point.

2° Il nous a donc plu d'appeler « âme » la faculté de sentir et de penser, comme nous appelons « vie » la faculté de vivre et « volonté » la faculté de vouloir.

Des raisonneurs sont venus ensuite et ont dit: « L'homme est composé de matière et d'esprit ; la matière est étendue et divisible ; l'esprit n'est ni étendu ni divisible ; donc il est, disent-ils, d'une autre nature. Nous voyons peu le corps, nous ne voyons point l'âme ; elle n'a point de parties, donc elle est éternelle ; elle a des idées pures et spirituelles, donc elle ne les reçoit point de la matière ; elle ne les reçoit point non plus d'elle-même, donc Dieu les lui donne. Donc, elle apporte en naissant les idées de Dieu, de l'infini et toutes les idées générales. »

Toujours humainement parlant, je réponds à ces Messieurs qu'ils sont bien savants. Ils nous disent d'abord qu'il y a une âme et puis ce que ça doit être. Ils prononcent le mot de matière et décident ensuite nettement ce qu'elle est. Et même,

je leur dis: « Vous ne connaissez ni l'esprit ni la matière. Par esprit, vous ne pouvez imaginer que la faculté de penser ; par la matière, vous ne pouvez entendre qu'un certain assemblage de qualités, de couleurs, d'étendue, de solidité ; et il nous a plu d'appeler cela matière et vous avez assigné les limites de la matière et de l'âme, avant d'être sûrs seulement de l'existence de l'une et de l'autre.

Quant à la matière, vous affirmez gravement qu'il n'y a en elle que l'étendue et la solidité ; et moi, je vous dis modestement qu'il y a en elle mille propriétés que vous et moi ne connaissons pas. Vous dites que l'âme est indivisible et éternelle ; et vous supposez ce qui est en question. Vous êtes à peu près comme un régent de collège qui, n'ayant vu d'horloge de sa vie, aurait tout d'un coup entre ses mains une montre d'Angleterre à répétition. Cet homme, bon péripatéticien, est frappé de la justesse avec laquelle les aiguilles divisent et marquent les temps, et encore plus étonné qu'un bouton, poussé par le doigt, sonne précisément l'heure que l'aiguille marque. Mon philosophe ne manque pas de prouver qu'il y a dans cette machine une âme qui la gouverne et qui en mène les ressorts. Il démontre savamment son opinion par la comparaison des Anges qui font marcher les sphères célestes et il fait soutenir dans la classe de belles thèses sur l'âme des montres. Un de ses écoliers ouvre la montre; on n'y voit que des ressorts et, cependant, on soutient toujours le système de l'âme des montres, qui passe pour démontré. Je suis cet écolier ouvrant la montre qu'on appelle homme et qui, au lieu de définir hardiment ce que nous n'entendons point, tâche d'examiner par degré ce que nous voulons connaître.

Prenons un enfant à l'instant de sa naissance et suivons pas à pas les progrès de son entendement. Vous me faites l'honneur de m'apprendre que Dieu a pris la peine de créer une âme pour aller loger dans ce corps lorsqu'il a environ six semaines ; que cette âme, à son arrivée, est pourvue des idées métaphysiques, donc connaissant l'esprit, les idées abstraites, l'infini fort clairement ; étant, en un mot, une très savante personne. Mais, malheureusement, elle sort de l'utérus avec une ignorance crasse ; elle a passé dix-huit mois à ne connaître que le téton de sa nourrice ; et lorsque, à l'âge de vingt ans, on veut faire ressouvenir cette âme de toutes les idées scientifiques qu'elle possédait quand elle s'est unie à son corps, elle est souvent si bouchée, qu'elle n'en peut concevoir aucune. En vérité, à quoi pensait l'âme de Descartes et de Malebranche quand elle imagina de telles rêveries? Suivons donc l'idée du petit enfant sans nous arrêter aux imaginations des philosophes.

Le jour que sa mère est accouchée de lui, il est né, dans la maison, un chien, un chat et un serin. Au bout de dix-huit mois, je fais du chien un excellent chasseur ; à un an, le serin siffle un air ; le chat, au bout de six semaines, fait déjà tous ses tours ; et l'enfant, au bout de quatre ans, ne sait rien. Moi, homme grossier, témoin de cette prodigieuse différence et qui n'ai jamais eu d'enfant, je crois d'abord que le chat, le chien et le serin sont des créatures très intelligentes et que le petit enfant est un automate. Cependant, petit à petit, je m'aperçois que cet enfant a des idées, de la mémoire, qu'il a les mêmes passions que ces animaux et, alors, j'avoue qu'il est,

comme eux, une créature raisonnable. Il me communique différentes idées par quelques paroles qu'il a apprises et retenues, de même que mon chien, par des cris diversifiés, me fait exactement connaître ses divers besoins. J'aperçois que, à l'âge de six ans ou sept ans, l'enfant combine dans son petit cerveau presque autant d'idées que mon chien de chasse dans le sien ; enfin, il atteint, avec l'âge, un nombre infini de connaissances. Alors, que dois-je penser de lui ? irai-je croire qu'il est d'une nature tout à fait différente ? Non, sans doute ; car vous voyez d'un côté un imbécile et de l'autre un Newton ; vous prétendez qu'ils sont pourtant d'une même nature et qu'il n'y a de la différence que du plus au moins. Pour mieux m'assurer de la vraisemblance de mon opinion probable, j'examine mon chien et mon enfant pendant leur veille et leur sommeil. Je les fais saigner l'un et l'autre outre mesure ; alors, leurs idées semblent s'écouler avec le sang. Dans cet état, je les appelle ; ils ne me répondent plus ; et, si je leur tire encore quelques palettes, mes deux machines, qui avaient auparavant des idées en très grand nombre et des passions de toutes espèces, n'ont plus aucun sentiment. J'examine ensuite mes deux animaux pendant qu'ils dorment. Je m'aperçois que le chien, après avoir trop mangé, a des rêves : il chasse, il crie après la proie. Mon jeune homme, étant dans le même état, parle à sa maîtresse et fait l'amour en songe. Si l'un et l'autre ont mangé modérément, ni l'un ni l'autre ne rêvent ; enfin je constate que leur faculté de sentir, d'apercevoir, d'exprimer leurs idées s'est développée en eux petit à petit et s'affaiblit enfin par degrés. J'aperçois en eux plus de rapports cent fois que je n'en trouve entre tel sot et tel homme d'esprit. Quelle est donc l'opinion que j'aurai de leur nature ? Celle que tous les peuples ont imaginée d'abord, avant que la politique Egyptienne imaginât la spiritualité, l'immortalité de l'âme. Je soupçonnerai même, avec bien de l'apparence, qu'Archimède et une taupe sont de la même espèce, quoique d'un genre différent, de même qu'un chêne et un grain de moutarde sont formés par les mêmes principes, quoique l'un soit un grand arbre et l'autre une petite plante. Je croirai que la matière a des sensations à proportion de la finesse et du nombre de ses sens, que ce sont eux qui les proportionnent à la mesure de nos idées ; je croirai que l'huître à l'écaille a moins de sensations et de sens, parce que, ayant l'âme attachée à son écaille, cinq sens lui seraient inutiles.

Il me paraît que voilà la manière la plus naturelle d'en raisonner, c'est-à-dire de deviner et de soupçonner. Certainement, il s'est écoulé bien du temps avant que les hommes aient été assez ingénieux pour imaginer un être inconnu qui est en nous, qui fait tout en nous, qui n'est pas tout à fait nous, qui vit après nous. Aussi n'est-on venu que par degrés à concevoir une opinion si hardie. D'abord, ce mot « âme » a signifié la vie et a été commun pour nous et pour les autres animaux ; ensuite, notre orgueil nous a fait une âme à part et nous a fait imaginer une forme substantielle pour les autres créatures. Cet orgueil humain demande ce que c'est donc que ce pouvoir d'apercevoir et de sentir qu'il appelle âme dans l'homme et instinct dans la brute. Je satisferai à cette question quand les physiciens m'auront appris ce que c'est que le son, la lumière, l'espace, le corps, le temps. Je dirai, dans l'esprit du sage Locke : « La philosophie consiste à s'arrêter quand le flambeau de la physique nous manque. J'observe les effets de la nature ; mais je vous avoue que je

n'en conçois pas plus que vous les premiers principes. Tout ce que je sais, c'est que je ne dois pas attribuer à plusieurs causes, surtout à des causes inconnues, ce que je puis attribuer à une cause connue ; or, je puis attribuer à mon corps la faculté de penser et de sentir ; donc, je ne dois pas chercher cette faculté de penser et de sentir dans une autre substance appelée âme ou esprit, dont je ne puis avoir la moindre idée. »

Ainsi s'exprime Voltaire.

Dans le dictionnaire La Châtre, sous la plume d'André Girard, nous trouvons toute une série d'indications et de renseignements qui relèvent moins de la discussion que de la documentation historique. C'est pour cette raison que nous jugeons utile de reproduire ici cette étude.

« La définition de l'âme varie selon les doctrines philosophiques. Ces doctrines peuvent se classer en quatre catégories, ce qui porte au même nombre les définitions de l'âme.

D'après les doctrines spiritualistes, l'âme serait une substance immatérielle distincte du corps et le siège de la sensibilité, de la volonté et de l'intelligence. Suivant une doctrine dite vitaliste, l'âme serait le principe de la vie chez tout être organisé et vivant. Pour les panthéistes, l'âme est une émanation de la Divinité, une part du grand Tout, distincte ou non du corps. Enfin, la doctrine matérialiste considère l'âme comme une formule, un terme général exprimant l'ensemble des faits de la pensée et du sentiment.

On a prétendu que la notion de l'âme était universelle et que, de tous temps, tous les hommes ont cru à l'existence de leur âme. Rien n'est moins certain. Quelques peuplades sauvages, encore actuellement existantes, n'ont aucune notion non seulement de la Divinité, mais même de l'âme. Il est très vraisemblable que cette notion fut le résultat d'une série de réflexions que provoqua, chez les hommes primitifs, le désir de connaître les causes des phénomènes dont ils étaient témoins. En raison de leur absence de connaissances scientifiques, un grand nombre de phénomènes leur parurent inexplicables. Force leur fut de suppléer par l'imagination à l'insuffisance de leur science. En ce qui concerne l'âme, ils avaient observé que, au moment de la mort, la respiration s'interrompt ; que, en même temps que le dernier souffle s'exhale, disparaissent à jamais toutes les manifestations de la vie ; ils établirent entre le souffle et la vie une corrélation étroite puis ils admirèrent que le souffle était la cause, le principe même de la vie.

La théorie animiste est la première théorie qui ait été formulée sur l'âme. Elle procède d'une erreur de causalité consistant à prendre l'effet pour la cause. Le souffle s'arrête parce que la vie s'éteint ; son arrêt est une conséquence de celui de la vie ; il n'en est pas la cause. Issue de ce faux principe, la théorie animiste se développa, se modifia peu à peu, cherchant à préciser de plus en plus la nature de l'âme admise.

C'est là que les doctrines se séparèrent, cherchant chacune leur voie, aboutissant à des conclusions contradictoires, bien que parties d'un même point. De plus en plus, la notion de l'âme tendit vers l'abstraction. On imagina d'abord que le souffle, représentant l'âme, était un air subtil, d'une matière plus affinée que celle du corps. Telle fut la doctrine des premiers Grecs.

Puis, sa préexistence et sa survivance au corps fut enseignée. La philosophie orientale, la doctrine pythagoricienne admirèrent la métempsycose, c'est-à-dire la migration des âmes et leur passage successif dans divers corps d'êtres différents. D'autres, comme Héraclite, virent dans l'âme une étincelle du feu divin.

Anaxagore en fait un esprit. Platon admet, lui aussi, l'existence d'une âme distincte du corps. Pour Aristote, elle n'est que la forme du corps, la force qui donne à l'organisme sa vie organique, sensible et intellectuelle ; elle n'a d'existence qu'en lui.

Avec la propagation du Christianisme, on assiste à une renaissance de la doctrine spiritualiste : l'âme immatérielle, distincte du corps et lui survivant. Durant le moyen-âge, chose étrange, ce fut la doctrine aristotélique qui prévalut, bien que le christianisme semble plutôt être issu de la doctrine platonicienne. On ne discute plus d'après des faits, des observations, mais avec des arguments puisés dans l'imagination et disciplinés seulement suivant une formule logique convenue. Les hypothèses les plus fantaisistes furent admises pour expliquer l'âme, son existence, ses propriétés, pour concilier les contradictions découvertes peu à peu par la science grandissante entre les hypothèses reçues et les faits observés. Pourvu qu'elles fussent présentées en un syllogisme en bonne et due forme, leur invraisemblance, leur absurdité même n'étaient d'aucun poids dans leur admission ou leur rejet. L'ingéniosité seule importait, prévalant sur la raison et les faits.

Mais si la notion de l'âme naquit de l'ignorance des faits scientifiques et de leurs causes, si cette ignorance entraîne comme conséquence l'hypothèse d'un principe, d'une substance destinée à les expliquer, par contre, au fur et à mesure des progrès de la science, expliquant un nombre de plus en plus grand de phénomènes jusqu'alors incompréhensibles, la nécessité de cette hypothèse parut de moins en moins évidente. On peut dire qu'aujourd'hui la physiologie est arrivée à une somme de connaissances suffisantes pour que cette hypothèse soit écartée.

De même que Laplace déclarait pouvoir se passer de l'hypothèse Dieu pour expliquer sa conception de l'Univers, de même, aujourd'hui, l'hypothèse âme n'est plus indispensable pour expliquer les phénomènes d'ordre psychique. Déjà, au IV^{ème} siècle avant J.-C., Démocrite, le plus grand, le plus puissant génie de l'antiquité, eût l'intuition de la théorie matérialiste moderne. Il en formula les principes fondamentaux, admettant un nombre infini d'atomes se combinant diversement au gré des mouvements multiples qui les animent et de la combinaison desquels résulte l'innombrable diversité des êtres. Les phénomènes psychiques sont

les résultats de combinaisons spéciales des atomes les plus déliés, les plus subtils.

La conception matérialiste de l'âme était assez répandue dans les derniers temps du paganisme. Le christianisme survint, qui apporta les idées spiritualistes des religions hindoues. Puis, l'invasion des Barbares, en faisant subir à la civilisation romaine un recul de plusieurs siècles, ramena la philosophie à l'époque de ses plus grossières conceptions. La longue période de brigandages, de guerres continuelles qui suivit arrêta tout essai de la pensée et tout ce qui concernait l'art ou les sciences se réfugia dans les couvents. Là tout l'effort de la pensée se perdit en luttes stériles, sur des questions de dogme, querelles byzantines qui ne firent faire aucun progrès à la philosophie.

Cependant, quelques esprits indépendants, bravant le despotisme et l'intolérance religieuse, posèrent les problèmes généraux de la philosophie. Malgré les persécutions, les supplices de toutes sortes, grâce aux progrès de la science, la pensée philosophique commença à se dégager des doctrines de pure imagination où elle avait sa place. Le philosophe anglais Hobbes osa, en plein XVII^{ème} siècle, formuler la théorie matérialiste ; mais les conséquences qu'il en tire au point de vue social portent l'empreinte de la barbarie de l'époque.

Les doctrines spiritualiste et panthéiste sont formulées par Descartes et Spinoza. Locke, en Angleterre, fait dériver les idées des sensations et pose les bases du « Sensualisme » que Condillac et la plupart des philosophes du XVIII^{ème} siècle développèrent avec tant d'autorité. L'avènement de la doctrine sensualiste concorde avec l'essor que Vésale, Ambroise Paré, Harwez, etc., venaient de donner à la science physiologique.

On le voit : il mesure que la science positive augmente le nombre de ses données, l'hypothèse spiritualiste perd du terrain et la doctrine matérialiste assied plus solidement ses bases. Les grands philosophes du XVIII^{ème} siècle : Voltaire, Helvétius, d'Alembert, quoique n'étant pas rigoureusement matérialistes, contribuent, par leur esprit positif, leur méthode scientifique, aux progrès du matérialisme que développent d'Holbach, Diderot, La Mettrie. En Allemagne, Kant porte à la dialectique un coup fatal et pose, lui aussi, la sensation comme origine des idées, tout en admettant l'existence et l'immortalité de l'âme.

Ce n'est qu'au XIX^{ème} siècle, en même temps que les sciences physiologique, biologique et anthropologique acquièrent un développement inouï jusqu'alors, que la doctrine matérialiste, niant l'âme, s'assied sur des bases positives. Auguste Comte, Cabanis, Broussais, Büchner, fondent définitivement le matérialisme, pendant que la doctrine spiritualiste décline avec les philosophes de second ordre : Victor Cousin, Royer Collard, Jouffroy, etc.

Se basant sur la théorie transformiste formulée par Lamarck et développée par Darwin, le matérialisme moderne explique les phénomènes physiques les plus embarrassants jadis, tels que les idées innées, la mémoire, les aptitudes natives, etc.,

sans avoir recours à l'hypothèse d'une âme spirituelle. Dès lors, que devient la valeur de cette hypothèse, si sa nécessité est nulle pour expliquer les phénomènes de tout ordre? La notion de l'âme spirituelle ira fatalement rejoindre au néant les « entités logiques du moyen-âge. » »

Longues sont ces citations empruntées au dictionnaire philosophique de Voltaire et au dictionnaire La Châtre. Mais l'une et l'autre sont d'un grand intérêt, non seulement par elles-mêmes, mais encore et surtout par rapport aux deux doctrines importantes que nous aurons à étudier aux mots « Matérialisme et Spiritualisme ».

Il se peut que certains esprits ne saisissent pas ou ne conçoivent que confusément les conséquences qui découlent, sur le plan social, de l'adoption de l'une ou de l'autre de ces deux thèses qui se prononcent en sens contraire sur les problèmes les plus considérables de la science et de la philosophie.

C'est pourquoi, nous prions le lecteur de se reporter aux mots « Matérialisme et Spiritualisme ». Ils y trouveront une étude complète qui ne manquera pas de les éclairer et de leur faire toucher du doigt la puissance des liens qui, scientifiquement et socialement, unissent l'Anarchisme à la thèse matérialiste.

Sébastien FAURE.

AME n. f. (du latin anima, souffle, vie)

Le mot âme a toujours eu de nombreuses acceptions. Il sert en général à désigner l'ensemble des facultés morales et intellectuelles, la sensibilité, la conscience, la pensée intime, le sentiment et en somme tout ce qui, chez l'être humain, ne se rattache pas directement à l'enveloppe charnelle. Nous sentons, nous pensons, nous voulons. On désigne sous le nom d'âme ce qui en nous sent, pense et veut. Diversement dénommée, niée par certaines écoles philosophiques, l'activité spirituelle reste irréductible jusqu'ici à toute explication mécanique ou physiologique. L'école spiritualiste voit en tout de la pensée, de l'âme ; pour l'école matérialiste, la pensée est un produit du cerveau. Les religions sont venues compliquer à leur tour ce problème déjà bien assez complexe par lui-même. La croyance en l'immortalité de l'âme est un des dogmes fondamentaux du christianisme. Malgré tous les efforts des philosophes la question semble devoir rester longtemps encore insoluble. (Voir Matérialisme, Spiritualisme, etc ...)

Accueil

AMELIORATION n. f.

Léger progrès apporté dans l'état de quelque chose. Lorsque la classe dirigeante s'aperçoit que son oppression intransigeante va faire éclater une révolution, elle se décide à apporter quelques améliorations dans l'état de choses afin de calmer les esprits. Pour la bourgeoisie les améliorations constituent une sorte de part du feu destinée à faire croire aux cerveaux échauffés que les patrons sont humains et désirent le bien-être des travailleurs. Mais pour accorder ces améliorations, les possédants attendent toujours que l'heure soit grave. Tant que le peuple ne montre pas les dents, ils continuent à l'exploiter sans vergogne. Certains se contentent largement de ces aumônes que sont les améliorations. Ce sont les réformistes. Ils repoussent l'idée d'une révolution et préfèrent mendier aux oppresseurs de la classe ouvrière la centième partie de leurs droits. C'est là une méthode que les anarchistes ne sauraient accepter. On ne mendie pas ce qui doit nous revenir de droit. On ne réclame pas comme une aumône les biens dont on nous a frustrés. Des améliorations et des réformes ne sauraient nous satisfaire. Seule, la Révolution Sociale pourra remettre les choses à leur place et compenser les injustices.

AMELIORATION

Ce mot ne nous intéresse qu'à la condition d'y ajouter le qualificatif : « social ». Autrement, il serait pour nous, sans signification véritable... Il n'aurait, par conséquent, pas sa place ici...

Nous lui donnerons donc la signification suivante : Meilleur aménagement de la vie sociale, en précisant que sa valeur, dans les faits, est extrêmement relative. Bien entendu, dans notre esprit, l'amélioration sociale n'est obtenue que pacifiquement, par l'entente des classes. Nous en excepterons les conquêtes d'ordre moral qui mettent toujours en péril l'édifice capitaliste et que l'adversaire ne concède que par la force. La loi de 8 heures en est la preuve.

L'amélioration sociale ne vise donc pas à transformer la structure de la société capitaliste. Elle modifie seulement, dans le détail, les rapports de classe à classe. Elle concède généralement à la classe la plus défavorisée un peu plus de bien-être. Elle n'est que relative, plus apparente que réelle. C'est toujours un palliatif et souvent une tromperie. L'adversaire social qui concède une amélioration a soin de reprendre de la main gauche ce qu'il donne de la main droite.

L'amélioration ne tarde jamais à être annihilée par une mesure correspondante prise par le patronat.

L'augmentation des salaires est l'amélioration-type. Plus qu'aucune autre, elle en montre l'inanité, l'inutilité même au point de vue social. Elle n'augmente que rarement le pouvoir d'achat de l'ouvrier et, dans tous les cas, la capacité d'achat n'est que fort peu, et pour un temps très court, supérieure à ce qu'elle était auparavant.

L'augmentation des salaires ne se produit que lorsque la loi d'airain est faussée, lorsque l'ouvrier qui a des charges moyennes ne reçoit plus dans un milieu donné, un salaire moyen correspondant à ces charges. La rupture de l'équilibre au détriment de l'ouvrier oblige celui-ci à réclamer une augmentation de salaire qu'il obtient le plus souvent. Cet équilibre ne sera toutefois rétabli que pour une courte durée. D'autres ouvriers, d'autres corporations se trouveront, à tour de rôle, dans le même cas. Les augmentations générales du coût de la vie répondront aux augmentations partielles des salaires et l'équilibre sera toujours rompu pour l'ensemble. C'est le cercle vicieux.

Donc, rien à attendre en fait de l'augmentation des salaires, de l'amélioration-type. Il en est de même pour toutes les autres.

Les autres améliorations concernant l'hygiène de l'atelier, du chantier, du bureau, de l'habitation, celles qui sont relatives au perfectionnement de l'outillage à une meilleure utilisation de la main-d'oeuvre, à l'emploi plus intensif des forces mécaniques et électriques, à l'utilisation raisonnée de ces forces sont le fait de l'évolution des sociétés qui doivent suivre le rythme de la vie, la transformation des moeurs et tenir compte des progrès scientifiques et techniques appliqués dans les industries rivales ou les pays voisins.

L'amélioration sociale peut, dans les autres cas, être un palliatif qui permet au patronat de conserver ou d'asseoir ses privilèges. Elle est la plupart du temps une tromperie qui fait prendre le mirage pour la réalité et laisse, en vérité, les choses en état. Elle modifie à peine quelques aspects, quelques contours, elle ne vise à aucun renversement des valeurs. Elle peut, dans certaines circonstances graves, constituer une lourde hypothèque sur l'avenir et faire reculer très loin des transformations possibles.

C'est aussi un leurre qui permet au patronat d'endormir la conscience ouvrière, d'émollier son énergie et, parfois, de circonvenir personnellement les défenseurs des ouvriers s'ils n'y prennent garde ou s'ils ne sont pas assez bien trempés pour résister aux tentations dorées des maîtres habiles à les présenter.

Ravaler l'action de classe à la conquête des améliorations sociales, c'est la conduire sur le chemin des abdications qui mène tout droit à la pratique du réformisme social, de la collaboration des classes. C'est tourner le dos aux buts

poursuivis par le prolétariat pour son affranchissement.

Si la poursuite de l'amélioration de classe est, malheureusement, une nécessité inévitable, on ne peut en recommander la pratique érigée en système. Elle doit d'ailleurs, pour être durable, être fortement étayée par une action utile et continue de la classe ouvrière. Ceci suffit à en déterminer le caractère exact, la valeur restreinte et l'usage qu'il convient de faire de cette arme émoussée. Elle n'a point sa place dans l'arsenal d'attaque du prolétariat. Bien qu'elle soit d'une pratique quotidienne, elle n'intervient qu'à titre secondaire, subsidiaire dans la véritable lutte sociale. (Voir Réformisme économique et social).

Pierre Besnard

Accueil

AMITIÉ n. f.

On appelle amitié l'affection pure, désintéressée, mêlée d'estime, qui unit deux personnes. L'amitié est un des plus nobles sentiments humains. Mais elle est rare. On se sert souvent du mot amitié pour cacher des intérêts de toutes sortes et des liaisons aussi peu sincères que solides. D'innombrables écrivains ont écrit sur l'amitié des pages trop connues pour que nous nous y attardions ici. De nombreux exemples historiques de sacrifices à l'amitié sont devenus célèbres et ont inspiré de touchantes œuvres aux poètes et aux romanciers. De même que la camaraderie - sentiment moins individuel - l'amitié servira à lier de plus en plus les hommes entre eux et aidera à l'avènement d'une fraternité universelle.

Accueil

AMNISTIE n. f. (du grec: a privatif et mnestia mémoire)

C'est l'acte du souverain ou du pouvoir législatif qui efface jusqu'à la trace et le souvenir même d'une condamnation prononcée et annule tout commencement de poursuite judiciaire motivée par un acte tombant sous le coup de la loi. L'amnistie a pour objet de rendre en quelque sorte inexistante l'infraction elle-même, et, par suite, d'éteindre l'action publique aussi bien que les condamnations prononcées et les conséquences de toute nature qu'entraînent celles-ci. L'individu amnistié est censé n'avoir pas été condamné. C'est pourquoi l'Amnistie, en France tout au moins, ne peut résulter que d'une loi, tandis que le Président de la République a le droit de faire grâce, parce que la grâce laisse subsister les incapacités légales attachées à la condamnation. La pratique de l'amnistie est déjà fort ancienne. Le premier exemple qu'en enregistre l'Histoire remonte à Thrasybule, général athénien qui, à la tête de l'armée de Samos et avec l'aide des Thébains, chassa, en 404, les trente Tyrans et restaura, à Athènes, le régime démocratique. Rentré dans Athènes, Thrasybule ne voulut souiller sa victoire par aucune vengeance et promulgua une loi dite, pour la première fois, d'amnistie. Cette loi portait qu'aucun citoyen ne pourrait être recherché ni puni à l'occasion de la conduite qu'il avait pu tenir dans les troubles causés par le despotisme gouvernemental des trente Tyrans.

L'histoire de l'ancienne Grèce nous montre presque toujours les partis vainqueurs amnistiant leurs adversaires vaincus. Il n'est pas injuste de dire que, presque toujours aussi, la victoire d'un parti sur les partis opposés comporte des actes d'une telle sauvagerie et, à l'origine, entraîne une répression si féroce, que, l'apaisement se faisant, au bout de quelque temps, par la force même des choses, les vainqueurs ont tout intérêt à passer l'éponge sur les atrocités commises, afin d'en hâter l'oubli ou, pour le moins, d'en atténuer l'amertume. Il convient donc de ne pas considérer l'amnistie comme un geste de magnanimité tout à l'honneur des gouvernants et des législateurs, mais comme une habile manœuvre qu'ils estiment devoir être profitable à leur politique. L'histoire moderne nous présente de nombreux exemples d'amnistie. Voici les principaux : amnistie accordée aux huguenots, en 1570, sous Charles IX. Celle-ci ne fut, en réalité, qu'un abominable guet-apens ; car, deux ans après, en 1572, eurent lieu les horribles massacres connus sous le nom de la Saint-Barthélémy, le roi ordonnant lui-même l'assassinat d'une partie de ses sujets qu'il avait tenté, par l'amnistie, de désarmer et de ramener à sa cause. A l'occasion de la restauration d'Angleterre, Charles II publia une amnistie générale dont seuls furent exclus les régicides. En 1814, la charte française accorda une amnistie générale pour tout ce qui, pendant la Révolution et l'Empire,

avait été tramé, ourdi ou accompli contre la monarchie des Bourbons. A son retour de l'île d'Elbe (mars 1815), Napoléon 1er publia un acte d'amnistie dont il n'excepta que treize personnes, des plus compromises, tels que Talleyrand, Bourrienne, le duc de d'Albert, etc. A la seconde restauration, l'amnistie ne fut publiée que le 12 janvier 1816. Le bénéfice en fut refusé à un petit nombre : Ney, Labédoyère, La valette, Bertrand, Rovigo. Le roi se réservait en outre la faculté de bannir Soult, Bassano, Vandamme, Carnot et quelques autres. Lorsque le duc d'Orléans, fils de Louis-Philippe, se maria, Louis-Philippe, en 1837, amnistia en bloc tous les condamnés politiques. La République de 1848 étendit la loi d'amnistie à tous les condamnés politiques, à l'exception des princes appartenant aux deux branches des Bourbons. Le second Empire (Napoléon III) accorda quatre amnisties : en 1859, en 1860, en 1864 et en 1869. On peut estimer, d'une façon générale, que tous les Gouvernements, Empire, Royauté, République sentent si fortement le besoin de faire oublier leurs propres crimes, que c'est devenu la règle, de nos jours et dans tous les pays du monde, de faire suivre tous les grands événements qui font époque dans l'histoire et qui succèdent à une période grave et troublée, à l'intérieur ou à l'extérieur, d'une amnistie plus ou moins générale, destinée à calmer les colères, à apaiser les ressentiments ou à dissiper les haines contre le pouvoir du moment.

La loi d'amnistie qui souleva, il y a quelque cinquante ans, les oppositions les plus violentes et les débats parlementaires les plus passionnés, fut celle qui visait les condamnés de la Commune. Le mouvement communaliste - mars à mai 1871 - avait inspiré aux classes dirigeantes de l'époque une terreur si profonde et une haine si farouche, que, par la voix de leurs représentants au Parlement, elles opposèrent aux efforts des républicains avancés une résistance aussi longue qu'acharnée. Ce fut Alfred Naquet qui, le premier, au cours de la séance du 20 décembre 1875, réclama éloquemment l'amnistie en faveur de tous les crimes et délits se rattachant à la Commune. Après les élections sénatoriales de janvier et février 1876, Victor Hugo au Sénat et Raspail à la Chambre firent la même proposition. La voix de ces deux grands citoyens ne fut pas entendue. Pour faire triompher la cause de l'Amnistie, il était indispensable que le peuple se prononçât vigoureusement. L'opinion publique, secouée dans tout le pays par les agitateurs les plus en renom, demanda d'abord, réclama ensuite, exigea enfin l'amnistie en faveur des Communards. Le 20 février 1879, nouveau débat à la Chambre sur ce sujet qui, peu à peu, passionnait les masses populaires. Le Garde des Sceaux, Le Royer, se déclarait, au nom du Gouvernement, favorable à une amnistie partielle. « Amnistie pleine et entière » répliquèrent Naquet, Louis Blanc, Lockroy et Clémenceau. L'amnistie totale fut repoussée et l'amnistie partielle accordée. C'était un premier résultat laissant pressentir la victoire complète. Les manifestations en faveur de l'amnistie se firent plus nombreuses que jamais ; elles s'affirmèrent de plus en plus ardentes et résolues. L'amnistie eut alors ses candidats et plusieurs élections se firent avec ce programme unique : amnistie totale. A Bordeaux, c'est Blanqui, le 20 avril 1879 ; à Paris, c'est Alphonse Humbert, le 12 octobre 1879 et Trinquet, le 20 juin 1880, qui l'emportent comme candidats de l'amnistie. La pression de l'opinion publique brise les dernières résistances du Gouvernement et la loi d'amnistie est

votée à une imposante majorité et promulguée le 11 juillet 1880.

Depuis, diverses lois d'amnistie ont été votées, notamment en 1881 et 1895. Durant la guerre maudite de 1914-1918, une foule de condamnations furent prononcées pour d'insignifiants délits susceptibles d'être retenus par les Conseils de guerre et les Tribunaux civils ; un nombre relativement élevé, beaucoup plus élevé qu'on ne le croit généralement, d'hommes valides appelés par la mobilisation générale à satisfaire aux exigences de la grande Tuerie en lui assurant le matériel humain que « la Patrie » déclarait nécessaire à son salut, refusèrent énergiquement de rejoindre le corps qui leur était assigné et, plutôt que de défendre une cause qu'ils estimaient ne pas être la leur, ces hommes s'exilèrent ou se cachèrent. Ce furent les insoumis. D'autres, un nombre important d'autres, qui s'étaient tout d'abord laissé incorporer, quittèrent l'arme à laquelle ils étaient affectés et désertèrent. D'autres enfin, las de traîner depuis des mois et des mois leur lamentable existence dans la boue et le sang des tranchées, indignés du traitement qu'ils subissaient de la part de leurs chefs, commirent un de ces actes quelconques : gestes, paroles, simple attitude d'indiscipline que le Code militaire, en temps de guerre, punit des peines les plus sévères, et, pour s'être laissé aller à un de ces actes, furent odieusement, injustement frappés. Il semblait indiqué que, au lendemain d'un carnage de cinquante et un mois, tous ces insoumis, déserteurs et indisciplinés fussent appelés à bénéficier de l'amnistie la plus large. Il n'en fut rien. Des Gouvernements qui se succédèrent au Pouvoir, les uns refusèrent toute amnistie et les autres en proposèrent une si étroite, si restreinte qu'elle mécontentait les partisans de l'Amnistie large et humaine plus encore que les adversaires de toute amnistie, même limitée. De nouveau, l'opinion publique intervint. La presse dite « d'extrême-gauche » protesta contre cette caricature d'amnistie, d'autant plus scandaleuse et révoltante que les bandits qui avaient, du commencement de la guerre à la fin, cyniquement spéculé sur la détresse de la nation, qui avaient tiré parti du gâchis administratif, qui avaient ramassé des fortunes dans le sang des champs de bataille et le ravitaillement de la population civile, tous ceux-là se voyaient mis à l'abri de toute sanction par la dite loi d'amnistie. Ce fut un spectacle réconfortant que celui de l'agitation qui se traduisit par des campagnes dans les journaux d'avant-garde, des meetings nombreux et imposants, des manifestations dans la rue, des tentatives de grève, des mouvements populaires de toute nature. Mais toutes ces démonstrations se heurtaient au mauvais vouloir du bloc national qui détenait le pouvoir gouvernemental. Quand vinrent les élections législatives générales du 11 mai 1924, les partis dits « de gauche » ne manquèrent pas d'inscrire sur leur programme le vote d'une loi d'amnistie pleine et entière. Ce fut un des moyens qu'employèrent radicaux, radicaux - socialistes, républicains - socialistes, socialistes et communistes pour piper les suffrages des électeurs - hélas ! - toujours confiants. Le bloc des gauches remplaça au Gouvernement le bloc national. Mais les nouveaux élus s'empressèrent d'oublier leurs promesses et de trahir les engagements qu'ils avaient pris.

On patienta longtemps ; jusqu'au dernier moment, on espéra que les

nouveaux gouvernants respecteraient la parole donnée. Espérance déçue! Le projet d'amnistie proposé et voté ne fut guère plus large que les précédents. Seuls furent appelés à en bénéficier quelques catégories - peu nombreuses - de mutins, d'insoumis, de déserteurs et de condamnés politiques. Quant aux victimes les plus intéressantes, parce que les plus fières et les plus courageuses, elles restent frappées par les condamnations qu'elles continuent à subir ou sous le coup des poursuites auxquelles elles n'échappent qu'en se cachant ou s'expatriant. Nous devons à la vérité de dire que, dans presque tous les pays qui ont pris part à l'épouvantable guerre de 1914-1918 l'amnistie totale a été promulguée.

Sur l'Amnistie prise dans son sens général, les Anarchistes ont une conception à part. Leur théorie sur ce point s'éloigne de toutes les théories autoritaires. De la première à la dernière, toutes celles-ci affirment la nécessité d'une législation (l'Autorité ne se conçoit pas sans la Loi qui édicte ce qui est permis et ce qui est défendu) et d'une échelle de sanctions qu'il appartient aux tribunaux d'appliquer aux délinquants (la Législation ne se conçoit pas sans une Magistrature qui en réprime la violation). Les théories autoritaires, en conséquence, tiennent pour justes et nécessaires les condamnations prononcées et les poursuites engagées contre ceux qui ont enfreint la Loi. Il en résulte que, lorsqu'un parti politique propose, réclame l'Amnistie, ce n'est pas, ce ne peut pas être au nom de la Justice et dans un sentiment d'équité, mais au nom de l'Indulgence, de la Pitié, de l'Humanité et, il faut y insister, dans un but politique. Il n'est pas un parti politique - de Gouvernement ou d'Opposition - qui ne sache qu'un jour ou l'autre il sera en posture de vaincu et qu'il aura, alors, besoin de solliciter son pardon. Il n'est pas une forme de l'Autorité, si forte qu'elle se croie, dont les partisans ne soient exposés tôt ou tard à perdre le pouvoir et à connaître à leur tour l'amertume de la persécution. A la longue, dans le cours de l'histoire, l'équilibre s'établit entre les vainqueurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain ; en sorte que les uns et les autres sentent instinctivement que l'heure sonnera pour tous de faire appel à la grande loi de pardon, d'effacement, d'oubli, d'amnistie. Après s'être ainsi amnistiés les uns les autres, il se trouve qu'ils ne se doivent rien, que la balance s'établit, qu'ils sont quittes. Seuls, les Anarchistes, voulant briser le Pouvoir et non le conquérir, savent qu'ils ne seront jamais conduits à forger des lois et à instituer des tribunaux. Seuls, ayant en égale exécration l'Autorité qu'on exerce et l'Autorité qu'on subit, ils ont la certitude de ne jamais devenir des oppresseurs, des persécuteurs. C'est pourquoi l'Amnistie ne saurait être à leurs yeux la pratique d'un système de bascule ou de compensation. Niant aux autres le droit de forger des lois et d'en appliquer les sanctions à qui les enfreint, ils ne mendent pas la pitié des Gouvernants, ils ne s'adressent pas à leur clémence, ils ne font pas appel à leurs sentiments d'humanité. C'est au nom de la Justice, de la pure et sainte Equité qu'ils réclament, qu'ils exigent l' Amnistie et qu'ils mettent les Gouvernements en demeure de rendre à la liberté ceux qu'ils n'avaient pas le droit d'en priver. Les libertaires pensent que les coupables ne sont pas ceux qui sont frappés par la Loi, mais bien ceux qui la font et l'appliquent. Ils ont conscience que les coupables ne sont pas ceux qui sont poursuivis ou jetés en prison, mais, au contraire, ceux qui les poursuivent et les emprisonnent.

Une société anarchiste est incompatible avec la survivance des geôles et des bagnes ; une des premières tâches de l'Anarchisme, en période de Révolution, sera de mettre le feu aux prisons et d'abolir les Palais de Justice. Ils n'auront donc jamais d'Amnistie à accorder, puisque jamais ils n'auront condamné ni enfermé personne. Et, cependant, toutes les fois que s'ouvre une campagne en faveur de l'Amnistie, les Anarchistes sont de ceux qui s'y engagent avec le moins d'hésitation et le plus d'ardeur. Ils font entendre leurs voix dans les meetings publics ; ils multiplient les articles, les manifestes, les affiches qui conviennent le peuple à exiger l'Amnistie ; ils provoquent des démonstrations sur la voie publique afin de saisir de leur volonté d'amnistie la foule indifférente et d'intéresser l'opinion publique à la libération des victimes de l'Autorité. Et souvent on a vu des anarchistes qui s'étaient proposés d'ouvrir les prisons, par l'Amnistie, à quelques mêmes et aller, ainsi, rejoindre en captivité ceux qu'ils voulaient libérer. Si les Anarchistes se donnent de plein cœur à toute agitation en vue de l'Amnistie, alors qu'ils savent la vanité d'une telle mesure, puisque les portes ouvertes aux amnistiés d'aujourd'hui se fermeront demain sur de nouvelles victimes, c'est qu'ils entendent se mêler à toute action ayant pour objet de soustraire quelques victimes à la vindicte publique, et leur fournissant l'occasion de flétrir le régime qu'ils combattent, de stigmatiser l'iniquité sociale sous une de ses formes les plus odieuses, de communiquer à la masse des pauvres qui sont quotidiennement exposés aux rigueurs de la Loi le mépris et la colère qu'ils ressentent contre tous ceux qui s'arrogent le droit de condamner, de faire lever dans la multitude le levain de la Révolte libératrice.

Si, chaque fois que les circonstances sont favorables à un mouvement populaire luttant pour l'Amnistie, les Anarchistes sont au premier rang, c'est qu'il leur est doux de tenter quelque chose pour diminuer, si peu que ce soit, les souffrances de ceux qui aspirent à sortir du bagne, de la prison ou de l'exil pour reprendre parmi leurs amis, dans leur foyer, à l'usine où aux champs, au milieu de ceux qu'ils chérissent et qui les aiment, la place d'où la méchanceté et l'injustice des hommes les ont momentanément chassés. L'Amnistie est comme une libération partielle, en attendant la grande Amnistie : la Révolution qui enfoncera la porte de toutes les prisons et sera, Elle, la libération totale et définitive.

- Sébastien FAURE.

Accueil

AMOUR

Ce mot est souvent un nom de genre et s'accompagne d'un adjectif qui désigne l'espèce : amour paternel, amour filial, amour sexuel, etc.

Lorsque nulle épithète ne s'y joint, il est pas univoque. Pour la plupart des philosophes, il reste nom de genre, désigne tout sentiment affectueux et s'oppose à haine. Au langage mystique, au langage commun aussi, il exprime parfois des sentiments de fraternité humaine (voir aux mots Charité et Fraternité) ou même certaines émotions devant la beauté réelle ou imaginée du Cosmos (voir ce mot).

Au langage le plus courant, amour désigne l'affection pour un être dont on désire, rêve ou connaît le baiser. Littré dit : « Sentiment d'affection d'un sexe pour l'autre. » Définition trop étroite et qui résout, d'un dogmatisme sournois, une grave question. Que le fait plaise ou déplaise, il y a eu, il y a des amours entre personnes du même sexe.

Plusieurs législations condamnent l'amour homosexuel et il rencontre une opinion publique railleuse ou sévère. Est-ce parce que cette forme d'amour évite trop sûrement les pièges du génie de l'espèce ? Est-il condamné pour les mêmes raisons que le malthusianisme ? (Tout législateur est un grand repopulateur par procuration.) Est-ce parce que les religions modernes condamnent le plaisir et ne lui accordent quelque tolérance que s'il contribue aux prétendues fins de Dieu ou de la Nature ?...

L'anarchiste obéit, en, ce domaine, à ses goûts personnels, et il ne blâme jamais les goûts innocents différents des siens. Or, il appelle innocent ce qui ne fait de mal à aucune personne réelle. Quant aux fameuses « personnes morales » (voir ce mot), il les considère, selon les cas, avec la plus froide indifférence ou la plus légitime hostilité.

Solon ne punissait le non-conformisme que chez l'esclave qui le pratiquait avec une personne de condition libre. Sa loi était moins repopulatrice que protectrice de l'inégalité. En France, du XV^e au XVII^e siècle, plusieurs non-conformistes furent brûlés en vertu des Etablissements de Saint Louis, mal compris, à ce qu'il semble. Le « bougre » que saint Louis faisait brûler, après jugement de l'évêque, était un hérétique. Malheureusement pour les homosexuels des siècles suivants, le mot avait changé de sens et ni les juges ecclésiastiques ni le bras séculier ne s'en étaient aperçus. Plusieurs montèrent sur le bûcher par la faute de

l'Eglise et de la sémantique.

On ne brûle plus aujourd'hui. Parfois on tue encore sournoisement. Nul n'ignore quel crime commirent contre Oscar Wilde le Code et les juges. La loi allemande punit aussi le non-conformisme. Abstraitement, la loi française est ici moins scélérate. Mais les magistrats y suppléent par de nobles subtilités et Adelsward-Fersen ne fut guère mieux traité à Paris qu'Oscar Wilde à Londres.

Je n'ai pas le culte des définitions (voir ce mot). Sauf en mathématiques, elles sont toujours débordées d'un côté par le défini, débordantes de l'autre. Sans se fier à elles, on tâche pourtant de les faire le moins inexactes qu'on peut. Pour ne pas exclure arbitrairement le platonisme, j'ai accordé le nom d'amour au rêve, même vague, du baiser.

L'amour platonique n'est pas exactement l'amitié entre homme et femme. Une sexualité atténuée (platonisée, diraient précisément les psychanalystes) entre dans ce composé instable. Ici comme partout, il n'y a que des cas individuels et nos généralités disent des à peu près. L'amour de Pétrarque et de Laure s'accompagne de désir éludé par jeu ou par nécessité et si l'on ose dire, de quelque pelotage. Il est différent du sentiment de Dante pour Béatrice. Le sentiment de Dante lui-même a revêtu des nuances successives sans perdre le droit de s'appeler amour platonique : ardent et douloureux dans *La Vie Nouvelle* ; apaisé et comme glorieux dans *Le Paradis* ; presque complètement abstrait dans *Le Banquet* où Béatrice pâlit, se dépersonnalise, se perd presque aux brumes du symbole.

Pour Voltaire (*Dictionnaire philosophique*, amour socratique, note) l'amour platonique ne fut jamais que faux semblant, où, comme il dit, « art de cacher l'adultère sous le voile ». Il explique, malicieux : « Les hommes avouaient hautement un amour qu'il était convenu que les femmes ne partageraient point.. Il nous reste assez de monuments de ce temps pour nous montrer quelles étaient les mœurs que couvrait cette espèce d'hypocrisie. »

Voltaire a raison pour beaucoup de cas. Mais le monde intérieur est plus varié qu'il ne croit. Nos classifications, bien qu'elles ne soient jamais trop riches, restent toujours insuffisantes et l'expression ne saisit qu'une partie des nuances et des formes des sentiments réels. Le platonisme fut souvent une préface hypocrite ou inquiète, une descente habile ou un glissement involontaire ; il fut parfois autre chose : le parfum, par exemple, qui reste après la liqueur bue, l'amitié charmée qui, chez les êtres tendres et sans jalousie, peut succéder aux sensualités.

L'amour platonique nous semble un peu ridicule aujourd'hui, s'il est l'amour unique. Mais, pour le pluraliste, il peut, à côté d'émotions plus sensuelles, avoir ses heures de charme souriant. Même dans l'amour unique, si une maladie ou quelque autre obstacle s'oppose aux réalisations physiques, le platonisme apporte grâce et consolation. L'amour d'Héloïse pour Abélard diminué n'est pas simple amitié. Ce n'est pas non plus le deuil d'une veuve. Ce mélange de souvenirs, de rêve blessés,

de regrets incertains, d'imaginaires tendres est certes inanalysable et instable - comme tout ce qui est vivant.

L'amour existe-t-il chez les animaux ? Chez certains, pas même la possession, ni, semble-t-il, la jouissance. La femelle du poisson écaillé abandonne ses œufs ; le mâle les féconde ensuite sans savoir, qui les a pondus. Y a-t-il quoi que ce soit qui ressemble à l'amour chez les insectes communistes, abeilles et fourmis, où le mâle est tué dès qu'il a rempli son rôle fécondateur et où une seule rencontre féconde la femelle pour toute sa vie ? La mante religieuse, certaines araignées, certaines sauterelles dévorent le mâle pendant la période ou aussitôt après. Puisqu'il accepte ce sort inévitable ou consent à ce gros risque, il faut supposer chez lui un vif attrait vers la femelle. Mais la femelle éprouve sans doute peu de plaisir, qui garde son sang-froid de chasserresse.

Les oiseaux donnent une idée plus voisine de notre amour. Le moineau, le coq sont des mâles remarquablement doués et ardents. Le coq pose, si l'on ose dire, des lapins ; il attire parfois la femelle en poussant le même appel que s'il venait de découvrir un ver de terre. Plusieurs mammifères, le cheval, le taureau ont des allures, des fiertés, des mouvements, des regards, des cris qui disent éloquemment le désir.

L'amour humain a pourtant ses caractéristiques et ses privilèges. Seul, l'homme n'obéit pas aux saisons et à un rythme étroit, mais aime à toute époque de l'année. Seul, il connaît les délicieuses langueurs qui suivent le baiser. Seul, il connaît les embrassements et leurs douces variantes. Son corps est sensible par toute sa surface. L'animal connaît le baiser, non la caresse. Et, sur l'étoffe de la nature, quelles brillantes ou délicates broderies dessine notre imagination...

Mais nous savons empoisonner nos joies. La jalousie n'est pas chose exclusivement humaine ; elle prend chez l'homme une profondeur plus douloureuse. Et les pauvretés tyranniques et cruelles du sadisme, les pauvretés serviles du masochisme sont notre création.

C'est pourquoi plusieurs condamnent l'amour ou répètent après Buffon que seul le côté physique en est bon. Supprimer les sentiments qui donnent de si grandes joies mutuelles pour mieux écarter ceux qui amènent des douleurs et des méchancetés est méthode trop appauvrissante. Il est d'autres moyens de tuer en soi la jalousie, l'autoritarisme, l'exclusivisme, le propriétaireisme ; il est d'autres moyens de purifier l'amour de toute hostilité. Les épicuriens le savaient. Epicure et Métrodore restaient les plus parfaits des amis en aimant la même Léontium. Lucrèce fait un tableau très sombre et très âpre des amours ordinaires où « parce que le plaisir n'est point pur, des aiguillons secrets poussent à blesser l'objet même de notre frénésie. » Mais il connaît le remède aux folies, aux aigreurs et aux brutalités de l'amour unique. Il enseigne à « jeter dans les corps qu'on rencontre l'humeur amassée », à « troubler par des blessures nouvelles la blessure ancienne » et à « cueillir des voluptés exemptes de peine ».

Notre pluralisme (voir ce mot), admet peut-être d'autres délicatesses que le sien, des nuances plus riches, des souvenirs plus attendris, et, à l'heure voluptueuse, un sens plus fin de ce que le baiser actuel a de saveur unique et originale.

L'amour plural de Lucrèce est tourné uniquement vers le sexe. Nos choix multiples aiment des individus, les grâces personnelles de leurs caresses, de leurs paroles, de leurs pensées, de leurs sentiments. Nous aimons des uniques. Prêt à tous les accueils, l'anarchiste pluraliste distingue chaque accueilli. Il aime ce qu'il a de nouveau, de singulier, de spontané ; il ne le considère pas seulement comme une occasion, de volupté banale ou même de volupté renouvelée et originale.

Lucrèce élimine l'amour proprement dit pour ne conserver que la volupté. À toutes nos voluptés, sachons plutôt donner une âme et un accompagnement d'amour.

Han RYNER

AMOUR

Attachement sentimental à une personne ou goût prononcé pour une chose. Telle est la définition qui, sans prétendre à être parfaite, paraît la mieux appropriée, à un mot dont on se sert couramment pour exprimer des sentiments à ce point divers, comme origine et comme nature, qu'ils n'ont presque plus aucun rapport entre eux.

Le Français, sans violer les usages de son milieu ni les coutumes de sa langue, n'est-il pas fondé à dire :

J'aime la musique et la peinture ? J'aime mon pays natal et l'humanité ? J'aime ma maîtresse et ma mère et quelques vieux amis ? J'aime aussi les volailles grasses et le gibier de haut goût ?

Pourtant quelles différences profondes ne constatons-nous pas, entre le sentiment d'affectueuse gratitude éprouvé pour une mère, et le sentiment voluptueux que nous inspire notre amante ; entre l'attrait qu'exerce sur notre intellect une forme d'art, ou un genre d'étude, et le besoin que nous avons de renouveler la satisfaction gustative que nous occasionna une table bien servie !

Plus élégante et plus précise en ceci, la langue anglaise nous offre deux termes, et non un seul, pour exprimer, sans confusion possible, tantôt les élans les plus généreux du cœur humain, et tantôt des préférences gastronomiques ou similaires.

Il n'est pas question de jeter, à l'instar de la religion catholique, l'anathème sur les plaisirs sensuels, si légitimes et si nécessaires, ni de déclarer seuls dignes d'estime les joies platoniques et les enivres intellectuels, mais bien de déplorer,

au nom de la poésie et de la clarté, l'insuffisance fréquente des mots qui s'y rapportent.

Notre définition ne serait point complète, en effet, si nous ne distinguions entre l'amour qui a pour objet les choses, et l'amour qui a pour objet des êtres animés, principalement les personnes humaines. Et, d'analyser ce dernier nous conduit à distinguer encore entre l'amour que l'on éprouve pour soi-même, et celui que l'on ressent pour autrui, entre l'amour idéaliste, ou familial, ou passionné, et l'amour sexuel, car les caractères n'en sont point identiques.

L'amour de soi est représenté par l'instinct de conservation personnelle, avec le désir d'atteindre au bonheur et d'assurer son bien-être.

Ce que l'on nomme l'amour-propre, c'est l'amour de soi conçu du point de vue moral, c'est-à-dire le respect de soi-même, en tant que mesure de préservation pour ce qu'il y a de meilleur en nous, plus le souci de notre dignité, par égard pour l'appréciation que peuvent avoir de notre conduite ceux auxquels nous avons accordé estime et affection. L'amour-propre et l'amour de soi ne sont point des défauts, mais de fort grandes qualités qui, rendant l'individu actif et de fréquentation agréable, tant en vue de son intérêt particulier qu'indirectement au profit de son entourage, méritent d'être classées parmi les vertus d'utilité sociale.

Ni l'amour-propre ni l'amour de soi ne sont à confondre, d'ailleurs, avec l'égoïsme, qui, au point de vue de l'utilité sociale, n'est pas une vertu mais un vice, si tant est que l'on veuille bien conserver au mot égoïsme la signification consacrée par l'usage, non sans raison d'ailleurs. En effet, le mot égoïsme ne signifie pas seulement en conformité avec l'étymologie : amour de soi, mais encore et surtout : recherche des satisfactions personnelles sans considération des conséquences pour autrui. Défini ainsi, l'égoïsme apparaît nécessairement comme un remarquable facteur de tyrannie, et comme un des plus grands obstacles à l'harmonie sociale.

L'amour, on pourrait dire le goût particulier ou le penchant, que nous avons pour certaines choses, en opposition avec l'indifférence ou l'aversion que nous éprouvons pour d'autres choses, semble provenir exclusivement des habitudes et des aptitudes transmises par notre hérédité, puis des suggestions de notre éducation première, modifiées par notre expérience propre et l'influence du milieu.

Cet amour pour ce qui apparaît comme un prolongement de notre moi, ou bien, physiologiquement ou intellectuellement, comme une nourriture en rapport avec nos besoins, est caractérisé par un désir de possession, qui n'est point un mal, tant qu'il ne prend pas des proportions extrêmes, avec la volonté d'appropriation exclusive ou d'accaparement.

Nous pouvons aimer les spectacles de la nature et la science, les œuvres d'art, la bonne chère et les pierres précieuses, sans en réserver pour nous seuls la jouissance à l'instar de trop nombreux maniaques qui en arrivent à ignorer le plaisir

qu'il peut y avoir à faire plaisir, et oublier que, lorsqu'on a réglé toutes ses factures, on n'est jamais entièrement quitte pour cela envers l'humanité.

L'amour que nous éprouvons pour des êtres vivants semblables à nous ou proches de nous, auxquels nous lient des sympathies, révèle à l'examen quelque chose de plus que le désir de la jouissance par la possession, surtout lorsque ne sont en jeu ni la passion érotique ni l'ardeur sexuelle.

Ne voit-on pas fréquemment, à l'occasion de collectes publiques, de petits ménages bien modestes se priver pour porter secours, sans aucune certitude de réciprocité, à des populations lointaines dont ils n'auront, selon toute vraisemblance, jamais l'occasion de visiter le pays ? Ne vit-on point des mères, parfois des amantes, se résigner à de cruelles séparations pour assurer le bonheur d'un être cher ? Beaucoup de gens ne prennent-ils point sur leurs loisirs ou leurs économies, non seulement pour soulager des détresses cachées, mais encore pour éviter aux animaux de mauvais traitements, aux arbres des forêts la destruction, alors qu'ils ne bénéficieront point de l'ombre de ceux-ci, et que le martyre de ceux-là se produit loin de leurs regards ?

C'est que les habitudes millénaires de l'entr'aide, plus forte que les rivalités de tous genres, ont établi entre des êtres, même appartenant à des races ou des espèces différentes, une solidarité qui souvent se manifeste par des actes spontanés, exempts de calcul.

C'est que les personnes que nous aimons, en lesquelles nous nous retrouvons, ne sont pas seulement un prolongement de nous-mêmes, mais un peu de nous-mêmes, d'où une participation indirecte, parfois très vive, à leurs souffrances et à leurs joies.

Et ceci nous amène à considérer l'amour, dans sa forme la plus idéaliste : la recherche du bonheur personnel par la conscience du bonheur d'autrui, même lorsque celui-ci se paye du sacrifice de notre plaisir ou de notre sécurité.

L'instinct maternel, l'amitié, le mysticisme social en offrent de fréquents exemples.

On ne peut en dire autant de l'amour lorsqu'il est dicté par l'attirance sexuelle. Rien ne dispose mieux, en effet, à une véritable frénésie d'appropriation, à une soif plus marquée d'égoïstes extases, en dépit des apparences.

Lorsque la violence exquise et brutale de ces appétits se tempère, ce n'est, principalement chez l'homme, que dans la mesure où interviennent des sentiments plus durables et plus doux : la tendresse partagée, l'estime mutuelle, la communauté des habitudes et des aspirations. Ainsi, selon les tempéraments, les circonstances et le degré d'éducation, l'amour sexuel est-il susceptible de prendre des formes variées.

Lorsque l'on dit que des animaux ou des gens sont en amour, c'est pour exprimer en termes atténués qu'ils sont en rut. Et le rut, c'est la forme la plus rudimentaire de l'attraction sexuelle, ce n'est que le besoin impérieux d'apaiser par le coït les ardeurs dont, à intervalles réguliers, sont le siège les organes génitaux masculins et féminins. La caractéristique du rut c'est de ne s'embarrasser guère d'idéalisme et de sentimentalité. Pour le plaisir de l'accouplement, le mâle cherche une femelle, la femelle aguiche un mâle. L'essentiel est qu'ils ne soient pas trop déplaisants. Et l'on se quitte sans regrets excessifs, lorsque la fringale est passée.

Mais voici où la cérébralité intervient : les sens sont assoupis, la sexualité sans exigences. Et, tout à coup, à l'instant où, perdu dans la foule, on ne pensait guère à une idylle, un regard entre mille autres vous emplit d'un trouble étrange, un visage, une démarche entre-aperçus, fixent irrésistiblement votre attention, sans que l'on puisse démêler la cause exacte d'un attrait si puissant et si soudain. On ne se connaît point ; on n'a pas eu le loisir de s'étudier, d'apprécier ses qualités et ses défauts, ni ce que sera le contact des épidémies. Et pourtant l'on se sent pris par quelque chose de mystérieux, qui n'est point de l'amitié, et ne peut être de l'estime, qui est plus captivant et plus fort que de la sympathie et, précédant le désir, ne peut être confondu avec lui. Question d'esthétique en conformité d'ensemble avec les silhouettes de nos rêves ? Affinités charnelles obscurément révélées par d'imperceptibles détails ? On ne sait pas toujours. On ne saura peut-être jamais. Toujours est-il que c'est de cette manière que débent très souvent les liaisons qui comptent le plus dans une existence, et représentent le mieux des liaisons d'amour, sinon par la durée, du moins par l'intensité des souvenirs qu'elles nous laissent.

Beaucoup plus explicable et plus banal est l'amour qui s'ébauche par une camaraderie toute platonique, laquelle évolue jusqu'à l'amitié et, au premier rayon de soleil du printemps, fait se retrouver les gens dans le même lit.

Ces tièdes associations sont fréquemment heureuses et durables, parce qu'elles dégènèrent souvent en habitudes, et sont rarement bouleversées par des tempêtes passionnelles.

Dans un cas comme dans l'autre, il est à remarquer que ce qui a fixé le désir sexuel exclusivement sur une personne, ou tout ou moins concentré sur elle pour un temps nos préférences, c'est quelque chose d'intellectuel ou de sentimental, qui n'a que des rapports éloignés avec le besoin physiologique d'accomplir un acte reproducteur que rien n'empêcherait d'accomplir avec beaucoup d'autres personnes.

Il y a eu admiration pour la beauté des formes, attrait pour ce que révèlent des pensées intimes l'attitude et l'expression du visage. Il peut y avoir eu simple rapprochement affectueux dû à la ressemblance des caractères, quelquefois même à la compassion pour une faiblesse ou une déchéance. Lorsque, inévitablement, surgit le feu du désir, au lieu de s'étendre au hasard, il suit la voie déjà tracée par le culte de la beauté, ou de la vérité, ou de la bonté. Ce qui ne signifie pas qu'il ne s'éteigne

point si la satisfaction des sens ne se trouve en complément des autres attraits. L'attirance sexuelle n'est pas seulement le rut ; elle est déterminée par des éléments très complexes Mais elle ne dure point et fait place à une simple estime ou à une familiale affection là où le rut ne découvre point sa part.

L'homme - et la femme est comprise dans cette expression - n'est ni un ange ni une bête... C'est un ange monté sur une bête qui réclame du foin, et se cabre et hennit de révolte lorsque la brise apporte à ses naseaux la senteur aphrodisiaque des forêts.

Mais idéalisé, ennobli d'intelligence et de savoir, ou purement sensuel, l'amour doit être libre.

Il se suffit à lui-même dès l'instant que, sans nuire à personne, il embellit notre existence et contribue à notre bonheur.

Il n'a pas besoin de l'excuse de la procréation, qui en est seulement la conséquence normale, ni d'une sanction légale ou religieuse, qui ne sont que règlement d'intérêts ou simples formalités conventionnelles. En lui-même, il contient sa poésie et sa justification.

La fumée de l'encens, et la lecture monotone du code civil sont incapables de faire naître l'amour où il n'existe point, de lui conférer de la moralité où il n'est que vil marchandage. L'arbitraire du législateur est impuissant à rétablir en fait l'union des âmes, et l'appétit des sens, au sein des foyers où n'existe plus qu'animosité et que haine.

Quelle que soit la forme des unions, ce qui en fait la beauté morale c'est la saine jeunesse et l'attachement des conjoints, l'affectueuse harmonie de leur vie intime, la constante amitié qu'ils se portent dans les épreuves de l'existence.

Et c'est seulement en raison de ces vertus, et non de leur caractère légitime ou illégitime que nous devrions apprécier les couples humains.

Tout le reste n'est que décor, souci des apparences, ou sacrifice à certaines nécessités.

Admettre le principe de la liberté de l'amour, ce n'est pas nécessairement faire de la promiscuité la règle ; ce n'est ni condamner les liaisons durables, ni fournir des excuses à ceux qui, sans considération des tristes réalités de la vie sociale présente, sèment autour d'eux le désespoir, pour la satisfaction des caprices sans lendemain.

Mais c'est reconnaître l'égalité parfaite de l'homme et de la femme devant une morale unique ; c'est revendiquer hautement pour tous, comme pour nous-même, le droit d'aimer qui nous plaît, suivant le mode qui nous convient, de nous

accorder sans cesser de nous appartenir, sans autre condition que la réciprocité du désir, sans autre obligation que de prendre sous notre responsabilité le dommage que notre conduite aurait pu apporter dans l'existence d'autrui.

Ce principe devrait être à la base des accords conjugaux dans une organisation sociale rationnelle, dont le but serait la collaboration des efforts de tous pour assurer à chacun le maximum de bien-être et de liberté avec le minimum de contrainte et de concessions, et non l'assujettissement permanent de l'individu à des dogmes surannés, ou pour des fins étrangères aux siennes.

Jean MARESTAN

AMOUR, AMOUR EN LIBERTÉ, CAMARADERIE AMOUREUSE

Sous l'appellation d'amour, on peut comprendre force définitions. La mienne, dans cet article, sera la suivante. Par amour, j'entends tantôt l'attirance ou la passion sexuelle, tantôt le désir et la satisfaction de l'appétit sexuel, satisfaction manifestée ou par le coït ou réalisée par le besoin de toucher, caresser, embrasser quelqu'un du sexe opposé, voire de jouir de sa présence, s'entretenir avec lui. (Nystrom : La vie sexuelle et ses lois ; Forel : La question sexuelle ; Robert Michels : Sexual Ethics.)

Individualiste anarchiste, je ne pose nullement comme un dogme que l'attraction, l'appétit, le désir sexuels - l'Amour donc - ait seulement pour origine les appas ou attraits extérieurs de l'être aimé, le fait qu'elle ou il vous « porte à la peau ». Bien au contraire, surtout lorsqu'il s'agit d'unités humaines sélectionnées comme le sont les anarchistes, l'amour peut tout aussi bien avoir pour cause la sensibilité de l'être aimé, son caractère, son intellectualité, sa nature affectueuse, les aventures dont est remplie son existence, l'activité-raison d'être de sa personnalité, ses manifestations de tendresse à votre égard, même sa persistance dans le désir. Il n'est pour moi aucun motif d'attirance ou de sympathie qui soit supérieur ou inférieur à un autre.

Par liberté de l'amour, amour libre, amour en liberté, liberté sexuelle j'entends l'entière possibilité pour une ou un camarade, d'en aimer un, une, plusieurs autres simultanément (synchroniquement), selon que l'y pousse ou l'y incite son déterminisme particulier.

En ce qui me concerne, individualiste anarchiste, je conçois cette possibilité, cette liberté sans égard aucun aux lois édictées par les gouvernants en matière de mœurs, aux habitudes reçues ou acceptées en fait de moralité par les sociétés humaines actuelles. Pour moi, la liberté de l'amour se conçoit « par delà le bien et le mal » conventionnels.

Dans un milieu individualiste anarchiste, la liberté de l'amour se comprend, logiquement, en dehors de l'état civil, de la situation sociale, de l'apparence

extérieure, de l'opinion publique, de la consanguinité ; elle n'a pas égard aux préjugés courants sur la pudeur, la virginité, le vice, la vertu, la considération, l'estime, la réputation, la fidélité sexuelle, etc. Elle ne tient pas compte du fait que l'être désiré ou aimé cohabite ou entretient déjà des relations amoureuses.

Dans un milieu anarchiste individualiste, on considère comme éminemment ridicule qu'il soit réservé à un seul sexe de proposer l'expérience amoureuse, comme s'il n'appartenait pas tout autant à la compagne qu'au compagnon de faire connaître son désir de relations amoureuses. Dans un tel milieu, où l'on considère l'amour comme une question de puissance non de quantité, où on aime tous ceux et autant qu'on peut aimer sans limite autre que la capacité individuelle, il est logique qu'on considère tout et toute camarade comme un amant ou un compagnon, comme une amante ou une compagne possible, en perspective. Nulle, nul, ne saurait trouver à redire à s'y voir sollicité en vue d'une expérience amoureuse, quels que soient la, le, les camarades qui en fassent la proposition. Et cela dans n'importe, quelles circonstances ou conditions. Nul « tiers » ne saurait opposer un obstacle à la proposition de l'expérience amoureuse, à plus forte raison à sa réalisation. Dans la mesure de ses possibilités, au contraire, chacun facilitera la pratique de la liberté de l'amour considérant son geste comme un acte de camaraderie.

En effet, l'expérience amoureuse à mon sens n'est pas seulement une manifestation d'égoïsme pur, une recherche de jouissance, de plaisir physique ou sentimental, dans le but d'augmenter la somme de bonheur individuel, je la considère comme une expérience de la vie individualiste, comme un aspect de la camaraderie qui réunit les uns aux autres les individualistes anarchistes. Voilà pourquoi les manifestations amoureuses rentrent dans le cadre de la camaraderie intersexuelle et toute, tout individualiste peut considérer comme incomplète une camaraderie qui n'incluerait pas l'expérience amoureuse.

Par suite, dans un milieu individualiste anarchiste, où l'on a fait table rase des préjugés traditionnels, de la morale religieuse et laïque, le sentiment - autre nom pour désigner l'attraction et la sympathie sexuelle - ne se conçoit pas sur un plan métaphysique ou extraphysiologique. L'impression sentimentale n'est ni mystique ni inexplicable ; elle peut parfaitement être élucidée, raisonnée, analysée.

Comme tous les autres produits de la sensibilité individuelle, le sentiment est susceptible d'éducation, d'entretien, de culture intensive et extensible. On peut vouloir être plus sentimental qu'on se trouve actuellement et y parvenir, comme on peut arriver, par des soins appropriés, à faire rendre à un arbre ou à une terre de plus gros fruits ou des épis plus volumineux. On peut s'éduquer en vue d'être aimant, tendre, affectueux, caressant, etc.

C'est en prenant en considération toutes ces remarques que par amour libre j'entends des rapports sexuels aussi libres, aussi variables et aussi multiples, au sein des milieux individualistes anarchistes, que le sont ou devraient l'être entre camarades de sexe opposé les rapports intellectuels ou moraux. On ne saurait

comprendre, en effet, pourquoi les manifestations amoureuses devraient être mises de côté dans les relations qu'entretiennent des camarades.

La question de la camaraderie passant au premier plan, - toutes réserves étant faites quant aux tempéraments « solitaires » ou « amoureux uniques » exceptionnels, ou encore quant à certaines répugnances personnelles décidément invincibles - aucune, aucun camarade sain, normal, ne se refusera à tenter l'expérience de camaraderie amoureuse dès lors qu'elle est proposée par une ou un camarade avec qui on sympathise, avec lequel on se sent suffisamment d'affinités affectives, sentimentales, voire intellectuelles - qui en retirerait une si grande joie, le plaisir n'étant pas moindre chez celle ou celui qui accepte la proposition.

A vrai dire, dans un milieu individualiste anarchiste dont les constituants ont été sélectionnés sur la base des affinités personnelles, le refus ne peut être qu'exceptionnel, étant bien entendu que toute conception de la liberté de l'amour implique liberté entière de se donner à qui vous plaît, liberté entière de se refuser à qui vous déplaît. Mais pas plus que le refus de participer à la production dans un milieu de camarades producteurs ou de s'associer à un effort quelconque en vue de rendre plus intense la joie de l'association à laquelle on appartient - le refus de camaraderie amoureuse ne saurait être l'effet du caprice, de la coquetterie, du désir de faire souffrir ou de troubler l'harmonie du groupe auquel on appartient. Je pose en thèse que dans le domaine de l'amour, des manifestations amoureuses, les individualistes anarchistes ne peuvent vouloir se faire souffrir davantage que dans les autres expériences de la vie en camaraderie.

Du Xe au XVIe siècle, il a existé des groupements mystico-anarchistes où le toutes à tous, tous à toutes a été pratiqué avec ce résultat que ceux qui en faisaient partie ignoraient la misère, ne réglait pas leurs différends au moyen de juges ou par l'emploi de la violence physique, ignoraient maîtres et serviteurs. Les enfants surtout apparaissent comme merveilleusement choyés. Les documents qui demeurent des persécutions qui leur furent infligées, quand ces milieux devenaient trop importants, stigmatisent en termes véhéments et leur promiscuité et l'ignorance de paternité en laquelle leurs enfants étaient tenus. C'est l'abomination de la désolation pour ces juges, pour la plupart ecclésiastiques, puisqu'il s'agissait de sectes hérétiques. Ce n'est pas une des inconséquences les moins curieuses de ces tribunaux composés d'hommes voués au célibat volontaire de se mettre à ratiociner sur des faits échappant à leur compétence.

En régime de promiscuité sexuelle, ou de communisme sexuel, l'enfant est infiniment plus choyé qu'en régime familial. Les éléments masculins ignorent quels sont leurs enfants, aussi ceux d'entre eux qui ont des sentiments paternels les manifestent-ils généralement à l'égard de tous les enfants du groupe auxquels ils appartiennent et, par suite du sentiment acquis, à tous les enfants des milieux où ils passent.

Je considère que le toutes à tous, tous à toutes est l'aboutissement normal et

inévitable de l'application sincère et logique des théories de l'amour libre et de la liberté sexuelle. Parmi les individualistes anarchistes, naturellement, cette formule ne se conçoit appliquée que dans des milieux volontairement, librement choisis par celles et ceux qui les constituent.

Même en laissant de côté toute conception doctrinale, il est clair que dans tout milieu sélectionné, petit ou grand, où les occasions de jouissance amoureuse, physique ou sentimentale, seraient en abondance, les ruptures amoureuses perdraient leur caractère brusque, tranché, blessant. D'ailleurs, comme les mots « toujours » et « jamais » ont une apparence et une signification trop dogmatiques pour les admettre autrement que relativement dans le vocabulaire individualiste anarchiste, si c'est « en camarades » qu'on se lie amoureusement, c'est « en camarades » qu'on se délie : sans aigreur, sans âpreté, avec douceur, en amis disposés à recommencer l'expérience amoureuse le lendemain même de sa fin, le cas échéant. A la vérité, de bons camarades ne s'imposent pas la cessation de leurs relations amoureuses ; quand ils y mettent un terme, c'est qu'ils sont d'accord l'un et l'autre.

La liberté de l'amour implique que ceux qui la pratiquent possèdent une éducation sexuelle étendue et pratique. Tout essai de vie amoureuse sous-entend, parmi les individualistes anarchistes, que ceux qui la tentent sont au courant de l'hygiène sexuelle, des moyens à employer pour se préserver de toute contamination vénérienne, éviter les suites de tout rapport sexuel suspect ou douteux.

On s'est demandé pourquoi des idées semblables à celles que je viens d'exposer rencontrent, particulièrement parmi l'élément féminin des milieux anarchistes - individualistes comme communistes, d'ailleurs - une mécompréhension qui est souvent de l'hostilité. Sans nier les autres causes dont l'examen approfondi allongerait démesurément cet article, on peut attribuer cette opposition à la persistance de l'éducation religieuse chez les compagnes anarchistes. Dans les pays protestants, l'idée qui présida à la Réforme, la réaction du fond contre la forme, de l'esprit contre la matière, de la foi sur les œuvres aboutit, en matière de mœurs, officiellement bien entendu, aux mêmes déviations, à la même mutilation, au même mépris de l'oeuvre de chair que dans les pays catholiques. Sous le déguisement de préceptes moraux, on y retrouve les commandements de l'Eglise romaine : « Impudique point ne seras de corps ni de consentement. - Désirs impurs rejetteras pour garder ton corps chastement. - Œuvre de chair ne consommeras qu'en mariage seulement. » Ces préjugés sont parmi les plus tenaces à déraciner et c'est pourquoi pour maint esprit averti, l'émancipation sexuelle de la femme, l'éducatrice naturelle de l'enfant, semble devoir passer avant toutes les autres émancipations. Quand on serre la question d'un peu près, il n'est pas difficile de s'apercevoir que l'émancipation réelle de la femme dépend de son émancipation religieuse absolue et de son émancipation sexuelle. C'est seulement quand elle s'est débarrassée de la notion Dieu et de la notion moralité qu'elle est délivrée de la superstition et de l'ascétisme, de l'autel et du trône, du prêtre et du mari. La femme

qui « a de la religion » et la femme qui « a des mœurs » sont les deux piliers de l'esclavage féminin individuel et du conservatisme social féminin. Elles le sont par surcroît de l'ignorance et de l'exploitation où croupissent la généralité des hommes.

E. Armand.

AMOUR

Le vocable le plus incompris, ayant subi le plus d'humiliations, de déformations, de falsifications. On lui fait exprimer le contraire de ce qu'il signifie. Le vocable - victime par excellence, souillé, sali par les moralistes, les bourgeois et les cuistres. Exploité par les tenanciers de l'adultère au théâtre, les pornographes du roman naturaliste et psychologique ; se traduisant dans la vie par le fait-divers banal, le « crime passionnel » que la- justice absout. Accaparé par les eunuques. Souverain dépossédé auquel il sied de rendre son royaume. Ce qui existe, ce n'est pas l'amour, c'est la caricature de l'amour. L'amour est le privilège d'une élite. L'amour est l'âme de l'art, de la poésie, de la vie, de toute passion noble et généreuse ; la source des œuvres vraiment spontanées, des libres créations originales et personnelles, des beaux gestes, des belles pensées. Foyer perpétuel d'enthousiasme, de sincérité et d'héroïsme. La condition de toute survie. Quand on voit les imbéciles semer la haine, on est tenté de leur crier : « Misérables ! vous ne voyez donc pas que vous tuez la pensée, l'art, le génie, tout ce qui fait que la vie vaut la peine d'être vécue. Vous accomplissez là la plus stérile des besognes ! » Ils ne comprendraient pas.

N.-B. Ne pas confondre l'amour avec la philanthropie, l'indulgence, la résignation, la pitié, la bonté, l'aumône, la charité « officielle » ou mondaine, le sentimentalisme, l'altruisme, le socialisme. Ce sont là des formes d'égoïsme, et l'amour est l'adversaire de l'égoïsme. Il est l'action et le sentiment régénérés, embellis, magnifiés. Ce qui manque le plus à l'humanité actuelle, ce dont elle aurait tant besoin, ce qui pourrait la sauver, et ce dont elle ne veut pas entendre parler, sous aucun prétexte. - Aimez-vous les uns les autres. Précepte de l'Évangile, méconnu en tous temps, et en particulier dans le nôtre, que les disciples du Christ traduisent par ces mots : Haïssez-vous les uns les autres. C'est la plus colossale mystification qui ait jamais eu lieu dans l'humanité, c'est l'exemple le plus frappant de la déformation que la médiocrité fait subir aux idées, afin d'en tirer parti dans un but diamétralement opposé à celui que poursuivent initiateurs et précurseurs.

G. De Lacaze- Duthiers

Accueil

ANABAPTISTES (du grec ana, de nouveau, et bap l'eau)

On appelle anabaptistes les membres d'une secte religieuse et politique du seizième siècle. Les anabaptistes, issus du protestantisme, rejetaient le baptême des enfants comme inefficace, et soumettaient à un second baptême ceux qui embrassaient leurs doctrines. Thomas Münzer fut leur principal chef. La secte des anabaptistes recruta parmi les paysans le plus grand nombre de ses adhérents, que la noblesse protestante d'Allemagne, conduite par Luther, vainquit à Frankenhausen (1525). Chassés de toutes parts, les doctrines le long du Rhin et des Pays-Bas. En 1534, Munster devint leur centre d'action, avec le prophète Jean de Leyde, qui périt à son tour, ainsi que ses principaux partisans, lorsque l'évêque de Munster eût repris possession de la ville. Leurs sectateurs, appelés baptistes, se trouvent encore en Angleterre et en Amérique. C'est en somme un charlatanisme qui n'a pas réussi et qui beaucoup de sang, surtout chez des malheureux paysans ignares que des aventuriers bernaient à leur guise.

Accueil

ANACHRONISME n. m. (du grec ana, en arrière, et khronos, temps)

Faute contre la chronologie ; erreur dans la date des événements. Les anachronismes sont fréquents en littérature. Par exemple, Shakespeare faisant tirer le canon dans son Jules César, ou Victor Hugo, dans Aymerillot, faisant dire à Charlemagne :

« Tu rêves, dit le roi, comme un « clerc en Sorbonne. »,

et oubliant que la Sorbonne date seulement de Saint-Louis. Dans les beaux-arts également on rencontre maints anachronismes qui consistent alors soit à grouper dans une même composition des personnages ayant vécu à des époques différentes, soit à modifier l'ordonnance d'une scène historique, soit enfin à ne tenir aucun compte de la couleur locale. Ainsi Véronèse représente les Noces de Cana ou le Repas chez le pharisien dans des édifices de son époque et avec des personnages vêtus comme l'étaient ses contemporains. - On emploie aussi le mot anachronisme pour désigner une chose non conforme aux mœurs d'une époque. Exemple : la royauté commence à paraître un anachronisme.

Accueil

ANALOGIE n. f. (du grec analogia, rapport)

Une analogie est une ressemblance, une similitude partielle d'une chose avec une autre. Exemple : les discours des politiciens présentent tous une analogie, c'est que, tous, ils font des promesses que leurs auteurs sont bien décidés à ne pas tenir. La vie fourmille d'analogies et de ressemblances, mais il faut que l'esprit soit assez clairvoyant pour ne pas se laisser aller à des confusions qui pourraient être souvent regrettables dans le domaine des idées.

Accueil

ANALYSE n. f. (du grec nalusis, décomposition)

En philosophie, l'analyse est la méthode qui va du composé au simple. Analyser un raisonnement c'est en étudier séparément chaque argument pour mieux en connaître la valeur. Il est utile, sinon indispensable, d'avoir recours à l'analyse pour éprouver la véracité et le bien-fondé d'un jugement ou d'une opinion. C'est pour cela que les propagandistes anarchistes, aussi bien pour critiquer la thèse de leurs adversaires que pour bâtir solidement leur thèse propre, doivent employer la méthode analytique. Leurs raisonnements en seront plus puissants et plus persuasifs.

- Le mot analyse est également très employé en chimie : l'analyse chimique a pour objet de déterminer la nature des éléments qui forment un corps composé (analyse qualitative ; et aussi les proportions en poids et en volume, suivant lesquelles chacun d'eux entre dans la composition (analyse quantitative). Dans une analyse chimique, tantôt on opère sous l'influence de la chaleur et avec des réactifs à l'état sec, tantôt on se sert de réactifs liquides : dans le premier cas, l'analyse est dite par voie sèche ; dans le second, par voie humide. On utilise aussi pour certaines analyses le spectre (analyse spectrale), le microscope (analyse microscopique).

- L'analyse est aussi usitée dans les mathématiques ; analyse mathématique : algèbre pure ou toute autre partie de la science : géométrie, mécanique, etc... soumise aux calculs algébriques ; analyse transcendante, analyse infinitésimale : le calcul différentiel et intégral.

- En grammaire, on distingue l'analyse logique (analyse qui consiste à décomposer la phrase en propositions et chaque proposition en sujet, verbe et attribut) et l'analyse grammaticale (analyse qui prend les mots un à un pour en indiquer l'espèce, le genre, le nombre, la fonction, etc...)- Le contraire de l'analyse est la synthèse.

Accueil

ANARCHIE n. f. (du grec: a privatif et archè, commandement, pouvoir, autorité)

Observation préalable. Cette Encyclopédie anarchiste ayant pour objet de faire connaître l'ensemble des conceptions : politiques, économiques, philosophiques, morales, etc., qui partent de l'idée anarchiste ou y conduisent, c'est au cours de cet ouvrage et à la place même que doit logiquement occuper chacune d'elles, que seront exposées les thèses multiples qu'embrasse l'étude exacte et complète de ce sujet. Ce n'est donc qu'en l'approchant, en soudant, avec méthode et continuité, les diverses parties de cette Encyclopédie qu'il sera possible au lecteur de parvenir à la compréhension totale de l'Anarchie, de l'Anarchisme et des Anarchistes.

En conséquence, je n'exposerai ici que dans ses grandes lignes, d'une façon resserrée et synthétique, ce qui constitue l'essence même de l'Anarchie et de l'Anarchisme. Pour les détails - et il sied d'observer que d'aucuns ont une grande importance - le lecteur voudra bien consulter les mots divers auxquels ce texte les priera de se reporter.

Etymologiquement, le mot « Anarchie » (qui devrait s'orthographier An-Archie) signifie : état d'un peuple et, plus exactement encore, d'un milieu social sans gouvernement.

Comme idéal social et comme réalisation effective, l'Anarchie répond à un *modus vivendi* dans lequel, débarrassé de toute contrainte légale et collective ayant à son service la force publique, l'individu n'aura d'obligations que celles que lui imposera sa propre conscience. Il possèdera la faculté de se livrer aux inspirations réfléchies de son initiative personnelle ; il jouira du droit de tenter toutes les expériences que lui apparaîtront désirables ou fécondes ; il s'engagera librement dans les contrats de tous genres qui, toujours temporaires et révocables ou révisibles, le lieront à ses semblables et, ne voulant faire subir à personne son autorité, il se refusera à subir l'autorité de qui que ce soit. Ainsi, souverain maître de lui-même, de la direction qu'il lui plaira de donner à sa vie, de l'utilisation qu'il fera de ses facultés, de ses connaissances, de son activité productrice, de ses relations de sympathie, d'amitié et d'amour, l'individu organisera son existence comme bon lui semblera : rayonnant en tous sens, s'épanouissant à sa guise, jouissant, en toutes choses, de sa pleine et entière liberté, sans autre limite que celles qui lui seront assignées par la liberté - pleine et entière aussi - des autres Individus.

Ce modus vivendi implique un régime social d'où sera bannie, en droit et en fait, toute idée de salariant et de salarié, de capitaliste et de prolétaire, de maître et de serviteur, de gouvernant et de gouverné.

On conçoit que, ainsi défini, le mot « Anarchie » ait été insidieusement et à la longue détourné de sa signification exacte, qu'il ait été pris, peu à peu, dans le sens de « désordre » et que, dans la plupart des dictionnaires et encyclopédies, il ne soit fait mention que de cette acceptation : chaos, bouleversement, confusion, gâchis, désarroi, désordre.

Hormis les Anarchistes, tous les philosophes, tous les moralistes, tous les sociologues - y compris les théoriciens démocrates et les doctrinaires socialistes - affirment que, en l'absence d'un Gouvernement, d'une législation et d'une répression qui assure le respect de la loi et sévit contre toute infraction à celle-ci, il n'y a et ne peut y avoir que désordre et criminalité.

Et pourtant !... Moralistes et philosophes, hommes d'Etat et sociologues n'aperçoivent-ils pas l'effroyable désordre qui, en dépit de l'Autorité qui gouverne, et de la Loi qui réprime, règne dans tous les domaines? Sont-ils à ce point dénués de sens critique et d'esprit d'observation, qu'ils méconnaissent que plus augmente la réglementation, plus se resserre le réseau de la législation, plus s'étend le champ de la répression, et plus se multiplient l'immoralité, l'abjection, les délits et les crimes?

Il est impossible que ces théoriciens de « l'Ordre » et ces professeurs de « Morale » songent, sérieusement et honnêtement, à confondre avec ce qu'ils appellent « l'Ordre » les atrocités, les horreurs, les monstruosité dont l'observation place sous nos yeux le révoltant spectacle.

Et - s'il y a des degrés dans l'impossibilité - il est plus impossible encore que, pour atténuer et a fortiori faire disparaître ces infamies, ces savants docteurs escomptent la vertu de l'Autorité et la force de la Loi.

Cette prétention serait pure démente.

La loi n'a qu'un seul but : justifier d'abord et sanctionner ensuite toutes les usurpations et iniquités sur lesquelles repose ce que les profiteurs de ces iniquités et usurpations appellent « l'Ordre social ». Les détenteurs de la richesse ont cristallisé dans la Loi la légitimité originelle de leur fortune ; les détenteurs du Pouvoir ont élevé à la hauteur d'un principe immuable et sacré le respect dû par les foules aux privilèges, à la puissance et à la majesté dont ils s'auréolent. On peut fouiller, jusqu'au fonds et au tréfonds, l'ensemble de ces monuments d'hypocrisie et de violence que sont les Codes, tous les Codes ; on n'y trouvera pas une disposition qui ne soit en faveur de ces deux faits d'ordre historique et circonstanciel qu'on tente de convertir en faits d'ordre naturel et fatal : la Propriété et l'Autorité. J'abandonne aux tartufes officiels et aux professionnels du charlatanisme bourgeois tout ce qui, dans la Législation, a trait à la « Morale », celle-ci n'étant et ne pouvant être, dans

un état social fondé sur l'Autorité et la Propriété, que l'humble servante et l'éhontée complice de celle-ci et de celle-là.

On trouvera au mot « Loi » (voir ce mot) une étude approfondie du mécanisme législatif et judiciaire. Ici, il est séant et suffisant, à propos du mot « Anarchie » pris dans le sens de « désordre » de citer ces magnifiques paroles de Pierre Kropotkine :

« De quel ordre s'agit-il? Est-ce de l'harmonie que nous rêvons, nous, les anarchistes? De l'harmonie qui s'établira librement dans les relations humaines, lorsque l'humanité cessera d'être divisée en deux classes, dont l'une est sacrifiée au profit de l'autre? De l'harmonie qui surgira spontanément de la solidarité des intérêts, lorsque tous les hommes formeront une seule et même famille, lorsque chacun travaillera pour le bien-être de tous et tous pour le bien-être de chacun? Evidemment, non! Ceux qui reprochent à l'Anarchie d'être la négation de l'Ordre, ne parlent pas de cette harmonie de l'avenir ; ils parlent de l'ordre tel qu'on le conçoit dans notre société actuelle. Voyons donc ce qu'est cet « Ordre » que l'Anarchie veut détruire.

L'Ordre, aujourd'hui, ce qu'ils entendent par « l'Ordre », c'est les neuf dixièmes de l'humanité travaillant pour procurer le luxe, les jouissances, la satisfaction des passions les plus exécrables à une poignée de fainéants. L'Ordre, c'est la privation, pour ces neuf dixièmes, de tout ce qui est la condition nécessaire d'une vie hygiénique, d'un développement rationnel des qualités intellectuelles. Réduire les neuf dixièmes de l'humanité à l'état de bêtes de somme vivant au jour le jour, sans jamais oser penser aux jouissances procurées à l'homme par l'étude des sciences, par la création artistique, voilà « l'Ordre! ».

« L'Ordre » c'est la misère, la famine devenue l'état normal de la société. C'est le paysan irlandais mourant de faim ; c'est le peuple d'Italie réduit à abandonner sa campagne luxuriante, pour rôder à travers l'Europe en cherchant un tunnel quelconque à creuser, où il risquera de se faire écraser, après avoir subsisté quelques mois de plus. C'est la terre enlevée au paysan pour l'élève du bétail ou du gibier qui servira à nourrir les riches, c'est la terre laissée en friche plutôt que d'être restituée à celui qui ne demande pas mieux que de la cultiver.

L'Ordre, c'est la femme qui se vend pour nourrir ses enfants ; c'est l'enfant réduit à être enfermé dans une fabrique ou à mourir d'inanition. C'est le fantôme de l'ouvrier insurgé aux portes du riche, le fantôme du peuple insurgé aux portes des gouvernants.

L'Ordre, c'est une minorité infime élevée dans les chaires gouvernementales, qui s'impose pour cette raison à la majorité et qui dresse ses enfants pour occuper plus tard les mêmes fonctions, afin de maintenir les mêmes privilèges par la ruse, la corruption, la force, le massacre.

L'Ordre, c'est la Guerre continuelle d'homme à homme, de métier à métier, de classe à classe, de nation à nation. C'est le canon qui ne cesse de gronder, c'est la dévastation des campagnes, le sacrifice des générations entières sur les champs de bataille, la destruction en une année des richesses accumulées par des siècles de dur labeur.

L'Ordre, c'est la servitude, l'enchaînement de la Pensée, l'avilissement de la race humaine, main grisou, la mort lente par l'enfouissement de milliers de mineurs déchirés ou enterrés chaque année par la cupidité des patrons et pourchassés à la baïonnette, dès qu'ils osent se plaindre. Voilà « l'Ordre! » »

Et Kropotkine, pour donner plus de force à sa pensée, continue dans ces termes : « Et le désordre, ce qu'ils appellent le désordre : C'est le soulèvement du peuple contre cet ordre ignoble, brisant ses fers, détruisant ses entraves et marchant vers un avenir meilleur. C'est ce que l'humanité a de plus glorieux dans son histoire : c'est la révolte de la pensée à la veille des révolutions ; c'est le renversement des hypothèses sanctionnées par l'immobilité des siècles précédents ; c'est l'éclosion de tout un flot d'idées nouvelles, d'inventions audacieuses, c'est la solution des problèmes de la science.

Le désordre, c'est l'abolition de l'esclavage antique, c'est l'insurrection des communes, l'abolition du servage féodal, les tentatives d'abolition du servage économique.

Le désordre, c'est l'insurrection des paysans soulevés contre les prêtres et les seigneurs, brûlant les châteaux pour faire place aux chaumières, sortant de leurs tanières pour prendre leur place au soleil.

Le désordre - ce qu'ils nomment le désordre - ce sont les époques pendant lesquelles des générations entières supportent une lutte incessante et se sacrifient pour préparer à l'humanité une meilleure existence, en la débarrassant des servitudes du passé. Ce sont les époques pendant lesquelles le génie populaire prend son libre essor et fait, en quelques années, des pas gigantesques, sans lesquels l'homme serait resté à l'état d'esclave antique, d'être rampant, de brute avilie dans la misère.

Le désordre, c'est l'éclosion des plus belles passions et des plus grands dévouements, c'est l'épopée du suprême amour de l'humanité! »

* * *

Jean-Guillaume Colins, le fondateur du socialisme rationnel, expose, dans ses multiples ouvrages, que l'Ordre est incontestablement nécessaire à la vie des hommes groupés en société. Or, dit-il, - je résume ici l'essentiel de sa doctrine - l'Ordre ne peut reposer que sur la Force ou la Raison. S'il repose sur la force, il ne se peut maintenir que par la violence systématiquement et gouvernementalement

organisée. S'il repose sur la raison, il trouve son point d'appui dans l'acquiescement volontaire et réfléchi de tous. Dans le premier cas, l'Ordre, synonyme d'injustice et d'inégalité, est instable, fragile, éphémère ; il est constamment exposé à être troublé par le mécontentement et l'insurrection de la foule à laquelle il prétend s'imposer ; et, alors, l'Ordre ne se conçoit que sous la forme du gendarme et du bourreau. Mais, s'il est basé sur le granit de la Raison, mère de la Justice et de l'Égalité, l'Ordre devient d'une étonnante stabilité : les changements, les transformations apportés au régime social ne font que fortifier sa puissance, puisque ces progrès et améliorations sont le résultat d'un effort nouveau vers un rayonnement plus fécond de la Raison elle-même.

Les Anarchistes tiennent un langage à peu près identique. Ils disent que l'ordre social ne peut reposer que sur la contrainte ou l'entente. S'il repose sur la contrainte, il est évident qu'il découle - quel qu'il soit dans le détail - du principe d'Autorité et qu'il s'incarne dans l'institution gouvernementale proclamée nécessaire. Si, au contraire, il repose sur l'Entente, il va de soi qu'il procède - quel qu'il soit dans le détail - du principe de Liberté et que l'organisation de l'Ordre social ainsi conçu et réalisé repousse impitoyablement tout organisme central : Pouvoir, Gouvernement, Etat, qui engendre et implique fatalement la contrainte.

* * *

En science, lorsque, après avoir parcouru avec persévérance le cycle des expériences tentées sur l'application d'un même principe, il est démontré et reconnu que ces expériences n'ont pas amené les résultats qu'on en attendait ; lorsque, par l'accumulation de ces échecs réitérés, il est établi que principe, méthode et résultats cherchés s'excluent ; en science, dis-je, il est d'usage et de règle de condamner, dans ces conditions la méthode appliquée et le principe dont celle-ci n'est que la mise en pratique. Or, voilà des siècles et des siècles que, pour organiser et assurer l'harmonie sociale, les penseurs, théoriciens et doctrinaires attachés au principe d'Autorité appliquent, dans le domaine social, toutes les méthodes de gouvernement possibles et imaginables. Il est permis d'avancer qu'ils n'en ont négligé aucune. Aristocratie, démocratie, oligarchie, ploutocratie, pouvoir absolu, pouvoir constitutionnel, monarchie, république, dictature, césarisme, l'Histoire atteste que toutes les formes gouvernementales ont été expérimentées. Le résultat constant de ces expériences a été le gâchis, le désordre, les antagonismes, les guerres, les crimes de toute nature, en tous temps et en tous lieux.

Eh bien! Loin de condamner le principe d'Autorité et de renoncer aux méthodes d'application qui en découlent, nos Maîtres - il n'est que trop aisé de comprendre pourquoi - s'obstinent à affirmer que nécessaire est ce principe, et que excellentes sont ces méthodes.

C'est tout simplement de l'aberration. Seuls, les Anarchistes s'élèvent contre cette incurable folie. Seuls ils affirment que le Gouvernement, l'Etat, l'Autorité, n'ayant engendré, depuis qu'ils existent, dans tous les pays du monde, en dépit des

changements de formes et d'étiquettes, du remaniement des constitutions et des régimes, que confusion, souffrance, misère, guerres et désordres, la plus élémentaire sagesse exige qu'on renonce à espérer de l'Autorité, de l'Etat, du Gouvernement ce qu'ils ne peuvent produire et qu'on tente loyalement l'essai d'une organisation sociale, sans Gouvernement, sans Etat, sans Autorité, c'est-à-dire d'une société anarchiste.

* * *

On le voit : le concept anarchiste n'est pas le fruit d'une génération spontanée. Il n'est pas né, subitement et comme par miracle, d'une hypothèse surgissant, sans que rien ne l'ait suscitée, d'une inspiration soudaine : enfantine ou géniale. Ce concept plonge ses racines dans le sol profond de l'histoire, de l'expérience et de la raison. Ces racines sont désormais indestructibles : il est encore possible aux Maîtres de les couper au fur et à mesure qu'elles déchirent la croûte des préjugés qui les recouvrent et les empêchent d'apparaître aux yeux de tous ; mais elles n'en persistent pas moins à se développer, en robustesse et en étendue dans les entrailles du vieux monde d'oppression : d'ignorance, de misère, de haine et de laideur.

* * *

L'Anarchie n'est pas une religion ; elle n'a pour point de départ aucune « révélation » ; elle ne connaît pas l'affirmation dogmatique ; elle répudie l'apriorisme ; elle n'admet pas l'idée sans preuve.

C'est à la fois une Doctrine et une Vie : doctrine qui s'inspire de l'évolution constante des arrangements individuels et collectifs qui constituent la Vie elle-même des personnes et des collectivités ; Vie qui tient compte de ce transformisme incessant et se reflète dans la Doctrine.

C'est une Doctrine, parce que l'Histoire, l'Expérience et la Raison nous ont enseigné certaines vérités dont l'exactitude, toujours confirmée par l'observation et l'examen scrupuleusement impartial des faits, n'est plus contestable. Ces vérités elles-mêmes sont concordantes ; non seulement elles ne se combattent pas, mais encore elles s'unissent, elles s'épaulent mutuellement, elles s'enchaînent. Déjà forte et résistante par elle-même, chacune de ces vérités emprunte aux autres - voisines ou éloignées - une recrudescence de force et de résistance. C'est cet ensemble de certitudes qui forme et cimente la Doctrine, sur le fonds même de laquelle toutes les tendances anarchistes - encore qu'elles soient nombreuses - sont unanimes et inséparables.

De cette doctrine se dégagent un certain nombre de principes directeurs qui, appliqués à la Vie, déterminent le milieu social que veulent instaurer les Anarchistes.

Ainsi : d'une part, c'est l'étude, l'observation de la Vie individuelle et sociale qui nous apporte les vérités et certitudes sur lesquelles s'édifie notre doctrine anarchiste et, d'autre part, ce sont les principes directeurs qui, procédant de cette doctrine, doivent présider à l'organisation de la Vie individuelle et sociale que nous appelons « l'Anarchie ».

La Doctrine part de l'Individu vivant en Société : c'est l'aspect théorique de l'Anarchie. Ensuite, comme règle de vie, l'Anarchie part de la Doctrine et détermine le milieu social et ses innombrables arrangements : c'est l'aspect pratique de l'Anarchie.

Du point de vue social, l'Anarchie se résume en deux mots : Entente libre. Si cette formule semble trop brève, si on la désire plus explicite, je dirai, afin qu'elle gagne en clarté et en précision: « Liberté par l'Entente » ou mieux encore : « Liberté de chacun, par l'Entente entre tous. » Liberté, c'est l'alpha et l'oméga, c'est-à-dire le point initial et le point terminus de la théorie ; Entente libre, c'est le commencement et la fin de la pratique. Ou encore: « Liberté, c'est la Doctrine ; Entente, c'est la Vie. »

Mais cela demande à être quelque peu développé. Voici donc la démonstration qui s'impose :

Tous les philosophes et sociologues qui ont sérieusement et impartialement étudié la nature humaine ont constaté que toutes les aspirations, tous les désirs, tous les mouvements, toutes les activités de l'individu ont pour but la satisfaction d'un ou plusieurs besoins. Il n'est, du reste, pas nécessaire de s'être livré à de profondes études philosophiques, biologiques ou sociologiques, pour arriver à cette constatation. Chacun de nous y parvient.

A cette première constatation il faut ajouter la suivante : c'est que la satisfaction d'un besoin procure à celui qui le ressent une sensation de plaisir, tandis que la non-satisfaction dudit besoin lui cause une sensation de peine.

Cette seconde constatation est encore de celles que chacun de nous peut faire et qui ne font aucun doute.

De cette double constatation - dont la seconde n'est que la suite logique de la première - nous concluons que l'individu, en recherchant la satisfaction de ses besoins ; a en vue le plaisir qu'il y trouve et nous affirmons en conséquence que l'homme recherche le bonheur.

La recherche du bonheur, devient, ainsi, le but précis auquel tend l'être vivant.

Nous voilà parvenus à un point important et que nous considérons comme fondamental de l'Anarchie.

Mais l'être humain ne vit pas dans l'isolement, il se groupe avec les êtres de son espèce, il vit en société.

Nous sommes donc conduits à passer de l'individuel au social.

Si l'individu se groupe, c'est d'abord parce que c'est dans sa nature et qu'il en éprouve le besoin ; c'est ensuite, parce qu'il recherche instinctivement à accroître son bonheur par l'appui et la protection qu'il espère trouver dans ses semblables.

D'où, cette conclusion : le groupement en société a pour but d'accroître le bonheur de ceux qui le constituent. En d'autres termes, le social doit contribuer à rapprocher l'individu de son but : le bonheur. Donc, la raison d'être de ce qu'on appelle la société, c'est d'assurer le bonheur de ses membres.

Nous voilà, maintenant, en possession d'un second point important, fondamental, de l'Anarchie.

Jetons un rapide coup d'œil en arrière, tant pour voir le chemin parcouru par notre raisonnement que pour souder ensemble fortement les deux constatations que nous avons faites.

Première constatation : l'individu recherche le bonheur par la satisfaction de ses besoins ; seconde constatation: la société a pour but d'assurer et d'accroître le bonheur de tous ses membres. Donc, le bonheur de l'individu, tel est le but de la vie individuelle ; le bonheur de tous les individus vivant en société, tel est le but de la vie sociale.

J'en arrive maintenant à la troisième des constatations qui, reliées entre elles, aboutissent à la première des certitudes sur lesquelles repose la Doctrine anarchiste.

De toutes les formes de société, la pire est nécessairement celle qui s'éloigne le plus du but à atteindre : le bonheur des individus qui la composent ; de toutes les formes de société, la meilleure est nécessairement celle qui se rapproche le plus de ce but. La société la plus criminelle est celle dans laquelle la proportion des malheureux est la plus élevée et la société idéale est celle dans laquelle seront heureux tous ceux qui la composent. Le Progrès social, le Progrès véritable, positif, indiscutable n'est pas, ne peut pas être autre chose que l'ascension graduelle vers cette société idéale.

Telle est notre troisième constatation.

Comme il y a un instant, revenons sur nos pas, ou plutôt arrêtons-nous et formons un faisceau des trois constatations acquises :

1° L'individu recherche le bonheur ;

2° La société a pour but de le lui procurer ;

3° La meilleure forme de société est celle qui se rapproche le plus de ce but.

Nous tenons, à présent, la première de nos certitudes.

Cherchons la seconde.

Posons-nous cette question : jusqu'à ce jour, les formes multiples de société qui se sont succédées ont-elles pu réaliser le bonheur social : le bonheur de tous ses membres?

Ici l'Histoire entre en scène : l'Histoire qui nous apporte les enseignements du passé.

Il nous faut donc consulter l'Histoire.

Celle-ci nous fournit, en l'appuyant sur la documentation la plus abondante et la plus authentique, la preuve que l'immense majorité des individus a été, est malheureuse.

Je pense que, sur ce point, je n'ai pas à insister. Alors, je poursuis, et je pose deux pourquoi qui s'enchaînent:

a) Pourquoi les individus étaient-ils malheureux?

- Parce que l'immense majorité de ces hommes étaient privés de la faculté de satisfaire leurs besoins.

b) Pourquoi étaient-ils privés de cette faculté?

- Parce que, depuis des siècles et des siècles, un certain nombre d'hommes s'étaient emparés de toutes les richesses et de toutes les sources de celles-ci, au détriment des autres hommes.

- Parce que ces possédants avaient édicté des Lois tendant à légitimer, à consolider leurs spoliations.

- Parce qu'ils avaient organisé un Pouvoir et des forces dont le rôle était de soumettre les spoliés, de les empêcher de se révolter et, en cas de révolte, de les châtier.

- Parce que ces possédants et ces maîtres avaient imaginé des Religions dont le but était d'imposer aux dépossédés et aux asservis la soumission aux lois, le respect des Maîtres et la résignation à leur propre infortune.

- Parce que cet accaparement de la Richesse, cette Législation, ce Pouvoir et cette Religion s'étaient ligués puissamment contre la multitude des exploités et des opprimés ainsi privés de la faculté de manger à leur faim, de parler, d'écrire, de se

grouper à leur gré, de penser et d'agir librement.

- Parce que la Propriété, c'était l'Autorité d'une classe sur les choses ; l'Etat, l'Autorité sur les corps ; la Loi, l'Autorité sur les consciences et la Religion l'Autorité sur les esprits et les cœurs.

- Parce que tous ceux qui n'appartenaient pas à la classe dominante, entre les mains de laquelle étaient réunis le Capital, l'Etat, la Loi et la Religion, formaient une classe innombrable de pauvres, de sujets, de justiciables et de résignés.

- Parce que, physiquement, intellectuellement et moralement, cette multitude était réduite à l'esclavage.

- Parce que, pour tout dire en un seul mot, elle n'était pas libre.

Cette classe ne possédait pas hier, elle ne possède pas aujourd'hui la liberté de satisfaire les besoins de son corps, de son esprit et de son cœur ; c'est pourquoi elle était et elle est malheureuse.

Voilà ce que, consultées loyalement, attentivement, impartialement, répondent et l'Histoire et l'Expérience.

Elles constatent que, au sein des sociétés passées et présentes, la classe de beaucoup la plus nombreuse, était malheureuse parce qu'elle n'était pas libre et qu'il en est de même de nos jours.

La cause de tout le mal était donc, elle est toujours, l'Autorité sous toutes les formes que j'ai tout à l'heure énumérées.

Le remède consiste donc à briser tous les ressorts de cette Autorité : Capital, Etat, Loi, Religion, et à fonder une société entièrement nouvelle basée sur la Liberté.

Voilà notre seconde certitude.

Je la lie à la première et nous allons avoir toute la Doctrine.

Première certitude : L'homme recherche le bonheur ; la Société a pour but de le lui assurer ; la meilleure forme de société est celle qui se rapproche le plus de ce but.

Seconde certitude : L'homme est heureux dans la mesure où il est libre de satisfaire ses besoins ; la pire des sociétés est donc celle où il est le moins libre ; la meilleure est en conséquence, celle où il est le plus libre. L'idéale sera celle où il le sera complètement.

Conclusion : la Doctrine anarchiste, se résume en un seul mot : Liberté.

* * *

Mais j'ai dit que l'Anarchie est : 1° une Doctrine ; 2° une Vie. Nous allons, à présent, passer de la première à la seconde, de la théorie à la pratique, du principe à sa réalisation, de la Doctrine qui inspire et impulse, à la Vie qui réalise.

Il coule de source que la naissance de l'Anarchie (état social sans Gouvernement, sans Etat, sans Autorité, sans contrainte), ne peut être que consécutive à la mort de l'état social actuel.

Ici commence la seconde partie de ma démonstration. L'Histoire, l'Expérience et le Raisonnement, ces trois abondantes sources auxquelles l'homme puise toutes les vérités utiles, nous ont d'abord conduits à la condamnation sans appel de toutes les Sociétés pratiquant le régime de l'Autorité et à la nécessité d'instituer sur la Liberté le milieu social.

J'imagine donc la Révolution accomplie : l'Autorité est réduite en poussière ; il s'agit maintenant de vivre en liberté. Nous avons détruit ; il nous faut reconstruire. Qu'allons-nous faire ?

Des demi-fous (je ne puis, s'ils sont sincères, les qualifier autrement) songent encore à un accouplement bizarre des deux principes contradictoires de Liberté et d'Autorité. Ils rêvent encore d'asseoir la liberté de tous sur l'Autorité de quelques-uns, comme s'il était possible que l'Autorité donnât naissance à la Liberté et favorisât le développement de celle-ci ! Avec une logique implacable et une farouche énergie, les Anarchistes combattent cette absurdité. Ils se dressent contre toute tentative de restauration autoritaire ; ils s'opposent à tout essai de résurrection du Pouvoir, sous quelque forme que ce soit. Ils finissent par l'emporter sur leurs adversaires et brisent leurs dernières résistances. C'est la période, plus ou moins longue, durant laquelle le devoir le plus pressant et la nécessité la plus impérieuse sont de défendre la Révolution libertaire victorieuse contre les retours offensifs des tenants de l'Autorité, y compris celle qui leur apparaît comme la plus intolérable, la plus absurde et la plus dangereuse : la Dictature du Proletariat.

Les défenseurs de la Révolution conçoivent - enfin - que deux choses contradictoires ne peuvent pas mutuellement s'engendrer puisqu'elles s'excluent ; que, conséquemment, l'Autorité sociale ne peut pas plus aboutir à la liberté individuelle que de la liberté individuelle ne peut sortir de l'Autorité sociale.

La faillite et l'abolition du principe d'Autorité se trouvent bien et définitivement établies. Il ne s'agit plus que de donner au principe de Liberté une réalité vivante et féconde.

Serrons de près le problème à résoudre et ne perdons pas de vue que nous supposons l'Autorité Gouvernementale brisée par la Révolution triomphante : voilà l'Individu débarrassé de ses chaînes ; il est devenu un être libre, c'est-à-dire en

possession de la faculté de satisfaire ses besoins et, par conséquent, d'être heureux.

Mais, être sociable, vivant au milieu de ses semblables, participant à la vie commune, il s'agit de préciser ce qu'il aura à donner à ses pairs et ce qu'il aura à en recevoir, dans quelles conditions et dans quelle mesure, il collaborera à la satisfaction des besoins ressentis par tous et participera, en échange, à la satisfaction de ses propres besoins.

Le problème se pose impérieux et urgent.

Comment le résoudre? Il ne faut pas songer à recourir à la force, à la violence, à la contrainte, formes diverses de l'Autorité, mais à la douceur, à la persuasion, à la Raison, formes multiples de la Liberté.

On s'arrête donc à la Raison.

Mais encore faut-il que la Raison s'impose d'elle-même, par l'unique ascendant de son prestige et non par des menaces ou des sanctions.

Alors, on cherche, on expérimente, on compulse, on interroge les résultats des diverses méthodes d'application. L'Entente apparaît, se présente, se recommande par ses résultats et emporte les suffrages.

L'exemple de la nature est là : éloquent et démonstratif. Tout y est entente par accord libre et spontané, par affinités et caractères communs entre individus ou unités de la même espèce : les infiniment petits, sorte de poussière, se recherchent, s'attirent, s'agglomèrent et forment des noyaux ; ces noyaux, à leur tour, se recherchent, s'attirent, s'agglomèrent et forment des organismes ; ces organismes se recherchent, s'attirent, s'agglomèrent et forment des organismes de plus en plus vastes.

On fait l'essai de cette méthode empruntée à l'ordre naturel, un essai loyal et loyalement conditionné. Cet essai est répété ; les résultats appliqués à l'ordre social sont satisfaisants ; l'essai est étendu, appliqué à des masses croissantes ; il sort vainqueur de cette épreuve, il triomphe, et il est finalement adopté.

C'est la méthode de l'Entente libre et spontanée. La plus petite unité : l'individu recherche, attire les autres, s'agglomère avec celles-ci à un premier noyau et forment la Commune. Les Communes, à leur tour, se cherchent, s'attirent, s'agglomèrent et forment un organisme plus étendu : la Région. Les Régions, à leur tour, se cherchent, s'attirent, s'agglomèrent et forment une organisation plus vaste encore et plus complexe : la Nation.

Entente entre les individus et les familles qui constituent le noyau Communal, entente entre les Communes qui constituent l'organisme régional ; entente entre les Régions qui constituent l'organisation nationale ; entente de bas en

haut, à tous les degrés ; entente partout.

Les peuples qui vivent en Communisme-libertaire se recherchent, ils s'attirent, s'agglomèrent et forment une organisation plus vaste encore que la Nation.

Le jour où toutes les Nations vivront en Communisme-libertaire, elles se rechercheront nécessairement, fatalement s'attireront, s'agglutineront et formeront un immense organisme international les réunissant toutes.

Ce sera la réalisation mondiale de la Liberté de chacun, par l'Entente entre tous!

Car, ce qu'il ne faut pas perdre de vue, c'est que ce n'est plus, comme autrefois, l'organisme le plus vaste : l'organisation centrale qui, par voie d'absorption ou d'annexion, de contrainte ou de guerre, amène la compression des organismes intermédiaires et des noyaux pour aboutir à l'écrasement des molécules individuelles. C'est, tout à l'opposé, la molécule individuelle qui, par voie d'entente, et d'extension ou de développement, se joint aux molécules les plus proches, et forme noyau avec celles-ci, puis, passant par des organismes de plus en plus vastes, le cercle de l'Entente s'élargissant toujours, réunit, en une vie de plus en plus intense, féconde et heureuse, la totalité des molécules individuelles.

Voilà l'image de la vie communiste-libertaire, de l'Anarchie, de la Liberté de chacun par l'Entente de tous.

(Voir Autorité, Centralisme, Entents, Fédéralisme, Liberté, Révolution.)

* * *

L'Anarchie est à base individualiste. Les Gouvernements, les Religions, les Patries, les Morales, ont ce trait commun que, au nom et dans l'intérêt - « dit » supérieur - de ces institutions, les intérêts véritables de l'Individu ont toujours été et demeurent méconnus, violentés, immolés. Les Gouvernements compriment, oppriment et pressent l'individu ; les Religions le privent de la faculté de penser librement et de raisonner judicieusement ; les Patries le précipitent, de gré ou de force, dans les carnages guerriers ; les Morales font peser sur lui les obligations les plus ineptes et les devoirs les plus opposés à son expansion naturelle et à la vie normale. Par l'ignorance et la lâcheté, par la contrainte et la répression, toutes ces Institutions autoritaires créent dans la foule les mentalités d'esclaves et les habitudes grégaires dont les classes dominantes ont besoin pour perpétuer le régime dont elles sont les exclusifs et insolents bénéficiaires. L'Anarchie entend soustraire tous les êtres humains à cette multitude de contraintes physiques, intellectuelles et morales dont ils sont victimes. Elle dénie à la Société le droit de disposer souverainement de ceux qui la composent. Elle déclare que ce terme vague « la Société » ne répond à rien en dehors des Individus qui, seuls, lui donnent une réalité vivante et concrète. Elle certifie que sans cette unité tangible, palpable : l'Individu, la Société serait un

total inexistant et une expression dénuée de toute signification positive. Ce sont là des assertions d'une exactitude si manifeste, qu'on éprouve quelque honte à les formuler, dans l'appréhension d'être accusé d'enfoncer des portes ouvertes.

Mais il faut se bien garder de croire que, si l'Anarchie est à base individualiste, il s'en suit qu'elle condamne l'Individu à l'isolement et brise les liens de toutes sortes qui l'unissent à ses semblables. (Voir Solidarité.)

C'est exactement le contraire, et il n'est pas possible de concevoir un milieu social dans lequel seraient plus nombreux et plus solides qu'en Anarchie les rapports reliant entre eux tous les représentants de l'espèce. Seulement - et cette opposition est fondamentale - et ces contraintes qui, au nom de l'Etat, de la Propriété, de la Religion, de la Morale, de la Famille, de la Patrie et autres... balançoires, font de lui un esclave, l'Individu se voit contraint aujourd'hui à des promiscuités des associations, des complicités et des contrats sur lesquels, n'ayant pas été consulté, il ne lui a pas été loisible de se prononcer, ce même Individu, devenu libre, aura, dans une société anarchiste, la latitude de disposer de lui-même en tout et pour tout, sans autre obligation que celle qu'il aura délibérément et consciencieusement contractée. Sous regime autoritaire, les liens qui enchaînent les hommes entre eux sont rigides, artificiels et obligatoires ; en Anarchie, seuls seront valables les contrats librement contractés qui les uniront, et ces contrats seront toujours souples, naturels, librement acceptés et librement rompus.

* * *

Dans la *Douleur Universelle*, je précise en ces termes le but auquel tend l'Anarchie : « instaurer un milieu social qui assure à chaque individu toute la somme de bonheur adéquate, à toute époque, au développement progressif de l'humanité. »

A plus de trente ans de distance, je ne vois aucun changement à apporter à cette proposition. Mais celle-ci appelle quelques développements et j'en reprends un à un les termes :

a) INSTAURER.

Je ne dis pas « créer » ; je dis « instaurer ». Voici pourquoi :

Tout, dans la nature, évolue sans cesse (voir Evolution-Transformisme). Rien n'est fixe, rien n'est immobile. L'individu, comme le reste, se transforme continuellement ; il ne demeure jamais identique à lui-même ; son aujourd'hui est fait nécessairement de tous ses hier et contient, à l'état potentiel, tous ses demain. L'agrégat humain n'est donc qu'une forme passagère de la matière, et cet agrégat lui-même subit incessamment les modifications les plus diverses.

Or, dit Spencer (*L'Individu contre l'Etat*) : « la nature des agrégats est nécessairement fixée par la nature des unités composantes. »

D'où il résulte que, pour être moins visibles, les perpétuels changements de l'agrégat collectif ou social n'en sont pas moins tout aussi réels que les modifications de l'agrégat individuel. Composé d'unités en état constant de modifications, le corps social se transforme sans aucun repos. Son présent est fait de tous les matériaux de son passé et contient en germes tous les matériaux de son avenir.

Auguste Comte (*Introduction à la métaphysique*) écrit : « chaque individu, chaque peuple, chaque science et l'humanité même, passent par toutes les phases. Les idées qui caractérisent une période naissent des idées de périodes précédentes, se développent et grandissent au dépens de ces idées et puis, à leur tour, décroissent insensiblement, après avoir donné naissance aux idées de la période suivante. »

« La vie sociale, dit Guillaume de Greef (*Introduction à la Sociologie, Tome I*) c'est-à-dire la correspondance toujours complète et parfaite de ses organes et de ses fonctions à des conditions de plus en plus nombreuses et particulières, est un éternel devenir ; en cela, elle ne fait que se conformer aux lois universelles de la matière et de la force. »

Et encore : « La société est un organisme dont l'équilibre, toujours instable, comporte des organes et des fonctions qui la rattachent au passé et d'autres qui la relieront à l'avenir. »

Etrangeté remarquable de l'optique humaine ! Deux phénomènes qui, rapprochés, font naître tout d'abord dans l'intellect une sorte de contradiction par leur allure antithétique, voilent à nos yeux l'indissoluble enchaînement des faits qui relie toutes les pages de l'histoire humaine : c'est l'immensité du chemin parcouru, comparée à la lenteur de l'évolution sociale.

Si brève est la vie de chacun de nous et si faible est notre vue, que nous n'apercevons pas les éléments innombrables qui se meuvent autour de nous, tuant ceci et donnant naissance à cela. Nous croyons avoir sous les yeux le spectacle de l'immobilité. C'est cette sensation inconsiderée de la stagnation sociale ou tout au moins de la lenteur évolutionnelle qui, par un effet en quelque sorte réflexe, contribue à cette lenteur même.

« Cela ne changera jamais ; en tout cas, si ça change, nous ne le verrons pas. » Voilà ce que disent une foule de gens. Et les déshérités se résignent, prennent leur mal en patience, acceptent ce qu'ils regardent comme un sorte de fatalité : « il n'y a rien à faire ! » et les privilégiés se rassurent, s'aveuglent et se cuirassent d'indifférence : « après nous le déluge ! »

Et pourtant, quelle incalculable série de transformations, depuis les ébauches grossières des premières agglomérations humaines jusqu'à l'organisation si complexe, si méthodiquement agencée des sociétés modernes!

L'esprit reste stupéfait et les yeux éblouis devant le spectacle grandiose d'un développement aussi extraordinaire.

Un des hommes qui, à notre époque, ont le plus contribué à la vulgarisation de l'idée matérialiste, L. Büchner, s'exprime ainsi :

« Il viendra un temps où la distance entre le point de départ et le point d'arrivée s'élargira tellement que les savants de l'avenir eux-mêmes se refuseraient à admettre la possibilité d'un lien entre eux, si les écrits et les vestiges du passé ne leur fournissaient les matériaux nécessaires pour les guider dans leur jugement. » (Lumière et Vie, p. 326).

Il m'a paru nécessaire d'insister sur les considérations qui m'ont amené à me servir de l'expression « instaurer » de préférence à celle de créer par exemple, et ce, non seulement parce que le terme est infiniment plus exact, mais encore et surtout parce que nous nous proposons d'indiquer, au cours de cet ouvrage, les phénomènes qui poussent triomphalement les présentes générations vers cette instauration et les moyens qu'il convient d'employer pour hâter celle-ci. On verra par là, aussi, toute la distance qui sépare l'Anarchie des « utopies » construites le plus souvent par des hommes de bonne foi et qui pressentaient remarquablement l'avenir, mais ne tenaient aucun compte, dans leurs conceptions respectables, des matériaux que l'époque mettait à leur disposition.

b) UN MILIEU SOCIAL.

Ces mots demandent à peine une explication, tellement ils sont clairs par eux-mêmes.

Le milieu social est comme la synthèse des innombrables rapports des individus, des sexes, des groupes entre eux. Il est la résultante de toutes les organisations, institutions et coutumes. C'est une sorte d'être impersonnel - comme la société elle-même - constitué par les relations de toute nature : physiques, intellectuelles, morales, qu'engendre la pratique de la sociabilité.

S'il est une théorie aujourd'hui hors de conteste et splendidement mise en lumière par les naturalistes, c'est assurément celle de « l'adaptation de l'être au milieu ».

Il est constant que dans le monde physique, le milieu exerce sur tout et sur tous une influence décisive ; qui oserait prétendre que dans le monde psychique, il n'en est pas de même?

D'aucuns affirment que si le milieu social agit sur l'individu, celui-ci est

capable de réagir. Cette opinion est juste dans une certaine mesure. Soutenir le contraire, ce serait reconnaître à la fois, d'une façon implicite, que le milieu social est en quelque sorte indépendant des personnalités qui le composent, ce qui serait une absurdité, et que, l'individu ne pouvant rien sur le milieu, tout effort étant vain, il n'a qu'à se croiser les bras.

Nulle doctrine ne serait plus dangereuse, et il convient de la combattre avec la dernière énergie, non point tant parce qu'elle est dangereuse que parce qu'elle est contraire à la vérité, à l'observation.

Mais, il n'en est pas moins vrai que, tout comme la faune et la flore empruntent à l'ambiance cosmique les éléments de leur vie, et qu'un observateur attentif et clairvoyant pourrait, en examinant un animal ou une plante, en déterminer les conditions d'époque, de climat, d'atmosphère et de topographie, de même l'individu emprunte à la structure sociale ses idées, ses sentiments, ses aspirations, ses coutumes.

On comprend par là de quelle importance est ce milieu social dont il est question d'amener l'établissement, puisqu'il devra pour ainsi dire poser sa griffe sur toutes les manifestations de la vie sociale et privée ; puisque tant vaut le milieu, tant vaut l'homme ; puisque l'un est l'arbre et l'autre le fruit ; puisqu'enfin il serait aussi illogique de songer à transformer l'Individu sans toucher au milieu qu'il est rationnel de prévoir avec certitude, sans qu'il soit besoin d'être prophète, que, modifié le milieu, modifiés aussi seront les hommes qui le composeront.

c) QUI ASSURE A CHAQUE INDIVIDU.

Les formes sociales qui se sont succédées jusqu'à ce jour, ont eu pour invariable conséquence, en hiérarchisant les fonctions et les êtres, d'assurer tous les avantages à un nombre plus ou moins restreint de ceux-ci, au détriment de tous les autres.

Or, convient-il de chercher à renverser l'ordre des facteurs dans le but de favoriser le plus grand nombre ? La question sociale s'applique-t-elle à quelques-uns, à la majorité ou à l'universalité des êtres humains ?

Il suffit de poser la question : chacun peut répondre. J'aurais pu, à la place de ces trois mots : « à chaque individu » écrire ceux-ci : « au peuple » ; ou encore ceux-là : « à l'humanité » ; ou encore ceux-là : « au prolétariat » ; ou même ces derniers : « à tous ». Mais je me méfie de ces expressions par trop générales. L'expérience m'a enseigné qu'elles cachent presque toujours un piège, qu'elles en sont tout au moins capables.

Pauvre « peuple », pauvre « humanité », pauvre « tout le monde », a-t-on assez usé et abusé de vous, pour mieux dissimuler les honteuses combinaisons des gouvernements et des classes !

Il existe d'ores et déjà une foule de fictions qui, par un jeu de glaces savamment disposées, donnent l'illusion de la réalité : telle, par exemple, l'égalité de tous devant la loi. Il suffit de passer derrière les glaces pour découvrir le « truc ».

L'expression « chaque individu » a l'avantage de couper court à toute interprétation ambiguë et de bien établir que le problème social n'a pas seulement pour but cette formule tant soit peu vague : « le bonheur commun », mais celle-ci bien autrement significative et exacte : « le bonheur de chaque individu. »

Oui, que pas un enfant, pas un adulte, pas un vieillard, pas un homme, pas une femme, pas un être humain, pas un seul ne puisse être frustré de la plus minime part de jouissance que comporte le droit à l'existence dans son intégralité. Tel est le problème que scrute et doit résoudre le penseur tourmenté par la question sociale.

Pas un, dis-je, parce qu'il suffirait que le droit d'un seul fût méconnu, pour que le droit de tous les autres fût menacé ; parce que, en dépit des apparences, pour que soient réalisés et maintenus dans le corps social l'équilibre et la bonne santé, il est nécessaire qu'entre toutes les parties de celui-ci il existe une telle solidarité que, si un organe, un seul, ne reçoit pas sa part de vie, le mal gagne de proche en proche et l'organisme tout entier lentement s'en ressent, s'affaïsse, et dépérit.

Résolu pour tous, excepté pour un seul, le problème social se réfugierait en ce dernier, lequel, protestation vivante, se dresserait contre tous les autres et sa voix, ne tardant pas à être entendue, s'élèverait, discordante, au sein de l'harmonieux concert que doit former une société composée d'êtres heureux, libres et fraternels.

d) TOUTE LA SOMME DE BONHEUR.

C'est toujours le spectacle des infortunes plus ou moins imméritées, des misères plus ou moins injustifiées qui a incité les philosophes, les penseurs et les moralistes à rechercher les causes de ces souffrances pour en combattre les effets.

Abaisser le taux des douleurs humaines, atténuer les inégalités choquantes, améliorer les conditions de la vie, en d'autres termes rechercher le bonheur universel, tel a été, de tout temps, le but de tous les plans, de tous les systèmes de rénovation sociale.

Sur ce point, tous ceux qui se sont occupés de la question se montrent unanimes. Je pourrais en citer des centaines, je me bornerai à quelques-uns.

Je laisse de côté tous les auteurs anciens, pour faire aux modernes une place plus grande dans ces citations que je ne veux pas multiplier afin de ne pas fatiguer le lecteur :

« Le but de la Société est le bien de ses membres » (GROTIUS). - « La Société est tenue de rendre la vie commode à tous » (BOSSUET). - « Le vrai but de

la Société est le bonheur durable de tous ses membres » (MABLY). - « Quel est l'objet de la Science de la morale? Ce ne peut-être que le bonheur général. Si l'on exige des vertus dans les particuliers, c'est que les vertus des membres font la félicité du Tout » (Helvétius. De l'Homme. Son Education). - « Rechercher le bonheur en faisant le bien, en s'exerçant à la connaissance du vrai, en ayant toujours devant les yeux qu'il n'y a qu'une seule vertu : la Justice un seul devoir : se rendre heureux » (DIDEROT).

(Déclaration des Droits de l'Homme, article 1er). - « Le but de la Révolution est de détruire l'inégalité et d'établir le bonheur commun » (Conspiration Babouviste. Base de la République des Egaux. Article 10). - « Que la variété infinie de désirs, de sentiments et d'inclinations se réunisse en une seule volonté ; qu'elle ne meuve les hommes que vers un unique but : le bonheur commun! » (MORELLY. LA BASILIADE). - « Le plaisir sans égal serait de fonder la félicité publique. Je ne sais si je me trompe dans mes vœux ; mais je pense qu'on pourra un jour extraire de tous les corps un principe nutritif et, alors, il sera aussi facile à l'homme de se nourrir que de se désaltérer à l'eau d'un fleuve. Que deviendront, alors, les combats de l'orgueil, de l'ambition, de l'avarice, toutes les cruelles institutions des grands Empires? Un aliment facile, abondant, à la disposition de l'homme, sera le gage de sa tranquillité et de sa vertu » (MERCIER. Le tableau de Paris). - « Si la première voix de la nature, c'est de désirer notre propre bonheur, les voix réunies de la prudence et de la bienveillance se font entendre et nous disent : cherchez votre bonheur dans le bonheur d'autrui. Si chaque homme, agissant avec connaissance de cause dans son intérêt individuel, obtenait la plus grande somme de bonheur possible, alors l'humanité arriverait à la suprême félicité et le but de toute morale, le bonheur universel serait atteint » (BENTHAM). - « Le principe général auquel toutes les règles de la pratique devraient être conformes, n'est autre que le bonheur du genre humain et de tous les êtres sensibles » (J.-S. MILL). Société doit être organisée de telle sorte et ce n'est pas souvent le cas d'aujourd'hui, malheureusement que le bonheur des uns ne prenne pas sa source dans la ruine des autres, mais que chaque individu trouve son bien dans celui de la collectivité, le bien de la collectivité résumant uniquement, vice versa, de l'individu » (L. BUCHNER. Force et Matière, p. 514). - « Le problème du bonheur universel, par l'effet de la solidarité toujours plus grande, est dominé plus que jamais aujourd'hui par le problème du bonheur social. Ce ne sont plus seulement nos douleurs présentes et personnelles, mais celles de l'humanité à venir qui deviennent pour nous un sujet de troubles » (MARC GUYAU. L'irréligion de l'Avenir, p. 411). - « Le pur idéal, ce serait que la totalité universelle des êtres devînt une Société consciente, unie, heureuse » (Alfred FOUILLÉE. Critique des Systèmes de morale contemporaine). - « Le plus grand bonheur du plus grand nombre, par la science, la justice, la bonté, le perfectionnement moral : on ne saurait trouver plus vaste et plus humain motif éthique » (Benoit MALON. Socialisme intégral. Tome 1er, page 245).

Assez de citations. J'y pourrais ajouter l'avis autorisé de tous les sociologues contemporains, même bourgeois ; mais à quoi bon? La cause est entendue : tous,

absolument tous, proclament, conformément à la Déclaration des Droits de l'Homme, que « le but » de la « Société est le bonheur commun ». C'est, peut-être, le seul point sur lequel existe l'unanimité ; mais on reconnaîtra qu'il est d'importance et je veux en tirer immédiatement deux conclusions sur lesquelles j'attire particulièrement l'attention. La première, c'est la condamnation implicite de l'organisation sociale qui nous régit : puisque cette organisation accumule entre les mains d'une minorité privilégiée pouvoir, richesses, savoir, jouissances, et condamne l'immense majorité à la servitude, aux privations, à l'ignorance et à la douleur, il est évident que cette Société tourne le dos au but vers lequel est tenue de tendre toute Société équitable et rationnelle et qu'elle doit succomber. La seconde, c'est que, de toutes les doctrines sociales qui se disputent la succession de celle qui doit disparaître, la seule qui se dirige résolument et sans détour vers ce but, c'est celle que préconisent les théories anarchistes, puisque, faisant, seule, cesser les inégalités, les guerres et les contraintes et assurant, seule, à chaque individu toute la somme de liberté et de bien l'humanité, elle est la seule qui réalise le vœu nettement et unanimement exprimé : le bonheur commun.

e) ADÉQUATE, A TOUTE ÉPOQUE, AU DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF DE L'HUMANITÉ.

Une seule barrière est là, limitant la somme des satisfactions que les Individus sont en mesure de goûter. Cette barrière, c'est celle des possibilités, c'est-à-dire celle qui sépare les biens acquis de ceux qui sont encore à acquérir, les jouissances vivables par les générations actuelles de celles auxquelles nos descendants aspirent et qu'ils ne manqueront pas, tôt ou tard, de réaliser. Mais cette barrière n'est pas pour contenir ou réfréner les appétits ; elle est, au contraire, pour les exciter. Sous le puissant coup d'aile du désir insatiable qui nous élève toujours plus haut et nous pousse toujours plus loin, elle s'éloigne et s'abaisse insensiblement, nous découvrant des perspectives de plus en plus éblouissantes.

Cette limite, c'est celle qui marque le point auquel, à une époque déterminée, en sont arrivées les phalanges humaines en marche vers les régions toujours plus fertiles et plus vastes de la félicité.

Tel est le sens précis de ces mots : « adéquate, à toute époque, au développement progressif de l'humanité. »

Il est dans la nature des individus et des Sociétés, sortis, depuis des milliers d'années, des organismes les plus rudimentaires, de s'acheminer vers des formes de plus en plus perfectionnées. Longtemps, bien long sociétés se dessinent sur un fond dont les teintes passent petit à petit du sombre au clair, de l'obscur au lumineux. L'obscurité c'est le passé : l'ignorance, la haine, la misère ; la lumière, c'est l'avenir : le savoir, la fraternité, l'abondance. On ne retourne pas au passé ; on marche, irrésistible, vers l'avenir. Fou serait celui qui prétendrait assigner une borne à cet avenir aux espaces incommensurables. L'âge

d'or n'est pas derrière nous ; il est devant : radieux et accessible.

L'Anarchie, c'est l'homme brisant les portes du cachot où l'Autorité le tient enfermé ; c'est la voie libre ; c'est la marche vers la joie de vivre, tout obstacle écarté, toutes chaînes rompues ; c'est l'enfer fermé, et le paradis ouvert ; c'est l'espèce humaine cessant de s'entre-déchirer et s'entr'aidant dans la bataille millénaire qu'elle livre à la nature et à l'Ignorance, pour se libérer des dangers et des maux qui l'accablent encore.

* * *

On a longtemps, sinon confondu du moins rapproché les tendances et les aspirations du socialisme collectiviste ou communiste et celles de l'Anarchie. Ce rapprochement a eu diverses causes. En voici quelques-unes :

1 ° Socialisme et Anarchie se dressaient contre la Société bourgeoise. Ici et là, le mot d'ordre était qu'il fallait, avant tout, se débarrasser de celle-ci ; on verrait ensuite. Et, durant des années, socialistes et anarchistes attaquèrent avec une égale ardeur et une virulence égale les institutions : gouvernement, propriété, patrie, religion, morale bourgeoise dont les uns et les autres poursuivaient âprement la ruine.

2° Les privilégiés ayant intérêt à susciter et à entretenir cette confusion entre le Socialisme et l'Anarchie, ne manquaient pas de dénaturer sans scrupule les théories, de calomnier sans retenue les théoriciens et de persécuter indistinctement les agitateurs socialistes et anarchistes. Se tournaient-ils vers les privilégiés? Ils accusaient les socialistes de vouloir substituer à l'ordre établi une société dans laquelle, n'étant retenus ni par un frein moral ni par une autorité matérielle, les appétits déchaînés se donneraient libre cours dans le vol, le gaspillage, le viol et l'assassinat. S'adressaient-ils aux déshérités? Ils affirmaient que anarchistes et socialistes, ceux-là ouvertement et ceux-ci par des voies détournées, ne travaillaient à la Révolution sociale que pour déposséder Gouvernants et Riches, s'emparer du Pouvoir et de l'Argent et en jouir à leur tour.

3° Les Socialistes eux-mêmes, tout en se défendant d'être assimilés aux anarchistes, laissaient entendre volontiers - surtout en période électorale et quand ils mendiaient les suffrages ouvriers - que, somme toute, entre le Socialisme et l'Anarchie, il n'y avait pas opposition irréductible, mais, au contraire, des points de contact nombreux et de sérieuses affinités ; que les divergences résidaient « surtout » (certains disaient même « uniquement ») dans les problèmes de la tactique à employer ; mais que, malgré tout et bien que les voies et moyens fussent différents, le but était le même : la suppression des classes antagoniques, l'Etat politique remplacé par un organisme d'enregistrement plutôt que de répression, destiné à assumer l'administration des choses, le bien-être assuré à chacun, la liberté garantie à tous. Incalculable fut la masse des travailleurs qui, ainsi endoctrinés, tombèrent dans le panneau et se laissèrent embrigader comme électeurs et comme

affiliés aux partis collectiviste et communiste!

4° Pour tout dire et me conformer à la règle d'impartialité que nous nous imposons ici, il sied d'ajouter que bon nombre de socialistes, en s'exprimant de la sorte, parlaient avec sincérité. Ils étaient, alors et longtemps ils furent peu nombreux. Les faveurs du suffrage « dit » universel allaient aux partis - monarchistes ou républicains - de conservatisme social et les militants socialistes, à l'exception de quelques chefs plus clairvoyants et plus ambitieux, n'envisageaient la lutte électorale et l'action parlementaire que comme des moyens de propagande et d'agitation. Depuis, oh! depuis!... (Voir Parlementarisme, Elections, Suffrage universel, Collectivisme, Communisme autoritaire.)

Ces diverses circonstances expliquent assez clairement la confusion que je signale. Peu à peu, les faits eux-mêmes se sont chargés de dissiper celle-ci et, aujourd'hui, la rupture s'est produite, éclatante et profonde, entre l'Anarchie ou Communisme libertaire et le Socialisme autoritaire (S. F. I. O. ou S. F. I. C.).

Ces doctrines sont sorties, les unes et les autres, de la période de tâtonnement que traversent fatalement toutes les Idées sociales auxquelles les conditions historiques donnent successivement naissance. Actuellement, Socialisme et Anarchie forment deux mouvements tout à fait distincts et même opposés comme base, méthode, action et but.

Ils sont séparés par un abîme : les socialistes et communistes voulant conquérir l'Etat et le faire servir à leurs fins, les anarchistes voulant anéantir l'Etat. (Voir Antiétatisme, Etat)

Entrons dans quelques détails : le Socialisme s'appuie sur le principe d'Autorité et, dans la pratique, aboutit logiquement au renforcement de ce principe, puisque l'Etat, au pouvoir des Socialistes, a pour mandat de centraliser et de monopoliser le Pouvoir politique et économique.

Les partis socialistes et communistes de tous les pays affirment d'abord qu'une société ne peut vivre sans le principe d'Autorité qu'ils déclarent indispensable à l'organisation et à l'entente. La liberté de chacun, disent-ils, doit s'arrêter où commence la liberté des autres. Mais en l'absence de lois, de règles qui fixent cette limite entre la liberté de chacun et celle des autres, chacun sera naturellement porté à étendre sa propre liberté aux dépens des autres. Ces empiètements seront autant d'abus, d'injustices, d'inégalités qui provoqueront des conflits incessants et, à défaut d'une autorité ayant qualité pour résoudre ces conflits, c'est la force seule, c'est la violence qui les résoudra.

Les plus forts abuseront de leur force contre les plus faibles et les plus rusés, les plus coquins abuseront de leur astuce contre les plus sincères et les plus loyaux.

Cela posé, les socialistes autoritaires ajoutent qu'il est insensé de concevoir

une organisation sociale sans lois, sans règlements.

Ils s'appuient surtout sur les nécessités de la vie économique. Si chacun est libre de choisir son genre de travail et de travailler ou de ne rien faire, les uns travailleront beaucoup, les autres moins et d'autres pas du tout ; les paresseux seront donc avantagés au détriment des laborieux. Si chacun est libre de consommer à son gré, sans contrôle, sans vérification, il y en a qui s'installeront dans les beaux appartements, prendront les plus jolis meubles, les plus beaux habits et les meilleurs morceaux, et les autres seront obligés de se contenter de ce que les premiers leur laisseront. Ça n'ira pas, ça ne peut pas aller comme ça. Il faut des lois, des règlements qui fixent la production que chacun doit faire, en tous cas le nombre d'heures qu'il doit accomplir et la part de produits qui lui revient. Sinon, ce sera le gâchis, la discorde et la disette.

Les socialistes autoritaires ajoutent : « Si chacun est libre de faire ce qui lui plaît, tout ce qu'il veut et rien que ce qui lui convient, ce sera le débordement des passions sans frein, le triomphe de tous les vices et l'impunité de tous les crimes ». Et ils concluent que l'Autorité est nécessaire, qu'un Gouvernement est indispensable, qu'il faut, de toute rigueur, des lois et des règlements et, par voie de conséquence, une force publique (soldats et policiers) pour réprimer l'émeute et arrêter les coupables, des tribunaux pour les juger et des châtiments pour les punir.

Toutefois, Socialistes et Communistes, même les plus férus de la notion de l'Etat, déclarent qu'un jour viendra certainement où, s'étant graduellement transformés, les hommes deviendront conscients, auront le sens éclairé de la responsabilité, se feront raisonnables et fraternels et que, à ce moment-là, l'Autorité disparaîtra pour faire place à l'Anarchie qui est, ils le confessent, l'Idéal le plus élevé et le plus juste et qu'ils considèrent comme le terme de l'évolution sociale.

Pour conclure, ils disent : « Commençons par culbuter le régime capitaliste. Exproprions d'abord la bourgeoisie possédante et socialisons les moyens de production, de transport de d'échange. Organisons le Travail sur des données nouvelles. Nous verrons ensuite. »

Les Anarchistes répliquent : « La société capitaliste repose sur la Propriété individuelle et l'Etat. La propriété serait sans force et sans valeur si l'Etat n'était pas là pour la défendre. C'est une grave erreur que de croire que le Capital est le seul agent de discorde entre les hommes vivant en société ; le Pouvoir les divise tout autant. Le Capital les sépare en deux classes : les possédants et les non possédants. L'Etat les sépare aussi en deux classes : les gouvernants et les gouvernés. Les détenteurs du Capital abusent de leur richesse pour exploiter les prolétaires : les détenteurs du Pouvoir abusent de leur autorité pour asservir le peuple.

Supprimer le régime capitaliste et maintenir l'Etat c'est faire la Révolution à moitié et c'est même ne pas la faire du tout. Car le Communisme autoritaire nécessitera une armée formidable de fonctionnaires dans l'ordre législatif, judiciaire

et exécutif. L'organisation que préconise le Communisme autoritaire entraînera des dépenses incalculables. Elle n'abolira ni les classes ni les privilèges.

La Révolution Française a cru supprimer les privilèges de la noblesse ; elle n'a fait que les transmettre à la Bourgeoisie. C'est ce que ferait le Communisme autoritaire : il arracherait aux bourgeois leurs privilèges et les transmettrait aux dirigeants du nouveau régime.

Ceux-ci formeraient une nouvelle classe de privilégiés. Chargée de faire les lois, d'élaborer les règlements, d'en punir la violation, la foule des fonctionnaires dont ce serait l'occupation, formerait une caste à part ; elle ne produirait rien et vivrait aux crochets de ceux qui assureraient la production. Ce serait une ruée d'insatiables appétits et de convoitises se disputant le Pouvoir, les meilleures places et les plus grasses sinécures. Ce serait la curée.

Quelques années après la Révolution, ce seraient les mêmes discordes, les mêmes inégalités, les mêmes compétitions et finalement, sous prétexte d'ordre, le même désordre et le même gâchis. Il n'y aurait rien de fait et tout serait à recommencer, avec cette différence que le Régime capitaliste est disqualifié, pourri et à la veille de la banqueroute, ce qui fait qu'on peut le renverser sans trop de peine, tandis que le communisme autoritaire qui le remplacerait aurait pour lui la jeunesse et devant lui l'avenir.

Toute l'Histoire est là pour prononcer la condamnation du principe d'Autorité. Sous des formes, des appellations et des étiquettes différentes, l'Autorité a toujours été synonyme de tyrannie et de persécution. Non seulement, elle n'a jamais protégé ni garanti la Liberté, mais elle l'a toujours violée, méconnue et outragée.

Confier à l'Autorité la charge d'assurer la liberté de chacun et de la contenir dans les limites de la Justice, c'est une pure folie. »

Et, pour en terminer, les Anarchistes disent aux Socialistes et Communistes :

« Vous voulez tout imposer par la Force, nous voulons tout asseoir sur la Raison. Vous ne croyez qu'à la violence, nous n'avons confiance qu'en la persuasion. Vous concevez l'Ordre par en haut, nous le concevons par en bas. Vous entendez que tout soit centralisé : nous entendons que tout soit fédéralisé. Vous allez du composé au simple, du général au particulier, du nombre à l'unité, c'est-à-dire de la Société à l'Individu. Nous allons, nous, du simple au composé, du particulier au général, de l'unité au nombre, c'est-à-dire de l'Individu, seule réalité tangible, vivante, palpable, à la Société ; total des Individus. Vous fondez la liberté commune sur l'asservissement de chacun ; nous fondons la liberté de tous sur l'indépendance de chacun.

Quand nous serons en mesure de renverser la Société bourgeoise, nous détruirons du même coup le Capital et l'Etat. Ce ne sera pas besoin plus difficile

que de culbuter l'un et pas l'autre, puisqu'ils se tiennent et ne forment présentement qu'un seul et même tout.

Et puisque vous reconnaissez que la Liberté est désirable, que le Communisme libertaire est l'Idéal le plus noble et le plus équitable, le meilleur et le plus sûr moyen de réaliser cet Idéal, c'est de combattre et non d'affermir le principe d'Autorité qui en est la négation.

L'Etat, c'est cet ensemble d'institutions politiques, législatives, judiciaires, militaires, financières, etc., par lesquelles on soustrait au peuple la gestion de ses propres affaires, la direction de sa propre conduite, le soin de sa propre sécurité, pour les confier à quelques du droit de faire des lois sur tout et pour tous, de contraindre le peuple à s'y conformer et se servent à cet effet de la force de tous. (Malatesta. L'Anarchie, page 8, édition du Libertaire.) Voir Etat.

Et c'est cette machine lourde, cet appareil compresseur, cette meule massive destinée à broyer toutes les résistances et à réduire en poussière toutes les indisciplines : l'Etat, que vous avez la prétention de transformer en instrument d'affranchissement et en appareil de libération?

Vous avez la naïveté de croire qu'il suffira de changer le mécanicien et de modifier quelques rouages pour qu'elle fonctionne autrement que par le passé?... Socialistes et Communistes, réfléchissez. N'écoutez plus vos chefs qui ont intérêt à vous mentir et apprenez que si vous voulez préparer une Révolution qui ne soit ni un avortement ni une mystification, il faut mettre tout en oeuvre, et sans plus attendre, pour que cette Révolution ne tue pas seulement le régime capitaliste mais aussi l'Etat. »

* * *

Plus violemment et plus perfidement que toute autre conception sociale, l'Anarchie a été discutée et combattue. Elle a subi l'assaut concerté des socialistes et des bourgeois. Tous les essais de réfutation qu'ont tentés ses adversaires peuvent être - si on néglige les détails - ramenés à deux objections que leurs auteurs qualifient prétentieusement de fondamentales. Il est d'autant plus utile d'examiner ces deux objections que de récents événements, notamment la guerre de 1914-1918, la Révolution Russe, l'installation de la Dictature en Italie et en Espagne, paraissent leur avoir conféré une force plus grande.

Etudions donc rapidement ces deux objections.

Première objection.

« L'Anarchie est, de toute évidence, un Idéal superbe ; mais il est et toujours demeurera un Idéal chimérique, parce que sa réalisation présuppose et nécessite un être humain sain, cultivé, actif, digne, fraternel, en un mot inexistant et parce que, biologiquement, la structure

physique, intellectuelle et morale de l'homme ne saurait s'adapter à un milieu social libertaire. » - Je répons tout d'abord qu'il n'est pas permis d'avancer que l'Anarchie exige un être inexistant. Qu'il y ait, à notre époque, très peu d'individus en état de s'adapter aux conditions de vie qu'implique la réalisation de l'Idéal anarchiste, je le concède volontiers à nos adversaires. Mais il suffit qu'il y en ait un seul pour que s'écroule leur assertion. Or, il n'est pas douteux que, si tous les Anarchistes, qui, disséminés un peu partout, se chiffrent présentement par plusieurs centaines de milliers, n'en sont point encore arrivés à ce niveau de culture et de perfectionnement physique, intellectuel et moral que comporte la Vie inhérente à un milieu social libertaire, on peut, néanmoins, affirmer que bon nombre d'entre eux y sont pourtant parvenus. Pour ma part, j'en connais, et beaucoup, qui, bravant les obstacles, les difficultés, les périls, les persécutions dont leur route est semée, vivent d'ores et déjà d'une existence aussi conforme que possible à leur Idéal anarchiste et n'aspirent, ne travaillent qu'à l'instauration d'un milieu social qui leur permettra de s'y conformer tout à fait. Il est vrai que les Anarchistes ne constituent, à l'heure actuelle, qu'une infime minorité. Pour donner plus de force à mon raisonnement, j'admets que, au sein de cette minorité infime, rares sont ceux qui, dès à présent, vivent, autant que faire se peut, en anarchistes. Mais il n'en reste pas moins que ce petit nombre suf

que, par voie de reproduction et de sélection, elle parvienne à se maintenir et à se développer. Les nombres les plus élevés ont commencé par « un », et ce n'est qu'en s'additionnant que les unités forment des totaux considérables. Donc, il est faux de dire que l'Anarchie présuppose et exige un être inexistant.

Il est non moins erroné de soutenir que la structure physique, intellectuelle et morale de l'être humain ne saurait s'adapter à un milieu social libertaire. Au mot biologie (voir ce mot), nous établirons indiscutablement les bases biologiques sur lesquelles repose l'Anarchie et le lecteur sera frappé de la solidité des rapports qui unissent la conception d'un milieu social anarchiste à la structure non pas truquée, artificielle et de commande de l'homme, mais à sa structure normale, réelle et spontanée.

Pour ne pas dépasser le cadre que je veux assigner à cette réponse aux détracteurs mal renseignés de l'Anarchie, je me bornerai à dire, ici, que de tous les milieux sociaux qu'on puisse concevoir, le milieu social anarchiste est certainement celui auquel s'adaptent le mieux et le plus heureusement les besoins et les aspirations de l'homme vivant en société.

Dans la pratique, toute la solidité de l'édifice anarchiste est conditionnée par ces quatre besoins indissolublement liés à la nature humaine et qu'on retrouve à toute époque et en tout lieu : liberté, sociabilité, activité, adaptation au milieu. Le bon fonctionnement d'un milieu anarchiste, tel qu'il a été défini au commencement de cette étude, qu'exige-t-il? - Il exige un individu libre, sociable, actif et capable de s'adapter plus ou moins rapidement à ce milieu.

a) LIBRE. - L'Individu est impulsé par un instinct aussi profond que tenace vers la liberté. Il est extra résisté à des siècles d'asservissement et la persistance de cette poussée vers la liberté est la preuve la plus éclatante de son irrésistible puissance. Esclaves dans l'antiquité, serfs au moyen-âge, salariés de nos jours, des milliards d'hommes et de femmes ont subi, du berceau à la tombe, la servitude que faisaient inexorablement peser sur eux la pauvreté et l'abaissement dans lesquels, par les lois, par les religions, par la fortune et par la force, les Maîtres de l'heure les maintenaient. Si le besoin de liberté

avait pu être tué, il serait mort depuis longtemps. Et, pourtant, non seulement il a survécu, mais il est plus vivace et plus impérieux que jamais.

Il existe chez tous, à des degrés variables et sous des formes et manifestations très diverses ; mais il n'est pas un être, pas un seul qui ne le possède et dans tous il est prêt à s'affirmer dès qu'il leur sera possible de le faire, c'est-à-dire aussitôt que la Révolution Sociale ayant mis fin à leur asservissement séculaire, ils seront appelés à vivre en êtres libres. (Au mot Révolution, nous indiquerons les raisons théoriques et pratiques qui font de la Révolution une nécessité douloureuse mais inévitable.)

b) SOCIABLE. - L'homme est un animal, sociable. Il fuit, d'instinct, l'isolement ; il souffre de la solitude ; il recherche ses semblables. Il fait partie de ces espèces, de beaucoup les plus nombreuses, qui vivent groupées et solidaires. L'homme insociable est une exception rarissime ; il est, à sa manière, une sorte d'infirme, à qui manquerait un sens. Cette tendance à la sociabilité qui conduit l'homme au groupement, à l'association et s'épanouit en solidarité (voir ce mot) est contrariée et jusqu'à un certain point paralysée dans un milieu social comme le nôtre qui, sans consulter l'Individu, sans tenir compte de son tempérament, de ses goûts, de ses sympathies, de ses aspirations, l'astreint à des contacts, des groupements et assemblages qui, le plus souvent, répugnent à ses affinités (voir ce mot). Mais il suffira de placer l'Individu dans un milieu social libertaire pour que, guidé par son instinct de sociabilité dûment renforcé par la satisfaction de ses multiples besoins, il s'associe librement avec ses semblables pour la production et la consommation, pour le plaisir et le sport, pour la culture des arts et des sciences, pour les jouissances sexuelles et les joies affectives.

c) ACTIF. - La meute capitaliste porte le plus gros de son effort sur le problème économique et sur l'organisation du travail « en anarchie ». Tous les valets de plume qui vivent aux crochets du patronat agricole et industriel, s'évertuent à démontrer que si, dans la vie politique de l'humanité, il serait, à la rigueur, possible de faire confiance au principe de Liberté, il est radicalement impossible de faire confiance à ce principe dès qu'il est question des nécessités économiques auxquelles commandent les exigences de la consommation. Voici, résumé aussi fidèlement que possible, leur argument : « La production nécessite un effort pénible auquel le travailleur ne s'astreint que dans la mesure où il y est forcé. L'homme est naturellement paresseux et, s'il ne se trouve pas, par l'agencement du milieu social dans lequel il vit, dans l'obligation de travailler, il se laisse, par une prédisposition instinctive, aller à l'oisiveté ou à l'effort récréatif mais improductif. Qu'il s'agisse de la production agricole ou industrielle, il ne travaille qu'autant qu'il lui est interdit, sous peine de crever d'inanition, de ne rien faire. En conséquence, un milieu social dans lequel les Individus seront libres de travailler ou de fainéanter, de choisir leur genre de travail ou d'en changer à volonté, aboutira à la famine, à la disette générale et aux abominations qu'entraîne l'indigence générale. »

Voici ma réponse :

« L'homme est un être actif, naturellement, instinctivement, essentiellement actif. Il fait partie de l'univers ; il y vit ; son existence participe de la vie universelle et la vie universelle conditionne l'existence humaine. Tout dans la nature se meut, s'agite, fonctionne, est mouvementé. Quel que soit l'état de la matière, qu'il soit solide, liquide ou gazeux, la matière est constamment en mouvement ; on ne l'a jamais observée à l'état de repos ; l'inertie n'a jamais été constatée ; l'immobilité n'existe pas. Plus on se rapproche du règne animal, plus la vie apparaît active et mouvementée ; le végétal s'agite plus que le minéral ; l'animal est plus actif que le végétal.

Tous les animaux - et un grand nombre d'espèces avec une surprenante rapidité - naissent, se développent et meurent. Dans chacune de ces phases, ils déploient une activité plus ou moins vive ; mais à aucun moment, dans aucune de ces trois phases, ils ne se reposent. Les animaux que nous sommes ne font pas exception à cette règle constante et universelle. Je n'insiste pas.

Penser que le minéral, le végétal et l'animal se meuvent, s'agitent, fonctionnent sans but et par pur hasard, serait une grossière erreur. Tous leurs mouvements ont pour but d'entretenir, de développer, de fortifier, d'enrichir la vie. Tous les naturalistes ont constaté ce fait et ils l'ont prouvé, avec un luxe de détails étonnant, en s'appuyant sur des milliers et des milliers d'observations.

Dire que l'espèce humaine se meut, s'agite, se déplace, fait effort en un mot est active sans que cette activité ait une fin, dire que cette activité se dépense d'une façon désordonnée, incohérente et qu'elle est le fait de la pure fortuité, serait une stupidité. Ce qui est exact, c'est que l'activité de l'espèce humaine, comme celle de tous les organismes vivants, a un but et que ce but, c'est la vie.

Or, vivre c'est consommer ; consommer c'est produire ; produire, c'est travailler. En conséquence, il est dans la nature de l'homme de travailler.

Les philosophes qui ont avancé le contraire n'ont aperçu que les apparences et ils se sont mépris ; et les ignorants qui les ont écoutés ont été induits en erreur.

En soi, le travail n'est pas une peine ; comme tous les mouvements, tous les exercices auxquels l'homme se livre en vue de dépenser les énergies dont son corps est un accumulateur, le travail est plutôt un plaisir, ou, plus exactement, un besoin.

Mais si l'homme ressent le besoin de travailler et s'il éprouve du plaisir à satisfaire ce besoin, il lui devient pénible d'excéder les limites du besoin ressenti.

Si l'un de nous était privé de nourriture, il en éprouverait une grande souffrance ; mais si, ayant mangé à sa faim, il était mis dans l'obligation de manger encore il ressentirait à trop manger autant de déplaisir qu'à ne pas manger assez. Il en est de même du besoin de travailler ; lorsque, ayant dépassé sa réserve de forces,

l'homme est condamné à prolonger son effort, il en souffre. Travailler quelques heures par jour n'est pas un châtement : mais c'en est un que de travailler dix, douze et quatorze heures. Les courtes journées de travail sont agréables ; les longues journées sont douloureuses. Il y a aussi les conditions mêmes dans lesquelles le travail s'accomplit et il convient d'en tenir compte.

Dans les pays où sévit le régime capitaliste, le travail est une véritable condamnation, parce que le sort du travailleur est lamentable. Quand le travail est imposé, sale, dangereux, excessif, humiliant et mal rétribué, il est rebutant et il ne faut pas être surpris qu'on y trouve si peu de goût. Mais quand le travail est libre, quand il est honoré, respecté, considéré, quand il n'est pas excessif, quand il assure à l'ouvrier une vie large et confortable, il cesse d'être une peine et il devient une joie.

Que les ateliers soient vastes, aérés, lumineux et sains, que la journée de travail corresponde aux forces que l'ouvrier peut, sans fatigue, dépenser chaque jour, que chacun travaille du métier qu'il connaît, et qu'il choisira librement, que le travailleur ait l'assurance que sa famille et lui ne manqueront de rien, qu'il se sente libre à l'usine et non sous la férule d'un patron ou d'un contre-maître, qu'il soit appelé à fixer lui générales du travail et il est certain que personne ne rechignera à la besogne. Je vais plus loin. Je dis que, si dans une société anarchiste, je pouvais concevoir un châtement, le pire de tous consisterait à condamner un homme bien portant, vigoureux, apte à produire, de le condamner, dis-je, à se tourner les pouces au milieu de l'activité universelle.

Cette vérité n'est pas encore comprise par ces pseudo-révolutionnaires, dictateurs de demain, qui tout en dénonçant dans le régime capitaliste qu'ils combattent, l'opulence oisive des uns et la productivité miséreuse des autres, repoussent l'idée de faire appel au travail non imposé et basent tout leur système économique sur le travail obligatoire et réglementé. Sont-ils seulement gens à courte vue? Sont-ils plutôt vulgaires arrivistes désireux de gouverner à leur tour? Peu importe. Fussent-ils animés des meilleures intentions, il y a lieu de considérer les conséquences et répercussions du régime économique dont ils sont les champions. J'imagine donc que nous commettons la faute de décréter que le travail est obligatoire pour tous. C'est fait. Et après?

La première chose à faire, ce sera de dresser la liste des dérogations que comportera fatalement l'application de ce décret. Il faudra fixer l'âge auquel les adolescents seront dans l'obligation de travailler et l'âge auquel les personnes âgées cesseront d'être astreintes au travail.

Cette question d'âge soulève mille problèmes délicats touchant le sexe des personnes, le métier à exercer, l'apprentissage à faire, le stage à subir, que sais-je encore?

Il va de soi que les malades et les infirmes échapperont au travail obligatoire. Mais encore faudra-t-il soumettre à un examen médical les infirmités et les maladies en question.

Nous serons vraisemblablement entraînés à dresser la liste des travaux - les travaux d'art et d'inspiration par exemple - dont il est impossible de fixer la durée quotidienne.

Je vois d'ici, un règlement d'administration très précis, très minutieux, procédant d'une sorte de législation pointilleuse et subtile, source de discussions intarissables, de chicanes et de contestations sans fin.

Mais il ne suffira pas de rédiger le Code du travail ; il faudra veiller à ce que personne ne puisse se soustraire aux prescriptions de ce Code. Il faudra que les délinquants soient frappés ; il faudra donc, d'une part, préciser les sanctions dont ces délinquants seront passibles et, d'autre part, assurer l'application des peines prononcées.

Et nous voilà ramenés au rétablissement indispensable de tout ce fatras de législation, de tribunaux, de police et de répression que nous voulons abolir !

C'est le phénix qui renaîtra de ses cendres et quel phénix!

Il faudra entourer d'une surveillance étroite ces malfaiteurs, ces insoumis, ces déserteurs d'un nouveau genre : les paresseux ; il faudra veiller à ce qu'ils ne s'introduisent pas dans les domiciles à l'heure où les ateliers étant pleins, ceux-ci seront vides ; il faudra pourvoir tout le monde d'un carnet de travail, tenir une comptabilité régulière des heures réellement faites, ouvrir dans chaque atelier un registre de présence, proportionner la part de chacun dans la répartition des produits à l'exacte mesure du travail qu'il aura réellement effectué ; il faudra faire la chasse aux réfractaires, instruire et juger leur cas ; il faudra... mais, que ne faudra-t-il pas ?

Il saute aux yeux que, pour remplir ces multiples fonctions de législateurs, de vérificateurs, d'enregistreurs, etc., il sera nécessaire de prélever une partie de la population appelée, par l'âge et la validité, à contribuer au travail productif. Affectée à ces fonctions spéciales, cette partie de la population sera dérobée à la production utile. Et le plus clair résultat de toutes ces mesures destinées à traquer les fainéants, ce sera d'ajouter à ceux-ci un nombre appréciable de fonctionnaires improductifs. Ce sera le triomphe du Gribouillisme.

d) CAPABLE DE S'ADAPTER. - L'adaptation domine toutes les théories évolutionnistes. Quand on songe à l'incalculable influence que le milieu exerce sur les êtres vivants qui lui sont soumis ; quand on observe la prodigieuse facilité avec laquelle ceux-ci s'adaptent aux conditions mêmes de ce milieu ; quand on constate que le milieu est comme un bain dans lequel trempe l'individu et par lequel il est peu à peu pénétré ; quand on sait, enfin, que la pression exercée par le milieu social

sur l'individu équivaut à une saturation constante et quasi irrésistible (car ceux qui résistent à cette saturation sont des êtres exceptionnellement doués) on n'hésite pas à admettre que l'homme de demain, transporté dans un milieu libertaire, s'y adaptera aussi bien et même mieux, aussi vite et même plus promptement que l'homme d'aujourd'hui s'adapte au milieu actuel. Aussi bien, l'adaptation au milieu possède actuellement la valeur d'une thèse scientifique dont personne ne s'avise de nier l'exactitude.

Je résume cette longue réponse à la première objection : l'Anarchie ne présuppose pas, n'exige point un être inexistant ; cet être existe. Le milieu social que les Anarchistes veulent instaurer n'est pas opposé à la structure physique, intellectuelle et morale de l'homme ; il lui est, au contraire, strictement conforme puisqu'il répond scrupuleusement à ces quatre besoins qui caractérisent l'espèce humaine : la liberté, la sociabilité, l'activité, l'adaptation au milieu.

* * *

Seconde objection.

Celle-ci est empruntée à la marche des événements. Elle s'inspire du renforcement du principe d'Autorité dans divers pays et de la vague de Dictature qui, dans ces dernières années, a submergé, notamment en Italie, en Espagne et en Russie, les récentes conquêtes du principe de Liberté. Les tenants de l'Autorité, adversaires déterminés de l'Anarchie, tirent argument de ces faits contemporains pour ériger en certitude historique le développement progressif des forces autoritaires et l'affaiblissement graduel des aspirations libertaires. Ils disent : « Dans les plans et systèmes de transformation sociale, il n'y a de consistant que ce qui est conforme au développement historique des civilisations. Tous les grands bouleversements enregistrés par l'histoire ont été annoncés par des signes précurseurs d'un caractère si précis que l'observateur consciencieux, clairvoyant et impartial pouvait en prévoir l'avènement. Si le principe d'Autorité, qui jusqu'à notre époque a présidé à l'organisation des sociétés, humaines en était arrivé à l'heure où il doit être culbuté par le principe de Liberté et lui faire place, cet écroulement du monde autoritaire serait annoncé par des signes avant-coureurs certains. Le cours des événements ferait apparaître l'affaiblissement des Institutions Autoritaires au bénéfice des institutions s'inspirant de la Liberté. Or, il n'en est rien. Notablement affaiblie par les mouvements révolutionnaires qui ont marqué la marche ascendante des Régimes parlementaires à base démocratique, l'Autorité a récemment reconquis le terrain qu'elle avait perdu au cours des XVIIIe et XIXe siècles ; elle a retrouvé toute sa force ; dans de grands pays comme l'Espagne, l'Italie et la Russie, pour ne citer que ceux-là, elle est plus forte qu'elle ne le fut jamais et il est à prévoir que, déjà profondément travaillés par l'exemple de ces grandes nations et à la faveur du malaise et du déséquilibre consécutifs à la grande guerre, d'autres pays, et non des moindres, vont consolider leur appareil d'Autorité, fortifier l'armature de résistance de celle-ci et élever des digues de plus en plus hautes et résistantes

destinées à contenir le flot de libertarisme qui les menace. Donc, l'évolution ne se produit pas dans un sens favorable mais contraire à l'avènement d'un monde libertaire. »

Cette objection ne peut pas être prise au sérieux ; elle repose sur des observations superficielles et prend pour une évolution historique régulière et à longue portée ce qui n'est qu'accidents et circonstances éphémères. La guerre maudite qui, durant plus de quatre années, a ensanglanté le globe, a produit un ébranlement fantastique ; elle a accumulé des ruines prodigieuses ; elle a tué des millions d'hommes en pleine force ; elle a détruit le labeur de plusieurs générations ; elle a formidablement et pour longtemps encore hypothéqué l'avenir ; elle a disloqué de vastes empires et remanié la carte du monde ; elle a amené l'écroulement de plusieurs monarchies et la naissance de plusieurs républiques ; elle a démesurément favorisé et enrichi certaines industries et elle en a ébranlé et appauvri d'autres ; elle a détraqué toutes les valeurs monétaires sur lesquelles reposent toutes les transactions ; elle a conduit au triomphe du régime bancaire, dont toutes les puissances de production, de transport et d'échange sont devenues outrageusement tributaires ; elle a placé les Etats eux-mêmes sous la dépendance étroite de la finance internationale ; elle a, pour tout dire, renversé la table des valeurs. Cette catastrophe sans précédent date d'hier ; l'humanité tout entière en est encore bouleversée et on prétendrait assimiler cinq ou dix ans d'un effondrement aussi indescriptible à une évolution reflétant fidèlement tout un processus historique ? Ce serait prendre l'inondation pour le cours régulier d'un cours d'eau, l'ouragan pour le souffle accoutumé des vents, la tempête pour le régime ordinaire des océans. Emprisonner l'évolution dans quelques années et, pour dégager le sens évolutif de cette minute historique, choisir les années les plus exceptionnellement troubles et l'époque des secousses les plus violentes, voilà à quels procédés inqualifiables nos adversaires ont recours pour formuler contre l'anarchie une objection qu'ils imaginent décisive!...

Tous ces régimes de dictature qu'on nous jette à la face comme des soufflets sont essentiellement transitoires. Les Dictateurs eux-mêmes le proclament :

« La Dictature ne saurait être considérée comme un régime de longue durée. Elle a été instaurée par suite de circonstances exceptionnelles et dans un but précis et limité. Elle s'est imposée par la nécessité de mettre fin au désordre et au déséquilibre créés par la guerre ; dès que l'ordre et l'équilibre seront rétablis, aussitôt que la situation sera redevenue normale, la Dictature cessera. » Tel est le langage de Mussolini, de Primo de Rivera, de Lénine et de ses successeurs. Tous confessent que la Dictature est un régime indésirable, qu'elle ne peut avoir, à notre époque, un caractère stable, qu'elle n'est, en réalité, qu'un pis-aller. En conséquence, l'objection qui se fonde sur l'instauration de ces quelques dictatures ne tient pas et cet événement ne peut être interprété dans le sens d'un mouvement évolutif propice au principe d'autorité.

Mais je veux faire abstraction des considérations qui précèdent et supposer -

hypothèse gratuite - que ces régimes de Dictature dont on invoque l'existence dans l'intention de justifier l'objection que je réfute, aient été non pas l'accident dû à des circonstances extraordinaires et imprévisibles mais l'aboutissant d'une évolution véritable. Serait-il judicieux d'en conclure que l'Humanité renonce à briser ses chaînes et s'apprête à les faire plus resserrées et plus lourdes? Serait-il même raisonnable de soutenir que la Dictature, prise dans le sens d'un accroissement de l'Autorité, est appelée à se stabiliser et à devenir le Régime vers lequel tendent les générations présentes et futures? Evidemment non et, durât-elle encore un demi-siècle - j'exagère à dessein - dans les pays où elle existe, cela, au point de vue qui nous occupe dans ce débat, ne signifierait rien.

Jamais, en France, la Monarchie ne parut plus fortement, plus solidement assise qu'au temps où Louis XIV, ayant centralisé tous les pouvoirs, grâce à l'œuvre de Richelieu et de Mazarin, pouvait dire : « L'Etat c'est moi ! » Cependant, un siècle après - et que sont cent ans dans l'histoire? - l'héritier et le successeur du Roi-Soleil portait sa tête sur l'échafaud. Il y a dix ans à peine, l'Empereur d'Allemagne, Guillaume II et le Tzar de Russie, Nicolas II jouissaient d'un prestige et disposaient d'une puissance qu'on pouvait croire invulnérable ou, pour le moins, à l'abri pour longtemps des attaques dirigées contre elle. Quelques années après, ces deux formidables Empires s'écroulaient.

La vérité est que le monde capitaliste est effrayé du développement que prennent chaque jour les idées d'affranchissement par la Révolution et de la sympathie et de l'enthousiasme avec lesquels ces idées sont accueillies par les victimes de l'ordre social. Ces progrès indéniables des Idées que, tenant compte du visage qu'elles ont ou qu'elles se donnent, j'appellerai « d'avant-garde » angoissent à tel point la classe bourgeoise que celle-ci, pour être protégée, défendue et même simplement rassurée, est prête à se jeter dans les bras de n'importe quel aventurier qui se posera en sauveur, en défenseur de l'Autorité chancelante, en restaurateur de l'Ordre ébranlé. Il se peut que les partisans d'un Gouvernement absolu et d'un Régime de fer l'emportent momentanément, et par surprise : ce sera un triomphe sans lendemain. Car le régime capitaliste a atteint son apogée. Comme ceux qui l'ont précédé et dont il n'est que la continuation, il a traversé les deux premières des trois phases que traverse toute période historique : naissance, développement, disparition. Il a atteint le point culminant de son développement. Il en est au déclin qui précède et annonce la disparition.

Qui prête une oreille attentive aux Craquements sinistres de l'édifice social peut hardiment en prédire le prochain écroulement. La crise que subit le monde actuel, crise aussi étendue que profonde, est d'une gravité qui ne trompe les gens avisés d'aucun parti, d'aucune classe, d'aucun continent. A l'Orient et à l'Occident, au Nord et au Midi, le malaise s'accroît, le mécontentement augmente, l'anxiété grandit. Les vieilles puissances européennes qui, par leur agencement économique et militaire, ont conquis dans les autres parties du monde un empire colonial immense, assistent, angoissées, au soulèvement des populations qu'elles croyaient

avoir à jamais colonisées, c'est-à-dire asservies. L'heure approche où ces populations résolues à prendre en mains la direction de leurs propres destinées, arracheront aux conquérants les territoires qu'elles occupent et proclameront leur indépendance.

Les vieilles croyances, répandues par les imposteurs de toutes les religions voient leur prestige constamment diminuer et, longtemps prisonnière de l'ignorance, de la superstition et de la peur, la conscience humaine se soustrait graduellement à la captivité dont elle a eu tant à souffrir. L'impuissance des partis politiques s'avère jusqu'à l'évidence ; la pourriture des Etats crève les yeux ; le monde du Travail prend conscience de l'iniquité intolérable d'une organisation sociale dans laquelle, bien que produisant tout, il ne possède rien. De la chaumière des paysans et du taudis des ouvriers écrasés par des charges fiscales sans cesse accrues, s'élève une protestation timide aujourd'hui mais demain furieuse. Partout, partout, l'Esprit de Révolte se substitue à l'Esprit de Soumission : le souffle vivifiant et pur de la Liberté s'est levé ; il est en marche ; rien ne l'arrêtera ; l'heure approche où, violent, impétueux, terrible, il soufflera en ouragan et emportera, comme fétus de paille, toutes les Institutions Autoritaires.

C'est dans ce sens que se fait l'Evolution. C'est vers l'Anarchie qu'elle guide l'Humanité.

Sébastien FAURE

ANARCHIE, ANARCHISME, INDIVIDUALISME ANARCHISTE

On appelle anarchie, on le sait, une conception de la vie individuelle ou collective où ne trouve point place l'existence de l'Etat, du gouvernement, de l'autorité, en un mot. Les individualistes anarchistes sont des anarchistes qui considèrent au point de vue individuel la conception anarchiste de la vie, c'est-à-dire basent toute réalisation de l'anarchisme sur « le fait individuel », l'unité humaine anarchiste étant considérée comme la cellule, le point de départ, le noyau de tout groupement, milieu, association anarchiste.

Il y a différentes conceptions de l'individualisme anarchiste, mais il n'en est aucune qui s'oppose, comme on se l'imagine parfois faussement, à la notion d'associationnisme, comme nous le verrons plus loin. Toutes sont d'accord, non pour dresser l'individu contre l'association - ce qui serait un non-sens, puisque ce serait limiter la puissance et les facultés de l'individu - mais pour nier et rejeter l'autorité, lutter contre l'exercice de l'autorité, résister à toute espèce d'autorité.

Il est nécessaire de définir clairement ce qu'il faut entendre par exercice de l'autorité, qui est la forme concrète de l'autorité, l'aspect sous lequel l'autorité se manifeste à chacun de nous, pris isolément ou comme associés.

Il y a « exercice de l'autorité », emploi de l'autorité, lorsqu'une individualité,

un groupe d'humains, un Etat, un gouvernement, une administration quelconque (ou leurs représentants) se servent de la puissance qu'ils détiennent pour contraindre une unité ou une collectivité humaine à accomplir certains actes ou gestes qui lui déplaisent ou sont contraires à ses opinions, ou encore qu'elle accomplirait autrement si elle possédait la faculté de se comporter à sa guise.

Il y a exercice, emploi de l'autorité lorsqu'une individualité, un groupe d'humains, un Etat, un gouvernement, une administration quelconque (ou leurs représentants) utilisent la puissance qu'ils détiennent pour interdire à une unité ou à une collectivité humaine de se comporter à sa guise, lui inflige certaines restrictions, lui oppose certaines entraves, lors même que cette unité ou cette collectivité agit à ses risques et périls, sans imposer ses vues à qui que ce soit - individu ou association - évoluant ou fonctionnant en dehors d'elle.

Une fois leur situation à l'égard de l'autorité bien définie, les individualistes anarchistes entendent résoudre toutes les questions pratiques que suscite la vie en ce sens que quelle que soit la solution adoptée, l'unité humaine ne se trouve jamais obligatoirement et à son insu dépossédée et sacrifiée au profit de l'ensemble social. L'individualisme anarchiste n'est en aucune façon synonyme d'isolement, les individualistes anarchistes ne veulent pas plus de l'isolement que de l'association obligatoire, tout simplement.

Les individualistes anarchistes ne se sentiraient à l'aise pour évoluer que dans un milieu ou une humanité qui considérerait l'autonomie, l'intégrité, l'inviolabilité de la personne humaine - de l'unité sociale, de l'individu, homme ou femme - comme la base, la raison d'être et la fin des rapports entre les terriens, où qu'ils habitent et quelle que soit leur race.

Les individualistes revendiquent pour l'individu - qu'il est en âge de se déterminer soi-même et cela sans restriction ou entrave aucune : pleine et entière faculté de se conduire pour et par soi-même - c'est-à-dire d'exister, de se développer, d'expérimenter à sa guise - selon que l'y poussent ou l'y amènent son tempérament, ses réflexions, ses aspirations, sa volonté, son déterminisme personnel ; sans être comptable qu'à soi-même de ses faits et gestes ; de même pleine et entière faculté d'expression, de profession, de diffusion, de publication de la pensée et de l'opinion - par l'écrit ou par la parole - en public ou en privé. Pleine et entière faculté d'essai, de réalisation, d'application, dans tous les domaines, des méthodes, systèmes, modes de vie individuelle ou collective, etc., etc., auxquels peut donner lieu la matérialisation de la pensée, la concrétion de l'opinion.

Tout cela bien entendu à charge de réciprocité à l'égard d'autrui, isolé et associé. C'est ce que les individualistes anarchistes désignent par l'expression d'égale liberté.

Donc, si les individualistes anarchistes revendiquent la pleine et entière

faculté pour toute unité humaine de vivre en isolé, en marge, à l'écart de tout groupement, association, milieu - ils revendiquent non moins énergiquement la faculté d'association volontaire dans tous les domaines où peut s'exercer ou rayonner l'activité humaine, quelles que soient les expériences à poursuivre, les fins à atteindre ; la pleine et entière faculté de fédération pour les individualités isolées, les ententes à effectif restreint ou les associations, quelles que soient leur importance.

Les individualistes anarchistes revendiquent pleine et entière faculté d'épouser toute solidarité, de passer tout contrat dans n'importe quelle branche de l'activité humaine, dans n'importe quel but et pour n'importe quelle durée.

On aperçoit immédiatement l'abîme qui sépare la société archiste - gouvernementale, étatiste, autoritaire - de la société, de l'association anarchiste, anti autoritaire. La société archiste vous englobe de force en son sein, vous oblige à subir des lois, des coutumes, des habitudes, des traditions qu'elle ne vous permet pas de discuter ou de rejeter. Le contrat, les statuts, les directives de l'association individualiste anarchiste sont volontaires, on reste libre de s'y joindre ou de ne point en faire partie ; il est évident qu'en restant isolé, on ne participe pas aux produits ou aux bénéfices de l'association ; mais dans tous les temps et dans tous les lieux, aucune autorité, aucun gouvernement, aucun Etat anarchiste n'existe qui contraigne qui que ce soit à être membre d'une association quelconque.

Les individualistes anarchistes passent pour ne pas être révolutionnaires. Il faut s'entendre : pour que l'individualisme anarchiste se réalise, il est indispensable que la mentalité générale ou les mœurs soient à un niveau tel qu'elles impliquent ou garantissent l'impuissance ou l'impossibilité pour toute individualité, milieu, administration, gouvernement, Etat quelconque - et cela sans réserves ni artifice - de s'immiscer, s'ingérer, intervenir dans, empiéter sur : la vie ou les rapports des unités humaines entre elles - le but, l'existence, l'évolution ou le fonctionnement des groupements, associations d'individualités, fédérations de groupements, d'associations. La réalisation des revendications anarchistes est donc fonction de la transformation, de l'évolution du milieu humain en général, dans un sens anarchiste. C'est pourquoi la propagande individualiste anarchiste est plutôt éducatine, qu'elle en appelle surtout à l'exemple, qu'elle vise d'abord à faire de ceux qu'elle atteint et retient des révolutionnés, des réalisateurs isolés et associés des thèses individualistes anarchistes. Ils sont d'avis que c'est par l'unité anarchiste qu'il faut commencer pour aboutir à déterminer le milieu. C'est l'unité anarchiste qui est appelée à jouer, selon eux, le rôle de ferment, de déterminant du milieu.

Les individualistes anarchistes préconisent en général une forme d'agitation qui cadre avec tout ce que nous venons d'exposer et qui fait davantage appel à la réflexion individuelle qu'à l'entraînement irraisonné, à la conviction profonde plutôt qu'à la brutalité. Sont essentiellement individualistes anarchistes les actes de révolte suivants : grève des fonctions attribuées par la loi aux citoyens ; refus de participation à tout service public ; non-paiement de l'impôt ; refus de porter les

armes ou de service militaire ; abstention des actes d'état-civil ; non-envoi d'enfants aux écoles dépendantes de l'Etat ou de l'Eglise ; abstention de tout travail relatif à la fabrication d'engins de guerre ou d'objets des cultes officiels, à la construction de banques, d'églises, de casernes, de prisons, etc., etc .. « On peut se représenter toute l'importance qu'ont pour la propagande quelques-uns de ces faits, surtout si en même temps, en dehors des murs de la prison (sort qui ne peut manquer d'être celui de ces résistants) il y a une armée d'agitateurs bien organisés. » (Tucker.) C'est ce qu'on appelle la résistance passive. Mais les Individualistes anarchistes sont partisans de la légitime défense et ils ne font pas de la résistance passive un dogme intangible. On ne saurait, pour eux, prescrire l'usage de la violence sans discernement, comme panacée ou comme remède, sans une absolue nécessité. Les plus pacifistes des individualistes anarchistes ont reconnu d'ailleurs que « si l'effusion de sang pouvait seule garantir la liberté d'agitation il fallait l'employer. » (Tucker.)

En résumé, pour les individualistes anarchistes, l'emploi de la violence révolutionnaire est affaire de tactique et non de doctrine. Ils sont d'avis que ce sont l'éducation et l'exemple qui mèneront plus efficacement l'humanité vers la libération que la violence révolutionnaire.

Il est courant d'attribuer aux individualistes anarchistes un soi-disant respect de la propriété individuelle. A la vérité, les individualistes anarchistes revendiquent la liberté de disposition du produit, obtenu par le travail personnel du producteur, produit qui peut être un morceau de fer comme un morceau de terrain - produit qui n'est en aucun cas le résultat de l'exploitation d'autrui, le résultat du parasitisme ou du monopole. La pleine et entière disposition du produit ou du travail (c'est-à-dire la pleine et entière faculté de troquer ledit produit, de l'échanger, de l'aliéner à titre gratuit et onéreux, de le léguer même) ne va pas sans la pleine et entière faculté de possession du moyen de production qu'on fait valoir personnellement ou en association. Il est compréhensible qu'il existe certaines productions qui ne se peuvent obtenir sans une association fortement organisée. L'essentiel est que grâce à sa possession personnelle de l'outil ou engin ou procédé de production, l'unité productrice, en cas de résiliation du contrat d'association, ne se trouve jamais démunie, livrée à l'arbitraire ou obligée de subir les conditions d'un milieu social quelconque, dont il lui répugnerait de faire partie par exemple.

Les moyens ou les méthodes de réalisation de ces revendications diffèrent selon les écoles ou les tendances. Certains individualistes défendent l'idée de la monnaie libre, c'est-à-dire d'une valeur d'échange émise par le producteur ou l'association de producteurs, ayant cours parmi ceux-là seulement qui l'adoptent comme moyen de transactions. D'autres individualistes ne veulent à aucun prix entendre parler d'une valeur d'échange. On peut être individualiste anarchiste et se rallier, dans l'association dont on fait partie, au communisme libertaire. Dès lors qu'une association se recrute volontairement et fonctionne sans avoir aucune intention d'imposer son fonctionnement ou son organisation aux autres associations

ou aux individualités isolées, elle peut être considérée comme un aspect de l'individualisme anarchiste. N'est pas individualiste anarchiste toute unité ou association qui veut imposer à un individu ou à une collectivité humaine une conception unilatérale de la vie, économique, intellectuelle, éthique ou autre ; voilà la pierre de touche de l'individualisme anarchiste.

En résumé l'individualisme anarchiste présente :

a) Un idéal humain : l'anarchiste, l'unité humaine niant l'autorité et son corollaire économique : l'exploitation ; l'être dont la vie consiste actuellement en une réaction continuelle contre un milieu qui ne peut, qui ne veut ni le comprendre ni l'approuver, puisque les constituants de ce milieu sont les esclaves de l'ignorance, de l'apathie, des tares ancestrales, du respect des choses établies.

b) Un idéal moral : l'individu conscient, en voie d'émancipation, tendant vers la réalisation d'un type nouveau : l'homme sans dieux ni maîtres, sans foi ni loi, qui ne ressent aucun besoin de réglementation ou contrainte extérieure parce qu'il possède assez de puissance de volition pour déterminer ses besoins personnels, user de ses passions pour se développer plus amplement, multiplier les expériences de sa vie et garder son équilibre individuel.

c) Un idéal social : le milieu anarchiste, une société où les hommes - isolés ou associés - détermineraient leur vie individuelle, sous ses aspects intellectuel, éthique, économique, par une entente librement consentie la réciprocité », tenant compte de la liberté de tous sans entraver la liberté d'aucun.

C'est ce que par le libre jeu de la camaraderie, sans attendre « l'humanité nouvelle », les individualistes, dès aujourd'hui, veulent réaliser parmi eux.

E. ARMAND

Bibliographie. - On trouvera à se documenter sur les divers aspects de l'Individualisme anarchiste dans les ouvrages suivants : E. ARMAND : Qu'est-ce qu'un anarchiste?, l'Initiation individualiste anarchiste ; BASCH (Victor) : L'Individualisme anarchiste ; DEVALDÈS (Manuel) : Réflexions sur l'individualisme ; ELZBACHER (Paul) : l'Anarchisme (spécialement les parties consacrées à Proudhon, Stirner, Tucker) ; HAN RYNER : Petit manuel individualiste ; LORULOT (André) : Les théories anarchistes ; LIBERTAD (André) : articles parus dans le journal l'anarchie ; MACKAY (John-Henry) : Anarchistes ; DER FREIHEITSUCHER (Le chercheur de liberté, non traduit en français, des extraits ont paru dans l'en dehors) ; PROUDHON : Œuvres, entre autres : Qu'est-ce que la propriété? Du principe fédératif, etc. ; SPENCER (Herbert) : L'individu contre l'Etat, le droit d'ignorer l'Etat ; STIRNER (Max) : L'unique et sa propriété ; TUCKER (Benjamin R.) : Instead of a book, by a man too busy to write one ; State Socialism and Anarchism (Au lieu d'un livre, par un homme trop affairé pour en écrire un ; des extraits ont paru dans l'Ere Nou

qui a publié aussi une brochure de Tucker : Ce que sont les anarchistes individualistes. Socialisme d'Etat st anarchisme comparés, qui a paru dans l'Ere Nouvelle, sera édité prochainement en brochure.)

Accueil

ANARCHISME n. m.

Il faut entendre par « Anarchisme », le mouvement social qui se propose de poursuivre la réalisation de l'idéal anarchiste. Ce mouvement embrasse toute l'action libertaire. Vivante, cette action s'inspire des événements et circonstances de temps et de milieu ; souple, elle met à profit toutes les possibilités qui se dégagent au jour le jour de la vie sociale ; vigilante, elle surveille et utilise, avec adresse et méthode, les courants multiples qui traversent et pénètrent l'opinion, l'impulsent ou la dirigent. Elle a pour but d'acheminer les individus et la Société vers l'Anarchie par les voies les plus sûres et les moins lentes, grâce à des moyens de combat et des formes de lutte toujours en accord avec les principes et l'objectif libertaires.

« L'Anarchie » c'est ce que nous entrevoyons ; « l'Anarchisme », c'est ce que nous vivons et réalisons pied à pied ; c'est la lutte incessante des militants libertaires contre toutes les institutions qu'ils veulent abattre ; c'est, sous les formes les plus variées, la bataille sans trêve ni repos que les compagnons et les milieux anarchistes mènent contre les préjugés, la routine, la tradition, les enseignements, les erreurs et le fait autoritaire qu'ils ambitionnent de supprimer ; c'est, pour tout dire, l'ensemble des efforts qui ont pour but de préparer et hâter l'éclosion de la période révolutionnaire proprement dite et d'assurer au mouvement anarchiste, dès la Révolution, la plus puissante vitalité et les meilleures conditions de développement.

Si nous admettons - et pas un libertaire ne songerait à le contester - que, pendant la Révolution, l'action anarchiste sera, d'abord, de détruire de fond en comble toutes les Institutions à base et à structure autoritaires et, ensuite, de jeter immédiatement les fondements de la structure sociale libertaire, il saute aux yeux que les tâches immédiates de l'Anarchisme sont de deux sortes : les unes négatives ou démolitives, les autres positives ou reconstructives.

Les premières ont pour objet de saper profondément le principe d'Autorité dans toutes ses manifestations, de démasquer et de combattre par avance toutes les manœuvres par lesquelles, disqualifié ou abattu, il tente de se réhabiliter ou de se survivre sous une autre forme.

Les secondes ont pour but de créer et de développer, d'ores et déjà le plus qu'il se peut, tous les modes de vie, individuelle et sociale, d'esprit anarchiste et de forme libertaire, propres à favoriser les impulsions, à faciliter les courants, à provoquer les mesures, à faire naître les arrangements de caractère anarchiste et à en assurer - aussitôt la besogne destructive accomplie - le développement spontané,

libre, rapide et naturel.

Cet immense labeur doit s'effectuer - et, en réalité, il s'effectue - dans l'ordre suivant : éducation, organisation, action.

a) EDUCATION. Je considère que la tâche d'éducation qui s'impose aux anarchistes est à la fois la première à effectuer et la plus indispensable.

Cette tâche éducative exige un double travail : intérieur et extérieur.

J'entends par travail intérieur, celui que chaque compagnon a le devoir de réaliser en lui-même et par travail extérieur, celui qu'il doit accomplir en autrui, c'est-à-dire, hors de lui.

Vigueur physique, culture intellectuelle, beauté morale, l'Anarchiste se doit d'acquérir et de pousser au maximum, dans sa propre personne, ces trois valeurs : une bonne santé, une instruction vaste et profonde, des sentiments et des habitudes franchement libertaires.

Voilà ce que j'appelle dans le domaine de l'éducation, le travail « intérieur », C'est grâce à cet effort constant sur lui-même qu'un compagnon devient un vivant exemple et exerce sur tous ceux qui l'approchent une force indéniable de rayonnement et d'attraction.

Mais un militant ne peut pas plus qu'il ne veut limiter son effort éducatif à son exclusive culture. Ce serait une fleur sans parfum, un fruit sans saveur. Ce serait un être propre au milieu d'êtres sales, un homme marchant dans la clarté au milieu d'individus tâtonnant dans la nuit.

Il est donc naturel et, en quelque sorte, fatal qu'il propage, autour de lui et aussi loin que possible, les sentiments qui l'animent, les pratiques morales qui le distinguent, les connaissances qu'il a acquises et jusqu'à la vigueur physique qui fait de lui un individu normal, équilibré et résistant.

Dans cette œuvre d'éducation que j'appelle « extérieure » et qui a pour champ « les autres », il se sert de tout ce qu'il est à même d'utiliser : la conversation, la discussion, la causerie, la conférence, le journal, la brochure, l'exemple personnel. Il tire parti de toutes les occasions que les circonstances mettent à sa disposition. A l'atelier, dans son entourage, dans les groupements qu'il fréquente, dans les milieux où il vit, en un mot, partout où il se trouve, il explique, argumente, critique, riposte ; tour à tour attaquant et se défendant, il ne se lasse pas d'exposer ses raisons, d'affirmer ses convictions, de combattre les Maîtres, de dénoncer les intrigants, de flétrir les exploiters, de dire toujours carrément ce qu'il pense.

Certains camarades estiment que, à se prodiguer ainsi, l'anarchiste perd de lui-même et, à la longue, se vide, s'épuise ; en sorte que l'éducation « extérieure »

s'exercerait au détriment de l'éducation « intérieure », je pense tout à fait le contraire. J'ai la certitude que, loin de s'anémier en se consacrant à la propagande d'éducation extérieure, l'anarchiste se fortifie. Car, pour éclairer et convaincre ceux à qui il s'adresse, il faut qu'il élargisse sans cesse son champ de lumière et donne à ses propres convictions des assises toujours plus dures et plus profondes.

Il cultive les autres dans la mesure où il se cultive lui-même ; l'œuvre d'éducation « extérieure » et celle d'éducation « intérieure » marchent de pair ; elles s'épaulent mutuellement et, dès lors, comment le propagandiste s'exposerait-il à s'affaiblir en pratiquant régulièrement un exercice qui le pousse à un entraînement suivi et à des efforts incessants ?

Le labeur éducatif auquel s'adonne l'anarchisme a ceci de particulier, qu'il ne s'accommode pas de la ruse, du détour, de la supercherie, de la dissimulation, procédés en usage dans les partis politiques qui, tous, s'ingénient à piper les adhésions et à forcer le recrutement, parce qu'ils ne visent que le nombre.

Les anarchistes, eux, n'ont rien à dissimuler et leur propagande doit être franche, loyale, sans détour. Ils n'ont que faire de ruser, de surprendre, de manœuvrer.

Tout le monde reste libre d'être avec ou contre eux.

Mais ils entendent que, si on se dit ou si on est avec eux, ce soit en connaissance de cause, en toute conscience et en pleine volonté ; car, en matière de recrutement, les anarchistes s'attachent beaucoup plus à la qualité qu'à la quantité des adeptes qu'ils font. (Voir Education.)

b) ORGANISATION. J'ai dit un peu plus haut que la tâche immédiate d'Education doit précéder et dominer toutes les autres.

C'est l'évidence même : la vitalité de l'organisation et la fécondité de l'action correspondront en effet, au degré d'éducation et d'entraînement que les éléments appelés à se grouper et à agir auront atteint au moment de se réunir et auquel ils s'élèveront par la suite.

En France, les Anarchistes organisés se réunissent en groupes locaux ; ceux-ci, reliés entre eux par région, forment les Fédérations régionales, et ces dernières constituent l'Union nationale.

Le groupe local a pour somme la valeur additionnée des unités qui le composent ; la fédération régionale a pour somme la valeur totalisée des groupes locaux qui la constituent et l'Union Nationale a pour somme la valeur cumulée des fédérations qui la forment.

La valeur efficiente de ce qu'on appelle « l'Organisation » repose donc toute entière sur celle des individus organisés.

Plus ces derniers seront conscients, virils et solidaires, et plus l'Organisation qui les réunit sera vivante, plus sa marche sera sûre, plus son orientation sera précise, plus son action sera continue et énergique.

Pour aboutir à une organisation souple et forte, en même temps que conforme à l'esprit libertaire, il faut donc, de toute nécessité, aller de la base au sommet, de l'unité au nombre, du particulier au collectif, c'est-à-dire de l'individu au groupe local, du groupe à la fédération régionale et de la fédération à l'union nationale.

C'est le fédéralisme : permettant à chaque organisé de rester lui-même, de se soustraire à tout écrasement par le centre, de garder son indépendance, de prendre une part active à la vie de l'organisation tout entière, d'émettre sur toutes choses son opinion.

Quand il en est ainsi, l'Individu reste libre dans le groupe, le groupe reste indépendant dans la fédération et la fédération reste autonome dans l'Union nationale.

En raison même de sa plasticité et par suite du libre jeu de tous les éléments - individuels ou collectifs - ces éléments la totalité des forces qui lui sont propres, tandis que par l'association de ces forces, elle atteint elle-même son maximum de vitalité.

Longtemps, très longtemps, trop longtemps, les anarchistes ont été - et quelques-uns le sont encore Pourquoi ? - Parce que, dans leur esprit, organisation signifiait : centralisme, dictature de quelques camarades sur l'ensemble, main-mise par je ne sais quel Comité directeur sur tout le mouvement anarchiste, mort de l'initiative personnelle et de la liberté individuelle, obligation de penser en série, de vouloir sur commande et d'agir en troupeau.

De ce qu'il en est ainsi dans toutes les organisations à base autoritaire, ils concluaient qu'il ne peut pas en être autrement.

Ils sentaient bien l'utilité de se rapprocher, de s'unir, de se concerter, pour opposer aux incessantes attaques de leurs innombrables adversaires une résistance plus cohérente et pour passer, avec plus de vigueur et de méthode, de la défense à l'attaque ; ils avaient bien conscience d'être infériorisés par le morcellement de leurs forces ; ils comprenaient bien que la propagande souffrait du manque de cohésion et que l'absence d'organisation était une cause de faiblesse, parfois même d'impuissance ; ils sentaient et concevaient tout cela, mais il leur semblait que l'organisation et la liberté - que, à juste titre, ils placent au s'excluent péremptoirement, et que se résigner à l'une c'est renoncer à l'autre.

Petit à petit, les anarchistes sont parvenus à admettre qu'il peut exister une

certaine organisation conciliable avec l'indépendance des organisés. Ils ont cherché cette organisation et ils l'ont découverte. Rares sont aujourd'hui les camarades qui persistent à penser, avec le personnage d'Ibsen, que, dans le formidable combat qui, mettant aux prises les forces du passé et celles de l'avenir, aboutira à la Révolution sociale, « l'homme seul est l'homme le plus fort ».

Face aux réalités et graduellement éclairés par l'expérience, les compagnons sont venus lentement à l'idée d'organisation. Ils ne la repoussent plus d'une façon absolue et, si j'ose dire, par principe ; et, s'il en est encore un certain nombre qui hésitent, c'est moins à l'idée même d'organisation qu'ils refusent leur adhésion qu'aux formes de celle-ci, qui restent en discussion.

Ces formes s'élaborent lentement ; à l'expérience, elles se perfectionnent. L'essentiel, c'est qu'elles laissent à « l'Organisé », toute la somme d'indépendance compatible avec la raison d'être et les nécessités de l'organisation elle-mêmes et qu'elles se concilient avec le besoin de stimuler l'initiative individuelle au sein des groupes locaux, celle des groupes locaux au sein de la fédération régionale et celle des fédérations régionales au sein des Unions nationales.

Ce sont ces accords libres, circonstanciels et harmonieux qui impulseront constamment l'activité de l'ensemble et en porteront l'intensité jusqu'au maximum de leur effet utile.

En résumé, le propre d'une telle organisation est de se différencier aussi totalement que possible de toutes les organisations autoritaires. Dans celles-ci, le Comité directeur, centralisant les pouvoirs et les attributions, donne des ordres et les groupes n'ont plus qu'à les exécuter ; les chefs commandent : c'est le mandat que leur confère le principe d'Autorité, et les adhérents obéissent : c'est le seul rôle qui leur soit départi ; la discipline courbe toutes les volontés individuelles et « l'unité » n'a qu'à s'incliner.

Plus on prendra le contre-pied de ce qui précède et plus on se rapprochera de l'organisation anarchiste désirable. (Voir organisation.)

c) ACTION. C'est toute la stratégie et tactique anarchistes que nous allons exposer ici.

La puissance de l'Action anarchiste s'affirmera, dans la pratique, en raison directe du niveau de l'Education et du degré de l'Organisation : plus l'éducation sera poussée, et plus l'action sera vraiment anarchiste et vigoureuse ; plus l'organisation sera développée, et féconde.

Il suffit d'énoncer cette proposition ; elle porte en soi sa démonstration.

Il faut distinguer deux sortes d'actions : l'action continue et l'action circonstancielle.

La première est celle qui se poursuit en tout temps, quelle que soit la situation générale : calme ou agitée, précise ou incertaine, claire ou confuse, normale ou exceptionnelle. Cette action doit être constamment marquée au coin de l'idée anarchiste ; elle doit porter, quelles que soient les circonstances, le sceau de l'Anarchisme intégral et spécifique. Elle ne doit jamais être abandonnée, quelque forme ou aspect que puisse prendre l'agitation du moment.

La seconde est celle que commandent et façonnent les circonstances. Cette action procède des grands courants qui, par intermittence et sous la poussée des événements, agitent les masses populaires. Pour être féconde en résultats et servir efficacement la propagande anarchiste, cette forme passagère de l'action doit être soudée à sa forme permanente. L'agitation que provoquent certains faits, l'indignation qu'ils déchaînent, les protestations qu'ils suscitent, tous ces mouvements doivent être exploités par les compagnons sans qu'ils perdent de vue un seul instant la portée doctrinale qu'ils peuvent en dégager, l'orientation anarchiste qu'ils ont le devoir de donner à cette agitation et la conclusion antiautoritaire qu'ils ne doivent jamais omettre d'expliquer.

Même dans le cas où les événements prennent un caractère spécial - c'est dans ce cas que l'action que j'appelle circonstancielle intervient - l'action permanente (ou continue) ne doit pas céder le pas à l'action intermittente (ou circonstancielle). Il importe, au contraire, qu'elle pénètre et domine celle-ci. C'est l'action permanente qui, toujours, doit surnager, afin que l'action anarchiste conserve incessamment ses traits caractéristiques et fondamentaux.

Ce point me paraît important. C'est pourquoi je veux projeter sur lui la clarté de quelques exemples.

Premier exemple. - Je suppose l'atmosphère internationale chargée d'électricité belliciste. Les journaux forcent la note patriotique ; tout le monde pressent que le moindre incident de frontière ou la plus bénigne complication diplomatique peut provoquer un « casus belli ».

Quelles sont, en ce cas, les tâches immédiates de l'action anarchiste ?

Elles consistent à tout faire pour éloigner et contrecarrer ces menaces de conflit armé : soulever l'opinion, grouper les forces anti-guerrières, dénoncer les manœuvres gouvernementales, combattre les excitations chauvines de la presse, organiser des manifestations populaires de grand style, préparer les travailleurs à la résistance et prendre toutes mesures propres à rendre la guerre impossible.

Voilà ce que j'entends par l'action circonstancielle, parce qu'elle est imposée, dictée par les événements et les nécessités de l'heure.

Mais il faut veiller à ce que cette action circonstancielle reste proprement anarchiste, bien que passagèrement associée à l'action générale que peuvent

entreprendre les organisations plus ou moins imprégnées de pacifisme. Le terrain sur lequel se placent ces organisations n'est pas le nôtre ; le principe qui les guide et le but qu'elles poursuivent ne sont pas les nôtres ; il est de notre devoir de ne pas laisser confondre notre action avec celle de ces organisations différentes ou hostiles. Et c'est en cela que notre action continue est appelée à pénétrer et à dominer notre action circonstancielle.

Deuxième exemple. - Une offensive patronale brutale, maladroite et brusquée soulève un conflit économique de grande envergure. Une grève éclate, englo tous les travailleurs d'une région ou, dans le pays, tous ceux d'une puissante industrie.

Les esprits sont effervescents ; de proche en proche, les autres industries entrent dans le conflit ; la grève s'étend et, devenant générale, elle dresse tout le prolétariat contre la classe capitaliste.

Quelles sont, en ces circonstances, les tâches immédiates de l'action anarchiste ?

Evidemment, elles consistent à prendre une part active au mouvement de grève, à le soutenir, à l'étendre, à le fortifier, à démasquer les jaunes, à combattre les prêcheurs de calme et les semeurs de découragement, à écarter les éléments politiques, à paralyser l'influence des partis, à imprimer à la grève un caractère violent et insurrectionnel, à propager l'esprit d'autodirection des ouvriers, à exalter les masses soulevées et à préconiser la grève à outrance jusqu'à la victoire, c'est-à-dire jusqu'au triomphe des revendications que formulent les grévistes.

Cette action, c'est l'action circonstancielle.

Mais, somme toute, elle s'impose à tout gréviste sérieux, à tout syndicaliste sincère ; tandis que l'action anarchiste ne doit pas, elle, s'enfermer dans ces étroites limites ; elle doit aller plus loin, beaucoup plus loin ; elle doit, si possible, transformer le mouvement de grève en mouvement révolutionnaire et, si c'est impossible, profiter des événements pour affirmer le point de vue anarchiste, pour répandre nos conceptions, pour exposer et faire prévaloir nos méthodes de combat, pour propager l'esprit de révolte, pour renforcer nos groupements, afin que le mouvement de grève, qu'il soit vainqueur ou vaincu, marque, pour nos idées, un pas en avant, un renforcement, une augmentation de rayonnement et de pénétration.

Troisième exemple. - Le Fascisme est à nos portes ; il s'organise et s'apprête à nous terrasser. Cette menace est au premier plan de l'actualité ; elle préoccupe tous ceux qui s'intéressent au mouvement social. Il ne s'agit pas d'un danger vague et lointain, mais d'un péril précis et immédiat.

Quelles sont, dans ces conjonctures, les tâches immédiates de l'Anarchisme ?

Elles consistent, c'est indubitable, à organiser la résistance contre le fascisme, à en briser les cadres naissants, à repousser le fléau, à tout mettre en œuvre pour le frapper d'impuissance.

C'est une action circonstancielle à laquelle aucun anarchiste ne songerait à se soustraire.

Or, dans cette action contre le Fascisme, les anarchistes ne sont pas seuls : démocrates et communistes marchent aussi contre ce redoutable ennemi. Mais il est manifeste que leur action n'est pas la même que la nôtre ; dans ce combat, leurs desseins et leur but sont bien différents des nôtres.

Communistes et démocrates sont contre un certain fascisme : celui qui n'est pas le leur ; mais ils sont pour le fascisme rouge ou tricolore qui est le leur et, s'ils parvenaient à mettre en déroute le fascisme qu'ils combattent, ils feraient tout au monde pour imposer le leur.

Les anarchistes sont dans l'obligation de se jeter sans hésitation dans la mêlée, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Seulement, ils ont le devoir de dire, hautement et en termes explicites, qu'ils luttent contre tous les fascismes et que leur objectif est non seulement de n'en subir aucun mais encore de n'en imposer eux-mêmes aucun.

Ainsi, leur action ne pourra être confondue ni avec celle des démocrates ni avec celle des communistes. Leur action circonstancielle sera conforme à leur action continue et celle-ci inspirera, pénétrera et dominera de haut celle-là.

Il est donc bien entendu que lorsque la rue s'agite, lorsque de graves événements surgissent, lorsqu'il se produit un de ces courants vastes et profonds qui traversent par instants les couches populaires, les anarchistes doivent prendre part - et des premiers et des plus agissants - à ces mouvements et y apporter toute la ferveur et la passion dont ils débordent par conviction et par tempérament.

Mais il est également entendu que, au cœur même de ces événements, les anarchistes doivent rester eux exemples et non des chefs et prendre une attitude tellement nette et précise, que celle-ci ne puisse, en aucun cas, être confondue avec celle des partis politiques ou des groupements, si révolutionnaires qu'ils se prétendent, qui ne sont pas anarchistes.

Si je me suis attardé aux développements qui précèdent, c'est parce que je considère comme étant de la plus haute importance la place que l'Action est appelée à occuper dans les tâches immédiates de l'Anarchisme.

N'oublions pas, n'oublions jamais que, dans le domaine des réalisations pratiques, l'action est tout, puisque c'est à la vigueur, à la netteté et à l'ampleur de

l'action que tendent et que doivent aboutir l'Education et l'Organisation. Celles-ci préparent, elles enfantent l'Action. Elles sont à l'Action ce que l'Arbre, le bourgeon et la fleur sont au fruit.

* * *

Parvenu à ce point de mon étude sur l'Anarchisme s'appuyant, dans chaque pas en avant, sur une éducation méthodique, une organisation solide et une action puissante, je dois poser et résoudre le problème suivant : « Est-il raisonnable d'espérer que limitée aux possibilités des seuls libertaires, l'Action anarchiste soit capable d'accomplir dans son entier l'œuvre révolutionnaire indispensable? » En d'autres termes : « Abandonnés à leur seules forces, les Anarchistes seront-ils à même, quand s'ouvrira la phase révolutionnaire : et d'anéantir les institutions actuelles basées sur le principe d'Autorité, et de jeter les fondements d'une structure sociale reposant sur le principe de Liberté ? » (Car, il nous faut avoir présent à l'esprit que, pendant la période révolutionnaire, les compagnons auront à exécuter ce double travail : démolition d'abord et, aussitôt après, reconstruction.)

Il me paraît loyal et sensé de répondre à cette question par un « Non ! » bref et formel.

Enorme sera la masse à soulever, à propulser, à entraîner, à conseiller, à guider. Il faudra, au sein même de cette masse, lutter contre l'inertie, l'indécision, l'ignorance et la lâcheté qui, aux heures dangereuses, s'emparent des-multitudes ; il faudra tenir tête aux endormeurs qui craignent toujours qu'on aille trop loin ; il faudra contrecarrer les manoeuvres des pêcheurs en eau trouble toujours disposés à tirer avantage, pour leur parti ou pour eux-mêmes, du déchaînement chaotique des passions populaires ; il faudra paralyser toute tentative de dictature dont le triomphe serait mortel à la Révolution, puisque toute dictature aurait pour résultat de forger contre le prolétariat des chaînes nouvelles plus dures à briser que les précédentes.

Je me contente d'énoncer, ici, quelques-unes des tâches que les Anarchistes auront à accomplir en période révolutionnaire. Au mot « Révolution » (voir ce mot) nous reprendrons l'étude - développée - de chacune de ces tâches. Je ne les énumère, présentement, que pour signaler l'immensité de l'effort que, en plein mouvement révolutionnaire, les Anarchistes devront réaliser d'autant plus intrépidement qu'ils seront à peu près seuls à en avoir une conception précise.

Et je reviens à la question : « Les Anarchistes pourront-ils, tout seuls, chambarder le vieux monde et en bâtir un nouveau ? » Et je réponds : « Non ! »

Il leur faut donc chercher et trouver, hors des milieux spécifiquement et exclusivement anarchistes, les points d'appui, les concours indispensables.

Où les trouveront-ils ?

Que les partis politiques dont le but est de conquérir le Pouvoir cherchent et trouvent leurs points d'appui en haut et en bas, c'est tout naturel : leur système social s'arrête à un milieu qui sera composé, sous des étiquettes inédites, de gouvernants et de gouvernés : il leur faut des effectifs et des cadres qui les contiennent. Ils prennent leurs effectifs dans le prolétariat et forment leurs cadres avec des éléments bourgeois, toujours prêts à adhérer à n'importe quel régime social, pourvu qu'ils espèrent y trouver une situation avantageuse.

Mais l'Anarchisme ne s'accommode pas d'une organisation sociale qui présuppose des dirigeants et des dirigés. Sa conception sociale est celle d'une humanité libre, égalitaire et fraternelle. Ce qui est autoritaire et bourgeois est, par esprit de classe, presque universellement réfractaire à un tel idéal social. Les Anarchistes se trouvent donc dans la nécessité de chercher dans les masses, rien que dans les masses déshéritées, les éléments, les appoints, les concours dont il leur est impossible de se passer.

C'est parmi les victimes de l'oppression gouvernementale et de l'exploitation capitaliste qu'ils doivent chercher et qu'ils trouveront - là ou nulle part - le point d'appui dont ils ont besoin.

Il y a plus de trente ans que cette nécessité m'a frappé et c'est pourquoi, depuis cette époque, j'ai constamment suivi, avec un intérêt passionné, la marche des deux grandes organisations qui, tant par les milieux où elles recrutent leurs adhérents que par le but - s'il n'est pas méconnu - qu'elles se proposent, peuvent et doivent être deux forces révolutionnaires de premier ordre : les Syndicats, dans le domaine de la production et les coopératives dans celui de la consommation. (Voir : Coopération, Coopératisme, Coopérative, Syndicats, Syndicalisme, etc.).

Il n'y a, dans la vie des collectivités humaines, comme dans celles des individus qui composent celles indispensables : produire et consommer.

Aussi, lorsque la période de gestation étant parvenue à son terme, l'Anarchisme sortira des douloureuses mais fécondes entrailles de la Révolution, la condition primordiale de son développement sera d'assurer l'organisation rapide, rationnelle, équitable et méthodique de la production et de la consommation et, transformés, adaptés à leur nouvelle fonction sociale, les Syndicats, groupes de producteurs, et les Coopératives, groupes de consommateurs, seront les formations de base de cette organisation.

C'est pourquoi j'estime fort utile, voire indispensable que, le plus tôt possible, s'établisse un accord tacite, une entente morale entre les groupes anarchistes, les Syndicats et les Coopératives.

Toutefois, je tiens à m'expliquer clairement : cet accord ne doit pas plus subordonner l'action syndicale et coopérative au mouvement anarchiste que celui-ci

à celle-là. Il ne s'agit pas de fusionner ces trois mouvements : le lien à établir ne doit pas être organique.

Anarchisme, Syndicalisme et Coopératisme doivent conserver leur physionomie respective et leur complète indépendance ; c'est la condition sine qua non de leur vigueur et de leur activité.

Mais j'estime, d'une part, que pour réaliser leurs fins, qui sont de se soustraire à la domination de l'Etat, de supprimer le patronat qui vit aux crochets des producteurs et le parasitisme commercial qui gruge les consommateurs, le Syndicalisme et le Coopératisme révolutionnaires doivent emprunter à l'Idéal anarchiste ses aspirations idéologiques ; et je pense, d'autre part, que, pour être victorieux quand se produira le formidable choc révolutionnaire, les Anarchistes ont besoin des masses ouvrières acquises au Syndicalisme et au Coopératisme anticapitalistes et antiétatistes.

Quand je dis que Syndicats et Coopératives doivent s'inspirer de l'Idéal anarchiste, il faut comprendre que : libres de toute emprise politique, ne demandant qu'aux masses exploitées et asservies qui les composent les ressources et les énergies indispensables à la réalisation de leurs objectifs, possédant leur structure, leur stratégie et leurs méthodes de combat, se développant dans l'atmosphère qui leur est particulière, fortifiant graduellement leurs positions sur le terrain économique et social et s'assignant le même but que les Anarchistes : « Bien-Etre et Liberté », les Syndicalistes et les Coopérateurs révolutionnaires doivent sentir leur cœur battre à l'unisson du cœur des Libertaires.

Et quand je dis que, lorsque l'heure viendra de livrer au Capitalisme et à l'Etat la bataille décisive, l'Anarchisme aura besoin, pour vaincre, des masses ouvrières acquises à ce Syndicalisme et à ce Coopératisme-là, il faut comprendre que, à ce moment précis, les Anarchistes, les Syndicalistes et les Coopérateurs qui poursuivent le même but d'affranchissement immédiat, intégral et définitif, seront appelés à conjuguer leurs efforts, pour que, enfin débarrassés de tous les gouvernements et de tous les possédants et devenus maîtres de leurs destinées, les travailleurs s'organisent comme ils l'entendront et trouvent dans les incalculables ressources de leur puissance créatrice les nouvelles formes de vie qui assureront à tous et à chacun le maximum de bien-être et de liberté.

Pour que cette action conjuguée des anarchistes et des masses ouvrières forme faisceau au moment opportun, point n'est besoin que ces masses aient adhéré par avance à l'organisation anarchiste ; mais il faut qu'elles aient été, au préalable, suffisamment travaillées par la propagande anarchiste, imprégnées d'esprit libertaire et entraînées à l'action révolutionnaire, pour qu'elles aient perdu toute confiance dans l'action des partis politiques et soient résolues à poursuivre énergiquement leur auto-libération. L'Action anarchiste doit, en conséquence, s'attacher d'ores et déjà : à détacher la classe ouvrière des partis politiques qui la tiennent actuellement en tutelle ; à inspirer aux prolétaires la haine réfléchie de tous les maîtres ; à

convaincre les travailleurs que, pour organiser un monde nouveau, ils ne doivent compter que sur eux-mêmes ; là leur démontrer que la pire des fautes serait de s'abandonner à la direction de quelque chef que ce soit et que, quelle que puisse être la gravité des erreurs qui pourraient se glisser dans l'organisation, par la masse elle-même, de la production, de la consommation et des arrangements sociaux de toute nature, jamais la somme de ces erreurs n'atteindra celle des fautes irrémédiables et des exécrables crimes dont une Dictature, quelle qu'elle soit, serait infailliblement la source. Telles sont, à mon sens, les tâches immédiates de l'Action anarchiste.

* * *

Je prévois deux reproches que certains camarades peuvent adresser au point de vue que je viens d'exposer :

1° Celui de tenir trop à l'écart les éléments non ouvriers et, parmi les travailleurs, ceux qui ne sont pas syndiqués.

Ce premier reproche serait immérité. S'il est exact que je préconise la conjugaison, en période révolutionnaire, des militants anarchistes et des militants syndicalistes révolutionnaires, cela n'implique en aucune façon que j'élimine de cet accord les éléments non ouvriers et non syndiqués. Je suis persuadé qu'il se trouve dès à présent et qu'il y aura de plus en plus d'excellents militants qui ne sont et ne seront ni des travailleurs manuels ni des syndiqués, et il va de soi que nos bras restent fraternellement ouverts à ces militants. Mais on voudra bien reconnaître que ceux-ci ne sont et ne seront que des exceptions et que l'immense majorité des combattants sur lesquels nous pouvons et pourrons compter sont et seront des prolétaires et des prolétaires militants, soit dans des groupements anarchistes, soit dans des organisations syndicales ou coopératives.

2° Celui de faire trop confiance aux masses et de professer une opinion par trop avantageuse de leur énergie et de leurs forces créatrices.

Ce reproche serait aussi injustifié que le précédent.

Les masses ne sont intrinsèquement ni courageuses ni lâches, ni serviles ni indépendantes, ni fidèles ni versatiles ; elles sont ce que les font ceux qui les régissent. Elles sont comme une cire molle qu'on peut pétrir, façonner, modeler au gré des circonstances. Jusqu'à ce jour, ignorantes, crédules, superstitieuses, dociles, elles ont été le jouet et l'instrument de toutes les forces d'Autorité qui, au cours de l'Histoire, se sont disputé le Gouvernement et la Richesse.

C'est la mission essentielle des Anarchistes de soustraire ces masses à l'influence dominatrice des partis et des chefs dont elles n'ont cessé de servir, sans s'en rendre compte, les intérêts et les ambitions. Le grand art, dans les partis et chez les chefs, a été, en tous temps, de spéculer sur l'ignorance et la docilité des foules. Il leur a été relativement facile de les abuser. C'est à nous, anarchistes, à nous qui

avons la haine des chefs et le mépris des partis, qu'il appartient d'arracher les masses au joug qu'elles subissent et de leur inculquer le mépris et la haine de tous les partis et de tous les chefs. Naïves, passives et crédules, ces masses ont cru à la nécessité de l'Autorité et, malgré tout, à la capacité protectrice de celle-ci. Il nous appartient de leur ouvrir les yeux sur les méfaits de l'Autorité, afin que, maudissant celle qu'elles subissent, elles ne cèdent plus à la tentation de faire l'expérience d'une autre.

Si nous nous consacrons avec ardeur, méthode et persévérance à cette tâche, nous préparerons une génération de révoltés qui, éclairés, guidés, électrisés par nous, constitueront une masse qui, appuyée sur ces trois assises : Groupes anarchistes, Syndicats et Coopératives, sera de taille à culbuter le Capitalisme et l'Etat et à repousser toute tentative de restauration autoritaire.

Quant à la puissance créatrice des masses, elle ne peut être niée. Si, jusqu'à ce jour, elle ne s'est pas affirmée comme elle aurait pu le faire, c'est qu'elle n'en a jamais eu l'occasion. Constamment empêchée, bridée, étouffée par les états-majors qui, à juste titre, en appréhendent l'élan et les résultats, la puissance créatrice des masses n'a jamais été en situation de donner sa mesure. Mais il suffira que les masses soient libres de leurs mouvements, qu'elles ne sentent plus peser sur elles le joug des chefs, qu'elles aient la certitude de travailler pour elles-mêmes et non pour des profiteurs, il suffira qu'elles comprennent que, libres de leur action, elles sont responsables de leur destin, pour que se manifeste pratiquement la puissance merveilleuse de leurs facultés créatrices.

Et puis, les masses, quoi qu'on en dise, valent infiniment mieux que ceux qui les gouvernent ; et, enfin, ceux-ci ne peuvent être abattus - et il faut qu'ils le soient - que par les masses tôt ou tard emportées par l'impétueux courant de révolte dont le souffle furieux balayera et jettera aux ordures ce monde de misère et d'esclavage, d'ignorance et de haine, que les Anarchistes ont l'indéfectible volonté d'anéantir.

* * *

Tout ce que je viens d'exposer sur l'Anarchisme agissant dans le cadre « national », s'applique rigoureuse international ».

a) EDUCATION. Les Anarchistes ont le devoir de s'initier, de s'intéresser à tout ce qui a trait au mouvement social universel.

Nous vivons à une époque où la Vie Internationale prend une si large place, qu'on ne peut plus se borner à une information locale, régionale ou nationale. Par des traits multiples et importants, par le jeu des répercussions et des contre-coups, toutes les parties du globe terrestre ont une existence commune et, pour ainsi dire, solidaire. Accords ou désaccords politiques, ententes ou conflits économiques, manifestations scientifiques et artistiques, mouvements sociaux, tout revêt, à l'heure

actuelle, un caractère mondial.

Plus que tout autre, le militant anarchiste doit se mettre et se tenir au courant de ce qui se passe près et loin de lui.

Malgré les frontières géographiques et administratives qui séparent les nations, les Gouvernements, sans distinction de régime constitutionnel, sont internationalement coalisés contre le flot ascendant des revendications révolutionnaires. Il est indispensable que les opprimés de partout soient, eux aussi, internationalement groupés. Et ce resserrement mondial des victimes de l'Autorité ne peut s'établir que dans la mesure où, comprenant qu'elles subissent partout le même sort, que, en tous pays, elles sont courbées sous les mêmes servitudes, livrées aux mêmes exploitations et vouées aux mêmes souffrances, toutes ces victimes de l'Autorité mondiale forment, en dépit des haines que les Gouvernements entretiennent dans le cœur des foules séparées par l'idée de Patrie, une seule et même classe : celle des déshérités.

L'éducation anarchiste serait incomplète si elle ne s'étendait pas jusque-là. Elle doit embrasser les problèmes internationaux. Elle doit mettre les compagnons en possession des renseignements et précisions, des données et de la documentation qui les aideront à se guider dans l'étude extrêmement complexe de la vie sociale universelle. Ils doivent notamment connaître : les forces et ressources dont dispose, en tous pays, le mouvement anarchiste, les moyens de propagande qu'il possède, les méthodes de combat dont il use, l'action qu'il mène, les préparatifs qu'il fait et les chances de succès qu'il a en cas de Révolution. (Voir la deuxième partie de cette Encyclopédie.)

Ce n'est encore pas suffisant et, au risque de paraître chimérique, je complète ma pensée : l'éducation anarchiste ne doit pas se limiter à cette connaissance du mouvement international. Elle comporte, en outre, un entraînement méthodique, dont le résultat doit être de soustraire graduellement les compagnons aux attaches naturelles et plus ou moins instinctives qui les lient, plus ou moins, à leur pays d'origine et de faire véritablement de chacun d'eux un individu chez qui le « national » disparaisse insensiblement, pour faire place au « mondial ».

L'anarchiste « idéal » serait celui qui, encore que matériellement rivé à un coin déterminé de l'espace par les circonstances de la naissance, de la langue, de l'éducation et du milieu national qui lui sont propres, étendrait les préoccupations de son esprit et les vibrations affectueuses de son cœur à l'Univers entier, au point qu'il se sentirait aussi près de ses frères les plus éloignés que de ses frères les plus rapprochés.

Je me garde bien d'affirmer qu'il est aisé d'en arriver là ; mais chacun comprendra qu'il serait désirable qu'il en fût ainsi ; et cela suffit pour que nous y tendions.

b) ORGANISATION. Quoi qu'il en soit et si loin que nous soyons encore de cet anarchisme « idéal », les camarades éprouvent le besoin de se mettre en relations, de se connaître, de s'entendre, de se grouper, en un mot de s'organiser internationalement, comme ils conçoivent la nécessité, pour être forts, de se grouper, au sein de chaque pays, localement, régionalement et nationalement.

Il va de soi qu'il s'agit d'une organisation internationale ayant la même plasticité, la même souplesse que l'organisation nationale elle-même et respectant, comme cette dernière, l'indépendance de chaque groupement.

Il ne saurait être question d'imposer aux anarchistes de toutes les nationalités et de toutes les races une règle uniforme, une même tactique, des formations de combat identiques. Encore moins peut-il s'agir de demander aux compagnons de faire le sacrifice de leurs conceptions personnelles, afin d'obtenir que toutes celles-ci soient coulées dans le même moule.

Une organisation de ce genre serait contraire à l'esprit anarchiste et lui serait, par conséquent, mortelle.

Elle donnerait naissance à un pseudo-anarchisme tiré à x... exemplaires et priverait le mouvement de ce qui fait son originalité et sa raison d'être, sa grandeur et sa fécondité.

Chaque race, chaque pays forme un être collectif qui, comme chaque individu, a son ascendance, son tempérament, ses traditions, son histoire, ses conditions de vie et d'évolution, ses aptitudes, sa mentalité, son atmosphère.

L'organisation internationale ne peut méconnaître ces réalités ; a fortiori, ne doit-elle point leur faire violence.

Son rôle consistera à favoriser des rencontres, à multiplier des échanges de vues, à généraliser toutes informations utiles, à provoquer des rapprochements, à susciter et à réaliser des ententes entre les camarades de toutes nationalités.

De ces rencontres, échanges de vues, informations, rapprochements et ententes sortiront, tout naturellement, comme le cours d'eau jaillit de la source, divers courants qui, faibles et restreints à l'origine, deviendront de plus en plus puissants et vastes ; si bien que, lorsque, dans un pays quelconque, se produira une initiative ou une action anarchiste de quelque importance, celle-ci sera non seulement portée à la connaissance des anarchistes de partout, mais encore dans la mesure du possible, imitée ou, pour le moins, secondée, soutenue, fortifiée par l'action solidaire des anarchistes du monde entier.

Ce point de contact permanent est devenu nécessaire ; cette liaison morale et matérielle de tous les éléments anarchistes est devenue indispensable à l'époque où nous sommes, alors que, par le progrès incessant des sciences appliquées, par

l'interpénétration des peuples, par la presse mondialement informée, les distances sont en quelque sorte supprimées, les moyens de communication et de transport de plus en plus rapides et les barrières nationales virtuellement inexistantes.

Il est temps de créer un organisme international que les anarchistes sont presque seuls à ne point posséder. Quand on songe que les Gouvernements, les Partis politiques, les organisations syndicales et coopératives, les académies et les églises, les sociétés sportives et musicales, les groupes industriels commerciaux et financiers, etc., etc... ont reconnu depuis longtemps déjà la nécessité de se grouper internationalement, on rougit et on déplore d'avoir à constater que « L'Internationale anarchiste » reste encore à créer, car on ne peut prendre au sérieux les tentatives qui, jusqu'à ce jour, ont été faites dans ce sens.

Je pense qu'il est urgent d'organiser « L'Internationale anarchiste ».

Pour commencer, il suffira de créer un bureau international dont le siège sera, selon les commodités et les circonstances, déplacé plus ou moins fréquemment et dont le mandat se bornera à être comme un agent de liaison entre les organismes nationaux et, aussi entre tous les compagnons des deux hémisphères.

Lorsque, par les soins de ce bureau international - qui pourrait se composer de trois ou quatre camarades et se réunir régulièrement - des relations suivies auront été assurées entre tous les éléments anarchistes désireux de se grouper internationalement et si ces éléments eux-mêmes en reconnaissent la nécessité, on resserrera et fortifiera progressivement les liens existants.

Le changement de siège de ce Bureau international aura pour effet non seulement de ne créer en faveur d'une nation quelconque aucune situation privilégiée, mais encore de soustraire le mouvement anarchiste mondial à des influences personnelles qui, à la longue et quelles qu'elles soient, seraient préjudiciables à ce mouvement.

Ce sont les événements qui, le plus souvent, dicteront le choix de la Capitale ou du Centre, voire du Continent où siègera le Bureau international : tantôt au point où l'action anarchiste sera menée le plus vigoureusement, tantôt au point où celle-ci, étant le plus menacée, aura besoin d'être le plus âprement défendue.

Un des rôles essentiels de ce « Bureau international » sera la convocation, l'organisation et la tenue des Congrès anarchistes internationaux.

Il est à prévoir que l'annonce de ces Congrès provoquera de la part des Gouvernements, surtout si les circonstances sont graves, des mesures propres à les empêcher : interdiction du Congrès lui-même, arrestation ou expulsion des délégués, etc...

Pour obvier à ces difficultés et, le cas échéant, rendre inopérantes ces

mesures, il suffira : d'une part, que le choix des délégués ne soit pas rendu public et que, d'autre part, la date et le lieu des Congrès internationaux soient tenus secrets.

Rien ne sera plus facile :

1° Chaque Union nationale n'aura qu'à désigner ses délégués sans les faire connaître publiquement ;

2° Le nom et l'adresse de ces délégués seront transmis au Bureau International ;

3° Le Bureau International convoquera ces délégués en temps et lieu ;

4° Le Congrès se réunira clandestinement ;

5° Le Congrès terminé, les délégués en rendront compte à l'organisme national respectif ;

6° Celui-ci en rendra compte aux organismes locaux.

c) ACTION. L'Action internationale - est-il besoin de le dire? - sera faible ou puissante dans la mesure exacte de la faiblesse ou de la puissance de l'éducation, de l'organisation et de l'action des milieux anarchistes de chaque pays.

Tout ce que j'ai dit de l'action anarchiste - permanente et circonstancielle - dans le domaine national trouve son application rigoureuse à l'action anarchiste - permanente et circonstancielle - dans le domaine international. Je n'ai rien à y ajouter, rien à en retrancher.

Il en va de même des rapports moraux et des relations amicales à établir entre l'action anarchiste internationale et le mouvement syndical et coopératif mondial.

L'essentiel est de ne jamais perdre de vue que, par essence et par définition, l'Anarchisme : négation de l'Autorité est international tout comme l'Autorité elle-même : négation de l'Anarchisme ; et que, dans le domaine de toutes les Idées et de tous les Faits, l'Autorité se dressant contre l'Anarchisme sans distinction de peuples, ni de races, l'Anarchisme, lui aussi, doit s'insurger contre l'Autorité d'où qu'elle vienne, où qu'elle sévisse et quelle qu'elle soit.

On a déjà tenté de créer une Internationale anarchiste.

Cet essai, reconnaissons-le, n'a pas donné de résultats appréciables. En conclure que cet organisme n'a pas de raison d'être, qu'il ne répond à nulle nécessité et que, conséquemment, il est un rouage inutile, serait une erreur.

La vérité est qu'on a commis la faute de créer cet organisme sans attendre que les rouages destinés à son fonctionnement aient atteint le développement voulu.

Il était fatal que, dans ces conditions, « l'Internationale Anarchiste » ne fût pas viable.

Cette faute ne doit pas être renouvelée.

Il serait mal avisé, l'ingénieur, fût-il génial, qui concevrait le projet de creuser artificiellement le lit d'un fleuve, en l'absence des sources, des torrents, des ruisseaux, des rivières et des déclivités du sol propres à alimenter ce fleuve. Par contre, il suffit que les eaux provenant des sources, des torrents, des ruisseaux, des rivières, des accidents de terrain dont abonde une région se frayent leur chemin à travers la nature et parviennent à se rejoindre, pour que toutes ces eaux, graduellement rassemblées, forment un fleuve de plus en plus large et profond.

Eh bien ! Si désirable, si urgente, si nécessaire que soit la fondation d'un organisme anarchiste international, il est évident que celui-ci ne peut être, dans la pratique, véritablement utile et robuste, que s'il est réellement comme le prolongement, la réunion et le couronnement naturel de toutes les forces anarchistes déjà unies et organisées localement et nationalement.

* * *

Pour bien préciser le but pratique auquel tend l'Anarchisme et, sur ce point, fixer les idées, il est indispensable d'indiquer la formule qui condense tout le mouvement libertaire. Cette formule - sorte de devise brève et synthétique, claire, simple et concrète - est celle-ci: « Bien-être et Liberté! »

Bien-être, non pas seulement pour la majorité ou pour la presque totalité des Individus, mais pour la totalité de ceux-ci, sans distinction ni exception d'aucune sorte. Ce « Bien-Etre », appelle, il exige l'abolition de l'appropriation privée - et, par conséquent, la mise en commun - du sol, du sous-sol, des matières premières, des produits de toute nature, des moyens de production, de transport et de communication, en un mot, du capital sous toutes ses formes : c'est le Communisme.

Liberté, non pas seulement platonique et de droit, mais réelle et de fait, non pas seulement pour l'immense majorité, mais pour la totalité des Individus, sans distinction ni exception d'aucune sorte. Cette « Liberté » comporte, elle nécessite la disparition de l'Etat, qu'il soit monarchique, républicain ou prolétarien : C'est le Communisme libertaire.

* * *

L'Anarchisme reconnaît l'existence des classes ; il constate l'antagonisme des intérêts politiques, économiques et moraux qui opposent irréductiblement une classe à l'autre. Il admet le dualisme historique qui, depuis qu'elles existent, a dressé fatalement l'une contre l'autre la classe capitaliste et la classe ouvrière. Il reconnaît

que, par l'enchaînement irréfragable des événements qui tissent le canevas sur lequel se développe l'évolution de ces deux classes ennemies, la lutte en est arrivée, au cadran de l'histoire, à l'heure où le grand, l'immense, l'inévitable conflit est imminent. Il proclame que, tôt ou tard, ce conflit se terminera par la défaite de la classe bourgeoise succombant sous le faix de plus en plus écrasant de ses erreurs, de ses fautes et de ses crimes.

Dans ce duel tragique qui dresse face à face les deux classes adverses, l'Anarchisme prend fait et cause pour le prolétariat contre la bourgeoisie. Mais il se sépare nettement des Partis socialistes : collectiviste et communiste qui, de plus en plus, sont amenés à faire l'aveu que le but qu'ils poursuivent est de prendre la place des bourgeois dirigeants, qui présentement gouvernent au nom et au profit de la classe capitaliste, afin de gouverner, à leur tour, au nom et au profit - ils le prétendent du moins - de la classe ouvrière.

Le Parti socialiste (S. F. I. O.) et le Parti communiste (S.F.I.C.) assignent à la révoltante organisation actuelle une seule cause : le Régime capitaliste ayant à sa base la Propriété privée. Au fond, et dépouillée de tout artifice, leur doctrine consiste à exproprier les capitalistes et à confisquer leurs biens au profit de l'Etat dont ils deviendront les Maîtres, eux : socialistes ou communistes. Ils enseignent que le jour où la possession de l'Etat, après avoir été arrachée aux « fondés de pouvoirs » de la Haute Banque, de la grande Industrie, du grand Commerce et de la vaste propriété terrienne, passera aux mains des mandataires directs du Prolétariat, la face du monde aura changé et que, résolu sera tout le problème social. Ils sont dans une erreur profonde. A l'aide de l'Histoire et de l'expérience, l'Anarchisme dénonce et démontre cette erreur. Il établit que si la Propriété fut, de tout temps et partout, la source d'une partie des maux dont pâttissent les humains, l'Autorité, elle aussi, en tous lieux et toujours, fut génitrice de servitude et de misère. (Voir le mot Autorité.)

C'est pourquoi la lutte de classes telle que la conçoit et la pratique l'Anarchisme diffère sensiblement de la conception et de la pratique socialiste ou communiste.

Le Socialisme autoritaire (collectivisme et communisme) dit : « Il y a deux classes ; il y a la classe qui possède tout et celle qui ne possède rien ; la richesse de la première est faite de l'exploitation systématique et légale de la seconde. Détruire le régime capitaliste d'où procède cette exploitation et qui la fatalise, toute la question sociale est là. Il suffit que l'Etat, aujourd'hui au pouvoir des représentants de la classe exploitante soit conquis par les mandataires de la classe exploitée, pour que soit abolie la législation qui consacre et sanctionne cette odieuse exploitation. Une législation nouvelle, affirmant les droits imprescriptibles du Travail équitablement organisé mettra fin à la lutte des classes, par la disparition de la classe capitaliste ayant perdu toute raison d'être. »

L'Anarchisme réplique : « Il y a, en effet, deux classes dont les intérêts sont

inconciliables ; et il est exact que, sur le terrain économique, cette division en classes capitaliste et ouvrière fatalise la criminelle exploitation de celle-ci par celle-là ; mais, sur le terrain politique, il y a également deux classes dont les intérêts s'opposent catégoriquement : la classe des gouvernants, et celle des gouvernés ; et cette division en classe gouvernante et en classe gouvernée fatalise l'abominable oppression de la seconde par la première. En conséquence, l'existence des classes antagoniques ne peut prendre fin que par la suppression du capitalisme générateur de l'exploitation, donc de la misère, et de l'Etat générateur de la domination, donc de la servitude. » (Voir classes (lutte des), Autorité, Etat Socialisme.)

* * *

Les adeptes de toutes les organisations, partis politiques, ligues et autres formations autoritaires font grief à l'Anarchisme de l'indépendance qu'il laisse à ses adhérents. Ils estiment que la force, l'influence et même l'autorité morale d'un mouvement d'ensemble se mesurent à la rigidité de la discipline qui y règne. Ils ne parviennent pas à comprendre que si, dans une formation à base autoritaire, qui possède des chefs attitrés, des porte-parole et des porte-drapeau reconnus, des règlements comportant obligations et sanctions, la discipline est chose nécessaire, puisque les uns dirigent, commandent et agissent en maîtres, tandis que les autres suivent, obéissent et se conduisent en serviteurs, il doit en être tout autrement dans un milieu libertaire. Encore moins peuvent-ils concevoir que cet esprit d'obéissance, ce respect et cette observation d'une discipline de fer seraient mortels à ce mouvement social, entièrement distinct de tous les autres : l'Anarchisme. Les admirateurs béats de la discipline croient à la nécessité, pour des individus animés du même esprit, et se dirigeant vers le même but, de suivre la même route, de s'y presser en rangs compacts, d'y marcher du même pas, de ralentir ou d'accélérer la marche au même commandement, de faire halte au même moment, de fredonner, pour s'entraîner, les mêmes refrains, de tout faire sur ordre, en application des mêmes règlements, sans tolérer le moindre écart, la plus légère infraction à la sacro sainte discipline.

Qu'ils apprennent, ces « agenouillés », que ce qui fait la force véritable et l'étonnante fécondité de l'Anarchisme, c'est la faculté octroyée à chaque compagnon de penser, de vouloir et d'agir à son heure et selon sa conscience. Sur le fond même de la doctrine communiste libertaire, il n'y a pas, il n'y a plus de discussion. Principes, méthodes, ligne de conduite, but à réaliser, moyens à employer, on peut dire que sur tous ces points essentiels l'accord est fait, l'entente est établie.

Mais la vie est constamment mouvementée ; elle est essentiellement variable et changeante ; elle s'oriente vers le même but, mais elle poursuit sa course par des voies nombreuses ; elle est comparable à un cour d'eau large et profond, charriant un volume d'eau colossal se dirigeant vers l'Océan.

Tantôt il ne forme qu'un seul courant, toutes eaux réunies, tantôt il se divise en une infinité de bras se conformant aux dispositions du sol sur lequel ces bras roulent ; ici le courant est lent ; là, il est rapide ; ici il traverse la plaine et ailleurs la vallée.

Tel est l'Anarchisme considéré comme Vie ; il s'adapte aux nécessités du moment ; il s'accommode du contraste des tempéraments et de la diversité des esprits ; il ne repousse a priori rien de ce qui n'est pas déraisonnable ; il permet, que

dis-je, il encourage toutes les initiatives ; il stimule toutes les innovations ; il favorise et, quand il y a lieu, seconde tous les exemples ; sa curiosité toujours en éveil recherche incessamment des améliorations, des perfectionnements ; constamment en quête de nouveaux arrangements, de modes de vie plus facile, de formes plus élevées et plus souples de l'Entente, l'Anarchisme c'est la Vie évoluant sans cesse.

On ne saurait trop le répéter : il répudie le dogme intangible, indiscutable, immobile ; il est la pensée toujours vérifiable et modifiable, la pensée constamment en marche, la pensée sans cesse soumise au débat et au contrôle. J'ai dit que c'est à l'absence de toute discipline imposée qu'il convient d'attribuer, en grande partie, à l'Anarchisme sa force de rayonnement, sa puissance de développement et sa remarquable fécondité. Ne faut-il pas, en effet, qu'il puise dans ces vertus mêmes d'indépendance la vigueur qui lui a permis de résister à la plus féroce persécution et de se fortifier en dépit de l'extrême pauvreté des moyens dont il dispose ? Qu'on y réfléchisse : Si les anarchistes avaient lutté hier, s'ils pouvaient lutter aujourd'hui à armes égales contre leurs adversaires, s'il savaient eu et s'ils avaient comme et autant que ceux-ci, la liberté de parler, d'écrire, de se réunir, de se grouper, de propager librement leurs doctrines ; s'ils avaient, comme les Autoritaires, disposé et s'ils disposaient de la presse, de l'école, de la caserne, de la sacristie, de l'atelier, du magasin, de la rue, des ressources financières, des influences multiples dont disposent les bourgeois, leur victoire serait, à l'heure actuelle, un fait accompli. Mais ils ont toujours été, ils sont, ils seront toujours une poignée ; ils n'ont jamais eu, ils n'auront jamais ni places, ni faveurs, ni argent, ni influences, ni relations, ni aucun de ces moyens d'action dont leurs ennemis sont abondamment pourvus ; ils n'ont rien à offrir à leurs adeptes, et sur ceux-ci ont plu, pleuvent et pleuvront toujours, à pleins torrents, injures, calomnies et persécutions, Dans ces conditions, l'Anarchisme aurait dû être écrasé cent fois ; pour qu'il ne succombe pas, pour que, envers et contre tout et tous, il ne disparaisse pas, pour que ses militants résistent et survivent, il a fallu : et la justesse de leurs conceptions et la sublimité de leur Idéal, et la souplesse de leur tactique, et l'intrépidité de leur attitude, et l'inébranlable fermeté de leurs convictions.

Sébastien FAURE.

Accueil

ANARCHISME CHRETIEN, CHRISTIANISME LIBERTAIRE n. f.

Le grand romancier russe Tolstoï, dans la seconde partie de son activité intellectuelle, a essayé de concilier le christianisme ou plus exactement les enseignements donnés par Jésus de Nazareth (ou à lui attribués) avec l'anarchisme ou absence d'autorité gouvernementale, considérée sous sa forme la plus évidente et la plus brutale : la violence.

Il n'est pas difficile de trouver dans les livres sacrés des chrétiens, particulièrement dans ceux appelés Evangiles, des paroles qui semblent faire de Jésus une sorte de révolutionnaire mystique, de révolté religieux mis au ban de la société de son temps. Il prêche parmi les déshérités, les en marge du milieu social d'alors, il se plaît en la compagnie des péagers et des gens de mauvaise vie, il s'entoure de personnes appartenant à la classe la plus basse, voire de prostituées, etc., il soulève tout ce monde contre la façon d'enseigner et de se comporter du clergé juif, hypocrite, machiavélique, avide de pouvoir spirituel et temporel comme le sont tous les clergés dans tous les temps. On peut voir en Jésus une sorte d'anarchiste qui finit par succomber au cours d'une lutte trop inégale, mais sans un geste de soumission ou de rétractation, ni devant le grand prêtre Caïphe, symbole du pouvoir ecclésiastique, le dogme - ni devant le roi Hérode, symbole du pouvoir civil, la loi - ni devant Pilate, symbole du pouvoir militaire, le sabre.

Tolstoï considérait comme base de la doctrine chrétienne : la non résistance au mal par la violence. Jésus n'a pas seulement commandé à ceux qui le suivaient d'aimer leur prochain comme eux-mêmes (Ev. selon Matthieu, XXII, 39), il leur a prescrit de ne point résister au méchant ou au mal (id., V, 43), en opposition à l'antique précepte judaïque œil pour œil, dent pour dent. C'est sur cette « non résistance au mal par la violence » que s'étaye tout le tolstoïsme. Les conséquences qui en découlent sont incalculables, car, pratiquement, la non résistance se traduit par la résistance passive, c'est-à-dire impliquant emploi de la force ou de la violence, la non coopération aux services publics dans lesquels il entre sous une forme ou sous une autre de la coaction ou de l'obligation. La grève générale pacifique rentre dans le cadre de l'activité tolstoïenne, etc.

Bien que publiquement et en privé (il me l'écrivit personnellement) Tolstoï se déclarât « anarchiste chrétien » il se montrait volontiers opposé à la création d'un mouvement tolstoïen organisé. Le tolstoïsme était surtout pratique individuelle. C'est individuellement que les tolstoïens refusaient le service militaire, de prêter

serment devant les tribunaux, d'envoyer leurs enfants aux écoles de l'Etat, de payer l'impôt, etc. Les noms suivants nous viennent sous la plume : le refuseur de ser militaire tchèque Skarvan ; l'ex-juge anglo-indien Ernest Grosby ; Vladimir Tchertkoff le confident de Tolstoï, et Paul Birukoff, son traducteur, Boulgakoff, son secrétaire ; les Anglais Aylmer Maulde, Arthur St Américains Clarence S. Darrow et Bolton Hall ; l'ex-pape Ivan Trégouboff, combien d'autres Russes, dont Pierre Vériguine, le « conducteur » des Doukhobors, tous se sont efforcés, par la plume, la parole ou le geste, de répandre et de propager le tolstoïsme.

Il convient ici de faire remarquer que les « Doukhobors » russes et les « Nazaréens yougo-slaves » sont antérieurs à Tolstoï. Les Doukhobors ont eu une influence sur Tolstoï, Tolstoï les a influencés, mais le « doukhorisme » est en marge du tolstoïsme.

C'est en Hollande qu'on s'est préoccupé de donner à l'anarchisme chrétien un programme condensant les idées tolstoïennes, éparses çà et là. Vers 1900, Félix Ortt et le groupe rassemblé autour de lui publièrent un journal hebdomadaire Vrede (La Paix) et des brochures comme Christeljk Anarchism (Anarchisme chrétien), Denkbeelden van een Christenanarchist (Pensées d'un anarchiste chrétien), De weg te geluk (la voie du bonheur), Liefde en Huweljk (Amour et mariage). Dans le même temps, de mon côté, je publiais l'Ere Nouvelle, paraissant moins régulièrement mais où je me tenais en contact avec les différents représentants de l'activité tolstoïenne, les colonies anarcho-chrétiennes, les Doukhobors, etc.

Le n°1 de la septième année de Vrede (1903) contient sous la signature de Félix Ortt un manifeste anarchiste chrétien, que voici :

« Anarchiste chrétien veut dire : 1° disciple du Christ ; 2° négateur de toute autorité (extérieure).

Est disciple du Christ quiconque cherche en toute droiture à vivre selon l'esprit du Christ, n'importe la secte à laquelle il appartient ou le dogme auquel il se rattache. Vivre selon l'esprit du Christ, c'est :

Aimer Dieu de toute son âme, autrement dit : rechercher l'amour parfait et la sainteté parfaite, y tendre.

Aimer son prochain comme soi-même, et la mise en pratique de cette règle de vie est incompatible avec toute convoitise, toute domination ou, si l'on veut, tout égoïsme. Dans la réalité, « chrétien » et « anarchiste » sont synonymes.

Pierre, les apôtres, étant chrétiens, étaient anarchistes, c'est ce qu'indique leur réponse aux injonctions des autorités : « il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ». Et, de même, l'anarchie, la délivrance de toute autorité, ne sera possible que lorsque l'amour règnera dans la conscience humaine, c'est-à-dire lors

hommes vivront selon l'esprit du Christ.

Il va sans dire qu'une foi basée sur la Bible n'est pas nécessaire pour atteindre ce but. Un disciple de Bouddha ou de Lao-Tsé (Confucius), un hindou, un israélite, un musulman, un athée qui recherche la perfection pour lui-même et l'amour pour le prochain, celui-là vit dans l'esprit du Christ.

Les paroles de Bouddha : « Subjugez la méchanceté par la bienveillance, le mal par le bien », procèdent du même esprit que celles de Jésus : « Mais je vous dis, moi, de ne pas résister au méchant ».

Lao-Tsé disant : « Celui qui vainc les autres est fort, mais celui qui se vainc lui-même est tout-puissant », fait montre d'une recherche de la sainteté semblable à celle que Jésus indiquait par les mots : « Soyez parfaits comme votre Père est parfait ». Les deux esprits sont les mêmes.

Deux disciples de cet esprit-là ont exprimé en deux phrases les aspirations de ceux qui ne se satisfont pas de la théorie ni des bavardages, mais qui veulent mettre leurs théories à l'épreuve et traduire les paroles en actes, les voici :

« L'amour n'est l'amour que lorsqu'il se donne lui-même en sacrifice ». (Tolstoï).

« N'aimons pas par nos paroles et avec notre langue, aimons par nos actes et en vérité ». (Saint Jean).

Dans le langage courant, cela veut dire : « Ne pactisons pas plus longtemps avec l'oppression capitaliste ou de la propriété - le meurtre de nos semblables ou le militarisme - les jugements iniques ou les tribunaux - l'alcoolisme ou la dégradation physique - la prostitution ou l'amour vénal - le meurtre des animaux (carnivorisme, chasse, vivisection, etc.). En un mot, rompons avec tout ce qui fait souffrir n'importe quelle créature dans le simple but de nous assurer à nous jouissance passagère quelconque. »

Ces déclarations résument (à quelques nuances près) le christianisme libertaire ou anarchisme chrétien, tel qu'on l'entend ordinairement.

Dans un numéro ultérieur de Vrede (9 janvier 1904), F. Ortt est revenu sur certaines questions controversées parmi les tolstoïens. Ainsi, il déclare monstrueuse l'idée de devoir demeurer toute sa vie avec une femme à cause de rapports sexuels accidentels. L'union durable ne peut résulter que de l'amour vrai, autrement dit l'aspiration à l'unité. Vivre avec un être à l'égard duquel on ne ressentirait aucune affection véritable, ce serait attenter à la signification de cette phrase qui résumait pour Jésus toutes les relations sociales : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » - Ne résistez pas au malin, admis comme un dogme, présenterait un caractère très dangereux. D'ailleurs, on voit dans l'épître de Jacques (IV, 7) les

premiers chrétiens conseiller de « résister au Malin (l'esprit du mal) », condition pour s'en débarrasser. Peu importe qu'on interprète par Malin l'homme méchant ou le mal lui-même, ce que ces paroles et d'autres nous enseignent, c'est de résister, mais sans haine au cœur, sans rendre le mal pour le mal, c'est-à-dire ne jamais agir par vengeance, ne jamais oublier que quiconque fait du mal est sous l'empire de l'ignorance et le traiter comme tel.

Il existe encore actuellement aux Pays-Bas une Union anarcho-communiste religieuse, basée sur des directives analogues, qui possède un organe à elle et dont l'activité est spécialement orientée vers le refus de service militaire.

- E. ARMAND

Accueil

ANARCHISTE n. m.

« Partisan de l'Anarchie ».

Avant d'exposer ce que sont véritablement les Anarchistes, il n'est pas inutile de faire remarquer que presque tous les dictionnaires qui circulent et que consultent le plus grand nombre représentent les adeptes de l'Anarchisme militant comme des fauteurs de troubles et de désordre, comme des individus de sac et de corde, comme des êtres prêts à tout faire à l'exception de ce qui est bien, comme des monstres à face humaine. Interrogez cent personnes dans la rue et demandez-leur ce qu'elles savent des Anarchistes. Beaucoup répondront par un écartement des bras et un haussement des épaules qui exprimeront leur ignorance. D'autres, ne voulant pas avouer qu'elles n'en savent rien et s'estimant suffisamment renseignées par le journal dont elles recueillent dévotement les informations, répondront :

« Les anarchistes sont de vulgaires bandits. Sans scrupule comme sans pitié, ne respectant rien de ce qui, pour les honnêtes gens, est sacré : la propriété, la loi, la patrie, la religion, la morale, la famille, ils sont capables des pires actions. Le vol, le pillage et l'assassinat sont érigés par eux en actes méritoires.

Ils prétendent servir un magnifique Idéal ; ils mentent. En réalité, ils ne servent que leurs bas instincts et leurs passions abjectes.

Il se peut que dans leurs rangs se fourvoient quelques sincères. Ceux-là sont des impulsifs, des illuminés, fanatisés par les meneurs qui les précipitent au danger, tandis qu'eux, les lâches, se tiennent jalousement à l'écart des responsabilités.

Au fond, leur unique désir est de vivre sans rien faire, après s'être emparés des biens que le travailleur économe a péniblement épargnés. Ces gens-là ne sont que des bandits et les bandits les plus dangereux et les plus méprisables, parce que, pour dissimuler le but véritable que se proposent leurs odieux forfaits, ils ont l'impudence d'évoquer les glorieux et immortels principes sur lesquels il est nécessaire et désirable que repose toute société : égalité, justice, fraternité, liberté.

Aussi, la société, dont les Anarchistes attaquent avec violence les fondements, manquerait-elle à tous ses devoirs, si elle ne réprimait pas avec la dernière énergie la propagande détestable et les entreprises criminelles de ces malfaiteurs publics. »

Si les privilégiés qui tremblent sans cesse de se voir ravir les prérogatives dont ils bénéficient étaient les seuls à proférer de tels propos, cela s'expliquerait, encore que ce langage serait l'attestation de leur ignorance et de leur mauvaise foi.

Le malheur est que pense et parle de la sorte une foule, de moins en moins considérable il est vrai, mais tout de même fort nombreuse encore, de pauvres diables qui n'auraient rien à perdre et qui, au contraire, auraient tout à gagner, si l'organisation sociale actuelle disparaissait.

Et pourtant, la littérature anarchiste est déjà copieuse et riche en enseignements clairs, en thèses précises, en démonstrations lumineuses.

Depuis un demi-siècle, il s'est levé toute une pléiade de penseurs, d'écrivains et de propagandistes libertaires qui, par la parole, par la plume et par l'action, ont répandu, en toutes langues et en tous pays, la doctrine anarchiste, ses principes et ses méthodes ; en sorte que chacun devrait être à même de mépriser ou d'estimer, d'aimer ou de haïr les anarchistes, mais que personne ne devrait ignorer, aujourd'hui, ce qu'ils sont. Toutefois, il ne faut pas s'étonner des calomnies atroces dont ils sont l'objet, car c'est le sort de tous les porteurs de flambeau d'être abominablement calomniés et persécutés ; c'est le sort de toutes les doctrines sociales qui s'attaquent aux mensonges officiels et aux institutions en cours, d'être dénaturées, ridiculisées et combattues à l'aide des armes les plus odieuses.

Vers la fin du dix-huitième siècle, ce fut le cas des principaux ouvriers de la Révolution française et des principes sur lesquels ils prétendaient jeter les bases d'un monde nouveau ; pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, qui assista à l'écrasement de la République « une et indivisible » par l'Empire, la Restauration et la Monarchie de Juillet, ce fut le cas des Républicains ; pendant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, qui vit éclore et se développer le triomphe de la démocratie républicaine, ce fut le cas des Socialistes et de la doctrine qu'ils entendaient substituer au démocratisme bourgeois ; à l'aurore du vingtième siècle qui enregistre l'accession des socialistes au pouvoir, il est fatal que les Anarchistes soient calomniés et persécutés et que leurs conceptions, qui s'attaquent aux mensonges et aux institutions en cours, soient dénaturées, ridiculisées et combattues par les moyens les plus perfides.

Mais c'est le devoir des Annonceurs de la vérité nouvelle de confondre la calomnie et d'opposer aux coups incessants du Mensonge la constante riposte de la Vérité. Et, puisque les imposteurs et les ignorants - ceux-ci sous l'influence de ceux-là - s'obstinent à vilipender nos sentiments et à travestir nos conceptions, je crois nécessaire d'exposer, en un raccourci aussi net que possible ce que sont ces êtres rares, encore à l'état d'exceptions, qui se donnent de tout cœur au magnifique dessein de jeter les bases d'une humanité libre, heureuse et réconciliée.

On se fait des anarchistes, comme individus, l'idée la plus fausse.

Les uns nous considèrent comme d'inoffensifs utopistes, de doux rêveurs ; ils nous traitent d'esprits chimériques, d'imaginations biscornues, autant dire de demi-fous. Ceux-là daignent voir en nous des malades que les circonstances peuvent rendre dangereux, mais non des malfaiteurs systématiques et conscients.

Les autres portent sur nous un jugement très différent : ils pensent que les anarchistes sont des brutes ignares, des haineux, des violents et des forcenés, contre lesquels on ne saurait trop se prémunir, ni exercer une répression trop implacable.

Les uns et les autres sont dans l'erreur.

Si nous sommes des utopistes, nous le sommes à la façon de tous ceux de nos devanciers qui ont osé projeter sur l'écran de l'avenir des images en contradiction avec celles de leur temps. Nous sommes, en effet, les descendants et les continuateurs de ces Individus qui, doués d'une perception et d'une sensibilité plus vives que leurs contemporains, ont pressenti l'aube, bien que plongés dans la nuit. Nous sommes les héritiers de ces hommes qui, vivant une époque d'ignorance, de misère, d'oppression, de laideur, d'hypocrisie, d'iniquité et de haine, ont entrevu une Cité de savoir, de bien-être, de liberté, de beauté, de franchise, de justice et de fraternité et qui, de toutes leurs forces, ont travaillé à l'édification de cette Cité merveilleuse.

Que les privilégiés, les satisfaits et toute la séquelle des mercenaires et des esclaves intéressés au maintien et préposés à la défense du Régime dont ils sont ou étoient être les profiteurs, laissent dédaigneusement tomber l'épithète péjorative d'utopistes, de rêveurs, d'esprits biscornus, sur les courageux artisans et les clairvoyants constructeurs d'un avenir meilleur, c'est leur affaire. Ils sont dans la logique des choses.

Il n'en reste pas moins que, sans ces rêveurs dont nous faisons fructifier l'héritage, sans ces constructeurs chimériques et ces imaginations malades - c'est ainsi qu'en tout temps ont été qualifiés les novateurs et leurs disciples - nous en serions aux âges depuis longtemps disparus, dont nous avons peine à croire qu'ils aient existé, tant l'homme y était ignorant, sauvage et méprisable !

Utopistes, parce que nous voulons que l'évolution, suivant son cours, nous éloigne de plus en plus de l'esclavage moderne : le salariat et fasse du producteur de toutes les richesses un être libre, digne, heureux et fraternel ?

Rêveurs, parce que nous prévoyons et annonçons la disparition de l'Etat, dont la fonction est d'exploiter le travail, d'asservir la pensée, d'étouffer l'esprit de révolte, de paralyser le progrès, de briser les initiatives, d'endiguer les élans vers le mieux, de persécuter les sincères, d'engraisser les intrigants, de voler les contribuables, d'entretenir les parasites, de favoriser le mensonge et l'intrigue, de stimuler les meurtrières rivalités, et, quand il sent son pouvoir menacé, de jeter sur les champs de carnage tout ce que le peuple compte de plus sain, de plus vigoureux

et de plus beau?

Esprits chimériques, imaginations biscornues, demi constatant les transformations lentes, trop lentes à notre gré, mais indéniables, qui poussent les sociétés humaines vers de nouvelles structures édifiées sur des bases renovées, nous consacrons nos énergies à ébranler, pour finalement la détruire de fond en comble, la structure de la société capitaliste et autoritaire ?

Nous mettons au défi les esprits informés et attentifs d'aujourd'hui d'accuser sérieusement de déséquilibre les hommes qui projettent et qui préparent de telles transformations sociales.

Insensés, au contraire, non pas à demi mais totalement, ceux qui s'imaginent pouvoir barrer la route aux générations contemporaines qui roulent vers la Révolution sociale, comme le fleuve se dirige vers l'Océan : il se peut qu'à l'aide de digues puissantes et d'habiles dérivations, ces déments ralentissent plus ou moins la course du fleuve, mais il est fatal que celui-ci tôt ou tard se précipite dans la mer.

Non! Les Anarchistes ne sont ni des utopistes, ni des rêveurs, ni des fous et la preuve, c'est que partout les Gouvernements les traquent et les jettent en prison, afin d'empêcher la parole de Vérité qu'ils propagent d'aller librement aux oreilles des déshérités, alors que, si l'enseignement libertaire relevait de la chimère ou de la démence, il leur serait si facile d'en faire éclater le déraisonnable et l'absurdité.

Certains prétendent que les anarchistes sont des brutes ignares.

Il est vrai que tous les libertaires ne possèdent pas la haute culture et l'intelligence supérieure des Proudhon, des Bakounine, des Elisée Reclus et des Kropotkine. Il est exact que beaucoup d'anarchistes, frappés du péché originel des temps modernes : la pauvreté, ont dû, dès l'âge de douze ans, quitter l'école et travailler pour vivre ; mais le fait seul de s'être élevés jusqu'à la conception anarchiste dénote une compréhension vive et atteste un effort intellectuel dont serait incapable une brute.

L'anarchiste lit, étudie, médite, s'instruit chaque jour. Il éprouve le besoin d'élargir sans cesse le cercle de ses connaissances, d'enrichir constamment sa documentation. Il s'intéresse aux choses sérieuses ; il se passionne pour la beauté qui l'attire, pour la science effort vers une culture plus profonde et plus étendue ne s'arrête pas. Il n'estime jamais en savoir assez. Plus il apprend, plus il se plaît à s'éduquer.

D'instinct, il sent que s'il veut éclairer les autres, il faut que, tout d'abord, il fasse provision de lumière.

Tout anarchiste est un propagandiste ; il souffrirait à taire les convictions qui l'animent et sa plus grande joie consiste à exercer autour de lui, en toutes

circonstances, l'apostolat de ses idées. Il estime qu'il a perdu sa journée s'il n'a rien appris ni enseigné et il porte si haut le culte de son Idéal, qu'il observe, compare, réfléchit, étudie toujours, tant pour se rapprocher de cet Idéal et s'en rendre digne, que pour être plus en mesure de l'exposer et de le faire aimer.

Et cet homme serait un brute épaisse? Et c'est un tel individu qui serait d'une ignorance crasse?

Mensonge! Calomnie!

L'opinion la plus répandue, c'est que les Anarchistes sont des haineux, des violents.

Oui et non.

Les anarchistes ont des haines ; elles sont vivaces et multiples ; mais leurs haines ne sont que la conséquence logique, nécessaire, fatale de leurs amours. Ils ont la haine de la servitude, parce qu'ils ont l'amour de l'indépendance ; ils détestent le travail exploité, parce qu'ils aiment le travail libre ; ils combattent violemment le mensonge, parce qu'ils défendent ardemment la vérité ; ils exècrent l'iniquité, parce qu'ils ont le culte du Juste ; ils haïssent la guerre, parce qu'ils bataillent passionnément pour la paix.

Nous pourrions prolonger cette énumération et montrer que toutes les haines qui gonflent le cœur des Anarchistes ont pour cause leur inébranlable attachement à leurs convictions, que ces haines sont légitimes et fécondes, qu'elles sont vertueuses et sacrées.

Nous ne sommes pas naturellement haineux ; nous sommes, au contraire, de cœur affectueux et sensible, de tempérament accessible à l'amitié, à l'amour, à la solidarité, à tout ce qui est de nature à rapprocher les individus.

Il ne saurait en être autrement, puisque le plus cher de nos rêves et notre but, c'est de supprimer tout ce qui dresse les hommes en une attitude de combat les uns contre les autres : Propriété, Gouvernement, Eglise, Militarisme, Police, Magistrature.

Notre cœur saigne et notre conscience se révolte au contraste du dénuement et de l'opulence. Nos nerfs vibrent et notre cerveau s'insurge à la seule évocation des tortures que subissent ceux et celles qui, dans tous les pays et par millions, agonisent dans les prisons et les bagnes. Notre sensibilité frémit et tout notre être est pris d'indignation et de pitié, à la pensée des massacres, des sauvageries, des atrocités qui, par le sang des combattants, abreuvent les champs de bataille.

Les haineux, ce sont les riches qui ferment les yeux au tableau de l'indigence qui les entoure et dont ils sont la cause ; ce sont les Gouvernants qui, l'œil sec, ordonnent le carnage ; ce sont les exécrables profiteurs qui ramassent des fortunes

dans le sang et la boue ; ce sont les chiens de police qui enfoncent leurs crocs dans la chair des pauvres diables ; ce sont les magistrats qui, sans sourciller, condamnent au nom de la Loi et de la Société, les infortunés qu'ils savent être les victimes de cette Loi et de cette Société.

Quant à l'accusation de violence dont on prétend nous accabler il suffit, pour en faire justice, d'ouvrir les yeux et de constater que, dans le monde actuel comme dans les siècles écoulés, la violence gouverne, domine, broie et assassine. Elle est la règle, elle est hypocritement organisée et systématisée. Elle s'affirme tous les jours sous les espèces et apparences du percepteur, du propriétaire, du patron, du gendarme, du gardien de prison, du bourreau, de l'officier, tous professionnels, sous des formes multiples, de la Force, de la Violence, de la Brutalité.

Les Anarchistes veulent organiser l'entente libre, l'aide fraternelle, l'accord harmonieux. Mais ils savent - par la raison, par l'histoire, par l'expérience pourront édifier leur volonté de Bien-Etre et de Liberté pour tous que sur les ruines des institutions établies. Ils ont conscience que, seule, une Révolution violente aura raison des résistances des maîtres et de leurs mercenaires.

La violence devient ainsi, pour eux, une fatalité ; ils la subissent, mais ils ne la considèrent que comme une réaction rendue nécessaire par l'état permanent de légitime défense dans lequel se trouvent, à toute heure, situés les déshérités.

Cela dit, et pour définir clairement : ce qu'est un anarchiste, j'ajoute, dussé-je me répéter - mais il est des vérités sur lesquelles il est bon d'insister - que l'Anarchisme n'est pas une de ces doctrines qui emmurent la pensée et excommunient brutalement quiconque ne s'y soumet pas en tout et pour tout.

L'anarchiste est, par tempérament et par définition, réfractaire à tout embrigadement qui trace à l'esprit des limites et encercle la vie.

Il n'y a, il ne peut y avoir ni Credo, ni Catéchisme libertaires.

Ce qui existe et ce qui constitue ce qu'on peut appeler la doctrine anarchiste, c'est un ensemble de principes généraux, de conceptions fondamentales et d'applications pratiques sur lesquels l'accord s'est établi entre individus qui pensent en ennemis de l'Autorité et luttent, isolément ou collectivement, contre toutes les disciplines et contraintes politiques, économiques, intellectuelles et morales qui découlent de celle-ci.

Il peut donc y avoir et, en fait, il y a plusieurs variétés d'anarchistes mais toutes ont un trait commun qui les sépare de toutes les autres variétés humaines. Ce point commun, c'est la négation du principe d'Autorité dans l'organisation sociale et la haine de toutes les contraintes qui procèdent des institutions basées sur ce principe.

Ainsi, quiconque nie l'Autorité et la combat est anarchiste.

* * *

Ici, quelques précisions sont de rigueur. L'Anarchiste considère que dans la société actuelle, l'Autorité revêt trois formes principales engendrant trois groupes de contraintes : 1 ° la forme politique : l'Etat ; 2° la forme économique : le Capital ; 3° la forme morale : la Religion. (Il est entendu que le sens que j'attribue, ici, au mot « religion » dépasse, et largement, celui qui s'attache couramment à ce terme. Ici, « Religion » comprend tout ce qui, en principe et en fait, ligote, enchaîne ou paralyse la raison, les sens ou la volonté.) (Voir le mot Religion.)

La première : l'Etat, dispose souverainement des personnes ; la deuxième : le Capital, règne despotiquement sur les objets ; la troisième : la Religion, pèse sur les consciences et tyrannise les volontés.

L'ETAT prend l'homme au berceau, l'immatricule sur les registres de l'état civil, l'emprisonne dans la famille s'il en a une, le livre à l'Assistance publique s'il est abandonné des siens, l'enserme dans le réseau de ses lois, règlements, défenses et obligations, en fait un sujet, un contribuable, un soldat, parfois un détenu ou un forçat ; enfin, en cas de guerre, un assassiné ou un assassin.

Le CAPITAL règne sur les objets : sol, sous-sol, moyens de production, de transport et d'échange, toutes ces valeurs d'origine et de destination communes sont peu à peu devenues, par la rapine, la conquête, le brigandage, le dol, la ruse ou l'exploitation, la chose d'une minorité. C'est l'Autorité sur les choses, consacrée par la législation et sanctionnée par la force. C'est, pour le propriétaire, le droit d'user et d'abuser (jus utendi et abutendi), et, pour le non-possédant l'obligation, s'il veut vivre, de travailler pour le compte et au profit de ceux qui ont tout volé. Etablie par les spoliateurs et appuyée sur un mécanisme de violence extrêmement puissant, la Loi consacre et maintient la richesse des uns et l'indigence des autres. L'autorité sur les objets est à ce point criminelle et intangible que, dans les sociétés où elle est poussée jusqu'aux extrêmes limites de son développement, les riches peuvent tout à leur aise et impunément crever d'indigestion, tandis que, faute de travail, les pauvres meurent de faim. (« La richesse des uns, dit l'économiste libéral J.-B. Say, est faite de la misère des autres. »)

La RELIGION - ce terme étant pris dans son sens le plus étendu et s'appliquant à tout ce qui est Dogme - est la troisième forme de l'Autorité. Elle s'appesantit sur l'esprit et la volonté ; elle enténèbre la pensée, elle déconcerte le jugement, elle ruine la raison, elle asservit la conscience. C'est toute la personnalité intellectuelle et morale de l'être humain qui en est l'esclave et la victime.

Le Dogme religieux ou laïc - tranche de haut, décrète brutalement, approuve ou blâme, prescrit ou défend sans appel : « Dieu le veut ou ne le veut pas. - Patrie l'exige ou l'interdit. - Le Droit l'ordonne ou le condamne. - La Morale et la

Justice le commandent ou le prohibent. »

Se prolongeant fatalement dans le domaine de la vie sociale, la Religion crée, entretient et développe un état de conscience et une moralité en parfait accord avec la morale codifiée, gardienne et protectrice de la Propriété capitaliste et de l'Etat, dont elle se fait la complice et dont elle devient, ainsi, ce que, dans certains milieux férus de superstition, de chauvinisme, de légalité et d'Autoritarisme, on appelle volontiers « la gendarmerie préventive et supplémentaire ».

(Je ne prétends point épuiser ici l'énumération de toutes les formes de l'Autorité et de la Contrainte. J'en signale les essentielles et, pour qu'on s'y retrouve plus aisément, je les classifie. C'est tout.)

Négateurs et adversaires implacables du principe d'Autorité qui, sur le plan social, revêt une poignée de privilégiés de la toute-puissance et met au service de cette poignée la Loi et la Force, les Anarchistes livrent un combat acharné à toutes les Institutions qui procèdent de ce principe et ils appellent à cette bataille nécessaire la masse prodigieusement nombreuse de ceux qu'écrasent, affament, avilissent et tuent ces Institutions.

Nous voulons anéantir l'Etat, supprimer la Propriété capitaliste et éliminer de la vie l'Imposture religieuse, afin que, débarrassés des chaînes dont la pesanteur écrasante paralyse leur marche, tous les hommes puissent enfin - sans Dieu ni Maître et dans l'indépendance de leurs mouvements - se diriger, d'un pas accéléré et sûr, vers les destinées de Bien-Etre et de Liberté qui convertiront l'enfer terrestre en un séjour de félicité.

Nous avons l'inébranlable certitude que, lorsque l'Etat, auquel s'alimentent toutes les ambitions et rivalités, lorsque le Capital qui fomenta la cupidité et la haine, lorsque la Religion qui entretient l'ignorance et suscite l'hypocrisie auront été frappés de mort, les vices que ces trois Autorités conjuguées jettent au coeur des hommes disparaîtront à leur tour. « Morte la bête, mort le venin ! »

Alors, personne ne cherchera à commander, puisque, d'une part, personne ne consentira à obéir, et que, d'autre part, toute arme d'oppression aura été brisée ; nul ne pourra s'enrichir aux dépens d'autrui, puisque la fortune particulière aura été abolie ; prêtres menteurs et moralistes tartufes perdront tout ascendant, puisque la nature et la vérité auront repris leurs droits.

* * *

Cette thèse anarchiste entraîne, dans la pratique, quelques conséquences qu'il est indispensable de signaler.

Le rapide exposé de ces corollaires suffira à situer les Anarchistes face à tous les autres groupements et à toutes les autres thèses et à préciser les traits par

lesquels nous nous différencions de toutes les autres Ecoles philosophico-sociales.

Première conséquence. - Celui qui nie et combat l'Autorité morale : la Religion, sans nier et combattre les deux autres, n'est pas un véritable anarchiste et, si j'ose dire, un anarchiste intégral, puisque, bien qu'ennemi de l'Autorité morale et des contraintes qu'elle implique, il reste partisan de l'Autorité économique et politique.

Il en est de même et pour le même motif, de celui qui nie et combat la Propriété capitaliste, mais admet et soutient la légitimité et la bienfaisance de l'Etat et de la Religion.

Il en est encore ainsi de celui qui nie et combat l'Etat, mais admet et soutient la Religion et le Capital.

L'Anarchiste intégral condamne avec la même conviction et attaque avec une égale ardeur toutes les formes et manifestations de l'Autorité et il s'élève avec une vigueur égale contre toutes les contraintes que comportent celles-ci ou celles-là.

Donc, en fait comme en théorie, l'Anarchiste est antireligieux, anticapitaliste (le capitalisme est la phase présentement historique de la Propriété) et antiétatiste. Il mène de front le triple combat contre l'Autorité. Il n'épargne ses coups ni à l'Etat, ni à la Propriété, ni à la Religion. Il veut les supprimer tous les trois.

Deuxième conséquence. - Les Anarchistes n'accordent aucune efficacité à un simple changement dans le personnel qui exerce l'Autorité. Ils considèrent que les Gouvernants et les possédants, les prêtres et les moralistes sont des hommes comme les autres, qu'ils ne sont, par nature, ni pires ni meilleurs que le commun des mortels et que, s'ils emprisonnent, s'ils tuent, s'ils vivent du travail d'autrui, s'ils mentent, s'ils enseignent une morale fautive et de convention, c'est parce qu'ils sont fonctionnellement dans la nécessité d'opprimer, d'exploiter et de mentir.

Dans la tragédie qui se joue, c'est le rôle du Gouvernement, quel qu'il soit, d'opprimer, de faire la guerre, de faire rentrer l'impôt, de frapper ceux qui enfreignent la loi et de massacrer ceux qui s'insurgent ; c'est le rôle du capitaliste, quel qu'il soit, d'exploiter le travail et de vivre en parasite ; c'est le rôle du prêtre et du professeur de morale, quels qu'ils soient, d'étouffer la pensée, d'obscurcir la conscience et d'enchaîner la volonté. (Qui ne veut ni opprimer, ni exploiter, ni mentir, n'a qu'à refuser d'être gouvernant, patron, magistrat, policier, officier, prêtre, etc.)

C'est pourquoi nous guerroyons contre les bateleurs, quels qu'ils soient, des partis politiques, quels qu'ils soient, leur unique effort tendant à persuader aux masses dont ils mendient les suffrages, que tout va mal parce qu'ils ne gouvernent pas et que tout irait bien s'ils gouvernaient.

Troisième conséquence. - Il résulte de ce qui précède que, toujours logiques, nous sommes les adversaires de l'Autorité à exercer au même titre et au même degré que de l'Autorité à subir.

Ne pas vouloir obéir, mais vouloir commander, ce n'est pas être anarchiste. Refuser de laisser exploiter son travail, mais consentir à exploiter le travail des autres, ce n'est pas être anarchiste. Le libertaire se refuse à donner des ordres autant qu'il se refuse à en recevoir. Il ressent pour la condition de chef autant de répugnance que pour celle de subalterne. Il ne consent pas plus à contraindre ou à exploiter les autres qu'à être lui-même exploité ou contraint. Il est à égale distance du maître et de l'esclave. Je puis même déclarer que, tous comptes faits, nous accordons à ceux qui se résignent à la soumission les circonstances atténuantes que nous refusons formellement à ceux qui consentent à commander ; car les premiers se trouvent parfois dans la nécessité - c'est pour eux, en certains cas, une question de vie ou de mort - de renoncer à la révolte, tandis que personne n'est dans l'obligation d'ordonner, de faire fonction de chef ou de maître.

Ici éclatent l'opposition profonde, et la distance infranchissable qui séparent les groupements anarchistes de tous les partis politiques qui se disent révolutionnaires ou passent pour tels. Car, du premier au dernier, du plus blanc au plus rouge, tous les partis politiques ne cherchent à chasser du Pouvoir le parti qui l'exerce que pour s'emparer du Pouvoir et en devenir les maîtres à leur tour. Tous sont partisans de l'Autorité... à la condition qu'ils la détiennent eux mêmes.

Quatrième conséquence. - Nous ne voulons pas seulement abolir toutes les formes de l'Autorité, nous voulons encore les détruire toutes simultanément et nous proclamons que cette destruction totale et simultanée est indispensable.

Pourquoi?

Parce que toutes les formes de l'Autorité se tiennent ; elles sont indissolublement liées les unes aux autres. Elles sont complices et solidaires. En laisser subsister une seule, c'est favoriser la résurrection de toutes. Malheur aux générations qui n'auront pas le courage d'aller jusqu'à la totale extirpation du germe morbide, du foyer d'infection! Elles verront promptement repaître la pourriture. Inoffensif au début, parce qu'inapparent, imperceptible et comme sans force, le germe se développera, se fortifiera et lorsque le mal, ayant perfidement et dans l'ombre grandi, éclatera en pleine lumière, il faudra recommencer la lutte pour le terrasser définitivement.

Cette vérité est de celles que Elisée Reclus, incomparable géographe et anarchiste convaincu, a merveilleusement condensées en écrivant : « Aussi longtemps que la Société sera basée sur l'Autorité, les Anarchistes resteront en état perpétuel d'insurrection. »

Il faut anéantir l'Autorité. Tel est le « delenda Carthago » des Anarchistes.

(Voir Capital, Etat, Propriété, Morale, Religion.).

- Sébastien FAURE

Accueil

ANASTASIE

Sobriquet donné à la censure (voir ce mot), que les caricaturistes représentent ordinairement sous les traits d'une horrible mégère, le long nez chevauché par une paire de lunettes, dans la main d'énormes ciseaux, et qui coupe sans pitié tout ce qui dépasse la longueur prévue par le règlement. Symbole de ridicule et de décrépitude.

Accueil

ANATHEME n. m. (du grec anathêma, chose mise à part, séparée, le plus ordinairement offrande réservée à quelque divinité)

Chez les Païens comme chez les premiers Chrétiens, le mot « anathème » a été pris dans un sens favorable et dans un sens odieux. Dans un sens favorable, chez les Païens : victimes, offrandes consacrées aux dieux du ciel, de la terre et de la mer. Les anathèmes étaient ou des animaux, ou des fleurs, parfois même des productions artistiques. Chez les premiers Chrétiens, toutes sortes d'offrandes, principalement celles qu'on suspendait, dans les églises, en souvenir de quelque grâce reçue du ciel. Dans un sens odieux : chez les Païens, victimes consacrées aux divinités infernales ; chez les Chrétiens primitifs, toute personne ou objet, destiné à la destruction.

En droit ecclésiastique, l'anathème est une sentence prononcée par un haut dignitaire de l'Eglise ou par un Concile, qui rejette hors du sein de la Société religieuse ceux qui en sont atteints et les voue aux flammes de l'enfer. On dit : « prononcer, fulminer, lancer l'anathème ; frapper d'anathème ; dire anathème à quelqu'un, lever l'anathème, s'exposer aux anathèmes. Par extension, anathème signifie réprobation, blâme solennel : « tout le monde jette l'anathème à l'assassin. » L'anathème et l'excommunication ne doivent pas être confondus. Ce sont deux mesures bien distinctes : l'excommunication interdit au Chrétien l'accès de l'Eglise et la communion ; l'anathème fait plus : il le retranche de la Société des fidèles. L'excommunication ne peut toucher les hérétiques, puisqu'ils sortent volontairement de la communion ; c'est l'anathème qui leur est réservé, ainsi, du reste, qu'aux grands criminels dans l'ordre politique et moral. Ces mots : anathème, excommunication qui, de nos jours, laissent indifférents les uns et font sourire de pitié les autres n'ont plus qu'une valeur historique ; mais, durant des siècles et aux époques de l'hégémonie catholique, ils possédaient un immense et terrible retentissement. Nul Chrétien n'osait les prononcer, ni même y songer, sans éprouver un indicible frissonnement. Au moyen âge, celui qui avait encouru l'anathème (voir moyen-âge, excommunication) était, de son vivant, en proie aux tourments de l'enfer. Pour lui, plus de repos, plus de tranquillité, plus de sommeil ; ses amis, ses proches le fuyaient comme un maudit, un lépreux ou un pestiféré. S'il ne se repentait pas publiquement, s'il ne faisait pas amende honorable, s'il n'était pas admis à résipiscence, il ne trouvait de calme que dans la mort. Souvent, l'anathème frappait des hérétiques de haute intelligence, de vaste culture et de puissante énergie ; ceux-ci, forts de leurs croyances, bravaient superbement la sentence d'anathème qui faisait trembler les autres et ils subissaient héroïquement le martyre plutôt que

de se soumettre. Armand de Brescia, Jean Huss, Jérôme de Prague, nombre d'autres encore furent ainsi torturés, brûlés, après avoir été anathématisés. Si ces procédés monstrueux ne sont plus usités à notre époque, ce n'est pas que l'Eglise catholique les ait réprouvés et y ait renoncé d'elle-même ; c'est, uniquement, parce que l'Eglise, ayant perdu en partie sa prestigieuse puissance, ne pourrait se permettre de tels crimes sans soulever contre elle la réprobation et la révolte.

S. F.

Accueil

ANATOMIE n. f. (du grec ana, à travers et tomé, section)

C'est l'étude de la structure des êtres organisés, à l'aide de la dissection. Dans un sens plus général et plus étendu, c'est l'étude des corps organisés, soit végétaux, soit animaux, pour nous faire connaître les organes et les parties élémentaires qui entrent dans la composition de ces êtres, non seulement au point de vue de leurs formes, de leur structure, de leurs connexions et de leurs propriétés physiques, mais encore sous celui de leur structure intime, de leurs propriétés chimiques, de leur développement et de leurs altérations. Cette science est la base de toutes celles qui ont pour objet les organismes vivants, telles que les sciences zoologique, physiologique et médicale qui lui sont redevables de tous leurs progrès. Considérée ainsi, l'anatomie embrasse un champ immense, dont les divisions et subdivisions forment tout autant de sciences qui portent des noms spéciaux composés du nom du sujet dont cette science s'occupe et du mot tomie, qui signifie section, ou bien encore, elles gardent le nom générique d'anatomie modifié par un terme spécial. L'anatomie est dite descriptive quand elle étudie et décrit les organes les uns après les autres et indique leur poids, leur forme, etc.; elle est dite générale, quand elle étudie les tissus et non les organes ; elle est pathologique quand elle étudie les lésions dues aux maladies ; topographique, quand elle se limite à une région déterminée. On la dénomme comparée, quand elle concerne l'étude d'un organe dans la série des êtres. Enfin, l'anatomie végétale s'occupe des tissus végétaux.

L'anatomie a été étudiée par les anciens. Parmi les causes qui ont retardé ses progrès, on doit surtout citer les préjugés religieux fort répandus dans l'antiquité et dont le christianisme hérita (comme de tant d'autres choses). Il faut venir jusqu'à Aristote pour trouver un véritable anatomiste ; encore n'est-on pas certain qu'il ait disséqué des cadavres humains. Il est, toutefois, le véritable créateur de la zoologie comparée et, en quelque sorte, le fondateur de l'anatomie générale dont il jeta les fondements. Après Aristote, c'est l'école d'Alexandrie qui, sous les Ptolémées, enseigne l'anatomie. C'est là que Protagoras va l'étudier et donner le nom d'artères aux vaisseaux qui partent de l'aorte. Hérophile distingue les nerfs des ligaments et découvre qu'ils président aux sensations et aux mouvements. Deux siècles plus tard, les travaux de Galien de Pergame témoignent d'immenses recherches et d'une remarquable sagacité. Mais Galien n'opère que sur des singes ; de là, des erreurs qui entravent la science aussi longtemps que persiste la foi dans le Maître : quatorze siècles environ. Enfin, Vésale vint qui affranchit l'anatomie, en ruinant la réputation de Galien. Depuis, elle a marché d'un pas rapide. Au XVI^e siècle, la Faculté de Médecine de Paris obtint le droit de prendre le cadavre des suppliciés. Servet

découvre la petite circulation. En 1619, l'anglais Harvey découvre et démontre la circulation du sang ; l'italien Aselli et le suédois Rudbeck font connaître les vaisseaux lymphatiques et chylifères. En 1637, le hollandais Swammerdam écrit la Bible de la Nature. En 1638, le hollandais Leuwen-Loeck découvre le monde microscopique. Au commencement du XIXe siècle, l'illustre Bichat publie l'Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine, ouvrage conçu et exécuté avec tant de maîtrise que, malgré quelques erreurs de détails, c'est encore le meilleur qu'on connaisse. Puis, Cuvier étonna le monde savant en démontrant que le globe avait été peuplé par des races d'animaux éteintes et en reconstituant le squelette de ces animaux à l'aide de débris dispersés. (Voir le mot « Paléontologie ».) L'anatomie doit encore beaucoup et d'immenses progrès aux travaux des Geoffroy Saint-Hilaire, Lamarck, Tenon, Béclard, Milne Edwards, Auzouk, Carl Vogt, Owen, Malgaigne, etc.

Accueil

ANCETRES n. m. du bas latin (ancestor, corruption du latin antecessor, celui qui précède, qui marche devant ; formé de ante auparavant et cedere marcher

Au pluriel et pris dans son sens le plus large, le mot « Ancêtres » représente l'incalculable lignée de tous ceux qui ont vécu avant nous, qui nous ont précédés dans la marche ininterrompue du temps écoulé et de qui nous pouvons tenir quelque chose, de quelque nationalité qu'ils soient. Dans les familles nobles, dans les maisons illustres, on limite le cercle des Ancêtres aux ascendants qui ont porté le même nom ou appartenu à la même maison ; « Faire honneur à ses ancêtres. Descendre de ses ancêtres. » Etendu à une nation, à un peuple, à une race, le mot Ancêtres s'applique à ceux qui, dans l'histoire de cette race, de cette nation ou de ce peuple, ont marqué leur empreinte par des actions d'éclat, d'éminentes qualités, des traits spéciaux, des vertus particulières ou des services exceptionnels. Au Moyen-Age, au temps de la féodalité et, de nos jours encore, dans les pays où les distinctions de castes et de classes sont nettement et brutalement tranchées, on attache une grande importance aux questions d'ascendance et d'origine, l'héritage moral et physique se confondant, en l'espèce, avec celui des biens matériels; terres, châteaux, bijoux, objets d'art, souvenirs de famille, traditions, us et coutumes, toutes ces choses étant étrangement enchevêtrées et formant comme une sorte de patrimoine familial.

Toutefois, notre époque tend de plus en plus à la disparition de ces pauvres vanités, en dépit du sot orgueil des familles, emmillionnées par la spéculation et la rapine, qui ambitionnent de faire de leurs titres de rente des titres de noblesse. Le mérite personnel tend à se substituer à celui que, naguère encore, les dégénérés et crétins, porteurs d'un nom illustre et respecté, empruntaient à leurs ancêtres. « Tant qu'on peut se parer de son propre mérite, on n'emprunte point celui de ses ancêtres. » (Saint-Evremond). Vices et vertus, défauts et qualités, lâcheté et vaillance, laideur et beauté, ignorance et savoir, rentrent peu à peu dans le domaine strictement individuel, et le jour n'est plus très loin où il sera admis, partout et par tous, que ces expressions : « noble extraction » et « basse origine » sont sans réelle portée, et découlent d'un fait circonstanciel dont l'individu n'aura ni à rougir ni à s'enorgueillir. Il est reconnu déjà et accepté par tous les esprits équitables, que les responsabilités, en quelque matière que ce soit, sont d'ordre personnel. Pourquoi ne serait-il pas proclamé demain que les mérites le sont aussi?

* * *

INFLUENCE DES ANCÊTRES. - Il est cependant impossible de

méconnaître l'influence considérable que les Ancêtres exercent sur nous, individuellement et socialement. Par voie d'hérédité, chacun de nous reproduit assez fidèlement ses ascendants ; il en recueille les forces et les faiblesses ; il hérite de leurs tares ; il bénéficie de leurs qualités ; il reflète, dans une mesure appréciable, leurs prédispositions et leurs aptitudes ; il porte en soi sensiblement les tendances, les aspirations, les instincts par lesquels se sont signalés ses prédécesseurs dans l'arbre généalogique sur lequel il est ramifié. Cette influence ne va pas, reconnaissons-le, jusqu'à le dominer entièrement, jusqu'à lui enlever toute volonté personnelle, tout développement à lui, bien à lui et, encore moins, toute possibilité de réagir et de se soustraire à cette influence. Mais il n'en est pas moins vrai que cette conquête de soi-même, en lutte contre la pression multiforme qu'exerce sur lui, physiquement, intellectuellement et moralement, la famille à laquelle, de naissance, il appartient, exige, le plus fréquemment, des efforts persévérants et énergiques. (Voir : alcoolisme, atavisme, culture, éducation, enfant, hérédité, rachitisme, tuberculose.)

Considéré comme être social, l'individu subit plus fortement encore l'influence des Ancêtres. Formidable est le poids qui, d'âge en âge, de civilisation en civilisation, accable l'homme du vingtième siècle. Celui-ci est le présent anneau - dernier en date - de l'imbrisable chaîne qui relie le contemporain au primitif. L'enfant dont la vie commence aujourd'hui est le continuateur de toutes les générations qui, depuis des temps immémoriaux, ont vécu sur notre globe. Il est comme la synthèse de tous les siècles révolus. Grandeur et décadence, servitude et révolte, courage et lâcheté, imbécillité et génie, puissance et débilité, cruauté et bonté, violence et mansuétude, audace et timidité, amour et haine, il est le résumé et l'aboutissant de ces poussées, de ces luttes, de ces progrès et de ces reculs, de ces incessantes et tragiques batailles, de ces ruptures et de ces rapprochements, de ces ruées de haine et de ces élans de fraternité qui tour à tour ont agité, soulevé, emporté frénétiquement les tribus, les races et les peuples. De toutes les étapes parcourues par les hommes depuis qu'ils sont sortis de la bestialité originelle jusqu'à nos jours, chacun a déposé sa marque - plus ou moins affaiblie par la distance, mais certaine - dans l'homme d'aujourd'hui. Celui-ci est comme un tableau noir sur lequel chaque époque aurait tracé une inscription, en sorte que, pour y inscrire ce qui vient de lui-même, il faut que, tout d'abord, il efface tout. Notre génération vit sous cette écrasante pyramide de morts qui, de leur vivant, ont confectionné les lois qui nous régissent, élaboré les idées qui nous gouvernent, forgé la tradition qui nous enchaîne, établi les institutions qui nous emprisonnent, façonné les sentiments qui nous impulsent. Est-ce à dire que ces sentiments, ces institutions, cette tradition, ces idées et ces lois nous enserment si étroitement qu'il nous soit impossible d'en briser le réseau de fer ? Est-ce à dire que telle est la pression subie par nous, que la présente génération est condamnée à lui rester soumise et qu'elle soit dans l'incapacité de s'y dérober ? Evidemment non. Mais la pesée des disparus est si massive et si lourde que, rien que pour y échapper, il est indispensable que les vivants y consacrent le meilleur et le plus décisif de leur vigueur et de leurs efforts persistants.

« Nous vivons avec les morts ». Cette assertion n'est que trop exacte et certaines écoles - entr'autres l'Ecole Positiviste d'Auguste Comte - ont poussé si loin cette constatation et en ont extrait de telles conséquences, qu'elles ont abouti à couler l'Individu dans le creuset des collectivités successives et qu'elles en sont arrivées à sacrifier totalement l'unité vivante à la somme fabuleuse des morts et à celle qui, sous l'appellation générique et vague de « Humanité », englobe, dévore et escamote les réalités vivantes et concrètes et les jette, pêle-mêle, dans le gouffre sans fond des générations passées, présentes et futures.

Eh bien! Les Anarchistes n'acceptent pas de vivre avec les morts et ils se révoltent contre la domination, que les puissances du jour, au nom du passé qu'elles se targuent de représenter, prétendent leur infliger: Ils ne sont ni assez ignorants ni assez ingrats pour nier ce qu'ils doivent à leurs devanciers; ils apprécient, autant qu'il est juste, les efforts accomplis et qui sont profitables aux générations présentes; ils se sentent les successeurs de tous ceux qui, depuis les temps les plus reculés jusqu'à notre, époque, ont lutté pour briser les entraves, écarter les obstacles et élargir la route ; ils rendent hommage aux grands Ancêtres qui ont, à leur époque, bataillé contre les douleurs de l'esclavage, au labeur opiniâtre et fécond des chercheurs et des savants qui, dans la lenteur des siècles, ont arraché à la Nature les secrets qu'elle gardait jalousement enfermés dans son sein ; ils exaltent la ferveur et l'héroïsme avec lesquels les hommes de toutes conditions, animés de l'esprit de Révolte, se sont dressés contre le despotisme des Gouvernants et la rapacité des Riches. Pour tout dire en quelques mots, 'ils sont pénétrés de ce qu'ils doivent à ceux de leurs Ancêtres qui ont creusé le sillon et y ont jeté la semence des récoltes fertiles ; mais ils proclament que c'est l'Humanité tout entière, et non pas une fraction de celle-ci, qui doit moissonner et que le travail des Ancêtres doit être profitable à tous et non pas à quelques-uns seulement.

Influence des Ancêtre? Oui! les anarchistes la constatent. Ils ont les yeux trop grandement ouverts sur les réalités pour la nier. Mais ils ne consentent pas à en être les victimes résignées, tandis que d'autres en sont les arrogants profiteurs. Ils entendent : d'abord, étendre à tous, sans exception aucune, le bénéfice ou la charge de tout ce qui, dans le passé, a été utile ou nuisible à l'espèce humaine ; ensuite, - ce patrimoine de honte et de gloire, de succès et de revers, ayant été, par la Révolution sociale, mis fraternellement en commun, sans exception d'aucune sorte, de façon que personne n'en soit et n'en puisse être frustré, - ils veulent instaurer un milieu social (voir Anarchie) qui assure à chaque Individu le droit et les moyens de briser l'influence des Ancêtres, quand, par la force, souvent néfaste du passé, elle s'oppose à la marche en avant vers la lumière, vers les modes nouveaux d'existence, vers des arrangements sociaux égalitaires et fraternels, vers le rayonnement de la pensée, vers l'épanouissement de la vie.

- Sébastien FAURE.

Accueil

ANIMISME n. m. (du latin anima, âme)

Système philosophique, créé par Stahl, dans lequel l'âme est la cause première des faits vitaux aussi bien que des faits intellectuels et moraux. Les vitalistes, au contraire, admettent, à côté de l'âme, un principe vital. C'est Stahl qui a réuni en un corps de doctrine, les idées éparses sur l'animisme et dont les principales remontent à Aristote. La vie, d'après lui, ne peut être ramenée ni aux lois générales du mouvement, ni à un système de combinaisons chimiques : le principe vital est proprement l'âme pensante.

Accueil

ANONYMAT (an, priv., et gr. onuma, nom, qui n'a pas de nom, sans nom)

Des faits de plus en plus nombreux ont attiré l'attention sur ce vocable, qui jouit désormais d'une triste célébrité. La chose qu'il désigne est proprement sans nom! - L'anonymat est par excellence l'arme des lâches, des résignés, des timorés, des faibles, des impuissants méchants ou bêtes. Des gens seront toute leur vie des anonymes : anonymes dans leurs actes, dans leurs sentiments, dans leurs pensées. Ils manquent de personnalité. Mais pour nuire ils retrouvent toute leur énergie. Comme ces larves sans yeux qui désagrègent les bois les plus durs, ils s'attaquent aux âmes nobles et élevées, et tentent d'abattre la pensée hautaine et solitaire qui dédaigne la populace. Combien de crimes dont nous ignorerons à jamais les auteurs! Souvent, les anonymes nuisent plus par leur silence que par leurs paroles : ils ont juré de perdre le génie et tous les moyens leur sont bons. Il faut qu'ils suppriment ceux qui ne pensent pas comme eux (ce qui équivaut à ne pas penser du tout). - Ces lâches anonymes, qui n'ont pas le courage de leurs opinions (!), sont pour nous des barbares, des ennemis, des étrangers (bien qu'ils prêchent l'union sacrée) avec lesquels nous n'avons rien de commun. Ils ont de la vie - et de l'art - une conception différente de la nôtre. Par ces temps d'hypocrisie et de mensonge, il fallait s'attendre à voir l'anonymat devenir comme une sorte de symbole de la décadence sociale. Il résume nos mœurs politiciennes. Il a le privilège de représenter un état d'esprit, il est à la hauteur des événements. Nul autre temps ne lui fut sans doute aussi favorable. C'est l'ère de l'anonymat qui commence, une ère de délations et de persécutions comme aux époques les plus sinistres de l'Histoire. Chaque époque a ses anonymes, et la nôtre a les anonymes qu'elle mérite. - Il y a les anonymes qu'on connaît et les anonymes qu'on ne connaît pas. Les uns et les autres sont aussi dangereux. Les premiers, malgré leur dissimulation, sont vite repérés. Les seconds, c'est n'importe qui, des gens qu'on rencontre qu'on ne reverra sans doute jamais, mais qu'il suffira d'avoir vus une fois pour les juger ; des parasites, des sous-ordres qui s'inclinent devant un « patron », suivent les conseils d'un directeur d'inconscience, s'auto-suggestionnent ou se laissent dominer par le premier et le dernier venu, prêts à offrir à qui leur demandera leurs témoignages avariés et leurs paroles d'honneur suspectes. Qu'importe leurs noms! Ils ne comptent pas (ils comptent cependant par leurs méfaits). - On est à la merci d'X mystérieux, qui ne se fatiguent pas de répéter quotidiennement les mêmes sales gestes. La méchanceté comme la bêtise est inlassable. - L'administration, la presse et la littérature (pseudo-) sont remplies d'anonymes dont l'unique fonction est de nuire à ceux qui leur déplaisent (pour leur déplaire, il suffit d'être indépendant). Anonymes de la diplomatie et de la politique tiennent entre leurs mains la destinée des

individus : leur pouvoir occulte exerce ses ravages sans limites et sans contrôle), ils sont irresponsables. Il y a des sociétés anonymes de mercantis qui volent légalement les esprits simples qui leur confient leurs intérêts. Policiers-anonymes se chargent de faire respecter l'autorité au moyen de rapports rédigés en dépit du bon sens. La puissance térébrante des anonymes est telle que bien peu d'individus résistent à son action souterraine et méthodique (seules les âmes fortement trempées en viennent à bout). Ce qui guide l'anonyme dans ses pérégrinations, inquisitions, perquisitions, dénonciations, c'est l'amour du mensonge ; c'est le besoin de satisfaire de vieilles rancunes et d'assouvir de petites vengeance. C'est l'intérêt. L'anonyme est souvent un raté et un mécontent qui rend les autres responsables de sa non réussite (!). Il faut qu'il s'en prenne à quelqu'un de son néant. Les anonymes sont plats comme des punaises (c'est faire injure à ces animalcules que de leur comparer ces tristes sbires!) Cette lâcheté sans nom (elle n'a de nom dans aucune langue, comme la pourriture dont parle Bossuet) qui consiste à jeter la suspicion sur celui-ci ou celui-là, pour le perdre irrévocablement dans l'esprit de mauvais juges et de méchantes gens, est tolérée, encouragée et récompensée par une société qui a horreur de la vérité. La société entretient dans son sein l'anonymat, il est nécessaire à son existence. Elle a horreur de ceux qui ont une personnalité, qui s'élèvent au-dessus de la moyenne.

agissements de quelque anonyme qu'on ne soupçonne pas, et qui souvent n'est pas loin, jaloux de votre « place » qu'il cherche à prendre, - ami, confrère ou collègue, - et qu'une idée fixe domine : vous faire du tort? Parfois on se demande ce qu'on a bien pu faire à tel ou tel personnage pour qu'il vous regarde de travers. Ne cherchez pas. C'est quelque anonyme, tapi dans un coin, qui observe chaque jour vos gestes, et qui les lui rapporte, sans que vous vous en doutiez. C'est toujours infidèlement que l'anonyme rapporte vos paroles, c'est en les déformant, c'est en les dénaturant. Il falsifie vos idées, il vous prête des sentiments que vous n'avez pas. Ce mouchard amateur, inconscient et borné, sait pourtant bien ce qu'il fait : il sait qu'en falsifiant tel document, qu'en interprétant telle pensée, il vous enverra au bagne ou... à la mort (et s'évitera ainsi d'y aller lui-même, car tout bon anonyme a quelque chose sur la conscience, qu'il cherche à se faire pardonner). - Quiconque pense est tôt ou tard victime du mouchardage et de la délation. On laisse de côté l'imbécile : mais celui qui pense, et qui a le tort de dire ce qu'il pense, malheur à lui, son compte est bon! C'est alors que l'anonyme accomplit une fonction vraiment sociale : contribuer à supprimer ce qui dépasse le niveau commun, faire rentrer chacun dans le rang. - Les plaintes anonymes pleuvent pendant la guerre. Elle favorise l'éclosion d'un certain héroïsme. Des gens, qui ne savent comment se rendre utiles, se révèlent soudain moralistes et hommes de devoir. - On rencontre, - ceci n'est pas un paradoxe - des anonymes sincères : il y a des gens qui croient vraiment accomplir une besogne salutaire en dénonçant leurs voisins. Ils font ce qu'ils peuvent, ce sont des mystiques de la dénonciation, extrêmement dangereux, souvent plus bêtes que méchants. - Surveillez vos propos : ils peuvent tomber dans les oreilles d'un anonyme qui vous écoute. - L'administration accueille à bras ouverts l'anonymat qui lui fournit l'occasion de se débarrasser d'un « fonctionnaire » gênant. Le pire c'est que ce dernier ne connaît jamais les termes exacts de l'accusation. Il ne peut se

défendre. Il ne sait pas ce que contient son dossier! - La vermine anonyme qui grouille dans les bas-fonds d'une certaine presse, composée de ratés et de laissés-pour-compte de tous les milieux (anarchistes et bourgeois bons à mettre dans le même sac, rien ne les différenciant qu'une étiquette) contribue à doter notre époque d'une beauté spéciale. Sous le voile de l'anonymat, les journalistes leurs petites saletés, lâchetés et insanités. Leurs insinuations perfides sont autant de flèches empoisonnées qu'ils décochent des officines qui leur servent d'abri. Ils perpètrent sans danger (pas toujours) les pires forfaits. - Les hommes-de-lettres anonymes foisonnent, ils sont légion et sont la plaie de notre époque. Les belles-lettres sont devenues les laides-lettres. Ils ne signent pas leurs « ordures » et se croient tout permis. Ils versent le poison et se sauvent aussitôt. Ils vous tirent lâchement dans le dos. Ils ont de l'influence, naturellement, et des titres. Ce sont des êtres malfaisants, dépourvus d'héroïsme, mais non d'égoïsme, qui se servent de la calomnie pour « arriver », nuire est leur but de guerre. Ils trahissent leurs amis et ménagent leurs ennemis. Ce sont de tristes individus. - Le cambrioleur qui opère dans les grands quartiers, sous un nom qui inspire confiance, met des gants pour dépouiller ses victimes ; l'anonyme des salles de rédaction ne met point de gants, lui, pour tuer ses amis. Il opère, non à ses risques et périls, comme l'apache, mais sous le regard bienveillant de ses chefs, qui l'encouragent, se dispensant de faire eux-mêmes la besogne, et lui paient ses... échos (l'anonyme n'oublie jamais de passer à la caisse, plutôt deux fois qu'une, c'est un des traits de son caractère!), le récompensant de ses services par quelques pièces de cent sous. L'anonyme se vend (dans les prix doux, - il ne vaut pas cher. Quelquefois, il faut y mettre un prix raisonnable, par exemple s'il est académicien!). Untel a de l'avancement (bien mérité), et une sinécure. On y ajoute un ruban, incapable de faire autre chose que de « moucharder », l'anonyme trouve toujours à s'employer. Il s'embusque quelque part. Il ne meurt jamais de faim (il y a cependant des exceptions!) Empêcher certains individus de « calomnier », ce serait leur ôter le pain de la bouche. Ils font ce qu'ils peuvent pour vivre, et leur sort n'est pas enviable! L'anonyme touche des pots-de-vin, est à la solde des gouvernants. Le pouvoir s'en sert pour les besognes les plus louches. L'autorité lui confie des « missions », C'est un répugnant personnage, qui mange à tous les râteliers, se plie à toutes les circonstances, s'adapte à tous les milieux. Sa fonction essentielle est de ramper. Il donne au verbe « servir » sa véritable signification. - Il est des calomniateurs qui signent leurs articles. Ils les signent soit pour se faire de la réclame, comptant que leurs révélations « sensationnelles » feront du bruit, soit dans n'importe quel but, mais enfin, ils les signent. On sait que tel énergumène a mis son nom au bas d'une saleté, on peut lui répondre. Sans doute ont-ils intérêt à se faire connaître, et c'est pourquoi il ne faut pas trop exagérer leur mérite. Ils espèrent ainsi qu'on les croira sur parole. Et ils n'en sont pas moins pour cela au dévoilés. C'est plutôt une circonstance aggravante. On sait néanmoins d'où viennent les coups. On ne s'étonne plus, le « pairs ». Il exerce sa coupable « industrie » avec l'assentiment de la majorité. Ses gestes sans intérêt offrent cependant un certain intérêt : ils sont un symptôme de décomposition sociale et nous ouvrent des « horizons ». - Les maux qui enlaidissent notre époque, parmi lesquels le culte

de l'incompétence qui est à la fois national et international, la peur des responsabilités, le manque d'initiative qui caractérise administrateurs et administrés de toutes races ont leur source dans ce pouvoir anonyme des médiocres, pouvoir insaisissable, car si l'on trouve des juges et des bourreaux pour vous pendre, on ne trouve plus personne dès qu'il s'agit d'obtenir justice : chacun se dérobe au moment de rendre des comptes : les responsables lèguent à leur voisin une succession embarrassante, et s'en tirent à peu de frais. Les coupables sont impunis. Essayez de déchiffrer les « signatures » de tous ces serviteurs de l'Etat : elles sont illisibles. Et pour cause! L'anonymat est un moyen de gouvernement. - Les anonymes ont construit les cathédrales. Ceux d'aujourd'hui ne sont pas de la même famille : ils détruisent pour... détruire. Ils n'édifient rien. Ils sèment ruines, deuils et massacres. Dans le mystère, ils perpètrent la fin de l'humanité. Les anonymes d'aujourd'hui ne créent pas de la vie ; ils sèment la mort. - Il entre une sorte de sadisme dans le fait de faire du mal anonymement. Quelle sensation plus ou moins rare éprouverait-on à nuire en se dévoilant (il est vrai qu'il existe des « consciences pourries » qui préfèrent se révéler, et, piétinant un ennemi vaincu, lui cracher au visage : « c'est moi qui t'ai conduit au bagne »)? On exulte à la pensée que nul ne vous soupçonne, et on est fier de son œuvre. On assiste dans un coin aux effets de la « dénonciation ». On contemple avec orgueil le « beau travail » dont on est l'auteur. On dort en paix, la conscience satisfaite (?). On a fait tout son devoir. Il importe de prolonger le supplice, et d'éviter toutes les « réparations », On se gardera bien de publier les « réponses », « rectifications », etc... dans les feuilles où l'on a pu calomnier impunément, et, quand on s'y décide, c'est afin de répandre de nouveaux bruits « tendancieux », de propager de nouveaux mensonges, l'occasion étant offerte de tronquer les phrases, de falsifier les documents, de dénaturer les idées. On trouve toujours des prétextes quand on veut nuire à quelqu'un. La mauvaise foi a plus d'un tour dans sa besace. Il ne faut pas s'attendre à de la justice de la part de ces gens-là. Ils ne vivent que pour nuire. - L'anonyme saura toujours vous répondre : « Ce n'est pas moi, c'est lui », Il n'avoue jamais. Il ment par patriotisme et n'en est pas à un faux près. - L'anonyme est souvent votre meilleur ami. - Dans un seul cas, l'anonymat est supportable : quand un « généreux anonyme » fait un don destiné à soulager une misère... et sa conscience, ce qui compense dans une certaine mesure la vanité des philanthropes dont les journaux publient les noms en première page. - Peu de gens font le bien en gardant l'anonymat : ils préfèrent livrer à la publicité leurs noms de bienfaiteurs! Par contre, ceux qui font le mal négligent de se faire connaître. Ils ne se font connaître que dans certaines occasions : quand ils ne peuvent pas faire autrement. Tel individu sort de l'ombre, qu'on ne soupçonnait pas d'être policier amateur, et son nom est dans toutes les gazettes! de petits jeunes gens dont les noms figurent au sommaire des revues d'avant-garde et qui font passer des échos dans les grands quotidiens contre leurs « camarades », jettent la suspicion sur tel ou tel projet littéraire, etc... C'est évidemment un procédé indélicat! - L'anonymat, comme la laideur dont il est une des formes, revêt les mêmes déguisements, opère dans les mêmes milieux, et produit les mêmes effets. Le régime de l'anonymat est un régime odieux. Il est en honneur dans les autocraties qui assassinent par « raison d'Etat » ceux qui les gênent, et dans les

démocraties qui ne veulent pas qu'un homme signe une œuvre, jalouses du nom qu'il porte, et qui aiment l'impuissance. Les démocraties ont hérité de l'anonymat des monarchies, elles continuent leurs erreurs qu'elles prétendent avoir abolies, et elles se montrent pareillement hostiles à la justice. - Les anonymes pratiquent cette solidarité qui fait leur force et ils ne se querellent que pour la forme. Ils se soutiennent ; ils ont les armes qu'il faut pour attaquer. Pourquoi se gêneraient-ils ? L'anonyme est au-dessus (et au-dessous) de tout, et se permet toutes les audaces. Il sait qu'il est soutenu (et on sait ce dont sont capables certains individus quand ils se sentent soutenus!). Cette race anonyme de monomanes de la délation, de fonctionnaires du chantage et du mouchardage, de professionnels de l'assassinat moral (et physique) est une race reptilienne. Mais comment la supprimer ? Il faudrait supprimer la société elle-même, qui les couve dans son sein. - De faux jugements sur toutes choses, des phrases toutes faites circulent parmi les masses, des lieux communs stupides s'implantent dans les méninges affaiblies, entretenant l'« esprit de réaction » dans toute son horreur. L'absence de critique triomphe insolemment. On vit au sein de préjugés transmis de générations en générations, qui constituent ce que nous appelons progrès, civilisation, morale. Il y a tout ce qu'il faut dans ce monde pourri pour façonner une âme de « bon citoyen » et une conscience « droite » prête à tout supporter. Ce serait faire preuve d'une mauvaise foi évidente que de ne pas se soumettre corps et âme à une société qui procure à ses membres des avantages vraiment appréciables. Des maîtres sans nom (leur nom n'est qu'une marque de fabrique) composent les recettes sans lesquelles on ne peut pas vivre « honnêtement ». De combien de manuels édifiants, d'éditions expurgées, de traités de morale et de pédagogie ne sommes-nous pas redevables à des jésuites bien intentionnés qui tiennent à garder l'anonymat, par humilité ! - Quand un homme politique a compromis son pays par des maladresses, il disparaît de la scène et rentre dans l'oubli. Personne ne lui demande de comptes. Le peuple n'a pas le temps - ni le courage - de fourrer le nez dans ses « affaires ». - Nous sommes esclaves des anonymes dans tous les domaines. Nous les rencontrons dans tous les milieux. Une partie de la vie se passe à se défendre contre leurs machinations. Anonymes manuels et intellectuels, toutes les classes sont confondues dès qu'il s'agit de nuire. Le penseur-libre trouve sur son chemin les plus redoutables de tous peut-être, - les anonymes de la littérature, de l'art et même de la philosophie. Il semble que leur petitesse d'esprit soit en raison de leur universalité, car ces anonymes-là sont des gens très connus, et estimés dans le monde entier. - Jamais les anonymes n'ont été plus utiles aux fabricants d'opinion qu'aux époques de veulerie. Tout leur appartient : ils sont les « maîtres de l'heure ». Ils usent et abusent d'une situation que le mensonge a créée. Ce sont des profiteurs. Nous voyons en ce moment les anonymes de la mort, redoublant d'ardeur dans leur besogne, tenter de salir quiconque pense, déverser leurs ordures par pelletées sur la tête des passants, poursuivre de leurs rires narquois l'indépendance et donner au bon sens les pires entorses. Ces anonymes pourris dont chaque milieu fournit son contingent nous prouvent à quel point est nuisible le faux individualisme, celui des êtres inférieurs qui n'ont qu'un idéal : nuire, et qui font le mal pour le mal, et... pour vivre (comme si leur existence avait un sens). Ce sont des ratés prêts aux plus sales besognes, pour se donner

l'importance qu'ils n'ont pas. Et ce sont de précieux « indicateurs » pour ceux dont la fonction est de juger et de condamner... sans preuves, les esprits libres. - *Remède contre l'anonymat*. - Il n'y en a point. On arrive, au moyen de certains insecticides, à se débarrasser d'hôtes encombrants. Pour l'anonymat, il n'y a rien à faire. Le remède contre l'anonymat, ce serait de s'isoler, de se retirer dans sa tanière et de n'en plus sortir. Est-ce possible? Quiconque vit est en butte aux coups sournois de l'anonyme. Etre bon, humain et juste, c'est s'exposer à ses coups. Plus l'individu possède de nobles sentiments, plus on cherche à l'atteindre (les anonymes ne se mangent pas entre eux, - il y a cependant des exceptions à cette règle, on les a vus souvent se dévorer). Et comme il répugne à l'être supérieur de s'abaisser au niveau de ses adversaires en discutant avec eux (on a toujours tort et on ne parvient jamais à se faire comprendre) ou en leur appliquant leurs méthodes, l'anonyme continue. L'anonyme a la mentalité de l'homme d'affaires. Il est sans scrupules et n'a aucun sentiment. Pouvons-nous cependant combattre l'anonymat? Par beaucoup de vigilance et une attention de chaque instant. Il convient de se tenir sur la défensive. Si on ne parvient pas à supprimer l'anonymat, on peut du moins en atténuer les effets. Dans certains cas, on devra répondre ; dans d'autres, le silence sera de rigueur. Il n'est pas possible d'adopter une ligne de conduite uniforme dans toutes les circonstances ; bien qu'il s'agisse ici d'une attitude caractéristique, et que les procédés de la mauvaise foi soient toujours les mêmes, il y a des méthodes qui réussissent mieux avec certains « pleutres » qu'avec d'autres (quand on connaît l'individu, on sait par quel bout le prendre, mais quand on ignore le nom du « vil délateur », du « lâche calomniateur », il convient d'agir avec précaution). On peut traiter l'anonyme par le mépris ou l'indifférence (non qu'il en éprouve du dépit, car l'anonyme ne ressent rien et n'a pas d'amour-propre, mais il s' imagine que les coups, ne vous ayant pas atteint, il est inutile pour lui d'insister), - ou par une bonne correction, dans les cas désespérés : c'est souvent la meilleure solution. Elle agit plus efficacement que les ménagements et la patience. L'argument du bâton a du bon. On ne recommence pas. Quoiqu'au fond on laisse l'anonyme pour ce qu'il vaut, on n'en est pas moins souvent « gêné » et contrarié par ses procédés. On peut dire de l'anonymat ce que l'on dit de la calomnie : il en reste toujours quelque chose. L'anonyme sait bien que ses efforts auront toujours un résultat, mince ou important, mais enfin un résultat! - *Lettre anonyme*. - Moyen à la portée des imbéciles pour se venger de ceux qui leur ont rendu service ou dont la tête leur déplaît. Les auteurs de ces missives ridicules procèdent comme de vulgaires journalistes en ne signant pas ou en signant d'un nom d'emprunt (Dupont ou Durand) leurs élucubrations. La lettre anonyme « fleurit » beaucoup en temps de guerre : elle est d'un usage courant chez les embuscomanes, espionomanes, jusquauboutistes et sur-stratèges, professeurs de haine et de bêtise qui ne savent à quoi employer leurs loisirs. L'administration ajoute foi aux rancunes d'anciens larbins congédiés et aux petites vengeances de littérateurs sans talent. Elle se fait complice de commérages abjects. L'homme intelligent jette au panier la lettre anonyme et fait justice de « racontars » plus ou moins intéressés (voir aussi calomnie, dénonciation, laideur, mensonge, etc.).

Gérard de LACAZE-DUTHIERS.

Accueil

ANTAGONISME n. m. (de anti et du grec agônistès, combattant)

Rivalité ; opposition ; résistance que s'opposent deux forces contraires, deux puissances inconciliables, deux principes contradictoires. Lutte, compétition : Antagonisme des idées, des esprits, des doctrines, des Partis, des intérêts. On pourrait presque dire que tout est antagonisme dans les sociétés capitalistes contemporaines : car, que l'observation vise l'ensemble ou le détail, elle constate partout la rivalité, la concurrence, la lutte.

S'agit-il de l'Etat? Tous les partis politiques aspirent à s'en emparer et, pour atteindre ce résultat, les uns et les autres ne se laissent rebuter par aucun scrupule, par aucune considération, par aucune manœuvre. La raison d'être d'un parti politique, c'est de mettre la main sur le Gouvernement et d'installer les siens au Pouvoir. Les batailles électorales, les débats parlementaires, les campagnes de presse, les agitations fomentées par les partis politiques n'ont pas d'autre but. Sous la forme courtoise ou violente des grandes discussions au sein des Assemblées nationales, départementales ou communales, un combat acharné met aux prises des groupements et des hommes que propulsent les rivalités d'intérêt et d'ambition qu'on se garde bien d'avouer, mais sur lesquelles ne se méprend aucun de ceux qui prennent part aux débats. Les grands mots d'intérêt général, de bien public, d'ordre, de justice, de bienfaisance, de droit, de solidarité ne sont prodigués que pour masquer les vanités et les intérêts antagoniques.

La finance, l'industrie et le commerce sont le champ clos de tous les antagonismes. Sous les espèces et apparences de la concurrence (que volontiers on dit être « l'âme du Commerce » et dont on ferait tout aussi bien de dire qu'elle est l'âme de l'Industrie et de la Banque), le monde des affaires se livre à des luttes homériques et sans arrêt. Bourse des valeurs et bourse des marchandises sont, chaque jour, le théâtre des rivalités qui s'affrontent et des intérêts qui se heurtent. Ce qui enrichit les uns appauvrit les autres et toute opération aboutit à une balance dont les plateaux oscillent sans cesse, mais dont les fluctuations ont pour résultat de favoriser ceux-ci au détriment de ceux-là.

Cette concurrence n'épargne pas le monde des salariés ; elle y revêt, toutefois, un autre caractère. Entre travailleurs, les antagonismes éclatent à l'usine, au magasin, à la manufacture, à la mine, au chantier, au bureau. Là, c'est la lutte pour les postes les plus avantageux, l'avancement le plus rapide, les places les mieux rétribuées et le travail le moins pénible.

Ce sont ces mêmes antagonismes (opposition d'intérêt, rivalités de préséance, compétitions diplomatiques, militaires, coloniales ou métropolitaines) qui déterminent les conflits armés. Les guerres qui précipitent, à l'heure présente, les uns contre les autres, les peuples qui semblaient parfois les mieux prédisposés et faits pour vivre en paix, ont pour cause profonde, les antagonismes (rivalités, concurrences et oppositions d'intérêts) fatalisés par l'agencement politique et économique des sociétés capitalistes, agencement qui de chaque nation fait une nation de proie dont l'insatiable cupidité s'abrite sous le pavillon du Patriotisme et de l'Honneur National. Le Droit, la Civilisation, le Progrès, la Justice, la Liberté! Autant de mensonges proférés officiellement et bien haut, pour dissimuler l'odieuse réalité, toute de rapacité et de conquête.

On peut regarder partout : au cœur de chaque pays et au-dessus de toutes les frontières, on ne trouvera pas un coin, pas un seul, où ne sévissent les antagonismes qui, de façon constante ou périodique, opposent les uns aux autres, les individus et les peuples.

Mais c'est surtout de classe à classe et de catégorie à catégorie que s'affirment les oppositions d'intérêts. Le salariant a intérêt à payer la main-d'œuvre le moins cher possible et le salarié a intérêt à vendre son travail le plus cher qu'il peut ; le commerçant cherche à écouler sa marchandise au plus haut prix et le consommateur cherche à payer celle-ci au plus bas prix ; le propriétaire veut augmenter sans cesse le loyer de ses locataires et ceux-ci résistent, autant qu'ils le peuvent, à cette augmentation. Les employeurs se groupent ; les commerçants se liguent, les propriétaires se syndiquent de leur côté, les salariés se syndiquent, les consommateurs se liguent et les locataires se groupent. Ces coalitions, cimentées, ici et là, par des intérêts communs, n'ont pour objet et pour résultat que de modifier l'aspect des antagonismes qui s'opposent ; mais ces antagonismes persistent. Au lieu de provoquer des conflits individuels, ils suscitent des conflits collectifs ; les oppositions n'en sont que plus graves et la lutte n'en est que plus âpre.

L'antagonisme des classes s'accroît ; le dualisme des intérêts s'accroît toujours plus violent et plus irréductible. Les défenseurs du régime capitaliste sont plus féroces et mieux organisés que jamais ; mais les travailleurs sont plus éduqués et plus conscients qu'autrefois. Déjà les adversaires s'affrontent de temps à autre dans d'immenses mouvements de grève ou de vastes insurrections. Un jour ou l'autre la lutte ouverte éclatera, formidable et définitive, et la classe ouvrière, poussée à bout, finira par se débarrasser des parasites insolents qui la grugent et des gouvernements qui l'oppriment. Seule, la Révolution, amenant la disparition des classes, la solidarisation des intérêts et la réconciliation des peuples, dans le Bien-Etre et la Liberté, mettra un terme aux antagonismes dont nous dénonçons les déplorables conséquences et qui sont inhérents au milieu social actuel.

S. F.



Accueil

ANTHROPOLOGIE n. f. (du grec anthrôpos, homme et logos, discours)

Traité de l'homme ; étude de l'homme envisagé dans la série animale ; histoire naturelle de l'homme. Dans son acception la plus étendue, l'Anthropologie désigne la science qui a pour but d'étudier l'homme. L'anthropologie a donc pour objet de réunir et de classer tous les documents, anciens ou modernes, susceptibles d'éclairer l'étude de l'homme considéré dans le rang qu'il occupe dans la série animale. Décrire les races humaines, préciser leurs analogies et leurs différences, déterminer leurs rapports de filiation, leur degré de parenté par les caractères anatomiques, par le langage, par les aptitudes et les mœurs ; examiner le groupe humain dans son ensemble, marquer sa place dans la série des êtres, ses relations avec les autres groupes de la nature et la distance qui l'en sépare, établir ses caractères communs, soit dans l'ordre anatomique et physiologique, soit dans l'ordre intellectuel et moral ; étudier les lois qui président au maintien ou à l'altération de ces caractères, apprécier l'action des conditions extérieures, des changements de milieu, les phénomènes de la transmission héréditaire, les influences de la consanguinité et des croisements ethniques, rechercher les premiers témoignages de l'apparition de l'homme sur la terre ; suivre en quelque sorte, à la trace les premiers progrès de l'humanité, sa marche lente et pénible vers les âges historiques ; tel est le champ immense de l'anthropologie.

L'anthropologie se divise en plusieurs branches : l'anthropologie préhistorique a pour objet l'étude des origines de l'homme par les traces qu'il a laissées. Cette partie de la science anthropologique est de date plutôt récente. Elle date de l'époque à laquelle on soupçonna l'existence d'espèces animales aujourd'hui disparues. Les découvertes qu'elle a réalisées établissent de fortes et multiples présomptions en faveur de la parenté qui relie l'homme à certaines variétés de singes. La découverte faite, en 1896, à Java, par le Dr Dubois, des restes d'un animal intermédiaire entre l'homme et le singe connu jusqu'alors comme le plus voisin de l'homme semble à quelques savants décisive.

Le *pithecanthropus erectus* de Java avait, comme l'homme, une station verticale ; la forme de son crâne est celle qui se rapproche le plus de celle des hommes primitifs ; cependant le *pithecanthropus erectus* ne possède pas tous les caractères qui permettraient de le classer définitivement dans le genre humain.

L'Anthropologie ethnologique étudie les groupements humains qui se sont formés au cours de l'histoire. Les renseignements que nous apportent les deux

branches principales de l'anthropologie, dont l'une étudie l'homme isolé en tant qu'individu et l'autre l'homme groupé, sont des plus intéressants, et de nature, enbousculant fortement les notions officielles sur l'individu et sur les collectivités, à conférer à nos conceptions libertaires une incalculable valeur de certitude.

Certains anthropologistes ont cherché quelle relation pouvait exister entre la criminalité et la conformation physique de l'individu. Ces recherches ont donné naissance à l'anthropologie criminelle. Le plus célèbre des criminalistes, le Dr Lombroso proclame l'existence du criminel-né, c'est-à-dire d'un genre d'homme qui, par voie héréditaire ou congénitale serait fatalement poussé à devenir criminel. Cette doctrine qui prétend revêtir d'un caractère scientifique et certain une thèse que l'expérience contredit fréquemment a été passionnément débattue et brillamment combattue, notamment par Manouvrier, professeur à l'école d'Anthropologie fondée en 1876, à Paris. Manouvrier a lumineusement démontré que l'influence du milieu exerce une action prépondérante sur la formation du caractère de l'individu et la direction de ses actes.

Accueil

ANTHROPOMETRIE n. f. (du grec anthrôpos, homme, et metron, mesure)

C'est la science des proportions du corps humain, la connaissance des dimensions de ses diverses parties. On entend par anthropométrie judiciaire la méthode, usitée dans la plupart des pays, dans les établissements rattachés au régime pénitentiaire, par laquelle on relève, à l'aide d'un ensemble de mensurations particulières, le signalement des personnes condamnées et même simplement arrêtées. Ce procédé qui, en réalité, consiste à traiter l'homme comme un bétail, est une violation révoltante de la dignité humaine. Il est digne de l'appareil judiciaire, policier et pénitentiaire, dont l'existence est un défi permanent à la liberté individuelle.

Accueil

ANTHROPOMORPHISME n. m. (du grec anthrôpos, homme, et morphê, forme)

Le sens de ce mot diffère selon qu'on le considère du point de vue religieux ou du point de vue philosophique.

Dans le premier cas, qui est le plus particulier, il exprime ce fait historique que l'une des premières manifestations de l'instinct religieux chez l'homme, après l'animisme et le naturisme, fut de créer des dieux à son image, en d'autres termes, d'anthropomorphiser la divinité.

Sorti de la période barbare où il faisait grossièrement ses dieux, avec toutes les choses vivantes ou non vivantes qui l'entouraient, ou qu'il voyait au firmament, il accomplissait un grand progrès, en les tirant de sa propre personne. Ce progrès produisit de véritables miracles en Grèce, car, par lui, par le polythéisme qu'il inspira, naquit et se développa l'art hellénique, c'est-à-dire l'expression la plus parfaite de la Beauté plastique. Au point de vue philosophique, on peut dire que toute la civilisation grecque fut, dans sa courte mais inégalable évolution, le fruit de l'anthropomorphisme.

Les Grecs lui durent non seulement les chefs-d'œuvre de Phidias et de Praxitèle, mais aussi l'Illiade, l'Odyssée, et les plus grands de leurs tragiques... Que serait l'œuvre d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, et même d'Aristophane sans les dieux créés par l'homme qui à la fois dominant, dirigeant et partageant sa destinée, et qu'il n'a différencié de lui-même qu'en leur accordant généreusement l'immortalité.

Malheureusement pour l'évolution et l'émancipation de l'esprit humain, les religions, qui se disent les plus épurées, malgré tout le spiritualisme et l'idéalisme affichés par elles, sont restées à l'état anthropomorphique. Témoin la religion catholique qui, fermée à tout progrès scientifique, en est encore à un dieu fait homme dont les fidèles anthropophages mangent le corps et boivent le sang. Aucune hypostase, en effet, ne peut effacer le réalisme de l'Eucharistie, et de la religion catholique tout entière.

« Dieu a fait l'homme à son image », proclame-t-elle. Il est vrai que Voltaire ajoute: « L'Homme le lui a bien rendu ».

Mais s'il est vrai que l'homme est l'image de Dieu, en le mangeant il dévore son semblable.

Du reste, tous les philosophes ont constaté depuis bien longtemps cette tendance de l'homme à anthropomorphiser même les concepts les plus abstraits : celui de « temps » par exemple. Pour la masse, c'est un vieillard à longue barbe armé d'une faux. Et nous quand il neige ou quand il vente : « Ce cochon de Temps ! » comme Guy de Maupassant disait : « Ce cochon de Morin! »

P. VIGNÉ-D'OCTON

Accueil

ANTHROPOPHAGIE n. f. (du grec antnrôpos, homme, et phagein, manger)

L'anthropophagie, dont le synonyme est cannibalisme, constitue pour l'homme, l'action de se nourrir avec la chair de son semblable. Il faut distinguer de l'anthropophagie-coutume l'anthropophagie accidentelle, pendant les états de siège, au cours des famines, sur les navires longtemps en détresse, ou morbide comme chez certains aliénés, voire chez des personnes saines d'esprit au temps de décadence morale de civilisations corrompues. Tels, sous l'empereur Commode, les Romains, qui, d'après certains historiens, mangeaient par raffinement de la chair humaine.

L'anthropophagie-coutume chez les peuplades sauvages contemporaines et chez nos ancêtres des temps quaternaires est aujourd'hui un fait historique.

On s'accorde à en rechercher l'origine dans la Guerre et la Religion.

- « Par toute la terre, dit Letourneau, dans son livre remarquable : Science et Matérialisme, les prisonniers de guerre ont servi ou servent encore de pâture aux vainqueurs. A Viti, à la Nouvelle Zélande, on dépeçait les cadavres ; les divers morceaux séparés aux articulations étaient enveloppés de feuilles de bananier et cuits au four océanien.

Manger les prisonniers était une coutume répandue en Amérique, du Nord au Sud. Le cordelier Thevel qui visita le Brésil vers le milieu du XVI^e siècle, entendit un chef qui, se comparant au jaguar, se vantait d'avoir mangé, pour sa part, plus de cinq mille personnes.

- J'ai tant mangé, disait-il, j'ai tant occis de leurs femmes et de leurs enfants, que je puis, par mes faits héroïques, prendre le titre du plus grand Mohican qui fut oncques entre nous. »

Et Letourneau ajoute ici : « Oui, bien certainement, il y a tant de façons de comprendre la gloire ! » Si, chez certaines peuplades, on mangeait son semblable vaincu pour satisfaire simplement sa vengeance ou sa gourmandise, ou pour s'approprier certaines de ses qualités comme son courage, en mangeant son cœur ; dans d'autres, la loi ou la coutume condamnait le coupable à être mangé par les gens de la tribu. Si, chez certains peuples, l'anthropophagie fut un moyen hygiénique de sépulture, on peut affirmer aujourd'hui que chez les Mexicains elle

fut élevée à la hauteur d'une véritable institution religieuse.

A la boucherie mondiale qui a pour toujours déshonoré le XXe siècle il était réservé de donner un certain regain à cette horrible coutume partout en voie de disparition.

On a signalé, en effet, chez nos troupes marocaines des cas assez nombreux de cannibalisme. Mais il a été reconnu que ceux-ci n'avaient fait qu'imiter les tirailleurs noirs recrutés en Afrique occidentale et ayant fait la guerre du Maroc.

Quelques années de vie commune entre les deux contingents avaient suffi pour que les Marocains prétendument assimilés aient emprunté à ces barbares leurs pratiques abominables.

On a signalé dans certains hôpitaux où étaient centralisés les blessés et les convalescents indigènes des tirailleurs marocains qui ayant coupé, sur les champs de bataille, des oreilles de soldats allemands et les ayant fait boucaner comme du gibier, les mangeaient en supplément de leur ration.

Voir à ce sujet les *Pages Rouges*, le deuxième volume de la *Nouvelle Gloire du Sabre*, par Vigné-d'Octon.

P. VIGNÉ-n'OctoN.

Accueil

ANTICLERICALISME n. m.

Se dit du mouvement d'opinion qui s'oppose à la suprématie du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel. Dans un sens plus restreint, l'anticléricalisme est un courant, plutôt politique et laïque, destiné à combattre l'influence politique du clergé et l'immixtion officielle des Eglises dans les rouages de l'Etat. Voir les mots : Cléricalisme, Catholicisme, Eglise, Enseignement religieux, Ecoles confessionnelles, Pouvoir temporel, Concordat, Clergé, Libre Pensée, etc ...

Accueil

ANTIÉTATISME

Contre-Étatisme. Le contraire de l'Étatisme. (Voir ce mot). La négation de l'État. (Voir ce mot.)

La signification générale du mot « antiétatisme » est donc : point de vue reniant l'État. Mais cette définition, trop générale et vague, ne suffit pas. Elle ne spécifie point pour quelle raison, dans quel sens ni dans quelle mesure l'État est renié. Or, l'antiétatisme présente des aspects variés. On peut renier l'État de façon différente. Dès lors, une analyse plus approfondie, plus précise s'impose.

D'abord, personne ne peut nier l'État comme fait, comme une forme historiquement donnée de la communauté humaine. Donc, les anti étatistes de même que les Étatistes de toute nature constatent la présence de l'État : les uns et les autres doivent partir, dans leur raisonnement, de la reconnaissance de l'État comme d'une forme de coexistence des humains ayant eu ses origines ainsi que son évolution historique, ayant su se maintenir jusqu'à nos jours. Ce n'est pas sur l'affirmation ou la négation de l'existence de l'État que les conceptions sociologiques et sociales diffèrent, et que l'on est « Étatiste » ou « anti étatiste » : c'est sur l'appréciation de l'État, sur la question de savoir comment il faut envisager ce fait, quelle est l'attitude à prendre vis-à-vis de l'État.

Le différend commence lorsque surgissent les questions :

- a) Sur les origines de l'État : quelle fut la suite des causes qui amenèrent à cette forme d'organisation sociale ?
- b) Sur son rôle historique : ce rôle, fut-il positif, en général ou sous quelque rapport que ce soit ? fut-il, au contraire, purement et simplement négatif ? L'avènement de l'État, fut-ce une nécessité, un progrès, au point de vue évolution humaine générale, ou simplement une déviation, une régression ? Au même point de vue, l'État, avait-il, a-t-il, au moins une certaine utilité ?
- c) L'État, est-ce une forme constante de la société humaine - forme qui ne disparaîtra jamais - ou, au contraire, une forme passagère, destinée à disparaître ? D'autres formes d'organisation sociale sont-elles possibles ?
- d) L'État, est-ce une institution "au dessus des classes" ou, au contraire, un instrument de domination de classe ? Dans ce dernier cas, quelle est l'essence

même de cette domination ?

e) L'État, peut-il, oui ou non, servir d'instrument de libération des classes, exploitées et opprimées ?

f) Si l'État est appelé à disparaître, disparaîtra-t-il d'une façon naturelle et graduelle, par la voie d'une évolution lente et suivie, ou bien faudra-t-il l'abolir d'une façon brusque et violente, par la voie de la Révolution ?

g) Faut-il lutter contre l'État ? Si oui, contre quel État ? Est-ce contre l'État en général ou contre l'État actuel seulement ? La lutte doit-elle être menée en vue de la démolition complète de l'État en même temps que du capitalisme ou bien dans le but de remplacer l'État bourgeois actuel par un État prolétarien ? Un « État prolétarien », est-il réalisable ? Dans la Révolution sociale, dans la transformation sociale imminente et dans la lutte émancipatrice, l'État, est-il une forme utilisable ou reniable ? Quels sont les moyens de lutte contre l'État ?

A toutes ces questions, et à d'autres encore ayant trait au même sujet, les réponses sont différentes. Ceci d'autant plus que les sciences sociales, notamment : l'histoire, la science de l'État, l'économie politique et la sociologie, fournissent peu de matières appréciables à la solution du problème. Toutes les réponses sont plutôt des hypothèses plus ou moins appuyées que des solutions scientifiques.

Un examen plus détaillé de ces réponses sera fait au mot État. Ici, nous ne donnons qu'un aperçu sommaire de divers points de vue, juste afin de démontrer les différents aspects modernes de l'antiétatisme.

* * *

Nous avons, tout d'abord, différentes théories de l'État comme forme normale de la Société, de l'organisation sociale. D'après ces théories, les origines de l'État furent d'ordre absolument naturel : l'État devint une nécessité dès que les masses amorphes des premières agglomérations humaines se différencièrent, que les intérêts opposés des individus et des couches diverses de la population se firent sentir, que les luttes, les guerres incessantes s'ensuivirent. A la lumière de ces théories, l'État représente une organisation, une institution positive, placée au-dessus des individus et des classes sociales, appelée justement à niveler, à réconcilier les antagonismes surgissant constamment et fatalement au sein de la Société, à en amortir les chocs, à en diminuer l'effet. L'État est donc, non seulement utile, mais nécessaire au maintien de l'ordre social. Il devient de plus en plus indispensable au fur et à mesure du développement ultérieur de la société humaine et de la différenciation sociale croissante qui en est la conséquence. Plus la Société progresse, plus elle devient compliquée, plus elle a besoin d'un État

organisateur, régulateur, protecteur, réconciliateur... L'État est donc une institution constante : l'unique forme possible de la société humaine civilisée, organisée, ordonnée. Les conceptions et les formes de l'État peuvent varier ; l'État comme tel n'en reste pas moins invariable, précis dans son sens, dans son essence et dans son action.

Tel est, en gros traits, la thèse Étatiste, l'Étatisme absolu. Il se présente toutefois sous trois aspects principaux différents : 1° la théorie de l'État absolutiste développée et précisée surtout par Thomas Hobbes (1588-1679) ; 2° celle de l'État constitutionnel dont les bases furent établies par Charles Montesquieu (1689-1755) ; et 3° celle de l'État démocratique, esquissée pour la première fois par Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). (Pour plus de détails, se rapporter au mot : Étatisme).

Toutes ces conceptions bourgeoises de l'État, en tant que théories, ont aujourd'hui vieilli. Elles ne correspondent plus aux données historiques ni scientifiques nouvellement acquises. Elles ont joué leur rôle surtout comme précurseurs de l'épanouissement prodigieux de l'État au XVIII-XIXe siècle. Elles ne sont défendues de nos jours que par les classes et les groupes égoïstiquement intéressés. C'est ainsi que l'Étatisme absolu devint finalement et définitivement la conception bourgeoise et conservatrice par excellence.

Il est à remarquer, cependant, qu'il existe actuellement certains éléments bourgeois qui répudient l'État, le critiquent, l'attaquent. Le fait, tout en paraissant bizarre à première vue, se conçoit aisément. Pour faire face à toutes les nécessités, l'État contemporain a besoin d'énormes sommes d'argent. Le budget de l'État moderne est formidable. Les impôts ordinaires, les taxes et charges infligées aux vastes masses obscures de la population ne lui suffisent plus. Il est de plus en plus acculé à « taper sur le bourgeois », à lui demander à son tour des « sacrifices » en échange des services que l'État lui rend. Mais ces exhortations laissent froid le bourgeois qui n'aime pas les sacrifices. Il ne veut pas se démunir du moindre pour cent sur ses bénéfices qu'il considère comme son « affaire privée ». Il devient mécontent. Il « rouspète ». Il se dérobe. D'autre part, afin de pouvoir feindre son souci de l'équilibre, de l'équité, de la justice sociale, afin de pouvoir soutenir sa renommée d'institution « au-dessus des classes », afin de ne pas succomber à brève échéance, l'État bourgeois est obligé de céder quelque peu, ne fût-ce qu'en apparence, à la force toujours croissante des classes laborieuses. Sous leur pression, il est contraint à mettre certain frein à la liberté de l'exploitation capitaliste. Il établit des lois restrictives qui privent le bourgeois d'une partie - oh ! bien insignifiante - de ses bénéfices. Cette tutelle, ce contrôle, si minime qu'il soit, gênent et agacent le bourgeois qui les considère encore comme une ingérence dans ses « affaires privées », ingérence arbitraire et préjudiciable aussi, dit-il, aux intérêts communs, car, d'après lui, elle entrave sa libre initiative, enraie son activité et nuit ainsi au développement de la vie économique du pays. Dégoûté, le bourgeois devient parfois le critiqueur, l'ennemi de l'État, l'« anti étatiste » sui generis. Il

prêche la « liberté individuelle » pour pouvoir exploiter et profiter tout à son aise. C'est de l'antiétatisme bourgeois, égoïstique, stupide.

Il existe aussi une espèce d'« antiétatisme » par mécontentement de telles ou autres mesures de l'État, ou de ses abus, ou encore des défauts de ses services.

Il va de soi que tous ces genres d'antiétatisme ne sont ni sérieux ni intéressants au point de vue idée, lutte d'émancipation, problème social. Ils n'ont rien de commun avec l'antiétatisme de principe, celui de certaines conceptions sociologiques et sociales.

* * *

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, des théories se précisèrent qui, tout en affirmant le naturel des origines de l'État, tout en proclamant sa nécessité historique, tout en lui attribuant, au moins durant une longue période historique, une certaine utilité, un certain rôle positif, organisateur, le considèrent néanmoins comme une expression de la violence, comme un instrument de domination.

Ce furent surtout F. Engels (1820-1895) et K. Marx (1818-1883), qui établirent cette théorie. Leurs partisans et continuateurs - les marxistes - formèrent, dans tous les pays, le parti social-démocrate.

La théorie marxiste - et socialiste en général - considère l'État comme un instrument de domination et de dictature de classe. L'État bourgeois moderne est l'instrument de la domination et de la dictature de la classe capitaliste sur la classe laborieuse. Pour l'affranchissement total de la classe ouvrière, celle-ci devra s'emparer de l'État et le transformer en « État prolétarien ». Ce nouvel État sera juste l'inverse : l'instrument de domination et de dictature du prolétariat sur la bourgeoisie, jusqu'à ce que la résistance de cette dernière soit définitivement brisée et tous les vestiges de la longue période capitaliste complètement disparus. Alors, les classes disparaîtront aussi et, avec elles, l'État. C'est donc à l'aide de l'« État prolétarien » que les prolétaires pourront achever l'oeuvre de leur émancipation. L'État ne pourra disparaître que lorsque cette oeuvre sera chose accomplie. Entre l'État bourgeois moderne et la Société nouvelle, il y aura un État prolétarien qui existera durant un laps de temps indéterminé, garantira la victoire complète de la classe ouvrière et ne disparaîtra qu'au bout d'une longue évolution, lorsque la transformation de la Société actuelle sera terminée. L'État est, par conséquent, une forme utilisable par la classe prolétarienne. Il sera l'instrument de la transformation définitive de la Société actuelle en une Société nouvelle.

Comme on le voit, cette théorie est Étatiste en ce sens qu'elle préconise la lutte non pas contre l'État en général (comme tel, comme principe), mais seulement

contre l'État tel qu'il est aujourd'hui, et qu'elle veut remplacer par un autre ; en ce sens encore qu'elle compte sur l'État (« prolétarien ») comme moyen de transformation sociale ; en ce sens, enfin, qu'elle établit une longue période Étatiste après la révolution définitive, période pendant laquelle l'État, d'abord excessivement puissant, devra ensuite s'effacer petit à petit de soi-même, par la voie d'une évolution lente et progressive.

La théorie peut être estimée anti étatiste en ce sens seulement qu'elle entrevoit la disparition finale de l'État, disparition toutefois très lointaine, qui aura lieu non pas au même moment que celle du régime capitaliste, mais beaucoup plus tard, et qui s'effectuera on ne sait pas comment.

Tel est l'antiétatisme marxiste et socialiste en général : platonique et vague.

Ajoutons que quant à la question des moyens de lutte contre l'État actuel, cette théorie se divise en deux courants ennemis irréconciliables : l'un estimant que la lutte doit être menée de façon évolutionniste, graduelle, légale, qu'elle doit se poursuivre dans les cadres de l'État lui-même en vue de sa conquête progressive parlementaire, administrative, etc. ; l'autre préconisant l'action violente, la révolution comme moyen de la conquête du pouvoir dans l'État actuel en vue de sa transformation ultérieure. Ce sont précisément les adeptes de cette dernière conception qui réussirent à s'emparer du pouvoir pendant la grande révolution russe de 1917 et qui prétendent exercer actuellement la « dictature du prolétariat » dans l'État russe « prolétarien », en vue de préparer le triomphe définitif de la révolution sociale dans le monde entier.

* * *

Tout autre est l'antiétatisme intégral et actif de la conception anarchiste dont il est l'un des éléments organiques, fondamentaux, concrets. (Voir : Anarchie, Anarchisme, Anarchiste.)

D'abord, la question des origines de l'État. La grande majorité des anarchistes sont d'avis que tout en étant, bien entendu, la conséquence de certaines causes historiques, l'avènement de l'État fut, dès le début, un mal, une déviation funeste, et que l'évolution de la collectivité humaine aurait pu, en d'autres conditions, s'engager sur une autre voie, droite et normale. (Malheureusement, tout ce problème reste encore scientifiquement trop obscur et ne peut être résolu d'une façon définitive par aucune conception). Donc, la plupart des anarchistes considèrent l'État comme une institution absolument négative, n'ayant joué ni ne pouvant en aucun cas jouer un rôle progressif quelconque. Le « rôle historique » de l'État ne consiste, d'après les anarchistes, qu'à avoir défiguré le développement normal de la Société humaine et amené l'humanité à cet État lamentable où elle se

trouve aujourd'hui et d'où elle a tant de peine à sortir.

L'État n'est pas une forme d'organisation sociale utilisable par les travailleurs. Donc il doit être abattu du même coup que le capitalisme dont il est le soutien et l'expression sociale par excellence.

Ainsi, tout en considérant l'État, d'accord avec tous les socialistes en général, comme un instrument de domination, d'oppression de classe, les anarchistes interprètent ce fait d'une façon distincte et en tirent une toute autre conclusion.

Leur point de vue est développé et précisé surtout dans les oeuvres de Pierre Joseph Proudhon (1809-1865), Michel Bakounine (1814-1816), Pierre Kropotkine (1842-1921), Max Stirner (1816-1856), Léon Tolstoï (1828-1910). La littérature anarchiste courante continue de s'occuper de ce problème.

Particulièrement intéressante, édifiante est la discussion qui a eu lieu en Russie en 1917-1919 (depuis lors toute discussion y est impossible) et qui a lieu actuellement dans tous les pays entre les « communistes » et les anarchistes au sujet de l'État. Le livre de Lénine L'État et la Révolution est en partie un écho de cette discussion.

A la thèse habituelle des anarchistes : « L'État est toujours l'instrument d'oppression des uns par les autres et ne peut jamais être autre chose », les communistes répliquent : « Bien entendu, l'État, c'est l'oppression, la domination. Mais l'oppression de qui ? La domination sur qui ? C'est là toute la question. Dans l'État bourgeois, c'est la bourgeoisie qui domine et qui opprime le prolétariat ; au contraire, dans l'État prolétarien, c'est le prolétariat qui domine et qui opprime la bourgeoisie, et c'est pourquoi cet État de choses est justement appelé : « dictature du prolétariat ». Elle est nécessaire, cette dictature, pour toute la période indéterminée où la bourgeoisie, internationale surtout, n'étant pas encore complètement écrasée, représente une force contre-révolutionnaire redoutable. Ne saisissant pas le sens effectif de cette oppression et prenant parti contre elle, les anarchistes, eux aussi, deviennent objectivement des contre-révolutionnaires ».

Il n'est pas difficile de démontrer l'erreur capitale de la thèse bolcheviste.

Les hommes tombent, hélas !, à chaque instant victimes des mots vides de tout sens réel. On a pris l'habitude néfaste, non seulement de parler, mais même de penser avec des paroles, au lieu de raisonner avec des notions, avec des faits. Or, la vie est bâtie non pas avec des mots, mais avec justement des faits réels. Et, quant aux mots, ils n'ont de valeur qu'en tant qu'ils expriment des faits, des notions précises. La parole n'est qu'un symbole : un moyen humain de désigner les faits, les notions. Ce n'est donc qu'en opérant avec des faits réels, avec des notions précises, exprimées par des mots rigoureusement exacts, que nous pouvons raisonner de façon juste, sûre, utile.

D'autre part, les hommes ont pris aussi la mauvaise habitude d'opérer avec des notions abstraites là où il s'agit de problèmes concrets et où, par conséquent, un raisonnement abstrait ne pourrait que nous induire en erreur.

Dans les questions concrètes, il faut substituer à de simples paroles ou à des notions abstraites, des notions concrètes et précises correspondantes aux faits réels. Ce n'est qu'à cette condition que nous pouvons arriver à une solution exacte.

Qu'est-ce que l'oppression, la domination ? Il est facile de voir, à la première réflexion sérieuse, que ce ne sont là que des termes vides de sens concret ou, dans le meilleur cas, des notions, abstraites. Il n'existe pas, dans la vie, d'oppression, de domination abstraite (comme telle), de même qu'il n'existe pas par exemple, dans la nature, de plante comme telle. Il y a différents objets réels : le chêne, la rose, la pomme de terre, la ciguë, etc., que nous, les hommes, unifions en une notion générale et abstraite, et désignons sous un nom également abstrait et général : plante (car tous ces objets possèdent certaines propriétés communes nous permettant de les rapprocher entre eux et de les séparer de certains autres objets).

La pomme de terre est mangeable ; elle nous sert de nourriture. Mais si, pour la seule raison que le chêne, la rose, la pomme de terre et la ciguë sont des « plantes », nous jugeons mangeable cette dernière, par exemple, nous éprouverons une déception mortelle.

De même avec le terme, la notion : « oppression ». Il existe différents phénomènes réels que nous unifions, à cause de quelques propriétés qui leur sont communes, en une notion abstraite et générale : oppression. Mais si, pour la seule raison que l'État est une forme d'oppression, nous le jugeons bon à opprimer la bourgeoisie, nous risquons d'éprouver une grosse déception. Il ne suffit pas de dire : l'État, c'est l'oppression tournée aujourd'hui contre le prolétariat, elle sera, demain, retournée contre la bourgeoisie. Car il ne suffit pas d'être une « oppression » pour être bonne à dominer, à mater la bourgeoisie (de même qu'il ne suffit pas d'être une « plante » pour être mangeable).

Il faut, à un moment donné, savoir mater, dominer la bourgeoisie, organiser la révolution, la défendre, etc. ? D'accord. Mais quelle forme de domination, d'organisation faut-il adopter dans ce cas ? Quelle est la forme réelle de l'oppression utilisable dans le but posé ? Est-ce l'État ou une autre forme concrète ? C'est là toute la question. Pour y répondre, il faut, d'abord, voir de près les qualités réelles, intimes de l'État.

Eh bien, qu'est-ce que l'État, comme forme ou instrument d'oppression, de domination ? Là réponse nous est donnée par toute l'histoire humaine, par tout ce que nous savons de l'État depuis des siècles

L'État n'est pas un instrument de domination quelconque, vague et abstrait, pouvant être appliqué de n'importe quelle façon, dans n'importe quel sens voulu.

L'État est un genre de domination concret, précis, déterminé : l'exploitation. L'État est un « instrument d'oppression » en ce sens net et unique qu'il est une machine d'exploitation des masses travailleuses, au profit de tels ou autres groupes, castes ou individus. Les formes de cette exploitation peuvent quelque peu varier ; mais l'exploitation même n'en reste pas moins le fond constant et unique de l'État. Voilà pourquoi, une fois installé, l'État ne peut que soutenir et faire naître ou renaître l'exploitation, le capitalisme, la bourgeoisie, sous telle ou telle forme. Donc, l'État ne peut être que la dictature du capital, de la bourgeoisie (privée ou d'État) : Il ne peut jamais devenir une « dictature du prolétariat ». Il ne peut pas changer sa nature, devenir un autre genre de domination - de même que la ciguë, ce genre de plante, ne peut pas devenir une pomme de terre, cet autre genre de plante. C'est là précisément l'erreur fondamentale des « communistes » : ils veulent transformer la ciguë en pomme de terre. Naturellement, l'expérience concrète n'aboutit à rien.

Les anarchistes affirment que l'instrument classique de l'exploitation : l'État, est impraticable dans un but opposé : l'abolition de l'exploitation, la suppression de la bourgeoisie, la liquidation du capitalisme. Ils estiment qu'une fois installé, l'État, quel que puisse être, théoriquement, son but, créera en réalité, fera naître ou renaître, fatalement, Inévitablement, l'exploitation, la bourgeoisie, le capitalisme. Les péripéties de la révolution russe leur donnent entièrement raison. Elles sont pour leur conception une illustration éclatante que les plus aveugles devront bientôt comprendre.

Il est bien typique que Lénine, dans son ouvrage précité, parle de l'État d'une façon équivoque : tantôt comme d'un instrument d'« exploitation » (quand il attaque la bourgeoisie), ce qui est précis et juste, tantôt comme d'une forme de « domination » abstraite (quand il défend la théorie Étatiste), ce qui est vague et erroné. Ainsi son livre devient illogique, confus, faux. Il perd totalement l'intérêt et l'importance qu'il aurait pu avoir. Il est une des oeuvres les plus faibles qui existent sur le problème de l'État, car le raisonnement de l'auteur n'est ni logique, ni clair, ni nouveau.

* * *

Il nous reste à ajouter qu'en dehors de la raison exposée, il en est d'autres encore pour lesquelles, les anarchistes repoussent l'État comme instrument de la révolution. L'une des principales, c'est l'impuissance créatrice et rénovatrice absolue de l'État. La révolution sociale surtout, exige, pour amener à un résultat définitif, des initiatives, des énergies, des capacités créatrices formidables. Or, les anarchistes ne reconnaissent pas à l'État cette énergie, cette capacité indispensable. Là encore, la révolution russe souligne irrécusablement leur point de vue. Ensuite, l'antiétatisme anarchiste est étroitement lié à d'autres thèses de la doctrine libertaire, à l'antimilitarisme, à la négation de l'autorité, du gouvernement, de la

justice codifiée, etc. Considérant le militarisme, l'autorité, le gouvernement, la justice codifiée comme des éléments négatifs ne pouvant que défigurer et faire égarer la lutte sociale émancipatrice, les anarchistes estiment en même temps que tout État, quel que soit, théoriquement, son but, engendre infailliblement tous ces maux et, avec eux, les privilèges, l'inégalité, l'injustice, l'exploitation. Donc, logiquement, ils nient l'État. Enfin, c'est aussi au nom de l'individualité humaine libre et créatrice (et des associations libres des individus) que l'anarchisme rejette l'État, cet appareil d'assujettissement, d'avilissement, du nivellement par excellence. La formule fondamentale de l'anarchisme, qui découle de sa conception du progrès, est : non pas l'homme pour la société, mais la société pour l'homme. Or, l'État est précisément la forme de la société qui écrase totalement l'homme, l'individu.

Donc, d'après les anarchistes, la tâche de la suppression du capitalisme, de la bourgeoisie, de l'exploitation, des classes, de toute la société moderne, exige d'autres formes de domination et d'organisation que l'État.

L'antiétatisme anarchiste, indique-t-il ces autres formes ? Les cherche-t-il au moins ? Ou bien, n'est-il que purement négatif, sans savoir, tout en rejetant l'État, comment faire pour s'en passer et parer à sa disparition ?

Certes, les anarchistes s'efforcent de prévoir, de tracer, autant que possible, à l'avance les formes organisatrices appelées à remplacer l'État disparaissant sous les coups de la révolution sociale. Ils ont des idées intéressantes là-dessus. (Voir à ce sujet : Révolution, Communisme, Syndicalisme, etc.). Mais ils ne considèrent pas ces idées comme définitives. Ils ne tiennent pas ces formes pour « trouvées ». De plus, ils ne croient même pas possible de les préciser théoriquement, à l'avance. Plus encore : ils ne sont pas tout à fait d'accord, en ce qui concerne ces formes. Cependant, l'absence d'une solution générale toute prête n'est nullement une faiblesse, un défaut de l'anarchisme : c'est un phénomène normal, inhérent à sa conception même. Car tous les anarchistes sont parfaitement d'accord sur un point capital : ces formes nouvelles, - disent-ils, - seront trouvées, non pas à l'avance, par des théoriciens, des savants, des groupes et partis politiques ou autres, mais pratiquement, par les vastes masses travailleuses en pleine action révolutionnaire. C'est la vraie révolution sociale elle-même qui engendrera et créera ces formes. Ce seront les nécessités immédiates et concrètes qui les feront trouver. Ce ne sont pas les anarchistes, mais les millions d'individus, les masses organisées qui, au cours de la révolution définitive, trouveront la véritable solution du problème. Les anarchistes, eux, devront alors, tout en cherchant ensemble avec les masses, non pas leur dicter des solutions trouvées par eux, mais seulement les aider dans leurs recherches et leur action. On ne pourrait, à l'avance, qu'établir quelques principes généraux de l'organisation nouvelle. C'est ce que les anarchistes sont en train de faire. Et là encore, ils sont tous d'accord sur un point fondamental : les formes de cette organisation, dans toutes les ramifications (problèmes économiques de la production, de la répartition et ainsi de suite, défense de la révolution, vie culturelle,

etc., etc.), auront une base, non pas politique, Étatiste et autoritaire, mais directement économique, technique et sociale, base fédérative, base saine et naturelle de travail, de création indépendante, de libre entente, d'action et de coordination directes et spontanées de tous les éléments travailleurs des villes et des campagnes en État de révolution. La différence entre les socialistes étatistes et les socialistes anti étatistes (anarchistes), se résume donc comme suit :

1° Les premiers, expliquant à leur façon les origines de l'État, considèrent ce dernier comme ayant joué dans l'Histoire un certain rôle positif, progressif, organisateur. Les seconds, commentant autrement les origines mêmes de l'État, le considèrent comme un mal dès le début, un phénomène négatif, régressif, désorganisateur.

2° Les premiers, considérant l'État comme pouvant être, actuellement encore, une force progressive, cherchent à s'en emparer - de façon lente (les « social-démocrates ») ou brusque et violente (les « communistes ») - pour le transformer, ensuite, en un « État prolétarien » (d'où la « dictature du prolétariat ») et l'utiliser ci au « profit de la classe ouvrière » ; ils ne se demandent même pas si le moyen correspond au but, s'il ne convient pas de rejeter cette forme comme inadéquate et d'en chercher une autre. Les seconds, considérant l'État comme un instrument d'exploitation ne pouvant jamais être autre chose, le rejettent résolument et entièrement comme un obstacle constant au progrès, comme une forme impraticable dans la lutte émancipatrice ; ils estiment utopique et absurde l'idée d'un « État prolétarien », et, partant, celle d'une « dictature du prolétariat » sous forme d'un État ; ils cherchent une autre forme d'organisation praticable par la classe ouvrière en révolution.

3° Les premiers prétendent qu'il ne faudra pas démolir l'État qui s'éclipsera plus tard de lui-même, de façon naturelle, après avoir rempli son rôle historique. Les seconds affirment la nécessité de combattre activement l'État comme institution, en même temps que le capitalisme, de le démolir complètement, de l'abattre du même coup que ce dernier, au moment même de la révolution sociale dont l'une des tâches immédiates sera justement celle de remplacer l'État par une autre forme de communauté humaine.

* * *

Quant à la question des moyens de lutte contre l'État (et le capitalisme), l'antiétatisme anarchiste se divise en deux courants principaux : l'un, celui de Bakounine, de Kropotkine et de la grande majorité des anarchistes, préconise la démolition active et violente : la révolution proprement dite ; l'autre, renonçant à la violence, prêche la « résistance passive » : refus de payer les impôts, de faire le

service militaire et ainsi de suite. Ce deuxième point de vue est développé surtout par Léon Tolstoï d'où son nom : « Tolstoïsme ». - C'est le problème de la violence comme moyen (la lutte sociale, qui gît au fond de la controverse. (Voir : Anarchie, État, et surtout Violence). Et c'est l'antiétatisme violent, révolutionnaire, qui est caractéristique pour l'anarchisme militant, actif.

De tout ce qui précède il résulte que l'antiétatisme anarchiste, tout en étant solidement établi et nettement formulé, comme principe, dans les oeuvres des théoriciens libertaires, laisse encore à désirer comme précision et, surtout, comme conception concrète. Il gagnera rapidement en vigueur persuasive et, partant, en adeptes, s'il est approfondi et précisé davantage ; c'est un travail qui se poursuit.

Pour cela, il faut, entre autres choses, que les anarchistes sachent mettre à profit les faits qui les soutiennent.

Un événement historique récent, d'une importance immense, devient actuellement et deviendra de plus en plus un facteur décisif dans le choix entre l'idée révolutionnaire Étatiste et anti étatiste. Nous parlons de la grande révolution russe de 1917 où, pour la première fois dans l'Histoire, le socialisme révolutionnaire de tendance étatiste remporta la victoire complète et arriva au pouvoir dans un État entier. Cette victoire de l'idée communiste étatiste et ses conséquences, d'une part ; d'autre part, le succès relatif dont jouit encore, parmi les masses travailleuses de tous les pays, cette malheureuse conception (profondément anti-révolutionnaire car elle condamne la révolution à la stérilité et la conduit à un fiasco complet), obligent les anarchistes à redoubler d'activité dans le développement et la propagande de l'idée anti étatiste.

Certes, la tâche n'est pas facile. L'humanité est à un tel point habituée à se mouvoir dans l'État comme forme « normale » et unique de l'organisation sociale qu'elle ne se représente guère d'autres possibilités. Cependant, cette inertie devra être brisée. Car la révolution sociale qui est appelée à rénover toute la vie humaine, devra commencer par rénover justement le mode de l'existence sociale, sans quoi elle n'aboutira à rien. La stérilité organique de la révolution russe étatiste, pourtant victorieuse, finira pas éclairer les masses travailleuses du monde entier et leur servira bientôt d'illustration, de preuve éclatante de la fausseté de l'idée étatiste. Alors, le fait que les « communistes » ne peuvent pas, eux non plus, se détacher de la forme sociale périmée, intimement bourgeoise, forte uniquement par la tradition, l'habitude et l'inertie, deviendra la dernière preuve de leur conservatisme, de leur esprit profondément bourgeois et anti-révolutionnaire. Cette formidable expérience historique confirmera demain, et tous les jours davantage, la saisissante exactitude de la conception anti étatiste, anarchiste.

La victoire du bolchevisme n'est, dans la perspective des événements, qu'une étape historique franchie dont le sens n'est autre que l'écroulement « matériel », palpable et évident pour les masses, de l'idée étatiste.

L'avenir déjà proche est indubitablement à l'idée anti étatique. Le moment approche où les masses seront prêtes à concevoir, à saisir cette idée, à comprendre qu'elle est la seule qui leur permettra de remporter le véritable succès dans la révolution sociale.

C'est pour ce motif que les anarchistes, pionniers de cette idée, doivent dès maintenant faire face à la situation qui vient. Leur devoir historique du moment est de faire tout ce qui est dans leur pouvoir pour aider les masses travailleuses à se pénétrer de l'idée anti étatique le plus facilement, le plus rapidement possible, en tout cas en cas en temps opportun. C'est donc avec une énergie nouvelle, décuplée, et avec un espoir ou, plutôt, avec une assurance ferme, que les anarchistes doivent intensifier dès à présent le développement et la propagande de la conception anti étatique. Nous considérons ceci comme l'une des tâches principales et immédiates de l'anarchisme militant.

Voline

Accueil

ANTIMILITARISME n. m.

Comme le mot l'indique, l'Antimilitarisme a pour objet de disqualifier le militarisme, d'en dénoncer les redoutables et douloureuses conséquences, de combattre l'esprit belliciste et de caserne, de flétrir et de déshonorer la guerre, d'abolir le régime des Armées. (Voir les mots : Militarisme, Armée, Caserne, Guerre, Drapeau, Patrie, Défense nationale, Insoumission, Biribi, Désertion, etc...)

Accueil

ANTINOMIE (Etym. : gr. anti, et Nomos, lois)

Impossibilité d'accorder le pour et le contre, le oui et le non. Opposition de deux sentiments, de deux phénomènes inconciliables. Ainsi, l'individu ne fera pas bon ménage avec l'autorité, le génie ne supportera pas la médiocrité (et la médiocrité supportera encore moins le génie), la beauté et la laideur ne s'accorderont jamais. Il est impossible d'aimer à la fois le néant et la vie. Il faut être pour ou contre. Pas d'attitude équivoque, pas de compromis. La rupture est inévitable entre le passé et l'avenir, et il n'y a aucun rapprochement possible entre les intelligents et les brutes. Par contre, l'harmonie peut et doit exister entre la pensée et l'action, le sentiment et la logique. L'art réunit et concilie ce que la médiocrité sépare. D'autre part, dans le domaine peu sûr de la politique, telles choses qui semblent inconciliables, semblent se concilier. Les renégats (voyez ce mot) tendent la main à leurs pires adversaires, quand ils escomptent en tirer quelque chose. Où l'on croyait qu'il y avait opposition, il y avait entente tacite : l'opposition n'existait que pour la forme, que pour donner le change ! C'est un exemple d'antinomie factice. Autre exemple d'antinomie : l'union sacrée.

On peut aussi appeler antinomie, l'impuissance de l'administration à résoudre certains problèmes, de la loi à contenter tout le monde, l'incohérence de l'autorité et la lutte que se livrent entre elles les autorités. Antinomie, ces jugements baroques, ahurissants, de nos juges civils et militaires ; antinomie, cette morale immorale, ces prescriptions violées par ceux qui les édictent... Antinomie, cette charité qui prétend atténuer les maux qu'elle aurait dû commencer par chercher à faire disparaître, acceptant et déplorant la guerre tout ensemble ; antinomies, ces articles de pseudo-journalistes affirmant à la fin ce qu'ils nient au début, ou niant à la fin ce qu'ils affirment dès les premiers mots, etc... La société tout entière est une vaste antinomie, un tissu de contradictions et d'incohérences (comme la nature humaine). Certains prétendent résoudre cette antinomie, ménager les uns et les autres, être de l'avis de tout le monde, servir à la fois le mensonge et la vérité, et vivre sur une équivoque !

Accueil

ANTIPARLEMENTARISME n. m.

Etablir l'impuissance et la pourriture morale des Assemblées parlementaires ; montrer l'incohérence et l'absurdité du système représentatif ; prouver par des faits courants la malversation d'un régime qui, en conférant au Parlement un pouvoir en quelque sorte sans limite pour une durée beaucoup trop longue et qui gère tous les intérêts d'une nation, enlève à la population tous ses droits et la gestion de ses propres affaires ; tel est le but que poursuit l'Antiparlementarisme. (Voir les mots : Abstentionnisme. Parlement. Parlementarisme. Gouvernement. Electoralisme. Politique. Démocratie. Chambre des Députés. Sénat. Constitution. Ministère, etc...)

Accueil

ANTIPATHIE (préf. anti et gr. pathos, passion)

Dégoût qu'on éprouve à l'approche de certains êtres. Quelque chose qui vous dit : « Éloigne-toi ». - Certaines poignées de mains, certains regards sont antipathiques au premier chef. Nous éprouvons une répulsion justifiée pour les journalistes plus ou moins transigeants, les confrères crasseux et envieux, les camarades égoïstes et arrivistes, les jeunes vieillards. Sont antipathiques les « mufles » (voyez ce mot), les bourgeois (id.), les pédants, les cuistres, les faux-artistes, les renégats, les pontifes, sans oublier les censeurs et les policiers, - tout ce qui représente une régression, une rétrogradation, uneréaction, - tout ce qui contrarie « nos » rêves, « notre » idéal, « nos » aspirations, - tous ceux qui ne sont pas « nôtres ».

Accueil

ANTIPATRIOTISME

Parviendrai-je à éviter ici toutes les considérations qui seront mieux en place aux articles Patrie et Patriotisme (voir ces deux mots) ?...

L'antipatriotisme fut la réaction de la raison et du sentiment dès que sévit le patriotisme. Il prit des formes diverses selon qu'il s'appuyait plus ou moins consciemment sur l'individualisme, sur l'amour pour tous les hommes, sur l'amour pour un homme (comme chez Camille, la sœur des Horaces) ou même sur une préférence raisonnée ou sentimentale pour les lois et les mœurs d'un pays étranger.

Le Bouddha fut nécessairement hostile à tout exclusivisme patriotique, lui qui n'admet pas même ce qu'on pourrait nommer le chauvinisme humain, mais étend sur tous les vivants son amoureuse miséricorde. En Grèce, les sophistes sont antipatriotes. Socrate, le plus grand d'entre eux, proclame : « Je ne suis pas athénien, je suis citoyen du monde. » Il condamne la patrie au nom des « lois non écrites », c'est-à-dire au nom de la conscience. D'autres sophistes la rejettent au nom d'un individualisme plus intéressé. Cependant, leur contemporain Aristophane méprise sa démocratique patrie parce qu'il admire l'organisation aristocratique de Lacédémone. (Ainsi M. Paul Bourget et M. Léon Daudet, éblouis par la puissance précise de l'Etat-Major allemand, eurent leurs années de naïf antipatriotisme français : gigolettes qui se donnent presque inévitablement à la plus redoutable « terreur »). Platon et Xénophon, mauvais disciples de Socrate et qui le faussent et l'utilisent à peu près comme M. Charles Maurras fausse et utilise Auguste Comte éprouvent des sentiments voisins de ceux d'Aristophane. Xénophon finit par combattre sa patrie dans les rangs des Lacédémoniens.

Les philosophes cyrénaïques sont antipatriotes. L'un d'eux, Théodore l'athée répète le mot de beaucoup de sages : « Le monde est ma patrie. » Il ajoute : « Se sacrifier à la Patrie, c'est renoncer à la sagesse pour sauver les fous. » En quoi il se trompe : c'est aider les fous à se perdre.

Les cyniques professent hardiment l'antipatriotisme. Antisthène se moque de ceux qui sont fiers d'être autochtones, gloire qu'ils partagent, fait-il remarquer, avec un certain nombre d'admirables limaces et de merveilleuses sauterelles. Diogène, pour railler l'activité émue des patriotes, roule son tonneau à travers une ville assiégée. Son disciple, le thébain Cratès déclare : « Je suis citoyen, non de Thèbes, mais de Diogène. »

Plutarque reproche aux épicuriens et aux stoïciens le dédaigneux antipatriotisme pratique qui les écarte de tous les emplois publics. L'épicurien n'admet que les sentiments d'élection et réserve son cœur à quelques amis qui peuvent être de n'importe quel pays. Le stoïcien étend son amour à tous les hommes. Il obéit à « la nature qui fait l'homme ami de l'homme, non par intérêt, mais de cœur. » Quatre siècles avant le christianisme, il invente la charité (voir ce mot) qui unit en une seule famille tous les participants à la raison, hommes et dieux.

Les premiers Chrétiens sont aussi antipatriotes que les stoïciens, les épicuriens et tous les autres sages. Ceux de Judée ne s'émeuvent point de la ruine de Jérusalem. Ceux de Rome prédissent obstinément la chute de Rome. Ils n'aiment que la patrie céleste et Tertullien dit encore en leur nom : « La chose qui nous est la plus étrangère, c'est la chose publique. » Ils sont fidèles à l'esprit de l'Évangile où certaine parabole du Bon Samaritain serait traduite par un Français vraiment chrétien en Parabole du Bon Prussien ; mais un Allemand évangélique en ferait la Parabole du Bon Français. Et « bon » n'aurait pas le même sens que chez Hindenburg ou chez l'académique Joffre.

Catholicité signifie Universalité. Le catholicisme est une internationale et, par conséquent, s'il est conscient et sincère, un antipatriotisme. Une internationale plus récente prétend remplacer la guerre par la révolution et les hostilités entre nations par la lutte de classes ; les principes du catholicisme ne permettent de distinguer qu'entre fidèles et infidèles. Les catholiques modernes vantent leur patriotisme sans s'apercevoir que c'est nier leur catholicité. Ainsi les membres de la S. F. I. O. ou C. qui consentirent à la « défense nationale » cessèrent, sans le savoir ou le sachant, de se dire sans mensonge socialistes. Le sens catholique vit encore chez quelques hommes : chez Gustave Dupin, auteur de La Guerre Infernale ; chez Grillot de Givry, auteur de Le Christ et la Patrie ; chez le docteur Henri Mariavé, auteur du Philosophie Suprême. Aussi sont-ils en abomination à leurs prétendus frères.

La vérité antipatriotique n'a été exprimée par personne avec plus de force équilibrée et de conscience nette que par Tolstoï. Sa brochure Le Patriotisme et le Gouvernement montre combien « le patriotisme est une idée arriérée, inopportune et nuisible... Le patriotisme comme sentiment est un sentiment mauvais et nuisible ; comme doctrine est une doctrine insensée, puisqu'il est clair que, si chaque peuple et chaque Etat se tiennent pour le meilleur des peuples et des Etats, ils se trouveront tous dans une erreur grossière et nuisible. » Puis il explique comment « cette idée vieillie, quoiqu'elle soit en contradiction flagrante avec tout l'ordre de choses qui a changé sous d'autres rapports, continue à influencer les hommes et à diriger leurs actes. » Seuls, les Gouvernants, utilisant la sottise facilement hypnotisable des peuples, trouvent « avantageux d'entretenir cette idée qui n'a plus aucun sens et aucune utilité. Ils y réussissent parce qu'ils possèdent presse vendue, université servile, armée brutale, budget corrupteur, « les moyens les plus puissants pour influencer les hommes ».

Sauf quand il s'agit des revendications indigènes aux colonies, ou des sentiments séparatifs de quelques Irlandais, de quelques Bretons ou de quelques Occitans, le mot patriotisme est presque toujours aujourd'hui employé menteusement. Les sacrifices qu'on nous demande « pour la patrie », on nous les fait offrir en réalité à une autre divinité, à la Nation qui a détruit et volé notre patrie, quelle qu'elle soit. Personne n'a plus de patrie dans les grandes et hétérogènes nations modernes. Mais ces considérations seront mieux à leur place à l'article Nationalisme (voir ce mot).

L'amour du pays natal est sot, absurde, ennemi de mon progrès, s'il reste exclusif. Qu'il devienne un moyen d'intelligence et je le louerai comme celui qui se repose à l'ombre de l'arbre loue la graine. De mon amour pour la terre de mon enfance et pour le langage qui premier sourit, si j'ose dire, à nos oreilles, doit sortir l'amour pour les beautés de toute la nature et pour la musique pensive de tous les langages humains. Que la fierté de ma montagne m'apprenne à admirer les autres sommets ; que la douceur de ma rivière m'enseigne à communier au rêve de toutes les eaux ; le charme de ma forêt, que je sache le retrouver à la grâce balancée de tous les bois ; que l'amour d'une pensée connue ne me détourne jamais d'une pensée nouvelle et d'un enrichissement venu de loin. Comme l'homme dépasse la taille de l'enfant, les premières beautés rencontrées servent à comprendre, à goûter, à conquérir idéalement toutes les beautés. Quelle misère d'entendre, en ses naïfs souvenirs, une langue pauvre et émouvante qui empêche d'écouter les autres langues ! Aimons, dans nos remembrances puériles, l'alphabet qui permet de lire tous les textes offerts par les richesses successives ou simultanées de notre vie.

HAN RYNER.

Accueil

ANTIRELIGIEUX adj.

Il ne faut pas confondre ce mot avec le mot anticléric, car bon nombre d'anticléricaux se défendent, à juste titre, d'être antireligieux. L'antireligieux ne se contente pas de combattre la collusion néfaste du spirituel et du temporel, il ne se borne pas à manger du curé, du pasteur, du rabbin, du pape ou du marabout ; il dénonce et démontre l'influence néfaste de toutes les religions ; il établit le bilan historique de toutes les sectes religieuses ; il ne combat pas seulement les imposteurs qui se flattent de représenter Dieu sur la terre ; il combat et il nie toutes les Divinités, toutes les Providences. Il vide le ciel, il éloigne des consciences la peur idiote des châtiments posthumes et le fallacieux espoir des paradis éternels. Il délivre les esprits de l'absurdité des dogmes, des préjugés ineptes, des remords idiots, des respects ridicules. Il ne s'arrête pas à mi-chemin, comme le fait trop souvent le timide et lâche anticléric ; il va jusqu'au bout de ses négations fondamentales. Il prolonge ses démonstrations dans le domaine social et prouve que de la mort de tous les Dieux - célestes et terrestres - sortira la vie de tous les hommes. La maxime des antireligieux sincères et complets est : " Ni Dieu, ni Maîtres ! » (Athéisme, Matérialisme, Enfer, Paradis, Providence, Religion, Dogmes, Dieu, etc...)

Accueil

ANTISEMITISME n. m.

Ce terme composé de deux mots : préfixe anti, du grec anti (contre), et sémitisme (voir le mot), désigne une tendance, une idéologie, une doctrine ou un mouvement dirigés particulièrement contre l'un des peuples de la race sémitique : les Juifs.

Le fait matériel qui a permis à ces sentiments d'animosité de se manifester depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, dans presque tous les pays du monde, est fourni par le sort, unique dans l'histoire humaine, du peuple juif. Tandis que les autres peuples d'origine sémitique (les Phéniciens, les Assyriens, les Chaldéens, les Arabes, etc...), ont disparu, ou bien sont restés dans une région déterminée, ou, enfin, se sont complètement assimilés à telle ou telle nation, la destinée du peuple juif fut tout autre : malgré les malheurs, les calamités, les fléaux de toute sorte subis par lui au cours de son ancienne histoire, le peuple juif, définitivement vaincu et chassé de son pays d'origine, ne disparut pas, ni ne s'effaça devant d'autres nations. Il conserva toute sa vitalité. Il se dispersa à travers le monde, peupla différents pays, s'installa à peu près partout, mais ne s'assimila nulle part complètement : dans sa grande majorité, il garda partout ses mœurs et coutumes, ses liens de solidarité, sa religion, sa langue, les traits les plus caractéristiques de sa race.

La mentalité populaire des temps anciens où l'on regardait tout homme n'appartenant pas au même clan, à la même tribu, à la même religion, à la même communauté nationale ou civique comme un « étranger » méprisable et traitable en paria, servit de base à toute sorte de tracasseries, de restrictions et de persécutions déclenchées contre les Juifs.

La mentalité surannée, malsaine, perverse, stupide, mais répandue encore de nos jours sous forme de nationalisme et de chauvinisme (voir ces mots), d'une part, héritée des temps anciens, d'autre part soutenue à dessein par les classes possédantes et dirigeantes, pousse, aujourd'hui encore, à des actes d'hostilité envers les Juifs dans tel ou tel pays « civilisé ».

« Le fait d'être séparés par des signes distinctifs des autres citoyens ou sujets d'un pays signale les Israélites aux haines de la foule. En effet, quoique ne possédant point de territoire en commun et ne parlant point le même langage, les Juifs constituent, à certains égards, une nation, puisqu'ils ont conscience d'un passé collectif de joies et de souffrances, le dépôt de traditions identiques ainsi que la croyance plus ou moins illusoire à une même parenté. Unis par le nom, ils se

reconnaissent comme formant un seul corps, sinon national du moins religieux, au milieu des autres hommes ». (Elisée Reclus, *L'Homme et la Terre*, t. VI, p.373).

C'est avec un certain sentiment de fierté, de supériorité même, - sentiment parfois trop souligné - que, généralement, les Juifs gardent et portent, à travers le temps et l'espace, leurs qualités... et leurs défauts (car toutes les nations en possèdent les unes comme les autres). Et c'est ce qui fait augmenter les colères et les haines des gens qui n'admettent que pour eux le droit d'être fiers ou qui se croient dépourvus de défauts et bourrés de qualités.

L'animosité et les actes d'hostilité envers les Juifs prirent, cependant, un caractère et un aspect assez variés à travers les siècles et les pays divers.

Soumise, depuis assez longtemps déjà, à l'autorité de l'Empire Romain, la Judée fut définitivement vaincue et dévastée par les empereurs Vespasien et Titus (1er siècle après J.-C.). Le sort des Juifs fut épouvantable. Voici dans quels termes il est peint par Elisée Reclus (œuvre citée, t. II, p. 515) : « Les Juifs, qui, mille ans auparavant, défièrent les forces de la nature, comme tous les peuples des alentours, et, comme eux aussi, adoraient spécialement une divinité nationale, personnification de leur race, avaient fini par donner à leur religion un caractère absolument exclusif : les malheurs successifs dont ils furent frappés : défaites, bannissements en masse, exodes et oppressions, les avaient, pour ainsi dire, déracinés du sol ; ils s'étaient désintéressés des choses de la terre qui leur échappaient et, groupés autour de leurs prêtres, ils s'exaltaient de plus en plus dans leurs espérances de l'au delà, dans leur confiance aux promesses de Yahveh, le seul Dieu, le Vivant qui tient en sa main droite les choses éternelles. Comme d'autres, ils eussent pu s'accommoder de l'immense paix romaine et cheminer de leur mieux sur le pénible sentier de la vie ; mais, élevés par la foi au-dessus de l'existence banale, extasiés dans leur idée fixe, ils croyaient plus au miracle qu'à la réalité. Plutôt mourir que de partager leur adoration entre le vrai dieu et les aigles romaines, que de dresser à côté de l'autel des statues à Rome et à César. L'histoire de leur résistance suprême les montre vraiment incomparables dans l'énergie de la résistance, tant la folie collective les arrachait aux conditions ordinaires de la vie. Le drame final fut horrible. Les rangées de crucifiés que les assiégeants dressaient au-devant des remparts, les poussées de faméliques, ivres de chants et de prières, se ruant contre les glaives des Romains, le temple qui déborde de sang, tels sont les tableaux que nous représentent les annales de la guerre. Puis, on nous montre les milliers d'êtres lamentables qui se traînent sur les routes poudreuses et que Titus, les « Délices du Genre humain », fait égorger, aux applaudissements de la foule, dans le vaste amphithéâtre du Colisée, construit par son père. Le siège de Jérusalem aurait coûté la vie, disent les historiens, à onze cent mille êtres humains, et le nombre des prisonniers juifs, hommes valides dont on pouvait faire des esclaves ou des gladiateurs, atteignit neuf cent mille hommes. Titus les avait distribués dans toutes les parties de l'Empire, partout où l'on avait besoin de victimes pour les fêtes, de bras pour les travaux publics. Une véritable chasse aux Juifs s'organisa, non

seulement dans la Palestine, mais encore en Syrie, dans l'Asie Mineure, en Egypte, à Cyrène, jusqu'en Lybie. Il n'en restait plus un seul dans la Judée : c'est loin de la patrie que se trouvaient désormais leurs principales communautés. Ce qui restait de la nation eût été bien près de la mort, si des colonies n'avaient existé dans toutes les grandes villes riveraines de la Méditerranée orientale, ainsi qu'à Rome même et en d'autres cités de l'Occident ».

Tel fut le premier acte de la grande tragédie du peuple juif, tragédie qui se déroule, depuis lors, à travers toute l'histoire de l'humanité, jusqu'à nos jours. Reclus avait bien raison de dire que l'écrasement définitif des Juifs comme ensemble politique et l'expatriation complète de la nation furent l'un des faits les plus tragiques dans l'histoire des grands drames de l'humanité. C'est là que prend naissance l'image connue du « Juif errant », fuyant éternellement à travers le monde, persécuté partout, frappé de malheurs, haï, ne pouvant trouver nulle part ni paix, ni repos physique ou moral. Car, le drame s'éternisa. Le drame continue toujours à la honte de l'humanité moderne...

Mais, revenons à ses phases consécutives.

Après une accalmie relative, durant laquelle les Juifs, tout en jouissant officiellement des mêmes droits civiques que tous les autres citoyens de l'Empire, avaient une situation sociale extrêmement pénible, attachés aux travaux les plus lourds et subissant des privations et des humiliations de toute sorte, - après cette accalmie momentanée, les répressions aiguës contre les Juifs recommencèrent, dans les différentes parties de l'Empire romain, avec l'établissement du christianisme comme religion officielle, sous le règne de Constantin 1er, dit le Grand (commencement du IV^e siècle de notre ère). Cette fois, les persécutions prirent un caractère nettement religieux, doublé de mesures d'ordre politique. D'une part, la foule se ruait contre les Juifs comme anti-chrétiens, ennemis du Christ, « impurs », etc..., en les calomniant, en les accusant de toute sorte de monstruosité, meurtres rituels et ainsi de suite. C'est à cette époque que surgit la fameuse légende sur l'emploi par les Juifs du sang d'enfants chrétiens à la préparation du pain de la Pâque. « Il est curieux, - dit Reclus - que cette accusation soit précisément une vieille arme employée jadis par les païens contre les chrétiens eux-mêmes. Les calomnies féroces sont de tous les temps et servent à tous les partis. Qu'il y ait eu, de part et d'autre, des scélératesses commises, infanticides et autres, on ne saurait en douter ; mais il est non moins certain qu'elles furent surtout le fait des Chrétiens, puisque ceux-ci ont presque toujours disposé de la force et furent les persécuteurs » (Œuvre citée, t. III, p. 265). Il est curieux aussi qu'à cette époque les Juifs devenus Chrétiens se soient nettement séparés des Juifs restés fidèles à la religion de leurs ancêtres : désormais « la haine la plus sombre s'est allumée entre la mère et la fille », (Ernest Rlman, *Les Evangiles et la seconde génération chrétienne*, p. 111). Les Juifs-chrétiens se rangèrent du côté des persécuteurs des Juifs. D'autre part, les empereurs chrétiens, cédant à l'opinion publique, créèrent pour les Juifs une législation restrictive exceptionnelle, donnant ainsi à l'oppression des Juifs, pour la

première fois dans l'histoire, un aspect nettement politique et social. Le motif religieux continuait, certes, de jouer son rôle dans les persécutions. Il le jouera même, en certains pays, presque jusqu'à nos jours (Russie). Mais ce seront, désormais, les raisons d'ordre politique, économique et social qui prévaudront de plus en plus.

Dans les royaumes barbares qui s'étaient formés sur les ruines de l'Empire Romain, les Juifs n'étaient pas trop inquiétés. Toutefois, leur situation générale restait celle de serfs et de parias de la société. En outre, les périodes des persécutions aiguës se renouvelaient sporadiquement, surtout à l'approche du moyen âge, avec l'Inquisition et l'intolérance religieuse qui caractérisent cette époque. Ainsi, en France, des expulsions de Juifs en masses, des confiscations de leurs biens-fonds, ainsi que des mouvements divers de la foule contre les Juifs ont eu lieu au cours du IX^e et du X^e siècles. (Exemples : l'expulsion des Juifs de Sens, en 883 ; confiscation de leurs biens à Narbonne, en 899 ; quelques lapidations aux dimanches de Rameaux ou de Pâques, etc...). Mêmes faits se produisaient de temps à autre en Italie, en Espagne et ailleurs. Les motifs fondamentaux de ces persécutions étaient toujours d'ordre religieux et, en partie, social. Mais, souvent, une explosion plus ou moins accidentelle des colères aveugles d'une foule hostile, gonflées par une sorte de psychose collective, suffisait pour amener les masses à de pires excès. Cet élément de psychose, contagion collective, peu étudié encore par la science sociologique, joue dans les actes de fureur publique contre les Juifs, comme du reste dans toutes les actions des masses, un rôle considérable.

Au moyen âge (jusqu'au XVI^e siècle environ), les persécutions religieuses et les mesures politiques contre les « impurs » continuèrent de plus belle. C'est à cette époque, notamment, que les persécutions prirent peu à peu, dans les pays occidentaux (France, Italie, Espagne), un caractère mélangé, plus compliqué. Les motifs sociaux commencèrent à y jouer un grand rôle. Et puis, le sentiment national, une récurrence aiguë de la haine de race, s'y mêla. - Le mode d'existence des Juifs, les lois restrictives, les besoins de la vie, les obligeaient à s'occuper surtout des affaires d'ordre strictement privé, personnel : du commerce, des finances. A part, bien entendu, tous ceux d'entr'eux - et ils étaient nombreux - qui exerçaient des petits métiers peu rémunérateurs ou devenaient les travailleurs les plus pauvres, les plus exploités et les plus malheureux de l'époque, ils formaient une couche, assez nombreuse aussi, d'intermédiaires d'affaires, de créanciers, de banquiers, de commerçants, de financiers, d'usuriers. Certains d'entre eux accumulèrent déjà des richesses considérables, ce qui les signala à l'attention spéciale et intéressée des gouvernants et de l'Eglise. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que l'Eglise et les grands Etats naissants, assoiffés d'argent, ayant grand besoin des Juifs et de leurs capitaux, « pompant » leurs richesses tant qu'ils le pouvaient, apprenaient déjà, en même temps, à faire canaliser contre les mêmes Juifs « voleurs » et « accapareurs » le mécontentement social, les colères des masses se produisant par-ci par-là. « Quand l'Eglise n'empruntait pas, - dit Reclus - elle faisait emprunter par le Juif ; elle en était quitte pour le maudire et le dépouiller comme voleur et comme

impie après l'avoir utilisé comme prêteur d'argent. - A cette époque de transition, alors que la richesse se mobilisait rapidement par la monnaie, par le crédit et par la banque, les Juifs furent de précieux auxiliaires pour les gouvernements. De tout temps, les pouvoirs royaux, que leur politique, même inconsciente, porte à diviser pour régner, eurent intérêt à disposer d'une classe de sujets sur lesquels ils puissent, dans les circonstances difficiles, détourner la colère et les violences du peuple. C'est ainsi que les Juifs furent pour les Etats de la chrétienté médiévale les « précieux déicides » qu'il était légitime de frapper quand d'autres étaient coupables ; mais à moins qu'il n'eussent pas existé que l'Eglise les aurait fait naître sous le nom d'hérésiarques ou de schismatiques. Pendant les grandes expéditions des Croisades, dans les villes conquises, les chefs donnaient aux bandes armées des Juifs à massacrer ; lorsque les guerres civiles étaient à craindre, on avait soin, comme de nos jours en Russie - ce fut écrit avant la Révolution de 1917 - de guider, de canaliser la fureur populaire en poussant les faméliques loin des riches abbayes et des somptueux châteaux vers les comptoirs des Juifs maudits ; mais à moins qu'on eût des vengeances personnelles à exercer, on se gardait bien de désigner à la foule les riches usuriers ou collecteurs de taxes, qui plaçaient à gros deniers l'argent des nobles et des prêtres. Comme étranger de race et de religion, le Juif était haï, mais comme agent d'affaires il était indispensable : telle fut l'origine de la théorie juridique d'après laquelle le Juif fut considéré comme « serf » du roi et des seigneurs. Sur une grande étendue du monde féodal, chaque seigneur avait son Juif, comme il avait son tisserand, son forgeron. Le Juif était une véritable propriété qui s'inféodait, que l'on vendait, et qui lui-même ne pouvait avoir aucun bien en propre, son maître disposant de tout ce qui lui appartenait. Telle était la doctrine que professait l'illustre Thomas d'Aquin et que la plupart des puissants d'Europe mettaient en pratique. Les souverains anglais surtout procédèrent avec méthode, organisant, systématisant l'usure au moyen de leurs instruments, de leurs « meubles », les Juifs, que William de Newbury appelle les « usuriers royaux ». Toutefois, ces agents spéciaux du roi, très méthodiques dans leurs procédés, réussissaient à garder pour eux une forte part des richesses qu'ils étaient chargés d'extraire de la nation. En 1187, déjà, on évaluait approximativement leur fortune mobilière en pays anglais à 240.000 livres sterling, tandis que tous les autres habitants du royaume, incomparablement plus nombreux, n'avaient ensemble que 700.000 livres. - Naturellement, les Juifs durent porter la peine de leur fortune, et que de fois le peuple s'ameuta contre eux ; que de fois les souverains, se retournant contre leurs usuriers, qui s'enrichissaient en proportion même de l'appauvrissement du royaume, leur firent rendre l'or dont ils s'étaient gorgés ; enfin, que de fois aussi, les foules fanatisées et les prêtres, prirent-ils prétexte de l'usure exercée par les Juifs pour satisfaire leur haine religieuse en torturant, en brûlant les Juifs à petit feu!

La folie s'en mêlait parfois. C'est ainsi qu'en 1321, une rumeur insensée parcourut la France, incitant le peuple aux plus cruelles abominations. Le bruit s'était répandu que les Juifs avaient imaginé un poison assez virulent pour détruire toute la chrétienté, à condition qu'il fût administré par les « méseaux » ou lépreux. L'horrible histoire ne trouva pas d'incrédules et de toutes parts on se précipita sur

les maladreries pour y « bouter le feu » : en Aquitaine et en une grande partie de la Franche-Comté « tout le mésiel furent ars ». La peur instinctive de la contagion contribuait sans doute à jeter le peuple dans cette atroce frénésie, mais le roi lui-même, qui eut « si grant volonté de tenir ses sujets en bone paiz et en bone amour», lança trois ordonnances successives pour livrer les « lépreux fétides », hommes, femmes et enfants au-dessus de quatorze ans, aux rigueurs de la « justice », de la torture et du bûcher : à Chinon, 160 lépreux et lépreuses furent brûlés le même jour.

A un point de vue tout à fait général, on peut dire que les Israélites auraient certainement fini par s'accommoder graduellement au milieu chrétien, parmi les nations de l'Europe au Moyen-Age, s'ils avaient continué à être indispensables et si l'âpre concurrence des banques chrétiennes ne les avait écartés. Les grandes persécutions se produisent à l'époque où l'on commence à n'avoir plus besoin d'eux. Les moines Templiers, les « Lombards », les changeurs florentins, ayant appris à manier l'or, l'argent et les pierres précieuses avec autant d'habileté que les Juifs, découvrirent également tous les secrets du crédit et, par leurs agents et correspondants, établis dans toutes les villes de l'Orient, sur la route des Indes et de la Chine, ils s'enhardirent bientôt à soutenir la lutte contre les Juifs. Ceux-ci, devenus inutiles, furent fatalement écartés ; ils succombèrent, et leurs rivaux triomphants purent se laver les mains des supplices en les attribuant à l'exaspération populaire. Il en fut de même quand on fit rendre le sang dont s'étaient gorgées d'autres sangsues : « pour remplacer les Templiers brûlés, il ne manqua pas de Lombards ni de Flamands! » (Œuvre citée, t. IV, p. 117-120).

C'est à cette époque précisément (XVI^e siècle), que les fameux ghettos - quartiers où les Juifs d'une ville étaient tenus à résider - furent établis en Italie, dans le but de séparer la population juive totalement des autres habitants, de l'isoler, de pouvoir mieux la soumettre ainsi aux lois restrictives et spéciales. - cent soixante mille Juifs furent tout simplement expulsés vers la fin du XV^e siècle. D'autres milliers fuirent devant la menace des persécutions atroces et la ruine absolue. Quatre-vingt mille Juifs cherchent un passage vers la mer, à travers le Portugal, et le roi João leur vend le transit au prix de huit écus d'or par tête. Deux à trois cent mille proscrits se dispersent en Afrique et en Orient. - En Allemagne, les conditions civiles et sociales de la population juive étaient aussi lamentables.

L'époque de la Réforme et de la Renaissance (XV^e et XVI^e siècles) ne changea en rien le terrible sort des Juifs. Vexations et tortures de toutes sortes, légales ou arbitraires, continuaient de s'exercer contre eux, avec quelques intermittences, dans presque tous les pays d'Europe. Non seulement en Espagne, mais aussi en Portugal et en Angleterre, on procédait à leur expulsion totale.

Ce ne fut qu'au cours du XVIII^e siècle, (en Angleterre un peu plus tôt, à l'époque de la révolution et de Cromwell, fin du XVII^e siècle), qu'un mouvement de réforme contre la situation abominable des Juifs se fit jour en Europe et aboutit à l'abolition, à peu près partout, des lois restrictives, du moins les plus horribles. - En France, ce fut par la loi du 27 septembre 1791, que la Constituante déclara abolies

toutes les lois d'exception concernant les Juifs. L'égalité civile des Juifs fut ainsi établie et confirmée par les gouvernements postérieurs. - En Allemagne, le mouvement se dessina également vers la fin du XVIIIe siècle et aboutit aux mêmes résultats. - De même en Italie et ailleurs.

On peut dire qu'au seuil du XXe siècle, les Juifs jouissaient, dans tous les grands Etats d'Europe, à l'exception de la Russie (dont nous parlerons plus bas), des mêmes droits civiques, politiques et économiques que tous les autres citoyens. (Toutefois, en Roumanie, en Turquie, au Maroc, en Algérie, leur capacité civique restait restreinte).

Notons que dans quelques grands pays du monde, l'antisémitisme n'a jamais existé d'une façon tant soit peu prononcée. Telle, par exemple, la Chine où la grande majorité des Juifs (immigrés très vraisemblablement après la prise de Jérusalem et la perte définitive de leur indépendance), vu le manque de relations avec les coreligionnaires du monde occidental et l'ignorance grandissante du passé religieux et historique, finirent, après avoir maintenu leurs communautés isolées pendant le Moyen-Age, par s'accommoder complètement à l'ambiance du monde chinois. Tel le Japon où l'on gardait toujours une tolérance envers les Juifs, peu nombreux du reste. Tels aussi les Etats formé et développé après et en dehors des haines et des luttes religieuses de l'Europe.

Mais, hélas, malgré l'amélioration considérable sur misérable des Juifs avec l'abolition des lois d'exception, l'antisémitisme ne mourut nullement dans les pays d'Europe. Au contraire, une nouvelle vague d'hostilité contre les Juifs monte en plein XIXe siècle et se maintient, s'accroît même, jusqu'à nos jours. Ce terme lui-même - antisémitisme - surgit à cette époque précisément. Cependant, le mouvement porte aujourd'hui un tout autre caractère. Il a changé d'aspect. Le sentiment religieux n'y joue plus qu'un rôle secondaire et auxiliaire, ou même ne joue plus aucun rôle du tout. Les véritables ressorts du mouvement antisémite moderne gisent dans un tout autre domaine.

L'antisémitisme de nos jours a deux bases. D'une part, il est l'expression d'une nouvelle vague de nationalisme, du chauvinisme le plus écœurant, dont la poussée fut favorisée par les événements de la fin du siècle passé (guerre franco-allemande), ceux du commencement du XXe siècle (guerre russo-japonaise, rivalités et luttes coloniales et économiques entre plusieurs grands pays capitalistes, nouvel élan du mouvement internationaliste et révolutionnaire stimulant les tendances opposées) et, surtout, par la guerre et les mouvements divers de 1914-1918. D'autre part, il est le résultat d'un calcul et d'une action politiques de certains gouvernements qui cherchent ainsi, comme ce fut déjà le cas aux temps lointains, à faire dévier le mécontentement, les colères populaires. La situation se complique de l'aggravation de toutes sortes de maux et de malheurs sociaux et économiques, poussant, d'un côté, à une croissance des tendances révolutionnaires, de l'autre, à la réaction et la

contre-révolution nationaliste et fasciste. Les masses populaires elles-mêmes ne sont pas si chauvines et antisémites que ça. Mais les gouvernants, l'Eglise, l'école et la presse bourgeoise savent bien profiter des maux actuels pour exciter, pour réchauffer ces sentiments et obtenir ainsi le résultat recherché : transformation de la haine juste et saine contre les bases mêmes de la société actuelle en une haine stupide de race.

Ce fut, d'abord et surtout, la Russie tzariste qui, dans la seconde moitié du XIXe siècle, reprit la vieille recette et s'engagea dans la voie de l'action antisémite, aussitôt que le trône des tzars commença à chanceler.

Vers la fin du siècle, la Russie devint le pays classique de l'antisémitisme. Par ses agents et avec tous les moyens à sa disposition, le gouvernement du tsar inspirait, organisait, commandait, dirigeait les massacres des Juifs - les « pogromes » - dont les plus terribles sont connus à travers le monde (celui de Biélostok, en 1905, ceux - plusieurs - de Kichinev, et autres). En outre, toute une législation restrictive fut créée contre les Juifs. Vexations, humiliations, tracasseries de toute sorte formaient leur vie normale de tous les jours. Une zone spéciale - genre de « ghetto » italien médiéval - fut établie dans le sud-ouest du pays et assignée à la résidence des Juifs, avec mise à l'index du reste du territoire. La presse réactionnaire déchaînée, la propagande des prêtres, l'enseignement dans les écoles - tout cela servait à exciter les esprits contre « le sale youpin », toutes les souffrances sociales de la population travailleuse et pauvre étaient expliquées par l'action juive et, chaque fois que l'occasion se présentait, la fureur populaire était invariablement lancée contre les quartiers israélites où le sang coulait alors à flots. La méthode était enracinée à un tel point que l'un des premiers actes des généraux réactionnaires qui s'emparaient de telle ou telle autre ville durant la guerre civile de 1918-1920 était, presque toujours, l'ordre d'un massacre des Juifs en règle. C'est ainsi que le commandant réactionnaire, Grigorieff (exécuté plus tard par l'Etat révolutionnaire Insurrectionnelle makhnoviste), s'étant emparé de la ville d'Ielisabethgrad, y ordonna un « pogrome » de trois jours dont l'auteur de ces lignes fut témoin, et où trouvèrent la mort plus de 2.500 êtres humains parce que Juifs (juillet 1919). La route de l'armée « victorieuse » du général Dénikine (1919) était toute semée de massacres juifs effroyables, comme celui de Kiev, qui dura trois jours, ou celui, encore plus terrible, de Fastov, ville du Gouvernement de Kiev, où le « pogrome » dura huit jours et coûta la vie à 3.000 Juifs, sans parler de ceux qui, frappés ou blessés, eurent toutefois la vie sauve, et dont le chiffre total atteignit 10.000 hommes et femmes. En outre, presque toutes les femmes et jeunes filles juives au-dessus de 10 ans y furent violées.

Ce n'est qu'après la victoire de la révolution de 1917 que changea la situation des Juifs en Russie. Actuellement, toutes les lois restrictives y sont abolies, le « ghetto » n'existe plus, les massacres ou toute autre action antisémite sont impossibles. Mais, malheureusement, une réserve sérieuse doit être faite. La révolution n'ayant pas réussi dans le sens voulu par les classes travailleuses, les

conditions générales de la vie étant restés extrêmement pénibles pour les vastes masses populaires, une nouvelle couche de privilégiés, de bureaucrates, d'exploiteurs, de nouveaux riches s'étant formée, et un grand nombre de Juifs appartenant justement à cette couche ainsi qu'au parti gouvernant, y compris plusieurs chefs suprêmes (Zinoviev, Trotzki et autres), - le mécontentement des masses, leur haine contre les nouveaux maîtres, leur humeur générale sont orientés, en partie, contre les Juifs. La tendance antisémite sommeille et se répand sourdement, clandestinement. C'est un fait incontestable que « les Juifs » sont haïs en Russie, par les masses ignorantes qui ne savent pas mieux et, peut-être, plus mal encore, distinguer les choses qu'avant la révolution. La chute du gouvernement bolcheviste (événement fort possible) et même le premier mouvement sérieux contre l'état actuel des choses, pourraient faire revivre les horreurs des temps passés et amener des massacres en masse des Juifs. Ce sont les bolcheviks eux-mêmes, ces faussaires de la véritable révolution sociale, qui en seraient les premiers responsables. Car, ce sont les conséquences désastreuses d'une révolution faussée, qui y amèneraient. En tout cas, on ne peut pas encore affirmer que l'antisémitisme soit définitivement mort en Russie.

Ce ne fut pas, cependant, la Russie toute seule qui retourna à la pratique antisémite au cours du XXe siècle. L'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, les Pays Balkaniques, la France virent renaître les mêmes tendances, les mêmes haines, quoique, bien entendu, dans des formes plus douces, plus « civilisées ». Le cri : « A bas les Juifs! » retentit de nouveau, tous les jours davantage, d'un bout du monde à l'autre. La propagande antijuive, la littérature antisémite prennent des forces à vue d'œil. Cette fois, il ne s'agit pas d'égarements, de fanatisme quelconque, d'instincts religieux ou autres. Il ne s'agit que d'un calcul froid et conscient, d'une propagande au service de la réaction politique et sociale. Il faut trouver, devant les masses malheureuses et mécontentes, le bouc émissaire responsable de leurs malheurs. Il faut détourner leur attention des vrais coupables. Il faut chercher à égarer la conscience qui s'éveille. « C'est la puissance juive qui est la cause de tous les maux. Il faut l'abattre, et ce ne sont que les véritables nationalistes qui sont capables de le faire. Alors, tout ira pour le mieux. Rangez-vous donc autour du nationalisme intégral, contre le radicalisme et la révolution qui se sont vendus aux Juifs! » Tel est l'appel du jour dans plus d'un pays du XXe siècle. La Pologne, à peine renée, se distingua déjà récemment, par des répressions contre les Juifs.

Il est curieux que même les pays qui, auparavant, n'avaient jamais péché par la tare de l'antisémitisme, y prennent goût aujourd'hui. Aux Etats-Unis, par exemple, certains cercles bourgeois, ayant constaté pendant la guerre qu'un nombre considérable d'antimilitaristes et de révolutionnaires se recrutaient parmi les Juifs, mettent en branle la propagande antisémite, et le fameux Ford devient le père spirituel de la campagne antijuive entamée en Amérique aujourd'hui.

Dans certains pays, des « théoriciens » et des « savants » surgissent qui font de l' « antisémitisme scientifique » (biologique et sociologique). Ils s'approprient à

prouver, à ce qu'il paraît, que la race juive est, non seulement une race inférieure, mais qu'elle peut à peine compter comme race humaine, se trouvant plus près des intermédiaires entre le singe et l'homme que de l'homme, proprement dit! L'antisémitisme trouve ainsi sa justification historique, scientifique et sociale!... Il devient une doctrine.

Bien entendu, l'Eglise détient une place honorable parmi les propagandistes de la haine du Juif. « Quelques théologiens orthodoxes, - raconte Reclus - se dressant en pleine société moderne comme les « témoins » laissés par les terrassiers dans une plaine nivelée, maintiennent pourtant avec férocité la doctrine constante de l'Eglise, relativement à la punition des hérétiques : c'est ainsi que l'Histoire contemporaine peut établir de très utiles comparaisons entre le présent et le passé. Le jésuite de Luca, professeur à l'Université vaticane de Rome, dans son livre de jurisprudence ecclésiastique, publié en 1901, s'exprime dans les termes suivants : « L'autorité civile doit appliquer à l'hérétique la peine de mort, sur l'ordre et pour le compte de l'Eglise ; dès que l'Eglise le lui a livré, l'hérétique ne peut plus être délivré de cette peine. En sont passibles non seulement ceux qui ont renié leur foi, mais aussi ceux qui ont sucé l'hérésie avec le lait maternel et y persistent avec opiniâtreté, ainsi que les récidivistes, même s'ils veulent de nouveau se convertir ». Et n'a-t-on pas vu, encore, en 1898, le 17 juillet, le catholicisme officiel représenté par

d'un autodafé de cinq Juifs, brûlés après tortures, sur une des places de Bruxelles? Sous prétexte de congrès eucharistique et d'une fête architecturale, l'Eglise, après un laps de cinq siècles, s'est déclarée solidaire d'un abominable crime, produit de la plus ridicule ignorance, car les Juifs étaient accusés d'avoir poignardé des hosties desquelles ruissela le sang de l'Homme-Dieu. En nos siècles de lumière, malgré la prétendue séparation des pouvoirs, les tribunaux et les administrateurs se mettent encore très volontiers au service de l'Eglise pour condamner ses ennemis. » (Œuvre citée, t. VI, p. 412).

Comme aux temps anciens, l'ignorance et l'illogisme enfantin de millions de gens, ou bien une hypocrisie presque inconsciente, fournissent aujourd'hui encore, un terrain excellent à la propagande antisémite. « Le Juif est aussi un de ces étrangers que l'on hait, non point à cause de ses défauts, dont le prétendu Aryen d'Europe ou d'Amérique serait indemne, mais précisément en vertu du vice que l'on partage avec lui. Ou l'accuse d'aimer trop l'argent et de se le procurer bassement. Or, n'est-ce pas là ce qu'on pourrait reprocher aussi à tous ceux, de quelque race ou quelque religion qu'ils soient, qui vendent à faux poids des marchandises avariées, à tous ceux qui acceptent de celui qui les salarie des outrages ou du moins des paroles, des gestes de mépris, à tous ceux qui ramassent l'argent dans le sang et dans la boue? Ils sont légion. Même l'éducation que l'on donne presque universellement à la jeunesse consiste à lui enseigner de réussir quand même. Et si, dans la concurrence, le Juif est plus heureux que le soi-disant chrétien, celui-ci ne déteste-t-il pas son rival parce qu'il obéit à une jalousie d'esclave? On lui en veut à la fois de ses vilenies personnelles et de celles que l'on commet en essayant de le

distancer dans la course vers la fortune » (Œuvre citée, t. VI, p. 372).

En effet, la chose est simple et claire. Mais combien ne la saisissent pas !... « Le petit nombre de métiers et de professions exercés par les Juifs, et surtout l'importance majeure donnée dans leur existence au commerce de l'argent, a certainement contribué pour une très forte part à leur créer un type particulier qui permet souvent de les distinguer parmi les autres éléments ethniques et sociaux. La morale professionnelle, qui se maintient durant un grand nombre de générations et qui se fortifie du père au fils et de l'aïeul au petit-fils sans être neutralisée ou combattue par une autre morale professionnelle, finit par acquérir une puissance irrépressible ; l'amour du gain sans scrupules finit par se lire dans chaque regard, dans chaque geste, dans chaque expression des traits et mouvements du corps. Des millions de caricatures représentent le Juif aux mains crochues, à l'échine souple, au sourire captieux, au nez d'oiseau de proie ; mais ce n'est point là un type de race : il faut y voir une déformation temporaire, destinée à disparaître avec les causes qui l'ont fait naître, c'est-à-dire avec les conditions de la propriété et la concurrence commerciale. « C'est le ghetto, a-t-on souvent répété, c'est le ghetto qui a fait le Juif ! » En ouvrant les grilles du lieu maudit, on l'a plus qu'à demi déjudaisé » (Œuvre citée, t. VI, p. 378). En effet, le même Juif, ne fut-il pas, au temps anciens, le type incarné d'un fanatique, d'un philosophe, d'un enthousiaste, d'un rêveur, désintéressé de toutes les choses de la terre ? Le type humain en général, ne dépend-il pas de l'ambiance ? Combien encore ne le comprennent pas !... Même tous ceux qui veulent « combattre le judaïsme », auraient dû comprendre que le meilleur moyen pour cela serait justement une parfaite tolérance. Et puis, combien de gens ne pensent même pas à des millions de travailleurs juifs qui conservent jusqu'à nos jours les meilleures qualités de la race ! On pourrait à peine trouver dans un autre milieu les mêmes traits de dévouement, de solidarité, de fraternité, de l'idéalisme plus pur que l'on constate parmi les exploités de la population juive. Il est évident que, - comme du reste dans toutes les nations et chez tous les peuples - il y a aussi dans le peuple juif des bourgeois, des accapareurs, des malhonnêtes, des exploiters criminels, et, en même temps, des millions de travailleurs honnêtes, de gens excellents, de braves... Combien, pourtant, ne le voient pas et considèrent « le Juif » comme l'incarnation de tous les vices et défauts de l'humanité !... « Le feu, excellent moyen de désinfection, était employé, non à détruire les cadavres et les objets contaminés de toute espèce, mais à brûler les malheureux, surtout les Juifs, que l'on accusait de répandre les maladies infectieuses : ainsi, pendant la grande épidémie du XIVe siècle, on brûla deux mille Israélites à Hambourg et douze cents à Mayence. Et jusqu'en ces derniers temps, l'ignorance populaire a toujours cherché à se venger sur l'ennemi du mal qui lui venait de sa propre incurie » (Œuvre citée, t. VI, p. 470).

* * *

Une question surgit : l'antisémitisme, disparaîtra-t-il un jour, et de quelle façon ? Comment faut-il lutter contre cette honte de l'humanité contemporaine ?

Hélas, cette « honte » est loin d'être l'unique ou la principale. Elle tient à tout un système général, à toute une organisation sociale dont elle n'est qu'un des rouages naturels. Elle ne pourra donc disparaître qu'avec ce système, avec cette organisation : avec toute la société moderne.

Il y a, aujourd'hui, pas mal de gens qui auraient rougi à la seule pensée de pouvoir avoir quelque chose de commun avec une telle barbarie, une telle stupidité que l'antisémitisme, des gens qui le combattent, qui s'indignent de ses succès, mais qui, en même temps, sont tout à fait d'accord, comme sur une chose absolument normale, sur les massacres des Marocains, des Géorgiens, des Indous, des Nègres ou, tout simplement, des ouvriers de leur propre pays ; des gens qui, n'étant - pour rien au monde! - des antisémites, sont pour illogiquement du monde, des « antiboches » ou des « antifrançais » ou des « antianglais », etc... C'est de l'inconscience inconcevable ou de l'hypocrisie la plus exécrationnelle. En tout cas, c'est de l'illogisme criant.

L'antisémitisme n'est aujourd'hui, qu'une des faces les plus hideuses du nationalisme le plus bas ; une des manœuvres, un des instruments de la réaction la plus farouche. Il est une des plaies saignantes de notre société en pleine putréfaction. Il est une des manifestations de la contre-révolution en marche qui, profitant de l'ignorance, de l'inconscience des uns, de l'impuissance momentanée des autres, joue sur les plus mauvais instincts pour arriver à ses buts.

La plus grande « honte » de l'humanité contemporaine est toute cette société abominable, en son entier : société où les guerres, les haines nationales, la comédie politique, la tromperie systématique, l'exploitation effroyable, les massacres de toute espèce sont de règle, sont des faits-divers de tous les jours, constituent l'essence même de l'existence.

L'antisémitisme est un élément inhérent à cette société ; il n'est donc ni plus ni moins honteux qu'elle qu'avec elle.

Lutter contre l'antisémitisme, c'est lutter contre toute cette société affreuse, en son ensemble.

C'est la destruction complète de la société actuelle et sa réorganisation sur de tout autres bases sociales qui amèneront à la disparition définitive de la peste nationaliste et, avec elle, de l'antisémitisme. Il disparaîtra quand les vastes masses humaines, à bout de leurs souffrances et malheurs et au prix des expériences atroces, comprendront, enfin, que l'humanité devra sous peine de mort, organiser sa vie sur les bases naturelles et saines d'une coopération matérielle et morale fraternelle et juste, c'est-à-dire véritablement humaine.

Alors, viendra le jour où les hommes, vivant dans cette société nouvelle, parleront de tous les beaux exploits nationalistes de notre époque, - antisémites ou

autres - comme d'une des pages les plus sombres de l'histoire humaine. Ils parleront de même que nous, hommes du XXe siècle, nous parlons des exploits, pas moins beaux, des empereurs farouches des temps de la décadence de Rome.

VOLINE.

Accueil

ANTITHESE n. f. (du grec antithésis, opposition)

On entend par antithèse, une figure de rhétorique par laquelle, dans une même période, on oppose des pensées, des mots, etc... Ex. : L'Autorité est d'autant plus arrogante qu'elle s'exerce sur les plus humbles. On entend aussi par antithèse une proposition qui forme le second terme d'une antinomie dont le premier est la thèse. Lorsque nous nous trouvons par exemple en face des thèses bourgeoises et que nous leur opposons point par point notre doctrine anarchiste, nous construisons une antithèse. Enfin, le mot antithèse sert à désigner toute espèce d'opposition frappante.

Ex. : L'esprit anarchiste est l'antithèse de l'esprit autoritaire. Dans l'écrit et dans le discours, l'antithèse est une force dont on ne saurait trop signaler l'importance. Plus que tout autre moyen de dialectique, elle s'impose par une extraordinaire puissance d'évocation et de démonstration. Lorsque l'on veut frapper l'esprit d'auditeurs ou de lecteurs, rien ne vaut l'antithèse. Dire, par exemple : « Dans notre Société, les uns ont tout, les autres rien ; Les uns crèvent d'indigestion, les autres meurent de faim, etc... », n'est-ce pas s'exprimer plus vigoureusement que par un long discours ? Ces contrastes, que l'antithèse souligne, sont les points de départ d'une commotion qui, par la suite, par le jeu naturel de la réflexion, engendre chez le méditatif, une mentalité nouvelle. Nous ne saurions donc trop recommander aux propagandistes et, plus spécialement, aux agitateurs anarchistes, l'emploi fréquent de l'antithèse. - Une pensée ou une expression qui tient de l'antithèse est dite antithétique.

Georges VIDAL.

Accueil

APOLOGIE n. f. (du grec : apologia.)

L'apologie est un discours, un article, etc... dont le but est de justifier ou de défendre quelqu'un ou quelque chose. Ex. : Un agitateur fait l'apologie de la révolution. Lorsqu'un militant anarchiste, poursuivi pour sa propagande par la justice bourgeoise, expose ses idées et les revendique devant les tribunaux, il fait l'apologie de l'anarchisme. Lorsqu'un militant anarchiste, par la plume ou par la parole, prend la défense d'un camarade emprisonné et vante les actions de ce camarade, il fait une apologie. C'est ainsi que, chaque année, de nombreux militants sont condamnés pour avoir pris publiquement la défense de camarades victimes de la répression bourgeoise. Celui qui fait une apologie est un apologiste.

Accueil

APOLOGUE n. m. (du grec : apo, sur et logos, discours)

L'apologue est une fable, c'est-à-dire un récit allégorique, dont la fiction sert à voiler une moralité. Les fables de La Fontaine, que tout le monde connaît, sont des apologues. Il existe des apologues qui sont un véritable enseignement pour l'enfant et pour l'homme, mais il en existe peu. Car l'apologue, qui est une excellente arme de persuasion insidieuse, a été beaucoup trop employé par les castes dirigeantes, au mieux de leurs intérêts. Les éducateurs savent, en effet, la puissance de ces récits fictifs sur les cerveaux impressionnables des enfants. Par un usage savant de l'apologue, on peut facilement susciter chez l'enfant une admiration tenace pour certains gestes et certaines idées en même temps qu'une hostilité ou un dégoût non moins tenace pour les gestes et les idées que l'on veut discréditer. Les morales bourgeoises ont toujours fait grand cas de l'apologue et ont toujours su s'en servir méthodiquement. Les origines de l'apologue remontent aux temps les plus éloignés. La tradition attribue la paternité des fables dites indiennes à des auteurs légendaires tels que Pilpay et Lokman ; elles remontent à un original sanscrit : LePantchatantra (les cinq livres), œuvre de Vichnou Sarma. Chez les Grecs, on peut considérer Hésiode (VIII^e siècle avant J.-C.) comme un des premiers fabulistes - peut-être même le premier (Hésiode est l'auteur de la fable : L'Épervier et le Rossignol). Viennent ensuite les célèbres fables d'Esopé, esclave phrygien du VI^e siècle avant J.-C, qui, rédigées en prose, furent traduites en vers iambiques par Babrios (III^e ou II^e siècle avant J.-C.). Chez les Latins, le fabuliste le plus connu est Phèdre, qui se borne à reprendre et à remanier les fables d'Esopé. Ce dernier devient très populaire, grâce aux diverses traductions et adaptations latines : au Moyen-Age on appelle Ysopets les recueils de fables. Après les fables de Marie de France (XIII^e siècle), nous arrivons à la Renaissance, où Clément Marot et Mathurin Régnier furent les véritables précurseurs de La Fontaine. Sur ce dernier, qui est considéré comme le maître du genre, nous n'insisterons pas. Citons après lui : Perrault, Senecé, Florian, etc... A ce moment la fable tend à devenir une forme de l'épigramme (notamment celles d'Arnault, Lachambeaudie, etc...). A l'étranger, citons les principaux fabulistes : Angleterre : Gay, Johnson, Moore ; Allemagne : Lessing, Gellert, Hagedorn, Pfeffel ; Hollande : Jacob, Katz ; Espagne : Ruyz de Hita, Yriarte, Samaniego ; Italie : Pignotti ; Russie : Krilov. (Voir le mot « Fable »).

Accueil

APOSTASIE n. f. (du grec *apostasia*, abandon)

Anciennement le mot *apostasie* ne s'employait guère que pour désigner l'abandon d'une religion en faveur d'une autre : Ex. : L'apostasie de l'empereur Julien. Mais le mot n'a pas tardé à avoir une acception plus large et à désigner également l'abandon d'un parti ou d'une doctrine sociale. Ex. : L'apostasie du politicien Alexandre Millerand, en France ; L'apostasie du politicien Mussolini, en Italie ; L'apostasie du politicien Vandervelde, en Belgique ; du politicien Branting, en Suède, du crapuleux, de l'infect Gustave Hervé, en France, etc... L'apostasie, en matière de politique, peut avoir parfois pour cause des mobiles d'ordre intellectuel ou sentimental. Mais c'est là un cas très rare. Partisans de l'absolue liberté de pensée et d'action pour chacun, nous ne pouvons que déplorer le peu d'esprit de suite et de persévérance des compagnons qui se retirent de la lutte après avoir milité ouvertement. Mais nous ne pouvons les condamner, s'ils ont la pudeur de disparaître de la scène sociale et de ne pas aggraver leur désertion d'une trahison. D'ailleurs, il se peut que la lutte ait épuisé l'énergie ou les forces intellectuelles d'un homme : dans ce cas, sa retraite nous inspire des regrets, mais sollicite toute notre indulgence. Toutefois, comme nous l'avons dit, le cas d'une apostasie propre est très rare. Généralement l'apostat est un politicien qui estime qu'en passant dans un autre camp, il aura plus de profits qu'en restant dans le camp où il se trouve. A la base d'une apostasie, on retrouve presque régulièrement ces deux mobiles : l'argent et les honneurs. C'est pour cela que lorsqu'un parti ou un groupement social est pauvre, on peut compter ses militants. Mais dès que le parti devient riche, il se présente de toutes parts des politiciens désireux d'offrir leurs services. Les partis les plus riches en argent sont toujours les plus riches en politiciens, politiciens venus d'autres partis ou d'autres sectes dont la caisse sonnait le vide. D'autre part, les partis politiques naissants sont généralement pauvres en argent, mais ils sont riches en espoir de développement. Aussi recrutent-ils facilement des ambitieux qui calculent qu'en ayant un peu de patience, ils pourront se faire la place convoitée. Ces ambitieux-là savent, en effet, que dans les partis déjà vieux, les cadres sont pleins et qu'ils auraient à surmonter d'innombrables difficultés pour se tailler une part suffisante du gâteau. Et c'est à cause de toutes ces considérations, que les anarchistes peuvent avoir pleine confiance dans leurs militants. Les politiciens ne s'aventurent pas chez eux puisqu'ils n'y pourraient récolter que la misère et les persécutions. Inutile, naturellement, de multiplier les exemples d'apostasie : la chose est devenue tellement courante en politique, qu'il n'y a qu'à regarder autour de soi pour considérer des renégats de toute espèce.

Georges Vidal

Accueil

APOTRE n. m. (du grec apostolos ; de apo, loin et stellein, envoyer)

Le mot apôtre a servi tout d'abord à désigner chacun des douze disciples que Jésus-Christ chargea, d'après la légende, d'aller prêcher l'évangile. Mais le sens du mot s'est élargi par la suite. Le mot apôtre sert aujourd'hui à désigner celui qui se voue à la propagation et à la défense d'une doctrine. Ex. : Kropotkine et Bakounine sont des apôtres de l'anarchisme. Mais ici comme en beaucoup de choses, il convient de faire attention aux faux apôtres, aux individus qui cherchent à se faire passer pour les martyrs d'une cause, à seule fin de pouvoir plus facilement duper la foule. Le trait distinctif de tout véritable apôtre est le désintéressement, le vrai celui qui fait fi de tout : argent et popularité. Peu important à l'apôtre sincère, l'argent et la gloire. Il saura propager les idées qu'il a reconnues justes même - et surtout - si sa propagande est ardue et ne lui attire que persécutions. Son attachement aux doctrines qu'il sert est si vivace qu'il est prêt à tout sacrifier - au besoin sa liberté, ses amitiés, sa vie même - au triomphe de ses convictions. Rien ne l'arrêtera. Il a fait don de sa personne à son idéal et son dévouement est absolu. Le faux apôtre, au contraire, sous une apparence de dévouement, ne cherche qu'à satisfaire ses appétits et ses intérêts propres. C'est un comédien qui sait, à l'occasion, jouer au persécuté. Tous les politiciens des partis dits populaires se font plus ou moins passer pour de bons apôtres soucieux jusqu'à l'abnégation du bien de la masse des travailleurs. Ce sont des fourbes sans scrupules, qu'il faut démasquer sans répit. D'ailleurs, qu'il arrive le moindre danger pour eux et ces apôtres de pacotille savent disparaître ou évoluer savamment. C'est aux anarchistes qu'il appartient de dénoncer au peuple, les parasites qui se font une renommée tapageuse à ses dépens. Et c'est également aux anarchistes qu'il appartient de savoir entourer d'une affection et d'une camaraderie indéfectibles, les véritables apôtres.

Georges VIDAL.

Accueil

APPARENCE n. f. (du latin apparere, apparaître)

L'apparence est ce qui frappe la vue ou l'esprit. C'est l'aspect extérieur des choses et des êtres, aspect auquel nous sommes trop souvent tentés de nous fier. Un proverbe judicieux nous dit: « Les apparences sont souvent trompeuses », Et ce n'est que très vrai. Tout le monde se laisse prendre aux apparences. Les bourgeois ne manquent pas de se duper entre eux en dissimulant leurs sentiments ou leurs affaires sous un voile doré. Mais naturellement le plus berné de tous est le peuple qui s'englue aux boniments, doucereux et prometteurs des politiciens de tout acabit et des arrivistes de toute espèce. Régulièrement le peuple se laisse prendre au bagoût des bateleurs qui, sous l'apparence d'honnêtes tribuns, le grugent et le dépouillent. Plus les apparences sont enjôleuses, plus il faut être prudent. Il faut gratter le vernis superficiel et voir ce qu'il y a dessous. Il se peut que le fond corresponde à l'apparence. Mais il faut commencer par s'en assurer, si l'on veut éviter d'être la dupe sempiternelle.

Accueil

APPEL (Cour d') n. f.

Tribunal dont la fonction est d'examiner en deuxième instance tous les procès correctionnels ou civils dont l'issue a été contestée soit par le condamné, soit par le plaignant ou le procureur de la République.

Cette institution est une des plus grandes hypocrisies des régimes étatiques.

Si l'on veut uniquement s'en tenir à la lettre, on peut croire que c'est un maximum de garantie de liberté qui fut accordé au citoyen en dotant le système judiciaire d'une Cour d'Appel au siège de chaque ressort juridique.

En effet, que dit le Code d'Instruction Civile et Criminelle?

Ceci : « Chaque fois qu'un citoyen aura comparu devant un tribunal de première instance et qu'il croira avoir été condamné à tort, il pourra faire appel de ce jugement auprès du procureur de la République, lequel sera tenu de communiquer le dossier à une chambre d'appel qui, en une audience contradictoire, aura à statuer sur le bien fondé de l'appel.

« L'appelant aura toute faculté pour apporter au cours de cette audience, les arguments en faveur de sa non-culpabilité. La chambre d'appel se prononcera donc en toute indépendance et ayant en mains tous les éléments de la cause.

« Elle pourra annuler, diminuer, maintenir ou aggraver, s'il y a lieu, le premier jugement. »

Or, du commencement à la fin, il y a dans l'application de ce texte, la plus noire hypocrisie.

D'abord, l'avocat-général, au nom de l'Etat, demandera toujours le maintien ou l'aggravation de la peine.

Ensuite, la composition même de la Cour d'Appel est un défi au bon sens.

Car tous les conseillers à la Cour sont d'anciens présidents de correctionnelle ou juges d'instruction. Et l'on sait que la solidarité professionnelle - qui est en grand honneur dans la magistrature - oblige les conseillers à maintenir les jugements de leurs confrères.

Chaque conseiller se souvient alors, qu'il fut, avant d'occuper cette charge, un juge plus modeste - il se rappelle que, s'il avança en grade, c'est parce que les conseillers à la Cour n'annulèrent jamais ses sanctions - car chaque fois qu'un jugement est annulé, c'est un retard dans l'avancement pour le juge désavoué. Et alors, il fait pour ses successeurs de correctionnelle ce qu'il fut heureux qu'on fasse pour lui-même.

Et puis, pour un procès d'opinion, quelle infecte comédie!

Le militant est poursuivi par le Gouvernement, condamné en correctionnelle par ordre du Gouvernement - il est donc obligé d'être maintenu en prison par les conseillers dont l'avancement dépend du Gouvernement.

Aussi ne voit-on jamais de militant acquitté par la Cour d'Appel. Chaque fois, la sentence est confirmée - ou aggravée.

L'institution même de la Cour d'Appel est un non-sens qui nous donne raison, à nous, anarchistes, quant à notre critique de toutes les magistratures.

Nous disons, en effet, que nul ne peut juger son semblable, parce que son jugement peut être entaché d'erreur, car nul être ne peut se prétendre infailliblement équitable.

Or, la magistrature de l'aveu même du système judiciaire, n'est pas apte à juger puisqu'elle est reconnue faillible, sujette à erreurs - puisqu'on dit au justiciable :

« Nous allons vous donner des juges, mais ceux-ci peuvent se tromper - et pour réparer leurs erreurs (au cas où ils en commettraient), nous vous donnons la faculté de vous pourvoir devant d'autres juges moins sujets à erreur que les premiers : les conseillers à la Cour. »

Et qui sont ces conseillers, plus sûrs que les simples juges? D'anciens juges eux-mêmes. Quelle est donc la qualité qui fait d'eux des juges plus sûrs maintenant qu'il y a seulement six mois, alors qu'ils n'étaient que de simples présidents de correctionnelle? L'avancement, dû aux intrigues, au favoritisme et à l'âge.

On voit que la sûreté de jugement tient à bien peu de chose.

Et encore, on ne dit pas que ces conseillers sont infaillibles - on les reconnaît, eux aussi, capables d'erreurs, puisqu'on a mis au-dessus d'eux la Cour de Cassation.

En vérité, la farce judiciaire est toujours jouée aux dépens du malheureux qui a maille à partir avec les chats-fourrés. Innocent ou coupable, le pauvre diable qui est condamné en correctionnelle ne peut espérer qu'une issue en interjetant appel : de nouveaux frais de justice, l'augmentation de l'amende et l'aggravation de sa condamnation.

On dit que les loups ne se mangent pas entre eux.

Les chats-fourrés non plus.

Tous ceux qui furent assez naïfs pour espérer en la Cour d'Appel ont pu le constater amèrement.

Louis LORÉAL

Accueil

ARBITRAGE n. m.

L'arbitrage est le jugement amiable d'un différend par un tiers appelé arbitre. Le mot arbitrage sert également à désigner la sentence rendue par le ou les arbitres. Notons en quelques mots la façon dont le droit bourgeois envisage l'arbitrage :

L'arbitrage ne peut s'exercer que sur les droits dont on a libre disposition. L'acte par lequel on consent à recourir à un arbitrage s'appelle compromis. On ne peut compromettre sur les dons et legs d'aliments, logements, vêtements, ni sur les séparations, divorces et autres questions d'état civil. Les arbitres, désignés sous le nom d'amiables compositeurs, jugent en équité et il ne peut être appelé de la sentence. En cas de partage ou de désaccord, le président du tribunal nomme un tiers arbitre ou un surarbitre. Les ouvriers, employés ou patrons peuvent soumettre les questions qui les divisent à un comité de conciliation, et, à défaut d'entente dans ce comité, à un conseil d'arbitrage. Ils s'adressent au juge de paix, chargé des détails de la procédure, mais étranger à la décision sur le fond, prise par les arbitres. Des commissions d'arbitrage ont été instituées, après la guerre de 1914-18, pour régler les différends entre locataires et propriétaires.

Il existe également un arbitrage international, c'est de « pacifique » employée pour le règlement des litiges internationaux et qui consiste dans la désignation, par deux Etats en conflit, d'une puissance tierce, d'un corps constitué ou même d'un simple particulier chargé de les départager. Une Cour permanente d'arbitrage siège à La Haye depuis 1898. Le conflit mondial de 1914-1918 nous a montré ce qu'on pouvait attendre de cette institution diplomatique.

Tant que les peuples n'auront pas pris en mains leurs affaires, ce ne sont ni la Cour de La Haye ni la Société des Nations qui pourront éviter les tueries internationales. Pas plus que la comédie permanente des Commissions d'arbitrage ne pourront donner une solution satisfaisante aux différends entre simples particuliers. Notons, en passant, combien est mensonger le titre de « Société des Nations », les peuples n'étant pas admis à désigner leurs représentants et ceux-ci étant au contraire choisis par leurs gouvernements respectifs. Ceci déjà montre le peu de confiance que l'on peut avoir en cette Assemblée de diplomates. D'ailleurs, aurait-elle les meilleures intentions du monde et serait-elle composée de gens sincères, la Société des Nations n'en serait pas moins impuissante. Ses décisions, respectées par les gouvernements parce qu'ils les ont dictées eux-mêmes seraient

considérées comme nulles du jour où elles viendraient à contrecarrer leur politique. (Voir Nations (Société des)).

Tout bien considérée, la pratique de l'arbitrage, que ce soit dans les différends qui séparent les particuliers ou ceux qui divisent (en cas de grève, par exemple), patrons et ouvriers ; qu'il s'agisse de fixer les droits respectifs des propriétaires et des locataires, ou d'évaluer le sursalaire attribué aux travailleurs de tous ordres, à titre d'indemnité de vie chère, la pratique de l'Arbitrage est née de la multiplicité croissante des désaccords, du déséquilibre toujours plus marqué des rapports, et de la difficulté toujours plus grande de concilier ou de trancher par des dispositions législatives les intérêts en lutte. Au fond, le recours à l'arbitrage n'est qu'un pis aller et quand il donne lieu au prononcé d'un arrêt, il arrive que, quatre-vingt-dix fois sur cent, la sentence rendue ne satisfait aucune des parties.

Au surplus, les arbitres n'ont pas les mains libres ; ils sont liés, comme de vulgaires magistrats, par des textes de lois, des arrêts déjà rendus, une jurisprudence plus ou moins prédominante, des habitudes acquises, etc. ; en sorte que, tout ce fatras semi-judiciaire, routinier et le plus souvent inique, n'assure pas le respect et la reconnaissance des droits véritables et ne conduit pas à l'exacte et souveraine équité.

Lorsque, au lieu d'être courbés sous l'arbitraire des conventions et contrats imposés par les pouvoirs établis ; lorsque, au lieu de vivre dans un milieu social où tout est concurrence et rivalité, les individus ne reconnaîtront comme valides que les contrats qu'ils auront librement passés avec leurs semblables et vivront dans une société où l'Autorité et la Propriété - ayant été abolies - ne susciteront plus les antagonismes que nous avons eu l'occasion de signaler (voyez Antagonismes) les cours et commissions d'arbitrage n'auront plus aucune raison d'être et disparaîtront d'elles-mêmes. Mais... ce sera l'Anarchie.

Accueil

ARBITRAIRE adj. (du latin : *arbitrarius*)

Qui dépend de la seule volonté en dehors de toute considération de raison, de justice, de conscience, et qui, par conséquent, est despotique. Ex. : Le pouvoir d'un Gouvernement est arbitraire. Le mot arbitraire est également employé comme substantif (masculin) et sert à désigner une autorité sans autre règle que le bon plaisir, un despotisme sans frein. Ex. : Le peuple a toujours subi des arbitraires de toutes sortes. Aussi loin que l'on remonte, on s'aperçoit que tous les Gouvernements - qui ne sont que la consécration du droit du plus fort - ont toujours donné naissance aux pires arbitraires. Qui mieux est encore, c'est que les détenteurs du pouvoir, pour fortifier leur tyrannie, n'ont pas hésité à codifier cet arbitraire et à en faire des lois qui, sous une pompeuse appellation, ne sont que les statuts de l'arbitraire légal. Tout homme qui, par un moyen ou par un autre, impose sa volonté à son voisin commet un arbitraire. La bourgeoisie - comme l'aristocratie d'antan - est coutumière du fait et ne maintient son autorité qu'en faisant usage de l'arbitraire le plus infâme de tous : la répression.

Sous les anciens régimes : la monarchie absolue, l'empire, l'arbitraire ne connaissait pas de limites. Une caste restreinte dominait le pays avec un despotisme brutal. Le paysan et l'ouvrier n'avaient pas plus de droits que les esclaves de l'antiquité. Ils en avaient moins peut-être, car le maître tout au moins ne laissait pas mourir de faim ses esclaves. Mais ce cynisme dans l'arbitraire finit par engendrer la révolte. Des révolutions éclatèrent. Le Pouvoir absolu et personnel se changea peu à peu en un Pouvoir impersonnel et tempéré par une Constitution. Mais ces changements parvinrent tout au plus à atténuer les formes les plus révoltantes de l'arbitraire. Les classes moyenne et prolétarienne qui avaient fait ces révolutions continuèrent à subir des vexations et des brimades de toutes sortes. L'arbitraire fut tout simplement un peu plus hypocrite et prit soin de recouvrir ses forfaits d'un voile légal. La raison en est claire : c'est que l'arbitraire est la conséquence même de l'Autorité. Il ne suffit point de changer ou de modifier cette dernière. Il ne suffit point de l'habiller de mots nouveaux et de la dissimuler sous des formules ronflantes. Si l'on veut supprimer définitivement l'arbitraire, il faut abattre irrémédiablement l'Autorité, seule cause du mal. Et, seuls, les anarchistes se sont fixé cette tâche.

- Georges VIDAL.

[Accueil](#)

ARBITRE

Voir Libre arbitre

Accueil

ARCHIES (du grec arché)

Cette terminaison désigne les différents pouvoirs qui exercent dans la société l'autorité et le commandement, pouvoirs néfastes à tous les points de vue, incapables d'assurer l'ordre véritable, qu'il s'agisse de la monarchie (monos, un seul), pouvoir laissé à l'arbitraire d'un individu, ou de l'oligarchie (oligos, peu nombreux), pouvoir d'une clique (une olig-archie d'hommes d'affaires, de politiciens, de guerriers, etc... , asservissant le monde à ses caprices, - cent tyrans au lieu d'un), ou de toutes les archies passées, présentes et futures. Qu'elle soit l'expression de la volonté d'un seul ou de plusieurs, l'archie suppose la division de l'humanité en maîtres et esclaves, tous incapables de se diriger eux-mêmes. - Hiérarchie (gr. hieres, sacré). La société ne peut pas se passer d'une hiérarchie. Celle-ci découle de l'autorité même ; les individus sont subordonnés les uns aux autres, les uns commandent, les autres obéissent, les uns occupent le faite de l'édifice, les autres les plus bas degrés, les riches et les puissants ne pouvant pas plus se passer des pauvres et des petits que ceux-ci ne peuvent se passer d'eux. Partout des classes, des castes, des barrières, des divisions, des distinctions... Les individus ne diffèrent pas entre eux par l'originalité (ils sont tous pareils, également tarés), mais par le titre, le costume, la fonction, le galon... Le principe de toute hiérarchie consiste dans la subordination des inférieurs aux supérieurs (ce qui est arbitraire, rien ne prouvant la supériorité de ceux qui, chargés de diriger les esclaves, sont également esclaves, de ceux qui, maîtres de la société, ne le sont pas d'eux-mêmes). Il faut, dit-on, une hiérarchie pour assurer le bon fonctionnement de l'Etat. Que deviendrait une société dans laquelle chacun ferait ce qu'il voudrait? Ce serait l'arbitraire. Or, que voyons-nous dans une société hiérarchisée, sinon le triomphe du désordre? Nul n'est à sa place, nul ne remplit son rôle, chacun croit faire ce qu'il veut et ne fait que se rendre insupportable au voisin : c'est le bon plaisir des dirigeants qui domine, offrant le spectacle d'une incohérence inimaginable, servie et soutenue par la veulerie des dirigés. La hiérarchie n'est qu'une subordination des intelligents aux imbéciles. C'est une hiérarchie à rebours, une mystification. - Synarchie (gr. sun, avec). Union, solidarité des archies. Synthèse de gouvernement, loi d'organisation sociale. D'après St-Yves d'Alveudre, Barlet, Lelay et Papus, il existe une analogie entre la loi qui dirige l'homme et la loi qui dirige la société. Les divisions de l'organisme humain (ventre, poitrine, tête) se retrouvent dans la société (économie, pouvoir, autorité). La syn-archie établit une fois pour toutes (?) la loi des dirigeants et des dirigés. Théorie contestable. - Antarchie. Le préfixe ant désigne la lutte contre l'archie. Il est employé ici comme dans anti-cléricalisme, anti-alcoolisme, anti-social, anti-esclavagiste, anti-

révolutionnaire, anti-militarisme, anti-patriotisme, etc... tandis que le vocable anarchie signifie l'absence même de toutearchie, la suppression de toute autorité, désigne une attitude au religieux, a-clérical, a-moral, a-politique, a-nomie (absence de loi imposée du dehors à l'individu, sa propre loi), etc... L'ant-archiste n'a pas le désintéressement et la noblesse de l'an-archiste (l'anti désignant une attitude politicienne, utilitaire, in-esthétique). Cependant, an-archie n'implique pas une indifférence absolue à l'égard du monde social : se placer au-dessus de l'autorité, c'est entrer en conflit avec elle. Néanmoins, on peut échapper à l'idée fixe de la combattre, idée qui finit par engendrer l'esclavage, en nous subordonnant à ce que nous combattons, et nous fait employer les mêmes armes que l'adversaire. L'an-archie est préférable sous tous les rapports à l'ant-archie. - Aut-archie (ne pas confondre avec le vocable précédent) gouvernement de soi-même (autos), self-government des Anglais, système d'autonomie morale préconisé par La Réveillère-Lepault. Anarchie à l'usage des gens du monde et des vieux militaires. Convient aux fonctionnaires retraités, aux correspondants de sociétés savantes, aux professeurs d'énergie... L'autarchiste admet l'Etat, l'autorité, la propriété, la loi, la hiérarchie. Il a de l'honneur une conception traditionnelle. Il est, il est vrai, ennemi de certains préjugés et de la routine administrative. Il ne fait pas de politique (?). C'est un réformiste. L'autarchiste suit les offices religieux ou se contente de croire en l'Etre suprême : M. Homais est autarchiste. L'autarchie, qui prétend avoir son fondement dans l'autonomie individuelle et la liberté de penser, comme l'an-archie, poursuit un but différent. Tandis que l'an-archie fait table rase du social (dans la mesure du possible), l'aut-archie tient compte du social. Tandis que l'an-archiste s'efforce de rompre tout lien avec le monde dit civilisé, de profondes attaches retiennent l'autarchiste au passé. Il n'est pas libéré. Il est altruiste, ne repousse pas l'association (La Réveillère admet même une autarchie communale), accepte l'organisation sociale avec des remaniements, des modifications, reste dans la légalité. L'autarchie est un compromis.

Autres mots forgés avecarchie : idiarchie (gouvernement par l'idée) ; logo-archie (théorie préconisant le lien entre les socialistes rationnels, logo-archistes (logos, lien)) ; poly-archie (polus, plusieurs) : le régime républicain est une poly-archie ; pan-archie (pan, tout) : on peut dire que la Société tout entière est une vaste pan-archie : l'autorité y exerce sa tyrannie sous toutes les formes, y déploie son incohérence sans limites. Ce système ramène le monde entier à l'autorité ; archiste (partisan de l'archie).

- Gérard de LACAZE-DuTHIERS.

Accueil

ARCHITECTURE (du grec architektonêo, je bâtis)

Art de construire des édifices dans des proportions et selon des règles déterminées.

L'architecture égyptienne est toute de solidité et de régularité toute nue. L'Egypte fut le foyer et la genèse de l'architecture et toutes les architectures, même celle gothique, a dit Boss, sont sorties de l'Egypte. E. Pelle tan prétend que c'est une émanation directe de l'Egypte. L'art débute par l'architecture et Balzac écrit que l'architecture est l'expression de la civilisation d'un peuple.

L'architecture comporte des règles. Elle n'est donc pas un art libéral.

Lamennais prétend qu'elle est une poésie, la poésie du monde des corps et des formes inanimés.

Renan dit que les Juifs n'ayant pas d'architecture propre n'ont jamais tenu à donner à leurs édifices un style original.

Montégut déclare qu'elle n'inspire à l'esprit que des idées de grandeur, de noblesse, d'austérité majestueuse.

Sur un terrain restreint, Balzac dit que le miracle de cette fée parisienne appelée l'architecture est de rendre tout grand.

Par extension, l'architecture est le mode de construire, le genre, le caractère distinctif des ornements d'un édifice qui comporte cinq ordres principaux.

Se dit aussi d'un monument, d'un édifice ou d'une de ses parties. Th. Gautier écrit qu'il faut avouer que plus une architecture, une joaillerie, une arme, datent d'une époque reculée, plus le goût en est parfait et le travail exquis.

Par comparaison : structure.

Bossuet écrit : les os sont, dans l'architecture du corps humain, ce que sont les pièces de bois dans un bâtiment de charpente.

C'est un arrangement harmonieux des parties de l'univers :

Je regarde en gros toute la nature

J'en observe l'ordre et l'architecture.

(Régnier Desmarests).

En franc-maçonnerie, un morceau d'architecture est le nom donné aux discours prononcés dans les loges maçonniques.

L'architecture à laquelle on donne parfois le nom d'art monumental se divise en quatre branches principales : L'architecture religieuse, civile, militaire, hydraulique.

L'architecture religieuse a pour objet la construction de tous les édifices destinés au culte : temples, basiliques, églises, chapelles, oratoires, cryptes. A cette classe se rattache l'architecture monastique s'occupant de la construction des établissements destinés à l'habitation des communautés religieuses et les monuments funéraires

L'architecture civile comprend les édifices appropriés aux besoins de la vie politique et privée : palais, châteaux, résidences officielles, tribunaux, théâtres, cirques, prisons, hôpitaux, halles, bains, fondations publiques et monuments purement décoratifs comme les arcs de triomphe. L'architecture civile prend le nom d'architecture domestique lorsqu'elle s'occupe des habitations ordinaires de l'homme et celui d'architecture rurale lorsqu'elle a pour objet la construction de bâtiments destinés aux exploitations agricoles : fermes, granges, etc...

L'architecture militaire embrasse les différentes constructions nécessaires à la défense ou à l'attaque d'un territoire : forteresses, remparts, bastions, redoutes, arsenaux, hangars pour avions et dirigeables, etc...

L'architecture hydraulique est l'art de conduire et de retenir les eaux et d'élever des constructions dans leur sein : digues, jetées, ports, canaux, aqueducs, ponts, etc...

L'architecture hydraulique et militaire tendent à disparaître, le génie militaire et les ingénieurs s'étant substitués aux architectes dans la direction des travaux de fortification.

Les constructions navales sont complètement distinctes de l'architecture proprement dite et le terme d' « architecture navale » est tout à fait désuet.

L'architecture a pour but, comme tous les beaux arts, d'exprimer matériellement l'idée du beau. Elle crée elle-même les formes par lesquelles elle traduit cette idée. Elle les combine et les développe suivant les proportions et les règles que le goût seul détermine. Par la conséquence, elle demande plus d'imagination que les autres arts pour imprimer à ses productions un caractère dont elle ne trouve d'autre exemple dans la nature que l'ordre, l'intelligence et l'harmonie

qui y règnent, tandis que la peinture et la sculpture y puisent les modèles qu'elles représentent et l'expression des sentiments dont elles animent leurs sujets.

L'architecture est un art de création. Si elle était appelée à devenir un art d'imitation, sa destruction serait fatale.

L'architecture grecque à laquelle on donne comme type primordial la cabane de bois est sans contredit l'architecture la plus complète, la mieux raisonnée et la mieux réglée. Elle est devenue classique et ses productions sont devenues des chefs-d'œuvre de goût.

Il n'y a de monument parfait que celui qui possède à la fois la beauté, la commodité et la solidité.

Pour réaliser la beauté, la composition architectonique doit avoir égard à l'ornementation, à la symétrie, à l'harmonie ou eurythmie et à la convenance.

L'ornementation donne aux matériaux employés à la construction les formes les plus agréables. Les éléments de l'ornementation sont les ordres (colonnes et entablements), les pilastres, les arcades, les frontons, les sculptures et les peintures décoratives.

La symétrie résulte de l'exacte proportion des parties entre elles et des parties avec le tout.

L'Harmonie ou eurythmie est constituée par l'accord des parties correspondantes. Elle exige que l'unité la plus complète règne dans la construction, que tous les détails et ornements se rapportent à l'ensemble, ce qui ne doit pas exclure la variété à laquelle l'architecture emprunte la plus grande partie de ses agréments en prenant garde que cette variété ne dégénère en confusion.

La convenance consiste à donner à l'édifice l'ornementation et les proportions les plus convenables à sa destination, car il importe qu'un monument éveille tout d'abord par son aspect des idées analogues à son emploi, comme il est nécessaire sous le rapport de la commodité qu'il y ait convenance entre la construction d'un édifice et sa destination. Ne pas construire un temple comme un théâtre, une cathédrale comme une église de village, une gare comme une salle de bal.

Le tact seul peut donc guider l'architecte, car il est à peu près impossible de tracer des règles générales pour tous les détails de l'aménagement intérieur.

Sans la solidité, la beauté et la commodité seraient sans valeur et il est indispensable que l'architecte ait une profonde connaissance des forces ; il lui faut savoir calculer la pression des masses dont les unes agissent verticalement, d'autres perpendiculairement et obliquement.

En ce qui concerne ces dernières, il est à constater que les travaux auxquels

se livrent les architectes de la République soviétiste, dans la construction des monuments en cours d'édification, palais de la paix et autres, la structure et la superstructure sont d'une originalité qui déconcerterait beaucoup nos architectes français actuels. Les plans et les dimensions, les inclinaisons et les carcasses que nous avons pu apprécier à l'Exposition des Arts Décoratifs dépassent en imagination ce que les écoles les plus différentes auraient pu imaginer. Il est impossible de savoir ce que l'avenir déterminera sur les monuments dont il s'agit, mais il ne faut pas oublier que c'est pour avoir observé les règles dont il est causé dans toute cette étude que l'Architecture grecque s'est élevée à un très haut degré de perfection. Ces règles sont cependant subordonnées au génie et au goût particulier de chaque artiste.

Le génie seul peut créer des combinaisons originales, agréables, que le goût épure et qu'il coordonne avec les principes sévères de l'art.

L'architecture est née avec l'homme, car l'homme eut toujours besoin d'abri contre l'inclémence des saisons et les attaques des animaux et l'art est complètement étranger aux constructions primitives.

Les premiers hommes trouvèrent leur gîte dans les cavernes des montagnes ; les pasteurs toujours mobiles créèrent la tente et la cabane. La grotte a été le modèle des constructions souterraines ; c'est elle qui a donné l'idée des constructions cyclopéennes et celtiques et lorsqu'on examine les vestiges des villages mégalithiques qui existent encore dans les montagnes de la chaîne des Monts Dore, en Auvergne, on est frappé de la similitude qui existe entre ces constructions cyclopéennes, ces blocs énormes superposés et la grotte primitive.

La tente a engendré l'architecture des Chinois et des Japonais si remarquable par son extrême légèreté, ses formes capricieuses et ses toits recourbés et terminés en pointe.

La cabane offrait les éléments de l'architecture grecque et romaine.

Chaque peuple a laissé dans ses monuments l'empreinte de son caractère, de ses usages, de ses croyances, de sa civilisation tout en se conformant aux lois de la convenance que lui imposait le climat.

Il y a donc eu autant d'arts de bâtir que de peuples et de civilisations.

Les monuments les plus anciens qui nous sont connus sont les menhirs et les dolmens dont on ignore l'âge, puis les constructions plastiques ou cyclopéennes dont les blocs irréguliers sont cependant appareillés.

Puis l'architecture hébraïque est apparue sans être très connue, attendu qu'elle n'a laissé aucun art, car à l'époque où elle existait, les temples somptueux dont il est parlé dans la Bible, le palais de David, le temple de Salomon étaient exécutés par des artistes étrangers, généralement phéniciens.

Les Hébreux rapportèrent d'Égypte les connaissances architectoniques qu'ils déployèrent dans leurs temples.

Ce fut au temps de Périclès que l'architecture grecque fournit ses plus beaux chefs-d'œuvre.

C'est aux Etrusques et aux Toscans dont le style architectural était dérivé de l'ordre dorique qu'on attribue les principaux monuments construits à Rome.

Puis l'architecture religieuse reste fidèle au type de l'art romain dégénéré qui fut l'art roman dont la France possède de si purs joyaux.

Puis les architectes du nord de la France firent subir à l'architecture chrétienne une transformation radicale en faisant disparaître l'aspect massif des murailles. Ce style caractérisé par l'emploi systématique de l'ogive a été improprement désigné sous le nom de gothique, bien que les Goths soient complètement étrangers à sa création.

Puis, au moment où l'architecture ogivale était dans son plein épanouissement, une révolution profonde s'accomplissait en Italie et la passion de l'antiquité surexcitée au plus haut point gagna les artistes qui, à leur tour, se mirent à étudier les monuments anciens et varièrent à l'infini les détails de l'ornementation. L'Europe presque entière adopta le style de la Renaissance italienne.

Peu à peu les pures traditions de l'antique furent mises dans l'oubli et se produisaient les plus étranges aberrations du goût. A un style créé à une époque de corruption effrénée succéda le style rigide, austère, des néo-classiques que fit éclore la Révolution française. Il enfanta l'architecture contemporaine qui, non contente de copier tous les styles, les continue, les amalgame sans discernement et sans goût.

Victor Hugo écrit ainsi dans « Notre-Dame de Paris » sur la merveille gothique qu'est la cathédrale parisienne :

« Sur la face de notre vieille reine de nos cathédrales, à côté d'une ride, on trouve toujours une cicatrice. *Tempus edax, homo edacior* : le temps est aveugle, l'homme est stupide.

On peut distinguer dans toutes les sortes d'architecture, des ruines, des plaies, des amputations, des lésions qui sont déterminées par trois caractères : le temps, les révolutions politiques et religieuses, lesquelles, aveugles et colères de leur nature se sont ruées en tumulte sur lui, ont déchiré son riche habillement de sculptures, de ciselures, crevé ses rosaces, brisé ses colliers d'arabesques et de figurines, arraché ses statues, tantôt par leur mitre, tantôt par leur couronne. Enfin, les modes de plus en plus grotesques et sottes qui, depuis les anarchiques et splendides déviations de la Renaissance se sont succédé dans la décadence nécessaire de l'architecture. Ces modes ont fait plus de mal que les Révolutions. Elles ont tranché dans le vif, elles ont attaqué la charpente osseuse de l'art, elles ont coupé, taillé,

désorganisé, tué l'édifice dans la forme comme dans le symbole, dans sa logique comme dans sa beauté. Et puis, elles ont refait, prétention que n'avaient eu, du moins, ni le temps, ni les révolutions, Elles ont effrontément ajusté, de par le bon goût sur les blessures de l'architecture gothique leurs misérables colifichets d'un jour, leurs rubans de marbre, leurs pompons de métal, véritables lèvres d'oves, de volutes, d'entournements, de draperies, de guirlandes, de franges, de flammes de pierre, de nuages de bronze, d'amours replets, de chérubins, bouffis qui commence à dévorer la face de l'art sous l'oratoire de Catherine de Médicis et le fait expirer deux siècles après, tourmenté et grimaçant, dans le boudoir de la Dubarry.

Ainsi pour résumer ce que nous venons d'indiquer, trois sortes de ravages défigurent aujourd'hui l'architecture gothique. Rides et verrues à l'épiderme, c'est l'œuvre du temps. Voies de fait, brutalités, contusions, fractures, c'est l'œuvre des révolutions depuis Luther jusqu'à Mirabeau. Mutilations, amputations, dislocations de la membrure, restaurations ; c'est le travail grec, romain et barbare des professeurs selon Vitruve et Vignale. Cet art magnifique que les Vandales avaient produit, les académies l'ont tué.

Les plus grands produits de l'architecture sont moins des œuvres individuelles que des œuvres sociales ; plutôt l'enfantement des peuples en travail que le jet des hommes de génie, le dépôt que laisse une nation, les entassements que font les siècles, le résidu des évaporations successives de la société humaine ; en un mot, des espèces de formations. Chaque flot du temps superpose son alluvion, chaque race dépose sa couche sur le monument, chaque individu apporte sa pierre, ainsi font les castors, ainsi font les abeilles, ainsi font les hommes. Les grands édifices, comme les grandes montagnes sont l'ouvrage des siècles. Le temps est l'architecte, l'homme le maçon. »

Nous venons d'assister à Paris à une manifestation intéressante. L'Exposition des Arts Décoratifs a révélé dans l'architecture, non pas un nouveau style, mais un effort considérable dans la façon de construire, de décorer et d'ornementer. Tout en s'inspirant de la ligne quelque peu germanique où le style roman très dégénéré offre au regard la lourdeur de ses lignes, les seules qui soient possibles à une époque où le fer et le ciment arment les édifices, les architectes sont arrivés à une unité de conception que les terribles difficultés financières leur ont imposée. Matériaux, main-d'œuvre, construction et décoration extrêmement difficiles, des édifices ont surgi en quelques mois et par un ensemble parfait ont donné une note accueillante et proportionnée à l'effort. Rien de nouveau n'est sorti du goût actuel, seul un esprit pratique a présidé à l'édification de monuments provisoires, mais il faudra aux écoles une profonde révolution de mœurs et d'idées pour rénover un art qui depuis plus de deux cents ans est tombé en décadence.

Doit-on concevoir que dans la société future l'architecture reprendra une situation plus en rapport avec les circonstances et les besoins? Certes oui, l'espérance en est possible et les temps meilleurs amèneront des perturbations profondes dont surgiront de meilleures architectures.

L'histoire de l'architecture est aussi ancienne que l'histoire de l'humanité avec laquelle assez exactement elle se confond.

Aucun des monuments édifiés par les civilisations modernes ne dépasse et n'égale les architectures antiques tant par la forme que par la grâce et la beauté.

Examinons les monuments impérissables de l'antiquité et comparons-les aux monuments construits depuis vingt siècles et nous constaterons la dégénérescence de nos architectures, nous nous inclinons devant la pauvreté, sinon des lignes, du moins de l'ensemble des édifices. Commençons par l'architecture hindoue :

Dans les villes des bords du Gange, de l'Inde Centrale où s'épanouit une civilisation si brillante, les rois rivalisaient à qui élèverait les temples les plus somptueux en l'honneur des grandes divinités.

Pendant des années et parfois même des siècles, des milliers d'ouvriers creusent sur plusieurs centaines de mètres d'étendue, les parois d'une montagne, y découpent des salles immenses et décorent la pierre de statues, de fleurs, d'animaux pressés en groupe, ou bien, d'un bloc monolithe ayant les proportions d'une colline, ils tirent un temple aux formes massives, aussi fouillé de sculptures qu'un ivoire japonais, tel le rocher sculpté et temple de Mahavellipore, aux environs de Madras.

Le temple hindou est une synthèse de l'univers. Le lieu où il s'élève, son orientation, sa forme générale et le moindre de ses détails ont une signification réelle et symbolique. Hollebecque nous apprend que la pensée des diverses époques, les mœurs, les croyances et cette tonalité particulière de l'imagination hindoue sont inscrites sur chaque fragment de la pierre ; et là où nous ne possédons aucun renseignement sur les idées générales et la vie journalière, nous les reconstituons à l'aide de ces grands poèmes architecturaux où chaque pilier, chaque bas-relief nous raconte l'effort du peuple hindou pour exprimer son idéal.

Le temple est orienté vers l'Est ; afin que la divinité immobile, qui médite sur l'autel du sanctuaire, puisse faire face au soleil levant dont elle est, presque toujours, une incarnation. Souterrain formé de salles immenses soutenues par des allées de colonnes que surmontent des milliers de sculptures, le temple a l'aspect de la forêt himalayenne, touffue, impénétrable et sombre. Mais ses nefs, ses statues taillées dans la muraille prennent une direction unique : à travers les ténèbres opaques, elle mènent vers le dieu qui concentre en lui tous les attributs - (la Trimûrté ou le Bouddha selon le culte en honneur) - image de l'ordre et de l'harmonie universels, et que l'homme atteint après d'innombrables recherches. Édifié sur le sol, le temple prend le plus souvent la forme d'une pyramide, haut dressé vers le ciel, comme les cimes des montagnes, ou échelonnée par degrés comme la hiérarchie des êtres vivants qui va de l'insecte au dieu suprême, en parcourant toute la série des formes que l'âme éprouve au cours des transmigrations.

Mieux encore que la structure architecturale, la décoration du temple en marque la signification essentielle. Frontons, narthex, culs-de-lampe, chapiteaux, colonnes, balustrades, voûtes, murailles et ces portes aux lignes pures... rien n'est dédié au vide ou au repos. Fouillée, ciselée, ornée en ses moindres parties, la pierre ne constitue pas, comme dans le temple grec, par sa nudité et l'apparence de ses lignes, un élément nécessaire à l'impression d'ensemble. Tout est mouvement, confusion, excès, comme si l'artiste voulait imposer aux fidèles, à l'aide de sensations multiples, la croyance aux transformations incessantes des choses, à l'infinité des phénomènes se transmuant sans relâche les uns dans les autres. La vie et la mort, la sensation et la pensée, la luxure et l'ascétisme ne sont que des formes apparentes par où s'exprime le principe éternel de l'Univers, le grand Tout, qui domine sur l'autel ou au faîte de l'édifice. Débauche d'ornementation où les pensées, les styles, les symboles en se mélangeant convergent secrètement vers l'unité.

Force, abondance, recherche des propositions excessives et de la multitude des détails auxquels on sacrifie les lignes et la composition générale ; union de l'architecture, de la sculpture et de la peinture qui, appelées à concourir ensemble au même but, ne se conçoivent pas comme des moyens d'expression artistique indépendants, tels sont les caractères essentiels de l'art hindou, religieux par excellence, mais représentatif d'idées coordonnées et de symboles d'une grande diversité.

Les plus anciens monuments de l'Inde ne remontent pas au-delà du IV^{ème} siècle avant notre ère, à une époque où l'architecture a atteint sa perfection dans la plupart des civilisations antiques et où, pour certaines, elle entre en décadence.

Les premiers sont dédiés au culte bouddhique, creusés dans des parois de montagnes, ils donnent l'impression d'un travail formidable, poursuivi durant des centaines d'années par des milliers d'ouvriers.

Le plus souvent, le temple est précédé d'une véranda en pierre, - sorte de narthex - soutenue par des piliers taillés dans le roc ; de chaque côté se dressent des sculptures colossales ; armées d'éléphants comme à Karli, lions et divinités triples comme à Eléphanta.

La façade du temple est couverte de bas-reliefs et de statues et s'ouvre, sur l'Intérieur, par trois portes surmontées d'un arc en forme de fer-à-cheval, qui se répète sur l'immense ouverture creusée au-dessus des portes et par où pénètre la lumière.

Les salles souterraines, dont le nombre varie de 2 à 30, sont plongées dans une ombre épaisse. Des colonnes de 6 à 8 mètres de haut les soutiennent, formant allées ; leurs fûts montés par des cavaliers (Karli).

Au fond, une statue colossale de Bouddha, de plusieurs mètres de haut, assise ou debout sur un immense dagoba (autel), brille dans l'ombre (Ellora)

entourée de personnages (Ajânta). Les piliers et les plafonds sont recouverts d'arabesques et de sculptures, et les murs s'ornent parfois de fresques (Ajânta), qui représentent des scènes de la vie de Çakya-Mouni ou composent un décor floral et animal plein de grâce.

Le monastère ou « vihara » formé de cellules disposées autour d'une salle, fait suite à l'édifice sacré.

Les principaux temples souterrains ont été retrouvés à Bhaja, au Bikar, à Karli (entre Bombay et Puna), à Ajânta, à Ellora. Ce dernier comme le temple d'Eléphanta est consacré à divers cultes. On connaît d'autres monuments bouddhiques :

Les colonnes monolithes ou lâts, dont le chapiteau supporte un ou plusieurs animaux sculptés où sont inscrits les édits des rois. A Allahabad et à Delhi, ces piliers ont environ 13 mètres de haut ; ils comptent parmi les plus anciens monuments de l'Inde.

Le stûpa est une sorte de dôme hémisphérique, posé sur un soubassement cylindrique. Il indique que, les hindous n'ont pas connu la voûte proprement dite à joints convergents. Ils n'ont construit que des voûtes à assises horizontales, d'une extrême solidité. Ce monument procède sans doute de l'ancien tumulus dont il reproduit la forme et l'usage. C'est un monument funéraire important et haut. Une balustrade en pierre entoure cet édifice et quatre portes monumentales s'ouvrent dans la direction des points cardinaux. Couvertes de sculpture et de bas-reliefs sur toutes les faces, ces portes ont environ 10 mètres de haut sur 6 mètres de large. Les plus importants parmi ces monuments se rencontrent à Barhut, à Annavati, à Sarnath.

Le temple ou chaïtya, où s'assemblent les fidèles, quand il n'est pas souterrain, se compose d'une sorte de pyramide à plusieurs étages reposant sur un cube d'environ 8 mètres de haut sur 15 mètres de côté, comme celui de Buddha Gaya, qui, bâti au Ier siècle avant notre ère, contenait une statue de Bouddha en or et était entouré d'une balustrade sculptée rappelant les temples du Sud de l'Inde.

Le culte jaïna a donné naissance à un art très développé et d'une grande richesse. Les statues entièrement nues des jaïns, des saints vêtus de l'air, ornent les autels, les piliers et les tours des grands temples, dans la dentelle des pierres.

Plus tard, le brahmanisme exprimant son triomphe sur le bouddhisme, fait bâtir une multitude de temples somptueux qui couvrent l'Inde du Nord au Sud.

Si les proportions et chaque partie de ces monuments sont réglées d'après des conventions inviolables, la décoration témoigne d'une fantaisie et d'une liberté d'inspiration qu'aucun peuple n'a dépassée. Le temple domine le paysage sans jamais être écrasé par lui. On élève des constructions grandioses destinées, par la

prédominance des lignes verticales sur les lignes horizontales, à produire par leur hauteur une impression d'élan vers l'espace céleste. Un mur d'enceinte percé de plusieurs portes ornées entoure l'édifice. Bâti en pierres assemblées et taillées de façon si parfaite que le ciment n'a jamais été nécessaire, le temple comporte des murs d'une épaisseur énorme qui concourent à lui donner l'aspect de la puissance. Une forme bien définie : une base cubique supporte une tour pyramidale tronquée en son sommet et couronnée d'une sorte de petit, dôme côtelé. Un porche surmonté lui-même d'une tour de même style mène aux salles intérieures. Toute la façade est couverte de sculptures et d'une ornementation si riche qu'en nul endroit la pierre nue n'apparaît. Il semblerait que la Renaissance française ait pris ses formes et sa décoration dans les portes et les pilastres de ces temples.

Les principaux monuments de l'époque néo-brahmanique sont : le temple de Bhavanesvar, qui par suite d'adjonctions successives possède plusieurs tours semblables de 50 mètres de haut. Il date du VI^{ème} siècle ; le temple de Rajanari, du X^{ème} siècle ; de Ranarak, dans la province d'Orissa ; une série d'une quarantaine de temples à Khajurao (du V^{ème} au XI^{ème} siècles). Ils sont ornés chacun de milliers de statues et de motifs décoratifs extrêmement riches et variés ; de Mahoba, de Kalinger, de Rewak, de Teli-Mandir, de Shas-Bhao, de Chittor, de Nagda, etc ...

Les Hindous brâhmanisants émigrèrent dès les premiers siècles avant notre ère au Cambodge, au Siam, à Java. Ils fondèrent de grands royaumes aux villes riches et prospères dont les ruines imposantes nous frappent d'étonnement et de magnificence. Le temple d'Angkor-Vat, au Cambodge, est le type le plus grandiose et complet qu'ait laissé cette civilisation. A Java, les monuments de Boro-Boudor présentent un saisissant aspect hindou, mais ne portent pas d'inscriptions permettant de les dater.

A la société aryenne de mœurs primitives a donc succédé cette société complexe et civilisée qui a bâti dans l'Inde ancienne d'immenses cités. empreintes de goût, de bien-être et du luxe le plus exquis. Animées et fastueuses, ces villes sont ornées de palais et de temples si beaux, rapporte un texte, qu'on les eût dites « bâties par des génies ».

L'architecture chinoise ne donne pas l'impression de puissance et de durée que nous éprouvons dans les édifices d'Égypte et d'Inde. Le chinois emploie le bois et la brique plus volontiers que la pierre. Son architecture est bien spéciale. Elle se distingue de toutes les autres par ses superpositions de toitures et son caractère pyramidal. Elle est svelte, gracieuse, hardie. Inspirée par le souvenir lointain de la tente nomade, les toitures gardent la convexité des étoffes ou des peaux qui recouvraient la tente mongole et dont le poids courbait les cordes tendues. Les pointes recourbées aux angles du faîte sont l'image des crochets qui retenaient les mobiles couvertures de l'antique abri.

Vers le II^{ème} siècle avant notre ère, lorsque la Chine parvint à ce qu'elle considérait comme le maximum du bien-être et de la civilisation, elle eut le désir de

repos, d'isolement et d'immobilité. Elle éleva sa grande muraille.

L'architecture chinoise est à peu près immuable, des réglementations étroites paralysent l'architecte. Ce dernier, dans les constructions n'a pas le droit de dépasser telles dimensions adéquates au rang social qu'occupe celui dont il est chargé d'édifier la demeure. En revanche, toute liberté en ce qui touche la décoration. Aussi fleurissent le caprice et la richesse dans la fantaisie du meuble d'un art et d'un luxe inouïs.

Parmi les constructions, le Temple de la lune à double toiture mérite d'être mentionné.

Pendant qu'en Egypte se fondait une civilisation appelée à subsister pendant de longs siècles, les peuplades asiatiques élevaient un empire qui devait laisser des traces gigantesques dans l'histoire du monde et de l'architecture : l'empire d'Assyrie et de Chaldée qui élevèrent deux villes gigantesques : Ninive et Babylone qui ont disparu complètement et dont les traces seules ont été retrouvées au XIX^{ème} siècle, enfouies dans les sables. On y découvrit de véritables merveilles, les architectes avaient construit des palais gigantesques à Khorsabad, près de Mossoul.

Ninive sortit de l'oubli sur l'emplacement de Koyoundjik, et on y retrouva un palais immense orné de statues qui sont au musée du Louvre et qui passent pour les plus anciens spécimens de la statuaire.

Le peuple assyrien, très religieux, éleva des temples et des statues à ses dieux. Des palais à ses rois.

Si les Egyptiens avaient des carrières de marbre et des montagnes de granit pour leurs constructions les assyriens n'avaient que la terre dont ils faisaient des briques. Aussi la plupart de leurs monuments découverts sous les sables sont réduits en poussière, la pierre n'étant employée que pour les fondations, les dallages, les statues et les bas-reliefs. Leurs monuments construits en hâte par des milliers de captifs et d'esclaves étaient somptueusement revêtus d'incrustations d'or d'argent et de bronze.

Chaque roi, à son avènement, faisait bâtir son palais et les palais se ressemblaient d'ailleurs. Toujours une forteresse située à l'intérieur d'une ville, enveloppée elle-même par une enceinte formidable.

Écoutons Degouy-Wurmsv, agrégé d'histoire, qui trace ainsi le détail de l'architecture assyrienne :

« Le palais s'élevait sur une haute esplanade, reliée à la ville par des terrasses. Il avait la forme d'un immense rectangle, protégé contre toute attaque extérieure par un mur très haut, très épais, flanqué de tours et percé de portes monumentales. Ces portes étaient gardées par des taureaux et des génies ailés.

Le palais était tout en étendue, parfois 10 hectares, sans étages, mais divisé en plusieurs corps de bâtiments, qui avaient accès sur des cours intérieures. Pas de fenêtres : les appartements s'éclairaient par des portes.

Les groupes de bâtiments étaient généralement au nombre de trois ; l'un, le sérail ou sélamlik était l'habitation du roi et contenait ses appartements de réception ; un autre, le harem, était la demeure des femmes, des enfants, des eunuques, des servantes ; un troisième, le khan, était destiné aux officiers, aux gardes, aux gens de service.

Il faut remarquer avec quelle ingéniosité les Assyriens ont su varier l'emploi de la brique. Avec elle, ils construisaient le corps du monument ; avec elle, ils le décoraient. Ce sont eux qui inventèrent la brique émaillée, si gaie, si charmante à laquelle on revient aujourd'hui. Tantôt ils le revêtaient d'une couleur vive et lumineuse, tantôt ils l'ornaient de dessins. Souvent c'était une grande scène destinée à recouvrir tout un panneau ; chaque brique recevait un fragment du dessin ; puis on les reliait ensemble, une fois cuites.

On n'a pu retrouver, sur la plate-forme où était construit le palais, de vestiges de cours plantées d'arbres, ou de fleurs. On croit pourtant pouvoir affirmer, d'après les pavillons légers entourés de verdure, où les rois se retiraient parfois pendant des semaines, dans une vallée fraîche ou une forêt, qu'ils aimaient à s'entourer d'ombrages. Les restes des fameux jardins suspendus de Babylone semblent aussi l'indiquer. Ces ruines, qui ont aujourd'hui près de 30 mètres de haut laissent voir des terrasses superposées les unes aux autres, où poussaient les plantes et les fleurs les plus rares. On les arrosait au moyen de machines élévatoires qui amenaient l'eau dans le mur auxquelles elles étaient adossées.

Une tour à étages le « zigurat » indiquant un temple réservé au culte, se trouvait dans chaque palais. Elle était construite sur un soubassement dallé qui s'élevait presque au niveau du toit des maisons environnantes ; on y abordait par des marches ; une balustrade l'entourait. C'est là qu'évoluaient les processions les jours de fêtes.

Les temples chaldéens sont des tours carrées, en briques, de sept étages, en retrait les uns sur les autres, formant autant de terrasses, réunies par des rampes. Chacun de ces étages était consacré à un des grands astres, et peint d'une couleur différente : blanc, noir, rouge, pourpre, bleu, rouge vermillon, argent et or. Sous le soleil éblouissant de l'Assyrie, cette gamme de couleurs devait produire un effet éclatant. Des petites chapelles, des statues étaient creusées dans les flancs des terrasses inférieures. La dernière portait un sanctuaire, richement décoré, qui servait d'observatoire aux astrologues. Tout lambrissé de bois rares, avec des panneaux incrustés de pierres précieuses, des boiseries lamées d'or, il renfermait la statue du dieu qui, de là, veillait sur son peuple. L'édifice atteignait jusqu'à 100 mètres de haut ; celui de Babylone, qui est encore debout en partie, mesure 71 mètres.

Si l'architecture chaldéenne n'a laissé que des ruines, la statuaire a laissé de nombreux monuments. »

On a dit de l'architecture persique contemporaine de la grecque, qu'elle est le « dernier des arts orientaux qu'elle résume dans une synthèse éclectique et grandiose

». En effet, la méthode qu'elle employa arrive à un style, sinon original, du moins d'une grande élégance, parfois, et, souvent, d'une grande pureté de formes.

Les Perses employèrent pour abrégé leurs travaux, les briques cuites ou crues qu'ils émaillèrent, comme à Suse, pour en décorer les rampes d'escalier, les portiques, les salles hypostyles.

Ce peuple qui adora la divinité dans la nature, ne lui éleva pas de temples : quelques autels du feu, ronds ou carrés, sans aucun style, étaient seuls destinés au culte.

Pas d'architecture funéraire ; les morts exposés sur des tours de silence, sont jetés dans des puits maçonnés au milieu de ces tours. Les rois seuls se faisaient construire des tombeaux. On enterrait leurs corps après les avoir enduits de cire, pour les isoler de la terre.

Les palais, constructions colossales s'étendaient sur des lieues, comme les palais assyriens. Pasargade, Persépolis, Suse offrent des ruines imposantes. A Persépolis, sur une immense plate-forme, s'élevaient, en terrasses superposées, des palais de diverses époques. Ces terrasses, adossées à la montagne, étaient entourées de murs énormes, formés de blocs immenses de marbre, réunis sans chaux ni mortier. Leur ensemble était compris dans un parallélogramme sur une largeur de près de 500 mètres et 286 mètres de profondeurs, à 13 mètres au-dessus de la vallée. Les dépressions de la colline, remblayées, étaient recouvertes de dallages. Une corniche crénelée formait une sorte de parapet, et on accédait à la façade du côté occidental par un double escalier, à rampes divergentes et parallèles. La pente de cet escalier était si douce qu'on la descendait à cheval ; les marches si larges, que dix chevaux pouvaient y passer de front. Il était précédé d'un perron. L'escalier gravi, on se trouvait en présence des palais de Darius et de Xerxès.

A Suse, à Echatane, des fouilles récentes de M. et Mme Dieulafoy ont mis à jour plusieurs palais cons de salle hypostyle, nommée « apadana » ou salle du trône, qui servait aux audiences solennelles couvrait 7.300 mètres carrés. Cet apadana était entouré de trois côtés, d'une double rangée de colonnes légères de près de 20 mètres de haut. A l'entrée étaient de gigantesques taureaux à tête d'homme. Les murs extérieurs étaient richement décorés de briques émaillées ; c'est du palais de Suse que viennent la fameuse frise des Lions et celle des Archers que chacun peut actuellement admirer au Louvre.

La sculpture perse fait corps avec le monument et le complète. Elle est plutôt un élément de l'architecture qu'un art distinct, car elle n'a ni statue ni ronde-bosse. Elle s'est confinée dans le haut-relief et le bas-relief, s'en tenant toujours aux mêmes images, aux semblables dispositions, aux mêmes attitudes. Aucun effort pour peindre la figure humaine, pour rendre la vie, le mouvement.

L'histoire d'un petit peuple qui vivait dans le bassin du Jourdain, sur la terre de Chanaan, plus tard la Judée, plus tard la Palestine, qui nous a laissé des livres sacrés remplis de mythes aussi intéressants que la Tour de Babel, j'ai nommé les Hébreux, n'a guère laissé de traces de son architecture.

« Les constructeurs sont flétris, raillés... », ainsi apprécie Michelet sur l'antiquité juive. Il est exact que peu de monuments nous sont laissés par les Hébreux. Seul, un roi fastueux, Salomon, fit construire le temple de Jérusalem, qui s'élève à l'Est de cette ville, sur une colline aplanie et remblayée. De nombreux architectes phéniciens, médiocres architectes d'ailleurs, ayant sous leurs ordres plus de 30.000 ouvriers, y travaillèrent pendant de longues années.

Le sanctuaire qui a près de 15 mètres de hauteur, est entouré de constructions à trois étages où se trouvent les logements des prêtres. Un majestueux portique y donne accès. Il est divisé en deux parties que sépare une immense tapisserie « le voile du Temple », La salle la plus grande, c'est le « lieu saint » où s'élève l'autel de cèdre et d'or sur lequel brûlent des parfums, la « Table des pains de proposition » et dix candélabres d'or à sept branches. La plus petite salle, plus obscure, est le « Saint des Saints » où le Grand-Prêtre ne pénètre qu'une fois l'an. C'est là qu'est déposée l'Arche d'Alliance entourée de colossales statues de chérubins aux ailes déployées.

Devant le portique du sanctuaire, se dressent deux colonnes monumentales de bronze. Près de là se trouve l'autel des holocaustes - sur lequel sont apportés la fleur de farine, l'huile, le vin, les parfums et les bêtes égorgées en l'honneur de l'Eternel - et une coupe colossale supportée par douze taureaux groupés trois par trois. C'est « la mer d'airain » qui sert à contenir l'eau nécessaire pour laver le sang répandu par les animaux sacrifiés,

Plusieurs cours ou parvis s'étendent autour du sanctuaire, depuis la cour des Gentils, où tout le monde peut pénétrer, jusqu'à celle qui, plus proche du temple, est réservée aux prêtres.

Les Phéniciens qui vivaient sur le littoral de l'actuelle Syrie, en tribus sémites, créèrent « l'architecture navale ». Peuple de navigateurs et de commerçants, ils précédèrent les Vénitiens, les Génois, les Pisans, les Hollandais et les Portugais. Ils construisirent les premiers bateaux qui circulèrent dans la Méditerranée.

Dans leurs constructions, ils s'inspirèrent des formes égyptiennes et assyriennes et il ne subsiste presque rien de leurs monuments. Ils étaient célèbres par la richesse des matériaux employés plus que dans l'art de construire : une coupole d'or recouvrait un temple de Carthage, des colonnes d'or et de verre aux multiples couleurs se retrouvaient dans presque tous les temples phéniciens, mais généralement dans l'architecture phénicienne le bois plaqué de métaux paraît avoir été employé de préférence à la pierre. Leurs nécropoles sont taillées simplement dans le roc.

La Grèce ancienne dont l'histoire est un drame à la fois grandiose et douloureux avait à la fois des hommes d'Etat, des artistes, des penseurs et des architectes. La conformation de son territoire, ses côtes sculptées par la mer, ses îles nombreuses en firent comme les Phéniciens, un peuple de navigateurs et les Grecs bâtirent des sanctuaires aux dieux qui protégeaient leurs navires.

Dans l'île de Cythère, les colombes d'Astarté, la Vénus phénicienne avaient leurs temples. Pour M. Seignobos, le Minotaure de Crète « rappelle l'idole d'airain du dieu Melkart, à la tête de taureau dans laquelle on faisait brûler des enfants ».

Une légende grecque veut que le roi Cadmus soit venu de Phénicie jusqu'en Grèce et y ait fondé en Boétie, la ville de Thèbes.

Les vestiges de la première civilisation grecque n'ont apparu à la lumière que dans la dernière partie du XIX^{ème} siècle. Vers 1870, l'Allemand Schliemann fit fouiller les alentours du point présumé où s'élevait l'antique Troie, il y trouva les ruines d'une forteresse et une foule d'objets d'usage et de luxe (Troie fût brûlée par les Grecs, après un siège de dix ans). Au Péloponèse, Schliemann fouilla l'emplacement de Mycène, qui avait frappé l'attention des archéologues, par une ceinture de murailles formée d'énormes blocs de pierre asymétriques. Leur entassement formidable et d'aspect chaotique leur ont fait donner par les Grecs, le nom de murs cyclopéens. On retrouve d'ailleurs ces murs préhistoriques autour de maintes villes anciennes d'Asie Mineure et d'Italie. « Ils ne sont pas sans affinité avec les dolmens de l'Europe Occidentale et témoignent d'un état social analogue, où des milliers d'hommes devaient obéir aux ordres d'un petit nombre de chefs et travailler dans leur intérêt ou pour leur gloire », écrit Salomon Reinach.

A Mycène, l'enceinte des cyclopes s'ouvre sur le chemin d'accès à la vieille citadelle, par une porte mégalithique célèbre : la Porte des Lions. Au-dessus d'un portique semblable à un dolmen, deux lions se dressent sur leurs pattes de derrière ; de leurs pattes de devant, ils s'appuient symétriquement sur le piédestal d'une colonne qui les sépare ; leurs têtes étaient de bronze doré : aussi elles ont disparu. Non loin de là se dresse le Trésor d'Atrée, vaste rotonde en pierres superposées sans ciment ; elles étaient jadis rehaussées d'ornements de bronze.

En 1884, Schliemann porte ses recherches à Tirynthe fondée par le héros Persée. L'enceinte fortifiée de la ville et les fondations de l'antique palais furent découvertes.

Cette civilisation irait de l'an 2000 à 1100 av. J.-C.

En 1900, l'archéologue Evans exhuma à Cnosse, dans l'île de Crète, le palais qu'aurait habité le légendaire roi Minos. C'était le Labyrinthe. A l'image des palais assyriens, son architecture admettait un lavis extraordinairement enchevêtré de corridors et de couloirs. Les murs revêtus de mille bas-reliefs de gypse et de peinture à fresques fort singulières.

Les Grecs adorèrent une pléiade de Dieux. La mer est animée par un dieu, un dieu fait briller le feu, un dieu mène les vents, une déesse fait pousser les fruits, il y a une déesse dans une source, il y en a des milliers dans une forêt, la guerre est le royaume d'un dieu farouche, c'est l'anthropomorphisme :

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre

Marchait et respirait dans un peuple de Dieux?

Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,

Secouait, vierge encore, les larmes de sa mère

Et fécondait le monde en tordant ses cheveux.

ainsi s'exprimait Alfred de Musset, à une époque où les femmes n'avaient pas encore pensé à se faire couper une des plus belles parures qui ornât leur corps.

En Grèce, la plus belle offrande qu'on pouvait faire à un dieu était de lui construire un temple. L'oracle le plus célèbre de la Grèce était celui de Delphes juché dans les anfractuosités sauvages d'une montagne de Phocide.

Les Allemands qui ont fouillé en 1875, les ruines du temple d'Olympie y ont retrouvé 40 monuments annexes, 130 sculptures de marbre, 13.000 objets de bronze. Le temple haut de 20 mètres et long de 65 mètres portait à ses deux frontons, des sculptures monumentales représentant des scènes antiques d'une vie rude et intense ; la statue de Zeus, œuvre de Phidias, tout en ivoire et en or, avait 13 mètres de haut.

L'architecture grecque atteignit son éclat suprême sous Périclès, qui prit pour intendant des travaux, le sculpteur Phidias.

Les temples d'Egine et d'Olympie assouplirent leurs attitudes par des travaux aux formes vivantes dus aux ciseaux des sculpteurs de l'école de Délos.

Le plus somptueux des travaux entrepris fut la construction du Parthénon ou temple d'Athéna Parthenos, c'est-à-dire la Vierge. Les Perses avaient détruit le vieux temple de l'Acropole. Périclès en réédifia un autre. Des légions d'ouvriers y travaillèrent, taillant, disposant et sculptant les marbres du Pentélique. Le temple est le modèle achevé du temple grec à colonnes. Ces colonnes se groupaient sous trois styles différents : 1° l'ordre dorique ou dorien, la colonne est trapue, creusée de cannelures et supporte un chapiteau sans ornement, en forme de tablette ; 2° d'Ionie fut importé l'ordre ionique qu'on appliqua dans l'Acropole au temple de la Victoire sans ailes (Niké aptère), sur la colonne svelte repose un chapiteau dont les lignes en relief s'arrondissent de part et d'autre en spirales symétriques. L'architecte romain Vitruve les comparait à des cheveux de femme gracieusement ondulés ; 3° plus

tard, à l'époque romaine, l'ordre corinthien s'exprima : les lignes classiques du chapiteau ont disparu, remplacées par une sorte de bouquet de feuille d'acanthé entremêlées d'arabesques.

Le premier style donne aux édifices un aspect massif, solide, rectiligne et sobre et Taine écrit dans la Philosophie de l'Art, que les Grecs ont merveilleusement évité ce qui, avec de telles données architecturales, pouvait sembler à l'œil trop rigide et trop sec : « Ils ont modifié de parti pris la rectitude grossière des formes mathématiques, ils les ont appropriées aux exigences secrètes de l'œil ; ils ont renflé la colonne par une courbe savante aux deux tiers de sa hauteur ; ils ont bombé toutes les lignes horizontales ; ils se sont dégagés des entraves de la symétrie mécanique ; ils ont entrecroisé, varié, infléchi leurs plans et leurs angles, de manière à communiquer à la géométrie architecturale, la grâce, la diversité, l'imprévu, la souplesse fuyante de la vie », Salomon Reinach dit que : « Les proportions de l'ensemble captivent le regard par leur justesse et que la perfection technique de la construction n'est pas moins étonnante ; les grands blocs de marbre, les tambours des colonnes sont réunis et ajustés à l'aide de goujons et de tenons en métal, mais sans ciment, avec des joints aussi exacts que ceux de la plus délicate pièce d'orfèvrerie »,

Phidias eût dans ses doigts un art inimitable pour associer l'ivoire et l'or dans tous les tons et pour tous les effets. Vers 435, il fit la statue du Parthénon. Il disposait de plus de 1.000 kilos d'or affiné. Pausanias en fait la description suivante : « La statue est debout, vêtue d'un chiton (tunique) tombant jusqu'aux pieds et, sur la poitrine, elle porte la tête de Méduse en ivoire. La Victoire (qu'elle tient dans sa main droite) a environ 1m.80 de haut. D'une main, la déesse tient la lance ; à ses pieds est son bouclier et près de la lance, le serpent que l'on dit représenter Erectée ». Les parties nues étaient d'ivoire, les yeux en pierres précieuses, les vêtements en or, le bouclier portait des reliefs d'ivoire d'un travail infini sur un fond d'or ; le casque et le serpent étaient en bronze- doré. Par le plafond ouvert de la cella, le soleil versait sa lumière sur la statue et l'animait de mille reflets chatoyants qui concouraient à l'éblouissement des regards et à la stupeur de l'âme devant ce prodige. On ignore dans quelles circonstances cette statue a disparu, vers 375 après J.-C.

D'autres temples surgirent près de l'Acropole, celui d'Erectée, avec son portique de cariatides sveltes et graves, celui d'Athéna, ouvrière, et celui de la Victoire, sans oublier le Temple de Thésée, commencé par Cimon...

Tous ont défié le temps. Plus ou moins mutilés par la barbarie, la convoitise et la stupidité des hommes, leurs ruines rient encore au soleil. Plutarque disait : « Qu'il y a en eux un esprit toujours rajeunissant et une âme non jamais vieillissante qui les entretient en telle vigueur ».

Le théâtre de Dionysos, à Athènes, a créé la tragédie grecque. Il pouvait contenir 30.000 spectateurs. Nos moyens scéniques actuels ne sont guère plus

perfectionnés que ceux qui existaient à cette époque.

Berceau de la civilisation comme l'Égypte, la Grèce révéla au monde l'art de construire et la postérité ne l'oubliera jamais. Quand Renan vit Athènes après l'avoir longtemps étudiée, son âme fut puissamment secouée et il laissa ces mots

« C'était l'idéal cristallisé en marbre pentélique qui se montrait à moi. »

Les Égyptiens occupent une très grande place dans l'histoire de l'Architecture. Ils furent de grands bâtisseurs. Ils ont couvert de monuments toute la vallée du Nil. Beaucoup d'entre eux existent encore intacts ou en ruines et surprennent le voyageur par leur aspect grandiose.

Madame Degouy-Wurmser écrit que ce sont des œuvres gigantesques qui semblent « construites pour l'éternité » tant elles donnent par leurs masses énormes et trapues, le sentiment de stabilité et de durée. Bien d'autres ont été édifiées après elles et ont disparu, pendant que les pyramides, les temples et les statues colossales des Égyptiens bravent l'action des siècles, non seulement grâce au sable qui en a conservé beaucoup comme dans un écrin, mais aussi grâce à leur structure et aux matériaux employés.

Généralement bas, les monuments se développent en longueur beaucoup plus qu'en hauteur et sont, dans leur lourde simplicité, en harmonie parfaite avec le paysage qui n'a point de sites imprévus, mais se déroule, avec la même ligne d'élévations, tout le long de la vallée. Le temple semble n'être qu'un prolongement de la montagne. « Il paraît, dit un voyageur, avoir été extrait en entier d'une montagne, et placé tel quel au milieu de la plaine ». Quelques-uns d'ailleurs, comme celui d'Ipsamboul, ont été taillés dans le roc même.

La forme affectionnée par les Égyptiens est pyramidale. Elle consiste à donner une largeur immense à la base et fait incliner les murs en talus.

Ils songent surtout à donner une impression d'éternité et de force. Ils n'ont pas comme les Grecs, l'instinct des proportions, le goût de la beauté harmonieuse, noble et élégante. Ils ne cherchent qu'à frapper, non à émouvoir ; « architectures de géants, ces constructions immenses semblaient élevées par des hommes de plus de 100 pieds ».

Ces monuments sont en granit noir, bleu ou rose, en pierre ou en grès, et généralement recouverts d'inscriptions et de peintures. Tout un peuple d'esclaves y travaillait. Sans doute, il y avait des architectes, des sculpteurs, des artistes experts pour la direction des travaux, mais la foule de manœuvres arrachés au métier des armes, aux travaux des champs, à la garde des troupeaux, selon la volonté du maître absolu « qui d'un geste, vidait une province entière » pour peupler de milliers d'hommes, chantiers et carrières, n'avait ni habileté ni goût, d'où les imperfections et les inégalités de certains détails. Monuments religieux, temples élevés aux dieux,

tombeaux dédiés aux morts. Les palais et les maisons, quoique construits avec confort et élégance, le sont avec des matériaux légers, bois, briques, que le temps n'a pas épargnés. Bâtiments où l'on ne fait que passer... les tombes sont des maisons éternelles. Le séjour sur terre est pour les Egyptiens un court voyage, la vraie vie est dans l'autre monde, le séjour des morts seul doit être construit pour l'éternité. C'est toute l'expression religieuse qui guidait ce peuple dans ses manifestations architecturales bien que le réalisme le plus saisissant s'exprime et se dégage de l'art qui entoure les monuments.

Memphis fut pendant 19 siècles une ville puissante, célèbre par sa civilisation et ses monuments. Au centre, le temple de Phtah, autour du temple, des écoles. Partout des villas, des palais, des chapelles se développaient sur plusieurs lieues.

Il n'est rien resté de tant de merveilles. Memphis fut la carrière qui devait construire Le Caire. Blocs par blocs ses monuments furent détruits. Seule, la ville des morts a survécu. Cette nécropole sur la rive gauche du Nil ne s'étend pas sur moins de 73 kilomètres ; elle donne une idée de ce que dût être l'importance et la durée de Memphis. C'est sur la lisière du désert un immense cimetière. Ce champ des morts est dominé par les trois grandes pyramides de Gizeh ; Chéops, Képhren et Mykérinos au Sud-Ouest, et par le Sphinx au Nord-Ouest.

A l'Est, des pyramides plus petites, destinées aux filles et aux fils des rois. Vers le sud, à Saggarah, la plus vieille de toutes les pyramides, non loin de laquelle Mariette a retrouvé le Sérapéum, ou tombeau des bœufs Hapi. Au pied des tombeaux royaux, et plus nombreuses, les tombes des particuliers, riches bourgeois ou grands seigneurs : les mastabas.

Les trois grandes pyramides sont celles de rois de la quatrième dynastie Egyptienne. Chéops éleva la plus haute : 147 mètres. Képhren a 138 mètres. Mykérinos est la plus petite, malgré qu'elle n'ait que 66 mètres ; avec les pierres qui le forment, on pourrait construire un mur qui ferait le tour du département de la Seine ! Le Pharaon faisait commencer sa pyramide l'année même de son avènement au trône, on y travaillait jusqu'à sa mort. Elle était construite par assises successives en retrait les unes sur les autres. La pyramide montait chaque année et prenait des proportions en rapport avec la durée du règne, Dès que le roi mourait, on remplissait les degrés, on la revêtait de stuc en ménageant, sur la face nord, une entrée qui devait être soigneusement dissimulée, et une pointe dorée la surmontait. Que de vies humaines furent sacrifiées pour élever ces gigantesques entassements de pierre ! Aussi les vingt et un rois dont les tombeaux sont les plus hauts furent-ils les plus exécrés pour les corvées terribles qu'ils imposèrent à leurs sujets.

La pyramide ne contient que le puits et le caveau ; elle n'a pas, comme les tombeaux ordinaires, une chambre funéraire. Toutes les pyramides furent violées, déjà du temps des Pharaons eux-mêmes. Nous continuons à voir à notre époque la profanation des sépultures égyptiennes. Le pillage des tombeaux est une industrie courante et chaque nation envoie des gens enlever les trésors ensevelis avec les

morts. C'est, du reste, à cette violation que l'histoire doit les plus précieux renseignements sur la vie, les mœurs et l'architecture égyptienne. Les Anglais, qui étaient parvenus à se procurer la momie de Mykérinos, l'ont laissée maladroitement tomber à la mer en l'emportant.

Les mastabas nombreux sont des espèces de bancs de pierre, des tertres de 4 à 10 mètres de haut qui, de loin, paraissent une pyramide tronquée ; au sommet, une plateforme unie, où se trouvent en quantité des vases pointus destinés à désaltérer le mort.

A Saggarah, près de Memphis, Mariette, en 1851, découvrit le Sérapéum, vaste temple souterrain servant de sépulture au bœuf Hapi. Le sable enlevé, on découvrit une grande avenue bordée de sphinx, puis, au bout d'un an de travail, on se trouva dans une grande galerie à espace libre et dans ces vastes souterrains creusés dans le roc, passer en revue toutes les chambres où étaient déposés les sarcophages gigantesques des Hapi.

Au pied, des pyramides se trouve la statue la plus ancienne de l'Égypte : le sphinx de Gizeh. Il est taillé en plein roc, au bord extrême de la montagne ; « on dirait qu'il hausse la tête, pour être le premier à découvrir, par dessus la vallée, le soleil, son père ». Il a vingt mètres de haut, son oreille a deux mètres ; sa bouche, deux mètres trente-deux. Il était enterré jusqu'au cou dans le sable quand Mariette le découvrit. Ce fut M. Maspéro qui acheva de le débayer.

Le Musée du Louvre possède de fort belles et anciennes statues provenant des ruines de l'ancienne Memphis dont celle de Sépa, prêtre du taureau blanc, de sa femme, Nésa, celles de Rahotep et de sa femme, Nefert la Belle. Le Scribe accroupi révèle chez l'artiste égyptien un procédé qui donne à la statue une intensité de vie attirante. Il a incrusté dans un morceau de quartz opaque une prunelle de cristal de roche, piquée en son milieu d'un bouton métallique. L'œil tout entier est ensuite enchassé dans une feuille de bronze, sans paupières, ni cils.

Thèbes, qui succéda à Memphis, fut la plus merveilleuse cité de l'antiquité. Encore aujourd'hui, prodigieuse dans ses ruines, sur l'emplacement des villages modernes de Louqsor et de Karnak restent encore les ruines de deux temples, reliés entre eux par une allée dallée de granit. Sur la rive gauche du Nil, à Abydos, la nécropole de Thèbes, le Ravin des Rois. Un édifice important, le Ramesseum, s'élevait à la gloire de Ramsès II. Près de cet édifice, était le groupe du temple et du palais de Médinet-Abou ; le temple à degrés de Deir-el-Bahari, le temple de Gournah ou maison de Sési, et, sur la limite du désert, les fameuses statues d'Aménophis-III, surnommées colosses de Memnon.

Le temple de Karnak était dédié à Ammon.

Ce temple égyptien n'est pas un monument bien délimité, construit sur un plan rigide comme les monuments grecs ou romains. On bâtissait d'abord un

sanctuaire au dieu, puis on y ajoutait d'autres constructions ; de nouvelles annexes venaient s'y juxtaposer sous les dynasties suivantes. Il pouvait donc s'étendre sans fin sans être jamais achevé. Le temple de Karnak couvrait une lieue et comprenait onze temples différents. Ses ruines sont les plus vastes qui soient au monde.

Il était entouré d'une quadruple ceinture de murailles qui le défendait contre les voleurs et les impurs ; dans l'enceinte de ces murailles étaient les habitations des prêtres, des magasins de vêtement, des magasins de grains, de fruits, des boulangers, etc... , et enfin les cabanes des serviteurs du culte.

A l'entrée de la première enceinte était une porte immense, rectangulaire, flanquée à droite et à gauche de deux énormes tours en forme de pyramide tronquée, couverte d'inscriptions. Ces tours qui encadraient la porte et la formaient avec elles le « pylône » était larges de 113 mètres, épaisses de 15 mètres, hautes de 15 mètres ; elles étaient creuses et contenaient des chambres. Devant le pylône étaient des obélisques, longues aiguilles de granit de 20 à 30 mètres, toutes couvertes d'inscriptions (tel celui de la place de la Concorde, à Paris, qui a été amené de Louqsor). Entre le pylône et l'obélisque, et adossées à la porte, il y avait des statues de 7 à 13 mètres de haut représentant le roi Ramsès II qui avait construit le temple.

Il est assis dans une attitude rigide, la tête coiffée du pschent, le corps revêtu du costume sacré, les mains sur les genoux.

Le pylône franchi, puis les trois premières enceintes, réunies entre elles par des allées de sphinx, on se trouvait sur les bords d'un lac qui servait aux purifications et aussi à porter la barque où l'on promenait à certains jours l'image du dieu. Là se déroulaient les processions.

Après un second pylône, on arrivait par une porte de bois précieux, armée de lances d'or, dans le véritable temple où les rois seuls et les prêtres avaient accès.

C'était la fameuse salle hypostyle de 100 mètres de long sur 50 de large et 25 de haut, dont le plafond était soutenu par douze coulonnes de la grosseur de la colonne Vendôme, à Paris, et 122 autres, moins grosses, sur les bas-côtés, mais encore de proportion colossale, rangées sur neuf files. On a calculé que Notre Dame-de-Paris y tiendrait à l'aise. Cette salle ne recevait de jour que par la porte, et comme elle allait en diminuant de hauteur, le fond en était obscur et plein de mystère.

Plus tard, sur le même modèle, les architectes égyptiens construisirent des temples souterrains dans les rochers ; tels les temples d'Ipsamboul, ceux de Nubie.

Puis ils creusent des tombes dans les flancs du rocher ; ce sont les spéos ou hypogées ; les plus remarquables dont ceux de Beni-Hassan, découverts par Champollion où furent enterrés les rois de la douzième dynastie.

L'architecture souterraine offre à cette époque de remarquables œuvres : les tombes, surtout les syringes que l'on trouve dans le sauvage ravin de Bab-el-Molouk, près de Thèbes, plus compliquées, plus luxueuses encore que les hypogées, montrent un art qui a atteint la suprême élégance.

En ce qui concerne l'art décoratif, l'Égypte s'est montrée remarquable. Il y a au Caire et dans tous les musées d'Europe des objets qui ont une distinction, une élégance qui ont servi de modèle à l'art moderne.

Les groupes Italiens subirent profondément l'influence de la civilisation grecque. Il est probable que les premiers Latins, et les documents archéologiques semblent le prouver, sont venus du Nord, des plaines du Danube ; ils se sont confondus avec les Sabins et les Etrusques. Leur premier établissement fut sur le mont Palatin, berceau de la Cité. Au temps de Tacite, on montrait l'emplacement de la ville primitive, mar ainsi construite parce que les rites religieux et les prescriptions des augures voulaient qu'elle eût cet aspect. Au pied du Palatin et du Capitole s'étendait une dépression légèrement ondulée, herbeuse et humide, qui servait de marché : le Forum. C'était le début de la ville éternelle.

Les premiers rois Romains s'occupèrent surtout de guerroyer, et il faut attendre quelques siècles pour que l'un d'eux, Ancus Martius, fit exécuter des travaux qui étendirent le territoire de Rome jusqu'à la mer.

L'avènement de Tarquin l'Ancien (616-578), assura à Rome une série d'embellissements et de grands travaux. Il assécha le Forum en construisant un égoût monumental (cloaca maxima) qui déversait les eaux dans le Tibre ; œuvre gigantesque qui fit l'admiration des Romains eux-mêmes et qui, après vingt siècles, subsiste encore et fonctionne comme autrefois. Il jeta les fondations du plus célèbre des temples de Rome, celui de Jupiter Capitolin qui renfermait en outre les sanctuaires de Junon et de Minerve, les deux grandes divinités romaines. Le temple brûla en 83 av. J.-C., et fut reconstruit par Sylla ; incendié à nouveau en 70 ap. J.-C., il fut rebâti par Vespasien ; détruit une troisième fois, il fut rebâti par Domitien et les restes en subsistent encore dans les jardins du palais Caffarelli.

Servius Tullius (578-534), après avoir enfermé dans l'enceinte de Rome le mont Viminal et l'Esquilin, pour affermir la puissance de Rome, bâtit sur l'Avartin un temple de Diane.

Les progrès de Rome furent interrompus par une catastrophe qui, au Vème siècle, faillit tout emporter. Les Celtes, chassés de leur territoire de Gaule par les invasions germaniques, avaient franchi les Alpes et s'étaient fixés dans la plaine du Pô. Ils avaient renversé la domination étrusque et y avaient fondé Médiolanum (Milan), Brescia, Verone, Bologne, etc...

Après avoir conquis toute l'Italie, Rome s'agrandit et s'embellit. Après

l'incendie des Gaulois, de grands travaux s'accomplirent. En 312, le censeur Appius Claudius fit construire un premier aqueduc de 16 kilomètres 500 ; en 272, Manius Curius Dentatus en entre tracées qui rayonneront dans toute l'Italie. L'influence grecque pénètre les mœurs romaines. Arrivent des artistes, des artisans grecs qui feront connaître aux paysans leur civilisation raffinée et l'on voit poindre le lever d'un art, d'ailleurs servilement plagiaire encore des modèles de la Grèce.

Le Grand Autel de Zeus, à Pergame est construit.

En Sicile, à Taormina, un théâtre gigantesque s'édifie, puis le temple de Juno Lacinia à Agrigente.

Lorsque les Romains entreprirent leurs conquêtes et qu'ils entrèrent en Grèce, ils contemplèrent l'éclat des temples, les milliers de statues de marbre et de bronze, les vases précieux et ils ne se contentèrent pas de piller, ils ramenèrent avec eux toute une armée d'artistes prisonniers qui répandirent peu à peu dans la société cultivée le goût et l'intelligence des choses d'art, préparant la voie à un art national qui trouva son développement pendant la période impériale.

Après la Grèce, c'est l'Asie qui envahit Rome et qui y introduisit toute l'orgiastique orientale. L'Art romain ne se constitua donc définitivement que sous l'Empire. L'architecture diffère de celle de la Grèce par l'emploi de la voûte, qui est d'origine étrusque et les monuments romains substituent souvent la forme ronde à la forme rectangulaire à colonnes qui caractérise les monuments grecs. Le plus caractéristique des monuments de ce genre est le Panthéon d'Agrippa, qui subsiste encore aujourd'hui et a servi de modèle à tous les édifices à coupole. En outre, un grand nombre de monuments furent élevés qui imitaient simplement les formes grecques en combinant les différents ordres, dorique, ionique et corinthien. Les monuments caractéristiques de Rome étaient les temples, dont Auguste fit réparer quatre-vingt-six anciens et construire seize nouveaux ; les théâtres, avec une large estrade et des gradins disposés sur voûtes ; les aqueducs, qui apportaient à Rome l'eau fraîche et pure des Apennins, dont quelques-uns fonctionnent encore ; les bains publics ; les basiliques, qui étaient à la fois des tribunaux et des salles de réunion ; les cirques et les amphithéâtres destinés aux jeux. Un grand nombre de ces monuments se pressaient sur le Forum ; ils étaient ornés de statues, grecques pour la plupart mais dont certaines avaient un caractère plus spécialement romain. Les parvis de ces édifices s'ornaient de peintures à fresques, représentant des motifs décoratifs, des scènes mythologiques ou des sujets de guerre, tandis que le sol était couvert de mosaïques ornementales et pittoresques.

Ainsi se vérifiait le mot d'Auguste qui se vantait, ayant trouvé une ville de briques, de laisser une ville de marbre.

Les Romains continuèrent à guerroyer et à conquérir et conquise par César au

milieu du premier siècle av. J.-C., la Gaule resta romaine jusqu'aux grandes invasions du Vème siècle pendant la domination romaine.

L'art Gallo-Romain fut très fécond, mais sans originalité et Jules Bouniol écrit que les villes s'embellirent de superbes monuments exécutés par des artistes grecs ou italiens. Les Arvernes commandèrent au grec Zénodore une statue colossale de Mercure qui exigea dix ans de travail et coûta quarante millions de sesterces (un million de francs). Les œuvres d'architecture célèbres trouvées en Gaule : les Vénus de Vienne, d'Arles, de Fréjus, le Faune d'Arles, l'Athlète de Vaison, le Guerrier d'Autun, la mosaïque de Lillebonne sont des copies d'œuvres grecques. Les monuments qui faisaient l'orgueil des villes gallo-romaines n'avaient, eux non plus, rien de Gaulois. La Maison Carrée de Nîmes, de Vienne, le mausolée de Saint-Rémy offraient l'harmonieuse élégance de l'art grec. Partout où régnait Rome triomphait l'art gréco-romain et de grandes constructions utiles furent édifiées, aqueducs comme le Pont du Gard, amphithéâtres comme les arènes de Nîmes, d'Arles, théâtre comme celui d'Orange, arcs de triomphe, portes de villes, imposantes par la masse et par la solidité régulière des assises de pierre de taille, par la majesté vraiment romaine de leurs proportions.

Les Romains transformèrent matériellement et intellectuellement la Gaule et les Gaulois, s'inspirant de l'architecture romaine, abandonnant les pauvres « oppida » juchés sur les hauteurs et à l'étroit dans leurs enceintes construisirent dans les plaines de véritables villes. Gergovie par exemple, dont il ne reste plus trace sur le plateau basaltique auvergnat, fut remplacé par Augustonemetum (Clermont) et Bibracte, par Augustodunum (Autun).

Lorsqu'en 1878 on fit des fouilles pour établir au sommet du Puy-de-Dôme un observatoire météorologique, on découvrit, enseveli dans les terres et dans l'oubli, les ruines d'un temple dédié à Mercure. Les dimensions et les proportions de cet édifice donnent une idée de ce que furent les constructions romaines et le voyageur reste pensif en réfléchissant à la quantité d'esclaves qui durent travailler pour édifier à 1.465 m. d'altitude un monument de cette importance. Le Musée de Clermont est riche des découvertes et des trouvailles qui s'y firent et il faut conseiller au voyageur de ne pas quitter l'Auvergne sans aller faire une visite à ces ruines. Ce pèlerinage, qui en vaut bien d'autres, se suffit en soi.

La civilisation romaine se perdit par des excès de tout ordre et de toute nature ; le christianisme faisait son apparition dans la Gaule, le monde romain tombait en décrépitude et le Moyen Age commençait.

De la disparition de l'Empire Romain jusqu'à la Renaissance, l'Architecture passe dans une période de transition entre l'antiquité et les temps modernes. Cette longue période de onze siècles qui débuta par une invasion des peuples que Rome appelait indistinctement des « Barbares » les Germains seuls devaient avoir une influence durable sur la civilisation occidentale en général et sur l'architecture en particulier. Quelques siècles d'une sombre ignorance s'écoulèrent et l'empire

d'Orient commença à éclairer un art nouveau qui s'élaborait.

A Byzance les artistes s'inspirèrent de l'antiquité grecque qui leur apprit à ordonner avec grandeur et harmonie. Ils empruntèrent à l'Orient asiatique et à la Perse les richesses décoratives et au temps de Justinien, l'art byzantin prît sa physionomie caractéristique. La basilique de Sainte Sophie, qu'il fit reconstruire plus vaste et plus belle que le temple de Salomon, sous les ordres de deux architectes asiatiques, Anthemios de Tralles et Isidore de Milet, se termina en 537. Justinien pensait que sa Basilique serait pour le monde chrétien ce que le temple de Jérusalem avait été pour les Juifs. Sainte Sophie est un édifice à coupole. C'est aux temps lointains de la puissance assyrienne qu'il faut aller chercher l'origine de ce type de construction. Jamais on avait osé construire une aussi vaste salle et une coupole aussi hardie. Cette coupole, haute de 56 mètres, large de 32, est supportée par quatre grands arcs, de même diamètre qu'elle, reposant à leur tour sur quatre gros piliers. Entre les arcs et la circonférence intérieure de la coupole sont projetés d'énormes pendentifs, c'est-à-dire des triangles concaves. Deux des arcs embrassent des murs que soutiennent des colonnes. Sur les deux autres s'appuient deux demi-coupoles. Celle qui est du côté de l'Orient conduit à une triple abside. L'espace recouvert par ces voûtes géantes est au total de 7.000 mètres carrés : La décoration était éblouissante.

L'Empire d'Orient faillit être submergé et le monde chrétien tout entier bouleversé par l'invasion des Arabes, venus d'Orient, exaltés par une religion nouvelle qui venait de naître, « l'islamisme », œuvre de Mahomet. Si les arabes n'ont pas eu de peintres ni de sculpteurs, parce que le Coran défend de représenter des figures humaines, en revanche, leurs architectes, en s'inspirant des monuments byzantins et persans, créèrent un style original. Du septième au dixième siècle leurs monuments furent des mosquées, mais du dixième au quinzième siècle, ils déployèrent toute une fantaisie inventive. Leurs plus fameux monuments sont la mosquée d'Omar, à Jérusalem ; celle de Cordoue, puis celles de Tolède, de Hassan et de Kait-Bey, au Caire, et des palais tels que l'Alcazar de Séville, l'Alhambra de Grenade.

Si les édifices arabes ne sont pas très impressionnants vus de l'extérieur, c'est parce que les architectes ont appliqué leur génie à la décoration intérieure. Ils ont varié là l'infini les formes d'arc, ajoutant au plein cintre romain l'arc aigu ou brisé, l'arc en fer à cheval, l'arc en accolade ; ils ont inventé la voûte à stalactites, c'est-à-dire hérissée d'ornements en plâtre formés de prismes agglomérés. Le trait le plus caractéristique de leur art, c'est la décoration des murs par des arabesques. On dirait qu'ils sont tapissés de fines dentelles.

Malheureusement, les Arabes ne surent pas transformer et renouveler leurs idées et leur bel élan de curiosité s'arrêta au moment même où, en Occident, se produisait la Renaissance. Comme les Chinois, ils s'endormirent dans l'immobilité.

Pendant que s'édifiait et grandissait l'Empire d'Orient, l'évêque de Rome,

humble à l'origine devant cette puissance, profita du déclin et de la décadence de l'empire byzantin pour acquérir une supériorité absolue qu'il détient encore aujourd'hui, c'est l'origine de la papauté. Une légende fut utile. On croyait que Saint Pierre était venu à Rome et y avait été martyrisé. Jésus-Christ aurait dit, selon une tradition aussi suspecte : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ». De là l'origine de la construction de ce qui fut appelé par la suite le Vatican.

Sous l'empire de Charlemagne, l'art carolingien ne fut ni intéressant, ni original. Constructions de beaucoup d'églises et de monastères en bois. Très peu ont subsisté. Les principaux architectes étaient des lettrés : Eginhard, Angilbert, Théodulfe, évêque d'Orléans. Ils prenaient pour modèle les édifices byzantins. La chapelle d'Aix est une mauvaise copie de Saint-Vital de Ravenne. Charlemagne fit construire des palais à Aix pour décorer et exécuter la chapelle d'Aix, on emprunta de grosses pierres aux murailles de Verdun. Pour décorer le palais et la chapelle, on démolit en partie le palais de Théodoric à Ravenne, on pilla en Italie des colonnes et des chapiteaux.

De la décomposition de l'Empire de Charlemagne naquit la féodalité. Les seigneurs se firent construire des châteaux d'où ils pillaient et rançonnaient les paysans ; ils partirent faire les croisades et l'art et l'architecture connurent un grand temps d'arrêt. Luchaire écrit que ce fut « une époque d'isolement et de guerre, l'âge féodal se symbolise exactement dans le château », c'est le début de l'architecture militaire. Les châteaux étaient des maisons fortes (des fertés) ou des plessis (palissades). Un fossé et une palissade, garnie de quelques tours en bois au milieu duquel se dressait un tertre naturel ou artificiel appelé motte, une haute tour, le donjon (dominium, demeure du maître). Les arènes de Nîmes et d'Arles devinrent des villes fortifiées.

Au onzième siècle on commença à construire des murs de pierre et d'énormes tours comme les donjons rectangulaires de Langeais, Loches ou le château de Falaise ou de Tournoël, repaire d'aigle juché au sommet d'une montagne sur un piédestal de roches granitiques.

Au XIIème et XIIIème siècle, on bâtit des forteresses massives et colossales, dont on voit encore çà et là, en France et en Allemagne, se dresser sur les rocs les ruines imposantes et dont Château Gaillard, près des Andelys, et Coucy paraissent les plus puissantes.

Ces villes étaient des forteresses. A Paris, dans la petite île boueuse de la Cité, une enceinte continue renforcée de tours, garnie de créneaux, et à partir du XIVème siècle, de mâchicoulis, entourait la ville proprement dite, laissant sans défense les faubourgs. Quelques vieilles cités ont conservé leurs murailles : Aigues Mortes, Carcassonne, Avignon. L'enceinte de la cité de Carcassonne était double. Chacune des portes était une massive forteresse, formée de deux tours dominant le fossé et entre lesquelles était placé le pont-levis.

Si la société du moyen âge était guerrière et féodale, elle était aussi chrétienne, et la foi religieuse fut enlaidie par des superstitions grossières et souillée de fanatisme persécuteur.

Ce fut la foi chrétienne qui inspira les artistes, comme elle provoqua les croisades. Si les castels féodaux du XIII^{ème} siècle sont des œuvres d'art, ils sont loin d'avoir la beauté et la variété des églises. Tandis que le temple antique était la demeure d'un dieu, le temple chrétien devait être un lieu de réunion : les monastères étaient des asiles de paix et de travail intellectuel en pleine barbarie guerrière.

Ce furent des abbayes clunisiennes que sortit une première forme de l'art chrétien du moyen âge : celle qu'on appelle l'art roman dont les exemplaires les plus fameux sont la Madeleine de Vezelay, Saint-Trophime à Arles, Saint-Sernin à Toulouse, Saint-Savin près Poitiers, Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand et le bijou d'Orcival, en plein massif des Mont Dore. Les moines sentaient l'utilité d'élever ces édifices, non pour eux-mêmes, mais pour les pèlerins qui venaient en foule adorer les reliques et dont les aumônes faisaient la fortune des monastères.

A l'art roman, avant tout monastique, succéda l'art gothique, qui fut séculier et communal. Si l'art gothique était séculier, il n'était pas laïque. « Maîtres de l'Œuvre » et « Gens de l'Œuvre » travaillaient pour le compte des évêques. Les églises étaient des « actes de foi », des « prières de pierre », selon l'expression de Michelet. L'église était un « livre ouvert pour la foule » selon Viollet-de-Duc, « le livre de l'ignorant », « une encyclopédie à l'usage de ceux qui ne savent pas lire » écrit S. Reinach.

Jules Bouniol, le très distingué professeur d'histoire, s'exprime ainsi sur l'architecture romane et son expression ne revêt pas la sécheresse d'une description faite par un architecte :

« Quand le christianisme eût triomphé des anciens dieux, les Chrétiens se réunirent pour célébrer leur culte, non dans les temples romains trop petits, mais dans des basiliques. C'étaient de grandes salles qui servaient à la fois de palais de justice, de marchés couverts et de lieux de réunion. La basilique était de forme rectangulaire, divisée en trois parties par deux rangées de colonnes, qui supportaient avec l'aide des murs la charpente et la toiture. Au fond de la salle, derrière le siège du magistrat, le mur était arrondi de manière à envelopper un espace demi-circulaire qu'on appelait abside. Durant les premiers siècles du moyen âge, jus siècle, on construisit des églises sur le plan de ces basiliques. Dans les grands troubles qui suivirent la mort de Charlemagne, beaucoup furent brûlées. Dès le début du XI^e siècle, l'ordre s'étant un peu rétabli, on voulut les reconstruire, mais au lieu de les refaire telles qu'elles étaient autrefois, « on les changea en mieux » (in meliora permutavere), dit le moine Raoul Glaber. On remplace les charpentes par des voûtes en pierre. Ces églises qui avaient échappé à l'incendie furent, elles aussi, remplacées. « On eût dit que le monde entier secouait et rejetait ses vieux haillons

pour revêtir une blanche robe d'églises. » (Raoul Glaber). Ainsi naquit ce style architectural nouveau, et pourtant imité des modèles antiques, qu'un érudit moderne a appelé l'art roman, de même qu'on a appelé langue romane la langue intermédiaire entre le latin et le français.

« Le plan de l'église romane diffère peu du plan des basiliques anciennes : l'entrée est précédée d'un porche ou narthex, la salle rectangulaire est traversée par un autre rectangle le transept ; ce qui donne au plan de l'église la forme d'une croix. Entre le porche et le transept s'étend la nef, flanquée de deux galeries plus basses, les bas-côtés, qui sont surmontés de tribunes. Au-delà du transept, le chœur, où se dresse l'autel et où prennent place les prêtres. Sous le chœur, généralement surélevé, une chapelle souterraine ou crypte renferme les tombeaux des saints. Autour de l'abside, derrière le chœur, une demi-couronne de chapelles « rayonnantes », une tour ou clocher se dresse au transept, deux autres au-dessus du porche.

De tous les traits du signalement des églises romanes, le plus apparent est la forme arrondie en plein cintre des portes, des fenêtres, de la plupart des voûtes. Mais c'est la mode de construction des voûtes qui caractérise surtout l'art roman.

On ne voulait plus de couverture en charpente. Or il était très difficile pour des architectes inexpérimentés comme ceux du XI^{ème} siècle, de construire une voûte recouvrant un vaste édifice. Leurs premiers essais ne furent pas heureux, beaucoup d'églises s'écroulèrent. Ils devinrent plus habiles. Les édifices romans présentent trois types de voûte : la voûte d'arête, empruntée aux Romains, formée de quatre triangles concaves ; la voûte en coupole, empruntée aux Byzantins, formée d'une calotte demi-sphérique que des triangles concaves relient à de solides piliers, et la voûte en berceau, plus originale, car les Romains ne l'avaient employée que pour des galeries étroites, des corridors d'arènes, des arcs-de-triomphe, tandis que dans les églises romanes elle s'étend d'un bout à l'autre de la nef. C'est un demi-cylindre concave, un berceau renversé, dont les bords reposent sur les murs. Contre la voûte sont plaqués de distance en distance des bourrelets de pierre formant cintres, les arcs-doubleaux. Craignant toujours que les murs ne s'écartent sous la poussée oblique de cette masse, les architectes construisent des murs épais, percés de rares fenêtres, des piliers d'une rotondité massive, des contreforts extérieurs qui épaulent solidement les murailles.

L'édifice roman ne s'élanche pas vers le ciel. Il se cramponne au sol de sa masse lourde et puissante. Il donne une impression de solidité massive et de triste obscurité, mais aussi de majesté simple. Les architectes apprirent d'ailleurs à vaincre leur timidité et ils construisirent au XII^{ème} siècle, des édifices beaucoup moins pesants et plus lumineux. Les clochers surtout donnèrent de l'élan à la masse accroupie de l'église romane.

Il est difficile de savoir comment est né l'art roman, sous quelles influences romaines ou orientales il s'est formé. Mais ce qui est certain, c'est qu'il brilla surtout en France, particulièrement dans la France de langue d'oc, où s'était mieux conservée la culture antique ».

Les nombreuses œuvres qu'il produisit, tout en ayant un air de famille très apparent, présentent de province à province de notables différences. Les églises d'Auvergne : Saint-Nectaire, Issoire, Notre-Dame du Port, à Clermont, sont les exemplaires les plus simples, les plus nets, les plus complets de l'art roman. Celles de Bourgogne aux tours octogonales et leurs voûtes de berceau brisé sont plus audacieuses. Le chef-d'œuvre est celle de Cluny, construit de 1089 à 1115. En Provence, les églises sont plus sombres, à cause de la hauteur des bas-côtés. Dans le Périgord et l'Angoumois, églises à coupoles: Saint-Front de Brigneux, Saint-Pierre d'Angoulême, auxquelles il faut joindre Notre-Dame du Puy rappellent Sainte-Sophie et Saint-Marc de Venise. Les églises normandes : l'Abbaye-aux-Hommes, l'Abbaye furent couvertes de charpentes, que plus tard remplacèrent des voûtes ogivales.

En Italie, l'art roman est surtout représenté par le dôme de Pise ; dans la vallée rhénane, les cathédrales de Bamberg, de Spire, de Worms, de Mayence. En Angleterre, le style roman prit le nom de style normand.

En ce qui concerne l'architecture gothique, Jules Bouniol s'exprime ainsi, et il est impossible de mieux dire :

« Au moment même où l'art roman s'épanouissait et produisait ses plus belles œuvres, naissait un style nouveau qui devait le supplanter. Les Italiens du XVI^{ème} siècle, Raphaël le premier, dit-on, l'appelèrent gothique, c'est-à-dire barbare, et l'historien de l'art italien, Vasari, a popularisé cette expression dédaigneuse. En réalité, l'art gothique est français, on l'appelait au Moyen-Age « le style de France » (opus francigenum). Il n'est nullement établi que ses éléments essentiels aient été inventés dans le pays de France, au sens ancien du mot, c'est-à-dire dans la région parisienne, ni même dans le royaume de France. Mais c'est entre la Somme et la Loire qu'il a donné ses premiers chefs-d'œuvre ; c'est de là qu'il a rayonné dans le monde chrétien ; ce sont les « maîtres de l'œuvre » et même des ouvriers de France qui sont allés former et diriger les artistes des autres pays.

Les sombres édifices romans convenaient aux pays du Midi, où la lumière abonde. Pour les églises du Nord, il fallait percer les murs de fenêtres plus larges et plus hautes. Comment assurer leur solidité et soutenir le poids de la voûte? Le problème fut résolu par l'invention de la croisée d'ogives et de l'arc-boutant.

La voûte gothique n'est pas un berceau, un demi en compartiments ou travées, que limitent les arcs-doubleaux. Chacune de ces travées est une voûte d'arête, formée de quatre triangles concaves. Le long des arêtes qui se croisent en diagonale sont construits des bourrelets de pierre, des arcs ou nervures, qui s'appuient sur les piliers placés aux quatre angles de la voûte et qui en augmentent la solidité. On les appelle arcs augifs (du latin augere, augmenter), ogives et, à cause de leurs croisements, croisée d'ogives. Ils dirigent, ils canalisent la poussée de la voûte vers les piliers.

Il faut consolider ces piliers, tout en laissant de la place pour les bas-côtés et les chapelles. Au lieu d'appliquer les contreforts à la muraille, de les confondre avec

elle, on les détache, on les éloigne et l'on jette du pilier intérieur au contrefort, par-dessus les bas-côtés, un étau de pierre, un « arc-boutant », qui, venant obliquement contre-butler la poussée oblique de la voûte, lui fait équilibre aisément.

En même temps, on adopte pour le dessin des portes, des fenêtres et pour le profil des voûtes, au lieu de la rondeur un peu lourde du plein-cintre, l'élan de l'arc brisé ou arc-aigu, formé de deux courbes qui se coupent au sommet. C'est cette forme aiguë qui est le trait le plus apparent du style gothique, comme le plein cintre du style roman. Mais il n'est pas le trait essentiel, tant s'en faut. Bien des églises romanes de Provence ou de Bourgogne, comme la fameuse basilique de Cluny, avaient des voûtes brisées et des arcades aiguës. D'autre part on a commis une étrange erreur en donnant à l'arc-brisé le nom d'ogive, qui doit être réservé aux nervures entre-croisées de la voûte d'arête.

L'emploi de la croisée d'ogives, de l'arc-boutant et des arcs aigus permettait de donner à l'édifice gothique une prodigieuse légèreté intérieure. La voûte était supportée par l'armature des piliers et des contreforts, les murs deviennent inutiles à la solidité du monument ; on peut les remplacer par de hautes et larges verrières. Les piliers formés de faisceaux de colonnettes s'élancent du sol et s'épanouissent sous la voûte en bouquets de nervures. La nef paraît s'élever vers le ciel comme une ardente prière. La voûte portée à une hauteur vertigineuse : 37 mètres à Notre-Dame de Paris, 47m.50 à Beauvais, paraît reposer sur des vitraux et flotter en pleine lumière. C'est « l'architecture du miracle » a dit Michelet. C'est l'architecture de la foi. Le sentiment religieux qui animait les artistes et la foule enthousiaste des ouvriers s'est magnifiquement exprimé dans l'envolée mystique de ces nefs lumineuses.

A l'extérieur, la matière et la pesanteur reprennent leurs droits. Arcs-boutants et contre-forts entourent l'édifice d'un échafaudage compliqué de béquilles de pierre. Mais à distance, on voit s'élever au-dessus de cet échafaudage la masse imposante des grands toits au profil aigu et au-dessus des combles, s'élançant les clochers et les flèches qui semblent porter au ciel la prière de tout un peuple. »

Pendant la première moitié du XII^{ème} siècle, l'art passa peu à peu des formes romanes aux formes gothiques. Les premières voûtes à croisée d'ogives furent construites en France et en Angleterre. Les plus anciennes semblent être celles de Morienvall, en France (1115), et de Durham, en Angleterre. Les plus beaux exemples de transition sont Notre-Dame de Senlis et l'église abbatiale de Saint-Denis, que fit construire l'abbé Suger. Notre-Dame de Paris fut commencée en 1163, Bourges en 1192, Chartres en 1194, Reims en 1211, Amiens en 1220. Puis le zèle des donateurs et des ouvriers se ralentit et s'arrêta.

On distingue plusieurs variétés de style gothique, suivant les époques, les provinces, les goûts. Au style de transition mal dégagé des lourdeurs romanes, succéda le gothique lancéolé, au temps de Philippe le Bel apparaît le gothique rayonnant d'une légèreté presque excessive et les architectes couvrent les monuments de dentelles de pierre. Plus tard, le gothique flamboyant, plus audacieux et plus fleuri encore. En Normandie, à

Coutances et à Bayeux, on conserve au-dessus de la croisée du transept et de la nef, une tour lanterne et on donne aux édifices une allure fière, robuste et simple.

Notre-Dame de Paris, malgré la lenteur de sa construction (1163-1315), présente une unité absolue. Elle donne une forte impression d'harmonie et d'équilibre avec le magestueux développement de sa nef, longue de 130 mètres.

Notre-Dame de Chartres (1190-1260) est moins longue que sa sœur parisienne, mais elle est aussi haute et beaucoup plus large.

Notre-Dame d'Amiens, achevée en 1269 a une lourde façade et des tours trop courtes, mais sa nef est d'une largeur et d'une légèreté merveilleuse.

Nous ne parlerons que pour mémoire de Notre-Dame de Reims, plus légère, plus élancée et plus ornée que ses semblables, la guerre stupide l'a mutilée et a brisé les 530 statues qui la décoraient.

Plusieurs églises gothiques s'écartent du type régulier. La Sainte Chapelle comprend deux salles super celle d'Albi a l'aspect d'une forteresse.

La fameuse abbaye du Mont St-Michel est un chef gothique.

En Angleterre, en 1174, un architecte français construit Cantorbéry. Il faut citer Salisburg (1220-1258), Westminster (1245-1269), Burgos en Espagne, Milan en Italie, Strasbourg en Alsace, Cologne en Allemagne, Upsal en Suède. L'art français pénétra en Bohême, en Hongrie, en Chypre, en Syrie.

Le chef-d'œuvre de l'architecture militaire au Moyen-Age, est le Château de Pierrefonds, près de Compiègne. Il fut construit par Louis d'Orléans, reconstruit par Viollet-le-Duc, pour Napoléon III.

Le seizième siècle est la période de l'histoire où l'influence de l'Italie et de l'antiquité classique, rayonnant sur l'Europe tout entière, a produit la plus prodigieuse floraison de chefs-d'œuvre. En Italie même, pendant cette période de Renaissance, l'art va s'étioler et disparaître, mais sous l'influence de Léonard de Vinci, de Raphaël et de Michel Ange, l'Italie restera la source de beauté.

Ce fut Raphaël qui, après la mort de Bramante, dirigea comme architecte, les travaux du Vatican et de Saint-Pierre-de-Rome.

Michel Ange fut architecte un peu malgré lui. Il avait construit à Florence, la façade de San-Lorenzo et la chapelle des médicis. A Rome, il éleva la Porta Pia, l'église Ste-Marie-des-Anges, taillée dans les thermes de Dioclétien, les édifices qui encadrent la place du Capitole. En 1546, à l'âge de 72 ans, Paul III le nomma architecte des travaux de Saint-Pierre. Il reprit les plans de Bramante en leur

donnant plus de grandeur et il lança dans les airs, une prodigieuse coupole, haute de 131 mètres.

Les premiers monuments de la Renaissance furent surtout des monuments civils : la délicieuse Farnésine, œuvre de Peruzzi et de Raphaël, le palais Farnèse, élevé par San Gallo. Jules Romain construisit, à Mantoue, le célèbre palais du T. A Venise, Sansovino, dans le palais Corner, la Zecca, la Bibliothèque. Puis l'influence de l'antiquité se fait tyrannique. L'architecte Vignole, le « Vitruve moderne » donne dans l'église du Gesù, à Rome, le modèle du style jésuite, pompeux et froid. Son traité des cinq ordres devint le bréviaire des architectes, et eût la plus fâcheuse célébrité. On superposa les ordres, on multiplia les colonnades et on prétendit tirer de l'antiquité mal comprise les recettes d'un art applicable à tous les pays. Fontana élève à Rome, les palais solennels et froids du Quirinal et du Latran, et Vasari les majestueux Uffizi de Florence. Palladio, de Vicence a exercé plus d'influence par son traité d'architecture que par ses constructions.

Les seigneurs français qui suivaient au-delà des Alpes, leurs rois aventureux, prenaient en Italie, le goût d'une vie de luxe embellie par l'art.

Charles VIII amena les architectes Fra Giocondo et Dominique de Cortone. Louis XII ne put attirer Léonard de Vinci, mais il installa en France une colonie de sculpteurs italiens, les Justes. François 1er fit venir le Vinci, André del Sarto, puis l'architecte Serlio.

Il n'y eût pas en France une action subite de l'art italien ni un parti pris d'imitation, mais une transformation fort lente, car l'art français n'abdiqua pas et sut, même en subissant l'influence nouvelle, garder son originalité.

Laissons la parole à Nouvel, professeur à l'Ecole Alsacienne, sur cette époque :

« Nos architectes restent fidèles aux procédés de construction du Moyen-Age. Ils continuent à employer l'arc-brisé et la voûte en ogives, à construire des escaliers en saillie, des tours garnies de créneaux, des toits élevés surmontés de hautes cheminées. L'influence de l'Italie ne se montre que discrètement, ça et là, par un arc en plein cintre, des chapiteaux corinthiens, des arabesques. Dans l'architecture religieuse, le gothique persiste résolument. La « Tour de Beurre » de la cathédrale de Rouen, le portail sud de la cathédrale de Beauvais, la Tour St-Jacques, à Paris, le clocher neuf de la cathédrale de Chartres sont des édifices gothiques. L'architecture civile elle-même conserva le style français et n'admit guère d'éléments classiques et italiens que dans la décoration. Cette période de transition, qui dure jusque vers 1520 et qu'on peut appeler la période Louis XII a produit des œuvres exquises, comme le corps d'entrée du château de Blois, la partie la plus ancienne du château de Chenonceaux, l'hôtel Cluny, à Paris, le Palais de Justice et l'hôtel de Bourgthéroulde, à Rouen. Dans tous ces édifices à toits élevés, à tourelles saillantes et à la silhouette si française, c'est à peine si quelques arabesques, quelques niches à

statues trahissent une mode nouvelle.

Avec François 1er, qui fût un grand bâtisseur, apparaît le style nouveau. Il est fort difficile de le définir, car ce qui caractérise l'art de cette époque, c'est son extrême variété qui est un de ses charmes. On employa davantage la voûte en berceau, les motifs de décoration antiques, on tendit à faire les façades plus régulières, mais, somme toute, on ne peut attribuer grande influence aux quelques Italiens qu'employa François 1er. On garde les toits à pente rapide avec les cheminées monumentales, mais on substitue aux étroites fenêtres gothiques, de larges ouvertures que l'on coupe d'une croix de pierre pour qu'elles ne paraissent pas éventrer l'édifice. L'aile nord du château de Blois témoigne déjà d'une certaine recherche de la simplicité et de la pureté des lignes. L'escalier si richement décoré, dont la cage fait saillie dans la cour intérieure, est une des merveilles de la Renaissance. Mais le bijou, la grande merveille, c'est Chambord, le château de rêve que François 1er fit élever à partir de 1519, on ne sait par quel caprice, au milieu des solitudes de la Sologne, royale fantaisie, très coûteuse, inutile si le beau pouvait l'être, parce que le château est inhabitable. Les architectes Sourdeau, Pierre Neveu, Cocqueau, Grossier sont des français, et le plan est bien français, aussi. C'est le vieux château féodal, avec son donjon, ses deux cours, ses tours rondes aux angles, même ses machicoulis, avec la forêt de pointes, de lucarnes de pierre, de cheminées, de clochetons dont le sommet se hérissé, comme pour protester contre la sobriété, des toits plats et droits des palais italiens. C'est dans les chapiteaux et les médaillons qu'il faut chercher l'influence d'outre-mont. Les travaux durèrent plus de 30 ans. François 1er, qui n'en vit pas la fin, avait fait construire, dans l'intervalle, beaucoup d'autres châteaux. Sans parler du vieux Louvre dont il ordonna la transformation, il fit commencer en 1528, par Pierre Gadyer, le château de Madrid, démoli depuis, au bois de Boulogne, en 1532, par Jacques et Guillaume le Breton, celui de Villers-Cotterêts, en 1539, par Pierre Cambiches, celui de Saint-Germain ; partout, les noms comme les plans, sont français. Saint-Germain est, de tous ces châteaux, le seul qui ait pour toits des terrasses à l'italienne. Dès 1528 aussi il avait fait travailler à Fontainebleau. Au donjon et à la chapelle qu'on conserva du vieux château de Louis VII, il ajouta successivement, sans plan, de nombreuses bâtisses ; l'ensemble est bizarre, un peu incohérent, mais la décoration intérieure, que François 1er confia à des artistes italiens, le Rosso, le Primatice, est somptueuse jusqu'à la surcharge. Que de châteaux a vu s'élever cette époque : Azay le Rideau, Chenonceaux, oeuvre de Bohier et de Phil. Delorme, Chateaudun, Nantouillet, etc., les grands seigneurs, les ministres, s'efforçant d'imiter la magnificence royale ! Il faut citer encore parmi les édifices civils, l'Hôtel de Ville de Paris, qui fût élevé par un architecte italien, Dominique de Cortone. Dans l'architecture religieuse, l'influence de la mode nouvelle se fait sentir à l'abside de St-Pierre de Caen, par des arabesques ; à St-Eustache, par les pilastres et les chapiteaux ioniques ou corinthiens

Etienne-du-Mont, où l'altération du style gothique produit les plus heureux effets.

Sous Henri II, l'influence italienne et classique va dominer. Les ouvrages d'Androuet du Cerceau, qui avait longuement séjourné en Italie, vont enseigner aux contemporains toutes les recettes de l'art romain, et la colonne, les pilastres, les

frontons, les voûtes à caissons vont faire leur apparition. On construit, dès lors, d'après les principes, en calculant rigoureusement les proportions, et on conçoit à l'avance des plans d'ensemble majestueux. Les grands architectes du temps, Jean Bullant et Philibert Delorme, ont exposé aussi, en s'inspirant des anciens, la théorie et les principes de leur art. La France continua à se couvrir d'innombrables châteaux, dont la forme générale rappela toujours celle du Moyen-Age et où les éléments classiques ne se montrent guère que dans la décoration.

Pierre Lescot, un ecclésiastique passionné d'art, qui avait déjà élevé l'hôtel Carnavalet et travaillé avec Jean Goujon au jubé de St-Germain-l'Auxerrois et à la Fontaine des Innocents, avait été chargé par François 1er, de transformer le vieux et sombre Louvre féodal en palais. Il y travailla jusqu'à sa mort et Baptiste Androuet du Cerceau continua après lui. Le nouveau Louvre est classique surtout par l'harmonie de sa décoration sculpturale avec les lignes architecturales, ainsi que par les colonnes corinthiennes, les arcades en plein cintre, les frontons triangulaires ou arrondis qui en ornent les façades. C'est un des chefs-d'oeuvre de la Renaissance.

Philibert Delorme, né en 1515, à Lyon est aussi un ecclésiastique épris d'art antique. Après avoir étudié et dessiné en Italie, il éleva le château de Saint-Maur pour le cardinal du Bellay, puis très apprécié par Henri II, fut chargé par Diane de Poitiers, de construire son château d'Anet. Ce fut son chef-d'oeuvre il n'en reste malheureusement que l'entrée monumentale, une aile et la chapelle qu'orna Jean Goujon. La façade, conservée dans la cour de l'Ecole des Beaux la combinaison des trois ordres grecs superposés, qui resta longtemps classique. Henri II lui avait confié la construction du tombeau de François 1er. Il édifia une sorte d'arc-de-triomphe romain, à triple arcade, de style antique et d'harmonieuses proportions. Enfin il commença pour Catherine de Médicis, les Tuileries, dont elle voulait faire un palais à l'italienne, mais les travaux, continués après sa mort, par son collaborateur, Bullant, furent interrompues, en 1572.

Jean Bullant, l'architecte du connétable de Montmorency, était lui aussi, un grand admirateur de l'antique. Il a orné de portiques romains trois façades du château d'Ecouen et inauguré, par l'emploi d'énormes colonnes allant du sol jusqu'au toit, l'ordre colonal si souvent employé depuis. Mais, chez lui encore, l'influence antique n'est que superficielle et ses constructions sont parfaitement adaptées aux besoins du temps. »

En Allemagne, la Renaissance marque un chef Heidelberg, qui, italien par sa décoration, reste encore gothique par son inspiration.

Aux Pays-Bas, l'hôtel de ville d'Anvers situe l'avènement de l'architecture de la Renaissance .

En Espagne, Berruguette, à la fois peintre, sculpteur et architecte, éleva pour Charles-Quint, le palais de Grenade et l'Alcazar de Tolède.

Une longue période suit où la France et l'Europe entière sont en perpétuels états de guerres et de révolutions. Seule l'architecture militaire construit des forteresses et laisse dans le sommeil de l'oubli, les expressions de beauté. Puis en

Italie, sous l'influence artistique de Le Tasse, les architectes sacrifièrent le naturel et la simplicité à la recherche de l'effet. Ils adoptèrent le style baroque et le style jésuite. Le style baroque consiste dans l'emploi systématique des lignes courbes au lieu de lignes droites : les colonnes se tordent, les corniches se changent en festons, les façades se boursouflent de saillies inutiles. Le style jésuite est surtout remarquable par la disposition des façades, qui sont chargées de colonnes, pilastres, corniches, statues, et surmontées d'un large fronton que supportent deux consoles retournées. Les voûtes et les murailles intérieures sont richement ornées de sculptures, peintes ou dorées. Là grande nef de Saint-Pierre, à Rome, est le chef-d'oeuvre de ce style décoratif. On l'appelle style jésuite parce que la compagnie de Jésus, si elle ne l'a pas créé, l'a répandu dans tous les pays catholiques. L'architecte Vignole, avait construit pour les Jésuites, le Jésus, à Rome. Ce fut le style de ce monument que la compagnie de Jésus adopta et agrandit dans toutes les contrées où elle fit bâtir des églises.

L'Angleterre avait tardivement adopté le style de la Renaissance, et les Anglais ont qualifié l'époque de transition le « style perpendiculaire », Elle eut cependant deux grands architectes : Inigo Jones et Christophe Wren, qui construisirent, dans leurs pays, palais et églises.

En France, au temps de Henri IV et de Louis XIII, l'architecture avait encore une certaine indépendance. Lemercier continua la construction du Louvre. On éleva des maisons comme celle de la place Royale (aujourd'hui place des Vosges), des hôtels comme l'hôtel Tuboeuf ou Mazarin (Bibliothèque Nationale), des châteaux comme le premier château de Versailles. En même temps, l'art italien envahissait notre pays. Salomon de Brosse construisit pour Marie de Médicis le palais du Luxembourg. Il plaqua devant l'église St-Gervais, une façade de style jésuite et édifia l'église des Jésuites : Saint-Paul, Lemercier éleva l'église de la Sorbonne, dont le dôme et le péristyle à colonnes corinthiennes étaient tout italiens. Semblablement, le Val-de-Grâce, construit par Lemercier et François Mansart pour Anne d'Autriche. Le style italo-antique était en pleine faveur quand Louis XIV commença son règne. Puis Colbert et Louvois imposèrent aux architectes une rigoureuse discipline dictée par le grand roi. Colbert voulut finir le Louvre et l'architecte Le Vau était sur le point de construire la façade côté Saint l'Auxerrois, conformément au projet de Lescot mais Colbert l'en dissuada et adopta le plan de Claude Perrault, médecin, devenu architecte par occasion. Ce nous valut l'affreuse colonnade que tous les parisiens connaissent. Libéral Bruant construisit les Invalides de 1671 à 1674, qui devait être à la fois une caserne et un hospice, Jules Hardouin-Mansart éleva le Dôme à 105 mètres de hauteur. C'est le chef-d'oeuvre du genre. Ce fut encore Mansart qui dressa les plans de la place Louis-le-Grand (Vendôme) de la place des Victoires et du château de Dampierre. Son Œuvre principale fût le château de Versailles. La façade sur les jardins est l'expression la plus complète du style Louis XIV. Longue de 480 mètres, elle se compose d'un bâtiment central et de deux longues aîles. Un rez-de-chaussée simple et nu supporte le « bel étage » dont les fenêtres en plein cintre, très hautes et très larges, sont

séparées par des pilastres. De place en place, un groupe de colonnes supportant un entablement et forment une légère saillie. Le « petit étage » très bas, est couronné d'une balustrade, orné de statues et de trophées. Les toits sont plats. Saint Simon critique : « On croit voir un palais qui a été brûlé et où le dernier étage manque encore »,

A cette, époque, l'architecture manque d'originalité et de goût en Espagne. Le palais de Philippe II, l'Escorial, avait, par la masse même de ses pierres de granit et la nudité sévère de ses murailles, une sorte de grandeur triste. Les architectes espagnols adoptèrent ensuite le style jésuite et le style baroque. Ils en exagérèrent même la décoration, la lourdeur fastueuse, la fantaisie déclamatoire.

Puis un siècle de misère morale, d'humiliation et de débauche fit sombrer l'art en France. Moins de grandeur et plus d'agrément, sont les mots donnés à l'architecture, sous Louis XV, on multipliera les boudoirs discrets, les salons joliment ornés. Les architectes inventent ce qu'on appelle le style « rocaille ». Germain Boffrand décore l'hôtel de Soubise, devenu le palais des Archives nationales. Meissonier publie des traités ou recueils d'architecture où il établit les principes du style « rocaille ». Il les applique lui-même et multiplie les inflexions les plus capricieuses. On transforme à Versailles, la galerie Mignard, en cabinets et en boudoirs. J'ai dit que l'architecture vient sombrer dans le boudoir de La Pompadour.

Un seul architecte, Gabriel, mérite la réputation d'artiste. Son talent réalisait cet équilibre parfait de la pûreté classique et de la grâce légère : la décoration de la place de la Concorde, la colonnade du Ministère actuel de la Marine lui doivent leur harmonie et leur simplicité.

Si le XIXème siècle fut fertile en des découvertes scientifiques extrêmement intéressantes, s'il fût le siècle où la littérature prit un essor extraordinaire, où les inventions bouleversèrent plus que les révolutions les bases même de la société, si les ingénieurs construisirent des machines et des mécaniques multiples pour le grand bonheur des humains, l'architecture reste stagnante parmi tous ces progrès. Si le siècle dernier a donné à la France de bons sculpteurs dont les œuvres ornent ou encombrant les voies et places publiques, par contre, il paraîtrait que les architectes ont délaissé leur art si complet, si utile et si séduisant. De bien mauvaises copies seules ont été édifiées et que ce soit le Trocadéro ou le Grand-Palais, vestiges de banales expositions, comme nous sommes loin des merveilles dont il a été parlé au début de cet article!

Nous sommes à un tournant de l'histoire et de la civilisation. De quoi demain sera-t-il fait? Nul ne peut le prédire et puis, qu'importe... Après une léthargie, le réveil est souvent régénérateur, l'effort demeure en suspension, pour accomplir par la suite, des œuvres que présentement, les intéressés même ne soupçonnent pas. Nous sommes à la veille de temps nouveaux ; du déséquilibre présent, viendra la stabilité future, la révolution latente que nous commençons à subir, s'accomplira

fatalement et les idées nouvelles édifieront, j'en suis persuadé, des monuments impérissables dédiés ni aux rois, ni aux dieux, mais bien à la sagesse et à l'admirable conception d'une société organisée pour son bien-être et pour ses radieux lendemains.

Pierre COMONT.

Accueil

ARGENT n. m. (du latin argentum)

Métal blanc, brillant et très ductile, sonore, tenace, d'une pesanteur spécifique de 10.44, fusible à la température du rouge blanc (1.000 degrés), malléable, inaltérable à l'air pur. La nature contient une assez grande quantité de ce métal ; quelquefois il se rencontre en masses d'un volume assez considérable, ou dissimulé en particules imperceptibles dans des argiles ou dans des dépôts ferrugineux. L'argent natif contient souvent des traces d'antimoine, d'arsenic, de fer, de cuivre ; les gangues pierreuses de l'argent sont ordinairement le calcaire, le quartz et la barytine. L'argent forme avec l'or et le cuivre des alliages qui constituent les objets d'orfèvrerie et les monnaies. L'alliage d'argent a plus de dureté que le métal pur et conserve mieux que lui les empreintes et les formes qu'on lui a données. On appelle titre de l'argent la quantité d'alliage que la loi permet d'y faire entrer. Le nitrate d'argent est l'argent pur dissous dans l'acide nitrique ou azotique. Le nitrate d'argent est un poison très énergique dont l'antidote est le sel de cuisine délayé dans l'eau.

On trouve des minerais d'argent dans le nord de l'Europe : en Suède, en Norvège, en Russie ; mais les plus riches du monde sont ceux du Mexique et du Pérou. Le bromure et azotate d'argent ont une importance capitale en photographie. Ces notions élémentaires sur l'argent considéré comme faisant partie, en chimie, du groupe des métaux suffisent à nos lecteurs. Elles expliquent en partie pourquoi ce métal a pris place parmi ceux qui sont utilisés comme monnaie d'échange et comme signe représentatif de la valeur des marchandises et de tous objets destinés à la vente et à l'achat.

Dans son sens le plus général, le mot « Argent » est synonyme de numéraire, de valeurs quelconques : or, actions, obligations, billets de banque, etc. « L'argent du Trésor, de la Banque, avoir de l'argent chez soi, de l'argent en caisse, de l'argent placé. Recevoir, toucher de l'argent. Avancer, prêter de l'argent. Attendre après son argent. Dépenser de l'argent. Perdre ou gagner de l'argent dans une affaire. Ne rien faire que pour de l'argent. Payer argent comptant. Faire argent de tout. Etre à court d'argent. Courir après son argent. N'avoir pas besoin d'argent. Dépenser un argent fou. Etre un bourreau d'argent. Y aller bon jeu, bon argent. Semer l'argent. Plaindre son argent. On voit que le mot argent entre dans une foule de locutions courantes. Il entre aussi dans nombre de proverbes, dictons et sentences : point d'argent, point de Suisse. L'argent n'a point d'odeur. L'argent ne fait pas le bonheur. L'argent est le Maître du Monde. Notre siècle est le siècle d'argent. Tout s'incline devant Sa Majesté l'Argent. L'argent est le nerf de la guerre.

L'usage extrêmement fréquent qui est fait de ce terme : « Argent » proclame hautement la place énorme qu'il occupe dans les relations de toutes sortes et dans toutes les circonstances de la vie. Dans une société dont la structure économique repose sur le profit, l'argent - nous le prenons ici dans son acception la plus large qui est en même temps la plus courante - confère à ceux qui le détiennent, en réalité ou en apparence, toutes les prérogatives, tous les avantages, toutes les vertus, toutes les supériorités. Il donne de l'intelligence aux niais, de la jeunesse aux vieux, de la beauté aux laids, de la délicatesse aux brutes, de la vertu aux pervers. Il plaide avec succès les causes les moins défendables et les fait triompher. Il se glisse dans toutes les relations humaines et y introduit la bassesse, le calcul, l'intrigue, la convoitise et la haine. Dans les rapports sexuels, il oppose la vente au don, la prostitution à l'amour. Dès que la question d'argent surgit entre amis, l'amitié se dissout. Dans les pourparlers qui aboutissent, par le mariage, à la fondation d'un foyer, à la constitution d'un ménage, à la formation d'une famille, les considérations d'argent prévalent sur toutes les autres et, dans la comédie qui se joue entre conjoints, le notaire qui dresse le contrat est souvent un personnage plus important que les époux eux-mêmes. Qui dira le nombre des familles qui ont été désunies, disloquées par de misérables questions d'argent? Qui calculera la foule d'enfants et de petits-enfants, de neveux et de cousins qui ont ardemment désiré, fébrilement attendu, ou hypocritement hâté la mort du père, de la mère, de l'oncle ou du cousin dont ils guettaient impatiemment l'héritage? Qui dressera l'inventaire des jugements rendus sous l'influence ou la pression de l'argent? Qui établira la statistique des consciences que l'argent a achetées? Qui supputera l'ignominie des trafics auxquels l'argent a présidé et des contrats conclus par l'unique apport de l'argent? Qui écrira comme il conviendrait le drame lugubre des mensonges, des fraudes, des trahisons, des infamies et des crimes dont le torrent a eu pour source l'argent?

C'est par l'argent que, presque toujours, les sentiments les plus nobles sont avilis, les contacts les plus purs souillés, les actions les plus hautes abaissées! C'est par l'argent, que, presque toujours, les volontés les plus fermes sont amollies et les intelligences les plus lumineuses obscurcies!

« L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile ;

La vertu sans argent est un meuble inutile ;

L'argent seul au Palais peut faire un magistrat ;

L'argent en honnête homme érige un scélérat. »

BOILEAU.

« A Paris! dans nul pays l'axiome de Vespasien (L'argent n'a pas d'odeur) n'est mieux compris ; là, les écus tachés de sang ou de boue ne trahissent rien et représentent tout. Pourvu que la société sache le chiffre de votre fortune, personne ne demande à voir vos parchemins. »

BALZAC.

« La voracité du porc est insatiable comme la cupidité de l'avare. Il ne craint pas de se vautrer dans la fange ; il s'engraisse des plus immondes substances ; tout fait ventre pour lui. »

TOUSSENEL.

Il appartenait au régime capitaliste, parvenu de nos jours au point culminant de son développement, d'élever la puissance de l'Argent à un niveau qui n'avait pas, encore été atteint et qui ne peut être dépassé. Aucune époque n'a mérité autant que la nôtre d'être appelée le siècle de l'Argent. A aucun moment de l'histoire, la souveraineté de l'Argent n'a été aussi indiscutable. Plus vile dans ses origines et plus affameuse et oppressive dans les moyens dont-elle dispose et les méthodes qu'elle emploie que toutes les autres féodalités, celle de l'Argent domine présentement le monde. La fortune de certains milliardaires : rois du rail, du blé, du pétrole, du fer, de l'acier, est un aimant d'une incalculable surface, dont la puissance d'attraction absorbe tout le travail humain. Les ressources que possède la finance internationale mettent celle-ci en mesure d'accaparer toute la production mondiale et d'en monopoliser tous les profits. Tous les Etats sont à la merci de ces formidables puissances d'Argent dont, par ricochet, tous les particuliers sont les tributaires et les esclaves. (Voir : Accaparement, Accumulation des richesses, Capitalisme, Bourses du Commerce et des Valeurs). Les quelques milliers d'individus richissimes, qui ont un pied dans toutes les grandes entreprises, tiennent sous leur dépendance absolue les chefs d'Etat, les Parlements, les Ministres, les Diplomates, les chefs militaires, les représentants de la grande Presse et, par le truchement de ceux-ci, ils mènent, dirigent et gouvernent les peuples. Calme ou tempête, abondance ou disette, travail ou chômage, paix ou guerre, la vie des collectivités humaines dépend de la volonté de ces manieurs d'argent, de leur entente ou de leur rivalité.

L'Argent est le symbole de la société bourgeoise. « En conseil l'historien et ministre Guizot ; et ce conseil est plus suivi que tout autre à notre époque d'agio et de spéculation où tout est à vendre et où presque tout le monde ne vit et ne travaille que pour gagner de l'argent, beaucoup d'argent.

L'argent crée un privilège extraordinaire : celui qui possède de l'argent en certaine quantité n'est pas dans l'obligation, pour suffire à ses besoins, de produire quoi que ce soit. Il lui suffit de placer son argent avec adresse et prudence, pour que, fécondé par le travail des autres, celui-ci fructifie. L'enfant qui trouve dans son berceau « cent mille francs de rente » a la faculté, sans jamais rien produire, sans se livrer à un travail quelconque, de dépenser chaque année, en objets de consommation et produits de toutes sortes, jusqu'à concurrence de cette somme de cent mille francs. Il est évident que, ne produisant rien lui-même, il vit de la production des autres. C'est, à proprement parler, un vol caractérisé et il est scandaleux que la Loi consacre et que la force publique protège cette spoliation.

Il en est pourtant ainsi. Il y a pis : après avoir vécu dans le bien-être et l'oisiveté, cet homme, en possession d'un revenu de cent mille francs meurt. Gardez-vous de croire que son argent revient à ceux dont le travail a assuré son bien-être. Devenu père, il transmet à ses enfants son argent, et ceux-ci bénéficient à leur tour du même régime que leur père. Il y a pis encore : si ces parasites, père et enfants, dépensent moins de cent mille francs l'an, ils ont soin de « placer » la différence ; celle-ci vient s'ajouter à l'argent mis antérieurement en réserve ; ce nouveau tas d'argent vient augmenter le revenu familial ; il fait - comme dit le populaire - des petits et, après quelques générations, il se produit ce fait qui serait incroyable si de multiples exemples n'en attestaient pas l'exactitude : de père en fils, cette famille double, triple, décuple sa fortune, sans jamais rien faire, par la puissance de fructification de l'argent qu'elle détient. Il est, cependant, hors de doute que, abandonné à lui-même, cet argent serait frappé de stérilité organique et qu'il ne fructifie que dans la mesure où il est fécondé par le travail d'autrui. Cette simple observation fait comprendre mieux que les démonstrations les plus savantes, l'immoralité de la rente, du revenu, de l'intérêt de l'Argent et, partant, celle de l'Argent lui-même et du Régime Social qui lui assure pleins pouvoirs.

Abusant de l'ignorance des pauvres en matière de placement (les « sans-argent » n'ont rien à placer et ne perçoivent pas le mécanisme de la rente, de l'intérêt et du revenu), les juristes et économistes bourgeois ne manquent pas de prétendre que « les cent mille francs de rente », que l'enfant dont il est parlé plus haut a trouvés dans son berceau, sont le fruit et la récompense du travail accompli et des économies réalisées par ses ascendants.

Nous répliquons : « C'est un mensonge. Il n'y a jamais eu, il n'y a pas de producteur qui, sur son travail personnel, sur son salaire, ait eu, ait la possibilité de vivre, d'élever sa famille et d'épargner une telle fortune. Il n'a pu amasser cet argent que par le vol ou l'exploitation. Celui qui travaille aux champs ou à l'usine et qui vit de sa production a déjà grand mal à équilibrer le maigre budget de sa famille ; voulût-il épargner et s'y appliquât-il opiniâtrement, il ne pourrait économiser que fort peu d'argent et encore faudrait-il qu'il ne fût jamais malade ou sans travail et qu'il s'imposât, au détriment de sa santé et de celle des siens, les plus dures privations. Au surplus, dans l'hypothèse que l'argent mis de côté par lui ait été réellement le fruit de son travail personnel et le résultat de ses économies, il n'en reste pas moins que du jour où ses héritiers mis en possession de cet argent ont grassement vécu dans la fainéantise, ils n'ont pu le faire qu'en prélevant sur le travail productif des autres de quoi faire face à leurs dépenses. Et ce prélèvement est proprement un vol. »

En réalité et au fond, toutes les personnes avisées et réfléchies se rendent compte des méfaits et des forfaits dont l'Argent porte la responsabilité. La plupart approuvent le réquisitoire que les révolutionnaires prononcent contre l'Argent et les conséquences scélérates qu'entraîne sa souveraineté. Plus âpre est notre critique, plus violentes et amères sont nos diatribes et plus elles sont approuvées. Mais

infime encore est la minorité qui nous suit jusque dans nos conclusions. Celles-ci sont toujours les mêmes : l'Argent, en tant que valeur représentative et d'échange, doit-être aboli. Il est absurde de faire le procès des lâchetés, des bassesses, des vilénies, de la corruption et des crimes dont il est la cause et de reculer devant la nécessité de supprimer cette cause.

Il tombe sous le sens que, en Anarchie, l'argent ainsi que l'or, les billets de banque, les titres et valeurs de toute nature, n'auront plus de raison d'être. Le Communisme libertaire n'aurait, sur le terrain des réalités, aucun sens positif, si, l'opposition entre le tien et le mien ayant disparu, il demeurerait possible, à l'aide d'un papier, d'un titre ou d'une monnaie quelconque, d'acheter, de trafiquer, de thésauriser.

En Anarchie, l'Argent, qui signifie aujourd'hui : Fortune, Richesse, Avoir, Capital, Propriété, sera aboli. (Voir ces mots.)

- SÉBASTIEN FAURE

Accueil

ARGUMENT n. m. (du latin Argumentum)

L'argument est un raisonnement par lequel on tire une conséquence. Ex. : la force est l'argument des tyrans. Le mot argument, par dérivation, a pris également le sens de : preuve. Ex. : tirer argument d'un fait. Dans un raisonnement, le droit est pour celui qui apporte des arguments véritables et irréfragables. Mais les arguments doivent être examinés attentivement avant d'être acceptés. Les juristes bourgeois, pour les besoins de leur cause, ont su forger nombre d'arguments artificiels qui, l'habitude prise, peuvent être confondus à première vue avec de véritables arguments. Il faut avoir soin, pour établir ou pour réfuter un argument, de donner aux mots leur sens inaltéré et ne pas se laisser prendre au factice de la dialectique dont les jésuites ont su se servir avec tant de succès jusqu'à ce jour. Il faut dépouiller le raisonnement de tout ce qui n'est pas essentiel, poser des prémisses exactes et recueillir la conclusion qui en découle. Aux arguments artificiels et superficiels de la bourgeoisie, les anarchistes opposent des arguments robustes appuyés sur la seule logique et l'examen rationnel des êtres et des choses. La force principale de l'argument réside dans l'entraînement rigoureux des diverses propositions ou parties dont il est composé. (Voir : Dilemme, Paradoxe, Pétition de principe, Syllogisme). D'un argument qui a toutes les apparences de l'exactitude mais est, en réalité, erroné, on dit qu'il est captieux ou sophistique. Il convient, comme nous le disions plus haut, de s'en méfier et de ne l'accepter jamais. Tous ont le défaut de la cuirasse. A l'Anarchiste de découvrir ce défaut et de s'en servir pour ruiner l'argument lui-même.

Accueil

ARLEQUIN n. m.

Arlequin est un personnage comique dont on fait remonter les origines au sannio, bouffon des farces latines, et qui, de la scène italienne, a passé depuis le XVIIème siècle sur presque tous les théâtres de l'Europe. Il porte un habit composé de petits morceaux de drap triangulaires, de diverses couleurs, un masque noir, et, à la ceinture, un sabre de bois nommé latte ou batte. Le mot arlequin n'a pas tardé à passer dans la langue pour désigner un homme qui change sans cesse d'opinions. Ex. : Les politiciens sont des arlequins.

Accueil

ARMÉE (mé). n. f. (de arme)

Une des plus nobles institutions qui régissent une nation, affirment péremptoirement les patriotes. Ensemble des troupes régulières d'un Etat, se contente de dire le Larousse.

Nous ne saurions, on le suppose, nous contenter d'une définition aussi laconique. Trop courte et aussi trop objective, elle ne peut satisfaire notre légitime curiosité.

Penchons-nous donc sur cette vaste organisation et, sans prétendre, hélas! tout dire - il faudrait écrire plusieurs volumes pour être complet! - donnons l'essentiel.

Suivons l'armée à travers les siècles et voyons ce qu'elle représente au point de vue social ; alors seulement, pourrons-nous la définir en ces termes : Armée, ensemble des troupes régulières qu'un Etat entretient pour sa défense intérieure et extérieure, autrement dit pour la sauvegarde des privilèges de ses riches et de ses gouvernants.

Quelles sont les origines de l'armée?

Sans crainte de se tromper, on peut dire, on peut écrire que l'armée date du jour où les premiers hommes firent, sur terre, leur apparition.

Il est bien entendu qu'à cette époque qui se perd dans la nuit des temps, nous entendons par armée, non la vaste et puissante organisation d'aujourd'hui, mais l'existence de tribus qui se faisaient la guerre pour manger, se vêtir et... se loger.

Divisés en tribus, nos ancêtres, quasi sauvages, se livraient des luttes perpétuelles dont l'enjeu représentait la nourriture, le vêtement et l'habitat.

Pauvres premiers hommes!

« Leurs armes étaient à l'origine des pierres brutes qu'ils apprirent peu à peu à tailler et à aiguiser en forme de couteaux ou qu'ils emmanchaient dans des bâtons pour avoir des casse-tête. Aussi appelle-t-on parfois le début de l'âge préhistorique l'âge de la pierre. Ils se servaient aussi de flèches et de lances armées d'os pointus ou de grosses arêtes de poissons. Le feu et les métaux étaient alors inconnus. Pour vêtements, ils avaient les peaux des animaux qu'ils abattaient ; pour habitations, des

cavernes qu'ils disputaient aux bêtes féroces. Pour nourriture, la chair des animaux qu'ils prenaient à la chasse ou à la pêche. » (Gustave HERVÉ, Histoire de France pour les Grands.)

Les luttes de tribu à tribu durent être féroces et proportionnées aux difficultés qu'avaient ces « barbares » de se procurer le strict nécessaire à leur existence.

On peut même penser qu'au sein de chaque tribu victorieuse, c'était la guerre. Il n'est pas douteux qu'une fois en possession de la chair des animaux qu'ils avaient tués, disputés à d'autres tribus, le partage ne s'effectuait pas dans une atmosphère de paix. Les plus forts, les plus musclés, tombaient à bras raccourcis sur les plus faibles et se réservaient la part du lion.

Les plus forts devinrent donc des chefs et, par surcroît des... propriétaires!

Ainsi naquit la propriété, réservée aux plus rusés, aux plus astucieux, à tous ceux dont les poings velus se levaient pour écraser les autres, les débiles, ceux qui, s'estimant lésés, manifestaient un peu trop bruyamment leur mécontentement.

Peu à peu, la propriété se développa, et, pour la consolider, ses bénéficiaires organisèrent, fortifièrent les tribus dont ils étaient les chefs incontestés - la force primant le droit.

Dans l'Antiquité, en Orient, s'il n'y avait pas d'armées permanentes, l'armée régulière se recrutait dans la classe privilégiée des guerriers. Mais, plus tard, on recourut à des mercenaires lybiens et asiatiques.

En Grèce, au VII^{ème} siècle avant J.-C., le service militaire est obligatoire : c'est quand les classes se développent que la défense est confiée à la classe la plus élevée. Les plus riches des citoyens forment la cavalerie, l'infanterie des hoplites se recrute parmi la classe moyenne. Quant aux pauvres, ils constituent les troupes légères. Les Polémarques, les stratèges, les lochages, sont les chefs de l'armée. Ce n'est qu'au IV^{ème} siècle qu'on voit surgir les armées de métier.

Sous la Rome républicaine, les prolétaires sont exempts du service militaire. Ne possédant rien, ils n'ont rien à défendre. Peut-être a-t-on peur de mettre des armes entre leurs mains. L'armée se compose uniquement de citoyens qui doivent servir jusqu'à soixante ans!

L'unité militaire s'appelle la légion, divisée en centuries ou manipules.

Marius, général romain, institue les cohortes et ouvre l'armée aux non-citoyens.

Dans la Rome impériale, Auguste, empereur romain, constitue des armées permanentes, d'abord cantonnées sur les frontières. Les esclaves sont armés, mais des révoltes éclatent. L'antimilitarisme n'est pas jeune, comme on voit.

Sous les Francs, la noblesse est guerrière : en cas de guerre, on recrute et on arme par la force les paysans gallo-romains.

(On remarquera que, de nos jours, les procédés n'ont guère changé : les « mauvais » citoyens qui ne veulent à aucun prix aller à la caserne ou défendre la « mère immédiatement arrêtés, traduits en Conseil de guerre et - naturellement - condamnés.)

A l'époque gauloise et franque, l'armée est formée par les contingents de chaque petit Etat et le roi, chef suprême de la Guerre, convoque ses leudes. Cet appel se nomme le ban.

(Au XXème siècle, ce n'est plus le roi qui convoque ses leudes, et la convocation des troupes ne s'appelle plus le BAN. On est bien plus civilisé. D'abord, les mots ont changé ; le BAN s'appelle la MOBILISATION. Et puis, au nom de la « patrie en danger », tous ceux qui sont reconnus aptes à se faire tuer, quittent leurs vêtements civils et endossent la « glorieuse » tenue bleu-horizon.

Ce que c'est, tout de même, que d'être civilisés!)

L'époque féodale, on le sait, est fertile en batailles.

Les seigneurs rivaux se font une guerre acharnée. Aussi, les vassaux sont-ils mis à contribution, chaque fois qu'il plaît au seigneur de guerroyer. Le vassal doit à son seigneur le service d'ost ou service militaire.

(On ne peut s'empêcher de remarquer que pour le serf, du moyen âge, la PATRIE, c'était SON seigneur! Elle s'identifiait avec lui. A l'appel de ce dernier, le paysan délaissait la terre et se transformait en soldat, prêt à mourir pour celui dont il était l'esclave maltraité.

Aujourd'hui, comme l'a si bien dit Anatole France, on meurt... POUR DES INDUSTRIELS! Les prolétaires - serfs du vingtième siècle - sont appelés à rendre le dernier soupir sur les champs de bataille, pour M. Schneider, du Creusot ou M. de Wendel, du Comité des Forges.

Les prolétaires d'aujourd'hui ne peuvent être jaloux des serfs du XIIème siècle. Mourir pour de puissants usiniers ou pour de gros propriétaires terriens, n'est-ce pas la même chose ?)

Cependant, la royauté souffre de l'hégémonie des seigneurs.

Et pour mieux les combattre, les villes constituent des milices bourgeoises, pour le plus grand profit des rois.

Mais voici les Temps Modernes. L'organisation régimentaire remonte à Charles IX, mais ce n'est que de Louvois que date réellement l'armée moderne.

Tous les corps sont dotés d'armes et d'uniformes. Vauban fait bâtir des casernes qui serviront à loger les soldats. De plus, ceux-ci touchent une solde régulière. L'avancement étant ouvert à tous, les incapables, grâce à l'argent, peuvent monter en grade et exercer des commandements.

La Révolution procède par engagement et réquisition.

Elle se sert de l'armée pour réprimer les émeutes.

En 1798, sous le Directoire, la conscription est adoptée, mais Napoléon lui-même n'ose l'appliquer intégralement ; elle est supprimée par Louis XVIII et jusqu'en 1870 règne l'armée de métier.

De 1815 à 1848 l'institution militaire tombe à un minimum. L'armée est incapable de faire la guerre. Mais la conquête interminable de l'Algérie l'aide à passer le temps. Le régime est pacifique et la politique extérieure timorée. Ce sont les républicains et les libéraux qui constituent l'élément patriote et militariste et qui veulent courir à tout instant en Grèce, en Hongrie ou en Pologne.

De 1848 à 1870, changement de doctrine. Mais, pour ne pas augmenter les charges du peuple, l'Empire laisse l'armée dans sa décrépitude, d'où la défaite.

Stratégie. - Et maintenant, jetons un coup d'oeil rapide sur les conceptions stratégiques en honneur chez les Anciens, conceptions qu'ont reprises les Modernes. Sur la stratégie, on ne connaît rien avant les Grecs. Epaminondas célèbre général thébain, né entre 420 et 410 av. J.-C., un des chefs de la démocratie de Thèbes et Miltiade, appliquent les premières règles. Le grand général de l'Antiquité est Annibal dont Napoléon a perfectionné les méthodes. A signaler que la victoire de Tannenberg, remportée en 1915, par Hindenburg, sur les Russes, lors de la dernière guerre mondiale, est l'exacte copie de la victoire de Cannes (216 av. J.-C.), remportée par Annibal sur les Romains. Jules César est surtout un organisateur. Il n'y a jamais eu d'armée aussi parfaite que l'armée romaine. Son artillerie est formidable. La baliste projetait à 1.000 mètres, un bloc de 800 kilos, La fortification romaine n'a jamais été dépassée. Elle a servi de base aux travaux de Vauban, ingénieur de génie qui a pour maîtres Léonard de Vinci et Michel-Ange.

Alexandre est inférieur à Annibal, sauf dans l'ampleur des projets. L'art militaire tombe en décadence jusqu'au XVIIIème siècle, où il est relevé par Frédéric II qui reprend les méthodes grecques et carthaginoises. L'élan se poursuit pendant la Révolution et culmine avec Napoléon dans les années 1805 et 1806, après quoi commence la décadence. De 1815 à 1870, l'armée tombe dans le marasme. De cette époque, datent les exercices mécaniques destinés à masquer l'oisiveté de l'armée.

En 1870, l'armée française applique les procédés des guerres africaines et le formalisme qui l'empoisonnait est loin d'avoir disparu aujourd'hui.

On a vu, par cet exposé rapide mais exact, que l'armée, au cours des siècles, n'a cessé de se développer et de se fortifier.

Qu'elle fût au service des rois ou des empereurs, elle n'a jamais failli à sa mission qui est de maintenir et de renforcer la domination des privilégiés d'ici-bas.

Mais, depuis un demi-siècle, son rôle a pris plus d'importance, au fur et à mesure que s'est accrue la puissance capitaliste.

Sans cesse au service du patronat, elle est la véritable sauvegarde de ce régime qui accorde tout aux uns (les riches) et refuse tout aux autres (les prolétaires) ; elle est le bouclier nécessaire, la cuirasse indispensable, qui protègent le coffre-fort des repus contre les assauts redoutés des affamés. Qu'on veuille bien, pour se convaincre de cette vérité, fouiller le passé. On verra que depuis cinquante ans, bon nombre de conflits qui ont mis aux prises ouvriers et patrons se sont terminés dans le sang.

Et, naturellement, ceux qui tombaient, se trouvaient toujours du même côté de la barricade : c'étaient tous des ouvriers qui, d'un même élan, d'un même cœur, s'étaient dressés pour revendiquer leurs droits.

L'armée dans les grèves! Joli tableau! Des femmes, des hommes, qui depuis de longs jours, mènent une lutte ardente contre leurs exploiters, des êtres humains qui subissent des privations, endurent mille souffrances pour arriver à triompher d'un capitalisme rapace et peu accessible aux arguments sentimentaux, descendent un beau jour dans la rue, pour clamer leur misère et manifester leur volonté de « vivre en travaillant ». Ils sont exaspérés, c'est assez naturel. La souffrance aigrit les caractères et exacerbe les colères. La troupe s'en mêle, beaucoup d'énerverment chez les grévistes et pas mal de mécontentement chez les soldats qui préféreraient être ailleurs.

Il suffit d'un léger incident causé bien souvent par un agent provocateur pour que le sang coule et qu'on ait à enregistrer des morts et des blessés.

C'est ce qui s'est passé dans diverses grèves à la Ricamarie, quelques années avant la guerre de 1870.

Le 1er mai 1891, il y eut Fourmies - de sinistre mémoire. - Il y eut des morts, des blessés, mais le commandant Chapuis prononça ces paroles historiques : « Les Lebel ont fait merveille ». C'était tout au début de l'armement de l'armée française par le fusil Lebel!

Nous avons eu Raon-l'Etape, Châlon-sur-Saône, Limoges, La Martinique, Narbonne, Draveil-Vigneux, Villeneuve-St-Georges.

Cependant, il arrive que des régiments, tel le 17ème, refusent de tirer sur les grévistes. C'est alors que l'armée, dans des cas semblables, n'est plus à la hauteur de son rôle et donne quelque inquiétude aux gouvernants.

Aussi, ces derniers, pour ne pas voir se renouveler de telles pratiques, usent-ils d'un autre procédé, plus pacifique, sans doute, mais qui n'en sert pas moins les intérêts capitalistes.

Le gouvernement utilise la troupe comme... main l'on chôme et dans les services publics, s'il y a grève des services publics.

Une première tentative de ce genre fut faite en 1905.

Il s'agissait de remplacer les électriciens en grève. Vite, les électriciens et mécaniciens appartenant au 24ème bataillon du 5ème génie furent invités à remplacer les ouvriers défailants dans les centrales et sous-stations électriques. Pendant la grève des postiers, en 1909, on fit instruire un détachement de télégraphistes du 24ème bataillon du 5ème génie, caserné au Mont-Valérien, pour l'emploi de l'appareil Baudot et on envoya ces télégraphistes au Central-Télégraphique, rue de Grenelle.

En 1910, M. Briand qui était président du Conseil, fit mieux. Il mobilisa les cheminots... en grève !!!

Le colonel Picot, député, a si bien compris l'inconvénient qu'il y a dans les grèves d'opposer l'armée à la classe ouvrière, qu'il a dit tout récemment, à la Chambre : « Il faut qu'on augmente le nombre des gendarmes pour que, en aucun cas, nous n'ayons à mettre la troupe en contact avec le peuple. »

Qu'on sache bien que si l'armée n'était pas plus prête à faire la guerre en 1914 qu'en 1870, elle est toujours prête à combattre la révolution.

En fait, combattre l'ennemi du dedans - en l'occurrence la classe ouvrière - est beaucoup plus facile que combattre l'ennemi du dehors.

Pour mener à bien la lutte contre des ouvriers, les officiers n'ont pas à faire preuve de connaissances stratégiques extraordinaires. Les vieux colonels qui remportent de faciles victoires dans des grèves, en commandant leurs régiments, n'ont pas à mettre leurs méninges à contribution pour la réalisation de tels succès.

Le vice initial de l'armée est le suivant : Les fins militaires de défense nationale sont subordonnées aux fins politiques de défense gouvernementale.

C'est pourquoi le Gouvernement réclame 60.000 gendarmes au lieu de 30.000!

Le service à long terme, les exercices ridicules de caserne prouvent donc, sans qu'il soit nécessaire d'insister, que les dirigeants tiennent à avoir sous la main, une armée prête à réprimer les émeutes et à mater les révoltes toujours possibles d'un prolétariat dont les conditions d'existence n'ont fait que s'aggraver depuis l'armistice.

La dernière guerre qui devait tuer la guerre (!!!) n'a rien tué du tout.

On peut s'en rendre compte par les effectifs qu'entretiennent - et à quel prix! - les armées des grandes puissances du monde.

Jetons, par curiosité, un regard sur lesdites armées et constatons, non sans effroi, l'énormité des budgets consacrés à leur entretien.

Les chiffres que nous donnons ci-dessous sont authentiques et ne souffrent aucune contestation.

Les militants désireux de lutter avec efficacité contre le militarisme pourront utiliser ces chiffres. Mieux que n'importe quel discours, ils montrent à quel degré, d'aberration sont parvenues les nations dites civilisées - huit ans après la fin du grand carnage.

Angleterre. - En 1914, le budget était de 86.028.000 livres. En 1925, il est de 122.000.000 livres. L'armée actuelle comprend 14 divisions territoriales composées de volontaires. La durée du service est de 30 ans. Il y a 6 divisions régulières. Les corps d'armée ne sont représentés que par des cadres. Il n'y a pas de mitrailleuses à l'intérieur des bataillons.

Le 1/3 de l'armée est aux Indes.

L'Angleterre a supprimé le service obligatoire, très impopulaire. Les dépenses proviennent surtout de l'augmentation du matériel. (Pendant la dernière guerre, l'Angleterre n'a eu sur le front que 100.000 hommes provenant de la Grande-Bretagne, 200.000 fournis par le reste de l'Empire et 12.000 indigènes. 39 % des troupes étaient non combattants. Il y avait dans les services de l'arrière 550.000 hommes dont 350.000 travailleurs. Pour les lignes de communications, il y avait 267.000 hommes dont 151.000 employés aux transports. Au total: 2.076.000 hommes dont :

1.646.000 fournis par la Grande-Bretagne.

270.000 fournis par le reste de l'Empire.

152.000 fournis par les indigènes.

En août 1914, l'Angleterre disposait de 486 canons, à l'armistice de 6.437.

10 millions 1/2 d'hommes ont pris part à la guerre.

Etats-Unis. - Les dépenses en 1914 étaient de 257.354.067 dollars. En 1925, elles sont de 617.761.921 dollars.

Japon. - En 1914, le budget de la guerre est de 94.440.346 yens et autant pour la marine. En 1925, 206.991.410 yens et un peu plus pour la marine, soit une augmentation de 89 % en valeur-or.

Italie. - En 1914, 609.100.000 lire pour la guerre ; 309.086.000 lire pour la marine ; 9.799.000 lire pour l'armée coloniale. En 1925, dépense totale : 3.789.251.000 lire. Il y aurait lieu d'y ajouter les dépenses pour les carabiniers, 47 millions et les dépenses de la milice nationale.

L'Italie réorganise sérieusement sa puissance militaire qui est d'un quart plus forte qu'en 1914. La politique joue dans l'armée un rôle moins grand qu'autrefois. Le ministre responsable a, à côté de lui, un haut chef militaire qui est fixe.

Par rapport à 1914, les effectifs de l'infanterie ont été maintenus, la cavalerie très diminuée, l'artillerie augmentée, le génie très augmenté. Le recrutement touche tous les hommes valides instruits : on a adopté le service à très court terme pour des raisons budgétaires.

L'armée du pied de paix comprend 15 corps d'armée ou 30 divisions. En cas de guerre, il y aurait 24 corps d'armée, 63 divisions, armées de 2.400 pièces de campagne et 2.000 pièces lourdes.

Les officiers sont au nombre de 19.000 au lieu de 16.000 avant la guerre. Leur situation a été améliorée.

L'Italie est l'une des rares puissances qui n'envoient pas d'officiers à l'instruction en France.

Belgique. - En 1913, le budget était de 87.891.000 francs. En 1925, le budget est de 593.075.000 francs. Soit une augmentation de 43 %, la dévalorisation du franc étant de 74 %.

La Belgique marche sur la voie du désarmement en raison de l'impopularité du service militaire. Celui-ci est ramené à 10 mois.

Pays-Bas. - En 1914, le budget était de 50.335.000 florins. En 1925, le budget est de 101.996.000 florins.

Espagne. - En 1914, pour la Guerre, le budget était de 211.900.000 pesetas ; pour la Marine, 69.920.000 pesetas ; pour le Maroc, 108.620.000 pesetas.

En 1925, pour la Guerre, le budget est de 357.734.000 pesetas ; pour la

Marine, 163.237.000 pesetas ; pour le Maroc, 254.189.000 pesetas.

Suisse. - En 1914, le budget de la Guerre était de 53.474.000 francs. En 1925, le budget de la Guerre est de 81.100.000 francs. Soit une diminution de 18 % y compris les dépenses des cantons et municipalités.

La durée du service militaire est de six mois, mais il y a les périodes (!!!). Aussi, les citoyens suisses sont-ils astreints, chaque année, de goûter, six semaines durant, aux délices de la vie de caserne!

Pologne. - L'armée a été organisée par des officiers français sur le type français. Sa composition est mauvaise. Son instruction laisse à désirer, sauf dans les territoires enlevés à l'Allemagne. Elle est travaillée par les dissensions politiques. Les Juifs sont exemptés du service militaire.

Heureux Juifs!

La victoire de 1920 sur la Russie n'est qu'un bluff grotesque.

Tchéco-Slovaquie. - Armée organisée par le général Mittelhauser qui empêcha l'invasion des troupes de Bela habitants d'origine allemande acceptent mal l'obligation de service. Nombreuses désertions et suicides.

Au pays des Soviets. - Le service à long terme ne concerne qu'une partie de la population. Le service militaire est populaire en raison de la situation matérielle du soldat. Dans la belle saison, l'armée met son matériel au service de la culture. L'armée est une école d'instruction générale et politique.

L'Etat-Major travaille activement, mais les résultats sont encore loin d'être au point où les chefs les veulent pousser. C'est surtout le matériel qui fait défaut. Beaucoup d'officiers de l'ancien régime servent dans l'armée actuelle. Ils ne se trouvent probablement pas dépaysés. Les cadres bolcheviks sont peu instruits. L'aviation a fait de grands progrès.

Allemagne. - 352.088.406 marks-or pour l'armée ; 104.263.060 marks-or pour la marine ; 197.162.416 marks l'aéronautique. Soit les 3/4 de la France.

L'Allemagne entretient 100.000 soldats de carrière, faisant 12 ans de service et une police militarisée d'un effectif double. Les dépenses portent surtout sur le matériel (produits chimiques et aviation). Imitant la Prusse, après 1806, l'Allemagne organise ses forces militaires de manière à pouvoir mobiliser la nation tout entière en cas de guerre. Bien que le service de l'armée allemande ne soit pas pénible, on y relève un nombre considérable de suicides, qui ont ému le Parlement.

On n'est pas d'accord sur les causes véritables de cette épidémie, on fait

toutefois remarquer qu'elles se rattachent au dégoût de l'existence qui se manifeste dans les classes laborieuses, excédées de privations.

* * *

Les chiffres et renseignements ci-dessus sur l'état des armées des principaux pays du monde sont d'une éloquence singulière. Ces chiffres parlent, on ne peut les contester. Les militants qui voudront s'en inspirer pour mener leur propagande ne devront cependant pas faire grand cas de la durée du service dans les divers pays. Celle-ci n'a qu'une importance relative, parce que les différentes armées ne sont pas bâties sur le même type.

L'Armée Française actuelle. - Nous nous en voudrions de terminer cette étude, sans consacrer une page importante au militarisme du pays où le hasard nous a fait naître. Si nous commettons une telle faute, nous manquerions à un devoir essentiel. Ne devons-nous pas combattre l'institution militaire là où nous en subissons les rigueurs, là où nous sommes astreints, sous peine de condamnations sévères, de lui consacrer une partie de notre existence, quand ce n'est pas notre vie même qu'elle nous réclame, au nom de la « patrie en danger? ».

Le budget de la Guerre se montait en 1914 à 1.720 millions, il est de 4.544 millions en 1925. En valeur nominale, l'augmentation est de 164 %.

L'armée du service de dix-huit mois supposait les effectifs suivants :

Contingent : 370.000 hommes ; militaires de carrière : 100.000 ; employés civils : 30.000 ; militaires indigènes : 200.000. - Au total: 700.000 hommes.

Les effectifs actuels sont : contingent : 330.000 hommes ; militaires de carrière : 75.000 ; employés civils : 17.000 ; militaires indigènes : 180.000.

Soit 602.000 hommes.

Les 32 divisions existantes doivent être regroupées en 24, 20 ou même 16.

Sur un effectif de 1.776, un régiment de Paris compte 698 disponibles.

Dans un autre régiment de 1.214 hommes, il y a 528 disponibles.

Dans un régiment renforcé de 2.095 hommes, il y a 1.218 disponibles.

Dans un régiment d'artillerie de 706 hommes, il y a 246 disponibles.

Dans un régiment renforcé de 1.171 hommes, on compte 427 disponibles.

Dans un régiment de chasseurs à cheval de 764 hommes, on découvre 355 disponibles.

L'effectif budgétaire pour 1926 est de 31.622 officiers, 652.417 hommes, 159.174 chevaux.

La cavalerie, dont les effectifs en 1914 étaient de 3.400 officiers, 98.000 chevaux, 71.000 hommes, ne possède plus, en 1925, que 50.000 chevaux, 33.000 hommes, 1.330 officiers.

Il y a pléthore d'officiers dans la cavalerie et l'infanterie, mais déficit dans l'artillerie et le génie. (Extrait de Armée et Démocratie du 15 janvier 1926.) D'autre part, le Quotidien, dans son numéro du 23 janvier, sous le titre : L'Armée Française actuelle. Que vaut-elle? a publié un article dont nous extrayons les passages suivants :

« Les frais généraux et une administration sacro errements anciens intangibles, dévorent les effectifs et le budget.

Sur ses 18 mois de service, chaque citoyen appelé fait théoriquement six mois d'instruction de recrue (en réalité, 100 jours par homme au maximum) et 12 mois de corvée sous l'uniforme de la République, dans la multitude d'emplois non militaires créés par une organisation irrationnelle pour qui la notion de prix de revient n'a aucune signification.

Des régiments d'infanterie, dits de couverture, n'alignent pas 1.300 hommes à la manœuvre les autres, à peine 500 ou 600. Les groupes d'artillerie réunissent à peine une batterie.

Les événements du Maroc ont amené le retrait de tous les régiments indigènes qu'on avait stationnés en France au mépris de toute raison. Les fameuses 32 divisions et, en particulier, les divisions de couverture se sont encore effondrées et ont perdu du même coup les seules troupes à peu près en état de faire figure.

Le mal est grave.

Il menace notre sécurité tout en faisant peser sur ce pays, qui a un impérieux besoin de main-d'œuvre, des charges hors de proportion avec l'efficacité réelle de l'armée qu'on peut dire en déliquescence.

La réduction du temps de présence sous les drapeaux représente la récupération de quelque 30 millions de journées ouvrables par années.

Nous sommes donc là non pas simplement en présence d'une promesse électorale qu'il conviendrait de tenir, mais d'une nécessité économique.

Cette réduction du temps de présence sous les drapeaux n'est pas, naturellement, un but de l'organisation militaire. Mais elle doit être et peut être une conséquence de l'organisation rationnelle exploitant les moyens modernes et les enseignements de la guerre.

Seulement, l'organisation rationnelle de l'armée nouvelle est avant tout affaire de volonté agissante.

Veut-on vraiment cette organisation? »

Deux projets de réorganisation de l'armée. - Depuis l'armistice, la réorganisation de l'armée est à l'ordre du jour. Elle a été l'objet de nombreux projets qui n'ont, pas encore abouti.

Seule, a été votée une loi de recrutement, question à laquelle le pays s'intéresse directement.

Nous avons cru utile de demander à une personnalité appartenant à la littérature militaire, très au courant des questions techniques et historiques, de nous définir les caractéristiques des principaux projets de réorganisation militaire, présentant quelque importance.

Très aimablement, mais sans nous cacher qu'il n'était pas... anarchiste, cet écrivain a bien voulu nous remettre l'article qu'on va lire, lequel article, écrit à notre intention, sera très goûté du lecteur qui saura en apprécier, nous en sommes certains, la finesse et l'ironie.

Voici cet article :

Le Militarisme des Blocs Rivaux. - D'après une idée très répandue, la guerre ne fut faite que pour tuer le militarisme. La disparition du militarisme allemand, le plus fort de l'espèce, supprimait la nécessité des autres militarismes. Le militarisme allemand est mort, mais ses congénères ont survécu. Le militarisme français a pris la place du rival abattu.

Il est peut-être nécessaire que les nations s'arment jusqu'aux dents, devant l'impuissance allemande, car l'histoire démontre que les peuples privés d'armées sont les plus redoutables. L'Allemagne a déjà offert un exemple de cette vérité. Si, malgré son infériorité actuelle, l'Allemagne est dangereuse, c'est qu'elle a découvert un système nouveau, c'est que son désarmement lui a procuré l'occasion d'appliquer une méthode inédite, capable de vaincre les peuples attardés dans les voies de la routine. Le Bloc des Gauches y a pris garde : son prédécesseur a usé de moyens simples et brutaux. Le service de dix-huit mois symbolise une doctrine ancienne, monarchique, un système qui réserve à une partie seulement de la nation la gloire de défendre les frontières, l'autre partie se contentant de regarder et d'applaudir un système qui est en évidente contradiction avec toutes les lois du progrès militaire et social.

Le système du Bloc National a été présenté et soutenu par le lieutenant-colonel Fabry, spécialiste au front étroit et aux cheveux épais et que le maréchal Franchet d'Espérey a défini d'un terme particulièrement court et rabelaisien. Fabry a

imposé sa conception à Maginot qui, dans l'intimité et après boire, avoue qu'il n'a rien compris aux explications de son complice. Avec le service de 18 mois, 200.000 indigènes et 100.000 rengagés, Fabry crée une armée tellement forte qu'il est inutile, ou à peu près, de recourir à la mobilisation.

En 1922, le parti communiste, respectueux d'une vieille tradition, avait repris la lutte contre la guerre et se proposait de paralyser la mobilisation.

Il y aurait d'autant mieux réussi que Fabry avait déjà aboli la mobilisation. Le parti communiste serait certainement sorti vainqueur de sa guerre contre un cadavre, et Fabry, qui s'amuse rarement, riait à pleine gorge des efforts du parti communiste pour anéantir le néant.

Avec son armée, Fabry faisait une guerre courte, rapide, décisive : le pays apprenait à la fois le commencement et la fin des hostilités ; on sonnait encore le tocsin que Fabry dictait déjà la paix à Berlin. Cette géniale conception fut ratifiée par la Chambre avant les élections de 1924.

Mais à peine au pouvoir, le Bloc des Gauches, furieux qu'on fût revenu à l'armée de métier, à la guerre d'invasion, à la défense nationale tronquée, se hâta de mettre au rancart les projets de son ennemi vaincu. Le général Nollet fut chargé d'étudier un nouveau type d'armée. Il était bien entendu que les armées des deux blocs devaient différer autant que les blocs eux-mêmes.

Ce fut un grand succès. Avec Nollet, l'armée permanente disparaît ; il existe encore des cours d'instruction et des centres qui préparent la mobilisation, mais il n'y a plus d'armée, en tant que troupe organisée. La guerre est faite avec le peuple tout entier et d'une seule masse. L'armée se forme de toutes pièces, en un immense organisme, au premier jour du conflit. Désormais, l'effectif de paix est sans importance, et c'est pourquoi l'on peut adopter immédiatement le service d'un an, en attendant une nouvelle réduction. Projet grandiose, dont Fabry n'a pas encore saisi toute la portée. Il est malheureusement accompagné de conditions qui en ternissent l'éclat. Tout d'abord, le gouvernement est désarmé en temps de paix contre les troubles intérieurs, puisque l'armée s'est évanouie. D'où l'obligation d'augmenter les forces de gendarmerie et toute une division de cette arme était prévue pour la capitale. Et puis... voici les ombres du tableau. Avec Fabry-Maginot, on est soldat une fois dans sa vie, pendant 18 mois, on absorbe le militarisme d'un seul coup, sans reprendre haleine, et l'on ne craint aucun revenez-y. Avec Nollet, on savoure les joies de l'initiation militaire à partir de 15 ans. Ce sont des joies gratuites et obligatoires. Et jusqu'à un âge avancé, on retourne, de temps à autre, à la caserne, passer quelques semaines dans le milieu militaire, en attendant le grand jour ; ainsi, on est réellement soldat pendant toute sa vie, et toutes précautions sont prises pour qu'on ne l'oublie pas.

Cette méthode aurait réjoui Jean Jaurès. Il a écrit, en effet, dans un livre que M. Renaudel pourrait réciter sans hésitations :

« Il y a une telle disproportion entre l'effort de caserne demandé à la nation et l'effort qui lui est demandé pour les réserves, qu'elle s'habitue à considérer celles-ci comme des accessoires, comme une superfétation. Le citoyen croit, quand il a donné ses deux années de vie de garnison, qu'il est quitte vraiment envers le pays ; le reste lui apparaît comme une cérémonie vaine et une stérile importunité. M. Bersot disait : En France, on fait sa première communion pour en finir avec la religion, on prend son baccalauréat pour en finir avec les études, et on se marie pour en finir avec l'amour. Il aurait pu ajouter : **ET ON FAIT SON SERVICE MILITAIRE POUR EN FINIR AVEC LE DEVOIR MILITAIRE.** »

Le citoyen n'entretiendra plus ces coupables illusions.

Jusqu'à Painlevé, le Bloc des Gauches donnait satisfaction aux désirs socialistes. Plus de disproportion ni d'accessoires, ni de superfétation ; plus de comparaison possible avec la religion et l'amour ; plus de cérémonie vaine et de stérile importunité. Le citoyen français partage son activité entre le foyer et la caserne : courant sans cesse de l'un à l'autre, il ne sera plus tenté de croire qu'il est quitte envers le pays après son année de service actif. Le programme socialiste se trouve donc réalisé dans sa partie militaire et c'est sans doute une des conquêtes les plus brillantes du Cartel.

C'est d'autant plus éblouissant que, à l'avenir, le soldat ne sera plus distrait une seule minute de son métier, qui consiste à préparer la guerre. Quelles souffrances morales ne doit pas éprouver le citoyen socialiste qu'on arrache à l'instruction au bout de quelques mois pour le transformer en secrétaire ou cuisinier!

Avec l'ordre Nollet, on introduit dans l'armée 100.000 civils des deux sexes qui vont tenir les écritures, préparer la nourriture, brosser les uniformes, cirer les chaussures et le parquet, de manière que, à aucun moment, le citoyen-soldat ne soit obligé d'échanger l'arme de guerre contre le balai ou le porte-plume. Ainsi, le soldat se consacrera tout entier à sa noble tâche. Quel triomphe posthume du grand Jaurès! L'extension de la doctrine conduit à des résultats surprenants. Chaque année, 10.000 individus s'exonéraient du service militaire sous des prétextes variés : bosse dans le dos, oeil en moins, jambe trop courte. On doit les enrôler ; ils feront le ménage des citoyens-soldats, accaparés par leur service. Ordre nouveau, conquête du socialisme! Le service militaire se transforme en service national, et son extension logique conduira à la conscription des femmes qui travailleront à la cuisine, au bureau, à l'infirmerie, au magasin, à l'atelier.

L'électeur entrera à l'école Fabry ou à l'école Nollet selon qu'il sera pour le bloc national ou pour le bloc des gauches. Si, par hasard, il n'appartient à aucun bloc, il lui serait assez difficile de se prononcer, car dans ce cas, des points de vue très différents pourraient influencer sur sa décision.

Le patriote devrait se rallier à la doctrine qui procurera la victoire avec le

plus de certitude. Mais la guerre elle-même n'apporterait pas la preuve que le système non appliqué n'aurait pas été meilleur ou pire que l'autre. Les partisans du progrès éternel voteront pour le général Nollet, parce que la méthode Fabry ramène à l'époque où une partie seulement de la population avait le droit d'expirer sur les champs de bataille pour la défense du drapeau. L'égoïsme individuel pourrait se satisfaire du système Fabry, sans s'arrêter à la politique de réaction qu'il exprime.

Cependant, le système Nollet apporte, dès le temps de paix, un adoucissement au militarisme. Il est vrai que l'avantage est presque annulé par les nombreuses obligations que le citoyen traîne après lui jusqu'à sa vieillesse. De plus, le système empêche de rechercher l'emploi où tant de patriotes aiment à se réfugier pendant leur séjour à la caserne.

Il n'est pas commode de choisir et peut-être n'est-ce pas nécessaire, car les deux écoles sont également condamnées depuis l'avènement d'un ministère qui a réconcilié les blocs ennemis. On s'est mis à la recherche d'un métis qui participerait des deux organismes projetés.

Ce métis, c'est le projet Painlevé, projet qui est moins un compromis entre les deux systèmes précédents qu'un rappel mal déguisé de la conception Maginot.

Et la nation française qui s'est demandée pendant des mois si elle verserait son sang selon Nollet ou selon Maginot, dans la guerre prochaine que la perfide Allemagne imposera à la France pacifique, attend le vote de nos législateurs qui, probablement, lui demanderont de mourir, le cas échéant, selon la nouvelle méthode Painlevé.

- JAMBLIQUE.

En ce qui nous concerne, nous ne saurions opter ni pour la méthode Fabry-Maginot, ni pour la méthode Nollet, ni pour la méthode Painlevé.

Des hommes libres ne peuvent éprouver aucun enthousiasme pour les fantaisies dangereuses de ces messieurs. Ils ne seront que trop à plaindre d'être forcés de les subir!

Les projets de l'état-major. - D'abord, l'état-major de l'armée fixe à 186.000 le nombre d'hommes nécessaires pour la sécurité du territoire en temps de paix. Il réclame 100.000 militaires de carrière et 30.000 employés civils, un corps mobile de 45.000 hommes formé de blancs et d'indigènes et destiné aux expéditions coloniales, enfin un doublement de forces de gendarmerie portées à 60.000 hommes. Le territoire sera divisé en régions, recevant chacune une division. Ce nombre actuellement, de 20, sera réduit à 16. Il y aura en outre une armée d'Afrique et une armée coloniale, en tout : 650.000 hommes. Ce nombre est considéré comme intangible. L'adoption du service d'un an créerait un déficit de 100.000 hommes qui serait comblé par de nouveaux militaires de carrière et employés civils. Ce

contingent serait incorporé en trois étapes, les recrues étant, dans chaque régiment, alternativement affectées à un seul bataillon. En cas de mobilisation, le bataillon le plus jeune reste au dépôt et est remplacé par des disponibles. Chaque régiment donne naissance à deux autres. Il en résulte qu'en temps de guerre, la France pourrait mobiliser 60 divisions en premier échelon et 30 en deuxième échelon.

Ce système sera difficilement accepté par la Chambre. Il tend à la guerre courte et rapide avec l'armée active et quelques classes de disponibles. Ce recrutement des militaires de carrière et des employés civils se heurtera à des difficultés insurmontables.

L'armée se trouve dans un état lamentable qui résulte de l'absence de statut, de l'insuffisance des soldes, de la fatigue de la guerre, des ambitions, des rancœurs. La propagande fasciste a réalisé des progrès dans le corps d'officiers, la propagande communiste parmi les soldats. Les contingents coloniaux sont de mauvaise qualité et de loyalisme douteux. Au Maroc, les soldats font une sorte de grève devant l'ennemi. Les cadres marquent une répugnance pour les expéditions extérieures. Ce déchaînement des appétits donne lieu à des scandales qui ont été signalés avec violence par la revue *Armée et Démocratie*, organe des officiers et sous-officiers radicaux et socialistes.

Le Haut Commandement est en proie à de profondes divisions. L'échec retentissant du maréchal Pétain au Maroc est l'objet de commentaires malveillants. Le Haut Commandement continue à imposer ses volontés au pouvoir civil.

Le moral des chefs. - Les 3/4 des officiers de l'armée française sont réactionnaires et cléricaux. Bon nombre d'entre eux assistent régulièrement aux offices et vont à confesse.

Il n'est pas douteux qu'un mouvement fasciste recevrait leur approbation. Bien mieux. Il est probable que ces messieurs n'attendent que le moment favorable pour mettre à exécution leurs desseins : le renversement de la République et l'instauration du fascisme, comme en Italie.

Les gouvernants républicains (???) se font les complices de ces factieux en les maintenant à leurs postes et au besoin, en leur accordant toutes sortes de faveurs dont l'avancement constitue la récompense habituelle.

La mobilisation industrielle. - C'est le dernier point qui nous reste à examiner. Des notes que nous avons sous les yeux, nous relevons celle-ci concernant ce problème : Celui-ci se rattache, naturellement, au problème de la guerre. Elle est étudiée par le secrétariat particulier du Conseil supérieur de la Défense Nationale. Elle consiste à déterminer le matériel que les usines fabriqueraient en cas de guerre et à leur affecter dès le temps de paix, le nombre d'ouvriers nécessaires.

En temps de paix, les usines de l'Etat fabriquent le matériel de guerre (Tulle, Châtellerauld, Saint-Etienne, Bourges) ainsi que des entreprises civiles qui reçoivent des commandes (Le Creusot, Saint-Chamond, Renault, Berliet, Bréguet). En temps de guerre, la plupart des usines sont réquisitionnées par l'Etat.

La grosse question est celle du charbon, qui exige la liberté des mers. Le déficit annuel est de 30 millions de tonnes.

Une grande usine doit pouvoir fabriquer 10.000 obus par jour.

Ces établissements de l'Etat servent d'instructeurs aux entreprises privées.

La mise en train est longue : on prévoit cinq mois pour les fabrications faciles, 10 mois pour les autres.

En 1914, le désarroi fut complet, on prévoyait une guerre courte et une faible consommation. Il fallut rechercher les ouvriers et les rappeler aux usines, surtout les ajusteurs et les tourneurs.

En 1915, janvier, il y avait déjà 100.000 hommes dans les usines. Ce chiffre monta bientôt à 400.000. Les industriels avaient le droit de faire revenir leurs ouvriers.

Les inspecteurs du travail furent rappelés et transformés en contrôleurs de la main-d'œuvre avec le grade d'officiers. 66 contrôleurs et 400 aide-contrôleurs.

Fin 1917, il y avait 460.000 ouvriers civils et 430.000 femmes, plus des manœuvres, (sénégalais, indo-chinois, suédois, espagnols, suisses), les chinois donnèrent des mécomptes. Les prisonniers de guerre furent affectés aux travaux pénibles et délicats (chutes d'eau, thermomètres médicaux).

En général on prépare sous le nom d'organisation du pays en temps de guerre, une colossale mobilisation de toutes les ressources : industrie, agriculture, commerce et même professions libérales.

Conclusion. - Le lecteur nous rendra cette justice que nous n'avons ménagé ni nos efforts ni notre temps, pour lui donner une étude aussi substantielle que possible de l'Armée.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir tout dit.

Nous avons fait ce que nous avons pu, mais ce que nous avons fait, nous l'avons fait consciencieusement, avec le désir d'être utile aux militants qui auront à mener le dur combat contre la société capitaliste et son meilleur rempart : l'Armée.

L'Armée, certes, est une institution que doivent détester les travailleurs et tous les esprits vraiment libres, car l'Armée, auxiliaire active, constante,

permanente, de la classe privilégiée, ne peut servir que les intérêts particuliers de cette classe au détriment de leurs intérêts vitaux. Mais si notre devoir est de haïr l'Armée, et de la combattre sans jamais nous lasser, réservons surtout nos coups à l'Institution plus néfaste que les hommes qui ne sont que des instruments.

Si nous devons lutter contre l'Armée, c'est aussi parce que l'Armée, c'est la Guerre, la Guerre toujours possible !

Au lendemain du plus terrible des fléaux que le monde ait jamais connu, il est juste que des hommes au cœur généreux et bon fassent le serment de lutter sans répit comme sans défaillance contre la Guerre qui, malgré Locarno et toutes les promesses de paix, peut surgir brusquement et exercer les ravages que l'on sait.

La prochaine serait terrible : on assisterait à une débauche inouïe de gaz et jamais l'aviation n'aurait été à même de remplir aussi rapidement sa mission meurtrière.

Non, n'est-ce pas? Assez de deuils! assez de veuves! assez d'enfants sans père! assez de ruines! assez de misères physiques et morales! Le sang, pendant plus de quatre ans, n'a que trop coulé! Il est temps que la raison ne soit plus seulement l'apanage de quelques milliers d'individus clairvoyants mais... impuissants, parce que trop faibles numériquement et insuffisamment organisés.

Par notre propagande inlassable, nous pouvons faire beaucoup contre la Guerre!

Soyons persuadés que nous ne serons jamais trop nombreux pour terrasser cette hydre et la mettre à jamais hors d'état de nuire. Le monstre a la vie dure et il ne veut pas mourir.

Et puisque nous ne voulons pas mourir à sa place, vaincus par lui, n'hésitons pas, par nos efforts tenaces et notre ardeur désintéressée à rallier à la noble et saine cause antimilitariste tous ceux dont nous pourrions éveiller la conscience et toucher le cœur.

Lucien LÉAUTÉ.

(Voir Caserne, Conseil de Guerre, Discipline, Guerre, Militarisme.)

REVUE A CONSULTER: Armée et Démocratie (revue technique, corporative et politique, directeur : Colonel Charras, rédaction et administration, 62, rue de Montrouge, Gentilly), n'est pas évidemment, une revue... antimilitariste.

Cependant, je ne saurais trop en recommander la lecture aux militants sérieux qui désirent se documenter et veulent savoir ce qui se passe dans le monde militaire. Armée et Démocratie dénonce bien des abus, combat bien des jésuites et soulève bien des voiles.

L. L.

ARMÉE (Le rôle véritable de l')

Le régime social présent repose sur le Vol, l'Imposture et la Violence.

Toutes les institutions fonctionnent au profit de ces trois malfaiteurs-types (chacun d'eux représentant une espèce plus ou moins nombreuse, mais également redoutable et malfaisante) : le voleur, l'imposteur, l'assassin.

Celui qui vole incarne la Propriété.

Celui qui ment incarne l'Autorité.

Celui qui tue incarne la Force.

Ces trois bandits s'entendent merveilleusement pour dépouiller et asservir les travailleurs, et pour les massacrer s'ils tentent de mettre fin à la spoliation et à l'esclavage qui les accablent.

Proudhon qui, comme tous les précurseurs, fut un des hommes les plus incompris et les plus vilipendés de son temps, a résumé ses études sur la Propriété en cette formule lapidaire devenue classique : la propriété, c'est le vol!

Il a établi la preuve de cette affirmation avec une telle vigueur de démonstration et un tel luxe de détails que cette partie de son œuvre considérable reste comme un monument impérissable à l'épreuve de toutes les attaques.

Que le Capitaliste - le Capitalisme est la forme actuelle de la Propriété - soit un détrousseur de l'Épargne publique et un spoliateur du Travail - par conséquent : un voleur - c'est une vérité qui ne fait doute pour aucun de ceux qui, socialistes, syndicalistes, communistes ou libertaires, travaillent inlassablement à la transformation sociale, large, profonde, définitive, d'où sortira le salut de l'Humanité.

Il serait superflu d'insister.

Celui qui ment incarne l'Autorité. Quand il personnifie l'Autorité morale, c'est l'imposteur des religions ; quand il personnifie l'Autorité sociale, c'est le flagorneur de la politique.

Pendant que le détrousseur (le premier des malfaiteurs-types) fouille dans nos poches, le prêtre, le pasteur, le rabbin nous exhortent à lever les yeux au ciel -

ce qui facilite singulièrement l'indélicate besogne du voleur son compère - et nous invitent à chercher dans la foi la résignation et l'espérance.

« Bienheureux, disent ces bons apôtres, ceux qui, sur terre, ne possèdent rien! Ils jouiront, plus tard, des biens éternels. Bienheureux, ceux qui souffrent ici-bas, ceux qui pleurent, qui ont faim, qui ont froid! Plus ils souffriront dans ce monde, plus magnifique sera leur récompense dans l'autre. »

Le flagorneur de la politique tient un autre langage, mais en vue du même résultat :

« Confiez-moi, propose-t-il, le soin de faire votre bonheur. Vous vous plaignez et vous avez raison ; vos droits sont méconnus, vos libertés violées, vos charges écrasantes. Vous voulez améliorer, réformer, transformer l'état des choses? C'est parfait. Je le veux avec vous, autant que vous, plus que vous. Donnez-moi le mandat de penser, de vouloir, de parler, d'agir en votre nom et vous verrez avec quelle abnégation je me consacrerai au triomphe de vos légitimes revendications! »

Le croyant escompte la possession des béatitudes célestes ; le citoyen, l'électeur, attend avec résignation la réalisation des réformes toujours promises, jamais accomplies. Les lustres s'écoulent, les législatures se succèdent et, tandis que les imposteurs de la Religion et de l'Etat ne se privent de rien et vivent leur Paradis, les pauvres diables continuent à se priver de tout et à subir leur Enfer.

Toutefois, il est de ces infortunés qui, las d'attendre, exaspérés par le besoin, se révoltent.

Ici intervient le troisième bandit : l'homme de violence et de brutalité qui incarne l'ensemble des institutions groupées sous le nom de « Force publique ».

Quand la révolte est individuelle, police et gendarmerie suffisent à la répression. Mais il advient, de temps à autre, que la misère et l'oppression, la souffrance menaçante, sur les routes de la campagne et le pavé des grandes villes : c'est la grève, l'émeute, l'insurrection, la révolution.

Alors, les forces de police et de gendarmerie apparaissent insuffisantes. Riches et Maîtres tremblent pour leurs biens et leurs personnes ; d'instinct, ils sentent la menace des haines que leurs rapines et leur tyrannie ont accumulées dans le cœur des déshérités. Ils ont peur que ne soit trop faible le rempart derrière lequel ils ont coutume d'abriter leur pouvoir et leurs richesses.

Aussitôt, capitalistes et gouvernants font appel à l'Armée pour rétablir l'ordre, c'est-à-dire défendre leurs coffres-forts et leur domination.

Sur l'ordre des chefs militaires, complices et serviteurs du Capital, de la Religion et de l'Etat, les casernes vomissent les bataillons de paysans et d'ouvriers,

momentanément transformés en soldats, qui opposeront au flot impétueux la digue conservatrice.

Le rôle véritable de l'Armée, le voilà.

Les manuels officiels de l'Enseignement, la presse domestiquée et la tourbe des hypocrites qui, par les mille moyens dont les uns et les autres disposent, façonnent l'Opinion publique, se gardent bien de laisser entendre que le soldat n'est, en fait, que le chien de garde de la Propriété des Riches et de l'Autorité des Maîtres.

Ceux qui ont la naïveté d'ajouter foi aux dires de ces fourbes, aux assertions des journaux et au dogmatisme scolaire croient que l'Armée a pour mission d'assurer la sécurité des frontières, l'indépendance de la nation et le rayonnement du pays à travers le monde.

Eh! sans doute, il faut bien un organisme de force qui appuie le brigandage colonial et, à l'occasion, impose ou défende les combinaisons financières des brasseurs d'affaires de chaque pays.

De ce point de vue comme du précédent, il est manifeste que le rôle de l'Armée est de défendre, dans chaque nation, les coquins qui vivent du Capital et de l'Etat contre les entreprises de l'ennemi extérieur et intérieur.

La Guerre maudite qui, durant près de cinq années, a couvert le globe de cadavres et de ruines devait être la dernière des guerres ; elle devait tuer le Militarisme et mettre fin, par le désarmement, au régime honteux des Armées permanentes et au système épuisant de la Paix armée.

C'est à la réalisation de ce rêve, aussi irréalisable que prestigieux - on ne tue pas le militarisme et la guerre par le militarisme et la guerre - que les mutilés ont sacrifié leurs membres, les réformés leur santé, les veuves leurs maris et les orphelins leurs pères.

La Guerre n'a pas tenu ses promesses ; elle ne pouvait pas les tenir. Toute guerre aboutit à des vainqueurs et à des vaincus : ceux-ci ayant au cœur la volonté de prendre leur revanche et ceux-là le désir d'exploiter leur victoire ; les uns et les autres se préparant à de nouveaux chocs ; ni les uns ni les autres ne consentant à désarmer.

Les Alliés vainqueurs n'ont pas voulu désarmer les Empires Centraux vaincus. Désarmer l'Allemagne, c'eut été, pour les pays de l'Entente, s'obliger à désarmer eux-mêmes.

Or, le voleur et l'imposteur ne peuvent pas se passer de l'assassin. Le vol et l'imposture ne peuvent asseoir leur domination que sur la violence et ils ont besoin de la Force pour sauvegarder leurs criminelles usurpations.

Qui n'a pas discerné ces vérités premières ne comprend rien au mécanisme social. Qui conçoit le mécanisme social parvient aisément à assigner à l'Armée la place qui est sienne et la fonction qu'elle exerce.

S'il est bourgeois, il exige le maintien et le renforcement du Militarisme. S'il est révolutionnaire, il poursuit avec ferveur la suppression de l'Armée, parce qu'il a la certitude que la suppression des Armées aura pour conséquences fatales la Paix définitive et la Révolution sociale.

- Sébastien FAURE.

Accueil

ARRIÈRE-PENSÉE

On entend par arrière-pensée l'intention cachée qui guide un individu. Par exemple, l'arrière-pensée du candidat aux élections législatives est qu'il se moque absolument de ses électeurs et qu'il désire être envoyé au Parlement pour satisfaire son ambition ou se faire une situation privilégiée. Chez lui il y a la façade : les belles promesses, les professions de foi, etc..., puis l'arrière-pensée : les honneurs, l'argent, etc... Chez le prêtre il y a également la façade : l'homme qui représente Dieu, qui bénit, qui confesse, qui absout, qui excommunie, etc..., puis l'arrière-pensée : il sait très bien que son métier est de raconter des sornettes, mais il sait très bien aussi que c'est en prêchant ces sornettes avec le plus grand sérieux qu'il pourra conserver son pouvoir et son autorité. Et l'on pourrait choisir cent autres exemples... Les anarchistes veulent justement s'élever contre cette fourberie multiple dont le peuple est l'éternelle victime. C'est l'immoralité sournoise de la bourgeoisie qui encourage ainsi le mensonge et qui en fait une arme aux mains de ses valets.

Accueil

ART

« Application des connaissances à la réalisation d'une conception. »
(Larousse.)

Allégoriquement, je comparerai l'Art à un arbre éternel enfonçant ses racines jusqu'au cœur de la terre, élevant ses cimes dans l'infini, tandis que ses branches magnifiquement chargées des fruits les plus divers et les plus précieux, s'étendent comme pour étreindre, en un embrassement fécond d'harmonie et de beauté, le genre humain.

Au figuré, on peut dire que l'Art, né du même accouchement que la nature, est souvent considéré comme une fidèle reproduction de celle-ci, et parfois on juge cette reproduction plus belle et plus parfaite.

Pour nous, anarchistes, que l'on juge la Nature comme une prodigieuse créatrice dépouillée de toute conscience et de toute volonté propres, ignare de sa puissance même ainsi que de tout ce qu'elle peut donner aux hommes ; pour nous, l'Art est quelque chose de plus complet et de plus animé, de plus varié et de plus conscient, plus actuel et plus de l'avenir ; en peu de mots : plus plastique et plus harmonisable selon les besoins, les sensations et les aspirations humaines.

Tandis qu'aux yeux de milliers et de milliers de générations, la Nature demeure statique et immuable, même à travers les innombrables secrets que les Œdipes de la Science ont su arracher à son visage de sphinx, l'Art, au contraire, a suivi toutes les transformations et toutes les ascensions humaines, quand ce ne fut pas lui-même qui les précéda, les provoqua, les encouragea, les poussa.

La seule chose qui nous apprenne comment les hommes des âges préhistoriques, c'est-à-dire des époques qui n'ont pas d'histoire, étaient intellectuellement supérieurs aux fauves contre lesquels ils étaient obligés de lutter, c'est l'Art. L'archéologie nous a révélé plusieurs manifestations d'art primitif remontant beaucoup plus loin dans le passé que les écritures les plus anciennes parvenues à notre connaissance. Pour si rudimentaires qu'elles fussent les armes d'attaque et de défense dont nos ancêtres les plus reculés se servirent pour lutter contre les fauves et l'inclémence de la température, étaient toujours dûes à des notions d'art, instinctives, obscures, bien antérieures à la parole écrite ou articulée.

Donc, si nos ancêtres, les primitifs ont pu faire prévaloir, contre tout ennemi

de leur espèce, et de notre conservation, leur volonté et leur droit à l'existence et à leur développement, c'est à ces premières et grossières notions d'art qu'on le doit. Et c'est encore à ces notions d'art imparfaites que nous sommes redevables de pouvoir marcher - lentement mais sûrement - vers un devenir dans lequel la libre volonté individuelle (le libre arbitre) aura raison de cette fausse ou, pour le moins, exagérée puissance qu'on attribue à la Nature (le déterminisme), conception selon laquelle les hommes, divisés par races, seraient fatalement condamnés dans les siècles des siècles à s'entretuer, à se dévorer, à s'exterminer.

Mais, hélas ! nées en liberté et pour la Liberté, toutes les manifestations de l'Art qui se développèrent parallèlement au développement et perfectionnement des êtres humains, furent, depuis, monopolisées et altérées par les puissants de tout temps qui leur imposèrent une tâche absolument opposée à celle par et pour laquelle elles avaient été créées ; en sorte que, de levier d'émancipation et de civilisation qu'il était à l'origine, l'Art se transforma en instrument d'oppression et d'obscurantisme.

C'est ainsi que, s'imposant en maîtres absolus sur l'esprit et sur la volonté comme sur les sentiments des peuples, toutes les écoles théologiques, ainsi que tous les systèmes de domination sociale, purent largement, parfois même exclusivement, exploiter toutes les sources du domaine de l'Art. Et la peinture, la sculpture, l'architecture, la poésie, l'éloquence, la musique, la chorégraphie, en un mot toutes les expressions principales de l'Art qui pouvaient le plus profondément frapper, conquérir et influencer d'une façon quasi identique la fantaisie des peuples de tout pays et de tout temps, furent, savamment et avec un succès digne d'une meilleure cause, employés à glorifier, exalter et éterniser toutes les fables, légendes, traditions et mensonges, lesquels, une fois revêtus de grandeur et de beauté, de mysticité et d'idolâtrie, de puissance et d'immortalité, s'emparèrent souverainement de la pensée et de l'âme des hommes, jusqu'à les convaincre de voir, et de défendre en ces fables et mensonges, la plus éclatante des vérités.

Toutefois, bien que les artistes, de toute époque et appartenant à n'importe quel rameau du milieu artistique, qui voulurent se révéler et s'imposer à l'attention des contemporains et à l'admiration de la postérité, aient été dans la triste obligation de se prostituer au faux « mécénatisme » des souverains, des pontifes et des « nouveaux riches » de tout temps (prototypes : les Estensi, les Leone X., les Augustin Chigi) ; toutefois, dis-je, ils ne firent jamais totalement défaut, les artistes de conscience et d'esprit libres qui, en revendiquant les buts naturels et les droits primordiaux de l'Art, s'en firent une arme puissante pour flétrir et vouer à l'exécration du monde les tyrans et les préjugés sur lesquels le despotisme fait reposer les assises de sa propre souveraineté.

Naturellement et de la même façon que les pionniers du progrès et du vrai dans la Science et dans la Pensée, cette libre armée d'artistes, qui, avec la pioche d'une tenace volonté et le flambeau de l'avenir dans leur poing génial, tentèrent d'entamer, de fendre et de pénétrer la masse des époques enfoncées dans un passé

inconnu, en dévoilèrent les profonds secrets, en ressuscitèrent la léthargique grandeur, et en l'arrachant à l'immuable silence en firent jaillir l'immense voix, l'hymne évocateur, comme celui d'un chœur de siècles, chantant, célébrant, exaltant la mission et les droits des Arts ; naturellement, cette libre armée d'artistes fut, elle aussi, persécutée par les puissants, excommuniée par l'Église, incomprise et méconnue par les incompetents, raillée par la populace, ignorée par la précaire gloire contemporaine. Il était fatal qu'il en fût ainsi.

Donc, né en liberté et pour la Liberté, pour pouvoir remonter jusqu'à ses origines et accomplir sur la terre sa naturelle tâche primordiale d'élévation et de libération humaines, l'Art, comme tout autre idéal d'harmonie et de beauté, a besoin d'un régime dans lequel le privilège de quelques individus n'ait plus la possibilité de s'affirmer, et d'où la corruption et le favoritisme déguisés en « mécénatisme » spéculateur mis au service de la « Raison d'État » et de l'« Infaillibilité Divine », soient bannis à jamais !

Ce régime de pleine liberté de pensée et d'application de n'importe quelle noble connaissance tendant à la réalisation de toute conception, soit matérielle soit intellectuelle, ce Régime, c'est l'Anarchie.

Et nous, anarchistes épris d'Art et de Beauté, de Vérité et de Lumière, nous qui luttons pour que tout ce qui constitue le patrimoine social soit restitué à la communauté de ceux qui ont contribué, contribuent et contribueront à son édification, nous ne nous contenterons pas de conquérir et d'établir définitivement l'égalité et la liberté dans le domaine du travail manuel et dans le cadre de la vie économique ; avec la même ardeur, nous travaillerons à assurer l'exercice de la même égalité et de la même liberté dans le domaine du travail intellectuel et de la vie spirituelle. Car, en dépit des diversités qui les distinguent, tous les efforts ainsi que tous les progrès sont solidaires : la libération du travail manuel n'aurait aucune chance de survivre sans la clairvoyante et fraternelle contribution du travail intellectuel, de même que celui-ci ne pourra conquérir et conserver sa pleine liberté d'expression que dans un régime de complète autonomie ouvrière.

Ce qui, en définitive, veut dire : liberté totale, absolue dans toutes les manifestations humaines, exprimées par n'importe quelle catégorie d'individus ou de groupements, étant donné que la société anarchiste placera tous les individus et tous les groupements au même niveau de droits et de devoirs, laissant à chacun le choix de ses aptitudes, requérant de chacun selon ses capacités, assurant à chacun la satisfaction de ses besoins naturels et l'honorant selon ses mérites.

Virgilio GOZZOLI

ART

Quelques camarades ont des préventions contre l'art et les artistes. Peut-être confondent-ils l'art avec son contraire. Peut-être prennent-ils les singes pour des hommes et, au lieu du noble visage, ils injurient les pauvres grimaces commerciales ou officielles. Si tu crois que les écrivains se trouvent à l'Académie et les beaux livres chez les éditeurs à réclame, tu as raison de mépriser ce que tu as tort d'appeler livres et écrivains. Si tu crois que les peintres, les sculpteurs, les musiciens se rencontrent à l'Institut, tu as raison de mépriser ces prostitués, mais tu as tort de les appeler des artistes.

L'art véritable obéit à des disciplines intérieures, souples et inexprimables comme la grâce changeante de la vie. Pour leur obéir et parce qu'il leur obéit, il s'affranchit et m'affranchit des chaînes extérieures.

L'art est, comme la vie, équilibre et mouvement, unité et richesse, proportion des parties, vérité et harmonie du détail.

La beauté semble uniquement donner du plaisir. Elle est plus généreuse. Je me sens charmé seulement et bercé ; je suis pénétré de vérité, de justice et de justesse, d'humanité douée et fière.

Ne me donne pas à choisir entre le bel ouvrage qui semble affirmer le mensonge réactionnaire et l'ouvrage manqué qui balbutie la vérité révolutionnaire. Mon choix te scandaliserait et le tien, peut-être, me désolerait.

La beauté est la grande révolutionnaire.

Bossuet veut me soumettre aux disciplines de l'Église. Le noble mouvement de ses rythmes me libère ; la vérité profonde et multiple du détail m'empêche d'entendre le mensonge de la surface et du parti-pris. Bossuet, malgré son dessein, me délivre de l'Église plus subtilement que Voltaire.

Les gauches négociations de M. Homais me sont douloureuses et asservisseuses presque autant que les asinaires affirmations de l'abbé Bournisien. Dans la vie, je les fuis également. Mais qu'un rayon d'art les touche ; Flaubert me rend risibles et libérateurs les doux imbéciles qui se font si joliment pendant.

Mais Bossuet n'est pas l'artiste complet, puisqu'il veut autre chose que la beauté et la vérité et puisqu'il réussit le contraire de ce qu'il veut. Quand l'harmonie se fait entre les profondeurs et la surface, entre le rythme et la pensée, entre le geste et la parole, quand l'artiste sait ce qu'il est et consent à ce qu'il est : il devient la plus efficace, la plus admirable - et la plus persécutée - des forces de libération.

Aimons deux fois ceux qu'on entoure de huées ou de haine silencieuse pour les punir de chanter la vérité d'une voix juste.

Je distingue parfois deux sortes d'art. L'art intrinsèque est la beauté qui ne cherche point à se manifester ou qui se manifeste sans le secours d'une technique. On l'appelle plus souvent sagesse ou éthique (voir ces deux mots). Il a pour ennemies et pour parodies les morales (voir ce mot).

L'esthétique étudie les arts intrinsèques, ceux qui créent une œuvre en dehors de son créateur, les beautés qui se manifestent par des moyens techniques. On distingue l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique, la poésie. Quelques-uns ajoutent le cinéma. Au vrai, tout art est poésie. L'œuvre n'est que l'extériorisation du poème intérieur ; les pierres, les formes, les couleurs, les notes, les mots, les rythmes : autant de moyens de le rendre communicable.

Le poème est amour ; son expression est beauté.

Le faux artiste croit son éthique et son esthétique indépendantes l'une de l'autre. Sa Vie et ce qu'il appelle son œuvre ne se connaissent pas, à moins que son travail cherche uniquement à entretenir sa vie et à enrichir ses propriétés. Chez le véritable artiste, éthique et esthétique sont les branches jumelles parties d'un même tronc. Ma vie et mon œuvre sont deux expressions de ma façon de sentir, ou elles sont échos, mensonges, néants.

Il y a nécessairement un sage dans un véritable artiste. Mais le sage peut n'être pas artiste au dehors, n'avoir pas les moyens de faire chanter pour d'autres oreilles son harmonie intense.

Les façons de sentir sont diverses, divers les moyens d'expression. Rien de plus différent que les artistes, puisque on est artiste dans la mesure où on parvient à s'exprimer soi-même. Pourtant tous les créateurs ont un goût et un besoin communs : la solitude. Non pas perpétuelle ni farouche, mais subordonnée à leur vouloir. Une solitude qui alterne avec les rencontres fraternelles comme alternent le sommeil et la veille. Quand il a observé, l'artiste emporte sa proie, son observation dans son désert. Là, seulement, il peut lui donner une forme bien sienne et adéquate, mariage d'une matière et d'un tempérament. Tableau, statue ou livre, il nous apporte son présent.

Tout empreint du parfum des chastes solitudes.

Alfred DE VIGNY.

ART

Certains grands se font, au besoin, une solitude dans la foule, à force d'indifférence. Descartes se sent également seul et libre d'esprit parmi l'agitation d'une vie de marchands ou « dans son poêle ». Mais celui qui travaille vraiment dans la foule, avec les pensées et les habitudes de la foule, ne peut que répéter du déjà dit et, comme on parle dans les lettres avec une modestie inconsciente, donner

de la copie. L'artiste sort de la solitude dès qu'il manque de matière à œuvrer ou de l'air pour œuvrer ; dès qu'il sent, à certain grincement de son travail, qu'il fonctionne à vide. La lecture est une des façons les plus efficaces de sortir de la solitude.

La comédie humaine ne présente guère des dénouements de justice. Le génie n'a pas plus que la sagesse la naïveté d'espérer les récompenses extérieures. Il s'étonnerait plutôt qu'on lui permette presque d'exister, qu'au lieu de le tuer d'un coup on se contente indulgemment d'essayer de l'affamer. Il se débrouille à côté, en souriant, et ne cherche point à se vendre. Et il admire de n'être pas tout à fait écrasé par la haine et la jalousie du milieu. Quel que soit le milieu où il vit.

De grands artistes ont obtenu le succès immédiat : ils avaient des parties basses et banales. Ce qui leur donna le succès nuit à leur gloire. Le succès immédiat résulte nécessairement d'un accord entre un talent et son milieu. Le talent est médiocre qui se trouve naturellement adapté à la médiocrité de n'importe quel milieu.

« Le génie est une longue patience », dit Buffon. Il dit plus et mieux qu'il ne croit. Il sait combien cette patience est joyeusement active ; il ignore combien elle est réfractaire aux réactions hostiles du milieu. Un secret du grand artiste c'est de ne jamais se soucier de l'opinion contemporaine.

Nos désappointements viennent d'une mauvaise équation entre nos désirs et les renoncements voisins dont il faut payer leur satisfaction. Le véritable artiste a épousé le temps contre son temps. Il préfère les siècles à son siècle, toujours à maintenant, l'univers à sa patrie, la beauté à la vente et aux honneurs. Dans la réalisation même de l'œuvre, il sait les renoncements nécessaires il écoute bien des détails ingénieux et brillants ; il efface parfois à demi et atténue ; le secondaire qu'il ne supprime point, il le subordonne et le fait servir à l'unité. Mais l'unité qu'il cherche a toutes les souplesses de la vie, non la rigidité géométrique ou cadavérique.

Il est des sacrifices à quoi ne consent point l'artiste, ce grand sacrificateur. L'harmonie est trop imparfaite si l'on sacrifie l'idée à la forme ou la forme à l'idée. Idée et forme, deux fantômes, dès qu'on les sépare, et que disperse un jour de soleil ou de vent. Unis d'une étroite épousaille, voici qu'ils prennent la densité de l'éternel.

HAN RYNER.

ART

L'art est une des plus nobles manifestations de l'esprit humain. L'art sincère

et désintéressé, bien entendu.

Certains diront que seules les choses utiles ont droit à une place sous le soleil et ils énonceront l'inutilité de l'art. Ils ont tort, à mon avis. Mais auraient-ils raison qu'il faudrait se souvenir que le superflu est parfois beaucoup plus indispensable au bonheur de l'homme que le nécessaire.

Aussi loin que l'on remonte on peut constater l'existence de l'art. Il suffit d'examiner les vestiges des civilisations mortes pour constater l'importance grande qui lui fut toujours accordée. Chez les peuplades les plus sauvages on retrouve un art rudimentaire sans doute, mais un art tout de même, qui s'applique à de grossières décorations. L'homme, d'où qu'il vienne, a plus ou moins besoin d'enjoliver ce qui lui paraît fruste et de recourir à l'artifice des évocations. Quel que soit son degré de sensibilité, il a besoin de bercer sa peine ou son ennui. Et il fait appel à l'art, sous une quelconque de ses formes.

Le but de l'art devrait donc être éminemment humain.

Il ne l'est pas toujours.

Certains artistes se sont éloignés des horizons larges qui leur étaient ouverts pour se calfeutrer en des formules parfois ingénieuses mais souvent mesquines. Ne leur jetons pas la pierre trop facilement. Leur attitude a presque toujours été la conséquence de l'incompréhension du « public ». Ce dernier, absorbé par une quotidienne lutte, animé par les contraintes, aveuli par les dictatures, écrasé par son joug, ce dernier, dis-je - le peuple - était trop las pour se passionner aux choses de l'art. Sa curiosité était éteinte.

Il ne pouvait répondre aux efforts des artistes que par l'indifférence ou la goguenardise. Il ne comprenait plus et ne voulait pas essayer de comprendre. Lorsqu'il avait besoin d'art - quand même - il trouvait toujours des affairistes pour lui donner brouet à son goût - son piteux goût. L'inévitable réaction s'est produite : de vrais artistes, désintéressés autant que sincères, ont clos leur art dans des chapelles.

Tout le monde y a perdu.

Mais le peuple ni l'art n'ont dit leur dernier mot.

Un jour viendra bien où l'idole Autorité s'écroulera. Car il n'est pas œuvre d'idole que la volonté tenace et lente des siècles n'ait abattue. Toutes y passent à leur tour. Les Dieux ont parfois la vie longue, mais ils meurent quand même, comme les hommes, un beau matin.

Lorsque les jours ne seront plus, pour le peuple, des boulets à traîner ; lorsque les plus humbles pourront initier leur corps et leur esprit à la douceur des haltes, naîtra alors un art nouveau. Un art aussi large que le ciel des campagnes,

aussi profond que le désir humain. Un art vibrant et souple comme une chair féminine. Un art clair et frais comme une eau de fontaine. Et auquel des privilégiés ne seront pas seuls à pouvoir goûter.

La beauté n'est pas dans des formules, mais dans la vie.

Pour connaître la beauté, il faut vivre, pleinement, intensément. C'est parce que le peuple ne vit pas qu'il demeure étranger à l'art. Et c'est parce que les artistes ne vivent pas que leurs œuvres sont pâles et pauvres. Du sang dans les artères, de l'air dans les poumons, du soleil dans les yeux, et tout le reste vous sera donné par surcroît...

Quelles seront les règles de l'art de demain ? Je ne sais et peu me chaut. Une belle femme peut s'habiller de mille façons, elle restera toujours belle - si réelle est sa beauté.

Attendons. Ou, plutôt, apprenons à vivre. Tout est là.

Georges VIDAL.

ART (vient du latin, artem, suivant le Dictionnaire Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, ou ars, artis, suivant le Dictionnaire Larousse. La racine ar serait, soit une contraction du grec areté (vertu, mérite, force), soit un produit du radical sanscrit kar (faire) qui aurait laissé ar par la disparition, observée aussi dans d'autres mots, de la gutturale k. La deuxième explication rend mieux compte de la signification que le mot ars avait originairement et qui était celle d'industrie, d'habileté manuelle.)

Pour les Latins, l'art c'était d'abord le faire, c'est-à-dire, suivant sa définition la plus générale donnée aujourd'hui : « le moyen par lequel on réussit à faire quelque chose » (Hatzfeld). On a dit, ensuite, en commençant à limiter le domaine de l'art, qu'il est « la manière de faire une chose selon certaines méthodes, selon certaines règles » (Littré), ou « la manière de faire quelque chose selon des règles » (Hatzfeld). Le même a ajouté par extension : « Chacun des genres dans lesquels l'homme ou l'animal produit des œuvres selon certaines règles. » Larousse présente une définition plus limitative en disant : « Application des connaissances acquises par l'homme et des moyens dont il dispose à la réalisation d'une conception quelconque. » Il semble ne pas admettre les connaissances et les moyens de l'art chez les animaux.

Dans un sens encore plus particulier, on dit de l'art qu'il est : « l'ensemble des moyens, des procédés dont l'homme se sert pour exciter dans le cœur de ses semblables diverses impressions et émotions, et notamment le sentiment du beau » (Larousse), « l'expression, par les œuvres de l'homme, de l'idée qu'il se fait du

beau » (Hatzfeld). Ces définitions, la deuxième principalement, tendraient à renfermer l'art dans les rapports qu'il a avec l'esthétique, science du beau, dont il serait l'objet.

L'art, considéré comme « manière de faire quelque chose », est, avant tout, utilitaire en ce qu'il indique aux êtres les moyens de se procurer ce qui leur est nécessaire.

« Les arts sont les enfants de la nécessité » (La Fontaine).

« Le premier usage d'un art est pour les besoins de la vie » (Paul-Louis Courier).

Cette conception est à la base de la formation des arts mécaniques, ceux qui, selon Bouillet, « ont pour but d'exploiter la nature, ou de la transformer », ce qui est très souvent en opposition avec l'art, objet de l'esthétique, qui a pour but, au contraire, de faire valoir et de conserver les beautés de la nature. Les arts mécaniques sont synonymes d'industrie. On dit : « l'art des fourmis, des castors », en parlant des demeures que ces animaux construisent, comme on dit : « l'art du maçon, du menuisier ».

L'« application des connaissances et des règles » s'entend pour tous les arts. Elle les élève au-dessus du simple faire. Mais si elle ne vise que l'utile, elle perd son caractère d'art proprement dit. C'est la préoccupation esthétique qui donne à l'activité le caractère de l'art, en opposition à la pratique spontanée ou routinière, qui fait de cette activité un métier, quel que soit le titre qu'elle se donne. Ainsi, la préoccupation esthétique fera d'un ouvrier un excellent artiste dans son métier. Sans cette préoccupation, un artiste ne fait qu'un mauvais ouvrier dans son art. Les arts mécaniques doivent donc comporter une part d'esthétique pour n'être pas de simples métiers.

Dans les arts libéraux, la part de l'esthétique est plus grande. Ce titre, inventé par l'école d'Alexandrie, désigna longtemps les objets de l'enseignement classique. Les anciens reconnaissaient sept arts libéraux, appelés communément les Sept Arts : la grammaire, la rhétorique, la philosophie, l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique. Les Encyclopédistes du XVIII^e siècle classèrent dans la même division les arts libéraux et les beaux arts. Aujourd'hui, on les sépare et on appelle arts libéraux « ceux qui sont du ressort de l'intelligence et de l'esprit » (Littré), « ceux où l'esprit a plus de part que la main » (Larousse). Ces définitions trop vagues correspondent à peu près à celle que les Encyclopédistes donnaient de ce qu'ils appelaient les arts scientifiques : « Arts qui répondent aux besoins de l'esprit. » Mais les arts scientifiques ne sont pas autre chose que les sciences appliquées qui font partie des arts mécaniques. A défaut d'autres précisions, nous dirons que les arts libéraux sont l'exercice théorique des sciences, celles classées déjà sous ce titre par les anciens et celles découvertes depuis. Citons, comme curiosité, ces appréciations caractéristiques de leur époque du Dictionnaire de

Trévoux, rédigé au XVIII^e siècle par les jésuites : « Les arts libéraux sont ceux qui sont nobles et honnêtes... Les arts mécaniques sont ceux où l'on travaille plus de la main et du corps que de l'esprit. »

Sous le titre des beaux-arts, ou arts proprement dits, on comprend l'architecture, la sculpture, la peinture, la poésie, l'éloquence, la musique et la danse. Avec eux, la préoccupation esthétique réduit de plus en plus celle d'utilité, au point de la faire disparaître complètement dans l'art pour l'art, qui signifie « un travail dégagé de toute préoccupation autre que celle du beau en lui-même » (Théophile Gautier).

On dit généralement des beaux-arts qu'ils sont « ceux qui ont pour but de charmer les sens par la culture du beau » (Larousse), ou « l'expression, par les œuvres de l'homme, de l'idée qu'il se fait du beau » (Hatzfeld). Ces deux définitions des beaux-arts, considérés surtout comme art proprement dit et dans son sens absolu, sont insuffisantes. Elles se rapprochent de la formule de l'art pour l'art, à moins qu'on envisage une conception extrêmement large du beau en l'étendant à tout ce qui est dans la vie objet d'excellence, de grandeur, de perfectionnement et qu'on les complète par celle des Encyclopédistes disant que les beaux-arts sont « destinés à satisfaire les besoins du sentiment, les épanchements de l'âme. » Nous reviendrons, plus loin, sur ce sujet.

Bescherelle, dans son Dictionnaire National (Paris, 1856), a protesté contre les définitions « incomplètes et fausses » de l'art données par les dictionnaires qui ont précédé le sien. Il a fait sur l'art des « réflexions philosophes » dont il nous paraît intéressant de reproduire les passages suivants : « L'art s'adresse à la fois à l'intelligence et aux sens, à l'intelligence par la pensée cachée dans l'œuvre de l'artiste, aux sens par la forme matérielle dont cette pensée est revêtue ; d'où il résulte qu'on ne fait pas de l'art pour l'art, parce que si les premiers artistes ont formulé une symbolique et des procédés techniques, il n'en est pas moins constant que l'art existait avant les règles, puisque celles-ci ont été le fruit et non le principe des œuvres artistiques... L'art est susceptible de progrès et de diverses révolutions, liés à ceux de l'esprit humain lui-même ; car si l'esprit se perfectionne, la forme subit le même perfectionnement, mais si l'esprit s'en va, la symbolique est bientôt mise en oubli, et la forme, manquant de soutien, s'abâtardit et se meurt. »

En raison sans doute de sa signification générale, faire, le mot art est encore employé pour désigner des formes très diverses et souvent les plus opposées de l'activité humaine. Cet emploi est d'autant plus arbitraire par rapport au sens de l'art proprement dit que ces formes excluent davantage l'idée de beauté et de perfectionnement. C'est ainsi qu'on dit : « l'art de la guerre » comme « les arts de la paix », « l'art de haïr » ou « de mentir », comme « l'art d'aimer » ou « d'être vrai », etc...

De même, art est synonyme d'adresse, d'habileté, de talent, de moyen, ces mots étant pris indifféremment en bonne ou mauvaise part :

- « L'art de persuader consiste autant en celui d'agréer qu'en celui de convaincre » (Pascal).
- « Il instruira ses fils dans l'art de commander » (Racine).
- « Je sais l'art de punir un rival téméraire » (Racine).
- « Il s'est fait un art du boire, du manger, du repos et de l'exercice » (La Bruyère).

Art est aussi synonyme d'apprêt, d'affectation, d'artifice, de ruse.

On dit communément :

- « Il y a trop d'art dans ce qu'il dit. »
- « L'art le plus innocent tient de la perfidie » (Voltaire).
- « Je sais l'art de traire les hommes » (Molière).
- « Le grand art de l'homme fin est de ne le point paraître ; où est l'apparence de la finesse, l'effet n'y est plus. » Cette phrase de Montaigne explique cette expression proverbiale : « L'art est de cacher l'art. »

Voici encore quelques emplois plus ou moins justifiés du mot art :

Les arts d'agrément sont les beaux-arts considérés comme des amusements et des moyens de plaire et d'être agréable. Ils ne sont, le plus souvent, que de la niaiserie et la parodie de l'art.

- « Chez un peuple frivole, les bonnes études ne mènent à rien ; avec les arts d'agrément, on arrive à tout » (Diderot).

L'art sacerdotal ou art sacré, était la science magique des Egyptiens, appelée depuis philosophie hermétique.

Grand art : pratiques des alchimistes.

Art notoire : moyen par lequel certains prétendent acquérir toutes les sciences par le jeûne et l'observation de certaines règles. Salomon aurait été son inventeur.

Art angélique ou art des esprits, qui permettait, disait-on au moyen-âge, de se mettre en rapport avec un ange ou un démon pour apprendre ce qu'on voulait connaître.

Art de Saint-Anselme : guérison des plaies en touchant, au cours de certaines cérémonies, les linges qui devaient les envelopper.

L'histoire de l'art est celle de la civilisation. L'art est étroitement lié à la vie de l'humanité. Il est une de ses formes et, avec les autres, il avance, il s'arrête ou il recule.

Le premier art de l'individu, homme ou animal, a été d'assurer son existence, de se nourrir, de se préserver contre les intempéries et de se défendre contre les dangers. Pour cela, il regarda autour de lui, s'efforçant de discerner ce qui pouvait lui être utile ou nuisible. Ainsi, « l'art est né de l'observation de la nature » (Cicéron). Lorsqu'il eut trouvé l'utile et qu'il eut des loisirs, l'individu pensa à l'agréable, que la même observation lui montra dans son environnement.

Aux temps primitifs, l'homme et l'animal étaient tout près l'un de l'autre. Ils avaient des rapports de solidarité plus étroits, avec plus d'égalité, qu'aujourd'hui. C'était « le temps que les bêtes parlaient », et les hommes les comprenaient. Ce temps est certainement l'origine des fables et des contes d'animaux qui sont la forme la plus ancienne, et ont été longtemps la plus populaire, de la littérature. Orphée, « le bon berger », eut une telle place dans cette popularité que le christianisme en a adopté la légende.

L'exemple de l'animal servit souvent à l'homme pour découvrir toutes les variétés de nourritures : racines, fruits, animaux de la terre et des eaux, pour s'en emparer et pour les emmagasiner en prévision des temps de disette. L'animal apprit aussi à l'homme à s'abriter dans des cavernes, puis dans des constructions plus confortables. Les villages de certains insectes lui donnèrent l'idée d'une architecture bien supérieure à celle qu'il avait su trouver. En plusieurs régions, l'agriculture lui fut enseignée par les fourmis. L'oiseau construisant son nid, l'araignée faisant sa toile, lui révélèrent le tissage. En suivant les pistes des animaux, il prit le goût des explorations et découvrit de l'eau dans le désert. Le vol des oiseaux lui indiqua les cols pour le passage des montagnes et, sur la mer, le détroit le moins large ou l'île qu'il ne voyait pas du rivage. En même temps que l'utile, l'animal enseignait l'agréable à l'homme par l'exemple des jeux. Il lui communiquait « le sens de la beauté et, plus encore, celui de la création poétique... Aurait-il pu oublier l'alouette qui s'élançait droit dans le ciel en poussant des appels de joie, ou bien le rossignol qui, pendant les nuits d'amour, emplissait le bois sonore de ses modulations ardentes ou mélancoliques ? » (Elisée Reclus). Le gorille frappant sur unealebasse lui apprit le rythme. Imitant l'animal, l'homme se livrait aux premières manifestations de l'art proprement dit, apprenant les danses ou pantomimes, les attitudes rythmées, les accompagnant de la cadence des instruments et du son de sa voix.

L'architecture, qui est avant tout l'art de construire des demeures, fut aussi une des premières manifestations de l'art proprement dit. Plus utilitaire qu'esthétique, elle eut, du moins, dans ses débuts, cette beauté qui manque si souvent aux monuments d'aujourd'hui : l'harmonie avec le milieu. Les grottes des

troglodytes avaient des commodités souvent bien supérieures à celles des taudis où sont entassées, de nos jours, les populations citadines.

Le dessin et les arts qui en dépendent, naquirent du désir de reproduire des formes, des mouvements qui avaient frappé l'homme. Avec un silex, il dessina, puis grava sur la pierre ou sculpta sur son arme, les sujets dont il avait gardé la mémoire. Ayant découvert des couleurs, l'ocre rouge ou jaune, le jus épais de certains fruits, il s'en servit pour peindre les mêmes sujets sur les parois unies des rochers. Dessin et peinture furent les premiers modes de l'écriture. Ils servirent pour les communications qui ne pouvaient être faites verbalement à d'autres hommes éloignés, et pour transmettre à la postérité le souvenir des faits du temps. La découverte de ces inscriptions dessinées et peintes, et des écritures laissées par les différents peuples, a permis d'établir la véritable histoire de l'humanité en face des théories empiriques qui prévalurent si longtemps.

L'usage du dessin et de la couleur inspira l'idée de la décoration au moyen des lignes, droites ou courbes, simples ou entrecroisées, et de figures peintes. La construction s'orna de traits et de couleurs qui lui donnèrent, comme à certaines huttes de primitifs océaniens, une grâce qu'on rencontre trop rarement dans les décorations d'aujourd'hui.

C'est par la sensibilité musicale que les hommes et les animaux se sont toujours le plus rapprochés psychologiquement. Ne pouvant imiter avec sa voix toutes les merveilles du chant des oiseaux, l'homme chercha des instruments rendant l'imitation aussi variée que possible. Il ne trouva d'abord que le sifflet, seul instrument découvert dans les grottes primitives. Depuis, il ne cessa de rechercher d'autres instruments pour multiplier l'expression de la musique que Platon appelait « l'éducatrice de l'âme » et qui tint tant de place dans la vie antique. Longtemps, le chant accompagna le travail. Aujourd'hui, le bruit des machines l'a fait taire et le taylorisme en a supprimé le loisir et le goût. On chantait aussi pour apaiser la souffrance des patients soumis à des opérations, ou la douleur de ceux qui avaient perdu un être cher. On chantait pour dire sa joie comme sa peine et souvent la musique fit cesser les querelles, calma les haines, car elle fut, de tout temps, le moyen le plus souverain d'exprimer les sentiments et d'évoquer l'idéal humain.

L'art de la parure, qui répond plus particulièrement au besoin de briller et de plaire, s'est aussi manifesté de bonne heure chez l'homme. Là encore, l'exemple lui fut donné par l'animal, « oiseau, reptile ou quadrupède, qui se fait beau par des plumes ou des couleurs brillantes pendant la période de l'amour » (E. Reclus). Avant de briller et de plaire par le vêtement, l'homme rechercha ces effets en se peignant le corps, en se tatouant, en plaçant dans ses cheveux ou en suspendant à son cou, à ses oreilles, voire à son nez, des ornements divers. Lorsque, pour préserver certaines parties de son corps, pour se garantir des intempéries ou pour obéir à des raisons appelées « morales », il couvrit partiellement ou totalement sa nudité, il n'adopta les vêtements que comme des formes nouvelles de la parure. Il s'ingénia à les rendre brillants par leur coupe, leurs couleurs, leur richesse et ne se

soumit à la nécessité ou à la morale conventionnellement établie que dans la mesure où elles lui laissèrent la possibilité de briller et de plaire. De tout temps, les modes et ce qu'on a appelé les arts féminins n'ont pas eu d'autre objectif.

L'art de la pensée n'eut que des moyens très limités de s'exprimer tant qu'il n'exista pas de langage suffisamment formé, avec des règles le rendant commun à un grand nombre d'hommes. Les idiomes locaux réduisaient le champ des rapports intellectuels aux petites populations qui les parlaient. Les relations entre régions de plus en plus étendues, unissant et unifiant les individus, leur firent adopter des langues uniques sur de vastes territoires. Leurs formes se fixèrent en même temps que leur domaine s'étendit. Par la suite, « l'écriture, qui avait été d'abord le dessin primitif, l'image choisie pour répondre à des idées simples, devait permettre de fixer par des signes où les traits répondent aux sons une pensée de plus en plus variée et complète » (E. Reclus).

Les lieux et les époques de l'art furent ceux de la vraie civilisation, c'est-à-dire du progrès et du travail. Il est difficile, sinon impossible, de dire ce que fut le progrès, d'en décrire la lente et longue évolution avant la formation des grands peuples dont l'histoire nous est plus ou moins connue. De très nombreux siècles s'étaient écoulés depuis que l'homme, en « découvrant la roue et les métaux, avait marqué la véritable aurore du monde moderne » (E. Reclus).

Il semble que l'Iranie ait été le premier « foyer majeur » de civilisation. Rayonnant autour de lui sur les différents peuples, ce foyer réalisa « comme une sorte d'œcumène antérieure de quelques milliers d'années à celui que forma, il y a deux mille ans, le monde romano-grec » (E. Reclus). C'est d'Iranie que partirent les peuples qui répandirent en Europe, d'une part, en Asie Orientale, d'autre part, le type « Aryen » en même temps que leur langue et leur civilisation. « Les documents laissés par l'histoire primitive sont insuffisants pour énumérer toutes les parties de l'immense héritage légué à l'humanité par le monde iranien : découvertes et métiers, conceptions philosophiques, poèmes, mythes et récits. Mais il est très probable que la part de ces aïeux dans notre savoir actuel dépasse de beaucoup la connaissance que nous en avons » E. Reclus). On leur devrait, entre autres, le système de numération qui est à l'origine des mathématiques et du développement scientifique universel. Le mythe de Prométhée naquit chez eux du culte primitif du feu, avant que ce culte eût pris des formes sacerdotales. Les monuments qu'ils élevèrent, et dont il reste encore des ruines importantes, furent très nombreux, surtout en Perse. Leur architecture fut plus remarquable par ses proportions grandioses que par l'originalité de ses divers éléments plus ou moins imités de l'art des autres peuples.

L'usage de la brique cuite dans l'art de construire s'établit en Babylonie. « De la brique naquit la ville », dit E. Reclus, et toutes les conséquences des agglomérations humaines dans les cités.

Les Chaldéens firent les premières observations astronomiques ; elles leur

permirent de mesurer le temps. C'est à eux qu'est dû le système décimal. On leur doit aussi les premières notions du droit commercial et l'usage des métaux, comme moyen d'échange. Ils furent les véritables inventeurs de l'écriture et commencèrent à écrire l'histoire en peignant ou gravant leurs annales et leurs codes sur le bois ou sur l'argile. Leurs grammairiens fixèrent les règles des langues, des traducteurs permirent leur compréhension mutuelle et des bibliothèques réunirent les ouvrages des écrivains, soixante-dix siècles avant nous.

Les Phéniciens créèrent les échanges entre les peuples de la Méditerranée. Ils possédèrent le monopole de la navigation dans cette mer où ils établirent les bases du droit maritime international. Ils répandirent sur les côtes méditerranéennes toutes les formes de civilisation qu'ils avaient reçues eux-mêmes de l'Asie, allant jusqu'en Espagne, d'où ils tiraient l'étain, objet le plus important de leur commerce. Ils firent connaître, s'ils ne les inventèrent pas, les arts de la teinturerie, de la verrerie, de la poterie, de la métallurgie. On leur doit surtout la simplification de l'écriture et l'invention de l'alphabet.

A la civilisation des Egyptiens, parallèle à celle des Chaldéens, on dut, bien avant Franklin, la découverte du paratonnerre. Ils furent des premiers qui se servirent du fer, donnant une grande extension aux arts industriels et cherchant à faire des œuvres durables comme les « pierres éternelles » de leurs monuments. Ils ont connu, probablement avant les Chinois, la fabrication de la porcelaine. Les silex taillés, objets en ivoire, en os, en cuivre, en or, statuettes et vases d'argile noire avec empreintes, découverts dans les tombeaux égyptiens datant de plus de 6.000 ans, sont d'une exécution artistique bien supérieure à celle des objets semblables de la même époque trouvés dans les autres régions. Les monuments les plus anciens, comme les pyramides, qui remontent à environ 7.000 ans, indiquent une influence babylonienne par leurs proportions gigantesques et l'emploi de la brique dans leur construction, alors qu'on aurait pu utiliser la pierre des rochers voisins comme on l'a fait ensuite pour la construction des temples. Ceux-ci se distinguent par leurs vastes dimensions, leur simplicité de style, leur accord harmonieux avec la contrée. Ils furent élevés suivant une initiation très précise aux lois astronomiques. Malgré l'œuvre de destruction accomplie par la « civilisation » moderne, il reste en Egypte des ensembles de monuments. Ce sont peut-être les plus anciens de civilisations du passé et, au moins à ce titre, mériteraient-ils d'être conservés comme Thèbes, qui présente encore ses allées de sphynx, sa salle hypostyle, ses porches triomphaux et ses tombeaux. Une destruction imbécile a abattu, par exemple, les temples d'Eléphantis pour en retirer des matériaux. En 1823, on démolit l'arc de triomphe d'Antinoë pour se procurer la pierre à chaux qui servit à construire une sucrerie. Les siècles de gloire militaire de l'Egypte marquèrent la décadence de l'art dans cette contrée. Sésostris fit vainement gratter les monuments anciens pour les couvrir d'inscriptions nouvelles destinées à faire croire qu'ils furent élevés sous son règne et à sa gloire. La pureté de l'art s'accorde mal avec la gloire impure des conquérants.

La Grèce vit converger vers elle tous les éléments de progrès des autres pays. De l'élaboration qui s'en fit avec le génie de son propre sol et de son propre peuple, sortit la plus belle période de l'humanité. A 2.000 ans de distance, le monde en est demeuré tout illuminé ; il en est encore réduit à se retourner vers elle lorsqu'il veut rechercher ses modèles dans tous les domaines de la pensée et de l'art. Certes, la Grèce antique connut les crimes de la tyrannie, de la superstition, et les horreurs de l'esclavage humain. Elle les fit oublier par le rayonnement d'une civilisation incomparablement supérieure à celle de tous les autres peuples de son époque et même d'aujourd'hui. Car notre temps connaît des crimes et des horreurs équivalents sans pouvoir leur opposer autant de grandeur morale et de splendeur artistique. Si la Grèce eut Dracon, elle eut aussi Solon. Si elle sut défendre énergiquement son indépendance, elle sut être accueillante aux étrangers et, quand ils furent Solon, Périclès, Miltiade, Thucydide, Platon, elle en retira une gloire éternelle. Ce qu'on appelle « la grande époque de la Grèce » a été l'époque la plus rayonnante de l'humanité. Ne faisant alors la guerre que pour défendre sa liberté, la Grèce avait assuré à Marathon et à Salamine la sécurité de ses citoyens et la possibilité de s'épanouir dans une paix heureuse. C'est alors qu'elle se couvrit de temples, de théâtres, de statues. « Alors, Phidias et tant d'autres illustres sculpteurs ciselèrent dans le beau marbre de l'Attique et des îles ces admirables formes humaines et animales qui sont restées pour nous les types mêmes de la beauté... Les artistes de la Grèce eurent un sens merveilleux de la mesure et de la forme... Ils représentèrent vraiment un idéal de l'homme, dans le parfait équilibre de sa force et de sa grâce, de sa noblesse et de sa beauté » (E. Reclus.). La même perfection se retrouve dans les figurines de Tanagra, les aiguères, les amphores, les vases découverts dans les temples et les tombeaux. L'architecture dorique primitive représente la Grèce tout entière, son ciel, ses paysages, et semble avoir jailli spontanément de son sol. Elle est restée la plus simple et la plus pure de toutes par l'harmonie profonde qui se dégage de tout ce qui la compose.

La pensée avait pour s'exprimer la plus belle des langues et l'œuvre des poètes, des dramaturges, des historiens, fut tout aussi admirable. « La cause première du développement de la pensée qui caractérise la Grèce doit être cherchée dans la faible influence de l'élément religieux » (E. Reclus). La mythologie grecque se renouvelait incessamment au gré de l'imagination, sans que des prêtres eussent à l'enseigner et à l'interpréter. Les prêtres ne devinrent réellement puissants que lorsque la Grèce eut perdu son indépendance, mais aucun livre sacré n'imposa des lois divines pour retarder l'évolution intellectuelle et morale. La religion grecque plongeait ses racines dans l'animisme primitif qui peuple de génies l'univers entier. Elle était la nature en qui les dieux et les hommes se confondaient et qu'interprétaient les poètes. Elle avait pour principe « l'autonomie de tous les êtres et reconnaissait implicitement que toute chose est vivante, affirmant déjà ce que la science moderne a reconnu : l'indissolubilité de la vie sous tous ses aspects, matière et pensée » (E. Reclus). La philosophie grecque prit, avec cette liberté de penser, un essor incomparable, s'affranchissant de tous les despotismes et abolissant toutes les distinctions sociales. Certains, parmi les plus grands philosophes, furent des

esclaves qui s'imposèrent au respect de tous par la dignité de leur vie. Un Diogène, retiré dans son tonneau, se proclamait « citoyen de la Terre » et raillait le grand Alexandre dans toute sa gloire militaire. « Jamais le principe de la grande fraternité humaine ne fut proclamé avec plus de netteté, d'énergie et d'éloquence que par des penseurs grecs ; après avoir donné les plus beaux exemples de l'étroite solidarité civique, les Hellènes affirmèrent le plus hautement le principe de ce qui, deux mille ans après eux, s'appela « l'Internationale » (E. Reclus).

La civilisation grecque se répandit dans tous les pays environnants et, lorsque les Romains firent la conquête de la Grèce, elle avait étendu ses lumières et sa beauté dans tout le monde connu. En Egypte, Alexandrie était devenue une nouvelle Athènes et c'est en hommage à la Grèce que des missionnaires de Bouddha y apportaient, de l'Inde, des paroles de paix et de salut.

Si les Romains conquièrent la Grèce par les armes, les Grecs conquièrent Rome par les arts. Déjà, avant la fondation de cette nouvelle ville, la Grèce avait fortement influencé l'Etrurie. D'après la légende, les fondateurs de Rome ont été les descendants des compagnons d'Enée dans la guerre de Troie. D'autres, qui occupaient l'endroit où devait s'élever le Capitole, se disaient issus d'Hercule. Les Grecs, réduits en esclavage, apportèrent à Rome leurs mœurs, leurs sciences et leurs arts. Ils provoquèrent l'éveil de la littérature latine et la firent échapper à l'étroite discipline militaire et religieuse. Lucrèce fut, par son œuvre si humaine, plus grec que romain.

Rome, en étendant sa conquête sur tout le monde connu des anciens et en élargissant les limites de ce monde, élargit aussi le domaine de la pensée et de l'art grecs. Elle créa une véritable unification de la civilisation chez tous les peuples en leur apportant ses institutions politiques et l'œuvre de ses savants et de ses artistes.

Si les civilisations dont nous venons de nous occuper sont celles qui nous intéressent le plus directement comme ancêtres de celle d'Europe, il ne faut pas oublier que d'autres se développèrent dans le même temps sur d'autres parties du globe. Il en fut de très avancées en Chine et dans l'Inde. Lorsque Christophe Colomb et ses successeurs furent en Amérique, ils trouvèrent chez les Indiens une civilisation remarquable et un art très développé qui leur méritaient un autre sort que l'extermination barbare poursuivie contre eux.

L'avènement du Christianisme entraîna pour une très longue période la décadence de l'art dans tous les pays où il se répandit. « La barbarie dans l'art précéda les barbares » (G. Boissier). « Cette religion des prolétaires révoltés qui débuta, au cri de l'apôtre Paul, resta longtemps fidèle à ses origines par sa haine de la science, toujours qualifiée de « fausse » et de « prétendue », et par son impuissance à se manifester sous une forme artistique autre que la véhémence oratoire » (E. Reclus). On dit d'abord de Jésus, puis de sa mère, qu'ils avaient été laids, condamnant ainsi en leurs personnes le culte de la beauté. Jusqu'en plein moyen-âge, des conciles réprochèrent l'art et les artistes. Les pères de l'Église

lancèrent contre le théâtre des condamnations qui pèsent encore sur lui. « L'art dit chrétien fut, en réalité, purement païen jusqu'à l'époque où l'hérésie força les portes de l'Église » (E. Reclus). Avec le concours des empereurs du bas-empire romain et celui des barbares, le Christianisme apporta la dévastation dans l'œuvre artistique de l'antiquité. Constantin ordonna de détruire les temples et les statues. « Dans toute l'étendue de l'empire, le marteau, le pic retentissent. Des légions sont envoyées contre des pierres » (E. Quinet). On ne respecta que les édifices et les statues pouvant servir à la nouvelle religion, celle-ci s'adaptant aux formes païennes, particulièrement aux fêtes, pour s'attacher plus facilement les populations. Un siècle après, le Christianisme s'étant définitivement implanté. Théodose II commanda la destruction de tous les temples et sanctuaires païens « s'il en restait encore ». Le visigoth Alaric, devenu chrétien, après avoir reculé devant le Parthénon, mit le feu au temple d'Eleusis et dévasta Rome en 410, faisant dire à Saint Jérôme : « Le flambeau du monde s'est éteint et, dans une seule ville qui tombe, c'est le genre humain tout entier qui périt. » Au siècle suivant, le pape Grégoire « le Grand » fit brûler la bibliothèque du Palatin, détruire les derniers monuments de Rome et chasser les derniers savants. « Le paganisme ayant disparu, l'Église nouvelle resta assise sur des ruines » (E. Quinet). « Lorsque les Chrétiens arrivèrent au pouvoir, ils ne conservèrent, outre ce que le hasard épargna, que les livres nécessaires à l'enseignement scolaire... Toute la poésie latine, d'Ennius à Sidoine Apollinaire, tint en deux volumes in-folio, mais presque tout le second tome est donné aux poètes chrétiens. Les Grecs n'ont pas été moins maltraités. Antoine avait fait cadeau à Cléopâtre de la bibliothèque de Pergame qui se composait de deux cent mille ouvrages grecs à un seul exemplaire : la littérature grecque, dans l'édition Didot, tient en soixante volumes ; on y ajoutera, sans beaucoup grossir le nombre des feuillets, tel traité d'Aristote, Hérodas, Bacchylide » (R. de Gourmont). La bibliothèque de Cléopâtre fut détruite avec celle d'Alexandrie dont elle faisait partie, lorsque cette ville fut saccagée par les moines qui se livrèrent en Egypte aux mêmes destructions que dans les autres parties de l'empire romain.

On a prétendu que, durant le moyen-âge, c'étaient les moines, les bénédictins en particulier, qui s'étaient appliqués à l'étude, à la transcription et à la conservation des manuscrits de la littérature antique. On a fait bénéficier ainsi les religieux ignorants et fanatiques du moyen-âge, qui, souvent, ne savaient pas lire, de la réputation d'érudition de ceux des XVII^e et XVIII^e siècles. La plus riche bibliothèque religieuse de l'époque, celle de Clairvaux, ne comptait, en 1472, que 1.714 volumes. Il n'y avait que 97 ouvrages en 1297, à Notre-Dame de Paris. Cent ans avant, la bibliothèque des Fatimites, au Caire, possédait deux millions et demi de volumes. Lorsque Boccace visita la bibliothèque du mont Cassin, au XIV^e siècle, il n'y trouva guère que des livres mutilés. Les moines en faisaient des psautiers pour les femmes et les enfants, après les avoir raclés et coupés. Les ouvrages grecs étaient particulièrement poursuivis par l'Église. Au XVI^e siècle, elle faisait encore brûler les livres grecs de Rabelais et envoyait Etienne Dolet au bûcher pour avoir eu l'audace d'imprimer la traduction de deux dialogues attribués à Platon. Enfin « le recul immense de la pensée qui se produisit avec le triomphe du

catholicisme barbare sur la civilisation gréco-latine se manifesta surtout par l'étrange distorsion de tout ce qui est histoire et géographie : les temps, les lieux, tout ne se voit plus qu'à travers un brouillard d'illusions et de confusion, même de mensonge et de perversité. Tous les travaux des astronomes et mathématiciens grecs sont oubliés, niés ou bafoués. Les moines n'ont d'autre souci que de cuisiner la « géographie chrétienne », c'est-à-dire les restes de la science des anciens grossièrement accommodés à la religion révélée » (E. Reclus).

Un foyer très réduit de l'ancienne civilisation avait persisté, malgré tout, en Grèce. Elle le transmit, avec sa langue et l'industrie de ses artisans, à Constantinople, qui devint, sous le nom de Byzance, la nouvelle Rome et la capitale de l'empire d'Orient. Il s'y forma l'art byzantin qui se répandit en Italie, puis en France, où il contribua à la naissance de l'art ogival. Mais la pensée fut persécutée par les empereurs d'Orient et Justinien fit fermer l'école d'Athènes en 529. Ce qui restait des œuvres grecques fut sauvé par la fuite des philosophes qui se réfugièrent en Perse. « C'est dans les traductions persanes d'Aristote et des autres écrivains que les Arabes retrouvèrent la science hellénique » (E. Reclus). « La civilisation arabe fut pour beaucoup de peuples conquis une véritable libération et coïncida pour nous avec l'apport des manuscrits grecs, avec le renouveau de la science hellénique dans la nuit du moyen-âge » (E. Reclus). Cette science fut enseignée par les Arabes dans leurs écoles. Ils l'apportèrent jusqu'en Espagne, suscitant en Occident la première Renaissance. Pour l'Espagne, ce fut l'époque où elle fut le plus libre. Elle connut alors une civilisation qu'elle n'a plus retrouvée. Les Arabes y fondèrent de magnifiques bibliothèques. Soixante-dix étaient publiques. Celle de Cordoue comptait six cent mille volumes superbement reliés. Ils multiplièrent les travaux d'irrigation, firent faire de grands progrès aux mathématiques, à l'astronomie, aux sciences physiques, à la navigation. Leurs monuments, mosquées et palais, sont ceux de la plus belle architecture que le pays ait connue.

La formation de l'empire éphémère de Charlemagne, qui représenta « un reflux du monde latinisé des Gaules contre la barbarie germanique » (E. Reclus), amena une médiocre renaissance latine. La belle langue s'était corrompue ; les derniers auteurs, Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours, écrivirent dans un latin barbare. Une nouvelle littérature, appelée « chevaleresque », se produisit. Ses héros principaux furent Roland, pour le cycle de Charlemagne, et Arthur, pour le cycle gallois ou breton. Ces poèmes guerriers, écrits dans des dialectes informes, célébraient les grands coups d'épée, l'orgueil des races conquérantes, les aspirations de celles qui avaient été vaincues.

La pensée et l'art ne retrouvèrent la vie que très lentement, avec la liberté que les communes conquièrent peu à peu. La vie municipale réussit à échapper au joug féodal, les écoles et les universités à se dégager de la tutelle ecclésiastique. Des centres universitaires se créèrent dans toute l'Europe occidentale et manifestèrent un esprit nouveau. Les professeurs allèrent de plus en plus vers la philosophie « l'influence d'Aristote finit par l'emporter sur celle de saint Augustin » (E. Reclus).

Cet esprit de liberté influença même la littérature chevaleresque des poèmes épiques et de la poésie lyrique. Il fut encore plus vif dans la littérature populaire des fabliaux et des contes, dans les satires des laïques, les prédications des hérésiarques et enfin dans l'art des cathédrales.

C'est cet esprit, et non l'élan de la foi, qui dégagait les cathédrales des lourdes voûtes mérovingiennes pour lancer si hardiment leurs flèches vers le ciel, car, « quoiqu'on en dise, l'art implique par sa naissance même un état social dans lequel ont surgi des préoccupations nouvelles bien différentes de la naïve croyance... Les merveilleux édifices de la période romane et des siècles de l'ogive nous racontent, non la puissance de la religion, mais, au contraire, la lutte victorieuse que l'art, cette force essentiellement humaine, a soutenue contre elle... C'est une redite absurde qui attribue l'art ogival à la foi... Les cathédrales sont belles parce que les architectes, ouvriers et peintres avaient fui l'abominable dogme dans la joie de la beauté » (E. Reclus). Les bâtisseurs de cathédrales ont multiplié dans leurs sculptures les manifestations de l'indépendance d'esprit de leur temps, de même que les conteurs dans leurs fabliaux. Les gens d'église étaient souvent représentés dans les figures grimaçantes et en postures indécentes qui ornaient les monuments ; ils étaient encore moins ménagés que les barons. La nature tenait une large place dans cette ornementation par les représentations de fleurs et d'animaux. Le naturisme voisinait avec la foi naïve. Il faisait dire à saint Bernard : « Si nombreuse et si étonnante paraît partout la diversité des formes, que le moine est tenté d'étudier bien plus les marbres que les livres, et de méditer ces figures bien plus que la loi de Dieu. » Saint Bernard était loin de ces mystiques qui ont voulu voir dans chaque pierre des cathédrales un verset de la Bible.

« Les documents anciens constatent que l'église était l'édifice de tous, le lieu d'assemblée populaire aussi bien pour les fêtes et les cérémonies civiles que pour les rites religieux » (E. Reclus). C'est ainsi qu'en France le théâtre naquit dans l'église. Si le clergé parvint à faire réserver ces monuments aux services religieux, ils n'en furent pas moins les premières maisons du peuple, les lieux où il était chez lui et exprimait sa vie collective. Les cathédrales réunirent la maison communale, le marché public, l'hôtel des corporations, le grenier et le magasin à laines, qui avaient chacun sa place dans les différentes chapelles. Aussi furent-elles l'orgueil en même temps que l'œuvre des Communes. « Pas un communier qui ne retrouvait, dans le bel ensemble de l'édifice, la partie où son propre idéal de beauté avait pris sa forme matérielle. » (E. Reclus). Elles s'agrandirent et s'embellirent tant que les Communes furent prospères. Leur art finit avec la liberté des Communes, lorsqu'elles succombèrent sous les coups du pouvoir royal.

En même temps que les cathédrales s'élevaient, la langue se formait au XIII^e siècle, la France avait deux langues, celles d'oïlet celle d'oc, également aptes à l'expression de la plus belle littérature. Dans celle d'oïl, ou du Nord, qui est devenue le français, écrivirent alors Rutebeuf, G. de Lorris, Jean de Meung, Villehardouin, Joinville, puis Charles d'Orléans et Villon. Après avoir été la langue

incomparable de Rabelais et de Montaigne, elle fut châtrée, au nom du « bon goût », de ce qu'elle avait de plus vivant et de plus populaire pour former le langage académique du XVII^e siècle. Sa littérature, disparue en grande partie, fut méprisée des pédants qui dirent avec Boileau : « Enfin Malherbe vint... » On aurait dû dire plutôt : « Hélas ! Malherbe vint ! » Mais l'hypocrisie grandissante des mœurs avait de plus en plus besoin de beau langage comme de beaux habits pour parer le mensonge des sentiments comme pour cacher la crasse des corps qu'on ne lavait plus. La langue d'oc, ou du Midi, était celle de la brillante poésie provençale. Elle était si parfaite que Dante hésita entre elle et celle de son pays pour écrire la Divine Comédie. Usitée par un peuple « hérétique », elle vit son essor littéraire arrêté par la croisade des Albigeois.

Le XIII^e siècle fut le premier siècle littéraire de la France et, malgré l'avis de Boileau, le plus beau en raison du caractère populaire et de la variété de ses productions. Cette littérature plongea ses racines dans le peuple. Comme les cathédrales, elle fut le produit d'une vaste pensée anonyme, d'un immense travail collectif qui s'adressait à tous. « On sent dans toute cette période la fraîcheur et la vie débordante d'un début de printemps ; il y a des chants dans l'air et les bourgeons éclatent de tous côtés. » (J. Mortensen). La population communale, qui se réunissait dans les cathédrales à certaines heures pour discuter de ses intérêts, se retrouvait aussi sur leur parvis pour les représentations des mystères. Ces spectacles, qui avaient de très nombreux personnages et dont les acteurs étaient pris dans la population, duraient parfois plusieurs jours suspendant toutes les autres formes de l'activité générale. Quoique composés sur des sujets religieux, les mystères, comme les sculptures des cathédrales, s'inspiraient d'un naturisme sans réserves. Avec le réalisme le plus ingénu, Adam et Eve se montraient dans leur nudité d'avant le péché et on représentait l'accouchement de Marie, mère de Jésus. Les acteurs mêlaient aussi au texte les digressions les plus imprévues sur des sujets intéressants la vie communale. La chute des communes devait marquer le déclin, puis la fin, de ce théâtre populaire comme de toute la littérature qui avait la même inspiration, et de l'art des cathédrales. L'art « savant », qui serait de plus en plus étranger au peuple commençait avec la montée du pouvoir royal absolu.

Ce qu'on appelle Renaissance, en appliquant ce terme au mouvement de la pensée et des arts qui eut son plein épanouissement au XV^e et XVI^e siècles, ne fut pas une production spontanée. Ce mouvement vint des savants et non du peuple ; il fut artistique et non social, bien que ses fins fussent l'émancipation de l'individu. Il avait été longuement préparé par tous les éléments qui avaient résisté à la destruction de l'antiquité et manifesté déjà leur activité dans toutes les occasions favorables. Le temps de Charlemagne, les invasions arabes et l'effort de liberté des Communes furent les principales de ces occasions et les périodes de pré-Renaissance. Dès le XIV^e siècle, la Renaissance commença en Italie, pour « ramener la pensée moderne dans les voies ouvertes par les grecs aux libres recherches de l'esprit ». (A. Castelnau). « A deux mille ans d'intervalle, on voit également l'homme chercher à réaliser son idéal en force, en élégance, en charme

personne], ainsi qu'à se développer en valeur intellectuelle et en savoir ». (E. Reclus). Si la période des Communes fut remarquable par son œuvre collective, celle de la Renaissance le fut par la valeur des individualités qu'elle fit surgir. Elles exercèrent leur activité dans tous les genres ; elles s'appliquèrent en particulier à reconstituer autant qu'il fût possible les œuvres de la pensée grecque et latine par l'étude et la critique des manuscrits. Florence fut le centre principal de la Renaissance italienne. L'élan artistique y était tel que des artistes y travaillaient malgré toutes les vicissitudes apportées par la guerre étrangère et civile à laquelle ils participaient souvent. Au milieu de toutes les tyrannies politiques, Florence et les autres villes italiennes connurent par la pensée et par l'art un génie qui dépassa leurs limites et se répandit dans toute l'Europe. Ce génie s'étendit jusqu'à la liberté de l'éducation des enfants de toutes les classes sociales, en pleine nature et autant par le jeu que par l'étude. On se rapprocha de la vérité scientifique en s'éloignant de la foi. L'instinct avait guidé les bâtisseurs de cathédrales vers l'humain ; la science dirigea les artistes de la Renaissance dans la même voie. Léonard de Vinci fut aussi grand savant que grand peintre. L'humain triompha même dans les œuvres de caractère religieux. Michel-Ange, qui a sculpté et peint les chefs-d'œuvre du palais des papes, était « le plus païen des artistes... A vivre dans le monde antique, il se fit une âme antique : il fut un sculpteur grec ». (R. Rolland). Les Noces de Cana, de Véronèse, sont plutôt la représentation fastueuse d'un banquet de l'académie platonicienne de Fiesole que du récit évangélique. « Les figures sont nobles, pleines de sérénité ; le Christ, humanisé par la Renaissance, rayonne de dignité sympathique » (A. Castelnau). Le plus chrétien des peintres, Fra Angelico, qui n'aurait jamais peint le corps humain dans sa nudité, n'oubliait pas pour cela la beauté de ce corps et la montrait dans les lignes des vêtements. L'art, comme les autres formes de la vie, protestait contre un idéal moral « fondé sur l'immolation de la chair et qui est en opposition radicale avec la civilisation ». (A. Castelnau). La Renaissance émancipa la chair du dogme du péché originel et la femme, « être de perdition », put reprendre part à la vie sociale. C'est bien en vain qu'un Savonarole, disciple attardé de saint Paul, fit brûler des tableaux, des instruments de musique et les Contes de Boccace ; il fut lui-même envoyé au bûcher par le pape Alexandre VI « pour crime de trop grande ardeur dans son élan vers Dieu. » (E. Reclus). L'humain se rencontrait avec l'admiration de la nature qui n'avait jamais été abandonnée, surtout en Italie. Au XIIe siècle, Joachim de Flore interrompait la messe commencée par un temps de pluie et sortait de l'église avec ses fidèles pour saluer la réapparition du soleil et « contempler la campagne souriante. » (A. Barine). Au temps de la Renaissance, Alberti, un de ses plus grands savants, « dont la douceur magnétique charmait les animaux sauvages, fondait en larmes à la vue d'un bel arbre ou de riches moissons. » (E. Reclus). Comme dit encore E. Reclus : « toute beauté était révélation. » Le sentiment du beau se manifestait dans toutes les formes de la vie et harmonisait les œuvres des hommes, simples artisans ou grands artistes, avec la nature. Enfin, tant de beauté réalisée ne suffisant encore pas dans ce débordement de vie et de savoir, les « utopistes » proposèrent leurs rêves, Thomas Morus, son Utopia, Campanella, sa Cité du Soleil, Rabelais, sa Thélème où il disait à l'homme : « Fais ce que veux ! » L'ivresse de l'art était telle qu'elle couvrait tout

de somptuosité, même les crimes et les atrocités des princes royaux et d'église.

Le même mouvement vers l'épanouissement humain se manifesta en Allemagne où Nuremberg fut la Florence du Nord. Ulrich von Hutten s'écriait alors : « O siècle, ô belles lettres ! Il plaît de vivre, quoi qu'il ne plaise pas encore de se reposer ! » Schmoller a dit, il n'y a pas cent ans : « Sous le rapport de l'art, nous sommes réduits à considérer l'époque du quinzième siècle, si brillante en Allemagne, comme un paradis perdu. » Le besoin d'apprendre s'emparait des populations, des hommes et femmes de tous les âges et de toutes les conditions, attirant les paysans dans les villes. Neuf des universités allemandes actuelles furent fondées dans la deuxième moitié du XVe siècle. La découverte de l'imprimerie vint faciliter extraordinairement l'œuvre de l'instruction populaire, en permettant la reproduction du livre à l'infini et la conservation des œuvres qui se perdaient trop souvent.

Ce ne fut qu'au XVIe siècle que la Renaissance se manifesta en France, principalement dans l'architecture et dans la musique. La musique française eut alors une originalité qu'elle perdit au siècle suivant. Les écrivains ne purent s'exprimer qu'au milieu des plus grands dangers et tous ceux qui se tournèrent vers les idées nouvelles furent menacés du bûcher. Les « docteurs en Sorbonne » y envoyaient les gens comme les livres. On n'en a pas moins donné à François 1er, par flatterie, le titre de « Protecteur des sciences et des arts. » En 1534, il voulut supprimer l'imprimerie et, en 1546, il laissa brûler vif Etienne Dolet. Dans le domaine de la pensée se produisirent Rabelais, Montaigne et La Boétie. En Angleterre, la Renaissance se manifesta surtout au théâtre avec Shakespeare, le plus grand écrivain dramatique de tous les temps.

L'Église n'avait pu empêcher le grand mouvement d'idées qui fit la Renaissance et amena contre elle la Réforme, particulièrement en Allemagne. Elle l'empêcha en partie en Italie et en France. En Espagne, elle réussit si bien à l'étouffer qu'elle détermina une décadence dont ce pays ne s'est jamais relevé. Les écrivains et les artistes, Cervantès, Lope de Vega, Calderon, Velasquez, Murillo, qui furent les plus grands de l'Espagne, n'échappèrent aux persécutions qu'en aliénant leur liberté et en devenant des « familiers » de l'Inquisition. Camoens mena la vie la plus misérable pour s'être refusé à cette capitulation. L'Inquisition régna sans partage en Espagne après que les Maures en furent partis. Ses premiers gestes furent de brûler les bibliothèques en même temps que les juifs et tous ceux qui ne voulaient pas la servir, de fermer les écoles et les bains. Les monuments de l'art arabe furent détruits ou défigurés par d'affreux maquillages que « l'art jésuite » devait répandre par la suite dans tous les pays. La Renaissance se prolongea dans les Flandres avec Rubens et son école, suivis de peintres hollandais du XVIIe siècle. L'œuvre de Rubens fut l'apothéose du grand élan de la Renaissance vers la vie, la couleur et surtout l'exaltation de la chair délivrée de toutes les macérations mystiques. L'esprit de la Renaissance avait tellement dégagé Rubens des préjugés orthodoxes qu'il a fait figurer un nègre parmi les élus de son Jugement dernier qui

est au musée de Munich.

Malgré toutes ses réalisations qui en font la plus grande époque d'art des temps modernes, la Renaissance fut un avortement. Elle avait fait naître de grands espoirs dans la libération de l'esprit humain et l'émancipation de l'individu avec celle subséquente de l'art ; elle ne les réalisa qu'en partie, ayant écarté de ce rêve d'humanité un nombre d'hommes toujours plus grand. Les penseurs et les artistes, qui n'étaient plus des anonymes, dont la valeur individuelle était mise en évidence, constituèrent une aristocratie de plus en plus renfermée dans un esprit de caste et dédaigneuse du peuple. La pensée et l'art abandonnèrent peu à peu les sources populaires et la nature pour suivre des règles d'écoles bornées et arbitraires. Ils allaient devenir de plus en plus l'expression d'une classe, l'attribut d'un pouvoir absolu et de ses satellites.

Une autre cause d'avortement de la Renaissance fut la Réforme, née pourtant de ses efforts pour trouver la vérité dont l'esprit humain avait soif. Mais la Réforme n'ayant recherché la vérité que dans les préjugés religieux, limita et dévoja cette recherche. Pour Luther comme pour l'Église catholique, la Raison était « la prostituée du diable ». Le peuple, déjà abandonné par les penseurs et les artistes, fut livré à un fanatisme que surexcitèrent les rivalités de l'ancienne religion et de la nouvelle. La même fureur les jeta l'une contre l'autre et le catholicisme de combat opposa les Jésuites aux Réformés. Les guerres qu'ils provoquèrent eurent les plus funestes conséquences. En Allemagne, particulièrement, où la Réforme ramena le servage, les dissensions religieuses aboutirent à la Guerre de Trente ans qui épuisa le pays. Ce fut une réaction contre l'esprit de liberté, la domestication des individus et l'arrêt de tous les progrès. La Renaissance de l'art allemand, si brillante avec Durer et les Holbein, fut terminée au milieu du XVI^e siècle. « La Réforme la tua comme elle avait tué la renaissance littéraire » (V. Duruy). L'art allemand allait devenir religieux et sans vie : « c'était peut-être une prière, ce n'était plus un art. » (V. Duruy). « La Réforme, c'est-à-dire le retour strict vers la foi, fut la destruction de l'art. » (E. Reclus). Protestants et catholiques furent, par des voies différentes, ennemis de l'art. Il fut banni des temples où rien ne devait distraire de la pensée de Dieu. Par contre les Jésuites voulurent le rendre plus séduisant pour attirer les foules dans les églises. Ils l'enlaidirent et le pervertirent pour aboutir progressivement à « l'art religieux » d'aujourd'hui, celui des boutiques de St-Sulpice et de l'architecture de la basilique de Lourdes « qui relève d'une esthétique de marchand de bouchons. » (J. K. Huysmans).

La réaction sociale, d'où sortit le pouvoir absolu de la royauté, arriva à donner comme but à l'art la divinisation du Roi-Soleil. C'est à ce fétichisme que s'est appliqué ce qu'on a appelé « le Siècle de Louis XIV ». Certes, ce fut une époque où l'on vit en France de grands artistes, surtout de grands écrivains, mais qui s'employèrent à un art de plus en plus conventionnel, emprisonné au théâtre par la règle des trois unités, préoccupé des convenances du « bon ton », réduit enfin à des flagorneries d'autant moins dignes qu'elles s'adressaient à un roi qui

renchérisait sur ses prédécesseurs dans la persécution de la pensée. Jamais l'art ne fut complètement séparé de la nature et de l'humanité que pendant cette période, appelée classique, où il ne s'adressa plus qu'à quelques centaines d'individus composant la cour. Pour ces individus, les nobles qui allaient à la guerre en habit de cour avec leurs maîtresses, leurs cuisiniers et leurs coiffeurs, Eschyle, Sophocle et Euripide furent taillés comme les arbres des jardins de Le Nôtre et coiffés de perruques. Les nobles, « bien nés » et au cœur « sensible », n'auraient pu supporter les brutales horreurs de la tragédie antique, mais ils restaient indifférents aux cruautés de la guerre du Palatinat et des dragonnades comme à la vie misérable du peuple, réduit à l'état de ces galériens dont Puget a traduit la souffrance dans la pierre, ou de ces animaux que La Bruyère a dépeints errants dans les campagnes. Le même caractère conventionnel s'imposa aussi dans les beaux-arts. Si les cathédrales avaient été au moyen-âge l'œuvre de l'élan populaire, Versailles fut construit au milieu des malédictions soulevées par l'orgueilleux despotisme dont il était le monument. Le plus grand des sculpteurs français, Pierre Puget, n'était pas à son aise dans ce Versailles. Il préférerait se voir parmi le peuple et les forçats de Marseille et de Toulon. A cette époque, Lebrun fonda l'académisme qui pèse encore si lourdement sur l'art français, malgré l'indiscipline des plus grands artistes du XIXe siècle. Vauban inaugura la laideur de l'architecture militaire en lui enlevant l'esthétique des anciens châteaux-forts.

Dès la fin du règne de Louis XIV, le classicisme fut à son déclin avec la querelle des anciens et des modernes. Les modernes protestaient contre des règles répondant trop à des besoins artificiels. On avait besoin de retourner à la nature. Le développement des idées philosophiques, durant le XVIIIe siècle donna un grand essor à la pensée, mais la littérature et les beaux-arts ne rompirent pas avec le classicisme. Voltaire, qui eut tant d'audace dans ses œuvres philosophiques et ses romans, en resta prisonnier dans ses médiocres tragédies. Il condamna Shakespeare au nom du « bon goût ». Marivaux et Beaumarchais apportèrent quelque nouveauté au théâtre. Dans la peinture, Watteau se dégagea le premier de l'académisme, mais, ainsi que les autres peintres du siècle, il resta prisonnier des formes élégantes et puériles à la mode de Trianon. Rameau chercha à soustraire la musique à l'influence italienne souveraine alors dans toute l'Europe, même en Allemagne où de grands musiciens s'étaient manifestés depuis plus de cent ans.

Le XVIIIe siècle fut grand par le mouvement des idées et la conquête de la liberté de pensée et de parole qui aboutirent à la Révolution. Ce n'est pas la faute des Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Diderot et de tous les Encyclopédistes si cette révolution est à recommencer, le peuple n'ayant pas encore compris, malgré l'exemple fourni par la fortune des maîtres qu'il a eus depuis 1789, que la liberté se conquiert et ne se donne pas. Il semblait pourtant que la raison humaine, fortifiée et enrichie depuis l'antiquité par deux mille ans d'expérience et de connaissances nouvelles, était devenue si solide sur ses bases que rien ne pourrait plus lui faire échec. Il y eut d'abord la guillotine pour démentir la fraternité nationale, puis il y eut Bonaparte pour enterrer si bien la liberté, la justice et la fraternité universelles

que, cent ans après lui, elles sont plus que jamais en question. Et l'art, dont le sort ne peut être séparé de celui du peuple, a subi les mêmes vicissitudes que lui.

La bourgeoisie triomphante transféra à son profit, sous de nouvelles formes, les abus du passé. Elle comprit mieux que l'ancienne noblesse la nécessité du savoir pour maintenir ses privilèges. Les découvertes scientifiques étendaient à l'infini le champ des connaissances humaines ; elle l'ouvrit largement en s'efforçant de s'annexer pour la servir ceux qui acquerraient ces connaissances. Elle fonda de grandes écoles où elle organisa l'enseignement dans son intérêt de classe. Elle forma des légions de fonctionnaires dûment brevetés et estampillés pour représenter hiérarchiquement la science officielle. Par la centralisation étatiste elle créa la centralisation artistique. Elle fit ainsi un art à son image et à son service. Adoptant pour son enseignement toutes les traditions qui ne pouvaient troubler l'ordre établi et la somnolence de ses fonctionnaires, elle imposa le pompierisme dont un président de la République, M. Jules Grévy, a donné cette formule définitive : « Pas de chefs-d'œuvre, mais une bonne moyenne, c'est ce qui convient à notre démocratie. » Jamais l'art officiel ne fut aussi dépourvu d'art. Si le XIXe siècle fut riche en valeurs intellectuelles et artistiques, ce fut malgré la classe dirigeante et en dehors d'elle, sinon contre elle. Toutes eurent à lutter contre la malveillance officielle et l'incompréhension des prétendues « élites ». Non seulement le véritable esprit de liberté fut persécuté avec Michelet, Quinet, avec les victimes de 1848, de 1851, et de 1871, mais il n'est pas de novateurs dans tous les domaines de la pensée et de l'art, qui n'ait été poursuivi par la sénilité académique et ses complices de l'opinion. Aujourd'hui encore, après que la peinture a été rénovée par les Delacroix, Courbet, Corot, Daumier, Manet, Renoir, Cézanne, qui sont plus prophètes à l'étranger que dans leur pays, l'Académie ne trouve à imposer pour ses concours que des sujets comme celui-ci : « Saint Antoine étant mort au désert, deux lions creusèrent sa tombe et deux anges, vinrent le dévêtir et l'ensevelir. » (Prix de Rome en 1921.)

L'art arriva quand même à faire marcher malgré elle, mais bien derrière lui, cette vieille machine étatiste. D'abord, le despotisme de Bonaparte qui ne tolérait que ce qui célébrait sa gloire, maintint au début du XIXe siècle les formes et l'esprit du classicisme. Le peintre David et son école en furent les représentants. Mais dès que Bonaparte fut disparu, une vie nouvelle se manifesta dans l'art malgré les résistances académiques. Ce fut la période romantique. Par réaction contre le classicisme, le romantisme ressuscita le moyen-âge sans pour cela l'étudier et le comprendre véritablement. Il découvrit Shakespeare et aussi l'Allemagne, celle des vieux châteaux-forts et des burgraves, et celle plus humaine et autrement admirable de Goethe, de Schiller et de Beethoven. Il apporta la liberté dans tous les genres, renversant toutes les règles du classicisme. Il se dessécha, parce qu'à l'image de la bourgeoisie il manqua de naturel, perdit l'enthousiasme, la générosité, et fut souvent plus cabotin qu'artiste. Il s'enferma dans « l'art pour l'art » où le continuèrent les Parnassiens, moins exubérants mais aussi bourgeois. Les symbolistes suivirent, d'où sortirent les anarchistes intellectuels que les menaces des « lois scélérates »

dispersèrent dans des sinécures plus ou moins académiques.

Avec la révolution de 1848, le socialisme, c'est-à-dire « la lutte pour l'établissement de la justice entre les hommes » (E. Reclus), entra dans l'histoire. Il engendra le naturalisme, qui voulut réagir contre la littérature et l'art bourgeois, et produisit l'impressionisme. Le naturalisme eut une belle période, mais il ne fut plus qu'une forme nouvelle de l'esprit bourgeois, lorsque ses représentants s'assagirent suivant l'évolution des politiciens qui ont fait du socialisme un parti de gouvernement de plus en plus indifférent à « la justice entre les hommes ». On essaya de faire un art social au moment de l'affaire Dreyfus, lorsque le peuple fut sollicité « pour la justice » ; mais le peuple et ceux qui voulaient bien « l'éduquer » ne parlaient pas la même langue et, lorsque l'heure de « la justice » fut arrivée, on se sépara comme on s'était rencontré. Les travailleurs étaient d'ailleurs détournés de l'art par les conditions matérielles de leur existence et par le conflit, de plus en plus aigu, entre le Capital et le Travail.

D'autres écoles, depuis le naturisme jusqu'au futurisme, ont eu des existences plus ou moins éphémères. La plupart sont mort-nées. Aujourd'hui, on en est au dadaïsme, à l'unanimité et au surréalisme.

Tous les genres de l'art ont été influencés par les différents courants du XIXe siècle et ont produit des œuvres plus ou moins remarquables, sauf l'architecture. Cet art a plus besoin que tout autre d'inspiration collective pour se manifester dignement, aussi n'a-t-il rien présenté de vraiment nouveau depuis la Renaissance. En France, l'individualisme qui sévit de plus en plus dans la vie sociale a aggravé encore sa stérilité.

Le grand souffle d'une vie nouvelle et les réalisations largement humaines que la Révolution avait annoncés ont donc manqué au XIXe siècle ; ils manquent encore depuis. Le monde a été occupé par la lutte entre les éléments du passé, renouvelés et devenus plus puissants, et ceux de l'avenir, toujours hésitants, cherchant leur voie et divisés. Dans l'Europe entière, les mêmes causes ont produit les mêmes effets. Les impérialismes qui ont réussi à dominer les peuples et à déchaîner la guerre de 1914, ont remis en cause toute l'œuvre de la civilisation. L'humanité ne travaille plus que pour l'insatiable Finance devenue le Moloch de ce temps. L'art n'est plus que l'apothéose du Riche dans la glorification de ses turpitudes. Dernière convulsion d'une société esthétiquement épuisée, il relève le plus souvent de la pathologie. Il est devenu la forme la plus excentrique et la plus cynique de ce « business » par lequel on « se débrouille ». Rien n'est honteux comme le puffisme de certains qui s'intitulent « artistes... »

Depuis longtemps, pour satisfaire leur besoin d'art, les travailleurs réduits à faire le « business » des autres, n'ont plus que l'abrutissement du cabaret, appelé pompeusement « le salon du pauvre » par les démagogues, l'ordure des cafés-concerts, la niaiserie sans littérature des romans-feuilletons. On a ajouté le cinéma, rendu aussi stupide que possible, puis les combats de boxe et les courses de

taureaux. Le peuple, appelé « Souverain », du XXe siècle retrouve, dans les taudis empoisonnés où les maladies sociales dévorent ceux que la guerre a épargnés, et dans les cirques, l'existence et les joies qui étaient celles de la plèbe romaine : Panem et circenses !...

Quand on pense aux grandes époques de civilisation et d'art du passé et qu'on voit combien la nôtre leur est inférieure, comparée surtout à ce qu'elle pourrait être par les moyens scientifiques dont elle dispose, on se dit que le monde est aujourd'hui bien malade. Plus que de richesses, car il en a trop et trop mal employées, il a besoin d'équilibre, de santé physique, intellectuelle et morale. L'art en a autant besoin pour prendre enfin sa vraie place dans la vie et réaliser avec le travail une véritable humanité.

On a donné de l'art proprement dit, c'est-à-dire de l'art considéré dans ses rapports avec le beau, des définitions très nombreuses et très diverses suivant les conceptions particulières à ceux qui les formulaient. Le plus grand nombre de ces définitions sont philosophiques ou religieuses, basées sur une notion métaphysique du beau qui ne laisse parfois aucune place à la nature. D'autres, au contraire, ne voient l'art et la beauté que dans la nature apparente, visible, et leur refusent toute expression spirituelle au point de leur interdire le domaine des sentiments. Presque toutes ces définitions sont des formules d'écoles, de systèmes, et sont d'autant plus arbitraires qu'elles s'écartent davantage de l'observation exacte et complète de la nature. Non seulement l'art est né de cette observation, comme l'a dit Cicéron, mais c'est par elle qu'il s'est développé en même temps que toutes les connaissances humaines, et c'est en elle seulement que pouvait se faire ce développement.

Il est indispensable, pour se rendre compte du caractère exact de l'art, de se dégager complètement de toutes les théories et d'interroger la nature dans son admirable vérité. Actuellement, nous ne savons encore rien, ou très peu de chose, d'une existence intellectuelle et morale des plantes, encore moins des minéraux. Mais nous connaissons beaucoup de choses concernant les animaux plus proches de nous par leur mobilité, leur langage, leurs mœurs, et qui nous ressemblent autant par leur psychologie que par leur physiologie. Nous savons qu'ils ont, eux aussi, une intelligence et une âme, des sentiments et des passions, une industrie, une science et un art dans lesquels ils nous égalent parfois, et enfin une moralité toujours supérieure depuis que, voulant faire l'ange, suivant le mot de Pascal, l'homme a fait la plus laide des bêtes. (Supériorité des animaux sur l'homme. (Dr Ph. Maréchal.) Nous avons vu, dans la partie précédente de notre étude, la part considérable que l'exemple des animaux a fournie à l'éducation artistique des premiers hommes. Il faut donc, tout d'abord, rejeter cette anthropomorphisme qui empêche de « concevoir pour un être raisonnable d'autre forme convenable que celle de l'homme » (Kant), et veut que l'homme soit l'élu d'une divinité qui a fait la nature pour le servir. Il faut rejeter aussi cette idée, si fatale parce qu'elle fait naître et entretient la haine, que notre race, notre pays, notre famille, des individus que nous avons choisis ou qui se sont imposés à nous, ont été particulièrement

désignés par une puissance supérieure pour dominer le monde. Arrivant à l'art, nous nous rendons alors compte que seul un monstrueux abus a pu en faire l'apanage d'une prétendue aristocratie de l'esprit et en a privé la majorité des hommes. Nous devons savoir qu'il n'y a de supériorité que dans les œuvres. Celle d'un simple laboureur, par exemple, est plus utile, plus belle, meilleure que celle de tous les Césars de la terre, et Flaubert a bien marqué la place de la véritable supériorité lorsqu'il a écrit : « J'aimerais mieux avoir peint la Chapelle Sixtine que d'avoir gagné la bataille de Marengo ». L'art est une préoccupation des animaux, peut-être aussi des plantes et des minéraux, tout autant que de l'homme. Il n'a pas été la création de certains hommes supérieurs ou d'une époque plus ou moins avancée dans la civilisation. Il est dans la nature un besoin des êtres, comme la nourriture, l'habitat, la chaleur. Il est aussi arbitraire d'en priver certains hommes que de leur refuser le pain, le logement et la jouissance du soleil. Il n'est pas un être, si déchu soit-il, qui, dans son taudis ou dans sa prison, ne tressaille de joie ou d'espoir en entendant une chanson ou en voyant briller un rayon de lumière.

La définition de l'art, « expression du beau », est insuffisante si on voit seulement dans le beau des aspects extérieurs, des formes, des couleurs, des sons, des mouvements, si on ne considère pas aussi le beau intérieur, celui des sentiments, de la joie, de l'amour, de la justice, qui ne se sépare pas du bien, et le beau intégral qui est tout ce qui tend, dans l'activité générale, à un perfectionnement constant des êtres et de la vie. « Le beau n'est qu'un des octaves de l'immense clavier de l'art », a dit Milsand. Le clavier, c'est la vie tout entière. C'est ainsi que nous arrivons à dire avec E. Reclus, d'après le sculpteur Jean Baffier : « L'ART, C'EST LA VIE ». Cette définition est la plus simple, elle est aussi la plus complète et la plus exacte. L'art, c'est la vie, parce que c'est l'effort des êtres vers une vie toujours meilleure, plus belle, plus heureuse et que toute la vie tend vers ce perfectionnement. C'est pourquoi il n'y a pas d'art dans les œuvres de mort, dans ce qui attende à la liberté des individus et s'oppose à leur mieux-être et à leur bonheur. Il n'y en a pas davantage dans ce qui porte atteinte à la beauté de la nature, dans l'utile qui ne conserve pas des rapports harmonieux avec elle tout en lui demandant ce dont il a besoin. L'utile, et tout le faire en général, ne sont de l'art que s'ils s'emploient pour le beau et pour le bien inséparables dans l'harmonie universelle. Ce qui meurtrit, souille, avilit la vie, quelle que soit sa forme, n'est pas de l'art. J.-J. Rousseau a reproché à la science et à l'art d'avoir corrompu les mœurs. Autant vaudrait reprocher au soleil d'exister parce qu'il éclaire la corruption. Ce ne sont pas la science et l'art qui ont corrompu les mœurs, ce sont les mœurs qui ont fait un mauvais usage de la science et qui ont corrompu l'art. Comme le soleil, ils demeureront plus beaux et plus éclatants quand la corruption aura disparu avec les mœurs qui l'entretiennent.

L'art n'embellit pas seulement la vie de l'homme ; il lui permet d'atteindre à la seule immortalité qui peut-être soit réelle, par les œuvres qu'il laisse et qui parlent encore de lui aux autres hommes des milliers d'années après qu'il a vécu. « L'impression de la beauté précède le sens du classement et de l'ordre. L'art vient

avant la science. » (E. Reclus). C'est pourquoi tant d'êtres non cultivés sentent l'art si profondément, parfois avec une spontanéité, une lucidité que ne possèdent plus ceux dont le jugement a été faussé par des conventions. Une technique est nécessaire pour pratiquer un art, mais il ne faut pas qu'elle soit emprisonnée dans des règles trop conventionnelles qui détournent l'art de ses véritables fins. Or, toutes les écoles ont plus ou moins appliqué des lois arbitraires. « La première règle de l'art, comme de toute vertu, est d'être sincère, spontané, personnel. » (Ruskin). Pour cela, il faut qu'il soit libre. « La liberté est l'atmosphère de l'art. » (Baudrillard). Ce n'est que dans la liberté qu'il peut s'épanouir pleinement, dans la liberté de ceux qui le produisent comme de ceux qui le goûtent, loin de toute contrainte dirigeante. Comme les hommes libres, l'art n'a pas de patrie. « La littérature nationale, cela n'a plus aujourd'hui grand sens ; le temps de la littérature universelle est venu, et chacun doit aujourd'hui travailler à hâter ce temps », disait Goethe. L'art n'a pas davantage de religion. « Beethoven répondait à un ami qui invoquait Dieu : O homme, aide-toi toi-même ! » (R. Rolland). Les véritables artistes sont des forces de la nature. Comme les Grecs, ils ne voient de divinité que dans la vie qui les entoure, à laquelle ils participent intensément, et dans les moyens qu'elle leur donne de perfectionner leur œuvre. Homère, Rabelais, Michel Ange, Shakespeare, Beethoven, ne sont pas d'une époque, d'un temps, d'une religion, d'une école. Ils les dominent tous, ils appartiennent à l'univers et à tous les temps. L'art ne peut pas être isolé dans la vie, ne vivre que par lui-même et pour lui-même. Pour qu'il prenne son entier développement et atteigne sa suprême expression, il faut qu'il collabore avec toutes les formes de la vie et qu'il soit dans toutes les préoccupations humaines.

L'art doit être social dans le sens le plus complet du terme. « Le principe de cet art doit être que la vie est bonne et que ses manifestations sont belles. Les laideurs sont le produit de l'état social. Pour rendre à la vie sa beauté, il faut donc que l'art à son tour aide à transformer la société et c'est ainsi que tout art social devient un art révolutionnaire. » (B. Lazare). Il ne pourra participer à cette œuvre et atteindre tout son développement, toute son expression, que « lorsque les savants, les artistes, les professionnels instruits engagés dans les multiples entreprises auront cessé d'être, comme ils le sont presque tous de nos jours, les serviteurs à gages des princes et des capitalistes et que, reprenant leur liberté, ils pourront se retourner vers le peuple des humbles et des travailleurs pour les aider à bâtir la cité future, c'est-à-dire à constituer une société qui ne comporte ni laideur ; ni maladie, ni misère. » (E. Reclus). Alors, se dressera pour tous les hommes la véritable « Maison du Peuple ». Elle sera « autrement belle que ne le fut un palais du roi à Persepolis, Fontainebleau, Versailles ou Sans-Souci, car elle devra satisfaire à tous les intérêts, à toutes les joies, à toutes les pensées de ceux qui jadis étaient la foule, la cohue, la multitude, et que la conscience de leur liberté a transformés en assemblée de compagnons. D'abord le palais sera de très vastes proportions, puisqu'un peuple se promènera dans ses cours, se pressera dans ses galeries et dans les allées de ses jardins ; d'immenses dépôts y recevront les provisions de toute espèce nécessaires aux milliers de citoyens qui s'y trouveront réunis les jours de travail et de fête ; le «

pain de l'âme » sous forme de livres, de tableaux, de collections diverses ne sera pas moins abondant que le pain du corps dans les salles de la maison commune, et toutes prévisions pour bals, concerts, représentations théâtrales devront être amplement réalisées. La variété infinie des formes architecturales répondra aux mille exigences de la vie ; mais cette diversité ne devra point nuire à la majesté et au bel ensemble des édifices. C'est ici le lieu sacré où le peuple entier, se sentant exalté au-dessus de lui-même, tentera de diviniser son idéal collectif par toutes les magnificences de l'art et de l'art complet qui suscitera tout le groupe des Muses, aussi bien les plus graves, précédant à l'harmonie des astres, que les plus légères et les plus aimables, enguirlandant la vie de danses et de fleurs. » (E. Reclus.)

Edouard Rothen

Accueil

ARTISAN n. m. (de l'italien artigiano, artisan)

L'artisanat, qui fut prospère jadis, a presque totalement disparu, étouffé par le machinisme moderne. L'artisanat était la méthode de l'artisan laborieux, ouvrier probe et adroit, qui travaillait son œuvre avec amour. L'artisan travaillait lentement peut-être mais son ouvrage était solide et fin et achevé. Pourrait-on en dire autant de tous les objets manufacturés dûs au labeur fiévreux et précipité de l'ouvrier d'aujourd'hui ? Le machinisme de plus en plus perfectionné des usines et des ateliers est certainement une preuve de progrès, mais ce progrès est mal compris lorsqu'on se hâte de produire toujours plus vite et qu'on dédaigne les modestes initiatives du travailleur. Il faut perfectionner l'outillage, c'est entendu, mais il ne faut pas en profiter pour considérer l'ouvrier comme un outil secondaire. Il faut que tout en tenant compte du progrès on en revienne à l'esprit de l'artisanat : faire de l'ouvrier un artiste qui aime son travail et qui n'ignore rien de son métier.

Accueil

ARTISANAT

État de l'homme qui exerce un métier manuel, nous dit le dictionnaire officiel. Est-ce bien cela ? Pas précisément.

L'artisanat est plutôt la forme prise par la production à certaines époques jusqu'à l'apparition de l'industrie ou de l'exploitation d'une entreprise quelconque selon les formes modernes. Il y a des artisans depuis les temps les plus reculés. Il y en a encore dans nombre de pays et dans certaines branches de la production.

Les découvertes archéologiques faites presque chaque jour en Egypte, en Palestine, dans tous les pays de civilisation ancienne, prouvent que l'artisan a, autant dire, toujours existé.

Maintenant, on donne plus communément le nom d'artisan au producteur qui travaille seul et n'exploite par conséquent personne. C'est ce qui caractérise de nos jours l'artisanat. On peut donc trouver l'artisan dans toutes les branches de l'activité humaine : culture, industrie, art, science, littérature, etc.

Toutefois, pour serrer de plus près la réalité, il convient de ne voir réellement un artisan, dans le sens usuel et général du mot, que dans l'homme qui exerce une profession réellement industrialisée à peu près partout et qui, cependant, continue à exercer une activité qui lui permet de vivre par ses propres moyens en travaillant seul.

C'est le cas de quelques tisserands installés à la campagne qui se servent encore des vieux métiers à bras ; c'est également le cas des dentellières du Nord de la France, de la Belgique, etc., des tapissiers d'Aubusson, des horlogers du Jura Français ou Suisse, des fabricants de jouets rustiques de la Suisse, de l'Italie et de la Russie.

L'artisanat a correspondu à une période de civilisation. Il a, peu à peu, disparu. Il n'en reste que quelques vestiges qui peuvent d'ailleurs résister longtemps en raison des conditions de vie de ceux qui n'exercent l'artisanat que d'une façon saisonnière, comme dans les Alpes, par exemple, ou vivent dans les coins reculés où les moyens de locomotion modernes ne pénètrent pas encore.

On peut dire, néanmoins, que la civilisation industrielle qui se développe en ce moment condamne en fait l'artisanat.

La nécessité de produire de grosses quantités de produits, de travailler vite et en série ne permet plus à l'artisanat d'exister réellement.

Il est aujourd'hui remplacé par l'usine, le comptoir. Le métier a fait place à l'industrie, l'artisan s'est fondu dans la ruche qu'est l'usine moderne.

Il peut y avoir et il y aura toujours, sans doute, des artisans, ils ne subsisteront que pour rappeler une forme de production périmée ou qui n'a pas encore bénéficié de l'apparition des découvertes de la science et des progrès de la technique.

Il convient de faire, en ce qui concerne l'artisan, une remarque importante. Jusqu'à maintenant, on lui a systématiquement refusé l'entrée des syndicats, sous le prétexte qu'ils sont patrons. C'est là une erreur à détruire. L'artisan a sa place toute marquée au syndicat, puisqu'il n'exploite personne.

Faire entrer l'artisan au syndicat est une nécessité. Par voie d'assimilation logique, les artisans de la campagne, ceux qui cultivent eux-mêmes leur lopin de terre ont, eux aussi, leur place au syndicat. Ce n'est que de cette façon que nous pourrons avoir, un jour, un syndicalisme agraire.

En effet, si l'artisan qui travaille la matière première pour la transformer en produits de toute nature est relativement peu nombreux, par contre, l'artisan de la terre existe en nombre considérable.

C'est une force avec laquelle et sur laquelle on doit compter. Ne l'éloignons pas. L'artisan est un prolétaire, accueillons-le, aidons-le à se libérer, à marcher vers le progrès. Tendons-lui une main fraternelle.

Pierre BESNARD.

Accueil

ARTISTE n. m. ou f.

On désigne sous le nom d'artiste une personne qui cultive les beaux-arts, soit en professionnel, soit en amateur, ou qui joue sur un théâtre. L'artiste peut souvent acquérir une grande influence sur le public et sur la foule. Son rôle peut être noble et généreux, s'il défend une conception généreuse de l'art ou s'il sait faire aimer l'humanité sous une fiction artistique. L'artiste doit savoir exalter les bons sentiments de l'homme et, surtout, ne doit pas mettre son talent au service du pouvoir ni de l'argent. Hélas ! par l'effet même de la société actuelle, les vrais artistes deviennent de plus en plus rares. De nos jours, en effet, l'artiste, s'il ne veut pas mourir de faim, est obligé - peu ou prou - de prostituer son talent. Car les conditions de vie sont telles, que l'artiste se trouve en face de ce dilemme désespérant : ou bien renoncer à son art, ou bien œuvrer suivant des directives imposées, ce qui tend à renoncer à toute personnalité et à toute indépendance. Cela se comprend aisément : une classe privilégiée possède l'arme la plus redoutable de notre siècle : l'argent ; cette classe consentira bien à venir en aide aux artistes miséreux, mais à la condition que ces artistes deviennent ses instruments et qu'ils renoncent à toute velléité généreuse, à toute initiative propre. Lorsqu'un artiste se sent assez d'énergie et de ténacité pour passer outre, lorsqu'il veut faire son œuvre sans se préoccuper des menaces ou des corruptions, il est certain de se heurter ensuite à une conspiration du silence sévère : on ignorera son œuvre, ou plutôt on paraîtra l'ignorer. On conçoit dès lors qu'il y ait peu d'artistes véritables : les uns se vendent, les autres abandonnent. On peut compter ceux qui affrontent la lutte. Et les courageux qui restent ne pourront jamais donner tout ce qu'ils étaient capables de donner. Boycottés, tourmentés par le problème du pain quotidien, enchaînés par les préoccupations matérielles, ils ne peuvent consacrer à leur art ni le temps ni l'attention nécessaires. Pendant ce temps, ceux qui se sont vendus peuvent travailler en paix et servir insidieusement la cause de leurs protecteurs intéressés. Sous d'habiles fictions, ils peuvent emplir de préjugés criminels le cerveau du peuple, comme on fait avaler à un chien une appétissante boulette empoisonnée. Et tant que règnera une caste possédante la situation demeurera inchangée. Il y aura toujours des vendus tant qu'il y aura des acheteurs. Mais, en attendant que naisse un état social meilleur, il faut que le peuple sache reconnaître les artistes, qu'il sache les encourager et les soutenir... et qu'il sache démasquer les trafiquants de l'art.

Georges VIDAL

Accueil

ARTISTOCRATE

Philosophe, artiste, écrivain, ou simple vivant qui met en pratique la philosophie de l'artistocratie. An-archiste d'action d'art. Tout individu, quel que soit le métier qu'il exerce (il y a cependant des fonctions et métiers incompatibles avec l'artistocratie : ceux de policiers, juges, bourreaux, prêtres, soldats, ministres, présidents de Républiques, dictateurs, etc... et en général tous les grades et emplois supérieurs, autoritaires, impliquant toutes les laideurs, toutes les exploitations de l'homme par l'homme), tout individu qui réalise ou tend à réaliser l'idéal esthétique dans sa vie entière, à faire de son existence une œuvre d'art, c'est-à-dire une œuvre de sincérité, d'équilibre et d'harmonie : l'artistocrate met sa conduite en harmonie avec ses idées. Les gestes qu'il accomplit sont des actions d'art, c'est-à-dire des gestes libres, vivants, généreux et désintéressés, en désaccord avec la veulerie universelle. L'artistocrate est l'homme qui a renoncé à penser comme tout le monde. Ni politique ni morale, telle est la devise de l'artistocrate. L'anarchiste est artistocrate par sa soif d'harmonie et d'indépendance. L'artistocrate est l'an-archiste artiste, passionné de beauté sous toutes ses formes, ne se contentant pas de vivre une vie terre-à-terre, mais la complétant et la dépassant par le rêve. L'artiste est anarchiste par son amour de l'indépendance : dans son œuvre il met sa vie entière. L'art réalise la liberté. C'est l'expression suprême de l'an-archie. L'artiste sincère est artistocrate. L'artiste bourgeois est insincère et politicien. Il y a peu d'artistocrates, s'il y a beaucoup d'artistes, dans la société. Il y a peu d'hommes vraiment libres, capables de se diriger sans le secours des autres, agissant et pensant par eux-mêmes, négligeant d'offrir à leurs contemporains le spectacle de ces « sincérités successives », si fréquentes chez les renégats de la politique. Sont artistocrates tous les hommes d'action, tous les écrivains, tous les artistes, tous les penseurs qui ont rompu avec les habitudes et les mœurs du milieu rétrograde et servile, qui n'ont pas craint de se séparer du troupeau, de combattre ses idées, sa conception absurde de la vie, sa politique, sa morale, sa religion, ses institutions, ses préjugés. Artistocrates aussi les hommes les plus humbles, qui renoncent à suivre, à obéir, à imiter, qui ont au fond d'eux-mêmes le pressentiment d'une vie meilleure, d'une vie supérieure, au sein de la vie médiocre et stupide que la pseudo-civilisation leur a imposée. Quiconque fait effort pour briser les liens qui l'enchaînent à la laideur sociale, le diminuent en en faisant un esclave, est artistocrate. En lui, l'énergie intérieure se développe. Il aime et comprend la vie. Il veut la vivre intégralement, sans entraves, physiquement et spirituellement. L'ar-tistocratie constitue pour chacun de nous cet individualisme supérieur qui s'évade de toutes les contraintes, s'élève au-dessus de la mêlée, des appétits et des intérêts, fait de nous

des êtres épris de vérité et de beauté, capables de communiquer à autrui leurs sentiments et de les faire triompher dans la vie. L'artistocrate est un exemple pour tous : il est conséquent avec lui-même. Il déteste la violence. Il a horreur de tous les fanatismes. Ses moyens d'action sont l'abstentionnisme, la non-participation, l'art et la pensée. Il se donne à tous, sans compter. Son altruisme n'est pas l'altruisme habituel. Par le fait même qu'il cherche à développer son « moi », à le réformer, à le rendre plus harmonieux, plus vivant, plus libre, il augmente la beauté d'autrui. Il n'impose ses idées à personne, il se contente de les exposer. L'artistocrate est l'homme qui a rompu toute attache avec le social, qui poursuit son idée sans se préoccuper des conséquences fâcheuses qui peuvent en résulter, qui ne ménage ni son temps ni sa peine, et qui est au premier rang des révoltés. Il n'est guidé ni par la haine ni par l'envie, mais seulement par l'amour du beau qu'il voudrait voir triompher dans la vie. Sa révolte est pure et désintéressée.

L'artistocrate est l'individu qui fait de sa vie une œuvre d'art en se faisant le critique de lui-même. Il se corrige, il s'amende, il se perfectionne. Comme l'artiste s'efforce d'écrire un beau poème, de sculpter une belle statue ou de peindre un beau tableau, ainsi l'artistocrate s'efforce d'harmoniser dans son être le sentiment et la pensée, l'action et l'idéal. L'individualisme artistocrate n'a rien de commun avec le pseudo individualisme des maîtres et des esclaves. Ce qui intéresse l'artistocrate, c'est le triomphe de la vie sous sa forme esthétique. Il ne partage aucune des inspirations des foules et de l'élite. Il est au-dessus de tous les partis. Il est du seul parti vraiment utile à l'humanité : celui de l'esprit. Il ne se croit pas un être privilégié, un surhomme devant lequel le monde entier doit s'agenouiller, mais il sait ce qu'il vaut, il connaît sa force, et il se juge tout de même différent de cette valetaille qui maintient l'humanité dans les bas-fonds par son inertie et sa lâcheté. Il la méprise et la plaint.

L'artistocrate ne peut pas avoir sur l'amour, la justice, la guerre, l'autorité, la vérité et l'idéal, les mêmes idées que tout le monde ; sa conception de la vie ne peut pas être la conception inférieure de la masse. L'artistocrate ne renonce pas à l'action, mais il dirige son action dans un certain sens. Il agit intérieurement afin d'agir extérieurement. S'il ne participe à aucune agitation, n'est d'aucune association, s'il agit seul, en un mot, selon ses moyens et selon ses forces, il ne refuse pas, de parti-pris, de se mêler à tout mouvement d'avant-garde, de collaborer à toute œuvre collective qui a pour fin la libération de l'individu. On le verra partout où il s'agit de combattre l'iniquité, de réagir contre la laideur. Il sera au milieu des « révolutionnaires » qui se seront réformés, et sauront ce qu'ils veulent, et non parmi les braillards qui aspirent à remplacer leurs maîtres, en leur ressemblant comme des frères. Il sera avec les manuels et les intellectuels associés pour la même œuvre d'émancipation et de fraternité. Partout il agira, mais il agira « en beauté », je veux dire sincèrement, sans être guidé par l'égoïsme, l'envie ou la haine.

L'individu qui manque de courage en certaines circonstances, qui trahit ses

amis, cherche à se mettre en évidence par tous les moyens, vend sa personne et ses écrits, cet individu n'est pas un aristocrate, mais un mufler (voy. ce mot).

Art et littérature aristocrates. Œuvres qui, par leur forme et les idées qu'elles contiennent, rentrent dans le cadre de l'esthétique aristocrate. Œuvres sincères dont les auteurs ont rompu avec la mode, le goût du public, les préoccupations de la littérature mercantile. - L'art aristocrate n'est ni l'art pour l'art, ni l'art social, ces deux formes du faux art : c'est l'art a-social, a-moral et a-politique, comme son auteur.- L'an-archiste aristocrate, qui est loin d'être un dilettante et un esthète préoccupé uniquement de jouissances esthétiques, immobilisé dans la contemplation de son nombril, ne cherche pas dans l'art un rétrécissement de son moi, mais un élargissement de son moi. L'art sincère et vivant est le levier qui émancipe l'individu, le fait vivre d'une vie nouvelle, le révèle à lui-même. Tandis que la morale et la politique diminuent l'individu, l'art véritable le libère et lui révèle le sens de la vie. L'homme qui n'a d'autre morale que la morale esthétique est un anarchiste. Soit qu'il crée des œuvres d'art tout en faisant de sa vie une œuvre d'art, soit qu'il se contente de contempler l'œuvre d'art et s'efforce d'être lui-même une œuvre d'art, cet homme ne peut concevoir la vie comme les gens qui la fondent sur l'autorité. L'autorité expire où l'art commence, elle expire au seuil de l'esthétique, qui est le triomphe de la pensée et de l'action libres. - Il y a l'artiste aristocrate dont l'art est l'action, et dont l'action est art. Il ne vit que pour l'idéal qu'il croit juste et lui sacrifie tous les avantages, honneurs, titres, etc... que la médiocratie dispense à tous ceux qui rentrent dans le rang et observent ses préceptes. Il crée, sans se soucier de plaire ou de déplaire, une œuvre qui satisfait sa conscience, et non le goût de la moyenne. Il trouve dans son art un refuge contre la laideur universelle. Il dit ce qu'il pense. L'artiste tout court, qui poursuit les honneurs et les richesses (car il ne possède point la richesse intérieure de l'aristocrate), flatte la morale et la politique des dirigeants et des dirigés, sert un parti, occupe une situation, est chamarré de titres et de décorations. Il ne crée point une œuvre d'art pour lui faire exprimer l'harmonie qui est en lui, mais afin de reproduire l'inharmonie extérieure et de tirer profit de cette reproduction. C'est un suiveur, qui a la prétention de précéder. C'est un commerçant, un politicien, un réactionnaire dans toute la force du terme. On reconnaîtra facilement, parmi les penseurs, écrivains et artistes contemporains, ceux qui appartiennent à l'aristocratie et ceux qui font partie de la médiocratie.

Quelques noms symbolisent une mentalité, une attitude, un état d'âme, toute une classe d'esprits. L'individualisme des hommes libres neutralise le non-individualisme des esclaves. La vie vaut encore la peine d'être vécue puisqu'elle engendre une minorité dont le courage compense la veulerie de la majorité. - L'artiste est l'homme semblable à tout le monde, aux passions étroites et aux désirs bornés, avec ou sans talent, tandis que l'artiste doublé d'un aristocrate est un caractère et une conscience. Son art reflète la noblesse et l'héroïsme de sa vie. Il n'accomplit point de petits gestes, il n'est point mesquin avec les autres hommes, tout ce qu'il fait est l'expression de sa noblesse intérieure. - La différence entre

l'artiste et l'artistocrate est celle qui existe entre l'arriviste et l'homme indépendant, le suiveur et le créateur, celui qui agit pour se réaliser, qui met ses actes en harmonie avec ses idées, et le renégat, qui offre à tous l'exemple des pires palinodies, et n'a point de personnalité. L'artiste est un mercanti, l'artistocrate ne poursuit ni dans ses œuvres ni dans sa vie de but intéressé. L'artiste se met à la remorque d'un parti, l'artistocrate ne fait point de politique, n'agit pas en traître avec ses amis, reste lui-même partout où il passe. Rien ne le détourne de l'idéal qu'il poursuit.

On peut ne pas être artiste, c'est-à-dire créateur d'art, mais aimer l'art et le beau, et par là même on s'égalé à l'artiste. Cette beauté, que l'on admire dans l'œuvre d'art, la vie vivante qui émane d'elle, vie de liberté et d'harmonie, on peut la vouloir dans les relations des hommes entre eux, dans leur caractère, leurs passions. Ce désir, ce vouloir, cette aspiration créent en nous l'artistocratie. L'artistocratie, c'est l'élite des individus, hommes ou femmes, qui agissent par eux-mêmes et sentent par eux-mêmes, n'obéissant qu'à leur conscience. Il y a une artistocratie intérieure, - vouloir de liberté, de beauté, d'harmonie - qui s'oppose à la médiocratie extérieure, - ou vouloir de la majorité autoritaire et grégaire. Les hommes qui, en cultivant leur « moi », en le réformant, en l'embellissant, réalisent l'artistocratie, forment par leur ensemble une « artistocratie » internationale sans patrie, sans frontières, sans gouvernement. Le gouvernement de l'artistocrate, c'est sa conscience. Il ne reconnaît à aucune autorité extérieure le soin de le diriger. Sa morale n'est pas la morale traditionnelle. L'artistocrate, c'est l'homme libre.

Nous ne cherchons pas à élever l'artiste sur un piédestal. Il ne s'agit pas de « la part du lion pour l'homme-artiste », il ne s'agit pas de sacrifier des masses entières pour la production du grand homme. Le grand homme est avec la masse quand la masse est dans le vrai, il est contre elle quand elle fait fausse route. L'artistocrate, qui est un individualiste libéré, un individualiste sincère, découvre les aspirations confuses d'une masse peu éclairée, découvre ses aspirations, la révèle à elle-même. Et par là, il tient à l'humanité entière. Il est solidaire de tous ceux qui souffrent. Aux exploités, il fait sentir leur œuvre illogique et vaine. Aux exploités, il montre la voie de l'affranchissement. Il ne prêche point la haine, pas davantage la résignation. Sa voix se fait entendre à son heure, il sait quitter au bon moment sa tour d'ivoire pour y rentrer une fois qu'il a fait un geste libérateur, son œuvre et sa vie n'étant au fond qu'un même acte. Point de thèse lourde et prétentieuse : c'est par son art libéré de toutes les contraintes qu'il agit au sein de l'humanité, art qui se retrouve dans toutes les paroles qu'il prononce, dans tous les gestes qu'il accomplit. A la volonté de puissance du surhomme nietzschéen, à la volonté de résignation du disciple de Tolstoï, l'individualiste artistocrate oppose sa volonté de beauté, harmonisation du sentiment et de la pensée, synthèse de l'idée et de l'action.

Critique artistocrate. La critique artistocrate se préoccupe de rechercher, dans une œuvre d'art, l'individualisme de son auteur, de retrouver l'homme dans l'œuvre

et l'œuvre dans l'homme. Elle ne se borne pas à porter un jugement sur les œuvres de la littérature et de l'art. La critique des mœurs est un aspect de la critique artistocrate, recherchant chez les individus les motifs qui les guident et les jugeant sur leurs actes.

N. B. Il y a de faux artistocrates, comme il y a de faux an-archistes, individualistes ou communistes. Encore un mot dont on a abusé, un vocable qu'on a déformé. Sachons déjouer les manœuvres de ceux qui, se prétendant artistocrates, agissent dans toutes les circonstances de leur vie en médiocrates.

Gérard de LACAZE-DUTHIERS.

Accueil

ARTISTOCRATIE (de *artisto*, artiste, et *kratos*, force, pouvoir)

Mot qu'on ne trouve dans aucun dictionnaire. Il peut sembler barbare au premier abord. Il a cependant sa raison d'être, et quiconque réfléchit tant soit peu en saisit immédiatement la signification. On comprend qu'il ne s'agit point d'aristocratie : le « t » est comme une barrière s'opposant à toutes les préoccupations des aristocraties passées, présentes et futures. On a reproché à ce vocable sa terminaison. Pourtant, le mot *a-crate*, qui signifie l'absence de tout pouvoir (ne pas confondre avec le vin *acrate*), contient la même terminaison. L'artistocratie n'est pas une « cratie » comme les autres, qui sont autant de variétés de la médiocratie (voy. ce mot) : aristocratie, démocratie, bistrocratie, voyoucratie, ventrocratie, pédantocratie, gérontocratie, éphébocratie, emporocratie, muflocratie, etc..., etc... C'est la seule cratie supportable (sauf pour la canaille).

J'ai donné ce nom à l'an-archie envisagée au point de vue esthétique et à l'esthétique envisagée au point de vue an-archiste. J'ai essayé de fondre le point de vue an-archiste et le point de vue esthétique dans le point de vue artistocrate. On ne peut pas être an-archiste si on n'est pas artiste, pas plus qu'on ne peut être artiste si on n'est pas an-archiste. Entre l'art et l'anarchie existent des rapports étroits : l'artistocratie est le trait d'union de l'art et l'an-archie, ou mieux leur point de jonction. L'un et l'autre sont sincérité, vérité, beauté. La fusion de l'art et de l'an-archie constitue l'artistocratie ou vie vivante dans laquelle s'harmonisent le sentiment et la raison, la pensée et l'action.

Lorsque j'ai employé pour la première fois ce néologisme, dans l'Idéal humain de l'Art, Essai d'esthétique libertaire, écrit en 1896 et publié en 1906, je concevais l'anarchie comme le triomphe de l'idéal esthétique - harmonie et beauté - dans la vie individuelle et dans la vie sociale. L'artistocratie était une théorie an-archiste de l'art, expression suprême de la liberté, impliquant la révolte constante de l'artiste contre toutes les formes de laideur. L'an-archie réalisée par l'art et l'art réalisé par l'an-archie, telle était l'artistocratie. Malgré les déformations que de pseudos-artistocrates ont fait subir depuis à ce néologisme, il conserve le même sens et il a même plus de raison d'être aujourd'hui qu'il y a vingt ans.

On s'est souvent mépris sur la signification de ce mot. Les uns y voient un legs du romantisme (antithèse de l'artiste et du bourgeois), ou bien le font synonyme de gouvernement par les meilleurs, au sens où l'entendaient Platon, Renan, etc... Faguet croyait qu'il s'agissait, pour l'élite des penseurs, de diriger politiquement les masses. Or, l'artistocratie n'exerce et n'exercera jamais qu'un

pouvoir spirituel, pouvoir non imposé, non légal. Elle refuse de s'incliner devant le pouvoir politique, à plus forte raison d'y participer d'une façon quelconque. Des journalistes mal informés, pressés d'écrire un article pour gagner leur cent sous, n'y ont absolument rien compris. Quelques boulevardiers ont trouvé là matière à faire de l'esprit, du mauvais esprit. Enfin, les typos ne ratent jamais, même après la correction des épreuves, d'imprimer aristocratie. On a rapproché l'artistocratie de l'aristie de Mazel et de Péladan. Plusieurs ont employé l'expression aristocratie intellectuelle, qui ne veut rien dire. Cette expression est bien moins caractéristique que le mot artistocratie, car elle laisse subsister ce terme d'aristocratie, équivoque malgré le mot qu'on y a adjoint pour signifier qu'il ne s'agit point d'une aristocratie politique. Artistocratie prend sa place pour désigner l'état d'esprit de l'homme qui vit esthétiquement, ayant fait de sa vie une œuvre d'art dans laquelle s'harmonisent le sentiment et la pensée, comme dans toute œuvre d'art proprement dite plastique ou non. La terminaison « cratie » subsiste pour affirmer qu'en face des pouvoirs inférieurs de la force et de la ruse il y a le pouvoir supérieur de l'esprit, le seul pouvoir que reconnaisse l'artistocrate. Sa conscience est son seul juge, son seul guide. Il ne reconnaît à aucune autorité le soin de se substituer à la seule autorité qu'il respecte : sa pensée. L'homme dont la pensée est libérée agit librement. Il agit esthétiquement, sa vie ayant la spontanéité et l'harmonie d'une œuvre d'art. Son existence est une création incessante, qu'il augmente et enrichit sans cesse de ses observations, de ses expériences. L'individualiste artistocrate a rompu avec les liens qui enchaînent l'homme social, dont la vie est une œuvre sans art et sans harmonie.

Il ne s'agit pas de mettre les artistes à la tête de la République, ou de n'importe quel gouvernement. Un véritable artiste ne consentira jamais à accepter le mandat de député, à voter des lois, à affermir l'autorité. « Le meilleur gouvernement qui convient à l'artiste, disait Oscar Wilde, c'est pas de gouvernement du tout ». Le seul pouvoir exercé par l'artiste est un pouvoir spirituel, qui émane de ses actes et de ses œuvres, pouvoir non imposé par la force. L'artistocrate se gouverne lui-même, avant de songer à gouverner les autres. Qui veut la liberté pour tous commence par se libérer lui-même d'abord. L'artistocratie est une technique individuelle, une discipline intérieure qui sert à l'individu à se protéger contre les passions grégaires et substitue, au gouvernement par les autres, le gouvernement de soi-même. L'artistocratie se désintéresse du pouvoir. Elle le combat à sa manière, sans employer les armes dont il se sert contre elle.

Non seulement l'artistocratie désigne l'état d'esprit de l'individu libéré, - l'artistocratie intérieure de celui qui pense et agit par lui-même, - mais ce nom s'applique à l'ensemble des individus qui ont une conception de la vie différente de la conception traditionnelle. L'artistocratie n'est pas propre à une seule époque, mais à toutes les époques où des individus n'ont pas craint de se révolter contre toutes les formes d'autorité. L'artistocratie, qui n'a pas de frontières, qui parle la même langue, est formée de tous les libres esprits qui se rejoignent dans le temps et dans l'espace. L'artistocratie n'est pas une élite, au sens habituel qu'on donne à ce mot. Une élite n'est le plus souvent que l'image de la masse amorphe et veule. Elle

est son produit et son œuvre. Si l'artistocratie est une élite, c'est une élite libre. La médiocratie extérieure (autorité, politique, morale, religion, etc...) et l'artistocratie intérieure (enthousiasme, amour de la beauté, sincérité) sont aux prises depuis que le monde existe. Le conflit qui les divise est aujourd'hui à l'état aigu. Il y a, d'un côté, la race des suiveurs, des dominateurs, des mercantis, des cuistres ; de l'autre, celle des esprits généreux, virils, hommes d'action et hommes de pensée qui représentent le mouvement et la vie. L'artistocratie fait avancer l'humanité. La médiocratie la retarde.

Il est certain qu'un mot manquait pour désigner l'attitude de certains intellectuels, artistes et écrivains qui ont vécu uniquement pour leur art, en dehors de toute politique, par exemple Beethoven, Flaubert, Rémy de Gourmont, etc...). Il manquait également pour désigner la force spirituelle opposée à la force tout court la conception de la vie libre, vivante, an-archiste, à la vie des esclaves, des brutes. Il a pu désigner, à un moment donné, et il désigne encore, les aspirations de la jeunesse qui ne suit pas docilement ses maîtres, et les aspirations d'une humanité qui ne se contente pas de manger et de digérer.

REMARQUE. - Le radical d'artistocratie donne naissance à *artistocrate*, substantif qui désigne la personne qui professe et applique dans sa vie l'idéal de l'artistocratie. On dit : « C'est un *artistocrate* » pour désigner un esprit libre, un artiste sincère qui ne s'est jamais contredit ni compromis et dont la conduite est en harmonie avec les idées. Le même mot, adjectif, qualifie un état d'âme, une attitude. On dit en ce sens : un esprit, un penseur, un artiste *artistocrates*.

Artistocratique. Qui appartient à l'artistocratie, qui a des idées, des tendances, une forme *artistocrates*. On dit en ce sens : esprit *artistocratique*, idéal *artistocratique*, littérature, roman, pensée, poème, critique, art, peinture, sculpture, architecture, musique *artistocratiques*, etc... (On peut aussi bien dire *artistocrates*).

Artistocratiser. Rendre *artistocrate* ou *artistocratique* une chose ou une personne (quoi que ce soit bien difficile - et souvent impossible, en présence de certains sujets, - de rendre beau ce qui est laid, sincère ce qui est insincère, courageux ce qui est lâche, libre ce qui est esclave).

Artistocratisé. Rendu *artistocrate*, ou *artistocratique*, participe passé du verbe *artistocratiser*.

Artistocratisant. Participe présent du même verbe, employé comme an-archisant.

Artistocratisation. Action d'*artistocratiser*, de rendre *artistocrate* ou *artistocratique*.

Artistocratisme. Sympathie, penchant pour les idées *artistocrates* ou *artistocratiques*. Cependant, le penchant ne suffit pas. On est ou on n'est pas *artistocrate*. Il faut opter. Il faut être pour ou contre l'artistocratie.

Artistocratiquement. Adverbe de manière. Agir de façon artistocratique, c'est-à-dire « proprement ». Il y a la manière que n'ont ni les mufles ni les imbéciles. Ex. : il a agi artistocratiquement (ou en aristocrate) dans telle circonstance, c'est-à-dire en homme libre.

N. B. Nous ne conseillons pas d'employer ces dérivés. Artistocratie, aristocrate doivent suffire. - Les mots aristocratie, aristocrate ont été fréquemment employés depuis 1897, dans des ouvrages, journaux et périodiques français et étrangers. Plusieurs groupements se sont fondés pour propager l'aristocratie et la mettre en pratique, parmi lesquels je citerai : La Foire aux Chimères (1908), L'Action d'art (1913) et La Forge (1916).

Accueil

ASSISES (Cour d')

On appelle Cour d'Assises la juridiction chargée de juger, définitivement et sans appel, les infractions à la loi pénale qualifiées « crimes » et punies de peines « afflictives et infamantes », depuis la réclusion jusqu'à la peine de mort. L'appréciation du fait, c'est-à-dire la culpabilité ou la non-culpabilité de l'accusé appartient au jury, l'application de la loi et de la peine à la Cour. La Cour d'Assises forme un tribunal composé à la fois de magistrats et de simples citoyens, siégeant non d'une manière permanente, mais par assises, à des époques périodiques appelées sessions (en général tous les trois mois, à Paris tous les quinze jours). Ses décisions, sans appel, ne peuvent être attaquées que par le pourvoi en cassation. Il y a une Cour d'Assises par département, et la session se tient d'ordinaire au chef-lieu. Par exception elle siège à Aix (Bouches-du-Rhône), Bastia (Corse), Carpentras (Vaucluse), Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), Coutances (Manche), Douai (Nord), Montbrison (Loire), Reims (Marne), Riom (Puy-de-Dôme), Saintes (Charente-Inférieure), Saint-Flour (Cantal), Saint-Mihiel (Meuse), Saint-Omer (Pas-de-Calais).

Dans tous les départements, les assises sont tenues par un conseiller de la Cour d'Appel, délégué à cet effet pour les présider, et par deux juges faisant fonction d'assesseurs. Pour être juré, il faut avoir trente ans accomplis, « jouir » des droits politiques, civils, et de famille, et ne pas se trouver dans un des cas d' « incapacité » ou d' « incompatibilité » établis par la loi. La liste annuelle du jury comprend : pour le département de la Seine, trois mille jurés ; pour les autres départements, un juré par cinq cents habitants, sans toutefois que le nombre des jurés puisse être inférieur à quatre cents et supérieur à six cents. Cette liste est complétée par une liste de jurés suppléants : trois cents pour Paris, cinquante pour les autres départements. Dix jours au moins avant l'ouverture des assises, on tire au sort, en audience publique, au tribunal du chef-lieu d'assises, sur la liste annuelle, les noms des trente-six jurés qui forment la liste de la session. On tire, en outre, quatre jurés suppléants sur la liste spéciale. Le jour de l'audience, le jury se constitue tout d'abord en chambre du Conseil, en présence de l'accusé, de son conseil et du procureur général. Le juré qui, sans « excuses valables », ne se présente pas sur la citation qui lui a été notifiée, est condamné par la Cour à une amende de 200 à 500 fr. pour la première fois, de 1.000 fr. pour la seconde, de 1.500 fr. pour la troisième ; après quoi il est déclaré « incapable d'exercer dans l'avenir les fonctions de juré » ; l'arrêt est imprimé et affiché à ses frais. Les mêmes peines sont applicables au juré qui se retire avant l'expiration de ses

fonctions.

L'accusé ou son conseil, puis le procureur général, peuvent récuser, sans donner leurs motifs, tels jurés qu'ils jugent à propos, tant qu'il en reste encore douze. Le jury est formé dès qu'il est sorti de l'urne douze noms de jurés non recusés.

Lorsque les questions sont posées et remises aux jurés, ceux-ci se rendent dans leur chambre pour y délibérer. Ils ne peuvent sortir de la chambre de leurs délibérations, qu'après avoir formulé leur déclaration. Leur décision se prend à la majorité. Si l'accusé est déclaré coupable, soit du fait principal, soit d'une ou plusieurs circonstances aggravantes, par une majorité de sept voix au moins, le jury répond sur chaque question : oui, à la majorité. Si une majorité de sept voix ou plus admet l'existence des circonstances atténuantes, le jury l'énonce ainsi : « A la majorité, il y a des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé. » L'égalité des voix emporte une déclaration de non-culpabilité. Le condamné et le ministère public ont trois jours francs pour se pourvoir en cassation et ce pourvoi suspend l'effet de la condamnation.

Nous avons tenu à exposer en détail le mécanisme de la Cour d'Assises, cette juridiction criminelle qui, chaque année, envoie des centaines de malheureux au bagne, à l'échafaud ou dans les cellules des prisons centrales. Ce simple exposé aura déjà suffi, nous en sommes certains, à montrer toute l'ignominieuse comédie de cette parodie de justice. Ainsi, un jury de douze citoyens - dont on a soin d'exclure, en les recusant, tous ceux que l'on soupçonne de professer des idées généreuses - peut briser la vie d'un homme ou l'envoyer à la mort ! Qui oserait prétendre que ces douze citoyens, affligés, comme n'importe qui, de toutes les petites faiblesses de la nature humaine, sauront pendant quelques heures, se dépouiller de toutes leurs faiblesses ? De quel droit ces douze esprits influençables prétendront-ils condamner un de leurs semblables et mesurer l'esprit d'autrui à leur mesure ? Quelle valeur aura un pareil jugement ? On voit souvent deux Cours d'Assises juger simultanément deux meurtres identiques : l'une acquitte, l'autre envoie l'accusé au bagne. Ou est la justice, même si l'on se place au point de vue bourgeois ? Quelle est cette étrange logique qui fait que la condamnation varie, non pas avec le caractère du délit, mais avec le tempérament du juge ? Une telle comédie porterait à rire si les effets n'en étaient aussi tragiques. L'homme n'a pas le droit de juger son semblable. Les anarchistes sont les premiers à réprover certains actes, tels le meurtre, le viol, etc..., mais ils ne sont souvent que des conséquences de l'état social défectueux que nous subissons. L'homme qui tue pour voler accomplirait-il cet acte abominable, si la société ne l'y poussait pas en lui marchandant le pain quotidien ? Quant aux autres criminels, qui tuent sans raison, ne sont-ils pas plutôt des malades que des criminels ? Et l'asile - un asile réformé - ne leur serait-il pas plus profitable que la prison ? D'ailleurs, le système pénal a montré ce qu'il valait : ni l'échafaud, ni le bagne, ni la prison n'ont fait diminuer le moins du monde le nombre des « crimes ». La répression la plus féroce ne sert à rien. Les causes du

mal sont trop profondes et sont trop intimement liées à la société actuelle. Les hommes n'en viendront à bout que le jour où régnera un nouvel état des choses - basé sur des principes sains et normaux. Les crimes et les juridictions criminelles disparaîtront avec les sociétés criminelles.

Georges VIDAL.

Accueil

ASSISTANCE n. f.

Aide, secours de toute nature. Dans toute société où la pauvreté est de rigueur pour le plus grand nombre, parce que la richesse est l'apanage d'une faible partie de la population, l'Assistance est appelée à tenir une place considérable et à jouer un rôle de première importance. Qu'on y réfléchisse un instant : ils sont là, surtout dans les fortes agglomérations urbaines, des milliers et des milliers vivant de privations, angoissés par l'incertitude du lendemain, dénués de tous moyens d'existence. Habitation, vêtement, nourriture, rien ne leur est assuré. Ils vivent, péniblement, au jour le jour, incessamment menacés de manquer du strict nécessaire. Ils errent dans la rue, coudoyant le luxe insolent des privilégiés, ce qui leur rend plus douloureux encore et plus intolérable leur dénuement injustifié. Telle est leur détresse matérielle et morale, qu'ils sont enclins - ô ironie ! - à bénir, avec reconnaissance et humilité, toute main secourable qui se tend vers eux, cette main appartînt-elle à celui qui constamment les dépouille et n'est riche que dans la mesure où ces miséreux sont indigents.

Du jour où il y eut des distinctions de situation et de fortune, du jour surtout où ces distinctions amenèrent la graduelle formation des classes opposées, l'Assistance s'imposa comme une institution réclamée par les possédants eux-mêmes, parce que, seule, elle était de nature à garantir leur tranquillité et à protéger leurs biens et leurs personnes. Menacés par le perpétuel danger que la misère fait courir à leurs richesses et à la sécurité de leur existence, les possesseurs de la fortune ont toujours considéré la pratique de l'Assistance comme le moyen le plus élégant, le plus sûr et le moins onéreux de mettre leur peau et leurs trésors à l'abri des entreprises dont le dénuement peut être l'instigateur.

Privée ou publique, individuelle ou collective, l'Assistance leur apparut comme le calcul le plus adroit. Ils discernèrent, dans l'organisation méthodique de l'Assistance, une soupape de dégagement, destinée à éviter l'explosion de la machine.

Naïfs, et d'une impardonnable naïveté, seraient ceux qui attribueraient à une idée d'équité, à un sentiment de solidarité ou d'humanité, les secours et l'aide accordés à ceux qui sont frappés de pauvreté, ou victimes de la maladie, de la vieillesse ou de l'infirmité.

Il se peut que, dans la classe riche, il y ait quelques natures généreuses dont le cœur demeure sensible aux souffrances des pauvres. Mais c'est l'exception :

l'exception qui confirme la règle.

La règle, c'est que : la fortune étant la récompense du travail et le fruit de l'épargne, ceux qui en sont privés ne le doivent qu'à leur paresse et à leur prodigalité. Je connais, par centaines, des gens qui se disent convaincus - et peut-être le sont-ils ! - que le paupérisme a pour origines la débauche, l'ivrognerie, la paresse, toutes choses que, d'un mot synthétique, ils appellent « le vice ».

J'ai tenté maintes fois de détruire cette conviction ; mes arguments, les innombrables exemples dont j'illustrais ma démonstration, se heurtaient à un mur de préjugés et d'incompréhension. La famille, l'éducation, l'opinion publique portent les privilégiés à se croire de race supérieure au vulgum pecus. Les délicatesses et raffinements au sein desquels ils naissent et vivent suscitent et développent graduellement chez eux le dégoût instinctif, le mépris irraisonné et une inconsciente répulsion qui va, parfois, jusqu'à la haine, de la pauvreté en haillons, du taudis qui pue et de la main sale qui sollicite un secours.

Le temps n'est plus - a-t-il véritablement existé ? - où l'opulente châtelaine, payant de sa personne, apportait au chevet du malade la grâce de son sourire, passait ses doigts fuselés dans les cheveux embroussaillés de la marmaille, s'inclinait avec respect devant le fauteuil où le vieillard indigent reposait ses membres rendus infirmes par un demi-siècle de travail opiniâtre et ne quittait pas l'humble chaumière ou le modeste logis, sans y oublier discrètement sa bourse. Le temps n'est plus où ces générosités matérielles s'accompagnaient d'un geste affectueux, d'une parole sortie du cœur, d'un regard compatissant et tendre qui faisaient aux secourus autant de bien que l'aide elle-même.

De nos jours, l'Assistance a revêtu d'autres formes ; le cœur des enrichis s'est lentement pétrifié : il y a trop de distance entre ceux qui ont tout pris et ceux qui se sont laissé tout prendre, pour qu'un contact s'établisse entre les uns et les autres.

L'Assistance est devenue un service public ; son fonctionnement exige des rouages de plus en plus nombreux et compliqués. Enfants abandonnés, vieillards sans ressources, malades sans soins, femmes en couche, justiciables sans défense, que sais-je encore ? Dans tous ces cas, c'est l'Administration qui intervient. Rigide, sévère, officielle, réglementée, parcimonieuse, méfiante, hautaine, sournoise, paperassière, hiérarchique, chicanière, exigeante, rapace, inquisitoriale, tatillonne, encombrante, l'Assistance a tous les défauts de la bureaucratie (voir ce mot).

Suit une étude technique et d'ensemble sur l'Assistance. Les mots enfants assistés, femmes en couches, hôpitaux, hospices, orphelinats, soins médicaux gratuits, vieillards assistés à domicile (voir ces mots), nous fourniront l'occasion d'initier le lecteur au fonctionnement pratique de ces divers services qui, tous, relèvent de l'Assistance. (Voir aussi les mots Bienfaisance, Charité, Philanthropie .)

Pour mettre fin à ces quelques considérations qui servent d'introduction aux exposés documentaires qui, chacun à sa place, se suivront, je crois utile d'insister sur le caractère véritable de l'Assistance : un observateur superficiel pourrait croire que l'organisation de l'Assistance part d'un généreux esprit de solidarité, d'un sentiment élevé de bonté et d'une conception exacte de la morale. Il n'en est rien, et celui qui se laisserait prendre à ce point aux apparences, serait la victime d'un bluff grossier. L'organisation sociale de l'Assistance est tout simplement le fait d'un milieu social inhumain, dont elle a pour but de réparer, dans une faible et insuffisante mesure, les cruelles et injustes inégalités. L'idée même de faire assister - et combien mal et si froidement ! - les déshérités par les privilégiés, ne peut être que la conséquence d'une société comme la société capitaliste où les uns regorgent de superflu, tandis que d'autres sont privés de l'indispensable. Bien plus : l'Assistance est un moyen incomparable de tenir en servitude et en résignation, les infortunés qui, s'ils étaient inexorablement abandonnés à leur sort lamentable, ne tarderaient pas à se réfugier dans la révolte. Grâce à des secours illusoires et dérisoires, secours qui ne transforment pas leur situation et ne font que la perpétuer, les malheureux supportent passivement l'injustice de leur condition. L'Assistance est une aumône que la Société abandonne à ses victimes pour éviter la restitution qui leur est due.

C'est l'os qu'elle jette aux loups affamés dont les crocs pourraient se montrer par trop menaçants.

Sébastien FAURE.

Accueil

ASSISTANCE PUBLIQUE

L'Assistance publique n'est que la forme légale étatiste de la charité et de la bienfaisance privée. L'État, en la circonstance, n'a fait que codifier celle-ci.

Dans les temps antiques où, seul l'homme libre comptait, l'assistance n'existait pas. La classe la plus nombreuse, le peuple, était condamnée à vivre et mourir dans l'esclavage, elle n'avait même pas le droit de vivre, puisque le maître disposait à son gré de son esclave.

C'est avec le christianisme des premiers chrétiens qu'est née l'assistance, sous forme de charité.

Elle se manifesta à cette époque, par la création des diaconies, puisque les diacres avaient pour mission, sous la direction des évêques, de visiter les pauvres, les malades, et de recueillir l'argent destiné à les secourir et de distribuer des secours à domicile. Au début, ils furent aidés dans leurs fonctions par des veuves et plus tard par des vierges, qui, sous le titre de diaconesses, se chargeaient de visiter les femmes pauvres et malades. Cette assistance était limitée aux seuls chrétiens. C'est ainsi que les diaconies furent les premiers établissements de bienfaisance, fondés par les chrétiens, ceux-là d'abord peu nombreux augmentèrent, lorsque le christianisme devint, sous Constantin, une religion d'État. Cela explique pourquoi, présentement encore, la plupart des établissements hospitaliers, qui portent administrativement le nom générique d'établissements charitables ont un personnel congréganiste et sont en quelque sorte sous la férule des religieux.

Avec le Moyen-Age, époque de foi ardente, où le clergé était tout puissant et où l'on vit peu à peu se transformer la société des premiers chrétiens et renaître l'esclavage sous forme de servage, elle disparut. Tout en se disant chrétien, c'est-à-dire, disciple d'une religion qui exalte les petits, qui fait du pauvre et du déshérité de la vie un frère, on trouvait très juste et très naturel l'asservissement du pauvre par la domination absolue du riche. Cela amena en quelque sorte la disparition de l'assistance. Elle n'avait plus sa raison d'être du fait que ceux qui avaient besoin d'être assistés appartenaient à un maître. Il appartenait à celui-ci d'en prendre soin au nom de ses propres intérêts.

C'est ainsi que l'on trouve dans un capitulaire de Charlemagne, édité en 809 : « Les comtes prendront soin de leurs pauvres ; chacun doit nourrir son pauvre ; c'est une obligation ; c'est une obligation attachée à la jouissance du bénéfice et du

domaine ».

Cependant, les auteurs signalent qu'à cette époque, la plupart des monastères distribuaient souvent des secours, ce qui pourrait faire croire à une sorte d'assistance. Tout porte à croire que ces secours se réduisaient à l'hébergement des voyageurs et des pèlerins ou encore à la distribution des aumônes aux serfs infirmes ou trop vieux pour travailler, et qui résidaient sur les terres dépendant des monastères.

Avec les croisades, se manifesta un profond changement de cet état de choses. Les seigneurs emmenèrent leurs serfs pour combattre sous leurs ordres. Ces derniers ne tardèrent pas, par la force des choses, à devenir libres. D'autre part, les croisades furent pour beaucoup de seigneurs une entreprise financière ruineuse. Beaucoup de serfs purent conquérir leur liberté en donnant à leur maître le pécule qu'ils avaient péniblement amassé.

Les rois trouvèrent dans cet état de chose une excellente occasion pour fortifier leur autorité aux dépens de celle des grands vassaux, ils favorisèrent la liberté des communes : l'institution du servage fut ébranlée et amoindrie, la nécessité de l'assistance aux indigents redevint nécessaire.

C'est à cette époque que, tant en France qu'en Europe, on vit se fonder, de nombreux établissements hospitaliers, sous le titre de maladreries ou léproseries.

En effet, les croisés avaient rapporté d'Orient la terrible maladie qu'est la lèpre et l'avaient propagée, comme plus tard Christophe Colomb rapporta d'Amérique, la syphilis, laquelle, sous François Ier, grâce à la campagne d'Italie, se propagea terriblement en France.

C'est en 1544 que fut créé, par François Ier, le bureau général des pauvres, point de départ de l'Assistance publique actuelle. Celui-ci fut chargé de lever sur les seigneurs, les ecclésiastiques, les communautés et tous les propriétaires, une taxe d'aumône pour l'entretien des établissements où l'on recevrait des malades indigents.

Quelques années plus tard, en 1561, par une ordonnance royale rendue à Moulins, est instituée l'Assistance communale. Elle prescrit entr'autres choses :

« Les pauvres de chaque ville, bourg ou village, seront nourris et entretenus par ceux de la ville, bourg, ou village, dont ils sont natifs et habitants ; il leur est défendu de vaguer, ni de demander l'aumône ailleurs du lieu duquel ils sont, et à ces fins, seront les habitants tenus à contribuer à la nourriture desdits pauvres selon leurs facultés, à la diligence des maires, échevins, conseuls et marguilliers des paroisses. »

Plus tard, Louis XIV voulut que toutes les branches de l'administration

publique fussent soumises à une impulsion unique : la sienne. Il organisa l'hôpital général qui centralisait la direction de cinq hôpitaux de Paris : La Pitié, Le Refuge, Scipion, Bicêtre, et la Savonnière. En 1662, cette organisation fut généralisée à tout le pays, et en 1698, la gestion des hôpitaux, jusqu'alors confiée au clergé ou à des religieux, fut définitivement confiée à des administrateurs presque tous laïques. Chaque hôpital fut administré par un bureau composé du premier officier de justice du lieu, du Procureur du Roi, du seigneur, d'un échevin ou d'un consul, du curé et d'un certain nombre des principaux bourgeois élus par les notables de la commune.

Sous Louis XVI, il existait en France, 2.185 hôpitaux et hospices qui recevaient environ 105.000 malades ou infirmes. On comptait, en outre, 33 dépôts de mendicité, renfermant une population d'environ 6.650 personnes de tout âge et de tout sexe.

Avec la Révolution de 1789, l'assistance entre dans une nouvelle phase. Les assemblées révolutionnaires nommèrent un comité pour l'administration des secours publics et pour l'extinction de la mendicité. La Rochefoucault-Liancourt fut chargé de faire un rapport. Après de longues et minutieuses recherches, il dut constater l'insuffisance des secours donnés dans les hôpitaux et l'inutilité absolue des dépôts de mendicité, au sortir desquels, écrit-il, rejeté dans la société, sans aucune ressource et peut-être moins bon qu'il n'y était entré, l'assisté retombait toujours dans le crime ou l'affreuse misère.

Lorsque la Convention eut aboli la royauté et proclamé la République et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, dont l'article 23 proclame le principe : « Que les secours publics sont une dette sacrée que c'est à la loi d'en déterminer l'étendue et l'application », un décret fut rendu très peu de temps après. Il portait que la Nation se chargeait de l'éducation physique et morale des enfants abandonnés, qui devaient, dorénavant, être désignés sous le nom d'orphelins ; il prescrivait dans chaque district la création d'une maison destinée à recevoir les filles enceintes et leur accordait des secours pour élever leurs enfants. Les vieillards indigents devaient être secourus aussitôt que l'âge ne leur permettait plus de trouver par le travail des ressources suffisantes contre le besoin. Les secours étaient de deux espèces : secours à domicile, secours dans les hospices, ils ne pouvaient être obtenus cumulativement.

Le 9 thermidor marqua le point de départ d'une réaction violente en manière d'assistance, et l'on put entendre du haut de la tribune, le représentant Delecloy déclarer : « Il est temps de sortir de l'ornière profonde où une philanthropie exagérée nous arrête. Le pauvre n'a droit qu'à la commisération générale. Posons en principe que le Gouvernement ne doit intervenir dans la bienfaisance publique, que comme exemple et comme principal moteur, c'est-à-dire en mettant le pauvre sous la sauvegarde de la commisération générale et de la tutelle des gens de bien ».

Dès lors, l'esprit qui présida à l'assistance sociale ne fut plus le même. Il n'eut plus rien de commun avec celui des grandes assemblées révolutionnaires. Les

Gouvernements qui se succédèrent en France : Directoire, Empire, Restauration, Gouvernement de Juillet, etc..., ne virent plus guère dans les mesures à prendre que l'intérêt de l'ordre public, de la sécurité pour les personnes et les propriétés. C'est encore présentement l'esprit qui préside, bien que l'assistance ait pris des formes multiples.

L'Assistance est de deux natures : hospitalière et domiciliaire. Nous étudierons la première au mot « hôpital », la seconde est caractérisée par le bureau de bienfaisance, qui, sauf à Paris, forme toujours un organisme distinct et indépendant de l'hôpital.

Le Bureau de Bienfaisance fut créé par la loi du 7 frimaire an V, qui lui attribua le droit de perception d'un décime par franc en sus du prix du billet d'entrée dans les bals, concerts et autres lieux d'amusement public.

L'objet des bureaux de bienfaisance (appelés bureaux de charité de 1814 à 1831) est de distribuer, à domicile et autant que possible en nature, des secours aux indigents et de faire soigner dans le sein de leur famille les indigents malades ou infirmes.

Au cours des vingt-cinq dernières années, les organismes d'assistance ont pris de l'ampleur et sont devenus des organismes extrêmement complexes. On peut les diviser en trois parties : 1° assistance aux mineurs ; 2° assistance aux adultes ; 3° assistance aux vieillards et aux incurables.

Nous nous contenterons de signaler les principales branches de ces parties.

Assistance aux mineurs : on entend par assistance aux mineurs les essais de protection prénatale (loi du 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite, du 27 novembre 1909 garantissant le travail aux femmes en couches, 15 mars 1910 congé de deux mois payé aux institutrices, repos des femmes en couches, lois du 17 juin 1913, 2 décembre 1917). Toutes ces lois sont insuffisantes et n'accordent que des secours qui ne répondent pas au but à atteindre. L'État bourgeois compte surtout sur des œuvres privées pour compléter la sienne.

La protection de l'enfant du premier âge (on entend par là de la naissance à l'éruption de la vingtième dent) : même situation, fatras de lois, de règlements prévoyant des secours, des primes d'allaitement, la protection de l'enfant séparé de sa mère, etc..., avec des moyens insuffisants.

Cette branche comprend, en outre, l'aide aux familles nombreuses, les enfants assistés, l'enfance moralement abandonnée, les enfants infirmes et anormaux. Dans cette branche de l'assistance, les pouvoirs publics se sont contentés des lois ; le gros effort est fait par des œuvres charitables privées, ayant toutes un caractère confessionnel et quelquefois politique plus ou moins avoué.

L'assistance aux adultes est de deux sortes : a) assistance médicale avec hospitalisation ; b) assistance médicale gratuite à domicile.

L'assistance médicale avec hospitalisation (voir Hôpital) bien que mal organisée, est celle qui soulage le plus l'individu dans la détresse.

L'assistance médicale gratuite, tout comme la précédente, est à la charge des communes en ce qui concerne les indigents.

Toutefois, les hôpitaux ne sont pas administrés par la commune ou l'État, ceux-ci n'en ont que le contrôle.

L'assistance médicale gratuite est un organisme indépendant de l'hôpital et du bureau de bienfaisance. Son but est d'assurer les soins à domicile aux malades privés de ressources. Elle n'est pas applicable aux étrangers, à moins qu'il n'existe un traité d'assistance réciproque. Ces traités existent actuellement avec l'Italie, la Pologne, la Belgique et le Luxembourg.

Il résulte des dispositions des traités ci-dessus que, pour l'assistance médicale gratuite, les frais de traitement sont mis à la charge de la France, pendant toute la durée de la maladie, quand il s'agit :

- a) D'un malade qui a cinq ans de résidence dans le pays ;
- b) D'un travailleur qui, pendant cinq ans, a séjourné cinq mois consécutifs chaque année ;
- c) D'un malade atteint de maladie aiguë, déclarée telle par le médecin traitant, sans se préoccuper s'il y a ou non les résidences prévues aux paragraphes a et b. Dans l'application des lois d'assistance, il est un point important, c'est celui du domicile de secours. En cas d'assistance qui supportera la charge des frais qu'elle occasionne ? L'État n'intervient presque jamais ; il ne secourt les indigents que contraint et forcé.

Le domicile de secours s'acquiert :

1° Par une résidence habituelle d'un an dans la commune postérieurement à la majorité ou à l'émancipation ;

2° Par la filiation : l'enfant a le domicile de secours de son père. Si la mère a survécu au père, ou si l'enfant est un enfant naturel reconnu par la mère seulement, il a le domicile de sa mère. En cas de séparation de corps ou de divorce des époux, l'enfant légitime partage le domicile de l'époux à qui a été confié le soin de son éducation ;

3° Par le mariage. La femme, le jour de son mariage, acquiert le domicile de secours de son mari. Les veuves, les femmes divorcées ou séparées de corps conservent le domicile de secours antérieur à la dissolution du mariage, ou au jugement de séparation.

Pour les cas non prévus, le domicile de secours est le lieu de la naissance, jusqu'à la majorité ou à l'émancipation. Ainsi les étrangers dont le pays n'a pas passé de traité de réciprocité, n'ayant pas de domicile de secours et légalement ne pouvant en acquérir un, n'ont d'autre ressource que de s'adresser à leur consul ou à des sociétés de bienfaisance privée.

Quand un français ou un étranger dont le pays a passé un traité de réciprocité n'a pas de domicile de secours communal, les frais de l'assistance médicale incombent au département dans lequel il aura acquis son domicile de secours. Quand le malade n'a de domicile de secours ni communal ni départemental, la charge incombe à l'État.

L'assistance par le travail est constituée par des œuvres privées, qui ne sont, en réalité, que l'exploitation de la misère humaine sous le couvert de philanthropie. La grande majorité des œuvres de cette nature ont un caractère confessionnel. Ce mode de secours est un vestige des formes d'assistance d'avant la Révolution.

L'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables (loi du 14 juillet 1905), comme toutes les lois d'assistance, est insuffisante et partant n'a pas résolu le problème de l'aide et de la protection de la vieillesse des travailleurs. L'Assistance publique, telle qu'elle fonctionne dans notre pays, est entièrement à réformer, elle doit disparaître pour faire place à une organisation basée sur la Prévoyance et la Solidarité sociale et non pas sur l'aumône, la bienfaisance et la charité, car en réalité, notre Assistance publique n'est que la codification des règles et principes de ces trois choses.

F. MERMA

* * *

ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS (Administration générale de l')

L'administration générale de l'Assistance Publique à Paris, qu'il ne faut pas confondre avec les services d'assistance publique, est un organisme propre à Paris. Régie par la loi du 10 janvier 1849, elle constitue une administration autonome, ayant son budget propre, la personnalité civile, c'est-à-dire le droit d'ester en justice, et à la tête de laquelle est placé un directeur responsable, nommé par le Ministre de l'Hygiène, sur proposition du Préfet de la Seine.

L'origine de l'administration générale de l'assistance publique à Paris remonte à la création de l'Hôtel-Dieu de Paris.

La fondation de cet établissement est à tort attribuée à Saint-Landry. Le

premier titre qui constate d'une manière irréfutable l'existence d'un hôpital situé près de la Chapelle Saint-Christophe remonte à 829. A cette époque, disent les chroniques, l'évêque de Paris, Inchad, donna la dîme des terres qu'il possédait pour la construction d'un hôpital.

Cet établissement ne s'élevait pas précisément sur l'emplacement de l'hôpital actuel, il était situé dans l'enceinte fortifiée, près du tombeau et de la chapelle Saint-Christophe, c'est-à-dire, sur la place du Parvis, face au portail de Notre-Dame.

Nous ne décrivons pas ici les vicissitudes de cet établissement (voyez Hôtel-Dieu). Peu à peu, grâce à des dons et legs, il devint important.

Sous Louis XIV, l'Hôtel-Dieu, devint le bureau général des pauvres, auquel furent rattachés les divers établissements existant à cette époque.

La Révolution fit disparaître l'autonomie du bureau général des pauvres qui devint un organisme départemental (loi du 16 vendémiaire an V).

Par arrêté des consuls du 27 nivôse an IX (17 janvier 1801), l'administration des hospices civils de la commune de Paris fut confiée à un conseil général assisté d'une commission administrative. Par arrêté des consuls du 29 germinal an IX (19 avril 1801). l'administration des secours à domicile, alors distincte, fut réunie aux attributions du Conseil général des Hospices.

L'organisation créée en 1801 a fonctionné pendant un demi-siècle. Elle fut maintenue par la Restauration et le Gouvernement de juillet. La Révolution de 1848 la fit disparaître. Le Gouvernement provisoire, désigna le citoyen Thierrv, membre du Conseil municipal pour organiser le service des hôpitaux et hospices. Le Conseil général des Hospices fut dissous, mais la Commission administrative fut maintenue. Cette gestion dura jusqu'au 8 février 1849, date à laquelle fut installé un directeur responsable, en vertu de la loi du 10 janvier 1849.

Les principes de cette loi sont qu'elle consacre la réunion des hôpitaux et hospices et des bureaux de bienfaisance effectuée par l'arrêté de l'an IX : mais à l'autorité collective du Conseil général des hospices, elle substitua le pouvoir unique d'un directeur, assisté d'un conseil de surveillance n'émettant que des avis.

Le Gouvernement de la Défense Nationale abrogea la loi du 10 janvier 1849 par un décret (29 septembre 1870). Les hôpitaux et hospices constituaient une administration distincte, placée sous l'autorité d'un Conseil général des hospices du département de la Seine. Un agent général des hospices était chargé de l'exécution des arrêtés du Conseil général dont la composition fut déterminée par le décret du 18 février 1871. Cette organisation fut de courte durée. Par arrêté du 10 juin 1871, dont les jurisconsultes mettent la légalité en doute, Thiers, chef du pouvoir exécutif remit en vigueur la loi du 10 janvier 1849, en rapportant les décrets de 1870 et

1871.

Le service des enfants assistés du département de la Seine a été dirigé jusqu'en 1849 par le Conseil général des hospices ; depuis cette époque, par le directeur de l'administration générale de l'assistance publique à Paris.

Le service des aliénés qui était autrefois dirigé par le directeur de l'administration générale de l'A. P. à Paris, a été rattaché à la Préfecture de la Seine en 1893 et a fait l'objet d'un décret spécial : 16 août 1894.

L'administration générale de l'Assistance Publique à Paris, bien qu'ayant de gros revenus, ne pourrait équilibrer son budget sans une subvention de la Ville de Paris. En 1926, celle-ci s'est élevée à la somme de 141.150.250 francs, dont 2.952.250 francs pour les bureaux de bienfaisance. Le budget pour l'exercice 1926 s'élève à 312.741.832 francs ;

Cette administration comprend :

- 17 Hôpitaux généraux (c'est-à-dire admettant les malades de médecine et de chirurgie) ;
- 3 Hôpitaux spéciaux (Saint-Louis, Cochin, Brocca), peau et vénéréologie ;
- 10 Hôpitaux d'enfants tant à Paris qu'en province ;
- 3 Maisons d'accouchement (Maternité, Baudelocque, Tarnier) ;
- 22 Maisons de retraite ou fondations admettant des vieillards ;

soit 55 établissements hospitaliers auxquels il faut ajouter les établissements généraux tels que : la boulangerie centrale, qui est en même temps meunerie. Il s'y fait 104 fournées de pain par jour, soit environ 4.880.000 kilos par an ;

La cave centrale des hôpitaux située à la Halle aux Vins où s'approvisionnent les divers hôpitaux, lesquels consomment environ 2.577.000 litres de vin par an ;

Le magasin central des hôpitaux où sont centralisées les réserves de matériel, de linges, de légumes secs, pâtes nécessaires aux divers établissements ;

La pharmacie centrale où sont centralisées les réserves de médicaments et où une grande partie sont fabriqués.

Le service de l'approvisionnement des Halles.

La consommation de lait des hôpitaux est d'environ 7.000.000 de litres par an. Il est consommé environ 2.600.000 kilos de viande de boucherie.

L'administration générale de l'Assistance Publique à Paris est de beaucoup la plus importante de toutes les administrations hospitalières de France et certainement d'Europe.

Le nombre de lits, tant d'hôpitaux que d'hospices, s'élève à 32.378. Les

consultations données dans les divers hôpitaux s'élèvent à environ 1.500.000 par an.

En 1920, 260.000 malades, enfants et vieillards ont été admis dans les hôpitaux et hospices : 34.324 femmes ont accouché tant dans les maternités que chez les sages-femmes agréées par l'administration et 113.823 malades indigents furent soignés à domicile.

Le personnel hospitalier gradé ou non (infirmiers, infirmières, surveillants et surveillantes) est au nombre de 12.250. Les ouvriers à la journée (buandiers, mécaniciens, etc...), sont au nombre de 2.056 agents. Le personnel administratif comprend 1.024 agents, enfin le personnel médical (médecins, pharmaciens, internes, sages-femmes), est au nombre d'environ 1.800.

Ce court exposé montre ce qu'est cette grosse administration que l'on peut considérer comme un État dans l'État. Elle est loin d'être parfaite et, sans nier les services qu'elle rend, on peut dire qu'elle a besoin d'être entièrement réorganisée.

Les hospices sont insuffisants : 10.000 vieillards attendent leur hospitalisation. Les hôpitaux sont, eux aussi, insuffisants du fait que, par suite d'entente avec les communes suburbaines du département de la Seine, les indigents de celles-ci sont soignés dans les hôpitaux parisiens. Il manque environ 30.000 lits pour répondre aux nécessités de l'heure présente. D'autre part, la presque totalité de nos hôpitaux parisiens sont vieux ; quelques-uns, comme Saint-Louis, ont été construits dans les dernières années du règne d'Henri IV, ou Beaujon qui date de Louis XVI. De ce fait il est difficile de les équiper selon les exigences de la science médico-chirurgicale moderne.

Les règlements en vigueur ne répondent pas eux non plus aux exigences modernes. Il y a trop de paperasseries et de routine.

F. MERMA.

Accueil

ASSOCIATION

L'association est un groupement d'individus qui ont des intérêts matériels ou moraux communs. Ce groupement peut être composé d'individus poursuivant un même but social ou voulant réaliser une même œuvre, exécuter une tâche qui nécessite la mise en commun des efforts, des compétences, des facultés des associés et que chacun d'eux, isolément, ne pourrait mener à bien. - Il y a encore les groupements d'affinité dans tous les domaines de la pensée, des arts, de la science. Il y a, enfin, les ordres religieux masculins et féminins, qui sont de véritables associations. L'armée elle-même est une association, d'un ordre différent.

En principe, suivant son sens précis, exact, l'association est volontaire. Elle peut cependant être imposée par la force, la discipline, des règles sévères, même si ces dernières sont acceptées au début par des associés qui voudraient se libérer par la suite. - Toutefois, nous le répétons, l'association est originellement libre.

L'esprit d'association est aussi vieux que le monde. Il a connu tous les aspects et évolué constamment, dans la forme, selon les nécessités de la vie.

L'homme des cavernes, obligé de lutter contre les grands fauves, de défendre sa vie, de chercher sa nourriture, de construire son habitation fut appelé à s'associer avec ses semblables. Il constitua instinctivement des groupements de défense et de travail.

L'esprit d'association se manifeste chez tous les animaux de même espèce, pour l'organisation de leur vie particulière, pour sa défense, pour la perpétuation de la race. Le mariage, légitime ou non, n'est autre chose qu'une association de deux êtres de sexes différents, pour la continuation de l'espèce. - La famille est une association dont le but est également d'assurer la vie à la progéniture. Les abeilles, les fourmis, les castors, etc... ont le sens inné de l'association dans le travail, dans la recherche des moyens d'existence et de sécurité.

La vie sauvage, en troupeau, des animaux de toutes tailles, est, elle aussi, une manifestation certaine de l'esprit d'association que possèdent, instinctivement, tous les animaux.

Le mot « association » a une signification tellement vaste, il évoque un si grand nombre de choses précises, qu'il faudrait, pour lui donner tout son sens, lui consacrer plusieurs gros volumes.

On le retrouvera souvent employé dans cette encyclopédie, sous une forme ou sous une autre, lorsque nous examinerons tous les caractères des groupements sociaux qui résultent de l'application du principe d'association.

Bien entendu, l'association n'est pas particulière à une classe sociale. Les patrons comme les ouvriers utilisent également l'association. - On peut même déclarer que l'association des patrons d'une part, prise en bloc, et l'organisation des ouvriers d'autre part, prise également comme ensemble, déterminent en fait les deux classes adverses irréductiblement dressées l'une en face de l'autre.

De même qu'il y a des syndicats ouvriers, des coopératives de production et de consommation ouvrières, il y a des syndicats et des coopératives patronaux. Les Trusts, les Cartels, les Consortiums sont des associations patronales formées sur le principe naturel.

Dans tous les domaines de leur activité, de leurs besoins, de leurs intérêts, les hommes s'associent. Toutes les manifestations de la vie sociale peuvent donner lieu à l'association.

Le heurt de ces associations rivales, sur le plan social, la discordance des intérêts des groupements opposés entraînent des conflits qui, à chaque instant, opposent tout ou partie des deux classes dans un milieu étendu ou restreint.

L'association est l'expression même de la vie et de ses nécessités inéluctables. C'est un acte auquel il est presque impossible de se soustraire, quelque idée qu'on puisse avoir sur le rôle de l'individu pris comme unité sociale.

Il y a aussi l'association ethnique. - C'est elle qui a formé, de gré au début, de force souvent par la suite, les hameaux, les Villages, les villes, les provinces, les nations. La plus grande association sera réalisée, de plein gré, lorsque tous les humains n'auront qu'une patrie : le monde, qu'un seul sentiment : l'amour du prochain.

Ce sera, alors, l'association idéale, celle qui englobera toutes les autres en les faisant disparaître dans l'harmonie générale réalisée. Hélas ! nous n'en sommes pas là.

Pour en revenir à l'association ethnique, libre ou non, n'est-ce pas elle qui a engendré toutes les guerres du passé, pour de prétendus intérêts communs ? N'est-elle pas à l'origine du mot « patrie » ?

Qu'est-ce donc, en effet, que la patrie, sinon une association d'hommes qui sont censés avoir les mêmes intérêts, les mêmes besoins, les mêmes mœurs, parce qu'ils parlent la même langue et habitent le même lieu ?

N'est-ce pas au nom de cette association monstrueuse, formée de gens dont

les intérêts réels sont totalement dissemblables, que l'on constitue, dans chaque pays, des armées qui se heurtent en des chocs gigantesques, semant la mort et la misère ?

Dans un autre ordre d'idées, on peut constituer aussi des associations d'éducation, de sport, de divertissement, d'art, etc...

Les ouvriers et les patrons ont les leurs. Les prêtres des différents cultes ne négligent, pas davantage que les laïcs, la pratique de l'association dans les domaines du sport et de l'éducation.

L'association, enfin, a donné naissance à une tendance de l'anarchisme : les associationnistes. Ces camarades conçoivent, non sans raison, que l'association peut être limitée à l'accomplissement d'une tâche précise, n'être que momentanée, qu'elle peut être dissoute pour quelque cause que ce soit, par consentement mutuel, libre aux associés de la pratiquer à nouveau ou non.

Les associationnistes, contrairement à l'individualiste intégral, pensent que, dans certains cas, l'anarchiste peut volontairement s'associer à d'autres individus, même non anarchistes, pour la combinaison et la concordance des efforts de plusieurs individus, dont les intérêts sont momentanément communs. Le contrat qui lie les associés les uns aux autres est purement moral.

Il n'en est pas moins précis dans la durée et l'application. Il cesse de jouer lorsque l'œuvre commune ou particulière à chacun, par l'usage, est terminée.

Les associés peuvent se réunir à nouveau s'ils le désirent, se joindre à d'autres individus ou à quelques-uns seulement de leurs compagnons du début ou à d'autres. Ils sont entièrement libres de pratiquer ou non tel ou tel genre d'association.

D'une manière générale, on peut donc dire que l'association est la plus certaine des manifestations vitales des individus dans toutes les circonstances, pour tous les buts, par tous les moyens.

L'évolution humaine exige d'ailleurs qu'on développe sans cesse l'esprit d'association en sériant, en classant les manifestations auxquelles il donnera lieu, suivant que l'association sera pratiquée par l'une ou l'autre classe.

L'association des producteurs est leur meilleure arme de défense et d'attaque. C'est leur outil de libération le plus puissant. Groupés en associations, les ouvriers peuvent espérer vaincre leur adversaire de classe. Isolés, ils seront sûrement vaincus par lui.

L'association est donc une nécessité dominante. Son principe est d'ailleurs admis à peu près par tous les individus qui serrent de près les réalités et qui connaissent, pour les avoir éprouvées, les difficultés de l'existence.

Pierre BESNARD.

(Voir syndicats ouvriers et patronaux, coopératives, groupements d'affinité, cartel, trust, consortium, congrégation , etc...)

Accueil

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

Nom d'une union internationale de tous les ouvriers ayant pour but l'appui mutuel dans la lutte pour l'amélioration des conditions de la vie et pour la conquête de la société socialiste.

Hist. En 1864, à l'occasion d'une exposition internationale à Londres, des ouvriers français et anglais se réunirent dans la salle Saint-Martin, afin de réaliser l'idée d'une union étroite des ouvriers de tous les pays. Un Comité fut formé, qui eut la mission de rédiger un programme et les statuts pour l'Union internationale. Comme membre de ce Comité, fut élu, entr'autres, Karl Marx, qui prenait part aux travaux de l'Union. Le premier Congrès international régulier eut lieu du 3 au 8 septembre 1866, à Genève (Suisse). Une organisation internationale y fut définitivement constituée. Elle adopta le nom de : « Association Internationale des Travailleurs » (A.I.T.). A la tête de l'A.I.T. se trouvait le Conseil Général qui devait assurer le lien entre les sections séparées de l'organisation. Comme but de l'A.I.T., le programme spécifiait l'émancipation économique de la classe ouvrière. Les statuts laissèrent à chaque section la pleine indépendance, ainsi que la liberté d'entrer directement en relations avec le Conseil général. Le deuxième Congrès eut lieu à Lausanne, du 2 au 7 septembre 1867. C'est au troisième Congrès, à Bruxelles, du 6 au 13 septembre 1868, que la grève générale fut désignée comme l'unique moyen d'empêcher la guerre et d'assurer la paix. Le quatrième Congrès eut lieu à Bâle, du 5 au 12 septembre 1869. C'est à ce Congrès que commencèrent les grandes discussions entre Marx et Bakounine. Le premier préconisait le centralisme, le parlementarisme et l'action politique comme moyen de lutte. Le second prêchait l'antiétatisme et le fédéralisme. C'est à ce Congrès qu'on vit, pour la première fois, le grand succès de l'idée fédéraliste et l'importance des unions ouvrières. C'est là que fut affirmée l'idée de l'annulation de l'État et de son remplacement par des unions de producteurs.

Les débuts, pleins de succès, de Bakounine à l'Internationale, ainsi que son influence croissante, amenèrent le renforcement de l'aile antiautoritaire, fédéraliste.

C'était dangereux pour Marx et ses partisans. Alors, un jeu d'intrigues contre les fédéralistes commença et aboutit à la dissolution de la section alliée de Genève. Le siège du Conseil général se trouvait à Londres et était sous l'influence de Karl Marx. En 1870, il n'y eut pas de Congrès, à cause de la guerre. En 1871, le Conseil général convoqua, à Londres, une conférence fermée où furent invités et parurent surtout les délégués partisans de Marx et du Conseil général. Les Belges, les

Espagnols et les Italiens penchaient, avec Bakounine, au fédéralisme. Les Jurassiens n'étaient pas présents à la Conférence. L'invitation fut faite de telle sorte que les partisans du Conseil général se trouvèrent en majorité. La conférence fut utilisée par Marx à rendre obligatoire, pour les membres de l'Internationale, l'action parlementaire rejetée par l'aile latine. Cela est arrivé par la mise aux voix et l'adoption de la résolution suivante :

« Vu que le prolétariat comme classe, ne pourrait se dresser contre la violence collective des classes possédantes autrement qu'en se constituant en un parti politique particulier, en lutte contre tous les vieux partis des classes possédantes ; que cette constitution du prolétariat en un parti politique est indispensables pour assurer le triomphe de la révolution sociale et de son but final : l'abolition des classes ; que l'union des forces des travailleurs, qui fut déjà atteinte à l'aide des luttes économiques, devra servir aussi comme levier pour les masses de cette classe dans leur lutte contre le pouvoir politique de leurs exploiters, - la Conférence rappelle aux membres de l'Internationale, qu'étant donné l'état de guerre où se trouve la classe ouvrière, son action économique et politique sont liées d'une façon inséparable. »

Conformément à cela, la puissance du Conseil général augmenta : il s'appropriera un pouvoir autoritaire vis-à-vis des sections, dans le but de veiller sur la doctrine. L'aile latine, qui se dressait contre le centralisme et le parlementarisme, devait être muselée. De cette façon, un coin fut enfoncé dans « l'Internationale », qui, finalement, amena une scission directement provoquée par Karl Marx, au cinquième Congrès de La Haye, du 2 au 7 septembre 1872. Les partisans de Marx y disposaient de 40 voix, les fédéralistes, de 25 seulement. Cette proportion inégale de voix fut le résultat d'une machination de Marx. Il prit toutes dispositions pour que les délégués de l'Allemagne, où se trouvaient ses partisans, vinsent en nombre au Congrès. Ainsi, une majorité marxiste fut créée. Le Congrès de La Haye approuva les décisions de la Conférence de Londres ; la puissance du Conseil général augmenta encore ; l'article sur la nécessité de l'action politique fut introduit dans les statuts de « l'Internationale ». Le point de vue des fédéralistes, les jurassiens en tête, fut exposé par James Guillaume. Il précisa la différence entre les marxistes et les fédéralistes, en déclarant que les premiers cherchaient à conquérir le pouvoir politique, au moyen de la participation aux élections parlementaires, tandis que les seconds cherchaient à le détruire. Marx profita également de ce Congrès pour lancer des calomnies contre Bakounine, qui n'était pas présent. Une commission fut formée dont la majorité se composait des partisans de Marx, et qui prononça l'exclusion de « l'Internationale » de Bakounine, de Guillaume, de Schwitzguébel et d'autres encore. L'exclusion des deux premiers fut décidée, malgré la déclaration du président de la Commission, le délégué allemand Cuno, qu'il n'y avait pas de preuves matérielles contre les accusés. La minorité déposa, en la personne de Victor Dave, une déclaration disant qu'elle avait l'intention de défendre dans « l'Internationale », l'autonomie fédérale. Ainsi, les prétentions injustes et autoritaires des marxistes amenèrent la scission dans « l'Internationale ».

Les fédéralistes organisèrent alors, à leur tour, un Congrès à Saint-Imier, le 15 septembre 1872, auquel participèrent tous les éléments antiautoritaires et fédéralistes de l'Internationale. Toute l'aile latine de cette dernière y était représentée, notamment les sections : jurassienne, italienne, espagnole, française et, de plus, deux sections américaines. C'est à ce Congrès que furent formulés les principes fondamentaux du mouvement ouvrier libertaire, qui peuvent servir au prolétariat révolutionnaire, aujourd'hui encore, comme indicateurs de route. Les résolutions sur l'action politique ainsi que sur les unions professionnelles et leurs tâches s'expriment de la manière suivante :

« Considérant :

« Que vouloir imposer au prolétariat une ligne de conduite ou un programme politique uniforme, comme la voie unique qui puisse le conduire à son émancipation sociale, est une prétention aussi absurde que réactionnaire ;

« Que nul n'a le droit de priver les fédérations et sections autonomes du droit incontestable de déterminer elles-mêmes et de suivre la ligne de conduite politique qu'elle croiront la meilleure et que toute tentative semblable nous conduirait fatalement au plus révoltant dogmatisme ;

« Que les aspirations du Prolétariat ne peuvent avoir d'autre objet que l'établissement d'une organisation et d'une fédération économiques absolument libres, fondées sur le travail et l'égalité de tous et absolument indépendantes de tout gouvernement politique et que cette organisation et cette fédération ne peuvent être que le résultat de l'action spontanée du Prolétariat lui-même, des corps de métier et des communes autonomes.

« Considérant :

« Que toute organisation politique ne peut rien être que l'organisation de la domination au profit d'une classe et au détriment des masses, et que le Prolétariat s'il voulait s'emparer du Pouvoir, deviendrait lui-même une classe dominante et exploitante ;

« Le Congrès, réuni à St-Imier, déclare :

« 1° Que la destruction de tout pouvoir politique est le premier devoir du Prolétariat ;

« 2° Que toute organisation d'un pouvoir politique soi-disant provisoire et révolutionnaire pour amener cette destruction ne peut être qu'une tromperie de plus et serait aussi dangereuse pour le Prolétariat que tous les Gouvernements existant aujourd'hui ;

« 3° Que, repoussant tout compromis pour arriver à l'accomplissement de la Révolution sociale, les prolétaires de tous les pays doivent établir, en dehors de toute politique bourgeoise, la solidarité de l'action révolutionnaire. »

Autre résolution :

« La liberté et le travail sont la base de la morale, de la force, de la vie et de la richesse de l'avenir. Mais le travail, s'il n'est pas librement organisé, devient oppressif et improductif pour le travailleur ; et c'est pour cela que l'organisation du travail est la condition indispensable de la véritable et complète émancipation de l'ouvrier.

« Cependant, le travail ne peut s'exercer librement sans la possession des matières premières et de tout le capital social ; il ne peut s'organiser si l'ouvrier, s'émancipant de la tyrannie politique et économique, ne conquiert le droit de se développer complètement dans toutes ses facultés. Tout État, c'est-à-dire tout Gouvernement et toute administration des masses populaires, de haut en bas, étant nécessairement fondé sur la bureaucratie, sur les armées, sur l'espionnage, sur le clergé, ne pourra jamais établir la société organisée sur le travail et sur la justice, puisque, par la nature même de son organisme, il est poussé fatalement à opprimer celui-là et à nier celle-ci.

« Suivant nous, l'ouvrier ne pourra jamais s'émanciper de l'oppression séculaire, si à ce corps absorbant et démoralisateur, il ne substitue la libre fédération de tous les groupes producteurs fondée sur la solidarité et l'égalité. »

Après les deux Congrès de 1872, celui de La Haye et celui de Saint-Imier, les Congrès ultérieurs des deux tendances ne se tenaient que séparément. Le Conseil général de la majorité marxiste fut transféré à New-York. Ce fut son enterrement. Au contraire, toutes les sections de « l'Internationale », à l'exception de la section allemande, se rangèrent au point de vue des Jurassiens. Les trade-unions anglaises même étaient contre le Conseil général dirigé par Marx. Lorsque, un an plus tard, les deux tendances, la marxiste et la fédéraliste, convoquèrent leurs Congrès à Genève, ces Congrès siégèrent séparément.

Le deuxième Congrès des anarcho-autoritaires siégea du 1er au 6 septembre 1873, celui des marxistes du 8 au 13 septembre. Il était devenu clair, maintenant, que les marxistes se trouvaient en pleine déroute. Ce fut leur dernier Congrès. Le Congrès des fédéralistes fut très fréquenté. Il élaborait de nouveaux statuts pour « l'Internationale ». Le Conseil général fut supprimé. La question de la grève générale fut discutée. Elle ne fut pas, toutefois, définitivement réglée, vu le nombre encore très restreint d'organisations ouvrières à cette époque. Le Congrès des marxistes fut un fiasco complet. À part les délégués allemands et autrichiens, il n'y en eut presque pas d'autres, de sorte qu'on se vit obligé de renoncer à la

convocation de Congrès ultérieurs. Quant à l'aile antiautoritaire, fédéraliste, elle resta debout. Mais elle aussi a beaucoup souffert, d'une part, à cause de la scission provoquée par Marx, d'autre part, par suite de la réaction générale instaurée dans toute l'Europe après la chute de la Commune. Trois Congrès eurent encore lieu : le 3e, à Bruxelles, du 7 au 13 septembre 1874 ; le 4e, à Berne, du 26 au 29 octobre 1876 ; et le 5e, à Verviers, du 6 au 8 septembre 1877. En 1877, eut lieu également un Congrès général socialiste à Genève, d'où prit son essor l'Internationale social-démocrate. On finit par s'entendre de façon qu'un bureau commun pour les deux Internationales fut créé. Ce fut la fin des Congrès et de « l'Internationale ». qui reçut plus tard le nom de « Première Internationale ». (Voir Internationale.)

A partir de ce moment, commença une autre période qui aboutit à la formation et l'organisation de « l'Internationale » connue, aujourd'hui encore, sous le nom de « 2e Internationale ». Cette dernière sera traitée au mot : Internationale. Le seul fait qui nous intéresse ici est celui qu'en 1892, au Congrès de Londres, les anarchistes et les antiparlementaires furent exclus de l'internationale. Jusque-là, les deux tendances coexistaient. l'une auprès de l'autre, au sein de la même organisation.

L'époque qui suivit fut une décadence du mouvement ouvrier international. L'hégémonie de l'Allemagne sur tout le continent européen, après la guerre de 1870-71, amena aussi une prépondérance du mouvement ouvrier allemand sur celui des autres pays, surtout des pays latins. Avec cela, les méthodes allemandes du parlementarisme prirent le dessus, tandis que les traditions de l'aile fédéraliste de la 1re Internationale déclinèrent.

* * *

L'Association Internationale des Travailleurs (A.I.T. d'aujourd'hui)

Quelques dizaines d'années passèrent avant que les éléments libertaires, dans le mouvement ouvrier, fussent redevenus assez forts pour se réunir sur une échelle internationale. C'est avec le développement du Syndicalisme révolutionnaire antiétatiste que le temps vint revivifier le mouvement ouvrier international dans le sens de la tendance antiautoritaire de la 1re Internationale. L'aile antiautoritaire de la 1re Internationale ayant déjà considéré les organisations professionnelles révolutionnaires (au point de vue économie) comme, les organes appelés à guider la lutte du prolétariat conscient de son devoir de classe, et à mener vers le succès la révolution sociale, le syndicalisme révolutionnaire reprit et continua cette tendance. Aussi l'A. I. T. d'aujourd'hui peut compter pour la seule héritière véritable des meilleures traditions de l'aile antiautoritaire de la 1re Internationale.

En 1913 déjà, se réunirent, à Londres, les délégués des organisations

syndicalistes-révolutionnaires de presque tous les pays européens et autres, afin de poser la première pierre d'une nouvelle Internationale ouvrière devant suivre le chemin tracé par la 1^{re} Internationale. La résolution principale adoptée à Londres portait :

« Le premier congrès international syndicaliste reconnaît que la classe ouvrière de tous les pays souffre de la même répression par l'État et le système capitaliste. Par là il se déclare pour la lutte de classe et la solidarité internationale, pour l'organisation indépendante de la classe ouvrière sur la base d'union fédérative.

« Il tend à l'élévation immédiate matérielle et morale de la classe ouvrière jusqu'à la destruction finale du capitalisme et de l'État.

« Il déclare, ensuite, que la lutte de classes est une conséquence nécessaire de la possession privée des moyens de production et de distribution, et par là il tend à la socialisation de cette possession.

« A ceci appartiennent l'élaboration et le développement des organisations syndicalistes, dans ce sens qu'elles sont en état de faire avancer la fabrication et la distribution de produits dans l'intérêt de la société entière.

« Constatant que les syndicats internationaux ne peuvent faire la lutte de classe avec succès que lorsque les ouvriers cesseront de se diviser sur des différences politiques et religieuses, le congrès déclare que la lutte, comme telle, ne pourra être que d'un caractère économique, exprimant par cela que les organisations ne tâchent pas d'atteindre leur but par des collaborations de gouvernement et leurs assistants, et qu'elles s'appuient seulement, par excellence, sur le pouvoir des organisations et leur action directe.

« En conséquence de cette déclaration, le congrès fait appel aux travailleurs de tous les pays pour s'unir en organisations industrielles fédératives indépendante sur la base de la solidarité internationale avec le but de délivrance complète de la répression par l'État et le capitalisme. »

Malheureusement, l'œuvre de la réunion internationale des organisations industrielles révolutionnaire libertaires fut interrompue par la guerre éclatée en 1914. Tous les pays se fermèrent hermétiquement. Toute liaison internationale des travailleurs devint impossible. La réaction dura jusqu'à la fin de la guerre. La révolution en Russie et en Europe centrale créa une situation nouvelle. Les forces dispersées du prolétariat révolutionnaire recommencèrent à s'unir. La tentative de continuer l'œuvre commencée à Londres en 1913 ne réussit, cependant, qu'en 1920. Cette année là, une conférence syndicaliste préliminaire eut lieu à Berlin, du 16 au 21 décembre. Les organisations suivantes y étaient représentées : les I. W. W. de l'Amérique, la F. O. R. A. de l'Argentine, le Comité syndicaliste-révolutionnaire (France), la F.A. U. D. (Allemagne), le Schop-Steward and Workers Committee

Movement (Angleterre), l'organisation centrale des ouvriers suédois (Suède) et le National Arbeids Secretariat de la Hollande. En outre, l'Union syndicaliste italienne, la Confederacion Nacional del Trabajo (Espagne), la Fédération Syndicaliste de la Norvège et l'opposition des unions professionnelles danoises, se déclarèrent d'accord pour la création d'une « Internationale Syndicaliste », tout en exprimant leur regret de ne pas avoir pu prendre part à la Conférence. Les unions professionnelles russes étaient représentées par Bélenky qui était là à titre de visiteur.

On adopta à cette conférence la résolution suivante :

« 1° L'Internationale Révolutionnaire du Travail se place, sans aucune réserve, sur le point de vue de la lutte de classe révolutionnaire et du pouvoir de la classe ouvrière.

« 2° L'Internationale Révolutionnaire du Travail tend à la destruction et à l'anéantissement du régime économique, politique et moral du système capitaliste et de l'État. Elle tend à la fondation d'une société communiste libre.

« 3° La conférence constate que la classe ouvrière est seule en état de détruire l'esclavage économique, politique et moral du capitalisme par l'application la plus sévère de ses moyens de pouvoir économique qui trouvent leur expression dans l'action directe révolutionnaire de la classe ouvrière pour atteindre ce but.

« 4° L'Internationale Révolutionnaire du Travail se place ensuite sur le point de vue que la construction et que l'organisation de la production et de la distribution sont la tâche de l'organisation économique dans chaque pays.

« 5° L'Internationale Révolutionnaire du Travail est entièrement indépendante de tout parti politique. Dans le cas où l'Internationale Révolutionnaire du Travail déciderait une action et que les partis politiques ou toute autre organisation se déclareraient d'accord avec cette action ou vice-versa, alors l'exécution de cette action peut se faire en commun avec ses partis et organisations.

« 6° La conférence adresse un appel urgent à toutes les organisations syndicalistes révolutionnaires et industrielles et les invite à prendre part au Congrès convoqué le 1er mai 1921 à Moscou par le Conseil provisoire de l'Internationale Rouge du Travail (I. S. R.) afin de fonder une Internationale Révolutionnaire du Travail unifiée de tous les travailleurs du monde. »

Lorsque, en été 1921, eut lieu, à Moscou, le Congrès constitutif de l'Internationale Syndicale Rouge (I. S. R.), les syndicalistes révolutionnaires y étaient représentés, il est vrai, en grand nombre. Il y avait, cependant, aussi des organisations syndicalistes révolutionnaires qui, à ce moment déjà, se rangèrent au point de vue de ne pas vouloir vivre aux frais du gouvernement de la Russie. Ce

point de vue était, en première ligne, celui des syndicalistes allemands qui avaient fait, préalablement, au sujet d'une délégation à Moscou, un référendum dans leurs rangs, qui donna un résultat négatif. On supposait, d'autre part, que les communistes russes n'iraient jamais jusqu'à tolérer une Internationale syndicaliste révolutionnaire véritablement indépendante, c'est-à-dire, antiautoritaire, car ils défendaient la théorie d'après laquelle une dictature du Parti devait être exercée sur les unions professionnelles.

Cette supposition fut justifiée. Ayant formé une majorité à leur dévotion, les Russes ont su étouffer l'opinion des syndicalistes révolutionnaires. Mais, à Moscou déjà, la minorité se serra et tomba d'accord sur un manifeste contre le Congrès. Au Congrès des anarcho syndicalistes, à Dusseldorf, en automne 1921, eut lieu, complémentairement, une petite conférence internationale à laquelle prirent part : un délégué des I.W.W., un autre des syndicalistes suédois, une délégation des syndicalistes hollandais et les syndicalistes allemands. A cette conférence, la décision fut prise de convoquer à Berlin, l'année suivante, une conférence internationale des organisations qui n'étaient pas d'accord avec les décisions du Congrès de Moscou.

Cette Conférence préliminaire des syndicalistes eut lieu à Berlin, du 16 au 18 juin 1922. Y étaient représentés : la Freie Arbeiter Union Deutschlands (Allemagne), la Unione Sindacale Italiana (Italie), la Confédération Générale du Travail Unitaire (France), la Confederacion Nacional del Trabajo (Espagne), la Sveriges Arbetares Centralorganisation (Suède), la Norsk Syndikalistisk Federation (Norvège), la minorité syndicaliste des unions professionnelles russes, la Federaciôn Obrera Regional (Argentine). Il y avait aussi un représentant des unions professionnelles russes, qui fut admis à titre auditif.

La dernière grande discussion avec les unions professionnelles russes eut lieu à cette conférence. Au moment où devait être élaborée une résolution de protestation contre les persécutions des ouvriers révolutionnaires, les représentants de la minorité syndicaliste de Russie essayèrent aussi la mise en liberté des révolutionnaires emprisonnés en Russie soviétique. Le représentant des unions professionnelles russes, Andréieff, défendit les mesures politiques du gouvernement russe. Une âpre discussion éclata. Finalement, une Commission fut nommée, qui posa nettement au représentant des unions professionnelles russes les deux questions suivantes :

« 1° Le Comité Central des unions professionnelles russes pense-t-il intervenir, de façon formelle, en vue de la mise en liberté de tous les syndicalistes et anarchistes emprisonnés pour leurs idées ?

« 2° Le même Comité a-t-il l'intention d'exiger que les camarades puissent développer librement leur activité révolutionnaire dans les unions professionnelles, à la condition qu'ils ne luttent pas contre le gouvernement russe les armes à la main

? »

La réponse à ces questions fut donnée par trois fois, mais toujours équivoque. Il devint absolument clair que le gouvernement russe était défendu par les unions professionnelles russes. La Conférence se prononça alors pour les révolutionnaires emprisonnés en Russie soviétique. Lorsque le représentant des unions professionnelles russes comprit qu'il ne pourrait rien obtenir, il quitta la Conférence. Dès ce moment, la séparation des deux organisations : des unions professionnelles autoritaires de la Russie soviétiste et des organisations syndicalistes révolutionnaires antiautoritaires fut un fait accompli.

La Conférence élaborait, en dix thèses, une déclaration de principes du syndicalisme révolutionnaire, qui fut adoptée unanimement. Cette déclaration fut adoptée presque en entier, par le Congrès constitutif ultérieur de l'Association Internationale des Travailleurs, et nous la citons plus bas. Ensuite, la Conférence adopta une résolution contre l'Internationale Rouge ; car, affirma-t-elle, elle n'y voyait pas la véritable base sur laquelle pourrait s'unir le prolétariat révolutionnaire du monde entier. Un bureau provisoire fut formé, qui devait convoquer un congrès international des syndicalistes révolutionnaires. A ce congrès furent également invitées les organisations qui adhéraient à l'Internationale Rouge. Le siège du Bureau fut fixé à Berlin.

Enfin, du 25 décembre 1922 au 2 janvier 1923, eut lieu, à Berlin, le Congrès constitutif des syndicalistes révolutionnaires. A ce Congrès étaient représentées les organisations syndicales révolutionnaires de l'Argentine, du Chili, du Danemark, de l'Allemagne, de la France (Comité de défense syndicaliste), de la Hollande, de l'Italie, du Mexique, de la Norvège, du Portugal, de la Russie (la minorité), de la Suède, de l'Espagne, de la Tchécoslovaquie (la minorité). La déclaration de principes y fut adoptée, les statuts élaborés, et le nom de l'Union fédérale établi : l'Association Internationale des Travailleurs.

Ainsi ressuscite l'A. I. T., ceci non seulement de nom, mais aussi comme essence. La déclaration de principes et les statuts de l'A. I. T. portent :

1. Introduction

« La lutte séculaire entre exploités et exploités a pris une amplitude menaçante. Le Capital tout puissant, chancelant pour un moment après la guerre mondiale et dévastatrice, surtout après la grande révolution russe et les révolutions - bien que moins imposantes - de la Hongrie et de l'Allemagne, relève sa tête hideuse. Malgré les luttes intestines qui déchirent la bourgeoisie et le capitalisme cosmopolite, ces derniers sont en bonne route pour s'entendre afin de se jeter avec plus d'union et plus de force sur la classe ouvrière et l'attacher au chariot triomphant du Capital.

« Le Capitalisme s'organise, et de la défensive dans laquelle il s'est trouvé il repasse à l'offensive sur tous les fronts contre la classe ouvrière épuisée par les

guerres sanglantes et les révolutions manquées. Cette offensive a son origine profonde dans deux causes bien déterminées : d'abord la confusion des idées et des principes, qui existe dans les rangs du mouvement ouvrier, le manque de clarté et de cohésion sur les buts actuels et futurs de la classe ouvrière ; la division en camps innombrables, souvent ennemis, - en un mot la faiblesse et la désorganisation du mouvement ouvrier. Ensuite et surtout la déroute subséquente de la Révolution Russe qui, au moment de son éclosion, en raison même des grands principes énoncés par elle en Novembre 1917, avait soulevé les plus grands espoirs chez tous les prolétaires du monde, et qui est retombée au rang d'une révolution politique ayant servi à maintenir la conquête du pouvoir étatiste aux mains du parti communiste, dont le seul but est de monopoliser dans ses mains toute la vie économique, politique et sociale du pays. Cette déviation d'une révolution sociale en une révolution politique a eu pour résultat une hypertrophie du socialisme étatiste dont la conséquence a été le développement d'un système capitaliste aussi exploiteur et aussi dominateur que tout autre système d'origine bourgeoise. La nécessité de rétablir le capitalisme en Russie a été l'enjeu du capitalisme mondial. Le socialisme étatiste, dénommé « communisme », a sauvé le capitalisme bourgeois en faisant appel à son aide pour... sauver la révolution !

« C'est ainsi que, grâce à ces deux éléments désorganisateur - la confusion dans les rangs du prolétariat et le bolchévisme capitaliste - le gros capital industriel et foncier sent ses forces s'accroître et ses chances de renaissance augmenter.

« Contre cette attaque serrée et internationale des exploiters de tout aloi, il ne reste qu'un seul moyen : c'est l'organisation immédiate de l'armée prolétarienne dans un organisme de lutte embrassant tous les ouvriers révolutionnaires de tous les pays en un seul bloc granitique, contre lequel viendraient se briser toutes les entreprises capitalistes et qui finirait par les écraser sous son poids immense.

« Plusieurs tentatives ont déjà été faites dans ce sens. Deux de ces tentatives espèrent encore y réussir : ce sont les deux Internationales dites d'Amsterdam et de Moscou ; mais les deux portent en elles le germe empoisonnant et autodestructeur. L'Internationale d'Amsterdam, perdue dans le réformisme, considère que la seule solution du problème social réside dans la collaboration des classes, dans la cohabitation du Travail et du Capital et dans la révolution pacifique patiemment attendue et réalisée, sans violence ni lutte, avec le consentement et l'approbation de la bourgeoisie. L'Internationale de Moscou, de son côté, considère que le Parti Communiste est l'arbitre suprême de toute révolution, et que ce n'est que sous la férule de ce parti que les révolutions à venir devront être déclenchées et consommées. Il est à regretter que dans les rangs du prolétariat révolutionnaire conscient et organisé il existe encore des tendances supportant ce qui, en théorie comme en pratique, ne pouvait plus tenir debout : l'organisation de l'État, c'est-à-dire l'organisation de l'esclavage, du salariat, de la police, de l'armée, du joug politique, - en un mot de la soi-disant dictature du prolétariat qui ne peut être autre chose qu'un frein à la force expropriatrice directe et qu'une suppression de la

souveraineté réelle de la classe ouvrière et qui devient, par là, la dictature de fer d'une clique politique sur le prolétariat. C'est l'hégémonie du communisme autoritaire, c'est-à-dire la pire forme de l'autoritarisme, du césarisme en politique, de la complète destruction de l'individu.

« Contre l'offensive du Capital d'un côté, contre les politiciens de toute envergure de l'autre, les ouvriers révolutionnaires du monde doivent donc dresser une vraie association internationale des travailleurs dont chaque membre saura que l'émancipation finale des travailleurs ne sera possible que lorsque les travailleurs eux-mêmes, en tant que travailleurs, dans leurs organisations économiques, seront préparés non seulement à prendre possession de la terre et des usines, mais aussi à les gérer en commun et faire de telle sorte qu'ils soient en état de continuer la production.

« Avec cette perspective devant lui, le Congrès International des Syndicalistes Révolutionnaires, réuni à Berlin en décembre 1922, déclare sienne la déclaration de principes suivante, élaborés par la Conférence Préalable des Syndicalistes Révolutionnaires (Juin, 1922) :

2. Principes du Syndicalisme Révolutionnaire

« 1. Le syndicalisme révolutionnaire, se basant sur la lutte de classe, tend à l'union de tous les travailleurs manuels et intellectuels dans des organisations économiques de combat luttant pour leur affranchissement du joug du salariat et de l'oppression de l'État. Son but consiste en la réorganisation de la vie sociale sur la base du communisme libre, au moyen de l'action révolutionnaire de la classe ouvrière elle-même. Il considère que seules les organisations économiques du prolétariat sont capables de réaliser ce but, et s'adresse, par conséquent, aux ouvriers, en leur qualité de producteurs et de créateurs des richesses sociales, en opposition aux partis politiques ouvriers modernes qui ne peuvent jamais être considérés du point de vue de la réorganisation économique.

« 2. Le syndicalisme révolutionnaire est ennemi convaincu de tout monopole économique et social, et tend vers leur abolition au moyen de communes économiques et d'organes administratifs des ouvriers des champs et des usines sur la base d'un système libre de Conseils affranchis de toute subordination à tout pouvoir ou parti politique. Il érige contre la politique de l'État et des partis l'organisation économique du travail ; contre le gouvernement des hommes, la gestion des choses. Il n'a pas, par conséquent, pour but la conquête des pouvoirs politiques, mais l'abolition de toute fonction étatiste dans la vie sociale. Il considère qu'avec le monopole de la propriété doit aussi disparaître le monopole de la domination, et que toute forme d'État, la forme de la « Dictature du Prolétariat » y comprise, ne peut jamais être un instrument d'affranchissement, mais sera toujours créateur de nouveaux monopoles et de nouveaux privilèges.

« 3. La double tâche du syndicalisme révolutionnaire est la suivante : d'un côté il poursuit la lutte révolutionnaire quotidienne pour l'amélioration économique, sociale et intellectuelle de la classe ouvrière dans les cadres de la société actuelle. De l'autre côté, son but final est d'élever les masses à la gestion indépendante de la production et de la distribution, ainsi qu'à la prise de possession de toutes les ramifications de la vie sociale. Il est convaincu que l'organisation d'un système économique reposant, de la base au faite, sur le producteur ne peut jamais être réglée par des décrets gouvernementaux, mais seulement par l'action commune de tous les travailleurs manuels et intellectuels dans chaque branche d'industrie, par la gestion des fabriques par les producteurs eux-mêmes sous une forme telle que chaque groupement, usine ou branche d'industrie soit un membre autonome de l'organisme économique général et développe systématiquement sur un plan déterminé et sur la base d'accords mutuels, la production et la distribution dans l'intérêt de toute la communauté.

« 4. Le syndicalisme révolutionnaire est opposé à toute tendance et organisation centralistes qui ne sont qu'empruntées à l'État et à l'Eglise et qui étouffent méthodiquement tout esprit d'initiative et toute pensée indépendante. Le centralisme est l'organisation artificielle de haut en bas qui remet en bloc, aux mains d'une poignée, la réglementation des affaires de toute la communauté. L'individu ne devient alors qu'un automate dirigé et mis en mouvement d'en haut. Les intérêts de la communauté font place aux privilèges de quelques-uns ; la diversité est remplacée par l'uniformité ; la responsabilité personnelle fait place à la discipline inanimée ; le dressage remplace l'éducation. C'est pour cette raison que le syndicalisme révolutionnaire se place sur le point de vue de l'organisation fédéraliste, c'est-à-dire de l'organisation de bas en haut, de l'union libre de toutes les forces sur la base des idées et intérêts communs.

« 5. Le syndicalisme révolutionnaire rejette toute activité parlementaire et toute collaboration avec les organismes législatifs. Le suffrage le plus libre ne peut faire disparaître les contradictions flagrantes existant au sein de la société actuelle ; le système parlementaire n'a qu'un seul but, celui de prêter un simulacre de droit légal au règne du mensonge et de l'injustice sociale ; amener les esclaves à apposer le sceau de la Loi à leur propre esclavage.

« 6. Le syndicalisme révolutionnaire rejette toutes les frontières politiques et nationales arbitrairement fixées et ne voit dans le nationalisme que la religion de l'État moderne, derrière laquelle se cachent les intérêts matériels des classes possédantes. Il ne reconnaît que des différences d'ordre régional et exige pour tout groupement le droit de sa propre détermination en accord solidaire avec toutes les autres associations d'ordre économique, régional ou national.

« 7. C'est pour les mêmes raisons que le syndicalisme révolutionnaire combat le militarisme sous toutes ses formes et considère la propagande anti-militariste comme une de ses tâches les plus importantes dans la lutte contre le système actuel.

En première ligne, il faut considérer le refus individuel et, surtout, le boycottage organisé contre la fabrication du matériel de guerre.

« 8. Le syndicalisme révolutionnaire se place sur le terrain de l'action directe et soutient toutes les luttes qui ne sont pas en contradiction avec ses buts : l'abolition du monopole économique et de la domination de l'État. Les moyens de lutte sont : la grève, le boycottage, le sabotage, etc. - L'action directe trouve son expression la plus profonde dans la grève générale qui, en même temps, doit être, du point de vue du syndicalisme révolutionnaire, le prélude de la révolution sociale.

« 9. Ennemis de toute violence organisée entre les mains d'un gouvernement quelconque, les syndicalistes n'oublient pas que les luttes décisives entre le capitalisme d'aujourd'hui et le communisme libre de demain ne se passeront pas sans collisions sérieuses. Ils reconnaissent, par conséquent, la violence comme moyen de défense contre les méthodes de violence des classes régnautes dans la lutte pour l'expropriation des moyens de production et de la terre par le peuple révolutionnaire. Tout comme cette expropriation ne peut être commencée et menée à bonne fin que par les organisations économiques révolutionnaires des travailleurs, la défense de la révolution doit aussi se trouver dans les mains de ces organismes économiques et non dans celles d'une organisation militaire ou autre œuvrant en dehors de ces organes économiques.

« 10. Ce n'est pas dans les organisations économiques révolutionnaires de la classe ouvrière que se trouve la force capable de réaliser son affranchissement et l'énergie créatrice nécessaire pour la réorganisation de la société sur la base du communisme libre. » Dès lors, l'A. I. T. se développa toujours progressivement. Elle réunit aujourd'hui en son sein toutes les organisations professionnelles et syndicales révolutionnaires antiautoritaires.

* * *

L'A. I. T. eut son 2e Congrès en Hollande, au printemps 1925. L'organisation y fut fortifiée. Elle prit nettement position vis-à-vis des autres tendances dans le mouvement ouvrier. La résolution suivante y fut adoptée :

Résolution du Congrès d'Amsterdam

Le deuxième congrès de l'A. I. T. réitère sa conviction fixée dans les statuts de l'A. I. T., à savoir :

« Que, bien que toutes les organisations économiques du prolétariat soient capables de lutter pour les revendications économiques au sein de la société actuelle et de les réaliser, seules les organisations ouvrières révolutionnaires anti-autoritaires

représentent la seule forme naturelle, véridique, susceptible d'entreprendre la réorganisation de la vie économique et sociale sur les bases du communisme libertaire ;

« Que les partis politiques, quel que soit le nom dont ils s'affublent, ne peuvent jamais être considérés comme force motrice de la réorganisation économique, car leur activité se déploie exclusivement sur « le terrain de la conquête du pouvoir étatique ;

« Qu'un des buts primordiaux du mouvement ouvrier doit être non pas la conquête du pouvoir, mais la suppression de tout organisme dominateur et centraliste dans la vie sociale, étant donné que l'indépendance du mouvement ouvrier est la condition principale sur la route pour la réalisation de son but final ;

« Plaçant ces principes à la base de son activité, le Congrès a considéré que la moindre tentative de subordination des syndicats à des partis politiques quelconques détourne inévitablement la classe ouvrière de ses propres buts et aspirations et que, par conséquent, -toute coalition entre les organismes économiques de la classe ouvrière et les partis politiques est dangereuse et néfaste.

« Le Congrès rejette néanmoins la définition trompeuse qui place au même niveau les partis aspirant au pouvoir politique et les groupements idéologiques qui agissent dans la direction de la transformation sociale, en dehors de tout principe d'autorité et d'étatisme.

« Devant cette situation, pleine de dangers pour la classe ouvrière mondiale, le II^e Congrès de l'A. I. T. considère qu'il est du devoir des syndicalistes révolutionnaires de continuer, plus énergiquement que jamais, l'œuvre de regroupement de la famille syndicaliste sur les bases des principes du syndicalisme révolutionnaire tels qu'ils sont énoncés par les statuts de l'A. I. T. ; de ne participer à aucune conférence d'unité syndicale entreprise par ceux qui désirent étouffer le mouvement ouvrier en le faisant la proie des partis politiques quels qu'ils soient ; de grouper autour de l'A. I. T. toutes les forces révolutionnaires anti-étatiques du monde entier. »

Le Congrès a également protesté contre la réaction dans tous les pays, réclamé le droit d'expression par la pensée et par la presse, et fait appel à la classe ouvrière mondiale pour lutter contre le fascisme et la dictature.

Le Congrès adopta en outre des résolutions fixant l'attitude de l'A. I. T. en face des luttes quotidiennes pratiques, de l'application du plan Dawes à l'Allemagne, du rôle mondial des jeunesses syndicalistes, ainsi que des résolutions fixant l'action internationale de l'A. I. T. et les relations de celle-ci avec les Fédérations internationales d'industrie.

Le Congrès prit fin en organisant une Commission internationale d'Etudes...

Les hommes qui dirigent les affaires de l'A. I. T., sont : Rudolf Rocker, A. Schapiro, Augustin Souchy, Bernhard Lansink, A. Borghi, A. Jensen, D.-A. Santillan.

A. SOUCHY.

Accueil

ASSURANCES SOCIALES

L'assurance sociale, réclamée par les deux C. G. T., dans des formes à peu près analogues, a pris une importance considérable dans les préoccupations ouvrières de ces dernières années. Il ne faut d'ailleurs pas se dissimuler que l'assurance sociale s'imposera sous tous les régimes. Il y aura toujours des enfants qu'il faudra élever, des vieillards dont il faudra prendre soin, des invalides, des blessés à aider, des mères qui auront besoin de traitements ou de soins spéciaux.

L'assurance pourra, selon les épreuves, prendre tel ou tel nom, revêtir tel ou tel caractère. Elle n'en restera pas moins, toujours, un devoir social qui participera de la solidarité entre tous les membres d'une même collectivité.

Est-ce à dire que les projets divers qui furent ou restent soumis au Parlement nous donnent satisfaction ? Pas du tout, mais nous ne pouvons pas, à mon avis, refuser d'examiner ce problème qui se pose chaque jour dans notre civilisation dévorante, avec une acuité sans cesse plus grande.

Nous n'avons pas le droit de déclarer que cette question nous est étrangère. La vie des enfants, des malades, des invalides doit nous être suffisamment chère pour nous obliger à étudier le meilleur moyen de l'assurer dignement. Cela ne veut nullement dire que ce soit facile en ce moment, pas plus qu'il serait bien de faire n'importe quel projet à ce sujet.

La question est d'ailleurs extrêmement complexe et difficile à résoudre réellement en régime capitaliste. Il convient toutefois de tirer de ce régime le maximum de bien-être pour le travailleur, pour sa famille. Tout ce qui est arraché au capitalisme est, en fait, une conquête dont on ne doit pas faire fi. Tout le monde accepte, ou presque, de s'assurer sur la vie, contre l'incendie, contre les accidents, etc., parce que, réellement, c'est à la fois une nécessité et une sécurité. Personne ne peut, logiquement, s'élever contre l'assurance sociale. Bien entendu, il ne s'agit pas de confondre l'assurance sociale avec les misérables retraites ouvrières instituées par la loi de 1910.

De celles-ci, nous n'en voulons pas. Nous restons dressés contre elles aussi irréductiblement qu'au moment où Millerand et Briand voulaient nous les imposer.

Ce ne sont pas, en effet, des os que nous réclamons, c'est notre place au banquet de la vie. L'enfant, le vieillard, l'invalides, le malade, le, chômeur, doivent

avoir la certitude que le pain, le gîte, le secours, toutes choses qui leur sont dues en raison de leur rôle social, de leur état, ne leur manqueront pas.

Le syndicalisme ne peut écarter l'assurance sociale de ses préoccupations. Le communisme, l'anarchisme ne peuvent davantage ignorer cette question. La pratique quotidienne de la solidarité par leurs adeptes leur fait un devoir de considérer ce problème et pour le présent et pour l'avenir.

Il n'y a donc aucune espèce de doute à conserver, aucune objection à formuler quant au principe de l'assurance sociale.

En ce moment, la logique voudrait que les assurances sociales soient un service national dont la caisse serait alimentée par ceux qui tirent profit de l'activité de la machine humaine.

Les ressources nécessaires aux assurances sociales devraient donc, avant toute chose, être prélevées sur les bénéfices des exploitations patronales.

N'est-il pas normal, en effet, que le patron, qui ne paye à l'ouvrier qu'une partie du fruit de son travail, sous forme de salaire (1/3 environ), qui, en outre, bénéficie entièrement du prix de cet effort, assure l'ouvrier contre la maladie, la vieillesse, l'invalidité, etc. ? C'est l'évidence même.

Mais est-il possible d'obtenir cela ? Malheureusement, il apparaît qu'on ne l'obtiendra pas. Quelque logique que soit l'institution des assurances sociales sur de telles bases, il faut convenir que nous n'avons, présentement, aucune chance de la voir se réaliser.

Aussi, semble-t-il qu'on doive tenter, néanmoins, sans s'en déclarer satisfait, d'obtenir à ce sujet le maximum.

La première chose la plus importante à mes yeux, est, tout d'abord, de faire instituer les assurances sociales, de les faire entrer dans les mœurs, pour les développer le plus rapidement possible.

C'est ce à quoi travaillent toutes les organisations ouvrières. Le principe de l'application constitue, pour elles, le premier pas à franchir.

Que seront-elles ? Nul ne le sait exactement. Elles existeront, c'est l'essentiel.

Cela ne doit d'ailleurs nullement nous empêcher de tenter de rendre la première application la plus favorable qu'il sera possible.

En ce moment, et le contraire nous surprendrait, le Parlement ne vise qu'à assurer dans des conditions limitées le fonctionnement de l'institution envisagée.

En outre, la gestion de la caisse de ces assurances donne des craintes certaines. En confiant cette gestion à un Conseil tripartite, composé de patrons, d'ouvriers et de représentants de l'État - où les ouvriers sont assurés d'être toujours en minorité - le gouvernement nous montre son désir de rester, en fait, maître du fonctionnement de l'appareil et de ses ressources.

Nous pouvons craindre que les énormes capitaux qui seront, suivant ce projet, constitués par les versements patronaux et ouvriers, ne servent à satisfaire des besoins autres que ceux auxquels ils sont destinés, ne deviennent entre les mains de l'État et du patronat une machine de guerre, un instrument de lutte contre la classe ouvrière ou serve à alimenter, sans qu'on le sache, quelque aventure coloniale.

Nous formulons donc les réserves les plus expresses sur une telle conception du fonctionnement et de la gestion de la caisse des assurances sociales.

Si nous ne pouvons espérer que cette caisse soit financée par les prélèvements opérés sur les bénéficiaires patronaux seuls, si nous sommes obligés, actuellement, d'accepter, malgré nous, la nécessité de la contribution ouvrière, nous demandons, par contre, l'autonomie absolue de cette caisse des assurances sociales. Il n'est nullement besoin que l'État mette son nez dans une affaire où il n'apporte rien.

Puisque seuls les ouvriers et les patrons vont verser dans cette caisse, il leur appartient de l'administrer.

Et là je vais soutenir un raisonnement qui va, sans doute, à première vue, scandaliser mes camarades.

Je demande que le versement de l'ouvrier soit très légèrement supérieur à celui du patron, de 1%, par exemple.

Pourquoi ? Mais, c'est injuste ! va-t-on me dire.

Evidemment, c'est injuste, comme il est injuste que l'ouvrier verse, alors que c'est le patron qui profite de son effort et qu'il ne paye pas cet effort à sa valeur.

Qu'on me suive un moment et on comprendra pourquoi je suis partisan d'un versement supérieur de l'ouvrier !

J'ai dit plus haut que je craignais, avec raison j'estime, que les fonds de la caisse des assurances sociales ne servent à d'autres fins qu'à celles auxquelles elles sont destinées.

Le danger ne disparaîtra pas du fait que l'État sera éliminé, que seuls les patrons et les ouvriers resteront en présence, même en nombre égal.

Il suffirait, en effet, aux patrons de « convaincre » un représentant ouvrier à leur point de vue pour avoir partie gagnée.

C'est ce que je veux éviter en instituant le versement ouvrier supérieur au versement patronal. De cette façon, il sera possible d'avoir un nombre de délégués ouvriers relativement supérieur à celui des délégués patronaux. En fait, ce sont les ouvriers, qui administreront la caisse.

Au lieu d'utiliser les ressources de cette caisse pour les besoins de l'État, pour faire la guerre peut-être, à la seule condition de payer les assurances prévues, on ne permettra pas aux patrons et à l'État - ce qui est tout un - de disposer des énormes capitaux de la caisse des assurances.

Il sera alors possible d'augmenter, j'en suis certain, le taux de l'assurance. S'il y a de l'excédent, si on veut réaliser une partie du capital, il sera loisible de le faire en construisant des maisons ouvrières, des asiles confortables pour les vieillards, des cliniques et des stations climatiques pour les malades, des colonies de vacances pour les enfants, des lieux de repos pour les travailleurs fatigués.

Ce serait le seul moyen de tirer des assurances sociales le maximum, en ce moment.

J'espère qu'on comprendra la nécessité du contrôle d'une telle œuvre dont la portée dépasse le cadre qui lui est actuellement assigné et qu'on se rendra compte des raisons qui obligent le mouvement ouvrier à ne pas se désintéresser de cette question.

P. BESNARD.

* * *

ASSURANCES SOCIALES

Origines. - Un réactionnaire n'est pas forcément adversaire de toute réforme sociale. Disons même que la réaction, la vraie, la dangereuse, se révèle maintenant sous des formes qu'on n'aurait pu prévoir il y a quelques dizaines d'années. Certes, de tout temps, réaction a toujours voulu dire opposition à tout progrès, effort de retour au passé ; mais, en fait, la réaction c'était le bonapartisme, ou le royalisme, ou le militarisme, ou le catholicisme. Aujourd'hui, l'on peut être réactionnaire et s'accommoder volontiers de la république, à forme politique même soviétique, et du mépris universel de tous les dieux.

C'est que l'évolution économique - par le perfectionnement des moyens de travail qui a donné naissance à l'automatisme de la fonction professionnelle ; par

l'augmentation de la production et l'accroissement de la rapidité des échanges qui ont augmenté les facultés de consommation et la somme de confort humain - a développé dans les âmes le matérialisme. C'est que la concentration industrielle, commerciale et financière, engendrée par les découvertes scientifiques de ce dernier siècle, a fait surgir de formidables associations, une véritable féodalité nouvelle, plus restreinte que l'ancienne, mais aussi à la fois plus puissante parce que plus matérielle et plus brutale, parce que plus anonyme et sans tradition. Féodalité qui impose sa volonté à tous les parlements et à tous les gouvernements, dans la mesure où le prolétariat est inorganisé et impuissant, et où l'esprit de liberté est insuffisant dans l'ensemble de la population.

La poignée d'hommes qui compose cette force de domination a compris qu'elle ne pouvait raisonnablement et efficacement s'opposer à une évolution que le développement des moyens de communication et de l'instruction populaire contribue encore à précipiter. Elle ne se dresse plus aussi vigoureusement que dans le passé, à une époque où elle-même n'était encore qu'à l'état de formation, contre toute réforme sociale ; elle sait d'ailleurs qu'un meilleur aménagement des moyens de production permettra d'en supporter facilement les charges. Son objectif permanent, son ambition c'est de faire renaître, à son profit et dans tout son absolu, le principe d'autorité.

N'est-il pas remarquable que, depuis la fin de la guerre, le patronat ait dépensé des sommes énormes pour l'édification de logements ouvriers ? Qu'il consacre des millions chaque année à l'alimentation des services d'allocations familiales ? Personne ne l'y a obligé ; aucune loi ne le lui a imposé ; il pouvait utiliser ses bénéfices à autre chose, par exemple à subventionner certaines œuvres et institutions ; quant à l'obliger à les mettre, sous forme d'impôts, à la disposition de la collectivité, sans doute la situation actuelle constitue-t-elle, à cet égard, une indication suffisante... Ces messieurs savent à quoi s'en tenir sur l'audace d'esprit et le courage des « grands hommes » de notre époque.

A-t-on suffisamment observé que le patronat, qui prit de lui-même ces initiatives coûteuses, aurait combattu vigoureusement tout effort de l'État tendant au même but ? Oh ! loin de moi l'idée de prétendre que l'État actuel, centralisé et froidement administratif, nous donne assez de garanties de souplesse et de compétence. Mais il est évident que le patronat ne dénonce son incompetence que pour y substituer sa propre autorité.

Celle-ci s'exerce déjà sur l'ouvrier au cours de son travail ; elle doit s'exercer jusque dans sa vie familiale. L'ouvrier subit déjà la servitude ; il doit être plongé dans une atmosphère d'humiliante philanthropie. L'ouvrier peut encore s'élever au-dessus de ses intérêts matériels et se livrer à l'évocation d'un noble idéal ; il faut que son horizon soit limité aux quatre murs de son atelier.

Tel est l'un des aspects principaux de la nouvelle réaction.

Dès lors l'on comprend qu'il n'ait pas été nécessaire que les organisations ouvrières mènent campagne pour que la question des Assurances sociales fut posée. Et que le dépôt d'un projet de loi tendant à l'institution de cette réforme ait été le produit de l'activité personnelle d'un homme pour lequel nous avons quelques raisons de n'avoir aucune sympathie, et de l'initiative d'un gouvernement.

Après la guerre, M. Millerand fut nommé commissaire de la République en Alsace-Lorraine. La population était indécise, tirillée par les germanophiles d'un côté, par les francophiles de l'autre. Les pangermanistes préconisaient habilement la constitution des deux provinces en État neutre, soi-disant destiné à amortir les chocs entre la France et l'Allemagne. Il fallait acquérir le maximum de sympathie, faire des promesses, prendre des engagements, préparer enfin l'unification des législations, alsacienne et lorraine d'une part, française de l'autre. Le représentant du gouvernement français n'hésita pas à promettre formellement que les assurances sociales, appliquées depuis une quarantaine d'années en vertu de la législation allemande en Alsace-Lorraine, seraient étendues par une loi à l'ensemble de la population ouvrière française.

Mais, répétons-le, le geste du futur Président de la République française et celui, consécutif, du gouvernement, n'étaient pas en opposition formelle avec l'esprit des grandes organisations économiques. Celles-ci n'avaient-elles pas, d'ailleurs, pour les guider, l'exemple de Bismark faisant voter, dès 1884, d'importantes réformes sociales pour assurer la tranquillité grâce à laquelle la nation allemande pourrait se développer économiquement ?

C'est bien, en effet, dans cet esprit que le grand artisan de l'unité impériale s'engagea dans cette voie. C'est dans le même esprit que politiciens et patronat français l'ont imité.

Est-ce à dire que les assurances sociales et toutes réformes sociales sont à condamner ? C'est discutable. Pour moi, ne serait condamnable que l'oubli que toute réforme n'est que l'atteinte d'un nouveau degré de développement de la personnalité ; et que, ce degré atteint, il est du devoir de tous de partir à de nouvelles conquêtes, sur le monde et sur nous-mêmes.

Quelques principes. - L'assurance est le geste par lequel une personne se prémunit contre les conséquences matérielles des risques dont elle peut être victime.

L'assurance d'un risque suppose la détermination de trois éléments essentiels : la valeur matérielle du risque, son degré de probabilité de réalisation et, compte tenu de ces deux éléments, l'importance des ressources nécessaires pour n'en subir les conséquences que dans une mesure donnée.

L'assurance a donc, à la fois, une qualité morale, par la sécurité qu'elle engendre, et sociale, par la garantie de continuité de la fonction qu'elle permet.

Mais l'assurance comporte toujours à son origine l'effort individuel de l'intéressé. L'on s'assure soi-même. Et même quand on verse son argent pour cela à une Compagnie ; même quand, sous forme de réduction de la somme à verser, l'on bénéficie de l'effort collectif, c'est le versement opéré par soi-même qui caractérise l'assurance. Les formes du fonctionnement, par exemple de celui des Sociétés, ne sont que des moyens de rendre des capitaux productifs d'une part, et, d'autre part, de limiter les charges individuelles par la solidarité. Que ces louables opérations profitent à quelques aigrefins, c'est sans doute déplorable ; mais cela doit simplement nous indiquer une fois de plus que notre devoir est de lutter pour transformer un état de choses en vertu duquel certains s'enrichissent des actions les plus utiles et les plus généreuses.

Même dans la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail, cette caractéristique de l'assurance est révélée.

Avant qu'elle existe, l'ouvrier n'avait que le droit de poursuivre son employeur aux fins de dommages-intérêts, lorsqu'il pouvait prouver que l'accident dont il était victime était dû à une faute de celui-ci. Il n'y avait lieu qu'à l'application des principes fondamentaux de notre Code Civil qui repose essentiellement sur la notion de responsabilité personnelle, produit de la liberté individuelle à laquelle la Révolution de 1789 fut consacrée. Hors de là, l'ouvrier pouvait toujours s'assurer personnellement contre les accidents. Quand cette loi fut discutée au Parlement, cette notion de responsabilité ne fut pas oubliée. Le développement du machinisme et l'organisation de plus en plus accentuée du travail collectif augmentèrent les responsabilités de l'employeur en matière de sécurité et de l'idée de protection. De là le caractère forfaitaire de cette loi qui n'attribue à l'accidenté qu'une indemnité ou une rente sensiblement inférieure à son salaire. Un parlementaire de cette époque était allé jusqu'à établir une évaluation - évidemment fantaisiste - mais qui ne fut pas sans effet, des responsabilités patronale et ouvrière et des causes inconnues qui sont à l'origine des accidents du travail.

Lorsqu'on parle d'assurance, il ne s'agit donc pas simplement de protection par autrui, de philanthropie, de bienfaisance, d'assistance, de distribution de secours, d'aumônes par des personnes charitables, des œuvres privées ou des institutions publiques. Pour moi, d'où que viennent les secours, c'est la même chose ; il y a, pour le travailleur, producteur de la richesse publique, autant d'inconscience, de renoncement et d'humiliation dans le geste qui consiste à implorer protection contre la misère qu'il y en a pour le misérable invalide et déchu à tendre la main sur la voie publique. Mais nous n'avons parlé que d'assurance proprement dite, sans lui donner un qualificatif, sans lui attribuer un caractère particulier ; nous ne l'avons envisagée que sous son aspect principal d'acte individuel de prévoyance.

Dans l'assurance dite sociale, à la notion de responsabilité s'ajoute l'idée de solidarité, et si, comme nous le verrons, dans le projet de loi en discussion, l'idée de protection est incluse, les organisations ouvrières ne l'ont pas désirée.

L'assurance sociale est donc, en premier lieu, conditionnée par l'accomplissement du geste individuel de prévoyance du risque à assurer et de préservation des conséquences de la réalisation éventuelle de ce risque. C'est la contribution de l'assuré aux ressources de l'assurance.

Elle est, en second lieu, caractérisée par une organisation qui permet le maximum de solidarité entre les assurés à leur profit exclusif. A-t-on remarqué que les compagnies privées d'assurances font l'assurance contre la foudre, la grêle, l'incendie, l'accident, l'assurance décès, etc., mais ne font jamais l'assurance maladie ? C'est que l'importance de ce risque et sa variabilité engendrent des aléas tels que les calculs et les prévisions actuels les plus précis sont insuffisants à fournir à une Société privée toutes garanties, qu'elle fera toujours face à ses obligations.

Et la solidarité, à la fois dans le temps et dans l'espace, permet une certitude que ne permettent pas les prévisions financières les mieux établies.

Enfin, pour être vraiment sociale une assurance doit être non seulement une opération d'équilibre entre des prévisions de recettes et des prévisions de dépenses, elle doit surtout permettre la constitution de puissants moyens de préservation contre l'invalidité et de lutte contre celle-ci quand elle n'a pu être évitée.

On raconte qu'en Amérique une société d'assurance s'attaqua résolument à la lutte contre la tuberculose. Au bout de quelques années, la morbidité et la mortalité par tuberculose avaient diminué dans de telles proportions que cette société réalisa d'importants bénéfices. Quels qu'aient été ceux-ci, il est évident que la partie sociale de son activité était ainsi considérablement accrue.

Résumons-nous donc. L'assurance est essentiellement un acte individuel de prévoyance. Elle est sociale dans la mesure où elle est basée sur la solidarité (elle est parfois conditionnée par elle) et où elle permet une sérieuse organisation de la prévention et des soins.

Organisation de l'assurance. - Ces principes établis, toute la conception de l'organisation de l'assurance sociale en découle.

Acte individuel de prévoyance ? Par conséquent, ressources de l'assurance fournies par les intéressés eux-mêmes. On peut discuter des avantages et des inconvénients du fait appliqué actuellement ; sur le principe il n'est pas une discussion possible : n'est révolutionnaire que ce qui aboutit au développement de la personnalité, à l'affranchissement de l'individu de tous préjugés, de toutes contraintes morales. L'institution des allocations familiales, qui a diminué les soucis familiaux des ouvriers n'a pas été une œuvre révolutionnaire. Le fait que les ouvriers qualifiés des États-Unis ont des conditions de vie matérielle meilleures que les nôtres, ne prouve pas que ceux-ci ont atteint un degré d'affranchissement plus élevé que le nôtre. Il m'apparaît que le gouvernement russe a, du point de vue

révolutionnaire, commis une grosse erreur en essayant d'instituer une vaste assistance d'État. Bien imprudents, sinon coupables, seraient ceux qui, dans les conditions de vie humaine, négligeraient l'élément moral. Et à quelle contradiction se livreraient, ce faisant, ceux qui n'ont que mépris pour la matérialité de la vie, et qui, leurs besoins corporels simplement et modestement satisfaits, n'ont de plaisir qu'aux satisfactions de l'esprit à l'évocation de la pure idéologie ! Si, pour moi, la personnalité morale et intellectuelle de l'homme passe par dessus tout, je repousse toute forme d'organisation de vie matérielle, aussi avantageuse soit-elle, qui est conditionnée par l'humiliation.

En fait, la meilleure façon de répondre à toutes les objections que soulève la contribution des assurés à la constitution des ressources de l'assurance est encore de poser cette autre question : « La réalisation de cette réforme est-elle désirable, même en régime capitaliste ? »

Si oui, convenons simplement que les ressources nécessaires ne peuvent être tirées que du produit du travail.

Nous n'avons jamais été naïfs, je présume, au point de supposer qu'il était possible de diminuer les bénéfices patronaux. Si l'autorité ouvrière ne s'accroît qu'en raison de l'autorité patronale, par contre la vie ouvrière s'améliore en raison non pas de l'appauvrissement patronal, mais de l'augmentation de la somme des produits livrés à la consommation générale. Et nous savons bien, quand nous luttons syndicalement pour conquérir des avantages nouveaux en faveur de la classe ouvrière, que ceux-ci ne sont pas conditionnés par une infériorisation des conditions de vie du patronat, mais qu'ils détermineront un effort nouveau de destruction de la routine dans l'organisation de la production.

Donc, prétendre que les ressources de l'assurance doivent être recherchées dans un prélèvement sur les bénéfices exagérés du patronat est un grossier non-sens.

Le même raisonnement peut être tenu, sous une forme différente, en ce qui concerne l'alimentation des institutions d'assurance par les produits d'un meilleur aménagement de l'impôt sur le revenu. Il est remarquable que ceux qui formulent cette proposition sont ceux-là mêmes qui reprochaient à la C. G. T., il y a trois ans, de défendre le principe de l'impôt direct. Nous avons pourtant une raison de préférer l'impôt direct à l'impôt indirect. Et, cette raison, nos adversaires ne l'ont pas. C'était, non pas que le premier pèserait plus lourd sur le capitaliste et moins lourd sur l'ouvrier, mais que, le contribuable devant le payer lui-même, personnellement, il en sentirait beaucoup plus le poids que celui de l'impôt indirect qu'il paie sans s'en apercevoir... autrement que par l'augmentation du coût de la vie qui résulte de son propre accroissement ; qu'ainsi sa vigilance serait mieux tenue en éveil, son désir de contrôle en serait augmenté. En temps normal, c'est là que réside la vertu essentielle de l'impôt direct, et non dans une diminution des charges de l'un et une aggravation des charges de l'autre.

Donc, prétendre qu'un meilleur aménagement de l'impôt sur le revenu, pour l'objet qui nous préoccupe, éviterait que la classe ouvrière supporte les frais de l'assurance est une absurdité.

Supprimer les dépenses inutiles de l'État ? Par exemple, les budgets de la guerre et de la marine ? Alors, si nous en croyons la « vérité révolutionnaire », il faut supprimer le régime capitaliste. Et nous sortons des cadres que nous nous sommes tracés, puisque nous avons admis l'hypothèse de la réalisation des assurances sociales, même au sein de l'organisation sociale actuelle.

Faut-il donc se résigner, demandera-t-on, à subir cette alternative : ou bien retarder l'application de cette réforme, se condamner à vivre dans l'incertitude du lendemain jusqu'après la Révolution sociale qui supprimera le patronat et le salariat ? Ou bien subir une aggravation des conditions des travailleurs ?

D'abord accepter le premier terme de cette alternative serait se condamner à combattre toute réforme sociale : il n'en est pas qui ne soit coûteuse, soit directement, soit par incidence.

Quant au deuxième, examinons-le plus attentivement. Est-il bien sûr qu'il se présente ? Jusqu'à maintenant, le moyen le plus équitable que l'on ait trouvé de constituer les ressources de l'assurance a été de les demander à la fois au patronat, à l'État et aux assurés. Si les données du problème, telles qu'elles sont présentées dans les projets ou dans les lois, étaient confirmées par la réalité, les charges familiales de l'ouvrier seraient sensiblement diminuées, puis-qu'actuellement, quand il est invalide, il reste sans ressources, tandis que dans ce cas il aurait droit à des secours importants. Mais le patronat ne prélèvera pas sa part de contribution sur les bénéfiques ; les frais généraux des entreprises étant augmentés, les prix de vente des produits le seront dans la même proportion. De même, les dépenses de l'État ne peuvent s'accroître que dans la mesure de l'accroissement de ces recettes : le contribuable paiera.

Alors l'ouvrier devrait subir, soit comme salarié, soit comme consommateur, 10 % de diminution de ses conditions actuelles d'existence. L'exagération même de ce chiffre suffirait à nous indiquer que cette conclusion est fausse.

Il en sera, de cette réforme comme de toutes les autres ; il y aura rétablissement d'un rapport entre le salaire et les charges correspondant aux besoins.

La journée de huit heures, là où elle fut appliqué, même avant qu'une loi oblige les employeurs à réajuster immédiatement les salaires, n'a jamais aggravé la gêne des ménages ouvriers.

Une erreur que nous devrions dénoncer sans cesse est celle qui fait croire que les conditions d'existence ne sont fonction que des conditions de rémunération.

Une vérité qu'il faudrait répandre avec persévérance, c'est que les conditions de rémunération sont fonction des besoins des individus.

La grande valeur de la journée de huit heures, et de la diminution de longueur de la journée de travail en général, réside non pas dans la diminution de la fatigue physique du bénéficiaire qui en résulte, mais surtout dans l'augmentation des loisirs et des besoins, dans l'amélioration des conditions générales de vie et le développement du sentiment de dignité qui en est l'heureuse conséquence.

Mais si, ni le patronat, ni l'État, ni la classe ouvrière ne sont appelés à supporter les charges financières de l'assurance, qui les supportera ? Je le répète : il en sera de cela comme de toute autre réforme : c'est dans les produits du travail, avant toute répartition entre patrons, État et ouvriers que seront trouvées les ressources nécessaires. Et dans de nouveaux aménagements de la production, aboutissant à une nouvelle augmentation de celle-ci, que seront puisés les moyens de faire face aux besoins nouveaux des individus.

C'est parce qu'elle était convaincue de cela que la C. G. T. exprima un jour l'opinion que les ressources devraient être tirées, non pas de versements particuliers effectués par les uns et les autres, mais d'un prélèvement sur la production.

* * *

L'individu qui reçoit un secours n'a aucun droit, il devient l'obligé d'autrui. Sur le fonctionnement des services qui lui viennent en aide, l'assisté n'a aucune autre faculté de contrôle que celle qui lui est reconnue en qualité de citoyen. Par contre de l'effort personnel découle une notion de droit. Celui qui verse de l'argent éprouve le désir de savoir ce qu'il en advient. De là la nécessité, en matière d'assurance, de prévoir une organisation qui remette l'administration générale et la gestion des fonds entre les mains des intéressés.

En France - j'écarte de mon examen les imperfections des institutions existantes - la Caisse des Retraites des ouvriers mineurs, par exemple, est administrée par un Conseil dans lequel entrent des représentants des Compagnies de mines et des représentants des ouvriers. Les innombrables sociétés de secours mutuels (on dit qu'elles sont une vingtaine de mille) sont dirigées par les représentants élus des cotisants. L'assurance sociale ne pourra exister qu'à condition de reposer sur les institutions spéciales administrées par les représentants des participants.

Le fait d'imposer une contribution patronale et une contribution ouvrière implique donc qu'en principe patrons et ouvriers doivent être appelés à participer à l'administration des institutions d'assurance. La participation ouvrière à la gestion

n'est pas sans valeur ; elle constitue un élément important de supériorité de l'assurance sur l'assistance. Mais le prélèvement sur la production aurait permis de justifier que l'administration et la gestion de l'assurance soient remises entre les mains des seuls artisans directs de la production.

Dans l'assurance simple, l'assuré n'a d'avantages qu'en raison de l'effort qu'il a personnellement accompli, et les charges qu'il subit sont d'autant plus lourdes que les risques qu'il encourt sont plus importants.

Dans l'assurance sociale, l'organisation et les conditions de fonctionnement doivent être telles que celui qui est favorisé par le sort ou les circonstances intervienne en faveur de celui qui est défavorisé.

Il est des professions et des régions où l'on risque beaucoup plus la maladie que dans d'autres, parce qu'elles sont particulièrement malsaines. L'assurance étant plus coûteuse, la prime à verser, c'est-à-dire la cotisation devrait être plus élevée ; dans l'assurance sociale, la même cotisation est demandée à tout le monde ; les prévisions de dépenses sont alors établies, non pas pour telle ou telle catégorie de population, mais pour la totalité.

De là une tendance générale, chez tous ceux que ne guide que le souci de réaliser une œuvre largement sociale, à préférer le cadre local ou régional au cadre professionnel pour l'organisation de l'assurance.

L'organisation la plus rationnelle sera donc celle qui, imposant à tous les mêmes obligations, réunira en de mêmes groupements les assurés de toutes professions.

Mais ces groupements, avons-nous dit, doivent être gérés par les représentants des intéressés. D'autre part, et surtout en matière d'assurance-maladie, un contrôle doit être exercé pour limiter autant que possible les abus ; la solidarité ne doit pas permettre à des égoïstes de profiter sans réel besoin de l'effort d'autrui. Tout cela ne peut être qu'à condition que le champ d'action de l'institution d'assurance soit raisonnablement limité.

Si, par exemple, l'on doit constituer des Caisses d'assurance, le champ de recrutement et d'action de celles-ci devrait comporter une circonscription correspondant à un nombre relativement restreint d'assurés, de telle façon que ceux-ci puissent connaître suffisamment les conditions de fonctionnement de la Caisse de laquelle ils font partie.

* * *

Mais nous avons dit que la troisième condition pour que l'assurance soit

véritablement sociale - était qu'elle réalise une sérieuse organisation de la prévention et des soins.

Cela suppose une organisation créant une autorité morale suffisante pour influencer sur la nature et l'importance des mesures d'hygiène ; une concentration de moyens financiers telle que l'on puisse multiplier les hôpitaux et les divers établissements de soins, les perfectionner, leur permettre de fonctionner dans des conditions vraiment acceptables.

A cet égard, il est remarquable que la France soit actuellement l'un des pays où la mortalité est la plus considérable. Il est évident - malgré qu'aucune statistique n'existe - que le degré de morbidité est excessif. Et pourtant il est non moins indiscutable que nous jouissons, dans l'ensemble, d'un climat particulièrement favorable. Le rapporteur du projet de loi d'assurances sociales devant la Chambre, dans la législature 1919-1924, estimait que, si le taux de mortalité en France était ramené à ce qu'il est dans la plupart des pays étrangers ayant atteint un stade équivalent de civilisation, nous économiserions 213.000 vies humaines tous les ans. L'on peut calculer les bénéfices qui en résulteraient pour l'économie nationale. Je m'en tiens à une appréciation simplement humanitaire, sentimentale : que de peines, que de douleurs seraient ajournées et souvent évitées !

Combien d'enfants, combien d'adultes seraient sauvés, si l'on envoyait périodiquement les premiers à la campagne, à la mer, à la montagne, si toute personne, dès les premiers symptômes d'une affection, avait la possibilité de se reposer, de se soigner vigoureusement et ainsi d'éviter que la maladie redoutée exerce ses ravages !

Tous les spécialistes de l'assurance sociale du monde entier se sont prononcés pour une centralisation, aussi prononcée que possible, de l'organisation de celle-ci. En Tchéco-Slovaquie, notamment, l'on créa à l'origine une multitude de caisses d'assurances ; un an après, une grande partie avait disparu par fusion au sein d'organismes plus importants.

De l'exemple des diverses nations qui ont précédé la nôtre dans cette voie, une indication très nette semble découler : dans une assurance couvrant à la fois les risques maladie, invalidité et vieillesse, l'organisation la plus rationnelle serait celle qui comporterait à sa base, pour l'assurance-maladie, des caisses locales, et pour les assurances invalidité et vieillesse, des caisses départementales, le tout réuni dans un organisme unique.

C'est-à-dire, dans chaque localité englobant un minimum de x... habitants, faculté de constitution d'une caisse d'assurance-maladie ; les délégués, dans le département, de toutes les caisses maladie, constituant l'Union départementale des caisses d'assurances chargées de l'assurance invalidité et vieillesse, et possédant pour cela la personnalité juridique nécessaire.

L'assurance vieillesse comporte en effet une concentration formidable de capitaux, la constitution de disponibilités financières suffisantes pour développer les institutions hospitalières, créer les préventoriums, sanatoriums, etc., en un mot, donner à la science médicale les moyens de lutter efficacement pour diminuer l'immense douleur humaine.

* * *

Enfin, si nous admettons que l'assurance sociale est conditionnée par la solidarité, que la régularité de son fonctionnement financier est conditionnée elle-même par une certaine stabilité du taux général de morbidité et de mortalité, il en résulte la nécessité de prendre toutes mesures susceptibles de maintenir une composition des effectifs d'assurés sensiblement identique à celle qui, à l'origine, a servi de base à l'établissement des prévisions financières.

Que, du fait de la faculté qui serait laissée à chacun d'accepter ou de refuser l'assujettissement à la loi, la proportion des assurés à faible santé soit plus élevée que la proportion des individus à faible santé dans l'ensemble de la population, et le coût de l'assurance sera d'autant plus considérable et, à ressources égales, les avantages d'autant moins importants pour les intéressés.

L'obligation d'assujettissement est apparue comme le meilleur moyen d'empêcher l'action néfaste des égoïsmes imprévoyants et d'assurer la stabilité désirable.

Enfin, comment rendre cette obligation effective, unanime et certaine ? En prévoyant des sanctions contre les assurés qui ne voudraient s'y plier ? Outre que ces sanctions seraient rendues impuissantes par l'excessive multiplicité des contraventions volontaires, une telle méthode se heurterait aux innombrables négligences. Et puis, quelles sanctions appliquer aux contrevenants insolubles ?

Le moyen considéré comme le plus pratique consiste à obliger l'employeur à prélever sur les salaires de ses ouvriers et employés les sommes correspondantes au montant de la contribution à laquelle ils sont légalement astreints et à les envoyer, avec le montant de ses propres contributions, à l'organisme d'assurance. Ceci sous sa responsabilité. C'est ce que l'on appelle le pré compte.

* * *

En résumé, la conception rationnelle de l'organisation de l'assurance sociale serait, dans ses grandes lignes, la suivante, compte tenu des nécessités auxquelles

nous sommes soumis dans une organisation générale, imparfaite de la société :

Prélèvement, par l'employeur, sur le salaire de ses ouvriers et employés, des sommes correspondantes au montant des contributions dues par eux.

Transmission, par l'employeur, du montant de ces sommes et de ses propres contributions à un organisme départemental ou régional.

Cet organisme, chargé de la répartition entre les diverses branches et caisses d'assurances et de la gestion des fonds, serait l'émanation directe d'institutions locales. Il serait administré par les délégués élus de ces institutions.

Ces dernières auraient pour tâche d'assurer le fonctionnement de l'assurance-maladie (rapports avec les médecins, les établissements hospitaliers, contrôle, etc.) et de distribuer aux ayants-droit les diverses prestations.

L'Union départementale ou régionale, outre le recouvrement, la gestion et la répartition des fonds, serait chargée d'assurer le fonctionnement de l'assurance-invalidité et de l'assurance-vieillesse.

Chacun de ces organismes aurait enfin la personnalité juridique et serait par conséquent totalement responsable de ses opérations.

* * *

L'assurance sociale, en France, est en voie de réalisation.

Observons qu'un projet de loi, établi par le gouvernement en 1920, est encore, en 1926, pendant devant le Sénat !

La C.G.T. s'en est activement occupée. Elle a mené une campagne ardente dans le pays. Elle fut d'ailleurs à peu près seule à le faire. Elle a défendu longuement et vigoureusement la conception dont les lignes générales sont ci-dessus résumées. Cette action ne fut pas inutile ni totalement inefficace. On lui a parfois reproché de sortir de son rôle, de dévier dans le sens du mutualisme. Erreur profonde !

Créer un vaste service social et en faire assurer la gestion par l'ensemble de la collectivité est une action inspirée d'un esprit heureusement bien différent de l'esprit mutualiste traditionnel.

Les mineurs ne sont pas mutualistes parce qu'ils s'intéressent à leurs Caisses de secours et à leurs services de retraites.

Et nous ne pouvons croire que faire bénéficier les travailleurs français des conditions de quiétude et de sécurité dont bénéficient les travailleurs de la plupart des autres pays aura pour effet d'entraver leur développement moral et intellectuel.

Bien au contraire.

A. REY.

ASSURANCES SOCIALES

L'assurance sociale, réclamée par les deux C. G. T., dans des formes à peu près analogues, a pris une importance considérable dans les préoccupations ouvrières de ces dernières années. Il ne faut d'ailleurs pas se dissimuler que l'assurance sociale s'imposera sous tous les régimes. Il y aura toujours des enfants qu'il faudra élever, des vieillards dont il faudra prendre soin, des invalides, des blessés à aider, des mères qui auront besoin de traitements ou de soins spéciaux.

L'assurance pourra, selon les épreuves, prendre tel ou tel nom, revêtir tel ou tel caractère. Elle n'en restera pas moins, toujours, un devoir social qui participera de la solidarité entre tous les membres d'une même collectivité.

Est-ce à dire que les projets divers qui furent ou restent soumis au Parlement nous donnent satisfaction? Pas du tout, mais nous ne pouvons pas, à mon avis, refuser d'examiner ce problème qui se pose chaque jour dans notre civilisation dévorante, avec une acuité sans cesse plus grande.

Nous n'avons pas le droit de déclarer que cette question nous est étrangère. La vie des enfants, des malades, des invalides doit nous être suffisamment chère pour nous obliger à étudier le meilleur moyen de l'assurer dignement. Cela ne veut nullement dire que ce soit facile en ce moment, pas plus qu'il serait bien de faire n'importe quel projet à ce sujet.

La question est d'ailleurs extrêmement complexe et difficile à résoudre réellement en régime capitaliste. Il convient toutefois de tirer de ce régime le maximum de bien-être pour le travailleur, pour sa famille. Tout ce qui est arraché au capitalisme est, en fait, une conquête dont on ne doit pas faire fi. Tout le monde accepte, ou presque, de s'assurer sur la vie, contre l'incendie, contre les accidents, etc., parce que, réellement, c'est à la fois une nécessité et une sécurité. Personne ne peut, logiquement, s'élever contre l'assurance sociale. Bien entendu, il ne s'agit pas de confondre l'assurance sociale avec les misérables retraites ouvrières instituées par la loi de 1910.

De celles-ci, nous n'en voulons pas. Nous restons dressés contre elles aussi irréductiblement qu'au moment où Millerand et Briand voulaient nous les imposer.

Ce ne sont pas, en effet, des os que nous réclamons, c'est notre place au banquet de la vie. L'enfant, le vieillard, l'invalides, le malade, le chômeur, doivent

avoir la certitude que le pain, le gîte, le secours, toutes choses qui leur sont dues en raison de leur rôle social, de leur état, ne leur manqueront pas.

Le syndicalisme ne peut écarter l'assurance sociale de ses préoccupations. Le communisme, l'anarchisme ne peuvent davantage ignorer cette question. La pratique quotidienne de la solidarité par leurs adeptes leur fait un devoir de considérer ce problème et pour le présent et pour l'avenir.

Il n'y a donc aucune espèce de doute à conserver, aucune objection à formuler quand au principe de l'assurance sociale.

En ce moment, la logique voudrait que les assurances sociales soient un service national dont la caisse serait alimentée par ceux qui tirent profit de l'activité de la machine humaine.

Les ressources nécessaires aux assurances sociales devraient donc, avant toute chose, être prélevées sur les bénéfices des exploitations patronales.

N'est-il pas normal, en effet, que le patron, qui ne paye à l'ouvrier qu'une partie du fruit de son travail, sous forme de salaire (1/3 environ), qui, en outre, bénéficie entièrement du prix de cet effort, assure l'ouvrier contre la maladie, la vieillesse, l'invalidité, etc.? C'est l'évidence même.

Mais est-il possible d'obtenir cela? Malheureusement l'obtiendra pas. Quelque logique que soit l'institution <des assurances sociales sur de telles bases, il faut convenir que nous n'avons, présentement, aucune chance de la voir se réaliser.

Aussi, semble-t-il qu'on doive tenter, néanmoins, sans s'en déclarer satisfait, d'obtenir à ce suj et le maximum.

La première chose la plus importante à mes yeux, est, tout d'abord, de faire instituer les assurances sociales, de les faire entrer dans les moeurs, pour les développer le plus rapidement possible.

C'est ce à quoi travaillent toutes les organisations ouvrières. Le principe de l'application constitue, pour elles, le premier pas à franchir.

Que seront-elles ? Nul ne le sait exactement. Elles existeront, c'est l'essentiel.

Cela ne doit d'ailleurs nullement nous empêcher de tenter de rendre la première application la plus favorable qu'il sera possible.

En ce moment, et le contraire nous surprendrait, le Parlement ne vise qu'à assurer dans des conditions limitées le fonctionnement de l'institution envisagée.

En outre, la gestion de la caisse de ces assurances donne des craintes

certaines. En confiant cette gestion à un Conseil tripartite, composé de patrons, d'ouvriers et de représentants de l'Etat - où les ouvriers sont assurés d'être toujours en minorité - le gouvernement nous montre son désir de rester, en fait, maître du fonctionnement de l'appareil et de ses ressources.

Nous pouvons craindre que les énormes capitaux qui seront, suivant ce projet, constitués par les versements des besoins autres que ceux auxquels ils sont destinés, ne deviennent entre les mains de l'Etat et du patronat une machine de guerre, un instrument de lutte contre la classe ouvrière ou serve à alimenter, sans qu'on le sache, quelque aventure coloniale.

Nous formulons donc les réserves les plus expresses sur une telle conception du fonctionnement et de la gestion de la caisse des assurances sociales.

Si nous ne pouvons espérer que cette caisse soit financée par les prélèvements opérés sur les bénéfices patronaux seuls, si nous sommes obligés, actuellement, d'accepter, malgré nous, la nécessité de la contribution ouvrière, nous demandons, par contre, l'autonomie absolue de cette caisse des assurances sociales. Il n'est nullement besoin que l'Etat mette son nez dans une affaire où il n'apporte rien.

Puisque seuls les ouvriers et les patrons vont verser dans cette caisse, il leur appartient de l'administrer.

Et là je vais soutenir un raisonnement qui va, sans doute, à première vue, scandaliser mes camarades.

Je demande que le versement de l'ouvrier soit très légèrement supérieur à celui du patron, de 1 %, par exemple.

Pourquoi? Mais, c'est injuste! va-ton me dire. Evidemment, c'est injuste, comme il est injuste que l'ouvrier verse, alors que c'est le patron qui profite de son effort et qu'il ne paye pas cet effort à sa valeur.

Qu'on me suive un moment et on comprendra pour quel versement supérieur de l'ouvrier!

J'ai dit plus haut que je craignais, avec raison j'estime, que les fonds de la caisse des assurances sociales ne servent à d'autres fins qu'à celles auxquelles elles sont destinées.

Le danger ne disparaîtra pas du fait que l'Etat sera éliminé, que seuls les patrons et les ouvriers resteront en présence, même en nombre égal.

Il suffirait, en effet, aux patrons de « convaincre » un représentant ouvrier à leur point de vue pour avoir partie gagnée.

C'est ce que je veux éviter en instituant le versement ouvrier supérieur au versement patronal. De cette façon, il sera possible d'avoir un nombre de délégués ouvriers relativement supérieur à celui des délégués patronaux. En fait, ce sont les ouvriers qui administreront la caisse.

Au lieu d'utiliser les ressources de cette caisse pour les besoins de l'Etat, pour faire la guerre peut-être, à la seule condition de payer les assurances prévues, on ne permettra pas aux patrons et à l'Etat - ce qui est tout un - de disposer des énormes capitaux de la caisse des assurances.

Il sera alors possible d'augmenter, j'en suis certain, le taux de l'assurance. S'il y a de l'excédent, si on veut réaliser une partie du capital, il sera loisible de le faire en construisant des maisons ouvrières, des asiles confortables pour les vieillards, des cliniques et des stations climatiques pour les malades, des colonies de vacances pour les enfants, des lieux de repos pour les travailleurs fatigués.

Ce serait le seul moyen de tirer des assurances sociales le maximum, en ce moment.

J'espère qu'on comprendra la nécessité du contrôle d'une telle oeuvre dont la portée dépasse le cadre qui lui est actuellement assigné et qu'on se rendra compte des raisons qui obligent le mouvement ouvrier à ne pas se désintéresser de cette question.

P. BESNARD.

Accueil

ASTROLOGIE n. f. du grec : astron, astre, et logos, discours

L'astronomie est l'art de prédire les événements d'après l'inspection des astres et la connaissance de leur influence. On sait que les Chaldéens furent les premiers à étudier les astres et à observer leur mouvement. Mais ils ne se bornèrent pas à cette étude. Ils y ajoutèrent des notions conjecturales relatives à l'influence de ces astres sur le monde terrestre et les êtres vivants. Tout un système fut bâti peu à peu sur ces notions, système d'après lequel pour savoir le passé et l'avenir d'un homme, il faut établir le thème de sa nativité, c'est-à-dire reconstituer l'état du ciel à l'instant de sa naissance. Après avoir été étudiée en Chaldée, l'astrologie fut successivement étudiée en Egypte, en Grèce, en Italie, puis dans tout l'Occident de l'Europe. Elle est persécutée au Moyen Age et les astrologues sont pourchassés comme des sorciers. C'est à cette époque cependant qu'elle jouit de son plus grand prestige. Elle atteint son apogée au XVI^e siècle. Il fut un moment où chaque prince avait un astrologue à sa cour. Puis l'influence de l'astrologie s'éteignit peu à peu. Toutefois des savants, comme Cardan, Tycho-Brahé, Kepler continuèrent à s'y intéresser. Mais au XVII^e siècle ce fut une rapide décadence. Malgré les efforts de quelques groupes qui s'en occupent encore de nos jours, l'astrologie peut être mise, avec l'alchimie, au rang des sciences mortes. - On emploie parfois comme synonyme d'astrologie le mot astromancie, n. f. (du grec astron, astre, et manteia, divination).

Accueil

ASTRONOMIE

Le plus malfaisant des livres, la Bible précise et résume le mieux la conception géocentrique et anthropocentrique qui a fait, pour le malheur de l'humanité, de notre planète le centre de l'univers et de l'homme le roi de la Terre.

D'après la conception géocentrique, la Terre est plate et le Soleil, la Lune, ainsi que tous les astres tournent autour d'elle.

Cette cosmologie est encore à la base du Judaïsme, du Christianisme et de l'Islam, dont le Dieu féroce et sanguinaire créa, au commencement, les cieux et la terre, ensuite la lumière, puis il fit deux grands luminaires : le plus grand luminaire pour dominer sur le jour, et le moindre pour dominer sur la nuit ; il fit aussi les étoiles et les mit dans l'étendue des cieux, pour luire sur la terre. Après cela, Dieu créa les poissons, les oiseaux et les autres animaux et finalement l'homme à son image et la femme à celle de l'homme pour bien marquer son infériorité. Il les chassa ensuite du paradis, où il les avait placés, pour avoir mangé les fruits de l'arbre de la vie et s'être livrés aux joies des sens.

Savoir et aimer, c'est là le fameux péché originel pour lequel Adam et Eve furent condamnés avec toute leur descendance, les hommes à travailler à la sueur de leur front, les femmes à enfanter dans la douleur.

Mais l'homme, dont l'ignorance et l'épouvante des phénomènes qu'il ne savait pas s'expliquer et encore moins combattre avaient créé les dieux, parvint aussi à les maîtriser par un antidote puissant, la science. Heureusement il était moins féroce que les monstres qu'avait enfantés son cerveau apeuré et le besoin de repos, de rêve, de méditation et de réflexion fraya la voie à la plus belle des sciences, l'astronomie.

C'est sous le ciel étoilé des rives de la Méditerranée que naquit la science des astres qui enseigna à l'homme le rythme des saisons, l'harmonie des mouvements célestes et la grande solidarité de la nature en éternel devenir, promesse et gage de fraternité universelle.

C'est en Chaldée qu'on a trouvé les plus anciens parchemins de la noblesse de l'astronomie et qu'on a pu reconstituer la plus vieille date historique que nous possédons. L'éclipse choisie par ce peuple comme point initial d'un des cycles lunaires nous ramène à 13.442 années avant l'an 1900 et on admet que cette date correspond à une coïncidence entre une éclipse solaire et le lever de l'étoile Sirius.

Les Chaldéens imaginèrent les premiers la division du cercle en 360 degrés, du degré en 60 minutes, de la minute en 60 secondes et de la seconde en tierces. Ils créèrent la science astronomique et ce sont eux qui, dans leurs calendriers, divisèrent l'année en 365 1/4 jours, en 12 mois, la semaine en 7 jours consacrés aux sept planètes connues alors ; le jour en 24 heures, l'heure en 60 minutes et la minute en 60 secondes. Les Chaldéens furent aussi des navigateurs émérites et la preuve qu'ils ont été dans les régions équatoriales résulte du fait qu'ils racontent avoir vu l'étoile polaire à l'horizon.

Il y a environ 4200 ans, des émigrants occidentaux, les Bak-Sing, avaient fait leur entrée en Chine par les frontières du Nord-Ouest. Ces émigrants ont dû passer par les voies qui devinrent plus tard et dès l'antiquité les deux grandes routes qui liaient l'Occident à l'extrême-Orient. Ces routes sont celles du Jade, qui passait par le midi (lat. 40 à 45) et celle de la Soie, qui passe par Terek-Davan.

Ces Bak-Sing, représentants du peuple des Bak, vivaient autrefois en Chaldée, sur le bas fleuve de l'Euphrate et ont, dans leurs diverses étapes, laissé leur nom à beaucoup de villes et de lieux, tels que Bac-Tres, Bactriane et Bagdad.

Ce sont ces Bak qui ont importé en Chine les arts, les métiers et l'écriture ; c'est d'eux également que les anciens Chinois apprirent à préciser la longueur de l'année solaire et à la diviser en 12 mois et 4 saisons. L'ère chinoise remonte à 2637 ans avant Jésus-Christ ; le siècle chinois vaut 60 ans, les mois chinois sont lunaires et subdivisés en périodes de 7 et 5 jours et la journée est partagée, irrationnellement comme chez nous, en deux fois 12 heures (Depuis la République, la Chine a pris le calendrier grégorien.). C'est en se croisant avec les aborigènes que les Baks, peuple chaldéen, formèrent l'admirable nation chinoise.

Plusieurs éclipses observées par les Chinois dès les temps les plus reculés et leur connaissance depuis mille ans avant Jésus-Christ du Gnomon, c'est-à-dire de l'instrument qui sert à mesurer la hauteur du Soleil et à marquer les heures, en indiquant la longueur et la direction de l'ombre projetée, les tables astronomiques, qui remontaient à une haute antiquité trouvées chez les Indiens, des monuments couverts de signes astronomiques et l'orientation parfaite, astronomique également, des pyramides chez les Egyptiens, font remonter l'astronomie aux premiers temps de l'histoire.

Mais c'est aux Grecs surtout, à ce peuple merveilleux de l'antiquité, qu'il faut attribuer les premières notions véritablement scientifiques de l'astronomie. Pythagore admettait la sphéricité de la Terre tout en la considérant encore comme immobile au centre du monde et Hipparque, le plus célèbre des astronomes de l'école d'Alexandrie dont les travaux furent coordonnés par Ptolémée dans l'Almageste, découvrit le premier, vers 150 avant J.-C., la précession des équinoxes, partagea les cieux en quarante constellations, donna des noms aux astres, découvrit la parallaxe des planètes, détermina la latitude d'un grand nombre de lieux et fixa le

premier degré de latitude aux Canaries.

L'astronomie véritablement scientifique était fondée et Cordou et Samarkand, c'est-à-dire la civilisation arabe et la plus fameuse école, vers 1420, sous Ulug-bey, de mathématique et d'astronomie préparèrent et hâtèrent la Renaissance, la découverte de l'imprimerie, de l'Amérique, de la circumnavigation, par Magellan, de la Terre en 1521 et la conquête scientifique des premiers éléments de la position exacte de notre planète dans l'Univers par Copernic, les lois de gravitation par Kepler et Newton et de la cosmogonie réelle par Laplace.

L'astronomie moderne est désormais la science des sciences, car en traitant des corps célestes, des étoiles et des astres, elle embrasse l'univers entier.

Contrairement aux religions, balbutiements infantiles, qui conçoivent le monde sous un angle dualiste avec un Dieu, monarque des monarques, régnant sur des hiérarchies grouillantes qui se superposent, se combattent et s'éliminent, l'Univers, pour la science moderne, est, selon la belle expression de Goethe « weder Kern noch Schale, alles mit einemale », c'est-à-dire cause et effet, centre et périphérie en même temps.

L'Univers est la République dans le temps et dans l'espace, la République sans Dieu ni maîtres qui n'obéit qu'aux lois naturelles qui lui sont inhérentes et dont l'analyse spectrale a prouvé, il y a une soixantaine d'années, l'unité constitutive.

La base constitutive de l'Univers : l'éther, matière translucide et extrêmement ténue qui remplit les espaces intersidéraux, est éternel et considéré comme invariable ; ses manifestations de vie, palpables pour nous, sont essentiellement transitoires, fugitives et toutes, depuis les voies lactées et les soleils géants jusqu'aux infiniment petits - il y aurait trente quintillions d'atomes dans un millimètre cube - soumis à la loi de la naissance, de la croissance, de l'apogée, du déclin et de la dissolution que nous appelons la mort.

Tous les astres sont égaux et dissemblables comme les feuilles d'un arbre.

Le temps éternel et l'espace infini, deux phénomènes procédant du même monos, n'existent pour nous que relativement à notre vie, qui ne dépasse guère un siècle, et à notre corps, dont le poids moyen, à l'âge adulte, varie de 50 à 80 kilos.

Tout concorde pour rendre plausible l'hypothèse qui voit dans la condensation de l'éther la genèse du monde stellaire.

Les grands corps célestes, les systèmes binaires et ternaires ainsi que notre Soleil, passent tous par cinq périodes caractéristiques d'évolution ascendante. La sixième période marque le commencement de leur déclin, précédant leur dissolution dans le substratum incréé de l'Univers, d'où, phénix éternels, ils ressuscitent de la poussière cosmique à des formes analogues mais rajeunies pour parcourir un

nouveau cycle de vie stellaire depuis la nébuleuse gazeuse jusqu'à la comète, débris de mondes.

De ces six phases ou périodes d'évolution, les cinq premières, qui constituent la vie stellaire ascendante, peuvent être subdivisées en :

1° *Période de l'état gazeux incandescent.* Cet état est caractérisé par une nébulosité diffuse ne présentant aucun indice de condensation et brillant d'une lueur uniforme bleuâtre qui va en s'éclaircissant légèrement vers les bords. Ces nébuleuses, qui donnent un spectre formé de raies brillantes ne pouvant pas être résolues en étoiles furent désignées par Herschel du nom de brouillard planétaire et constituent le substratum de l'Univers, qui sert de matière première à la formation des mondes.

2° *Période de la nébuleuse stellaire,* c'est-à-dire période de la formation d'un noyau lumineux au milieu de la nébuleuse de plus en plus incandescente et de forme à peu près sphérique.

Après une évolution de millions de siècles et pendant laquelle la nébuleuse stellaire, devenue étoile, a brillé, tels Sirius, Rigel ou Vega, d'un vif éclat blanc-bleuâtre à une température de 12.000 degrés environ, cette jeunesse stellaire entre dans la période suivante.

3° *Période qui est celle de la formation des « taches »,* c'est-à-dire d'un premier commencement de refroidissement de la surface de l'astre.

C'est l'âge de la maturité des étoiles. A cette catégorie d'étoiles, généralement jaunâtres, appartiennent notre Soleil, Capella, Arcturus, Procion. Ces étoiles, comme notre Soleil, ont une température moins élevée - 6.000 degrés pour l'astre du jour - et se font remarquer par l'altération que subit l'intensité de leur lumière.

4° *La quatrième période est celle des éruptions* et correspond à l'état d'un astre couvert d'une écorce obscure et refroidie, mais encore trop ténue pour opposer un obstacle absolu aux éruptions que détermine la partie centrale du globe demeurée à l'état de fusion. Ces éruptions sont souvent d'une telle violence que le soleil, déjà prêt à s'éteindre, se transforme de temps en temps en brasier ardent.

Les représentants de cette quatrième période se rencontrent parmi les étoiles rouges foncées à température de 3 à 4.000 degrés et surtout parmi les étoiles dites nouvelles.

Depuis l'ère vulgaire, on a enregistré près d'une trentaine d'apparitions de ce genre. Nous citons parmi les plus remarquables : L'étoile nouvelle qui se fit voir dans la constellation de l'Aigle en 1380, et qui, après avoir brillé d'un éclat égal à Vénus, disparut à jamais après trois semaines de visibilité. En 1572, on aperçut une étoile nouvelle dans la constellation de Cassiopée que Tycho de Brahé a

longuement décrite. Cette étoile, sur
 était visible en plein jour. En 1604, une étoile nouvelle se fit aussi voir dans le
 Cygne, elle s'éteignit en 1606. Le 31 janvier 1875 dans la constellation de l'Orion,
 en 1901 dans celle de Persée et le 8 juin 1918 à 22h. 45 minutes de l'heure de
 Greenwich dans la constellation de l'Aigle pour ne signaler que celles-là.

*5° La cinquième période marque enfin le refroidissement complet de l'écorce
 extérieure de l'astre, la transformation d'une étoile en planète.*

Au début de cette cinquième période, au milieu de laquelle se trouve
 aujourd'hui notre Terre, la mer la recouvrait probablement tout entière, et ce n'est
 que peu à peu que l'Himalaya, les Andes et les Alpes ont dû émerger des flots de
 l'Océan primordial.

Notre Terre incontestablement et toutes les planètes habitées, ses soeurs,
 appartiennent à la cinquième phase de leur évolution, phase qui est à l'apogée d'une
 vie stellaire.

La lumière, dont la vitesse nous sert de mesure pour les distances
 intersidérales, est la cause de la visibilité et de la coloration des corps. Elle est
 composée de particules matérielles extrêmement petites, qui se meuvent à raison de
 300.000 kilomètres par seconde et 9 trillions 467 milliards de kilomètres par an.
 C'est l'astronome danois, Olaf Roemer, qui découvrit, en 1675, le premier, la vitesse
 de la lumière en constatant que les éclipses des lunes de Jupiter retardaient ou
 avançaient d'environ 16 1/2 minutes selon que la grande planète se trouvait en
 conjonction ou en opposition avec le Soleil, c'est-à-dire que ces éclipses sont vues
 par nous plus tôt ou plus tard selon que la Terre est du même côté du Soleil que
 Jupiter ou du côté opposé, par conséquent plus près ou plus loin de cette planète.

Notre étoile, le Soleil, avec toutes ses planètes, se meut à raison de 20
 kilomètres par seconde dans l'espace et est profondément plongée dans la Voie
 Lactée, qui n'est, elle-même, qu'un des x-nonillions d'archipels de soleils dont se
 compose l'Univers illimité.

On évalue le nombre de soleils qui brillent dans la Voie Lactée
 approximativement à celui des êtres humains qui peuplent notre monde sublunaire.

La lumière, qui va en une seconde un quart de la Lune à la Terre, en 8
 minutes 13 secondes du Soleil à la Terre, en 4 ans de la Terre à l'étoile la plus
 proche, Alpha du Centaure, met environ 5.000 années pour traverser la profondeur,
 et au moins 25.000 années, pour franchir la longueur de la Voie Lactée.

Des amas très serrés d'étoiles, tels la Nuée de Magellan, celui d'Hercule et
 autres sont comme les faubourgs de la Voie Lactée et semblent s'étendre à 100.000
 années de lumière au moins de nous.

C'est dans le Grand Nuage de Magellan que se trouve l'étoile variable supergéante, S. Dorade, dont le diamètre dépasse 300 millions de kilomètres (celui du Soleil n'est que de 1.391.000 kilomètres) et la lumi de l'astre du jour. (La luminosité du Soleil dépasse de 600.000 fois celle de la Lune). S. Dorade est à 100.000 années de lumière de nous.

A ce sujet, Flammarion écrit : « Le rayon lumineux qui part aujourd'hui de S. Dorade n'atteindra la Terre que dans cent mille ans. D'ici là, les théories astronomiques et toutes les idées actuelles des habitants de la Terre se seront quelque peu modifiées. Les générations de ce lointain futur formeront un autre monde sur notre monde. »

Au delà, l'espace paraît privé d'étoiles sur des distances énormes par rapport aux dimensions de la Voie Lactée.

Plus loin, bien plus loin encore, et à la limite de nos calculs actuels, nous trouvons, à des millions et des millions d'années de lumière, les nébuleuses spirales dont on a repéré plusieurs centaines de mille. Posées comme des escargots d'argent dans le jardin des étoiles, ces nébuleuses spirales sont des systèmes en tout analogues à notre Voie Lactée et de dimensions comparables aux siennes.

Toutes ces voies-lactées, la notre y comprise, se meuvent dans l'espace à raison de 600 à 1.000 kilomètres par seconde, tandis que les étoiles ne dépassent guère, en moyenne, 20 à 60 kilomètres par seconde.

On évalue la partie de l'Univers, actuellement accessible à nos calculs, à une sphère d'un diamètre de 300 millions et d'une circonférence de près d'un milliard d'années de lumière. C'est par 106 chiffres que s'exprime le nombre des atomes de tout cet ensemble.

Que sont petites et mesquines nos distances interplanétaires en comparaison de ces chiffres!...

En effet, Mercure, dont le diamètre, celui de la Terre étant un, n'étant que de 0,37, reçoit la lumière de l'astre du jour en 3 minutes environ, Vénus, sensiblement de proportions égales à notre planète, en 6 minutes ; Mars, au diamètre 0,54 du nôtre, en 12 minutes ; Jupiter, le géant de notre système, au diamètre 11,14, en 40 minutes ; Saturne, au diamètre 9,4, en 1h. 15 minutes ; Uranus, au diamètre 4, en 2h. 30 minutes, et Neptune, au diamètre 4,3, en 4 heures. L'étoile double Alpha du Centaure, de dimensions à peu près égales à notre Soleil et qui est l'étoile la plus rapprochée de nous, notre proxima, gravite à plus de quatre années de lumière de notre habitat céleste, qui est à 9 années de lumière de l'étincelant Sirius, soleil double dont l'astre principal a un volume 14 fois et la composante un volume 7 fois plus grand que celui de notre Soleil. Cette dimension est insignifiante en comparaison de celles des soleils géants, tels Canopus qui gravite à plus de 400 années de lumière de nous et dont le volume vaut 2.420.000 fois celui du Soleil,

Betelgeuse 27 millions et Antaris du Scorpion 113 millions de fois celui de l'astre du jour.

Notre Soleil qui est, en moyenne, à 149.500.000 kilomètres de nous, a un diamètre 109 fois, une superficie 12.000 et un volume 1.300.000 fois plus grand que celui de la Terre.

La planète que nous habitons a un diamètre de 12.742 kilomètres, une périphérie de 40.000 kilomètres, une surface de 510 millions de kilomètres carrés et un volume de 1 trillion 83 milliards km. cubes, et son poids est de 6 septillions de kilos. La Terre tourne sur elle 1/4 jours et marche à raison de 29 1/2 kilomètres par seconde. La hauteur de notre atmosphère est de 100 kilomètres et l'épaisseur de l'écorce terrestre de 50 kilomètres. La température moyenne à sa surface est de 15 degrés centigrade, la température maxima de +56° et la minima de -63°.

La Lune, notre satellite, a un diamètre presque 4 fois, une surface 14 1/2 fois et un volume 50 fois plus petit que la Terre. Elle nous montre toujours la même face est à 385.000 kilomètres de nous, et fait 1k. 17 mètres par seconde.

* * *

L'homme se considérant souvent comme le chaînon intermédiaire entre l'infiniment grand et l'infiniment petit, toutes les questions qui se rattachent directement ou indirectement à la conservation, la prolongation et « in spe » à l'éternité de son moi l'ont toujours passionné à l'extrême.

De ces questions nous voulons en retenir deux : l'âge de la Terre et celle autrement importante de la loi du progrès à travers les âges et si elle peut s'appliquer au grand-tout, à l'ensemble de l'Univers.

Quel est l'âge de la Terre en tant qu'astre indépendant, combien de siècles a-t-elle derrière, combien devant elle? Sortie des entrailles ignées du Soleil et des milliards d'années avant son autonomie acquise, avec lui, de la primitive nébuleuse stellaire, retombera-t-elle dans le Soleil, flambrera-t-elle un jour à la suite d'une rencontre, peu probable, de l'astre du jour avec un autre soleil, ou se désagrègera-t-elle, vieillie et usée dans l'espace éternel?

Nous ne possédons à l'heure qu'il est aucune donnée scientifique positive pour évaluer le temps qui a dû ou pu s'écouler depuis le commencement de la condensation de cette partie de l'éther inersidéral d'où provient la nébuleuse qui a donné naissance à notre système solaire.

Il est probable qu'il n'y a, astronomiquement parlant, pas un abîme de temps entre la naissance des astres qui constituent notre République planétaire.

La Lune est une terre morte, tandis que Mars, tout l'indique, doit encore être

habité au déclin de sa vie organique. Quoi qu'il en soit, toutes les planètes de tous les soleils sont destinées, en vertu des lois qui régissent l'Univers, à moins d'accidents, à être habitées, à l'avoir été ou à le devenir.

L'âge de l'humanité remonte au maximum à 500.000 ans, à 100.000 au plus si on la date du langage articulé ; celui de la vie organique de la planète à 100 millions et l'âge de la Terre en tant que planète ne dépasse certainement pas quelques milliards d'années. On évalue généralement l'âge de notre Soleil à quelques centaines de milliards d'années.

Mais les hypothèses sur le refroidissement continu et rapide du Soleil ne semblent pas plus démontrées que celles qui prétendent que la Terre deviendrait inhabitable dans dix millions d'années.

Un boulet de fer de 3 centimètres de diamètre chauffé à 100° est refroidi à la température ambiante en 10 minutes. La Terre, dont le diamètre égale 400 millions de fois celui du boulet considéré aurait dû ne mettre que 8.000 ans pour se refroidir. Nous savons qu'il n'en n'est pas ainsi et nous concluons que d'autres causes sont ici en action.

Nous manquons, par conséquent, encore de donnée positive pour évaluer le nombre des milliards de siècles qui se sont écoulés depuis la naissance du Soleil et le nombre de millions d'années que mettront les mondes de notre République planétaire pour se dissoudre dans le néant, c'est-à-dire pour retourner à l'éther intersidéral, leur point de départ.

L'éther, substratum de l'Univers est, dit la science, seul éternel et ne serait pas soumis à l'action du temps, parce qu'il réunit en lui les attributs du temps et de l'espace.

Et cependant il semblerait qu'il y a corrélation entre la durée du temps qu'ont mis pour se former les mondes et la distance qui sépare les astres et qu'il serait probable qu'une vie planétaire est à la vie d'une grande nébuleuse en formation, ce qu'est la distance des planètes d'un même système comparé à celle qui sépare entre eux les étoiles et les systèmes stellaires.

J'avoue sur ce point me séparer de la science officielle et approuver Einstein dans sa tentative d'écarter la conception dualiste qui existe chez la plupart des athées et des matérialistes relativement au temps et à l'espace comme elle persiste chez les spiritualistes lorsqu'il s'agit du corps et de l'âme.

Einstein (laissons pour un moment de côté ses théories sur l'univers fini mais illimité et sur la loi d'isotropie ou d'égale propagation de la lumière dans toutes les directions) a prouvé l'interdépendance du temps et de l'espace, d'où il résulte qu'ils constituent, qu'ils font partie, comme la matière et la force ou le corps et l'âme, du même monos, de la même unité.

Cette conquête scientifique est, peut-être, aussi importante que celles de Newton, Kepler, Galilée et Copernic et elle est appelée à révolutionner nos idées sur l'éther intersidéral.

Einstein écrit que le temps que met un train à passer d'une station à une autre est plus COURT pour les voyageurs du train que pour celui qui, de la station, le regarde passer.

En supposant donc qu'un homme puisse s'éloigner de la Terre pendant un siècle à raison de 30 kilomètres par seconde, ce voyageur hypothétique aurait, après un siècle, 16 secondes de moins que les autres habitants de notre Terre, quittée par lui. Si pendant cent ans, au lieu de faire 30 kilomètres par seconde, il avait pu faire 300.000 kilomètres, comme la lumière, il y aurait habitants de notre globe une différence d'âge de 1 jour 20 heures 26' 40" et notre voyageur serait de 1 jour 20 heures 26' 40" plus jeune que ses co-terriens d'autrefois. C'est ce fait qu'Einstein a appelé l'intervalle des événements. Cet intervalle des choses, dans l'espace-temps à quatre dimensions, constitue, d'après lui, une sorte de conglomérat de l'espace et du temps, un amalgame des deux, qui nous fournirait une représentation impersonnelle de l'Univers.

En admettant maintenant, très irrévérencieusement pour Einstein, des vitesses dépassant celle de la lumière, on peut très bien envisager un tel enchevêtrement du temps et de l'espace, qu'à une certaine allure le temps et l'espace seraient en voie d'identification, de stabilisation dans une sorte d'immortalité.

Certainement l'idée de l'immortalité personnelle défie le bon sens parce que les atomes qui nous constituent, même s'ils devaient après mort se reformer et se joindre pour produire de nouveaux êtres conscients, s'amalgameraient avec des atomes étrangers et ces êtres ne sauraient pas avoir conscience d'avoir partiellement vécu en nous sous d'autres conditions et d'autres cieux! Toute la nature souffle sur les feux follets d'immortalité personnelle qu'allume en nous l'effet reflexe de notre instinct de conservation, créateur de nos rêves étoilés de résurrection et de vie éternelle!

Mais l'homme évolue et progresse, l'humanité évolue, les astres évoluent, pourquoi les cieux, la succession des étoiles et l'éther, leur commune origine, n'évolueraient et ne progresseraient-ils pas, la matière étant une et indivisible partout ?

Ecartons la légende du Diable et de Dieu, du mal illimité et de la perfection absolue, qui obstrue millénairement notre entendement.

Avouons notre ignorance qui nous fait perdre pied en raisonnant sur tout ce qui est antérieur et postérieur au jet de lumière terne qu'est encore notre existence que semblent encadrer deux nuits éternelles.

Notre théorie des atomes, divisibles à l'infini mais probablement liés par la continuité, échappe également à notre compréhension contemporaine.

Néanmoins, le chaos et le mal mondial diminuent avec l'évolution... et la conscience et l'harmonie s'étendent. Nous constatons que, dans l'Univers, qui se gouverne lui-même sans maîtres, par des forces inhérentes à la matière éternellement en gestation, il y a déjà une harmonie merveilleuse dans le mouvement de tous ces astres dont les lumières se rencontrent sans s'absorber et dont les orbites s'entrecroisent souvent sans qu'il y ait, pour ainsi dire, jamais d'accident. C'est là le gage précieux de réalisation du grand rêve de Liberté, d'Égalité, de Fraternité, du bonheur d'une immortalité de plus en plus consciente et harmonieuse du Grand-Tout.

Frédéric STACKELBERG.

Accueil

ATAVISME n. m.

Il ne faut pas confondre atavisme avec hérédité et employer indifféremment un mot pour l'autre comme on le fait souvent. L'atavisme n'est, en effet, qu'une forme ou plutôt une variété de l'hérédité.

Elle est si peu l'hérédité toute entière, dans le sens complet du mot, que la force représentée par le mot « atavisme » se trouve en lutte continuelle avec l'hérédité directe.

Prenons l'homme pour exemple : alors que l'hérédité lutte pour transmettre directement au descendant les qualités acquises ou innées du père et de la mère, l'atavisme tend à lui donner celles du grand-père, de la grand-mère des collatéraux et cela en remontant plusieurs générations. Il n'est pas rare, en effet, de voir un enfant ressembler à son arrière grand-père ou même à son trisaïeul. L'atavisme agit beaucoup moins dans le sens collatéral d'oncle à neveu. Mais cette force peut faire sentir son action jusqu'à des origines bien plus lointaines et cela pour la race comme pour l'individu. C'est ainsi, par exemple, qu'on trouve parfois, parmi les hommes blancs d'aujourd'hui, des types dont le crâne reproduit franchement celui de l'homme moustérien qui vivait il y a environ cent mille ans. Il n'est pas rare de voir, aux colonies, et même en Europe, des familles où, d'un père et d'une mère blancs, naît un enfant au teint de mulâtre ou même complètement noir, sans qu'on puisse mettre en cause le facteur adultérin. En remontant un nombre plus ou moins grand de générations, on trouve toujours, dans ce cas, un ancêtre de couleur.

L'atavisme peut également agir dans le domaine de la pathologie en transmettant par exemple au petit fils ou à l'arrière petit-fils la maladie ou la tare morbide de son aïeul ou de son bisaïeul, maladie et tare dont se trouve exempt l'ascendant direct : le cancer, l'obésité, la goutte, le diabète, et par dessus tout la folie et autres affections nerveuses sont dans ce cas.

D'après certaine doctrine biologique, pourtant contestée, les qualités, aptitudes intellectuelles et morales seraient aussi soumises à l'action de l'atavisme.

On peut donc définir l'atavisme une force qui tend à faire réapparaître chez les êtres vivants des caractères absolument étrangers aux parents immédiats.

Cette force dont le rôle est considérable dans la formation des espèces, s'exerce non seulement chez l'homme mais dans tout le règne animal et dans le

règne végétal. Elle est ainsi une des nombreuses preuves de l'unité absolue du phénomène vital.

Certains biologistes prétendent que les phénomènes d'atavisme sont plus fréquents chez les animaux que chez les végétaux.

Quoi qu'il en soit, tous s'accordent aujourd'hui pour reconnaître que l'hybridation produit, en matière d'atavisme, les mêmes résultats en botanique qu'en zoologie ; l'atavisme ramène toujours, au bout d'un temps plus ou moins long, le produit de l'hybride quand celui-ci est fécond, et il ne l'est pas toujours primitif.

En zoologie, les cas d'atavisme, c'est-à-dire de retour au type primitif, les plus connus sont ceux des produits de la brebis et du bouc. L'ovicapre, né de cette hybridation, peut se reproduire pendant plusieurs générations, mais si on l'accouple avec une brebis ou un bouc, le produit est nettement brebis ou bouc.

Il en va de même pour le serin et le chardonneret, autre exemple commun et frappant.

Considération philosophique. - On ne fait pas en criminologie une place suffisante à l'atavisme. Dans la recherche et le dosage de la responsabilité, on ne tient compte que de l'hérédité directe ; les médecins spécialistes ne déterminent et ne mesurent cette responsabilité que d'après l'examen immédiat de l'inculpé ; rares sont ceux qui font entrer en ligne de compte l'hérédité indirecte, il n'en est pas un seul qui songe à scruter les générations passées, ce qui serait pourtant possible quelques fois, et conforme à la justice, hélas ! bien relative des hommes.

- P. VIGNÉ D'OCTON.

Accueil

ATELIER n. m.

L'atelier est un des lieux où s'exécute le travail. Il y a de très nombreuses formes d'ateliers, selon que le travail s'effectue en commun ou isolément. Les autres lieux de travail sont le chantier, le bureau, le magasin, le comptoir, la gare, le port, etc., etc.

De nos jours, le mot atelier a pris une signification plus sociale qu'autrefois. C'est généralement dans l'atelier que la matière est transformée ou employée à l'infini dans tous les domaines de la production.

L'atelier comme tout ce qui nous entoure a évolué, s'est modifié. Aujourd'hui, l'atelier évoque une ruche bourdonnante, assourdissante où s'exerce l'effort industriel des hommes.

Sans doute, il subsiste bien dans presque toutes les professions des ateliers où le producteur-artisan, aidé parfois des siens, exerce son métier, mais il n'empêche que l'atelier est bien, avec son caractère actuel, un centre industriel, ayant un fonctionnement compliqué, dont l'activité est liée étroitement, pour la fabrication, avec d'autres ateliers. L'ensemble des ateliers dans une même branche d'industrie forme l'usine, centre complet de fabrication dans une spécialité déterminée.

L'atelier est donc, en fait, le lieu où s'effectue un certain travail sérié dans une industrie spécialisée. Chaque atelier joue un rôle particulier, possède un outillage différent de l'atelier voisin.

La matière passe par toute une série de transformations qui sont l'oeuvre d'ateliers différents avant d'être livrée, finie, en produit au consommateur.

L'interdépendance des ateliers, leurs spécialisations, ont eu pour résultat de créer, sur le lieu même du travail, un esprit de collaboration entre les ouvriers, en même temps que de donner naissance à toute une série de « sans-métier » qui, réunis, forment la profession. Il n'y a presque plus, aujourd'hui, d'ouvriers complets, ce sont des « spécialistes » qui prennent souvent le nom de « manoeuvres spécialisés » qui, généralement, n'ont pas fait, au préalable, un « apprentissage » de leur métier. Les ouvriers complets sont, par rapport aux « manoeuvres spécialisés », appelés « ouvriers qualifiés », comme aux Etats-Unis, en Angleterre, par exemple. Ces ouvriers qualifiés dirigent le travail des manoeuvres spécialisés. Ce sont les chefs de brigade, les chefs et sous-chefs d'équipe qui sont responsables vis-à-vis du

contremaître et celui-ci vis-à-vis du chef d'atelier ou de fabrication.

Il y a donc dans l'atelier toute une hiérarchie capitaliste du travail qui obéit à un maître occulte, anonyme, le Bureau, qui commande tout, dirige tout. Chaque atelier possède son bureau particulier, mais celui-ci dépend en toutes circonstances d'un Bureau central qui reçoit, lui, les ordres directs du patron ou du Conseil d'Administration, cette autre force anonyme, que l'ouvrier ne voit jamais, qui commande de loin, en accord avec tous les autres Conseils d'administration des firmes similaires, lesquels régissent en fait toute l'industrie d'un même pays et, souvent, de tous les pays, par leurs Trusts ou Cartels.

Une telle transformation de la cellule de base de la production qu'est l'atelier a fait de ce dernier un centre d'activité tant au point de vue industriel qu'au point de vue social.

Dans ce dernier domaine, les ouvriers ont compris - très incomplètement encore - qu'ils devaient modifier profondément le caractère de leurs organismes de défense ou de pénétration de classe.

C'est ainsi qu'est née l'idée des Conseils d'Ateliers, appelés à leur origine, en Allemagne, en 1891, « Conseils d'entreprises ».

On retrouvera à ce sujet une documentation précise en se référant à l'ouvrage écrit par M. Marcel Berthelot en février 1924 (Série D, n° 13, des Etudes et Documents du Bureau International du Travail.) Diverses expériences furent faites aussi en France, pendant la guerre ; en Italie, en 1921 ; en Hongrie et aussi en Russie où ces organismes sont censés constituer la cellule de base de la vie industrielle.

Une étude précise et complète autant que possible sera d'ailleurs faite à ce sujet. Elle prendra place à son rang dans cette encyclopédie.

La transformation subie par l'atelier industriel moderne, son caractère, son rôle, son fonctionnement, exigent impérieusement que le monde ouvrier modifie profondément ses organes d'attaque et de défense. C'est, pour lui, une question de vie ou de mort. Tout retard est utilisé au maximum par l'adversaire qui, lui, ne perd pas un instant.

Aujourd'hui, il s'agit non seulement de saisir le fonctionnement de l'atelier, d'en pénétrer la gestion dans tous les rouages, mais encore d'opposer, au sein même de l'atelier, la force ouvrière à la force patronale. Les Conseils d'ateliers, sous le contrôle syndical, doivent devenir les citadelles prolétariennes pour l'attaque ou la défense.

C'est par la pénétration constante, méthodique, tenace, de la force syndicale dans l'atelier, c'est par l'institution des Conseils d'ateliers, des délégués d'ateliers

qu'on fera naître et se développer, sur le lieu même du travail, la solidarité et la cohésion plus grandes des ouvriers.

C'est par le fonctionnement rationnel des Conseils d'ateliers et l'action de leurs délégués que s'exercera réellement, sans compromission aucune avec le patronat ; le contrôle syndical de la production, la revendication la plus complète de la classe ouvrière puisqu'elle va du droit de regard à la prise de possession de l'usine en passant par l'apprentissage de la gestion.

A titre documentaire, nous signalons qu'il y eu, en 1848, après la Révolution, des Ateliers nationaux qui furent constitués dans le but de fournir du travail aux chômeurs, dont le nombre était énorme pour l'époque. Mal dirigés, ils donnèrent de mauvais résultats. Ils furent supprimés après quelques jours d'existence par la loi Falloux.

Il y a encore des ateliers d'un genre particulier qui sont des lieux d'abominables souffrances, où l'on enferme de pauvres soldats pour des peccadilles, ce sont les Ateliers des Travaux Publics.

Avec les Compagnies de discipliné, les Bataillons d'Afrique, les Ateliers des Travaux publics, situés en Algérie et Tunisie, forment l'ensemble de cet appareil de répression militaire connu sous le nom général de Biribi. La suppression vient d'en être décidée, en Afrique, par le gouvernement. Puisse-t-on, bientôt, passer des paroles aux actes ! Et les supprimer en France. Voir Conseil d'Atelier, délégué d'atelier, contrôle syndical de la production, usine, Conseil d'usine, chantier, délégué de chantier, magasin, délégué de magasin, Bureau, délégué de Bureau.

P. Besnard

ATELIER n. m.

L'atelier est le lieu où travaillent des ouvriers, des artistes, etc. De nos jours où l'artisanat a presque totalement disparu, ce sont des ateliers immenses qui alimentent généralement l'industrie. Ces ateliers où les ouvriers restent parqués pendant de longues journées sont presque toujours malsains et incommodes. Le patron, ne se souciant pas de la santé de ses employés, économise la place autant qu'il lui est possible. Aussi n'hésite-t-il pas à faire travailler son personnel dans des locaux pitoyables. Il existe bien des mesures législatives réglementant l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans les ateliers, mais on oublie toujours d'appliquer ces sages mesures : les loups ne se mangent pas entre eux, les loups de la politique se gardent bien d'inquiéter les loups de l'industrie. Pourtant, l'atelier étant un lieu où des hommes fournissent un labeur utile et cela pendant de longues heures, il est intolérable que celui qui y travaille n'y puisse trouver toutes les commodités et la salubrité désirables. Les ateliers devraient être vastes, hauts de plafond, toujours tenus très propres, bien aérés, bien éclairés. Dans les cas où il se dégage des gaz asphyxiants ou toxiques (phosphore, oxyde de carbone) il faudrait, soit au moyen de

cheminées d'appel, soit au moyen d'appareils clos et étanches, empêcher la diffusion de ces gaz. Il faudrait, en outre, éliminer les poussières dégagées par certaines industries et prévenir leur pénétration dans les voies respiratoires. Il faudrait aussi prendre beaucoup d'autres mesures. Mais cela ne sera possible que le jour où les ateliers n'appartiendront plus à des industriels rapaces qui préfèrent sacrifier la vie et la santé de leurs ouvriers à l'accroissement de leurs dividendes. C'est cette tâche - entre mille autres - que les anarchistes auront à coeur de mener à bien au lendemain de la Révolution sociale.

Accueil

ATHÉISME

Le mot athéisme est formé de deux mots grecs : (a), particule négative et du substantif (theos) dieu. L'athéisme est la théorie de ceux qui ne reconnaissent pas l'existence d'un dieu quelconque, d'un être supérieur à la nature humaine, d'une intelligence réglant les mouvements de l'univers et intervenant dans les affaires des hommes.

Le contraire d'athéisme est théisme, dont une des formes est le déisme.

Un anarchiste, qui ne veut pas de maître tout puissant sur la terre, pas de gouvernement autoritaire, doit nécessairement repousser l'idée d'un maître omnipotent auquel tout doit être soumis ; il doit, s'il est conscient, se déclarer athée, dans le sens ordinaire, mais cela ne suffit pas pour se rendre compte des difficultés que ce mot a de tout temps soulevées et pour comprendre l'idée qu'on semble avoir adoptée.

L'athéisme a excité la haine, le mépris de ceux qui n'en ont compris ni la philosophie, ni la morale, ni l'histoire. Nous allons, pour commencer, citer quelques appréciations d'auteurs connus.

— « L'athéisme est une opinion dénaturée et monstrueuse, difficile à établir dans l'esprit humain, quelque dérégulé qu'il puisse être. » (Montaigne.)

— « Il n'y a d'athéisme que dans la froideur, l'égoïsme, la bassesse. » (Madame de Staël.)

— « Si l'athéisme ne fait pas verser le sang des hommes, c'est moins pour l'amour de la paix que par indifférence pour le bien. » (J.-J. Rousseau.)

— « Une preuve que l'athéisme n'est pas enraciné dans les coeurs, c'est la démangeaison de le répandre ; quand on ne se méfie pas de ses opinions on n'a pas besoin de leur chercher des appuis et des défenseurs : on veut convaincre les autres afin de se persuader soi-même. » (A. Bacon.)

Toutes ces phrases de philosophes sont bien creuses ; on peut, en quelque mots, en détruire l'effet. Nous espérons démontrer, dans cet article, que toutes les objurgations jetées à la face des athées sont absolument sans fondement.

Voyez plutôt la phrase du célèbre philosophe anglais, auteur du *Novum Organum*. Quel parti ne cherche pas à faire des prosélytes ? N'ont-ils pas tous des journaux, des livres pour défendre leurs idées ? Les chrétiens ne sont-ils pas les premiers à prêcher dans leurs églises, à envoyer des missionnaires ? Faudrait-il donc croire que tous doutent des dogmes qu'ils enseignent ? Pourtant, nous savons qu'il y a des chrétiens, ou simplement des théistes, bien convaincus des dogmes qu'ils cherchent à répandre.

« L'athéisme, a dit Bossuet, appauvrit l'humanité et lui ôte les plus grands biens : Dieu, l'âme, l'immortalité. »

A cela nous pouvons répondre que l'existence d'aucun de ces biens n'a été prouvée scientifiquement et que tout esprit libre peut légitimement douter de cette existence ou même la nier. Toutes les sectes religieuses prétendent que l'athéisme conduit au mal, que les athées sont nécessairement des hommes vicieux qui ont adopté les idées athées comme défi à la divinité justement offensée par leur vie scandaleuse.

Nous ne voulons pas nous arrêter ici pour demander la définition des mots vertu, vice, dont les acceptions varient avec chaque individu, chaque pays, chaque époque, chaque profession.

Les croyants affirment que parmi les causes directes de l'athéisme, on trouve le défaut d'éducation, les sociétés perverses, une vie licencieuse. Or, toute personne qui s'est donné la peine d'étudier sans parti pris reconnaît que les athées sont peut-être les gens les plus vertueux, les plus honorables, les plus dévoués à l'humanité. Qui pourrait être comparé aux frères Reclus, ces modèles de tout ce qu'il y a de bon, quoique nettement anarchistes et athées ! Quelles nobles figures que celles de Kropotkine, de Bakounine, de Tchernychevsky, de Myskhine, de Shelley, de Carlyle, de Holcroft, d'Owen, de William Morris qui tous ont lutté pour l'athéisme et la liberté ! Et en France, n'a-t-on pas vu des hommes comme Sylvain Maréchal, Lalande, Laplace, Helvétius, Berthelot, tous des modèles de vertu et de science ? Nous verrons dans la suite de cette étude que depuis les plus anciens temps, depuis Confucius, Lao-Tsé, depuis Gautama Cakya-mouni, dit le Bouddha, depuis les anciens philosophes grecs jusqu'à nos jours, les athées, les agnostiques qui, pour moi, sont des athées puisqu'ils n'affirment pas l'existence d'un dieu quelconque loin d'être des dévergondés ou de malhonnêtes gens ont été des modèles de tout ce qu'il y a de louable.

Les statistiques des prisons, des pénitenciers des États-Unis prouvent que ces établissements sont remplis d'hommes pieux, élevés dans des milieux religieux, ayant conservé toute leur vie leurs idées théistes, tandis que les athées, quoique nombreux dans la population, sont pour ainsi dire inconnus parmi les pensionnaires de l'État. S'il s'y trouve des personnes athées, ce sont des hommes qui ont été condamnés comme politiciens, avocats d'idées anarchistes, ou pour des discours nettement blasphématoires, chose qu'interdisent les lois de plusieurs États

américains et même la législation anglaise. Il suffit encore à présent de nier Dieu dans des discours publics pour que les juges théistes condamnent un orateur à plusieurs mois de détention, ce qui est arrivé, il n'y a pas longtemps, au propagandiste Gott qui a été condamné à plusieurs mois de prison pour avoir distribué des brochures athées, bien que son nom signifiât Dieu ; ce pauvre homme est mort en prison.

Bradlaugh, le grand orateur anglais, qui avait excité tant de haines et s'était exposé à tant de poursuites par ses discours athées fut expulsé de la Chambre des Communes parce qu'il avait déclaré, lors des élections, que le nom de Dieu n'avait aucune signification pour lui. Etant l'idole de la population ouvrière de Northampton, il fut réélu après chaque annulation et il réussit à faire abolir le serment obligatoire en Angleterre.

Bradlaugh a écrit que l'athéisme conscient donne plus de possibilités pour le bonheur humain que tout système basé sur le théisme et que la vie des vrais athées est plus vertueuse parce que plus humaine que celle des croyants à une divinité ; l'humanité des dévots étant souvent neutralisée par la foi avec laquelle cette humanité est nécessairement constamment en conflit.

« L'athéisme bien compris n'est pas une simple incrédulité, une froide et aride négation ; c'est au contraire une fertile affirmation de toute vérité prouvée, il comprend l'assertion positive de l'action de l'humanité la plus élevée. » (A Plea for Atheism.)

L'athée ne dit pas : « Il n'y a pas de dieu, car il est impossible de prouver une négation. Il dit : Je ne sais pas ce que vous voulez dire par Dieu, je n'ai aucune idée de Dieu ; le mot Dieu, pour moi, est un son qui ne me fournit aucune affirmation claire ou distincte. Je ne nie pas Dieu parce que je ne puis nier ce dont je n'ai aucune conception et dont la conception chez ceux qui croient en Dieu est si imparfaite, qu'ils sont incapables de me la définir. Si pourtant on veut définir Dieu comme une existence autre que l'existence dont je fais partie, j'affirme qu'un tel Dieu est impossible. »

La difficulté initiale dans toute polémique religieuse, c'est en effet de définir le mot Dieu. Il est également impossible d'affirmer ou de nier toute proposition à moins qu'il y ait chez l'affirmateur ou le négateur un accord sur la signification de chaque mot de la proposition. Je trouve, dit Bradlaugh, ce mot fréquemment employé par des personnes instruites qui se sont fait une réputation dans diverses branches des sciences, plutôt pour déguiser leur ignorance que pour expliquer ce qu'elles savent. Diverses sectes de théistes attribuent à ce mot des significations, mais souvent ces significations se contredisent elles-mêmes. Chez les Juifs monothéistes, chez les chrétiens trinitaires, chez les soniciens ou unitaires, chez les anciens polythéistes, chez les calvinistes, le mot Dieu, dans chaque cas, exprime une idée absolument irréconciliable avec les idées des autres sectes.

Lorsque les croyants cherchent à s'entendre sur une signification, ils n'arrivent à rien. Lorsque le théiste affirme que Dieu est un être différent, séparé de l'univers matériel, quand il orne cet être hypothétique de nombreux attributs : omniscience, omnipotence, omniprésence, immuabilité, immortalité, parfaite bonté, l'athée peut répondre : « Je nie l'existence d'un tel être parce que cette définition théiste est contradictoire en elle-même et contraire à l'expérience journalière. »

L'un des plus remarquables poètes et critique du XIX^e siècle en Angleterre, Matthew Arnold, fils du grand éducateur et pasteur qui a rendu fameuse l'école de Rugby, écrit dans son célèbre ouvrage *Littérature et Dogmatisme* :

« Examinons le terme suprême dont est remplie la religion, le terme Dieu. L'ambiguïté dans l'usage de ce mot est à la racine de toutes nos difficultés religieuses. On s'en sert comme si c'était une idée parfaitement définie et certaine dont nous pourrions extraire des propositions et tirer des conclusions. Par exemple, j'ouvre un livre et je lis : Nos sentiments de la morale nous disent telle et telle chose et notre sentiment de Dieu d'un autre côté nous dit telle chose. Or, la morale représente pour tout le monde une idée définie et certaine, l'idée de conduite humaine réglée d'une certaine manière. Ici le mot Dieu est employé avec le mot morale comme si le premier représentait une idée aussi définie que le second. Mais le mot Dieu est le plus souvent employé dans un sens pas du tout scientifique ni précis : mais comme un terme de poésie, un terme jeté à un objet pas du tout clair pour l'orateur - un terme littéraire - et l'humanité le prend dans des sens différents selon que diffère la conscience psychologique. »

« Dieu est le nom que depuis le commencement des temps jusqu'à nos jours les hommes ont donné à leur ignorance (Max Nordau, *Morale et Évolution de l'Homme*). » Si l'on parle à l'athée d'un Dieu créateur, il répond que la conception d'une création est impossible. Il nous est impossible de nous représenter en pensée que rien puisse devenir quelque chose ou que quelque chose puisse devenir rien. Les mots création et destruction dénotent un changement de phénomène, ils ne dénotent ni origine ni cessation de la substance.

Le théiste qui parle de Dieu créant l'univers doit supposer ou bien que ce Dieu l'a tiré de soi-même ou bien qu'il l'a produit de rien. Mais le théiste ne peut regarder l'univers comme une évolution de la déité, parce que cela identifierait l'univers et la déité, cela serait du panthéisme (du grec pan toute chose et théos dieu). Il n'y aurait pas de distinction de substance, pas de création. Le théiste ne peut non plus regarder l'univers comme créé de rien, puisque selon lui la déité est nécessairement éternelle et infinie. L'existence de dieu éternelle et infinie exclut la possibilité de la conception du vide qui doit être rempli par l'univers créé. Nul ne peut penser à un point de l'étendue ou de la durée et dire : Voici le point de séparation entre le créateur et la créature. Il est aussi impossible de concevoir un commencement absolu ou une fin absolue de l'existence.

L'athée affirme qu'il connaît les effets, que ceux-ci sont à la fois causes et

effets, causes des effets qu'ils précèdent et effets des causes qui les précèdent. Donc pas de création, pas de créateur.

Aucun des croyants n'a une idée autre que celle d'un Dieu anthropomorphe (c'est à dire à forme humaine) ; chacun se représente un Dieu sous la forme d'un vieillard, assis sur un trône et planant dans les nuages.

Raphaël et les peintres de la Renaissance l'ont peint sous la forme d'un vieillard à longue barbe, volant par les airs et vêtu d'une vaste robe. Dans les tableaux d'église, même par des peintres de génie, comme Michel Ange, on voit cette déité peinte en chair et en os, tantôt la tête ceinte d'une auréole, survivance du culte du soleil, tantôt formant le centre d'un triangle.

Dans mes voyages en Russie, j'ai souvent vu des paysans qui, avant de se découvrir en entrant dans une chambre, cherchaient l'image que les orthodoxes ont généralement dans un angle de leurs chambres et quand ils ne voyaient pas l'icône, demander « Gdié Bogh. » (Où est Dieu ?) Pour eux, ce morceau de bois peint placé dans un cadre doré, était bien Dieu, un portrait de Dieu.

L'évêque américain Brown, qui a été deux fois condamné par ses pairs pour hérésie, a écrit dans son livre « Christianity and Communism » : « Mon Dieu est une trinité dont la matière est le Père, la Force est le Fils, et la Loi le Saint Esprit » ; dans un autre endroit, il dit : « Dieu est la nature et les travailleurs. »

L.K. Washburn écrit : « Nous nous servons du mot Dieu et il n'y a pas deux personnes qui aient la même idée de ce que le mot Dieu signifie. » Dans le Truth-Seeker le même auteur dit : « Il règne une notion assez nuageuse de la divinité, notion qu'il serait bien difficile d'exprimer en paroles. »

La bible nous parle de dieux (Elohim, pluriel de El, dieu sémite) créant la lumière avant le soleil, formant de ses mains d'abord un être hermaphrodite, homme et femme, puis, dans un second récit de la création, Yaveh (Dieu d'une tribu du Sinaï) formant un être isolé et, pendant son sommeil, lui arrachant une côte pour en fabriquer une femme. Il plante des arbres exprès pour faire succomber ses créatures. De son ciel, il ne voit pas ce qui se passe dans le jardin d'Eden et descend pour s'y promener et surveiller la conduite des deux époux, il leur coud des vêtements. Dieu se fait voir à Moïse face à face, une autre fois, il ne se montre que de dos. Dieu, de son doigt, grave les commandements sur la pierre, ailleurs, il lutte toute une nuit avec Jacob sur les rives du Jabbok, il est vaincu par l'homme : Dieu est donc un être matériel.

Tous les livres sacrés de l'Orient qui parlent des dieux en font des êtres, humains supérieurs. Le Nouveau Testament dit que Dieu est esprit, ce qui ne veut rien dire, car pour la plupart des hommes, la lumière, la chaleur sont des esprits, tandis que ce ne sont que des manifestations des mouvements de la matière. Ce qu'en psychologie, on appelle esprit n'est qu'une des fonctions du cerveau, donc

une manifestation de la matière. Dieu serait donc matériel, chose aussi absurde qu'impossible.

Voyons à présent ce que pensent de Dieu quelques écrivains remarquables :

Le grand inventeur Th. A. Edison a dit : « Dieu ? Un être suprême, assis sur un trône accordant aux individus humains une paix éternelle ou les condamnant à des châtements sans fin pour ce qu'ils ont pu faire ou manqué de faire sur la terre ? Cette pensée me paraît aussi fallacieuse que répugnante... Aucun des dieux des différentes théologies n'a jamais été prouvé... Je n'ai jamais vu la plus légère preuve scientifique des théories religieuses sur le ciel et l'enfer, sur la vie future pour les individus, ou de l'existence de Dieu. » (Columbian Magazine, Janvier 1911.)

Le Jéhovah du Pentateuque était un meurtrier, un bandit, il aimait les offrandes de chair humaine. Les dieux d'Homère étaient lascifs et dépravés. Les dieux des sauvages sont simplement des chefs sauvages. Dieu est donc une image de l'esprit (Winwood Reade, Martyrom of Man (Le Martyre de l'Homme). Le grand physiologiste américain L. Burbank a dit : « Le ciel et l'enfer des croyants n'existent pas. Ils ne pourraient exister s'il y avait un maître tout-puissant et juste. Aucun criminel ne pourrait être aussi cruel qu'un Dieu qui plongerait les êtres humains dans l'enfer. »

« Cherchez les annales du monde entier, découvrez l'histoire de toute tribu barbare, et vous ne trouverez aucun crime qui soit descendu à une plus grande profondeur d'infamie que ceux que Dieu a commandés ou approuvés. Pour ce Dieu, je ne trouve pas de mots pour exprimer mon horreur et mon mépris, et tous les mots de toutes les langues seraient à peine suffisants. » (Ingersoll.)

L'un des plus grands poètes, Shelley, a écrit : « Tout esprit réfléchi doit reconnaître qu'il n'y a pas de preuve de l'existence d'une déité. Dieu est une hypothèse, et comme telle a besoin de preuve. L'onus probandi est à la charge des théistes (c'est à dire ce sont les théistes qui doivent prouver cette existence). »

Cette idée (l'existence de Dieu) a empêché les progrès de la raison. (d'Holbach.)

S'il y a un Dieu, nous lui devons notre intelligence, mais notre intelligence nous dit clairement qu'il n'y a pas de Dieu. Donc Dieu nous dit qu'il n'y a pas de dieu (Rabindranath Tagore, grand poète hindou).

L'Homme est le dieu d'aujourd'hui, et la crainte de l'homme a remplacé la vieille crainte de Dieu. (Max Stirner).

Les théistes, tout en ne s'entendant pas sur la signification de leur Dieu, s'accordent fort bien pour attaquer l'athéisme. La Bible a déjà dit : L'insensé a dit

dans son coeur : "Il n'y a pas de Dieu." Le philosophe Cousin, l'un des protagonistes de la philosophie officielle sous l'Empire, a dit que l'athéisme était impossible. D'autres voudraient faire croire que l'athéisme conduirait nécessairement au malheur et au crime. Cependant, Voltaire, déiste et adversaire de l'athéisme a dit : « Le chancelier de l'Hôpital, athée, n'a fait que de sages lois, il n'a consulté que la modération et la concorde ; les fanatiques (c'est à dire les croyants, pour Voltaire), ont commis la Saint-Barthélémy ; Hobbes, athée, mène une vie tranquille et innocente ; les fanatiques de son temps inondèrent de sang l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande ; Spinoza était, non seulement athée, mais il enseigna l'athéisme et ce ne fut pas lui assurément qui prit part à l'assassinat de Barneveldt..., ce ne fut pas lui qui déchira les deux frères de Witt en morceaux et qui les mangea sur le gril. Peuplez une ville d'Epicures, de Protagoras, de Desbarreaux de Spinoza, peuplez une autre ville de jansénistes et de molinistes, dans laquelle, croyez-vous qu'il y aura plus de troubles et de querelles ? » Voltaire a dit aussi : « Il est beaucoup plus agréable de passer sa vie auprès des athées qu'avec les superstitieux. L'athée, dans son erreur, conserve sa raison, qui lui coupe les griffes, mais le fanatique est atteint d'une folie perpétuelle qui aiguise les siennes. »

Un apologiste du christianisme, le pasteur James Buchanan, dans son livre *Faith in God and Modern atheism compared* (La foi en Dieu et l'athéisme moderne comparés) divise les diverses variétés d'athéisme en quatre classes.

— 1°) L'hypothèse aristotélique, qui affirme que l'ordre actuel de la nature ou le monde tel qu'il est constitué à présent existe de toute éternité et qu'il n'aura jamais de fin.

— 2°) L'hypothèse épicurienne qui reconnaît l'éternelle existence de la matière et du mouvement et qui attribue l'origine du monde, soit avec Epicure à un concours fortuit d'atomes, soit avec des savants modernes à une loi de développement progressif à l'évolution.

— 3°) Le système stoïque qui affirme la coexistence et la coéternité de Dieu et du monde, représentant Dieu comme l'âme du monde, ni antérieur au monde, ni indépendant de lui. et soumis, comme la matière, aux lois du destin.

— 4°) L'hypothèse panthéiste qui nie la distinction entre Dieu et le monde. Selon ce principe, l'univers est Dieu et Dieu est l'univers.

Nous avons déjà parlé du panthéisme, il nous suffira de dire que le panthéisme, quoique apparemment plus logique que le théisme ou le déisme, n'est qu'une hypothèse aussi peu démontrable que le théisme pur. La difficulté d'expliquer l'origine de la matière est aussi grande, soit qu'on appelle celle-ci Dieu, soit qu'on en fasse une émanation de la déité ; ce n'est qu'une logomachie, malgré le génie de philosophes comme Spinoza qui ont soutenu le panthéisme.

La théorie stoïque n'est, après tout, qu'une forme du panthéisme, avec, peut-être, moins de base solide que celui-ci.

Il ne reste guère que les théories d'Aristote et d'Épicure, qui forment vraiment la base des sciences physiques modernes, toutes fondées sur l'atomisme bien que les savants actuels aient poussé plus loin que les anciens l'étude des atomes, dont chacun peut se diviser en des millions de parcelles, tout en restant de la matière en mouvement. Ces atomes, ces ions, sont absolument indépendants d'une volonté supérieure dans un ciel inexistant.

« L'athéisme moderne se présente, dit le Grand Larousse, avec une originalité, une profondeur, une puissance logique, un génie que les âges antérieurs n'ont pas connus. Ce n'est plus une sorte d'anomalie dans le développement historique, mais le terme d'une lente évolution de l'humanité, évolution théologique, évolution scientifique, Il se pose hardiment comme l'affranchissement suprême de l'esprit, l'expression la plus haute de la dignité et par là même, de la conscience humaine. Il nous montre la science écartant les hypothèses qui ne sont pas susceptibles de vérification, substituant les lois aux causes, les propriétés aux forces ; la logique renversant la méthode qui déduisait le monde physique et le monde moral d'un Dieu antérieurement défini, n'acceptant d'autre critère que l'accord de la raison et de l'expérience, la morale dorénavant instituée, indépendante de toute institution divine, relevant des lois inhérentes à la nature humaine, non de la volonté, du bon plaisir d'un roi du ciel. »

Dans la Grande Encyclopédie, M. Marion, qui pourtant n'est pas tendre. pour le mot athée, écrit :

« On comprend que le vulgaire, qui a sa conception très arrêtée et très étroite de la divinité et qui n'en admet pas d'autre, qualifie d'athéisme toute doctrine tant soit peu différente de l'ordinaire anthropomorphisme, de la croyance courante à un Dieu personnel, intervenant sans cesse, dans les choses humaines. n est surtout ridicule de reprocher aux savants d'être athées - la science comme telle est athée par nature, en ce qu'elle a pour objet unique d'étudier le comment des choses, leur mécanisme, la liaison nécessaire des causes et des effets, sans s'embarrasser des questions d'origine première et de fin. Si Laplace a répondu à quelqu'un qui s'étonnait de ne pas trouver le nom de Dieu dans sa mécanique céleste : "Je n'ai pas besoin de cette hypothèse", ce n'est là que l'expression toute simple d'un état d'esprit naturel aux savants en tant que savants, c'est à dire en tant qu'observateurs des conséquences. Les philosophes eux-mêmes, depuis Descartes et surtout depuis Kant, ont été de plus en plus unanimes à admettre que rien dans le monde ne se fait que selon des lois immuables résultant de la nature des choses ; de sorte que c'est presque tout philosophe digne de ce nom qui devra être qualifié d'athée, à prendre pour juge l'opinion vulgaire qui entend par Dieu une puissance indépendante de toute loi, capable d'intervenir à tout instant dans la marche de l'univers. Pas un métaphysicien, si respectueux soit-il de la croyance populaire, qui n'en cherche une interprétation plus profonde, inconciliable avec la science. »

Le philosophe français qui signe du pseudonyme "Vallée du Mont-Ari"

(Lettres sur la Vie vue avec le simple bon sens) dit :

« À mes yeux, la croyance en Dieu-Idee a une telle influence sur l'état social que je ne puis me dispenser de revenir sur ce Rien, cette Nullité, ce Non-être, ce Néant, cet Impossible, ce Dieu de toutes les religions qui, sous les noms de Brahmah, Javeh, Jehovah, Elohim, etc., de par les résultantes qu'il a déterminées depuis que les hommes ignorants ou astucieux l'ont créé, est l'Immoralité même. Comment ne pas voir que c'est cette erreur qui, par le fanatisme, maintient les états d'êtres inférieurs actuels ? C'est vraiment commode, un Dieu pour certains individus dont la conscience et la réflexion ont été annihilées par cette croyance...

Toute leur existence se passe à commettre les pires méfaits, les malhonnêtetés les plus criantes... et quand ils sentent que la tombe va s'ouvrir, ils adressent un acte de contrition à cette Hideur qui avait permis leurs crimes et elle leur ouvre toutes grandes les portes de son "Paradis" où ils jouiront éternellement du plus grand bien-être, après avoir joui pendant toute leur vie terrestre au détriment d'autrui. Tandis que certain pauvre diable qui aura vécu chichement, péniblement, souffreteusement, douloureusement, et honnêtement pendant toute sa vie en servant humblement les riches exploiters, ira en enfer si, contraint par la misère, il est surpris volant quelque denrée alimentaire ou quelques sous chez un de ses exploiters qui le tuera simplement avant qu'il ait eu le temps de manifester son repentir à Dieu... 0 stupidité !

C'est cette insanité repoussante qui fait dire à ses représentants autocrates et omniscients que la guerre est nécessaire et qu'elle donne la victoire aux armées qui la servent... C'est la croyance en cette Fiction qui est cause de tout le mal que nous pouvons constater par l'obscurité intellectuelle et la stagnation mentale dans lesquelles sa crainte maintient l'humanité... »

Cette page virulente n'est qu'un exposé de l'objection que les philosophes opposent au dogme de l'existence d'un Dieu tout puissant et tout sage : l'existence du mal physique et moral. On ne comprend vraiment pas comment des êtres raisonnables peuvent avaler les boniments des prêtres de toutes les religions ; et pourtant l'immense majorité des hommes se soumettent benoîtement à ce que les représentants de la superstition religieuse leur commandent.

Vallée du Mont-Ari dit encore : « Il existe des êtres ayant des prétentions d'être à l'avant-garde des idées et considérant comme inutile le temps passé à combattre l'idée de Dieu. On peut se demander comment un homme sensé peut douter de la nécessité et de l'efficacité du combat de l'homme conscient contre la croyance en l'existence de Dieu. Il faut vraiment qu'il n'ait jamais pris la peine de réfléchir sur l'importance de cette question, ou qu'il ne puisse pas en voir toute l'importance... le sort de l'humanité y est intimement lié.

L'athée... croit à la possibilité d'une justice sans Dieu ; justice dont les plateaux de la balance n'auront plus à subir les influences actuelles ignobles de

cette monstruosité. »

* * *

Voyons à présent les prétendues preuves de l'existence de Dieu. Le premier argument que tout chrétien lance dans une discussion avec un athée, c'est celui de Fénelon et de Bossuet qu'on a redit à satiété : il faut un horloger pour faire une montre, un peintre pour faire un tableau, il faut donc un auteur à toute chose, cet auteur, je l'appelle Dieu, donc Dieu existe. Cet argument n'a pas plus de valeur qu'une bulle de savon ; s'il a fallu un créateur pour créer le monde, qui a créé ce créateur et le créateur de ce créateur ? et ainsi de suite à l'infini. La preuve théiste n'est qu'une pétition de principe, car c'est l'affirmation de la création, parce que ce que ce créateur existe ; or, ce créateur premier ne peut être, puisqu'on peut toujours le reculer et, de plus, la création n'a pas été prouvée et ne le sera probablement jamais, car la science se passe très bien de l'idée de création.

Fénelon croit avoir tout dit en opposant l'idée de Dieu au hasard. Or, le hasard ne serait encore qu'un Dieu, tandis que la science telle qu'elle existe aujourd'hui, reconnaît des lois, pas un hasard ; ces lois sont éternelles autant qu'on peut le déduire de toutes les observations. Donc pas de Dieu. Les arguments de Fénelon sont parfois de purs enfantillages, ainsi : "Si l'eau était plus ou moins dense qu'elle n'est, elle ne pourrait supporter des vaisseaux", ce qui revient à dire que les eaux ont été créées pour porter des navires et non que les bateaux ont été inventés pour naviguer sur les eaux.

"Si la terre était plus ou moins dure qu'elle n'est, elle ne pourrait pas être cultivée ou bien elle ne pourrait pas supporter l'homme." Toujours le fameux principe : C'est Dieu qui a créé tout cela pour l'homme, pour le bien de cet homme, le favori de Dieu. Les serpents venimeux, les bêtes sauvages, les scorpions, les punaises, les poux, les bactéries pathogènes, la fièvre thyphoïde, la lèpre, la tuberculose, les mouches cancéreuses, etc., ont donc été créés pour le bien de ce bien-aimé de la divinité ?...

Tout le livre de Fénelon, qu'on employait de mon temps dans les classes de philosophie, est plein d'arguments de la force de celui de la densité des eaux, la beauté de la nature, l'instinct des animaux. Fénelon écrit des choses aussi étonnantes que celle-ci : "Toutes les qualités des personnes et des choses viennent de Dieu, l'intelligence est une qualité, donc Dieu nous donne l'intelligence, donc Dieu existe. De même pour nos idées claires ou de sens commun. De même pour nos pensées supérieures. Un moment de réflexion suffirait à un enfant pour découvrir la faiblesse d'une telle argumentation. C'est toujours la pétition de principe. L'évêque de Cambrai commence par admettre le dessein d'un être supérieur, au lieu de nous prouver que cette intelligence suprême existe.

Un autre argument tout aussi ridicule, c'est celui de la beauté du corps humain : « Si la tête était moins grosse elle n'aurait aucune proportion avec le reste de la machine. Si elle était plus grosse, outre qu'elle serait disproportionnée et difforme, elle accablerait le cou et courrait le risque de faire tomber l'homme du côté où elle pencherait un peu trop. » L'auteur ne connaissait pas tous les animaux monstrueux : le plésiosaure, le ptérodactyle, etc., à qui on a donné le nom absurde d'antédiluviens et qui ont probablement existé pendant des milliers d'années, tant que les situations climatiques leur ont permis de se nourrir quoique leurs corps, selon nos idées modernes, soient disproportionnés et mal conditionnés. Après avoir lu Fénelon, aucun lecteur intelligent ne manquera de reconnaître qu'il n'y a trouvé nulle preuve valable de l'existence de Dieu.

Les preuves dites métaphysiques ne valent pas mieux. L'apologiste catholique J.-J.- Auguste Nicolas, dans ses *Etudes philosophiques sur le Christianisme* (4 volumes in-8°, 1842-45) souvent réimprimés, croit avoir découvert une nouvelle preuve de l'existence de Dieu. Pour lui la meilleure démonstration de cette existence c'est que l'homme a conçu l'idée même de la divinité. Toute autre idée se rapporte à la matière, qualités et défauts, beauté, laideur sont toujours le résultat d'une comparaison tacite, or Dieu ne peut-être comparé à rien. Cet argument est fallacieux car pour l'immense majorité des êtres qui ont cru ou qui croient encore à Dieu, cette déité est bien un être ou, comme le dit la Bible, un Dieu vivant, - il n'y a que les êtres matériels qui soient doués de la vie. Ce n'est qu'assez tard que l'esprit humain s'est élevé, si l'on peut parler ainsi, à l'idée d'un esprit qui, même alors était doué de toutes les fonctions de l'être humain. Ecoutez deux chrétiens discuter, ils vous parleront de l'oeil de Dieu, du doigt de Dieu, de la main de Dieu, de l'esprit de Dieu, de la volonté de Dieu, de la colère de Dieu, etc.,.

Les apologistes chrétiens donnent comme preuve de l'existence de Dieu l'idée d'infini qu'a l'homme. Or, l'homme, en général, ne raisonne pas sur l'infini, seuls les mathématiciens se rendent compte, et encore assez imparfaitement de l'infini. Pour le théiste, Dieu est fini puisqu'il est limité par l'univers, ou pour le croyant par la terre et le ciel, c'est-à-dire par les nuages et l'atmosphère. Comme il est impossible que deux corps puissent occuper le même espace, Dieu ne peut exister s'il est infini, puisque la matière est limitée et que l'esprit infini devrait être limité par l'espace occupé par la matière.

Un argument très souvent employé, c'est l'affirmation de la reconnaissance universelle par les êtres humains de l'existence de Dieu. Or, les voyageurs modernes ont découvert de nombreuses tribus qui n'ont aucune idée d'un être supérieur gouvernant la terre et les cieux. Le grand ouvrage du savant Frazer (*Le Rameau d'Or*), donne bien des exemples de cette absence complète de connaissance d'un dieu. Les Bouddhistes véritables, qui sont athées, se comptent par millions ; les disciples de Confucius ne connaissent pas non plus de dieu. Parmi les savants modernes, il est rare de trouver un théiste. Tous les vrais savants comme Berthelot, Lalande, Laplace, Tyndall, Huxley, Haeckel, Ostwald, etc., sont, ou nettement

athées, ou positivistes ou agnostiques, les deux derniers déclarent que puisque l'esprit humain ne saurait arriver à découvrir les causes premières, il s'abstiennent de s'en occuper. Or, comme ils n'admettent pas un Dieu selon l'idée ordinaire, et la définition générale, ils sont en réalité athées pour les théistes.

Descartes, dans son Discours sur la Méthode, après avoir fait table rase de toutes les théories philosophiques enseignées avant lui, recule devant les conséquences de sa négation, finit par admettre l'existence d'un Dieu, sans pouvoir toutefois le définir, il se base sur l'existence des causes et effets, démonstration qui revient à celle de Fénelon, il dit : « Nous sommes assurés que Dieu existe parce que nous prêtons attention aux raisons qui nous prouvent son existence. Mais après cela il suffit que nous nous ressouvenions d'avoir conçu une chose pour être assurés qu'elle est vraie, ce qui ne suffirait pas si nous ne savions pas que Dieu existe et qu'il ne peut être trompeur. » De nouveau pure assertion, mais aucune preuve.

J.-J. Rousseau, déiste comme Voltaire, donne deux preuves de l'existence de Dieu :

1° L'idée du premier moteur ou l'origine du mouvement, et 2° l'autre, celle des causes finales. Nous savons à présent que toute dans l'univers est en mouvement, que toutes les molécules des corps sont retenues ensemble par le mouvement de ces molécules et que pas n'est besoin d'un être supérieur pour entretenir ce mouvement et le diriger ; c'est une loi immuable de la nature. Les découvertes (Becquerel, Curie, Le Bon, Rutherford, Carnot, Meyer, Herz, Helmholtz, Roentgen, Gresnel, etc.), l'ont surabondamment démontré. La preuve dite des causes finales revient à dire que Dieu créa l'univers pour servir à l'homme, c'est ce que prêchent les théologiens. Quelques philosophes ont osé déclarer qu'ils ignoraient complètement le but de Dieu. Les athées répondent : l'univers n'a aucune destination et ne peut en avoir.

Preuves qu'on trouve dans les traités de théodicée employés dans les lycées

- 1° La loi morale qui dicte ses arrêts dans le sanctuaire de la conscience suppose un législateur. Nous ne sommes pas les auteurs de cette loi, le plus souvent en désaccord avec nos penchants. Ce législateur c'est Dieu ; donc Dieu, etc.
- 2° La sanction de la loi morale, insuffisante ici-bas, suppose une sanction ultérieure, qui, elle-même ne saurait avoir lieu sans un juge suprême, rémunérateur et vengeur. Ce juge, c'est Dieu donc.
- 3° Nous avons l'idée de perfection ; or, cette idée implique l'existence, car une perfection à laquelle il manquerait l'existence serait une perfection imparfaite, ce qui est absurde, cette perfection, c'est Dieu donc, etc.
- 4° Tout ce qui est rigoureusement renfermé dans l'idée d'une chose doit en être affirmé ; or, l'existence actuelle est renfermée dans l'idée d'être nécessaire, donc il existe un être nécessaire : Dieu.
- 5° Tout attribut suppose une substance qui ne peut être moindre que l'attribut lui-même ; or, l'éternité et l'immensité sont des attributs infinis ; donc ils supposent une substance infinie (Newton, Clarke).

Le Dr Carret (Démonstrations de l'Inexistence de Dieu), analyse les preuves données par Saint Anselme, Saint Thomas d'Aquin, Gastrelle, La Luzerne, Newton, Clarke, Hancock, Woodward, etc., mais il fait comprendre tout le vide des prétendues preuves.

Retournons aux arguments contre l'existence de Dieu ; on ne peut les appeler preuves puisque l'on ne peut prouver une négation, comme nous l'avons déjà dit, mais on peut prouver que l'idée d'un Dieu tout puissant et bon est absurde. Le raisonnement d'Epicure, célèbre philosophe grec, est resté invincible. Le voici tel que nous le connaissons d'après la réfutation de Lactance, père de l'Église :

Le mal existe ; or de deux choses l'une :

— 1° Dieu sait que le mal existe, veut l'empêcher et ne le peut pas... un tel Dieu serait impuissant, donc inadmissible.

— 2° Dieu ne sait pas que le mal existe... un tel Dieu serait donc aveugle et ignorant, donc inadmissible.

On ne voit pas d'autre hypothèse possible. Donc Dieu n'existe pas.

Les croyants se sont acharnés contre le dilemme d'Epicure. Ils veulent faire croire que le mal existe parce que le premier homme a désobéi en Eden et que ce mal sert à améliorer l'homme lui-même. Ce châtement infligé à la descendance tout entière des coupables serait assez épouvantable pour faire douter de l'existence d'un Dieu si atroce. Mais tout souffre dans la nature ; tous les animaux, depuis les plus grands aux microscopiques souffrent de leur naissance à leur mort, les plantes elles-mêmes souffrent et périssent, la nature brute elle-même n'échappe pas aux transformations et à ce que nous appelons la mort.

Les molécules, les métaux mêmes se transforment peu à peu, il y a donc souffrance partout. Un Dieu immuable et bon ne saurait exister. Il est vrai que des philosophes, comme le baron de Colins et ses disciples croient, à la suite de Descartes, que les animaux sont insensibles, que ce sont des machines. Cette théorie ne supporte pas l'observation exacte des animaux, et puis la machine elle-même ne se détraque-t-elle pas, de plus ne peut-on pas considérer le travail comme une peine ? Il est vrai qu'elle n'a pas de nerfs et de cerveau qui font que les êtres animés se rendent compte de la douleur, mais la matière se transformant, se gâtant est une preuve que le mal existe partout et pourtant les animaux n'ont pas mangé la pomme avec Eve.

Les scientifiques chrétiens, qui ont tant d'adeptes en Amérique et aussi en Europe, prétendent que la souffrance n'est pas réelle, qu'elle est une conséquence de notre imagination. Ceux qui osent dire cela n'ont jamais visité les hôpitaux ni les asiles d'aliénés ; ils n'ont pas entendu les cris de douleur que poussent les malades, les blessés. Ces scientifiques chrétiens n'ont jamais guéri de vraies douleurs, pas plus que les prières ou les visites aux lieux de pèlerinage ne le font. Quand

l'auto-suggestion est terminée, les maux recommencent.

Le mal existe donc et un Dieu qui l'aurait créé, le sachant et le voulant est incompréhensible, impossible.

Si Dieu ne sait pas que le mal existe, la chose est encore plus absurde, cela ressemblerait au Dieu de la Bible qui ne sait pas ce qui se passe dans le paradis terrestre et est obligé de s'y promener pour voir ce qu'y faisaient les nouveaux époux. Ce serait comme Jupiter qui descend sur la terre pour juger des abominations qui s'y commettent et punit du déluge de Deucalion et Pyrrha les humains pour le crime du roi Lycaon.

Un Dieu comme celui de la Bible ou des Métamorphoses ne peut être admis que par des esprits bornés.

S'il y a un Dieu pourquoi y a-t-il tant de religions ? Les prêtres prétendent tous que leur Dieu est le seul vrai Dieu. Or, il y a une infinité de religions et de sectes qui ne croient pas au Dieu des autres religions. S'il y avait un Dieu, n'aurait-il pas fait en sorte que tous les humains le reconnaissent ? Le Dr Carret résume ainsi cette objection :

De trois choses l'une.

— 1° Il y a un Dieu, ce Dieu a voulu se manifester aux humains et le nombre des religions prouve qu'il n'a pas réussi. Dans ce cas, Dieu est impuissant, donc inadmissible : tous les cultes sont absurdes et tous leurs dieux sont faux.

— 2° Il y a un Dieu : ce Dieu n'a pas voulu être connu de nous et ne se soucie aucunement de nos adoration. En ce cas, tous les cultes sont absurdes et tous leurs dieux sont faux, car aucun ne ressemble au Dieu réel.

— 3° Il n'y a pas de Dieu. En ce cas, tous les cultes sont absurdes.

Aucune autre supposition n'est possible.

Les athées se servent encore d'autres arguments pour combattre la croyance : l'impossibilité du libre arbitre ; l'inexistence d'une âme mortelle ; la différence entre la volonté et le libre arbitre, etc. Tout cela devra faire le sujet d'autres articles dans l'Encyclopédie.

Les Spiritistes qui se démènent tant à présent et dont beaucoup ne croient pas en Dieu, croient à la survivance de l'âme après la mort. L'Institut métapsychique de Paris et The Society for psychical research de Londres, cherchent à prouver cette survivance, mais toutes leurs expériences ne prouvent rien jusqu'ici et toutes les manifestations dont parlent les métapsychiques n'ont encore rien produit de convaincant. Nous pouvons admettre que l'âme n'est qu'une fonction du cerveau et qu'aussitôt que la mort survient, il n'y a plus d'âme et que les molécules du cerveau se désagrègent, il ne peut y avoir d'immortalité.

Donc pas plus d'âme que de Dieu et le raisonnement d'Epicure reste inébranlable.

On a donné le nom d'épicuriens aux amis de la bonne chère. Sans être des ascètes, on peut aimer le bien, se dévouer à l'humanité, c'est ce que voulait Epicure. Il mettait le bonheur dans la satisfaction des besoins intellectuels et moraux.

Son disciple Lucrèce, dans son grand poème *De Naturâ Rerum* le fait bien comprendre.

Dans tous les temps, l'histoire a dû reconnaître la parfaite honnêteté des athées. L'antiquité a cité comme des modèles de vertu des athées comme Diagoras, de Milo, qui se rattachait à l'école de Leucippe ; Théodore et Evhémère, sortis de l'école de Syrène ; Straton de Lampsaque, Métrodoros, Plysemos, Hermachos, Polystratos, Basilides, Protarchos.

On peut aussi inclure parmi les athées toutes les écoles philosophiques grecques depuis Thaïes (Anaximène, Anaxagore, Achellaos), jusqu'à Socrate qui fut condamné à mort sur une accusation d'athéisme. Parmi les athées, il faut comprendre Hérédité, Empédocle, Démocrite, Pyrrhon et toute l'école sceptique (Timon, A. Aenesidème, etc.) ; l'école stoïque (Zenon, Aristo de Chios, Cleantes, etc.).

L'athéisme a toujours été admis par les esprits éclairés de l'antiquité, mais l'établissement d'une religion officielle dans la plupart des États a empêché parfois l'enseignement de cette doctrine. Les gouvernements se sont toujours servi de leur autorité, et des persécutions pour écraser la terrible négation qui, du coup ébranlait toute religion et tout respect pour l'État.

Les athées étaient obligés, sous peine de mort ou de ruine, de mettre un frein à leur franchise. Montaigne, la Boétie, Charron, Giordano Bruno, Vanini étaient athées, mais ils n'osaient pas le proclamer et les deux derniers ont payé de leur vie les doutes qu'ils faisaient entrevoir sur l'existence de Dieu.

Au XVIIIe siècle, Helvétius, d'Holbach, d'Alembert, Diderot étaient des athées, Voltaire et Rousseau qu'on a souvent accusés d'athéisme étaient déistes, de même que Robespierre. Par contre, Marat, Babeuf, Buonarotti étaient athées, aussi ont-ils été salis par tous les écrivains réactionnaires.

Les socialistes du commencement du XIXe siècle n'avaient pas encore secoué l'esprit théiste quoique pour eux le mot Dieu n'eût pas grande signification.

En Allemagne, Kant, Schopenhauer, Nietzsche, et leurs disciples, ne reconnaissaient aucun Dieu.

Karl Marx, Engels, Lassale, Kautski, étaient athées, ainsi que les Hégéliens et les socialistes démocrates, mais pour ne pas choquer les masses, ils s'abstenaient

d'attaquer l'idée théiste.

Il y a de très nombreux prêtres catholiques et pasteurs protestants qui ne croient pas en Dieu, mais par lâcheté, par peur de perdre leur gagne-pain ou leur position sociale, ils se gardent de faire voir ce qu'ils pensent. Je l'ai remarqué bien des fois et quelques-uns de ces fourbes me l'ont avoué, ils continuent à prêcher ce qu'ils considèrent comme des mensonges. On ne peut que plaindre ces hommes malhonnêtes envers eux-mêmes.

Quelle différence avec Lalande, le grand savant, continuateur du dictionnaire des athées de Sylvain Maréchal. Quoique mal vu de Napoléon à cause de ses opinions, il a écrit :

« Je me félicite plus de mes progrès en athéisme que de ceux que je puis avoir faits en astronomie. Le spectacle du ciel paraît à tout le monde une preuve de l'existence de Dieu. Je le croyais à 19 ans, aujourd'hui, je n'y vois que de la matière et du mouvement. »

G. Brocher

Ouvrages le plus souvent consultés par moi

- Mauthner. Der Atheismus und seine Geschichte im Abendland. (L'Athéisme et son histoire en Occident), 4 volumes, très grand 8°. (Le titre de cet ouvrage n'est pas exact, c'est plutôt une histoire de la libre pensée en Europe.)
- Robertson. A short History of Freethought (Brève histoire de la libre pensée).
- The Faiths of the World (Les croyances du monde), 8 volumes 8°.
- Bradiaugh. A Plea for Atheism (Défense de l'Athéisme).
- Franck. Dictionnaire des Sciences philosophiques
- Fénelon. Existence de Dieu
- Bossuet. Connaissance de Dieu et de soi-même
- Caro. L'Idée de Dieu.
- Proudhon. De la Justice dans la Révolution et dans l'Église
- Colins. De la Justice hors de la Révolution et hors de l'Église, 3 v, 8°. La Science, 3 v. 8°. La Science Sociale, 5 v.8°.
- Hugentobler. Extinction du Paupérisme. (Exposé de la philosophie athée de Colins.)
- Kropotkine. La morale (dans la traduction espagnole).
- Lewes Istorya Filosofhyi (traduction russe de Spasovitch et Névédonsky).
- Brucker. Historia critica philosophial.
- Bartholomess. Doctrines religieuses de la philosophie moderne.
- Damiron. Histoire de la philosophie au XVIIIe siècle.
- Cousin. Histoire générale de la philosophie.
- Taine. Les Philosophes français au XIXe siècle.
- Feuerbach. Geschichte der neueren Philosophie (Histoire de la philosophie moderne).

- Bauer (Kuno). Istorya filosofyyi (traduction russe).
- Laforest. Philosophie Ancienne, 2 v. 8°. (Au point de vue catholique.)
- Nietzsche. Ainsi parlait Zarathoustra.
- Schopenhauer. Die Welt als Wille (Le Monde comme volonté).
- Naquet. Religion, propriété, famille.
- Saïsset (A). Essai de Philosophie religieuse.
- Saïsset (A). Dieu et son Homonyme.
- Vallée du Mont-Ari. Lettres sur la vie vue avec le simple bon sens.
- Trazer. The Golden Bough. 12 volumes (Le Rameau d'Or). (Les trois premiers seuls ont été traduits en français).
- Darwin. L'Origine des espèces.
- Darwin. Origine de l'homme.
- Vogt (Cari). De l'homme.
- Buchner. Force et Matière.
- Carret (Dr). Démonstration de l'Inexistence de Dieu.

Accueil

ATMOSPHERE n. f. (du grec *atmos*, vapeur et *sphaira*, sphère)

On désigne, sous le nom d'atmosphère, la masse d'air qui environne la terre. L'atmosphère doit affecter la forme d'un sphéroïde beaucoup plus aplati que ne l'est la terre. On n'est pas complètement fixé sur son épaisseur, qui ne paraît cependant pas dépasser une centaine de kilomètres ; au delà on ne trouve que des molécules très raréfiées d'hélium et d'hydrogène. L'atmosphère exerce sur tous les corps à la surface de la terre une pression dite pression atmosphérique, qui est variable et que l'on étudie à l'aide du baromètre ; cette pression moyenne est de 1.033 gr. par centimètre carré, de sorte que la pression sur un homme de grandeur ordinaire est d'environ 17.000 kilogrammes. Si nous ne sommes pas écrasés par cet énorme poids, c'est qu'il est sans cesse contrebalancé par la réaction des fluides dont notre corps est rempli. Les couches d'air qui constituent l'atmosphère se refroidissent, à mesure qu'on s'élève, d'environ 1° par 215 mètres environ. Les observations astronomiques démontrent que les planètes sont également entourées d'une atmosphère. En physique, on désigne sous le nom d'atmosphère l'unité de pression dans l'étude des gaz : c'est le poids d'une colonne de mercure ayant pour hauteur 76 centimètres et pour base 1 centimètre carré (1.033 grammes environ). - On se sert au figuré du mot atmosphère pour désigner, dans le domaine intellectuel, moral, éducatif, etc..., une ambiance spéciale. On dira, par exemple, que les peuples vivent dans une atmosphère de paix lorsque les politiciens laissent ces peuples vaquer à leurs occupations respectives et travailler en fraternelle collaboration. On dira au contraire que les peuples vivent dans une atmosphère de guerre lorsque de criminelles manoeuvres des dirigeants échauffent les esprits nationaux les uns contre les autres et lorsqu'une sournoise diplomatie allume des querelles entre différents gouvernements.

Dans une ville comme Paris, on désignera par atmosphère bourgeoise le luxe, la propreté, l'hygiène, la commodité, des quartiers riches, tels le quartier de l'Etoile, alors qu'on désignera par atmosphère ouvrière la pauvreté, le délabrement, l'insalubrité, la vétusté des quartiers populaires, tels les quartiers de Belleville ou de Ménilmontant. Chez les parasites qui vivent de la finance ou de la politique, règne une atmosphère étroite comme la mentalité même de ces parasites, tandis que chez les révolutionnaires et les hommes libres règne une atmosphère généreuse comme l'idéal même de ces hommes libres. Et nous arrêterons là des exemples que nous pourrions multiplier indéfiniment.

Accueil

ATOME

On peut mesurer, à la notion actuelle de l'atome, les progrès accomplis, depuis à peine un quart de siècle, non seulement par la physique et la chimie, mais aussi par la philosophie scientifique, en ce qui concerne notre conception de la matière.

Vieille de 2.000 ans, la théorie de l'atome insécable, indestructible, représentant la plus petite quantité d'un élément qui puisse entrer en combinaison, elle a été formulée par le grand poète romain Lucrèce, en ces vers immortels que l'on ne peut lire aujourd'hui, sans un étonnement admiratif :

« Les corps ne sont pas anéantis en disparaissant à nos yeux, la nature forme de nouveaux êtres avec leurs débris, et ce n'est que par la mort des uns qu'elle accorde la vie aux autres. Les éléments sont inaltérables et indestructibles. Les principes de la matière, les éléments du Grand Tout sont solides et éternels, nulle action étrangère ne peut les altérer. L'atome est le plus petit corps de la nature. Il représente le dernier passé de la division. Il existe donc dans la nature des corpuscules d'essence immuable... leurs différentes combinaisons changent l'essence des corps. »

Une trentaine d'années ont suffi pour voir disparaître cette conception de l'atome née dans le cerveau de Démocrite et restée presque intacte jusque dans celui de Berthelot.

C'est surtout à la découverte du radium et de la radio-activité qu'est dû ce résultat quasi-miraculeux. On voit par conséquent tout le mérite qui revient à M. et à Mme Curie, d'avoir les premiers étudié et signalé les merveilles qui s'accomplissent par les atomes de cet élément, ainsi que par ceux du potassium, du thorium et autres métaux spontanément radio-actifs.

Mais il ne faut pas oublier, et on le fait, hélas! trop facilement, que le véritable inventeur de la radio-activité, dans le sens le plus général, c'est le Dr Gustave Le Bon, C'est à lui autant, peut-être plus, qu'à J.-J. Thomson, Becquerel et autres, que nous devons la notion actuelle de l'atome, telle qu'ont permis de l'établir la radio-activité universelle de la matière (par lui découverte), et celle des corps spontanément radio-actifs, comme le radium, l'uranium, etc., etc.

On considère aujourd'hui l'atome comme un petit grain de matière formé

d'autres petits grains nommés électrons, qui ne seraient plus de la matière, mais des tourbillons d'éther comparables à des gyrostats. Ces électrons étant des particules électriques, l'atome étant composé d'électrons, ne serait autre chose que de l'électricité ; de son côté, la matière étant composée d'atomes, ne serait pas autre chose que de l'électricité.

« La théorie électrique de la matière, a dit le physicien anglais Lodge, restera comme la plus grande découverte du XXème siècle. »

Comment sont disposés dans l'atome, les électrons, ses éléments constituants? Et comment expliquer la formation des atomes?

C'est encore au Dr Gustave Le Bon que nous devons les plus claires réponses à ces deux questions.

D'après lui, complète serait l'analogie. entre la formation d'un atome et celle de notre système solaire : l'atome, en effet, étant un système solaire en miniature, composé d'électrons négatifs, tournant avec une vitesse prodigieuse autour d'un centre ou noyau, formé d'ions ou électrons positifs.

Dans le système du monde de Laplace, le soleil et les planètes auraient d'abord été une nébuleuse au centre de laquelle, s'est formé un noyau animé d'un mouvement de rotation et duquel se détachèrent successivement des anneaux qui formèrent, plus tard, la terre et les autres planètes. D'abord gazeuses, ces masses se sont progressivement refroidies, et l'espace que remplissait primitivement la nébuleuse n'a plus été occupé que par un petit nombre de globes, tournant sur eux-mêmes et autour du soleil.

Il est probable que les choses se sont passées ainsi lors de la formation des atomes ; et ce qui le prouverait, je le répète, c'est l'analogie aujourd'hui bien établie, entre la construction d'un système planétaire et celle de l'atome.

La matière se composerait donc de ces petits systèmes solaires en miniature.

Conception à la fois grandiose et mathématique d'une portée philosophique considérable, et devant laquelle s'évertue vainement le scepticisme des penseurs (?) retardataires et réactionnaires.

P. VIGNÉ D'OCTON.

Accueil

ATTENTAT n. m. (du latin *attentare* : essayer contre)

« Attaque violente dirigée contre l'ordre politique ou social, le souverain, sa famille, les personnes et les propriétés. » Telle est la définition que donnent du mot « Attentat » presque tous les dictionnaires et, notamment « le grand Larousse ».

Avant la Révolution de 1789, il n'y eut pas de peine jugée trop sévère, de supplice trop horrible pour punir ces attentats, que la législation qualifiait de crimes de *lèse-Majesté*, parce qu'ils rentraient, au premier chef, dans la classe de ceux qui offensent la Majesté souveraine.

Pour comprendre la gravité des attentats dirigés, alors, contre la personne des Rois, Dictateurs, Empereurs, Souverains, et chefs d'État de tous rangs, il convient de se rappeler que la personne de ceux-ci était sacrée, que leur Puissance empruntait à Dieu lui sur terre les représentants et fondés de pouvoirs — un caractère auguste et que, désobéir au Monarque, se révolter contre lui et, à plus forte raison, attenter à ses jours, c'était s'attaquer à Dieu lui même et commettre un acte sacrilège. En France, les ordonnances ne précisèrent pas les peines à infliger aux personnes convaincues d'attentats de ce genre ; les juges devaient spécifier avec détail le supplice du coupable, supplice toujours atroce, dans lequel, pour rendre le châtiment plus terrible et plus exemplaire, on accumulait les tortures les plus horribles. Toute considération d'humanité devait céder devant la raison d'État ; on sait quelle fut la mort de Châtel, de Ravailiac et de Damiens. La Révolution fit justice de cette législation barbare, et le Code pénal de 1791, précurseur de celui de 1810, édicta la peine de mort, sans aggravation de tortures spéciales. La loi du 28 avril 1832 créa une théorie nouvelle. Elle décida que l'*attentat*, pour lequel la peine de mort était maintenue, serait constitué seulement par l'exécution ou la tentative d'exécution et plaça le *complot* dans une catégorie distincte punie de peines moins sévères. L'attentat — ou le complot — dont le but est de détruire ou de changer la forme du Gouvernement, ou d'exciter les citoyens à s'armer les uns contre les autres, est puni de la déportation dans une enceinte fortifiée.

On voit que toutes ces mesures législatives ne visent, en matière d'attentat, que les personnes s'insurgeant ou tentant de s'insurger, à main armée, contre l'ordre de choses établi, contre le régime social ou contre les personnes représentant celui-ci. Toute la législation tendant à châtier les attentats n'est, donc, que pour protéger les Gouvernements contre les attaques violentes auxquelles sont exposés leurs personnes et leurs privilèges. Cette constatation vient à l'appui de ce

que nous ne cessons d'affirmer ici : à savoir que la Loi, faite *par* les dirigeants et *pour* eux, n'a rien de commun avec la Justice et que, loin d'être l'expression codifiée de ce qui est équitable, elle en est la négation la plus impudente qu'on puisse imaginer.

Donnant donc, maintenant, au mot « Attentat » sa signification exacte, large, humaine, je le définis : « *toute atteinte portée à la liberté, au bien-être, à la vie, au bonheur désirable et possible d'un ou plusieurs individus.* » Cette définition est incontestablement supérieure à la définition pour ainsi dire « classique » du Larousse. Elle possède sur celle-ci l'immense

avantage d'embrasser tous les actes qui constituent un attentat, quel qu'en soit l'auteur et quelle qu'en soit la victime. Elle ne limite pas l'attentat aux seuls actes commis par les non possédants contre les possédants, par les gouvernés contre les gouvernants : elle étend l'attentat — ainsi qu'il est équitable — aux actes commis par les riches contre les pauvres et par les gouvernants contre les gouvernés.

Pour ceux qui s'inclinent systématiquement devant l'enrichissement graduel de quelques familles opulentes, sans s'émouvoir de l'appauvrissement correspondant des masses populaires et qui, considérant la propriété comme un principe intangible et fatal, en acceptent toutes les conséquences d'un cœur léger et d'une conscience sereine (périssent des millions d'hommes, plutôt qu'un principe!) il est évident que « l'attentat » ne peut être que l'attaque violente dirigée par les sans le sou contre les détenteurs de la fortune. Pour les personnes qui élèvent l'Autorité à la hauteur d'un principe sacro saint et d'une institution inattaquable et qui estiment que, quels que soient les abus et les crimes perpétrés par ceux qui exercent le pouvoir, les victimes de ces abus et de ces crimes ne doivent demander protection, justice et réparation que dans les formes et conditions prescrites par la Loi et la Constitution, il est certain que « l'attentat » ne peut être que l'attaque violente dirigée par les opprimés contre les oppresseurs. Et nous comprenons fort bien que la Loi — la Loi faite *par* et *pour* les riches et gouvernants contre les gouvernés et les pauvres — ne prévoit, au chapitre des complots et attentats, que les projets et actes ayant pour auteurs les victimes du Capital et de l'État et visant les profiteurs de l'État et du Capital.

Mais, les choses ne nous apparaissent pas sous cet aspect unilatéral, à nous qui ne tenons pour intangibles et sacrés ni la Loi ni les prophètes et qui, tout au contraire, avons conscience que la richesse scandaleuse et scandaleusement acquise d'une infime minorité est une atteinte intolérable au bien-être du plus grand nombre et que le Pouvoir — d'où qu'il vienne — dont une poignée d'usurpateurs détient tous les avantages, est une atteinte insupportable à la liberté de l'immense multitude.

C'est pourquoi, faisant application de la définition que nous avons donnée du mot « Attentat » : « *toute atteinte portée à la liberté, au bien-être, à la vie, au bonheur désirable et possible, d'un ou plusieurs individus* », nous disons que l'histoire des civilisations et des régimes

basés sur la Propriété, le Gouvernement, la Loi écrite et la Morale officielle n'a été qu'un *attentat permanent* dirigé par les Gouvernants et les Riches, étroitement et indissolublement complices, contre la liberté, le bien-être, la vie et le bonheur désirable et possible des classes déshéritées.

Énumérer tous les crimes qui rentrent dans cette catégorie et que désigne cette définition, ce serait dresser le tableau de toutes les grandes iniquités qui constituent l'Histoire, depuis les âges les plus reculés. Ce serait établir la table funèbre des opprobres dont le récit et l'enchaînement sont comme le canevas sur lequel se sont inscrits, au cours des siècles, tous les faits et gestes de l'Humanité.

Ce serait surtout indiquer toutes les atteintes portées par les tyrans, monarques, polyarques et classes dirigeantes contre les principes éternels et les droits imprescriptibles : la liberté, l'égalité et la fraternité humaines.

J'énumère, sans développer : *Attentat contre la Pensée*, la multitude des légendes enfantines, des croyances absurdes, des *Crédos* ineptes que, par tous les moyens en leur pouvoir, les Religions et les Clergés à leur dévotion imposent, à la crédulité, à l'ignorance et à la peur instinctive des foules maintenues systématiquement dans l'erreur !

Attentat contre le Bien-Être désirable et possible, le paupérisme étendant son chancre rongeur sur l'immense majorité des humains, afin que puisse vivre, dans la fainéantise, dans le luxe et dans l'orgie, une minorité d'enrichis!

Attentat contre la Liberté, l'Autorité gouvernementale confisquant à son profit toutes les sources de vie : initiatives, découvertes, progrès scientifiques, développements artistiques, organisation du travail, énergie créatrice des masses asservies.

Attentat contre le Droit humain et la véritable Justice, la Loi écrite tendant à légitimer et à revêtir d'un caractère respectable les scandales, les concussions, les forfaitures, les vols et les abus de toutes sortes dont possédants et gouvernants sont les auteurs et les bénéficiaires.

Attentat contre la Vie humaine les massacres en masse exécutés, au nom de « l'Ordre », par la police, la gendarmerie et l'armée, en cas de grève et d'insurrection et les horribles boucheries qui, au nom de la Patrie, précipitent les uns contre les autres des millions d'hommes qui ne se connaissent point, qui n'ont aucune raison plausible de se haïr et qui, jamais, ne savent pour quels motifs et dans quel but ils s'entretuent sauvagement, sur le commandement qui leur en est fait.

Effarante et monstrueuse serait la statistique qu'on établirait — et que, au cours de cet ouvrage nous établirons cent fois — des attentats abominables dont la responsabilité incombe, sans contestation possible, à la Religion, à la Propriété, à l'État, à la Guerre. C'est par centaines et centaines de millions que se chiffrent les victimes de ces odieux attentats. C'est un océanqui

submergerait la Terre, que formeraient, s'ils étaient réunis, le sang et les larmes qu'ils ont fait couler.

Quand on est pénétré de l'inébranlable conviction que, sous ses formes multiples, l'exercice de l'Autorité politique, économique, intellectuelle et morale constitue un « *attentat permanent contre la liberté, le bien-être, la vie, le bonheur désirable et possible des individus et des peuples* », on comprend l'affirmation d'Élisée Reclus proclamant que : « aussi longtemps que la Société sera basée sur l'Autorité, les Anarchistes resteront en état perpétuel d'insurrection ». Et on conçoit, du même coup, que, en matière d'attentat, le point de vue libertaire, qui n'est autre, en l'espèce, que le point de vue humain, se trouve nécessairement aux antipodes du point de vue autoritaire, c'est-à-dire légal et traditionnel.

Ici, nous entrons en plein dans une de ces constatations dont l'organisation sociale nous fournit le fréquent spectacle et qui apparaîtrait à la raison ce qu'elle est en réalité : stupéfiante et inconcevable, si des siècles d'ignorance, de duplicité et de mensonge n'avaient pas altéré le sens exact des faits sociaux. N'est-il pas, en effet, inconcevable et stupéfiant que ce soient ceux qui, méthodiquement, froidement et à toute heure, volent et assassinent, qui forgent des lois et sévissent implacablement contre ceux qui, exaspérés d'être assassinés et volés, se décident à se révolter contre le brigandage et le despotisme dont ils pâtissent ? « L'attentat contre la liberté, le bien-être, le bonheur désirable et possible de l'immense multitude », cet attentat vient *d'en haut* ; il n'est ni prévu ni puni par la Société ; et lorsque, *d'en bas*, cédant à une exaspération aisément compréhensible et à une poussée de révolte on ne peut plus naturelle et justifiée, se lève un individu ou un groupe d'individus résolus, au prix de leur liberté et de leur vie, à réagir contre l'attentat dont ils sont les perpétuelles victimes, c'est celui-ci — groupe ou individu — qui est en butte aux sévérités de la Loi et impitoyablement châtié ! On avouera que cela est inconcevable et stupéfiant. Et c'est, pourtant, ce qui se produit.

* * *

Mais, si cruel qu'ai été, dans le passé, et que soit encore le châtement infligé aux révoltés, l'attentat d'en bas — individuel ou collectif — a toujours riposté à celui d'en haut. Les révolutions qui ont abattu les tyrans ou tenté de les abattre, les insurrections qui ont visé l'iniquité monstrueuse des grosses fortunes privées édifiées sur la misère des classes laborieuses. Les mouvements de cessation concertée de travail ayant pour but d'arracher aux possédants des moyens de production des conditions d'existence moins humiliantes, moins précaires et moins dures, enfin les gestes isolés que le vocabulaire académique et officiel qualifie d'attentats, tous ces faits attestent que, dans les profondeurs de la conscience humaine gisent des sources de révolte que les rigueurs de la Loi et la perspective des supplices les plus raffinés ne sont jamais parvenus à tarir complètement.

Celui que la misère étreint et que la servitude exaspère en arrive parfois à ne plus pouvoir maîtriser son indignation et quand la souffrance — la sienne propre et celle de ses frères d'indigence

et d'esclavage — atteint un certain degré, son bras frappe à la façon d'un ressort trop tendu qui brise l'obstacle.

Il me paraît plausible d'invoquer le droit de légitime défense en faveur des individus et des foules qui, toujours molestés, grugés, bernés, brutalisés, éprouvent, en certaines circonstances, le besoin de rejeter le fardeau d'avilissement et de lâcheté qu'une Société inique fait peser sur leurs épaules et je m'explique que, en un geste de froide résolution ou d'emportement vengeur, ces foules et ces individus s'en prennent à ceux qui symbolisent et personnifient la cause des maux qui les torturent.

On dit des attentats individuels qu'ils ne conduisent à rien d'efficace et qu'ils sont pour le moins inutiles. Il est vrai que, quand le personnage contre lequel l'attentat est dirigé est frappé mortellement et succombe, il ne tarde pas à être remplacé et que la « fonction » continue. Mais il n'en reste pas moins que celui qui a semé sur ses pas la terreur et la mort a payé de sa vie la dette de ses forfaits, que son exécution est un avertissement adressé à ceux qui seraient tentés de l'égaliser dans l'infamie, qu'elle apporte un soulagement aux innombrables victimes qui, par lui, ont souffert et qu'elle débarrasse l'humanité d'un monstre.

Il est curieux et symptomatique que tout attentat, même manqué, dirigé contre un chef d'État, un ministre, un Grand de ce monde, provoque de la part de tous les Puissants de l'heure un sentiment, sincère ou feint, de réprobation indignée. Cette constatation souligne l'étroite solidarité qui relie, d'un bout de la terre à l'autre bout, tous les Maîtres. Mais elle témoigne plus fortement encore de la peur qui s'empare de tous les grands responsables, aussitôt que la vie d'un seul d'entre eux est mise en péril par le geste d'un justicier.

Dans ces circonstances, toutes les feuilles publiques, à l'exception de la presse anarchiste, emploient l'expression de « lâche attentat ». Il est permis de tenir pour criminel, voire odieux, un acte de cette nature ; mais s'il est un qualificatif qui ne puisse raisonnablement lui être accolé, c'est incontestablement celui de « lâche ». Je prends un exemple entre mille : acclamé par la multitude toujours prête à former la haie et à pousser des « vivats » sur le passage des cortèges officiels, entouré de cette escorte de courtisans qui sont toujours à plat ventre devant les Chefs d'État, protégé par la nuée de soldats et de policiers qui ont la charge de veiller à sa sécurité, un monarque, un dictateur, un président de République passe. Et voici que, se frayant un chemin à travers la foule des thuriféraires et des défenseurs qui l'en séparent, un homme se précipite sur le triomphateur et lui plante un poignard dans le cœur. Cet homme est seul contre tous ; il n'a aucune chance d'échapper au châtement ; il sait pertinemment qu'il sera lynché ou bien arrêté, jeté en prison, condamné à mort, exécuté. Il a pris ses mesures, il a choisi le moment et l'endroit ; il est résolu à tuer, mais il sait qu'il sera tué, lui aussi, sur place ou quelques semaines après. Et son acte serait un « lâche attentat ? » — Dites de cet homme et de son geste ce qu'il vous plaira ; dites que son attentat est l'acte d'un fou,

d'un criminel, d'un bandit, mais ne dites pas que c'est celui d'un lâche ; ou, si vous le dites, c'est que vous ne savez pas plus ce qu'est le courage que la lâcheté.

Je conçois qu'un révolutionnaire n'approuve pas les attentats individuels : il peut estimer que ces attentats, n'atteignent pas le but qu'ils se proposent, qu'ils fournissent au Pouvoir, qui ne manque pas d'en profiter, l'occasion de perquisitionner, de traquer, d'emprisonner en masse et de forger des lois de répression plus sévère contre la propagande des idées et l'activité des militants ; il peut penser que, incompris de la foule qui n'en saisit encore ni la signification, ni le caractère, ni la valeur morale, ces attentats indisposent l'opinion publique et l'éloignent de la doctrine dont se réclament les « propagandistes pour le fait ». Il y a, je le reconnais, une part de vérité dans ces observations et c'est pour cette raison que j'admets qu'un révolutionnaire puisse ne pas approuver l'attentat individuel. Mais je ne parviens pas à comprendre qu'il le réprouve et je me demande au nom de quels principes et en vertu de quel raisonnement il le condamne.

Au demeurant, l'attentat individuel procède des mêmes causes et poursuit le même but que la Révolution sociale elle-même. Celle-ci ne sera que la somme des attentats individuels s'accomplissant dans des circonstances données, au même moment, sous la poussée des mêmes révoltes tendant à des fins identiques. L'attentat individuel n'est qu'une tentative isolée de révolution personnelle.

Allons au fond des choses et raisonnons lucidement : tout révolutionnaire conscient sait que la Révolution sociale implique avant tout : l'expropriation économique de la classe capitaliste et la suppression de toutes les Institutions dont l'ensemble constitue l'État. Il a la conviction que, personnellement et par l'emploi de tous les moyens de défense qui sont en leur pouvoir, gouvernants et possédants s'opposeront à la confiscation de leurs biens et à l'abolition de l'État dont Ils sont les maîtres. Il a la certitude que c'est la Force qui, seule décidera de la victoire des uns et de la défaite des autres. Il ne doute pas qu'une abominable répression fera suite à toute Révolution vaincue et que, durant des années, la défense de ce que les dirigeants appellent hypocritement « l'Ordre » entraînera de terribles représailles et un régime de terreur qui paralyseront l'effort des militants ayant survécu à l'écrasement de la Révolution ou échappé à la persécution. Je répète que tout révolutionnaire avisé, clairvoyant, conscient sait cela. Lui viendra-t-il, cependant, à la pensée de désapprouver une Révolution avortée ? Jugera-t-il à propos de jeter le blâme aux militants qui l'auront préparée et qui, dussent-ils en mourir, auront tout tenté et accompli pour la faire aboutir ? Je ne le pense pas.

Or, l'attentat individuel est exactement en petit ce que la Révolution sociale est en grand. Tout ce qui se passe dans l'âme des foules avant qu'elles ne se résolvent à s'insurger, toutes les phases que traverse la Révolution avant d'en arriver à l'heure de l'action décisive, tous les préparatifs, toutes les mesures, toutes les dispositions, tous les projets et tous les plans destinés à provoquer le soulèvement des masses et à en assurer le triomphe, reflètent fidèlement les diverses

étapes par lesquelles, avant de se produire, passent les attentats individuels. Il serait donc profondément illogique d'exalter tout ce qui se trame et s'organise en faveur de la Révolution sociale et de condamner les projets que forme, les mesures que prend, les dispositions qu'adopte et le geste de brutalité et de violence qu'accomplit l'auteur d'un attentat.

Si la propriété est intangible, elle l'est en toutes circonstances et pour cent mille individus autant que pour un seul ; si la vie humaine est une chose sacrée, elle l'est en tout temps, et cent mille justiciers ou vengeurs n'ont pas plus qu'un seul le droit d'y attenter ; si la violence est toujours inexcusable, qu'elle soit le fait d'un grand nombre ou d'un seul, elle est condamnable dans l'un et l'autre cas. Toutes ces considérations me permettent d'affirmer que la saine et justicieuse raison s'oppose à ce qu'un partisan convaincu de la Révolution sociale soit un adversaire conscient de l'attentat par lequel un individu affirme qu'il lui est devenu impossible de se résigner et de traîner plus longtemps une existence que l'injustice, la misère et l'esclavage lui rendent intolérable.

Et j'ajoute : De deux choses l'une : ou bien nous nous gargarisons hypocritement du mot : « Révolution sociale » sans croire à la réalisation de celle-ci ; ou bien nous avons foi en la Révolution et nous vivons dans la certitude de l'avènement plus ou moins éloigné d'un milieu social de Bien-Être et de Liberté dont elle sera le point de départ. Dans le premier cas, nous sommes des imposteurs et nous ne valons pas sensiblement mieux que les abjects politiciens qui vantent, sans y croire, les bienfaits de la Monarchie, de la République, de la Démocratie, du Fascisme, de la Dictature, du Socialisme ou du Communisme.

Dans le second cas, il faudra bien — nous devons en être certains — pour que la Révolution se fasse, que toutes les victimes se lèvent, quelque jour, contre tous les bourreaux ; il faudra bien que le Capitalisme et l'État s'écroulent ; il faudra bien que s'accomplisse cet « Attentat collectif et décisif », attentat ayant pour objectif, et devant avoir pour résultat d'abattre non pas un fragment de l'édifice social, mais le monument tout entier ; de mettre fin non pas à une injustice partielle et de détail, mais à la grande, à la fondamentale Iniquité ; non pas de changer la forme du Gouvernement, mais d'anéantir tout Gouvernement et d'en ruiner les bases ; de procéder non pas à une expropriation partielle qui frapperait les uns et épargnerait les autres, mais à une restitution totale et à la mise en commun de toutes les richesses. Car la Révolution sociale ne sera pas autre chose que cet Attentat collectif et suprême.

Et, tandis que, par toutes les ressources d'intelligence et d'énergie qui sont en nous, nous travaillons avec une ardeur inlassable à préparer cet « Attentat » décisif que nous appelons « Révolution sociale », nous désapprouverions l'attentat individuel qui n'en est, théoriquement, qu'une reproduction en miniature et qui n'est, en fait, qu'une petite, toute petite escarmouche précédant la grande bataille ? Il ne peut en être ainsi. Un acte individuel, qui n'est, somme toute, que l'expression isolée de notre propre volonté de révolte, ne peut être frappé de réprobation par

ceux qui, comme les anarchistes, proclament la nécessité de la Révolution et s'affirment prêts et déterminés à y participer activement, passionnément.

Est-ce à dire qu'un libertaire doit conseiller, encourager, favoriser un attentat à l'accomplissement duquel il reste étranger et user de son influence pour y pousser ses compagnons de lutte ? Je ne dis pas cela et je ne le pense point. Je considère que, lorsqu'il s'agit d'une action qui engage, en quelque mesure que ce soit, la responsabilité d'un autre et, à plus forte raison, quand cet acte équivaut, pour celui qui l'exécute, à un véritable suicide, un libertaire doit s'interdire toute excitation ; car, s'il estime nécessaire ou simplement utile l'accomplissement d'un geste de cette gravité, il se doit d'en assumer lui-même la responsabilité, d'en courir les risques et d'en subir les conséquences. On a toujours le droit de disposer de sa liberté et de sa vie ; on n'a jamais le droit de disposer de celle d'un camarade, d'un compagnon de lutte.

Tant de racontars absurdes, tant de légendes saugrenues ont couru sur les attentats et, plus particulièrement, depuis un demi-siècle, sur les attentats anarchistes, qu'il m'a paru indispensable d'exposer tout ce qui précède. (Voir *Complot, Propagande par Le fait*) L'énumération rapide et le tableau incomplet de ces attentats individuels ou collectifs apporteront à ceux qui seraient tentés de le croire en décadence la preuve que « l'Esprit de Révolte » est toujours bien vivant, en dépit de tout ce que les dirigeants ont mis en œuvre pour le tuer.

On ne sera pas surpris que, dans cette Encyclopédie, nous négligions quelque peu les multiples attentats qui, de tous temps, ont eu pour cause les haines et les vengeances engendrées par la cupidité et l'ambition. L'exécrable soif de l'or (*auri sacra fames*), et l'amour frénétique de la domination ont suscité entre les grands et les puissants de toutes les époques des convoitises féroces, des appétits sanguinaires et des rivalités sauvages qui, des milliers de fois, se sont exprimés par le meurtre. L'histoire fourmille de conspirations, d'attentats, de complots et d'assassinats dont les auteurs n'avaient point d'autre but que de s'emparer des richesses ou du pouvoir pour en jouir à leur tour.

Il est fatal que, pour dominer et s'enrichir, les ambitieux et les cupides ne reculent devant aucun crime. Les attentats de cette espèce ne sont pas ceux qui nous intéressent. Ceux qui nous intéressent, ce sont ceux qu'ont inspiré le sentiment exalté de la Justice, l'amour profond des damnés de l'enfer social et l'âpre passion de la Liberté.

On trouvera plus loin, sous la signature de L. Guérineau, la liste des principaux attentats — individuels ou collectifs — qui nous intéressent tout particulièrement, parce que presque tous se rattachent directement au mouvement révolutionnaire de ces cinquante dernières années, parce que la plupart ont été accomplis par des anarchistes, parce que l'immense majorité de ces attentats procède de cet « Esprit de Révolte, de Justice et de Liberté » qui est à la base et comme le fondement psychologique de l'action révolutionnaire luttant sans trêve ni défaillance contre les

Puissances néfastes de « l'Esprit d'Autorité et de Domination ». Nous présentons ces innombrables attentats sous la forme d'une énumération rapide, dépouillée de tous commentaires. Nous estimons que ce sont des faits qui parlent, d'eux-mêmes, assez clairement pour que nous n'ayons pas à indiquer ici plus ou moins longuement et en détail la signification et la portée de chacun d'eux. Mais dans la deuxième et la troisième partie de cet ouvrage, nous y reviendrons et les attentats les plus marquants seront signalés à nouveau et, alors, expliqués et commentés, soit à propos de l'historique, pays par pays, du mouvement anarchiste, soit en traçant la biographie de leurs auteurs. Si les historiens de l'avenir jugent à propos d'écrire l'histoire de l'Anarchisme et d'appuyer celle-ci sur des faits précis, ils trouveront ainsi, dans les diverses parties de cette Encyclopédie, une documentation abondante et véridique.

Enfin, si les générations actuelles, dont le jugement est faussé par les mensonges intéressés de la littérature officielle et de la presse conservatrice, ne voient le plus souvent que des bandits, des assassins et des brigands dans les révolutionnaires dont l'Injustice sociale arme le bras vengeur, les générations futures, qui, tôt ou tard, recueilleront le fruit des efforts accomplis par les initiateurs et propagandistes révolutionnaires, ne laisseront pas que d'être surprises, en constatant que l'Anarchisme possède une imposante et glorieuse lignée de martyrs ayant eu l'héroïsme de féconder de leur sang généreux le sillon tracé plus nettement chaque jour et chaque jour plus profondément creusé par les théoriciens et les militants : apôtres de l'Idée libertaire. — Sébastien FAURE.

ATTENTAT. — C'est une manière un peu brusque d'affirmer une opinion, à tout prix — et il est évident, que l'attentat n'a pas une valeur en soi-même, pas plus qu'un autre genre d'affirmation et de réalisation imposée — une *preuve* seule a une valeur. L'attentat a donc pour base ou raison les causes les plus variées — et il est presque toujours lié à des causes, courants, tendances très diverses. Naturellement, la marque caractéristique est que l'homme s'élève au-dessus de la routine, brûle ses vaisseaux, pratique l'action directe, ce que tous les autres ne risquent pas. Il peut donc faire un acte très utile, en enlevant un obstacle *brevi manu*, auquel personne d'autre n'osait toucher ; mais ce fait même qu'il faut un homme exceptionnellement trempé, prouve que l'attentat ne peut pas se généraliser ; il peut donner la dernière impulsion à une révolte déjà prête, mais il n'inspirera pas au commun des mortels le besoin de sortir de sa routine. — Son importance est donc restreinte ; c'est *un* moyen, mais ce n'est pas *le* moyen. Ce n'est *un* moyen que quand *tous les autres* moyens sont employés déjà et en même temps. C'est l'allumette qui peut allumer le plus grand incendie mais qui, également, peut brûler et s'éteindre par elle-même sans suite aucune.

Il y a de multiples catégories d'attentats et il y a les causes liées aux actes ; en somme il y a de tout, de l'acte le plus simple à l'acte à fond, à double-fond, à enchevêtrements compliqués. Il y a entre autres :

1 ° L'attentat *social* de grande envergure — *Simson* dans la Bible ; Bakounine disait que « mourir comme Simson, c'est ce qu'il aurait voulu » ;

2° Le tyrannicide classique: *Harmodius et Aristogiton* ;

3° L'attentat sortant d'une conspiration : la mort de *Jules César* ;

4° L'attentat dicté par l'Église : (*Clément, Ravailiac*) ou par la conscience d'un fanatique religieux : *Felton* qui tue le duc de Buckingham ;

5° L'attentat nationaliste qui est de nuance très diverse, d'un patriotisme exalté, je veux dire de bon aloi, du mieux de ce qu'il y a dans ce genre (*Guillaume Tell, C.-L. Sand, Orsini*) au nationalisme de basse allure qui tue pour tuer un étranger ; mentalité de pogrom et de fascisme : tels *Oberdank* 1882, les assassins de Sarajevo le 28 juin 1914, et l'assassin de Jaurès, 31 juillet 1914.

6° L'attentat par sentiment généreux : telle Charlotte Corday qui tue Marat comme *persécuteur* ;

7. L'attentat par un vague sentiment social, les premiers actes de ce genre : le pauvre *Damiens*, 1757 ; *Louvel*, 1820 ;

8° Les attentats de républicains et socialistes conscients : *Alibaud, Darmès, Onévisset, Agesilao Milano, Karakasoft* ;

9° Les attentats dans un but de *terrorisme direct* : les attentats de Russie, contre Trepoff (*Vera Zassoulitch*) , Mesentseff (*Stepniak*), Alexandre II et III, etc.

10° Il y eut aussi, de tous temps, l'attentat individuel par vengeance privée : ainsi l'empereur Albrecht fut tué par son neveu *Johannes* qu'on appela depuis *Parricide*. — Il y a là des gradations qui conduisent aux déséquilibrés, plus ou moins, tels *Guiteau* qui tua le président Garfield ou les derniers attentats de peu d'importance contre Louis Philippe (Pierre Lecomte, 16 avril 1846 ; Joseph Henry, 29 juillet 1846) ;

11° Il y a aussi des attentats qu'on dirait *par contagion*, qui n'auraient peut-être pas eu lieu sans un attentat précédent. Ainsi, quand, en mai 1878, *Hoedel* tire sur l'empereur Guillaume I et le manque, le 11 juin le docteur *Nobiling* tire de nouveau et le blesse. Quelques mois plus tard, *Passanante* attaque au couteau le roi d'Italie (Umberto) et ces mois-là *Ostero* et *Moncasi* attaquent l'*Alfonso* d'alors en Espagne. C'est ce qu'on appelle la série...

Pour les temps les plus reculés, il est un peu difficile de séparer nettement attentats et coups de main, assassinats. Ainsi, de tous les *empereurs romains*, aucun n'est mort, je crois, par suite d'un attentat direct, mais tous ont été guettés, continuellement par la mort et une grande partie en est

morte d'une manière violente, de même que les tsars, le mari de Catherine II, plus tard son fils (l'empereur Paul), le roi de Suède, conjuration aristocratique, etc.

C'est là comme pour la « haute trahison », qui n'en est pas une, quand elle *réussit*. Le meurtre réussi qui profite à un parti, est appelé autre chose qu'un attentat et il se fit continuellement durant tous les siècles. « Attentat », ce fut ce qui ne réussit pas (le plus souvent) et le pauvre martyr fut écartelé jusqu'à lui arracher les membres, comme Damiens en 1757 en plein Paris — tandis que ce qui a fait mourir au XVII^e et XVIII^e siècles tous les dauphins et d'autres des Bourbons, ce furent des manigances intimes qu'on n'appelle pas « attentat ». — Malin serait celui qui démêlerait attentats et assassinats dans l'Italie de la Renaissance où il y eut encore cette sous-variété aimable : l'attentat *par procuration*, par le *bravo* soudoyé qui fut récompensé, mais qui risqua aussi sa peau. Et encore les attentats commandés ou inspirés d'en haut — le comte Wallenstein (Waldstein) tué par ses officiers sous l'inspiration de la cour de l'empereur Ferdinand à Vienne, — le duc d'Enghien, — Stanbouloff haché en morceaux par des *bravi* aux ordres de la Russie, etc.

Sur toute cette grande base si variée a pu germer ce qu'on appelle l'*attentat anarchiste*. — Il est, dans son évolution directe, la conséquence du manque d'autres moyens ; je pense au rétrécissement graduel de la vraie révolution et à la veulerie du peuple qui ne bouge plus. Il y a eu la *Commune* écrasée et les tentatives révolutionnaires en Espagne et en Italie aussi (1873-74) ; — *alors* on essaye la propagande par le fait *collectif*, la révolte qui déchaînera la révolte — Bénévent en 1877 — mais sans résultat. Alors on essaye encore, on espère dans les révoltes sociales : Montceau-les-Mines, Decazeville (26 janvier 1886), il n'en sort rien — parlementarisme, soumission et persécutions — *alors*, à la fin, il se développe l'illégalisme (Ravachol en province, etc.), et l'action ouverte, crâne de beaucoup de camarades d'alors — le 1^{er} mai 1891 (Clichy) — les brutalités — le peuple laisse faire — alors enfin Ravachol agit et d'autres agissent...

Ce ne fut fait ni par principe, ni dans l'espoir de vaincre, mais parce que ce fut *inévitabile* ; il y a bien toujours un courageux qui perd patience et se sacrifie sur un ou plusieurs millions d'individus qui dorment en, paix.

À l'époque présente l'attentat semble noyé dans la brutalité générale — il a été universalisé, officialisé, légalisé : tout le fascisme et le bolchevisme régnant ne sont que des usurpations maintenues par l'attentat continuel, de tous les jours, passant dans les mœurs, sous le bâton du fasciste et le revolver du tchékiste.

Par contre, l'attentat généreux, libérateur ne s'est pas généralisé — il végète encore, mais il est rare. Les grands criminels meurent dans leur lit. — Çà et là le communisme, le nationalisme, le désespoir des victimes des traités de 1919 arment un bras, mais c'est rare aussi. — Dans des pays lointains comme en Argentine, il y a quelque fois un justicier pour un motif libertaire, généreux. —

En Europe, on tire à tort et à travers.

C'est donc un retour aux siècles noirs du passé, quand l'attentat se confondait avec la violence et brutalité générales.

« Si les anarchistes n'arrivent pas à se créer un moyen propre d'influence, s'ils ne soutirent pas une partie du prolétariat à la funeste orientation des diverses tendances marxistes, si le fascisme et le bolchevisme se polarisent et forment le bloc de la réaction, sans avoir à compter avec notre résistance décidée, quelles perspectives pouvons-nous offrir aux travailleurs tyrannisés et assouplis sous le poids des « nouvelles castes dictatoriales ? » — page 108 du livre *El anarquismo en el movimiento obrero*, par E. Lépez Corango et D. A. de Santillan (Barcelona, 1925. » *C'est bien cela* : pour réagir contre ces forces immenses : bolchevisme et fascisme, cette union du socialisme-traître et du capitalisme, il faut créer un milieu anarchiste attractif par la science, la beauté, la générosité, l'intelligence, l'étude — et alors nous pèserons sérieusement dans la balance des événements. Il faut renouveler les idées. L'attentat paraît bien minime à côté de ces besoins immenses. Ou bien il sera élevé à une hauteur sérieuse nouvelle (et il n'y a pas trace d'une telle évolution) — ou bien il s'éteindra, comme tout s'éteint, comme le monde rentre au nationalisme triomphateur présenté à la sauce fasciste ou bolcheviste.

* * *

Les attentats ne sont pas un remède, il me paraît. Ils *ouvrent des portes ouvertes*, s'ils concordent avec le sentiment général ; *ou ils sont un effort perdu, ou presque*, s'ils ne rencontrent pas ce sentiment général.

C'est une satisfaction, une *ultima ratio* qui, en théorie, permet au plus pauvre et au plus opprimé de prendre au plus riche et plus puissant la seule chose que l'or ne peut pas remplacer, que le pouvoir ne peut pas restituer : la vie. — Mais, objectivement, c'est l'échange de la vie de l'homme le plus courageux, généreux, avancé dans un moment donné, contre la vie de l'individu le plus méprisé, détesté — et de ce point de vue c'est un échange déplorable : un brave contre une canaille.

Il n'y aurait que cette raison importante pour justifier cet échange : c'est que l'autre, l'attaqué, soit non seulement exécration, un misérable, mais aussi d'une puissance intellectuelle rare, de sorte que, par sa perte, l'ennemi perd réellement un de ses chefs et qu'il est désorienté par sa mort. Il y a des hommes, grands et petits, tout à fait nuisibles ; *quelquefois* un attentat les élimine ; mais trop souvent le sacrifice est fait pour un individu qui se rend assez détesté par sa propre vie et qui ne mérite pas qu'un autre se sacrifie pour l'exterminer.

Ainsi, l'attentat est de qualité infiniment différente ; il est impossible de régler ses fonctions. Je conclus : c'est une force auxiliaire, un accessoire, une improvisation subite et aucun parti ne peut

compter sur lui ; ou bien ce parti devient l'attentat incarné, le meurtre décentralisé, dilué, incorporé dans chaque individu, comme pour le *fascisme* où tout membre est un assassin en herbe ; pour le *bolchevisme* où on est soldat de la doctrine, prêt à tuer père et mère pour lèse-léninisme ; et le *nationalisme*, où on acquiert la qualité de pogromiste, de celui qui est prêt à piller et torturer l'homme d'une autre nation.

Nous, les anarchistes, nous sommes à l'autre bout de ce monde, mais nous devons vraiment tâcher que *notre pôle* devienne plus attractif, plus habitable. La force seule est si bête que la plupart du monde l'embrasse puisqu'elle est dans ses mœurs. Le *fascisme* est en somme la partie *méchante* qui repose dans chaque homme. Comme celui qui ne savait pas qu'il « parlait en prose », la brute vulgaire ne savait pas qu'elle était une fine fleur du fascisme, du nationalisme ; elle se sentait simplement brute ; et voilà que c'est du fascisme ! Quelle découverte ! Alors tout le monde en est.

Faisons donc autre chose. Étudions et soyons avant tout *intelligents*. On ne remue pas le monde — et ce monde détraqué de nos jours encore — avec de la force irréfléchie, des impulsions soi-disant spontanées et certainement non coordonnées, des idées formées au hasard ou répétant de bien anciennes choses *pensées* par d'autres en *d'autres temps*.

— Max NETTLAU.

ATTENTAT

Au point de vue social, contre l'oppression et l'injustice d'une société basée sur le droit des plus forts, sur le vol, sur l'exploitation et la domination du peuple par les détenteurs de la richesse produite par tout le monde et par la nature elle-même, sur la censure des idées nouvelles qui ne peuvent être soumises à ce qu'elles croient néfaste, inhumain, mensonger, l'Attentat (on peut le dire) est un devoir. L'Attentat contre la propriété et contre ceux qui la font respecter par la force, est un fait de légitime défense, de revendication, de représailles et de propagande, justifié par l'esprit d'équité et d'exemple offert à la plèbe soumise à la dictature des financiers et des législateurs qui sont au pouvoir.

Suivant l'esprit qui les dicte, les Attentats ont des caractères différents : ceux dirigés contre la propriété peuvent avoir des buts distincts ; ils sont sociaux et altruistes quand le résultat doit profiter au peuple miséreux ou à une organisation sociale qui a besoin d'argent pour se propager. Les attentats contre la propriété pour un profit strictement personnel, sont d'essence bourgeoise, capitaliste et égoïste, parce que, dans ce cas, les expropriateurs remplacent les expropriés dans leurs rôles d'usuriers.

Les attentats contre les tzars, rois, empereurs, gouverneurs, présidents, ministres, généraux,

policiers, représentants et défenseurs des régimes d'abus, d'oppression et d'esclavage des peuples, sont, pour la plupart, exécutés par des individus de grand cœur qui souffrent de sentir souffrir leurs semblables. Ils sont quelquefois dictés par une société secrète, comme cela s'est vu surtout en Russie, où le comité exécutif chargeait un ou plusieurs de ses membres de l'exécution d'un tyran. En Occident, ils sont les fruits mûris de sentiments personnels ; en général leur action contre des oppresseurs se manifeste individuellement ; ces actes sont sociaux et altruistes, parce que l'exécuteur n'en tire aucun profit particulier ; au contraire il risque le baigne ou la peine de mort. Sa seule récompense est la satisfaction d'avoir accompli un acte de justice et d'humanité.

Souvent dans la vie des exploités, des luttes et des grèves se produisent soit pour obtenir un salaire qui permette de vivre, soit pour une diminution des trop longues heures de travail. À bout de patience, les grévistes attentent à la vie des patrons, des directeurs ou des contremaitres ; ces attentats ont un caractère social.

Il est utile de signaler que certains attentats sont protégés et même accomplis de sang froid, par les agents des Gouvernements : tels, ceux qui ont lieu dans une grève, dans une manifestation, dans une réunion pacifique, où les gendarmes et les policiers envahissent les salles, les usines, les rues et sabrent les grévistes et les manifestants. La force étant au service des exploités, ce sont inévitablement toujours les malheureux qui sont fusillés et victimes. Dans ce genre d'Attentat les agresseurs, les policiers qui se montrent les plus féroces sont décorés.

— L. GUÉRINEAU.

QUELQUES DÉCISIONS INTÉRESSANTES — *Bulletin de la Fédération Jurassienne*, 1876 : « La fédération italienne croit que le fait insurrectionnel, destiné à affirmer *par des actes* les principes socialistes, est le moyen de propagande le plus efficace et le seul qui, sans tromper et corrompre les masses, puisse pénétrer jusque dans les couches sociales les plus profondes et attirer les forces vives de l'humanité dans la lutte que soutient l'*Internationale...* »

Cette déclaration est signée par les délégués fédéraux au Congrès de Berne : Errico MALATESTA et Carlo CAFIERO.

Bulletin de la Fédération Jurassienne 1877. — « Le premier mode de propagande de l'idée est... la causerie. Ce moyen de propagande, quoique excellent, ne suffit pas... il n'y a pas assez de propagandistes pour parler d'homme à homme, pour causer... on est amené à remplacer la causerie par la conférence ou le meeting... Mais si la voix humaine peut parler à mille personnes, il est une voix qui parle à dix mille, à cent mille auditeurs, c'est celle de la presse. Ainsi s'établit un troisième mode de propagande théorique, le plus puissant de tous : la propagande par la brochure et surtout

celle par le journal... À côté de la propagande théorique, la propagande par *le fait*. »

« L'Avant Garde », organe de la Fédération française de l'Internationale 1878. — « L'idée marche en s'appuyant sur deux forces qui se complètent : le rayonnement de l'acte, la puissance de la théorie. Et si l'une de ces forces fait plus que l'autre, c'est *l'acte* et non pas la théorie. »

Congrès de la Fédération Jurassienne, à Fribourg, 1878. — « Quant aux principes : 1° Pour l'appropriation collective de la richesse sociale ;

2° Pour l'abolition de l'État sous toutes ses formes, y compris la prétendue agence centrale des services publics ;

Quant aux moyens : 1° Pour la propagande théorique ;

2° Pour l'action insurrectionnelle et révolutionnaire ;

3° Quant au vote : il ne saurait être considéré comme un principe de droit capable de réaliser la soi dangereux. »

Congrès international socialiste révolutionnaire, tenu à Londres du 14 au 20 juillet 1881. Il eût pour but la reconstitution de l'Association Internationale des Travailleurs et déclara nécessaire de joindre à la propagande verbale et écrite, la propagande *par le fait*.

Attentats ayant un caractère social et, pour la plupart, altruiste. — 1858, 15 janvier : *Orsini*, aidé de deux camarades, lance des bombes sur Napoléon III. — 1866 : *Karakosoff*, tire un coup de pistolet sur le tzar, il le manque. — 1875, 29 juin : À Lipetzk, un Congrès révolutionnaire décide la mort d'Alexandre II. — 1876, 10 juillet : Le mouchard Prune est exécuté dans un cimetière à Saint-Pétersbourg. — 1877, 5 avril : Un groupe de révolutionnaires dans lequel est *Malatesta*, s'empare de l'hôtel de ville de Bénévent (Italie), et en brûle les archives.

« C'est à San-Lupo, le 5 avril, que la bande s'est montrée pour la première fois ; mais, surprise prématurément et peut-être à l'improviste par les carabiniers, elle les a reçus par une décharge de coups de feu, qui en a blessé deux ; puis elle s'est retirée du côté des montages du Malese... « La bande (dit un journal de Naples) ne comptait pas plus de trente hommes et était dirigée par Cafiero, Malatesta et Ceccarelli. S'étant rendus à la maison commune de Letino, ils se firent remettre par le secrétaire tous les papiers qui s'y trouvaient. Ces papiers, ainsi que le portrait du roi, furent brûlés sur la place publique. Puis, la bande se mit en route pour la petite bourgade de San Gallo... » Dans cette bourgade, les archives furent aussi brûlées, et l'argent qu'on trouva au bureau du receveur des impôts fut distribué au peuple... La bande, surprise dans une ferme de Letino, fut cernée, et ceux qui la composaient furent arrêtés le soir du 11 avril, après avoir tenu la

campagne pendant six jours... »

1878, 5 février. — Une femme : *Vera Zassoulitch*, pénètre dans le bureau de Trépoff, chef de la police à Pétersbourg, et lui tire à bout portant deux coups de pistolet, il est mortellement blessé. — 11 mai : *Hædel* tire plusieurs coups de revolver sur Guillaume I^{er}, qui faisait une promenade en voiture sur l'avenue des Tilleuls, à Berlin. Extrait du jugement d'Hoedel, ouvrier ferblantier :

Le Président : « Vous aimiez à vous dire anarchiste ; savez-vous ce que c'est qu'un anarchiste ? L'Accusé : Je n'ai pas besoin de vous expliquer cela ici. Je ne vous convertirais pas à mes opinions, pas plus que vous ne me convertiriez aux vôtres. » Condamné à mort, Hoedel a écouté sa sentence la tête haute, avec le sourire sur les lèvres, comme s'il s'agissait de quelque autre. Comme on lui ordonne de quitter la salle, il campe fièrement son chapeau sur l'oreille et pousse le cri de : « Vive la Commune ! » 5 juin: *Nobiling*, tente de tuer Guillaume 1er, roi de Prusse. « ...Vers trois heures de l'après-midi, au moment où l'empereur passait en voiture découverte dans cette même allée des Tilleuls, Nobiling paraît à une des deux fenêtres de son appartement, une carabine en mains. Il vise l'empereur, il tire ; on envahit l'appartement de Nobiling pour l'arrêter. Quand la porte de sa chambre a été ouverte, on a vu Nobiling appuyé sur son poêle, le revolver à la main. Le maître d'hôtel s'avance ; il reçoit une balle au cou. Le second visiteur est tiré et manqué. Nobiling se tire un troisième coup à la tempe droite, et enfin un quatrième. Alors, un officier du 82e régiment trouve utile et courageux d'asséner un coup de sabre sur la tête du malheureux mourant. Charles Nobiling a 30 ans, né à Kollno, étudiant très instruit et distingué, il a été reçu docteur en philosophie à Liepzig en 1876. ». — 16 août : *Metzentsoff*, général et chef de la section de la haute police est poignardé au moment où il sortait d'une confiserie de la place Saint-Michel à Pétersbourg (brochure de l'imprimerie clandestine de Pétersbourg) : « Nous avons institué notre propre tribunal pour juger les auteurs des crimes commis contre nous... Metzentsoff avait mérité la mort pour ses crimes contre les socialistes, et l'arrêt de ce jugement a été exécuté à Pétersbourg. — 1878, 25 octobre : *Oliva Moncasi* fait feu sur le roi d'Espagne, Alphonse XII. Le roi, passait au trot de son cheval, rue Mayor, à Madrid, un jeune homme de 23 ans passe son bras entre les soldats, abaisse vers lui un pistolet de poche et fait feu. Il manque, il est venu exprès de Tarragone pour accomplir son acte. — 1878, 17 novembre : *Passanante* tente de tuer le roi d'Italie. Le cortège royal sortait lentement de la gare de Naples... Tout à coup, un homme se précipite sur le marchepied. C'est Passanante... Il tire vivement son couteau de l'étoffe rouge qui l'enveloppe, pousse à l'oreille du roi le cri de « Vive Orsini ! » et, lui porte un premier coup au bas ventre. Le roi se baisse, étend le bras gauche, pare ; le coup porte à peine ; la pointe entre un peu au-dessus de l'épaule. Alors une lutte s'engage. C'est Passanante qui devient l'assailli, Caroli le prend aux cheveux ; le roi dégaine et frappe sur la tête de son agresseur. Passanante ne perd pas courage. Il porte un second coup, c'est Caroli qui le reçoit. Un capitaine de cuirassiers, d'un coup de sabre à la nuque, étend Passanante sur le pavé. Extrait de son interrogatoire: « Giovanni Passanante, 29 ans, cuisinier. J'ai résolu de

tuer le roi parce que je déteste tous les monarques de la terre et tous les gouvernements. Ils me sont odieux parce qu'ils engendrent la misère... » — 1879, 21 février : Le prince Dmitri Krapotkine, gouverneur de la province de Karkoff, reçoit une balle dans l'épaule en revenant du bal en voiture. Il est mort le lendemain. L'imprimerie clandestine de Pétersbourg a affiché une proclamation dont voici quelques extraits : « Un des plus dangereux ennemis du parti socialiste-révolutionnaire russe, un des geôliers les plus féroces envers les représentants arrêtés ou condamnés de ce parti, n'existe plus... C'est le parti socialiste-révolutionnaire russe qui s'est chargé d'accomplir cette exécution, comme toutes celles qui ont eu lieu dans le cours de l'année 1878. » — 1879, 22 mars : Le chef de la police secrète à Odessa, le colonel de gendarmerie Knopp, vient d'être trouvé étranglé dans son lit. Un billet laissé sur la table, disait que l'exécution a été faite par le comité révolutionnaire. — 1879, 14 avril : *Solovieff* tire trois coups de revolver sur le tzar, qui ne fut pas atteint. — 1879, 19 novembre : Tentative d'exécution d'Alexandre II, par *Hartmann*. Ce dernier réussit à se réfugier en France. — 1879, 1er décembre : Le tzar devait arriver de Crimée à Moscou, une mine placée sous le chemin de fer à l'entrée de la ville fit explosion au moment où passait le train impérial ; le tzar avait pris le train précédent. — 1879, 30 décembre : *Otero Gonzalès*, pâtissier, âgé de 20 ans, décharge deux coups de pistolet sur le roi Alphonse, au moment où, avec sa nouvelle femme, ils rentraient de promenade dans Madrid. — 1880, 17 janvier : Vers 7 heures du soir, une terrible explosion retentit dans le palais d'Hiver, tuant et blessant une soixantaine de soldats... La mine devait faire sauter le tzar la première fois qu'il y aurait au palais un dîner officiel... Mais, par une circonstance quelconque, le dîner fut retardé, ce jour-là, d'une demi-heure et la mine éclata avant que le tzar et ses invités fussent entrés dans la salle à manger... Les auteurs de l'attentat ont disparu. — 1880, 1er mars : Un jeune homme, *Mlodetsky*, tire sur le dictateur Loris-Mélékoff au moment où il descendait de voiture. La balle a atteint le général, mais elle n'a que déchiré ses habits. Mlodetsky a été pendu — 1881, 13 mars : La mort d'Alexandre II. — Vers deux heures, sortant du palais de la duchesse Catherine, le tzar monta dans sa voiture blindée pour se rendre dans son palais. La route ordinaire aurait été le long de la perspective de la Néva ; mais, évitant la foule, il ordonna au cocher de suivre le quai étroit, généralement désert à ces heures, qui longe le canal de Catherine... Lorsque la voiture s'engagea sur le quai du canal, une bombe explosible fut jetée sous la voiture par un jeune homme (*Ryssakoft*)... Le tzar se mit à marcher à pied. Alors, un jeune homme accourut et lui jeta sous les pieds une seconde bombe, qui éclata immédiatement, en enlevant au tzar une partie de chaque jambe et du bas ventre... Le jeune homme qui jeta la seconde bombe a été blessé par l'explosion, le lendemain, il est mort à l'hôpital, sans avouer son nom ni son adresse. (*Jelaboff*).

1881, 24 novembre : *Sankowsky*, armé d'un revolver, a déchargé celui-ci sur le général Tchérévine, chef de la police secrète de Russie. Celui-ci portait une cuirasse et n'a pas été blessé. — 1882, août : À Montceau-les-Mines, des groupes armés ont parcouru la ville en criant : « Vive la Révolution Sociale! » Ils ont pillé un armurier, sommé les riches, revolver au poing, d'avoir à donner des fonds, menacé de mort les directeurs des Compagnies minières ; puis ils se sont répandus dans les campagnes en brûlant une église et en faisant disparaître tous les emblèmes

religieux. L'irrédentiste italien *Oberdan* : complot la mort de l'empereur François Joseph. — Octobre : Une explosion formidable se produit à Lyon, à l'Assommoir ; lieu de rendez-vous de la haute société lyonnaise. Le même jour, une seconde explosion a lieu au bureau de recrutement du fort de la Vitriolerie. — 30 octobre : Explosion de dynamite dans le bâtiment de police à Francfort-sur-le-Main. — 1883, 9 mars, Paris : Manifestation des sans-travail à l'Esplanade des Invalides, plusieurs boulangeries sont pillées et le pain distribué aux sans-travail. — 30 septembre : Attentat manqué de *Reinsdorf* contre l'Empereur d'Allemagne, Guillaume 1^{er}. — Décembre, Autriche : *Kammerer* tue un policier. — 1884, janvier, Autriche : Assassinat d'un policier par *Stallmacher*. — 1885, 13 janvier : A Francfort, Rumpf, conseiller de police a été poignardé devant sa maison. — 25 décembre : Les nihilistes exécutent le colonel Soudekine. — 1886, 26 janvier. — Watrin, directeur impitoyable des usines de Decazeville est exécuté par les mineurs en grève... « Une délégation avait été nommée pour présenter à la Compagnie les réclamations des grévistes... Watrin la reçoit et refuse net d'accepter les réclamations. Alors la foule composée surtout de femmes et d'enfants, l'emmène avec les délégués à la mairie ; et pendant que les pourparlers continuent, la foule toujours grossissant, réclame à grands cris la démission de Watrin. Il refuse et quitte la mairie. Dans la rue, il est accueilli par une foule menaçante qui lui lance une grêle de pierres. Sous ces projectiles, Watrin se réfugie dans son bureau et se barricade dans une chambre du deuxième étage. Alors commence le siège du bureau. Des hommes escaladent la maison, d'autres enfoncent la porte et assomment Watrin à coups de bâton. Puis, son corps est jeté par la fenêtre. Dans la nuit, il expire ». — Avril : « En Belgique, un meeting, à Liège, fut l'étincelle qui donna l'élan au peuple ; quelques magasins furent pillés, quelques cafés dévastés... Le lendemain, les charbonnages voisins se mettent en grève... La troupe arriva, chargea le peuple qui, furieux, s'en prit à la propriété de ses affameurs et, sous les balles des soldats, se mit à la dévaster... Le 26, le bassin de Charleroi se mettait en mouvement. Les grévistes sans perdre de temps, ravagèrent en deux jours toute la campagne voisine... Usines, couvents, villas flambaient. » — 1er mai : Une foule de 7 à 10 mille personnes attaque l'usine Mac Cormick, à Chicago ; une lutte terrible s'engage. Le 4 mai la lutte se renouvelle ; le lendemain 15.000 travailleurs armés répondirent à l'appel. Une bombe, jetée par la police, éclate au milieu des travailleurs. Avec des fusils à répétition, la police profite de la circonstance pour mitrailler la foule. À la suite de ces événements, sept militants anarchistes sont arrêtés et, bien qu'innocents, pendus. Ce sont ceux que l'on appelle les Martyrs de Chicago. Notons, en passant, que la date du 1er mai, journée de manifestation internationale, a été choisie en souvenir de ces événements. — Juin : Gallo tente de tuer un banquier à la Bourse de Paris. — Octobre : Le serrurier Clément Duval, pille puis incendie l'hôtel Lemaire à Paris. Quand un policier voulut l'arrêter, il lui enfonça une lime dans le corps.

1887, 7 août : Dans la Bukovine, en Autriche, les paysans pillent les châteaux. — Novembre : *Méreaux* se défend à coups de revolver contre les policiers qui voulaient l'arrêter à la sortie d'une réunion boulevard Ménilmontant. — 1888, janvier : Dans une réunion publique, au Havre, Lucas,

un malheureux fanatisé par la presse cléricale, tire à bout portant deux coup de revolver sur *Louise Michel* ; Louise Michel plaide en sa faveur et le fait acquitter. — 4 mars : Émeute des maçons à Rome, ils pillent les boutiques et luttent contre la troupe. — 4 août : La police a sabré les terrassiers en grève à Paris. — Attentat de Otero Gonzalez contre Alphonse XII.

1889 juin : Un portugais tire sur l'empereur du Brésil, sans l'atteindre. — Septembre : À Naples, *Caporali* lance une pierre sur Crispi, il l'atteint à la figure. — 1890, 9 Janvier : Une employée du télégraphe à Moscou, *Olga Gontscharenko*, âgée de 19 ans, tue d'un coup de revolver Solotouchine, chef de la police secrète de Moscou. — 24 février : En Serbie, Tauchanovitch, ministre de l'Intérieur, en sortant du ministère, est blessé à la tête par une pierre. — 24 avril : à Lille, les bureaux du journal réactionnaire *La Dépêche*, sont envahis par des anarchistes qui venaient demander une rectification qui fut refusée. Deux rédacteurs furent corrigés et dans les bureaux tout fut brisé. — 25 juin : A Tavera (province de Girgenti) en Italie. Trois mille ouvriers d'une solfatare, en grève, incendient le club civil où se réunissaient les directeurs. — 22 juillet : A Valparaiso, 500 grévistes pillent et brûlent de nombreuses boutiques. — 2 septembre : A NijniNovgorod, *Vladimirof*, un jeune homme, tire un coup de revolver sur le gouverneur de la province. — 6 septembre : A Roubaix, les policiers viennent pour arrêter *Girier-Lorion* dans sa chambre. Un revolver à chaque main, celui-ci tire sur les agents. — 5 septembre : À Madrid. Au départ du train dans lequel était Canevas, président du Conseil, des jeunes gens lancent une grêle de pierres. — 18 septembre : En protestation contre l'élévation des impôts, près de Chieti (province des Abruzzes), six cents paysans armés attaquent et pillent l'hôtel de ville et déchirent les actes, documents et registres. — 17 octobre : A la Nouvelle-Orléans. Hennesy, chef de la police est assailli dans la rue par un coup de feu mortel. — 13 novembre : *Padlevsky*, à l'hôtel de Bade, à Paris, exécute à bout portant, au revolver, le général policier russe Seliverstoff. — 10 décembre : Dans un bois près de Shornoff (province de Kiew). On trouve un homme tué, attaché à un arbre, avec cette inscription : Punition d'un espion. — Les libérateurs de la Russie. — 12 décembre : Mme de Kartzeff, parente du Consul général de Russie à Paris, est trouvée tuée dans son hôtel particulier à Moscou. — 13 décembre : La police faisant irruption dans une imprimerie nihiliste à Odessa, est reçue à coups de revolvers. — 15 décembre : À Rome, *Bonesana* lance une pierre sur l'ambassadeur d'Autriche auprès du Vatican, la glace de sa voiture est brisée et il est atteint à la figure.

1891, 6 février : À Barcelone. Un pétard éclate sous une fenêtre du bureau des douanes. — 21 février : À Saint-Denis (France). Dans une manifestation antimilitariste, le jour du tirage au sort. Le commissaire de police Rouquier, voulant arrêter le compagnon *Décamp*, celui-ci sortit son revolver et fit feu sur le commissaire. Les manifestants applaudirent en criant : « Vive l'Anarchie ! » — 21 mars : À Trélazé (France). Les ardoisiers sont en grève. Gendarmes et cuirassiers viennent pour protéger les exploiters. Ils sont reçus par une pluie de pierres. Les grévistes furent chargés. — 28 mars : À Sofia (Bulgarie). Stambouloff, ministre de l'Intérieur et Beltichef, ministre des Finances, sont attaqués au revolver. Stambouloff mourut instantanément, Beltichef reçut trois balles

dans le corps. — 31 mars : À Moron (République Argentine). Pendant la période électorale. Deux cents hommes attaquent la police ; le combat dura deux heures. Il y eut vingt tués — 6 avril : À Vienne. Un attentat sur le prince de Bulgarie est manqué. — 20 avril : À Cerda, en Sicile, les paysans refusent de payer l'impôt, brûlent les livres des taxes et ouvrent les prisons. — 1^{er} mai : La troupe gardait la mairie de Fourmies, où, quelques manifestants étaient enfermés. Des pierres furent lancées sur les soldats, un officier fut bousculé. Alors, subitement, et sans sommation, cinquante coups de fusil tuèrent quatorze personnes et en blessèrent une vingtaine. — 1^{er} mai : Avenue des Champs-Élysées, à Paris. Explosion de dynamite à l'hôtel du marquis de Trévisé. — 1^{er} mai : À Clichy, près Paris. Pour empêcher la manifestation d'avoir lieu, la police voulut arrêter les anarchistes, ceux-ci la reçurent à coups de revolver. (Affaire *Décamps Daredare* et *Léveillé*.) — 5 mai : À Hornu (Borinage). La maison d'un jaune saute à la dynamite. — 8 mai : Le commissariat du Nord de Saint-Denis est assailli par une grêle de pierres, toutes les vitres sont brisées. — 10 mai : À Remoncheval, près Charleroi. Une cartouche de dynamite détruit la maison d'un porion — 10 mai : Près de Madrid, à Ataun. Explosion à la dynamite devant la maison d'un conseiller général. — 11 mai : Dans un voyage au Japon, à Otsu. Le Tzarewitch a été blessé à la tête d'un coup de sabre. — 12 mai : À Grenoble. *Brulé* accomplissait une période de 28 jours. Mal noté parce qu'anarchiste et à cause de ses punitions, il fut retenu au régiment. Pendant l'exercice il lança son fusil sur le capitaine, dont le cheval fut atteint au poitrail ; puis il jeta son ceinturon sur la joue du capitaine. — 13 mai : À Haïti. Le président Hippolyte, au cour ; d'une promenade, fut attaqué par quatre hommes qui l'attendaient sous un pont ; deux de ses compagnons furent tués. — 16 mai : À Paturages. Attentat à la dynamite contre un porion. — 11 juin : À Levallois Perret. Tentative à la dynamite pour faire sauter le commissariat de police de la rue Rivay ; des placards affichés disaient : « les anarchistes sauront venger les victimes du guet-apens du 1er mai ! ». — 16 juin : À Prizrend (Turquie). Le Consul autrichien a été trouvé la poitrine trouée d'une balle. — 8 juillet : Charleroi. Pendant la grève, un attentat à la dynamite a été exécuté contre la maison du directeur général à Farcienne. Les dégâts sont importants. — 26 juillet : Constans, ministre de l'Intérieur (France), reçoit, par la poste, un petit paquet qui devait exploser en l'ouvrant. Il parut suspect à Mme Constans, qui l'envoya au Laboratoire. — 30 juillet : Toulouse. Grève des tramways, la population prend la cause des grévistes ; des tramways sont renversés et le feu est mis à tous les kiosques. — 4 août : Barcelone. Attaque de la caserne du Buen-Succeso. Elle fut repoussée par la garnison. — 9 août : Le roi Christian de Danemark est attaqué dans sa promenade autour du château de Bernstorf. Très bon cavalier, il s'en est échappé — 27 août : A Corrientes (République. Argentine). La population attaque et détruit le Cercle de l'Union Civique. — 1er septembre : Zerloff, chef de la police de Brelaia, a été assassiné. — 2 septembre : Tentative manquée sur Stambouloff, ministre bulgare. — 18 septembre : Le général Bogron, ex-président de la République de Honduras, est tué dans son bureau. — 1^{er} octobre : Près de Reichenberg, en Bohême. Tentative à la dynamite, sous le viaduc de Rosenthal, pour faire sauter le train impérial dans lequel était l'empereur François Joseph. (Le train impérial avait devancé l'heure.) — 17 octobre : Le directeur des usines de Sclessin, près Liège,

reçoit deux balles de revolver d'un ouvrier congédié. — 21 octobre : Nouvelle attaque manquée, au revolver, sur Stambouloff. — 20 décembre : À Paris. Quatre bombes sont déposées sur le seuil de la porte de Berthelot, juge d'instruction. En aboyant, son chien donna l'éveil. — 25 décembre : À l'église San André à Valencia. Pendant la messe, quatre pétards font sauter la chapelle de la vierge et le maître-autel.

1892, janvier — Les anarchistes à Xérès attaquent la prison pour délivrer les prisonniers, ils sont repoussés et eurent 3 morts. — 17 janvier : Un étudiant tire trois coups de revolver sur le gouverneur de Kazan (Russie). — 12 février : Par protestation contre les condamnations de Xérès (Espagne). Une bombe explose devant la maison habitée par le Consul d'Espagne à Lisbonne. — 14 février : 35 kilos de dynamite sont dérobés à Soisy-sous-Etiolle. — 17 février : À Potenza. Trouvant les impôts trop lourds, la population a brûlé les archives communales Un gendarme fut tué. — 25 février : Voulkoviche, représentant de la Bulgarie à Constantinople, est frappé d'un coup de yatagan. — 27 février : À Berlin. Dans une manifestation contre les brutalités policières, trois magasins sont dévalisés dans la Kœpniker-Strasse. — 1^{er} mars : À l'hôtel Sagan, rue Saint-Dominique (Paris). Explosion d'une bombe de dynamite. 300 carreaux sont brisés, vases et pendules sont réduits en pièces. — 15 mars : Place Lobau, Paris, à la caserne de la garde, explosion de dynamite, 12 fenêtres sont brisées. — Mars : Attentat à l'hôtel du conseiller à la cour, Benoist, 136, boulevard Saint-Germain (Paris). Ce magistrat avait présidé, avec une partialité révoltante, les débats de l'affaire Decamp. — Mars : Un pétard de dynamite éclate rue Montmartre, un deuxième rue de Provence, un troisième, rue Alibert (Paris). — 27 mars : À 8 heures du matin, au 39, de la rue de Clichy, à l'angle de la rue de Berlin (Paris), éclate une formidable détonation de dynamite qui ébranle tout le quartier, la panique est générale, l'escalier est complètement détruit. Au premier étage habitait Guillaume, avocat à la Cour d'appel, au quatrième étage habitait le substitut Bulot qui s'était montré impitoyable dans les procès des anarchistes. — 17 avril : À Liège (Belgique). Explosion dans la maison de l'avocat général Beljens, lequel avait requis contre les anarchistes. — 25 avril : Boulevard Magenta, à Paris. Une formidable explosion fait sauter le restaurant Véry, dans lequel, par une dénonciation du garçon, avait récemment été arrêté Ravachol, il y eut des dégâts considérables et six victimes dont Véry. — 28 avril : Attentat à la dynamite dans l'église de Monterotondo, près Rome. — 1^{er} mai : À Liège, trois explosions : contre le président du Sénat ; dans une église ; chez un noble. — 12 mai : Lens (France). Une cartouche de dynamite démolit la maison de Cappelier, sous-chef des ateliers des mines. — 10 juin : Barcelone. Des grévistes attaquent la maison d'un avocat et celles des patrons. — 15 juillet : Explosion dans le chœur de l'église Saint-Martin à Liège, des vitraux sont brisés. Autre explosion à Liège dans la maison de M. Minette, dégâts considérables. — 20 juillet : A San Andrés Palomar. Les ouvriers en grève font exploser la dynamite chez un directeur de fabrique. — 23 juillet : À Pontevédra. Les femmes se sont révoltées contre les tarifs d'octroi. Au nombre d'un millier environ, elles ont chassé les préposés et ont jeté les guérites dans la rivière, puis, mirent à sac le bureau central de l'octroi. — 24 juillet :

Grèves à Pittsburg. Frick, directeur des usines Carnegie est seul dans son cabinet, *Alexandre Berkman* y pénètre et lui tire trois coups de revolver à bout portant. — 19 août : Knoxville U.-S. : Les troupes tirent au canon sur les grévistes de Coal-Creck. Nombreuses victimes. — 11 septembre : En Russie, dans les villages miniers de Bachmont et de Yousoufjka, les grévistes incendient 180 maisons et auberges et la synagogue. — 13 septembre : Sofia. Des poutres sont mises en travers des voies pour faire dérailler le train qui ramène le prince Ferdinand de Philipopoli à Sofia. — 26 septembre : Trois bombes font explosion dans la maison d'un banquier à Bologne. — 27 septembre : À St-Éloi (France). Une cartouche de dynamite est placée sous la grille de la demeure des ingénieurs des mines, la grille et le portique sont détruits. — 8 novembre : Une bombe à renversement est déposée devant le bureau de la Société des mines de Carmaux, avenue de l'Opéra. Les agents la transportent au commissariat de police de la rue des Bons-Enfants. En l'examinant elle éclata et six policiers furent tués. — 20 novembre : À Lisbonne. Le comte de Folgosa était chargé de préparer une brillante réception au roi. Une bombe éclate sous ses fenêtres et fait d'énormes dégâts. — 21 novembre : À Saint-Éloi. Nouvelle explosion contre la maison d'un ingénieur aux mines. — 11 décembre : À Taschkend. Le général Drozgowsky, président d'un Conseil de guerre, qui avait condamné des nihilistes, est trouvé tué dans sa chambre. — 18 décembre : À Commeny (France). Une forte cartouche de dynamite détruit une partie des bâtiments de la Société Fourchambault. — 24 décembre : À Dublin. Une explosion contre les bureaux de police de sûreté de l'Exchange-Court, cause des dégâts considérables. — 28 décembre : Paris. Une bombe éclate à la caserne de la préfecture de police de la Cité. Dégâts matériels, fenêtres brisées, portes démolies. — 31 décembre : À Gelsenkirchen. Explosion devant la caserne de la gendarmerie.

1893, 10 janvier : À Gelsenkirchen. Les ouvriers mineurs en grève font partir deux cartouches de dynamite devant les hôtels des directeurs. — 22 janvier : À Rome. Un pétard éclate sous une fenêtre de l'hôtel d'Angleterre, un des plus riches de la ville. — 11 février : À Rome. Pour commémorer l'anniversaire de Xérès. Une bombe explose devant la porte du commissaire de police. Une autre partit devant le poste de gendarmerie. — 14 février : Jemeppe. Attentat au château du directeur d'un établissement industriel. — 21 février : Rome : Attentat au fulmi-coton contre la maison de Ferri. — 10 mars : Rome. Une bombe éclate chez Cavalieri, directeur du journal *Crédit et Commerce*. — 12 mars : En Espagne, à Pola de Lena : Une cartouche de dynamite éclate devant la maison d'un juge. — 21 mars : Rome. Un pétard explose sous la porte du palais du marquis Sacchetti, camérier du pape. — 22 mars : Moscou. *Andrianoff* pénètre dans le cabinet de l'ancien maire de Moscou, Alexejeff, et lui tire trois coups de revolver ; il est mortellement atteint. *Andrianoff* se venge d'une condamnation injuste prononcée par ce maire. — 20 mai : Gladstone se rend à Chester. Une pierre est lancée sur son wagon et en brise les vitres (Angleterre). — 28 mai : Potsdam. Une cartouche de dynamite fait sauter le dépôt des munitions militaires. — 17 juin : Goron et ses agents voulant arrêter *Mauduit*, soupçonné de faux-monnayage, ce dernier prit son revolver et visa le chef de la sûreté, les agents détournèrent l'arme. — 21 juin : *Alvarez*, rédacteur du

journal *Anarquía*, dépose un engin pour faire sauter la maison de Canovas, président du Conseil d'Espagne ; l'engin éclate et il est lui-même tué. — 27 juillet : À Ensival. Attentat à la dynamite chez le directeur d'une fabrique. — Août : À Lemberg (Galicie). Un étudiant Ruthène tue le Gouverneur de la Galicie, le comte Potocki. — 8 septembre : Angleterre. Dans les grèves des mineurs de Leeds, à Chiswell, les mineurs lancent des pierres sur les agents de police. À Heckmondwike des pierres sont jetées sur le directeur des houillères et sur les agents. Près de Nottingham, les grévistes attaquent les policiers et brisent tout ce qui se trouve sur leur passage. — À Poutresopp, de hautes piles de bois sont incendiées, la foule pille les boutiques et les récoltes. — 24 septembre : À Barcelone. Après une revue, une bombe chargée de dynamite et de mitraille est jetée sous le cheval du maréchal Martinez Campos, par *Paulino Pallas*. Le maréchal est blessé ainsi que les généraux Molins et Costelvi et plusieurs gendarmes. — 28 octobre : Le maire de Chicago, Carter Harisson, qui avait précédemment chargé les anarchistes, a reçu une décharge de revolver, il est tombé mort. — 8 novembre : Le théâtre du Licéo à Barcelone, réunissait l'élite de la haute société catalane ; trois bombes Orsini furent lancées sur le 3^e rang des fauteuils d'orchestre, il y eut 22 morts et 50 blessés. — 13 novembre : À Paris. Georgevitch, ministre plénipotentiaire de Serbie est frappé mortellement par *Léautier*, de deux coups de tranchet, dans un bouillon Duval, de la rue des Petits-Champs. — 16 novembre : Marseille. Attentat pour faire sauter la résidence du général Voulgrenant. — 27 novembre : Berlin. Une machine infernale qui devait anéantir le chancelier de Caprevi, a été découverte par le major Ebmayer et n'a pas éclaté. — 9 décembre : *Vaillant*, des tribunes publiques de la Chambre des députés, lance une bombe en pleine séance dans le Palais Bourbon. La frousse de tous les députés est générale, quoique le président Dupuy, par crânerie, dise, vingt minutes après et tout danger ayant disparu : « la séance continue ». — 23 décembre : A Loivre (Haute-Marne). Explosion de dynamite chez le maire, industriel en tissus.

1894, 8 janvier : Rome. Des gardes barrent la route du pont Garibaldi, sur laquelle devaient passer des manifestants ; ces derniers tirèrent des coups de revolver pour se frayer le passage. — 9 janvier : Berlin. Les ouvriers qui demandent du travail ou du pain ont brisé des portes et des vitres au Métropolitain. — 25 janvier : Barcelone. Coups de pistolet par un ouvrier maçon sur le Gouverneur civil. — 9 février : Neuilly (France), rue Laffitte. Explosion de dynamite à l'hôtel du comte Salverte. — 12 février : Paris, gare Saint Terminus, lance une bombe au milieu des consommateurs. La panique est générale. — 14 février : Londres. *Martial Bourdin* en voulant essayer des bombes se fait sauter à Greenwich. — 20 février : Paris. Explosion de dynamite dans un hôtel, 69, rue Saint-Jacques. — 20 février : Paris. Une bombe est déposée derrière la porte d'une chambre d'hôtel, 47, faubourg Saint-Martin, elle était destinée au commissaire de police. Tentative manquée. — 9 mars : Rome. Une bombe éclate devant la Chambre des députés. 8 personnes blessées. — 10 mars : Puenterrobollo. Une cartouche de dynamite blesse l'alcade et un sacristain. — 15 mars : Paris. Un engin chargé explose contre le tambour de la porte d'entrée à la Madeleine. *Pauwels* croyant que la porte s'ouvrait intérieurement la

poussa et l'engin fit explosion dans ses mains ; il fut tué net. — 18 mars : Voiron. Une bombe explose rue du Colombier. — 4 avril : Paris. Une bombe éclate sous une fenêtre du restaurant Foyot, rue de Tournon, où mangent quelques sénateurs. Elle fait deux victimes, dont Laurent Taillade, qui s'écrie : « Qu'importe l'acte, si le geste est beau ! » — 11 avril : Argenteuil. Une bombe est déposée chez le juge de paix qui instruisit contre Dardare, elle fut découverte à temps. — 12 avril : Vienne. Une explosion est produite dans la cour du palais de justice. — 29 avril : Liège. Explosion de dynamite clans l'église Saint-Jacques — 3 mai : Lourches (Nord). Explosion contre l'habitation de Deverne, ingénieur en chef de la Compagnie de Douchy. — 9 mai : Rome. Attentat manqué, par une bombe contre le prince Odelcalchy. — 11 mai : Paris. Devant l'hôtel Massing, avenue Kléber. Une explosion cause des dégâts considérables. — 22 mai : Paris. Bombe avenue Niel contre la demeure de l'abbé Garnier — 16 juin : Rome. *Pietro Lega* tire un coup de pistolet, sur Crispi, la balle n'a fait que traverser la paroi de son coupé. — 24 juin : Lyon. Le président Carnot est frappé au cœur d'un coup de poignard par le boulanger *Sante Caserio*, qui était venu exprès de Sète. — 7 juillet : Chicago. Les grévistes incendient six grands bâtiments de l'Exposition, le Marshall fut jeté dans un lac. — À Stokane, dans l'état de Washington, les grévistes détruisent la ligne du Northern Railway. — 9 juillet : Chicago. Les grévistes attaquent la milice qui protégeait un train, le lieutenant fut tué d'un coup de barre de fer. — 11 juillet : Sur la ligne Atchinson-Santa-Fé, les grévistes détruisent à la dynamite une locomotive et des wagons qui furent projetés en miettes hors des rails. — 18 juillet : Hernalle (Belgique). Une cartouche de dynamite éclate devant la maison du bourgmestre. — 18 août : Le contre-amiral Rozvogow, capitaine du port de Cronstadt est tué par un employé de bureau. — 7 septembre : Sofia. Troisième attaque manquée contre Stambouloff. — 19 septembre : Lugano. *Pietro Gori*, avocat anarchiste est assailli par des individus qui le guettaient et qui tirèrent sur lui plusieurs coups de revolver ; blessé, il riposta à ses agresseurs qui s'enfuirent — 21 décembre : Rome. Deux explosions à la dynamite : contre la maison du Consul hongrois et rue Saint-Marc devant l'Ambassade d'Autriche au Vatican.

1895, 14 janvier : Paris, rue de Monceau. Une bombe éclate devant la maison d'un ancien officier, dégâts matériels. — 19 janvier : Milan. Explosion au palais de la police centrale dans une chambre voisine du cabinet du chef de police. — 22 janvier : Milan. Explosion contre le mur de la prison. — 3 juin : Madrid. Un ancien capitaine tire deux coups de revolver sur le général Primo Rivera, une des balles l'a traversé de part en part, il n'est pas mort. — 4 juin : Rimini. Ferrari, ex sous secrétaire d'État, reçoit un coup de feu qui le blesse mortellement. — 16 juillet : Sofia. Trois hommes arrêtent la voiture de Sambouloff. L'ex-dictateur sauta de la voiture pour fuir, un premier coup de couteau lui détacha la main droite, poursuivi il en reçut un coup dans la tête, puis une balle de revolver dans le dos, il tomba et mourut le lendemain. — 2 août : Tatar-Bazardjik. Matakief ami de Stambouloff, est mortellement blessé. — 4 août : Auberchicourt (Nord). *Decoux*, ouvrier mineur congédié, a été mis en lambeaux par une bombe qu'il portait et qu'il destinait à Vuillemin, le directeur des mines d'Aniche. — 16 août : Ancône. Pour venger Caserio, une bombe éclate devant le Consulat de France, portes et vitres sont brisés. — 24 août : Paris. Par une lettre chargée de

fulminate de mercure et adressée au banquier Rothschild, une explosion se produit en l'ouvrant et blesse le contentieux chargé d'ouvrir la correspondance. — 5 septembre : Paris, rue Lafitte. Un tube de fer rempli d'explosifs est déposé dans la maison de la banque de Rothschild, il ne fit que fuser. — 15 octobre : Carmaux. Des coups de revolver sont déchargés sur l'ingénieur Rességuier, les balles n'ont que déchiré les vêtements.

1896, 29 janvier : Lisbonne. Le roi Carlos rentrant au palais en voiture, des pierres lui furent lancées par un ouvrier, son aide-de-camp fut blessé. — 18 février : New taureaux, plusieurs hommes armés de revolvers, se précipitent dans la loge du président Crespo, pour le tuer. Le complot avait été dénoncé, le président n'y est pas venu. — 20 février : Madrid. Cinq pétards ont fait explosion dans les jardins du Palais-Royal. Les dégâts sont considérables. — 21 avril : Lisbonne. Le riche industriel Domingar se rendait en voiture à la gare. Une bombe de dynamite et de clous lui est lancée. Domingar et son cocher sont mis en lambeaux. — 27 avril : Paterno. La population veut l'abolition des octrois. Elle essaie de mettre le feu à l'hôtel de ville et prend d'assaut plusieurs maisons bourgeoises. — 27 avril : Palerme. Une boîte de poudre et de morceaux de fer explose devant le Consulat de France. — 30 avril : Sannois (France). Explosion de dynamite chez Froidure, le maître des fours à chaux. — 2 mai :

Téhéran. *Mollaz-Reza* tire plusieurs coups de revolver sur le Shah de Perse, qui tombe mort. — 31 mai : Thorn (Allemagne). Explosion de fulmi-coton sur la place d'armes. Trois officiers sont blessés. — 7 juin : Barcelone. Une bombe est jetée sur la procession de la Fête Nuevos-Cambios Cinq tués. — 16 juin : Le marquis de Morès est tué dans une mission en Tripolitaine. — 27 juin : Téhéran. Attentat manqué sur le nouveau Shah de Perse. — 1^{er} août : Marseille. Explosion d'une bombe rue Montaux, dans la maison de Julien, vice-président du tribunal de première instance. Dans la même maison habitait Artaud, brigadier de la police de sûreté. Grands dégâts matériels. — 1^{er} août : Sofia. Une bombe fait sauter le monument du tombeau élevé au dictateur Stambouloff. — 13 septembre : Le tzar doit faire un voyage de gala ; un complot contre lui est découvert. Il était organisé à Glasgow, à Rotterdam, à Anvers et à Boulogne. — 14 septembre : Charleroi. _ Une explosion de dynamite au presbytère a causé de grands dégâts. — 29 septembre. — La Grande-Combe (France). Explosion par la dynamite contre la maison de l'ingénieur de la Compagnie Bayle. Les cloisons et la toiture sont démolis. — 19 octobre : Berlin. Meyer dans sa chambre par deux coups de poignard. — 20 octobre : Constantinople. L'avocat Colodian-Avidis est condamné à mort par le tribunal secret des révolutionnaires. Le complot ayant, été dévoilé, deux policiers furent chargés de garder sa demeure ; tous les deux furent tués à coups de couteau. — 13 décembre : New-York. Feigel, Consul d'Allemagne, est attaqué au revolver par *Ludwig Schutt* ; le coup est manqué.

1897, 3 janvier : Caracas Pendant le troisième acte d'une représentation de *Carmen*, un

individu se présente à la porte de la loge du président du Venezuela, le général Crespo. Il sort un couteau et se précipite sur le Président ; il en fut empêché par un garde.— 21 janvier : Anina (Hongrie). Les mineurs mécontents de leur situation, saccagent les bureaux de la Société d'Exploitation. — 29 janvier : Alger. *Susini* fait feu sur la voiture de Gambon, gouverneur général de l'Algérie. Il manque son coup. — 31 janvier : Le Consul de la République Argentine à Newcastle, est blessé à la gorge par un coup de rasoir de *Lopez*. — 6 mars : Amiens. *G. Bastien*, soldat au 51^e de ligne est puni parce qu'étant permissionnaire il organisa une réunion anarchiste ; mis en prison, il réussit à s'évader. Rencontrant son capitaine, il voulut l'étranger. Bastien fut réintégré dans sa cellule. — 11 mars : Uskub. Des Turcs, armés de couteaux, ont attaqué Ristitch, Consul de Serbie. — 5 avril : Alameda (province de Malaga). Surexcités par la question des octrois, les habitants envahissent les bureaux. Les meubles et les documents sont brûlés.— 22 avril : Montevideo. Un coup de revolver est tiré sur le Président qui n'est pas atteint— 23 avril : Rome. Armé d'un poignard, *Acciarito* approcha de la voiture du roi Humbert qui allait au Champ de Courses de Campanelle. La voiture allant vite, le roi ne fut pas touché.— 9 juin : Nadudvar (Hongrie). La foule des miséreux lapide les gendarmes et essaye de pénétrer dans la gendarmerie. — 17 juin : Paris. Explosion au pied de la statue de Strasbourg, place de la Concorde. — 4 juillet : Albacete (Espagne). Un groupe de femmes incendie les postes d'octroi, les gendarmes sont reçus à coups de pierres. — 27 juillet : Arénas (province de Santander). Une cartouche de dynamite explose dans la maison de l'Alcade. Dégâts matériels. — 9 août Saint-Sébastien. Aux bains de San-Agueda, le tortionnaire Canevas, est tué par trois coups de revolver tirés par le napolitain *Miguel Angiolillo*, qui voulait venger ainsi les torturés de Montjuich. — 18 août : Paris. Le train officiel arrive à la gare du Nord avec un peu de retard, ramenant les ministres Méline, Barthou, ainsi que les généraux Saussier et Billot ; ils sortaient de la gare, quand une bombe éclate au coin du boulevard Magenta et de la rue Lafayette. — 4 septembre : Barcelone. *Ramon Sampau-Baril*, tire deux coups de feu sur Portas, le chef de la police, qui est grièvement blessé à la poitrine. — 20 septembre : Budapest. Des coups de revolver sont tirés sur la voiture de François-Joseph. — 21 septembre : Orense (Espagne). Le palais du marquis de Leis est détruit par un explosion de dynamite — 30 octobre : Orésahowo (Russie). Les ouvriers d'une grande cotonnerie se révoltent, mettent le feu à la maison du directeur et brûlent cinquante mille roubles de papier monnaie. Pour échapper à la mort, le directeur s'est enfui. — 6 novembre : Rio de Janeiro. La garnison tire des coups de feu sur le Président Moraès, à l'instant qu'il débarque. Seul le frère du président est grièvement blessé. — 14 novembre : Forlì. Les femmes et les enfants affamés pillent les boulangeries. — 9 décembre : Athènes. Deux soldats de la garde impériale attentent à la vie du Sultan.

1898, 19 janvier: Paris. *Etiévant* tire plusieurs coups de revolver sur deux agents de service au poste de police de la rue Berzélius. — 5 février : Finale Emilia. La population sans travail assaille les boulangeries et en distribue le pain. — 9 février : Le président de Guatemala est tué par *Solinger*. — 26 février : Athènes. Un homme dissimulé tire sept coups de revolver sur le landau du

roi de Grèce. Le piqueur fut blessé. — 21 mars : Koursk. Une explosion est produite sous le tabernacle de la vierge, au couvent de l'Apparition. Les ustensiles du culte sont brisés — 7 mai : Milan. Les ouvriers empêchent le départ des soldats de la classe. Les tramways sont renversés, le palais Saporiti est mis à sac, des barricades sont élevées. — À Turin. Pour le même motif, il y eut des morts et des blessés dans les collisions avec la police. — 9 mai : Linarès (Espagne). Dans une manifestation contre la guerre, l'hôtel de ville est envahi, les meubles sont jetés par les fenêtres. Dans la bataille avec la gendarmerie, il y eut 12 morts et 60 blessés.— 10 mai : Côme. Les grévistes tentent d'envahir la caserne des carabiniers et d'ouvrir les prisons. Il y eut des morts et des blessés. — 11 mai : Logrono. La population demande du pain, elle envahit les dépôts de farine et de blé et les distribue au peuple. — 11 août : Bruxelles, Le commissaire Monmaerts en voulant arrêter l'anarchiste *Willems* à son domicile, fut reçu par plusieurs coups de feu. *Willems* réussit à s'enfuir ; poursuivi par les policiers et par la foule, il déchargea vingt-deux fois ses armes sur eux. — 10 septembre : Genève. L'impératrice Élisabeth d'Autriche est poignardée sur le quai de l'hôtel Beau-rivage par *Luigi Luccheni*. — 15 octobre : Alexandrie. Un garçon de café s'est engagé sur le bateau que doit prendre Guillaume II. Son colis de bombes est découvert. — 10 novembre : Lyon. Les agents Maurin et Saujou demandent à *Pilleyre* ses papiers. Pour toute réponse celui-ci décharge sur eux son revolver.

1899, 8 avril : Saint-Pétersbourg. Le général Manzey reçoit plusieurs coups. de couteau à la gorge par *Languinov*. — 4 juin : Au Champ de Courses d'Auteuil, Christiani, petit-fils d'un général du premier Empire, voulut, sans réussir, donner un coup de canne au président Loubet, qui était dans sa loge. — 6 juillet : Belgrade. Quatre coups de revolver sont tirés par *Knésiwitch* sur le roi Milan, qui n'est qu'effleuré. — 6 juillet : Caboul. Un afghan essaie de tuer l'émir. — 21 juillet: Betenzos (Corogne). Les postes d'octroi sont incendiés ainsi que la maison du maire et celle d'un conseiller municipal. — 27 juillet : Cap Haïtien. Le général Heureaux, président de la République Dominicaine est tué de deux coups de revolver au cœur par *Cacérès*. — 14 août : Rennes. Labori, défenseur de Dreyfus, reçoit un coup de revolver dans le dos, par le nationaliste Paulin Guillaume. — 25 septembre : Paris. Puybaraud, directeur des services à la préfecture de police, est assailli au revolver, sans être atteint. — 8 octobre : Constantinople. Djavid-bey, fils du grand vizir est tué à coups de revolver. — 22 novembre : Kaborowska (Russie). Somov, maître de police est tué d'un coup de carabine.

1900, 28 février : Caracas. Pendant la fête du Carnaval, un individu tente de tuer le général Castro — 7 mars : Paris. Explosion chez Picart, commissaire général de l'Exposition Dégâts matériels. — 4 avril : Bruxelles. À la gare du Nord, le jeune *Sipido* tire deux coups de revolver sur le prince de Galles, par indignation de la conduite des anglais envers les Boers. Le Prince de Galles ne fut pas atteint. — 16 avril : L'église d'Aubervilliers est incendiée.— 2 mai : Barcelone. Des groupes d'ouvriers en grève lapident plusieurs tramways ainsi qu'une fabrique dans le quartier de Sans. — 4 mai : Roustchouck (Bulgarie). Les paysans se sont révoltés pour ne pas payer la dîme. —

Trestnich (Bulgarie). Le sous-préfet est attaqué, deux officiers sont tués ainsi que des soldats. — 11 mai : Séville. Le cercle militaire est attaqué, les becs de gaz et les vitres sont démolis. Des gendarmes, des policiers et des gardes sont blessés. — 10 juin : Saint Louis. Dans les grèves du service des transports, trois bombes sont lancées et détruisent deux voitures et un tramway.— 29 juillet : Rome. *Gaetano Bresci* (né à Prato en Toscane), tire trois coups de revolver sur le roi Humbert. Atteint au cœur, Humbert succombe. — 2 août : Place de la Concorde, Paris. *François Saïson* renverse un agent et se précipite sur le Shah de Perse, sur lequel il veut tirer avec un revolver, il est désarmé aussitôt. — 6 août : Vienne. Le prince Odelcaschi est grièvement blessé dans sa propriété de Santa Marinella. — 11 octobre : Paris. Le commissaire de police de la gare de l'Est, ne voulant pas reconnaître un fils dit « naturel », celui-ci fit feu à cinq reprises sur son père qui fut blessé. — 16 novembre : Breslau. Une femme, *Schnepka* jette une hachette sur l'équipage de l'empereur Guillaume ; elle est tombée derrière la voiture. — 31 décembre : Béziers. *Geysse* tire cinq coups de revolver sur les juges du tribunal correctionnel.

1901, 26 janvier : Arlon. Un employé, *Schneider*, décharge son revolver sur Orban de Xivry, gouverneur provincial, trois balles l'atteignent mortellement. — 15 février : À Chalons-sur-Saône (France), les ouvriers métallurgistes en grève envahissent les usines. — 13 avril : Madrid. Dans les manifestations anti-cléricales, les manifestants lancent des pierres sur la police, des pots de fleurs sont jetés sur les gendarmes, les becs de gaz sont brisés. — 7 mars : Brême. *Veiland* lance un morceau de fer sur la voiture de l'empereur d'Allemagne, qui est légèrement blessé à la joue. — 23 mars : Saint-Pétersbourg. Attentat au pistolet contre le procureur général du Saint Synode. — 6 août : Canegrati (Lombardie). Deux cents paysans envahissent le château

du duc de Visconti, menacent de mort l'Intendant et font des dégâts considérables. — 11 août : Troyes. Une bombe explose dans l'église Saint-Nizier, près l'autel de la Vierge, produisant d'énormes dommages. — 16 août : Tunis. Mattaï, chef de la sûreté, ayant perquisitionné chez un maure, on tente de le tuer. — 6 septembre : Buffalo. À l'Exposition, le président Mac-Kinley, reçoit deux coups de feu mortels de l'anarchiste *Czolgoz*. — 22 septembre : Vienne. À la chasse, près de Nohaes en Hongrie, l'Archiduc reçoit un coup de feu qui lui traverse la manche. — 24 octobre : Téhéran. Un complot contre le Shah de Perse est découvert. — 4 novembre : Pékin. En vain, un fonctionnaire armé d'une pique a voulu se jeter sur l'Impératrice de Chine. — 21 novembre : Athènes Un coup de feu est tiré sur Théotokis, président du Conseil.— 6 décembre : Autriche. Dans une partie de chasse, *Némiezick*, tente de tuer l'empereur François-Joseph, mais il est arrêté avant.

1902, 1er janvier : Tokyo. Tandis que *Thorson* s'élance vers la voiture du Mikado et ajuste l'empereur avec son revolver, le cocher fouette vivement ses chevaux, c'est ce qui fit rater le coup. — 21 janvier : Alger. Deux officiers français sont trouvés tués dans le massif des montagnes du Djebel-Oulad-Abdallah. — 24 janvier : Athènes. Attentat manqué sur le roi de Grèce. — 19 février

: Dans les grèves de Barcelone, un patron est blessé d'un coup de poignard, un autre a eu ses magasins pillés. — 3 mars : Naples. Une balle de fusil tirée sur le train impérial, traversa la robe de la princesse Frédéric Charles de Prusse. — 1^{er} avril : Moscou. *Mlle Allart*, institutrice, tente de tuer au revolver le général Trépow ; elle est désarmée. — 6 avril : Moscou. *Mikalewsky*, armé d'un couteau, se jette sur Zaremba, le chef de la police. — 8 avril : Bruxelles. Attentat à la dynamite pour faire sauter la Banque Nationale, les dégâts sont considérables. — 15 avril : St-Pétersbourg, Spigiaguine, ministre de l'Intérieur de Russie, est tué de quatre balles de revolver par l'étudiant *Malyschell*. — 18 mai : Madrid. Un vaste complot contre le roi Alphonse est découvert, des explosifs et neuf cartouches de dynamite sont saisis. — 19 mai : Vilna. Le gouverneur Wahl sortant du Cirque, reçoit deux décharges de revolver de *Hirsch Zekert*. Blessé aux mains et aux pieds. — 20 mai : Vienne. Une bombe est placée au terminus du chemin de fer de l'État, dans le but de faire sauter François Joseph qui va arriver (découverte à temps). — 3 juin : Nice. *Alexandre Owen*, tire à bout portant un coup de revolver sur le Consul général de Russie qui a un doigt coupé. — 26 juin : Puteaux. Dhomme, commissaire de police, accompagné d'un huissier, veut expulser un locataire. Le locataire fait feu et atteint au genou le commissaire qui roule à terre. — 12 août : Karkhof. Pendant l'entracte, au théâtre, dans le jardin de Tivoli, quatre coups de feu sont tirés sur le prince Obolenski. Il est blessé ainsi que le policier Bessonof. — 24 octobre : Au moment où le Sultan traverse le Cours Yeldiz-Kiosk, un homme se précipite sur lui un revolver et un poignard aux mains. Il est arrêté par les gardes. — 5 novembre : New-York. Cinq bombes explosent dans la foule qui attend à Madison Square le résultat des élections (12 morts, 50 blessés). — 15 novembre : Bruxelles. En sortant de la messe de la Sainte Vierge, le roi Léopold II est blessé à la main par un coup de revolver tiré par un anarchiste. — 23 décembre : Genève. Un engin fait explosion contre la porte de la cathédrale, les fenêtres et les maisons de la place sont endommagés, la porte de la cathédrale est démolie. — 30 décembre : Téhéran. Plusieurs coups de feu sont tirés sur le Shah de Perse qui ne fut pas atteint.

1903, 10 janvier : Madrid. Un coup de feu est tiré par *Feito* sur le cortège royal qui est raté. — 22 février : Mitrovitza. Le Consulat russe, en Vieille Serbie, est attaqué et pris d'assaut par les Albanais. Le Consul blessé mortellement a succombé. — 18 mars : Coïmbra (Portugal). Malgré la garde, les grévistes prennent l'Hôtel de Ville d'assaut, mettent tout à sac et détruisent les actes officiels (3 morts, nombreux blessés). — 30 avril : Salonique. La banque ottomane est détruite par une bombe de dynamite, des explosions se produisent en cinquante endroits ; un bureau de poste et d'autres bâtiments sont attaqués. — 5 mai : Bonneville. Une pierre de 2 kilos est jetée sur le Substitut Hauvy, qui est légèrement blessé. — 19 mai: Oufa (Russie). Le gouverneur est tué par plusieurs coups de feu. — 31 mai : Figuiç. Jonnart, gouverneur de l'Algérie, est assailli par une fusillade qui blesse un certain nombre d'hommes de son escorte. — 11 juin : Belgrade. Le roi Alexandre et la reine Draga sont tués à coups de fusils par un complot de soldats et d'officiers. — 14 octobre : Paris. *Baumann*, ouvrier ébéniste, vieux et sans travail, tire un coup de revolver sur un prêtre. — 8 novembre : Paris. Une petite bombe explose dans l'église de Belleville. — Novembre : Vilna (Russie). Des soldats exécutent leur colonel parce qu'ils ont à s'en plaindre. — Décembre :

Cournozols (Aude). Le duc de La Roche troupeaux dans ses bois ; des poursuites sont engagées. Un huissier venant notifier un jugement les condamnant, fut reçu à coups de fusils par quatre sa maison brûlée.

1904, 8 avril : Espagne. Une bombe éclate quelques minutes avant l'entrée du roidans l'Exposition. — 12 avril : Madrid. Maura, président du Conseil, est poignardé par le jeune *Miguel Artal*. — 8 juillet : Paris. *Pivoteau*, ouvrier mécanicien, tue son contremaitre de deux coups de couteau. — Russie : *Sazsnoff* abat le ministre Plève.

1905, 25 avril : Limoges. Les grévistes pillent les armuriers et tentent d'ouvrir les portes de la prison ; ils sont décimés par une fusillade des Lebel. — 15 juin : Paris. L'équipage présidentiel dans lequel était le roi d'Espagne entrainé par la rue de Rivoli dans le pavillon de Rohan ; au même instant une bombe éclate et tue un cheval du cortège. — Russie : Assassinat par Kalaïeff du Grand Duc Serge.

1906, janvier : Russie. Attentat contre Nicolas II ; coup de canon tiré, de la forteresse Pierre et Paul, contre le pavillon du Tzar, érigé en face de la forteresse, lors de la bénédiction des eaux de la Néva. — 8 mai : Vaziers (Nord). Des cartouches sont distribuées aux soldats pour aller dans les grèves. Le fantassin *Legrand* ayant été malmené par le sous-officier Barbieux, il l'exécute d'abord d'un coup de fusil. — 5 septembre : Toulon. Le maire de Toulon, Escartefigue, en auto avec un officier de police, sont assaillis sur la route par une grêle de pierres ; les vitres sont brisées et le policier est blessé. — Russie : Fusilleur des paysans insurgés, Loujenovsky est exécuté par *Marie Spiridonova*.

1907, 12 juin : Paris. Le journal *Le Matin* ayant inséré des mensonges calomnieux sur les anarchistes. une dizaine de camarades se sont présentés au secrétaire pour lui demander de force une rectification. Elle fut insérée le lendemain.

1909, 21 juin : Auteuil (France). Les lads empêchent les chevaux de venir au champ de courses. Ils veulent un salaire de 70 francs par mois au lieu de 60. Le public s'impatiente et met le feu aux tribunes. — 20 octobre : Grenoble. Les soldats du 14^e bataillon de chasseurs, mécontents de leur lieutenant, lui flanquent une correction et le jettent dans un fossé.

1910, 25 avril : Saint-Denis. Dans les grèves des poseurs de rails du chemin de fer du Nord. Les cuirassiers chargèrent les grévistes ; il y eut un mort et huit blessés. — 2 mai : Dunkerque. Grève des ouvriers du bâtiment, Ils sont chargés par les dragons, plusieurs sont blessés. — Mai : Prévost-Paradol (province d'Oran). Deux détenus militaires, occupés au terrassement, voulant fuir, sont fusillés par le factionnaire. — 15 octobre : Hédouville (S.-et-O.). Des paysans en grève saccagent la ferme et enfoncent les portes de l'habitation du directeur Berthelot. Les gendarmes sont

refoulés. — Le chef de police de Buenos-Aires, colonel Ramôn Falcôn, qui avait fait assassiner de sang-froid les ouvriers argentins pendant la manifestation du 1^{er} mai, fut tué, en compagnie de son secrétaire, par l'anarchiste *Simon Radowsky*, aujourd'hui enfermé dans la terrible prison polaire d'Ushuaia (République Argentine). — Novembre : Bourges. Pendant les grèves des cheminots, le soldat *Lecoin* refuse de marcher contre les grévistes.

1911, mars : Damery-Ay (France). Les vigneron champenois veulent du mieux-être, ils font grève. Les maîtres des grands crus font la sourde oreille. Les vigneron envahissent les caves, entre autres celles de Casimir Périer, ils éventrent les futailles et font couler le vin dans les ruisseaux. — 26 mai : Aimargues. Aigues-Mortes (France). Les vigneron de la région font grève, les soldats refusent de marcher contre eux. Les gendarmes chargent et font des prisonniers qui sont délivrés par la foule. — 12 avril : Epernay. Dix mille vigneron révoltés sont entrés dans la ville en chantant la Carmagnole. Le même soir une bombe éclate à Ay. — 3 juillet : Beauvais. Un réserviste fatigué ne peut plus marcher, l'officier insiste brutalement. Un soldat indigné lui envoie une balle sans l'atteindre. — 2 août : Le Chambon-Fougerolles. Dans la grève des boulonniers plusieurs maisons sont dynamitées. — 25 août : Chômage intense dans les départements du Nord. Les marchands haussent leurs prix, le lait augmente ; un commerçant est déshabillé et rossé. À Saint-Amand, les femmes s'emparent de ce dont elles ont besoin. À Carvin, le marché est saboté. Les gendarmes chargent les habitants. À Saint-Quentin, tous les étalages sont saccagés. A Billy-Montigny, un boulanger voyant sa boutique menacée tire sur la foule, le sang coule. Les magasins sont envahis. — 26 août : Avesnes. Les manifestants envahissent et pillent le marché. — Valenciennes : Les boutiques et le marché sont mis à sac.

1912: Russie. Assassinat du ministre Stolypine par *Bogroff*.

1913, octobre. Libéré du pénitencier d'Alberville où il souffrit toutes les tortures, *Duval* vint à Paris acheter un revolver, puis retourna à Alberville. Rencontrant le commandant du Pénitencier il tira sur lui et sur les sous-officiers qui l'accompagnaient.

1918: Assassinat du comte Tisza, à Budapest. — Paris : Exaspéré de savoir que les morts de la guerre se comptaient par millions, et qu'assis dans leur fauteuil les gouvernants voulaient que continue encore la boucherie humaine, épris d'humanité, le jeune *Émile Cottin* va attendre Clémenceau, un des responsables. Il lui décharge son revolver et ne le blesse que légèrement. — Russie. Assassinat de Ouristki, chef de la Tchéka de Petrograd. — Russie. Assassinat, par *Donskoï*, du général allemand Eichborn. — Russie. Assassinat de Mirbach.

1919. Attentat contre plusieurs membres éminents du Parti communiste siégeant en assemblée. — Attentat de *Kaphan* contre Lénine.

1921, 23 mars : Milan (Italie). Au théâtre Diana, attentat important, le dernier, d'une série

d'attentats accomplis pendant la période révolutionnaire qui va de la date de l'armistice à la lutte armée contre le Fascisme.

1923. Le 25 janvier, l'anarchiste allemand *Kurt G. Wilckens*, arrivé à Buenos-Aires (République Argentine), le 23 septembre 1920, en qualité d'immigrant, ouvrier mineur, tua avec une bombe de dynamite le lieutenant-colonel Hector B. Vaaela, qui avait ordonné le massacre des ouvriers de Santa Cruz (Patagonie-Argentine), révoltés contre leurs oppresseurs. — Novembre. La Ligue de l'*Action Française*, dans son journal, lance chaque jour des calomnies abominables sur les anarchistes. Une impulsive jeune fille de 20 ans *Germaine Berton*, veut mettre fin à ces insultes en tuant l'inspirateur des gens du roi : Léon Daudet. Dans les bureaux, elle ne trouve que Plateau, le metteur en scène de tous les mauvais coups. Elle lui décharge son browning, il tombe mortellement atteint.

1925. Égypte. Assassinat d'un chef militaire anglais. — Sofia (Bulgarie). La cathédrale est le théâtre d'une formidable explosion. Cet attentat est, sans doute, celui (de ce genre) qui fit le plus grand nombre de victimes. La répression qui s'en suivit dépasse en horreur tout ce que l'Histoire a enregistré de plus sauvage et tout ce que l'imagination peut concevoir.

* * *

À cette liste, qu'il convient de compléter par l'attentat de *Law*, de *Taulèle*, de *Bouvet*, de *Castagna* de *Bonomini*, pour la France et de quantité d'autres attentats — individuels ou collectifs — ayant eu lieu un peu partout, il faut ajouter la foule de complots, d'attentats, de gestes de révolte et de soulèvements populaires que cette énumération, rapide et forcément incomplète, ne mentionne pas. Aux mots *Bolchevisme*, *Dictature*, *Fascisme*, on trouvera une liste édifiante des innombrables attentats provoqués, d'un côté et de l'autre, par ces odieux et néfastes régimes.

De 1914 à 1918, au cours des horreurs sanglantes qui ont converti une partie de la planète en une scène gigantesque sur laquelle se sont déroulées les plus épouvantables péripéties d'un Drame sans précédent, innombrables ont été les mutineries de soldats las d'être brimés et sacrifiés par l'incapacité, l'imprévoyance et la froide férocité du Haut-Commandement, ainsi que les gestes de désobéissance par lesquels les combattants se sont refusés aux ordres qui leur étaient donnés. Lorsque ces faits seront divulgués et, avec le recul suffisant, appréciés et compris, on constatera que si l'obéissance aveugle fut la règle générale en ces années de massacre frénétique, vaillantes cependant et beaucoup moins rares qu'on est tenté de le croire, furent l'indiscipline chez les soldats et l'indignation active chez les civils.

Nous avons déjà dit et nous répétons que cette étude concernant les attentats n'est pas close. Nous y reviendrons. (Voir *Complot*, *Conspiration*, *Émeute*, *Grève*, *Insurrection*, etc. Consulter surtout la deuxième et la troisième partie de cette Encyclopédie Le lecteur y trouvera nombre de

précisions et de faits dont nous renvoyons l'exposé à ces deux parties, afin de ne pas surcharger cet article déjà copieux.)

- L. GUÉRINEAU.

Accueil

ATTRACTION n. f. (du latin *tractio*, de *ad*, et *trahere*, supin, *tractum*, tirer)

Action d'attirer, aussi bien au sens propre qu'au sens figuré.

— En **PHYSIQUE** : loi de l'attraction universelle ou loi de Newton, loi par laquelle tous les corps de la nature s'attirent mutuellement, en raison directe de leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances (cette loi permet d'expliquer les mouvements des astres) ; Attraction moléculaire ou force de cohésion : attraction qui s'exerce entre les parties d'un même corps par le contact immédiat ; Attraction magnétique : attraction par laquelle les aimants attirent le fer. (Voir **MAGNÉTISME**) ; Attraction électrique, attraction par laquelle les corps électrisés attirent les corps légers ou s'attirent : entre eux (Voir **ÉLECTRICITÉ**).

— Au figuré, on dit que quelque chose exerce une attraction sur quelqu'un lorsque ce quelqu'un est particulièrement attiré et intéressé par ce quelque chose. On dira par exemple : Le mirage politique exerce une souveraine attraction sur les ambitieux ; ou bien : les cérémonies religieuses et les fables cléricales exercent une redoutable attraction sur les âmes faibles ; et aussi : l'anarchisme exerce une invincible attraction sur l'esprit des hommes libres. Les sujets de l'attraction changent naturellement avec le caractère et la mentalité des humains. Le propagandiste anarchiste doit être assez psychologue pour savoir en tenir compte et faire vibrer la corde sensible : particulière à chaque individu. Il doit combattre et ruiner par tous les moyens, dans les esprits simples et influençables, les attractions néfastes, telles celles de la religion ou de la gloire militaire. Sa tâche est de faire naître — ou de cultiver lorsqu'elles existent déjà — les attractions régénératrices que tout homme sincère et évolué doit éprouver pour une société future d'où seront balayés l'autorité, le mensonge et l'inégalité.

Accueil

AUTODIDACTE adj. et n. (du préf. auto et du grec : didaskein, enseigner)

On dit d'une personne qu'elle est autodidacte quand elle s'est instruite elle-même, sans professeur. Dans la société actuelle, c'est un des plus beaux éloges que l'on puisse faire d'un homme de dire que c'est un autodidacte. Car il faut une volonté bien trempée et une intelligence de premier ordre pour triompher des difficultés sans nombre que rencontre celui qui, né de famille humble, veut enrichir son esprit de quelques connaissances humaines. On sait, en effet, la déplorable pauvreté des connaissances que l'École primaire met à la disposition des enfants pauvres. On y enseigne à l'écolier juste assez pour que, devenu homme, il fasse un ouvrier point complètement illettré mais ignorant toutefois des plus passionnantes activités de l'esprit. Celui qui ne veut pas se résigner à rester toute sa vie un outil passif aux mains des classes possédantes, doit donc continuer — ou plutôt commencer — à s'instruire au sortir de l'école. Mais il lui faut lutter contre les obstacles d'ordre matériel et contre les obstacles d'ordre moral. Il lui faut disputer les heures d'études aux heures du travail pour le pain de chaque jour, et il lui faut défendre sa personnalité naissante contre le dédain haineux des privilégiés de l'Instruction. Mais aussi, quelle différence avec les mécaniques étudiants, lorsque l'autodidacte a pu arracher quelques-unes des précieuses connaissances ! Désormais, l'autodidacte sera armé pour la lutte des idées et pourra prendre avec succès la défense de ses frères de misère. Il faut que le peuple apprenne à s'instruire par lui-même. Là seulement est son salut. Beaucoup, hélas ! reculent devant l'effort qu'il faut fournir. Mais ils auraient tort de se décourager. L'épreuve est ardue, mais elle n'est pas impossible. Et chaque pays fournit des exemples qui en disent plus long que toutes les exhortations. N'a-t-on pas vu, en France, le jeune J.-H. Fabre, commencer ses études en vendant des oranges sur le marché de Beaucaire ? Armé de son seul courage, il a pu cependant conquérir diplômes et connaissances plus vite que tous les privilégiés des collèges ; et il a pu, par la suite, devenir un de nos plus remarquables savants. En littérature, n'a-t-on pas vu Pierre Hamp, ancien gâte-sauce, devenir un de nos meilleurs écrivains ? À l'étranger, faut-il citer le cas de Jack London, tour à tour débardeur, chercheur d'or, docker, et, finalement, un des plus célèbres romanciers du globe ? Faut-il rappeler la vie mouvementée et miséreuse de Maxime Gorki, en Russie, et de Panaït Istrati, dans les Balkans ? Les exemples ne manquent pas, comme on le voit, d'hommes qui, par leur énergie, sont arrivés non seulement à une profonde culture mais encore sont parvenus à bâtir une œuvre personnelle. Ceux que la destinée a fait naître pauvres ne doivent donc pas désespérer. Avec du courage ils vaincront l'adversité, ils deviendront des hommes dignes de ce nom. Par un labeur régulier et fécond, ils acquerront — parce que

trepés par la vie — plus de richesses intellectuelles que n'en pourront jamais acquérir toutes les marionnettes de Facultés.

- Georges VIDAL.

Accueil

AUTOMATE n. m. (du préfixe auto et du grec maomai, je me meus)

Machine organisée qui, par le moyen de ressorts, imite le mouvement d'un corps animé. Par extension, on désigne sous le nom d'automate une personne qui ne sait ni penser ni agir par elle-même. Exemple : Beaucoup de citoyens sont de simples automates qui obéissent aux suggestions et aux ordres venus d'en haut, qui votent, qui travaillent et qui applaudissent ceux qui les grugent. Le rêve des gouvernants est de régner sur un peuple d'automates. C'est pour cela que les gouvernants font impitoyablement poursuivre ceux qui essaient d'ouvrir les yeux de la masse, qui essaient de transformer ces automates en individus conscients. C'est pourtant là qu'est la tâche des anarchistes. La société future sera une société d'hommes et non une société d'automates.

Accueil

AUTOMOBILISME

L'automobilisme est né avec le moteur à combustion interne. On connaissait bien, il est vrai, avant l'apparition du dit moteur, les machines à vapeur ; et les trains à chemins de fer roulaient depuis longtemps déjà quand il est apparu.

On avait même essayé de réaliser avec la vapeur, des véhicules automobiles à l'usage des particuliers, mais les inconvénients de ce système, notamment la mise sous pression, les manipulations malpropres, en rendaient l'emploi tellement long et désagréable, que les appareils de ce genre ne trouvèrent que peu d'amateurs.

Au contraire, dès que le moteur à explosion fut au point, l'automobilisme se développa avec une rapidité inouïe. Si l'on songe que les premières voitures sans chevaux apparurent vers 1895, on voit le peu de temps nécessité pour expérimenter, perfectionner, et implanter dans les mœurs, ce mode de locomotion qui est actuellement répandu par toute la terre, même dans les régions les plus reculées. C'est par millions que se chiffrent les automobiles en circulation, et il n'est pas d'exemple dans l'industrie d'aussi fabuleux développements.

C'est pourquoi il est permis d'attribuer à cette branche de l'activité humaine une grande importance au point de vue social, car elle doit, selon nous, déterminer à brève échéance des modifications profondes aux conditions de la vie.

Sans entrer dans des détails techniques complets, il nous a semblé utile de rappeler en quoi consiste l'automobile et ce qu'il est nécessaire de savoir concernant cet instrument de travail et d'agrément, si moderne.

L'automobile (et sous ce vocable ; nous entendons désigner tout véhicule automoteur, qu'il soit à 2, 3 ou 4 roues), est caractérisée essentiellement par : le moteur, l'appareil de changement de vitesse et les pneumatiques. Sans la réalisation de ces trois éléments, il n'est pas d'automobilisme possible. En ce qui concerne le moteur, inutile d'insister ; c'est le cheval de la voiture. Sans le changement de vitesse, il n'est pas de démarrage, ni de côte possible. Sans les pneus, pas de vitesse, pas de douceur et par contre détérioration rapide des machines. On a pu changer, depuis l'origine, les principes des carrosseries, des procédés de transmission, le moyen de la suspension ; on n'a pu rien changer, sauf certains détails de construction, tant au moteur qu'au changement de vitesse et à la suspension pneumatique.

Le moteur. — Chacun sait que les corps, d'une façon presque générale, ont la propriété de se dilater à la chaleur ; les gaz n'échappent pas à cette loi naturelle. Si l'on fait brûler un gaz en vase clos, on comprend que l'élévation de température augmentant le volume de ce gaz déterminera une pression sur les parois du vase, d'autant plus grande que la température sera plus élevée. C'est cette propriété qui est utilisée dans les moteurs actuels. Un moteur est une sorte de pompe qui aspire d'abord des gaz d'essence mélangés à de l'air (gaz carburé) puis les comprime au retour du piston ; à ce moment, une étincelle électrique détermine l'inflammation des gaz qui se détendent en chassant devant eux le piston. Comme ce piston est relié au moyen d'une bielle et d'un maneton à un volant, le mouvement rectiligne du piston se trouve transformé en mouvement de rotation et régularisé par le volant.

Il existe des moteurs à 2 et 4 temps.

Leur principe ne varie guère, sauf que dans le 2 temps on fait travailler les deux faces du piston pour accomplir les fonctions nécessaires au cycle moteur qui sont nécessairement : aspiration, compression, explosion et échappement.

Le changement de vitesse est un appareil constitué par des trains d'engrenages de différents diamètres s'engrenant entre eux et que le conducteur commande au moyen d'un levier, suivant les exigences du profil de la route. On saisit ce fonctionnement en pensant à un cric qui permet à un homme, par la démultiplication de l'effort, de soulever des poids énormes ; ou bien à un vélo dont le rapport du pignon du pédalier à celui de la roue détermine plus ou moins de force ou plus ou moins de vitesse.

Quant aux pneumatiques que chacun connaît, ce bourrelet d'air qui entoure les roues, c'est bien une des plus belles inventions qui soient. La légèreté et la souplesse du pneu en font un élément sans lequel l'automobilisme n'existerait pas et qui, malgré de légers inconvénients bien connus, n'est pas près d'être remplacé par mieux.

Si pendant longtemps on a pu, à bon droit, considérer l'automobile comme un instrument de luxe à l'usage exclusif des classes riches, à présent il n'en va plus ainsi et peu à peu cet outil merveilleux se simplifie, se perfectionne, de telle sorte que son emploi se généralise partout de plus en plus ; c'est au point que, dans certains pays des États-Unis, on compte jusqu'à une auto par quatre habitants. Le vieux continent certes, est loin d'avoir atteint ce chiffre, mais tout laisse espérer qu'on y viendra. Les constructions en grandes séries qui permettent de diminuer les prix de revient, les améliorations incessantes apportées à la conception même des véhicules, autorisent à penser que dans très peu d'années chacun pourra posséder son auto grande ou petite, et ce pour le plus grand bien de tous. L'affranchissement relatif des distances permettra aux hommes de se rapprocher de la nature. Ils n'auront plus besoin de s'empiler pour vivre dans des villes énormes et malsaines, et le paysan, muni de cet instrument, ne songera plus dès lors à désertir pour toujours une terre près de laquelle il aura cessé d'être captif.

- CHARLES MOCHET.

Accueil

AUTONOMIE (du préf. auto, et du grec nomos, loi)

Droit de s'administrer ou de se gouverner librement, dit le dictionnaire. Socialement, ce mot a une signification moins étendue. Cette signification a d'ailleurs besoin de précisions sérieuses, si on veut arriver à s'entendre sur la valeur exacte de ce terme social particulièrement usité et discuté en ce moment.

Depuis que les partis politiques et particulièrement le parti communiste ont tenté leur dernière et puissante offensive contre le mouvement syndical de tous les pays, offensive qui a d'ailleurs presque partout atteint son but, le mot « autonomie » a donné lieu à d'interminables controverses. - Selon qu'il est employé par les syndicalistes ou par les communistes, il a une signification ou une autre signification.

Fidèles à leur doctrine, interprétant dans son sens le plus complet et le plus large la charte constitutive de leur mouvement, les syndicalistes déclaraient et continuent à affirmer plus fortement que jamais, que le « Syndicat, aujourd'hui groupement de résistance et, demain, groupement de production, base de réorganisation sociale » doit être autonome et indépendant.

Si les syndicalistes ont constamment accouplé ces deux termes, c'est, indiscutablement, parce que, dans leur esprit, ils n'ont pas la même signification, parce que l'un a certainement une portée plus considérable que l'autre. Et c'est vrai.

En effet, « autonomie » signifie, pour les syndicalistes : droit, pour le syndicat, de s'administrer à son gré, tandis qu'indépendance veut dire : droit d'agir librement en toutes circonstances.

Ceci revient à dire qu'un groupement peut être autonome, tout en étant dépendant d'un autre. Il en est d'ailleurs de même d'un pays. Les Franco-Espagnols veulent bien, par exemple, reconnaître l'autonomie du Riff, mais se refusent à lui accorder l'indépendance.

Le Riff, autonome, continue à faire partie de l'empire marocain, tandis qu'indépendant, il devient un État qui ne doit plus au Sultan ni obéissance spirituelle, ni obéissance temporelle.

Il en est de même pour le syndicat et la C. G. T. Autonomes : les syndicats, la C. G. T., s'administrent librement, mais leurs actes n'en sont pas moins inspirés

par le parti politique dont ils dépendent, dont ils doivent appliquer les décisions.

De tout temps, les partis politiques ont été disposés, pour sauver la face, à reconnaître l'autonomie des syndicats, mais ils firent toujours l'impossible pour rendre vaine leur indépendance.

De 1873 à 1906, les partis politiques, en France, n'eurent pour unique préoccupation, que de placer sous leur tutelle les syndicats, tandis que ceux-ci surtout sous l'influence de Pelloutier, de Merrheim, de Griffuelhes, mirent tout en œuvre pour affirmer leur indépendance et la conserver.

On pouvait croire que cette question était tranchée depuis le Congrès d'Amiens, en 1906, où les guesdistes, marxistes de l'époque, furent écrasés par les partisans de l'indépendance du syndicalisme. Il n'en fut rien. Il convient d'ailleurs de dire que le mouvement syndicaliste international, sauf l'Union syndicale italienne, la Confédération Nationale d'Espagne et l'Union des Travailleurs libres d'Allemagne, était partout lié étroitement avec le Parti Social-démocrate dont il dépendait réellement.

L'affaiblissement du mouvement syndical, la naissance d'un fort mouvement politique marxiste remirent tout en question, en 1919. - Les premières tentatives prirent un caractère sérieux, offensif, au Premier de l'Internationale syndicale rouge, à Moscou, en 1921. La majorité, acquise aux vues de Lénine, Boukharine, Trotski, Zinoviev et Lozovsky, vota une résolution dite : Tom Mann-Rosmer, qui indiquait que les syndicats, dans chaque pays et l'Internationale, sur son plan, étaient placés sous la direction politique du parti communiste ou de l'Internationale communiste.

Il n'était pas même question de l'autonomie du mouvement syndical, qui devenait ainsi un appendice du parti communiste. Devant les protestations soulevées par cette décision, les partisans de la subordination totale des syndicats durent biaiser. C'est à ce moment qu'ils joignirent leurs protestations aux nôtres et réclamèrent l'autonomie, pendant que nous insistions pour que l'autonomie et l'indépendance fussent reconnues au mouvement syndical.

Les militants, en général, ne faisaient pas, entre, ces deux mots, la distinction nécessaire. La plupart demandaient l'autonomie, tout en croyant réclamer l'indépendance. Les communistes exploitèrent habilement cette erreur. C'est ce qui leur permit de triompher au Congrès constitutif de la C. G. T. U., en juillet 1922 à Saint-Étienne. C'est ce qui leur permit aussi de violer leur mandat au Deuxième Congrès de l'Internationale syndicale rouge, la même année, à Moscou et de voter - ce qu'ils nièrent d'ailleurs - la fameuse résolution Dogadow, copie exacte de la résolution Tom Mann-Rosmer, laquelle consacrait la subordination des syndicats au Parti politique communiste, nationalement et internationalement.

Si les militants syndicalistes, et aussi libertaires, avaient su distinguer entre « autonomie et indépendance », le mouvement ouvrier ne serait peut-être pas asservi,

aujourd'hui.

Personnellement, j'ai toujours affirmé cette différence. La résolution minoritaire de St Etienne en porte la trace évidente. Celles qui furent présentées ou votées par la suite, par nombre de Congrès régionaux, fédéraux et confédéraux, en apportent la confirmation certaine.

C'est sur la valeur de ces deux termes, trop longtemps considérés comme synonymes, qu'il faut éclairer les camarades, si on veut recréer d'abord le véritable esprit syndicaliste, éviter d'aussi funestes erreurs, plus tard.

L'autonomie d'un groupement, d'un mouvement, c'est une chose précise. L'indépendance de ce groupement, de ce mouvement en est une autre, non moins précise, mais très différente.

Et tous les militants, tous les ouvriers doivent savoir distinguer l'une de l'autre.

Ce sont des questions importantes qui se poseront demain avec une acuité beaucoup plus considérable. Il importe de les bien connaître afin de ne pas retomber dans cette erreur considérable, puisqu'elle a eu pour résultat la dissociation et la domestication du mouvement syndical dans tous les pays.

Pierre Besnard

Accueil

AUTORITE n. f.

Malgré l'usage constant et aisé de ce terme, ou plutôt grâce à cet usage précisément, on l'applique avec une légèreté déconcertante, comme d'ailleurs tant d'autres (domination, dictature, violence, etc ...), à des notions et des phénomènes de nature très différente, ce qui mène à de multiples confusions, malentendus, contradictions et erreurs.

Nous lisons dans un grand dictionnaire : « Autorité. Droit ou pouvoir de commander, de se faire obéir ». Cette définition est suivie de plusieurs autres qui correspondent à différents emplois de ce terme. Dans d'autres dictionnaires, les définitions varient sensiblement.

Dans le langage commun, écrit ou oral, on évoque couramment l'Autorité de Dieu, de la Loi, du Père, du Chef, etc... On discerne : l'autorité suprême, l'autorité civile, l'autorité militaire, et ainsi de suite. - On dit représentant de l'Autorité. - On dit encore : autorité publique ; autorité maritale ; autorité naturelle. - On parle souvent de l'autorité de la chose jugée, de l'autorité des mots, etc. - On parle aussi de l'autorité morale. - On dit, fréquemment d'un homme : c'est une grande autorité dans telle ou telle branche de la Science ou de l'Art... Bref, on marie le terme Autorité avec une quantité de mots et de notions, comme si ce terme était absolument précis et communiquait la même précision à d'autres termes et expressions. Or, ce n'est nullement le cas. Au contraire, à force d'être employé à tort et à travers, le mot Autorité a perdu tout sens défini, s'il en a jamais eu un.

Il est donc impossible, aujourd'hui, de répondre d'une façon générale à la question : Qu'est-ce que l'Autorité ? Pour obtenir une idée plus ou moins nette de cette notion, pour définir clairement notre attitude vis-à-vis de ce phénomène, il faut procéder à une analyse séparée des différentes applications du mot.

1. L'autorité de Dieu. - A notre époque, il n'est plus possible de parler de l'autorité de Dieu, qui se manifesterait de façon directe. Les bons vieux temps où Jéhovah aurait dicté sa volonté de vive voix à Moïse, les temps plus rapprochés où, par exemple, quelques saints soufflaient les désirs du bon Dieu national à Jeanne d'Arc, sont irrévocablement passés. Dieu ne parle plus aux hommes. Ce n'est plus lui, c'est l'Église qui, actuellement, s'occupe sur la terre des affaires des cieux. C'est donc de l'autorité de l'Église que nous pouvons parler de façon concrète.

Qu'est-ce que cette autorité, et quelle peut être notre attitude envers elle ?

2. L'autorité de l'Église (indirectement, celle de Dieu). - Elle peut s'exercer de deux façons : 1° concrètement, c'est-à-dire, usant de moyens réels, « physiques », pour se faire obéir, punissant corporellement ceux qui lui désobéissent ; 2° platoniquement, c'est-à-dire n'usant que de moyens spirituels, « moraux », d'influence, de contrainte ou de répression.

Quant à la première manière, elle a fait suffisamment ses preuves depuis le XIIIe jusqu'au XIXe siècle. Il serait superflu, aujourd'hui, d'insister sur les horreurs de cette autorité, la plus cruelle, la plus exécrationnelle de toutes. La fameuse Inquisition fut son expression vivante. Comme autorité réelle, l'Église s'est déshonorée à jamais, ceci non seulement dans les pays classiques de l'inquisition, mais, de façon différente, dans tous les pays du monde. Actuellement, elle n'exerce nulle part aucune autorité « matérielle ». Non seulement les libres penseurs et les athées de tout genre lui échappent, mais l'humanité tout entière n'en veut plus.

Quant à l'autorité « morale » de l'Église, qui existe encore pour pas mal de gens, elle serait, certes, une chose relativement inoffensive, si toutefois elle n'était pas étroitement liée à la pire réaction générale, aux forfaits les plus abominables des autorités de tous temps et de toute espèce, aux systèmes d'esclavage de toutes les époques, à la plus néfaste dépression intellectuelle et, précisément, morale des humains.

L'Église, avec son autorité spirituelle, a été de tous temps, et reste encore de nos jours, le soutien le plus précieux de tous ceux qui dominent, qui oppriment, qui étouffent, qui exploitent. Elle se rangeait toujours du côté des « forts », ce qui permettait à ses princes de jouir des biens de ce monde, en réservant aux « faibles » la jouissance de ceux du monde futur. Elle sanctionnait, elle bénissait, elle appuyait invariablement de son « autorité morale » les régimes politiques les plus abjects, les crimes « légaux » les plus horribles : guerres, massacres, assassinats... L'Histoire humaine abonde de faits de ce genre.

Les époques les plus sombres de l'Histoire furent précisément celles où tout pliait sous la lourde autorité de l'Église. Au contraire, les périodes où l'humanité faisait quelques grands pas en avant au point de vue culture, progrès général, justice, innovation, mœurs, science, art, etc., coïncidaient avec les moments d'une lutte morale active contre l'Église, contre son autorité mortifère.

Le pire de tout est que cette autorité est entièrement basée sur le mensonge, sur l'hypocrisie, sur l'imposture la plus écoeurante qui puisse exister. Ce ne sont que l'ignorance profonde des masses et les restes des superstitions des temps passés, qui permettent encore aux millions de gens de ne pas s'en rendre compte. Se cramponnant justement à cette ignorance et à ses restes, l'Église les soutient, les favorise, les éternise.

La conclusion est tout indiquée : l'autorité spirituelle de l'Église est une des

plus néfastes pour le progrès humain. Elle est un des obstacles les plus sérieux au développement moral de l'humanité, à l'affranchissement des millions d'êtres-esclaves qui souffrent et périssent sous le joug des jouisseurs de toute espèce, appuyés considérablement par cette autorité. Son existence au XXe siècle est une honte. Non seulement les anarchistes, mais tout homme d'esprit plus ou moins sain, juste et franc a le devoir de lutter activement contre ce genre d'autorité. On ne peut pas, comme certains le pensent, rester neutres vis-à-vis de cette plaie. Car il faut arracher, le plus rapidement possible, les millions d'êtres trompés et abrutis par cette autorité malfaisante, une des causes principales de leur asservissement. (Voir : Église, Religion .)

3. L'autorité de la Loi. Plus exactement, l'autorité de ceux qui établissent les lois, les font appliquer, qui surveillent leur application et punissent les infractions. (Quant à la Loi comme telle, on s'adressera au mot correspondant.) Les porteurs formels de cette autorité sont les personnes et institutions chargées de son exercice. Ses porteurs réels sont ceux qui ont le « droit », la faculté, la possibilité et la puissance matérielle de créer les lois, de les imposer, de les faire appliquer, de faire surveiller leur exécution, de faire punir leur inexécution. - Quand on dit : autorité suprême, autorité publique, civile, militaire, etc., on y suppose, en premier lieu, les personnes et institutions qui sont les porteurs formels de l'autorité, et en second lieu, ceux qui, de « droit » ou de force, détiennent la faculté réelle de créer les lois, de les faire appliquer, et ainsi de suite. C'est de leur autorité qu'il s'agit en réalité. L'autorité du Chef qui, en cette qualité, est supposé comme agissant conformément aux lois, a la même base générale. Nous pouvons, par conséquent, réunir toutes ces notions séparées en une seule plus vaste : autorité publique ou administrative. En généralisant et en précisant encore, nous pouvons désigner ce genre d'autorité comme autorité sociale (et laïque, par opposition à l'autorité religieuse que nous venons de traiter).

Le grand problème de l'Autorité sociale est celui qui, ici, nous intéresse le plus. Il est le point capital, le noyau même de la pensée, de la conception anarchiste (ce qui veut dire justement antiautoritaire). Ce sont les deux solutions opposées de ce problème capital, qui, précisément, divisent l'idée émancipatrice en deux courants fondamentaux, et les masses travailleuses en deux camps ennemis.

Le problème se confondant intimement avec celui de l'État, du Pouvoir, du Gouvernement, de l'Administration, de la Bureaucratie, de la Société, des Classes, il faut voir tous ces mots. C'est surtout au mot État qu'il est traité à fond. (Voir aussi : Anarchie, Anarchisme, Marxisme, Bolchevisme , etc.).

C'est au mot État également qu'on traite la question des origines et des raisons du développement ultérieur de l'autorité sociale.

Ici, nous la prenons comme chose donnée, et nous nous bornons à exposer l'essentiel du problème tel qu'il se pose dans notre actualité.

Le premier trait caractéristique de l'Autorité sociale, telle que nous la connaissons depuis des siècles, est la contrainte : 1° d'accomplir ; 2° de ne pas accomplir ; et 3° d'accomplir de la façon prescrite tels ou tels autres actes ou gestes.

Son second trait typique est que le prétendu "droit" d'exercer cette contrainte "légale" se trouve constamment, infailliblement entre les mains d'une minorité privilégiée, possédante, qui, à l'aide justement de cette autorité, de cette contrainte, assujettit et exploite l'énorme majorité laborieuse et dépossédée.

Il est tout à fait naturel que les classes possédantes, que ceux qui s'installent en maîtres, qui subjuguent, dominant, gouvernent et exploitent le peuple, que tous ils préconisent la nécessité de l'Autorité « pour la société humaine », pour le maintien de l' « ordre », etc. Ils en ont, certes, besoin, de cette Autorité. Sans elle, sans la contrainte légale et organisée, comment auraient-ils pu maintenir leurs privilèges, leur domination ?

Ce qui est moins compréhensible, c'est que les socialistes, qui prétendent lutter pour l'affranchissement total des classes exploitées, ne voient pas, eux non plus, la possibilité de se passer de l'Autorité.

Ce qui est tout à fait incompréhensible, c'est que même les socialistes révolutionnaires de l'aile gauche les « communistes » (bolcheviks), les socialistes-révolutionnaires de gauche, les « maximalistes », etc., reconnaissent la nécessité de l'Autorité, dans telle ou telle autre mesure, sous telle ou telle autre forme, du moins pour la « période transitoire » entre la chute du capitalisme et l'instauration du véritable communisme.

Si l'on dressait un tableau exposant l'attitude de tous les courants d'idées par rapport au principe de l'Autorité, l'aspect en serait curieux : sauf l'Anarchisme, tous ces courants, comme admettant plus ou moins le principe d'Autorité, se verraient placés ensemble, d'un côté du tableau ; l'Anarchisme, comme rejetant résolument et entièrement ce principe, se trouverait tout seul de l'autre côté.

Le problème essentiel et plein d'actualité se pose donc ainsi :

Dans la vie sociale, vu surtout la transformation imminente de la société, faut-il s'apprêter à conserver, à utiliser au moins un minimum d'Autorité politique, ou faut-il penser dès à présent à éliminer entièrement le principe autoritaire, en lui substituant d'autres moyens de maintenir l'ordre, de sauvegarder la liberté, de satisfaire les besoins vitaux de la population, d'assurer la justice, l'égalité, l'entente ?

Tous les socialistes répondent : « Il est indispensable, au moins pour quelque temps encore, de conserver le principe autoritaire. Les hommes y étant trop habitués, les masses n'étant encore ni suffisamment cultivées ni, par conséquent, capables de s'orienter, de s'administrer elles-mêmes, on ne saurait se passer de

l'Autorité d'un seul coup ». - « Il faudra, longtemps encore, avoir recours à l'Autorité comme à un mal inévitable, affirment certains. Car l'autorité, hélas !, n'a pas d'équivalent. »

Et quant aux socialistes de gauche, de tendance bolcheviste surtout, ils ajoutent encore : « Même après une révolution victorieuse, la lutte contre la bourgeoisie vaincue devra continuer. La bourgeoisie ne se résignera pas facilement ni sans résistance au nouvel état des choses. Elle tentera de rétablir l'ancien ordre. Elle complotera, elle préparera la revanche. Il faudra être vigilant, organiser la défense de la révolution, combattre, écraser les tentatives contre-révolutionnaires. Comment le faire sans Autorité ? » Seuls les anarchistes affirment : « Il faut éliminer le principe autoritaire dès à présent et totalement. » Pourquoi, précisément ? Et surtout : Comment serait-ce possible ?

Telles sont les questions qu'on nous pose aussitôt.

* * *

La littérature anarchiste est, naturellement, très riche par rapport à la négation de l'Autorité qui est la pierre fondamentale de notre doctrine. Il suffit de parcourir nos oeuvres classiques pour y trouver une argumentation copieuse à ce sujet.

Dans les colonnes mêmes de ce dictionnaire, on trouvera, surtout aux mots Anarchie et Anarchisme, des idées et des précisions intéressantes concernant l'Autorité. Le problème est, d'autre part, étroitement lié à quelques questions autonomes, par exemple : 1° à celle des capacités, du rôle et de l'action des masses ; 2° à celle de la défense de la révolution victorieuse. Ces questions sont traitées aux mots : Masse, Révolution, Dictature.

Je voudrais, pour ma part, souligner ici un argument qui me paraît être un des plus concluants.

Le principe autoritaire est en contradiction flagrante et entière avec l'idée socialiste en général.

Pas un socialiste ne niera que la construction de la société nouvelle devra être un acte créateur, une oeuvre de création sociale immense. Autrement dit, l'oeuvre formidable de la reconstruction sociale exigera une vaste action créatrice des millions d'hommes ayant, enfin !, la possibilité de s'entendre, de s'organiser, de coopérer librement, de chercher, d'essayer, d'appliquer leurs initiatives et leurs énergies, d'agir en toute liberté, de construire, de rectifier les erreurs, de faire, de défaire et de refaire, en un mot : de créer. C'est la condition sine qua non du succès. Ceci veut dire que si une telle action n'est pas possible, le socialisme lui-même

s'avère, du même coup, impossible. Autrement dit : toute voie qui ne serait pas celle d'une vaste et libre action créatrice des masses humaines, n'aboutirait à rien.

Or, l'Autorité (au sens social du mot), - comme le terme lui-même l'indique, - demande, exige même, non pas la création ni l'action libre, mais, au contraire et précisément, la soumission, l'obéissance aux ordres donnés, l'exécution des instructions et des commandes dictées.

Donc, l'action créatrice et l'Autorité sont deux principes diamétralement opposés qui s'excluent l'un l'autre. Voilà pourquoi, à notre avis, le principe autoritaire doit être absolument éliminé.

Ajoutons quelques détails qui ont leur importance

1° L'Autorité est exercée par des hommes. Disons plus : elle n'est exercée, au fond, que par quelques hommes, car même parmi ceux qui l'exercent, l'immense majorité ne sont que de simples exécuteurs. Il est évident que si même ces quelques hommes déployaient une certaine activité créatrice, cette activité ne saurait remplacer le millionième de l'énergie créatrice exigible.

2° L'homme n'étant jamais content de ce qu'il possède, l'Autorité qui est exercée par des hommes est, psychologiquement, un phénomène qui se dilate, se gonfle, cherche à s'immiscer partout, à assujettir le plus d'hommes possible, à accaparer, autant que possible, la vie entière de la société et des individus. C'est un poulpe à mille tentacules.

3° Incapables, bien entendu, de remplir le millionième de l'activité sociale exigible, les hommes exerçant l'Autorité ne sont, cependant, pas du tout de cet avis. Leur situation leur fait croire que ce sont justement eux qui sont appelés à créer, à organiser, à construire. Ils se sentent, faussement, chargés d'immenses obligations, revêtus de toutes les responsabilités. De là, en partie, leur conservatisme, leur timidité, leur incapacité fabuleuse.

Cette petite analyse démontre, entre autres, l'erreur fondamentale de beaucoup de socialistes qui supposent que l'Autorité, ce « mal provisoire et inévitable », pourra dépérir, s'éteindre, mourir graduellement d'elle-même, au fur et à mesure que les hommes deviendront capables de s'en passer. Mille fois non ! L'Autorité ne prend jamais un chemin descendant : elle suit toujours la ligne ascendante. L'Autorité n'est pas une boule de sable qui se réduirait en un grain de poussière et finirait par disparaître : c'est une boule de neige qui grandit à l'infini, en vertu de son propre mouvement. Nous, les « utopistes », sommes obligés d'apprendre cette vérité aux « réalistes » autoritaires !

Les anarchistes condamnent l'Autorité intégralement, sans aucune concession, car la moindre autorité, avide de s'affermir et de s'étendre, est aussi dangereuse que la plus développée ; car toute autorité acceptée comme un « mal

inévitable » devient rapidement un mal inéluctable.

On dit, cependant, que les masses travailleuses ne sont pas encore aptes à se passer de l'Autorité, à organiser elles-mêmes la vie nouvelle.

Après ce qui précède, la réponse peut être brève cette méfiance provient de l'incapacité de se représenter clairement, concrètement l'immense mouvement créateur, libre et vif, des masses humaines, dès qu'elles auront, enfin !, la possibilité de le réaliser, et qu'elles auront compris, enfin !, à force d'expériences historiques ratées, quelle est la véritable voie de leur action émancipatrice. La base de cette méfiance, c'est l'incapacité de « palper » à l'avance ce processus gigantesque, toute cette ambiance nouvelle, pleine de mouvement enthousiaste, d'énergie créatrice, d'activité fiévreuse, vive, indépendante des millions d'êtres humains en action. Personnellement, j'ai eu le bonheur unique, inoubliable, de voir, lors de la révolution russe, bien que pendant une courte période et en miniature, un mouvement de ce genre (en Ukraine, en 1919). Ce que j'ai vu et vécu alors, a confirmé expérimentalement et à jamais mes convictions là-dessus.

Combien de parents ou de mauvais éducateurs se trouvent surpris des exploits de leurs enfants, tenus pour incapables de les accomplir, dès que ces enfants obtiennent la possibilité entière, la joie et la fierté d'agir en liberté !

On dit encore que, sans Autorité, les masses seraient incapables de défendre avec succès la révolution.

La réplique sera ici la même que celle qui vient d'être faite. Il faut savoir se représenter l'action réellement libre, vivante, créatrice des masses travailleuses en révolution, pour comprendre que cette action, que toute cette ambiance permet au peuple d'organiser, de poursuivre la défense de son oeuvre, la résistance à la contre-révolution, avec un succès beaucoup plus grand que celui d'une organisation et d'une action autoritaires. C'est cette action créatrice même qui s'en porte garante. Plusieurs événements de la révolution russe (en Ukraine, en Sibérie et ailleurs) en témoignent. Le fait historique, qui sera établi plus tard incontestablement, est que ce fut l'action libre des masses travailleuses, et non pas l'armée rouge, qui brisa la contre-révolution et sauva la cause révolutionnaire en Russie.

C'est donc cette action formidable, vive, libre et créatrice des masses laborieuses, qui devra être substituée à l'Autorité, brisée par les premiers coups de la Révolution, et qui ne doit être reconstituée sous aucun prétexte, sous aucune forme.

Il est absolument incompréhensible que tant de gens aient foi en l'Autorité sociale. Si encore cette Autorité avait pu compter des bienfaits, de beaux résultats à son actif historique ! Mais c'est juste le contraire que nous constatons, en étudiant l'histoire passée ou contemporaine. Incapacité, impuissance, violences, iniquité ; ruse, mensonge, guerres, misère, gâchis économique, dépression intellectuelle,

décadence morale, tel est le bilan effrayant de l'Autorité au bout de milliers d'années d'existence. L'époque actuelle qui démontre clairement, et d'un seul trait, la faillite absolue de toutes les formes de l'Autorité (démocratie, dictature, fascisme, bolchevisme, etc., etc.), devrait enfin amener la condamnation définitive et entière du principe autoritaire lui-même.

* * *

On dit, pourtant que, même dans une société libre, on ne pourrait se passer d'une certaine Autorité ; qu'infailliblement, les hommes n'étant pas égaux de par leur nature, les plus forts, les mieux doués, les plus intelligents exerceront toujours une autorité, une influence décisive sur les faibles, les incapables, les peu intelligents et ainsi de suite.

Cette réflexion appartient au domaine de l'Autorité morale qu'il nous reste à étudier brièvement.

4° L'Autorité morale. L'Autorité « morale » ne peut être individuelle ou celle de certains groupements, organisations, institutions, de telles ou telles autres collectivités humaines (comme, par exemple, celle de l'Église, étudiée plus haut). Ce n'est pas, cependant, cet élément purement formel qui nous intéresse ici. Ce qui nous importe, c'est le fond du problème.

L'Autorité dite « morale » peut s'exercer de trois façons très différentes : 1° elle peut, tout en étant d'ordre moral, s'appuyer sur une certaine contrainte ou sur une loi (ou coutume) stupide ; 2° elle peut avoir pour base l'ignorance, la faiblesse, la crédulité, la peur, des circonstances malheureuses, etc. ; 3° elle peut s'exercer librement, en pleine connaissance de cause, étant basée sur une véritable force et hauteur morale, étant acceptée de plein gré, produisant ainsi un effet positif, louable, heureux.

Il est de toute évidence que non seulement un anarchiste, mais aussi tout homme sain et raisonnable doit condamner et rejeter l'autorité morale des deux premiers genres. Il est tout aussi clair que tout homme, anarchiste ou non, peut accepter, peut admettre l'autorité du troisième genre. Cette dernière est la seule admise par les anarchistes. Il est à regretter que cette sorte d'influence soit exprimée par le même terme - « autorité » - que les phénomènes abjects dont nous venons de parler, et qui, au fond, n'ont rien de commun avec la véritable, la positive influence morale.

Prenons quelques exemples afin de préciser.

L'autorité du père ou, généralement, des parents (autorité dite « paternelle »

ou « naturelle »), peut se baser sur la contrainte, sur la force physique, sur la peur. Une telle sorte d'autorité est une lourde faute. Elle est simplement écoeurante. Elle ne donne pas de résultats véritables, durables. Elle n'agit que superficiellement, momentanément. Au fond, ce n'est pas une autorité morale, mais physique et amoral. Elle doit être sévèrement condamnée. Au contraire, une véritable autorité morale exercée par des parents intelligents, consciencieux et conscients de leur tâche éducative, est non seulement acceptable, mais indispensable.

La même chose peut être dite de l'autorité morale exercés sur les enfants, sur les élèves, par les éducateurs et les professeurs dans les écoles et ailleurs. En matière d'éducation, la seule autorité admise et même indispensable, est celle, purement et véritablement morale, d'un éducateur conscient de sa tâche délicate et sachant appliquer dûment l'arme de l'autorité. La libre influence, la persuasion, le bon exemple, le raisonnement sérieux, une réprimande raisonnable et affectueuse, tels sont les moyens acceptables de cette autorité.

L'autorité dite « maritale », est une loi (ou une coutume) stupide, d'après laquelle le « mari » est appelé à exercer une autorité (?) sur sa « femme ». Loi ou coutume vieillie, mais qui, hélas !, trouve encore pas mal d'adeptes dans la vie quotidienne. Un mari qui frappe sa femme en exerçant ainsi sur elle son autorité « morale », est loin d'être une rareté dans les pays les plus civilisés. C'est une honte qui doit être condamnée. La seule « autorité » qui puisse être admise entre homme et femme vivant ensemble, comme du reste entre tous les humains en général, est une influence morale qui peut être exercée réciproquement et également par l'un et l'autre. D'ailleurs, la stupidité de l'« autorité maritale » tient à l'absurdité générale du « mariage ».

Arrêtons-nous succinctement à quelques autres genres d'autorité morale, énumérés au début de la présente étude. L'autorité de la chose jugée, de même que toutes sortes d'influences ayant pour base l'ignorance, la faiblesse de la volonté, le non-désir de réfléchir indépendamment, librement, sont des phénomènes négatifs et condamnables. Un homme sain d'esprit ne doit rien accepter à la légère, sans vérification personnelle, sans raisonnement. Il n'y a rien de plus écoeurant que de voir un homme accepter et affirmer une chose parce qu'« on le dit », parce que « tout le monde le fait », parce qu'un tel l'affirme, etc... Ce n'est que la propre conscience, un raisonnement personnel, indépendant, approfondi, une conviction acquise dans son for intérieur, indépendamment des jugements et des paroles des autres, qui doivent être « autorité » pour l'homme.

Sous l'autorité des mots on comprend l'influence qu'exercent sur nous de simples paroles, sans que nous réfléchissions à leur véritable sens. La mauvaise habitude de parler, de raisonner, même de penser avec des mots, souvent vides de tout sens, est très répandue à notre époque. Il faut tâcher de s'en défaire, d'analyser les mots et les notions qu'ils expriment, de ne se servir que de paroles sensées, précises, de ne jamais tomber sous l'influence des mots. Quant aux soi-disant autorités dans le domaine de la Science, de l'Art, de la Pensée, etc., on peut les

accepter dans une certaine mesure, avec une certaine réserve. Il ne faut jamais ni se dépêcher de reconnaître les « autorités » facilement fabriquées par la foule ou sciemment lancées par les milieux bourgeois, ni imiter en esclave ou accepter sans critique celles reconnues en toute justice. Il faut toujours scruter, vérifier, analyser, réfléchir soi-même ; il faut savoir garder l'indépendance entière de son propre jugement ; il faut créer personnellement, librement ; bref, il ne faut se soumettre, se plier à aucune autorité, quelle qu'elle soit. Ce n'est qu'une certaine influence d'un savant, penseur ou artiste réellement puissant et valeureux, influence libre, sciemment acceptée dans une mesure raisonnable, qui peut être précieuse, utile et profitable.

Pour conclure ; disons quelques mots sur la réflexion citée plus haut : notamment, que dans aucune société, même la plus libre, on ne pourrait se passer d'une certaine autorité exercée par les plus forts, les mieux doués, les plus intelligents, etc. Dans les usines, dans les ateliers, dans les administrations les plus librement organisées, - dit-on, - il y aura toujours des chefs, des individus qui, sachant faire mieux, exerceront une certaine contrainte, une autorité. Il y aura toujours des gens qui dirigeront, qui guideront, qui organiseront, qui commanderont, qui diront : il faut faire ceci, il faut faire cela, tu feras ainsi, etc. L'élément de la contrainte ne pourra donc jamais disparaître totalement.

Un tel raisonnement démontré une fois de plus l'incapacité de voir à l'avance l'ambiance entière d'un travail libre, d'une action vive, indépendante, fraternelle. Il va de soi que dans toutes les branches de l'activité humaine, il y aura des hommes plus capables, plus intelligents, en un mot plus forts que les autres. Mais dans un travail, dans une activité en camarades, dans une société normale, cette supériorité naturelle sera acceptée par tous comme une chose donnée, entendue, légitime. L'autorité des uns sur les autres sera une autorité purement morale, autorité du métier et de la compétence, autorité momentanée, qui ne s'exercera qu'à l'instant même de l'action, du labeur en marche.

Cette autorité sera librement acceptée, comme saine et utile, en pleine connaissance de cause, par tous ceux qui, dans cette branche, ne possèdent pas les mêmes aptitudes. Ce sera l'autorité d'un camarade plus expérimenté, plus habile, plus intelligent dans ce domaine. Jamais, dans une telle société, le plus : fort n'aura la moindre idée de gouverner, de devenir un chef, de subjuguier, etc. Jamais non plus, les plus faibles ne se considèreront comme des sujets, des esclaves, des gouvernés. Cette autorité s'exercera d'un commun accord, à force de reconnaître son utilité, sa nécessité. Cette autorité, exercée dans un milieu sain, au moment et à l'occasion d'un travail vif, agréable, conscient, fraternel, libre, ne pourra jamais blesser personne. Elle n'a rien à voir avec l'autorité malfaisante de nos chefs et contremaîtres. C'est d'une façon naturelle, pendant le travail commun, que certains hommes se montreront plus capables et prendront de ce fait, et de façon également naturelle, les fonctions d'organiseurs du travail, etc. Et puis, les hommes qui seront peu capables dans un métier quelconque, auront eux-mêmes des aptitudes au-

dessus des moyennes dans une autre branche d'activité. Celui qui ne réussit pas, qui doit être guidé aujourd'hui (de son plein gré), réussira demain ; celui qui ne fait pas grand'chose ici, accomplira des merveilles là. En tout cas, il s'agira alors non pas d'une contrainte, mais d'une libre entente ; non pas d'une autorité brutale, mais d'une influence normale, variée et réciproque, des uns sur les autres.

On nous dira, peut-être, que, au commencement, en tous cas, certains restes de l'Autorité seront inévitables. Nous ne disons pas le contraire. Ce que nous affirmons, c'est qu'il faut, dès l'origine, lutter activement contre ces restes, au lieu de les accepter ; qu'il faut commencer à marcher tout de suite dans la direction voulue et désirable. La nouvelle ambiance sociale ne fera que favoriser considérablement cette lutte et cette marche, dès le début.

Une influence naturelle, librement acceptée, une autorité purement morale, dans le véritable sens du mot, exercée d'un commun accord, dans un but concret, dans une ambiance de camaraderie générale, autorité basée sur une supériorité ou une expérience reconnues par tous, autorité utile, indispensable pour le succès de la tâche et pratiquée dans l'intérêt de tous, de façon désintéressée, amicale, fraternelle, - telle est la seule Autorité acceptable, non seulement pour un anarchiste, mais pour tout homme libre et digne. Cette autorité-là, nous la désirons même en toute tranquillité, nous l'admettons, nous la prévoyons, nous l'attendons, en toute connaissance de cause.

Voline

Accueil

AVATAR n. m.

Avatar est le nom donné, dans l'Inde, aux incantations d'un dieu, surtout à celles de Vichnou. Par analogie, le mot avatar en est venu à désigner une transformation, une métamorphose. Ex : Les avatars d'un homme politique.

Comme l'apostasie, l'avatar est une chose très courante en politique; quel politicien n'a pas eu ses avatars? Il suffit, en général, pour les provoquer, d'un manque d'argent, d'une chute de ministère ou d'un poste rémunérateur à obtenir. Ce sont là, en effet, des contingences qui ne sauraient laisser indifférent un politicien, et qui ajoute régulièrement un avatar de plus à son actif. Les anarchistes n'admettent pas les avatars en matière de politique, et savent les châtier à l'occasion. (Se reporter à apostasie.)

Accueil

AVORTEMENT

La plupart des nations dites civilisées considèrent et punissent comme un crime, l'avortement non spontané, et la médecine légale le définit : « L'expulsion prématurée et violemment provoquée du produit de la conception, indépendamment de toutes les circonstances d'âge, de viabilité et même de formation régulière du fœtus (Tardieu) ». Une législation spéciale s'efforce de le réprimer.

En France, la loi du 31 juillet 1920 châtie la simple provocation « au » crime d'avortement d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de cent à trois mille francs. L'article I spécifie les divers modes de provocation : « discours proférés dans les lieux ou réunions publics ; vente, mise en vente ou offre même non publique, exposition, affichage, distribution sur la voie ou dans les lieux publics, distribution à domicile, remise sous bande ou sous enveloppe fermée ou non fermée à la poste ou à tout autre agent de distribution, de livres, d'écrits, d'imprimés, d'annonces, d'affiches, dessins et emblèmes ; publicité de cabinets médicaux ou soi-disant médicaux. »

Contre la provocation « de » l'avortement, l'ancien article 317 du Code Pénal n'a pas paru assez efficace. Il déférait les accusés à la Cour d'Assises. Les jurés, cependant triés sur le volet par une commission de conseillers généraux et de juges de paix dirigée par le président du Tribunal Civil, ces jurés délégués par la bourgeoisie acquittaient parfois et accordaient souvent les circonstances atténuantes. Ce scandale d'indulgence, de faiblesse devint intolérable. Aussi les pouvoirs publics cessèrent-ils de soumettre cet ordre de délits à une juridiction entachée d'éventuelle humanité pour en confier l'inexorable répression aux juges correctionnels, professionnels inaccessibles à la pitié. La loi du 29 mars 1923 en décide ainsi et fixe les pénalités : « Quiconque, par aliments, breuvages, médicaments, manœuvres, violence ou par tout autre moyen, aura procuré ou tenté de procurer l'avortement

d'une femme enceinte, soit qu'elle y ait consenti ou non, sera puni d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de cinq cents francs à dix mille francs. Sera punie d'un emprisonnement de six mois à deux ans et d'une amende de cent francs à deux mille francs, la femme qui se sera procurée l'avortement à elle-même, ou qui aura consenti à faire usage des moyens à elle indiqués ou administrés à cet effet, si l'avortement s'en est suivi ».

Pour justifier ces rigueurs, le législateur affirme que, tout d'abord et surtout, l'avortement provoqué constitue un assassinat ou « attentat, de dessein formé, à la vie de quelqu'un ». un meurtre ou « homicide commis avec violence » (« Dictionnaire de l'Académie Française », 1879). Cette thèse reconnaît dans un fœtus, quel que soit son âge, une personne, homme ou femme, douée d'une vie propre et absolument distincte, indépendante de celle de la mère. En tant que personne particulière, être à la fois matériel et spirituel, le fœtus possède un droit naturel, imprescriptible à l'existence. Il jouit même de la personnalité civile, du droit légal de propriété, puisqu'il transmet à l'enfant posthume, le pouvoir d'hériter des biens de son père. C'est pourquoi, devant la nature comme devant la société, la suppression violente, pendant la vie intra-utérine, au produit de la conception, présente le même caractère criminel que l'infanticide, le meurtre du nouveau-né.

La doctrine ne se montra pas toujours aussi intransigeante ni aussi extensive. Dans la Grèce ancienne, l'avortement n'était considéré comme criminel que durant la deuxième période de la gestation. La théologie catholique établissait aussi une distinction analogue entre le fœtus non animé et le fœtus animé ; dans le premier cas, la suppression de part entraînait une simple amende, dans le second cas, la peine de mort. Mais la difficulté résidait dans la détermination exacte de l'époque où l'embryon entrait en possession de son âme. Quelques pères de l'Église opinaient pour le quarantième jour, d'autres pour le soixantième, d'autres pour le quatre-vingt-dixième. La question resta en suspens, faute sans doute, de moyens de contrôle de l'entrée en scène de ce principe immatériel.

Pour les successions, testaments, donations, la jurisprudence fixe la viabilité légale au cent-quatre-vingtième jour après le dernier rapport sexuel. Mais ce terme

ne coïncide pas avec la viabilité physiologique, médicale, ou « aptitude à vivre de la vie extra-utérine ». En réalité, le produit de la conception prend vie seulement à l'instant où, venant à quitter les flancs de la mère, il peut accomplir, par ses propres forces, les diverses fonctions nécessaires à l'entretien de son être : respiration, digestion, nutrition. Et ce moment se trouve à la fin du septième mois de la grossesse. Mais combien précaire le sort des prématurés, nés avant terme ! La plupart succombent immédiatement à la faiblesse congénitale causée par l'insuffisance de leur développement organique. Les autres ne survivent qu'au prix de minutieuses précautions : mise en couveuse, pour pallier au défaut de calorification naturelle ; gavage à la sonde, pour remédier à l'impossibilité de la succion et de la déglutition spontanées. Qu'il y a loin de cette débile fausse couche à la moins brillante des naissances à terme !

En fait, après les plus subtiles et les plus amples discussions byzantines, scolastiques, académiques, parlementaires sur la monstruosité du crime d'avortement, le législateur ne put aller contre l'évidence et assimiler, dans la répression, l'interruption volontaire de la grossesse et l'infanticide. Il adopta l'opinion ainsi exprimée par d'Agnesseau : « L'infanticide fait mourir un homme déjà formé, l'avortement l'empêche de se former ; le premier est un véritable homicide, le second un infanticide anticipé. La destruction de l'existence obscure de l'être encore inconnu que la femme porte dans son sein n'implique pas au même degré que l'infanticide, la perversion des sentiments naturels ; et du reste, il n'est pas certain que même sans l'avortement, le produit de la conception serait arrivé à terme (cité dans l'article « Avortement ». « Grande Encyclopédie ») ». Aussi la loi punit-elle l'avortement de trois à cinq ans de prison et l'infanticide des travaux forcés à perpétuité. Cette énorme disproportion de châtement entre deux délits affirmés *a priori* identiques, prouve bien la fragilité, aux yeux mêmes de ses promoteurs, de la thèse de l'avortement-assassinat.

En second lieu, et au fond, beaucoup plus que l'attentat à une hypothétique personne, la loi spéciale entend frapper l'atteinte portée à la société par la diminution de la natalité. On connaît l'antienne chère aux gouvernements de toutes

formes : il faut des enfants, beaucoup d'enfants pour défendre la patrie contre les attaques des ennemis héréditaires ; pour assurer la suprématie de son incomparable génie ; pour imposer aux tribus de primitifs les bienfaits d'une civilisation supérieure. Plus les cadavres joncheront en foule les champs de bataille, plus la nation victorieuse grandira en gloire et en beauté ! Durant la guerre récente, la société bourgeoise imita allègrement l'exemple d'Ugolin le Pratique, et immola sans compter le meilleur de ses peuples afin d'assurer sa propre conservation. Pour rétablir ses effectifs décimés, elle veut, par la force, imposer la gestation ininterrompue aux flancs fécondés à leur ou contre leur gré et d'où sortiront au terme fatidique chair à canon, chair à travail, chair à plaisir.

Mais alors, devant l'urgente nécessité de la repopulation, elle devrait aller aux conséquences extrêmes de ses conceptions, exiger que nulle semence ne se perde. Car si chaque ovule féminin véhiculé par la menstruation ne rencontre pas, à point nommé et après un rapprochement intégral, le spermatozoïde issu de l'organisme masculin, il se produit une soustraction coupable à la fonction reproductrice, une véritable fausse couche avant la lettre. La lutte contre les avortements de toute nature ne saurait être efficace que le jour où l'on aura décrété : le coït forcé dès la puberté ; le mariage obligatoire, sans exception pour aucune catégorie de citoyens ; la légalisation de la polygamie, entrée si avant dans les mœurs ; le contrôle officiel et direct des copulations pour la répression des fraudes conjugales. À ce moment seulement la classe dirigeante pourra prétendre sa dictature oppressive dictée par un souci sincère du bien public et non par le désir de manifester sa vaine autorité.

Il est compréhensible que les anarchistes, eux, n'aient cure de remplir les casernes, les usines ou les lupanars ; et on sait qu'au contraire ils souhaitent de toute leur âme et activent de tout leur pouvoir la disparition d'une société fondée sur l'iniquité, nourrie dans la haine, asservie par la force des armes et l'astuce des mensonges, pour faire triompher sur ses ruines la justice, la bonté et l'amour.

Une expérience ardente, puis une conviction réfléchie leur démontrent que nul bonheur ne l'emporte sur celui de procréer avec la femme aimée une belle et vigoureuse postérité. Les meilleurs brûlent de se survivre et de transmettre leur

flamme libertaire à une génération rénovée par le savoir et la sagesse. Mais, à l'instar des éleveurs intelligents, ils entendent procéder par judicieuse et rigoureuse sélection ; éviter la fécondation si l'un ou l'autre des géniteurs ne se trouve pas en bonne forme physique ou intellectuelle ; la remettre au moment propice après une cure adéquate ; choisir l'époque de la conception en vue de la naissance en saison favorable ; s'abstenir d'augmenter la famille dans les temps de difficultés pécuniaires ; ne pas imposer à la compagne une maternité non désirée ; en résumé n'avoir d'enfant qu'après entente préalable et décision mûrement réfléchie. L'anarchiste ne se conçoit qu'hygiéniste : il pratique la prophylaxie et non le traitement, la prévention et non la répression ; il ne provoque pas d'avortement parce qu'il n'inflige pas de grossesse inopportune.

Dépourvue de toute signification morale, l'interruption forcée de la gestation présente pour la femme des risques graves : la maladie souvent, la mort quelquefois. Ces dangers démontrent, à l'encontre de la théorie officielle, combien la mère et le fœtus vivent dans une étroite dépendance réciproque, constituent une unité si intimement scellée que la séparation intempestive et brusque se trouve souvent nuisible à l'une, toujours fatale à l'autre. La fusion des deux organismes cède à la seule violence exercée dans la matrice.

En effet, contrairement à une opinion assez répandue, il n'existe pas de moyens de provoquer l'avortement sans intervention directe sur l'utérus ; il n'y a pas de substances qui, ingérées à quelque dose que ce soit, puissent reproduire le mécanisme de l'évacuation spontanée en déterminant des contractions utérines capables de décoller et d'expulser progressivement l'œuf. La rue, la sabine, le seigle ergoté, l'armoise, de réputation mondiale mais usurpée, n'ont jamais causé la moindre interruption de grossesse. L'affirmation contraire provient d'une erreur d'interprétation. Une femme voit ses règles s'arrêter, ingurgite une quantité plus ou moins abondante de l'un des ingrédients énumérés ci-dessus, obtient ainsi le retour des menstrues. Elle croit et affirme avoir fait une fausse couche. Était-elle bien enceinte ? Dans un autre cas, une personne possède, sans le savoir, un utérus inapte par sa nature particulière à mener à terme le produit de la conception. Dès le début

d'une grossesse réelle, elle prend de la tisane de rue, expulse un embryon bien formé. De bonne foi, elle attribue le résultat au remède absorbé, sans se douter qu'une infusion de tilleul en eût fait autant dans un organisme en imminence d'avortement spontané. S'il suffisait d'avalier une drogue quelconque, toujours facile à se procurer, on n'aurait jamais besoin de pratiquer des manœuvres dans la matrice elle-même. Et le nombre des interventions dites criminelles atteste la faillite de la pharmacopée spéciale. Les déclarations, faites parfois à la justice par quelques inculpées, semblent infirmer cette thèse ; en réalité ces pseudo-aveux sont destinés à obtenir, pour la buveuse de tisanes, une indulgence refusée à la manipulatrice d'une sonde ou d'un crochet.

L'utérus gravide ne se laisse donc vider de son contenu que sous l'effort direct soit d'une violence exercée à l'instigation ou par la main d'un amant anxieux de réparer les conséquences de son égoïsme imprévoyant, soit d'une violence exercée par le médecin dans un but thérapeutique. Par les conditions même de sa réalisation, la première est le plus souvent aveugle, septique, dangereuse. L'amateur ou l'empirique se trouvent en général dépourvus de toute notion anatomique précise ; ignorent la situation exacte de la matrice à forcer ; utilisent des instruments de fortune, trop gros ou trop minces, trop pointus ou trop mous ; les introduisent sans précaution suffisante ; les poussent dans une mauvaise direction ; déchirent les lèvres du col utérin ; provoquent une péritonite par perforation. D'autres fois, si la pénétration se fait par hasard correctement, l'instrument n'a pas subi la minutieuse stérilisation nécessaire ; manié avec une propreté relative dans un vagin mal désinfecté, il déclenche une infection puerpérale très grave, dont les conséquences ne peuvent être palliées que par un traitement chirurgical précoce et complet. Enfin, même l'opérateur heureux, après une pénétration correcte et facile, peut provoquer une hémorragie par évacuation incomplète de l'utérus, que des fragments de placenta maintiennent béant, saignant, ouvert à toutes les infections secondaires.

On pourrait objecter les aléas entraînés aussi par l'accouchement à terme, durant lequel peuvent se produire perforations, hémorragies, infections. Oui, c'est vrai ; mais les accidents arrivent, alors dans une bien moindre proportion. Ainsi une

statistique relevée à la Clinique Baudelocque à Paris enregistre une mortalité de 6 p. 100 après l'avortement et de 3 p. 100 pendant et après l'accouchement. Et il faut noter que cette statistique comprend seulement les femmes ayant succombé à des complications post-abortives et non celles qui sont mortes pendant l'expulsion, le plus souvent en leur domicile.

Même pratiquée dans une clinique par un chirurgien avec les garanties de compétence professionnelle, de matériel approprié, d'asepsie rigoureuse, l'interruption de grossesse ne va pas sans danger pour la mère. Témoin, l'affaire Boisieux Lajarrige, qui défraya il y a quelques années, la chronique judiciaire parisienne : une jeune femme décéda des suites d'un avortement provoqué dans une maison de santé par deux médecins expérimentés. Toute intervention sur les organes génitaux féminins comporte des risques d'hémorragie, d'infection, d'embolie consécutive, que nul ne cherchera à encourir inutilement.

Dès lors, devant le problème de l'avortement, la position de l'anarchiste apparaît très nette : ne jamais se mettre dans le cas d'avoir besoin d'y recourir, s'abstenir d'occasionner une grossesse dont l'arrêt violent recèle de gros dangers. Par définition, l'anarchiste est un homme soucieux du bonheur d'autrui comme du sien : sinon, en quoi se distinguerait-il d'un vulgaire bourgeois prêt à sacrifier la santé et même la vie des autres pour la satisfaction de ses intérêts et de ses plaisirs ? Sous le prétexte de ne diminuer sa jouissance érotique ni d'une minute ni d'un spasme, il n'a pas le droit d'exposer l'être aimé à une fécondation inopportune, non désirée, aux suites si graves ; au contraire, il a le devoir de faire le nécessaire pour garantir à sa compagne, une absolue sécurité sexuelle.

La République Soviétique de Russie a reconnu le droit à l'avortement, en a codifié la pratique et l'a confiée aux médecins des hôpitaux et cliniques qui, dans chaque cas particulier, déterminent la légitimité de l'intervention, réclamée soit pour des motifs pathologiques, tuberculose latente révélée et activée par la grossesse, syphilis avérée d'un ou des deux parents, vomissements incoercibles, albuminurie grave ; soit pour des motifs moraux, fécondation après viol, abandon par le séducteur, veuvage et misère. Une telle législation présente le gros avantage de

soustraire une catégorie de malheureuses victimes de l'homme à la maladresse des empiriques, des opérateurs improvisés, et de leur assurer une assistance professionnelle compétente. Elle n'offre aucune utilité pour les libertaires qui, s'ils se trompent parfois, ne violent, ne séduisent, ni n'abandonnent personne.

Reconnaissant le droit à l'avortement comme à l'auto-amputation ou au suicide, mais sachant les dangers d'une intervention même médicale, l'anarchiste n'y expose jamais sciemment sa compagne. — Dr ELOSU.

BIBLIOGRAPHIE. — Dr Klotz-Forest : De l'avortement. Est-ce un crime?

Dr Darricarrère : Le droit à l'avortement (roman). Dr J. Vidal : Le droit à l'avortement.

Drs Ribemont, Dessaigne et Lepage : Précis d'obstétrique.

Brouardel : L'avortement.

Médecine sociale (Tome XXXIII du « Traité de Pathologie médicale et de Thérapeutique appliquée ». Edit. Maloine). Article « Obstétricie sociale ». Dr Couvelaire.

Accueil

AVIATION n f. (du latin *avis*, oiseau)

Système de navigation aérienne, au moyen d'appareils plus lourds que l'air et imitant le vol des oiseaux.

Les hommes ont cherché depuis les temps les plus reculés, à voler comme le font les oiseaux, et les historiens grecs et latins nous rapportent les fabuleuses légendes de Dédale et d'Icare. Mais ces rêves n'ont pu être réalisés qu'au cours des deux ou trois dernières décades. Les premiers qui voulurent en faire l'expérience furent considérés comme des fous, des illusionnés, et la foule les tourna en dérision.

On peut diviser l'histoire de l'aviation en trois périodes principales : 1° La période s'étendant du début de la civilisation à 1890 ; 2° De 1890 à 1905 ; 3° De 1905 à nos jours.

Première période. — Jusqu'au XIX^e siècle, on ne cite que des projets d'appareils dus à l'imagination de poètes ou de rêveurs.

On attribue à Léonard de Vinci, l'idée de l'hélicoptère et du parachute. Quelques audacieux eurent, par la suite, le courage de se lancer dans le vide, mais se tuèrent ou furent victimes de graves blessures.

Nous devons mentionner les essais laborieux de Henson (1843), Wenham (1866), Tatin (1879). Malheureusement, les moyens mécaniques faisaient défaut. En 1846, on assiste à une première tentative d'essais expérimentaux sur le vol à voile. Ces essais dus au marin breton, Le Bris, ne furent pas poursuivis, faute de moyens, mais ils devaient être repris 50 ans plus tard, par l'allemand Lilienthal, qui en tira des enseignements qui furent à la base de l'aviation actuelle.

En 1871, Alphonse Penaud construisit un petit aéroplane de stabilité remarquable, et qui fut le premier appareil ayant pu s'envoler. Ses études furent primées par l'Académie des Sciences, en 1873. La mort prématurée de cet inventeur, survenue en 1876, arrêta les travaux en cours.

On était à cette époque, en possession :

1° D'une théorie exacte de l'aéroplane, due à Alphonse Penaud ;

2° D'une méthode expérimentale, due à Le Bris, dont Lilienthal s'inspirera et qui assurera le succès quand les moteurs auront réalisé un poids minimum pour une puissance donnée.

Deuxième période (1890-1905). — L'aviation s'oriente dans sa voie définitive.

Rappelons les essais de l'ingénieur Clément Ader, qui réussit, en 1891, un vol de 300 mètres, au plateau de Satory, sur son avion l'« Eole », actionné par un moteur à vapeur. C'est le premier qui se soit élevé de terre par ses propres moyens, sans appareil de lancement. En 1896, le professeur Langley, de Washington, qui avait publié un mémoire important d'aérodynamique, indiqua qu'il y avait à faire un apprentissage spécial du vol pour que l'homme puisse s'élever et se maintenir dans l'air. Partant de ce principe et des procédés employés par Le Bris, Lilienthal imagina une nouvelle méthode. Il construisit un planeur, qui, y compris son poids, ne dépassait pas 100 kilos et mesurait 15 mètres de surface, réalisant ainsi les mêmes proportions que chez l'oiseau.

Il utilisait de petites collines pour prendre son vol et guidait et modifiait l'inclinaison de son appareil par ses jambes restées libres.

Il réussit à voler sur un parcours de 300 mètres. Malheureusement, il se brisa les reins, en 1896.

Un peu plus tard, les frères Wright découvrirent le secret du vol mécanique, après de nombreux essais de vol sans moteur. En 1903, ils réussirent, avec un appareil de 50 mètres carrés et un moteur de 22 HP, à voler près d'une minute. Les essais se continuèrent en progressant, jusqu'en 1908.

Troisième période. — Pendant que les frères Wright travaillaient en secret, le capitaine Ferber, en France, cherchait à réaliser un appareil stable. Il réussit, en 1908, à survoler le champ d'Issy-les-Moulineaux. Ferber périt au cours d'une expérience.

Nous devons mentionner également les essais de Santos-Dumont, célèbre par ses tentatives de dirigeabilité des ballons. Il réussit, en 1906, à Bagatelle, un vol de 220 mètres. Citons aussi Archdeacon, Farman, Esnault-Pelterie, puis Blériot, qui réussit, en 1909, sur un monoplan de son invention, la traversée de la Manche.

1908 fut l'année pendant laquelle fut faite la démonstration mondiale du vol mécanique.

1909, avec le concours de Reims, allait être l'apothéose et le couronnement des efforts des inventeurs.

Par la suite, les performances se multiplient. Citons le parcours de Paris Madrid, par Védrières ; Paris Rome, par Beaumont (1911) ; Paris Petrograd Stockholm Paris, par Brindejone des Moulinais (1913).

Ces performances qui soulevaient l'enthousiasme des gens épris de progrès nous paraissent

bien faibles à côté des résultats obtenus aujourd'hui.

Certes, l'aviation en est encore à la période de l'enfance, et il s'écoulera sans doute bien des années avant qu'elle devienne un moyen de locomotion courante ; il faut reconnaître cependant qu'elle a marché durant ces dix dernières années à pas de géants. La puissance des moteurs, s'est accrue considérablement. On est arrivé aujourd'hui, à des vitesses fantastiques, plus de 300 km à l'heure. Un aviateur a réussi à s'élever à plus de 12.000 mètres d'altitude. On est parvenu à faire le circuit de Paris Constantinople Moscou Copenhague Paris, en trois jours. L'aviateur espagnol Franco a atteint le Brésil en survolant l'Atlantique.

On expérimente depuis quelque temps des appareils légers, actionnés par des moteurs de faible puissance (25 C.V. environ), et auxquels on a donné le nom d'avionnettes.

Le but de ces recherches est de réduire la consommation en essence et en huile et de ne pas dépasser sensiblement le prix de revient kilométrique de l'automobile, tout en conservant des vitesses très supérieures. C'est sans doute la solution pratique de l'aviation pour l'avenir.

Les lignes aériennes s'étendent chaque jour dans le monde entier. Grâce aux aérobuses, Paris est à 2 h. 1/2 de Londres et de Strasbourg, à 6 heures de Prague, à 9 heures de Varsovie. Le nombre des voyageurs et des correspondances transportés augmente sans cesse. L'aviation est entrée, enfin, dans la voie des réalisations pratiques. Pourquoi, faut-il que cette œuvre admirable soit mise au service de la guerre et destinée à massacrer des milliers d'innocents ?

Pendant la dernière tuerie, des centaines d'appareils survolaient les champs de bataille et les villes ouvertes pour y déverser des tonnes de mitraille. Ce merveilleux instrument de progrès qui, en supprimant les distances, devait servir à rapprocher les peuples fut consacré à les détruire avec plus de certitude et de précision. Dans les guerres coloniales, on en fait un usage quotidien et les aviateurs galonnés — missionnaires d'un nouveau genre — vont semer la terreur et la mort parmi des populations sans défense.

On peut dire que l'intérêt porté par l'État aux progrès de l'aviation est exclusivement un intérêt d'ordre militaire. On ne veut voir dans un nouvel appareil, que l'usage qui pourra en être fait par l'armée et les avantages que celle-ci pourra en tirer en cas de nouveaux conflits. C'est pourquoi elle appelle l'aviation la cinquième arme, et en escompte les meilleurs résultats.

Alors que nous considérons l'aviation comme un agent idéal d'internationalisme et de suppression des frontières, nos gouvernants ne voient en elle qu'un moyen plus sûr et plus rapide de vaincre l'ennemi en cas de nouvelle conflagration.

Espérons que ce monde corrompu disparaîtra avec toutes les forces d'oppression qui le

dominant et que les progrès de la science ne seront plus destinés comme aujourd'hui — à semer la ruine et la misère sur le globe, mais au contraire contribueront à embellir la vie de bien-être et d'harmonie vers laquelle tendent tous nos efforts.

Accueil

AXIOME n. m.

On appelle axiome l'énoncé d'une vérité élémentaire que son évidence dispense d'une démonstration d'ailleurs impossible. Il ne faut pas confondre l'*axiome* et l'*aphorisme*. L'aphorisme est une formule sentencieuse qui condense un résultat de l'expérience ou une conclusion de la sagesse.

Lorsque le physicien analyse ou décompose la matière, il arrive ou croit arriver à cet élément primordial qui ne peut plus être divisé ni scindé et qu'il appelle pour cette raison, l'atome.

L'axiome c'est l'atome, avec cette différence qu'il n'est pas le terme ultime de la déduction ; il en est au contraire le principe ; toute science part de lui ; il est le germe d'où sort l'arbre, quelque multiples qu'en soient les branches, quelque abondants qu'en soient les fruits.

On le prétend indiscutable. Il est indiscuté.

AXIOME PHILOSOPHIQUE. — Lorsque Descartes voulut édifier la certitude, il prit pour base de son échafaudage cette affirmation : « Je pense donc je suis. » De tout le reste, il avait fait « table rase ».

« Je pense donc je suis » n'est pas un axiome, puisque c'est déjà la résultante d'une déduction. La noblesse, la beauté littéraire de cette déclaration des droits de l'homme ont fait la célébrité classique de la formule, mais on a contesté au philosophe la justesse de ses prémisses. On a fait observer qu'il serait aussi vrai de dire : « Je mange, je marche, donc je suis ».

Cette critique serait exacte en même temps que malicieuse, si Descartes, dans cette équation, avait donné à « je pense » une amplitude qu'il n'a pas. La pensée dont il s'agit, n'est pas la pensée « organisée » et logicienne. Si diminuée, si faible ou si pauvre que soit son intelligence, un être perçoit une sensation ; il la rapporte à lui. Nous disons qu'il en a conscience. La jouissance n'étant, à son état rudimentaire, que l'absence ou la cessation de la souffrance, la première parole que pourrait prononcer l'homme sur lui-même, c'est « Je souffre donc je suis » ; la seconde : « Je jouis donc je suis. »

Dans le raisonnement de Descartes : « Je pense donc je suis » où donc est l'axiome ? C'est « je », c'est l'affirmation du moi.

L'homme proclame qu'il est un être, distinct de ce qu'il appelle le monde extérieur, distinct des autres hommes, distinct des choses, distinct de ce qui peut être retranché de lui sans que lui péricule. Il dit « mon bras, ma jambe », parce que, sans bras et sans jambes, il serait encore un être, un « moi », et il lui semble que si on lui arrachait le cœur, il garderait encore, dans ses derniers retranchements, sans pouvoir dire dans quels arcanes ignorés, une personnalité qui constituerait son individualité.

Nous verrons par la suite, quelles conséquences il faut tirer pour l'infaillibilité des axiomes, de ces données primitives. Quand on fait « table rase » il reste encore la table qu'on ne songe pas à démolir : l'exemple de Descartes est bien fait pour nous le prouver.

AXIOME ARITHMÉTIQUE. — La sagesse des nations la plus vulgaire et la plus courante traite de fou, par avance, l'homme qui entreprendrait de démontrer que deux et deux font quatre, ou, ce qui revient au même, que un et un font deux.

« Un et un font deux » a d'abord la valeur d'un renseignement grammatical ou de vocabulaire. En français, je dis « un » pour désigner la chose isolée, et je dis « deux » pour désigner la « paire » c'est-à-dire la réunion de deux choses identiques.

Une pomme et une pomme font deux pommes, même si la seconde est plus petite que la première ou d'une espèce différente. Je les juge l'une et l'autre identiques en ne considérant que leur nature de pomme.

Une pomme et une figue ne font ni deux pommes ni deux figues, mais font deux fruits ; je fais abstraction de leur forme, de leur saveur, de leurs qualités et de leurs propriétés différentes, et je les considère comme identiques, à titre de produits alimentaires naturels, fournis par l'évolution spontanée de la fleur.

L'axiome arithmétique combine avec l'axiome primordial « je » un corollaire, c'est : « tu ». Parce que je proclame que je suis moi, parce que je me déclare distinct de ce qui m'entoure, j'en conclus que ce qui m'entoure n'est pas moi. J'ai la perception d'un autre être, et j'ai, par mes sens, la notion que cet être est lui-même distinct du monde extérieur, moi compris. Il est « tu ». Il est identique à moi en ce sens qu'il est distinct, individuel par rapport à ce qui m'entoure et l'entoure.

Je suis « je » ; il est « tu ». Nous sommes deux. Nous pouvons nous réunir sans fusionner. Je puis dire « tu » à la plante, à la rivière, au rocher que leur cohésion propre et leur individualisme apparent me font considérer comme des êtres.

L'axiome arithmétique « un et un font deux » n'est que l'axiome philosophique transposé et complété : il proclame le « moi », il reconnaît le « toi ».

AXIOME GÉOMÉTRIQUE § 1. *La ligne droite.* — L'axiome géométrique est la notion de la ligne droite.

« La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre. »

Cette antique définition a vécu.

Elle était enfantine et inexacte ; elle oubliait de déterminer ce qu'il faut entendre par le plus court chemin. La ligne droite de Paris aux antipodes passe par le centre de la terre, mais ce n'est pas un chemin.

Le plus court chemin par terre et par mer est singulièrement sinueux. Il est courbe car il couvre la demi circonférence du globe à vol d'oiseau ; il est courbe car il est extérieur à une circonférence qu'il rencontre en deux points, au départ et à l'arrivée. Il serait une ligne brisée si l'envol était oblique et rectiligne, le vol plan, et si l'aviateur, pour atterrir, piquait vers le sol.

Les travaux d'Einstein ont vulgarisé la notion de la ligne géodésique et ont montré que la ligne courbe peut être le plus court chemin utile pour les astres en mouvement.

La géométrie s'est perfectionnée ; la ligne droite est maintenant « *une ligne entièrement définie par la connaissance de deux de ses points* »,

Que pense la logique de cette amélioration ?

La logique, si l'on ose parler en son nom, pense que le brouillard a changé de place et de couleur. Une ligne droite ne peut être définie entièrement par la connaissance de deux points que pour celui qui a déjà la notion de la ligne droite. Cette définition de la ligne droite forme un cercle, un cercle vicieux.

L'ancienne formule définissait l'espace par la marche progressive, en utilisant le mot « chemin ».

Ce n'est pas une querelle de dialectique que nous cherchons à la géométrie, mais une querelle d'axiome : nous recherchons si la notion de ligne droite peut être décomposée.

D'où nous vient la notion de ligne droite ? D'où nous vient cette croyance superstitieuse qu'elle est la norme régulière dont la nature, qui passait jadis pour avoir horreur du vide, ne s'écarte qu'avec ennui ?

La question a son importance, car cette ligne droite que nous prolongeons indéfiniment, nous mène à la conception de l'indéfini. Si nous posons l'index sur la tête d'une épingle, si nous

considérons qu'un nombre infini de lignes peuvent passer par notre index en ce point, horizontales, obliques ou verticales, et que ces lignes peuvent se prolonger indéfiniment, nous arrivons à la notion de l'infini.

Nous écartons, bien entendu, la théorie philosophique d'après laquelle l'idée de l'infini serait une idée innée. Il n'y a pas plus d'idées innées, selon nous, qu'il n'y a jamais eu de génération spontanée.

L'idée de ligne droite ne nous est pas fournie par les exemples de la nature. Le ciel a l'apparence d'une voûte, l'horizon est circulaire, le nuage forme des volutes, l'oiseau qui vole dans les airs est circonflexe ; l'homme et l'animal n'érigent au dessus de la terre que des masses rondes étagées. Nous savons maintenant que la lumière est pesante : déviée par l'attraction — si l'attraction existe, et si cette déviation n'est pas une orientation naturelle, — elle ne nous arrive pas en ligne droite et la pierre qui tombe doit à la résistance de l'air combinée avec la translation et la rotation terrestres de ne pas suivre une ligne droite rigoureuse.

Les rares spécimens que nous pourrions trouver d'objets ou de mouvements rectilignes dans les champs de la nature, n'expliqueraient pas que nous ayons dégagé la ligne droite de l'ensemble, qu'elle soit la plus satisfaisante pour notre esprit, qu'il s'agisse de logique ou d'esthétique. Nous aimons les courbes régulières, celles qu'elle engendre : la circonférence, produite par le rayon tournant autour d'un point fixe, l'ellipse, produite par deux droites partant de deux foyers, la sphère et le cylindre, produits par la révolution d'un cercle sur son axe ou d'un rectangle sur son arête ; nos arabesques artistiques sont composées de courbes régulières associées en fragments successifs. On trouve, dans l'église de Brou, la plus délicate dentelle de pierre ; elle court le long des entablements ajourés ou se détache des arceaux en pendentifs. Cette floraison n'a rien de capricieux, elle se ramène à des courbes régulières qui se raccordent ou qui se coupent.

L'abstraction est une faculté qui nous permet d'éliminer dans la considération des objets, ce qui est négligeable.

Nous arrivons, par l'abstraction, à cette fiction qui s'appelle la ligne, car si nous raisonnons sur des barres, comme Pascal enfant, mais sur des barres matérielles, nous nous apercevons bientôt que leur épaisseur est sans importance pour la détermination de leurs rapports géométriques, et qu'il est avantageux de la considérer comme nulle.

L'algèbre, pour le même avantage, raisonne sur des signes, car la chair lui importe peu, le squelette lui suffit ; la règle est générale quelle que soit l'espèce ; la loi, vraie pour tous les nombres, s'établit sans considération d'aucun nombre précisé.

Des joueurs de football, chargés de trouver, dans la campagne, un emplacement favorable

pour un match, reviennent et déclarent qu'ils ont découvert un terrain idéalement plan. Ils savent bien que ce champ clos a, pour le moins, les aspérités de la route terrestre et suit ; si peu que ce soit, la courbe du méridien ; mais cette inégalité insignifiante, et cette incurvation insensible peuvent être considérées comme inexistantes. L'abstraction les retranche.

Trop souvent, nous opérons ainsi lorsque, intellectuellement, nous construisons le monde ; l'erreur infinitésimale, inappréciable à l'origine, devient infinie à l'infini ; les premiers hommes qui regardaient la terre comme plate ont été abusés par une superstition : la ligne droite prolongée.

Faut-il donc croire que nous arrivons à la notion de la ligne droite par abstraction, en corrigeant la courbe ? Pourquoi serions-nous tentés de faire cette correction ?

Lorsque notre vision s'exerce, nous reportons devant nous l'image des choses qui se forme, renversée sur notre rétine. Dans cette opération géométrique, qui constitue le mécanisme de la vue, nous prenons sans doute la notion de la ligne médiane qui est l'axe de cette construction symétrique.

Pure hypothèse ; car nous n'avons qu'un mince droit de regard sur notre monde intérieur. Les philosophes, pour expliquer que nous ayons la conscience de notre être, ont inventé un sixième sens : le sens intime. Ce sens postiche usurpe sa place dans la série. Ce n'est qu'une fausse fenêtre sur l'inconnu. Ce n'est pas le dieu qui sort de la machine, c'est le dieu dans la machine, et sa voix sourde nous avertit mal de ce qui s'y trouve.

Quelle que soit la provenance de l'axiome géométrique, cet axiome, comme tous les autres, constate et traduit une sensation.

§ 2. *La Perpendiculaire.* — La géométrie, impuissante à définir la ligne droite, n'est pas moins gênée pour donner une définition de la perpendiculaire.

On lit, dans les anciens manuels, que la perpendiculaire est la direction du fil à plomb à la surface des eaux tranquilles. Que le plomb soit mal suspendu, le fil mal fixé, ou que l'expérimentateur se trompe sur le calme suffisant des eaux, la démonstration fait le plongeon, et l'empirique perpendiculaire peut, sans dommage, être abandonnée au musée des poissons.

Les traités plus récents nous montrent deux angles adjacents égaux et, en déduisent que leur côté commun est une perpendiculaire. C'est définir la perpendiculaire par sa propriété la plus apparente comme si l'on disait : le feu c'est ce qui brûle.

La notion de la perpendiculaire peut s'expliquer autrement.

La ligne médiane, qui 'est l'axe de notre vision, est perpendiculaire à la ligne idéale sur laquelle nous replions, pour les reporter en avant de nous, les images que les objets forment au fond

de notre œil.

Cette explication rentre dans l'hypothèse que nous avons énoncée au paragraphe précédent.

• • •

Quelle est la valeur des axiomes ?

Pour comparer une fois de plus l'entendement à une montre, ils sont ses roues intérieures, ils font marcher les aiguilles de la vie pratique.

Leur valeur absolue est fort contestable.

L'homme promène dans l'univers sa ligne droite. Elle traverse les cycles des astres, elle troue les dômes des espaces ; qui nous dit qu'elle ne soit pas factice comme ce que nous appelons le *rayon* lumineux ? La matière est discontinue.

L'homme dit : je suis un, je suis moi. Qui sait si, traversé par des effluves électriques, baigné dans des courants magnétiques non étudiés, non explorés, non connus, il ne se comporte pas comme un appareil de T. S. F. qui croirait vibrer librement et qui serait asservi à une énergie, à une pensée, à une force lointaines ?

Mais il y a plus.

Les axiomes, fondement de la science, sont en contradiction avec la science plus avancée.

L'axiome philosophique, l'axiome « je », la notion du « moi » suppose la comparaison de deux états successifs. J'affirme que j'existe parce que la sensation, une fois perçue et remplacée par une autre qui lui succède, je constate ma permanence. Une sensation passe et je reste.

L'axiome « je » comprend donc l'axiome « temps », L'axiome mathématique, l'axiome de la ligne droite suppose l'espace.

Or, le temps et l'espace ne semblent plus, à la science actuelle, que des fantômes. Le temps et l'espace n'auraient pas de réalité propre. Comme l'a fait observer un grand vulgarisateur scientifique, un des parrains français d'Einstein, le temps et l'espace sont des clous qui tombent avec les vieilles cloisons que la science démolit.

Il y aurait donc incompatibilité entre l'axiome et la réalité.

L'axiome ne serait qu'une tranche de pain dans le bissac de l'homme qui chemine à l'aventure en s'agitant beaucoup ; mais l'univers ne vit pas de ce pain-là.

Les savants sont des anarchistes inconscients.

AXIOMES MORAUX. — AXIOMES SOCIAUX. — L'homme ne prend pas toujours le mot vérité dans le même sens. De ses premières ébauches intellectuelles, il dégage des principes qui correspondent aux conditions de son entendement, et des premiers essais par lesquels son activité s'exerce, d'autres principes qui lui semblent indispensables, pour le meilleur rendement de son action. Il dit uniformément de ces principes si dissemblables qu'ils sont *vrais*. Il est *vrai* que la ligne droite est mon plus court chemin pour me rendre d'un point à un autre, et il est *vrai* que, sur terre, pour me rendre d'un point à un autre, j'ai besoin de n'être ni arrêté ni tué par le voisin qui m'interdirait ou me disputerait le chemin.

Ces deux propositions sont également *nécessaires*, comme disent les mathématiciens ; elles s'imposent, l'une et l'autre, à la raison, qui adopte aussitôt l'une, et cède immédiatement à l'autre ; mais leur nécessité n'est pas du même ordre.

L'axiome se proclame et le dogme se promulgue ; l'axiome crée le mètre et le dogme le gendarme ; les axiomes demeurent, les dogmes finissent ; la nécessité des uns et des autres est inégalement relative ; expliquons-nous tout d'abord sur ce point.

L'axiome de la ligne droite, suppose, nous l'avons dit, l'espace, et n'a de valeur que par rapport à l'espace. L'axiome deux et deux font quatre, suppose le nombre et, par suite, le discernement de l'unité. Ces axiomes serviront, tant qu'il y aura des hommes, pour l'exigence de leur vie pratique, mais il est possible que l'esprit s'élève jusqu'à la conception d'un monde qui ne serait plus conditionné par les données de nos sens. Nous connaissons la lumière par l'excitation heureuse et vive qu'elle détermine dans l'appareil récepteur de notre œil, mais nous comprenons que la lumière ne peut être définie en elle-même par l'effet tout contingent que produit sa rencontre avec notre rétine. Les premiers humains ont appelé ciel le dôme fictif auquel semblent suspendus les astres visibles, mais le télescope a révélé ou le calcul a décelé des astres que notre regard n'atteignait pas ; l'idée rudimentaire du ciel s'est fondue au fur et à mesure que la voûte a grandi, et que le plafond s'est dissous. Cependant, pour nos besoins courants, et dans la limite du monde ambiant, l'idée de ciel est demeurée commode. Nous disons qu'une tour s'élève vers le ciel, que l'étoile filante a traversé le ciel de Paris. La nécessité des axiomes se prolongera aussi longtemps que nos mains manieront des outils, ou que nos outils s'attaqueront à la matière. Pour les dogmes, il en est autrement. Leur valeur se modifie avec leur utilité. Ce sont des arbres de haute futaie, mais l'humanité défriche. Prenons un exemple entre tous ceux que pourrait suggérer l'analogie.

Le code civil, carrosse admirablement travaillé, mais démodé, et qui se transforme, nous porte encore. Les hommes qui l'ont construit, en utilisant le bois solide fourni par les coutumes, ont considéré que la fortune consistait principalement en immeubles et accessoirement en meubles. On les aurait fort étonnés en contestant ce principe proportionnel. Ils ignoraient les valeurs de Bourse ;

ils connaissaient à peine les effets de commerce, et les traites de place en place leur semblaient le plus audacieux expédient de l'échange. L'économie financière a renversé les « idées admises ». Les idées admises ne sont, pour la plupart, que des postulats, indûment consacrés, et plus témérairement encore érigés en axiomes, quand leur simplicité et leur généralité le permet.

Sondons ces assises granitiques sur lesquels l'homme a édifié la société. Nous examinerons les articles majeurs du Credo social, car il y a un Credo social : il n'y a pas de Credo scientifique.

La philosophie a des écoles et ne connaît pas de chapelles ; nous procéderons à notre exploration avec le scrupule de la loyauté la plus entière et dans l'indépendance complète qui est assurée à notre pensée.

• • •

Dieu. — Les sociétés antiques, comme les sociétés modernes, montrent à la dissection un squelette symétriquement distribué, dont les ramifications sont insérées sur une arête centrale : l'ordre public. L'animal amphibie auquel appartient ce système intérieur a deux têtes : l'une qui s'est exagérément développée est tournée vers le temporel, et l'autre, qui s'est atrophiée, est dirigée vers le spirituel.

Dieu a gouverné et le prince a régné, puis Dieu a continué de régner tout en cessant de gouverner. Comment s'est formée la notion de Dieu ?

On appelle hasard la coïncidence ou l'identité de deux effets dont les causes n'ont pas été calculées pour produire cette coïncidence ou cette identité. Cette définition un peu géométrique va être éclaircie, aérée et vivifiée par quelques exemples.

Je passe devant un magasin : une enseigne tombe et me fracasse le bras. Voilà un hasard.

Ma présence à cet endroit n'a rien de miraculeux. C'est un fait qui est le résultat de plusieurs facteurs : la détermination que j'ai prise de sortir, l'allure à laquelle j'ai marché, le chemin que j'ai suivi.

La chute de l'enseigne n'a rien qui tienne du prodige. Elle est la conséquence rationnelle des causes qui l'ont amenée : l'humidité de l'air, les secousses successives du vent, le poids du panneau, la détérioration de sa planche, la rupture des clous corrodés.

Mais je n'ai point calculé l'heure de ma sortie ni la rapidité de mon pas, ni le dessin de mon itinéraire pour arriver en ce lieu à l'instant où l'événement imprévu allait s'y produire.

La densité du bois, la résistance des clous, l'action des intempéries n'ont pas été calculées pour réaliser la chute de l'enseigne au moment où ma présence me ferait recevoir le choc de l'objet

effondré.

Mon accident est dû au hasard, au hasard par coïncidence.

J'installe par temps calme, devant une cible, à courte distance, un chevalet de tir dont l'étau maintient une carabine à répétition. La première balle fait mouche, la seconde également. Ce doublé n'a rien que de naturel et de prévu. L'appareil a été réglé pour le produire.

Je mets l'arme entre les mains d'un tireur. La première balle atteint la cible en un point quelconque. Je bande les yeux à mon sujet, je le fais aller, venir, tourner sur lui-même. Puis il épaulé, et la seconde balle tirée double encore la première, en frappant la cible au même point.

Cette concordance des résultats, indépendante de tout calcul qui la réalise est due au hasard, au hasard par identité.

Il semble qu'inversement il y ait hasard, lorsque les causes ayant été calculées pour produire une coïncidence ou une identité de résultats, cette coïncidence et cette identité ne se produisent pas, un événement imprévu, né d'une autre cause, ayant *traversé* le projet et dérangé le calcul.

Il semble encore, dans le même ordre d'idées, qu'il y ait hasard, lorsque les causes ayant été calculées pour qu'une coïncidence ou une identité de résultats ne se produisent pas, cette coïncidence et cette identité se produisent pour la même raison.

J'ai calculé la marche de deux trains pour qu'ils se croisent à la même seconde dans une gare, mais une des locomotives a une avarie, les arrivées ne coïncident pas.

J'ai réglé deux horloges pour qu'elles sonnent ensemble le premier coup de midi, mais le balancier de l'une s'est allongé par suite d'un fléchissement de son support, l'égalité de mouvement qui doit réaliser la coïncidence des sonneries n'est pas obtenue.

Ne nous laissons pas tromper par une apparence : le hasard réside dans la coïncidence du résultat produit par l'accident survenu à la locomotive ou à l'horloge, avec le résultat produit par leur marche. Les deux résultats sont positifs et ont une conséquence négative : la non-réalisation de mon projet.

Enfin, examinons un dernier cas. Je me rends à quatre heures du soir, un jour ordinaire, rue Royale. Je suis certain d'y rencontrer des piétons et des voitures. Que j'y rencontre un passant déterminé ou la limousine d'un ami revenant de Versailles, c'est un hasard, s'il n'y a pas eu d'entente préalable entre ce passant ou cet ami et moi. Mais que je rencontre, dans cette voie si fréquentée, des inconnus, rien de plus naturel, et le hasard incroyable serait que la rue fût vide au moment où j'y arrive. Pourtant, tous les gens qui s'y trouvent auraient pu n'y pas venir, et la coïncidence de leur

présence avec la mienne ne pas se produire. Cette coïncidence constitue donc bien un hasard. Mais la ligne qui joint la cause : ma sortie avec son résultat : ma présence rue Royale, va à la rencontre d'une infinité d'autres lignes, issues de causes innombrables et destinées à produire des résultats identiques, de telle sorte que mon résultat doit nécessairement coïncider avec un ou plusieurs de ces résultats.

Le hasard qui réside dans cette coïncidence produite par l'intersection de ma ligne avec une ligne quelconque est faible, infime ou voisin de zéro. Sa qualité, c'est-à-dire son utilité pour moi varie dans la même proportion.

Il y a, en effet, et on le voit par cet exemple, une qualité du hasard. Quand le résultat produit par la coïncidence ou l'identité constitue un événement favorable, heureux, inespéré, il prend le nom de chance.

Quand il constitue un événement défavorable, malheureux, qui défie toute prévision et survient en dehors de toute attente, on le désigne encore sous le nom de chance, mais dans la série des quantités négatives : chance adverse ou chance contraire.

Et si ce bonheur ou ce malheur, leur éclosion ou leur épanouissement sont remarquables, ils donnent naissance à la plus étrange des superstitions.

Le bénéficiaire ou la victime du hasard, sachant bien qu'il n'a pas calculé les causes et ne les a pas dosées en vue de leurs résultats d'où l'événement découle, s'imagine qu'une autre intelligence et une autre volonté les ont calculées, parce que le produit définitif de l'opération dont il profite ou dont il souffre lui semble « intelligent ».

C'est ainsi que les peuples polythéistes sont arrivés à la notion du « fatum » de « l'ananchè », puissance nébuleuse qui dominait les dieux eux-mêmes sans pouvoir troubler leur félicité éternelle, et sans les gêner sur la terre, quand il leur convenait d'y tenir un lit de justice ou d'y passer d'heureux moments.

La force des choses c'est l'ensemble des causes ignorées de nous mais non surnaturelles, et des effets qu'elles produisent.

Le fatum ou destin personnifie la force des choses. Il recèle en lui les causes inconnues de nous. Il passe pour leur avoir donné naissance ; il se voit attribuer leurs effets. Là est l'erreur ; les causes sont naturelles, leurs effets sont normaux. Appelons ligne virtuelle la ligne qui relie la cause à l'effet. Le fatum préside à l'intersection des lignes virtuelles qui échappent à notre connaissance avec celles que nous avons établies et calculées. Au point de rencontre, l'événement jaillit. Cet événement, suivant les cas, amplifie, diminue, ou empêche, en coupant le rameau, le résultat pour lequel nous avons étudié la cause et que nous appelions de nos vœux.

Les Romains étaient trop sensés et trop robustes, les Grecs trop agiles et trop déliés pour être fatalistes, au sens où les Orientaux l'entendent. Leurs dieux même étaient des ministres magnifiques et influents qui s'étaient distribués les portefeuilles de la nature. Jupiter, le président du Conseil, avait seul, grâce à la foudre, une autorité moins nominale.

Les peuples monothéistes ont incorporé le destin à l'être suprême. Ils ont imaginé le Dieu-Providence, et ont été conduits à une contradiction redoutable. Car, comment concilier la liberté de l'homme qui peut agir ou ne pas agir, qui peut créer ou non créer, avec la prévision de l'avenir qui suppose le problème par avance résolu ? La difficulté n'a pas été tranchée ; le paradoxe sacré a été promulgué comme un dogme ; quand la foi et la raison se combattent, elles se trouvent acculées au dilemme célèbre : se soumettre ou se démettre ; la raison se démet, la foi se soumet.

La théorie de la Providence est essentiellement hébraïque. Au début du monde, Dieu conversait avec Adam, il avertissait Noé, il marchait dans une nuée devant son peuple et divisait la Mer Rouge, il dictait à Moïse les sept commandements. Puis, retiré dans son sublime domaine, il se fit plus lointain, sans cesser d'étendre sa droite pour mettre un frein à la fureur des flots et pour arrêter les complots des méchants.

Le poète latin, dans des vers bien frappés, se demandait avec inquiétude si les Immortels se mêlaient de nos affaires.

Sæpe mihi dubiam traxit sententia mentem

Curarent superi terras aut nullus inesset

Rector et incerto [tuerent] mortalia casu.

Ce qui peut se traduire ainsi :

Mon esprit fut souvent tourmenté par un doute :

Les Dieux surveillent-ils la terre et ses destins,

Ou bien l'humanité, sans guide pour sa route,

Erre-t-elle, au hasard, 'en lacets incertains ?

L'âme juive n'a jamais révoqué en doute l'intervention de l'Éternel :

« Impitoyable Dieu, toi seul as tout conduit. »

Mais peu à peu, le Dieu-Providence est descendu au rôle que lui assignent les théodicées

modernes : Dieu statisticien et sismologue, qui prévoit le crime sans arrêter le poignard, la catastrophe sans consolider le terrain croulant, Dieu inspecteur qui nous regarde émietter notre pain de seigle, souffler dans nos doigts et chausser nos souliers.

• • •

La nécessité d'un Régent suprême n'aurait pas déterminé l'homme à découvrir ou à inventer Dieu, suivant le mot de Voltaire, si l'homme n'avait été contraint, pour s'expliquer sa propre existence et celle des créatures, de procéder à la recherche de la paternité.

Cicéron, dans un de ses plus beaux élans oratoires, tire d'une caverne un homme qu'il y suppose enfermé de naissance. Quand cet homme, dit-il, verra le soleil et la puissance qu'il a de faire le jour, quand, la nuit venue, il contempera les astres, il ploiera le genou, et il proclamera qu'il y a des dieux.

La splendeur de cette éloquence et l'orthodoxie pieuse de ce pluriel déguisent assez mal la pauvreté de la preuve. L'homme de la caverne, s'il avait été tiré de son ermitage natal, aurait probablement souffert pour acclimater son visage dans l'air libre et pour accommoder ses yeux à la lumière. Il ne se serait pas demandé qui avait créé la clarté plus qu'il ne s'était déjà demandé qui avait fabriqué les ténèbres.

Ce qui frappe le plus l'homme, dans l'universalité des choses, c'est l'être organisé, l'individu ; et pourtant l'être, l'individu sont un accident dans la nature. Ils sont le nœud à la ficelle. Notre besoin de symétrie engendre cette harmonie que nous voulons voir régner dans l'ensemble qui contient le spécial et le particulier. La matière qui est compacte n'est pas continue comme nous convie à le croire la faiblesse de notre courte vue. La voie lactée est un essaim de mondes séparés par de prodigieux espaces. La pierre comme la chair, la matière insensible comme la matière vivante, sont composées de systèmes cosmiques : les électrons, tournant autour d'un centre. Quand nous brisons une barre d'acier, pourquoi les deux parties, à moins d'être refondues, restent-elles étrangères l'une à l'autre, quelque puisse être leur rapprochement ? Quel abîme s'est creusé entre les systèmes qui étaient dans la dépendance les uns des autres ?

Le système total lutte, pour parler au figuré, contre sa dissociation. Mais de tout corps, incessamment, s'éliminent des parcelles d'énergie qui, à la vitesse de la lumière, 200.000 kilomètres par seconde, fuient nous ne savons où. Tout corps inerte, tout corps vivant tendent à se dissocier, tendent à mourir. Les travaux d'un génie trop peu célèbre, M. Gustave Le Bon, nous ont initiés à la déperdition de la matière.

Tout dans le monde n'est que mouvement : le soleil qu'on enseignait jadis immobile, fuit à une vitesse vertigineuse, vers un point ignoré, il entraîne. Avec lui ses planètes. Un corps matériel

n'est que l'agglomérat provisoire de particules organisées que leur cohésion retient dans l'esclavage, mais qui tendent à reprendre leur essor. Quelle loi respectent-elles en s'associant ? À quelle loi obéissent-elles en s'échappant ?

Einstein a ébranlé la statue de Newton. Ce sera sa gloire. Une pomme nous avait fait perdre le paradis terrestre, une pomme nous avait révélé le paradis céleste. Mais la loi de l'attraction a trouvé des sceptiques. Quelle serait cette force qui, constamment émise, immédiatement transmise pourrait agir à une pareille distance, d'un astre sur un autre et retenir le plus faible dans la sujétion du plus fort ? Il est bien probable que si la terre dégageait une force capable d'enchaîner la lune, nous aurions les pieds rivés à la surface de notre globe. L'avion ne pourrait s'élever.

Demandons-nous pourquoi autour d'un noyau l'électron, comme l'a dit avec tant de justesse Madame Curie. C'est le secret de l'horloge. Nous rechercherons ensuite si, comme le veut un vers classique, l'horloge est l'œuvre d'un horloger.

Les problèmes de la philosophie s'agitent devant l'insouciance et l'indifférence des foules. Un seul fait exception. Le déiste et l'athée s'affrontent, les yeux chargés d'éclairs. Le premier inquiète la sécurité du second qui craint une liquidation pénible à la Bourse des châtiments et des récompenses. Le second scandalise le premier auquel il semble reprocher d'abjurer la raison ; il alarme le candidat aux palmes éternelles.

Dieu existe-t-il ? Ce qu'on peut dire de mieux c'est que l'homme ne doit pas être le terme de l'intelligence qui doit se continuer au delà de lui par des échelons et jusqu'à des cimes qu'il est impossible à notre mentalité d'imaginer.

Les philosophes connaissent l'*homunculus* mis en scène par un des leurs. C'est un lilliputien imaginaire, que son inventeur suppose dénué d'épaisseur mais doué d'intelligence. Supposons que ce microbe pensant vive et réside dans le sang d'un mammifère. Il pourra étudier et connaître le grand courant circulatoire qui sera son Gulf Stream ; les parois des veines lui apparaîtront comme des voûtes célestes matérielles ; il se figurera qu'au delà de leur substance se continue un monde physiologique. Pourra-t-il jamais soupçonner qu'il est inclus dans un animal et qu'au delà de sa prison animée, il y a les champs, les villes et les constellations ?

Nous raisonnons trop, quand nous construisons l'univers, par amour et par dévotion pour la continuité. Si, comme Henri Poincaré en formulait un jour l'hypothèse, nous sommes, nous et les constellations que nous pouvons connaître, emprisonnés dans une bulle d'éther qui voyage, qu'en saurons-nous jamais ?

Nous ne connaissons même pas le mouvement absolu, nous ne connaissons que des mouvements relatifs, celui, par exemple, d'un train par rapport à un pilier supposé immobile, alors

que ce pilier est entraîné par la translation terrestre. Nous connaissons le mouvement de la terre par rapport au soleil, mais le mouvement absolu de la terre, si le soleil se meut lui-même, malgré toutes les expériences et toutes les tentatives, rien n'a pu, rien ne peut le déceler.

Sans Dieu, plus de morale, disent les théoriciens de la vertu. Nous leur dirons au contraire que la morale s'abaisse, là où Dieu règne, et là surtout où un régime politique le fait gouverner. Si ce Dieu est réputé cruel, ses fanatiques s'empressent d'exercer des sévices en son nom. Ils se font les exécuteurs de son prétendu courroux. Si ce Dieu est supposé bénin, ses familiers le regardent avec complaisance. « Nous avons fait le mal, lui disent-ils, mais votre indulgence nous est acquise ; ne sommes-nous pas de vos amis ? »

On doit refuser, faute d'évidence, la qualité d'axiome à l'hypothèse « Dieu », et on peut, très honnêtement, n'attacher aucune importance au problème « Dieu ».

• • •

LA PROPRIÉTÉ, LA FAMILLE. — Les développements que comportent ces deux institutions trouveront leur place dans cet ouvrage sous les deux mots FAMILLE et PROPRIÉTÉ. Nous ne retenons ici l'un et l'autre de ces principes sociaux qu'à raison de leur prétendue nécessité. La propriété consacre le droit du plus fort : le conquérant ; il a pris, il garde. La famille consacre le droit du plus faible : l'enfant ; il est né, il doit vivre. La société est intéressée à la prospérité de ceux qui la composent, la développent et la défendent ; elle reconnaît et protège la propriété. La société est intéressée à la propagation de l'espèce ; trop égoïste pour élever l'enfant, elle le met en nourrice dans la famille ; elle le reprendra plus tard à son service.

La cité antique a sacrifié sans pitié l'intérêt particulier à l'intérêt général. La république romaine fut la plus intraitable conservatrice de la chose publique. Appuyée sur ses deux extrêmes : l'esclavage et l'aristocratie, elle unifiait sa puissance par la force qu'elle donnait à la cité et qu'elle prélevait sur le citoyen, par l'obéissance servile de l'homme libre à la loi. La loi, sans mansuétude mais sans caprice, se faisait couronner par les sénateurs et marchait entourée de licteurs. Le père avait sur ses enfants droit de vie et de mort ; l'épouse romaine n'avait pas d'obligation plus stricte que la fidélité, d'espoir plus grand ni plus consolant que la maternité. A l'époux procréateur insuffisant et convaincu d'insuffisance, se substituait légitimement un de ses proches. L'enfant, sous sa robe prétexte, appartenait au père, et, sous la toge virile, se devait à la république. Telle était la famille, dont le droit privé était dominé par le droit public dans l'intérêt du bien public.

Quant à la propriété, « *Cuique Suum* » : à chacun ce qui lui revient. Le créancier, dans les premiers âges de la loi, avait le droit de couper une livre de chair sur son débiteur insolvable ou récalcitrant. C'était la contrainte par corps la plus rudimentaire et la prestation en nature la plus vindicative à défaut de paiement.

L'équité, le droit individuel, le sacrifice au droit commun, c'est Rome tout entière, à son omnipotence attachée. L'antiquité est imaginative et non sentimentale. Le Christ a opéré une révolution en prêchant dans le monde l'amour du prochain.

Les civilisations qui se sont inspiré de la tradition hébraïque ont conçu la famille et la propriété comme étant de droit divin. La famille tire son origine en tant que principe social de la croyance au premier couple. C'est, Dieu qui a fondé la famille. Dieu a créé l'homme et la femme et, les ayant délaissés à découvrir l'amour, leur a dit cependant : « Croissez et multipliez. » Dieu, de même, ayant formé Adam, lui a donné un corps, et n'a pas omis d'ajouter au principal l'accessoire. Les animaux ont été soumis au premier homme, et le premier homme s'est trouvé avoir le droit de jouissance, à une exception près, sur les arbres, les fruits, et, dans la mesure où il pouvait les atteindre, sur tous les biens de la création. L'homme fonde la notion de la propriété sur la certitude qu'il a un corps et que ce corps lui appartient. Il a étendu très loin les conséquences de cet axiome possessif, auquel les Sociétés ont apporté un tempérament par les besognes auxquelles elles nous condamnent, et les corvées auxquelles elles nous astreignent. Mais la propriété d'Adam sur le monde est devenu un héritage ; les descendants du lointain ancêtre ont tous droit à sa succession, et nul précepte divin, nul principe humain ne sauraient autoriser ou sanctionner le partage inéquitable que nous voyons réalisé sous nos yeux.

La femme s'imagine qu'elle est la victime des institutions et des législations construites par la main de l'homme. La victime, c'est l'enfant ; il naît spolié. On ne peut réfuter Rousseau ni l'idée maîtresse de son « Contrat social ». Confiné dans la hutte de la famille, pour reproduire un mot récent, prononcé à la tribune de la Chambre, l'enfant commence la vie, sans l'avoir voulu, et ne reçoit même pas le secours social qui compenserait, par un bon gratuit de subsistance et d'instruction, la part en nature qui ne lui a pas été réservée dans les richesses collectives du genre humain.

Quant à la famille, doit-on la considérer comme nécessaire ? Cette nécessité est-elle un axiome moral ou un axiome social ?

La Genèse ne s'est point demandé ce que le genre humain serait devenu si Adam et Ève, s'étant déplu, s'étaient tourné le dos, s'ils avaient pris des chemins divergents. Elle a tout au moins, compté sur cet instinct de sociabilité qui, dans les Edens récents comme dans les îles désertes, rapproche deux étrangers ou deux ennemis et les concilie contre le péril auquel les exposent l'indifférence ou l'inimitié de la nature. La Bible aurait été plus logique si elle avait fait surgir d'abord dans le monde la femme pour l'éclusage de la vie. L'ancien testament n'aurait pas été en peine d'expliquer la naissance de Caïn et d'Abel comme le nouveau testament celle de Jésus-Christ. Mais si l'homme avait été le succédané de la femme ou seulement son cadet, quelle atteinte au prestige du maître et à son autorité préétablie !

Coexistant et cohabitant, Adam et Ève furent un couple suffisant et nécessaire. Combien de couples pourraient en dire autant ? Le Code a réglé la procédure, ses publications et ses affiches comme si, dans une bourgade, eût existé un procès unique, qui eût occupé entièrement ses plaideurs, à la vue des tiers. Le Code a organisé le mariage pour des époux voués l'un à l'autre, occupés l'un par l'autre, et repoussant l'intervention des tiers ; qu'est devenue cette conception idéale ? L'agitation de la vie, les progrès du luxe et même ceux du chauffage ont fait disparaître le foyer. Deux conjoints n'ont, de nos jours, dans les grandes villes, plus de maison. Ils dépensent en travaillant, chacun de son côté, des efforts indépendants qui ne sont pas toujours parallèles ; une trinité sainte : le père, la mère et l'enfant, est remplacée par une trilogie profane : le mari, la femme et l'amant. La famille n'a plus l'évidence d'un axiome, elle se réduit au mensonge d'une fiction. La ruche doit modifier sa cellule qui s'effrite, et, qu'il s'agisse de la propriété ou de la famille, nous n'avons pas, comme le disaient les hommes de la « Constituante » « un monde à refaire », nous avons le monde à refaire.

• • •

LE VRAI, LE BIEN, LE BEAU. — Il Y a, dans la mythologie, trois Grâces. Il y a, dans la philosophie, trois états de grâce : le vrai, le bien et le beau. La définition épinglée avec honneur dans les anthologies : « le beau est la splendeur du vrai » n'explique pas de quelle source lumineuse vient cette splendeur, et, — la remarque en a été faite, — on pourrait dire, avec non moins d'exactitude, que le beau est la splendeur du bien. Le bien, par lui-même, a déjà son éclat. Le vrai aussi, mais, comme la glace, un éclat sans chaleur.

Nous disons qu'une chose est vraie, quand nous croyons la connaître absolument, indépendamment de ses apparences.

Nous disons qu'une chose est vraie, quand nous la jugeons conforme à ses apparences.

Enfin, nous disons qu'une chose est vraie quand nous l'estimons conforme à une autre chose que nous réputons vraie. Voilà pourquoi nous disons qu'une nouvelle est vraie, qu'une peinture est vraie, qu'une parole est vraie.

Nous accordons la priorité à la vérité mathématique, car les objets qu'elle se propose n'ont ni forme, ni couleur, ni matière, et sont par suite dénués de ces apparences qu'il faut percer pour connaître l'objet en soi.

Un ouvrier dit à son camarade : « Tu ne viens donc pas déjeuner ? » Le camarade regarde à l'horloge de l'usine et dit : « C'est vrai, il est midi. »

Il se borne à *vérifier* l'affirmation de l'ami par l'indication de la montre. Les deux sont

conformes, et l'expérimentateur considère que le cadran consulté lui donne *vraiment* l'heure.

Supposons que cette horloge avance : peu importe au travailleur, puisqu'elle règle, pour les ouvriers de l'usine, les heures du travail.

Et, quand même l'horloge serait exacte, il n'est pas vrai qu'il soit absolument midi, puisque l'heure de midi, acceptée par l'usage, est déterminée d'après le temps moyen, et se trouve en discordance avec l'heure astronomique. Et quand même l'heure du temps moyen et l'heure du temps astronomique concorderaient, il serait midi pour les êtres liés à notre système planétaire, non pour les autres, dont l'existence est probable, mais qui vivent sous un autre régime que notre régime solaire.

C'est en ce sens, nous l'avons dit, que la vérité est relative. Nous n'avons besoin d'elle que dans la mesure où elle répond à un problème posé, et nous ne pouvons la pénétrer que dans la mesure où nos moyens nous permettent de la dégager des apparences qui répondent à la perception de l'objet par nos sens.

La vérité est comme une perle que pèle un praticien pour le compte d'un joaillier. Car on peut peler les perles, les dépouiller de leurs tuniques superposées. On le tente notamment lorsque un léger point noir déprécie le précieux fruit, lorsqu'on peut espérer que la tache est superficielle et que la perle gagnera en valeur, par son pur orient, ce qu'elle perdra en volume.

Nous nous arrêtons de peler quand le point noir a disparu et quand la certitude acquise nous suffit pour la solution cherchée. Si nous pelons plus avant, la perle s'évanouira sans que son âme nous apparaisse.

Toute vérité est donc contingente et nous ne pouvons nous flatter d'atteindre la vérité absolue, si elle existe indépendamment de tout. Que serait le mouvement en dehors du chemin parcouru, des points morts ou des points mobiles dépassés ?

Il est *vrai* que le soleil se couche dans la mer. C'est à dire que tous les témoins qui, sur la côte, assistent à son déclin auront cette impression.

Il n'est pas *vrai* que le soleil se couche dans la mer. C'est-à-dire que nous traduisons mal une apparence réelle, en nous fiant à nos seuls yeux.

• • •

L'idée de bien implique une idée de sacrifice. Le bien consiste dans le sacrifice d'un intérêt personnel pour respecter le droit d'autrui ou pour le rétablir.

Donner vingt francs à un aveugle nécessiteux est bien. Car son infirmité attribuée à ce pauvre

hère le droit d'être secouru.

Donner vingt francs à un ivrogne qui veut boire n'est pas bien. Car cet homme qui cultive son vice n'a pas le droit de dilapider ce que le bienfaiteur retranche de sa dépense.

Il ne faut pas confondre l'idée de bien avec l'idée de correction ou de rectitude à moins que ces qualités ne supposent l'effort accompli, le défaut dominé, le prélèvement sur la ressource, le sacrifice du repos, du bien-être ou de l'inertie.

• • •

L'idée de beau implique l'idée de retranchement ou de sacrifice. Lorsque, pour composer un tout, les parties intégrantes sont sacrifiées ou se sacrifient, sont modérées ou se modèrent, dans une juste subordination des unes aux autres, pour donner à l'ensemble toute sa valeur utile, avec la plus grande rapidité d'achèvement et la plus grande simplicité de moyens ; l'œuvre est belle.

Le Panthéon est beau parce que ses assises et ses étages sont proportionnés au poids à supporter, parce que sa colonnade supprime, pour la rapidité avec laquelle le monument s'élance, des soutiens intermédiaires, et parce que les tranches superposées de l'édifice, au lieu de se développer pour elles-mêmes, dans toute l'ampleur qu'elles pourraient isolément recevoir se rapportent à l'œuvre qu'il s'agit de réaliser, s'astreignent et se restreignent à son service.

Le « Qu'il mourut », de Corneille, est beau, parce que, supprimant toute timidité de recherche, toute hésitation de courage, tout échelonnement de discussion, il va droit à la solution sublime qui contient l'héroïsme cumulé du père et du fils.

L'homme admet le vrai, approuve le bien, admire le beau.

Le vrai, le beau, le bien, trois relativités, trois contingences, les trois galons de l'idéal.

— Paul MOREL.

Accueil

BABEL (tour de)

La tour de Babel est une immense tour que, d'après la Bible, les fils de Noé voulurent élever pour atteindre le ciel. Dieu aurait alors anéanti par la confusion des langues, cette entreprise insensée. Le mot *Babel* ou *Tour de Babel* est entré dans la langue pour désigner soit une construction gigantesque, soit un amas d'objets confus, soit une conception ou une entreprise téméraire, soit un lieu où l'on parle beaucoup de langues, etc... — On a cherché à identifier la tour de Babel avec différentes ruines, comme celle de Babil, au nord de Babylone, ou celle de Borsippa, au sud de Hillah, mais rien n'est venu confirmer ces conjectures. — Telle qu'elle nous est parvenue, la légende de la Tour de Babel peut nous être un enseignement. Elle nous montre qu'il est nécessaire, avant toute chose, que les peuples se comprennent fraternellement. Et c'est moins leurs langues différentes qui font obstacle à cela, que les diplomaties sournoises de leurs dirigeants. Il faut que les peuples apprennent à communier en un idéal commun, qu'ils s'efforcent de se comprendre et qu'ils éloignent ou châtient tous ceux qui voudraient allumer des discordes nationales. C'est pour cela qu'une langue internationale serait utile et servirait à supprimer beaucoup de malentendus entre les peuples. (Voir *Espéranto*, *Ida*, *Langue internationale*.)

Accueil

BACCHANALES n. f. pl.

Les bacchanales, fêtes païennes en l'honneur de Bacchus, analogues aux dionysies de Grèce, étaient pratiquées surtout en Étrurie et à Rome. Elle devinrent rapidement prétexte à débauches et à crimes. À la suite d'un procès monstre, dans lequel plus de sept mille personnes furent impliquées et un grand nombre furent condamnées à mort ou à la prison (an 186 av. J.-C.), les bacchanales furent interdites par un sénatus-consulte dont on a conservé le texte. — Au singulier et en langage familier, on désigne sous le nom de bacchanales, une débauche bruyante.

Accueil

BADERNE n. f.

Se dit, par mépris, d'une personne que sa vieillesse, sa santé ou son inintelligence mettent hors d'état de rendre des services. On trouve de vieilles badernes partout, dans l'armée, dans les administrations, dans les arts, etc... Non seulement les badernes ne peuvent rendre aucun service, mais encore elles sont malfaisantes de par leur prétentieuse nullité, leur continuelle incompréhension, leur amour de la routine, etc... Partout où il y a des badernes, il ne faut pas compter voir s'installer le progrès, et partout où il y a des badernes, il ne faut pas espérer voir triompher les idées humanitaires. C'est justement à cause de cela que les badernes sont utiles aux dirigeants : ce sont de bons outils sans conscience ni personnalité qui obéissent au doigt et à l'œil aux ordres les plus arbitraires.

Accueil

BAGNE n. m. (de l'italien bagno : bain)

Lieu où étaient enfermés les forçats, dans un port. Lieu où, aujourd'hui, des condamnés subissent encore la peine des travaux forcés : Guyanne, Nouvelle Calédonie . - Notons ici quelques détails principaux sur l'historique des bagnes. Au XVII^e siècle et pendant la première partie du XVIII^e, une des peines criminelles était celle des galères, qui consistait à ramer sur les galères de l'État. Mais les progrès de la marine à voile firent abandonner les bâtiments à rames, et les galériens furent internés dans certains ports. Il y avait des bagnes à Toulon, Brest, Rochefort et Lorient, celui-ci réservé aux soldats et marins. Le forçat était marqué au fer rouge sur l'épaule, et vêtu d'une livrée spéciale : casquette rouge, pantalon jaune foncé, bonnet rouge ou vert, suivant qu'il était condamné à temps ou à perpétuité. De plus, on lui mettait au pied une manille ou anneau de fer, munie d'une chaîne. Ces bagnes furent supprimés de 1830 (Lorient) à 1873 (Toulon) . Et on transporta les forçats dans les colonies. Tous les esprits généreux se sont maintes fois élevés contre l'infamie des bagnes. Les anciens ont été décrits et dénoncés par Victor Hugo en des pages qui resteront. Les nouveaux ont indigné tous ceux qui ont pu être témoins des atrocités qui s'y déroulaient. Il n'est, en effet, pas de supplices que les gardes-chiourme n'aient inventés pour exercer leur cruauté sadique sur des malheureux qu'on abandonnait à leur bestialité. L'arbitraire le plus ignominieux s'est donné libre cours dans les bagnes coloniaux.

Deux journalistes, dans des campagnes de presse retentissantes : Jacques Dhur, avant la tuerie mondiale 1914-1918, Albert Londres ensuite, se sont efforcés d'émouvoir l'opinion publique. Devant cette attitude, le gouvernement a dû céder, et il a supprimé les bagnes coloniaux. Désormais, les forçats purgeront leur peine en France, dans les maisons centrales. Certes, ils ne seront plus, de cette façon, livrés à l'arbitraire odieux des gardes-chiourme, et c'est déjà un résultat. Mais c'est loin d'être suffisant, et les anarchistes n'auront de répit, que lorsque les portes des prisons - de toutes les prisons - s'ouvriront toutes grandes.

Accueil

BAGUETTE (magique)

Baguette vient de l'italien *bacchetta*, qui est un diminutif de *baculus* (bâton). Ce mot veut donc dire « petit bâton ».

La baguette a, de tout temps, été employée comme insigne, comme marque extérieure d'une dignité. Dans les mythes, dans les légendes, la baguette désigne souvent les héros. Les puissants, civils ou religieux, ont ensuite employé ce commode signe de supériorité ; c'est avec une baguette que Moïse faisait jaillir l'eau des rochers ! De nos jours encore, dans certains pays, les magistrats portent un bâton quand ils sont en fonction, et les officiers de service se munissent d'une baguette. De là, sans doute, vient l'expression : « Mener à la baguette », c'est-à-dire rudement, militairement. « Les baguettes » se dit d'une punition militaire. Le soldat, les épaules nues, est obligé de passer entre deux haies de « frères d'armes » qui le frappent tour à tour d'une baguette flexible. Dans son « Candide », Voltaire décrit magistralement ce supplice.

Il est compréhensible que la baguette ait acquis un certain sens d'autorité que les charlatans ne pouvaient manquer d'exploiter. C'est avec une baguette (magique) que les sorciers prétendaient accomplir des choses surnaturelles. Dans le langage du théâtre, un « rôle à la baguette » signifie un rôle de fée ou de magicien. Au Moyen-Âge, apparaît la « baguette divinatoire », brindille d'arbre à laquelle nos crédules paysans attribuaient toutes sortes de propriétés (découverte de sources, de trésors, de bandits fugitifs, etc...) Cette croyance, dans certaines contrées, subsiste encore de nos jours.

Que des croyances aussi ridicules persistent pendant des millénaires, cela doit nous porter à réfléchir. Leur cause ne nous sera pas bien difficile à découvrir. C'est à l'ignorance, et surtout à la paresse intellectuelle, qu'il faut imputer la fortune de la baguette magique. Étudier, observer, comprendre, demandent trop de volonté et de labeur. Le paresseux préfère avoir recours au surnaturel, à la foi ; il se contente de faire des vœux pour que son choix soit le bon — cela coûte si peu ! — La foi, en des dieux ou en des humains, n'est qu'une sorte de baguette magique ; religion, parti, dogme, sont des murs derrière lesquels l'ignorance, fermant les yeux, se bouchant les oreilles, s'efforce de s'endormir.

On manque trop souvent du courage de chercher *ses propres vérités* ; on s'en remet trop souvent à un *autre* — prêtre, orateur, écrivain — du soin de résoudre le problème de *notre*

existence. D'aucuns semblent même attendre, que, au hasard d'un suffrage ou d'un bouleversement social, une société parfaite surgisse des ruines du capitalisme. Tout ceci est aussi peu rationnel que d'aller, guidé par un rameau de pommier, à la découverte de quelque trésor enfoui dans la terre.

WASTIAUX.

Accueil

BÂILLON n. m.

Tampon ou objet quelconque que l'on met dans ou sur la bouche de quelqu'un, pour l'empêcher de crier. Le mot bâillon est également employé au figuré, pour désigner les raisons qui ont imposé silence à quelqu'un. Exemple : Les politiciens menacent les puissants du jour avec l'espoir qu'on leur mettra un bâillon d'or sur la bouche. Il existe autant de bâillons moraux que de bâillons matériels. La crainte de se trouver sans travail est, pour l'ouvrier prêt à la révolte, un bâillon : pour ne pas plonger sa famille dans la misère, l'homme se tait. Et il est beaucoup de ces bâillons dont les patrons et les gouvernants usent et abusent : notamment la prison, qui se charge d'étouffer les cris du révolté, si sa menace n'a pas suffi à lui imposer silence. Les anarchistes ont eu le courage de mépriser tous les bâillons et n'ont pas craint de payer de leur liberté ou de leur vie, une franchise indéfectible. Sur eux, le bâillon d'or n'a pas plus de prise que le bâillon de fer. C'est pour cela que les gouvernements, quels qu'ils soient, depuis les gouvernements monarchistes jusqu'aux gouvernements bolchevistes, ont essayé, par tous les moyens, de se débarrasser de ces adversaires tenaces que sont les anarchistes.

Accueil

BALLOTTAGE n. m.

Résultat négatif obtenu dans une élection où aucun des candidats n'a réuni la majorité absolue : scrutin de ballottage. — Les élections législatives donnent lieu à ballottage, si le nombre des votants est inférieur à la moitié des inscrits où si aucune liste n'obtient le quotient électoral. Le scrutin de ballottage a lieu quinze jours après le premier tour de scrutin ; si aucune liste n'atteint le quotient, les sièges sont attribués aux candidats ayant obtenu le plus de suffrages. — Dans les élections départementales et municipales, il y a ballottage lorsqu'au premier tour de scrutin, aucun des candidats n'a réuni la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Le scrutin de ballottage a lieu le dimanche qui suit celui du premier tour de scrutin. Au second tour, l'élection a lieu à la majorité relative et, en cas d'égalité du nombre de suffrages entre plusieurs candidats, elle est acquise au plus âgé.

Les anarchistes ne prennent pas part à cette lutte stérile des urnes, si ce n'est pour donner les raisons de leur abstention et inviter les électeurs à ne pas voter. (Voir *Abstentionnisme*.)

Accueil

BAN n. m.

Anciennement, on désignait sous l'appellation de *ban*, un ordre notifié ou proclamé publiquement ou bien l'ensemble des vassaux immédiats du roi ou bien la convocation de ces vassaux. Aujourd'hui, le mot *ban* a encore plusieurs sens : 1° proclamations, publications. Exemple : *ban de mariage*, promesse de mariage faite à l'église pendant trois dimanches consécutifs et qu'il ne faut pas confondre avec les *publications* imposées par la loi civile ; 2° jugement qui interdit ou assigne certaines résidences à un condamné après sa libération. Exemple : *rompre son ban* ; 3° roulement de tambour et sonnerie de clairon ou de trompette précédant ou suivant une proclamation aux troupes. Exemple : *ouvrir, fermer le ban* ; 4° applaudissements rythmés d'une façon particulière. Exemple : On a fait un ban pour l'orateur. L'usage des applaudissements sous forme de ban est très fréquent.

Accueil

BANALITÉ n. f.

Le mot a eu un sens ancien qui diffère beaucoup du sens figuré moderne. — Voyons d'abord le sens ancien. Au temps de la féodalité, on entendait par *banalité*, le droit, pour le suzerain, d'obliger le vassal à se servir exclusivement, moyennant redevance, d'une chose (four, moulin, etc...) dont il était propriétaire. Les banalités, dont l'origine remonte au XI^e siècle et qui furent d'abord une prérogative des seigneurs justiciers, furent considérées plus tard par les feudistes, comme un droit exorbitant ne découlant pas du droit de justice. Au XVI^e siècle, l'on n'admit plus, comme obligatoires, que les banalités fondées sur les titres, et non sur la possession « de long temps ». Ces iniquités furent définitivement supprimées par la Convention (Décret-loi du 17 juillet 1793). — Aujourd'hui, le mot banalité sert à définir le caractère de ce qui est commun, vulgaire, trivial ou sans originalité. On dit, par exemple, qu'un écrivain publie des banalités, quand il se contente de répéter ce que tout le monde sait sans se distinguer ni par le fond, ni par la forme. On dit qu'un politicien dit des banalités lorsque, comme tous les politiciens qui l'ont précédé, il promet la lune à des électeurs trop confiants ou trop naïfs. Il faut combattre les banalités qui sont toujours inutiles et souvent néfastes. La banalité est une sœur de la routine. Il faut s'ingénier à faire jaillir de la pensée humaine, des concerts nouveaux et ne pas se complaire en une impuissance surannée. Le progrès se nourrit d'originalité et de nouveauté ; les banalités l'étouffent et le paralysent. Il appartient aux anarchistes de montrer l'inanité des discours, des écrits banaux et de faire aimer par le peuple les penseurs neufs et les entreprises hardies.

Accueil

BANDIT n. m. (de l'italien *bandito*)

Selon la définition bourgeoise du mot, un bandit est un individu en révolte ouverte contre les lois et qui vit d'attaques à main armée. La bourgeoisie ne manque d'ailleurs pas de cataloguer sous l'épithète de bandit tous les réfractaires, tous ceux qui ne veulent pas plier leur échine sous son joug. Cela pour attirer sur ces réfractaires la réprobation publique et les discréditer aux yeux d'une masse inconsciente. Parmi les individus que l'on désigne sous le nom de bandits, il faut faire une distinction. Il en est qui s'attaquent à la propriété bourgeoise dans le seul but de s'approprier cette propriété sans effort et qui sont animés des mêmes vices et des mêmes égoïsmes que la classe possédante. Ces bandits là ne sauraient pas nous intéresser énormément. Seuls les moyens employés pour jouir des richesses changent, mais la mentalité reste la même. Mais il est une autre catégorie de « bandits » dont nous sommes prêts à prendre la défense envers et contre tous : ce sont les malheureux qui, pour manger à leur faim ou pour se soustraire à une tyrannie intolérable, entrent en guerre contre la société. Ceux-là sont des victimes de l'état actuel des choses et on ne saurait les blâmer à la légère d'avoir recours à des solutions extrêmes.

Pour les anarchistes ce ne sont plus des « bandits », mais des infortunés qui défendent leur droit à la vie, leur part de soleil et de lumière. Ce sont des victimes qui se révoltent et ne veulent plus accepter leur fardeau de misère. Ils sont à plaindre, à aider, et non à condamner comme des bêtes féroces — Est-ce à dire qu'il n'existe, somme toute, pas de « bandits » sur notre planète, de véritables bandits ? Non, loin de là. La société est malheureusement infestée de vautours sans scrupules qui sèment la misère et le deuil : ce sont les exploiters de tout acabit, bandits légaux qui détroussent leurs contemporains sous l'œil complice des gendarmes.

Bandit : le directeur d'usine qui s'enrichit sur le dos d'ouvriers qui trimeront pendant toute leur existence et qu'on laissera crever comme des chiens le jour où, vieillis et usés, ils ne pourront plus résister à la fatigue de l'atelier. Bandit : le banquier qui berne de pauvres diables, leur arrache des économies durement acquises et les ruine dans des spéculations de bourse. Bandit : l'homme d'état qui déclenche une guerre où seront massacrés de naïfs travailleurs. Voilà les véritables bandits, ceux qu'il ne faut pas cesser de démasquer.

Accueil

BANNISSEMENT n. m.

Le bannissement est une peine qui consiste à interdire à un national le séjour de son pays. Le bannissement ne peut durer moins de cinq ans et plus de dix ans. Il emporte la « dégradation civique », Les lois bourgeoises frappent du bannissement : les « crimes » contre la patrie ; les attentats des ministres contre la liberté individuelle ; les coalitions de fonctionnaires pour résister à l'exécution des lois ; les « crimes » commis par ceux qui, condamnés à une peine « afflictive et infamante », ont commis un second « crime » emportant comme peine principale la dégradation civique. Le bannissement emporte défense de rentrer sur le territoire (la contravention à cette défense s'appelle infraction ou rupture de ban), puis interdiction de résider dans les lieux désignés par le gouvernement pendant un temps égal à la durée de la peine subie, à moins qu'il n'en ait été disposé autrement par l'arrêt ou le jugement de condamnation. La loi du 22 juin 1886 bannit les chefs des familles ayant régné en France, ainsi que leurs héritiers directs dans l'ordre de primogéniture, autorise le gouvernement à expulser, par décret en conseil des ministres, les autres membres des mêmes familles et leur interdit l'exercice tant des emplois civils et militaires que des mandats électifs.

Accueil

BANQUE

Établissement public ou privé où s'effectuent les opérations d'argent nécessitées par les transactions commerciales. Il y a diverses sortes de banques : banques de dépôt et de virement, banques d'escompte, banque de circulation, banques d'émission, banques territoriales ou hypothécaires, banques agricoles, banques populaires ou d'avances et banques coopératives, banques de spéculation ou d'affaires.

Il y a enfin, dans chaque pays, une banque Nationale placée sous le contrôle de l'État, dont la direction est nommée par lui. C'est l'Institut d'émission des billets et monnaies dont le chiffre de circulation est fixé par la loi.

Les banques ne sont apparues que vers la fin du XVIII^e siècle. Elles ne prirent vraiment pied qu'au commencement du XIX^e siècle. Elles découlent de la conception que Saint Simon avait du crédit des changes. Les premières firent faillite et ce n'est qu'après un temps qu'elles s'imposèrent définitivement et conquièrent la faveur des commerçants et industriels.

De nos jours, chaque ville, si petite soit-elle, possède une et parfois plusieurs banques. Peu à peu, les banques ont augmenté leur sphère d'action et d'influence. Aujourd'hui, réunies en Cartels nationaux ou internationaux, elles dominent le monde. Ce sont les plus formidables puissances que nous ayons connues jusqu'à ce jour.

Leurs opérations sont multiples, le chiffre en est énorme.

Les banques sont administrées par un Régent ou gouverneur s'il s'agit d'une banque d'État, et par un Conseil d'administration s'il s'agit d'une banque privée.

Elles occupent un personnel nombreux : Directeur, sous-Directeurs, Fondés de pouvoir, Chefs de service, Employés de toutes sortes, encaisseurs, garçons, etc..., qui dirigent ou effectuent les opérations spéciales qui découlent de leurs attributions particulières.

Banque de dépôt et de virement. — Une banque de cette nature borne son rôle à accepter des dépôts des particuliers, à exécuter sous forme de virement de compte, les ordres donnés par ses clients. Cette opération évite aux clients d'une même banque de se verser des fonds.

Banques d'escompte. — Les banques d'escompte font des prêts aux particuliers : commerçants et industriels lorsque ceux-ci peuvent garantir le prêt par le dépôt d'un titre ou d'un effet représentant une opération de commerce : traite, billets à ordre, etc... La banque déduit du montant total d'une traite qui lui est présentée en dépôt l'escompte ou intérêt du capital jusqu'à échéance. Elle perçoit en outre un droit de commission et, s'il y a lieu, un droit de change si le titre est payable sur une autre place ou à l'étranger.

En général, on n'admet à l'escompte que les titres et effets dont les tirés sont connus solvables. Les banques d'escompte exigent en outre deux signatures, dont une de garantie.

La Banque de France, qui escompte aux autres banques et aussi aux particuliers, exige trois signatures, dont deux garanties. Si l'effet revient impayé, le tireur est tenu d'en rembourser le montant, ou, à son défaut, son ou ses garants. Les garants s'appellent en général : cautions.

Banques de circulation. — Les banques de circulation sont des Établissements dont les effets sont payables à vue et remis, moyennant un intérêt, aux commerçants contre les effets de commerce garantis par la solvabilité ou une caution.

Banques d'émission. — Les banques d'émission sont des Établissements qui,

en vertu, d'un privilège légal ou d'un droit commun reconnu, émettent des billets de banque. Elles font en général l'escompte et le dépôt.

En outre, on donne le nom de banques d'émission aux banques qui émettent des titres : actions ou obligations pour le compte de Sociétés ou Entreprises privées, après inscription à la cote de la Bourse aux valeurs. Ces banques sont, aussi appelées, banques de lancement. Elles touchent une commission ou prime pour placer ces actions ou obligations dans le public.

Banques territoriales ou hypothécaires. — Ces banques font des avances sur biens-fonds ou sur hypothèques. Elles avancent généralement jusqu'au 1/3 ou la 1/2 de la valeur du gage.

Ces avances peuvent être remboursées par le prêté avec un intérêt minime en principe. Leurs réserves sont constituées soit par des immeubles ou des terrains provenant de leurs opérations.

Banques agricoles. — Ces Établissements, dont le nombre est assez restreint, font des prêts ou avances aux agriculteurs suivant intérêt et sur garantie pour l'achat de matériel ou d'engrais, etc. Leur rôle est peu important.

Banques de spéculation et d'affaires. — La principale opération de ces banques consiste à acheter ou à vendre des actions et obligations soit dans l'intérieur du pays, soit à l'extérieur. Elles sont de plus en plus nombreuses et puissantes. Elles s'intéressent surtout au lancement des grandes affaires, finançant les grandes entreprises industrielles. Elles portent aussi le nom de banques d'affaires. On rencontre leurs membres du Conseil dans une foule d'affaires dont ces banques possèdent une partie ou la majorité des actions. Cela s'appelle exercer, à une ou plusieurs banques, *le contrôle*, c'est-à-dire, diriger, être maître d'une affaire.

Les banques d'affaires sont les vrais maîtres des entreprises métallurgiques, des mines de charbon, des exploitations pétrolifères. Elles exercent leur hégémonie sur le monde, font battre les peuples pour assurer le triomphe de leurs intérêts. Elles constituent, associées, la féodalité de l'argent.

Banques populaires ou d'avances. — Banques fondées par les Sociétés coopératives en vue d'ouvrir des crédits à *découvert* aux membres de cette société. Les banques coopératives font les mêmes opérations que les autres banques en ce qui concerne les coopératives qui les ont constituées et dont elles sont l'agent de transaction avec les autres banques ou les particuliers.

OPÉRATIONS. — Les opérations des banques sont extrêmement complexes. Parmi les plus connues, relevons : l'ouverture de crédit, le crédit en blanc, le crédit documentaire, la lettre de crédit ou de change ; l'émission, l'achat, la vente et l'échange des actions et obligations ; les prêts sur titres : obligations, actions, hypothèques, l'achat de devises pour le commerce extérieur, le change, le service des marchandises, lesancements d'emprunts, les virements et dépôts.

Crédit. — Le crédit préside aux transactions commerciales ou industrielles. Les instruments de crédit sont le billet à ordre, la lettre de change ou le billet de banque. Le dépôt en banque de ces divers titres par un particulier lui donne la faculté de retirer de l'argent par chèque ou virement jusqu'à concurrence du montant de son dépôt. Si on a confiance en lui, si son affaire est solide, on peut lui consentir un crédit supérieur à sa garantie. C'est d'ailleurs très rare. On ouvre aussi un *crédit en blanc* à quelqu'un qui n'a ni titre, ni dépôt, mais dont les affaires en cours s'annoncent prospères ou sont susceptibles de le devenir. On ouvre encore, surtout depuis la guerre, une autre sorte de crédit : *le crédit documentaire* qui consiste à avancer à un commerçant ou un industriel tout ou partie de la valeur d'une marchandise expédiée, contre remise du *récépissé d'expédition* ou *du connaissement*. Dans ce cas, c'est la Banque qui se charge directement ou par l'intermédiaire de ses correspondants, d'encaisser, auprès du destinataire, le montant de la valeur des marchandises. Elle ne remet récépissé de destination que contre paiement de cette valeur. Elle prend naturellement commission et intérêt.

Lettre de crédit et de change. — La lettre de crédit est délivrée à commerçant ou industriel qui se rend généralement à l'étranger et qui possède un dépôt ou une garantie dans la Banque qui l'émet. Cette lettre permet à celui qui la reçoit de retirer

une somme d'argent, dont le montant est fixé, dans les Établissements étrangers, auprès desquels la Banque qui délivre la lettre lui ouvre un crédit. — *La lettre de change* n'est autre chose qu'une traite payable à vue, à la personne qui la possède, soit par banque, soit directement.

Émission, achat, vente, échange de titres : actions ou obligations. — *Les banques d'émission et de spéculation* se chargent de ces diverses opérations, soit pour leur propre compte, soit pour le compte de leurs clients. Elles perçoivent pour cela des commissions. Ces opérations se font en Bourse par l'intermédiaire des agents de change, coulissiers et remisiers.

C'est dans ces opérations que les banques réalisent les plus gros bénéfices. Elles donnent lieu à de nombreuses combinaisons plus ou moins honnêtes. Il n'est pas rare de vendre des titres qu'on ne possède pas et de les revendre aussitôt avec bénéfices.

Ces opérations ne sont pas pour le profane. Il ne doit pas chercher à s'y aventurer ou, s'il le fait, il risque de s'y ruiner.

Achat, vente de devises. — Les banques se chargent aussi des devises, effets, chèques ou monnaies, etc..., sur les transactions avec l'étranger, soit pour l'importation, soit après exportation et réalisation de la valeur en monnaie du pays d'origine ou de destination.

Là encore, la spéculation sur les changes et sur les cours de bourse est une opération fructueuse.

Service marchandises. — Depuis la guerre et pendant la guerre, certaines banques, les plus fortes, ont installé des services marchandises. Elles se chargent de garantir aux expéditeurs le paiement de leur marchandise par le destinataire auprès duquel la Banque encaisse la valeur de cette marchandise.

Les banques consentent aux expéditeurs des crédits partiels ou totaux sur cette valeur avant l'encaissement et contre remise des titres d'expédition.

Ce service prend, dans les banques, une extension de plus en plus grande. Bientôt, toutes les transactions internationales s'opèreront de cette façon.

Lancements d'emprunts. — De la même façon que les Banques lancent des actions ou obligations pour le compte des sociétés privées, elles lancent aussi des emprunts pour les gouvernements.

Pour ce faire, elles touchent une commission. Elles se chargent de la publicité, recueillent la souscription publique et délivrent les titres aux acheteurs.

Ce sont, pour elles, des opérations fructueuses, quel que soit le succès de l'emprunt.

Portefeuille. — On donne le nom de Portefeuille à l'ensemble des effets publics ou de commerce que possède un Établissement bancaire. Le Portefeuille occupe une place particulière dans le bilan.

Dépôt, Virement. — Voir banques de dépôt ou de virement.

Chèque. — Le chèque n'est autre chose qu'un mandat délivré par quelqu'un qui possède un dépôt dans une Banque. Il permet d'effectuer un paiement sans manipulation de fonds. Il suffit à la personne à qui le chèque est délivré de se présenter à cette Banque pour obtenir le paiement de la valeur qui est inscrite sur le chèque, après vérification du compte de l'émetteur.

Il y a plusieurs catégories de chèques : *le chèque à vue, le chèque barré, le chèque postal, le chèque-contribution.*

Le chèque à vue est payable sur simple présentation, après vérification de compte.

Le chèque barré n'est encaissable que par quelqu'un qui possède un compte en banque. Il peut être présenté à n'importe quelle banque à condition que le preneur ait un compte dans cette banque. C'est cette dernière qui se charge de l'encaissement et le porte au compte de son client après encaissement.

Le chèque postal. — Toute personne peut faire ouvrir à son nom un compte à la Poste. Celle-ci se charge alors des paiements ou encaissements pour le titulaire de ce compte, à condition, toutefois, que le dépôt garantisse les opérations. Il y a *le chèque nominatif* qui permet de prélever de l'argent pour soi même. *Le chèque d'assignation* qui permet les paiements aux tiers. *Le chèque de virement* qui est utilisé quand le débiteur et le créancier ont chacun un compte postal. Le dépôt de garantie est de 5 francs.

Le chèque-contribution. — Est utilisé pour le paiement des impôts et par avance. Il permet aux contribuables qui utilisent ce mode de paiement de bénéficier d'une certaine exonération dans certaines conditions.

Chèque sans provision. — Il y a, enfin, le chèque sans provision. Il est de plus en plus utilisé par les débiteurs pressés par les créanciers ; les fils de famille, dont le disponible est englouti, n'hésitent pas non plus à utiliser le chèque sans provision. L'émission du chèque sans provision est sanctionnée par la loi bourgeoise. Comme toujours, le fils de famille s'en tire à bon compte, et le pauvre diable est fortement condamné.

•••

Les banques se classent en trois catégories : *les grandes, les petites, les moyennes.*

Toutes sont unies entre elles nationalement, les petites et les moyennes sont généralement des banques régionales qui, réunies en Cartels, accaparent toutes les opérations dans des régions déterminées, tout en laissant aux grandes banques leur rôle particulier.

Les grandes banques, elles, en raison même du caractère de leurs transactions, de l'étendue et de la diversité de leurs intérêts, sont unies entre elles nationalement et internationalement. Elles ont des succursales ou des correspondants dans tous les pays de la terre.

Si les banques étaient restées dans leur rôle essentiel, *c'est-à-dire des instruments d'échange, de transaction*, elles eussent été un système qui a sa place marquée dans le cadre de la société, pour laquelle elles étaient devenues une nécessité, un organisme nécessaire.

Elles ne se sont pas enfermées, et il s'en faut, dans ce rôle. La puissance acquise rapidement par elles les poussa sur le chemin des affaires de spéculations.

Bientôt, elles devinrent, dans chaque pays et dans l'univers entier, les vrais maîtres du Pouvoir. Tenant en main tout l'appareil commercial et industriel, les mines de toutes sortes, ayant domestiqué les grands capitaux du négoce et de l'industrie, elles sont devenues de formidables puissances. Les Parlementaires, ministres, rois, empereurs, présidents de République, ne sont que les exécuteurs de leur volonté. Elles décident de la paix ou de la guerre, suivant leurs intérêts.

Les rois du pétrole, du charbon, du fer, de l'acier, de la conserve ou de l'or sont, en réalité, les banquiers. Ce sont ceux ci qui commandent aux Consortiums, aux Trusts, aux Cartels, aux Konzern, dans tous les pays.

Les concessions pétrolifères du globe sont arrachées à prix d'or par les groupes rivaux. Et lorsqu'il y a conflit aigu entre ces groupes, les banquiers font déclarer la guerre à leurs gouvernants pour assurer la prédominance de leurs intérêts. Les banques sont les facteurs qui dirigent l'impérialisme et exacerbent les nationalismes dont elles tirent profit.

Elles tiennent les gouvernements prisonniers. Elles dominent les États. N'a-t-on pas vu, à Londres, lorsque fut établi le fameux plan Dawes, les banquiers anglais et américains imposer toutes leurs volontés aux gouvernants et ceux-ci se courber sous le joug ? Elles commandent la presse et font l'opinion.

Aux colonies, elles jouent un rôle prépondérant. Il n'est pas un conflit colonial qui ne soit l'œuvre d'un groupe bancaire ou le résultat de l'antagonisme de groupes rivaux qui ont en vue d'accaparer les richesses des pays visés, d'y bénéficier de monopoles, d'exploiter gens et choses, d'y conquérir un droit exclusif

d'émission.

Le conflit actuel du Maroc met en lumière le rôle joué par les groupes français, américains et espagnols qui se disputent, avec la suprématie territoriale, la possession des richesses immenses que renferment les montagnes du Riff.

Partout, en toute occasion, on trouve à l'origine des conflits entre peuples des banques. On les trouve aussi dans chaque pays, à l'origine de tous les conflits sociaux. Elles soudoient et paient sans compter pour empêcher la réalisation des améliorations que les Pouvoirs publics sont contraints de faire sous la poussée des ouvriers, parce que l'évolution les y oblige.

Il n'est pas, non plus, un scandale où ne se trouvent une ou plusieurs banques. Entre elles, elles se font aussi une guerre sourde. Pour se débarrasser d'un groupe rival, il n'est pas de sacrifices devant lesquels reculera le groupe adverse.

Elles dominent les Bourses des Valeurs et de Commerce. Elles spéculent sur l'argent comme sur le pain. Tout pour elles est matière à profits, à combinaisons.

La finance domine le monde. Elle le domestique, l'asservit à sa loi. Ce règne marque d'ailleurs le dernier stade de l'évolution capitaliste. C'est de l'excès des Banques, des guerres qu'elles provoqueront, des misères qu'elles engendreront, que sortira la révolution sociale.

—Pierre BESNARD.

Accueil

BANQUEROUTE n. f. (de l'italien *banca*, banc, et *rotta*, rompu ; allusion au vieil usage de rompre le banc ou comptoir du banqueroutier)

La banqueroute est la faillite d'un commerçant, occasionnée par sa faute et punie (de temps en temps) par la loi bourgeoise. C'est une des conséquences les plus fréquentes du fléau de la banque en particulier. Des gens qui ont profité de la naïveté ou de la confiance d'autrui pour extorquer des fonds et souvent de maigres économies, dilapident ces fonds, et laissent leurs victimes dans la misère. Pour les autres genres de commerce, il y a aussi banqueroute le jour où le commerçant ne peut plus payer ses créanciers. La loi bourgeoise reconnaît deux sortes de banqueroutes : la *banqueroute simple* et la *banqueroute frauduleuse*. Il y a banqueroute simple : 1° si le failli s'est livré à des dépenses excessives pour sa position ; 2° s'il a perdu de fortes sommes dans des opérations fictives ou fondées sur le pur hasard ; 3° si, pour continuer plus longtemps son commerce, il a fait des emprunts ruineux ou acheté des marchandises pour les revendre au-dessous du cours ; 4° si, après avoir suspendu ses paiements, il a voulu favoriser un de ses créanciers au préjudice de tous les autres, etc... La banqueroute simple constitue un *délit* puni d'un emprisonnement de un mois à deux ans ; en cas de circonstances atténuantes, cet emprisonnement peut être réduit même au-dessous de six jours. Elle ne fait obstacle ni au concordat ni à la « réhabilitation ». Il y a banqueroute frauduleuse lorsque le failli a soustrait ses livres, détourné ou dissimulé une partie de l'actif, ou s'est reconnu débiteur de sommes qu'il ne devait pas. Le Code pénal prononce contre ce *crime* la peine des travaux forcés, depuis cinq jusqu'à vingt ans, ou, s'il y a des circonstances atténuantes, la réclusion ou l'emprisonnement de deux à cinq ans. La tentative de banqueroute frauduleuse est punie comme l'acte même. Le failli condamné pour banqueroute frauduleuse, ne peut obtenir un concordat et celui qu'il aurait obtenu avant sa condamnation est annulé. La « réhabilitation » ne lui est jamais ouverte. (Voir aussi *Concordat*, *Faillite*.) Mais la loi bourgeoise si elle sait bien condamner un petit boutiquier en faillite et si elle sait faire semblant de poursuivre un gros industriel banqueroutier, la loi semble oublier de se servir de ses foudres pour condamner au maximum de la peine, soit vingt ans de travaux forcés, tous les ministres des finances qui dilapident l'argent volé aux contribuables et falsifient les budgets ? Ne serait ce pas logique, pourtant ? Mais les loups ne se mangent pas entre eux, hélas ! Magistrature et politiciens s'entendent comme larrons en foire pour gruger ce qu'ils appellent pompeusement : la nation...

Accueil

BAPTÊME n. m. (grec *baptismos*, de *baptizein*, laver)

Le baptême est le premier des sept sacrements catholiques, qui s'administre aujourd'hui en répandant un peu d'eau sur le front de celui qu'on baptise et par l'invocation expresse des trois personnes de la Trinité. Le baptême a pour effet d'effacer le péché originel et de rendre chrétien. Inutile, n'est ce pas, de souligner l'ineptie et le grotesque de ce sacrement qu'on administre à des nouveaux-nés pour les laver d'un « péché » commis par Adam et Ève ! Comme si les pauvres petits pouvaient être tenus pour responsables d'un tel « péché » et comme s'ils pouvaient en être absous alors qu'ils ne sont pas encore animés par une conscience ! Dans l'origine, on baptisait en plongeant dans l'eau. Autrefois, le baptême n'était conféré que dans un âge avancé — ce qui était tout au moins plus logique — et après de longues épreuves imposées aux néophytes, appelés aussi catéchumènes. Suivant la doctrine catholique, le baptême ne peut être réitéré ; il est nécessaire au salut. Nul ne peut conférer le baptême, s'il n'est au moins diacre, sauf les cas d'absolue « nécessité » où toute personne, même hérétique ou incrédule, peut conférer le baptême, pourvu qu'elle ait l'intention de faire ce que fait l'Église. En cas de danger, ou avec permission de l'évêque, et provisoirement, le baptême solennel peut être suppléé par l'onduement. Les calvinistes rejettent le baptême des enfants ; les luthériens l'ont conservé.

Accueil

BARBARIE n. f.

Manque de civilisation, dit-on généralement, et, par extension, cruauté, férocité, inhumanité. Cette définition bourgeoise est incomplète. Il est vrai que très souvent les peuples sauvages sont *barbares*, leur sensibilité étant encore très grossière. Mais la « civilisation » peut très bien, au lieu de supprimer la barbarie, la perfectionner et l'adapter à tous les progrès. C'est ainsi qu'on a vu, durant la tuerie mondiale de 1914-1918, les peuples « civilisés » user d'une effroyable barbarie les uns contre les autres. Au service de cette barbarie ont été mis tous les moyens et méthodes modernes, toutes les acquisitions de la science : avions, sous-marins, balles explosives, gaz asphyxiants, etc., etc., toutes les conquêtes de la « civilisation » ont participé au massacre. Oserait-on dire après cela que les peuplades sauvages du centre de l'Afrique nous sont supérieures en barbarie ? On sait, d'autre part, comment les puissances européennes entendent « civiliser » les colonies. (Voir *Colonisation*.) La barbarie n'est le propre, ni d'une race ni d'une nation. Chaque homme a en lui un peu des instincts de la bête. La véritable civilisation consisterait donc, pour l'individu, à réprimer ces instincts mauvais et à cultiver les sentiments de générosité, fraternité, bonté. Malheureusement, les gouvernements — dont le pouvoir s'appuie justement sur la faiblesse humaine — font leur possible pour développer les mauvais instincts des citoyens en créant des sentiments artificiels qui les couvrent (exemple : l'honneur militaire), et en nourrissant une mentalité déplorable. On ne peut donc compter sur une véritable civilisation que lorsque la Révolution sociale aura balayé les gouvernements et fait place nette. Lorsque les classes dirigeantes d'aujourd'hui auront été mises hors d'état de nuire, lorsque la paix mondiale sera assurée et que le Progrès se refusera à collaborer au meurtre et à l'esclavage des populations du globe, alors nous pourrons dire aux peuples encore arriérés : « Voyez les avantages de la civilisation ; faites

comme nous : libérez-vous des routines et des préjugés. » Il ne sera pas besoin, alors, de porter la guerre chez eux. L'exemple de notre vie facile et heureuse suffira aisément.

Accueil

BARRICADE n. f. (rad. barrique)

Espèce de retranchement, composé de toutes les matières pouvant opposer une résistance : barriques, paniers, sacs remplis de terre, arbres, meubles, etc... Les barricades sont des fortifications improvisées, dont on se sert dans les combats de rue. La possibilité de rencontres entre soldats et émeutiers a amené les militaires à étudier et enseigner toute une science des barricades. Le manuel à l'usage des gradés, des chefs de section, etc..., que l'on se procure facilement dans le commerce sont particulièrement instructifs. La guerre de 1914-18 a permis de mettre au point l'art de disposer des petits sacs remplis de terre, de façon à établir un rempart mettant le combattant à peu près à l'abri des balles. Des matelas protègent aussi parfaitement. Mais ces ouvrages traitent surtout de la stratégie des barricades ; de la façon dont on doit disposer les armes à tir rapide : fusils mitrailleurs et mitrailleuses, afin d'avoir devant soi le champ de tir le plus étendu et de se garantir mutuellement, par des feux croisés, contre l'attaque de l'adversaire.

Destinés à l'armée, ces livres sont étudiés et commentés par les Révolutionnaires sérieux.

Les barricades furent, à l'origine, de simples chaînes qu'on tendait le soir à l'extrémité des rues, à l'heure du couvre-feu ; elles devaient préserver les citadins des voleurs. En 1358, Étienne Marcel, prévôt des marchands, transforma les chaînes des rues en un ensemble de fortifications, destinées non seulement à préserver les bourgeois des voleurs, mais aussi à sauvegarder leurs franchises. Elles leur furent enlevées en 1383 par les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berri, oncles du roi Charles VI qui les fit déposer au château de Vincennes, d'où les retira Jean Sans Peur pour les restituer aux Parisiens et capter leur confiance. Ils s'en servirent d'ailleurs en 1436 contre la garnison anglaise qui occupait Paris, et la chassèrent. Nous retrouvons, désormais, dans l'histoire, le sens et le caractère actuels des barricades, à chaque mouvement. De moyen défensif au service de la police, elles deviennent un instrument nécessaire de la révolte contre le pouvoir.

En 1588, le 12 mai, Paris se couvre de barricades et chasse Henri III.

Le 26 août 1648, Anne d'Autriche ayant fait arrêter les conseillers Blancmesnil, Charton et Broussel, le peuple de Paris dressa des barricades dont quelques historiens — qu'il fallait des échelles pour les franchir, et obtint la libération des conseillers qui avaient eu le seul tort de dire ses vérités à la Régence. Ce mouvement porte dans l'histoire le nom de Première Fronde. Elle fut d'ailleurs suivie peu après de la Deuxième Fronde, qui mit le trône à

deux doigts de sa perte.

La Fronde fut un mouvement intéressant en ce sens, que le peuple de Paris dressa les barricades pour des revendications politiques encore mal définies, mais qui annonçaient déjà 1789.

La Grande Révolution, elle, s'accomplit sans barricades, et ce n'est que le 13 Vendémiaire, sous le Directoire, qu'on les vit se dresser dans le quartier Saint C'étaient les royalistes insurgés sous le commandement du général Darrican et qui furent foudroyés par l'artillerie républicaine que dirigeait le jeune Bonaparte.

Les 27, 28 et 29 juillet 1830, des barricades se dressent dans tout Paris ; les insurgés, après avoir battu les Suisses, pénètrent au Louvre et aux Tuileries. Le peuple y était déjà entré le 10 août 1792, il devait y entrer en février 1848 et en septembre 1870 ; chacune de ces visites fut la chute d'une monarchie. Les journées des 27, 28, 29 juillet 1830 portent dans l'histoire le nom des « Trois glorieuses ».

Sous Louis-Philippe, les barricades s'élèvent à maintes reprises pour protester contre la royauté, et le 24 février 1848, le roi abdiquait. La République fut proclamée. Les idées socialistes avaient éclos, le peuple réclamait d'autres droits que ceux fictifs de la Déclaration de 1789. La République eut aussi ses barricades et le Gouvernement Républicain fit mitrailler les ouvriers. « La République est morte », disait Lamennais au lendemain des journées de juin. — « Je suis navrée, écrivait Georges Sand. Je ne crois plus à l'existence d'une République qui commence par tuer ses prolétaires. »

Des femmes s'étaient battues sur les barricades de juin 1848. Des femmes se battent encore en mai 1871 : 10.000, nous dit Louise Michel, qui en était. Elles avaient leur barricade, et elles moururent fièrement, sous les coups de Galliffet, de Thiers premier président de la 3^e République Française.

Dernières en date, les barricades de la Commune furent les plus sanglantes : 35.000 Parisiens massacrés, et les plus belles par l'héroïsme des Communards et la valeur de leurs revendications.

— A. LAPEYRE.

Accueil

BASE n. f. (du grec *basis*)

Au sens propre du mot une base est la surface sur laquelle un corps est posé. Exemple : la base d'un édifice. Par extension, le mot base désigne également la partie inférieure d'un corps. Exemple : la base d'une montagne. Enfin, le mot base est fort employé au figuré dans le sens de principe. (Exemple : poser les bases d'une association) ou de soutien. (Exemple : le capitalisme est la base de la société actuelle.) De même que dans un édifice, dans le raisonnement la base est l'élément principal : si la base est faible, la maison croule ; si la base est faible, l'argument sera ruiné par le premier souffle contradictoire. Qu'il s'agisse donc de propagande par la parole ou par l'écrit, les militants doivent se soucier tout d'abord d'établir une base solide sur laquelle ils pourront ensuite faire reposer un raisonnement inattaquable. De même, pour attaquer l'argumentation de leurs adversaires, ils devront minutieusement dénoncer les cyniques mais fragiles mensonges sur lesquels ces adversaires appuient leurs thèses. Une fois la base ébranlée par une critique méthodique, tout le reste s'effondrera automatiquement, mais aussi que les compagnons prennent garde : leurs adversaires, pour les combattre, auront recours aux mêmes méthodes. Qu'ils méditent donc autant qu'il leur sera nécessaire et que la base de leurs raisonnements soit laborieusement étudiée et éprouvée, pour que nul n'y puisse découvrir une fissure.

Accueil

BASILIQUE n. f. du latin *basilica* qui, pris dans le sens de tribunal, a donné aussi naissance au mot *basoche*

On a prétendu que le latin *basilica* avait eu lui-même son origine dans deux mots grecs désignant *la maison du roi*, spécialement la partie de cette maison où se tenaient les assemblées publiques et où se rendait la justice. De là, on a conclu qu'il n'y avait eu aucune différence dans ce genre de monuments chez les Grecs et chez les Romains. Mais on n'a jamais connu de basilique grecque. On a seulement cru pouvoir établir un rapport entre la basilique romaine et le portique grec, comme celui de *Pæstum* qui subsiste encore et qu'on a appelé improprement *basilique de Pæstum*, ne sachant quel nom donner à une colonnade qui n'était pas celle d'un temple.

Le portique grec a été à l'origine l'édifice attenant à l'agora d'Athènes sous lequel l'archonte-roi rendait la justice. On l'appelait *portique du roi*. À l'époque romaine, des écrivains traduisirent le latin *basitica* par les mots grecs signifiant *maison du roi*. Il est probable qu'il a existé en Grèce des constructions servant, comme les basiliques romaines, les *loggie* des républiques italiennes et les *bourses* d'aujourd'hui, d'abris aux gens d'affaires qui se réunissaient sur les places principales des villes. Il n'est pas resté de traces de ces constructions.

La basilique est donc essentiellement romaine. L'édifice est plus ancien que le mot. Sa forme primitive fut, dans les premiers temps de Rome, celle du lieu couvert où le Sénat se réunissait. Il y avait, au fond, une estrade sur laquelle, assis dans leurs chaises curules, les consuls rendaient la justice. Cette construction, qui était dans le voisinage du forum, en devint peu à peu le complément ; les gens d'affaires ou les promeneurs y trouvaient, contre le mauvais temps, un abri couvert, mais ouvert et sans murs, comme le portique grec. Elle s'agrandit suivant les

besoins, s'élargissant par l'addition de portiques latéraux. C'est sans doute à la suite de ces agrandissements que le nom de basilique lui fut donné. Elle comporta alors, en général, une nef principale entourée de rangs de colonnes formant des allées. Les portiques de côté abritaient des boutiquiers et les gens de banque ou de commerce discutant de leurs affaires. Des places spéciales étaient réservées aux extrémités au tribunal. Au-dessus des bas-côtés, des galeries supérieures servaient de lieu de promenade pour les oisifs. Les basiliques devinrent des édifices de plus en plus somptueux par la beauté de leur architecture, leurs dimensions et leur richesse. Elles furent décorées de statues, de trophées, d'œuvres d'art diverses en bronze et en matières précieuses.

À propos de la basilique Ulpienne, Pausanias écrivait au II^e siècle : « À Rome, le lieu où l'on rend la justice surprend par sa grandeur et sa magnificence ; ce qu'on y admire le plus, c'est un plafond de bronze qui règne d'un bout à l'autre. » Le plus ancien de ces monuments était la basilique Porcia construite au Nord du forum en l'an de Rome 570 (184 ans avant J.-C.). Il reste un grand nombre de basiliques romaines en Italie et en Afrique. Celle de Pompei est la seule qui subsiste encore sans altérations.

Quand le Christianisme fut sorti des catacombes et que Constantin en eut fait la religion officielle de l'empire romain, il concéda aux évêques plusieurs basiliques, entre autres celle que le sénateur Lateranus avait fait construire au temps de Néron. Transformée en église, elle devint la première basilique de Saint Latran. C'est à partir de cette époque que le nom de *basilique* fut donné à certaines églises, anciennes basiliques romaines transformées ou constructions nouvelles établies sur le modèle romain. Dans la basilique chrétienne, la forme antique demeura, mais l'église proprement dite fut fermée par des murs. Les galeries latérales furent arrêtées avant la nef et séparées d'elle par une ouverture transversale formant avec cette nef une croix ; une arcade en voûte placée sur des colonnes fut substituée à l'architrave. Cette substitution n'avait pas eu d'exemple dans l'antiquité et servit de type aux architectures qui suivirent : byzantine, romane, gothique.

Les chrétiens adoptèrent volontiers les basiliques romaines pour en faire leurs principales églises en raison de leurs vastes dimensions permettant de réunir de grandes assemblées de fidèles. De plus, l'usage qu'on avait fait avant eux de ces monuments ne leur était pas odieux, comme celui des temples qui avaient servi au paganisme et qu'ils s'employaient à détruire avec celui-ci. Les premières basiliques chrétiennes et les plus célèbres furent celles de Saint-Laurent, Sainte-Agnès, Saint-Paul, hors des murs de Rome. Elles furent imitées ensuite par celles plus somptueuses de Sainte-Marie Majeure et de Saint-Jean de Latran. La basilique chrétienne continua ainsi celle des Romains. À Rome, les églises dénommées basiliques restent toujours ouvertes, alors que les autres églises sont fermées à certaines heures.

Au moyen âge, on appela aussi *basiliques* des chapelles consacrées aux martyrs, des oratoires privés et des édicules élevés sur les tombeaux des grands.

On continue aujourd'hui à donner le nom de *basiliques* à de très grandes églises, et aussi, par une substitution pompeuse des termes, à des églises qui ne sont très grandes ni par leurs dimensions ni par leur beauté.

Palladio appela *basiliques* des constructions de la Renaissance ayant une destination semblable à celle des basiliques romaines. Le terme fut ensuite réservé de plus en plus à des édifices du culte et on donna les noms de palais de justice, *hôtels de ville*, *bourses*, etc..., aux monuments où se rendait la justice, où se traitaient les affaires publiques et celles de la banque et du commerce.

— Edouard ROTHEN.

Bibliographie : *Dictionnaire National ou dictionnaire universel de la langue française*, par Bescherelle aîné (Paris, 1856). — *Dictionnaire de l'Académie des Beaux-Arts* (Paris, 1868). — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par Daremberg et Saglio (Paris 1877).

Accueil

BASOCHE n. f. (du latin *basilica*, tribunal)

On désignait jadis, sous le nom de basoche, le corps et la juridiction des clercs de procureur. Lorsque les rois de France habitaient le Palais de Justice, qu'on nommait souvent le Palais Royal, tous les clercs du parlement formaient une association, un corps connu sous le nom de *basoche* ; ceux qui en faisaient partie s'appelaient *clercs de la basoche*. Ils élisaient un roi, qui avait une cour, des armoiries et rendait la justice, deux fois par semaine, au Pré-aux-Clercs. La basoche présidait aux divertissements publics. Elle donnait des représentations théâtrales où l'on jouait des pièces appelées *farces*, *soties*, *moralités*. Tous les ans, le roi de la basoche passait la revue de ses sujets. Henri III supprima le titre de « roi de la basoche », Aujourd'hui, en langage familier, on désigne sous le nom de basoche l'ensemble des petits et gros parasites légaux : avoués, notaires, huissiers, etc...

Accueil

BASSESE n. f.

Au sens propre, le mot bassesse sert à désigner le manque d'élévation dans le rang, dans la position. C'est ainsi que les aristocrates reprochent aux individualités issues du peuple la *bassesse* de leur naissance. Mais le mot est beaucoup plus employé dans son sens figuré où il sert à désigner la petitesse d'esprit, le manque de dignité. Exemple : la bassesse de caractère des politiciens. Il faut mépriser les gens dont on devine la bassesse morale. Car ce sont ceux-là qui entravent toute action désintéressée, toute réalisation généreuse. Malheureusement, il existe beaucoup de ces individus méprisables qui ne savent que courber l'échine ou faire des platitudes, qui subordonnent tout à leur ambition, à leur soif d'argent ou encore, à leur désir de tranquillité. La lâcheté de ces individus est responsable de presque toutes les calamités car elle renforce la puissance des oppresseurs. Il n'est pas de pires ennemis pour les classes laborieuses que ces esclaves qui se font les chiens de garde des exploités ou qui ne savent qu'approuver la conduite du maître. Les anarchistes doivent combattre sans répit la bassesse morale qui fait de constants ravages dans les rangs des opprimés. Pour que soit prochaine la libération de l'humanité, il faut inoculer au peuple tout entier le sérum de la générosité et de la dignité humaine.

Accueil

BASTILLE n. f.

Autrefois une bastille était un ouvrage détaché de fortification. Puis le mot a servi à désigner un château fort et est enfin devenu célèbre en tant que nom de l'ancienne prison d'État de Paris. La Bastille, construite à Paris, à la porte Saint-Antoine, fut commencée sous Charles V par le prévôt Hugues Aubriot en 1370, et terminée en 1382. Elle devint bientôt une prison d'État qui reçut, entre autres détenus illustres : Jacques d'Armagnac, Bassompierre, Foucquet, L'Homme au Masque de Fer, la marquise de Brinvilliers, le duc d'Orléans, Voltaire, Laly-Tollendal, Latude, etc... Cette forteresse ne tarda pas à devenir le symbole de l'absolutisme royal et du régime du bon plaisir. Aussi fut-elle prise d'assaut et détruite, le 14 juillet 1789, par le peuple de Paris en révolution. Le 14 juillet 1789 est certainement une des plus belles journées révolutionnaires du monde entier. Plus tard, en 1880, le gouvernement français, pour mieux berner le peuple dit « souverain », choisit comme fête nationale le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Ainsi a-t-il fallu que le souvenir de cette journée glorieuse soit sali chaque année par une mascarade politicienne. Par extension, le mot *bastille* sert aujourd'hui à désigner une prison quelconque, un moyen d'asservissement.

Accueil

BASTONNADE n. f. (du vieux français *baston* pour *bâton*)

Volée de coups de bâton. La bastonnade qui ne se pratique guère aujourd'hui était fort courante jadis. Un seigneur faisait bâtonner ses sujets jusqu'à ce que mort s'ensuive si tel était son bon plaisir. Les écrivains eux mêmes n'étaient pas à l'abri des coups. On se souvient que Voltaire ayant raillé un Grand dans une satire, cet important personnage fit cruellement bâtonner le malheureux poète par ses gens. Il est encore beaucoup d'individus qui estiment, aujourd'hui encore, que « la raison du bâton est toujours la meilleure », mais le peuple, moins passif que jadis, ne saurait plus supporter ces infâmes procédés de brutes.

Accueil

BÂTARD adj. et n. (de *bât*, engendré sur le bât, dans une auberge)

Se dit de celui qui est né de parents non mariés ensemble. Jusqu'à nos jours — et même à l'heure actuelle — le bâtard a dû subir d'innombrables vexations. Il fut toujours mis en état d'infériorité et dépouillé de ses droits en faveur de l'enfant légitime. La société, cette marâtre, qui hait les indépendants, se vengeait sur des innocents du « crime » commis par ceux qui avaient trouvé bon de s'aimer et d'enfanter sans le concours des chinoiserie religieuses ou légales. Ce sont les grands révolutionnaires de 1789 qui mirent les bâtards sur le même pied que les enfants légitimes. Mais, de nouveau, le Code civil favorise les enfants légitimes pour « sauvegarder les institutions familiales », La III^e république a quelque peu amélioré la situation en réagissant contre les tendances du Code civil. Toutefois, il n'en reste pas moins que, de nos jours encore, le bâtard est victime d'une sorte de discrédit moral — et parfois matériel. Il importe de réagir contre cet absurde discrédit, conséquence des préjugés ancestraux.

Accueil

BATELEUR n. m.

Au sens propre, on désigne sous le nom de bateleur la personne qui amuse le public, en plein vent, par des bouffonneries, des tours de force et d'adresse. Au sens figuré, le mot est employé pour désigner les politiciens et charlatans parlementaires qui s'efforcent de surprendre la bonne foi un peu naïve du peuple en lui promettant la lune ou en essayant de l'embrigader dans un parti. Ces bateleurs-là sont dangereux. Ce sont de vils commerçants dont le seul but est de duper leurs clients, en l'occurrence les électeurs. Leur échine souple leur permet toutes les volte-face. Leur manque de scrupules leur permet tous les reniements. Seule leur importe la satisfaction de leur ambition. La foule n'est pour eux qu'un tréteau qu'ils renverseront du pied quand ils se jugeront assez haut arrivés. Ils n'estiment dans le peuple qu'un instrument docile qu'ils arrivent, avec un peu de doigté, à manier au mieux de leurs intérêts. Certains, moins crédules que les autres, sourient en voyant les bateleurs développer leurs boniments. Il ne faut pas sourire, car l'arrivisme néfaste de ces intrigants est trop souvent la cause des pires catastrophes. Il faut les chasser du forum comme des malfaiteurs sociaux.

Accueil

BATTAGE n. m.

Charlatanisme intéressé. Le battage est passé dans nos mœurs et s'emploie aujourd'hui en tout. Les commerçants s'en servent, dans leur publicité, pour vanter les qualités inexistantes de leurs produits et pour mieux voler les acheteurs. C'est à qui trouvera une méthode plus bruyante pour attirer l'attention du public. Mais ce n'est pas dans le commerce seulement que le battage règne en maître. C'est en politique qu'il atteint son plus parfait perfectionnement. Alors que dans le domaine commercial le battage permet d'écouler une marchandise inférieure, en politique il permet de placer une marchandise illusoire. À leurs victimes, les commerçants sans scrupules donnent toujours quelque chose, si peu que ce soit ; à leurs victimes, les politiciens ne donnent rien du tout... si ce n'est un peu de prison quand par hasard s'élèvent des protestations. Mais si, le marché conclu, les politiciens ne donnent rien, il faut reconnaître que tout d'abord ils n'ont pas été chiches de promesses. C'est là qu'intervient le battage. Pour séduire et berner leurs électeurs, ils ont recours à tous les moyens : discours pompeux faisant vibrer la corde sentimentale, diatribes enflammées contre les iniquités du jour, serments solennels, invocations des morts, promesses de paix, de sécurité, d'abondance, de liberté, de justice, etc., etc... tout y passe. C'est le battage électoral Les candidats s'injurient publiquement et se serrent la main dans les coulisses. Populo s'enthousiasme. On voit la chose dangereuse qu'est le battage, une méthode d'arrivisme et d'imposture. Tous les exploiters s'en servent : mercantis, politiciens, hommes d'église. Il ne faut pas en être dupe ; c'est pour cela que les anarchistes ne doivent jamais manquer, chaque fois qu'ils le peuvent, d'aller démasquer les hâbleurs malfaisants qui vivent de la crédulité populaire.

— Georges VIDAL.



Accueil

BEAUTÉ

Substantif féminin exprimant la qualité de ce qui est beau. On dit souvent : *le beau* pour *la beauté*. L'adjectif *beau*, qui viendrait du latin *bellus*, se disait d'abord *bel*. Cette première forme est encore employée dans certains cas. Son féminin, *belle*, est resté celui de *beau*. *Bel* a fait au moyen âge *beltel* qui est devenu *beauté*.

La beauté est « la manifestation sensible de la perfection physique ou morale qui éveille le sentiment de l'admiration ». Cette formule Lapidaire du Dictionnaire Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, est, dans sa sècheresse, la plus exacte de celles que nous offre ce genre d'ouvrages. Nous verrons de quelle façon elle doit être comprise et étendue.

Dans les applications usuelles du mot *beauté*, on entend plus souvent ce qui plaît par un caractère brillant et ce qui est agréable aux sens que ce qui présente une véritable perfection, surtout morale. De là des conceptions inexactes de la beauté et des emplois, si peu justifiés de son terme, qu'ils prennent parfois un air d'ironie par exemple lorsqu'on dit : *le beau monde, la belle société, le bel air*. La notion de la beauté est d'autant plus fausse qu'elle comporte moins de perfection morale ; elle est d'autant plus conventionnelle et peu durable qu'on prétend la placer davantage en dehors ou au-dessus de la nature.

Dans les usages courants on entend :

La beauté des êtres animés et des choses dans leurs aspects extérieurs : *une belle femme, un beau cheval, une belle campagne, une belle saison*.

Celle des choses qui sont en bon état, bien faites : *une belle santé, un beau meuble*.

Celle de l'homme qui fait bien une chose et de l'instrument dont il se sert, identifié avec lui : *un beau sculpteur, ou un beau ciseau*, pour dire un bon sculpteur.

Celle des productions de l'esprit : *les beaux-arts, les belles-lettres*.

Celle des qualités morales des individus, de la grandeur, de la noblesse, de la générosité qui sont en eux *un beau caractère, une belle âme, de beaux sentiments*.

Dans des conditions qui ne comportent que très relativement l'idée de beauté, on appelle *beauce* qui est simplement bienséant, convenable, honnête, heureux, avantageux, favorable. On dit : « il est *beaud*'être propre, ou poli, ou scrupuleux », « c'est un *beausuccès* », « il a une *belle situation* », « voilà une *belle occasion* ».

Au propre ou au figuré, on donne la qualité de *beau* à ce qui est gros, considérable, précieux, important, réussi, en bien ou en mal indifféremment : un *beaumelon*, un *bel héritage*, un *beau collier*, une *belle armée*, une *belle maladie*, un *bel incendie*, un *beau crime*, un *beau coup*.

Ironiquement, on applique le mot *beau* à ce qui est trompeur, laid, ridicule ou malfaisant : Voilà de *belles promesses*!... Quel *beau nez* !... C'est un *beau général*!... Quel *beau scélérat*!...

Les mots *beauté* et *beau* ont quantité d'autres usages, très souvent injustifiés, mais qui montrent combien le sentiment de l'admiration est un besoin important de l'individu et combien il l'exprime naturellement et spontanément devant les formes les plus diverses de la vie, et souvent les moins admirables, quitte à le corriger ensuite à la réflexion.

On admet généralement que *beau* vient du latin *bellus*. Le Larousse remarque, avec juste raison, que cette étymologie est insuffisante pour un mot d'une si grande importance et d'un usage si fréquent. *Bellus* était un diminutif de *bonus* et s'appliquait, en parlant des personnes et des choses, à ce qui était bon, en bon état, joli, charmant, élégant, délicat. *Bonus* désignait ce qui était bon et beau en général. Les termes latins qui correspondent le plus exactement aux définitions données aujourd'hui de la *beauté* et du *beau* sont : *pulchritudo* (beauté) et *pulcher* (beau), avec les dérivés *pulchra* et *pulchrum*. Mais *bonus* et *bellus* expriment plus exactement l'idée que les anciens se faisaient du beau. Les Grecs confondaient le *beau* avec le *bien* et en avaient fait un seul mot. Ils ne séparaient la morale ni de l'esthétique, ni de la politique. Socrate préférait la perfection de l'âme à celle du corps ; les vrais artistes étaient, à ses yeux, ceux qui représentaient la beauté morale. Platon développa et répandit les principes de Socrate. Pour lui, tout ce qui était bon était beau, et la source de la beauté était par excellence dans le bien dont elle était la splendeur. Il voulait faire servir le beau à l'éducation des hommes d'État, de l'élite, du peuple. « La beauté dans les choses est par essence le rayonnement de l'idéal à travers le sensible ; il était naturel que Platon la célébrât avec un enthousiasme que devaient partager un pays et un temps où le culte de l'art était comme une religion nationale ». (Henri Marion, *Grande Encyclopédie*.) Aristote établit la distinction entre le *bon*, qui réside dans les actes et peut changer, et le *beau* qui est dans ce qui ne supporte pas de changement. Les deux conditions de la beauté étaient pour lui la grandeur et l'ordre. Les stoïciens identifiaient plus complètement le *bien* et le *beau*. Dans la même voie, les philosophes d'Alexandrie assignèrent à la beauté des fins de plus en plus spiritualistes ; Plotin faisait servir les sentiments qu'elle inspirait à l'élévation de l'âme. L'idée de la beauté aboutit ainsi, sous des formes mystiques, à saint Augustin, qui ébaucha une théorie du beau dans ses deux traités : *De la vraie Religion* et *De la Musique*. On ne la retrouve plus ensuite que vaguement rappelée chez les philosophes du

Moyen-Âge et de la Renaissance.

C'est au XVIII^e siècle, alors que la société moderne perdait de plus en plus le sentiment de la beauté, qu'on créa la science du beau. Baumgarten lui donna le nom d'esthétique qu'elle a gardé. La mystique et la métaphysique, qui n'avaient, au Moyen-Âge et pendant la Renaissance, que vaguement enveloppé et obscurci l'idée de la beauté épanouie alors dans le libre essor de la vie et de l'art, allaient se compliquer de philosophie, de psychologie, de physiologie et de technique. Ainsi que l'art, la beauté allait devenir, dans le sentiment des hommes, de moins en moins naturelle, spontanée, émouvante. Grâce à la chimie des « abstrauteurs de quintessence » penchés sur elle « à grand renfort de bécicles », on allait la soumettre à des classifications, des formules, des règles qui la rendaient de plus en plus conventionnelle, savante, bégueule et incompréhensible à la spontanéité de ceux qui, simplement, la sentent sans souci de l'expliquer. On allait l'engager dans la voie inverse à celle que Méphistophélès fait prendre à Faust en lui disant : *Partons donc pour connaître la vie,*

Et baisse le fatras de ta philosophie.

Ce n'est pas que l'idée de beauté n'eût été déjà compliquée dans l'antiquité. Elle avait été claire pour Aristote. Lorsqu'on lui demandait : « Qu'est-ce que la beauté ? », il répondait : « Laissez faire cette question à des aveugles », exprimant par là que la beauté est visible et sensible pour tous ceux qui ont des yeux et des sentiments. Mais il y avait déjà des gens qui l'obscurcissaient, soit parce qu'ils étaient incapables de voir et de sentir, soit par système et de mauvaise foi. Aristote lui-même, avec la plupart des philosophes, affectait la difficulté, « pour amuser la curiosité de notre esprit », dit Montaigne. Le même Montaigne a aussi remarqué que la difficulté était recherchée par les savants pour cacher le vide de leurs idées et donner la change à « l'humaine bêtise ». Lucrèce critiquait l'obscurité du langage d'Héraclite qui valait à ce « ténébreux » l'admiration des hommes superficiels. Le poète grec Lycophron écrivait de façon énigmatique. Il déclarait qu'il se pendrait si quelqu'un pouvait entendre son poème de la *Prophétie de Cassandre*. Il est probable qu'il ne l'entendait pas davantage lui-même. Vingt siècles plus tard, Hegel, à qui M. Maurice Barrès devait emprunter de nos jours ce genre de mystification, allait déclarer qu'un philosophe devait être obscur, et Destouches pouvait répéter dans une de ses comédies le mot qu'on disait déjà au temps de Quintilien : « Cela doit être beau, car je n'y comprends rien ». Depuis, le nombre n'a diminué de ceux qui trouvent beau ce qu'ils ne comprennent pas. Au contraire, grâce au snobisme, on voit consacrer de plus en plus sous cette forme la souveraineté de « l'humaine bêtise ». Voltaire, qui ne s'embarrassait pas de nuées et fut un des esprits les plus clairs et les plus lucides de tous les temps, jugeait que les opinions des philosophes sur la beauté étaient du « galimatias » et refusait d'écrire un traité du beau.

C'est précisément par un *Traité du Beau*, du philosophe suisse de Crousaz, paru en 1712, que commencèrent les études modernes de la beauté. Hutcheson continua, en Angleterre, par ses

Recherches sur l'origine de nos idées de beauté et de vertu, publiées en 1725 sous l'anonymat. Il fut suivi, en France, par le Père André (*Essai sur le Beau*, 1741), et par Batteux (*Les Beaux-Arts réduits à un même Principe*, 1746) ; en Allemagne, par Baumgarten (*les Œsthetica*, 1750). Vinrent ensuite les travaux de Burke (*Recherches philosophiques sur nos Idées du Beau et du Sublime*, 1757), Diderot (article *Beau*, de l'Encycopédie, 1751. *Histoire de la Peinture en cire*, 1755; *Salons*, 1759-81) ; Rameau et J.-J. Rousseau sur la *Théorie de la Musique* ; Reid (*Recherches sur l'Entendement humain*, 1764) ; Kant (*Critique du Jugement*, 1790) ; Schiller (*Lettres esthétiques*, 1795) ; Schelling (*Écrits philosophiques*, 1809) ; J. Droz : (*Le beau dans les arts*. 1815) ; Schopenhauer : (*Le Monde considéré comme représentation et volonté*, 3^e livre, 1819) ; et un grand nombre d'autres auteurs, surtout allemands. Après la mort d'Hegel, en 1831, on publia ses *Leçons sur l'Esthétique*. En Angleterre, parurent au XIX^e siècle, les œuvres de Bain, Spencer, James Sully, Grant Allen et particulièrement Ruskin. En France, l'étude du beau et de l'art occupa Stendhal : (*Histoire de la Peinture, en Italie*, 1817, et d'autres écrits de critique) ; V. Cousin : (*Le Vrai, le Beau, le Bien*, 1837) ; Jouffroy : (*Cours d'Esthétique*, 1826-1843) ; Lamennais : (*Esquisse d'Une Philosophie*, 1840) ; Emeric David : (*Vie des Artistes*, 1853) ; Chaignet : (*Principes de la Science du Beau*, 1860) ; Ch. Lévêque : (*La Science du Beau*, 1861) ; Proudhon : (*Du Principe de l'Art et de sa Destination sociale*, 1865) ; Fromentin : (*Les Maîtres d'autrefois*, 1876).

Taine appliqua à l'étude du beau, ses méthodes rigoureusement scientifiques en recherchant plus particulièrement, dans ses ouvrages sur ce sujet, la formation de l'art et des artistes. Des méthodes également scientifiques furent celles de Helmholtz et Blaserna dans leurs travaux sur la musique, de Brucke : (*Physiologie des Couleurs*, 1860. — *Principe des Beaux-Arts*, 1877) ; de Rood : (*Théorie scientifique des Couleurs*, 1881) ; de Sully-Prudhomme : (*l'Expression dans les Beaux-Arts*, 1883) ; de G. Séailles : (*Essai sur le Génie dans l'Art*, 1884) ; de Lechalas : (*Modes d'action de la musique ; Comparaisons entre la peinture et la musique*, 1884-85) ; de Guyau : (*Problèmes d'Esthétique*, 1884 ; *l'Art au point de vue Sociologique*, 1889) ; de Souriau : (*Esthétique du Mouvement*, 1889) ; de Griveau : (*Les Éléments du Beau*, 1892), etc...

Bien que Jouffroy ait constaté qu'il y a sur la question du beau beaucoup moins de travaux que sur celle de l'être ou celle du bien et du mal, on n'en finirait pas d'énumérer les auteurs qui l'ont traitée. Il serait de plus, bien difficile de tirer de leurs ouvrages un accord de principes définitifs. Comme l'a encore dit Jouffroy, il n'y a presque pas de guides à suivre ; car il est impossible de prononcer d'une façon absolue sur cette question. Elle est aussi compliquée que celle de l'art lorsqu'on veut établir sur elle des théories, et leur multiplicité ne peut que l'obscurcir au lieu de l'éclaircir. Ce qu'il y a à faire devant le beau, comme devant, toutes les manifestations de la vie, au lieu de construire des systèmes plus ou moins séduisants, c'est d'observer, de voir aussi clair que possible, et c'est surtout d'éviter toute interprétation qui pourrait fausser ou diminuer les satisfactions que ce beau peut nous procurer. Gardons-nous des fabricateurs qui voudraient interposer les nuages de leurs systèmes entre nos yeux et le soleil de la beauté.

La première observation à faire est que le sentiment de la beauté, comme celui de l'art, se trouve répandu dans toute la nature. Tous les êtres normalement constitués, animaux ou humains, y sont sensibles et recherchent le beau sous toutes ses formes, soit naturelles, soit artificielles, soit élémentaires, soit supérieures. La beauté n'est donc, pas plus que l'art, l'apanage de la seule humanité et, parmi elle, d'hommes supérieurs qui composent des élites. C'est cette sensibilité devant la beauté qui a créé le besoin de l'art pour la mettre en évidence, pour la rendre plus brillante, d'abord dans le but, primitif et commun à tous les êtres de plaire, ensuite pour des fins de plus en plus élevées. Les animaux cherchent à donner plus d'éclat à leur beauté naturelle par les soins qu'ils prennent de leur pelage, de leur plumage, et par la séduction qu'ils s'efforcent de mettre dans leurs attitudes et dans leur langage. Il n'en est pas autrement chez les humains. N'ayant ni pelage, ni plumage, ils empruntent ceux des animaux, ils usent d'artifices pour faire valoir leur beauté ou pour faire croire à celle qu'ils ne possèdent pas. C'est ainsi que dans bien des cas, le geai se pare des plumes du paon.

La deuxième observation à faire est que l'idée de beauté est d'autant plus conventionnelle qu'elle est plus fondée sur des aspects extérieurs et, en même temps, qu'elle s'écarte davantage de la nature. Ses formes varient alors à l'infini avec les espèces et les races, suivant les latitudes, le temps, la mode et les préférences personnelles. Les grâces barrissantes de l'éléphant, que nous raillons et qui épouvantent les autres animaux, le rendent irrésistible auprès de sa femelle. La beauté humaine, celle de la femme en particulier, n'a pas le même type dans toutes les contrées. Chaque race en a choisi un suivant ses propres caractéristiques. Pour les Européens, ce type est celui de la statuaire grecque antique ; il diffère sensiblement de celui des Arabes et encore plus de celui de certains nègres qui voient la beauté sous des aspects qui sont à nos yeux repoussants. Les moyens de séduction qui complètent ceux de la beauté dans les rapports amoureux, sont tout aussi différents. Le baiser, dans toutes ses variétés même les plus chastes, est un objet de dégoût pour certains peuples, et les odeurs d'une espèce ou d'une race sont insupportables aux autres.

Avec la mode, l'idée de beauté est encore plus conventionnelle et subit les déformations et les contradictions les plus invraisemblables. La nudité, qui est la forme la plus universellement reconnue de la beauté humaine, étant la plus naturelle et la plus pure lorsqu'elle n'est pas déshonorée par des malpropretés physiques et morales, prend tous les aspects de la laideur et de l'indécence grâce à la mode. Non seulement la mode rend ridicules la plupart de ceux qui la suivent, mais elle avilit la femme, qui se livre à elle et lui remet le soin de sa pudeur, n'hésitant pas, dans bien des cas et dans l'espoir de paraître plus belle, à prendre les allures de ces luronnes qui faisaient dire à Jean de Meung, dans le *Roman de la Rose* :

« Toutes êtes, serez ou fîtes,

De fait ou de volonté putes,

Et qui bien vous étudierait

Toutes putes vous trouverait. »

Des milliers d'individus se croient beaux parce qu'ils ressemblent aux gravures des catalogues de grands magasins et portent tous, dans le même temps, le même vêtement sans souci de son rapport avec leur anatomie particulière. L'engouement pour la mode va jusqu'au mépris de la santé. Suivant que l'époque est plus ou moins neurasthénique, qu'elle est « dame aux camélias » ou qu'elle marche « à l'ombre des épées », on se fait grossir ou maigrir, on se donne un teint pâle ou coloré, on se fait pousser du poil ou on s'épile au moyen de drogues qui procurent toutes sortes de malaises, mais enrichissent les malfaiteurs patentés qui les vendent. On se soumet à la torture du corset, des chaussures étroites ou à talons hauts, et la femme qui croit s'être rendue ainsi plus belle, se montre avec un visage peinturluré, congestionné et grimaçant de douleur. On ne sait pas que la première des beautés, pour l'homme et pour la femme, est dans une bonne santé qui s'entretient par l'harmonie du corps, librement épanoui dans tous ses mouvements, et qui répand la sérénité sur le visage. Combien de fois les beaux vêtements recouvrent des corps qu'on ne lave jamais ! On voit jouer dans les rues des fillettes dont les jambes nues sont recouvertes d'une épaisse crasse, mais elles ont des cheveux soigneusement taillés à la Ninon. Qui prendra l'initiative de mettre à la mode la propreté et la santé ? Personne parmi les dirigeants de l'état social actuel, car réalisées au physique, elles feraient naître infailliblement un besoin d'émancipation intellectuelle et morale qui ne s'accommoderait plus de l'esclavage et de l'abaissement où les travailleurs sont tenus par leurs maîtres. Jean Rictus a dit fort justement :

« Ouvrier mon frère, Ouvrier ;

Crois que ma parole est profonde.

Avant de dominer le monde

Commence par te laver les pieds. »

La beauté de la mode, c'est celle des sépulcres blanchis dont parle l'Évangile.

En, art, la mode n'est pas moins capricieuse et dépourvue de toute préoccupation véritablement esthétique. Son choix, parmi les objets plus ou moins dignes d'admiration, va généralement aux plus mauvais, aux spectacles violents, aux couleurs criardes, aux musiques où le sentiment coule comme de la mélasse, à tout ce qui excite brutalement ou niaisement les sens de la foule au lieu d'exercer son goût. Si elle jette son dévolu sur du beau véritable, c'est pour le travestir, le souiller en en faisant un objet de négoce et en le mêlant aux passions qui agitent l'opinion. Elle débite le beau en série. Elle multiplie, par exemple, les femmes nues de Henner, les salles à manger

hollandaises, les statuettes de Tanagra, fabriquées à des milliers d'exemplaires, jusque dans les prisons disent certains. Elle groupe les caravanes Cook, qui se répandent comme des nuées de sauterelles, des fiords de la Norvège aux pampas de l'Argentine, transportant la béate stupidité de leurs clients cossus des représentations d'Oberammergau aux courses de taureaux de Madrid ou aux fumeries d'opium de Chine. Elle fait se retrouver dans les palaces du monde entier, la même humanité interchangeable, les mêmes hommes en smoking, les mêmes femmes oxygénées, qui mangent les mêmes nouilles financières, lisent le même roman de M. Bourget, dansent le même foxtrot et écoutent par la télégraphie sans-fil, le même discours d'un farceur politicien ou la même *Prière d'une Vierge*.

Enfin, la mode trouve son ultime expression dans le snobisme qui lui donne, à l'usage de ce qu'on appelle « l'élite », des formes pas plus intelligentes, mais plus maniérées, moins « démocratiques ». C'est le snobisme qui fait admirer sans comprendre et manifester la satisfaction la plus vive, par des gens qui s'ennuient mortellement. Par lui, ceux qui sifflaient

furieusement Wagner, il y a trente ans, sont devenus ensuite ses plus bruyants admirateurs pour se remettre à le siffler durant la « Grande Guerre ». Dans les premiers jours de cette guerre, les journaux faisaient une publicité admirative à ce mot d'un ministre des Beaux-Arts, qui montrait ainsi, qu'un ministre n'est parfois qu'un sot plus décoratif : « Enfin, je vais pouvoir dire que Wagner m'ennuie !... » L'académicien Frédéric Masson, qui a passé sa vie à chercher la beauté dans les pots de chambre napoléoniens, écrivait : « Si les wagnériens sont inconscients, qu'on les enferme ; s'ils sont sincères, qu'on les fusille. » Dans les casinos de Vichy, de Nice et autres lieux, entre une partie de roulette et un tango, Wagner était sifflé par les patriotes grassement installés dans les tripotages et dans la vadrouille de guerre. Pendant ce temps, de véritables artistes qui se battaient et qui furent tués pour défendre tout ce beau monde, se jouaient dans les tranchées la musique du même Wagner, se consolant de « l'humaine bêtise » en communiant avec la beauté universelle et éternelle si au-dessus du snobisme des patriotes de proie et de sang... Depuis, Wagner est redevenu à la mode, étant le seul capable, par l'action de son génie sur le véritable public, de procurer à l'Opéra des recettes qui le sauvent de la faillite. Et le snobisme s'affirme ainsi dans son intégrale insanité ; il insulte le génie, mais il s'incline toujours devant la recette. Ce snobisme est la confusion de Babel pour les pauvres cervelles qui n'ont pas la force de se diriger elles-mêmes, d'échapper à la tyrannie exercée au nom de « l'esprit » par les mercantis qui en vivent. Ils imposent tour à tour le conservatisme académique des bonzes pétrifiés qui défendent à l'art de se renouveler, ou les élucubrations les plus extravagantes de véritables aliénés. Ils consacrent la royauté des éditeurs et des marchands qui ont misé sur des « poulains » dont ils trustent la production, et celle des directeurs d'entreprises dites « artistiques », parfois aussi illettrés que les catins érigées par eux au rang d'artistes, qui confondent l'art avec la pornographie. Leur champ d'action s'étend de « Gaga » à « Dada », et ils font du domaine du beau, une immense foire et un vaste lupanar.

Non moins conventionnelle, et encore plus particulière à chaque individu, est la beauté vue à travers l'amour. Ce n'est pas pour la beauté qu'elle possède, qu'un homme aime une femme, et réciproquement ; c'est pour celle qu'il ou qu'elle lui voit. « Le jour où l'on prouvera que celui qui aime ne trouve pas son amante la plus belle des femmes, je croirai qu'il y a une théorie de la beauté », a dit Paul d'Ambly. Cette beauté n'est le plus souvent, qu'une illusion, et ne dure qu'un temps, celui de la passion, si elle n'est qu'extérieure. Ses attraits sont emportés par la flétrissure de la maladie ou de l'âge, quand l'illusion n'a pas été déjà détruite par la satiété du plaisir sexuel que les êtres recherchent avant toute autre chose. C'est ainsi que parfois « une belle passion à vingt ans désenchante tout le reste de la vie » (P. Limayrac). La beauté humaine, comme toute beauté, ne peut inspirer une admiration et un attachement durables que lorsqu'elle est rendue elle-même durable par des qualités morales qui ne s'effacent pas. Elle n'est plus alors l'illusion d'un être qui s'attache à des apparences, elle est une réalité sensible pour tous. Suivant le mot de Boursault : « Un homme est assez beau quand il a l'âme belle ».

Voltaire a dit : « Le beau qui ne frappe que les sens, l'imagination, et ce qu'on appelle *l'esprit*, est souvent incertain. Le beau qui parle au cœur ne l'est pas ». Le beau qui ne frappe que les sens et l'imagination (ou sens intérieur), est variable suivant les sensations que chacun en éprouve ; il apporte vite la satiété. qui s'adresse à l'esprit, c'est-à-dire à l'intelligence, varie pour chacun suivant son mode de jugement, son goût personnel formé de son tempérament, de son éducation, du degré de ses connaissances ou de ses tendances esthétiques. De là, la multiplicité des définitions du beau comme de celles de l'art. « Le beau consiste dans l'ordre et la grandeur », a dit Aristote. Comme lui, Lacordaire ne voyait pas de beauté sans l'ordre et, pour Lamennais, « il y a beauté partout où il y a ordre ». Boileau n'était pas ennemi d'un « beau désordre » qui est « un effet de l'art ». Platon disait : « La mesure et la proportion constituent la beauté ». et Bossuet : « Juger de la beauté, c'est juger de l'ordre, de la proportion et de la justesse ». J.-B. Rousseau, Béranger, Lamennais, Vinet, Gérando, Alletz, Renan voyaient le beau dans le vrai. De même Boileau disant : « Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable », à quoi A. de Musset ripostait : « Rien n'est vrai que le beau, rien n'est vrai sans beauté ». D'après le sculpteur Rodin, « Il n'y a qu'une beauté, celle de la vérité qui se révèle ». Pour Brizeux : « Le beau est vers le bien un sentier radieux ». Enfin, tandis que pour Kant « Le beau est ce qui plaît universellement sans concept », pour Hegel : « C'est l'Identité de l'idée et de la forme ».

Toutes ces définitions et d'autres, plus ou moins alambiquées, qu'il serait trop long de citer, n'ont une valeur exacte que dans la mesure où elle font la part du cœur, c'est-à-dire de notre sensibilité morale, dans les impressions que fait naître la beauté. Il n'y a pas de beauté vraie et durable, même dans la perfection physique, si elle n'est pas accompagnée de perfection morale. « La beauté morale est le fond de toute vraie beauté » (V. Cousin). « La beauté morale peut durer toujours » (Mme Romieu). Le nombre est infini de ceux pour qui la morale est étrangère à la beauté ou qui lui donnent un autre sens que celui qu'elle doit avoir. Aussi, ne croyons-nous pas inutile de

préciser comment nous l'entendons quand nous en parlons à propos du *beau moral*. Nous la voyons dans la propreté des intentions et dans la pureté des sentiments. Nous refusons de la diminuer en la confondant avec *les morales* conventionnelles. Le beau moral est au-dessus et en-dehors d'elles, il est dans la nature où rien n'est immoral. L'immoralité, c'est la saleté des intentions, c'est l'hypocrisie des moralistes et des marchands de vertu qui ont inventé le vice et qui en vivent ; c'est la fausse pudeur des Florentins et de cet Arétin — combien qualifié pour parler au nom de la morale ! — qui étaient choqués de la nudité du David de Michel Ange et de l'indécence de son *Jugement dernier* ; c'est le geste de Tartufe, tendant son mouchoir à Dorine en lui disant : « Couvrez ce sein que je ne saurais voir ».

Le beau moral ne se sépare pas du bien, du bon, du juste, du vrai et de l'utile, considérés comme valeurs morales. Ils ne sont pas à eux seuls la beauté ; ils lui donnent sa complète expression. Par eux, « le beau réside dans ce qui ne supporte pas de changement » (Aristote), « le beau est dans la forme finale » (A. Karr), « le beau est la splendeur du bien » (Platon), « la beauté est la créature de l'amour » (Lacordaire), « le goût du beau ne connaît pas l'intolérance » (Renan), « le beau ne plaît qu'un jour si le beau n'est utile » (Saint-Lambert). Mais tout d'abord, « le beau est toujours intelligible, ou du moins doit l'être » (Goethe). « Le beau abstrait est la chimère des artistes paresseux qui négligent le beau visible » (Emeric David).

Dans son article, très substantiel, de la *Grande Encyclopédie*, sur la *beauté*, M. Henri Marion, professeur à la Sorbonne, a écrit entre-autres choses intéressantes : « Le beau s'adresse à l'homme tout entier, à la raison comme au cœur, à la pensée comme aux sens à l'imagination. Il émeut toutes nos puissances à la fois, de là, la plénitude du sentiment qu'il excite... Précisément parce qu'il diffère de la sensation égoïste, le sentiment du beau est par essence désintéressé, généreux. Il tend à se communiquer ; il favorise l'épanouissement des affections sympathiques et de la sociabilité », Parlant de la place que l'enseignement de la beauté devrait occuper dans une éducation démocratique, M. Marion dit encore : « Plus l'enfant du peuple risque d'être asservi aux dures nécessités et esclave du besoin, plus on lui doit, si on veut faire de lui un homme libre, de le faire participer autant que possible, à la culture qui élève, délivre et console. Le munir des connaissances nécessaires est peu ; il a droit à sa part de ce qui orne et rehausse la vie. Et en la lui donnant, on travaille à son éducation morale d'une façon qui, pour être indirecte, n'en est peut-être que plus efficace ». M. Marion se rencontre ici avec Edgar Quinet, exprimant ses magnifiques espoirs démocratiques : « Les démocraties modernes, ou seront condamnées à une honteuse infériorité à l'égard des pouvoirs qui les ont précédées, ou se mettront à la tête des éternelles et splendides doctrines du genre humain : justice, amour, beauté, immortalité, héroïsme, conscience, plaisirs de l'âme, tradition de toutes les intelligences qui ont écarté et orné les temps passés ». Mais, par une sorte de contradiction, en même temps qu'il démontre ainsi l'utilité de la beauté pour l'individu tout entier, dans sa vie particulière et dans la vie sociale, M. Marion établit entre le *beau* et *l'utile* une distinction qui les sépare nettement et constitue une véritable théorie du « beau pour le

beau », rappelant celle de « l'art pour l'art ». Il dit entre-autres : « Qu'est-ce que l'utile. sinon ce qui sert à quelque chose ? Or, à quoi sert une *Sainte Famille* de Raphaël, la *Vénus de Milo*, une symphonie ? Le beau est sa fin à lui-même ; il se suffit. Il ne sert à rien, qu'à enchanter ceux qui le goûtent. C'est un luxe, un surcroît, un heureux superflu... L'objet beau, comme tel, se suffit à lui-même, se justifie par sa beauté même et n'est pas moyen pour autre chose. À quoi sert un bel enfant ? a fort bien demandé un humoriste ». Sauf le respect que nous devons à un professeur de Sorbonne, il nous semble que nous voici plongés en plein « galimatias », comme aurait dit Voltaire. La boutade de l'humoriste ne prouve qu'une chose : la bêtise de l'humoriste. De la même façon, on pourrait demander : « À quoi sert un humoriste ? » et poser la question pour tout ce qui existe et pour la vie elle-même. « À quoi sert la vie ? » Nous défions bien M. Marion, et tous les humoristes du monde, de faire une réponse à cette question, s'ils ne peuvent dire à quoi sert un bel enfant. Ce qui nous intéresse, nous tous, simples hommes qui ne sommes pas des métaphysiciens et qui vivons dans cette réalité quotidienne qui désolait Jules Laforgue, ce n'est pas « la nature du beau » ; c'est « le moyen pour autre chose » qui se trouve en lui comme dans tout ce qui existe même le plus spirituellement, comme en Dieu lui-même qui est, dit-on, la suprême beauté, mais qui est utile aux hommes, puisqu'ils ont éprouvé le besoin de l'inventer. C'est ce « moyen pour autre chose » que M. Marion a lui-même constaté en parlant de son rôle social. Que le beau soit, par sa nature, une « finalité », soit, nous ne le contestons pas puisque nous voyons en lui la perfection. Mais qu'il soit « une finalité sans fin », c'est-à-dire une finalité qui n'est pas « un moyen pour autre chose », nous ne le reconnaissons pas, même si M. Marion appelle Kant à la rescousse. Car l'utilité de la beauté est éclatante autour de nous et en nous ; elle s'impose à tous les êtres. N'est-ce qui s'efforce de paraître plus beau que ses rivaux pour l'emporter auprès de la femelle ? La même utilité de la beauté n'est-elle pas, pour la même raison, à la base des rapports entre les sexes humains ? Et, à mesure qu'on s'élève vers des formes de vie supérieures, l'effort de l'homme n'est-il pas de plus en plus stimulé par la recherche de la beauté qui « émeut toutes ses puissances à la fois » et excite « la plénitude du sentiment » ? M. Marion lui-même nous l'a démontré.

La beauté est comme l'art dont elle est l'inspiratrice ; elle est la vie dans sa perfection, c'est-à-dire dans le bien-être, dans la joie, dans le bonheur, dans l'épanouissement complet de la nature et de l'individu. La beauté est le pain de l'âme ; elle est aussi indispensable à l'homme que le pain du corps. Il a un tel besoin de ce pain spirituel, que les réalités merveilleuses répandues dans son environnement et dans son propre fond ne lui suffisent pas : il demande à l'art de les faire encore plus belles et il va chercher de la beauté dans les cieux, auprès de divinités qu'il imagine plus parfaites que ce qui est autour de lui et en lui. Mais alors, voulant faire l'ange, il fait la bête. Voulant dépasser l'art, il fait la bondieuserie et toutes les formes de la laideur ; voulant atteindre une morale plus haute que la morale naturelle, il tombe dans tous les pièges de l'immoralité.

La beauté, c'est la vie, non dans des paradis fallacieux que promettent des charlatans pour le temps où nous serons morts, mais dans le présent, autour de nous et en nous. Elle est née avec la

première palpitation de la nature, comme la Vénus antique est née de l'écume de la mer. Dès que l'enfant ouvre les yeux à la vie, elle s'offre à lui dans les yeux de cette mère qui épie sur son visage son premier sourire. Elle le sollicite dès ses premiers jeux. Devenu homme, elle lui apporte la joie du travail, la douceur des affections, la consolation de ses peines. Elle pétrit, elle forme, elle possède l'homme durant toute son existence, dans tout ce que, même inconsciemment, il accomplit dans les voies de la vraie morale. Et lorsqu'arrive l'heure, chantée par Tristan, du « retour à l'éternel oubli originel », si, repassant sa vie dans sa mémoire, il peut se dire : « J'ai vécu en faisant mon devoir envers moi-même et envers les autres », c'est encore elle qui, chassant les vaines terreurs de son cœur apaisé, met sur ses lèvres le dernier sourire, comme elle y mit le premier.

Évidemment, une multitude d'hommes, presque tous les hommes, vivent dans l'ignorance de la vraie beauté. L'organisation sociale est telle que seuls quelques-uns, privilégiés, peuvent jouir de ses bienfaits. Mais parce que les hommes ne connaissent pas les joies du travail libre et de l'art véritable, des affections sincères et des plaisirs moraux, est-ce dire que ces joies ne leur soient pas utiles, nécessaires, et qu'elles soient pour eux « un luxe, un surcroît, un heureux superflu » ? Ce serait dire, alors, que les animaux n'ont pas besoin de la liberté des champs, puisque certains sont enfermés dans des étables, que l'enfant n'a pas besoin de soins maternels puisqu'il en est qui sont sans mère et que l'Assistance Publique livre à des trafiquants de chair humaine, que l'être humain n'a pas besoin de soleil, de lumière, d'air, de bonne nourriture et de gaieté, puisqu'il est des hommes qui travaillent sous la terre, qui habitent dans des taudis, qui ne mangent jamais à leur faim et qui sont plongés dans un perpétuel désespoir. Ce serait livrer définitivement l'humanité à l'esclavage et à la haine, à l'imposture et au crime, à la laideur et à l'immoralité.

M. Marion a conclu son article en disant : « La beauté éclate partout dans l'univers. Elle est l'ordre ; l'harmonie, la proportion, c'est-à-dire tout ce qui enchante l'intelligence et d'autre part, vie, liberté, grâce, bonté, tout ce qui remplit d'amour le cœur ». Oui, la beauté est tout cela. C'est pourquoi elle est utile à l'homme. Elle est pour lui la souveraine utilité, parce qu'elle lui apporte, dans ce « consensus d'éléments divers » qui fait les disputes des théoriciens, les seules certitudes de bonheur en quoi il peut avoir foi. Ce bonheur, il le possèdera lorsqu'il mettra à bas la prison du mensonge et de la laideur dans laquelle il est enfermé.

—Édouard ROTHEN.

Accueil

BEAUX-ARTS

Il semble qu'on devrait entendre sous cette dénomination, tous les arts qui s'inspirent de préoccupations esthétiques et ont pour but la manifestation du beau. Mais ce serait trop simple dans un monde basé sur des complications hiérarchiques, et qui a créé les classifications les plus imprévues pour les choses comme pour les personnes. De même que les hommes se divisaient en « gentilshommes » et en « vilains », il leur fallait l'art « noble » et l'art « roturier », celui des « honnêtes gens » et celui de la « canaille ». Or, comme ces divisions n'ont d'autre base qu'une fantaisie arbitraire, elles sont pleines de contradictions ainsi que nous l'avons constaté pour l'art, et que nous allons le voir à propos des beaux-arts.

On classe sous ce titre, d'une façon générale : l'architecture, la sculpture, la peinture, la poésie, l'éloquence, la musique et la danse ; elles sont, paraît-il, parmi les arts, les plus nobles et les plus dignes de la véritable beauté. Mais on fait une première distinction en appelant plus particulièrement *beaux-arts*, ceux qui ont à leur base le dessin et sont dits : *arts plastiques*, à savoir l'architecture, la sculpture et la peinture. Les arts plastiques sont-ils des beaux-arts dans toutes leurs manifestations ? Non. Là encore on fait une distinction lorsqu'il s'agit de leurs dérivés, les *arts décoratifs*, dont nous parlerons plus loin. Les beaux-arts proprement dits étant limités à l'architecture, la sculpture et la peinture, on donne à la poésie et à l'éloquence, le titre de *belles lettres*. Sous cette rubrique, elles se rencontrent avec la grammaire, la rhétorique, la philosophie et toutes les formes de la littérature qui ne sont pas des beaux-arts et sont seulement des *arts libéraux*. Mais elles deviennent beaux-arts en devenant belles-lettres ; Pour la musique et la danse, elles sont dans les beaux-arts. La danse, ne va guère sans son aînée la musique ; elle en est tributaire, particulièrement au théâtre. Le *théâtre*, avec la multiplicité de ses spectacles, soit en plein air, soit dans des salles fermées, appartient lui aussi aux beaux-arts sans leur appartenir. N'a-t-il pas eu toujours la plus détestable réputation auprès des gens « bien pensants » qui jugent de ce qui est « noble » et « honnête » ? Mais comme il réunit ensemble tous les beaux-arts, il est bien difficile qu'il n'en soit pas. C'est lui qui les groupe pour des manifestations collectives et leur permet de se réaliser le plus totalement en donnant l'idée complète de leurs rapports entre eux. À la construction du monument appelé *théâtre*, participent, ou doivent participer, dans un harmonieux ensemble, non seulement l'architecture, la sculpture et la peinture, mais encore tous leurs dérivés ornementaux qui sont des arts décoratifs. Pour les spectacles qui sont donnés dans le théâtre, il est non moins besoin d'une collaboration

harmonieuse de la poésie, l'éloquence, la musique, la danse et des effets combinés dans la mise en scène des décors, accessoires, machinerie, jeux de lumière, costumes, etc... qui sont une autre catégorie des arts décoratifs. De même que les arts plastiques, la poésie, l'éloquence, la musique et la danse ont des dérivés qui ne prennent toute leur signification que dans des manifestations collectives et particulièrement au théâtre. La poésie et l'éloquence y forment la *littérature dramatique* qui a plusieurs genres de la plus grande variété. La musique prend des formes non moins variées suivant qu'elle est d'église, de concert ou de théâtre. Enfin, la danse présente tous les aspects de la *chorégraphie*.

Les divers avatars par lesquels sont passées l'organisation de l'*Académie des Beaux-Arts* actuelle et sa représentation dans l'*Institut* qui est la réunion des cinq Académies, montrent bien ce qu'il y a d'artificiel dans la distinction entre les beaux-arts.

L'*Académie des Beaux-Arts* fut fondée en 1795, en même temps que l'*Institut*, pour remplacer l'*Académie royale de peinture et de sculpture* et l'*Académie royale d'architecture*. Elle ne fut d'abord représentée à l'*Institut*, que par les sections de la peinture, la sculpture, la musique et la déclamation. Puis la déclamation fut remplacée par la gravure. Aujourd'hui, et jusqu'à nouvel ordre, la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure et la musique sont les beaux-arts reconnus par l'Académie qui compte 14 peintres, 8 sculpteurs, 8 architectes, 4 graveurs, 6 compositeurs de musique. Mais si l'académisme réduit ainsi le nombre des beaux singulièrement en étendant les tentacules de son administration sur tous les autres. L'État se donne ainsi des airs de libéralisme en face de l'Académie ; nous verrons qu'ils sont aussi malfaisants l'un que l'autre. (Voir *Administration des Beaux-Arts*.)

Nous dirons, pour préciser autant que possible ce qu'on entend par les *beaux-arts* : ils sont limités à l'architecture, la sculpture, la peinture, lorsqu'on les considère séparément ; ils comprennent en outre, lorsqu'ils participent à des manifestations collectives, la poésie, l'éloquence, la musique, la danse et tous les dérivés des deux groupes : arts décoratifs, littérature dramatique, musique d'église, de concert ou de théâtre, chorégraphie. Nous nous en tiendrons ici aux beaux proprement dits : architecture, sculpture, peinture, dans leurs rapports avec les arts décoratifs.

Tout d'abord, que sont les *arts décoratifs* que l'académisme prétendait repousser et traiter en parents pauvres, mais qu'il est de plus en plus obligé d'adopter ? Ce sont ceux de l'ornementation dans les constructions de l'architecture, dans la fabrication des objets mobiliers, des vêtements, des parures et, généralement, toutes les applications artistiques de l'industrie. Ils sont les animateurs de l'architecture qui est, sans eux, une chose morte chaque fois qu'elle ne s'intègre pas à la vie du milieu où elle est placée. Ils créent l'atmosphère dans la maison en y apportant leur rayonnement, c'est-à-dire la lumière, la grâce, l'harmonie des couleurs et des lignes. Ils excitent les sentiments des foules réunies pour des manifestations collectives, les invitant au recueillement ou à la joie. La distinction tendant arbitrairement à les exclure des beaux-arts, s'appuie sur ce qu'ils sont,

pratiquement, des *arts mécaniques* ou *industriels*. Mais, dans leur utilisation, les beaux-arts proprement dits, ne sont-ils pas pareillement industrialisés, lorsqu'on reproduit, — et parfois avec quelle absence de scrupules ! — un monument, une statue, un tableau, un poème, une partition ? Qu'est-ce qui n'est pas industrialisé aujourd'hui, même parmi les choses qui paraissent les plus vénérables et qui sont les plus respectées ? Toutes les formes de la vie et de la mort trouvent leurs mercantis. Aucun art n'échappe à ce sort. La plupart des artistes sont devenus des boutiquiers et, suivant un mot ministériel, on trouve « étrange » l'obstination que mettent à ne pas faire parler d'eux, ceux qui font leur œuvre dans la retraite et le silence. Pour un peu, on verrait une tare dans cette obstination et on traiterait de malfaiteurs ceux qui s'y renferment. L'art véritable, le seul qui devrait compter aux yeux de ses puristes, est uniquement dans la création de celui qui le produit. Or, en quoi la création de l'artisan : peintre-décorateur, ébéniste, céramiste, graveur, ciseleur, verrier, émailleur, tapissier, relieur, etc... est-elle moins de l'art et moins belle que celle de l'architecte, du sculpteur, du peintre ? Phidias, sculptant les frises du Parthénon fut-il moins artiste que lorsqu'il exécuta la statue de Minerve ? Le Michel-Ange qui décora de ses fresques la Chapelle Sixtine, fut-il inférieur à celui qui sculpta la *Pietà* ? Et l'art d'un Benvenuto Cellini, d'un Bernard Palissy, d'un Boulle, ne serait pas du bel art, alors que l'architecture du Trocadéro, les hideux monuments aux morts qui souillent leur souvenir, les kilomètres de toiles barbouillées qui vont s'échouer chez les Dufayel de la peinture, en seraient!... On dit : « Il n'y a pas d'art, ou il n'y a qu'un art très inférieur dans les reproductions indéfinies des arts industriels » ; y en a-t-il davantage dans celles non moins indéfinies des beaux-arts ? La *salière d'or*, de Benvenuto Cellini, qui est une des merveilles du musée de Vienne, ne serait pas du bel art parce que ses reproductions pourraient être sur toutes les tables, et l'*Angelus*, de Millet, en serait malgré ses reproductions à des milliers d'exemplaires en d'affreux chromos, sur des tapis de table et jusque sur des descentes de lit, ce qui permettrait à des pieds sales, de marcher sur « l'art » ! Ce seul exemple suffit à démontrer la stupidité de la distinction faite entre les beaux-arts et les arts industriels, basée sur leur utilisation. Le sculpteur Rodin disait du travail de l'artisan-artiste qu'il était : « Le sourire de l'âme humaine sur la maison et sur le mobilier ». Or, il n'y a rien de plus beau, dans tout le domaine de la beauté, que le sourire de l'âme humaine.

Pendant longtemps il n'y avait pas eu de distinction entre les beaux-arts et les arts décoratifs. Confondus ensemble, ils avaient eu une histoire commune. On les aurait séparés d'autant plus difficilement qu'ils étaient plus mêlés à la vie et avaient tous cette destination pratique qui est précisément celle des arts décoratifs : montrer la beauté de la vie.

La distinction devint plus facile, quand on sépara l'art de la vie, pour en faire une sorte de royaume spirituel réservé à des élus, et elle trouva ses prétextes dans le développement de l'industrie, réduisant de plus en plus la valeur esthétique des arts soumis à son exploitation. L'antiquité ne connut pas cette exploitation dans les objets fabriqués en série par le moyen des machines. L'objet était produit par l'artisan, et il pouvait toujours en varier la forme ou la couleur,

au gré de sa fantaisie. La grande époque des arts décoratifs fut alors celle de l'Égypte. Elle brilla surtout par la polychromie. Tous les jours, dans les monuments enfouis, et qui sont, hélas ! si stupidement saccagés, on découvre des aspects nouveaux de cette décoration extrêmement variée, et qui s'appliquait à la perfection tant sur les objets les plus simples et des usages les plus intimes, que dans les monuments les plus grands. Chez les Grecs, l'œuvre décorative fut admirable surtout par l'ornementation sculpturale des monuments, leurs statues et figures de marbre ou de bronze. Chez les Romains, la décoration fut de caractère grec. On l'a retrouvée intacte dans Pompei. Byzance surpassa de beaucoup Rome, par sa magnificence dans la décoration de ses monuments, par ses richesses dans le mobilier et par ses chefs-d'œuvre de mosaïque et d'orfèvrerie, ses miniatures et ses émaux. L'art arabe brilla d'autant plus dans l'ornementation, que la religion de Mahomet interdit les reproductions de la figure humaine. Aucun autre ne l'a dépassé dans les dispositions et les couleurs de ses tapis, ses tissus, ses ouvrages en cuir, ses faïences en majolique, ses verreries qu'avec une longue patience les artisans exécutaient sans autres indications que les traditions orales transmises d'une génération à l'autre. Une patience encore plus grande est à la base du travail des artisans d'Extrême-Orient. Aussi, leurs laques, leurs émaux avec incrustations de cuivre, leurs porcelaines, grès, aciers damasquinés, bronzes fondus à cire perdue, broderies, etc... présentent une perfection d'achèvement incomparable. Mais les arts arabe et extrême-orientaux ne se sont pas renouvelés.

Au Moyen-Âge, le véritable art français naquit et se développa en puisant aux sources populaires. Orfèvres, brodeurs, tapissiers, armuriers, gens de métiers, étaient tous artistes pour l'embellissement des objets nécessaires à la vie ; ils formèrent ces traditions de l'art véritable que l'on recherche aujourd'hui. La Renaissance, surtout en Italie, donna un éclat sans pareil aux travaux de l'artisan, en appliquant l'art à toutes les formes de la vie.

La distinction entre les arts est née avec la situation privilégiée des artistes, lorsqu'ils furent soi-disant « élevés » au-dessus des artisans, par les rois et les nobles riches qui les attachèrent à leurs maisons, dans des emplois où ils se confondirent plus ou moins avec la valetaille. Perdant peu à peu auprès de leurs maîtres, tout contact vivifiant avec la nature et le peuple, ils enfermèrent l'art dans des formes de plus en plus étroites et conventionnelles. Mais il fallait maintenir leur prétendue supériorité artistique. On fonda pour cela, les Académies et on y installa la cuistrerie pontifiante qui devait se dresser contre la vraie beauté. Rome et Florence virent les premières de ces Académies, à la fin de la Renaissance. En France, on fonda d'abord, en 1635, l'*Académie Française*, pour les gens de lettres, puis, en 1648, sur l'initiative de Lebrun, l'*Académie royale de Peinture et de Sculpture*, Colbert créa, en 1663, l'*Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, et, en 1671, il installa l'*Académie royale d'Architecture*. Ces fondations placèrent les beaux-arts sous le patronage de l'État, et inaugurèrent cet art officiel qui exerce toujours sa souveraine malfaisance.

Jusqu'à la Renaissance qui amena peu à peu cette transformation, les artistes n'avaient été que des ouvriers habiles qui apportaient dans l'exercice de leur métier, les formes nouvelles de leurs

créations personnelles. Le travail était commun ; l'artiste produisait le modèle que l'ouvrier l'aidait à réaliser. Au Moyen-Âge, les architectes s'appelaient simplement *maçons* ou *mâîtres des œuvres de maçonnerie*, les sculpteurs : *imagiers* ou *tombiers*, les peintres : *enlumineurs*.

Tous se confondaient avec la foule qui travaillait du compas, de la truelle, du ciseau, du pinceau, et les cathédrales, tant dans leur plan que dans leur construction et dans leur ornementation, ne proposent à notre admiration, que le magnifique anonymat des travailleurs, créateurs de génie ou simples manœuvres, qui les érigèrent. La vanité humaine qui, depuis, a voulu faire de l'artiste un surhomme, n'a fait que déshonorer l'artiste en le déchaînant contre l'art. Aujourd'hui, suivant le mode de démocratisation à-rebours institué par les démagogues, tout le monde a du génie et veut être artiste en quelque chose, depuis ces ministres interchangeables qui transfèrent d'un ministère quelconque à celui des beaux-arts leur incompetence souriante, jusqu'aux cordonniers qui se qualifient *chausseurs* et aux empailleurs d'oiseaux qui s'intitulent *naturalistes*. Toutes les professions sont devenues des beaux-arts, et Thomas de Quincey ne faisait qu'anticiper sur notre époque en y mettant l'assassinat ; grâce à « l'art -de gouverner » et à « l'art de la guerre », il se perfectionne tous les jours.

La distinction entre les artistes et les artisans amena la distinction entre les arts. En France, les beaux-arts séparés des métiers, allèrent de plus en plus vers des formes pompeuses mais dépourvues d'originalité foncière. De même qu'on adaptait à la langue une antiquité qui la défigurait en prétendant la rendre plus noble, on imitait l'antique dans les arts, sans tenir compte qu'il ne répondait ni au caractère du pays, ni à son climat, ni à l'époque, et qu'il faisait perdre à l'art français, tout ce qui avait constitué sa nature propre. On créait une langue et un art « nobles » à côté de la langue et de l'art « roturiers » laissés au peuple de plus en plus méprisé. L'art roturier, c'était l'art décoratif, qu'on séparait de l'art proprement dit en le classant dans l'Industrie ; de même qu'on séparait l'artiste de l'artisan. Mais les traditions du travail d'art restaient chez ce dernier, et c'est chez lui que Lebrun lui-même dut aller les chercher lorsque, ayant constaté la lamentable déchéance des arts décoratifs, depuis le triomphe de l'académisme, il voulut les faire revivre. Il provoqua ainsi l'éclosion de l'art français le plus caractéristique et le plus original, celui du XVIII^e siècle, qui réunit les traditions des siècles passés dans la grâce, la légèreté, la coquetterie de l'architecture, de la décoration et de l'ameublement. Après cette époque unique dans l'art français et qui rayonna sur toute l'Europe, on retourna à une antiquité aggravée d'académisme napoléonien. Pendant tout le XIX^e siècle, les arts décoratifs ne trouvant plus aucune inspiration dans la vie populaire, végétaient misérablement. Ils allèrent de l'antique au Louis XV, et de la Renaissance à l'Empire, cherchant à les combiner ensemble, mais ne produisant que des monstres et aboutissant, finalement, à l'horreur de ce qu'on a appelé le « style Fallières », qui caractérise la fin du XIX^e siècle et le commencement du XX^e.

Des efforts sont faits depuis quelque temps, pour relever les arts décoratifs de la situation où ils sont tombés, et pour les remettre à leur vraie place parmi les beaux-arts. Paris a vu, en 1925, une *Exposition des Arts Décoratifs*. Si elle a montré certaines initiatives intéressantes dans les voies de ce qu'il y a à réaliser, elle a surtout révélé le mal qui pèse sur les arts décoratifs comme sur tous les arts en général : la bêtise académique conjuguée avec la tyrannie capitaliste. Que pourront faire les initiatives de quelques hommes dévoués à la beauté, contre la double puissance des officiels empanachés et des mercantis industriels, pour qui l'art n'est qu'un moyen d'exploiter les travailleurs et d'amasser de l'argent ?

Sait-on combien l'État, qui entretient somptueusement tant de majestueux parasites, paie les artisans-artistes de sa manufacture de Beauvais ? Voici leurs salaires : artistes tapissiers, chef, sous-chefs, 5.800 à 14.000 fr. Élèves appointés, 5.000 à 5.800 francs. Élèves à l'essai pendant deux ans, 1.500 fr. Dans quel ministère des chefs, sous-chefs ou simples expéditionnaires se contenteraient de pareils salaires ? Pendant que l'*Exposition des Arts Décoratifs* montrait par-dessus tout le puffisme capitaliste, l'Œuvre de l'hospitalité de nuit, publiant sa dernière statistique, faisait connaître que dans l'année écoulée, elle avait abrité dans ses asiles, près de cinquante mille indigents et que, sur 650 individus n'appartenant pas à des professions ordinaires, il y avait eu 376 *ouvriers d'art* !

L'œuvre de rénovation de l'art ne pourra aboutir que lorsqu'on ira chercher dans les sources d'inspiration générale et populaire, une sève et une vie nouvelles. Pour cela, il faut que l'art devienne révolutionnaire. Quand les artistes et les artisans, se donnant la main pour un effort commun comme celui des temps où ils se confondaient, se lèveront pour abattre l'académisme qui étouffe leur initiative et le capitalisme qui les exploite, les affame et les tue, ils pourront alors réaliser l'œuvre de renaissance de l'art, et l'offrir aux hommes comme la parure de cette vie libre qui doit être le bien de tous. — Edouard ROTHEN.

BEAUX-ARTS (Administration des). Nous lisons, dans la *Grande Encyclopédie* :
 « L'Administration des Beaux
 l'accroissement de nos richesses artistiques, d'autre part, l'enseignement de tous les arts ou plutôt une sorte de direction élevée et impartiale laissant à l'art, la liberté sans laquelle il ne saurait s'épanouir ».

Voilà, dira-t-on, une administration vraiment utile. Elle le serait si tout cela n'était pas qu'une façade ; mais en fait, l'Administration des Beaux-Arts n'est que ce que sont toutes les administrations de l'État, et celle-ci est d'autant plus malfaisante qu'elle s'occupe des choses de l'esprit. En fait, comme l'écrivait Octave Mirbeau : « L'État possède un ministère spécial où il cuisine et triture l'art comme en d'autres ministères on triture et cuisine la justice, les finances, l'armée, les élections, car si les plats diffèrent, la cuisine est partout la même », Par ce ministère,

l'État exerce son pouvoir sur tout ce qui est de l'art et se rattache à l'art : travaux d'art et musées, enseignement et manufactures nationales, monuments historiques, théâtres, palais nationaux, etc... Il a pour cela un Conseil supérieur des Beaux-Arts, avec une foule de conseils spéciaux, de commissions, de sous-commissions, de comités, de sous-comités, de conservateurs, de bibliothécaires, de professeurs, d'archivistes, d'inspecteurs, de contrôleurs, de surveillants, etc... Et au-dessus de toute cette hiérarchie plane l'Institut.

« L'Institut, a écrit encore Octave Mirbeau, voilà la grande plaie dont souffrent, s'étiolent et meurent les Beaux-Arts. On ne le dira, on ne le criera jamais assez haut. L'État ne peut s'habituer à considérer l'Institut pour ce qu'il est réellement, c'est-à-dire un étroit groupement de personnalités intrigantes, vaniteuses et médiocres, un syndicat solidement organisé d'âpre commerce et de peu avouables intérêts de caste, qui s'est donné la mission malfaisante et productive de maintenir l'art au plus bas niveau — à son niveau — afin d'en rester, sans conteste, le seul bénéficiaire. L'État, qui ne croit plus en Dieu, croit encore à l'Institut ; il croit du moins — ignorance ou snobisme, marchandage peut-être — que l'Institut est une force éducatrice, moralisatrice, le refuge du goût, une élégance décorative dans l'État. Lui qui a chassé le moine de ses écoles, le crucifix de ses prétoires, qui tente de briser l'omnipotence corruptrice de l'Église, tout au moins de la réduire à son minimum de danger social, il n'a que des respects, un vrai culte pour l'Institut, et il ne se montre à lui que dans la posture humiliée du plus servile agenouillement, car il espère bien en être, un jour ou l'autre, dans la personne de ses représentants, frotter sa roture aux blasons percés des ducs, et coudre les palmes vertes aux manches de l'habit de ses ministres. Et non seulement il le respecte, le flatte, le courtise, mais il lui assure une ingérence officielle, une véritable prépondérance administrative, dans l'État. Dès que le plus médiocre des mortels, par intrigue ou corruption, parce qu'il est riche, dévot ou bellâtre, aimé des femmes et de l'Église, parce qu'il possède un beau nom, un château historique, des collections historiques, tout cela généralement faux, comme l'histoire, et pour des raisons encore plus basses et quelques-unes très sinistres, dès que ce mortel est élu membre de l'Institut, on le présente avec pompe au Président de la République, qui le confirme académicien et le consacre immortel, au nom de l'État. Afin de lui valoir sur tous ses contemporains, dans les choses de l'esprit, une supériorité protocolaire indiscutable, que son manque de mérites, son absence totale de talents n'avaient pu lui conférer jusqu'ici, on l'affuble comme dans les pompes funèbres et les opérettes parodistes, mais avec infiniment moins de pittoresque, d'un costume assez ridicule et qui en impose toujours aux barbares. Il a des broderies de soie verte au collet de son habit, des plumes frisées à son chapeau ; à son côté bat une simili-épée à poignée de nacre. De même qu'un homme de peine sous un fardeau, il plie, sue et halète sous le poids des décorations, brochettes, écharpes, crachats, cravates, carcans, rouges, jaunes, bleus ou verts, qui lui étranglent le cou, lui étouffent la poitrine, lui courbent le dos, empêchent sa marche, car il a des croix qui lui descendent jusqu'au bas des reins, jusqu'entre les jambes. C'est vraiment le dernier personnage de la dernière opérette. De ce fait, il a le pas sur tous les autres ; sa place est marquée au premier rang, dans toutes les cérémonies publiques et dans tous les dîners en ville. Il

défile en tête de tous les cortèges officiels. M. Camille Doucet avant Molière, M. Albert Vandal avant Michelet, M. Coppée avant Baudelaire, M. Bourget avant Flaubert et Balzac. »

C'est sous la tutelle de cet Institut, que l'Administration des Beaux-Arts se manifeste par son armée de ronds de cuir sans compétences, aussi malfaisants sinon aussi ridicules, dont la suffisance interchangeable s'accommode de tous les emplois, comme celle de ses ministres, et qui, rendant inutiles les efforts des rares artistes égarés parmi eux, s'appliquent à étouffer toute manifestation d'art qui n'a pas reçu l'approbation de l'Institut. On la voit exercer sa dictature néfaste sur les musées, sur les bibliothèques, sur les théâtres, sur les écoles, partout où l'art, s'appuyant sur les richesses du passé, pourrait se vivifier, s'enrichir encore, se renouveler et trouver cette « liberté sans laquelle il ne saurait s'épanouir ».

Elle manifeste une hostilité hargneuse à tout artiste nouveau, supérieur, qui n'a pas été couvé par l'Institut et apporte une œuvre originale. Les plus grands artistes contemporains ont été poursuivis par elle et, lorsqu'on veut connaître leur œuvre, c'est à l'étranger qu'il faut aller la chercher. L'Administration des Beaux-Arts n'a d'autre objectif que de réaliser cette formule de M. Leygues, quand il était son chef, comme ministre : « L'État ne peut autoriser qu'un certain degré d'art », et elle s'acharne dans cette bêtise incurable et inamovible. Ce sera la tâche de l'art révolutionnaire de la déboulonner de son rond de cuir.

Edouard ROTHEN.

Accueil

BÉNÉFICE n. m. (du latin *beneficium*, de *bene* bien et *facere*, faire)

Gain, profit matériel ou moral. Exemple : les politiciens retirent de leurs apostasies, des bénéfices matériels de toutes sortes ; les anarchistes ne retirent de leur propagande qu'un bénéfice moral.

Trop nombreux, hélas, sont les hommes qui se préoccupent des bénéfices matériels avant de se préoccuper des bénéfices moraux.

Le commerçant qui accapare des marchandises de première nécessité pour provoquer une hausse, l'arriviste qui flatte les puissants, le politicien qui fait mille promesses qu'il a l'intention de ne pas tenir, tous ces gens-là n'ont qu'un seul désir : accumuler bénéfices sur bénéfices. Au contraire, le savant, l'apôtre, l'artiste sincère, peu soucieux des bénéfices pécuniaires, sont prêts à endurer toutes les privations pour mener à bien l'œuvre entreprise. Leur seule récompense sera le bénéfice moral qu'ils retireront de l'estime des honnêtes gens, et cette récompense leur suffit. Ce sera une des tâches de la Révolution sociale, de balayer les agioteurs et parasites de tout acabit, qui amassent des fortunes aux dépens des hommes laborieux.

Accueil

BERGER (mauvais)

On appelle mauvais berger, celui qui profite de l'influence ou du pouvoir qu'il a acquis sur les masses, pour tromper et dépouiller celles-ci. Exemple : Les politiciens sont les mauvais bergers du peuple. Innombrables sont les mauvais bergers, dans la société actuelle. Les politiciens mis à part, il y a encore les philosophes, les penseurs, les artistes qui, profitant de l'auréole que leur confère leur talent, mettent leur intelligence et leur nom au service des dirigeants. Il faut démasquer tous ces mauvais bergers, qui exploitent cyniquement l'inconscience du troupeau — jusqu'à ce que le troupeau lui-même, prenant conscience de sa veulerie, châtie à son tour les criminels qui l'ont dupé.

Accueil

BERNER v. a.

Le verbe *berner*, au sens propre, signifie faire sauter quelqu'un en l'air dans une couverture, mais il est beaucoup plus employé au sens figuré : tromper en se moquant, ridiculiser, bafouer. Exemple : Le candidat à la députation berne ses électeurs. La classe ouvrière a toujours été bernée par ceux qui font mine de s'occuper d'elle.

Accueil

BESOIN n. m.

Privation ou sentiment de privation, qui porte à désirer. Il faut distinguer les besoins de première nécessité et les besoins de luxe. Pour satisfaire leurs besoins de luxe, toujours croissant, les possédants n'hésitent pas à rogner sur les besoins de première nécessité des travailleurs. Pourtant, à peu de chose près, les besoins de tous les hommes sont identiques. Le travailleur, aussi bien que le parasite enrichi, sent lui-aussi, le besoin d'un peu de bien-être ou de superflu, pour rendre sa vie plus agréable. Mais la société actuelle ne lui reconnaît qu'un besoin : le besoin de pain, pour qu'il puisse continuer à subsister et à travailler pour le plus grand profit de la caste dirigeante. Il en est de même pour les besoins intellectuels. L'ouvrier aimerait souvent à s'instruire comme les fils fortunés de la bourgeoisie. Mais la société, voulant qu'il demeure dans son ignorance, lui en refuse les moyens. Elle estime que seules les classes privilégiées ont besoin d'une nourriture intellectuelle. Quant aux travailleurs, c'est à peine si, dans ce domaine, on leur reconnaît un peu plus de besoins que les animaux. Seule la Révolution sociale pourra rétablir l'équilibre des besoins humains et supprimer ces odieux privilèges de classe.

BESOIN. C'est du besoin que sont nés les arts, les industries et les philosophies. Le besoin a créé l'homme. Il en a fait un être sentant et pensant. C'est par le besoin que l'homme est sorti de l'animalité. Aux prises avec la nature, les premiers hommes ont été obligés de lutter pour vivre. Même en mettant à leur disposition ses immenses ressources, cette nature ne les a point dispensés de l'effort. Comme tous les animaux, l'homme a éprouvé le besoin de se réaliser, tantôt en s'adaptant aux circonstances, tantôt en les combattant. L'homme a 500.000 ans a dû s'ingénier pour découvrir les moyens capables d'assurer son

existence. Cet homme était surtout préoccupé de pourvoir à sa nourriture, mais dans cette recherche constante son cerveau a réfléchi, et lentement, l'hominien tertiaire a pris conscience de lui-même et de l'univers. C'est le besoin qui a créé les différentes races d'animaux qui se sont succédé sur le globe depuis l'apparition de la vie. Supprimer le besoin, vous supprimez la création. Les besoins, c'est la vie entière. L'esprit a ses besoins, comme le corps. L'homme a besoin de pain idéal autant que de pain matériel : la beauté, sous toutes ses formes, lui est nécessaire. L'histoire des besoins, c'est l'histoire de la civilisation humaine. « Les vrais besoins de l'homme ne sont autre chose que les nécessités de la nature », disait Rousseau. L'homme cherche ce dont il est privé : il lutte pour le conquérir. Ceci est vrai pour la vie morale comme pour la vie physique. L'homme a autant besoin de liberté (sous toutes ses formes) que de nourriture. Manger et penser, c'est être libre. Ce qui caractérise avant tout le besoin, c'est une privation, un manque, l'absence de quelque chose. « Tout désir est un besoin, une douleur commencée », d'après Voltaire. Celui qui désire quelque chose souffre. Cependant, sans désirs, que serait l'homme ? L'être supérieur souffre du manque d'idéal : il espère toujours que de la douleur humaine naîtra une humanité meilleure. Seule, l'impuissance n'espère rien, ce qu'elle espère, ce sont des choses insignifiantes. Le besoin crée l'Anarchie (ne pas confondre avec la pseudo-anarchie des dirigeants), c'est-à-dire le Progrès, le rêve du meilleur. — Envisagée du point de vue individualiste, la question du besoin s'éclaire. Si les mêmes besoins conviennent à tous les hommes, il faut tenir compte des différences de tempérament. La santé pourra rentrer en ligne de compte. L'un peut résister à une grande fatigue : un autre offre moins de résistance, d'endurance. Chez le même individu, à différentes époques de sa vie, les besoins ne sont pas les mêmes. Certains jours, on se sent un besoin d'action, de lutte, d'union, de sympathie, certains autres de solitude, de recueillement, d'isolement. On est las, on éprouve un immense soulagement à se sentir seul, loin de toute agitation, on se réfugie dans la tour d'ivoire (les grands créateurs, les hommes de pensée et d'action, les esprits qui ont souffert ont besoin, à de certaines heures, de calme, de repos, de se retrouver face à face avec eux-mêmes). Tel besoin convient à la jeunesse qui n'a plus sa raison d'être pendant l'âge mûr. Les besoins du vieillard ne sont pas les mêmes que

ceux de l'enfant. La femme n'a pas les mêmes besoins que son compagnon : il lui faut des chiffons, des parfums, des fards... Tel homme éprouve le besoin de penser, de rêver, d'aimer, d'agir, de travailler, de s'instruire. Tel autre, celui de discutaitter, discourir à perte de vue, de mentir, de trahir ses amis, de politicailler. Il y a des gens qui cherchent à se rendre intéressants par tous les moyens, sauf par des moyens intelligents. Les besoins du politicien ne sont pas les mêmes que ceux de l'artiste. L'artiste né sent le besoin de créer. Ce besoin chez lui est irrésistible. Il créera, dût-il y laisser sa peau. Tel besoin, tel homme, peut-on dire. Dis-moi quels sont tes besoins, je te dirai qui tu es. Le besoin de vérité, d'idéal, d'harmonie, sera toujours le besoin dont souffriront certaines âmes, plus nobles que les autres. Ce besoin, les hommes d'affaires n'en ont cure : d'autres préoccupations les hantent. L'humanité est composée de deux races d'hommes : ceux qui ont des besoins inférieurs et ceux qui ont des besoins supérieurs. Chacun trouve son bonheur où il mérite de le trouver. Un besoin d'harmonie possède l'écrivain, épris de belles formes et de belles pensées, harmonie qu'il souhaite de voir triompher dans la vie entière. Un besoin de lutte caractérise l'homme d'action (qui n'est au fond, qu'un homme de pensée, car j'exclus des hommes d'action les politiciens et les guerriers, qui sont des hommes d'agitation). Il faut que cet homme crie sa soif de vérité et de justice, dût-il sacrifier à ce besoin, son repos, son bonheur. Il n'a de cesse qu'il n'ait vaincu quelque iniquité, fait triompher quelque beauté. L'homme sincère a besoin d'amour, de sympathie, d'affection. Il les trouve rarement. Pour créer, l'artiste a besoin d'être compris, secondé. Quiconque travaille a besoin d'être soutenu, défendu. L'indépendance et la liberté lui sont aussi nécessaires que le pain : si on les lui refuse, il les prend. Le créateur s'isole du troupeau, et crée malgré l'hostilité qui l'entoure. Que d'efforts ne fait-il pas, qui pourraient lui être épargnés, s'il ne rencontrait des embûches partout où il passe ! Le besoin d'idéal qui est en lui réagit et vient à bout de tout.

CLASSIFICATION DES BESOINS. — On peut adopter différentes classifications des besoins, qui se ramènent à celle-ci : les besoins de l'intelligence,

les besoins du cœur, les besoins du corps, en étroite corrélation avec les premiers. La faim, la soif, l'instinct génital sont des besoins. Les inclinations, penchants, aspirations, sont aussi des besoins. Il y a des besoins physiologiques, et des besoins psychologiques. Ces derniers sont liés aux premiers. Essayez de penser, de rêver, de vous donner à quelque noble tâche si vous souffrez cruellement, si vous tombez d'inanition, si votre existence est empoisonnée par la misère et la douleur (et par les chagrins, les tortures morales, ajouterons-nous). Ce n'est que par un miracle que l'être malheureux pourra vivre d'une vie intellectuelle différente de celle de la brute. Il y a des besoins matériels et des besoins moraux. Ils sont aussi nécessaires à la vie de l'individu. L'homme n'est pas un pur esprit, il n'est pas que matière. Il est à la fois l'un et l'autre. Il importe que tous les besoins soient satisfaits. À chacune des fonctions de l'organisme correspond un besoin : besoins de nutrition, de respiration, de reproduction, de locomotion, d'exercice, de repos, de sommeil, de grand air, de lumière, etc...

La faim, la soif, sont à la base de tous les besoins. Si, l'homme ne se nourrit pas, il est incapable d'accomplir quoi que ce soit, c'est la mort. Les besoins moraux sont des besoins esthétiques, scientifiques : besoin de créer de la beauté, de se donner, de se dévouer. L'homme veut s'instruire, il veut connaître le but de la vie (nous parlons de l'homme intelligent). Il veut prendre conscience de lui-même et du monde qui l'entoure. Il veut savoir, afin de pouvoir. Proudhon distinguait entre les besoins de première nécessité et les besoins de luxe. Cette distinction est fondée. Les besoins de l'intelligence, — insistons là-dessus — ne sont pas des besoins de luxe. Ils sont aussi nécessaires que le besoin de manger et de boire. La pensée et l'art sont utiles ; mais d'une utilité idéale et désintéressée, peut-on dire, différente de l'utilité pratique. Besoins physiologiques et besoins psychologiques sont aussi légitimes. Avantager les uns au détriment des autres, ce serait une erreur. La vie n'est faite que de besoins : ôtez-les, la vie s'écroule. C'est le néant. La loi, en légalisant les besoins, les fausse et les détruit. Elle ne les permet qu'en de certaines conditions, et selon certains rites. La loi tyrannise, châtre, annihile. L'homme doit satisfaire *librement* tous ces besoins, sans en demander l'autorisation à qui que ce soit. Il doit vivre intégralement. Il doit penser, aimer, jouir. S'il satisfait un seul de

ses besoins, au détriment des autres, il est incomplet. Il n'est ni sain ni équilibré. C'est le désordre, le chaos qui règnent en lui. L'harmonie déserte son existence. Il est prisonnier de son esprit ou de son corps. Il est l'esclave de ses sens ou de son cerveau. Les nerfs le dominant. La régularité des besoins, leur exercice normal engendrent la santé morale et physique. Il y a différentes maladies morales qui proviennent de la satisfaction exagérée d'un besoin, d'une hypertrophie du « moi », résultant d'un déséquilibre chez le sujet : scepticisme, dilettantisme, snobisme, etc... Le mal pénètre chez lui sous différentes formes. Il se crée une vie imaginaire, à rebours, où dominant l'inquiétude, l'hésitation, le marasme. On peut supprimer ces maux par la volonté. La volonté régularise les besoins, les fait vivre en bonne intelligence. Elle aplanit leurs conflits. L'absence de volonté (aboulie) laisse s'imposer les besoins, en fait autant de tyrans, Au contraire, l'homme qui satisfait *normalement* tous ses besoins est un être libre et vivant. Il est bien portant moralement et physiquement. Il sait ce qu'il veut : il connaît ses moyens. Il se possède et se maîtrise.

Il faut équilibrer les besoins. Le conflit entre besoins du cœur et ceux de la raison, entre et la pensée engendre une inquiétude perpétuelle, une anxiété, une lassitude, une hésitation. La prudence, la réflexion, la sagesse doivent y mettre un terme. *Le mens sana in corpore sano* (un esprit sain dans un corps sain) des anciens est réalisé dans sa personne, Ainsi libéré, l'homme sain est fort, il ne s'arrête à aucun préjugé, brise les obstacles qui s'opposent à sa marche en avant. Ce n'est pas lui qui s'adaptera, par calcul, à une fonction dégradante : ni morale ni politique sera sa devise. Il renoncera à vivre la vie stagnante que vivent la majorité des Individus. Ce sera un être courageux et sincère. Son héroïsme n'aura rien à voir avec l'héroïsme de pacotille des héros d'opérette. Ces besoins légitimes qui font de l'homme non plus une machine, mais une personnalité, la société les réprime, les comprime ou les supprime par les religions, les morales, les politiques. Elle met un frein, non aux appétits, comme elle l'insinue, mais aux aspirations les plus nobles. Quant aux instincts comme celui du meurtre, elle les légalise et les justifie par le mensonge. Les besoins essentiels, détournés, atrophiés, falsifiés, cèdent la place à des besoins factices, qui sont la mort de l'individu, résultat cherché, voulu, obtenu

systématiquement, automatiquement par la société. Tout à l'opposé de ces besoins normaux, les besoins anormaux, cultivés, développés par l'esprit grégaire, font leur œuvre d'abrutissement. Des besoins d'esclaves remplacent les vrais besoins, créant les différents dominismes et servilismes.

BESOINS ARTIFICIELS. — En face des besoins naturels, à la fois physiologiques et psychologiques, — l'homme étant un être complet chez lequel le ventre, le cœur et l'esprit étroitement associés, réalisent l'harmonie dont parlait Platon, — il existe des besoins artificiels, qui sont sociaux, acquis, héréditaires. Il faut établir une distinction entre l'usage et l'abus des besoins. C'est l'abus qui fait tout le mal, qui crée l'incohérence, le déséquilibre. Trop boire, trop manger nuit autant que de ne pas assez boire, de ne pas assez manger. User, non abuser, est en fait de besoins, une bonne méthode. L'abus se traduit par une diminution de la vie chez l'individu : il se traduit par la misère, par la folie, par toutes sortes de tares physiques et morales, de tics, de manies, d'idées fixes et phobies. Il y a des gens qui ne peuvent pas se passer de prendre l'apéritif. C'est plus fort qu'eux. Le tabac joue un rôle aussi important que l'alcool : il y a des gens qui fument des paquets de cigarettes ou bourrent sans cesse une pipe ! Les besoins naturels deviennent artificiels par l'emploi d'aphrodisiaques, soporifiques, etc... La morphine est très recherchée. Certaines personnes ne peuvent s'en passer. La coco fait des victimes (nous pensons cependant que si des gens veulent se cocaïniser, c'est leur droit, et que la police n'a pas à fourrer le nez dans leurs affaires). Opiomanes (mangeurs, buveurs et fumeurs d'opium), éthéromanes (amateurs d'éther) toxicomanes (fervents de toxiques), érotomanes (cherchant des sensations rares ou des raffinements de volupté — la volupté n'est-voleurs du grand monde, alors qu'on se contente de dire du pauvre bougre : c'est un voleur), dipsomanes ou bistromanes (catégorie de citoyens qui enrichissent les marchands de vins), etc..., etc..., tous ces gens-là, c'est entendu, ont le droit de faire ce qu'il leur plaît, et ce n'est pas au nom d'une ligue quelconque que nous demanderons leur « arrestation ». Ils ne font de mal qu'à eux-mêmes. Qu'on les

laisse s'amuser et se distraire à leur façon. Ça les regarde. Ils se sont créés des besoins, et ce n'est pas à la société, qui en est responsable, à exiger des sanctions. Les besoins artificiels développés par la pseudo-civilisation, sont innombrables. Ils sont d'ordre physiologique et d'ordre psychologique, affectant à la fois l'intelligence et la sensibilité. Tous appartiennent à la pathologie et peuvent être traités par la psychothérapie. Il y a une tératologie morale comme il y a une tératologie physique, qui préoccupe les psychiatres, gens trop entichés d'idées bourgeoises pour trouver une solution, un remède. — Le groupisme engendre des besoins appartenant au genre mégalomane (folie des grandeurs). On ne sait pas tout ce que le besoin de galon peut faire d'un individu : il le réduit à l'état de loque, de chiffon. L'homme rampe jusqu'à ce qu'il ait obtenu le grade qu'il convoite. Or, le grade dégrade. Il avilit celui qui s'en prévaut pour commander aux autres. Le galonné n'a aucune valeur personnelle. Il tire sa puissance et son autorité d'un symbole. Cela lui donne tous les droits. Le besoin de se montrer, de parader, de commander, rend idiots certains hommes. Leur mégalomanie n'a pas de bornes. Elle est, comme la bêtise, infinie. Qu'avons-nous besoin de galons pour être heureux, de titres, de décorations ! Il y a des gens qui se donnent beaucoup de mal pour obtenir la moindre distinction honorifique. S'ils n'obtiennent rien, ils sont bien malheureux, leur existence est empoisonnée. Ils sont à plaindre. On voit chaque année, aux époques de distribution de bouts de ruban (palmes, rosettes, etc...), de pauvres êtres qui parcourent anxieux la liste des élus et qui n'arrivent pas à se consoler si leur nom n'y figure pas, malgré force recommandations. Ils ne mangent plus, ne dorment plus, leur front s'assombrit. Leur pâleur s'accroît chaque matin. Ils dépérissent à vue d'œil. Sûrement ils ne feront pas de vieux os. Ils sont victimes de la manie des décorations qu'on se met à la boutonnière comme des sauvages se passent des anneaux dans le nez. Qu'auraient-ils eu de plus s'ils avaient obtenu un ruban rouge, violet, vert ou jaune ? Rien. Un peu plus de suffisance, c'est tout ! On voit des mercenaires travailler toute leur vie pour le compte d'une administration ou d'un riche patron, endurer toutes les privations, toutes les tortures, dans l'unique but d'orner leur veston ou leur paletot d'un signe d'esclavage. Que de mal se donnent de pauvres diables afin de décrocher, à deux pas de la tombe, la « médaille des vieux

serviteurs » ! Que ne se décorent-ils eux-mêmes, avec une fleur ou un bout d'étoffe ! « C'est notre vanité qui étend nos besoins », écrivait, au dix-septième siècle, Mme de Maintenon, bien placée pour s'en rendre compte. Le besoin de se distinguer par quelque anomalie (ne confondons pas originalité et excentricité), de se faire remarquer, d'attirer sur soi l'attention, coûte que coûte, par tous les moyens, obsède certains êtres. Incapables de se distinguer par le talent, ils ont le talent de se distinguer. Ils se livrent à toutes sortes d'exhibitions, et ne réussissent qu'à se rendre ridicules. Les applications de la science ont créé des besoins nouveaux pour l'homme moderne : l'automanie (ou manie de l'auto), la télémanie (ou manie d'avoir chez soi un appareil de T.S.F.), la phonomanie (ou manie du phonographe), la cinémanie (ou manie du cinéma). Etc..., etc... Le besoin d'aller vite est un des plus pressants, c'est le cas de le dire : on se précipite, on court, on se lance... C'est une folie ! Chacun veut aller plus vite que le voisin : on bouscule, on piétine, on renverse, qu'importe ! Il s'agit d'être le premier au bureau ou à l'atelier. On se casse une jambe en route, ou l'on crève l'œil d'un passant. C'est le progrès qui veut çà ! Les moyens de locomotion exaspèrent ce besoin : on trouve qu'ils ne vont jamais assez vite : métro, autobus, sont pris d'assaut (la métromanie est entrée dans nos mœurs, l'humanité ne peut plus s'en passer). Les chauffeurs pèchent pas excès de vitesse. Tout cela développe l'agitation. La manie des sports (ou sportomanie) s'ajoute à bien d'autres, si nombreuses, qu'il est impossible de les énumérer toutes. Signalons, cependant, parmi les derniers besoins d'une humanité à l'envers, la dancinomanie, ou manie du dancing. Les femmes se paient un danseur (ça coûte cher !). Des gens mettent leur point d'honneur à danser cent heures de suite. C'est un record. Nouvelle folie à ajouter aux anciennes. « De mon temps, disent les vieilles gens, on ne connaissait pas tout cela. On s'en passait. et on vivait. Mais aujourd'hui ! » Les vieilles gens n'ont pas tort (elles cessent de radoter sur ce point). L'avenir n'est guère rassurant. L'humanité qui s'annonce avec de tels besoins est une humanité où le dernier mot appartiendra à la sauvagerie. Je n'ai rien dit de la manie des guerres ou polémomanie, de toutes les manies issues du patriotisme, du chauvinisme.

La force physique seule est admirée. Quant à la force intellectuelle et morale,

elle ne compte pas. On n'admire que les brutes. Les gens se passionnent pour des combats de boxe, des prouesses d'aviateurs, et même des parties de tennis. Ils s'extasient devant le muscle. Il n'y a rien dans les cerveaux, incapables de penser à autre chose qu'à un coup de poing, une prouesse sportive, un défilé de gymnastes. Les conversations des gens sont idiotes. Ce qu'ils lisent est à la hauteur de leur mentalité. Certaines personnes éprouvent le besoin de lire d'un bout à l'autre une feuille journalistique sans intérêt. Ça leur suffit. Avec cela, leur journée est bien remplie. Leur conscience est satisfaite. Bavarder des heures, et ne rien dire de sensé, telle est la principale occupation de bien des gens. Il en est qui ont des besoins de curiosité alimentés par la calomnie, l'envie, la jalousie. Ils épiant leurs voisins, écoutent aux portes, propagent des racontars, etc... Leur unique occupation, dans l'existence, c'est de dire du mal des autres. C'est un besoin chez eux de papoter, de bavasser et de baver sur ceux dont la tête, pour une raison quelconque, ne leur revient pas. Ils brouillent les meilleurs amis. — Chez certaines femmes, le besoin de toilettes prime tout le reste. Elles se vendent, pour être bien habillées. Elles jalourent une rivale mariée à un homme riche, ayant des bijoux, des robes, des manteaux. La coquetterie, chez les femmes, est un besoin lancinant, obsédant, qui leur fait perdre toute raison, toute pudeur. Un chapeau, un ruban, un jupon, une combinaison les rend folles. Une boîte de poudre-de-riz leur tourne la tête. Un parfum les grise. La parure est leur seule raison de vivre. Quant aux idées, elles n'en ont point. Ces femmes éternisent l'ignorance, le fanatisme, la guerre au sein de l'humanité. Que la femme se pare, s'embellisse, rien de mieux, mais qu'elle embellisse du même coup son cerveau, et surtout qu'elle cesse d'accorder aux colifichets l'importance qu'ils n'ont pas. La vie ne se réduit pas à un chiffon de soie.

On voit des écrivains, des artistes, et même des savants, qui ont des *besoins d'argent*, gâcher les plus beaux dons, se vendre au plus offrant, bâcler des œuvres médiocres, diminuer leur personnalité en acceptant toutes les compromissions, s'abaisser au rôle de vulgaires mercantis. Beau spectacle à donner aux jeunes intellectuels qui cherchent leur voie ! Le monde intellectuel possède ses renégats et ses vendus, comme celui de la politique. Pour de l'argent, artistes et écrivains se prostituent. C'est du propre ! Ne pouvant se résoudre à limiter leurs besoins, imitant

les gens riches qui veulent toujours posséder davantage pour jouir davantage, leur œuvre en souffre. Ils produisent à la va vite, n'importe quoi, pour un éditeur, un journal, une exposition, un marchand de tableaux. Une fois qu'ils sont sur la pente, ils continuent : c'est si facile de gagner beaucoup d'argent avec peu de talent ! Quand ils étaient sincères, travaillant selon leur conscience et mettant leurs actes en harmonie avec leurs pensées, ils étaient pauvres. Maintenant qu'ils sont dans le mouvement, ils sont riches. Ils ne peuvent guère renoncer aux avantages qu'ils tirent d'un travail bâclé, d'une prostitution quotidienne. L'écrivain, l'artiste qui ont des besoins d'argent, s'abaissent au niveau de la foule. Ils cessent de faire partie de l'élite créatrice. Le besoin d'argent fait faire aux gens qui ont trop de besoins les pires platitudes. Ils sont répugnants. — Ce que l'argent fait commettre de bêtises, aux individus, est inimaginable. On voit des commerçants se priver du moindre plaisir, ne pas quitter un seul jour leur boutique, pour mettre de côté tant de billets à la fin de l'année (il est vrai qu'ils vendent assez vite leur fonds et vont vivre à la campagne, dans un château qu'ils se sont payé). Des ouvriers, des employés font des heures de service supplémentaires, au lieu de respirer, afin d'avoir un peu plus d'argent dans leur poche. Ils n'en tirent aucun profit. L'avare entasse des sous et meurt sur un grabat. Plutôt que de dépenser un liard, des gens aisés restent chez eux, ignorent les champs, les bois, la mer. Triste humanité que cette humanité de lucre ! Le bistro crève alcoolisé sans avoir jamais quitté le comptoir puant la vinasse qui résume pour lui l'univers. Combien de gens font comme lui, par esprit de lucre, avarice, inertie. Ils ne sont pas intéressants. Il en est qui travaillent toute leur vie et se privent de tout, pour acheter, sur leurs vieux jours, un lopin de terre. Aussitôt installés dans leur bicoque, ils meurent de vieillesse, ou d'accident. D'autres veulent avoir un fonds de commerce, diriger une industrie, etc... L'humanité présente est tiraillée par toutes sortes de besoins, dont le plus tyrannique est celui de gagner beaucoup d'argent en peu de temps. L'ouvrier cherche à devenir patron pour embêter les autres à son tour. Il ne se souvient d'avoir été ouvrier qu'a-fin de mieux faire sentir la distance qui le sépare, lui, patron, de ses ouvriers ! Il fait ce que son ancien patron faisait avec lui. Quand un ouvrier devient contremaître, il n'a plus de camarades. Ceci se passe comme à la caserne : le camarade qui devient caporal ou

sergent ne veut plus qu'on le tutoie. Il se croirait déshonoré s'il sortait en votre compagnie.

Améliorer son sort est légitime. On n'est pas un « type épatant » parce qu'on se laisse exploiter. Nulle part, ne nous laissons exploiter. Revendiquons (intelligemment) nos droits. Cependant, il existe des individus qui cherchent à améliorer leur sort sur le dos des autres. Ils veulent arriver, coûte que coûte, par tous les moyens. Des gens n'ont aucune sincérité. Quand ils changent de situation, ils changent d'opinion. Combien en avons-nous vus se renier, par intérêt ! Ce sont les besoins qui sont cause, pour une grande part, du fléau connu sous le nom de *vie chère*. Les commerçants, volés par l'État, volent les consommateurs, qui se volent entre eux. C'est à qui se volera le plus. Le mal empire chaque jour. Il n'y a plus de frein à la hausse des denrées. — À mesure que la pseudo-civilisation prend possession de l'humanité, elle multiplie les pseudo-besoins, au détriment des vrais. À la place d'une instruction rationnelle, vivante, elle installe le pédantisme. À ceux qui ont faim, elle offre des réjouissances, qui coûtent fort cher. Pendant que le peuple s'amuse, il oublie sa misère. La pseudo-civilisation, en multipliant les faux besoins et en se gardant bien de satisfaire les vrais, a fait de la terre entière un enfer. La situation se complique de jour en jour. On se demande si de cette pourriture, naîtra une humanité régénérée, ou si l'humanité ne s'anéantira pas, ne se détruira pas, par sa faute. On ne sait où on va. Le luxe imbécile des classes dirigeantes entretient la haine et l'envie parmi les classes dirigées, qui ne poursuivent désormais qu'un but : les remplacer pour les imiter. Jouir basement est le dernier mot du progrès. Une soif effrénée de plaisir, le besoin de s'enrichir, d'avoir beaucoup d'argent pour éclabousser, humilier le voisin, s'empare de tous. Une humanité pourrie est en train de naître, auprès de laquelle la vieille humanité, pourtant si laide, apparaît presque vierge. Décadence est le mot qui caractérise le spectacle que présente la société actuelle. L'envie, la jalousie précipitent les uns contre les autres les peuples et les individus. La lutte pour la vie n'est qu'une lutte pour la mort. La morale et la religion ont fait un épouvantail du besoin de reproduction, de l'acte sexuel, qui est un péché, s'il ne s'accomplit selon la tradition, dans une certaine forme, avec l'estampille de l'Église et de l'État. Ce besoin légalisé, contrôlé par

l'autorité, est une monstruosité, qui se traduit par toutes sortes de vices (le mot vices a ici un sens), d'anomalies, d'incohérences. La syphilis et la prostitution sont les conséquences de l'amour sexuel détourné de son libre cours par les préjugés et les habitudes. La chasteté — et quelle chasteté ! — produit des situations baroques. La même société qui recherche, paraît-il, le bien de tous ses membres, au lieu de donner du pain à ceux qui n'en ont pas, leur donne de l'alcool (en ayant l'air de le supprimer), et tolère la mendicité (en paraissant l'interdire). Quant aux besoins intellectuels, elle leur substitue une pseudo pensée qui n'ont de nom dans aucune langue. Un enseignement faux, des idées toutes faites, des lieux communs, des banalités, des pauvretés constituent l'éducation et l'instruction des « masses ». Le pédantisme tient lieu de savoir aux imbéciles. Ainsi, les individus, ne pouvant satisfaire leurs besoins normaux, en sont réduits à satisfaire des besoins anormaux. La société les y contraint (bien peu résistent). Des besoins artificiels se substituent aux besoins naturels. Et voilà toute une humanité de détraqués qui apparaît! Entre le besoin et les besoins, (entre les besoins réels et les autres), il y a des différences. Ces derniers sont un luxe dont l'individu pourrait fort bien se passer. Ces besoins obligent l'homme à se vendre, créent chez lui une conscience équivoque, élastique, prête à tous les reniements, à toutes les concessions et diminutions. Entre les actes et les idées n'existe plus aucune harmonie. L'homme qui a des besoins se contredit sans cesse. Sa vie est un mensonge perpétuel. L'homme veut posséder et jouir. Plus il possède, plus il veut posséder. Il n'arrive jamais à satisfaire ses passions. Plus grands sont ses efforts, plus le but recule. Il n'est jamais content. Il semble que, enfin riche, sa richesse doive lui suffire. Nullement, il faut qu'il entasse de nouvelles richesses, et se livre à de nouvelles excentricités. Il devient avare, soupçonneux, méchant, dur pour les autres, timoré. Il a peur de tout. Cet homme devient politicien, mercanti, assassin. L'être qui a joui veut jouir encore et toujours. Encore si ses jouissances étaient saines ! Mais non, ce sont des demi-jouissances, des jouissances à côté. Certains riches emploient bien mal leur or ! Qui a bu boira. Cette soif insatiable d'or et de plaisirs n'a pas de limites. Elle ne s'arrêtera qu'avec la mort. Certains êtres inspirent la pitié. Plus ils ont de besoins, plus ils en veulent de nouveaux. Les besoins en

appellent d'autres. C'est une ronde infernale où sans cesse participent de nouveaux arrivants. Il leur faut davantage d'or, de plaisirs, ils ne sont jamais rassasiés (c'est d'ailleurs leur châtement). C'est parce que l'individu obéit à des besoins factices, engendrés par le social, que la civilisation n'existe pas. Elle est un rêve lointain. Qu'il obéisse plutôt à ses véritables besoins, aux besoins essentiels de la vie, et laisse, de côté ses besoins artificiels, la société n'en sera que meilleure. Les individus seront pacifiques, moins égoïstes, moins exposés à toutes sortes de pièges, d'embûches, de maux. Mais la plupart des êtres, jouissant d'un bonheur factice, de fausses joies, d'un bien résoudre à abandonner leurs vieilles habitudes. La routine les paralyse. Ils n'ont plus de ressort. On ne peut leur demander aucun effort, aucune générosité, aucune beauté. Ils préfèrent jouir bêtement que jouir intelligemment. Ils meurent victimes de leur désir insatiable de jouissances, n'ayant jamais vécu.

Limitation des besoins. Limiter ses besoins, tout est là. La morale prétend limiter les besoins en appauvrissant la vie chez l'individu. Par là elle est immorale. Elle prêche le renoncement, la mortification, la résignation, le sacrifice. Et sous son masque hypocrite d'honnêteté et de vertu la crapule fait ses affaires, jouit bassement, donne l'exemple de tous les vices. On pourrait se passer de choses qui ne riment à rien. Il est certain qu'on pourrait être heureux sans music-halls, beuglants, cafés, dancings, etc... On n'a pas besoin, pour être heureux d'avoir une auto et d'être décoré. Les gens ont contracté de telles habitudes qu'il est bien difficile de leur demander d'y renoncer. Exiger d'un ivrogne qu'il ne boive plus, d'un fumeur qu'il ne s'intoxique plus, d'un petit rentier qui a l'habitude de faire chaque soir sa partie de cartes qu'il s'en dispense serait peine perdue. Le lecteur d'un roman feuilleton inepte, se ferait tuer plutôt que d'en abandonner la lecture. Le cinéma est devenu un besoin pour les employés et ouvriers qui, prisonniers toute la journée, s'enferment dès qu'ils sont libres pour assister à des spectacles dont rien n'égale la stupidité. La démocratie, pas plus que l'aristocratie ne renoncera à ses plaisirs factices, à son ignorance, à sa veulerie. Un besoin d'ardeur est dans toutes les classes de la société, dans tous les milieux. Il faudrait supprimer la société pour supprimer préjugés, institutions, coutumes sans aucune raison d'être que l'inertie et

l'aveulissement des individus. On peut vivre sans politique et sans politiciens ; on peut vivre sans morale, sans lois et sans autorité, du moins les êtres intelligents. Quant aux esclaves, ils ont besoin d'une chaîne et d'un carcan. Obéir, est le plus grand de leurs besoins. Les voyez sans maîtres, sans dirigeants ? Ces gens là ne sauraient à quels saints se vouer. La liberté leur serait odieuse ils sont heureux de travailler, de crever de misère, de ne pas vivre. Leurs besoins ne sauraient être ceux d'une élite qui, par sa pensée, créera une société où il n'y aura plus ni esclaves ni maîtres. Le besoin ne se fait nullement sentir de se donner des maîtres, de porter un bulletin dans une urne, d'exécuter les caprices de l'administration. On peut vivre sans paperasserie, sans passer son existence à accomplir une besogne fastidieuse, un travail abrutissant, un métier grotesque. Tout cela n'est pas nécessaire au bonheur de l'individu. Il faut renoncer à vivre cette vie qui ressemble au néant, à s'émietter et se disperser. C'est un suicide. S'abstenir de prendre part aux gestes collectifs, grégaires, qui sont des gestes sans héroïsme, c'est la véritable sagesse. Le besoin de s'alcooliser, de s'empoisonner, par l'apéritif, le tabac, les drogues, dont la vente rapporte gros à l'État, ce besoin là diminue la conscience, l'énergie, l'intelligence, il abrutit l'homme. Entre le besoin et les besoins, il y a une différence : il est bien difficile de limiter le premier ; quant aux seconds, il suffit de vouloir, pour les supprimer. Leur suppression ne nuira qu'à ceux qui en profitent. Des gens ne savent pas limiter leurs besoins, il leur en faut toujours de nouveaux. Ils sont insatiables. Ils se rendent malheureux et ils rendent les autres malheureux. Celui qui possède veut posséder davantage ; il n'a jamais assez d'or dans ses coffres-forts. Le jouisseur n'est jamais rassasié. *Encore*, est le mot que tous ces malheureux ont sur les lèvres. Combien de camarades animés d'excellentes intentions, sont perdus pour « la cause », pour « l'idée », parce qu'ils se laissent dominer par un besoin, parce qu'ils boivent, par exemple. On ne peut rien leur demander, ce sont des poids morts. Rien n'y fait. Ils sont victimes d'eux-mêmes, semblables à de vulgaires bourgeois pourris d'égoïsme.

L'individu peut vivre sans tous ces besoins que la société a semés sur son chemin. Ils ne lui sont d'aucune utilité. Ils lui sont à tous les points de vue, nuisibles. Tandis qu'un tas d'inutiles, de rastas, de mondains, de parvenus, d'anciens

et de nouveaux riches, sous le masque de gens honnêtes et bien pensants représentant la bonne société, se livrent cyniquement — ou sournoisement — à leurs exercices favoris, dépensant sans compter, étalant leur luxe insolent, sans noblesse, sans art, on rencontre de pauvres êtres dénués de tout, sans ressources, mourant de faim... Le pauvre est sans abri, l'artiste méconnu agonise devant un chef-d'œuvre... La pseudo-civilisation favorise par tous les moyens les petits besoins et néglige d'en faire autant pour les grands besoins. C'est un non-sens. À chacun de nous, rompant avec la tradition, la convention, le préjugé, de vivre, notre vie normalement, de pratiquer la sagesse, de modérer nos désirs, sans nous mortifier et nous priver pour cela du nécessaire. Les eunuques sont du côté des jouisseurs. Le : il faut vivre, n'a de sens que si on vit en beauté. Jouissons de la vie sous toutes ses formes, et les plus élevées, au lieu de la châtrer, de la mutiler, car, pour nous, la vie n'est pas ce que la morale désigne sous ce nom. Plus nous enlèverons aux besoins factices, plus nous ajouterons aux besoins réels, plus nous jouirons des joies véritables que la vie met à notre portée, plus nous serons dignes de la vivre. Vivons intensément, par l'esprit, par le cœur, les sens. C'est la seule façon de vivre vraiment. Abstenons-nous de certains plaisirs, de certains luxes. La non-participation à certaines pseudo-majorité applaudisseuse de cabotins. Faisons des efforts sur nous-mêmes, surmontons-nous, réformons-nous, non pour diminuer en nous la vie, mais pour l'augmenter, l'intensifier, en tirer le maximum de bonheur ! — La limitation des besoins est, comme la non-participation, l'abstention, un de nos moyens de lutte. Favorisons nos besoins supérieurs au détriment des besoins inférieurs, absolument inutiles. Nos parents nous ont donné des besoins dont il nous est bien difficile de nous débarrasser. Ce sont de lourdes chaînes qui nous retiennent au passé, et dont nous ne parviendrons à nous libérer qu'à force de patience et d'énergie. Nous délivrer de tous ces besoins factices que nous tenons d'une pseudo civilisation exige des efforts surhumains. — N'inculquons pas à l'enfance nos besoins qui font de nous des malheureux. Que l'éducation donnée à la jeunesse la libère des liens qui nous emprisonnent. Libérons la, au moins, des maux dont nous souffrons. C'est par l'éducation qu'une humanité naîtra, affranchie des besoins factices. — La question

sociale, comme la question morale, réside en partie dans l'application de cette formule : limiter ses besoins, non certes pour restreindre l'individu, le diminuer, l'anémier par le renoncement et le sacrifice, les mortifications de toute nature, mais pour l'augmenter, l'embellir, agrandir son champ d'action, en un mot pour le régénérer, pour qu'il vive vraiment. Il ne s'agit pas de se priver pour un paradis problématique. Il s'agit de vivre vraiment, normalement. Quand l'individu se sera rendu maître de lui même, de ses sentiments, il sera libre, il cessera d'être l'esclave de ses passions.

Renonçons aux honneurs, aux « situations », à tout ce qui ne dépend pas de nous, à ce que le sage Épicure, et le sage Epictète considéraient comme une diminution de la personnalité. Réformons-nous. Soyons moins ambitieux, moins orgueilleux. Repoussons toute limitation, toute barrière. Pour ce qui est d'une habitude néfaste au corps, autant qu'à l'âme, procédons par diminution, comme on ne peut, d'un seul coup, cesser de s'adonner à la morphine, à un poison quelconque. On se sentira régénéré, et finalement délivré d'un grand poids. On aura vaincu un besoin factice. Ce sera autant de gagné pour les besoins naturels, normaux. — De l'individu régénéré naîtra une société meilleure. C'est ce besoin d'une société meilleure, moins imparfaite que la nôtre, qui fait que des penseurs, des savants, des artistes, des hommes d'action se sacrifient à un idéal, poursuivent une noble tâche, envers et contre tous. Ce sont des utopistes, des rêveurs ! Le troupeau les tourne en ridicule !... Ils n'en continuent pas moins à se dévouer. Le besoin de se donner est chez eux plus fort que tout. Supprimez ce besoin, il n'y a plus de progrès, il n'y a plus rien. L'humanité n'est plus qu'un troupeau de brutes. À côté des besoins inutiles de la majorité des individus, le besoin d'harmonie apparaît comme le plus utile, car il porte l'humanité en avant, malgré elle, l'aidant à se réaliser un peu plus chaque jour. — « *On a souvent besoin d'un plus petit que soi* ». Vers du bon La Fontaine, qui exprime une vérité dont la plupart des gens ne paraissent guère se douter. Il signifie qu'il existe entre tous les êtres une solidarité profonde, et qu'ils ne peuvent se passer les uns des autres. Que feraient les riches s'il n'y avait, pour les servir, la foule des travailleurs ? Qui tisserait leurs vêtements, construirait leurs maisons, assurerait leurs besoins ? Ils seraient incapables de se servir eux mêmes, n'étant

bons à rien. Sans la valetaille à leurs ordres, cette domesticité bien peu intéressante, dont il ne peuvent se passer, ils se laisseraient mourir de faim ! Des gens ont besoin d'être servis : abandonnés à leur propre sort, mondains et mondaines ne seraient même pas capables de s'habiller ! Il résulte de cette vérité que nous ne devons être arrogants avec personne, surtout avec les humbles, les faibles, qui ont autant besoin de nous que nous avons besoin d'eux. Car si nous luttons pour leur émancipation, les services qu'ils nous rendent sont sans nombre. L'homme de génie ne fait que rendre à l'humanité ce qu'il lui a emprunté au centuple il est vrai, il est l'héritier des peuples qui l'ont précédé, il sait ce qu'il doit aux anonymes. Tout dans l'humanité joue un rôle. Même les être inutiles servent à quelque chose. — *À chacun selon ses besoins*. Rien de plus exact que cette formule. Mais elle peut être mal interprétée. L'homme riche peut s'en prévaloir pour soutenir qu'il lui faut manger davantage, jouir davantage, que l'homme pauvre, qui a moins de besoins. Elle signifie que nul ne doit mourir de faim, que la société doit pourvoir aux besoins des individus qu'elle a mis au monde, sans leur demander, et pour cause, leur avis. Une société équitable aurait à cœur de faire le bonheur de chacun de ses membres, de leur assurer une vie à peu près sortable. *À chacun selon ses besoins*, formule qui, complétée par celle-ci : *à chacun selon ses forces*, et appliquée intelligemment, réaliserait la justice idéale et l'égalité parfaite. Remarquez qu'il ne s'agit pas, pour ceux qui n'ont rien, d'envier l'égoïsme des riches, leurs plaisirs, leurs jeux, leur existence vide. Jalouser le bourgeois dont on convoite la place, faire la révolution dans le but de leur ressembler, d'agir et de penser comme eux, d'avoir les mêmes besoins, le même luxe ; la même pseudo civilisation, quel but mesquin si c'est là le but de la démocratie ! Aspirer à remplacer les maîtres pour dominer avec les mêmes passions, les mêmes intérêts, combien cet idéal est piètre ! Notre démocratie est pleine de futurs bourgeois qui envient les riches, les hommes de proie et d'argent. Plutôt le régime bourgeois qu'une révolution qui ne ferait que changer les noms, les mots, sans modifier les choses et les caractères ! — Que des individus aient des besoins différents c'est certain. L'égalité absolue est un mythe. Mais il y a une égalité qui exige que chacun vive selon son rythme, se réalise selon sa norme. On ne peut être l'égal d'un riche imbécile, ce serait par trop humiliant. Mais quiconque

accomplit une tâche utile, une tâche créatrice, dans quelque ordre que ce soit, mérite de vivre, l'ouvrier comme le savant, le manuel comme l'intellectuel. Ne sont-ils pas tous des ouvriers ceux qui travaillent ? Pourquoi creuser un fossé entre créateurs ? Que les différents travailleurs s'orientent vers la réalisation de l'harmonie et il seront tous égaux, chacun développant ses goûts, vivant selon son tempérament. Ils n'auront tous que des besoins de justice et d'amour, créateurs de beauté.

ÊTRE DANS LE BESOIN. — Manquer de tout, être dans le dénuement le plus complet. Crever de misère. En face des êtres inutiles, qui ont des *besoins*, mais n'ont besoin de rien, il y a ceux qui sont dans le besoin, c'est-à-dire qui ont juste de quoi vivre, qui se traînent lamentablement dans notre société pourrie d'égoïsme, — ceux qui ont besoin de tout. Les premiers leur viennent en aide, *au besoin*, quand l'occasion s'en présente, sous la forme mondaine, légale, de la charité, de la philanthropie et autres trompe-l'œil destinés à donner le change, à masquer leur égoïsme. Le besoin des pauvres s'accroît à mesure que les besoins des riches grandissent. S'il n'y avait point de parasites, de profiteurs dans la société, s'il y avait moins de gabegie, de pots-de-vins, de gaspillages de toute sorte, (gaspillage d'argent, dont la suppression, d'ailleurs s'impose, gaspillage de marchandises, de vivres, de tout ce qui est nécessaire à la vie, etc...), tout le monde pourrait être à l'abri du besoin. Tout le monde aurait de quoi vivre. La société ne l'entend pas ainsi ; une égale répartition des biens serait sa ruine. Elle a intérêt à ce que la lutte s'éternise entre ceux qui ont tout et ceux qui n'ont rien. Elle refuse d'accorder à chaque individu sa part d'existence. Elle avantage les uns aux détriment des autres. Il faut que les individus lui arrachent, par un moyen quelconque, ce qu'elle refuse de leur donner. C'est le besoin qui pousse les individus à mendier, à voler, à tuer même. La société a-t-elle le droit de les punir ? Elle a inventé une assistance dite publique qui n'assiste rien du tout. L'enfant, le vieillard, l'infirme, sont bien mal protégés par leurs hauts protecteurs. Tout cela, c'est du bluff. Que d'êtres sont sans abri, sans asile ! Certes, ils sont parfois aussi responsables que la société de la pénurie dans laquelle ils se trouvent. Ils ne veulent rien faire. La tâche que font ceux qui travaillent est si peu intéressante ! La société ne répare aucun des maux

qu'elle a causés. C'est à l'individu à faire les gestes qu'elle se dispense de faire. Certes, l'aumône, la charité sont des gestes bourgeois. Ils cachent toujours quelque piège. Nous ne les recommandons pas. On peut soulager une infortune ; il suffit de savoir s'y prendre. Le « soyons durs » de Nietzsche n'est pas toujours de circonstance. Un peu de bonté, s'il-vous plaît. Mais ne pratiquons pas l'altruisme des nouveaux riches ! Soyons bons à notre manière. Si les individus connaissaient la valeur de l'union, ils seraient très forts. On pourrait suppléer à la gêne par la solidarité bien comprise. Mais existe t-elle ? On ne peut compter sur les camarades. Mis au pied du mur ils se dérobent. C'est humain. Tant que des camarades (*voyez ce mot*) ont besoin de vos services, il savent où vous trouver. Si, à votre tour, vous avez besoin de leur appui, ils se dérobent. Il faut savoir soutenir moralement et matériellement ses amis dans le besoin, ou ne parlons pas d'amitié. — Au lieu de s'entre aider, la plupart des individus passent leur temps à se nuire. Chacun cherche à exploiter les autres, à commander, à faire acte d'autorité, à dénoncer celui-ci ou celui-là, à faire respecter la morale, la loi, etc... On consent à se laisser embêter par un directeur, administrateur, etc... pourvu qu'on puisse de son côté, donner des ordres, distribuer des tâches, punir, etc. Démocratie et bourgeoisie offrent les mêmes tares : on y trouve mêmes préjugés, mêmes superstitions. La moitié du monde impose à l'autre moitié sa tyrannie, et cette autre moitié, ne vaut souvent guère mieux que la première. Maîtres et esclaves sont à mettre dans le même sac. Ils ont tous des besoins, sauf celui d'indépendance ! — Comme elle est bien d'actualité cette pensée d'Ancelet : « Il est des gens qui veulent à tout prix grossir leur opulence des sueurs du peuple et de l'impôt levé sur ses besoins », N'est-ce pas là tout l'effort de nos politiciens, de nos dirigeants, de nos gouvernants ? Et dire que nous sommes démocratie ! La société actuelle, continuatrice de la société d'hier, ne satisfait aucun des besoins nécessaires et supérieurs. Elle restreint les besoins de l'individu à tous les points de vue. Il n'y en a que pour la crapule !

Qu'on s'étonne après cela, que des êtres poussés par le besoin volent un pain ou un bifteck, ou même assassinent ! Qui est responsable ? La Société, qui n'a pas su mettre l'individu à l'abri du besoin. — La faim, dit un dicton, fait sortir le loup du bois. Quand le peuple a faim il se révolte. Les révolutions n'ont guère changé,

jusqu'ici, grand-chose. Après, le peuple retourne à son asservissement, Il obéit à de nouveaux maîtres. La misère continue. Espérons que, plus conscient, plus instruit, profitant des leçons du passé, le peuple saura se débarrasser des tyrans qui l'oppriment, dont la plupart sont en lui. — Méditons ces paroles de Balzac :

« Il y a des gens sans instruction, qui, pressés par le besoin, prennent une somme quelconque par violence à autrui. On les nomme criminels et ils sont forcés de compter avec la justice. Mais si vous captez habilement une fortune, vous ne comptez qu'avec votre conscience et votre conscience ne vous mène pas en cour d'Assises... »

HIÉRARCHIE DES BESOINS. — Il semble paradoxal d'établir une hiérarchie des besoins, tous les besoins étant légitimes, et concordant à assurer par leur union la vie de l'individu. Il nous paraît cependant que tous les besoins convergent vers un besoin supérieur qui les contient en les dépassant, nous voulons dire le besoin de beauté, d'harmonie, d'idéal. La vie de l'homme, qui a ses racines dans les fonctions matérielles, s'épanouit dans la pensée. L'être qui en est réduit aux fonctions végétatives est un être anormal, un semblant d'être. Tous les besoins normaux de l'homme viennent se fondre, s'harmoniser et s'enrichir dans ce besoin de beauté où s'équilibrent le sentiment et la raison, l'action et la pensée jouant un rôle égal. Ce besoin constitue l'expression même de l'individualisme, de la volonté d'harmonie, opposé à celui de la volonté de puissance, dans lequel les besoins de domination l'emportent sur les autres. Une vie éclairée par une idée, magnifiée par l'amour, est une belle vie qu'on peut proposer en exemple aux foules. Chacun de nous doit aspirer à vivre une vie chaque jour plus libre, plus vivante, plus parfaite. Une existence dans laquelle ne domineraient que des besoins purement égoïstes serait monstrueuse. Il y a autre chose sur la terre que le fait de boire et de manger. Il faut bien aimer quelque chose dans la vie : la nature, les humbles, l'art, les voyages... Sans quoi, elle serait absurde. Elle n'aurait pas de sens. L'homme a besoin de solidarité, de fraternité, de bonheur. Il ne peut pas toujours souffrir ! Il est bon que des joies saines, logiques, atténuent les misères de la vie, la rendent supportable. Le besoin d'idéal, inconscient chez les masses, donnera naissance à un

être meilleur que l'homme, qui vivra la vie anarchiste, la seule vie qui vaille la peine d'être vécue. Alors commencera pour l'humanité régénérée une ère nouvelle, dans laquelle tous les besoins seront satisfaits, n'ayant plus à subir le joug de la loi, de la morale et de l'autorité qui les supprime ou les dénature, produisant par là même une humanité inférieure sans harmonie et sans beauté.

GÉRARD DE LACAZE-DUTHIERS.

Accueil

BÊTISE n. f.

« L'éternelle, universelle, indestructible et omnipotente bêtise » (Maupassant), est la reine du monde. Elle règne sur les individus en maîtresse absolue. Elle les dirige, elle en fait ce qu'elle veut. Le troupeau amorphe et veule guidé par la bêtise offre un spectacle lamentable. Ces gens là font leur malheur eux mêmes et rien ne peut les décider à vaincre leur torpeur, à réfléchir, à s'instruire. Le moindre effort leur coûte. Encroûtés dans leurs routines, ils piétinent sur place. Ils sont bêtes, bêtes à pleurer. Qu'ont-ils dans le cerveau ? Rien. Dans le cœur ? Pas grand-chose. Tout chez eux se passe dans le ventre et le bas-ventre. Et encore ! ils ne savent même pas jouir. Dans l'humanité, les hommes intelligents sont rares. Ils sont aux prises avec la bêtise qui les traque, les poursuit sournoisement. La bêtise est le fruit de la lâcheté. Ceux qui n'ont aucun courage, ont celui de nuire et comme ils sont bêtes immensément, il faut s'attendre à tout de leur part.

Il y a la bêtise isolée et la bêtise associée. Elle se valent. Elles sont aussi nuisibles. Il y a la bêtise du politicien, de l'homme d'affaires, du mercanti, du juge, de l'avocat, du guerrier, du prêtre, du médecin, du pédagogue, de tant d'autres ; bêtise madrée, doublée de roublardise, de combinaisons, car la bêtise calcule, elle a son espèce d'intelligence obscure, d'instinct, qui la pousse à agir au moment voulu, à frapper au bon endroit, à profiter des circonstances. C'est la bêtise pratique, la plus dangereuse de toutes les bêtises, organisées et inorganisées. — La bêtise béate qui plastronne, s'extasie sur elle-même, se mire et s'admire, se félicite de ses succès, se complaît dans ses tribulations, la bêtise satisfaite de ses petits gestes, de son incohérence, de sa suffisance, la bêtise puante des pédants, des cuistres, des vaniteux et des sots, cette bêtise est intolérable. Elle a cependant son côté comique : ceci compense cela. — Il y a la bêtise parée d'un vernis de science, la bêtise doctorale qui essaie d'en imposer par ses titres et ses chamarrures, la bêtise en uniforme, gradée, galonnée, décorée. Vous la voyez s'étaler, se prélasser au premier rang, parader, s'exhiber, discourir, rabâcher des âneries, protester, la main sur le cœur, et avec des trémolos dans la voix, de son patriotisme et de l'amour du peuple, distribuer des récompenses et des punitions, se bourrer le crâne, en bourrant celui des autres, — imbéciles qui applaudissent d'autres imbéciles. La bêtise qui administre, qui détient une parcelle d'autorité, un bout de ruban, la bêtise pontifiante, est propre aux aristocraties comme aux démocraties.

À des individus, pris isolément, on peut, avec beaucoup de mal, faire entendre raison ; dès qu'ils font partie d'une foule, leur bêtise est centuplée. Il n'y a rien à faire. La bêtise en nombre

diffère de la bêtise individuelle. Agrégées, amalgamées, soudées, les petites bêtises individuelles composent une masse inerte contre laquelle l'intelligence, la raison et le bon sens viennent se briser. — La bêtise du troupeau qui subit le fouet, le knout, le bain et le reste, courbe l'échine devant la force, se résigne, encaisse les coups, reçoit les horions sans broncher, se laisse conduire à la boucherie, voler et dépouiller, malmener, mystifier, cette bêtise qui se bat... pour les autres, paye l'impôt en remerciant, obéit aveuglément à la loi et à l'autorité, s'agenouille devant le veau d'or, subit toutes les humiliations, toutes les vexations, boit, mange, digère, se vautre, vote, prend un fusil, va où on la mène, applaudit ce qui brille, ce qui miroite, tous les reniements, tous les cabotinismes, insulte l'homme qu'elle encensait la veille, encense celui qu'elle insultait, se lève contre celui qui est propre, viril, humain, cette bêtise est le pire des maux dont souffre l'humanité.

Chaque classe, chaque fonction, chaque métier constitue un réservoir d'où s'écoule la bêtise multiforme. Nous la trouvons partout où des hommes sont réunis, dans tous les milieux, dans tous les groupes. Elle plane sur les assemblées, parlementaires ou non. Elle s'adapte à toutes les tailles, à toutes les situations. On ne sait jusqu'où la bêtise peut mener un peuple ou un individu. La bêtise s'entête dans ses erreurs. Aujourd'hui, la bêtise est à son comble. Quand on ouvre un journal, on le referme avec dégoût. Ce qu'on y lit donne la nausée.

On accouple parfois les mots *bon* et *bête*. Attention ! Il s'agit ici d'une autre bêtise. Il ne s'agit point de la bêtise légale, traditionnelle. C'est plutôt une bêtise illégale, non tolérée, à l'index. La bêtise de l'homme bon, désintéressé, qui se donne sans arrière pensée, que ses amis exploitent, que ses ennemis calomnient, cette bêtise ne court pas les rues ; elle n'est point comparable à la bêtise méchante dont l'unique idéal est de nuire. Certes, il est bête en un certain sens, l'homme victime de sa générosité, de sa noblesse de cœur et d'esprit. On ne lui sait aucun gré de son dévouement. Comme il n'exploite personne, on le prend en pitié. Quel imbécile ! pensent les arrivistes. L'homme bon est incorrigible. Il sera bon jusqu'à sa mort. Il ne profite guère de son expérience. Dans ce cas, bêtise est synonyme de faiblesse. Trop d'indulgence confine à la bêtise, avouons-le. On ne peut pardonner à ceux qui, sciemment, passent leur temps à vous salir. Comment tendre la main à l'homme qui n'a qu'une pensée : vous assassiner ? Comment ne pas considérer sans méfiance, celui qui commet toujours les mêmes sottises, ment sans cesse, promet ceci, cela, et ne s'exécute jamais ? On finit par se lasser. C'est faire preuve de bêtise que de continuer à fréquenter l'individu qui ne vous a fait que des *crasses*. Il importe de l'éloigner. Trop de bonté sert les desseins de la méchanceté. Soyons bons sans être bêtes. Ne rendons pas service au premier venu. Cessons d'être poires avec ceux qui nous trahissent. Défendons-nous. Cependant, il est préférable d'être bête à force d'être bon que bête à force d'être méchant. — La bêtise faite de bonté est rare. C'est une exception. La bêtise méchante est la règle. L'homme méchant est toujours bête, si l'homme bête n'est pas toujours méchant. La façon d'agir de certains individus prouve qu'ils sont des sots. S'ils étaient intelligents, ils n'agiraient pas de la sorte ; ils ne cherchent qu'à se rendre insupportables à tout le monde, qu'à se faire détester. Quand l'homme bête ne se contente pas d'être bête, quand il est

méchamment par surcroît, c'est un monstre, capable de tout. Voyez tous ceux qui représentent l'autorité : flics, juges, ministres, etc... ils ne font que des bêtises. En les additionnant, on aurait une pyramide plus haute que l'Himalaya ! Si la bonté s'allie parfois à la bêtise, l'atténuant en quelque sorte, la méchanceté ne la quitte pas. Elle se greffe sur elle et l'accroît. Sans doute, il est des gens intelligents, ou qui passent pour l'être, dont la méchanceté ne fait aucun doute. Mais en général, *bête* et *méchamment* sont deux vocables jumeaux. La méchanceté unie à la bêtise engendre l'iniquité. Les gens méchants exagèrent, ils ont perdu tout sens commun, toute mesure. Ils ne savent ce qu'ils font, Ils manquent de tact. Ils sont bêtes, parce qu'ils créent de la douleur inutilement, parce qu'ils font leur malheur en même temps que celui des autres. Il y a des chances pour que les criminels de toute nature se recrutent parmi les imbéciles. Le soudard galonné — depuis le général jusqu'au vulgaire sous-off, — est le prototype de l'imbécile méchant. La bêtise qui commande et la bêtise qui obéit, aussi méchantes l'une que l'autre, sont faites de la même insincérité, de la même impuissance, du même néant.

On dit souvent d'un personnage plus ou moins nuisible « Il est plus bête que méchant ». Il est évident que de pauvres types font beaucoup de mal par leur bêtise. Au sein de la masse amorphe il y a beaucoup de simples d'esprit (en latin : *imbecilis*) qui, par leur façon de déraisonner, entravent tout progrès. Ils ont dans la bouche des sophismes de ce genre : « On ne peut pas vivre sans autorité... Il y aura toujours des guerres... Il faut bien qu'on se défende, puisqu'on a été attaqué... Qu'est-ce qui ferait les routes, si on refusait de payer les impôts ?... Sans police, les malfaiteurs feraient la loi... Etc..., etc... » La bêtise d'en haut correspond à celle d'en bas : « Il faut des riches pour faire vivre les pauvres... On ne peut se passer d'argent... La patrie est sacrée... On doit obéir aux lois de son pays... suivre la tradition de ses pères... La morale et la religion sont les bases de la société », et autres lieux communs aussi sensés. Décidément, la bêtise seule peut donner le sentiment de l'infini, comme disait Renan.

Les imbéciles répètent machinalement ce qu'on leur a dit. Dépourvus d'esprit critique, ils sont incapables de discerner le vrai du faux. Leurs conversations, toujours les mêmes, sont idiotes. Ils parlent de la pluie et du beau temps, emploient les mêmes mots, les mêmes formules. Leurs gestes monotones sont aussi plats que leur paroles. Ils sont stupides. Que voulez-vous faire avec une majorité de crétins ? Impossible de réformer la société, avec des individus incapables de se réformer eux-mêmes, de joindre ensemble deux idées, de réfléchir tant soit peu. On leur fait croire que des vessies sont des lanternes. La masse moutonnaire fréquente les temples et les mairies, se plie aux caprices de l'administration et se plaint timidement, pour la forme. Ces esclaves ont les maîtres qu'ils méritent. Bêtise collective et individuelle, bêtise des dirigeants et des dirigés, des savants et des ignorants, des riches et des pauvres, du peuple et des bourgeois, il y a tant de bêtise dans l'humanité qu'on en reste confondu. De voir tant de gens qui ne savent ce qu'ils disent, qui ont perdu tout sentiment du juste et de l'injuste, toute loyauté, tout courage, tout héroïsme, aveuglés par leurs passions, leurs préjugés, leur fanatisme et leur sectarisme, on est atterré. C'est quelque chose

d'épouvantable. On ne peut surmonter son dégoût. Cette bêtise, que des siècles d'esclavage ont forgée, est aussi solide que le granit, et, comme l'univers, elle est sans bornes.

Que pouvons-nous contre elle ? Espérons cependant — contre toute espérance — qu'un jour viendra où elle disparaîtra de l'humanité. Ce sera long, très long, et ce ne sont pas les petits-fils de nos petits-fils qui verront la bêtise vaincue, terrassée par l'intelligence et l'amour.

— *Gérard de Lacaze-Duthiers.*

Accueil

BIAISER v. n.

Le verbe biaiser qui signifie au sens propre : aller de biais, être de biais, est surtout employé au sens figuré : user de moyens indirects, détournés. Exemple : les Gouvernements sont habiles dans l'art de biaiser, lorsqu'ils veulent imposer des impôts nouveaux à la nation ; ils savent user de tous les moyens de persuasion, faire appel aux considérations les plus imprévues et, sous couvert de patriotisme et d'intérêt général, vider le porte-monnaie de leurs contribuables.

Accueil

BIBLE (La)

Formation du canon biblique. Antiquité de la Bible. Emprunts aux livres sacrés des peuples voisins des Israélites. Le Nouveau Testament. Les influences païennes et le christianisme.

On désigne sous le nom de *Bible* (du grec : *Biblos, Biblion*, livre) la collection des livres sacrés dont se servent les juifs et les chrétiens des différentes dénominations. Cette collection se compose de l'*Ancien Testament*, qui est le livre sacré des israélites et du *Nouveau Testament*, que les chrétiens considèrent comme le complément de l'Ancien. Ces termes, Ancien Testament et Nouveau Testament sont les traductions de source latine d'expressions employées par le grand propagandiste et vrai fondateur du christianisme, Saul de Tarse, connu sous le nom de Saint Paul, dans le 2^e épître aux Corinthiens *é palaia diathéke* (l'ancienne alliance), *ékainé diathéke* (la nouvelle alliance) et qui lui servirent à distinguer la doctrine de celui qui, d'après Saint Paul, accomplissait les prophéties juives, de celle enseignée par les livres mosaïques.

Selon qu'il est catholique ou protestant, le canon (du grec *kanôn* règle) de l'Ancien Testament, comprend plus ou moins de livres. L'Ancien Testament se compose de livres écrits en hébreu (proto-canoniques) et de livres rédigés en grec (deutéro-canoniques). Les israélites et les protestants rejettent ces derniers qu'ils appellent apocryphes. (Ce sont les livres de Tobie, Judith, la Sagesse de Salomon, l'Ecclésiaste, Baruch, une épître de Jérémie, deux livres de Machabées, le cantique des trois jeunes Hébreux, l'histoire de Suzanne, l'histoire de Bel et du Dragon, et le livre d'Esther, à partir du chapitre 10). Les exégètes catholiques affirment que, bien que ces livres aient été rejetés du canon israélite, la tradition des juifs les faisait admettre comme sacrés et que pour l'usage public elle les plaçait à côté des livres canoniques.

L'Ancien Testament ou Bible hébraïque comprend trois parties : 1^o la *Thora* (c'est-à-dire la loi) qu'on appelle aussi le Pentateuque (d'un mot grec qui signifie le volume des cinq livres), c'est la seule partie qu'admettaient comme canonique les Samaritains ; 2^o les Prophètes (*Nabim*) : Josué, les Juges, Samuel I et II, les Rois I et II, Esaïe, Jérémie, Ezechiel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habakuk, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie ; 3^o Les Hagiographes (écrivains sacrés, *Ketoubim*) : les Psaumes, les Proverbes, Job, le Cantique des Cantiques, Ruth, les Lamentations de Jérémie, l'Ecclésiaste, Esther, Daniel, Esdras, Néhémie, Chronique I et II.

Le point de vue orthodoxe difficilement soutenable après les travaux de la critique moderne,

c'est que la Bible est une merveilleuse manifestation d'unité religieuse, sinon dictée par Dieu lui-même, tout au moins inspirée par son esprit. Dans le livre de l'Exode (le second de la Thora) il est dit, que sur la montagne du Sinäï, le Seigneur remit à Moïse « les deux tables du témoignage écrites du doigt de Dieu » (Exode XXXI, 18).

Les fouilles entreprises en Syrie depuis que l'accès en ce pays est devenu plus facile, et avec les moyens d'investigation scientifiques dont on dispose actuellement, ont permis de se rendre compte que les mythes bibliques décelaient une parenté étroite avec ceux qui avaient cours chez les Assyriens, particulièrement les Babyloniens (et autres habitants de l'Asie antérieure), parmi lesquels la partie la plus notable et la plus intellectuelle des Israélites subit un long exil.

La cosmogonie de l'Ancien Testament, la création telle que la Genèse l'expose ont leurs correspondants dans les récits assyriens. Le parallélisme se poursuit même parfois jusque dans les moindres détails. Le récit biblique remarque à plusieurs reprises que « Dieu vit que sa création était bonne », Or, dans le texte cunéiforme, le créateur affirme qu'il a « bien fait » les stations des grands dieux (les étoiles). Dans un autre document assyrien, le sabbat est appelé « le jour du repos du cœur » ; il est interdit de travailler ce jour-là, en particulier d'allumer le feu pour cuire la viande, et de prendre des remèdes en cas de maladie, Un juif, un pharisien, rigide observateur de la loi, n'aurait point parlé autrement.

Les prescriptions légales, dites mosaïques, présentent des analogies frappantes avec le code d'Hammourabi, roi babylonien du XXI^e siècle avant l'ère chrétienne.

Dans les écrits antérieurs au livre de Daniel, c'est-à-dire rédigés avant le I^{er} siècle qui a précédé l'ère chrétienne, il n'existe aucune idée d'immortalité de l'âme, aucune idée autre que la croyance au *Schéol*, à « la fosse creusée dans les profondeurs de la terre, séjour des ténèbres, du froid, du silence, de l'oubli, du sommeil, de l'ignorance, de l'inactivité physique, intellectuelle et morale, où languissent dans une durée indéterminée les ombres des corps, dont les âmes sont retournées à l'Éternel, qui les avait données, et qui les a reprises, car elles ne sont que son souffle ». En fait, le *Schéol* n'est point une représentation de la vie à venir : c'est plutôt l'expression mûrement pesée de la mort qui anéantit tout et qui ne laisse après elle aucune espérance. L'inscription du phénicien Echmunazar datant du III^e siècle avant l'ère chrétienne, découverte dans l'antique nécropole de Sidon (on la trouve au Louvre), confirme cette opinion, puisque le prince au nom duquel elle est rédigée, se représente le monde à venir comme une chambre de repos, une couche où les ombres végètent et s'endorment de l'éternel sommeil. Quant aux inscriptions assyriennes, qui nous offrent les mêmes idées, elles s'accordent avec l'Ancien Testament pour déclarer que le « Schéol » est le séjour d'où l'on ne revient pas. (Psaumes CXV, 17 ; LXXXVIII, 11. Isaïe XXXVIII, 18).

Toutes les légendes de la Bible font partie, sous une forme ou une autre, du folklore primitif. Elles ont pour objet de rappeler à l'homme qu'il est sous la dépendance de Dieu, des dieux ou du

suraturel, et que s'il désobéit c'est malheur à lui. Partout on retrouve la légende du déluge avec ce thème initial : destruction d'un groupement d'hommes par les eaux à l'exception d'une seule famille destinée à la reconstitution du genre humain. Il y a des variantes ; parfois même comme dans la légende de la ville d'Ys, il ne s'agit plus que d'une cité et non de l'humanité ou d'une région. Les mythes d'Adam, d'Ève, de Satan, de Noé, d'Abraham, de Moïse, de Salomon, ont des parallèles dans l'Amérique du Nord, chez les fino-ougriens, les turco mongols, bien ailleurs. Ces découvertes et un examen serré des textes ont permis aux critiques de situer la composition des livres bibliques au retour de la « Captivité », à l'époque d'Esdras (nom d'un homme ou d'un groupe qui entreprit de ressusciter le judaïsme dans ce qu'il y avait de plus nationaliste en lui : la religion).

La rédaction de la *Thora* ne remonterait donc pas au-delà du IV^e siècle pour les livres légendaires et historiques ; de la fin du IV^e et pendant le cours du III^e pour la plupart des livres prophétiques ; du II^e et du 1^{er} siècle pour les Psaumes, le livre de Daniel, et les Hagiographes en général.

On est parvenu à distinguer jusqu'à quatre influences ou apports dans la rédaction du Pentateuque, qui détruisent absolument l'idée de l'unité de conception de la *Thora* : l'influence élohiste, l'influence jahviste, le deutéronome, le code sacerdotal. Qu'on lise le récit de la création tel que le raconte le début de la Genèse jusqu'au 2^e chapitre et le nouveau récit qui commence au 4^e verset de ce même chapitre, on se rendra facilement compte qu'on se trouve en présence de deux compilations qui ont peu de ressemblance. À l'une de ces compilations on donne le nom d'élohiste, parce que la divinité y est appelée Elohim, à l'autre, le nom de jéhoviste ou jahviste parce qu'on y dénomme l'entité divine Jéhovah ou plus littéralement Iahveh. Une autre preuve de la rédaction relativement moderne des livres de la Bible c'est que ceux qui les ont écrits semblent n'avoir jamais entendu parler du rôle joué par certains peuples à l'époque où se déroulaient les événements qu'ils décrivent. C'est ainsi qu'ils ignorent l'empire des héthéens (situé au nord de la Palestine) qui existait au temps des invasions égyptiennes ou assyriennes ; ou bien ils attribuent à un seul homme l'œuvre de plusieurs générations, telle la migration dirigée par Abraham. Il semble donc que les Noé, les Abraham (XX^e siècle avant J.-C. selon la tradition) les Jacob, les Moïse (XVI^e siècle idem) les Josué, sont des héros aussi mythiques que les Samson, l'hercule juif, ou les Samuel. Les sultans David, Salomon et leur histoire semblent avoir été annexés au judaïsme bon gré, mal gré ; avant eux, c'est la nuit noire ou à peu près. Non seulement les récits bibliques pour ce qui concerne le prétendu séjour en Égypte des Israélites, et leur sortie de ce pays, fourmillent d'invéraisemblances et d'impossibilités matérielles, géographiques, historiques, mais encore parmi les monuments égyptiens aucun ne mentionne l'épisode israélite. Qu'une horde de pillards et de nomades pasteurs soit apparue quinze ou dix-huit cents ans avant l'ère chrétienne sur les plateaux de la Syrie méridionale, traînant à leur suite leurs troupeaux et leurs femmes ; que, les armes à la main, après avoir parcouru le désert à la recherche d'un puits, d'une fontaine, d'un silo, ils aient fini par s'établir, féroces et exterminant les tribus déjà installées, impuissantes à les repousser, — cela se peut ; qu'aient persisté des souvenirs se rattachant à une délivrance de l'autorité égyptienne, à un certain Moïse, et à d'autres noms, on peut

l'admettre ; mais tout le reste est imagination, création intellectuelle de la classe sacerdotale pour façonner la mentalité judaïque selon ses intérêts et son patriotisme.

Sous le règne de Ptolémée, roi grec d'Égypte, le nombre des Juifs habitant son royaume et principalement Alexandrie était considérable. Or, ils ne parlaient plus l'hébreu. Ce fut pour eux que vers la moitié du III^e siècle, on commença à traduire en grec les livres du canon d'Esdras, en commençant par la Thora. C'est cette version grecque qu'on appelle la version des *Septante* (parce que selon la tradition, 72 traducteurs s'en seraient occupés) ou d'*Alexandrie*, composée par des savants juifs établis en Égypte et très probablement achevée en l'an 150 avant l'ère chrétienne.

C'est de cette version que les chrétiens des premiers siècles se servirent lorsqu'ils traduisirent la Bible en latin ; la meilleure de ces traductions latines est connue sous le nom de la *Velus Itala*, mais elle était remplie d'imperfections. Un des Pères de l'Église les plus remarquables, Jérôme, s'étant adonné à l'étude du chaldéen et de l'hébreu, qu'il apprit à Jérusalem même par les soins d'un rabbin nommé Barhanina, qui l'enseignait la nuit par crainte de ses compatriotes — il prit la résolution de traduire la Bible directement sur les textes originaux : ce travail lui demanda vingt ans, de 385 à 405. Mains catholiques, dont Saint Augustin, en voulurent à Jérôme d'avoir osé traduire autrement que l'avaient fait les Septante. Finalement, sous le nom de Vulgate, la version de Jérôme a fini par s'implanter comme texte officiel de l'église catholique romaine. Pour être complet, il convient d'ajouter que c'est sur la Vulgate qu'ont été faites les premières traductions en langue vulgaire de la Bible : les versions françaises protestantes de Lefèvre d'Étaples et de Pierre Robert Olivetan, un picard parent de Calvin, la version allemande de Martin Luther, les versions anglaises de John Wyclif et de Tyndal. La version catholique française de Lemaître de Sacy est de même origine.

Il existe un certain nombre de livres apocryphes qui ne figurent pas dans le canon de l'Ancien Testament, qui sont d'auteurs inconnus et que l'église romaine a rejetés, tels sont la prière de Manassé, le 4^e livre d'Esdras, le psaume 151 (on les trouve dans la version des Septante) — un discours de la femme de Job, les psaumes d'Adam et d'Ève, l'Évangile d'Ève, l'ascension et l'assomption de Moïse, la petite Genèse, le Testament des Douze Patriarches. D'autres livres ont été perdus, comme le livre d'Hénoch, les 3.000 Paraboles, les 1.005 cantiques et l'Histoire Naturelle du roi Salomon.

Dans l'église orthodoxe grecque, c'est la version des Septante qui constitue le texte officiel.

Pour le *Nouveau Testament*, le canon définitif ne fut fixé qu'après de longues discussions et chicanes, au Concile d'Hippone, en 393, et encore fût-ce grâce aux efforts de Saint Augustin. Il se divise également en livres proto-canoniques, ce sont ceux acceptés sans difficultés : les quatre Évangiles, les Actes des Apôtres, les 13 épîtres attribuées à Saint Paul. Les autres, c'est-à-dire les deutero-canoniques, ne furent admis qu'après de longues hésitations : les épîtres de Jude, de Pierre, de Jean, l'Apocalypse et l'épître aux Hébreux. Les chrétiens occidentaux tenaient pour l'Apocalypse,

les orientaux n'en voulaient pas ; les orientaux tenaient pour l'épître aux Hébreux, les occidentaux ne voulaient pas en entendre parler. Toutes ces contestations montrent que loin d'avoir été déterminé à l'unanimité des membres du Concile « sous l'inspiration directe du Saint-Esprit » comme l'affirment les prêtres, pasteurs et popes orthodoxes des églises catholiques, protestantes et grecques, le canon du Nouveau Testament, le fondement de leur religion, a été le résultat d'un jugement humain hésitant et hasardeux.

Le choix fut tellement arbitraire qu'on a peine à comprendre le rejet de livres vénérés par les chrétiens primitifs, comme le Pasteur d'Hermas, l'Évangile des Hébreux, l'épître de Barnabé, l'épître de Clément Romain qui avaient longtemps figuré dans la collection des livres dont les premiers siècles chrétiens faisaient leur lecture.

Depuis quelques années, on se demande si c'est réellement dans la Bible hébraïque qu'il faut chercher l'origine des doctrines dont le livre sacré des chrétiens se fait l'interprète. Au lieu de considérer le Nouveau Testament comme l'héritier de la foi et l'accomplissement des espérances du peuple juif, on tend de plus en plus à le regarder comme un trait d'union entre les idées religieuses du monde païen et le sombre et étroit monothéisme sémitique. Il est évident que l'évangile attribué à Saint Jean est fortement empreint d'hellénisme, de notions platoniciennes. Mais les épîtres de Paul de Tarse montrent de singuliers rappels des pratiques, des mystères orphistes ou égyptiens. Ainsi, le baptême pour les morts dont il est question dans la première épître aux Corinthiens (XV, 29) fait souvenir de cette prescription orphiste, que pour éviter à ses proches décédés le péril des naissances successives, on pouvait faire accomplir à leur intention le rite de libération. Le même Saint Paul considère le christianisme comme une association fermée, une fraternité close, un « mystère » avec ses degrés et à certains moments la similitude avec les mystères païens est presque absolue.

De même qu'on pouvait appeler le fidèle de l'Attis phrygien un « Attis », le myste égyptien un « Osiris », dans l'épître aux Galates (II, 20), Paul déclare : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi », dans la 2^e épître aux Corinthiens, au chapitre V, l'apôtre parle de « la vie de Jésus manifestée en nous, en notre chair mortelle ». Au chapitre V (17), il ne craint point de proclamer que « si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Toujours dans cette même épître, il reconnaît avoir entendu des paroles ineffables, qu'Il n'est pas permis à un homme de répéter » (XII, 4).

Un professeur de littérature grecque à l'Université de Varsovie, Thadée Zielinski, qu'on considère comme l'un des meilleurs hellénistes de notre époque, est d'opinion que c'est la religion antique, la religion des habitants des pays qu'engloba l'empire romain, qui est le véritable Ancien Testament, l'ancêtre du christianisme et surtout du catholicisme.

Le culte des héros — Corinthos à Corinthe, Cécrops à cesseur celui que les grecs rendaient à Alcèmène, l'épouse d'Amphytrion, que Zeus visita pour lui donner Héraclès (Hercule) — le Sauveur grec. Toutes les déesses-mères, toutes les déesses-vierges de l'Olympe préparèrent le monde romain à

recevoir l'idée de la naissance miraculeuse du Christ telle qu'elle est décrite par les Évangiles et à accepter plus tard la Mariolâtrie.

Le culte des héros : Corinthos à Corinthe, Cécrops à Athènes, Romulus à Rome — a préparé le culte des saints locaux : Saint-Denis pour Paris, Saint-Léopold pour Vienne, Saint-Stanislas pour Cracovie, Saint-Janvier pour Naples, etc. Or, le judaïsme ne connaissait pas de culte d'Abraham, de Moïse, de David.

Il est juste de faire remarquer que le culte des saints et les dogmes concernant Marie — ainsi que plusieurs autres — ne se rencontrent pas dans Je Nouveau Testament.

Les sentiments des athéniens à l'égard de l'AthenaPolias de l'Acropole ne différaient en rien de ceux des catholiques éclairés à l'égard de la vierge de Lourdes ; par exemple : ils n'identifiaient nullement l'idole vénérable avec Minerve elle-même, qu'ils croyaient, du haut de l'Olympe, veiller sur le sort de sa cité bien-aimée. Il y avait des fétichistes avérés chez les grecs et les romains, comme il y en a au fond des Calabres ou de l'Andalousie, des campagnards qui mettent en pièces leur Ecce Homo quand leurs prières demeurent sans réponse.

Enfin, il y avait des Apocalypses païennes. L'antiquité a connu les terreurs de l'attente de la fin du monde, elle, a attendu avec angoisse un Messie (ou Oint, Christos en grec, Mashiah en hébreu). Cassandre, l'infortunée fille du roi Priam avait prédit la catastrophe suprême et l'avait située à mille ans après la prise de Troie. Des calculs avaient fixé cette date d'abord à l'an 184, puis à 84 avant l'ère chrétienne. Rome connut des heures de panique et jusqu'à ce qu'Auguste se fut donné pour le Sauveur annoncé (en l'an 17), la république, puis l'empire, subirent de violentes commotions. Le monde païen était préparé pour l'annonce de la venue d'un Sauveur. — E. ARMAND.

BIBLIOGRAPHIE. — Eichhorn : *Einleitung ins all Testament*. Garretson : *The Talmudic Jésus*. Halévy (Joseph) : *Recherches Bibliques*. Harnack : *Précis de l'histoire des Dogmes*. Havet : *Le Christianisme et ses Origines*. Kroll (Ludwig) : *Primitive Christianity*. Ledrain : *La Bible*. Loisy : *Études Bibliques*. Quinn (John W.) : *The Bible Unveiled*. Renan : *Histoire d'Israël*. Reuss : *L'Histoire Sainte et la Loi*. Smith : *Assyrian Discoveries*. Smith and Muller : *Dictionary of the Bible*. Vernes (Maurice) : *Résultats des Exégèses Bibliques*, etc. Van Gennep : *Formation des Légendes*. Zielinski : *La Sibylle*.

BIBLE (*La valeur historique de la*). Un écrivain a dit : « La Bible est le livre dont on parle le plus et qu'on lit le moins. » Cet aphorisme n'est pas toujours exact, car chez beaucoup de sectaires ce livre est le seul qu'ils lisent ; dans les pays anglo-saxons la Bible est presque le seul ouvrage qu'on

permette aux jeunes gens de lire le dimanche et les jeunes Anglais lisent souvent un chapitre comme soporifique avant de s'endormir. Les vieux huguenots croyaient qu'il était indispensable de lire chaque jour un ou deux chapitres des Saintes Écritures ; pourtant on n'exécutait pas toujours bien régulièrement cette obligation. Cela me rappelle une anecdote caractéristique :

Dans une visite pastorale un nouveau ministre demande à une vieille si elle lisait bien régulièrement les Saintes Écritures. « Tous les jours M. le pasteur. » « Mais je ne vois pas la Bible chez vous », La bonne femme dit alors à son petit-fils d'aller chercher le gros livre dans la garde robe. Le petit garçon revient triomphalement, apportant la grande Bible de famille. Quand la femme eut ouvert le volume qu'elle prétendait lire tous les jours, elle s'écria involontairement, en découvrant ses lunettes entre les pages du volume : « Ah! que je suis contente, voilà les lunettes que je croyais perdues depuis trois mois ! »

Les historiographes russes racontent un fait de ce genre qui se serait passé en Ukraine : le tzar Alexandre I^{er}, dans un de ses voyages, entra dans la maison d'un pope qui était en train de cultiver son jardin. Pendant qu'on allait chercher l'ecclésiastique, l'Empereur feuilleta une belle Bible qui se trouvait dans la chambre, il glissa entre les feuilles un billet de cent roubles et referma le volume. En prenant congé du prêtre, il lui conseilla de lire chaque jour le livre de Dieu, le meilleur livre qu'il y ait au monde. L'année suivante, le tzar, repassant par le même village, entra de nouveau chez le prêtre et lui demanda s'il lisait régulièrement la Bible. « Tous les jours », Le tzar ouvrit la Bible et y retrouva son billet de cent roubles qu'il mit dans sa poche, en disant : « Tu vois bien, menteur, que tu ne lis pas la parole de Dieu tous les jours. »

Je suppose que même parmi ceux qui ont été élevés dans la religion protestante la plus étroite et qui dans leur jeunesse ont suivi les cours de religion et ont dû lire la Bible, au moins en grande partie, il en est bien peu qui se rappellent leurs lectures. Les extraits connus sous le nom d'Histoire Sainte se sont, par contre, mieux imprimés dans les cerveaux des enfants, ce que font aussi les contes de fées, comme ceux qui ont été recueillis par Perrault, Grimm, Andersen, etc., contes qui, selon moi, corrompent les esprits des enfants, qu'ils accoutument à croire à toutes les invraisemblances, toutes les sornettes des religions, comme les miracles de Jésus et des innombrables saints catholiques romains, orthodoxes, musulmans, hindous, etc...

Ces sortes d'histoires abracadabrantes foisonnent dans la Bible et c'est peut-être à elles qu'il faut attribuer une grande partie de l'influence qu'exerce encore ce livre.

On raconte que la reine Victoria, femme d'une intelligence très bornée, mais révéérée pourtant pendant son règne comme un fétiche, aurait dit, en présentant une Bible à quelques grands diplomates : « C'est à la Bible que l'Angleterre doit sa grandeur ». — Moi, j'ose dire que ce fétiche des protestants, base de la religion chrétienne, a été au contraire funeste à l'Angleterre, car c'est à la religion qu'on doit la dégradation des classes inférieures à qui l'on prêche la soumission, le respect

des puissances établies, la patience dans la misère, grâce à l'espoir d'obtenir le royaume des cieux.

Mais ce livre fameux, on se contente d'en extraire les passages qui conviennent à nos seigneurs et maîtres, le reste est laissé dans l'ombre ; car on trouve de tout dans la Bible, depuis des paroles de sagesse jusqu'à l'invitation au meurtre, au vol, au vice le plus dégoûtant, au mensonge, à la paresse, à la haine, etc.

On ne lit guère la Bible comme on le devrait, en étudiant, en comparant une page avec une autre, un récit avec un autre, etc. On lit des yeux, et, le chapitre fini, on l'oublie. Qui donc parmi nous se souvient des histoires des rois d'Israël, des prophètes ? Mais on se rappelle les versets pornographiques du Cantique des Cantiques. Presque tout le monde connaît l'histoire de la création du monde, de la pomme d'Ève, du serpent parlant, du paradis terrestre, du passage par la Mer Rouge, de David et Goliath, du massacre des innocents, de la fuite en Égypte, etc., contes aussi véridiques que ceux des Mille et une Nuits. Malgré ces insanités, les chrétiens sont prêts à jurer que la Bible est véridique, qu'il n'y a pas un iota de faux d'un bout à l'autre. On voit, par exemple, un certain pasteur américain, Voliva, chef d'une secte fondée par Dowie et qui est maître absolu de la ville de Sion aux États Unis, affirmer que la terre est plate et que le soleil tourne autour de la terre, puisque la Bible l'a dit. Un pasteur de Berlin avait dit la même chose quelques années avant la guerre.

Pour un vrai chrétien, c'est presque un crime de douter de la théopneustie, c'est-à-dire de l'inspiration plénière des Saintes Écritures, crime qui a conduit bien des penseurs au bûcher. Je citerai ce qui m'est arrivé à moi-même, alors que j'étais étudiant en théologie à Paris. Élevé dans les idées les plus fanatiques des sectaires protestants, je ne pouvais supposer qu'un homme intelligent pût jamais douter de cette inspiration et j'aurais fui comme la peste toute personne qui m'aurait exprimé un doute à cet égard. Un jour j'accompagnai des amis dans une grande salle où le pasteur libéral Athanase Coquerel fit un discours magnifique. Ce grand orateur dit : « J'entraî un jour dans une église anglicane ; le pasteur, de sa voix sonore, lisait un passage de l'Ancien Testament. Le roi Saül venait de massacrer toute une population de vieillards, de femmes et d'enfants. Il les avait fait scier entre deux planches et avait fait passer la herse sur leurs cadavres. Samuel, le prophète des Dieux, se présente devant le roi et lui fait des reproches amers.

Était-ce d'avoir massacré tant de victimes innocentes ? Non ! c'était d'avoir épargné un seul homme, le Roi. Et vous me direz que ces pages sont inspirées ? Non, non, c'est impossible. Ces pages ne sont pas inspirées. »

Je fus tellement choqué de ces paroles que je me levai immédiatement, quittant mes amis pour protester contre cette profanation.

Je n'étais pas probablement le seul à avoir cette idée biscornue.

J'ai déjà dit que les protestants font un fétiche de leur Bible.

Voici, jusqu'où peut aller un sentiment d'adoration pour un livre.

Un mien cousin, très connu à Lausanne, il y a bien des années, estropié et zélé distributeur de traités religieux, ne quittait jamais son appartement le matin sans ouvrir la Bible comme moyen divinatoire et les premiers mots qu'il rencontrait au hasard, à droite ou à gauche, lui indiquaient ce qui lui arriverait pendant la journée. Ayant dit à ce même cousin la distance qui sépare la terre de la lune et du soleil, je fus frappé de l'entendre dire que les astronomes étaient des imbéciles car, si le ciel était si loin, Étienne, au moment où il fut lapidé, n'aurait pas pu voir le Seigneur assis à la droite de Dieu ?

Ainsi, au commencement du XX^e siècle, un homme assez instruit mettait une légende biblique absurde au-dessus de l'astronomie, une des sciences les plus incontestables.

L'histoire, la peinture, la sculpture, etc., puisent constamment des sujets dans la Bible : il est vrai qu'on en puise aussi dans les mythologies : grecque, latine, germanique, indienne. Mais, alors on avoue que ce ne sont que des mythologies, c'est-à-dire des inventions poétiques mais mensongères. Je ne m'oppose nullement à ce qu'on enseigne les miracles de la Bible, pourvu qu'on les présente comme de simples contes de fées, comme ils le sont en effet. Mais c'est tout autre chose quand on enseigne aux jeunes générations ces mensonges comme des vérités, quand les prétentions historiques de la Bible gouvernent le monde, quand la haine semée dans les cœurs par la prétendue histoire sacrée excite aux massacres des Juifs et des Musulmans par les Chrétiens, des Irlandais protestants par des Irlandais catholiques.

Je pourrais démontrer que la Bible est un livre funeste ; mais ce sujet est trop vaste. Je me bornerai donc à démontrer que la Bible n'est pas un livre d'histoire et que sa valeur historique est nulle.

M. R. Naville, célèbre égyptologue genevois, élevé dans les idées chrétiennes les plus étroites, a pourtant été conduit par de profondes études d'égyptologie à reconnaître que la Bible, telle que nous la possédons, n'est pas l'œuvre divine que prétendent les Chrétiens. Voici quelques extraits de son fameux ouvrage : *Archéologie de l'Ancien Testament*, qu'il a écrit d'abord en anglais, puis traduit en français :

« L'Hébreu écrit en lettres carrées ne remonte guère plus haut que l'ère catholique, il doit avoir à cette époque remplacé l'ancien cananéen. Avant Moïse et après lui, le babylonien et l'assyrien, étaient employés en Palestine, c'était la forme populaire du babylonien et de l'assyrien, ainsi que nous l'enseignent les tablettes bilingues et d'autres documents, tels que la version araméenne de l'inscription de Béhistoun. Les Juifs établis en Égypte écrivaient et parlaient l'araméen, l'écriture propre à la langue judaïque était l'alphabet araméen. »

Et plus loin :

« En examinant cette question à la lumière des trouvailles des 30 dernières années, nous arrivons à la conclusion qui paraît s'imposer que, les plus anciens documents de la littérature hébraïque n'ont pas été écrits dans la langue hébraïque, mais dans l'idiome et avec les caractères de Tel Al-Amarna, c'est-à-dire en babylonien cunéiforme. »

Plus loin, le distingué professeur cherche à excuser les contradictions et les répétitions si fréquentes dans les premiers livres de la Bible par le fait que ces œuvres ont été inscrites sur des tablettes d'argile séchées au soleil, comme on en voit tant au Louvre à Paris. L'écrivain ou les écrivains de l'Ancien Testament ne connaissaient pas toujours les premières tablettes ou bien faisaient des répétitions pour rappeler ce qui avait été dit dans ces premières tablettes : on y remarque une complète absence de proportion dans la façon dont chaque sujet est traité.

« Esdras », dit encore Naville, « en coordonnant les tablettes ne pouvait commencer autrement que par celles qui ont rapport à la création ». Le professeur cherche alors à indiquer le contenu des différentes tablettes telles qu'elles ont dû être écrites. »

Nous voici donc bien loin de l'histoire de la littérature hébraïque écrite sur des peaux et portée dans l'arche sainte. Ici, nous voyons des collections de plaques de terre où l'on écrivait en enfonçant le médius de la main droite et qui auraient été recueillies au hasard après le retour de la transportation en BabyIonie. Ces plaques écrites en caractères cunéiformes auraient servi de base à la compilation d'Esdras en admettant qu'Esdras ait recueilli toute la Bible, ce qui est impossible, puisque quelques livres canoniques ne datent que d'un siècle avant notre ère. Au surplus, où sont ces fameuses tablettes ? Pourquoi ont-elles disparu ? Comment admettre qu'elles aient existé, sans avoir laissé de trace ? On a bien retrouvé les tablettes des lois d'Hamaurabi, bien plus anciennes que l'épopée attribuée au mythique Moïse. Ne peut-on pas plutôt supposer que les compilateurs ont recueilli les traditions orales de la bouche des vieillards comme Hilferding, Kiréyewski, l'ont fait pour les épopées populaires de la Russie « Les Bylines ». comme aussi Drajomenow l'a fait pour les chants historiques de l'Ukraine et comme on l'a probablement fait pour les poèmes homériques ?

Voici quelques paragraphes extraits de Maurice Vernes, l'une des plus grandes autorités en matière de critique religieuse :

« Depuis cent ans, un travail considérable a été consacré en Allemagne et en Hollande, puis en France à l'élucidation des questions qui touchent à l'origine et à la composition des livres saints. Quand on recherche les motifs qui ont dicté à la tradition ses différentes solutions, on constate ceci : pour toute la série du pentateuque et des livres historiques, la tradition s'est bornée à attribuer l'œuvre à l'homme qui en est le principal personnage ou, à son défaut, à une haute individualité aussi rapprochée des événements que possible. Les cinq « Lieri de Moïse » sont devenus « Libri Moysi » ; le livre de Josué est consacré aux exploits de ce héros, on lui en attribue aussitôt la paternité. Le livre des « Juges » ne pouvait être attribué à aucun des personnages qui y figurent ; on a choisi Samuel, le

successeur immédiat du dernier des héros dont ce livre rapporte les aventures. Le livre de Samuel consacré à ce personnage, puis à David, seront les œuvres de Samuel pour les événements contemporains du prophète, puis de ses collègues et successeurs Gad et Nathan, dont les noms y paraissent plusieurs fois. Jérémie le grand plaignant qui assiste à la ruine de Jérusalem, aura rédigé le livres des Rois... La théologie traditionnelle juive ou chrétienne affirme d'une manière générale leur authenticité sans attacher du reste à ce mot un sens bien précis et rassurée sur ce point, elle ne se met guère en peine des invraisemblances et des difficultés proprement littéraires qu'on peut lui signaler dans ces affirmations. Ainsi a procédé une fois la Synagogue, ainsi a fait à son tour l'Église chrétienne qui a accepté, les yeux fermés, l'ensemble des désignations qu'on lui offrait, sans les soumettre à une vérification sévère, satisfaite d'avoir constaté que ces désignations lui laissaient toute latitude en théologie pour édifier le dogme et nourrir la piété. »

Voici encore ce que dit le professeur Vernes :

« En résumant les résultats qui ont généralement cours dans les ouvrages de la critique moderne, on peut dresser à côté et en contraste de la liste des données traditionnelles, le tableau suivant :

« *Pentateuque*. Loin d'être l'œuvre d'un seul homme et d'une seule époque, c'est une compilation où sont entrés des écrits de dates diverses et de plusieurs auteurs. Selon les critiques, ces écrits s'échelonnent assez inégalement du douzième jusqu'au cinquième siècle avant notre ère : l'œuvre n'aurait reçu sa forme définitive qu'à cette date dernière, peut-être par le soin d'Esdras. Les auteurs des différents documents, comme des recensions, sont inconnus, le livre pris en gros est anonyme. Le Pentateuque, les Juges, les Samuel sont tellement mélangés de folklore (espèces de contes de fées) que ce ne sont guère que des romans. « Les Livres des Rois » sont un peu plus définis ; probablement parce que les Rois ont, pour la première fois, fait faire des annales de leurs règnes, où l'on pouvait trouver des renseignements ; mais les rabbins, chargés de l'historiographie, ne se sont pas gênés pour broder. Ils ont inventé de toutes pièces des romans comme *Ruth*, *Esther* et *Daniel*.

« On sait combien les chroniques, même relativement récentes, sont, comme celle de Froissard, peu dignes de foi; que dire de celles de la Bible ? Elles contiennent de longues généalogies absolument contradictoires. On sait combien il est difficile, même de nos jours, d'avoir des généalogies absolument incontestables des familles actuelles ; comment pourrait-on admettre celles que donnent des livres qu'on prétend écrits à des époques où l'écriture n'existait pas encore ? Comment pourrait-on ajouter foi à de longues listes de noms qui se contredisent fréquemment ? La paléontologie, la physiologie, l'anatomie ont démontré que les êtres préhistoriques ne pouvaient guère avoir une existence plus longue que la nôtre. Pouvons-nous croire qu'Adam ait vécu 930 ans et qu'il ait eu son premier fils à l'âge de 230 ans, selon la version des septante ou de 130 ans selon le texte hébraïque ? Seth, 912 ans, Enos 705, Cainan 910, Maléel 895, Jared 962, Enoch 365 (la Bible dit: Enoch marchait selon Dieu et ne mourut pas mais disparut, Dieu l'avait enlevé, prototype de

l'ascension et de l'assomption), Mathusalem 969 ans, Lemeth 777, Noé 950, Sem 600, Arfaxad 438, Abraham 175 ? Il faut avoir la foi bien ancrée dans la cervelle pour ne pas être frappé de la folie de ces chiffres. »

« Autre preuve de la véracité des livres de la Bible : dans I Samuel XIII, on lit : Saül avait un an quand il commença à régner et il régna 2 ans sur Israël. Dans Salomon, il est dit qu'il avait régné 40 ans, période indéterminée en hébreu. »

« C'est à l'époque qui s'écoula entre la chute de Samarie, 722 avant la naissance de J.-C. et la destruction de Jérusalem par Nébuchadrézar (Nabucho dans le temple le livre sacré (Deutéronome) sous le règne de Josias qui voulut imposer les réformes religieuses fondées sur cette découverte, mais il fut tué dans la bataille de Méggido par l'armée du Pharaon, Nécho. »

« Voici, d'après les savants théologiens les plus autorisés, qu'elles seraient les plus anciennes parties de la Bible recueillies par tradition. Comme la poésie chez tous les peuples a été la plus ancienne forme de la littérature, le plus ancien fragment de la Bible serait le chant de Déborah et de Barak (Juges V.). Vient ensuite le chant de l'épée (Genèse IV.), la bénédiction de Jacob (Genèse 49), le chant de triomphe de la Mer Rouge (Exode V.), le chant de Moïse (Deutéronome 32), la bénédiction de Moïse (Deutéronome 30), tous répétés de mémoire et recueillis par Esdras. »

« *Le Livre de Josué* consiste en diverses traditions et fragments qui ont été ajoutés jusqu'à l'époque grecque. Ce livre attribue à un homme, à une génération des événements qui se sont passés en plus d'un siècle. On y trouve force contradictions. »

« *Les Juges*. C'est une collection de légendes sur les champions nationaux, arrangées dans le but d'exposer les enseignements de Glosée et de Jérémie. »

« *Samuel*. Les deux livres de Samuel ont été tellement interpolés et arrangés, qu'il est difficile d'en suivre l'histoire. Samuel était un sorcier dans le genre des sorciers des sauvages : il n'avait guère qu'une réputation locale, il était inconnu de Saül, avant que son domestique lui en ait parlé (I Samuel IX 5-10). Les histoires de son enfance et le chant sur les Amalécites sont des additions plus récentes. Il faut remarquer la contradiction : I Samuel XII dit que c'est le peuple qui a réclamé un roi et aux chapitres 9 et 10 verset 6, c'est Dieu qui choisit un roi de, son propre mouvement. »

« *Les Rois*. Ce livre contient beaucoup de folklore, de légendes de héros, surtout sur Salomon. La légende d'Élie est évidemment tirée d'un ancien mythe solaire. Le livre a été recueilli après le retour de l'exil, car il descend jusqu'à l'époque d'Évil-Mérodak. »

« *Jérémie* a été composé à l'époque de la chute du royaume de Judas, mais on y a ajouté toutes espèces de discours pour augmenter les paroles du prophète. Jérémie, dans ses moments de

lucidité, prêchait les réformes de Josias et s'était, comme tous les réformateurs, mis à dos une partie de la population. Les prophètes étaient des espèces de déments semblables aux derviches orientaux. »

« *Ezechiel*. Pour encourager ses concitoyens en exil, le prophète leur parlait de l'avenir des Juifs et excitait à la haine de l'étranger. Ses créatures ailées étaient empruntées aux sculptures babyloniennes, mais je ne sais où il avait emprunté l'idée de manger des excréments. »

« *Les Chroniques d'Esdras et Néhémie* furent compilées environ 300 ans avant l'ère chrétienne, par des prêtres qui portèrent leur récit jusqu'à la reconstruction du temple et introduisirent le code ecclésiastique ou *Lévitique*, etc... Les compilateurs ont recueilli les traditions d'Esdras et de Néhémie. Ces ecclésiastiques écrivaient l'histoire à la façon du père Lorriquet, de Capefigue, de Thiers ou de Marco de St. Hilaire ; ces derniers historiens, adorateurs de Bonaparte, supprimant tout ce qui ne leur plaisait pas, exagérant les faits et gestes de leurs héros. Ces compilateurs avaient surtout pour but d'exalter la grandeur de David et de Salomon, deux atroces bandits quand on étudie sans prévention les récits des *Rois* et des *Chroniques*. Les compilateurs citent les livres non canoniques, comme le livre des Rois d'Isra et de Judas (2 Chroniques XVIII, 13), l'Histoire de Jéhu (2 Chroniques XX 34^e), Commentaires ou Misdrach d'Iddo (2 Chroniques VI V 27^e), Shemaïak et Iddo (2 Chroniques XII 15), Esdras et Néhémie sont des livres d'édification plutôt que des livres d'histoire. Des parties d'Esdras comme IV, 8-26, V-I ; VI 18 ; VII 12-26, sont écrits en aramaïque, la langue officielle de la cour de Perse.

« *Daniel* a été compilé à l'époque grecque, vers 150 ans avant J.-C. L'aramaïque est employé au ch. II 4 et à la fin du ch. VII. Daniel est un roman historique à la façon d'Alexandre Dumas, c'est-à-dire que les prêtres, ses auteurs, ont falsifié l'histoire, probablement pour stimuler la rébellion des Macchabées. Au ch. I verset 16 I, l'ouvrage contredit le deuxième livre des Rois XXII-XXIV. Tout le livre montre l'ignorance de la vraie histoire de la chute de Babylone et de la succession des rois de Perse. Daniel contient beaucoup de mots inconnus à l'époque où on prétend que ce livre a été écrit. »

« *Esther* a probablement été écrit au troisième siècle avant notre ère. C'est un roman sans aucune base historique emprunté aux mythes babyloniens. »

« *Ruth*, autre roman, probablement inventé pour faire croire que David descendait de Ruth, une Moa bite. »

« *Les Proverbes*, attribués à Salomon, sont une collection d'aphorismes des sages de l'Orient, surtout de la Perse. La forme actuelle en est grecque. »

« *Job*, le plus beau poème de la littérature hébraïque. On y voit une époque déjà avancée où l'homme osait juger les actions de Dieu. On y trouve bien des interpolations, comme le chapitre XXVIII et les discours d'Elihu (XXXII-XXXVI). »

« L'Écclésiaste date de la dernière époque avant notre ère. C'est une œuvre philosophique attribuée à Salomon où sont enseignées des idées différentes de celles des Juifs. »

« *Les Psaumes* appartiennent aux plus anciens livres de la Bible, mais quelques-uns datent de l'époque grecque. Ils appartiennent à un grand nombre d'auteurs. Ce sont des chansons populaires, comme les vieux lieds allemands ou les antiques romances françaises. Les Babyloniens ayant beaucoup de chants religieux ont dû influencer les auteurs des psaumes. »

« *Les Lamentations*, cinq poèmes dû à différentes personnes, écrits probablement peu après la chute de Jérusalem qu'ils décrivent. »

« *Le Cantique des Cantiques*, admirable poème érotique, l'un des plus beaux de l'Orient. Pour nos idées, ce livre est plutôt pornographique, mais il contient une splendide suite d'images poétiques. C'était probablement une sorte d'épithalame chanté aux noces. Il ne faut point y voir l'amour du Christ pour l'église ou vice-versa, c'est essentiellement une peinture de l'amour physique. On trouve dans la langue des traces d'araméen. »

« *Les 12 Petits Prophètes*. Hosée, Amos, Abdias, Habbakuk, etc., ont été écrits entre le retour de l'exil et le dernier siècle avant l'ère chrétienne. La rédaction d'Esdras, de Néhémie, doit être rapportée à un écrivain inconnu, ne vivant guère que deux siècles avant notre ère ; toutefois, il est conservé dans les deux premiers livres d'importants fragments authentiques relatifs aux personnages dont il porte le nom. »

« *Daniel* n'est pas de l'époque de la captivité, mais en réalité de 4 siècles plus tard, de l'époque des Macchabées, comme on peut le voir à sa connaissance des luttes entre les Ptolémées et les Séleucides et à sa description de la persécution religieuse dirigée contre les Juifs par Épiphanes. »

« Joël, Jonas, sont des écrits de basse date. *Zacharie* est attribué à trois plumes différentes. *L'Écclésiastique* serait de fort basse date, contemporain des successeurs d'Alexandre. »

« Les savants refusent de reconnaître aucune authenticité au livre de *Ruth*, d'*Esther*, et aux *Lamentations*. » (Vernes.)



L'histoire du texte de la Bible se ramène donc à ces deux traits essentiels : une première édition du texte a été constituée, il y a environ 20 siècles, dans des conditions qui exposaient les livres à toutes sortes d'accidents !

Après 10 siècles, les savants arrêtent et fixent la version la plus autorisée de leur temps, laquelle formera un véritable *textus receptus* pour l'Europe moderne. Or, les auteurs de cette révision

ou recension avouent eux-mêmes, en distinguant entre ce qui est écrit et ce qu'il convient de lire, que le texte ancien ne leur est point parvenu sans altérations. Ils notent aussi maintes difficultés de détails et signalent les lettres douteuses. Selon l'usage des langues sémitiques, ces textes ont été écrits avec des consonnes seulement, c'est-à-dire sans voyelles, accents ou signes de ponctuation. On suppose même que les mots étaient écrits sans séparations, ce qui, joint à l'absence de voyelles, déterminant la prononciation, est de nature à donner naissance à bien des erreurs.



Tous les sténographes écrivant sans voyelles savent qu'il est facile de se tromper, en lisant sa propre écriture quelques mois après avoir écrit. Si c'est la sténographie d'une autre personne, c'est encore bien pire ! Les erreurs les plus ridicules sont inévitables. Or, les œuvres bibliques ayant été écrites en caractères cunéiformes, puis traduites en caractères hébreux sans voyelles, on voit qu'il est impossible de croire à l'exactitude des manuscrits qui sont, d'ailleurs, de date toute récente. — L. BROCHER.

BIBLE. — Ce mot d'origine grecque (*biblion*) signifie simplement le livre. Parce que, aux yeux de ses admirateurs, c'est le livre par excellence, le livre suprême. Le mot *biblion* vient lui-même du mot *biblos*, nom de l'écorce de papyrus.

Et pourtant, la Bible n'est pas un livre ; c'est une bibliothèque, un recueil de livres écrits par des auteurs très divers et dont les Israélites, les Chrétiens de toutes confessions et les Musulmans ont fait la base de leurs croyances.

Les Israélites ne reconnaissent comme canoniques, c'est-à-dire servant de règle, que les trente-neuf livres de ce qu'il est convenu de nommer l'Ancien Testament. Le mot testament est ici pris dans le sens latin : témoignage.

Les catholiques tiennent pour inspirés, non seulement les livres admis par les Juifs, mais aussi les livres *apocryphes* (du grec : *caché* ou *secret*). Mais les exégètes prêtent à ce mot le sens de douteux.

Il est vrai que les livres apocryphes n'ont ni la grandeur ni la simplicité des autres livres qu'ils contredisent même par endroits.

Outre l'Ancien Testament, tous les chrétiens, sans distinction, incorporent à la Bible les livres du Nouveau Testament, qui sont au nombre de vingt-sept.

Les Musulmans aussi considèrent les livres du Nouveau Testament comme partie des livres saints, oracles de Dieu, mais ils déclarent tous ces oracles périmés, la quintessence de la pensée

divine se trouvant dans le Coran. (Voir ce mot.)

Jésus avait dit : *Le Père nous donnera un autre consolateur Si je ne m'en vais, le consolateur ne viendra pas.* (Jean XIV. 16, XV. 26 et XVI. 7.)

Pour les Chrétiens, ce consolateur devait être le Saint-Esprit, pour les Musulmans ce devait être Mohamed. À cause de cela, l'Apocalypse ferme, pour les chrétiens, la série des livres inspirés, tandis que pour les Musulmans, le Coran les parachève, les résume et les remplace.

Les livres de la Bible ont été écrits à diverses époques d'une vingtaine de siècles. Les plus vieux manuscrits qu'on en possède sont en hébreu, en chaldéen, en araméen et en grec.

Le plus ancien livre est celui de Job. Fût-il écrit par Moïse pendant sa retraite au désert d'Arabie ? Est-il antérieur encore à cette époque ? Dans ce dernier cas, qui est le plus probable, Moïse l'aurait recueilli. C'est un merveilleux conte arabe, écrit en vers hébreux avec prologue et épilogue en prose, le tout très artistique. La langue hébreux de ce conte contient une foule d'arabismes qui en marquent l'origine.

Ce n'est pas par ce vieux livre que commence la Bible parce que les traducteurs n'ont pas fait leur classement dans l'ordre chronologique (c'eût été à peu près impossible) mais par genres.

Les livres de l'Ancien Testament forment quatre groupes :

1° Le Pentateuque ou les cinq livres unanimement attribués à Moïse ;

2° Les Livres historiques ;

3° Les Livres poétiques ;

4° Les Livres prophétiques.

Mais, comme il sied à toute littérature orientale, les livres des quatre groupes ont une allure très poétique.

Dans la Genèse, il est manifeste que Moïse était documenté par deux manuscrits ou deux traditions dont les conceptions de la divinité n'étaient pas identiques. Nous nous limiterons à en donner comme exemple le nom même de la divinité qui est, tour à tour, I. H. V. H. (Jéhovah, au singulier) et L. H. M. (Elohim, au pluriel).

Les Hébreux ne sont donc pas, à l'origine, très purs monothéistes et, jusqu'aux derniers de leurs prophètes, nous trouvons des preuves d'actes de retour au paganisme et aux dieux divers.

En se livrant à une exégèse serrée, on aboutit à cette solution que le dieu de la Bible est plutôt

une famille divine dont l'œuvre est harmonieuse. Les membres principaux de cette famille sont la Sagesse, le Verbe, le Saint-Esprit.

Les cinq livres de Moïse sont historiques, philosophiques, juridiques.

Le deuxième groupe comprend douze ouvrages d'auteurs divers dont voici la liste dans l'ordre que leur assigne la Bible. Nous y joignons la date supposée de leur scription : JOSUÉ (1427 avant notre ère.) LES JUGES (1406). RUTH (1312). PREMIER LIVRE DE SAMUEL (1055.) DEUXIÈME LIVRE DE SAMUEL (1018.) PREMIER LIVRE DES ROIS (les onze premiers chapitres en 1004, les autres en 897.) DEUXIÈME LIVRE DES ROIS (590.) PREMIER LIVRE DES CHRONIQUES (1015). DEUXIÈME LIVRE DES CHRONIQUES (les neuf premiers chapitres en 1004, les autres en 623). ESDRAS (457). NÉHÉMIE (434). ESTHER (509).

Viennent ensuite les cinq livres poétiques : JOB, dont nous avons dit l'antiquité et qu'à titre de doyen nous avons décrit avant tous les autres, le livre des PSAUMES, à qui il est impossible d'assigner une date, tant les chants qui le composent ont des âges différents. On a eu le tort de les imputer uniquement à David qui en écrivit seulement une grande partie. Il est, d'autre part, certain que la Bible ne contient pas tous les poèmes de ce barde. Les autres auteurs les plus évidents des psaumes qui composent ce livre sont Moïse, Salomon, Héman, Ezrahite, Ethan, Asaph.

Certains psaumes portent comme titre un mot qui peut être considéré comme le nom de leur auteur ou du personnage à qui il était dédié ou du chantre qui le chantait aux offices. Enfin, quelques-uns de ces supposés noms sont de simples indications musicales.

Quoi qu'il en soit, la plupart de ces poèmes ont un charme qui vaut la lecture.

Avec un peu d'arbitraire encore, les PROVERBES DE SALOMON sont intégralement attribués à cet auteur qui semble bien en avoir écrit beaucoup, mais sûrement pas tous. La compilation tient en ce livre la plus grande place.

On a toutes bonnes raisons de croire que Salomon est aussi l'auteur du livre suivant qui porte ce titre : L'ECCLÉSIASTE. (Assembleur ou Chef de l'Assemblée.)

Salomon fut sûrement un esprit encyclopédique : tout semble l'avoir intéressé. Incontestablement, il fut un grand poète en dépit de ses inégalités. Inégalités que nous exagérons, même si nous avons assez de lettres pour lire ses œuvres dans sa langue. Nous sommes des hommes d'une autre race, d'une autre époque, d'un autre cadre.

Le groupe des livres poétiques qui commence si tristement par le livre de JOB, se ferme heureusement sur le CANTIQUÉ DES CANTIQUES. L'opinion la plus générale le prête à Salomon, se fondant sur le titre : *Cantique des Cantiques de Salomon*. Il est, en effet, très probable que ce grand érotique fut l'auteur de ce joli poème, mais peu importe. Il faut l'avoir lu.

Il est étonnant que les chrétiens, ordinairement portés à une interprétation exagérément littérale des textes bibliques, se soient révoltés à l'idée de recevoir dans son simple sens ce joli chant d'amour. Ils se sont torturé l'imagination pour y voir une allégorie, un récit poétique de l'union du Messie et de l'Église !

Il est pourtant difficile d'équivoquer sur des vers comme ceux-ci :

Elle. — *Que mon bien-aimé entre dans son jardin*

Et qu'il mange de ses fruits excellents.

Lui. — *J'entre dans mon jardin, ma sœur, ma fiancée,*

Je cueille ma myrrhe avec ses aromates,

Je bois mon vin avec mon lait.

— *Mangez, amis, buvez, enivrez-vous d'amour !*

Cantique IV. 16 et V. 1.

C'est à regret qu'on s'arrache à la douce beauté de ces transports d'amour pour passer à la lecture des dix sept livres prophétiques.

Les prophètes ne sont généralement pas des auteurs gais. Il leur arrive même de n'être pas polis, tel Esaïe (XXVI. 18) qui, pour donner une idée de la vanité des efforts humains dénués du secours divin, s'écrie : *Nous avons conçu, nous avons éprouvé les douleurs de l'enfantement, et quand nous accouchons, ce n'est qu'un pet.*

Les passages de ce genre sont généralement atténués par les traducteurs. Cette pudeur montre combien nous sommes peu capables de juger sainement les hommes d'autres époques. Nous oublions que les grecs, très cultivés, très affinés, prenaient plaisir au théâtre d'Aristophane.

Mais revenons aux prophètes juifs : Il faut les avoir lus pour se faire une idée de ce que fut l'antique Israël. La Bible nous donne en outre l'explication de certaines expressions proverbiales comme, par exemple, les jérémiades. L'argot lui-même y a appris à nommer le client de la marchande de volupté : Michée est le nom du prophète qui avait épousé une prostituée.

À ce propos : notons en passant qu'au temps de Michée (750 ans avant .notre ère) les Juifs étaient le seul peuple qui méprisât le commerce de la volupté. Les autres peuples honoraient la marchande de sensualités, et le rut rituel étant pratiqué par les peuples voisins d'Israël, les prophètes avaient grand-peine à empêcher les juifs de goûter au culte des païens.

Disons, pour en finir avec les livres prophétiques, que la plupart ont une réelle valeur littéraire.

Nous avons vu tous les livres tenus pour saints par les israélites. Nous nous sommes conformés, pour leur division, à l'usage protestant qui nous a semblé le plus rationnel ; mais voici, avec leurs noms, les groupes pratiqués par les israélites : Le Pentateuque est généralement nommé THORA (La Loi) qui comprend : GENÈSE, EXODE, LÉVITIQUE, NOMBRES, DEUTÉRONOME. Le groupe NEBIIM (les prophètes) comprend JOSUÉ, JUGES, les deux livres de SAMUEL, les deux livres des ROIS, ESAÏE, JÉRÉMIE, ÉZÉCHIEL, OSÉE, JOËL, AMOS, ABDIAS, JONAS, MICHÉE, NAHUM, HABACUC, SOPHONIE, AGGÉE, ZACHARIE et MALACHIE. Le troisième et dernier groupe, KETOUBIM (les écrivains), comprend les PSAUMES, les PROVERBES, JOB, le CANTIQUE, RUTH, les LAMENTATIONS, l'ECCLÉSIASTE, ESTHER, DANIEL, ESDRAS, NÉHÉMIE et les deux livres des CHRONIQUES.

Cependant quand un juif dit : *Thora* ou *Nebiim* (La Loi et les Prophètes) il enveloppe dans cette formule tous les livres de l'Ancien Testament.

Bien que tous les livres dont nous avons parlé jusqu'ici soient pour les israélites les seuls livres révélés, ils ont, petit à petit, accordé au TALMUD, (voir ce mot) ensemble de commentaires rabbiniques, une telle autorité que la religion israélite s'en est trouvée transformée à ce point que le pratiquant judaïque de notre époque est aussi différent d'un juif antique qu'un catholique est différent d'un chrétien du premier siècle.

* * *

Nous aborderons naturellement le Nouveau Testament par les quatre Évangiles qui sont loin d'être les seuls récits de la vie de Jésus tenus pour authentiques par la primitive Église. Ce ne sont que les quatre survivants de livres disparus.

Le mot *évangile* signifie bonne nouvelle. La bonne nouvelle de la venue du Messie séculairement attendu.

C'est une aubaine pour le chercheur que les quatre Évangiles survivants aient été écrits par des hommes si différents de tempérament et d'éducation : Lévy Matthieu, fils d'Alphée, est un juif employé d'octroi, profession justement méprisée puisque le juif péager pressurait ses frères vaincus au profit du César vainqueur.

Dans l'Évangile de Matthieu, les chapitres V, VI et VII, sont un passage admirable devenu célèbre sous le titre de *Sermon sur la Montagne*.

Les commentateurs estiment que Matthieu écrivit son livre en Judée en l'an 38.

Marc, que ce soit le compagnon de Jésus ou un disciple de ses disciples, était un juif instruit et devint un actif propagandiste en pays étrangers. Il fut un des collaborateurs de Paul et dut écrire son Évangile à Rome en 65.

Luc (abréviation de Lucain et de Lucifer : Lumineux) est très différent des deux précédents auteurs. On le suppose de race grecque, né à Antioche en Syrie. Il est certain qu'il était médecin ; des pères de l'Église affirment qu'il était aussi artiste peintre. Peintre, il l'est sûrement par son style pur, élégant, savant et simple.

La tradition prétend qu'il fut un des premiers disciples, mais qu'il se détourna de Jésus le jour où il employa cette image brutale : « Celui qui ne mange pas ma chair et ne boit pas mon sang n'est pas digne de moi » et qu'il fut ramené à la foi par Paul. C'est d'autant plus admissible que l'image de Jésus devait blesser cet esprit délicat.

Luc écrivit son Évangile en Grèce en 63. Il écrivit aussi le livre des Actes des Apôtres l'année suivante et fut, comme Marc, un compagnon d'apostolat de Paul. On peut imaginer que l'artiste dut souvent souffrir des violences du tribun.

Jean, auteur du quatrième Évangile, était un illettré, pêcheur sur le lac de Génésareth. Tempérament impétueux, passionné, tour à tour violent et doux, en un mot : impulsif.

Il avait plus d'un point de ressemblance avec son compagnon Pierre. Sachons, pour apprécier ces hommes rudes, qu'en outre de la lutte contre la tempête, ils faisaient, par leur travail, directement face à tous leurs besoins : leurs filets et leurs bateaux étaient parmi leurs œuvres.

Jean fut le disciple préféré de Jésus et, si son Évangile n'est pas très littéraire, pas très savant et, peut être, pas tout à fait impartial, c'est, au moins, le témoignage d'un acteur qui fut constamment mêlé au drame.

Il nous déplairait de nous associer aux critiques qui reprochent aux quatre Évangiles leurs contradictions. Il est tout naturel que quatre hommes aussi différents de culture et de caractère aient modifié la nature ou l'aspect des faits qu'ils rapportent. Nous voyons dans ces différences même un indice de sincérité, tandis que, au contraire, l'accord parfait nous serait suspect.

Jean a vraisemblablement écrit son Évangile en Asie Mineure en 97.

Le livre des ACTES DES APÔTRES, écrit par Luc en Grèce en 64, nous l'avons dit en parlant de son Évangile, est d'autant plus précieux qu'il nous montre, en une série de tableaux vivants, l'activité des chrétiens pendant les années qui suivirent la disparition de Jésus.

Après ce livre vient tout un dossier de correspondances : les Épîtres, non moins intéressantes

que les Actes, à qui veut étudier le christianisme du premier siècle.

Le dernier livre du Nouveau Testament est l'APOCALYPSE (révélation) écrit par Jean en 97 dans l'Ile de Pathmos. C'est une prophétie sur la fin du monde actuel.

Puisque nous parlons pour la dernière fois de prophétie, notons ce détail : le prophète, bien qu'il parle d'événements futurs, parle généralement au passé parce que, ce qu'il raconte, il l'a vu dans un rêve ou, dans une extase où les faits se sont déroulés comme en un film.

La Bible est, parmi tous les livres prétendus divins, un ouvrage spécialement remarquable parce que profondément humain. Les deux plus grands héros de la Bible, Moïse et Jésus, ont pour nous cet attrait : ils sont des hommes de notre humanité.

Cette œuvre monumentale n'a pas seulement inspiré des philosophes comme Lamennais et Renan, elle fut aussi la muse de grands poètes, comme Vigny et Hugo. Elle fut l'initiatrice de grands révoltés, comme Élisée et Élie Reclus. Enfin, beaucoup plus près de nous, deux de nos camarades ont puisé dans la Bible leurs premières idées libertaires.

— Raoul ODIN.

Accueil

BIBLIOGRAPHIE n. f. (du grec : *biblion* livre et *graphéin* : écrire)

Science du bibliographe, c'est-à-dire de celui qui est versé dans la science des livres, des éditions ou encore l'ensemble des livres écrits sur une question. Ex. : la bibliographie de l'anarchisme.

Accueil

BIBLIOTHÈQUE n. f. (du grec : *biblion* livre et *théké* armoire)

Collection de livres manuscrits, etc... classés. Parmi les grandes bibliothèques citons : à Paris, les bibliothèques Nationale, de l'Arsenal, de la Chambre des Députés, Mazarine et Sainte-Geneviève ; en Allemagne, celles de Leipzig, de Dresde et de Munich ; en Angleterre, celles du British Museum et la Bodléienne d'Oxford ; en Espagne, celle de l'Escorial ; en Italie, celle du Vatican, l'Ambrosienne de Milan, la Laurentienne de Florence.

Accueil

BIEN (Le) s. m. (latin : *Bene*, bien ; de *Bonum*, bon)

Ce qui est bon, utile, avantageux, ce qui est juste, honnête. Se dit au sens physique et au sens moral. Il se prend aussi au sens absolu et est précédé de l'article Le Bien. Le Bien, est : la conformité des actions à la règle, tant individuelle que sociale. Le Bien, au sens propre, sous-entend : universalité et immuabilité de la Règle, de la Loi. Afin de savoir si Le Bien est autre chose qu'un mot et quelle valeur on doit lui accorder, il est nécessaire d'examiner si une Règle des actions, une Loi existe, qui soit la même partout et dans tous les temps. .

Si Dieu : Être essentiellement immuable, existe, Sa Volonté, nécessairement immuable et éternelle, comme Dieu même, est la seule Loi. Le Bien, sera, en dernière analyse : Être. Car il est évident que Dieu, Tout-Puissant, a ce qu'Il veut ; que l'homme, fait ce qu'Il veut et ne peut pas ne pas le faire ; que Dieu existant, il n'y a en réalité ni Bien, ni Mal, mais Dieu.

Les Religions, qui ne s'embarrassent guère de logique, énoncent : Une règle des actions révélée par Dieu. — Dans toute humanité dans l'enfance cette Révélation sert de Loi, et le Bien est l'obéissance à cette Loi. Or, il y a autant de Religions, donc, de Révélations, que de peuplades ; d'où il s'en suit que Le Bien n'est pas le même partout, qu'il n'est pas Universel, ni immuable, qu'il n'est pas Le Bien. Sous la poussée du libre examen et des progrès de la science, dans chaque Religion, la Règle est soumise à la critique, et l'Ordre qu'elle crée dans la société est mis en danger. Dès lors, ce sont les plus forts qui édictent une règle et qui l'imposent aux faibles, par des sophismes, une fausse éducation, une police et une armée. Le Bien est en cette époque : Être fort. Or, la force, est par essence, changement, mouvement ; le fort d'aujourd'hui est le faible de demain et Le Bien n'est pas constant, immuable, il n'est pas Le Bien.

Mais, si Le Bien, au sens propre, n'existe pas, il est cependant des règles de conduite — des lois — qui ont un caractère de nécessité, pour l'homme. Il ne peut désobéir à ces lois, sans en être puni. Il ne peut pas échapper à ces conséquences qui sont parfois mortelles. Ce sont les lois immuables de la Matière. L'Homme doit : manger ou mourir, ne pas se jeter au feu, se tirer un coup de fusil, etc... sans mourir. Il ne peut se jeter par la fenêtre sans tomber ; marcher sur la mer sans se noyer, etc...

Toutes les notions morales et sociales, au contraire, ne revêtent pas ce caractère de nécessité. Tuer un homme, voler, frapper, désertre, actes considérés comme mal, ne reçoivent pas nécessairement leur châtement.

Au sens étymologique de Bien, est bien, ce qui est : agréable, bon, utile à l'Individu. L'Individu seul, peut s'appliquer une Règle des actions, une morale, qui ne soit pas une contrainte, un mensonge, qui soit le produit d'un raisonnement incontestable.

— A. LAPEYRE.

BIEN (LE)

Il est fort difficile — sinon impossible — de définir le sens de ce mot qui, de même que le mot « *mal* », a été employé de tous temps par les moralistes religieux ou bourgeois pour influencer sur l'esprit public. Ces moralistes, valets de pouvoir ou esclaves d'une mentalité étroite, qualifient de *bien* tous les actes nécessaires au maintien de ce pouvoir ou de cette mentalité étroite. Ainsi, les moralistes officiels diront : il est *bien* de défendre la patrie, de payer ses impôts, de travailler 15 heures par jour lorsque le pays est pauvre, de faire beaucoup d'enfants, etc... Les moralistes religieux diront : il est *bien* de craindre Dieu et d'obéir à ses représentants sur la terre : les gens d'église, etc... Nous voyons donc que la notion de *bien* varie avec les intérêts et ne possède aucune base réelle. D'autre part, la notion de *bien* varie avec

le temps et avec les lieux ; ce qui était *bien* au moyen-âge ne l'est plus maintenant, ce qui est *bien* en Orient ne l'est pas en Occident, etc... Quelle valeur peut-on, alors, donner à une notion aussi fantaisiste ? Aucune. Le *Bien* n'existe pas plus que le *Mal* et n'a de raison d'être que pour ceux qui l'exploitent. Est-ce à dire qu'il ne peut exister aucune notion du *Bien* ? Non. On peut admettre une notion du bien très générale ; on peut dire avec raison : il est bien de rendre service à son voisin, il est bien de défendre sa liberté contre tout et contre tous, il est bien de pratiquer la solidarité et la fraternité, il est bien de s'instruire, etc.. Au contraire, un grand nombre des actes qualifiés *bons* par la morale bourgeoise sont des actes néfastes ou criminels qu'on pourrait avec juste raison cataloguer parmi les actes *mauvais*. Mais enfin il convient surtout de n'accepter jamais ces entités : Bien, Mal, Justice, etc..., qu'on orne de majuscules pour les rendre plus imposantes et respectables à la foule. C'est à l'individu conscient et humain de voir par lui-même ce qui est véritablement bien, c'est-à-dire conforme aux sentiments généreux de l'humanité, et ce qui ne l'est pas.

LE BIEN. *Comment le définir ?* Les dictionnaires à l'usage des bons citoyens et des bons sujets des pays et des États civilisés définissent le mot Bien par « ce qui est juste, louable, digne d'approbation » , ce qui constitue, porté à sa suprême expression, « la perfection morale ». Tout cela, sans expliquer ce qu'il faut entendre par ces différentes qualifications ou périphrases. Les philosophes anciens et modernes ont donné des définitions moins vagues de ce même mot Bien, définitions qu'on peut *grosso modo* classer de la façon suivante : Le bien se trouve dans le plaisir (Aristippe, Épicure) — dans la ressemblance avec Dieu (Platon) — dans l'exercice de la raison (Aristote) — dans la conformité avec la nature (Stoïciens) — dans l'ordre (Malebranche) — dans le plus haut degré d'être et d'intelligibilité (Leibniz) — dans la sublimation du sentiment (Jacobi, Adam Smith) — dans l'intérêt bien entendu (Hume, Bentham, Stuart Mill) — dans l'adaptation à l'évolution universelle (Spencer) — il est l'objet d'une volonté universelle (Kant). Une définition pragmatique englobe toutes ces doctrines, toutes ces opinions : le

bien, c'est *ce qui doit être*.

Acceptons cette définition et demandons-nous en toute simplicité *ce qui doit être* pour nous rendre heureux, car c'est à nous rendre heureux que tend ce qui est juste, louable, digne d'approbation. Une conception du bien qui tendrait à nous rendre malheureux est illogique, incompréhensible, cruelle, inhumaine — va à l'encontre de son but. En nous interrogeant, nous trouvons facilement que pour être heureux il nous faudrait être en situation de faire tout ce qui nous plaît, et ne pas être forcés de faire ce qui nous déplaît.

L'examen des circonstances qui conditionnent notre vie quotidienne nous montre que des puissances d'ordre matériel et moral nous empêchent fréquemment de faire tout ce qui nous plaît et nous contraignent souvent à faire ce qui nous déplaît. Nous nous trouvons, à notre entrée dans la vie, en présence d'un état de choses qui nous place sous la dépendance d'organisations politiques, intellectuelles, morales : État, École, Église, — lois, conventions, commandements, — auxquelles nous devons obéir ou nous conformer sous peine de sanctions matérielles ou de mise à l'écart parfois aussi pénibles que les punitions pénales ou les châtiments disciplinaires.

À en juger par les résultats de la méthode de domination de l'homme sur l'homme et d'exploitation de l'homme par l'homme, — misère économique et morale générale, guerres, oppression politique, — il ne semble pas que le système en usage jusqu'ici — autorité, violence organisée et systématisée — ait amené le bonheur parmi les hommes, ait instauré « le bien ». On est donc fondé à proclamer la faillite des méthodes de coercition gouvernementale ou ecclésiastique, qu'il s'agisse d'économie sociale ou politique, aussi bien que d'éducation laïque ou religieuse.

La restriction, la contrainte, s'étant montrées impuissantes à faire régner « le bien » parmi les hommes, à leur assurer le bonheur, il vient de suite à l'esprit que la méthode contraire, celle de la liberté absolue, pour l'individu, de faire à sa guise, pourrait amener des résultats opposés. Or, jusqu'ici nulle part on n'a essayé de pratiquer le bien sous cette forme : créer une mentalité qui rende usuel, ordinaire,

commun, courant, pour l'unité humaine isolée ou associée, la possibilité de faire tout ce qui lui plaît, sans qu'il lui vienne à l'esprit d'empiéter sur la possibilité d'autrui d'en faire autant. On enseigne bien aux enfants dans les écoles laïques et religieuses, qu'en compensation des droits qu'on leur accorde sur leur prochain, ils ont des devoirs à remplir à son égard, mais ces droits et ces devoirs sont inclus dans des réglementations d'ordre légal ou moral qui les canalisent et les amputent de telle sorte que jamais personne ne peut se conduire ou évoluer comme il le ferait, s'il n'était pas forcé d'agir ou de faire comme les conducteurs politiques ou religieux de l'humanité exigent qu'on agisse ou fasse pour qu'ils se maintiennent en possession du pouvoir temporel ou spirituel.

Le « bien », au point de vue individualiste anarchiste, c'est de pouvoir faire individuellement tout ce qu'on veut, à ses risques et périls, sans aucune limite ou barrière d'ordre étatique ou gouvernemental, sans aucune autre réserve que l'abstention d'empêcher autrui d'agir de même. « Le bien » c'est, isolément ou en s'associant, déterminer la ligne de conduite ou de poursuivre le but qui peut personnellement procurer le plus de jouissances d'un ordre ou d'un autre, sans empiéter sur la ligne de conduite d'autrui, isolé ou associé, sans porter de jugement sur la façon de se comporter de quiconque évolue en dehors ou à côté de soi, dès lors que cette façon de se comporter n'implique point domination ou exploitation.

Je prétends que cette conception anarchiste de la vie est « le bien » parce qu'elle inclut le bonheur, c'est à dire la disparition de la servitude : esclavage de la crainte de tenter seul ou de s'associer pour des expériences ou des fins que réprouveront toujours les gouvernants et les dirigeants de toutes les sociétés à base autoritaire, l'esclavage de l'emprise des préjugés sociaux et moraux. Être libéré de la servitude, c'est le bien, c'est le bonheur suprême. Être libéré au point de se permettre toutes choses, sauf user de violence, sauf empiéter sur la liberté d'autrui et l'obliger à faire ce qui ne lui convient pas, est-il réalisation plus juste, plus louable, plus digne d'approbation ? Est-il perfection morale, plus évidente ?

— E. ARMAND.



Accueil

BIEN-ÊTRE (Le) n. m.

« Liberté, Égalité, Fraternité ! » Cette devise résume les aspirations fondamentales de la République démocratique et sociale. Une longue et douloureuse expérience n'a que trop clairement établi l'hypocrite application qui est faite, en régime autoritaire, des trois termes de cette flamboyante trilogie. Plus personne ne se laisse, prendre au mirage de ces trois mots qui, étroitement associés, devaient, par leur mise en pratique conjuguée, transformer le monde. Lorsque sur les murs des Églises, des Hôpitaux, des Asiles de nuit, des Casernes, des postes de Police, des Gendarmeries, des Palais de Justice, des Caisses d'Épargne, des Banques d'État, des Ministères, des Préfectures, des Hôtels de Ville, des Prisons, et autres mauvais lieux où s'élaborent et s'accomplissent tous les mauvais coups, on voit s'étaler le mensonge, impudent de cette devise, on est pris de révolte ou d'écœurement.

Mais les hommes — qui ne sont encore que de grands enfants — aiment à marcher derrière des emblèmes et des drapeaux et ils éprouvent le besoin de se grouper, pour se connaître et lutter ensemble, autour d'une formule, d'une devise où s'affirment en termes brefs et précis les sentiments qu'ils éprouvent, les attachements qu'ils ressentent, les aspirations qui les meuvent, le but qu'ils poursuivent et la volonté qui les anime. Cédant à cette faiblesse, somme toute excusable, et tenant compte de l'influence que possède la magie des formules sur l'imagination et la sensibilité des masses populaires, les Anarchistes ont cru bon d'opposer à la devise discréditée de la Démocratie triomphante, une devise qui, résumant fidèlement le but vers lequel s'oriente l'effort positif de l'Anarchisme militant, fût susceptible de guider et de passionner la foule des victimes du capital et de l'État.

a) Les victimes du capital souffrent des privations que leur infligent les prélèvements automatiques des détenteurs de la richesse. Créées par le labeur millénaire des travailleurs intellectuels et manuels, les Richesses, toutes les Richesses, confisquées, volées et accumulées progressivement par une minorité de possédants, doivent faire retour à la totalité des humains. Une fois cette restitution accomplie, tous les moyens de production, de transport et d'échange seront mis en commun ; et ils constitueront un patrimoine indivis et inaliénable, dont la mise en valeur assurera à tous et à chacun le maximum immédiatement réalisable et toujours croissant du *Bien-Être*.

b) Les victimes de l'État souffrent de l'oppression que celui-ci fait peser sur elles. L'État a donné et donne de plus en plus la mesure de son activité dominatrice et absorbante. Il n'est plus permis de mettre en doute son rôle malfaisant. Il est de plus en plus prouvé que, quel qu'il soit, il est fatal qu'il représente la violence et la contrainte mises au service d'une classe, d'une caste ou d'un parti courbant sous son joug toute la masse de la population qui se trouve en dehors de ce parti, de cette caste ou de cette classe. L'expérience russe constitue une démonstration éclatante de cette vérité affirmée depuis toujours par les Anarchistes. Le régime de la Liberté est incompatible avec le maintien de l'État. Toute Révolution qui laissera subsister l'État aboutira à un étranglement plus ou moins différé mais tout à fait certain, des conquêtes révolutionnaires voulues et réalisées par les masses insurgées et victorieuses. Toute rénovation sociale qui n'aura pas pour point de départ la suppression de l'État et la disparition effective de toutes les institutions qui en découlent sera d'abord rendue inopérante et, ensuite, retournera, comme le chien des Écritures, à ses vomissements, c'est-à-dire aux odieuses méthodes d'étouffement et de répression qui sont la négation même de la Liberté. Par contre, l'État étant aboli, définitivement aboli, la Liberté naîtra spontanément et, cessant d'être un rêve magnifique mais inconsistant, deviendra une réalité positive et féconde.

Voilà pourquoi l'Anarchisme a ajouté le mot « Liberté » au mot « Bien-Être », en résumant ainsi les deux fins qui synthétisent son idéal :

« *Bien-Être et Liberté !* »

Il serait injuste de dire que, seuls, les Communistes libertaires ont adopté cette devise : elle est aussi celle des syndicalistes révolutionnaires.

Donc, le mot « Bien-Être » est l'un des deux termes qui condensent l'idéal anarchiste. Il importe, maintenant, qu'on sache bien ce que nous entendons, par ce mot lui-même. Il s'applique le plus souvent à une situation agréable et douce, à une existence commode et confortable, à un état de fortune atteignant et même dépassant l'aisance. Cette acception courante et limitée du Bien-Être s'arrête aux conditions matérielles qui résultent, pour chacun, de la situation économique qui est la sienne. Voltaire dit : « le Bien-Être est la grande loi à laquelle tendent tous les êtres sensibles ; mais combien peu y arrivent au milieu des luttes que cette recherche entraîne !... » — « Nous portons tous en nous le désir du Bien-Être. » (J.-J.-Rousseau). Le Bien-Être implique, à n'en pas douter, cet état général de satisfaction et de prospérité qui correspond dans le présent à un état de fortune suffisant et autorise, pour l'avenir, le ferme espoir d'une situation meilleure. Les besoins physiques étant ceux qui revêtent le caractère le plus pressant et, si j'ose dire, le seul constant et universel — car tous les individus sont dans la nécessité, pour vivre, de s'alimenter, de se loger, de se vêtir. — Il est naturel que le Bien-Être s'applique tout d'abord à cette catégorie primordiale de besoins : les besoins du corps. Mais le Bien-Être, tel que nous le concevons, ne s'arrête pas là ; il franchit les

limites étroites que lui assignent les définitions qu'on trouve dans la presque totalité des dictionnaires et des ouvrages spéciaux consacrés à cet objet.

Manger à sa faim, boire à sa soif, se reposer quand on est fatigué, dormir quand on a sommeil, être convenablement logé et proprement vêtu, consacrer au travail une durée et un effort qui n'excèdent pas la dépense normale des forces que nous portons en nous, c'est, incontestablement, un ensemble de conditions que comporte le Bien-Être et en dehors desquelles le Bien-Être n'existe pas.

Mais si c'est une partie nécessaire et une indispensable condition du Bien-Être, ce n'est pas *tout* le Bien-Être reste incomplète.

Pour jouir des multiples avantages que comprend le Bien-Être, du point de vue anarchiste, il est indispensable que l'esprit et le cœur connaissent les satisfactions et goûtent les joies qui leur sont propres. Car l'individu n'est pas seulement un estomac qui digère ; c'est encore un cerveau qui pense et un cœur qui aime. La puissance de ses besoins intellectuels et affectifs ne le cède en rien à la force de ses besoins plus particulièrement physiques (que je ne distingue, au surplus, des premiers que pour parler un langage conforme à la classification usitée et pour être plus aisément compris).

Lorsque la faim, la soif, le besoin de dormir, la nécessité de s'abriter et de se vêtir talonnent un individu, il est certain qu'il songe tout d'abord au Bien-Être que lui procureraient, en l'occurrence, un repas appétissant, un lit moelleux, un abri confortable, un vêtement propre. Mais aussitôt que ces divers besoins sont satisfaits, il ressent, à moins qu'il ne soit une brute épaisse, le besoin de penser et d'aimer. Il arrive, alors, que moins il est absorbé par la nécessité de manger, de dormir, de se loger, de se vêtir, et plus il ressent celle de penser et d'aimer. L'aiguillon des besoins intellectuels et affectifs pénètre en lui d'autant plus profondément qu'il parvient mieux à se débarrasser, par une satisfaction régulière et abondante, de l'obligation lancinante des besoins spécifiquement matériels.

Ces considérations, dont personne, j'imagine, ne contestera l'exactitude, nous amènent, par une pente naturelle, à étendre le sens du mot « Bien-Être » aux satisfactions de tous ordres que comporte la multiplicité des besoins engendrés par la complexité des fonctions et des organes.

Certaines Écoles, dites socialistes ou communistes, enfermant tout le problème social dans la question économique, prétendent transformer l'organisation sociale, de la base au sommet, en changeant tout simplement le mode de production et de répartition des produits par la substitution d'un socialisme d'État, (collectiviste ou communiste) au régime capitaliste actuel. Il va de soi que ces Écoles n'envisagent qu'une partie de la machine humaine : celle qui mange, boit, dort, produit et négligent celle qui aime et qui pense. Or, celle-ci a ses besoins comme celle-là ; d'une façon

générale, les premiers ne sont ni plus ni moins impérieux que les derniers : plus forts chez les uns, ils sont plus faibles chez les autres. Ce qui est certain, c'est que chez les uns comme chez les autres ce sont les besoins insatisfaits qui réclament avec le plus de violence.

Un Bien-Être qui n'aurait pour but que de mettre les individus à l'abri de la misère et de ses désastreuses conséquences, constituerait, évidemment, un progrès appréciable. Mais c'est un résultat auquel il ne serait pas impossible d'atteindre, même sous régime capitaliste, par un ensemble de mesures appropriées et concordantes. Alors, point ne serait besoin d'une Révolution bouleversant l'ordre établi, qu'il serait suffisant de modifier graduellement. Mais, limitée à la seule satisfaction des besoins matériels, cette transformation sociale ne tarderait pas à provoquer de la part des besoins intellectuels et moraux, qui resteraient insatisfaits et deviendraient, je le répète, d'autant plus pressants que les autres seraient plus et mieux satisfaits des réclamations, des mécontentements et des révoltes qui ébranleraient de jour en jour le nouvel ordre social et tôt ou tard le renverseraient.

L'Anarchisme donne au mot « *Bien-Être* » son sens le plus étendu, sa signification complète. Tel que le conçoivent et veulent l'assurer à tous sans distinction les libertaires, le Bien-Être est un état de satisfaction et de sécurité, une situation agréable du corps, de l'esprit et du cœur qui, en favorisant l'épanouissement intégral de tous les individus, donnera naissance à une humanité de plus en plus heureuse, parce que ses besoins augmentant sans cesse trouveront leur satisfaction libre dans un Bien-Être constamment accru.

Nous verrons au mot « *Liberté* » comment il faut entendre ce terme qui, avec le mot « *Bien-Être* » résume l'idéal anarchiste.

— SÉBASTIEN FAURE.

Accueil

BIENFAISANCE n. f. (du latin *bene*, bien et *facere*, faire)

Inclination à faire le bien. Action de faire du bien à quelqu'un. La pratique du bien. L'habitude de faire le bien. Vertu qui nous porte à venir en aide à notre prochain. L'homme bienfaisant est celui qui, par ses conseils, ses encouragements, son soutien ou son argent, se porte au secours de ses semblables. Le mot *bienfaisance* se confond généralement avec les mots *Charité* et *Philanthropie*. Les œuvres dites de bienfaisance ont, en effet, la même origine, les mêmes caractères et le même but que les œuvres dites de charité et de philanthropie. Ce que j'ai dit de l'Assistance (voir ce mot) pourrait être répété ici ; car, tout comme l'Assistance, la Charité et la Philanthropie, la Bienfaisance, dans notre milieu social où la misère abonde, n'est, le plus souvent, qu'un cynique calcul ou une abominable hypocrisie : calcul, de la part de ceux qui, riches à millions, donnent ostensiblement quelques centaines de mille francs pour garder leurs richesses et apaiser les justes colères que peut faire gronder chez les pauvres l'insolent étalage de leur luxe ; calcul, de la part de ceux qui, propriétaires endurcis, patrons sans entrailles, financiers et commerçants sans scrupules, achètent à bon marché, pour quelques aumônes bruyamment distribuées, une réputation imméritée de générosité et s'entourent de l'auréole de la bonté ; calcul, chez ceux qui, au cours des rigoureux hivers, sortent de leurs appartements bien chauds, s'emmitoufflent de fourrures et, dans des autos confortablement capitonnées et douillettement chauffées, gagnent un lieu de plaisir où ils s'amuse, jouent, flirtent, dansent et soupent jusqu'au matin, donnant à leur amour du jeu, du jazz-band, de la galanterie et de la bonne chère, une apparence de commisération pour les infortunés qui ne savent où reposer leur tête et à qui ils se garderaient bien d'offrir un refuge ; calcul encore, chez ceux qui, croyants ou incroyants, réactionnaires ou démocrates, font de la bienfaisance un des instruments les meilleurs et un des plus fermes soutiens de leur influence politique et morale ;

calcul, enfin, chez ceux qui, sous le couvert d'une foule d'œuvres de bienfaisance et de secours, recueillent des êtres sans asile, sans travail, sans pitance, leur fournissent du pain et un gîte en échange d'un travail souvent excessif et, sous le masque d'une honorable philanthropie, réalisent ainsi des bénéfices sur le dos, déjà voué par le malheur, des meurtris de l'existence.

La véritable bienfaisance fuit ces hypocrisies et ces calculs. Elle n'use pas de ces pratiques ; elle a mille moyens de s'exercer utilement, de façon discrète et désintéressée. Sans qu'il lui soit nécessaire de les chercher, l'être bienfaisant trouve mille et mille occasions de secourir, de seconder ses semblables. Une bonne parole, un geste affectueux, un sage conseil, un encouragement opportun, sont parfois plus secourables et plus efficaces qu'une aumône ; et lorsque cet encouragement, ce conseil, ce geste, cette parole accompagnent le secours en argent, ils donnent à celui-ci un prix inestimable. C'est sous ces formes multiples, que le cœur suggère et multiplie, que se manifestera, dans une société libertaire, la propension à faire le bien, c'est-à-dire à se porter au secours des faibles, des malades, des éprouvés, afin de leur prodiguer l'appui, les soins et les consolations dont ils auront besoin.

Il est vrai que bienfaisance, charité, aumône, philanthropie seront, alors, des expressions ayant une toute autre signification et que tous les sentiments et gestes qu'inspirent aujourd'hui le dénuement matériel et la détresse morale de nos semblables ne trouveront à s'appliquer qu'aux vicissitudes et adversités inhérentes à la nature. Les formes actuelles de la bienfaisance auront disparu ; elles seront remplacées par celles, autrement nobles, de la solidarité.

— SÉBASTIEN FAURE.

Accueil

BIGOTISME n. m.

Caractère de ce qui est bigot, c'est-à-dire d'une dévotion outrée, étroite, ridicule. Le bigotisme sévit surtout chez la gent féminine, et en particulier dans les campagnes. Esprits faibles et mesquins, les bigots ont subi l'ascendant dominateur des hommes noirs et, justifiant le proverbe : « Mieux vaut avoir à faire à Dieu qu'à ses saints », sont devenus plus intransigeants que les vautours d'église. Pour l'espèce sinistre des bigots tout ce qui est lumière, liberté, joie ou vie ample est un crime. Leur intelligence bornée ne voit pas plus loin que la sacristie ou le confessionnal. Le soleil et l'amour, le rire et la gaieté, les initiatives hardies et la générosité, tout les choque. Ils vouent à l'enfer tous ceux qui ne partagent pas leur vie monotone et terne. Ils s'indignent contre les mœurs du siècle avec une pruderie comique. Cela ne les empêche pas d'ailleurs d'être bien souvent des amateurs de débauche ; mais, hypocrites, ils savent dissimuler leurs vices sous leurs sempiternelles prières. Ce ne sont pas les plaisirs qu'ils haïssent, mais la franchise dans les plaisirs. Ils sont les ennemis jurés de tout progrès, de toute idée noble. Par contre, il n'est pas de routine ou de pensée étroite dont ils ne se fassent les défenseurs acharnés. Ce sont les auxiliaires de toute réaction. C'est pour cela que les anarchistes ne cesseront de combattre ce fléau qu'est le bigotisme et sa cause première : la religion.

— Georges VIDAL.

Accueil

BILAN n. m. (du latin *bilanx*, balance)

Acte contenant l'énumération et l'évaluation des valeurs composant l'actif d'un commerçant, ainsi que l'état exact de ses dettes. Par extension établir le bilan d'une entreprise, d'un parti, c'est comparer ses réalisations à ses promesses. Aucun parti gouvernemental ne peut supporter cette épreuve qui serait concluante pour ceux que n'aveuglerait pas la passion politique. En effet, chaque fois qu'un parti arrive au pouvoir, les mêmes faits se reproduisent. Au lieu d'essayer de tenir ses promesses il se préoccupe de jouir autant qu'il est possible de l'assiette au beurre. De temps en temps il promet formellement de tenir ses promesses antérieures et le public, éternellement dupé mais éternellement résigné, encaisse ses nouvelles désillusions sans mot dire. Il s'aperçoit que les partis politiques, quelles que soient leurs couleurs, sont aussi menteurs les uns que les autres. C'est alors que les anarchistes doivent dresser un bilan exact du parti au pouvoir et montrer au peuple jusqu'à quel point on l'a berné. C'est le meilleur moyen de propagande anti parlementaire et anti gouvernementale.

Accueil

BIOLOGIE n. f. (du grec : *bios* vie, et *logos* discours)

Comme toutes les autres sciences, et encore davantage qu'elles, la biologie n'a commencé à faire de réels progrès que depuis le moment où, devenue anarchiste, elle ne reconnut plus ni Dieu, ni maître, ni prêtres, ni philosophes.

L'explication théologique de la vie, présentée comme une émanation immatérielle de la puissance divine, suffit longtemps aux esprits paresseux asservis aux disciplines ecclésiastiques et fut imposée aux penseurs libres par la force coercitive de l'Église, appuyée sur les deux institutions types d'autorité ; l'Inquisition et l'État. Elle satisfaisait les premiers en les dispensant de recherches difficiles et dangereuses ; elle bâillonnait les seconds en les réduisant à des cogitations secrètes et à un enseignement ésotérique. Chaque tentative d'un exposé rationnel des choses se heurta à une répression, de cruauté décroissante avec les âges, mais toujours immuable dans ses desseins de refoulement mental ; la cigüe de Socrate, le bûcher de Giordano Bruno, l'abjuration solennelle de Galilée, la rétractation de Buffon. Et c'est pourquoi, pendant des milliers d'années, la vérité échappa à la majorité des hommes, malgré le nombre et la vivacité d'intelligences au moins égales à celles des temps contemporains. Elle se révéla et triompha lorsque, sous l'action de la vie elle-même se développant d'une façon tacite et imperceptible le long des siècles, elle s'épanouit enfin brusquement et, en une splendide révolution intellectuelle, renversa les idoles et ruina les temples.

Prêtres laïques, les philosophes voulurent voir dans la vie autre chose qu'elle-même. Ils insufflèrent des abstractions dans lesquelles ils cachèrent du vide. Pour les vitalistes, les êtres et le monde en général étaient soumis à l'action d'une ou de plusieurs « forces vitales », indépendantes de l'âme, principe distinct immatériel, et des phénomènes mécaniques, chimiques, physiques de la matière. Cette force vitale, on ne la saisissait pas, ne la mesurait pas, ne l'expérimentait pas, ne cherchait pas à la modifier, on l'affirmait et y ajoutait foi. — Les animistes identifiaient cette force vitale avec l'âme, manifestation purement spirituelle, jouant dans les organismes terrestres et le cosmos, mais sans s'y confondre, un rôle d'impulsion, de développement, de direction vers un but défini selon un plan harmonieux et préétabli. Tout cela n'était que répétition, piétinement. Chassé par la grande porte, Dieu tentait de rentrer dans le temple par les vitraux percés.

Les hommes de science s'y opposèrent. La doctrine scolastique et autoritaire veut justifier la vie par un créateur, hypothèse gratuite et stérile, ou par des idéologies verbales et sans contenu réel ;

elle prétend ainsi expliquer le connu par l'inconnu. Rompant avec cette méthode surannée, cessant de méditer et de rêver, le savant moderne ouvre les yeux, contemple les manifestations présentes de la vie ; observe, expérimente, suppose, vérifie, conclut s'il le peut, doute toujours, forge des hypothèses qu'il retrempe constamment par les épreuves de l'expérimentation. Il tente d'aller du connu à l'inconnu, d'arriver à celui-ci par des approximations successives de plus en plus précises ; il tend à la vérité sans jamais se vanter de l'atteindre. De ces études, de ces expériences, de ces conjectures, de ces vérifications sortit la conviction que la vie est un ensemble d'actions et de réactions physicochimiques d'une extrême complexité, d'origine primordiale inconnue et peut-être inconnaissable, de devenir ultime incertain, mais d'un déterminisme actuel rigoureux.

En effet la chimie, dont l'essor date de la fin de ce prestigieux XVIII^e siècle, appliqua sa méthode d'analyse à toutes les substances, tant minérales qu'organiques, rencontrées dans la nature et y découvrit une composition élémentaire absolument identique ; les êtres vivants, animaux et végétaux, comme les corps bruts renferment toujours du carbone et de l'hydrogène, très souvent de l'oxygène et de l'azote, en combinaisons diverses ; puis du phosphore, soufre, manganèse, fer, calcium, potassium, sodium, chlore, iode, arsenic, etc. Le fait devint indéniable, corroboré par des réactions connues, indéfiniment renouvelables par tous les chercheurs se plaçant dans les mêmes conditions de manipulation. Bien plus, l'étude comparée du spectre solaire et du spectre des divers métaux a prouvé d'une manière péremptoire l'existence, dans le soleil et dans les planètes, de ces mêmes corps simples isolés dans les substances terrestres. Magnifique témoignage de l'unité et de la continuité de la vie dans l'immense univers dont notre globe n'est qu'une parcelle infime !

L'homme ne se contenta pas de cette dislocation de la matière organique ou de ses composants simples. Il reprit les produits de cette analyse et par des artifices divers en réussit la synthèse, parvint à créer de toutes pièces les substances bien définies normalement élaborées par les actions vitales. Ainsi furent successivement réalisées la synthèse de l'urée par Wobler, celle de l'acétylène par Berthelot. Cette dernière engendra de nombreuses et très importantes conséquences théoriques et pratiques. En partant de l'acétylène, on arriva à former de la benzine ; des alcools, des éthers, des aldéhydes ; des corps ternaires (hydrogène, oxygène, carbone) ; des corps quaternaires (hydrogène, oxygène, carbone, azote) très voisins de l'albumine dont est principalement composée la matière vivante.

La physicochimie découvrit que les corps en apparence homogènes, se décomposent en particules très petites, spécifiquement différenciées pour chacun d'eux, ayant leurs caractères propres, pouvant entrer en combinaison plus ou moins stable avec les autres espèces chimiques, mais reprenant leur état originel lors de la séparation des constituants du complexe. Ces particules portent le nom de molécules, visibles au microscope mais invisibles à l'œil nu. Leur existence se présume aussi par les phénomènes de dissolution du sucre dans de l'eau, par exemple : le liquide formé est une substance nouvelle où l'on ne distingue plus nettement ni le sucre ni l'eau, mais où les

deux éléments se trouvent mêlés, juxtaposés mais présents et identiques à eux-mêmes puisque l'évaporation permet de les isoler et de les restituer en leur nature antérieure : ce qui persiste immuable dans la solution sucrée et dans le sucre recristallisé, ce sont, sous des structures dissemblables, des molécules de sucre et d'eau, dont seul le mode d'agrégation diffère pour donner tantôt un solide, tantôt un liquide.

Un mouvement incessant agite ces molécules, comme le prouve la diffusion spontanée et réciproque d'un liquide plus léger dans un liquide plus dense, par exemple celle de l'alcool surnageant d'abord l'eau d'un vase, puis se mélangeant peu à peu à elle jusqu'à dissolution parfaite sous l'influence évidente d'un actif déplacement moléculaire. Il n'y a donc pas pour les particules élémentaires d'état d'équilibre stable. D'ailleurs, « comme l'homogénéité, l'équilibre n'est qu'une apparence qui disparaît si l'on change le grossissement sous lequel on observe la matière. Plus exactement cet équilibre correspond à un certain régime permanent d'agitation désordonnée. À l'échelle ordinaire de nos observations, nous ne devinons pas l'agitation intérieure des fluides, parce que chaque petit élément de volume gagne à chaque instant autant de molécules qu'il en perd, et conserve le même état moyen de mouvement désordonné. (J. Perrin, « les Atomes », page 8.)

Ces molécules mobiles ne constituent pas le dernier terme de l'analyse physicochimique. On y a décelé un ou plusieurs éléments appartenant chacun à une sorte déterminée, de fonction irréductible, appelés « atomes », doués d'un mouvement de gravitation extrêmement rapide. Ces atomes présentent une masse centrale, véritable « électron positif » autour duquel tourbillonnent un certain nombre d'« électrons négatifs ». « Ces électrons ne sont pas matériels, au sens ordinaire du mot : la matière n'est que l'apparence que prend pour nos sens l'énergie qu'ils représentent, énergie colossale dont la valeur a pu être calculée : elle se chiffre, pour un seul gramme, par des millions de kilogrammètres. Les vitesses de rotation des électrons négatifs sont, elles aussi, prodigieuses et, fait singulier, elles sont de même grandeur que les fréquences vibratoires de la lumière, soit des centaines de trillions par seconde. (J. Anglas, « Depuis Darwin »). » Ce qui revient à dire que les corps électrisés, électrons positifs et négatifs, constituent des centres réciproques d'attraction ou de répulsion, susceptibles de déterminer du mouvement par l'action du mouvement dont ils sont eux-mêmes animés. (Edmond Perrier.)

Sous des influences diverses, les atomes subissent des changements dans leur architecture, dont la dislocation engendre des groupements particuliers d'électrons tous de même charge électrique, positive ou négative ; cette métamorphose dans l'état électronique des atomes s'appelle « ionisation » ; et un « ion » se définit comme une partie d'atome isolée de son groupement originel, ou comme une réunion de parties d'atome séparées de leur centre primitif. À l'inverse des atomes composés à la fois d'électrons de charge positive et négative, les ions ne renferment que des électrons de même signe négatif ou positif ; ils sont mutuellement et temporairement indépendants et prêts à de nouvelles combinaisons atomiques. La Libération des ions et leur regroupement

constituent les phénomènes primordiaux de la chimie organique et biologique.

Les substances naturelles se présentent sous deux états distincts : cristalloïde et colloïde. Les cristalloïdes, comme le sel, se dissolvent dans l'eau par une sorte d'explosion de leurs molécules qui se séparent violemment en exerçant une forte pression sur les parois membraneuses, qu'elles traversent facilement (phénomène de l'osmose). — Les colloïdes, tels que la gélatine, absorbent de l'eau, fondent mais sans dispersion de leurs molécules qui, au contraire, restent agglomérées et ne pénètrent pas les membranes. Ils se composent de particules microscopiques mouvantes appelées « micelles », Plus volumineuses que les molécules des cristalloïdes, les micelles ont une organisation plus complexe, semblable à celle des atomes mais à une échelle plus grande : masse centrale électronique, autour de laquelle gravitent des ions libres de signe électrique contraire et en état permanent d'équilibre instable. La micelle perd des ions, en acquiert d'autres en incessante agitation. Quand, sous une influence quelconque, elle perd sa charge électrique, elle se coagule (phénomène de la floculation). L'état colloïdal s'obtient expérimentalement par divers procédés chimiques ou physiques. « Ainsi un arc électrique puissant, qui jaillit dans l'eau entre deux électrodes de platine, produit une pulvérisation tellement ténue du métal, que celui-ci prend l'état colloïdal, véritable suspension micellaire. Par ce moyen et par d'autres, beaucoup de corps simples, métaux ou métalloïdes, ont été obtenus sous forme colloïdale : or, argent, soufre, mercure, etc. (J. Anglas, loco citato, p. 78.) », Ces métaux colloïdaux possèdent le pouvoir de « catalyse », c'est-à-dire de déterminer par leur présence des combinaisons chimiques, de véritables synthèses organiques.

L'étude de la matière vivante a montré en elle un véritable colloïde très instable, à micelles électroniques de charge variable, en état successif mais constant soit de dispersion soit de floculation. Quelques micelles très ténues, appelées « diastases », jouent le rôle des métaux catalyseurs et provoquent des synthèses, obtenues d'ailleurs indifféremment par l'action des diastases ou des catalyseurs : soufre, phosphore, manganèse, zinc, calcium, contenus dans les albuminoïdes. Les produits de ces synthèses constituent les « sécrétions » que la cellule, ou colloïde organique, déverse dans les glandes, dans la circulation générale ou à l'extérieur. Qu'elle appartienne à un colloïde organique ou à la matière vivante, une micelle subit des modifications incessantes ; « par ses échanges continuels d'ions et de charges électriques avec le milieu, elle n'est identique à aucune autre, ni à elle-même, elle existe malgré ces modifications. Mais cette expérience ne se maintient que dans une certaine zone d'équilibre qui ne doit pas être dépassée sous peine de dislocation totale et de mort. Le passage d'un état d'équilibre à un autre correspond à ce que l'on nomme, pour l'ensemble d'un être vivant, l'adaptation, la variation ou la mutation. On a même constaté chez les micelles une véritable accoutumance ; elles peuvent supporter peu à peu des doses croissantes d'un électrolyte qui, de prime abord, les auraient démolies brutalement. (J. Anglas). »

À ce moment de la science biologique, et malgré que celle-ci en soit seulement à ses premières acquisitions définitives, il demeure établi que la vie est un ensemble d'actions et de réactions physicochimiques dont le mouvement constitue le processus initial. Dans les minéraux, les végétaux, les animaux, l'analyse découvre les mêmes corps simples, de structure moléculaire et atomique identique, mais par de semblables manifestations électroniques, subissant d'analogues excitations catalytiques et diastasiques pour se transformer ou produire des substances nouvelles. Mais combien innombrables, variées, complexes, les formes des choses et des êtres issus des modes multiples d'agrégation de ces molécules primitives ! Et l'ingéniosité des hommes parvint à recréer de toutes pièces quelques-unes de ces formes, à dissocier puis à regrouper les éléments primordiaux en de remarquables synthèses.

Nul, objecte-t-on, ne réussit à fabriquer dans son laboratoire la moindre parcelle végétale ou animale vivante capable d'assimilation et de reproduction. Il est vrai, pas encore. Mais qui oserait en décréter l'Impossibilité, alors que le génie humain, jusqu'ici stupéfié par les dogmes religieux, commence à peine ses libres investigations ? Il y a quelques années, le phénomène de l'assimilation chlorophyllienne apparaissait mystérieux, quasi-miraculeux. Sous les radiations solaires, la plante aspirait dans le sol de l'eau chargée de sels minéraux, captait par ses feuilles l'acide carbonique de l'air, exhalait de l'oxygène, et, au niveau de ces mêmes feuilles, réalisait le prodige de la création de matières organiques, d'hydrates de carbone, fabriquait du sucre et de l'amidon. Elle absorbait de l'énergie cosmique, c'est-à-dire du mouvement, prenait des ions, en libérait d'autres, transformait les charges électroniques et engendrait un nouvel équilibre moléculaire. La plante créait ainsi une forme supérieure ou plus développée de vie minérale, la vie végétale, dont va s'emparer et se nourrir un autre assemblage moléculaire encore plus élevé et plus complexe : l'animal ; l'homme, élabore à son tour et à son choix les deux autres états, brut et organique, de la matière. Pourquoi ce primate intelligent n'arriverait-il pas à reproduire le troisième, qui est le sien propre ?

Ainsi donc, de nos jours, sous nos yeux, nous voyons se former, se développer, se transformer, puis disparaître des groupements moléculaires minéraux, végétaux et animaux, les uns très simples, infiniment petits, composés d'un seul cristal ou d'une seule cellule, les autres immenses et merveilleusement compliqués. Nous assistons au passage successif du même atome de l'état cristalloïde dans la terre à l'état colloïdal dans les plantes et les bêtes. Dès lors la logique scientifique impose de confronter aujourd'hui avec autrefois ; d'aller du connu à l'inconnu ; de rechercher l'origine de la vie ailleurs que dans une thaumaturgie puérile ou une introspection illusoire, stérile, et de l'étudier dans ses manifestations actuelles pleines d'enseignement.

Il y a des millions d'années, comme aujourd'hui, les substances minérales en solution aqueuse à la surface de la terre subirent l'action des forces électrogènes et électrolytiques de l'ambiance et se transformèrent en matière organique par un mécanisme analogue à celui qui réalise la synthèse du sucre et de l'amidon dans la plante, la synthèse de l'acide azotique et du chlorure de

calcium dans les laboratoires et les usines. Les colloïdes ainsi constitués continuent à recevoir l'appoint des particules métalliques (attraction, absorption), qui par leur action de présence (catalyse) renforcent les réactions internes ; celles-ci atteignent alors une intensité telle qu'elle exige une décharge partielle (répulsion, sécrétion) et la libération d'un fragment élémentaire (reproduction) devenant un centre nouveau d'agitation moléculaire. Les colloïdes sont devenus des cellules, ne cessent pas d'éprouver des impulsions indéfinies de la part des catalyseurs et des diastases, s'agrègent en des organismes de plus en plus complexes, dont le mouvement, processus interne et général, devient une fonction différenciée et extrinsèque. La vie intégrale et riche se manifeste, issue du minéral pour se parfaire en l'homme.

Mais vit-on jamais sortir du cabinet du plus grand savant le moindre petit homme, ni même la plus infime cellule ? Non, sans doute, « mais on se rend compte que les conditions naturelles où la vie s'est élaborée sont probablement impossibles à réaliser au laboratoire ; car le laboratoire de la nature fut la planète elle-même avec toutes ses circonstances de temps, de masse, d'actions multiples dont nous ne sommes pas les maîtres. En tous cas si l'on arrivait à fabriquer un protoplasma indéniablement vivant, il différerait forcément de tous ceux qui existent : il ne serait ni celui d'une algue, ni d'une bactérie, ni d'un protozoaire déjà connu. Donnerait-il, en évoluant, naissance à des êtres vivants plus complexes, ceux-ci constitueraient à coup sûr un nouveau groupe, un nouveau sous-règne bien distinct des végétaux ou des animaux de notre globe, qui ont leur histoire ancestrale particulière. (J. Anglas, loc. citato, p. 69). »

Ces forces, créatrices de la vie, d'où viennent-elles, que représentent-elles ? Elles ne viennent pas, elles sont, et ne représentent qu'elles-mêmes. Dans tout l'univers accessible à l'investigation, on les retrouve identiques et immuables. Ainsi, la fréquence de rotation des électrons atomiques est du même ordre de grandeur que celle des vibrations de l'éther. D'autre part, « les phénomènes qui se produisent dans les tubes de Crookes d'où s'échappent les rayons X, démontrent jusqu'à l'évidence que les atomes matériels ne sont pas quelque chose de simple. Parmi les hypothèses qui ont été présentées sur leur constitution, on peut accepter qu'ils sont formés de petites masses matérielles infimes, chargées d'électricité positive, autour desquelles tournent, comme des satellites autour d'une planète, un très grand nombre de corpuscules énormément plus petits, dont les masses sont de mille à deux mille fois plus faibles que celle de l'atome d'hydrogène, qui est la plus petite quantité de matière connue (Edmond Perrier). » Enfin l'éther, dans lequel baignent les planètes, est formé de ces mêmes particules infinitésimales constitutives de l'atome matériel. Et en dernière analyse et première synthèse, la vie s'avère une manifestation hautement différenciée du mouvement qui anime le cosmos.

Des esprits, plus systématiques que vraiment curieux, demandent : qui ou qu'est-ce qui déclencha le mouvement initial promoteur de la gravitation universelle ? Quand on leur répond : nous ne savons, ils déclarent insatisfait le principe de causalité, pas d'effet sans cause, se disent

affamés de logique pure et affirment Dieu ! Dès lors, puisque rien n'est à soi-même sa propre cause, qui ou qu'est-ce qui créa Dieu ? Ignorant le commencement, connaissons-nous la fin ? Où va ce monde incommensurable, constellé d'astres lumineux, parcouru par un soleil flamboyant contre lequel se blottit une terre frileuse et frémissante ? Mais va-t-il quelque part ? Ne lui suffit-il pas d'exister beau, puissant, formidable, énigmatique ? Causalité et finalité ne sont-ils pas les reliquats de l'infirmité mentale où l'ignorance condamnait les ancêtres ?

La science n'explique pas ; elle travaille, observe, enregistre, expérimente, réfléchit, modifie et augmente. Elle étudie et provoque des actions, prévoit et influence des réactions, suit des enchaînements, établit le déterminisme des choses, en renouvelle souvent la formation dans des conditions et en un temps donnés. La science, manifestation de mouvement, est de la vie.

Après avoir agi, chacun peut rêver devant l'infini, le peupler des créations de son imagination, y voir des fantasmagories célestes ou infernales. — En anarchie, comme dans la vie, tout songe est mensonge.

— Dr ELOSU.

BIBLIOGRAPHIE. — J. ANGLAS. — *Les grandes questions biologiques depuis Darwin jusqu'à nos jours*, in-16, 128 p. Stock. (1924).

Edmond PERRIER. — *La terre avant l'histoire*, in-8°, 414 p. Collection L'Évolution de l'Humanité, La Renaissance du Livre, 1920.

BERTHELOT. — Article *Vie*, de *La Grande Encyclopédie*.

Rémy PERIER. — *Cours élémentaire de Zoologie*, in-8°, 900 p. Masson et c-, 1925.

Jean PERRIN. — *Les Atomes*, in-18, 296 p. Alcan, 1913.

G. MATISSE. — *Les Sciences Naturelles*, in-16, 160 p. Payot, 1921.

Félix LE DANTEC. — *Éléments de Philosophie Biologique*, in-18, 297 p. F. Alcan, 1908.

Félix LE DANTEC. — *Traité de Biologie*, in-8°, 553 p. F. Alcan, 1906.

H.-G. WELLS. — *Esquisse de l'Histoire Universelle*, traduction française de Ed. Guyot, in-8°, 580 p. Payot, 1925.

BIOLOGIE

Je voudrais faire ressortir l'énorme importance que la *biologie*, cette science relativement jeune, mais ouvrant des perspectives splendides, devra certainement acquérir pour les sciences et les problèmes théoriques et pratiques d'ordre *social* et *sociologique*.

La *Biologie* (*bios* signifiait *vie* chez les anciens grecs), est la science de la vie. Elle scrute les plus grandes profondeurs, les origines mêmes de ce grand mystère : la vie ! Elle cherche à le dévoiler jusque dans ses derniers éléments, à saisir son essence, à comprendre son mécanisme compliqué. Elle analyse les phénomènes et les processus de la vie, dans leurs détails et dans leur ensemble.

Or, l'homme lui-même, sa vie individuelle, son existence sociale, ne sont que des parcelles de la vie générale : multiples manifestations des mêmes grands phénomènes et processus, Il est donc évident que les faits généraux, fondamentaux, inhérents à la vie comme telle, s'appliquent aussi à l'homme, à sa vie individuelle, à son existence sociale.

Une fois établis, ces faits pourront, enfin ! projeter une lumière claire, précise, sur plusieurs problèmes sociaux essentiels, mais restant toujours encore obscurs et vagues.

Le côté faible de la sociologie, comme science, ainsi que de toutes les conceptions et théories sociales, y compris le marxisme et l'anarchisme, est justement, ce fait qu'elles ne peuvent pas encore s'appuyer solidement sur une base biologique générale, définitivement acquise, scientifiquement établie.

Le marxisme a substitué à une telle base la conception *économique* de l'évolution et de l'histoire humaines. (Au temps de Marx, la biologie, comme science, n'existait, pour ainsi dire, pas encore). Mais cette prétendue « base économique », est loin d'être la véritable base profonde, *fondamentale*, de l'existence et de l'évolution humaines. Elle n'est, elle-même, qu'un élément dérivé, secondaire, dont les sources profondes gisent dans les faits d'ordre biologique.

L'homme étant, tout d'abord, un phénomène biologique, sa vie et son évolution ayant pour base fondamentale des faits et des « lois » d'ordre biologique, c'est dans la biologie générale et dans la biologie de l'homme qu'il faut chercher les premiers éléments, la véritable solution des problèmes d'ordre social.

Telle est la vérité importante, aujourd'hui indubitable, que nous devons constater avec la plus grande netteté et fermeté.

Quelques illustrations, à titre de précision.

Depuis longtemps, les sociologues sont conscients de l'importance capitale de l'hérédité et de ses lois pour la vie et pour les problèmes sociaux. Jusqu'à ces derniers temps, les multiples auteurs sociaux qui s'occupèrent de la question, la traitèrent presque exclusivement au point de vue *sociologique*. C'était d'ailleurs fort excusable, car les biologistes eux-mêmes n'y voyaient pas clair. Mais actuellement, à la lumière des expériences et des découvertes commencées dans les années soixante du siècle passé, par G. Mendel (Autriche), reprises et continuées par Correns (Allemagne) et les autres, il est évident que le problème de l'hérédité est avant tout un problème *biologique*, et que toute œuvre qui n'en tiendrait pas compte, ne serait que balbutiement enfantin.

Le grand problème d'éducation sociale, ne pourrait être traité de nos jours quelque peu sérieusement, sans tenir rigoureusement compte de certains faits *biologiques* acquis.

En général, il est aujourd'hui absolument clair, pour quiconque est au courant des faits, que toute conception ou construction sociale n'ayant pas ses racines et ses sources vives dans la biologie, serait édiflée sur du sable.

•••

Les sciences *sociologiques* (Voir : *Sociologie*) en général et, partant, les *conceptions sociales*, se trouvant encore dans un état assez primitif, — les deux principales d'entre ces conceptions : le *marxisme* et l'*anarchisme*, ne pourraient être considérées à l'heure actuelle autrement que comme *hypothèses*, c'est-à-dire des thèses qui ne sont pas encore scientifiquement et définitivement établies.

Le *marxisme*, se basant sur l'*économie* et se prétendant, de ce fait, scientifiquement satisfait (il s'appelle même : socialisme « scientifique »), ne prête pas suffisamment attention aux faits ni aux sciences biologiques. C'est son grand tort. C'est sa plus grande faiblesse.

L'*anarchisme*, lui, est-il conscient de l'importance fondamentale des phénomènes biologiques pour le grand problème social ? En tient-il compte ? *Peut-être, pas suffisamment encore*. Mais ce qui importe et ce qui est certain, c'est que l'anarchisme *perçoit bien* la voie de recherches juste, l'*indique*, l'*ouvre*, l'a même en partie atteinte.

L'un des plus grands services que Kropotkine ait rendus à la science et au mouvement social, est peut-être précisément d'avoir maintes fois constaté et souligné l'importance, la nécessité même, de la méthode *des sciences naturelles* pour les sciences *sociales* (contrairement à la méthode dialectique du marxisme), d'avoir désigné *la biologie* comme base naturelle et féconde des recherches et des conceptions *sociales*, d'avoir même conçu et exposé une étude très intéressante destinée à faire reposer la conception anarchiste sur une certaine base biologique (dans son œuvre : « L'entraide comme facteur de l'évolution »). Il n'a pas eu le temps ou, peut-être, le désir de

continuer et d'approfondir ses études dans ce domaine. Mais il a indiqué la route exacte.

D'autres théoriciens et écrivains anarchistes ont également manifesté un vif intérêt pour les faits biologiques, ont tenu compte de l'importance de la biologie pour les études sociales.

Plus cette tendance s'accroîtra, plus l'anarchisme s'engagera dans cette voie et y continuera ses principales recherches, — plus il deviendra une conception vraiment scientifique, plus il approchera de la vraie solution du problème social. Établissant ses bases dans le domaine de la biologie, il les établira d'une façon incomparablement plus profonde et plus solide que le marxisme avec son économisme et sa dialectique.

Mais aujourd'hui déjà, l'anarchisme ayant adopté l'idée de la prépondérance des méthodes et des faits biologiques et son hypothèse cherchant de plus en plus à s'y appuyer, cette hypothèse est beaucoup plus scientifique et, par conséquent, plus près de la vérité que le marxisme. C'est donc, *devant l'anarchisme* que la grande voie des recherches et des efforts effectivement féconds, la voie de la vérité est ouverte. C'est l'anarchisme qui cherche juste.

...

Peut-on espérer qu'une hypothèse vraisemblable : l'anarchisme devienne à bref échéance une vérité éclatante ?

Peut-être pas de sitôt.

Quel est, en effet, le problème biologique essentiel dont la solution pourrait confirmer scientifiquement et définitivement l'anarchisme ? C'est le problème même de l'évolution, et de la vie comme de l'une de ses manifestations principales : de leurs facteurs primordiaux, de leurs forces mouvantes, de leur essence. La biologie, est-elle actuellement — ou sera-t-elle bientôt — en mesure de résoudre ce problème ? Elle ne l'est pas encore et il est fort douteux qu'elle le soit d'ici au lendemain. Comme science, la biologie est encore très jeune. C'est un domaine tout à explorer. Il faut, donc, certainement pas mal de temps pour que nous y arrivions à des résultats de cette importance.

Le problème de l'origine, de l'essence et des forces mouvantes de la vie et de l'évolution, reste encore grand ouvert. Il attend toujours sa solution.

Or, je suis d'avis qu'avant que ce mystère de la nature — celui de l'*évolution générale* — ne soit dévoilé, toutes nos théories de l'évolution sociale et de ses facteurs, toutes nos conceptions sociales, y compris l'anarchisme, resteront des hypothèses.

L'anarchisme reste encore une hypothèse car la biologie, et quelques autres sciences aussi,

ne sont pas encore suffisamment avancées. Mais cette hypothèse a de l'avenir devant soi. Elle a des chances considérables de devenir *vérité*, car elle est vivante, sensible, imbuë d'esprit chercheur et créateur surtout, et, qu'elle a heureusement la tendance de puiser de plus en plus dans *la biologie*, grande source véritablement scientifique et féconde des recherches modernes, seule en mesure de nous amener à la solution vraiment scientifique du problème social.

— VOLINE.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE. — Il est vraiment à regretter qu'il n'existe, jusqu'à présent, qu'*une seule œuvre*, en langue allemande, celle-ci, traitant historiquement le développement des sciences et des théories biologiques à travers les siècles passés, jusqu'à nos jours. Nous indiquons ici, pour les lecteurs pouvant lire en allemand, cette œuvre classique, permettant de se faire une idée très précise sur l'évolution consécutive de la biologie, comme science :

Dr Em. Radl. Geschichte der biologischen Theorien in der Neuzeit. Deux volumes parus chez Wilhelm Engelmann, Leipzig.

— V.

Accueil

BIRIBI

Mot d'argot servant à désigner l'ensemble des formations disciplinaires et pénitentiaires de l'armée française. Ces formations sont : 1° Les Compagnies de Discipline ou Sections Spéciales de Correction ; 2° Les Ateliers de Travaux Publics ; 3° Les Pénitenciers Militaires.

Les Compagnies de Discipline ont été créées par ordonnance royale de 1818, pour recevoir les soldats qui, sans avoir commis de délits justiciables des Conseils de Guerre, persévèrent néanmoins, par leur insubordination ou leur « déplorable » conduite, à porter le trouble et le mauvais exemple dans les corps dont ils font partie. Les motifs qui déterminent ordinairement l'envoi à la Discipline, sont : l'insolence à l'égard des supérieurs hiérarchiques, l'ivresse, l'absence illégale, les mutilations ou simulations d'infirmités dans le but de se soustraire au service ; enfin, la dépravation sexuelle. Mais on peut y être envoyé pour propagande politique sous les drapeaux, lorsqu'il s'agit de doctrines révolutionnaires, ou jugées contraires à l'ordre social établi.

Lorsque pour l'un quelconque des méfaits ci-dessus, ou par la surabondance des punitions encourues par lui, un soldat s'est signalé à l'attention du cadre le colonel du régiment a faculté de convoquer un Conseil de Discipline, composé de sept officiers, qui auront à se prononcer sur l'utilité qu'il pourrait y avoir à diriger l'intéressé sur une Compagnie Disciplinaire, les moyens dont disposent les corps réguliers étant insuffisants pour le contraindre à l'obéissance passive, à laquelle sont tenus les citoyens sous l'uniforme.

Le soldat visé est interrogé par le Conseil, mais il n'est assisté d'aucun défenseur, et il n'a pas le droit de faire appel à un avocat. Le Conseil siège à huis-clos. Les délibérations ont lieu hors de la présence de l'intéressé, auquel la décision prise par ses supérieurs n'est signifiée que lorsque tout est terminé, et qui ne possède contre elle aucun recours.

Les disciplinaires sont considérés comme des punis, et non comme des condamnés en cours de peine. Le temps passé par eux à la Discipline compte donc comme temps de service.

Dans l'argot des régiments, les disciplinaires ont été surnommés les *Camisards*. Leur uniforme se compose d'une capote et d'un pantalon gris sans ornements, avec un képi gris à bande bleue, muni d'une grande visière de cuir.

La Marine, les Bataillons d'Afrique, la Légion Étrangère et les Tirailleurs indigènes ont des sections particulières de discipline. Les punis en provenance de la Marine ont été surnommés : *Peaux de Lapins*.

La 1^{re} Compagnie de Discipline est située à Gafsa, en Tunisie; les autres sont en Algérie : la 2^e à Biskra ; la 3^e à Méchéra ; la 4^e à Aumale. Il existe de plus en Algérie un corps de discipline renforcée : c'est celui des Pionniers ou Incorrigibles, établi à Guelma.

Il est enfin des Compagnies Disciplinaires d'où l'on revient rarement, et qui représentent le troisième degré dans la rigueur. Ce sont celles qui ont été reléguées dans des colonies lointaines et insalubres, telles que le Sénégal et Madagascar, et dont le Dépôt est à l'Île d'Oléron. Les malheureux qui pâtiennent dans ces chiourmes ont été surnommés les *Cocos*.

Les disciplinaires sont de perpétuels consignés. Ils ont le crâne tondu et la face entièrement rasée comme les bagnards. En outre des exercices en armes ils sont astreints à de durs travaux. Ils sont envoyés d'ordinaire aux Sections pour une durée de six mois au moins, à la suite desquels ils sont réintégrés dans des régiments réguliers si leurs notes sont satisfaisantes. Mais, en raison de la brutalité coutumière de nombre de petits gradés, il est très difficile, même avec la meilleure volonté du monde, d'échapper à de nouvelles punitions, surtout lorsque l'on a le malheur d'avoir une tête ou des principes qui ne leur conviennent pas. Et, lorsque l'on obtient enfin la réintégration, on se heurte fréquemment à de nouveaux obstacles : l'hostilité systématique de chefs qui ont en horreur les anciens camisards, qui ne peuvent supporter de les voir sur les rangs avec les autres hommes, et les « cherchent » jusqu'à ce qu'ils les aient renvoyés dans l'enfer dont ils avaient, à force de patience, réussi à s'évader.

En 1910, après de violentes campagnes de presse suscitées par l'assassinat du bataillonnaire Aernoult, au poste de Djenan-ed-Dar, dans le Sud Oranais, une satisfaction partielle fut donnée à l'opinion publique. On annonça officiellement la suppression des Compagnies de Discipline et leur remplacement par des Sections Spéciales de Correction casernées en France, sous le contrôle sévère de la métropole. Ceci produisit une impression d'autant plus grande que la plupart des gens étaient portés à croire que Biribi ce n'étaient que les Compagnies de Discipline, et que cette institution allait pour toujours disparaître avec elles.

Afin de vérifier quels changements réels avaient pu être apportés dans les bagnes militaires par la circulaire en question, je fus délégué à cette époque par le journal *La Guerre Sociale*, pour une enquête qui dura un mois et demi, et porta mes pérégrinations jusque sur les Territoires Militaires de l'Extrême-Sud Algérien.

Le résultat de cette enquête fut à peu près tel que je l'avais, avant de partir, supposé : Pénitenciers et Ateliers de Travaux Publics n'avaient subi aucune modification. Quant aux

Compagnies de Discipline, devenues Sections Spéciales de Correction, elles continuaient à recevoir les « fortes têtes » des régiments d'Algérie et de Tunisie. Il n'y avait changement que pour les hommes des troupes ayant en France leur Dépôt. Au lieu d'être comme autrefois dirigés sur l'Algérie ou la Tunisie, ils avaient l'avantage — plus apparent peut-être que réel — de subir dans la métropole leur temps de punition. Mes observations donnèrent lieu à seize articles parus dans *La Guerre Sociale*. Mais l'attention du grand public s'était portée déjà vers d'autres objets...

Les Ateliers de Travaux Publics ne sont autres que les anciens Ateliers du Boulet, créés par décret du 18 juin 1809, et modifiés en 1856. A cette époque le boulet que tout détenu traînait au pied fut supprimé, et le personnel de la surveillance remplacé par un cadre militaire.

Pendant longtemps les *Trav'* furent reconnaissables à leur crâne rasé et à leur barbe inculte, d'où le surnom de *Têtes de Veaux*. Actuellement ils ont, comme les autres condamnés, le crâne tondu de près et le visage imberbe.

Sont envoyés aux Ateliers de Travaux Publics, pour deux ans au minimum, les condamnés militaires coupables de délits graves intéressant la discipline, tels que : outrages envers un supérieur, désertion, lacération d'effets appartenant à l'armée, etc...

Les Pénitenciers Militaires, sont d'origine plus récente. Ils ont été formés par décret du 3 décembre 1832. Aux Pénitenciers Militaires d'Algérie sont envoyés les hommes ayant encouru, durant leur service, une peine de plus d'un an et un jour de prison pour délit de droit commun tel que vol, escroquerie, attentat à la pudeur, etc... D'où leur surnom de *Pégriots*, ou plus simplement *Pègres*.

Le commandement, l'administration et le régime des détenus y sont identiques à ceux des Ateliers de Travaux Publics. Quant à l'uniforme des uns et des autres, il varie peu : un képi, un pantalon, une vareuse et une capote de drap marron foncé pour les *Trav'*, de drap gris à col jonquille pour les *Pégriots*.

La main-d'œuvre des condamnés est exploitée par des entrepreneurs ou des colons moyennant une indemnité journalière par homme versée à l'État. Alors, pour des travaux de culture ou de terrassement, à exécuter souvent fort loin dans la brousse, hors de tout contrôle civil ou militaire sérieux, partent de la portion centrale des détachements qui, pendant des semaines, ou même des mois, vont se trouver sous la garde de Tirailleurs indigènes armés, et le pouvoir absolu de sous-officiers à l'intelligence fruste d'ordinaire, et dont la bestialité naturelle est portée jusqu'au sadisme par l'oisiveté, l'alcool et l'ardeur du climat.

C'est l'occasion des pires sévices : exploitation sur les fournitures de la cantine ; exploitation sur l'ordinaire des hommes réduit à des portions de famine. Imposition aux détenus

d'heures de travail supplémentaires non rétribuées, dont le bénéfice est en secret partagé entre le cadre et les entrepreneurs. Obligation fréquente pour les jeunes de se prêter aux caprices immondes du chef. Provocation de détenus à des actes répréhensibles, pour avoir l'avantage de les accompagner ensuite comme témoin jusque dans la ville où siège le Conseil de Guerre, ce qui constitue un voyage d'agrément gratuit, ce que l'on nomme « aller acheter une pipe » !

Les moindres fautes sont punies féroce­ment, au mépris des règlements militaires, lesquels n'autorisent en aucune façon pareils excès.

Les moyens de répression usités sont : les fers avec pedottes et menottes atrocement serrées ; l'exposition au soleil ou sous la pluie, le détenu étant étroitement ligoté ; la privation prolongée d'eau et de nourriture ; le passage à tabac, l'homme étant dépouillé de tous ses vêtements et maintenu immobile sous la menace des baïonnettes ; les silos, qui sont des trous profonds creusés en terre en forme de jarre par les Arabes pour enfouir le grain, et font office de cachots ; le tombeau, petite tente individuelle étroite et basse sous laquelle le détenu est contraint, quelle que soit la température, de rester sans bouger, la face contre terre ; enfin la crapaudine, qui consiste à abandonner sur le sol, pendant un temps plus ou moins long, le patient reposant sur le ventre, cependant que les jambes, violemment ramenées en arrière sont maintenues dans leur position par les poignets joints, auxquels on a, par une entrave, fixé les chevilles.

Ajoutons que fréquemment des hommes ont été tués illégalement à coups de fusil ou de revolver, sous ce prétexte, toujours reconnu valable, qu'ils avaient menacé leur supérieur ou tenté de s'enfuir.

Les révélations sur les atrocités de Biribi ne sont pas chose récente. Déjà, en 1848, M. Villain de Saint-Hilaire, publiait sous ce titre : « Appel à la Justice du Peuple », une brochure contenant le récit de tortures et de mauvais traitements dont il avait été le témoin indigné. En 1890, Georges Darien fit paraître son fameux volume sur : « Biribi — Armée d'Afrique — ».

En 1899, Gaston Dubois-Desaulle, qui avait passé, lui aussi, par les Compagnies de Discipline, publiait ses souvenirs en un livre intitulé : « Sous la Casaque », suivi, en 1901, du meilleur ouvrage de documentation paru sur la question et qui est : « Camisards, Peaux de Lapins et Cocos — Corps disciplinaires de l'armée française — ». Le dernier volume paru sur Biribi est, en 1925, un impressionnant reportage d'Albert Londres : « Dante n'avait rien vu », lequel confirme tout ce qui avait été précédemment écrit sur la matière.

De 1890 à 1914, divers journaux ont fait campagne contre les bagnes militaires. Citons entre autres : *l'Intransigeant*, le *Journal*, la *Petite République*, la *Révolution*, le *Père Peinard*, *l'Aurore*, les *Temps Nouveaux*, la *Revue Blanche*, le *Libertaire*, la *Guerre Sociale*, avec les signatures de Gaston Dubois-Desaulle, Charles Vallier » l'ex-sergent Gauthey, Jacques Dhur, pour ne citer que les

principaux.

À la suite des dénonciations récentes d'Albert Londres, Biribi aurait été, dit-on, supprimé par décret. Disciplinaires et condamnés militaires devraient purger leur temps dans des prisons et forteresses de France, les détenus au régime de l'isolement individuel. Mais l'ex-officier André Marty, condamné à la suite de la révolte des marins de la Mer Noire, en 1919, a relaté dans l'*Humanité*, sur le régime qu'il a vu appliquer dans les Maisons Centrales, des faits qui rappellent étrangement les mœurs du bled algérien, avec cette différence qu'aux mauvais traitements s'ajoute la privation d'air pur, de soleil et de ciel bleu.

On peut sans aucun doute amender le Code Militaire, et rendre moins barbare le séjour des Biribis de France ou d'ailleurs. On ne les supprimera vraiment que le jour où seront licenciées les Armées dont ils sont l'indispensable soutien.

— Jean MARESTAN.

Accueil

BISTROCRATIE

(De bistro, et kraios, force.) - De toutes les craties, celle-ci est la plus nuisible. Sur elle s'appuient les autres craties, qui lui prêtent main-forte, en échange des services qu'elle leur rend. Le règne de l'alcool marche de pair avec celui de la finance : bistrocratie, ploutocratie sont deux sœurs siamoises qui mourraient si on les séparait. Ce sont les deux piliers de la médiocratie.

La Bistrocratie est le résultat le plus clair du régime pseudo-démocratique que nous subissons.

Le règne de la 3e République, c'est le règne du Poivrot, c'est le règne des banquets soulographiques où sont exaltés en des discours fumeux, au milieu des hoquets et des vomissements, la vérité, la justice, la paix, le droit, etc... C'est le règne de gens qui se grisent de belles paroles, ont soif de domination et que l'ivresse du pouvoir trouble au point qu'ils en perdent tout équilibre, titubent et roulent dans le ruisseau... Quand un homme politique prononce un discours, il me semble entendre un malheureux alcoolique répétant machinalement des mots qu'il ne comprend pas, et des phrases sans queue ni tête où il est toujours question des mêmes inepties et des mêmes lieux communs.

L'expression pot-de-vin a un sens. La bistrocratie a pour conséquence immédiate et fatale le pot-de-vinat qui est, comme vous le savez, l'art de faire des affaires en faisant de la politique.

* * *

Aucun opium n'est plus capable d'endormir les énergies, d'émasculer les volontés et d'abrutir les individus que l'alcool, l'alcool versé méthodiquement, systématiquement, avec une sorte de sadisme, aux foules, par des gens qui s'y connaissent et savent tout le parti qu'on en peut tirer. Sa puissance est redoutable et son utilisation pour l'asservissement des peuples ne date pas d'aujourd'hui. Mais aujourd'hui il triomphe, et c'est lui qui apparaît finalement comme le vrai, l'unique vainqueur de la grande guerre. Il remporte chaque jour des victoires « héroïques »

sur l'intelligence, la volonté et l'amour. Il ne crée rien : il propage la mort, c'est tout. Qu'on ne me dise pas qu'il donne du génie : mettez devant un verre d'alcool un imbécile : vous verrez s'il accouchera d'un chef-d'œuvre ! Le penseur, l'artiste, le poète, n'ont pas besoin de cet excitant. L'alcool produit l'imbécillité et la folie : le génie ne lui doit rien. L'alcoolique dépose dans une urne un bulletin de vote sans savoir ce qu'il fait, mais ceux qui versent l'alcool savent ce qu'ils font.

Le fameux « pinard » est le père de tous les vices. Il engendre tous les maux. Quiconque se livre à la boisson est perdu. Pour un verre de pinard, que ne feraient pas certains individus ? J'ai vu des militaires, et même des civils, trahir leurs camarades pour quelques gouttes de vinasse ! L'ouvrier se pinardise jusqu'au cou pour oublier ses misères, mais en même temps il perd l'énergie qui lui permettrait d'améliorer son sort.

Enivrez-vous d'idées, camarades, et non de gniole, cela vaudra mieux.

* * *

La suprême habileté des dirigeants consiste à combattre l'alcool en souhaitant, au fond, que leurs projets n'aboutissent pas. Ils savent que l'avenir de la race est sérieusement compromis par l'alcool, ce qui les « embête », car il faut des « hommes » pour peupler les casernes, mais d'autre part il est nécessaire que les méninges des électeurs soient atrophiées afin que l'esprit critique n'y pénètre pas. C'est pourquoi ils sont à la fois pour et contre l'alcool. Comment résoudre cette antinomie ?

L'alcool, c'est comme les Jésuites : on le chasse, il revient. Il revient. Il change de nom et porte une autre étiquette, mais c'est le même poison qui reparaît sous des espèces aussi nocives.

Repopulateurs, voilà votre ennemi ! Mais vous ne le combattez qu'avec des mots, vous faites semblant de le combattre avec d'autres arguments et pour d'autres motifs. On peut le combattre pour d'autres raisons que les raisons exclusivement patriotiques qui, chez vous, priment toute raison.

Qu'en pensez-vous, illustre professeur Pinard ?

* * *

On se demande à quoi peuvent bien servir les sociétés et les ligues antialcooliques, presque aussi nombreuses que les beuglants et les estaminets ? Le mal augmente chaque jour, le niveau intellectuel baisse de plus en plus. Ce qui est perdu pour l'intelligence n'est pas perdu pour le bistro. Pendant qu'on boit, on ne pense pas. Le régime bistrocratique est en harmonie avec la littérature avariée qui convient aux esprits faibles, avec la morale « immorale » des bourgeois et, l'incohérence de leur politicaille. Tout cela, c'est la même civilisation à l'envers.

Le cabaret a un complice : le cinéma. Ils ont les mêmes clients : cinématomanie et bistromanie, c'est la même manie se traduisant par la même aboulie (ou mort intellectuelle)

Ils ont un agent de liaison en la personne de maint romancier-feuilletonniste qui se charge de fabriquer, à l'usage de ses lecteurs peu exigeants, le stock d'aventures et de péripéties qu'ils verront ensuite, bouche bée, défiler sur l'écran. On quitte le bistro pour le ciné, et réciproquement. Ce ne sont pas des concurrents, mais des voisins qui vivent en bonne intelligence et se font mutuellement de la réclame.

* * *

La démocratie a ses rois, aussi tyranniques que ceux de l'ancien régime. Les rois de la démocratie, autant de roitelets formant de petits Etats dans l'Etat, ce sont Messieurs les bistros, possédant chacun son fief, qui débutent sans un sou et finissent millionnaires, achètent pour commencer une boutique modeste qu'ils revendent pour s'agrandir plus loin, étendant chaque jour les limites de leur royaume jusqu'à ce qu'ils crèvent d'apoplexie après une existence parfaitement inutile.

Depuis quelque temps un bistro s'est installé sous mes fenêtres. Il a empoisonné tout le quartier. Ce petit coin paisible est devenu inhabitable. Un phonographe ne me fait grâce d'aucun air à la mode, d'aucune ritournelle, d'aucune roucoulade. Tout le répertoire des cafés-concerts y passe. Inlassablement, ce bizarre instrument déverse des flots d'harmonie par la voix du même ténor, et la même chanteuse y va de sa petite crise d'hystérie et le même sinistre comique ressasse sur le même ton ses mêmes couplets obscènes et ses refrains patriotards. J'entends dans un dernier beuglement, mettant le point final à un récit interminable, le mot de Liberté-é-é ! Grâce au phono, n'importe quelle vedette peut satisfaire sa soif d'exhibitionnisme en rabâchant pendant des heures, n'importe quand et n'importe où, devant n'importe qui, n'importe quel morceau de mauvaise musique. Le nom de Mlle X... de l'Opéra-Comique, est lancé comme un défi à la tête, des buveurs

hébétés. J'ai les oreilles fatiguées d'ouïr cent fois par jour le Tic-tac du Moulin et la Voix des Chênes ! Pour comble de malheur, un piano-mécanique vient à la rescousse, accélérant la cacophonie et m'initiant bien malgré moi aux frasques de la Veuve Joyeuse et aux vertus du Cidre de Normandie.

Ajoutez à cette audition, qui n'a rien d'esthétique, les querelles d'ivrognes se prolongeant fort avant dans la nuit devant la porte du bistro, l'alcool achevant de couronner son œuvre. Les « pochards » empêchent les honnêtes gens de fermer l'œil en entonnant avec les becs de gaz des colloques sans fin.

Il n'y a rien à faire contre le genre d'individualisme du bistro tout-puissant qui préside à nos destinées. L'impérialisme bistrocratique a toutes les audaces. Il sait qu'il a derrière lui de nombreux protecteurs qui ont besoin de ses services et il en profite. De temps en temps une contravention rappelle au respect de la loi le bistro récalcitrant qui s'en tire à peu de frais et continue d'empoisonner sa clientèle.

Le bistro est un fonctionnaire : il touche des appointements, il émarge aux fonds secrets.

On se demande quels peuvent être les moyens d'existence de certains individus dont la vie se passe chez le bistro. Ils se feraient tuer plutôt que d'abandonner leur partie de manille ou de renoncer à vider des petits verres. Le « bistro » est le lieu où s'assemble ce qu'il y a de plus idiot dans l'humanité.

Chaque maison possède son bistro qui en est le plus bel ornement. Les gens s'y précipitent, sous un prétexte quelconque. C'est plus fort qu'eux : il faut qu'ils y entrent. Des familles entières pénètrent chez le bistro, la marmaille ouvrant la marche. Tout le monde trépigne de joie à la pensée qu'il va s'emplir l'estomac de liquide.

Pendant les chaleurs, les cafés ne désemplassent pas. La bistrocratie triomphe. Petits et grands bistros font leurs affaires.

A l'heure de l'apéro, les « terrasses » sont occupées par les jeunes bourgeois qui font l'apprentissage de la vie en empilant soucoupes sur soucoupes, ce dont ils sont aussi fiers que de leurs parchemins. Ce spectacle vaut la peine d'être vu et comporte plus d'un enseignement.

* * *

L'ère des bistrocrates est loin d'être close. La passion du pinard - oh combien national - n'a pas fini de faire des victimes. Son empire s'exercera de plus en plus

au détriment de l'intelligence et de la pensée.

L'alcool est un moyen de gouvernement : il conduit tout droit au militarisme, à moins que ce ne soit le militarisme qui conduise tout droit à l'alcoolisme.

Supposez le monde débarrassé de ce fléau. Imaginez ce que serait une humanité privée de ses mastroquets. Si les boutiques de « chands de vins », qui déshonorent Paris, disparaissaient comme par enchantement, celui-ci deviendrait habitable. La canaille y serait moins à l'aise. On y rencontrerait moins de brutes ne demandant qu'à piétiner, frapper, bousculer et tuer. On n'assisterait pas à tant de spectacles écœurants et la politique y ferait moins de ravages. La question sociale serait peut-être résolue. La paix régnerait enfin sur la terre. Mais hélas ! ce n'est qu'un rêve, et j'entends dans la rue un ivrogne qui braille !

Les hommes ont bu, boivent et boiront sans doute éternellement. On peut souhaiter seulement qu'ils boivent un peu moins, et pensent davantage.

Gérard de Lacaze-Duthiers.

Accueil

BLASPHEME n. m. (du grec *blasphemia*)

Un blasphème, au sens propre, est une parole qui outrage la Divinité, la religion. Par extension, le mot blasphème sert à désigner une parole outrageante pour quelque chose, en général. Ainsi, lorsqu'un antimilitariste traite le drapeau de son pays de loque malfaisante, les patriotes ne manquent pas de crier au blasphème. C'est tout juste également si les capitalistes ne traitent pas de blasphémateur celui qui ose proclamer, par exemple, que la propriété c'est le vol. Les anarchistes, qui n'ont de respect pour aucune entité, disent ce qu'ils pensent de toute chose et se rient d'être appelés blasphémateurs. La crainte du blasphème, en effet, a été imaginée par les puissants pour faire respecter par la masse toutes les idoles néfastes : Dieux, Patrie, État, Propriété, etc...

Accueil

BLOC n. m. (german. *bloch*)

Masse, amas et, par extension, ensemble. Exemple : le Bloc National, c'est-à-dire l'ensemble de tous les partis nationalistes ; le Bloc des Gauches, c'est-à-dire l'ensemble de toutes les forces parlementaires de gauche, etc... Pour défendre leurs intérêts, les capitalistes savent former des blocs puissants — internationaux souvent — qui tirent les ficelles de ces polichinelles que sont les politiciens. C'est la mise en application du proverbe bien connu : l'Union fait la Force. Associant leurs appétits divers, les exploiters s'entendent à merveille pour gruger le peuple laborieux. Seuls et agissant séparément, ils se heurteraient peut-être à des obstacles infranchissables, tandis qu'en nombre ils peuvent, par leurs forces associées, venir à bout de leurs adversaires divisés. Ils peuvent imposer leur volonté au pays, dépouiller légalement leurs victimes, organiser leurs trafics sur une haute échelle et satisfaire leurs passions. Une fois le pouvoir atteint, l'assiette au beurre est assez large pour que chacun d'eux puisse s'y tailler une part avantageuse. Naturellement, ils savent bien que le jour où le peuple suivrait leur exemple et rassemblerait ses forces dispersées, sonnerait l'heure de leur agonie. Aussi, mettent-ils tout en œuvre pour empêcher une union solide des travailleurs. Ils s'ingénient à provoquer, dans le camp adverse, mille querelles stupides, qu'ils entretiennent ensuite avec soin. Et le résultat est que leur pouvoir, toujours plus implacable et plus rigide, pèse toujours plus lourdement sur la classe ouvrière. Cependant, cette situation ne peut plus durer bien longtemps. À force de multiplier leurs infamies et d'exagérer leur arbitraire, les dirigeants finissent par exaspérer leurs victimes. Bientôt les producteurs, laissant de côté les questions de boutique, dresseront contre le bloc capitaliste le bloc ouvrier, contre le bloc des parasites le bloc des travailleurs. Usant des mêmes méthodes que leurs oppresseurs, ils deviendront une puissance imbattable contre laquelle se briseront les armes de l'ennemi. Mais pour cela il faut que tous les opprimés s'unissent

fraternellement et ne se prêtent plus au jeu des dirigeants en se déchirant mutuellement. Plus nombreux que les oppresseurs, les opprimés seront victorieux quand ils le voudront. Les anarchistes doivent aider, sans une seule défaillance, à cette union des travailleurs qui, seule, fera la Révolution sociale.

Accueil

BLOCUS n. m.

Faire le blocus d'un pays, d'une ville, d'un port, c'est couper toute communication entre le lieu bloqué et l'extérieur. Au cours des guerres qui ensanglantèrent le globe, maintes contrées ou villes eurent à subir le blocus et furent ainsi condamnées à mourir de faim ou à courber l'échine sous la loi du vainqueur. Un blocus resté célèbre est le fameux « blocus continental » qu'organisa Napoléon I^{er} pour fermer au commerce de l'Angleterre tous les ports du continent et ruiner sa marine. Les principales de ces mesures furent décrétées à Berlin le 21 novembre 1806. Elles portèrent le plus grand tort à l'Angleterre ; mais elles contribuèrent à liguier, par la suite, l'Europe contre Napoléon. Pendant la grande boucherie 1914-18, on alla jusqu'à fonder un « ministère du blocus » pour assurer le blocus commercial de l'Allemagne. Le blocus est une manœuvre criminelle qui fait des victimes de la rivalité de deux gouvernements, non seulement les hommes, mais encore les femmes et les enfants.

Accueil

BOGOMILISME

Un siècle après la conversion des Bulgares (864) le Christianisme dégénéra complètement. Dans le clergé débauché et les gouvernants dépravés, le peuple vit l'incarnation de Satan. Exploitée, opprimée, dépouillée, la population chercha quelque soulagement dans les doctrines du gnosticisme, du manichéisme, etc. C'est le curé bulgare Bogomil (950) qui fit un extrait de ces doctrines et les cristallisa dans un nouveau credo : *le bogomilisme*.

Les ennemis des bogomiles eux-mêmes reconnaissaient que les adeptes de cette secte religieuse étaient doux, qu'ils vivaient simplement, en communauté. Frugaux, ils se contentaient d'une nourriture végétarienne pour ne pas tuer les animaux, leurs frères inférieurs. Ils refusaient aussi de faire la guerre. Les bogomiles ne reconnaissaient ni la propriété privée, ni l'État, ni l'Église. Ils furent les premiers anarchistes bulgares.

L'État et les cléricaux les persécutèrent, mais pas très sévèrement, parce que, même parmi les gouvernants, il y eut des sympathisants (entre autres le frère du roi Pierre). Dans l'Empire Byzantin, au contraire, on ne les toléra pas. L'ardent Vasilii et ses sept élèves (tous bulgares) furent arrêtés à Byzance. Devant le bûcher on les invita à abjurer leur foi. En réponse, ils sautèrent dans les flammes en chantant qu'il est heureux de mourir pour la vérité.

Ces cruautés, au lieu d'étouffer la secte, attisèrent le feu du dévouement. La doctrine dépassa les limites de l'Empire byzantin et se répandit vers l'occident, en Pannonie, Moravie, Italie du Nord et Rhénanie. En même temps s'étendirent les persécutions. Après le martyre des adeptes en Rhénanie, le mouvement entra en France et en Angleterre. Les cléricaux français multiplièrent les persécutions contre ces sectaires, connus en France sous le nom de cathares, albigeois, etc., jusqu'à ce qu'ils furent cruellement exterminés au XIII^{ème} siècle. En Bulgarie ils sapèrent l'État jusqu'en 1393, date à laquelle la Bulgarie tomba sous la domination turque. C'est pourquoi, d'ailleurs, les historiens tiennent les bogomiles pour responsables de l'affaiblissement de l'État bulgare et par conséquent de l'occupation musulmane.

— ATHANOSSOFF.

Accueil

BOIS

— *Préhistorique et dans l'ancienne Égypte.* — La chose commune végétale que l'on dénomme le bois est la structure qui compose surtout l'arbre, il en est la partie dure et fibreuse. Nous ne traiterons pas ici ce sujet dans ses nombreux détails scientifiques, végétation, flore, etc.

Ce qui nous intéresse, c'est le travail du bois dans l'évolution de notre espèce animale et comment les humains des premières époques l'employèrent.

De très fortes civilisations précédèrent celles de l'Égypte, mais pour l'énumération technique des choses en bois nous sommes obligés, faute de documents, de ne point parler de l'Inde et de la Chine, où de puissantes civilisations existèrent. De ce qui se fit en bois dans ces pays rien ne nous reste, c'est le vague des siècles trop reculés ; tandis que des documents en pierre, que le temps n'a pas détruits, ornent les musées et attestent de grandes sociétés de travailleurs et d'importantes agglomérations d'individus.

Par le peu de vestiges qui nous restent, il est difficile de préciser les premiers objets en bois, dont nos ancêtres firent usage. Le primitif de l'Asie logeait dans les cavernes et dans le tronc des gros arbres il était en lutttes continuelles contre les animaux et les intempéries de la nature. Il chercha d'abord à s'abriter et à se garantir. Nomade, il n'avait pas besoin de meubles ; fatigué, il s'asseyait à terre ; s'il voulait un lit moelleux, il le faisait avec des herbes séchées et des peaux d'animaux qui furent aussi ses premiers vêtements. Sa nourriture consistait surtout en végétaux, herbes, racines, fruits, plus tard en poissons et gibiers. Les premiers abris étaient des arbustes que ces primitifs réunissaient en faisceaux qu'ils recouvraient de branchages et de peaux de bêtes.

Si on possède des documents en granit, en pierre et en marbre sur les premiers âges de l'homme constructeur, il n'en est pas de même des choses faites en bois. Le bois pourrit à l'humidité, se ronge et tombe en poussière sous l'action de l'air, de la pluie et du soleil.

Avant de parler des premiers travaux en bois, il est nécessaire, d'examiner avec quels instruments ils furent exécutés. Procédons par quelques utiles descriptions : le premier âge de la pierre est l'époque que l'on nomme paléolithique, parce que les documents que nous possédons de ce temps ont été trouvés et découverts dans les alluvions des rivières.

L'homme vivait alors avec des animaux dont les espèces sont éteintes comme le mammouth, et peut-être aussi avec le tigre des cavernes également disparu. Il se nourrissait de végétaux, de pêche et de chasse, son instinct le poussa à se munir d'outils en pierre, en os et en corne. Les outils très bruts de cette époque étaient des éclats de silex cassés, dont on se servait à la pointe et au tranchant pour tailler des os ou du bois, pour faire des flèches, des harpons et pour couper les peaux d'animaux. Dans l'époque qui suit, qui est l'âge néolithique, c'est-à-dire la période récente de l'âge de la pierre, les outils sont, suivant les nécessités, des éclats ou des silex entiers, qui sont pointés, aplanis, ou percés d'un trou de part en part, pour y mettre un manche et pour servir de hache. Les silex sont façonnés en outils par l'usure, autrement dit par un ponçage ; c'est la pierre dite polie.

À la fin de cette période, l'homme devient constructeur ; certaines cités lacustres, entre autres celle de Robenthausen dans le canton de Zurich, datent de l'époque néolithique. C'est pour se préserver des animaux féroces que l'homme enfonça des pieux en bois dans un lac. Sur ces pilotis il mettait un plancher rudimentaire avec des petits arbres qu'il couchait et attachait avec des branches, se trouvant de cette manière préservé des animaux terrestres. Ce fut l'origine de la pirogue qui était un gros arbre creusé. Quand notre lointain aïeul prit en main une pierre pour creuser le roc et s'y abriter, dès ce moment il sortait de l'animalité instinctive et commença à penser. Avec ses seules ressources physiques, il satisfait d'abord aux nécessités matérielles et instinctives de son animalité ; avec l'outil, il prit le goût moral et intellectuel.

On constate que l'homme vraiment animal est très antérieur à la période paléolithique de l'âge de la pierre, car de ce temps, nous le répétons, nous avons des outils qui furent trouvés un peu partout, et partout relativement identiques. Ce qui prouve que les peuplades migraient d'un endroit à un autre. On en découvrit dans les grottes de Kent près Torquay, dans celles de Creswell Crags et à Torbryan en Angleterre ; on en découvrit en Espagne, en France à Saint-Archeul près d'Amiens, dans les grottes du lit de la Vézère dans la Dordogne, dans les cavernes de Bruniquel dans l'Aveyron ; en Belgique, en Syrie, en Palestine, en Égypte, etc. Les outils primitifs servirent à travailler la pierre, le bois, la corne et l'ivoire. Ils s'obtenaient en cassant dans le sens de la longueur de gros galets de silex ; suivant la façon de les briser on obtenait des outils ou longs, ou plats, ou de toutes autres formes, offrant toujours des angles très aigus. Encore très bruts à l'époque paléolithique, ces outils se tenaient dans la main pour taillader un arbre en creux, pour faire une barque, pour aplanir des branches qui servaient de rames ; on s'en servait également pour creuser un rocher ou un gros arbre pour s'y abriter. Dans la seconde époque de l'âge de la pierre, dans celle dite néolithique, les mêmes outils sont moins rugueux, mieux façonnés et polis, ils s'adaptent mieux dans la main. Outre ceux de silex, il y en eut en cristal de roche, en corne et en ivoire. Il est intéressant de passer en revue cet outillage primitif, bien antérieur aux anciennes dynasties égyptiennes qui sont de l'âge de bronze ; il nous faut les décrire avant d'en arriver aux travaux en bois des égyptiens.

Les outils de l'âge de la pierre peuvent se diviser ainsi :

1° Pierres dans la main, dans le poignet. 2° Pierres emmanchées dans des cornes (bois de cerf). 3° Pierres attachées et liées à des branches coupées. 4° Pierres percées emmanchées de bois. Les premières ont une forme qui s'ajustait dans la paume de la main et qui se terminait par une partie coupante et plate, quelquefois pointue, suivant les travaux auxquels on les affectait. Elles mesuraient de 10 à 15 centimètres de longueur, sur 6 ou 7 de largeur et environ 3 d'épaisseur ; elles tranchaient ou coupaient, c'étaient les ciseaux primitifs. De ces périodes, nous voyons le harpon qui était arrangé aussi en scie. Il était composé d'un éclat de silex de 10 à 18 centimètres de longueur, mince d'un demi centimètre ; l'angle aigu est denté par des cassures successives très régulières. Un autre morceau de silex comme le précédent non denté était le couteau. Le canif plus fin était fait de morceaux cassés quelquefois à un ou deux millimètres d'épaisseur et plus court que le couteau. La hache était de silex ou de granit, plus longue que les autres outils, plus large au tranchant, elle se tenait à poignée et non dans la paume de la main. Le burin était une brisure de silex très effilée devant servir de pointe pour piquer les peaux, comme l'alêne du cordonnier ; il servait aussi à tracer et à graver. Les pierres emmanchées dans des cornes, c'est-à-dire dans les bois du renne ou du cerf, jouèrent un grand rôle dans l'outillage néolithique, ce fut l'innovation des manches adaptés à l'outil en pierre. Des bois de cerfs très curieux furent découverts dans la vase des lacs suisses, de Neuchâtel, de Bienne, de Constance, etc. Dans la partie la plus grosse du bois, celle qui est la plus proche de la tête, on enfonçait le morceau de silex qui servait de hache ; quand il s'employait comme hache, le bois était percé d'un trou cylindrique pour recevoir un manche fait d'une branche d'arbre. Avec la hache on équarriait ou creusait le bois, la pierre, etc. La grosse partie du bois de cerf était employée pour les haches. Les pics à roc et les marteaux avaient à peu près la même monture composée des trois pièces : le manche, le bois de cerf et le silex. Les ciseaux sont emmanchés dans des sections du bois animal, longues de 5 à 7 centimètres. Plus tard, ces mêmes sections sont percées d'un trou comme pour la hache, emmanchées perpendiculairement d'une branche. On en a trouvé de toutes les formes, avec des silex pointus, à biseaux, etc. Dans des bois, le silex est attaché avec des lisières ou des lanières de peaux, des cordes et des herbes, certains y sont scellés avec un mortier spécial. On possède quelques objets de bois de cerf ; pris aux extrémités, dans la partie pleine, ils sont percés d'un trou et traversés d'un manche. Ici, remarquons que le bois ou corne généralement effilé sert lui-même d'outil ; on suppose que c'était pour travailler des matières plus tendres que le bois végétal et la pierre, peut-être pour creuser la terre. Les bois de cerf, étant très durs, ont pu être usagés pour des bois mous.

De ces époques on a des os d'animaux, effilés et biseautés qui servirent de burins, de ciseaux, de gouges creuses, de pointes à tracer, etc. Il en existe dans la collection du British Museum, à Londres, qui ont la finesse des aiguilles à laine ; percées d'un trou ce sont les plus anciens documents qui servirent à coudre et à tisser. De petits morceaux de bois du cerf, montés avec de petits silex, étaient faits pour se tenir dans la main ; quelques uns ont déjà l'aspect des

manches des sculpteurs actuels.

Il y eut encore une autre manière de fixer le silex comme petite hache et comme marteau : une branche d'arbre dont le bois est flexible était fendue en deux, les deux extrémités d'une de ces parties étaient ramenées ensemble à joindre à plat, on mettait le morceau de silex dans la partie ployée que l'on serrait très fortement avec des cordes et très près de la pierre. Un autre mode se pratiquait avec des branches coupées et seulement un peu fendues dans un bout, où on intercalait le silex il était encore serré avec des cordes ou des lisières de peaux. Notons aussi quelques curieux silex plats attachés par le même procédé, mais dans la section d'une autre branche et presque toujours à 90 degrés. Cet outil qui servait à planir, ressemble à l'herminette des charpentiers actuels. Enfin, il y eut la pierre percée pour recevoir un manche de bois. En granit ou en silex, elle a toutes les formes des outils pour façonner le bois, la pierre et plus tard le bronze. En plus gros elle ressemble au marteau moderne, à la masse du sculpteur, du forgeron ; certaines ont une partie tranchante ou pointue ou en fermail, etc. C'est l'âge de la pierre polie perfectionnée.

En bois, rien ne nous reste nous montrant ce que l'on pouvait faire avec les outils en pierre de la période paléolithique ; tout au plus de la période néolithique a-t-on découvert des troncs d'arbres et des morceaux de bois pétrifiés qui attestent qu'ils furent taillés à la hache ; les coups portés le prouvent de toute évidence. De cette période, dans les gisements ossifères de la Madeleine dans la Dordogne, on découvrit de l'ivoire, des os et des cornes ou bois de bêtes, sculptés et gravés primitivement ; un de ces morceaux d'ivoire, très bien conservé mesure 20 centimètres de long sur 10 de large et 3 d'épaisseur ; il est gravé d'un dessin représentant un mammouth, ce dessin qui n'accuse que la ligne du contour est régulier et sans rature ; par la rectitude de la ligne je crois pouvoir affirmer qu'il fut exécuté en poussant le tranchant du silex plutôt qu'en grattant.

Dans le même lieu, on mit à jour des cornes sculptées de torsades et des os gravés représentant des chevaux ; ailleurs, on découvrit des pierres sphériques, de la grosseur d'une noisette, percées d'un trou ; elles durent servir de colliers, certainement les outils qui percèrent ces pierres percèrent aussi le bois, mais le bois est pourri et la pierre nous reste. À Bruniquel, dans l'Aveyron on trouva encore des pierres et des os gravés de dessins représentant des cerfs et des vaches ; on en trouva aussi dans les Pyrénées à Aurenhan ; de même, certaines pierres des dolmens du Morbihan étaient gravées ; des manches trouvés au Dahomey sont sculptés en relief de figures fantaisistes. On peut dire en pleine sûreté qu'avec les outils en pierre on fit déjà des peignes en os ; des os sont taillés pour servir de flèches ; de petits silex sont effilés pour les pointes des lances, pour des harpons de pêcheurs en os et en pierre, quelques-uns sont finement exécutés. De même, avec les outils en pierre, on effila et perça des os qui servirent d'aiguilles. Des poteries de ces époques ont aussi été découvertes ; par leurs saillies, elles laissent penser que leurs moules furent sculptés et gravés. Les outils de pierre servirent à creuser les premiers moules dans lesquels on coula ceux en bronze que nous verrons ensuite.

Les outils en bronze nous font entrer dans le néo-développement de l'art et au commencement de celui de l'humanité dans le domaine de la science. Dans la période du bronze, ce métal ne donnant pas toujours la résistance nécessaire, on continua à se servir simultanément des outils en pierre et en bronze. Au début le cuivre fut employé pur, plus tard on lui allia l'étain pour obtenir plus de rigidité. Des objets et des outils en bronze furent découverts à Jubbelpore et dans la vallée de l'Indus, dans les tumulus de Nilgiri (Sud des Indes), à Gungéria (Indes centrales), en Égypte, en Chine, en Perse, en Grèce, au Cambodge, à Java, un peu dans toute l'Europe, surtout dans les lacs de la Suisse.

On se servit donc usuellement des premiers outils en bronze comme de ceux en pierre. Ce fut d'abord le simple morceau de cuivre biseauté d'un bout qui se tient dans la main, ils furent de tous les modèles, à plat comme le ciseau, épais comme le bédane, étroits comme le burin, etc. Les formes plates étaient les plus communes, elles s'utilisaient à la fois en se tenant dans la main, comme hache, ciseau ou herminette ; elles mesuraient en moyenne 10 centimètres de long, 5 de large et 6 à 10 millimètres d'épaisseur. Puis, il y en eut dont la tige avait de 40 à 50 centimètres de longueur et qui se tenaient à deux mains ; c'est la figure primitive de la biseaïque aiguisée d'un seul bout. Plus tard, au lieu de tenir le métal dans la main, on l'attacha et on l'entailla à l'extrémité d'un morceau de bois ; il servit ainsi aux mêmes usages, mais avec plus de facilité ; avec le bronze on retrouve des manches semblables à ceux de la pierre. Vinrent ensuite les manches en bois ; le couteau entrant dans un manche, le même couteau denté servait de scie, le manche avait une petite courbure pour en faciliter l'usage. Le ciseau en bronze était pareillement emmanché dans du bois, mais aucune buttée n'existait à la tige pour l'empêcher de s'enfoncer dans le manche. Une forme nouvelle appliquée aux gouges, le bois du manche entrant dans l'outil et s'y trouvait virolé comme les gros ciseaux actuels.

Beaucoup d'outils en bronze étaient percés d'un trou dans lequel s'enfonçait le manche comme à nos marteaux. En Grèce, on découvrit des haches et des serpes percées d'un trou ; une scie en bronze trouvée dans l'Ile de Chypre est entrée dans le bois et rivée comme nos égoïnes ; en Espagne, on découvrit, presque pulvérisée, une lame de scie en bronze ; en Sibérie et en Chine on mit à jour des couteaux faits d'une seule pièce de bronze. De tous les outils fondus dans des moules en pierre, le plus curieux c'est la hache à ailerons qui fut fondue dans des moules à coquilles. L'une d'elles a été trouvée dans le lac de Bienne, d'autres ont été découvertes dans divers endroits, dans les lacs de Bienne, de Neuchâtel et du Bourget, dans la vallée de la Meuse, en Belgique, au Danemark, etc. Dans le type moyen de la hache à ailerons, une extrémité est à biseau tranchant, l'autre ronde en goutte de suif ; au milieu sont deux ailettes assez minces pour se replier sur le manche que l'on consolidait avec des fils de bronze ; un petit anneau sous la tête de la hache permettait de l'attacher au manche en faisant un triangle qui solidifiait l'outil ; c'est le spécimen le plus intéressant des outils préhistoriques en bronze. D'autres haches, avec le bout tranchant, avaient une buttée qui s'entaillait dans le manche et étaient retenues avec des fils en bronze, c'est la hache

celtique que l'on trouva dans l'Isère, en Suisse, aux Pays-Bas, en Irlande, etc.

* * *

Avec la période du bronze, nous entrons dans cette Égypte qui fut le berceau de l'art et des premières connaissances scientifiques dont nous constatons l'existence. Nous précédons encore de 4.000 ans l'ère chrétienne. Déjà, les outils en bronze prennent toutes les formes, les ciseaux et les gouges sont des tiges fondues avec, au tranchant, le pas désiré : creux, rond, plat, en héron, en burin, etc. Afin de supporter le choc du maillet quelques tiges sont renflées à la tête. D'après les collections, on voit la plupart des outils emmanchés dans un bois arrondi ressemblant aux manches modernes. Des ciseaux, il en est de larges, d'étroits et en bédanes ; il en est de même du poinçon effilé qui était la pointe à tracer ; la vrille affutée en grain d'orge grattait pour percer. On trouva en Égypte une vrille en bronze dite « queue de cochon » ; elle est sans doute le type original des mèches du même nom que nous avons aujourd'hui en acier ; il est probable que cette dernière vrille ne fut pas très utilisée, le bronze ne conservant pas sa rigidité. Ce qui porte à conclure que la vrille à grain d'orge fut couramment employée pour percer le bois. On ne constate pas encore l'emploi de l'archet, ni d'un autre vilebrequin ; c'est ainsi que la vrille avait un manche en bois. Deux sortes de haches furent en usage dans l'ancienne Égypte : la hache commune et l'herminette, qui étaient des morceaux de bronze plats assujettis dans des branches et attachés avec des lianes ; la scie ressemble en tous points à celle déjà décrite. Le British-Museum possède aussi deux maillets en bois qui datent de 3.700 à 3.600 avant J.-C. ; l'un servit aux tailleurs et aux sculpteurs de pierres, l'autre à notre aïeul le charpentier. Le maillet et le manche ne sont qu'un seul morceau pris dans la masse, la forme est circulaire et l'usure produite autour par les chocs donnés sur l'outil prouve que l'ouvrier frappait plus sur le bronze que sur le manche en bois. On présume que c'est le type original du maillet en bois avec masse et manche.

Pour les outils arrêtons-nous là et continuons par la description des objets et des meubles des dynastie égyptiennes, commençant par l'ancien empire qui eut son centre sur les bords du Nil vers Memphis, où furent construites les premières pyramides dans lesquelles on retrouve beaucoup d'objets de cette époque.

La civilisation s'accroissant, les égyptiens remontèrent le fleuve, et le moyen empire eut son centre vers Thèbes. On y découvrit l'obélisque qui est sur la place de la Concorde à Paris et celui qui est sur le quai à Londres. (Travail d'ensemble, beau à sa source et dans son climat ; que la civilisation meurtrière des européens emporte de force pour le mettre par morceau isolé, comme un chien dans un jeu de quilles, sur une place moderne d'un tout autre style). À Thèbes on mit à jour des palais et des tombeaux des rois du genre artistique égyptien qui aujourd'hui étonne notre imagination, on découvrit des trônes et des sièges en bois incrustés de bronze et d'ivoire.

Enfin, le nouvel empire qui fut celui de la décadence de ce grand pays fut centralisé dans le

delta formé par l'embouchure du Nil.

On comparera combien notre pauvre société est relativement en retard, en voyant où en étaient arrivés les égyptiens adorateurs du Soleil, ce qui n'était pas inférieur à l'adoration d'un dieu suprême, et puisse cette description faire sentir à chacun l'amour que nous ressentirons pour le grand et le beau, quand nous ne voudrions plus être des esclaves.

Dans l'antiquité, les métiers se classaient suivant les matériaux : il y eut ceux du bois, les restes que nous possédons le prouvent ; ceux de la pierre, du granit, du marbre, des métaux, de la terre ; enfin les pasteurs, les chasseurs et les guerriers. Les plus vieux documents en bois que nous possédons ont été retrouvés dans de grands sarcophages en marbre et en granit dans lesquels on ensevelissait les rois et les grands ; au-dessus, s'élevaient de gigantesques monuments, sous lesquels nos modernes archéologues ont découvert, assez bien conservés, beaucoup d'objets qui témoignent, un développement artistique très marqué. Quand un haut personnage mourait, on l'embaumait, puis on l'enroulait fortement avec des bandes de toile qui atteignaient pour une seule momie jusqu'à 350 mètres de longueur sur 12 centimètres de largeur ; ainsi bandé, on l'enduisait de bitume, de gomme et de carbonate de soude ; cet ensemble formait une cristallisation qui empêchait la perméabilité. Cette opération terminée, la momie était couchée sur le dos, et l'ouvrier du bois apparaissait pour exécuter la bière, coffre ou cercueil. Il commençait par découper les calibres des contours afin que la momie entrât dans le coffre comme dans une gaine. L'extrémité du coffre, avec les galbes atténués, avait à peu près le contours de l'intérieur. Ce premier coffre était placé dans un autre plus grand, plus rectiligne et mieux décoré ; ensuite il était mis dans un sarcophage en granit comme on en voit au Louvre et dans différents musées.

Enfin le tout était transporté dans un caveau définitif sur lequel les égyptiens élevèrent des monuments comme les pyramides, qui aujourd'hui défient encore le temps. Un des plus antiques coffres de ce genre est à Londres, au British-Muséum. Il fut découvert en 1837 sous la troisième pyramide à Gizeh j il contenait les restes de Mem-Kau-Rà ou Mycérinus, roi d'Égypte, il date de la IV^e dynastie (3633 avant J.-C.). Pour comble de malheur le navire anglais qui transportait ces précieux restes, essuya une tempête et perdit plusieurs morceaux ; le sarcophage en granit et des parties de la momie furent perdus en mer. Mais par les portions du tour et du dessus on peut aisément reconstituer et décrire le coffre. Les courbes des côtés et les galbes du couvercle accusent le chantournement de la momie décrite ci-dessus. Le bois, qui paraît être du sapin, a une moyenne de 3 à 5 centimètres d'épaisseur. La partie de la tête du coffre est assemblée par des queues d'aronde, qui après le montage furent chevillées en biais. La partie des pieds est en feuillure dans les côtés et tenue par des chevilles en sens contrariés. Le couvercle est mis sur la boîte, guidé par des clés ou faux-tenons carrés ajustés dans les mortaises ; le scellement est fait par des chevilles qui traversent en biais du dessus aux côtés. La partie supérieure du couvercle donne les saillies de la tête, des seins et des pieds. Les saillies sont des morceaux rapportés comme nos collages mais, au

lieu de colle, ils sont tenus avec des chevilles en sens opposés. L'endroit rond presque uni, des seins aux pieds, est gravé d'écritures régulières franchement coupées, des savants en donnent la traduction : « Osiris, roi du Nord au Sud, Mem-Kau Rà vivant pour toujours, etc ».

Le bois de tout le coffre fut réglé à la gouge et au ciseau en bronze et aussi avec les outils en pierre. Il est d'une régularité qui dénote d'habiles ouvriers, qui connaissaient comme on vient de le voir les assemblages à queues, à clés et à chevilles. Il faut constater que l'évidement des mortaises est très net. De même que, pour percer les trous à chevilles de 10 à 15 centimètres de profondeur sur 7 à 8 millimètres de diamètre, ils utilisaient de bonnes mèches. Un magnifique coffre rectangulaire qui fut construit entre 3.500 et 2.500 ans avant l'ère chrétienne, va de suite donner une idée sur le travail du bois à ces époques. Il fut rapporté de Thèbes, il est long de deux mètres, large de 65 centimètres, haut de 80, l'épaisseur est de 9 centimètres en bois de sapin. Les quatre côtés sont faits chacun de deux morceaux assemblés à plats-joints, tenus par des clés en mortaises, chevillées au travers. Sur champ, les angles sont coupés à l'onglet jusqu'à environ trois centimètres du dessus afin de laisser un flottage qui est arasé sur les parties des bouts ; le flottage est percé d'un trou qui traverse jusqu'à la queue, dans lequel est enfoncée une cheville verticale qui maintient les onglets. Sur la hauteur à 45° c'est-à-dire perpendiculairement à l'onglet, cinq trous à chevilles traversent de part en part pour consolider ; les chevilles ont 15 millimètres de diamètre. Le fond mis dans une feuillure intérieure est tenu par des chevilles qui traversent perpendiculairement les côtés. Le dessus fait en deux morceaux, parfaitement plan et d'épaisseur, est consolidé par deux tasseaux intérieurs, chevillés en biais contrariés ; ils forment arrêts en longueur et en largeur quand le dessus est sur le coffre. Pour clore le tout, d'autres chevilles traversent les extrémités du coffre et pénètrent dans les tasseaux. Avant d'être monté, l'intérieur fut complètement gravé d'une magnifique écriture. L'extérieur est couvert par des caractères hiéroglyphiques ; deux yeux de double grandeur que nature sont incrustés sur le dessus ; par sa conservation, le blanc de l'œil paraît être en ivoire ; au centre la pupille est en bois noir ou en corne. C'est peut-être dans le bois, les premières incrustations et une manifestation de marquetterie ; enfin c'est le plus antique document incrusté.

À part les écritures, jusqu'ici les formes des objets en bois n'ont pas encore la tournure du style égyptien, ce n'est que dans un millier d'années que l'on verra des sarcophages, des sièges, des trônes, etc., ayant un caractère original, quand il s'affirme comme art et que, comme école, il impose pour les mêmes objets de semblables dispositions de goût. Après, l'art est flegmatique, parce qu'il s'est trop reposé sur quelque chose qui fut bien, mais qui n'est pas l'idéale perfection (vers laquelle on doit toujours se diriger sans jamais l'atteindre; néanmoins c'est la seule route de la Vérité et du Bonheur).

Le châtaignier fut beaucoup employé dans les coffres égyptiens. Il existe, au British Muséum, une statue en bois de chêne ou de châtaignier de demi grandeur naturelle ; elle fut trouvée dans le caveau d'une tombe de la IV^e dynastie (3.700 ans av. J.-C.). D'après les écrits, elle

représente le maire de Sakkara, ville au Sud de Memphis. Le physique de la figure n'a rien du type égyptien. Son modelé indique que l'ouvrier du bois qui la tailla était un artiste savant. A part sa vétusté cette statue passerait facilement pour avoir été faite de nos jours. Si nous pensons aux outils de pierre et de bronze d'alors, on conçoit qu'il fallut beaucoup de temps pour mettre au point et finir un aussi fort bloc de bois.

De l'ancien empire, c'est-à-dire jusqu'à 2.466 ans avant J.-C., les coffres ou cercueils se ressemblaient en dessin et en assemblage, seules les épaisseurs des bois varient suivant le rang des personnages à y placer. Ainsi, récemment, le président Carnot, Léon le treizième, et d'autres furent vidés de leurs tripes et embaumés, puis mis dans des cercueils en plomb et dans un autre en chêne décoré pompeusement. Voilà bien une preuve que nous n'avons guère progressé depuis 4.500 ans. Les égyptiens adoraient le Soleil et un grand nombre d'européens adorent un bonhomme tout nu, sculpté, et fixé sur deux bouts de bois.

Dans les dynasties qui suivirent, on employa le platane, le châtaignier, le chêne, le marronnier, le sapin, le sycomore, bois à la fois solides et imperméables. Deux curieux coffres qui datent de 2.600 et 2.500 ans avant J.-C. sont construits de deux uniques pièces de bois ; une partie est le dessous, l'autre est le dessus. Un plat-joint est au milieu, les deux parties sont assemblées avec des clés ou faux-tenons de chaque côté. L'un de ces cercueils a reçu les restes du roi An-Antef. La partie inférieure est creusée intérieurement d'après le se contours de la momie, arrangée et bandée comme il a déjà été dit. L'extérieur aux courbes plus allongées conserve le découpé de l'intérieur. Le dessus qui forme couvercle affleure le dessous, creusé aussi en dedans de toutes les saillies de la face du corps momifié. La partie supérieure du dessus est régulièrement sculptée et réglée. La tête rend, en bois, la première conception du type adopté pour les sphinx : large front, grands yeux qui sont ici des incrustations d'ivoire, de bois noir ou de pierres pour les prunelles ; lèvres à arrêtes marquées, grandes oreilles, coiffure carrée au-dessus avec revers qui descendent sur les épaules et sur la poitrine ; la partie du corps moins détaillée a le contour d'un demi cylindre qui va diminuant jusqu'aux pieds qui accusent une très forte saillie. La gravure représentant des oiseaux et d'autres signes a jusqu'à cinq millimètres de profondeur ; le tout est recouvert par une claire couche de goudron, ensuite des peintures très vives en rouge, bleu, blanc, jaune et du doré finissent la décoration intérieure et extérieure. Les couleurs sont pures, unies, l'on n'y voit pas d'ombres ; les dessins sont réguliers et ont tous une signification. La dorure qui recouvre et qui tient encore en beaucoup de places non désagrégées, a un ton beau et éclatant. Ne voulant pas sortir de notre sujet, on ne traversera pas l'isthme pour mentionner de nombreuses petites statuettes en bronze de Babylone en Chaldée, représentant des rois et des hauts dignitaires ; notons les en passant car elles datent de 3.200 à 3.300 avant J.-C.; et intéressent les fondeurs, ciseleurs et monteurs en bronze qui verront que leur métier existait à ces époques. Le bronze, l'ivoire, le bois, les pierres servaient à l'ornementation et furent travaillées par les mêmes artisans qui n'étaient pas spécialisés et se confondaient. Les égyptiens façonnèrent de belles gaînes funéraires pour divers animaux. Dès les

premières dynasties, à Memphis, le bœuf Apis était la divinité animale sacrée ; il était noir et avait au front une tache blanche triangulaire ; quand il vieillissait on le noyait et il était embaumé comme les rois et les hauts personnages. Le chat, le crocodile et divers animaux furent aussi sacrés pour les égyptiens et avaient des funérailles spéciales. Le plus grand nombre des gaînes de nos musées ont renfermé des chats ; leur aspect est curieux et joli.

L'intérieur a la forme de l'animal assis sur son séant, droit sur les deux pattes de devant et la tête haute. La gaine se sépare au milieu verticalement en deux parties semblables et chacune creusée dans le bois massif. L'extérieur est sculpté d'un chat proportionnellement plus gros de l'épaisseur laissée au bois et qui varie de trois à quatre centimètres. Les yeux sont souvent des incrustations d'ivoire et de pierres ou diamants transparents. Le tout est laqué en couleurs et en dorure. Ce travail de l'ouvrier du bois exigeait des gouges coudées pour le creusement intérieur. De même que pour les cercueils, la jointure est à clés chevillées au travers de chaque partie.

Au moyen empire, on trouve dans les cercueils des blocs en bois qui servent d'oreillers pour les têtes des momies, ils sont gravés des noms des personnages qui y reposent. Il en est de toutes sortes, les plus anciens sont de petits blocs massifs un peu creusés à la partie supérieure pour y adapter la tête. Plus tard on les construisit en trois pièces : le haut, la tige, le socle, ressemblant un peu aux porte-chapeaux. L'assemblage consiste en un petit tenon à chaque bout de la tige, lequel est chevillé. Quelques autres supports sont d'un seul morceau, le contour est octogonal, rond ou galbé. A la fin du moyen empire vers 1.400 avant J.-C., ils prirent le style égyptien en découpage et en sculpture, puis on en fondit en bronze, ornementés et ciselés. Nous voici aux instruments qui servaient de palettes, porte-pinceaux et godets aux artistes qui peignaient les écrits hiéroglyphiques et les histoires de l'Égypte. La plus ancienne palette connue est du milieu du moyen empire, 1.700 ans avant J.-c., elle est faite d'un seul morceau de bois plat, de 25 centimètres de long, 35 millimètres de large et un centimètre d'épaisseur. Une rainure en sifflet de un centimètre sur un demi de profondeur est pratiquée au milieu pour les pinceaux qui y sont retenus par une barrette qui traverse la rainure au dessus et au milieu de la longueur. En général les palettes sont en bois fin non spongieux, je les suppose en pommier ou en poirier il en est en ivoire et en marbre. De chaque côté de la rainure aux pinceaux, sont creusées des petites cavités ou godets dont le nombre varie de deux à quatorze, suivant le genre de travail du peintre ; quelques palettes sont gravées du nom de l'artiste. J'en ai noté deux qui sont de 1.500 avant J.-c., l'une d'un nommé Ra-Méri, l'autre d'un Pa-aha, Une autre palette en ivoire, gravée, date de 1.300 avant J.-C. La remarque que font les modernes ouvriers du bois, est que ces palettes sont correctement exécutées et qu'aucun éclat n'existe dans le bois. Ce qui veut dire que ceux qui les exécutèrent avaient une grande pratique dans les petits travaux en bois et en ivoire. Les pinceaux sont des fines tiges du papyrus, lequel croit en roseaux sur les bords du Nil. Le papier qui en porte le nom était l'écorce déroulée et préparée. L'extrémité de la tige qui servait de pinceau était brindillée pour sponger la couleur. Les encres et les couleurs étaient surtout des produits végétaux. Des palettes sans godets ne contenaient que les pinceaux,

d'autres n'avaient que des godets. Tous ces genres se sont maintenus jusqu'à la fin du dernier empire.

La plupart de ces notes furent prises à Londres, à Bruxelles et à Paris. Quoique incomplète, cette énumération facilitera les camarades avides de savoir, qui visiteront les musées.

Par la suite, le Bois se confondra dans l'historique des métiers de Charpentiers, Huchiers, Menuisiers, Ébénistes, Charrons, etc., et sera continué dans leurs descriptions.

— L. GUÉRINEAU.

P.S. — On trouva en Égypte : de 2.600 avant J.-C. une statue en bronze ; de 2.000 à 1.370 des figures et divers objets en bois ; de 1.333 une statue en bois de Ramsès II ; de 1.200 à Thèbes, une porte de tombe en bois ; de 2.000 à 1.200 des objets de toilette, des poupées et des petites cabines de bateaux, des tablettes sépulcrales gravées à la fin du dernier empire, des poulies, des sièges, un trône.

— L. G.

Accueil

BOLCHEVISME n. m.

C'est depuis la révolution de 1917 que ce phénomène - le bolchevisme - acquit sa haute célébrité internationale. Avant cette époque, le nom de bolchevisme était à peine connu en dehors des milieux révolutionnaires « professionnels » russes, où il était considéré comme la fraction gauche du mouvement social-démocrate du pays. Cependant, cette fraction représentait, avant la révolution déjà, un parti politique vigoureux, attaché avec des fils solides au mouvement ouvrier révolutionnaire, aspirant à le dominer, tout en se raillant aux mots d'ordre de révolution et de démocratie bourgeoises. La profondeur, l'élan prodigieux de la révolution russe de 1917, ont fourni à toute une pléiade de partis politiques un excellent terrain pour tenter la fortune, pour courir la chance, dans l'ambiance favorable d'un cataclysme social sans précédent dans l'histoire humaine. Le parti bolchevique fut un des partis formant cette pléiade. Lui aussi, il prit part à la course au bonheur.

L'effondrement complet du régime agraire et industriel de l'ancienne Russie - effondrement que laissait de plus en plus prévoir la marche ascendante de la révolution - obligea ce parti à changer brusquement sa tactique social-démocrate et le poussa à une hardiesse politique à laquelle il n'avait jamais osé songer avant : la prise du pouvoir politique, en s'appuyant sur un bouleversement social.

Le succès de la révolution lui permit de s'installer solidement au pouvoir et de s'adjuger une situation de maître de toute la révolution russe. Ce fait suggéra l'idée que le bolchevisme était l'aile gauche la plus révolutionnaire du mouvement ouvrier russe, laquelle a remporté la victoire sur le capitalisme.

Très répandue dans les milieux bourgeois et aussi dans certains milieux révolutionnaires peu au courant de la véritable situation des choses, soutenue, de plus, par une démagogie bien appropriée des bolcheviks eux-mêmes, cette idée est, pourtant, fondamentalement erronée.

Le bolchevisme est l'héritier direct et le porte-parole puissant, non pas des aspirations révolutionnaires de classe des ouvriers et des paysans, mais de la lutte politique qui fut menée, tout un siècle, par la couche des intellectuels démocrates russes (l' « intelligentzia » démocratique) contre le système politique du tsarisme, en vue de conquérir pour elle certains droits politiques.

Pour pouvoir établir la généalogie ainsi que la nature sociale et de classe du

bolchevisme, il est indispensable de nous occuper, ne fut-ce que succinctement, du mouvement russe émancipateur en général.

Le mouvement révolutionnaire en Russie avança, durant des siècles, en deux courants séparés : l'un, plus jeune, sortit immédiatement du sein du labeur assujéti ; l'autre eut sa source dans les milieux intellectuels démocrates de la société russe, milieux qui s'étaient formés plus tard, qui jouissaient comparativement aux ouvriers et paysans, de privilèges sociaux et économiques considérables, mais étaient hostiles au régime politique du tsarisme, à cause de son absolutisme.

Le premier courant populaire du mouvement portait toujours un caractère social ; il était une révolte du monde de travail contre son asservissement social et tendait au renversement des bases mêmes de cet asservissement. Telle fut la fameuse révolte de Razine au XVIIe siècle, révolte qui faillit soulever des millions de paysans des régions de la Volga, du Don et autres contrées pour l'extermination des seigneurs agrariens et des nobles, au nom « d'un royaume paysan libre ». Une révolte analogue fut celle du XVIIIe siècle, guidée par Pougatchev. Le même caractère portaient les innombrables émeutes et insurrections paysannes de moindre envergure, à l'époque du servage. De même nature étaient enfin, par leur sens et leurs tendances, les vastes mouvements de grève accomplis par le prolétariat des villes se formant rapidement dans la deuxième moitié du XIXe siècle, - mouvements qui prirent en 1900-1903 des dimensions panrusses.

L'autre courant du mouvement révolutionnaire russe, issu des milieux intellectuels démocrates, avait un caractère nettement politique. Son but fondamental et constant, était celui d'une transformation du système absolutiste du tsarisme en un système constitutionnel ou républicain démocrate.

On peut considérer comme début de ce mouvement l'insurrection des « décabristes », le 14 décembre 1825, date à laquelle un groupe d'officiers, à la tête de quelques régiments qui leur étaient subordonnés, tentèrent de faire un coup d'Etat en faveur de la Constitution. L'insurrection fut noyée dans le sang par le tzar Nicolas I. Mais, une fois déclenché, le mouvement ne put pas être étouffé. Au contraire, les générations qui suivirent le continuèrent et l'approfondirent. Les étapes les plus remarquables de ce mouvement furent le « Narodnitchestvo » et le « Narodovoltchestvo ».

Le Narodnitchestvo (1860-1870) fut un mouvement dont le trait essentiel était une sorte de pèlerinage dans les couches profondes de la masse paysanne. Des milliers de jeunes gens appartenant aux classes privilégiées abandonnaient leurs familles et leur carrière, rompaient avec leur classe, s'habillaient en paysans, ouvriers, etc., et s'en allaient vers la campagne paysanne afin d'y vivre et travailler en simples paysans, s'occupant en même temps de la propagande : ils cherchaient à éveiller dans les masses paysannes l'intérêt pour les questions politiques, pour une révolution politique des intellectuels-démocrates.

Le Narodovoltchestvo fut l'apogée du mouvement révolutionnaire de l'« intelligenzia ». A cette époque le mouvement était devenu nettement socialiste par son caractère et ses mots d'ordre. Il produisit une magnifique série de natures héroïques qui, par leur idéalisme et le sacrifice de soi-même dans la lutte contre le tsarisme, s'élevèrent au-dessus des intérêts de caste de l'« intelligenzia » et se rapprochèrent de aspirations plus vastes du labueur. Tels furent : Sophie Pérovskaïa et autres. L'organisation clandestine « Narodnaïa Volia » (La Volonté du Peuple) créée à cette époque (1879), livra un combat acharné contre le tsarisme. Ce combat, terminé par l'assassinat du tzar Alexandre II (le 11 mars 1881), amena la destruction de la « Narodnaïa Volia » et l'avènement d'un régime de réaction politique épouvantable sous le règne du tzar Alexandre III. Ce résultat était à prévoir, car le parti de la « Narodnaïa Volia » n'était qu'une petite organisation clandestine et conspiratrice qui, tout en exhortant les paysans à l'insurrection, n'avait pas pratiquement derrière elle des masses organisées et puissantes et était, par conséquent, obligée de se limiter à ses propres moyens, à sa seule action.

Les échecs de ces petites organisations d'un type conspirateur, et aussi la pénétration en Russie des idées du marxisme, finirent par créer dans les milieu intellectuels russes un nouveau courant qui voulut s'orienter, dans sa lutte contre le tsarisme, non pas sur les masses paysannes pulvérisées, comme c'était le cas jusqu'alors, mais exclusivement sur le prolétariat des villes. - « La Révolution en Russie, réussira seulement comme un mouvement de la classe ouvrière ; sinon elle ne se produira jamais ». C'est ainsi que le nouveau courant formula, par la bouche de Plékhanov, son point de départ dans la lutte contre le tsarisme. Le jeune prolétariat des villes, qui venait de naître alors en Russie, offrit à ce mouvement un terrain propice. Le premier groupe social-démocrate (« groupe Libération du Travail ») fut fondé en 1880. Quinze à dix-huit ans après, presque tous les centres industriels de Russie possédaient déjà des organisations social-démocrates dirigées par des politiciens professionnels recrutés dans l'« intelligenzia ».

Le premier Congrès de toutes ces organisations, qui aboutit à la création du Parti Ouvrier Social-Démocrate Russe, eut lieu en 1898.

Quelques années après, une scission sérieuse s'était dessinée au sein du Parti. Au deuxième Congrès de Londres, en 1903, le Parti s'était fendu en deux courants opposés : la majorité gauche, et la minorité droite. La cause immédiate de la scission fut le fameux projet d'organisation proposé par Lénine. La majorité (en russe : bolchinstvo) des membres du Parti suivirent Lénine, d'où leur dénomination : bolcheviques, et le dérivé : « bolchevisme ». Ainsi, le terme ne fut qu'un hasard (« bolchevisme » du « bolchinstvo » = majorité). Cependant, un contenu tout à fait déterminé se cachait derrière ce terme de hasard.

L'idée fondamentale du bolchevisme, développée par Lénine, fut la suivante

« La masse travailleuse n'est que la porteuse d'instincts de révolte d'une énergie révolutionnaire. De par sa nature même, elle est incapable d'un rôle

organisateur, créateur. Elle n'est pas capable de tracer les voies de la révolution ni de créer les formes de la société future. Cette dernière tâche incombe au groupe de révolutionnaires éclairés, s'étant consacrés à l'idée de la révolution. Par conséquent, le premier devoir du Parti des révolutionnaires éclairés, est celui d'établir son hégémonie entière sur les masses. Cette hégémonie n'est possible qu'à la condition que le Parti lui-même soit construit sur le principe de la centralisation la plus sévère. Le Parti devra être un organisme au centre duquel fonctionnera un mécanisme très fin prenant toutes les dispositions vis-à-vis du Parti, ne tolérant aucun frottement, aucun grain de poussière. Ce mécanisme sera le Comité Central du Parti. Sa volonté et ses dispositions feront loi pour tout le Parti ».

Telle fut la thèse qui servit de base à la construction du Parti Bolchevique.

Recrutant ses membres surtout parmi l' « intelligenzia » révolutionnaire, les éduquant dans l'ambiance du « sous-sol » et des mesures conspiratrices extrêmes (une autre ambiance n'a jamais existé en Russie), leur greffant la psychologie spécifique de révolutionnaires professionnels, le bolchevisme préparait ainsi des cadres de gens prenant l'habitude de se considérer comme guides infaillibles du prolétariat, grâce à l'esprit éclairé et l'expérience révolutionnaire desquels seulement peut sortir l'émancipation des masses. C'était le chemin ouvert, droit, inévitable vers l'inauguration de la dictature, sur le Parti d'abord, sur les masses ensuite. En effet, le projet de Lénine qui brisa la social-démocratie russe en deux fractions, introduisait déjà le principe de la dictature dans les rangs du Parti.

Faisant l'analyse du livre de Lénine : Un pas en avant, deux pas en arrière, où étaient établies les bases de la tactique bolcheviste, Rosa Luxembourg écrivait : «il (le bolchevisme) est un système de centralisme ne s'arrêtant devant rien, dont les principes vitaux sont : d'une part, celui de délimiter, de séparer l'avant-garde organisée de révolutionnaires professionnels actifs, du milieu inorganisé, mais révolutionnairement actifs les entourant ; d'autre part, celui d'une discipline sévère et d'une ingérence directe, catégorique, décisive du Comité Central du Parti dans tous les gestes et actes de ce dernier. Il suffit, par exemple, de rappeler que, conformément à cette conception, (le bolchevisme), le Comité Central du Parti a le droit d'organiser tous ses comités locaux, par conséquent, de déterminer la composition personnelle de toute organisation de Genève et Liège jusqu'à Tomsk et Irkoutsk, d'imposer à chaque organisation les statuts élaborés au centre, de dissoudre ou de recréer ces organisations et, par conséquent d'influencer finalement et directement la composition même de l'instance suprême du parti : le Congrès. De cette façon, le Comité Central devient le noyau tout-puissant du Parti, tandis que toutes les autres organisations ne sont que ses organes exécutifs ». (Art. de Rosa Luxembourg : Neue Zeit, juillet 1904). Dès son origine, le Parti bolchevique établit, à son intérieur, la dictature du Comité Central. Peu après, cette dictature commença à se répandre aussi par-dessus les masses ouvrières.

Ainsi, sur le champ du mouvement révolutionnaire de l' « intelligenzia » russe, apparut et se développa un parti politique puissant, basé sur le centralisme et la discipline les plus rigoureux, plein d'une foi inébranlable en son infailibilité et aspirant de toute sa volonté à devenir le maître de tout le mouvement révolutionnaire russe. Ce parti succéda directement à ceux des étapes antérieures du mouvement révolutionnaire de l' « intelligenzia » russe. Il était étroitement, immédiatement lié à tous ces mouvements. Tout le long de son existence, jusqu'à la révolution de 1917, il agissait sous les mots d'ordre qui étaient toujours typiques pour le mouvement de cette « intelligenzia » : la Constituante (Assemblée Nationale), République démocratique, Parlement, etc. Cette circonstance a une grande importance pour celui qui voudra apprécier le véritable rôle et les vraies intentions du bolchevisme dans la révolution russe.

Cependant, le courant populaire du mouvement révolutionnaire allait son chemin, se manifestant de temps à autre en des actes typiques d'un sens social. Dans la révolution de 1905-1906 déjà, les ouvriers et, surtout, les paysans, manifestèrent un intérêt très limité aux exigences politiques de la démocratie. Ils se signalèrent, d'autre part, par des actes d'un caractère social : les paysans, par la prise, de force, des domaines seigneuriaux ; les ouvriers, par la fondation, par endroits, des Soviets (Conseils) des députés ouvriers. L'une et l'autre action étaient l'expression de profondes tendances sociales et révolutionnaires inhérentes aux masses laborieuses et se distinguant nettement, par leur caractère, des tendances démocratiques. Les dix ans d'une réaction tsariste et agrarienne, qui suivirent la débâcle de la révolution de 1914-1917, ne firent que développer et fortifier ces tendances dans les masses.

Dans la révolution de 1917, après que le premier obstacle - l'absolutisme tsariste - eut été détruit, ces tendances se firent jour, avec toute l'énergie accumulée depuis des siècles, et formèrent un mouvement déterminé, inévitable des masses, dirigé, au fond, vers le renversement du régime agraire et industriel de la Russie.

Malgré tous les efforts de nombreux partis démocratiques, y compris le parti social-démocrate et le parti socialiste-révolutionnaire, d'introduire les événements révolutionnaires de Russie dans les cadres d'une république démocratique bourgeoise, les paysans et les ouvriers se ralliaient au mot d'ordre puissant : « La terre aux paysans ! Les usines aux ouvriers ! » Oui, dès les premiers jours du bouleversement politique (mars 1917), le sort du régime agraire et industriel du pays était décidé. Toute la Russie ouvrière et paysanne se trouvait déjà en pleine activité reconstructive. Avec la force et la rapidité propres à l'action spontanée des masses, les Soviets des ouvriers et soldats députés furent créés, ceci en pleine connaissance de cause, dans toutes les villes. Dans toutes les usines, fabriques, entreprises de l'industrie manufacturière et extractive, des comités révolutionnaires furent créés, comme organes guidant et aidant les masses ouvrières dans leur action. Tout ceci se faisait indépendamment et en dehors des organisations politiques. Les paysans reprenaient de force, en acte révolutionnaire, les domaines des agrariens, et

la « question agraire », discutée durant des dizaines d'années dans les programmes de différents partis politiques, trouva sa solution pratique dans les actes révolutionnaires des masses paysannes en mai, juin, juillet et août 1917. Les Soviets paysans se créaient dans les villages.

L'attitude des bolcheviks était, à ce moment, extrêmement hésitante. Leur groupe central guidant le parti, Lénine en tête, venait d'arriver de l'étranger où tous ses membres avaient séjourné durant la dernière huitaine d'années en qualité d'émigrés. Lénine voyait parfaitement bien que les événements ne s'arrêteraient pas au renversement du système politique du tsarisme, que les choses iraient plus loin. Mais, jusqu'où iraient-elles ? Ni Lénine ni ses camarades ne pouvaient le prévoir. C'est pourquoi, pendant les premiers mois qui suivirent le coup d'État de mars 1917, l'attitude des bolcheviks fut équivoque : d'une part, ils faisaient à moitié chorus avec les masses, se ralliant à leurs mots d'ordre sociaux ; d'autre part, ils ne rompaient pas complètement avec les mots d'ordres politiques de la bourgeoisie démocratique. (À ce moment, leur parti se nommait encore parti social-démocrate bolchevique). De là, leur attitude flottante, pas entière ; de là, leur mot d'ordre : « contrôle sur la production », substitué à celui des masses : « les usines aux ouvriers » ; de là aussi, leur mot d'ordre de l'Assemblée nationale constituante, en contradiction avec celui des masses : « la révolution sociale ».

Ce ne fut que plusieurs mois après - période critique et décisive, et lorsqu'il devenait de plus en plus évident que le bouleversement social était infaillible - ce ne fut qu'alors que les bolcheviks se décidèrent en faveur de ce bouleversement ; mais, comme nous le verrons tout de suite, dans l'unique but d'arriver au pouvoir, en mettant à profit ce bouleversement. Ce fut alors que Lénine changea le nom de son parti ; le baptisant « parti communiste » (au lieu de « parti social-démocrate »), cherchant ainsi à se séparer, en face des masses, de ses collègues de la droite - les social-démocrates mencheviques (minoritaires) et les socialistes-révolutionnaires - qui défendaient toujours le principe de la république démocratique bourgeoise et se compromettaient, tous les jours davantage, aux yeux des masses révolutionnaires. Ce fut alors que Lénine se mit à donner raison aux anarchistes, à parler de sa profonde parenté spirituelle avec eux, dans la négation du parlementarisme, de la démocratie, de l'étatisme (sous certaines réserves quant à ce dernier), de même que dans une série d'autres problèmes capitaux de la révolution sociale. Or, comme les événements ultérieurs vont le démontrer, son unique but était de trouver des alliés parmi les anarchistes et de s'assurer les sympathies des masses.

Les mouvements des masses : ceux d'avant octobre et aussi celui d'octobre, tendant au renversement du système capitaliste en Russie, avaient besoin d'éléments qui pourraient les guider d'une façon déterminée, au point de vue idée et organisation, éléments qui aideraient ces mouvements à aboutir, et à atteindre le but des aspirations des masses : la construction d'un régime libre et égalitaire ouvrier et paysan. Cette tâche, de guider les mouvements des masses, appartenait, au fond, uniquement à l'anarchisme, vrai porteur des idées de la révolution sociale. Mais,

grâce à leur manque habituel d'organisation, qui affaiblit le mouvement libertaire dans tous les pays, les anarchistes russes se montrèrent mal préparés et impuissants à remplir leur mission ; et l'action dirigeante, l'influence prépondérante sur les événements, dans l'espace du pays entier, avait, entre temps, passé aux bolcheviks. S'étant définitivement rangés du côté du bouleversement social, ces derniers déclenchèrent des attaques décisives contre le système capitaliste. Ils dirigèrent toutes leurs forces disponibles dans les profondeurs de la classe ouvrière et aussi dans l'armée. De là, ils menèrent une lutte acharnée contre la bourgeoisie et leur gouvernement (qui se nommait « provisoire révolutionnaire »). Ils avaient bien apprécié l'importance colossale et la puissance des Soviets des députés ouvriers, créés par les masses directement et devenus tout de suite forteresses du labeur dans sa lutte contre le capital. Ils déployèrent toute leur énergie pour les conquérir. Mais à ce moment déjà, ils substituèrent, à l'idée de la révolution sociale, celle du « pouvoir soviétique », ayant lancé le mot d'ordre : « Tous pouvoirs aux Soviets ! » Au moment où la majorité des membres des soviets centraux étaient partisans du bolchevisme, les bolcheviks frappèrent le coup décisif : ils renversèrent le gouvernement de coalition socialiste-bourgeoise, s'appuyant sur les soviets comme organes dirigeants de la révolution. Le rôle capital du système des Soviet des ouvriers et soldats députés trouva plus tard son appréciation dans les paroles de Lénine qui dit que si les masses n'avaient pas créé les Soviets, jamais les bolcheviks ne seraient venus au pouvoir.

En conséquence de la révolution, le pouvoir se trouva naturellement entre les mains des bolcheviks devenus ses guides principaux. L'action révolutionnaire des bolcheviks prit fin à ce moment-là et fut remplacée, consécutivement, par une activité nettement contre-révolutionnaire.

S'étant emparé du pouvoir, les bolcheviks s'employèrent méthodiquement à adapter le régime politique et social de tout le pays au régime de leur parti. Erigé sur les principes d'un centralisme absolu et d'une discipline militaire, ce parti devint le modèle, le tracé d'après lequel les bolcheviks commencèrent à construire le nouveau système économique et social de la Russie. Une gigantesque machine étatiste et bureaucratique se forma ainsi, qui se mit à guider, à diriger toute l'activité économique, politique et sociale de tout le peuple, à s'occuper de tous ses besoins, à contrôler toute sa vie, sa façon de penser, etc., etc.

C'est ainsi que le projet d'organisation proposé par Lénine en 1913, selon lequel la direction dictatoriale de toute la vie et de toute l'activité du Parti se concentrait entre les mains du Comité Central, était appliquée maintenant à l'échelle de toute la Russie révolutionnaire.

* * *

L'activité créatrice économique et sociale des bolcheviks se divise en deux périodes : celle du « communisme » d'État, et celle de la N. E. P.

Le trait essentiel du communisme étatiste des bolcheviks, est la nationalisation de l'industrie et du commerce. (En ce qui concerne la terre, les bolcheviks, impuissants, tout d'abord, à soumettre les paysans à l'aide des moyens « physiques », ont signé le décret sur la socialisation des terres. Par cet acte, ils cherchaient, en même temps, à s'assurer le concours actif des masses paysannes dans la lutte contre le « gouvernement provisoire » de Kerenski. « Qu'ils (c'est-à-dire le gouvernement provisoire révolutionnaire) essayent maintenant de nous prendre ! » dit Lénine, en signant, après le coup d'État d'octobre, le décret sur la socialisation des terres. Plus tard, au fur et à mesure que l'autorité des bolcheviks se renforçait, le décret fut annulé par celui du fermage des terres, par d'autres décrets du Conseil des Commissaires du Peuple.

La nationalisation de l'industrie et du commerce signifiait que l'État devenait dorénavant propriétaire et organisateur de toute l'industrie et de tout le commerce du pays. C'est l'État qui dirigera et réglementera, à l'avenir, tous les moindres détails du processus économique et commercial. L'élaboration des tarifs, l'échelle des salaires, l'embauche et le licenciement des ouvriers, l'arrangement à l'intérieur des entreprises, - toutes ces mesures seront des droits inaliénables de l'État. Le but sera atteint à l'aide d'une étatisation des organisations ouvrières professionnelles qui deviendront ainsi organes de contrôle policier sur les ouvriers.

Nul changement, cependant, dans le caractère, dans l'essence même de l'industrie. Les principes : du travail salarié, d'une échelle de salaires, ainsi que de la plus-value laissée par l'ouvrier entre les mains de l'embaucheur restent. L'industrie garde ses formes et son essence capitalistes antérieures.

Quant au commerce, là également, la nationalisation bolcheviste conserva entièrement le principe d'« achat-vente », s'étant bornée, dans ce domaine, à l'établissement d'un monopole d'État.

Et quant au domaine des relations agraires, les bolcheviks s'y bornaient, à l'époque du communisme d'État, à enlever aux paysans « l'excédent du blé », ce qui signifiait qu'on leur prenait de force tout l'approvisionnement présent, moins le minimum le plus strict dont ils avaient besoin pour ne pas mourir de faim.

Le communisme d'État des bolcheviks ne fut ainsi qu'un capitalisme d'État qui n'améliora nullement la situation du monde travailleur, ni économiquement, ni du point de vue des « droits sociaux ». Plus encore : à l'époque de la décadence et de la crise aiguë de 1920, ce capitalisme essaya de réaliser l'idée de la militarisation du travail et du travail obligatoire qui devait réduire la classe ouvrière tout entière à l'état « d'encasernement ».

Il est tout naturel que la dictature du Parti et l'activité capitaliste des bolcheviks aient soulevé des protestations et provoqué une résistance énergique de la part des milieux révolutionnaires prolétariens et paysans, cherchant, en conformité avec les aspirations de la révolution sociale, à commencer la véritable création socialiste : la socialisation de l'industrie et de la terre sur les bases de leur auto-direction.

Ce fut par la terreur que le pouvoir communiste répondit à ces protestations et à ces actes de résistance. Il ouvrit ainsi la guerre civile à gauche, au cours de laquelle, les partisans de l'anarchisme communiste, du syndicalisme révolutionnaire et du maximalisme socialiste furent, en partie anéantis, en partie jetés en prison ou obligés de se cacher et d'agir clandestinement. Toute la presse ouvrière révolutionnaire de tendance non « communiste », fut étouffée. Les organisations furent anéanties.

Les masses paysannes révolutionnaires, qui ne voulaient plus reconnaître aucune autorité, furent traitées par le gouvernement communiste avec encore plus de férocité. Il agissait, tout simplement, à l'aide des divisions militaires, asservissant les régions indépendantes et rebelles à coups de canons.

Ayant étouffé toute tentative de création socialiste, d'autogestion socialiste des ouvriers et paysans, les bolcheviks ont, par là même, désorganisé et frappé de mort le développement économique du pays. Ils le plongèrent dans un état de putréfaction et de décomposition.

La désorganisation économique a atteint son point culminant en 1920, au moment même de la militarisation du travail et de l'introduction du travail obligatoire. Ce fut aussi le point culminant de la terreur gouvernementale appelée à défendre les positions du Pouvoir. Les voix protestataires des masses révolutionnaires se faisaient entendre tous les jours davantage. Dans le Midi de la Russie tonnaient, depuis bientôt trois ans, les canons des insurgés révolutionnaires, paysans et ouvriers, en lutte contre la dictature du parti et pour la libre création socialiste. En mars 1921, des dizaines de milliers d'ouvriers et de matelots révolutionnaires, fils de Cronstadt, citadelle de la révolution, se levèrent, les armes à la main, pour protester définitivement contre la mutilation de la Révolution par les bolcheviks, contre sa transformation en une simple base pour le capitalisme. Ils exigeaient catégoriquement : le rétablissement de la liberté des élections dans les Soviets ; le rétablissement des libertés et droits révolutionnaires ; le droit d'organisation et de presse pour les anarchistes et les courants socialistes de gauche et, en général, le retour aux mots d'ordre et aux conquêtes des ouvriers et paysans dans la révolution d'octobre.

La voix de Cronstadt sonna le tocsin dans toute la Russie révolutionnaire.

Le moment de la catastrophe du bolchevisme paraissait proche. Il fallait

trouver à tout prix une issue. Alors, le pouvoir « communiste » mobilise à la hâte ses forces militaires et les lance de Petrograd (Leningrad) pour écraser définitivement Cronstadt. Une lutte acharnée s'ensuit où périssent des milliers de « ceux de Cronstadt » - pionniers et héros de la révolution d'octobre. En même temps, les dernières forces du mouvement révolutionnaire-insurrectionnel sont écrasées dans le Midi.

Le bolchevisme est vainqueur. Immédiatement après, il déclare la nouvelle politique économique : la « N. E. P. ».

C'est à partir de ce moment que commence la deuxième période de l'activité économique constructive des bolcheviks en Russie.

Le sens de la « N. E. P. » est celui-ci : tout en maintenant entre les mains de l'Etat la grande industrie et l'énorme réserve de terres, de même que le monopole du commerce extérieur, les bolcheviks ont réservé au capital privé la deuxième moitié de l'industrie : le droit de commerce (intérieur), celui d'exploiter la force vive (force ouvrière), celui de fermage de la terre en vue du profit personnel.

Un combinat des capitaux : privés et d'Etat fut établi de cette façon. Ce qui mena à la création de nouvelles classes d'exploiteurs : celle de la bourgeoisie des villes et des campagnes, des « nepmen » et des « koulaks » (paysans riches exploitant les autres).

Conformément aux données officielles du Commissariat des Finances, la bourgeoisie rurale constituait, en 1925 déjà, 13 % de toutes les fermes paysannes, concentrant entre ses mains plus de 50 % de toute la production agricole. La même bourgeoisie fait 85,4 % dans les coopératives agricoles ; (les « koulaks », paysans cossus, 30,1 % ; les « sséredniaks », paysans moyens, 55,3 %), de sorte que les paysans pauvres y figurent pour 14,6 % seulement. Bien entendu, c'est elle aussi, la bourgeoisie rurale, qui détient les places dirigeantes dans les organes du pouvoir des Soviets à la campagne.

Les « nepmen » sont, à leur tour, une force économique et politique considérable dans les villes. Là, cependant, la force capitaliste dominante est le parti bolcheviste lui-même. Cette puissance capitaliste tient entre ses mains toute la grande industrie et des espaces de terre immenses.

L'inauguration de la « N. E. P. » fut la conséquence naturelle et inévitable de la contradiction qui s'était produite entre la politique de dictature des bolcheviks d'une part, et les aspirations des masses révolutionnaires à leur autogestion socialiste, d'autre part. Ayant éliminé ces masses de toutes les fonctions créatrices de l'édification socialiste, les bolcheviks se créèrent ainsi la situation d'un groupe isolé, tenant entre ses mains, par la force du Pouvoir, l'économie nationale, mais impuissant à la mettre en marche par ses propres moyens. Il fallait choisir : ou bien rendre aux masses le droit de l'initiative et de la création socialiste (en la personne

de leurs organisations de production) en prenant, eux-mêmes, place dans les rangs des travailleurs, au même titre que tous les autres, ou alors, maintenir le monopole du Pouvoir et de la Dictature, en s'appuyant sur d'autres classes sociales. Les bolcheviks ont choisi la seconde voie. Ils établirent, par la « N. E. P. », la base sociale qui leur faisait défaut, ayant ainsi créé des classes privilégiées économiquement, partant, intéressées à la conservation du pouvoir communiste. Quant aux ouvriers et aux paysans, ils restèrent dans leur situation habituelle : des « classes travailleuses ».

Dans le domaine de la politique internationale, le bolchevisme manifeste les mêmes tendances et méthodes d'organisation, qui caractérisent son activité politique en Russie : il aspire à soumettre à son centre le mouvement ouvrier international et, par son intermédiaire, toutes les classes de la société contemporaine.

La victoire aisée qu'il avait remportée sur le capital agraire et industriel en Russie, ainsi que la situation générale révolutionnaire en Europe, lui inspirèrent, au début, la foi en l'effondrement très proche du système capitaliste en toute l'Europe et l'Amérique, et le remplirent d'espérance en son hégémonie mondiale.

Le « Komintern » et le « Profintern » furent créés en qualité d'organes appelés à réaliser les directives du Comité Central dans le mouvement révolutionnaire international. Le devoir direct de ces deux institutions devait être : l'établissement de l'hégémonie du bolchevisme sur le mouvement révolutionnaire de l'Europe, de l'Amérique et d'autres pays.

La tactique des « putschs », adoptée pendant plusieurs années en Allemagne, en Estonie, en Bulgarie) ; celles des scissions produites dans les partis socialistes et dans le mouvement ouvrier professionnel ; celle, plus récente, du « contact » et du « front unique », toutes ces manœuvres ne furent que des manifestations de la stratégie politique générale du Comité Central du parti bolchevique.

Mais au fur et à mesure que les bolcheviks stimulaient le développement du capitalisme en Russie et renforçaient ce dernier, au fur et à mesure que des contradictions survenaient et se précisaient ainsi entre leur système social et les intérêts réels des masses laborieuses, se transformant en de véritables antagonismes sociaux, la politique internationale des bolcheviks subissait des modifications profondes.

Le centre de cette politique se déplaçait petit à petit du milieu prolétarien vers celui de la bourgeoisie internationale. Depuis 1925, les bolcheviks mènent avec cette dernière des pourparlers sérieux tendant à leur incorporation dans le réseau général des Etats capitalistes. La base des pourparlers n'est autre que le renoncement complet aux « pêchés d'octobre » dans la politique intérieure et internationale du pouvoir des Soviets.

En politique intérieure, ce renoncement a commencé, il y a longtemps. Le 14

Congrès du P. C. de l'U. R. S. S. en décembre 1925, rompit les derniers liens qui attachaient encore les bolcheviks à la révolution d'octobre, en écrasant l'opposition représentée par Zinoviev, Kamenev et Kroupskaïa, et en prenant, sans plus de façon, la route de la restauration du capitalisme en Russie.

A l'heure actuelle, le bolchevisme s'appuie en Russie, à part la bourgeoisie des villes et des campagnes, sur des forces d'ordre mécanique

Un énorme parti qui représente une organisation puissante basée sur des principes ultra militaires, jouissant des privilèges sociaux et des monopoles, déployant un maximum d'énergie et d'activité ;

Une armée rouge magnifiquement organisée (dans le sens étatiste), armée et disciplinée, dépassant par ses qualités militaires toutes les armées du monde ;

Et une police politique (la G. P. U.), qui déploya un système d'espionnage sans précédent dans l'histoire des Etats, espionnage pénétrant dans tous les pores de l'existence des masses laborieuses de l'U. R. S. S.

* * *

Telles sont la face et la route historique du bolchevisme.

Ce mouvement provint des aspirations politiques et étatistes de l'« *intelligenza* » démocratique. Cherchant à se rendre maître de la puissance révolutionnaire des masses travailleuses, ce fut à contre-cœur qu'il paya le tribut à leurs aspirations socialistes et à leurs mots d'ordre révolutionnaires. Ayant réussi, dans la révolution, à se faire cette situation de maître, il revint à son point de départ, et restaura l'édifice de la domination de classe, sur la base d'un asservissement forcé et d'une exploitation imposée des masses travailleuses.

P. Archinoff

Accueil

BOMBE n. f. (italien *bomba* ; du latin *bombus*, fracas)

Le mot bombe signifiait simplement tout d'abord un projectile creux en forme de boule, plein de poudre et muni d'une mèche qui le fait éclater en communiquant le feu à la charge. Par extension, le mot bombe sert aussi à désigner, aujourd'hui, un appareil explosible, de forme et de composition variables, qui se lance ou se place à la main. Les bombes datent du XVI^e siècle, mais ne sont plus employées dans l'artillerie moderne où elles ont été remplacées par les obus. On appelle encore bombes les engins explosifs que lancent les avions, les dirigeables et qui peuvent atteindre un volume et un poids considérables. - Il fut une époque où la bombe était l'armée préférée des terroristes et des anarchistes propagandistes par le fait (voir *Attentat. Propagande par le fait*). Lorsqu'un gouvernement tyrannique interdit, en effet, toute manifestation libre par l'écrit ou par la parole, la violence est le seul moyen de protestation qui soit laissé aux révolutionnaires. Et ils sont obligés d'y recourir - malgré qu'ils répugnent à son emploi - puisque c'est par une violence pire qu'on les bâillonne. D'où le terrorisme et l'emploi de la bombe, par exemple, chez les nihilistes russes d'avant la révolution de 1917. Parmi les attentats célèbres où les terroristes russes firent emploi de la bombe, citons : le 1^{er} mars 1881, l'engin de Grinevitzky, qui frappa mortellement le tsar Alexandre II. (Voir *Attentat. Explosifs*.)

Accueil

BONHEUR n. m.

En tout temps et en tous lieux, les humains ont recherché le bonheur avec autant d'ardeur que de persévérance. Cette poursuite du bonheur a ce double caractère : la constance et l'universalité ; la constance, car jamais on n'a eu l'occasion de rencontrer un individu ou une collectivité faisant fi du bonheur ; l'universalité, car, de l'orient à l'occident et du nord au midi, tous les humains, sans distinction ni exception d'aucune sorte, ont cherché et cherchent à être heureux. Cette constatation, qui me paraît hors de doute, me conduit à estimer que *« le bonheur est le but vers lequel tendent tous les efforts, toutes les aspirations et tous les espoirs des vivants. »*

On pourrait objecter que l'existence de certaines personnes donne un démenti à cette règle générale et en démontre l'inexactitude. Je réponds que cette objection procède d'une observation superficielle et rudimentaire, s'arrêtant aux apparences qui, en l'espèce, font illusion et masquent la réalité. Exemple : je suppose une jeune fille bien portante, belle et riche. Santé, beauté, fortune, elle a le privilège de posséder ces trois avantages qui, aux yeux de l'immense majorité, sont les éléments constitutifs d'une vie heureuse. J'ajoute qu'elle est chérie de ses parents dont elle est l'idole et qu'elle a inspiré un amour passionné à un jeune homme, possesseur, comme elle, d'une belle santé, d'un physique séduisant et d'une grande fortune. L'avenir semble, dans ces conditions, promettre à cette jeune fille toutes les joies désirables. Et voici que, appartenant à une famille très pieuse, élevée au couvent, douée d'un tempérament mystique et cédant aux entraînements d'une foi exaltée, elle renonce brusquement à cette attrayante perspective de félicité, pour s'enfermer dans un cloître et faire vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Elle dit volontairement et définitivement adieu au monde dans lequel elle aurait brillé, à la famille qui lui prodigue l'affection la plus tendre, à la fortune qui la comble et à l'amour qui lui sourit. Et tout le monde de croire qu'elle fait fi du bonheur qui l'attend et, délibérément, se voue au sacrifice d'elle-même, en préférant la pauvreté à la richesse, la chasteté à l'amour, l'obéissance passive à la liberté, l'obscurité monastique à l'éclat mondain. Je n'invente rien ; je ne crée pas, pour les besoins de ma démonstration, un être imaginaire : j'ai connu plusieurs jeunes filles dont l'existence a été et, peut-être, est encore celle que je viens d'exposer.

Eh bien ! Ils se tromperaient lourdement ceux qui penseraient que la conduite de cette jeune fille s'inscrit en faux contre cette « Loi » à laquelle je prétends que nul n'échappe : la recherche du bonheur.

Le bonheur ? Cette jeune fille où le place-t-elle ? Pour elle, en quoi consiste-t-il ? Et pour mériter et conquérir le bonheur auquel elle aspire, que doit-elle faire ? — Réfléchissons.

Prédisposée par l'atmosphère qu'elle a respirée dès la plus tendre enfance, par l'éducation qu'elle a reçue, par les exemples qu'elle a eus sous les yeux, par les conversations qu'elle a entendues, par les lectures qu'elle a faites, par les conseils qui lui ont été donnés, par les rêveries mystiques auxquelles elle s'est abandonnée, par les appels mystérieux et entraînants d'une « vocation » à laquelle elle se croit irrésistiblement appelée, par cet ensemble de faits quotidiens et d'aspirations incessantes dans lesquels, jusqu'à l'âge de vingt ans, toute sa vie s'est développée, cette jeune fille s'est insensiblement éloignée des « biens de ce monde » et elle s'est attachée aux « biens célestes et éternels », dans la mesure même où, peu à peu, elle se détachait de la fortune, de l'amour, des succès mondains, des vanités terrestres. Dépréciées, méprisées même, pis encore : considérées par elle comme une sorte de tentation diabolique, les félicités de la vie passagère ne lui sont d'aucun prix, comparées aux béatitudes éternelles que doit lui assurer l'entrée en religion. Dès lors, n'est-il pas naturel et n'est-il pas devenu en quelque sorte *fatal* qu'elle préfère les joies qu'elle prise à celles qu'elle méprise ? Et, lorsqu'elle renonce à celles-ci en faveur de celles-là, où est le sacrifice ?... C'est encore, toujours et quand même, en dépit des apparences, le bonheur qu'elle recherche. Ce bonheur n'est pas le vôtre ? — Soit. Il n'est pas le mien ? — Soit encore. Mais c'est le sien ; et, bien loin que cet exemple contredise l'affirmation que j'ai formulée au seuil de cette étude, il la confirme expressément.

Veut-on un autre exemple ? Le voici. Je vous présente un homme en possession de tout ce qui est propre à lui assurer une heureuse existence : il est jeune, sympathique, robuste, actif, intelligent, instruit ; il gagne largement sa vie et devant lui s'ouvre une brûlante carrière. Pour être heureux — au sens banal et accoutumé de cette expression — il n'a qu'à se laisser vivre. Mais il est doué d'une vive sensibilité et d'un sens profond d'équité. Le spectacle de la misère l'émeut, celui de l'injustice l'indigne ; il est de prime abord attristé et par la suite tourmenté, torturé, révolté, par le drame social dans lequel, qu'il le veuille ou non, il tient son emploi. Puisque de toutes façons il est mêlé à ce drame, il pourrait continuer à jouer son rôle de privilégié et se dire que, somme toute, puisque des circonstances favorables lui ont épargné les situations douloureuses, il aurait bien tort de n'en pas profiter. Il lui suffirait de fermer les yeux et de garder le silence. Certes, il sent bien que ce serait une lâcheté ; mais il pourrait porter cette lâcheté au compte de l'impuissance et trouver dans cette impuissance une excuse valable. Que peut-il, en effet, seul ou avec quelques camarades, contre l'immense multitude qui trime, souffre et se résigne ? Et, pourtant, si faible, si isolé qu'il soit, il sent qu'il ne peut se condamner à l'indifférence. Sa nature et sa conscience le lui interdisent ; sa raison aussi. Il se rapproche insensiblement, de ceux qui sont constamment humiliés, frappés, meurtris, éprouvés, méconnus, sacrifiés ; il en arrive à pleurer avec ceux qui pleurent, à souffrir avec ceux qui souffrent, à rougir de son aisance et de sa tranquillité. Il n'y peut plus tenir : il déserte le milieu dans lequel jusqu'alors il a vécu : il brise des amitiés qui lui sont précieuses, il renonce

aux affections qui lui sont chères, il abandonne la situation qu'il occupe et il se donne tout entier à la Cause vers laquelle le pousse la force devenue irrésistible de ses sentiments et de ses convictions. Il sait qu'il sera en butte à toutes les malveillances, calomnies et persécutions. N'importe ! Il va, la tête haute, le cœur ardent, la volonté tendue, vers l'Idéal pour lequel il brûle d'un feu dévorant.

Les gens qui ne jugent que sur les apparences, les piètres observateurs qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, traiteront cet homme d'insensé et seront portés à croire qu'il tourne sottement le dos au bonheur. Ces myopes de la psychologie tomberont dans l'erreur que j'ai signalée précédemment, parce qu'ils ne comprennent pas que l'homme dont je viens de parler aurait été profondément malheureux s'il était resté prisonnier de sa situation, de son milieu, de son éducation et ils ne se rendent pas compte qu'en s'évadant de cette prison, c'est vers le bonheur qu'il s'est élancé. Ce bonheur n'est pas le vôtre ? — Soit. Mais c'est le sien et, encore une fois, bien loin que cet exemple contredise mon affirmation, il la corrobore.

Par ce qui précède, on voit que j'énonce une vérité indéniable quand je dis que « le bonheur est le but vers lequel tendent, constamment et universellement, tous les efforts, toutes les aspirations et tous les espoirs des vivants ». Mais s'il est vrai que tous les hommes recherchent obstinément et âprement le bonheur, il faut reconnaître que celui-ci est, selon les époques et selon les individus, extrêmement divers.

Qu'est-ce que le bonheur ? En quoi consiste-t-il ? Quelles sont les voies qui y conduisent ? Toujours et partout, les hommes se sont posé ces questions. Ils ont demandé aux religions et aux philosophies la solution de ce troublant problème et les réponses philosophiques et religieuses ont été et sont encore si confuses et si contradictoires, qu'elles ont obscurci et compliqué le problème au lieu de l'éclaircir et de le simplifier et on peut dire que, posées depuis des siècles, ces questions en sont encore au même point. L'être humain aspire toujours vers cet état de satisfaction intérieure et de bien être extérieur qui sont comme les assises naturelles du bonheur ; il y aspire avec la même ferveur et la même ténacité ; mais il ignore encore quelle en est la nature véritable et quel est le chemin qui, le plus sûrement et le plus vite, y conduit.

Ce n'est pas que les religions et les philosophies aient été avares de définitions. Elles en ont été prodigues et, si nous estimions utile, sans les énumérer toutes (ce serait fastidieux et démesurément long) de citer les plus importantes, on serait surpris de leur diversité et de leur imprécision. En voici, toutefois, quelques-unes : *il n'est point de route plus sûre, pour aller au bonheur, que celle de la vertu.* (J.-J. ROUSSEAU). — *On ne fait son bonheur qu'en s'occupant de celui des autres.* (Bernardin de SAINT-PIERRE). *Le bonheur dépend uniquement de l'heureux accord de notre caractère avec l'état et les circonstances dans lesquels la fortune nous place* (HELVÉTIUS). — *Le bonheur n'est qu'un sentiment du Bien.* (VOLNEY). — *Le bonheur est, en général, le résultat des commodités.* (RAYNAL). — *Le bonheur tient plus aux affections qu'aux*

événements (Mme ROLAND). — *Le bonheur est le résultat des sensations agréables.* (SÉNAUCOURT). — *Le bonheur consiste à avoir beaucoup de passions et beaucoup de moyens de les satisfaire.* (FOURIER). — *Le véritable bonheur est nécessairement le partage exclusif de la véritable vertu,* (CABANIS). — *Religion à part, le bonheur est de s'ignorer et d'arriver à la mort sans avoir senti la vie.* (CHATEAUBRIAND). — *Tout bonheur est fait de courage et de travail.* (BALZAC)...

Les religions sont encore moins explicites que les philosophies. Elles placent le bonheur dans l'amour de Dieu et dans l'obéissance à ses commandements. Elles affirment que seul est heureux celui qui confie aveuglément à la Providence le soin de sa destinée. Elles disent encore que le bonheur réside dans la pratique constante de la vertu, en sous-entendant — cela va de soi — que la vertu elle-même réside dans l'observation scrupuleuse de la Loi de Dieu. S'avisant enfin que cette conception abstraite du bonheur est sans cesse infirmée par l'expérience et l'observation, les Religions proclament sentencieusement que « *le bonheur n'est pas de ce monde* ». Il est aisé de concevoir pour quels motifs et dans quel but les clergés de tous les Cultes enseignent que, sur notre infortunée planète, nul ne peut être heureux : savoir que l'homme a soif de bonheur et lui dire qu'il le cherchera vainement ici-bas, c'est lui dire du même coup qu'il ne le trouvera que dans la Patrie céleste dont les représentants de Dieu possèdent les clefs ; c'est aussi, jeter dans le cœur humain ces germes de résignation qui couvrent la terre de têtes inclinées, de volontés soumises et de genoux ployés ; c'est avilir l'existence éphémère que limitent le berceau et la tombe ; c'est donner corps au fantôme d'une vie impérissable dans laquelle le bonheur serait, pour les élus, le fait constant et universel. Il me paraît superflu d'insister.

Ainsi : d'une part, les philosophies, encroûtées dans la glorification béate de ce qu'elles appellent la vertu, s'avèrent Impuissantes à définir clairement le bonheur, à en préciser la nature et à en indiquer le chemin ; et, d'autre part, les religions en font comme un mirage lointain qui ne peut devenir une réalité positive que dans les Paradis problématiques qui appartiennent à l'empire de l'au-delà.

Eh bien ! Puisque les religions et les philosophies se refusent à nous renseigner, cherchons ailleurs. Descendons en nous-mêmes et, simplement, modestement, cherchons à découvrir ce qui nous rend, heureux et ce qui nous rend malheureux. Car, le mot « bonheur » est, en soi, vide de sens précis. Bonheur et malheur, joie et tristesse, rires et larmes sont des mots qui, intrinsèquement, ne signifient rien ; ils ne représentent rien de positif en dehors des êtres qui sont heureux ou malheureux, joyeux ou affligés, riant ou pleurant. De même que « bien et mal », « vice et vertu » sont des expressions qui ne veulent dire quelque chose que si elles se rapportent à une action donnée, qu'on qualifie de bonne ou mauvaise, de juste ou injuste, de vicieuse ou vertueuse, les termes « bonheur ou malheur » n'ont un sens réel et concret que s'ils se rapportent à un être sensible à la souffrance ou au plaisir ; heureux ou malheureux. C'est donc à l'individu qu'il faut en venir pour

définir le bonheur, puisqu'il s'agit de préciser ce qu'est un homme heureux ; c'est à l'individu qu'il faut laisser le soin de chercher et de trouver son propre bonheur. La base et la mesure du bonheur se trouvent en lui, tout en lui et tout autre *substratum* serait erroné et toute autre mesure serait arbitraire.

Et, maintenant, je propose la définition suivante, dont j'ai pesé un à un tous les termes : « *Le bonheur consiste dans la possibilité, pour chaque individu, de satisfaire librement tous ses besoins : physiques, intellectuels et moraux* ». Plus cette possibilité s'étendra, plus diminueront le nombre et la puissance des obstacles *naturels et artificiels* qui diminuent ou paralysent cette « possibilité » et plus la somme de bonheur réalisée sera accrue. Je dis : « *la possibilité* » et, par conséquent, non pas seulement « *le droit* » — ce qui pourrait être tout platonique et, au surplus, existe déjà — mais « *la possibilité* », ce par quoi j'entends les moyens pratiques, mis à la portée de tous, permettant à chacun de *satisfaire ses besoins, tous ses besoins : physiques, intellectuels et moraux, au fur et à mesure qu'ils se présentent et selon le degré d'intensité qu'ils possèdent*. J'ajoute que, telle que je la comprends, l'exacte notion de ce qui est le bonheur, non seulement comporte, pour l'individu, cette *possibilité*, mais encore implique la certitude que cette possibilité ne lui sera jamais ravie par une contrainte d'ordre social. Car si c'est une souffrance pour lui que d'éprouver un besoin et de ne point avoir la possibilité de le satisfaire, c'en est une aussi que de prévoir qu'en un jour plus ou moins rapproché, une force extérieure pourra le priver de cette possibilité. La sécurité du lendemain donne à l'esprit cette tranquille sérénité qui, à elle seule, constitue déjà un bonheur très appréciable.

Il importe de tourner carrément le dos à ceux qui nous présentent un plan social qui confierait à quelques jours et heures fixes, à Pierre comme à Jeanne et à Paul comme à Lucie, ce serait tout de suite la contrainte pour tous et promptement l'ennui pour le plus grand nombre. « *Chacun prend son plaisir où il le trouve* », dit un vieux dicton populaire. Ce proverbe est parfaitement exact et comme les goûts, les aspirations, les aptitudes, les sentiments, bref, les besoins, forment un tout d'une variété quasi infinie, non seulement en ce qui concerne la multitude des êtres, mais encore en ce qui touche le même individu doué d'une extrême sensibilité ; comme la nature est essentiellement spontanée, capricieuse et ondoyante, le seul moyen qui soit de garantir à chacun toute la somme de bonheur réalisable, c'est de ne tolérer aucune institution sociale susceptible de mutiler chez qui que ce soit cette adorable fantaisie des aspirations et cette merveilleuse diversité des goûts. N'obligez personne à se désaltérer à la même coupe que vous : vos lèvres y puisent un nectar délicieux ; les lèvres d'un autre pourraient y trouver du fiel !

Il est curieux de constater que dans l'étude des problèmes les plus ardues et où règnent la confusion et l'équivoque, il suffit de fuir les solutions inspirées de l'esprit et des méthodes autoritaires pour que les termes de ce problème se précisent et que la lumière se fasse. Cette

constatation, que le lecteur a déjà eu et aura maintes fois encore l'occasion de faire, prouve l'excellence et la supériorité des méthodes et de l'esprit libertaires.

— Sébastien FAURE.

Accueil

BONHOMME (JAQUES)

Jacques Bonhomme est le nom sous lequel on désigne souvent le paysan français, quand on veut faire ressortir la condition misérable qu'il dut jadis supporter. Taillable et corvéable à merci, Jacques Bonhomme fut un véritable esclave sur qui le Seigneur possédait tous les droits. Crevant souvent de faim, ne pouvant même pas disposer de sa personne, Jacques Bonhomme était moins considéré qu'une bête de labour. Et le degré d'avilissement du malheureux était devenu tel, qu'il supporta, pendant des siècles, son épouvantable situation.

Il advint pourtant que, au cours du XIV^e siècle (1358 - 1359), la misère et la souffrance du peuple des campagnes devinrent absolument intolérables. La famine sévissait avec une rigueur épouvantable et étendait un peu partout ses ravages ; les Anglais s'avançaient en vainqueurs à travers la France ; les paysans étaient réduits, pour ne pas mourir de faim, à se nourrir des herbes des champs. Le roi d'abord, les gentilshommes ensuite, rançonnaient impitoyablement les populations rurales. Aux murmures, aux plaintes, aux récriminations des malheureux pressurés à l'extrême, les seigneurs répondaient brutalement et en se moquant: « *Bonhomme crie, bonhomme paiera.* » Mais, exaspérés et révoltés par tant de froide cruauté, les paysans se groupèrent et se ruèrent en masse contre leurs bourreaux. Ce fut, alors, une effroyable boucherie de nobles, un carnage immense. Bientôt après, la lutte changea de face. Que pouvaient, en effet, des paysans épuisés par la fatigue et les misères, mourant de faim et sans autres armes que des socs de charrue, des fourches, des pelles et des pioches ? Que pouvaient-ils, malgré leur courage et la justice de leur cause, contre un ennemi entraîné aux choses de la guerre, bardé de fer, armé de pied en cap, en possession de forteresses crénelées, pouvant se réfugier dans ces sortes de nids d'aigle qu'étaient leurs manoirs, presque toujours haut perchés et dominant les alentours ? Aussi, à peine les nobles, s'étant à leur tour ligüés, se prêtèrent-ils un appui mutuel, que l'extermination des insurgés commença, pour ne s'arrêter que lorsque Jacques Bonhomme, meurtri, blessé, tué, torturé, pendu, fut complètement vaincu, écrasé. Le soulèvement des Jacques fut appelé du nom de ceux-ci, « *Jacquerie* ». Après la défaite des Jacques, les paysans qui avaient survécu reprirent leur travaux et leur collier de servitude et de misère. Ils continuèrent à être, et de plus en plus, courbés sous le faix écrasant des tailles, aides, gabelles, dîmes et impôts de tous genres, jusqu'à ce que, ne se résignant plus à être plus maltraités, plus méprisés et plus pressurés que jamais, ils se révoltèrent à nouveau, firent la chasse à leurs maîtres, pillèrent leurs granges, incendièrent leurs châteaux et démolirent quelques-unes de leurs forteresses. Ce soulèvement de

Jacques Bonhomme, à la veille de la prise de la Bastille, est magnifiquement décrit par Pierre Kropotkine, dans son livre remarquable « *La Grande Révolution* ». En 1789-1793, Jacques Bonhomme prit sa revanche : Suppression de la noblesse, renversement de la monarchie, triomphe du Tiers-Etat. Traqués à leur tour, obligés d'abandonner leurs terres et ne se sentant plus en sécurité dans leurs castels crénelés et fortifiés, détestés par leurs anciens vassaux, pourchassés par la Convention, les nobles émigrèrent en masse et, confisqués, leurs biens furent vendus au profit de la nation. Malheureusement, cette fois encore, Jacques Bonhomme fut odieusement berné. La bourgeoisie triomphante prit la place que la noblesse laissait vacante. Elle a, peu à peu, substitué la féodalité financière à la vieille féodalité. Pour celui qui cultive la terre sans la posséder, la situation ne s'est pas sensiblement améliorée. Il a, il est vrai, l'honneur discutable et l'avantage plus discutable encore d'être appelé, grâce au suffrage universel, à désigner, à choisir ceux qui le tondent et l'assujettissent, mais, en fin de compte, le sort du travailleur de la terre (voir : *Agriculture, Travail agricole*) est resté misérable. Quant Jacques Bonhomme prendra-t-il sa décisive, son ultime revanche ?

Accueil

BONTÉ

Substantif féminin qui exprime la qualité de ce qui est bon. *Bon*, au féminin *bonne*, vient du latin « bonus » il se dit « tant au sens physique qu'au sens moral, de ce qui a les qualités convenables à sa nature, à sa destination, à l'emploi qu'on en doit faire, au résultat qu'on veut en obtenir, etc... » (Dictionnaire de l'Académie Française). Ex. : un bon cheval, une bonne soupe, un bon ouvrier, un bon esprit, un bon cœur. « Un bon livre est un bon ami » (H. de Saint Pierre). « Il vaut mieux être bon qu'habile » (Aubert).

Bonté, du latin *bonitas*, se dit « de cette qualité morale qui porte à faire du bien, à être doux, facile, indulgent ». (Dictionnaire de l'Académie Française). « La bonté est la première des vertus » (Mme Necker). « Une belle femme sans bonté est une fleur sans parfum » (L.-J. Larcher). « L'adversité peut tout chasser d'une âme excepté la bonté » (V. Hugo).

Les Romains appelaient « *bona dea* », la bonne déesse certaines divinités, entre autres Vénus, favorables aux femmes et à leur fécondité.

Bon s'emploie généralement comme adjectif : un homme bon, une bonne terre. Substantivement, on dit le bon pour la bonté, comme on dit le beau pour la beauté. « Le bon n'est que le beau mis en action » (J.-J. Rousseau). « Que le bon soit toujours camarade du beau, dès demain je chercherai femme » (La Fontaine).

Nous renvoyons aux différents dictionnaires pour les emplois nombreux et divers des mots bon et bonté. Le « Larousse », en particulier, en donne une énumération très complète.

Il est à remarquer que la plupart des ouvrages encyclopédiques ne renferment

aucune étude de la bonté ou ne s'occupent que des usages de ce mot. Dans la Grande Encyclopédie, c'est à l'article bien qu'il en est parlé. Nous estimons qu'il y a lieu d'insister davantage, d'autant plus que le bien ne serait qu'une entité sans la bonté qui le produit. En latin, « bonum », le bien moral, signifie « ce qui est bon », « Ils sont assez beaux s'ils sont bons, car beau est qui bien fait » (Goldsmith). « Si un homme bon est doué de talent, il travaillera toujours pour le bien du monde » (Goethe). « Celui-là est bon qui fait le bien aux autres ; s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très bon » (La Bruyère).

La bonté est la première et la plus belle des qualités de la vie et des êtres, parce qu'elle met le bien en action. Victor Hugo a dit qu'elle est « la seule chose devant laquelle on doit s'agenouiller ». Elle est à la base de la vie naturelle comme de la vie en société. Sans sa prédominance sur toutes les formes contradictoires et perpétuellement en lutte de l'existence des êtres, le monde n'existerait plus, ainsi que l'ont démontré Kropotkine, dans l'« *Entraide* », et Élisée Reclus, dans ce monument de foi humaine intitulé l'« Homme et la Terre ». Reprenant les théories de Darwin, ils ont fait voir qu'elles avaient été mal interprétées pour justifier la férocité du « struggle for life », comme ont été déformées les idées de Nietzsche pour servir aux abus de prétendus « surhommes » mégalomanes assoiffés de puissance. Ce qui domine dans toute la nature, et que la continuité de la vie affirme irréfutablement, ce n'est pas « la lutte pour l'existence », c'est « l'accord pour l'existence », c'est l'entraide qui s'inspire de la solidarité, forme collective de la bonté. C'est cette bonté qui fait l'optimisme de tous ceux qui gardent, malgré les plus lamentables expériences et les plus décevantes constatations, leur espoir dans la vie et ne cessent de lutter pour elle et pour l'avenir, pour eux et pour les autres. C'est la bonté qui rend vaillants tous ceux qui ont la volonté d'une humanité meilleure, et les pousse dans l'action jusqu'au sacrifice de leurs intérêts les plus chers et parfois même de leur vie. Sans cette volonté optimiste, cette foi dans la bonté de la vie, pourquoi vivre, lutter, souffrir ? Ne serait-il pas mieux de s'abîmer immédiatement dans le néant, si on ne porte aucun espoir extraterrestre ? Ne le serait-il pas encore plus d'écourter le voyage, si on croit que la terre n'est « qu'une vallée de larmes » qu'on traverse pour aller au ciel ? Ceux qui sont certains qu'une divinité tutélaire les

accueillera un jour à sa droite sont illogiques en restant attachés à la vie. Ils prétendent remplir un « devoir » par cet attachement. Ce devoir, qui n'a jamais été démontré bien sérieusement, ne fait que donner le change à cet espoir instinctif, naturel, qui persiste au fond d'eux eux ou pour ceux à qui ils se sont « dévoués ». Le « Pater » que les chrétiens font monter vers Dieu, ne dit pas : « Enlevez-nous de la terre pour aller vers vous » ; il dit : « Donnez-nous chaque jour notre pain quotidien », le pain qui nous fait vivre en corps et en esprit et nous permet de ne pas mourir. « Plutôt souffrir que mourir est la devise des hommes », a dit La Fontaine, parce que les hommes trouvent la vie bonne malgré leurs souffrances et leurs espoirs célestes.

Le dictionnaire Bescherelle donne cette définition morale de la bonté : « Attribut des êtres animés ou inanimés, elle indique l'utilité dont ils peuvent être pour les autres objets ou êtres de la création. » Nous ajoutons : La bonté est dans toute la nature, créée ou non, dans tout ce qui contribue à entretenir la vie, à la rendre meilleure. Pour tous les êtres « animés ou inanimés », elle n'est que dans la nature, malgré les théories des imposteurs qui mènent le monde et se servent d'elle pour mal le mener.

Bescherelle distingue d'abord la bonté essentielle, celle des êtres et des choses en eux-mêmes, dans « les attributs qui les constituent tels qu'ils sont ». C'est ainsi qu'un être ou une chose, même malfaisants pour les autres, sont « bons » en ce qu'ils possèdent tout ce qui est convenable à leur nature. On dit : « Cet arsenic est bon ou mauvais », selon qu'il est propre ou impropre à produire les effets de sa nature, et Bescherelle ajoute : « Dieu, après avoir créé les tigres et les serpents, dut voir, comme après avoir fait la lumière, qu'ils étaient bons ». Créés ou non par Dieu, les tigres et les serpents possèdent incontestablement cette bonté essentielle propre à chaque être, qui est tout à fait indépendante des rapports des êtres entre eux et de ce qui peut être bon ou mauvais à chacun dans ces rapports. L'arsenic sera bon ou mauvais à l'homme suivant l'usage qu'il en fera. Si l'homme rencontre un tigre ou un serpent, l'aventure sera mauvaise pour l'homme s'il se trouve sans défense ; elle sera mauvaise pour le tigre ou le serpent si l'homme, portant un fusil

et étant bon tireur, tue le tigre ou le serpent. Bescherelle appelle fort exactement bonté relative celle qui découle de la bonté essentielle, tout en étant exclusive d'elle, et « qui consiste dans l'ordre, l'arrangement, les rapports, la symétrie que les choses et les êtres ont les uns avec les autres. » Mais il est moins exact lorsqu'il distingue ensuite la bonté animale qu'il définit ainsi : « Une économie dans les passions que toute créature sensible et bien constituée reçoit de la nature. » Il la voit dans « l'heureuse conformation de l'individu, la belle proportion de ses membres, aussi bien que dans certaines qualités instinctives », et il cite comme exemples : « Un bon chien de chasse », « un bon cheval de selle », « un bon soldat ». Nous voyons mal, en rapprochant la définition et les exemples, ce que l'auteur appelle la bonté animale et ce qui la distingue des précédentes. Par la définition, cette bonté rentre dans le cadre de la bonté essentielle ; par les exemples qui établissent des rapports avec d'autres êtres, elle se trouve dans l'ordre de la bonté relative.

La distinction de la bonté animale ne nous paraît donc pas justifiée. Elle l'est d'autant moins qu'à notre avis, toute distinction entre une bonté animale et une bonté humaine ne peut être que fausse et conventionnelle. Aussi, nous séparons-nous complètement de Bescherelle lorsqu'il traite de la bonté proprement dite, c'est-à-dire de cette « qualité morale qui porte à faire, du bien, à être doux, facile, indulgent » dans les rapports des êtres entre eux. Il appelle bonté raisonnée « la qualité propre à l'homme qui consiste dans les rapports de mœurs avec l'ordre essentiel, éternel, immuable, règle et modèle de toutes les acceptions réfléchies. » Cette bonté, dit-il, se confond avec la vertu. En même temps, il constate, toujours chez l'homme seulement, « une autre bonté qui tient moins de l'intelligence, qui part du cœur, et qui le porte à secourir son semblable, à le défendre, à lui pardonner. » Il définit ensuite les différentes nuances de cette bonté humaine qui vient soit de la raison, soit du cœur et qu'on appelle suivant les cas : humanité, philanthropie, charité, générosité, clémence, magnanimité, bonhomie, faiblesse. Enfin, il termine ainsi : « Plutarque a dit de la bonté qu'elle a plus d'étendue que la justice et que, ainsi que la reconnaissance, elle s'étend souvent jusque sur les animaux. Et nous pouvons dire que, quel que soit le caractère de cette vertu, elle est celle qui rapproche le plus l'homme de son créateur, et qu'en même temps qu'elle contribue

au bonheur de tout ce qui nous entoure, elle trouve sa récompense en elle même. »

Bescherelle, qui croit que Dieu a créé les tigres, les serpents et l'homme, voit dans la bonté ce qui rapproche le plus l'homme de ce créateur. Mais pourquoi réserve-t-il ce rapprochement à l'homme et pourquoi les tigres et les serpents, qui sont, au yeux de Dieu, aussi « bons » que l'homme, n'en auraient-ils pas aussi la faculté ? C'est que Bescherelle, lorsqu'il est arrivé aux rapports des êtres entre eux, ne s'est pas placé au point de vue de l'observation de la nature ; il a adopté la façon de voir de l'homme, de certains hommes, et avec elle la thèse conventionnelle des faiseurs de systèmes et particulièrement des sophistiqués religieux. Or, ne pas constater que les animaux sont bons non seulement en eux-mêmes, mais qu'ils possèdent la bonté raisonnée et la bonté du cœur au moins autant que l'homme, c'est partager l'aveuglement ou la mauvaise foi d'un Malebranche qui, niant la sensibilité animale, donnait un coup de pied dans le ventre de sa chienne et disait à Fontenelle, malgré les cris poussés par sa victime : « Ne savez-vous pas bien que cela ne sent pas ? »

Notre temps, malgré toutes ses prétentions rationalistes et ses affirmations de sincérité scientifique, subit toujours l'envoûtement du dogmatisme religieux dans le dessein de rabaisser la vie naturelle et d'exalter chez l'homme ses prétendus rapports avec la divinité. On n'a que trop bien réussi à faire mépriser par la bêtise humaine tout ce qui n'était pas, l'homme et à lui faire exercer, en vertu d'une souveraineté fallacieuse qu'il aurait reçue de Dieu et sous le nom de bonté, la plus sauvage dictature et la plus épouvantable terreur sur toute la nature. Aussi, n'est-il pas de pire imposture que la bonté qui « rapproche l'homme de son créateur », et pas d'hypocrisie plus monstrueuse que cette hiérarchie vertueuse qui établit des degrés dans la bonté et se couronne de ce qu'on appelle la charité chrétienne.

Lorsqu'il entendait des hommes parlant de l'âme des bêtes avec cette suffisance bouffonne qui les fait pontifier à propos de ce qu'ils ignorent, Voltaire disait : « Écoutez d'autres bêtes raisonnant sur les bêtes ». Les bêtes raisonnant sur les bêtes avaient commencé par refuser une âme à la femme que les théologiens méprisaient en l'appelant « vas informus ». Quand elles voulurent bien lui en donner

une, sans quoi elles auraient dû en priver la « Vierge Marie » elle-même et toutes les « saintes » de leur calendrier, elles continuèrent à la refuser aux animaux. La philosophie cartésienne, qui domine toujours notre prétendue liberté d'esprit et de conscience, ne voulut voir en eux que de pures machines sans aucune sensibilité, et aujourd'hui encore, l'opinion de nombreux savants encroûtés dans des théories qui favorisent leur égoïsme et mettent leur sénilité en quiétude, comme la croyance moutonnaire et générale du « vulgum pecus », est que les animaux ne sont, par rapport aux hommes, que des « frères inférieurs ». Or, la véritable science a démontré que les animaux sont pour le moins aussi sociables que les hommes et que, dans tous les domaines : physiologie et psychologie, intelligence et expérience, morale et sentiment, « l'homme est resté et restera sans doute la bête la moins bien partagée du globe terrestre » parce que « sa perfectibilité est, en réalité, très faible ». (Dr Ph. Maréchal. Supériorité des animaux sur l'homme). Dieu doit être médiocrement flatté de la prétention qu'ont les hommes d'être faits à son image.

Dans le domaine de la morale officielle, non seulement on ne reconnaît pas la bonté chez les animaux, mais on a établi toute une hiérarchie de la bonté humaine. Les hommes « vertueux » des gouvernements et des académies, soucieux de ne jamais mêler les torchons et les serviettes, comme on dit vulgairement, lui ont donné toutes ces formes d'hypocrisie qui font comprendre ce mot de Machiavel : « Tout le mal de ce monde vient de ce qu'on n'est pas assez bon ou pas assez pervers », la bonté et la perversité ne se distinguant plus l'une de l'autre. La bonté d'un chef d'État s'appelle clémence ou magnanimité, même lorsqu'il ne pardonne aux autres que ses propres crimes. Celle du commun des hommes est seulement de la générosité et celle du naïf, considérée en riant, n'est que de la bonhomie. On appellera bienveillance celle du patron qui voudra bien ne pas laisser sans aucune ressource le vieux serviteur qu'il aura congédié, et si celui-ci n'a pas cette bonté passive qui se nomme résignation et qui est l'adhésion aux pires déchéances, s'il ne se déclare pas satisfait de l'os qu'on lui donnera à ronger et réclame tout un pot-au-feu, on le taxera d'ingratitude. Celui qui, après avoir raflé des millions en spéculant sur la misère publique, donne cent mille francs pour les pauvres, est un philanthrope, un bienfaiteur, tel ce M. de Montyon qui, depuis sa mort, récompense

académiquement la vertu après l'avoir, de son vivant, exploitée sans vergogne comme propriétaire. L'humanité consistera en particulier dans le perfectionnement des engins de mort. On a ainsi la guillotine et la guerre humanitaires parce qu'elles tuent le plus grand nombre de gens dans le moins de temps possible. La guerre de 1914, qui a tué plus d'hommes que toutes les guerres du XIX^e siècle réunies, est appelée la « Guerre du Droit et de la civilisation supérieure ». Mais le sommet de cette hiérarchie, ce qui en est la plus grande gloire, c'est la charité qui mêle le divin à l'humain et par laquelle le ciel et la terre se passent la rhubarbe et le sené. C'est grâce à cette forme « supérieure » de la bonté et plus particulièrement à la charité chrétienne, que, depuis bientôt deux mille ans, les « moralistes », les « gens vertueux », sauvent les âmes en tuant les corps. C'est au nom de la charité chrétienne qu'on a détruit les monuments et tué les hommes du paganisme : Saint Augustin faisait appel aux Vandales pour fonder la Cité de Dieu. Bien qu'il devait déplorer la dévastation de Rome par Alaric, Saint Jérôme disait : « La véritable pitié, c'est d'être impitoyable ! » C'est au nom de la même charité que Charlemagne s'est livré à ces massacres qui en ont fait un si grand empereur, qu'on a vu les croisades, l'extermination des indigènes d'Amérique, les bûchers de l'Inquisition qui faisait brûler les gens « pour les punir aussi charitablement que possible et sans effusion de sang » (E. Reclus), les dragonnades et toutes les expéditions coloniales où le prêtre a montré la route au soldat. « Tuez ! Tuez ! Dieu reconnaîtra les siens ! » disait le saint homme qui dirigeait la Croisade des Albigeois. Cette reconnaissance devait sans doute permettre la réalisation de cette promesse de Thomas d'Aquin : « Bien heureux seront les saints puisqu'ils auront la joie de voir les souffrances des damnés. » C'est ainsi que les théologiens comprenaient le sacrifice du Fils de Dieu qui était mort pour le salut de tous les hommes. C'est par la torture et la mort lentement donnée qu'on suivait son commandement : « Aimez-vous les uns les autres », car si la « bonté » des « humanitaires » laïques, qui ne comprennent rien aux choses du ciel, veut la mort rapide, celle des charitables chrétiens la veut très tourmentée pour que l'âme gagne mieux le ciel. C'est encore au nom de la charité chrétienne que, de nos jours, on continue à prêcher librement, dans l'État laïque, le « massacre des hérétiques », comme le faisait le père Janvier à

Notre-Dame, le 25 mars 1912, et qu'à la suite de la dernière guerre gréco-turque, en 1921, un nommé Vassilios, évêque de Nicée, déclarait : « L'armée grecque a été beaucoup trop douce dans la répression. Moi qui ne suis pas un militaire, mais un ecclésiastique, j'aurais voulu qu'on exterminât tous les Turcs sans en laisser un seul. » Quelle bonne âme, et combien digne de parler au nom de Dieu !... Mais ces gens charitables, qui se disent chrétiens, et qui ont perfectionné la barbarie, ne s'exercent pas seulement dans l'assassinat ; ils pratiquent aussi le pillage et l'accaparement des richesses, toujours « ad majorem dei gloriam ». Dès qu'ils sont entrés en lutte contre le paganisme, les gens d'église ont commencé à piller. Par une longue continuité d'efforts, ils n'ont pas cessé, à travers les siècles, pour arriver à leur exploit contemporain le plus éclatant, les pillages de la guerre de Chine, en 1900, sous la haute direction de l'évêque Favier. Steinlen a composé sur ce sujet, et sur la bonté de ce qu'on appelle « la civilisation » en général, le plus beau des numéros de « *L'Assiette au Beurre* » (numéro 47, 26 février 1902. « *La Vision de Hugo* ». La charité chrétienne supprima l'esclavage antique, disent triomphalement ses thuriféraires. Oui, mais elle le laissa remplacer par le servage non moins odieux qui livra à l'Église les hommes et les biens comme mainmortables. Le communisme primitif n'avait pas duré longtemps dans l'Église, car, dès le commencement du IV^e siècle, elle possédait des biens-fonds considérables sur lesquels une première confiscation était opérée par Dioclétien et Maximien. Saint Jérôme écrivait en ce temps-là à Eustochie : « Quand vous les voyez (les gens d'église) aborder d'un air doux et sanctifié les riches veuves qu'ils rencontrent, vous croiriez que leur main ne s'étend que pour leur donner des bénédictions ; mais c'est, au contraire, pour recevoir le prix de leur hypocrisie. » Au moyen-âge, la cupidité des gens d'église fut flétrie par les prédicateurs populaires, les Maillard, les Menet, et un abbé Trithème dénonça leurs mœurs dans une harangue en latin que Voltaire a traduite ainsi :

Ils se moquent du ciel et de la Providence ;

Ils aiment mieux Bacchus et la mère d'amour ;

Ce sont leurs deux grands saints pour la nuit et le jour.

Des pauvres, à prix d'or, ils vendent la substance.

Ils s'abreuvent dans l'or ; l'or est sur leurs lambris ;

L'or est sur leurs catins qu'on paie au plus haut prix ;

Et, passant mollement de leur lit à la table,

Ils ne craignent ni lois, ni rois, ni dieu, ni diable.

Malgré d'autres confiscations, les biens d'Église n'en atteignirent pas moins une valeur de plus de quatre milliards, en France, en 1789. (Voir dans la « Grande Encyclopédie », l'article important de L. Pasquier sur les biens du clergé et nationaux). Si on compare à ces richesses de l'Église l'état où étaient tenus ses serfs, bêtes humaines qui n'avaient à manger que de l'herbe et dont la misère stupéfiait les étrangers, on voit ce que valait sa charité. Fénelon, lui-même, en disait ceci : « Tout se réduit à fermer les yeux et à ouvrir la main, pour prendre toujours. » Aujourd'hui, si on considère le sort de ceux qui sont encore réduits à vivre de la charité de l'Église, on voit qu'elle est toujours aussi qualifiée pour enseigner le désintéressement que pour prêcher la bonté. On pourrait, par exemple, demander aux Chinois ce qu'ils pensent de cette charité. Après avoir montré les ruines accumulées chez eux par les guerriers internationaux au service d'un Favier et de ses compères, ils pourraient conduire leurs visiteurs dans ces filatures de Shanghai où les Européens charitables font travailler des enfants de cinq ans, jour et nuit, pendant douze heures consécutives. (*L'Œuvre*, 18 juin 1925). Plus que jamais, les pharisiens ferment les yeux et ouvrent la main pour prendre toujours.

Voilà par quelles sottises, par quelles aberrations et par quels crimes se manifeste la « bonté » conventlonnelle, officielle, d'une humanité qui prétend être supérieure à l'animalité et qui a divinisé ses turpitudes.

La vraie bonté est dans la nature et elle est propre à tous les êtres qui ne s'inspirent que de la nature. « La nature n'est pas belle dans toutes ses manifestations ; ses intentions sont toujours bonnes » (Goethe). Lorsqu'elle agit, lorsqu'elle se manifeste socialement, la bonté n'a qu'un nom où elle est tout entière ; elle s'appelle la solidarité. La solidarité est le grand acte de foi de tous les êtres dans la vie. Elle les rend moralement égaux. Elle ignore l'hypocrisie de la hiérarchie vertueuse et de la charité. Elle ne traite pas avec Dieu, ou avec toute autre puissance, à la façon des usuriers et elle ne dit pas, avec la joie d'avoir donné un œuf pour recevoir un bœuf : « Qui donne aux hommes prête à Dieu. » Elle respecte la dignité de chacun. Elle a d'autant plus d'égards pour celui qui a besoin d'elle qu'il est plus malheureux. Avec elle, l'obligé est celui qui donne, car elle lui fournit l'occasion d'exercer la bonté de son cœur autrement que par des bavardages. Cette solidarité s'exerce d'autant plus noblement qu'elle vient d'individus qui n'en font aucun tapage et la pratiquent tout naturellement. C'est celle des animaux et des hommes primitifs. Quand l'homme est devenu « civilisé », il s'est mis à étaler d'autant plus bruyamment ses vertus qu'il les perdait davantage. Les animaux n'ont jamais eu besoin de l'enseignement des prêtres pour pratiquer cette bonté raisonnée et du cœur dont ils donnent de si multiples exemples, et pour fournir les modèles d'une haute sociabilité qui ne ménage pas son assistance aux éclopés, aux infirmes, et qui va jusqu'au pardon des offenses. Les Européens ont constaté chez tous les peuples primitifs qu'ils ont plus ou moins exterminés ces qualités que Kolben a observées chez les Hottentots : « Leur parole est sacrée. Ils ne connaissent rien de la corruption et des artifices trompeurs de l'Europe. Ils vivent dans une grande tranquillité et ne sont que rarement en guerre avec leurs voisins. Ils sont toute bonté et bonne volonté les uns envers les autres. » Chez tous les primitifs, le premier principe de la vie sociale est le « chacun pour tous ». Les Esquimaux vivent en communisme. Dall a rapporté que chez eux, « quand un homme est devenu riche, il convoque tous les gens de son clan à une grande fête, et, après que tous ont bien mangé, il leur distribue toute sa fortune. » Le missionnaire russe Veniaminoff, qui a vécu longtemps chez les Aléoutes, a vanté l'élévation de leur moralité. Durant un siècle entier, un seul meurtre y avait été commis dans une population de 60.000

habitants, et, parmi 18.000 Aléoutes, aucune violation de droit commun n'avait été relatée depuis quarante ans. Bock a dit des Dayaks : « Le brigandage et le vol sont tout à fait inconnus parmi eux. Je les ai trouvés généralement honnêtes, bons et réservés... et même beaucoup plus qu'aucune autre nation que je connaisse. » Les témoignages de ce genre abondent sur les peuples primitifs, malgré la constatation du Dr Rinck, que « l'homme blanc, qu'il soit missionnaire ou commerçant, a l'opinion dogmatique bien arrêtée que le plus vulgaire Européen est supérieur à l'indigène le plus distingué. » Cette opinion de l'homme blanc généralise devant certaines mœurs indigènes, comme l'infanticide ou l'abandon des vieillards pratiqués lorsqu'il y a pénurie de nourriture pour la collectivité, qui choquent les sentiments des Européens ; mais, comme dit Kropotkine, « si ces mêmes Européens avaient à dire à un sauvage que des gens, extrêmement aimables, aimant tendrement leurs enfants, si impressionnables qu'ils pleurent lorsqu'ils voient une infortune simulée sur la scène, vivent en Europe à quelques pas de taudis où des enfants meurent littéralement de faim, le sauvage à son tour ne les comprendrait pas. » (Voir l'« Entraide parmi les sauvages »). Le sauvage ne comprendrait pas davantage si on lui disait que dans les villes qui regorgent de produits et où l'on fait un gaspillage insensé de richesses, des vieillards errent sans abri et meurent dans les rues de « misère physiologique », suivant l'euphémisme inventé par l'hypocrisie sociale pour ne pas dire qu'ils meurent de faim. Les peuples primitifs chez qui on a constaté le moins de bonté sont ceux qui avaient une religion et qui obéissaient à de prétendus représentants d'une divinité. Les religions ont, les premières, légalisé le meurtre individuel et collectif ; elles en ont fait un droit par les sacrifices sanglants qu'elles exigeaient sous prétexte d'apaiser la colère des dieux. Elles ont développé le cannibalisme, si elles ne l'ont pas fait naître, et la communion dans laquelle les chrétiens reçoivent symboliquement le corps de Jésus Christ sous les espèces du pain et du vin, ou de l'hostie, a son origine dans les sacrifices humains et le cannibalisme. Les formes les plus révoltantes du cannibalisme ont été observées chez les populations du Mexique et des îles Fidji qui étaient parmi les primitifs les plus superstitieux et les plus livrés aux excitations des sorciers « messagers du ciel. » Chez les peuples appelés « civilisés », les guerres les plus nombreuses et les

plus atroces ont été les guerres de religions.

Il y a d'autant plus lieu d'insister comme nous le faisons au sujet de la charité et des mœurs des primitifs, que les religions prétendent avoir inventé la vertu et en particulier la bonté qui est la plus belle des vertus. Chacune d'elles veut en avoir le monopole pour en tenir boutique le plus avantageusement possible. C'est ainsi que l'abbé de la Bleterie a écrit dans sa *Vie de l'Empereur Julien* ceci : « Il n'appartient qu'à la véritable religion de produire de véritables vertus. Il n'en faut point chercher chez ceux qui l'ignorent ; beaucoup moins dans ceux qui l'ont abandonnée. » Bien entendu, la véritable religion était celle de cet abbé. Elles sont deux ou trois mille dans le monde qui prétendent à cette prééminence. Nous ne chercherons pas quelle est la meilleure, sachant qu'elles sont toutes malfaisantes, mais nous sommes obligés de voir particulièrement, parce qu'elles s'exercent autour de nous, la malfaisance des différentes sectes dites chrétiennes dont les principes fondamentaux, « tu ne tueras pas » et « aimez-vous les uns les autres », sont interprétés avec tant de cynisme par leurs représentants respectifs pour justifier les guerres, les spoliations et tous les attentats à la liberté et à la vie humaines. Dans le Nouveau Larousse illustré, on lit que « l'antiquité gréco-romaine a ignoré l'amour du prochain... Les étrangers, les barbares, c'est-à-dire la plus grande partie du genre humain, étaient considérés comme des ennemis. C'est Jésus Christ qui a créé la confraternité humaine ; il a révélé en Dieu un père dont nous sommes les enfants. Aux yeux du chrétien, le prochain, c'est tout homme, sans distinction aucune, et sans exception. » Nous avons vu plus haut comment, au nom du christianisme, on a pratiqué l'amour du prochain depuis 1900 ans. Ajoutons cet exemple qui répond particulièrement au Nouveau Larousse illustré. Il est tiré du catéchisme des écoles congréganistes françaises d'Orient, à l'usage des petits musulmans :

« — Les hommes sont-ils nos frères ?

« — Tous les chrétiens sont nos frères.

« — Les Turcs sont-ils nos frères ?

« — Non, parce qu'ils ne sont pas chrétiens. »

La véritable bonté, comme la véritable vertu, n'est l'apanage d'aucune secte. La fraternité humaine a été enseignée par Socrate et par Confucius bien avant que Jésus vint au monde. Elle a été pratiquée bien avant d'être enseignée. Les laboureurs de l'Italie antique qui priaient les dieux de faire venir le grain « pour eux et pour leurs voisins », (Michelet), ignoraient le christianisme. De même les barbares normands dont le droit coutumier commandait d'agir selon un esprit de douceur et des principes d'équité. Il disait : « entre voisins, la vache et l'écuelle à lait sont communes », et aussi « que la vache soit traitée pour vous et pour celui qui a besoin de lait. » Les habitants de l'Altaï disent encore aujourd'hui : « Quand tu vas mourir, ne jette pas ton pain ; quand tu quittes un champ, commence par le semer », (E. Reclus). Et au nom du christianisme on va « civiliser » ces « sauvages » à coups de canon !...

C'est par les actes et non par des phrases, si haut placés que soient leurs auteurs, que la véritable bonté se manifeste. « Il n'est pas de bon mot qui vaille un bon office », a dit C. Delavigne. Silvestre de Sacy constatait que « les moralistes sont bons à lire et le sont rarement à voir. » Aristote disait : « On devient vertueux non pas en apprenant ou en formulant des définitions de la vertu, mais en accomplissant des actes de vertu, de même qu'on devient joueur de cithare en jouant et non en expliquant comment la cithare est faite. » Il y a plus de bonté dans le geste du malheureux qui partage son unique morceau de pain avec un autre malheureux qu'il n'y en a dans tous les sermons et dans toutes les prières de la terre. Les êtres sont bons naturellement ; ils croient à la bonté des autres et ne sont pas en garde contre la duplicité. C'est ce qui fait leur faiblesse devant les audacieux qui les violentent et les fourbes qui les abusent. Il n'est guère d'animal qu'on ne puisse domestiquer en usant avec lui de bons procédés. Seuls ne sont pas domesticables ceux, comme les grands fauves, qui vivent isolés, étrangers à cette sociabilité si développée chez presque tous les animaux. Encore, faudrait-il savoir les raisons de cette insociabilité. Elle ne fut peut-être pas de tout temps, pas plus que celle des tigres humains, autrement dangereux que ceux de la brousse, dont l'individualisme féroce terrorise l'humanité. L'homme est bon naturellement. C'est par une aberration

inconcevable qu'il en est arrivé, contre sa nature, à constituer un état social basé sur l'iniquité. « L'homme est bon, les hommes sont méchants », a dit J.-J. Rousseau dont on a raillé les théories à ce sujet. Mais ce qui démontre leur exactitude ce sont les conditions dans lesquelles s'est organisée et se continue l'exploitation de l'homme par l'homme. Si elle n'avait d'autre moyen que la force, comment les quelques mille ploutocrates capitalistes qui règnent sur le monde pourraient-ils tenir sous le joug des millions de prolétaires ? Comment cent mille soldats anglais arriveraient-ils à imposer l'ordre britannique à deux cents millions d'hindous ? Cet état de choses n'a pu s'organiser et ne peut subsister que parce que les hommes abusés dans leur bonté ont cru et croient encore aux bonnes intentions de leurs exploiters. C'est parce qu'ils étaient bons qu'ils ont eu la faiblesse de tendre la joue gauche après avoir été frappés sur la droite. C'est parce qu'ils étaient capables de cette bonté que leurs exploiters religieux l'ont formulée en dogme. Le gendarme moral, le prêtre, plus que le gendarme avec un grand sabre, a établi et maintient cette exploitation. Lorsqu'elle a été menacée de crouler sous les coups de la raison, le politicien est arrivé à la rescousse, promettant pour tout de suite, le temps de s'installer au gouvernement, ce que le prêtre ne promettait que dans le ciel. « Il faut une religion pour le peuple », disent les prêtres et les politiciens, — ses exploiters n'en ont pas besoin, ils ont fait leur paradis sur la terre, — et comme le soporifique des prêtres commençait à ne plus produire d'effet, les politiciens ont fabriqué la religion laïque aussi « endormitive », aurait dit Molière, que l'autre.

Quoi qu'il en soit, même si l'homme ne possédait pas naturellement la bonté, il aurait pour lui suppléer la raison. Or, la raison, formée par l'observation et la réflexion, l'oblige à conclure sans réfutation possible que la vie ne peut exister sans la bonté et qu'elle est indispensable à son véritable bien. La même raison lui fait voir que la véritable bonté n'est pas dans le pharisaïsme des prêtres et des politiciens, pas davantage dans la faiblesse résignée de leurs victimes. La bonté qui devient de la résignation se fait la complice de l'arbitraire et l'encourage au lieu de le désarmer. Qu'est-ce donc que la véritable bonté ? C'est celle qui ne se sépare pas de la justice, qui réclame l'équité. « L'équité et la bonté sont les deux piliers de l'équilibre moral », a dit Élisée Reclus. Elles sont les deux principes auxquels la

société devra se soumettre si elle ne veut pas s'effondrer définitivement dans sa pourriture. Et l'homme vraiment bon est celui qui, possédant cet équilibre moral, transforme sa bonté en révolte contre ceux qui violent la justice. Tous les êtres véritablement bons ont été des révoltés. Une Louise Michel, qui n'attendait rien des cieux, a été autrement grande dans l'exercice de la bonté qu'un St-Vincent de Paul ; elle ne se bornait pas à secourir les misérables, elle voulait qu'il n'y ait plus de misérable. Sa vie fut l'apostolat de la bonté en révolte pour la justice. J.-J. Rousseau a dit : « Soyons bons premièrement et puis nous serons heureux ». Soyons bons premièrement, oui, pour donner l'exemple, et pratiquons cette bonté qui est « le don gratuit de soi-même » (Lacordaire), mais nous ne serons heureux, et les autres ne seront heureux avec nous, que si nous refusons de pratiquer la bonté en faveur de l'injustice. Certes, il ne peut être de plus grand bonheur que de faire le don complet de soi-même, d'ouvrir largement son cœur et de donner ses forces dans des élans généreux ; mais dans une société où ce don et ces élans sont considérés comme du « poirisme », suivant le mot des plus distingués représentants de « l'élite » actuelle, la véritable bonté est de les réfréner pour ne les distribuer qu'à bon escient. « Tout homme bon, envahi par l'amour, doit mettre sa force, même sa force physique, au service de la bonté ; la défense personnelle et la défense collective sont légitimes et la théorie de la résignation me paraît anti-humaine », (E. Reclus). Jésus, s'il avait réellement le pouvoir de ne pas se laisser crucifier, ne fut pas bon en ne résistant pas à ses bourreaux. Il fut lâche, et il a voué l'humanité au malheur en lui léguant la doctrine de la non résistance au mal. L'état social, bâti sur l'iniquité, rabaisse, flétrit, exploite, souille tout ce qu'il y a de grand, de noble, de généreux, de pur. Il bâillonne la vérité, bafoue la justice, ridiculise la beauté et oblige la bonté à se contraindre pour ne pas aggraver l'exploitation humaine. Ne jetons pas les perles de la bonté aux pourceaux de l'iniquité ; réservons les pour le diadème qui couronnera une vie devenue vraie, bonne et belle pour tous. La bonté ne sera possible, et nous ne devons la vouloir, qu'avec la justice, dans une société qui obligera les hommes à ne plus faire aux autres ce qu'ils ne veulent pas qu'il leur soit fait.

— Édouard ROTHEN.

Accueil

BOTANIQUE n. f. (du grec : *bataniké*, de *botané*, plante)

La botanique est la partie de l'histoire naturelle qui a pour objet l'étude des végétaux. On peut diviser la botanique en botanique générale et botanique spéciale. La botanique générale étudie la plante dans sa forme, dans ses organes ; elle examine les états successifs que traverse celle-ci depuis son germe jusqu'à sa mort. Elle considère aussi les divers phénomènes qui s'accomplissent dans le corps de cette plante à ses divers âges. La botanique spéciale classe les plantes d'après la valeur des caractères qu'elles présentent. Les individus ayant même origine et même caractère constituent l'espèce. Une variation des caractères donne la variété, et les espèces qui se ressemblent constituent les genres. La collection des genres voisins est une famille ou une tribu ; la réunion des familles qui se ressemblent est un ordre, puis viennent les classes, les embranchements, formant le règne végétal. Pour donner un nom aux plantes, on emploie la nomenclature binaire ou linnéenne. Tous les noms sont latins ; le premier indique le genre: c'est un substantif, le deuxième désigne l'espèce : c'est un adjectif. Les noms des familles prennent la terminaison acées (ex. : malvacées) et les noms des tribus la terminaison ées (ex. : malvées). Dans des sens plus particuliers on distingue la botanique agricole, la botanique médicale, la botanique industrielle, etc.... La classification végétale ou taxinomie est cette partie de la botanique qui s'occupe du rangement, de l'ordre des innombrables espèces de plantes. Ce rangement doit s'opérer en fonction des affinités et des différences. Ainsi deux espèces données devront être d'autant plus voisines dans le rangement qu'elles ont davantage de caractères communs et moins de caractères différents. Ainsi comprise, la classification est dite naturelle par opposition aux anciens rangements qui procédaient sans tenir un compte suffisant des affinités naturelles des végétaux ; et que l'on gratifie aujourd'hui de classifications' artificielles ou systèmes. La classification botanique est d'une importance considérable ; une plante n'est connue que quand on peut la classer. Dans la nature il n'y a que des individus - aussi bien dans le monde végétal que dans le monde humain. Mais l'homme pour la facilité de ses connaissances et la possibilité de les enseigner a été obligé de les rapprocher par catégories hiérarchisées. Trois de ces catégories sont indispensables : l'espèce, le genre, la famille. L'espèce est le groupement élémentaire: c'est l'ensemble de tous les individus ayant tous les caractères communs ; ces individus ne sont pas absolument identiques mais ont tous un air de parenté. Le genre est un ensemble d'espèces ayant plusieurs caractères communs. De même la famille est un ensemble de genres et tous les genres d'une même famille doivent posséder au moins un caractère commun. Le nombre des végétaux est presque infini ; tellement la science en découvre et en catalogue tous

les jours de nouveaux. Ainsi, on évaluait à 30.000 le nombre des végétaux connus vers l'an 1800. En 1868, il était porté à 120.000. A notre époque, on estime que, pour les seules plantes fleurissantes (ou phanérogames), il y a plus de 100.000 espèces ; que, pour les seuls phanérogames, il y a actuellement 280 familles et 9.700 genres. Il serait assez vain de donner ici une énumération aride qui ne fixerait rien de vivant dans l'esprit du lecteur. Contentons-nous de terminer en citant parmi les savants qui illustrèrent la botanique : Tournefort, Linné, les Jussieu, etc...

Accueil

BOUCHERIE n. f.

Au sens propre : lieu où l'on débite de la viande. Au sens figuré : massacre. Exemple : la « Grande guerre du Droit » de 1914-1918 fut une atroce boucherie. De tous temps, les soudards galonnés et chamarrés ont conduit leurs malheureuses victimes à des hécatombes inutiles. Tantôt, sous un prétexte, tantôt sous un autre, les gouvernants, pour satisfaire leurs ambitions ou leurs haines, ont déchaîné des boucheries internationales. Jadis, ils ne donnaient aucune raison à ceux qu'ils envoyaient à la mort. Aujourd'hui, plus prudents, ils essaient de camoufler leur infamie avec de ronflantes tirades : « La boucherie qu'ils provoquent sera la dernière, elle sauvera l'humanité, elle sauvera le droit des peuples, etc., etc... » et, convaincues, les malheureuses victimes marchent à l'abattoir sans une défection... Cependant, de jour en jour, la conscience populaire s'éveille, les hommes commencent à se demander pour quelle raison ils doivent ainsi se faire égorger par millions et égorger par la même occasion de pauvres bougres qui ne leur ont jamais rien fait. De jour en jour plus nombreux sont les rebelles qui se refusent à cette sanglante comédie. Les yeux s'ouvrent. Et les anarchistes ne sont pas les derniers à provoquer cette salutaire clairvoyance des générations montantes. Espérons que bientôt les boucheries n'existeront plus, faute de victimes. Si les gouvernants estiment qu'elles sont toujours nécessaires, qu'ils se battent entre eux et laissent les autres en paix. S'ils s'entretuent, ce sera un bon débarras pour les peuples. Toutefois, n'entretenons pas cet espoir ; si les gouvernants aiment la boucherie pour leurs sujets, ils ne l'ont jamais beaucoup aimée pour eux-mêmes. Le jour où les soldats se rebelleront, les chefs ennemis s'enfuiront ensemble comme larrons démasqués.

Accueil

BOULEVERSEMENT n. m.

Bouleversement est généralement employé comme synonyme de troubles violents et de désordre. La Révolution, comme toutes les révolutions, sera forcément un bouleversement momentané qui aidera au reclassement des valeurs. Lorsque règne un désordre profond et éternisé, un bouleversement est nécessaire pour permettre ensuite l'établissement d'un ordre véritable et normal. La Révolution sociale sera le bouleversement nécessaire à l'avènement de l'ordre futur.

Accueil

BOURGEOISIE n. f. (de bourg)

Classe sociale privilégiée qui a pris la suite de la noblesse, sa concurrente, dans l'exploitation et l'oppression du peuple. Jadis comme aujourd'hui, le qualificatif de bourgeois désignait non pas tous les habitants d'une ville (bourg), mais ceux d'entre eux, seulement, qui pouvaient prendre part à l'administration de la cité. La bourgeoisie était l'ensemble des bourgeois. Son origine paraît avoir été dans le groupement de marchands qui se formèrent en sociétés au moyen-âge et dominèrent ou gouvernèrent de nombreuses villes. On appelait, au moyen-âge, villes de bourgeoisie celles qui, sans avoir de droits souverains, étaient parvenues à limiter d'une manière précise les droits seigneuriaux. Enfin, le droit de bourgeoisie royale conférait à son titulaire le privilège de ne relever judiciairement que du roi seul et de ses officiers, quelle que fût la situation de la, ville ou il résidât. — La bourgeoisie, longtemps courbée sous le joug de l'aristocratie seigneuriale, n'arriva à s'en libérer qu'avec l'aide du peuple qui lui prêta sans compter le secours de ses enfants. La bourgeoisie, hypocrite et mielleuse, fit miroiter aux yeux des travailleurs la fin de leur servitude ; elle leur dénonça les iniquités dont ils étaient les victimes et parvint à éveiller leur indignation. Par la suite, tandis que le peuple, confiant et sans arrière-pensée, donnait son sang pour des révolutions, elle profita du moment pour asseoir et affermir son pouvoir qui ne tarda pas à être aussi despotique que le pouvoir de la noblesse. De toutes les belles promesses faites à la classe laborieuse, aucune ne fut tenue. Le peuple, une fois encore, avait été dupé par de criminels aigrefins et s'était-donné de nouveaux maîtres. Maintenant, la bourgeoisie règne avec insolence sur le monde entier, alors que les travailleurs restent courbés sur leur tâche ingrate. Propriétaire de tous les biens des nations, la classe bourgeoise peut exploiter à son gré et imposer sa loi arrogante. Sans scrupules et sans pitié, elle n'hésite pas à écraser les hommes libres qui se refusent à subir son arbitraire.

N'ayant pour idéal que l'argent, elle ne craint pas de déchaîner des guerres, de susciter des catastrophes si ces guerres et ces catastrophes peuvent être utiles à sa soif de spéculation jouisseuse, elle se plaît à satisfaire ses vices multiples et entretient et développe les chancres sociaux : ignorance, alcoolisme, prostitution, jeu, etc... Ivre de sa puissance, elle est arrivée à un degré d'abjection que n'avait pas connu la noblesse elle-même. Toutefois, le peuple, depuis un demi-siècle surtout, a pu voir suffisamment clair pour ne plus supporter longtemps la tragique mascarade que son aveuglement a tolérée jusqu'à ce jour. Les esprits s'indignent ou s'émeuvent. Et lorsque la colère populaire éclatera, la bourgeoisie sera balayée comme fut balayée la noblesse. Mais, cette fois, le peuple, instruit par de cruelles expériences, ne se laissera plus voler le fruit de son sacrifice. Ayant fait la révolution lui-même, c'est lui même, et sans le secours intéressé d'aucun politicien, qui bâtira un monde entièrement nouveau. S'il veut conquérir — enfin — la liberté positive à laquelle il aspire, il sera indispensable qu'il brise l'État, source fatale de domination et qu'il rende ainsi impossible la restauration d'un pouvoir gouvernemental quelconque. S'il a le malheur de laisser une dictature — quelle qu'elle soit — succéder à la dictature bourgeoise, il perdra inmanquablement le fruit de la Révolution qu'il aura faite et payée de son sang. — Georges VIDAL.

BOURGEOISIE

Qualité de bourgeois ; privilège, droit des bourgeois, classe possédante ; qui fait travailler ; qui possède. On nommait autrefois : bourgeoisie, le territoire même dont les habitants, sous le titre de bourgeois, possédaient des privilèges en commun ; et la redevance annuelle dont les bourgeois étaient chargés pour le prix de ces privilèges.

Bourgeoisie désignait la classe des habitants des villes, des bourgs, par opposition à la classe des habitants de la campagne ; puis la classe des roturiers par opposition à la classe des nobles.

Droit accordé aux habitants d'un lieu, ou à ceux qui leur étaient associés, de jouir, à certaines conditions, de privilèges communs. La bourgeoisie ne pouvait être accordée qu'à des personnes libres. Si on voulait l'accorder à des serfs, on les affranchissait auparavant. L'homme affranchi n'en restait pas moins soumis à la juridiction féodale. Plus tard, la politique royale dispensa de cette condition : on put devenir bourgeois du roi sans relever du seigneur sur les terres duquel on habitait. Ces bourgeois du roi, à plusieurs reprises, apportèrent une aide puissante au roi, contre les seigneurs ; aussi, en 1302, sous Philippe Le Bel, les députés des villes vinrent siéger à côté de la noblesse et du clergé. La bourgeoisie prit une telle importance, tant par ses organisations que sa fortune que, lors des guerres avec l'Angleterre, ce sont des bourgeois qui servirent d'otages, et non point les nobles ou le clergé. La différence était grande pourtant, entre les bourgeois et les nobles ; ceux-ci ne payaient pas d'impôts ; aussi, lorsque, aux États Généraux de Tours, en 1484, les bourgeois demandèrent l'impôt pour tous, un député de la noblesse put leur répondre : « Personne n'ignore qu'elle est la division des États et des membres de la nation. Par cette division, il est donné au clergé de prier pour les autres, de conseiller, de prêcher ; à la noblesse de les protéger par les armes et aux tiers-État de nourrir et d'entretenir les nobles et les gens d'église, au moyen des impôts et de l'agriculture. » L'importance de la bourgeoisie alla *crescendo* jusqu'au XVIII^e siècle, jusqu'au jour où elle se sentit assez forte pour prendre le pouvoir.

Voici comment Agathon de Potter explique, d'après Collins, l'évolution de la bourgeoisie.

« L'aliénation du sol à une ou plusieurs familles commence aussitôt après la fin de l'état nomade. Ce sol se trouve toujours transmis héréditairement. Les familles qui se sont ainsi emparées du sol à l'exclusion des autres, n'ont pu le faire que par ce qu'elles avaient d'une manière quelconque, l'intelligence plus développée. Il est facile de voir que, dès ce moment, ces familles peuvent: 1° Monopoliser les développements de l'intelligence, à l'aide de leurs propriétés ; 2° acquérir le pouvoir et la propriété, au moyen des développements de leur intelligence. Au début de la forme sociale actuelle, — il s'agit de la forme relative à

l'appropriation individuelle du sol, — le monopole des développements de l'intelligence et celui de la propriété se trouvent donc réunis dans la même classe, qui devient ensuite caste par le fait de la transmission héréditaire de ces mêmes monopoles. Cette caste se compose ainsi de despotes complets, de despotes tant sous le rapport de l'intelligence que sous celui de la propriété de nobles enfin ; et la féodalité, c'est la forme sociale dans laquelle il y a une caste semblable, exclusivement relative à la propriété du sol. Dans toute société féodale, il y a donc une caste monopolisant au profit des siens le pouvoir et la propriété, composée de nobles ; et une caste constituée par les esclaves ou le peuple. Mais il en naît bientôt une troisième, formée par ceux qui possèdent de la propriété, indépendamment du pouvoir. Les nobles, par devoir, dédaignent tout travail manuel. « Qu'aucun citoyen, dit Platon, ni même le serviteur d'aucun citoyen, n'exerce de profession mécanique. Le citoyen a une occupation qui exige de lui beaucoup d'étude et d'exercice : c'est de travailler à mettre, et à conserver le bon ordre dans l'État. » Or, il y a du travail manuel, mécanique, dans l'exploitation de la caste du peuple. Les nobles sont donc obligés de confier ce travail à des esclaves, auxquels ils transmettent un certain degré de pouvoir. Ils choisissent naturellement pour cet emploi ceux dont l'intelligence est le mieux développée ; ils développent même parfois expressément l'intelligence de quelques-uns d'entre eux, afin de pouvoir s'en faire mieux aider dans l'exploitation des masses. Ces esclaves, auxquels est ainsi déléguée une certaine autorité, deviennent dès lors des affranchis. Les affranchis, par le travail et l'industrie que la caste privilégiée leur abandonne comme ignobles, amassent, nécessairement, presque toute la richesse mobilière productive ; d'autant plus que la propriété territoriale leur est interdite autant que possible. Par la seule force de cet état de choses, les affranchis deviennent de plus en plus nombreux. Lorsque leur nombre les a rendus redoutables pour les nobles, contre lesquels ils pourraient soulever le peuple à l'aide de l'action plus directe et plus immédiate qu'ils exercent sur lui, il faut que la caste des nobles, pour engager les affranchis à continuer à leur profit commun, le système d'oppression établi, les admette au partage des bénéfices du despotisme. C'est alors que les affranchis privilégiés prennent le nom de bourgeois et deviennent caste politique. La propriété bourgeoise se transmet, non

par droit de primogéniture, mais par simple hérédité, avec faculté d'aliéner. Or, par suite de ces deux conditions, il arrive nécessairement qu'une partie des affranchis se trouve privée de propriété. Et ainsi il s'établit, parmi eux, deux divisions plus ou moins tranchées : l'une de propriétaires, l'autre de prolétaires. Mais les bourgeois ne se contentent bientôt plus de partager les bénéfices de l'exploitation avec la classe supérieure ; ils veulent tout avoir. Pour atteindre ce but, ils soulèvent, au moyen de sophismes, la masse des exploités contre les nobles et le clergé, et parviennent ainsi à les renverser. Il suffit, pour ôter toute influence sociale à la noblesse, de lui enlever le privilège de la propriété foncière, et d'abolir l'hérédité par primogéniture quand elle existe. Les bourgeois, autrefois classe moyenne, tout à la fois exploitante et exploitée, sont devenus classe supérieure ou exploitante. Autrefois il y avait trois classes, il n'y en a dès lors plus que deux. Le gouvernement nobiliaire a fait place au gouvernement bourgeois. » (*Colins, Science sociale, Tome II, pages 249 et suiv.*).

Parvenue à ses fins en 1789, la bourgeoisie ne fut réellement maîtresse de ses destinées qu'en 1830, après les « trois glorieuses ».

Pendant quelques années, premiers dans les écoles, novateurs dans les sciences, les bourgeois, intelligents, firent faire un grand pas au progrès ; mais le pouvoir les grisa, les affola ; le second empire ouvrit l'ère de la décadence. Les théories bourgeoises portent en elles mêmes leur destruction et l'heure de la classe prolétarienne va sonner. Le bourgeois est aujourd'hui : un être borné, sans idéal, infect à force de bassesse. C'est de lui que, pour le bien définir, Th. Gautier a dit : « J'appelle bourgeois celui qui pense basement ».

— A. LAPEYRE.

Accueil

BOURREAU n. m.

Le bourreau est l'homme chargé de mettre à exécution les peines corporelles prononcées par une cour criminelle, notamment la peine de mort. Par extension, on désigne également sous ce nom tout homme qui se plaît à exercer sur ses semblables une cruauté matérielle ou morale. Par exemple, sont de véritables bourreaux les misérables gardes-chiourmes qui, soit à Biribi, soit au bagne, profitent de leur poste pour martyriser des détenus impuissants. Sont aussi des bourreaux - et non les moins criminels - les généraux et gouvernants qui envoient à la mort, pour satisfaire leurs ambitions personnelles, d'infortunés soldats que l'on a abrutis par de pompeuses proclamations. - Notons quelques détails sur le bourreau en tant qu'exécuteur officiel : ni chez les Hébreux, ni chez les Grecs, la fonction d'exécuteur des condamnés n'apparaît comme une institution légale. A Rome même, les licteurs étaient chargés d'exécuter les sentences capitales. En France, il faut arriver au XIIIe siècle pour trouver dans chaque baillage un individu chargé de fouetter, marquer, pendre, décapiter, rouer et brûler au nom de la loi. C'était l'exécuteur de haute justice, qui percevait, comme émoluments, une foule de droits sur les denrées. En 1720, ces droits furent remplacés par un traitement de 16.000 livres. En 1793, la Convention établit dans chaque département un exécuteur payé par l'Etat. Louis-Philippe en réduisit le nombre. Sous le Second Empire, il n'y en eut plus qu'un par cour d'appel. En 1870, il n'y en eut plus que trois pour la France, la Corse et l'Algérie. Celui de Corse a, depuis, été supprimé. Ainsi la « civilisation » en est arrivée à posséder un ou plusieurs assassins officiels, alors que l'antiquité n'en avait pas...

Accueil

BOURSE (La) n. f.

Il y a deux sortes de Bourses : les Bourses des valeurs et les Bourses de Commerce.

1° BOURSE DES VALEURS. - La Bourse des valeurs est le lieu où s'opèrent les négociations, les transactions les spéculations qui déterminent les cours des changes des marchandises, des assurances, du fret, des transports, des effets publics ou privés.

La Bourse des valeurs est placée sous le contrôle des Agents de Change, réunis en Compagnie. La Compagnie des Agents de Change désigne un Syndic qui la représente et est responsable de la bonne tenue de la Bourse.

Seuls, les Agents de change ont le droit de négocier les achats et ventes sur le marché officiel ou parquet. Pendant la durée de la Bourse, chaque jour, sauf les jours fériés, les Agents de change se tiennent au Parquet, d'où ils dominent la Bourse. Le cercle absolument fermé qu'ils forment ainsi entre eux s'appelle la *corbeille*. C'est le marché officiel.

Dans d'autres locaux de la Bourse, se tient le marché libre, où opèrent les *coulissiers, banquiers, remisiers, intermédiaires et changeurs*.

Les valeurs qui se négocient à la Bourse sont ou non inscrites à la *Cote Officielle* ou *Bulletin des Cours*, dans des conditions variables, selon qu'il s'agit de valeurs nationales ou étrangères. L'inscription à la Cote est très importante. Seules, ou à peu près, les valeurs classées, solides y figurent. Une valeur non inscrite est généralement considérée comme un titre peu sérieux, peu solide, sur lequel il est bon de réfléchir avant de l'acheter (ce qui, bien entendu, ne signifie pas que les valeurs cotées soient sérieuses, solides ou de tout repos).

Les opérations qui s'effectuent en Bourse sont de deux sortes : le terme et le comptant.

Les opérations à terme constituent le marché fermé. Celles qui se font à primes sont traitées au marché à primes.

Opérations à terme ou au comptant. - C'est-à-dire que ces opérations ont lieu avec ou sans stipulation de délai, suivant qu'il s'agit de terme ou de comptant,

tant pour le paiement que pour la remise des titres.

Opérations à terme. - Dans les opérations à terme, l'une des parties conserve le droit de se dégager du marché conclu, en payant un prix convenu, appelé prime. Dans les marchés fermés, la perte peut être sans limite. L'acheteur évite cette perte possible en renonçant à l'opération engagée. Sous réserve de versement d'un dédit appelé « prime ». - Ce droit n'appartient qu'à l'acheteur seul. - Le vendeur ne peut limiter sa perte, à moins de se faire lui-même acheteur de « primes » d'une valeur égale. Une prime est d'autant plus élevée que la date de réalisation du contrat est moins rapprochée.

Les opérations à terme ne sont réalisées qu'à une date ultérieure fixée par les parties et à l'avance. La réalisation prend le nom de liquidation.

Aux dates fixées pour les échéances, vendeurs et acheteurs doivent remplir leurs obligations réciproques ou convenir d'accord d'un nouveau délai de réalisation. Ce nouveau délai, qui fait l'objet d'une convention qui proroge l'ancienne prend le nom de report. Il prend le nom de déport si l'opération est payée par le vendeur. Si, au contraire, c'est l'acheteur qui sollicite le délai, il conserve le nom de report.

Report et déport donnent lieu à des opérations assez compliquées. Le report se produit lorsque les acheteurs ne pouvant payer les titres achetés sont plus nombreux que les vendeurs ne pouvant livrer les titres vendus. Le second cas, le déport, est l'inverse du précédent. De cette façon, acheteurs et vendeurs se font ce qu'on appelle « la contrepartie » pour le plus grand nombre de transactions engagées. Il ne reste alors qu'un solde à la charge du vendeur ou de l'acheteur pour la réalisation duquel les intermédiaires s'adressent à des tiers qui s'occupent de ce genre de placement particulier. Cette opération constitue une espèce de prêt sur titres.

Les autres opérations de Bourse sont le cours (titres et monnaies), la vente à découvert, la spéculation, l'arbitrage, l'agio, l'agiotage, le change, le pair, vente et achat des devises.

Cours. - La constatation officielle du cours s'opère au moyen de l'établissement d'un Bulletin officiel de la Bourse, qui prend le nom de cote, quand il s'agit de fonds publics (ou de prix courant lorsqu'il s'agit de marchandises : Bourses de Commerce).

Les cours varient selon que les opérations sont faites au comptant ou à terme.

Le premier cours n'est rendu public qu'après la fermeture de la Bourse. En fait, il est toujours connu pour permettre la spéculation. Le dernier cours, qui est plutôt conventionnel, est déterminé par la Chambre des Agents de change.

On obtient le cours moyen - qui sert pour les opérations qui se feront jusqu'au premier cours du lendemain - en totalisant le premier et le dernier cours et en divisant la somme par deux.

Il y a aussi le cours de compensation qui est fictif. Il sert de base de règlement entre acheteurs et vendeurs qui continuent leur opération d'une liquidation sur l'autre en se faisant reporter. Il clôt le compte de Liquidation écoulé et fixe le point de départ de la nouvelle liquidation.

Vente à découvert. - Vente de valeurs qu'on ne possède pas au moment de la vente et qu'on espère acquérir pour la date de livraison. Souvent ces opérations, non réalisées, donnent lieu à contestations et procès.

Spéculation et arbitrage. - La spéculation est une opération qui a pour but de faire monter ou baisser exagérément le cours des valeurs ou des marchandises pour s'en débarrasser ou les acquérir avec profit.

L'arbitrage est une opération par laquelle un banquier ou un commerçant cherche à utiliser les écarts de prix sur une même marchandise ou une même valeur sur des marchés différents. L'arbitrage peut également s'appliquer aux effets de commerce, aux monnaies et métaux précieux, aux diamants, etc...

Supposons que le papier, par exemple, soit bon marché à Paris et qu'il ne soit que bon marché relatif à Berlin ou à Amsterdam : le banquier pourra acheter des effets de commerce sur Berlin ou Amsterdam et il achète sur ces places du papier qu'il revendra à Paris, il fera baisser le papier sur l'une des deux places. Les arbitrages prennent encore la forme d'opérations à terme sur marchandises. Pour les céréales, café, coton, etc., le commerce y recourt chaque jour.

Agio. Agiotage. - L'agio est la différence qui existe entre la valeur nominale et la valeur réelle des monnaies. C'est aussi le bénéfice qui résulte de l'échange des valeurs. On donne le nom d'agio à la spéculation sur les effets publics.

L'agiotage. - Contrairement à la spéculation, qui est considérée comme une opération régulière, l'agiotage est un pari où les joueurs trichent s'ils le peuvent. On traite généralement à terme avec l'espoir de ne pas prendre livraison des valeurs ou marchandises achetées ou avec l'intention de ne pas vendre ce qu'on a rendu et qu'on ne possède souvent pas.

Change. - Le change dépend au mouvement des affaires entre les principales places de commerce, c'est-à-dire de l'offre et de la demande du papier. Les variations des cours du change donnent naissance à l'arbitrage.

Pour se rendre compte de la valeur du change public chaque jour, il faut connaître le pair, qui indique la valeur des étalons monétaires de chaque pays, par rapport à la valeur de l'étalon du pays où on se trouve.

Il y a deux sortes de change : le change manuel ou local, qui se fait de la main à la main, sur une même place, à la même heure, et le change tiré, qui s'opère par lettre de change.

En dehors des Agents de change qui opèrent au marché officiel, fermé, il y a les coulissiers, changeurs, qui effectuent des opérations sur le marché libre. Ils emploient eux-mêmes des courtiers et remisiers qui servent d'intermédiaires entre eux et les clients.

2° BOURSES DE COMMERCE. - Les Bourses de Commerce sont le lieu où se traitent : la vente des matières métalliques, la vente des marchandises de toutes sortes, les assurances maritimes, les effets publics.

Ces opérations peuvent être classées en deux grandes catégories : les négociations sur les marchandises et les négociations sur effets publics. Il convient donc de distinguer entre les Bourses de marchandises et les Bourses d'effets publics.

Dans les Bourses de marchandises, les intermédiaires qui servent à la conclusion des marchés sont des courtiers. Ils jouent un rôle analogue à celui des Agents de change. Ils n'agissent toutefois pas pour le compte des clients, ils se bornent à prêter leur entremise, à mettre en relations acheteurs et vendeurs. Les résultats des opérations faites dans ces Bourses, le caractère des demandes et des offres, déterminent le cours des marchandises.

* * *

De même que la Bourse des valeurs permet toutes sortes de transactions plus ou moins licites, la Bourse de Commerce permet des opérations de spéculation qui ont souvent de redoutables conséquences économiques.

Ce sont ces organismes qui, pour l'achat à terme, permettent aux spéculateurs de stocker et de réaliser sur le dos du public des bénéfices scandaleux. Tantôt, ils provoquent la raréfaction, tantôt ils jettent sur le marché des quantités énormes de marchandise, ce qui provoque des crises de prix dont le consommateur fait tous les frais.

A plusieurs reprises, notamment à Paris, le gouvernement ordonna la fermeture de la Bourse de Commerce, véritable officine d'agiotage au lieu d'être un régulateur des cours sur des bases raisonnables correspondant aux disponibilités et aux besoins en marchandises.

La Bourse des valeurs et la Bourse de Commerce sont à la vérité entre les mains des banquiers. Ce sont eux qui dirigent ici et là, ouvertement ou non, les opérations non pas dans l'intérêt public, mais dans leur intérêt propre, ce qui est tout différent, comme chacun sait.

Si les Coopératives de production et de consommation étaient plus nombreuses et pouvaient jouer leur rôle, les Bourses de Commerce auraient vécu. Banques et Bourses sont les piliers du régime actuel. C'est là que réside la véritable puissance. Pour les atteindre, les faire disparaître, il faut s'en prendre au régime lui-même.

Ce ne sera fait qu'après la prise des moyens de production et d'échange par les travailleurs.

Pierre Besnard

Accueil

BOURSE DU TRAVAIL

La Bourse du Travail est un organisme ouvrier qui groupe dans son sein tous les Syndicats d'une même localité et coordonne leur action sociale. Elle a pour but, dans le cadre actuel, d'unifier les revendications des travailleurs des diverses professions et de tenter de les faire aboutir ; d'étudier et de propager l'action du syndicalisme dans les centres industriels et agricoles ; de réunir les éléments statistiques de la production-, des salaires, des besoins, d'opérer le placement gratuit des travailleurs des deux sexes ; de leur permettre de se rendre d'une localité à une autre par le versement du secours de route (Viaticum).

Historique. Pour étudier sérieusement l'histoire des Bourses du Travail, il est nécessaire de remonter assez loin en arrière, d'examiner le mouvement ouvrier français à la suite de la guerre de 1870-71.

Comme chacun sait, la 1ère Internationale fut, pour des raisons multiples, dont quelques-unes, pour ne pas dire toutes, se retrouveront en 1914, impuissante à arrêter le déclenchement de la guerre franco-allemande. La séparation du Conseil général de l'Internationale, la dispersion de ses membres, eurent une profonde répercussion sur le mouvement ouvrier de tous les pays.

En France, le mouvement syndical se trouve, après la guerre, complètement démantelé. Il surgit cependant à nouveau dès 1872. A cette époque, se constitua le Cercle de l'Union ouvrière, qui avait pour but de relier solidairement les syndicats ouvriers et de faire contrepoids à l'Union nationale du Commerce et de l'Industrie, organisation patronale qui s'était, elle aussi, reformée aussitôt après la guerre. Barberet fut l'initiateur de ce Cercle de l'Union ouvrière.

Quoiqu'il se gardât bien de formuler des buts et moyens révolutionnaires, bien qu'il s'appliquât, au contraire, à mettre en évidence son action d'entente entre le patronat et le salariat, il n'en fut pas moins déclaré hors la loi et dissout en 1873. Malgré cette dissolution, il continua son action, en l'accentuant du fait de la persécution dont il était l'objet, et on rapporte qu'en 1875, il comptait 135 syndicats, dont un grand nombre étaient importants.

Après le Congrès de Bologne et le départ pour Philadelphie de la délégation ouvrière, il fut proposé de réunir à Paris, les travailleurs de Paris et de province afin de mettre debout un programme socialiste commun. Cette proposition souleva

l'enthousiasme des travailleurs. Le Congrès se tint à Paris, le 2 octobre 1876, Salle des Ecoles, rue d'Arras. Y participèrent :Chausse, Chabert, Isidore Finance, V. Delahaye, Simon, Soëns, Barberet, Narcisse Paillot, Aimé Lamy, Jeltesse. La majeure partie était composée de coopérateurs et de mutualistes. On y remarquait cependant quelques collectivistes et anarchistes.

Le caractère du rapport d'ouverture suffira à montrer l'esprit qui animait les congressistes. Il disait « Ce que nous voulons, c'est faire que l'ouvrier laborieux ne manque jamais d'ouvrage, c'est que le prix du travail soit véritablement rémunérateur, c'est que l'ouvrier ait le moyen de s'assurer contre le chômage, la maladie et la vieillesse... Nous avons voulu également, ajoutaient les rapporteurs, avec le Congrès, montrer à nos gouvernants, à nos classes dirigeantes qui se disputent et se battent pour s'emparer du gouvernement et s'y maintenir, qu'il y a dans le pays une fraction énorme de la population qui souffre, qui a besoin de réformes et dont on ne s'occupe pas assez.

» Nous avons voulu que le Congrès fût exclusivement ouvrier et chacun a compris de suite nos raisons. Il ne faut pas l'oublier : tous les systèmes, toutes les utopies qu'on a reprochés aux travailleurs ne sont jamais venus d'eux ; tous émanaient des bourgeois bien intentionnés sans doute, mais qui allaient chercher les remèdes à nos maux dans des idées et des élucubrations, au lieu de prendre conseil de nos besoins et de la réalité. Si nous n'avions pas décidé, comme mesure indispensable, qu'il fallait être ouvrier pour parler et voter dans le Congrès, nous aurions vu la répétition de ce qui s'est passé à une autre époque, c'est-à-dire des faiseurs de systèmes bourgeois qui seraient venus gêner nos débats et leur imposer un caractère que nous avons toujours repoussé. Il faut qu'on sache bien que l'intention des travailleurs n'est pas de vouloir améliorer leur sort en dépouillant les autres. Ils veulent que les économistes qui ne se préoccupent que des produits et pour lesquels l'homme n'est rien, considèrent également l'homme en même temps que le produit ; ils attendent de la nouvelle Science économique toutes les améliorations qui consistent dans la solution de la question sociale. »

A côté de bonnes choses incontestables, que d'inexactitudes renferme ce document qui montre bien que le Cercle de l'Union ouvrière cherchait sa voie. Sa défiance envers la 1ère Internationale y éclate également et si on ne peut dire que les 360 délégués étaient unanimement de cet avis, on n'en reste pas moins confondu lorsqu'on apprend que des hommes comme Varlin, de Paëpe, Emile Aubry, Albert Richard, Dupont, furent placés par le Congrès sur le même pied d'égalité que des politiciens comme Louis Blanc, alors qu'ils avaient professé et répandu les doctrines de l'Internationale.

Celle-ci n'en marqua pas moins fortement le Congrès de son empreinte. Sur la première question, le Congrès préconisa l'application du principe : A travail égal, salaire égal. Il recommanda la formation de syndicats féminins et demanda la

réduction légale du travail d 8 heures sans diminution de salaires.

Il se dressa, par contre, contre la coopération dont il déclara l'action utopique et dangereuse. Il s'éleva contre les sociétés de secours mutuels qui ne donnent aucun moyen d'amener l'extinction du salariat, proclama-t-il. Il ajouta que ces sociétés sanctionnaient l'existence du salariat, et que ce qui devrait absorber ses pensées et ses actions, c'est d'ouvrir un débouché, en vue de notre émancipation économique. Il demanda enfin l'institution de caisses de retraites soustraites à la tutelle de l'État. J'avoue que toutes ces choses, malgré quelques graves erreurs d'appréciations, me trouvent moins sévère à l'égard de ce Congrès que ne se montra Fernand Pelloutier, dans son Histoire des Bourses du Travail.

Le Congrès eut encore à se prononcer sur un projet de loi déposé par Lockroy qui avait pour but de réglementer très sévèrement le fonctionnement des Chambres syndicales et de leur imposer des formalités draconiennes. Non seulement le Congrès n'accepta pas ce projet, mais il en demanda le retrait à l'Assemblée Nationale.

Aussitôt la fin du Congrès, une Commission de 62 membres fut nommée par les syndicats parisiens pour solutionner la question des Chambres syndicales. Elle se mit immédiatement à l'oeuvre et tenta de reconstituer le Cercle de l'Union syndicale ouvrière. Le gouvernement s'y opposa. Après avoir tenté d'opposer un texte au projet Lockroy, qui fut d'ailleurs repoussé par les Chambres, il fut décidé de rester dans le statu quo, c'est-à-dire de se tenir en marge de la loi. Il en fut ainsi jusqu'en 1878, au Congrès de Lyon où se tint un second Congrès ouvrier. Il eut une très grande importance. Déjà, la lutte était ouverte entre les socialistes révolutionnaires et les syndicalistes de cette époque. En relisant le discours prononcé par Ballivet, des Mécaniciens de Lyon, on croirait presque que c'est hier que ces choses se passaient.

Je ne résiste pas au désir de rappeler ici la partie la plus importante de ce discours. Ballivet fut, lui-même, un précurseur de Pelloutier. Écoutons-le ;

« Pour nous, la question doit être posée en ces termes : Y a-t-il avantage ou inconvénient à ce que le prolétariat se fasse représenter dans nos assemblées législatives ? A cette question, nous répondons nettement : le prolétariat ne retirerait de cette représentation que des avantages illusoire, que des succès de pure apparence, et cette représentation entraînerait pour lui d'assez graves inconvénients. Parmi les socialistes qui se prononcent pour la représentation directe du prolétariat au Parlement..., les plus illusionnés espèrent arriver à conquérir légalement la majorité dans les assemblées politiques. Une fois la main au gouvernail, ils comptent faire fonctionner au profit des ouvriers, tout ce mécanisme gouvernemental qui, jusqu'à ce jour, a fonctionné constamment contre eux. Quelques-uns ont des espérances plus modestes. Ils aspirent seulement à faire pénétrer dans les assemblées une minorité assez forte de députés ouvriers pour

arracher à la majorité bourgeoise une amélioration matérielle dans la situation du travailleur, tantôt de nouveaux droits politiques qui lui permettent de poursuivre l'œuvre de son émancipation avec plus de chance de succès. Les plus expérimentés, les socialistes allemands, par exemple, ne croient plus à la conquête du pouvoir par voie électorale.

» En admettant cette tactique (la candidature ouvrière), ils ont en vue seulement un but de propagande et d'organisation. Nous allons réfuter, les uns après les autres, les arguments de ces diverses catégories de partisans de la représentation directe du prolétariat au Parlement. Est-ce en France que l'on peut se bercer de cette illusion folle : la bourgeoisie assister les bras croisés, dans le plus grand respect de la légalité, à son expropriation légale. Le jour où les travailleurs feront mine de toucher à ses privilèges économiques, il n'y aura pas de loi qu'elle ne viole, de suffrage qu'elle ne fausse, de prisons qu'elle n'ouvre, de proscription qu'elle n'organise, de fusillades qu'elle ne prépare.

» L'espoir que forment d'autres socialistes de faire pénétrer dans les assemblées législatives une minorité de députés ouvriers assez forte pour arracher à la majorité quelques concessions, est aussi illusoire : Cette minorité, par cela même qu'elle est minorité, ne pourra rien par elle-même. Elle sera naturellement entraînée à contracter des alliances avec les fractions bourgeoises du Parlement. Certaines réformes politiques, direz-vous cependant, telles que la liberté de réunion et la liberté d'association, peuvent hâter notre émancipation, et si les députés que nous envoyons au Parlement n'obtenaient que ces deux réformes, il vaudrait déjà la peine de les y avoir envoyés. Mais y a-t-il vraiment nécessité d'envoyer des nôtres pour obtenir ces libertés ? La bourgeoisie républicaine n'a-t-elle pas autant d'intérêt à nous les donner que nous en avons à les demander ? Ce qui est une arme dans ses mains devient entre les nôtres un instrument inutile (dès cette époque Ballivet avait déjà pressenti l'oeuvre de Waldeck Rousseau). Liberté de la presse. Mais que nous importe à nous, d'avoir le droit de faire une chose si nous n'en n'avons pas les moyens. Liberté d'association ! Pour entendre les débiteurs de belles phrases que la Bourgeoisie nous envoie. Liberté d'association ! Associez la misère à la misère ; total : misère. Ces libertés-là, citoyens, seront les conséquences et non la cause de notre émancipation.

» Ceux-là qui, parmi les socialistes connaissent assez la bourgeoisie pour savoir qu'on ne lui arrachera aucune réforme par la voie légale, mettent en avant ce raisonnement : La participation des ouvriers aux élections nous permet un excellent moyen de propagande.

» Eh bien ! Nous prétendons que la représentation directe ne fournit pas aux ouvriers un bon moyen de propagande et que, si elle les conduit à la formation d'un parti nombreux, elle les conduit à un parti sans organisation et sans force réelle.

Quand on parle de propagande, il faut se demander ordinairement deux choses : d'abord quels sont les principes qu'on veut propager, ensuite si le moyen choisi est très efficace pour cela. Ne savons-nous pas que, la cause véritable de notre misère est l'accumulation, dans quelques mains, de toute la richesse sociale..., et ne voulons-nous pas mettre fin à cet état de choses en remplaçant le mode individuel d'appropriation par le " mode collectif ? Ne savons-nous pas, en outre, que ce qui maintient cette injustice économique c'est l'organisation politique centralisée, autrement dit l'État, et ne devons-nous pas être anti-autoritaires et anti-étatistes ?

» Les deux principes qu'il faut donc propager sont les principes de la propriété collective et celui de la négation de l'État. Eh bien ! pendant une période électorale, on ne souffle pas un mot de tout cela. Il faut avant tout faire passer son candidat, Aussi, que voit-on dans les programmes électoraux ? la boursoflure de la forme et le peu de radicalisme du fond.

» Mais, dira-t-on, une fois élu, le député ouvrier développera son programme dans le retentissement de la tribune française et, tiré à plusieurs mille par tous les journaux, ce programme sera profondément répandu. Nouvelle erreur ! Quand un député ouvrier paraîtra à la tribune, il y sera accueilli par des huées, des interruptions et la musique des couteaux à papier. Les journaux, dites-vous, reproduiront sa harangue ? Oui, tous les journaux de la bourgeoisie la falsifieront, en feront circuler la caricature ; seuls, les journaux socialistes, s'il en existe, inséreront le discours tel quel, et alors ce discours d'un député, dont l'élection a coûté des milliers de francs aux pauvres bourses ouvrières, jouera ni plus ni moins le rôle d'un article ordinaire que l'on eût pu rédiger et imprimer à bien meilleur compte et sans tant de fracas.

» J'admets, qu'en montrant le moins possible de rouge dans notre programme, nous arrivions, en France comme en Allemagne, à constituer un parti nombreux ; le jour où nous deviendrons dangereux aux yeux de la bourgeoisie, ce jour de l'intervention brutale, violente, illégale de la bourgeoisie, ce parti nombreux sera-t-il aussi un parti fort, capable de résister ?

Eh bien ! Non, disons-le franchement. Quand un instrument a été fabriqué pour une besogne, il ne faut pas lui en demander une autre. Ce parti, constitué en vue de l'action électorale, n'aura que des rouages électoraux, ses soldats seront des électeurs, ses chefs des avocats. Il pourra sortir de son sein des héros, des martyrs, des Baudin qui sauront mourir pour ce droit ; mais ce parti, armée toute pacifique " et légale, n'aura pas l'organisation qu'il lui faut pour résister aux violences des armées de coups d'État » .

Ce discours, qui contient tant de griefs d'aujourd'hui contre l'électoralisme, le pouvoir politique, l'État, le rôle des Partis, fit une telle impression sur le Congrès que les leaders syndicaux prirent peur et interdirent la répétition de telles paroles.

La résolution que Ballivet présenta, en accord avec Dupire, fut rejetée, mais la route était tracée vers l'autonomie et l'indépendance du mouvement syndical, la naissance de la Fédération des Bourses datent de ce jour-là où Ballivet assigna au syndicalisme sa vraie mission sociale.

L'année suivante, en 1879 ; le Congrès des Syndicats se tint à Marseille. Ce Congrès fut marqué par une forte offensive socialiste, du reste frappée de stupeur en relisant le programme qui fut révisé à cette occasion par Jules Guesde et Paul Lafargue. Il n'y est question que de l'égalité. En outre ; les adeptes n'avaient nulle action à effectuer pour aboutir. Ils n'avaient qu'à attendre tout de leurs députés. Il n'en est d'ailleurs guère autrement aujourd'hui. Il fallait, disait Guesde, organiser, le Prolétariat en parti politique distinct et conquérir la majorité du Parlement. Vieille rengaine de quarante-huit ! En attendant, quelques « lois sociales », le gouvernement réduisit à néant l'action du Parti socialiste auquel, d'ailleurs, les ouvriers n'adhérèrent pas.

Pendant ce temps, les diverses fractions socialistes se divisaient jusqu'à l'émiettement et c'est condamnées à l'impuissance qu'elles tinrent le Congrès de Saint-Étienne, en 1882.

Les syndicalistes socialistes, qui avaient divorcé avec les Pouvoirs publics, en 1876, rompirent avec les syndicats légalistes et « barbaristes ».

C'est alors que se dessine la deuxième phase de l'évolution du syndicat socialiste. Un programme nettement ouvrier fut élaboré sur le principe de l'opposition des classes.

En 1886, les syndicats sentirent le besoin de se fédérer pour se développer et agir avec succès. Pourtant, en dépit d'affirmations déjà anciennes, la Fédération des Syndicats fut, à ses débuts, une machine de guerre entre les mains du Parti ouvrier français. Son programme, son action s'en ressentirent et bientôt il apparut que les dirigeants de la Fédération voulaient surtout faire entrer dans le « Parti » l'armée réellement ouvrière.

Les attributions de la Fédération ne furent pas précisées. Les trois Commissions qui la composaient propagande, publication d'un bulletin mensuel, statistique, ne firent aucun travail utile. La Fédération des Syndicats en groupes corporatifs français fut impuissante à créer des relations locales ou régionales entre ses syndicats. Elle resta sans moyens devant une tâche gigantesque. Les Congrès n'introduisirent aucun progrès dans l'ordre de l'organisation sociale de combat ; organisés dans la même ville, à la même date que les Congrès du Parti, ils n'avaient pour but, menés par les mêmes leaders, que de donner du lustre à ceux du Parti.

La Fédération était donc vouée à un échec rapide, à une dissolution certaine.

Deux circonstances hâtèrent sa fin : la naissance de la Bourse du Travail de Paris, la constitution de la Fédération des Bourses du Travail de France ; la résolution d'action directe et de grève générale du Congrès de Tours (4 septembre 1892).

En effet, l'année même que se constitua la Fédération des Syndicats, la Bourse du Travail de Paris naissait, le 5 novembre 1886, sur la proposition de Mesureur.

Bientôt, d'autres Bourses surgirent à : Béziers, Montpellier, Cette, Lyon, Marseille, Saint-Étienne, Nîmes, Toulouse, Bordeaux, Toulon, Cholet.

Cette formation des Bourses du Travail eut immédiatement pour résultat de nouer entre les organisations ouvrières de solides et permanentes relations, de leur permettre de s'entendre, par une éducation mutuelle dont l'absence avait jusqu'alors été l'insurmontable obstacle à leur développement et à leur efficacité, Grâce à la Bourse, les syndicats pouvaient s'unir, d'abord par professions similaires pour la garde et la défense de leurs intérêts professionnels, comparer avec les ressources particulières de leur industrie, la durée leur labeur, le taux de leur salaire (et si cette durée était excessive et ce taux dérisoire), rechercher la valeur de leur force productrice ; ils pouvaient, en outre, se fédérer sans distinction de métiers pour dégager les données générales du problème économique, étudier le mécanisme des échanges, bref, chercher dans le système social actuel les éléments d'un système nouveau et, en même temps, éviter les efforts incohérents faits jusqu'à ce jour.

Outre le service fondamental du placement ouvriers, toutes ces Bourses possédaient bibliothèques cours professionnels, conférences économiques, scientifiques, techniques.

C'était, en moins de six ans, une véritable révolution qui s'était opérée. Une tâche énorme que ne soupçonnait même pas la Fédération des Syndicats, avait été accomplie.

L'idée de fédérer les Bourses du Travail devait inévitablement germer, et le Congrès de Saint-Étienne, le 7 février 1892, décida la constitution de la Fédération des Bourses du Travail de France, sur la proposition de la Bourse de Paris.

Il existait, à partir de cet instant, deux organisations corporatives centrales : l'une, la Fédération des Syndicats sans programme bien défini, sans organisation fédérative réelle, machine politique d'un parti, vouée pour toutes raisons à l'impuissance et à l'échec ; l'autre, la Fédération des Bourses du Travail de France possédait, au contraire, tous les éléments du succès. Outre qu'elle se composait d'unions locales vivantes, elle répondait à un besoin réel. Elle joignait à l'attrait de la nouveauté, l'avantage d'intéresser directement à l'administration et au développement des syndicats tous les syndiqués, de les obliger et de les aider à étudier les grandes questions économiques.

Rapidement les Bourses du Travail édifièrent sur le terrain économique un admirable système. En se communiquant entre elles les résultats obtenus, elles firent naître l'émulation et bientôt, profitant de l'inertie et de l'incapacité de la Fédération des Syndicats, à réaliser son programme économique par le jeu de l'action parlementaire, les associations ouvrières groupées dans la Fédération des Bourses cherchèrent sans trêve un moyen d'action qui, pourvu d'un caractère nettement économique, mit surtout en oeuvre l'énergie ouvrière. Ce moyen fut soumis au Congrès de la Fédération des Syndicats en septembre 1892, à Marseille, par le citoyen Aristide Briand qui commenta le projet de résolution adopté à Tours quelques jours avant, sur la proposition de Fernand Pelloutier. (Voir à ce sujet l'Histoire des Bourses du Travail, pages 116 et 117.)

L'idée de la grève générale comme moyen révolutionnaire était lancée. Malgré le magnifique exposé de Briand, le Congrès de Marseille, loin d'adopter la résolution de Tours, la repoussa, marquant ainsi publiquement et définitivement son désaccord avec les Syndicats. C'était, accentué, le divorce du Parti et des Syndicats. Il osa déclarer que la grève générale était une utopie et s'en tint à son vieux programme de collaboration et d'action parlementaire.

Malgré cette excommunication ex-cathedra, la grève générale fit son chemin et en 1893, elle fut acclamée au Congrès tenu à Paris, après les incidents qui marquèrent la fermeture de la Bourse du Travail de Paris.

C'était un grave échec pour le Parti ouvrier qui décida de tenir son Congrès de 1894, à Nantes, avant le Congrès des Bourses. Malgré les efforts de Guesde, Lafargue, Delcluze, Salembier, Jean Coulet, Raymond Lavigne, les politiques furent durement défaits. Ce fut la fin de la Fédération des Syndicats.

La Fédération des Bourses restait la seule organisation vraiment vivante. Elle donna naissance à la C.G.T. en 1895, à Limoges.

Les Congrès de Nîmes (1895), Tours (1896), Toulouse (1897), Rennes (1898), Paris (1900), marquèrent le mouvement ascendant des Bourses du Travail et lorsque la fusion se fit en 1902 à Montpellier, il n'y avait plus, en fait qu'une seule organisation. Le Congrès de Paris comptait 57 Bourses et 1065 Syndicats. C'est assez dire l'importance de ce mouvement purement économique, après 14 années d'existence seulement.

* * *

Origine des Bourses du Travail. Politiquement, dit Pelloutier, les Bourses du

Travail datent d'un siècle. C'est-à-dire du jour (2 mars 1790), où un rapport (devenu introuvable), de M. de Corcelles, en agita le projet devant la Constituante, au moment même où Le Chapelier proscrivait les corporations mais mettait, en fait, les syndicats, qu'il sentait venir déjà, hors la loi.

Ce projet fut enterré par le département des Travaux publics.

Il ne revoit le jour qu'en 1845, c'est-à-dire 55 ans après. M. de Molinari, rédacteur en chef du Journal des Économistes, conçut l'idée d'une Bourse ouvrière. Il la définit dans son célèbre ouvrage les Bourses du Travail (1 vol. in-18). Pour la réaliser, il se mit en rapport avec les associations populaires et les entrepreneurs publics parisiens. Il ne fut compris ni par les uns ni par les autres. Après 7 années d'efforts et un essai de publication d'un Bulletin de la Bourse du Travail, il dut abandonner ses efforts.

Pourtant, dans cette époque la question de la Bourse des Travailleurs fut agitée tant à l'Assemblée législative qu'au Conseil Municipal où M. Ducoux, alors Préfet de Police, soumit, en 1848, un projet très complet. Le 3 février 1857, le même M. Ducoux, devenu Représentant du Peuple, disait à l'Assemblée, par allusion à la Bourse des valeurs : « Que nos agioteurs se promènent dans un palais somptueux, peu m'importe, mais accordez-moi un modeste asile, un lieu de réunion pour les travailleurs. »

Langage subversif dans une telle bouche, et que ne tiendraient point ses successeurs d'aujourd'hui.

Il n'obtint pas satisfaction, bien qu'il eût à nouveau reposé la question le 12 août suivant.

Vingt-quatre années s'écoulèrent avant qu'il fût question de la Bourse du Travail au Conseil Municipal. C'est le 24 février 1875 qu'il fut de nouveau présenté un projet de construire deux salles : l'une rue de Flandre, l'autre avenue Laumière, « afin de pouvoir abriter les groupes d'ouvriers, qui se réunissent chaque matin pour l'embauche », disait ce projet.

Cet essai n'eut pas plus de succès que les précédents. Ce n'est qu'en 1886, le 5 novembre, que M. Mesureur déposa son rapport au Conseil Municipal de Paris, concluant à la création d'une Bourse du Travail à Paris. On trouvera rapport et statuts pages 126 et 127 de l'Histoire des Bourses du Travail.

Cette fois la cause fut gagnée et le 3 février 1887, le Conseil Municipal remettait solennellement aux Syndicats, l'immeuble de la rue Jean-Jacques Rousseau, auquel il ajoutait, en 1892, celui de la rue du Château-d'Eau.

Désormais l'immeuble existait. Il s'agissait d'en faire une œuvre syndicale, de la

développer, de l'étendre au reste du pays. Ce fut le rôle du Congrès de Saint Etienne en 1892 et dès 1894, les Bourses du Travail repoussaient, sous quelque forme que ce soit, l'ingérence, dans leur administration, des autorités gouvernementales et communales. En juin 1895, la Fédération des Bourses comptait déjà 34 Bourses avec 606 Syndicats ; en 1896, 46 Bourses et 862 Syndicats ; en 1900, 57 Bourses et 1.065 Syndicats.

Cette, progression continue, l'affirmation d'indépendance formulée dès 1894, montrent mieux qu'on ne pourrait le faire aujourd'hui, la grande vitalité et le caractère de classe de ce mouvement économique de la classe ouvrière exerçant son action hors de toute tutelle politique. En 1901, le 30 juin, il y avait 74 Bourses et près de 1.200 Syndicats. C'était la forte ossature de la C. G. T. à la veille du Congrès de Montpellier (1902).

* * *

Comment se crée une Bourse du Travail. De toute évidence pour constituer une Bourse du Travail, il faut, au préalable, constituer des Syndicats. Lorsque plusieurs Syndicats existent dans une même ville, leur première tâche doit être d'établir entre eux des relations suivies pour coordonner leur action face à celle des Chambres patronales. La Bourse du Travail ou Union locale des Syndicats, est l'organisme qui permet d'établir cette liaison indispensable. La constitution de la Bourse du Travail a pour but, dans la société actuelle, de former une « Association de résistance », capable de devenir à tout moment, une association d'organisation, de gestion et de répartition.

En ce moment, la Bourse du Travail a donc déjà deux tâches à remplir : lutte contre le patronat, préparation des organismes et des cadres de l'ordre social reposant sur le travailleur.

Dès qu'il y a plusieurs Syndicats dans une même localité ou dans les environs, il convient de provoquer une réunion de ces Syndicats, d'exposer à leurs représentants le rôle et l'utilité de la Bourse du Travail.

Aussitôt constitution de la Bourse, il faut, tout de suite, la doter d'un programme d'action immédiate : lutte pour augmentation des salaires, mesures à prendre contre le chômage, la vie chère, application des lois sociales, organiser un service de placement ouvrier.

Les services qui doivent être créés immédiatement sont : le Secrétariat, la Trésorerie, les archives, la bibliothèque, le placement, la tenue du registre de

chômeurs par professions, la caisse de secours pour les ouvriers de passage, le service de l'enseignement professionnel, l'organisation de cours et conférences économiques.

Pour conserver son indépendance, il est préférable, si elle le peut, que la Bourse n'accepte pas de subvention communale ou départementale et qu'elle organise ses services dans un local lui appartenant. Si elle ne peut agir ainsi, si elle est obligée, en raison de la modicité de ses ressources, d'accepter une subvention, si elle s'abrite dans un local municipal, elle doit, dès le début affirmer son caractère d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs départementaux et locaux et déclarer très nettement qu'elle se tiendra, et exclusivement, sur son terrain particulier de classe.

* * *

L'œuvre des Bourses du Travail. Les services créés par la Bourse du Travail peuvent se diviser en quatre classes : 1° le service de la Mutualité qui comprend le placement, les secours de chômage, le viaticum ou secours de route, les secours contre les accidents ; 2° le service de l'enseignement qui comprend la bibliothèque, l'office de renseignements, le musée social, les cours professionnels et ceux de l'enseignement général ; 3° le service de la propagande, qui comprend les études statistiques et économiques préparatoires, la création des Syndicats industriels, agricoles, maritimes, des Sailors' homes (maisons du marin), des sociétés coopératives, la demande de conseils de prud'hommes, etc. ; 4° le service de « résistance » qui s'occupe du mode d'organisation des grèves, des caisses de grève et de l'agitation contre les projets de loi inquiétants pour l'action économique.

Tous ces services divers exigent une somme d'aptitudes considérable et l'éducation rapidement poussée doit fournir aux Bourses les militants qui sont chargés de faire mouvoir les services.

Chaque service doit, autant que possible être divisé en Commissions ou Sous-Commissions qui spécialisent leur activité dans une branche générale et augmentent leurs connaissances générales par des conférences qui réunissent périodiquement toutes les Commissions par service d'abord et ensuite, ensemble, toutes les Commissions par un examen général de la situation de la Bourse, de son action, des difficultés économiques et sociales.

Peu à peu, les aspérités disparaissent et le fonctionnement s'assouplit, chaque service prend sa place et l'ensemble se meut avec régularité.

* * *

Le rôle d'avenir des Bourses du Travail. Organismes de propagande et d'action faisant œuvre de résistance et d'éducation dans la société actuelle, les Bourses du Travail, qui devront se multiplier rapidement en période révolutionnaire, sont appelées à former les bases de la société nouvelle. Elles seront, par destination, les organes de l'organisation du travail, de la répartition des matières premières et des produits fabriquées, de l'échange entre les localités voisines. C'est dans leur sein, par le canal des représentants directs et contrôlés des travailleurs de tous les métiers, de toutes les industries que s'élaboreront les conditions de la vie urbaine, que se traiteront toutes les questions relatives à l'habitation, aux œuvres sociales, à l'enseignement, à tous les degrés. C'est sous la direction générale de la Bourse du Travail que travailleront de façon harmonique les Syndicats ; de même que c'est sous le contrôle et l'impulsion de ceux-ci que se coordonnera l'organisation de la production par les conseils d'usine et les Comités d'ateliers.

La Bourses du Travail sera dont la véritable base de l'organisation sociale dans la localité. Elle est appelée à remplacer la commune d'aujourd'hui, sans que, par avance, on fixe comme limites de son action celles de cette commune.

Fédérées entre elles, elles formeront l'organisation souple et vivace qui doit remplacer, dans le cadre de la région industrielle agricole, le vieil édifice départemental qui ne répond à aucune nécessité économique.

L'association des Bourses du Travail par régions, celles des régions pour l'ensemble du pays, constitue tout l'appareil nécessaire au fonctionnement social. Dotées des prérogatives qui découlent de leur rôle, une telle organisation doit être en mesure de répondre à tous les besoins matériels et moraux des travailleurs.

En même temps qu'elle permettra le maximum d'initiative individuelle et d'expériences multiples qui feront franchir de nouveaux stades aux progrès, à l'évolution, découlant d'une émulation continue et non réfrénée, la Bourse du Travail, coordonnera tous les efforts de tous et les fera converger vers un but unique.

Les confrontations des résultats obtenus par toutes les Bourses au cours des Conférences régionales ou des congrès nationaux, assurera la continuité des efforts sur le plan des réalisations nécessaires et du développement matériel et moral de la Société. Les essais techniques, les inventions, les applications infinies de la science limitées aux œuvres de la vie, non limitées dans les recherches et les expériences, permettront, sous l'égide des Bourses du Travail, d'accentuer le rythme de l'évolution et d'ouvrir tous les horizons à une civilisation nouvelle qui sera

pacifiquement propagée dans le cadre le plus large de la liberté individuelle, n'ayant pour limite que la liberté de tous et la nécessité de satisfaire les besoins de chacun et de tous associés dans une même oeuvre de vie féconde et fraternelle.

Pierre Besnard

Accueil

BRECHE n. f.

On appelle brèche une ouverture faite à un mur, un rempart, une haie. Au sens figuré, le mot brèche sert à désigner un dommage. Exemple : faire une brèche à ses opinions. Le mot brèche est également employé dans quelques expressions fort courantes et très, expressives. *Etre toujours sur la brèche*, c'est-à-dire être en lutte et en activité soutenues, ne jamais désarmer ; *mourir sur la brèche*, c'est-à-dire en combattant ; *Battre en brèche*, c'est-à-dire attaquer avec force.

Accueil

BREDOUILLE n. f.

Echec dans ce que l'on entreprend. Ce mot est aussi employé adjectivement : *Revenir bredouille*, c'est-à-dire revenir sans avoir réussi dans ce que l'on voulait faire. Ex. : Quand le peuple aura pris conscience de ses devoirs de classe, les politiciens reviendront bredouille de leur chasse aux électeurs.

Accueil

BRIDER v. a.

Mettre la bride à, c'est-à-dire, au sens figuré (qui seul nous intéresse ici) réprimer, contenir, assujettir. Exemple : les dirigeants savent brider impitoyablement les foules en voie d'émancipation. Bridé hier par une noblesse blanche, bridé aujourd'hui par une bourgeoisie tricolore, bridé demain par une dictature rouge, le peuple a toujours eu les membres et l'esprit liés par les lois ou par les préjugés. Il lui faudra cependant se libérer de toutes ces entraves s'il veut pouvoir réaliser son rêve de liberté et de bien-être. Qu'il se souvienne que les anarchistes sauront mettre à sa disposition toutes leurs ressources de révolte.

Accueil

BRIGANDAGE n. m.

On désigne actuellement sous le nom de brigandage le vol à main armée lorsqu'il atteint une certaine envergure. La bourgeoisie a fait s'élargir peu à peu dans la langue cette acception, ce qui lui permet de se servir du mot pour désigner tout acte insurrectionnel ou toute reprise individuelle violente. Elle s'efforce ainsi de desservir ses adversaires, tels les anarchistes terroristes, dans l'esprit public, grâce au sens péjoratif du mot brigandage. Pourtant les brigands ne sont pas là où les bourgeois veulent les faire voir. Bien au contraire ils se trouvent parmi ces bourgeois eux-mêmes ou leurs valets. Prenons en effet le sens du mot *brigand* à son origine. Le mot de brigand fut donné au XIV^e siècle à des soldats mercenaires qui portaient une cotte de maille dite brigandine. La profession de brigand devint, pendant la guerre de Cent Ans, une profession honorée. Les pillards logés dans les châteaux (qu'ils avaient soustraits à leurs dignes compères et concurrents : les seigneurs), rançonnaient le pays environnant. On le trouvait si naturel, en haut lieu, que l'on vit le pape Innocent VI, à Avignon, recevoir un brigand, Regnault de Cervote, dit l'Archiprêtre. On cite aussi parmi les brigands les plus célèbres : Aimarigot, Marches et Rodrigue de Villandrada. On voit donc que le véritable sens du mot *brigand* n'a rien de commun avec le sens qu'on voudrait lui donner aujourd'hui en l'appliquant au pauvre bougre qui vole pour manger ou qui s'insurge contre les ignominies de la société actuelle. Les brigands sont tout simplement des soudards fainéants, assassins de métier, parfois encombrants pour leurs maîtres, lorsque ceux-ci n'ont pas de crimes à leur faire perpétrer, Vous croyez peut-être que cette espèce de brigands s'est éteinte avec la « civilisation » ? Détrompez-vous, elle existe toujours, aussi puissante qu'au moyen-âge. La mondiale boucherie de 1914-18 pourrait en fournir maints exemples mais, comme il se trouvait des inconscients mêlés aux spadassins professionnels, nous n'insisterons pas. D'autres exemples, bien trop nombreux, hélas ! sont là. Citons les beaux faits d'armes qui illustrèrent la prise de Sikasso (Soudan Français) par les « glorieuses » troupes coloniales : Après le siège, l'assaut. Ba Bemba se tue. On donne l'ordre du pillage. Tout est pris ou tué. Tous les captifs (4000 environ) rassemblés en troupeau. On fait avec eux des étapes de 40 kilomètres. Les enfants et tous ceux qui sont fatigués sont tués à coups de crosse et de baïonnette. Les cadavres étaient laissés au bord des routes. Une femme est trouvée accroupie. Elle est enceinte. On la pousse à coups de crosse. Elle accouche debout, en marchant. On a coupé le cordon sans se retourner pour voir si c'était garçon ou fille... (C.-A. Laisant). - Mentionnons cet épisode du Journal d'un marin : « Nous voici dans le Katinou, au milieu des vaincus. Là, j'assiste au plus horrible spectacle qui se soit jamais reflété en des prunelles de civilisé. Le village

était pris et Bokary tué, les troupes blanches ont gagné le bord et il ne reste plus sur les décombres que les auxiliaires. L'un d'eux, en ricanant, éventre une femme mourante et s'amuse à lui casser les dents sous ses talons ; un autre émascule voluptueusement une sorte d'hercule qui râle encore et dont les deux bras carbonisés demandent grâce ; un troisième va de-ci de-là, piétinant tous les cadavres avec une indicible frénésie et plongeant le bout de sa sagaie dans tous les yeux où brille un dernier éclair d'agonie. Celui-ci entortille de sanglants intestins sur le canon de son fusil et son voisin s'acharne à scier avec la lame ébréchée de son sabre, les seins d'une vieille dont la maigre carcasse palpite. Je vois une fillette de six à sept ans dont le corps a été tranché en deux parties égales ; à côté des tronçons, un enfantelet (le frère sans doute) est couché, son petit crâne aplati comme un fromage, et j'aperçois se tendant vers eux les bras raidis et crispés . d'un cadavre de femme gisant, le ventre ouvert, dans une marmelade de viscères... » (P. Vigné D'OCTON).

- Lors des expéditions « civilisées » en Chine, en 1860, rappelons le pillage de Pékin : « Après que tout ce qui pouvait s'emporter eût passé dans les sacs ou pris place sur les fourgons à bagages, après que les hommes eurent dormi ou paillardé sur les étoffes les plus précieuses, on chargea le feu d'achever cette œuvre. Le Palais d'Été devint la proie des flammes : bibliothèque pleine des produits littéraires de plus de quarante générations, pagodes deux ou trois fois plus vieilles que les plus anciens monuments d'Europe, palais, kiosques, ponts pittoresques, terrasses, vases, statues de granit, de marbre, tout cela n'est plus aujourd'hui ! » (Paul WARIN). - Et encore: « A la Résidence, le palais impérial a été souillé, les ambassadeurs et leurs femmes mêmes ont volé les inestimables objets d'art des appartements intérieurs, les ignobles contempleurs des sciences ont brûlé en partie la grande bibliothèque ; et comme des chiens pour un os, ils se sont battus entre eux pour les célèbres instruments d'observatoire impérial. Quant à la bibliothèque, c'est le plus grand désastre qui, depuis l'année 625, date de la destruction de la bibliothèque d'Alexandrie, ait frappé la civilisation. Les pertes, surtout celle de la Grande Encyclopédie, sont absolument irrémédiables. Il faudrait détruire toutes les bibliothèques du domaine de la civilisation occidentale pour avoir le corrélatif de cette catastrophe... » (Alexandre DUR, juin 1901). - Nous pourrions multiplier les récits de ce genre, conter comment le colonel Pelissier fit enfumer dans des grottes huit cents Arabes ; comment à Lamina, le 5 juin 1894, on brûla 412 cases sur 498 après avoir pris le bétail, l'or, les vivres et 804 captifs qui furent. distribués comme esclaves aux gens de l'expédition (Georges-ANQUETIL.) ; comment le capitaine Voulet fit prendre vingt femmes mères avec des enfants en bas-âge et les fit tuer à coups de lance... pour l'exemple (interpellation de P. Vigné d'Octon, à la Chambre des députés, le 19 novembre 1900) ; comment les soldats français, après la prise de Bossé, se servirent comme appât vivant pour les fauves, d'une fillette de dix ans qu'on avait liée toute nue sur un nid de fourmies noires pour qu'elle criât et qui mourut rongée par les fourmis (SÉVERINE) ; comment un administrateur vola le cheval d'un indigène qu'il fit ensuite envoyer au bagne sur une fausse accusation pour pouvoir s'emparer de sa femme sans danger (Mme Hubertine AUCLERT) ; comment, à Blagoustcheusk, 5.000 paisibles chinois, hommes, femmes et enfants, furent poussés dans le fleuve Amour par les troupes du général Gribsky (il fallut

incinérer les cadavres par crainte de la peste) (Georges-ANQUETIL.) ; comment à Tien-Tsin, les Russes embrochaient même les enfants à la mamelle puis les jetaient en l'air pour les rattraper de nouveau sur la baïonnette, etc... , etc... Qui oserait dire, après cela, que ces monstres enrégimentés ne sont pas les dignes descendants des brigands sanguinaires du moyen-âge ? A côté de ces affreux brigandages l'attentat du terroriste n'est-il pas un geste de saine révolte, d'une révolte qui sait la persuasion impuissante à toucher le cœur ou l'esprit de ces affreuses brutes ? Et comment les lois bourgeoises peuvent-elles avoir l'audace de punir le malheureux qui vole parce qu'il a faim, tandis que l'officier sadique et sanglant voit, à la fin de sa carrière de meurtrier, une décoration fleurir sa boutonnière ? Hélas, il existe toujours des brigands et les lois sont à leur service. Seule, la révolution pourra venir à bout de ce brigandage-là, le seul véritable. Il appartient aux anarchistes d'aider de toutes leurs forces à l'assainissement de la Société de demain en dénonçant hardiment les crimes et les rapines de tous les malfaiteurs officiels.

- Georges VIDAL.

BRIGANDAGE

Vol à main armée pillage sur les grands chemins. Au figuré : concussion, rapine. Tel est le sens que le dictionnaire donne au mot « brigandage ». Sens étroit, sens bourgeois qu'il convient d'élargir.

Par brigandage, nous entendons autre chose, et les brigands ne sont point exclusivement ceux qui attendent le passant au coin de la route pour le dévaliser dans l'ombre complice. Ceux dont nous voulons parler sont riches, honorés, haut-placés, très souvent décorés, parlent et commandent en maîtres à tous les peuples. Ces brigands-là sont extrêmement nombreux, mieux armés et plus dangereux que les autres, qui ne sont, eux, que des malheureux affamés et ne sont devenus brigands que contraints et forcés par l'état de choses actuel.

Ce sont les grands brigands qui ont engendré et engendrent les autres, les voleurs de grands chemins.

Ces derniers sont des victimes, les autres sont des coupables conscients de leurs actes et de leur conséquences.

Le patron qui fait travailler ses ouvriers pour un salaire de famine n'est-il pas un brigand, un brigand qui opère à l'abri de la loi, avec le concours des gendarmes et de la police ? Si les ouvriers se révoltent contre ce brigand, tout le régime le soutient contre ses victimes.

Grands brigands aussi les grands capitalistes et les banquiers, dont l'action malfaisante et quotidienne a pour but d'affamer les peuples, de les précipiter les uns contre les autres pour défendre des intérêts qui leur sont étrangers. N'est-ce pas du brigandage que de faire tuer par millions des hommes pour s'emparer des richesses

du sol, pour régner sur de nouveaux territoires ?...

Et les guerres coloniales, ne sont-elles pas autant d'actes de brigandages, au cours desquels les soldats enivrés, les malheureux, volent, pillent, assassinent, violent pour permettre à des industriels, à des négociants, à des financiers de mettre en coupe réglée individus et production d'un pays jusqu'alors libre ?

Qui dira jamais, comme Vigné d'Octon, les brigandages commis au cours des expéditions du Tonkin, de la Chine, de la Tunisie, de Madagascar, du Maroc, qui continuent après la conquête pour l'enrichissement scandaleux des négriers, des capitalistes des métropoles ?

Brigandage encore l'action qui consiste, pour quelques gredins, à s'enrichir pendant les guerres à ramasser dans le sang, sur les ruines, parmi les deuils innombrables, des fortunes colossales.

Et ceux qui ont amassé encore des fortunes dans l'exhumation et l'exploitation des cadavres, ne faisaient-ils pas acte de brigandage sur ces champs de bataille après la grande guerre de 1914-1918 ?

Et les coquins qui se faisaient payer jusqu'à cent fois la valeur des dommages de guerre, n'étaient-ils pas, eux aussi, des brigands, qu'on décore et qu'on salue ?

Les pétroliers, les armateurs, les propriétaires de mines qui accaparent, transportent et vendent à des prix majorés, ne font-ils pas encore acte de brigandage ?

Le mandataire aux Halles qui jette à l'égout les marchandises, les denrées au lieu d'en baisser le prix ; le meunier qui vend la farine au prix fort après l'avoir additionnée de succédanés ; le commerce, le négoce, tout ce qui vend à gros bénéfices, ne sont-ce pas des brigands qui spéculent sur la santé publique et sur le portemonnaie du consommateur ?

La vérité, c'est que le brigandage s'étale partout, dans ce monde de corrompus et de jouisseurs. Il est roi et ses auteurs protestent et crient comme des putois lorsqu'ils sont, par un juste retour des choses, l'objet de la peine du talion modestement appliquée.

S'il n'y avait pas eu de brigandage, si, cette action n'avait pas été élevée à la hauteur d'un principe, si on n'en avait pas fait une institution, il n'y aurait pas de propriété, pas de riches, pas d'exploiteurs, ni non plus de misères, de malheureux, d'exploités.

« La propriété, c'est le vol », a dit Proudhon. Ajoutons: c'est le brigandage qui a permis de constituer la propriété.

Il y a aussi le brigandage scientifique, littéraire, qui consiste à dépouiller un

inventeur, un chercheur, un artiste du produit de son travail, à le dépouiller parce qu'il est pauvre, en acquérant, pour un faible prix, une invention, un procédé de fabrication. qui permet de gagner des millions à celui qui dévalisera le pauvre savant, l'humble chercheur.

Brigandage encore, l'acte qui consisté à faire travailler un artiste de talent pour des prix dérisoires pour revendre ses productions au prix fort. Brigandage toujours que de piller les idées, la pensée des autres, pour les faire siennes. Les cas de ce genre sont légion. Les hommes de valeur meurent pauvres, inconnus et leurs détrousseurs sont célèbres et passent à la postérité, atteignent aux honneurs et à la fortune.

Que sont, auprès de cela, les peccadilles accomplies sous l'aiguillon de la faim, sous l'empire de la misère, pour assurer la vie des êtres chers ?

- Pierre BESNARD.

Accueil

BÛCHER

Le bûcher est une pile de bois sur laquelle les anciens brûlaient les corps ; c'est aussi une pile de bois sur laquelle, jadis, on brûlait ceux qui avaient été condamnés au supplice du feu. Ex. : Le courageux Etienne Dolet mourut sur le bûcher. Le bûcher funèbre a été en usage chez beaucoup de peuples anciens, notamment chez les Phéniciens, les Cypriotes, les Gaulois, les Grecs, les Etrusques et les Roumains. Chez les Grecs, si l'inhumation est d'usage pendant la période Mycénienne, la crémation devient prédominante dans la civilisation homérique. Du VI^e au IV^e siècle prévaut l'inhumation, puis la crémation revient à la mode pendant la période hellénistique. Les Romains des premiers siècles paraissent avoir préféré la sépulture par inhumation ; mais l'incinération domine pendant les derniers siècles de la république et sous l'Empire, jusqu'au IV^e siècle de notre ère, époque où l'on revient à l'inhumation sous l'influence néfaste des idées chrétiennes.

Sur le bûcher, enduit de poix, on plaçait le cadavre sur son lit funèbre, avec ses vêtements, ses armes, etc... Les proches y mettaient le feu en détournant la tête. La crémation terminée, on éteignait la braise avec du vin et de l'eau. On triait les cendres et les ornements, souvent enveloppés d'ailleurs dans un linceul d'amiante ; on renfermait l'urne dans un coffret, que l'on déposait dans un tombeau ou dans une niche de columbarium. Il faut regretter qu'aujourd'hui on en soit toujours à la mode de l'inhumation, conséquence du christianisme. L'incinération est, à tous les points de vue, préférable à l'inhumation. Elle pourrait éviter, notamment, beaucoup d'épidémies et de contaminations mystérieuses qui proviennent très souvent d'une source dont le cours souterrain a traversé le sol empesté d'un cimetière. Quant au bûcher, en tant que mode de supplice, nous n'avons heureusement plus à déplorer son emploi. La société ne pouvant conserver cet appareil barbare, l'a remplacé par des procédés plus modernes : guillotine, pendaison, chaise électrique, etc... C'est ce qu'elle appelle le Progrès...

Accueil

BUDGET n. m. (mot anglais tiré lui-même du vieux français *bouquette*, petite bourse)

On appelle budget l'état de prévision des recettes et des dépenses d'un Etat, d'un département, d'une commune, etc... et, par extension, les recettes ou dépenses d'un individu. Les budgets gouvernementaux sont toujours plus ou moins fantaisistes, il s'agit pour les gouvernements de dissimuler, le mieux possible, leurs agissements, et de présenter l'argent dont ils se sont rempli les poches comme ayant servi au bien public. Mais les trous faits dans le gâteau sont généralement si larges que la tâche des politiciens est ardue. Enfin, lorsque rognant sur les dépenses utiles pour couvrir leurs soustractions, ils ne parviennent pas à leurs fins, ils ont recours à une méthode courante : ils augmentent les impôts et font supporter aux classes travailleuses, leurs inutiles dépenses. Mais leur comédie est si soigneusement jouée, que le peuple accepte avec confiance, les explications qu'on veut bien lui fournir. Voici d'ailleurs comment se vote un budget : chaque année, les ministres préparent le budget de leur département respectif. Le ministre des Finances centralise leurs propositions et y ajoute les prévisions de recettes pour compléter le budget général de l'Etat. La réunion des divers projets de dépenses et de l'unique projet de recettes constitue (avec son commentaire, *l'exposé des motifs*) le projet de budget général. Du rapprochement des dépenses et des recettes résulte ce que l'on nomme *l'équilibre du budget*. Le budget est présenté en premier lieu, à la Chambre des députés. Comme toutes les autres lois, il doit être voté par les deux Chambres, pour devenir exécutoire. L'année financière s'ouvre parfois avant que les Chambres aient terminé le vote des recettes et des dépenses afférentes à l'année qui commence. On a recours alors au vote de *douzièmes provisoires*, c'est-à-dire d'acomptes mensuels en cours d'exercice, tant pour les recettes que pour les dépenses, suivant une répartition purement provisoire. Votée et promulguée, *la loi de finance* revient des mains du Parlement : dans celles de l'administration, qui assure son exécution. Cette opération comprend, d'une part, la perception des recettes autorisées, et, d'autre part, le paiement des dépenses prévues dans la mesure des crédits ouverts.

Les opérations budgétaires - recettes et dépenses - représentent, dans cette machine massive qu'on appelle l'Etat, le mécanisme financier. On en devine aisément l'exceptionnelle importance. En principe, les partis parlementaires qui se réclament du socialisme doivent refuser le vote du budget, tant pour s'affirmer d'opposition irréductible, que pour priver l'Etat capitaliste des ressources qui lui sont indispensables pour assurer le fonctionnement régulier de ses multiples services. Mais, bien que la plupart des Congrès socialistes aient enjoint aux élus du Parti de refuser le vote du budget, il arrive que, dans la pratique, cette prescription

n'est pas respectée. Cette observation s'applique à la majorité des pays dans lesquels les forces socialistes au Parlement sont imposantes

Chaque année, le vote du budget provoque des débats vifs et prolongés. Les représentants du Peuple discutent à perte de vue sur la nature et la quantité des impôts, ainsi que sur la nature et la quantité des dépenses que les impôts sont appelés à couvrir. La presse qui a pour mission de renseigner les contribuables se livre à des polémiques parfois passionnées autour de ce qu'on appelle l'assiette de l'impôt, qu'il serait irrévérencieux peut-être, mais équitable à coup sûr, de nommer *l'assiette au beurre*. Au fond et en réalité, ces polémiques de journaux et ces débats parlementaires sont pure - ou impure - comédie, destinée à amuser et à abuser la galerie et à détourner l'opinion publique de préoccupations plus graves et d'intérêts plus sérieux. Car, quelle que soit la forme de l'impôt, qu'il frappe directement ou indirectement le contribuable, il est certain que, par suite des incidences et des ricochets, des répercussions et des cascades, c'est, en dernière analyse, le travail qui, seul, produit et conséquemment, les travailleurs qui, seuls, assurent la production, créent, entretiennent et développent toutes les richesses, c'est le monde du travail, c'est la classe laborieuse qui, en fin de compte, toujours et quand même, assure à l'Etat la totalité des ressources dont il a besoin. Il se peut que le rentier, le propriétaire, l'industriel, le financier, le commerçant soient obligés, par la nature et le mode de perception de certains impôts et de diverses taxes, de verser directement au fisc des sommes plus ou moins élevées. Mais, dans ces sortes d'opérations, il y a toujours, comme le disait Frédéric Bastiat, « *ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas, ce qu'on montre et ce qu'on cache.* »

Or, ce qu'on voit, ce qu'on montre, n'est qu'une apparence, une fiction ; la réalité, c'est ce qu'on ne voit pas, ce qu'on cache. Et, en matière d'impôt, ce qu'on voit, c'est le prélèvement exercé par le Trésor sur le revenu, sur la rente, sur la propriété bâtie, sur la terre, sur les opérations de finance, de commerce et d'industrie ; et ce qu'on ne voit pas, ce sont les mille moyens à l'aide desquels rentiers, propriétaires, financiers, commerçants et industriels, récupèrent, parfois largement, ce qu'ils versent au fisc, sur le dos et au détriment de la classe ouvrière qui, d'une part, assure toute la production et, d'autre part, forme la masse compacte et pour ainsi dire innombrable des consommateurs. Seul, le petit, tout petit contribuable, le pauvre, situé tout à fait en bas de l'échelle économique dont le bourgeois occupe tous les échelons au-dessus, supporte et casque l'impôt, tous les impôts, la taxe, toutes les taxes : ceux et celles qui frappent le riche comme celles et ceux qui frappent l'indigent. « *L'assiette de l'Impôt* » ? En vérité, je vous le dis, ô contribuables qui ne vivez que du produit de votre travail personnel et ne pouvez, ainsi, exploiter personne, il faudra, un jour la casser sur la tête des parasites. Tant que vous ne l'aurez pas brisée et réduite en miettes, il n'y aura rien de fait et rien à faire : c'est vous, vous tous, producteurs, mais vous seuls qui permettrez aux Gouvernements d'équilibrer leurs budgets. (Voir *Impôt, Taxe, Dette publique. Grand Livre, Rente, Revenu*, etc.

S. F.

Accueil

BUREAUCRATIE n. f.

On entend par ce mot, l'esprit, le régime, l'influence abusive des bureaux (Lachatre) [*Bureaucratie gouvernementale, bureaucratie administrative, bureaucratie législative, bureaucratie commerciale*]. Un des rouages inutiles de nos sociétés modernes. Superfétation sociale asservissant des millions d'individus à un travail improductif.

La bureaucratie embrasse toute la superficie du domaine social, et est une plaie dont il sera extrêmement difficile de se libérer, car elle s'impose par un long exercice. Dénuée de toute logique, de tout jugement, elle ne s'appuie que sur des règles et agit en vertu d'une routine toujours ridicule et arbitraire. Elle s'embarrasse d'une quantité de futilités, de niaiseries, qui fatiguent ceux qui sont obligés d'y avoir recours ; par ses procédures et ses subtilités, elle retarde les actes les plus communs de la vie quotidienne.

La bureaucratie est la conséquence de cette fausse conception sociale, qui fait de la société une vaste entreprise commerciale basée sur le doit et avoir.

« *Il ne faut point de formalités pour voler, il en faut pour restituer* » (Voltaire). Comme la bureaucratie est attachée au service de ce capitalisme qui accapare tout et ne veut rien rendre, on comprend l'importance et l'étendue de cette institution. Qui donc, en notre siècle de journalisme, n'a entendu citer les cas de certains contribuables inondé de paperasses parce qu'ils se refusaient à payer les quelques centimes qui étaient « dûs » au percepteur ?

C'est surtout dans l'administration de la chose publique qu'elle exerce son influence, son autorité et ses ravages, et nuit aux intérêts de la collectivité. Inutile en soit, il faut qu'objectivement elle cherche à légitimer son existence. De là, sa lenteur et ses caprices. Puissante dans son organisation, elle est la source d'une gradation de pouvoirs, d'une hiérarchie imbécile et incorrecte, devant laquelle sont obligés de se courber tous ceux qui sont en bas de l'échelle sociale. On se brise devant sa force d'inertie qui entrave la marche en avant de l'humanité et l'on désespère souvent de venir à bout de cette soumission qui caractérise le bureaucrate et en fait un des êtres les plus nuisibles de la société.

L'inaction de la bureaucratie est légendaire, et a inspiré des maîtres de la littérature, tel Courteline qui, dans les « ronds de cuir » a brossé un tableau remarquable de ce qu'est l'Administration. Hélas, la forme ironique, maniée à

merveille par Courteline, ne prête pas à rire. La bureaucratie, par ses méfaits, entre plutôt dans le cadre de la tragédie. Pas un jour ne se passe sans que nous subissions son étreinte. Elle nous accapare dès notre venue au monde, pour ne nous abandonner qu'après notre mort... et encore !...

Lorsque nous venons de naître, chose inerte et sans pensée, nous sommes immédiatement la proie de cette mégère, qui s'humanise sous la forme d'un officier ministériel attaché à la mairie du village, du canton, ou du quartier, et qui écoute d'un air indifférent et lointain les déclarations de votre père flanqué de ses témoins. - De votre père ? Cet homme n'est peut-être pas votre père ; il se peut que vous soyez l'accident d'une étreinte furtive et passagère ; les témoins ont été recrutés aux hasards de la route, même sous le porche du « respectable » édifice municipal ; qu'importe ? La société exige que vous soyez dûment enregistré, et la bureaucratie remplit ses devoirs. C'en est fait de vous. Vous êtes devenu sa chose, vous lui appartenez ; toute votre existence, vous sentirez peser sur votre échine le poids de son indiscretion et de sa mufflerie, et durant des siècles et des siècles, lorsque la matière aura depuis longtemps repris et transformé votre pauvre carcasse vivante, et que vous serez, depuis des générations, oublié de tous et de toutes, dans les archives administratives, pour servir de nourriture aux parasites et comme un symbole de sa stupidité, la bureaucratie conservera votre nom, inscrit en superbe ronde, sur un livre que ne lira jamais personne.

Elle vous suivra lorsque, devenu enfant, vous étudierez sur les bancs de l'école. Chaque incident et chaque accident de votre vie d'écolier seront marqués du sceau de la bureaucratie ; elle sera là lorsqu'à vingt ans vous serez appelé, au nom de la « Patrie » à payer votre tribut; elle sera présente, elle, ses fonctionnaires et ses tonnes de papier, lorsque libéré du service militaire, vous aurez à remplir vos devoirs civiques. Impersonnelle, comme une âme qui flotte dans l'éther, elle vous suivra partout, Rien ne lui échappera ; curieuse, elle pénétrera dans votre vie intime ; exigeante, elle voudra savoir ce que vous gagnez, et par l'intermédiaire du percepteur ; qui se retranche derrière le gouvernement qui, lui-même, est recruté au sein du parlement qui se réclame du peuple, elle vous soutirera, pour des buts indéterminés et sous forme d'impôts directs et indirects, le maigre fruit de vos durs labeurs.

Toutes vos résistances seront vaines et inopérantes : le « Bureau » vous étrangle, vous écrase, mais il est animé par une puissance occulte, invisible, contre laquelle vous ne pouvez lutter.

Etes-vous sans argent pour payer votre dette à l'Etat ? N'avez-vous pas de répondeur pour faire face aux frais de procédure que nécessitera votre saisie éventuelle ? Qu'à cela ne tienne ; c'est la course aux petits papiers qui commence, les frais énormes qui s'accumulent, sans raison, sans logique, sans but. La bureaucratie travaille.

Avez-vous, par malheur, recours à la « Justice » ? Avez-vous un procès civil

ou commercial ? Vous êtes un homme perdu ; tous les éléments de désorganisation sociale s'acharneront sur vous ; l'huissier, l'avoué, le greffier, l'avocat, chacun d'eux dans son cadre et dans sa maîtrise s'arrangeront à embrouiller votre affaire, et votre différend, réglable le plus souvent avec un peu de bonne volonté et dont l'exposé tiendrait en quelques lignes, fera l'objet d'une dépense d'encre et de papier, dont le coût sera souvent supérieur aux intérêts que vous avez à débattre.

Un contrat à passer, une transaction à exécuter ? Pour qu'ils possèdent un caractère d'authenticité, il leur faut, sous peine de nullité, être rédigés sous la haute autorité du notaire. Ainsi le veut la loi.

Et il n'y a pas que dans les questions d'argent que nous sommes envahis. La maladie s'empare-t-elle de nous ? Avons-nous besoin d'être conduits dans un hospice ? Avant de toucher le docteur, le savant qui peut, par sa science, nous délivrer du mal dont nous souffrons, il faut satisfaire à la curiosité du bureaucrate qui, jaloux de son autorité, veut noircir ses folios et ses fiches. Qu'importe notre douleur, la peine de nos proches ! La bureaucratie réclame ses droits, ses prérogatives, ses privilèges. Il faut qu'elle soit maîtresse, elle l'est, et elle triomphe à toute heure et en tout lieu.

Elle paralyse toutes les énergies, toutes les initiatives; elle intensifie la misère. Le malheureux, le vieillard qui attendent de la charité publique organisée l'assistance qui, de sa maigre mensualité, lui permettra de ne pas crever de faim, souffre de sa lenteur ; l'inventeur est victime de sa routine, et il semble que, comprenant le danger que présente pour elle le progrès, la bureaucratie cherche à le retarder, à l'étouffer, à l'étreindre.

Que de ravages elle exerce! Que d'hommes elle a ruinés ! Elle enrégimente une armée de pauvres bougres, bourrés de préjugés, inaccessibles à la pensée, saine et large, cantonnés dans la petite vie mesquine et étroite du « bureau » et n'ayant comme horizon intellectuel que la feuille de papier et le porte-plume. Elle étrèque le cerveau comme le corps, et comme l'on comprend que les fonctionnaires de cette ruineuse institution, habitués à la discipline hiérarchique, soient férocelement attachés à ce régime qui les nourrit à peine !

Combien d'individus seraient rendus à la production et à la vie si l'on se débarrassait de ce chancre social ? Il n'y a, pour en avoir un aperçu, que de jeter les yeux autour de soi. L'Etat, pour son compte, emploie plusieurs centaines de milliers de fonctionnaires et, sans crainte de se tromper, on peut affirmer qu'à part ceux attachés au service des postes et télégraphes, de l'Enseignement, de l'Hygiène, de la Voirie et des Transports, les autres sont à la charge de la collectivité, et n'apportent absolument rien d'utile en échange de ce qu'ils consomment. Ce sont d'inconscients parasites, victimes, eux-aussi, cependant, de l'ordre économique actuel.

Et cela n'est encore rien. Il n'y a pas que l'Etat qui soit le refuge du fonctionnarisme. Les grandes administrations publiques, qui forment un Etat dans

l'Etat, n'occupent pas la dernière place dans le gâchis occasionné par la bureaucratie. A côté des mécaniciens, des chauffeurs, des ouvriers, des conducteurs, qui assurent le service normal des chemins de fer, il y a une nuée d'employés dont les services sont encore à signaler, et qui entravent le développement des régimes ferroviaires ; il en est de même dans les grandes compagnies d'électricité, d'eau, de gaz, etc ... , etc ... , et il n'y a pas lieu de s'étonner des difficultés financières que rencontrent ces institutions, lorsqu'on établit les sommes englouties mal à propos par des administrations si peu en rapport avec les progrès de la science appliquée.

Est-ce tout ? Non pas, hélas ! Il y a le commerce, il y a la banque. Là encore, croupissent des centaines de milliers de bureaucrates qui ne paient pas leur tribut de travail à la société. Il y a des centaines de milliers d'individus penchés sur des chiffres qui, du soir au matin, additionnent, multiplient, divisent, sans que jamais, jamais, de cet arithmétique fatigante, ne sorte une unité utilitaire.

« Si un tigre croyait, en sauvant la vie d'un de ses semblables, travailler à l'avènement du bien universel, il se tromperait peut-être » (J. M. Guyau, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*). Si l'on disait à ces millions d'individus qu'ils accomplissent une tâche rétrograde, qu'ils gênent la marche du progrès, qu'ils arrêtent l'évolution des mondes, que, par leur travail, ils perpétuent un ordre social qui doit s'écrouler pour le bien d'une humanité grande, libre et belle : ils ne nous comprendraient peut-être pas. Et pourtant !...

La bureaucratie n'est-elle pas le symbole du parasitisme moderne ? Ne fait-elle pas pencher la balance du côté du capital ? Il y a actuellement, en France, d'après les statistiques officieuses, six à sept millions d'ouvriers manuels, sur une population de 40 millions d'individus. A part les vieillards, les enfants et les riches - qui sont relativement peu nombreux - tout le reste est jeté sur le marché de l'administration et va grossir cette classe de pauvres bougres, à mentalité de bourgeois, que forment les fonctionnaires et les bureaucrates. (Voir *Fonctionnaires*.)

Pourtant, tout a une fin. Une sourde lumière a pénétré déjà dans, l'Escurial administratif. Elle en ébranlera les murs. Le travailleur du chiffre commence à se dresser, contre ses chefs, ses maîtres, ses exploiters. Demain, avec son frère du chantier et de l'usine, étroitement unis, ils briseront les chaînes qui les tiennent rivés à la bourgeoisie. Ils s'attaqueront à l'édifice social, à un ordre économique meurtrier qui doit disparaître, qui disparaîtra sous les coups répétés de la plèbe en bourgeron ou en faux col.

La bureaucratie aura vécu, ainsi que toutes les institutions sur lesquelles reposent la société capitaliste, et le travail utile fécondera le monde, pour que l'Anarchie puisse réaliser son œuvre.

- J. C



Accueil

BUT n. m.

Au sens propre : point où l'on vise ; au sens figuré : fin qu'on se propose. Ex. : Le pouvoir et la fortune, tels sont les deux buts des politiciens. Si l'on veut arriver à un résultat, il faut s'être déterminé un but précis et tendre vers ce but sans la moindre défaillance. Plus grande est l'énergie de l'homme, plus vite sera atteint le but. Les anarchistes ont pour but la libération de la société. Aucun but n'est plus noble et plus généreux. Les travailleurs doivent s'y rallier sans attendre.

Accueil

BUTIN n. m. (de l'allemand : beute, proie)

On appelle butin ce qu'on acquiert soit par la force (sens propre), soit par son travail, ses études, etc... (sens figuré). Le désir d'un riche butin a toujours été un excitant de premier ordre pour les brutes militaires. Les armées, quelle que soit leur nationalité, se sont toujours distinguées dans l'art de piller les maisons, saccager les villages, voler les objets précieux, violer les femmes, etc... , toutes choses qui constituent le butin du vainqueur. La « Civilisation » n'a changé en rien les mœurs du soldat professionnel. (Voir *BRIGANDAGE*). Aujourd'hui comme jadis, le premier soin des troupes conquérantes est de réaliser un estimable butin. Cet état d'esprit navrant ne disparaîtra qu'avec ses principales causes : l'armée et la guerre. C'est donc l'armée et la guerre que les anarchistes doivent combattre avec ténacité s'ils en veulent voir disparaître les conséquences.

Accueil

BYZANTINISME n. m.

On appelle byzantinisme une tendance à s'occuper de questions frivoles et subtiles, par analogie avec les disputes religieuses et mesquines auxquelles se complaisaient les Byzantins de la décadence. (L'Empire Byzantin est le nom donné à l'empire romain depuis Constantin, et à l'empire d'Orient depuis Théodose jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. L'Empire Byzantin, travaillé par des vices intérieurs : disputes et rivalités pour le pouvoir, querelles religieuses, etc ... a compté pourtant plus de mille ans d'existence, résisté souvent avec succès aux barbares, du Nord et de l'Orient, et brillé du vif éclat d'une civilisation raffinée). Un byzantinisme dangereux met en péril l'humanité tout entière, par suite de la décadence de la classe bourgeoise, qui s'avère de jour en jour plus impuissante et plus veule. C'est au peuple - lui qui garde en son sein des énergies neuves et saines - qu'incombe le droit et le devoir d'arrêter cette décadence en injectant une vie nouvelle au vieux monde.

Accueil

CABALE n. f.

On désigne sous le nom de cabale, une menée, une intrigue conduite par les partisans d'une doctrine, d'une coterie. Ex. : Lorsqu'un politicien devient trop puissant, ses collègues, jaloux de sa bonne fortune, ne manquent pas de monter une cabale contre lui, pour le faire tomber. Les cabales sont très fréquentes dans le monde politique. Le mot cabale est aussi employé tout particulièrement pour désigner une association formée pour faire subir un échec à un auteur dramatique. Ex. : Une véritable cabale fut organisée contre Henry Bataille, lorsqu'il fit jouer *l'Animateur*, pièce où l'écrivain glorifiait Jaurès et stigmatisait Léon Daudet. Il faut prendre garde de ne pas se laisser influencer par les cabales qui peuvent parfois s'attaquer à un homme intègre que certains trouvent gênant, justement à cause de son intégrité. Au sens propre, le mot cabale a un tout autre sens qu'il sied de ne pas ignorer. Venant de l'hébreu Kabbalah (tradition), il est chez les Juifs, une interprétation mystérieuse de la Bible, transmise par une chaîne continue d'initiés. (Il prend alors une majuscule.) Elaborée dans les deux siècles qui précédèrent le christianisme, exposée dans les livres tels que le *Sephir-Jetzira* et le *Zohar*, la Cabale est littérale et accacérique ; elle attribue un sens symbolique aux caractères de l'alphabet et aux chiffres, et en interprète les combinaisons. La Cabale a exercé une grande influence non seulement sur le judaïsme, mais sur l'esprit humain en général. Elle a compté parmi ses adeptes : Philon, Avicenne, Raymond Lulle, Pic de la Mirandole, Paracelse, Reuchlin etc... ; Elle a fini par donner dans la théurgie et la magie.

Accueil

CABOTINAGE n. m.

Action de cabotin, c'est-à-dire de personne qui joue une comédie bruyante pour se faire valoir ou arriver à ses fins. Les politiciens sont passés maîtres dans l'art du cabotinage. Il ne faut pas oublier que tout cabotinage décèle un manque plus ou moins grand de sincérité. Il ne faut donc jamais donner créance aux cabotins.

Accueil

CACHET (lettre de)

La lettre de cachet, employée jadis au temps de la royauté absolue, était un pli fermé d'un cachet du roi, et qui contenait ordinairement un ordre arbitraire d'exil ou d'emprisonnement. Les rois de France n'hésitaient pas à employer la lettre de cachet contre tous ceux qui leur avaient déplu d'une façon ou d'une autre. Le courtisan maladroit se voyait exiler dans ses terres. L'homme libre se voyait enfermer à la Bastille pour le restant de ses jours, sans qu'aucun jugement ou simulacre de jugement ne soit intervenu. Aujourd'hui, la lettre de cachet n'existe plus. Mais les puissants, plus hypocrites, savent bien, par des accusations mensongères et des jugements de complaisance, se débarrasser de leurs adversaires lorsqu'il leur en prend l'envie.

Accueil

CACOPHONIE n. f. (du grec *kakos*, mauvais et *phônê*, voix)

On appelle cacophonie, une rencontre de mots ou de syllabes qui blessent l'oreille. Exemple classique: Ciel, si ceci se sait, etc... Les meilleurs écrivains sont parfois tombés dans la cacophonie. Tel Voltaire écrivant :

Non, il n'est rien que Nanine n'honore...

Par extension on appelle cacophonie un mélange désagréable de sons discordants. Ex. : La Chambre des députés est en général le domaine de la cacophonie. La cacophonie produit toujours une mauvaise impression. Aussi faut-il se garder, dans les discussions, les controverses, les meetings, de parler plusieurs à la fois, à moins qu'on ne veuille pratiquer l'obstruction contre un orateur.

Accueil

CADASTRE n. m.

On appelle cadastre un registre public qui porte le relevé détaillé des propriétés territoriales d'une contrée, d'une commune, présentant leur situation, leur étendue et leur valeur, pour permettre l'assiette de l'impôt foncier. C'est Charles VIII qui eut la première idée du cadastre général de la France. L'exécution du cadastre donne lieu à des opérations confiées à des géomètres et à des opérations d'expertises effectuées par des contribuables (classificateurs), assistés de contrôleurs des contributions directes. Les premières ont pour objet le lever du plan ; elles comprennent : la délimitation et la triangulation de la commune, l'arpentage parcellaire et la vérification. Les secondes consistent à évaluer le revenu; ce sont : la classification (division en classes, des diverses natures de propriétés) ; le classement (distribution des parcelles entre ces classes); le tarif des évaluations (détermination du revenu de chaque classe). Le résultat de ces opérations est reporté au nom de chaque contribuable sur les matrices cadastrales, dont les rôles sont des copies et qui doivent mentionner les changements de propriétaires et les translations de propriété (mutations). Le cadastre date de 1807. Les lois des 17 mars 1898 et 13 avril 1900 se sont occupées à le réviser. Comme on le voit, le cadastre est le livre de la Propriété. La bourgeoisie y marque les terres qu'elle s'est partagées, y limite artificiellement les portions de sol dont elle s'est emparée et interdit ainsi à quiconque de jouir librement de quelque chose qui devrait être à tous. Le cadastre est, en quelque sorte, la sanction légale du droit de propriété. Les anarchistes se comporteront donc avec lui de la même façon qu'ils se comporteront avec la Propriété (*Voir ce mot*).

Accueil

CADRAN n. m. (du latin *quadrans* ; de *quadrare*, être carré)

On désigne sous le nom de cadran, une surface portant les chiffres des heures, etc... et sur laquelle courent les aiguilles d'une montre, d'une pendule, etc... Ou bien encore une surface analogue qui porte les divisions d'un instrument de physique : manomètre, galvanomètre, etc... ou rose des vents. On appelle *cadran solaire*, *cadran lunaire*, une surface plane sur laquelle des lignes indiquent les heures que le soleil ou la lune marquent en projetant successivement sur ces lignes, l'ombre d'un style ou tige implantée dans la surface. Les cadrans solaires, qui servaient jadis à déterminer l'heure, furent connus des Egyptiens.

Accueil

CADRE n. m. (de l'italien *quadro*, carré)

On appelle cadre une bordure de bois, de bronze, etc... qui entoure une glace, un tableau, un panneau, etc... Le même mot sert aussi à désigner toutes sortes de châssis. Enfin, le mot cadre est très employé au sens figuré, notamment pour désigner le tableau des services et des fonctionnaires d'une administration (ex. : être rayé des cadres), ou bien l'ensemble des gradés et des employés spéciaux d'une troupe militaire (ex. : les cadres d'un régiment). Tous les systèmes sociaux autoritaires aiment à parquer les individus dans des cadres où ils obéissent à une discipline méthodique et avilissante. Pour les communistes - encore plus peut-être que pour les bourgeois - l'organisation par le cadre est l'organisation rêvée; c'est elle, en effet, qui transforme le plus sûrement l'homme en un instrument passif et docile dont on peut retirer un rendement maximum. L'esprit d'initiative et d'indépendance - ces formes si dangereuses de l'esprit ! - sont peu à peu annihilées, et les gouvernants peuvent agir en toute tranquillité sans craindre un réveil de la masse. Il faut donc que le peuple refuse rigoureusement de se laisser enfermer - et peu à peu étouffer - dans les cadres que les puissants s'efforcent d'entourer d'avantages trompeurs. Tout cadre est un collier pour une catégorie de citoyens. Les anarchistes doivent donc briser les cadres comme ils briseraient des chaînes.

Accueil

CADUCITE n. f.

La caducité et l'état de ce qui est vieux, faible, cassé, décrépité. Le mot s'emploie aussi bien pour l'homme que pour les choses. L'homme devenu caduc, est souvent un obstacle au progrès ; les idées hardies l'effraient facilement, et il préfère la routine aux initiatives osées. Or, les gouvernements sont en général composés de politiciens déjà fort âgés et ce fait explique que, en dehors de la nocivité des principes gouvernementaux, les dirigeants d'un pays soient toujours réfractaires aux suggestions généreuses et larges. Ne nous en plaignons pas, d'ailleurs, car leur intransigeance et leur étroitesse d'esprit permettent au peuple de mieux mesurer leur ignominie. Un manque de libéralisme est, en effet, toujours plus dangereux qu'un autoritarisme brutal, car il parvient souvent à tromper la multitude naïve et confiante. Mais la caducité de l'homme n'est pas la seule qui soit à craindre. La caducité des institutions, des lois et des morales est bien plus dangereuse encore. Les vieillards néfastes qui sont à la tête des gouvernements, par crainte d'une innovation qui pourrait être une libération, renforcent des lois décrépites qui emprisonnent les individus dans un tissu de menaces. Les mœurs ont beau changer avec les siècles, les lois demeurent toujours les mêmes, toujours plus oppressives. De même les morales officielles. De même les institutions. Tout le bric-à-brac de l'autoritarisme, tout ce matériel vieillot d'abrutissement tout l'héritage désuet du passé, tout cela est rafistolé tant bien que mal par les politiciens en exercice, - et les classes travailleuses doivent supporter ce fardeau de Jour en Jour plus intolérable. Espérons que l'heure est proche où les spoliés se refuseront à endurer plus longtemps l'emprise d'un passé tyrannique. Ce jour-là s'écrouleront toutes les entités caduques qui barrent la route du progrès social et, enfin, nous pourrons instaurer une vie nouvelle où, seules, prévaudront les choses saines, vigoureuses et fécondes.

Accueil

CAFARDISE n. f.

On appelle cafardise une action ou une parole de cafard ; c'est-à-dire d'hypocrite prêt à toutes les délations. Pour obtenir une récompense ou pour se faire bien voir du maître, patron, etc... , le cafard n'hésite pas à dénoncer le camarade qui a enfreint un quelconque règlement, et lui attire ainsi une sanction plus ou moins grave. La cafardise est en général une conséquence de la mentalité d'esclave. C'est une action des plus viles, et celui qui s'en rend coupable mérite le mépris absolu de tous. Celui qui est capable d'une petite cafardise peut être capable d'une grande trahison. On ne peut guère descendre plus bas dans l'infamie.

Accueil

CAGOTISME n. m.

Le cagotisme est le caractère de celui qui est cagot, c'est-à-dire qui affecte une dévotion hypocrite et outrée. Synonyme de bigot (*voir ce mot*).

Accueil

CAHIER n.m.

On appelle cahier un assemblage de feuilles de papier cousues ensemble. Autrefois, le mot cahier servait à désigner un mémoire de doléances ou de remontrances adressé au souverain. (Ex. : Les cahiers du tiers.) De nos jours on entend encore par cahier des charges, l'ensemble des clauses imposées à un adjudicataire ou à un acquéreur. Le cahier des charges est déposé dans un lieu public où chacun peut en prendre connaissance, et il en est donné lecture avant la réception des offres. Dans les ventes faites par autorité de justice, le cahier des charges est destiné à faire connaître les conditions de vente aux futurs acquéreurs.

Enfin, le mot cahier est employé aujourd'hui dans l'expression cahier de revendications. Le cahier de revendications est l'ensemble de légitimes exigences d'un syndicat ou d'un certain groupe de travailleurs. C'est ce cahier que les ouvriers lésés présentent au patron pour lui arracher d'infimes améliorations de leur travail : journée de huit heures, adaptation des salaires au coût de la vie, etc... Souvent, hélas, pour faire accepter ce cahier de revendication, les travailleurs sont obligés de recourir à la grève. La mentalité patronale est telle, en effet, que les ouvriers ne peuvent faire aboutir une revendication que s'ils savent l'imposer. Les exploiters, ne connaissant qu'une chose : la force, obligent leurs adversaires à en user. Mais le jour n'est pas loin, espérons-le, où plus ne sera besoin de cahiers de revendications. Ces améliorations de leur sort qu'on leur dispute si âprement, les travailleurs sauront les conquérir de haute lutte sur les parasites de l'industrie, de la politique ou du commerce. Et l'on ne verra plus d'arrogants jouisseurs marchander une bouchée de pain à des familles laborieuses.

Accueil

CAIMAN n. m. (caraïbe : *acayouman*)

Le caïman est une espèce de crocodile des fleuves d'Amérique et de Chine à museau long. Au sens figuré, on dit de quelqu'un que c'est un caïman lorsque, avide et sans scrupules, il n'hésite pas à exploiter ses semblables de la plus ignominieuse façon. Ainsi est un caïman le patron qui fait travailler ses ouvriers 10 ou 12 heures par jour, à des salaires de famine, pour pouvoir agrandir sa fortune. La classe ouvrière, aujourd'hui, est malheureusement victime d'innombrables caïmans de ce genre, qui s'engraissent du sang et de la sueur des travailleurs. Aucune pitié n'est à attendre de pareils monstres. De même que pour les caïmans des pays exotiques, la force seule peut venir à bout de ces caïmans humains - ou plutôt à forme humaine seulement, puisque tous les sentiments nobles de l'homme leur sont inconnus... C'est pour cela que les anarchistes haussent les épaules quand des réformistes proposent une entente du peuple avec ses bourreaux. On ne parle pas avec une bête féroce !...

Accueil

CALAMITE n. f. (latin *calamitas*)

On appelle calamité, un grand malheur qui atteint toute une catégorie d'individus. Exemple : La guerre, source de bénéfices pour les dirigeants, est une calamité pour les peuples. Notre société actuelle abonde en calamités de toutes sortes et de toutes grandeurs. Sont des calamités pour les travailleurs : la finance, la politique, l'armée, la diplomatie, le capitalisme, etc... etc... Il est des calamités naturelles que la volonté de l'homme est impuissante à combattre : tremblements de terre, inondations, cyclones, etc... Mais les calamités que nous avons citées plus haut sont purement artificielles et peuvent être évitées par la volonté ferme des classes laborieuses. Le jour où le peuple se débarrassera de ceux qui vivent du malheur public, ce jour-là les calamités artificielles disparaîtront automatiquement.

Accueil

CALOMNIE s. f.

Faux bruit, invention malveillante que certains individus colportent, imputant de mauvaises actions à des gens qu'ils veulent discréditer. La calomnie est une arme vile et abjecte employée de tous temps par les envieux, les esprits bas et sans scrupule, les gens d'église, de politique et de Pouvoir à l'égard de ceux qui militent en contempteurs de toute autorité, et qui ne peuvent se résoudre à garder pour eux seuls une vérité bienfaisante à tous.

Tour à tour, les premiers chrétiens, les Juifs, les protestants, les socialistes et les anarchistes furent en butte aux accusations les plus stupides, en même temps que les plus ignobles, de la part de ceux dont ils dérangeaient les plans et contrariaient les appétits. C'est ainsi qu'à Rome, quand les disciples de Paul de Tarse eurent fait d'assez grands progrès moraux dans la population, le gouvernement de Néron fit circuler sur leur compte mille histoires horribles. On les accusait de tuer les petits enfants, de manger de la chair humaine, de comploter contre la vie des gens, de prêcher le vol, le viol et le meurtre. Ce qui faisait que grâce à ces légendes, le peuple était heureux d'aller au cirque pour assister aux supplices des chrétiens. Quand Néron ordonna l'incendie de Rome, il réussit pendant près d'un an à faire croire au peuple que c'étaient les chrétiens qui avaient commis ce crime, tant était grande la puissance de la calomnie savante et réitérée des caudataires du César. Lorsque, grâce à la conversion de Constantin, les chrétiens parvinrent à partager avec l'empereur l'autorité toute-puissante, les prêtres de la nouvelle église oublièrent totalement le martyrologe de leurs devanciers.

À leur tour ils manièrent de main de maître la calomnie. Ce furent tout d'abord les Juifs qui furent choisis comme victimes — et l'on peut dire qu'en cette occasion, le travail des prêtres réussit au-delà de toute espérance, car aujourd'hui encore on colporte sur les hébreux les pires infamies — même dans les milieux qui échappèrent depuis à l'emprise catholique, on fait du mot « juif » un terme de mépris. Cette campagne persévérante eut quelquefois de sanglants résultats : les pogroms russes et polonais sont les plus frappants exemples de l'état d'égarement dans lequel l'église catholique sut plonger les crédules. Plus tard, ce furent les protestants qui subirent l'assaut. À cette occasion se forma une secte qui devint célèbre. Un ancien soudard espagnol : Ignace de Loyola, créa la « Compagnie de Jésus », qui avait comme but initial l'affermissement de la puissance ecclésiastique. L'arme principale de cette association fut naturellement la calomnie. On connaît le discrédit qui s'attache maintenant aux disciples de Loyola, et le terme « jésuite » signifie la plus

forte expression de répugnance que l'on puisse émettre quant à la valeur morale d'un individu. Caron de Beaumarchais, en créant son Don Bazile, a campé admirablement le jésuite, et l'axiome « Calomniez, calomniez ! il en restera toujours quelque chose » est devenu justement célèbre.

Ensuite, ce furent les républicains, puis les socialistes qui supportèrent lourdement le poids de la calomnie officielle. Et enfin, depuis une quarantaine d'années, ce sont les anarchistes qui se voient le plus implacablement chargés de tous les méfaits imaginaires. Les anarchistes sont davantage accablés, parce que, adversaires implacables de tous les charlatans, ils voient se liguer contre eux toutes les forces religieuses et politiques. Il n'est pas un crime, pas un méfait qui ne se commette sans qu'on essaie de prouver que le ou les auteurs de ce crime ou méfait est un anarchiste.

Disons que malgré cela, petit à petit la vérité se fait jour grâce à l'inlassable propagande des militants et que les exploités commencent à comprendre que les anarchistes sont encore leurs meilleurs et leurs seuls véritables amis.

Mais il n'y a pas que sur le terrain politique ou philosophique que la calomnie est employée. Journallement, dans les rapports les plus intimes, pour les motifs les plus futiles (quelquefois, même, sans motif aucun), l'arme empoisonnée est dirigée contre quelqu'un qui n'en peut mais ! Les méchants, les jaloux, les êtres faibles et nuls manient avec vigueur cette incomparable auxiliaire de la vilénie, de l'envie et de la médiocrité. Le plus souvent la calomnie _ rampe lentement et met un temps infini à parvenir aux oreilles du calomnié. C'est d'abord un racontar, une incrimination qui, au fur et à mesure qu'elle s'éloigne de son point de départ se mue en affirmation, puis en accusation. De bouche en bouche, le bruit, faible d'abord, ne tarde pas à devenir un tonnerre. Alors, le mal fait est Irrémédiable. Comme il est rare que l'on puisse remonter à la source exacte d'une calomnie, on lui prête une quantité infinie d'auteurs et, en vertu de ce proverbe inepte : *Il n'y a pas de fumée sans feu*, les gens qui se sont faits les récepteurs de la calomnie y croient dur comme fer et ne se privent pas de la transmettre « sous le sceau du secret »... pour qu'elle circule plus vite. Et le plus terrible, c'est qu'aucune preuve, si magistrale, si péremptoire fût-elle, ne peut détruire l'ouvrage monstrueux accompli par le propagateur de ragots... C'en est désormais fini pour le calomnié. S'il n'a pas eu l'heur de trouver le calomniateur au début du méfait, il verra toute sa vie empoisonnée par la flèche venimeuse qu'un criminel lui aura lancée et que la stupide crédulité et la lâche passivité des autres auront ancrée en lui.

Pour être calomniateur, point n'est besoin d'avoir inventé la basse besogne. Pour avoir sur la conscience le poids d'une vilénie, nul besoin n'est d'être soi-même l'auteur de cette vilénie. Celui qui entend une accusation monstrueuse contre un autre est aussi un calomniateur s'il n'exige pas des preuves et se rend, par cela même, complice de la calomnie. Point n'est besoin, même, de s'être fait le propagateur d'une affirmation infamante pour avoir droit à l'épithète de calomniateur. Il suffit simplement d'avoir entendu une accusation contre quelqu'un, et de ne pas avoir prévenu la victime, de ne pas avoir essayé de mettre en face l'accusateur et l'accusé, pour s'être, par un silence passif,

fait le complice de la mauvaise action. Et c'est souvent pire qu'une mauvaise action, c'est un véritable crime que la calomnie. Toute une vie de labeur, de droiture et d'abnégation peut être détruite par une assertion, et la victime terrassée n'a plus qu'à essayer la besogne titanesque de réduire à néant l'œuvre infâme. Elle en sortira meurtrie, broyée et sanguinolente, elle aura connu toute l'amertume des reniements d'amitié, toute la douleur de se voir trahi et sali et l'horrible, l'indescriptible souffrance de se sentir injurié, suspecté, même dans les actions les plus nobles et les plus désintéressées. Car la mentalité de nos contemporains est ainsi faite qu'elle accepte difficilement un récit montrant quelqu'un comme un être d'élite, mais qu'elle accueille avec une avidité déconcertante tout ce qui tend à avilir et à dégrader un quelconque personnage. Et c'est là une constatation qu'on peut faire personnellement : les noms des criminels restent gravés dans la mémoire des gens, mais ceux des savants, des bienfaiteurs de l'humanité s'effacent aussi vite qu'ils ont été enregistrés, si tant est qu'ils le furent. Aussi, peut-on dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, que la calomnie est un véritable crime.

Elle est la cause de grands et terribles drames, et c'est assurément la calamité qui a, à son compte, le plus grand nombre de victimes.

Il faut travailler de toutes nos énergies à enlever de nos mœurs cette dégradation de l'être. Pour cela, il nous faut habituer les gens à la franchise, il nous faut, toutes les fois que nous le pourrons, arrêter net la calomnie à ses débuts. Quand nous entendons quelqu'un lancer une accusation contre un autre, forçons l'accusateur à confirmer ses dires devant celui qu'il veut accabler ; demandons, exigeons des preuves formelles, sinon, n'hésitons pas à le flétrir et à s'écarter de lui comme on s'écarte d'un pestiféré, comme on se sépare d'un mouchard : car le calomniateur dépasse quelquefois le mouchard en vilénie. N'accueillons pas les racontars, ne ramassons pas les accusations à la légère. Disons-nous bien que celui qui voyant se perpétrer un crime ne fait rien pour l'empêcher devient aussi criminel que l'auteur du crime. Et mettons-nous bien cette pensée dans la tête : que le calomniateur est l'être le plus vil, le plus lâche, le plus ignoble, le plus abject et le plus criminel qui puisse être. Et pour arrêter à jamais le règne infâme de la calomnie, faisons de la franchise un devoir dans nos relations humaines, et nous aurons bien travaillé pour l'avènement d'une société dans laquelle la vérité sera le principal pilier de la fraternité entre tous les hommes.

Louis LORÉAL

[Accueil](#)

CALOTIN n. m.

Homme appartenant à la catégorie des bigots, cagots (*voir ces mots*).

Accueil

CALVAIRE n. m.

Le Calvaire (avec une majuscule) du Golgotha est une montagne, près de Jérusalem, où, d'après la légende, fut crucifié Jésus-Christ. (Sur son emplacement s'élève aujourd'hui la basilique du Saint-Sépulcre.) Par dérivation et au sens propre, le mot calvaire (sans majuscule) sert à désigner une petite élévation sur laquelle on a établi une représentation figurée de la Passion, ou une simple croix. C'est au Moyen-Age que l'on conçut l'idée de figurer dans le voisinage des églises paroissiales, les principales scènes de la Passion. Ces petites mises en scène sont une excellente occasion de processions et de quêtes pour l'Église. Au sens figuré, et par allusion aux souffrances endurées par Jésus-Christ gravissant la montagne du Calvaire, on appelle calvaire une cruelle douleur morale extrêmement pénible à supporter. Exemple : une heure sonnera où les peuples se lasseront de gravir leur calvaire sans murmurer.

Accueil

CALVINISME s. m.

Doctrine de Calvin et de ses sectateurs ; réforme religieuse telle que l'entendait Calvin. Les dogmes essentiels du Calvinisme, peuvent se réduire à six principaux, savoir :

1 ° Dans le sacrement de l'eucharistie, Jésus-Christ n'est pas réellement dans l'hostie ; nous ne le recevons que par la foi ;

2° La prédestination et la réprobation sont absolues ; l'une et l'autre dépendent de la pure volonté de Dieu, sans égard au mérite ou au démérite des hommes ;

3° Dieu donne aux prédestinés la foi et la justice, et ne leur impute point leurs péchés ;

4° La conséquence du péché originel est l'affaiblissement de la volonté de l'homme, au point qu'elle est incapable de faire aucune bonne œuvre méritoire de salut et même aucune action qui ne soit vicieuse ;

5° Le libre arbitre consiste à être exempt de co-action et non de nécessité ;

6° Les hommes sont justifiés par la foi seule ; en conséquence les bonnes œuvres ne contribuent en rien au salut ; les sacrements n'ont d'autre efficacité que d'exciter la foi.

Calvin n'admettait que deux sacrements : le baptême et la Cène ; il rejetait absolument le culte extérieur et la discipline de l'Église catholique.

Né du libre-examen, Calvin nia la liberté. Il affirma la prédominance de la raison individuelle, sur les autres raisons. Mais le Calvinisme après la mort de Calvin, ne tarda pas à revenir à son point de départ et à apporter le secours de la raison, à la foi. La religion en souffrit, car naquirent des protestants : les libres-penseurs, dont l'analyse ne s'était pas arrêtée au culte catholique, mais s'attaqua à la base même des religions, à Dieu.

Calvin, né à Noyon, mort à Genève (1509-1564), étudia la philosophie, la théologie, puis le droit, passa au protestantisme en 1534, publia en latin (1536) puis en français (1541), son livre de l'Institution chrétienne, d'une langue ample et forte, et s'installa à Genève, dont il réforma les idées et les mœurs de manière à en faire la citadelle du protestantisme. Ses disciples reçurent, en France,

le nom de Huguenots. Le calvinisme est répandu surtout en Suisse, en Hollande, en Hongrie et en Écosse. En Angleterre, il a produit le puritanisme et la plupart des sectes non conformistes. Quoique moins hypocrite que le catholicisme, le protestantisme n'en est pas moins néfaste comme toutes les religions.

Accueil

CAMARADE

Mot qui s'est substitué, chez les cabotins de la politique, au mot « citoyen », qui était usé et ne rendait plus. Tout candidat à la députation se croit obligé de commencer ses discours par l'expression « camarades », c'est plus familier, plus démocratique. « Citoyens », c'était encore trop bourgeois. Il a donc fallu inventer un terme nouveau, ou plutôt utiliser un terme ancien pour flatter le peuple et l'endormir. Camarades a été ce mot là. Il a fait son entrée dans la politique, est devenu à la mode et il n'est guère aujourd'hui de groupements, de réunions, de « meetings » où il ne soit employé par les dirigeants d'un parti. Sommes-nous plus heureux, moins « légalisés », moins accablés d'impôts, moins prisonniers de l'autorité depuis qu'un tel mot a été introduit dans le jargon politicailleur ? Au contraire, il n'y a jamais eu moins de « camaraderie » dans les groupements où les premiers venus emploient ce mot sans y croire, le galvaudant, l'abaissant au niveau de leur mentalité d'arrivistes.

Pseudo-camarades. Quand on prononce le mot « camarades », on est porté naturellement à croire qu'il traduit une affinité d'esprit, des liens de sympathie, d'amitié, d'entraide, d'estime, d'affection, entre esprits pensant la même chose et agissant dans le même but. L'expérience nous démontre malheureusement qu'il n'en est pas toujours ainsi, et que ce mot ne correspond nullement à son sens véritable. On est tout étonné de rencontrer parmi les « camarades », des êtres indifférents, hostiles, et même dangereux. C'est un mot dont on a beaucoup abusé et dont on abuse encore. Il faudrait mettre un terme à cet abus. Ce mot ne devrait pas être employé à tout propos. Parce qu'ils se sont serré la main en se disant : « Camarades », des gens croient avoir prouvé leur attachement à la cause et mis en pratique leurs idées. Il n'en est rien. Nos pires ennemis se recrutent souvent parmi

nos camarades. Ceux-ci, connaissant nos secrets, car nous nous confions à eux alors qu'ils oublient de se confier à nous, sont bien placés pour nous trahir. On se demande d'où viennent les coups qui nous frappent. C'est souvent un camarade, rencontré la veille, qui vous témoignait de chaudes marques de sympathie, et que vous n'auriez jamais soupçonné d'une vilaine action, qui vous a joué ce tour.

Un peu moins de poignées de mains, et un peu plus de solidarité, ce serait mieux. Soyons camarades autrement qu'en paroles. Il est fâcheux d'avoir à se méfier quand un inconnu vous interpelle : « Camarade ! » Il est souvent préférable d'avoir affaire à un bourgeois qui vous dit « Monsieur » et vous aborde poliment, qu'à des camarades qui vous tutoient ; ne se mettant bien avec vous qu'à fin de mieux vous trahir. Si la méfiance entre camarades est un mal, la trop grande confiance en est un autre, car il est des camarades indésirables, qu'on a de justes raisons de redouter. Il faut avoir assez de flair, de perspicacité, de psychologie pour savoir discerner les vrais camarades des faux. On voit les camarades à l'œuvre, quand on est dans la peine ou dans l'embarras : ils vous lâchent ! Tant qu'on n'a pas besoin de leurs services, ils sont à vos côtés. Il ne faut pas compter sur eux s'il vous arrive le moindre ennui. C'est une véritable calamité d'avoir affaire à certains camarades. Ils s'attachent à vos pas, vous suivent partout, non par sympathie, mais parce qu'ils ne savent à quoi employer leur temps. Que font-ils ? On n'en sait rien. On ne l'a jamais su, et on ne le saura jamais. Vous avez beau leur faire comprendre que vos instants sont précieux, ils ne vous lâchent pas d'une semelle. Que veulent-ils ? Quel but poursuivent-ils ? De quoi vivent-ils ? C'est louche. Il est des camarades qu'il est bon de ne pas fréquenter, ils sont vraiment compromettants ; ils cherchent à vous attirer dans une sale affaire, sachant bien qu'ils en sortiront indemnes. Ils se conduisent comme des policiers (il y a des chances pour qu'ils fassent partie de cette corporation). Vous marchez : vous êtes pris. Dès qu'il s'agit de faire un beau geste, il n'y a plus personne. Ces camarades tarés, qui agissent dans tout ce qu'ils font comme d'ignobles bourgeois, sont extrêmement dangereux. Pour se tirer d'embarras, Ils n'hésitent pas à vous dénoncer. Cette « camaraderie » qui est la raison d'être des groupements d'avant-garde existe souvent moins dans ces groupements, que, partout ailleurs. Ce qui est déplorable chez les communistes ou

les individualistes, c'est la méfiance entre camarades. Ils se surveillent, s'épient. Aucune confiance ne règne parmi eux. Chacun se cache, dérobe à l'autre sa pensée, ses sentiments, ses moyens d'existence. On a vu des groupements dont les programmes étaient généreux, manquer de cette harmonie qu'il préconisaient. Combattant toutes les superstitions, exaltant par-dessus tout le beau, le bien et le vrai, ces « camarades » qu'un idéal élevé aurait dû rendre meilleurs passaient leur temps à se soupçonner, se jalouser, se nuire, dissimulant leurs pensées, agissant sournoisement en-dessous. Triste constatation !

Des camarades introduisent dans les « milieux » la politique. Ils prononcent des excommunications alors qu'ils devraient être les premiers excommuniés. Leur tyrannie est insupportable. Avec eux, impossible de discuter. Ils n'admettent pas la contradiction. Leur autoritarisme est sans bornes. Rien ne les distingue plus des bourgeois. S'il n'y avait pas dans les groupes, ces camarades tarés à tous les points de vue, ces groupes pourraient faire de la bonne besogne, tandis qu'il n'en sort que de la mauvaise. Intellectuels ou manuels, de tels camarades font la pire des besognes, semant la haine, la calomnie, la jalousie, l'envie, la discorde partout où ils passent. Il est des camarades insupportables par leur pédantisme. Ils veulent à tout prix que vous épousiez leurs idées, alors qu'ils n'en ont pas. Ils ne cessent de vous agacer avec leur pseudo science, les formules prétentieuses dont ils usent : ils prétendent tout savoir, et ils ne savent rien. Ils se croient supérieurs, et dans n'importe quelle circonstance, vous vous apercevez de leur infériorité intellectuelle et morale. Le pédantisme fait ses ravages dans les milieux dits avancés autant que dans les autres. On voit des camarades venir à des causeries, conférences, réunions, avec l'idée fixe de vous contredire, à propos de n'importe quoi et avec n'importe quels arguments. Quant à s'instruire, ils n'en ont cure. Ils sont contents d'être applaudis par leurs copains et d'avoir pu prouver au « conférencier », en criant et en gesticulant, qu'ils sont plus forts que lui. Ils viennent avec l'idée de troubler une réunion, quel que soit le sujet qu'on traite. Ils vous font des objections qui ne tiennent pas debout. Ils cherchent à se rendre intéressants par n'importe quels moyens. Ou bien encore, ils vous salissent ou vous font salir par d'autres camarades dans les feuilles plus ou moins libertaires. Procédés que les bourgeois eux-mêmes

hésitent souvent à employer. Les chapelles d'admiration mutuelle sont aussi néfastes que les parlottes de dénigrement mutuel. Il n'y a dans l'un et l'autre cas aucune camaraderie. La seule façon de mettre un terme à ces mœurs intolérables provenant d'une fausse conception de la camaraderie, c'est la réforme de l'individu. Que les individus bannissent l'envie, la vanité et l'hypocrisie de leur cœur. Qu'ils s'améliorent, soient plus tolérants, moins injustes, et la fausse camaraderie aura vécu. Cela vaudra mieux que des discours, des paroles en l'air et même des écrits. La camaraderie exige des *actes*.

Anciens camarades. — Que sont devenus les anciens camarades dont l'enthousiasme vous réchauffait, avec lesquels vous aviez combattu à vingt ans ?

Un beau jour, on ne les a plus revus. Ils ont disparu de la circulation. Ils se sont embourgeoisés. La plupart sont casés. Ils ont épousé une femme riche ou fait fortune. Ils vous reprochaient votre tiédeur, vous n'étiez jamais assez avancés pour eux. Vous étiez un « sale bourgeois ». N'empêche que vous êtes toujours le même, et qu'ils sont autres. Ils sont passés de l'autre côté de la barricade, dans le camp des repus, des satisfaits. — « Oui, disent-ils, j'ai changé. Quand on est un homme honnête, on doit abandonner ses opinions si on reconnaît que l'on s'est trompé. J'étais anarchiste je ne le suis plus, voilà tout. J'estime qu'il faut faire son devoir. On ne vit pas dans les grèves. On vit en société. J'ai changé, et je m'en trouve bien ». Il a suffi d'une place, d'un titre, d'un bout de ruban, quelquefois moins, pour qu'ils évoluent. Ils vendent de la mélasse ou palabrent dans les salons de l'Élysée. Ils ne parlent plus de tirer sur les officiers ni de voler le coffre-fort des capitalistes. Ils sont rangés, rangés, vous dis-je, rangés, rangés jusqu'à leur mort. C'est que leurs convictions étaient peu solides. Ils n'attendaient qu'une occasion pour s'en défaire. Mes anciens camarades sont devenus des bourgeois bien pensants, d'honnêtes commerçants, de braves militaires, d'excellents fonctionnaires et de parfaits « maquereaux ». Ce sont de bons pères de famille et de valeureux patriotes. Ils ont trouvé leur voie. Qu'ils y restent ! Ils sont devenus ministres, ou sous-ministres. Ils arborent à leur boutonnière les palmes académiques ou le ruban de la Légion d'honneur. Vraiment, beaucoup de nos anciens camarades ont mal tourné. On

connait les « camarades ». On sait ce dont ils sont capables. Ils ne se préoccupent guère de mettre leurs actes en harmonie avec leurs théories. Leur camaraderie n'est qu'un bluff. C'est le plus souvent une exploitation.

N'exagérons rien cependant. Ne soyons pas pessimistes. Ne décourageons personne. Soyons justes. Il y a de bons camarades, d'excellents cœurs, qui répondent : « Présents ! » chaque fois qu'il le faut. Ils sont rares, ils ne courent pas les rues, mais enfin on en trouve. Ceux là méritent d'être aimés. Un bon camarade est aussi rare qu'un véritable ami. Que dis-je, n'est-ce pas le « type » même du véritable ami ? Un bon camarade vous éclaire sur vos défauts comme sur vos qualités. Il est le conseiller, le guide, ne cherchant à imposer ni ses conseils ni sa manière de voir, mais seulement à vous être utile. Un bon camarade ne vous trahit point. Il agit avec le plus pur désintéressement. Il est sincère, et loyal. Il vous regarde en face et vous tend la main sans arrière-pensée. Il ne vous abandonne jamais aux heures difficiles. Il est là, tout près, qui vous soutient, moralement et physiquement. Il sait les paroles qu'il faut prononcer, les actes qu'il faut accomplir, sans bruit, sans ostentation. Il se donne selon ses moyens, selon ses forces, mais il se donne entièrement. Le peu qu'il fait, c'est beaucoup. Il nous défend si on nous attaque. Il partage avec vous son repas, son lit. Il vous donne tout ce qu'il possède. Nobles cœurs, combien vous êtes rares ! Connaissions-nous beaucoup de gens qui méritent ce beau nom : « camarades » ? On hésite vraiment à l'employer avec certaines brutes. Des camarades qui vous salissent, vous traînent dans la boue, vous assassinent lâchement par derrière, on en trouve partout, à chaque instant, mais des camarades loyaux, sincères, généreux, désintéressés, quand vous en rencontrez un sur votre route, dites-vous bien que vous avez trouvé un trésor.

Causerie entre camarades : causerie familière, sur un sujet intéressant, concernant telle ou telle question d'ordre moral ou politique, et qui peut contribuer à l'éducation des groupes et des individus.

En camarade : expression par laquelle une femme : vous fait comprendre

qu'elle se promènera ou déjeunera avec vous, sans aller plus loin. Certaines femmes veulent bien être votre camarade, mais non votre maîtresse (il y a une nuance). C'est leur droit. Elles veulent bien entretenir avec vous des relations intellectuelles, mais non des relations sexuelles. Ce sont des relations purement amicales. Ces femmes estiment que l'amitié est préférable à l'amour, et qu'elle engendre moins de déboires. Elles peuvent parler librement pendant des heures avec un homme, — ou des hommes — de la question sexuelle, de l'amour libre, du sexualisme révolutionnaire et autres questions connexes, sans que cela leur fasse de l'effet. Aucune conversation ne les intimide. Véritables garçons, du moins sous ce rapport de la chair, et on se sent tout de suite à l'aise en leur compagnie. Elles consentent à vous accompagner n'importe où, à partager vos jeux, vos sports, vos distractions, quant à se *donner*, elles s'y refusent. La camarade expire où commence la maîtresse. De telles femmes peuvent être fort agréables ; cependant, certains hommes trouvent que ce n'est pas suffisant, ils ne peuvent se contenter de la camaraderie. Il leur faut davantage.

Camaraderie amoureuse : On désigne sous ce nom, une conception de l'amour qui n'a pas cours dans les milieux bourgeois. C'est sous des formes hypocrites, dissimulées par la légalité que les bourgeois pratiquent une pseudo-camaraderie amoureuse. La camaraderie amoureuse consiste en ceci : qu'une femme ne doit pas plus se refuser à l'homme qui la désire que celui-ci ne doit se dérober à son invite. Cependant, il faut tenir compte, dans le pluralisme sexuel, du tempérament et des préférences. Se donner comporte un choix. Il y a des femmes qui refusent de se donner au premier venu, qui ne se préoccupe guère si la chose leur agréée ou non. En somme, la camaraderie amoureuse consiste en ceci : « Nous nous plaisons, unissons-nous, sans consulter personne ». La camaraderie amoureuse offre des difficultés pratiques, et elle n'est pas à la portée de tout le monde. Elle suppose des esprits affranchis, ayant banni de leur cœur la jalousie, et consentant à ce que leur compagne — ou leur compagnon — dispose de sa personne comme on entend le faire soi-même. L'amour plural est impossible sans réciprocité, consentement mutuel.

— G. DE LACAZE-DUTHIERS

Accueil

CAMARADERIE

Qu'on considère l'anarchisme sous l'angle qu'on voudra, au point de vue le plus farouchement individualiste ou le plus largement communiste ; qu'on le regarde comme une éthique purement individuelle ou comme une conception uniquement sociale, sa réalisation est et restera toujours d'ordre « humain », c'est-à-dire qu'en Anarchie, il existe et il existera des « rapports entre les hommes » comme il en a existé et existe dans tous les milieux sociaux, quelle que soit leur importance.

Nous savons qu'en Anarchie, ces rapports ne sont pas déterminés par la contrainte, la violence, la loi ; nous savons qu'ils ne sont pas soumis à des sanctions disciplinaires ou pénales ; nous savons qu'ils ignorent l'empiètement sur l'évolution d'autrui, la malveillance, l'envie, la jalousie, la médisance ; nous savons qu'en aucun cas ces rapports ne sauraient être basés sur le contrôle des actions individuelles, leur « standardisation » à un étalon-règle de conduite unilatéral, applicable dans tous les cas et convenant à tous les tempéraments. Il est essentiel, en effet, que tout cela soit inconnu « en anarchie », si l'on ne veut pas que ressuscite ou reparaisse — sous sa vraie figure ou sous un masque — l'Autorité, c'est-à-dire l'État et le gouvernement.

Reste donc à nous demander quelle forme « en anarchie » revêtent ou revêtiront les rapports des humains entre eux.

À mon sens, ils ne peuvent, ils ne pourront s'établir que sur une certaine façon, une manière spéciale de se comporter les uns, à l'égard des autres que je dénommerai camaraderie. C'est un de ces mots dont on a beaucoup abusé pratiquement, et j'en sais quelque chose, Ailleurs, j'ai proclamé que la camaraderie était d'ordre individuel et je ne m'en dédirai point ici. La camaraderie est affaire d'affinités individuelles, c'est exact ; il est évident que là où les affinités font défaut ; la camaraderie est une piètre chose, si on veut qu'elle descende des brumes de la théorie. Je concède qu'il est difficile d'imaginer une camaraderie d'ordre très intime entre nomades et compagnons appréciant le confort d'un intérieur — entre pratiquants de l'unicité en amour et pratiquants de la pluralité amoureuse ou du communisme sexuel — voire entre partisans d'un régime alimentaire exclusif. Mieux vaut que ceux qui tiennent à la réalisation d'un aspect spécial de la vie en liberté se groupent entre eux. La souplesse de la conception anarchiste de la vie qui permet tout autant à l'isolé qu'à l'associé de vivre « sa » vie, qui laisse les associations fonctionner chacune à sa guise et se fixer

librement n'importe quel objet — la souplesse de la conception anarchistes, disons-nous, implique une telle diversité d'unions et de fédérations d'unions qu'il reste et restera loisible à n'importe quelle unité de se réunir à qui il lui convient davantage.

Mais tout ceci exposé, il reste encore à définir ce qu'il faut entendre par camaraderie. Sans doute, c'est une expérience comme tous les incidents de la vie individuelle, sans doute ce n'est ni une obligation ni un devoir ; mais ce n'est pas seulement une expérience, c'est une disposition d'esprit, un sentiment qui relève de la sympathie, de l'ordre « affectif » et qui, généralisé, constitue comme une sorte d'assurance volontaire, de contrat tacite, que souscrivent entre eux les « camarades » pour s'épargner la souffrance inutile ou évitable.

À mon sens, une association de camarades anarchistes, c'est un milieu anti-autoritaire dont les composants ont décidé, entre eux, de se procurer la plus grande somme de joie et de jouissances compatible avec la notion anarchiste de la vie. La tendance d'une association ou union d'anarchistes, toujours selon moi, est qu'en son sein se réalise la satisfaction de tous les besoins, de tous les désirs, de toutes les aspirations que peuvent éprouver et ressentir des êtres qui, tout en niant les dieux et les maîtres, ne veulent être des dieux et des maîtres pour aucun d'entre eux.

Je ne trouve pas de meilleur synonyme pour le terme camaraderie que le vocable bonté.

On peut exposer que tout recours à l'autorité étant écarté pour régler les rapports entre êtres humains, il va de soi que le recours au raisonnement s'impose pour la solution des difficultés qui peuvent surgir dans le milieu anti-autoritaire. N'est capable — semble-t-il au premier abord — de se passer d'autorité extérieure que celui qui se sent apte à se servir lui-même et de loi et de coutume. Sans doute. Dans tout milieu actuel ou à venir où on ignore les institutions étayées sur la contrainte, il est évident qu'on aura recours à la raison, à la logique pour résoudre les conflits ou les désaccords qui peuvent ou pourront malheureusement survenir ou subsister parmi ceux qui le constituent. Toujours ? Cet éternel, ce continuel appel à la froide raison ou à la logique implacable est insatisfaisant. Pareil milieu ressemblerait, à y réfléchir sérieusement, à une salle d'hôpital ou à un couloir de prison cellulaire bien entretenue.

Non, la raison, la logique ne suffisent pas à établir, à régler les rapports entre les hommes lorsque le recours à la violence ou à l'action gouvernementale en est exclu. Un facteur autre est indispensable, et ce facteur, c'est la bonté, dont la camaraderie est la traduction concrète. Force ici est de se rappeler que l'humain assez conscient pour écarter l'autorité de ses rapports avec ses semblables, n'est pas seulement doué de puissantes facultés d'analyse ou de synthèse, n'est pas seulement un mathématicien ou un classificateur ; c'est un être sensible, compréhensif, bon. Bon, parce qu'il est fort. On peut suivre une marche désespérément rectiligne et être un faible — plus qu'un faible — un pauvre hère qu'une excursion hors de la ligne droite désorienterait irrémédiablement. Le logicien imperturbable est souvent un déficient qui perdrait toute faculté de se

conduire s'il était transporté hors du cycle de ses déductions. La logique indistinctement appliquée à tous les cas trahit souvent un manque de compréhension, de la sécheresse intérieure. Or, voici, pour moi, comment se définit la camaraderie, mise en pratique de la bonté : essayer, s'efforcer, tenter de saisir, de comprendre, de pénétrer, voire de s'assimiler les désirs, les aspirations, la mentalité en un mot, de celui, de celle, de ceux avec qui les habitudes ou les imprévus de la vie quotidienne nous mettent en présence ou nous laissent en contact.

Quoiqu'en prétendent les secs doctrinaires, je maintiens que la bonté reste sinon le principal, du moins l'un des principaux facteurs qui président aux relations entre les composants d'un milieu d'où est bannie toute autorité — la bonté qui se penche sur la souffrance que l'existence engendre chez *les vivants*, la bonté qui n'est pas envieuse, la bonté que ne rebute pas une apparente froideur, la bonté qui ne s'irrite point et qui ne soupçonne point le mal, qui use de patience et de longanimité, la bonté qui revient plusieurs fois à la charge si elle a des raisons de supposer que son geste a été faussement interprété, la bonté qui espère et qui supporte ; la bonté qui sait tout le prix, toute la valeur d'une parole qui apaise, d'un regard qui console — oui, la bonté en action, c'est-à-dire la camaraderie.

Nous pensons que c'est l'autorité qui est la cause de tous les maux dont se plaignent les individus et dont se lamentent les collectivités ; nous pensons que la « douleur universelle » est la résultante des institutions coercitives. Un milieu sans autorité, un milieu camarades, c'est un milieu où on ne doit plus souffrir, un milieu où on ne saurait rencontrer un cerveau qui s'atrophie faute de culture, un seul estomac qui se contracte faute de nourriture, un seul cœur saigne faute d'amour — car où tout cela manque, fait défaut la possibilité de *liberté de choix*. — Un milieu anti-autoritaire qui ne fait pas, qui ne ferait pas tout son possible pour assurer cela à ses constituants nous est, nous serait une pénible déception, une désillusion cruelle, n'aurait avec « un milieu de camarades », que des rapports vraiment trop lointains.

On peut objecter qu'il est des souffrances inévitables ; qu'en supposant même que toute autorité soit bannie des groupes où l'on évolue, il n'est pas certain qu'on se comprenne, les uns les autres sur tous les points. J'en conviens. Mais je demande à mon tour si le raisonnement aride, âpre et dur est à même de réduire à un nombre toujours moindre, les cas de douleur évitable ? Je maintiens que la bonté souple, flexible, assimilatrice réussira là où échouera l'implacable logique. Le monde de nos aspirations — celui où nous souhaitons nous développer, croître, nous sculpter — le milieu de camarades, le milieu nouveau après lequel languissent et notre chair et notre esprit, c'est une ambiance sociable, où ne seront plus trouvées rancœur, amertume, insatisfaction. C'est un monde nouveau pour de vrai. C'est un monde où un effort constant, inlassable, est voulu pour réduire à un minimum toujours plus restreint les occasions de souffrance inévitable. C'est un monde de camarades. Eh bien, selon moi, dans ce monde nouveau, la bonté joue, jouera un rôle plus décisif que la raison pure. Et c'est ce rôle déterminant de la bonté, rôle volontaire, qui résume, à mon sens,

toute la camaraderie.

— É. ARMAND

Accueil

CAMARILLA n. f. (mot espagnol diminutif du latin camera, chambre)

La camarilla est la coterie influente qui règne à la Cour d'Espagne. Par extension on se sert du mot camarilla pour désigner le groupe des courtisans qui dirigent les actes d'un chef d'État, d'un prince, d'une haute autorité quelconque. Dans un État, la camarilla est d'autant plus puissante que le chef est plus faible. Autant que le chef — et parfois plus que lui — elle est responsable des guerres et autres calamités qui s'abattent sur les peuples. Composée d'arrivistes et de jouisseurs sans scrupules, la camarilla n'a qu'un but : satisfaire ses intérêts, fût-ce en provoquant la ruine d'une nation. Pour citer des exemples récents, rappelons le rôle criminel des camarillas qui entourèrent Guillaume II et Nicolas II. Les camarillas sévissent dans tous les états, aussi bien dans les états républicains que dans les états monarchiques. Et elles sont aussi néfastes dans les uns que dans les autres. Seul un énergique assainissement pourra délivrer les peuples de ces coterie de parasites. Et seule la Révolution pourra réaliser cet assainissement.

Accueil

CAMBRIOLAGE n. m.

Action qui consiste à s'introduire dans la demeure d'autrui, pour y dérober ce qui lui appartient.

De même que le vol, l'escroquerie, le meurtre, le crime, le cambriolage est un fruit de l'arbre social actuel, il est un des vices qu'engendre le capitalisme.

La bourgeoisie et sa justice prétendent que le cambriolage est fils de l'oisiveté, de la paresse, etc..., alors qu'en réalité il est souvent déterminé par la misère et le désir de vivre d'une façon normale en se procurant les ressources indispensables que n'assurent pas les salaires du travail « honnête ».

Le cambriolage est réprimé dans tous les pays du monde, comme une atteinte à la propriété privée, individuelle ou collective, et cela se conçoit puisque tout l'ordre social est élaboré sur ce principe de propriété. La sévérité avec laquelle la justice sévit contre les cambrioleurs, se comprend d'autant plus, qu'en général, ceux-ci sont issus de la classe pauvre, et n'ont pas acquis, par l'instruction et l'éducation, les moyens d'user de procédés légaux, tels que le commerce, l'industrie, la banque, l'assurance, pour s'approprier le bien du prochain ; d'autre part, le cambriolage s'exerçant, d'une façon presque exclusive, au détriment d'individus appartenant à la bourgeoisie, cela suffirait à expliquer la férocité de la répression.

Vu ses risques, le cambriolage nécessite un certain courage physique, et une énergie indéniable ; il ne peut cependant pas être présenté, sur le terrain de la lutte de classe, comme une doctrine de révolte ou comme un moyen de libération sociale. Durant les périodes de trouble, et plus particulièrement à l'aube de l'Anarchisme, certaines individualités se réclamant de l'Anarchie se livrèrent à cette action dans un but totalement désintéressé. En Italie, en Espagne, et surtout en Russie, sous le régime tsariste, lorsque la répression s'exerçait violente contre les révolutionnaires et que la propagande engloutissait les faibles ressources du mouvement, des hommes se dévouaient et, au péril de leur liberté et même de leur vie, s'attaquaient à la propriété bourgeoise pour étendre financièrement les moyens de lutte. L'expérience a démontré, depuis, l'inopérance de ces actions, pour assurer la vie d'un grand mouvement qui doit s'appuyer sur le peuple et ne vivre que par la sympathie et l'effort des opprimés ; et l'on peut dire que le cambriolage, du point de vue anarchiste, n'est plus aujourd'hui qu'un accident.

L'État et les gouvernements se réservent cependant un droit au cambriolage. Celui-ci prend alors le nom de *perquisition*. (*Voir ce mot.*)

En conséquence, déterminé par le capitalisme, le cambriolage ne disparaîtra qu'avec lui.

On lira avec intérêt, les déclarations de l'Anarchiste Jacob, devant la Cour d'assises de la Somme, et qui furent publiées en brochure sous ce titre : « *Pourquoi j'ai cambriolé* ».

— J. CHAZOFF

Accueil

CAMÉLÉON n. m. (du latin *camelus*, chameau ; *leo*, lion)

Le caméléon est un petit reptile habitant les contrées les plus chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique. Certains naturalistes le classent dans la famille des lézards, d'autres l'en séparent. Ce reptile a le corps de forme triangulaire, et son dos qui se termine en lame de rasoir semble parfois devenir tranchant ; sa peau est recouverte de petits tubercules, ses yeux très gros lui sortent de l'orbite, et sa queue retournée lui permet de s'accrocher aux branches. Comme le chameau, très sobre de sa nature, le caméléon se nourrit de mouches qu'il attrape en dardant sur elles sa langue très longue ; mais il peut rester de longs mois sans absorber aucun aliment. Absolument inoffensif, le caméléon est très lent à se déplacer et est en conséquence victime de tous les animaux qui veulent l'attaquer, car il est totalement dépourvu de moyens de défense, c'est ce qui explique probablement ses longues stations sur les arbres. Il est considéré, avec raison comme un animal utile, sa nourriture comme nous l'avons dit plus haut ne se composant que d'insectes nuisibles.

Un des traits caractéristiques du caméléon est la faculté qu'il possède de changer de couleur à volonté, et de passer ainsi inaperçu par ses ennemis. C'est pourquoi depuis longtemps déjà on compare au Caméléon, les hommes politiques sans scrupules qui n'hésitent pas à changer la couleur de leurs opinions pour s'attirer les sympathies et les faveurs du peuple.

La Fontaine disait : « Les Caméléons politiques abondent » et il n'avait pas tort. Malheureusement les hommes et plus particulièrement ceux qui appartiennent à la classe ouvrière, se laissent toujours séduire par les belles couleurs de la politique sans s'apercevoir que si celles-ci changent, les résultats restent toujours négatifs.

Une des autres qualités du Caméléon est de se gonfler d'air au point de doubler son diamètre. Encore une autre raison, de prêter son nom, aux ambitieux et aux hypocrites.

En résumé, si le Caméléon-animal est utile aux populations des pays qu'ils habitent, le Caméléon politique est un être nuisible qu'il faut combattre comme un fléau social.

Accueil

CANAILLE n. f. (de l'italien *canaglia*, troupe de chiens)

On appelle canaille un ramassis de gens méprisables. La canaille est souvent aux honneurs. Depuis le banquier et le mercanti, jusqu'au politicien et au militaire, la canaille règne en maîtresse dans la société actuelle. De petite ou de grande envergure, suivant qu'elle a plus ou moins bien réussi, elle exploite et dupe de toutes les façons, la masse des travailleurs. Aucun scrupule ne l'embarrasse. Pour arriver à ses fins, pour assouvir sa soif d'argent ou de pouvoir, elle est prête à tous les crimes. Tous les moyens lui sont bons. Les accapareurs affameront le peuple pour arrondir leurs revenus et réaliser de scandaleux bénéfices. Les soudards galonnés enverront à la mort des milliers de jeunes garçons pour se tailler une sanglante gloire. Les politiciens feront de leur talent le plus vil commerce pour satisfaire leur ambition. Les prêtres exploiteront et monnayeront sans vergogne le besoin de mysticisme de l'homme. Et cette canaille opprimerà le monde jusqu'au jour où les travailleurs, enfin conscients de leurs droits, se refuseront à être plus longtemps des instruments passifs de bourgeoisie. La canaille sera emportée par le flot régénérateur de la Révolution sociale.

Accueil

CANDEUR n. f. (du latin *candor*, blancheur éclatante)

Ingénuité, confiance naïve. L'homme candide est sans défiance et accepte aveuglément ce qu'on lui dit. Si la candeur dénote une bonne nature, elle n'en est pas moins un défaut, car elle permet à une caste d'intrigants d'opérer impunément par le mensonge et la tartuferie. Le peuple est, hélas, affligé de beaucoup trop de candeur. Malgré qu'il ait été trompé mille et mille fois, il suffit qu'un charlatan se présente pour qu'il se laisse de nouveau berner. Il accepte comme argent comptant les promesses les plus fantaisistes et les déclarations de foi les plus suspectes. Rien ne décourage sa confiance tenace. Parfois une brève colère le fait se dresser quand il s'aperçoit qu'il vient d'être dupé, mais que, l'instant d'après, le même homme qui l'a trompé vient lui donner de fallacieuses explications et voilà de nouveau le peuple prêt à écouter des boniments. Candeur : voter pour des politiciens de droite ou de gauche qui cherchent uniquement à satisfaire leur ambition. Candeur : accepter les discours de soi-disant « ministres de Dieu sur la terre ». Candeur : se figurer que les guerres ont pour objet de défendre la « patrie » alors que seuls sont en jeu des trusts ou des compétitions financières. Candeur : croire exactes des informations que publie une presse vendue aux puissances capitalistes. Candeur : considérer comme des actes de justice les jugements partiels et criminels d'un tribunal ou d'un jury. Etc... Seule la candeur de la foule permet à certaines institutions de continuer leur besogne néfaste. Le jour où tous les hommes jugeront sainement, en pesant soigneusement les arguments, en examinant froidement les choses et les gens, ce jour-là ils se demanderont comment ils ont pu être les victimes de mensonges aussi grossiers. Leur candeur aura fait place à une raison saine et clairvoyante. Le règne des charlatans aura vécu.

Accueil

CANDIDAT (du latin : *candidatus, blanc*)

L'origine du mot laisse supposer, qu'un candidat, qu'elle que soit la place, le titre, la fonction qu'il postule doit être « blanc » de toute souillure, vierge de tout reproche. Vulgarisé, le mot a dépassé sa valeur étymologique.

On s'inscrit comme candidat pour subir un examen, pour obtenir un diplôme, mais le mot candidat s'applique surtout aujourd'hui à celui qui se présente pour obtenir des électeurs un mandat politique, ou une charge publique : « candidat au Parlement, candidat au Conseil municipal, candidat au Conseil général, candidat au Conseil d'arrondissements, etc. ».

Pour tout homme raisonnable et logique, un candidat est un homme moralement discrédité ; car, pour obtenir de ses électeurs les suffrages qu'il réclame, il est obligé d'user d'intrigues et de bassesses. La corruption des candidats n'est pas nouvelle et certaines lois romaines du reste inopérantes, édictées cinq siècles, avant l'ère chrétienne prévoyaient des mesures pour assurer la loyauté des candidats et la propreté des élections. En étendant son champ d'action, la politique a également étendu son champ de corruption, et le candidat n'hésite pas à affirmer les monstruositées les plus invraisemblables, à employer la délation, la diffamation, le mensonge, pour abattre un adversaire, qui n'est du reste d'ordinaire pas plus intéressant que lui. Les procédés les plus ignominieux sont employés par le candidat pour assurer son succès. Il ne recule devant aucune promesse, même les plus ridicules, les plus irréalisables, pour s'attacher les faveurs de l'électeur sollicité et, si cela ne suffit pas, il ne répugne pas à acheter les consciences, de même qu'il est prêt à vendre la sienne.

Les exemples de candidats qui ont trahi sont innombrables et nombre de pays offrent un curieux assemblage d'hommes de toutes classes, qui, entrés dans la politique par la porte de gauche, se trouvent, quelques années plus tard, les plus farouches adversaires de la classe ouvrière. On se demande qui est le plus à blâmer : de l'électeur naïf et par trop crédule, ou du candidat retors et menteur. L'électeur est la cause dont le candidat est l'effet ; ce n'est que celui-ci qui peut supprimer celui-là. (Voir *Électeur. Élection.*)

Accueil

CAPITAL n. m.

Dans les milieux ouvriers, on confond facilement « Capital » et « argent », bien que ce soient deux choses tout à fait différentes. L'argent n'est qu'un intermédiaire, en usage pour faciliter l'échange d'un produit contre un autre produit (voir *Argent*), alors que le capital est la source de toute la production du globe.

Sa définition pourrait être très brève : « Le capital est la matière inerte qui, soumise à l'influence du travail humain, prend contact avec la vie et donne naissance à toute la richesse sociale du monde », Dans le langage courant, le terme est employé différemment et sert à désigner l'ensemble des produits accumulés, une somme d'argent destinée à une entreprise, le dépôt initial d'une banque ou le principal d'une rente ; mais, quelle que soit la signification qu'on lui donne, on peut dire que le travailleur est dépourvu de capital et que celui-ci est entièrement entre les mains des puissances capitalistes.

Même si l'on considère comme *Capital* la puissance de travail de l'homme, il faut immédiatement reconnaître que ce capital est improductif s'il n'a pas à sa disposition un champ d'expérience où il puisse s'exercer. On ne peut en effet concevoir le travail d'un laboureur qui n'aurait pas de terre à ensemençer ou celui d'un forgeron dépourvu d'acier ou de fer. Même dans le domaine intellectuel, le *capital* « *pensée* » est improductif s'il n'arrive pas à s'extérioriser et à se matérialiser. Or, tout le capital matière, le capital visible, palpable a été accaparé par une minorité qui, par la ruse et par le vol, s'est rendue maîtresse de toute la terre et de tous les moyens de production. Les outils, les machines, les banques, les journaux, les champs, sont la propriété d'une poignée de jouisseurs, et le travail manuel et intellectuel ne peut se dépenser qu'autant que les possesseurs du capital, consentent à livrer leurs richesses à l'exploitation, et ils ne la livrent qu'à l'unique condition, que le *capital travail* leur réserve la part du lion.

Il est évident, que si le travailleur, refusait de louer ou de livrer son capital, celui des possédants serait également improductif ; nous croyons donc juste et logique notre définition du capital, lorsque nous disons qu'il est le composé de la matière, de la pensée, de l'intelligence et du travail.

Malheureusement par la vitesse acquise, par la routine, par les siècles et les siècles d'asservissement qui se sont succédés, le travailleur, totalement dépourvu de capital matière, 'est

incapable de se refuser à vendre à vil prix sa force productrice. La nécessité brutale et quotidienne l'oblige, s'il veut manger, à travailler en cédant la moitié ou les trois quarts de son capital travail et c'est ce qui produit, le bénéfice de celui qui, l'exploite. Alors que les stocks accumulés permettent aux détenteurs du capital d'attendre durant les périodes de trouble des jours meilleurs, le producteur est contraint par la faim de livrer sa seule richesse à un prix réduit.

La détention du capital par une poignée de privilégiés est donc une source de misère et de souffrance pour les uns et de bien-être pour les autres. Pourtant non pas seulement au point de vue anarchiste, mais en respect de la logique la plus élémentaire, le capital ne doit appartenir à personne, mais à tous. Il est le travail de générations entières qui ont souffert et fait effort pour nous léguer cet immense héritage et personne ne peut dire : « Ceci est à moi ».

Kropotkine écrit :

« Science et industrie, savoir et application, découverte et réalisation pratique menant à de nouvelles découvertes, travail manuel — pensée et œuvre des bras, — tout se tient. Chaque découverte, chaque progrès, chaque augmentation de la richesse de l'humanité a son origine dans l'ensemble du travail manuel et cérébral du passé et du présent. Alors de quel droit quiconque pourrait-il s'approprier la moindre parcelle de cet immense tout et dire : Ceci est à moi, non à vous ? »

Certes, Kropotkine a raison, avec tous les Anarchistes. Il s'est trouvé pourtant, en dépit de toute raison, des hommes pour affirmer : « Ceci est à moi » et d'autres pour se laisser déposséder.

Il est donc facile à comprendre qu'une nation, une province, une contrée, une famille, un individu, ne sont pas riches par la somme d'argent qu'ils possèdent et qui ne représente qu'une faible partie de leur capital, mais surtout par l'étendue des domaines productifs et exploitables qu'ils ont acquis : terrains cultivables, voies ferrées, bateaux, immeubles, fabriques, usines, manufactures, magasins, comptoirs, etc...

Avant la guerre, la France était une des nations qui avaient le plus de *capital argent*, et cependant elle était loin d'atteindre l'Allemagne, l'Angleterre ou les États-Unis, au point de vue du développement industriel et commercial. La raison en est simple. C'est que la France était un pays de petits capitalistes, de petits paysans qui conservaient leur capital argent dans leur bas de laine, et le laissait improductif. (Voir : *Capitalisation*.) Le numéraire n'a qu'une valeur relative et représentative alors que le *capital* a une valeur réelle. Les États-Unis d'Amérique ne doivent pas leur prépondérance mondiale uniquement à la somme de dollars qu'ils détiennent mais surtout au capital qui est représenté par les mines, les exploitations agricoles, le machinisme, et surtout par le pétrole dont ils ont le monopole. L'Angleterre est puissante parce qu'elle contrôle 75 % de la production du caoutchouc, produit indispensable en notre siècle de l'automobile et de l'aviation.

Voilà ce qu'est réellement le capital; les travailleurs, eux, qui produisent toutes ces richesses, qui donnent leur sueur, qui vieillissent avant l'âge, sont la source de tout ce capital et se font même tuer pour le défendre alors que celui-ci ne profite qu'à quelques potentats avides, incapables de défendre leurs richesses pendant que le travailleur périt parfois de misère.

Les Anarchistes qui affirment — et ils ne sont pas les seuls — que l'on pourrait se passer d'argent, ne sont donc pas, comme on se plaît à le chanter, les adversaires du capital, c'est-à-dire de la richesse sociale. Mais ils s'élèvent contre la classe qui l'a accaparé, qui se l'est approprié, et qui entend le conserver et continuer à en tirer tous les profits. Les Anarchistes demandent que le Capital soit mis à la disposition de tous. Ils veulent : « Que ce riche outillage de production, péniblement obtenu, bâti, façonné, inventé par nos ancêtres, devienne propriété commune, afin que l'esprit collectif en tire le plus grand avantage pour tous. — Il faut l'expropriation. L'aisance pour tous comme but, l'expropriation comme moyen » (P. KROPOTKINE).

Hélas ! nous savons trop que ceux qui détiennent la richesse sociale et sont les maîtres de l'ordre économique ne se laisseront pas déposséder de bon gré. C'est pourquoi les Anarchistes sont révolutionnaires, non pas pour détruire le Capital mais abolir le capitalisme.

— J. CHAZOFF

LE CAPITAL

Titre de l'œuvre maîtresse du grand sociologue allemand Karl Marx, qui a développé dans ce formidable ouvrage toutes les variations, les transformations et l'orientation du capital. L'ouvrage de Marx n'est pas à la portée du travailleur. D'une lecture ardue et toute scientifique il s'adresse plutôt à l'école des philosophes qu'au manuel. Les disciples de Marx ont cependant vulgarisé son œuvre et certains résumés du capital, accessibles à tous les cerveaux, seront lus avec intérêt par la classe ouvrière.

Accueil

CAPITALISATION n. f.

La capitalisation est l'action qui consiste à entasser du numéraire, de l'or, de l'argent, des billets de banque, ou à ajouter les bénéfices réalisés sur un capital quelconque à ce même capital.

Exemples : 1° Un paysan possède un terrain qui lui rapporte 1.000 francs par an. Il n'en dépense que 900 et conserve 100 francs dans son bas de laine. Il capitalise 100 francs par an ; 2° Un rentier a un capital X placé dans une banque, qui lui rapporte à raison de X % 1.000 francs de revenus annuellement. Il n'en dépense que 900 et ajoute à son capital X cette somme de 100 francs qui, à son tour, étendra ses intérêts. Il fait de la capitalisation ; 3° Un propriétaire possède une maison, dont la location lui rapporte annuellement une somme supérieure à celle qui est nécessaire à ses besoins. Au bout d'un certain nombre d'années, les bénéfices réalisés lui permettent d'acheter une autre maison. Il fait de la capitalisation.

Il y a donc plusieurs façons de capitaliser. En l'espèce le paysan fait de la capitalisation *improductive*, puisque son argent est retiré de la circulation et ne lui procure aucun bénéfice, alors que le rentier, le propriétaire ou l'industriel fait de la capitalisation *productive*. Naturellement plus l'individu capitalise, plus il peut capitaliser et plus il peut grossir ses revenus. Les bénéfices ajoutés au capital initial lui permettent d'étendre son domaine et de poursuivre son exploitation sur une plus grande échelle.

Quelle que soit la forme de capitalisation, elle est contraire à la saine morale et ne peut être réalisée que sur le travail d'autrui.

Supposons que notre paysan qui travaille seul son champ ait au bout de 10 années réussi à capitaliser 1.000 francs. Cette somme est absolument nulle et incapable de lui assurer un certain bien-être s'il cesse de travailler. Au contraire, qu'il achète avec cette somme capitalisée un autre champ et le fasse travailler par un ouvrier en se réservant une part de bénéfice, sa capitalisation lui sera utile et profitable, mais uniquement par le jeu de l'exploitation. Donc le profit sera de source impure.

Il en est de même de toutes les formes de capitalisation, et il est ridicule de dire que l'économie seule est source de richesse.

Un ouvrier travaillant 8, 9 ou 10 heures par jour, qui va, chaque semaine, porter quelques francs à la Caisse d'épargne, verra son avoir rapidement englouti si, par malheur, la maladie s'installe à son foyer ou s'il est entraîné dans un mouvement de grève. Et en admettant même l'impossible, que durant 25 ans il économise, en rognant sur le nécessaire, sur l'indispensable, qu'à force de privations, il réalise un petit capital, celui-ci ne lui permettra pas de vivre à l'heure où la fatigue et la vieillesse l'obligeront à abandonner son labeur. La capitalisation n'est rendue possible que par le travail accaparé de son semblable et est, en conséquence, néfaste à la société en général.

S'il est exact que selon la forte expression d'Anatole France, « *Le militarisme crèvera d'obésité* », la capitalisation, qui est une autre maladie des sociétés modernes, périra de la même mort, entraînant avec elle la fin du capitalisme.

Accueil

CAPITALISME n. m.

Nom donné au régime ou ordre économique en vigueur dans les sociétés modernes. « L'ordre économique capitaliste est sorti des entrailles de l'ordre économique féodal » dit Karl Marx ; en effet, le capitalisme se substitua au régime féodal qui ne répondait plus aux exigences internationales du commerce et de l'industrie naissantes. La féodalité, qui courbait sous le joug du seigneur non seulement le paysan, mais même le boutiquier et l'artisan, entravait l'évolution du commerce qui étouffait du manque de liberté. Ce ne fut pas brutalement que la transformation se produisit ; ce fut une lutte sourde, lente et de longue haleine, car le seigneur avait intérêt à voir se perpétuer un régime qui assurait à la hiérarchie de propriétaires, et aux possesseurs de titres nobiliaires, tous les privilèges et toutes les richesses sociales.

Grâce aux machines, aux inventions, aux progrès des sciences appliquées, le capitalisme latent devait sortir victorieux de ce conflit et la lutte contre la puissance seigneuriale, commencée par Louis XI devait se terminer par l'éclatante révolution de 89 et 91. Mais, pour que le capitalisme puisse percer et s'étendre durant cette longue période de gestation, il lui fallait le concours des éléments laborieux qui étaient emprisonnés dans les corporations, leurs maîtrises et leurs jurandes. Aucun grand mouvement historique ne s'accomplit sans la participation du peuple. Aussi, sous couvert de libéralisme, le capitalisme embryonnaire cherchât-il à capter la confiance et la sympathie du producteur. Après trois siècles de batailles, au cours desquelles les corporations furent dissoutes et reformées à plusieurs reprises, le dernier pilier de la féodalité s'écroula, lorsque la loi du 17 mars 1791 supprima définitivement les corporations.

Le capitalisme était né.

Le producteur était affranchi de la tutelle du seigneur, mais se transformait en salarié et devenait la proie de l'exploiteur. Rien n'était changé dans la forme. La liberté du salarié n'était qu'une illusion, et le capitalisme allait spéculer sur cette illusoire liberté, pour agrandir sa puissance et étendre ses pouvoirs ; détenteur de tous les moyens de production, de tout le capital inerte, il fallait que le capitalisme devînt le maître du travail humain, pour pouvoir exploiter son domaine, et la tâche lui fut relativement facile, puisque le travailleur, dépourvu de toute richesse, ne pouvait et ne peut produire qu'à la condition d'avoir l'autorisation de se servir du champ, de la charrue, de la machine ou de l'outil qui appartient au capitalisme.

De même que le seigneur, exigeait du paysan une redevance, le capitalisme exige une redevance du travailleur. « Les formes ont changé, les relations sont restées les mêmes ». Pour le capitalisme, le travail est une marchandise, tout comme le minerai ou le coton, et il l'achète selon ses besoins. Le travailleur n'a pas à pénétrer dans ses intentions, il n'a pas à chercher qu'elle sera la destination de sa production ; il vend son travail pour une somme qu'on prétend librement acceptée de part et d'autre, et le capitalisme réalise sur ce travail, le bénéfice qui lui convient. C'est sur cette formule arbitraire de liberté que s'est échafaudé le capitalisme. Ce régime odieux est arrivé à faire admettre par les populations ouvrières cette invraisemblance que l'ouvrier était libre alors qu'en réalité, il est esclave et obligé d'accepter, s'il ne veut pas crever de faim, les conditions que veulent et peuvent lui imposer ses exploiters.

Le capitalisme, aidé dans son évolution par l'application des nouvelles méthodes de production devait acquérir, en un laps de temps extrêmement court, une puissance colossale ; l'emploi de la machine à vapeur, la captation des forces naturelles, la vulgarisation du téléphone et du télégraphe dans le commerce, de l'énergie dans l'industrie, ajoutèrent une force inouïe à son développement. Petit à petit, il se trouva à la base de tous les grands organismes ; aujourd'hui, en se servant d'hommes de paille qu'il place et déplace, selon ses intérêts, à la tête des gouvernements, il dirige les parties essentielles du système social. Il contrôle tous les rouages de la société, et par l'association de la finance et de l'industrie, forme les cadres d'une franc-maçonnerie dont les grands capitalistes sont les maîtres absolus.

Mais toute médaille a son envers et tout ce qui a commencé a une fin. Le capitalisme renferme en lui le mal qui le tuera. Si, à ses origines, il eut besoin des sympathies du producteur, ce dernier ne tarda pas à s'apercevoir que ses destinées et ses intérêts étaient diamétralement opposés à celles de ses maîtres. Considéré comme une marchandise, le travailleur, à mesure que sa conscience s'éclairait, devenait de plus en plus exigeant, et par les lois de l'offre et de la demande, réclamait chaque jour un nouvel avantage à son exploitateur. Le machinisme, écarta ce premier danger en rendant inutile une certaine partie de la main-d'œuvre. Mais un autre danger fit place au premier. Ne trouvant plus à s'employer, le capital humain restait improductif et ne fournissait plus aux travailleurs ce qui était indispensable à leur existence et à celle de leur famille. Conséquences, le chômage, la grève, la révolte.

Or, le capitalisme qui est arrivé aujourd'hui à son apogée, évolue dans un cercle vicieux, duquel il ne peut plus sortir. Pour assurer sa vie et ne pas s'écrouler sous le poids de la misère humaine, il est obligé de fournir du travail à celui qui en réclame, et n'a que cela pour subsister. D'autre part, il ne peut fournir ce travail que s'il est assuré que la production soit écoulée. Si l'accumulation est profitable au capitalisme lorsqu'il entend imposer un prix et retire alors ses produits du marché, elle lui est néfaste si elle est rendue obligatoire par le manque d'acheteurs. Il faut invariablement, méthodiquement, mathématiquement, que le capitalisme écoule ses produits ou

qu'il périclisse. Il est donc contraint de s'étendre toujours et sans s'arrêter. Une halte et il est perdu. Il lui faut trouver des débouchés et comme il ne peut les trouver dans l'intérieur d'un pays, il est obligé de les chercher dans d'autres contrées. De là le capitalisme national et le jeu de la concurrence qui entravent l'unification du capitalisme international, et amène la formation des cartels, des trusts qui se combattent, dans l'espoir de rester seuls maîtres du marché. C'est de cette division que se meurt le capitalisme. Il ne retrouve, provisoirement, — heureusement — son unité et sa force que lorsqu'il est en lutte avec son adversaire le plus redouté et le plus dangereux : le travail.

Les conflits internationaux, les guerres coloniales n'ont pas d'autres origines que la nécessité, pour le capitalisme, de trouver l'écoulement de ses produits. Lorsque la diplomatie est inapte à régler un différend où sont en jeu les intérêts commerciaux ou industriels d'un capitalisme national, celui-ci a, alors, recours à la force brutale, à la violence, à la guerre.

Certains politiques, prétendent que la guerre est voulue par le capitalisme pour détruire une certaine partie de la main-d'œuvre, lorsque celle-ci devient trop encombrante. Le raisonnement est simpliste. C'est ce que l'on pourrait qualifier de philosophie pour classe pauvre. Si le capitalisme n'a pas intérêt à la surpopulation, il souffre cependant nationalement de la dépopulation, et, si la marchandise humaine n'apparaît que sur une faible échelle dans son budget, il faut cependant que la disponibilité du capital travail soit assez élevée pour atteindre les prix les plus bas possibles.

En réalité, la guerre fait partie du régime ; elle est un des membres dont le capitalisme est le corps, mais c'est un membre malade dont les capitalistes voudraient bien faire l'ablation. La guerre, elle est dû justement au développement intensif du commerce, de l'industrie, et plus particulièrement de l'industrie métallurgique, du pétrole et du caoutchouc qui a divisé le capitalisme en trois castes concurrentes à la tête desquelles se trouvent les grands potentats de la finance. Si quelques individualités assez aveugles puisent dans la guerre une source de profits, le capitalisme, en tant qu'ordre économique ne peut qu'y perdre, car elle ébranle les bases sur lesquelles est échafaudé le régime ; elle est inévitable pourtant et constitue avec la Révolution, les deux événements historiques qui détruiront cet ordre économique.

Le capitalisme disparaîtra donc. En égard des connaissances humaines, le développement intellectuel des travailleurs se poursuit méthodiquement, et la classe ouvrière cherche, par son action, à arracher au capitalisme ce qui fait sa puissance : son capital, dans le but de l'exploiter librement au bénéfice de tous.

Les économistes bourgeois ne sont pas sans voir le danger, et cherchent à détourner le cours de l'orientation capitaliste. Ils n'y arriveront pas, il est trop tard. Le capitalisme est perdu. Surpris lui-même par la rapidité de son extension, il a tout détruit sur son passage et s'est livré à une centralisation qui l'étouffera. Et pourtant il ne peut pas revenir en arrière. Obligé, pour vivre, en période de désaxage économique, de faire face aux exigences toujours grandissantes des classes

laborieuses, il constate qu'il lui est Impossible de subsister s'il n'accorde pas aux travailleurs, surtout dans les pays de production intensive, un bien-être relatif, qui assurerait une paix momentanée, et lui permettrait de reprendre du souffle.

Et déjà les grands seigneurs américains consentent à accorder à leur prolétariat certaines satisfactions économiques, à la condition que celui-ci abandonne la prétention d'établir un ordre nouveau.

En vérité, le problème serait résolu, provisoirement toutefois, si le capitalisme n'était pas comme nous l'avons dit plus haut, animé par des intérêts qui se combattent, et n'était pas obligé pour la circonstance, surtout dans des pays comme la France, l'Italie ou l'Espagne, de sacrifier une grande partie des petits industriels, des petits commerçants, dont les intérêts particuliers dépassent les intérêts de classe, et qui ne veulent pas servir d'agneau pascal sur l'autel du capitalisme.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, rongé à l'intérieur, luttant à l'extérieur, le capitalisme est arrivé au point culminant de sa trajectoire et après son ascension rapide commence sa descente effrénée. Certains sociologues, préconisent une nouvelle forme de capitalisme, qui assurerait l'égalité économique de tous ; le Capitalisme d'État. (Voir : *Collectivisme, Socialisme, Bolchevisme.*)

Les Anarchistes sont contre tout capitalisme, même d'État. Ils conçoivent que celui-ci ne peut s'élever que sur les piliers de l'Autorité. Par l'établissement de la Commune libertaire, ils espèrent rénover l'humanité et élaborer une société de libre production et de libre consommation où l'individu ne sera plus soumis à l'emprise d'un oligarchisme qui emprisonne les facultés et détruit toute liberté d'expansion et d'extension sociale.

— J. CHAZOFF.

Accueil

CAPITALISTE (la classe)

Fraction de la collectivité qui détient toute la richesse sociale. Minorité qui possède tout le capital. *Je ne connais dans l'État que trois classes d'homme: les salariés, les mendiants et les voleurs.* (MIRABEAU.)

En réalité, la société peut se partager en deux camps : d'un côté, ceux qui peinent, qui souffrent, pour arracher à la matière brute ce qui est indispensable à la vie de l'homme ; et, de l'autre, ceux qui prélèvent sur ce travail, sans avoir dépensé aucune énergie utile, la plus grande partie de la richesse produite. Ces derniers composent la *classe capitaliste*.

De même que le capitalisme a pris la place occupée antérieurement par la féodalité ; les capitalistes ont remplacé, dans l'ordre économique et politique, les seigneurs d'antan. Ils représentent la nouvelle noblesse : la noblesse d'argent. S'ils ne peuvent se réclamer de leurs ascendants et se réclamer de leurs titres nobiliaires, par la transmission même des richesses acquises, par le jeu de l'héritage, ils forment une noblesse héréditaire qui se perpétue et donne naissance à un esprit de caste, de race, *de classe*.

Les économistes bourgeois présentent comme un axiome que chacun, par le travail et l'économie, peut, dans nos sociétés démocratiques, sortir de sa situation inférieure et acquérir non seulement le bien-être, mais la fortune. Il serait presque inutile de souligner cette erreur intéressée. S'il est vrai que, de nos jours, aucune loi n'interdit à quiconque de faire fortune, la classe capitaliste est, en fait, aussi impénétrable pour le plébéien, le travailleur, que ne l'était l'ancienne noblesse, du fait même que la richesse ne fut et ne sera jamais la conséquence du travail, de l'honnêteté et de la sobriété, mais le produit de l'exploitation et du vol.

Les capitalistes forment donc bien une classe, à la tête de laquelle se trouve une aristocratie qui dirige, en leur nom, tous les rouages économiques, administratifs et politiques de la Société.

La ploutocratie exerce une telle ascendance sur le monde moderne, que, dans les pays où l'esprit du peuple est encore subjugué par les mots et les titres ronflants — telle l'Angleterre — le monarque ne manque jamais d'ennoblir un capitaliste influent. En France, déjà au XVI^e et XVII^e siècle, les gros commerçants étaient considérés comme étant d'essence supérieure, et Louis XIV, le roi Soleil, déclara les marchands en gros capables d'être revêtus des charges de secrétaire du roi

« ce qui donnait la noblesse ».

Maîtresse absolue des moyens de production, *la classe capitaliste* subordonne toute la population du globe. Seule détentrice de la fortune publique, seule, elle a la possibilité d'instruire et d'éduquer les enfants issus de sa classe, et c'est ce qui explique que tous les hommes occupant un poste élevé sur l'échelle sociale, travaillent à son profit : à leurs profits.

Malgré l'illusion démocratique (voir *Démocratie*), elle gère, à sa guise, à sa fantaisie et selon ses intérêts momentanés, tout ce qui a trait à l'économie et à la politique. Les gouvernants sont des pantins à sa solde et les parlements sont à plat ventre devant-elle, et toutes les lois sont élaborées à son avantage. En plus de son argent et des stocks de marchandises accumulées, qui peuvent lui permettre, dans une certaine mesure, d'attendre et de résister durant les périodes de trouble ou de révolte prolétarienne, elle a, pour se défendre, toutes les organisations policières, militaires, juridiques, pénitentiaires, dont la seule raison d'être est de faire respecter la propriété et les privilèges accaparés par le capitalisme. La grande Presse, ce poison quotidien qui déverse lentement, le mensonge et l'erreur dans le cerveau humain, est une arme terrible dont elle se sert à merveille pour étouffer tout sentiment de libéralisme ou de fraternité ; et le savant, le philosophe, le penseur, qui refusent de se prostituer à la cause de la classe capitaliste, sont impitoyablement écrasés et acculés à la misère la plus atroce.

Tout appartient à la classe capitaliste, rien ne lui échappe. Elle est un centre d'attraction pour tout ce qui peut être une source de bien-être moral et matériel et détruit ou tente de détruire tout ce qui peut présenter à ses yeux une menace immédiate ou future.

Si Louis XIV disait : « L'État, c'est moi ». La classe capitaliste peut dire : « Le Monde, c'est moi ».

Devant cette puissance colossale, établie sur des siècles et des siècles d'ignorance, de servilité et de servitude, certains se demandent s'il sera un jour possible d'en ébranler les assises et d'en finir, une fois pour toutes, avec la cupidité et l'impudence de cette minorité qui entrave l'évolution et arrête la marche en avant de l'humanité.

C'est un lieu commun de dire, que la classe capitaliste n'est forte que de la faiblesse de la classe ouvrière ; c'est cependant la vérité la plus simple.

Par la vitesse acquise, la classe capitaliste se main tient encore, mais elle chancelle sur ses bases. Une poussée et le château féodal s'écroule. Sa vie est subordonnée à la volonté et au courage des opprimés. De l'énergie des exploités et des opprimés dépend tout l'avenir des exploités et des oppresseurs.

La faiblesse de la classe capitaliste est que son unité n'est qu'apparente, et qu'en réalité elle

est divisée. La classe ouvrière peut, elle, trouver son unité, car ses intérêts sont « uniques ».

Il est difficile de tracer une ligne de démarcation entre les diverses catégories de la classe capitaliste, il est cependant évident que l'esprit qui anime le petit commerçant est différent de celui du gros industriel et que, si leurs intérêts de classe sont solidaires, leurs intérêts individuels sont en concurrence.

À mesure que le Capital se centralise, il se crée une lutte intérieure dans la classe capitaliste, et cela nuit à la bonne harmonie indispensable à sa vie ; nous sentons déjà qu'elle est menacée en raison des divergences et des intérêts contraires qui se heurtent.

De même que tout ce qui est né doit mourir, la classe capitaliste doit disparaître. Elle a vécu plus qu'elle ne vivra. Elle se désagrège petit à petit, mais cherche à se raccrocher au radeau, comme un malheureux perdu dans l'océan. Elle ne peut cependant échapper au tourbillon qui l'engloutira.

Le capitalisme a parcouru sa route à pas de géant, il a gravi la montagne, mais il n'échappe à personne que sa maison est bâtie sur des neiges et que sa philosophie est basée sur une erreur. Or, l'humanité veut et cherche la vérité. Aveugle parfois, elle s'égare ; elle tâtonne comme un enfant qui hésite à faire son premier pas ; mais une fois qu'elle a conquis l'assurance, que la lumière éblouissante est venue l'éclairer, alors elle retrouve une énergie indomptable ; elle pénètre partout pour y écraser le mensonge, arrache le masque de tous les fantoches, de tous les pantins et termine la comédie qui a duré parfois des siècles.

La classe capitaliste moribonde se défend contre l'ouragan. Elle élève des digues puissantes pour échapper à la tempête ; elle torture son cerveau pour inventer les monstres géants, mécaniques et scientifiques qui lui permettront de retarder l'échéance fatale. Tout lui échappera cependant, car la vérité est en marche et la vérité doit vaincre l'erreur.

— J. CHAZOFF

Accueil

CAPITULATION n. f.

En langage militaire : action d'abandonner une place forte, une armée, entre les mains de l'ennemi. « La Capitulation de Sedan. »

Au sens bourgeois et patriotique, la capitulation entraîne toujours le déshonneur de celui qui la décide. En vertu des lois militaires — plus ridicules encore que les lois civiles — une armée doit se faire hacher jusqu'au dernier homme, plutôt que de se rendre, quelles que soient les forces supérieures qui lui sont opposées. Déposer les armes et capituler est une « lâcheté », Bien des généraux et des chefs d'État s'en sont cependant rendus coupables : *La Capitulation de Bazaine*, *la Capitulation de Napoléon III* et, plus récemment encore, durant la guerre russo japonaise, *la Capitulation des généraux russes, à Port Arthur*.

Il n'y a pas, hélas, que des capitulations militaires. Il y a aussi les capitulations d'ordre moral. Combien y a-t-il de gens dont la loyauté ne peut être mise à l'épreuve sans qu'ils capitulent pour satisfaire leurs appétits et leur soif de jouissance ?

Le monde politique nous offre un terrain propice à la recherche de ces éléments. Les parlements fourmillent de tristes individus qui capitulèrent pour obtenir une place, un poste, une charge, et ces hommes trouvent toujours des excuses pour légitimer leur capitulation.

Si la capitulation militaire peut parfois arracher à la mort certaine sur les champs de bataille des milliers de pauvres bougres déguisés en soldats, la capitulation de conscience est un acte indélicat et immoral, profitable uniquement à celui qui le commet, et il faut mettre celui qui s'y abaisse au ban de l'humanité.

Accueil

CAPTATION n. f.

Action qui consiste à subordonner la volonté d'autrui dans le but d'obtenir des avantages.

Captation d'héritages ; captation de suffrages.

La Captation est donc un acte malhonnête au sens propre du mot, dont sont victimes plus particulièrement les êtres faibles. Elle ne tombe pas sous le coup de la loi. L'ancienne législature française avait bien introduit dans son droit, un article qui annulait tous les avantages, profits ou privilèges acquis par suggestion, flatterie, artifice, subordination, CAPTATION, mais la jurisprudence actuelle n'est pas armée pour réprimer les captateurs, et cela se comprend.

La Captation étend ses ravages dans tous les domaines : le commerce, l'industrie, la finance, la religion, la politique ne peuvent se perpétuer qu'avec l'aide de l'abus de confiance, qu'une poignée de jouisseurs exercent sur la grande majorité des hommes. Par le verbe enjôleur et mielleux, la religion capta la confiance de millions de pauvres hères ; par le mensonge et les promesses le candidat capte les suffrages des candidats naïfs. L'appât du gain, le désir d'augmenter indéfiniment ses bénéfices fait du commerçant ou de l'industriel, un captateur qui trompe l'acheteur sur la valeur réelle de la marchandise vendue, et du financier un escroc qui induit en erreur le malheureux qui lui confie ses économies.

En notre siècle de ploutocratie, d'amoralité, la captation est considérée comme un acte normal de la vie courante, puisque les sociétés modernes sont construites sur le mensonge. Elle ne peut, par conséquent, être frappée par les lois.

Étant un des effets dont le capitalisme et l'autorité sont les causes, la captation ne prendra fin que lorsqu'aura vécu la société bourgeoise.

Accueil

CAPTIEUX adj.

Se dit des individus ou des idées qui, sous une apparence de vérité ou de sincérité, se signalent complètement faux à l'analyse.

Un discours captieux ; des raisonnements captieux. En mathématique, une démonstration par « l'absurde » : une démonstration *captieuse*.

Les captieux sont nombreux, et de même que les captateurs, ils agissent ordinairement en vue de buts intéressés. Que de discours vides de sens ; que de mots creux et sonores sont employés par les captieux pour convaincre un auditoire qui se laisse griser par les belles paroles, sans vouloir pénétrer le fond des idées bellement exprimées !

Il faut éviter les captieux, conscients ou inconscients ; car ils sont un danger social, et ne jamais s'arrêter à la présentation ou à l'enveloppe d'une idée, mais rechercher ce qu'elle contient.

Accueil

CARACTÈRE s. m. (du grec Kharassein : *graver*)

Empreinte, marque, figure tracée sur une surface quelconque avec un burin, une plume, ou de quelque autre manière, et à laquelle on attribue une certaine signification. Se dit particulièrement des lettres et autres figures dont on se sert dans l'écriture ou dans l'impression. Titre, dignité, qualité, puissance, attachées à certains états. *Être revêtu du caractère d'ambassadeur. Son caractère sacré.* Dans les sciences naturelles, ce mot désigne certaines marques essentielles qui servent à distinguer un animal, une plante, une substance, de toute autre, ce qui individualise un être, fait qu'il a quelque chose bien à lui, distinct des autres êtres ; ce qui est sa personnalité. Le caractère des individus, est un produit de l'hérédité, du milieu et de l'éducation ; c'est dire que le caractère subit des évolutions et peut être amélioré par une bonne éducation.

Accueil

CARDINAL n. m.

Dans l'église catholique, le plus haut dignitaire après le pape. Le cardinal ne fut pas de tous temps le personnage influent qu'il est aujourd'hui ; à l'origine était ainsi dénommé le prêtre chargé de l'aumônerie de l'église ; et, bien que supérieur au curé ordinaire de la paroisse, dans l'ordre hiérarchisé, son influence était pour ainsi dire nulle.

À cette époque, c'étaient les membres de l'épiscopat, nommés par le peuple du diocèse qui étaient chargés de veiller à l'application des saintes doctrines de l'église chrétienne. Ils avaient le titre d'évêques et étaient les plus hauts dignitaires de l'église, tout en n'ayant pas la puissance qu'ils surent acquérir par la suite.

À mesure que la papauté étendit sur le monde son ascendance, les cardinaux de Rome qui étaient en contact direct avec le saint Père et étaient chargés de l'assister dans la célébration du Saint Office, surent acquérir certains privilèges qui leur donnèrent une certaine prédominance sur le reste du clergé. Ce ne fut pourtant que lorsque la papauté devint toute puissante que, s'élevant avec elle, les cardinaux prirent et conservèrent la première place dans la hiérarchie ecclésiastique.

Lorsque, arrivée à son apogée, la Papauté fut considérée non pas seulement comme une puissance spirituelle, mais encore temporelle, par presque tous les grands États d'Europe, les cardinaux furent chargés de représenter le chef de l'église auprès des monarques étrangers et on commença à les qualifier « princes de l'Église ». Leur activité prit de l'extension et, loin de s'adonner spécifiquement aux devoirs de leurs charges spirituelles, ils pénétrèrent dans la politique, et on les vit à la tête des gouvernements où ils cumulèrent les hautes fonctions civiles et religieuses : Richelieu, Mazarin, Alberoni, furent ministres et cardinaux.

Antérieurement, le pape était nommé par le clergé et par le peuple, mais depuis le Concile de Latran (1179) seuls les cardinaux ont le droit de participer à cette élection ; leur pouvoir est très étendu et, au cas de division d'opinion sur le dogme ou la discipline religieuse, seuls ils ont la faculté de convoquer l'assemblée des évêques pour trancher les différends inhérents à l'Église.

De nos jours, les progrès de la science et de la philosophie ont évidemment diminué l'influence des princes de l'Église. Cependant, il est peu de pays au monde qui ne conservent des relations diplomatiques avec le Saint Siège, et comme au temps jadis, les cardinaux font office de

ministres du pape auprès des Pouvoirs civils. Les cardinaux sont nommés par le pape qui doit, auparavant, prendre l'avis du sacré collège (assemblée des cardinaux).

Il est d'usage que la barrette, bonnet que le pape envoie aux cardinaux après leur nomination, leur soit remise par le chef de l'État intéressé ; et même en France, le président de la République — parfois de religion opposée ou farouche anticlérical — ne se refuse pas à cette grotesque cérémonie. C'est dire que malgré les coups qui lui furent portés par la raison, l'Église est une force avec laquelle il faut encore compter et ses princes des suppôts de l'État bourgeois.

Accueil

CARÊME n. m. (du latin : *quadragesima*. Quarantième)

Le Carême consiste en quarante jours de jeûne ou d'abstinence, prescrit par l'église catholique, avant les fêtes de Pâques. On ignore son origine, mais certains théologiens le font remonter au temps des apôtres. Ce ne fut qu'au Concile de Nicée, en l'an 325, qu'il reçut le sceau légal de l'Église. Durant ces quarante jours, il est interdit de manger d'autre chair que celle du poisson, à laquelle on peut ajouter des œufs, des fruits et des légumes. En vérité, de nos jours, le carême n'est plus observé que par de vieilles bigotes, et encore pas toujours, car il est des accommodements avec le ciel, et l'Église ne refuse jamais, moyennant finance, d'accorder des dispenses aux fidèles qui en demandent.

En un temps, le carême eut sans doute une certaine utilité et répondait à une nécessité sociale. À l'époque où l'ignorance régnait en maîtresse sur le monde, il est possible que le législateur religieux ait prescrit le jeûne et l'abstinence, pour réfréner les bas instincts de l'homme, en imposant un peu d'hygiène et de décence publique. Durant le carême, il n'était pas seulement interdit de manger certains mets, mais il fallait se priver également, selon les lois de l'église, de tout amusement, sortie, récréation, et s'abstenir de tout contact charnel. De cette dernière mesure subsiste encore l'interdiction de se marier durant le carême.

Des prescriptions similaires se retrouvent dans toutes les religions. Les Juifs doivent également jeûner plusieurs jours par an ; les Mahométans ont le « *ramadam* », et les Bouddhistes exercent les mêmes pratiques. Il semble donc bien que le carême n'est pas d'essence spécifiquement chrétienne, mais qu'il fut institué bien avant le Christianisme et avait pour but d'élever le moral de l'espèce humaine.

En vertu de vieilles coutumes, entretenues par certains intérêts commerciaux, on continue dans certains pays à ne pas manger de viande le Vendredi Saint, précédent le dimanche des Pâques. En dehors de ce jour, le carême religieux a vécu. Mais il est des malheureux que leur situation oblige à faire carême d'un bout de l'année à l'autre. Le travailleur est contraint par la société de s'abstenir de manger à sa faim, cependant que les magasins regorgent de vivres, de vêtements, de nourriture. Si le carême religieux a disparu, le carême social subsiste, et il faut le détruire comme le premier. Ce sera l'œuvre des Anarchistes.

Accueil

CARENCE n. f.

Faire défaut. Manquement. « Dresser un procès de carence », c'est-à-dire dresser un acte qui constate qu'à un lieu donné, l'officier public n'a pas trouvé ce qu'il attendait : meubles, argent, etc... Le terme est également usité dans le langage social et politique. Il signifie : se dérober à une discussion, à une controverse, à un débat ; ou encore l'incapacité où l'on se trouve, pour combattre les arguments opposés par un adversaire. La carence des politiciens est légendaire. Ils évitent toujours de se mesurer sur un terrain solide et logique ; ils aiment mieux faire défaut, que de subir un échec qui nuirait à leur renommée.

La *carence* d'une personne sur laquelle on comptait pour accomplir une action, ce qui revient à dire le manquement de cette personne à tenir ses engagements ou ses promesses.

Accueil

CARICATURE n. f. (de l'italien : *caricare*, charger)

Reproduction grotesque, exagérée des traits et des manières d'une personne, dans le but, généralement, de la ridiculiser en faisant ressortir les défauts de sa tournure ou de ses manières. La caricature n'est pas à la portée de tous ; c'est un art subtil et fin qui nécessite, non pas seulement du talent, mais du génie. Il faut au caricaturiste de l'intelligence, de l'esprit, de la psychologie et de l'observation, pour que son crayon puisse reproduire sur le papier, souvent en quelques traits, les tares et les vices d'un individu. La caricature est dangereuse, car le ridicule tue ; de même que le pamphlet elle est une arme redoutable. Elle s'inspire surtout de politique et, de nos jours, il n'est pas un organe de presse qui n'ait recours à elle pour provoquer la risée et la moquerie contre un adversaire que l'on veut abattre. C'est donc une arme à double tranchant. Si par son mordant, sa finesse, son ironie, elle flagelle et dénonce les faiblesses et les infirmités morales de certains, en se faisant l'auxiliaire de la bourgeoisie elle accomplit souvent une besogne peu louable. Il reste pourtant certains caricaturistes, véritables artistes qui surent et qui savent conserver leur indépendance, et se refusent à prostituer leur crayon. Il faut citer parmi les plus célèbres caricaturistes : Daumier, Gavarni, Cham, Caran d'Ache, qui ont produit de véritables chefs-d'œuvres.

Accueil

CARMAGNOLE (La) n. f.

Sorte de vêtement qui fut très à la mode pendant la Révolution française et qui était porté surtout par les Jacobins. *La Carmagnole* est plus connue à présent par la chanson à laquelle elle a donné son nom et qui fut composée en 1792 après l'arrestation de Louis XVI. L'auteur est resté inconnu. Le refrain de même que les couplets ne sont ignorés de personne, il est donc inutile de les citer.

La Carmagnole marque une époque de la Grande Révolution française. Abandonnant les partisans de la Monarchie absolue, en 1789, le peuple, assoiffé de liberté, réclamait une Constitution, mais la trahison de Louis XVI, sa fuite et son arrestation allaient ouvrir les yeux de la populace. La Constitution ne lui parut pas suffisante ; c'est la République qu'il voulait. Et la « République », dans son lointain, semblait belle à ceux qui demandaient « du fer, du plomb, et puis du pain », « pour travailler, pour se venger et pour vivre ».

C'est au chant de la *Carmagnole* que l'on se battait pour sauver la République en danger. Elle était un hymne de guerre contre les tyrans, mais elle était aussi un hymne joyeux, et on l'entendait dans les bals, les théâtres, les fêtes et les places publiques. C'était l'époque héroïque de la République triomphante.

Hélas ! Ce ne fut qu'un rêve. Le peuple, trop jeune encore, ne sut pas enfoncer son couteau jusqu'au fond de la plaie sociale. Bonaparte apparut, général d'abord, Premier Consul ensuite. Fatigué, le peuple laissa s'implanter la dictature. La lutte pour la Liberté prit fin. Le chant de la *Carmagnole* sonnait mal aux oreilles du futur empereur. Il la fit rayer du répertoire. Le peuple accepta, et avec la *Carmagnole* disparurent, pour un temps, ses espoirs de libération.

Accueil

CARNAGE n. m. (de l'italien : *carnaggio*)

Massacre, tuerie, assassinat collectif. Les carnages ont coûté la vie à des millions et des millions d'individus. Il n'est pas besoin de rechercher bien loin et de remonter bien haut ; la guerre de 1914-1918 nous offre le spectacle du plus grandiose et du plus horrible des carnages. Quelles que soient les causes qui le déterminent, le carnage est toujours une monstruosité, car c'est une orgie de sang qui ne répond à aucune utilité ou nécessité sociale. D'autre part, ce sont toujours les mêmes qui en sont victimes. Le peuple est une proie facile et inconsciente. S'il acceptait de verser librement la cent millionième partie du sang qu'il a donné involontairement, au plus grand bénéfice de ses bourreaux, les carnages disparaîtraient de notre globe. On peut affirmer que les carnages sont toujours organisés au profit du capitalisme. Que ce soit l'Église qui s'en rende coupable ou complice, comme durant l'Inquisition ou les guerres de religion ; que ce soit un gouvernement, qui, comme sous le régime tsariste, organisait des pogroms où périrent des milliers d'innocents, que ce soit une guerre défensive ou offensive, nationale ou coloniale, le carnage est toujours un désastre pour la classe ouvrière et n'a pour but que la défense des privilèges capitalistes.

On reproche aux révolutionnaires de provoquer des « carnages ». C'est un argument intéressé de la bourgeoisie qui lui permet de faire vibrer la corde sentimentale de certains pacifistes ignorants, et de critiquer les mouvements insurrectionnels.

C'est une malice cousue de fil blanc. Les révolutionnaires sont les adversaires

irréductibles de la tuerie, et jamais au cours des Révolutions le sang ne fut versé inutilement et par plaisir ou soif de vengeance. Ce ne sont pas les communards de 71 qui exécutèrent lâchement 40.000 malheureux sans défense. C'est la bourgeoisie, représentée alors par Thiers, qui porte à son passif cet ignoble carnage.

Les révolutionnaires veulent la paix. Ils ont horreur du carnage et c'est pour le voir disparaître qu'ils veulent élaborer une société harmonieuse où l'intérêt particulier, faisant place à l'intérêt collectif, le carnage n'aura plus de raison d'être et ne troublera plus la quiétude de l'humanité.

Accueil

CARNIVORE adj. et n. (du latin : *caro, carnis*, chair et *vorare*, dévorer)

Se dit de tous les animaux qui se nourrissent particulièrement de chair ; ceux qui ne mangent que des végétaux sont nommés herbivores.

L'homme, le chien, et presque tous les animaux domestiques sont omnivores ; c'est-à-dire qu'ils se nourrissent de chair et de végétaux. Le lion, le tigre, sont des carnassiers (synonyme de carnivore). Les carnivores et les omnivores se signalent par leur appareil dentaire qui est différent de celui des animaux ne se nourrissant que de végétaux. Il existe une secte, très répandue en Angleterre et en Amérique, qui combat le carnivorisme, et milite pour enrayer la consommation de la viande par l'homme. Ceux qui se réclament de cette doctrine se nomment végétaliens ou végétariens. (Voir les mots : *Végétalisme, Végétarisme.*)

Nous pensons que, depuis les temps les plus reculés, l'homme fut, par nature, carnivore, et sa mâchoire est belle et bien composée de canines, de molaires, et d'incisives qui lui permettent de déchirer et de mâcher la chair.

Accueil

CARTEL n. m.

Le Cartel est l'une des formes de concentration de l'industrie moderne. Le Cartel est d'origine allemande. Il suivit de près la formation des trusts américains. Il est légèrement différent de ceux-ci. Tandis que les trusts américains ont pour but de grouper les firmes de même industrie ou les exploitants de matière première de même nature pour la défense des intérêts mis en commun, les Cartels, selon la forme allemande, n'associent les fabricants que pour la vente par les soins d'un syndicat chargé d'établir les prix, de rechercher et de servir les clients, d'opérer la répartition des commandes entre les firmes syndiquées, tout en laissant autonomes les fabricants participants au Cartel.

Ces Cartels sont connus sous le nom de concentration en largeur.

Depuis la fin de la guerre, quoi qu'elle fût depuis longtemps en gestation dans l'esprit d'Hugo Stinnes, une nouvelle forme de Cartel a été réalisée. Il s'agit de la concentration en hauteur ou en profondeur.

Ce Cartel a pour but de réunir en une seule main toutes les industries qui concourent à l'exécution d'un même produit final, depuis les matières premières initiales : combustible, minerai, bois, etc., jusqu'à l'objet utilisable par le consommateur : locomotive, lampe électrique, machine agricole, etc...

Et comme, en général, il vient s'y ajouter encore la participation disciplinée de fournisseurs d'éléments divers entrant dans les transformations successives de la matière, on peut dire que cette forme (le Cartel est une concentration industrielle à trois dimensions. Ces Cartels perfectionnés sont appelés, en Allemagne, Konzerns.

Les premiers trusts furent ceux de l'acier et du pétrole constitués respectivement par Morgan et Rockefeller. Ils prirent naissance en Amérique en 1896 et 1907. Nous y reviendrons lorsque nous étudierons ce mot.

Les Cartels allemands datent de 1898-1900. Ceux de l'acier, du fer, du minerai, des constructions navales furent les premiers qui se constituèrent. Augustin Thyssen en fut l'initiateur. Stinnes fut d'ailleurs son élève et collaborateur. Thyssen et Krupp étaient les maîtres de l'acier et du fer et de toutes les fabrications qui découlaient de l'emploi de ces matières. Ballin, le grand maître des constructions navales, le Président du Conseil d'administration de la "Hambourg America" s'était réservé

cette branche spéciale.

Bien entendu, ces Cartels dépassent, en général, le cadre national et donnent naissance à des groupements internationaux plus connus sous le nom de : Consortiums.

Le Cartel de l'acier et du fer d'Allemagne avait, par exemple, comme associé, en France : Schneider ; en Belgique :Cockerill ; en Angleterre : Armstrong.

Ensemble, ils exploitaient les mines de l'Ouenza, en Algérie, et nombre d'autres gisements de minerai.

Ce n'est que plus tard que le Cartel prit naissance en France, vers 1911.

Le premier Cartel, plutôt moral que matériel, fut constitué par les grands réseaux de chemin de fer, sous le nom de "Comité de Ceinture". Puis le Comité des Houillères, le Comité des Forges, celui des Armateurs, le Consortium de l'Industrie textile, suivirent de près dans le domaine matériel. Aujourd'hui, toutes les industries et principalement les plus récentes : celles du cycle, de l'automobile, de l'aviation, de l'électricité (force et produit) sont, elles aussi, cartellisées.

Le Cartel est devenu une force industrielle qui exerce une telle influence sur les marchés nationaux et mondiaux, qu'il est impossible aux industriels de s'y soustraire. S'ils persistent à rester isolés, ils sont complètement écrasés et ruinés.

Il y a aussi dans tous les pays le Cartel des Banques (grandes, moyennes et petites), celui des journaux, ceux du blé, de la meunerie, des transports fluviaux, etc...

On peut dire que les Cartels, Trusts et Consortiums, avec leurs formes diverses de concentration, se partagent, chacun dans leur sphère, l'hégémonie économique, dirigent les États, font l'opinion, disposent de l'ensemble de la production.

Le Cartel est né le jour où les firmes importantes ont compris tout le danger que présentait pour eux le jeu de la concurrence. Aussi, au lieu de se combattre, les rivaux décidèrent de s'unir pour lutter en commun et conquérir ensemble les marchés.

Une coalition de cet ordre fut rapidement victorieuse de ses concurrents directs qui n'eurent plus, pour échapper à la ruine, qu'à s'entendre avec leurs con-currents de la veille pour la fixation des prix communs.

Bien entendu, ces ententes qui allèrent sans cesse en s'élargissant, ne se bornèrent bientôt plus aux produits manufacturés. Il était normal de les étendre aux matières premières elles-mêmes. Ce fut vite fait.

De cette façon, les industries de base et de transformation se trouvèrent à tous les échelons cartellisées.

Ceux qui étaient à la tête pouvaient à loisir fixer le prix des matières premières ou des objets fabriqués, puisqu'ils disposaient, en fait, de l'ensemble de la matière ou du produit.

Les petites quantités qui échappaient à leur contrôle ne pouvaient en rien "fausser", les prix établis par le Cartel, que ce soit pour l'achat de la matière ou la vente du produit.

Nous vivons en fait sous la dépendance de ces organismes tentaculaires et rien au monde, dans quelque domaine que ce soit, n'échappe à leur direction, leur contrôle. Ce sont, dans tous les domaines, les vrais maîtres des pays.

Par le Cartel des industries ou du négoce, les dirigeants de ceux-ci font, quand ils le veulent, la hausse ou la baisse de tel ou tel produit. Ils stockent pour revendre en masse à un moment choisi par eux ou laissent perdre parfois d'énormes quantités de produits de toutes sortes pour provoquer des paniques au cours desquelles ils réaliseront des gains scandaleux. Et, bien entendu, ceci se passe sur le plan international aussi bien que sur le plan national. Ces Cartels ont leurs marchés spéciaux, pour chaque catégorie de matières ou de produits. C'est là, sur ces places, qu'ils fixent les cours pour les importations. Rotterdam, Le Havre, Bordeaux, Hambourg, Gênes, Anvers, Glasgow, Londres, etc., sont des marchés internationaux de ce genre. Les cours nationaux ainsi fixés d'après une échelle internationale, les cours locaux ou régionaux sont fixés par les Bourses de Commerce, principaux auxiliaires des Cartels, Trusts, etc...

Tout cet ensemble est manœuvré par le Cartel des Banques qui le dirige de haut et l'administre en fait. Les campagnes de presse appropriées sont également dirigées par les Banques qui contrôlent les grands journaux et forment l'opinion, la trompent ou l'aiguillent. dans le sens désiré par les maîtres de l'économie nationale et mondiale pour la réussite de leurs machiavéliques combinaisons.

Le public, qui ne comprend rien à toutes ces affaires ténébreuses, est proprement écorché. Il crie, gesticule, tempête, mais paie. C'est d'ailleurs tout ce que lui demandent les industriels et les négociants et les banquiers.

Il n'est pas une richesse au monde qui ne soit de nature, pour son exploitation, à donner lieu à la constitution d'un Cartel où se réunissent exploitants, fabricants et financiers.

Bien que ces Cartels ou formations similaires aient trouvé le moyen de mettre l'univers entier en coupe réglée, ils ne sont pas arrivés à établir entre eux l'harmonie, Souvent, pour ne pas dire toujours, des groupes rivaux se créent pour se

disputer la possession de la matière ou la vente du produit. C'est la nouvelle forme de la concurrence. Le public n'en bénéficie d'ailleurs que fort peu de temps. Lorsque les adversaires s'aperçoivent que cette concurrence devient désastreuse pour eux, et surtout s'ils sont d'égale force, ils ont tôt fait de conclure des ententes ou de s'allier définitivement en fondant un cartel plus large.

Et, de proche en proche, le nombre des concurrents diminue jusqu'à ce que tous les exploitants industriels ou négociants fassent partie d'un même groupement qui exercera son hégémonie sur une région, un pays, plusieurs pays, l'univers.

Il en est ainsi pour toutes les grandes branches de l'industrie ou du commerce : Pétrole, Houille, Minerai, Fer, Coton, Coke, etc., etc...

Hugo Stinnes, mort en 1925, alla plus loin.

En se rendant maître du charbon, du minerai, du fer, des ateliers de construction, des banques, des transports par eau, des chantiers maritimes, des navires, en y ajoutant la possession des chemins de fer, il mit debout un appareil d'une formidable puissance économique à laquelle s'ajoutait une égale puissance politique par la possession de la presse.

Il avait ainsi réalisé le maximum de puissance, d'harmonie et d'économie et de perfectionnement dans la production par une concordance d'efforts variés dirigés par un seul cerveau, le sien. Par cette combinaison, il se débarrassa de son concurrent : Walter Rathenau. Il supprimait ainsi les concurrences entre fabricants, les heurts, les conflits entre exploitants, le stockage superflu en instituant l'émulation entre tous les exécutants, la fabrication en grande série, la standardisation poussée au maximum, la vente développée des produits jugés les plus avantageux.

En même temps, les recherches scientifiques et techniques étaient poussées avec méthode, avec des moyens extrêmement puissants qui ouvraient chaque jour des voies nouvelles au progrès des fabrications.

Une telle organisation est un véritable État dans l'État. Elle le domine réellement.

Le Konzern Stinnes a subi une si forte crise, après la mort de son fondateur, qu'on ne sait encore s'il la surmontera. Il a contre lui les grandes banques indépendantes qui veulent s'affranchir d'une tutelle qu'ils estiment insupportable. Par contre, la Reichsbank et l'État prussien cherchent à éviter le krach, dont l'importance prévue dépasse 1 milliard et demi de francs. Cette situation est due à une grosse erreur d'appréciation commise par les fils Stinnes qui ne surent pas distinguer entre l'inflation et la stabilisation et ne se débarrassèrent pas à temps des valeurs dites de combat ou de réalisation pour ne conserver que les valeurs actives du Konzern, aujourd'hui menacé dans ses bases. En tous cas, qu'il se liquide ou qu'il vive, le

Konzern de Stinnes aura marqué dans l'histoire du capitalisme. Son expérience servira aux grands manieurs d'hommes et de capitaux. Les Konzerns vont se généraliser et s'internationaliser. Ce semble devoir être la forme dernière de la concentration industrielle et capitaliste. C'est contre ces formidables appareils que le prolétariat aura, en définitive, à lutter pour assurer la suprématie du travail.

En dehors de leur activité économique de premier plan, les Cartels ont aussi - et c'est forcé - une activité sociale considérable qu'il convient d'examiner.

* * *

Les Cartels sont doués d'une formidable vitalité. Ils dépensent une énergie considérable pour maintenir socialement leur suprématie.

En dehors des guerres qu'ils provoquent pour acquérir soit des débouchés, soit des champs d'exploitation plus vastes, dont nous avons déjà exposé le caractère en traitant du Brigandage , les Cartels ont organisé un appareil de combat social extrêmement souple et puissant opérant à l'échelle internationale. Son siège est actuellement à Berlin. Non seulement cet organisme fixe les prix d'achat et de vente des matières et produits, contingente les marchandises, série les efforts en vue de les faire porter sur tel ou tel point du globe, mais encore il détermine la valeur des salaires, organise l'émigration et l'immigration, jette ici une quantité de bras énorme pour provoquer une grève dont l'importance varie de la localité à la région ou la nation, provoque là le chômage et pousse à la surproduction ou au malthusianisme suivant le cas et ses intérêts.

Il n'est pas un conflit social qui ne soit provoqué par cet appareil de direction capitaliste, que ce soit grève ou lock-out.

Généralement, le Cartel opère par industrie et par région. Lorsqu'il veut, par exemple, provoquer un conflit dans le Nord, abaisser les salaires, il réduit le prix de série du travail aux pièces imposé presque partout. Il arrive un moment où les ouvriers ne peuvent plus atteindre le salaire normal. Si un mouvement a lieu, le patronat, qui a constitué un stock peut attendre 25 jours, 3 semaines, davantage si c'est nécessaire. Il vit sur ce stock ou bien même fait exécuter dans une autre région les commandes qu'il reçoit.

Il fatigue et vainc ainsi, tour à tour, toutes les régions, toutes les industries. Il réussit d'autant plus facilement que les ouvriers ignorent généralement la composition du Cartel, ne savent pas qu'ils contribuent à l'échec de leurs camarades en effectuant leur travail, qu'ils luttent contre leurs frères des autres régions.

L'insuffisance actuelle de l'organisation du mouvement mondial ne permet pas aux ouvriers de lutter contre leurs adversaires à armes égales.

Non seulement, les industriels agissent ainsi sur le terrain national, mais cette entente se poursuit et se développe sur le plan international. Si le Cartel a décidé d'englober tout un pays dans un mouvement de lock-out ou de grève, il a soin, en dehors des stocks nationaux préalablement constitués, de mettre à la disposition des industries du pays visé des stocks étrangers qui alimentent la clientèle.

Les mineurs, en particulier, sont souvent victimes de cette tactique et le textile, la laine, la métallurgie, en ont eux aussi, fait très souvent la triste et décevante expérience.

Il en sera ainsi tant que la classe ouvrière n'aura pas modifié la structure de son organisme de lutte, tant qu'elle n'aura pas adapté ses organes par l'instauration du contrôle ouvrier syndical, tant que ses Fédérations d'industrie seront dans l'incapacité de connaître les composants des Cartels et d'opposer force à force.

Lorsque nous examinerons le Contrôle ouvrier, nous exposerons le caractère, le fonctionnement et le but de tous ces organes qui manquent au syndicalisme et sont devenus nécessaires pour lui permettre de résister d'abord et de vaincre ensuite son adversaire.

Au Cartel industriel des Patrons, il faut opposer le Cartel des Ouvriers par industrie et sous industrie, utilisant des formations de lutte analogues, se mouvant avec une force et une aisance égales. C'est toute une organisation nouvelle qui s'impose, non plus sur le plan du métier, de la profession, mais sur celui de l'industrie.

L'idéal serait de former des syndicats qui auraient sur notre plan le même caractère que le Konzern Stinnes, un syndicat qui grouperait les extracteurs, les transformateurs, les transporteurs, les vendeurs d'un même produit fini.

C'est dans cette voie que les ouvriers doivent diriger leurs efforts. Ce n'est qu'en opérant ainsi qu'ils posséderont quelques chances de rétablir un équilibre que leur incompréhension, leur évolution trop lente, voire même leur conservatisme, ont singulièrement compromis.

Pierre Besnard.

Accueil

CASERNE (zer-ne) n. f. (du lat. : *quaterna*, logement pour quatre)

Tout a été dit ou presque sur la caserne. Depuis plus de trente ans, de nombreux articles, de multiples brochures, voire même de gros livres ont été publiés sur ce sujet qui menace d'être toujours d'actualité.

Nous ne saurions, comme le Larousse, nous contenter ici d'une trop courte définition qui ne définirait pas grand chose. Tout le monde sait, en effet, que la caserne est un bâtiment affecté au logement des soldats. On sait également qu'en France, les premières casernes datent

du XVIème siècle et que c'est l'ingénieur militaire et maréchal de France Vauban, qui fit adopter au XVIIème siècle un type uniforme de bâtiments, modifié en 1788, puis à plusieurs reprises de nos jours. À l'origine, la caserne n'était pas destinée à préparer la guerre. Elle servait à protéger les bourgeois contre les déportements des mercenaires, gens de sac et de corde. Elle avait un rôle de prison (murs de clôture, corps de garde). Au XIXème siècle, la caserne sert au repos, entre deux campagnes d'Afrique. Les exercices dans la cour n'ont pour but que de maintenir les soldats en main. On y donne même des leçons de danse, de lecture et d'écriture et l'on joue aussi au loto. Il faut tuer le temps ! — occupation essentielle — en attendant de tuer des hommes dans des guerres coloniales. Enfin, la caserne a aussi un autre rôle : occupant les points stratégiques des grandes villes elle constitue le château-fort élevé par le Gouvernement pour mâter l'émeute. Gambetta et de Freycinet avaient songé à supprimer la caserne, parce qu'elle ne prépare nullement les soldats à la guerre. M. de Freycinet a formulé sur la caserne une opinion peu élogieuse : *Elle rend l'individu paresseux, menteur et faux*, ce qui est l'expression même de la vérité. Et c'est ici qu'il importe de multiplier les citations, citations empruntées à des écrivains, à des sociologues et à des hommes politiques d'opinions et de croyances différentes :

Jules Delafosse a dit de la caserne « *qu'elle est un agent de déclassement social et de dépravation universelle, qui disperse la famille, déracine la jeunesse, dépeuple les campagnes, engorge les villes.* » Étienne Lamy, l'académicien décédé en 1919, pensait que « *le service militaire déprave les mœurs du soldat.* » Le comte de Mun, cet autre académicien réactionnaire, mort en 1914, quelques semaines après le déclenchement du massacre européen, disait que « *la caserne obligatoire est l'abus poussé jusqu'au despotisme, jusqu'au mépris des droits les plus respectables.* » Selon le marquis de Vogüé — encore un académicien ! — « *les fils de nationalistes reviennent du régiment avec la haine de l'état militaire* ». Cette appréciation est juste sous cette réserve que si les fils de nationalistes ont la haine du métier militaire — parce qu'ils peuvent, *dans une certaine mesure*, en souffrir — ils regardent d'un assez bon œil les fils de prolétaires partir pour l'armée. D'aucuns, même, très « patriotes » estiment que la durée du service militaire n'est pas assez longue ! La définition de la caserne qui me semble la meilleure est celle d'Urbain Gohier. De son livre célèbre : *L'Armée contre la Nation* qui renferme des pages vengeresses contre l'institution si chère au cœur de nos patriotes, j'extrais le passage suivant relatif à la caserne :

« Elle est seulement l'École de tous les rires crapuleux : de la fainéantise, du mensonge, de la délation, de l'impudeur, de la débauche sale, de la lâcheté morale et de l'ivrognerie. Depuis que l'Europe entière subit le fléau du militarisme, l'espèce humaine y a descendu de plusieurs degrés. La vitalité surprenante et les progrès en tous genres de la race anglo-saxonne dont on cherche des explications plus ou moins ingénieuses, proviennent assurément de ce qu'elle échappe à l'action corruptrice et dégradante de la caserne.

L'alcoolisme universel qui gangrène la race française ne remonte pas si haut ; il est un produit de la caserne. La multiplication infinie des débits et des brasseries, où la nation entière, sans distinction de situations sociales, s'empoisonne maintenant, coïncide avec l'encasernement de la jeunesse. Au régiment, boire est le seul divertissement ; boire davantage est l'objet de toute émulation ; payer à boire est la source de toute considération. À ce régime, un peuple jadis réputé pour sa sobriété a contracté la maladie de Coupeau. Il faut, aux Français, des débits de boissons, même en chemin de fer ; ils vont de Paris à Versailles en buvant. La caserne pourrit la France d'alcoolisme et de syphilis. Et qui donc l'impose au peuple ? CEUX QUI N'Y VONT GUÈRE ET CEUX QUI N'Y VONT POINT. »

La belle page qu'on vient de lire n'exprime-t-elle pas, en peu de mots, *tout* ce qu'on peut dire, *tout* ce qu'il faut dire sur la caserne ?

Il est étonnant de nos jours, — à une époque où, pourtant, l'antimilitarisme a fait des progrès, — de constater le prestige qu'exerce encore, aux yeux des Jeunes, la caserne. Être pris au conseil de révision, constitue pour le conscrit, un titre de gloire ! Quant aux ajournés et aux réformés, ils sont l'objet, bien souvent, des plus stupides moqueries et du plus violent mépris, de la part des camarades déclarés « bons pour le service ». Regardez passer ces jeunes gens, au sortit du conseil de révision. Ils paraissent heureux de leur sort. Arborant cocardes et rubans, ils parcourent rues et boulevards en braillant des inepties. Avant que la journée ne se termine, ils sont ivres !

Je n'ai jamais pu comprendre l'exubérance de ces petits malheureux, à l'annonce qu'ils étaient reconnus aptes au service militaire et le spectacle de ces bandes chamarrées de décorations de pacotille aux multiples couleurs m'a toujours profondément attristé. Je me souviendrai toute ma vie du 12 avril 1915. J'avais, à cette époque, un peu plus de dix-neuf ans et je n'étonnerai personne en affirmant que, bien longtemps avant mon incorporation, mon dégoût pour tout ce qui touchait au militarisme était profond. Jeune encore, j'appréhendais l'instant où il me faudrait tout quitter : mère, famille, amis, maîtresse, pour rejoindre la quelconque caserne d'une ville perdue, dans laquelle, bon gré mal gré, je serais contraint de résider. Donc, le 12 avril 1915, mon baluchon sous le bras, nanti de quelques provisions dues à la prévoyance maternelle, je m'acheminai, à pas lents, vers la Gare Montparnasse, où devait avoir lieu l'embarquement.

J'aurais bien voulu retarder le moment fatal ! Il était neuf heures du matin. Déjà, aux abords de cette gare, une agitation inaccoutumée et sans cesse grandissante emplissait les rues, les avenues et les boulevards avoisinants. Je n'étais, hélas ! pas le seul à partir ! Nombre de jeunes gens de ma classe — la classe 16 — qu'une feuille d'appel avait désignés pour rejoindre les garnisons de la région Ouest menaient, aux abords de cette maudite gare, un tapage infernal.

J'avais une mine d'enterrement. Et mon allure contrastait avec celle de ces jouvenceaux dont beaucoup, par leur attitude débraillée et leur turbulence inapaisable, faisaient preuve d'une inconscience coupable. Tout autour de la gare, c'était un grouillement de « conscrits » qui gesticulaient, criaient, chantaient, s'interpellaient et même s'injuriaient avec une aisance et un entrain surprenants. La terrasse qui borde la rue du Départ était « noire de bleus » — si j'ose m'exprimer ainsi — qu'accompagnaient leurs familles résignées. J'avais peine à concevoir qu'en pleine guerre, alors que depuis huit mois, le sang de leurs pères, de leurs frères, de leurs amis, rougissait les tranchées du front, des jeunes gens de dix-neuf ans fussent assez légers, assez inconscients, assez fous, pour partir avec le sourire, quand l'avenir se montrait sous un jour si sombre et si incertain ! Jeunesse inéduquée, sans doute, mais tout de même ! Cependant, l'heure de quitter ma bonne ville de Paris allait sonner. Je devais rejoindre *Laval*. Non sans regret et le cœur chargé d'angoisse, je montai, au hasard, dans le premier wagon qui s'offrit. Je n'avais pas le choix : tous étaient bondés. J'aurais bien voulu m'isoler pour réfléchir profondément : impossible. À ma grande déception, dans mon compartiment, une bande d'énergumènes donnaient libre cours à une joie bruyante : la joie d'entrer à la caserne et d'être soldats ! Sur les banquettes, dans les filets, ce n'étaient que victuailles entassées et les nombreux litres de « pinard » et d'alcool qui garnissaient les musettes des voyageurs ne laissaient subsister, dans mon esprit, aucun doute sur la capacité d'absorption de mes compagnons de route. Le train s'était à peine ébranlé que déjà — sans doute pour ne pas faire mentir Urbain Gohier — tout ce monde buvait à la régalaude ne cessant cet exercice que pour reprendre en chœur des refrains idiots tirés du répertoire de l'époque. Avant Versailles, les cerveaux n'avaient pas la moindre lucidité, tant et si bien qu'entre Versailles et Rambouillet, on eut à enregistrer et déplorer, dans notre train, une série d'accidents. En effet, pendant la marche du convoi, les plus énervés de mes pauvres camarades circulaient sur les marche pieds, escaladaient le toit des wagons, passant de l'un à l'autre, pour « épater » les camarades, se tenant *debout* sur lesdits toits, pour amuser la galerie. Ce qui devait arriver arriva. Ces équilibristes amateurs perdirent l'équilibre et tombèrent sur la voie ; d'autres se fracassèrent la tête contre le tablier des ponts, nombreux sur la ligne. Entre Coignières et Le Perray, m'étant accoudé à la portière pour admirer le paysage, je comptai, non sans stupeur, plusieurs cadavres de ces imprudents, couchés en bordure de la voie ...

.....

Je passe sur les détails de notre arrivée à Laval. Le lecteur devine dans quel état arrivèrent à destination les jeunes conscrits de la classe 16.

...

Ce 13 avril 1915, vers dix heures du matin, nous franchîmes le seuil de la caserne Schneider, située dans le haut de la ville.

Le temps était maussade. Il avait plu, au cours de la nuit et, dans le ciel d'un gris sale, passaient, très bas et avec rapidité, de gros nuages noirs. Toute l'eau du ciel semblait s'être concentrée dans la cour de la caserne : ça et là, de larges flaques d'eau qu'il fallait prudemment contourner pour éviter un bain glacé et ne pas glisser dans la fange. Mais ce tableau, déjà sinistre, devait s'enrichir d'une teinte plus sombre dans cette cour, circulaient, mélancoliquement, les bras ballant, bourgeron blanc et tête rasée, des êtres qu'on eût pris volontiers pour des forçats.

C'étaient les recrues de Bretagne, arrivées de la veille ou de l'avant-veille à la caserne, appartenant, elles aussi, à la classe 16, comme nous les Parisiens !

Aucune expression dans notre langue pourtant si riche en locutions heureuses et justes ne saurait rendre tout le dégoût qui s'empara de mon être lors de ce premier contact avec le « régiment ». Et cet autre tableau du « *réfectoire* » lorsqu'une heure après notre arrivée, peut-être, on nous fit « déjeuner ».

Je revois encore cette horrible chambrée du rez-de-chaussée dans laquelle nous prîmes notre premier repas. Je ne suis pourtant pas difficile et j'imagine que vous me croirez sur parole si j'affirme n'avoir jamais festoyé à la table des rois ! Non, je ne suis pas difficile. Sans doute, comme pas mal de mes contemporains, j'aime ce qui est bon, mais je ne suis pas exigeant quant au renom des mets qui me sont présentés. J'aime surtout prendre mes repas dans un cadre sinon riant, du moins *propre*. Oh ! ce réfectoire ! Quand nous arrivâmes, la table ou plus exactement une planche reposant sur ses deux tréteaux et qui faisait office de table, était d'une saleté repoussante : des débris de pain, des fragments de « patates » cuites, traînaient parmi de gros morceaux de « gras », lesquels nageaient dans du vin qu'on avait renversé et qui inondait la planche. Tous ces débris hétéroclites constituaient les restes du « repas » qu'avaient fait, peu de temps avant notre entrée, les recrues bretonnes. Je n'insiste pas sur le haut-le-cœur que j'eus à ce spectacle. Je n'eus guère d'appétit ce jour-là. Au reste, je n'avais pas faim, j'avais d'autres préoccupations...

...

Les mois, lentement, trop lentement, s'écoulèrent. Je ne vous étonnerai pas, cher lecteur, en vous certifiant que je n'ai supporté que bien difficilement le régime de la caserne. Onze ans se sont écoulés depuis, mais j'ai conservé de la cour du quartier, de la chambrée et du champ de manœuvres de trop douloureux souvenirs qui, je puis l'affirmer, ne s'effaceront jamais. Durant tout mon séjour à la caserne, j'ai souffert moralement bien plus que matériellement.

La vue seule de la caserne provoque chez l'être *libre*, jaloux de sa liberté, et conscient des idées d'émancipation qu'il défend, un profond sentiment de tristesse et de dégoût ; la vue seule de ces bâtiments uniformes et froids lui serre le cœur ; c'est là, désormais, qu'il lui faudra vivre, c'est dans une de ces chambrées ignobles dont les fenêtres s'ouvrent sur la triste cour du « quartier » qu'il devra passer ses nuits!

...

Que le lecteur me permette encore quelques souvenirs personnels qui illustreront mieux cet exposé. Incorporés en avril 1915, les « bleus » de la classe 16 séjournèrent à la caserne jusqu'en novembre de la même année, avant leur envoi dans des centres d'instruction, situés dans la zone des armées. C'est ainsi que nous passâmes, mes camarades et moi, tout l'été et presque tout l'automne à Laval, dans cette maudite caserne Schneider. Le matin, vers cinq heures, le clairon sonnait le réveil. Maudit clairon, combien de fois ai-je entendu sa voix aiguë et désagréable qui m'arrachait aux douces illusions du rêve ! Affreux clairon détesté, que de fois m'a-t-il fait reprendre contact avec la dure réalité ! Le « réveil », à la caserne, fut toujours pour moi un supplice. Ne marquait-il pas, en effet, le début d'une journée semblable aux précédentes, une journée comme les autres qu'il faudrait subir, bon gré mal gré ? Et après ce séjour odieux de la caserne, ce serait

L'Inconnu, c'est-à-dire la guerre et peut-être la mort ! Douce perspective ! Le « réveil » m'était pénible pour une autre raison, et mes camarades de chambrée fournissaient, eux aussi, des éléments à mon dégoût. Rien n'est plus écœurant qu'un « réveil » à la caserne. Imaginez cette horrible salle, nue et maussade, qu'est la chambrée, dans laquelle sont alignés une vingtaine de lits, dix de chaque côté environ, mes souvenirs, quant au nombre, ne sont pas très précis. Dans ces vingt lits dorment, chaque nuit, vingt êtres d'origine, de condition, de langage et de mentalité différents. Le clairon sonne. Presque aussitôt, c'est une explosion bruyante de propos grossiers, d'interpellations choquantes et d'exclamations déplacées. De lit à lit, on s'injurie parfois, se distribuant force bourrades parce qu'on est à la caserne et qu'on est soldat ! Ajoutez à cela l'atmosphère écœurante de la chambrée, aux fenêtres closes, cette odeur de chaussettes sales et de pieds mal lavés, ou pleins de sueurs qu'on respire, sans compter les nombreux hoquets éruptés par les ivrognes de l'escouade, par ces éternels assoiffés qui, buvant sans cesse, buvant le jour, buvant la nuit, se libèrent parfois du trop-plein de liquide qu'ils ont ingurgité... sur la couverture d'un camarade, et quelquefois même — oh ! par inadvertance — sur le visage d'un voisin de lit !

Non, rien n'est plus stupide, rien n'est plus répugnant que ces « réveils » en fanfare où la brute humaine se montre sans fard et sans artifice !

La caserne est bien l'école de la brutalité et de la grossièreté.

...

L'été 1915 fut, je me le rappelle, particulièrement chaud. Chaque matin, nous allions au tir ou en patrouille contre des ennemis imaginaires. Naturellement, ces divers exercices n'intéressaient nullement l'antimilitariste que j'étais et que je suis plus que jamais. Les marches, par contre, m'ennuyaient moins parce que, chemin faisant, mon esprit vagabondait. Je m'évadais, par la pensée, du milieu. Si je songeais avec regret au passé, je pensais aussi et surtout à l'avenir, terriblement problématique. Le soir, quand, au lieu de rentrer à la caserne, nous cantonnions à quelques kilomètres de Laval, dans un village de quelques centaines d'habitants, je profitais des quelques heures de liberté relative qui nous étaient accordées avant l'extinction des feux dans les granges où nous devions passer la nuit, pour m'isoler et réfléchir dans la campagne, d'où s'exhalaient les parfums pénétrants des foins et des fleurs.

J'éprouvais alors une sensation de bien-être, loin des clameurs, loin du bruit... Malheureusement, ces marches n'avaient lieu qu'une fois par semaine. Les autres jours de la semaine, exercices ! exercices ! exercices ! L'après-midi, à la caserne, était consacré au sommeil et, vers quatre heures, quand le soleil était moins chaud, à l'exercice sur le terrain de manœuvres. De midi à quatre heures, vaincus par la chaleur, mais bien plus souvent par désœuvrement, nous ronflions, étendus sur nos lits. Ce sommeil avait le don de nous plonger dans l'abrutissement le plus complet. Pour ma part, je me souviens qu'à mon réveil, j'étais littéralement abruti : durant une minute, je ne savais plus où j'étais ni quelle heure il était ; la notion du temps avait disparu et si l'on m'avait demandé à quelle phase de la journée nous étions, j'aurais été dans l'incapacité de répondre d'une façon précise. La caserne est l'école de la paresse et de l'abrutissement.

...

Nous n'allions sur le terrain de manœuvre qu'une heure environ. Ce terrain était situé derrière la

caserne. L'air avait le don de faire disparaître cet engourdissement du cerveau et des muscles dont j'ai parlé plus haut. Sous la direction du lieutenant et parfois du capitaine, quelquefois même du commandant qui suivait nos évolutions, monté sur son cheval, nous exécutions des exercices idiots. (En principe, tous les exercices sont idiots.) À la pause, je contemplais le vaste horizon inaccessible et je m'évadais — toujours par la pensée — du triste milieu dans lequel je vivais. Parfois, j'apercevais, au loin, le vagemestre, lequel, se dirigeant vers le point où nous évoluions, nous apportait des nouvelles de Paris. À sa vue, un peu de cette joie, rare à la caserne, inondait mon pauvre cœur ulcéré. Je bondissais, prenant ma place dans le cercle qui, déjà se formait pour entourer ce messager tant aimé ! Les lettres ! C'était mon unique réconfort et quelle mine piteuse je faisais quand — cela m'arriva plus d'une fois — j'avais été oublié ! À la caserne, le soldat attend non sans impatience les lettres du pays. Mais n'attend-t-il pas, au reste, toujours quelque chose ? Le matin, au réveil, on attend l'infect « jus ». Ensuite, on attend la « soupe » ; après la soupe, on attend le courrier du matin ; après le courrier du matin, on attend celui du soir ; après le courrier du soir, on attend la soupe de cinq heures ; après la soupe du soir, on attend que le « quartier » soit déconsigné pour sortir en ville. Mais ce qu'on attend avec le plus d'impatience encore, quand on n'est pas une brute, c'est la « classe » ; la « classe », c'est-à-dire la fuite, sans retour ! Cependant, on trouve des soldats qui « rengagent ». Ça se voit.

...

Ah ! ces sorties en ville, le soir, qui en dira la monotonie ! Dès six heures, la soupe vite avalée, les caboulots sont pris d'assaut. Pris d'assaut par ceux qui ayant en poche quelques maravédis, veulent se donner l'illusion de la liberté. D'aucuns, les paysans plus particulièrement, restent au « quartier ». Dans les chambrées, se réunissent les « gars » d'un même pays ou d'une même contrée. Et là, groupés autour d'une bougie qui n'éclaire pas, les parties de cartes succèdent aux parties de cartes, jusqu'à l'heure de l'extinction des feux. Souvent, le vin ou la « gniole » y contribuant, cela finit par des disputes, des coups de poing, quelquefois même des coups de couteau. La chambrée, le soir, quand tout est calme, a un aspect lugubre. Les soirs de rixe, elle devient sinistre...

La cantine ; elle, regorge toujours de clients. Clientèle de paysans. Sur chacune des tables poisseuses de l'infâme débit réglementaire, quelques verres, accompagnés d'un litre de « rouge » ou de cidre, sont placés en évidence. Autour des tables, deux, trois ou quatre occupants, en treillis, qui tirent sur leur pipe *sans mot dire* quand ils ne jouent pas aux cartes ou ne « lèvent pas le coude ». Là aussi, cela finit quelquefois par des disputes et des batailles. La « clientèle » qui préfère s'abreuver en ville ne vaut guère mieux. Les débits de boisson, bien achalandés, distribuent à profusion vins, café, alcool, etc., etc...

Le lupanar, lui, fournit le reste. J'ai frémi plus d'une fois en songeant à l'horrible chose que devait être le rapprochement éphémère, rapide du « gars » de caserne, ivre et brutal et de la fille de bordel, lasse et résignée. La caserne est l'école de l'alcoolisme et de la débauche sale.

...

Il y a aussi les soldats qui par impécuniosité se promènent dans les rues de la ville, sans but, attendant l'heure de rentrer au « quartier ». À ces malheureux est réservé un sort peu digne d'envie : véritables automates ils sont tenus de saluer — le règlement l'exige — tous les gradés qu'ils croisent sur leur chemin, depuis les

caporaux jusqu'aux maréchaux de France, en passant par le caporal fourrier, le sergent, le sergent fourrier, le sergent major, l'aspirant, l'adjudant, l'adjudant chef, le sous lieutenant, le lieutenant, le capitaine, le commandant, le lieutenant colonel, le colonel, le général de brigade, le général de division, le général de corps d'armée et le général d'armée ! Ouf !... Mués en machines à saluer, les pauvres soldats de deuxième classe doivent constamment avoir la main au képi — il y a tellement de gradés ! — Malheur à qui oublie ce devoir essentiel : la salle de police et la prison sont là pour les rappeler au respect de la discipline ! Les promenades en ville sont monotones et dépourvues du moindre charme. On les rencontre souvent par deux, les petits soldats, le nez au vent, traînant avec eux l'ennui. En les voyant, on pense à ce refrain fameux :

Et les bras ballants

D'avant les monuments

Tous les deux, on s'promène

Ça vous fait passer l'temps...

Évidemment !

...

Neuf heures tintent tristement à l'horloge de la caserne. Individuellement ou par groupes, ils rentrent, les petits soldats, sous l'œil inquisiteur du sergent de garde.

Les godillots résonnent lourdement dans les sombres escaliers conduisant aux chambrées. Des refrains obscènes sont repris en cœur par des chanteurs amateurs. Toute la caserne est en effervescence. Le tapage est infernal. Chut ! Voici le sergent de semaine qui, une liste à la main, va procéder à l'appel. Tout le monde se tait. Il a terminé. Il part. Les joueurs de cartes continuent la partie interrompue. Et les chants reprennent de plus belle, tant pis pour les dormeurs ! Le moment est venu, grâce à l'ombre complice, de faire subir mille brimades aux plus faibles et aux pauvres « gars » — des « innocents » parfois — choisis comme têtes de turcs. La caserne est l'école de la lâcheté.

...

Il me reste un mot à dire des chefs.

À mon sens, les chefs ne sont ni meilleurs, ni plus mauvais que les hommes qu'ils sont appelés à commander. Ce sont des hommes, de pauvres hommes comme les autres. Bon nombre de soldats de 2^e classe n'ont qu'un désir : conquérir des galons. Leur rêve satisfait, ils deviennent aussi mauvais que leurs supérieurs contre lesquels ils s'indignaient étant simples soldats. À vrai dire, un gradé qui applique le règlement avec modération et qui s'efforce d'être juste envers ses subordonnés — n'oublions pas qu'un gradé n'est pas un anarchiste — est bien moins mauvais que le soldat de 2^e classe qui fait subir à un camarade plus faible, de ridicules et dures brimades. La plupart des chefs, dans l'armée, sont victimes de cette déformation professionnelle qui fait des moins mauvais des imbéciles ou des tyrans. Donnez à un homme un bout de galon, un morceau de ruban ou une croix : neuf fois sur dix, vous transformerez cet homme à son

désavantage. Le type caractéristique du gradé, c'est l'adjudant « Flick », le héros immortel de Courteline. On ne connaît que trop ce « chien de quartier » rôdant dans la cour de la caserne, fourrant son nez partout, se cachant pour mieux surprendre ses inférieurs en défaut, afin de pouvoir leur infliger une punition exemplaire. Ce type existe encore, hélas ! et si la guerre en a fait disparaître quelques-uns, il fleurit encore dans les régiments de France et de Navarre et pousse dans les cours de caserne comme le champignon sur le fumier. La bêtise de l'adjudant Flick est incroyable. Les motifs qu'il porte au registre des punitions prouvent son incurable imbécillité. Il y a quelques années, dans une caserne de France, un soldat, pour s'éviter la peine de descendre la nuit aux w.c. — c'était en hiver — avait trouvé plus simple de se... libérer par la fenêtre. L'adjudant Flick, ou un de ses dignes collègues, avait surpris l'imprudent en plein... épanchement. Naturellement, après l'envoi à la salle de police du coupable, le motif suivant avait été rédigé sur le champ : « *Pissait par la fenêtre en faisant des zigzags et sifflait un air d'opéra pour amortir le bruit de la chute.* » Courtelinesque mais authentique. Il ne m'est malheureusement pas possible d'énumérer tous les « bons motifs » dont, j'ai eu connaissance, il me faudrait plusieurs colonnes de *l'Encyclopédie*. Mais la bêtise de l'adjudant Flick est suffisamment connue pour qu'il soit inutile d'insister.

Comme conclusion à cette modeste étude, je pourrais citer le mot d'Anatole France : « *La caserne est une invention hideuse des temps modernes* ». En effet, elle prend le jeune homme à l'âge où celui-ci éprouve le désir de tout voir, de tout connaître et d'acquérir l'expérience nécessaire de la vie ; elle le soumet à une discipline de fer, féroce et barbare à laquelle il doit se soumettre aveuglément. La caserne ne dégourdit pas l'homme de vingt ans, comme certains esprits rétrogrades se plaisent à le dire et à le proclamer. Ou plutôt elle le dégourdit dans le mauvais sens du mot. Elle le dégourdit par des distractions malsaines, sur les bancs crasseux de la cantine et sur les canapés défraîchis du bordel.

La caserne prend le jeune conscrit et le transforme en un être abject : brutal envers ses camarades plus faibles, lâche et menteur selon que cette attitude favorise ses desseins, hypocrite devant ses chefs, ivrogne au besoin et contaminé trop souvent. De plus, elle brise, compromet sa situation sociale. Mais la caserne a de chauds partisans et d'ardents défenseurs parmi les députés qui saisissent avec empressement l'occasion qui leur est offerte de défendre leur meilleur électeur : le bistro. La caserne n'est même pas défendable du point de vue de la défense nationale — problème qui ne saurait cependant intéresser les sans patrie que nous sommes. On l'a bien vu au début de la guerre, en 1914. La jeune classe 14 fut envoyée au feu, trois mois après son incorporation et, naturellement, si elle s'y fit tuer, comme les réservistes, il n'en est pas moins vrai qu'elle « tint le coup » pour parler un langage outrageusement jusqu'au-boutiste. Oui, la caserne est inutile et néfaste à tous les points de vue. Elle est la forteresse d'où la classe capitaliste lance ses forces contre la foule en révolte. Mais elle est aussi un bain dans lequel on comprime les meilleurs sentiments, une géhenne dans laquelle on mate les plus généreuses aspirations de la jeunesse.

...

De tous les camarades que j'ai connus à la caserne, j'en sais qui ont eu le privilège — c'en est un — de rentrer dans leur foyer, la guerre terminée. D'autres, le plus grand nombre, sont couchés pour toujours dans la boue de Verdun ou sous la terre crayeuse de Champagne. Lamentable sort qu'ont eu ces derniers ! Leur jeunesse s'écoula entre les murs austères et rébarbatifs de la caserne. Et quand ils quittèrent celle-ci, ce ne fut que pour marcher au-devant de la Mort qui les prit à vingt et un ans ou vingt-deux ans ! De la Vie ils ne

connurent que la face grimaçante, de cette Fée versatile et fantasque, ils n'obtinrent jamais le moindre sourire. Quittant l'École pour la Caserne, leur jeunesse fut monotone et triste et l'on peut dire qu'ayant délaissé la Chambrée pour la Tranchée au fond de laquelle ils rendirent le dernier soupir, ils furent dans la situation du condamné à mort qui quitte la Prison pour se rendre à l'Échafaud.

Sans doute, ils furent victimes inconscientes du Drame dans lequel ils jouèrent un rôle de premier plan — sinon profitable. Leur jeunesse et leur inexpérience furent leur seule excuse.

Nous, les Survivants de l'odieux Massacre, notre devoir est tout tracé : discréditons de toutes nos forces le Militarisme et la Caserne ; croyons à l'évolution des Esprits. Et puisse cette opinion du général Langlois trouver bientôt sa justification : « La caserne développe l'antimilitarisme ».

— Lucien LÉAUTÉ.

Accueil

CASSATION (COUR DE)

Juridiction suprême, composée de hauts dignitaires de la magistrature et dont le rôle consiste, ainsi que son nom l'indique à *casser* les sentences rendues par les diverses Chambres, si les formes de la procédure n'ont pas été respectées et s'il a été commis durant le jugement certaines violations de la loi. Cette jurisprudence fut établie par la loi du 27 novembre 1790. La Cour de Cassation comprend : un premier président ; trois présidents de Chambre ; 48 conseillers ; un procureur général ; six avocats généraux ; un greffier en chef ; quatre commis greffiers ; huit huissiers. Le nombre des avocats à la Cour est de 60. C'est toute une nuée de fonctionnaires inutiles et grasement rétribués, qui vivent sur le travail de la collectivité. Ce ne serait cependant là qu'un demi-mal si leur rôle nuisible ne s'étendait pas plus avant. La Cour de Cassation ne s'occupe jamais du fond de l'affaire qui lui est soumise. Elle n'a pas le pouvoir d'augmenter ou de diminuer une peine. Elle annule un jugement si elle y constate des vices de forme, et renvoie l'affaire devant un tribunal compétent qui la juge à nouveau. Là se bornent ses attributions. Il faut, pour que la Cour puisse se prononcer, la présence d'au moins onze juges et ses décisions sont prises à la majorité des suffrages. Les audiences à la Cour de Cassation sont publiques.

On peut se pourvoir « en Cassation » à la suite d'un jugement du tribunal correctionnel, de la Cour d'appel, de la Cour d'assises ; mais il faut dire tout de suite que pour les Anarchistes ou tous ceux qui s'occupent du mouvement social de gauche, il n'y a aucune chance de bénéficier de la faveur ou de l'indulgence de ces hauts magistrats issus de la bourgeoisie et au service du capital.

De même que la Cour d'appel (Voir : *Appel (Cour d')*), la Cour de Cassation est un lieu de repos où s'en vont terminer leur existence les anciens présidents des

tribunaux correctionnels ou des Cours d'assises, et le législateur fut bien mal inspiré, en 1790, lorsqu'il crut garantir l'application de la loi, au nom des libertés républicaines.

La loi et la magistrature ne seront jamais des organes de défense sociale et vont à l'encontre du but poursuivi, même si l'on admet la sincérité qu'anime le législateur et le magistrat. Comme toutes les institutions bourgeoises, la Cour de Cassation est un des piliers du capitalisme qu'il faut combattre pour le bien de l'humanité libre.

Accueil

CASTE n.f.

Se dit des catégories, des classes entre lesquelles une nation est partagée par la loi civile et religieuse. Par extension, se dit aussi de certaines classes de personnes pour les distinguer du reste de la nation à laquelle elles appartiennent, et, dans ce sens ne s'emploie guère que par dénigrement. Ex. : Il a tous les préjugés de sa caste.

Il n'y a plus de pays, aujourd'hui divisés en castes, l'Inde exceptée, et encore, le mouvement gandhiste tend-il à faire disparaître cette vieille organisation. Dans l'Inde, ainsi d'ailleurs qu'en Egypte on retrouve dans la plus vieille antiquité, trace des divisions nationales, par castes. Dans la Perse, les castes ont été moins marquées; les Juifs n'ont connu que la caste sacerdotale; elles n'ont existé en Chine qu'accidentellement et le bouddhisme les a détruites partout. En Egypte, avant l'établissement des monarchies, la nation était divisée en trois castes : les prêtres, les guerriers et le peuple. Dans l'Inde, selon le Législateur des Indous, Manu, ils doivent à Brahma leurs lois et leurs usages; Krishna, fils de Brahma, divisa la nation en quatre castes principales, qui n'ont entre elles aucun rapport et qui ne se mêlent jamais par des alliances. Ce sont : 1° Les Brahmanes, sorti de la bouche de Dieu; 2° les Kchatryas, formés de ses bras; 3° les Raysiahs, de ses cuisses; 4° les Sûdras de ses pieds. La première de ces castes, celle des Brahmanes fut destinée au sacerdoce; elle occupa aussi les emplois les plus élevés, ministres, conseillers, etc. Les Kchatryas furent destinés au métier des armes. Aux Raysiahs fut confiée la direction de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, le soin d'élever les troupeaux. Enfin, les Sûdras exercèrent plusieurs métiers et furent laboureurs, domestiques, parfois esclaves. Cette dernière caste, avec sa sous-caste ou tribu des parias est de beaucoup la plus nombreuse et compte les neuf dixièmes de la population de l'Hindoustan.

Chaque caste a ses privilèges tant au point de vue du costume et des préséances qu'à celui de la nourriture. Nul ne peut sortir sa caste, soit pour monter, soit pour descendre, sans crime. La caste des parias notamment est tenue dans une abjection incroyable, une ignorance crasse, qui sont la honte de l'Inde.

En Europe, les nations furent longtemps, sans qu'il y ait des démarcations aussi rigoureuses, divisées en castes. Les seigneurs qui monopolisaient les richesses et le savoir, avec les prêtres; d'autre part, les serfs et esclaves, monopolisant le travail, la misère et l'ignorance, formaient bien deux castes ou classes et plus tard, trois, grâce aux « affranchis » devenus bourgeois. Il est à noter que partout, la caste première, est celle des prêtres, qui partout monopolise les développements de l'intelligence et s'en sert pour maintenir dans le servage le plus grand nombre possible de membres de la nation. Mais la nécessité « d'affranchir » des serfs pour faire travailler les autres serfs les oblige à laisser l'instruction se répandre chez les affranchis. Ceux-ci s'enrichissent de biens mobiliers, affranchissent à leur tour d'autres esclaves et quand ils se sentent assez forts, se débarrassent de l'autorité de la caste des prêtres et des seigneurs.

Ainsi, peu à peu, avec les développements de l'intelligence et la découverte de l'imprimerie, les castes se sont fondues. Il n'y a plus que des possédants et des non-possédants, mais les uns passent dans l'autre classe et il y a une tendance sociale à la communisation des avoirs.

- A. LAPEYRE.

Accueil

CASTRATION n. f.

Mutilation atroce qui consiste à retrancher les deux glandes qui secrètent la semence. Cette opération fut surtout répandue en Europe vers le XVIème siècle. On sait que l'ablation des organes sexuels chez l'homme, lui procure une voix claire et aiguë qui peut se conserver avec l'âge, et c'est pour satisfaire aux besoins de l'église et fournir aux chapelles des papes des chanteurs à la voix de soprano, que des parents, aveuglés par un fanatisme criminel, et aussi par intérêt, n'hésitaient pas à sacrifier tout l'avenir de leurs enfants. De l'église, les castrats se répandirent dans le théâtre ; le métier fut pendant un certain laps de temps assez lucratif. Ce n'est qu'en 1851 lorsque les armées françaises occupèrent Rome que le pape Pie IX, se vit contraint de rendre un décret abolissant définitivement l'usage de la castration.

En Orient la castration se pratique encore mais sur une moins grande échelle. Elle fournit les eunuques chargés de veiller sur les harems des pachas et des sultans. Elle disparaît cependant à mesure que progresse la liberté féminine et que la civilisation abolit les préjugés qui étouffent le vieux monde.

La femme est, elle aussi, sujette à la castration, mais dans un ordre tout à fait différent. Elle ne se pratique qu'en cas de maladie. Il en est cependant qui n'hésitent pas à subir cette opération terrible et douloureuse, et se font retirer les ovaires pour ne pas avoir d'enfants. Ces cas sont tout particuliers et très rares, car la complicité d'un homme de science est indispensable, et on peut dire que de nos jours la castration ne se pratique plus que sur les animaux domestiques dont on veut éviter la reproduction.

Accueil

CASUISTIQUE n. f.

La casuistique est une science religieuse, qui a la prétention de traiter des devoirs de l'homme et d'établir des règles déterminant les responsabilités dans les divers conflits d'ordre moral. Comme tout ce qui se rapporte à l'église et qui est d'essence jésuitique, la casuistique fut un moyen entre les mains des hauts dignitaires du Christianisme pour asservir le peuple, et accumuler des richesses. En opposition avec leur morale de pauvreté, de chasteté et d'abstinence, les casuistes, avides de domination, de luxure et de bien-être, accaparaient tous les biens laïques, que les peuples, par naïveté, ignorance et faiblesse, n'osaient même pas défendre. C'est vers le XVIIème siècle que la casuistique atteignit son apogée. À cette époque elle devint l'objet de l'aversion populaire, en raison des crimes, des exécutions accomplis en son nom au cours des cinq siècles précédents.

La casuistique, objet de discussion sur tous les conflits ou crimes d'ordre religieux, véritable code barbare dont les maximes furent soutenues et défendues par la papauté, justifia les actes les plus ignobles et les plus monstrueux. Les casuistes n'hésitèrent pas à qualifier *de sages et salutaires* les massacres de la Saint Barthélémy. Ce furent eux qui conseillèrent la révocation de l'Édit de Nantes.

Au sens général on fait de la *casuistique*, lorsque l'on parle à perte de vue sur des cas de conscience ou lorsque l'on se plaît à embrouiller, pour les besoins d'une mauvaise cause, un débat ou une discussion.

Accueil

CATACLYSME n. m. (du grec : *kataklusmos*, déluge)

Au sens géologique, révolution qui bouleverse et transforme la surface du globe. Le cataclysme est un phénomène d'ordre naturel et malheureusement l'humanité ne peut rien, ou presque, pour en arrêter les effets désastreux. Chacun a encore présent à la mémoire le terrible *cataclysme*, qui ravagea le Japon en 1923 et qui coûta la vie à plusieurs centaines de milliers de malheureux. Les éruptions volcaniques, les inondations qui, à périodes indéterminées, viennent désoler les populations sont des *cataclysmes*.

Avec les progrès de la science, l'observation et l'aide d'appareils d'enregistrements ultra-sensibles les savants arrivent parfois, sinon à prévenir, du moins à prévoir un cataclysme, ce qui permet plus particulièrement pour les éruptions volcaniques d'évacuer les populations qui habitent dans les environs de la « Montagne de feu ».

Rien ne permet hélas d'espérer que la petite chose qu'est l'homme, arrivera à vaincre la puissante nature qui, détachée des faiblesses et des mesquineries humaines, poursuit son évolution en vertu des lois différentes de celles qui nous régissent.

Il semble que la brutalité de la nature ne soit pas suffisante à l'homme et que celui-ci, animé par un instinct de destruction, provoque souvent des *cataclysmes* ; et au sens social on peut considérer comme cataclysme toute transformation brutale de l'humanité. La guerre, erreur des sociétés modernes, est un cataclysme néfaste qui engendre cependant des cataclysmes bienfaisants. La Révolution russe de 1917 fut un cataclysme vengeur du régime d'opprobre et d'impérialisme tsariste.

La Bourgeoisie et le Capital s'écrouleront bientôt dans un formidable *cataclysme*.

Accueil

CATÉCHISME n. m. (du grec : *Katechismos*)

Au sens général : instruction élémentaire d'une morale religieuse. Il serait pourtant erroné de penser que le catéchisme ne se borne qu'à l'enseignement de la foi chrétienne. Une telle définition du catéchisme serait incomplète. De nos jours où la religion chrétienne, ou plutôt les religions dites « révélées » perdent de leur influence, et sont remplacées par des religions plus modernes, le nombre des catéchismes s'est multiplié. Chaque doctrine a le sien, dans lequel on s'attache à pénétrer l'esprit de l'enfant d'une foi, qui n'admet, naturellement, ni réplique, ni analyse. Les catéchismes varient selon les besoins de la cause.

Nous savons que durant la guerre, son Éminence le Cardinal archevêque de Paris, afin de concilier ses vertus très saintes et ses devoirs patriotiques de Français n'hésita aucunement à retrancher du catéchisme chrétien ces paroles du Christ : « Tu ne tueras point ». Dans le domaine patriotique et national, le catéchisme que l'on enseigne aux enfants dans les écoles, s'applique à faire naître dans les jeunes cerveaux malléables, l'amour du pays où l'on est né et la haine de l'étranger. Il prépare moralement les boucheries futures. « Tu tueras et tu mourras pour sauver ton pays ». Ce pourrait être le frontispice du catéchisme nationaliste. Il y a également des catéchismes révolutionnaires et nous assistons malheureusement au spectacle douloureux d'hommes sincères et dévoués qui, catéchisés par des maîtres en la matière, croient fermement défendre les intérêts de la classe ouvrière, de leur classe, en s'inspirant d'un catéchisme qui n'est souvent composé que d'un tissu d'erreurs et d'aberrations. L'enseignement catéchistique est donc contraire à la science et à la logique et ne peut former, au point de vue intellectuel, que des individus aveugles et fanatisés.

Accueil

CATÉGORIE n. f. (du grec : *Kategoria*, attribut)

Classification des objets, des idées et des individus de même espèce. La catégorie est le résultat de recherches, d'inventaires et doit frapper par sa clarté et par sa précision. Un homme et un arbre sont de *catégories* différentes. Pourtant les catégories peuvent, à leur tour, donner naissance à des subdivisions. De même qu'il y a plusieurs catégories dans le domaine philosophique il y en a plusieurs dans le règne végétal ou animal. Si l'on peut ranger tous les humains dans la même catégorie, relativement aux plantes, on peut ensuite classifier par couleur, par race les divers habitants de la terre et former de la sorte des catégories humaines. Il en est de même pour les animaux et les végétaux. On ne peut évidemment associer dans une même catégorie le végétal et l'animal et en conséquence il est assez facile de tracer une ligne de démarcation entre les diverses catégories.

[Accueil](#)

CATHOLICISME n. m.

Voir : *Religion*, et aussi, *Église*, *Jésuites*, *Papauté*.

Accueil

CAUSALITÉ n. f.

Affirmation et notion de la cause ; vertu par laquelle une cause produit un effet. *Il n'y a entre ces choses aucun rapport de causalité.* Principe de causalité : Principe en vertu duquel on rattache un effet à sa cause. — Une des catégories de Kant, comprise dans la relation. Chez la plupart des philosophes qui ont embrassé dans leurs spéculations l'ensemble de l'intelligence et qui ont construit ou tenté d'édifier un système complet, nous trouvons la catégorie de causalité. Ces catégories sont les idées nécessaires, sans lesquelles la pensée ne saurait s'exercer. La *Causalité* a donc toujours été considérée comme un des modes les plus importants, les plus essentiels de l'esprit.

Accueil

CAUSE n. f. (du latin : *Causa*)

Principe d'une chose, ce qui fait qu'elle existe. Ce mot exprime une idée essentielle, une des idées fondamentales de l'esprit humain, et, par la notion qu'il représente, il appartient au langage philosophique. Une cause est tout ce qui est capable de produire un mouvement déterminé. On ne peut parler de « cause première » dans le domaine de la matière qui présente un enchaînement de causes et d'effets. Or, dans ce domaine où tout est successivement effet et cause, la cause première, si elle était, serait indépendante, absolue, donc éternelle et donnerait naissance à d'autres causes, dépendantes, relatives, ce qui est absurde. La matière présente donc l'image de l'*indépendance éternelle* et elle ne renferme ni cause première, ni cause finale, mais seulement des équilibres transitoires formant les divers êtres. La matière est en éternelle transformation, allant des formes les plus illimitées aux formes les plus limitées, de corps faisant des forces, et transformant les forces en corps. Tout mouvement provoque un mouvement. Il n'y a pas de mouvement premier, il ne saurait y avoir de mouvement dernier. La « *limitation* » qui gênait tant les spiritualistes, et leurs principes de causalité, s'explique parfaitement aujourd'hui, grâce aux expériences de Gustave Le Bon et à son livre *l'Évolution de la matière*. Tous les corps se réduisent en forces identiques. Il n'y a pas de différence d'essence entre les êtres de la série, mais de forme seulement. Le cristal et la cellule sont composés de même, mais ayant une forme différente et un moyen de reproduction ainsi que d'accroissement particuliers, ils donnent naissance à des êtres apparemment opposés.

Accueil

CAUSER v. a.

Être la cause de... Exemple : Ce maladroit a causé un accident.

CAUSER

Ce mot n'a aucune communauté de sens ni d'origine avec le précédent, il nous vient du latin *causare* qui signifiait plaider. En français, causer, c'est s'entretenir familièrement d'un objet. Il faut se garder d'employer le verbe causer pour le verbe parler. La demoiselle du téléphone commet un barbarisme quand elle dit : « Ne quittez pas : on vous cause. » Par négligence on donne quelquefois au mot causer un sens péjoratif. Exemple : « Cette femme a fait beaucoup causer » pour dire que des bruits malveillants ont circulé à son sujet. Cette négligence est admise et c'est regrettable car nous avons déjà le mot jaser qui est le péjoratif de causer. Larousse dit fort justement :

« Savoir parler ce n'est que savoir parler ; savoir causer c'est savoir parler et écouter. »

Donc, causer, c'est parler en gardant une disposition à écouter.

Accueil

CAUSERIE n. f. Même origine que le mot précédent.

Dans la pratique la causerie est l'intermédiaire entre la conversation et la conférence. (Voir ce mot .) La conversation est généralement imprévue et improvisée et l'objet de l'entretien est souvent inattendu. Pour la causerie, au contraire, on a préalablement convenu de quoi l'on s'entretiendra. On peut donc dire que la causerie est une conférence plus intime ou destinée à des auditoires réduits à un petit nombre. La causerie comporte le plus souvent un orateur, mais celui-ci parle en s'attendant aussi à écouter, en guettant sur les visages de ses auditeurs ce qui convient à satisfaire la curiosité et les besoins de chacun. Pendant que la conférence s'adresse à l'auditoire en masse parce que la quantité d'auditeurs ne permet pas qu'il en soit autrement, la causerie permet à l'orateur et lui impose même de viser chaque auditeur individuellement ; Pendant que le conférencier parle indépendamment des auditeurs devenus anonymes par le nombre, le causeur vit avec chacun des individus de son auditoire. Le conférencier touche un plus grand nombre de personnes ; le causeur touche plus profondément chaque auditeur parce qu'il lui est moins étranger.

On commettrait une faute grave contre ce merveilleux moyen qu'est le verbe en supposant la préparation d'une causerie moins nécessaire que celle d'une conférence : le causeur peut et doit se permettre un langage plus simple, de façon à se confondre le plus possible avec son auditoire ; mais c'est précisément parce que des interruptions peuvent se produire, sollicitant une précision, un éclaircissement, un complément d'explication, que le causeur devra s'être plus solidement préparé. La causerie est la forme oratoire la plus exigeante ; car, en même temps qu'elle impose à l'orateur une connaissance profonde du sujet, une préparation solide du discours, elle exige le don d'improvisation : l'orateur doit se tenir prêt à répondre brièvement et clairement à toute question et ramener habilement au sujet son auditoire qui, sans cela, se livrerait aux plus folles digressions.

Tout en étant intime, voire familial, le causeur doit demeurer courtois, affable et même respectueux.

* * *

La causerie fut un art très athénien ; outre que le philosophe grec enseignait, sous

forme de causeries faites non à ses disciples, mais avec ses disciples, dans l'antique Athènes les hommes allaient volontiers chez le barbier parce que l'on y causait. La causerie est devenue un art très français parce que le Français est né causeur ; mais il ne faudrait pas croire que la causerie n'exerce sa séduction qu'en France : la vérité est que la langue française, par ses finesses et ses subtilités, donne à la causerie toute la valeur de son charme ; mais les Français qui ont voyagé savent que, dans tous les pays du monde, la causerie demeure le meilleur moyen d'expansion des idées.

Pour nous en tenir à notre définition, il faut considérer que c'est aux environs de 1610, en l'hôtel de Rambouillet, que naquit la causerie française. On ne peut considérer comme causeries les controverses religieuses qui les auraient devancées ; car, orateurs papistes et réformistes faisaient des conférences contradictoires et non des causeries. C'est la jeune marquise de Rambouillet qui, peu après sa vingtième année, provoqua la formation et l'évolution des causeries. Instruite, intelligente et sociable, elle avait réuni dans son hôtel de Rambouillet les esprits les plus cultivés de son temps : Voiture, Vaugelas, Condé, Mme de Longueville, Mme de Scudery, Benserade, Corneille, La Rochefoucauld, tant d'autres encore. Il est fort probable que de tous les personnages illustres qui fréquentèrent chez Julie (Julie d'Angennes, marquise de Rambouillet), c'est Vaugelas qui fut le plus « causeur » au sens que nous donnons ici à ce mot. Mais les bonnes et précieuses leçons de syntaxe qu'il donna aux familiers de la maison firent commettre à certains de ridicules exagérations dans les soins donnés au « bien parler » et ces exagérateurs des préceptes du grammairien Vaugelas reçurent l'épithète de « précieux » et « précieuses ». Molière ne les épargna point, il fut même dur pour l'Abbé Cotin dont il fit le Trissotin des Femmes Savantes, ce qui est injuste car Charles Cotin était non seulement latiniste mais aussi helléniste et hébraïste ; c'était donc un savant lettré.

Les causeries de l'hôtel de Rambouillet avaient certainement débuté sous la forme de verbiages littéraires, par la suite on causa philosophie, arts, sciences. Molière nous montre, surtout dans Les Femmes Savantes et dans Les Précieuses Ridicules, les petits côtés des effets de ces causeries. Julie d'Angennes semble aussi être la créatrice de ce qui fut appelé « faire ruelle ». On nommait alors ruelle la partie de la chambre où se trouvait le lit. Nous dirions aujourd'hui l'alcôve. La marquise recevait au lit et aussi pendant que ses caméristes procédaient à sa toilette compliquée, des courtisans qui, pour lui plaire, poussaient la conversation sur son terrain favori. Ces « ruelles » devinrent aussi des causeries, littéraires le plus souvent. Selon que la dame qui recevait était insignifiante et superficielle ou cultivée et d'esprit élevé, les visiteurs étaient des lettrés et philosophes ou des oisifs. Dans ce dernier cas, la causerie déviait de la littérature au sentiment, sentimentalisme plutôt, et fats et faquins discutaient sur la fameuse « carte du Tendre ». Dans l'autre cas, les visiteurs étaient des érudits et des penseurs ; de la littérature on passait à la philosophie et les causeries philosophiques s'orientèrent rapidement vers la politique et s'attaquèrent à l'astucieux et puissant Mazarin. C'est

dans les salons, ruelles et embrasures de fenêtres que naquirent les deux Frondes (1648-1649 et 1649-1653) où nous retrouvons Broussel, Condé, Beaufort. Madame de Longueville fut célèbre parmi les jolies frondeuses.

L'Académie Française elle-même est née de causeries et, en dépit de la légende, Richelieu n'en fut pas le fondateur : elle existait de fait quand il s'en empara. En 1629, Chapelain, Godeau, Gombault, Giry, Habert, l'abbé, de Cérisy, Malleville et Cérisy, prirent l'habitude de se réunir chez leur ami Valentin Conrard pour s'entretenir des travaux qu'ils préparaient. Le cardinal de Richelieu, ayant appris l'existence de ces causeries, proposa aux causeurs de former une compagnie. L'Académie était née, car Chapelain fit prudemment remarquer à ses compagnons qu'il était sage de ne pas déplaire au Cardinal. La signature royale consacra l'existence de l'Académie Française, le 29 janvier 1635. Mais un siècle plus tard, les causeries prendront une ampleur féconde et prépareront la révolution, parce que, dans les « salons où l'on cause » auront fréquenté les encyclopédistes. Qui sont ces encyclopédistes dont le verbe préparera la chute du trône le plus élevé d'Europe ? Diderot, d'Alembert, l'abbé de Prades, Voltaire, Helvétius, le chevalier de Jaucourt, l'abbé de Condillac, Rousseau, l'abbé Morellet, d'Holbach, l'abbé Raynal. Où se réunissaient-ils ? - Dans les salons de quelques grandes dames. Ces cénacles étaient très organisés, voire disciplinés : chaque maîtresse de maison avait son jour et chaque jour avait sa matière. Chez Mme de Tencin, le lundi on causait, arts, le mercredi lettres. Chez Mme Helvétius, le mardi, on causait sciences, philosophie, sociologie ; mais abrégeons en nommant les dames qui tinrent les salons les plus célèbres, c'est-à-dire qui présidèrent aux causeries les plus retentissantes : Mme de Longueville, Mme Geoffrin, Mme du Deffand, Mlle de Lespinasse, Mme Necker... Il y a danger d'être injuste quand on cite des noms : nous allons oublier Marmontel dont les causeries eurent leur part d'influence. Mme Marmontel aussi tenait salon. Acceptons d'être incomplet et, pour cette époque, résumons : elle fut fertile en causeries fécondes.

Nous avons fini pour l'époque, mais à côté de l'époque, dans ce temps-là, dans un coin de province, sous une tonnelle de rosés, dans le jardin d'un estaminet de la banlieue d'Arras, des causeurs se réunissaient et fondaient une société. L'objet de leurs causeries était la poésie ; le nom de leur société, emprunté à la tonnelle, était les Rosati. Ces jeunes poètes amateurs étaient avocats, officiers, bourgeois ; les noms des causeurs : Joseph Le Guay, Lazare Carnot, Maximilien Robespierre !

Les grandes favorites organisèrent aussi des causeries ; la marquise de Pompadour, alias la fille Poisson, sut en tirer parti de façon remarquable. Pendant la période révolutionnaire tout prend des proportions si grandes que la causerie fait place à la conférence. Elle ne meurt pas tout à fait et Joséphine de Beauharnais en est une preuve. Plus tard, quand Bonaparte la délaisse pour sa maîtresse : la gloire, elle réunît les beaux esprits et la causerie survit dans son salon, mais pour ne renaître réellement qu'en la deuxième partie du siècle.

On fait un abus du mot causerie jusqu'à s'en servir pour désigner une conférence, un cours, voire un article de journal. Les causeries de Sainte-Beuve ne sont autre chose que des cours. Il en est de même de ce qu'à tort encore on a nommé les causeries d'Edmond About. Par contre, quelques conférences de La Bodinière (oh ! très peu !) furent de réelles causeries. La plupart des conférences et des cours des Universités Populaires furent aussi des causeries. Les clubs actuels : Faubourg, Tribune des Femmes, Insurgés, etc., ne sont pas des milieux où l'on cause. Nous les retrouverons à l'article Conférence .

Nous devons, à ce propos, mettre en garde nos groupements d'étude et de propagande et leur recommander d'apprendre à discerner les qualités de leurs orateurs pour confier les causeries aux causeurs et les conférences aux conférenciers ; il est exceptionnel que le même homme réunisse les qualités des deux emplois. Encore une recommandation d'ordre pratique : si le causeur doit posséder de solides qualités, les auditeurs doivent s'imposer une certaine discipline à cause du danger de la digression et de la confusion. Il ne faut pas que, sous prétexte de la liberté d'interpeller l'orateur, tout le monde parle à la fois. La grande qualité de l'auditeur de causerie doit être la discrétion. Les auditoires de causeries se recrutent parmi l'élite des auditoires de conférences.

Raoul ODIN.

Accueil

CAUSTICITÉ n. f.

Substantif qui sert à désigner une nature acerbe, mordante, satirique, et le plaisir qu'éprouvent certains individus à poursuivre un adversaire, par l'invective et l'ironie. La causticité est un état maladif et dénote un caractère hargneux, méchant ; elle est plus brutale que la satire, et plus dangereuse ; elle est aussi moins spirituelle. Il faut se méfier et s'éloigner des esprits caustiques.

Accueil

CAUTELEUX adj.

Qui use de ruse, de finesse, pour arriver à ses fins. Se dit d'un individu sournois et plat, dénué de franchise et ne prenant que des chemins détournés pour atteindre le but qu'il se propose. Un homme cauteleux n'hésite pas à tromper ses semblables, si son intérêt l'exige. « Des mains cauteleuses ont su la diriger vers un autre but. » (Mirabeau.)

Accueil

CÉLÉBRITÉ n. f.

Ce qui est connu du grand public, qui a de la réputation. La célébrité d'un savant, la célébrité d'un roman, la célébrité d'un bandit. Il y a une nuance entre la célébrité et la gloire et il ne faut pas confondre l'une avec l'autre. On peut devenir célèbre en accomplissant une mauvaise action de grande envergure. Un grand criminel, un grand général qui fit massacrer des millions d'individus sur les champs de bataille, peuvent devenir célèbres ; mais ils ne seront jamais glorieux qu'aux yeux des populations serviles, nationalistes et patriotes. Les terribles « Chauffeurs de la Drôme » furent célèbres. Le nom de Poincaré est célèbre ; celui de Pasteur est entouré d'une auréole de gloire incontestable.

En notre siècle de mercantilisme où tout se négocie, la célébrité s'acquiert avec de l'argent. De la publicité autour du nom d'un mauvais romancier, et le voici devenu célèbre. De grands savants, des bienfaiteurs de l'humanité resteront obscurément abandonnés durant toute leur existence, tandis que des charlatans, grâce au bruit fait autour d'eux, seront universellement connus et fêtés. Un homme célèbre n'est donc pas obligatoirement un grand homme et c'est avec raison que Mme Necker a dit : « Il y a des célébrités factices auxquelles on travaille toute sa vie et qui finissent à la mort. Il y a des célébrités qui commencent au tombeau et ne finissent plus ».

Accueil

CÉLIBAT n. m.

Est considérée de par la loi comme célibataire toute personne d'âge nubile et qui n'a pas été mariée légalement, alors même qu'elle vivrait en ménage depuis des années sous le régime de l'union libre, et posséderait une nombreuse progéniture.

Pour ceux qui n'attachent point à la célébration du mariage officiel une importance capitale, et ne la considèrent que comme une concession à certaines nécessités de la vie sociale présente, le célibat est l'état des hommes, ou des femmes, qui, soit volontairement, soit par suite de circonstances fâcheuses, vivent dans l'isolement sexuel, au lieu de faire association, avec une ou plusieurs personnes de leur choix, dans une existence commune durable, en vue de l'amour et de la procréation.

Dans les sociétés antiques le célibat était flétri par l'opinion publique comme une situation anormale, non sans quelque raison d'ailleurs. Car ceux qui, ayant reçu la vie, refusent de la donner, et répugnent à l'union conjugale, sont, du point de vue de l'espèce, comparables à des fruits secs ou à des arbres morts.

Mais la tendance naturelle de persistance et d'accroissement de l'espèce n'est pas seule à considérer en cette matière. Non soumise au contrôle du savoir et de la raison, elle aboutit au surnombre et à son élimination inévitable par la famine ou le massacre. Elle donne lieu aussi à d'imparfaites sélections, par le moyen barbare de compétitions brutales.

Le rôle des humains éclairés est, en matière de reproduction, de prévenir à toute époque, par la procréation limitée aux moyens de subsistance acquis, les luttes meurtrières résultant du surnombre. C'est aussi de substituer, à l'insuffisance et à la cruauté de la sélection établie sur le triomphe des plus aptes, les procédés non douloureux de la sélection rationnelle, basée sur l'observation scientifique, et qui consistent, tant en un choix judicieux des types humains les plus capables de contribuer à l'embellissement de l'espèce, qu'en une mise à l'écart, par la stérilité volontaire, des éléments disgracieux, morbides ou gravement tarés.

Le célibat, considéré comme renoncement à l'union sexuelle en vue de la procréation, ne peut donc être apprécié comme une, faute vis-à-vis du genre humain que lorsqu'il s'agit d'êtres qui, par leur beauté et leur santé, leurs brillantes qualités morales ou intellectuelles, auraient pu donner au monde une heureuse descendance, et s'y refusent, pour le plus grand profit de la multiplication des médiocres ou des

infirmes.

Le célibat ainsi considéré, lorsqu'il est dicté par la conscience de l'inaptitude à une saine procréation, est un sacrifice à l'intérêt social, d'autant plus digne de louange, qu'il peut être à certains fort pénible de s'y résoudre.

Il est des circonstances où le célibat ainsi compris trouve encore et tout autant sa justification. Lorsqu'il s'agit de personnes dont le caractère est impropre à l'existence permanente en commun, et qui ne pourraient que s'y trouver malheureuses, tout en rendant pénible à autrui leur présence. Lorsqu'il s'agit, en outre, d'hommes ou de femmes qui se proposent un apostolat rendu dangereux par les conditions de la vie sociale actuelle.

On peut, en effet, être doué de très sérieuses qualités mais, pour l'étude, la méditation, ou le travail, avoir besoin d'un isolement tel qu'il est peu compatible avec les nécessaires concessions, et les petits tracasseries journaliers de l'existence en famille. C'est le cas de beaucoup de savants, d'artistes et d'écrivains, aventureux et instables par tempérament, ou bien hypnotisés par leur labeur.

Il est à considérer, d'autre part, que notre conduite, à l'égard de ceux que nous aimons, doit s'inspirer logiquement de la situation dans laquelle ils se trouvent, et non de celle qui pourrait leur être faite dans : une toute autre organisation sociale.

Or, il est présentement impossible de compter sur la société pour élever de façon convenable des enfants, en l'absence de leur père et surtout de leur mère. Et, pour ce qui est des jeunes filles et des femmes, elles sont, pour la plupart, dans l'incapacité de se suffire à elles-mêmes par leur travail. Qu'elles aiment avec sincérité, ou qu'elles n'aiment point, presque toutes sont dans la nécessité de compter, pour vivre sans trop de misères, sur l'appui de l'homme qui les invite à partager son foyer, légalement ou non.

Si donc nous conservons tous, à chaque moment, le droit d'encourir, pour une noble cause, l'extrême dénuement, la prison et la mort, ceci devient beaucoup plus contestable lorsqu'il est question d'entraîner à notre suite, dans de terribles épreuves, des êtres qui, dépendent de nous, que nous avons appelés à la vie, ou auxquels nous avons promis le bonheur, et qui n'ont peut-être ni la ferveur de notre vocation, ni la force de notre résistance.

Avant de se résoudre à quelque héroïque sacrifice, un homme consciencieux et bon, une mère au cœur tendre, songeront toujours à assurer pour le moins la sécurité de ceux qui, demain peut-être, seront à l'abandon. On ne s'appartient plus entièrement lorsqu'on a pris charge d'âmes. Et c'est pourquoi ceux qui rêvent à de grandes actions pleines de périls feraient-ils bien de se résigner à la solitude, et à n'avoir que de stériles amours.

Jean MARESTAN.

* * *

CÉLIBAT

S'il était une « Vérité », elle serait anarchiste ; et l'on pourrait affirmer a priori que, ce qui nuit à l'État favorisant l'anarchie, l'idéal, résiderait dans le célibat, c'est-à-dire le défaut d'union légale ou non, entre l'homme et la femme. Mais les libertaires n'admettent rien sans discussion et confrontent sans cesse les faits avec les principes.

Dans tous les temps et dans maints pays, les gouvernements ont sévi contre le célibat et infligé des amendes aux réfractaires au joug conjugal. Autrefois les Grecs et les Romains considéraient que l'absence de famille et de progéniture portait atteinte au culte des aïeux, menacé de s'éteindre faute de postérité déferente, et à la prospérité de l'État, compromise par la diminution des effectifs militaires et de la masse taillable et corvéable à merci.

Les monarchies et républiques contemporaines, la France entre autres, suivent la même ligne de conduite et frappent d'une peine pécuniaire leurs ressortissants non mariés. Cependant les motifs ne sont pas tout à fait les mêmes ; le culte des dieux lares, la nécessité de perpétuer le foyer ancestral n'inquiètent guère le législateur moderne, plus prosaïque, surtout soucieux de remplir son coffre-fort et de pourvoir les casernes de chair à canon. L'État n'exige ni encens, ni prières, mais de l'argent pour alimenter ses privilèges et des soldats pour les défendre.

A la réflexion, la loi contre le célibat se montre arbitraire et particulièrement odieuse de nos jours. Car, maintenant, bien des gens ne se marient pas par impossibilité de fait et non par aversion pour le mariage ; ils voudraient, ne trouvent pas, ne peuvent pas. Depuis que, dans une crise de stupide fureur anti-populaire, les gouvernements ont volontairement déchaîné la guerre et fusillé par millions leurs sujets mâles, beaucoup de femmes soupirent en vain après une union légale. Les maîtres perçoivent un impôt sur les défailants à un hymen impossible, mais oublient hypocritement d'autoriser la polygamie et de l'encourager par des exonérations fiscales. Ils veulent des enfants légitimes ou illégitimes, mais sans les payer.

Suivant en apparence une autre voie que les puissances temporelles, le christianisme, à son origine, marqua à ses adeptes son éloignement pour le mariage où il voyait une atteinte dangereuse au culte exclusif de Dieu. « Celui qui n'est point marié s'occupe des choses du Seigneur, cherchant à plaire au Seigneur, mais

celui qui est marié s'occupe des choses du monde, cherchant à plaire à sa femme (St-Paul, « Ire Epître aux Corinthiens ») ». C'est que, au début, la religion nouvelle était surtout une morale, une discipline de perfectionnement intérieur, ne visait pas à la domination matérielle, ne prévoyait ni finances ni armée. Malgré les séductions de la vertu, les premiers catéchumènes ne purent se résoudre à la continence ; les prêtres et évêques eux-mêmes continuèrent à vivre en union légitime ou en concubinage jusqu'au XI^e siècle, où, par la force, le pape Grégoire VII imposa, le célibat aux ecclésiastiques, en invoquant que « l'Église ne peut se libérer de la domination des laïques si les clercs ne se délivrent pas de leurs épouses ». L'humble christianisme primitif, devenu le catholicisme triomphant, ambitionnait le pouvoir intégral, la primauté universelle. Afin de l'obtenir, il décrétait la chasteté pour son clergé militant auquel la pureté assurerait vigueur physique et force morale ; mais il préconisait les conjonctions prolifiques pour les simples fidèles dont la masse grandissante apporterait un copieux tribut. Et aujourd'hui on voit les prêtres de toutes les confessions se faire les complices des gouvernements meurtriers et pousser leurs ouailles à repeupler à outrance les champs de bataille.

A la fin de sa pièce « L'Ennemi du Peuple », Ibsen, conclut : « L'homme vraiment puissant est l'homme seul ». Il signifiait par là que société, parents, amis, influencent et diminuent la personnalité de l'individu, l'entravent dans son développement propre ; la vie sociale et familiale oblige à des concessions constantes, souvent si étendues qu'elles entraînent le caractère le plus droit à s'exprimer et à agir contre son sentiment, contre sa volonté. Le grand dramaturge voyait juste ; chaque jour permet de vérifier comment le souci de ménager l'opinion publique, la crainte de nuire aux intérêts des siens, le désir d'éviter de la douleur aux êtres aimés, amènent le militant le mieux doué à de puérides capitulations, à de tristes renoncements, à de funestes défaillances, parfois à l'avilissement et la trahison. L'homme réellement libre, l'homme véritablement fort, c'est l'homme seul. Mais à quoi lui servirait sa liberté s'il ne pouvait l'aliéner au service des esclaves incapables de se libérer seuls ? Quel usage ferait-il de sa puissance, s'il ne l'exerçait pour le bonheur de ceux à qui leur faiblesse ne permet pas de vivre seuls ? Au contact de la société, dans la famille, ce surhomme devient un être humain, simplement. Que le plus pur des anarchistes lui jette la première pierre, s'il l'ose !

Il n'y a pas sur un arbre deux feuilles pareilles, ni dans le monde deux personnes identiques. Pure chimère que la recherche d'un autre soi-même pensant et agissant dans une étroite communion, sous une impulsion analogue. Néanmoins cette recherche devient passionnante parce qu'elle conduit à d'étonnantes découvertes. En un perpétuel et stérile narcissisme, l'homme se poursuit en vain dans le regard de ses semblables ; il saisit dans le miroir des yeux une vivante et singulière lueur et non un pâle reflet, une fière solitude et non une banale sujétion. Nul ne rencontre l'âme-sœur, ni la femme faite à son image. Chaque être reste seul, éternellement. Unir deux solitudes, c'est créer de la douleur, et aussi des joies. La souffrance, plus que l'amour, anime l'esprit, élève la pensée, exalte le poète ; ou plutôt l'amour est souffrance. Et l'homme ne peut échapper à l'amour.

Comment le solitaire, l'anarchiste aura-t-il l'amour ? Tout dans la nature, végétaux et animaux, se pare pour la recherche sexuelle, fleurit, embaume, roucoule, fait la roue, courtise. La véritable possession ne réside pas en un viol,, mais en un choix, parfois rapide, parfois différé, toujours consenti. Il y a consentement, il y a union : passagère, temporaire, durable ou définitive. L'amour n'existe pas sans union. Peut-être dans la vie des troupeaux, la fécondation se fait-elle d'autorité, sans dilection ? Apparence ; l'union devient plurale, persiste sous la superficielle passivité. D'ailleurs le libertaire se targue de ne pas vivre selon le monde grégaire. Ni chef, ni sujet. En amour, il ne prend, ni n'impose ; n'achète, ni ne se vend ; ne débauche, ni ne se prostitue. Il demande et il s'offre. Il ne fornique pas, il aime. Aimer c'est unir deux corps, deux tendresses, deux souffles, deux existences. Union d'un jour, union d'un an, union à vie ? Nul ne sait dès l'abord combien resteront unis ceux qui se sont joints une fois ; ni si leurs affinités et leurs dissemblances ne les sépareront pas, ou si elles les fixeront.

Pour échapper à l'étreinte de deux bras blancs, à l'emprise d'un regard énigmatique et charmeur, pour s'assurer un destin libre de toute contrainte morale et affermi contre la moindre compromission, l'anarchiste, le militant, l'apôtre se dévouera au célibat absolu, à la continence complète. Il ne connaîtra ni épouse, ni compagne, ni camarade, ni passante, nulle femme. Ses nuits seront sans caresses, ses jours sans abandons. Il ira beau, puissant, sublime, mais seul. Bien peu changeront la faiblesse de leur union contre la force de cette solitude.

Dr ELOSU.

Accueil

CELLULE n. f. (lat. Cellula)

Petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse. - Petite chambre dans la prison, où le détenu vit seul, et qui est disposée de manière à empêcher toute communication avec les autres prisonniers. Les prisons modernes se font toutes avec des cellules. - Par analogie : Petite alvéole où l'abeille, dépose son miel et son couvain. Les cellules de même espèce se ressemblent entre elles et offrent une régularité frappante ; elles sont toutes de forme hexagone. - La cellule est une masse de matière vivante ou protoplasme, limitée par une membrane et ayant une sorte d'indépendance, une vie propre, assimilant et désassimilant pour son compte. Quand elle est complète, elle renferme un autre élément cellulaire plus petit, un noyau, où l'activité vivante de la cellule atteint ordinairement son maximum de puissance. En. outre, il arrive souvent, surtout chez les végétaux, que la surface extérieure du corpuscule cellulaire se durcit ; cette surface durcie constitue alors ce qu'on appelle la membrane cellulaire.

La cellule peut affecter diverses formes, elle peut être globulaire, conique, étoilée, etc..., mais les lignes qui la limitent sont des lignes courbes. Or, lorsque les minéraux sont constitués d'éléments de structure bien définie, ces éléments qu'on appelle cristaux sont toujours terminés par des lignes droites.

La cellule emprunte continuellement au milieu extérieur les substances qui lui sont nécessaires ; ces substances pénètrent dans le protoplasme (matière vivante) à travers la membrane et en assurent l'accroissement. Toutes les cellules constituant une plante ou un animal se comportent de la même manière, l'être vivant subit le même mode d'accroissement. Les êtres vivants s'accroissent par pénétration ou intussusception, c'est ce qu'on a appelé le phénomène de l'osmose. Tout être vivant emprunte constamment au milieu extérieur les substances nutritives et lui restitue constamment les déchets.

Certaines conditions sont indispensables à la vie. Le milieu doit fournir au protoplasme : 1° de l'eau ; 2° de l'oxygène ; 3° de la chaleur. Tout être vivant, naît, grandit, se reproduit, atteint son développement maximum, perd de son énergie et meurt. Tout être vivant descend d'un être auquel il ressemble : la cellule, vient d'une cellule, la souris d'une souris, etc...

Lorsqu'une cellule a atteint les dimensions qu'elle ne peut dépasser, elle se segmente et donne naissance à deux autres cellules. Celles-ci, à leur tour, vont

grandir et donner naissance à deux nouvelles cellules, et ainsi de suite. Si en se divisant, une cellule donne naissance à deux cellules, qui, au lieu de vivre isolées, restent attachées, nous assistons à la constitution, non plus d'un être unicellulaire ou protozoaire, mais d'un être pluricellulaire ou métazoaire. Les cellules d'un être métazoaire se disposent d'une certaine façon qui leur est imposée par les lois physiques et les conditions spéciales du milieu dans lequel elles se développent. D'après les places qu'elles occupent, elles subissent des influences différentes auxquelles elles réagissent, de sorte que la forme des cellules d'un être métazoaire peut varier dans le même être d'un endroit à l'autre ; certains groupes de cellules s'adaptent à remplir certaines fonctions, d'autres groupes s'adaptent à d'autres fonctions ; ces groupements de cellules deviennent des organismes.

Accueil

CENSURE n. f (du latin : Censura)

Droit de suspension, d'interdiction, d'examen, sur les écrits, les journaux, les livres, les pièces de théâtre, préalablement à leur publication ou à leur présentation.

La censure est une très vieille institution et était considérée comme un des premiers ordres de la magistrature chez les Romains. Son rôle avoué était de corriger les abus que la loi n'avait pas prévus ; son rôle réel - comme de nos jours du reste - était d'étouffer les protestations des adversaires du pouvoir.

En France, la censure subsiste toujours bien qu'elle ait été légalement brisée en 1791, puis rétablie à plusieurs reprises ; mais elle ne s'exerce préventivement que durant les périodes de trouble. Pendant la dernière guerre, la censure permit aux gouvernements du monde de poursuivre la boucherie, tout écrit devant être soumis à son autorité pour obtenir l'autorisation d'être publié. La suppression de la censure préventive n'implique pas la liberté d'écrire ou de penser, et ceux qui se permettent, en France, comme dans les autres pays, de s'attaquer aux institutions établies, en vertu de principes jugés subversifs par les lois bourgeoises, sont victimes de la répression. Ce n'est par conséquent qu'une question de mesure, et lorsque les gouvernants des Etats bourgeois considèrent qu'il est de leur intérêt de supprimer totalement la liberté de la presse, ils n'hésitent jamais à ressusciter la censure préalable. C'est donc le principe même de la censure qu'il faut combattre, car elle est un abus dont usent les maîtres du pouvoir pour emprisonner la pensée, et écraser toute liberté individuelle ou collective.

Accueil

CENTRALISME n. m.

Deux méthodes ont toujours lutté l'une contre l'autre, au sein des sociétés ; c'est la méthode autoritaire, qui veut tout rassembler sous la direction d'une personne, d'une coterie ou d'une caste, laquelle inévitablement s'en sert pour ses intérêts particuliers contre l'intérêt général ; et c'est la méthode libertaire, qui veut au contraire que chaque être humain soit son propre maître, s'associe ou se sépare librement de sorte que, aucune contrainte n'existant, l'exploitation et la tyrannie disparaissent. Autorité et liberté sont les deux pôles d'attraction opposés : autorité préconisée par les maîtres du jour ou les maîtres de demain (en état d'opposition provisoire seulement) ; liberté, préconisée par les exploités désireux de s'émanciper, les révoltés de toutes les époques et de toutes les régions.

A ces deux mots d'autorité et de liberté correspondent exactement ceux de centralisme et de décentralisme : fédéralisme ou libre-associationnisme. Indistinctement, et quelle que soient leur étiquette ou leur couleur, tous les partisans du pouvoir sont pour la centralisation. Tout centraliser, tout ramener à un centre directeur, est la théorie chère à ceux qui sont ou veulent être les maîtres. Les théories centralistes sont toutes basées sur la même affirmation : « l'incapacité du peuple à s'administrer librement, autrement dit sa bêtise, donc la nécessité de le faire diriger par des hommes supérieurs. » Et elles aboutissent toutes au même résultat : la constitution d'une caste, d'une aristocratie ; hier, les nobles, aujourd'hui les bourgeois, demain peut-être les soi-disant intellectuels et les fonctionnaires, qui commencent à s'assurer une existence confortable par la consolidation des privilèges acquis ou l'instauration des privilèges nouveaux. Le centralisme aboutit inévitablement au parasitisme, à la contrainte, à l'inégalité, à l'injustice. D'ailleurs, en enlevant aux intéressés, aux dirigés, les moyens de s'administrer par eux-mêmes, il entretient soigneusement l'infériorité apparente ou réelle des administrés. Ceux que la centralisation place à la tête des organismes sociaux sont d'ailleurs des humains comme les autres, ni plus ni moins compétents et moraux. L'exercice de l'autorité leur crée une mentalité spéciale et des désirs de jouissance vaniteuse qui sont des maux redoutables dans une organisation sociale.

Le centralisme n'a jamais résolu aucun des problèmes posés devant l'espèce humaine, ou, s'il les a résolus, ce fut toujours au détriment des masses, au profit des détenteurs du pouvoir. La seule utilité arguée en faveur du centralisme est celle des bienfaits de la coordination dans les efforts humains. Mais par le fait qu'il aboutit à l'autorité, il provoque presque toujours le contraire ; l'ambition, la haine, la

division, les déchirements entre les aspirants au gouvernail, et l'écrasement des couches sociales inférieures. Or, cette coordination peut s'obtenir, aisément et sans risques de tels maux, par la libre fédération des individus et des groupements. Le fédéralisme s'oppose pratiquement au centralisme. En laissant à chacun la liberté dans sa propre association, et la liberté des groupements au sein de fédérations plus vastes, il parvient à l'équilibre raisonné, à l'harmonie, sans laisser prise aux méfaits et aux conséquences néfastes du centralisme autoritaire. Il laisse la faculté aux initiatives isolées ou groupées de se développer ; et par là les stimule ; il ne permet point la contrainte ni l'exploitation ; il est donc l'expression même, du point de vue pratique, de la lutte pour l'émancipation. Le centralisme politique a conduit à des tyrannies abominables et à des guerres sanglantes. Le centralisme économique, qui a son expression dans les cartels et trusts capitalistes, vise à asservir matériellement l'humanité. Quant aux doctrines socialistes ou communistes, rêvant d'un centralisme intégral, d'une dictature, elles sont condamnées par l'expérience que les milliers d'observations ont consommée ; elles ne peuvent aboutir qu'à une tyrannie nouvelle, valant l'ancienne. Les peuples révoltés et conscients se débarrasseront de l'autorité et du centralisme, sa forme d'organisation.

Georges BASTIEN.

Accueil

CERVEAU n. m.

La célèbre proposition de Carl Vogt : « Le cerveau secrète la pensée comme le rein secrète l'urine », soulève à peine aujourd'hui la surprise par la trivialité de sa comparaison et de fortes réserves sur son exactitude physiologique. Naguère, il y a quelque cinquante ans, elle provoqua un véritable scandale et ameuta la science officielle contre son auteur. Si l'on tenait pour à peu près indiscutable que le cerveau fût le siège, le substratum, le soutien de la pensée, il apparaissait sacrilège d'attribuer à cet organe matériel l'élaboration de principes subtils et immatériels comme l'intelligence, l'esprit, l'âme. Les animaux ont un système cérébro-spinal parfois très développé et cependant ne possèdent pas cette faculté d'abstraction, d'évocation, de création, que Dieu a réservée à son œuvre de prédilection, l'homme. L'âme émanait du souffle divin.

Un illustre parrainage couvrait les pontifes du XIX^e siècle ; et, longtemps avant eux, un des plus grands philosophes de l'antiquité, Aristote, allait jusqu'à renier au cerveau tout rôle dans la vie intellectuelle, plaçait dans le cœur le centre de la pensée ! La doctrine aristotélicienne, si puissante au moyen-âge, paralysa presque entièrement l'esprit de recherche et le goût de l'expérimentation ; on croyait à la parole du maître. Pourtant, Galien reconnut les principales fonctions cérébrales, et Hérophile et Erasistrate, de l'École d'Alexandrie, les avaient étudiées « sur des condamnés à mort qu'ils ouvraient tout vivants pendant qu'ils respiraient encore. (Celse, cité par Lhermitte). »

En réaction contre l'enseignement d'Aristote, Descartes soutint la conception mécaniste de la physiologie humaine, l'appliqua au système nerveux, établit le premier la réalité de l'arc réflexe et localisa l'âme dans la glande pinéale. Puis Willis, et ensuite Gall et Spurzheim étudièrent la structure de la matière cérébrale,

précisèrent son agencement et sa répartition, tentèrent les premières localisations fonctionnelles que les savants contemporains ont enfin déterminées.

Dès lors quelles sont, à l'heure actuelle, les connaissances les plus précises, les plus valables concernant le système nerveux ? Et les conditions aujourd'hui connues de son fonctionnement permettent-elles de le regarder comme une manifestation étroitement spécialisée des phénomènes physicochimiques qui dominant toute la biologie ?

L'anatomie macroscopique, l'exploration à l'œil nu font pressentir du premier coup la haute noblesse, la puissante différenciation de l'axe cérébro-spinal. Chez l'homme, le cerveau se présente comme l'organe le plus volumineux, après le foie, et le plus riche en vaisseaux sanguins. Son poids atteint la cinquantième partie de celui du corps entier. Chez les individus et dans les races, son développement, ainsi que celui des circonvolutions dont il est sculpté, répondent au degré d'évolution intellectuelle : plus grands dans les hommes et les groupes ethniques et d'éducation supérieure ; moindres chez les ignorants et les peuplades arriérées. Dans la série animale, la même gradation marque le passage d'une classe à l'autre, d'un embranchement inférieur à un supérieur. Le poids relatif du cerveau va du cinquantième chez l'homme au cinq centième chez l'éléphant ; au trois millièmes chez la baleine. L'indice pondéral, calculé sur 10.000, monte de 1,8 chez les poissons, à 7,8 chez les reptiles ; 42,2 chez les oiseaux ; 53,8 chez les mammifères ; 277,8 chez l'homme. L'observateur libertaire verra là une nouvelle confirmation de cette loi d'ontogenèse générale : la fonction modelant l'organe. Et, en regard, combien s'avère encore une fois puérile et inféconde la conception théologique d'un Créateur façonnant les êtres selon les caprices de sa bonne ou de sa mauvaise humeur !

La section longitudinale ou transversale du cerveau le révèle composé d'une masse molle, où l'œil distingue déjà une substance grise et une substance blanche non mélangées au hasard d'une mosaïque irrégulière mais disposées en conglomérats de forme et de volume bien tranchés, dont la configuration générale se

retrouve à peu près identique chez tous les animaux suffisamment évolués. Ainsi, la partie la plus externe du cerveau est formée par une couche régulière et continue de substance grise appelée « manteau », « pallium » ou « écorce ». Des ilots ou bandes de substance blanche séparent le pallium de noyaux de substance grise situés à la base du cerveau et dont les plus importants sont la « couche optique » ou « thalamus », le « corps strié » ou « noyau caudé », le « bulbe olfactif ». L'étendue et l'épaisseur du manteau croissent au fur et à mesure qu'on s'élève sur l'échelle zoologique : chez l'amphibie, le pallium est plus petit que le corps strié, tandis que chez l'homme l'écorce comporte une masse bien supérieure aux autres formations grises qu'elle recouvre d'ailleurs presque complètement. À l'opposé, le bulbe olfactif, si développé chez les reptiles, subit une régression marquée chez les mammifères et surtout, parmi ceux-ci, chez les Primates.

Grâce à l'histologie, ou anatomie microscopique, il a été possible de pénétrer la structure intime du système cérébro-spinal, formé presque en entier par deux éléments très caractéristiques et tout à fait particuliers : la cellule nerveuse ou « neurone » et la fibre nerveuse. — Au nombre de près d'un milliard rien que dans l'écorce grise, les neurones présentent une texture spécifique adéquate à leur fonction différenciée dans l'organisme, et leur protoplasma renferme des formations qui leur sont propres : neuro-fibrilles, canaux de Holmgren corpuscules chromophiles. Leur taille varie de cinquante millièmes de millimètre à cent quarante millièmes de millimètre (moelle de bœuf) ; ces dernières sont visibles à l'œil nu. — Enfin, caractère hautement distinctif, les neurones rayonnent autour d'eux des prolongements filamenteux plus ou moins nombreux que l'étude histologique a divisés en deux sortes : les uns, très ramifiés, à surface rugueuse, au nombre de cinq à six, s'appellent « prolongements protoplasmiques » ou « dendrites » et conduisent les excitations de toute nature vers la cellule (conduction cellulipète) ; les autres, au nombre d'un par cellule, sont lisses, plus ténus, moins ramifiés et transmettent les impulsions issues du neurone (conduction cellulifuge) ; on les nomme « cylindre axe » ou « axone ». - Dendrites et axones peuvent atteindre un mètre de longueur : tels ceux qui relient les cellules nerveuses de la moelle épinière à l'extrémité du membre inférieur.

Les fibres nerveuses constituent purement et simplement la suite ininterrompue des dendrites et axones ; et les nerfs sont le prolongement périphérique du neurone. À une certaine distance de sa cellule d'origine, la fibre nerveuse se recouvre d'une substance particulière, la « myéline », constituée en partie par des filaments spiralés dont l'ordonnance rappelle celle des condensateurs électriques.

Avec son corps cellulaire et sa double catégorie de prolongements, le neurone apparaît comme une unité anatomique et physiologique, et se montre en effet tel dans toute la série animale. Mais, dans cet appareil, quelle formation spéciale conditionne l'élaboration de l'activité nerveuse si différente des autres fonctions organiques ? Aucune ; la diversité des phénomènes vitaux n'est qu'apparence due à la multiplicité des formes engendrées par les éléments cellulaires types dans leur adaptation plus étroite à un travail déterminé. Comme le neurone, tous les protoplasmas possèdent l'« irritabilité », c'est-à-dire la propriété générale d'être impressionnés par une excitation extérieure (température, lumière, électricité, contact) et de réagir par une manifestation d'activité ordonnée. Celle-ci, minime et microscopique chez une infusoire, amplifiée chez l'homme jusqu'à l'évidence grossière, traduit les modifications physicochimiques se produisant, sous l'influence de causes Internes ou externes, dans l'intimité de la matière vivante en état perpétuel de gravitation (voir article : « biologie »). « Dans les organismes inférieurs, tous les éléments anatomiques accomplissent au même degré la totalité des fonctions physiologiques. Tous sont identiques entre eux et, par suite, ils peuvent être séparés les uns des autres sans que leur existence soit compromise. C'est ce qui a lieu chez les Protozoaires en colonies. Au contraire, dans les organismes plus élevés, chaque élément choisit pour son compte, dans le travail physiologique total, une fonction déterminée et se cantonne exclusivement dans cette fonction : il s'y adapte pleinement et la remplit avec d'autant plus de perfection qu'aucun autre soin ne l'en détourne. Certains éléments anatomiques s'adaptent à la digestion des aliments, d'autres conservent en propre l'irritabilité ; d'autres sont spécialement contractiles, tandis que cette propriété disparaît plus ou moins dans les autres cellules. Mais, par

contre, la division du travail fait naître entre les divers éléments une solidarité plus grande, car chacun est utile à la vie de tous, et de même la réunion des éléments associés réalise un ensemble de conditions tel, que chacun ne peut être séparé sans être exposé à mourir. (Rémy Perrier, « Zoologie »).

Manifestation de l'énergie cosmique, activité, spécialisée issue des phénomènes intra-cellulaires d'ionisation et de diastase, l'irritabilité se traduit, en fonction différenciée, par l'élaboration et la circulation de l'« influx nerveux », de cette force coordonnée qui, déclenchée par une excitation périphérique ou une impulsion centrale, aboutit à une contraction musculaire, une sécrétion, ou une pensée. L'étude expérimentale de l'influx nerveux a déjà donné des précisions fort intéressantes et l'a montré soumis aux lois générales de la matière. Ainsi, depuis Du Bois-Reymond, on savait déjà qu'un courant électrique appelé « courant de démarcation ou de lésion », sensible au galvanomètre, existait entre la surface d'un nerf et la tranche découverte par une section. Cependant cette réaction n'avait rien de spécifique et appartenait à maint autre tissu ou corps matériel. Mais elle permit d'en provoquer une nouvelle plus démonstrative : le courant de lésion se trouvait *modifié* et *réduit* lorsqu'on portait sur le nerf, bien au-dessus du point de section, une excitation chimique, mécanique, thermique ou électrique. Cette *variation négative* du courant de lésion révélait le passage d'un « courant d'action » apparemment identique à l'influx nerveux, puisque les mêmes excitations de nature diverse, appliquées soit sur les nerfs, soit sur les centres nerveux eux-mêmes, faisaient agir muscles et glandes de l'organisme aussi bien qu'elles provoquaient une variation négative, contrôlable, sur le courant électrique d'un nerf sectionné. — Il fut aussi établi que toutes les conditions qui influencent la rapidité ou la force de l'influx nerveux affectent de la même manière l'intensité et la vitesse du courant d'action (Lhermitte).

Quelle que soit l'intensité de l'excitation, la vitesse de l'influx nerveux atteint 28 à 30 m. par seconde chez la grenouille : 117 m. à 125 m. chez l'homme. Elle s'élève avec la température et diminue par la réfrigération ; se trouve proportionnelle à la surface de section de la fibre nerveuse, plus rapide dans les gros

conducteurs que dans les petits. — L'intensité de l'influx nerveux varie évidemment selon la force, la fréquence, le rythme, la nature du stimulant initial. Mais pour une excitation identique, elle augmente ou s'amointrit suivant le nombre des fibres contenues dans le conducteur. C'est ainsi que les appareils physiologiques les plus actifs, les plus sensibles, les plus délicats, les plus adaptés à leur fonction reçoivent le plus grand nombre de fibres leur apportant quantité d'influx nerveux : 80.000 fibres pour le membre supérieur contre 39.000 pour le membre inférieur ; 25.000 fibres pour le seul muscle droit externe de l'œil.

De quelle nature est cet influx nerveux mesurable dans sa vitesse et son intensité ? Certains caractères le classent parmi les phénomènes chimiques : par exemple, durant son travail, la fibre nerveuse s'échauffe, consomme de l'oxygène, élimine de l'acide carbonique, voit grandir sa vitesse d'influx du double pour chaque 10 degrés de température en plus, en conformité avec la loi de Van't Hoff sur les réactions chimiques. Mais d'autre part, la quasi infatigabilité du conducteur nerveux, la présence d'un courant électrique entre sa surface et sa tranche de section en font un phénomène physique. Dès lors une conclusion s'impose : comme la vie elle-même, l'influx nerveux s'avère d'essence chimique et physique à la fois, apparaît comme une modalité particulière de l'énergie universelle.

Voilà donc maintenant connue l'unité fondamentale du système nerveux : une cellule différenciée et adaptée, le neurone, recevant par son ou ses prolongements protoplasmiques, ou dendrites, les impressions périphériques ou internes qu'elle transmet par son cylindre-axe unique soit directement aux organes de mouvement ou de sécrétion chez les êtres de structure rudimentaire, soit aux dendrites d'autres neurones interposés dans les formes plus évoluées. Fibres réceptrices, ou dendrites, cellule nerveuse et fibres effectrices, ou cylindre-axes, sont parcourues par l'influx nerveux, issu des réactions propres du neurone spécialisé aux excitations de toutes sortes provenant du milieu extérieur ou intérieur.

Avec une netteté saisissante, l'anatomie comparée permet de suivre, dans toute la série zoologique, l'apparition et le développement du système nerveux, c'est à dire la multiplicité croissante la complexité progressive de groupement et

d'agencement des neurones, depuis la méduse avec sa couronne ombrellaire de cellules nerveuses déclenchant une mobilité fruste et limitée, jusqu'à l'homme avec son cerveau à texture compliquée, propre à toutes les opérations de l'intelligence, forme extrême de l'irritabilité primordiale du protoplasma vivant. Au début, l'arc réflexe, ou passage de l'influx nerveux du point d'excitation au lieu de la réponse motrice ou sécrétoire, s'inscrit tout entier dans une seule et même cellule nerveuse chargée à la fois de la mission réceptrice et émettrice du système. Puis, résultat d'une adaptation plus parfaite, un second neurone s'intercale dans le circuit réflexe, laissant au premier sa fonction de récepteur sensitif, prenant pour lui le rôle effecteur ou moteur. Ce nouvel élément *ajusteur* « non seulement proportionne, régularise, suspend ou décuple les réponses, mais encore garde le souvenir des influx qu'il a transmis. Et il n'est probablement pas excessif de voir poindre en cet élément le rudiment de la conscience organique. (Lhermitte). »

Sous l'influence des modifications incessantes de l'ambiance, de ses sollicitations constantes et toujours plus précises, l'organisme animal acquiert une structure encore davantage complexe. Entre le neurone récepteur et le neurone moteur, un troisième prend place, en charge d'association mieux établie et de renforcement d'activité, pour réagir à des excitations fortes, diverses, variables par une action ample, adéquate, extensive. Ainsi se constitue un centre nerveux des réflexes « *inter-segmentaires* » ; car, à ce stade de développement, l'être vivant se trouve en état de segmentation définie et de différenciation fonctionnelle (vers).

À un degré supérieur d'évolution somatique correspond une disposition nouvelle des cellules nerveuses. Une solidarité générale s'établit qui nécessite un appareillage spécial. Les réflexes inter-segmentaires, issus de l'état parcellaire, sont conditionnés par des neurones « supra-segmentaires » qui n'ont de lien direct ni avec la cellule sensitive, ou réceptrice ni avec la cellule motrice mais seulement avec le neurone d'association des réflexes inter-segmentaires. Cet appareil supra-segmentaire ne se contente plus de transmettre l'influx nerveux, d'associer, d'amplifier, de diversifier les réflexes ; il présente la propriété de les suspendre, les inhiber, de les refouler pour les mieux adapter. Son activité n'est plus mécanique ;

elle est presque réfléchie, psychique. Le groupement des neurones supra-segmentaires constitue l'ébauche du cerveau (arthropodes).

Jusqu'ici, et par conséquent chez les invertébrés, l'étude du développement du système nerveux repose sur les constatations anatomiques et histologiques et sur les données fournies par l'observation de la manière d'être des animaux lorsqu'on modifie les conditions habituelles de leur activité. Les fourmis, devant un obstacle à leur cheminement processionnaire, hésitent d'abord, se reprennent ensuite, et finissent par tourner ou supprimer la difficulté. Elles sont munies d'un centre supra-segmentaire, d'un cerveau déjà grand par rapport à leur taille et peuvent ainsi donner preuve d'intelligence en adaptant leur réponse réflexe à la diversité des excitations extérieures. — Chez les vertébrés, les proportions plus grandes de leurs organes permettent en outre l'expérimentation physiologique : la pratique des ablations partielles ou totales du cerveau occasionne dans le comportement réflexe et instinctif ou adapté et individuel, des déficits proportionnels à l'importance du segment enlevé.

Ainsi chez les poissons, la décérébration du pallium ou manteau comporte peu de troubles apparents. Car leur activité se règle surtout par les centres segmentaires et inter-segmentaires.

L'ablation du cerveau au-dessus du thalamus ne diminue chez la grenouille que son habileté à la capture de la proie et laisse intactes toutes les autres fonctions. La décérébration sous-thalamique rend la bête inerte ; celle-ci flotte et ne nage plus. De même les reptiles souffrent peu de la suppression du pallium.

Amputé du cerveau, le pigeon s'alimente et se meut à peu près normalement. Mais il a perdu la faculté de reconnaître les objets, le sentiment de ses besoins sexuels, le discernement du danger.

Un chien, auquel Nothmann extirpa le cerveau, vécut trois ans ; Il était aveugle, mais non sourd, buvait, mangeait et digérait, se mouvait, ne reconnaissait personne et n'avait pas de désirs sexuels, se montrait incapable d'éducation.

L'expérimentation physiologique corrobore donc les conclusions de l'anatomie. Plus un animal comporte un cerveau développé, plus ses actions cessent d'être automatiques, pour devenir réflexes et instinctives d'abord, puis individuelles à un degré élevé d'évolution. De même l'ablation du cerveau, à peu près indifférente pour le comportement des vertébrés inférieurs, devient très nocive pour celui des vertébrés supérieurs. En une série d'actions et de réactions entre l'animal et le milieu, d'une part le système nerveux se complique et perfectionne son agencement pour mieux répondre aux sollicitations de l'ambiance ; d'autre part, la complexité structurale et la haute précision de son fonctionnement confèrent au système nerveux la faculté d'agir sur l'ambiance et de la modifier au gré de ses besoins nouveaux.

Splendide épanouissement de l'appareil supra-segmentaire, le cerveau humain porte à la dernière puissance les possibilités d'intégration, d'adaptation, de transformation des excitations périphériques ou des impulsions internes. Dans ses manifestations psychiques les plus élevées, il se montre l'aboutissant de la longue évolution multi-séculaire durant laquelle, en une série de phases bien déterminées, l'espèce s'achemina de l'état protoplasmique uni-cellulaire, avec son irritabilité fruste et globale, jusqu'à la forme achevée de Primate intelligent avec un système nerveux d'une sensibilité exquise et d'un fonctionnement étroitement différencié.

Cette lente ascension de l'obscur impression élémentaire à la clairvoyante pensée apparaît en un raccourci saisissant dans le développement du cerveau chez le fœtus et chez l'enfant. Dans l'embryon, le système segmentaire (moelle, bulbe, protubérance) se forme le premier, bien avant l'appareil supra-segmentaire qui, pendant les quatre premiers mois de la vie intra-utérine, présente une structure très rudimentaire. Les mouvements fœtaux commencent au deuxième mois ; deviennent perceptibles vers le cinquième ; peuvent être provoqués, chez un fœtus prématurément expulsé, par des excitations de la peau et des tendons. Même la succion et la déglutition se produisent dans la matrice bien avant la naissance. Mais toute cette activité fœtale est seulement réflexe, comme le prouvent, d'un côté l'inexcitabilité du cerveau et l'excitabilité de la moelle, et d'un autre côté la

possibilité de ces mouvements même après une section du cerveau du fœtus au-dessous du thalamus. Et l'inexcitabilité du manteau ou pallium persiste jusqu'à la naissance. « Le fœtus humain, jusqu'à son expulsion à terme, est plongé dans un sommeil sans rêves ».

Le nouveau-né présente un cerveau très différent de l'adulte et dont le développement se fera graduellement suivant un rythme identique à celui de la formation progressive du système nerveux dans la série animale. Il agit d'abord d'une façon réflexe comme les êtres à centres neuroniques inter-segmentaires dépourvus d'écorce cérébrale. « Sourd, aveugle, anosmique, l'enfant à sa naissance ne présente qu'un comportement automatico réflexe auquel s'associent quelques réactions bien imparfaites de caractère instinctif. (Lhermitte). » À six semaines seulement le nourrisson suit les objets du regard, et vers le quatrième mois sourit en « voyant » sa mère. L'odorat et le goût s'affirment plus rapidement. « Dès les premiers mois, l'enfant reconnaît sa mère à l'odeur de son lait, et, dès la naissance l'odeur désagréable de l'« asa fœtida » provoque une expression de dégoût. (Kussmaul). » Les mouvements, les cris, les sanglots, les vomissements du nouveau-né sont réflexes puisqu'ils existent aussi nets chez les enfants dépourvus d'hémisphères cérébraux, les « anencéphales ». Ceux-ci ne vivent qu'un ou deux jours ; mais ils sucent, avalent, crient, remuent les membres. Par conséquent ces fonctions élémentaires sont indépendantes du cerveau. Au fur et à mesure que les neurones se multiplient dans les noyaux gris (thalamus ou couche optique, corps strié) d'abord, dans l'écorce grise ensuite, les manifestations instinctives apparaissent ; l'enfant réagit, quoique maladroitement, aux pressions, pincements, variations de température. Enfin l'entrée en jeu du manteau cérébral fait apparaître les actes imitatifs ou expressifs, sous leur caractère individuel : le sourire, le baiser, les pleurs, les câlinements (Lhermitte).

Ainsi, l'étude anatomique et histologique du cerveau du fœtus et du nouveau-né, l'observation des agissements des enfants normaux et des anencéphales montrent d'une façon surprenante comment la complexité des organes se produit et s'élève avec le perfectionnement des fonctions, et combien l'individu se développe avec

précision selon le plan même de l'espèce.

L'élaboration fœtale et post-natale de l'appareil supra-segmentaire conditionnant la vie psychique aboutit chez l'homme adulte à la constitution de deux groupes neuroniques superposés : l'un, inférieur, comprenant les corps opto-striés (thalamus ou couche optique et corps strié) ; l'autre, supérieur, replié en nombreuses circonvolutions, modelant l'écorce cérébrale ou manteau. Pour leur étude, aux recherches normales d'anatomie macroscopique et microscopique, s'ajoutent les données fournies par les lésions consécutives aux maladies et les résultats obtenus par une expérimentation prudente et inoffensive effectuée dans quelques cas favorables sur des trépanés pour blessures ou maladies du crâne et de l'encéphale. Par ces moyens, la physiologie est parvenue à établir la localisation anatomique, matérielle d'un certain nombre d'importantes fonctions intellectuelles et continue la poursuite de découvertes nouvelles afin d'arriver à une connaissance de plus en plus complète de la bio-psychologie humaine.

Les corps opto-striés jouent un rôle très important dans les opérations sensibles et motrices du cerveau. Ainsi, le thalamus ou couche optique reçoit les faisceaux collecteurs de la sensibilité du corps tout entier, arrête les impressions reçues pour les transmettre soit directement au corps strié, centre moteur de l'activité automatique, soit à l'écorce, centre de l'activité consciente. Une lésion du thalamus entraîne d'abord l'insensibilité, puis au bout d'un temps variable, des impressions de douleur, même après la plus légère excitation superficielle. — Le corps strié préside à l'activité motrice spontanée (déglutition, insalivation, phonation, mimique faciale), règle la vitesse et la précision des mouvements volontaires. Le malade atteint d'une lésion de ce groupe neuronique avale et parle avec difficulté, présente un masque rigide, figé, marche avec raideur et hésitation, perd en partie ses forces musculaires. — Les corps opto-striés forment donc la première réalisation de l'appareil supra-segmentaire, élèvent les réflexes à l'état d'automatisme instinctif ; le thalamus accuse une obscure conscience sensible, origine de ses douleurs lésionnelles ; le corps strié commande l'automatisme moteur élémentaire, l'automatisme alimentaire et enfin l'automatisme mimique et expressif.

« Ce serait donc une grande méprise que de refuser l'intégration des corps optostriés à la base de la vie psychologique et de ne pas y voir vraiment les humbles serviteurs de la pensée (Lhermitte) ».

Plissée en multiples circonvolutions, creusée de sillons profonds, l'écorce ou manteau se présente comme une gaine continue de substance grise enveloppant les deux hémisphères et composée de six couches d'innombrables cellules nerveuses superposées et disposées en strates parallèles de la superficie à la profondeur. Les rangées neuroniques sont parcourues à diverses hauteurs par des faisceaux de fibres nerveuses qui se réunissent en stries parallèles ou perpendiculaires à la surface. Cette multitude série de formations cellulaires et fasciculaires ne se trouve pas répandue dans toute l'écorce d'une façon uniforme ; elle se divise au contraire en groupes bien tranchés, d'architecture anatomique et histologique particulière à chacun d'eux. Il a été possible d'identifier un grand nombre de ces *territoires corticaux*, que l'on a relevés en une véritable carte du manteau cérébral. Et l'expérimentation physiologique a précisé la fonction spéciale afférente à chaque territoire cortical. Pour y parvenir, elle emploie deux méthodes : l'excitation artificielle des territoires délimités par l'anatomie microscopique chez l'homme et les animaux ; l'étude des troubles consécutifs aux lésions spontanées chez les hommes et les animaux, et aux lésions provoquées chez les animaux.

Ainsi a été découverte une zone corticale sensible aux courants électriques, l'« aire précentrale », formée par une série de foyers bien distincts dont l'excitation électrique suscite des mouvements séparés non seulement pour les membres, la face et le tronc, mais encore pour chaque segment de ces organes et même, affirme Forster, pour chaque muscle isolé. Cette aire est sensible aussi aux actions mécaniques et chimiques. Mais le phénol demeure sans effet sur elle, tandis qu'il déprime l'excitabilité des cellules de la moelle épinière : preuve de la constitution physiologique différente des centres moteurs cérébraux et médullaires. — Chez l'homme la destruction de l'aire précentrale n'amène pas la perte totale de la mobilité. « Seuls les mouvements les plus différenciés, les plus délicats, les plus humains sont atteints ; tandis qu'au contraire apparaissent exaltés les mouvements

automatiques primaires dont les centres se situent dans les corps striés ».

L'« aire précentrale intermédiaire » ou « psychomotrice » est placée à côté de la précédente. Non excitable par le courant électrique d'expérimentation, elle ne commande pas les mouvements mais détermine leur coordination, leur adaptation à un but donné. La destruction n'empêche pas le malade de remuer ses membres, tout en lui enlevant la capacité de les utiliser pour accomplir un acte précis, volontaire ou commandé.

L'« aire postcentrale » a des fonctions exclusivement sensibles. L'excitation électrique de ses divers foyers provoque des sensations de choc, de chaleur, d'engourdissement dans les régions correspondantes des membres. La destruction abolit la sensibilité.

L'« aire postcentrale intermédiaire » ou « somesthéso-psychique » est à la zone précédente ce que la zone psycho-motrice est à la zone électro-motrice : un centre d'intégration supérieure surajouté à l'autre. La lésion ne supprime pas la sensibilité ; elle la rend confuse, trouble, erronée. La sensation persiste, mais la perception fait défaut. Ainsi, les yeux fermés, le malade sent un objet placé dans sa main, mais il n'en peut apprécier exactement ni le poids, ni le volume. Il s'apercevra qu'on le touche sans pouvoir déterminer le lieu de la pression. L'aire somesthéso-psychique apparaît vraiment comme la région de la « pensée sensitive ».

Cependant un objet peut être senti par la main, le poids et le volume en être appréciés, sans que le malade puisse le reconnaître, l'identifier. Les sensations sont perçues sans prendre leur signification, sans former image ; elles ne parviennent plus au seuil de la connaissance intellectuelle. Cette « agnosie tactile » suit la destruction de l'« aire pariétale », autre centre anatomique, matériel, spécial d'une fonction psychique bien déterminée.

L'« aire striée » ou « sensorio-visuelle » élabore les sensations fournies par la rétine. « L'expérience de la guerre, grâce aux lésions très limitées que produisent les projectiles, a montré l'exactitude parfaite de la projection rétinienne sur l'aire corticale visuelle en apportant de nombreux faits de cécité partielle de la surface de

la rétine correspondant au point cérébral détruit par le projectile (Pierre Marie et Chatelin) ». Lorsque la destruction porte sur la totalité des deux aires striées, elle cause une cécité complète souvent ignorée du blessé lui-même. Contrairement à l'aveugle par lésion directe des rétines ou des nerfs optiques, l'aveugle par lésion de l'écorce cérébrale est aveugle pour sa cécité. « Ce fait s'explique fort bien si l'on se souvient que la vision du noir ne se confond nullement avec l'absence de sensations visuelles et que la sensation de noir répond à une clarté moins intense, laquelle n'apparaît que par contraste. Or, les sujets atteints par une lésion destructive de l'aire visuelle corticale sont absolument et à jamais privés de tout élément visuel sensoriel. Au contraire, les malades dont la cécité est d'origine périphérique gardent indéfiniment les éléments dont est faite l'activité sensorielle de leur cerveau et, en conséquence vivent dans la conscience des ténèbres extérieurs (Lhermitte) ».

A côté de cette cécité corticale, il existe, par lésion de l'« aire occipitale ou visuo-psychique », une cécité psychique : le sujet distingue les couleurs et les formes, mais ne peut identifier les objets.

Il y a quelques années, au début des études crânio cérébrales, les « lobes frontaux » passaient pour être la partie noble de l'encéphale, le siège de la plus haute pensée. Les recherches modernes n'ont pas confirmé cette conclusion exclusive. Chez les blessés de guerre, les mutilations de la zone frontale causent de la maladresse, de l'incoordination dans les mouvements, des troubles de l'équilibre et de l'orientation, de l'apathie et des défaillances de la volonté, de la difficulté à fixer l'attention volontaire, de la propension aux songes, à la rêverie. Comme le dit Pierre Janet, les lobes frontaux apparaissent, à la lumière des faits anatomocliniques, comme un des appareils essentiels, et peut être le plus important, qui règlent et soutiennent la tension psychologique.

La localisation sur le cerveau d'une « zone du langage » se montre particulièrement intéressante, très étudiée et très suggestive. C'est que le langage constitue la fonction psychique par excellence, celle qui permet d'exprimer ses sentiments, ses idées et de connaître ceux d'autrui. Les idées elles-mêmes sont une

sorte de « langage intérieur » puisqu'elles se présentent à l'esprit sous leur forme verbale ; et si la parole n'est pas toute la pensée, puisqu'on peut penser par images, elle en apparaît la manifestation la plus importante. Comprenant la parole, l'écriture, la musique, le langage possède son centre spécial autour de la Scissure de Sylvius dans une région du cerveau bien délimitée par l'étude des lésions anatomiques correspondant aux divers troubles de la fonction du langage appelés « aphasies ». Chez les adultes, ce centre se situe pour le droitier sur hémisphère cérébral droit. Chez l'enfant, il n'existe pas avant la neuvième année, comme le prouve ce fait qu'aucune lésion, même profonde, de cette région du cerveau n'entraîne de trouble du langage. Celui-ci n'est donc pas inné ; son centre, non préformé, ne se développe que sous l'influence de l'audition ; les sourds de naissance restent muets. — Nouvelle réalisation, après des millions d'autres, de ce phénomène biologique général : l'organe créé par la fonction, elle-même déterminée par les interractions de l'individu et de l'ambiance.

Parmi ces aphasies, l'observation attentive des sujets atteints a permis de dissocier des modalités caractéristiques et différenciées répondant chacune à une lésion précise d'une partie donnée de la zone globale du langage. — Parmi ces variétés d'aphasie, il faut distinguer : 1° L'« aphasie de réception » ou perte absolue ou relative de la compréhension de la parole et de l'écriture (surdité verbale et cécité verbale). Le malade entend le son de la voix mais ne reconnaît pas le sens des paroles, voit les caractères imprimés sans en comprendre la signification. Il peut lui-même parler et écrire, mais d'une manière confuse, trouble, désordonnée, puisqu'il a oublié la valeur des mots. 2° L'« aphasie d'expression » ou « aphémie », perte de l'expression de la pensée verbale. Le malade est incapable de produire la grande partie des paroles et d'écrire aucun mot. 3° L'« aphasie globale », combinaison des deux précédentes : le malade ne reconnaît ni les sons ni les caractères ; ne peut ni parler, ni écrire, même au hasard. — Mais la maladie produit parfois des lésions encore plus limitées et par conséquent des troubles encore plus singuliers : la « surdité verbale pure », rare d'ailleurs, où le malade lit, écrit, parle, sans comprendre la signification des mots entendus ; la « cécité verbale pure », où le sujet saisit le sens des paroles, parle lui-même, écrit, mais ne lit ni ne se relit ;

l'« aphémie pure », qui supprime la parole, les autres modes d'expression restant intacts ; l'« agraphie pure », où s'évanouit le don de l'écriture.

Chacune de ces aphasies se superpose à la lésion d'un centre anatomique exactement localisé à la surface des hémisphères cérébraux. Tous ces centres constituent donc le support organique de la pensée verbale. « Reliés et articulés entre eux, ces différents centres concourent, à l'état physiologique, par leur harmonieuse synergie, au développement de la pensée verbale ; et en eux repose le solide fondement sur lequel s'appuie, pour se développer en d'infinies virtualités, l'intelligence du langage, support de l'intelligence spéculative (Lhermitte) ».

L'étude des « amusies » ou troubles du langage musical a révélé l'existence dans le cerveau de centres spéciaux et distincts de ceux du langage verbal. « Lorsqu'un de ces centres vient à être altéré, il en résulte non pas la perte complète du langage des sons, mais l'abolition soit de la compréhension de l'écriture musicale (cécité ou alexie musicale), soit de la signification symbolique du rythme des tons et de la mélodie (surdité musicale), soit enfin de la faculté d'exprimer par le chant (avocalie) ou les instruments le sentiment musical (amusie instrumentale). Mais il y a plus, et il existe d'assez nombreux exemples qui attestent que la surdité musicale peut, elle-même, être dissociée. Chez tel sujet, la compréhension de la valeur symbolique des tons et de la mélodie demeure conservée tandis que la signification du rythme est perdue. Un malade observé par Forster, prend la marche funèbre de Chopin, dont le rythme est si expressif, pour une chanson ; un andante pour une valse. Un autre sujet ne saisit plus le sens du rythme de la valse, mais danse correctement quand on lui indique de quelle danse il s'agit. Inversement, la notion du rythme musical peut être intégralement conservée, tandis que celle des tons de la mélodie s'est effondrée. Deux sujets observés par Brazier furent pris subitement d'amnésie mélodique, le premier pendant un chant, le second pendant un concerto de piano. Il est des cas où, malgré la conservation de l'audition musicale et de la lecture des notes, l'expression musicale est abolie. Le cas de Charcot est resté célèbre, de cet exécutant qui capable de lire correctement la musique, était hors d'état de se servir de son trombone. Une malade, observée par Wurtzen, ne pouvait

jouer à l'aide de la main gauche seulement, bien que les fonctions de compréhension musicale fussent conservées. Fait plus curieux encore, un sujet étudié par Finhelburg, capable de jouer du violon ne pouvait utiliser son piano (Lhermitte) ». Il y a donc un appareil mécanique et psychique de la fonction musicale, appareil monté pièce à pièce par l'éducation spéciale et que peut détruire en un coup un traumatisme ou une maladie frappant son support cérébral.

Il n'est pas jusqu'à la joie et à la tristesse, au rire et aux pleurs qui, déclenchés dans certaines maladies en dehors de toute cause adéquate, ne viennent démontrer l'existence « d'un mécanisme physiologique individualisé des expressions émotionnelles ». Les malades, lésés dans cet appareil, présentent un rire ou un pleurer spasmodiques en dehors de tout sujet de gaité ou de désolation : Or bien, « rire est le propre de l'homme » ; mais la pathologie prouve qu'il devient acte réflexe, animal, lorsqu'il est troublé dans son contrôle.

Dans la région ventrale du ventricule médian du cerveau on est parvenu à localiser un centre régulateur du sommeil et de la veille. Jusqu'alors, une opinion assez unanimement accréditée attribuait le sommeil à la fatigue et à l'intoxication du système nerveux. L'observation cependant plaidait contre cette explication, puisqu'il y a des gens qui peuvent réfréner leur envie de dormir, que d'autres dorment quand ils veulent, que beaucoup enfin peuvent se réveiller à une heure déterminée. Ces faits témoignaient déjà en faveur d'une « fonction du sommeil » en partie soumise à la volonté. La clinique confirma la réalité de cette fonction en précisant la zone cérébrale dont la lésion entraîne l'« hypersomnie », c'est-à-dire le sommeil prolongé, impérieux, irrésistible. Elle prouva ainsi que ce centre est un « appareil de veille » maintenu en activité par des stimulations externes ou internes, détendu sous l'influence de la fatigue, marchant au ralenti dans le calme de la nuit excité par des impulsions internes, supprimé par l'effet de certaines maladies génératrices de léthargie. Le sommeil se définit donc comme le repos du système nerveux supra-segmentaire exclusivement ; car, pendant sa durée, les réflexes segmentaires et inter segmentaires continuent à s'effectuer sans relâche, puisque le dormeur respire, retient l'urine, les matières et même peut agiter ses membres. Le rêve marque bien

la persistance d'une vie psychique mais confuse, désordonnée, élémentaire. La pleine conscience exige l'intégrité et l'activité de tous les centres anatomiques rassemblés dans l'encéphale.

Les physiologistes contemporains ont émis l'opinion que le cerveau devait posséder, en même temps que le commandement de l'activité réfléchie, le contrôle des fonctions de la vie végétative et automatique : digestion, circulation, urination, défécation. Et en effet, l'expérimentation animale et la clinique humaine confirment la présence de deux centres distincts pour l'innervation de la vessie, et un centre pour l'innervation du rectum. L'excitation de certaines régions de l'écorce provoque des contractions de l'estomac et de l'intestin, et la destruction de quelques autres modifie les sécrétions salivaires et sudorales. Là réside la preuve de l'unité élémentaire, primordiale, du système nerveux de la vie psychique, l'axe cérébro-spinal, et du système nerveux de la vie organique et végétative, le sympathique. Corps et âme sont deux expressions consacrées par l'usage et conservées pour la facilité de l'étude, mais forment un seul organisme déterminé d'une façon identique dans son apparition, son développement et ses destinées.

Y a-t-il un « centre des centres » ; un « cerveau du cerveau » ; un régulateur des appareils psychiques intriqués, juxtaposés, superposés dans la masse encéphalique ; un substratum anatomique de la personnalité avec son intelligence, son caractère, son tempérament, avec ses réactions propres ? La logique biologique autorise à le croire et des recherches récentes tendent à le déterminer. Donnée curieuse et cependant rationnelle, ce centre ne se trouve pas sur l'écorce, mais à la base du cerveau, au carrefour où convergent et d'où divergent les voies issues des centres supra les centres de la vie organo-végétative. Il est le point de jonction, l'appareil de liaison entre les faits psychiques purs descendant de l'activité corticale, et les manifestations instinctives remontant des appareils inter-segmentaires et segmentaires. Là serait le siège de l'« âme », pour appeler cette chose par son vieux nom. En effet, une lésion portant à ce niveau produit des perturbations de l'humeur et de l'intelligence en même temps que des troubles dans les sécrétions

(menstruation, urination, fonction thyroïdienne).

Aujourd'hui, hardiment, on peut conclure. Le cerveau ne sécrète pas la pensée comme le rein sécrète l'urine, liquide excrémental, nocif rejeté hors de l'organisme. Mais il recueille, intègre, élabore les impressions venues de l'extérieur ou de l'intérieur pour les transformer en mouvements, sécrétions ou pensées, comme le tube digestif saisit, absorbe et assimile les aliments pour les transformer en travail et en chaleur. La phylogénèse en surprend la première apparition dans la cellule neuro-épithéliale des coelutérés (hydres et méduses) pour en suivre le développement progressif jusqu'à l'encéphale des Primates supérieurs, comme elle laisse voir le cytotome des Infusoires ciliés devenir graduellement l'estomac des Hominiens. L'ontogénèse montre le système nerveux de l'homme partir de l'état rudimentaire dans l'embryon, passer par la phase segmentaire et inter-segmentaire chez le fœtus pour s'épanouir en appareil supra segmentaire chez l'adulte. Organe différencié de la primitive irritabilité élémentaire, issue elle-même de l'action de l'énergie cosmique, le cerveau s'avère fonction du mouvement et facteur de mouvement. Il constitue une merveilleuse manifestation de la vie universelle.

— Dr F. ELOSU.

BIBLIOGRAPHIE :

VAN GEHUTCHEN. — *Les centres nerveux cérébro-spinaux*. 469 p. (Uystpruyst Dieudonné, Louvain, 1908.)

LHERMITTE. — *Les fondements biologiques de la psychologie*. 241 p. (Gauthier-Villars et Cie, Paris, 1925.)

PIÉRON. — *Le problème physiologique du sommeil*. (Masson, 1913.)

PIÉRON. — *Le cerveau et la pensée*. (Alcan, 1923.)

BÜCHNER. — *Force et matière*. (Schleicher, Paris, 1906.)



Accueil

CHAMBRE (LA) n. f.

Diminutif par lequel on désigne une des deux assemblées législatives. Il y a en France deux Chambres: la Chambre Haute et la Chambre Basse. La Chambre Haute ou Sénat est composée de membres élus au suffrage restreint, et la Chambre Basse, ou Chambre des députés, qui tient ses assises au Palais Bourbon, est composée de membres élus au suffrage universel. Cette assemblée politique a porté, selon les époques, des noms différents. Après les Etats généraux de 1789, elle se dénomma Assemblée nationale, puis Assemblée constituante, ensuite Corps législatif et Chambre des représentants et, en dernier lieu, Chambre des députés. Si, dans les Etats despotiques, le pouvoir législatif appartient au monarque ou au chef du gouvernement; dans les Etats démocratiques le pouvoir appartient aux Chambres législatives. C'est donc à la Chambre des députés et au Sénat qu'incombe la charge de faire les lois. En vertu même des principes qui régissent les démocraties et qui sont puisés dans les domaines de l'illusion, la Chambre ou Parlement (voir Parlement) agit au nom du peuple qu'elle représente et par qui elle est nommée; elle est supposée défendre et soutenir, par l'intermédiaire de ses composants, les désirs de la majorité de la population, - ce qui serait déjà une erreur car les minorités seraient sacrifiées - mais en réalité elle est subordonnée à une infime minorité qui tire les ficelles et anime les pantins que sont les députés.

Notre ami Bertoni, dans son étude sur l'Abstentionisme (voir Abstentionisme) a signalé, d'une façon claire et précise, les raisons qui militent en faveur des thèses soutenues par les Anarchistes qui refusent de participer à la formation de ces repaires d'hommes indéliçats et roués, que sont les assemblées législatives.

Et même, en supposant qu'au point de vue doctrinal, la Chambre soit vraiment issue du peuple, au point de vue pratique, au point de vue des faits, l'expérience a démontré l'inopérance d'une assemblée législative, et son incapacité à résoudre un problème social quelconque. Composée d'avocats sans cause, de médecins sans clientèle, de charlatans à la recherche d'une situation, d'êtres incapables et ambitieux, elle offre le spectacle de luttes oratoires stériles, où les représentants se déchirent en apparence, mais où tous sont d'accord pour tromper et leurrer le pauvre peuple. Il suffit d'avoir assisté quelque peu à des séances de la Chambre pour se rendre compte de son incapacité. En outre des lois qu'elle a le pouvoir de promulguer, c'est la Chambre qui à la charge de trouver les ressources de l'Etat et de contrôler les dépenses des gouvernements. On sait trop comment elle accomplit son devoir. Ce n'est pas elle qui nomme les gouvernants, mais ceux-ci, en

vertu d'une coutume, qui fait force de loi, ne s'imposent jamais à une assemblée législative, et se retirent s'ils n'obtiennent pas un vote de confiance. Au nom de la république des camarades, elle fait et défait les ministères, afin que chacun de ses membres puisse, à tour de rôle, prendre place autour de l'assiette au beurre. Si la Révolution française déclara que « la loi est l'expression de la volonté générale, et que tous les citoyens ont le droit de concourir, personnellement ou par LEURS REPRÉSENTANTS à sa formation », elle ne se doutait pas que, par les vices mêmes qui sont à la base du régime démocratique, les représentants du peuple trahiraient et la loi et le peuple. Bien qu'ignorante des intérêts et des besoins de la collectivité, la Chambre entend s'occuper, non pas seulement politiquement, mais économiquement, de tout ce qui compose le domaine social. Elle discute, parlemente, légifère, avec la même impudence sur toutes les questions qui lui sont soumises. Jamais elle ne se déclare incompétente. Elle sait tout, elle connaît tout. En agriculture ou en pédagogie, en matière d'armement ou d'hygiène, elle ne se contente pas d'émettre un avis ou une opinion, elle se prononce, elle décide, et c'est ce qui explique qu'elle est toujours obligée de faire et de refaire des lois, qui ne répondent jamais aux nécessités sociales. Elle exerce parfois ses pouvoirs d'une façon tyrannique. C'est la Chambre servile de 1815, dénommée « Chambre introuvable » qui vota le bannissement des conventionnels ; c'est la Chambre de 1894 et 95 qui, par peur et par lâcheté, vota les ignobles lois « dites scélérates ». C'est la Chambre de 1914, qui se mit à plat ventre devant les conquérants ; c'est la Chambre de 1922 qui, durant 26 mois, se courba sous l'autorité du petit homme Poincaré ; c'est la Chambre de 1924 - Chambre rouge pourrait-on dire - qui est incapable de redresser une situation née du dernier cataclysme. La Chambre, c'est tout le mensonge, c'est toute l'erreur, c'est toute la corruption, toute la bassesse d'un régime qui se réclame du peuple et ne cherche qu'à l'asservir.

Et pourtant, elle est l'endroit sur lequel l'homme porte les yeux. C'est de là qu'il espère voir apparaître un jour, la liberté et la fraternité ! Par quelle aberration, par quel illogisme, l'individu peut-il encore croire en la valeur de ces assemblées qui ont donné des preuves suffisantes de leur inutilité ? Depuis plus de 75 ans que le peuple français nomme des députés, et qu'il est supposé diriger la chose publique ; depuis le temps que le parlement fait des lois qui devaient assurer son bonheur, qu'a-t-il obtenu de cette Chambre toute puissante, qui continue à régner en maîtresse, et n'apporte que des désillusions et des déboires ?

Combien de temps encore le peuple devra-t-il être trompé pour comprendre que la Chambre est une institution au service de la bourgeoisie et du haut capital, où se débat les intérêts d'une faible minorité qui spéculé sur la bêtise des masses ? Il n'y a pas lieu pourtant de désespérer ; chaque jour la Chambre se discrédite un peu plus, et la confiance populaire se détache des assemblées législatives. Le nombre grandissant des abstentionnistes en est une preuve. Les temps sont proches où, balayés par le vent des révolutionnaires, les Chambres ne seront plus qu'un souvenir et les hommes conscients, éduqués se chargeront eux-mêmes de traiter leurs affaires.



Accueil

CHANGE n. m.

Troc d'une chose contre une autre.

Opération qui consiste à échanger de la monnaie d'un pays contre celle d'un autre pays, de l'or pour de l'argent. Prix auquel on accepte les devises des différents Etats par rapport à leur valeur-or. *Change* (lettre de). Mode de paiement employé de préférence par les personnes ayant des règlements à effectuer en pays étrangers. Les lettres de change évitent les déplacements onéreux de fonds et réduisent les opérations de banque. Dans le passé, le mot change n'éveillait pas dans l'esprit une idée capitale. Il ne représentait que les différentes opérations que nous venons d'énumérer. Le *cours des changes* n'intéressait que les milieux commerciaux, industriels et financiers. La grande masse de la population se désintéressait totalement de cette question qui paraissait plutôt d'ordre technique. Depuis la guerre, au contraire, le crédit et l'inflation, procédés ruineux auxquels tous les gouvernements ont dû recourir, ont porté cette question à l'ordre du jour et comme le prix du pain, du charbon, du sucre, du café, du coton, de la laine et de tous les objets de consommation et de première nécessité dépend directement du cours du dollar, de la livre ou du franc, tous, du banquier richissime à l'humble travailleur, s'intéressent passionnément à cette *question des changes*, car le mot change, de nos jours, éveille dans notre esprit des idées de bien-être relatif ou de misère noire. Examinons donc les causes de cette crise des changes, puisque probablement de longtemps (si le capitalisme s'en sauve), pareille crise ne se produira plus.

Le mal a son origine dans la guerre. Dépourvus de ressources et contraints à des dépenses prodigieuses, les divers gouvernements entrés dans le conflit mondial durent prendre, au petit bonheur, au hasard des compétences et des circonstances, toutes sortes de mesures toutes plus dangereuses les unes que les autres. La première de ces mesures consista à retirer l'or de la circulation et à décréter le cours forcé des billets de banque émis par l'Etat. Cette mesure étant générale aux principaux Etats, leur situation respective, par rapport à la situation d'ensemble, ne pouvait pas paraître désavantageuse. Cela permit d'attendre l'ouverture de crédit, car, la quantité de billets en circulation augmenta rapidement, dans la plupart des cas, de 400 à 500 %. Une deuxième mesure consista à émettre des emprunts aussi longtemps que l'on pu trouver des prêteurs. Ces procédés imposés par les nécessités de la guerre, ruinaient les Etats ; mais tous en étant au même point, cette opération n'agissait au détriment d'aucun d'eux ; seuls, les habitants

de chaque pays continuaient à en supporter le poids ; car, entre temps, le coût de la vie avait augmenté dans la même proportion que la quantité de billets de banque. Chacun comptait sur la victoire de ses armées pour faire payer aux vaincus tous les frais de la guerre, comme cela était dans les coutumes depuis longtemps établies et toujours respectées. Les imbéciles qui faisaient faire la guerre n'avaient oublié qu'une chose : se rendre compte si le vaincu aurait la capacité de payer. Mais, malgré la haine idiote, la guerre s'arrêta; les peuples reprirent une certaine indépendance économique; l'élément des affaires l'emporta sur l'élément militaire et c'est alors qu'à la guerre tout court succéda la guerre des financiers pour la domination des grands marchés, du monde. La tuerie mondiale avait fait naître et se développer prodigieusement de puissantes industries qu'il fallait à tout prix ne pas laisser disparaître, sous peine de voir disparaître aussi les scandaleux profits. De là, de suite après l'armistice, partit la crise des changes. Il ne s'agissait plus de déterminer la richesse de chacun en tenant compte de ses bonnes intentions, il s'agissait de ruiner l'adversaire pour rester maître du marché de la production et des échanges. Les premières offensives furent dirigées contre les pays vaincus. Le mark et la couronne perdirent journallement des points. La spéculation réalisa des bénéfices formidables. L'Allemagne et l'Autriche furent littéralement vidées par le haut et le bas mercantilisme international, achetant, à l'aide de marks sans valeur tout ce qu'il était possible de revendre avec un bénéfice de mille pour cent dans les pays à change favorisé. Italiens, Français, Espagnols, Américains, Anglais, Belges, Suédois, Hollandais, Danois, Russes, Japonais, Chinois, et jusqu'aux Allemands eux-mêmes, tous les mercantis du monde participèrent, à la curée avec une égale frénésie. Cela aboutit à la ruine définitive et complète des Allemands et Autrichiens (1922-1925). Se voyant irrémédiablement compromis, les Allemands, de beaucoup plus puissants et conduits par des financiers habiles, surent exploiter cette situation désespérée, et ils réussirent à payer une bonne partie de leurs dettes en fabricant, intensément et aussi longtemps qu'ils purent les faire accepter, des billets sans valeur. Cela cependant n'alla pas sans provoquer des ruines innombrables, sans déterminer une crise économique effroyable, sans bouleverser de fond en comble le système des rapports sociaux établis, sans occasionner des misères terribles et des troubles dangereux. C'est lorsque ces troubles éclatèrent, et qu'ils jugèrent la situation trop critique, que les gouvernants allemands, soutenus par leurs anciens ennemis, décidèrent de rétablir une monnaie or afin de barrer la route à la révolution. Mais si le gouvernement allemand fut acculé à la faillite, l'Allemagne ne fut jamais ruinée. Ses richesses naturelles et industrielles avaient pris, pendant la crise, un essor considérable. Seuls, les petits épargnants, possédant quelques milliers de marks, se trouvèrent complètement ruinés après la banqueroute de l'Etat ; car les gros porteurs, très experts en la matière, avaient depuis longtemps mis leur avoir à l'abri. Ainsi on peut conclure que seuls, ces petits porteurs et les salariés qui, durant

toute la crise, furent payés avec du papier sans valeur, supportèrent le poids des quelques *centaines de milliards* engloutis dans la catastrophe.

Contrairement à une opinion générale, les choses ne se sont pas passées partout comme en Allemagne. Non, une foule de petits Etats étaient trop faibles pour employer avec succès les procédés qui avaient réussi au Reich. Entièrement asservis au capitalisme international, la plupart de ces petits pays ne pouvaient tenter une restauration financière que dans la mesure où celle-ci servait les intérêts de ce capitalisme. C'est ainsi que l'Autriche ne put stabiliser sa couronne qu'avec l'appui d'un consortium de banquiers anglo-saxons créé à cet effet. Naturellement, de tels consortiums ne prêtent que contre des garanties de premier ordre, telles que l'exploitation des chemins de fer, des postes, monopole des tabacs, des allumettes, etc., etc., et cela, comme on le conçoit, ne va pas sans de sérieux désavantages pour l'ensemble de la population du pays qui doit accepter de pareilles conditions. Mais c'est là la rançon du capital et il faut la payer.

En 1926, d'autres pays, tels que l'Italie, la Belgique et la France, moins appauvris que l'Allemagne et plus puissants que les petits Etats qui ne peuvent sauvegarder leur indépendance, sont encore en pleine crise et à la recherche d'une solution satisfaisante. Le poids formidable de leur dette intérieure et extérieure, ajouté aux dépenses énormes qu'exige leur politique terriblement impérialiste, provoque une baisse continue et dangereuse de leur monnaie respective. A la suite de cette baisse, ces pays ont dû suspendre ou réduire leurs paiements. Cela n'a fait qu'aggraver la crise et c'est la course rapide vers la ruine. Mais de quelle ruine s'agit-il? Pas de la ruine définitive de l'Etat qui, même après sa faillite, saura encore trouver ses moyens d'existence, mais comme toujours de celle des petits porteurs et des salariés qui ne pourront recourir à aucun moyen efficace pour se garantir contre la dépréciation.

Cependant, pour sauver les apparences, des efforts sont tentés. L'Italie, pour stabiliser son change, a signé des accords avec ses principaux prêteurs. Aux termes de ces accords, elle doit, pendant *plus de soixante années*, rembourser intérêts et principal, ce qui représente, étant donné l'importance des dettes, une dîme terrible à prélever durant *plus d'un demi siècle* sur le malheureux peuple italien. De façon que le travailleur de ce pays devra, durant sa vie entière, payer au financier international, la redevance que jadis il payait au seigneur. Mais peut-on au moins dire que ces accords ont amélioré la situation passagère en réalisant la stabilité momentanée des changes? Non, car d'ores et déjà, on peut affirmer que le sort de la lire reste lié à la politique du gouvernement et qu'elle ne se maintiendra que dans la mesure où celui-ci pourra contracter de nouveaux emprunts pour souscrire aux engagements pris ; car, malgré qu'il soit saigné blanc, le peuple italien ne peut, à lui seul, fournir à l'Etat toutes les ressources dont celui-ci a

besoin pour équilibrer ses budgets. Le sort de la lire reste donc indécis. Sur ce point, comme sur tant d'autres, le gouvernement fasciste se montre aussi impuissant que n'importe quel autre.

En Belgique, ce sont les socialistes qui ont tenté la stabilisation de la monnaie nationale. Dans ce but, ils ont négocié et obtenu une garantie de *cinq milliards or*. Forts de cette garantie, ils décrétèrent que le billet de cent francs ne vaudrait plus que X, mais que désormais, il serait, comme avant 1914, remboursable en or. Et c'est à l'aide de ce procédé que, durant quelques semaines, on parvint à arrêter la dégringolade du franc belge. Mais au dernier moment, les banques devant avancer les cinq milliards or y mirent de telles conditions que celles-ci furent jugées inacceptables. Et le franc belge reprit sa course vers l'abîme. La crise économique déterminée par les fluctuations constantes du change n'était pas atténuée. La solution socialiste (si toutefois on peut l'appeler de ce nom), aboutissait au même fiasco que la solution fasciste. En proie aux mêmes difficultés, au moment même où ces diverses tentatives de restaurations financières échouaient si lamentablement, la France, au lieu de rechercher un remède à ses maux, reste complètement désorientée, mais, sans pour cela renoncer aux dépenses fabuleuses qu'exige sa politique impérialiste. Elle attend, et cela semble devoir lui suffire ; toutefois, cela ne suffit pas à ses créanciers qui réclament et savent exiger des comptes, en faisant baisser sa monnaie. C'est ainsi que la situation prend un caractère subit de gravité.

Le franc qui, depuis 1920, ne perdait du terrain que pied à pied, descend brusquement à trois sous sur les places les plus favorisées. La crise économique vient doubler la crise financière. Des impôts accablants et toujours insuffisants contribuent largement à la hausse précipitée des produits. En quelques semaines, la puissance d'achat des salariés et des petits rentiers diminue de moitié, et les patrons et l'Etat, ne voulant rien entendre pour augmenter salaires et pensions, l'état de misère générale augmente chaque jour. Partout, à l'usine ou dans la rue, chez le vendeur et chez l'acheteur, il n'est question que du prix de la livre et du dollar. Cela peut-il durer indéfiniment? Non; il faudra bien trouver une solution quelconque. Attendre encore devient impossible. Que fera-t-on? Décrétera-t-on que le billet de cent francs n'en vaut plus que de dix, mais qu'il sera remboursable en or? Par ce procédé, dépouillera-t-on les petits des neuf dixièmes de leur avoir? Etablira-t-on une nouvelle monnaie or, au risque de paralyser complètement le commerce et l'industrie? Continuera-t-on, au contraire, la politique d'inflation, afin de ruiner totalement la petite épargne? Peu nous importe. Entre ces procédés, également mauvais, nous ne voulons pas choisir : tous tentent à replâtrer un système périmé.

L'annulation des dettes, de toutes les dettes, le retour à une politique de sagesse et

d'économie, la collaboration fraternelle des peuples pour l'œuvre de reconstruction des ruines, sont les seuls moyens propres à mettre un terme définitif à l'effroyable crise économique qui ravage le monde. Mais de cette solution, indiquée par le bon sens, égoïstes et aveugles, défenseurs maladroits des privilèges et des richesses mal acquis, les gouvernements ne veulent point entendre parler.

A première vue, il semble que la situation n'est pas aussi tragique que nous l'indiquons et que de pareils faits se sont reproduits sans inconvénients graves au cours de l'histoire. Cela n'est vrai qu'en apparence. La faillite de la banque de France sous Louis XV, la machine à fabriquer les assignats sous la Révolution française, les faillites des banques nationales de divers Etats d'Europe et d'Amérique ne dépassaient guère le cadre national et, l'auraient-elles dépassé, elles n'atteignaient jamais qu'un ou deux pays et ne troublaient jamais beaucoup la situation de l'ensemble. De plus, en ces temps lointains, les rapports internationaux étaient encore presque nuls. A cette époque, en l'absence de monnaie stable pour déterminer la valeur, on pouvait avantageusement utiliser le troc et cela se pratiquait d'ailleurs couramment, dans le commerce avec les Indes, l'Afrique et l'Amérique. Dans ces conditions, les fluctuations constantes du papier monnaie n'avaient aucune répercussion grave. En 1926, il n'en est plus de même. D'abord parce que la crise financière est générale, ensuite parce que la facilité des transports, la rapidité des relations, le développement prodigieux de la science, de l'industrie, du commerce ont créé des rapports et des besoins que nous sommes forcés de satisfaire. L'Europe, de nos jours, forme un ensemble plus compact et plus facilement pénétrable que la France de Napoléon ou une province sous Louis XIV. De là, la différence fondamentale entre la situation d'alors et celle d'aujourd'hui.

Au surplus, il faut ajouter que, vainqueurs ou vaincus de la grande guerre, tous ont également souffert de leur incommensurable folie ; c'est ainsi que les pays riches sont précisément ceux où *le prolétariat est le plus misérable*, parce que machines et usines s'arrêtent pour la raison bien simple que les actionnaires des grandes usines et des grandes industries préfèrent faire fabriquer dans les pays à change bas. Quant aux pays à monnaie dépréciée, ils sont littéralement mis au pillage par ces mêmes capitalistes qui rendent ainsi la vie impossible à ceux qui doivent y travailler et y vivre.

Ainsi le mal pénètre partout, il atteint tous les pays, mais nulle part cependant il ne frappe les privilégiés de la fortune : défiant le destin, ceux-ci peuvent toujours se mettre à l'abri du malheur. Partout, ces privilégiés s'opposent aux accords généreux, aux solutions intelligentes qui mettraient fin à une si lamentable situation. Comme les poux sont faits pour vivre dans la saleté, ils sont faits pour vivre des profits que leur rapportent l'exploitation et le gaspillage des deniers publics. Et, en dehors de la

Révolution sociale, rien, absolument rien, ne peut nous débarrasser de ces parasites dangereux qui empoisonnent l'air que nous respirons.

- S. FÉRANDEL.

Accueil

CHANSON

La chanson est une forme assez aimée des poètes. Elle est aussi une forme assez connue de la poésie pour que ne lui soit point contestée la place qu'elle mérite dans la littérature universelle des peuples.

La Chanson est populaire partout. Il n'est point de pays où elle soit ignorée. On pourrait même dire qu'elle est pour certains peuples l'unique littérature.

Les ignorants, les illettrés de partout - même s'ils ne savent chanter - aiment la Chanson.

Il est probable que la Chanson a devancé, dans certains pays, la littérature nationale. Mais on peut dire également qu'elle figure honorablement parmi, les chefs-d'oeuvre de la littérature de divers pays et particulièrement de la France.

N'est-il pas, en effet, de nos chansons françaises qui sont de parfaits petits poèmes par leur forme même, par leur expression heureuse, permettant de les interpréter sans musique bien qu'ils soient destinés à être mis en musique et à être chantés ? Evidemment, la Chanson réclame l'union intime de la musique, même si le rythme des vers semble pouvoir s'en passer. Une musique et une poésie bien adaptées l'une à l'autre se donnent mutuellement une valeur qui sont le charme même de la chanson.

Mais si, dans une œuvre littéraire, il y a, en plus de la perfection de la forme, le sujet qu'exprime cette œuvre, dans le petit poème qu'est la chanson n'est-ce pas le sentiment joliment exprimé qui en fait la valeur ?

Or, la Chanson est belle et riche quand elle sait exprimer l'état d'une civilisation ; quand elle évoque des événements ou des faits d'une époque ou d'une nation, d'une personnalité ou d'une région ; quand elle dépeint un état d'âme ; quand elle contribue à perpétuer les fastes historiques d'un règne, d'un peuple, d'une nation ou qu'elle les critique.

Et n'est-ce pas là, justement, l'origine de la Chanson ? Elle a devancé l'Histoire et suppléé la Presse.

La Chanson est une forme d'art qui, mieux que la peinture et la sculpture, nous

donne la plus réelle image du passé tant on la sent intimement mêlée à la vie de ce qu'elle raconte ou rappelle, critique ou glorifie !

C'est la chanson, dans sa naïveté, qui nous a conservé fraîche et vraie l'image des mœurs d'autrefois et nous a tracé, en traits rudes ou fins, des caractères qui révèlent une époque et marquent les évolutions d'une race.

Dans nos vieilles chansons de France, pieuses ou gaillardes, c'est bien le visage du passé, c'est bien l'âme du peuple aux siècles antérieurs à celui que nous vivons qui se présentent à notre esprit et réveillent les souvenirs que nous pouvons avoir des lectures et des études où nous avons eu l'illusion de revivre le passé. La chanson souvent nous désillusionne de l'histoire en nous montrant, sous des traits plus caractéristiques, certains événements et certains personnages. La chanson française, pour peu qu'on se plaise à l'étudier, nous montre bien la pensée populaire de la France. Elle nous la fait revivre à chaque époque de notre histoire, tantôt inquiète et fanatisée, tantôt sceptique et spirituellement moqueuse, enfin, tour à tour primesautière et profonde, mélancolique et passionnée et, au seuil de la grande époque révolutionnaire, passant soudain d'une chanson grivoise pleine d'insouciance à la menace des chants précurseurs du bouleversement de 1789.

La chanson populaire est celle qui reflète le mieux - même si elle s'éloigne des règles de la littérature proprement dite - par ses fréquentes évocations des caractéristiques du peuple, les états d'âme collectifs faits d'espoirs, d'amours et de joies qu'on aime tant dans les vieilles chansons. Bien souvent, ces chansons sont vraiment œuvres collectives. Il en est, dont on ne connut jamais le ou les auteurs. Cet anonymat est curieux. Ainsi, un bon bougre soupire ou sanglote et, pour se consoler, rime tant bien que mal sa peine ou son amour ; et voilà que sa chanson passe de bouche en bouche sans qu'on sache ni d'où ni de qui elle vient. Mais si, au lieu de l'homme saignant sa vie, c'est un autre, ivre de joie, vibrant d'espoir qui clame son bonheur devant une bouteille de bon vin, c'est encore une chanson qui se répand, s'enrichissant de termes nouveaux, d'images drôles et familières et d'un accent de terroir qui s'accordent et s'harmonisent aux rythmes consacrés, se transmettant aussi de bourg en bourg, de village en village, de ville en ville, de cité en cité, de province en province et devenant une chanson nationale se transmettant de siècle en siècle.

C'est bien la chanson populaire simple, rudimentaire, parfois puérile, souvent charmante, œuvre de tous et de personne, ne se transformant que pour mieux s'adapter, qui est venue jusqu'à nous et qu'on se plaît à entendre et à chanter soi-même. Est-ce un chef-d'œuvre ? Quelquefois. Par l'expression du sentiment, la chanson touche du coup la pure beauté littéraire.

C'est ce qui, sans doute, la faisait juger ainsi par Montaigne quand il écrivit : « La poésie populaire et purement naturelle a des naïvetés et grâces par où elle se compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art : comme il se voit ès

villanelles de Gascogne aux chansons qu'on nous rapporte des nations qui n'ont connaissance d'aucune science, ni même d'écriture. »

Ainsi, en marge même de toute littérature, une chanson populaire peut atteindre au chef-d'œuvre par sa grâce, sa naïveté, sa fraîcheur, sa franchise.

C'est surtout du XVe siècle que nous viennent les chansons les plus accessibles à la compréhension actuelle de ce qu'on désigne, même parmi les amateurs de belles-lettres, sous le nom de gros ou grand public. Il est de fait que la période antérieure au XVe siècle nous fournit, certes, de belles chansons, mais il faudrait plus de texte à l'explication et plus d'annotations pour les rendre intelligibles qu'il ne faudrait de place pour les publier.

D'ailleurs, c'est au XVe siècle seulement que, non seulement en France, mais dans plusieurs pays de l'Europe, on vit la plus riche éclosion de la poésie populaire. Cette poésie, dit Gaston Paris, dans la préface à un recueil de chansons populaires, se distingue nettement de l'époque précédente. Elle est, ajoute-t-il, restée la base et le modèle de la poésie populaire qui a suivi et de celle qui se produit encore. Par une réaction remarquable, elle s'est dégagée à l'époque où la littérature proprement dite est la plus éloignée de la nature, de la simplicité et du sentiment vrai.

Par le sujet ou par l'expression, les chansons du XVe siècle se rattachent bien à la tradition poétique antérieure. Bien que d'inspiration populaire, la forme de certaines d'entre ces chansons révèlent des poètes habiles et délicats dont les noms sont restés ignorés de nous. Toutes ces chansons du XVe siècle contiennent, mieux que celles des époques suivantes, une véritable poésie en même temps qu'une image fidèle de ce siècle et de ses mœurs. Il faudrait, pour s'en convaincre, avoir sous les yeux les chansons d'amour et les chansons satiriques ou historiques, ainsi que les pastourelles et les rondes dans leur variété. En voici une qui se chante sur un air qui est du XVe :

L'AMOUR DE MOI S'Y EST ENCLOSE

L'amour de moi s'y est enclose
Dedans un joli jardinet
Où croit la rose et le muguet
Et aussi fait la passerose ;

Ce jardin est bel et plaisant ;
Il est garni de toutes fleurs ;
On y prend son ébattement
Autant la nuit comme le jour ;

Hélas ! il n'est si douce chose
Que de ce doux rossignolet

Qui chante au soir, au matinet ;
Quand il est las il se repose.

Je la vis, l'autre jour, cueillir
La violette en un vert pré,
La plus belle qu'onques je vis
Et la plus plaisante à mon gré.

Je la regardai une pose :
Elle était blanche comme lait
Et douce comme un agnelet,
Vermeillette comme une rose.

Dans le même genre mignard, voici une autre chanson dont le premier vers fait aussi le titre :

VRAI DIEU , QUI M'Y CONFORTERA

Vrai Dieu, qui m'y confortera
Quand ce faux jaloux me tiendra
En sa chambre seule enfermée ?

Mon père m'a donné un vieillard
Qui, tout le jour, crie : « Hélas ! »
Et dort au long de la nuitée.

Il me faut un vert galant
Qui fût de l'âge de trente ans
Et qui dormit la matinée.

Rosignolet du bois plaisant,
Pourquoi me vas ainsi chantant,
Puisqu'au vieillard suis mariée ?

Ami, tu sois le bienvenu :
Longtemps ah ! que t'ai attendu
Au joli bois sous la ramée.

Toutes ces chansons du xv^e siècle ont le même charme et l'on ne sait vraiment laquelle choisir pour en donner échantillon.

Je me garde bien de citer celles qui ont une tendance historique ou guerrière, mais dont l'originalité fait la seule valeur en dehors de la forme qui est bien celle de la chanson facile à retenir malgré son nombre considérable de couplets. Ce sont des sortes de plaintes ou plutôt les plaintes que nous connaissons semblent être

une mauvaise imitation de ces chansons. Elles étaient un moyen de répandre la gloire de héros légendaires ou inconnus et de raconter les hauts faits de seigneurs et autres batailleurs, des époques où la presse n'existait pas, pour entretenir les peuples dans le mensonge et l'admiration de ce qu'ils n'avaient ni vu ni connu. Les trouvères et les troubadours étaient les auteurs et les interprètes de ces chansons populaires.

Mais la vraie chanson du XVe siècle est heureusement venue, souvent très courte, mais combien jolie, telle celle-ci encore :

VOICI LA DOUCE NUIT DE MAI

Voici la douce nuit de mai
 Que l'on se doit aller jouer,
 Et point ne se doit-on coucher :
 La nuit bien courte trouverai.

Devers madame m'en irai,
 Si sera pour la saluer
 Et par congé lui demander
 Si je lui porterai le mai.

Le mai que je lui porterai
 Ne sera point un églantier,
 Mais ce sera mon cœur entier
 Que par amour lui donnerai.

Ces spécimens de la chanson au XVe siècle peuvent donner une idée de la façon poétique de tourner un couplet et de former une chanson qui ne peut déplaire à quiconque aime la chanson pour elle-même.

* * *

Le chant populaire, au XVe siècle se développe avec une abondance telle que Rabelais, dans son Pantagruel en peut énumérer environ deux cents sur des airs populaires.

Parmi ces chansons, il en est de bien gaillardes. Elles n'en sont pas moins belles et ont alors un accent de franchise et de liberté qui compense leur libertinage.

Chaque province a fourni ses chansonniers et les chansonniers gaillards sont de

partout. Ne contribuent-ils pas à donner au peuple de chaque siècle ce rayon de gaieté qui lui fait oublier sa misère ?

La chanson se perfectionne durant tout le XVI^e siècle.

Les airs populaires sont en faveur et cela donne naissance au genre de la « chanson musicale » où les airs connus, reproduits avec leurs paroles, servent de thème à de véritables compositions de musique, ordinairement traitées à quatre parties vocales par des musiciens de profession avec tous les raffinements du contre-point.

Nous sommes alors au temps des guerres de François Ier avec leurs gloires et leurs horreurs ; il y a dans tout le pays des bandes armées qui ravagent les villes et les campagnes du doux pays de France ; il y a les troubles affreux de la Ligue et d'autres calamités encore pour le peuple qui trime. Les chansons de cette époque évoquent souvent tout cela. Les poètes s'en inspirent en des poésies suggestives. Les chansonniers font de même et leurs œuvres ne sont pas sans valeur historique et littéraire. Au début du siècle, quelques chansons font bonne figure dans la littérature. Par exemple, il est des chansons charmantes qui ne sont rien de moins que des poésies signées du bon poète Clément Marot et qui sont réellement chantées. Des œuvres célèbres des poètes de la Renaissance sont de véritables chansons. On en possède les airs et elles furent très populaires et ne contribuèrent pas peu à la gloire des chansonniers dans maintes provinces de France. Toute la pléiade a contribué à la gloire de la chanson, comme la chanson a contribué à la leur. Ronsard, Rémy Belleau, Clément Marot d'abord ; Le Roux, de Lincy, Claude de Pontoux, ensuite ; puis, Gilles Durant, Desportes, Marie Stuart et Henri IV lui-même, sont les signataires de belles chansons du XVI^e siècle, sans porter cependant le moindre préjudice à la chanson anonyme des XV^e et XVI^e siècles, la vraie chanson populaire.

Une fois encore, laissons de côté la chanson historique, trop longue pour être citée, et ne reproduisons que celle-ci, bien courte et bien belle, de Clément Marot :

PLUS NE SUIS CE QUE J'AI ÉTÉ

Plus ne suis ce que j'ai été,
Et plus ne saurais jamais l'être :
Mon beau printemps et mon été
On fait le saut par la fenêtre ;

Amour, tu as été mon maître,
Je t'ai servi sur tous les Dieux :
Ah ! si je pouvais deux fois naître,
Comme je te servirais mieux !
Clément Marot ;

Il y a encore celle de Ronsard, trop connue de nous et pas assez de tant d'autres :

MIGNONNE, ALLONS VOIR SI LA ROSE....

Mignonne, allons voir si la rose
 Qui, ce matin, avait déclose
 Sa robe de pourpre au soleil
 A point perdu cette vèprée
 Les plis de sa robe pourprée,
 Et son teint au vôtre pareil.

Las ! voyez comme en peu d'espace,
 Mignonne, elle a dessus la place,
 Las ! las ! ses beautés laissé choir !
 O vraiment marâtre Nature,
 Puisqu'une telle fleur ne dure
 Que du matin jusques au, soir !

Donc, si vous me croyez, mignonne,
 Tandis que votre âge fleuronne
 En sa plus verte nouveauté
 Cueillez, cueillez votre jeunesse :
 Comme à cette fleur, la vieillesse
 Fera ternir votre beauté.
 Pierre Ronsard.

Le dix-septième siècle est celui où l'on a beaucoup chanté, paraît-il, dans toutes les classes de la société. Dans l'aristocratie on cultiva le chant. Les airs vont avec les paroles ; ils sont « précieux », et affectés à la cour.

Ce genre maniéré n'est pas celui du peuple, qui conserve à la chanson son allure gracieuse et libre, se ressentant pourtant des chansons de la cour et de celles du Pont-Neuf ; Celles-ci étaient souvent fort grossières, mais toujours satiriques et elles valaient à leurs auteurs des ennuis judiciaires - comme aujourd'hui un article de journal d'avant-garde en vaut à son rédacteur.

A cette époque, s'épanouit la Brunette genre de chanson galante et champêtre sur des thèmes de tradition populaire, mais les couplets en sont soigné stylisés ; pourtant, ils gardent leur primitive naïveté.

C'est le siècle de Malherbe et de La Fontaine ; c'est celui du pauvre Scarron ; c'est celui de Bussy, Rabutin et de Haguenier ; puis, encore, de Marigny et de Quinault ; de Coulange, Chaulieu, Regnard, Lainez, La Fare, Fontenelle, Dufresny, etc., etc.

Autant de poètes semblent vouloir concurrencer les chansons si populaires que sont

les brunettes, les rondes et les légendes mises en couplets par tant d'anonymes aussi glorieux qu'inconnus, car ils sont le Peuple lui-même chantant ses chansons. Le Peuple est chansonnier, sachons-le ; sa production est féconde et traverse les âges. Il nous a chanté et nous chante le Passé pour nous distraire, nous instruire et nous reconforter. Il chante le Présent et il chante l'Avenir, traduisant nos espoirs, nous entraînant vers nos destinées. Il chante toutes les ivresses de la vie, mais il chante aussi l'Histoire dans ses événements les plus douloureux et les plus héroïques. .

C'est ainsi que le dix-huitième siècle, malgré les tendances si diverses qui se partagent l'âme française, se trouve exprimé tour à tour par la chanson. Ce sont d'abord les chansons de tendresses bachiques ressemblant assez aux contes licencieux de certains écrivains de la cour du roi Louis XV. Il y a de l'esprit, de la sécheresse de cœur, du scepticisme.

Piron, Collé, Gallet, Pannard, tous les chansonniers du Caveau rivalisent de verve, de gaîté, de malice.

Puis, c'est la romance qui traduit la sensiblerie ambiante du Trianon avec ses bergeries.

Mais voici maintenant, se faisant la traductrice fidèle des sentiments populaires, la chanson enthousiaste, menaçante, vengeresse qui accompagne le Peuple sur la route ouverte à son affranchissement par la Révolution Française.

Voilà que, subitement, les chansonniers libertins, buveurs, paillards se découvrent une mission sacrée d'entraîneurs, de susciteurs d'énergie, d'apôtres d'une foi nouvelle. Ils traduisent en chants les plus beaux sentiments d'émancipation humaine exprimés par les philosophes au cours de ce grand siècle et de ceux qui l'ont précédé.

Les chansons frivoles se taisent. On oublie : « Il pleut, il pleut, bergère », de Fabre d'Eglantine, pour ne plus chanter que la Marseillaise, de Rouget de l'Isle. C'est la Révolution !

Les idées sociales vont naître, puisque les idées politiques sont en pleine maturité. Ces idées révolutionnaires qui se sont manifestées par la Chanson vont continuer. Les chants révolutionnaires maintenant ne disparaîtront plus de la chanson française. Le dix-neuvième siècle en sera tout imprégné malgré les secousses politiques de réaction produites pour ramener le Peuple au bon temps de la Monarchie absolue. Ce ne sera pas le siècle de la Révolution, ce sera celui des révolutions.

Cela n'empêchera pas les chansonniers du Caveau de renaître, ni Béranger, après Désaugiers, d'entretenir la Chanson française.

La chanson populaire est plus que jamais représentée en ce dix-neuvième siècle. Béranger fait sa propagande républicaine par le Roi d'Yvetot. Et Bérat, égale Chateaubriand par Ma Normandie.

Pierre Dupont chante Les Sapins, Les Bœufs, le Chant de l'Ouvrier. Puis, Xavier Privas fait aimer l'Amour et la Beauté en chantant la Bonté. Viennent alors les chants révolutionnaires, écrits avec des larmes et du sang, par de véritables poètes qui sont du Peuple et veulent, avec une conviction farouche, son bonheur intégral par la Révolte collective des prolétaires ! Il est bien difficile de faire un choix parmi tant d'œuvres et de chefs-d'œuvre de la Chanson contemporaine.

Aussi, résumons-nous.

La chanson n'a d'autre genèse que celle expliquée en ces quatre vers par un poète chansonnier, nommé Ernest Chebroux :

O chanson ! Rayon de gaîté,
Un Dieu dut t'envoyer sur terre
Pour faire oublier la misère
Dont le genre humain est doté.

De tout temps, répétons-le, les hommes ont chanté. Les plus doux sauvages des temps anciens et des régions inconnues comme les plus barbares civilisés de la plus haute antiquité ont certainement exprimé leurs sentiments par des accents rythmés sur des tons plus ou moins harmonieux. On peut croire et dire, avec Julien Tiersot, que « la chanson est la première forme sous laquelle les peuples ont conçu la poésie et la musique ». Et l'on peut ajouter, avec Georges Normandy, « que non seulement vers et mélodie sont nés ensemble d'une même inspiration, engendrés en quelque sorte l'une par l'autre », mais encore que la chanson n'a pas été inventée et qu'elle est née toute seule, avec le sentiment dans l'animal humain, sous toutes les latitudes et à toutes les époques.

Les Peuples se sont rués les uns sur les autres en chantant de rauques chansons. Leurs chefs guerriers ont été déifiés par la chanson, comme au cours des siècles ils ont été critiqués, menacés, exécutés en chantant.

La Chanson a gouverné. On a pu dire qu'en France l'ancien gouvernement, déchu par la Chanson avant de l'être par l'action, fut « une monarchie absolue, tempérée par des chansons ».

La Fronde fut connue du Peuple et entretenue par la chanson.

Les femmes du peuple s'en furent à Versailles en chantant, pour ramener à Paris affamé le Boulanger, la Boulangère et le petit Mitron.

La chanson a évolué avec le Peuple. Elle est toute la poésie de l'évolution du Peuple et l'on peut dire que si les mœurs ont influé sur la chanson, celle-ci a également influé sur les mœurs.

La Chanson accompagne toujours le Peuple dans son évolution. C'est elle qui note et traduit les sentiments, les colères et les révoltes du Peuple.

C'est elle qui exalte ses espoirs et lui fait marquer le pas sur le chemin de son émancipation. Elle pleure, chante, rit, gronde avec lui. Elle est fille des grands cœurs et des beaux esprits.

Elle est gaie, elle est triste, selon les variations humaines puisqu'elle est la compagne fidèle du bon Peuple qu'elle berce, qu'elle encourage, qu'elle anime, qu'elle instruit.

Les bons chansonniers ont raison de vouloir que la Chanson du Peuple soit au Peuple, car le Peuple l'aime. Il est né avec elle ; il a grandi, lutté avec elle.

Le Peuple et sa Chanson, c'est l'avenir.

Georges Yvetot.

Accueil

CHANTAGE n. m.

Manœuvre qui consiste à abuser de la confiance de quelqu'un, et à lui extorquer des fonds sous la menace de révéler des secrets qui peuvent lui être préjudiciables. Le chantage est un acte indélicat au plus haut point et avilit celui qui en use. Il est cependant entré dans les mœurs de la vie courante, et s'il constitue un délit puni par les tribunaux, il est surtout pratiqué sur une grande échelle par ceux qui prétendent être les défenseurs de l'ordre et de la morale.

Toute la presse bourgeoise vit de chantage. Chantage individuel, collectif, national, diplomatique, politique. Que de journaux puisent le plus clair de leurs ressources dans le chantage ! Il leur suffit de connaître ou de soupçonner les dessous d'une affaire financière véreuse, un traité diplomatique de nation à nation que les gouvernants intéressés veulent garder secret, les vices ou les travers d'un homme politique influent, pour qu'immédiatement, sous la menace de révélations scandaleuses, on fasse chanter les intéressés.

Que de drames, que de crimes, que de réputations salies, que de vies brisées ont été déterminés par le chantage ! Il n'y a pas grand-chose à faire pour se défendre contre lui, car le maître chanteur est un être sans scrupule pour lequel la fin justifie les moyens, et l'oreille populaire écoute plus facilement la calomnie que la raison. Engendré par la boue capitaliste, le chantage exerce une puissance formidable et pénètre partout. Il faut le combattre comme toutes les armes jésuitiques et s'éloigner des individus assez malpropres pour s'en servir.

Accueil

CHARITE n. f.

Les deux premiers sens indiqués par Littré sont : 1° « Amour du prochain » ; 2° « Acte de bienfaisance, aumône » ,

Pour que la seconde signification ait pu dériver de la première, il a fallu que l'idée d'amour, alourdie d'on ne sait quoi de grossièrement protecteur, glissât un peu bas le long du concept de pitié. Aujourd'hui, la charité - parfois on précise et on dit la charité chrétienne - n'est plus nommée qu'avec dégoût par les êtres un peu dignes. Ils ne veulent ni la recevoir humblement ni la faire dédaigneusement. Pourtant, ce mot qui sent la soupe distribuée aux portes d'un couvent, fut beau et parfumé en sa prime jeunesse. *Charité* découle du grec *charis*, comme le nom même des Grâces, ou, pour répéter nos poètes du XVIème siècle, des Charites. Avant d'être rendu nauséeux par l'abjection chrétienne, il disait non la pitié mal penchée, le secours dédaigneux et l'inégalité dégradante pour le bienfaiteur comme pour le protégé, mais l'amour d'autrui avec son cortège de sourires ravis, de charmes émus, d'attentions discrètes. Dans ce premier sens, il est la création des stoïciens. Cicéron nous explique comment ils opposaient la vaste « charité du genre humain », *caritas humani generis* moins aux amitiés choisies et exclusives des épicuriens qu'à la défensive et offensive solidarité civique vantée par les péripatéticiens et les autres esclavagistes. A l'odieuse formule d'Aristote: « L'homme est un animal politique », ils opposaient la vraie maxime de large et égale charité : « L'homme est, par nature, ami de l'homme ».

Certains mots ont traîné, hélas dans trop de boue pour qu'on les puisse laver. Comme au sac d'une ville meurt la femme violée par trop de soldats, les chrétiens ont tué de trop de souillures un terme qui fut souriant et profond, que nul effort ne fera revivre.

- HAN RYNER.

Accueil

CHARLATANISME n. m.

User de ruses et d'artifices pour exploiter la crédulité publique et s'attirer la sympathie ou la confiance des foules. On appelle « charlatans » les opérateurs, les droguistes, les « dentistes » qui, sur les places, les marchés et les foires, débitent des paroles et surtout des produits de provenance et d'efficacité douteuses.

Il est des charlatans plus dangereux et, naturellement, mieux cotés. On les rencontre dans les académies, les officines, les laboratoires et les parlements. Ceux-là jouissent de l'estime publique.

La médecine, qui devrait être une science au service de l'humanité, n'est souvent que du charlatanisme. Le pauvre malade, animé par l'instinct de conservation se laisse facilement convaincre par tous ceux qui spéculent sur la santé d'autrui, et lui assurent la guérison et c'est ce qui explique le succès du charlatan qui trouve toujours des dupes.

Dans les prétoires, dans les cours de justice, ce sont les avocats, ces « défenseurs de la veuve et de l'orphelin », qui prennent la place du charlatan médical. Le pauvre bougre qui est pris dans les mailles de la justice est une proie facile, qui ne cherche qu'à être convaincu, et les belles paroles de l'homme de loi brisent toutes ses hésitations.

C'est aussi à l'église que s'exerce le charlatanisme et c'est ensuite sur les tréteaux électoraux où les candidats menteurs et sans vergogne promettent n'importe quoi et à n'importe qui, pourvu qu'ils obtiennent les suffrages des électeurs abasourdis et grisés d'illusions.

Combien sont inoffensifs les petits camelots qui débitent leur marchandise sur les places publiques et, tout en vivant modestement, ne font de tort à personne, à côté de ces charlatans légaux qui accomplissent leur besogne à l'abri des lois!

Dans une société où tout se vend et tout s'achète, il est normal de considérer le charlatanisme comme une qualité et il n'y a pas lieu de s'étonner de la place qu'il prend dans la vie sociale.



Accueil

CHARNIER n. m. (du latin *carnarium*; de *caro*, *carnis*, chair)

Anciennement, cimetière. Endroit dans lequel on enterrait ceux à qui leur fortune permettait d'être séparés du commun des morts. Aujourd'hui, le mot n'est plus usité dans ce sens, mais sert à désigner un amas de cadavres, consécutif à une catastrophe, un cataclysme ou une guerre. Le mot charnier est entré dans le langage courant pour symboliser les effroyables catacombes issues des horribles carnages, tueries et massacres en masse qui caractérisent plus spécialement les guerres.

Accueil

CHARPENTIER

L'antérieur rudimentaire coupeur de bois, le bûcheron, charpentier primitif, est le plus ancien artisan qui employa le bois brut aux huttes et aux simples usages, plus tard aux constructions, en l'équarissant et en le joignant par des assemblages. De vieilles images et gravures imaginatives représentent quelques constructions et des intérieurs; mais ce ne sont pas des documents positifs des choses telles qu'elles existèrent, comme se le sont imaginé des illustrateurs. Les vieux écrits gravés sur la pierre des asiatiques et des égyptiens nous renseignent un peu mieux; ils indiquent que les charpentiers exécutèrent, avant les civilisations grecques et romaines, de sérieuses constructions en bois. Il en est de même des époques gallo-romaines et gallo-françaises qui ne nous laissent aucune attestation en bois; nous ne sommes renseignés que par de vieux parchemins, qui marquent que les maisons royales, romaines et gauloises, occupaient des charpentiers pour la construction et l'entretien des ouvrages divers : ponts, bateaux, faitages, portes, bancs, charrues, chariots, roues d'une seule pièce, etc. Après Dagobert la documentation écrite est plus précise et depuis Charlemagne le charpentier est affirmé dans sa science.

L'époque romane nous laisse, supposer que les entrées des temples et des édifices avaient des portes en bois, que des poutres et des arbalétriers en soutenaient les parties. Les vestiges des XIIème et XIIIème siècles montrent que le travail du charpentier dans les pays de l'Europe Centrale et Occidentale a peu progressé depuis les premiers siècles. Le bois est encore et presque entièrement équarri et travaillé à la cognée et à la hache. Il faut arriver au XIIIème siècle et au gothique pour avoir des pièces de bois rongées par le temps qui nous renseignent sur le charpentier avec des outils transformés qui permettent de raboter, équarir, assembler, moulurer et sculpter. Les maisons en bois du XVème siècle qui existent encore dans les vieilles villes, attestent qu'à la fois la science et l'art de la charpente atteignirent un développement considérable, qui se continua dans les beaux travaux des cathédrales, des châteaux et des maisons civiles de la Renaissance. Puis, les métiers se différencièrent, se spécialisèrent ; le charpentier abandonnait en partie la gouge et les petits outils au menuisier, pour ne construire que les combles, les escaliers, les encorbellements et les échafaudages qu'utilisaient les tailleurs de pierre, maçons, sculpteurs. Depuis 1850 où la charpente en fer fut employée aux petites et aux

grandes constructions, la technique de l'ouvrier charpentier est en décroissance. Les syndicats y suppléent dans une louable mais trop faible mesure en créant des cours professionnels, afin que l'ouvrier ne soit pas ravalé aux degrés inférieurs, et que le simple levageur et monteur puisse connaître les secrets scientifiques, que se réserve de plus en plus l'élite des techniciens, fils de bourgeois qui poursuivent leurs études jusqu'à 18 et 20 ans.

Les classes inférieures des sociétés gallo-romaines, gallo-franques et du Moyen-Âge étaient tenues dans une servitude dont s'affranchirent sur plusieurs points les corps de métiers des tailleurs de pierre et des charpentiers. Du Vème au XIIIème siècle, dans la société féodale, le roturier payait au Seigneur une redevance pour la terre à laquelle étaient attachés les serfs de la glèbe qui ne pouvaient librement disposer de leur personne, ni s'éloigner du domaine du maître roturier.

Au Xème siècle, dans les châteaux féodaux et dans les abbayes, des fermes et des ateliers se créèrent pour construire et entretenir les bâtiments et le matériel; les charpentiers y eurent leur place.

C'est au Moyen-Âge que les corps de métiers s'organisèrent sous la direction des pontifes ; ils acquirent une indépendance relative, toute religieuse, hors de la Seigneurie de laquelle ils dépendaient. Dès le XIIème siècle, les charpentiers ainsi que les tailleurs de pierre menèrent une vie nomade, voyageant en troupes pour construire des ponts, des églises, des maisons, des châteaux, etc. Le compagnonnage affirma l'esprit de corps et eut pour résultat de soustraire les charpentiers à la servitude, en créant l'émulation dans le travail. Le compagnonnage fut une force qui marqua alors une ère de progrès ; il se divisa vers 1400 à la construction des tours de la cathédrale d'Orléans ; il y eut, alors, des batailles entre les compagnons partisans de l'un ou de l'autre des deux architectes qui dirigeaient les plans. Ceux qui ne voulurent pas se soumettre et qui furent obligés de fuir dans la Loire sur des gavantages, se dénommèrent les Gavots, ceux qui restèrent furent les Devoirants ou du Devoir. Chez les charpentiers ces deux ordres tinrent étroitement toute la corporation jusqu'au milieu du XIXème siècle, où fut fondée une société compagnonnique indépendante qui mit fin à une partie des rites et des secrets, tout en conservant un esprit rétrograde vis-à-vis des profanes non affiliés. Jusque vers 1860, les maîtres charpentiers patrons, n'embauchaient que les compagnons affiliés à leur rite respectif; dans les villes où les patrons étaient tous du même ordre compagnonnique, le compagnon d'un autre rite ne pouvait s'embaucher; aussi il y eut des luttes meurtrières entre les compagnons.

Par la religiosité du compagnonnage, les ouvriers étaient dociles et soumis à l'autorité patronale. Même dans le compagnonnage, la hiérarchie existait, l'apprenti

n'avait pas le droit de manger à la table des compagnons ; s'il était reçu compagnon, deux parrains étaient responsables de sa conduite vis-à-vis des patrons et de la mère qui était l'hôtesse désignée où il logeait et prenait ses repas. La soumission qui longtemps empêcha toute idée d'émancipation et de révolte contre l'autorité fut très funeste à l'esprit novateur; c'est ainsi que jusqu'en 1880, la corporation des charpentiers fut en retard dans le mouvement d'émancipation sociale.

D'abord labeur simple, primitif, naturel, le travail du charpentier avec les nécessités et les besoins nouveaux se développa et devint une science de calcul et de géométrie : étude de la résistance sous le poids et les différentes pressions, tracé de géométrie descriptive pour les nombreux assemblages des pans, des limons d'escaliers, des arbalétriers, etc. La science compliquée du charpentier jointe à la pratique, presque jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, fut exigée pour avoir le droit de compagnon (ouvrier accompli). Elle tend de plus en plus à disparaître chez les manuels, qui ne sont en général que des monteurs-levageurs. Maintenant le tracé est fait par des techniciens qui sortent des écoles centrales d'arts et métiers; la mise au point, faite par des spécialistes, est exécutée avec les machines à bois qui remplacent le travail à la main pour le planissage, le découpage et les assemblages. L'ouvrier charpentier relégué de plus en plus au rang de simple manœuvre, a le devoir de connaître la technique du travail qu'il met debout. Face à la science d'une caste qui l'oblige à n'être qu'automate, il doit chercher à savoir ce que les conducteurs ont appris aux Ecoles. Ces connaissances jointes à celles de la sociologie qui incite l'homme à se connaître lui-même et à désirer l'égalité sociale dans le Beau, dans le Bien-Etre par l'universelle fraternité, l'empêcheront d'être la brute, esclave salarié, que les capitalistes, maîtres de l'heure, croient avoir indéfiniment à leur entière disposition et qu'ils dominent par la puissance de la chose fictive et volée : l'argent.

Le travail uni au savoir est seul positif et substantiel. Il ne sera libéré que par les individus conscients, révolutionnaires qui démoliront les préjugés et les tutelles du vieux monde.

- L. GUÉRINEA

Accueil

CHARRON

Le charron est l'artisan qui construit les véhicules pour transporter des charges diverses : chars, voitures, tombereaux, charrettes, camions, brouettes ainsi que les charrues. Ce que l'on connaît de plus ancien c'est le char. Suivant les écritures bibliques le roi Salomon s'en servit ainsi que les Assyriens. Les Grecs et les Romains en avaient pour leurs jeux olympiques. Il est évident que le métier spécial n'existait pas à ces époques, les ouvriers du bois en général façonnaient les chars et les charrues. Ça n'en est pas moins là qu'il faut trouver les primitifs charrons. Plus tard, en Grèce et à Rome, les transports se firent avec des voitures à deux roues; les gallo-romains en eurent à quatre roues, on continua avec des variantes d'utilité ou de luxe jusqu'au XII^{ème} siècle. Au XV^{ème} siècle c'est la voiture à quatre roues, puis le carrosse suspendu qui commence. Au XIX^{ème} siècle ce sont les petits omnibus, les diligences et les chemins de fer. Au XX^{ème} siècle, les tramways, autobus, métros et les automobiles de toutes sortes qui remplacent de plus en plus la force animale pour la traction. Au XIII^{ème} siècle le charron est classifié dans les divers métiers, le travail de la voiture se perfectionne et exige des connaissances spéciales. Les bois les plus employés furent le charme, le frêne, l'acacia, l'orme, le hêtre, le chêne, à la fois durs et résistants.

Comme tous les métiers du bois, depuis 1870, le charronnage s'est divisé en spécialités: ouvriers de la roue; de la carcasse, du train, des brancards, etc. Ceux de la voiture sont les menuisiers en voiture. L'automobilisme supplante en grande partie ces spécialités; le métal est substitué au bois dans l'ensemble et dans les roues. Le compagnonnage y eut les mêmes influences que dans les métiers du bâtiment; techniquement l'étude du dessin n'y fut pas très développée. Ce fut un métier de gros efforts et de fatigue, les buveurs s'y comptaient nombreux et longtemps les salaires furent inférieurs à ceux des autres corporations du bois. Le syndicat des ouvriers de la voiture réussit avec beaucoup de peine à faire un peu monter les salaires. L'heure, depuis 1880, s'est stabilisée à 0 franc 70, vers 1900 à 0 franc 80 jusqu'à la guerre de 1914. Les carrossiers-menuisiers en voiture eurent un salaire supérieur de 10 et 15 centimes à celui des charrons. A présent, l'automobile remplace de plus en plus les voitures de toutes sortes et crée des spécialités nouvelles.

- L. G.

Accueil

CHARTE n. f.

Dans le langage courant: pacte qui consacre les privilèges, les prérogatives, les attributions, d'un individu, d'une collectivité ou d'une société. Contrat qui stipule le rôle d'une association ou d'une organisation. Ce mot n'a pas toujours eu le sens qu'on lui prête actuellement. Dans le très lointain passé il était synonyme de prison publique ou privée. Au temps où la seigneurie était toute puissante et avait des pouvoirs très étendus, le seigneur n'avait aucun scrupule à détenir quelqu'un en « *charte privée* », c'est-à-dire sans avoir recours à la justice pour condamner le prisonnier. Par la suite, ce mot désigna les actes de la grande chancellerie qui attribuaient un droit perpétuel, tels que les édits, les lettres de grâce émanant du pouvoir royal. C'est en vertu de chartes que les bourgs qui, avant Louis le Gros de France, étaient asservis à la seigneurie, obtinrent certaines libertés. Ce n'est pas par amour du peuple que la royauté par ses chartes lui accorda certains privilèges mais simplement pour dominer plus facilement la noblesse et le clergé. La première charte de commune fut accordée à la ville de Laon par le roi Louis XV qui avait besoin d'argent. Vint ensuite le tour de la ville d'Amiens, et petit à petit presque toutes les villes et bourgs de France obtinrent leur « Chartes de Communes ». Si les chartes laissaient aux communes une certaine liberté d'organisation intérieure, les habitants étaient, en échange des privilèges accordés, obligés de payer, moyennant finance, la liberté accordée par le roi. De plus, en période de guerre, il leur fallait fournir un certain contingent d'hommes d'armes. Néanmoins la charte fut le premier pas vers la libération des serfs, et lorsque plus tard la royauté, effrayée de l'agitation qui régnait, voulut retirer aux communes les dons dont elles avaient été gratifiées, ce fut en vain. La lumière avait pénétré dans les consciences et il fut impossible de l'éteindre.

Le mot charte, n'est plus de nos jours usité au sens politique. Les contrats qui règlent la vie, les droits, les devoirs des citoyens dans un pays sont des constitutions. Les peuples naïfs ont cru qu'en supprimant le mot, ils supprimeraient les causes et les effets, et si les chartes furent des édits royaux, violés lorsque les besoins ou les désirs du monarque l'exigeaient, les constitutions qui sont des chartes nationales, ne sont pas plus respectées par les gouvernements démocratiques modernes, lorsque la cause de la bourgeoisie et du capital sont en jeu. Il n'y a aucune charte qui puisse concilier les intérêts opposés du Capital et du Travail. Il n'est pas de contrat possible entre des éléments dont les buts poursuivis sont si différents et vont à l'encontre l'un de l'autre. Dans le mouvement social et syndical, on a donné le nom de charte, aux motions qui stipulaient les buts poursuivis par le prolétariat et les moyens à employer pour assurer sa libération. La plus célèbre est la charte d'Amiens élaborée en 1905 par le Congrès national des organisations ouvrières et qui aujourd'hui encore sert de base à tout le mouvement syndical qui refuse de se laisser subordonner par les partis politiques. (Voir : *Confédération Générale du Travail*.) Hélas ! Si, au point de vue politique, une constitution ou charte nationale peut être violée, grâce à la veulerie de la population : sur le terrain syndical, la Charte d'Amiens - qui, pendant près de 80 ans fut le flambeau éclairant le mouvement ouvrier français - fut violée à son tour par ceux qui auraient dû en faire respecter les attributions. Le sentimentalisme des uns, l'ambition des autres, l'ignorance de la grande majorité et la faiblesse de tous permirent cette ignominie. La Charte d'Amiens est devenue lettre morte, respectée par personne, et la classe ouvrière, déchirée, arrachée, simple jouet entre les mains des politiciens, vogue à la dérive. Une charte est inutile si elle n'est pas l'émanation d'une conscience, capable de la respecter. Elle est un vulgaire chiffon de papier que l'on commente, que l'on discute et que l'on déchire, si elle n'a pas pour la soutenir et la défendre la force morale et intellectuelle de

ceux qui l'ont élaborée.

Accueil

CHASTETE n. f.

On dit couramment de la chasteté qu'elle est la vertu des personnes ennemies de tout ce qui offense la pudeur. Cette définition n'est point entièrement satisfaisante. D'abord parce que les sentiments de honte, de modestie ou de décence, dont s'inspire la pudeur, ne se constatent pas seulement à l'occasion de circonstances où sont en jeu l'amour passionnel et la volupté des sens, tandis que l'état physique et moral qui nous occupe appartient exclusivement au cadre de la sexualité. Ensuite parce que la chasteté, lorsqu'elle n'existe que dans les apparences, c'est-à-dire dans les paroles et dans la tenue, et s'efforce d'en bannir tout ce qui pourrait provoquer chez autrui des pensées de luxure, n'a que l'importance d'une réserve polie, estimable dans une certaine mesure, mais trop souvent proche de l'hypocrisie pour représenter, dans toute l'acception du terme, la chasteté.

La véritable chasteté n'est pas seulement, en effet, dans l'expression et dans l'attitude. Elle est encore et surtout dans la nature de nos pensées. Or, comme il ne dépend point de la volonté que nous ne soyons brûlés par tous les feux du désir, lorsque notre organisme réclame l'étreinte qui perpétue l'espèce, il s'ensuit que la seule véritable chasteté c'est l'absence de préoccupations sexuelles.

Est chaste l'enfant ignorant de la loi de procréation, dont les organes sont encore sans exigences, et qui se montre nu sans songer à mal, parce qu'il ne soupçonne même pas ce que peut être l'obscénité.

Est chaste la jeune fille - en est-il beaucoup? - seulement inquiète de platonique amour, et qui, songeant à son fiancé, ne s'égare jamais en

imagination jusqu'à évoquer ce que peut être sa nudité au-dessous de la ceinture, ni des scènes licencieuses dont elle ne saurait, en public, esquisser la description.

Sont chastes encore les époux - sont-ils très nombreux ? - qui boudent aux mignardises de l'alcôve, et ne souhaitent les rapprochements charnels que par obéissance au commandement biblique de croître et de multiplier.

S'il est en ceci, pour les adultes, une vertu, ce ne peut être qu'une vertu d'anémiques, de précoces vieillards, ou d'amoureux transis.

Car elle n'est que de façade la chasteté telle qu'elle se pratique dans les sociétés influencées par la religion chrétienne, celle qui consiste à n'afficher ni maîtresse ni amant, et conserver devant le monde une retenue sévère à l'égard du culte d'Aphrodite, cependant que la pensée qui ne s'exprime point garde licence d'errer dans de suaves jardins secrets, et le sexe faculté de s'assouvir loin des regards curieux.

On confond souvent, comme identiques, la chasteté et la continence, alors qu'il s'agit en vérité de synonymes que séparent des différences notables. Si la chasteté est l'absence de préoccupations sexuelles, et le mépris ou l'ignorance du libertinage, alors même que l'on se soumettrait à des devoirs conjugaux, la continence est, par contre, l'abstention de tout rapport comme de tout plaisir sexuel, alors même que l'on souhaiterait vivement en éprouver la sensation. On peut donc être continent sans être chaste, et la réciproque est vraie.

Un prisonnier, répugnant à la sodomie comme à l'onanisme, et séparé d'une femme passionnément aimée, peut demeurer continent pendant des mois, tout en se complaisant dans des rêves dont la chasteté est exclue, tout en étant rendu demi-fou par des ardeurs dont il n'éprouve nulle honte. A

l'opposé, une personne frigide, instruite dans le fanatisme religieux; et qui considère comme tentation démoniaque toute invitation au plaisir des sens, peut, en mariage dit « légitime », cesser d'être continent, par respect pour les mœurs et pour la loi, tout en demeurant chaste par principe et par tempérament.

Ajoutons qu'une telle monstruosité n'est possible que par suite d'anomalies physiologiques, coïncidant avec une passion de l'irréel proche de l'aliénation mentale. Les personnes de cette catégorie allient le plus souvent à un cœur sec et à un esprit étroit, un sang peu généreux.

Cependant je pressens, de la part du lecteur, une question : Si l'on doit adopter les définitions qui précèdent, quelle peut être la portée, pratique du vœu de chasteté, que la religion catholique impose à ses prêtres et à ses religieux? Je réponds donc avec impartialité : la doctrine catholique exige des ecclésiastiques qu'à défaut d'une grâce divine leur conférant une parfaite candeur d'âme, et l'apaisement de la chair, ils luttent de tout leur pouvoir, avec l'aide des prières et des mortifications, contre les embûches de la luxure, et se refusent à lui prêter une oreille complaisante. En cela se limiterait la portée du vœu de chasteté - qui n'exclurait point les épousailles et la procréation - si la règle de l'Eglise n'imposait aux ecclésiastiques, par surcroît, le célibat, c'est-à-dire la continence, l'œuvre de chair n'étant autorisée qu'en mariage seulement.

Mais, si le lecteur curieux désirait savoir dans quelle mesure le clergé se conforme à des conditions d'existence aussi draconiennes, je me bornerais à lui répéter fidèlement ce que m'avoua un jour, en tête-à-tête, un sympathique abbé défroqué, qui, après avoir été jadis mon contradicteur, devint mon ami : « La plupart des prêtres ne se privent de rien, mais opèrent avec réserve et discrétion ; une minorité trouve des compensations dans les pratiques solitaires ou l'homosexualité; un nombre infime, servi par l'âge ou l'exaltation mystique, est en mesure de tenir ses engagements. » Et sa conclusion était : « A force de vouloir faire l'ange; on finit par faire la bête! ». Cette conclusion fut aussi la mienne.

- Jean MARESTAN.

CHASTETE

Le préjugé de la chasteté vaut la peine qu'on l'analyse au point de vue de l'appui qu'il apporte à la conception étatiste et autoritaire du milieu social actuel. J'appelle la chasteté « préjugé » parce qu'en se plaçant au point de vue de la raison et de l'hygiène biologique, il est absurde qu'un homme ou une femme impose silence au fonctionnement d'une partie de son organisme, renonce aux plaisirs ou aux joies que ce fonctionnement peut procurer, refoule des besoins qui sont les plus naturels parmi les naturels. En se plaçant à ce point de vue, l'on peut hardiment affirmer que la pratique de la chasteté, l'observation de l'abstinence sexuelle est une anomalie, un expédient contre nature.

Dans une revue anglaise, disparue maintenant, *The Free Review*, une femme : Hope Clare, a décrit, dans les termes saisissants que voici, les conséquences de la chasteté sur la santé générale de l'élément féminin de l'humanité :

« Journallement, les preuves nous sont fournies des maux physiques qu'engendre une virginité longue ou constante. Le manque d'usage affaiblit, dérange tout organe. Seuls les constituants pervertis des civilisations décadentes s'interdisent l'exercice des fonctions sexuelles... Les primitifs sont, à cet égard, bien plus sages que les civilisés. La nature, c'est entendu, punit avec la même rigidité et l'abus et l'abstinence. Mais est-elle aussi impartiale en réalité? Un dissolu peut poursuivre une longue carrière de débauche sans que sa santé s'en ressente beaucoup; mais la vierge ne s'en tire pas aussi facilement. L'hystérie, la forme la plus commune de maladie chronique, est le résultat presque inévitable du célibat absolu; on la retrouve bien plus fréquemment chez la femme que chez l'homme; et les spécialistes les plus experts sont en majorité d'accord pour reconnaître que neuf fois sur dix la continence est la cause première de cette affection. La menstruation, qui joue un rôle tellement important dans la vie de la femme, ne s'accomplit pas sans troubles chez les vierges. Bien souvent elle s'accompagne de souffrances et il n'est pas rare qu'elle fasse défaut. L'altération profonde de la

santé qui sévit chez de nombreuses femmes célibataires n'a pas d'autres raisons et il s'ensuit de très graves inflammations des organes de la reproduction. L'état de célibat est un état morbide : il prédispose le corps à la maladie et à la souffrance. L'anémie, la chlorose sont des résultats fréquents de la virginité continue. Chaque jour, dans les rues, vous croisez les victimes de cette violation de la nature, reconnaissables à leurs visages pâles ou au teint jaune terreux, à leurs yeux éteints, à leurs regards sans chaleur, à leur pas lourd, sans souplesse. Elles ressemblent à des fleurs qui se flétrissent prématurément faute d'un soleil vivifiant, mais qui s'épanouiraient et prospèreraient si elles étaient transportées à temps dans une atmosphère d'amour... »

Ces lignes justifient pleinement le qualificatif de « préjugé » appliqué à la chasteté et le tableau qu'elle brosse à sa contrepartie chez les rares hommes qu'on rencontre chastes.

Le préjugé de la chasteté peut être examiné aussi bien au point de vue religieux qu'au point de vue civil.

Les religions - de l'antiquité consacraient au culte de leurs dieux un certain nombre de prêtres et de prêtresses qui faisaient vœu de n'entretenir de relations sexuelles avec qui que ce soit, et la violation de ce vœu était puni de sanctions le plus souvent atroces. Il est évident que l'importance occupée par la vie amoureuse dans l'existence des hommes les éloigne des « devoirs » rendre à la Divinité, elle leur crée des obligations, elle leur procure des distractions qui portent préjudice au culte que les entités religieuses sont censées exiger de leurs créatures. Le naturel porte toujours tort au spirituel, le physique au métaphysique. C'est pourquoi les mystiques considèrent les gestes sexuels et l'amour en général comme contenant en soi un élément d'impureté, comme un « péché » - comme le péché par excellence : il fait descendre, il établit le ciel sur la terre, le divin dans l'humain. C'est surtout dans le christianisme que cette idée atteint son apogée : l'amour sexuel, charnel, c'est le péché et à ce titre il est désagréable à la sainteté de la Divinité. D'ailleurs le fondateur, supposé ou réel, du

Christianisme, est un célibataire, du moins on nous le présente comme tel. L'apôtre St Paul, le grand propagandiste chrétien, admet bien, en dernier ressort, qu'il vaut mieux céder à l'impulsion sexuelle que de « brûler », c'est-à-dire se marier, mais aux yeux de Dieu le célibat, l'état de virginité est ce qu'il y a, de mieux. Comme il faut bien concéder à « l'œuvre de chair », ne serait-ce que pour assurer la continuité de l'espèce, on ne l'autorise qu' « en mariage seulement » et le mariage devient alors un sacrement, l'union, de deux corps et de deux âmes en même temps, une union basée sur des vœux perpétuels de fidélité sexuelle, bénie par le représentant terrestre de la Divinité, dont l'unique but est la procréation et par voie de conséquence la famille, un milieu où la progéniture grandit dans la crainte du Seigneur et le respect de ses commandements.

La conception civile du mariage est une traduction laïque de l'idée que s'en fait la société religieuse. L'officier d'état-civil fait tout simplement fonction de prêtre laïque. Jusqu'à ce que le magistrat ait sanctionné les rapports sexuels, le citoyen ou le sujet de l'un et l'autre sexe doit théoriquement demeurer chaste. S'il se conduit autrement, il est en butte à la déconsidération du milieu social, spécialement en ce qui concerne l'élément féminin. L'Etat a un très grand intérêt en effet à ce que les relations sexuelles aient pour corollaire l'établisse l'image réduite de la société autoritaire. Autorisés par les lois à cet effet, les parents imposent aux êtres qu'ils ont mis au monde sans les consulter, un contrat dont il leur est interdit de discuter les termes et qui contient en germe tout le contrat social; c'est dans la famille que l'enfant apprend à obéir sans discuter, sans critiquer, qu'il est mis dans la nécessité de se contenter de réponses évasives quand il demande une explication ou de pas de réponse du tout ; c'est dans la famille qu'on inculque à l'enfant l'intérêt qu'il y a pour lui à être bon écolier, bon soldat, bon ouvrier, bon citoyen. Quand il quitte la famille, le crâne bourré, pour en fonder une nouvelle, il possède toutes les aptitudes voulues pour être dominé, ou dominer, être exploité, ou exploiter, c'est à dire jouer son rôle de souteneur de l'Etat.

Or, la chasteté où la femme a été maintenue, où elle s'est maintenue elle-même la prédispose admirablement à jouer son rôle de bonne mère de

famille, de bonne éducatrice, de bonne citoyenne. Ayant refoulé pendant un certain temps, pendant toujours peut-être, les impulsions légitimes de son organisme sexuel, son besoin de recevoir et de donner des caresses, elle est dans l'état voulu - mère ou éducatrice - pour enseigner à ceux sur lesquels elle exerce son influence qu'il y a des contraintes auxquelles il faut se soumettre sans murmurer, même quand elles violent les appétits les plus naturels, même quand elles portent tort à la santé individuelle. Dès lors que l'observation de ce qui est naturel risque de miner, de mettre en péril l'artificiel, c'est au naturel qu'il faut renoncer et à l'artificiel qu'il faut s'assujettir. Voilà à quoi aboutit la pratique de la chasteté chez la femme, une fois devenue éducatrice.

La chasteté enfin, pour se maintenir, sacrifie toute une portion de l'humanité féminine. Nous disons bien « pour se maintenir » car là où l'élément masculin ne sent plus peser sur lui la contrainte des lois ou des conventions, il donne libre cours à ses instincts et sans aucune réserve, la preuve nous en est fournie par la façon de se comporter du soldat en campagne ou de l'homme moyen dans certains cataclysmes physiques ou politiques. Quoi qu'il en soit, le fait est qu'il existe une catégorie de femmes qui s'étend de la fille richement entretenue à la péripatéticienne de nos voies publiques, en passant par la pensionnaire des maisons closes, dont la profession consiste à louer leurs organes sexuels contre rétribution variable selon la hiérarchie qu'elles occupent dans leur profession. Nous avons écrit ci-dessus que ces femmes étaient des « sacrifiées » et elles le sont bien - d'abord par la déconsidération dont elles sont l'objet de la part du milieu social où elles évoluent - ensuite à cause des réglementations policières auxquelles leur personne et leur commerce sont astreints - enfin parce que les femmes chastes ne leur savent aucun gré de protéger leur chasteté. C'est parce que l'exercice de la prostitution est tenu en si haut discrédit, c'est parce que les prostituées sont montrées du doigt comme un élément social indésirable, que la chasteté a fini par passer à l'état de vertu civique. En entretenant dans le milieu social ce point de vue de la prostitution, en lui assimilant plus ou moins les relations sexuelles non légalisées, l'Etat est parvenu à donner au mariage une valeur exceptionnelle, que le divorce ne détruit pas, puisqu'il exige, lui aussi, l'intervention du magistrat.

Il découle de soi que là où a disparu le préjugé de la chasteté, à l'individuel comme au collectif, les autres préjugés anti-naturels sur lesquels reposent les conventions sociales ne tardent pas à être battus en brèche. La prostitution recule également; le milieu social n'éprouvant plus le besoin de consacrer une partie plus ou moins grande de sa population à permettre à une autre partie de ses constituants de vivre d'une existence anormale.

- E. ARMAND.

CHASTETE

Le « Dictionnaire de l'Académie Française » définit la chasteté : la vertu de celui qui est chaste, c'est-à-dire « qui garde une honnête retenue dans les relations conjugales, et particulièrement qui s'abstient des plaisirs d'un amour illicite. Le mot chasteté signifie quelquefois une entière abstinence des plaisirs de l'amour ». Les libertaires n'acceptent pas la première définition académique. Car ils s'imposent une seule retenue honnête, celle de ne causer de douleur ni physique ni morale, et ne se refusent ni ne refusent aucune des voluptés procurées par l'union conjugale ou amoureuse. La chasteté sera donc envisagée ici comme une entière abstinence des plaisirs de l'amour; davantage même, comme une continence absolue, le renoncement à toute satisfaction de la zone génitale, coït sous toutes ses formes et dans toutes les positions, relations hétéro et homosexuelles, masturbation solitaire ou gémée. Dans ces conditions, apparaît-elle possible, se montre-t-elle souhaitable?

Si on appelle instinct « une activité définie héréditaire et non acquise par l'expérience personnelle, un réflexe complexe mis en jeu par des excitants extérieurs qui éveillent une potentialité héréditaire (Ch. Féré) », l'acte de la reproduction répond bien à une telle sollicitation instinctive. En effet le rut ou appétit sexuel se révèle pour la première fois chez les animaux et l'homme en dehors de toute intervention consciente de la volonté, sous l'influence de l'odorat, de la vue ou du toucher, et en cristallisation du souvenir de voluptés non perçues jusqu'alors par l'individu mais transmises par le sens antérieur et atavique de l'espèce. Toutefois il constitue seulement un « instinct secondaire » réalisant la préservation de l'espèce, au fond

indifférente aux procréateurs, et non un « instinct primaire », comme celui de la nutrition, assurant au premier chef la préservation de l'individu surtout anxieux de sa propre existence. Il apparaît plus ou moins tard, rarement avant quinze ans, chez l'homme; disparaît plus ou moins tôt, souvent à la cinquantaine; présente de grandes variations personnelles, depuis l'absence totale jusqu'à la prédominance exclusive. Certains vivent sans femmes; d'autres vivent pour, par et de la femme. L'instinct d'amour ne possède donc pas le caractère de nécessité inhérent à la faim et à la soif.

C'est dire que le coït n'est pas un besoin primordial; et la continence n'entraîne de trouble ni physique ni intellectuel. Les nombreux animaux domestiqués et tenus à l'attache ne souffrent nullement de la privation génitale; ils restent aussi beaux, aussi forts, aussi résistants que leurs congénères en liberté. Et si quelques mâles manifestent, à l'époque du rut, une certaine férocité, cela tient davantage au caractère de la race qu'à l'inassouvissement d'un instinct. Beaucoup d'hommes vivent dans la continence sans la moindre diminution de leur santé ou de leurs aptitudes générales. La majorité des prêtres, des religieux, les prisonniers au régime cellulaire supportent la chasteté avec aisance et sans recours à la masturbation. Chez les personnes accoutumées à un coït régulier, la cessation occasionne au début une gêne, due surtout à une habitude non satisfaite; puis le temps fait son œuvre, les sens s'assoupissent, les désirs s'apaisent, la vie s'écoule sans aucune révolte de l'organisme générateur.

L'éducation joue un grand rôle dans la question de l'amour humain. Poètes et prosateurs le magnifient ou le vitupèrent. Les parents en parlent ou s'en taisent, silence encore plus suggestif. L'enthousiasme éveille l'attention. Le mystère excite la curiosité, la lecture la nourrit et la précise. La surveillance occulte surprend les secrets, l'imitation les réalise. Beaucoup y prennent un goût très vif, qu'entretiennent l'habitude, les conversations, la littérature, les spectacles érotiques. Puis l'amour-propre s'en mêle; la puissance génésique devient un orgueil, la forte virilité un enviable privilège, la suprématie sexuelle une principauté admirée. C'est un chapitre sur lequel les mâles aiment à se vanter et en font souvent plus avec la langue qu'avec le reste. L'amour brûle, parce que hommes et femmes, vestales dévirginisés,

s'époumonent à souffler sur le feu sacré.

En réalité la génération ne constitue pas, de beaucoup, la fonction la plus importante des organes sexuels. Le rôle physiologique du testicule ou de l'ovaire est double. D'une part, une sécrétion externe, spermatozoïdes ou ovules, se déverse au dehors par les voies génitales, canal déférent, verge, ou trompe, utérus, vagin; d'autre part une sécrétion interne, « hormones et hormozones », passe directement des cellules formatrices dans le sang. Or, la simple observation prouve que la continence, c'est-à-dire le défaut d'évacuation de la sécrétion externe par le coït, n'amène aucune conséquence funeste pour l'individu. Les spermatozoïdes s'éliminent par les urines ou sont absorbés par la circulation ; les ovules sortent avec les menstrues ou disparaissent par la digestion intra-cellulaire. Ni l'homme ni la femme n'en subissent la moindre atteinte dans leur état physique et mental. L'expérimentation renforce et précise cette constatation empirique. La section chirurgicale des conduits de la semence, canal déférent ou trompe, n'apporte aucune modification dans l'organisme des opérés; ceux-ci conservent leur vigueur et leur intelligence, continuent à jouir de l'intégrité des désirs et de la puissance génésiques mais sans possibilité de reproduction. Bien plus, chez certains criptorchides (individus dont les testicules ne sont pas descendus dans les bourses), on constate l'absence complète des tubes séminifères, producteurs du sperme, mais la présence des cellules interstitielles, élaboratrices de la sécrétion interne; or, ces sujets offrent un aspect normal, tous les caractères de la virilité avec une stérilité absolue. Au contraire, lorsque les testicules non descendus manquent à la fois de tubes séminifères et de cellules interstitielles, les criptorchides, comme les castrés, « ont l'apparence de femmes, sont gras, grands, ont la peau blanche et douce, la voix grêle ; ils ont peu de force et sont en général, malgré quelques exemples célèbres, d'intelligence médiocre... Leur vitalité générale paraît diminuée, ils vieillissent assez vite, leur peau se ride très tôt, on observe de la canitie précoce. (Guy-Laroche) ». La physiologie normale et pathologique démontre donc le peu d'importance, pour l'individu, de la sécrétion spermatique.

En résumé, le retard de son apparition, la précocité de sa disparition, la

possibilité de son absence, les extrêmes de sa variabilité, l'innocuité de sa non-satisfaction, font de la sexualité un instinct d'ordre secondaire, exalté par l'éducation, servi par des organes dont la fonction primordiale est de contribuer au développement général de l'individu et non d'assurer sa reproduction.

Sans inconvénients biologiques, sauf pour l'accessoire fonction de reproduction, la chasteté comporte pour ses fervents d'incontestables avantages. Tout d'abord elle les met d'une façon presque certaine à l'abri des maladies vénériennes, c'est-à-dire de l'une des trois grandes causes, avec l'alcoolisme et la tuberculose, de la morbidité et de la mortalité précoces. La garantie vaut bien le sacrifice de Vénus et de tous ses risques. Car la blennorrhagie procure à ses victimes un présent et un avenir plein de souffrances, et la syphilis annihile à peu près fatalement l'être humain dans sa plus haute manifestation : l'intelligence.

Si le coït concourt à la préservation de l'espèce, la continence favorise la conservation de l'individu en le maintenant en santé et en force. Les éleveurs ont reconnu depuis longtemps que les animaux reproducteurs attestent de médiocres qualités de travail ; aussi sélectionnent-ils leur cheptel en deux catégories, l'une pour la saillie, l'autre pour le labeur. Après avoir couvert sa femelle avec frénésie, le lapin tombe inanimé et sans défense. L'araignée dévore le mâle, sitôt la fécondation terminée. L'antique allégorie de Samson et Dalila met en images l'influence déprimante des rapports sexuels ; la contemporaine pratique des sports réalise le vieil enseignement biblique. Personne en effet n'ignore que les athlètes, les équipes à l'entraînement, les acrobates, les chanteurs, les acteurs, en somme tous ceux qui fournissent un effort physique intense ou soutenu et désirent sauvegarder leurs aptitudes professionnelles, tous ceux-là s'abstiennent également d'alcool, de tabac et de femmes. Parce que le fonctionnement sexuel des organes génitaux exige une excessive dépense d'énergie, la chasteté s'impose aux gens soucieux de maintenir intacts leur vigueur, endurance et précision musculaires.

Quoique moins évidente et moins contrôlable, l'action déprimante du coït se révèle tout aussi profonde sur le rendement cérébral. Si les étalons font de mauvais chevaux de labour, les trousseurs de jupons se montrent de médiocres travailleurs de l'esprit. Depuis Antoine et Cléopâtre jusqu'à Louis XV et la Pompadour, l'histoire fourmille d'exemples de la déchéance mentale causée par une activité génésique exagérée. En contraste, l'expression proverbiale « travail de bénédictin » signifie l'intensité du labeur intellectuel chez les pratiquants de la chasteté. Les étudiants à grisettes échouent souvent à leurs examens et les hommes à femmes ne se distinguent jamais beaucoup dans les carrières scientifiques. Cependant, dira-t-on, de grands amoureux devinrent de grands poètes, l'amour exalta leur génie : Laure et Pétrarque, Dante et Béatrix! Mais leurs amours furent souvent platoniques. Et d'ailleurs qui prend au sérieux les versificateurs? On les aime, on les admire, on ne les suit pas.

Génitoires ou cerveau? La plupart des simples mortels doivent se résigner au culte des uns ou de l'autre. Divins ceux qui peuvent, à la fois et avec honneur, servir et la chair et l'esprit.

- Dr F. ELOSU.

BIBLIOGRAPHIE.

Dr Ch. FÉRÉ. - *L'instinct sexuel*. In-18, 359 p. Alcan, Paris, 1902.

GUY-LAROCHE. - *Opothérapie endocrinienne*. In-8°, 256 p. Masson, Paris, 1925.

Paul GOY. - *De la pureté rationnelle*. Brochure, 51 p. Edition Maloine, Lyon.

Dr Roux. - *L'instinct d'amour*. In-18, 384 p. J.-B. Baillière, Paris, 1904.

Accueil

CHATELET (LE) n. m.

Un des deux édifices où, autrefois, se rendait la justice royale de la Ville de Paris. Il y avait le grand et le petit Châtelet. Le grand Châtelet semble avoir été bâti sous le règne de Louis le Gros; mais en 1657 les bâtiments tombaient en ruine et un ordre du roi arrêta que le tribunal qui y siégeait irait, durant les réparations, s'établir dans le Couvent des Grands Augustins. Pendant un an les moines résistèrent à l'Edit royal et aux arrêts du Parlement et ce n'est que par la force qu'ils furent expulsés. En 1864 on ajouta de nouveaux bâtiments aux anciens et avant la grande révolution il ne restait plus que quelques vieilles tours entièrement désaffectées. En 1802 il fut complètement démoli. Les prisons du Châtelet se divisaient d'abord en neuf parties puis en quinze, dont les noms seuls évoquent la barbarie et la terreur. On s'imagine ce que devaient souffrir les malheureux emprisonnés dans les cachots dénommés : « Les Chaînes », « La Barbarie », « La Boucherie », « Les Oubliettes ». Dans un de ces cachots appelés « La Fosse », il paraît que l'on faisait descendre les prisonniers par un trou pratiqué dans le souterrain au moyen d'une poulie, comme un seau dans un puits. Dans un autre cachot, appelé Chaussees d'Hypocras, les prisonniers avaient les pieds dans l'eau, et ne pouvaient rester ni debout ni couchés. Le cachot désigné sous le nom de Fin d'Aises était plein d'ordures et de reptiles. (Lachâtre).

Le petit comme le grand Châtelet fut le théâtre de scènes de carnage. En 1418, ses prisonniers furent massacrés par les Bourguignons. Ils tentèrent de se défendre à coup de pierres et de tuiles; mais les assaillants les précipitèrent par les fenêtres et les malheureux prisonniers étaient reçus sur les pointes des piques. Par la suite, et jusqu'à la Révolution, le Châtelet devint le siège de la prévôté, institution qui jugeait en premier ressort les causes civiles des personnes attachées à la Cour du roi. Il ne subsiste plus rien aujourd'hui de cette construction hideuse dans laquelle s'accomplit tant de meurtres et de crimes. Hélas, si le Châtelet a disparu, comme la Bastille, d'autres châtelets et d'autres bastilles ont été construits et la souffrance humaine se perpétue à l'ombre des chambres de torture, qu'ignorent volontairement les grands de ce monde. C'est au peuple qu'il appartient, en transformant la société, de raser toutes les prisons, tous les bagnes qui ne

sont que des Châtelets modernes, dans lesquels le capital et le Gouvernement détiennent ceux qui se révoltent contre l'Ordre établi.

Accueil

CHAUVINISME n. m.

Sentiment belliqueux, qui a pour base le culte fanatisé de la patrie. Le chauvinisme est l'exagération du patriotisme. De par son caractère et son esprit, le chauvinisme est une source de douleurs et de souffrances. Il donne naissance à tous les abus nationaux, et provoque par son aveuglement les plus horribles boucheries. Il se fait remarquer par ses pratiques stupides et son admiration pour tout ce qui a trait à la force brutale du militarisme, et son amour impondéré de la guerre. Aveugle et inconscient, le chauvinisme sacrifie tout à l'idée de patrie. Le droit, la liberté, la justice, ne sont que des mots pour le chauvin; il se refuse à tout examen, à toute raison, à toute logique, et entraînerait son pays à la ruine, pour satisfaire le fanatisme de ses sentiments. Pourtant, si au nom de l'idée patriotique, le chauvinisme exalte les populations et les entraîne sur les champs de bataille, la plupart des chauvins ne se signalent pas par leur courage et s'ils envoient les autres se faire tuer pour défendre la « Nation menacée », ils se gardent bien de participer à la tuerie. On peut donc dire, que le chauvinisme n'est pas seulement un sentiment belliqueux qui éloigne l'ère de la paix, mais qu'il est également un sentiment intéressé, qui anime ceux qui ont intérêt aux grandes conflagrations humaines, et recherchent dans les hécatombes une source de revenus et de richesse. Ce sentiment est maintenu vivace par toute la caste des hobereaux et de militaires de métiers ayant intérêt à ne pas voir s'éteindre le feu ardent du patriotisme, qui leur permet de poursuivre leur vie d'inutiles et d'oisifs. Ce sentiment ne subsiste et n'exerce ses ravages que grâce à la bêtise, l'ignorance et la lâcheté des populations. Il disparaîtra avec les sociétés qui lui ont donné le jour.

Accueil

CHERE (La vie)

La vie chère est un phénomène d'ordre économique, inhérent à l'ordre capitaliste, qui est caractérisé par une hausse de toutes les choses nécessaires à la vie et généralement, par une diminution de la capacité d'achat du consommateur.

Il y a le plus souvent à l'origine d'une crise de vie chère persistante, une guerre, un conflit social important, une situation économique et financière difficile. Très souvent encore, tous ces facteurs se trouvent réunis. C'est ce qui donne à la crise toute son acuité en même temps que la durée s'en trouve prolongée.

Il ne faut pas seulement mesurer l'étendue, la valeur chiffrée de la vie chère en se basant exclusivement sur le prix des denrées, des vêtements, du chauffage, etc...

Trois facteurs entrent en jeu pour évaluer la vie chère. Ce sont : le salaire nominal, l'indice du coût de la vie et le salaire réel.

On peut en effet toucher un salaire nominal très élevé par rapport à l'indice de base d'avant la crise, exprimé généralement par le chiffre 100, et n'avoir qu'un salaire réel, c'est-à-dire un pouvoir d'achat, très limité, si l'indice du coût de la vie est supérieur de beaucoup à celui du salaire. Nous le verrons tout à l'heure par des tableaux statistiques et des exemples concrets.

En période normale, avant la guerre de 1914/1918, la vie était stabilisée, en raison d'une longue période de prospérité économique et de paix.

Et, à peu près dans tous les pays, le coût en était identique.

Un facteur qui, en ce moment, joue un grand rôle, a détruit cet équilibre : c'est le change. Alors qu'avant guerre la valeur réelle de l'étalon monétaire était au pair, c'est-à-dire égale à l'unité de même valeur des autres pays, il n'en est plus de même aujourd'hui. La fluctuation continue des changes, les écarts existant entre la valeur réelle et la valeur nominale des étalons monétaires à rompu l'équilibre d'autrefois.

Immédiatement la dévalorisation de la monnaie à change bas a amené une augmentation du coût de la vie qui a, surtout au début, porté sur les produits importés, les denrées coloniales, achetés sur les marchés des pays à change élevé. Tout naturellement, les produits indigènes ont suivi la hausse et, insensiblement, ont atteint les prix des produits exotiques ou étrangers importés.

Parallèlement à cette crise des changes s'est tout naturellement développée l'inflation fiduciaire.

A mesure que le nombre des billets croissait, le pouvoir d'achat du consommateur diminuait, parce que la valeur du salaire réel ne suivait pas la courbe ascendante du coût de la vie. La vie déjà chère par le prix des denrées, du chauffage, du vêtement, de l'éclairage, devenait plus chère encore, parce que le pouvoir d'achat, du consommateur était diminué, parce que son salaire réel ne correspondait plus au coût de la vie en constante élévation.

Ce sont là les causes essentielles de la vie chère. Il y en a d'autres et de nombreuses : la spéculation, la sous-production d'objets nécessaires, la surproduction des objets dont la fabrication est supérieure aux besoins, l'impossibilité d'achat à l'étranger par suite du change déprécié et le remplacement des productions étrangères par l'installation d'industries non adéquates au pays qui veut néanmoins se suffire à lui-même, le protectionnisme, les impôts.

1° La spéculation. - Au moment des grands conflits armés, des grandes crises sociales, les spéculateurs, la nuée de leurs courtiers, de leurs intermédiaires, de leurs rassembleurs, sont à l'affût. Dès qu'ils sentent de gros besoins, de grosses demandes d'une marchandise quelconque, ils se dépêchent de la rafler, de la stocker ou de l'acheter à terme chez le producteur ou le fabricant. En un clin d'œil toute la production est achetée et, généralement, par quelques individus seulement. Ceux-ci ont beau jeu pour ne la revendre qu'au prix qu'ils veulent et quand ils veulent. Il va sans dire que, les besoins étant supérieurs aux offres, le produit ou la marchandise subissent une forte hausse, et c'est presque toujours sur le cours supérieur, que se stabilisera, pour un temps, le prix à venir de ce produit ou de cette marchandise, avant de préparer le prix à une opération spéculative ou un coup de Bourse, ce qui revient au même.

Lorsque nous avons traité l'accaparement, nous avons aussi démontré, comment par le jeu de la resserre, de la cessation d'envoi, les mandataires aux Halles provoquaient la hausse des denrées de première nécessité et périssables. C'est encore une forme de la spéculation à la hausse.

La spéculation, en temps normal ne réussit pas toujours et souvent des groupes rivaux provoquent des baisses qui, en quelques jours, ruinent leurs concurrents non prévenus ou moins forts, moins soutenus par les Banques. Une spéculation à la baisse reste presque sans influence sur les cours du détail. Elle reste aussi inconnue au consommateur qui ne peut en bénéficier ; souvent encore elle n'est que le prélude d'une spéculation à la hausse lorsque la concurrence est supprimée et, alors, le consommateur connaît la hausse chez le détaillant, s'il n'a pu bénéficier de la baisse.

Comme on le voit, ce sont là des opérations assez compliquées, mais courantes. La spéculation est sans nul doute le principal facteur normal de la vie chère.

2° Sous-production d'objets nécessaires et surproduction des objets dont la fabrication est supérieure aux besoins.

Comme nous l'indiquons en traitant du chômage, la production est organisée non pas en vue de la satisfaction des besoins mais, au contraire, pour la réalisation des profits. Il en découle, forcément, que des productions utiles mais peu rémunératrices, sont délaissées au profit de productions moins utiles mais plus avantageuses ; que des produits, denrées, cultures diverses, indispensables pourtant, ne sollicitent pas l'effort, tandis que d'autres, moins nécessaires mais d'un meilleur rapport sont poussés au-delà des besoins.

Il est de toute évidence que les produits dont l'utilité, la demande est supérieure à l'offre, à la production sont vendus, même sans spéculation, à un prix supérieur à leur valeur réelle et provoquent ainsi une hausse partielle du coût de la vie. Si on considère que nombreux sont les produits et denrées pour lesquels il en est ainsi, on concevra facilement que cette organisation capitaliste de la production soit un facteur sensible de vie chère.

La contrepartie n'existe d'ailleurs pas pour les produits dont la production est supérieure aux besoins. Le développement de ces besoins d'une part, la spéculation, la destruction ou le stockage d'autre part, permettent aisément aux détenteurs, spéculateurs et intermédiaires de fixer le cours qu'ils veulent. Ainsi l'abondance du vin, depuis la guerre, en France, n'a pas fait baisser le prix de cette marchandise. Elle a tout simplement suivi le cours général des autres marchandises et, le consommateur n'a pas bénéficié, le moins du monde de cet excédent réel de production. Il a consommé davantage et c'est tout.

3° Impossibilité d'achat à l'étranger en raison de la dépréciation du change et installation d'industries de remplacement non adéquates au pays.

La dépréciation trop considérable de la monnaie d'un pays ne permet plus à ce dernier de s'approvisionner en denrées coloniales, en produits étrangers dans les pays à change haut.

Conséquemment, il doit chercher, dans la mesure du possible à vivre sur lui-même. Pour cela, il est obligé de créer de toutes pièces des industries de remplacement pour lesquelles il n'est pas outillé, pas préparé ni approvisionné en matière première.

En produisant des « ersatz », des objets ou marchandises qui lui font défaut, ou en s'approvisionnant en matières premières au lieu des produits finis, il arrive parfois à se suffire ou à peu près. Mais toutes ces installations, tous ces achats, faits, il est vrai, en monnaie du pays, n'en coûtent pas moins très chers et provoquent une augmentation du coût de la vie.

4° Le protectionnisme.

En protégeant, et souvent d'une façon extrêmement outrancière, les produits ou l'industrie du pays, les dirigeants obligent la population de ce pays à vivre sur ses ressources ; s'il arrive que la récolte ou la production soient déficitaires et qu'il faille acheter au dehors, le prix de la marchandise importée subit une hausse correspondante à l'importance de l'achat extérieur.

En outre, le cours de la marchandise du pays, dont la parité s'établit sur le cours extérieur, subit une hausse de même importance.

Parfois les gouvernements baissent bien les droits de douane pour la marchandise nécessaire, mais le vendeur, par représailles, tenant compte du droit normal, majore d'autant le prix initial. Enfin, la spéculation, agissant extérieurement et intérieurement, pousse à la hausse en tenant la dragée haute aux acheteurs directs, aux détaillants et ceux-ci, par répercussion, aux consommateurs.

Le protectionnisme est donc une cause certaine d'augmentation du coût de la vie et les droits prohibitifs dont sont frappés marchandises et produits retombent en fait sur le consommateur. Seuls le commerce et

l'industrie du pays protégé en bénéficiant, puisque toute concurrence extérieure devient impossible.

5° Les impôts.

Les impôts divers : chiffre d'affaires, taxe de soi-disant luxe et surtout les impôts Indi-rects, droits d'octroi, etc., sont aussi une cause permanente de vie chère. Rentrant dans les frais généraux des exploitants, fabricants, industriels et commerçants pour leur valeur réelle, ils sont majorés, plusieurs fois leur valeur et, en définitive, payés entièrement par le consommateur.

L'annonce de nouveaux impôts donne toujours lieu à une augmentation sensible du coût de la vie. Pour peu que les choses traînent en longueur, que le Parlement discute quelques mois de la nouvelle taxe, on peut-être certain que le consommateur subira trois ou quatre augmentations sur denrées, loyers, etc., etc., ce qui ne l'empêchera pas, au vote de la loi ou à la mise en vigueur du décret, de subir l'augmentation majorée comme il convient et cela paraît normal aux vendeurs. Hélas ! le commerce comme la propriété, c'est bien le vol, a dit Proudhon !

Il y a enfin des causes locales ou régionales d'augmentation du coût de la vie. L'affluence de la troupe, le gros mouvement des affaires, les situations spéciales occupées par les stations balnéaires ou climatiques, la présence dans une localité d'une industrie neuve à gros bénéfices, payant de hauts salaires sont autant de causes de vie chère.

Le calcul du salaire réel ou pouvoir d'achat s'obtient de la façon suivante : nombre indice du salaire réel ; nombre indice du salaire nominal x 100 ; nombre indice du coût de la vie ce qui veut dire que le salaire réel s'obtient en divisant le nombre indice du salaire nominal multiplié par 100 (indice général de 1914), par le nombre indice du coût de la vie.

Statistiques indiquant : Le salaire nominal, le coût de la vie et le salaire réel des principaux pays.

PAYS	DESIGNATION	1914	1920	Octobre 1920	1921	Décembre 1921	Mars 1922	1922
Angleterre	Salaire Nominal	100	310	310	309	250	244	277
	Coût de la vie	100	252	265	219	192	182	184
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur- producteur)	100	91	87	105	102	102	83
France	Salaire Nominal	100	400	400	414	400	390	385
	Coût de la vie	100	379	450	363	349	323	366
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur- producteur)	100	-	133	105	-	-	-
Belgique	Salaire Nominal	100	403	-	-	-	413	362
	Coût de la vie	100	461	-	-	-	387	366
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur- producteur)	100	87	-	-	107	106	99
Suède	Salaire Nominal	100	-	312	-	313	-	-
	Coût de la vie	100	270	-	236	-	-	-
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur- producteur)	100	-	116	-	132	-	-
Norvège	Salaire Nominal	100	327	-	-	303	-	-
	Coût de la vie	100	-	302	296	280	-	-
	Salaire réel							

	(Capacité d'achat du consommateur-producteur)	100	108	-	-	102	-	-
Danemark	Salaire Nominal	100	319	354	318	291	248	248
	Coût de la vie	100	262	264	237	-	-	-
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur-producteur)	100	134	134	123	137	125	125
Pays-Bas	Salaire Nominal	100	-	267	278	277	-	248
	Coût de la vie	100	-	221	210	208	192	187
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur-producteur)	100	-	121	146	-	-	133
Etats-Unis	Salaire Nominal	100	-	208	-	181	-	181
	Coût de la vie	100	214	198	177	174	166	169
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur-producteur)	100	96	-	98	-	108	99
Afrique Du Sud	Salaire Nominal	100	-	153	-	-	120	-
	Coût de la vie	100	179	-	-	162	-	133
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur-producteur)	100	-	85	-	-	90	-
Australie	Salaire Nominal	100	141	162	167	168	166	163
	Coût de la vie	100	154	161	150	144	138	139
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur-producteur)	100	92	101	111	122	123	116
Inde Anglaise	Salaire Nominal	100	-	-	190	-	-	-
	Coût de la vie	100	-	-	174	-	-	-
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur-producteur)	100	-	-	114	-	-	-
Italie	Salaire Nominal	100	-	383	-	449	-	384
	Coût de la vie	100	438	384	405	447	490	458
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur-producteur)	100	-	100	-	111	-	83

NOTA - Ces chiffres sont ceux publiés par les services officiels des différents pays.

Nous ne pouvons les contrôler en raison de l'absence de statistiques dressées par la classe ouvrière de chaque pays - ce sont des chiffres moyens pris par corporation. Ils s'appliquent à la métallurgie.

Statistique particulière à l'Allemagne pendant la grande crise économique et financière de 1922

PAYS	DESIGNATION	1914	Avril 1922	Juillet 1922	Septembre 1922	Octobre 1922	Novembre 1922	Décembre 1922
Allemagne	Salaire Nominal	100	2352	3879	9350	13557	23117	42500
	Coût de la vie	100	3436	5392	13319	22066	44610	68510
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur- producteur)	100	68	72	70	61	52	62

Statistique particulière à l'Autriche pendant la grande crise économique et financière de Juin 1920 à Décembre 1922

PAYS	DESIGNATION	1914	Décembre 1920	Mars 1921	Juin 1921	Octobre 1921	Décembre 1921	Mars 1922	Juin 1922	Septembre 1922	Décembre 1922
Autriche	Salaire Nominal	100	5040	5730	13557	-	58460	154630	863500	779000	782400
	Coût de la vie	100	6700	8100	9800	20500	77800	187100	1130600	930500	942500
	Salaire réel (Capacité d'achat du consommateur- producteur)	100	75	71	67	74	75	75	83	76	80

On remarquera par l'examen des tableaux ci-dessus, que le pouvoir d'achat ou salaire réel a diminué, se trouve au-dessous de celui de 1914, pour l'Angleterre, la Belgique, les États-Unis et l'Italie, c'est-à-dire que sauf les neutres : Suède, Danemark, Norvège, Pays-Bas, tous les pays ayant participé à la guerre sont affectés par la vie chère et que le pouvoir d'achat du consommateur y a sensiblement diminué, ce qui corrobore pleinement notre exposé objectif du début.

En ce qui concerne l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, atteintes par des crises économique et financière, on remarquera de quelle façon a agi sur le salaire réel, la débâcle financière de ces pays, ce qui confirme également ce que nous affirmons.

Enfin, et bien que le gouvernement français s'abstienne soigneusement de nous renseigner, nous savons que la baisse du franc, l'inflation qui suivit, portèrent le coût de la vie à 470 alors que les salaires atteignent 380, ce qui ramène le salaire réel ou pouvoir d'achat du producteur -consommateur français à 89 % de sa valeur de 1914.

* * *

Les remèdes à une telle situation sont presque nuls ou empiriques. Les mesures gouvernementales contre la vie chère restent sans effet. Il ne pourrait y avoir qu'un palliatif - nous disons bien : palliatif - le développement des coopératives de consommation afin de « régulariser » le marché dans une certaine mesure. Ce remède ne pourrait être efficace que si ces coopératives pouvaient se soustraire à la pression des spéculateurs en s'approvisionnant directement dans des coopératives de production et chez le producteur libéré des spéculateurs.

Nous ne sommes pas près d'en être là. Le capitalisme ne permettra d'ailleurs jamais que nous atteignons

ce stade qui marquerait la fin de son rôle. Ce n'est que par la transformation du système social qu'on pourra efficacement porter remède à un tel mal.

- Pierre Besnard.

[Accueil](#)

CHIMIE

Voir Sciences naturelles.

Accueil

CHOMAGE n. m.

Le chômage est la période pendant laquelle une industrie est momentanément arrêtée. Le chômage peut être partiel ou total, local, national. Il se peut aussi qu'une usine, un atelier, une entreprise, une exploitation ne marchent qu'au « *ralenti* ». Ce moyen est souvent employé pour ne pas créer des troubles. Dans ce cas les ouvriers ne font plus qu'un certain nombre d'heures par jour et parfois par roulement, ne travaillant que quelques jours par semaines. *Le chômage, c'est donc pour l'ouvrier, l'arrêt forcé du travail.* Le chômage tient à des causes multiples : *incapacité du capitalisme à organiser la production d'une façon rationnelle, limitation du capital-argent, mauvaise répartition des matières premières, spéculations sur celles-ci et sur les produits, afflux de main d'œuvre sur un point donné par voie d'immigration organisée par le patronat, fabrication intense de pro demande, sous-production des objets utiles, journées trop longues.* Telles sont les causes générales et principales qui engendrent le chômage sous-toutes ses formes et à toutes les époques.

Il convient cependant, dans les temps actuels d'y ajouter celles qui résultent de l'instabilité du change des monnaies, des écarts considérables qui existent entre ces changes et rendent presque impossible l'approvisionnement, en matières et en produits, des pays à change bas dans les pays à change élevé.

Cette crise des changes a produit après la guerre de 1914/18 un chômage intense en Angleterre et en Amérique, où des stocks de charbon, de fer, d'acier, de produits de toutes sortes restent inemployés et ne trouvent pas acquéreurs chez les acheteurs habituels trop appauvris.

Il y a enfin le *protectionnisme* qui joue, lui aussi, son rôle qui est considérable.

Le *protectionnisme* va, en effet, en général à l'encontre du but qu'il poursuit. Une industrie protégée est enfermée dans le cadre national. Si des tarifs prohibitifs ferment en effet les frontières douanières aux produits étrangers, les pays qui se trouvent lésés dans leurs exportations et leur développement industriel usent de réciprocité en établissant des tarifs qui empêchent dans une très large mesure les produits de la nation protectionniste, d'entrer chez eux.

Bien entendu au bout de peu de temps les marchés nationaux sont engorgés, encombrés, l'offre reste sans demande et le chômage sévit dans cette industrie protégée.

Il y a encore, surtout en ce moment, en cette période de transformation du machinisme et de la technique, des chômages provoqués par l'utilisation beaucoup moins considérable de certains produits ou matières.

L'avènement de la vapeur a révolutionné les transports et fait disparaître sans qu'il y ait remploi immédiat des éléments employés en nombre d'industries ou de métiers ; celui du machinisme a eu les mêmes conséquences, parce que le déplacement industriel et agricole qui en est résulté n'a été ni réglé ni ordonné. L'application sans cesse plus considérable du pétrole et surtout de l'électricité, a produit des troubles profonds dans l'industrie minière en réduisant considérablement les besoins en charbon. L'utilisation de la houille blanche généralisée, produira des crises plus profondes encore, parce que le capitalisme est impuissant à réajuster et à réadapter les industries et les efforts humains.

Le chômage, qui atteint en Angleterre plus de 3 millions d'hommes en 1925 et frappe en Amérique un nombre presque égal d'individus, tient surtout à la crise des changes et à la sous-consommation du charbon dont l'utilisation s'est considérablement amoindrie.

Le chômage est un mal *endémique* en régime capitaliste. Il est la conséquence même de ce régime *organisé pour la réalisation des profits au lieu de l'être en vue de satisfaire les besoins utiles.*

Le chômage ne disparaîtra donc qu'avec le capitalisme lui-même. Il est facile de prévoir qu'il s'amplifiera sans cesse, à mesure que le capitalisme développera ses productions nouvelles et en raison de son impuissance à ordonner son effort industriel. Toutes les mesures prises pour l'enrayer resteront vaines.

Il serait encore plus grand, si, ne craignant pas pour la stabilité du système, le capitalisme laissait libre cours de s'exercer à la technique, à la science. Craignant d'être débordé par le progrès qui en résulterait, sachant d'avance que la ruine s'en suivrait pour nombre d'industries incapables d'évoluer assez rapidement, le capitalisme restreint, par l'argent, les recherches de la science et les applications de la technique.

Les causes du chômage sont, on le voit, extrêmement complexes et diverses. Revenons à celles qui sont essentielles et courantes, à celles qui sont exposées au début de cette étude.

1° *Incapacité du capitalisme à organiser de façon rationnelle.* - Le capitalisme, nous l'avons dit, dirige ses efforts en vue de profits à réaliser et non pour satisfaire les besoins utiles. Cette conception l'entraîne fatalement à surproduire dans certaines branches d'industrie et à sous produire dans d'autres.

Pendant que la surproduction, en jetant sur les marchés des quantités de matières ou de produits non utilisables, *non demandés*, engendre au bout de peu de temps l'arrêt de l'industrie ou des industries qui n'ont pas su limiter leur effort, la sous-production ne permet pas de satisfaire les demandes. Dans les deux cas, le chômage en résulte. Ici, afflux de main-d'œuvre, là, moins de main-d'œuvre, mais cessation de l'effort. Dans les deux cas, c'est le chômage pour l'ouvrier, l'arrêt ou la marche ralentie de l'industrie qui l'emploie.

Si l'effort capitaliste devait - et ce ne peut pas être - avoir pour but de satisfaire

les besoins collectifs, il en irait tout autrement. La limitation de la production dans tous les domaines à la satisfaction des besoins, la stabilisation des marchés sur des bases statistiques solides, rendrait impossibles toute surproduction et sous-production. Ce serait ainsi qu'on verrait la fin du chômage. Seuls les ouvriers, par leurs syndicats, sont capables d'organiser la production sur ces bases parce qu'ils auront au préalable, fait disparaître l'intérêt particulier et donné naissance au véritable intérêt collectif.

2° Limitation du capital-argent. - Par la limitation des ressources dont il dispose chaque année, ressources qui sont déterminées par le volume des transactions avec bénéfices réalisés dans le cours de l'année précédente, le capitalisme, par son caractère individualiste, est obligé de limiter la production, les frais de celle-ci au chiffre de ses ressources.

Bien souvent, des besoins accrus, des bénéfices possibles seraient ou satisfaits ou réalisés par voie de développement si les industriels et les commerçants pouvaient étendre le cercle de leurs affaires et augmenter pour cela leur production ou leurs ventes.

L'une et l'autre restent stationnaires ou régressent souvent, parce que les exploitants ne disposent pas des ressources suffisantes.

Cette limitation des ressources entraîne forcément celle des frais généraux dans lesquels les salaires entrent pour une large part. Si l'industriel a travaillé à perte, il licencie en partie le personnel qu'il emploie ou fait appel à une main-d'œuvre moins onéreuse par voie de mise à pied. C'est le chômage pour le personnel ancien.

3° Mauvaise répartition des matières premières.
commerciales et industrielles fixant chaque année les besoins approximatifs de tous les pays et la quantité de matières disponibles, empêche que les industries soient approvisionnées en vue des productions nécessaires, tandis que d'autres reçoivent des quantités énormes de matières qui resteront inemployées.

Si les industries de transformation ne reçoivent pas ce que représente leur utilisation à plein rendement, c'est le chômage forcé des ouvriers dans cette industrie.

Si au contraire les industries de base, les exploitations d'extraction ont auparavant constitué des stocks et approvisionné les industries de transformation à leur pleine capacité, c'est le ralentissement chez ces exploitants et le chômage des ouvriers travaillant dans l'industrie de base.

On ne pourra remédier à cet état de choses que par la création d'offices nationaux et internationaux qui fixeront et les besoins de la consommation et le chiffre de la production. Ce n'est pas, encore, le régime capitaliste qui opérera ces redressements nécessaires à la réalisation de l'équilibre du système incriminé.

4° *Spéculation sur les matières premières et les produits.* - Les matières et les produits n'étant pas l'objet d'appréciations exactes dans le domaine des disponibilités et des nécessités, la répartition rationnelle des matières premières étant impossible, il va de soi que la fabrication est chaotique, comme nous venons de l'exposer ci-dessous.

Mais cette conception de l'économie, favorable aux audacieux, aux coquins de toutes nuances et de tout acabit, à tous les « corsaires » de l'industrie et du négoce, permet aux uns et aux autres de spéculer sans vergogne sur matières et produits.

Quoi de plus facile, pour les grandes Firmes, pour les Cartels et les Trusts, que d'accaparer des quantités énormes de matières premières ou de produits, qui permettent de ralentir ou d'accélérer le rythme de la production.

C'est pour les spéculateurs une question de disponibilités liquides. Les banques se chargent de résoudre facilement semblable problème qui est, pour elles, d'ordre courant.

Bien entendu, en opérant ainsi, financiers et exploitants, commerçants et usiniers se moquent parfaitement de ce que deviendront leurs ouvriers et leurs employés. Si, par exemple, la spéculation donne des bénéfices supérieurs à ceux que permet de réaliser la fabrication, ils n'hésitent pas à ralentir ou à arrêter pour un temps l'extraction, la fabrication ou l'écou inverse.

C'est ainsi que des hausses fantastiques se produisent, que le coût de la vie augmente pendant que la misère croît avec l'intensification du chômage.

La spéculation est un des principaux facteurs du chômage. Elle cause des ravages terribles dans tous les domaines. Elle fait, elle aussi, partie intégrante du capitalisme. Vouloir l'abattre et laisser debout le système qui l'engendre, c'est chevaucher la chimère.

5° *Afflux de main-d'œuvre par voie d'immigration.* - Pour faire échec aux revendications des travailleurs d'une industrie, soit dans une localité, soit dans une région, le patronat n'hésite pas à faire appel à la main-d'œuvre étrangère, à organiser dans les pays pauvres et à population très dense, un courant d'émigration avec la complicité des pouvoirs publics des deux pays intéressés.

Ces travailleurs importés sont bien embauchés suivant des contrats qui, *théoriquement*, respectent à peu près la législation du travail du pays où on les envoie, mais dès l'arrivée des émigrés les contrats sont violés. Ni le taux des salaires, ni la durée du travail ne sont respectés. Le patronat règne en maître sur ces malheureux esclaves du travail. Ils les nourrit comme des chiens dans ses cantines infectes et les loge comme du bétail dans ses baraques, tout en les payant un prix dérisoire et en leur imposant, avec l'aide de ses tâcherons, des journées de travail très longues.

Toutes ces pratiques réduisent naturellement au chômage les ouvriers indigènes,

qui ne peuvent ni ne veulent accepter un semblable traitement, qui ont une famille à élever, des besoins normaux à satisfaire.

Et c'est malheureusement la lutte entre exploités pour la bouchée de pain. Ce sont les brimades et les rixes sur les chantiers, dont le patronat exploite sans vergogne le triste résultat.

Les moyens dont dispose la classe ouvrière pour remédier au chômage sont extrêmement précaires. Ne pouvant s'associer à l'œuvre de filtrage du gouverne pouvant par esprit de classe internationaliste, s'opposer à ce qu'un travailleur soit partout chez lui, quelle que soit son origine, le prolétariat est, en quelque sorte, désarmé devant l'immigration et tout ce qui en découle.

Ce n'est que par l'établissement de rapports constants entre les différentes Centrales nationales ouvrières, par le développement d'une propagande intelligente touchant sans cesse un plus grand nombre d'individus, qu'on parviendra, dans la Société actuelle, à *limiter*, mais à limiter seulement - les méfaits d'une telle utilisation des travailleurs.

6° Fabrication intense et exagérée de produits spéciaux et nouveaux dont l'offre dépasse la demande.

scientifique et l'industrialisation à laquelle elle donne lieu, les ouvriers, recherchés au début, par les chefs d'industrie qui fabriquent les produits ou par les commerçants ou industriels qui les écoulent ou les emploient, se précipitent nombreux dans cette profession. Bientôt, au bout de très peu de temps, celle-ci est encombrée à un tel point que le chômage ne tarde pas à y sévir avec intensité, jusqu'au jour où une nouvelle industrie viendra utiliser la main-d'œuvre en surcroît.

Il en fut ainsi successivement dans l'industrie mécanique et électrique, dans le cycle, l'automobile, l'aviation. Il en est de même dans la sténo-dactylo par exemple.

De même que les jeunes gens veulent tous être mécaniciens en quelque chose, les jeunes filles veulent toutes être sténo-dactylos. Et l'encombrement crée le Chômage et la dépréciation du salaire.

Les patrons se gardent bien de tarir une pareille source de recrutement qui leur procure à bon compte un personnel qualifié.

Mais ce n'est là qu'un des côtés de la question. En poussant intensivement une production nouvelle, en cherchant à réaliser au plus vite de gros bénéfices, les patrons encombrant, eux aussi, rapidement le marché et, bientôt, il y a pléthore de marchandises, crise d'achat, stockage forcé, et partant, chômage jusqu'au jour où le marché se stabilise, sous la poussée des nécessités où jusqu'à ce qu'une industrie nouvelle arrête, paralyse ou ralentisse l'essor de l'industrie en question.

Bientôt à la production exagérée succède la sous-production et ce tassement ne va pas sans inconvénient pour les ouvriers qui sont employés dans cette industrie et en supportent toutes les crises et fluctuations.

7° *Les journées trop longues.* - Par principe, par routine et aussi par calcul intéressé autant que par la tactique de combat, le patron est enclin à maintenir très longue la journée de travail. Soit qu'il refuse d'évoluer et d'appliquer les découvertes mécaniques, d'en généraliser l'emploi par esprit d'économie et de routine, le patronat maintient, malgré les lois sociales, la journée de travail au-dessus de la durée légale. Cependant petit à petit, pour soutenir la concurrence, il est obligé d'utiliser les machines qui produisent davantage et plus rapidement. Mais comme il prétend utiliser aussi le matériel humain à plein rendement, il ne diminue pas, pour cela, le temps de travail. Il se trouve qu'il s'effectue ainsi une production anormale supérieure aux besoins, qui vient à nécessiter la mise en chômage d'une partie du personnel lorsque le stockage se fait important.

Si on réduisait la longueur de la journée de travail, en utilisant au maximum le machinisme, il est incontestable que tous les bras seraient employés.

En maintenant complet ce réservoir d'hommes en chômage dans lequel, il peut puiser, tout à son aise, pour briser toutes velléités de mieux-être de la classe ouvrière, on conçoit facilement que le patronat se soit opposé, dans tous les pays, avec tant de force et de persévérance à l'application de la journée de 8 heures.

Là, comme en toutes choses, seule la force ouvrière organisée intelligemment et puissamment, pourra faire disparaître le chômage qui découle des trop longues journées de travail.

Jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, le chômage perdurera et, avec lui, toutes les misères qui en découlent, toutes les maladies, toutes les tares sociales qui en sont les conséquences.

Il y a une autre sorte de chômage, c'est celui qui est décidé par les ouvriers soit par protestation, soit pour participer à une manifestation quelconque. Le 1er mai est un jour de chômage de ce genre.

- Pierre BESNARD.

[Accueil](#)

CHRISTIANISME

- Voir *Religion*

Accueil

CITOYEN n. m. Terme d'antiquité

Ce mot n'a jamais eu de féminin. Il n'a d'usage moderne que pour les ironistes conscients, politiciens ou non, et pour les imbéciles. Quelques bavards de réunion publique poussent la plaisanterie jusqu'à appeler leurs auditrices : citoyennes. La plaisanterie n'est pas beaucoup moins forte d'appeler citoyen n'importe quel homme d'aujourd'hui. Il arrive à tel orateur érudit de citer le mot d'Aristote : « Le citoyen se doit à l'État ».

Les pauvres gens qui font usage de l'argument d'autorité ont le droit de s'appuyer sur cette parole d'Aristote à peu près comme le naturaliste qui décrit le lézard a le droit de le comparer au plésiosaure. Le citoyen est une espèce qu'Aristote a connue mais qui est disparue depuis longtemps.

Le caractère spécifique du citoyen, c'est la participation aux fonctions de l'État. Or l'État, - nous enseignent Aristote et la pratique des anciens - a deux fonctions principales : légiférer et juger. Le citoyen, celui qui "appartient à l'État", c'est l'homme qui juge et qui fait partie de l'Assemblée législative. Un député est, pour quatre ans, un quart de citoyen : il ne juge pas et les lois qu'il vote n'ont de force que si elles sont approuvées par un autre ramassis de quarts de citoyens, le Sénat. Dans la classification que nous faisons d'après Aristote, le juge, animal supérieur, est un demi-citoyen. Quant à nous, pauvres gens, dont tout l'office social consiste à subir l'arbitraire des lois et des faiseurs de lois, et des applicateurs de lois, Aristote constaterait en bouffonnant qu'on nous a châtrés des deux puissances du citoyen. Nous appliquer le beau titre historique, c'est proprement s'émerveiller devant la virilité des eunuques et les prier de remédier à la dépopulation de notre cher pays.

Mais, peut-être, à nous entendre nommer citoyens, le rire d'Aristote serait différent. Il se souviendrait de Diogène, allumerait sa lanterne, la promènerait devant nos visages et proclamerait qu'elle n'a éclairé que des faces d'esclaves.

Aux armes, citoyens...

HAN RYNER.

Accueil

CIVILISATION n. f.

La définition du mot est assez complexe, car au sens général il est employé par diverses écoles historiques et sociales de façon différente et c'est ce qui prête à confusion. La meilleure définition, malgré sa brièveté, nous semble être celle que nous empruntons à Lachatre : « Ce qui est civilisé, par opposition à la sauvagerie ». En effet, la civilisation est l'ensemble de la vie sociale, qui marque une époque d'évolution morale et de développement intellectuel et scientifique sur l'époque précédente. Elle doit être une course ininterrompue vers le progrès et une victoire constante de l'esprit sur l'égoïsme brutal qui anime trop souvent l'humanité. La civilisation est toujours relative à une époque et il faut la comprendre non pas dans le temps, mais dans son temps, et c'est ce qui explique que certaines populations, à des dates indéterminées de l'histoire ont été considérées comme les plus civilisées, alors que de nos jours elles seraient qualifiées de barbares. « L'humanité peut être comparée à un homme qui ne vieillissant jamais, ne mourant jamais, n'oubliant rien, avancerait continuellement dans la science et dans la raison » (Pascal). On peut donc dire de la civilisation, quelle est la marche en avant de l'humanité, abandonnant sur sa route les vieux préjugés néfastes à l'épanouissement de l'individu et de la collectivité, elle poursuit la réalisation du bien-être social. Son but - si toutefois la civilisation a un but - ne peut être que la fraternité, la liberté et l'égalité de tous les hommes. Tout ce qui s'oppose par les faits ou par les idées au bonheur des humains ou qui éloigne l'ère de leur libération est contraire à la civilisation.

La civilisation ne s'impose pas par la force brutale et c'est un paradoxe des temps modernes de prétendre que les nations les plus civilisées sont celles qui sont les plus fortes militairement. En vérité, l'étude et l'observation de l'évolution historique nous portent à affirmer que la plupart des civilisations passées se sont écroulées en abusant de la violence. Malheureusement, et de nos jours encore, la force a toujours triomphé dans une certaine mesure de la raison, du droit et de la logique et les civilisations furent souvent subordonnées à la brutalité et à l'ambition des hommes qui ne savaient ni maîtriser leurs instincts, ni mettre un frein à leur désir de dominer. C'est toute l'histoire de l'humanité qu'il faudrait écrire pour traiter de la civilisation ; c'est toute l'histoire des

peuples et des nations qui, depuis des siècles et des siècles, nous lèguent en héritage le produit de leurs recherches et de leur savoir.

La civilisation? C'est la Chine, aujourd'hui broyée sous les dents voraces d'un capitalisme international qui, il y a cinq mille ans, donnait déjà le jour à des savants, des philosophes, des agriculteurs, dont les connaissances n'atteignaient certes pas celles de nos savants modernes, mais qui défrichaient le terrain, permettant ainsi aux générations futures de s'acheminer vers un avenir meilleur. La, civilisation? C'est la lumière qui, pendant trois mille ans, jaillissant de ce grand empire, par la sagesse, le travail, la courtoisie, l'austérité des mœurs de son peuple, illumina le monde, malgré les divisions régnant au sein de la nation, malgré les vices, les débordements, la licence, l'ambition des grands et des seigneurs qui, finalement, devaient avoir raison de toute cette population soumise et pacifiste. Les efforts du grand Confucius, philosophe qui chercha, 500 ans avant notre ère, à redonner à la Chine un caractère moral et sain, furent vains. La Chine, décadente, fut écrasée sous le talon de la soldatesque. Il ne reste plus rien aujourd'hui de sa civilisation ; depuis deux mille ans, la Chine fut le théâtre de bien des invasions contre lesquelles elle ne sut se défendre, car ce peuple de plusieurs centaines de millions d'individus, qui pourrait mettre sur pied des armées formidables, ne possède pas l'art de la guerre. Sa civilisation, qui fut réelle, s'orientait vers d'autres buts et, désemparée, elle fut la proie facile de tous les conquérants qui, au nom d'une fausse civilisation, entendaient accaparer ses richesses. C'est toujours sous le fallacieux prétexte de « civilisation » que, de nos jours, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, toutes les grandes puissances qui, au sens bourgeois du mot, sont des foyers de civilisation, tuent et pillent d'innocentes peuplades qui ne réclament que du travail et de la tranquillité.

Quel fossé sépare les civilisés de cette caricature de civilisation moderne que l'on voudrait nous faire accepter! La civilisation ne peut évoluer que par le travail et la liberté du peuple, alors que, de nos jours, nous assistons à l'étalage le plus ignoble de l'oisiveté et de la paresse. Il semble que l'on revive dans nos pays occidentaux l'époque de la décadence Romaine, où le peuple, se contentant du pain et du cirque, se laissait mener et conduire par les maîtres du pouvoir. Toutes les civilisations d'antan sont mortes de la même mort.

L'histoire serait-elle une éternelle répétition? C'est dans la paresse et le vice que s'est éteinte la civilisation chaldéenne. Et pourtant, 2.700 ans avant l'ère chrétienne, Babylone était maîtresse du monde. La richesse de son architecture amoindrirait sensiblement la prétention de nos fabricants de gratte ciels américains. La renommée de ses palais, de ses jardins, traversait les océans. L'utile n'était pas sacrifié à l'agréable et si les Chaldéens surent construire des châteaux et des terrasses, ornant les larges voies de cette ville fantastique de 80 kilomètres de tour, ils surent aussi, pour fertiliser une terre sèche et aride, creuser des canaux dont la construction dépasse, vu l'époque, l'imagination humaine. Ils surent creuser, afin de garantir les populations, des lacs immenses dans lesquels, durant les périodes de crue, venaient s'écouler les eaux de l'Euphrate. De tout ce travail gigantesque, de toute cette force dépensée par des générations, il ne reste plus que le souvenir et un amas de ruines. La fausse civilisation, la guerre a passé là, pour réduire à néant l'effort productif de milliers d'années ; et, de même qu'elle a détruit la civilisation chaldéenne, elle a détruit celle de l'Égypte, celle de la Perse, de la Judée, de la Grèce, de Rome ; les deux dernières plus récentes nous ont laissé plus que les précédentes le produit de leurs travaux manuels et intellectuels et si, aujourd'hui encore, on peut lire les grands poètes et les grands philosophes, de la Grèce et de la Rome antique en peut également contempler les ruines de leurs arènes et de leurs palais qui rappellent un génie architectural tout au moins égal sinon supérieur à celui de nos civilisations modernes.

On ne s'inspirera jamais assez de cette idée: que les conquérants militaires, que les hommes avides de jouissance et de richesses et qui sacrifient tout le présent, tout le passé, tout l'avenir à l'assouvissement de leurs bas instincts, sont les irréductibles adversaires de la civilisation. Et dans l'actualité douloureuse, où la civilisation pourrait être triomphante avec ses chemins de fer, son téléphone, ses aéros, sa T.S.F, elle est encore en lutte avec tous les puissants de la terre qui, en voulant accaparer toutes les richesses sociales et bénéficier seuls des découvertes multiples, entravent la marche en avant de l'humanité.

Cependant, malgré la route jonchée d'épines, la civilisation suit progressivement son cours.

Elle marque parfois un temps d'arrêt, mais elle reprend son chemin et repart, lentement sans doute, mais sûrement, pour atteindre son but. Rien n'est perdu des idées auxquelles elles donnent le jour, et si, sur un petit coin de la terre, une nation est

détruite, un territoire anéanti par un fléau, ce n'est qu'un accident dans le temps et dans l'espace, qui ne peut arrêter sa marche en avant. Contre tous la civilisation triomphera. Si une puissance peut se permettre, durant une période plus ou moins longue, d'asservir les populations d'une autre puissance; si la ploutocratie domine toujours et si la guerre n'a pas encore disparue de la surface du globe, il n'en est pas moins vrai, que les progrès de la science appliquée et du machinisme, que les découvertes sensationnelles de nos savants, que les idées émises par nos penseurs, planent au-dessus de nous et que tout travaille à la réalisation d'une humanité meilleure, c'est-à-dire réellement civilisée.

Les apparences, sont parfois trompeuses. Il peut sembler aux pessimistes que tout dégénère et que l'humanité rétrograde, que la civilisation décline. Aux heures de lassitude et de doute, il faut jeter un regard en arrière, contempler toute la route parcourue depuis des siècles .et des siècles et considérer les transformations formidables des sociétés. Si la civilisation, c'est-à-dire l'idée dominante de fraternisation humaine, a su résister à tous les assauts ; si elle ne fut pas anéantie malgré les catastrophes, les carnages, les brutalités de la religion, de la patrie, de l'Etat, c'est qu'elle répond aux besoins et aux désirs des hommes et que, seule, elle peut assurer la paix au sein des collectivités. Il faut l'aider ; et plus elle est enveloppée des nuages obscurs de la réaction qui cherche à l'étouffer, au nom d'un passé glorieux et de l'avenir qui sera éclairé par ses flambeaux, plus il importe de la défendre. Il faut la défendre pour qu'elle réalise enfin l'idéal que nous, Anarchistes, nous voulons voir se matérialiser: le bonheur et le bien-être pour tous.

- J. CHAZOFF.

Accueil

CIVISME n. m.

Montesquieu appelait le civisme une « vertu politique » et ajoutait : « C'est un renoncement de soi-même. On peut le définir l'amour des lois et de la patrie. » On peut donc également ajouter en empruntant le mot à J.-J. Rousseau : « Les nations manquent aujourd'hui de civisme. » Et il ne peut en être autrement; car il n'y a pas de vertus politiques ; il ne peut y avoir que des erreurs politiques, les qualités et la politique ne pouvant faire bon ménage. Le civisme n'est donc pas, selon nous, une vertu, mais une erreur, et le « bon citoyen », un homme aveuglé qui se laisse tromper par les apparences et leurrer par ses représentants.

Au lendemain de la Révolution française, on exigeait de toute personne voulant occuper une fonction publique, un certificat de civisme. De nos jours encore, pour avoir le droit de remplir ses devoirs « civiques », il faut faire preuve de son honorabilité et de son honnêteté. Ce qui n'empêche pas que nous soyons toujours et que nous serons toujours gouvernés par des coquins, malgré le civisme des électeurs. Le civisme est donc bien, comme le dit Montesquieu, une « vertu politique » mais elle est purement politique et nullement morale et logique. Pour nous, anarchistes, nous n'avons pas à nous embarrasser de civisme; mais il faut s'attacher à en détruire l'esprit; car l'amour des lois et de la patrie, est une qualité néfaste à l'évolution des individus et des sociétés.

Accueil

CLAN n. m.

Vient du mot écossais « Kwaan » qui servait à désigner une tribu composée d'un certain nombre de familles. Les clans persistèrent fort tard en Ecosse et en Irlande et leurs mœurs étaient simples et pures; mais vers le milieu du XVIIIème siècle, les populations paisibles des montagnes écossaises furent persécutées et assassinées par Georges II et, à dater de cette époque, disparurent les derniers vestiges du clan. A présent, dans le langage courant, le mot est employé pour désigner une fraction qui, au sein d'un parti ou d'une organisation, se singularise par une particularité quelconque qui la sépare du reste du groupe. Il se forme dans toute association des clans qui se combattent, s'opposent et parfois se déchirent. Généralement, les individus se groupent autour d'un homme : le chef de clan.

En Amérique, le Ku Klux Klan est une organisation réactionnaire groupant des milliers d'individus, et il peut être assimilé à nos organisations fascistes occidentales. Ses procédés et ses agissements sont semblables à ceux employés en Europe par les émules de Mussolini, le dictateur italien.

Accueil

CLARTE n. f. (du latin : *clarus*)

Ce qui éclaire, ce qui est lumineux ; lueur, lumière. Antidote de obscurité. La clarté du jour ; l'obscurité de la nuit. Une clarté pâle, une clarté rayonnante, une clarté joyeuse. Il y a aussi la clarté qui est la lumière de l'esprit, et cette clarté de l'intelligence est aussi utile que la clarté du jour. Elle permet à l'individu de se faire comprendre tout en étant bref, mais précis, et évite bien des contradictions et souvent des erreurs. La clarté, c'est l'ordre dans le cerveau. C'est « elle qui est la loi fondamentale du discours » dit d'Alembert avec raison. Avec de la clarté on exprime nettement et facilement ses idées ; elle est donc indispensable à celui qui veut défendre ou soutenir une cause, car la meilleure des causes est perdue si elle est soutenue de façon équivoque et ambiguë. Il faut également de la clarté dans le style, lorsqu'on se permet d'écrire et d'exprimer ses idées et ses opinions par la plume. Rien n'est plus insipide, indigeste, qu'une prose lourde et équivoque, permettant toutes les spéculations. La clarté doit être la qualité première du littérateur s'il veut œuvrer utilement.

Mais ce qui est indispensable au-dessus de tout, c'est la clarté dans les conceptions. Que de discussions évitées, que de temps gagné, et que de travail social on pourrait fournir, si chacun savait clairement ce qu'il veut ! Il semble que le manque de clarté dans nos conceptions est ce dont nous souffrons le plus. Combien de socialistes sont perdus dans leur collectivisme dont ils ignorent même l'A.B.C. Combien de communistes sont incapables de déterminer ce qu'ils entendent par communisme et, comme il ne faut pas être plus tendre pour soi que pour les autres, combien d'anarchistes manquent de clarté et confondent une chose avec une autre ! Il est donc nécessaire que le militant acquiert, s'il veut sincèrement poursuivre l'œuvre qu'il a ébauchée et atteindre le but qu'il s'est fixé, cette clarté sans laquelle tout travail demeure stérile. La clarté dans les idées? C'est le plus sûr moyen de communiquer avec autrui, de lui exprimer sa foi et sa croyance, et de lui faire partager ses opinions. Plus que tout autre, l'anarchiste doit être clair car son idéal est un idéal de lumière.

Accueil

CLASSES (Lutte des)

Dans ce problème d'ordre sociologique, nous nous trouvons en face de deux thèses fondamentales, opposées. La première est la thèse bourgeoise. Elle reconnaît l'existence de différentes classes au sein de la société moderne, elle en reconnaît aussi les antagonismes. Elle ne peut pas nier ces faits. C'est leur explication qui est caractéristique. Pour les théoriciens bourgeois, l'existence et l'antagonisme des classes, - de même que l'inégalité des hommes par rapport aux capacités, intelligence, etc., qui, disent-ils, en est la véritable cause - sont des phénomènes normaux et, partant, immuables. Ce n'est pas tout. D'après eux, l'existence, l'antagonisme et la lutte aiguë des classes sont loin d'avoir l'importance qui leur est attribuée par les doctrines socialistes, syndicalistes ou anarchistes. A côté des intérêts de classe, il en existe, disent-ils, bien d'autres, beaucoup plus importants, se plaçant bien au-dessus des premiers, pouvant et devant les aplanir : tels les intérêts nationaux, ceux de la société prise en son entier, ceux des individus pris séparément, etc. De là, leurs considérations d'ordre pratique, leurs conceptions politiques, leur justification du système capitaliste. Les intérêts et les avantages des classes possédantes sont, d'après eux, naturels et légitimes. La nature même des sociétés humaines exige des organisateurs de la vie nationale, sociale, économique. La classe bourgeoise est précisément cette grande organisatrice. Il faut donc qu'elle subsiste et qu'elle ait en sa possession les moyens nécessaires pour pouvoir exercer ses fonctions qui sont de première importance. Il faut qu'elle commande, qu'elle dirige, qu'elle gouverne. La classe capitaliste est loin d'être celle des parasites. Au contraire, elle travaille beaucoup : elle organise la vie des masses, elle assure leur existence, l'ordre et le progrès de la société entière dont elle est un élément indispensable. Elle manie les capitaux, elle fait des dépenses, voir même des sacrifices... Elle court des risques... Il est donc dans l'ordre des choses qu'elle veuille être récompensée pour son action. Il faut que cette action compliquée, difficile, chargée de responsabilités, soit dûment rémunérée. Si les autres classes lui en veulent, tant pis pour elles : c'est de la non compréhension, de l'égoïsme, de l'envie, de la démagogie... Les intérêts de différentes classes de la société peuvent être parfaitement réconciliés. Ceci ne dépend que de leur bonne volonté. C'est l'État qui est appelé au rôle de conciliateur, en se plaçant au-dessus des intérêts des classes. C'est l'État qui doit atténuer et dissiper les antagonismes surgissant entre elles. Plus l'État y réussit, plus son existence et sa forme sont justifiées. Ce fut la démocratie qui, au cours du dernier siècle, prétendait être le mieux appropriée à remplir cette tâche. C'est le fascisme qui, de nos jours, écartant la démocratie disqualifiée, se targue de la même prétention. Telle est la thèse bourgeoise.

Elle est vigoureusement combattue par la conception de la lutte des classes par excellence : la conception marxiste. Sa formule, établie par Marx lui-même, porte que toutes les luttes ayant eu lieu au sein des sociétés humaines au cours de l'histoire, étaient, au fond, des luttes de classes. Plus encore. Le marxisme considère la lutte des classes comme l'unique élément réel, déterminant, de toutes les manifestations de la vie humaine. D'après lui, l'intérêt de classe se trouve invariablement à la base de toutes ces manifestations. Non seulement la vie sociale, économique, politique, juridique des sociétés humaines est déterminée par cet élément primordial, mais aussi tous les phénomènes de la vie spirituelle et intellectuelle : les luttes religieuses, les conflits nationaux, les sciences, les arts, la littérature, etc., etc., ne sont, pour les marxistes, que des expressions et applications différentes des instincts, des intérêts, des aspirations ou des mouvements de telles ou telles autres classes de la société. Il n'existe pas d'intérêts « nationaux », ni de la « société entière », ni des individus pris séparément » : il n'existe, au fond, que des intérêts de différentes classes, en lutte entre elles. Le reste n'est que parure, un trompe-l'œil pouvant égarer les profanes. Les origines des classes sont à chercher dans les lointains progrès de la technique et de la productivité du travail, lesquels, ayant porté un coup mortel à la primitive communauté des clans, amenèrent à un surplus de produits, à l'inégalité et, partant, à la division en classes, les unes se partageant le surplus des produits, ou plus-value, les autres en étant privées.

L'aspect des classes, et aussi celui de leurs luttes, varient au cours de l'histoire ; mais le fond de ces luttes reste toujours le même : les classes accaparant la plus-value, cherchent à la conserver à tout jamais et à tout prix, à subjuguier et à dominer celles qui en sont privées, tandis que ces dernières s'efforcent à secouer le joug, à se libérer, à supprimer la plus-value et, finalement, les classes elles-mêmes. La domination d'une classe donnée de la société est toujours plus ou moins passagère. Elle correspond à une époque historique déterminée, à un certain état de développement des « forces productives ». L'antagonisme et la lutte des classes découlent des « rapports de production » donnés.

Donc, les classes de la société ne sont pas immuables. Ainsi, à notre ère, la classe féodale a dû céder sa place à celle de la bourgeoisie. L'évolution ultérieure amena à la naissance d'une nouvelle classe, celle des prolétaires, dont les intérêts sont opposés à ceux de la bourgeoisie, et qui est en lutte contre cette dernière. Conformément à la doctrine marxiste, la classe prolétarienne est appelée à renverser la bourgeoisie, à s'émanciper et à rétablir une société sans domination ni lutte de classes.

A cette conception théorique des marxistes, répondent leurs considérations d'ordre pratique, leurs thèses politiques, toute leur stratégie de la lutte de classes. D'après eux, la bourgeoisie qui, à un certain moment de l'histoire, a bien joué un rôle progressif, le perd, à son tour, au fur et à mesure du développement économique ultérieur, et finit par devenir une force régressive. Actuellement, elle

est en décadence. Aujourd'hui, c'est une classe parasitaire. L'état présent de l'évolution économique exige une autre forme d'organisation sociale et demande d'autres organisateurs. Cette nouvelle forme d'organisation est « l'État prolétarien ». Cet organisateur, c'est la classe prolétarienne. La classe capitaliste disparaîtra à la manière de la classe féodale. L'État n'est nullement un conciliateur placé au-dessus des classes. Bien au contraire, il est l'instrument le plus qualifié entre les mains des classes possédantes. C'est à l'aide de l'État - indépendamment de sa forme - que la bourgeoisie opprime et exploite la classe prolétarienne. L'État n'est, donc, qu'un instrument de domination de classe. Afin de supprimer cette domination, de vaincre la bourgeoisie, le prolétariat doit briser l'État bourgeois et organiser l'État prolétarien. Le prolétariat n'ayant aucun intérêt à exploiter qui que ce soit, l'État servira entre ses mains, non pas comme instrument d'exploitation, mais uniquement comme moyen de dominer la bourgeoisie résistante, de la vaincre définitivement, de la supprimer et de mener à bien la tâche de la réorganisation complète de la société moderne : la suppression des classes et de la domination de classe, le rétablissement d'une organisation sociale libre et égalitaire. Telle est la thèse marxiste.

Il faut ajouter que la doctrine socialiste en général comprend d'autres courants d'idée opposés en quelque sorte à la théorie strictement marxiste. Tout en se basant sur les principes fondamentaux de la lutte des classes exploitées, ces courants s'opposent, néanmoins, à réduire tout le processus historique à ce facteur unique. Ils conçoivent l'histoire humaine d'une façon beaucoup plus large. Ils admettent la grande importance d'autres facteurs historiques, en dehors de celui de la lutte des classes. Ils tiennent compte d'autres forces et éléments de l'évolution humaine. Et ce qui importe surtout, ils comprennent la notion même de la lutte des classes d'une façon beaucoup plus ample que les marxistes. Ils apprécient autrement le rôle de la classe paysanne, de celle des intellectuels exploités. C'est pourquoi, ils ont aussi une notion différente de la « dictature du prolétariat » (après sa victoire sur la classe capitaliste) et de l'« État prolétarien ». C'est pour la même raison que les partisans de ces courants parlent des « classes exploitées et opprimées », des « classes travailleuses » plutôt que de la « classe des prolétaires », « classe ouvrière ». Du reste, ces courants sont en désaccord avec le marxisme « orthodoxe », non seulement par rapport à la théorie de la lutte des classes, mais aussi sur d'autres points, d'ordre philosophique et sociologique : ils font plus grand cas des mouvements psychologiques, éthiques et autres, formulant des objections à la doctrine du « matérialisme historique ».

Ajoutons encore que les conceptions marxistes - et aussi socialistes en général - ne sont pas d'accord sur la façon dont les classes exploitées doivent mener leur lutte, les unes (le socialisme « réformiste » de la droite, le « menchevisme ») préconisant la conquête graduelle et lente du pouvoir politique dans l'État bourgeois, les autres (le socialisme « révolutionnaire » de gauche, le bolchevisme) insistant sur la méthode brusque et violente. (Voir aussi : Antiétatisme, Bolchevisme, Menchevisme, Collectivisme, Socialisme, Marxisme, Réformisme,

Parti Communiste.)

* * *

Vis-à-vis des doctrines exposées ci-dessus, quel est le point de vue anarchiste ?

Constatons, tout d'abord, que la notion classe (notion sociologique) n'est pas encore définie scientifiquement. Comme on le sait, le manuscrit du troisième volume du « Capital » (de Marx) s'arrête précisément au commencement de l'analyse de cette notion. Et quant aux autres ouvrages de ce penseur (et d'Engels), le mot « classe » y est employé dans des sens assez différents, étant souvent confondu avec des notions telles que « caste », « corps », « profession ». De sorte que l'on y chercherait en vain, non seulement une définition scientifique, mais même une notion plus ou moins précise de la classe sociale. Les autres auteurs sociaux - qu'ils soient bourgeois, socialistes ou autres (A. Smith, Voltaire, Guizot, Turgot, Mignet, Saint Simon, Considérant, Louis Blanc, Spencer, Proudhon, Ch. Gide, Kropotkine, Jules Guesde, Jaurès, Kautsky, Lénine, pour ne citer que les plus connus), - emploient tous le mot classe dans des sens divers et imprécis. Un jeune sociologue russe, P. Sorokine, qui a commencé, en 1920, la publication (en russe) d'un ouvrage capital de 8 volumes (« Système de sociologie »), essaye de donner, dans le deuxième volume (le dernier paru tant que je sache), une définition précise de la classe sociale. Cette définition est étroitement liée à toute son édification sociologique, très personnelle. Elle ne pourrait être comprise sans qu'on tînt compte de toute cette édification ; elle devrait, en outre, avant d'être généralement admise, subir l'examen et la critique...

C'est en partie pour cause de cette imprécision de la notion fondamentale qu'existent les désaccords et les divergences d'opinions dans les problèmes s'y rapportant. Plusieurs écrivains bourgeois critiquent sévèrement ce manque de clarté. Ils se moquent de tous ceux qui parlent de la « classe », de la « lutte des classes », de « la conscience de classe », etc., sans savoir exactement ce que c'est qu'une classe. Ces bourgeois ont tort. D'abord, parce qu'eux-mêmes opèrent avec nombre de notions indéfinies (il suffit de noter celle de Droit), ce qui ne les empêche nullement d'en faire usage, théoriquement et pratiquement. Ensuite, parce que, - comme c'est presque toujours le cas dans le domaine social -, tout en n'étant pas encore définies scientifiquement, les notions classe, lutte des classes, etc., sont suffisamment nettes intuitivement et répondent à des phénomènes historiques et sociaux indéniables, connus. On comprend, généralement, sous le mot de classe, un groupe social caractérisé par certaines propriétés se rapportant à l'avoir, à la profession et à l'étendue des droits dont il dispose. La différence énorme entre les groupes ayant à eux tout l'avoir, tous les droits et tous les avantages au point de

vue profession (jusqu'à l'avantage de n'en exercer aucune) et ceux qui, n'ayant ni avoir ni droits, n'ont pour eux qu'un travail meurtrier, exploité par les premiers, est un fait historiquement certain et démontré.

L'anomalie de ce fait, à tous les points de vue et, partant, la nécessité historique d'un redressement social, sont des vérités acquises à tout homme sensé. La résistance des classes avantagées à ce redressement, pourtant historiquement nécessaire, est un fait indéniable. La lutte des classes désavantagées et exploitées, intéressées à ce redressement, contre les classes privilégiées et exploiteuses, est un fait qui joue un rôle de plus en plus prépondérant dans les événements sociaux des siècles derniers. Cette lutte remplit de son fracas toute l'histoire moderne. Ce sont ses succès qui, conjointement avec les conquêtes techniques de notre époque, marquent le pas du progrès humain. Il n'y a que les aveugles pour ne pas le voir.

Comme nous l'avons déjà dit, le manque de précision dans tout ce qui se rapporte à la notion « classe », divise entre eux les socialistes en général et aussi les marxistes. C'est la même imprécision qui explique, en partie, les désaccords entre les socialistes et les anarchistes. C'est elle encore qui désunit quelque peu les anarchistes eux-mêmes.

Arrêtons-nous, d'abord, sur ce dernier point.

Les intérêts normaux caractérisant et guidant les hommes vivant à notre époque, sont surtout de trois sortes : intérêts de classe, intérêts largement humanitaires et intérêts individuels. Un problème qui préoccupe beaucoup les milieux libertaires, est celui-ci : la conception anarchiste, est-elle une doctrine de classe, une conception humanitaire ou bien une théorie individuelle ? Il existe des courants anarchistes qui y répondent comme suit : 1° la conception anarchiste est largement et strictement humanitaire. Elle n'a rien à voir avec la doctrine de classe ou de lutte des classes. Elle doit, par conséquent, éliminer tout ce qui s'y rapporte, cette dernière étant une doctrine rigoureusement marxiste. L'anarchisme ne doit se préoccuper que des problèmes et des intérêts concernant l'humanité comme telle, sans distinction de classes. La lutte des classes n'est pas de son domaine ; 2° l'anarchisme est une conception rigoureusement individuelle. L'individu est l'unique réalité. La solution des problèmes le concernant résoudra le reste. Classes, humanité, voir même société, ne sont que des abstractions, des fictions dont un vrai anarchiste n'a pas à s'occuper.

Nous dépasserions le cadre de cette étude, si nous voulions pousser ici à fond la critique de ces points de vue. (Voir pour cela : Communisme, Individu, Individualisme, Société, Syndicalisme, Révolution , etc.) Bornons-nous à dire qu'une doctrine qui ne tiendrait pas compte du fait social saillant de l'histoire humaine durant des dizaines de siècles : la lutte des classes ou mieux la lutte des classes exploitées pour leur émancipation comme force progressive de nos jours, une telle doctrine serait, précisément, une abstraction, une fiction qui ne saurait

avoir aucune valeur, ni sociale, ni humanitaire, ni individuelle. Elle ne saurait être qu'une doctrine d'aveugles ne pouvant jamais nous démontrer de quelle façon l'humanité entière ou les individus qui la composent, auraient pu arriver au maximum de bonheur possible sur la terre, en dehors de la lutte salutaire des millions et des millions d'opprimés.

Hâtons-nous de dire que ces deux courants forment dans les rangs du mouvement anarchiste international une infime minorité. L'énorme majorité des anarchistes - ceux surtout qui se nomment anarchistes communistes - résolvent le problème posé d'une tout autre façon. Ils déclarent que l'anarchisme est justement, essentiellement la conception susceptible de concilier, de satisfaire, aussi bien théoriquement que pratiquement, les trois sortes d'intérêts paraissant contradictoires : ceux des classes exploitées, travailleuses, ceux de l'humanité et ceux de l'individu. Ces anarchistes affirment qu'il n'y a pas lieu d'opposer ces trois sortes d'intérêts, mais qu'il faut, au contraire, s'efforcer de les rapprocher, de les souder. Malheureusement, le manque de précision dont nous avons parlé, ne permet pas encore de résoudre ce problème avec le fini voulu. L'une des tâches les plus pressantes de l'anarchisme est celle d'apporter à la synthèse de ces trois éléments : lutte des classes, mouvement humanitaire et principe individuel, le plus de précision possible. Ce serait le moyen le plus sûr de mettre un terme à la dispersion des anarchistes, d'activer leur unification. Or, cette tâche exige préalablement la définition plus exacte des notions : « classe » et « lutte des classes ». Ce n'est que par cette voie qu'on pourra arriver à une formule plus nette et plus complète, qui réconciliera définitivement, dans une motion harmonieuse et entière, les trois éléments en question, et précisera leur rôle respectif : la lutte des classes comme méthode ; l'organisation sociale humanitaire comme résultat de la victoire et de l'émancipation des classes opprimées, et aussi comme base matérielle de tout progrès social et individuel ; la liberté, l'épanouissement illimité de l'individualité, comme le grand but de toute l'évolution sociale.

Naturellement, une tâche de ce genre ne pourrait être entreprise que dans un ouvrage spécialement consacré à ce sujet.

Ici, il nous reste à constater que la majorité écrasante des anarchistes font leur le principe de la lutte des classes et reconnaissent la lutte révolutionnaire des classes exploitées contre les classes exploiteuses comme l'unique voie de progrès social à notre époque.

La question surgit alors : « Qu'est-ce qui sépare, dans ce domaine, les anarchistes des socialistes en général et des marxistes ? » Ce qui les sépare, ce sont, d'abord, quelques considérations d'ordre théorique. Ce sont, ensuite et surtout, des considérations d'ordre pratique qui découlent des bases générales profondément différentes des deux conceptions : socialiste et anarchiste, c'est, notamment, la façon dont l'une et l'autre conçoivent les formes, la tactique, la stratégie de la lutte des classes travailleuses.

En ce qui concerne le côté théorique ou, plutôt, historique du problème, la conception anarchiste se rapproche de celles des socialistes anti-marxistes dont il a été question plus haut. D'accord avec ces socialistes, les anarchistes s'opposent à réduire tout le processus historique à l'unique facteur de la lutte des classes. Ils conçoivent l'histoire humaine d'une façon beaucoup plus large. Ils admettent la grande importance d'autres facteurs historiques, etc. Ils forment des objections à la doctrine du soi-disant « matérialisme historique », etc. (Voir plus haut la caractéristique des courants socialistes opposés au marxisme « orthodoxe »). Une réserve est, toutefois, nécessaire : tandis que les socialistes (et aussi les marxistes entre eux) sont en désaccord par rapport à la voie réformiste ou révolutionnaire de la lutte sociale, les anarchistes sont tous partisans de la conception révolutionnaire, à l'exception, peut-être, de la tendance dite tolstoïenne qui conçoit la révolution d'une façon toute spéciale.

Ajoutons que les opinions des anarchistes sur les origines et le développement des classes ainsi que sur le rôle passé « progressif » de la bourgeoisie, diffèrent de la conception marxiste. (Voir, surtout, État où le problème d'origine et du développement des classes est traité plus à fond.)

Mais ce qui est surtout typique pour la différence entre les conceptions socialiste et anarchiste par rapport à la lutte des classes, c'est le côté pratique de la question.

Tandis que les socialistes de toutes tendances conçoivent la lutte des classes comme une lutte politique, ce qui les amène logiquement à la formation d'un parti politique appelé à conquérir le pouvoir politique et à organiser, à l'aide de ce pouvoir, le nouvel « État prolétarien » - organisme essentiellement politique et autoritaire exerçant la « dictature du prolétariat », - les anarchistes affirment que la lutte des classes est, positivement, une lutte apolitique, essentiellement sociale, n'ayant rien de commun ni avec les partis ou le pouvoir politique, ni avec l'État, l'autorité, la dictature, etc.

Les anarchistes affirment que la voie politique (parti, pouvoir, État, autorité, dictature), que la lutte politique (comprise dans ce sens) sont contraires à la lutte des classes. (Voir : Politique) Ils prétendent que cette dernière est déformée, mutilée, meurtrie et réduite à l'impuissance complète par les moyens politiques. Ils citent le cas du bolchevisme en Russie dont l'épopée confirme, à leurs yeux, leur point de vue. Ils déclarent que la lutte des classes, que toute action de classe désirant aboutir à une victoire réelle, doit être menée par les intéressés - les classes travailleuses elles-mêmes - s'organisant et agissant eux-mêmes, directement, sur le terrain strictement social, économique et de classe, sans recours aucun aux partis politiques ni à leurs programmes politiques de pouvoir, d'État, de dictature, etc. Ils pensent que la Révolution vraiment victorieuse, sera celle qui ne sera politique que négativement : c'est-à-dire, qui tuera toute politique, tous partis politiques, tout programme politique, tout pouvoir, toute autorité, tout État, toute dictature, et qui,

au point de vue positif, s'efforcera à établir la société nouvelle sur des bases apolitiques, sociales, économiques.

Logiquement, l'anarchisme nie : le parti politique, le pouvoir politique, l'État, l'Autorité, la dictature. Il considère le soi-disant « État prolétarien » ou la fameuse « dictature du prolétariat » comme des non-sens, estimant que tout État et toute dictature ne peuvent être que des institutions essentiellement bourgeoises exploiteuses, et que tout moyen politique est également un procédé bourgeois.

C'est pourquoi, les anarchistes prétendent que leur conception, leur idéologie, sont les seules qui, réellement, s'appuient sur la véritable lutte des classes comme le levier immédiat de la salutaire Révolution sociale.

* * *

La différence des conceptions fondamentales mène, logiquement, à celle de toutes les notions dérivées. Pour les socialistes, la conscience de classe consiste en ce que l'exploité se rende parfaitement compte de ce qu'il appartient à la grande famille, à la classe des travailleurs dont les intérêts sont opposés à ceux de la classe bourgeoise ; qu'il soit, par conséquent, conscient de la grande tâche sociale de sa classe ; qu'il prenne part activement à la lutte menée par sa classe ; qu'il soit prêt à sacrifier, à tout instant, ses intérêts personnels à ceux de sa classe, etc. ; et, surtout, qu'il adhère au « parti politique de sa classe », qu'il « soit conscient de la nécessité des méthodes politiques, qu'il reconnaisse les principes de la conquête du pouvoir politique, de l'établissement de l' « État prolétarien » et de la « dictature du prolétariat ».

Étant d'accord sur tous les autres points, les anarchistes rejettent, naturellement, le dernier. Ils affirment juste le contraire. Pour eux, tout exploité se rangeant à la doctrine politique, manque de conscience de classe : il est trompé ; il perd le véritable terrain de la lutte des classes ; il n'en a pas la juste notion. Pour eux, la vraie conscience de classe implique la condamnation des moyens et des buts politiques. Ils considèrent la confusion de la « classe » avec le « parti politique » comme un manque de conscience de classe.

Les socialistes et les anarchistes sont d'accord sur ce que la justice de nos jours est une justice de classe habilement masquée par les serviteurs des classes possédantes. Mais : tandis que les uns s'apprêtent à lui substituer la « justice » organisée par l'État dit « ouvrier », les autres, estimant que tout État sera fatalement bourgeois et qu'un « État ouvrier » est une illusion ou une tromperie, en concluent, logiquement, que cette nouvelle « justice » ne serait autre chose que la

justice des nouveaux privilégiés, encore plus habilement masquée et dirigée contre les éternels exploités. La « justice » fameuse, exercée de nos jours dans l'État soviétique, leur donne entièrement raison. Ils estiment, donc, que la véritable justice humaine aura lieu, après la Grande Révolution, en dehors de tout État et dans des formes n'ayant rien de commun avec les procédés politiques, étatistes, juridiques.

Les uns et les autres - les socialistes et les anarchistes - savent bien que l'armée moderne est une armée de classe appelée à défendre la classe possédante. Mais, tandis que les socialistes prévoient, après la révolution, une nouvelle armée d'État (« Armée Rouge » en Russie) qui, d'après eux, devra défendre les travailleurs, les anarchistes affirment que toute armée d'État défendra les privilégiés contre les travailleurs. Ils conçoivent la défense de la révolution dans des formes non étatistes, par les forces organisées des travailleurs, établies sur d'autres bases que celles d'une armée d'État.

Nous pourrions multiplier les exemples de ce genre, en parlant de l'éducation de classe, de l'enseignement de classe, de la science de classe, et ainsi de suite. Après tout ce qui précède, nous le tenons pour superflu.

* * *

Une objection est faite assez souvent aux anarchistes, surtout par les « communistes » autoritaires. Si ce ne sont ni le parti politique, ni le pouvoir politique, ni l'État ouvrier, ni la dictature du prolétariat qui guideront l'action, la lutte de la classe ouvrière, la révolution sociale, qui assureront leur succès, leur victoire et la solidité de celle-ci, qui sera-ce alors ? Quelles seront les forces, les éléments et les organisations qui mèneront au succès complet, toute cette lutte formidable, et compliquée des classes exploitées et opprimées ?

La réponse des anarchistes ne serait point difficile, surtout aujourd'hui.

Les forces et les éléments ? Mais ce seront, naturellement, les classes exploitées et opprimées elles-mêmes.

Les organisations ?... Il y a une quarantaine d'années, les anarchistes y répondaient : la lutte des classes et son point culminant et final : la Révolution, devant être l'œuvre de ces classes mêmes, celles-ci trouveront sûrement les formes de lutte appropriées et créeront certainement leurs organisations qui répondront aux besoins de l'heure. Aujourd'hui, cette prévision s'est déjà, en partie, réalisée. La réponse peut, donc, être plus précise encore : des travailleurs ont créé dans tous les pays leurs organisations de lutte et de combat : les syndicats révolutionnaires. Tout

en n'étant pas sans défauts - comme, du reste, toutes les institutions humaines, à notre époque surtout, - et sans qu'on songe à réduire à elles seules toute l'action, toute la conduite de la lutte et de la révolution, les organisations syndicales sont les prototypes des organisations de classe appelées à prendre sur elles quelques tâches fondamentales de cette lutte et de cette révolution.

C'est le syndicalisme révolutionnaire qui, en dépit de ses quelques faiblesses naturelles, excusables et peu importantes, en dépit aussi de son recul momentané à la suite de la guerre et de ses conséquences, donne aux partis politiques une réponse concrète. Elle est celle-ci. Ce ne seront ni les partis politiques, ni les groupements anarchistes qui mèneront la lutte de classe, l'action ouvrière, toute la formidable révolution à la victoire et au succès complet : ce seront les masses elles-mêmes, les millions et les millions de travailleurs des villes et des champs rassemblés dans leurs organisations sociales de classe, et non de politique - syndicats et autres - qui s'en chargeront (voir Syndicalisme).

Les anarchistes sont en grande majorité d'accord avec cette réponse. La vie, l'histoire, l'avenir prochain décideront.

- Voline

Accueil

CLASSIFICATION n. f.

Ordre dans lequel on range les objets, les personnes ou les choses. Il y a également la classification des idées.

« La classification des lois ; la classification des connaissances ; la classification des marchandises. » Les connaissances humaines, à mesure que nous avançons dans le progrès, sont si étendues déjà et s'enrichissent chaque jour à tel point, les variétés de la nature sont si nombreuses, qu'il est impossible à l'intelligence humaine d'embrasser tout l'ensemble de l'univers. On est donc obligé de s'arrêter aux particularités qui forment l'ensemble, de manière à ne pas s'égarer dans la diversité des phénomènes. De là la nécessité, pour ne pas se perdre, de ranger chaque chose dans un cadre particulier si l'on veut étudier les rapports qui existent entre un objet et un autre. Il en est de même pour les idées et la science qui sont, elles aussi, obligées de classer leurs connaissances et de les ranger par catégorie. La classification est la voie la plus convenable pour obtenir des résultats. Elle est sœur de la méthode et, comme elle, engendre la clarté. Elle nous permet de partir de l'inconnu pour atteindre le domaine du connu. La classification est donc un bien, à condition cependant de n'être ni artificielle ni superficielle et de ne pas se perdre dans l'abstrait. Comme en toute chose, l'exagération est néfaste, et la manie de classer devient un défaut au lieu d'une qualité.

De nos temps, tout se classe et, dans nos sociétés bourgeoises, on classe même les individus de même race et de même nation pour en faire des sujets différents les uns des autres ; de là le terme « classe » pour désigner une partie de la collectivité appartenant à une catégorie sociale. Si la classification des objets en genre, en famille est utile ; si la classification des idées et des découvertes scientifiques est indispensable ; la classification des hommes est un des vices des sociétés à base capitaliste et cette erreur disparaîtra avec les causes qui l'ont engendrée.

Accueil

CLERGÉ n. m. (du latin : *clericatus*)

Tout ce qui compose la corporation sacerdotale ; les archevêques, les évêques, les chanoines, les vicaires, les aumôniers, appartiennent au clergé séculier, c'est-à-dire qui prend contact avec la population ; le clergé régulier est en grande partie composé de moines menant une vie monastique. Le clergé est également divisé en classes et on distingue le haut clergé et le bas clergé. Le premier groupe les hauts dignitaires et les princes de l'église, alors que le second ne groupe que les prêtre de rang inférieur et qui accomplissent les besognes courantes de la paroisse.

Avant la Grande Révolution française, le Clergé était un des ordres les plus importants de l'État et bénéficiait de très gros privilèges. Ce fut un des bienfaits de la Révolution de détruire sa suprématie et d'amoindrir sa force. Malheureusement, si le Clergé a perdu de sa puissance, il exerce encore une assez grande influence publique qui n'est pas à négliger ; il est soutenu par toutes les forces de réaction auxquelles il ne refuse jamais lui-même son concours. Cela se comprend. « Le prêtre ne peut être utile qu'en qualité d'officier de morale » dit l'abbé Saint Pierre ; mais si nous fouillons aussi profondément que possible dans l'histoire, nous voyons que jamais le Clergé n'a accompli le rôle qui lui était assigné par la doctrine et Helvétius nous apprend que déjà chez les Égyptiens « les prêtres formaient un corps à part, qui était entretenu aux dépens du public. De là naissaient plusieurs inconvénients : toutes les richesses de l'État se trouvaient englouties dans une société de gens qui, recevant toujours et ne rendant jamais, attiraient insensiblement tout à eux. » Il en fut ainsi de tous les temps et, de nos jours encore, le Clergé est toujours à l'affut des richesses. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il n'y a aucune espérance d'améliorer cet ordre qui n'a d'autre utilité sociale que de perpétuer une erreur pour maintenir le pauvre dans l'ignorance et défendre les intérêts des riches. Les crimes du clergé, quelle que soit la religion dont il se réclame, sont innombrables et seront traités d'autre part. (Voir *Église, Inquisition, Papauté, Religion, etc.*, etc.) Il a régné pendant des siècles par la terreur et, dans les pays où il détient encore le pouvoir politique, il n'hésite pas à se servir de moyens monstrueux pour conserver sa force et son autorité. Ayant acquis sa puissance dans le meurtre et dans le sang, le clergé s'est à jamais discrédité aux yeux de l'homme civilisé et il faut espérer qu'il disparaîtra un jour prochain, méprisé de tous et ne laissant de regrets qu'au cœur des inconscients et des barbares. Sa disparition sera un grand pas de franchi vers la libération des humains, car elle marquera la mort de certains préjugés de croyance en une puissance immatérielle, et permettra à l'homme d'évoluer plus librement vers son entière émancipation morale, matérielle et intellectuelle.



Accueil

CLÉRICALISME n. m.

Il faut entendre par ce mot le mouvement politique et social qui considère la Religion, et plus spécialement la Religion catholique comme le fondement le plus sûr de « l'Ordre » basé sur le principe « Autorité » et sur le fait « Gouvernement », mouvement qui, par voie de conséquence, tend à attribuer la direction de la chose publique, plus encore : la domination universelle à l'Église catholique, apostolique et romaine et à placer cette domination entre les mains du clergé séculier et régulier composant le parti « Prêtre ».

Ce qui caractérise le cléricalisme, c'est son irréductible opposition à toutes les mesures et pratiques s'inspirant de la pensée laïque, favorisant et secondant le renforcement de celle-ci. C'est la constatation de cette intransigeante opposition à l'expansion laïque qui a arraché à Léon Gambetta ce cri de guerre : « *Le Cléricalisme, voilà l'Ennemi !* » Le trait essentiel du cléricalisme, c'est la souplesse d'allures au service de desseins précis et de buts déterminés : « *La fin justifie les moyens* » déclare le Cléricalisme et, armés de cette devise, usant et abusant avec impudence de cette formule qui, par anticipation, a la vertu de tout justifier, voire de tout exalter, les adeptes du cléricalisme qu'on appelle communément « les cléricaux » font usage, le cœur léger et la conscience sereine, des agissements les plus indéliçables, des procédés les plus criminels, des manœuvres les plus perfides, des crimes les plus abominables.

Un autre trait par lequel se distinguent les cléricaux, c'est la persévérance, l'obstination, l'opiniâtreté, la constance étonnante avec laquelle, quelles que soient les difficultés, ils poursuivent les fins qu'ils ont assignées à leurs efforts. Ont-ils vent en poupe ? Ils y marchent à toutes voiles ; s'ils ont vent contraire, ils louvoient, courent des bordées, disparaissent même un instant à l'horizon pour reparaître tout à coup, le cap toujours mis sur le but à atteindre.

Pour appartenir *au parti clérical*, pour faire son jeu, il n'est pas indispensable de porter capuchon ou soutane. Les cléricaux les plus dangereux sont ceux qui, pareils aux mouchards — et mouchards en effet — ne portent pas de livrée. Le Basile de la Comédie est un personnage antipathique, répugnant ; mais il n'est guère dangereux : son grand chapeau et ses tirades sur la calomnie le font trop aisément reconnaître. Le vrai Basile sait à merveille se camoufler. Il ne se démasque que le moment venu et en cas de besoin.

Le but que poursuit l'Église depuis le IV^e siècle de l'ère chrétienne, c'est de mettre la main

sur le mécanisme mondial et, sous couleur d'instaurer sur la terre le règne de son Dieu, d'y établir solidement celui de son clergé. Cette dictature à la fois spirituelle et temporelle, les cléricaux l'ont eue ; ils l'ont en partie perdue et ils ambitionnent de la reconquérir. Cette reconquête, c'est le but vers lequel ils marchent formant trois colonnes : la première est composée des ambitieux ; la deuxième des hypocrites et la troisième de la masse des ignorants, des crédules et des niais.

L'idéal inavoué des cléricaux, c'est le moyen âge, que leurs légendes qualifient de « *bon vieux temps* ». L'organisation politique qui a secrètement toutes leurs préférences, ce serait, si possible, la monarchie absolue et, au pis aller, la monarchie constitutionnelle ; de toutes façons, un pouvoir fort et centralisé constamment en état de contenir les aspirations populaires tendant à l'émancipation des masses laborieuses, et toujours en mesure de mâter ces aspirations aussitôt qu'elles prennent une tournure alarmante.

L'interprétation de l'Histoire, d'après *l'esprit clérical*, est tout à fait singulière. Elle mérite d'être notée. Voici comment s'exprime sur ce point le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*. « *Vous croyez peut être qu'il s'est opéré, au XVI^e siècle, une réforme qui, au prix d'un million de têtes, a émancipé la conscience humaine ? Vous avez peut-être lu quelque part que, deux siècles après, il a surgi du sol de France toute une cohorte de philosophes, Voltaire en tête, qui, sans autres armes qu'un flambeau et un fouet, ont chassé et refoulé dans les ténèbres du Moyen-Âge les fantômes sanglants qui tentaient d'en sortir. Et vous aurez sans doute entendu dire que, vers la fin de ce même siècle, il s'est trouvé toute une autre pléiade de grands hommes pour traduire dans les faits sociaux les conquêtes de la philosophie. Sous le nom de Révolution, ou plutôt d'Évolution, vous saluez l'ère nouvelle où, pour la première fois, le mot d'humanité a pris un sens ; où l'homme, devenu l'égal de l'homme, a pris possession de lui-même et a pu s'acheminer enfin, libre d'entraves, vers ses glorieuses destinées. La liberté matérielle et morale, le progrès des sciences, l'avènement du règne de la Justice, l'adoucissement des lois pénales, l'épuration des mœurs, tous ces fruits du travail de nos pères vous semblent beaux à l'œil, doux à la bouche ; vous trouvez, en définitive, que l'arbre de la science du bien et du mal ne mérite plus aujourd'hui les malédictions dont il fut couvert au temps de notre premier père ?*

Eh bien! Votre erreur est complète. Luther n'est qu'un suppôt de Satan, et Voltaire est Satan en personne. Le XVI^e siècle que, dans votre naïveté, vous appelez le siècle de la Renaissance, n'est que le triomphe momentané de l'impiété et de la révolte contre Dieu, révolte justement punie par les sacs de Magdebourg et la Saint-Barthélemy. C'est aussi justement, depuis lors, que l'homme, privé de la lumière céleste, dont les bûchers de l'Inquisition n'étaient qu'un reflet, erre à tâtons dans la région des ténèbres. Le grand siècle, c'est le suivant : illustré par les Dragonnades des Cévennes, et par la bulle Unigenitus. Au XVIII^e siècle, le flambeau de la Foi paraît s'éteindre ; Voltaire, Helvétius, le baron d'Holbach, Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, Diderot et les

Encyclopédistes, toutes les portes de l'Enfer enfin vomissent contre la religion leur souffle empesté. Mais rassurez-vous, l'Évangile l'à dit, les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle. Dans ces temps mauvais, il se trouve encore quelques justes, en faveur desquels Dieu pardonne encore à Sodome et à Gomorrhe. Les saintes traditions sont continuées par l'abbé Dubois, Fréroz, Nonotte, Patouillet, Mme Dubarry et l'abbé de Bernis et les fidèles goûtent encore quelques consolations autour des échafauds de Calas et du Chevalier de la Barre. Les vengeances de Dieu éclatent par le déchaînement des passions révolutionnaires ; et contre ces scélérats de Bailly, de La Fayette, de Hoche et de Marceau, Dieu suscite les Macchabées de la Vendée, ces héros de la Foi qui ont sauvé la France malgré la Convention. »

Le morceau est un peu long. Mais il faut considérer qu'il est extrait du Grand Larousse Universel et qu'il emprunte à cette origine une saveur toute particulière.

* * *

J'ai dit, un peu plus haut, que le cléricalisme, autrement dit le Parti-Prêtre, travaille à la reconquête de l'hégémonie mondiale et que cette armée noire s'avance sur trois colonnes : celle des ambitieux, celle des hypocrites et celle des imbéciles.

Ces trois colonnes constituent un front étendu et compact dressé contre l'esprit des sociétés modernes, et ces trois colonnes forment une armée redoutable dont toutes les parties reçoivent les mêmes mots d'ordre et obéissent à la même direction. Ce sont les ambitieux qui donnent l'impulsion ; mais ils le font si discrètement, que les hypocrites n'aperçoivent que faiblement le point de départ et le but immédiat des mouvements ordonnés et que les imbéciles exécutent ces mouvements et subissent l'impulsion sans comprendre où on les mène. La grande habileté du Jésuitisme contemporain — qui est l'âme du cléricalisme — consiste à cacher sa main, à masquer son but, à ne plus parler autant de la gloire de Dieu et des intérêts supérieurs de l'Église, mais à rallier à sa cause les intérêts matériels en se faisant aussi mondain que le siècle. Son grand art consiste à faire peser sur les peuples des terreurs imaginaires et à s'ériger en défenseur des grands principes sociaux de la famille, de la propriété et de l'État. Les meneurs du cléricalisme ne manquent jamais d'envahir les avenues du Pouvoir, afin de se faire les distributeurs des honneurs, des bénéfices et des sinécures grassement rétribuées. En s'adressant à la gloriole idiote des uns et à la basse cupidité des autres, les cléricaux ont toujours la certitude de grouper autour d'eux, une nombreuse et fervente clientèle. C'est par de tels moyens qu'ils parviennent souvent, très souvent, trop souvent, à trouver des appuis et des complicités parmi ceux-là mêmes qui, dans leur jeunesse, ont reçu une éducation libérale et laïque et qui, appartenant à la bourgeoisie, sont initiés à tous les progrès de la science, des arts, de l'industrie, du négoce et de la finance. Ceux-là, ce sont les hypocrites, les composants de la deuxième colonne. Quant aux sots et crédules, superstitieux et ignorants, qui forment la troisième colonne, ils sont légion. Ce sont les « bonnes âmes » — entendez par là les crétins — des villes et des campagnes qui se marient à l'Église, vont à confesse, communient à Pâques, font maigre le

vendredi, se rendent à la messe le dimanche, font baptiser leurs enfants, leur font apprendre le catéchisme et faire leur première communion et meurent enfin munis des Sacrements de l'Église. C'est toute cette race indécrottable de moutons de Panurge qu'on flatte en les qualifiant de « braves et honnêtes gens », bien qu'ils ne soient ni honnêtes ni braves, à moins que l'honnêteté ne réside dans la crainte et le respect du gendarme et du garde champêtre, à moins qu'il ne suffise, pour être brave de faire comme tout le monde et d'éviter de vivre en délicatesse avec le Code.

* * *

Sur la route du Progrès social, le cléricalisme multiplie les embuscades et les obstacles. Du haut des chaires innombrables dont dispose le clergé de toutes les religions, la parole de résignation et d'obéissance retentit et s'adresse à des auditoires considérables. Les homélies qui, des lèvres des curés, des missionnaires, des pasteurs et des rabbins, tombent en pluie de soumission sur les foules que le culte rassemble dans les lieux où l'on prie, ces homélies entretiennent dans les masses les préjugés et les erreurs, sur lesquels reposent et perdurent les sociétés autoritaires et capitalistes que la propagande et l'action anarchistes ont la mission d'abattre. La bourgeoisie voltairienne a-t-elle compris que le cléricalisme est le rempart qui protège et défend le plus solidement ses privilèges de classe ? La démocratie républicaine et laïque s'est-elle rendu compte que l'athéisme conduit directement et fatalement à l'Anarchisme et que, du jour où les hommes auront eu la sagesse de vider le ciel des béatitudes fallacieuses dont les religions s'ingénient à l'embellir, ils travailleront à peupler la terre des félicités que permettent, d'ores et déjà, de réaliser les applications de la science ? Il me paraît judicieux de répondre à ces questions par l'affirmative. Car bourgeois Voltairiens, républicains, laïcs, démocrates consentent bien à faire la guerre au cléricalisme, mais pas à la religion. Ils se disent et croient être anticléricaux ; mais ils ne sont pas antireligieux, Et pourtant !...

Actuellement, le Cléricalisme est moins un courant religieux qu'un parti politique, une organisation économique et un mouvement social.

Il garde sa doctrine religieuse qui est sa raison d'être, ses temples qui lui permettent de réunir ses adeptes et de les tenir dans sa main, ses écoles par lesquelles il assure le renforcement de son influence, ses œuvres grâce auxquelles il reste en contact, hors des cérémonies cultuelles, avec le public. Mais un observateur averti ne saurait être abusé : ce n'est plus la foi religieuse qui fait sa force et son action serait inopérante, si elle se cantonnait dans le domaine exclusivement confessionnel.

Même quand il est ostensiblement combattu par certaines fractions de la bourgeoisie, le Cléricalisme est sournoisement soutenu par ces fractions qui, escomptant son appui aux heures difficiles, sont contraintes à le ménager. Même quand il est publiquement attaqué par certains partis politiques dits « de gauche » il est défendu, indirectement et dans la coulisse, par ces mêmes partis qui ont intérêt à ne pas se rendre hostiles les masses électorales dont il inspire les suffrages.

Ces fractions et ces partis se doivent de ne pas heurter de front la Religion, parce qu'ils sont anticléricaux, mais ne sont pas antireligieux. Ils professent l'opinion que le « spirituel » et le « temporel » sont choses entièrement distinctes et qui peuvent rester étrangères l'une à l'autre. Ils prétendent que la religion est une affaire de conscience individuelle, et d'ordre privé et — fait incroyable et pourtant exact — c'est au nom même de la liberté, qu'ils proclament un principe sacré et inviolable, qu'ils se déclarent respectueux des sentiments religieux que chacun peut avoir.

Profonde et dangereuse est l'erreur de ces anticléricaux.

Tout d'abord, il n'est pas vrai que le « temporel » et le « spirituel » puissent pratiquement vivre dans l'ignorance, encore moins dans l'indépendance réciproques.

Pour le croyant attaché à une religion, le « spirituel » c'est tout ce qui a trait à l'âme et le « temporel » tout ce qui concerne le corps. Le croyant prie : fait spirituel ; il mange : fait temporel. Il songe à la vie éternelle et s'y prépare : fait spirituel ; il se préoccupe de la vie terrestre et des besoins immédiats et matériels qu'elle implique : fait temporel. Comme croyant, il est l'égal de tous, sans qu'il faille tenir compte de sa situation : position spirituelle ; mais, comme homme, il est riche ou pauvre, patron ou ouvrier, gouvernant ou gouverné : position temporelle.

Son existence se trouve, ainsi, et à tout instant, le fait d'un indissoluble amalgame du « spirituel » et du « temporel », des besoins de l'âme et des nécessités du corps, de l'égalité religieuse et de l'inégalité sociale.

Et il serait possible qu'une distinction, qu'une sorte de cloison étanche séparât, isolât sa vie spirituelle de sa vie temporelle ?

Le penser serait tout simplement absurde. Cet isolement peut-être conçu spéculativement, mais, pratiquement il ne peut exister.

« Car, pour être croyant, on n'en est pas moins homme. »

Pour le croyant, la vie n'est due qu'à l'union intime de l'âme et du corps et la séparation du corps et de l'âme, c'est la mort. En sorte que vouloir séparer ce qui intéresse l'âme (le spirituel) du croyant de ce qui touche à son corps (le temporel) ce serait le condamner à mort dès sa naissance. Ce serait, il faut l'avouer, apporter à ce problème délicat du « temporel » et du « spirituel », une solution aussi imprévue qu'insensée.

En dépit de la multiplicité de ses organes et de la complexité de ses besoins, l'individu est un. Il n'est pas, quoi qu'on puisse dire, un agrégat composé de deux éléments simples et de nature différentes : le corporel et l'incorporel. Il forme un tout parfaitement homogène dont les diverses

parties sont unies par une rigoureuse solidarité ; et si, pour satisfaire aux exigences d'une classification utile, voire nécessaire, on a groupé ses fonctions et ses besoins en spirituels et en matériels, ce n'est pas parce que cette classification correspond à une réalité, mais uniquement parce qu'elle favorise l'observation, facilite l'étude de ce qui est humain et fournit au langage des expressions qui qualifient des phénomènes d'un ordre distinct.

Le corps humain est une merveille de délicatesse et de complexité ; c'est aussi une merveille de solidarité, c'est-à-dire d'unité dans la diversité. On ne peut donc raisonnablement séparer ce que, dans le vocabulaire des religions on appelle le « spirituel » de ce qu'on dénomme le « temporel » ; encore moins est-il possible d'opposer ceci à cela : l'homme est un.

Il éprouve le besoin de penser comme celui de digérer. Il pense avec son cerveau et digère avec son estomac ; comme il voit avec ses yeux et entend avec ses oreilles. Mais si le cerveau, l'estomac, les yeux et les oreilles, sont les sièges et les organes de fonctions diverses, l'être qui pense est le même que celui qui digère, voit et entend.

Les anticléricaux qui veulent séparer, isoler le « spirituel » du « temporel » tombent, à leur insu, dans le piège que leur tendent les arguties théologiques. Ce sont des religieux qui s'ignorent.

Pour moi qui ai banni de mon esprit toute croyance religieuse et qui, partant, repousse cette idée du « spirituel », idée mystique, qui ne représente rien de réel ; pour moi qui ne sépare pas l'être humain en corps matériel et périssable et en âme immatérielle et impérissable ; pour moi qui, dans ces conditions, ne saurais admettre que l'âme prisonnière, dans le temps, de sa loque mortelle, soit appelée à entrer dans la vie éternelle, dès qu'elle aura cessé d'être captive, le problème de la confusion où de la séparation du « spirituel » et du « temporel » ne se pose même pas.

Mais il se pose pour les simples « mangeurs de curés » et pour les politiciens « de gauche », et je viens d'établir que la séparation qu'ils tentent est impossible, du fait que le croyant est un être soumis à toutes les nécessités naturelles. On peut même concevoir qu'il cesse d'être croyant sans cesser d'être un homme, tandis qu'il n'est pas possible d'imaginer qu'il cesse d'être un homme sans qu'il cesse, *ipso facto*, d'être un croyant. En d'autres termes, un homme peut vivre sans croire, mais il ne peut vivre sans boire, manger, dormir, respirer, etc., ce qui fait que, si l'individu peut négliger le « spirituel », il lui est radicalement impossible, quelque part qu'il accorde au spirituel, de négliger le « temporel ».

Le « temporel » peut, à la rigueur, ignorer le « spirituel » et n'en tenir aucun compte, alors que, par contre, le « spirituel » ne peut ignorer le « temporel » et est dans la nécessité d'en faire état.

Lorsque les anticléricaux, se disant respectueux du « spirituel », demandent que le croyant ne mélange pas le « spirituel » et le « temporel », ils demandent donc l'impossible.

S'il est impossible à un croyant, pris individuellement, vécût-il dans la solitude, de séparer pratiquement le « spirituel » du « temporel » il l'est, *a fortiori*, à l'homme vivant en société, à l'être social.

Ce croyant est plongé dans un milieu social donné ; il Y est comme dans un bain dont il subit la température et les propriétés. Allez-vous lui demander de rester indifférent au froid excessif ou à la chaleur exagérée du liquide ? Croyez-vous que, s'il gèle, il ne tentera pas d'élever la température de son bain et que, s'il cuit, il ne cherchera pas à l'abaisser ?

Pensez-vous que, s'il peut choisir entre un bain de vitriol et un bain d'eau parfumée, il ne préférera pas l'eau au vitriol ?

Soyez certain, absolument certain, qu'il mettra tout en œuvre pour que son bain soit d'eau parfumée et non de vitriol, de liquide propre et non sale, de température moyenne et non trop basse ou trop élevée. J'espère que vous n'en pouvez douter.

Eh bien! Sachez, radicaux, francs-maçons, anticléricaux et libres-penseurs de toutes nuances et de tous groupements, que, pour le chrétien — je parle du chrétien sincère, convaincu, désintéressé, loyal, du chrétien pour qui la religion n'est une question ni de bonne compagnie, ni d'avancement, ni de boutique, du chrétien qui aime véritablement son Dieu et qui, plutôt que d'abjurer sa foi est prêt à souffrir — sachez, dis-je, que, pour ce chrétien, une Société sans Dieu, c'est l'eau sale, c'est le liquide brûlant ou glacial, c'est le vitriol ; sachez que l'eau propre, le liquide à température moyenne et l'eau parfumée, c'est la société chrétienne. Sachez que ce chrétien a le devoir impérieux de tout faire pour que l'eau de son bain se débarrasse de sa crasse et devienne propre, pour que la température cesse d'y être trop élevée ou trop basse et pour que l'eau parfumée remplace le vitriol. Sachez que s'il ne consacrait pas tous ses efforts, toutes ses ressources, tous ses moyens d'actions à obtenir, pour lui et ses frères, ce résultat, il encourrait la damnation éternelle. Sachez que, si sa conscience ne suffisait pas à lui imposer l'étroite obligation de travailler dans ce sens, il y serait poussé par les prédications de ses pasteurs, par les conseils ou menaces de son confesseur, par les journaux qu'il lit, par la propagande qu'il soutient, par le groupe chrétien dont il fait partie, par son entourage et par sa famille.

Rappelez-vous que, de tous temps et en toutes circonstances — on ne saurait trop le répéter — l'Église s'est mêlée aux événements temporels, que son action a constamment pesé sur les événements dans toute la mesure de ses forces, qu'elle a toujours, secrètement mais passionnément, ambitionné de tenir l'humanité sous son joug, que son histoire : toute de ruses, de mensonges, de manœuvres politiques, de despotisme et de violence atteste qu'elle a sans cesse été animée de l'irréductible volonté de modeler la société à son image et qu'elle a mis au service de ce but toutes les ressources de sa diplomatie, toutes les forces de son organisation et toute la puissance de ses trésors.

Conclusion : Si vous avez la ferme volonté de faire échec aux manœuvres du clergé, si vous êtes résolus à barrer la route aux desseins ambitieux des représentants de la Religion, ne vous bornez pas à combattre le cléricalisme, faites à la religion elle-même une guerre sans merci. Ne vous contentez pas d'être « des mangeurs de curés », attaquez-vous à Dieu lui même ; soyez antireligieux.

Le cléricalisme est un mouvement politique et social mais à base religieuse. C'est cette base qu'il faut saper hardiment et avec persévérance.

— SÉBASTIEN FAURE.

Accueil

CLIQUE n. f.

Ce mot ne s'emploie jamais de façon bienveillante et sert généralement à désigner une association ou un groupe d'individus méprisables et desquels il faut se méfier. Même lorsque l'on se sert de ce mot sans intention malveillante « une joyeuse clique », le qualificatif ne détruit pas le sens péjoratif du mot et laisse supposer que cette « joyeuse clique » est composée d'éléments peu recommandables. La clique désigne également la musique d'un régiment : la « clique militaire » et dans le jeu de cartes l'association de certaines figures.

Accueil

CLOITRE n. m.

Habitation religieuse pour hommes ou femmes voulant se livrer à la vie monastique. Le nombre des cloîtres a notablement diminué en France ; mais il en existe encore beaucoup en Belgique, en Italie et surtout en Espagne. L'institution du cloître remonte au VI^{ème} siècle environ ; cependant, les solitaires qui désiraient s'adonner à la vie contemplative se retiraient dans des couvents dits « couvents cloîtrés ».

C'est surtout en Orient que les moines se détachaient complètement de la vie extérieure et s'enterraient dans des « couvents cloîtrés ». En Occident, le couvent et le monastère servaient de refuge à ceux qui, tout en s'éloignant du monde, continuaient cependant à vivre en commun. (Voir *Couvent* et *Monastère*.) Le cloître occidental, à ses origines, eut donc les mêmes attributions que le couvent cloîtré en Orient ; mais il ne tarda pas à se transformer et à servir trop souvent de prison. Il fut le tombeau de quantité de jeunes gens qui étaient une gêne et une menace pour leur caste ou leur famille. Afin de se débarrasser de ses enfants pour laisser un titre et une fortune au premier né, bien des pères firent jeter leurs fils cadets dans des cloîtres, et ceux-ci furent également le refuge de quantités de femmes, victimes de l'autorité arbitraire du chef de famille, qui préférèrent la mort lente de la vie claustrale à la violation de leurs plus intimes sentiments. Les portes du cloître se fermèrent maintes fois sur des philosophes et des savants qui osaient s'attaquer au dogme de l'église et dont les idées étaient jugées subversives par l'Inquisition.

L'institution du cloître, on peut s'en rendre compte par les faits qui illustrent toute l'histoire du christianisme, produit des monstruosité. Quoi qu'il en soit volontaire ou contrainte, la vie claustrale est un crime contre la nature, et Diderot a, de son verbe violent, flagellé ceux qui s'y livraient.

« Faire vœu de pauvreté, c'est s'engager par serment à être paresseux et voleur ; faire vœu de chasteté, c'est promettre à Dieu l'infraction constante de la plus sage et de la plus importante de ses lois ; faire vœu d'obéissance, c'est renoncer à la prérogative inaliénable de l'homme : la Liberté. Si l'on observe ces vœux, on est criminel ; si on ne les observe pas, on est parjure. La vie claustrale est d'un fanatique ou d'un hypocrite. » (Diderot.)

Accueil

CLUB n. m.

Mot d'origine anglaise. Anciennement, le club était une association de bons camarades qui se réunissaient entre eux pour se distraire ; mais petit à petit il évolua et devint, aux époques troublées, un centre politique jouissant parfois d'une influence considérable. Le premier club politique français se forma en 1782 sous le ministère Calonne qui interdisait à ses membres de causer politique ou religion. Presque immédiatement, se créèrent d'autres clubs, mais ils furent tous dissous par ordonnance royale en 1789. Cependant, l'orage politique et social qui pointait à l'horizon ne permettait pas aux hommes qui allaient jouer un rôle dans la Grande Révolution et qui prévoyaient les événements, de se tenir éloignés les uns des autres. Un contact permanent leur semblait indispensable et, malgré l'ordonnance royale de 89, d'autres clubs se reformèrent presque aussitôt. Il en sortait de terre dans chaque centre, dans chaque quartier, dans chaque rue. Ce fut d'abord le club des Jacobins, le club de Montrouge qui comptait Mirabeau parmi ses membres, le club du faubourg Saint-Antoine, le club de Clichy, le club des Monarchistes, et combien d'autres. Mais les plus importants de ces clubs, et qui jouèrent un rôle de premier ordre dans l'histoire de la Révolution furent, sans contestation, le Club des Cordeliers et le Club des Jacobins.

Le premier comptait parmi ses membres des hommes comme Camille Desmoulins, Marat et Danton. On peut donc comprendre quelle fut sa puissance et qu'il dirigea pendant un certain temps toute la politique révolutionnaire. Il fut cependant supplanté par le club des Jacobins qui était animé par l'esprit et la force de Robespierre, et était, en outre, le centre d'un mouvement considérable. Un grand nombre de sociétés se rattachèrent à lui et il avait des branches dans tous les grands centres du territoire. Il avait son siège dans un couvent qui avait auparavant été habité par les moines jacobins et toutes les questions qui étaient présentées à la tribune nationale étaient, avant, débattues et discutées à la tribune du club. Il exerçait une telle influence, qu'il menaça à plusieurs reprises les pouvoirs constitués.

Quelles que soient les erreurs commises au sein de ces différents clubs qui se déchiraient en défendant chacun une politique différente, il faut cependant reconnaître qu'ils étaient animés d'un sincère désir de voir triompher la Liberté dont ils avaient, à notre point de vue anarchiste, une conception erronée. C'est ce qui explique peut-être, dans une certaine mesure, les ligues qui se formèrent contre eux et réussirent, à la fin, à les détruire. La Révolution écrasée, le Consulat, l'Empire et la Restauration ne tolérèrent pas l'organisation des clubs. Ils furent remplacés par des

sociétés secrètes.

Après la Révolution de 1830, un grand nombre de citoyens essayèrent de former « le club du ménage » de la rue Montmartre ; celui-ci fut immédiatement fermé par ordre du gouvernement ; et ce n'est qu'en 1848 que nous voyons apparaître le club Blanqui et le club Raspail, particulièrement fréquentés par les socialistes révolutionnaires. Ils disparurent également avec la seconde république.

Le club est redevenu aujourd'hui ce qu'il était à son origine : une association — le plus souvent d'aristocrates — où se réunissent, pour occuper leurs loisirs, les hommes d'un même « monde ». Le club est presque devenu synonyme de cercle. Il y a, en Angleterre, des clubs ouvriers dont l'unique but est d'offrir des distractions collectives aux travailleurs, ou encore d'acheter, à meilleur compte, pour les fêtes de Pâques et de Noël, les marchandises indispensables au festin traditionnel. En France, il y a bien encore quelques clubs politiques, mais ils ne présentent pas le caractère des grands clubs du passé et n'exercent pour ainsi dire sur le public aucune influence.

Accueil

COALITION n. f.

Réunion de plusieurs individus, groupes, gouvernements ou États, pour la défense de leurs intérêts, contre un ennemi momentané. La coalition offre ceci de particulier : qu'elle n'associe pas des individus de même tendance ou de mêmes idées, des gouvernements de même nature, des nations de même race s'orientant vers un même but, mais qu'elle est formée le plus souvent d'adversaires paraissant irréconciliables et qui font une trêve lorsqu'ils sont menacés particulièrement par un danger commun ou que des intérêts immédiats les placent côte à côte. On a vu, en certaines circonstances, des hommes politiques les plus hostiles les uns aux autres, dont les doctrines étaient diamétralement opposées, s'associer pour combattre une force qui prétendait les écraser les uns et les autres. Les élections législatives de mai 1924, en France, donnèrent le jour à un bloc qui groupait des éléments de toutes tendances, sauf les Anarchistes naturellement, et qui n'était qu'une coalition des forces politiques de gauche contre celles de droite.

Il y a aussi les coalitions guerrières et, depuis l'entente qui fut conclue en 1124 entre Henri I, roi d'Angleterre et l'empereur Henri V, pour envahir la France, jusqu'en 1815 époque où Napoléon fut définitivement battu, de nombreuses coalitions se formèrent contre la France. La plus dangereuse — et pour cause — fut celle qui menaça la Révolution et qui était inspirée par la crainte et la terreur qui gagnaient l'aristocratie, la noblesse et les monarques de toute l'Europe qui voyaient leurs trônes chanceler. C'est aussi une coalition qui se forma en 1914 contre l'empire germanique qui eut à se défendre contre toutes les grandes puissances d'Europe, auxquelles vinrent se joindre certaines nations américaines et asiatiques. Mais la plus monstrueuse des coalitions modernes fut celle qui menaça, dès les premiers jours de 1918, le superbe mouvement révolutionnaire des travailleurs russes. Tout fut mis en œuvre pour étouffer en son berceau ce foyer qui illuminait l'Est et menaçait d'embraser tout le vieux Monde. Intervention militaire, guerre économique, rien ne fut oublié. Sans égard pour les femmes, les enfants ou les vieillards, la coalition de la bourgeoisie interdisait l'exportation en Russie de toute matière quelle qu'elle fût et c'est elle qui doit être tenue pour responsable de cette désastreuse et terrible famine qui décima une grande partie de la population slave.

À côté de toutes ces associations politiques et nationales, aux buts imprécis et éphémères, il y a cette constante coalition économique qui ne vise qu'à écraser la classe ouvrière, pour que le capitalisme puisse rester le maître absolu de toute la richesse sociale. Toute l'industrie, tout le

commerce, toute la finance, au-dessus des diverses tendances politiques qui les animent, se coalisent contre l'ennemi commun : le prolétariat ; et tentent, en formant un bloc compact, d'endiguer l'évolution des classes inférieures qui prennent chaque jour un peu plus conscience de leur force et de leurs possibilités. La coalition de toutes les forces du capitalisme est la plus dangereuse ; car elle n'hésitera pas à abandonner toutes les luttes d'ordre politique ou national, pour se trouver unie et puissante en face de la classe ouvrière, lorsque celle-ci, débordant des cadres de la légalité prendra le chemin de la révolution.

Il faut, pour triompher, se servir d'armes de valeur au moins égales à celles de ses adversaires et c'est pourquoi à la coalition des puissances d'argent la classe ouvrière, si elle veut sortir victorieuse des batailles qu'elle aura à livrer à la bourgeoisie, doit opposer la coalition solidement organisée de tous les exploités.

Accueil

CODE

n. m.

On appelle Code le corps des lois qui régissent les sujets d'un même État. Les Codes se différencient suivant les matières qu'ils condensent dans leur système impératif.

De grandes sociétés ont pour leur action interurbaine ou internationale des règlements homogènes qu'on appelle Codes par assimilation et par métaphore : on dit le Code des Courses.

Enfin, on donne le nom de Codes : 1° à des tables de signaux ; 2° à des vocabulaires composés de mots abrégatifs ou de termes conventionnels, pour assurer le secret d'un texte transmis ou en simplifier la teneur. Nous ne nous occuperons que des Codes créés par le travail législatif.

I

La France a cinq Codes fondamentaux.

On place en tête du Code civil les lois organiques, celles qui déterminent la forme de la constitution et qui en réglementent le jeu.

CODE CIVIL. — Le Code civil se divise en livres, les livres en titres, les titres en chapitres, les chapitres en articles.

Le premier livre, est relatif à l'état des personnes et le second à la condition des biens.

Pour les personnes, le Code règle la jouissance et la privation des droits civils

; le mariage et le divorce ; la paternité et la filiation ; la puissance paternelle, la minorité, la tutelle et l'émancipation ; la majorité, l'interdiction et le Conseil judiciaire.

Pour les biens, le Code détermine la distinction entre les immeubles et les meubles, le droit de jouir et de disposer que confère la propriété, la manière légale dont elle s'accroît par l'accession, les démembrements qu'elle subit par l'usufruit, l'usage et l'habitation, les restrictions que lui imposent les servitudes. Le troisième livre comprend les différentes manières dont on acquiert la propriété : successions, donations, contrats ; la vente, l'échange, le louage, le prêt sont les principales obligations conventionnelles qui transmettent la propriété ou la possession. Des titres spéciaux déterminent les différents régimes du contrat de mariage et les droits respectifs des époux sur leurs biens propres ou communs ; d'autres titres réglementent le dépôt, le mandat, le cautionnement, le nantissement ; d'autres enfin les privilèges et les hypothèques, pour terminer par cette consécration artificielle de la propriété ou cette décharge légale de l'obligation qui s'appelle la prescription.

CODE DE PROCÉDURE CIVILE. — Le Code de procédure civile trace et jalonne la route qui conduit les parties à l'audience et, défailante ou non, les achemine vers le jugement.

Il leur donne accès aux justices de paix, aux tribunaux inférieurs et, si le taux du litige le comporte, aux tribunaux d'appel.

Il règle la tenue des audiences, leur publicité et leur police, il distingue entre les différentes sortes de jugements suivant qu'ils préparent ou contiennent la décision fiscale ; il assigne à la compétence du juge ses limites, à l'extension de son examen et de sa sentence des frontières ; il organise le recours aux mesures d'instruction préalables (vérifications d'écritures ou enquêtes), et aux mesures d'exécution subséquentes (notamment les saisies).

Il consacre deux livres dans sa seconde partie, à certaines procédures

particulières ; parmi celles qui ne dérivent pas du décès, nous citerons les plus usuelles, celles qui tendent à la séparation de biens, à la séparation de corps, à l'interdiction ; les plus spéciales concernent les appositions et levées de scellés, les opérations d'inventaire, les renonciations de femmes mariées ou d'héritiers.

Le dernier livre traite des arbitrages.

Le Code de Procédure civile a mauvaise réputation dans le monde profane. L'expression : « se jeter dans le maquis de la procédure » a fait fortune. Cette formule pittoresque doit son succès à son auteur : le bâtonnier Labori ; elle eût paru plaisante ou piquante en lui rappelant les coutumes corses familières à l'architecte du Code Napoléon. Nous croyons devoir mettre en garde les simplificateurs à outrance contre le danger des arasements.

Le Code de procédure est parti d'un principe qui intéresse la liberté. Nul homme ne doit être jugé par surprise, sans avoir été entendu ou dûment appelé, sans avoir eu loisir, licence et faculté de se justifier. La demande formée contre lui doit être déterminée et délimitée avant les débats. Vous ne pouvez m'attirer devant un juge pour me réclamer le prix d'un bœuf, et le juge me condamner, de complicité avec vous, pour menées anarchistes.

De là les précautions strictes prises par la loi pour que la citation soit régulière, pour que le jour d'audience ne soit pas arbitrairement ni clandestinement fixé, pour que les écritures qui précisent la demande et la défense soient respectivement échangées, pour que les adversaires sachent sur quel terrain ils combattent et que le juge ne puisse ni l'étendre ni l'excéder, pour que le défendeur défaillant soit admis à faire tomber un jugement qu'il a pu ignorer et pour que la condamnation civile soit exécutée quand celui qu'entame le glaive justicier a pu opposer tous les boucliers licites à toutes les entailles légitimes.

La loi suisse, dans ce souci de prudence et de préservation est encore plus exigeante et meilleure que la nôtre. Elle impose au demandeur, à l'appui de sa citation, la désignation de toutes les pièces dont il entend se servir.

Les dérogations au formalisme, quand ce formalisme est rationnel, dégénèrent facilement en abus. Nous avons vu récemment, dans une Cour d'appel du Sud-Ouest, un intime faire passer au juge vingt pages de conclusions qui développaient une argumentation sur laquelle s'est fondé l'arrêt, et qui était restée confidentielle faute d'avoir été signifiée, conformément à l'arrêt. Devant les Tribunaux de Commerce où la procédure est rudimentaire, afin d'être expéditive, il se produit chaque jour des courts-circuits fâcheux. Les juges, chargés du délibéré, reçoivent des dossiers contenant, outre les pièces, des notes qui constituent une plaidoirie écrite, soustraite à la vue de l'adversaire, et des jugements sont rendus sur des moyens non discutés, non prévus.

La Procédure n'est pas si dédaléenne, si tortueuse, si compliquée, si imbriquée, si byzantine, ni si casuiste qu'aiment à le croire les défricheurs. Arrachons ses broussailles, disent ils, et nous aurons devant nous la plaine ; qu'ils prennent garde à la forêt de Bondy ! Les vagues se heurtent ; le conflit des intérêts ne se résout pas tout seul dans l'amplitude rythmée des ondes que les vents capitalistes poussent vers le rivage. Il faut plaider et les plaideurs sont trop. L'étroitesse des portes les retarde plus que les degrés de l'escalier. Il y a, au Palais, des rôles encombrés, comme il y a, dans Paris, des carrefours embouteillés.

LE CODE PÉNAL. — énumère les actes qu'il proclame coupables et punissables ; il les distribue en trois catégories : les contraventions, les délits et les crimes. Il leur assigne des peines proportionnées à leur gravité théorique ; il laisse aux juges le soin de se mouvoir suivant les espèces, mais en observant le tarif du catalogue, entre un maximum et un minimum applicable à la classe de l'infraction commise ou du forfait soit tenté soit accompli. Il va de l'amende à la peine de mort, et les plus généreuses protestations n'ont pu encore arracher la guillotine à ses dalles juridiques et judiciaires.

Deux lois salutaires et humaines ont tempéré la rigueur des textes primitifs : l'une fort ancienne, qui a permis l'admission des circonstances atténuantes, l'autre déjà vieille mais qu'ont souhaitée d'abord, qu'ont vu naître ensuite des juristes à

barbe blanche : la loi sur la suspension des peines dite « loi Béranger ».

La sévérité des peines qui frappaient l'infanticide a été atténuée par des dispositions plus récentes encore ; les filles mères délaissées dont la faute et l'égarément attestaient l'égoïsme du mâle ont fait fléchir la sollicitude du législateur pour son protégé d'ordre public : l'enfant.

LE CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE. — Le Code d'instruction criminelle institue la poursuite et la répression. « La procédure criminelle, dit avec beaucoup de précision et de netteté, le répertoire juridique de Dalloz, présente trois périodes distinctes : « dans la première, elle recherche les traces du crime ou du délit et s'efforce d'en découvrir les auteurs ; dans la seconde, elle apprécie le caractère légal du fait et, après en avoir rassemblé les preuves, elle détermine, s'il y a lieu, le tribunal compétent pour en connaître ; dans la troisième enfin elle amène le prévenu devant ce tribunal, soumet l'accusation et la défense à des règles nécessaires, destinées à protéger leurs droits respectifs, et entoure le jugement des formes les plus propres à en assurer la maturité et la sagesse. »

Nous n'avons pas voulu tronquer cette citation orthodoxe ; nous voulons bien considérer que cet équilibre impartial entre l'accusation et la défense garantit la maturité et procure la sagesse des jugements : tel est du moins le vœu de la loi.

La loi n'est pas moins prudente quand elle tente de garantir les innocents ou les simples suspects contre les arrestations arbitraires, les détenus contre l'indifférence ou l'oubli qui les laisseraient macérer dans les geôles ; le droit essentiel, droit primordial de l'homme et son droit à la liberté. Mais, ayant satisfait à cette prudence préliminaire, le Code d'instruction criminelle ouvre au magistrat instructeur un crédit illimité.

Un professeur de droit, un savant criminaliste dont la Faculté de Paris a conservé avec estime le souvenir, aimait à poser, comme examinateur, une question qui prenait au piège l'étudiant irrégulier, celui qui n'avait pas suivi les cours du

maître : —Quel est, en France, le magistrat qui jouit du pouvoir le plus étendu ?
—Le Président de la République, répondait le candidat. — , le juge d'instruction.

Ce pouvoir absolu a d'abord été mitigé dans la pratique par la collaboration et la surveillance du Parquet dont le juge ne saurait dépendre, mais dont il accepte l'autorité. La loi a tempéré elle-même l'autocratie d'un régime qui est en communication constante avec le régime cellulaire. Elle a rendu l'instruction contradictoire. Il faut entendre par là que l'inculpé ne peut être interrogé ni confronté sans l'assistance de son avocat, et que le défenseur est appelé à prendre connaissance, vingt-quatre heures avant ces actes judiciaires, des pièces réunies par l'information.

Le juge dicte au greffier la rédaction des témoignages reçus et des déclarations recueillies : le progrès des appareils qui inscrivent la parole permet de prévoir que des disques, pièces accessoires de conviction, enregistreront les paroles mêmes des comparants.

Quoique modérée, l'autonomie du magistrat instructeur reste encore autocratique. Par des enquêtes officieuses, il peut tenir en échec le contrôle de l'instruction contradictoire ; par la détention préventive, par les commissions rogatoires données en France ou à l'étranger pour auditions de témoins ou vérifications de mandats, par les perquisitions, par les saisies et notamment celle de la correspondance, il peut ruiner le crédit ou la réputation d'un prévenu, il peut faire d'un justiciable un cadavre effectif, avant qu'il ne soit un condamné étiqueté ou un condamné à dommage irréparable. C'est dans la conscience du juge que se trouve le régulateur de cette puissance inexorable ; il faut à cette conscience tant de sagacité, tant de perspicacité, une vigilance si persévérante qu'on aimerait à voir la loi française faire quelques emprunts à la législation anglaise et s'inspirer des principes que consacre l'« habeas corpus ». Il n'est pas téméraire de penser que tout prévenu, dont la détention préventive aurait dépassé deux mois, devrait être déféré à un jury qui, connaissance prise des charges relevées et des présomptions acquises, statuerait, par un avis motivé, sur la mise en liberté provisoire. L'avis motivé pourrait tenir la malignité publique en suspens.

Le Code d'instruction criminelle attribue au juge de paix, tenant l'audience de simple police, la connaissance des contraventions, sauf appel quand la condamnation dépasse un taux assez faible d'amende ou de réparations civiles. Nous n'entrons pas dans le détail de certaines extensions qui modifient cette compétence, notamment en matière d'injures ou de diffamations non publiques. Les délits contraventions et les délits, à charge d'appel dans tous les cas, sont déférés aux magistrats ordinaires qui forment le Tribunal correctionnel. Expliquons cette expression : magistrats ordinaires.

Le magistrat français a l'omniscience. Il s'adapte, sans préparation, à toutes les causes : le divorce ou l'hypothèque, la contrefaçon ou le louage d'industrie, la quotité disponible ou le dédit théâtral. Il ne naît pas civiliste ou criminaliste, il le devient, que ses aptitudes comportent ou non ce savoir et cet instinct qui préparent à la déduction ou à l'induction. S'il est nommé juge d'instruction, il s'en réjouit pour la facilité de sa carrière ; s'il est envoyé à une Chambre correctionnelle, il subit cette disgrâce passagère, car le droit criminel est le parent pauvre du droit civil. Il intéresse la liberté, l'honneur, l'avenir, la vie des citoyens. Peu importe. Vous serez jugés doctement si votre cheminée enfume le voisin ; vous serez jugés avec résignation et par complaisance si vos proches anxieux, vos ennemis vigilants, vos concurrents hostiles attendent que la justice vous ayant reçu pâle et blême vous renvoie blanc ou noir.

L'attention du public se porte surtout vers la Cour d'assises et nous devons rendre cet hommage au peuple que le jury est chez nous une institution populaire ; Elle ne s'est pas implantée sans résistance dans l'arène qui rappelle parfois encore au philosophe les combats de gladiateurs.

Au début, le législateur qui toléra le Jury, et qui sanctionna son concours, voulut que les jurés fussent appelés à se prononcer sur la culpabilité ou la non culpabilité de l'accusé. Ils ne devaient pas se préoccuper des conséquences pénales qu'entraînait leur verdict. Cette barrière paradoxale et d'un équilibre instable n'est plus qu'une fiction. Il faudra toutefois une réforme législative pour qu'elle soit

anéantie.

Plusieurs projets et notamment celui qui a pour auteur un ancien ministre, M. André Hesse, proposent de remettre au jury l'application de la peine ; les magistrats composant la Cour ne seraient plus que des directeurs de débats, des juges d'incidents, des prononciateurs d'arrêts.

Il semble qu'on puisse arriver à une conciliation. Un ancien député de Paris, M. Alfred Martineau l'a tenté, dans un projet de loi déposé, il y a plus de vingt ans, devant la Chambre des députés. M. Alfred Naquet, le père de la loi sur le divorce, a dit de ce projet qu'il était la première pierre d'une grande réforme. Dans toutes les affaires soumises à la Cour d'assises, la question posée au jury en cas de réponse affirmative serait ainsi formulée : « À quel degré l'accusé est-il coupable ? » Le premier degré comporterait la peine de mort puisque, hélas ! elle existe encore ; le second degré les travaux forcés à perpétuité ; le troisième degré les travaux forcés à temps ; le quatrième degré l'emprisonnement au-dessus de cinq ans ; le cinquième degré l'emprisonnement au-dessus d'un an ; le sixième degré l'emprisonnement moindre ; le septième degré l'amende de 1.000 francs à 20.000 francs.

Pour les crimes qui n'emportent pas, selon les dispositions actuelles du Code, la peine capitale ou la peine des travaux forcés perpétuels, les deux premiers degrés seraient enlevés de l'échelle soumise au jury ; dans tous les cas, il pourrait, selon la scélératesse du coupable ou l'indulgence que mériterait son acte, délimiter la peine que la Cour fixerait, désigner le casier où le juge pourrait puiser.

Cette notion du degré de culpabilité implique en effet une grande réforme, —une réforme morale. Le Code a trouvé suffisante son admission des circonstances atténuantes et a déterminé les peines en fonction du délit, grammaticalement défini. Une saine justice veut que la peine soit déterminée par mensuration sur le coupable. D'où vient cet homme ? Quelles tares héréditaires ont affecté l'intégrité de sa conscience ? Quelle éducation, quelle instruction a-t-il reçues ? Que lui a donné la vie ? A-t-il eu le secours que lui devait la solidarité, le bonheur que lui devait l'égalité ? Quelle nécessité l'a courbé vers le mal ? Quel emportement l'y a entraîné

?

Le juge se prétend lié par la loi. Sans doute, la loi doit, dans certains cas, sacrifier l'intérêt particulier qui est contingent à l'intérêt public qui est permanent. Il est scandaleux qu'un père, s'il n'est pas dans les conditions où le Code permet le désaveu, élève, subisse le fils d'un amant et donne son nom à cet intrus qui n'en peut mais. La paix sociale exige néanmoins que les justes noces créent une présomption légale et que les berceaux ne soient pas exposés au péril des contestations infâmes. Mais les règles doivent tendre à s'assouplir pour mesurer les cas différents et les Codes se réduire de plus en plus au respect de cette maxime : « il n'y a pas de droit contre l'équité ».

CODE DE COMMERCE. — Le Code de Commerce définit la profession de commerçant, ses obligations pour la tenue des livres de commerce ; parti d'un texte rudimentaire auquel se sont successivement incorporées, depuis la loi fondamentale du 24 juillet 1867, les lois les plus importantes, il règle la constitution des Sociétés ; il établit le statut des Bourses de Commerce, assigne leur rôle aux agents de change, aux courtiers, aux commissionnaires, statue sur le gage, consacre et régit la circulation des effets de commerce.

Son second livre est un véritable Code de commerce maritime : hypothèque maritime, saisie et vente des navires, obligations du capitaine, sa responsabilité, engagements des matelots, fret, assurances. Son troisième livre embrasse l'importante matière des faillites et des banqueroutes auxquelles se trouve adjointe, depuis la loi du 4 mars 1889, la liquidation judiciaire. Le quatrième livre est relatif à l'organisation et à la compétence des tribunaux de commerce.

CODE FORESTIER. — Le Code forestier n'appartient pas au groupe de Codes que nous a donné le Gouvernement consulaire d'abord, impérial ensuite. Publié en 1827, ce Code n'intéresse guère que l'État, certaines municipalités ou communautés, certains usagers et des propriétaires de moins en moins nombreux.

Il distingue entre les forêts qui appartiennent au domaine de l'État, au domaine de la couronne, aux communes et aux établissements publics ; il édicte des restrictions au droit de propriété pour les bois appartenant aux particuliers.

Certaines de ses dispositions sont désuètes.

Les Français moyens ignorent qu'ils sont passibles d'une amende de 10 francs s'ils sont trouvés dans les bois, hors des routes et chemins ordinaires, porteurs de serpes, de haches et de cognées.

Sous peine d'une amende de 20 fr. à 100 fr. il est interdit de porter ou allumer du feu dans l'intérieur et à une distance de 200 mètres des bois et forêts.

Si cette prescription avait été plus rigoureusement observée, les sites de Franchard et d'Apremont n'auraient peut-être pas été dévorés par l'incendie.

Aux Codes anciens se sont adjoint de nouveaux Codes. Les lois sur la Presse, qui assurent sa liberté et en conditionnent l'exercice, qui répriment ses abus, qui définissent la publicité et ses moyens, qui punissent l'outrage, l'injure et la diffamation, ont formé le *Code de la Presse*.

Les lois sur la réglementation du travail, sur le travail des enfants dans les manufactures, sur les conseils de prud'hommes, sur les corps et conseils du travail, sur les accidents du travail, sur les bureaux de placement, ont formé le *Code du Travail*.

Les lois qui réglementent la circulation urbaine et routière ont formé le *Code de la Route*.

Les lois et arrêtés concernant les Douanes ont été réunis et ont donné le « Code des Douanes » ; de même, les lois et arrêtés concernant l'Enregistrement le « Code de l'Enregistrement », mais ces deux recueils doivent surtout leurs titres à

leurs éditeurs.

L'unification de la justice nous semble la plus désirable des réformes. C'est avec tristesse que nous réservons ici sa place au Code le plus spécial de tous : *le Code de Justice militaire*. Il excède le droit commun, il excède le droit humain. Il a mérité son châtement ; qu'il soit exposé au pilori d'abord, qu'il soit ensuite condamné au bûcher. Ces supplices de l'ancien droit sont bien dus à son archaïsme. Édicté en 1857, il a été modifié par la loi du 18 mai 1875. Il n'en reste pas moins indigne de la nation qui s'astreint au service militaire ou qui se lève en armes pour la défense de ses foyers.

Il contient, pour les délits militaires, un Code pénal effrayant. Les condamnations à deux ans de prison et aux travaux publics sont sa monnaie courante et surtout le déboursé courant des juges qui appliquent ses articles. Pour les délits et les crimes de droit commun, il se réfère au Code pénal ordinaire. Les tribunaux militaires sont les Conseils de guerre permanents et les Conseils de guerre aux armées.

Les Conseils de révision examinent le recours formé et peuvent annuler le jugement pour vice de forme, incompétence, ou fausse application de la peine. Ils ne connaissent pas plus que la Cour de Cassation du fond de l'affaire. Cette étroite et fragile garantie du recours, peut être suspendue, et le cas s'est produit pendant la guerre, pour les Conseils de guerre aux armées.

La guerre est une mauvaise école de droit international et de droit naturel. Justice militaire ! que de crimes ont été commis en ton nom.

Il n'y a pas à proprement parler un *Code maritimeni* un *Code de justice maritime*. La marine militaire et la marine marchande ont été organisées par des dispositions nombreuses et diverses. La police de la navigation a été assurée par le règlement fondamental du 7 novembre 1866.

La justice criminelle maritime a été réglementée par la loi du 4 juin 1858 pour la marine militaire et par le décret-loi du 24 mars 1852 pour la marine

marchande.

Les crimes et délits sont jugés soit par des Conseils de guerre permanents, soit par des Conseils de guerre à bord.

Il existe des Conseils de guerre permanents dans chaque arrondissement maritime ; leur ressort qui s'étend à toute l'étendue du territoire de la République a été récemment déterminé à nouveau par un décret du 23 janvier 1889.

Les Conseils de guerre à bord sont constitués spécialement pour juger un crime ou un délit occurrents ; ils se dissolvent aussitôt après.

Les Conseils de justice constituent une juridiction disciplinaire. Il y a des Conseils de révision permanents et des Conseils de révision à bord.

En ce qui concerne la marine marchande, les peines disciplinaires sont prononcées par les commissaires de l'inscription militaire, les Consuls de France, les commandants des bâtiments de l'État, ou les capitaines de navires, sous certaines conditions.

Les délits maritimes sont déférés à des tribunaux maritimes commerciaux, les crimes sont jugés par les Cours d'assises.

Parmi les Codes éphémères et de circonstance, nous citerons seulement le *Code noir* promulgué en 1685, l'année où fut révoqué l'Édit de Nantes. Il réglementait le sort des esclaves et des affranchis dans les colonies.

II

Aucun Code, à aucune époque, n'a été fabriqué de prime saut et de toutes pièces. Les mœurs créent les lois qui modèlent ensuite les mœurs mais qui ont bien de la peine à les discipliner. Dans son cours de politique constitutionnelle, Benjamin Constant fait observer que les constitutions s'introduisent graduellement et d'une manière insensible ; Montesquieu a, d'un mot, résumé le rapport des lois et des mœurs en intitulant son célèbre ouvrage : « l'Esprit des lois ».

Il y a eu, dans des circonstances exceptionnelles, des constitutions artificielles et contingentes. Ainsi celle que Locke confectionna —il n'y a pas d'autre mot —pour la Caroline, et qui était une copie de la constitution anglaise. C'était un article d'exportation. Le résultat ne se fit pas attendre. L'arbre implanté, le sol se bouleversa sous son couvert, mais il fallut vingt-trois ans pour démolir cet essai.

Les lois peuvent surgir sous la pression des événements, les constitutions ont besoin de calcul et des Codes de symétrie.

Le plus méritoire des législateurs fut Solon. Sa patrie se mourait. Dracon l'avait enfermée, au profit de l'aristocratie, dans une de ces cages de fer que les dompteurs ont inventées, mais que leur ont empruntées les tyrans. Athènes tourna ses regards vers Solon. Solon était archonte ; quelques-uns, dit Plutarque, lui offrirent d'être roi ; il refusa.

Il rompit avec la tradition et les enseignements des philosophes. Il commença par soulager le peuple et la cité de leurs dettes ; il les diminua par une réduction proportionnelle. Que n'étudions-nous davantage l'histoire grecque ! Il mâta les nobles, il adoucit le sort des esclaves et interdit de les frapper ; l'oisiveté, dans les lois de Dracon, était punie de mort ; il supprima le châtiment suprême pour les oisifs, mais continua de les tenir pour des délinquants qui étaient déferés à l'aréopage et condamnés, Plutarque ne nous dit pas comment. Les pères qui n'avaient pas appris un métier à leurs enfants ne pouvaient exiger d'eux des aliments. Les assemblées du peuple furent réglementées. Les étrangers en furent exclus, l'âge fut fixé où le citoyen avait le droit de suffrage ; un Conseil de quatre cents membres préparait les lois soumises à la délibération du peuple, divisé en quatre tribus. C'est ainsi que Solon, dans la république athénienne, donnait à la liberté mieux qu'un temple : une citadelle et fondait la démocratie.

Un si brusque changement de régime étonna ceux qui en devaient éprouver le bienfait et suscita des mécontentements. Tes lois te paraissent bonnes ? dit un rhéteur au dictateur. Solon répondit doucement : les meilleures que les Athéniens

puissent recevoir. Et il continua son œuvre.

Législateur, il avait à capter l'âme athénienne, mobile, ondoyante et vive, dansante comme une flamme, toujours prête à consumer son trépied. Il avait à redouter les factions, et elles s'organisèrent, et elles s'appelèrent à Athènes la montagne, la plaine et la côte, — ne croirait-on pas que la Convention s'est inspirée de l'histoire ancienne — et quand il mourut, il put se demander avec mélancolie si un factieux avide, audacieux, passionné, n'allait pas ruiner et confisquer à son profit la révolution si sagement consommée.

Xénophon nous a laissé un livre dans lequel il critique les lois de Solon, mais Xénophon prêche pour son maître. Xénophon est un disciple élégant et médiocre de Platon ; et Platon avait composé une République, République cérébrale et Irréalisable. Elle ressemble beaucoup à ces corbeilles dont parle le biographe d'Esopé, ces corbeilles que des aigles soutenaient dans les airs et d'où émergeaient des enfants munis de truelles, prêts à construire un palais sans assises, pourvu qu'on leur envoyât du mortier.

Lycurgue eut moins de peine pour établir sur le roc Spartiate sa législation ; mais il l'avait longuement préparée. Dix ans, il avait voyagé, surtout en Égypte, voulant voir comme dit le poète, les mœurs de beaucoup d'hommes et leurs villes. C'est à la Crête qu'il fit son plus large emprunt.

Le pouvoir appartient aux rois dont le nombre était augmenté en cas de guerre. C'est d'abord et avant tout en vue de la guerre que Lacédémone fut organisée. Les femmes recevaient la même éducation que les hommes et principalement l'éducation guerrière. Mais le pouvoir des rois était subordonné à l'autorité du Sénat ; les sénateurs étaient choisis par le peuple et désignés par ses acclamations. L'intensité des clameurs était notée par des témoins auditifs, que l'on empêchait d'être oculaires en les enfermant ; les plus bruyamment accueillis parmi les

candidats que l'on faisait défiler étaient élus. Lycurgue tendit surtout à l'égalité des biens et, pour la maintenir, il défendit, après avoir divisé les terres en trente-neuf mille parts, qu'aucun partageant n'aliénât de son lot, ni qu'il osât le cultiver. Les flots étaient chargés de la culture. La seule monnaie permise était la monnaie de fer, son poids limitait la richesse.

Ces lois, qui, au dire de Plutarque, faisaient ressembler Lacédémone à un camp, où tout était commun, même les femmes avec leur assentiment bénévole, et où les enfants étaient à la patrie sans qu'elle se souciât de leur filiation régulière, peuvent bien s'être inspirées de Minos : il y avait une grande affinité entre les Crétois et les Spartiates, —à la bonne foi près, —mais on comprend que Lycurgue n'ait pas été admis comme Minos et comme Solon au nombre des sept sages ; imitateur, il ne pouvait prétendre à ce brevet, et créateur de servitude à ce diplôme.

Théodose II, empereur d'Orient, entreprit d'amalgamer dans la cuve du droit romain les désirs de l'Orientalisme et les préceptes du christianisme : le droit romain n'avait connu, n'avait prévu ni les uns ni les autres. Cent cinquante ans devaient s'écouler entre l'apparition du Code Théodosien et la prédication de Mahomet ; Clodion était le chef des Francs, mais cinquante s'écouler jusqu'à la conversion de Clovis. Il avait fait un rude chemin dans le monde, l'obscur condamné de Pilate, le supplicié dont le souvenir était resté si longtemps perdu, et ce Jésus Christ dont Tibère avait sans doute ignoré le nom et qui devait aux prédications de ses disciples sa véritable résurrection.

Mais l'intérêt de l'œuvre entreprise par Théodose s'efface pour nous devant l'importance de l'œuvre accomplie par Justinien : quatre-vingt-onze ans séparent l'une (438) de l'autre (529). La résolution, la force, la puissance, le cynisme de Justinien ont imposé aux siècles futurs, le

Digeste et les Institutes.

Les Francs et les Souverains d'Europe ont exploré ces monuments massifs ; ils y ont cherché les vestiges du droit le plus robuste, le plus logique, le plus rigoureux dans son souci d'équité pour les contrats civils, le plus absolu pour la fondation, la permanence et la continuité de la famille, le plus impérieux pour la soumission du citoyen à la République : le droit romain. Il fallait bien aller chercher sa tradition à Byzance.

Justinien-Erostrate, après avoir fait dépouiller par ses jurisconsultes dont le plus célèbre est Trébonien, ces auteurs qu'un historien moderne appelle les grands classiques du droit, avait fait brûler ce qu'il avait rebuté et ce qu'il avait accaparé, ce qu'il avait réformé et ce qu'il avait démarqué. Ainsi périrent Gaius, Papinien, Paul, Ulpien.

C'est dans les édifices, construits en pierre et en brique par ce féroce compilateur que nos étudiants, aujourd'hui encore, retrouvent l'architecture du droit romain ; leurs maîtres ont sondé les murs et les caves de cette adaptation pour reconstituer les origines lointaines du droit français.

Féroce, imposant et fourbe, casuiste fervent, croyant tourmenté, obsédé par la thèse, assailli par le scrupule, autocrate et pusillanime, dialecticien, théologien, despote, cynique comme Néron, et parfois réformateur comme Antonin, défendant la doctrine contre un essaim d'hérésies, tremblant pour sa vie que mettaient en péril les séditions, en lutte contre les Ariens, en guerre contre les Vandales, créant l'art chrétien, étendant son empire sur les côtes de la Méditerranée, Justinien ne fut pas un grand législateur, mais un grand pétrisseur de lois. Il atteste qu'il faut comparer, confronter et condenser quand on légifère. La loi doit être une statue de bronze. Nos lois actuelles, nos lois journalières coulent comme de la fonte en fusion.

Comment se sont formés nos Codes ? Pour cette étude importante, il nous faut remonter le cours des siècles.

III

La plus grande brisure qui ait divisé jusque dans ses fondations le monde civilisé s'est produite en 395 à la mort de Théodose, quand l'Orient et l'Occident ont formé deux empires. Lointaine rivale de Rome, la Ville éternelle, Constantinople s'apprêtait à dresser ses minarets sous un soleil nouveau.

La civilisation avait changé de versant. Balayés par l'invasion des barbares, les champs de la culture latine avaient été envahis par la sauvagerie germanique. La race mérovingienne disparut sans éclat avec Childéric III que fit déposer Pépin le Bref.

Lorsque Charlemagne, vainqueur à Roncevaux, fut proclamé à Rome empereur d'Occident, il parut qu'une grande puissance territoriale et morale se reformait. Devant son épée « suspendue aux épaules par un baudrier de cuir », sous sa main qui tenait le globe d'or, ce chef des Francs, qu'il se tournât vers l'Ebre ou vers l'Elbe, vers le sanctuaire détruit de l'Irminsul, élevé jadis à la gloire d'Odin, ou vers le temple de Jupiter que baigne encore l'Arno, vit s'étendre des domaines immenses et des multitudes que dominait sa majesté.

Il assura la renaissance intellectuelle ; il appela auprès de lui les savants, il ouvrait l'École du Palais ; ignorant, il institua le culte des lettres ; mais il eut de mauvaises finances et ne veilla pas aux fondations de son trône. Il était sous le dais de l'Église, il contemplait son empire et ne vit pas qu'il perdait son royaume ; il émiettait son autorité et ses terres aux mains de ces compagnons d'armes, de ces leudes qui se multipliaient et qui grandissaient auprès de lui.

Louis le Débonnaire vit ses propres fils Lothaire, Louis et Pépin se révolter contre lui, Charles le Chauve soutint une guerre fratricide qui lui laissa la France, qui donna l'Allemagne à Louis le Germanique, la Lorraine et l'Italie à Lothaire. Et ce fut, par le traité de Verdun, le démembrement du royaume. L'ambition et le pouvoir des seigneurs, propriétaires terriens, grandissait.

En 861, Robert le Fort demanda et obtint le duché de France à titre héréditaire. Cet exemple ne fut pas perdu.

En 877, un événement capital se produisit. Charles le Chauve se laissa arracher la capitulation de Kiersy sur Oise qui consacrait l'hérédité des fiefs. Il était à la merci des nobles, ayant eu besoin de leur appui pour se faire sacrer deux ans plus tôt empereur d'Occident.

Le système féodal s'est créé au cours de la lutte engagée par Charles le Chauve contre ses frères.

Le système féodal a été consacré par la capitulation de Kiersy.

On parle beaucoup de la féodalité. Il convient de la définir comme état politique et comme système économique. La féodalité consiste essentiellement dans l'asservissement de l'homme à la terre, dans la dépendance dans laquelle l'homme est placé par rapport au domaine sur lequel il vit. Ce domaine est un fief et ce fief a un maître : le seigneur.

La formule « le serf est attaché à la glèbe » n'est pas une locution imagée. Les serfs sont un cheptel de fer attaché comme les animaux au service du fonds. Les êtres humains qui vivent sur le fonds sont assujettis à la loi du fonds. Et le fonds ne leur rendra pas un espoir de liberté plus grande en se morcelant. Grâce à la capitulation de Kersy, le fief restera intégral ; il est héréditaire, c'est-à-dire qu'il passe à l'aîné. Le roi de France, et cette conception s'accuse sous Hugues Capet, est le premier des seigneurs féodaux, mais il n'a droit de souveraineté que, comme les autres, sur les terres de son fief.

Entre les seigneurs féodaux, une alliance et une hiérarchie va s'établir, grâce à leur enchâssement dans l'Ordre de la Chevalerie qui leur impose ses lois quant au culte de l'honneur, ses lois quant à l'observation de leur dépendance mutuelle. Car la Chevalerie n'est pas une institution forcée, c'est un Ordre où l'on postule pour être admis : on naît noble ; on devient chevalier.

Le vassal est le possesseur de fief qui, désirant s'annexer parce qu'il ne trouve pas ses forces suffisantes —telle est la raison la plus fréquente— se met sous la dépendance d'un plus puissant seigneur et le reconnaît comme Suzerain. Il lui doit

la foi et l'hommage ; il lui doit le service de guerre dit service de l'ost.

Le collier magnifique est bien formé : il est relié par une chaîne d'or : le roi est la pierre la plus brillante de ce collier, il n'est ni la plus grande, ni la plus riche.

Ce système terrien presque indestructible allait cependant être déconsolidé. Il fut ébranlé par le plus incroyable, le plus fabuleux des événements : les Croisades.

En 1095, Urbain II prêche la première Croisade aux Conciles de Plaisance et de Clermont.

Sans doute la chrétienté souffrait de voir le tombeau du Christ aux mains des infidèles, sans doute les hommes du moyen-âge étaient capables de partir comme les bergers de la Palestine pour suivre une étoile miraculeuse jusqu'à l'étable de Bethléem, mais la Papauté n'aurait pas encouragé Pierre l'Ermite à élever la voix et à déchaîner les foules, si elle n'avait eu ses desseins secrets.

Urbain II voulait établir à la face des souverains temporels sa puissance et leur prouver que son geste spirituel pouvait soulever la masse de leurs sujets.

Et nous ne connaissons rien de plus passionnant, rien de plus émouvant, ni rien de plus instructif que la lutte de la Papauté contre l'Empereur, du souverain chimérique contre le souverain temporel, du prêtre contre l'expansion du peuple, rien de tragique comme ce conflit qui prend notre race à son berceau et qui dure encore au nom d'un Messie dont les yeux seraient épouvantés s'il pouvait voir ce que ses prétendus serviteurs ont osé faire en abusant de sa doctrine, de sa croix et de son nom. « Ces deux moitiés de Dieu le pape et l'empereur », a écrit Victor Hugo.

Les papes disaient : Il Y a deux astres : le pape est le soleil, l'empereur est la lune. La lune reçoit sa lumière du soleil.

Lorsque les Barbares eurent dévasté l'Europe, l'Église fut inquiète ; elle pouvait se trouver dans la sujétion de Constantinople ; elle cherchait un pouvoir temporel qui offrit, pour le moins, un port à la barque de Saint Pierre. Elle

s'accommoda des faibles Mérovingiens ; elle prit avec faveur Charlemagne sous sa tutelle dissimulée. Le fractionnement de l'empire carolingien et surtout la formation de la féodalité la mirent en grave péril. Elle ne mordait plus sur ces possesseurs de fiefs qui ressemblaient à un champ de lances aux pointes hérissées. Il lui fallait un maître qui la protégeât d'abord et qu'elle dominât ensuite. Elle jeta son dévolu sur Otton 1er, le jour où, ayant restauré la couronne des rois lombards, il la prit, puis la changea pour la couronne impériale. L'Église encouragea les destinées du Saint-Empire germanique. Elle menaçait d'être sa vassale, le pape Grégoire VII surgit !

Cette locution « aller à Canossa » est à la mode chez les érudits que sont nos parlementaires ; on la répète depuis surtout que M. de Monzie l'a donnée pour titre à une de ses brochures. On comprendra mieux le retournement que consacre cette humiliation célèbre, si l'on veut bien résumer en quelques lignes deux siècles d'histoire.

Au lendemain de « l'an mil », le pape, pour emprunter à M. Driault une expression heureuse, semble être devenu le chapelain de l'empereur.

En 1059, le concile de Latran confie l'élection des papes aux prêtres de Rome et aux cardinaux, en dehors de l'ingérence étrangère ; la querelle des investitures commencera quinze ans plus tard pour la collation des grades aux ecclésiastiques.

Henri IV, empereur d'Allemagne, dépose le pape, Grégoire VII ; le pape Grégoire VII dépose l'empereur.

Le souverain humilié se rend en Toscane, à Canossa ; il se prosterne en costume de pénitent devant le Pontife et, après trois jours de supplications, se voit rendre dédaigneusement son sceptre.

Le pape avait vaincu ; Grégoire VII pouvait mourir. L'empereur tenait sa couronne de Notre Saint Père le Pape ; Frédéric Barberousse essuya l'affront de cette déclaration insolente le jour où un légat bien stylé vint le saluer à Besançon, porteur des lettres papales où l'empire était déclaré un « bénéfice » accordé par le Saint-Siège.

Urbain II, avant même l'avènement de Frédéric Barberousse, mais après le triomphe de Canossa, lançait sur les routes inconnues de la Syrie les féodaux et leurs milices, au lendemain du jour où l'Église venait d'excommunier le roi de France, Philippe 1er.

Les seigneurs qui prirent la croix, qui se « croisèrent » à l'appel de Pierre l'Ermite, ou à la voix de Saint Bernard, cinquante ans plus tard, connurent des fortunes diverses : quelques-uns s'enrichirent d'un butin opulent, mais combien périrent et combien se ruinèrent ! Les fiefs en souffrirent ; il fallut pourvoir à la succession des seigneurs qui n'avaient pas d'héritiers directs ; la bienveillance du roi fut nécessaire pour trancher bien des cas épineux ; la souveraineté royale se trouva renforcée.

Les huit Croisades, —accès de cette folie ont duré en tout cent soixante-quinze ans et ont déterminé huit expéditions, —constituent la série d'événements qui a le plus contribué à désagréger la féodalité.

Mais, parallèlement une révolution se produisait. L'orgueilleux isolement du fief n'avait pu empêcher la ville de naître. Cette ville, bâtie sur la terre du fief, n'échappait pas à la loi du fief, mais elle avait une population ; ses artisans, par leur travail, arrivaient à l'aisance. Le jour vint où entre les habitants d'une ville l'idée de solidarité naquit. La ville comprit qu'elle pouvait former une commune.

La commune était essentiellement une fédération municipale constituée par une association mutuelle sous la foi du serment. L'acte fondamental de la commune était le pacte d'assistance réciproque, assistance jurée.

La cohésion une fois obtenue, la commune dressait ses cahiers de revendication contre les tailles injustes et les exactions. Elle pouvait alors négocier avec son seigneur suzerain. Elle lui offrait d'acheter l'indépendance au prix de redevances fixées ou de services déterminés.

Les communes qui se heurtèrent à un refus conquièrent leur liberté les armes à

la main.

Les communes, aussitôt qu'elles étaient soustraites à la suzeraineté seigneuriale, se plaçaient sous la protection du roi.

La royauté vit le parti qu'elle pouvait tirer de cette émancipation pour l'extension de l'autorité royale. Rapidement, à cet avantage, le roi ajouta un profit : les sommes annuelles que les communes s'engagèrent à lui payer pour prix de sa protection.

Ce grand mouvement de l'affranchissement des Communes semble être parti des Flandres et il est certain qu'il parvint sous Louis le Gros à son apogée magnifique. Louis le Gros le favorisa. Mais nous notons, dès 1073, trente-cinq ans avant son avènement, l'établissement d'une commune au Mans ; celles de Laon et d'Amiens se sont créées en 1111.

Nous avons vu combien Rome était hostile à la féodalité. Les prêtres entrèrent avec ardeur dans la croisade civique pour l'affranchissement des communes. Sous le régime féodal, il n'y avait que des nobles ou des gens d'Église ; se sont les communes affranchies qui ont donné la bourgeoisie et formé le Tiers État.

La Féodalité avait divisé le pays en duchés, comtés, vicomtés, marquisats.

Le front bourré de ruse sous son chapeau retroussé, le sourire enduit de fiel et de miel, dangereux compère, politique cauteleux et sans foi, Louis XI a comprimé la féodalité et l'Église dans sa main sournoise, pétrissante : il a fait l'œuvre d'un grand roi. Il avait senti que, pour tenir tête au pouvoir ecclésiastique, un souverain temporel devait s'attribuer le plus grand nombre possible de nominations ecclésiastiques, et il le fit.

Pour réduire la féodalité, il trancha dans les prérogatives féodales et il les raccourcit, notamment le droit de justice. Il confia des emplois enviés à des gens sans naissance. Il servait sa rancune, à vrai dire.

Dans le début du règne, les Seigneurs avaient formé contre lui la « Ligue du Bien public » qui fut l'Union sacrée des féodaux. Les intérêts de caste ou de parti prennent volontiers les couleurs et la devise du Bien public. Mais le joueur madré qui avait échappé à la souricière de Péronne, regardait plus loin que sa vengeance : on ne peut lui contester des vues profondes sur le présent, et des vues larges vers l'avenir. La carcasse du dévot tremblait ; le despote la menait loin.

Il y avait, au surplus, bien de la grimace dans la superstition de ce pêcheur impénitent, dans sa façon de toucher, sous son vêtement, des médailles, d'apaiser les saints par de riches offrandes, d'implorer et de quereller la vierge pour obtenir la faveur ou le pardon du ciel.

Opiniâtre, malgré ses prétendus remords, il se défiait même des compagnons qu'il s'était donnés, mais il surveillait ses ennemis. Lorsque Charles le Téméraire alla briser son étincelante armure contre les suisses de Morat, le roi de France, en chaussures de feutre, dans son château de Plessis-les-Tours, médita de déposséder les princes qui ne songeaient qu'à se partager le territoire. Quand la mort se présenta, effrayé par ses approches, le geôlier du cardinal la Balue — cardinal conspirateur « auquel il ne manqua, en fait de vices, que l'hypocrisie », — fit venir d'Italie Saint-François de Paule pour lui demander le miracle de vivre. Le sceptre échappa de la main qui voulait le tenir encore, mais à ce sceptre Louis XI avait conquis la royauté.

Mais, malgré le système féodal, autour des villes, s'organisa lentement la province. Gratien avait divisé la Gaule en 17 provinces d'après ses populations différentes ; la féodalité avait voulu effacer ces démarcations ; elles reparurent, profondément incrustées dans le sol. La configuration géographique des contrées, la particularité des mœurs, de la langue et des patois, l'affinité intérieure des coutumes et des habitudes, la spécialité de la culture ou du commerce font la province. Louis XIV savait bien ce qu'il faisait lorsque, voulant effacer des frontières intérieures, mais n'osant toucher aux provinces, il les remaniait cependant et les distribuait en quatre-vingt gouvernements.

Le morcellement de la France semblait devoir être éternel. Il a fallu la guerre de Cent ans, l'occupation étrangère, Paris au pouvoir des Anglais, la communauté du péril et de l'angoisse, pour révéler aux Français leur confraternité de race. Historiquement, le sacre de Charles VII à Reims a été le baptême de la patrie. Le moyen-âge finit, la féodalité succombe, les temps nouveaux sont commencés ; rien ne s'oppose à l'organisation de la royauté, et la royauté assume le devoir d'organiser la France : telle est la mission à laquelle elle a failli.

L'avènement d'un huguenot, apostat par intérêt : Henri IV et l'inertie ennuyée de Louis XIII rendront quelque espoir aux féodaux impénitents, mais Richelieu a compris le danger. Il abat les châteaux forts ; il veut empêcher les seigneurs de restaurer cette puissance qu'on nomme *réelle* par opposition à *personnelle*, qui est assise sur la terre, sur le fief. Le supplice de Saint Mars justifie la parole du cardinal « grand français » : je fauche tout et je couvre tout de mon manteau rouge. Louis XIV va pouvoir aménager Marly et créer ce fastueux jardin d'acclimatation : Versailles. C'est là que la noblesse apprivoisée sera réunie pour étaler le luxe chatoyant de ses plumes et pour prendre, sous l'œil du maître, ses dociles ébats.

IV

L'antiquité qui a étendu ses rayons sur la Renaissance intellectuelle de la France nous a fourni la préface du droit.

Les origines de la France nous permettront d'étudier l'origine de notre droit.

Divisons notre analyse en trois paragraphes :

Les Parlements ;

Les ordonnances royales ;

Les États généraux.

I. *Les Parlements*. — Les seigneurs féodaux étaient tenus de rendre la justice à leurs vassaux et à leurs serfs. L'Assemblée de prélats et de barons qui composait

cette Cour à la fois civile et criminelle est l'origine du Parlement.

Le roi, en tant que seigneur féodal, avait son parlement auquel il attribua une prépondérance ; il lui attribua la connaissance de certains cas dits royaux.

Le nombre des causes augmentant, les juges féodaux s'adjoignirent des clercs pour l'instruction et la préparation des affaires. Quand survint l'affranchissement des communes, il fallut examiner les litiges de la bourgeoisie et régler les questions qui intéressaient les communes.

C'était beaucoup de travail. Les juges s'en remirent aux clercs et se désintéressèrent des audiences ; ainsi les clercs se substituèrent aux juges. La royauté en profita pour transformer les clercs en juges qu'il nomma. En 1319, Philippe le Bel composant son parlement, exclut les prélats. Ils sont trop occupés, dit-il avec malice, pour que je les détourne de leur charge ; il admit un baron ou deux, pure condescendance à la tradition.

Le Parlement de Paris — nous le prenons à l'époque où sa constitution est parfaite — une juridiction immense, elle s'étendait de l'Ile de France jusqu'à la Picardie, jusqu'au Lyonnais, jusqu'au Rochelois. Elle couvrait toutes les provinces du Centre. Le Parlement connaissait, comme juridiction exceptionnelle de toutes les affaires qui intéressaient le roi ou la couronne, l'Université de Paris et les établissements hospitaliers.

Le Parlement avait un pouvoir judiciaire, un pouvoir politique et un pouvoir administratif. Sa Grand' Chambre, sa Chambre criminelle (la Tournelle), sa Chambre des enquêtes, sa Chambre des requêtes, embrassaient et se partageaient les causes civiles et les causes criminelles.

Le pouvoir politique du Parlement s'exerçait sous trois formes :

1° Il avait le droit de *remontrance*, lorsque les actes législatifs du roi lui paraissaient donner matière à ses observations ;

2° Les ordonnances du roi n'étaient légalement exécutoires qu'une fois

enregistrées par le Parlement ; le Parlement pouvait refuser l'enregistrement ; il fallait des lettres de jussion ou un lit de justice pour l'y contraindre ;

3° Le Parlement rendait des arrêts *d'édit*, ou comme nous dirions aujourd'hui des arrêts de principe. Réuni en Assemblée générale, il déclarait sa volonté de juger toujours en un sens déterminé ; sa loi équivalait ainsi à une loi.

La royauté devait porter à ce pouvoir de résistance et de contrôle deux coups funestes :

En 1566, la fameuse ordonnance de Moulins prescrivit que le Parlement enregistrerait d'abord les ordonnances, quitte à exercer ensuite son droit de remontrance.

Au début de son règne, Louis XIV, jouant le rôle que lui avait soufflé Mazarin, se rendit dans la Grand'Chambre. Il venait de chasser à Vincennes. Des éperons aux bottes, le fouet en mains, il déclara aux Conseillers sa volonté : à l'avenir ils s'interdiraient de délibérer sur les affaires de l'État.

Mais le Parlement, quoique soumis, avait conservé sa vitalité. En 1771, Louis XV l'exila. Sous Louis XVI, ce furent ses protestations énergiques et son opposition au roi qui déterminèrent la convocation des États généraux.

Ajoutons que les Parlements de province avaient tous des pouvoirs identiques, égaux aux pouvoirs du Parlement de Paris, sauf la restriction des cas spéciaux. Mais en fait leur juridiction régionale n'avait rien de politique. Parfois, on leur demandait des services. C'est ainsi que les « provinciales » de Pascal durent être brûlées sur une condamnation prononcée par le Parlement d'Aix, mais quand le feu fut allumé, les fins magistrats provençaux firent livrer aux flammes, à défaut du précieux libellé, un vieil almanach des Jésuites.

II. *Les ordonnances.* — Les ordonnances des rois émanent de leur pouvoir souverain. Elles contiennent des dispositions générales et d'administration ou des dispositions spéciales et de police. Elles ressemblent beaucoup à nos décrets

modernes et très peu aux ordonnances royales qui, après la Révolution, ont été rendues pour assurer l'exécution des lois. Elles faisaient loi.

Elles sont le fruit de la volonté du prince. On se tromperait si on les considérait comme la fleur de son bon plaisir. Pour s'exercer, le bon plaisir avait mieux que les ordonnances. On comprend que les rois aient eu le désir de *codifier* leurs ordonnances, en les réunissant dans un recueil. Dagobert rassembla celles de Charlemagne en un volume qui s'appelle les *Capitulaires*.

Charles VII eut une vue plus haute. Il entreprit de réunir les Coutumes de France. Henri III eut la même idée, mais il échoua.

On le comprend. Quel intérêt pouvait avoir ce Digeste informe aux yeux de gens qui se pliaient à une coutume ou, par suite d'un changement dans leur état, se soumettaient à plusieurs sans espérance de les voir se concilier ou s'unifier ? C'est ici le lieu de préciser quel était le droit applicable en France.

À Rome, on distinguait entre le droit écrit et le droit non écrit. En France, le droit écrit était le droit romain. Il y avait les pays de droit écrit, et il y avait les pays de droit coutumier. Les coutumes différaient suivant les provinces ou les villes. Il y avait la coutume de Bordeaux, de Paris, de Picardie, de Normandie... On pouvait se marier d'après l'une, hériter d'après l'autre.

Nous verrons que le triage et la fusion de ces éléments ont formé la législation à laquelle les Codes ont donné un corps.

Parmi les ordonnances les plus utiles et les plus sages, il faut citer celles de Philippe Auguste, de Saint Louis et de Philippe le Bel.

III. *États généraux*. —Les États généraux peuvent être définis : une Assemblée moitié plébiscitaire, moitié consultative, —mais plébiscitaire sans le peuple et nationale avec trois éléments de la nation, les deux premiers formant la majorité contre le troisième. Ces trois éléments étaient : le clergé, la noblesse et le

Tiers état, on le sait du reste : le clergé et la noblesse écoutaient debout la communication du roi, le Tiers État à genoux.

La première réunion des États généraux, —la première tout au moins dont nous ayons la trace, —eut lieu en avril 1302 à Paris. Philippe le Bel consultait les États sur ses démêlés avec Boniface VIII. Le bon sens « gallican » —on peut employer le mot —de ces français bien inspirés leur fit approuver la résistance du souverain temporel.

En 1308, ils délibèrent à Tours sur l'arrestation des Templiers, en 1317, à Paris, sur la loi salique. Mais, voici la guerre avec les Anglais ; ils sont appelés à voter les subsides ; ils en profitent pour réclamer en échange la suppression des gabelles, et la promesse de ne plus altérer les monnaies. Ils repoussent comme trop dur le traité conclu par le roi Jean avec les Anglais, et votent la levée d'une armée. En 1439, à Orléans, ils décident l'établissement d'impôts perpétuels pour une armée permanente. Ils reviennent aux délibérations politiques après la bataille de Castillon qui avait mis fin à la domination anglaise.

Sous Louis XI, ils décident que la Normandie ne peut être accordée à Charles, frère du roi. Ils décernent à Louis XII le titre de Père du peuple et se prononcent pour le mariage de sa fille avec François 1^{er} de préférence à Charles Quint. En 1576, la prépondérance du clergé et de la noblesse leur fait réclamer la révocation de l'édit donné par Henri III aux protestants, et en 1588, fidèles à la même hostilité, mécontents de leur souverain, ils menacent de transférer la couronne dans la maison de Lorraine. Henri III coupe court à ces velléités en faisant assassiner le duc de Guise. Enfin, en 1614, les États, sont appelés à se prononcer sur la réunion à la France du Béarn et de la Navarre. C'est leur dernière assemblée, ils ne seront plus convoqués avant 1789.

V

Les esprits fermentaient, les encyclopédistes travaillaient, l'incrédulité coulait à pleins bords ; la gloire de Voltaire avait changé la couleur du soleil ; les œuvres

de Rousseau si fausses, mais si séduisantes, qui semblent salubres et qui sont herbeuses, avec de grands horizons en trompe-l'œil, avaient démoli les charmilles, bouleversé les jardins et les pelouses de le Nôtre, — je parle au figuré, — inspiré aux femmes le désir d'un retour à la nature et convaincu les hommes que lorsque les idées ont leurs apôtres, l'heure où les revendications grondent n'est pas éloignée.

La fièvre de la richesse, l'insuccès de Necker, le mauvais état des finances, l'impopularité des ministres, la haine des jésuites à peine calmée par l'inutile édit qui les avait supprimés, avaient en cinquante ans ajouté des rancunes aux colères.

Comment Louis XVI, après l'Assemblée des notables à Paris, se décida-t-il à convoquer les États généraux dont la France semblait déshabituée ? Obéissance aux injonctions du Parlement, désir de consultation et de conciliation ? L'une et l'autre hypothèse semblent insuffisantes. Peut-être espérait-il comprimer son époque frémissante par le poids dont la noblesse et le clergé pourraient peser sur le Tiers état.

Un vote déçut cet espoir s'il le caressa. L'Assemblée décida que la vérification des pouvoirs, comme nous dirions aujourd'hui, s'opérerait par tête et non par ordre : la Révolution était faite.

La Révolution a brisé la trilogie artificielle qui représentait le pouvoir populaire, elle a fait surgir le peuple, elle a retrouvé le peuple, elle a dégagé le peuple. Elle a rasé, elle a défriché le champ social. Du peuple conscient il fallait faire un peuple organisé. Elle avait deux devoirs immenses à remplir :

Créer une constitution ;

Créer une législation.

C'est alors que jaillit une des plus belles pages qui soit sortie de la main d'un homme : *la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.

Elle a été rédigée par Robespierre qui s'était inspiré de Condorcet, mais l'éclair efface la lueur et le bond du héros dépasse la marche didactique du

philosophe.

On voit, si on l'analyse, que la *Déclaration* est fondée sur la propriété.

L'homme est propriétaire de sa personne, et il lui est interdit de l'aliéner ; l'égalité est une condition de cette propriété, la seule qui empêche les empiètements injustes.

L'homme est propriétaire du fruit de son travail et de son industrie, propriétaire de ses biens et de ses revenus.

La déclaration de 1795, qui ajoute les devoirs aux droits, ne fait que donner une précision plus incisive à la pensée de la Déclaration maîtresse, celle qui est la charte de la liberté.

La proclamation précède la grande œuvre législative dont elle résume l'esprit.

On écrit communément que le Code civil a été l'œuvre du Tribunat : c'est fausser la vérité en la simplifiant.

Le 15 prairial an 2 (30 mai 1794), la Convention traçait le programme suivant :

« Les divers Comités de la Convention devront se concerter avec les commissaires pour les changements nécessaires, pour baser les lois sur les principes de liberté et d'égalité, les compléter et les rendre concordants. Chaque Code devra être présenté à la Convention aussitôt qu'il sera achevé. »

Les Révolutions évoluent. La Convention attendait les Codes : ils furent l'œuvre auquel Napoléon attachait son nom.

On pourrait croire qu'il les approuva de conscience et les timbra de son sceau sans les lire. Il prit au contraire comme consul et même comme empereur, une part active à leur conception. De tous les conquérants, il fut le plus soucieux du détail ; la quatrième coalition était formée par la Prusse contre la France ; le vainqueur d'Iéna était aux armées, il fit remettre sur le chantier le chapitre des faillites : le

Tribunal s'occupait alors du Code de Commerce.

Voici quelle était la procédure adoptée pour l'élaboration des Codes.

La section législative du Conseil d'État rédigeait un projet qu'elle soumettait à l'assemblée générale du Conseil d'État. Ce projet, remis au Corps législatif, était obligatoirement transmis au Tribunal ou Assemblée des tribuns, et soumis ensuite, avec ses modifications, au vote du Corps législatif. Après ces tergiversations qui aboutirent à un retrait, les premiers livres du Code civil furent enfin présentés au Corps législatif.

« Législateurs, s'écriait Portalis, dans l'exposé des motifs, le vœu de la nation, celui des assemblées délibérantes est rempli. Des lois différentes n'engendrent que le trouble et la confusion... Désormais, nous ne serons plus Provençaux, Bretons, mais Français ».

Paroles trop faibles encore pour le grand événement qui s'accomplissait. Nous avons noté à Reims le premier bégaiement de la patrie. La patrie, devenue populaire, s'affirmait majeure et trouvait la conscience de son unité aux pieds de cette statue d'airain qui avait dominé les peuples antiques et que la France n'avait jamais érigée : *la loi*.

L'œuvre napoléonienne allait presque aussitôt recevoir un complément et subir une retouche que la Restauration ne fit pas attendre à l'usurpateur même avant les Cent Jours. Louis XVIII, le 4 juin 1814, daignait octroyer à ses sujets la Charte constitutionnelle. Charles X et Louis Philippe qui s'attaquèrent surtout à la presse, retranchèrent à l'œuvre législative des attributs et lui infligèrent des ornements qui ramenèrent tant bien que mal sa masse prodigieuse au style de leurs règnes. Les idées de la garde nationale se trouvèrent mélangés avec les principes de la Révolution.

VI

Quelle est l'économie de notre législation ?

La montagne se modifie chaque jour par les avalanches qui détachent de ses flancs ou de son sommet des rochers, par les couches nouvelles qui surchargent ses assises et qui amplifient ses contours. Mais considérons constituée au début du second empire.

Notre système législatif qui répond à notre système social, est un système en pyramide. Le peuple, supporte l'édifice. Sur des pavois successifs, s'étagent les hommes que leur force, leur ruse, la courte échelle de la faveur, l'appel du pouvoir et parfois leur mérite ont élevés aux situations supérieures. Le souverain au sommet à les épaules libres et laisse sa surveillance descendre jusqu'à la base. Il n'a qu'une crainte ; qu'un désordre ou un tremblement dans ces couches humaines successives l'entraîne sa chute.

La loi protège d'abord le souverain ; elle édicte des peines sévères contre quiconque oserait attenter à la vie du prince ou de ses proches, elle réprime l'outrage de lèse-majesté et pour décourager les indisciplinés elle protège la construction sociale elle-même, elle a inventé ce délit admirable : l'outrage à la morale publique. Comment définir la morale publique quand il est si difficile de définir la pudeur publique dont les femmes chaque jour changent les bornes et rétrécissent les frontières ?

Le maître a le pas sur le serviteur. Il est cru sur son affirmation si un différend s'élève quant au salaire qui est dû.

La femme est dans la main du mari. Les enfants et leurs biens sont à la merci du père. Le Code de Napoléon aurait eu mauvaise grâce à ne pas admettre le divorce dont la vie impériale lui fournissait un éclatant exemple, mais le divorce a été aboli par le retour des rois légitimes, descendant des rois très chrétiens. Enfin et surtout, la loi protège la fortune immobilière qui est la « propriété » la plus essentielle, les meubles et valeurs mobilières passant alors pour l'accessoire. Tel est le mont Ararat sur lequel l'arche est restée longtemps encastrée.

Nous ne pouvons suivre le lent travail qui a tenté et qui tente tous les jours d'accommoder le mont aux nécessités de la vie moderne. Sa pointe est tombée ; plus de *prince*, comme dit le Code, plus de lèse-majesté. Plus d'outrage à la morale publique, plus de présomption légale pour l'affirmation du maître. Un pâle rayon d'indulgence est descendu sur ceux qui sont tombés au pied de la montagne, qui sont hors de ses échelons réguliers : les faillis de la vie, et les faillis du commerce. On a même supprimé la mort civile. L'excommunié jadis ne pouvait entrer en contact avec un chrétien et nulle main chrétienne n'était autorisée à lui tendre les aliments. Le mort civilement était pareillement retranché de la Société, — « *perinde ac cadaver* ». Son mariage était dissous ; les actes de la vie civile lui étaient interdits, il ne pouvait même léguer ses hardes à son enfant.

Toute indignation rétrospective serait déplacée, mais l'esprit des lois est si persistant qu'on retrouve toujours dans le Code même épuré le parfum flottant du Code oblitéré.

Nous voudrions indiquer les grandes réformes, celles que nous considérons comme essentielles, qui ont vraiment entamé, au profit de la vie moderne, le bloc granitique.

La loi sur les expropriations. —Ce fut une révolution et une renaissance. Ceux qui ont vécu au sein des campagnes, qui ont étudié l'histoire d'une province savent ce qu'était la vie rurale et ce qu'était la condition des paysans il y a cent ans. Le quart des terres était inculte, envahi par les joncs ou détrempé. Il était impossible d'établir un système rationnel ou suffisamment contenu pour l'irrigation ou pour l'épanchement des eaux. Il aurait fallu toucher à la propriété du voisin.

L'automne venu, les chemins étaient presque impraticables, coupés par des ravins étroits, rongés par leurs fossés. Il n'était pas rare qu'un voyageur téméraire appelé dans un village, vît sa voiture s'embourber, et qu'il fallût quérir des bœufs

dans quelque étable lointaine pour le tirer du mauvais pas. Le métayer mangeait du pain de seigle et tuait un cochon dont la chair, salée dans un pot de grès, fournissait aux festins espacés de la famille. On appelle, dans certains pays, les beaux habits, les habits de fête, des habits à manger de la viande, tant ce luxe était rare.

On a osé toucher à la propriété, pour satisfaire à l'intérêt public, moyennant une juste et préalable indemnité. Des travaux d'intérêt public ont pu être entrepris, des routes créées, des établissements publics édifiés : l'expropriation est devenue d'usage si courant, quoique son emploi soit prudent, qu'on ne songe plus à ce que pouvait être la face des régions ou la forme des villes avant son invention.

Les lois du travail. — Les lois sur la réglementation du travail, sur la limitation de sa durée, sur le repos hebdomadaire, sont une dérogation évidente mais bienfaisante et *légitime* à la liberté des contrats, dans l'intérêt de la liberté.

La Déclaration des Droits de l'Homme a proclamé non seulement la liberté, mais aussi la sûreté, c'est-à-dire l'aide sociale à laquelle le citoyen doit prétendre pour la sauvegarde de ses droits reconnus.

Nos ancêtres qui ont planté des arbres de la liberté ont entouré l'arbrisseau d'épines pour le protéger ; leurs descendants doivent entourer l'arbre d'une grille solide pour le défendre contre ceux qui voudraient l'ébrancher, le meurtrir ou l'abattre.

Or, voici le phénomène qui s'est produit :

Les législateurs anciens ne connaissaient que les formes anciennes de l'absolutisme et de la tyrannie. Ils ont garanti l'homme contre les abus et les excès qu'ils ont pu prévoir ; ils ne connaissaient pas les valeurs financières et ne considéraient pas les quelques feuilles volantes éparpillées ou collectionnées par le commerce comme pouvant un jour se transformer, s'amonceler, constituer des fortunes dont la forme dépasserait celle de la fortune immobilière. Pour le dire d'un

mot, ils n'ont pas prévu ce que nous appelons le Capital.

Le Capital, entre les mains de la Finance, du commerce et de l'industrie a pris la même consistance que la terre entourant le château-fort, quand elle était la propriété des seigneurs féodaux. L'usine est un fief, la mine est un fief, la grande maison commerciale est un fief. Ces fiefs asservissent ceux qui vivent et travaillent sur le fief. Ceux qui comparent le régime capitaliste à la féodalité ne savent pas toujours combien ils ont raison, à cette différence près que le seigneur féodal avait une tête et un visage, que le capitaliste peut n'en pas avoir. La société anonyme, la société par actions, la société en commandite même sont des entités, des personnes surhumaines et masquées ; la cote de mailles qui revêt ces puissants suzerains est formée de mailles nombreuses et la visière baissée, ils reluisent de tous les reflets extérieurs du coffre-fort.

La liberté des contrats n'existe que là où le consentement est libre ; le voyageur qui part pour une affaire urgente et qui prend son billet de chemin de fer ne conclut pas avec la compagnie un libre contrat de transport. Peut-il discuter le prix ?

L'ouvrier qui loue ses services au maître d'une fabrique, d'un chantier, etc., ne conclut pas un libre contrat de louage, alors surtout que, par une entente commune, les patrons ont unifié les conditions générales des contrats alors que, pour employer une formule familière mais énergique, c'est à prendre ou à laisser, alors que l'être humain qui a des bras mais qui a une bouche et d'autres bouches à nourrir outre la sienne, doit se soumettre, marcher ou mourir.

La loi sur les accidents du travail a jeté bas une des poutres les plus robustes de la charpente judiciaire.

Il était de doctrine et de jurisprudence que les dommages-intérêts prenaient

leur source dans une faute commise. Le Code civil contient, même, à cet égard, deux dispositions caractéristiques du principe. Lorsque des marchandises arrivent avariées, une présomption de faute pèse sur le transporteur. La chose inanimée est inconsciente et ne peut fournir un témoignage. La personne accidentée peut et doit au contraire prouver la faute du transporteur. Lorsque, emporté dans un express, vous êtes la victime d'une catastrophe, pourrez-vous prouver la négligence ou la défectuosité de la voie ? La Cour de cassation, par des arrêts qui sont récents, a imposé au transporteur, dans tous les cas, une présomption de responsabilité.

L'ouvrier blessé devra-t-il aux termes de la loi prouver la faute du patron ou de ses préposés ? Non ; le travail, par les risques inhérents à son exercice ou à sa production, est considéré comme un coupable permanent. L'ouvrier accidenté reçoit une rente ou une indemnité par le seul fait de sa blessure, de son impotence ou de son infirmité si elles sont le fait du travail ou si elles sont survenues à l'occasion du travail.

La loi, à l'origine, distinguait entre les exploitations. Elle s'appliquait à celles qui emploient la forme motrice à l'exclusion des autres.

D'où cette conséquence bizarre que, si un comptable, dans un bureau, à Paris, s'entaillait le doigt avec un canif et que si la maison mère dont dépendait le bureau, avec siège social à Rouen, employait dans ses ateliers un moteur, le blessé avait droit à une indemnité ; sinon il ne pouvait rien réclamer.

Les députés qui avaient voté, en fin de législature, cette loi embryonnaire se séparèrent avec la crainte et le remords d'avoir ruiné la petite industrie. Ils n'avaient pas songé à cette institution souple et variée : l'assurance qui s'empressa de se poser sur les magnifiques territoires annexés soudain au continent des risques. Aussi, pour la première fois, fût-il donné de voir la jurisprudence travailler à étendre, au lieu de la restreindre et de la stériliser, une réforme démocratique. Et des lois postérieures ont appelé tous les travailleurs manuels au bénéfice de l'allocation : indemnité de demi

l'incapacité absolue et permanente. Le travailleur reçoit l'indemnité même si

l'accident a été causé par sa faute ; sa faute inexcusable entraîne seulement une réduction de la rente et il est irrecevable à réclamer s'il a intentionnellement provoqué l'accident.

Démembrement du droit de propriété. — La dévastation produite par la guerre, l'arrêt qu'elle a infligé à la construction, plus encore le développement du bien être et la multiplication normale des habitants ont produit la crise du logement. Le logement est une nécessité. Le législateur a dû intervenir et faire céder le droit absolu du propriétaire sur son immeuble. Il a maintenu les locataires en possession, à condition qu'ils fussent de bonne foi et pour des périodes différentes fixées par ses dispositions moratoires. Nous applaudissons à cette expropriation relative. Nous saluons cette atteinte que subit la propriété destinée à usage de location et qu'on oblige à subir comme une servitude sa destination profitable. Le législateur qui a voté la loi du premier avril 1926 ne s'est pas trompé sur la portée de son œuvre. Il a dit que ses prescriptions constituaient un démembrement du droit de propriété. Il affirme son désir de revenir au droit commun : le droit commun devrait toujours résider dans la subordination de l'intérêt privé à l'intérêt général ; les lois sur l'habitation contiennent en germe une révision du droit de propriété.

Le législateur sent bien que des raisons d'équité non moins impérieuses l'obligent à voter la loi sur la propriété commerciale. Il ne montre aucun empressement pour hâter l'éclosion de cette loi : il ne sait comment l'équilibrer avant de lui donner son vol.

Pour créer un fonds de commerce, il faut un local. Le propriétaire, par un congé intempestif, pourra-t-il reprendre au commerçant le local et ruiner le commerce, pourra-t-il, par le retrait du contenant, répandre dans le ruisseau le contenu ? L'avenir répondra : le monde se meurt d'une propriété immobilière implacable et d'une puissance financière effrénée.

La vie nouvelle. — *Les taudis du droit.* — Autour de la cité juridique, composée de ses bâtiments les plus robustes et les plus vieux, toute une ville nouvelle s'est construite, notamment par l'édification des lois sur les sociétés, sur les associations, sur les syndicats.

À côté de l'individu, personne privée, à côté des villes, mineures administrées, se sont créées des personnes morales collectives, réglementées et régies par un droit nouveau.

En revanche, le Droit est encore obligé de s'abriter dans des mesures délabrées et désuètes dont la réfection s'impose. Les malades ne se doutent pas que le règlement fondamental de la pharmacie est encore la loi du 21 germinal an II, que toutes les « spécialités », aujourd'hui innombrables, vendues sous les enveloppes et les cachets les plus attrayants, sont mises dans le commerce par tolérance ; que, strictement, tout remède devrait être préparé par le pharmacien, dans son office, sur ordonnance et pour chaque commande isolément. M. Aristide Briand, lorsqu'il était simple député, avait déposé un projet de loi pour réorganiser la législation en ce qui concerne la pharmacie ; le Parlement n'a pas trouvé le loisir de discuter le projet.

Le Parquet recourt encore à la vieille loi de 1836 sur les loteries pour arrêter la hardiesse des dragueurs d'épargne lorsqu'ils réunissent des souscriptions pour leur affecter globalement le profit des tirages sans leur conférer la propriété des actions.

La loi de 1838 sur les aliénés est lamentablement rudimentaire et permet les séquestrations arbitraires : tel fils prudent a fait interner son père pour l'empêcher de faire un testament valable.

Quels cahiers les États-généraux des juristes pourraient rédiger !

L'état des personnes. — Sont Français plus de sujets d'après leur lieu de naissance ou la nationalité de leurs auteurs. Le divorce a été rétabli ; la prohibition du mariage avec le complice a été supprimée ; la femme peut disposer des salaires

qu'elle s'est acquis par son travail. On peut dire que la puissance paternelle a été démantelée. Le père tuteur ne peut plus disposer du bien de ses enfants mineurs : il est soumis au contrôle et à la décision du Tribunal. Le mariage a été facilité par la simplification de sa procédure propre ; en outre par la réduction au minimum des anciennes exigences pour l'autorisation des parents ou pour les sommations respectueuses. De même, l'adoption a été simplifiée et cette faveur a produit un curieux abus. On voit des personnes mêmes âgées se faire adopter pour recueillir un héritage en ligne directe à titre d'enfant adoptif. L'adopté échappe ainsi au prélèvement démesuré de l'État sur les successions attribuées au collatéral ou à l'étranger.

VIII

Nous venons de voir comment les Codes se sont créés en France. Cet exposé, pour être complet, devrait rechercher comment ils se sont créés dans les principaux pays d'Europe.

Il devrait également traiter du Droit international. Mais ces questions de droit comparé et de droit, des gens trouveront plus naturellement leur place au mot LOIS.

- Paul MOREL.

Accueil

COÉDUCATION n. f.

L'éducation en commun des garçons et des filles a, depuis longtemps, été l'objet de controverses passionnées et bien qu'elle ait gagné du terrain, surtout ces dernières années, n'est pas encore pleinement réalisée.

« Ce fut au XVIII^e siècle, en Écosse et en Amérique, que les filles furent, pour la première fois, admises à des écoles de garçons. Sur le continent, Comenius avait, dans la « Grande Didactique » (1630), proclamé le droit de tous, filles et garçons, à une instruction intégrale en commun. Par contre Fénelon (1680), insistant sur les besoins différents des deux sexes, souligna l'idée qu'il faut à chacun d'eux une éducation spéciale.

Le mérite d'avoir mis en honneur la coéducation revient à Pestalozzi. Sa conception : « l'École doit être l'image de la famille et par suite grouper filles et garçons », est un argument encore cher aujourd'hui aux partisans de la coéducation. Il l'appliqua à Stanz et en partie aussi à Berthoud ; à Yverdon, nous voyons filles et garçons des deux écoles différentes fraterniser, le soir, durant leurs loisirs. Son influence fut grande surtout dans les pays anglo-saxons.

J.-P. Richter s'attacha aux avantages moraux de la coéducation et écrivit ces mots restés célèbres : « Pour garantir les mœurs, je conseillerai la coéducation des sexes. Deux garçons suffisent à préserver douze jeunes filles ; deux jeunes filles, douze garçons. Mais je ne garantis rien dans les écoles où les jeunes filles sont élevées à part, encore moins dans une école où il n'y a que des garçons ». Enfin vers 1840, Horace Mann inaugura le régime de la coéducation dans les écoles américaines ». Hil. Deman, *La Coéducation des sexes*. Pour l'Ère Nouvelle, avril 1922.

L'Église catholique s'est toujours opposé à la coéducation.

La religion catholique qui a inventé l'histoire du péché originel, qui considère la femme comme un être inférieur, — « os surnuméraire », disait dédaigneusement Bossuet, — qui a ordonné le célibat des prêtres et condamné l'« œuvre de chair », ne pouvait qu'être favorable à une rigoureuse séparation des sexes.

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir toute la réaction en lutte contre toutes les entreprises coéducatives.

L'une des plus attaquées en France fut celle de Robin à Cempuis. Elle dura de 1880 à 1894. Mlle Félicie Numietska rappelle la lutte qu'elle eut à subir, dans un numéro spécial de l'*Œuvre* de décembre 1905.

La Patrie attacha le grelot en 1894 au nom de patriotisme ; *Le Temps* lança un mot qui fit fortune : « La Porcherie de Cempuis » ; *La Libre Parole* assura que « La pudeur naturelle à tous les animaux n'existe pas à Cempuis ».

« Les épithètes les plus amènes sont prodiguées aux orphelins, aux maîtres et par dessus le marché au système de la coéducation, « système contraire à tous les principes de la morale ». « Robin contamine les enfants du peuple en les initiant aux théories préconisées par Épicure et le marquis de Sade » ; cet ignoble polisson a converti l'orphelinat Prévost en maison de tolérance » ; « Tas de pourceaux » ; « L'aquarium de Cempuis » ; « École municipale de Cythère » ; « Abominable fripouille dont la méthode soit-disant philosophique consiste à faire des expériences lubriques sur des petits innocents sans défense, sans appui, sans protection, etc... »

« N'est-on pas édifié par la vertueuse indignation de ces âmes pures ? Au fond, la morale est leur moindre souci. Ils sentent, et avec raison d'ailleurs, quel coup terrible le système de la coéducation, victorieux, porterait à la domination de

l'Église ». F. Numietska : *La Coéducation*.

Une enquête fut ordonnée. « Enfin le 30 août 1894, le ministre de la Justice, M. Guérin, dont le fils fréquente l'école des frères, 44, rue de Grenelle-Saint-Germain » et M. Georges Leygues, qualifié en la circonstance comme ayant fait des études spéciales sur les dangers et... les charmes de la promiscuité, signent la révocation de Robin ». F. Numietska : *La Coéducation*.

À quelques années de là, la lutte des forces cléricales devait être plus violente encore contre Ferrer.

Il est vrai que ce fut à Barcelone, dans la catholique Espagne, qu'en mai 1901 Francisco Ferrer ouvrit « L'École Moderne » avec douze fillettes et dix-huit garçons. « L'École Moderne » grandit ; cinquante écoles analogues furent créés en cinq ans.

L'attentat de Morral contre Alphonse XIII fut le prétexte de la fermeture de ces écoles et de l'emprisonnement de Ferrer. Après treize mois de prison préventive, et à la suite de vives protestations qui se firent entendre par toute l'Europe, Ferrer, innocent, fut remis en liberté ; mais, à la suite de l'insurrection de Barcelone, à laquelle il n'avait cependant pris nulle part, il fut fusillé le 13 octobre 1909 à Monjuich. La réaction ne désarme et ne pardonne jamais.

Malgré l'opposition réactionnaire, et surtout sous l'influence des nécessités économiques, la coéducation a fait de sérieux progrès.

Aux États-Unis, elle est appliquée dans tout l'enseignement primaire avec un personnel féminin de 89 p. 100, à 95 p. 100 et des écoles moyennes officielles avec un personnel féminin de 73 p. 100. Certains pédagogues se plaignent des résultats obtenus dans ces écoles ; mais, selon d'autres pédagogues, la faute en serait à la trop faible proportion du personnel masculin et au fait que garçons et filles sont

astreints à suivre un programme identique et trop encyclopédique.

La coéducation est également généralisée dans les pays du Nord : Norvège, Suède, Danemark, Écosse, mais le nombre des écoles mixtes diminuerait en Suède où l'on aurait constaté que les jeunes filles se surmènent. Ici encore la faute en serait à l'encyclopédisme et à l'uniformité des programmes.

En Russie, où les étudiants fraternisèrent toujours avec les étudiantes et où Tolstoï introduisit la coéducation intégrale dans son école de Jasnaïa Poliana, la coéducation est devenue obligatoire malgré quelques difficultés de début.

En Hollande et en Finlande, la coéducation est à peu près générale.

En Angleterre, en Allemagne et en Suisse l'enseignement primaire officiel est mixte à un pourcentage élevé, les jeunes filles peuvent accéder dans les écoles secondaires de garçons et à l'Université.

En Belgique, en France et en Australie, il y a un nombre de plus en plus élevé d'écoles mixtes.

En Italie, les écoles primaires rurales sont mixtes depuis 1911 et 90 pour cent des écoles secondaires sont ouvertes aux filles.

En Espagne, à Madrid, une école secondaire mixte est très florissante, les lycées de Madrid comptent 25 pour cent de jeunes filles.

La coéducation progresse, elle est soutenue par les partis avancés et les groupements féministes. La « Ligue Internationale pour l'éducation nouvelle » en a fait un de ses principes de ralliement.

Cependant elle a toujours des adversaires : réactionnaires de toutes sortes et aussi, qui l'eût cru, parfois des éducatrices.

Déjà en 1905 F. Numietska écrivait : « Une directrice d'école primaire, adressant un rapport officiel au Ministre de l'Instruction publique sur les Écoles d'Amérique, émet cette crainte que le garçon, répondant parfois moins bien en classe que telle ou telle fillette, ne se trouve devant elle en mauvaise posture, *et que la future autorité du mari ne s'en trouve compromise* ».

Mlle Loizillon qui présentait ce rapport a encore aujourd'hui des émules et c'est ainsi que Mlle Petitcol, sous-directrice, pour les jeunes filles, du collège mixte de Sarrebruck, soutient dans sa *Revue Universitaire* de décembre 1925, que l'institution des classes mixtes dans l'enseignement secondaire est regrettable, car, dit-elle, « les hommes sont faits pour agir, les femmes, pour subir. À voir les choses en gros, je dirai que, pour les uns, la « moelle », extraite à leur usage des belles œuvres, doit constituer une sorte de morale de l'action ; pour les secondes, une morale de soumission ».

Ainsi, pour Mlle Petitcol comme pour Mlle Loizillon, le régime de la coéducation est mauvais, parce qu'il favorise l'émancipation de la femme.

Avant de prendre parti pour ou contre la coéducation et, le cas échéant, pour ou contre certaines formes du régime coéducatif, il est indispensable que nous précisions notre idéal éducatif :

« Nous voulons éduquer l'enfant pour qu'il puisse accomplir la destinée qu'il jugera la meilleure de telle façon qu'en toute occasion il puisse juger librement de la conduite à choisir et avoir une volonté assez forte pour conformer son action à ce jugement ».

Ceci veut dire que nous sommes respectueux de la personnalité de chaque enfant ; que nous nous refusons à préparer des croyants d'une religion, des citoyens d'un État et des doctrinaires d'un parti. Il en résulte évidemment que notre idéal n'est

pas de modeler des enfants selon l'idée que nous nous faisons d'un enfant modèle, mais d'aider à l'épanouissement de chaque individualité enfantine en tenant compte de ses intérêts et de ses capacités.

Nous sommes donc contre l'école qui sépare les sexes pour pouvoir préparer les jeunes filles à la soumission, mais nous sommes aussi, pour la même raison, contre tout régime scolaire, même coéducatif, qui ne tient compte ni des différences entre les sexes, ni des différences individuelles entre les enfants du même sexe.

L'école actuelle, avec ses programmes surchargés, avec ses méthodes collectives, est loin d'être cette « école sur mesure » que réclament certains pédagogues. Cependant, si des difficultés réelles ne permettent pas d'envisager une adaptation parfaite de l'école à chaque enfant, il serait possible, en réduisant les programmes à un minimum, d'y faire place à quatre sortes d'activité :

1° Le travail individuel standardisé ;

2° Le travail collectif organisé ;

portant sur le programme minimum imposé à tous.

3° Le travail individuel libre ;

4° Le travail collectif libre : travail librement choisi et exécuté en coopération par des groupes d'élèves librement formés.

Une telle organisation de travail scolaire ne laisserait plus de place à certaines critiques fondées sur les différences qui existent entre les deux sexes. Si, d'ailleurs ces différences sont indéniables et justifient l'opposition à un enseignement entièrement uniformisé, il ne faut pas oublier que les différences individuelles entre enfants du même sexe ne sont pas moindres et que logiquement les partisans de la séparation des sexes devraient défendre une séparation des enfants de chaque sexe

en de nombreuses catégories.

L'organisation scolaire que nous venons de recommander permet d'économiser bon nombre de ces catégories. Elle ne sera cependant pleinement satisfaisante qu'à la condition d'y adjoindre une organisation scolaire spéciale pour les surnormaux et pour les anormaux, c'est-à-dire pour un petit nombre d'enfants, qui profiteraient mal de l'enseignement collectif donné aux élèves moyens et parfois pourraient être une gêne pour ceux-ci. Par suite nous pensons qu'il sera nécessaire de conserver quelques écoles unisexuelles pour certaines catégories d'anormaux auxquels la coéducation ne convient pas.

Ainsi sauf de très rares exceptions, tous les enfants devraient être soumis au régime coéducatif.

Nous avons indiqué sommairement comment le régime scolaire pourrait respecter l'individualité enfantine et par conséquent tenir compte des différences individuelles.

Il nous reste à fournir quelques détails complémentaires sur ce sujet en remettant cependant à une étude sur l'enseignement ce qui ne concerne que l'adaptation scolaire aux différences individuelles.

Il ne faut pas oublier pourtant que la coéducation est aussi bien une question familiale qu'une question scolaire.

Trop souvent, dans certaines familles, les garçons sont favorisés par un régime spécial : on fait plus de sacrifices pour leurs études, on tolère leurs escapades, tandis que de toute façon on prépare l'épouse soumise de demain.

Si quelqu'un s'étonne de voir le garçon courir et s'amuser alors que la fillette aide la maman aux soins du ménage, de voir interdire à la sœur les livres qu'on permet au frère, plus d'une mère même ne comprend pas que la vie de famille doit préparer l'égalité entre les deux sexes, qu'il est bon que la jeune fille s'amuse aussi,

qu'il est juste que le garçon prenne sa part des travaux ménagers et que ceci s'explique d'autant mieux que la femme d'aujourd'hui travaillant souvent au dehors comme son compagnon, devrait être plus largement aidée à la maison par ce dernier.

Félicie Numietska écrivait en 1905 : « Tout le monde admet, ne fût-ce qu'en théorie, que le garçon doit être vigoureux : il lui faut une poitrine large et des poings robustes. Chez la fille, au contraire, par une séculaire aberration, on s'applique à cultiver la gracilité, on lui inculque un idéal de beauté artificielle et « distinguée », les pâles couleurs de la chlorose, un air penché, une taille de guêpe. Si ces folies n'étaient contraires qu'à l'esthétique, il faudrait déjà les dénoncer, mais le mal est plus grand. Au risque d'être accusée de paradoxe, j'oserais soutenir que la femme, tout comme l'homme, a besoin de force et de santé. N'en faut-il pas pour subir l'épreuve de la maternité ? ».

Heureusement on discute moins aujourd'hui sur la nécessité de l'éducation physique de la femme, mais les adversaires de la coéducation y trouvent une raison nouvelle en faveur de la séparation des sexes.

Or il faut remarquer que la gymnastique d'aujourd'hui n'est plus athlétique comme autrefois et que la plupart des exercices d'assouplissement, de développement, et d'endurance conviennent également aux deux sexes. Il ne faut pas oublier non plus qu'il est des fillettes qui, à un âge égal, sont plus fortes, plus souples que les garçons du même âge et qu'en éducation physique comme en éducation intellectuelle, nous voulons nous rapprocher autant que possible de l'idéal de l'enseignement sur mesure.

Quelquefois on invoque contre la coéducation la violence que les garçons mettent parfois en leurs jeux, mais cette violence se constate bien moins souvent chez les garçons qui ont toujours été soumis au régime de la coéducation. On ne

songe pas non plus aux tout-petits. La plupart de ceux-ci, jusque vers sept ans, et parfois plus tard encore, préfèrent jouer avec les fillettes et plus d'une fois nous avons vu des fillettes de douze ou treize ans se faire leurs protectrices, ce qui ne pouvait nous déplaire.

Dans-une des plus fameuses écoles coéducatives d'Angleterre, à Bédales, de peur de surmenage, on s'efforce d'éviter toute compétition directe entre les deux sexes dans les jeux et la gymnastique. C'est, croyons nous, une mesure un peu trop radicale et qui ne tient pas compte des avantages que la pratique commune des sports présente d'un autre côté. Un auteur anonyme écrit :

« Aussi la combativité que la femme acquiert dans la pratique des sports lui servira à faire accepter par son mari des droits que celui-ci pourrait être amené à lui contester. Et cette combativité, si elle se manifeste dans les préliminaires du mariage, convaincra le candidat de la valeur morale de celle dont il veut faire sa compagne. Cette épreuve sera décisive. S'il ne souhaite que l'épouse asservie des temps révolus, il ira chercher fortune ailleurs ; si au contraire il admet cette alliance loyale où aucun des alliés n'a le pas sur l'autre, il sera heureux d'avoir trouvé l'associée digne de lui.

Certains sports, en facilitant ainsi la fréquentation des jeunes filles et des jeunes gens, constituent un utile prélude à l'accord conjugal. Si le sport n'est encore qu'un prétexte pour les deux sexes à se rapprocher sans arrière-pensée, il contribue à ce que la jeune fille se familiarise avec l'élément masculin. Si l'on a vu autrefois tant de jeunes filles s'amouracher trop facilement d'un homme avec qui elles firent par la suite mauvais ménage, c'est que souvent cet homme était le premier qu'on leur ait permis d'approcher. Il représentait donc forcément l'homme en qui se cristallisaient aussitôt ses rêves cachés. Pour qu'une jeune fille puisse faire au contraire le libre choix de celui avec qui elle s'unira, il faut qu'elle ait la faculté de faire ce choix par comparaison ». (Les Cahiers anonymes : L'Accord conjugal).

L'un des griefs les plus souvent invoqués contre la coéducation est le danger où serait l'innocence des jeunes filles et celle des jeunes garçons. Aussi, certains qui admettent le régime coéducatif pour les petits le repoussent-ils pour les grands.

Des psychologues vous expliqueraient qu'au contraire, le rapprochement des sexes sublime l'instinct sexuel qui se trouve déformé par une séparation antinaturelle.

Les praticiens, mêmes hostiles à la coéducation, reconnaissent le peu de valeur des critiques adressées à la coéducation au nom de la morale. C'est ainsi que Mlle Petitcol écrit : « La morale, certes, n'est pas plus en danger qu'ailleurs dans une classe mixte... »

Marro, dans *La Puberté chez l'homme et chez la femme*, écrit :

« La trop longue séparation des jeunes gens des deux sexes dans des pensionnats spéciaux est au plus haut degré favorable au développement des tendances contre nature, et est nuisible au développement moral normal de l'un et l'autre sexe. Il est nécessaire que le caractère demeure dûment exposé à l'influence de tous les agents naturels qui concourent à sa formation et le plus puissant d'entre eux est certainement celui exercé par la présence des individus de sexe différent ».

Le pédagogue américain Stanley Hall, qui reproche à la coéducation de faire des abeilles ouvrières mais point de reines et lui est hostile à divers points de vue, affirme que la coéducation « favorise les idées saines du sexe, elle prévient d'une part les imaginations souterraines et basses, et, de l'autre une sentimentalité morbide ».

Si nous pensons que le régime coéducatif est plus favorable aux bonnes

mœurs que le régime unisexuel, nous n'ignorons pas que le mal appliqué à la coéducation peut, à cet égard, présenter quelques dangers qu'il est assez aisé d'éviter :

1° La coéducation n'est pas un dogme et les quelques élèves anormaux auxquels elle ne convient pas doivent être élevés dans des écoles spéciales, ainsi que nous l'avons déjà fait observer.

2° Les enfants déformés par le régime unisexuel s'adaptent mal au régime coéducatif lorsqu'on leur impose ce régime aux approches de la puberté. Il est donc prudent de ne pas introduire dans les écoles coéducatives de grands élèves ayant fait un long séjour dans d'autres écoles.

3° Il faut tenir compte des instincts des enfants ou des jeunes gens soumis au régime coéducatif. Il est un âge où les garçons ne se préoccupent que des individus de leur sexe et pendant une certaine période, au moment de la crise de la puberté, les jeunes filles se détournent instinctivement des garçons. Il n'est point besoin cependant de revenir au régime unisexuel et de séparer les sexes. Le contact journalier ramènera plus tard un rapprochement que l'on compromettrait par cette séparation. Il serait d'ailleurs difficile de réaliser une organisation scolaire séparatiste pour cette seule période de crise qui est loin de commencer à un âge précis et dont la durée varie également suivant les individus. On compromettrait aussi le rapprochement futur si, pendant cette période, on voulait l'imposer en ne laissant plus aux jeunes gens la liberté de se grouper autrement qu'auparavant pour leurs jeux et certains de leurs travaux collectifs.

Si nous défendons la coéducation, nous y mettons donc toujours ces deux conditions : le régime coéducatif sera individualisé autant que possible et il sera, autant que possible également, un régime de liberté.

Aux deux conditions, que nous venons de rappeler, la coéducation ne peut avoir que de bons résultats en ce qui concerne l'éducation intellectuelle et l'éducation manuelle.

Certes les aptitudes et les intérêts des jeunes filles diffèrent de celles des jeunes garçons, et nous aurons l'occasion d'en reparler plus tard, mais les différences individuelles entre enfants du même sexe sont plus importantes encore et l'individualisation de l'enseignement serait presque aussi nécessaire dans les écoles unisexuelles que dans les écoles coéducatives.

Les faits prouvent suffisamment la supériorité du régime coéducatif à cet égard pour nous éviter de longs développements.

En Angleterre, les élèves des écoles mixtes obtiennent de meilleurs résultats aux examens que ceux des écoles où les sexes sont séparés.

En Amérique, l'installation du régime coéducatif a amélioré la quantité du travail intellectuel.

En France, Mlle Petitcol, hostile, ainsi que nous l'avons vu, parce qu'elle veut des femmes soumises, reconnaît que : « Les études, bien loin de souffrir, puisent dans son atmosphère un stimulant nouveau ».

Enfin, on ne manque pas de faire valoir que l'école, devant préparer à la vie, doit être différenciée comme l'est le travail des deux sexes.

Cet argument a quelque peu perdu de sa valeur depuis que de nombreuses carrières — soi-disant masculines — sont occupées par des femmes.

Si d'ailleurs les écoles doivent être différenciées pour préparer à des métiers différents, cette différenciation doit se faire d'après la spécialisation et non d'après le sexe.

On peut aussi songer à la différenciation du travail de l'homme et de la femme au foyer domestique. Incontestablement cette différenciation existe. Elle n'existe souvent que trop et généralement aux dépens de la femme. On oublie que, là surtout où la femme travaille à l'atelier, l'homme peut et doit l'aider aux travaux ménagers. Il faut également penser aux célibataires, aux veufs et aux veuves, aux maladies, enfin à tous les cas où il est bon que l'homme soit capable de faire des travaux féminins et à ceux où la femme doit pouvoir exécuter une besogne d'homme.

Rien n'empêche cependant, que pour certaines études, plus utiles généralement à un sexe, on sépare exceptionnellement les sexes. Si par exemple on donne des leçons de puériculture aux jeunes filles seulement, cela ne mettra pas la coéducation en péril et n'ôtera pas toute valeur au rapprochement habituel des sexes.

La coéducation n'est pas un dogme et le rapprochement des sexes ne doit pas être une nouvelle tyrannie.

En éducation, ce qui importe le plus, c'est de favoriser le libre épanouissement des individualités et la coéducation bien comprise ne peut que contribuer à l'obtention de ce résultat.

— E. DELAUNAY.

Accueil

COERCITION n. f.

La coercition est la contrainte physique, matérielle, brutale, qui s'exerce contre les individus pour les obliger à accomplir un acte ou un geste qu'ils réprouvent. On confond assez fréquemment coercition avec répression et, cependant, ces deux mots ont une signification tout à fait différente. La répression sévit en vertu des lois et pour réprimer un crime ou un délit qui a déjà été commis, alors que la coercition n'est pas forcément répressive. Elle est toujours oppressive. Le juge d'instruction use de la coercition pour s'instruire sur un délit dont un individu est supposé s'être rendu coupable. Le policier n'use pas mais il abuse de la coercition et, malgré le silence complice de toute la presse, de toute la magistrature, c'est le secret de polichinelle que la police judiciaire, en France, emploie des procédés de coercition monstrueux, pour arracher des aveux aux malheureux qui tombent entre ses griffes. La bourgeoisie peut s'enorgueillir de tout son appareil judiciaire. Il rappelle les plus beaux jours de l'Inquisition. Mais tout cela, ce ne sont que des effets ; ce sont les causes qu'il faut détruire pour voir disparaître et la répression et la coercition.

Accueil

COHABITATION n. f.

Qu'au point de vue individualiste la cohabitation soit un non-sens, quel individualiste anarchiste le nierait sérieusement ? Que ce soit sous le rapport du renouvellement de l'émotion amoureuse, sous celui de la recherche de l'expérience effective pour l'expérience elle-même, sous le rapport, enfin, de la variété dans les sensations voluptueuses, la cohabitation implique toujours rétrécissement du champ des possibilités et des réalisations en matière amoureuse, appauvrissement de l'initiative sentimentale. Et non seulement cela : les cohabitants — les observations le démontrent — finissent par se co-pénétrer à un point tel de leurs manières de voir et de sentir, qu'ils finissent pas s'imiter, même en ce qui concerne les tics et les marottes !

La cohabitation ne saurait donc jamais être, au point de vue individualiste, qu'un pis-aller, un pis-aller que subissent certains tempéraments auxquels répugne la vie solitaire, ou qui ne peuvent donner toute leur mesure que dans cette situation (et ils sont plus nombreux qu'on se l'imaginerait tout d'abord) — ou encore que peut justifier le plan défectueux sur lequel évolue la société contemporaine.

La tendance individualiste anarchiste est au « chacun chez soi » et c'est celle qui, logiquement, prédominera dans tout milieu individualiste digne de ce nom.

Envisagée donc actuellement comme pis-aller, prolongée ou de durée restreinte, la cohabitation à deux ou à plusieurs — dans ce dernier cas, le péril de la fusion est moins grave — se résume en une association d'un type très étroit dont les participants s'efforcent de donner à leurs facultés affectives et sentimentales, en vue de leur bonheur amoureux individuel, le maximum de rendement possible. Si cette union implique la mise en commun des joies et des jouissances mutuelles, elle

entraîne également le partage des douleurs et des souffrances. Quoi qu'on fasse ou dise, la cohabitation n'est possible qu'au prix de concessions, elle appelle une volonté réciproque de compréhension et de pénétration intellectuelle, elle sous-entend un effort d'ordre éthique. La conformité des caractères ou des concessions n'est pas toujours de rigueur pour la réussite de l'entente. Les faits montrent qu'en maints cas, les expériences de cohabitation réussissent d'autant mieux que ceux qui y participent se complètent et se contrebalancent, beaucoup plus qu'ils ne s'amalgament. L'appréciation du caractère et des attributs de ceux dans la compagnie desquels on vit, l'exercice des qualités du sentiment jouent un rôle puissant dans le bon résultat des expériences de cohabitation.

Mais les anarchistes dénoncent vigoureusement ce fait trop fréquent : que, lorsqu'ils cohabitent, extra-légalement ou avec la permission de la loi, la femme ou l'homme, désormais considérés comme étant « en puissance » de leur conjoint respectif, voient s'écarter les amants et les amantes. À examiner la question de près, de quel aspect de l'anarchisme, de quelle tendance anarchiste peuvent bien se réclamer ceux ou celles qui, abusant de l'affection ou de la passion qu'ils peuvent momentanément inspirer à qui cohabitent avec eux, s'abstiennent ou négligent de leur faire connaître que « cohabitation » ne signifie, en aucun cas, « dépendance sexuelle » — qu'en aucun sens non plus, au cas de cohabitation à deux, la fidélité sexuelle de l'un des constituants du couple n'entraîne forcément la fidélité de l'autre ?

Profiter qu'on vit en commun avec un ou plusieurs hommes, une ou plusieurs femmes, qu'on s'est créé « une famille » pour empêcher son ou ses cohabitants de faire l'amour hors du nid — présenter la cohabitation comme une entrave à la liberté sexuelle des cohabitants ou de l'une ou l'un d'entre eux est indéfendable et illogique, individuellement parlant. Tout au contraire, c'est de celle, de celui, de ceux qui ont concédé au pis-aller de la cohabitation qu'il y a lieu d'attendre la pratique d'une « liberté sexuelle » ou d'une « camaraderie amoureuse » dont la sincérité et l'intensité compensent leur « faiblesse ».

— E. ARMAND.



Accueil

COHÉRENCE n. f.

Au sens propre, ce mot est synonyme de « adhérent ». Il signale l'état de connexion entre une chose et une autre et se dit des parties qui sont liées entre elles. « La cohérence des molécules. » Au sens figuré, le terme « cohérence » a à peu près la même signification et s'emploie particulièrement pour désigner les rapports qui existent entre une idée et une autre. Un discours cohérent est un discours dont toutes les démonstrations se déroulent d'une façon méthodique et logique et dont les arguments s'enchaînent les uns aux autres. Dans la discussion et le raisonnement la « cohérence » est d'une utilité primordiale. Sans elle, aucun exposé démonstratif ne peut être poursuivi, et nous assistons souvent, dans les assemblées populaires, à la déviation d'un débat par le manque d'enchaînement des idées qui y sont développées. La cause réside dans l'absence de cohérence dans les idées et les arguments. La cohérence détermine la lumière et économise un temps précieux. Il faut donc être cohérent, si l'on veut arriver rapidement au but que l'on se propose d'atteindre.

Accueil

COHORTE n. f.

À l'origine, corps d'infanterie composé de quelques centaines d'hommes, formant la dixième partie d'une légion et dont l'organisation est attribuée au général Marius, 150 ans environ avant l'ère chrétienne. Il y avait également à Rome des cohortes urbaines dont le rôle consistait à assurer la sécurité de la ville. Le terme est assez peu employé à présent, sinon pour désigner une troupe de combattants ou de gens quelconques, mais il présente toujours un caractère agressif et guerrier. « De vaillantes cohortes. » « Il voit des saints guerriers, une vaillante cohorte. » (Boileau).

Accueil

COLLABORATION n. f.

Action de travailler en commun ou de prêter son concours à une œuvre quelconque. Se dit surtout pour désigner l'association en vue d'une production intellectuelle. Une pièce de théâtre, une encyclopédie, un roman, peuvent être le produit d'une collaboration de gens de lettres ou de science. Les recherches scientifiques ont besoin de la collaboration de tous les savants. La collaboration abrège et simplifie la besogne à condition d'être cohérente. On la met en pratique en toutes occasions et, si chaque collaborateur à un ouvrage déterminé, possède à fond la matière qu'il a à charge de traiter, s'il travaille consciencieusement et sincèrement à l'œuvre entreprise, celle-ci sortira enrichie des capacités et des connaissances collectives. Malheureusement, en littérature, et en tout ce qui touche à l'art et qui se monnaie, la collaboration est devenue une source de revenus pour certains individus sans scrupules. Les collaborateurs de certains écrivains — on les appelle des nègres — fournissent la plus grosse part de l'effort intellectuel en vue d'une production, et une fois l'œuvre terminée, seul bénéficie de tous les avantages et récolte tous les profits celui qui, par sa célébrité, est appelé à la signer. Ce n'est plus de la collaboration, c'est de l'exploitation.

Pour tout ce qui a trait à la participation à quelque ouvrage d'ordre matériel : l'association en vue d'une exploitation industrielle, agricole ou commerciale, on se sert plus couramment du terme coopération.

Il faudra la « collaboration » de tous les travailleurs manuels et intellectuels pour ébranler le vieux monde et élaborer un nouvel édifice social libre et indépendant, où la « collaboration » intéressée aura disparu. *L'encyclopédie Anarchiste* est une œuvre entreprise en collaboration.



Accueil

COLLABORATIONNISME n. m.

Action de collaboration intermittente ou permanente pratiquée par un individu ou groupement à caractère politique ou économique avec un autre groupement de même nature ou de caractère différent, avec un gouvernement, pour atteindre certains buts sociaux ou réaliser certaines améliorations immédiate ou rapprochées.

De nos jours, le collaborationnisme ou action de collaboration est pratiquée, sur le plan politique ou économique par les Syndicalistes et les socialistes réformistes qui se sont écartés de la doctrine du syndicalisme et du socialisme révolutionnaires, pour “aménager” la société présente au sein de laquelle ils prétendent faire entrer, par la réforme, le syndicalisme et le socialisme. Cette tendance, œuvre en accord avec les capitalistes démocrates. Il y a également une autre tendance du collaborationnisme : celle qui travaille en accord avec le capitalisme conservateur et qui est composée par les Unions chrétiennes, les Ligues civiques, les Unions Nationales des Travailleurs qui s’opposent et à la lutte de classe révolutionnaire et à la collaboration des travailleurs avec les démocrates.

Des deux tendances, la première est infiniment plus redoutable, plus dangereuse. En effet, si la seconde représente bien l’ennemi, le capitalisme outrancier, conservateur et rétrograde, ce qui suffit à éloigner d’une telle action les travailleurs un peu éclairés, il n’en est pas de même de la première.

C’est encore volontiers que les ouvriers croient à la vertu des réformes, aux promesses des démocrates. Malgré toutes les trahisons passées, malgré la multiplicité des promesses jamais réalisées, les reniements innombrables, les abandons retentissants de leaders syndicaux ou socialistes passant chaque jour dans le camp bourgeois, s’installant au pouvoir, devenant, par la suite, des gouvernants pis que les autres, la classe ouvrière ne s’est pas encore, et il s’en faut, détachée de cette idée de collaboration avec la bourgeoisie.

Il y a pourtant près de vingt ans, en 1906, à Amiens, que la classe ouvrière, dans un Congrès retentissant, a affirmé sa maturité sociale et prononcé son divorce idéologique, politique et économique avec la bourgeoisie, conservatrice ou démocratique, et toutes les institutions capitalistes. En même temps que le Congrès d’Amiens, qui eut une énorme répercussion dans le monde ouvrier international, prenait cette position de principe, il proclamait que les conquêtes ouvrières et la transformation axiale ne pouvaient être l’œuvre que de l’action directe des ouvriers

et que l'ordre nouveau devrait reposer exclusivement sur les producteurs groupés ou associés dans leurs syndicats devenus les organes de production et de répartition, base de la réorganisation sociale.

On aurait pu croire qu'après ces affirmations solennelles, le réformisme, le collaborationnisme étaient morts.

Il n'en fut rien. Bien au contraire, la tendance réformiste gagna sans cesse du terrain et, aux abords de la guerre, tous les mouvements syndicaux européens et américains étaient gagnés, dans leur majorité, à cette tendance dont l'action politico-syndicale s'affirmait chaque jour dans le sens réformiste.

Depuis 1914, ce ne fut, partout, dans toutes les organisations centrales, qu'une longue suite de négociations, de contacts, d'actes qui engageaient sans cesse plus profondément les états-majors syndicaux et socialistes dans la collaboration avec les dirigeants démocrates, et quelquefois même, conservateurs d'un pays.

L'échec des grandes grèves qui suivirent la guerre, celui de la révolution allemande n'eurent pas d'autre cause.

Toute cette action sera, d'ailleurs, examinée avec toute la précision nécessaire lorsque nous dresserons, ici, l'étude du syndicalisme et du socialisme.

On peut, néanmoins, dire que les conférences de Leeds, de Londres pendant la guerre, celle de Washington, après le traité de Versailles, la participation au Bureau International du Travail, à la Société des Nations ont imprimé au collaborationnisme un caractère tel que, le désireraient-ils, ceux qui se sont laissés prendre à ce mirage en s'engageant dans une voie aussi dangereuse qu'illusoire et désillusionnante en fin de compte, ne peuvent plus revenir en arrière. Ils ont tourné le dos pour toujours à la lutte de classe, à l'action directe, à la révolution.

Détachés du prolétariat, qu'ils trompent encore pour un temps, ils sont, en fait, et souvent inconsciemment, les agents de la bourgeoisie, à laquelle ils s'incorporent lentement mais sûrement.

La participation des leaders ouvriers à toutes les commissions d'études, de réorganisation sociale sur les bases démocratiques, l'accès sans cesse plus grand dans les Conseils techniques nationaux, le rôle que les gouvernements leur confient dans les assemblées délibérantes ou pacifistes nationales ou internationales, interdisent, désormais, à ces hommes de penser à autre chose qu'à "aménager" la société présente.

De bonne foi, certains d'entre eux croient la chose possible. Ils se trompent grossièrement. Il ne peut y avoir ni socialisme, ni syndicalisme véritables dans le cadre de la société bourgeoise.

Les conquêtes apparentes faites dans cette voie ne sont que des compromis intervenant entre le socialisme et le syndicalisme défaillants et le capitalisme faible.

Dès que ce dernier aura repris sa force par l'afflux de sang nouveau que lui aura infusé la partie de la classe ouvrière qui acceptera de partager son destin, il retrouvera son arrogance et pratiquera la lutte de classe avec sa férocité du passé.

Le collaborationnisme ne peut servir qu'à détourner la classe ouvrière de sa mission naturelle en lui faisant miroiter de prétendues améliorations qui sont le fruit de ses capitulations et risquent de rendre impossible l'œuvre de libération humaine.

C'est la plus dangereuse illusion dont le prolétariat fut jamais victime.

Qu'il s'en détourne comme de la peste ; qu'il rejette loin de lui les suggestions des sirènes qui veulent capter sa confiance et l'enchaîner au char doré de son ennemi.

Quelques hommes peuvent y trouver : situation, honneurs, fortune, considération et satisfactions personnelles ; l'immense majorité, la presque totalité des ouvriers, n'y trouveront que : mensonges, misères, duperies, dégoûts, rancœurs et regrets de leur clairvoyance, de leur action de classe passées.

Ici, nous prononçons contre le collaborationnisme des classes, la condamnation la plus formelle et la plus définitive.

Nous disons aux travailleurs : « N'attendez rien que de vous-mêmes, et moins du capitalisme démocratique que de quiconque. Ne comptez que sur vos efforts, n'attendez rien des interventions compromettantes de vos leaders réformistes avec les gouvernements, de leurs tractations louches avec le grand patronat.

» Rompez brutalement avec ces errements qui veulent que votre ennemi devienne l'artisan de votre salut et interdisez à vos militants de s'engager dans le pourrissoir patronal et gouvernemental où on leur promet - et leur donne - sinécures et prébendes, qui les éloignent de vous, de vos misères et de vos douleurs qu'ils ne comprennent plus, qu'ils n'entendent plus. »

Pierre Besnard

Accueil

COLLECTIF (Le)

Grammaticalement, « le collectif » (nom collectif) se dit d'un mot qui, bien qu'au singulier, désigne un groupe ou un assemblage de personnes ou de choses. (Une nation, une armée, un nombre.) Dans le domaine économique et social, il a une toute autre signification.

Si, en biologie, on considère que la vie se présente comme une lutte constante entre deux facteurs, dont l'un est l'être vivant et l'autre le milieu ambiant et l'hérédité ; en sociologie, on peut admettre également, que la vie des sociétés se présente comme une lutte constante entre deux facteurs, dont l'un est le collectif et l'autre le particulier. Philosophiquement et scientifiquement, le « collectif » a, depuis longtemps, triomphé du « particulier » et il semblerait puéril de soutenir une thèse cherchant à démontrer que le concours de tous n'est pas nécessaire pour la vie harmonique des sociétés. Même dans la vie pratique de nos temps modernes, on a été contraint de donner certaines satisfactions, plus apparentes que réelles, il est vrai, mais qui marquent, néanmoins, une victoire, au collectif, et l'application de lois constitutionnelles, la prépondérance de l'esprit démocratique, même dans les puissances à régime monarchique, est une conquête du collectif sur le particulier.

Pour ceux qui ont, sociologiquement, « une croyance finaliste ». c'est-à-dire qui conçoivent un but à atteindre et luttent pour s'en approcher — c'est le cas pour les anarchistes — le collectif ne se manifestera que lorsque sera complètement vaincu « le particulier ». (Nous ne donnons pas, ici, au mot « particulier », un sens péjoratif et ne l'employons pas dans le sens commun. Il représente, comme nous le disons plus haut, un des facteurs de la vie des sociétés modernes. Nous n'en faisons donc pas le synonyme « d'individu », mais il signale à notre esprit l'élément qui s'oppose à la réalisation, dans le domaine économique et social, du bonheur de la

grande majorité des individus.)

Il a suffisamment été démontré que toutes les richesses sociales, que tous les moyens de production sont détenus par une faible minorité qui tient courbé sous son joug tout le restant de la population mondiale, pour que nous n'ayons pas besoin d'insister ; or, du point de vue Anarchiste, l'on ne peut considérer que comme arbitraire cet ordre social et nous estimons que tout doit appartenir à tous, c'est-à-dire au « collectif ».

Il peut sembler paradoxal, que malgré le développement des idées, et des démonstrations philosophiques et scientifiques qui concluent nettement en déclarant que l'ordre social continuera à être troublé tant que l'ensemble des individus ne sera pas assuré de sa vie matérielle, on en soit encore au règne du Capital et de la ploutocratie et que les intérêts collectifs soient sacrifiés aux intérêts particuliers. Les raisons en sont pourtant bien simples. Les diverses écoles sociologiques ont toujours cherché à libérer le peuple politiquement sans vouloir comprendre que la liberté politique était subordonnée à la liberté économique et que jamais la collectivité ne sera libre tant qu'elle ne se sera pas rendu maîtresse d'elle-même en livrant à tous les moyens de production détenus par le particulier.

De là découlent toutes les erreurs, et si la démocratie qui prétend être le régime politique qui favorise les intérêts de la masse, bénéficie d'un si large crédit, c'est que la masse elle-même s'est laissée prendre à cette Illusion de la liberté politique.

D'autre part, l'individu est assez lent à assimiler les idées nouvelles. Il est attaché par l'hérédité et par l'ambiance aux vieux préjugés, et l'amour du calme et de la tranquillité l'éloigne de tous les mouvements révolutionnaires qui permettraient à la collectivité de conquérir son indépendance. Il faut, pour qu'une idée produise ses effets, qu'elle pénètre dans la grande majorité des masses. Une fois les masses convaincues, l'idée se matérialise ; sinon, elle est accaparée par ceux qui la déforment et n'en retirent que ce qui peut servir leurs propres intérêts.

Cependant, « le Collectif » gagne chaque jour du terrain. Si nous disons que le régime monarchique constitutionnel est un progrès sur le monarchisme absolu, et que la démocratie est un progrès sur le monarchisme constitutionnel, ce n'est pas par opportunisme, ni pour soutenir l'un ou l'autre de ces régimes. Les Anarchistes sont convaincus de la novicité de toute organisation sociale d'inspiration politique, et par conséquent d'essence autoritaire ; mais ils sont obligés de reconnaître que, au point de vue moral et intellectuel, l'esprit démocratique est une victoire partielle du collectif sur le particulier. La démocratie n'est que le « purgatoire » offert sur la terre aux masses populaires par les politiciens. Il faut donc, pour établir un ordre social stable et qui donne satisfaction non pas à une majorité mais à tous les individus, la victoire totale du collectif sur le particulier. Et cette victoire ne doit pas être politique, mais économique. Politiquement, la victoire de la collectivité ne peut être qu'un mirage, une illusion et ne peut que perpétuer l'asservissement de l'individu.

Certains anarchistes individualistes s'effraient de la victoire du collectif et sont adversaires du Communisme anarchiste. Nous ne pensons pas qu'il y ait là un danger pour l'individu ; car si, sur le terrain de la production du travail matériel, il est indispensable en vertu même des lois du progrès, de la science et de la nature, d'unir les efforts de tous pour amoindrir les efforts de chacun, il sied de reconnaître que dans le domaine des idées, des choses de l'esprit, le collectif peut être une source de contrainte et il faut laisser à chaque individu sa liberté pleine et entière, qui ne peut être subordonnée à la volonté d'un groupe ou d'une association quelconque.

— J. CHAZOFF.

Accueil

COLLECTIVISME n.m. (du latin *collectus*, réuni, rassemblé)

Dans la lutte contre la propriété, deux écoles sont en opposition. C'est : d'un côté, l'école du Communisme libertaire et de l'autre, l'école du collectivisme ou socialisme autoritaire.

Le collectivisme s'est, en France, depuis 1920, au Congrès socialiste de Tours, divisé en deux fractions : l'une d'elles prétend réaliser le collectivisme par les moyens pacifiques de la réforme et du parlementarisme, et l'autre composée de communistes bolchévistes et se réclamant de la Révolution russe, entend, en provoquant et profitant de la révolte des masses, s'emparer du pouvoir et instaurer la dictature du prolétariat pour matérialiser son programme. Nous ne nous occuperons pas ici des moyens employés par ces deux fractions qui veulent atteindre le même but en empruntant une route différente ; elles sont animées l'une et l'autre par le même esprit politique et économique. Ce qui nous intéresse : c'est de savoir si le collectivisme peut résoudre le problème social, s'il peut libérer du patronat les classes productrices, s'il peut abolir l'exploitation de l'homme par l'homme, et s'il peut assurer à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté.

D'accord avec les anarchistes, les collectivistes reconnaissent que la propriété privée est une source de conflits, de misères, de tyrannie, de spoliation, d'injustices ; mais alors que les Anarchistes considèrent que l'ordre social ne pourra être réformé que par la mise en commun de tous les moyens de production, les collectivistes veulent substituer à la propriété privée la propriété d'État et déclarent que, pour se libérer du patronat et de l'exploitation, les classes laborieuses doivent s'emparer de toute la richesse sociale et la remettre à l'État tout puissant, émanation de la volonté et des aspirations collectives.

Nous ne nous arrêterons pas, pour présenter le collectivisme et en souligner les erreurs, au socialisme original de Saint-Simon, qui pensait que le monde pouvait être rénové par un gouvernement d'hommes probes et sincères, et qui mettait tout son espoir entre les mains de certains dirigeants honnêtes. « Les chefs des prêtres, les chefs des savants, les chefs des industriels, voilà tout le gouvernement » (Saint-Simon). Nous ne croyons pas utile non plus de signaler les essais négatifs de Fourier, avec ses phalanstères et de Owen en Écosse et en Amérique, avec ses coopératives ; le socialisme a évolué avec une telle rapidité ces dernières années, que nous avons des points d'appui beaucoup plus sérieux, et nous pouvons nous éclairer à des expériences concluantes.

Pour atteindre son but, le collectivisme veut transformer en son entier le régime capitaliste, mais il entend cependant maintenir deux institutions de l'ordre actuel : le gouvernement et le salariat.

Le gouvernement serait l'organe de centralisation et de monopolisation de toute la richesse

sociale ; il serait le moteur de toute l'activité économique, morale et intellectuelle de la nation ; il serait le pilote entre les mains de qui on abandonne toute la direction de la barque sociale. Un mauvais coup de barre et la barque chavire. L'exemple du passé a suffisamment démontré que le mal ne réside pas spécifiquement dans la propriété privée qui n'est qu'un effet, mais dans l'autorité qui est une cause. En maintenant dans un régime social un gouvernement qui, par essence et par définition, ne peut être qu'autoritaire, le collectivisme retombe fatalement dans les mêmes erreurs politiques et sociales que le démocratisme.

Traçons de suite, pour plus de clarté et aussi brièvement que possible, les attributions d'un gouvernement collectiviste. De nos jours, le rôle d'un gouvernement consiste à défendre et à soutenir les intérêts des classes privilégiées qui détiennent le capital et toute la richesses sociale.

Dans une société collectiviste, les fonctions d'un gouvernement seraient beaucoup plus lourdes et ses pouvoirs plus étendus, puisqu'au nom de la collectivité - tout ayant été étatisé - il serait obligé :

1° D'assurer et de contrôler la production nécessaire à la vie de la nation ;

2° De régler la répartition des vivres et de tous objets indispensables, utiles ou agréables à la collectivité ;

3° De gérer toutes les grandes exploitations agricoles, industrielles ou commerciales ;

4° De s'occuper de tous les grands services publics : gaz, chemins de fer, postes et télégraphes, hôpitaux, hygiène, etc... .

5° D'administrer les banques, les compagnies d'assurances, les spectacles, enfin tout ce qui a trait à la vie de la nation.

En un mot, rien de ce qui intéresse la vie de l'individu et de la collectivité ne devra lui être étranger, et, à condition de travailler pour obtenir un salaire rémunérateur (nous nous occuperons plus loin de cette question), l'individu n'aura plus qu'à se laisser vivre comme en un pays de cocagne. Le gouvernement s'occupera de tout, et l'homme ne sera plus qu'une machine munie d'un appareil digestif.

Avouons qu'il faut posséder une réelle dose de naïveté et d'inconscience pour croire à la réalisation d'un tel programme : mais ne nous laissons pas entraîner par une opposition d'ordre sentimental et examinons si sa réalisation est possible et si elle changera quelque chose à l'ordre social que nous subissons actuellement. Sébastien Faure dans sa « Douleur Universelle » nous dit que « l'idée de Gouvernement renferme de toute nécessité, les deux idées suivantes « Droit et Force ». En effet, on ne peut admettre logiquement qu'un gouvernement puisse accomplir la tâche qui lui est assignée si on ne lui assure pas les moyens de l'exécuter. Empruntons encore cette démonstration à Sébastien Faure : « Il est impossible de concevoir un système gouvernemental quelconque, sans avoir instantanément l'idée d'une règle de conduite imposée à tous les êtres sur lesquels il étend son pouvoir ; et il n'est pas plus possible d'imaginer cette règle d'action - quelle qu'elle soit du reste : bonne ou mauvaise, juste ou inique, rationnelle ou fausse, indulgente ou sévère - sans songer concurremment à la nécessité de garantir, par tous les moyens possibles, l'observance

de cette règle par tous ceux auxquels elle est appliquée. » (Sébastien Faure, (« La Douleur Universelle », p. 200). Et voilà le collectivisme dans l'ornière. Gouvernement veut dire lois ; et les lois ne peuvent se concevoir ainsi que le démontre si clairement Sébastien Faure, sans magistrature, sans répression, sans prisons, sans police, sans parlement, etc, etc et, malgré le collectivisme social et humanitaire, nous voici revenus aux douces manifestations des régimes capitalistes.

« Nécessité absolue, pour que règne l'ordre dans la Société » affirment les collectivistes. « La propriété de l'État et la monopolisation soumises au contrôle du gouvernement est un avantage sur la propriété privée. L'autorité gouvernementale en société collectiviste ne s'exerce pas au profit d'une minorité de privilégiés, mais au bénéfice de tous. L'action d'un gouvernement socialiste est une source de bienfaits pour tous et il faut se résigner à l'accepter » ; Voilà ce que dit le collectivisme. Examinons cet argument. Quant aux avantages matériels, ils sont bien difficiles à apercevoir. Le monopole octroyé à l'État aboutit presque toujours au développement du favoritisme, de l'incompétence et de l'arrivisme, vertus qui fleurissent admirablement dans les administrations publiques. « Les responsabilités sont moindres. C'est le règne de l'anonymat. Chacun a son petit intérêt personnel, envisagé sous l'angle le plus immédiat et le plus étroit. Dans cette ruée d'égoïstes féroces, on oublie forcément toutes les considérations utiles à la collectivité et il en résulte de pitoyables conséquences. Nul n'ignore que le gâchis le plus regrettable s'étale dans les administrations gouvernementales, que l'on y gaspille, que l'on y tripote à qui mieux mieux. Sur le terrain de la concurrence, l'État ne peut même pas lutter avec l'industrie privée. Il est battu d'avance. Fabriquant lui-même un produit quelconque, il dépense davantage et fait moins bien que son voisin ». (André Lorulot, *Les Théories Anarchistes*, page 194.) Ces lignes furent écrites bien avant la guerre de 1914 et bien avant la Révolution russe. Aujourd'hui que le monopole d'État s'exerce sur une grande échelle en Russie, nous avons pour confirmer nos critiques sur le collectivisme, l'expérience de ses essais d'application.

La « Gazette du Commerce », un journal officiel du gouvernement russe, faisait remarquer, dans son numéro du 20 mars 1923, qu'avant la guerre les prix de détail ne dépassaient les prix de fabrique que de 26,6 % en moyenne, alors qu'à l'heure actuelle, avant d'être livrées au public les marchandises passent par la centrale coopérative, l'union du gouvernement, l'union du district et l'union cantonale. Le résultat est le suivant : augmentation sur les prix d'origine de 52,3 %.

Les journaux communistes russes nous offrent d'autres exemples encore sur les résultats de la monopolisation. Le « Troud » du 21 mars 1926 écrivait : « Le défaut capital des coopératives gouvernementales, c'est la cherté des marchandises et leur mauvaise qualité. Le savon, pour ne citer qu'un exemple, est vendu sur le marché 17 kopecks, tandis que les magasins coopératifs le vendent 22 kopecks. Au marché, on peut acheter tout ce dont on a besoin, et pour des prix modiques. Les coopératives n'ont qu'un choix très restreint de marchandises, de mauvaise qualité, et elles les vendent à des prix inabornables. Le beurre est salé, le saucisson congelé et les souliers tombent en morceau à la moindre épreuve. »

Une dernière citation empruntée également à un journal communiste russe, et nous serons définitivement fixés sur les réalisations de l'État industriel et de l'État commerçant : « D'octobre 1925 à février 1926, la rentrée des impôts ordinaires s'est élevée à un milliard 393 millions de roubles. Sur cette somme 562 millions proviennent des chemins de fer et des postes et télégraphes.

Si l'on songe que parmi les recettes ne provenant pas de l'impôt, on compte celles que donnent les biens domaniaux (les forêts), il est clair que l'Industrie d'État ne donne à peu près aucun revenu. » (Ekonomitcheskaia-Jizn, 26 mars 1926.)

C'est l'aveu de l'impuissance collectiviste et étatiste et il n'est pas nécessaire d'y ajouter une ligne.

Il serait facile de mettre cette impuissance sur le compte des individus incapables. Le problème est beaucoup plus complexe. L'échec de la monopolisation ne se rattache pas à une question d'hommes ou de compétences, mais bien à la doctrine qui sert de base à tout édifice collectiviste. Les Anarchistes ont raison ; un gouvernement, quel qu'ils soit, ne peut pas assumer la lourde charge de la vie économique d'une puissance, et l'esprit et la pratique du centralisme et de la centralisation produit des effets contraires à ceux que l'on attendait.

D'autre part, le collectivisme affirme que, le capitalisme ayant disparu d'une société socialiste, cette dernière réalisera l'égalité économique de tous les hommes. En société capitaliste, ce qui caractérise le bourgeois, ce n'est pas seulement qu'il détient toute la fortune et la richesse sociale, mais surtout le fait qu'il vit en parasite du travail d'autrui. Nous avons démontré plus haut que l'existence d'un gouvernement exige l'organisation d'un nombre d'institutions s'y rattachant et que tous les individus évoluant dans les cadres gouvernementaux sont autant de parasites qui consomment sans fournir de travail utile.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets il est logique de conclure que le parasitisme sera un des vices de la société collectiviste et que sur ce terrain il n'y aura rien de changé.

Examinons maintenant la situation que le collectivisme réserve aux travailleurs.

« A chacun selon ses œuvres » telle est la formule collectiviste à laquelle les Anarchistes opposent la suivante : « De chacun selon ses forces et à chacun selon ses besoins ».

La formule collectiviste dans sa brièveté renferme tous les éléments de reconstruction de la société capitaliste, et ainsi que le déclare Kropotkine dans sa Conquête du Pain : « Si la Révolution sociale avait le malheur de proclamer ce principe, ce serait enrayer le développement de l'humanité, ce serait abandonner, sans le résoudre, l'immense problème social que les siècles passés nous ont mis sur les bras. » Et Kropotkine conclut : « C'est par ce principe que le salariat a débuté, pour aboutir aux inégalités criantes, à toutes les abominations de la société actuelle, parce que du jour où l'on commença à évaluer, en monnaie, les services rendus - du jour où il fut dit que chacun n'aurait que ce qu'il réussirait à se faire payer pour ses œuvres - toute l'histoire de la société capitaliste (l'État aidant) était écrite d'avance ; elle est renfermée en germe dans ce principe : « Devons-nous donc revenir au point de départ et refaire à nouveau la même évolution ? » Nos théoriciens le veulent ; mais malheureusement c'est impossible : la Révolution, nous l'avons dit, sera communiste ; sinon, noyée dans le sang, elle devra être recommencée. » (P. Kropotkine, La « Conquête du Pain », page 226.)

Ce qui précède serait suffisant pour conclure que le collectivisme fait fausse route, et les collectivistes eux-mêmes sont obligés de reconnaître que le salariat présente de sérieux

inconvéniens. Car, quelle que soit la forme dont on veuille se servir pour rétribuer le travailleur, que son heure ou sa journée de travail soit représentée par un bon divisible ou par des pièces métalliques ; du fait que l'on prête à ce bon ou à ce métal une valeur d'achat, du moment où cette valeur peut être accumulée et servir au moyen d'échange, c'est la réapparition du capital et avec lui de l'exploitation et de la misère. Mais nos raisons à l'opposition au salariat collectiviste sont multiples. Non seulement les collectivistes admettent la rétribution des travailleurs, mais il classe ces derniers en catégories distinctes, ce qui complique encore sensiblement leur programme. Ils affirment la nécessité d'une échelle de salaires et créent de ce fait une aristocratie ouvrière. En vertu de quelle logique, de quelle loi naturelle ou scientifique, un médecin gagnerait-il plus qu'un mécanicien et un pianiste qu'un cordonnier ? Cela est un mystère auquel les collectivistes ne veulent pas nous initier. En vertu, probablement, de ce vieux préjugé qui prête à l'intellectuel une valeur supérieure à celle du manuel.

En 1871, lors de la Commune, les membres du Conseil touchaient une somme de quinze francs par jour, tandis que les fédérés, qui sur les barricades payaient de leur sang et souvent de leur vie la cause qu'ils défendaient, ne touchaient que trente sous. Les collectivistes veulent ratifier cette vieille inégalité, et nous ne croyons pas qu'il soit utile d'insister davantage pour démontrer que tout l'esprit révolutionnaire condamne une telle conception et une telle pratique d'organisation. Les hommes qui la soutiennent se font sincèrement ou non, consciemment ou inconsciemment, les fossoyeurs de l'égalité et de la fraternité.

Un argument qui a une certaine importance attire cependant notre attention. Les collectivistes consentent à nous accorder que le salaire est un mal ; mais c'est un mal nécessaire, assurent-ils. Sans lui, personne ne voudrait travailler. Il est un stimulant, une récompense, qui obligera chacun à apporter son effort au travail commun et à collaborer au bien-être de la collectivité. Examinons ce sérieux argument, et voyons jusqu'à quel point il mérite d'être retenu. Tout d'abord, soulignons que si cette objection au travail librement consenti vaut pour le collectivisme, il a une valeur semblable pour la bourgeoisie qui peut invoquer la paresse naturelle des travailleurs pour légitimer tous ses méfaits. Le Capital ne manque du reste pas, chaque fois que le prolétariat réclame une augmentation de salaires ou une diminution d'heures de travail, de déclarer que le travailleur ne saurait que faire de ces améliorations, sinon d'en profiter pour boire plus que ne le permet la bienséance. Mais ne nous arrêtons pas à cette ridicule excuse intéressée de la bourgeoisie et poursuivons l'examen des conséquences du salariat et de l'argument invoqué par les collectivistes en sa faveur. Supposons que « le travailleur » refuse de payer son tribut travail à la société collectiviste et qu'en mesure de représailles cette société, en lui fermant les magasins de consommation, refuse de le nourrir ; qu'advient-il ? Il ne reste plus à ce « réfractaire », pour s'assurer la pitance, d'autre alternative que d'avoir recours à des moyens illégaux, et en particulier : le vol. Nous poussons les choses à l'extrême, et supposons un individu foncièrement paresseux, afin de ne pas affaiblir la thèse soutenue par nos adversaires. Nous ne voulons même pas envisager le cas où un travailleur refuserait - à tort ou à raison - de se soumettre à la loi d'airain de l'État-Patron.

Le vol ? Ce sont tous les rouages des sociétés modernes qui revivent. Le vol ? C'est la loi, c'est la magistrature, c'est la police, c'est la prison, etc., etc., .. et, une fois de plus, il ne nous reste plus qu'à demander anxieusement : qu'y aura-t-il de changé ? En outre, il faudrait démontrer que toute cette organisation du travail qui exigerait l'enrôlement administratif de millions de fonctionnaires arrachés au labeur productif, n'exigerait pas une dépense plus élevée pour la

collectivité que le soutien de quelques milliers « de paresseux » systématiquement décidés à ne rien produire. Et le paresseux n'est-il pas inventé simplement pour les besoins d'une mauvaise cause ? Je ne crois pas pouvoir mieux faire pour réduire à néant l'argumentation collectiviste, que de citer à ce sujet notre vieux P. Kropotkine.

« Quant à la fainéantise de l'immense majorité des travailleurs, il n'y a que des économistes et des philanthropes pour discourir la-dessus. Parlez-en à un industriel intelligent, et il vous dira que si les travailleurs se mettaient seulement dans la tête d'être fainéants, il n'y aurait qu'à fermer les usines ; car aucune mesure de sévérité, aucun système d'espionnage n'y pourraient rien. »

« Ainsi quand on parle de fainéantise possible, il faut bien comprendre qu'il s'agit d'une minorité, d'une infime minorité dans la société. Et avant de légiférer contre cette minorité, ne serait-il pas urgent d'en connaître l'origine. »

« Très souvent le paresseux n'est qu'un homme auquel il répugne de faire, toute sa vie, la dix-huitième partie d'une épingle, ou la centième partie d'une montre, tandis qu'il se sent une exubérance d'énergie qu'il voudrait dépenser ailleurs. Souvent encore, c'est un révolté qui ne peut admettre l'idée que toute sa vie il restera cloué à son établi, travaillant pour procurer mille jouissances à son patron, tandis qu'il se sait beaucoup moins bête que lui et qu'il n'a d'autres torts que celui d'être né dans un taudis au lieu de venir au monde dans un château. »

« Enfin, bon nombre de « paresseux » ne connaissent pas le métier par lequel ils sont forcés de gagner leur vie. Au contraire, celui qui, dès sa jeunesse, a appris à bien toucher du piano, à bien manier le rabot, le ciseau, le pinceau ou la lime, de manière à sentir que ce qu'il fait est beau, n'abandonnera jamais le piano, le ciseau ou la lime. Il trouvera un plaisir dans son travail, qui ne le fatiguera pas, tant qu'il ne sera pas surmené. » Et après cette démonstration claire et précise, Kropotkine conclut : « Supprimez seulement les causes qui font le paresseux, et croyez qu'il ne restera guère d'individus haïssant réellement le travail, et surtout le travail volontaire, que besoin point ne sera d'un arsenal de lois pour statuer sur leur compte. »

Ainsi s'effondre, avant la lettre pourrait-on dire, le collectivisme. « Pour transformer la propriété privée et morcelée, objet du travail individuel, en propriété capitaliste, il a naturellement fallu plus de temps, d'efforts et de peines que n'en exigera la transformation en propriété sociale de la propriété capitaliste qui, de fait, repose déjà sur un mode de production collectif » déclare K. Marx dans son *Capital*. Cette affirmation est toute gratuite. En tous cas, on connaît les difficultés de la bataille sociale ; aucun travailleur n'ignore au prix de quels sacrifices il peut obtenir certains avantages dans la lutte quotidienne contre le patronat, et il importe peu de savoir le temps qui doit s'écouler pour arriver à détruire un régime qui a à son actif un tel bilan de crimes sociaux. Ce qui importe, c'est de ne pas travailler en vain ; c'est de ne pas livrer inutilement à une expérience vouée à un échec fatal tout l'avenir de la Révolution.

Avoir travaillé durant des siècles et des siècles à la libération de l'humanité, avoir combattu pendant des générations une forme de société pour voir apparaître sur ses ruines, une autre organisation sociale présentant les mêmes tares, et engendrant les mêmes erreurs, ce serait admettre que tout est un éternel recommencement, que le bonheur de l'humanité est une utopie.

Et pour terminer, empruntons une dernière fois cette conclusion « Au Salarial collectiviste » de P. Kropotkine :

« Il n'en sera pas ainsi. Car le jour où les vieilles institutions crouleront sous la hache des prolétaires, on entendra des voix qui crieront: « Le pain, le gîte et l'aisance pour tous ! » .

Et ces voix seront écoutées, le peuple dira : « Commençons à satisfaire la soif de vie, de gaieté, de liberté que nous n'avons jamais étanchées. Et quand nous aurons tous goûté à ce bonheur, nous nous mettrons à l'œuvre : démolition des derniers vestiges du régime bourgeois, de sa morale, puisée dans les livres de comptabilité, de sa philosophie de « droit et avoir », de ses institutions du tien et du mien. En démolissant, nous édifierons, comme disait Proudhon ; nous édifierons au nom du Communisme et de l'Anarchie. »

- J. CHAZOFF.

Accueil

COLLISION n. f.

Au sens propre : rencontre brutale de deux corps ; se dit également de la rencontre de deux navires ou de deux trains de fer. « Cette collision de chemin de fer a eu des conséquences tragiques ». Socialement et politiquement, c'est surtout au sens figuré que ce terme est employé. Il signifie un choc entre deux parties adverses. Les collisions sont inévitables dans les sociétés modernes, agitées par divers courants et diverses tendances. Lorsqu'une situation est devenue trop tendue, les collisions renaissent nécessairement et ne peuvent être évitées. Elles empruntent parfois un caractère sanglant, surtout dans la lutte de la liberté contre le despotisme. Les collisions entre la troupe au service du Capital et la classe ouvrière ont souvent jonché le terrain de cadavres, et il en sera ainsi tant que la liberté sera étranglée et qu'une portion de la collectivité sera soumise à l'exploitation d'une autre portion. Les collisions sont parfois la conséquence du fanatisme et de l'erreur, et nous assistons au sein même du prolétariat au spectacle navrant de certaines fractions se combattant au lieu de s'unir contre l'ennemi commun : le Capital.

Les collisions entre travailleurs naissent d'une conception erronée de certains d'entre eux, de la liberté et de la vie sociale. Ce n'est qu'au jour où aura totalement disparu l'autorité et que la société harmonique unira tous les hommes, que disparaîtront les Collisions.

Accueil

COLLUSION n. f.

Accord ou entente entre une ou plusieurs parties au préjudice d'un tiers.

La collusion est entrée dans les mœurs et elle s'exerce dans toutes les branches de l'activité humaine. Dans une Société où tout se commercialise, où tout s'achète et se vend, où le succès légitime toutes les bassesses, où l'intérêt d'une classe ou d'un individu est subordonné à une autre classe ou à un autre individu, la collusion ne peut être qu'une arme courante. Que ce soit, dans le commerce ou dans la politique, la collusion exerce ses ravages. En commerce, c'est l'entente secrète inavouée entre plusieurs groupes de commerçants, d'industriels et de mercantis pour écraser un concurrent dangereux ; en politique, c'est l'association de divers éléments adversaires en apparence, mais qui, derrière le rideau, s'entendent à merveille pour tromper les électeurs. Que de fois les Anarchistes n'ont-ils pas signalé la collusion manifeste de certains candidats aux élections municipales ou législatives ! Lorsqu'un des aspirants députés voit ses chances disparaître, il hésite rarement à vendre le nombre des voix qu'il a acquises, même lorsque le bénéficiaire est un adversaire. Toute la politique ne repose que sur la collusion et, cependant, le prolétariat, qui en est la première victime, se refuse à voir clair, et accorde encore une certaine confiance à tous les fantoches qui se rient de sa misère. Dans la magistrature, il n'en est pas autrement, et l'indépendance des magistrats n'est que superficielle. Durant la dernière guerre de 1914, la collusion entre la « Justice » et le gouvernement s'étalait en plein jour, et ce scandale était accepté avec passivité par la population ; et même en période de paix, nous pouvons nous rendre compte que la condamnation des militants révolutionnaires n'est que la conséquence non seulement d'une collusion effective entre les gouvernants et les magistrats, mais aussi d'une collusion occulte entre ces derniers et les classes privilégiées. Il n'y a

aucune disposition particulière à prendre contre la collusion. Tout ce que nous pouvons faire : c'est de nous éclairer, de nous instruire, de rechercher les causes du mal et de mettre le fer rouge dans la plaie. Tant que les hommes seront paralysés par leur ignorance, tant qu'ils se refuseront à avoir des yeux pour voir, et des oreilles pour entendre, ils seront les victimes de la collusion et des charlatans qui s'en servent pour dominer le monde.

Accueil

COLONIE n. f. - **COLONISATION** n. f.

Si vous cherchez dans les livres des géographes et des économistes, la définition de ces deux mots, et surtout du mot « colonisation », vous y trouverez à peu près ceci : « On donne le nom de colonisation à une forme particulière de l'émigration, par suite de laquelle le pays où s'établissent les émigrants est approprié et fécondé par leur labeur, et voit, grâce à eux, toutes ses ressources se développer de la manière la plus complète. La colonisation résulte donc de mouvements d'hommes civilisés à divers degrés et de diverses manières dans des contrées différemment traitées. » D'où il résulte, toujours d'après les géographes et les économistes, que cet effort peut donner naissance à deux sortes de colonies : 1° Les colonies de peuplement ; 2° les colonies d'exploitation.

Les premières comprennent celles dont les conditions de climat et de nature permettent l'établissement à demeure des immigrants, leur acclimatement et la fondation d'une famille.

Les colonies d'exploitation, au contraire, sont celles où le climat interdit de s'y fixer sans esprit de retour aux immigrants, qui doivent se borner à exploiter, par le commerce, et encore temporairement, les produits du pays. Avec un peu plus de franchise, certains économistes appellent ces dernières colonies de « conquête ».

Telle est dans son essence même, et avec toute son hypocrisie la doctrine adoptée par les Sociétés capitalistes et bourgeoises, commentée dans les livres et enseignée officiellement dans les écoles.

Telle n'est pas la doctrine de celui qui, l'esprit et le cœur épris de justice et d'humanité, a pénétré lui même jusqu'aux réalités qui se cachent dans cette

phraséologie livresque.

Par son importance et les développements qu'elle exige, cette question, qui est toute la question coloniale, ne saurait être traitée en un seul article. Considérée ici dans sa généralité, elle sera reprise pour être épuisée aux mots : *Guerre* (coloniale), *Impérialisme* (colonial), *Sadisme* (colonial).

Avec ces trois mots, sera faite à peu près intégralement l'histoire de la colonisation capitaliste et bourgeoise.

Il suffira de dire aujourd'hui que, d'une façon générale, cette histoire, c'est-à-dire l'effort colonial des peuples prétendus civilisés, est tout entière dominée par l'abominable conception des races supérieures et des races inférieures : les premiers ayant sur les seconds tous les droits que donne la Force.

C'est au nom de cette conception, remplaçant celles d'Humanité et de Justice que l'on continue, et que l'on continuera longtemps à exploiter la faiblesse à imposer comme unique loi aux pays colonisés (lisez : conquis), le bon plaisir du soldat et comme unique régime : le massacre, la spoliation et le vol.

(Voir les mots *Guerre*, *Impérialisme*, *Sadisme*.)

P. VIGNÉ D'OCTON.

Accueil

COMBATIVITÉ n. f.

Selon Lachatre, la combativité est la faculté qui porte l'homme à repousser l'agression, à défendre sa vie, sa demeure, ses enfants ; son développement excessif annonce un esprit querelleur, aimant les rixes, la guerre, et pouvant pousser le courage jusqu'à l'extrême témérité. Selon nous, cette définition de la combativité n'est pas tout à fait exacte, et l'on peut pousser la combativité à l'extrême sans pour cela être animé par un esprit querelleur et guerrier. Cette définition de la combativité fut peut-être exacte à l'époque où seule la force brutale dirigeait le monde ; mais de nos jours, où la pensée, les idées exercent une certaine influence — et non des moindres — sur l'orientation des sociétés, la définition de Lachatre nous paraît incomplète.

Et, en effet, la combativité ne se manifeste pas seulement dans le domaine physique, mais aussi dans le domaine moral et intellectuel. Il faut autant de courage pour se défendre contre l'adversaire qui s'adresse à vous, armé de toute sa science ou de tous ses préjugés, que pour lutter contre celui qui use de la brutalité et de sa force physique. Quelle que soit la façon et la manière dont il est attaqué, celui qui se défend, qui use de toute son énergie et dépense toute sa combativité pour résister à l'ennemi est un être combatif. La combativité est le corolaire de l'action, et l'homme combatif est un élément précieux dans une organisation politique et sociale. La combativité, c'est l'essence de toute vie, c'est la source de tous les progrès et aussi de toutes les espérances. C'est donc une qualité, et si elle n'est pas mise au service d'une mauvaise cause, de l'intérêt ou de l'ambition, on ne peut que souhaiter son développement dans les rangs de la classe ouvrière, qui a un rôle historique à remplir et qui ne triomphera que grâce à sa combativité, sa volonté et son énergie.

Accueil

COMBINAISON n. f.

Assemblage de plusieurs substances ou de plusieurs idées. Se dit au physique et au moral. Chimiquement, par exemple, le mot combinaison signifie « l'acte par lequel deux ou plusieurs corps s'unissent ensemble de manière à former un nouveau corps dont les parties, même les plus infimes, contiennent une certaine quantité des premiers ». Pour nous, c'est surtout au sens politique que le mot présente intérêt, la combinaison étant un des échafaudages sur lesquels reposent le parlementarisme et la puissance gouvernementale. Le parlementaire est passé maître dans l'art de combiner, lorsqu'il désire obtenir un quelconque résultat et, en France — comme dans les autres pays d'ailleurs — les couloirs et les salons de la Chambre des Députés et du Sénat sont le repaire où s'entendent les « combineurs » — qui ne tiennent nullement à donner au public le spectacle de leurs louches tractations. C'est à la combinaison que l'on a recours pour former un ministère, et le terme fut tellement usité qu'on ne lui prête plus un sens péjoratif. On dit couramment « une combinaison ministérielle » sans vouloir remarquer que la composition d'un ministère n'aboutit jamais qu'à la suite de tripotages malpropres, et où chaque ambitieux cherche à obtenir la meilleure place et à écraser son adversaire.

Mme de Staël déclarait que : « L'histoire attribue presque toujours aux individus comme aux gouvernants plus de combinaisons qu'ils n'en ont ». Nous ne sommes pas de cet avis, bien au contraire ; et nous sommes convaincus, par l'exemple et par l'expérience, que tout gouvernement n'arrive à s'imposer que grâce à des combinaisons, et que sans elles la vie lui serait impossible. Ce ne serait du reste pas un mal, si nous considérons qu'un gouvernement n'est nullement utile à la vie des hommes et des sociétés et que ses uniques fonctions consistent à défendre les privilèges d'une armée de parasites.



Accueil

COMÉDIEN n. m.

Celui qui joue la Comédie sur un théâtre public. Le travail du comédien consiste à s'imprégner du rôle que joue, dans la pièce, le personnage qu'il interprète, à mettre en action toutes ses capacités pour copier ses vices, ses mœurs, ses travers ou ses qualités, afin de les présenter au spectateur aussi exactement et naturellement que possible. Il doit savoir faire naître l'émotion, la joie ou la tristesse, la gaîté ou la terreur. Il doit attacher et intéresser le public à la comédie qu'il représente, et tour à tour déchaîner les rires et les pleurs. Un bon comédien est généralement un grand artiste et son art exige de réelles qualités d'adaptation.

De nos jours, le comédien est admiré et adulé, mais il n'en fut pas toujours ainsi, et il y a peu de temps encore il était écarté du reste de la société, et ce ne fut qu'en 1789 qu'ils furent admis à jouir de leurs droits civils et politiques. Même à l'époque du Grand Molière, qui fut cependant admis à la table de Louis XIV, les comédiens étaient victimes d'une sourde hostilité, et n'étaient considérés que comme des bouffons chargés d'amuser l'aristocratie. La Révolution de 89 a effacé cette injustice, et ce fut un bien pour l'art théâtral. Libre, le comédien s'est perfectionné et est arrivé à traduire de façon parfaite l'œuvre éclosée dans le cerveau du poète ou de l'écrivain. Certains acteurs ont acquis une célébrité mondiale vraiment justifiée. De notre temps, ceux qui ont eu le plaisir et la joie d'entendre Sarah Bernhardt, Réjane, Lucien Guitry ou le grand De Max (nous nous excusons de ne parler que de la scène française) en ont gardé un souvenir ineffaçable.

Malheureusement, le comédien ne se rencontre pas uniquement sur la scène du théâtre ; on en rencontre également à chaque tournant de la vie, qui n'est peut-être, elle aussi, qu'une grande comédie dont nous sommes les acteurs. Mais tous les acteurs ne sont pas sincères, et il en est qui se masquent et qui jouent avec une

perfection remarquable le rôle qu'ils se sont eux mêmes attribué. Ces comédiens-là sont dangereux, d'autant plus dangereux qu'ils n'avouent pas être des personnages fictifs, mais qu'ils cherchent à convaincre leur public de leur réalité, alors que tout en eux n'est que convention et mensonge. Et de ces comédiens, on en rencontre partout ; ils pullulent dans les parlements, dans les cours judiciaires et jusque dans les organisations sociales et syndicales. Avocats, députés, magistrats, autant de comédiens qui jouent si bien leur rôle que le peuple se laisse prendre et qu'il est continuellement berné, malgré les conseils et malgré les exemples. Si l'acteur, par son art, agrmente notre vie et nous fait oublier parfois la tristesse et les difficultés de l'existence, s'il nous permet de nous éloigner de la triste réalité pour nous bercer un peu dans le rêve, s'il occupe nos loisirs et nous repose de la lutte quotidienne aride et féroce, s'il a droit en conséquence à toute la considération des hommes, le comédien politique et social est un être malfaisant dont il faut s'éloigner et qu'il importe de combattre de toute notre énergie.

Accueil

COMITÉ n. m.

Réunion de délégués chargés de déterminer un travail quelconque, d'en établir un rapport ou de pourvoir à son exécution. Le rôle du Comité consiste à simplifier ou à éclaircir un sujet, une question ou une affaire, avant de les présenter à une assemblée qui en délibère en dernier ressort. Le mot Comité est d'origine anglaise et ne fut importé en France qu'en 1789. Le premier des comités qui se réunirent en France fut celui de vérification et fut chargé en 1789, aux États Généraux, d'établir un rapport sur les élections. Le succès de Ce comité détermina l'Assemblée Générale et la Convention à se fractionner pour étudier séparément chacune des questions qui lui étaient soumises, et il se forma, de ce fait, un grand nombre de comités. Lorsque la Révolution fut menacée par les ennemis intérieurs et extérieurs, la Convention abandonna le Pouvoir exécutif à une minorité d'individus et cette réunion de délégués prit le nom de « Comité de Salut public ». Sans méconnaître les erreurs et les excès de ce Comité tout puissant, erreurs et excès presque inévitables en période d'orage et de lutte, il faut avouer que dans une certaine mesure, ce fut lui qui permit à la Révolution Française de vivre et d'abattre certains de ses ennemis. Les pouvoirs de ce fameux comité furent très étendus, trop étendus. C'était lui qui nommait ministres, généraux, magistrats, juges et jurés, et qui les destituait lorsqu'il les considérait comme impropres à servir la cause révolutionnaire. Par la « loi des suspects », le comité de Salut public disposait de toutes les personnes ; il faisait arrêter, juger, condamner et exécuter — souvent arbitrairement — tous ceux qu'il supposait comploter arbitrairement contre l'État. Y a-t-il lieu de s'étonner que, pourvu d'une telle autorité, le Comité de Salut Public en ait abusé ? Il ne faut pas demander à un homme d'être un Dieu, mais simplement un homme et accorder à un nombre restreint d'individus une trop grande puissance, c'est aller au désastre. C'est ce qui se produisit.

Depuis la Révolution Française, aucun comité n'exerça une aussi grande autorité que le Comité de Salut Public. Actuellement, dans les assemblées législatives, il se forme des comités officiels qui sont chargés de délibérer sur diverses questions « d'intérêt public ». Ces comités prennent le nom de « commissions » et sont composés de parlementaires recrutés au sein même de l'assemblée. Dans les grandes organisations sociales, dans les syndicats ouvriers, partout où une collectivité ne peut, à chaque instant, être présente pour s'entendre et discuter de ses intérêts, on fonde des comités qui sont chargés de préparer, de diriger ou d'exécuter certains travaux au mieux des intérêts généraux : « Comité directeur ; Comité exécutif ; Comité d'initiative ». Le comité est, jusqu'à présent, la meilleure forme de représentation collective ; et à condition que ses membres soient toujours soumis au contrôle de ceux qui les délèguent et que ces derniers n'abandonnent pas leurs droits et n'oublient pas leurs devoirs, sa fonction ne peut être qu'utile dans l'organisation sociale présente et servir de base à l'organisation sociale des sociétés futures.

Accueil

COMMANDEMENT n. m.

Action de donner un ordre ; de commander. S'exerçant toujours de « supérieur » à « inférieur », le commandement suppose implacablement l'autorité, car on ne peut concevoir le commandement sans qu'immédiatement s'y l'attache l'idée d'autorité. (Voir Autorité.) L'autorité est donc à la base du « commandement » et divise l'humanité en deux fractions : les maîtres, d'un côté, et les esclaves, de l'autre. Le commandement est aveugle, et le fait d'être investi du droit de commander n'implique nullement la capacité et la compétence ; il suffit uniquement, pour commander, d'être pourvu d'un appareil de répression, au cas où « l'inférieur » se refuserait à exécuter l'ordre du « supérieur ». Anciennement, on donnait, comme symbole de leur autorité, un bâton aux officiers investis d'un commandement. Aujourd'hui, le bâton a disparu, mais, hélas ! le commandement subsiste. Il y a une hiérarchie dans le commandement. À l'usine, au chantier, à l'atelier, elle prend naissance au chef d'équipe et s'étend jusqu'au directeur ou au Conseil d'administration ; dans la magistrature, elle part du simple agent de police pour aller jusqu'au président d'un quelconque tribunal ; mais c'est surtout à l'armée que cette hiérarchie de commandeurs accomplit ses tristes méfaits : du petit caporal au puissant ministre de la guerre, chacun s'empare d'une parcelle d'autorité qui retombe invariablement sur l'échine du pauvre troupier, et, du plus petit au plus grand, tout ce monde commande au nom de la discipline militaire.

Et, pourtant, y a-t-il quelque chose de plus stupide que ce commandement ? Selon les principes de l'autorité, l'ordre à exécuter ne doit pas l'être en vertu de son utilité ou de sa logique ; mais en raison directe de la qualité hiérarchique de celui qui le donne. Tout se déplace en vertu du pouvoir de commander : l'intelligence n'a plus son siège dans le cerveau, mais est relative au grade qui nous est conféré dans

la vie civile ou militaire. Un caporal est plus intelligent qu'un simple soldat et un capitaine qu'un caporal, cela ne doit faire aucun doute. Il faut l'accepter comme axiome ; et, quels que soient les ordres donnés, aussi ridicules fussent-ils, il faut, sans discuter, les exécuter et s'incliner devant le commandement. Selon certains savoir commander est un art ; ce n'est pas un art, c'est une bassesse et une lâcheté, et il est encore plus méprisable d'exercer le commandement que de le subir. Du reste, tous ceux qui consentent à commander sont capables également de s'abaisser devant des supérieurs. Autant Ils sont féroces pour ceux qui sont placés au-dessous d'eux, autant ils sont généralement plats devant ceux qui occupent un poste plus élevé. Commander et obéir sont des crimes et l'homme libre se refuse à l'une et à l'autre de ces contraintes. (Voir *Anarchiste*.)

Accueil

COMMÉMORATION n. f.

Action de rappeler par une cérémonie ou par une fête le souvenir d'un événement. La plupart des fêtes qui nous sont imposées et que nous subissons dans la société bourgeoise sont d'origine religieuse et commémorent un événement qui appartient plutôt au domaine de l'imagination que de l'histoire ; telles sont les fêtes de la Noël, de Pâques, etc., etc... Du reste, le peuple ne s'ingénie nullement à rechercher l'origine et les causes de ces commémorations et il se contente simplement de profiter, pour se distraire, de ces repos périodiques.

Il n'en est pas de même pour toutes les fêtes. Celle du 14 juillet, par exemple, qui a dégénéré en une vaste bacchanale et qui est une occasion annuelle, pour tous les empoisonneurs patentés, d'écouler leur stupéfiants, devrait rappeler « au peuple souverain » qu'il y a plus d'un siècle ses ancêtres, las d'être tyrannisés par la noblesse, levèrent l'étendard de la révolte, et s'élancèrent à l'assaut de la Bastille. Le geste du peuple en révolte n'avait pas seulement pour but de libérer quelques centaines de prisonniers, mais aussi de marquer son désir d'échapper à l'étreinte de l'autocratie. Que c'est près et que c'est loin, tout cela, et qu'il est triste de constater la faculté d'oubli de ceux qui souffrent ! La fête du 14 juillet n'est pas la commémoration de la prise de la Bastille, car d'autres bastilles se sont élevées sans que ceux qui, au son d'une musique barbare, chantent et dansent toute la nuit, songent à les détruire. Elle n'est plus qu'une immense beuverie, qui ne rappelle en rien le sacrifice de nos aînés.

Parmi les commémorations populaires qui ont conservé leur véritable caractère, il n'y a, en réalité, que le Premier Mai et l'anniversaire de la Commune. Commémorations douloureuses, qui nous font souvenir de la férocité de nos maîtres, qui nous initient aux tragédies passées, et qui, chaque année, ravivent en

nous le désir d'en finir au plus tôt avec ce capitalisme qui repose sur des rivières de sang et des monceaux de cadavres. Il ne faut pas oublier. Il faut commémorer encore et toujours ces périodes de lutte, tant que la bête qui nous tient rivés au boulet de l'exploitation ne sera pas abattue. Il ne faut pas oublier, jamais, ce que nous souffrons, ce que nous avons souffert, en nous, en nos parents, en nos ancêtres, afin que nos enfants ne partagent pas notre triste sort et que leur vie ne soit pas tissée dans les larmes et dans la souffrance. Il faut se souvenir ; et c'est en se souvenant que nous préparerons l'avenir.

Accueil

COMMERCE

Le Commerce est le négoce ou le trafic par voie d'échange auxquels donnent lieu les marchandises, soit entre particuliers, soit entre pays.

Au point de vue économique, il faut distinguer trois sortes de commerce : *le commerce de gros, le commerce de demi-gros et le commerce de détail.*

Le commerce de gros consiste à acheter aux producteurs de grandes quantités de marchandises pour les revendre, soit en gros, soit à des commerçants de demi gros ; quelquefois, mais plus rarement à des détaillants.

Le commerce de demi gros consiste à acheter de grosses quantités de marchandises pour les revendre au commerce de détail, et même directement parfois aux consommateurs.

Le commerce se divise aussi en commerce *intérieur* et commerce *extérieur ou international.*

Le commerce *intérieur* se limite aux échanges dans un même pays. Son chiffre approximatif se mesure par l'intensité du trafic des chemins de fer, des canaux et des routes.

Le commerce *extérieur ou international,* embrasse l'ensemble des échanges entre les nations différentes (exportation et importation). Il se mesure assez exactement par le contrôle des douanes, au moment du passage des marchandises aux frontières terrestres et maritimes.

Les droits de douane sont destinés soit à protéger les productions similaires du pays, soit à procurer simplement des ressources au Trésor public.

Deux régimes de commerce *international* s'opposent sans que l'un ou l'autre se soit définitivement imposé : ce sont le *protectionnisme* et le *libre-échangeisme*. Le premier est généralement soutenu par les conservateurs de tous les pays, tandis que l'autre a pour champions les libéraux et démocrates sociaux.

Alors que le premier tend à protéger par des droits de douane très lourds l'industrie nationale, le second consiste à laisser le commerce extérieur aussi libre que le commerce intérieur.

Le protectionnisme a pour but d'accorder aux produits de l'industrie nationale le monopole du marché intérieur d'un pays, en frappant de taxes plus ou moins élevées les produits de l'industrie étrangère. Ces taxes ont pour objet d'augmenter le prix des produits. Il en résulte que les droits du consommateur se trouvent lésés au profit des fabricants. C'est donc un facteur important de vie chère et aussi de routine. On ne s'étonne pas, dans ce cas, qu'il soit âprement défendu par les conservateurs de toutes écoles.

Le libre-échangeisme, au contraire, s'oppose à toute protection de l'industrie nationale, ses partisans admettent que la libre concurrence s'exerce sur le marché international comme sur le marché national.

Ils soutiennent, avec raison d'ailleurs, que l'avantage du consommateur ne doit en aucun cas être sacrifié ou subordonné à celui du producteur. Ils estiment que la population d'une nation ne doit pas être obligée de payer plus cher les produits dont elle a besoin par la seule raison que les fabricants ou producteurs d'un pays sont incapables de soutenir la concurrence de l'étranger. *Le libre-échangeisme* est certainement une forme du progrès, un adversaire intelligent de la routine.

Généralement les pays qui pratiquent le *libre-échange* sont plus riches que les autres et plus avancés scientifiquement et socialement.

Le commerce, intérieur et extérieur, donne lieu à de nombreux actes, dits de commerce. Il a ses juridictions particulières, ses représentations spéciales, ses

agents de propagande officiels à l'étranger.

Partout, la loi répute *acte de commerce* : tout achat de denrées ou de marchandises pour les revendre soit en nature, soit après les avoir travaillées ou transformées ou pour en louer l'usage (fonds de commerce, moyens de transports, etc.) ; toute entreprise de manufactures, de commissions, de transports terrestres, maritimes ou fluviaux ; toute entreprise de fournitures, d'agences, d'affaires, d'établissements de vente à l'encan, de spectacles publics ; toute opération de change, banque et courtage ; toutes les opérations des banques publiques ; toutes obligations entre négociants, marchands et banquiers ; toute entreprise de construction, tous achats, ventes et reventes de bâtiments pour la majoration ou le transport intérieur ou extérieur ; entre toutes personnes les lettres de change ou remises d'argent ; toutes expéditions maritimes ; tout affrètement ou nolisement, emprunt ou prêt à la grosse ; toutes assurances et autres contrats concernant le commerce de mer ; tous accords et conventions pour salaires et loyers d'équipage ; tous engagements de gens de mer pour le service de bâtiments de commerce.

Le commerce embrasse en somme toute l'activité d'un pays. Il constitue l'ensemble des transactions auxquelles se livrent : négociants, commerçants, industriels, coopératives, banques et transporteurs divers.

Sont réputés *commerçants* tous ceux qui exercent en des *actes de commerce* ci-dessus indiqués et en font leur *profession habituelle*.

Les commerçants sont obligés de tenir des livres qui sont au nombre de trois : *journal, copie de lettres et copie d'inventaires*. Ils payent patente et sont obligés de rendre public leur régime matrimonial. Leurs actes sont réputés *commerciaux* et relèvent, en conséquence, des *Tribunaux de commerce*, qu'ils élisent et dont ils peuvent faire partie.

Il y a dans chaque pays un ministère du *Commerce et de l'Industrie*.

Les attributions de ce ministère sont très variées : la législation des poids, mesures et monnaies, celle de la propriété industrielle et commerciale, l'organisation

de la pêche fluviale et maritime, le rôle de la marine marchande, etc.

Ce ministère est assisté :

1° *D'un Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce* qui émet des avis sur les projets de lois relatifs aux tarifs des douanes, sur l'application de ces tarifs, sur le système des encouragements à apporter aux grandes pêches maritimes et à la marine marchande. Il comprend une *Commission consultative permanente* qui donne son avis au ministre toutes les fois que celui-ci ne juge pas nécessaire de consulter le Conseil lui-même.

2° *L'Office National du Commerce extérieur.* — Cet Office, rattaché au ministère du Commerce et de l'Industrie et déclaré d'utilité publique, a pour mission de fournir aux industriels et négociants tous les renseignements commerciaux, les renseignements et statistiques relatifs au développement du commerce extérieur et à l'extension de ses débouchés dans les pays étrangers, colonies et protectorats.

Les correspondants de cet Office portent le titre de *Conseillers de Commerce extérieur.* Ils sont nommés par décrets et choisis parmi les industriels et commerçants jouissant d'une grande notoriété dans les affaires d'Importation ou d'exportation.

Le commerce a aussi, et c'est sans doute son institution la plus importante, des chambres spéciales, dites *Chambres de Commerce.*

Les Chambres de Commerce sont auprès des Pouvoirs publics les organes des intérêts industriels et commerciaux.

Elles sont des Établissements publics et institués par décrets d'administration publique par le ministre du Commerce et de l'Industrie. Les membres de la Chambre de Commerce sont élus par les industriels et commerçants de toutes catégories d'une même région. Il y a aussi des Chambres de Commerce extérieur ou international qui sont composées de représentants élus par l'ensemble des Chambres de Commerce d'un pays.

Ce sont en fait de véritables parlements économiques qui dictent le plus souvent leurs volontés aux Parlements politiques. Cette institution reste sans contre poids ouvriers, sauf en Allemagne où il existe depuis longtemps des Chambres du travail. C'est le rôle qui incombe aux Bourses du Travail insuffisamment développées.

Tribunaux de Commerce. — Les Tribunaux de Commerce examinent tous les litiges ou différends relatifs aux *actes de commerce*. Ils sont institués par décret en Conseil d'État. Ils comportent des tribunaux d'appels où siègent des magistrats dits *consulaires*, élus par les commerçants remplissant certaines conditions, selon les pays.

Par son caractère, son organisation, son pouvoir, le Commerce — et l'Industrie et les Banques — est en fait la seule puissance du pays.

Il est l'expression même du capitalisme. Et si, autrefois, on disait : *le Commerce enrichit Carthage*, on peut dire aujourd'hui qu'il est la forme d'exploitation de l'ensemble de la population d'un pays par une minorité d'individus sans scrupules. Il permet d'amasser par le vol des fortunes énormes, de spéculer, d'affamer, de pressurer, au nom de l'ordre, tout un peuple pour la satisfaction d'insatiables appétits. Le commerce va de pair avec la propriété. Comme elle, il est le vol organisé, légalisé ou toléré.

Il ne disparaîtra dans ce qu'il a de mauvais que par la disparition de la propriété dont il est le corollaire malfaisant, après qu'on l'aura remplacé par *l'échange national et international*, soit en nature, soit en utilisant une base d'évaluation existante et un étalon monétaire de même caractère.

— Pierre BESNARD.

Accueil

COMMISSAIRE n. m.

« Il vaut mieux avoir à faire à Dieu qu'à ses Saints » dit un vieux proverbe. Ce proverbe pourrait s'appliquer admirablement au Commissaire de police, qui, bien que placé au premier échelon de la magistrature, n'en est pas moins le plus redoutable et le plus dangereux des fonctionnaires. En apparence ses pouvoirs sont restreints et ses possibilités de nuire assez réduites ; en réalité, ils sont énormes car c'est lui que l'on voit apparaître en premier lieu, lorsque par malheur on se laisse prendre entre les griffes de la « Justice ». Examinons donc quels sont les « droits et les devoirs du commissaire de police ». Laissant de côté ceux d'importance secondaire, nous nous attacherons particulièrement à ceux qui en font de véritables autocrates contre lesquels il est presque impossible de se défendre.

« Ils sont chargés du maintien de l'ordre dans les endroits où il se fait de grands rassemblements d'hommes. Ils ont le soin de réprimer les délits ou les contraventions contre la paix publique, tels que les rixes et disputes accompagnées d'attente dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'Assemblée publique, les bruits et attroupements qui troublent le repos du citoyen ».

Ce n'est déjà pas mal et nous sommes payés pour savoir de quelle façon le commissaire accomplit ce que, par ironie sans doute, on appelle ses « devoirs ». En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés et pour maintenir l'ordre, nous assure-t-on, le commissaire de police a le droit de pénétrer dans toutes les assemblées publiques, d'assister à tous les meetings ou conférences et comme c'est lui qui est chargé d'établir le rapport signalant les incidents qui se sont produits au cours de cette réunion, l'orateur et les assistants sont entièrement à sa merci. Que de fois agissant par ordre de ses chefs, et pour se débarrasser d'un militant considéré comme dangereux pour la « sécurité » publique, avons-nous entendu le commissaire de

police lui prêter des propos jugés subversifs, alors qu'il était sincèrement démontré que celui-ci ne les avait pas prononcés ! Mais un commissaire de police ne se trompe pas et, étant assermenté, c'est-à-dire que légalement il est incapable d'un mensonge. On sait où tout cela nous entraîne.

« Ils exercent les fonctions de ministère public près le tribunal de simple police, et sont, en cela, de véritables substituts de procureurs généraux. Ils sont tenus, lorsqu'ils sont informés d'un crime ou d'un délit, de dresser des procès-verbaux tendant à constater le flagrant délit ou le corps du délit, encore qu'il n'y ait pas de plainte déposée. Ils peuvent dans ce cas décerner des mandats d'amener et retenir les inculpés à la disposition du procureur dont ils sont les auxiliaires ». Voilà qui est mieux et le commissaire de police peut se vanter d'avoir, avec ses mandats d'amener, qui ne sont qu'une forme modernisée de lettre de cachet, fait d'innombrables victimes. Les révolutionnaires savent, lorsqu'ils sont pris dans une manifestation et qu'ils ont à subir la brutalité de la police, que ce n'est jamais, malgré le témoignage de centaines d'individus, celui ou ceux qui sont responsables, qui sont inquiétés ou arrêtés par le commissaire de police.

Ce n'est pas simplement sur le terrain social ou révolutionnaire que le commissaire de police est un être malfaisant. Il est également chargé de la délivrance des pièces nécessaires à l'obtention d'un permis de chasse, d'un passeport, de certificats ouvriers ; c'est lui qui a pour fonction d'enquêter sur « l'honorabilité » des habitants de son quartier, et si, pour une raison ou pour une autre, ou encore sans raison aucune, il ne lui plaît pas que vous vous déplaciez, que vous alliez en Angleterre ou en Allemagne, il vous refuse purement et simplement les pièces demandées et vous n'avez qu'à vous incliner. Sur les déclarations fantaisistes ou réelles, de voisins intéressés, il vous permet de travailler ou vous oblige au chômage en fournissant sur votre compte des renseignements presque toujours inexacts et se fait l'auxiliaire de la bourgeoisie en pénétrant dans la vie la plus intime des individus et en dévoilant les secrets de votre existence. En un mot le commissaire est le bras qui exécute la plus basse des besognes pour le compte du capitalisme. Il y a, dans la magistrature, d'autres commissaires encore, mais leurs

fonctions tout en étant aussi répugnante, sont particulières et seront traitées au mot « police ».

Dans certaines organisations on emploie le terme de « commissaires » pour désigner les membres chargés d'assurer lors des manifestations le bon ordre et la discipline et dans certains pays ce mot est synonyme de « ministre ».

Accueil

COMMUNE n. f.

Nom que l'on donne, en France, à une certaine fraction de territoire qui est administrée municipalement par des fonctionnaires recrutés en son sein.

La Commune a son origine dans la lutte contre le servage et au XI^{ème} siècle elle était formée de l'association des habitants d'une même ville désirant se gouverner eux-mêmes et se libérer des violences exercées par les seigneurs. Les communes furent pendant une certaine période soutenues dans leur affranchissement par le pouvoir royal, qui cherchait à amoindrir la puissance des grands barons. Mais une fois que les rois furent victorieux, petit à petit ils enlevèrent aux communes tous les privilèges qui leur avaient été accordés et, sous Richelieu et Louis XIV, toutes les libertés municipales furent abolies au bénéfice du Pouvoir central.

De nos jours il y a en France, exception faite de l'Alsace et de la Lorraine, qui sont gouvernées en vertu d'un statut spécial, 36 000 communes. Elles sont administrées par un Conseil municipal élu au suffrage universel, ayant à sa tête un maire, qui est le premier magistrat de la commune et qui est investi par ce Conseil du pouvoir exécutif, pour tout ce qui intéresse l'intérieur de la commune.

Si, en apparence, la commune est autonome, en réalité elle ne l'est pas et est soumise à l'autorité du Préfet représentant le Gouvernement et qui a la faculté, s'il le juge utile pour maintenir « l'ordre », de révoquer le maire, de lui retirer ses pouvoirs et même de dissoudre le Conseil municipal. C'est fréquemment, et plus particulièrement en période de lutte ouvrière que nous voyons un préfet, agissant sur l'ordre de son gouvernement, prendre entre ses mains la direction de la police et faire violence à la commune qui ne veut pas se soumettre à l'autorité et à l'arbitraire

du Gouvernement. En vertu même des principes de centralisme qui régissent les sociétés modernes, la « commune » est écrasée par le poids de l'autorité qu'elle subit. Dans une société organisée selon les règles de la raison et de la logique, la commune libre sera la base de tout régime social. C'est en abandonnant le centralisme et en s'inspirant du fédéralisme que nous arriverons à ce résultat. (Voir *Centralisme et Fédéralisme*.)

Accueil

LA COMMUNE n. f.

Nous n'avons que des notions rudimentaires sur la préhistoire de l'humanité. Les recherches à ce sujet semblent conclure, — d'où évidemment la légende du paradis, — que pendant des siècles et des siècles les hommes primitifs vivaient relativement heureux dans la promiscuité sexuelle et la communauté de la cueillette et de la pêche.

Mais *on ne socialise pas la misère* et comme nos ancêtres étaient constamment exposés aux intempéries et aux attaques des bêtes sauvages, l'insécurité et la pénurie créèrent les dieux et la notion anti-sociale du mien et du tien, qui enfantèrent la ruse et la spoliation, le prêtre, le guerrier et le trafiquant et l'homme, tombant plus bas que les bêtes féroces qui le guettaient, se fit anthropophage.

Notre humanité, qui a mis des centaines de milliers d'années pour se dégager lentement et péniblement de l'animalité a à peine soixante siècles d'existence consciente derrière elle. Son histoire positive ne remonte guère qu'à la première Olympiade qui date de l'an 776 av. J.-C.

Depuis cette période, dite historique, trois phases caractérisent, à travers d'innombrables déchirements et des cruautés inouïes, la marche ascendante de notre espèce :

1° L'esclavage ou la libre et absolue possession *du producteur par celui qui l'emploie*.

2° Le servage. Il n'est qu'une légère atténuation de l'esclavage antique car il consacre encore *la possession conditionnelle du producteur*, agricole surtout, par

son maître. Le servage, forme économique de la féodalité, n'a cédé la place qu'après quatre ou cinq siècles de luttes au salariat.

3° Le salariat. Ce dernier date seulement d'une centaine d'années et est *la liberté théorique du producteur de disposer de sa personne*.

Mais pratiquement cette liberté se réduit pour l'immense majorité des travailleurs à mourir de misère et d'inanition si les détenteurs des instruments de production n'ont pas besoin de la force cérébrale et musculaire du salarié et non-possédant.

Ce qui distingue le travailleur moderne de son aîné, le serf du moyen-âge et l'esclave de l'antiquité, c'est que sa liberté personnelle a accru son sentiment de dignité et sa capacité de révolte. Mais matériellement et par suite sous bien des rapports moralement l'ouvrier de nos jours est et restera esclave de fait aussi longtemps que subsistera le divorce entre le producteur et l'instrument de production, c'est-à-dire aussi longtemps que la matière première, sol, sous-sol et les forces productrices, usines, ateliers, fabriques, etc., etc., au lieu d'être la propriété indivise du genre humain, continueront à être possédés par une minorité de parasites et de maîtres.

Nous constatons qu'aussi bien dans les périodes cosmogoniques et géologiques, qui ont précédé l'apparition de l'homme sur la terre, que dans celles qui marquent les différentes étapes que l'humanité a parcourues depuis qu'elle est arrivée à la conscience d'elle-même, l'évolution progressive s'accroît, — comme les corps qui tombent vers un centre qui les attire, — et devient plus rapide au fur et à mesure qu'elle s'approche du but qu'elle est susceptible d'atteindre.

L'esclavage a mis plus de temps à se transformer en servage que le servage à se transformer en salariat. Nous concluons de là, que le salariat est appelé à disparaître plus vite que les formes économiques et sociales qui lui ont été antérieures.

Déjà les prodromes de sa fin prochaine se multiplient en laissant apercevoir à

l'état embryonnaire, les contours que revêtira la société future.

Le capitalisme est son propre fossoyeur. En centuplant les forces productives, il a de plus en plus dépossédé de leurs champs et exproprié de leurs outils les cultivateurs et les artisans devenus à leur tour des prolétaires.

Les petites exploitations privées se trouvent pour la plupart entre les mains de quelques bailleurs de fonds et ne sont, en somme, que des intermédiaires chargés de la distribution des produits de la grande industrie.

Les petits propriétaires fonciers ne sont possesseurs que de nom et le lendemain de la Grand Guerre impérialiste de 1914-1919, qui n'a pas encore dit son dernier mot, sonne partout le glas de la petite bourgeoisie et des classes moyennes.

La lutte des classes, guerre constante des pauvres contre les riches, des possédés contre leurs possesseurs, des gouvernés contre les gouvernants, les maîtres, pour plus d'égalité et de liberté, pour plus de bien-être et moins d'autorité est la trame de l'histoire qui explique l'horrible cauchemar au milieu duquel nous nous débattons.

La légende des vaches maigres et des vaches grasses de l'Égypte des Pharaons et des pyramides, l'âpre lutte entre les Plébéiens et les Patriciens et la guerre servile des esclaves conduit par l'impavide Spartacus de la grande mais farouche et cruelle Rome antique, les sinistres bûchers qui éclairaient seuls la nuit opaque du moyen-âge sont les étapes glorieuses et lumineuses parcourues par la Pensée humaine et la Révolte sainte du passé !

Les communes du second moyen-âge étaient des associations formées par les habitants d'une même ville pour se gouverner eux-mêmes et se défendre contre les violences et les exactions des seigneurs féodaux. C'est là que la Révolution de 1789 prit ses racines. Les tentatives de soulèvement qui eurent lieu dans les campagnes furent promptement réprimées. Mais un grand nombre de villes, surtout dans le midi de la France, avaient conservé l'organisation municipale qu'elles avaient eu sous la domination romaine où elles s'administraient elles-mêmes et ne subirent point la

souillure de la servitude. Les autres se lassèrent bien vite de l'oppression et opposèrent à leurs maîtres une résistance d'abord passive, ensuite armée. Tel fut le cas, en 1070, pour la commune du Mans.

Généralement les *Communiens* se réunissaient dans l'église ou sur la place publique et se prêtaient le serment, sur des choses saintes, de se donner les uns aux autres foi, aide et force. Par cet engagement la commune était établie et les communiens se formaient en milices et devaient, au signal du beffroi, se rendre en armes sur la place pour défendre leur ville ; ils nommaient des magistrats pour administrer les affaires et les revenus de la cité. Aussitôt la conjuration formée, si le seigneur ne l'acceptait pas, la guerre commençait entre lui et les communiens. Ceux-ci étaient-ils vainqueurs ? Ils forçaient le baron à leur octroyer une charte qui contenait surtout des règlements relatifs à la vie civile, aux libertés de l'industrie, à la sécurité des biens et des personnes.

Dans cette lutte entre les communiens et la féodalité, la royauté seconde, pendant un certain temps, la bourgeoisie — *ou plus exactement la classe moyenne, car la bourgeoisie au sens que les socialistes donnent à ce mot n'existe que depuis l'ère capitaliste* — pour contre balancer la puissance des hauts barons. Mais lorsque les rois furent vainqueurs de la féodalité ils reprirent un à un tous les privilèges, une à une toutes les franchises accordées aux villes. Richelieu et Louis XIV achevèrent de confisquer, au profit du despotisme, toutes les libertés.

Du 14 juillet 1789 au 9 Thermidor an II (27 juillet 1794), la Commune de Paris absorba presque toute la puissance politique. Son histoire est un miroir fidèle de l'histoire de la Révolution, dont elle fut, la crête de la gigantesque vague révolutionnaire qui déferla sur la France, le Sinaï, pour parler avec Victor Hugo, bien plus que la Convention de la pensée et de l'action iconoclaste de l'époque, de cette époque unique, qui après avoir proclamé les *Droits de l'Homme et du Citoyen*, nous a laissé par le *Manifeste des Égaux* son testament : *la réalisation de l'égalité de fait*.

D'abord constitutionnelle, sous l'administration de Bailly, l'homme de la

Constituante, ensuite franchement démocratique avec Danton pour substitut, la Commune se fit, le 10 août 1792, montagnarde et, dominée ensuite de plus en plus par les sections révolutionnaires de la capitale elle devint, après la grande lessive de septembre, l'âme même de la République et de la Révolution en inscrivant dans l'histoire universelle la plus belle page qui ait jamais illuminé la marche ascendante de l'humanité depuis ses origines. Sa défaite fut la mort de la République et ouvrit toute grande la voie aux saturnales sanglantes du premier Empire et aux monstrueuses ignominies de la terreur blanche.

Mais le temps « ténébreuse abeille, qui fait du bonheur avec nos maux » conspire pour nous et le capitalisme naissant ressuscita le prolétariat, toujours abattu et jamais vaincu. Le voici, en 1831, à Lyon de nouveau debout et le fusil à la main demandant « *à mourir en combattant ou à vivre en travaillant* », réclamant, en juin 1848, le *Droit au Travail* et préluant ainsi, par ces deux insurrections, à ce que Malon a appelé la troisième défaite du prolétariat, qui fut, en réalité sa première victoire par son lendemain dont l'aurore prometteuse se lève partout.

De toutes les dates qui marquent un effort du peuple pour secouer ses chaînes, une étape du prolétariat dans son long et dur calvaire pour arriver à l'Égalité et à la Justice, le 18 mars 1871 est, sans contredit, une des plus belles et des plus fécondes.

L'héroïque peuple de Paris, en balayant l'ignoble tourbe des traîtres, des capitulards et des assassins monarchistes, ne s'était pas soulevé dans un but égoïste de conquête municipale ou départementale. Il ne s'agissait pas seulement pour lui, comme l'ont prétendu depuis des politiciens aux abois, exploiters du mouvement de la Commune, d'obtenir des franchises municipales plus ou moins étendues et de déjouer le complot monarchiste qui se tramait à Versailles.

Relevant l'étendard des Canuts de Lyon de 1831 et des combattants de juin 1848, le prolétariat parisien lutta pendant 70 jours pour l'affranchissement complet, définitif de tous, pour la République égalitaire et sociale.

Comme Fernand Cortez brûlant ses vaisseaux, les fédérés portèrent une main

hardie sur l'édifice séculaire de la servitude et de la faim, rompant d'une façon irrémédiable avec l'odieux passé monarchique, clérical et bourgeois.

L'abolition de la conscription et la suppression de l'armée permanente, la guerre à mort déclarée à l'Église, la guillotine brûlée en place publique, le retour au calendrier républicain de 93 et un commencement de justice rendu au monde du travail, attestent la victoire du prolétariat contre la bourgeoisie, du peuple contre ses maîtres.

Certes les réformes opérées sur le terrain économique par la Révolution du 18 mars étaient absolument insuffisantes, tout à fait au-dessous de ce qu'il était permis d'attendre d'elle.

Au lieu de s'emparer révolutionnairement des millions entassés dans la Banque de France qui auraient suffi, à eux seuls, pour assurer la victoire, au lieu de procéder à l'expropriation générale des patrons et des propriétaires au profit de la Commune, le pouvoir révolutionnaire se contenta de prélever une somme dérisoire sur la Banque pour rémunérer les gardes nationaux, d'interdire les amendes et les retenues dans les ateliers et les administrations ; de décréter la suppression du travail de nuit dans les boulangeries et d'ordonner que les ateliers abandonnés, par les patrons, soient, après enquête et réserve faite des « droits » des dits patrons, attribués aux associations ouvrières pour en continuer l'exploitation.

Néanmoins, nous ne croyons pas qu'il faille trop tenir rigueur à la Commune de ses fautes et de ses faiblesses.

Abandonnée à ses propres ressources, séparée du reste de la France par deux armées ennemies, la situation dans laquelle elle se débattait, était désespérée, sans issue.

Contraint à une lutte qu'il n'avait pas cherchée sitôt, le parti socialiste proprement dit qui ne formait que le quart des membres de la Commune, n'avait pas eu le temps d'organiser les forces populaires et de donner au mouvement parisien une impulsion consciente. De là ses tâtonnements, ce vague dans les aspirations

économiques. Tous les combattants voulaient l'Égalité par *l'universalisation du pouvoir et de la propriété* (proclamation de Pascal Grousset), mais on recula devant la mise en pratique.

Certaines mesures de la Commune étaient cependant empreintes d'un véritable esprit socialiste. De ce nombre il faut notamment citer le décret accordant une pension de 600 francs à la femme *légitime ou non* du fédéré tué devant l'ennemi et une pension de 365 fr. à chaque enfant *reconnu ou non* jusqu'à l'âge de 18 ans.

La Commune, en mettant sur un pied d'égalité la concubine et l'épouse, l'enfant légitime et l'enfant naturel, portait un coup mortel à l'institution religio-monarchique du mariage et jetait ainsi le premier jalon d'une modification profonde de la constitution oppressive de la famille actuelle.

En rompant en visière avec les pratiques de la vieille morale spiritualiste faite de souffrances et d'iniquités, la Révolution du 18 mars donnait à la femme les mêmes droits civils et moraux qu'à l'homme et effaçait à jamais la flétrissure infligée aux enfants nés en dehors du mariage.

Le déboulonnement de la colonne Vendôme fait aussi foi du même esprit socialiste. Cette mesure, tant reprochée aux fédérés par la bourgeoisie européenne, est une des plus pures gloires de cette sublime révolte populaire dont elle atteste le caractère véritablement démocratique et humanitaire.

En renversant la colonne impériale, symbole de prostitution monarchique et de conquête guerrière, la Commune affirmait, en face des armées versaillaise et allemande, son amour de la paix, la solidarité et la fraternité de tous les peuples ; sa haine des rois et des tyrans.

Aussi, les victimes de l'exploitation capitaliste et de la tyrannie gouvernementale de partout, comprirent-elles la portée internationale de la Révolution du 18 mars. L'idée qu'elle a semée a germé et muri.

Pendant les deux mois que la Commune avait été maîtresse absolue de Paris,

pas un viol, pas un vol, pas un meurtre n'avaient souillé la vie publique de la métropole. La prostitution et le crime s'étaient enfuis à Versailles avec le gouvernement et les représentants de l'aristocratie, leurs protecteurs et complices naturels.

La Commune ne procéda à l'exécution *d'aucun* représentant de l'ordre capitaliste et le décret sur les otages, qui lui a été si niaisement reproché par des sentimentalistes imbéciles ne doit être envisagé que comme une mesure de légitime défense.

Venant après le double assassinat de Duval et de Flourens, il eut le mérite de mettre un frein à l'égorgeage systématique des prisonniers faits par Versailles.

Les Versaillais, une fois entrés dans Paris, ne tinrent aucun compte de la modération excessive avec laquelle le peuple vainqueur avait traité ses ennemis.

Jamais ville conquise n'eut un sort aussi terrible que la capitale. Dans la semaine qui suivit le 21 mai et que le peuple a si justement nommé la *Semaine sanglante*, les massacres de Scylla et les atrocités de la Saint Barthélemy furent surpassées. Tous les crimes, toutes les horreurs et toutes les monstruosité du moyen-âge reparurent à la surface. Le triomphe du peuple avait fait peur à la bourgeoisie, et la bourgeoisie se vengeait *d'avoir eu peur* dans le sang des prolétaires.

Durant sept jours, une soldatesque ivre d'absinthe et grisée par la poudre, massacra tout ce qui lui tomba sous la main. Les maisons furent fouillées depuis la cave jusqu'au grenier.

Le moindre soupçon de sympathie pour la Commune entraînait une mort certaine. Le port d'une blouse pouvait devenir un arrêt fatal. Quant aux membres de la Commune qui tombèrent entre les mains des vainqueurs, leur affaire était réglée d'avance : on les tuait sans autre procédé. Tel fut le sort de Raoul Rigault et de Varlin.

Il suffisait même d'une vague ressemblance avec un personnage qui avait joué un rôle plus ou moins important dans l'insurrection pour être aussitôt passé par les armes.

C'est ainsi que périrent plusieurs citoyens pour avoir eu un faux air de Vallès ou de Billoray.

Le docteur Tony Moilin, qui n'avait jamais pactisé avec la Commune, fut exécuté uniquement pour ses opinions socialistes et pour avoir fondé une bibliothèque populaire.

Sur sa demande — pourquoi m'arrêtez-vous ? — L'officier qui conduisait les soldats chargés de l'arrêter, lui répondit sèchement : « Vous êtes un socialiste, il faut se débarrasser des socialistes lorsque l'occasion s'en présente ».

Millière qui, lui non plus, n'avait jamais fait partie de la Commune, fut aussi fusillé sommairement pour l'excellente raison que ses écrits avaient déplu au général Cissey et avaient fait couler des larmes de rage au faussaire Jules Favre. Le titre de représentant du peuple, qui rendait Millière inviolable aux yeux de la loi bourgeoise, ne put le sauver de cette fin tragique. Son assassinat sur les marches du Panthéon prouve une fois de plus que la classe dirigeante et dévorante, si respectueuse de la légalité lorsque cette légalité sert à combattre ses ennemis, n'hésite pas un instant à la fouler aux pieds quand son intérêt le commande.

Le chassepot n'allant pas assez vite en besogne, les Mac-Mahon, les Vinoy et les Gallifet installèrent des mitrailleuses dans les principaux quartiers de Paris pour procéder à l'exécution en masse des fédérés. Les femmes et les enfants ne furent pas plus épargnés que les hommes, et le hideux marquis de Gallifet acquit une sanglante célébrité par le massacre des vieillards au

quel il présida à la caserne Lobau.

Le vieux républicain Delescluze, la droiture faite homme, tomba place du Château-d'Eau face à l'ennemi. Paris était littéralement à feu et à sang, plus de 25

000 fédérés jonchaient le sol, la mitrailleuse régnait en souveraine...

Ce n'est qu'après ces assassinats innombrables, perpétrés sur les défenseurs de la République Sociale, que quelques citoyens suivis par une foule exaspérée, se saisirent des otages. Quatre-vingt capucins, agents des mœurs, mouchards et autres bandits, tombèrent sous le feu des balles révolutionnaires.

La responsabilité de ces exécutions incombe toute entière à Thiers, qui avait refusé de livrer Blanqui en échange des otages.

Néanmoins, nous sommes, pour des raisons de défense humaine, loin de répudier la tardive explosion de colère populaire qui se fit jour à cette époque, et nous considérons, comme hautement symbolique la fin tragique de Darboy, Jecker et Boujean, ces trois représentants d'un régime de boue et de sang. Nous estimons en outre que le peuple a bien fait de renverser la colonne impériale, de brûler les palais de ses rois et de détruire les tabernacles de la prostitution monarchique.

Les révolutions ne se font pas en gants glacés et avec l'eau de rose. Une société qui ne vit que par des moyens répressifs et l'exploitation éhontée du prolétariat, ne peut être, hélas ! changée que par la force mise au service *du Peuple et de l'Égalité sociale*.

Si la Commune de Paris avait eu davantage conscience de cette vérité, elle aurait pris au collet la bourgeoisie par la main-mise sur la Banque de France et l'humanité n'aurait, peut-être, pas eu à enregistrer la plus épouvantable hécatombe de Républicains et de Communeux qui fut jamais :

30 000 fusillés, 42 000 arrestations, 13.700 condamnations, dont la plupart à vie, tel fut le bilan de la vengeance bourgeoise contre le Peuple de Paris, qui avait voulu poser les premiers jalons d'une société égalitaire assurant à tous, par le travail affranchi, le droit au bien-être et au savoir...

Plus d'un demi-siècle a passé sur ces événements tragiques.

D'autres plus tragiques et angoissants ont inondé l'Europe de boue et de sang.

La Guerre Mondiale, LA SCÉLÉRATE GUERRE IMPÉRIALISTE POUR TUER LE RENOUVEAU SOCIAL, a désaxé notre planète par ses 12 millions d'hommes fauchés à la fleur de l'âge et ses 40 millions de victimes.

La formidable Révolution Russe a allumé dans le cœur des spoliés et des sacrifiés une immense lueur et une grande espérance... mais la reculée du temps ne s'est pas faite sur elle d'une façon suffisante pour dire notre dernier mot et nous craignons d'être injustes en clamant nos déceptions... et nos craintes.

Partout la contre-révolution, qui veut nous ramener au moyen-âge, s'arme pour le combat décisif, car elle sent que la Révolution de demain, la plus profonde depuis les temps historiques, ne *peut* plus se contenter de demi-mesures.

Elle devra faire table rase du passé et labourer profond afin de mettre tout à sa place.

La planète et ses forces productives à ceux qui les font valoir, c'est-à-dire à l'universalité des êtres humains.

Les produits fécondés par la science et d'une abondance presque illimités à la libre disposition des consommateurs.

Elle libèrera aussi l'amour des tyrannies polygamiques et monogamiques en faisant de la femme l'égale de l'homme et de la mère le pivot du groupe affectif.

Elle répartira le travail, devenu attrayant, entre les adultes des deux sexes, majeurs dès la puberté et travailleurs jusqu'au retour d'âge.

Et elle réconciliera enfin l'homme avec la nature et avec lui-même et nos destinées seront accomplies.

Les hommes seront devenus des dieux et Dieu et le Diable seront morts et enterrés.

— Frédéric STACKELBERG.

LA COMMUNE (Histoire de), 18 mars-29 mai 1871

On connaît peu, même en France, l'histoire de « *la Commune* »,

En principe, et surtout dans les bourgades rurales, la population n'a de « la Commune » qu'une vague impression d'insurrection, de pillage, d'incendie, de violence meurtrière. Dans les centres importants et dans les agglomérations ouvrières, où la propagande socialiste, syndicale et anarchiste a plus ou moins profondément pénétré, on parle de « la Commune » avec un certain respect et l'opinion publique, longtemps égarée par la presse conservatrice, est parvenue à une appréciation plus saine de ce grand fait historique.

À Paris, à l'exception des milieux qui, systématiquement et par un instinct de classe, condamnent et haïssent tout ce qui vient du peuple, de la démocratie ou des classes laborieuses, le souvenir de la Commune provoque les plus ardentes sympathies et, dans le monde socialiste et révolutionnaire, l'enthousiasme le plus vif.

Chaque année, dans la seconde quinzaine de mai, le souvenir de « la Semaine Sanglante » est commémoré et c'est par dizaines et dizaines de milliers, que les manifestants défilent devant *le Mur* contre lequel, adossés, acculés, brûlant leurs dernières cartouches, tombèrent héroïquement les derniers combattants de « la Commune ».

À l'étranger, on connaît moins encore cet événement de grande importance et celui-ci n'évoque quelque intérêt et ne suscite quelque émotion que dans les très grandes cités où les Partis socialistes, les organisations syndicales et les groupements anarchistes ont des adeptes assez nombreux.

L'existence de la Commune fut extrêmement brève : elle naquit le 18 mars 1871 et mourut le 29 mai de la même année ; elle n'a donc vécu qu'un peu plus de deux mois. Ce ne fut pas, à l'origine, un mouvement révolutionnaire. Le peuple de

Paris venait de subir un siège long et douloureux. Toutes les privations, tous les deuils, toutes les angoisses, toutes les souffrances que peut connaître une population enfermée, durant plusieurs mois, dans un cercle de fer et de feu, lui avaient été imposés par un gouvernement militaire dont l'impéritie avait été si manifeste que, à diverses reprises, les assiégés avaient eu l'impression qu'ils étaient trahis.

Profondément patriotes, les habitants de Paris avaient été extrêmement mortifiés de la débâcle de l'armée française au cours de la guerre de 1870-71, qui n'avait été qu'une série de défaites à plate couture ; de plus, les mêmes individus : généraux, diplomates, membres du Gouvernement, qui avaient solennellement juré de mourir plutôt que de se rendre, venaient de signer une paix que les patriotes estimaient honteuse ; enfin, il était visible que le Gouvernement à la tête duquel était l'exécrable Thiers, ancien ministre de la monarchie de juillet, intriguait pour restaurer l'Empire, qui, le 4 septembre 1870, s'était écroulé sous le mépris public.

C'est dans ces conditions que Thiers, chef du pouvoir exécutif, résolu et donna l'ordre de désarmer ce Peuple de Paris qui paraissait déterminé à défendre la République et dont l'irritation n'était pas sans lui inspirer de vives inquiétudes.

L'ordre fut donné de reprendre à la Garde Nationale les quelques canons qu'elle avait encore sur la butte Montmartre. Cet ordre mit le feu aux poudres en portant à l'exaspération le mécontentement populaire. Le 18 mars, un combat s'engagea entre la Garde Nationale et les troupes régulières. Pris de peur, le Gouvernement quitta Paris et se réfugia à Versailles, emmenant avec lui les troupes régulières et se plaçant sous la protection de celles-ci. Aussitôt, le Comité central de la Garde Nationale proclama l'indépendance de la Commune de Paris et lança une proclamation invitant les autres villes de France à en faire autant.

Le 26 mars, le Gouvernement de la Commune fut élu et décida de soutenir contre le Gouvernement résidant à Versailles, une lutte sans merci.

De son côté, le Gouvernement de Versailles prit ses dispositions pour étouffer l'Insurrection. Tout d'abord, il sollicita et obtint de l'état-major prussien l'autorisation de porter à cent mille hommes, puis à deux cent cinquante mille, ses

effectifs militaires. Et, à partir du 2 avril, les hostilités commencèrent et se poursuivirent, entre Paris et Versailles. Malgré un héroïsme vraiment incomparable, les troupes parisiennes ne cessèrent d'être défaites et décimées.

Le 21 mai, l'armée de Versailles entra dans Paris, grâce à la trahison. Quartier par quartier, rue par rue, et, on peut le dire, mètre carré par mètre carré de terrain, les Fédérés résistèrent à l'envahissement. Mais écrasés par le nombre, l'outillage de guerre et les forces qui leur étaient opposés, ils furent vaincus, en dépit d'une vaillance extraordinaire et d'un combat grandiose.

Ce fut, de la part des vainqueurs, le point de départ de la répression la plus atroce, la plus implacable qu'eût enregistrée l'histoire. Les documents officiels accusent trente-cinq mille personnes fusillées sommairement. Des enfants, des femmes, des vieillards, furent sauvagement maltraités, sans interrogatoire, sur un simple soupçon, une dénonciation, une parole, un geste, un regard, pour l'abominable satisfaction de faire couler le sang, d'exterminer une race de révoltés et de servir d'exemple. Ce fut une incroyable orgie de meurtre, dont on ne peut, sans frémir, lire le récit.

Telle est, résumée dans ses grandes lignes, l'histoire de « *la Commune* ».

L'opinion la plus répandue et qu'ont tenté d'accréditer les historiens bourgeois du Mouvement Communaliste de mars-mai 1871, c'est que cette Insurrection a succombé sous le poids de ses propres excès.

De toutes les appréciations auxquelles puisse donner lieu « *la Commune* », celle-ci est incontestablement la plus inadmissible.

Non ! Bien loin que ce soit de ses excès, c'est, au contraire, de ses timidités, de sa modération, de son manque de résolution, de fermeté et d'audace que « *la Commune* » est morte.

Le Gouvernement de « *la Commune* » voulut être un gouvernement comme tous les autres : légal, régulier, respectant lui-même et forçant le peuple à respecter

les institutions établies. Il fit de la générosité, de l'humanisme, de la probité. C'est ainsi qu'il fit porter à Versailles, c'est-à-dire chez l'ennemi, sous escorte imposante, l'argent de la Banque de France. C'est ainsi qu'il manifesta, en toutes circonstances, un respect inimaginable de la Propriété et de tous les privilèges capitalistes. Il se flattait de rassurer par cette attitude, le Gouvernement de Versailles et de l'amener de la sorte à composition.

Il est équitable de reconnaître que le Gouvernement de « *la Commune* » était composé des éléments les plus divers et que, exception faite d'une petite minorité, représentant le Blanquisme et l'esprit de l'Internationale des Travailleurs, les membres de ce Gouvernement étaient imbus des principes d'Autorité et de Propriété et, au surplus, n'avaient aucun programme s'inspirant d'une Idée maitresse, d'une Doctrine directrice.

Pour tout dire, les chefs de « *la Commune* » : tous d'un patriotisme ardent, la plupart foncièrement républicains et quelques-uns seulement socialistes, n'eurent pas conscience de ce qu'ils auraient dû faire pour tenir tête à la racaille gouvernementale qui, de Versailles, commandait à la France entière, après avoir eu soin d'isoler Paris.

D'une part, les insurgés du 18 mars perdirent un temps précieux au jeu puéril d'élections régulières, alors qu'ils auraient dû organiser, sans perdre un jour, la vie économique de la Capitale dont la population était déjà épuisée par les rigueurs d'un siège prolongé.

D'autre part, ils auraient dû mettre la main sur le trésor enfermé dans les caves et les coffres de la Banque de France, confisquer les biens mobiliers et immobiliers des rentiers, propriétaires, industriels, commerçants et autres parasites et cette confiscation eût été d'autant plus facile, que la plupart de ces parasites, cédant à une frousse intense, avaient fui précipitamment Paris tombé au pouvoir des insurgés.

Ils auraient dû, enfin, répondre coup pour coup aux attaques des Versaillais, tenter l'impossible pour briser le cercle infernal dans lequel Thiers s'efforçait de les

emprisonner, prendre et appliquer des mesures propres à semer la panique dans les rangs de la réaction versaillaise et à faire naître l'enthousiasme et la confiance dans la conscience des déshérités.

Malgré ses erreurs et ses fautes, « *la Commune* » a laissé dans l'histoire révolutionnaire de l'humanité une page lumineuse, pleine de promesses et d'enseignements.

Diverses décisions et plusieurs tentatives sont remarquables et à retenir tant en raison de la pensée qui les a inspirées que des indications qu'on en peut tirer.

Je citerai deux de ces tentatives, empreintes d'un caractère révolutionnaire.

La première est du 20 mars 1871 : c'est l'acte par lequel Paris s'affirme commune libre et convie les autres villes de France à se constituer, elles aussi, en communes indépendantes. Il faut voir là un premier jalon de la Révolution future : l'abolition de l'État centralisateur et omnipotent, la Commune devenant la base de l'organisation fédéraliste se substituant au centralisme d'État.

La seconde est du 16 avril. C'est un décret dont voici le texte : « Considérant qu'une grande quantité d'ateliers ont été abandonnés par ceux qui les dirigeaient, afin d'échapper aux obligations civiques, sans tenir compte des intérêts des travailleurs, et que, par suite de ce lâche abandon, de nombreux travaux essentiels à la vie communale se trouvent interrompus, l'existence des travailleurs compromise « *la Commune* » décrète que les Chambres syndicales ouvrières dresseront une statistique des ateliers abandonnés, ainsi qu'un inventaire des instruments de travail qu'ils renferment, afin de connaître les conditions pratiques de la prompte mise en exploitation de ces ateliers par l'association coopérative des travailleurs qui y sont employés. »

On a fait du chemin depuis le 16 avril 1871 et il est permis de taxer ce décret d'excessive timidité et modération. Il est évident que de nos jours, une insurrection victorieuse, disons mieux : la Révolution sociale n'aura pas la naïve faiblesse de procéder par voie de décret. Elle prendra possession brutalement et sans formalité

des instruments de travail, des matières premières et de tous les moyens de production dont auront été dépossédés les détenteurs capitalistes ou que ceux-ci auront eu « la lâcheté » d'abandonner.

N'empêche que, dans ce décret — si modéré, si timide qu'on le trouve et qu'il soit — il y a la proclamation du droit — et je dirai même du devoir — qu'ont les producteurs de s'emparer *sans autre forme de procès*, de la terre, de l'usine, du chantier, de la manufacture, de la gare, du bureau, du magasin, en un mot de tout ce qui représente, à un titre quelconque, la vie économique dont ils sont les animateurs, les facteurs et les auxiliaires indispensables et souverains.

Organisation politique ayant comme base le noyau communal et comme méthode le fédéralisme.

Organisation économique reposant tout entière sur la production assurée et administrée par les travailleurs eux-mêmes, ayant mis la main sur tous les moyens de production, de transport et de répartition.

« *La Commune* », il est vrai, n'a pas réalisé ces deux points fondamentaux de toute transformation sociale véritable ; mais elle en a donné l'indication précieuse, essentielle et elle a, de cette façon, été une ébauche de ce que doit être, de ce que sera la Révolution sociale de demain.

Je ne veux pas terminer cet exposé trop court sans rendre hommage à la vaillance héroïque avec laquelle, jusqu'à la dernière minute, se sont battus les défenseurs de « *La Commune* ». Même à l'heure où tout espoir de vaincre était perdu, même à la tragique minute où ils savaient qu'il ne leur restait plus qu'à succomber, ils ont fait le sacrifice de leur vie, sans hésitation et le front haut, en regrettant la mort de « la Commune » plus que la leur.

Si les révolutionnaires et anarchistes se jettent, le jour de la Révolution, au cœur de la lutte, avec la même ardeur, avec la même farouche résolution, avec la même inébranlable détermination de vaincre ou de mourir, il n'est pas douteux que rien ne leur résistera.

— SÉBASTIEN FAURE.

Accueil

COMMUNISME (LE) n. m.

Le Communisme - qu'il faut se garder de confondre avec « le Parti Communiste » - est une doctrine sociale qui, basée sur l'abolition de la propriété individuelle et sur la mise en commun de tous les moyens de production et de tous les produits, tend à substituer au régime capitaliste actuel une forme de société égalitaire et fraternelle. Il y a deux sortes de communisme : le communisme autoritaire qui nécessite le maintien de l'Etat et des institutions qui en procèdent et le communisme libertaire qui en implique la disparition...

Le premier se confond avec le collectivisme (voir ce mot), le second n'est autre - plus spécialement sur le terrain économique - que l'Anarchisme. La plupart des personnes qui se réclament de l'esprit anarchiste sont communistes.

Dans une motion adoptée à l'unanimité par les anarchistes, réunis en Congrès, du 11 au 14 juillet 1926, à Orléans, on lit ceci : « Les anarchistes groupés au sein de « *l'Union Anarchiste de langue française* » se déclarent et sont communistes, parce que le Communisme est la seule forme de Société assurant à tous, sans aucune exception et, notamment aux enfants, aux vieillards, aux malades, aux moins bien doués physiquement et intellectuellement, une part égale de Bien-Etre et de Liberté ». Il ne faut pas perdre de vue que si le principe de liberté est le point central de leur doctrine sociale, les Anarchistes, voulant instaurer un milieu social qui assurera à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquate à toute époque, ont conscience qu'ils ne peuvent parvenir à la réalisation pratique de cette volonté qui les anime que par la mise en commun (le Communisme) de tous les moyens de production, de transport et d'échange. Seule, cette mise en commun, placée à la base du régime social, garantira à tous et à chacun le droit effectif et total de participer solidairement et fraternellement à tous les avantages des richesses et produits matériels et des progrès intellectuels et moraux constamment accrus par l'effort commun.

Il y a loin, bien loin, on le constate facilement, de ce Communisme libre, c'est-à-dire anarchiste au Communisme étatique et imposé des Bolchevistes (voir Bolchevisme), de leurs partisans et de leurs imitateurs.

A ce Congrès de l'Union Anarchiste française, tenu à Orléans, du 11 au 14 juillet 1926, certains délégués ont fait observer le discrédit dans lequel est tombé le mot « Communisme » perfidement usurpé et tristement galvaudé par le Gouvernement Bolcheviste et les tenants des divers Partis Communistes organisés

nationalement et internationalement. Ces délégués estimaient que cette doctrine sociale « le Communisme » était à ce point disqualifiée, que, pour éviter toute confusion de principe et répudier formellement toute promiscuité avec les exploités et falsificateurs du véritable Communisme, il était préférable que les Anarchistes cessassent de se dire « communistes ». Mais il a été répondu à ces délégués que les mots destinés à exprimer les idées les plus justes, les plus nobles vérités et les sentiments les plus généreux, tels que : liberté, justice, fraternité, paix, amour, ont été, eux aussi, et, plus que jamais, sont détournés de leur signification véritable, perfidement exploités et indignement galvaudés. Et, à la suite d'un échange de vues très approfondi, il a été décidé que, bien loin d'abandonner le Communisme à des Partis politiques qui trahissent celui-ci, les Anarchistes continueront à se proclamer Communistes puisque, seuls, ils le sont réellement, et puisque ceux qui composent « le Parti Communiste » ne le sont pas, soit qu'ils ne l'aient jamais été, soit qu'ils aient cessé de l'être.

- Sébastien FAURE.

COMMUNISTE (LE PARTI) n. m.

Organisation internationale qui a pour but de remplacer dans le monde entier la société capitaliste où la propriété est individuelle par une société communiste où les produits appartiennent à la collectivité.

Cette société ne peut s'établir que par la révolution ; le parti communiste est donc révolutionnaire. La transition entre le capitalisme et le communisme doit se faire par la dictature du prolétariat, dans laquelle les classes ouvrière et paysanne deviennent classes dominantes.

Le succès du communisme assuré, la dictature du prolétariat s'efface ; l'Etat est supprimé comme inutile ; le Gouvernement des hommes est remplacé par l'administration des choses (Lénine).

Le parti communiste est dirigé par un Comité international (Komintern), qui siège à Moscou ; il comporte un présidium composé d'un nombre restreint de personnes et des délégués de tous les pays qui ont un parti communiste.

Le Komintern dirige effectivement les partis nationaux. C'est lui qui donne le thème tactique (thèses) sur lequel devra porter la propagande. C'est lui qui organise les cadres des partis nationaux ; exclue les leaders dont la politique ne lui semble pas conforme à l'intérêt du parti. C'est à lui qu'en appellent en dernier ressort les leaders exclus par leur parti national. Le parti national n'est qu'une section de l'Internationale Communiste.

Parti communiste russe. - Le parti communiste russe a été fondé en 1903 à la suite d'un Congrès national du parti social démocrate. Les minoritaires se groupèrent à part et prirent le nom des mencheviks, c'étaient les moins avancés ; ils

correspondaient à peu près au parti socialiste de France. Les majoritaires formèrent le parti bolchevick de (bolche) plus. Ils formaient la gauche du parti.

Avant la guerre le parti communiste était peu nombreux. Son organisation était entièrement clandestine. Ses chefs, Lénine, Zénoviev, etc., vivaient surtout à Londres, Genève, Paris. Ils parvenaient à fonder des petits journaux tels l'Iskra (L'Étincelle), qu'ils envoyaient secrètement en Russie.

Contrairement au parti socialiste révolutionnaire, le parti bolchevick n'admettait pas la propagande par les actes individuels de terrorisme, c'est pourquoi il semblait, avant la révolution, un parti modéré. Mais il n'en est rien, malgré la violence de leurs moyens, les socialistes révolutionnaires russes ne sont guère plus que des républicains démocrates.

Lorsque les Bolcheviks eurent conquis le pouvoir, le parti communiste devint naturellement nombreux et fort : 600.000 membres en 1921. Les dirigeants pensèrent même que le parti était trop nombreux, ils soupçonnèrent une fraction de ses membres de n'y être entrés que par intérêt. Ils se livrèrent donc à des épurations et réduisirent les effectifs à environ 300.000. De semblables opérations ont lieu de temps à autre et l'entrée dans le parti communiste russe est difficile. Il faut en général avoir un passé, pouvoir prouver qu'on a travaillé à la préparation de la révolution, être allé en prison sous le régime tsariste, etc...

Les jeunes gens qui ne peuvent encore avoir de passé entrent aux Jeunesses Communistes.

Les femmes ont une organisation spéciale avec Comité central. Mme Kollontaï a été longtemps la secrétaire générale de cette organisation. Elle l'a quittée pour de venir ambassadrice.

L'organisation des femmes a été instituée pour faciliter la propagande auprès des ouvrières et des paysannes qu'il s'agit avant tout de ne pas rendre hostiles au nouvel ordre de choses. Néanmoins les femmes indépendamment de leurs groupes spéciaux peuvent, aux mêmes conditions que les hommes, entrer dans le parti proprement dit.

L'unité de groupement du parti communiste est la cellule. Elle groupe les ouvriers d'un atelier, d'une usine, les employés d'un restaurant ou d'un magasin.

Après la cellule vient le rayon qui comprend un certain nombre de cellules d'une même région. Au-dessus sont les organisations centrales.

Les Congrès ont lieu assez souvent ; néanmoins l'autorité vient d'en haut et non de la masse des militants. Les leaders du parti communiste sont de véritables chets ; ils élaborent les thèses qui règlent la propagande et on les impose au nom de la discipline du parti.

Parti Communiste français. - Fondé au Congrès de Tours, en 1920, où s'est effectuée la scission du parti socialiste. La droite composée surtout des leaders, des parlementaires et des intellectuels, a continué l'ancien parti socialiste ; la gauche qui formait la majorité du Congrès, s'est constituée en parti communiste, section française de l'internationale communiste : S. F. I. C.

Cachin et Frossard, rapportaient de Moscou les 28 conditions d'admission du parti socialiste français dans le parti communiste. Ces conditions visaient à débarrasser le parti du réformisme électoraliste et à en faire un parti d'opposition violente qui préparerait la révolution sociale.

Outre les sections on prévint la constitution d'organisations illégales où seraient dressés des militants prêts au besoin à l'action violente. Un appareil de propagande clandestine dans l'armée était aussi en projet.

Aux vingt et une conditions, on en ajouta une vingt adhérents s'engageaient soit à ne pas entrer dans la franc-maçonnerie, soit, s'ils en faisaient déjà partie, à en donner leur démission.

Le parti communiste russe considère en effet la franc-maçonnerie comme une société où se pratique la collaboration des classes et susceptible de détourner le prolétariat de la révolution.

Beaucoup de militants n'avaient pas adhéré sincèrement aux conditions de Moscou. Vieux politiques pour la plupart, habitués des Congrès, des Conseils nationaux, etc., ils espéraient qu'il en serait des vingt et une conditions comme de tant d'autres résolutions ; qu'on les oublierait vite et que le parti communiste pourrait continuer la politique de réformisme et de parlementarisme qu'il pratiquait avant la guerre sous le nom de parti socialiste...

Moscou ne l'entendait pas ainsi. La révolution russe, pour réussir, avait besoin de la révolution mondiale, il fallait donc à tout prix sortir les partis communistes des ornières politiciennes dans lesquelles ils avaient tendance à revenir et en faire des organismes d'opposition révolutionnaire irréductibles aux gouvernements bourgeois.

Le parti russe fit donc savoir sans ambages qu'il entendait diriger les partis communistes du monde entier. La Russie avait la première fait la révolution communiste ; c'était donc à elle qu'il appartenait de commander. Le Komintern n'était plus comme le bureau International du parti socialiste un centre de rapprochement et d'informations, mais un organisme de direction. Les partis nationaux ne devaient plus être, non seulement de nom mais de fait que de simples sections de l'Internationale communiste.

Cette prétention de Moscou à la direction effective mécontenta une partie des militants du parti français et le mécontentement s'exprima d'une manière d'autant

plus énergique qu'il était surtout le fait des dirigeants du parti ; Intellectuels, anciens ouvriers vieillissés dans l'administration du parti. Ils arguaient que Moscou était trop loin pour donner des directives. Chaque parti national devait être juge de ce qu'il avait à faire, parce que, seul, il connaissait de manière suffisante la politique de son pays. On cria à la tyrannie, au couvent, à la caserne, etc...

En réalité ce que l'opposition voulait c'était ne pas aller trop à gauche. Elle entendait rester un parti politique et non devenir une organisation de combat. D'ailleurs, l'état d'effervescence des esprits lors des premières années de l'après-guerre s'était calmé partout. Les ouvriers qui avaient accouru en masse (cent mille adhérents) dans les sections communistes, ne reprenaient plus leur carte. L'immense espoir qui les avaient soulevés lors de la prise du pouvoir par les bolcheviks, s'était changé en découragement lorsqu'ils avaient appris que le communisme n'avait pu, en dépit de la domination bolchevique, s'établir en Russie.

A la révolte des leaders français, Moscou répondit par des exclusions. La plupart des orateurs et des écrivains du parti furent exclus ou se retirèrent pour former des organisations dissidentes. Les cadres furent peuplés de nouveaux venus entrés au parti après la guerre, jeunes pour la plus grande part. Des russes suffisamment versés dans la langue française furent envoyés de Moscou pour occuper les fonctions dirigeantes du parti.

Cependant le Komintern comprit qu'il était allé trop loin et qu'il fallait battre en retraite. A l'intérieur cette retraite se caractérisa par la Nep (nouvelle politique économique) qui permettait l'industrie et le commerce privés. A l'extérieur elle se caractérisa par le front unique. Moscou ordonna aux partis communistes nationaux de se rapprocher des partis socialistes afin de pouvoir faire un front unique contre la bourgeoisie.

Cette politique n'eut pas de succès. Les chefs socialistes répondirent par le dédain aux propositions des chefs communistes esclaves de Moscou. Le mot d'ordre fut alors d'aller aux masses par-dessus les chefs ; mais les masses suivaient leurs chefs ; le parti communiste avec ses vellétés de violences leur faisaient peur ; la Russie avait cessé de susciter les espoirs ; pour cette fois encore la révolution ne se ferait pas.

Le Congrès de Bolchévisation se tint à Lyon en 1924.

L'armature du parti fut démolie complètement et le parti français fut organisé à la manière du parti russe : cellules rayons, présidium, etc...

La section qui correspondait à l'arrondissement et était avant la représentation proportionnelle une unité électorale, fut remplacée par la cellule qui organise les ouvriers sur le lieu de leur travail. Les réunions au lieu de se faire le soir après le dîner eurent lieu à la sortie de l'usine.

On développa les groupes de jeunesse ; les groupes de pupilles. Les femmes furent organisées à part et eurent un journal spécial, L'Ouvrière.

Le sport ouvrier eut pour mission d'attirer les jeunes gens par l'attrait des exercices de plein air. Le Secours Rouge se donna le but d'aider les militants mis en prison pour la cause communiste.

Enfin on établit des cartes de sympathisants, organisant ainsi une sorte d'anti-chambre du parti pour les personnes qui, tout en ayant l'idéal communiste, ne croyaient pas devoir s'engager dans les liens de la discipline du parti.

Toute cette organisation très bonne en théorie avait le défaut de manquer d'âme. Pour engager résolument le parti dans les voies, de la préparation de la révolution, Moscou avait dû exclure toute la droite réformiste. Mais il se trouva que cette droite était formée des hommes les plus intelligents et les plus instruits. On avait « découronné » (Longuet), le parti.

Or, les masses n'étaient pas assez intelligentes pour pouvoir suivre avec persévérance une idée sans des hommes qui l'incarnent. De ces hommes il y en avait bien encore, mais peu.

Les leaders avaient été remplacés par des fonctionnaires, qui, en exposant la doctrine du parti, faisaient avant tout un métier ; la personnalité leur manquait complètement.

Les cellules des grandes usines réussirent assez bien.

Mais nombre de petits ateliers ne pouvaient grouper dans la cellule que quelques camarades ; les séances manquaient de vitalité, ils cessèrent d'y venir et les effectifs du parti diminuèrent beaucoup (30.000). A plusieurs occasions (transfert des cendres de Jaurès au Panthéon, élections) le parti communiste s'est rapproché des autres partis, notamment pour mettre en échec la réaction fasciste.

On peut prévoir qu'un rapprochement plus accentué se fera. Peut-être reviendra-t-on sur la scission du Congrès de Tours pour réunir à nouveau le parti communiste au vieux parti socialiste.

- Doctoresse PELLETIER.

PARTI COMMUNISTE (BOLCHEVISATION DU)

Pour débarrasser définitivement le parti de ses tendances parlementaires et lui donner une attitude définitive d'opposition irréductible à tout gouvernement bourgeois, il fut décidé de consacrer le Congrès national de 1924 tenu à Lyon à la bolchevisation du parti.

La bolchevisation consista à organiser le parti français à la manière du parti

russe.

La section n'était guère qu'un Comité électoral. C'était pendant les élections que se faisait le plus fort recrutement, et nombre d'adhérents qui prenaient leur carte à la faveur de l'agitation électorale, cessaient ensuite de donner signe de vie. Les sections des circonscriptions où le parti avait un élu étaient toujours les plus nombreuses. Nombre de gens y adhéraient sans être nullement communistes, pour le seul avantage de coudoyer un député ou un conseiller municipal dont ils escomptaient des faveurs éventuelles.

A vrai dire le remplacement du scrutin d'arrondissement par la représentation proportionnelle et de l'arrondissement parisien par le secteur, avait modifié cet état de choses très sensiblement.

La cellule greffée sur une usine comme un ver rongeur, représentait bien l'opposition irréductible. Le groupe était non plus politique mais de subversion sociale. Dans l'atelier la cellule représentait la révolution et non plus l'élément d'une vague opposition parlementaire.

En entrant dans le parti on ne faisait plus seulement que payer une cotisation et prendre une carte rouge, on avait des devoirs. Devoir de prendre part aux manifestations, devoir de distribuer des tracts, d'amener au parti de nouveaux adhérents, etc... Le secrétaire de cellule, le délégué du rayon, n'étaient plus des mandataires toujours en coquetterie avec leurs mandants, c'était des chefs, il fallait leur obéir.

L'épithète de caserne détachée par les dissidents était un peu justifiée. Le parti bolchévisé prenait de la caserne la brutalité et aussi l'indifférence. L'idéal n'apparaissait plus, masqué par le fonctionnarisme et l'esprit de coterie. Si on avait marché à la révolution, on aurait passé sur tous ces frottements inhérents à toute collectivité, mais la révolution ne se faisait pas.

La bolchevisation, à l'usage, fit voir ses inconvénients.

De nombreux camarades que leur genre d'occupation ne permettait pas d'incorporer à une cellule furent rattachés à une cellule composée de camarades de profession différente. Dans certaines cellules, le nombre des rattachés était plus grand que celui des membres réguliers, ce qui faisait que la cellule perdait son caractère d'organisation de combat à l'usine. On créa donc des cellules de un ou de groupes de maisons, c'était revenir à la section.

- Doctoresse PELLETIER.

Accueil

COMPAGNON n. m. (Du latin *Cum* avec et *panis* pain)

Étymologiquement le mot « compagnon » veut donc dire qui mange du même pain ou qui partage son pain avec un autre. Mais la valeur du mot s'est sensiblement étendue et à présent il sert à désigner une personne avec laquelle on est en relation assez fréquente sans, pour cela, être liés par l'amitié. « Un compagnon de travail, un compagnon de chantier ou de bureau ». On dit aussi un bon compagnon et un mauvais compagnon. Dans certaines corporations et plus particulièrement dans l'industrie du bâtiment, le mot compagnon, sert à désigner un ouvrier accompli ; l'apprenti prend le nom de « aide ». On dit un ouvrier tourneur et un compagnon maçon. Depuis le XIII^e siècle jusqu'à la révolution française, le compagnon était un ouvrier qui avait accompli un stage de plusieurs années chez un maître en tant qu'apprenti et qui avait justifié ses capacités par la production d'un chef-d'œuvre. C'était parfois cinq et même dix ans qu'il fallait travailler gratuitement pour obtenir le droit de se dire « compagnon ».

La révolution française a aboli le compagnonnage et a donné au travail une certaine liberté ; chacun aujourd'hui peut exercer un métier manuel sans être muni de brevets ou de diplômes attestant ses connaissances. Il n'y a que dans certains métiers d'ordre intellectuel que subsiste une certaine forme de compagnonnage. En exemple on pourrait donner la médecine, la pharmacie, le droit, etc. Tous ces métiers sont considérés comme étant exercés par une élite, appartenant naturellement à la bourgeoisie, et ces corporations sont pour ainsi dire fermées à la classe ouvrière.

Le mot compagnon s'emploie aussi comme synonyme de mari, d'époux. Ces deux derniers mots ont un caractère trop officiel et symbolise tellement l'autorité qu'en vertu de la loi l'homme a le droit d'exercer sur la femme, que dans certains

groupements et par un grand nombre d'individus ils ont été totalement abandonnés. On ne dit plus ma femme ou mon épouse, mais ma compagne et mon compagnon. Il est évident qu'il ne suffit pas de changer le mot pour changer la chose et le véritable compagnon ne doit pas l'être seulement dans la lettre, mais aussi dans l'esprit. Il doit considérer sa compagne comme un individu qui a droit aux mêmes libertés que lui, qui est sensible aux mêmes émotions, et qui possède une personnalité propre qui ne doit pas être subordonnée à celle d'autrui. Un véritable compagnon doit être jaloux de sa liberté, mais il doit savoir respecter celle des autres.

Accueil

COMPARAISON n. f.

Action de marquer la ressemblance ou la différence qui existe entre deux choses. Qu'est-ce que comparer ? « C'est observer, dit Pierre Leroux, alternativement et avec attention l'Impression différente que font sur moi deux objets présents ou absents ». Cette observation faite, je juge, c'est-à-dire je rapporte exactement l'impression que j'aie reçue. Toute assertion sur le rapport des objets entre eux suppose comparaison de ces objets. La comparaison ne consiste pas essentiellement dans l'attention donnée à deux idées, ni dans la perception de l'idée de rapport qui la suit ; elle consiste dans le rapprochement des idées avec l'intention de saisir un rapport... Sans comparaison, pas de jugement. C'est donc une des facultés plus importantes de l'esprit humain, un des objets les plus intéressants que doive étudier la psychologie ».

Savoir comparer est donc une grande qualité. La comparaison nous permet d'acquérir une quantité de connaissances, et de nous éclairer sur le vif à la lumière des faits. C'est en comparant la richesse des uns et la misère des autres que l'on arrive à cette conclusion qu'il y a un vice de forme dans les sociétés modernes. C'est en la comparant à la tyrannie que l'on aime la liberté, et c'est en rapprochant chaque chose et en établissant la différence, bonne ou mauvaise, qui existent entre elles que l'on arrive à se faire une conception.

Celui qui n'a jamais étudié, qui n'a jamais cherché à connaître et à savoir, qui accepte comme des paroles d'évangile tout ce que lui raconte un personnage qu'il considère comme supérieur ; celui qui ne veut pas se donner la peine de regarder par lui-même et de comparer, est un être borné et étroit sur lequel on ne peut compter en aucune occasion. Ce qui singularise l'individu, ce qui lui donne une personnalité, c'est sa faculté de comparaison, et celui qui en est dénué ne sera jamais

qu'un mouton qui légitimera le berger. Ils sont nombreux, hélas ! ceux qui, ne veulent pas comparer, et sans doute ne comprennent-ils pas qu'ils sont les meilleurs piliers de la société capitaliste. C'est un long travail qu'ont entrepris les Anarchistes d'ouvrir les yeux aux aveugles pour leur montrer ce qu'ils veulent pas voir ; mais chaque jour, un peu plus, la lumière pénètre dans les cerveaux et plus profonde aura été l'obscurité, plus violente sera la révolte lorsque le peuple enfin éveillé comparera son sort à celui de ses maitres.

Accueil

COMPARSE n. m.

Individu participant à une action, mais n'y figurant qu'au second plan. Autrefois, on donnait ce nom aux personnages qui figuraient dans les quadrilles ou dans les représentations théâtrales sans avoir à chanter ou à parler. Aujourd'hui, on désigne ces personnages par le mot « figurants », et l'on prête au mot « comparse » un sens plutôt péjoratif. « Cet escroc a des comparses. Ce criminel n'a pas agi tout seul, il fut aidé par des comparses. »

Accueil

COMPATIR v. n. (de *cum*, avec et *pati*, souffrir)

Avoir pitié des douleurs d'un autre ; être touché par les misères et les malheurs d'autrui sans y être directement intéressé. « S'il est vrai que la pitié ou la compassion soit un retour vers nous-mêmes qui nous met en la place des malheureux, pourquoi tirent-ils de nous si peu de soulagement dans leurs misère ? » (La Bruyère). La compassion est peut-être un sentiment qui honore celui qui en est animé ; mais elle ne peut en rien soulager la misère collective, la misère en soi, qui a d'autres causes que la méchanceté des hommes. On peut la mettre, la classer dans le même ordre d'idées que la philanthropie et la charité qui, du reste, prennent leur source dans la compassion.

Compatir aux misères d'autrui est donc inutile ; ce qu'il faut, c'est en rechercher les causes et les détruire.

Il y a quantité de gens qui compatissent à la souffrance du peuple et qui se montrent affligés de la situation précaire qui lui est faite. Les cœurs compatissants soulagent quelques malheureux auxquels ils s'intéressent plus particulièrement ; cela change-t-il quelque chose ? Non, absolument rien. À une misère succèdent d'autres misères et aux malheureux d'autres malheureux. On est compatissant par instinct et non par raison, et on se laisse guider par ses sentiments sans se rendre compte que notre sentimentalité nous entraîne à commettre des gestes et des actes qui perpétuent un état de choses qui aurait dû disparaître depuis longtemps.

Accueil

COMPERE n. m. (du latin *cum*, avec et *pater*, père)

Se dit d'un individu qui, d'intelligence avec un autre, le seconde pour commettre une mauvaise action ou pour tromper. Dans le langage populaire on appelle ainsi celui qui, « jouant » le client empressé, entraîne le public à acheter la marchandise présentée sur la place ou sur le marché par un camelot. Ces compères là ne sont pas dangereux, leur « tromperie » est bien inoffensive. Il n'en est pas de même des compères qui opèrent dans les rangs de la diplomatie et de la politique, et leurs arrangements déchaînent parfois des catastrophes. C'est à Poincaré, aide dans sa sinistre besogne par Iswolsky, son compère, qu'incombe une grande part de responsabilité dans la guerre de 1914. Ces deux « compères », secondés dans leur crime par un troisième filou du nom de Delcassé, ont sur la conscience la mort de millions d'innocentes victimes. « *En fait de gouvernement, il faut des compères ; sans cela la pièce ne s'achèverait pas.* » Napoléon Ier, l'empereur tragique devait en savoir quelque chose.

Grammaticalement « compère » fait au féminin « commère » ; mais ce mot n'est pas employé dans le même sens et a une tout autre signification.

Accueil

COMPETENCE n. f.

Au sens juridique, la compétence est la mesure du pouvoir de juger un délit ou un crime. « Ce tribunal n'est pas « compétent » pour cette affaire », c'est-à-dire qu'il n'est pas qualifié pour entendre la cause qui lui est soumise. Au sens général, la compétence est la connaissance, le savoir qui donne à un individu le droit de traiter certaines matières. « Cet homme a une compétence remarquable en astronomie ; mais il n'est pas « compétent » pour traiter des questions sociales. »

Il y a quantité de gens qui parlent de choses et d'autres, qui traitent de sujets dont ils ignorent totalement la valeur et la portée. C'est le désir de paraître qui les fait agir ainsi. Aux yeux des ignorants, ils peuvent exercer une certaine influence pendant quelque temps ; mais leur « incompétence » éclate bien vite, et ils se dégonflent comme des baudruches lorsque l'on soumet leurs démonstrations à l'analyse. Il est donc utile d'être « compétent » en une matière quand on veut en causer sans paraître ridicule.

Accueil

COMPÉTITION n. f.

Concurrence de plusieurs individus qui désirent le même objet ou qui poursuivent le même emploi ou la même charge. La compétition crée la rivalité entre individus, et cela se comprend. Lorsqu'il n'y a qu'une place à prendre et qu'il se trouve dix personnes sur les rangs pour l'obtenir, lorsque l'on aspire aux honneurs, aux dignités et que l'on constate que d'autres aussi prétendent aux mêmes avantages, on les considère comme des adversaires, et de là à employer des procédés d'une moralité douteuse pour arriver à ses fins, il n'y a qu'un pas.

La compétition est une des conséquences de l'inégalité sociale ; dans une société, où tous les individus seront libres et égaux et où les privilèges de toute sorte auront disparu, il n'y aura pas de compétition, et la haine et la jalousie, ainsi que la rivalité entre les humains, auront vécu.

Accueil

COMPILATION n. f.

Action de rechercher dans les ouvrages de divers auteurs, les parties que l'on juge intéressantes à une démonstration et en former un recueil. La compilation est une science ingrate, qui fut attaquée par bon nombre de grands penseurs ou écrivains. Montesquieu, par exemple, fut loin d'être tendre pour les compilateurs ; voilà ce qu'il en pensait : « De tous les auteurs, il n'en est pas que je méprise plus que les compilateurs, qui vont de tous côtés chercher des lambeaux des ouvrages des autres, qu'ils plaquent dans les leurs comme des pièces de gazon dans un parterre ; ils ne sont point au-dessus de ces ouvriers d'imprimerie qui rangent des caractères, qui, combinés ensemble, font un livre, où ils n'ont fourni que la main. » Montesquieu est injuste, et il semblerait que le mot « plagiaire » n'existait pas de son époque.

Ne commettons pas la même erreur, et ne confondons pas le plagiaire et le compilateur ; le premier est méprisable, car il cherche à profiter personnellement du labeur d'autrui ; tandis que le compilateur est utile, puisque, modestement, il recherche ce qui peut être intéressant dans les ouvrages des autres pour en faire profiter la collectivité.

À mesure que nous avançons dans le temps, le bagage des civilisations s'augmente, et il arrivera fatalement un jour où il sera impossible à l'intelligence humaine d'englober dans son ensemble tout l'héritage du passé. Il est donc indispensable de retrancher de la bibliothèque humaine tout ce qui ne présente qu'un intérêt secondaire et de ne conserver que ce qui représente un intérêt général. C'est en cela que consiste le travail de compilation intéressante et féconde. Évidemment, il faut que la compilation se fasse consciencieusement, et que le compilateur ne s'arrête pas à des fadaïses. Sans la compilation, bien des auteurs, des philosophes et

des scientifiques n'auraient pu ériger leurs œuvres, et c'est avec raison que Lachatre fait remarquer que Montesquieu lui-même n'aurait pu traiter de l'Esprit des Lois sans la « compilation » des vieux codes.

Accueil

COMPLAISANCE n. f.

Qualité qui consiste à rendre service et à sacrifier un peu de soi même au bénéfice d'autrui. La complaisance ne doit jamais être intéressée, et il ne faut pas attendre en retour de la reconnaissance. On doit trouver dans la complaisance la satisfaction de son geste ou de son acte, et il est préférable qu'il en soit ainsi, car il est certaines personnes qui abusent de la « complaisance » d'autrui. Quoi qu'il en soit, une personne complaisante est ordinairement d'un commerce facile, et si cette vertu était un peu plus répandue nous assisterions un peu moins aux déchirements des individus.

Accueil

COMPLEXITE n. f.

Se dit de ce qui est « complexe », en opposition à ce qui est « simple ». Un nombre complexe est un nombre composé d'unités de diverses valeur ; exemple : 8 mètres 7 décimètres 5 centimètres. Ce n'est pas seulement dans ce sens arithmétique que ce mot est employé, et l'on s'en sert couramment pour qualifier un individu, un objet ou une idée. Dans ce sens, il a une signification différente et est presque synonyme de « compliqué ». La complexité d'une idée, c'est-à-dire son état, consécutif à la combinaison d'autres idées, est une source de malentendus. Il faut, pour être comprise par tous, qu'une idée soit claire, simple et non pas complexe. On dit aussi qu'un individu a un caractère complexe, c'est-à-dire incompréhensible.

Accueil

COMPLICITE n. f.

Action de participer à un acte commis par un autre. Au sens légal, la complicité implique la participation à un crime ou à un délit défendu, et puni par la police ; ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas de complicité et de crimes en dehors de ceux prévus par la loi. Les déchaîneurs de guerre sont honorés et glorifiés, cependant que, de complicité avec les représentants de la ploutocratie, ils commettent les plus horribles crimes à enregistrer par l'histoire ; les policiers et les soldats qui chargent le peuple sont les complices inconscients de la bourgeoisie, et les magistrats qui jugent et condamnent tous ceux qui se révoltent contre l'ordre établi, agissent de complicité avec les représentants les plus autorisés du Capitalisme.

Il est aussi des complicités morales plus difficiles à déterminer au point de vue social comme au point de vue légal. Pourtant nous avons vu que des révolutionnaires furent condamnés pour « complicité morale », et il y a quelques années, afin d'écraser un mouvement de grève, la justice française, au Havre, n'hésita pas à condamner à mort un secrétaire de syndicat auquel on reprochait sa responsabilité morale à propos d'un incident de grève dans lequel on ne pouvait pas l'impliquer de « complicité effective ». Grâce à la protestation énergique de la classe ouvrière, le malheureux ne fut pas exécuté, mais il devint fou, et on peut dire que toute la bourgeoisie est « complice » de ce crime.

Si dans le grand crime social qui se commet chaque jour, les maîtres ne trouvaient pas de complicités dans la classe des esclaves et des exploités, il y a longtemps que les hommes auraient brisé leurs chaînes et vivraient en liberté.

Accueil

COMPLOT n. m.

S'entendre en secret avec une ou plusieurs personnes, dans le but de transformer l'organisation sociale ou politique d'un État, de changer brutalement de gouvernement en employant d'autres moyens que ceux autorisés par les lois constitutionnelles, de nuire ou d'attenter à la vie d'un monarque, d'un chef de gouvernement, etc., etc...

D'après Lachatre, le complot est « l'ensemble des voies illégales radicalement suivies pour renverser un gouvernement » ; et Lachatre ajoute: « Quand les conspirateurs réussissent dans leur projet, le crime change de nom, le “complot” devient une révolution; quand ils ne réussissent pas, ils sont punis de mort. Telle est la moralité humaine ».

Le complot est un délit condamné dans tous les États; car, quelles que soient les raisons politiques ou sociales qui animent les comploteurs, c'est généralement contre ceux qui détiennent les pouvoirs ou contre des membres influents et représentatifs qu'il est organisé.

Ce serait une erreur de penser que, du fait que les conspirateurs luttent et complotent contre une forme de gouvernement, ils soient déterminés dans leurs actes par un désir de bien-être collectif. La plupart des complots sont d'essence politique, et ceux qui les organisent ne sont conduits que par l'ambition de prendre le gouvernail de la chose publique et de remplacer au Pouvoir ceux qu'ils en auront chassés par la violence. Tel est le cas pour les complots organisés dans certains pays par les monarchistes pour renverser la République, et vice versa. Il est bien entendu que ces gestes de violence politique ne peuvent en rien intéresser les classes opprimées, sinon que dans la mesure où les troubles occasionnés par le Coup d'État consécutif au complot lui permettent, à la faveur des désordres, de créer un courant d'opinions déterminant non pas un changement de gouvernement, mais une transformation totale de l'ordre social établi.

S'il est des complots qui apeurent particulièrement la bourgeoisie, ce 'sont ceux que l'on prête, à tort ou à raison, aux organisations d'avant-garde. Cela. se conçoit, car si les détenteurs de la richesse sociale savent qu'ils n'ont rien à craindre du changement éventuel de certaines personnalités, dans la direction d'un État, par contre ils sont convaincus qu'une révolution sociale triomphante les dépossédera des privilèges qu'ils détiennent arbitrairement au détriment de la collectivité.

Nous avons vu, et nous voyons encore chaque jour, qu'en Italie, en Espagne, en Pologne, en Bulgarie, etc., etc ... pays continuellement en effervescence, ou les politiciens de toutes couleurs se font une guerre acharnée et complotent à tour de rôle, les uns contre les autres, pour la conquête de l'assiette-au-beurre; la bourgeoisie s'adapte avec une facilité remarquable et accepte d'être gouvernée par n'importe quel aventurier, à condition, cependant, que celui-ci respecte la propriété

privée et ne s'attaque pas à la fortune particulière; et, malgré les petits ennuis provoqués par sa quiétude momentanément troublée, elle ne proteste jamais avec vigueur contre les coups d'État et les complots organisés par les hommes issus de sa classe.

Mais, sitôt que l'on signale un « complot » contre le Capitalisme, ou simplement contre un monarque assassin ayant à son actif des centaines et des centaines de crimes, alors une frayeur sans pareille s'empare de tous les petits boutiquiers, des commerçants, des fonctionnaires, des petits rentiers, de toute cette organisation occulte et basement égoïste, qui est la puissance formidable sur laquelle spéculent l'association de malfaiteurs que l'on nomme « Gouvernement ». Il n'est pas de châtiments assez cruels que l'on ne réclame pour se venger de la terreur que l'on a éprouvée, et ce n'est que lorsque les comploteurs ont été mis dans l'impossibilité de « nuire » que la petite bourgeoisie, conservatrice et réactionnaire, reprend le cours normal de sa vie.

Pourtant, dans les pays où la liberté la plus élémentaire est féroce brimée, où il est impossible aux travailleurs de s'exprimer par l'organe de la presse, où le droit de réunion est interdit, où la dictature règne en maîtresse; partout où tous les autres moyens se sont manifestés inopérants et où il est indispensable que la Révolution vienne, de son souffle énergique et puissant, balayer l'air pour en chasser les miasmes du despotisme, on ne voit pas quels autres procédés que le « complot », signe avant-courreur des révoltes fécondes, peuvent être employés.

La lutte en plein jour, face à face avec l'adversaire, peut encore se concevoir lorsque l'un d'eux use mais n'abuse pas de sa force, et n'écrase pas l'autre par la violence de son autorité. Et puis, la loyauté n'a jamais été le péché du capitalisme; nous savons trop ses mensonges pour nous laisser prendre à son cruel sentimentalisme et réprouver le complot comme n'étant pas digne d'hommes sincères et courageux. Lorsque, poussée dans ses retranchements, tremblante de payer pour les crimes accumulés depuis des siècles et des siècles, la bourgeoisie terrifiée dépasse les bornes, étouffe et réprime outrageusement toute protestation émanant des classes opprimées, seule l'organisation secrète peut être efficace, seul le complot peut réveiller le peuple asservi et lui montrer la route de la libération.

Et c'est ce qui explique que les complots s'organisent surtout dans les pays où d'autres formes de lutte sont absolument impossibles.

D'autre part le complot est une arme dont savent à merveille se servir la bourgeoisie et les classes dirigeantes pour écarter de leur route les hommes trop gênants, et longtemps on se souviendra du complot ourdi par le dictateur italien Mussolini, et dont fut victime le député socialiste Matteotti, qui paya de sa vie sa sincérité et son courage. C'est la loi du Talion, brutale et féroce dans sa simplicité; la bourgeoisie s'est la première servie du « complot », elle en sera victime à son tour. De quoi se plaint-elle?

La France n'est pas le pays du complot, et les actes commis à diverses époques de l'histoire révolutionnaire moderne sont l'œuvre d'individualités courageuses qui surent se sacrifier pour une cause ou pour une idée qu'ils considéraient noble et belle ; mais les divers gouvernements qui se sont succédés depuis une trentaine d'années ont toujours, lorsque leur prestige était menacé ou que les difficultés quotidiennes de la vie faisaient gronder la voie du populaire, cherché à se débarrasser des dirigeants du mouvement révolutionnaire, en les impliquant dans d'imaginaires « « complots

contre la sûreté de l'État ».

On se rendra compte des intentions bienveillantes des gouvernants, lorsque l'on saura que les complots politiques, en France, peuvent être punis de la déportation à vie dans une enceinte fortifiée.

Malheureusement .pour nos maîtres, ces genres de délit sont de la compétence de la Cour d'assises, où il faut quand même dans une certaine mesure compter avec les jurés qui ne sont pas des magistrats professionnels au service du gouvernement et qui ne sont pas aveuglés et corrompus par leurs fonctions. Les gouvernants ne furent donc jamais bien heureux dans leurs tentatives. D'autre part, comme ces complots n'ont jamais existé que dans les cerveaux atrophiés de ministres en mal de répression, il faut leur donner un semblant de vie, et c'est la police secrète qui est chargée de fournir les premiers documents indispensables à l'action judiciaire. Or, personne n'ignore l'intelligence et la sagacité de la police; celle-ci ne s'embarrasse pas de préjugés et d'honnêteté sentimentale. Il faut des preuves, des documents. Elle les trouvera, et si elle ne les trouve pas, elle les fabrique; mais elle les fabrique avec une telle grossièreté, qu'à la première analyse, le juge le plus obtus et le plus attaché par ses fonctions à rechercher les sympathies gouvernementales, est obligé d'avouer le faux et de classer l'affaire. C'est ainsi qu'en France se terminent certains complots contre la sûreté de l'État.

Ces supposés complots offrent pourtant certaines satisfactions aux maîtres de l'heure; c'est de tenir emprisonnés pendant des mois et des mois les militants les plus actifs de la classe ouvrière; c'est un résultat appréciable dont se contentent probablement nos gouvernants.

À côté de cette comédie - qui serait plutôt une tragédie - il y a la réaction toujours plus arrogante, il y a les monarchistes qui complotent ouvertement contre l'État républicain. Et la République se tait, ce qui démontre suffisamment que République, Réaction, Monarchie, sont trois têtes sous le même bonnet, et que ces trois têtes n'ont qu'un corps : le Capitalisme. Et pour détruire cet animal tricéphale, lorsqu'il deviendra trop dangereux et qu'il voudra encore rogner sur les libertés acquises par des siècles de privations et de lutte, il n'y aura qu'un moyen pour déchaîner et organiser la révolte des opprimés : « Le complot ».

- J. CHAZOFF.

Accueil

COMPREHENSION n. f.

Faculté de comprendre, de concevoir. Cette faculté n'est pas donnée à tout le monde, et il est quantité d'idées pourtant bien simples qui restent incomprises de ceux à qui elles s'adressent, parce que ceux-ci n'ont pas la « compréhension » aisée, facile. La faculté de comprendre rapidement n'est pas seulement une qualité qui offre à celui qui la possède une source de satisfactions et de joies, mais au point de vue social, c'est une arme sérieuse. Si les hommes avaient la compréhension de ce qu'est leur force, ils ne resteraient pas courbés sous le joug de l'exploitation et se refuseraient plus longtemps à être des esclaves.

Accueil

COMPRESSION n. f.

Physiquement : action de comprimer, de réduire un corps et d'amoinrir son volume sans lui enlever de sa force, de sa valeur ou de sa qualité. Les corps gazeux sont les plus compressibles. « Toute compression dégage du calorique. On remarqua qu'une masse d'air comprimé douze fois par un coup violent développe une chaleur capable d'allumer toute matière combustible. »

La compression offre un intérêt remarquable au point de vue scientifique, et des progrès énormes ont été appliqués, particulièrement en mécanique, grâce aux découvertes des savants.

La « compression », au sens politique, produit des effets diamétralement opposés. Elle encercle dans des limites étroites les libertés chèrement acquises ; elle interdit de se réunir, d'écrire, de parler ; en un mot, elle comprime tout ce qui fait de l'individu autre chose qu'un animal ou une plante. Si en physique la compression provoque l'explosion, il en est de même au sens moral et politique, et le despotisme, c'est-à-dire la compression poussée à son maximum, provoque la révolte et les révolutions. Mais ce sont là des lois que la bourgeoisie veut ignorer. Elle n'y échappera pourtant pas.

Accueil

COMPROMISSION n. f.

Se compromettre, c'est à dire entrer dans une affaire, dans une organisation, dans un parti ; participer à une action et s'y mêler de manière à se créer des embarras susceptibles de menacer sa réputation.

La compromission est donc l'action de se compromettre. Les compromissions sont nombreuses, surtout dans le monde politique étroitement lié au monde financier et industriel, qui trouve dans les « représentants » du peuple des agents qualifiés pour soutenir, moyennant salaires, ses intérêts dans les parlements.

Les compromissions de certains ministres ou hommes d'État, dans certaines affaires véreuses, ont parfois soulevé des scandales, et nous ont dévoilé les dessous de la politique. Il est peu de parlementaires, quelle que soit leur situation de fortune, qui se refusent à certaines compromissions pour toucher les scandaleux « pots-de-vin » que leur offrent les gros spéculateurs et les gros industriels à la recherche de contrats avantageux et de commandes importantes.

Mais les scandales n'ont pas arrêté les exploits de toute cette canaille qui ne cherche qu'à s'enrichir, pour qui le mandat politique arraché à la naïveté populaire n'est qu'une source de revenus et qui considère que la compromission n'est indélicate que dans la mesure où elle est dévoilée, puisque la fin justifie les moyens.

Accueil

CONCEPT n. m. (du latin : *conceptus*, conçu.)

Si physiologiquement la « conception » est l'action de donner la vie à un être ; philosophiquement, le « concept » est la résultante de la « conception » intellectuelle. Pris dans son sens absolu, le « concept » est une abstraction, c'est-à-dire qu'il se détache de tout ce qui peut être substantiel, pour n'être qu'une opération de l'esprit (voir abstraction). Ce mot est peu employé dans le langage courant du peuple ; toutefois, dans les milieux d'avant-garde, on s'en sert parfois au pluriel « les concepts », en en faisant le synonyme de « conception ». Le terme a cependant une toute autre signification, et il serait préférable de s'abstenir d'en user, à moins de lui donner sa valeur propre et de le ranger à sa place dans le domaine de la philosophie.

Accueil

CONCESSION n. f. (du latin : *concedere*.)

Accorder un privilège ; faire don à quelqu'un de propriétés, de territoires, etc, etc...

Commercialement, administrativement, gouvernementalement, la « concession », est le pouvoir accordé à une personne ou à une société d'exploiter, durant un temps déterminé ou indéterminé, un domaine qui ne lui appartient pas. Naturellement, ce sont toujours les mêmes qui profitent des concessions.

Les domaines d'État, les grandes administrations, les exploitations coloniales, sont d'ordinaire cédés à des concessionnaires qui en tirent d'énormes bénéfices, et bien souvent sans avoir même risqué le moindre capital dans l'entreprise qui leur a été concédée. Les chemins de fer, les mines ne sont que des concessions accordées par l'État à certains syndicats de financiers et d'industriels. Le public ne tire aucun profit de toutes ces concessions. Une seule et unique concession est accordée au peuple par les gouvernants : c'est celle de pouvoir pourrir et se décomposer après sa mort dans un domaine de l'État, le cimetière. C'est ce que l'on appelle une « concession gratuite ».

En rhétorique, la concession consiste à abandonner à un adversaire une partie de la discussion et reconnaître la valeur de certains de ses arguments. « Je vous fais cette concession que la République fut, à ses origines, acclamée par le peuple ; c'est qu'il en ignorait les rouages. » Faire des concessions à un adversaire politique, c'est dans une certaine mesure abandonner le terrain, mais lorsque ces concessions sont loyales et sincères, elles n'entachent pas l'honorabilité et la moralité de celui qui les fait. Il en est autrement lorsqu'un individu se désiste de ses opinions dans un but intéressé. Dans ce cas, la « concession » est blâmable, et l'on ne peut que mépriser

celui qui l'accorde.

Accueil

CONCEVOIR v. a. (du latin : *concipere*)

Donner naissance à un être ; se dit en parlant des femmes et des animaux.
« Concevoir dans la douleur ; à partir d'un certain âge, la femme ne peut plus concevoir. »

Dans un autre sens : comprendre facilement ; imaginer. « Concevoir un projet ; concevoir du mépris, de l'amour. » Une condition essentielle pour bien concevoir, c'est de se présenter toujours les choses sous les rapports qui leur sont propres (Condillac).

Accueil

CONCILE n. m. (du latin : *concilium*, assemblée.)

Assemblée régulière d'évêques et de docteurs en théologie pour décider des questions de dogme et de discipline. Il y a trois catégories de conciles : les œcuméniques, qui sont présidés par le pape ou par les légats, et auxquels prennent part les évêques catholiques de toutes les nations ; les nationaux et les provinciaux, qui ne réunissent que les représentants ecclésiastiques d'une nation ou d'une province.

Les décisions des évêques, réunis en concile, sont considérées comme émanant de l'Esprit Saint, et c'est ce qui explique cette formule : « Il a semblé bon au Saint Esprit et à nous... » (Actes des Apôtres, XV, 28).

Les plus importants des conciles se sont tenus entre le IV^{ème} et le XVI^{ème} siècles et l'influence qu'ils exercèrent fut considérable. C'est en 325 au Concile de Nicée que fut définitivement proclamée la divinité de Jésus Christ. À cette assemblée, Arius, Prêtre d'Alexandrie soutenait contre les théologiens les plus réputés de son époque que le Christ n'était pas Dieu et qu'il n'avait pas toujours existé ; son principal adversaire Saint Athanase soutint la thèse contraire et sortit victorieux. Arius fut solennellement excommunié et c'est sur la dispute de quelques philosophes que, depuis seize siècles, repose la divinité du Christ. Depuis 1549 il ne s'est pas tenu de concile international et il semble que cette attitude de l'Église soit due aux progrès constants de la science auxquels il est difficile d'opposer les lois ridicules et obscures du fanatisme religieux.

L'absence de conciles est un signe des temps et marque un recul de l'Église ; de toute évidence la foi disparaît et si les peuples acceptent encore de se courber devant les lois civiles, ils se refusent à la discipline ecclésiastique et ne respectent

nullement les règles du droit canon.

Les conciles n'ont donc plus aucune utilité puisque dans le passé on pouvait les considérer comme les États Généraux de l'Église ; et qu'aujourd'hui celle-ci aime mieux s'abstenir de les convoquer que d'avouer ouvertement son impuissance à faire respecter leurs décisions.

Accueil

CONCILIATION n. f.

Action de rapprocher des personnes séparées par des opinions ou des intérêts différents. « On fait toujours une sottise en rejetant les moyens de conciliation » déclare Rivarol ; cette affirmation est un peu osée. S'il ne faut pas s'obstiner à repousser, lorsque cela est possible, les tentatives d'accord, il est des cas où la conciliation est une concession qui amoindrit l'une des parties.

Lorsque l'on a raison et qu'un adversaire est de mauvaise foi, il est ridicule de vouloir concilier le vice avec la vertu. Nous serions plutôt d'accord avec Massillon qui dit : « que vouloir tout concilier, c'est tout perdre ».

Il est des intérêts qui sont inconciliables ; et du point de vue Anarchiste nous considérons que c'est un crime de vouloir concilier ceux de la bourgeoisie avec ceux de la classe ouvrière. Les hommes qui tentent la conciliation de ces deux contraires commettent une profonde erreur et il est regrettable que la classe ouvrière, ou plutôt une fraction de la classe ouvrière consente à collaborer avec ses exploiters dans l'espoir de concilier leurs intérêts communs. Espérons que l'expérience répétée de ces tentatives, et que les échecs successifs qui en résultent ouvriront les yeux de la classe ouvrière et que dans un avenir proche elle saura se libérer des conciliateurs, qui, ne sont trop souvent que des agents conscients ou inconscients du Capital.

Accueil

CONCLAVE n. m.

Réunion des Cardinaux pour l'élection d'un pape. C'est dans un concile tenu à Rome en 1059, et réunissant cent treize évêques que le privilège d'élire le pape fut déferé aux cardinaux. En 1274 au second concile général de Lyon il fut décidé que : « Le dixième jour qui suit la mort du Pape, et le lendemain de la célébration des obsèques, les cardinaux présents à Rome, après avoir entendu en corps la messe du Saint Esprit, se rendront processionnellement dans le conclave. »

C'est toujours au Vatican que se réunit le conclave et les cardinaux sont, durant toute sa durée, enfermés dans une cellule de laquelle ils ne sortent que lorsqu'un des candidats à la papauté, ayant réuni les deux tiers des voix, est déclaré élu. Avant de voter, chaque cardinal prête ce serment ; je prends à témoin Notre Seigneur Jésus Christ, qui me jugera, que j'élirai celui que je crois devoir élire devant Dieu. » Ce qui n'empêche pas que l'élection d'un pape est plutôt une bataille politique que se livrent les diverses tendances de l'église catholique, et que les intérêts particuliers ne sont pas sans jouer un rôle dans ces élections. Selon les règlements primitifs, à mesure que se prolonge le conclave, la nourriture des cardinaux doit diminuer, ce qui fait qu'au huitième jour elle ne devrait se composer que de pain et de vin ; comme bien on pense ces règlements ne sont pas appliqués.

Tant qu'un candidat n'a pas réuni le nombre de voix exigé, le vote recommence et les bulletins du vote précédent sont brûlés avec une poignée de paille humide produisant une fumée guettée du dehors par le peuple, qui connaît ainsi les résultats du conclave.

Il arrive que les cardinaux soient longs à se mettre d'accord sur le nom d'un candidat ; lorsqu'il fallut nommer un successeur au pape Clément XIV, les

cardinaux se disputèrent pendant près de trois ans.

De nos jours bien qu'entouré du même cérémonial, le conclave n'est qu'un événement d'ordre secondaire et ne présente pas le même intérêt que dans le passé. C'est une comédie qui se perpétue mais la papauté perd chaque jour de son prestige et elle s'éteindra bientôt, ne laissant derrière elle que le souvenir de ses crimes monstrueux et la stupéfaction d'avoir durant des siècles dominé l'Europe.

Accueil

CONCLUSION n. f.

Fin d'une affaire, d'un livre, d'un exposé, etc., etc... La conclusion de la Paix est l'acte qui met fin aux délibérations entre les belligérants. La conclusion d'un discours.

La conclusion d'un livre, d'un exposé, d'un discours, pour être persuasive doit être une conséquence logique et directe de ce livre, de cet exposé ou de ce discours. Elle doit être une récapitulation du travail présenté, et suffisamment claire, brève et précise, pour laisser à l'auteur ou au lecteur une impression favorable.

Dans le livre comme dans le discours, on doit s'attacher à la conclusion. Un discours sans conclusion est un corps sans âme, une maison sans toit. Certains littérateurs laissent au lecteur le soin de conclure personnellement ; en réalité dans un ouvrage sérieux la conclusion s'impose d'elle-même. C'est différent lorsque au point de vue social on présente au public un sujet quelconque ; il faut conclure sinon on ne produit qu'un travail inachevé et on laisse son auditoire dans l'indécision ; c'est ce qu'il ne faut jamais faire. C'est la faiblesse de quantité de militants de ne savoir terminer un exposé ; cela dénote une lacune car tout homme convaincu et sincère doit pouvoir en tenant compte de ses facultés oratoires ou intellectuelles donner une conclusion aux idées et aux conceptions politiques ou sociales qu'il défend. Si les idées sont claires la conclusion doit être facile ; si elles sont troubles la conclusion présente d'énormes difficultés. Tâchons en conséquence d'avoir toujours des idées claires.

Accueil

CONCRET adj. (du latin : *concretus*, condensé.)

Ce qui est « concret » par opposition « abstrait » (Voir *abstraction*). En chimie les substances « concrètes » sont celles qui sont solides en opposition à celles qui sont fluides. On pourrait donner cette même définition du mot concret lorsqu'il se rapporte aux idées. Une idée concrète est une idée solide qui se rapporte à des substances existant dans la nature, avec les qualités qui leur sont propres.

Accueil

CONCURRENCE n. f.

Le terme « concurrence » étant employé à la fois par les économistes bourgeois et les individualistes anarchistes, il est de toute nécessité de bien définir ce que ces derniers entendent par « concurrence » — d'autant plus qu'ils considèrent la liberté de l'exercer comme l'un des principaux facteurs de la sculpture de la personnalité, du développement de l'être individuel.

Pour les bourgeois, pas de doute, ce qu'ils entendent par « concurrence », c'est une course effrénée vers la richesse, c'est l'écrasement, l'annihilation de tout ce qui fait ombrage aux situations acquises ou volées par les gros privilégiés de l'ordre social, par les monopoleurs ou accapareurs d'envergure, dans tous les domaines de l'activité productrice. Il ne s'agit pas, pour eux, d'affirmation de la valeur éthique ou créatrice de l'unité individuelle, d'amélioration de l'aspect ou de la qualité du produit, — mais bien d'un combat, le plus souvent déloyal, entre détenteurs de capitaux-espèces ou outils, entre capitaines d'industrie, combats où vainqueurs et vaincus se servent de l'exploitation des travailleurs pour se livrer bataille. C'est une lutte brutale, farouche, une curée, aucunement un moyen de sélection des plus aptes.

Au point de vue où se situent les individualistes anarchistes, ils font de la concurrence un synonyme d'émulation, de stimulant. Se basant sur la connaissance de la nature humaine en général, de l'être humain, en particulier — l'être humain tel qu'il est et non pas une créature de rêve ou une chimère livresque — ils considèrent la concurrence comme un aiguillon destiné à maintenir en éveil constant la pensée et l'activité individuelles, trop ordinairement portées vers l'indolence ou le sommeil.

Mais leur thèse de la concurrence se conçoit, bien entendu, étant inconnues ou abolies la domination de l'homme par l'homme, ou vice-versa.

Par l' expression « liberté de concurrence », les individualistes anarchistes entendent donc la possibilité absolue d'affirmation ou de manifestation de l'individu, dans tous les domaines et dans toutes les circonstances ; autrement dit, la faculté pleine et entière pour tout être humain, associé ou isolé, de présentation, de diffusion, d'expérimentation, de mise en pratique de toutes conceptions, méthodes — de tous procédés visant ou poursuivant un but analogue ou différent ; ceci, sans avoir à redouter une réglementation ou intervention restrictive ou limitative quelconque s'exerçant au profit d'un État, d'un gouvernement, d'une administration, d'une unité humaine quelconque.

Dans la sphère économique, les individualistes entendent spécialement par « liberté de concurrence » la faculté pleine et entière pour le producteur, associé ou isolé, de déterminer, à son gré, son effort individuel ; c'est-à-dire de mettre en œuvre toutes ses ressources d'ingéniosité et de savoir-faire, de faire appel à toutes ses capacités de création ou d'initiative personnelle — sans avoir à se heurter à une réglementation qui limite ou restreigne la confection ou les conditions de sa production.

Les individualistes anarchistes revendiquent, pour le consommateur associé ou isolé, la faculté pleine et entière de comparaison, de choix, de refus, aussi bien en ce qui concerne les utilités de première nécessité qui lui sont offertes ou proposées, que les produits de qualité supérieure ou de confection raffinée. Tout cela sans être exposé à être limité, restreint par une réglementation ou une intervention d'aucun ordre, s'exerçant en faveur de qui que ce soit, institution ou personne.

Les individualistes soutiennent cette thèse que toute entrave à cette faculté ou « liberté » a pour résultat d'accroître l'uniformité. Qui dit uniformité, dit stagnation, soit recul, régression, rétrogradation. Dans tout milieu d'où est exclue la concurrence : d'artisan en évolution vers l'artiste, le producteur rétrograde vers le manœuvre, en involution lui-même vers l'automate — d'appréciateur en évolution vers l'artiste, lui aussi, ou l'amateur, le consommateur involue vers l'absorbeur, le gobeur, le bâfreur.

Dans toutes les sphères de la pensée ou de l'activité humaine, l'absence de concurrence produit l'involution de l'œuvre d'art ou du distinct vers le grossier ou le grégaire, du différencié vers l'aggloméré, du conscient vers l'inconscient.

La preuve évidente de la vérité de la thèse énoncée ci-dessus ne nous est-elle pas fournie par les résultats de la période que nous traversons, où la concurrence est restreinte à quelques monopoleurs et privilégiés, étatistes ou particuliers. Le stade actuel de l'évolution historique est remarquable. En effet, par l'existence d'une espèce humaine en voie de se vêtir, de se nourrir de la même façon d'un bout du monde à l'autre, de se loger en des habitations construites en tous lieux sur un modèle identique, le phénomène caractéristique du moment actuel, c'est une humanité en voie de penser d'une même manière sur tous les sujets, d'accepter une même solution pour tous les problèmes de la vie. Si on ne réagit pas vigoureusement, les personnalités tranchées, les tempéraments originaux, les esprits inventifs, les créateurs et les initiateurs deviendront une exception, une anomalie.

La concentration de la production manufacturée entre les mains d'un petit nombre de détenteurs, le travail en grandes masses dans les usines immenses et les fabriques-casernes, la fabrication en série, la conscription et les armées permanentes font rétrograder l'unité humaine vers la bête de troupeau : chair à bergers, chair à dictature.

Plus se réalisera la mainmise des accapareurs, des administrations sociales ou des États sur la gestion de la production — et plus s'accélérera l'involution de l'ouvrier vers l'homme machine, de plus en plus incapable d'un travail autre que la conduite ou la surveillance d'un mécanisme automatique, produisant toujours la même pièce, la même parcelle d'objet.

Il n'y a aucune similitude entre la « concurrence », au sens où l'entendent les individualistes, et la « guerre ». La guerre est une lutte que se livrent dirigeants, monopoleurs, privilégiés, accapareurs politiques ou industriels dont les intérêts n'ont rien de commun avec le développement ou la sculpture de l'individualité humaine. L'« état de guerre » abaisse l'humain au degré de sous hommes, d'objet animé

réquisitionnable à merci dans son être et dans son avoir, ne lui laissant aucune possibilité de résistance ou de protestation contre la situation qui lui est imposée. C'est, comme on voit, tout le contraire de « l'état de concurrence ».

L'exercice de la concurrence, au point de vue individualiste, est consécutif à la rationalisation de la production. Là où il y a surpopulation, l'émulation est illusoire. Ce qui se passe actuellement le démontre surabondamment : pas de concurrence possible, une lutte âpre entre appétits et besoins à assouvir, un combat aveugle où la valeur éthique de l'individu et la perfection du produit passent à l'arrière-plan. Et ce sont fréquemment les mieux doués cérébralement, les plus originaux, les plus aptes moralement qui succombent, écrasés, noyés, dans le trop plein d'une médiocratie surabondante.

Ici encore, le dessein de l'individualiste anarchiste ressort avec toute clarté : le développement de l'unité humaine — associée, ou isolée — porté à son maximum, de l'unité humaine et non d'une élite de privilégiés d'une espèce ou d'une autre.

Voilà, pourquoi les individualistes ne séparent pas l'exercice de la concurrence de la faculté pleine et entière, pour chaque isolé ou associé, producteur ou consommateur, de profiter, sans aucune réserve, des occasions d'apprendre, de connaître, de se perfectionner, de disposer du moyen de production, des facilités de déplacement, de publicité. Une fois pour toutes, pas de concurrence possible entre le cultivateur, qui possède de primitifs outils de culture, et le fermier propriétaire d'instruments aratoires perfectionnés. Celui-ci est toujours un privilégié par rapport à celui-là.

Tout état de choses, tout milieu individualiste qui ne garantit pas au moins à l'être individuel l'égalité au point de départ (et, dans certaines circonstances, le rétablissement de cette égalité en cours de route) est impropre au jeu de la concurrence.

Sans la faculté de concurrence entre eux des associations, des groupes à

effectifs restreints, des isolés, tendant à une production toujours plus améliorée, perfectionnée, raffinée, différenciée, originale, on ne voit pas bien comment on peut éviter la « dictature » avouée ou dissimulée, qui tend, elle, et naturellement, vers l'uniformité, la stagnation, le conformisme.

— E. ARMAND.

CONCURRENCE

Le Larousse nous donne une définition plutôt brève de ce qu'est la « concurrence » ; qu'on en juge : Rivalité entre commerçants, marchands, etc., etc., et c'est tout. En réalité, la concurrence est autre chose qu'une rivalité entre commerçants ; si elle n'était que cela, et si ses conséquences n'exerçaient pas une influence dans tous les milieux, nous laisserions purement et simplement les rivaux se déchirer entre eux, assistant en spectateurs à la lutte, en nous gardant de prendre part au conflit. Mais puisqu'elle est une branche de l'arbre capitaliste et qu'elle marque une période d'évolution du commerce et de l'industrie, elle mérite une étude assez sérieuse et peut-être n'est-il pas inutile de la suivre dans ses diverses manifestations pour essayer, par son présent, de déterminer son avenir.

La concurrence est née en Europe à l'époque de l'affranchissement des communes, mais ce n'est réellement que depuis un siècle que, favorisée par intensification de la grosse industrie, due aux applications de la science, elle a envahi le domaine commercial et s'est, avec une rapidité inouïe, introduite sur tous les marchés nationaux et internationaux.

Les facilités avec lesquelles on se déplace, l'utilisation du téléphone et du télégraphe, et, plus récemment encore, les progrès de la T. S. F., qui permettent de transmettre, en quelques minutes, un ordre à l'autre bout du monde, ont transformé le commerce du tout au tout et, de nos jours, la concurrence n'est pas une lutte entre petits boutiquiers qui cherchent à vendre à un prix faiblement inférieur un produit de même nature, mais une guerre entre diverses fractions de puissants capitalistes, dont le but est de monopoliser à leur profit tout le commerce et l'industrie mondiaux.

Durant une période assez longue, on a accepté comme un axiome que la concurrence était un avantage pour le consommateur, en provoquant une baisse de prix sur les marchés ; nous verrons, par la suite, que cette affirmation ne reposait sur aucune base solide, et qu'au contraire, elle détermine une hausse constante du prix de la vie.

Le commerce est un vol autorisé puisqu'il consiste simplement à acheter un produit au plus bas prix pour le revendre au plus haut. Un bon commerçant doit donc posséder l'art d'acheter 10 francs ce qui en vaut 20 et de revendre 20 francs ce qui en vaut 10. Nous laissons aux économistes bourgeois le soin de démontrer la moralité d'une telle pratique ; mais, quels que soient les arguments invoqués, ils seront obligés de reconnaître que c'est là le principe élémentaire qui sert de base au commerce.

Dans le domaine de l'industrie, le problème se complique, car il entre en jeu un autre facteur : la fabrication, et le manufacturier est obligé non seulement de se procurer au plus bas prix les matières premières nécessaires au fonctionnement de son entreprise, mais encore de déterminer le prix du produit manufacturé en tenant compte de la main-d'œuvre utilisée pour la fabrication de ce produit.

Bien que le commerce et l'industrie soient étroitement liés, la lutte sur le terrain industriel, est donc plus ardue que celle menée sur le terrain purement commercial. D'autre part, le commerce n'est qu'une dérivation de l'industrie et de la manufacture, et c'est particulièrement à la base que se livre la grande bataille de la concurrence. C'est donc la concurrence industrielle que nous allons étudier tout d'abord.

La concurrence, nous dit Lachatre, est « l'acte par lequel plusieurs personnes cherchent à participer aux profits résultant de l'exploitation d'une même industrie ». Nous avons dit, plus haut, que c'est en raison directe des possibilités et des facultés du commerçant ou de l'industriel à se procurer à bas prix les produits indispensables à son entreprise, qu'il pourra concurrencer avantageusement un adversaire. Or, si la

définition de Lachatre est exacte, la concurrence repose, à son origine, sur une inégalité, car les chances sont loin d'être égales pour tous les concurrents et, de toute évidence, celui qui possède une grosse fortune est sensiblement avantagé. La loi défend, nous dit-on, la concurrence déloyale ; il est pourtant difficile de concevoir la loyauté d'un commerçant ou d'un industriel qui oppose à son concurrent ne possédant que dix mille francs une fortune de un million. Sa loyauté nous paraît semblable à celle d'une troupe de guerriers qui, armée de fusils et de mitrailleuses, s'attaquerait à une autre troupe, armée simplement des lance-pierres préhistoriques utilisés par David contre Goliath. En conséquence, nous nous trouvons, en raison même de l'évolution de la concurrence, en présence de quelques groupes ou syndicats qui détiennent toute la richesse sociale et qui se combattent pour écouler leurs produits, rester les maîtres du marché et imposer leurs prix.

Étudions, premièrement, les résultats de la concurrence nationale et nous envisagerons plus loin ceux consécutifs à la concurrence internationale.

« La guerre de la concurrence se fait à coups de bas prix », nous dit Karl Marx ; cela ne veut pas dire que la concurrence détermine les prix les plus bas. Évidemment, c'est celui qui vendra le meilleur marché qui aura le plus de chance d'attirer la clientèle ; mais les procédés employés pour obtenir ce résultat sont tels que, loin d'abaisser les prix possibles de vente, la concurrence les augmente. Du reste, s'il en était autrement, la vie diminuerait chaque jour, le phénomène qui se produit est tout à fait contraire.

Pour plus de clarté dans la démonstration qui va suivre, nous simplifierons le problème, en ne présentant le marché que concurrencé par deux adversaires.

Supposons deux industriels possédant une fortune d'égale valeur, disposant du même outillage et fabriquant le même produit. En se procurant les matières premières aux mêmes conditions, le prix de revient du produit manufacturé sera inévitablement le même. L'industriel n'a donc d'autres moyens à sa portée, s'il veut lutter contre son concurrent, que de spéculer sur la main-d'œuvre de ses ouvriers en abaissant leurs salaires ; ou d'exiger d'eux une production supérieure durant un

même nombre d'heures de travail. L'abaissement des salaires a une limite, car il faut que le producteur ait, tout de même, la possibilité de satisfaire ses besoins les plus élémentaires et ceux de sa famille. C'est donc sur la production intensive que le manufacturier peut espérer obtenir des résultats. Cette production intensive est le premier inconvénient de la concurrence, et la première victime en est le travailleur. Si la surproduction réduit le prix de revient d'un produit manufacturé, par contre, lorsque le capitaliste considère que son accumulation de marchandises est momentanément suffisante, il arrête sa production. Marx nous enseigne que : « Le système tout entier de la production capitaliste repose sur le fait que l'ouvrier vend sa force de travail comme marchandise et que, comme du papier plus cours, l'ouvrier devient invendable sitôt que la surproduction permet au capitaliste de se passer de ses services. L'inondation du marché par la main-d'œuvre inoccupée provoque donc fatalement une offre supérieure à celle de la demande et fait baisser le prix des salaires. »

La main-d'œuvre est peut-être la seule marchandise sur laquelle peuvent jouer l'offre et la demande. Dans le commerce, le capitalisme provoque la demande lorsqu'il veut faire hausser les prix ; sur le terrain du travail, cette possibilité n'est pas permise au prolétaire puisque ce dernier, s'il veut vivre, est obligé de vendre sa marchandise travail au jour le jour.

Nous voyons donc que la surproduction est nuisible à tous les points de vue, et, cependant, elle n'est que la première des conséquences de la concurrence.

Il arrive que les circonstances ne se prêtent pas aux exigences de la concurrence et que les travailleurs se refusent ou de surproduire ou d'accepter une diminution de salaires, et l'industriel doit avoir recours à un autre procédé : la fraude, qui consiste à employer dans la fabrication d'un objet des matières premières de qualité inférieure ; si, dans le premier cas que nous signalons, l'industriel vole le producteur, dans le second, il vole le consommateur.

Nous avons dit plus haut que le commerce était le vol autorisé. Le commerçant n'a donc aucune raison de se gêner et les divers moyens précités sont

employés par tous ceux qui pratiquent le commerce ou l'industrie. Aucun scrupule ne peut animer celui qui accepte de vendre le plus cher possible une marchandise et qui ne consent à baisser ses prix que dans la mesure où il y est contraint par la concurrence.

Lorsque l'on a usé du vol, on peut user du mensonge, et c'est en vertu de cette logique toute commerciale que, dans le jeu de la concurrence, entre la publicité. Si, dans sa simplicité, la rivalité entre deux commerçants ou industriels peut amener une baisse dans le prix de vente d'une marchandise, la publicité agit dans un sens inverse et fait hausser, dans une proportion plus grande le prix des marchandises. On se demande avec stupeur, en lisant son journal et en constatant la place qui y est réservée à la publicité, en contemplant les murs des villes et des villages recouverts d'affiches multicolores vantant la qualité d'objets les plus divers ; on se demande, disons-nous, de combien le commerçant ou l'industriel est obligé de majorer les prix d'origine, pour arriver à récupérer les sommes fantastiques englouties par les contrats de toutes sortes et le battage organisé en faveur des produits offerts au consommateur.

Il est donc démontré que la concurrence sur le terrain national produit des effets contraires à ceux que le consommateur pouvait en espérer, puisqu'elle provoque le chômage, la baisse des salaires, la cherté de la vie, et la mauvaise qualité des marchandises.

Ainsi, dit Sébastien Faure : « La concurrence jette les uns contre les autres les capitalistes de toute taille, de toutes nations, de toutes races. Dans ce choc violent sans cesse répété et qui, chaque jour, devient plus violent, les vaincus sont de plus en plus nombreux et ce n'est qu'en piétinant sur des cadavres s'amoncelant sans trêve ni merci, que les « Fives France, et les « Louvre » et les « Bon Marché » pour le commerce parisien et même français, peuvent donner à leurs propriétaires ou actionnaires les bénéfices qu'ils attendent.

Le champ de bataille jonché de morts et de mourants reste donc à ceux qui

disposent des bataillons les plus nombreux, des engins les plus terribles, des moyens de transport les plus expéditifs, des munitions les plus abondantes ; or, sur le champ de bataille de la concurrence, les munitions, les moyens de transport, les engins destructeurs et les bataillons, c'est l'agglomération ouvrière, c'est la condensation industrielle et commerciale, c'est enfin la concentration des capitaux de toutes natures.

Et, maintenant, est-il besoin de se demander quels seront fatalement les vaincus de cette lutte à outrance ». (Sébastien Faure, *La Douleur Universelle*, page 178.)

Certains esprits naïfs s'imaginent, malgré tout, que la concurrence pourrait être une source de profits et d'avantages pour le consommateur si des mesures étaient prises pour éviter la spéculation et soutenir le commerçant « honnête ». On a préconisé l'intervention de l'État, l'imposition de certains prix pour des matières de première nécessité, etc. Toutes les tentatives ont échoué lors de leur application et il n'y a pas lieu de s'en étonner. L'erreur consiste à vouloir considérer la concurrence comme une cause, alors qu'elle n'est qu'un effet.

Quant au commerçant « honnête », si, toutefois, nous voulons accepter cet euphémisme, nous allons étudier sur le vif quelle peut être son influence, en si tout aussi bien pu se produire ailleurs — vers la fin de 1918.

Le gouvernement anglais avait fait une commande de plusieurs centaines de milliers de mètres de toile, à divers tisseurs de la Grande-Bretagne. L'ordre avait été passé, mais le travail n'avait pas été commencé lorsque la guerre prit fin. Cette toile, destinée à l'aviation de guerre, devenait inutilisable pour le gouvernement, et ce dernier demanda aux tisseurs de bien vouloir annuler la commande ; les tisseurs refusèrent, déclarant que l'ordre avait été régulièrement passé et accepté et qu'en conséquence, il serait exécuté. En passant, quoique ce soit hors de la question, soulignons le patriotisme de ces gros industriels.

Le travail fut donc exécuté et, quelques mois plus tard, les tisseurs

proposèrent au gouvernement de lui vendre, avant sa livraison, la toile qu'ils venaient de fabriquer, au huitième de sa valeur. C'était une opération fructueuse de racheter un franc ce que l'on venait de vendre huit, alors que les marchandises n'étaient même pas sorties des magasins. Le gouvernement refusa et les toiles furent livrées.

Un an environ s'écoula, et, un matin, la presse annonça à ses lecteurs qu'un richissime Anglais, récemment débarqué d'Amérique, venait d'acheter comptant, au gouvernement, près d'un million de mètres de toile provenant des stocks de guerre, et que cette toile allait être offerte au public à moitié prix de sa valeur marchande.

Cette toile, qui souleva de l'autre côté de la Manche, un flot d'indignation lorsqu'on apprit sa provenance et le marché odieux qui avait été précédemment proposé au gouvernement par les fabricants, ne fut jamais mise en vente aux conditions indiquées ci-dessus. Elle fut vendue au prix du cours et en voici les raisons :

Tous les tisseurs anglais s'associèrent contre la « brebis galeuse » qui voulait ignorer les lois de la solidarité commerciale, et la menacèrent, « dussent tous les bénéfices réalisés durant la guerre, et qui s'élevaient à plusieurs centaines de milliers de livres », de jeter sur le marché de la toile de qualité supérieure et à un prix plus avantageux, toile qui aurait été vendue à perte par les fabricants, mais qui aurait empêché l'écoulement de celle fournie par le gouvernement. Et devant cette menace que les gros industriels britanniques n'auraient certainement pas hésité à mettre à exécution, le commerçant « honnête » se courba pour ne pas être écrasé. Tels sont les effets de la concurrence. Et aucune force politique ne peut empêcher ces faits de se produire. La concurrence est une force économique et c'est sur le terrain économique qu'il faut la combattre.

Nous avons dit, en traitant du « capital » que l'unité du capitalisme n'était qu'apparente (Voir Capitalisme), et que la division régnait au sein de cette classe. En effet, lorsque tous les terrains nationaux ont été explorés par les capitalistes, ceux-ci vont chercher à l'étranger d'autres filons à exploiter. Il se crée alors de

nouvelles compétitions et de nouvelles concurrences.

Nous savons que pour se garantir de la concurrence étrangère, le capitalisme national exige des gouvernants qui ne sont au pouvoir que pour défendre ses intérêts, l'imposition de droits de douane sur les marchandises ou objets manufacturés qu'ils ne peuvent pas fournir à prix égal ou inférieur. D'autre part, il est indispensable à certaines nations d'exporter leurs produits en surabondance, si elles ne veulent pas être acculées à la misère et à la faillite. Or, les deux actions ne s'accordent pas et lorsque des droits de douane prohibitifs viennent protéger des marchandises de source nationale, ces marchandises ne peuvent pas être concurrencées par les produits de provenance étrangère et l'on peut dire que le marché national est fermé aux articles frappés par la douane.

Exemple ; Supposons que la fabrication d'une paire de chaussures revienne, en France, à 50 francs ; et que l'Angleterre, en raison de divers facteurs, puisse fabriquer ces chaussures pour 30 francs. Immédiatement, elle inonde le marché et l'industrie française de la chaussure n'arrive plus à écouler ses produits. Pour empêcher ce fait de se produire et assurer au capitalisme national les bénéfices qu'il réclame, les chaussures de provenance anglaise seront donc imposées d'un droit de douane d'au moins 20 francs, et si le capitalisme est satisfait de cette mesure, le plus clair de l'histoire c'est que les chaussures seront vendues au moins 20 francs de plus qu'elles devraient l'être en réalité.

Cela ne se passe pas cependant aussi simplement qu'on pourrait le croire, et il est des pays pour qui l'exportation est l'unique source de vie et qui n'accepte pas de se courber devant les exigences d'un capitalisme national. Chaque fraction du capitalisme en lutte, se défend par l'intermédiaire de son gouvernement et la concurrence de nation à nation est l'unique cause des négociations interminables qui se poursuivent depuis des années et des années. Le Capitalisme international cherche un terrain d'entente, et lorsque les intérêts particuliers n'ont pu se concilier autour du tapis vert de la diplomatie, alors on donne la parole au canon et c'est la guerre fratricide, criminelle, monstrueuse qui est chargé de régler le différend.

Voilà à quoi aboutit la concurrence. Les guerres coloniales n'ont également pas d'autres origines, et de l'étude de la Société capitaliste nous avons la ferme conviction qu'il ne peut en être autrement, tant que tous les rouages n'en auront pas été détruits et que les richesses sociales resteront détenues par une poignée de privilégiés.

Qui donc, aujourd'hui, en dehors de celui qui en profite, est assez fou pour trouver dans la concurrence, un phénomène utile à l'intérêt, au bien-être collectif ? Personne. Le commerce, la concurrence, le militarisme, le Capital en un mot, doivent disparaître et ils disparaîtront « crevant d'obésité ».

Par quel facteur nous remplacerons la concurrence ? Par la solidarité. Le Dantec peut dire que : « La biologie ne nous apprend que la nécessité de la lutte, et la noble utopie de justice, pour être ancrée dans la mentalité de l'homme, n'a pas de fondement scientifique » ; nous pensons que si la justice est en effet une utopie dans une société reposant sur l'autorité, que si l'égalité est un rêve lorsque, seule, dispose de la richesse sociale une minorité de parasites, la justice et l'égalité peuvent devenir une réalité lorsque les hommes enfin libérés du joug économique qui les écrase, n'auront plus à craindre la misère et la famine engendrés par le commerce et la concurrence.

Pour terminer, empruntons la conclusion de Pierre Kropotkine à son livre *la Conquête du Pain* :

« Pouvant désormais concevoir la solidarité, cette puissance immense qui centuple l'énergie et les forces créatrices de l'homme, — la société nouvelle marchera à la conquête de l'avenir avec toute la vigueur de la jeunesse.

Cessant de produire pour des acheteurs inconnus, et cherchant dans son sein même des besoins et des goûts à satisfaire, la société assurera largement la vie et l'aisance à chacun de ses membres en même temps que la satisfaction morale que donne le travail librement choisi et librement accompli, et la joie de pouvoir vivre sans empiéter sur la vie des autres. Inspirés d'une nouvelle audace, nourris par le sentiment de solidarité, tous marcheront ensemble à la conquête des hautes

jouissances du savoir et de la création artistique.

Une société ainsi inspirée n'aura à craindre ni les dissensions de l'intérieur, ni les ennemis du dehors. Aux coalitions du passé elle opposera son amour pour l'ordre nouveau, l'initiative de chacun et de tous, sa force devenue herculéenne par le réveil de son génie.

Devant cette force irrésistible, les « rois conjurés » ne pourront rien. Ils n'auront qu'à s'incliner devant elle, s'atteler au char de l'humanité, rouler vers des horizons nouveaux, entr'ouverts par la Révolution sociale ».

— J. CHAZOFF.

Accueil

CONCUSSION n. f. (du latin : *concussio*.)

Exaction commise par un fonctionnaire profitant de sa position pour percevoir des droits supérieurs à ceux prescrits par la loi.

Bien que cet acte indélicat soit considéré comme un crime et puni comme tel par la justice bourgeoise, on peut dire que ce ne sont pas les rigueurs de la loi qui effraient les concussionnaires. Chaque administration a les siens, et ce n'est pas dans la classe inférieure des fonctionnaires qu'il faut les chercher, mais parmi ceux qui occupent une place plus ou moins élevée sur l'échelle de la hiérarchie. Du reste, cela s'explique assez facilement, car lorsque par hasard les concussionnaires de haut grade sont pris entre les griffes de la justice, ils bénéficient toujours de l'indulgence des tribunaux ; et comment en serait-il autrement, puisque la magistrature n'échappe pas à la règle générale de la concussion et que certains magistrats pour augmenter leurs revenus, n'hésitent pas à spéculer sur leurs fonctions ?

Un conseiller municipal déclarait que celui de ses confrères parisiens qui ne gagnait pas cent mille francs par an était un imbécile.

Peut-on avouer plus cyniquement que l'on vend son mandat et qu'il y a toujours quelqu'un de prêt à l'acheter ?

Il n'y a pas grand chose à faire contre la concussion en particulier. Tant qu'il y aura des fonctionnaires qui auront, de par la forme de société à laquelle ils sont attachés, la possibilité de se servir au détriment des autres, la concussion existera. C'est l'arbre qu'il nous faut abattre si nous voulons que la sève ne monte pas pour nourrir les branches ; et c'est une rude besogne à laquelle doivent s'atteler tous les hommes de cœur.



Accueil

CONDAMNATION n. f.

Décision judiciaire par laquelle un tribunal contraint un individu à se soumettre et à subir une peine qui lui est infligée, en vertu de l'application de la loi.

Une condamnation est toujours arbitraire et ridicule. Arbitraire, parce qu'il n'appartient à personne, le droit de juger son prochain ; et ridicule, car il est impossible de déterminer la somme de souffrance et de peine qui peuvent réprimer un crime ou un délit.

Il est vrai que la loi bourgeoise prétend ne pas s'inspirer du talion, et que son désir n'est pas d'infliger au coupable une douleur égale à celle subie par sa victime, mais de rappeler à celui qui enfreint la loi, l'observation de ses devoirs sociaux ; elle ajoute que l'isolement du reste du monde est salubre au coupable et que la réflexion et la méditation le guérissent de l'envie de fouler à nouveau les lois de la « Justice ».

Or, il a été maintes et maintes fois démontré que les condamnations à une détention plus ou moins longue, ne guérissent pas un coupable et que, bien au contraire, une fois subie, la première peine était suivie d'autres délits et d'autres peines, et que par conséquent les bienfaits de la condamnation ne se manifestaient jamais.

Il y a diverses catégories de condamnations ; d'abord celles de droit commun et celles d'ordre politique. Les unes comme les autres sont infligées en vertu d'infractions à la loi bourgeoise, et c'est ce qui explique que les prisons ne sont peuplées en majorité que par de pauvres bougres, car ceux qui détiennent, ne seraient-ce qu'une parcelle du Capital, ne subissent jamais de condamnations criminelles ; il leur arrive parfois d'encourir des condamnations civiles, qui ne sont jamais bien pénibles.

Dans le domaine du droit commun, la condamnation recrute ses victimes parmi les « voleurs », les « meurtriers » et encore parmi les ouvriers en révolte, qui, en vertu des libertés républicaines, se permettent de descendre dans la rue pour réclamer leur « droit à la vie ».

Dans sa brochure « Pourquoi j'ai cambriolé », Jacob souligne que celui qui possède la fortune n'a jamais besoin d'user de procédés illégaux pour arriver à vivre, et que par conséquent il ne peut jamais être condamné comme voleur. En effet, on ne

s'explique pas pour quelles raisons M. de Rothschild ou M. Loucheur iraient cambrioler. Il en est de même pour le meurtre, qui, deux fois sur dix, a le vol pour mobile ; quant aux meurtres passionnels, qui ont quelquefois pour théâtre le terrain de la bourgeoisie, on connaît l'indulgence des tribunaux vis-à-vis des inculpés. Pour les grèves, ce sont encore les ouvriers qui en sont les victimes, et c'est sur eux que retombent toutes les responsabilités. On peut donc conclure en disant que ce n'est jamais la classe privilégiée qui subit les condamnations, mais les hommes issus de la classe opprimée.

Quant aux condamnations politiques, il arrive de temps en temps un accident aux représentants de la bourgeoisie, mais c'est excessivement rare, et en général ce ne sont que les révolutionnaires de gauche qui peuplent les prisons.

La condamnation est donc une arme bourgeoise, inutile en soi, car elle ne change absolument rien et ne maintient même pas l'ordre bourgeois, et son unique utilité serait peut-être de nourrir une armée de parasites qui ne sauraient que faire si on leur retirait le pouvoir de condamner.

Accueil

CONDUITE (ligne de) n. f.

L'homme est un animal complexe et, jeté dans la vie, il se perd parfois dans le tourbillon social ; arraché de droite et de gauche, il cherche sa voie et il lui arrive de traverser son existence sans la trouver. Incapable de prendre une décision, s'attachant à des niaiseries sans apercevoir les faits importants qui illustrent chaque jour l'histoire des sociétés, il est perdu dans le monde et dans les idées, subit l'influence des uns et des autres sans prendre de décisions propres et particulières ; en un mot, il est égaré et ne sait pas ce qu'il veut et ce qu'il peut. C'est un homme faible qui n'a pas de « ligne de conduite ».

Un homme fort doit se tracer un chemin. La ligne droite est le chemin le plus court d'un point à un autre. Il faut prendre la ligne droite si l'on ne veut pas se perdre dans les broussailles de la vie, et c'est ce que peu d'individus font en réalité. Il faut évidemment chercher sa voie, ne pas partir aveuglément ; mais une fois trouvée, une fois que l'on a la conviction d'être sur la bonne route, l'hésitation est un mal qui détruit tous les effets d'une inspiration heureuse et rend inutile toute l'énergie que l'on est à même de dépenser.

L'individu vient au monde chargé des vices et des tares de l'hérédité ; sitôt que sa raison est susceptible d'absorber quelque nourriture, il est accaparé par une société qu'il n'a pas conçue, qui lui applique ses lois, bonnes ou mauvaises, qui lui enseigne sa morale et qui cherche à en faire sa chose ; s'il est d'esprit assez éveillé, il regarde, il observe, il analyse et cherche à se détacher de ce milieu qui veut le comprimer ; mais dans une certaine mesure, il lui est impossible de ne pas subir l'influence du milieu.

S'il se laisse attacher et accaparer par ce milieu, c'est un homme perdu qui ira grossir le rang du troupeau, incapable de penser et juger par lui-même ; il deviendra une chose qui, associée à d'autres choses semblables, lui fermeront « la chose publique » qui se laisse gouverner par les coquins et les voleurs.

Renan nous dit : « La moindre action moléculaire retentissant dans le tout, et l'homme étant cause au moins occasionnelle d'une foule d'actions moléculaires, on peut dire que l'homme agit dans le tout d'une quantité qui équivaut à la petite différentielle qu'il y a entre ce qu'est le monde avec la terre habitée et ce que serait le monde avec la terre inhabitée. »

Et Renan a raison. Bien que l'homme soit déterminé, et en conséquence irresponsable, il lui incombe cependant, et aussi faible soit elle, une part de responsabilité dans tous les événements qui se déroulent, et si nous nous plaçons au point de vue social, c'est de sa ligne de conduite que dépend la transformation continuelle de la société.

Certes, il est bien difficile de définir ce que devrait être la ligne de conduite de chaque individu, surtout si nous nous plaçons sur le terrain philosophique, où nous sommes obligés de reconnaître que le bien et le mal n'existent pas. Pourtant, si nous nous plaçons sur le terrain de la sociologie, nous pouvons nous permettre de faire une petite entorse à l'absolu philosophique pour discerner - sans pour cela légitimer la répression quelle qu'elle soit - le bien du mal.

Considérons donc comme bien tout ce qui est utile à la collectivité et à l'individu, et mal tout ce qui est néfaste à l'une et à l'autre. Peu-être, de cette façon, sera-t-il possible de rechercher quelle doit être la ligne de conduite de l'individu.

Les Anarchistes veulent transformer le milieu social actuel, qu'ils considèrent comme mauvais. Plus que tous les autres, il est donc indispensable qu'ils aient une ligne de conduite conforme à leurs aspirations. On ne peut concevoir, par exemple, un individu luttant ou plutôt critiquant la forme d'exploitation actuelle, et qui lui-même se rendrait complice de cette exploitation ; on ne peut pas plus concevoir un ivrogne s'élevant contre l'alcoolisme et absorbant lui-même plus de liquide qu'il n'en peut contenir.

Nous n'ignorons pas que le milieu nous étreint et que nous sommes à tous moments obligés de lui faire des concessions ; celui qui se refuserait à toute concession envers le milieu n'aurait plus qu'à mourir. Mais cependant, chaque individu doit se tracer cette « ligne de conduite », minimum pourrait-on dire et, en la suivant, consentir le moins possible à la société moderne pour donner le plus qu'il peut à la société qu'il veut réaliser. La « ligne de conduite » de l'individu sain et sincère doit l'orienter vers le but qu'il poursuit, et il ne doit s'en détourner que lorsqu'il considère qu'il fait fausse route, et que l'expérience lui a démontré l'erreur de ses espérances.

Si chacun voulait adopter comme « ligne de conduite » : de ne jamais être nuisible à autrui, l'humanité serait bien vite réformée et les individus pourraient être libres et heureux. Hélas, les hommes en lutte constante les uns contre les autres se dévorent, et chacun ne recherche que son bonheur particulier sans se préoccuper de son prochain. C'est l'égoïsme qui domine en, notre siècle de luxe et de misère ; cependant, tous ceux qui peinent et qui souffrent, qui sont toujours les victimes d'une société marâtre seront bien obligés un jour de se tendre la main pour combattre l'ennemi commun. Et ce jour-là, la conduite des opprimés sera assez énergique pour que disparaissent à jamais de la surface du globe : l'exploitation qui abaisse et l'autorité qui tue.



Accueil

CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL n. f.

La Confédération générale du Travail est l'organisme central du syndicalisme français. Elle est composée des Unions départementales et des Fédérations d'industrie. Son siège est à Paris. Elle a pour but de coordonner les efforts des ouvriers groupés à leurs syndicats, unions locales, fédérations et unions départementales pour l'action sociale du prolétariat. Elle adhère à l'Internationale syndicale pour prolonger sur le plan international l'action qui se déroule dans son propre pays, en liaison avec les Centrales Nationales des autres pays. Cette définition a cessé d'être exacte depuis la scission de 1921. Elle n'en reste pas moins celle qui, un jour prochain, sous la pression croissante des nécessités correspondra à nouveau à la réalité, lorsque les tronçons épars du groupement ouvrier français se seront ressoudés.

* * *

L'histoire de la C. G. T. c'est celle du syndicalisme avec ses luttes, ses victoires et ses défaites. Son évolution, qui est aussi celle de la société actuelle. Il faut rechercher l'une et l'autre à l'origine, même si cet examen doit faire double emploi avec celui que nous avons été obligés de faire pour exposer le caractère, l'évolution et l'action des Bourses du Travail, principal élément de la C. G. T., lors de sa constitution.

Nous renoncerons cependant à examiner les luttes séculaires des travailleurs toujours en révolte, à toutes les périodes de l'Histoire, contre leurs oppresseurs, quelque visage qu'aient ceux-ci et quelques forme qu'ait revêtu l'exploitation de l'homme par l'homme.

Si nous nous assignions ici une pareille tâche, c'est l'histoire du monde, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, qu'il faudrait relater. Nous ne pouvons pour des raisons qu'on comprendra, entreprendre pareille tâche.

Il importe d'ailleurs assez peu qu'on fixe ici ou là telle époque ou à telle autre époque, l'origine exacte du mouvement syndical qui nous a conduits, de proche en

proche, jusqu'à l'origine de la C. G. T.

Nous nous contenterons donc de prendre notre tâche - qui n'en reste pas moins vaste - après la Révolution de 1789, après l'évanouissement des corporations.

L'écroulement du vieux système social, provoqué par la Révolution, avait fait table rase des privilèges de toutes natures et supprimé toutes les juridictions qui s'interposaient entre l'individu et l'État. Après 1789, l'homme, quelle que soit sa profession, ne relevait plus d'un patron, d'un seigneur, d'un évêque ou du fisc. Il n'y avait, plus sujets du roi, des nobles, des clercs, des paysans, plus de classes, d'ordres, de droits, de dîmes, plus d'entraves, etc... Mais il n'y avait plus non plus, dit Proudhon dans sa *Capacité politique des classes ouvrières* (page 11) aucune de ces autorités locales, de ces chartes particulières, de ces parlements, de ces corporations, de ces prérogatives ou exemptions. Rien ne subsista que ces deux termes extrêmes : l'État et le Citoyen. Rien ne demeura non plus, pour amortir la domination directe du second par le premier.

Qu'arriva-t-il ?

Avec les dépouilles des biens de la noblesse et du clergé, se constitua une classe de propriétaires-paysans tandis qu'une immense majorité du peuple ne voyait rien changer à sa condition première. Les classes se formèrent presque spontanément, immédiatement. La lutte fut d'autant plus vive que les non-possédants, les travailleurs, se rendirent compte de la spoliation et de la trahison dont ils étaient victimes de la part de leurs alliés de la veille : la nouvelle bourgeoisie, qui avait utilisé au mieux de ses intérêts la force populaire et ne rêvait que de l'asservir à nouveau pour asseoir ses privilèges, cette classe dont l'appétit était d'autant plus grand qu'il avait été plus longtemps contenu par le régime disparu.

Il y avait désormais la Bourgeoisie et le Prolétariat, la première brimant le second, après avoir utilisé sa force libératrice et révolutionnaire. La structure de l'État se trouvait modifiée. Les formes constitutionnelles étaient changées, mais l'exploitation, pour différente qu'elle, était, n'en subsistait pas moins, plus brutale et plus cupide qu'avant. C'était tout le résultat qui restait d'une révolution politique, et qui n'avait pas modifié les termes généraux du contrat social.

Alors qu'on répandait partout, au dedans comme au dehors, des idées de justice, d'égalité, de fraternité, c'était entre deux catégories d'hommes une opposition sans cesse croissante qui se développait du fait d'une sujétion politique et d'une exploitation économique sans frein, que rien ne venait atténuer.

Doit-on, comme Jouhaux l'affirme dans son ouvrage *Le Syndicalisme et la C. G. T.* (page 25) dire que la loi Le Chatelier, votée en 1790, ne correspond pas réellement à l'esprit des hommes qui l'ont votée ? Nous ne le croyons pas. À notre avis, cette loi était bien l'expression de leurs sentiments exacts. Le fait qu'elle ait été votée par

la Constituante au moment même où se produisaient à Paris, des cessations concertées du travail, nous permet d'affirmer qu'elle le fut en toute connaissance de cause.

On voulait museler les travailleurs, au moment même où les corporations disparaissaient ; le prolétariat était sans défense.

Le texte du manifeste adressé à cette époque aux ouvriers parisiens par le Conseil municipal le prouve avec évidence.

Voici ce qu'on y lit :

« Le Conseil municipal est instruit que les ouvriers de quelques professions se réunissent journellement en très grand nombre, se coalisent au lieu de s'employer à travailler et font des arrêts par lesquels ils taxent arbitrairement le prix de leurs journées. Tous les citoyens sont égaux en droit, mais ils ne le seront jamais en facultés, en talents et en moyens. La nature ne l'a jamais voulu. Il est donc impossible qu'ils se flattent tous de faire les mêmes gains.

Une coalition d'ouvriers pour porter le salaire de leurs journées à des prix uniformes et forcer ceux du même état à se soumettre à cette fixation serait donc évidemment contraire à leurs propres intérêts ; une pareille coalition serait une violation de la loi, une atteinte à l'intérêt général ».

Voilà ce qu'on osait écrire au lendemain de la Révolution. N'est-ce pas caractéristique d'un état d'esprit d'oppression ?

Combien de fois, depuis, avons-nous entendu tenir le même langage par le patronat et le « pouvoir » ? Combien de fois, hélas ! l'entendrons-nous encore, si, à la première occasion, nous ne proclamons pas d'abord les droits imprescriptibles du travail et des travailleurs, si nous renonçons à faire nos affaires nous-mêmes, pour les confier à des « génies, à des messies », à des maîtres nouveaux à qui nous remettons le soin de faire notre bonheur politique en consacrant notre esclavage économique ?

Les révolutions de 1830, 1848 et 1871 ont pourtant, à cet égard, apporté une confirmation éclatante à ces faits de 1790, sans ouvrir les yeux, hermétiquement clos - il faut le croire - des travailleurs. En sera-t-il de même demain ? Il faut le craindre et faire l'impossible pour que cela ne soit point.

Comme on le voit, c'est au lendemain de la grande révolution française qu'il faut situer l'origine des classes et la naissance du mouvement syndical, placé hors des institutions soit disant révolutionnaires créées par la Bourgeoisie pour asseoir son pouvoir et conserver ses privilèges récents.

N'est-ce pas aussi à cette date qu'il faut placer la compréhension de la responsabilité ouvrière et l'affirmation de celui de la solidarité de classe ?

Dès cette époque, on avait de la liberté du travail, une idée exacte et on condamnait aussi sévèrement qu'aujourd'hui l'acte de l'homme qui travaillait pendant que les autres revendiquaient. C'est de ce moment que date la vraie morale ouvrière qui veut que « quiconque ne participe pas à un effort ne soit pas digne d'en recevoir le prix et qui condamne sévèrement, mais justement, toute action qui tend à briser l'action revendicatrice des ouvriers ».

Les ouvriers d'ailleurs ne tinrent aucun compte du manifeste municipal. Les charpentiers, notamment, constituèrent un syndicat bien organisé. Leur exemple fut suivi par plusieurs corporations du bâtiment qui défendirent vigoureusement leurs salaires, sans oublier de poser le principe de la réduction de la journée de travail, qui fut ramenée de 14 à 12 heures (repos non compris).

Voyons ce que disaient de leur côté les patrons :

« Le prix de la journée, disaient-ils, est ainsi augmenté d'un sixième ; malgré les fortes réclamations qui se sont élevées contre ce désordre, il n'a pas été réprimé ».

Ne croirait-on pas entendre nos patrons modernes protester contre l'application de la journée de huit heures et l'augmentation des salaires ?

De même que la défense des intérêts heurte aujourd'hui ceux de la bourgeoisie et les conceptions juridiques du patronat ; cette tentative d'organisation pour modifier le contrat social, heurtait l'esprit des récents bourgeois de la Constituante. Inutile de tenter ou de faire croire que la loi Le Chatelier n'était pas l'expression exacte de l'état d'esprit de ceux qui la votèrent. Ils n'étaient ni des niais, ni des inconscients. Tous leurs actes le prouvent,

Donc lorsqu'ils acceptaient le projet de Le Chatelier qui disait dans un des considérants de son rapport introductif ;

« C'est aux conventions libres d'individu à individu à fixer la journée pour chaque ouvrier ; c'est ensuite à l'ouvrier à maintenir la convention qu'il a faite avec celui qui l'a occupé ». Le Chatelier exprimait une pensée concrète, claire pour tout le monde, a fortiori pour des représentants du Peuple.

Et lorsqu'il ajoutait « C'est à la Nation de subvenir aux besoins des individus et de leur assurer du travail » cela voulait dire, que grâce à la loi nouvelle, ainsi motivée, le seul organe nécessaire à la satisfaction des travailleurs c'était l'État.

Là encore, impossible de se tromper et ceux qui votèrent la loi Le Chatelier

savaient parfaitement qu'ils mettaient ainsi hors la loi l'organisation spécifique des travailleurs livrés sans défense à l'exploitation du patronat et à la domination de l'État.

N'est-il pas suffisamment significatif cet article de la loi Le Chatelier qui énonçait :

« L'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens d'un même État étant une des bases fondamentales de la constitution française... l'association ouvrière, sous quelque forme et sous quelque prétexte que ce soit, est prohibée ».

Et un, peu plus loin : « Toutes les conventions tendant à réformer de concert ou à n'accorder qu'à prix déterminé le secours de leur industrie ou de leurs travaux, tous règlements ou accords ainsi fixés sont déclarés inconstitutionnels, attentatoires à la liberté ou à la déclaration des Droits de l'Homme et de nul effet ».

On avouera qu'il était difficile d'être plus cynique ou de se montrer plus réactionnaire.

Et, bien entendu, les délits étaient durement punis : amendes de 500 francs, privation de droits civiques, etc...

Enfin pour bien démontrer que ce texte avait un véritable caractère de classe, la loi accordait aux employeurs un scandaleux privilège. Le Chatelier disait « qu'il n'entendait pas empêcher les commerçants de causer ensemble de leurs affaires ». On sait ce que cela veut dire.

La loi consulaire de l'an XI (1803) instituait enfin le « livret ouvrier » qui n'était autre chose que la « mise en carte » des travailleurs.

À part la création des juridictions prud'homales, le régime impérial ne fit que systématiser la sujétion des ouvriers.

Les articles 414 et 416 du nouveau Code pénal, si durs pour les ouvriers, si indulgents pour les patrons, l'article 1781 du Code civil qui disait : Le maître est cru sur parole pour la quotité des gages, pour le paiement des salaires de l'année échue et pour les acomptes donnés pour l'année courante, complétaient cette domestication de la classe ouvrière, sans que la moindre législation lui permît de se défendre contre l'adversaire.

On comprend dès lors, les difficultés que devait rencontrer le prolétariat pour son organisation.

Quelles qu'elles aient été, la classe ouvrière sut cependant les vaincre dans une assez large mesure et, souvent, elle se dressa contre le pouvoir de l'État.

La période de 1848 à 1871, assez mal connue, a vu des révoltes terribles où le prolétariat a pu se croire enfin maître de ses destinées. C'est alors que naquit la Première Internationale et que vit le jour le socialisme utopique ou romantique.

Cette époque marque la fin de la bourgeoisie terrienne et l'avènement de la bourgeoisie industrielle et bancaire. L'introduction du machinisme créa de nouvelles conditions de vie sociale. En même temps qu'il cesserait les liens entre les ouvriers, il entraîna une technique nouvelle d'où découlèrent : le chômage et l'avilissement des salaires.

La misère atteignit des proportions effroyables. Il y avait une désaxation totale de l'activité et le capitalisme manifestait son impuissance à modifier les conditions de vie, à suivre le rythme nouveau imposé par le machinisme.

Les grands mouvements de 1831 à Lyon, dont les salaires furent réduits de 4 francs à 18 sous par jour marquent le point culminant de cette crise. C'est pendant les grèves sanglantes de cette époque que les Canuts de la Croix Rousse inscrivent sur leur drapeaux cette devise restée de plus en plus d'actualité : Vivre en travaillant où mourir en combattant. Il en fut de même à Paris et en province. De nombreuses sociétés de résistance, auxquelles participèrent des chefs d'ateliers, se constituèrent un peu partout. Ce mouvement prit une « telle ampleur qu'il apeura le gouvernement qui, par la loi du 25 mars 1834, prit de sévères mesures contre les « Sociétés de résistance. ». (Syndicats de l'époque).

Ce vote alla à l'encontre du but poursuivi. Deux nouvelles insurrections éclatèrent presque aussitôt : l'une à Lyon, à la suite de poursuites pour faits de grèves, écrasée dans le sang, après 5 jours de lutte héroïque, et l'autre à Paris qui aboutit à un effroyable massacre.

Thiers, l'assassin des Communards fit peser sur la classe ouvrière un régime de terreur écrasant.

Rien n'arrêta pourtant l'élan du prolétariat et les journées de juillet verront le prolétariat se dresser contre l'État, serviteur de la bourgeoisie et massacreur des travailleurs.

C'est à ce moment que s'éveille la conscience du prolétariat. Il comprend qu'il n'arrivera à rien tant qu'il n'aura pas démoli le pouvoir de l'État et détruit l'exploitation nationale pour transformer la société.

Sous l'influence de Buonarotti survivant de la conspiration des Egaux, le socialisme gagne les classes ouvrières, encore qu'elles ne se reconnaissent guère dans le patois des doctrines Saint-Simoniennes, phalanstériennes et étatiques de Louis Blanc.

C'est alors que se produit dans ce bouillonnement d'idées la Révolution de 1848

qui fut un triomphe passager du Peuple et porta au Pouvoir en la personne de Louis Blanc et d'Albert, le socialisme d'État.

Celui-ci ne tarda pas à marquer son impuissance. Une fois de plus les travailleurs furent trompés et déçus. Le salariat ne fut pas supprimé, comme ils l'espéraient dans leur naïveté. Les journées de février 1848 furent suivies d'une crise de chômage effroyable. Les revendications ouvrières en vinrent en fin de compte, à s'exprimer ainsi : « Le droit au travail ». Quelle aubaine pour le patronat !

Quelques mesures inopérantes, les unes platoniques, les autres vaines du gouvernement provisoire : la suppression du tâcheron, la réduction de la journée de travail à dix heures à Paris et onze heures en province, n'étaient pas de nature à donner satisfaction aux réclamations des travailleurs et, moins encore, à solutionner les problèmes de l'heure.

C'est à ce moment, le 28 février 1848 que le gouvernement provisoire décida de créer les Ateliers Nationaux, pour parer au chômage grandissant.

Entreprise vouée à l'échec, voulue, d'ailleurs, tentée en pleine crise économique et sociale, les Ateliers Nationaux aboutirent à un lamentable fiasco qui prit fin le 19 juin 1848 par le vote de la loi Falloux qui ordonnait la dissolution des Ateliers.

Cette dissolution qui ne laissait aux ouvriers d'autres alternatives qu'un chômage aggravé ou l'enrôlement dans l'armée, aboutit à l'insurrection du 23 juin 1848 qui fut réprimée avec une sauvagerie sans nom dont on ne retrouvera l'équivalente qu'en 1871.

Ces trois mois de misère du public trouvèrent leur épilogue dans les fusillades, l'emprisonnement, la déportation de milliers d'ouvriers, la suppression de la liberté de la presse. Œuvre d'une réaction qui ne devait plus cesser de s'aggraver.

Le rêve ouvrier était encore une fois à terre. Ainsi s'écroulaient à tout jamais les illusions du socialisme utopique fraternel, ayant foi dans la bonne volonté des classes adverses.

De même disparaissait de la scène le socialisme autoritaire qui attendait de l'action de l'État la réalisation de la justice sociale.

De cette longue et cruelle leçon devaient surgir les idées prolétariennes modernes : Proudhon a aidé considérablement à leur éclosion en publiant *Les Contradictions économiques*. Quelque jugement qu'on porte sur son œuvre si diverse, si touffue, si contradictoire, que certains ont pu dire de lui qu'il était le « Dieu de l'Anarchie », tandis que d'autres le traitaient de « petit bourgeois », il n'en est pas moins vrai que Proudhon exerça sur son époque, et longtemps après, une énorme influence.

Nous lui devons cette formule prophétique : « L'Atelier fera disparaître le gouvernement », dont la réalisation reste le souci du syndicalisme moderne. Apôtre de la liberté dont il avait le culte au plus haut degré, il lutta contre Marx et Engels qui étaient les apôtres de l'Autorité. Aussi, à peine ces hommes, doués les uns et les autres, d'une puissance de travail formidable, se furent-ils rencontrés qu'ils se séparèrent et s'affirmèrent d'irréductibles adversaires, comme le sont encore aujourd'hui les partisans de ces deux doctrines.

Le coup d'État du 2 décembre 1851 raffermi la réaction et il faut la venue d'éléments nouveaux pour que le prolétariat triomphe tant soit peu de la réaction. Le renouveau de l'action ouvrière ne se poursuivit qu'en 1862 après la visite des délégations ouvrières françaises à l'Exposition universelle de Londres, au cours de laquelle elle parut prendre contact avec les organisations anglaises.

L'année 1863 marqua une date importante dans le mouvement ouvrier français. C'est, en effet à ce moment que parut le Manifeste des Soixante par lequel les ouvriers parisiens proclamaient la rupture entre le prolétariat et la bourgeoisie même républicaine.

Ce manifeste donna prétexte à Proudhon de publier son dernier livre : De la capacité politique des classes ouvrières. Pour la première fois, disait-il la plèbe a fait acte de personnalité et de volonté. Elle a bégayé « son idée ». C'était vrai.

En cette année 63, l'agitation ouvrière s'accrut fortement. Elle fut surexcitée par les poursuites dirigées contre les grévistes de la typographie parisienne. Le gouvernement dut céder devant les organisations et l'opinion, en faisant voter la loi de 1864 qui reconnaissait le droit de coalition. C'était la conquête du droit de grève encore que la loi s'efforçât d'en restreindre autant que possible l'exercice.

Dès lors, les événements se précipitent. En 1864, se constitue à Londres, la Première Internationale, l'Association Internationale des Travailleurs, fondée le 28 septembre après un meeting international à Saint-Martin's Hall. Karl Marx en écrivit les statuts qu'on peut résumer ainsi : « Les travailleurs d'un même métier forment une section, ces sections à leur tour une Fédération, et c'est de l'ensemble de ces Fédérations qu'était composée l'Internationale à la tête de laquelle se trouvait un Conseil central siégeant à Londres ».

La section française fut formée en 1865. Elle eut son siège rue des Gravilliers. Le premier congrès de l'Association Internationale des Travailleurs se tint à Genève en 1866.

Il fut remarquable de tenue et de clarté.

Pendant que la délégation française faisait admettre que le but de l'Internationale était : « La suppression du salariat et que celle-ci s'obtiendrait par l'association

corporative des travailleurs, la délégation anglaise faisait accepter le principe de la journée de huit heures comme revendication générale du prolétariat ». On évoqua même, dès cette époque, l'idée de grève générale.

Le deuxième congrès se tint à Lausanne en 1867. Il resta dans la tradition mutuelliste ; il déclara en outre « Que l'émancipation sociale des travailleurs est inséparable de leur émancipation politique et que l'établissement des libertés politiques est une mesure d'absolue nécessité ».

Pour avoir osé émettre de semblables affirmations la section française fut poursuivie dans ce pays, sans que ces poursuites gênassent d'ailleurs en quoi que ce soit le développement de la Première A. I. T.

Les Congrès suivants : Bruxelles (1868), Bâle (1869), marquèrent une évolution très nette vers le collectivisme sous l'impulsion de César de Paëpe et de Karl Marx, dont l'influence ne devait pas tarder à se montrer prépondérante.

À Bâle on décida « que la propriété collective était une nécessité sociale, que la société avait le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de la faire rentrer à la Communauté ».

Cependant que décroissait « Mutuellisme » modéré français et que montait l'influence de Karl Marx, une autre tendance, celle des « fédéralistes » s'affirmait sous l'impulsion de Michel Bakounine.

Marx et Bakounine ne devaient pas tarder à s'affronter. Pendant que les Marxistes déclaraient que la révolution sociale ne peut s'accomplir que par la prise de l'État et affirmaient indispensable la constitution du prolétariat en parti politique, les fédéralistes, avec Bakounine, voulaient supprimer l'organisation bourgeoise, désorganiser l'État actuel et reprendre la reconstitution sociale à la base par la Commune, cellule initiale, ce qui ne diffère guère de ce que veulent accomplir les syndicalistes fédéralistes d'aujourd'hui avec les Bourses du Travail et les Unions locales.

En ce qui concerne le rôle des syndicats, la divergence n'était pas moins sensible. En effet, pendant que les premiers prétendaient que les syndicats devaient restreindre leur action à la seule défense des intérêts corporatifs, les seconds voyaient en eux non seulement un instrument de lutte, mais encore une institution durable, dont le rôle serait, la révolution accomplie, de continuer la production et d'organiser le travail. On ne dit pas autre chose aujourd'hui.

Ces divergences eurent pour conséquence la scission d'abord, la fin de l'A. I. T. ensuite. Lorsque Marx parvint à se débarrasser de Bakounine en dominant complètement le Comité central, l'Association Internationale des Travailleurs, qui avait suscité tant d'espoirs, alla s'éteindre obscurément en Amérique, à New-York.

Néanmoins, son influence et son rôle furent énormes. En le dotant de cette formule : L'Émancipation des Travailleurs sera l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes, elle a imprimé au mouvement syndical son véritable caractère. En même temps qu'elle a précisé les aspirations et les idées du prolétariat, elle a défini le but final de ses efforts. Elle l'a aussi débarrassé de la gangue nationaliste. C'est un résultat qui compte.

L'Association Internationale des Travailleurs joua, en France, un rôle considérable. Elle servit de point d'appui solide au mouvement revendicatif. C'est sur elle que s'appuyèrent les grèves des textiles de Roubaix, qui tournèrent à l'émeute, et celles des mineurs de la Ricamarie (Loire) pendant les dernières années de l'Empire.

Puis ce fut la guerre de 1870-71 et la Commune où plusieurs des membres français du Conseil général de la Première Internationale, dont Varlin, jouèrent un rôle de premier plan.

Puis, après l'échec du mouvement communaliste vint la répression versaillaise avec Thiers et Galiffet qui exterminèrent, emprisonnèrent et déportèrent plus de trente mille personnes à Paris, cent dix mille dans la France entière.

Œuvre vaine, d'ailleurs, puisque les auteurs de ces méfaits abominables virent eux-mêmes se reconstituer presque aussitôt le mouvement qu'ils avaient cru détruire à jamais. N'y a-t-il pas là, dans cette résurrection, de quoi anéantir tout le pessimisme d'aujourd'hui ?

Les premiers qui tentèrent de reconstituer le mouvement ouvrier, sous l'état de siège et l'ordre moral, n'étaient certes pas des révolutionnaires. Mutuellistes, républicains, ils se donnaient comme but : la conciliation du capital et du travail, comme les démocrates sociaux d'aujourd'hui. Ils n'en furent pas moins traqués. Preuve suffisante pour démontrer que le capital et le Pouvoir pratiquent, eux, constamment la lutte de classe, même lorsque le prolétariat tend à collaborer avec eux.

Faible au début, ce mouvement n'en prit pas moins rapidement une certaine ampleur. Par ses moyens propres, il réussit à envoyer une délégation de 90 membres à l'Exposition Universelle de Vienne (Autriche), en 1873.

La même année, il crée le Cercle de l'Union Syndicale, lequel donne des inquiétudes au pouvoir qui le supprime aussitôt constitué. En 1875, il y avait 135 Chambres Syndicales qui purent à nouveau envoyer une délégation à l'Exposition Universelle de Philadelphie, en 1876.

C'est alors que cette délégation lança à son retour un manifeste qui rappelait celui des soixante de 1863. On y lisait ces lignes qui, aujourd'hui encore, ne manquent

pas d'intérêt :

« Prolétaires, soyons bien persuadés que l'œuvre de la civilisation réside en nous et qu'elle ne s'accomplira que par nous. À l'œuvre, prolétaires ! Trop longtemps instruments de la puissance d'argent, tendons-nous la main et marchons, ainsi, à la conquête de nos instruments de travail, à la possession de la propriété qui, en toute justice, doit appartenir à nous ! Le Travail est le pivot de l'Humanité. Honneur aux travailleurs ! »

Quoique ce fût la pensée d'une minorité éclairée, assez faible, la tradition était renouée.

Les événements vont d'ailleurs se précipiter avec rapidité.

À peine la délégation des Chambres Syndicales était-elle partie pour Philadelphie que fut lancée l'idée d'un Congrès ouvrier, accueillie avec un vif enthousiasme dans le pays entier.

Il se tint le 2 octobre 1876. 94 groupements (76 de Paris, 16 de province plus 2 Unions Centrales constituées à Lyon et à Bordeaux, se réunirent) à Paris, salle des Ecoles, rue d'Arras ; 360 délégués y participèrent.

On a lu dans l'exposé historique des Bourses du Travail la façon dont Bonne (tisseur de Roubaix) ébauchait déjà le rôle à ce Congrès, le principal passage de la résolution qui y fut votée.

Certes, cette résolution n'était pas incendiaire. Loin s'en faut. Elle proclame cependant la nécessité de l'indépendance du mouvement ouvrier. De même elle se prononça contre le projet Lockroy, ce précurseur malhabile de Waldeck-Rousseau. Tranquillisés, les maîtres de l'heure purent croire que le mouvement ouvrier n'était plus à craindre. Ils se crurent débarrassés du « spectre rouge ». Ils devaient déchanter avant longtemps.

Les militants de l'école marxiste : Guesde, Lafargue, Chabert, rentrés d'exil, reprirent les doctrines du Conseil général de l'A. I. T. disparue. Ils tentèrent d'organiser un Congrès pendant l'Exposition Universelle de Paris, en 1878. Ils furent poursuivis et empêchés de le tenir.

Ils saisirent alors l'occasion qui leur était offerte de participer au 2^o Congrès ouvrier qui se tint à Lyon, la même année. Malgré tous leurs efforts, les collectivistes ne purent influencer le Congrès qui ne se rendit pas à leurs idées.

C'est à ce Congrès que Balleret prononça son fameux discours contre l'électoratisme, la dictature et l'État, bien qu'il fut collectiviste. Il est vrai qu'à cette époque le collectivisme condamnait l'État, ce qui n'existe plus de nos jours chez les

socialistes et les communistes qui ne voient de salut que dans une administration étatique centralisée.

Le 3ème Congrès se tint à Marseille, le 21 octobre 1879 : Les collectivistes y triomphèrent des mutuellistes qui furent écrasés.

Par 72 voix contre 27 le Congrès adopte pour but : la collectivité du sol, sous-sol, instruments de travail ; matières premières données à tous et rendues inaliénables par la Société à qui elles doivent retourner. Ce qui n'empêche nullement le Congrès d'invoquer la légalité et de déclarer que ce programme n'est réalisable que par la prise du pouvoir politique et de transporter dans l'arène politique l'antagonisme des classes. Décidément, dans un an, les collectivistes, parvenus à leurs fins, avaient fait du chemin, mais à rebours. C'est du Congrès de Marseille, en 1879, que date l'immixtion de la politique dans les syndicats. Ceux-ci s'en trouvèrent gênés jusqu'à la constitution de la C. G. T. en 1895.

L'unité ouvrière en fut retardée d'un quart de siècle. Et ce fut une suite de luttes terribles qui s'aggravèrent encore du fait des scissions qui se produisirent et se multiplièrent dans le Parti socialiste en se répercutant dans les Syndicats, comme aujourd'hui.

D'un côté, le socialisme faisant de l'État l'organe et la fin de la transformation sociale ; de l'autre, un assemblage de doctrines contradictoires qui s'efforçaient dans leur condensation difficile de se rapprocher du Bakouninisme et des Fédéralistes de l'Internationale.

Le fossé entre le Parti socialiste et les Syndicats se creusa sans cesse. Sentant que l'action politique compromettrait leur unité et contrariait leur activité, les Syndicats s'en détournèrent.

Dans le Parti socialiste les choses se gâtèrent d'ailleurs rapidement. Une première scission se produisit en 1881. Brousse, Joffrin, Rouanet, Ferroul et Boyer se séparèrent des guesdistes pour former la tendance « possibiliste ».

Pendant ces déchirements socialistes, les Syndicats poursuivirent une existence obscure.

Pourtant un vaste travail en vue d'une organisation plus grande se faisait sur le terrain économique. En 1883, une organisation, la corporative du Ve Arrondissement de Paris, appelait les salariés à l'union « entre tous ceux qui voulaient l'affranchissement des travailleurs par eux-mêmes ».

L'année suivante, en 1883, un groupe d'ouvriers publia une brochure dont quelques formules sont remarquables pour l'époque

« Le Prolétariat, pour sa lutte émancipatrice, trouve aujourd'hui dans la corporation, sa base d'opération la plus sûre, comme jadis la bourgeoisie, pour son affranchissement, trouva la sienne dans la commune.

Il s'agit d'ouvriériser la Société, de façon que, sur les ruines d'un monde où l'on tenait à honneur de vivre noblement sans rien faire, il s'élève un monde plus juste où chacun puisse vivre en travaillant et ne puisse vivre autrement. La clef de la question sociale, c'est la corporation ».

N'y a-t-il pas dans cette idée, bégayée, comme le disait Proudhon en 1863, l'idée de la reconstruction sociale dont les Syndicats seront les cellules ? Bien que leur existence fût obscure, comme nous l'avons dit, l'organisation corporative ouvrière n'en progressait pas moins.

En 1881, on comptait en France 500 Chambres Syndicales ouvrières, dont 150 à Paris, avec 60.000 adhérents ; les patrons avaient à cette époque 138 Associations groupant 150.000 membres, si l'on s'en tient au rapport d'Allain Targé à la Chambre sur l'abrogation des arts. 414, 415 et 164 du Code pénal en 1881.

C'est en cette année 1881, que fut constituée la Fédération des Travailleurs du Livre. Celle des Charpentiers existait depuis 1880, de même que celle des mineurs. Les Fédérations lithographique et culinaire furent constituées en 1884. C'est à ce moment que le législateur sentit la nécessité d'introduire dans le Code la reconnaissance du droit syndical, de le codifier pour canaliser l'effort ouvrier, afin de faire des syndicats un contrepoids au patronat.

La loi du 21 mars 1884 fut l'œuvre habile de Waldeck-Rousseau.

Cette loi n'était, bien entendu, libérale qu'en apparence. Elle reconnaissait un fait sur lequel il était impossible de revenir. Elle établissait la séparation entre le droit de coalition et le droit syndical. De même, elle maintenait l'art. 414 et 415 du Code pénal - toujours en vigueur - sur les atteintes à la « liberté du travail » ; elle refusait le droit syndical aux fonctionnaires et ouvriers de l'État ; elle tendait à restreindre l'activité du groupement corporatif. Le seul fait nouveau était la reconnaissance légale des Syndicats.

Elle n'eut de valeur que par l'action tenace des ouvriers qui firent reconnaître leurs organisations par le patronat, malgré que celui-ci s'y opposât fortement. Elle permit au syndicalisme de se développer plus facilement et l'État ne perdait pas l'espoir d'utiliser cette force naissante contre le capitalisme industriel et bancaire qui tentait, chaque jour un peu plus de se substituer à lui.

La circulaire de Waldeck-Rousseau, adressée aux Préfets, montre bien tout le parti que le Gouvernement comptait tirer des Syndicats, s'il réussissait à les maintenir

sous sa tutelle.

Pendant que le pouvoir tentait de réaliser ses desseins, le syndicalisme prenait force et vie. Les ouvriers acquéraient la notion de l'interdépendance des corporations. Ils saisissaient mieux aussi la généralisation indispensable de leurs Unions. Ils n'accordaient d'ailleurs à la loi de 1884 que sa valeur restreinte. Ils ne l'accueillirent que très fraîchement et en 1886, au Congrès de Lyon, ils la dénoncèrent comme un piège. Longtemps, ils ne s'y conformèrent que peu ou point.

D'ailleurs si cette loi n'est plus combattue aujourd'hui avec la même vigueur, cela tient à ce que le Pouvoir a laissé tomber en désuétude la plupart des dispositions restrictives qu'elle contient.

Nous sommes, aussitôt le vote de cette loi, en pleine confusion. À l'intrusion du Parti politique dans le mouvement syndical, il faut ajouter la scission du Parti socialiste, comme nous l'avons vu. Mais le morcellement ne devait pas s'arrêter là. Les « possibilistes » de la Fédération des Travailleurs socialistes devaient connaître une nouvelle scission. Les « allemanistes » sortirent de la Fédération pour former le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire.

Il est impossible d'étudier ici toutes les querelles qui opposèrent les unes aux autres les fractions socialistes, mais on doit les mentionner pour aider à comprendre l'histoire du syndicalisme et les difficultés qu'il rencontrera par la suite, à partir de 1920.

Si ces scissions eurent pour conséquence de gêner considérablement le développement du syndicalisme, elles empêchèrent, par contre, un Parti d'accaparer son action et de le mettre en tutelle.

Il serait puéril cependant de nier l'influence du socialisme de cette époque sur le syndicalisme à peine organisé. Il ne faudrait pas non plus surestimer cette influence. Les syndicats non socialistes ne tardèrent pas, par exemple, à reconnaître l'impossibilité de concilier les intérêts des travailleurs avec ceux des patrons. L'esprit révolutionnaire ne tarda pas à se développer chez eux.

Les divisions qui réduisaient le socialisme à l'impuissance eurent pour effet de rapprocher les ouvriers de l'action, spécifiquement syndicale qui prit sans cesse une plus grande place. Déjà, ils ne la subordonnaient plus aussi complètement à l'action politique, lorsque les « allemanistes » proclamèrent au X^e Congrès, en 1891, « que l'action politique n'a guère que la valeur d'un moyen de propagande et d'agitation ».

Cette motion déclarait en outre : « Il y a nécessité d'envisager une levée en masse des travailleurs, qui par la grève générale nationale et internationale, donneront une sanction aux grèves partielles ».

C'était la première fois que l'idée de la grève générale était formulée d'une façon claire et nette. Elle devait faire son chemin.

À côté des « allemanistes », les « blanquistes » du Comité révolutionnaire central (fondé en 1881) avec Vaillant, tendaient à reconnaître au mouvement syndical une certaine autonomie pendant que les anarchistes-communistes, dont le rôle ne tardera pas à être prépondérant, affirmaient déjà la nécessité de l'indépendance du syndicalisme.

C'est sous de tels auspices que se réunit le Congrès de Lyon, le 11 octobre 1886. Alors que les socialistes pensaient que les Syndicats étaient acquis « au socialisme parlementaire », ceux-ci s'affirmèrent au contraire nettement « révolutionnaires ».

Pour différencier les deux sections du mouvement ouvrier, le Congrès décida la constitution d'une Fédération des Syndicats qui permettrait de distinguer les deux actions : économique et politique.

Il vota, à ce sujet la résolution suivante :

« La Fédération nationale des Chambres Syndicales se déclare sœur de toutes les Fédérations socialistes ouvrières existantes, les considère comme une armée tenant une autre aile de la bataille ; ces deux armées devront dans un temps peu éloigné faire leur jonction sur un même point pour écraser l'ennemi commun. »

À vrai dire c'était là une affirmation assez équivoque de l'autonomie des mouvements. La prédominance du Parti y était à peine masquée. On s'en aperçut bien au Congrès de Montluçon en 1887 et on le vit mieux encore lorsque la Fédération des Syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France tint ses assises dans les mêmes villes et avec les mêmes éléments, en même temps que l'organisation politique à la remorque de laquelle elle traîna une existence peu brillante, malgré quelques velléités d'indépendance, comme à Bordeaux en 1888.

Elle disparut d'ailleurs assez vite de la scène. Sans programme bien à elle, machine politique au service de l'action électorale, elle était d'avance vouée à l'impuissance. Sa disparition fut encore hâtée par l'apparition des Bourses du Travail, fait capital de cette époque du mouvement syndical.

On a trouvé dans l'étude consacrée à la Bourse du Travail toute l'histoire de celle-ci et son origine. Nous n'y reviendrons donc pas ici. Nous nous bornerons à constater que la première Bourse fut créée à Paris en 1886, après l'adoption du projet Mesureur.

Les Bourses se multiplièrent rapidement. Il y en avait 14 en 1892. Elles eurent tout naturellement l'idée de se fédérer entre elles et mirent leur projet à exécution à

Saint-Étienne, le 7 février 1892.

Leur but, leur constitution furent définis à ce Congrès. De cette époque date la deuxième phase évolutive du syndicalisme qui va sans tarder affirmer son caractère de mouvement spécifique de classe.

Le Syndicat socialiste sentant le danger que représentait pour eux la jeune Fédération des Bourses, repoussa la proposition d'un Congrès commun à la réunion des Syndicats de la Fédération des Syndicats à Marseille en 1892.

Ce Congrès de Marseille de la Fédération des Syndicats eut à se prononcer sur la résolution votée à la Conférence régionale de Tours qui s'était tenue quelques jours auparavant et avait adopté la grève générale comme seul moyen révolutionnaire. Malgré tout le talent de M. Aristide Briand - qui depuis... - le Congrès de Marseille marqua sa rupture avec les Syndicats en repoussant leur suggestion.

C'est alors que se tint à Paris, en 1893, un autre Congrès des Bourses qui fut retardé en raison de la fermeture de la Bourse du Travail de Paris par Charles Dupuy, président du Conseil, à qui l'activité des Bourses portait ombrage.

Ce Congrès se tint le 12 juillet 1893. Il eut tout de suite le caractère d'une protestation véhémement contre le coup de force gouvernemental. Un grand nombre de délégués, y compris ceux représentant les Centres inféodés au Parti, y assistaient.

La discussion sur la question d'union des forces ouvrières se termina par le vote de la résolution ci-dessous :

« Tous les Syndicats ouvriers existants devront, dans le plus bref délai, adhérer à leur Fédération de métier ou en créer, s'il n'en existe pas ; se former en Fédérations locales ou Bourses du Travail, puis ces Fédérations et ces Bourses du Travail devront se constituer en Fédérations nationales.

À cet effet, le Congrès émet le vœu que la Fédération des Bourses du Travail de France et la Fédération nationale des Chambres Syndicales se fondent en une seule et même organisation.

Il sera fondé un Comité Central composé de deux délégués par Fédération de métier et quatre pour la Fédération nationale des Bourses du Travail et les Chambres Syndicales. »

Ce ne fut, hélas !, qu'un vœu. L'organisation unique ne devait surgir que deux ans plus tard, en 1895, après la disparition effective de la Fédération des Syndicats en 1894, après le Congrès de Nantes.

L'idée concrète de l'Unité au mouvement syndical n'en date pas moins de ce Congrès. Elle devait trouver sa matérialisation assez rapidement. Elle se fera pressante jusqu'au point d'apparaître comme la préoccupation dominante de la classe ouvrière.

Un recul suivit pourtant cette décision du Congrès de 1893.

Le Congrès avait bien nommé une Commission de neuf membres dite « d'organisation de la grève générale », mais elle fit aucun travail vraiment positif. Il convient d'ailleurs d'ajouter que le Parti ouvrier français ne lui ménagea pas les ennuis et il fit si bien qu'au Congrès de Nantes, en 1894, les deux Fédérations (Bourses et Syndicats), organisèrent deux Congrès séparés.

La Bourse du Travail, sollicitée par les deux groupements, leur déclara qu'il ne lui semblait pas nécessaire d'organiser ces deux Congrès et leur proposa de fusionner. Tandis que la Fédération des Bourses acceptait aussitôt, celle des Syndicats donna son adhésion d'assez mauvaise grâce, après avoir tenté de tenir son Congrès à Saint-Nazaire. C'était, pour le Parti ouvrier français un échec incontestable. Aussi, décida-t-il, pour la première fois, que le Congrès politique précéderait celui des Syndicats. Il espérait qu'en se prononçant contre la grève générale, il influencerait le Congrès des Syndicats. Il n'en fut rien.

Les éléments des Syndicats du Parti furent complètement défaits et c'est par 67 voix contre 37 que le Congrès se prononça contre la thèse du Parti ouvrier français.

La cassure était consommée et l'Unité, un moment entrevu semblait s'éloigner à nouveau.

Ces perspectives alarmantes disparurent assez vite en raison du rôle réduit que joua désormais la Fédération des Syndicats.

Ombre d'elle-même, elle tint un Congrès à Troyes en 1895. Elle anathématisa contre la grève générale et repoussa l'idée de la grève générale, mais elle ne put empêcher que la Confédération Générale du Travail naisse à Limoges en cette même année 1895.

D'autres faits allaient concourir à soustraire le mouvement syndical à l'influence des partis politiques. Guesde, en effet, réagit vigoureusement contre cette séparation du syndicalisme et du socialisme parlementaire, et le Congrès international socialiste de Londres (1895) eut à examiner longuement cette question.

Déjà, il avait pris la précaution, dans un précédent Congrès international tenu à Zurich, de faire voter avec ses amis de l'Internationale, une résolution qui excluait tous les adversaires de l'action parlementaire

Cette résolution disait : « Toutes les Chambres Syndicales seront admises au Congrès, et aussi les Partis et les organisations socialistes qui reconnaissent la nécessité de l'organisation des travailleurs et de l'action politique.

Par l'action politique on entend que les organisations des Travailleurs cherchent autant que possible à employer ou à conquérir les droits politiques et le mécanisme de la législation, pour amener ainsi le triomphe des intérêts du prolétariat par la conquête du pouvoir politique. »

On comprend aisément qu'ainsi préparé, le Congrès de Londres ne fut qu'une violente réaction des politiciens contre le syndicalisme affirmant sa maturité. La bataille commence par la discussion sur la validation des mandats. Les politiques contestèrent ceux des délégués ouvriers en rappelant la décision de Zurich. Les deux thèses s'affrontèrent avec force. Ce fut Guesde qui engagea la bataille.

Tranchant comme à son habitude, il déclara :

L'action corporative est une simple interprétation de l'ordre capitaliste. La classe ouvrière ne peut se désintéresser du gouvernement. C'est au gouvernement, c'est au cœur qu'il faut frapper. Dans ce Congrès, il n'y a pas de place pour les ennemis de l'action politique. Ce n'est pas de l'action corporative qu'il faut attendre la prise de possession des grands moyens de production. Il faut d'abord prendre le gouvernement qui monte la garde autour du capitalisme. Ailleurs, il n'y a que mystification, il y a plus, il y a trahison... Ceux qui rêvent une autre action n'ont qu'à tenir un autre Congrès.

Comme on le voit, la condamnation était formelle, sans réplique. Aveuglé par son dogmatisme politique, Guesde ne pouvait comprendre que c'est par l'action simultanée de destruction du pouvoir bourgeois et de prise des moyens d'échange et de production que le prolétariat, toutes forces réunies, mettra fin au régime capitaliste.

Il n'en fut pas moins suivi par tous les représentants socialistes français : Jaurès, Gérault-Richard, Viviani, Deville, Rouanet et Millerand, dont la majorité devait, par la suite, faire une si brillante carrière dans le sein de la bourgeoisie, avec Guesde lui-même.

Les représentants socialistes étrangers ne furent d'ailleurs pas moins catégoriques. Nous sommes, proclament Wilhem Liebknecht, avec les « collectivistes », contre les « anarchistes ».

C'était le renouvellement des luttes de la 1ère Internationale, les mêmes que celles que nous connaissons aujourd'hui.

Les délégués syndicaux français se défendaient d'assister à ce Congrès en tant qu'anarchistes. Ils n'étaient que des délégués ouvriers et rien de plus, quelles que soient, affirmaient-ils, leurs pensées personnelles.

C'étaient, parmi les plus marquants, Pelloutier, secrétaire des Bourses ; Allemane, leader du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire ; Vaillant, député de la Seine ; Pouget, rédacteur du « Père Peinard » ; Guérard, des cheminots ; Tortelier, un des précurseurs du syndicalisme. Tous se réclamaient purement et simplement de leur mandat syndical.

Ce mandat se traduisait ainsi : S'abstenir de toute discussion, de toute déclaration politiques ; sur ce point, ils étaient neutres, si bien qu'ils s'abstinrent dans le vote excluant les anarchistes proprement dit. Ils ne voulaient faire que de l'action syndicale.

La délégation française se sépara en deux parties à peu près égalés : 57 contre, 56 pour.

Furieux, les socialistes français firent claquer les portes et se retirèrent, en dénonçant comme une manœuvre de la réaction - déjà - cette indifférence des syndicats pour la conquête du pouvoir qui livrait le socialisme à l'ennemi.

Le Congrès se montra lui-même, si possible, plus intransigeant encore.

La tendance politique s'y affirma nettement... « L'action législative et parlementaire » fut considérée « comme l'un des moyens nécessaires » pour arriver « à la substitution du socialisme au régime capitaliste ». En conséquence, déclarait Wilhem Liebknecht, dans sa motion, les anarchistes seront exclus.

Ces décisions du Congrès de Londres eurent pour résultat d'accentuer la séparation des deux mouvements en France. C'était le rôle que devait jouer le Ie Congrès de l'I. S. R. en 1922.

« Tous les militants de l'action syndicale, écrivait aussitôt Pelloutier, vont exploiter l'intolérance stupide de la majorité pour élargir le fossé qui séparait déjà les syndicats des politiciens ». Il en fut ainsi jusqu'en 1906, après que les partisans de l'action politique eurent multiplié leurs assauts jusqu'au Congrès d'Amiens en 1906.

La résolution de Londres n'eut pas des effets qu'en France. Elle paralysa longtemps, et jusqu'à la guerre, l'activité de l'Internationale syndicale. C'est un chapitre qui sera étudié plus loin.

* * *

CONSTITUTION DE LA C. G. T.

La constitution de la Fédération des Bourses du Travail n'avait fait qu'ébaucher l'organisation nationale du syndicalisme français. C'était certes, un commencement important, mais il était évident qu'une tâche considérable restait à accomplir.

Les Bourses du Travail réalisaient bien le lien social - le plus important - entre les Syndicats d'une même localité, la Fédération réalisait bien aussi ce lien au point de vue national, mais il était évident qu'il fallait aussi réaliser la liaison nationale entre les Syndicats d'un même métier.

Les Guesdistes avaient tenté de le faire avec leur Fédération des Syndicats, tandis, que par contre, ils n'avaient pas, par méconnaissance ou dogmatisme étroit, cherché à réaliser le lien social.

Il est fort probable que l'absence de ce lien qui favorisait l'action du Parti ou des Partis socialistes fut volontaire parce que les Guesdistes sentaient déjà que le syndicalisme, ainsi organisé socialement, ne tarderait pas à s'émanciper de leur tutelle. Il ne faut pas chercher d'autre raison à l'hostilité sans cesse accrue que les Guesdistes manifestèrent toujours à l'égard de la Fédération des Bourses du Travail, cellules de la Société de l'avenir.

Avortée dès sa constitution, la Fédération des Syndicats n'eut ni le programme sérieux, ni l'action vigoureuse capables d'attirer les travailleurs.

Ceux-ci, la sentant d'ailleurs placée sous les directives politiques, la boudèrent. Les querelles, les scissions dont le Parti socialiste fut l'objet les en détachèrent définitivement. Instinctivement, ils se rapprochèrent de la Fédération des Bourses et, y adhérant en grand nombre, lui donnèrent tout de suite une importance considérable, pendant que, sous l'influence et par le labeur acharné de Pelloutier, elles jouaient un rôle de plus en plus grand.

Ce ne fut, certes, pas l'œuvre d'un jour. Ce n'est qu'après bien des tâtonnements, des erreurs souvent graves, des incohérences forcées que, dans ces temps troublés, la Fédération des Bourses parvint à faire comprendre la neutralité politique que le Congrès d'Amiens devait proclamer comme la première condition d'Unité ; et que le mouvement ouvrier réussit à donner son organisation propre, de classe, indépendante de tous les partis.

Ce sont autant de difficultés que les militants durent vaincre, difficultés que ne comprennent pas toujours les hommes de notre époque qui ignorent, en immense

majorité, comment s'est constituée la C. G. T.

Le syndicalisme actuel, dans ses organes comme dans ses idées - trop souvent inexprimées - n'est pas le résultat de l'application d'un plan, d'un système préconçu. Il est la conséquence d'une longue étude des faits sociaux, de leurs enseignements. Il résulte d'une longue et pénible évolution qui continue. Son aspect, ses caractéristiques particulières se modifient selon les nécessités du moment. Il en sera toujours ainsi parce qu'il est l'interprétation aussi exacte que possible de la vie en perpétuelle évolution. Le syndicalisme de l'an 2000 ne ressemblera pas plus à celui 1925 que celui-ci ne ressemble au mouvement de 1873. Il peut évoluer à l'infini, donner à toutes les périodes de l'histoire, satisfaction à tous les individus, quelle que soit leur philosophie. Il peut réaliser aussi bien le communisme organisé que le communisme libre associatif et momentané pour atteindre, un jour, au stade supérieur de l'Anarchie. Ceci est suffisant pour que tous les travailleurs y trouvent place et tentent dans son sein d'acquérir le maximum de bien-être et de liberté correspondant à chaque époque de l'histoire, à chaque stade de l'évolution. Le syndicalisme est un perpétuel devenir.

C'est ce que comprit Pelloutier lorsqu'il entreprit l'œuvre grandiose qui devait trouver son achèvement dans la constitution des Bourses du Travail et la constitution de la C. G. T. C'est ce qu'il précisa dans sa fameuse lettre aux anarchistes.

C'est sous l'empire de ces idées générales, mal assises, confuses peut-être, que délibéra le Congrès de Nantes en 1894.

Pelloutier proposait que le lien commun fût le Comité de grève générale ; d'autres comme Bourderon, qui représentait la Bourse du Travail de Paris, voulaient créer un lien national plus solide.

Il en sortit un Comité Syndical ouvrier mal venu, qui resta incompris, n'eut qu'une influence restreinte et, en réalité, ne fonctionna que peu ou même pas du tout. Il n'en formait pas moins l'embryon de la future C. G. T.

Le Congrès de Nîmes, en 1895, indiqua le développement de la Fédération des Bourses et la place de première importance qu'elle prenait dans le mouvement ouvrier. C'est ce Congrès qui appela Pelloutier au Secrétariat national de la Fédération des Bourses : Il le conserva jusque sa mort, en 1900.

Les militants, disait ce Congrès, sont à nouveau préoccupés de donner un organisme sérieux et durable au prolétariat français, ils sont préoccupés aussi de rechercher les moyens, les plus propres à unifier les organisations ouvrières, à coordonner les forces syndicales et à dresser, en face du capital, l'armée du prolétariat.

C'est à cette tâche que se consacra le Congrès de Limoges qui s'ouvrit le 23

septembre 1895.

À ce Congrès étaient représentées : 28 Fédérations, 18 Bourses et 18 Chambres Syndicales. La première question à l'ordre du jour était la suivante : Plan général d'organisation corporative, de l'action et des attributions des différentes organisations existantes.

Cette seconde partie de l'ordre du jour avait pour but de faire disparaître le chevauchement d'attributions dangereuses et qu'il fallait, autant que possible, délimiter. On n'y parvint d'ailleurs qu'assez mal.

Ce Congrès marqua la prépondérance incontestée de la Fédération des Bourses. Il marqua la nécessité de tenir l'action syndicale hors de l'action politique, il reconnut l'indispensabilité de séparer les deux mouvements : économique et politique.

Après une longue discussion, la Commission d'organisation corporative proposa les dispositions suivantes qui indiquaient les statuts primitifs de l'organisation Confédérale :

1° Entre les divers Syndicats des groupements professionnels, de Syndicats d'ouvriers et d'employés des deux sexes existant en France et aux Colonies, il est créé une organisation unitaire et collective qui prend pour titre : Confédération Générale du Travail. Les éléments constituant la Confédération Générale du Travail devront se tenir en dehors de toutes écoles politiques ;

2° La Confédération Générale du Travail a exclusivement pour objet d'unir, sur le terrain économique et dans des liens d'étroite solidarité, les travailleurs en lutte pour leur émancipation intégrale ;

3° La Confédération Générale du Travail admet dans ses rangs a) Les Syndicats ; b) Les Bourses du Travail ; c) Les Unions ou Fédérations locales de Syndicats de diverses professions ou de métiers similaires ; d) Les Fédérations départementales ou régionales de Syndicats ; e) Les Fédérations nationales de Syndicats de diverses professions ; f) Les Unions ou Fédérations nationales de métiers et les Syndicats nationaux ; g) Les Fédérations d'industrie unissant diverses branches de métiers similaires ;

Les articles suivants fixaient la constitution intérieure de la C. G. T., à la tête de laquelle se trouvait placé un Conseil National formé de délégués des Unions ou Fédérations, les attributions de celui-ci et des Commissions qu'il pourrait constituer, l'institution d'un Congrès annuel. À la vérité, tout cela était assez confus, mais correspondait à la complexité, à la diversité des organismes ouvriers de cette époque. C'était plutôt un « entassement » - le mot est de Jouhaux - qu'une organisation rationnelle.

Si imparfaite qu'elle soit, l'œuvre accomplie à Limoges est loin d'être négligeable. Elle marque un sérieux progrès sur ce qui existait auparavant.

La nouvelle organisation, pour primitive et imparfaite qu'elle fût, rencontra d'ardents défenseurs qui, avec raison d'ailleurs, ne se masquèrent pas leurs critiques.

Le 3ème Congrès National corporatif se tint à Tours, du 14 au 19 septembre 1896.

Il constata que la fusion des éléments participant à l'action confédérale (Fédérations d'Industrie et Bourses du Travail), était loin d'être accomplie, que l'unification n'était guère que théorique.

La Fédération des Bourses, en particulier, avait une assez grande méfiance à l'égard de la nouvelle organisation dont l'activité était restreinte. Elle tint un Congrès à Tours avant le Congrès Confédéral. Il s'ouvrit le 9 septembre.

Pelloutier voulait qu'on définît le rôle général des groupements locaux et par contrecoup la valeur de transformation du syndicalisme.

Il fut décidé de donner aux Bourses un programme de recherches méthodiques sur ces conditions économiques du travail, de la production, de l'échange, de façon qu'en étudiant les régions qu'elles embrassent en apprenant, avec les besoins, les ressources industrielles, les zones de culture, la densité de la population, en devenant des écoles de propagande, d'administration, d'études, en se rendant pour tout dire en un mot, capables de supprimer et de remplacer l'organisation présente, elles s'affirment comme une institution pouvant s'adapter à une organisation sociale nouvelle. N'est-ce pas là, concrètement définie, la pensée des syndicalistes d'aujourd'hui ? N'est-ce pas cette idée qui les a guidés lorsqu'ils voulaient substituer les Unions régionales économiques, au Congrès constitutif de la C. G. T. et, en juillet 1922, aux Unions départementales, délimitations politiques sans valeur pour le mouvement syndical ?

Le Congrès des Bourses définit ainsi son attitude en regard de la C. G. T. Le Congrès des Bourses du Travail accepte la constitution d'une Confédération exclusivement composée des Comités fédéraux des Bourses du Travail et des Unions locales de métiers, cette Confédération n'ayant pour objet que d'arrêter, sur les faits d'intérêt général qui intéressent le mouvement ouvrier, une tactique commune, et la réalisation de cette tactique restant aux soins et à la charge de celles des Fédérations adhérentes qu'elle conserve.

Ce n'était, évidemment, qu'une adhésion conditionnelle, réservée, mais telle qu'elle, elle marquait un grand pas en avant vers l'Unité réelle.

Le Congrès des Bourses régla ainsi qu'il suit les rapports des deux organisations (Bourses et Syndicats).

Pour arriver à diminuer la durée des Congrès, le 5e Congrès des Bourses est d'avis que : 1° Chaque Fédération Nationale doit supprimer de son ordre du jour particulier, toutes les questions d'intérêt général, l'étude de ces questions devant être laissée au Congrès général des Syndicats ; et 2° Que tous les Congrès administratifs doivent se tenir à la même époque et dans la même ville. Pour sanctionner ce vœu, il décide que les futurs Congrès des Bourses du Travail n'inscriront à leur ordre du jour que les questions intéressant les Bourses du Travail. Cette résolution fut acceptée par 25 voix contre 5. Ainsi fut défini le régime sous lequel devaient se tenir pendant 8 années les assises nationales du mouvement syndicaliste français.

Le Congrès de la C. G. T. s'ouvrit aussitôt après, avec 71 délégués représentant 203 organisations corporatives. Il discuta surtout l'attitude des syndicats vis-à-vis de la politique.

Les questions politiques disait Keufer, les rivalités d'école qu'on ne compte plus, ont dispersé les effets, augmenté les divisions et l'impuissance.

Ne se croirait-on pas en 1925 ? Les délégués furent unanimes à écarter des Syndicats « ce brandon de discorde », en même temps qu'ils précisèrent, comme suit, la mentalité, syndicale.

Le Congrès corporatif de Tours invite les organisations corporatives à se tenir à l'écart de toute action politique.

On aurait aujourd'hui grandement besoin de revenir à cette saine conception du syndicalisme.

Le principe de la grève générale fut aussi accepté à la presque unanimité avec une précision importante dont la valeur reste totale aujourd'hui.

La grève générale comme la grève partielle, sont des conflits d'ordre économique, et si, après les Syndicats, l'idée en a été propagée par des groupements politiques révolutionnaires, qui acceptent les décisions des Congrès ouvriers au lieu de les combattre, ils n'en conservent pas moins un caractère de lutte purement syndicale.

Le Congrès ne faisait pas, toutefois, de l'acceptation de ce principe, une condition formelle et absolue à l'admission à la C. G. T.

Tours marquait un très gros progrès sur les Congrès antérieurs. Il restait beaucoup à faire pour faire passer son œuvre théorique dans le domaine des faits.

Ce fut l'œuvre du Congrès de Montpellier en 1902. Entre temps, les deux organisations (Bourses et Syndicats) vécurent côte à côte sans cesser d'avoir leur vie propre, se querellant souvent, méfiante l'une vis-à-vis de l'autre. La Fédération des Bourses dominait manifestement, sous l'admirable impulsion de Pelloutier. Elle traduisait fréquemment ses craintes d'être absorbée par la C. G. T. À son Congrès de Toulouse, en 1897, elle se montra renforcée et agissante, désireuse d'étendre son action aux milieux ruraux et maritimes, dont Pelloutier avait pressenti le grand rôle dans la révolution économique.

Le Congrès des Syndicats, moins important, tenta, lui aussi, de définir les attributions et représentations des deux organismes au sein de la C. G. T.

Toulouse fut un essai d'unification qui aurait dû logiquement se continuer à Rennes en 1898. Ce fut le contraire.

Ce Congrès de Rennes aboutit en fait à la séparation des deux sections Confédérales. Aucun doute n'est permis lorsqu'on lit dans la résolution adoptée, ce passage significatif :

Les deux organismes constituant la Confédération (Comité National et Fédérations des Bourses) ne se réunissent qu'en cas d'événements imprévus et nécessitant manifestement une entente.

Si l'idée d'Unité subsistait, elle n'était pas moins en recul quant à la réalisation.

En somme, la C. G. T. ne constituait qu'une sorte de lien moral entre les deux Organisations qui la composaient. Des militants virent immédiatement le danger d'une telle situation. On sera obligé de les réunir à nouveau disait Braun (Fédération de la Métallurgie). « Le Congrès de Rennes n'a pas fait de bonne besogne ». La question de votation fut aussi posée au 10ème Congrès Corporatif National. Il s'arrêta au système du vote unitaire par Syndicat, quelle que soit l'importance numérique de celui-ci. Cette question reviendra d'ailleurs par la suite devant les Congrès suivants. Elle n'a pas cessé de se poser et continuera à l'être pendant longtemps encore.

À cette époque, nous étions en plein dreyfusisme, et le Syndicalisme ressentait fortement les secousses de l'agitation provoquée par cette affaire Dreyfus ainsi que par les crises industrielles qui se produisirent alors.

Aussitôt le Congrès de Rennes terminé, la grève des Terrassiers de la Seine, auxquels s'étaient joints un grand nombre de travailleurs du Bâtiment, battait son plein. 50.000 ouvriers au moins étaient en grève. Le moment parut propice pour engager la lutte et déclencher la grève générale.

Les Fédérations des Métallurgistes et des Cheminots se montrèrent très enthousiastes pour ce mouvement. C'est surtout de la Fédération des Cheminots que le signal était attendu pour ce mouvement, dont on escomptait beaucoup en raison de l'effet politique et économique qu'il ne devait pas manquer de produire, à la veille de l'Exposition Universelle de Paris (1900).

Le Gouvernement ayant intercepté les ordres de grève des Cheminots, l'échec fut complet dans cette corporation et, par répercussion, dans toutes les autres.

Lagailse, secrétaire de la C. G. T. et secrétaire adjoint des Cheminots, démissionna.

Par contre, les organisations du Bâtiment, mais elles seules, obtinrent de sensibles améliorations qui devaient, par la suite, largement contribuer au développement du syndicalisme dans cette importante industrie.

L'agitation au sujet de l'affaire Dreyfus sépara en deux groupes les forces ouvrières. Pendant que les unes étaient pour la révision, avec ceux qui suivaient Jaurès et Allemane dans le Parti socialiste, les autres se tenaient dans la neutralité. Les anarchistes participèrent, eux, activement à l'agitation « Dreyfusarde » avec Sébastien Faure, au premier rang de la bataille.

L'aboutissant de cette campagne fut le triomphe de la coalition des gauches et l'entrée de Millerand dans le ministère Waldeck-Rousseau, aux côtés de Galiffet le massacreur des Communards. Drôle de symbole qui prendra par la suite toute sa signification, lorsque Millerand arrivera au pinacle.

Et c'est à ce moment que s'ouvrit ce qu'on a appelé la période du Millerandisme, dont le but consistait à enrégimenter les forces ouvrières pour soutenir un pouvoir d'État chancelant. Le programme du Millerandisme fut exposé à Saint-Mandé en 1901, par son auteur.

Quoique habile, ce calcul n'eut pas les résultats attendus par les libéraux flanqués de Millerand-le-Renégat.

Toutes les prévisions de Millerand furent détruites et ses espoirs furent mis à terre par la grande grève du Creusot qui devait forcer 3.000 ouvriers à s'exiler et aboutit à la négation du droit syndical dans la contrée soumise au bon plaisir de Schneider.

L'incident sanglant survenu au cours d'une grève à la Martinique détourna définitivement les ouvriers du Millerandisme.

Entre temps, eut lieu, à Paris, le Congrès des Bourses, en 1900, où 34 organisations étaient représentées. La question des rapports avec les partis politiques fut encore posée, mais sans succès pour ceux qui discutaient la fusion avec les groupes socialistes.

Après une belle démonstration de Pelloutier condamnant l'effet désastreux qui résulterait de cette fusion le Congrès adopta, à l'unanimité, la motion suivante de la Bourse de Constantine

Considérant que toute immixtion des Bourses du Travail dans le domaine politique serait un sujet de division et détournerait les organisations syndicales du seul but qu'elles doivent poursuivre : l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes. Décide : Qu'en aucun cas, la Fédération des Bourses du Travail ne devra adhérer à un groupement politique. Mais d'autre part, par un sentiment qu'on ne s'explique guère autrement, par une crainte de déviation qui aurait annihilé toute l'action et la propagande de la Fédération des Bourses, il fit repousser l'adhésion plus complète à la C. G. T.

« Ces deux organisations, dit le délégué de Lyon, doivent marcher de pair et faire chacune son travail, mais sans se confondre ».

L'œuvre incomplète de Rennes n'était pas achevée. Le Congrès de la C. G. T. se tint également à Paris, du 10 au 14 septembre 1900. 236 organisations y étaient représentées par 171 délégués.

La question des Fédérations d'industrie y fut agitée sans trouver de solution. Elle n'est pas encore solutionnée en ce moment.

La plus importante décision qui fut prise par le Congrès, fut la publication d'un journal syndicaliste La Voix du Peuple. L'abonnement de ce journal fut obligatoire. Il fit partie de ce qu'on a appelé : la triple obligation confédérale.

Lagailse fut remplacé au Secrétariat Confédéral par Renaudin (des Cuirs et Peaux), qui ne resta que quelques mois en fonctions et fut lui-même remplacé par Guérard (des Cheminots). Les deux Congrès Corporatifs (Bourses et Fédérations) se tinrent l'un après l'autre mais non dans la même ville.

Celui des Bourses se tint à Nice, le 17 septembre 1901. Pelloutier, mort en 1900, avait été remplacé par Yvetot. Niel qui devait, un peu plus tard, être appelé au Secrétariat de la C. G. T. et qui représentait à ce Congrès la Bourse du Travail de Montpellier, concluait, dans son rapport sur la question de l'Unité, à l'union immédiate des deux grandes organisations nationales.

Cela est incompatible avec l'unité ouvrière, disait-il ; cela crée un antagonisme d'idées et de personnes. Il faut donc que l'une des deux disparaisse en tant qu'organisation centrale et qu'elle se fonde dans l'autre.

Et à son avis, ce qui peut surprendre ceux qui ignorent les idées de Niel, c'était la Fédération des Bourses qui devait disparaître ou tout au moins renoncer à son côté

dirigeant.

Le Congrès n'entendit pas ce langage et ne suivit pas Niel. Yvetot s'opposa à la fusion ainsi conçue et sur son intervention, le Congrès se prononça en faveur « d'une étude plus approfondie » du projet Niel.

Toutefois, les désirs et les besoins d'unité étaient réellement considérables. Ils allaient devenir bientôt décisifs. Le Congrès confédéral, le 6^e, se tint à Lyon, du 23 au 27 septembre 1901.

Le projet Niel revint en discussion. Le plan du délégué de Montpellier fut ainsi esquissé : à la base, le Syndicat ; au-dessus, la Bourse du Travail ; après les Bourses, les Fédérations ; enfin pour couronner l'édifice syndical, la C. G. T., synthèse de l'action ouvrière.

Les superpositions de groupements subsistaient encore, mais elles étaient considérablement réduites.

Le projet fut remis et renvoyé à l'examen du Congrès de 1902 qui se tint à Montpellier du 22 au 27 septembre. Une nouvelle explosion de grèves, le vote de la loi des 10 heures (Colliard-Millerand), les incidents qui en résultèrent incitèrent les militants à en finir.

Le Congrès des Bourses réunies à Alger, la semaine précédente, avait reconnu la nécessité de l'union. Un projet fut adopté dans ce sens et on confia à Niel le soin de le présenter au Congrès Confédéral.

Montpellier fut le véritable Congrès de l'Unité. Il fut dominé par cette question essentielle et la préoccupation de lui donner un statut.

Un seul Syndicat, celui des Maçons de Reims, formula quelques réserves. L'accord fut scellé à la quasi-unanimité. La coordination des forces confédérales était réalisée. La C. G. T. prit à Montpellier sa véritable figure.

Maxime Leroy dans la Coutume Ouvrière définit ainsi la C. G. T. issue du Congrès de Montpellier :

La Confédération Générale du Travail ne constitue pas un groupement fonctionnant indépendamment des Syndicats, Bourses et Fédérations, à la manière d'un pouvoir exécutif se superposant et s'ajoutant, en les complétant, aux divers rouages politiques ou administratifs de la République. Elle n'est pas, non plus comparable à une sorte de « Syndicat supérieur », le « Syndicat des Syndicats », comme disait M. Allou, au Sénat, pendant la discussion de la loi de 1884. Elle n'est pas davantage une association de personnes ; elle n'a pas une vie autonome ; elle n'a ni assemblée générale, ni adhérents individuels.

Cette démonstration est exacte. Elle montre l'impossibilité pour le régime actuel d'incorporer la C. G. T. dans son cadre juridique. Si elle ne montre pas son rôle, ni son but, elle l'exprime pourtant par l'application de la théorie des contraires. Nous le verrons en examinant d'abord la résolution de Montpellier et aussi la Charte d'Amiens. Désormais, la C. G. T. va représenter le groupement commun aux deux sections : Bourses et Fédérations, fusionnées dans son sein. C'est une organisation au troisième degré ; le groupement de base étant le Syndicat de métier ou d'industrie, le groupement secondaire ayant forme double de Fédération nationale ou Bourse du Travail et la C. G. T. le groupement réalisent entre celles-ci la liaison qu'elles forment elles-mêmes entre les Syndicats.

On pourrait croire que cette organisation double de la base au faite n'est pas souple, qu'il existe encore des chevauchements, que l'unité est incomplète. Il n'en est rien. Au contraire, une telle organisation assure l'autonomie des groupements et la coordination des efforts, à condition que l'une des deux organisations secondaires ne tente pas d'empiéter sur les attributions de l'autre.

L'article 3 des statuts de Montpellier qui sera d'ailleurs modifié à plusieurs reprises, notamment en 1918 après le Congrès de Paris, donne la raison décisive de cette constitution et fixe les attributions et obligations des organismes.

Ci-dessous le texte de cet article essentiel :

Nul Syndicat ne pourra faire partie de la C. G. T. s'il n'est fédéré nationalement et adhérent à une Bourse du Travail ou à une Union de Syndicats locale ou départementale ou régionale de corporations diverses. Toutefois, la Confédération Générale du Travail examinera le cas des Syndicats qui, trop éloignés du siège social d'une Union locale, ou départementale, ou régionale, demanderaient à n'adhérer qu'à l'un des deux groupements cités à l'article 2.

Elle devra, en outre, dans le délai d'un an, engager et ensuite mettre en demeure les Syndicats, les Bourses du Travail, Unions locales, ou départementales, ou régionales, les Fédérations diverses, de suivre les clauses stipulées au paragraphe premier du présent article.

Nulle organisation ne pourra être confédérée si elle n'a au moins un abonnement d'un an à la Voix du Peuple.

C'est le texte qui expose ce qu'on a appelé la triple obligation Confédérale qui est toujours en vigueur. Ainsi, par ce double jeu des organismes secondaires, chaque Syndicat est adhérent à la C. G. T. par le canal des Bourses et celui des Fédérations.

En premier lieu, elle est décentraliste, dans le domaine social et elle est, dans la seconde partie, centralisatrice sur le terrain corporatif et professionnel. L'organisation centralisée se comprend d'elle-même. Elle résulte de la nécessité de resserrer, autant que possible, le lien qui unit, par la Fédération, les Syndicats d'une même industrie, dont les intérêts professionnels sont identiques.

L'organisation décentraliste ne soulève non plus aucune objection. La C. G. T. ne peut ni ne doit vivre par en haut, par la tête. Son activité, sa propagande, son action sociale, sont l'œuvre de toutes ses cellules. Les Syndicats et surtout les Bourses du Travail en sont les facteurs d'exécution et d'action. Ils propulsent la C. G. T. en même temps qu'ils agissent par eux-mêmes. Aux idées de « Craft unionism », c'est-à-dire de corporatisme, elle oppose le principe d'une organisation plus solide, plus agissante, le système de l'Industrial unionism, ou action industrielle base de l'action sociale.

La représentation de la section des Fédérations est assurée par un bureau et un Comité composé d'un représentant par Fédération. Le secrétaire de cette section était en même temps secrétaire de la C. G. T.

Quant à celle des Bourses elle était assurée par un Comité fédéral des Bourses ayant à sa tête un secrétaire.

En fait, la C. G. T. n'ordonne pas, elle ne décide rien. Elle est sous le contrôle permanent des deux Comités fédéraux (Bourses et Fédérations) qui ont charge, eux, d'appliquer les décisions des Congrès.

Le Bureau Confédéral enregistre, sert à l'échange des correspondances, prépare des statistiques.

Il en sera du moins ainsi jusqu'en 1912, au Congrès du Havre, qui modifiera considérablement la structure Confédérale. Quoiqu'en disent les militants confédéraux (C. G. T. ou C. G. T. U.), les deux C. G. T. sont aujourd'hui centralisées et la décentralisation n'est plus réelle, ne joue plus. C'est ce qui explique un peu la succession de crises qui se dérouleront de 1914 à 1925 sans qu'on en aperçoive d'ailleurs la fin. La mainmise des Fédérations sur l'organisme Confédéral, celle plus forte encore du Bureau Confédéral sur toute la C. G. T. (Syndicats, Unions, Fédérations), ont placé, en réalité, la C. G. T. entre les mains de quelques hommes qui ordonnent, exécutent, décident, sans qu'un contrôle suffisant s'exerce. Sans doute tout cela n'est possible que parce que les militants, les Syndicats, les Fédérations, les Unions, ne contrôlent pas assez fréquemment leurs Bureaux, leurs Conseils, leurs Comités et parce que la plupart du temps, ils enregistrent au lieu de discuter et de dicter leurs volontés. Et ils subissent ainsi tactiques et méthodes qu'ils devraient condamner. Les déviations successives du syndicalisme viennent toutes de cette carence totale, de cette absence de contrôle. Approuvés, parce qu'ils surent faire adopter leurs points de vue, avaliser leur

conduite, ratifier leurs attitudes, les militants fédéraux et confédéraux, ceux-ci inspirant ceux-là, ont de proche en proche, abandonné lentement mais sûrement, sans s'en apercevoir toujours, les principes essentiels du syndicalisme. Il n'y a pas d'autres raisons syndicales à la crise. Les autres sont d'ordre politique et on les retrouve à toutes les périodes de l'histoire ouvrière.

Depuis le Congrès de Montpellier en 1902, la C. G. T. tint jusqu'à la guerre cinq Congrès : Bourges (1904), Amiens (1906), Marseille (1908), Toulouse (1910), Le Havre (1912). Un sixième était en préparation à Grenoble, lorsque la guerre éclata en 1914.

Le Congrès de Bourges, en 1904, eut, tout de suite, une très grosse importance. Il s'agissait de déterminer l'action Confédérale. Serait-elle réformiste et conciliatrice, ou révolutionnaire et directe ? Telles étaient les deux questions posées au Congrès. Pendant que le Livre, les Tabacs, les Chemins de fer étaient partisans des premières, les autres, notamment le Bâtiment, les Métaux, etc., étaient partisans de la seconde.

Le premier point de vue fut soutenu par Keufer du Livre, qui s'exprima ainsi : « Nous n'admettons pas, disait-il, que la transformation sociale se fera par une révolution brusque ; il faut d'autres moyens pour nous conduire vers l'idéal auquel chacun de nous aspire ; il faut une longue préparation mentale, il faut une modification morale des individus.

La violence n'est pas le meilleur moyen pour obtenir satisfaction et la méthode révolutionnaire est dangereuse en ce sens, qu'elle amènera inévitablement des représailles dont les travailleurs seront victimes.

C'est pourquoi nous maintenons notre opinion, nos préférences pour la méthode réformiste, sans enlever la liberté des autres organisations qui préconisent l'action révolutionnaire ; elles la feront à leurs risques et périls. »

On remarquera quelle différence il y a entre le réformisme et la collaboration de classes qui triomphe de nos jours. Pendant que Keufer recommandait la prudence, Jouhaux, aujourd'hui, entre dans les organismes du Gouvernement, délibère avec les capitalistes qu'il devrait combattre en application des principes du syndicalisme.

Les majoritaires - à l'époque les révolutionnaires - tenaient un langage différent. Que disaient-ils ?

Ils proclamaient que le syndicalisme est l'expression d'une lutte entre deux classes très distinctes et irréconciliables : « d'un côté, ceux qui détiennent le capital, de l'autre les producteurs qui sont les créateurs de toutes les richesses, puisque le capital ne se constitue que par un prélèvement effectué au détriment du travail ».

Après cette constatation d'un antagonisme permanent, ils déclaraient que « c'est une illusion pour les travailleurs de compter sur les gouvernants pour réaliser leur émancipation » attendu, disaient les termes de la déclaration préalable inscrite en tête des statuts types de la C. G. T., que l'amélioration de notre sort est en raison inverse de la puissance gouvernementale. »

Et Jouhaux de conclure dans son ouvrage *Le Syndicalisme et la C. G. T.*, pages 134-135

« Donc, double affirmation d'anti-capitalisme et d'anti-étatisme, dont les auteurs tiraient la conséquence formelle, que les salariés, impuissants s'ils demeuraient isolés, doivent s'unir d'abord dans le Syndicat et par lui dans la C. G. T. pour mener eux-mêmes la lutte contre les oppresseurs.

Ainsi, le syndicalisme révolutionnaire s'affirmait comme l'organisation du prolétariat en vue de la lutte à mener contre le capital pour la suppression du salariat. Il se déclarait hostile à toute entente permanente entre le capital et le travail, et il proclamait le principe de l'action continue contre le patronat, la méfiance de l'État et la nécessité de l'action directe, de la pression immédiate des producteurs : Il ne répugnait pas aux améliorations des conditions de travail ni aux réformes sociales, mais il ne reconnaissait à celles-ci de valeur vraie qu'autant qu'elles diminuaient la puissance du capitalisme et tendaient à accroître la force émancipatrice du prolétariat. Il ne croyait enfin possible de s'appliquer utilement à les obtenir que par l'activité propre des salariés. »

Il y a gros à parier qu'aujourd'hui Jouhaux et ses amis ne soutiendraient pas pareille thèse. Et pourtant, il fut des 825 qui se prononcèrent contre les 369 qui soutenaient, en 1904, la thèse de Keufer. La Représentation proportionnelle, soutenue par Keufer et ses amis ne fut pas, non plus, acceptée. Là encore, le syndicalisme rompait avec la démocratie. C'est en 1904, à Bourges que fut envisagée l'action pour les 8 heures, qui devait trouver en 1906 les travailleurs prêts à imposer cette revendication par la grève générale. Après les manifestations de 1889, les fusillades de Fourmies et de la Ricamarie, la journée de 8 heures cessa d'être une affirmation théorique pour devenir le but des efforts ouvriers.

Voici, à ce sujet, l'ordre du jour qui fut adopté par le Congrès de Bourges :

Le Congrès, considérant que les travailleurs ne peuvent compter que sur leur action propre pour améliorer leurs conditions de travail ; Considérant qu'une agitation pour la journée de 8 heures est un acheminement vers l'œuvre d'émancipation intégrale ;

Le Congrès donne mandat à la Confédération d'organiser une agitation intense et grandissante à l'effet que le 1er Mai 1906, les travailleurs cessent d'eux-mêmes de travailler plus de 8 heures.

C'est à Bourges que remonte la véritable action pour les 8 heures en France.

Cette décision ne fut d'ailleurs pas suivie par toutes les Fédérations. Le Livre en particulier soutint les 9 heures et cela ne nuisit pas peu à la propagande et à l'action de la C. G. T.

Le Congrès de Bourges eut une importance énorme que Griffuelhes, alors Secrétaire de la C. G. T., - qui devait comme Pelloutier, marquer toute cette époque de son inlassable activité, de son énergie éclairée, - soulignait ainsi :

« Ce qui se dégage du Congrès, c'est le sentiment très net des militants français de mener un mouvement entièrement libre, subordonnant son action à ses propres besoins, créant la lutte en dehors de toute force extérieure et ne se préoccupant jamais que des intérêts ouvriers. »

Et c'est le Congrès d'Amiens, en 1906, qui devait confirmer de façon éclatante les décisions de Bourges. C'est en effet à Amiens que fut mise debout la véritable Charte du syndicalisme autour de laquelle, en 1925, tourne tout le débat doctrinal et les discussions sur la reconstitution de l'Unité.

Battus dans les Congrès antérieurs, les politiciens guesdistes, les marxistes d'alors, tentèrent une offensive suprême. Elle fut habilement menée par Renard du Textile qui devait la renouveler, toujours sans succès en 1908 à Marseille, à Toulouse en 1910 et au Havre en 1912. Il y avait des syndicalistes alors, hélas ! aujourd'hui, il y en a beaucoup moins.

Voyons comment les guesdistes tentèrent à Amiens de faire triompher leur point de vue. Reproduisons le texte, trop oublié, de leur résolution :

Considérant qu'il y a lieu de ne pas se désintéresser des lois ayant pour but d'établir une législation protectrice du travail qui améliorerait la condition sociale du prolétariat et perfectionnerait ainsi les moyens de lutte contre la classe capitaliste ;

Le Congrès invite les syndiqués à user des moyens qui sont à leur disposition - (le bulletin de vote) c'est moi qui ajoute et souligne - afin d'empêcher d'arriver au pouvoir législatif les adversaires d'une législation sociale protectrice des travailleurs.

Considérant que les élus du parti socialiste ont toujours proposé et voté les lois ayant pour objectif l'amélioration de la condition de la classe ouvrière ainsi que son

affranchissement définitif ;

Que tout en poursuivant l'amélioration et l'affranchissement du prolétariat sur des terrains différents, il y a intérêt à ce que des relations s'établissent entre le Comité confédéral et le Conseil national du Parti socialiste, par exemple pour la lutte à mener en faveur de la journée de 8 heures, de l'extension du droit syndical aux douaniers, facteurs, instituteurs et autres fonctionnaires de l'État ; pour provoquer l'entente entre les Nations et leurs gouvernements, pour la réduction des heures de travail, l'interdiction du travail de nuit des travailleurs de tout sexe et de tout âge ; pour établir le minimum des salaires etc., etc...

Le Congrès décide ;

Le Comité confédéral est amené à s'entendre, toutes les fois que les circonstances l'exigent, par des délégations intermittentes ou permanentes, avec le Conseil national du Parti socialiste pour faire plus facilement triompher les principales réformes sociales.

Renard ne proposait rien d'autre que les fameux Comités d'action dont on nous casse les oreilles aujourd'hui et qui doivent permettre au Parti communiste de prendre le pouvoir.

C'est autour de ce texte que s'engage avant le Congrès une campagne très vigoureuse dans tout le pays. Le parti socialiste voulait à tout prix triompher à Amiens. Nous connûmes la même offensive avant le Congrès constitutif de la C. G. T. à St Etienne en 1922.

Mais avec cette différence qu'à Amiens les politiciens furent battus à plate couture, alors qu'ils vainquirent à St Etienne 16 ans plus tard.

C'est Merrheim, des unitaires de Roubaix, appelé à cette époque au secrétariat de la Fédération des unitaires, qui lui donna la réplique et quelle réplique !

« Vous avez voulu, disait Merrheim, faire du syndicat un groupement inférieur, incapable de sortir de la légalité. Nous affirmons le contraire. Il est un groupement de lutte intégrale révolutionnaire et il a pour fonction de briser la légalité qui nous étouffe, pour enfanter le droit nouveau que nous voulons voir sortir de nos luttes. »

Naturellement, comme aujourd'hui, les orateurs de la tendance Renard dénoncèrent comme une action anarchiste celle que menaient les syndicalistes révolutionnaires.

Ce qui faisait dire à ces derniers : « On a trop parlé, déclara l'un d'eux, comme s'il n'y avait que des socialistes et des anarchistes. On a oublié qu'il y a surtout des syndicalistes. »

Le syndicalisme est une théorie sociale nouvelle, une doctrine particulière. Il faut, avec les Congressistes, se prononcer sur elle. Il faut qu'ils disent que cette doctrine est indépendante du socialisme et de l'anarchie.

Le Secrétaire général de la C. G. T. Victor Griffuelhes, prenant la parole le dernier, déclara

« En réalité, d'un côté, il y a ceux qui regardent vers le pouvoir et de l'autre ceux qui veulent l'autonomie complète contre le patronat et contre le pouvoir. Comment s'établirait cet accord fait de concessions mutuelles entre un Parti qui compte avec le Pouvoir, car il en subit la pénétration et nous qui vivons en dehors de ce pouvoir ? Nos considérations ne seraient pas toujours celles du Parti, d'où impossibilité d'établir les rapports demandés. » Il n'y a rien de changé. Aujourd'hui les mêmes obstacles se présentent.

En produisant semblables affirmations, Griffuelhes annonçait le divorce total du syndicalisme avec la Bourgeoisie et le Pouvoir.

Keufer, du Livre, présentait une thèse mixte qui, par un paradoxe assez singulier, est devenue celle de ses adversaires d'alors, les dirigeants actuels de la C. G. T.

Àu nom des réformistes, Keufer se prononçait pour l'autonomie syndicale vis-à-vis de tous les Partis politiques et concevait l'organisation ou l'action syndicale selon la méthode trade-unioniste anglaise, la méthode corporative qui vouait le syndicat à ne poursuivre que des améliorations corporatives.

Il affirmait d'ailleurs que l'action parlementaire devait s'exercer parallèlement à l'action syndicale. Ni la thèse de Renard, ni celle de Keufer n'obtinrent de succès. La Résolution présentée par Griffuelhes, devenue la charte d'Amiens, obtint 824 voix contre 3 à la motion Renard.

Ci-dessous cette charte fameuse :

Le Congrès confédéral d'Amiens confirme L'article 2 des statuts constitutifs de la C. G. T., disant : La C. G. T. groupe en dehors de toute école politique tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose sur le terrain économique les travailleurs en révolte contre tous toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière ;

Le Congrès précise, par les points suivants cette affirmation théorique :

Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination

des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc... Mais cette besogne n'est qu'un des côtés de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale des travailleurs avec, comme moyen d'action, la grève générale, et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir, le groupe de production et de répartition, base de la réorganisation sociale.

Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation de salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat ;

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à toute forme de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe au dehors.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès déclare qu'afin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effets, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérales n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre, en toute liberté, la transformation sociale.

C'est autour de cette charte dont les politiciens proclament aujourd'hui la caducité que se livrent, depuis 5 ans, les batailles les plus terribles entre réformistes collaborationnistes, syndicalistes révolutionnaires et communistes.

La portée de cette résolution, qui marque l'avènement du syndicalisme comme unique force révolutionnaire des travailleurs, fut considérable. Elle domina et domine encore de très haut tous les conflits entre ouvriers et politiciens. Griffuelhes avait vu clair, juste et loin.

Non seulement, la charte d'Amiens proclame la neutralité du syndicalisme vis-à-vis des partis, mais encore elle l'exige du syndiqué dans le syndicat. Elle déclare très nettement que la qualité de membre d'un Parti ou d'un groupement philosophique ne peut être ni une cause d'admission privilégiée, ni une cause de radiation spéciale de la part du syndicat. Elle place ainsi le producteur en première ligne, au-dessus du citoyen. Et c'est juste, parce que le travailleur est une réalité de tous les jours, invariable dans son état comme dans ses désirs, tandis que le citoyen est une entité fugace. Le citoyen peut changer d'opinions, devenir par le jeu de l'évolution ou de l'involution l'adversaire de ce qu'il soutenait âprement hier, soit par conscience, soit par intérêt ; le travailleur, lui, reste semblable à lui-même ; il subit en tant que salarié la double exploitation et la double oppression du capitalisme et de l'État. Ce

n'est qu'après avoir assuré économiquement sa défense de classe contre les capitalistes de toutes écoles politiques et philosophiques réunis, eux, en faisceau de classe compact, que le travailleur a le droit et la possibilité de faire de la politique et de philosopher à son aise.

Il déclare d'ailleurs nettement que si philosopher ne saurait nuire et au contraire à son éducation et à son activité sociale, il serait infiniment préférable que le travailleur s'abstînt de participer aux luttes politiques où il est souvent appelé à agir, sur ce plan particulier, aux côtés et en accord de certains de ses adversaires de classe : patrons dits libéraux, mais patrons avant tout.

Si le travailleur s'abstenait de fréquenter les groupements politiques prometteurs ou endormeurs, il n'est pas douteux que le syndicalisme serait depuis longtemps le seul groupement de classe de tous les ouvriers et qu'il les rassemblerait tous sous sa bannière. Le triomphe du syndicalisme qui, depuis Amiens, a rompu avec le Pouvoir, qu'il soit démocratique ou non, avec la Bourgeoisie et toutes ses institutions politiques et économiques, pour affirmer son rôle et sa mission d'avenir, serait depuis longtemps un fait accompli.

Le syndicat, de par la charte d'Amiens, n'est pas seulement un instrument de combat dans la société actuelle, il devient, dans sa conception, l'organe même de la transformation sociale, la cellule de base de la société à venir, celle-ci étant organisée par lui dans les domaines de la production et de la répartition.

L'attitude de neutralité du syndicalisme à l'égard des partis politiques est davantage qu'une méfiance des luttes électorales et parlementaires. S'il en était autrement, ce ne serait qu'une position temporaire et par conséquent révisable. Ce n'est pas le cas.

De cette neutralité découle, dans la réalité, l'idée que le syndicalisme s'étend et œuvre sur un plan très différent des partis politiques et que l'action politique et syndicaliste s'exerce sur deux terrains très distincts. Telle fut l'œuvre magistrale réalisée à Amiens.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la valeur de cette charte, lorsque nous examinerons les luttes qui dressent les unes en face des autres les fractions - aujourd'hui dispersées - du mouvement syndicaliste français.

Quelle que soit l'évidente clarté de la charte d'Amiens, elle ne parvint pas à dissiper toutes les équivoques, à éviter les querelles. Et aujourd'hui, plus que jamais, c'est autour d'elle qu'on se dispute.

Peu après Amiens, le mouvement confédéral devait connaître encore un autre péril. Ce fut l'époque de l'« hervéisme » et Gustave Hervé - qui, depuis... - s'imagina un instant qu'il avait rallié le syndicalisme à ses théories. Les Congrès de Marseille en

1908 et de Toulouse en 1910, se chargèrent de détruire ses illusions.

Ce n'est pas en vain que le syndicalisme avait défini sa doctrine et son activité propres.

La charte d'Amiens fut encore confirmée en 1912 au Congrès du Havre, le dernier Congrès d'avant-guerre. Après une longue discussion, souvent très âpre, sur l'orientation syndicale, le Congrès vota la résolution ci-dessous :

Le Congrès, à la veille de reprendre, pour l'intensifier, l'agitation confédérale en vue de réduire le temps de travail, tient à nouveau à rappeler les caractères de l'action syndicale, de même qu'à fixer la position du syndicalisme ;

Le syndicalisme, mouvement offensif de la classe ouvrière, par la voie de ses représentants, réunis en Congrès, seuls autorisés, s'affirme encore une fois décidé à conserver son autonomie et son indépendance qui ont fait sa force dans le passé et qui sont le gage de son progrès et de son développement ;

Le Congrès déclare que, comme hier, il est résolu à s'écarter des problèmes étrangers à son action prolétarienne, susceptibles d'affaiblir son unité si durement conquise et d'amoindrir la puissance de l'idéal poursuivi par le prolétariat groupé dans les syndicats, Bourses du Travail, les Fédérations corporatives et dont la C. G. T. est le représentant naturel ;

De plus, le Congrès évoquant les batailles affrontées et les combats soutenus, y puise la sûreté de son action, la confiance en son avenir, en même temps qu'il y trouve la raison d'être de son organisation toujours améliorable ;

C'est pourquoi, dans les circonstances présentes, il confirme la constitution morale de la classe ouvrière organisée, contenue dans la déclaration confédérale d'Amiens (Congrès de 1906).

L'action confédérale fut aussi dirigée contre le militarisme, le patriotisme et la guerre. Le Congrès de Marseille (1908) en particulier vota une motion qui eut quelque retentissement.

Le Congrès Confédéral de Marseille rappelant et précisant la motion d'Amiens :

Considérant que l'armée tend de plus à remplacer à l'usine, aux champs, à l'atelier, les travailleurs en grève, quand elle n'a pour rôle de les fusiller comme à Narbonne, à Raon-l'Étape et à Villeneuve Saint-Georges ;

Considérant que l'exercice du droit de grève ne sera qu'une duperie tant que les

soldats accepteront de se substituer à la main d'œuvre civile et consentiront à massacrer les travailleurs ;

Le Congrès, se tenant sur le terrain purement économique, préconise l'instruction des jeunes pour que, du jour où ils auront revêtu la livrée militaire, ils soient bien convaincus qu'ils n'en restent pas moins membres de la famille ouvrière et que, dans les conflits entre le travail et le capital, ils ont pour devoir de ne pas faire usage de leurs armes contre leurs frères travailleurs ;

Considérant que les frontières géographiques sont modifiables au gré des possédants, les travailleurs ne reconnaissent que les frontières économiques, séparant les deux classes ennemies, la classe ouvrière et la classe capitaliste

Le Congrès rappelle la formule de l'Internationale :

Les travailleurs n'ont pas de patrie ; qu'en conséquence, toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière, qu'elle est un moyen sanglant et terrible de diversion à ses revendications ;

Le Congrès déclare qu'il faut, au point de vue international, faire l'instruction des travailleurs afin qu'en cas de guerre entre puissances, les travailleurs répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire.

Cette thèse, déjà soumise aux autres Centrales Nationales au cours des conférences internationales, ne fut jamais acceptée par les Allemands qui refusèrent de connaître l'antipatriotisme et l'antimilitarisme comme des questions intéressant le syndicalisme. Ceci prouve toute la différence qui existe entre le mouvement ouvrier français et tous les autres mouvements qui tous, à l'exception d'une partie des mouvements espagnol et italien, reposent sur la conception social-démocrate. C'est de cette incompréhension que découlera l'impuissance du mouvement syndicaliste de tous les pays belligérants en face de la guerre.

L'entrevue que Jouhaux et Legien eurent à Bruxelles fin juillet 1914 consacra cette impuissance. C'était la répétition plus brutale encore de l'entrevue Griffuelhes Legien, à Berlin, en 1906, su sujet du premier conflit marocain qui en ce moment rebondit pour la troisième fois et risque d'ensanglanter le monde.

Lorsque j'étudierai ici l'action internationale du mouvement ouvrier français ; j'exposerai en détail ce que furent les Conférences et Congrès internationaux. Nous voici maintenant à la veille de la guerre. La grève générale n'est point déclarée et la guerre éclate. Jaurès est tué par Villain le 31 juillet 1914 et la mobilisation est décrétée le 2 août.

Que va faire la C. G. T. ? Impuissante à déclencher la grève générale va-t-elle rester neutre, en attendant l'heure de son intervention possible contre le fléau ou au

contraire, emboîter le pas aux gouvernants ?

C'est là que se placent de dramatiques incidents. Le Bureau Confédéral a décidé de fuir, de gagner l'Espagne. Il a pour cela frété un bateau qui doit le conduire de la Rochelle à St Sébastien.

Mais le gouvernement, a eu vent de ce qui se prépare. Il sait que si le Bureau de la C. G. T. quitte la France, c'est pour mener une action vigoureuse contre la guerre, de l'étranger. Le Ministre de la guerre, Messimy veut appliquer immédiatement le carnet des suspects dit « carnet B ».

Malvy, ministre de l'Intérieur, temporise pendant que Viviani, Président du Conseil, craignant une émeute par suite de l'assassinat de Jaurès, émeute qui rendrait la mobilisation impossible, lance une proclamation au Peuple, l'invite au calme et promet la punition du coupable.

Tous ces événements se déroutent à une vitesse vertigineuse. Là C. G. T. reste pour le gouvernement l'X mystérieux.

C'est alors que Malvy a une idée géniale autant que malfaisante. Il délègue auprès du Bureau confédéral un avocat jusqu'alors considéré comme socialiste révolutionnaire d'extrême gauche, très au courant des choses ouvrières, qu'on nous assure - sans que nous puissions l'affirmer - être M. Pierre Laval, ministre des Travaux publics, au moment où j'écris ces lignes (ce qui est de nature à renforcer notre conviction).

Cet avocat annonce au Bureau Confédéral que le gouvernement connaît ses projets d'embarquement et qu'il est décidé, par l'arrestation immédiate, à en empêcher l'exécution.

Le Comité Confédéral est réuni immédiatement. Il ne prend aucune décision. - Le Bureau est livré à lui-même et perd la tête. Il va chez Malvy et se rend aux raisons de celui-ci. Désormais, il sera derrière le Gouvernement. Il participera, avec toute la C. G. T., à l'union sacrée... Jaurès est enterré le 2 août. Jouhaux se rend aux funérailles. Àu nom de la C. G. T., il parle et c'est pour dire : « Comment trouver des mots ? Notre cerveau est obscurci par le chagrin et notre coeur est étreint par la douleur. C'est encore dans son souvenir que nous puiserons les forces qui nous seront nécessaires.

Àu nom des organisations syndicales, au nom de tous les travailleurs qui ont déjà rejoint leur régiment et de ceux - dont je suis - qui partiront demain, je déclare que nous allons sur les champs de bataille avec la volonté de repousser l'agresseur : c'est la haine de l'impérialisme qui nous entraîne. »

Jouhaux ne partit pas. Je ne le lui reproche pas. Ce que je lui reproche, par contre, ce sont les paroles prononcées sans mandat, au nom des travailleurs non consultés. - La C. G. T. souscrivait à la guerre.

C'en est fait. C'est la capitulation. Le Carnet B n'est pas appliqué. Malvy a gagné la partie. Il convient cependant d'être juste, surtout lorsqu'on est sévère. Si le Bureau Confédéral faillit à ses devoirs, il ne fut soutenu par personne. Partout, ce n'était qu'abdication, enthousiasme pour cette guerre du droit (?) Au lieu des cris de À bas la guerre qu'on aurait dû entendre, c'était ceux de À Berlin qui retentissaient. Une immense vague de chauvinisme balayait le pays.

Et comme il est difficile de se reprendre, l'abdication s'aggrava bientôt. Ce fut après Charleroi et la ruée sur Paris, la fuite du Bureau Confédéral à Bordeaux, avec le Gouvernement ; ce furent les Terrassiers de Paris, les sans-travail embauchés par Gallieni pour défendre Paris. Quels tristes événements !

Il faudra près d'un an avant que n'apparaissent les premiers et timides symptômes de l'effort anti-guerrier. C'est sous les auspices du Comité pour la reprise des relations internationales auquel adhèrent : Merrheim, Bourderon, Chaverot, Sirolle, Souvarine, etc...- et, où, Trotsky, encore à Paris, joue un rôle prépondérant, que s'organise l'action contre la guerre.

Merrheim est l'inlassable apôtre de la paix. Accompagné de Bourderon, il se rend à Zimmerwald, en 1915, pour y rencontrer les autres pacifistes européens. Ledebour, y représente l'Allemagne où Karl Liebknecht mène une action pacifiste vigoureuse, en compagnie de Rosa Luxembourg. Grimm représente la Suisse. Lénine représente la Russie.

Cette entrevue est dramatique au possible. Pendant 6 heures sans discontinuer, Merrheim et Lénine discutent pied à pied. Lénine voudrait qu'en rentrant en France, Merrheim déclenchât l'insurrection contre la guerre. Celui-ci lui déclare que c'est impossible, qu'il ne serait pas suivi. Il ajoute qu'il n'est d'ailleurs pas certain de rentrer. Par contre Merrheim croit qu'il est possible d'intensifier l'action pour la paix ; d'amener, sans brusquerie, le prolétariat français à se dresser contre la guerre.

La Conférence de Zimmerwald, si elle ne prit en fait aucune décision, n'en marque pas moins le commencement du redressement du mouvement syndical français. Ce fut aussi la reprise des relations internationales rompues par la guerre. C'est sous le couvert de cette action pacifiste, qui va s'intensifier rapidement, que le syndicalisme se ressaisira.

Bientôt, il prendra figure d'opposition organisée et solidement groupée dans le Comité de Défense Syndicaliste avec Merrheim, Rey, Péricat, Andrieux, J.-B. Vallet et tant d'autres.

La province suit. De graves événements encore mal connus ont lieu à Toulouse où un bataillon se révolte.

Des centres permanents d'agitation se créent à Saint-Étienne, Bourges et Decazeville, sous l'impulsion de Merrheim.

L'action pacifiste s'organise partout et à Decazeville, Verdier applique une formule nouvelle : l'occupation des usines et le fonctionnement de ces usines par les ouvriers.

C'était la bonne. C'est celle-là qu'il faudra appliquer demain, si on veut priver le capitalisme de ses moyens de faire la guerre. C'est cette précision qui manquait à la motion votée à Marseille en 1901, c'est celle que l'Union Fédérative des Syndicats autonomes de France a exposée récemment.

Si cette action n'atteint pas le but indiqué par Lénine - et elle eût pu l'atteindre si l'action révolutionnaire de Decazeville avait été amplifiée et suivie - elle a au moins pour conséquence de fortifier considérablement la minorité syndicaliste révolutionnaire qui combat violemment la majorité.

Des séances tumultueuses ont lieu au Comité Confédéral où Merrheim et Jouhaux se dressent face à face.

Dumoulin, mobilisé et Monatte également mobilisé, luttent aux côtés de la minorité.

Et c'est l'arrivée de Clémenceau au pouvoir avec sa formule « Je fais la guerre ».

Immédiatement c'est le régime de la brutalité qui s'instaure. C'est aussi celui du mouchardage ignoble avec Ignace et Mandel. Merrheim est appelé plusieurs fois par Clémenceau qui veut le forcer à abandonner son action pacifique. Il ne s'y rend pas et continue sa courageuse besogne.

Enfin, il cessera un jour, sans qu'on sache exactement pour quelles raisons. Et c'est le démantèlement des forteresses de Bourges, de Saint-Étienne, de Decazeville, c'est l'emprisonnement de Péricat et des militants de la Loire et la Conférence de Clermont-Ferrand en 1917, où il semble possible de ressouder les forces confédérales. Hélas !, ce n'est qu'un espoir vite déçu. Mal conseillé, mal entouré, Jouhaux continue son erreur, alors qu'il lui était possible encore de revenir dans la bonne voie. La minorité syndicaliste atteindra son apogée au Congrès de Saint-Étienne que préside Dumoulin, alors détaché à Roche-la-Molière. Puis c'est le retour de Merrheim au bercail confédéral, retour qui sera suivi de celui de Dumoulin, convaincu à son tour dans la nuit qui marque la fin du Congrès Confédéral de Paris en 1918. La minorité a désormais ses chefs de guerre, ceux qui lui montreront la route à suivre.

Elle est démantelée, débandée, elle périclité, cependant que la guerre prend fin. C'est singulièrement affaiblie qu'elle se présentera au Congrès de Lyon en 1919 où sera liquidée l'action confédérale pendant la guerre.

Entre temps, pourtant, il y eut quelques tentatives de redressement général. Une grève générale a été décidée pour le 21 juillet 1919 pour faire triompher le programme minimum exposé aux travailleurs parisiens par Jouhaux et Merrheim au Cirque d'Hiver, le 24 novembre 1918.

Qu'était-il, au juste, ce programme minimum de la C. G. T. ?

Faisant siens les 14 points qui constituaient le programme du Président Wilson, que la C. G. T. et le Parti socialiste étaient allés recevoir à son débarquement à Brest, la Confédération Générale du Travail en faisait la base de son action immédiate sur laquelle elle greffait son programme de réalisations essentielles et minimum.

1° La C. G. T. demandait des conditions de paix qu'elle définissait en 5 points :

a) La Société des Nations pour la libre coopération des Peuples, en vue de faire disparaître la guerre et l'établissement de la justice internationale ; b) La coopération de toutes les nations, sous l'égide de la S. D. N. contre tout pays qui, passant outre aux décisions d'arbitrage, déclarerait néanmoins la guerre ; c) La création d'un Office International des Transports et de répartition des matières premières pour la satisfaction rationnelle des besoins des Peuples ; d) Pas d'annexion territoriale, pas de représailles inspirées par la vengeance, mais réparations des dommages causés. Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ; e) Constitution juridique mondiale par la Société des Nations. Désarmement général et lutte contre les militarismes. Triomphe de la démocratie internationale.

2° La C. G. T. demandait que les organisations centrales des pays belligérants participent à la discussion et à l'élaboration du Traité de paix. Elle déclarait aussi nécessaire la tenue d'un Congrès International.

3° Le rétablissement de toutes les garanties constitutionnelles de toutes les libertés : droits de parole et de réunion, la suppression de la censure, l'amnistie pleine et entière, la libération des prisonniers étrangers des camps de concentration.

4° La reconnaissance du droit ouvrier par la reconnaissance du droit syndical à tous les fonctionnaires de l'État, la révision du Code d'inscription maritime. La reconnaissance du droit d'intervention des Syndicats dans toutes les questions intéressant le travail. L'utilisation des bordereaux de salaire et leur généralisation par l'établissement de contrats collectifs sous le contrôle des organisations syndicales.

5° L'institution de la journée de 8 heures dans le commerce et l'industrie, la suppression du travail de nuit dans les boulangeries ainsi que dans les industries à feu continu, l'interdiction des métiers insalubres aux femmes et aux adolescents âgés de moins de 18 ans, la prolongation de la scolarité à 14 ans.

6° Le contrôle ouvrier pour le réajustement des productions de guerre aux productions de paix, l'institution d'un Conseil économique national et de Conseils régionaux au sein desquels serait représentée la classe ouvrière par des délégués désignés par elle. La fixation des règles de la démobilisation et de la reprise de l'activité économique.

La reconstitution des fonds de chômage et leur répartition sous, le contrôle des organisations ouvrières.

7° La reconstruction des régions libérées sous le contrôle d'organismes collectifs ayant personnalités civile et administrative et composés de producteurs et de consommateurs. L'obligation du emploi et la reconstitution opérée suivant les lois de l'hygiène et du progrès.

8° La réorganisation économique. La C. G. T. réclame, pour l'avenir, la part de direction et de gestion de la production nationale qui doit revenir aux travailleurs organisés, la sauvegarde des droits collectifs par la classe ouvrière, le contrôle des entreprises qui se développent avec le concours de l'État, la surveillance des concessions faites par l'État à des Entreprises industrielles.

9° Le retour à la nation des richesses nationales. C'est-à-dire des, mines, chemins de fer, ports, houille blanche et verte, etc. La C. G. T. présentait d'ailleurs cette partie de son programme sous la forme d'un contrôle collectif sur ces richesses. Ce n'est que par la suite qu'elle posera le principe des nationalisations industrielles, au cours des grandes grèves de 1920.

10° La lutte contre les fléaux sociaux : l'alcoolisme, le taudis, le chômage, l'invalidité, la maladie, la vieillesse.

11° Le recrutement, l'exercice des droits, l'organisation rationnelle de l'immigration, la fixation du contrat de travail pour les ouvriers étrangers, sous le contrôle des organisations syndicales du pays intéressés.

12° L'extension de l'assurance sociale à tous les travailleurs, étrangers compris.

13° La lutte contre la vie chère. La création d'Offices municipaux corporatifs, nationaux, publics d'alimentation populaire, supposant la réquisition des produits. La suppression des droits de douane, régie et octroi. Les Offices devront être gérés par des délégués directs du travail organisé, et des consommateurs.

14° La répartition des charges budgétaires par l'application de la loi sur les bénéficiaires de guerre, l'impôt sur le revenu et les successions.

C'est ce programme minimum qui fut accepté à l'unanimité par le premier Comité Confédéral d'après-guerre, les 15 et 16 décembre 1918.

Ce même Comité avait modifié aussi la structure confédérale. Les Bourses disparaissaient pour faire place aux Unions départementales, fédérations départementales des Unions locales ou Bourses du travail. Ce projet fut dressé par Lapierre. De même la Fédération d'industrie remplaçait celle des métiers. À partir de ce moment, la C.G.T. est composée des Fédérations nationales d'industrie et des Unions départementales. Ce système serait parfait si, en fait, les Fédérations, organes centralisateurs, ayant leur siège à Paris, ne jouaient pas un rôle par trop dominant, si les Unions locales n'étaient pas réduites à un rôle social subalterne et si les Unions départementales, organes de décentralisation sociale, correspondaient à un besoin économique réel au lieu d'être des délimitations politiques sans valeur, déterminée dans le domaine économique. Le programme minimum, avant de recevoir la sanction du Congrès Confédéral de Lyon en 1919, subit le feu de la critique de la minorité, qui commençait à regrouper ses forces une seconde fois. Dès qu'il fut exposé au Cirque d'Hiver, il fut violemment attaqué et il fallut toute l'habileté de Merrheim pour le faire accepter - si on peut dire - aux travailleurs parisiens.

Ceux-ci sentaient que ce programme, mi-politique, mi-économique n'était pas un programme spécifiquement syndical. Ils comprenaient que pour le réaliser, il fallait compter sur le pouvoir, composer avec lui, collaborer avec l'État dans toutes sortes de Commissions, d'organismes et s'asseoir en face des patrons dans des organismes mixtes, travailler à la constitution des monopoles d'État et faire de l'État un patron privilégié, bien qu'il soit doublement tyrannique, politiquement et économiquement, et incompetent par-dessus le marché.

Les travailleurs sentaient que tout ce programme qui ne pouvait, à part quelques questions réellement d'ordre ouvrier et placées là tout exprès pour faire accepter l'ensemble, devenir une réalité qu'avec le concours des Pouvoirs publics, dont la C. G. T., serait un rouage économique autant que politique.

C'était l'abandon de toute la doctrine, de toute l'action confédérale confirmées sans cesse par les Congrès de Limoges, de Bourges, d'Amiens, de Marseille, de Toulouse et du Havre. C'était, après le divorce retentissant, le mariage avec la démocratie. C'était aussi l'abandon de l'action directe pour la pratique forcée de l'action parlementaire et de l'action compromettante avec les Pouvoirs publics.

C'était la rectification générale du tir confédéral qui jetait la C. G. T. dans les bras de la démocratie. Depuis 1919, cette politique n'a fait que s'accroître et la C. G. T. est devenue un appendice du Gouvernement.

Les syndicalistes révolutionnaires eurent un tort, celui-ci : s'en prendre aux hommes, à leurs trahisons, à leurs reniements, au lieu de dresser immédiatement en face du programme minimum leur propre programme. Cette besogne ne fut accomplie qu'en 1921 pour le Congrès de Lille, par le Comité Central des Syndicats révolutionnaires. C'était trop tard. La scission était inévitable.

C'est donc, comme je le disais plus haut, pour défendre ce programme que, disciplinées dans l'action, toutes les fractions de la C. G. T. décidèrent de suivre le mot d'ordre de grève générale qui devait être lancé le 21 juillet 1919.

Comme il fallait s'y attendre et malgré une intense et générale propagande, ce programme ne rencontra pas l'adhésion unanime des travailleurs. Sentant le fiasco, s'exagérant peut-être aussi le péril, la C. G. T. capitula sans combattre, ce qui est bien pis que à être vaincu en se battant. L'histoire de ces événements est mal connue. Elle ne le sera sans doute jamais.

Ce fut peut-être une satisfaction mesurée donnée aux désirs de lutte des travailleurs et un moyen de pression sur le pouvoir ; ce ne fut peut-être aussi, hélas !, qu'une capitulation de plus entre les mains de la bourgeoisie. Le saurons-nous jamais ?

Une chose au moins est certaine : c'est que devant la déroute du colosse confédéral, qui représentait plus de 2 millions de travailleurs, la Bourgeoisie, un instant apeurée, reprit confiance en elle-même. Le hasard des consultations électorales ayant amené au Pouvoir la partie la plus réactionnaire de la Bourgeoisie, celle-ci prépara la destruction de la C. G. T., sans considération de la politique suivie par celle-ci pendant la guerre et jusqu'alors.

Ce fut la lutte de classe, reprise par le capitalisme réactionnaire contre une C. G. T. qui voulait collaborer à tout prix et, malgré les humiliations renouvelées, n'y parvenait pas.

La résolution votée par le Congrès Confédéral de Lyon marquait adroitement tout cela. Elle était rédigée si habilement que, si ce n'était l'esprit connu de ses auteurs, pas un minoritaire syndicaliste n'eût pu ne pas la voter. Celle de la minorité recueillit cependant 312 voix, qui grossirent rapidement.

Quelle que soit la longueur de cette résolution de la C. G. T., il faut, pour la clarté de ce qui va suivre, pour la compréhension des événements présents, la reproduire en entier. La voici :

Émanation directe des forces ouvrières organisées, le Congrès Confédéral proclame à nouveau, avec une conviction renforcée par toute l'expérience passée comme par l'effroyable catastrophe qui a désolé le monde, que l'idéal syndicaliste s'accomplira seulement par la transformation totale de la société.

Issue de la lutte de classe, expression complète de la situation faite au Prolétariat, s'inspirant pour son action et dans son objet de la défense des intérêts professionnels et du développement complet des droits du travail, l'organisation ouvrière répète que son but essentiel est la disparition du patronat et du salariat. La lutte de classe, elle la constate comme un fait dont elle entend tirer toutes les conséquences.

Cette lutte ne pouvant prendre fin qu'avec la suppression de toutes les classes, de tous les privilèges économiques et sociaux, elle doit aboutir à une organisation nouvelle de la collectivité. Participation égale de tous aux charges et aux droits que les rapports des hommes font naître, tel est le principe initial sur lequel le mouvement ouvrier entend instaurer un régime nouveau ; il réalisera celui-ci, suivant ses conceptions propres avec les organismes qu'il aura lui-même créés et dont le caractère essentiel doit être de donner aux forces de la production la direction et le contrôle de l'économie collective : créateur de toutes les richesses, élément qui commande l'activité sociale, le travail entend être tout parce que les autres facteurs de la Société ne sont que ses subordonnés ou ses parasites.

Ainsi, sans qu'aucune équivoque puisse être possible, le syndicalisme déclare qu'il est dans son origine, son caractère présent, son idéal permanent, une force révolutionnaire.

Imprégné de ces principes et de ce but, le Congrès Confédéral de Lyon rappelle et reprend les termes de la résolution d'Amiens qui déclare (Ici texte complet de la motion d'Amiens déjà transcrit.)

Le Congrès estime en outre nécessaire de dire que cette déclaration ne se borne pas à affirmer, pour un moment donné, de façon provisoire et révisable, la neutralité des organisations professionnelles à l'égard des Partis ou des Ecoles, des doctrines ou des philosophies, mais qu'elle proclame de façon permanente cette conception fondamentale de l'action syndicale qui est l'action directe.

Il ne peut laisser croire par contre que cette action trouve son expression exacte et exclusive dans des actes de violence ou de surprise, ni qu'on la puisse considérer comme une arme pouvant être utilisée par des groupements extérieurs au syndicalisme.

C'est parce qu'ils sont producteurs que le Syndicat appelle à lui tous les travailleurs et c'est l'utilisation de la force qu'ils tiennent de leur fonction productive qui est la puissance de l'organisation ouvrière.

Plus que toute autre force sociale présente, il produit ce fait essentiel qui est la

conséquence fatale de l'activité collective moderne : le recul de la politique devant l'économie.

Continuer la production pour satisfaire les besoins des hommes, l'accroître pour mettre à la disposition de tous une plus grande somme de richesses consommables, ainsi se traduisent ses préoccupations auxquelles la situation mondiale résultant de la guerre donne une gravité formidable.

Le mouvement ouvrier affirme qu'il doit et qu'il peut y répondre, mais il déclare aussi que tout effort dans ce sens n'est plus conciliable avec le maintien de l'état actuel ; l'appel au travail, auquel, les travailleurs sont prêts à répondre, ne peut se comprendre désormais qu'avec la reconnaissance totale des droits du travail,

Le mouvement syndical ne peut être que révolutionnaire ; puisque que son action doit avoir pour effet de libérer le travail de toutes les servitudes, de soustraire tous les produits à tous les privilèges, de mettre toutes les richesses entre les mains de ceux qui concourent à les créer.

Cette conception, réalisée par l'effort des travailleurs, se fera suivant les modalités du Travail lui-même constituant l'ordre nouveau, basé non sur l'autorité ; mais sur les échanges, non sur la domination, mai sur la réciprocité, non sur la souveraineté, mais sur le contrat social.

L'action quotidienne du Syndicat est une préparation à ce renversement des valeurs.

Toute manifestation de la force ouvrière, tend, en effet, à l'heure présente, à la conclusion des contrats **CE SERAIT UNE ERREUR PROFONDE D'Y VOIR UNE COLLABORATION** ; les conventions collectives, qu'elles s'étendent d'un atelier, ou à toute une région, ou à une corporation sur toute l'étendue du territoire, possèdent une valeur de transformation, parce qu'elles limitent l'autorité patronale, parce qu'elles ramènent les relations entre employeurs et employés à un marché qui encourage l'effort, sans apaiser l'énergie, puisque le travail n'y trouve pas la reconnaissance à tous ses droits, mais la satisfaction d'amoindrir l'absolutisme patronal en introduisant, dans l'atelier ou l'usine, le contrôle d'une puissance non assujettie à l'exploitation du patronat, d'une force d'émancipation : Le Syndicat.

S'inspirant du même esprit qui l'a déjà amené à réclamer des mesures efficaces contre la vie chère, démonstration même du gâchis économique dans lequel se débat la Société, le Syndicalisme déclare qu'il entend faire un effort pour aboutir aux solutions nécessaires, non dans un intérêt égoïste, mais dans le ferme désir de trouver une solution satisfaisante pour la collectivité.

CETTE REORGANISATION INDUSTRIELLE, CE RETOUR À L'ÉQUILIBRE NE PEUVENT PAS ÊTRE OBTENUS PAR LES PALLIATIFS QUE PROPOSE CE POUVOIR. LE RÉGIME ACTUEL REPOSE TROP SUR LA DÉFENSE DES

PROFITS PARTICULIERS POUR QU'ON PUISSE ATTENDRE DE LUI LES SOLUTIONS QUI S'IMPOSENT.

L'impuissance de la classe dirigeante et des organisations politiques s'affirme de jour en jour plus forte, plus forte aussi apparaît constamment la nécessité pour la classe ouvrière de prendre ses responsabilités dans la gestion de la Société.

Le mouvement syndical a dû ainsi envisager les solutions qui s'imposent sans délai. Il n'en saurait trouver de plus urgentes, de plus nécessaires, que la nationalisation industrialisée sous le contrôle des producteurs et des consommateurs, des grands services de l'Economie moderne : les transports terrestres et maritimes, les mines, la houille blanche, les grandes organisations de crédit.

L'exploitation directe par la collectivité des richesses collectives, la mise sous son contrôle des fonctions et des organismes qui commandent les opérations industrielles de transformation de ces richesses et de leur répartition, sont une condition essentielle de la réorganisation que nous voulons poursuivre. Mais constatant L'impuissance politique et le caractère même du Pouvoir, NOUS NE SONGERONS PÀS À AUGMENTER LES ATTRIBUTIONS DE L'État, à les renforcer, ni surtout à recourir au système qui soumettrait les industries essentielles au fonctionnarisme avec son irresponsabilité et ses tares constitutives, et réduirait les forces productives au sort d'un MONOPOLE FISCAL.

Les résultats déplorables que l'on a pu constater dans le passé et qui se manifestent tous les jours, sont une condamnation suffisante de ce système. Par la nationalisation, nous entendons confier la propriété nationale aux intéressés eux-mêmes : producteurs et consommateurs associés.

Faisant confiance à la C. G. T., les Syndicats Confédérés déclarent : que l'action ouvrière se doit de se développer sur ce plan, pour réaliser le plus rapidement possible ces buts immédiats.

Le Congrès de Lyon proclame à nouveau le droit inaliénable des peuples de se déterminer eux-mêmes exprimant sa profonde sympathie à la Révolution russe, il proteste contre toute tentative d'interventions armées en Russie et contre le blocus réduisant un peuple à la famine, parce que coupable de s'être révolté contre ses oppresseurs.

Le Congrès, soucieux d'affirmer sa solidarité effective à l'égard du Peuple russe, charge le Bureau Confédéral de demander aux organisations syndicales des transports, de faire que leurs membres se refusent de transporter armes et munitions destinées aux armées de Koltchack et de Denikine.

Le bureau Confédéral est chargé également de transmettre cette même proposition au Bureau Syndical International pour que ce dernier internationalise, cette action.

Le Congrès réclame que soit mise en application le plus rapidement possible, la résolution votée à Amsterdam qui concluait et l'envoi d'une délégation ouvrière en Russie.

Enfin, le Congrès exprimant la volonté unanime de la classe ouvrière, condamnant la politique réactionnaire des pays de l'Entente, exige que la paix soit conclue avec la Révolution russe.

Comme on peut s'en rendre compte, cette résolution est parfaite. Toutes les affirmations de lutte de classe des Congrès antérieurs s'y retrouvent, renforcées ; l'affirmation de la valeur constructive du syndicalisme, sa capacité de gestionnaire y sont exposées avec un rare choix d'expressions ; les monopoles et le rôle de l'État y sont sévèrement condamnés, de même que la collaboration des classes.

Quelle contradiction avec le Programme minimum du Cirque d'Hiver, que cette résolution condamne en fait ! C'est ce que comprirent les syndicalistes révolutionnaires, c'est pourquoi, ils votèrent contre cette résolution, au nombre de 312.

Néanmoins, ils attendirent le Bureau Confédéral et la C. E. à l'œuvre, après que la majorité eût refusé à la minorité la représentation à laquelle elle avait droit à la C. E.

Le glissement Confédéral continue ; la lutte de classe fait de plus en plus place à la collaboration. Seul le Conseil Economique du Travail est institué.

Le Bureau Confédéral et une délégation de la C. G. T. assistent à la Conférence de Washington, bien que Jouhaux ait donné sa démission de délégué suppléant à la Conférence de la Paix, après le meurtre de Lorne, le 1 mai 1919. Le Bureau International du Travail, dont la constitution a été acceptée par l'Internationale d'Amsterdam en juillet 1919 concentra à peu près tous les efforts de la C. G. T. et de l'Internationale, l'une et l'autre attachées à faire triompher la conception démocratique de la Société des Nations, dont elles rêvent, utopiquement, en régime capitaliste, de faire une Société des peuples.

Et ce sont les grandes grèves de 1920. - Si celles des métaux de 1919 furent un échec, en juin, celles de 1920, tout au moins la dernière, furent un désastre. Ce fut la dislocation de la C. G. T. après une défaite sans précédent.

Pourtant en février 1920, l'heure de la Révolution passa sans qu'il se trouvât une C. G. T. pour la saisir. À la suite de l'augmentation du coût de la vie qui atteignit des proportions jusqu'alors inconnues, un mouvement général de relèvement des salaires extrêmement puissant se dessina, à la tête duquel marchaient les cheminots, dont la Fédération comptait à ce moment 360.000 membres.

Sous la pression des Syndicats parisiens, impulsés par Lévêque, la Fédération fut obligée d'engager une action générale amorcée sur le P.-L.-M. à la suite d'une punition infligée au camarade Campaud frappé dans l'exercice de son droit syndical.

Le P.-L.-M. déclencha la grève générale qui fut immédiatement suivie par les Syndicats parisiens (tous réseaux) et s'étendit rapidement à toute la province.

Du 23 février au 1 mars 1920 toute l'activité du pays est arrêtée. La Fédération des Cheminots a été obligée de lancer l'ordre de grève générale, malgré elle, à tous ses adhérents. Le mouvement est splendide. Tour à tour, toutes les corporations se solidarisent avec les cheminots. La C. G. T. est elle-même entraînée dans la lutte. Elle va donner l'ordre de grève générale lorsque, le 27 février, une délégation de la Fédération des Cheminots se rend discuter avec Millerand, Président du Conseil, et Le Trocquer, ministre des Travaux publics, alors que les militants cheminots sont arrêtés depuis le 25.

Composée de Dubois, de Sotteville, de Le Guennic, de Rennes, de Coudun, de Paris-Est, cette délégation met fin à la grève brusquement, en concluant un accord qui ne sera pas respecté par la suite.

Le mouvement des Cheminots est assassiné et la C. G. T. ne lance pas l'ordre de grève générale. Et pourtant, pris à l'improviste, le gouvernement, qui ne disposait d'aucun approvisionnement ni en vivres, ni en essence pour utiliser ses camions était vaincu. Tous les espoirs suscités par cette grève, partie sur une question de droit syndical, avec pour objectif immédiat le relèvement des salaires, mais qui avait rapidement élargi ses objectifs, et posait, tout à coup, tout le programme défini à Lyon, étaient à terre et, avec eux, ceux du prolétariat de ce pays.

Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement ne tint pas ses promesses et maintint les révocations. Il cherchait une revanche, comme après la grève victorieuse des postiers, en 1909.

Mettant à profit le temps qui lui était ainsi accordé par cette accalmie, il constitua des stocks de vivres, de matières premières, d'essence, et lorsqu'il fut prêt, il provoqua la classe ouvrière.

De profonds changements, venaient de se produire dans l'orientation de certaines grandes fédérations, notamment chez les Cheminots. Après avoir enlevé presque toutes les Unions de Réseau, les syndicalistes révolutionnaires enlevaient aux réformistes la direction fédérale, au fameux Congrès du manège Japy, fin avril 1920.

C'est de ce Congrès que partit ce qu'on a appelé « l'ultimatum de San Remo ».

Sur la proposition du Syndicat de Paris-Rive Droite, dont Blacher fut le porte-parole, le Congrès adressa un message à Millerand, Président du Conseil, pour le mettre en demeure de respecter l'accord du 27 février. Et chose curieuse, les réformistes, Bidegarray en tête, ne furent pas les moins ardents, à réclamer l'envoi de cette mise en demeure au Gouvernement. Nous aurions dû être plus clairvoyants, sentir que cet empressement subit de nos adversaires était extraordinaire, qu'il cachait quelque chose. Nous n'eûmes pas le temps de réfléchir. Le vote fut enlevé avec rapidité. Le refus était voulu, l'occasion cherchée par le gouvernement était trouvée. Le Congrès poursuivant ses travaux à Aubervilliers le déclara le lendemain avec, comme objectif : La réalisation de la nationalisation industrialisée.

Mal comprise des cheminots, incomprise à peu près par le grand public, cette revendication n'était pas propice à exalter les enthousiasmes. Autant la grève de février avait soulevé vigoureusement les travailleurs et intéressé le public, autant celle de mai les laissa indifférents.

Si le P.-L.-M., l'Ouest-État, le Midi, le P.-O., suivirent le mot d'ordre de grève, il n'en fut pas ainsi de l'Est et surtout du Nord, dont les dirigeants surent habilement duper le personnel.

On tenta sans succès, d'isoler ces Réseaux et la C. G. T. prit bientôt la direction du mouvement, encore que cette entrée en ligne de la C. G. T. ait donné lieu par la suite à de nombreuses et passionnées polémiques.

Le Cartel des Transports (ports, docks, marins) entre en ligne, sans modifier la situation. Une deuxième vague doit suivre. Ça ne marche pas. Il y a au sein de la C. G. T. des opposants dont Merrheim est le chef.

Après huit jours de lutte il apparaît que la grève sera écrasée si elle n'est pas généralisée par la C. G. T. J'en fais la demande à la C. G. T. après discussion avec Grifuelhes, qui est de mon avis. Elle n'est pas accueillie. On remplace le Bureau fédéral des Cheminots, obligé de se cacher pour se soustraire à l'arrestation. Il y a deux Bureaux, qui se contrecarrent. Et la deuxième semaine de grève marque l'échec du mouvement. Un Comité fédéral extraordinaire se réunit le 16 mai 1920, la C. G. T. y assiste, ainsi que les représentants Fédérations. C'est plutôt un Comité Confédéral.

Il décide de laisser les Cheminots continuer la lutte seuls et de les soutenir pécuniairement. Le mouvement se traîne. Les défections sont chaque jour de plus en plus nombreuses. C'est la fin, l'échec après 20 à 30 jours de lutte, selon les centres.

23.000 révocations et licenciements de cheminots sanctionnent cette défaite, dont les causes sont multiples. Le gouvernement a trouvé sa revanche. Il la tient et bien. La C. G. T. se disloque et c'est le Congrès d'Orléans, pour la liquidation de la

situation. Il marquera aussi l'orientation sans cesse plus à droite de la C. G. T., l'abandon désormais total du programme du syndicalisme confirmé par tous les Congrès Confédéraux.

À la faveur de l'emprisonnement des militants cheminots, Bidegarray a pu reprendre la tête de la Fédération des Cheminots. Pour mettre le sceau à sa victoire, le Gouvernement a inventé le coup du complot contre la sûreté de l'État. Cette affaire viendra aux Assises en mars 1921 et se terminera par un acquittement triomphal.

C'est alors que les dissensions entre les fractions de la minorité se feront jour. Il est patent que le parti communiste non encore officiellement formé, a agi sur les événements de mai par le Conseil du Comité pour la reprise des relations internationales. Il continue sa pression sur la minorité syndicaliste, qui vient au Congrès d'Orléans de donner une adhésion de fait à « l'Internationale Communiste ». Adhésion toute sentimentale qui aura les plus graves conséquences.

Les Syndicalistes sentent, au sein des C. S. R., la tutelle qu'on veut leur imposer. Ils se dressent contre les hommes de Moscou : Monatte, Monmousseau, Rosmer, Souzarine, Loriot, etc. C'est la première bataille qui se livre pour l'indépendance du syndicalisme révolutionnaire. Le Bureau des C. S. R. est battu et je suis appelé à remplacer Monatte au Secrétariat général ; Fargues occupe le Secrétariat administratif.

Mais, avant notre entrée en fonctions, une délégation a été nommée pour représenter les C. S. R. au Congrès constitutif de l'Internationale Syndicale Rouge (I. S. R.). Elle est composée presque exclusivement de partisans de la subordination du syndicalisme. Seuls Sirolle, Gourdeaux, Albert et Claudine Lemoine font figure d'opposants. La délégation, hétéroclite, est déjà disloquée en trois parties au moins à son passage à Berlin et subjuguée à peu près totalement par les éléments communistes.

Elle manifesterà son incompréhension totale de la Révolution et ne fera aucun effort pour la voir qu'elle est. Ce sont alors d'ignobles chantages exercés sur les délégués restés fidèles. Et après s'être divisée, au Congrès de l'I. S. R., la délégation, précédé de Tomasi - qui sera désavoué par tactique par ses amis - rentre en France. Et c'est le Congrès Confédéral de Lille. Entre mai et juillet, les militants syndicalistes du C. S. R. ont fait une grosse besogne, ils abordent le Congrès de Lille, après avoir redressé le mouvement minoritaire et mis debout un programme qui sera opposé à Lille, trop tard hélas !, au programme de la C. G. T. Ils ont aussi renforcé considérablement leur action et conquis un nombre imposant de Syndicats de province. De 312 à Lyon, 585 à Mans, leurs forces atteindront à Lille 1350 voix.

Le Congrès minoritaire voit participer à ses débats plus de 1100 Syndicats. C'est l'apogée. Le Bureau Confédéral sent la défaite. Il ne s'en tirera que par la violence,

en faisant matraquer par des gens à sa solde, les délégués de la minorité. Des coups de revolver sont tirés. Il y a des blessés. Le Gouvernement parle d'interdire la continuation du Congrès. Il est visible que la majorité, stimulée par le Pouvoir, cravachée par les hommes du démocratisme social cherche la rupture. La minorité, quoique divisée en elle-même, ne se prête pas à cette besogne. Le Congrès continue. Une fois de plus - et ç'eût dû être la dernière - Jouhaux et ses amis triomphent.

La division s'accroît cependant entre les fractions de la minorité et au Comité Confédéral de septembre, une réunion extraordinaire du Comité Confédéral de septembre est convoquée.

La C. G. T., de son côté, brusque les choses. Dumoulin reprend sa motion d'exclusion. Il l'aggrave et somme les délégués de le suivre. Il ne triomphe qu'à une voix de majorité. À toute force, il est patent que la majorité confédérale veut la scission. Elle veut aussi dissoudre les C. S. R., ce que refusent les délégués minoritaires au C. C. N. après délibération du Comité Central.

La situation empire. Les exclus sont plus nombreux qu'avant Lille. La minorité tout entière se solidarise avec eux. La scission est désormais inévitable. C'est à ce moment que se tient le Congrès de l'U. D. de la Seine où Monmousseau prononce son dernier discours à peu près syndicaliste et tente déjà sa conversion communiste. Il n'y parviendra pas et devra s'incliner après l'intervention du Bureau des C. S. R.

Mais le malaise augmente. Il faut clarifier la situation. Une Conférence des Unions départementales est convoquée en novembre. Elle marque le désaccord sans cesse plus profond des partisans composant les C. S. R. et décide la convocation d'un Congrès auquel seront convoqués tous les Syndicats du pays pour protester contre la décision qui frappe d'ostracisme la moitié au moins des Syndicats du pays. 1550 Syndicats y participeront.

Ce Congrès se tiendra fin décembre 1921. Sa première tâche sera de désigner une délégation qui aura charge d'informer la C. G. T. de la tenue de ce Congrès et de son importance.

Elle se rend au siège confédéral, 211, rue Lafayette, où elle ne rencontre que Lapierre, secrétaire adjoint de la C. G. T. qui a mission de ne pas discuter et ne reçoit la délégation que par courtoisie.

Bien que prévenus, Jouhaux et Dumoulin sont absents, en délégation internationale.

Après une discussion qui fut parfois tragique, Lapierre accepte cependant de convoquer la C. E. de la C. G. T. et de donner une réponse pour le soir à 6 heures et par écrit.

Ne recevant aucune communication, le Congrès décide d'envoyer à la rue Lafayette une délégation restreinte pour connaître la réponse. J'en fais partie avec Monmousseau, Fourcade, Carpentier, Gauthier.

Nous trouvons portes closes. Le Congrès attend impatiemment notre retour. Nous rentrons immédiatement, et nous apprenons, par un communiqué que la C. G. T. considère que les organisations qui participent au Congrès se sont placées en dehors de la Centrale Nationale. C'est, on ne se le dissimule pas, la rupture. C'est alors que, mis au courant, le Congrès décide que la C. G. T., dont les Syndicats présents constituent la majorité, continue sur la base de ses statuts constitutifs définis à Amiens en 1906. La destitution du Bureau Confédéral est prononcée. Ce n'est d'ailleurs qu'une décision de pure forme. Il y a, en fait, deux C. G. T., sinon officiellement, du moins en réalité.

En effet, le Congrès ne peut échapper à la nécessité, inéluctable d'ailleurs, de désigner, un Bureau Confédéral et une Commission Exécutive provisoires.

Totti, Cadeau et Labrousse sont appelés à ce Secrétariat provisoire. Pendant deux mois encore, on essaiera sans succès de recoller les morceaux. Ce sera en vain. On ne pourra y parvenir, la C. G. T. s'y opposera chaque fois. Il faudra bon gré, mal gré, se décider à considérer la scission comme réalisée. La C. G. T. U., un moment arrêtée dans son recrutement et sa propagande par le souci de renouer les rapports entre les deux grandes fractions du syndicalisme, prend maintenant un rapide essor, encore que la lutte des tendances ne se soit pas ralentie à l'intérieur.

Après deux Comités Nationaux, au cours desquels s'y affronteront avec force les défenseurs du syndicalisme et ceux du Parti Communiste, il fut décidé qu'un Congrès Confédéral Constitutif aurait lieu à Saint-Étienne en juillet 1922.

La tension internationale entre le Bureau et la C. E. provisoires de la C. G. T. U. et les Bureaux de l'Internationale Syndicale rouge et de l'Internationale Communiste est à l'état aigu.

À Paris, quoi qu'on en dise, les syndicalistes font tout pour empêcher une rupture totale, soit par des conversations avec les délégués des Exécutifs russes, soit par des propositions concrètes à ces Exécutifs, dont les plus importantes seront soumises par Griffuelhes à Lénine, Zinoviev et Lozovsky. Ce fut en pure perte. Les russes restèrent intransigeants. On peut dire, aujourd'hui, sans crainte d'erreur, que la rupture leur incombe et à eux seuls.

Les dernières propositions du Bureau provisoire contresignées par un certain nombre de membres les plus influents de la C. E. n'eurent pas davantage de succès.

Parallèlement à cette action, se déroulait sur le plan national l'offensive du Parti communiste et de ses alliés syndicaux, le tout sous la direction de Frossard,

mandataire de l'Exécutif de Moscou, dont il appliquait d'ailleurs les ordres avec une mollesse qui lui sera reprochée par la suite.

Par sa conduite, en ces circonstances tragiques, Frossard n'en aura pas moins assumé de redoutables responsabilités. Pour n'avoir point rompu à temps avec ceux qui dirigeaient l'offensive, après l'avoir souvent annoncé pour avoir tantôt paru céder, tantôt semblé résister, il fut un des hommes qui facilitèrent grandement la mainmise du Parti communiste - dont il dirigea d'ailleurs l'offensive à Saint-Étienne - sur la C. G. T. U.

Entre temps, la C. G. T. U. fut sollicitée de participer à une Conférence convoquée par les Centrales syndicales non adhérentes à Moscou ou à Amsterdam. Sous réserve que la C. G. T. russe serait invitée, la C. E. décida, sur la proposition des syndicalistes communistes, que la C. G. T. U. participerait, à cette Conférence à titre d'information.

Cette Conférence se tint à Berlin, le 12 juillet 1922 et jours suivants. La C. G. T. russe y avait délégué un de ses secrétaires, Andréieff. La minorité russe y était également représentée. Une grande discussion s'y produisit au sujet des persécutions en Russie et sur un motif futile, la C. G. T. russe se retira, en se solidarissant avec la fraction Vecchi de l'Union Syndicale italienne, que la Conférence avait refusé d'admettre.

Les travaux de cette conférence seront examinés plus largement dans la partie internationale. Sur la pression de la délégation française, elle prit la décision de tenter un dernier effort d'entente avec l'I. S. R. avant de constituer une Internationale, dont elle fixa toutefois les principes et dont elle définit la doctrine.

La délégation de la C. G. T. U. à Berlin : Totti, Lecoin et moi-même, rendit compte de son mandat par un rapport adressé au Congrès de Saint-Étienne.

Ce Congrès constitutif de la C. G. T. U. marqua le triomphe de la fraction communiste. Après six jours de débats extrêmement passionnés, les syndicats communistes triomphèrent par 749 voix contre 406.

Monmousseau et ses amis prirent la tête de l'organisation centrale du syndicalisme révolutionnaire français. Sentant le péril, les syndicalistes et les anarchistes constituèrent immédiatement un Comité de Défense Syndicaliste, avec mission d'entreprendre à nouveau le redressement du syndicalisme. J'acceptai d'en être le secrétaire.

La besogne s'annonçait d'autant plus difficile que les syndicalistes abasourdis par leur défaite ne surent ni s'organiser solidement, ni agir à bon escient.

Bientôt, de ce Comité qui portait tous les espoirs de la minorité de Saint-Étienne, ne

vécut plus que la tête, à Paris ; la province boudait ou se désintéressait de son existence.

Le Comité de Défense syndicaliste n'en joua pas moins un rôle important.

Peu de temps après le retour de la délégation Confédérale du III^e Congrès de l'I. S. R., après qu'on eût appris de source sûre que cette délégation, violant son mandat de Saint-Étienne, avait livré le syndicalisme français, pieds et poings liés à l'Internationale Communiste, le Comité fut sollicité de participer au Congrès constitutif de la II^e Association Internationale des Travailleurs. Je m'y rendis avec A. Lemoine. Ce Congrès, sur les travaux duquel je reviendrai plus tard, décida la constitution de l'Internationale Syndicaliste, après avoir pris acte des décisions scissionnistes du Congrès de l'I. S. R.

C'est alors, en janvier 1923, que les événements se précipitèrent en Allemagne, après l'envahissement de la Ruhr par Poincaré. Ces événements se développèrent rapidement. Les Partis Communistes français et allemand, la C. G. T. U., divers autres Partis communistes, les Conseils d'Usines de Rhénanie Westphalie, réunirent une conférence à Essen.

Sentant le péril de laisser toute l'organisation aux mains des communistes, le Comité de Défense syndicaliste intervint immédiatement. Il fit une démarche auprès du Bureau Confédéral en demandant à participer activement à toute l'action et, aussi, à sa préparation. Le Bureau Confédéral repoussa notre concours.

Le gouvernement de Poincaré refit à ce moment le coup du complot et arrêta les membres du Comité d'action. Ce complot fut étayé sur un faux, qui prit le nom de faux de Hambourg, dont on ne saura jamais sans doute s'il fut l'œuvre de la police bourgeoise internationale ou celle de la Tcheka russe en Allemagne. Les relations de Radek avec le Préfet de Police de Berlin semblent plutôt de nature à faire pencher vers cette dernière hypothèse.

En tout cas, le complot s'effondra après la lecture en Haute Cour du réquisitoire introductif du Procureur général Lescouvé.

Les pseudo comploteurs furent tous libérés. Puis vinrent les grandes opérations d'Allemagne qui marquèrent à nouveau une tendance vers la prise du Pouvoir en Saxe et en Thuringe, mouvement auquel participa la C. G. T. U. qui assista à la Conférence de Francfort où fut dressé le programme d'action qui devait être exécuté par les participants.

Mal dirigé, ce mouvement finit par le triomphe de la réaction, malgré que les conditions de réussite aient paru un moment réunies.

Les gouvernements en partie ouvriers de Saxe et de Thuringe durent fuir devant les

baïonnettes de la Reichswehr et, après le Congrès des Usines d'Allemagne, tenu à Chemnitz, et les sanglants événements de Hambourg, le mouvement de révolte allemand né de la faim, écrasé dans le sang, prit fin.

C'est à Bourges, en novembre 1923, que ces événements et tant d'autres, y compris la question de suprématie des communistes furent définitivement tranchés.

Pendant l'année syndicale 1923-1924, le Bureau de la C. G. T. U. et ses amis avaient considérablement renforcé leurs positions. En dépit d'une opposition trop tiède, trop timide, sans position doctrinale définie, qui se fit jour à la C. E. et gagna à elle deux membres sur quatre du Bureau : Marie Guillot et Cazals, les communistes gagnèrent un terrain considérable. Ils avaient conquis presque toutes les Unions départementales, sauf la Loire, le Rhône et les Bouches-du-Rhône, ainsi que toutes les Fédérations, sauf le Bâtiment et les P. T. T.

Malgré les efforts inouïs des syndicalistes, dont l'homogénéité ne fut d'ailleurs pas la vertu dominante, les communistes triomphèrent définitivement. Lozowsky était, nous assura-t-on, présent dans les coulisses. Si les groupements syndicalistes révolutionnaires avaient été plus actifs, s'ils avaient su où ils allaient, il peut se faire, que l'écrasement eût été moins brutal et qu'une réaction devînt possible. Ce ne fut pas le cas.

Après Bourges, où le triomphe du Parti communiste s'étala cyniquement, le Bureau Confédéral tenta d'enlever les derniers fortins syndicalistes.

Le Parti communiste entra alors carrément en bataille. Il était décidé à frapper un grand coup et, à cet effet, avec la complicité des dirigeants de la C. G. T. U. et de l'U. D. de la Seine, il organisa un grand meeting de provocation à la Maison des Syndicats, 33, rue de la Grange-aux-Belles, à Paris, qui eut lieu le 11 janvier 1924. S'emparant sans vergogne du programme syndical, il démasqua toutes ses batteries.

Des camarades syndicalistes qui voulaient faire respecter le mouvement ouvrier et défendre son programme furent roués de coups. Des équipes de décrocheurs professionnels, aux gages du Parti communiste, jouèrent du revolver. Deux des nôtres : Pontet et Clos furent tués, une dizaine d'autres blessés.

La colère monta chez les syndicalistes et le jour des obsèques des victimes, auxquelles participèrent, de nombreuses délégations de province, se tint une Conférence de la minorité syndicaliste.

Une fois de plus, celle-ci manifesta son incompréhension, son impuissance, en ne se séparant pas immédiatement des communistes.

Le temps fut mis à profit par ceux-ci qui, à part le Rhône, enlevèrent tout ce qui restait de forces syndicalistes et coupèrent en deux la Fédération du Bâtiment.

Comprenant enfin qu'elle n'avait plus rien à attendre, la minorité syndicaliste, se réunit en Conférence les 1 et 2 novembre 1924.

Toujours par les mêmes raisons, elle ne sut pas prendre des décisions fermes. Elle convoqua et décida la constitution d'une organisation insuffisamment définie : l'Union Fédérative des Syndicats Autonomes de France.

Cette organisation qui eût dû recevoir l'adhésion de tous les Syndicats autonomes du Pays ne put remplir sa tâche et redresser un mouvement à côté de la C. G. T.

Délaissée par ceux-là mêmes qui la constituèrent, mais n'y adhérèrent jamais, elle mena une pauvre existence.

Son Bureau décida de convoquer une Conférence le 23 juillet 1925. Elle se tint à Saint-Ouen. 36 Syndicats y participèrent. La proximité des Congrès Confédéraux ne permit pas de prendre encore une position nette, surtout sur la question de l'Unité qui apparaît bien, maintenant comme la plus fameuse chimère du moment.

Il n'est pas besoin d'être grand prophète pour prédire que les Congrès des deux C. G. T. qui vont se tenir fin août, laisseront les choses en l'état et sanctionneront une scission qui apparaît comme irrémédiable avant longtemps.

À ce sujet, voici ci-dessous la position prise, sur cette question par l'U. F. S. A. qui reste, en dépit de ses maigres effectifs, la seule force syndicaliste de ce pays.

Je la reproduis en entier, parce qu'elle marque exactement la position du conflit, et qu'elle permettra aux hommes d'aujourd'hui, comme à ceux des générations de l'avenir, de se reconnaître dans l'histoire si compliquée du syndicalisme. Elle sera aussi de nature à marquer le point de départ d'une nouvelle évolution du syndicalisme.

DECLARATION DE LA C. E. DE L'U. F. S. A. AUX CONGRÈS CONFEDERAUX d'AOÛT 1925

Les bouleversements provoqués par la guerre ont posé avec une force accrue, pour la classe ouvrière, le problème de la gestion de la Société par le Syndicalisme.

Ceci implique que les travailleurs doivent exprimer avec plus de clarté et d'objectivité, les désirs d'affranchissement qu'ils ont affirmé à toutes les périodes tumultueuses de l'Histoire.

La persévérance de ces affirmations, leur précision sans cesse plus grande depuis la publication du manifeste de 1863, prouvent avec évidence que la véritable tendance

du Syndicalisme est l'organisation du travail et la gestion de la production.

En toute logique, la solution de ce problème qui se pose au sortir de la guerre avec une intensité jamais égalée, devait rapprocher les unes des autres les diverses fractions du syndicalisme dont le but est de supprimer le salariat, d'abolir le capital.

Or, fait extraordinaire, c'est le contraire qui s'est produit. Les tendances se sont heurtées violemment les unes contre les autres et, au lieu d'un renforcement de l'Unité syndicale, ce sont des scissions qui sont intervenues.

Il y a à cela des raisons profondes qu'il convient d'examiner, avant de reprendre la marche en avant. En effet, les scissions quel qu'en soit le mécanisme, ne se sont pas produites fortuitement. À l'origine de chacune d'elles, doit se trouver une cause essentielle. À notre avis, la cause première de toutes ces scissions réside dans l'abandon des principes fondamentaux du syndicalisme par certaines des fractions aujourd'hui rivales.

Ces principes sont condensés dans la charte du syndicalisme. Ce n'est pas par hasard que le Congrès d'Amiens la formula en 1906. Elle est l'affirmation synthétique de toutes les déclarations des Congrès ouvriers antérieurs. Elle résulte de l'observation attentive des faits sociaux, elle est la conséquence des luttes ouvrières et de leurs enseignements. Traduisant la pensée ouvrière, elle dicte au mouvement syndical, sa ligne de conduite dans le domaine immédiat en même temps qu'elle fixe les buts lointains à atteindre. Elle définit aussi le caractère exact du syndicalisme, détermine la valeur revendicative et la capacité révolutionnaire des Syndicats dans la lutte, l'organisation et la gestion.

On peut dire que la Charte d'Amiens contient six affirmations capitales qui constituent les fondements du syndicalisme, ce sont

1° Affirmation d'unité. « La C. G. T. groupe », en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du patronat et du salariat.

2° Affirmation de lutte de classe. Le Congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression tant matérielles que morales, mises en œuvre par le capitalisme contre la classe ouvrière.

3° Affirmation de la nécessité de la lutte quotidienne dans le régime actuel. Dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.

4° Affirmation de la capacité d'action révolutionnaire des Syndicats. Fixation de leur rôle social avant et après la révolution. Il (le Syndicalisme) prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le Syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera dans l'avenir le groupement de production et de répartition, base de la réorganisation sociale.

5° Affirmation d'autonomie et d'indépendance. Le Congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation de salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions ou tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le Syndicat. Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le Congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué de participer, en dehors du groupement corporatif, à toute forme de lutte correspondant à ses conceptions politiques ou philosophiques, en se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le Syndicat, les opinions qu'il professe au dehors.

6° Affirmation d'action directe et de neutralité envers les Partis et les groupements philosophiques. En ce qui concerne les organisations, le Congrès décide qu'afin que le Syndicalisme atteigne le maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas, en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des Sectes et des Partis qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté la transformation sociale.

Ces principes forment un tout. Il est clair, qu'en cessant de respecter l'un ou plusieurs d'entre eux, on ne pouvait que provoquer l'écroulement de l'édifice si péniblement construit et l'anéantissement du mouvement sur lequel il reposait.

C'est ce qui est arrivé, au moment même où l'Unité était plus nécessaire que jamais, alors qu'il était indispensable d'affirmer la valeur du syndicalisme, de préparer des cadres et de le diriger vers les buts à atteindre.

Personne ne contestera que les objectifs fixés à Amiens restent ceux d'aujourd'hui, puisqu'ils ne furent jamais atteints et correspondent toujours aux désirs et aux besoins des travailleurs. La besogne quotidienne et d'action révolutionnaire, de défense, de préparation, d'agitation, de transformation, reste identique et s'impose plus que jamais.

Cela suffit largement pour nous permettre d'affirmer avec raison, en dépit de toutes les expériences récentes - qui en sont plutôt la confirmation que l'infirmité - que la Charte d'Amiens conserve toute sa valeur doctrinale et que ses principes restent les seuls qui soient de nature à permettre au syndicalisme de retrouver son Unité et sa vigueur.

La preuve en est péremptoirement administrée par les faits suivants

1° Dès qu'on a cessé de reconnaître que la lutte de classe est un fait indéniable, pour pratiquer ou tenter de pratiquer la collaboration continue du Travail et du Capital par en haut, on a créé une tendance qui ne permettait plus à la C. G. T. de grouper dans son sein, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du patronat et du salariat. Une partie d'entre eux en était exclue idéologiquement, moralement. Elle le fut bientôt matériellement. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de la première scission.

La confiance mise par la C. G. T. dans la démocratie et l'État bourgeois, pendant et après la guerre, pour réaliser une partie du programme syndicaliste était en opposition flagrante avec la Charte d'Amiens, qui rompait publiquement avec cette démocratie et son État et n'attendait rien que de l'action directe des travailleurs.

Il y a d'autres causes, mais celle-ci est l'essentielle. Les expériences, qui se suivent et se ressemblent quant aux résultats depuis mai 1924, prouvent et confirment avec éclat, en dépit de l'accentuation de cette politique, qui rencontre l'agrément du Pouvoir et du Parlement, que les militants de 1906 furent clairvoyants, qu'ils avaient pleinement raison.

Indubitablement, le premier divorce des fractions de la C. G. T. vient de là et non d'ailleurs. Il était inévitable, parce que les principes fondamentaux d'un mouvement sont au-dessus de la loi de la majorité et qu'ils doivent y demeurer. C'est du moins notre avis.

2° Lorsque le rôle révolutionnaire du syndicalisme, sa valeur revendicative, son indépendance, son autonomie fonctionnelle, sa capacité d'action furent contestés par un Parti et ses adeptes qui voulaient que le Syndicalisme rompît sa neutralité en faveur de ce Parti jusqu'à en devenir l'appendice, contrairement d'ailleurs à ce qu'affirmait Karl Marx lui-même à Genève en 1866, la deuxième scission, déjà en germe lors de la première, se produisit.

À ce moment, la C. G. T. U., pas plus que la C. G. T., ne pouvait plus grouper dans son sein, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte à mener pour la disparition du patronat et du salariat, même si ce principe directeur restait à la base de l'action de la nouvelle C. G. T.

Et ce fut la seconde scission, parce que, une fois encore, les principes fondamentaux du syndicalisme cessaient d'être respectés et qu'ils ne pouvaient être modifiés par une majorité inspirée extérieurement par le parti communiste. Il en eût été de même, s'il se fût agi d'un autre parti ou d'un groupement philosophique.

On peut donc dire, aujourd'hui, que les principes d'Amiens sont niés, dans leur intégralité, soit par l'une, soit par l'autre C. G. T. Faut-il en conclure que l'Unité

est à tout jamais impossible ? Peut-être, hélas !, si on continue de tels errements.

Les conceptions nouvelles des deux C. G. T. basées de part et d'autre sur des principes opposés à ceux du syndicalisme, ont en effet donné naissance à des programmes, à des systèmes qui s'opposent dans presque toutes leurs parties à ceux du syndicalisme. Il est à craindre, dans ces conditions que ceux qui les défendent respectivement, ainsi que ceux qui les suivent, s'obstinent dans leurs erreurs et persistent dans la voie qu'ils ont choisie.

On peut donc redouter que les heurts des tendances s'aggravent au lieu de disparaître. Aussi, pour exprimer franchement notre pensée, nous n'apercevons en ce moment et ce jusqu'à ce que nos craintes soient dissipées, aucune possibilité sérieuse de fondre dans un même creuset les systèmes sociaux qui sont, à notre avis, appelés à s'opposer chaque jour plus violemment, jusqu'à l'application de l'un d'eux.

L'histoire nous enseigne que cette lutte se poursuivra, vraisemblablement, par delà cette application, s'exacerbera davantage encore, lorsque l'un des adversaires aura momentanément triomphé, même s'il jugule ses opposants.

En ce qui les concerne, les travailleurs groupés dans l'U. F. S. A. n'attendent rien de la démocratie. Ils savent que le développement de celle-ci signifie le maintien du Capitalisme dans ses privilèges et la continuation de l'asservissement du travail.

Aux prétendus droits du Capital, ils opposent les droits véritables du travail, qui ne peuvent trouver leur expression que par la libération des travailleurs, la suppression du capitalisme et du système qui le soutient et non dans une conciliation impossible des intérêts opposés.

Ils savent que l'État-patron oppresse ses ouvriers, ses employés, ses fonctionnaires doublement : politiquement et économiquement.

Aussi, considérant que la tendance de la démocratie, qui est d'étendre indéfiniment le champ d'action de l'État par l'extension de la politique des monopoles, conduira en fait à ce double asservissement un nombre sans cesse plus élevé de travailleurs, l'U.F.S.A. déclare que le Syndicalisme a pour devoir de revendiquer pour les Syndicats, la pleine autonomie dans l'organisation du travail, de tenter de détruire les hiérarchies arbitraires et incompétentes qui, dans les services publics, dominent les travailleurs et paralysent leur efforts ; de faire restituer aux intéressés eux-mêmes (par le contrôle syndical) les droits de régler les questions d'ordre technique et professionnel, d'enlever aux hommes politiques et aux partis qu'ils représentent la possibilité de s'ingérer dans le recrutement du personnel, en un mot de neutraliser à la fois la puissance malfaisante de l'État et celle non moins malfaisante du Patronat.

C'est une œuvre qui relève essentiellement de l'activité du syndicalisme, si ce dernier veut défendre hardiment les ouvriers contre les démocrates et s'opposer au triomphe de la démocratie, de la république des camarades, de la médiocrité et de l'irresponsabilité.

En monopolisant, l'État devient entrepreneur. Comme tel, il prétend être, à la fois, industriel ordinaire et patron privilégié. Or, comme industriel, il est incompetent et, comme patron, il est tyrannique.

Le syndicalisme doit donc se dresser et lutter contre les institutions composées de représentants de l'État, des patrons et des ouvriers, dont le but est d'acheminer l'ordre social vers la démocratie. C'est le rôle de ses groupements comme, demain, ce sera le rôle de ces mêmes groupements d'assumer les charges de l'organisation sociale.

Les travailleurs n'ont pas davantage foi dans leur soi-disant affranchissement par l'État et les Partis. Ils n'attendent rien que d'eux-mêmes et de leur action. Ils se refusent à reconnaître à un Parti le droit de parler en leur nom et à l'État d'administrer la chose publique à leur place. Ils se souviennent, à ce sujet, des multiples enseignements des révolutions passées. Ils n'ont oublié ni la façon dont le Conseil municipal de Paris accueillait leurs revendications en 1790, ni le vote de la loi Le Chatelier en 1791, par l'Assemblée constituante, ni les fusillades du faubourg St Antoine en 1830, ni la faillite du socialisme d'État, avec Louis Blanc, en 1848.

Ils se rappellent que chacune de ces dates vit couler à flots le sang ouvrier et que le triomphe du prolétariat fut, chaque fois, rendu vain par les trahisons successives des Partis qui utilisèrent le levier populaire pour renverser une tyrannie et imposer la leur.

De telles expériences gardent les travailleurs pour l'avenir. Elles justifient aussi, et au-delà, leur fidélité aux principes du syndicalisme, à son action, aux buts qu'il poursuit.

L'U. F. S. A. croit d'ailleurs fermement que la situation est révolutionnaire ; économiquement, financièrement, politiquement et socialement. C'est pour elle, une raison de plus d'être fidèle à ses principes.

Pour parler net, elle ne voit de possibilité d'unité que dans l'action que les événements vont rendre indispensable. C'est donc de l'action seule, que peut, à notre avis, surgir l'organisation unique des travailleurs. C'est elle qui démontrera la nécessité d'employer les moyens d'action du syndicalisme et acheminera instinctivement les ouvriers vers leurs buts invariables d'affranchissement.

Par avance, l'U. F. S. A., en même temps qu'elle déclare la Paix à toutes les autres tendances du mouvement syndical et à leurs militants, est d'ores et déjà prête à

collaborer avec les uns et les autres pour toute action qui aurait pour but la défense des intérêts ouvriers (salaires, 8 heures, vie chère, chômage, etc.) ou qui tendrait à supprimer le salariat et à faire disparaître le patronat.

Elle est également prête à s'associer à toute action pratique et sérieuse dirigée contre la guerre, à la seule condition que cette action soit dirigée par les travailleurs et leurs organisations syndicales, même si celles-ci ne sont pas d'accord avec elle sur le caractère du deuxième stade d'une révolution qui doit normalement découler de cette guerre, dans les circonstances actuelles.

Pour conclure et se résumer, l'U. F. S. A. déclare :

1° Etre prête à réaliser immédiatement l'unité organique par la reconstitution d'une seule C. G. T. basée sur les six affirmations capitales et de principe contenues dans la charte d'Amiens et rappelées d'autre part.

2° Etre prête dès maintenant, à participer, comme force organique à toute action quotidienne, revendicative ou révolutionnaire dirigée contre le patronat et l'État bourgeois, jusqu'au jour où, conscients de leur vrai rôle social, les travailleurs groupés ou associés dans leurs syndicats, Unions, Fédérations, C. G. T. et Internationale uniques, reviendront d'eux-mêmes aux principes du syndicalisme et en assureront son triomphe définitif, en même temps que la libération du prolétariat, par la prise des moyens de production et d'échange et l'organisation sociale par la classe ouvrière.

La C. E. de l'U. F. S. A.

Pendant ce temps que fait la C. G. T. ? Elle traverse deux périodes totalement différentes. L'une qui va de décembre 1921 à mai 1924 et l'autre, qui commence à cette dernière date et dont le cycle n'est pas encore achevé.

Pendant la première, elle est quelque peu désorientée, perd de ses effectifs. Malgré qu'elle ait tenté de se rapprocher du Pouvoir sous Briand, Poincaré l'écarte. Elle ne peut, quelque désir qu'elle en ait participer à la conférence de Gênes où la Russie reprend pour la première fois contact avec le monde diplomatique en 1922. Albert Thomas, y représente le Bureau International et participe aux travaux, ce qui a le don de mettre en colère Bourderon, qui quitte le Congrès. On y chante la louange de la Société des Nations et le Congrès syndical manifeste une répulsion aggravée pour la lutte de classe.

Après cette dure période de 1922 à 1924, la C. G. T. va connaître à nouveau les grâces du Pouvoir avec l'arrivée de Herriot et du Cartel des gauches qui viennent de triompher, en mai 1924, du Bloc national.

Le programme minimum de la C. G. T. se voit infliger la suprême injure d'être

accepté par presque tous les candidats de ce Cartel aux élections de mai.

Le triomphe porte tout naturellement aux portes du Pouvoir les grands manitous confédéraux et fédéraux, qui s'installent un peu partout dans les Commissions instituées.

Mais les résultats réels se font attendre. Ni la nomination de Jouhaux comme représentant du Gouvernement au Conseil de la S. D. N. à Genève, ni celle de nombreux militants réformistes, par Painlevé, au Conseil National Economique et à l'Office national de la main-d'œuvre, pendant que d'autres entrent dans les conseils techniques de toutes sortes, ne permettent à la C. G. T. d'atteindre les buts qu'elle vise.

L'expédition du Maroc, qu'elle n'ose condamner formellement, les difficultés de tous ordres qui surgissent, les déboires causés par l'application du plan Dawes à l'Allemagne, la politique centriste de Painlevé tirailé de gauche à droite, la rentrée politique financière de Caillaux ont tellement rendu la tâche de la C. G. T. difficile, que Jouhaux et ses amis regardent l'avenir avec effroi.

Il est à peu près certain d'ailleurs que le fiasco qui marquera la fin de l'expérience du Parti radical français, soutenu d'une façon intermittente par le parti socialiste, marquera aussi l'impuissance totale de la C. G. T. à concilier l'intérêt de classe avec l'intérêt général, les intérêts du Travail et ceux du Capital.

La désillusion qui s'en suivra chez les travailleurs, celle qui s'emparera d'eux après qu'ils auront constaté le néant des réalisations du parti communiste, surtout si les événements révolutionnaires forcent celle-ci à agir et à tenter d'appliquer son programme, ramèneront les ouvriers sur la route qu'ils n'auraient pas dû quitter : celle du syndicalisme, seule force de libération véritable.

Les Congrès des deux C. G. T. venant de prendre fin au moment même où je termine cette étude, il me semble impossible de n'en pas parler.

Ces Congrès ont été réunis à Paris à la même date (26 au 29 août 1925).

Dès sa première séance, celui de la C. G. T. U. qui se tenait au « Chaumont Palace » a désigné une délégation avec mission de proposer au Congrès de la C. G. T., réuni au « Manège Japy » de réunir les deux Congrès en un seul après les assises régulières des deux C. G. T. pour la réalisation de l'Unité Nationale.

De son côté, l'U. F. S. A. adressait une lettre à chacune des deux C. G. T. et à leur Congrès pour qu'une délégation puisse exposer le point de vue des autonomes sur l'Unité.

Le Congrès de la C. G. T. reçut la délégation de la C. G. T. U. et moi-même pour

l'U. F. S. A. nous donnâmes lecture des déclarations de nos organisations respectives.

Le Congrès prit acte et nous nous retirâmes. Le lendemain le Congrès de la C. G. T. U. reçut le camarade Huart (chaussure) qui vint lui donner connaissance du manifeste inséré d'autre part.

De ces « négociations » nul résultat n'est sorti. La C. G. T. reste sur sa position. Son point de vue se résume en ceci : Unité chez elle.

Le refus formel de la C. G. T. a rendu inutiles toutes négociations. Plus que jamais l'Unité s'éloigne, quelles qu'en soient les nécessités.

Le congrès de la C. G. T. a précisé avec une telle clarté la ligne de conduite de ce groupement, sur le terrain de la collaboration des classes, de l'entente avec la démocratie, de la participation indirecte au Pouvoir, qu'il lui est impossible d'envisager une action commune le reste du prolétariat, comme il est désormais certain que celui-ci ne peut compter sur la C. G. T. pour une action de classe, quel qu'en soit le caractère.

Du côté de la C. G. T. U. le triomphe du parti communiste est total, l'asservissement du syndicalisme est complet et, à moins d'un concours exceptionnel de circonstances, il est certain que les syndicalistes ne pourront travailler en commun avec la C. G. T. U.

Reste l'U. F. S. A. seule avec son point de vue syndicaliste. Qu'en adviendra-t-il ? Je l'ignore. Les syndicats le diront.

Comme je le déclarais plus haut la situation reste inchangée.

Seuls les événements la solutionneront. Aux syndicalistes de savoir les utiliser.

ACTION INTERNATIONALE DE LA C. G. T.

Il me paraît nécessaire de faire remonter l'action internationale du mouvement ouvrier français à l'année 1862 qui marqua la première prise de contact des ouvriers français avec leurs camarades anglais, lors de l'Exposition universelle de Londres.

Cette prise de contact eut des lendemains féconds. La publication du manifeste dit « des Soixante » marqua une date importante du mouvement français, qui affirma le caractère de classe de son action.

Le retentissement de ce document - dont les conclusions, pour contradictoires qu'elles apparaissent aujourd'hui, firent sensation à l'époque - fut énorme.

Le recrutement des sociétés de résistance en fut considérablement augmenté. La répression brutale de la grève de la typographie parisienne accrut et surexcita l'agitation ouvrière.

Après avoir arraché le droit de coalition au gouvernement impérial apeuré par des conflits renouvelés, les travailleurs songèrent sérieusement à internationaliser leur action.

C'est en 1864 que fut constituée l'Association Internationale des Travailleurs, elle fut fondée à Londres le 28 septembre, après un meeting international tenu par les ouvriers au Saint-Martin's Hall, en faveur de la Pologne martyrisée.

Constituée en 1865, la Section française, dont le siège était à Paris, rue des Gravilliers, participa au 1er Congrès de l'Internationale qui se tint à Genève en 1866.

Ce Congrès fut d'une haute tenue par ses discussions doctrinales et les décisions d'ordre pratique qu'il prit, notamment sur le principe de la réduction de la journée de travail à 8 heures, sur la suppression du salariat qui ne disparaîtra, disait-il, que par l'association coopérative des travailleurs. L'évolution de la grève générale qui fut faite à ce Congrès atteste que nos devanciers attachaient à cette forme de lutte une valeur certaine.

La Section française participa également au Congrès de Lausanne, en 1867.

Ce Congrès déclara en outre, que « l'émancipation sociale des travailleurs est inséparable de leur émancipation politique et que l'établissement des libertés politiques est une mesure d'absolue nécessité ». Je pense qu'on pourrait aisément renverser les termes de cette formule sans qu'elle perdît ni de sa valeur ni de force, bien au contraire.

Cette affirmation valut à la Section française d'être poursuivie, sans que se ralentissent pour cela, et l'action et la propagande de l'A. I. T. en France.

Les Congrès suivants marquèrent une nette orientation vers le collectivisme. César de Paëpe, un militant belge de haute valeur, joua un grand rôle dans cette évolution de l'Internationale.

Les Congrès de Bruxelles (18613) et Bâle (1869) accentuèrent cette évolution. Ils affirmèrent que la « propriété collective est une nécessité sociale, que la société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de le faire rentrer à la communauté ».

Mais, toutes ces discussions sur des sujets aussi vastes firent apparaître de graves oppositions non seulement dans les Congrès, mais au sein du Conseil Général de

l'Internationale.

Pendant que déclinait l'influence des « mutualistes » français et que celle de Karl Marx grandissait, une autre tendance, celle des « fédéralistes », naissait avec Bakounine.

Fédéralistes bakouninistes et étatistes marxistes allaient s'opposer avec vigueur. Ce fut le commencement des luttes qui se poursuivent encore aujourd'hui. Marx et Bakounine étaient en complet désaccord à la fois sur la conception générale de la Révolution et sur le rôle des syndicats.

Les marxistes ne voyaient de possibilité de réalisation révolutionnaire que par l'institution d'un État prolétaire et la constitution du prolétariat en parti politique, tandis que Bakounine et ses amis, dont James Guillaume fut le commentateur brillant et la Fédération jurassienne l'organisme d'action vigoureux, déclaraient que la reconstitution sociale devait avoir pour base la Commune, ce qui correspond au rôle que nous assignons aujourd'hui aux Bourses du Travail ou Unions locales.

D'autre part, en ce qui concerne le rôle des syndicats les divergences n'étaient pas moins grandes. Comme les communistes d'aujourd'hui, et en complète contradiction avec ses affirmations de Genève en 1866, Marx déclarait que les syndicats étaient des organes de défense corporative et qu'à la défense des intérêts professionnels devait se limiter leur rôle. Waldeck-Rousseau eut en Marx un précurseur certain et on ne s'étonne pas qu'il ait cherché à enfermer les syndicats dans une légalité qui leur attribuait ce rôle restreint.

Quels que furent les efforts de Bakounine, d'ailleurs trop occupé par son action à travers tous les pays de l'Europe Centrale et moins homme de plume qu'homme de combat, Marx triompha.

Il réussit à se débarrasser de Bakounine et de ses amis, mais l'Internationale ne survécut pas à cette victoire qui n'est peut-être pas sans analogie avec celle des communistes de nos jours.

Ce fut la fin de la 1ère Internationale, dont la force fut insuffisante pour arrêter la guerre franco-allemande de 1870-1871.

Elle n'en avait pas moins joué un rôle fort important. C'est de cette époque que date la véritable conscience de classe internationale.

Sa formule si claire, si nette : L'émancipation des Travailleurs doit être l'œuvre des Travailleurs eux-mêmes, définit admirablement le caractère de l'action ouvrière. Les enseignements de la I Internationale, son expérience, ne sauraient être oubliés. Ils forment la base de notre activité.

Elle donna d'ailleurs à la Commune des militants de valeur. Varlin est la figure ouvrière qui domine cette époque. On le considère comme le premier Secrétaire de l'Union des syndicats de la Seine.

Il faudra attendre longtemps avant qu'une nouvelle expérience de constitution d'un organisme de liaison devienne possible sur le terrain international.

C'est en 1901 que les syndicats allemands convoquent au Congrès de Copenhague les Centrales Nationales des autres pays. 12 organisations répondent à l'appel du Centre syndicaliste allemand.

Il ne sort pas de ce contact une Internationale, mais un Bureau de renseignements international dit « Secrétariat international des Centres Syndicaux Nationaux ». Le secrétariat en est confié à l'Allemagne qui le conservera jusqu'en 1914, avec Legien.

La C. G. T. qui vient de forger définitivement son Unité au Congrès de Montpellier, en 1902, donne son adhésion à ce Bureau.

Dès le début deux conceptions se heurtèrent fondamentalement : celle des Français qui voulaient une organisation vivante, combative ; l'autre, celle des Allemands qui ne voulaient faire du Secrétariat International qu'un organe de renseignements, de statistique, d'administration.

Les choses ne tardèrent pas à s'envenimer. À Dublin, en 1903, la C. G. T. française présenta un rapport sur l'antimilitarisme et la grève générale. Elle essayait de faire ainsi revivre l'esprit internationaliste qui animait là I Internationale. Ce fut en vain, le rapport ne fut ni lu, ni même distribué.

Ce rapport résumait d'ailleurs remarquablement les conceptions du syndicalisme français.

On y lit aussi cette affirmation d'antimilitarisme :

« L'État n'observe jamais la neutralité. Au moindre conflit, pour de simples menaces de grève, il mobilise l'armée et l'envoie sur le théâtre des événements contre les travailleurs. L'antimilitarisme doit être mis au premier rang des préoccupations des travailleurs organisés. C'est une besogne aussi indispensable et aussi urgente que celle qui consiste à rallier au syndicat les camarades inconscients. » Le refus autoritaire de Legien de faire connaître ce rapport montre que l'Internationale n'est qu'un organisme administratif qui reste étranger à toute action de classe vraiment ouvrière et internationaliste.

Il faut peut être chercher dans la permanence de cet état d'esprit, l'une des causes essentielles de la faillite de la Deuxième internationale devant la guerre.

La C. G. T. continue de payer ses cotisations mais elle ne participe pas, en fait, à l'action du Bureau International.

La C. G. T., devant l'attitude hostile persistante du Secrétariat International, ne participe pas aux travaux de la quatrième Conférence qui se tint à Amsterdam, les 23-24 juin 1905, à l'ordre du jour duquel elle avait demandé à nouveau et avec insistance que figurent la grève générale, les 8 heures et l'antimilitarisme.

Le Secrétariat international décida, après consultation des Centres syndicaux Nationaux, tous défavorables à l'exception de la Hollande, que ces questions ne figureraient pas à l'ordre du jour.

Elles étaient, disaient ces Centres, de la compétence, des Congrès Internationaux du Travail et des Congrès Nationaux.

On voit quelle était l'étendue du fossé doctrinal qui séparait le syndicalisme français, libre de toute attache politique, avec les mouvements syndicaux des autres pays, tous plus ou moins corporatifs et liés avec les partis social-démocrates.

On pourrait croire que le syndicalisme français représentait dès cette époque - et représente encore - un mouvement anachronique par rapport aux autres mouvements de tous les pays. Il n'en est rien. Il a atteint une forme particulière, un stade plus évolué, parce que la France a passé par toutes les phases des révolutions politiques et que celles-ci ont démontré aux ouvriers français l'inanité de ces changements qui n'affectent que la forme de l'État et ne modifient en rien le contrat social, alors que les autres pays de l'Europe n'ont pas connu ces bouleversements répétés.

On a beau, de Moscou, tenter l'impossible pour que ce mouvement, jugé dangereux - à juste titre d'ailleurs - pour les politiciens et les Partis disparaisse, il n'en sera pas ainsi. L'avenir lui appartient, c'est lui qui, lorsque les Prolétariats de tous les partis auront perdu toutes leurs illusions politiques, toute leur foi dans les partis, triomphera en définitive.

En 1906, alors que les incidents du Maroc font craindre une conflagration, la C.G.T. délègue à Berlin, son secrétaire Griffuelhes. Il ne se heurte pas à un refus formel de Legien, mais il reçoit de celui-ci l'invitation d'avoir à s'adresser au parti Socialiste.

Cette réponse permet de mesurer la valeur attribuée au syndicalisme en Allemagne.

Aussi, il est inutile de se demander comment le Secrétariat international accueillit l'idée qu'exprimée à Amiens, la Conférence des Bourses, à l'issue du Congrès Confédéral : « les travailleurs doivent répondre à toute déclaration de guerre par la

grève générale. »

Depuis, certes, l'idée a fait son chemin dans tous la pays, on ne la considère plus, comme le disait dédaigneusement Legien, comme une ineptie générale. Mais au Congrès de Stuttgart en 1907, la C.G.T. devant l'hostilité toujours réservée à ses propositions ne s'en retirera pas moins du Secrétariat international où tout travail est devenu impossible. Elle participera cependant à la Conférence de Paris en 1909. Pendant le conflit du Maroc, en 1911, il y a échange de délégués entre la France et l'Allemagne sans que soient aplanies les difficultés originelles.

En 1912, le conflit balkanique et ses extensions possibles amenèrent la C. G. T. à convoquer un Congrès extraordinaire des syndicats qui vota la résolution suivante :

Le Congrès confédéral extraordinaire de Paris rappelle que la raison d'être de la C. G. T. est de grouper en des organisations : syndicats, unions de syndical, fédérations corporatives, les travailleurs avides de conquêtes morales, matérielles, en créant entre-eux une communauté de pensée, d'action, d'où résultent a solidarité, une union sans lesquelles le progrès ne pourrait se réaliser.

Qu'ainsi, la C. G. T. s'affirme comme le représentant naturel du prolétariat, puisqu'elle exprime ses désirs de mieux-être et de liberté et constitue l'organe par lequel elles doivent se réaliser, en exerçant son action par l'intermédiaire des groupements précités qui sont autant de foyers répandus à travers le pays, au sein desquels les travailleurs trouvent les éléments de leur activité.

Que par là, la C. G. T. a été créée par la classe ouvrière pour synthétiser ses aspirations, les coordonner, en vue de leur assurer une force de rayonnement résultant de l'Unité d'organisation qui, dans l'autonomie de chaque groupement, puise une valeur plus grande.

Qu'il est reconnu par tous que la C. G. T. se présente comme l'interprète de la volonté des prolétaires organisés, que cette volonté se dégage du droit même qui appartient à chaque salarié de participer de façon effective à la vie confédérale.

Par ces considérations, il apparaît qu'à aucun moment il ne peut exister entre les classes en opposition la moindre communauté de pensée et d'action. Mieux que tout autre événement social, une guerre fait éclater cette opposition, puisqu'il s'agit, pour la classe ouvrière, sans profit pour elle, de répondre à l'appel guerrier du Capitalisme en courant sus aux prolétaires, victimes inconscientes du Capitalisme voisin ; que, ce faisant, la classe ouvrière se prêterait à la plus criminelle besogne devant augmenter la force d'exploitation du capitalisme et affaiblir, pour de longues années, le mouvement ouvrier.

Pour toutes ces raisons, le Congrès Confédéral déclare qu'il ne reconnaît pas à

l'État bourgeois le droit de disposer de la classe ouvrière ; que celle-ci, majeure, entend poursuivre à son gré, dans les conditions déterminées par elle, au sein de ses organismes, son œuvre de propagande et de conquête.

Qu'en s'acheminant vers sa libération, elle est résolue à ne rien sacrifier à une guerre ; qu'au contraire, elle est décidée à profiter de toute crise sociale pour recourir à une action révolutionnaire.

D'où il résulte que si, par folie ou par calcul le pays au sein duquel nous sommes placés se lançait dans une aventure guerrière, au mépris de notre opposition et de nos avertissements, le devoir de tout travailleur est de ne pas répondre à l'ordre d'appel et de rejoindre son organisation de classe pour y mener la lutte contre ses seuls adversaires : les Capitalistes.

Désertant l'usine, l'atelier, la mine, le chantier, les champs, les prolétaires devront se réunir dans les groupements de leur localité, de leur région pour y prendre toutes mesures dictées par les circonstances et le milieu avec, comme objectif, la conquête de leur émancipation et, comme moyen, la grève générale révolutionnaire.

Les délégués des organisations ouvrières estiment que les salariés, mis dans l'obligation d'aller à la guerre n'ont qu'une perspective : accepter les armes pour aller à la frontière massacrer d'autres salariés ou accepter la lutte contre l'ennemi commun : le Capitalisme.

Sous l'empire des obligations imposées par nos dirigeants, les délégués, en faisant choix de la guerre sociale, c'est-à-dire de la révolte des exploités contre les exploités, considèrent agir en conformité de vœu et de pensée avec les travailleurs organisés des autres pays également soucieux de ne rien sacrifier à la cupidité des gouvernants, le mot d'ordre étant pour tous À bas la guerre entre les Peuples !

Moins de deux ans après, les craintes du Congrès extraordinaire de Paris devaient être effroyablement confirmées, sans qu'il ait été possible d'éveiller à notre conception le Secrétariat International qui persistait à soutenir que la lutte contre la guerre n'était pas du ressort du syndicalisme et en laissait le soin aux partis social-démocrates.

Et en dépit des affirmations produites au meeting de la salle Wagram à la veille de la guerre par Sassenbach et Bebel, le cataclysme fondit sur nous, vertigineusement, en juillet 1914.

Ce fut, dans la faillite la plus lamentable qui soit, la fin de la deuxième Internationale syndicale.

Il y aura bien, à Londres en 1925, à Leeds en 1916, des Conférences interalliées, où on souhaitera la reprise des relations internationales, mais où, au fond, ne joueront

que des nationalismes cachés représentés par des organisations syndicales ayant épousé le point de vue de leurs gouvernements respectifs.

La seule manifestation anti-guerrière, d'ailleurs extra syndicale, comme Merrheim tint à le préciser à Lyon, fut la Conférence de Zimmerwald, où Allemands, Suisses, Italiens, Français et Russes tentèrent de mettre fin à la guerre. La C. G. T. fut nettement hostile à l'action de Zimmerwald et c'est de toutes ses forces qu'elle s'opposa à la propagande pacifiste entreprise à ce moment.

Il faudra en arriver à la Conférence de Berne (5 au 9 février 1919) pour voir jeter à nouveau les bases d'une nouvelle Internationale syndicale. Les Belges et les Américains, plus chauvins encore que les autres, n'y assistent pas.

C'est à Berne que fut décidée la tenue du Congrès Constitutif d'Amsterdam (26 juillet au 2 août 1919) qui reconstituera sur des bases nouvelles l'organisme international qui entrera dans l'histoire sous le nom de Fédération syndicale Internationale d'Amsterdam. Les Allemands et les Autrichiens ont été invités, mais sont un peu tenus à l'écart. Il y a des relents de nationalisme qui flottent encore dans l'air d'Amsterdam.

Appleton des « Trades-Unions Anglaises » sera élu président ; Jouhaux (France) et Mertens (Belgique) vice-présidents ; Oudegeest et Fimmen (Hollande) secrétaires.

L'Internationale, ainsi reconstituée, ne comprend pas dans son sein toutes les Centrales européennes - l'Union syndicale italienne, la Confédération nationale d'Espagne, les indépendants d'Allemagne (F. À. U. D.) n'y adhèrent pas. En Amérique, seule la Fédération Of Labor adhérera, puis se retirera. Aucune Centrale de l'Amérique du Sud ne donne non plus son adhésion. La Fédération syndicale internationale d'Amsterdam reste une organisation européenne où les représentants syndicaux de l'ex-Entente de guerre jouent les premiers rôles.

Elle ne tardera pas à entrer en conflit avec l'Internationale communiste d'abord, puis avec l'Internationale syndicale rouge. L'action réciproquement défensive de ces organisations amènera bientôt la scission dans presque tous les pays. La France en souffrira particulièrement, quoique n'ayant été atteinte qu'en dernier lieu.

L'action de la C. G. T. française avec Jouhaux inspirera celle de l'Internationale d'Amsterdam. Il n'est donc pas étonnant que la scission en France ait influencé si fortement la Fédération syndicale d'Amsterdam.

Toutes les tentatives d'Unité accomplies par l'I.S.R., insincères d'ailleurs, manœuvrières certainement, seront repoussées par Amsterdam qui poursuit, en liaison étroite avec le Bureau International de Genève et la deuxième Internationale socialiste, sa besogne démocratique dans toute l'Europe. Il est juste de dire que, par opposition, Moscou poursuit une autre action politique qui vise à atteindre des buts

aussi exclusivement politiques et particuliers.

La bataille est loin d'être finie entre Amsterdam et Moscou. Il s'est formé dans le sein de la première de ces Internationales une aile dite de gauche, avec Fimmen à sa tête, qui poursuit la réalisation de l'Unité avec Moscou. Elle vient de recevoir l'aide d'une forte fraction des Trades-Unions anglaises à la tête de laquelle se trouve le propre président de l'Internationale d'Amsterdam, Purcell, qui a succédé à Thomas lorsque celui-ci devint ministre des Colonies dans le cabinet Ramsay Mac Donald.

C'est un fait assez extraordinaire pour qu'on le souligne. Il ne s'en suit pas que Moscou, même soutenu du dedans, triomphera d'Amsterdam et forcera les dirigeants hostiles à l'Unité sur les bases proposées par Losovsky à capituler.

Ces luttes menacent d'être terriblement longues et nul n'en peut prévoir la fin ni l'aboutissement.

L'Internationale d'Amsterdam, de même que la C. G. T. reste sur ses décisions du Congrès de Vienne en 1924, qui indiquent que les Centrales adhérentes à Moscou peuvent entrer à Amsterdam, mais ne veulent laisser aucune place aux discussions avec l'I. S. R. dont la dissolution doit concorder avec la rentrée des Centrales à Amsterdam.

La Constitution de l'A. I. T. n'a pas rendu le problème plus simple et cependant le Congrès de décembre 1922 à Berlin n'avait pas d'autre issue s'il voulait rendre possible la coordination des forces non adhérentes ni à Moscou ni à Amsterdam.

Toutefois, il apparaît qu'avec un peu de compréhension, avec un peu de volonté éclairée, en raison de l'impossibilité d'action de chacune des Internationales, agissant séparément, on arrivera un jour, de part et d'autre, sous la pression des événements, à agir en commun pour certaines actions déterminées à l'avance.

Ce serait, sinon la solution idéale, du moins une solution meilleure qui permettrait, de faire face à l'adversaire capitaliste.

Il est à craindre que cette sorte d'unité d'action ne se réalise pas, tant l'opposition des programmes apparaît grande. Il se peut, en effet, qu'on ne puisse trouver une seule question susceptible de marquer le point commun de propagande ou d'action.

Dans ces conditions, il est à peu près certain que nous assisterons à la mise en application successive des deux programmes qui ne sont, ni l'un ni l'autre, spécifiquement syndicaux. On verra sans doute se réaliser d'abord le programme social-démocrate et, après un court laps de temps, les communistes l'emporteront. Si les syndicalistes, impuissants en ce moment, savent réagir à temps, la social-démocratie et le communisme seront les fourriers du syndicalisme.

C'est vraisemblablement à cette dernière hypothèse infiniment probable qu'il faudra s'arrêter.

L'action purement syndicale ne reparaitra que plus tard. Quand ? Je l'ignore. Mais elle reparaitra, parce qu'elle a des racines trop profondes dans le peuple pour être éliminée. Le syndicalisme représente l'avenir. Il triomphera en définitive, peut-être plus tôt qu'on le pense généralement.

Pierre Besnard

P. S. Je renonce à donner ici les caractéristiques des Congrès internationaux de Rome, de Vienne, pour la C. G. T ; de Moscou, pour la C. G. T. U. et de Berlin, pour le Comité de Défense syndicaliste. Cette étude déjà trop longue en serait trop alourdie. Les Congrès seront examinés lors de l'étude sur l'Internationale, c'est d'ailleurs leur vraie place.

P. B.

Accueil

CONFÉRENCE n. f.

Discours public. Les Romains avaient le mot *conferentia*, issu du verbe *conferre* (comparer) pour désigner l'assemblée de plusieurs personnes réunies pour étudier une question, le plus souvent philosophique ou historique. Chacun apportait à l'appui de sa thèse des textes et documents que l'on comparait. De là le mot.

Pour le même objet nous avons fait sans le vouloir, simplement du fait d'une prononciation et d'une transcription vicieuses, le mot *conférence*. Mais en français, ce mot souvent mal employé a fini par prendre des sens très divers et il sert à désigner des objets qui n'ont parfois aucun rapport entre eux. Mais le plus souvent il sert à désigner un discours public, contradictoire ou non. C'est surtout en gardant ce sens au mot *conférence* que nous allons l'étudier ici.

Au mot *causerie* (que voyez) nous avons dit que les manifestations de cette dynamique qu'est le verbe a trois principaux degrés : la conversation, la causerie, la conférence.

Sans répéter ici en quoi diffèrent la causerie et la conférence, il nous faut rappeler que celle-ci visant les grands auditoires, les qualités de la conférence doivent être appropriés à sa destination.

C'est à tort que l'on a tendance à mépriser les qualités matérielles, osons même dire les qualités physiques du conférencier ; la justice de la cause, la justesse des arguments, la documentation, l'éloquence, même, atteindront plus sûrement leur but si le conférencier est doué d'un physique agréable, d'un aspect sympathique, d'une voix puissante et harmonieuse. Toutes choses, d'ailleurs, que presque tous peuvent acquérir.

De même qu'il est répugnant de recevoir des aliments servis par des mains de propreté douteuse, le conférencier doit être pour ses auditeurs un agréable et appétissant maître-d'hôtel de la pensée. Il doit donc plaire, mais ne jamais oublier que plaire est un moyen, non un but.

La conférence, bien que ne nécessitant pas les mêmes qualités de fond que la causerie, doit être gardée du superficiel. Le conférencier évitera seulement, parlant à un public trop nombreux pour en connaître les individus, de s'engager dans des développements trop techniques ou trop savants que tous ne pourraient pas suivre.

C'est précisément là que gît une difficulté : si, pour bien présenter sa pensée, le conférencier a besoin de citer ou exposer un objet dont la connaissance ou la compréhension sont réservées à ceux qui ont fait des études d'un degré un peu élevé ou un peu spécial, il lui faut échapper à deux dangers : 1° citer ou exposer l'objet sans se soucier des ignorants. Ceux-ci, alors, cesseraient de l'écouter. 2° Donner une définition, une explication à la portée des primaires. Ce procédé irrite les fortunés de l'instruction ; ils déclarent être venus perdre leur temps à écouter des choses que tout le monde connaît

C'est ici que devra jouer l'habileté de l'orateur pour se faire comprendre des humbles, leur donner le lait qui leur est nécessaire et le faire de telle façon que les favoris des enseignements secondaire et supérieur y trouvent eux-mêmes de l'intérêt.

Le conférencier doit embrasser son auditoire et veiller à ce qu'il n'y ait pas dans la salle un seul auditeur qui n'ait reçu cette impression qu'à certains moments, c'est à lui que l'orateur parlait.

Le choix du sujet est plus limité pour la conférence que pour la causerie puisqu'il doit intéresser plus d'auditeurs.

Il est des qualités également indispensables à la conférence et à la causerie comme, par exemple, la sincérité, l'amour du sujet, la sensibilité. Que l'orateur s'adresse à mille ou à dix mille auditeurs, ils ne participeront à son émotion qu'en en sentant l'authenticité. Il pourra, par du cabotinisme, arracher un cri de haine, ou d'amour à son auditoire, mais l'adhésion profonde, la communion ne seront atteintes que si l'auditoire s'est associé instinctivement aux vibrations profondes de sa conscience.

Nous venons d'indiquer des généralités, mais il y a dans les qualités requises, des spécialités comme, par exemple, celles de la conférence contradictoire. Dans : ce cas il y a, au plus, trois états différents pour l'orateur : il peut être le conférencier, le contradicteur ou l'intervenant.

Conférencier, il parle le premier et doit traiter le sujet aussi complètement que possible. Il aura le souci de prévoir tous les arguments opposables à sa thèse et d'y répondre par anticipation. Cette partie de la conférence est parmi les plus difficiles car il répugne aux esprits fins d'entendre répondre à une question qui n'a pas été posée. Le conférencier devra donc user de diplomatie soit en répondant à des questions ou objections situées dans le passé, soit en donnant de telles explications que la question ou l'objection ne puissent être formulées sans ridicule.

Le contradicteur se croit trop souvent autorisé à intervenir sans préparation, comptant uniquement sur l'inspiration provoquée par les paroles du conférencier.

C'est à cause de cette paresse que les conférences contradictoires sont encombrées

de banalités, de lieux communs, de digressions. Le contradicteur, précisément parce qu'il ne sait pas, le plus souvent, sur quel terrain se placera le conférencier (on peut traiter un sujet de tant de points de vue différents tout en servant un même parti pris !) doit avoir une connaissance à la fois générale et profonde du sujet.

Seul l'intervenant, puisque son rôle est épisodique, a le droit de ne compter que sur son inspiration. Le plus souvent il n'appartient à aucun des deux camps en présence, il a une opinion mixte ou tierce.

Nous croyons que l'intervenant le plus intéressant est celui qui comble une lacune, qui apporte à la tribune un fait, une date, une précision à quoi les deux principaux orateurs n'avaient pas pensé.

Nous en tenant à notre définition, il convient de considérer comme conférences les discours des parlementaires, les professions de foi, les discours académiques, les sermons. Le Sermon sur la Montagne (Matt. V. VI. VII.) quelle qu'en soit l'authenticité, est une pure merveille de fond ; les sermons de Bossuet et, plus spécialement, ses oraisons funèbres sont des merveilles de forme... et d'habileté diplomatique.

Un cours est une conférence pédagogique ou didactique.

Comme conférences contradictoires citons les plus célèbres : Jésus discutant à douze ans avec les docteurs (enseignants) de la loi, les controverses entre papistes et réformistes au temps de la Réforme, Colloque de Poissy, Colloque de Bade, Conférence de Suresnes (entre Henri IV et les ligueurs) mais ici nous nous trouvons sur le terrain de la conférence diplomatique.

Les clubs révolutionnaires, Feuillants, Cordeliers, Girondins, Jacobins, furent les champs-clos d'ardentes joutes oratoires qui furent des conférences contradictoires.

La lice oratoire n'a, d'ailleurs, jamais cessé d'exister depuis, sous la forme de clubs et les plus célèbres de notre époque sont Le Faubourg, La Tribune des Femmes et les Insurgés.

Ces clubs remplacent actuellement pour le peuple curieux de savoir, les universités populaires qui ont à peu près disparu bien avant la guerre de 1914 et qui, depuis, n'ont repris vie de façon indiscutable qu'à Saint-Denis où une université populaire à des manifestations vitales presque égales à celles de l'université populaire du Faubourg Saint-Antoine, qui fut le modèle du genre.

Il est désirable qu'elles renaissent avec toute leur ampleur car elles répondent à un besoin réel. A l'heure où nous écrivons, des libertaires de toutes nuances s'unissent pour fonder une université populaire qui portera le titre de : « Maison de la Pensée ».

Les universités populaires sont des outils précieux parce que la force du verbe s'y manifeste sous tous ses aspects : conférences, causeries, cours, débats, théâtre, etc.

Voyons maintenant l'emploi du mot dans un sens qui s'éloigne un peu de notre définition : on nomme souvent conférence une consultation de médecins au chevet d'un malade de marque.

Une consultation entre nations ou entre partis est aussi nommée une conférence. La plus célèbre de ces forces malhonnêtes est la conférence pour la paix. Ses accès, comme ceux du paludisme aigu, sont pernicieux, subintrants, récidifs.

Dans le même genre de farces tragiques il convient de classer les conférences entre patrons et les comités de grèves.

Nous éloignant encore du sens que nous avons adopté, les congrès sont souvent appelés conférences.

Enfin, les fondateurs du méthodisme ont, les premiers, donné le nom de conférence à leur conseil d'administration et certaines sectes protestantes suivent encore cet exemple.

La conférence, pour en revenir à notre définition, étant la manifestation la plus étendue de la puissance du verbe, le conférencier peut faire un très grand mal comme il peut faire un très grand bien.

Celui qui monte à la tribune doit donc avoir conscience de sa responsabilité et, mieux et plus simplement : une conscience.

Raoul ODIN.

Accueil

CONFESSION n. f. (du latin : confessio, aveu)

Déclaration par laquelle on reconnaît un fait, on avoue quelque faute. C'est dans ce sens qu'on dit confession sincère, confession franche, confession ingénue, confession volontaire ou forcée, confession générale, confession publique ou privée, confession judiciaire ou extrajudiciaire, etc... La confession qui nous intéresse ici, et de laquelle il est séant qu'il soit fait mention et parlé explicitement, c'est celle que le prêtre entend au tribunal de la Pénitence ; c'est celle que le pécheur, repentant de ses fautes, vient faire au représentant de Dieu, en sollicitant du ministre de Dieu et de son Église, l'absolution de ses péchés.

« La confession fut établie au III^e siècle, abolie au Ve pour cause d'abus et de scandale, puis définitivement adoptée par l'Église catholique au XII^e siècle. » (Dictionnaire Bescherelle, Tome I, page 729.)

La confession est un des moyens les plus sûrs, - peut-être même le plus puissant, mais assurément le plus perfide - par lesquels l'Église catholique, apostolique et romaine acquiert, garde et fortifie la domination totale à laquelle elle tend avec un esprit de suite prodigieux et une incomparable habileté. Dans le jeu savant des Sacrements à l'aide desquels l'Église catholique oblige les fidèles à entretenir avec le clergé, des relations régulières et fréquentes, celui de la Pénitence, qui s'exerce par la confession, occupe une place spéciale par le fait seul que, tandis que le baptême, la confirmation, le mariage, l'extrême onction se donnent une fois pour toutes ou, pour le moins, très rarement, la Pénitence et l'Eucharistie sont imposés durant toute la vie et ramènent le catholique fréquemment aux pieds des autels ! Et encore, même de ce point de vue, le Sacrement de l'Eucharistie doit-il céder le pas à celui de la Pénitence, car l'Église fait obligation au catholique qui veut communier, de se confesser pour ne se présenter à la Sainte Table que pur de toute faute et indemne de toute souillure, tandis que le fidèle qui a reçu, par le Sacrement de Pénitence, l'absolution de ses péchés n'est point tenu de communier. Les Sacrements ! Rappelons-nous que l'Église les proclame de fondation divine et que, pour le catholique véritablement soucieux de son salut éternel, ils sont d'étroite obligation : obligatoire, le Baptême qui, lavant le néophyte des souillures du péché originel, lui confère la qualité de chrétien, l'admet dans l'Église militante et lui ouvre les portes du Ciel ; obligatoire, l'Eucharistie, que le catholique doit recevoir au moins une fois l'an, à Pâques ; obligatoire, la Pénitence, qui permet au pécheur, par l'aveu de ses fautes, le repentir qu'il en ressent et le ferme propos qu'il forme de n'y plus retomber, d'obtenir l'absolution et la rémission complète de ses péchés ;

obligatoire, le Mariage, pour l'homme et la femme qui désirent s'unir et consommer, sans offenser Dieu ni commettre un péché mortel, l'œuvre de chair et donner la vie à des enfants légitimes ; obligatoire, l'Extrême-Onction pour tout catholique qui, se sachant ou se croyant en danger de mort, a le devoir d'appeler un prêtre et de recevoir les derniers Sacrements qui lui assurent l'état de grâce et le préservent de la damnation éternelle.

Chaque sacrement, cela va de soi, a une signification spéciale et un but précis ; tous s'imposent au catholique à un moment donné de sa vie et s'adaptent à une circonstance particulière de son existence. Sans entrer, ici, dans le détail et sans nous arrêter trop longtemps à chacun de ces sacrements, il me paraît utile de jeter sur tous un coup d'œil d'ensemble, afin de montrer la chaîne solide et ininterrompue que, rapprochés, ils forment. Ce coup d'œil provoque une observation aussi intéressante qu'originale. Cette observation consiste à faire remarquer que, dans leur ensemble, ces sacrements s'appliquent à chacune des époques décisives de la vie et que, certains ayant un caractère régulier et fréquent, l'Église catholique, grâce aux dits sacrements, ne perd pas de vue le fidèle, le tient constamment sous sa coupe, le rappelle sans cesse à ses obligations envers Dieu, et acquiert, de la sorte, sur lui un empire qui, commençant au berceau, s'étend et se fortifie sans solution de continuité, jusqu'à la tombe. Je m'explique : L'homme vient au monde, il a quelques jours à peine ; il est encore physiquement d'une extrême fragilité, intellectuellement dans les ténèbres et moralement dans l'inconscience. Il est donc de toutes façons incapable d'un mouvement, d'un geste, d'une parole qui soit l'indice d'une conscience ou la marque d'une volonté. Qu'à cela ne tienne : ses parents décident pour lui et, voulant en faire un catholique, ils le font baptiser. Désormais, l'enfant appartient à l'Église, et celle-ci prendra des dispositions pour ne le point lâcher. L'enfant a grandi ; il est âgé d'une douzaine d'années. Son corps a pris un développement qui ne tardera pas à le conduire à la puberté et à faire de lui un jeune adulte ; son esprit a reçu quelque culture ; sa conscience commence à discerner ce qui est bien de ce qui est mal ; ses actes témoignent d'un état moral qui n'en est encore qu'au tâtonnement, mais est en voie de se former. Il est à cette période de la vie où, sous tous les rapports, l'enfant, sans avoir totalement cessé d'exister, tend à disparaître pour faire place à l'adolescent qui commence à poindre. Il est à cette phase de l'existence où la mémoire commence à se peupler de souvenirs et d'impressions, où l'intelligence s'ouvre à la compréhension des faits, où le jugement, tenté de comparer, d'apprécier, de résoudre, hésite à le faire, et finalement s'y décide, où l'imagination devient plus fougueuse chez les uns et plus pondérée chez les autres ; où, le sang et les nerfs étant en proie aux agitations et à la fièvre de la croissance, la chair commence à ressentir l'aiguillon du désir sexuel, encore vague ; où, d'accord avec les sens qui s'éveillent, le cœur se sent agité de sentiments affectueux et tendres. L'heure est venue, pour l'Église, de frapper un grand coup, d'impressionner fortement, de bouleverser profondément cette enfance parvenue au seuil de l'adolescence et de graver dans son souvenir des empreintes durables. Cet enfant fait sa première communion ; pour la première fois, il reçoit le sacrement de l'Eucharistie. Il est

préparé avec soin à cette auguste cérémonie ; il y est entraîné, les derniers jours surtout, par des apprêts de toutes sortes. Le grand jour arrive : l'Église a pris un air de fête, elle s'est ornée de ses plus belles parures ; le communiant n'a jamais été vêtu d'ajustements plus soignés ; toute sa famille est à ses côtés ; il est le centre de toutes les impressions éprouvées, de toutes les salutations et paroles échangées. Fût-il le moins imaginaire et le plus froid des enfants, il est ému et troublé ; il règne tout autour de lui un empressement inaccoutumé il vit, durant vingt-quatre heures, dans une atmosphère spéciale et ce concours de circonstances le conduit, sans qu'il sache trop pourquoi, peut-être même sans qu'il songe à se le demander, à considérer cette première Communion comme un des événements les plus marquants de son existence. J'ai connu des hommes - et surtout des femmes - qui, parvenus à un âge déjà avancé, avaient conservé un tel souvenir de cette journée que les moindres détails s'en étaient gravés en traits indélébiles dans leur mémoire et qu'ils ne pouvaient en parler sans une vive émotion.

Mais voici que l'adulte a remplacé l'adolescent. La fillette est devenue jeune fille, le jeune garçon s'est transformé en homme ; il a, maintenant, vingt-cinq à trente ans ; il est dans toute la force de l'âge. Son tour est venu de se créer un foyer, de fonder une famille. Instant grave, heure décisive et capitale : du choix qui sera fait dépendra le bonheur ou le malheur attaché à une heureuse ou à une mauvaise union. Le choix est fait. Voici les deux époux. Il est venu, le jour qui d'eux va faire le mari et la femme ; ils ne cessent de se contempler ; leur cœur est doucement agité ; l'amour le plus vif brille dans les regards qu'ils échangent. A dater de ce jour, leur existence va changer, le sort va leur devenir commun ; appuyés l'un sur l'autre, ils communieront dans la peine comme dans la joie ; échecs et réussites, revers et succès, aisance et privations, larmes et sourires, craintes et espérances, tranquillité et agitation, entre eux tout sera commun et partagé : moins lourdes à porter seront les tristesses et doublées seront les joies. Puis, viendront les enfants et on revivra dans ces êtres chéris. - Oh ! de quels soins, ils seront l'objet ! De quel amour et de quelle sollicitude ils seront entourés ! Pourvu qu'ils soient sains, robustes, beaux, intelligents et bons ! Et les deux époux unissent leurs projets d'avenir et leurs rêves, comme ils unissent leurs mains et leur lèvres. Ils devraient être laissés tout entiers à la passion qui les transporte, à l'amour qui les unit, aux douces perspectives que l'avenir ouvre devant eux. Quel est donc cet intrus qui se faufile auprès d'eux et, solennel, baragouinant un mauvais latin, bredouillant quelques formules sacramentelles, les déclare, dans un jargon qu'ils ne comprennent ni l'un ni l'autre, irrévocablement unis par le Sacrement du Mariage ? Cet intrus, c'est le prêtre, encore le prêtre et toujours le prêtre.

Quand vous aviez quelques jours, jeunes époux, c'est le prêtre qui vous a baptisés, quand vous aviez douze ans, c'est le prêtre qui vous a donné, pour la première fois, l'Eucharistie. Aujourd'hui, c'est le prêtre qui bénit votre union et vous déclare légitimement mariés. Cessera-t-il de s'attacher à vos pas, de s'acharner à votre poursuite ? Non ! Il vous a attendus au seuil de la vie ; il vous escortera jusqu'aux portes de la mort.

Autre date solennelle et fatidique ! Heure à laquelle, se sentant gravement malade, le patient que guette la mort, embrasse d'un coup d'œil toute sa vie, remonte le cours de ce fleuve jusqu'à sa source et en examine les eaux avant qu'elles ne se jettent définitivement dans le gouffre. Ce moribond sait ce qu'il était, ce qu'il faisait, où il se trouvait il y a dix, vingt, quarante ans. Il ne sait ce qu'il sera, ce qu'il fera, où il sera, demain ; il s'affole à l'appréhension de ce redoutable inconnu. Toutes les frayeurs le harcèlent ; toutes les terreurs que la religion a jetées dans son imagination et que les agitations de la vie avaient écartées de lui et tenues à distance, se rapprochent, grossissent, prennent des formes fantastiques. Spectres pleins de menaces, ces folies ne lui laissent plus un instant de repos ; elles attisent sa fièvre, elles alimentent son délire. Ces hallucinations tournent à, l'obsession : c'est l'idée fixe de l'enfer et de ses inexprimables tourments qui met l'esprit du malade à la torture. Mais voici le prêtre ; il est porteur des saintes huiles ; il pratiquera sur le moribond, les onctions qui calment et purifient ; il administrera les derniers sacrements, il prononcera les dernières prières ; il exorcisera Satan ; il murmurerà les paroles de suprême consolation, de pardon, d'espoir et de confiance, à l'oreille de l'agonisant qui a déjà perdu toute connaissance, mais qui doit pourtant à l'assistance du prêtre l'apaisement in extremis des terreurs dont celui-ci a peuplé sa pauvre cervelle depuis son enfance et qu'il y a soigneusement entretenues durant toute sa vie.

Baptême, Eucharistie, Mariage, Extrême-Onction, l'homme d'Église ne suit-il point le fidèle pas à pas, du premier souffle au dernier soupir ? N'est-il pas à ses côtés à toutes les dates importantes, à toutes les heures graves, à toutes les minutes solennelles de son existence, comme pour lui dire : « Quand tu es bébé, je te baptise ; quand tu es enfant, je te fais communier ; quand tu es homme, je te marie ; quand tu vas mourir, je t'administre les derniers sacrements. Sans cesse tu m'appartiens ; à chaque phase décisive de ta vie, tu es à moi ! que tu viennes au monde ou le quittes, que tu naisses ou que tu meures, que tu sois jeune ou vieux, bien portant ou malade, je suis toujours là, à tes côtés, tout près de toi. Je t'ai sous la main constamment ; tu es sous ma dépendance toujours et partout. »

L'Église est insatiable. Il ne lui suffit pas que le fidèle lui appartienne au cours des événements qui font époque dans son existence ; elle entend qu'il ne puisse à aucun moment, se soustraire à l'envoûtement dont il est la victime ; elle veut qu'il soit dans la nécessité de recourir périodiquement aux Ministres du Culte catholique, qu'il soit tenu de prendre, assez fréquemment pour ne jamais avoir le temps de l'oublier, le chemin qui conduit à l'Église. Il fallait donc qu'au Baptême, au Mariage, à l'Extrême-Onction, sacrements dont l'administration ne s'opère pas périodiquement, vinsent s'ajouter d'autres sacrements- un au moins - dont le fidèle serait dans l'obligation de faire un usage régulier, périodique, assez fréquent. L'Eucharistie s'impose au catholique au moins une fois chaque année, à l'occasion des fêtes pascales. Une fois tous les douze mois, c'est assez, il est vrai, pour que le catholique n'oublie pas complètement sa religion et les devoirs qu'elle lui prescrit ;

mais c'est peu, bien peu, trop peu, beaucoup trop peu, pour le tenir suffisamment en haleine et le garder, ainsi qu'il est utile, sous la domination de l'Église. Le sacrement de Pénitence est celui que l'Église a institué dans le but de rapprocher d'Elle constamment toutes les brebis du troupeau sur lequel Elle a, dit-elle, reçu le mandat de veiller. Elle en est, prétend-elle, responsable devant Dieu et le bon Pasteur a le devoir de ne laisser jamais trop s'éloigner ses ouailles, s'il ne veut s'exposer à en perdre.

Sébastien FAURE.

Accueil

CONFESSIONNAL (Le) n. m.

On donne le nom de confessionnal à un meuble ayant la forme d'une guérite, meuble occupant d'ordinaire, un coin discret et obscur dans une Église ou une Sacristie, et dans lequel le prêtre reçoit la confession du pénitent ou de la pénitente. J'ai dit, au mot Confession, que la Pénitence est, de tous les sacrements institués par l'Église, celui qui met le fidèle le plus fréquemment et le plus régulièrement en contact avec le clergé catholique. C'est, en effet, le sacrement qui fait prendre au catholique le chemin de sa paroisse, l'abîme dans l'humilité et le repentir de ses fautes, le contraint à verser dans l'oreille du prêtre, l'aveu de ses péchés et la confiance de ses tentations et de ses faiblesses, lui prescrit de dévoiler au confesseur ses pensées les plus cachées et ses plus secrètes intentions, frappe son esprit par le rappel du pouvoir surhumain dont dispose l'Église dans la personne de ses plus modestes représentants.

Tels sont les résultats qu'un rapide et superficiel examen du Sacrement de la pénitence met en pleine lumière. Ces résultats sont incontestablement précieux ; ils favorisent et consacrent avec force le pouvoir du clergé sur les adeptes de la religion catholique. Ils ne sont rien, cependant, auprès de ceux que révèle une observation poussée plus loin. Ils ne touchent que le fidèle lui-même. Le catholique zélé, scrupuleux, convaincu, vient au confessionnal pour y chercher naïvement l'apaisement de sa conscience bourrelée d'inquiétudes, la rémission de ses péchés et le ferme propos de ne plus retomber dans les mêmes égarements. De la part du catholique sincère et fervent, il n'y a là qu'un acte de foi, l'accomplissement d'une pratique religieuse et d'un devoir qui lui sont imposés ; mais, de la part du père spirituel, du directeur de conscience à qui il ouvre son cœur, il y a beaucoup plus ; car la confession ne se limite presque jamais au seul fidèle ; elle le dépasse ; elle s'étend à sa famille, à son entourage, à ses relations, à ses intérêts, matériels à tout ce qui, directement ou indirectement, concerne sa vie. Ici, c'est la femme qui répond aux questions qui lui sont posées sur son mari ; là, c'est l'enfant qui est interrogé sur ce qui se passe dans sa famille ; ailleurs, c'est le père ou la mère qui ont à parler de leurs relations ou de leurs affaires, de leurs embarras, de leurs préoccupations, de leurs revers et de leurs succès, de leurs appréhensions, de leurs espérances et de leurs projets. Et tel homme, telle femme, tel enfant qui se garderait bien de se confier à qui que ce soit, n'hésite pas, au tribunal de la Pénitence, à révéler tout ce qu'il sait ou suppose, non seulement parce qu'il croit que le secret en sera scrupuleusement observé, mais encore parce qu'il est persuadé qu'il ne doit rien cacher au prêtre, parce qu'il éprouve un certain soulagement à s'ouvrir et parce

qu'il est convaincu que, s'il manquait de sincérité, en une circonstance aussi grave, il commettrait une grosse faute et ne manquerait pas d'en être puni.

Oh ! L'inégalable institution de surveillance et de police que le Confessionnal met aux mains du Clergé ! Que, dans chaque paroisse, il y ait seulement quelques dizaines de pénitents assidus et rien ne restera ignoré, par le curé et ses vicaires, de ce qui se passe au sein de la population tout entière. Que d'affaires se traitent, que d'associations se forment, que de mariages se concluent et aussi que de désaccords surgissent, que de conflits éclatent, que de méchancetés se commettent, dont il suffirait, pour en découvrir l'origine, de remonter aux confidences que les pénitents font quotidiennement à leur confesseur !

Du Sacrement de pénitence, je viens de dire : « institution de surveillance et de police ». Ce n'est point assez ; j'ajoute : « merveilleuse officine de délation ». Car l'exercice de la surveillance nécessite de la part de ceux qui s'en acquittent des démarches, de la prudence, des ruses, des travestissements ; la pratique de la police implique quelque danger et de multiples efforts. Le confesseur, lui, n'a pas besoin de se déranger, d'enquêter, de surprendre, de surveiller, de s'exposer. Il lui est suffisant d'attendre, dans l'ombre discrète du confessionnal, la venue du délateur bienveillant et d'arracher à sa dévotion et à son aveuglement toutes les confidences, indiscretions et mouchardages dont il n'aura plus qu'à faire son profit. Au tribunal de la Pénitence, le prêtre est tout-puissant ; le fidèle lui appartient en totalité, il est à sa merci. Le confesseur en fait ce qu'il veut, et c'est en toute confiance et joie intérieure que le confessé s'abandonne à lui et lui livre candidement ses parents, ses amis, ses relations et ses intérêts les plus chers. Peut-il cacher quoi que ce soit à cet homme illuminé de la grâce, investi d'une fonction sacrée, exerçant un ministère divin, qui peut lui refuser l'absolution et qui détient les clefs du paradis ? N'est-il pas venu chercher auprès de ce représentant du Souverain Maître la purification, la paix et le réconfort dont son âme éprouve le besoin ? On s'est étonné bien des fois de la connaissance parfaite que possède le clergé de l'état d'âme de toutes les personnes qui composent une population ; on s'est demandé, comment le parti-prêtre parvient à être si exactement renseigné sur les sentiments et opinions, sur la situation sociale, sur les secrets de la vie privée, sur les projets des uns et des autres.

Grâce au confessionnal, chaque paroisse possède ses informateurs et la fiche de chacun est constamment tenue à jour.

Sébastien FAURE.

Accueil

CONFIANCE n. f.

Certitude que l'on éprouve de se voir aider dans ses entreprises par un ou des individus auxquels on a fait part de ses espérances. Assurance de voir se réaliser ses présomptions. « Avoir confiance en ses amis. « Être confiant en l'avenir ».

La confiance est un sentiment indispensable lorsque l'on veut réussir dans une entreprise. Elle stimule et donne de la force et de l'énergie, alors que la défiance annihile tous les efforts. Manquer de confiance, c'est douter de tout et ne produire que du travail stérile ; c'est aller vers l'inconnu et être incapable de se déterminer un but. L'homme doit être confiant en lui-même, mais il faut qu'il sache discerner ses faux et ses vrais amis lorsqu'il doit placer sa confiance en d'autres individus. Accorder sa confiance à quelqu'un, c'est lui abandonner un peu de soi-même et par conséquent, il convient d'être certain de la probité et de l'affection de celui à qui on donne cette marque d'amitié. Il y a tellement d'intrigants et de filous qui cherchent à capter la confiance des autres pour s'en servir au mieux de leurs intérêts particuliers, que l'on hésite aujourd'hui à se confier à autrui.

Pourtant, il est encore des hommes dignes de confiance, et si tous les politicaillons ont spéculé sur l'aveuglement des masses qui avaient placé en eux toutes leurs espérances, il nous reste assez de confiance pour présumer que l'avenir sera meilleur que le passé et que chaque heure qui s'écoule nous approche de la libération. Nous avons confiance, et c'est cette confiance qui nous stimule dans notre de désir de poursuivre la lutte, malgré les embûches qui se dressent sur notre route.

Accueil

CONFLIT n. m.

Le conflit est le choc qui résulte de l'antagonisme qui existe entre des éléments qui s'opposent. Juridiquement, le conflit, nous dit le Larousse, est : « la lutte qui s'élève entre deux tribunaux revendiquant ou repoussant tous deux la même affaire ».

Dans le langage courant, le mot conflit emprunte une autre signification, et caractérise un différent qui s'élève entre deux ou plusieurs parties. Il y a les conflits d'intérêt, les conflits politiques, les conflits sociaux, etc..., etc...

La vie dans les sociétés modernes est illustrée par des conflits de toutes sortes. Ce sont les uns qui se déchirent et qui entrent en conflit pour obtenir des privilèges et des honneurs ; et les autres qui sont en conflit pour savoir de quelle façon on se débarrassera des premiers. C'est la lutte constante et ininterrompue des hommes contre les hommes. Lorsque les conflits naissent de l'opposition de certains intérêts individuels, les dangers sont relatifs, mais sitôt qu'ils débordent du cadre de la nation et qu'ils s'élèvent entre gouvernements de pays étrangers, la menace devient terrible, car ces conflits dégénèrent en guerres meurtrières dont les travailleurs sont les premières victimes. Il serait à souhaiter que, dans l'avenir le plus proche, la classe ouvrière fût unie et forte, pour pouvoir sortir victorieuse du conflit inévitable entre le Capitalisme et le Travail.

Accueil

CONFRONTATION n. f.

Action de mettre en présence, différentes personnes, pour examiner contradictoirement leurs dépositions. La « confrontation » est d'usage en justice, entre accusés ou témoins, dont les déclarations sont opposées ; elle a pour but la recherche de la vérité, mais en réalité son résultat est d'embrouiller les affaires les plus simples.

On dit aussi : « confronter deux écritures », c'est-à-dire examiner si elles sont semblables l'une à l'autre ; confronter des idées, des objets, etc., afin de rechercher quels sont leurs rapports communs en usant de la comparaison. Réserve faite de la confrontation judiciaire qui est toujours négative et ne peut servir en rien les intérêts collectifs, la confrontation des idées et de toutes autres choses est une action utile qui peut faire jaillir la lumière et nous éclairer sur bien des questions qui demeurent obscures.

Accueil

CONGRÈS n. m.

Assemblée de délégués dont les mandataires ont eux-mêmes examiné les questions à traiter par le Congrès et, indiqué les solutions qui leur paraissent les meilleures.

Le délégué au Congrès a charge de défendre le point de vue adopté par ceux qui l'ont mandaté, de faire tous ses efforts pour le faire triompher ou de se rallier a un point de vue à peu près analogue à celui qu'il a exposé. Le Congrès est le pouvoir législatif des Syndicats, Coopératives ou Associations diverses d'intérêts matériels ou moraux. Les décisions des Congrès, que ceux-ci soient syndicaux, politiques, coopératifs ou scientifiques, sont appliquées, exécutées, par une Commission exécutive ou administrative. C'est le pouvoir exécutif des organismes. L'application des décisions des Congrès, les actes ou actions qui en découlent sont contrôlés par des Comités nationaux ou internationaux. C'est le pouvoir de Contrôle. Si chacun de ces rouages fonctionne bien, s'il remplit le rôle qui lui est dévolu, le groupement ou les groupements réunis atteignent presque toujours à la prospérité et font d'excellente besogne. C'est d'ailleurs assez rare. On voit le plus souvent l'exécutif ne pas tenir un compte suffisant des décisions législatives, et plus encore, on enregistre la défaillance du Contrôle, qui donne trop facilement un blanc-seing à ce même exécutif, ou accepte ses explications et ses thèses sans les contrôler ni les vérifier. C'est bien la pire des choses et souvent les Congrès ne légifèrent, ne décident que d'après les explications de l'exécutif, qui se targue d'un Contrôle inexistant ou défaillant. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause des erreurs doctrinales, des rectifications de tir, des changements de tactiques qu'un exécutif habile arrive toujours à expliquer ou à masquer, lorsqu'il, a quitté la ligne droite et prépare quelque conversation qui va le plus souvent à rencontre de l'intérêt général des travailleurs, coopérateurs ou associés de tous ordres.

Dans le mouvement ouvrier, il y a différentes sortes de Congrès, ce sont : les Congrès régionaux ou départementaux, les Congrès de Fédérations d'industrie ou fédéraux, les Congrès nationaux de toutes les Fédérations ou Congrès confédéraux, les Congrès qui réunissent par industrie les représentants de divers pays, ou Congrès fédéraux internationaux, et enfin les Congrès qui réunissent les représentants nationaux de toutes les Corporations, ou Congrès internationaux des Centrales syndicales. Il en est de même sur le plan coopératif ou politique. C'est dans les Congrès de toute nature que se confrontent les thèses doctrinales, que se vérifient les expériences faites et que sont tracées les directives de l'action à mener. Les Congrès se tiennent soit tous les ans soit tous les deux ans, suivant les statuts

des organismes.

Les Congrès voient généralement des tendances se former pour défendre des thèses en présence. Ces thèses sont défendues avec vigueur et parfois avec parti-pris. De l'exposé des thèses surgit presque toujours une résolution, une motion, un ordre du jour les condensant et sur lesquels les délégués ont à se prononcer par un vote qui donnera à la thèse ainsi consacrée le caractère d'une décision qui constitue pour un ou deux ans, la ligne de conduite, de propagande et d'action des groupements affiliés à l'organisation qui a tenu ce Congrès. Ce sont là des principes généraux que suivent tous les groupements, qu'ils soient ouvriers ou patronaux ; ces principes constituent une sorte de jurisprudence consacrée par l'usage et passée dans les mœurs. On retrouvera ce terme dans l'exposé général du syndicalisme.

Il y a aussi d'autres sortes de Congrès. Dans l'ordre religieux, il y a les Conciles qui ont charge d'examiner les thèses de l'Église, de surveiller l'intégrité du Dogme et de condamner réformateurs et iconoclastes. Jean Huss, précurseur de la Réforme, fut condamné à être brûlé vif par le Concile de Constance, et exécuté en 1415. On retrouve d'ailleurs, le mot Concile, à son ordre, dans cette encyclopédie. Les Conclaves sont des Congrès de prélats portant le titre de cardinaux, qui ont charge d'élire le pape lorsque le successeur de St-Pierre vient à décéder. On retrouve également ce mot à son ordre. Il y a enfin les Congrès de Parlements. En France, les deux Chambres : députés et sénateurs se réunissent en Congrès, à Versailles, pour élire le président de la République, ou pour modifier la Constitution. Il en est de même aux États-Unis, en Suisse.

Il y a encore des Congrès de la Paix, qui, généralement, préparent la guerre. Celui de la Haye fut le plus fameux. La Société des Nations, avec ses séances trimestrielles et mensuelles, tient elle aussi, des Congrès où sont pris des engagements aussi solennels que vite oubliés. Ce qu'il faudrait souhaiter, c'est que toutes ces parolotes inutiles et vaines de gens qui ne sont là que pour mentir et tromper les peuples soient remplacés par un Congrès des Peuples, où ceux-ci fixeraient leurs rapports et enterreraient définitivement la guerre, le capitalisme et son exécration régime. Mais ce jour n'est pas encore venu. Ce jour-là, les Congrès ouvriers auront, eux aussi, plus d'intérêt qu'en ce moment. Ils auront aussi de plus graves responsabilités à prendre.

Pierre BESNARD.

* * *

CONGRÈS

Assemblée de gens ayant pour mission de délibérer sur des intérêts communs. Les Congrès se différencient des Assemblées ordinaires, de ce fait qu'ils ne sont convoqués qu'à des périodes indéterminées et assez éloignées les unes des autres. Un Congrès ne siège jamais en permanence. Il y a plusieurs catégories de Congrès, et leur importance est relative aux questions qui y sont traitées et aux sujets qui y sont débattus. Nous avons tout d'abord les Congrès diplomatiques, dont les acteurs sont les représentants de différentes nations ayant des conflits à régler. Les représentants des dites nations ont ordinairement comme mandat, de défendre les intérêts généraux de leur pays, et de chercher un terrain de conciliation pour éviter les ruptures qui sont les prémices de la guerre ; c'est du moins ce que l'on dit au peuple ; mais, en réalité, les diplomates et les ambassadeurs s'acquittent de leur besogne, sans s'inquiéter aucunement des intérêts généraux de la nation, mais simplement de ceux d'une infime minorité qui tire les ficelles de la politique. Lorsque ces Messieurs de la diplomatie ont du temps à perdre, ils s'attaquent parfois à des questions d'ordre sentimental ; c'est ainsi qu'au Congrès de Genève, en 1863, ils accouchèrent d'une convention internationale neutralisant les blessés en temps de guerre et que en 1878, le Congrès de Saint-Pétersbourg prononça l'interdiction de l'emploi des balles explosives. Nous savons comment ces conventions furent respectées, et le cas que l'on fit, entre 1914 et 1918, des décisions de Genève et de Pétersbourg. En France, on appelle également « Congrès », la réunion de la Chambre des députés et celle du Sénat, lorsqu'il faut élire un nouveau président de la République, ou modifier la constitution. Ce Congrès se réunit au Palais de Versailles. Mais il se tient d'autres Congrès que ceux d'essence politique et diplomatique, et, bien qu'ignorés du public, ils offrent cependant un intérêt autrement appréciable que les premiers. Ce sont les Congrès de savants, qui enregistrent les découvertes récentes et dans lesquels les hommes de science se concertent pour étudier les phénomènes de la nature et, en unissant leurs connaissances, arriver à poursuivre l'oeuvre de civilisation ; ce sont les Congrès de médecins, dans lesquels on travaille pour alléger et abrégé les souffrances physiques de l'individu et ce sont, enfin, les Congrès ouvriers, où le travailleur cherche son orientation et les moyens utilisables pour lutter contre le capital et l'abolir. Nous dirons donc, s'il nous faut donner une définition, de ce qu'est un « Congrès » : que c'est la réunion de délégués d'une nation, d'un parti politique, d'une organisation syndicale ou philosophique ; et que son rôle est d'enregistrer le travail accompli dans le passé, de souligner une situation de fait et de déterminer une situation et un travail d'avenir.

Quelles que soient les imperfections, dues plutôt à la manière qu'à l'esprit dans lequel il est organisé, le Congrès est l'unique forme de représentation en usage dans les organisations de réforme sociale, et si les résultats que l'on pouvait en espérer ont souvent été négatifs, c'est que, même dans les associations d'avant-garde, on ne s'est pas encore libéré des pratiques politiques, que la « manœuvre » y est d'une pratique courante et que l'on cherche trop souvent à satisfaire son petit orgueil par une victoire oratoire, sans songer aux intérêts profonds de la classe ouvrière.

Il y a, en France, deux importantes organisations prolétariennes : la Confédération générale du Travail et la Confédération générale du Travail unitaire. La ligne de conduite de ces organisations est déterminée par le Congrès, qui se réunit tous les deux ou trois ans, et plus souvent, si la nécessité s'en fait sentir. Il est évident qu'il serait préférable que ces Congrès nationaux fussent convoqués à des dates plus rapprochées les unes des autres ; mais on sait les frais qui sont occasionnés par le déplacement de centaines de délégués ; nous ne devons pas oublier que nous sommes en régime capitaliste, et que les caisses des organisations ouvrières sont plus souvent vides que pleines. Les délégués à ces Congrès sont désignés par l'Assemblée générale de leur organisation particulière, et y sont également représentées les diverses fédérations d'industrie ou de région ; ces fédérations n'ont pas voix délibératives, mais consultatives. Nous pouvons donc considérer que dans son esprit, la représentation est assez logique, et qu'il serait difficile de faire mieux dans la situation présente de l'organisation ouvrière et sociale. Les délégués au Congrès doivent s'inspirer des désirs de leurs mandants, pour approuver ou désapprouver le travail et la politique du bureau qui, ordinairement, fut désigné par le Congrès précédent et qui accepte, secondé par une Commission exécutive, la responsabilité de l'organisation, durant la période qui sépare deux Congrès ; d'autre part, les représentants des organisations ont à charge, toujours en s'inspirant de l'esprit des organisations qui les ont mandatés, de déterminer la ligne de conduite future de l'organisation nationale. Nous avons dit plus haut, que la façon dont sont organisés les congrès ouvriers n'était pas exempte de critiques. Il est, en effet, regrettable de constater qu'il arrive fréquemment que des « chefs » d'organisation usent du pouvoir et de l'autorité dont ils disposent pour s'imposer à la masse, et manœuvrent de telle manière qu'il est impossible de les déloger des fonctions qu'ils occupent et qu'ils entendent conserver indéfiniment. Ce sont des travers qui ne seront vaincus que par l'éducation des travailleurs qui, prenant leurs responsabilités, n'attendront pas leur libération de la venue d'un messie quelconque. Sans remonter bien haut dans l'histoire prolétarienne de la France, il faut cependant citer, car il exerça une réelle influence sur la vie et sur l'action du Prolétariat, le Congrès d'Amiens qui, en 1906, traça les droits et les devoirs de la classe ouvrière, détermina le but qu'elle poursuivait et élaborait une charte restée célèbre dans le monde syndical.

Depuis la fin de la « Grande guerre », différents Congrès nationaux se sont réunis ; celui de 1919 mérite une mention particulière, parce qu'il fut celui où Jouhaux, secrétaire de la Confédération générale du Travail exposa et chercha à légitimer les déviations dont il s'était rendu coupable durant la guerre ; et aussi parce que ce Congrès marqua l'aube de la division du Prolétariat français, qui devait s'effectuer au Congrès suivant, à Lille. Deux tendances s'affrontèrent à ce quatorzième Congrès, qui tint ses assises dans la ville de Lyon, et les principes du réformisme et de la collaboration de classe sortirent victorieux de la bataille. Il est curieux de relire les déclarations du secrétaire de la C.G.T., qui défendit avec chaleur son attitude guerrière et les relations qu'il noua au cours de la boucherie, avec les

représentants officiels des divers gouvernements. Le Congrès de Lyon ne fut qu'une préface ; insensiblement, la classe ouvrière ouvrit les yeux et comprit son erreur ; elle se sépara petit à petit des chefs réformistes qui voulaient éteindre le flambeau qui, durant des années, avait éclairé le prolétariat, mais ceux-ci se mirent sur la défensive, et par un statut arbitraire éliminèrent de l'organisation syndicale, les ouvriers et les syndicats qui refusaient de se courber sous le joug des dirigeants. Les forces prolétariennes furent coupées en deux et la scission fut consommée au Congrès de Lille.

Il se forma par la suite, en conformité avec le Congrès qui se tint à Paris, en décembre 1921, une nouvelle confédération ouvrière, qui prit le nom de Confédération générale du Travail unitaire, et qui ne tarda pas à grouper plusieurs centaines de milliers de travailleurs. Depuis cette date, toutes les tentatives pour regrouper les forces éparses de la classe ouvrière sont restées inopérantes. Dans chaque Congrès, des motions d'unité sont présentées et votées par les délégués du prolétariat, mais il semble que ces congrès soient guidés par des forces occultes et l'application de ces motions reste vaine. Le mal dont souffrent les organisations politiques a pénétré dans le giron du prolétariat, et les Congrès ouvriers n'offrent plus un caractère particulier, mais sont le théâtre de luttes politiques qui affaiblissent le prolétariat.

Il nous faut dire quelques mots sur les Congrès anarchistes et plus particulièrement sur ceux qui ont déterminé le mouvement anarchiste à son origine. C'est en 1873, que l'on doit fixer la naissance de l'anarchisme en tant que mouvement ; car si, antérieurement, les partisans d'une société anti-autoritaire travaillaient en collaboration avec les éléments révolutionnaires de l'Association internationale des Travailleurs, c'est en 1873 qu'ils se désolidarisèrent d'une façon catégorique des défenseurs du principe d'autorité. La résolution qui fut présentée au Congrès anarchiste de Berne, qui se réunit en 1876, résolution qui fut acceptée par tous les délégués présents mérite d'être citée :

- 1° Plus de propriété, guerre au capital, aux privilèges de toute sorte et à l'exploitation de l'homme par l'homme ;
- 2° Plus de patrie, plus de frontière et de lutte de peuple à peuple ;
- 3° Plus d'État, guerre à toute autorité dynastique ou temporaire, et au parlementarisme ;
- 4° La révolution sociale doit avoir pour but de créer un milieu dans lequel désormais l'individu ne relèvera que de lui-même, sa volonté régnant sans limites et n'étant pas entravée par celle du voisin.

Pour bien préciser les buts de l'Anarchisme, Elisée Reclus faisait adopter, en 1878, au troisième Congrès anarchiste qui tint ses assises à Fribourg, la résolution suivante :

« Nous sommes révolutionnaires parce que nous voulons la justice... Jamais un

progrès ne s'est accompli par simple évolution pacifiste, et il s'est toujours fait par une évolution soudaine. Si le travail de préparation se fait avec lenteur dans les esprits, la réalisation des idées se fait brusquement. Nous sommes des anarchistes qui n'ont personne pour maîtres et ne sont les maîtres de personne. Il n'y a de morale que dans la liberté. Mais nous sommes aussi des communistes internationaux, car nous comprenons que la vie est impossible sans groupement social. » Ces deux Congrès sont, à nos yeux, les plus importants, car ils établirent ce que l'on pourrait appeler une charte anarchiste. Il y eut par la suite, d'autres Congrès anarchistes, et notamment celui d'Amsterdam, en 1907, où Malatesta essaya de rapprocher les anarchistes individualistes et communistes, et tenta également de jeter les bases d'une internationale anarchiste. Malheureusement, ces tentatives échouèrent et, depuis, les anarchistes disséminés de par le monde n'ont eu entre eux que des relations par correspondance. Il faut espérer que la faillite des partis politiques donnera un renouveau d'énergie aux anarchistes, et que bientôt, unis nationalement et internationalement, ils se retrouveront dans les Congrès qui n'auront plus à jeter les bases de l'anarchisme théorique, mais à rechercher les moyens les plus propices pour abolir le capital et élaborer sur ses ruines une société libertaire de laquelle aura disparu l'autorité.

Accueil

CONJECTURE n. f.

Jugement qui ne s'appuie que sur des probabilités et des suppositions. « La physionomie n'est pas une règle pour juger les hommes, elle nous peut servir de conjecture. » (La Bruyère.) Il ne faut jamais se fier aux apparences, et il ne faut jamais se baser sur des conjectures pour se faire une opinion. Condillac a dit fort justement : « Il est permis de conjecturer, mais avec beaucoup de réserve et de prudence, car celui qui conjecture ne s'appuie trop souvent que sur le vide ». Bien des gens devraient s'inspirer des conseils de Condillac, et ne pas émettre des jugements à tort et à travers. On se perd en conjectures, c'est-à-dire en présomptions, en suppositions, alors que la réalité brutale des faits devrait seule nous éclairer. La conjecture est dangereuse car elle est trompeuse et détermine parfois des erreurs regrettables.

Accueil

CONJONCTURE n f.

Occasion, rencontre de circonstances. Il est des conjonctures favorables et des conjonctures fatales. « Toute confiance est dangereuse si elle n'est entière ; il y a peu de « conjonctures » où il ne faille tout dire ou tout cacher. » (La Bruyère.)

Accueil

CONNIVENCE n. f.

Action de participer moralement à une action. Se rendre complice d'un fait en n'en empêchant pas l'exécution, bien qu'on en ait la possibilité.

« Un juge connive aux concessions d'un greffier. Le receveur connivait avec le percepteur. Cette mère connive au libertinage de sa fille. Peut-être alors serai-je forcé moi-même, d'écarter le soupçon d'avoir connivé à cet indigne procédé. » (Diderot.)

La connivence en matière criminelle est punie en vertu d'articles du Code pénal ; c'est ainsi que l'individu qui, de connivence avec un détenu, favorise par son silence l'évasion de celui-ci, est puni d'une peine de six mois de prison.

Le capital, ou plutôt la bourgeoisie est de connivence avec les gouvernements qui organisent la répression contre le prolétariat ; mais la bourgeoisie reste dans l'ombre et n'est que le cerveau ; le gouvernement est le bras. La complicité de la bourgeoisie n'en est pas moins manifeste.

Accueil

CONQUÊTE n. f.

Action de prendre, de gagner, d'acquérir, d'obtenir par la force ou par la ruse, de capter une chose, un objet, une idée ; d'accaparer une ville, une province, un pays ; en un mot, soumettre quelqu'un ou quelque chose à sa domination. Les conquêtes peuvent se diviser en deux catégories bien distinctes : 1° les conquêtes utiles et bienfaisantes ; 2° les conquêtes nuisibles et criminelles. Les premières sont celles qui ne se réalisent pas au mépris de la logique, de la vérité ou de la justice ; elles se caractérisent par les victoires de la civilisation sur l'ignorance et la bestialité humaines. Ce sont les conquêtes de la science, qui, loin de servir aux appétits du capital et du militarisme, pénètrent au plus profond des couches sociales et viennent jeter sur l'humanité malheureuse une lueur d'espérance. Ce sont ces conquêtes qui, acquises au prix de sacrifices sans nombre, ont fait germer dans le cerveau des hommes, l'amour de la liberté et de la fraternité. Ce sont les conquêtes de tous les savants, de tous les philosophes, de tous les littérateurs, de tous les écrivains qui déchirent le voile du passé et nous tracent la route de l'avenir.

Hélas, ce ne sont pas les seules conquêtes qui illustrent l'histoire. « Il y a des crimes qui deviennent glorieux par leur éclat ; de là vient que prendre des provinces injustement s'appelle faire des conquêtes. » (La Rochefoucauld.) Les conquérants ont, depuis des siècles et des siècles, ravagé le monde et de même que l'herbe ne croissait plus partout où le cheval d'Attila avait passé, des civilisations se sont écroulées et éteintes partout où l'esprit de conquête a dominé. La terre fut le tout temps ensanglantée par des conquérants avides, répandant l'effroi sur leur passage et semant la haine, la misère et la mort. Les démocraties modernes n'ont rien à reprocher aux anciennes autocraties, et les enquêtes criminelles de nos sociétés modernes s'inscriront à l'encre rouge sur les pages de l'histoire. « A l'égard du droit de conquête, il n'y a d'autre fondement que celui du plus fort », nous enseigne J.-B. Rousseau, et il est vrai, hélas ! que « la raison du plus fort est toujours la meilleure ». C'est pourquoi il ne suffit pas aux opprimés de ce monde d'avoir raison, il faut aussi qu'ils aient la force et la puissance de se faire craindre, s'ils veulent partir à la conquête de la richesse sociale accaparée de nos jours par une poignée de parasites.

Accueil

CONSCIENCE n. f.

Ce mot a deux sens philosophiques bien différents. Il désigne cette connaissance ou ce sentiment de ma propre existence qui accompagne tous mes états intérieurs ou peut-être seulement mes changements d'état. Il désigne aussi le jugement secret qui approuve certains de mes projets et de mes actions mais en blâme d'autres. Au premier sens, le mot appartient à la psychologie. Au second, il appartient à l'éthique, sagesse ou morale.

Conscience Psychologique ou Conscience de Soi. - Encore que les sophistes aient opéré en philosophie la première révolution critique, c'est-à-dire le premier effort pour tourner notre attention non plus vers le monde extérieur, mais vers le monde interne ; encore que Socrate, le plus grand des sophistes, recommandât de se connaître soi-même : on ne trouve jamais, dans ce qui nous reste des sophistes et des socratiques, un mot qui se puisse traduire par conscience. (Pourtant, le verbe d'où se tirera le substantif correspondant se rencontre au moins dans Xénophon.)

Platon ne distingue pas la conscience des autres opérations de l'esprit ; il ne connaît aucune forme commune aux faits intérieurs. Là où nous disons conscience, il énumère : raison, science, mémoire et opinion juste. Comme nous disions qu'on ne jouit pas d'un plaisir sans en avoir conscience, Platon, au Philèbe, exige, pour qu'il y ait plaisir, que les quatre caractères sus nommés accompagnent la cause de la jouissance. Aristote, quoiqu'il en fasse une manière de théorie tâtonnante, n'a pas non plus de mot pour désigner la conscience psychologique. Les stoïciens sont les premiers à donner nom et unité au sens intérieur ; ils l'appellent synédèse, et ce mot est composé exactement comme notre mot conscience.

Le problème de la conscience psychologique de ses « données immédiates » et de ses limites est fort difficile. Je n'ai pas la prétention de le résoudre, ici ni ailleurs. Trois grandes thèses s'y combattent. Pour certains spiritualistes (Leibniz, Maine de Biran, Ravaisson, Bergson), la conscience atteint en nous l'être un, identique, cause de ses propres actions. Elle nous donne du réel, de l'absolu, du vital. Grâce à elle, la psychologie, si elle sait devenir assez profonde, assez large et assez hardie, englobe la métaphysique et l'illumine.

Pour l'école critique, la conscience est une forme ; elle ne révèle pas l'être réel que je suis ; elle dit seulement comment je m'apparais, comment je ne puis pas ne pas m'apparaître. Toutes les idées que les spiritualistes prétendent dégager de cette

apparence inévitable, idées de cause, d'unité, d'identité, ne sont que les formes à priori qui rendent possible cette apparence, et rien ne nous permet d'affirmer que quelque chose répond à ces idées dans la réalité. Les empiriques (Stuart Mill, Alexandre Bain, Herbert Spencer, Th. Ribot, etc.) voient dans la conscience, la caractéristique des faits psychologiques, lesquels sont probablement des faits physiologiques d'une certaine intensité. La science de l'esprit n'est que la science des faits accompagnés de conscience et des lois selon lesquelles ils s'associent. Comme toutes les autres sciences, elle reste confinée au pays des phénomènes, ne saurait nous projeter dans le royaume de la substance, de l'absolu et du vital. La conscience n'existe que dans le changement ; sa forme la plus simple est l'oscillation entre deux états. Toute conscience reste donc relative, et par suite, toute pensée. D'ailleurs, la conscience, qui a évolué, nous présente aujourd'hui comme primitifs et irréductibles des phénomènes dérivés et très complexes. Quant aux phénomènes inconscients, sur quoi Leibniz attira le premier l'attention, la plupart des empiriques les classent comme physiologiques, non comme psychologiques. Ils n'y voient, avec Stuart Mill, que « modifications inconscientes des nerfs ».

J'indique rapidement mon opinion, qui sans doute, importe peu au lecteur. La thèse empirique et la thèse critique me paraissent contenir, l'une et l'autre, de beaux éléments de vérité. La thèse empirique est supérieure comme hypothèse de travail. La thèse critique me satisfait davantage, les jours ambitieux et imprudents, où je m'amuse dès maintenant à une explication totale qui sera peut-être toujours prématurée. Je sollicite, d'ailleurs, l'une ou l'autre assez pour l'accorder à ma psychologie pluraliste (voir ce mot), c'est-à-dire à ma persuasion ou à ma rêverie que ma substance intérieure est, comme la matière de mon corps, une colonie d'êtres innombrables.

Conscience Ethique. - On dit plus souvent « conscience morale ». Mais mon immoralisme de sagesse, qui conserve et individualise le sens éthique, ne me permet pas de parler selon la coutume. (Voir les mots Ethique, Morale, Sagesse). Dans sa signification éthique, le mot conscience a contre lui d'avoir été ignoré de tous les anciens, d'être une création du christianisme. A condition de le désarmer de tout venin autoritaire, il est pourtant commode pour désigner l'ensemble de ce que Socrate appelait « les lois non écrites » ; pour rappeler aussi, avec cette doctrine des sophistes que « l'homme est la mesure de toutes choses », cette formule d'Aristote que « l'homme bon est la règle et la mesure du bien ».

Par une analyse heureuse, les docteurs du moyen-âge reconnaissent dans la conscience éthique un élément intellectuel (distinction du bien et du mal) et un élément sentimental (penchant vers le bien, recul devant le mal), qu'ils nomment syndérèse.

Ne consultez ni le Littré, ni le Larousse. Ici, comme en quelques autres occasions, ces excellents dictionnaires vous jetteraient dans l'erreur. Ils ne connaissent qu'un sens tardif et dérivé ; ils font de syndérèse un synonyme bien inutile de remords. Et

ils donnent une étymologie absurde. La francisation du mot date du XVI^e siècle. C'est pourquoi on le fait venir du grec syntézésis et on lui fait porter la marque de la prononciation des Grecs modernes, qui, après la lettre correspondante à n, donnent au t le son de notre d. Dans tout le moyen-âge, on le rencontre, pour la première fois, dans Saint Jérôme (mort en 420). Il est probable que le mot bizarre est dû à une erreur de copiste : Jérôme, transformant en faculté éthique la conscience psychologique, avait sans doute écrit le mot stoïcien synédèse.

A cause de son origine religieuse, le mot conscience conserve souvent un sens autoritaire. Quand la troisième République rendit laïque le personnel de son enseignement et feignit d'en laïciser la couleur superficielle, elle fit un acte de foi un peu mystique en la conscience morale, proclama le bien et le devoir comme des évidences universelles et qui se suffisent. On purgea la morale de ses ridicules sanctions infernales ou paradisiaques, non de son caractère obligatoire. Sous l'influence conjuguée du Cousinisme et du Kantisme, on fit de l'obligation le centre de la moralité et on prêcha « la religion du devoir ». Un des meilleurs théoriciens de la doctrine : C.-A. Vallier, écrivait en 1822, dans l'Intention Morale, ces paroles austères : « La loi morale ne se révèle qu'à ses adorateur » ; elle veut être crue sans preuve. Elle est parce qu'elle est ou plutôt parce que nous voulons qu'elle soit. »

Plusieurs sentaient que ce chemin conduisait vers plus de liberté qu'ils ne voulaient et tentaient de donner à la morale quelque fondement métaphysique. Fondement ruineux dès qu'une dogmatique n'est plus imposée. Les meilleurs de ceux qui essayent ces tentatives désespérées, Frédéric Rauch, par exemple, ou M. Lévy-Bruhl, les désavouèrent plus tard.

La conscience individuelle, sans avoir subi aucune déformation éducative, permettrait-elle la construction d'une morale universelle ? D'une, non, mais de plusieurs. Parce que, même sans aucun enseignement, elle est déformée et contient d'innombrables éléments sociaux et grégaires. Bête de troupeau, le chien Nietzsche pour qui elle exige l'intensité de la vie et la domination sur les moutons. Pour l'anthroposociologie des états-majors et des nationalistes intégraux, elle sacrifie l'humanité à une nation et fait l'apologie de la guerre. La stupide conscience de l'Américain moyen chante haine du nègre et la gloire du dollar. Pour Adam Smith, la conscience n'est que sympathie ; pour Schopenhauer ou pour Tolstoï, n'est-elle pas un autre nom de la pitié ? Mais chez Herbert Spencer, elle devient un hymne en l'honneur du Progrès, c'est-à-dire l'Hétérogénéité Croissante.

Les siècles nous ont fait une conscience bien contradictoire.

Que chacun fasse l'effort d'éliminer tout ce qu'il porte de grégaire et de se découvrir lui-même. Mais qu'il ne se flatte pas de pouvoir ensuite déchiffrer les autres.

Il est d'une prudence élémentaire de se refuser à déterminer le contenu pur de la

conscience éthique, reconnaître qu'elle peut varier avec les individus, que chacun est la mesure de sa vérité et que je ne puis éclairer et diriger que moi-même.

Je reviens volontiers à l'éthique stoïcienne, mais en l'amendant pour lui donner une forme. Etre multiple, l'homme est déchirement et douleur s'il ne sait se faire harmonie et bonheur. Il veut être heureux ; il ne se découvre, aux profondeurs, nul autre but qui lui attribue une vocation différente, confond des moyens, efficaces ou non, avec la fin véritable. Or, le bonheur ne se trouve que dans l'accord avec soi-même. Ma conscience, c'est mon besoin d'harmonie ; la voix de ma conscience, c'est l'avertissement devant ce qui empêchera ou troublera mon harmonie. Je suis intelligence, cœur et instinct. Il faut que j'arrive à mettre d'accord tout cela. Quand tout cela se précipite vers un geste ou recule devant un geste, ma conscience est ce oui ou ce non unanime de mon être. Lorsque tout cela n'est pas d'accord, ma conscience et son incertitude sont la recherche tâtonnante de mon harmonie. Parfois - rarement - elle exige un sacrifice. En cas d'absolue nécessité, je fais couper, pour sauver ma vie, mon bras gangrené. Pour sauver mon harmonie essentielle, il m'arrive de rejeter un de mes instincts. Plus souvent je réussis à l'apaiser par une satisfaction de rêve ou à le diriger et l'utiliser. Comme disent les psychanalistes, je le platonise ou je le sublime. Jamais je ne puis sacrifier ni ma raison ni mon cœur. Je meurs également si on me coupe la tête ou si on m'arrache le muscle cardiaque. De même je ne conserve une vie éthique qu'autant que je protège ma raison et ma sensibilité humaine. Pour les protéger et les mettre d'accord, je n'ai guère qu'à les découvrir. Dans leur pureté, ils sont toujours en harmonie comme deux nécessités de ma vie, comme deux conspirateurs pour ma vie. Leur lutte apparente est faite de confusion. Tant que je prends ma logique pour ma raison ou les traditions pour mon cœur, je suis un pauvre être divisé avec lui-même. Dès que j'atteins la vérité de mon cœur et de ma raison, je connais ma profonde volonté et ma joyeuse harmonie.

Mais le chœur émouvant que forment mon sentiment et mon intelligence chante des conseils, non des ordres. Je repousse en riant l'idée que l'impératif éthique puisse avoir une autorité particulière. Nulle obligation. Mais l'impossibilité d'être heureux sans écouter ma conscience. Quelque chose d'analogue à l'impossibilité de sourire à la phrase que j'écris, tant que je ne lui ai pas donné rythme et clarté.

D'après Kant et ses suiveurs, l'obligation fait partie de la définition même de la morale. Partout ailleurs, il y a impératif hypothétique : « Fais ceci, si tu veux cela ». Ici il y aurait impératif catégorique : « Fais ceci », sans condition. Si Kant avait raison, le sage verrait là un motif de plus de révolte et d'immoralisme.

Mais Kant se trompe. L'Impératif éthique n'est pas catégorique en fait puisqu'on lui désobéit. Et il est hypothétique comme tous les impératifs humains. « Si tu ne veux pas que je te fasse fusiller », sous-entend le colon qui me donne un ordre. Ainsi son ordre est un conseil, que peut-être un conseil intérieur affrontera et me fera mépriser. Le conseil prend l'apparence d'un ordre quand on suppose que je veux réaliser l'hypothèse sur quoi il s'appuie. Tout comme les anciens rois de France,

mon médecin rédige des ordonnances : il suppose légitimement que je veux guérir et vaniteusement que j'ai confiance en lui. Un professeur de danse ou de billard profère ses règles aussi apodictiquement que Kant ou mon curé : ma présence chez eux les autorise à sous-entendre mon vouloir.

Pour l'être noble qui a soif de vérité, de beauté créée, de beauté vécue, trois impératifs deviennent, par son vouloir et sa constance, catégoriques. Il a épousé sans divorce possible les trois hypothèses. Il est prêt à sacrifier les fins moins intéressantes à la science, à l'art au rythme libre de sa conduite. Mais la nécessité intérieure de savoir, de créer ou de se réaliser n'a une force triomphante que chez un petit nombre. Pour les populaces d'en haut ou d'en bas, sont autrement impératives, non point seulement les nécessités biologiques, mais les fantaisies chatouilleuses ou enivrantes du plaisir, de la richesse, de la vanité. La conscience est aussi facile à étouffer que le goût délicat ou l'amour du vrai. Pour défendre en nous ce centre libre, ne nous laissons « bourrer le crâne » ni par autrui ni même par la logique ; ne nous laissons bourrer le cœur ni par les instincts ni surtout par les traditions.

HAN RYNER.

* * *

CONSCIENCE (lat. conscientia)

Sentiment qu'un être a de son existence - sentiment du moi, ex : L'homme a conscience de sa liberté. Un profond sommeil lui a fait perdre la conscience. Sentiment intérieur par lequel l'homme juge du bien ou du mal de ses actions, ex : Suivre les inspirations de sa conscience ; parler contre sa conscience.

Tout le monde attache au mot « Conscience » deux acceptions différentes. Certains dictionnaires donnent jusqu'à dix-sept définitions de ce mot. Cela provient de l'état actuel de la science, qui ne peut démontrer la réalité de la conscience en tant qu'être immatériel et qui est en conflit avec les religions, qui affirment que la conscience est une qualité de l'âme. D'autre part, la science matérialiste apporte un troisième point de vue :

La conscience, ou sensibilité, ou sentiment d'existence, est une fonction de la matière à un certain moment de son évolution. Philosophiquement, il est d'une grande importance de savoir ce qu'est la conscience. Descartes expose et défend ce point de vue : si l'âme, la conscience, la faculté de sentir, sont une fonction de la matière, la conscience, l'âme, la faculté de sentir, sont partout, à un degré différent. Il n'y a pas de différence essentielle entre l'homme et les animaux, les animaux et les choses... il n'y a pas, de ce fait, de Liberté ; l'homme est matière,

essentiellement matériel ; il n'y a ni bien ni mal ; le seul bien est de satisfaire ses passions, et comme la conscience n'existe pas en réalité, il n'y a pas de mal à employer pour cela tous les moyens. Au contraire, si l'homme seul possède une âme immatérielle, une conscience réelle, les ordres de cette conscience doivent être écoutés et sont le bien, les interdictions le mal. Et plus tard, le socialiste belge Collins reprend le même raisonnement, quant aux conséquences de la négation d'une conscience - psychogène - réelle, immatérielle, chez l'homme. Il prétend couper en deux, la série continue des êtres et différencier essentiellement, l'homme des animaux. Sa démonstration est la suivante. Chez l'homme où il y a sentiment d'existence, il le traduit par le Verbe. Les animaux ne développent pas le Verbe. On ne sait donc pas, - « a priori », - s'ils sentent - quoi qu'ils en aient toutes les apparences. Or, trois choses sont nécessaires et suffisantes pour développer le Verbe : 1° Un organisme à mémoire centralisée, capable de mouvements multiples ; 2° Un état de société réelle ; 3° Le sentiment d'existence.

Les animaux ne développent pas le Verbe, donc, il leur manque un des trois attributs. Lequel ? Ils ont le premier et le second. « A priori » on ne sait pas s'ils ont le troisième. Or, lorsque ces trois conditions se trouvent réunies chez un être, le Verbe naît. Donc, ils n'ont pas d'âme, pas de conscience. Le bien et le mal existent. Le bien est la direction des passions par la conscience, afin de les faire contribuer au bien-être individuel et social.

Le Dantec, dans son excellent ouvrage : « Science et Conscience », expose le mécanisme de la Conscience matérielle et nie le bien et le mal. En effet, lorsque dans l'Univers, tout est matière, force, il ne peut y avoir qu'un seul bien : être fort, et un seul mal : être faible.

Comment, dès lors, s'explique le phénomène de la Conscience, de l'Impératif de Kant. Toutes les sensations, tous les mouvements, sont transmis par le système nerveux, au centre : cerveau, sous forme de vibrations. Chaque vibration s'inscrit dans la matière cérébrale comme sur un disque de phonographe. La trace est plus ou moins marquée, selon la puissance et la durée des vibrations. Cette faculté qu'a la matière du cerveau de conserver les modifications qu'elle reçoit est la mémoire générique. Chaque sensation s'allie toujours à une modification bonne ou mauvaise, agréable ou désagréable. Quand la circonstance où s'est produite telle ou telle sensation, ou une approximative, est rappelée au cerveau, par des paroles, la vue d'un lieu ou d'un acte, un choc, etc..., mécaniquement, se réveille aussi la sensation agréable ou désagréable qui avait accompagné la première ou les premières modifications. Peu ou prou, cette tendance se transmet par hérédité. Mais le rythme créé en une matière cérébrale par diverses modifications peut être annihilé, voire même effacé, par des sensations nouvelles ; c'est pourquoi, l'éducation est capable de créer une conscience, ce qui explique, que Bien et Mal, n'aient pas la même signification pour des individus différents, et ce en suivant rigoureusement les commandements de leur conscience.



Accueil

CONSCIENCE (Objection de)

La raison, quand elle est sociale, a, naturellement, cette disgrâce : de n'être subtile, à l'ordinaire, qu'afin de tromper et corrompre la raison. C'est elle qui, par les « distinguos » où se tiennent encore des hommes importants, honorables, amis sincères mais trop timides de la paix, complique jusqu'à le pervertir, jusqu'à le faire paraître subversif, alors qu'il ne signifie que le droit de tout le monde à la vie, le vœu de ceux qui sont appelés, communément, les « objecteurs de conscience ». On désigne par ces mots les hommes, trop rares encore, qui, déférant ainsi aux commandements chrétiens : « Homicide point ne seras », « Tu ne tueras point », « Aimez-vous les uns les autres », etc..., font acte des plus généreux scrupules de la conscience humaine, pour refuser ouvertement, publiquement, solennellement :

- 1° De faire la guerre ;
- 2° D'apprendre, préalablement, le métier des armes ; c'est-à-dire : de consentir le service militaire, obligatoire, aujourd'hui, dans la plupart des nations : celles-là mêmes qui se targuent de prendre la tête de la Civilisation.

En ceci comme dans la plupart des cas, il semble bien que l'homme simple approche, seul, la vérité.

Je définis l'homme simple : celui qui, non moins sain d'esprit que de corps, s'impose d'être vrai envers lui-même ; ce qui lui permet d'être, le plus aisément du monde, vrai envers autrui, envers l'univers des hommes.

Cet homme simple, lorsqu'il tente d'accomplir l'œuvre de la paix : - « le plus difficile des combats », a dit Jaurès, - ne s'adresse, pour les moyens, qu'à la paix seulement. Il dénonce et condamne, comme une cause perpétuelle de guerre, le sophisme, dont les nations font encore leur règle : « Si vis pacem, para bellum ». Il se borne à se dire, plus lucidement, plus honnêtement : « Si tu veux la paix, prépare la paix... Et ne prépare que la paix... »

On ne lui répond pas, hélas ! à cet homme simple : que la guerre est dans la nature des choses et que la Nature en est tout habitée. Il connaît, hélas ! son propre corps : ce champ de bataille où ses maîtres innombrables : les Microbes se livrent un combat de toutes les secondes ; combat nécessaire à sa bonne santé, à la durée de sa vie, à lui l'homme... Il sait encore - ô dérision ! - que sa mort immédiate serait faite de la paix que, soudain, signeraient (sic) entre eux ces maîtres impondérables.

Mais il voit, aussi, que l'homme ne se trouvait pas bien de vivre passivement dans la nature, puisqu'il n'y est pas resté. Il voit que l'homme est assez doué, assez inventif, pour secouer souvent le joug naturel. Il voit même que cet homme ne s'est réalisé dans l'esprit et dans la civilisation que par la pénible et très lente conquête qu'il a faite de lui-même sur cette nature, où le Bien et le Mal sont des « distinguos » inconnus, où, seule, la Nécessité règne, où l'Ordre oscille, éternellement, de la Vie à la Mort, solidaires l'une de l'autre...

Il est conduit ainsi à reconnaître - et cette reconnaissance, c'est tout son espoir, c'est, aussi, son salut déjà - qu'il se peut affranchir, dans une assez haute mesure, des dures lois où semblent être à jamais réduites les autres espèces que la sienne.

Il lui est possible ainsi de ne plus voir dans la guerre une fatalité irréductible.. Or, par cela même qu'il conçoit que la guerre ne lui est pas inévitable, qu'elle ne sera pas toujours : - c'est-à-dire : que les peuples auront, un jour, autant d'intérêt, de profits à vivre dans la paix qu'ils en eurent longtemps à valoir pour la guerre, - l'homme cesse de déclarer lui-même, éternellement, la guerre au monde. Dans ce monde, il apporte ainsi ce qu'il y voulait trouver : la paix. Elle existe déjà puisqu'il l'a pensée.

C'est un immense progrès, lequel est gros de bien d'autres progrès encore : que les hommes en soient arrivés à dire banalement : « La guerre ne sera pas toujours. Un jour viendra qui verra les peuples, ni meilleurs ni pires qu'aujourd'hui, vivre dans la paix, parce qu'ils auront été obligés en quelque sorte à la faire. »

Nous éprouvons ainsi que créer véritablement la paix, c'est notre œuvre, notre grand œuvre ; et que c'est un grand œuvre possible. Nous commençons à découvrir que la paix sera entre les peuples, puis entre les hommes, dans la mesure où nous l'aurons précisée, où nous l'aurons aimée, servie, voulue.

L'important, c'est, donc, d'abord, de la vouloir.

Marivaux dit quelque part (dans *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*, je crois) : « Il faut être trop bon pour l'être assez ».

Je serais tenté de dire : « Il faut être trop pacifiste pour l'être assez ».

Mais, à vrai dire, est-ce être trop pacifiste que de tenir le langage de celui que j'appelle l'homme simple, et que je pourrais appeler aussi bien : l'homme vrai... Car rien n'est moins « simpliste », peut-être, que cet homme simple...

Que dit-il ?

Il dit à la société des hommes avec laquelle il a passé implicitement un contrat : « Accepte que je te prenne au sérieux plus et mieux que tu ne le fais toi-même. Je

sais à quoi je m'engage en m'accommodant du bénéfice comme du maléfice de tes mœurs et de tes lois. Je m'engage à t'aider à durer, à vivre. Je te dois donc, de la vie. Je te l'apporte, dans la mesure de mes petites forces. Cela s'appelle mon travail, mon intelligence - si j'en ai. - Cela s'appelle droits et avoirs tant bien que mal accordés, équilibrés, ma sociabilité. Comprends bien que je ne suis pas un anarchiste. Sinon, il me suffirait de t'avoir dit : « Ton ordre n'est pas le mien. Je ne dois donc rien à ton ordre... Et je ne vais pas perdre mon temps à faire valoir contre toi les droits naturels de ma conscience, et ses scrupules... »

» Je ne suis qu'un brave homme, un homme moyen. qui, t'ayant pris au sérieux, entend te faire, non seulement le moins de mal possible, mais le plus possible de bien. Il a passé un contrat avec toi... C'est encore le Contrat social de Jean-Jacques Rousseau... Je t'embarrasserais singulièrement, je crois, en te posant cette question : « Ce Contrat social, vas-tu jurer que Rousseau l'eût rédigé s'il avait pu prévoir ceci, qui n'était pas de son temps : tous les hommes valides d'un pays obligés à être soldats ; les nations armées jusqu'à n'être plus que des troupes militaires ?... On oublie trop, semble-t-il, que la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (la seconde comme la première dont nous faisons encore plus vanité qu'application) ne contient même pas le mot Patrie. On oublie trop aussi, que, lorsqu'il devint un mot à la mode, ce mot patriote désignait moins l'homme attaché à sa patrie que le révolutionnaire attaché à la Révolution. On disait la Patrie, comme Rousseau avait dit : l'État. Cela, pour réagir, dans le langage quotidien, contre la Monarchie et contre le Roi, lequel disait : « L'État. c'est moi... »

» Tout cela, qui n'était, dès l'abord, que phraséologie, est devenu du sentiment, des principes et, finalement, la Loi elle-même... Victor Hugo l'a bien dit : « Car le mot c'est le Verbe : et le Verbe, c'est Dieu ». Ce que les braves gens traduisent vulgairement en disant : « Les paroles restent »... Mais je ne veux pas t'embarrasser, chère Société. Je veux seulement, te prenant plus au sérieux que tu ne le fais toi-même, te servir, en t'apportant ce qui, seul, te peut vraiment servir, ce que je me suis engagé seulement à te dévouer, en signant implicitement le contrat qui nous lie : La Vie.

» Que m'apprends-tu toi-même, Société ? Que le crime le plus grand, pour un homme, c'est d'être homicide ; que je ne dois pas tuer... Tu me fais même un devoir de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ; ce qui tient tout entier dans cette formule évangélique : « Aimez-vous les uns les autres ».

» Je réponds : « De tout mon cœur, de toute ma raison... De tout mon espoir comme de tout mon désir... »

» Mais - chose singulière, et qui nous ferait désespérer de la raison comme de toi ! - a peine t'ai-je donné mon assentiment aussi plein que sincère, j'ai cette stupeur : que ce soit toi qui devienne réticente, chicanière, évasive ; que ce soit toi qui ratiocines comme un rabbin juif ou comme un Père de l'Église byzantine... Ce qui

n'est pas peu dire.

» Que me dis-tu ? Ceci : Homicide point ne seras... Il est, pourtant, des cas où...

» Tu ne tueras point... A moins, pourtant, que...

» Aimez-vous les uns les, autres... Mais, tant que la guerre sera possible, il vous sera, non seulement obligatoire, mes enfants, mais glorieux de faire de la guerre... Et, pour commencer à vous aimer les uns les autres, apprenez, les uns et les autres, à vous bien tuer. Et, pour cela, soyez tous des soldats. »

« Voire ! »

L'homme simple se demande : « Qui trompe-t-on ici ?... Ce n'est pas moi, d'ailleurs, que l'on trompe. Car je me faisais, par mes propos, plus candide, plus bête, que je ne le suis en réalité... Je vois plutôt que c'est la société avec laquelle j'ai implicitement passé un contrat qui se trompe elle-même. Je voulais par elle la vie, - rien que la vie. Elle est assez malheureuse, assez démente, assez aveugle encore, pour exiger seulement de moi que je l'aide à s'assassiner elle-même »...

Mais l'homme simple se doit, pour faire honneur à sa simplicité, d'être un honnête homme : - ce que j'appellerai « un honnête homme quotidien », aussi quotidien que la vie elle-même.

Qu'il ait raison dans l'absolu, ou mieux : dans la vérité, voilà qui ne sera contesté par aucun de ses contradicteurs. Et, d'un certain point de vue anarchiste (qui n'est pas, d'ailleurs, tout le point de vue anarchiste), cela pourrait suffire à me dispenser d'en dire plus long.

Mais l'homme simple s'entend répondre, à bon escient d'ailleurs, à bon droit même : « On ne vit pas dans l'absolu. Et, vous, pas plus que personne... On n'a donc pas raison par l'absolu »...

L'homme simple se fait honneur - je dirai surtout : honnêteté - de n'avoir pas raison par l'absolu, et de déchoir fraternellement des belles cimes où il eut pu continuer de causer familièrement avec cet absolu.

Quelque admiration qu'il professe pour eux - et cette admiration est grande et vive - il ne prétextera donc pas l'exemple des « objecteurs de conscience » qui l'ont précédé, et dont la sagesse hardie et, pourtant, toute normale, l'inspire.

Ils sont trop, d'ailleurs... A ne commencer que par les premiers chrétiens, lesquels ne refusaient pas toujours seulement le service militaire, mais l'impôt (plusieurs d'entre eux ne sont encore des Saints, sur notre calendrier, que parce qu'ils ont refusé les deux)...

L'homme simple oubliera, donc, entre tant, ce patron des Gaules : Saint-Martin de Tours, lequel proclamait, en 380 après Jésus-Christ : « Soldat du Christ, je ne combats pas avec l'épée ».

Il ne fera pas argument, quel que soit l'amour qu'il leur voue, des exemples des Quakers, de celui, plus révolutionnaire dans ses affirmations, des Doukhobors, disciples de Tolstoï.. Il pourrait remplir de leur martyrologe plusieurs pages de cette Encyclopédie... Mais il ne ferait ainsi que répéter ce qui sera dit de ces véritables chrétiens, et mieux : de ces véritables civilisés, les seuls vraiment exemplaires, quand on écrira d'eux spécialement dans cette même Encyclopédie...

Quittant les exemples, les précédents sublimes, l'homme simple ne paraphrasera même cet aveu, dépouillé d'artifice autant que rempli de sagesse, du très, du tout lucide Ernest Renan : « Je n'aurais pu être soldat. J'aurais déserté. »

Il ira même jusqu'à oublier que jusqu'au jour qui vit, après la France et la Prusse, les plus importantes nations décréter le service militaire obligatoire, c'est-à-dire : jusqu'en 1872 environ, les neuf dixièmes des hommes qui composent le plus sûr et le plus vif honneur des sciences, des lettres, des arts et des morales, ont été exonérés de l'obligation militaire.

Ceci nous fait comprendre, d'ailleurs, que, n'étant pas inquiétés par l'armée, dans leur liberté et dans leur égoïsme, ils ne nous aient pas précédés dans l'honneur de résoudre le problème posé par l'objection de conscience ; ou qu'ils n'y aient fait que de philosophiques allusions... Aussi bien est-il remarquable que, dans les Congrès de la Paix, où les objecteurs de conscience tendent de faire prévaloir leur « pacifisme intégral », les honnêtes hommes qu'ils voient se dresser contre eux soient, à quelques exceptions près, des vieillards ou des adultes exonérés, pour un motif quelconque, de la servitude militaire. Le signataire de ces lignes tient à préciser que, frisant la cinquante-deuxième année de son âge, il ne relève plus de l'armée.

L'homme simple, s'il ne fait pas table rase du passé, lequel ne lui mesurerait, d'ailleurs, pas les arguments émouvants, s'impose de ne rien lui demander.

Il se tourne seulement vers la société avec laquelle, implicitement, il a passé contrat, et il lui dit :

« Je crois t'avoir compris. Tu veux la paix, mais, en la préparant, surtout par les moyens qui sont ceux de la guerre... Tu la veux comme la veut, par exemple, M. Raymond Poincaré, qui t'a fait tant de mal ; comme la veulent ses pairs : « Dans l'Honneur, dans le Droit et dans la Force... » Je pourrais te répondre par un langage plus sobre, qui est, tout sainement, celui de la vérité, sans doute : « Il ne faut pas vouloir, si toutefois, on le veut vraiment, la Paix dans l'Honneur, le Droit et la

Force... Ce qu'il faut vouloir, c'est l'Honneur, le Droit et la Force dans la Paix... »
Mais passons...

» Je me borne à te demander ceci :

» La guerre des peuples est bien, n'est-ce pas ? devant ton jugement même, le plus grand des crimes ? Tu me réponds : « C'est le plus grand de tous. Nous devons travailler à tuer la guerre, et, d'abord, à la déshonorer. » C'est ici un langage devenu ordinaire, et que nous tiennent même ceux qui sont les préparateurs les plus sûrs de cette guerre qu'ils condamnent.

» Je continue : « Un crime, le plus grand des crimes : c'est entendu ? Mais le propre de l'homme n'est pas, hélas ! d'être bon. Et sa vitalité même s'accommode souvent des plus grands crimes... La guerre est odieuse. Mais c'est peut-être une sélection nécessaire, laquelle permet au plus fort de durer malgré le pullulement du plus faible ?... Et puis, la guerre ne développe-t-elle les valeurs morales, ne les fait-elle pas paraître incomparablement ?... » Voilà, seulement vingt ans, tu m'aurais répondu, chère Société : « Oui, la guerre est odieuse. Mais elle est cette sélection. Elle est ce prétexte à la mise en valeur des vertus morales ». Et nous en eussions discuté... Il n'en est plus besoin désormais. Ce sont tes augures les mieux famés, tes oracles les plus célèbres parfois, eux-mêmes, qui, instruits par la dernière guerre : celle qui fit douze millions de cadavres, sont les premiers à nous dire :

« Sans doute, la guerre est bien une sélection. Mais c'est, peut-on dire, une sélection à rebours. Nous ne le voyons que trop, hélas ! ceux qu'elle nous a pris, c'étaient les plus jeunes, les plus forts, les plus hardis ; les plus généreux aussi, bien souvent. Ceux qu'elle nous a laissés, ce sont, à l'ordinaire, les autres, tout le reste des autres... Quant à l'affirmation des valeurs morales ?... Bornons-nous à constater l'endurance, qui fut, en effet, extraordinaire... Mais, prudemment et dignement, taisons-nous du reste... La guerre, il semble bien qu'elle ait trouvé désormais son symbole dans ceci : la Boue... L'Arioste, apprenant la naissance de l'artillerie à la bataille de Crécy, s'écriait : « La guerre s'est déshonorée. » Que ne dirait-il pas aujourd'hui ?...

» Je m'obstine pourtant, étant homme simple, à continuer, et je te dis, chère Société : « Entendu pour le plus grand des crimes. Entendu pour la sélection à rebours. Entendu, malgré tant d'émouvants sacrifices, pour l'impuissance de la guerre à faire, désormais, éclater les hautes valeurs morales... A se montrer ce que le sage et pacifique Montaigne voyait en elle : « L'action la plus pompeuse des hommes... » Mais il est fréquent - je n'ose dire : ordinaire - que le crime profite à celui, à ceux qui l'ont commis. La guerre peut être, à tout le moins, une bonne affaire.

» Autrefois, chère Société, tu m'aurais certainement répondu : « Ce grand crime est, finalement, pour le vainqueur, une bonne affaire. On a voulu les moyens. On a la fin. Amen ! Et la justice n'est pas de ce monde ».

» Que me répondent aujourd'hui tes augures, tes oracles les plus illustres eux-mêmes ? Ceci : « La dernière guerre a fait paraître implacablement à tous ce que nous savions déjà, sans oser le dire : Que, voilà bientôt cent ans que la guerre - une bonne affaire tant que les civilisations furent éminemment agricoles - ne paie pas... Qu'elle fait des vainqueurs aussi dépourvus, aussi ruinés, aussi exsangues, finalement, que les vaincus... Quand ils ne le sont pas davantage... » « Toute paix est bonne ; toute guerre est mauvaise », avait dit l'honnête Franklin.

En 1877, le malhonnête Bismarck pouvait, sans crainte d'être démenti, déclarer devant le Reichstag :

« La France s'est relevée plus vite de sa défaite que nous de notre victoire... » Avertissements inestimables, puisqu'ils furent si peu entendus ! Le noble Norman Angell nous prouvait péremptoirement, en 1909, par son beau livre : La Grande Illusion, que cette grande illusion, c'est ce que les hommes s'obstinent encore à appeler la Victoire, et que la guerre ne peut être, dorénavant, que la plus désastreuse des affaires... Cela, quelle qu'en soit l'issue !... La raison d'un tel changement, on voudrait, pour l'honneur des hommes, de l'intelligence et de l'amour, qu'elle fût morale. Elle n'est fille - si je puis ainsi dire - que du Machinisme.

» Comme l'a lumineusement montré Francis Delaisi par son grand livre nécessaire, et qui devrait être dans toutes les bibliothèques : Les contradictions du monde moderne, leur économie, leur consommation, leurs finances, leurs industries, les moyens si nombreux, si divers et rapides qu'elles ont de communiquer entre elles, la complexité, le mystère surtout, des affaires qu'elles ont en commun, font que, aucune nation ne pouvant vivre aujourd'hui, d'une vie proprement nationale, toutes les nations sont impérieusement, étroitement solidaires les unes des autres. Leur ordre et leur vie elle-même sont faites de leur interdépendance.

» C'est même cette interdépendance qui, obligeant les nations à se réconcilier, si elles veulent continuer de vivre, finira pas fonder les États-Unis de l'Europe. Et les États-Unis de la Terre, plus tard... C'est elle qui si vis pacem para pacemaccomplit, péniblement, lentement, mais, sûrement, dans le temps, la grande œuvre de la paix.

» Or, quelle qu'en soit l'issue, quels qu'en soient les vainqueurs, la guerre, qui rompt cette interdépendance, qui détruit cet ordre, est, non seulement une faute monstrueuse, un crime inexpiable, mais une défaite irrémédiable : cela, non seulement pour les belligérants, mais pour le monde entier... A méconnaître une fois encore cela, à s'en remettre une fois de plus à la guerre du soin de régler ses différends, l'Europe courrait le risque de disparaître tout entière... Une nouvelle guerre, et qui, nécessairement, paraît, par comparaison, paraître la dernière : - celle qui devait être la dernière - comme un jeu d'enfants : c'en serait fini de la civilisation européenne, et de l'Europe elle-même... »

« Merci des renseignements », dit l'homme simple.

Alors, n'ayant que trop interrogé déjà sa « chère Société », et s'estimant suffisamment instruit, il conclut : « Je tiens de toi, chère Société, ma Mère, que, non seulement rien ne nous justifierait désormais de faire la guerre, mais que tout s'accorde pour nous la rendre odieuse et méprisante, pour nous en décourager, et mieux : pour nous en dégoûter. Je tiens de toi qu'elle est le crime le plus efficace que tu puisses commettre sur toi-même.

» Accepte que je t'aime assez, chère Société, ma Mère, pour n'être pas ton complice... Accepte que je tâche à te sauver, et, d'abord, à te sauver malgré lui. Trouverais-tu bien que, tenant de la nature une mère alcoolique ou, friande de stupéfiants, j'eusse ce sadisme de lui fournir l'alcool ou les poisons qui la doivent tuer, inévitablement, un jour ou l'autre ?

» Ne me dis pas, croyant être sage : « Comparaison n'est pas raison ». Cette fois-ci, comparaison est tout à fait raison... Ce qui est bon pour la santé d'un seul homme vaut, ici, pour la santé de tous les hommes.. La meilleure façon de tuer un dieu, ce fut toujours de ne pas le prier. La meilleure façon de désapprendre la guerre aux peuples, c'est encore que l'individu n'apprenne pas lui-même à la faire.

» Que, dévoué à ta conservation, chère Société, ma Mère, c'est-à-dire à la paix préparée par la paix seulement, l'individu commence par n'être pas un soldat. C'est une chance de moins qu'il aura d'être un guerrier... A toi, donc, tout mon travail, ma Mère, tout mon zèle, toute mon intelligence, tout ce qui peut faire prospérer en toi et la vie et l'esprit. Je ne me refuse qu'à ceci : te faire boire, vieille alcoolique ; t'empoisonner un peu plus, vieille stupéfiée... Bref, à parfaire ton assassinat, vieille ennemie de toi-même. »

* * *

Tels furent les arguments de bon sens, de bon sens seulement, dont j'essayais de nourrir le discours que je prononçai, à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre Richelieu, le jour de septembre 1925, où le Congrès International de la Paix y discuta de l'objection de conscience. J'y étais le porte-parole de la Ligue pour la reconnaissance légale de l'Objection de conscience, laquelle m'avait commis à l'honneur de parler en son nom.

Le matin, la Commission du Désarmement avait adopté, par 15 voix contre 3 (sur 18 votants), un ordre du jour demandant la suppression des armées permanentes et du service militaire obligatoire. Cet ordre du jour, reconnaissant le droit de tout

homme à refuser de tuer son semblable et, partant, d'apprendre le métier des armes, demandait que, en attendant qu'eût lieu une suppression souhaitée par tous les pacifistes et par le plus grand nombre des hommes civilisés, les réfractaires, qui prétextent les scrupules de leur conscience, fussent exonérés de toute peine et, même, de toutes poursuites.

Malgré une assez vive opposition, et quelques manœuvres bizarres, je parvins à faire devant le Congrès, le rapport auquel j'avais été commis.

Mon argumentation pouvait tenir toute dans ces phrases essentielles du discours : « A moins qu'il ne soit qu'un nouveau sophisme, le droit des peuples à disposer des peuples - droit dont toutes les nations font présentement, état - implique le droit à disposer de lui-même de l'individu. Certes, l'œuvre de la paix, c'est, par-dessus toute, l'œuvre des collectivités ; et je tiens, avec mes adversaires, que les économistes y peuvent réussir plus vite, sinon mieux, que les moralistes ? Mais l'œuvre des collectivités ne dispense pas l'individu d'accomplir, dans la mesure de son énergie, de son zèle et de sa responsabilité, son œuvre personnelle de paix. Les pacifistes individuels ont précédé, dans le pacifisme, la Société des Nations, qui est encore beaucoup moins celle des peuples que celle de leurs gouvernements. Les pacifistes sincères et vrais se doivent encore de ne pas se traîner à la remorque de cette Société, mais de continuer à la devancer. Aussi bien, plus nombreux, plus conscients et plus résolus individuellement seront les pacifistes, plus sera aisée et plus efficace la tâche de la Société des Nations. Désapprendre la haine, désapprendre la guerre : cela, c'est plus directement l'œuvre de l'individu que celle de la collectivité. C'est dans la famille d'abord, et par les soins maternels, que doit commencer la propagande qui, faisant éclater l'ignominie et l'absurdité de la guerre, la déshonorerait. Ce qu'une collectivité ne peut aisément enseigner - ceci, par exemple : qu'il n'y a pas de lâcheté contre la guerre, et que le seul véritable courage est celui qui sert, veut, fait et maintient la paix, - il est au pouvoir de tout homme bienveillant de le répandre, de l'accréditer dans les cœurs et dans les esprits... Apprendre aux peuples à résigner, d'abord, à réprouver ensuite, tous les héroïsmes attachés à la guerre ; bref, leur apprendre la science, l'art et la philosophie de la paix : c'est autant à l'individu humain qu'à la collectivité des hommes, qu'un tel honneur incombe ; et, plus que celle-ci, celle-là, présentement, s'y montre apte.

Or, quel enseignement de la paix surpasse en sincérité, en simplicité éloquente, celui que donne le premier venu des hommes qui, doucement, purement, sans provocation, sans révolte même, publie : « Je ne tuerai point. Je ne serai point un guerrier. Je ne ferai point un soldat. »

Ni désertion... Et moins encore cet « art de se débrouiller », ce « système D », que s'entendent si bien à pratiquer, tant de nos meilleurs patriotes, de nos plus fiers militaristes...

Dans la pleine raison de son âge, dans la pleine conscience de son devoir humain,

un homme proclame son droit, qui est bien, en ceci, le plus pur comme le plus sacré des droits.

Rien de plus. Rien de moins.

On eût mal compris, voilà seulement soixante ans, qu'un homme, seul, prît devant ses compatriotes, cette attitude et cette responsabilité. On peut soutenir que celui-là qui répugnait vraiment au métier des armes, à être un soldat, voire un guerrier, se quittait assez facilement d'un service, d'une servitude qu'il détestait.

Aujourd'hui, c'est un fait, humiliant, mais certain : que, dans certains pays, tout homme valide fait un soldat.

On ne dit pas assez que ce qui est appelé le Militarisme est né véritablement avec le service militaire obligatoire, et qu'il est ainsi, en quelque sorte, l'œuvre de la Révolution Française levant, pour sa juste défense, une armée de 1.200.000 volontaires.

Trop heureuses de l'aubaine - si je puis ainsi dire - la Prusse, puis d'autres nations, ont suivi un exemple qui leur assurait une « chair à canon » non plus vénale, non plus vendue, celle-ci, mais trop sincère, parfois...

Les armées de métier étaient, sur l'état militaire où l'Europe a fini par se réduire et, intellectuellement, s'avilir, un progrès en ceci : que la masse laborieuse, pensante, profonde, n'était pas infectée du militarisme, de l'esprit de guerre.

Il serait facile de prouver qu'un serf du Moyen-Age, non obligé à se faire tuer pour des biens qui n'étaient pas les siens et des honneurs dont il n'avait cure, était finalement plus indépendant et plus libre que l'électeur, - c'est-à-dire le peuple souverain - français du XX^e siècle...

D'ailleurs, ce qui sera écrit, dans cette Encyclopédie, sous la rubrique Militarisme, montrera suffisamment que le service militaire obligatoire est le plus grand crime que l'humanité ait commis contre elle-même...

Ce n'est pas manquer du respect fait d'amour dû au grand Jaurès, de professer qu'il s'est trompé en préconisant l'Armée Nouvelle ; ce qui revient à dire : la Nation armée.

Mais, instruit par les terribles leçons de la dernière guerre, la préconiserait-il encore ? Ses imitateurs, qui le singent plus qu'ils ne l'exaucent d'ailleurs, disent : « Oui ». Mais le génie leur manque, qui eut, peut-être, conduit Jaurès à changer en ceci d'action comme d'idéal...

Le monde sent, obscurément encore certes, mais il sent que si de toutes ses forces,

aussi bien individuelles que collectives, il ne se soulève pas contre la guerre, et, d'abord, contre l'école nationale de la guerre, c'est-à-dire le service militaire obligatoire, toute la civilisation risque de n'être, finalement, qu'un magnifique sacrifice fait, par les plus sublimes inventions de l'homme, à Moloch dévorant.

L'objecteur de conscience ne fait qu'annoncer, par son calme refus raisonné, la révolte cordiale où tous les hommes devront bientôt s'unir s'ils veulent, enfin, exercer leur droit à la paix, qui n'est que leur droit à la vie.

Voilà, dans sa substance, le long propos que je tins, à Paris, au Congrès International de la Paix, en 1925.

J'aurai l'immodestie de le dire moi-même - mais la vérité m'y oblige - l'accueil fait à ce discours par des délégués de toutes nations me surprit, tant la chaleur en était vive. Le président du Congrès en excipa pour dire que, étant donné l'enthousiasme qui montrait que « tout le monde avait compris », ce discours ne serait pas traduit... « Innovation » contraire à l'usage, et qui souleva des protestations autres que les miennes...

Le vénérable M. Ferdinand Buisson, président de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, me répondit.

J'eus cette surprise qu'il ne vît, dans ma louange du droit de tout homme à ne pas tuer, à ne pas apprendre l'art de tuer, qu'une exaltation du droit de l'individu à ne faire que ce qui lui plaît. Certes, il rendait « justice à ma générosité », et, le droit que j'invoquais, il l'admettait lui-même... Mais seulement pour une élite, et pour des raisons, dont on peut dire qu'elles ne brillaient pas leur nombre...

Bref, il demandait au Congrès de Paris de repousser un ordre du jour qui, plus catégorique, avait été pourtant adopté, en 1924, par le Congrès de Berlin.

Contrairement à l'usage, je ne fus pas admis à répondre. J'en eusse profité pour appuyer ma dialectique d'un projet prévoyant, pour les objecteurs de conscience, la création d'un service national civil. Je n'en étais pas personnellement partisan. J'avais accepté, pourtant, de le rapporter pour déférer au vœu de la Ligue pour l'objection de conscience. Je fus gardé de faire ce rapport par la partialité, un peu trop visible, du bureau du Congrès..

On vota dans une assez grande émotion. Le premier vote donna la majorité à l'ordre du jour que j'avais défendu.

Le résultat de ce vote ayant été contesté, j'acceptai que l'on procédât à une seconde consultation... Déjà, des congressistes, tenant le premier vote pour acquis, s'en étaient allés.

Le second scrutin donna lieu à ce que l'on appelle une « cuisine de congrès ». Des maîtres-queux y brillèrent.. On découvrit alors qu'il y avait des cartes vertes, ou blanches, qui donnaient droit « à tant ou tant de voix ».

Le second résultat fut celui-ci : 193 voix pour la motion Buisson ; 144 voix à la motion Pioch.

C'était, à tout le moins, pour les Objecteurs de conscience, une victoire morale...

Celle-ci, remportée, et pour la première fois, en France, pays à service militaire obligatoire...

Quelques jours après. Romain Rolland m'écrivait :

Vous avez eu raison de lutter pour l'objection de conscience. Continuez, mon vieil ami. L'objection de conscience, c'est notre *fest burg*.

On continue.

Georges PIOCH

Accueil

CONSCRIPTION n. f.

Inscription sur les rôles militaires des jeunes gens devant être appelés dans l'année à servir dans l'armée de leur pays. Selon l'âge déterminé par la loi, à la date indiquée, ces jeunes hommes doivent, dans les pays où la conscription est obligatoire, se présenter devant un conseil qui délibère sur leurs capacités physiques et décident s'ils sont propres ou impropres à remplir leurs « devoirs militaires ». A la sortie de ce conseil, les jeunes gens changent de nom et s'appellent des conscrits. Le mot conscription ne date que de 1798, mais l'institution est fort ancienne. En France, la conscription ne fut pas toujours obligatoire, et ce n'est qu'à la suite des guerres napoléoniennes que, par la loi du 10 mars 1818, on institua le service militaire obligatoire sur les bases du tirage au sort. Ce mode de recrutement fut abrogé il y a quelques années et en principe chacun est aujourd'hui obligé, en France, de remplir ses « devoirs militaires ». Il est encore certains pays où la conscription est volontaire. L'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique, par exemple, n'obligent personne à être soldat. Ce qui ne les empêche du reste pas d'avoir des armées permanentes et puissantes.

La conscription est une contrainte, et il est par conséquent compréhensible que dans les pays où elle est obligatoire, il se crée des groupes qui militent en faveur de la conscription volontaire. Ces groupes, animés de nobles sentiments, il faut le reconnaître, s'imaginent ainsi lutter contre le militarisme. Nous pensons que c'est une erreur, et que la conscription volontaire n'est pas un avantage social sur la conscription obligatoire. Il suffirait, pour s'en rendre compte, de jeter un regard dans le passé et de considérer que, durant des siècles, la guerre a ravagé le monde et que la conscription cependant était volontaire. L'erreur des personnes qui militent en faveur de la conscription volontaire consiste en ce fait qu'elles confondent les effets et les causes. La conscription volontaire ou obligatoire est un effet dont la cause est le militarisme. C'est ce dernier qu'il faut détruire.

D'autre part, même dans les pays à conscription volontaire, lorsque les événements l'exigent, le capital s'arrange toujours pour trouver le nombre d'hommes qui lui est indispensable, et nous en avons eu un exemple frappant lors de la dernière guerre de 1914. L'armée anglaise n'était composée que de volontaires et, la guerre se poursuivant, il fallait continuer à donner au Moloch, sa ration quotidienne de jeunes hommes sains et vigoureux. Or, il ne s'en présentait plus aux bureaux de recrutement du Gouvernement anglais. Il fallait aviser et l'on avisa. Il fut interdit, par ordre des autorités militaires, d'embaucher dans les usines, des hommes ayant

moins de 25 ans et, si cet ordre ne fut jamais donné officiellement, il fut néanmoins appliqué avec rigueur par les patrons qui avaient tout intérêt à ce que la boucherie se prolongeât. Lorsque les hommes sans travail, dans l'impossibilité de nourrir leur famille, étaient acculés à la misère la plus noire, ils avaient cette dernière ressource : se rendre au bureau de recrutement le plus proche, et signer le bulletin d'engagement qui assurait à leur femme et à leurs enfants la bouchée de pain. Par la suite, lorsque bon nombre d'engagements furent ainsi récoltés, l'Angleterre se divisa en deux camps : les engagés « volontaires » (les soldats) et ceux qui persistaient à ne pas vouloir servir. A la faveur de la division, et appuyé par les premiers, le Gouvernement anglais institua pendant la guerre la conscription obligatoire. Nous, voyons donc que la conscription volontaire est un leurre, et qu'il ne faut pas se laisser aveugler par ce mirage. Certes, tout ce qui peut ébranler les bases du régime capitaliste a son utilité et aucune lutte n'est stérile. Gardons-nous, cependant, de nous laisser illusionner. Par la force même des événements, tous les pays arriveront à abolir le service obligatoire et à instaurer le volontariat. Le capital trouvera encore assez d'hommes qui, sans y être obligés, se présenteront pour remplir les fonctions de soldat ; il n'y a, pour s'en assurer, qu'à regarder autour de soi : personne n'est obligé d'être policier, et cependant les rues sont noires d'agents. Le volontariat n'est plus un danger pour la bourgeoisie, et c'est pourquoi il nous faut regarder plus avant et mener une bataille acharnée contre le militarisme, qui renferme en lui la conscription volontaire et la conscription obligatoire qui, en vérité, sont aussi néfastes l'une que l'autre.

Accueil

CONSEIL n. m.

Réunion de personnes qui ont généralement charge d'appliquer les décisions d'assemblées plus étendues qui les ont désignées pour administrer, sous le contrôle de ces assemblées, les biens sociaux, s'occuper des intérêts communs aux membres d'un même groupement, d'une même société, dont le but est nettement défini par des statuts. Les Conseils sont l'expression et l'émanation des Assemblées générales. Ils sont généralement élus à la majorité, et responsables de leur gestion devant leurs mandataires, au nom desquels ils agissent.

Dans l'ordre politique, militaire et judiciaire, les Conseils sont, le plus souvent, composés de personnalités désignées par décret du pouvoir exécutif.

Il y a plusieurs sortes de Conseils :

1° *Dans l'ordre économique et social.* — Le Conseil d'administration, Société industrielle ou commerciale, Syndicat patronal ou ouvrier, le Conseil d'Usine, le Conseil national économique, le Conseil national de la main-d'œuvre ;

2° *Dans l'ordre politique.* — Le Conseil municipal, le Conseil général, le Conseil d'arrondissement, le Conseil de Préfecture, le Conseil des Ministres, le Conseil supérieur de la Défense nationale, le Conseil d'État ;

3° *Dans le domaine militaire.* — Le Conseil de révision, le Conseil de discipline, le Conseil de guerre, le Conseil supérieur de la guerre ;

4° *Dans le domaine judiciaire.* — Le Conseil de famille, le Conseil des Prud'hommes, le Conseil supérieur de la magistrature, Conseil judiciaire ;

5° *Dans l'Instruction publique.* — Le Conseil académique, le Conseil départemental, le Conseil supérieur de l'Instruction publique ;

6° *Dans le domaine scientifique.* — Le Conseil international des recherches scientifiques ;

7° *Dans l'ordre religieux.* — Le Conseil de fabrique ou presbytéral.

Il y en a sans doute d'autres encore qui ne me viennent pas présentement à l'esprit.

Reprenons, maintenant, chacun de ces Conseils.

1° ORDRE ÉCONOMIQUE : *Conseil d'administration*. — Ce genre de Conseil n'est pas particulier à une œuvre, à un organisme constitué par l'une des classes sociales. Les patrons, comme les ouvriers ont leurs Conseils d'administration pour gérer leurs entreprises, leurs groupements de tous ordres. Issu de l'Assemblée générale des actionnaires ou des syndiqués, le Conseil d'administration, dont la composition numérique est variable, a charge, comme son nom l'indique, d'administrer la chose commune qui ne peut être gérée directement par tous. Dans l'ordre capitaliste, le Conseil d'administration, généralement composé des personnalités les plus marquantes, est la véritable puissance de cette société. La valeur d'une entreprise est presque toujours subordonnée à l'influence, au renom, à la richesse des membres du Conseil d'administration et, principalement, du Président de ce Conseil. C'est d'ailleurs lui qui est responsable devant la loi. La plupart des membres du Conseil d'administration d'une société sont également membres des Conseils d'administration d'entreprises similaires, alliées, ou de caractère différent. Responsable de la gestion de l'Entreprise, les conseillers jouissent aussi des privilèges que comporte la direction de l'affaire, de la Société, de l'Établissement, de l'exploitation. Ils en sont, en fait, les seuls maîtres et les Assemblées générales ne font, généralement, qu'entériner les décisions qu'ils ont prises, tant pour la gestion que pour l'administration.

Il est facilement concevable que les membres des Conseils d'administration des grandes affaires commerciales, industrielles, bancaires, etc..., acquièrent, de par leurs fonctions, autorité et puissance.

Cette autorité et cette puissance sont d'autant plus grandes que l'affaire est plus importante, que le conseiller est membre d'un plus grand nombre de conseils. C'est ainsi que sont nés les potentats de la finance des houillères, des peaux, des tissus, du papier, des mines, du blé, du sucre, du café, de la sidérurgie, des transports par eau et par fer, des pétroles, etc., qui, aujourd'hui, possèdent, à quelques-uns, toute la richesse réelle d'un pays.

Les Conseils d'administrations capitalistes sont en fait les vrais maîtres du jour. Ce sont ceux qui commandent aux gouvernants dont le rôle consiste à appliquer, dans l'ordre politique, les mesures arrêtées dans l'ordre économique et social par les Conseils d'administrations capitalistes. Dans ces conditions, on conçoit aisément que le Conseil des Ministres ne soit que l'appareil d'enregistrement et d'exécution des Conseils d'administration qui le dominent, ainsi que le Parlement, de toute leur puissance dorée. Nous savons comment s'organisent nationalement et internationalement les Sociétés d'exploitation bourgeoise. Nous savons, par l'étude des Cartels, comment fonctionnent et agissent ces appareils d'asservissement. Inutile d'y revenir. Il nous reste à examiner ce que sont les Conseils d'administration des Syndicats, à en exposer le fonctionnement et

le rôle.

Institués, comme les Syndicats, par la loi de 1884, les Conseils syndicaux sont responsables, en face du pouvoir, de la marche, de l'attitude générale du Syndicat. Le bureau du Syndicat est tenu de fournir aux Pouvoirs publics, le nom et l'adresse des administrateurs syndicaux. Il doit également notifier à ces mêmes pouvoirs toutes les modifications survenant dans la composition du Conseil syndical. Toutes ces formalités sont d'ailleurs plus ou moins observées, plutôt moins que plus. Le Conseil d'administration est nommé, pour un temps déterminé par l'Assemblée générale des syndiqués. Il est renouvelable ou non, à l'expiration de son mandat, selon les stipulations statutaires. C'est lui qui a charge d'appliquer les décisions prises par les Assemblées générales. S'il y a une situation générale grave, inquiétante, il lui appartient de provoquer une Assemblée générale pour examiner cette situation et prendre les mesures qui y correspondent. Le Conseil d'administration applique mais il ne décide pas. Du moins, il devrait en être ainsi si on veut que la décision reste toujours placée entre les mains de tous les syndiqués. Il se peut pourtant que, devant une situation exceptionnellement grave, qui ne souffre aucun répit, le Conseil soit appelé à agir par lui-même. Il ne doit le faire que dans le cadre ou le prolongement des décisions déjà prises et se faire approuver dès que possible. Le Conseil est le pouvoir exécutif des syndicats, les assemblées générales, le pouvoir d'exécution et les comités, le pouvoir de contrôle. Ce sont les caractéristiques essentielles du mouvement syndical. Il est indispensable, pour que l'appareil syndical fonctionne à plein rendement, qu'il y ait délimitation très nette des rôles et attributions de ces organismes et que chacun remplisse bien sa mission. Sans quoi, c'est la paralysie, le chevauchement, le conflit d'attributions, le règne de quelques-uns sur l'ensemble rendu possible. C'est ce qui arrive, hélas ! de nos jours, dans l'ensemble du mouvement syndical de tous les pays. Les Assemblées générales ne décident plus, les Comités ne contrôlent pas et les Conseils, voire les Bureaux, agissent à leur guise.

Il ne faut pas chercher ailleurs les causes de la crise syndicale actuelle.

L'ensemble des Conseils syndicaux d'une localité forment par voie de délégation, le Conseil de l'Union locale des syndicats, de l'Union départementale ou régionale. Les Conseils syndicaux industriels forment de la même manière, les Conseils fédéraux d'industrie. Ceux-ci et les Conseils départementaux désignent les administrateurs confédéraux. Ainsi s'édifie et se constitue, en face de l'appareil bourgeois, l'appareil ouvrier qui aura charge de remplacer son adversaire lorsque celui-ci sera terrassé. Il y a aussi, maintenant, les Conseils d'usine, dont nous exposerons longuement le caractère au cours de l'étude sur le Contrôle ouvrier dont les Conseils d'usine sont les agents d'exécution.

Ici, je me contenterai d'indiquer que les Conseils d'usine doivent être les sentinelles avancées du syndicat dans l'usine, la force grandissante et organisée qui fera chaque jour reculer un peu plus la puissance patronale.

Il y a encore le Conseil économique national, qui est d'invention confédérale et de réalisation gouvernementale. C'est au Congrès confédéral de Lyon, en 1919, que la C.G.T. décida de former un Conseil économique du Travail. Ce Conseil avait charge de préparer les voies à l'action confédérale, d'étudier les grands problèmes économiques et d'indiquer des solutions pour chacun d'eux.

On attendait beaucoup de ce Conseil dans le monde du travail. Il déçut bien des espoirs et finit lamentablement une existence courte et sans gloire.

Il ne renaquit qu'en 1925, sous le ministère Painlevé. Mais cette fois-ci, ce n'était plus une création ouvrière où ne siégeaient que des ouvriers ou des sociologues et techniciens d'avant-garde, mais au contraire une sorte d'aréopage composé de capitalistes haut cotés et de représentants ouvriers ayant oublié la nécessité de la lutte de classe. La collaboration des classes, cette panacée de la C.G.T., avait réalisé ce tour de force et rendu possible cette création hybride qui avait pour mission, flanquée d'un nombre imposant de Comités plus ou moins techniques, d'étudier les grands problèmes économiques et de soumettre au gouvernement des solutions à ces problèmes. Il n'y a rien à attendre d'un tel organisme. Ou il sera totalement impuissant, et disparaîtra de lui-même ou, au contraire, il agira, et ce sera à l'encontre des intérêts ouvriers qu'il confond avec ceux du patronat. Le Conseil syndical on le voit, est une institution importante dont il était bon d'envisager le rôle et le fonctionnement. Il peut rendre des services éminents ou devenir un appareil d'oppression. La clairvoyance, l'intelligence, la compréhension, l'énergie de la classe ouvrière en feront ceci ou cela.

2° DANS L'ORDRE POLITIQUE :

a) Le Conseil municipal. — Le Conseil municipal a charge d'administrer la commune. Il est élu au suffrage universel. Sont éligibles tous les hommes âgés de 25 ans accomplis. Pour être éligible, il faut : 1 < être en possession du droit électoral ; 2 < n'avoir pas de casier judiciaire ; 3 < n'être pas dispensé de subvenir aux charges communales ; 4 < n'être pas domestique exclusivement attaché aux personnes. Ne sont pas éligibles dans le ressort où ils exercent leur fonctions : les préfets, sous-préfets, secrétaires généraux, conseillers de préfecture, les commissaires et agents de police, les magistrats de Cour d'appel et des tribunaux de première instance, à l'exception des suppléants auxquels l'instruction n'est pas confiée, les comptables des deniers communaux et les entrepreneurs des services municipaux, les instituteurs publics, les employés de préfecture ou de sous-préfecture, les ingénieurs des Ponts et chaussées, les agents et employés des services communaux. Le Conseil municipal est élu pour quatre ans. Il est renouvelé dans toute la France, le premier dimanche de mai, même s'il a été élu dans l'intervalle. Le Conseil municipal se réunit en session ordinaire, quatre fois par an : en février, mai, août et novembre. Le Conseil est présidé par le maire élu par le Conseil. Le maire est assisté d'un ou de plusieurs adjoints. Les Conseils municipaux votent le budget des communes, qui doit être approuvé par le Préfet. Ils

émettent aussi des vœux, des avis et des réclamations. Les délibérations du Conseil sont consignées sur un livre *ad hoc*. Elles sont aussi adressées au Préfet, qui en prend note. Celui-ci peut, en cas de circonstance grave, en interdire l'exécution. Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toutefois, sur la demande du maire ou de trois conseillers, elles peuvent se transformer en Comité secret.

b) Conseil d'arrondissement. — Le Conseil d'arrondissement se réunit une fois par an par décret en session ordinaire. Il délibère sur les impôts. Son avis est souvent obligatoire. Il émet aussi des vœux sur des affaires concernant l'arrondissement. Il se compose d'autant de membres qu'il y a de cantons dans l'arrondissement. Les conseillers sont élus pour six ans, et renouvelables par moitié tous les trois ans. Les membres du Conseil d'arrondissement peuvent être appelés à remplacer le sous-préfet et à faire partie du Conseil d'arrondissement. Ils sont aussi, électeurs sénatoriaux. Les décisions du Conseil d'arrondissement peuvent être suspendues par décret du Préfet. Celui-ci peut, par la même mesure, dissoudre le Conseil, dont les membres doivent être réélus avant la session annuelle et trois mois après le décret de dissolution au plus tard.

c) Conseil général. — Le Conseil général est le Conseil administratif du département. Il est élu au suffrage universel et se compose d'autant de membres qu'il y a de cantons dans le département. Les conseillers généraux sont élus pour six ans et renouvelables par moitié, tous les trois ans. Ils sont rééligibles. Le Conseil général se réunit deux fois par an, en session ordinaire. La deuxième session qui a lieu de plein droit le premier lundi qui suit le 15 août a pour but de délibérer sur le budget, et d'examiner les comptes du département présentés par le préfet. C'est la plus importante. La première a lieu le second lundi qui suit le jour de Pâques. Elle n'est que l'occasion d'une manifestation politique sans importance pour ou contre le pouvoir central, par l'émission de vœux platoniques. Le Conseil général peut, aussi, être réuni extraordinairement par décret du Préfet. Il peut l'être également sur la demande des deux tiers des membres du Conseil adressée au Préfet. La durée des sessions extraordinaires ne peut excéder huit jours. Le Préfet a droit d'accès, quand il le veut, au Conseil général. Il y représente le Gouvernement. Il est entendu quand il le demande. Il n'assiste pas aux séances d'apurement des comptes administratifs. Les séances du Conseil général sont publiques. Les délibérations sont de deux sortes : les unes sont exécutoires par elles-mêmes, les autres ne le sont qu'après approbation.

Si le Conseil général prend une délibération illégale, elle peut, suivant le cas, être annulée par décret du Préfet ou attaquée par lui à fin d'annulation devant le Conseil d'État, soit même par des particuliers dont elle gêne les intérêts.

d) Conseil de Préfecture. — Le Conseil de Préfecture joue auprès du Préfet, plus particulièrement, le rôle de tribunal administratif. Le Conseil de Préfecture, en dehors de ses attributions contentieuses, a d'autres attributions consultatives et administratives. Il est, de plus,

chargé de la répression de certains délits, et ses membres sont revêtus d'attributions personnelles. Le Conseil de Préfecture se compose de neuf membres dans le département de la Seine, de quatre membres dans vingt-neuf départements, et de trois membres dans les autres, moins importants. Le Conseil est, en principe, présidé par le Préfet. Toutefois, celui-ci peut se faire remplacer par l'un des conseillers. En cas d'Insuffisance des membres pour délibérer, le Conseil de Préfecture s'adjoit des conseillers généraux. Le secrétaire du Conseil de Préfecture joue le rôle de ministère public. Les conseillers peuvent, s'il y a lieu, remplacer le préfet, le sous-préfet, le secrétaire général de la Préfecture, être membres du Conseil de révision, etc. Les délibérations du Conseil de Préfecture sont publiques et, orales, sauf en ce qui concerne la juridiction financière. Les arrêts du Conseil de Préfecture peuvent être attaqués devant le Conseil d'État, dans le délai de deux mois, à dater de la notification, s'il s'agit d'arrêts contradictoires, et à dater de l'expiration du délai d'opposition, s'ils sont rendus par défaut.

e) Conseil des Ministres. — Le Conseil des Ministres est chargé d'administrer le pays sous le contrôle des Chambres. Il délibère en Conseil des Ministres, sous la présidence du chef de l'État, et en Conseil de Cabinet, sous la présidence du président du Conseil ou du vice l'absence du président. Le président du Conseil des Ministres est appelé et désigné par le président de la République, après consultation des présidents de la Chambre et du Sénat, et audition des présidents des groupes politiques des deux assemblées et des personnages politiques importants de ces groupes. Le président du Conseil, lorsqu'il a accepté la mission de former le ministère, consulte à son tour ces mêmes personnalités, et forme le cabinet en dosant savamment celui-ci par l'attribution d'un nombre de portefeuilles correspondant aux effectifs des groupes qui forment la majorité sur laquelle il s'appuie ou qu'il recherche. La constitution d'un ministère donne lieu à un grand nombre d'opérations politiques qui ne sont pas toujours très droites ni très loyales. Les évincés crient et forment une opposition, sourde le plus souvent, mais d'autant plus dangereuse. Après avoir constitué son ministère, le président du Conseil présente ses collaborateurs au président de la République, qui signe les décrets nommant les nouveaux ministres. Ceux-ci entrent alors en fonction. Le Conseil se réunit en Conseil de Cabinet pour élaborer la déclaration ministérielle, c'est l'acte de naissance et quelquefois de décès du ministère. Cette déclaration, composée de phrases à effet, balancées, presque toujours creuses, souvent prometteuses, est alors lue à la Chambre, par le président du Conseil et au Sénat par le

garde des Sceaux, ministre de la Justice, vice-président du Conseil. Après la lecture de cette déclaration, accueillie généralement au Sénat par un silence expectatif et suivie à la Chambre, par un débat général sur la politique générale du ministère, ce ministère vit s'il a recueilli une majorité, ou démissionne s'il ne l'a pas trouvée. Dans l'affirmative, il a charge d'assurer la continuité de la vie publique, de préparer les lois, le budget et de les faire voter et appliquer. Le Conseil des Ministres est le pouvoir exécutif de fait. Le président du Conseil est le chef du gouvernement, dont-il dirige la politique intérieure et extérieure. Généralement, le ministère se compose des ministres : de

l'Intérieur, de la Guerre, de la Marine, des Finances, des Travaux publics, du Commerce, de l'Agriculture, de la Justice, du Travail, des Colonies, qui s'adjoignent des sous-secrétaires d'État en nombre variable. Lorsque le ministère est mis en minorité par l'une des deux Chambres, il démissionne. Cependant, il se peut que le vote du Sénat n'entraîne pas la démission du Cabinet.

Lorsque le Conseil des ministres a examiné la situation qui découle du vote hostile, le président du Conseil remet la démission du Cabinet au président de la République. Celui-ci charge les ministres démissionnaires de l'expédition des affaires courantes de leur département, jusqu'à la constitution du Cabinet nouveau.

f) Conseil supérieur de la Défense nationale. — Ce Conseil a été constitué par décret du 3 avril 1906. Il a pour attribution d'examiner toutes les questions qui exigent la collaboration de deux ou de plusieurs ministères. La défense nationale, en France, sur le terrain tant national que colonial, exige la coordination de trois ministères : guerre, marine et colonies.

Ce Conseil se réunit au moins une fois par semestre. Sont membres du Conseil supérieur de la Défense nationale : le président du Conseil des Ministres, président, le ministre des Affaires étrangères, le ministre des Finances, le ministre de la Guerre, le ministre de la Marine, le ministre des Colonies. Le président peut, à tout moment, provoquer la réunion de ce Conseil. Il en assure la présidence toutes les fois qu'il le juge utile.

Le chef d'État-Major général de l'armée, le chef d'État-Major général de la Marine, et le président du Comité consultatif des colonies assistent aux séances avec voix consultative. Le Conseil peut convoquer toute personne susceptible d'apporter une aide à ses travaux.

g) Conseil d'État. — Le Conseil d'État est un organisme placé aux côtés du chef de l'État, des ministres et, aussi, du Parlement.

Il est en même temps que la clé de voûte du contentieux administratif, le grand conseil du gouvernement et l'instance juridique suprême dans le domaine administratif. Le garde des Sceaux, ministre de la Justice en est le président. Il est présidé en fait, par un vice-président. Le Conseil d'État prépare ou éclaire les décisions qui découlent de l'application des lois. Il est divisé en sections et se réunit, toutes sections réunies, en assemblée générale toutes les fois que c'est nécessaire. Le Conseil d'État comprend outre le président et le vice-président, des présidents de section et des conseillers d'État en service ordinaire, et des conseillers d'État en service extraordinaire, des maîtres des requêtes, des auditeurs de première et deuxième classe. Le secrétaire général est pris parmi les maîtres des requêtes. Le Conseil d'État peut annuler les décisions des Conseils de Préfecture. Il statue sur tous les faits litigieux qui lui sont soumis par les fonctionnaires de l'État, par les conflits d'ordre administratif, découlant de l'application des lois, décrets ou règlements d'administration publique.

3° DANS LE DOMAINE MILITAIRE :

a) Conseil de révision. — Le Conseil de révision a charge, dans chaque département, d'examiner les opérations de recrutement. Il statue sur l'aptitude des jeunes gens au service militaire. Il est présidé par le Préfet ou le secrétaire général de la Préfecture. Il se compose d'un conseiller général, d'un conseiller d'arrondissement, d'un officier général ou supérieur, délégué par l'autorité militaire. Il est assisté d'un sous-intendant, d'un officier de gendarmerie, du commandant de recrutement, d'un médecin militaire. Le Conseil de révision siège successivement au chef-lieu de chaque canton. Les maires de toutes les communes du canton sont tenus d'y assister ou de s'y faire représenter.

b) Conseil de discipline. — Le Conseil de discipline se réunit sur la convocation du chef de corps, pour examiner le cas des soldats souvent punis, que l'autorité militaire veut, pour l'exemple, envoyer dans les corps d'épreuve (compagnies de discipline).

Il se réunit aussi avant la libération de la classe, pour fixer le rabiot à infliger aux soldats qui ont subi, dans le cours de leur service militaire, une peine de prison supérieure à 15 jours. Il est composé d'un colonel ou d'un officier supérieur, de deux capitaines ou lieutenants et d'un adjudant ou sous-officier.

Seul le ministre de la Guerre peut infirmer ses décisions.

c) Conseil de guerre. — Le Conseil de guerre est le Tribunal qui juge les militaires, pour tous les crimes ou délits qui tombent sous le coup du Code militaire. Sa composition varie avec le grade de l'inculpé. Il y a un Conseil de guerre par corps d'armée. Il est généralement présidé par un colonel ou un lieutenant-colonel. Les jugements des Conseils de guerre peuvent être cassés, en temps de guerre, par un Conseil de révision, et en temps de paix par la Cour de Cassation. La suppression des Conseils de guerre et leur remplacement par un tribunal civil est depuis longtemps à l'ordre du jour des partis de gouvernement qui se réclament de la démocratie. Elle n'est sans doute pas près d'être réalisée.

d) Conseil supérieur de la guerre. — Il délibère sur toutes les questions qui intéressent l'organisation de l'armée et la préparation à la guerre. Le ministre de la Guerre en est le président. Il comprend, en temps de paix, un certain nombre de généraux chargés de missions spéciales et siège sous la présidence du chef d'État-Major général, vice-président du Conseil. En temps de guerre, il se compose des commandants d'armées et du chef d'État-Major général.

4° DANS LE DOMAINE JUDICIAIRE :

a) Conseil de famille. — Le Conseil de famille est une assemblée de parents qui a charge de

veiller aux intérêts des membres de cette famille qui sont incapables de le faire eux-mêmes. Le Conseil de famille représente la fonction délibérative à côté de la gestion active qu'est le tuteur nommé par lui. Il peut destituer un tuteur incapable ou indigne. Il contrôle sa gestion. Il autorise la plupart des actes qui excèdent les limites de l'administration courante. Les décisions du Conseil de famille sont passibles d'appel aux Tribunaux civils. Le Conseil de famille est convoqué par le juge de Paix, qui le préside, sur la réquisition d'un membre de la famille, d'un ami du mineur ou d'office par le juge de Paix. Il est composé de six parents ou alliés du mineur, les plus proches en degré résidant tant dans la commune où la tutelle s'est ouverte que dans un rayon de deux myriamètres, pris moitié dans la ligne paternelle, moitié dans la ligne maternelle et en suivant l'ordre de proximité dans chaque ligne. Le parent est préféré à l'allié du même degré, le plus âgé au plus jeune. À défaut de parents ou alliés en nombre suffisant sur les lieux, le juge de Paix peut convoquer à son choix, soit des parents domiciliés à une plus grande distance, soit, dans la localité, des personnes non parentes, mais connues pour avoir eu des rapports d'amitié avec le père ou la mère. La mère est tutrice de droit, tandis que les ascendantes doivent être désignées par le Conseil de famille. Le juge de paix préside avec voix prépondérante en cas de partage. Les trois quarts, au moins du Conseil de famille doivent être présents ou représentés par un mandataire porteur d'une procuration spéciale.

b) Conseil des Prud'hommes. — Conseil électif chargé de juger les différends entre employeurs et employés. Ce Conseil est composé par moitié de patrons et d'ouvriers. Les Conseils des prud'hommes sont établis par décret du Conseil d'État sur la demande des Chambres de commerce ou des Chambres consultatives des arts et manufactures.

Ils sont placés dans les attributions et sous le contrôle du ministère de la Justice et soumis aux règles disciplinaires des autres tribunaux. Il n'en existe que dans les villes qui constituent des centres industriels. Le nombre des prud'hommes et la circonscription de chaque conseil sont fixés par le décret d'institution. Tout Conseil de prud'hommes est divisé en deux bureaux qu'il constitue lui-même : l'un appelé *bureau particulier ou de conciliation* ; l'autre, *bureau général ou de jugement*. Le bureau particulier est composé de deux membres, dont l'un est patron et l'autre ouvrier. Il a pour mission de tenter de régler à l'amiable les différends ou contestations. S'il échoue, l'affaire est renvoyée devant le bureau général, composé d'un nombre égal de prud'hommes ouvriers et patrons. L'appel, s'il est recevable, a lieu devant le Tribunal civil. Les parties peuvent se faire représenter par un ouvrier ou un patron de la même profession. Les chefs d'industrie peuvent se faire représenter par leur directeur-gérant ou par un employé. Le mandataire doit être porteur d'un pouvoir sur papier libre, ou inscrit sur la copie ou l'original de l'assignation. Les Conseils de prud'hommes sont divisés en sections d'industrie, et ces sections s'occupent exclusivement des contestations entre patrons et ouvriers, de cette industrie. Il y a la section du commerce, des métaux, du bâtiment, etc...

c) Conseil supérieur de la magistrature. — Le Conseil supérieur de la magistrature est la

juridiction qui a charge de juger les magistrats qui commettent des fautes graves et de sanctionner ces fautes. Il est composé de la Cour de cassation, qui siège, toutes chambres réunies, sur la convocation du garde des Sceaux, ministre de la Justice. Il ne statue ou ne donne son avis qu'après avoir entendu le magistrat traduit devant lui.

d) Conseil judiciaire. — Le Conseil judiciaire est nommé par le tribunal sur l'intervention des parents d'une personne faible d'esprit, qui ne peut gérer elle-même ses affaires, ou dont la prodigalité est reconnue exagérée, et met en péril la fortune commune. Les personnes pourvues d'un Conseil judiciaire ne peuvent, sans l'assentiment de ce dernier, ni plaider, ni transiger, ni aliéner leurs biens, ni recevoir un capital mobilier ou en donner décharge. Les personnes pourvues d'un Conseil judiciaire sont *demi-interdites*. Les interdits sont considérés comme des mineurs et leurs intérêts sont confiés à un tuteur. L'interdit ne jouit d'aucun droit. Il ne peut pas tester.

5° DANS LE DOMAINE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :

a) Conseil académique. — Ce Conseil est à la fois tribunal et conseil. Il assiste le Recteur dans chaque Académie. Il est composé de droit de membres choisis par le ministre et les membres élus pour quatre ans (quatre professeurs de lycée, deux professeurs de collège). Il tient deux sessions par an.

b) Conseil départemental. — Ce Conseil, qui se réunit tous les trois mois, a trois attributions : pédagogiques et règlements des études, programmes, méthodes ; administration et établissement d'écoles, titularisations, promotions, récompenses ; contentieuses et disciplinaires. Il ne s'étend qu'à l'instruction primaire.

c) Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Ce Conseil remplit à la fois le rôle de Conseil auprès du ministre, et de tribunal. Il examine les causes, transmises en appel, des autres tribunaux académiques. Il se compose de cinquante-huit membres appartenant aux trois ordres de l'enseignement (primaire, secondaire et supérieur). Treize de ces membres sont nommés par décret. Les autres membres sont élus. Il siège, ordinairement, deux fois par an.

6° DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE :

a) Conseil international des Recherches scientifiques, industrielles et agricoles — Ce Conseil a pour but de rechercher, de grouper, d'examiner et de faire appliquer toutes les inventions susceptibles de marquer un progrès dans l'ordre scientifique, industriel ou agricole. C'est, en somme, une sorte d'académie scientifique internationale, qui n'est encore qu'à ses débuts. Elle vulgarise dans la mesure de ses moyens, les œuvres des savants, des inventeurs, des techniciens dans toutes les langues et dans tous les pays.

7° DANS L'ORDRE RELIGIEUX :

a) Conseil de fabrique. — Le Conseil de fabrique, supprimé par la loi du 9 décembre 1905, avait pour but d'administrer les biens d'une paroisse de culte catholique.

b) Conseil presbytéral. — Mêmes attributions que le Conseil de fabrique, mais en ce qui concerne l'administration des biens d'une paroisse de culte protestant.

— Pierre BESNARD.

Accueil

CONSERVATISME n. m.

Opinion d'une catégorie d'individus, adversaires politiques de toute innovation, qui entendent maintenir et conserver la forme des institutions et repousser comme un sacrilège toute transformation sociale. Le conservatisme est opposé à tout progrès ; la crainte de la révolution qui anime les conservateurs est tellement ridicule qu'elle leur fait perdre toute mesure et que ce sont souvent les abus dont ils se rendent complices qui déchaînent la révolte.

Attaché aux dogmes et aux croyances du passé, le conservatisme ne peut vivre dans un milieu, qui, bien que corrompu, est obligé de s'adapter cependant aux progrès de la science et c'est pourquoi on peut le considérer comme étant en train de s'éteindre. Il est encore assez puissant cependant pour porter des coups dangereux et il faut se méfier. Les fusils et les canons sont à sa portée et il s'en servirait pour se défendre contre les idées nouvelles ; mais comme le dit si justement Le Lachâtre : « Ce n'est pas au moyen de l'artillerie qu'on ravivera les dogmes morts, les croyances qui ont fait leur temps ; ce n'est pas au moyen de l'artillerie qu'on pourra constituer l'ordre politique et économique, consolider une société qui s'écroule, transformer les erreurs en vérité, les préjugés en principes, arrêter la marche de l'humanité ».

Accueil

CONSPIRATION n. f.

Action de s'associer, de s'unir secrètement dans le but de renverser le gouvernement et d'en changer la forme. « Il ne peut y avoir de conspiration dangereuse dans un pays dont le peuple est heureux et libre » écrivait Voltaire ; mais ce pays n'existe pas et n'a jamais existé, même du temps de Voltaire.

Du reste, ce n'est jamais le peuple qui conspire, mais généralement une poignée d'individus qui espèrent, en changeant les hommes au Pouvoir, changer le cours des événements ou la situation économique et sociale.

Il faut reconnaître qu'à côté des conspirations intéressées il en fut qui exercèrent une heureuse influence sur l'histoire des peuples, telle la Conspiration de Cromwell, qui, en renversant le roi Charles 1er d'Angleterre, ouvrit au pays la route du Libéralisme. Mais, en général, les conspirations sont d'essence politique et ne changent rien, sinon les hommes.

Accueil

CONSTITUTION (LA) n. f.

La Constitution dit le Larousse est la « loi fondamentale d'une nation ». Elle est en effet l'ensemble des règlements qui régissent un pays. En France, depuis la Révolution de 89, une douzaine de Constitutions virent le jour et la dernière date de 1875 et c'est encore en son nom que nous sommes gouvernés actuellement.

La Constitution de 1791 déclarait que la France était représentée par le Corps Législatif et par le roi, mais à la déchéance de Louis XVI et lorsque la monarchie fut abolie et remplacée par la République, une nouvelle Constitution devint nécessaire. Elle fut décrétée le 24 juin 1793 et acceptée le 10 août de la même année, mais elle ne fut jamais mise en vigueur car la République en ébullition et attaquée par ses ennemis intérieurs et extérieurs ne pouvait pas trouver le temps de s'arrêter à un système fixe ; la Convention se rallia au rapport présenté par Saint-Just et décréta que le Gouvernement serait révolutionnaire jusqu'à la paix.

Il n'est pas inutile de retracer quelques passages du rapport présenté à la Convention par Hérault de Séchelles qui rédigea la Constitution de 93. Un réel souci de liberté et de fraternité avait animé l'auteur de ce travail qui pêche cependant à sa base ; qu'on en juge par la conclusion : « Si, dans la moitié des départements plus un, le dixième des Assemblées primaires de chacun d'eux, régulièrement formées, demandent la révision de l'acte constitutionnel, le Corps législatif est tenu de convoquer toutes les Assemblées primaires de la République pour savoir s'il y a lieu de recourir à une convention nationale. Enfin la constitution garantit à tous les Français : l'égalité, la sécurité, la propriété, la dette publique, des secours publics, le libre exercice des cultes, une instruction commune, la liberté indéfinie de la presse, le droit de pétition, le droit de se réunir en Société populaire, la jouissance de tous les droits de l'homme. »

Les révolutionnaires de 93 ne comprirent pas que du fait même que la propriété subsistait, tous les autres articles de leur charte devenaient caducs et que la propriété qui avait été arrachée à la noblesse, n'allait pas servir à un meilleur usage entre les mains de ses nouveaux détenteurs.

Lorsque la révolution fut écrasée et que les éléments bourgeois dominèrent à nouveau, on vit naître en 1795 une nouvelle Constitution qui fut abolie à son tour et remplacée par la Constitution de l'an VIII qui tua la République. Ensuite ce fut l'Empire et la Restauration et plus tard la Révolution de 1848 qui proclama à nouveau la République.

Le 4 novembre 1848 la Constitution de la République fut promulguée ; le préambule mérite d'être cité.

« La France s'est constituée en République. En adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle s'est proposé pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, d'assurer une répartition de plus en plus équitable des charges et des avantages de la société, d'augmenter l'aisance de chacun par la réduction des dépenses publiques et des impôts, et de faire parvenir tous les citoyens sans nouvelles commotions, par l'action successive et constante des institutions et des lois, à un degré toujours plus élevé de moralité, de lumière et de bien-être. La République française est démocratique une et indivisible. Elle reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives. Elle a pour principes : la liberté, l'égalité et la fraternité. Elle a pour bases : la famille, le travail, la propriété, l'ordre public. Elle respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne ; n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. Les citoyens doivent aimer la patrie, servir la République, la défendre au prix de leur vie, participer aux charges de l'État en proportion de leur fortune ; ils doivent s'assurer par le travail, des moyens d'existence, et par la prévoyance des ressources pour l'avenir ; ils doivent concourir au bien-être commun en s'entraidant fraternellement les uns les autres, et à l'ordre général en observant les lois morales et les lois écrites qui régissent la société, la famille et l'individu.

La République doit protéger le citoyen dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail, et mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes ; elle doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler. »

Dans ce préambule se cristallise toute la démocratie, et si les formes de la Constitution de 48 ont été abrogées par la Constitution de 1852 et celle de 1875, l'esprit de cette dernière conserve toujours en son sein l'erreur fondamentale qui consiste à croire que la liberté peut exister dans un régime où l'inégalité économique, issue de la propriété, est la base même de ce régime.

On comprendrait encore que les Révolutionnaires de 93 eussent commis la faute grave de ne pas comprendre qu'il ne peut y avoir de liberté et de fraternité tant que la transformation économique de la société ne se sera pas réalisée ; mais on ne peut accorder ces circonstances atténuantes aux démocrates de 48 et de 75 qui avaient pour se guider l'exemple du passé et l'expérience de la demi-douzaine de Constitutions qui avaient été inopérantes à établir un régime stable et fraternel. Il faut donc en conclure que la Constitution est une belle page de rhétorique, rédigée en connaissance de cause, par des parlementaires attachés à la conservation de la propriété et qui ne voulaient en aucun cas que les classes pauvres se libèrent du joug de l'exploitation.

Que le peuple se laisse griser par ses espérances démocratiques et que la Constitution lui donne l'illusion de la Liberté et de la Fraternité, cela ne fait aucun doute. La charte de 1875, qui déclare que « tous les citoyens sont égaux devant la loi », et que cette loi ne peut être que l'expression de la volonté populaire puisqu'elle est élaborée par les représentants du peuple élus par ce dernier au suffrage universel, découle de raisonnements captieux.

« Égalité devant la loi » ne veut pas dire « Égalité en soi » et la Liberté dans la loi n'est pas « La Liberté » ; et puisque la loi en vertu même de la Constitution dont elle n'est qu'une dérivation, défend la « propriété » contre ceux qui voudraient l'attaquer, la Constitution et la loi, quelles que soient les formules employées, ne peuvent être une source de liberté, d'égalité et de fraternité.

On ne peut arriver « à un degré plus élevé de moralité, de lumière et de bien-être » tant que la Société reposera sur le Capitalisme ; voilà la vérité de laquelle il faut s'inspirer.

Lorsque Lamennais pose la question : « Qu'est aujourd'hui le prolétaire à l'égard du capitaliste ? », il y répond avec une simplicité brutale mais précise : « Un instrument de travail ».

« Affranchi par le droit actuel, légalement libre de sa personne, il n'est point, il est vrai, la propriété vendable, achetable de celui qui l'emploie. Mais cette liberté n'est que fictive. Le corps n'est point esclave, mais la volonté l'est. Dira-t-on que ce soit une véritable volonté que celle qui n'a le choix qu'entre une mort affreuse, inévitable et l'acceptation d'une loi imposée ? »

« Les chaînes et les verges de l'esclave moderne, c'est la faim. » Et nous pouvons ajouter que ces chaînes et ces verges, sont le travail de la Constitution qui les fabrique pour la Bourgeoisie et le Capital.

Les sociétés sont construites sur des iniquités politiques et économiques et l'on peut dire que les iniquités politiques sont engendrées par les iniquités économiques. Toute Constitution sociale qui ne détruira pas l'iniquité économique n'aura rien fait, et ce sera l'éternel recommencement comme ce le fut depuis 93. Que peuvent les belles phrases, les formules pompeuses, les déclarations ronflantes, la sincérité des intentions même, si tout l'ordre économique s'oppose à la liberté et au bien-être collectif.

Il ne suffit pas d'écrire sur les murailles des monuments, d'enseigner aux enfants que les hommes sont libres et égaux alors que la réalité de la vie se charge bien vite de dessiller les yeux.

Il n'y a de bonheur possible que dans la liberté et l'égalité. Or, la liberté et l'égalité ne se donnent pas par une Constitution plus ou moins élastique ; elles se prennent, elles se gagnent par la lutte, par la volonté de vaincre et du jour où la Liberté ne sera plus un vain mot, il n'y aura pas besoin de Constitution pour nous le rappeler, car elle se manifestera par sa Grandeur et sa Beauté.



Accueil

CONTINGENCE n. f.

Ce qui est relatif, subordonné dans sa réalisation à un fait ou à un événement. Ce qui peut arriver ou ne pas arriver. Ce mot est peu usité en dehors de la Philosophie. La « contingence » a soulevé le problème de la liberté, de la fatalité et du déterminisme. La question se pose à savoir si l'homme est libre de tous ses mouvements, de ses actes, de ses pensées et, philosophiquement parlant, responsable ; ou si au contraire il est dépendant d'une quantité de « Contingences », et par conséquent irresponsable.

Les Anarchistes qui pensent que l'individu est le produit du milieu, qu'il hérite des tares et des bien aux « Contingences » ; mais il ne faut pas en conclure que socialement il est absolument irresponsable de tous ses actes. L'individu a, lui aussi, une volonté dans le grand tout et c'est cette volonté individuelle qui doit être en lutte constante contre les « Contingences », pour se libérer des entraves que celles-ci lui ont tissées.

Accueil

CONTRAINTE n. f.

La contrainte nous dit le « Larousse » est la violence exercée contre une personne. Le Lachâtre, un peu moins bref, nous dit « qu'elle est la violence exercée contre quelqu'un pour l'obliger à faire quelque chose malgré lui ou l'empêcher de faire ce qu'il voudrait ».

Si l'on approfondit tout ce que renferme en elle cette dernière définition de la violence, on peut conclure que nous sommes à chaque instant de notre existence, contraints à commettre des actes qui nous déplaisent, et si la violence ne se manifeste pas toujours brutale pour nous les imposer, elle agit sur notre volonté et entrave par ses rigueurs notre liberté.

Il n'est pas abusif d'affirmer que nous vivons sous une contrainte perpétuelle dans la société actuelle basée sur l'autorité, et il coule de source, qu'il n'en peut être autrement.

De même que l'Autorité, la Contrainte s'exerce surtout sur ceux qui sont placés en bas de l'échelle sociale et qui sont toujours les premières victimes des maux engendrés par le désordre économique et politique des sociétés modernes ; or, la contrainte est un des fruits de ce désordre et cela se conçoit, car sans elle la société capitaliste ne serait pas viable.

Nous passerons sous silence les premières contraintes que nous subissons, dès notre plus jeune âge, bien qu'elles déterminent souvent tout le cours de notre vie. C'est dans la famille, à l'école, qu'elles nous sont imposées, mais les jeunes cerveaux s'assimilent facilement et les souffrances que nous ressentons s'estompent lorsque nous approchons de l'adolescence.

C'est surtout lorsque nous arrivons à l'âge d'homme que la contrainte devient féroce et que nous sommes obligés de nous courber sous elle ou de mourir. Elle se présente d'abord à nous, par les formes de travail qui nous sont imposées et auxquelles il nous est impossible d'échapper. En abolissant l'esclavage et le servage on n'a pas aboli la contrainte et on n'a pas donné naissance à la liberté. On prétend que l'homme est libre, surtout depuis les transformations opérées par la grande Révolution française, et que la disparition des corporations a fait du producteur un homme libre, que c'est de bon gré qu'il travaille aux conditions qu'il accepte après les avoir débattues en pleine conscience et en pleine liberté.

Nous savons quel crédit il convient d'accorder à un tel argument. Si nous n'avions pas à

subir dès notre entrée en ce monde les « contraintes naturelles », c'est-à-dire l'obligation absolue de manger pour vivre, nous ne serions pas assujettis comme nous le sommes. Mais nous ne pouvons pas nous abstenir de nous nourrir et nous savons fort bien que le travail est indispensable pour subvenir aux besoins matériels de la collectivité. Ce n'est donc pas le travail que nous considérons ici comme une contrainte, mais la forme qu'il emprunte.

Nous avons dit d'autre part que le capitalisme avait accaparé tous les moyens de production et toute la richesse sociale et que le travailleur ne possédant que ses bras était dans l'obligation de les louer pour suffire à ses besoins les plus immédiats. Prétendre que cette location est libre, est non seulement ridicule mais criminel, puisqu'il est évident que si le prolétaire se refuse à louer ses bras au capitalisme, il ne pourra trouver sa subsistance ; il est donc contraint de travailler pour le capitalisme, et aux conditions que ce dernier voudra bien lui imposer.

Le travail en société bourgeoise est donc une véritable contrainte, puisque le travailleur, sous peine de mort, ne peut pas échapper à cette loi arbitraire forgée de toutes pièces par les hommes au profit d'une catégorie d'individus.

Que de choses ne nous oblige-t-on pas à faire malgré nous ! Nous disons que la contrainte s'exerce sur tous les travailleurs et qu'il est impossible de l'éviter. Les gouvernements, par leurs impôts directs et indirects, font peser sur tous les individus une contrainte continuelle et ce n'est seulement que lorsque le peuple se révolte que la violence entre en jeu. La contrainte s'impose encore à nous, lorsqu'au nom de la « Patrie » nous sommes appelés à remplir nos « devoirs militaires » et à « servir le pays », et quelles que soient les mesures que nous prenions pour nous défendre contre les obligations que nous jugeons arbitraires, c'est de la contrainte, et toujours de la contrainte qui s'abat sur nous et nous écrase.

« Nécessité sociale affirment ceux qui l'exercent ; sans autorité et sans contrainte il n'y a pas de vie collective possible, nous disent les partisans des sociétés gouvernementales » ; cependant, depuis les milliers et les milliers d'années que les sociétés sont élaborées sur ces deux principes, il serait peut-être temps de nous démontrer les bienfaits de l'autorité et de la contrainte.

Ce qui est vrai, c'est qu'une minorité de malins tirent les ficelles de l'économie politique et sociale, et que la grande majorité suit ces mauvais bergers qui craignent que la liberté du peuple ne leur enlève leurs privilèges.

L'Autorité et la Contrainte ne sont avantageuses qu'à ceux qui les exercent et lorsque les hommes auront compris qu'il n'y a de bonheur possible que dans la liberté, ils feront table rase de tous les vieux préjugés qui les tiennent asservis au monde moderne, et se mettront au travail pour élaborer une société nouvelle, sans contrainte et sans autorité.

Accueil

CONTRASTE n. m.

Opposition ou dissemblance d'objets, de propriétés physiques ou de qualités morales. « Contraste de l'obscurité et de la lumière ». « La pauvreté est un contraste choquant à l'opulence de certains ».

Il y a aussi des contrastes dans le domaine des idées. Les idées de Liberté sont en opposition et présentent un contraste aux idées d'autorité. Il faut espérer que du choc des contrastes jaillira un jour une ère nouvelle, où le contraste ne se manifestera plus que sur le terrain artistique et littéraire, mais où il aura totalement disparu de la vie économique des populations.

Accueil

CONTRAT ANARCHISTE (LE) n. m.

L'État étant disparu, ou évincé, comment les rapports entre les humains se règlent-ils entre les isolés et les associations, d'isolé à isolé, d'association à association ? Par une entente, un accord librement proposé, librement discuté, librement accepté, librement accompli ; en d'autres termes, par un Contrat.

Qu'on le dénomme « promesses », « conventions », le terme importe peu ; ce qui importe, c'est de savoir de quelle nature peut être ce contrat lorsqu'il est passé entre anarchistes.

S'il est hors de doute que les clauses d'un contrat doivent pouvoir être proposées, examinées et discutées dans des conditions laissant toute liberté d'esprit et d'action aux cocontractants, il est hors de doute également que lesdites clauses ne sauraient renfermer aucune stipulation qui soit contraire à la conception anarchiste de la vie humaine.

C'est ainsi que le contrat passé entre anarchistes ne saurait contenir aucune clause qui y astreigne malgré lui quiconque ne veut on ne peut plus en exécuter les termes.

Il se peut qu'un individu n'ait pas mesuré toute la portée de l'accord qu'il a souscrit ; qu'en cours d'exécution son état d'esprit se soit modifié sous l'influence de circonstances nouvelles. Il se peut qu'une émotion, qu'un sentiment d'une espèce ou d'une autre l'envahisse, le domine, s'empare de lui, momentanément tout au moins, le plaçant dans une situation mentale tout autre que la mentalité qui était sienne au moment de la conclusion de l'accord. Pour toutes ces raisons, le contrat passé entre anarchistes, doit pouvoir être résiliable.

L'un des contractants, de même, peut se juger lésé ou réduit à une situation défavorable, inférieure ou indigne de lui par rapport aux autres contractants. Les cocontractants peuvent s'apercevoir, après expérience, qu'ils ne sont pas qualifiés pour remplir les clauses du contrat qu'ils ont conclu. Ou encore qu'ils se sont aventurés au-delà de leurs aptitudes ou de leurs possibilités en se risquant à établir le contrat qui les unit même temporairement. C'est pourquoi une des conditions préalables à la conclusion du contrat entre anarchistes postule, de la part des cocontractants, un examen sérieux et préalable de leurs capacités et de leurs ressources.

Le contrat doit donc pouvoir être résiliable, mais avec préavis, car il est d'une élémentaire camaraderie qu'aucun des participants au contrat ne subisse d'embarras, de retard, de peine ou de dommage évitable, du fait de la rupture du contrat.

Même en cas de brusque rupture du contrat, il ne saurait être question, entre anarchistes, sous prétexte d'en faire respecter les termes, de l'intervention d'un tiers ou d'une autorité ou institution extérieure aux cocontractants. Il ne saurait être non plus question de sanctions disciplinaires ou pénales, sous quelque vocable qu'on les masque. Rien de cela ne serait anarchiste. On peut cependant, en cas de difficulté ou de litige en cours d'exécution du contrat, prévoir le recours à un arbitre-expert, — un technicien, par exemple — mais à la condition absolue qu'il soit, choisi par les deux parties en désaccord et qu'il jouisse assez de leur confiance pour que sa décision ne soit pas mise en discussion.

Tout contrat impliquant obligation, sanction, intervention étatique, gouvernementale ou administrative extérieure aux cocontractants n'est ni individualiste ni communiste (anarchiste), il n'y a pas à ergoter là-dessus.

C'est pourquoi le contrat conçu à la façon dont nous l'entendons — dont l'entendent les anarchistes de toutes les tendances — ne peut être passé qu'entre unités humaines possédant un tempérament, une mentalité adéquats. Si cette mentalité préalable fait défaut, il n'y a pas de contrat possible entre anarchistes. C'est pourquoi encore — même admise cette mentalité déterminée — les

anarchistes affirment que pour s'associer, il est urgent de se bien connaître, de ne passer contrat que pour une période et une besogne aussi bien déterminées qu'il est humainement prévisible.

Il est donc entendu théoriquement que le contrat se rompt dès qu'il lèse l'un des cocontractants. Comme toutes les formules d'ailleurs, celle-ci présente le défaut, quand on l'envisage dans ses applications pratiques, de ne pas tenir compte des circonstances de vie et de tempérament individuels. Pratiquement, l'on peut écrire que le contrat entre camarades anarchistes cesse dès que l'entente qui a présidé pour le conclure *se retrouve* pour le dissoudre.

En effet, le contrat conclu entre anarchistes pour une fin quelconque est sous-entendu n'avoir pas été conclu à la légère. Son origine a été exempte des restrictions mentales, des pensées de derrière la tête, des dissimulations, des fraudes, de cette recherche d'un intérêt sordide, qui stigmatisent les contrats en vigueur dans la société actuelle. Les cocontractants se connaissent, ils ont pesé le pour et le contre, réfléchi aux conséquences, examiné les points forts et les points faibles de la situation, prévu les dangers et les périls, supputé les joies et les avantages, déterminé les concessions qu'ils auraient à se faire mutuellement.

Ces remarques suffisent à indiquer qu'un contrat loyal ne cesse pas uniquement par suite du caprice, de la fantaisie, d'un mouvement d'humeur de l'un des contractants. Sa rupture ne se fait pas sans réflexion, sans examen sérieux des dommages ou des conséquences qui peuvent s'ensuivre.

Cependant, lorsque l'un des contractants a formulé sa volonté formelle de rompre le contrat, aucun anarchiste ne saurait s'y *opposer*. Cela ne veut pas dire que les autres cocontractants n'objecteront pas à cette rupture. Il se peut en effet, au moment où le contractant mécontent demande la rupture de l'association, que les autres associés se trouvent dans des dispositions d'esprit et de sentiment absolument semblables à celles qui les ont poussés à conclure le contrat. Un anarchiste peut donc objecter à la rupture, demander à réfléchir, faire valoir certaines raisons, invoquer certaines considérations, d'un ordre tout particulier quand il s'agit du

domaine du sentiment, considérations que comprennent ceux qui vivent intensément la vie sentimentale. Un anarchiste pourra résister plus ou moins longtemps à la rupture d'un contrat, s'il possède la conviction profonde que son camarade agit sous l'empire d'une influence pernicieuse. Il n'est rien là qui frise l'inconséquence. Selon son tempérament, il pourra souffrir, se lamenter même et qui donc lui reprocherait d'être autre chose qu'une équation géométrique ? C'est seulement s'il s'opposait catégoriquement, par la violence, sur un plan quelconque, à la dissolution exigée par son cocontractant que, au point de vue anarchiste, il cesserait d'être conséquent, dans le sens profond et pratique du mot.

À moins de motifs exceptionnels, d'un cas de force majeure, l'anarchiste qui impose la rupture du contrat irréflectivement, à brûle-pourpoint me paraît un inconséquent et un camarade de mauvais aloi. Un compagnon anarchiste loyal ne profite de sa faculté de « rompre le contrat à sa guise » qu'après avoir obtenu l'adhésion sincère de son ou de ses contractants. On regardera pratiquement à deux fois — sinon davantage — avant de rompre une entente, manquer à des promesses, briser des conventions faites de bonne foi et qui sous réciproque.

Il est impossible de faire passer la rupture imposée ou exigée à tout bout-de-champ, sans rime ni raison, infligeant de la souffrance inutile, comme un geste de camaraderie. Qu'est-ce donc que la camaraderie, sinon un contrat tacite conclu entre êtres qu'unissent certaines affinités intellectuelles ou sentimentales ou de gestes, afin de se rendre la vie plus agréable, plus plaisante, plus joyeuse, plus profitable, plus utile à vivre ?

On a demandé souvent quelle serait la différence entre l'humanité actuelle et une humanité anarchiste ou à tournure d'esprit anarchisante. Certes, topographiquement parlant, je l'ignore ; je suis hors d'état de fournir la nomenclature exacte des hameaux, des villages, des villes, des rues de chaque ville, des ruisseaux, des torrents, des chemins vicinaux. Mais je suis assuré d'une chose, c'est que le contrat social, le contrat d'association humaine n'y sera pas imposé, ni politiquement ni autrement ; pas plus par une caste que par une classe sociale. Dans

les sociétés actuelles, l'unité humaine est placée en face d'un contrat social imposé ; dans toute humanité saturée, imprégnée d'esprit anarchiste, il n'existera que des contrats proposés. C'est-à-dire qu'un milieu anarchiste, une humanité anarchisante ne tolère pas, ne saurait tolérer qu'il y ait une clause ou un article d'un accord ou d'un contrat qui n'ait été pesé et discuté avant d'être souscrit par les cocontractants. Dans un milieu ou une humanité du type anarchiste, il n'existe pas de contrat unilatéral, c'est-à-dire obligeant quiconque à remplir un engagement qu'il n'a pas accepté personnellement et à bon escient ; aucune majorité économique, politique, religieuse ou autre, aucun ensemble social — quel qu'il soit — n'y peut contraindre une minorité ou une seule unité humaine à se conformer, contre son gré, à ses décisions ou à ses arrêts.

— E. ARMAND.

Accueil

CONTREBANDE n. f.

Pour satisfaire aux appétits du capitalisme national, on a divisé le monde en contrées et on a établi entre elles des barrières que l'on ne peut franchir que sous certaines conditions. Il est interdit par la loi ou par certains décrets de transporter d'un pays à l'autre ou d'une ville à l'autre des marchandises prohibées par les règlements, non pas parce que ces marchandises sont impropres à la consommation ou aux besoins de la population, mais parce que leur importation nuirait aux intérêts d'une certaine catégorie de commerçants ou d'industriels. Ainsi que nous l'avons démontré lorsque nous avons traité de la concurrence (*voir ce mot*) la douane n'a d'autres buts que de garantir les bénéfices des dits commerçants et industriels et quiconque passe outre les règlements et introduit en fraude les produits interdits, fait de la contrebande.

Cependant, malgré les rigueurs de la loi, la contrebande se fait sur une grande échelle et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce sont souvent des capitalistes et non des moindres, qui se livrent à ce trafic.

La bourgeoisie française ne se contente pas des bornes internationales, elle en a dressé à l'intérieur même du pays. Au sein même de la nation, toutes les villes ne sont pas régies par le même statut et il est interdit de transporter de l'une à l'autre certaines marchandises sans payer une redevance à la commune dans laquelle on importe cette marchandise. L'argent récolté sert à équilibrer les budgets communaux.

Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait des gens se livrant à la contrebande.

À côté de cette contrebande commerciale il y a ce que l'on appelle la contrebande de guerre et en principe on considère comme entrant dans cette catégorie de contrebande tous les objets fabriqués à l'usage de la guerre : fusils, canons, munitions, et même les vivres lorsqu'il s'agit d'une place investie.

La contrebande entraîne la saisie des marchandises importées frauduleusement et l'emprisonnement pour le contrebandier. Pourtant les peines d'emprisonnement ne sont en réalité appliquées en matière de contrebande de guerre que lorsque ce sont des révolutionnaires qui cherchent à se procurer des moyens de défense ; lorsque ce sont les éléments bourgeois et réactionnaires qui vont à l'étranger pour acheter des armes et les introduire dans le pays dans le but

de s'en servir contre la classa ouvrière, ils bénéficient toujours de l'indulgence des tribunaux et de la magistrature, Cela se comprend.

Accueil

CONTREMAITRE n. m.

Personne qui dirige les ouvriers et les ouvrières dans un atelier ou un chantier « ditle Larousse ». Cette définition est fausse. Le contremaître est un valet inconscient de la bourgeoisie, qui, issu de la classe ouvrière, trahit ses camarades et se met au service de ses oppresseurs.

Il y a des besognes secondaires que le bourgeois ne veut pas faire lui-même et des contacts auxquels il se refuse. Pour maintenir entre lui et son personnel, les relations indispensables à la marche de ses affaires, le capitaliste a recours à un intermédiaire auquel il accorde quelques avantages, en échange de quoi cet intermédiaire se soumet de plein gré à l'autorité patronale et consent à veiller et à surveiller ses camarades de façon à ce qu'ils ne piétinent pas les intérêts du maître. Cet intermédiaire est le contremaître, c'est-à-dire « à côté du maître ». Il est encore des prolétaires qui s'illusionnent sur les fonctions de ce chien couchant et qui assurent qu'il se trouve de bons contremaîtres ; c'est que l'ouvrier ne se rend pas compte du rôle qu'est obligé de jouer le représentant du patron.

Un bon contremaître est impossible ; si ses services ne sont pas avantageux pour celui qui l'emploie, il ne tarde pas à être remercié ou être remis au même niveau que ses anciens camarades, et s'il veut conserver sa place et conserver la confiance de son patron, il est alors obligé de défendre des intérêts qui sont diamétralement opposés à ceux de l'ouvrier.

En conséquence, le contremaître ne peut être qu'un agent inférieur de la bourgeoisie, et il est d'autant plus méprisable lorsqu'il agit consciemment, qu'il se dresse de façon continue entre le patron et l'ouvrier et empêche ce dernier d'acquérir le bien-être et la liberté auxquels il a droit.

Accueil

CONTRE-RÉVOLUTION n. f.

Pour donner un aperçu de ce que peut être la Contre-Révolution, il serait peut-être utile de définir auparavant ce que nous entendons par « Révolution ». Nous le ferons très brièvement, en quelques mots, en renvoyant le lecteur au mot « Révolution » pour tous enseignements complémentaires.

Le Lachâtre nous dit que la « Révolution » est « le changement subit dans les opinions, dans les choses, dans les affaires publiques, dans l'État » ; quant au « Larousse » il se contente de la définir : « Changement subit dans le Gouvernement d'un État ». '

Il est tout naturel qu'ayant défini le mot Révolution de façon ambiguë et incorrecte, la « Contre-Révolution » soit à son tour déformée dans son esprit et dans sa lettre. Lachâtre nous dit en effet que la Contre-Révolution est « Une Révolution qui a pour tendances de détruire les résultats de celle qui l'a précédée ». Cela peut sembler suffisant à ceux qui se grisent encore de démocratismes et de parlementarismes, mais pour ceux qui ont tant soit peu étudié l'histoire et la vie des diverses révolutions et contre-révolutions du passé, la définition de Lachâtre n'est pas seulement incomplète, elle est erronée.

Pour nous qui pensons que la Révolution est un tout et que rien ne peut en être détaché, qui la considérons comme le moyen de transformation absolue de la société capitaliste, et qui sommes convaincus que pour être efficace elle sera anarchiste ou ne sera pas, nous sommes amenés à dire que la Contre-Révolution, est l'ensemble des éléments qui, au lendemain ou à la veille d'un mouvement révolutionnaire ou insurrectionnel, agissent de façon à entraver l'instauration du Communisme anarchiste.

On peut donc être un facteur de Contre-Révolution avant même que la Révolution ait été déclenchée.

L'erreur que l'on commet assez couramment est de croire que seuls les éléments bourgeois sont un danger pour la Révolution et qu'une fois que ceux-ci sont affaiblis, sinon écrasés, la Révolution peut suivre son cours en toute tranquillité.

Cette erreur fut la cause de bien des désillusions, car si, au lendemain d'un mouvement

populaire, le premier travail de salubrité consiste à s'assurer que les forces de réaction capitaliste se trouvent dans l'incapacité de nuire, et que toutes mesures soient prises pour les en empêcher, il est également indispensable de veiller à ce que le peuple en révolte ne se laisse pas entraîner sur le chemin qui le conduirait à un nouvel ordre social vicié à sa base, et qui petit à petit le ramènerait à son point de départ.

Lorsque nous disons que la Révolution est un tout, ce n'est pas que nous ayons la naïveté de croire qu'il soit possible d'élaborer dans le plus proche futur la Société Anarchiste. Nous savons que trop de préjugés encrassent encore le cerveau des individus et que les tares transmises par des milliers et des milliers d'années de servitude, seront des facteurs avec lesquels il faudra compter, facteurs de contre-révolution qui entraveront la réalisation immédiate d'une société vraiment anarchiste. Mais ce que nous croyons c'est que la Révolution peut se diviser en deux phases : qu'elle sera premièrement économique, matérielle, et ensuite, intellectuelle et morale. Sur le terrain économique, la Révolution doit établir l'égalité des hommes, égalité alimentaire pourrait-on dire, qui doit servir de fondement à l'évolution morale et intellectuelle des hommes vivant en société.

Or, à nos yeux, la Contre-Révolution se présente sous la forme de tout organisme qui, par ses pratiques ou sa propagande, arrête dans sa marche l'œuvre de destruction des vieux principes autoritaires sur lesquels repose toute l'inégalité économique et sociale des sociétés modernes. Une Révolution laissant subsister une hiérarchie qui se manifeste non seulement par l'autorité gouvernementale, mais aussi par le privilège qu'ont certains de consommer plus que leurs semblables, est une révolution incomplète, qui traîne comme un boulet le lourd fardeau de l'illusion démocratique et renferme en elle-même tous les germes de corruption inhérents aux sociétés modernes.

La Révolution ne sera vraiment triomphante que :

1° Lorsque le capital aura totalement disparu de la surface du globe ;

2° Lorsque l'Autorité sera complètement abolie ;

3° Lorsque l'individu ne sera plus soumis à la contrainte d'autrui et qu'il sera entièrement libre de ses actes et de sa volonté.

Affirmer que demain il soit possible de voir le jour se lever sur un monde à ce point rénové serait une folie, et les Anarchistes vivent trop sur la terre pour ignorer les difficultés qu'il y aura à surmonter pour atteindre ce but. Cependant tout ce qui ne s'oriente pas vers ce but nous semble être Contre-Révolutionnaire.

On confond facilement Révolte et Révolution. La Révolution, comme l'a si bien démontré Kropotkine, sera communiste, ou alors, écrasée dans le sang, elle sera à recommencer. Par

conséquent, si l'on accepte ce principe élémentaire du révolutionnarisme, que la Révolution doit ouvrir les portes du Communisme libertaire — et les Anarchistes ne peuvent pas ne pas l'accepter — tout ce qui est une entrave au Communisme est un facteur de Contre-Révolution.

Lorsque nous employons le terme « Contre-Révolution » ou « ContreRévolutionnaire », nous ne donnons pas toujours à ces expressions un sens péjoratif, car il y a deux sortes de « Contre-Révolution et de Contre-Révolutionnaire ».

Dans la première catégorie, on peut classer tous ceux qui, par un mouvement de recul de la Révolution, espèrent reconquérir les privilèges abandonnés dans la lutte, et rétablir l'ordre social dans lequel ils étaient les maîtres tout puissants. Ce sont les Contre-Révolutionnaires appartenant à la bourgeoisie et qui ne désirent qu'une chose : voir se perpétuer l'inégalité et l'injustice politique, économique et sociale, qui leur assurent non seulement le bien-être mais aussi le superflu.

De ceux-là il n'y a rien à attendre, sinon des déboires ; ce sont des adversaires acharnés de tout mouvement de libération prolétarienne et ils ne méritent que le mépris et la haine des classes opprimées. Il faut les écraser dès les premiers jours d'un mouvement insurrectionnel.

Est-il besoin de s'étendre sur les facteurs de Contre-Révolution qui prennent leurs sources dans les rangs de la bourgeoisie ? La classe ouvrière sait bien — et elle est payée, ou plutôt elle paye pour le savoir — que le capitalisme n'acceptera jamais de bon gré la transformation d'une société qui lui permet toutes les jouissances et le fait bénéficier de tous les avantages. Par tous les moyens, le capitalisme se défend et se défendra contre les forces de Révolution ; il est contre-révolutionnaire par essence, en vertu même de la situation qu'il occupe dans la société ; et, durant les périodes catastrophiques, lorsque sous la poussée du populaire, les maîtres détrônés, jetés à bas de leur piédestal, sont obligés d'abandonner le terrain, ils n'acceptent leur sort que provisoirement et sitôt que l'horizon leur semble propice, ils mettent tout en œuvre pour reconquérir le terrain perdu. C'est l'histoire de toutes les révolutions du passé, et la plus récente, celle de 1917, en Russie, n'échappa pas aux attaques et aux manœuvres honteuses de la contre-révolution capitaliste.

Si la contre-révolution réactionnaire est possible, c'est que dans la Révolution elle-même il y a des facteurs de contre-révolution. Être révolutionnaire, ce n'est pas seulement détruire, c'est surtout construire. La société bourgeoise peut être comparée à la chandelle de nos ancêtres, il faut la remplacer par un flambeau. On ne comprendrait pas l'individu démolissant un bec de gaz parce qu'il éclairait mal, et qui, n'ayant rien à mettre à la place, serait plongé dans l'obscurité.

On a trop spéculé sur la force physique, musculaire, numérique du peuple, dans les révolutions passées. On a laissé croire aux masses d'ouvriers qu'ils étaient la force parce qu'ils étaient la majorité. Cela était peut-être vrai à l'époque où les progrès de la science n'étaient pas arrivés au point culminant qu'ils atteignent de nos jours ; mais actuellement, ce qui fait la puissance

du capitalisme, c'est son intelligence, ses connaissances, ses techniciens, et ce qui fait la faiblesse du prolétariat c'est son ignorance. Cette ignorance est, elle aussi, un facteur de contre-révolution aussi dangereuse que le capitalisme lui-même.

Il peut sembler paradoxal que des révoltés puissent être des contre-révolutionnaires et il en est pourtant ainsi.

Il y a donc ce que l'on peut appeler la seconde catégorie de « contre-révolutionnaires », qui est composée de révoltés voulant détruire l'ordre social bourgeois, d'individus qui aspirent à la liberté et au bonheur pour tous, mais qui se trompent, de route et qui empruntent celle qui ne peut les conduire qu'à un nouvel esclavage et s'éloignent sensiblement du but poursuivi.

Ces « contre-révolutionnaires » ne sont pas guidés, nous le répétons une fois encore, par l'intérêt, mais par l'ignorance. Ils sont sincères dans leurs erreurs et pensent loyalement qu'ils travaillent pour le bien de l'Humanité, alors qu'en réalité ils retardent l'ère de la libération des peuples.

Ils sont des agents de contre-révolution, malgré leurs convictions révolutionnaires, et il est pénible et douloureux de constater toutes les énergies dépensées, tous les sacrifices consentis, sincèrement au nom de la Révolution en faveur de la Contre-Révolution. Et cela nous fait songer à l'ours du fabuliste, qui, pour tuer une mouche qui se promenait sur la figure de son maître, lui écrasa la tête avec un pavé.

Si un ours était susceptible de raisonner, d'éprouver un sentiment d'intelligence ou de logique, s'il n'était pas simplement conduit par l'instinct, nous dirions que c'est un noble sentiment qui détermina son geste brutal ; il eut été préférable pour le maître que l'ours n'éprouvât pas ce sentiment. C'est également un sentiment noble et sincère qui détermine ces « contre-révolutionnaires », révolutionnaires dans leurs actions, et ils sont convaincus de l'efficacité des moyens employés pour assurer le triomphe de la Révolution ; mais hélas, la sincérité n'a rien à voir avec la vérité et un homme sincère peut être dangereux lorsqu'il se trompe.

« Les gens qui font des révolutions à demi ne parviennent qu'à se creuser un tombeau ». Ce sont là les profondes paroles de Saint-Just qui il 26 ans, monta à l'échafaud, les pieds baignant dans le sang de Robespierre, le front haut et le regard plongé dans l'avenir.

Il mourut Victime de ses erreurs, et de celles de tous les conventionnels qui eurent confiance en une République établie sur l'Autorité et la Propriété, et avec quelle fougue, avec quel amour, avec quelle émotion vibrante, il la défendit, « sa République ! »

Et si aujourd'hui il pouvait apercevoir son œuvre, si avec Robespierre « l'Incorruptible » il pouvait contempler le régime d'arbitraire, de boue et de sang que nous subissons et qui prend sa

source dans l'erreur républicaine et démocratique de 93, ne serait-il pas terrifié, lui qui croyait à la justice, à la vertu et à l'humanité ?

Si nous jetons un regard rétrospectif sur le passé, ce n'est pas pour amoindrir les hommes qui ont illustré de façon admirable le grand livre de leur époque et qui ont joué un rôle considérable dans l'évolution des Sociétés. Mais lorsque, avec la quiétude que nous donne le recul de l'histoire, sans haine et sans passion, nous examinons le travail accompli par nos aînés avec le seul désir et l'unique souci de faire mieux lorsque notre tour viendra, il est opportun d'enregistrer les fautes commises hier pour ne pas les répéter demain.

Saint Just avait tort et Robespierre aussi. Ils ont réalisé des choses grandioses, ils n'ont pas su réaliser, la Révolution et pousser la Contre-Révolution dans ses retranchements et cela leur coûta la vie. Le « Père Duchesne » avait raison et en le faisant arrêter et condamner à mort, Robespierre franchissait le mur qui séparait la Révolution de la Contre-Révolution, il allait être lui-même sa propre victime.

Qui donc aujourd'hui contesterait la sincérité et le désintéressement des héroïques communards de 1871, qui, durant près de trois mois se défendirent courageusement contre les armées — supérieures en nombre et en force — des Versaillais ? Les chefs de ce beau mouvement agissaient-ils révolutionnairement en faisant garder les banques par des soldats et en refusant de s'emparer de cette richesse — toujours mal acquise — alors que le peuple affamé se mourait devant les coffres-forts de la bourgeoisie ? Ne sont-ils pas responsables dans une certaine mesure de la répression terrible de Thiers, qui se vengea de la terreur éprouvée par la bourgeoisie, en faisant massacrer des dizaines de milliers de révoltés ?

« Les gens qui font des révolutions à demi ne parviennent qu'à se creuser un tombeau ». Il faut méditer ces paroles et s'en inspirer à chaque moment dans la lutte que nous menons contre l'organisation féroce des Sociétés capitalistes ; et puisque nous avons les enseignements et les expériences du passé pour nous guider, puisque ceux qui nous ont précédés sont morts pour que nous sachions, apprenons à nous conduire pour ne pas commettre les erreurs qui furent les causes déterminantes de leurs échecs.

Une demi-révolution est une demi-victoire et une demi-défaite. Le monde ne sera régénéré que lorsque la victoire sera complète, et tous ceux qui s'arrêtent en route peuvent être considérés comme faisant inconsciemment le jeu de la Contre-Révolution.

Reclus nous a enseigné que le communisme ne s'instaurera qu'à la suite d'une série d'évolutions et de révolutions qui se répèteront inévitablement, jusqu'au jour où la Société transformée ne fond en comble ne conservera plus aucune trace de la barbarie des sociétés à bases capitalistes. Or, l'histoire nous apprend que jamais les mouvements de révolte ne furent provoqués

par les dirigeants du peuple et que tout gouvernement, ayant la charge de veiller à ce que l'ordre soit maintenu à l'intérieur de la Nation, est par essence conservateur et par force contre-révolutionnaire.

Jules Lemaître, dans une de ses œuvres intitulée : « Les Rois », nous présente un monarque à tendances socialistes, qui veut le bien de son peuple, travaille à lui apporter le bonheur et qui est conduit par la force des événements à faire fusiller ses sujets sous les fenêtres mêmes de son palais.

Le Roi de Jules Lemaître n'avait pas saisi l'incompatibilité qui existe entre le principe de liberté d'où doit jaillir le bien-être universel et le principe d'Autorité, qui donne naissance à tous les abus, à tous les travers, à toutes les iniquités dont peut se rendre coupable une société. Le Roi de Jules Lemaître, malgré ses sentiments et son désir de bien faire, ne pouvait être un révolutionnaire, mais un contre-révolutionnaire, parce que, attaché de par ses fonctions à maintenir dans sa forme un état de chose arbitraire, il était condamné à prendre position en faveur des forts au détriment des faibles. Tout Gouvernement à des époques indéterminées de sa vie se trouve dans la même position.

La Révolution n'aura accompli son œuvre, que lorsque tout Gouvernement, c'est-à-dire l'organisme autoritaire sous lequel il faut se courber, que ce soit au nom d'une majorité ou d'une minorité, deviendra une inutilité sociale, et le rôle du révolutionnaire ne peut donc pas être de soutenir un gouvernement mais de chercher à en amoindrir les effets nocifs.

Il est impossible de concevoir que dans une société qui se divise en classes et où la richesse existe à côté de la misère, un État ou un Gouvernement puisse se réclamer de la Révolution. Que les intentions des hommes qui sont à la tête de cet État soient louables, ce n'est pas ce qui importe ; ce qu'il faut regarder c'est si les actes de ces gouvernants ne s'opposent pas à la marche en avant de la Révolution.

Lorsqu'en 1923, l'Allemagne traversait une terrible crise économique et que le prolétariat était presque acculé à la famine, on demanda à un socialiste français ce qu'il ferait s'il avait la direction de l'État allemand, et il répondit par le vieux précepte latin « Primum vivere, deinde philosophari ». Le prolétariat, classe opprimée dans tous les pays, parce qu'il n'y a pas encore de pays d'où l'exploitation de l'homme par l'homme ait disparu, n'a pas d'autres possibilités pour vivre que d'exproprier les richesses sociales détenues en partie ou en totalité par le capitalisme et il n'appartient à personne de déterminer ou d'arrêter l'heure de la révolte.

Le peuple est révolutionnaire, non seulement par instinct, mais aussi parce qu'il souffre et qu'il arrive fatalement un moment où, las de servir de machine à exploiter, il se dresse contre ses maîtres et arrache violemment ce que ceux-ci ne veulent pas donner de bon gré, et en ces jours de révolte féconde tout ce qui ne se trouve pas du côté de l'affamé se place du côté de l'opresseur.

Qu'importe la couleur, le titre, l'étiquette dont on se pare ; on est pour ou contre la révolte ; on est révolutionnaire ou contre-révolutionnaire. Il n'y a pas de milieu, en période révolutionnaire ; on ne peut pas vouloir un peu, il faut vouloir beaucoup ; la Révolution ne peut se mesurer à l'aune, comme une pièce de drap. Pour sortir victorieuse de la bataille il faut qu'elle efface à jamais toutes les erreurs du passé, sans quoi il faut la poursuivre et la continuer sur le terrain économique et non sur le terrain inculte de la politique.

La Contre-Révolution ? Ce sont tous ceux qui veulent arracher le flambeau des mains du peuple afin de conduire la classe ouvrière, comme un troupeau de moutons, vers des destinées inconnues ; ce sont tous les démagogues qui cherchent à se tailler des lauriers dans le sang des sacrifiés ; mais ce sont aussi tous les pacifistes bêtards, les sentimentaux et les humanitaires à fleur de peau ; les philosophes pour classe pauvre qui critiquent la violence et prêchent la passivité, et qui ne veulent pas comprendre que la violence organisée est la seule arme que possède le pauvre pour se défendre contre l'insolence et la violence des riches.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la Révolution est en marche et la Contre-Révolution sera écrasée. Certes, cela coûtera encore bien des larmes et bien du sang ; ce ne sont cependant pas les révolutionnaires qui peuvent en être rendus responsables ; ce sont ceux, au contraire, qui ne veulent rien faire pour que le monde change et qui rendent la tâche plus ardue.

« Quand on s'empiffre, alors qu'il y en a qui crèvent de faim ; lorsqu'on va bien vêtu, quand il y en a qui sont couverts de loques ; lorsqu'on a du superflu, quand il y en a qui, toute leur vie, ont manqué de tout, on est responsable des iniquités sociales puisqu'on en profite. » (Jean Grave : *l'Anarchie*, son but, ses moyens, p. 158.)

Marchons de l'avant. Nous avons raison puisque nous voulons le bonheur de l'Humanité et que tout ce qui nous entoure nous engage à joindre nos efforts pour prendre possession de ce qui nous appartient. La Contre-Révolution sera vaincue un jour, cela ne peut pas être autrement, et si nous ne profitons pas nous-mêmes des bienfaits de la Révolution, sachons au moins lutter en pensant que nous revivrons dans nos enfants et laissons leur un héritage plus grand que celui qui nous fut légué par nos ancêtres.

La semaille est jetée, les petits, les nôtres feront la récolte.

— J. CHAZOFF

Accueil

CONTROLE OUVRIER (LE) n. m.

Le contrôle ouvrier (ou plus exactement contrôle syndical de la production), est une action permanente menée par la classe ouvrière, sur le lieu même du travail, pour permettre à celle-ci de se rendre compte, aussi exactement que possible, du fonctionnement intérieur et détaillé des entreprises industrielles et commerciales ou des Exploitations de l'État, pour en tirer le meilleur profit en faveur de l'action multiple du prolétariat.

Par le Contrôle exercé par ses divers organismes, la classe ouvrière peut pénétrer les secrets des fabrications, connaître les moyens d'approvisionnement en matières premières, le coût de ces matières, le prix de revient, l'évaluation des frais généraux, le prix de vente, les bénéfices approximatifs, les formes de l'écoulement du produit fini, la valeur du salaire qui peut être revendiqué, etc...

Les organes du Contrôle sont les sentinelles avancées du prolétariat dans la forteresse capitaliste. Leur puissance doit s'intensifier chaque jour et la poussée qu'ils exercent doit être telle que les œuvres de défense bourgeoise soient attaquées sans cesse plus fortement, plus intelligemment, plus objectivement, afin d'accentuer le recul des forces du capital et l'avance tenace, méthodique et permanente des forces ouvrières.

Ces divers organismes d'action, de pénétration, sont en fait, les embryons des sociétés anonymes ouvrières gérées par les Syndicats, qui remplaceront les Sociétés anonymes capitalistes, gérées par les Conseils d'administration actuels. L'idée du Contrôle ouvrier de la production est déjà ancienne. Elle prit naissance en Allemagne. On en trouve trace dans une proposition que Bebel fit en 1877, au Reichstag, pour demander la création des Chambres industrielles, dont le rôle eût consisté à garantir les intérêts de l'industriel et du travailleur, à transmettre aux autorités des compte rendus et des propositions. Ces organismes, sans contact direct avec les usines, devaient être formés en parties égales de patrons et d'ouvriers. C'était déjà l'idée qui fut reprise un peu partout, pendant la guerre de 1914-1918, par les démocrates de tous les pays. C'est celle que tendent à réaliser les patrons démocrates avec le concours des Syndicats réformistes par la collaboration de classe constante dans tous les domaines.

Ce projet fut complété en 188-86 par Auer qui lui conserva son caractère paritaire. Il se borna à adjoindre aux Chambres du Travail (Arbeitskammeren) qu'il voulait

voir fonctionner dans chaque localité importante des Bureaux du travail (Arbeitsämter) dans les districts de 200 à 400.000 habitants et, à la tête de cette hiérarchie sociale, un Bureau d'Empire du Travail (Reichsarbeitsamt).

La Commission plénière du Reichstag repoussa le projet qui ne fut même pas discuté par l'Assemblée. On voit que par sa constitution, il ressemblait déjà beaucoup à cette institution du Traité de Versailles, titre XIII : le Bureau International du Travail.

L'étude du projet marqua un fort temps d'arrêt. Ce n'est qu'après l'abolition des lois d'exceptions bismarckiennes que le problème redevint actuel, lorsque l'ouvrier comprit enfin les liens étroits qui l'unissaient à la production, vers 1890.

De nombreux projets furent déposés de 1890 à 1914, après que l'édit impérial de 1891 eut vaguement promis que "pour favoriser la paix sociale, entre patrons et ouvriers, on examinerait les moyens de faire collaborer des représentants investis de la confiance des ouvriers au règlement des questions communes". Cette promesse fut l'objet d'un amendement au code industriel (Gesetz über die Angelegenheiten der Gewerbebetriebe 1891), qui obligeait les patrons à afficher dans leurs usines un règlement de travail (Arbeitsordnung) et qui prévoyait la création de Comités ouvriers permanents, chargés d'en surveiller l'application.

Toutefois, les pouvoirs de ces Comités ouvriers étaient en fait, très limités. Ils n'étaient d'ailleurs pas obligatoires. La loi de 1891 faisait de ces Conseils des organes facultatifs, qu'elle se garda bien de reconnaître comme la représentation accréditée du prolétariat dans l'usine.

Malgré tout, l'idée fit son chemin. Les Comités se multiplièrent rapidement, malgré la mauvaise volonté du patronat et l'opposition du gouvernement. En 1891, en application du programme d'Erfurt, un nouveau projet social-démocrate fut déposé. Les syndicats chrétiens, fondés en 1894, prirent, eux aussi, position. Leur porte parole, le député du centre Hitze, demanda qu'à côté des Chambres patronales de commerce, d'industrie et d'agriculture, des Chambres ouvrières de même nature fussent créées. Il proposa en outre que les Comités d'ouvriers constitués en 1891 fussent déclarés obligatoires. A plusieurs reprises, en 1895 et 1898, il renouvela son intervention, mais sans succès. Puis les social-démocrates reprirent la bataille. En 1898-99, Pacht et Rosicke demandèrent à nouveau la création d'un Bureau d'Empire du Travail.

Les nationaux-libéraux eux-mêmes, protecteurs attitrés de la grande industrie, qui sentaient tout ce que portait en puissance cette institution des Comités ouvriers, cherchèrent à canaliser, par voie de légalisation appropriée, la force qui se dégageait et devenait chaque jour plus menaçante en raison du caractère de lutte sociale qu'ils voyaient déjà se dessiner.

Leur chef, Bassermann, soutint un projet qui étendait la compétence des tribunaux industriels (Gewerbegerichte) et qui leur rattachait les Chambres du Travail, où seraient admis les délégués des ouvriers.

La loi prussienne sur l'industrie minière, du 14 juillet 1905, bien qu'elle les maintînt dans un rôle restreint, décréta que les Comités d'ouvriers seraient obligatoires. Les délégués à ces Comités étaient élus dans toutes les entreprises comptant au moins 100 membres, afin de formuler les revendications, de surveiller l'application des règlements du travail, et le fonctionnement des institutions de prévoyance. Ils nommaient des délégués spéciaux (Sie erheitsmiauner) également élus par les ouvriers, qui étaient chargés de l'inspection régulière de la mine. Il en fut d'ailleurs de même en France, pour ces délégués.

En 1905, les syndicats libres socialistes, décidèrent d'élargir le débat. Les Comités formés dans les mines et les autres industries n'avaient que des attributions limitées. Tout un ensemble de questions générales du travail leur échappait par trop.

Les forces s'éparpillaient au lieu de se concentrer.

Les Comités, sans, liaison entre eux, devenaient esclaves de l'esprit local qui les divisait et risquait de les opposer les uns aux autres.

C'est alors que les syndicats reprirent à leur compte les anciens plans de la social démocratie et voulurent confier à des Chambres syndicales la représentation légale de la classe ouvrière et le soin d'ordonner et de centraliser les problèmes du travail.

Mais ils modifièrent radicalement les projets d'autrefois, en abandonnant au Congrès de Cologne (1905) le principe des Chambres mixtes. Sur la proposition d'Otto Hue, ils décidèrent de réclamer des représentations purement ouvrières, analogues aux Chambres de commerce patronales.

Les syndicats et le parti social-démocrate soutinrent ce projet pendant trois années. En 1908, le gouvernement d'Empire se résolut à élaborer un projet qui était loin de donner satisfaction aux ouvriers. Ce projet erra de commission en commission, tour à tour amendé et rejeté par le gouvernement et les partis. Il fut définitivement abandonné en 1911. Aucun effort ne fut tenté pour le réaliser jusqu'en 1914, au moment du déclenchement de la guerre.

Les seules représentations légales qui existaient à ce moment étaient les Comités prévus par le code industriel de 1891 et la loi minière de 1895.

En somme, les industriels avaient, avec le concours du gouvernement, habilement détourné de leur but les Conseils d'Entreprises dont ils sentaient déjà toute l'importance.

Non seulement ils rejetèrent ainsi les Comités exclusivement ouvriers, mais ils refusèrent de laisser former les Comités paritaires qui leur apparaissaient comme une étape à laquelle ne s'arrêteraient pas longtemps les ouvriers allemands.

En raison de la durée de la guerre, pour obtenir un rendement intensif et se concilier les bonnes grâces des états-majors ouvriers, dont la puissance devenait considérable, le gouvernement impérial, sous la pression de la social-démocratie, jugea indispensable de donner au prolétariat de l'industrie, des satisfactions plus précises.

C'est ainsi, lorsque le gouvernement mobilisa toute la main d'œuvre civile, qu'il unit à ses exigences, des concessions qui furent, cette fois-ci, bien accueillies par les syndicats.

La loi du 5 décembre 1916 institua en effet les Comités ouvriers obligatoires dans toute entreprise comptant plus de cinquante personnes. Les employés obtinrent une représentation analogue (Angestellienausschüsse). Les attributions conférées par le code de 1891 furent élargies et étendues, notamment à la réglementation des salaires.

La guerre persistant, le gouvernement, toujours conseillé par les social-démocrates, décida de calmer les inquiétudes des travailleurs en élargissant la loi de 1916, c'était en 1917. En 1918, la grande grève des métallurgistes de Berlin obligea le gouvernement à hâter le dépôt du projet qui fut soumis au Reichstag le 4 mai 1918 par le Comte Hertling. La déception fut grande. En effet, étaient exclus de ce projet : les ouvriers agricoles, les ouvriers et employés d'État. En fait, on avait compartimenté les ouvriers pour les dresser les uns contre les autres.

La Commission du Reichstag amenda ce projet qui ne fut pas voté. La révolution survenant le rendit inutile.

La période des tâtonnements ouvriers, des essais de constitution d'organismes paritaires en vue d'assurer la collaboration permanente des classes était terminée en Allemagne.

Telle est l'origine des Comités d'ouvriers et des Conseils d'usine. En France, en 1916-18 des Comités analogues ont fonctionné sous la direction d'Albert Thomas.

Des centres, tels que Bourges, Decazeville, Saint-Étienne, Paris, secouèrent la tutelle qui leur était imposée. De grands mouvements eurent lieu à cette époque chez les métallurgistes en vue d'appliquer le vrai contrôle ouvrier. Ils allèrent, comme à Decazeville, jusqu'à la prise des instruments de production (mines, hauts fourneaux, laminoirs) qui permirent aux ouvriers de se rendre compte de leur aptitude à organiser et à gérer la production.

L'idée des Conseils ouvriers fera son chemin en dépit de toutes les déviations qu'elle pourra encore subir. En Italie, lors de la prise des usines de Milan et de Turin, les Conseils d'usine et les Comités d'ateliers firent un grand pas. Si ce mouvement n'avait pas été trahi, il n'est pas douteux qu'en 19-21, il eût permis à nos camarades italiens, sinon de triompher, du moins de faire une expérience du plus haut intérêt.

En Russie, les Conseils d'ouvriers jouèrent un rôle de premier plan. Ils furent l'âme de la révolution de novembre 1917. Malheureusement, dans ce pays où le syndicalisme n'existait pas, pour ainsi dire ; ils furent, de même que les syndicats, constitués par le gouvernement, bientôt asservis par ce dernier.

Les scandales auxquels les élections des délégués donnèrent lieu furent innombrables et inimaginables. Le gouvernement n'acceptait les résultats de ces élections qu'autant que ses candidats étaient élus. S'il en était autrement, il annulait purement et simplement les élections, jusqu'à ce qu'il ait satisfaction. Il n'hésitait d'ailleurs pas à déporter ou emprisonner les délégués élus qui ne souscrivaient pas à sa politique de parti.

Aujourd'hui, en Russie, les Comités ouvriers, les Conseils d'usines sont devenus, comme les syndicats, des organes du Pouvoir nouveau. C'est toujours le système de la collaboration et le contrôle ouvrier ne s'exerce pas pour

En Allemagne, les Conseils d'usine ont pris quelque ampleur nouvelle lors de l'occupation de la Ruhr. Les Conseils d'usine de Rhénanie, de Westphalie, notamment, jouèrent un rôle important aux conférences d'Essen et de Francfort, sous la direction du Parti Comité directeur du Parti communiste allemand et de l'Exécutif de l'Internationale Communiste et de l'I.S.R.

La conférence de Chemnitz, après l'échec de l'essai de prise du pouvoir de Saxe, marqua le point culminant de leur action qui prit fin après les tragiques événements de Hambourg et la disparition des gouvernements partiellement ouvriers de Saxe et de Thuringe.

Il faudrait pouvoir étudier complètement toute l'histoire des Conseils d'usine et du Contrôle ouvrier en Allemagne pour arriver à donner l'idée exacte du contrôle ouvrier. Les Rate ou Conseils d'usines ont joué un rôle essentiel au cours de la Révolution de 1918. Les Spartakistes, soutenus par Daümig et Richard Müller avaient lancé le mot d'ordre suivant : Tout le pouvoir aux Räte. Haase et quelques indépendants cherchèrent une formule de transaction et déclarèrent qu'il ne fallait point poser le dilemme : ou bien "Ratasystem ou bien système parlementaire mais, au contraire, chercher à concilier les deux systèmes.

C'est ainsi que le Wollugsrat ou organe central des Conseils d'usines se vit enlever ses pouvoirs législatifs et exécutifs qui furent confiés au Conseil des six

commissaires du Peuple : Ebert, Scheidemann, Landsberg (socialistes majoritaires), Hanse, Dittmann et Barth (socialistes indépendants).

Un Comité central fut nommé (Zentralrat). Il eut : autorité sur tous les Conseils d'usines d'Allemagne, mais, en fait, il n'était guère efficace qu'à Berlin où il surveillait les Commissaires du Peuple.

Aussitôt la réunion de Weimar qui vota la nouvelle constitution, en février 1919, Scheidemann, président du Conseil et Legien déclarèrent les Conseils d'usine superflus. Ils étaient - et on le conçoit - un obstacle à l'exercice du pouvoir de l'État et devaient disparaître. Des luttes violentes eurent lieu, et en février 1918, à la suite de la grève de Berlin, le gouvernement dut céder. Il fut décidé que les Conseils d'usines auraient existence légale. Cette existence fut confirmée en avril 1918 lorsque Munich était aux mains des Conseils.

C'est alors qu'on commença à discuter sur ce que serait le contrôle ouvrier de la production.

Tandis que Haase louvoyait, Daümig et Müller déclaraient que les Conseils d'usines devraient avoir la maîtrise économique complète, contrôler la production, étudier la socialisation de l'industrie.

Wisel, social-démocrate, s'opposa à cette conception. Il voulait revenir à la collaboration des ouvriers et des patrons et établir le Bureau et le Conseil du Travail que les social-démocrates réclamaient déjà avant la guerre, tout en limitant le rôle des Conseils à une besogne secondaire.

Les syndicalistes comprirent qu'ils avaient été dupés par les politiciens et au Congrès de Nuremberg (4 juillet 1919), ils rédigèrent un code du travail qui déclarait : D'accord avec les syndicats, les Conseils d'entreprise réaliseront la démocratie dans l'usine. Le fondement de cette démocratie est le contrat collectif de travail sanctionné juridiquement et ayant force de loi.

Le Conseil d'entreprise réglait, d'accord avec le patron, l'hygiène, l'assurance, l'emploi des femmes, des enfants, des apprentis, la durée du travail, les salaires, le travail à la tâche, les congés, solutionnait les conflits. Cette résolution de Nuremberg ne fut pas acceptée par l'Assemblée nationale, du moins entièrement. Elle donna naissance à l'article 34, puis 165 de la Constitution définitive qui constituait le Conseil économique d'Empire et instituait obligatoirement les Conseils d'entreprises, les Conseils de districts et le Conseil d'Empire.

C'était un compromis entre l'économie rationnelle (?) de Wissel et les projets des syndicats. Le statut réel de ces organismes n'est pas encore complètement fixé et on ne sait encore quel sera le rôle politique et le caractère économique des Conseils d'Entreprises, pas plus qu'on ne conçoit exactement et de quelle façon s'exercera

leur action de contrôle. La loi du 4 février qui sanctionne l'existence des Conseils d'Entreprises fixe bien leur statut, mais elle a été tellement remaniée qu'il est, en fait, impossible de déterminer la valeur exacte, politique et économique, de cette institution.

Ce qu'on peut dire, c'est que les Conseils d'Entreprises se sont vus retirer tous les pouvoirs qui faisaient leur force en 1918 et que, comme en Russie, ils ne sont plus que des rouages étatiques, à part quelques-uns qui essaient de réagir sous l'action des syndicalistes anarchistes et des communistes.

Leur réveil, en 1923, fut de courte durée et ils semblent se stabiliser sur le plan démocratique.

En France, l'idée n'a fait que peu de chemin, en dépit de la propagande faite et des projets établis depuis 1920. Les tentatives d'établissement du Contrôle ouvrier, au sens propre du mot ont réellement échoué en présence d'un patronat fortement organisé qui n'a pu être entamé nulle part en raison des divisions ouvrières.

Quelles que soient les difficultés à vaincre, quelque indifférence qu'éprouve encore pour le Contrôle ouvrier un prolétariat qui ne le comprend pas, n'en saisit ni la portée exacte, ni la valeur réelle, il faut cependant réaliser entièrement cette revendication, la plus complète du prolétariat, puisqu'elle va de l'éducation du producteur jusqu'à la gestion des Entreprises.

Il faut d'abord tenter d'en fixer le caractère actuel, d'en déterminer les formes, d'en indiquer les moyens, en formuler les buts et constituer les organismes qui en assureront le fonctionnement.

C'est ce que je vais tenter de faire pour permettre d'œuvrer immédiatement.

Organisation pratique et immédiate du contrôle ouvrier

Pour prévoir par quelles modalités le "Contrôle Ouvrier" peut être institué dans les entreprises, il convient, au préalable, de fixer d'une part le but général du contrôle et, d'autre part, les objectifs immédiats à atteindre.

Il découle des directives du Mouvement Syndical que le contrôle ouvrier doit aboutir à la gestion des entreprises par les travailleurs.

Dans l'atelier, l'organe de contrôle doit donc permettre de constituer la cellule primaire de la nouvelle organisation de la production.

En conséquence, ce contrôle sera établi de façon à permettre aux travailleurs ouvriers, employés, techniciens, de prendre en mains le cas échéant, la gestion de la production.

Mais, dans ce but, une condition préalable est à remplir, c'est d'assurer l'éducation des travailleurs pour les mettre à même de faire face à cette tâche. Le contrôle devra donc, en premier lieu, être constitué pour permettre à la classe des travailleurs de faire son éducation de " gestionnaire ".

Le but général du contrôle est double : 1°) Éduquer les salariés, et l'ouvrier en particulier, dans le but de leur faire connaître les rouages de la production ; 2°) Permettre aux travailleurs de prendre en mains, en connaissance de cause, la gestion de la production, quand les circonstances le permettront.

Quels sont, d'autre part, les objectifs immédiats à atteindre par le contrôle ouvrier ?

Ces objectifs doivent tendre à intéresser l'ouvrier au Contrôle, en lui faisant éprouver un intérêt à revendiquer cette institution. Son fonctionnement, par conséquent, permettra de poursuivre en connaissance de cause la réalisation des revendications des travailleurs. Ses avantages résident dans le contrôle par le travailleur, de l'emploi de son travail à tous les points de vue. L'installation du Contrôle permettra, non seulement de revendiquer un salaire normal, mais encore d'acquérir la capacité de gestion.

Ces conditions générales étant fixées, il faut :

1° Déterminer la nature des organes du contrôle ouvrier ; 2° Etablir leur constitution ; 3° Fixer leurs attributions ; 4° Préciser, la coordination des divers organes de contrôle entre eux ; 5° Examiner leurs liens avec l'organisation syndicale d'une part, avec le patronat d'autre part.

1° Organes du contrôle ouvrier

Pour être efficace, tant au point de vue éducatif que pour les buts finaux à atteindre, le contrôle ouvrier doit être institué dans chaque cellule de la production. Par conséquent, chaque atelier doit être " contrôlé ", ce qui oblige à créer un organe de contrôle dans chaque service de l'atelier : service technique et service administratif.

Ce contrôle doit-il être institué par atelier constitué ou par fabrication ?

Il semble plus rationnel, tant au point de vue de la facilité du contrôle que de l'efficacité de l'éducation pratique des ouvriers, d'établir le contrôle par fabrication. Prenons comme exemple l'atelier mécanique d'une usine de constructions de matériel électrique comprenant : forge, fonderie, atelier mécanique, bobinage, ajustage, montage, peinture.

La question pratique qui se pose est de savoir si, dans chaque atelier, le contrôle s'effectuera globalement pour l'ensemble des fabrications confiées à cet atelier

(travail des machines, pointage, comptabilité, prix de revient), chaque contrôleur d'atelier se mettant en liaison avec le contrôleur de l'atelier voisin, pour suivre la marche des diverses fabrications, ou bien si, au contraire, dans l'usine, le contrôle se fera par fabrication.

Par exemple, pour la fabrication de moteurs électriques ; devra-t-on, dans l'atelier mécanique, organiser le contrôle en vue de suivre séparément le travail des pièces de chaque type de moteur confié à cet atelier ; puis garder la liaison avec l'atelier d'où sortent ces pièces et avec l'atelier où elles vont après l'atelier mécanique, ou bien, devra-t-on faire suivre globalement par le contrôleur de l'acier mécanique, l'ensemble des fabrications de cet atelier : moteurs de types divers, etc., ?

La constitution des organes de contrôle sera différente suivant que l'on adoptera l'un ou l'autre de ces points de vue.

En effet, dans le cas du contrôle général s'appliquant à toutes les fabrications de l'atelier, l'ouvrier qui en sera chargé devra suivre toutes les opérations dans l'atelier : techniques et administratives. Dans les ateliers importants, il lui sera extrêmement difficile, n'étant pas au courant des directives données par le Directeur de l'usine, de démêler l'organisation du travail. De plus, son temps sera extrêmement absorbé par ce contrôle ; il doublera à la fois le contremaître et le pointeur. Cette situation entraînera la nécessité d'obtenir du patronat l'acceptation de distraire un ouvrier de son travail à titre permanent. Il n'est pas besoin d'insister sur les difficultés de toutes sortes que pourrait entraîner une pareille revendication.

Au contraire, si le contrôle est fait par fabrication, il peut être institué, par atelier, plusieurs contrôleurs qui, tout en effectuant leur travail, pourront suivre la marche des opérations d'un atelier à l'autre, en liaison avec les contrôleurs de la même fabrication dans les ateliers voisins.

Il suffira que les contrôleurs aient connaissance de la distribution du travail dans l'atelier, c'est-à-dire qu'ils soient aidés par les employés chargés de la comptabilité de l'atelier.

Et c'est ici qu'apparaît toute la valeur économique du contrôle par fabrication. Ce contrôle permettra facilement de connaître le prix de revient de la fabrication, clef de la forteresse patronale.

Possesseurs du prix de revient, les travailleurs auront en mains les données du problème des prix. Ils sauront exactement de quelle façon leur travail est "exploité", ils connaîtront également dans quelles mesures leurs salaires peuvent être modifiés. Enfin, ils pourront asseoir leur instruction économique et acquérir la notion de "possibilité" qui, parfois, leur fait défaut.

2° Constitution des organes de contrôle

Dans ces conditions, les organes de contrôle seront constitués par un certain nombre de contrôleurs choisis dans chaque atelier et affectés à une fabrication donnée ou, plus exactement, à l'exécution d'une " commande ".

Les contrôleurs des divers ateliers affectés à la même fabrication se réuniront pour confronter leurs renseignements.

En conséquence, on peut envisager dans chaque entreprise, la création de l'organisme de contrôle de la façon suivante :

a) Un Comité général du contrôle, composé de 4 à 16 membres, suivant l'importance de l'entreprise, désignés par le Syndicat sur une liste élue par l'Assemblée des ouvriers, des employés et techniciens de l'entreprise. b) Un certain nombre de contrôleurs, désignés par le Comité général, par atelier, pour chaque fabrication ou pour des contrôles spéciaux.

c) Des commissions de détermination des prix de revient, constituées par commande par la réunion des contrôleurs de fabrication de cette commande.

d) Des commissions de " contrôles spéciaux ", constituées par des contrôleurs spéciaux (embauchage, débauchage, hygiène, conflit).

e) Des délégués d'atelier nommés par les ouvriers, employés et techniciens des ateliers, délégués effectuant la liaison entre les travailleurs et le Comité général dans l'intervalle des Assemblées générales des Travailleurs de l'Entreprise.

3° Attribution des organes de contrôle

a) Assemblée générale des Travailleurs de l'Entreprise. Cette Assemblée aura pour attribution de désigner les travailleurs parmi lesquels le Syndicat choisira les membres du Comité général du contrôle.

Elle pourra révoquer ces membres dans des conditions à déterminer.

b) Assemblée des travailleurs par atelier. Elle aura pour mission de nommer le ou les délégués d'atelier chargés d'effectuer la liaison entre les travailleurs de l'atelier et le Comité général.

c) Comité général. Il aura tous pouvoirs pour organiser le contrôle, notamment pour nommer les contrôleurs, leur fixer leurs attributions, leur donner toutes les instructions, assurer la liaison et la coordination de leurs fonctions. Ces attributions seraient à préciser dans le détail, une fois le cadre général du présent projet accepté. La Commission technique locale pourra établir un projet d'attributions détaillé pour chaque sorte d'industrie.

Le Comité général assurera la liaison avec le Syndicat pour toutes les questions syndicales et d'organisation générale. A cet effet, il sera, dans l'entreprise, le représentant du Syndicat.

d) Contrôleurs. Ces contrôleurs n'auront qu'une besogne technique fixée par le Comité général. Ils recueilleront les renseignements relatifs à l'organisation du travail, des fabrications, à la comptabilité (prix de revient), matières premières, main-d'œuvre, frais généraux.

Une étude détaillée de ces fonctions pour les divers services des usines et entreprises devrait être faite par la Commission locale d'études, à l'effet d'aboutir à un règlement général applicable aux usines ou entreprises.

e) Commissions de contrôleurs. (Prix de revient). Le nombre des Commissions et leurs attributions sera fixé par le Comité général. Une instruction générale serait à établir, après étude par la Commission, montrant quel serait le rôle de coordination de ces Commissions, dans un but technique, administratif et économique.

Ces Commissions doivent jouer, vis-à-vis du Comité général (étant lui-même la direction "en puissance" de l'entreprise), le rôle des divers services actuels des entreprises, par rapport à la direction générale.

Dans chaque cas particulier, ces Commissions devront donc être constituées en vue de pouvoir assurer, le cas échéant, la direction des services de l'entreprise ; c'est dans ce but qu'elles doivent connaître exactement, par les contrôleurs qui les composent, la situation technique et économique de chaque fabrication.

Leur tâche principale sera de déterminer le prix de revient de fabrication, sinon dans le détail, tout au moins dans ses éléments principaux : quantité de travail, quantité de matières.

f) Commissions spéciales. Seul, le Comité général peut ; dans chaque cas, déterminer le nombre et les attributions de Commissions, composées de contrôleurs nommés par lui. En principe, ces Commissions auront pour attributions : l'embauchage, le débauchage et les conflits.

Il y a lieu d'examiner s'il ne serait pas préférable de choisir les membres de ces Commissions parmi les délégués d'atelier, le choix étant fait par le Comité général.

g) Délégués d'atelier. Le délégué d'atelier aura pour mission la liaison entre les travailleurs de l'atelier et le Comité général, pour toutes les questions concernant l'atelier.

L'Assemblée des délégués sera, en outre, chargée de contrôler le Comité général.

Le délégué d'atelier a donc un rôle limité strictement à la liaison avec les travailleurs et au contrôle de l'activité du Comité général, des Commissions de contrôleurs.

4° Coordination des organes de contrôle

Les divers organes de contrôle, dont les attributions ont été énumérées ci-dessus, doivent se pénétrer qu'ils constituent la " Direction en puissance " de l'entreprise.

Ils devront, dans leurs rapports, s'inspirer des méthodes de coordination et de liaison des divers services des usines.

Les Comités généraux des entreprises auront donc besoin d'étudier ces méthodes en détail. A cet effet, des conférences leur seront faites dans les centres industriels, par les techniciens qualifiés.

La liaison des organes s'établira automatiquement, par suite de la nécessité de collecter les renseignements puisés par les divers contrôleurs. En outre, des réunions plénières entre les Commissions et le Comité général, permettront de dégager l'ensemble de l'organisation et du fonctionnement de l'entreprise.

5° Liaison avec les organisations syndicales et le patronat

Il a été spécifié que le Comité général sera, dans l'entreprise, le délégué du Syndicat. Cette fonction pourra d'autant mieux s'établir que les membres du Comité général seront choisis par le Syndicat.

Le Syndicat fixera donc la politique générale que doit suivre le Comité.

Dans le cadre actuel, le Comité sera donc dans l'entreprise l'organe d'exécution des décisions du Syndicat ; dans le cadre futur, il sera l'organe d'exécution des décisions de la D. G. E. N. (Direction générale de l'Economie nationale).

En ce qui concerne la liaison avec le patronat, elle sera assurée, pour les questions spéciales à l'entreprise, par le Comité général et, pour toutes les questions intéressant un ensemble d'entreprises, par les organismes syndicaux, discutant toujours de puissance à puissance.

Cette discrimination des attributions sera à faire par la C. G. T., en vue de l'établissement du règlement général du contrôle.

Conclusion

Sur le papier, cette organisation peut paraître complexe. - En pratique, elle sera très simple. Dans une entreprise comptant 500 ouvriers, par exemple, le Comité général

pourrait comprendre 5 membres. Dès sa nomination, il s'enquerrait par l'intermédiaire des employés ou des techniciens syndiqués, des commandes en exécution.

Dans chaque atelier, il désignerait un employé et un ouvrier de l'atelier, chargés de suivre dans cet atelier l'exécution de chaque commande, c'est-à-dire qu'il ferait noter le nombre total d'heures de travail affectées à la commande, le nombre de pièces venant d'un autre atelier et les matières premières employées, ainsi que le nombre et la nature des pièces allant à l'atelier suivant. A chaque fin de journée, ces renseignements peuvent être pris sur les livres des pointeurs, dans l'atelier même.

Les contrôleurs de chaque fabrication des divers ateliers se réuniraient périodiquement, désigneraient un secrétaire collectionnant ces renseignements, pour obtenir le prix de revient approximatif. Ce travail exigera peu de temps. Il pourrait être effectué sans difficulté par un ouvrier intelligent, à qui des instructions précises seront données.

L'institution du contrôle permettra de former rapidement des cadres ouvriers, connaissant le fonctionnement administratif de l'entreprise.

Le gros effort à faire est d'assurer l'éducation des Comités généraux, une fois nommés. A cet effet, des tournées de conférences seront instituées pour commenter le règlement à établir.

Enfin, on remarquera qu'il n'est pas question, dans cette organisation du contrôle ouvrier, de réclamer actuellement une part de gestion au bénéfice du Syndicat. Outre que cette part de gestion ne pourrait pas être obtenue du patronat, ce qui vouerait à l'échec le succès de la revendication et en désintéresserait les ouvriers, cette revendication serait le prétexte du refus du contrôle.

En se bornant à la constitution des organes de contrôle, ce qui peut être réalisé en dehors de tout accord passé avec le patronat, on peut exercer pratiquement et effectivement le contrôle de la production indépendamment du patronat.

En cas de résistance patronale - ce qui ne peut manquer de se produire - il y aura, sur ces bases, une belle propagande à organiser.

Ce projet fut exposé au Congrès Confédéral de Lille, en juillet 1921, par le Comité Central des Syndicalistes révolutionnaires français. Bien qu'il ait fait l'objet d'une propagande active, il n'a pas encore été compris et moins encore appliqué. Tel apparaît être le cadre dans lequel les ouvriers devraient s'efforcer d'agir avec méthode et persévérance dans le domaine immédiat.

L'organisation du Contrôle ouvrier qui, par le succès de la Révolution, deviendrait

celte du Contrôle de la production serait, on le conçoit, sensiblement différente. Il ne s'agit plus, en effet, de surveiller, de comprendre la gestion capitaliste, mais, pour la classe ouvrière, de gérer elle-même.

Il serait sans doute prétentieux dans les circonstances actuelles, d'en tracer le schéma détaillé. Toutefois, il n'est nullement impossible d'en envisager les bases générales. Il est même nécessaire que cela soit fait, si on ne veut pas laisser au hasard le soin de faire cette besogne et peut-être, hélas ! risquer de compromettre le succès par des improvisations hâtives et désordonnées.

Dès maintenant, la première besogne à accomplir consiste à faire comprendre la valeur exacte du Contrôle, à constituer et à faire agir les organismes de ce Contrôle, qui seront, je le répète, les embryons du Contrôle de la production.

Si toute cette préparation morale et matérielle s'effectue normalement, la classe ouvrière sera à pied d'œuvre pour assumer les responsabilités de la gestion avec succès, le moment venu.

Tout de suite, disons que le Contrôle de la production devra s'exercer sous le contrôle des syndicats. Pourquoi ? parce que seuls les syndicats, force organisée de la Révolution, pourraient, sans déviation, pousser l'activité humaine vers les fins souhaitées. Si ce contrôle leur échappait, ce serait faciliter les entreprises que la contre-révolution ne manquera pas de tenter. Vouloir donner, comme en Allemagne et en Russie, tout le pouvoir aux Conseils d'Usines comprenant une très forte proportion d'inorganisés susceptibles de faire dévier la révolution de sa ligne droite, c'est courir une grave aventure, risquer un gros péril.

Si, en Russie, il y eut accaparement des Conseils d'Usines par le gouvernement, c'est précisément que les syndicats étaient ou inexistantes ou placés dans la main du gouvernement.

Et puis, lorsqu'il y a plusieurs usines de la même industrie dans une même localité, il doit y avoir coordination dans la production, l'approvisionnement, l'écoulement des produits. Tout cela ne peut être réglé que par le Syndicat d'industrie, centre de coordination des Conseils d'Usines.

Est-ce à dire qu'il faille écarter des Conseils d'Usines les inorganisés, les sans-parti ? Non. Au contraire, la participation des inorganisés à ces Conseils leur fera comprendre la nécessité du groupement, elle en fera des propagandistes de premier ordre pour les syndicats.

J'ai dit, au cours de cet exposé que les Conseils ouvriers devraient remplacer des Conseils d'administration capitalistes actuels. Il faut donc concevoir une organisation qui permette d'atteindre ce but, sans laquelle toute gestion est impossible.

Pour cela, il est nécessaire de prévoir une organisation technique et une forme de gestion capables de jouer le rôle des Conseils capitalistes sur ce plan nouveau.

Il semble bien que l'organisation technique doive trouver sa base dans l'atelier et que l'organisme de doive être composé des militants les plus aptes à assurer ce rôle, quelle que soit leur spécialité.

Donc, l'administration de l'usine doit reposer sur deux groupements essentiels les Comités d'Ateliers qui forment le Conseil technique et les Conseils d'Usine spécifiquement chargés de l'organisation générale de l'usine : approvisionnement, production, échange sous la direction d'un Conseil de gestion restreint formé des représentants des Comités d'ateliers et des Conseils d'usines, fonctionnant lui-même suivant les décisions et sous le Contrôle du syndicat d'industrie et de l'Union locale.

Une telle organisation, dont il n'est pas nécessaire de fixer le rôle dans le détail, assurera à l'ordre nouveau un maximum de souplesse et d'efficacité d'action toujours contrôlé, ce qui est indispensable pour qu'on ne s'écarte à aucun moment de la doctrine révolutionnaire pour que les conquêtes du prolétariat soient constantes.

En dehors de ces lignes générales, il est bon de laisser l'initiative particulière s'exercer. C'est de l'expérience cumulative que surgira la meilleure forme du Contrôle de la production, l'organisation la plus efficace du travail.

Le Contrôle devra pourtant être rapidement constitué si on veut réduire au minimum le temps d'arrêt de la production et des échanges, facteur essentiel du succès de la Révolution.

En somme, le Contrôle ouvrier aujourd'hui, celui de la production demain, sont les grands problèmes qui doivent être examinés et solutionnés rapidement si le prolétariat veut être en mesure d'assurer lui-même, hors de tous les partis et de leurs gouvernements, le salut des travailleurs.

Insister davantage sur le caractère des efforts à accomplir, m'apparaît inutile.

Pierre Besnard.

Accueil

CONTROVERSE n. f.

Discussion d'un sujet sur lequel on ne se trouve pas d'accord. La controverse se fait généralement en public et le sujet débattu est ordinairement d'ordre politique ou social. Lorsqu'elle est courtoise, la controverse est utile parce qu'elle oppose arguments à arguments et idées à idées ; mais quand la passion et le fanatisme s'en mêlent, la controverse n'est plus une source de lumière mais d'obscurité.

La controverse sincère est une bonne arme de propagande, car elle permet à l'auditoire de se faire une opinion sur une question qui l'intéresse, à la condition cependant que le débat se poursuive en bon ordre et sans dévier.

Accueil

CONVENTION n. f.

Accord, entre deux ou plusieurs personnes, entre diverses organisations sociales, commerciales ou politiques, ou encore entre deux ou plusieurs États.

Une convention est un traité verbal ou écrit que chaque partie s'engage évidemment à respecter. La Grande-Bretagne durant la guerre de 1914, en vertu d'une convention avec la France, s'engagea à enrôler dans ses armées les sujets français résidant en Angleterre ou de les expulser de son territoire.

C'est en vertu d'une convention internationale acceptée par tous les pays du monde que l'or sert d'étalon en matière d'échanges commerciaux et de transactions financières.

Accueil

CONVICTION n. f.

Certitude de la véracité d'un fait, d'un principe, d'une idée. Les convictions ne reposent pas toujours sur des preuves contrôlables et c'est ce qui explique les convictions bâtardes ou erronées de bon nombre d'individus. Les convictions religieuses, par exemple, sont étayées sur la foi et sur la croyance et non sur la raison ; cela n'empêche pas les fidèles sincères, d'avoir la conviction que Dieu existe et que nous lui devons une obéissance absolue et sans contrôle. Il leur serait pourtant difficile et même impossible d'apporter une preuve quelconque à l'appui de leurs convictions.

Une conviction sincère est toujours respectable quelle qu'elle soit ; il faut néanmoins combattre et chercher à détruire celles qui sont dangereuses pour la liberté individuelle et collective, car elles sont une source d'erreurs et de préjugés nuisibles à l'évolution et à la civilisation.

Les Anarchistes sont convaincus que l'ordre économique bourgeois est une entrave à la paix sociale et au bonheur du genre humain et que seul le communisme libertaire peut régénérer le monde ; c'est pourquoi ils défendent leurs convictions avec chaleur, espérant les faire partager par le plus grand nombre possible d'individus qui, venant grossir les rangs des exploités conscients de leur force, travailleront à la transformation sociale.

Accueil

CONVOITISE n. f.

La convoitise est le penchant qui incite à désirer ce que l'on n'a pas et qui appartient à autrui. Ce terme est presque toujours employé péjorativement et pourtant il est des convoitises raisonnables, sensées et logiques.

S'il est méprisable et parfois odieux de convoiter des richesses, des honneurs et des plaisirs, surtout lorsque ceux-ci ne peuvent être acquis qu'au détriment de son prochain, par contre il est tout à fait compréhensible que le peuple vivant dans la misère, face à la richesse de certains, convoite le bien-être de la bourgeoisie.

La convoitise est un défaut si elle dépasse certaines mesures, c'est-à-dire si elle conduit un individu à désirer plus que son voisin et à se procurer par des moyens indécents ou par des bassesses l'objet de sa convoitise ; elle est au contraire une qualité si elle détermine l'individu à lutter pour être placé sur le même rang et au même niveau que ses semblables afin de bénéficier avec eux de toutes les richesses sociales. C'est pour maintenir l'esclavage du peuple que de tous temps les lois civiles et religieuses ont interdit de convoiter le bien de son prochain ; heureusement que, petit à petit, la lumière se fait dans les cerveaux et du jour où l'homme saura sainement convoiter, la Révolution, en abolissant tous les privilèges, fera disparaître la convoitise.

Accueil

COOPERATION n. f.

Après des révolutionnaires, et même des anarchistes, l'idée de la coopération n'a pas joui de la faveur ni attiré l'attention à laquelle elle a cependant droit par ses origines, qui la rattachent directement aux doctrines socialistes et anarchistes, par son importance pratique en tant que facteur économique actuel ; par les possibilités d'avenir et de reconstruction sociale qu'elle offre.

Cette défiance provient surtout de la prédominance de la mentalité bourgeoise dans les associations coopératives, et du peu d'idéalisme social qui s'y manifeste, faisant place à des préoccupations mercantiles, à l'égoïsme des adhérents et encore plus des dirigeants.

La coopération n'a pas su éviter l'adaptation au mi autant du syndicalisme, des partis politiques et même révolutionnaires. Issue du monde ouvrier, elle a dévié du but que lui assignaient ses protagonistes. Comme dit Ch. Gide, dans son livre les Sociétés Coopératives de Consommation, page 24 :

«Le système coopératif n'est pas sorti du cerveau d'un savant où d'un réformateur, mais des entrailles même du peuple», Vérité incontestable. Mais le peuple n'a pas su conserver la direction de ce mouvement, qui lui offre pourtant de magnifiques possibilités pour la lutte présente et pour les fondations de la société de demain.

Le dédain dans lequel les militants tiennent la coopération proviennent aussi d'une différence, essentielle de mentalité : les nécessités de la lutte sociale exigent des tempéraments ardents, dévoués, plus ou moins risque coopérative, de quelque forme qu'elle soit, demande d'autres qualités, dont la première est la pondération et la seconde la souplesse.

Les coopératives ont également absorbé, retiré de la lutte, fait des petits bourgeois de bons militants. Reproche justifié, mais qui peut s'appliquer tout aussi bien au milieu social qui se charge d'abattre la combativité des camarades.

La coopération, malgré ses imperfections, ses défauts, ses déviations, n'en reste pas moins une forme d'association ayant son importance, et surtout offrant une base solide à toute idée de reconstruction sociale. Quand le souffle révolutionnaire, pénétrant là comme ailleurs l'aura débarrassée des éléments malsains qu'elle traîne, elle se présentera comme une forme d'organisation souple et pratique capable

d'assurer la production, la circulation et la répartition des produits, tout en laissant la liberté aux membres. Les coopératistes les plus neutres au point de vue social, les Gide, Gaumont, etc., ont dû reconnaître à maintes occasions, l'idéal libertaire qui présidait à la coopération.

La coopération, c'est le régime de la libre association se substituant au régime de la concurrence ou du monopole, base de la société bourgeoise. Des consommateurs ou des producteurs, pour conquérir à la fois le bien-être et l'indépendance économique, s'associent et administrent leurs affaires en dehors de toute tutelle étatique ou capitaliste, n'est-ce pas là, théoriquement tout au moins, le fondement même de la reconstruction sociale du point de vue anarchiste?

Les protagonistes de la coopération sont les pères spirituels des différentes doctrines sociales. Citons De L'Ange, Lyonnais, qui, pendant la révolution de 89, tenta maints essais; Fourier, avec son familistère, ou coopérative intégrale de production et de consommation confondues; Owen, qui inspira les pionniers de Rochdale; Saint-Simon, avec son coopératisme mystique et religieux, qui dévia avec le positivisme des adeptes d'Auguste Comte ; Buchez, autre mystique coopérateur ; Proudhon, qui lança l'idée et tenta la réalisation de la coopérative de crédit «La banque du peuple» et préconisa les différentes formes de la coopération ; Louis Blanc, avec son coopératisme aidé et contrôlé par l'Etat ; Raiffaisen et Schulze Delitsch qui, en Allemagne, créèrent le mouvement coopératif de crédit.

Le premier socialisme fut tout imprégné de cette idée de la coopération. Mais la résistance ouverte ou déguisée de la bourgeoisie, et l'inexpérience des fondateurs, furent les causes de nombreux échecs: Les événements politiques et révolutionnaires détournèrent ce courant et l'amènèrent, soit vers la politique, soit vers la préparation d'une l'évolution. La coopération continua son chemin, mais avec des éléments bourgeoisants.

La coopération de consommation s'est beaucoup développée ; les sociétés, éparpillées dans tous les pays, se chiffrent par dizaines de milliers, les adhérents par millions, et les affaires par milliards.

Les coopératives de production exigeant des capitaux, de la compétence, une clientèle et surtout une plus haute moralité, ont eu plus de peine à progresser, et leur développement se fait lentement. S'écartant trop de la cause du peuple, donnant trop l'apparence d'un moyen de débrouillage pour quelques-uns plutôt que d'une forme nouvelle de la production, ce qui serait pourtant leur force et leur valeur, elles n'ont pas su créer un mouvement populaire puissant.

Sous une forme atténuée, et plus réalisable actuellement, la coopération de production a eu plus de succès sous les modalités de coopératives de main-d'œuvre, appelées différemment suivant les pays ; commandites en France; ghildes en Allemagne, Autriche ou Angleterre; braccianti en Italie ; artels en Russie, etc...

Cette forme nouvelle de la coopération a peut-être pour elle l'avenir. Elle évite les difficultés de l'association remplaçant le patronat et sujette à prendre les vices de la société bourgeoise, en procurant des privilèges à ses membres au détriment du bien-être général. Elle cadre mieux avec l'idée d'un régime social où des associations autonomes de production, s'administrant à leur guise, auraient pour fonction de satisfaire à tel besoin particulier de la communauté, sans pouvoir spéculer sur leur situation spéciale, ni créer un autre genre de propriété. Harmonisant leurs efforts avec ceux des organes de répartition (coopératives de consommation, logement, instruction, art, etc.), et fondues dans la commune libertaire, la commune de l'avenir, elles peuvent former la base économique de la société de demain, organisme assez souple pour évoluer rapidement et pacifiquement vers le communisme intégral, suivant l'évolution des mentalités; en tous cas système pratique de reconstruction sociale applicable le jour même de l'expropriation de la bourgeoisie par une révolution triomphante.

La coopération agricole fait aussi beaucoup de progrès. Malheureusement, ce ne sont guère que les petits propriétaires qui l'utilisent, la masse des prolétaires paysans restant en général trop dispersée. De nombreux syndicats agricoles ont été créés et prospèrent. On leur doit surtout la hausse des denrées agricoles. Mais ce principe d'association pour la culture, de la coopérative de village, est plein de promesses pour l'avenir. C'est la forme toute trouvée du travail agricole. Il suffira d'y amener les prolétaires des champs et les petits cultivateurs. L'idée a d'ailleurs pénétré les campagnes, Nos militants n'auront qu'à la développer.

Une autre forme de la coopération est celle du crédit, tant préconisée jadis par Proudhon, très développée aujourd'hui en Allemagne, Suisse, et l'Europe centrale; fonctionnant en France sous le nom de caisses rurales. Jouissant de la faveur et du soutien pécuniaire des Etats, cette modalité de la coopération a surtout favorisé la petite propriété agricole, la petite industrie, le petit commerce. Elle est peu intéressante à notre point de vue.

Il y a aussi des coopératives de construction (Angleterre, Amérique, etc ...), mais ce sont plutôt des associations de petits propriétaires ou aspirant à l'être, et le sujet d'exploitations éhontées.

En résumé, un fort courant vers la coopération se développe dans toutes les parties du monde. La coopération s'avère une nouvelle forme sociale se substituant au régime capitaliste, et plus conforme aux besoins et à la mentalité modernes.

S'en désintéresser est une erreur. Ne pas voir les possibilités qu'elle présente est une faute.

Dans le mouvement coopératif, les anarchistes ont une large tâche à accomplir: combattre les politiciens, arrivistes et centralistes, inculquer l'idéal libertaire et faire entrevoir aux adhérents que la société dont ils font partie, s'ils veulent lui garder son indépendance et son idéal, peut-être une des pierres de la

fondation de l'édifice social de demain.

- Georges BASTIEN.

Accueil

COOPÉRATISME n. m.

Tout mouvement qui se développe finit par trouver sa théorie, sa base doctrinale. Quoique née spontanément, de mobiles divers, et s'affiliant plus ou moins directement au fouriérisme, à l'owenisme, au saint-simonisme, et autres doctrines du début de la période socialiste, la coopération a fini par trouver ses théoriciens qui ont naturellement établi les bases d'une organisation sociale idéale sur les coopératives existantes, se développant graduellement, et envahissant progressivement tout le champ social.

Le mouvement coopératif de production agricole, composé surtout de petits propriétaires, n'a guère d'idéal social, cela se conçoit, pas plus que celui des caisses de crédit coopératives.

Longtemps, les coopératives de production se réclamèrent d'un idéal de transformation sociale, mais leur petit nombre et leur peu d'influence ne leur a guère permis de sortir des considérations générales, et de tracer un programme positif d'ensemble.

Du mouvement coopératif de consommation devait sortir la doctrine la plus complète et la plus ambitieuse.

Les ouvrages de Charles Gide et surtout la *République coopérative* d'E. Poisson, ont donné corps à cette doctrine coopératiste, et, à de peu nombreuses exceptions près, sont aujourd'hui acceptées par le mouvement coopératiste en général.

Ainsi compris, le coopératisme est du plus pur réformisme ; mais, si l'on peut dire, du réformisme d'action directe, et non étatiste ; c'est la substitution pacifique des organismes coopératifs au régime économique bourgeois.

Le coopératisme vise tout d'abord à l'abolition du profit commercial, qui reste aux coopératives, est réparti en partie aux coopérateurs, et l'autre partie sert à constituer un capital social collectif.

Par ce capital social collectif, le coopératisme agrandira son rayon d'action, pénétrant partout, et dans tous les domaines. Après avoir canalisé la consommation, il entreprendra les transports et ensuite la production jusqu'à ce qu'il soit devenu la seule organisation économique existante.

Le capital, réduit à la portion congrue d'un intérêt fixe d'abord, puis éliminé progressivement, grâce à l'accumulation des réserves collectives, deviendra inutile et disparaîtra.

Le coopératisme aura ainsi, éliminé les sources du profit commercial et capitaliste au bénéfice des consommateurs, c'est-à-dire de tous. Une sorte de république coopérative (c'est le nom donné) sera instituée et les citoyens consommateurs associés régiront toute la vie sociale au moyen d'un système démocratique calqué sur le parlementarisme. Tous les producteurs deviendront les salariés de la collectivité, donc leurs propres salariés, donc pas salariés, disent les théoriciens du coopératisme.

Nous savons trop apprécier les méfaits d'un régime démocratique et centraliste pour ne pas dénoncer la phraséologie et le danger d'une telle doctrine, qui n'est que du collectivisme déguisé, où l'État se fait appeler Fédération des coopératives ou tout autre nom. Nous savons que ces salariés de tout le monde resteront des prolétaires exploités, que la hiérarchie avec ses privilèges et ses injustices existera ; que le parasitisme social actuel n'aurait ainsi fait place qu'à une nouvelle caste de dirigeants soi-disant compétents, compétents surtout en la façon d'extorquer les votes des Assemblées.

Si la coopération n'a pas l'influence morale et la puissance transformatrice et émancipatrice qu'elle devrait avoir, elle le doit surtout à cet esprit de centralisme et de démocratie, marque de l'arrivisme qui l'a déjà en partie châtrée de sa force idéaliste.

Un autre exemple, celui de l'Italie avec ses nombreuses, puissantes et actives sociétés coopératives de consommation, production et crédit, doit nous éclairer. La vague fasciste a tout balayé ! La violence des maîtres, en peu de mois, a détruit le résultat de longs et pénibles efforts d'organisation.

En réalité, le coopératisme porte en lui une saine notion d'organisation sociale meilleure, mais il doit se débarrasser des doctrines politiques et centralistes qui l'étouffent ; il doit surtout n'avoir confiance qu'en sa propre force autonome, faire l'appel le plus large aux initiatives locales en leur laissant l'intégrale liberté ; apprendre à ses membres à administrer eux-mêmes leurs affaires et non plus à déléguer le pouvoir à des représentants (toujours la même duperie). Le coopératisme doit aussi comprendre que la transformation graduelle et pacifique n'est point possible, et qu'il lui faudra un jour où l'autre se mettre avec les forces révolutionnaires ou sombrer.

Merveilleux champ d'expériences et école de self-administration, le coopératisme doit surtout tenter de devenir une force d'émancipation, mettant les moyens matériels au service de la libération morale et intellectuelle.

L'homme n'est pas qu'un consommateur, il est aussi un producteur, un artiste, un savant, un amateur de toutes les sensations vitales. Vouloir faire prédominer un des côtés de la vie humaine sur les autres, c'est aboutir à une nouvelle tyrannie déguisée et un nouveau parasitisme. La vérité se trouvera dans une harmonie bien équilibrée des différentes sortes d'associations humaines : production, consommation, art, études, etc...

— GEORGES BASTIEN.

Accueil

COOPÉRATIVES (SOCIÉTÉS) DE CONSOMMATION n. f.

Parmi les différentes formes de la coopération, celle dite de consommation a pris un énorme développement, une ampleur considérable qu'aucune attaque ni événement n'ont pu entraver. La guerre même, la révolution russe, loin d'être une cause de crise du mouvement coopératif de consommation, ont été des stimulants et ont contribué à une prodigieuse extension de ces coopératives.

Alors que la coopération de production piétine sur place ou progresse lentement, que la coopération de crédit ou agricole se restreint à la petite bourgeoisie, celle de consommation marche à pas de géant et conquiert rapidement tous les pays, pénétrant jusque dans les campagnes.

En 1925, l'on compte plus de vingt millions d'adhérents à ces coopératives et le chiffre d'affaires dépasse dix milliards de francs.

Les causes en sont assez simples à saisir.

Tout d'abord, le capital exigé est relativement faible. Avec un capital représentant la valeur de quinze jours de travail de ses membres, une coopérative de consommation peut subsister. Les compétences nécessaires sont également faibles : ordre, méthode, comptabilité, aptitudes commerciales d'ailleurs facilitées dès que la société prend de l'extension, les offres venant se présenter.

Chacun pouvant devenir coopérateur sans effort, le recrutement a été aisé, même dans les tout petits centres.

Mais le grand avantage de la coopérative de consommation est incontestablement d'avoir pris la place de l'intermédiaire, du commerçant. En effet, toute la charge que font peser les privilèges sur la population, peut se situer dans l'exploitation, le prélèvement qui prend cours depuis le moment où l'ouvrier produit la marchandise et celui où le consommateur en prend livraison. Tous les prélèvements capitalistes ou étatistes ont lieu entre ces deux moments. Les profits ainsi prélevés étant énormes, toute association de consom
On peut même plutôt s'étonner que les bénéfices réalisés par les consommateurs coopérateurs soient si peu élevés. C'est à un vice d'administration qu'ils le doivent.

Le but de la coopération de consommation est la suppression du bénéfice au profit commercial, et l'établissement du juste prix de vente, c'est-à-dire du prix exact de revient majoré des frais généraux et de transport. Tout prix supérieur à ce total laisse une marge appelée le profit commercial, que les coopératives de consommation veulent supprimer.

Suivant l'exemple et la théorie fournis par les pionniers de Rochdale, tisseurs, qui fondèrent en 1843 une coopérative de consommation, les coopératives vendent à un prix égal ou légèrement inférieur à celui du commerce, mais tous les ans ou tous les six mois, reversent aux coopérateurs le trop perçu, sous le nom de ristourne, boni et, après certains prélèvements pour des œuvres sociales, pour les réserves, amortissements, développements, etc...

Il y a une infinité de nuances sur l'emploi de ce trop-perçu. Certaines coopératives, plus véritablement dénommées ligues d'acheteurs, vendent au strict prix de revient, majoré des frais généraux. Mais elles ne progressent pas, n'ayant point de réserves, étant à la merci des crises économiques.

D'autres, comme en Belgique, soutiennent la politique d'un parti (la coopérative est alors la vache à lait des politiciens). D'autres, comme à Saint-Claude (Jura) laissent tout le trop-perçu pour des œuvres sociales, hygiéniques, éducatives, etc...

Cette question est très controversée, mais la majorité des sociétés distribuent aux coopérateurs une partie des trop-perçus, réservant une fraction pour le développement de la coopération ou pour certaines œuvres sociales.

La constitution de réserves promet aux coopératives de se libérer peu à peu du capital, de former ainsi un capital collectif, inaliénable, sorte de bien de main morte, collective, mais active, qui leur permet d'envisager leur développement, de viser à la production dans des usines leur appartenant, de créer des œuvres d'intérêt général, bref tout un programme social.

Mais, il faut bien le dire, sauf quelques exceptions, les tentatives d'organiser la production ont donné peu de résultats, par suite de causes diverses, dont la plus importante est le maintien du salariat dans les usines coopératives.

Trop exclusives, les coopératives de consommation n'ont su ni voulu résoudre cet important problème du salariat, dans leur propre sein, et se sont heurtées à des grèves de leur personnel, et à des luttes entre le coopératisme et le syndicalisme.

Les théoriciens de la coopérative de consommation ont voulu voir dans ce genre de coopération, la solution à tous les problèmes économiques. Mais l'expérience leur montre que le rôle actuel des coopératives de consommation ne va guère plus loin que celui de commerçant et de

commanditaire et client régulier de la production. La coopération de consommation, impuissante à résoudre le problème du salariat, autrement que par des phrases creuses, se rendra compte que ses succès actuels sont dû à sa situation spéciale d'intermédiaire, mais qu'elle devra faire une place à côté d'elle et favoriser les autres modes de la coopération.

Sa valeur sociale au point de vue de l'avenir est plus contestable que celle des autres formes de la coopération, car les capacités commerciales qu'elle forgé sont appelées à disparaître dans une société bien organisée, surtout après une révolution sociale.

Néanmoins, telle qu'elle est, la coopérative de consommation est appelée à jouer un grand rôle, comme agent de répartition, de statistique, de coordination de la circulation et des échanges. Par ses fédérations nationales voire internationales, ses magasins de gros, elle peut devenir l'agent régulateur de toute la circulation économique.

Elle a appris aussi au consommateur ce que le syndicat enseigne au producteur : à tenter de ne plus être exploité, en dénonçant le vol manifeste appelé commerce.

Son influence sociale a déjà été énorme ; elle grandira encore à l'avenir. En s'attaquant aux néfastes intermédiaires, en proclamant la volonté des consommateurs de se défendre envers et contre tous, elle aura contribué considérablement à l'évolution sociale. Dans une société libertaire, son rôle légèrement transformé n'en sera pas moins bienfaisant et incontestable.

- GEORGES BASTIEN.

Accueil

COQUIN

Le mot Coquin est interprété de différente façon selon la personne à laquelle il s'applique ; parfois il sert à désigner un être sans scrupules, propre à toutes les besognes et d'une indélicatesse notoire. « Ce fonctionnaire est un coquin, il profite de sa situation pour se livrer à des actes malhonnêtes. » D'autrefois il est une expression de mauvaise humeur ou de colère. « Mon coquin de fils n'est pas rentré à la maison cette nuit. » Enfin il est également employé dans un sens malicieux. « L'heureux coquin, toutes les femmes sont amoureuses de lui. » (Beaumarchais.)

Au féminin : *Coquine*. Ce mot désigne couramment une femme débauchée et intéressée.

Accueil

CORAN n. m.

Plus exactement: Korañ-lecture. La lecture par excellence. Comme la Bible est le livre sacré des juifs et des chrétiens, le korañ est la lecture sacrée des musulmans.

Le korañ a été écrit, affirme Mahomet (mieux : Mohammed) par Dieu, qui chargea l'ange Gabriel de le révéler par fragments au prophète.

L'histoire de ce livre ne permet pas le silence sur l'histoire de son auteur, dont on a dit trop de mal et trop de bien.

Il est vrai que le korañ est loin d'avoir la valeur littéraire et surtout poétique des livres canoniques des religions de l'Extrême-Orient, ni même de la Bible; tous livres d'ailleurs ayant eu des auteurs multiples. Mais, précisément pour cela, parce que son auteur est unique bien que souvent compilateur, on y relève moins de contradiction, plus d'unité, plus d'ordonnance, osons dire une meilleure administration parce que Mohammed fut un admirable administrateur.

Il fut, de tous les imposteurs religieux, le plus conscient et le plus intelligent. Tous les autres ont été leurs propres dupes, ils ont cru eux-mêmes à leur mission divine. Mohammed, au contraire, a froidement prémédité son œuvre. Il en est resté le maître et ne s'est jamais laissé saisir par elle. En cela il est unique.

De toute son entreprise, rien ne fut confié au hasard.

Intelligent, instruit, doué d'un sens pratique rare chez un grand ambitieux, il se traça de bonne heure un programme qu'il suivit de point en point jusqu'à s'imposer une retraite de quinze années au bout desquelles il ne fit sa « rentrée » que se prétendant illettré.

Le korañ est un des articles de ce programme.

Mohammed est né à la Mecque en l'an 578 de notre ère, son nom, très répandu chez les Arabes, signifie Mo Hamad, c'est-à-dire: l'homme du pays de Hamad, car on se nomme Mohammed chez les Arabes comme on se nomme Lenormand, Poitevin, Dumaine ou Dumesnil chez les Français. Mais certains commentateurs préférèrent un autre sens très soutenable également : loué, comblé de gloire. Ils prêtent à son père des propos qui indiqueraient qu'il croyait au futur rôle de son enfant.

Mohammed était de famille princière, de la tribu des Coréïshites. Il est incontestablement descendant d'Ismaël, donc d'Abraham, le père des croyants.

Selon la légende arabe, quand Agar et Ismaël furent chassés de la tente paternelle, ils se réfugièrent à La Mecque où, quand il fut homme, Ismaël bâtit le premier temple à la gloire de

l'Éternel, 993 ans avant la construction du temple de Jérusalem. Son nom : Caraba, signifie simplement carré et vient de sa forme cubique.

Voici pour l'ascendance de Mohammed. Évidemment des légendes font concorder sa naissance avec de prodigieux phénomènes.

L'enfance du futur prophète fut dramatique: il perdit, à l'âge de deux mois, son père qui lui laissait en héritage cinq chameaux et une esclave éthiopienne. Sa mère l'éleva laborieusement et, quand il eût atteint sa sixième année, elle mourut au cours d'un voyage entre Médine et La Mecque. Il fut recueilli par son grand-père Abd-el-Motaleb, mais ce bon vieillard de cent douze ans mourut tôt après. C'est un oncle, frère utérin de son père, qui recueillit l'orphelin. Cet oncle, nommé Abou-Taleb, lui fit donner une solide instruction. Quand l'enfant eut treize ans il l'emmena avec lui dans ses voyages d'affaires en Syrie. La légende prétend qu'un moine de la région de Damas prophétisa que l'enfant était voué aux plus hautes destinées. Il est en tous cas vrai qu'au cours de ce voyage l'enfant avait eu l'occasion de prouver son sens précoce des affaires, sens qui allait se développer et s'affermir. Outre cela il devait hériter de droit de la charge de son père : préfet du temple de La Mecque.

À quatorze ans il combattit dans les rangs de sa tribu que favorisa la chance des armes.

Il devint bientôt l'homme de confiance chargé des affaires lointaines de Kadige, riche commerçante de sa tribu. Pendant le voyage qu'il fit en compagnie d'un serviteur enthousiaste et témoin prédisposé à l'admiration, les merveilles et les miracles adoucèrent le parcours. Au retour, Mohammed avait à peine vingt-cinq ans, Kadige, sa riche maîtresse, en avait quarante et l'absence du jeune affairiste lui ayant paru longue, elle comprit qu'elle l'aimait, le lui dit, lui offrit sa main que Mohammed accepta.

Nous aurions tort de tirer des conclusions sévères de cette différence d'âge, il est même très probable que Mohammed aima son épouse jusqu'à l'heure où elle mourut, vingt-cinq ans plus tard, car de son vivant il n'usa pas du droit d'épouser plusieurs autres femmes, droit consacré par les lois et les usages des Arabes bien antérieurement à la fondation de l'Islam.

Mohammed avait son plan, il disposait maintenant d'une grande fortune pour le réaliser. Il se retira dans la solitude, le silence et la méditation durant quinze années. Il avait donc quarante ans, Kadige sa femme, en avait cinquante-cinq quand il se révéla prophète.

Il fut d'une extrême prudence et n'entreprit d'abord que les conversions dont il était sûr : son premier disciple fut son adoratrice naturelle Kadige, puis son cousin Ali, fils d'Abou-Taleb qu'il avait à son tour recueilli pendant une famine, puis ses autres proches parents.

Il commença prudemment par raconter une vision où l'ange Gabriel lui serait apparu en lui donnant un message divin à lire. Mais Mohammed avait renié son instruction, il avait embrassé la profession d'illettré et en cela consistait le miracle : cet illettré lisait les messages de Dieu!

Voici le premier verset divin dont l'ange Gabriel lui ordonna la lecture (Koran) :

« Lis, au nom du Dieu créateur.

Il forma l'homme en réunissant les sexes.

Il apprit à l'homme à se servir de la plume;

Lis, au nom du Dieu adorable,

Il mit dans son âme le rayon de la science. »

Et pendant vingt-trois ans le prophète reçut les messages de Dieu par l'ange Gabriel, ils forment cent quatorze chapitres.

Les versets que Mohammed avait lus dans ses extases il les dictait à ses secrétaires qui les inscrivait sur des feuilles de palmier, sur des peaux et des omoplates de moutons.

Ce trésor divin était enfermé pèle-mêle dans un coffre et les versets étaient fidèlement appris par coeur par les disciples de Mohammed.

C'est seulement après la mort du prophète qu'Aboubecr, disciple et beau-père de Mohammed qui, après la mort de Kadige, avait épousé de toutes jeunes filles, recueillit en un volume les précieuses révélations. Le classement en est naïf: les chapitres viennent par ordre de longueur; les plus longs les premiers.

Le Koran prouve que Mohammed avait une solide connaissance de l'Ancien et du Nouveau testament (voir l'article Bible) qu'il cite dans certains passages et dont il s'approprie les termes dans d'autres.

Comme la religion de Moïse, la religion de Mohammed est théocratique. Aussi, le culte et le service de la patrie se confondent avec le culte et le service de Dieu, le chef de l'Église est obligatoirement le chef de l'État.

La doctrine koranique se nomme Islam. Selon le D'Pridoux ce mot signifie foi « qui sauve », selon Savary consécration à Dieu. On pourrait trouver d'autres sens encore, car dans islam se trouve le radical salam qui signifie paix.

Les points essentiels de cette doctrine sont : monothéisme, humilité, prière, jeûne, aumônes, patriotisme, pèlerinage à La Mecque, fatalisme, prédestination, peines éternelles pour les réprouvés, paradis délicieux pour les élus.

L'enfer des Musulmans est simplement calqué sur celui des judéo-chrétiens-catholiques ; mais leur paradis est infiniment plus séduisant, à en juger par ces quelques extraits:

« Chapitre II intitulé : LA VACHE, verset 23. - Ils habiteront des jardins où coulent des fleuves. Lorsqu'ils goûteront des fruits qui y croissent, ils diront : voilà les fruits dont nous sommes nourris sur la terre ; mais ils n'en auront que l'apparence. Là ils trouveront des femmes purifiées. Ce Séjour sera leur demeure éternelle. »

Les anciens auteurs arabes, les « pères de l'Église » des musulmans et, parmi eux, Gelaeddin El Hassan, nous apprennent ce qu'il faut entendre par femmes purifiées : qui ne seront point sujettes aux taches naturelles, vierges, à l'oeil noir, stériles, exemptes de tous besoins sauf de celui d'aimer.

« Chapitre LV. LES MISÉRICORDIEUX. - Ceux qui craignent le jugement posséderont deux jardins...

Dans chacun d'eux jailliront deux fontaines...

Les fruits divers croîtront en abondance...

Les hôtes de ce séjour, couchés sur des lits de soie, enrichis d'or, jouiront, au gré de leurs désirs, de tous ces avantages ...

Là seront de jeunes vierges au regard modeste, dont jamais homme ni génie n'a profané la beauté...

Ces vierges aux beaux yeux noirs seront renfermées dans des pavillons superbes...

Des tapis verts et des lits magnifiques... »

« Chapitre LVI. LE JUGEMENT. - Ils seront servis par des enfants doués d'une jeunesse éternelle...

Qui leur présenteront du vin exquis...

Sa vapeur ne leur montera point à la tête et n'obscurcira point leur raison...

Près d'eux seront les houris aux beaux yeux noirs. La blancheur de leur teint égale l'éclat des perles.

Leurs faveurs seront le prix de la vertu...

Leurs épouses resteront vierges...

Elles les aimeront et jouiront de la même jeunesse qu'eux... »

Il est regrettable que l'auteur qui a fait preuve d'une grande psychologie en remplaçant la contemplation de l'Éternel par le joli paradis dont nous ne venons que de donner une toute petite idée, ait introduit dans son ouvrage les violences du coléreux Saint-Paul. Quel dieu monstrueux que celui qui commet cet abominable crime:

« Dieu a imprimé son sceau sur leurs cœurs et leurs oreilles, leurs yeux sont couverts d'un voile et ils sont destinés à la rigueur des supplices. » (La Vache, II, 6.)

C'est ce dieu qui, vingt versets plus loin, ose poser cette question :

« Pourquoi ne croyez-vous pas en Dieu? » (II, 26)

Il est vrai que nous trouvons au IVe chapitre, LES FEMMES, cette délicieuse contradiction :

« Dieu est l'auteur du bien qui t'arrive, Le mal vient de toi. »

Mais il serait enfantin de chicaner sur ces détails; pour envisager le Korañ du même point de vue que nous avons envisagé la Bible, il nous semble plus juste de procéder par comparaison. Nous pouvons donc considérer que la Bible, moins poétique que les livres de l'Extrême-Orient, a plus d'unité; mais en gardant une grande valeur artistique, voire à cause de cette valeur, elle reste marquée du sceau de l'incohérence poétique. Quand nous passons de la lecture de la Bible à celle du Korañ, nous sommes frappés de l'infériorité du style quoique encore fort joli, de l'infériorité poétique, bien que les versets du korañ soient encore fort musicaux.

Mais quelle supériorité dans la solidité de l'ouvrage! Nous avons, avant cela, lu les jolies élucubrations d'une foule de poètes, nous avons maintenant sous les yeux l'ouvrage positif d'un homme qui sait ce qu'il veut et où il va et qui possède le génie affairiste le plus puissant.

Raoul ODIN

Accueil

CORPORATION n. f.

La Corporation est, dit le dictionnaire, une association d'individus qui exercent une même profession.

La Corporation fut en effet cela pendant très longtemps, sans que le but variât. Aujourd'hui, ce qui en survit est tout différent, quoique l'esprit qui s'en dégage: le Corporatisme, reste encore fortement attaché au passé.

Il faut cependant distinguer entre les corporations du Moyen-Age et les syndicats professionnels d'aujourd'hui, comme il convient d'établir entre les corporations d'autrefois et celles qui sont chères à M. Georges Valois et à ses amis, partisans des États Généraux, de notables différences.

Les anciennes corporations prirent naissance en France vers l'an 1300. La première qui se constitua fut celle des Marchands de Paris. Elle se donna un chef, véritable puissance, qui était chargé de défendre les intérêts de la corporation des marchands. Ce chef prenait le nom de Prévôt des marchands. Le plus célèbre fut Étienne Marcel, dont la statue s'élève à Paris, à côté de l'Hôtel de Ville. Les marchands étaient en quelque sorte, les maîtres de la Cité et Étienne Marcel le vrai maire de Paris.

Il joua d'ailleurs un rôle extrêmement important aux États Généraux de 1355 et obligea la royauté à établir une Charte libérale qui marque dans l'histoire.

Les corporations restent toutes puissantes pendant toute la période de 1355 à 1789. Jugées comme une entrave au progrès par la Constituante, elles furent définitivement supprimées en 1791, après que Turgot en eût lui-même ordonné la suspension quelques années plus tôt. Là s'arrête l'histoire des vieilles corporations.

Sous l'ancien régime, les corporations étaient des associations d'individus exerçant la même profession dans une même localité. Les membres étaient liés entre eux par des droits et des devoirs. L'entrée dans la corporation était difficile. En fait, bien qu'elle groupât tous les individus qui exerçaient un même métier : apprentis, compagnons et maîtres, seuls ces derniers dirigeaient la corporation.

Les maîtres formaient entre eux, la maîtrise qui gouvernait le métier. Ils avaient faculté de transmettre leurs pouvoirs à une jurande, sorte de Conseil de maîtrise qui avait charge de défendre les intérêts de la corporation.

On entrait dans la Corporation par tradition, de père en fils, en qualité d'apprenti. On n'accédait au titre de Compagnon qu'après un stage de plusieurs années et avoir subi un certain nombre d'épreuves dont le compagnonnage, aujourd'hui presque disparu, avait conservé les coutumes peu intéressantes, pour ne pas dire plus.

Enfin et par exception, sauf par héritage ou mariage, le compagnon devenait maître après avoir accompli un chef-d'œuvre, c'est-à-dire après avoir prouvé ses capacités professionnelles en réalisant un travail professionnel délicat.

L'esprit des Corporations était nettement conservateur. Ce n'est qu'après de longs et patients efforts par exemple, que Jacquard réussit à faire comprendre l'utilité du métier à tisser et pourtant les corporations de cette époque (1820) étaient singulièrement plus évoluées que celles du moyen-âge.

La Corporation permettait aussi une exploitation sans limite des travailleurs: apprentis et compagnons. Lyon fut à différentes reprises, le théâtre de luttes terribles entre maîtres et compagnons.

En entrant dans une Corporation, l'individu s'engageait à ne jamais changer de métier. Il était rivé à son métier comme l'esclave à sa chaîne et il ne différait guère de ce dernier.

Si les corporations disparurent officiellement en 1791, leur esprit ne cessa pas de prédominer jusqu'en 1848.

Il fallut que le socialisme fît sa première apparition pour que se modifiassent un peu les aspects de ce mouvement particulier. Ce sont bien, en fait de véritables corporations qui subsistent jusqu'à la naissance de la première Internationale.

Leur esprit ne continue pas moins à se manifester et le mouvement syndical lorsqu'il s'éveillera vers 1875 et s'affirmera déjà puissant sans être légal quoique toléré, en 1879, sera dominé, lui aussi, par l'esprit conservateur que lui léguèrent les corporations d'autrefois.

La législation du mouvement syndical en 1884, sa formation en syndicats de métier lui conservent son caractère jusqu'aux environs de 1896 et on peut dire qu'il ne s'évadera réellement de ce cadre exclusivement corporatif qu'avec l'apparition des Bourses du Travail en 1892.

C'est de 1902 à 1906, que le corporatisme et le syndicat professionnel limité à ce rôle subalterne, seront de plus en plus rejetés dans l'ombre pour faire place au syndicalisme social et de lutte de classe.

Néanmoins en dépit des efforts des militants, le vieil esprit des corporations subsiste encore de nos jours. La besogne à accomplir pour le détruire reste considérable.

En effet, de divers côtés, on cherche à faire revivre les corporations supprimées

par la loi Lechapelier.

Tandis que M. Duguit veut créer un vaste système de fédéralisme professionnel qui doit trouver son aboutissant dans la constitution d'un parlement professionnel qui doit, selon M. Duguit être le « contre-poids nécessaire à l'action étatique du Parlement politique », MM. Georges Valois, Eugène Mathon et Latour du Pin, théoriciens ou praticiens du syndicalisme royaliste ou conservateur, veulent, à l'instar de Mussolini et de Rossoni en Italie, instituer des corporations sociales et des corporations économiques sur des bases qui ne sont pas très éloignées des corporations fascistes en Italie.

« Il faut, disait Mathon à une réunion de notables qui s'est tenue à Paris, le 18 octobre 1923, instituer une représentation des intérêts professionnels et créer sur cette base un organe consultatif qui éclairera les pouvoirs publics dans l'examen des problèmes techniques. De la sorte, les intérêts particuliers cèderont le pas aux intérêts généraux. Mais la représentation des intérêts suppose une organisation de ces intérêts. Ils devront donc être coordonnés, et la pierre angulaire du système sera la Corporation ».

Et M. Mathon, qui est, ne l'oublions pas, le Président du Comité Central de la Laine, définit ainsi qu'il suit le rôle et le caractère des corporations.

Dans celles-ci entreront - et obligatoirement - tous ceux qui ont des intérêts professionnels communs : la corporation de métier groupera donc à la fois : le patron, le technicien et les ouvriers. A sept siècles de distance c'est le vieil esprit qui revient.

Suivant ce magnat de l'industrie, la corporation revêtira deux aspects très nets: l'aspect social et l'aspect économique, c'est la particularité essentielle de sa thèse.

1° La corporation sociale sera caractérisée par une collaboration étroite entre les patrons et les ouvriers qui auront des délégués respectifs au Conseil corporatif. Elle étudiera les questions de salaire, de main-d'œuvre, d'apprentissage. Elle aura un patrimoine indivisible qui, appartenant à tous ses membres, les incitera à développer sa prospérité. Les conflits possibles entre patrons et ouvriers seront déferés à des juridictions corporatives. Tout patron dont le tort sera reconnu pourra être frappé d'interdit par la corporation qui assurera aux ouvriers la continuation du paiement de leurs salaires.

À l'inverse, un patron dont les ouvriers auront déclaré la grève sans motifs valables sera soutenu par la corporation, qui protégera son industrie, se préoccupera de ses commandes en cours, etc...

2° Autre sera le rôle de la corporation économique qui sera exclusivement dirigée par le patronat, car c'est lui qui possède les entreprises et assume la responsabilité de leur gestion.

En résumé, dit M. Mathon, nous voulons faire revivre la corporation et nous croyons que c'est elle qui pourra résoudre à la fois les difficultés d'ordre économique

sous la direction exclusive des chefs et les difficultés d'ordre social par la collaboration des patrons et des ouvriers.

La corporation économique nommera un « Conseil économique », qui s'occupera des intérêts généraux professionnels, veillera au respect de la discipline corporative. Ce Conseil pourra même légiférer au sein de la corporation. Il déterminera les conditions de la production, des prix de revient, etc... Il pourra imposer ses membres suivant un taux qu'il fixera.

Les pouvoirs de la corporation seront limités par ceux des autres corporations. Il y aura des corporations de consommateurs qui assureront une représentation de la famille. Cette pression du consommateur fera disparaître la spéculation illicite, les coalitions, etc...

Des tribunaux intercorporatifs jugeront les litiges éventuels entre corporations. L'État n'interviendra que le moins possible dans cette organisation. Il en sera seulement le tuteur, l'arbitre.

Et voici la caractéristique essentielle du système. Au-dessus de la corporation locale sera instituée une corporation régionale qui représentera les intérêts dont elle a la charge auprès des États provinciaux. Au-dessus encore, il est prévu une corporation nationale qui agira de même aux États-Généraux.

Dans ces États, les grands problèmes économiques seront discutés par des gens compétents qui soumettront leurs projets aux pouvoirs publics, ayant seuls qualité pour homologuer.

D'autre part, l'État devra constituer un Ministère de « l'Économie nationale », organisé sur le plan même des corporations. Il délèguera un représentant au Conseil Économique de chaque corporation et son chef sera permanent.

Par là une impulsion efficace pourra être donnée à la production. L'État pourra concéder à des corporations diverses certaines gestions qu'il assume mal. Il arbitrera les conflits d'intérêts, sauf appel devant la Cour suprême inamovible.

Tel est l'habile système que préconisent le haut patronat conservateur et les théoriciens d'Action française.

Il n'est pas difficile de comprendre à quoi doit mener une résurrection des corporations envisagées sur ces bases nouvelles. C'est le renforcement de l'autorité et l'installation d'un dictateur qui, dans l'esprit des auteurs de ce plan, doit être un roi.

Quelle que soit le caractère et le titre de ce dictateur, ce qui importe c'est la menace que représente une telle conception qui a pour aboutissant la consécration définitive des privilèges du patronat de droit divin.

Aussi, a-t-on le droit de s'étonner lorsqu'on voit de bons camarades s'engager

inconsidérément dans la voie de ce retour à la corporation par le développement intempestif de l'esprit corporatiste...

Le salut consiste dans une organisation aussi scientifique que possible du prolétariat sur les bases industrielles et tous les efforts doivent tendre à obtenir ce résultat au plus tôt, si l'on ne veut être finalement distancé par un adversaire redoutable et agissant.

C'est ce que nous examinerons lorsque nous analyserons le syndicalisme et sa structure.

- Pierre Besnard

Accueil

CORPORATISME n. m.

Esprit particulier qui découle de l'exercice d'une profession déterminée. Le Corporatisme devient souvent même chez certains individus évolués ou qui se prétendent tels, une sorte d'orgueil qui les fait considérer leur profession comme supérieure à toute autre et s'estimer eux-mêmes au-dessus des autres travailleurs.

Cet esprit est une survivance des vieilles corporations d'autrefois. De nos jours, nombreux sont encore les « ouvriers qualifiés », les « compagnons » qui s'imaginent être supérieurs socialement, intellectuellement, aux « manœuvres », aux « ouvriers spécialisés » et cela dans tous les pays.

Le corporatisme n'est autre chose, en somme, que « l'esprit de corps » ouvrier.

De même que l'esprit des corps militaires oppose les uns aux autres fantassins et cavaliers, l'esprit corporatiste oppose, dans les mêmes conditions, les ouvriers aux autres ouvriers.

Le Corporatisme, comme « l'esprit de corps » est savamment entretenu par les gouvernants et les patrons.

Dresser les travailleurs d'une profession contre ceux d'une autre, opposer dans une même profession, les prolétaires exerçant des métiers différents, compartimenter le métier en spécialités dont les éléments travailleurs se jalouseront, c'est la tactique préférée du patronat.

Il faut d'ailleurs reconnaître que, jusqu'à maintenant, elle a presque toujours réussi, en dépit de tous nos efforts pour faire comprendre aux ouvriers que, socialement, ils sont tous égaux, qu'ils sont au même titre, chacun dans leur métier, dans leur profession, indispensables à l'exercice de la vie sociale.

Faire comprendre à tous qu'il n'y a pas de profession privilégiée, que

les intérêts généraux de tous les ouvriers sont semblables, voilà le grand but à atteindre, le premier que doit se donner comme objectif constant toute la propagande syndicale et sociale.

Le jour où l'électricien, le maçon, le dessinateur, le vidangeur, le cheminot, le métallurgiste, etc., auront compris cela, le corporatisme, dans ce qu'il a de mauvais, de nuisible, de conservateur, de rétrograde, de déformant, aura vécu, Ce jour-là l'unité morale du prolétariat sera réalisée. Et les barrières corporatives étant brisées, le patronat sera aussitôt, par voie de conséquence, privé de l'un de ses moyens de pression et d'action peut être le plus puissant, le plus efficace.

On peut donc dire que le corporatisme s'oppose, et fortement, à révolution sociale du mouvement ouvrier. Il est assez paradoxal d'ailleurs que des ouvriers, qui se déclarent eux-mêmes syndicalistes révolutionnaires, œuvrent en ce moment, et de toutes leurs forces, pour faire revivre le corporatisme plus intensément que jamais.

Ils devraient s'apercevoir qu'en agissant ainsi, ils fournissent à nouveau au capitalisme une arme qu'avaient émoussée trente années de propagande intelligente et constante.

Le développement du corporatisme, de l'esprit égoïste qui se dégage de sa pratique est néfaste au-delà de tout ce qu'on peut imaginer.

C'est au nom des intérêts corporatistes qu'on défend, dans certaines professions, les fameux us et coutumes qui sont périmés depuis 50 ans, au lieu de chercher à en imposer de nouveaux, en rapport avec la vie actuelle. Cette action est nettement conservatrice et inconcevable.

C'est encore au nom des mêmes intérêts qu'on entreprend, sans coordination, sans liaison, sans consultation préalable, les actions les plus diverses, les plus contradictoires, presque toujours vouées à l'insuccès le plus complet.

Même quand elles réussissent, ces actions n'ont que peu de valeur. Elles ne permettent guère que d'obtenir des résultats partiels, qui exacerbent davantage les rapports entre travailleurs, pour le plus grand bénéfice des employeurs.

C'est de la pratique constante du corporatisme, de la valeur donnée à tel ou tel métier, valeur reconnue et exaltée par les ouvriers qu'est passée

dans les mœurs générales, la théorie, confirmée par le fait, de l'inégalité sociale, de l'utilité plus ou moins grande de telle ou telle profession et partant, de la rétribution différente des travailleurs exerçant ces professions. Le Corporatisme a donné naissance à un catalogue social de la valeur de la force travail, établi par les patrons et accepté comme tel par les ouvriers.

Toutes les grèves pour les augmentations de salaires, qui ont pour but de maintenir les principes de la loi d'airain, sans jamais solutionner cette insoluble question sont le résultat du Corporatisme. La survivance du Corporatisme les a rendues inévitables et indispensables.

Alors qu'il s'agit de proclamer l'égale utilité et l'identique rétribution de toutes les fonctions sociales, qu'il convient, dans la société actuelle, de poursuivre l'établissement d'un minimum de salaire régional ou national pour toutes les professions, les ouvriers, faisant inconsciemment le jeu des patrons, luttent pour des augmentations parcellaires, localisées qui les épuisent en efforts stériles et les obligent à des actions constantes dont le bénéfice va toujours aux mercantis, aux logeurs, aux propriétaires, etc..., qui ne manquent jamais, ceux-là, à chaque augmentation partielle des salaires de faire subir à toutes choses une augmentation générale qui frappe, elle, l'ensemble des travailleurs. Et on continue, toujours ainsi, sans changement. On s'agit sans résultat, on perd temps et force dans ce Don Quichottisme au lieu de poursuivre efficacement et sérieusement des conquêtes solides qui assureraient matériellement et moralement une vie meilleure à tous les travailleurs, quelle que soit leur profession.

En dehors de ces arguments péremptoires, dont nul ne peut contester la valeur, il en est d'autres, non moins sérieux, qu'il convient d'examiner et de retenir.

N'est-il pas ridicule, en effet, qu'en notre époque de civilisation industrielle, où tout repose sur l'organisation pratique de l'industrie évoluant sur le plan régional, national et international, on parle encore de corporatisme ?...

Alors que, pour répondre à l'action intelligente des Cartels d'industrie, des Trusts nationaux, des Consortiums internationaux, le Syndicalisme devrait faire tous ses efforts pour modifier son organisation interne, adapter ses organes à leur rôle nouveau, créer ceux qui lui sont nécessaires et n'existent pas, on assiste à ce spectacle d'un mouvement « figé » dans le passé, dont l'action, la propagande conservent des formes désuètes.

Il faudra pourtant, s'il veut vaincre, que le travail s'organise sur le même plan que le Capitalisme.

Aux formations tantôt massives, tantôt alertes et vigoureuses du Capitalisme, le mouvement ouvrier doit opposer des forces organisées aussi scientifiquement.

Hors de là, pas de succès possible. Le Corporatisme, survivance d'un passé vieillot, doit disparaître pour, faire place à une conception plus saine, plus adéquate de nos forces.

Le Corporatisme, conservé par le pré-syndicalisme, ayant servi de gymnastique au syndicalisme bégayant de 1879-84, a fait plus que son temps. Qu'on l'enterre sans De profundis.

Il n'a qu'un bon côté, un seul : Faire aimer à l'ouvrier son métier. Il n'est pas difficile à ce travailleur de conserver cette vertu, de la développer en prévision des nécessités révolutionnaires de demain qui exigeront devant la défection presque certaine d'une partie assez importante de techniciens, des connaissances pratiques et techniques étendues, pour assurer le fonctionnement de l'appareil de la production dans toutes ses sphères.

Qu'on cultive celui-ci, mais qu'on abandonne sans plus tarder celui-là. C'est une nécessité impéneuse.

Pierre BESNARD

Accueil

CORRECTION (MAISONS DE) n. f.

« Établissements dans lesquels on place les enfants pervers, mauvais ayant ou non commis un délit — et ayant pour but la rééducation morale de l'enfance », telle est la définition bourgeoise et officielle de ces maisons.

En vérité, il y a loin de cette définition à la réalité et le but recherché n'est jamais atteint car, d'après les statistiques on peut se rendre compte que les 99 % des gosses qui ont séjourné dans les maisons de correction en sortent tout à fait dépravés.

On peut dire, sans s'exposer à être taxé d'exagération, que les maisons de correction sont les plus grands fournisseurs de contingents du bagne, des prisons, de Biribi et de la guillotine.

L'idée de ces établissements revient aux religieux et date de la révocation de l'Édit de Nantes (1685).

Lorsque, sous l'influence des Jésuites, Louis XIV enjoignit aux protestants de se convertir au catholicisme sous peine des galères et de « mort civile », les prêtres s'inquiétèrent tout de suite des enfants de ceux qui ne voudraient pas abjurer leur confession religieuse et une ordonnance royale les autorisa à se saisir des gosses des deux sexes pour « les rééduquer religieusement ». Les premiers temps on enlevait les enfants et on les plaçait dans les couvents pour en faire soit des moines, soit des religieuses. Mais certains de ces fils d'hérétiques ne voulurent point se plier docilement aux ordres de leurs nouveaux confesseurs ; aussi l'Église, par ordonnance royale du 19 mai 1692, fut autorisée à ouvrir des maisons de correction destinées à punir les enfants rebelles et à les ramener par tous les moyens dans la voie du salut.

Par la suite, les prêtres ouvrirent des maisons de filles repenties, destinées à recevoir les jeunes filles arrêtées pour s'être livrées à la débauche. Et puis, enfin, le cercle des maisons de correction fut élargi et l'on confia aux pères de l'Église la tâche de « corriger » les enfants coupables de délits ou de crimes et que leur jeune âge soustrayait à la justice ordinaire.

La révolution de 1789 abolit ces établissements, mais quand Louis XVIII monta sur le trône il rétablit, par une ordonnance datée du 27 janvier 1816, tous les édits royaux de Louis XIV et Louis XV. Mieux, même, il autorisa les bons pères à se saisir des enfants des républicains et de les

« rééduquer religieusement ».

Louis-Philippe restreignit le pouvoir des prêtres et ne leur accorda plus que les enfants délictueux ou les filles se livrant à la débauche.

La révolution de 1848 abolit cela, mais Napoléon III rétablit ce privilège. Toutefois, il créa des maisons de correction dépendant directement de l'administration pénitentiaire, dans lesquelles les prêtres et les religieux faisaient office de gardiens. Puis en 1863, un décret plaça les maisons de correction religieuses sous le contrôle du président de la Cour d'appel du ressort.

Enfin, le 14 décembre 1905, à la suite de la loi sur la séparation des églises et de l'État, un décret d'administration publique plaçait toutes les maisons de correction dans les mains de l'administration pénitentiaire.

Il y a actuellement treize maisons de correction en France.

Dix dites *colonies d'éducation pénitentiaire* pour les garçons : *Aniane* (Hérault) ; *Auberives* (Haute-Marne) ; *Belle-Isle* (Morbihan) ; *Les Douaires* (Eure) ; *Eysses* (Lot-et-Garonne) ; *Sacuny* (à Brignais, Rhône) ; *Saint-Hilaire* (Vienne) ; *Saint-Maurice* (Loir-et-Cher) ; *Le Val d'Yèvre* (Cher) ; *Gaillon* et trois *colonies de préservation pour jeunes filles* : *Cadillac* (Gironde) ; *Clermont* (Oise) et *Doullens* (Somme).

Les maisons de *Clermont* pour les filles et de *Gaillon* et *Eysses* pour les garçons, ont un règlement plus rigide, car elles sont des colonies *correctionnelles* destinées à recevoir les « incorrigibles » des autres maisons.

Ces établissements dépendent du ministère de la Justice et sont administrés tout à fait comme les prisons : à la tête de chacun, sont : un directeur, un gardien gardiens et un contrôleur du ministère, chargé « en principe » de veiller aux intérêts des colons — mais en réalité qui joue uniquement, comme, du reste, dans les prisons, le rôle de sous-directeur.

En plus des gardiens ordinaires, le Gouvernement adjoint encore un détachement de soldats dont le nombre va de vingt jusqu'à cent vingt (comme à Clermont et à Eysses).

Il doit y avoir en outre, un instituteur, mais dans certaines maisons cela a été jugé superflu et c'est un gardien qui remplit cet office.

Le règlement est très sévère et identique à celui des Maisons Centrales d'adultes. Une discipline des plus féroces doit régner et les enfants sont à la merci des gardiens.

Chaque manquement au règlement équivaut à une punition qui s'aggrave chaque fois. Les colons délinquants sont amenés au « Prétoire », audience que donne le directeur aux gardiens qui

ont à se plaindre ou à signaler des contraventions au règlement.

Le gosse comparaît devant le directeur — ou, à son défaut, le gardien-chef — et ne peut fournir aucune explication. Sitôt que le gardien s'est expliqué, le gosse s'entend condamner à l'une des sanctions prévues par le règlement. Ces sanctions sont ainsi échelonnées :

1° *Pain sec* ; allant de quatre à quinze jours (qui peut être renouvelée incessamment) ; pendant tout le temps de sa punition le gosse reçoit chaque jour une ration de pain, et tous les quatre jours une gamelle de bouillon le matin et une gamelle de légumes le soir ;

2° *Cachot* ; de huit jours à un mois (en principe, pour toute peine de cachot dépassant un mois, le directeur doit se faire approuver par le ministère, mais on a trouvé le moyen de tourner la difficulté : quand le gosse a fini sa peine d'un mois, on le fait de nouveau comparaître au prétoire où il se voit renouveler sa punition) — même régime alimentaire que le pain sec, avec, en plus, la détention dans un cachot sans air et sans lumière ;

3° *Salle de discipline* ; de huit jours à un mois et demi. Un des plus terribles supplices que l'on puisse endurer.

La « salle » est une pièce d'à peu près quinze mètres de long sur trois de large. Au milieu est tracée une piste circulaire de 0 m. 40 de largeur. Les gosses doivent marcher sur cette piste au pas cadencé de six heures du matin à huit heures du soir (un quart d'heure de marche alternant avec un quart d'heure de repos) ; les pieds nus dans des sabots sans bride et non appropriés à la pointure (ce qui fait que les punis ont les pieds en sang au bout de la journée). Ils doivent marcher les bras croisés sur la poitrine et touchant le dos de celui qui les précède.

Inutile d'ajouter que tous, indistinctement, sortent de la « salle » pour aller à l'infirmerie.

Mais si le gosse tombe malade avant l'expiration de sa punition, il doit, en sortant de l'infirmerie, retourner à la « salle » pour accomplir la fin de sa peine.

4° *Les fers* ; allant de 4 jours à un mois. C'est la peine du cachot avec cette aggravation que le gosse a les pieds enfermés dans des pedottes et les mains dans des menottes. Quelquefois, même, on applique la crapaudine, c'est-à-dire que l'on attache les mains et les pieds derrière le dos et que l'on fait rejoindre l'extrémité de ses membres par une corde solidement serrée. L'enfant doit boire, manger et même faire ses besoins dans cette position. Ce qui fait qu'au bout de deux ou trois jours le gosse, mis dans l'impossibilité de se dévêtir, fait ses besoins dans son pantalon et reste dans ses excréments jusqu'à l'expiration de sa punition.

Enfin, à la colonie d'*Eysses*, on a ajouté à cela la *basse fosse*. Cet établissement est un ancien couvent de dominicains et il y a (à titre historique, dit-on) une ancienne oubliette dans

laquelle les bons pères devaient plonger les moines hétérodoxes.

On envoie, maintenant, pour une période de un à quatre jours les délinquants trop « terribles ».

Attachés aux pieds et aux mains, les gosses sont descendus au bout d'une corde. L'atmosphère est nocive et, sans air, envahi par l'humidité, le malheureux risque l'asphyxie.

Tous les huit heures il est remonté au bout de la corde et examiné par un docteur qui n'a qu'un seul devoir : déterminer si le gosse peut supporter encore huit heures de supplice.

Il est arrivé que le docteur se trompe... alors à la huitième heure on remonta un cadavre !

Nourriture. — La nourriture est à peu près la même qu'en prison ; matin : bouillon ; soir : soupe et légumes (oh ! si peu). Jeudis et dimanches une petite et très mince tranche de matière caoutchouteuse qu'on dénomme viande par euphémisme. Les gosses non punis ont du pain à volonté — mais il y en a très peu qui profitent longtemps de cet avantage. Autrement ils ont à peu près la ration que l'on accorde dans les prisons.

Travail. — Tout détenu est astreint au travail. Dans les colonies possédant assez de terrain, les gosses sont pour la plupart employés aux travaux agricoles.

Dans les autres et dans les maisons de filles, ils sont alors, comme dans presque toutes les prisons, exploités d'une manière féroce.

Des « entrepreneurs » du dehors ont obtenu la concession des travaux. Les gosses fabriquent un peu de tout pour le bénéfice du concessionnaire. Ils sont alors sous la surveillance non seulement de leurs gardiens mais encore d'un contremaître civil n'appartenant pas à l'administration et salarié par l'entrepreneur pour « diriger » la production.

Comme de bien entendu, les gosses ne touchent pas un sou de leur labeur — sauf de rares exceptions — et ils sont « tâchés » ; c'est-à-dire qu'ils doivent accomplir une quantité déterminée de travail. La « tâche » n'est pas conditionnée à la capacité productrice de chaque gosse — elle est déterminée arbitrairement par le directeur.

Si le colon est malhabile ou malade et qu'il ne fasse pas la production déterminée, il est alors conduit au prétoire et se voit appliquer pour « défaut de tâche » les mêmes punitions, énumérées plus haut, que pour les infractions au règlement.

Comme on peut s'en rendre compte par la description ci-dessus, les enfants sont traités aussi durement (quelquefois davantage) que les adultes.

Des faits scandaleux se sont produits, des gosses ont été torturés et même assassinés dans ces maisons — des enquêtes furent faites depuis 1905 par des hommes de différentes tendances et toutes ont dévoilé des faits horribles. Mais nous ne les relèverons pas en cette étude. Notre but étant d'étudier l'institution et non les faits ; d'autre part nous ne voulons donner nulle place au sentiment — ce qui ne serait pourtant pas hors de propos.

Il y a d'autres sortes de maisons de correction :

Les maisons de préservation, les patronages de l'enfance, les œuvres de relèvement moral et les patronages religieux.

Les maisons de préservation peuvent être divisées en deux catégories : les prisons et maisons d'enfants. Elles ne sont point destinées à recevoir des enfants délictueux. C'est seulement à la demande des parents que les enfants sont détenus dans ces établissements. Quand des parents ne sont pas contents ou veulent pour de motifs mesquins se débarrasser de leurs enfants, ils vont au commissariat de police et, moyennant un versement de tant par jour (les sommes varient suivant la richesse des parents) ils font appréhender leurs gosses qui sont mis dans ces maisons jusqu'à ce que les parents les réclament ou cessent de payer la redevance. Dans le deuxième cas, si les parents déclarent se désintéresser de leur progéniture (il se trouve, hélas ! des pères et des mères assez dénaturés pour faire cela), les gosses sont placés dans les patronages.

Patronages religieux. — Les prêtres, ces gens qui, à leurs dires, prêchent la loi d'amour, jouent un rôle prépondérant dans la répression de l'enfance.

À côté de leurs maisons de correction, ils avaient imaginé une combinaison très lucrative.

Quand un enfant échappé de ses parents était arrêté en état dit de « vagabondage » les prêtres demandaient au magistrat de leur confier l'enfant jusqu'à sa majorité, soi-disant pour lui apprendre un métier et pour le relever moralement. Et ils avaient monté de vastes établissements agricoles, en province, dans lesquelles ils exploitaient d'une façon atroce les petits malheureux qui leur étaient imprudemment confiés. Des scandales éclatèrent qui firent fermer bon nombre d'établissements, et depuis 1905 l'État ne leur confie plus de gosses. Alors ils trouvèrent autre chose, ils allèrent chez les parents pauvres et chargés de marmaille ou bien chez ceux qui étaient mécontents de leur enfant et ils leur demandèrent des gosses. Les garçons sont pour la plupart employés à l'agriculture, les filles dans les ouvriers, et ce, jusqu'à leur majorité. La vie y est aussi infernale que dans les maisons de correction de l'État.

Patronages de l'enfance. — Ceux-là sont l'invention de grands « philanthropes ». Au fur et à mesure que les scandales éclataient dans les patronages religieux, les soi-disant démocrates approfondirent le problème de l'enfance. Se servant d'appuis politiques, ils ne tardèrent pas à se voir

autoriser à monter des œuvres similaires aux patronages cléricaux. Associés, ils créèrent des « œuvres pour le relèvement moral de l'enfance ». Puis une législation fut mise au point, qui créait les tribunaux pour enfants. Alors ce fut et c'est demeuré l'âge d'or pour ces individus.

Tous les délits, contraventions et crimes commis par des mineurs âgés de moins de seize ans (depuis on a étendu à dix-huit ans la limite), sont soumis à la juridiction spéciale du tribunal d'enfants.

Ce tribunal est composé d'un président et de deux juges assesseurs. Un substitut représente le Gouvernement. L'accusé a le droit de se faire défendre par un avocat — mais en plus du tribunal correctionnel ordinaire, un sixième personnage entre officiellement en scène. C'est un avocat ou un représentant d'un patronage ou d'une œuvre de relèvement.

Après la plaidoirie et le réquisitoire, ce représentant se lève et demande (ce qui est toujours accordé sauf dans les cas graves) qu'on lui confie l'enfant jusqu'à sa majorité.

Et le tribunal pour enfants de la Seine est même présidé par M. Rollet qui est en même temps fondateur-président d'une œuvre qui porte son nom : le patronage Rollet.

En outre des enfants « confiés » par le tribunal, ces patronages acceptent aussi les gosses amenés par les parents.

Une fois l'enfant dans leurs mains, ils le laissent quelque temps dans la « maison mère » où ils font des travaux pour le compte d'entrepreneurs civils. Si l'enfant travaille bien, qu'il est un peu malingre, ils le gardent là jusqu'à sa sortie. Il aura à subir le même régime que dans les maisons de correction de l'État, les mêmes punitions (moins la salle de discipline) et le même traitement alimentaire. Seulement, une fois par mois (s'il est sage) il pourra voir ses parents au parloir. Il gagnera environ quatre ou cinq sous par jour pour un labeur exténuant et malsain.

Autrement il sera placé chez des cultivateurs, dans une bourgade lointaine de province.

Là, il devra travailler dur et, sans souci de ses possibilités physiques, il devra exécuter du petit jour à la tombée de la nuit, les travaux les plus pénibles et les plus répugnants ; il subira toutes les vexations et même les mauvais traitements de maîtres qui n'ont nul besoin de se gêner — il y a bien un inspecteur qui passe ou devrait passer tous les ans, mais si le gosse réclame il est considéré comme mauvaise tête et, en fin de compte c'est toujours lui qui aura tort.

Certes il pourra écrire à ses parents, mais le paysan lira les lettres avant de les envoyer.

Naturellement il sera aussi mal, sinon plus, que le sont d'ordinaire les petits valets de ferme.

Il touche un salaire de 100 francs par an, mais dessus il lui est retenu 60 % pour ses

vêtements et sa nourriture.

S'il réussit à s'évader et s'il est repris, on l'envoie directement en colonie pénitentiaire — quelles que soient les raisons qu'il puisse donner.

Cependant que les patronages touchent une redevance de l'État, plus une redevance du paysan.

Certaines de ces œuvres — comme le patronage Julien — sont montées par actions et distribuent en fin d'année des dividendes à leurs sociétaires.

Œuvres de relèvement moral de jeunes filles. — Ces œuvres fonctionnent à peu près comme les patronages, à cette exception qu'elles ne placent pas chez des particuliers.

Montées de la même façon que les patronages, elles reçoivent leurs contingents des tribunaux d'enfants.

Seulement elles ont encore une « clientèle » spéciale — mais ici il faut expliquer une monstruosité de la loi sur la répression de l'enfance.

En principe une jeune fille a le droit de quitter ses parents à quinze ans, à condition qu'elle mène une « existence sans reproche » et qu'elle puisse prouver qu'elle peut vivre de son propre travail.

Il en est toutefois autrement en vertu d'une « loi sur la protection de l'enfance » votée en 1912.

Une jeune fille quitte-t-elle ses parents sans les prévenir et ceux-ci, désolés et inquiets de ne la point voir revenir, vont-ils au commissariat faire part de leurs inquiétudes ? — Si la jeune fille est retrouvée, on l'arrête et, sans prévenir les parents, on la fait comparaître devant le tribunal d'enfants qui la confie à une œuvre de relèvement jusqu'à sa majorité. Les parents protestent-ils ? On leur dit que leur démarche auprès du commissaire a été considérée comme un dépôt de leur enfant. Veulent-ils faire appel du jugement ? qu'ils sont incapables de surveiller « dignement ». Le procureur de la République leur apprendra que ce n'est pas un jugement mais une « décision » qui a été prise par le tribunal et qu'en conséquence leur instance en appel est irrecevable en droit.

J'ai eu, malheureusement, trop de preuves de cela apportées, alors que je faisais une enquête dans le *Libertaire*, par des parents indignés et désolés, mais impuissants, qui demandaient depuis de longs mois qu'on leur rendit leur fille sans qu'ils pussent obtenir gain de cause.

Les fillettes sont enfermées comme dans les prisons de femmes. Elles travaillent dans la

journee dans des ouvriers, ne gagnent rien ou dix sous par jour, suivant les maisons ; ont le même régime que dans les prisons, tant au point de vue discipline, punitions, hygiène et régime alimentaire. Elles peuvent voir une fois par mois (à condition de ne pas avoir été punies dans le mois) leurs parents au parloir en présence d'une surveillante.

Et, comme pour les patronages, certaines « œuvres de relèvement » sont constituées par actions et distribuent des dividendes annuels.

But recherché par le législateur. — Admettons pour un instant la sincérité de ceux qui ont combiné le système des maisons de correction. Quel était le but qu'ils se proposaient d'atteindre ? Quelles sont les raisons données pour le maintien d'un pareil état de choses ?

Voici comment parlent les « protecteurs » de l'enfance :

« Soit par de mauvaises fréquentations, soit par manque de surveillance des parents, soit encore par les mauvais exemples de ceux-ci, il y a des enfants qui commettent des délits, qui, petit à petit se pervertissent et qui ne tarderaient pas, si nous n'y mettions bon ordre, à devenir de dangereux bandits.

La plupart du temps, nous voulons bien l'admettre, l'enfant agit plutôt par inconséquence, mais le vice devient vite une habitude.

Il faut donc soustraire l'enfant qui a des tendances au vice, à l'ambiance dans laquelle il vit.

Il faut le placer dans des lieux où il apprendra la force de la vertu, où il sera rééduqué totalement et d'où il sortira homme sain physiquement et moralement, ayant appris la vertu du Travail.

Au reste, ce ne sont pas des maisons de répression, mais uniquement, comme leur titre l'indique, des maisons de « correction morale » ou si vous aimez mieux, des espèces de *sanatoria* moraux que nous établissons. Si au début il y a la pénitence, c'est uniquement pour leur faire comprendre qu'ils ont fauté et que toute faute doit avoir sa punition. »

Causes du mal. — On pourrait répliquer à ces « bonnes âmes » beaucoup de choses.

Quelles sont, en effet, les causes de la perversion de l'enfance ?

Le mauvais exemple ? — eh, oui ! Mais pas celui des parents : celui que leur donne la société par sa composition et son essence même.

Quels sont, pour la presque totalité, les enfants « pervertis » ? Des enfants pauvres, de familles nombreuses.

En effet prenez les statistiques et dénombrez les enfants. 98% sont ou des gosses de familles nombreuses, ou des gosses de veuves, ou de filles-mères, ou des orphelins.

Or, promenez-vous un instant dans les rues des villes. Qu'y voyez-vous ? De grands magasins ayant des étalages somptueux, des maisons d'alimentation aux vitrines emplies de toutes sortes de bonnes choses, des pâtisseries étalant des friandises convoitables, des tailleurs exposant les costumes les plus divers, des cordonniers montrant des chaussures de toutes formes.

Pénétrez maintenant dans la vie des gosses de pauvres. Que remarquez-vous ?

D'abord leurs parents travaillent toute une longue journée pour ne ramener qu'un salaire insuffisant à l'aisance de la famille.

Les gosses mangent rarement à leur faim, ils ont des habits troués et rapiécés, des chaussures lamentables ; ils ne connaissent pas la joie des friandises et d'un bon repas les laissant rassasiés.

Alors comment voudriez-vous que ces gosses privés de tout, livrés à la rue pendant que leurs parents s'échinent à l'atelier — comment voudriez-vous qu'ils n'eussent pas un regard d'envie devant toutes les belles choses qu'on met à leur vue dans les devantures ? Comment n'auraient-ils pas envie de connaître des joies — en somme toutes naturelles — que la misère leur interdit ? Et de l'envie, de la convoitise, comment ne seraient-ils pas tentés de s'approprier un peu de cette joie qui, après tout, leur appartient aussi légitimement qu'aux autres ?

Et si, un jour, la tentation étant trop forte, ils commettent un larcin ; à qui incombera leur faute ? À eux ? À leurs parents ?

Que non, pas ! à la société qui permet qu'il y ait trop d'un côté tandis qu'il y a pénurie — et pénurie la plus complète d'autre part.

Mais laissons ce raisonnement logique de côté. Pour un instant ne raisonnons plus en anarchistes ; plaçons-nous du point de vue bourgeois.

Admettons (oh ! uniquement pour la démonstration) que ce ne soit pas la société qui soit coupable — que ce soit l'enfant, seul ou avec ses parents, qui doit supporter la responsabilité de cela.

Les gens « comme il faut » appliquent-ils une méthode efficace ?

Méthode appliquée et résultats obtenus — Donc, c'est bien cela, par suite de mauvaises fréquentations, de mauvais exemples ou d'ambiance familiale, l'enfant commence à se pervertir. Il

faut donc l'arracher de son mauvais milieu, détruire en lui le mauvais germe et le rééduquer totalement.

Il faudrait logiquement entourer le gosse de personnes saines moralement, instruites et capables, par leur exemple, d'inculquer la vertu du travail à ces jeunes cervelles. Il faudrait considérer les gosses comme des malades moraux et les doter de rééducateurs paternels qui leur fassent comprendre qu'ils ont commis des fautes parce qu'ils ne savaient pas et qu'on ne leur garde pas rancune ; qu'on veut, non pas les punir mais les empêcher de recommencer les mêmes actes en leur apprenant la beauté d'une existence faite de labeur et d'honnêteté. (Je tiens à faire remarquer que ce n'est pas moi, mais le raisonnement bourgeois qui parle ainsi).

Or, comment s'y prend-on pour arriver à ce résultat ? Le personnel employé dans les maisons de correction est loin, très loin de répondre au but recherché. Les surveillants (gardiens et gardiennes) sont pris parmi les paysans pas tout à fait illettrés, mais peu s'en faut, qui, ayant trouvé que le travail de la terre est par trop fatigant — ainsi que tout autre travail — ont choisi cette place de tout repos qu'est la « fonction » de gardien de prison.

Ont-ils seulement, ces paysans non cultivés, un sens moral suffisant pour leur tâche d'éducateurs ? Non ; pour la plupart — pour ne pas dire la totalité — ce sont des brutes méchantes et ne cherchant qu'à faire du mal à ceux qui sont sous leurs ordres.

Ils ne voient pas en les colons qu'on leur confie des jeunes êtres égarés qu'il faut ramener dans le bon chemin — ils voient en chaque détenu un bandit, une « forte tête » qu'il faut mâter par la terreur et la violence.

L'ambiance d'une maison de correction est-elle une ambiance régénératrice ? Allons donc !

Dans les colonies pénitentiaires, comme dans les patronages, sévissent les mêmes mœurs que dans les centrales, Biribi ou les bagnes. L'onanisme, seul ou à deux, est une règle générale. La sodomie fait aussi de grands ravages. Les grands forcent les petits, les forts obligent les faibles à subir leurs exigences sexuelles — et quelquefois, même, les gardiens s'en mêlent.

Les gosses prennent-ils conscience de la beauté d'une vie de travail ? Non !

Ensemble ils se racontent leurs coups, en combinent d'autres pour le jour de leur libération et il est commun de voir des gosses qui seraient devenus de bons et de braves petits gars monter des associations. Quand ils sortent, pour la plupart ils recommencent en grand ce qu'ils n'avaient fait qu'en petit et tels qui auraient fait des hommes courageux, vont inaugurer, dès leur sortie, une vie qui les conduira de prison en prison, quand ce n'est pas au bagne ou à l'échafaud.

Vous avez pris, ô moralistes, des gosses égarés qui pouvaient se reprendre et vous en avez

fait de la chair à souffrance, de la chair à prison.

Non seulement votre but n'est pas atteint, mais, au contraire, il est complètement éloigné : vous ne faites que fournir des contingents aux machines à condamner que sont les magistrats.

Conclusion. — Même du point de vue bourgeois, la théorie des maisons de correction ne tient pas devant les faits.

Rien ne peut légitimer, à quelque tendance politique qu'on appartienne, la survivance des « bagnes d'enfants ».

Aussi devons-nous nous attacher à dénoncer devant l'opinion publique ce reste de barbarie qu'est l'institution des maisons de correction.

Combattons pour faire supprimer ces lieux où l'on torture l'enfance.

En attendant le jour où nous établirons un milieu social qui, assurant à chaque individu le droit au bonheur, supprimera la misère : cause de tous les vices et de tous les crimes.

— Louis LORÉAL

Accueil

CORRUPTION n. f.

Action par laquelle une chose se désorganise, s'altère, se putréfie. « La corruption de la viande. »

Le mot « Corruption » s'emploie surtout comme synonyme de dépravation physique ou morale. « L'époque du Directoire s'est signalée par la corruption de ses mœurs ».

L'argent est une source de corruption et les hommes qui se vendent à une cause, qui sacrifient leurs opinions et leurs idées et qui se laissent corrompre pour de l'argent, sont nombreux. C'est surtout sur le terrain politique que s'exerce la corruption. Il est peu de parlementaires qui ne se laissent acheter et qui ne consentent à tromper pour certains avantages matériels, leurs électeurs confiant en la sincérité de leurs représentants.

Peut-il du reste en être autrement au sein d'une société où tout se vend et tout s'achète, où on ne vit que sur le mensonge et où le bonheur appartient au plus adroit et au plus rusé ? C'est toute l'organisation sociale présente qui est corrompue, et c'est la raison pour laquelle elle ne peut être réformée, mais qu'il est nécessaire d'en ébranler les assises et d'en abolir les institutions, si nous voulons réellement voir succéder à la corruption moderne une ère de loyauté et de franchise.

Accueil

COSMOS n. m.

Ce mot grec n'entrait dans le latin du moyen-âge et dans les langues modernes qu'en composition (macrocosme, microcosme, cosmopolite etc.). Le succès de Cosmos, ouvrage consacré par Alexandre de Humboldt à la description de l'univers (1847-1851), a fait des doux mots cosmos et univers des synonymes ou à peu près.

Le penchant unificateur de l'esprit humain rend tendancieux et anti-pluralistes tous les termes qui servent à désigner l'ensemble des choses. Le langage ne permet pas plus d'exposer, sans contradiction apparente, une philosophie pluraliste qu'une doctrine phénoméniste. La prudente périphrase que je viens d'employer, « l'ensemble des choses », chuchote déjà, malgré mon sentiment, je ne sais quelle unité. Univers aussi. Monde et cosmos affirment, en outre, que l'univers est ordonné selon un plan.

Cosmos, chez les premiers grecs, n'avait d'autre sens que celui d'ordre ou arrangement. Ce sont les pythagoriciens qui commencèrent à désigner ainsi l'univers ; ils voulaient que leur seule façon de le nommer fut déjà éblouissement d'adoration devant l'ordre et l'harmonie qui leur paraissait éclater en lui.

Le succès du pythagorisme dans la grande Grèce le fit pénétrer de bonne heure à Rome. Mundus ne signifiait d'abord, lui non plus qu'ornement et arrangement. Dès Ennius et Plaute il devint le nom le plus fréquent, comme le plus glorieux et le plus pieux, de l'univers.

Lorsque Socrate se dit « citoyen non d'Athènes, mais du Cosmos », il veut se déclarer le frère de tous les hommes, hellènes et barbares ; et il se glorifie de faire partie de la totale organisation. La première intention est certaine ; la seconde, fort probable, puisque Diogène répétant qu'il est « citoyen du Cosmos » ajoute : « Et je ne connais qu'un gouvernement digne d'admiration, le gouvernement du Cosmos. » Les stoïciens proclament aussi leur admiration pour « la cité de Zeus »... Sommes-nous bien loin de la « cité de Dieu » de Saint Augustin ?

Oui et non. Pour le stoïcien, la cité de Zeus est le monde actuel ; pour le chrétien, la cité de Dieu est un monde futur, ciel ou millénarisme théocratique. En outre, pour le chrétien, l'œuvre suppose un ouvrier personnel. Le stoïcien n'adore pas un Dieu sage qui aurait créé ou ordonné le monde ; mais il croit qu'une sagesse abstraite, une loi, le gouverne et le rythme.

Le chrétien affirme en dehors de l'expérience et compense le mal réel par un bien chimérique ; le stoïcien, plus hardi, nie le mal et affirme contre l'expérience.

Tout dans l'univers est mouvement aveugle, mort et renaissance. L'équilibre apparent y est comme on dit statique : fait de chancellements et de luttes qui se compensent ou à peu près. Des étoiles s'éteignent puis se rallument au choc d'autres astres éteints. L'attraction jette des masses incandescentes vers d'autres incendies. La répulsion lance à toute vitesse dans l'étendue des planètes brisées, ruines et débris. Il n'y a pas de pensée même abstraite, dans ce désordre. Le prétendu Cosmos est un chaos.

Il n'y a pas sagesse dans l'effarant gaspillage de germes auquel se livre ce que nous avons le tort d'appeler au singulier la Nature ; dans la mort de tant d'êtres à demi formés pour le développement d'un seul. Quelle fantaisie ridicule charge la femelle enfant d'un nombre d'œufs infiniment plus considérable que la femelle adulte ? Le biologiste Hansemann constate que, chez la femme, l'ovaire contient à deux ans, cinquante mille œufs, vingt-cinq mille à huit ans ; à dix-sept ans, cinq mille. Cinq cents en moyenne parviendront à maturité. Et cette dépense fantastique pour obtenir la fécondation de combien d'œufs ? La nature maladroite fait peu avec beaucoup et, si nous cherchions en elle de la sagesse, nous voici obligés de crier à la folie. Ailleurs elle fait beaucoup avec peu et multiplie les bouches affamées plus rapidement que les nourritures.

L'ordre, le cosmos, simples désirs de notre esprit et de notre cœur. Le chaos mondial est moins encore justice ou amour qu'harmonie.

« L'exploration de notre système solaire - dit Auguste Comte - a fait disparaître toute admiration aveugle et illimitée en montrant que la science permet de concevoir aisément un meilleur arrangement ». Et il remarque, non sans finesse : « Quand les astronomes se livrent à un tel genre d'admiration il porte sur l'organisation des animaux qui leur est inconnue ; les biologistes, qui en connaissent toute l'imperfection, se rejettent sur l'arrangement des astres dont ils n'ont aucune idée approfondie. »

L'observation montre pourtant de la finalité dans la nature, mais jamais une finalité parfaite. Ce qu'on vante le plus souvent, au détail, ce sont des remèdes insuffisants à de graves défauts. Nous ne rencontrons que des finalités boiteuses. Pas seulement partielles, mais divergentes et hostiles les unes aux autres. La lutte pour la vie suffit à faire écarter toute idée de plan universel. La nature se manifeste, à la fois, conspiration pour la vie, conspiration contre la vie. Comment expliquer son incohérence ? Question métaphysique, que nul ne résoudra scientifiquement, que chacun peut résoudre poétiquement, pour lui seul, selon ses tendances. Mais considérer le monde comme l'œuvre d'un Dieu ou comme une pensée divine sans Dieu personnel, ce n'est plus souriante poésie, c'est ridicule démenti à l'expérience.

HAN RYNER.

Accueil

COTERIE n. f.

On appelle coterie un nombre d'individus qui s'associent pour soutenir ou discréditer une œuvre, un individu ou un groupe d'individus. Il y a des coteries politiques, sociales, commerciales, littéraires. D'ordinaire la Coterie ne s'embarrasse pas de vains « préjugés » et emploie tous les moyens qui sont susceptibles de lui assurer le succès. « La fin justifie les moyens » pourrait lui être appliquée comme devise.

La coterie est dangereuse car elle n'agit pas franchement et cherche des chemins détournés pour arriver à son but ; elle est un adversaire redoutable qui se cache parfois sous le masque de l'amitié. Il faut donc s'en méfier.

De tous les temps les hommes de réelle valeur furent victimes des coteries et cela dans toutes les branches de l'activité humaine. En littérature comme en politique lorsque un artiste ou un homme sincère se signale à l'attention du public, immédiatement il est entouré des ambitieux et des incapables qui cabalent contre lui, et cherchent à l'écraser. On pardonne tout à un individu, sauf son intelligence ; car c'est une chose qui ne peut s'acheter et c'est sans doute la raison pour laquelle les hommes de valeur sont les victimes des coteries.

« Que diantre me poussait à vouloir être de l'Académie, moi qui m'étais moqué quarante ans des coteries littéraires. » (P.-L. Courier.) On peut regretter que ce ne fut que lorsqu'il se vit refuser l'entrée de l'Académie à laquelle il avait posé sa candidature que Paul-Louis Courier s'aperçut que cette association de vieillards était une coterie chargée de veiller au respect de la tradition, et qui rejetait tout ce qui semblait être imprégné des idées de progrès.

La Coterie, c'est presque l'histoire du monde, nous dit Lachâtre ; et c'est, hélas ! vrai.

Jusqu'à présent nous avons toujours été gouvernés par des coteries qui se fichent du bonheur du peuple et ne s'intéressent qu'aux jouissances de la faible minorité qui nous exploite ; coterie financière, coterie politique, artistique, littéraire, s'entendent pour asservir notre corps, notre cerveau et notre cœur. Peut-être est-il temps que cela change.

Les opprimés n'en ont-ils pas assez d'être depuis toujours soumis à ces coteries qui

font régner leur dictature sur les humains et retardent la marche des civilisations ? La coterie ne peut être maîtresse du monde que grâce à la passivité des peuples qui se refusent à penser et à agir par eux-mêmes et si les hommes avaient un peu plus soin de leurs propres affaires et un peu moins de lâcheté, les coteries d'incapables et de profiteurs auraient bientôt fait de nous débarrasser de leur présence.

Accueil

COURAGE n. m.

Fermeté physique ou morale qui nous fait entreprendre certaines actions dangereuses et nous permet de repousser avec hardiesse les revers et les douleurs éventuelles.

Le courage serait une grande qualité, s'il était mis au service d'une noble cause ; malheureusement il n'en est pas toujours ainsi, bien au contraire.

« Le courage, qui n'est pas une vertu, mais une qualité heureuse commune aux scélérats et aux grands hommes, ne l'abandonne pas dans son asile ». (Voltaire.) En effet, autant le courage peut être bienfaisant, autant il peut être nuisible, car il n'est pas le privilège d'une catégorie d'individus et le plus audacieux des coquins peut être courageux ; et plus il l'est, plus il est malfaisant.

Peut-on considérer de la même essence le courage du savant qui risque sa vie en soignant des malades infectés et celui du bandit inconscient ou intéressé qui attend sa victime et la supprime brutalement ? L'un et l'autre ont des risques à courir et savent ce que peuvent leur coûter leurs dévouements ou leurs crimes, et pourtant ni l'un ni l'autre ne sont arrêtés dans l'accomplissement de leurs actes ; ils sont courageux.

Le courage ne peut pas et ne doit pas toujours être admiré. Le courage du lion est un désastre pour les troupeaux, et il serait certes préférable qu'il soit un peu moins courageux et qu'il ne vienne pas dévaster, à la grande terreur des indigènes, les contrées qu'il habite.

Peut-on admirer le courage militaire ? Certes l'armée la plus courageuse est celle qui a le plus de chance de se couvrir de gloire en emportant d'éclatantes victoires ; mais que de crimes se sont commis, se commettent et se commettront sans doute encore en vertu de ce courage qui se manifeste sur les champs de bataille ! Pour nous, révolutionnaires, un tel courage est loin de nous enthousiasmer car il est une cause de souffrances et de douleurs.

On donne souvent au mot courage une interprétation qui nous paraît erronée. Vauvenargues considère la résignation comme « le courage contre les misères ». Nous ne sommes pas de cet avis et nous considérons, nous, que la résignation est tout au contraire l'opposé du courage, c'est-à-dire « la lâcheté ». Il nous paraît

impossible de qualifier de courageux l'homme qui, victime de l'injustice sociale, se résigne à la pauvreté alors que tout, autour de lui, respire la richesse, et qu'il ne profite d'aucune jouissance. Une telle conception du courage nous ramènerait avec rapidité aux jours les plus sombres du passé, car jamais la résignation ne fut une source de progrès et de civilisation ; au contraire ce fut la révolte courageuse des hommes de science et d'action dans leurs luttes contre les préjugés, les iniquités, les injustices, qui permit aux hommes de s'affiner et de sortir dans une certaine mesure de l'esclavage sous lequel les tenaient courbés la nature indomptée et l'autorité brutale et féroce des autocrates.

Il faut être courageux, moralement et physiquement, si l'on ne veut pas être un vaincu de la vie. L'un complète l'autre.

Le courage des premiers chrétiens qui préféraient la torture et la mort, que de renier ce qu'ils pensaient être la vérité est symbolique, et s'ils surent résister à tous les outrages, à toutes les insultes, à toutes les misères, à toutes les tortures, c'est qu'ils puisaient leur courage physique dans leur courage moral. Devant une telle abnégation de soi-même, devant un tel sacrifice à une cause, on ne peut que s'incliner devant les héros livrés à la barbarie des tyrans ; et il faut souligner que si ces hommes et ces femmes surent mourir avec un tel courage, c'est qu'ils étaient animés par l'amour de l'Humanité et que la foi en un avenir meilleur gonflait leurs cœurs.

Le courage sera un des facteurs des victoires prolétariennes et si tout le courage dépensé inutilement depuis des milliers et des milliers d'années l'avait été au service de la civilisation, il y a longtemps que les hommes vivraient heureux dans une société fraternelle ou chacun travaillerait au bonheur de tous.

Accueil

COURTISAN n. m.

A l'origine le mot Courtisan désignait un personnage attaché à la Cour d'un monarque. A l'époque où la démocratie n'avait pas encore vu le jour, les rois et les princes étaient tout puissants et exerçaient le pouvoir seuls ou avec le concours de ministres qu'ils nommaient eux-mêmes. La démocratie n'a pas amélioré le sort du peuple mais elle a ébranlé la puissance des souverains.

L'autorité entre les mains d'un seul, faisait de l'homme qui la détenait un demi-dieu, entouré d'adorateurs et d'adulateurs qui cherchaient à plaire au maître pour en obtenir les faveurs. Les courtisans faisant partie de l'entourage direct du monarque, étaient ceux qui avaient le plus de chances de se faire remarquer et de capter la confiance du roi ou du prince auquel ils étaient attachés ; et pour conquérir des privilèges, les courtisans ne reculaient devant aucune bassesse.

Montesquieu a admirablement décrit le caractère du courtisan : « L'ambition dans l'oisiveté, la bassesse dans l'orgueil, le désir de s'enrichir sans travail, l'aversion pour la vérité, la flatterie, la trahison, la perfidie, l'abandon de tous ses engagements, le mépris des devoirs du citoyen, la crainte de la vertu du prince, l'espérance de ses faiblesses, le ridicule jeté sur la vertu, forment le caractère des courtisans ».

Octave Mirbeau n'a pas moins brutalement flétri le courtisan en général et celui du siècle de Louis XIV en particulier, qui, pour obtenir un regard du roi Soleil se rabaissait au rôle de valet de chambre et considérait comme un honneur de présenter la chaise percée au grand monarque. On s'imagine souvent que ces temps sont lointains et que de nos jours le courtisan a disparu. C'est une erreur. Le courtisan se rencontre encore, même en notre troisième République.

Marianne a une cour nombreuse et elle est exploitée par ses courtisans autant sinon plus que les monarques qui l'ont précédée.

Des courtisans on en trouve partout et le peuple lui-même est courtoisé, flatté dans ses erreurs et dans ses vices, par ceux qui veulent lui arracher sa confiance. Le député n'est qu'un courtisan qui est capable, comme celui du roi, de mensonge, de dissimulation, d'hypocrisie, pour obtenir les suffrages de ses électeurs, et il est peut-être plus dangereux encore, car il donne au peuple l'illusion qu'il se gouverne lui-même, qu'il se dirige, qu'il est libre enfin, alors qu'en vérité il reste l'éternel

esclave.

Tout homme qui détient une parcelle de cette autorité qui dirige le monde est entouré de courtisans avides, qui veulent aussi goûter au gâteau du capital. De là la corruption de la société. Les courtisans ne méritent que le mépris du peuple ; ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, ils sont. disait le grand La Fontaine :

Tristes, gais, prêts à tout. à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince, où s'ils ne peuvent l'être
Tâchent au moins de le paraître.

Not Found

The requested URL `/articles/c/courdassises.html` was not found on this server.

Accueil

CRÂNERIE n. f.

Être crâne ; crâner, avoir de la crânerie. Caractère d'un homme hardi, courageux, et poussant parfois le courage jusqu'à la témérité Dans le langage courant la valeur du mot est dénaturée et s'emploie plus fréquemment comme synonyme de vantard, de fanfaron. On dit aussi d'un individu fier, hautain, qui ne veut pas se confondre avec les autres, que c'est un « crâneur ».

Accueil

CRAPAUDINE n. f.

C'est en vain que l'on chercherait dans le « Larousse » ce que c'est que la Crapaudine. Il est vrai qu'officiellement elle n'existe pas, puisqu'en vertu des lois civiles ou militaires il est interdit aux représentants de la force ou du militarisme de faire subir des tortures aux hommes placés sous leur autorité.

C'est le secret de Polichinelle qu'en plein centre de Paris, « capitale du monde et de la Civilisation », les individus supposés coupables d'un crime sont soumis à la torture physique par les agents de la police judiciaire ; comment s'étonner alors qu'en Afrique, dans des contrées éloignées des populations civiles et où le chef militaire règne en maître absolu, de pauvres bougres soient victimes de la brutalité féroce du chaouch ?

La crapaudine est un instrument de torture en usage dans les bagnes militaires de l'Afrique, et il doit son nom à la position dans laquelle il maintient le malheureux supplicié, qui, les pieds et les mains rejetés en arrière et liés ensemble, a l'aspect d'un crapaud.

Le supplice est d'autant plus cruel qu'il s'exerce sous un soleil brûlant et que la victime en plus des douleurs que lui procure la position anormale de ses membres souffre atrocement de la chaleur et de la soif.

On a du mal à s'imaginer qu'en notre vingtième siècle une telle barbarie soit possible et que ces mœurs inquisitoriales ne soulèvent pas la réprobation générale.

De temps en temps lorsqu'une victime succombe sous le poids des souffrances endurées, le scandale éclate et la presse à tout faire élève faiblement la voix ; alors les responsables directs, c'est-à-dire les chefs de gouvernement couvrant leurs inférieurs, déclarent que des enquêtes sont en cours, que des sanctions seront prises contre les coupables et le calme renaît jusqu'au jour où une nouvelle victime de la crapaudine fait éclater un nouveau scandale. Et il en sera ainsi jusqu'au jour où le peuple, en ayant assez, ne se contentera plus des vagues promesses gouvernementales et des faibles protestations d'une presse intéressée. La crapaudine, qui pourrait figurer comme appareil de torture à côté de ceux du Jardin des Supplices d'Octave Mirbeau, doit disparaître ; mais il faut surtout, si l'on veut en finir avec tous ces procédés barbares, en rechercher les causes, et détruire le militarisme qui donne naissance à tant d'atrocités et de crimes.



Accueil

CRAPULE n. f.

Etat d'un individu dépourvu de tout sens moral et qui ne se plaît que dans le vice et la débauche. La crapule est plus abjecte encore que le vice ; la « crapule, dit J.-J. Rousseau, endurecit le cœur, rend ceux qui s'y livrent impudents, grossiers, brutaux, cruels ».

La bourgeoisie, pour cacher ses penchants au vice et à la débauche, accuse de crapulerie cette basse catégorie sociale d'inconscients et de malades qui se livrent à la prostitution ou en vit. Certes, le souteneur est loin d'être un individu recommandable et les Anarchistes sont les premiers à le dénoncer comme nuisible à la société ; mais la crapulerie n'est pas le privilège des pauvres, au contraire. Et s'il est des malheureux qui tombent de dégradation morale en dégradation morale dans la crapulerie, ils ont souvent l'excuse de l'ignorance et de la misère. Le riche qui se vautre dans l'orgie, dans l'ignominie, dans la bassesse ; qui recherche des voluptés dans le raffinement du vice et qui ne vit que dans une débauche constante, n'a pas l'excuse du pauvre et l'on peut dire que la crapule prend plutôt sa source dans les palaces, dans les établissements de nuit mondains que dans les bouges où vont se perdre les victimes inconscientes de la société capitaliste.

Accueil

CRÉATION n. f.

J'avoue être quelque peu embarrassé par le sujet, en tant que je dois le traiter en article de dictionnaire. D'abord, il acquiert forcément, de par sa nature même, un caractère très personnel. Ensuite, il est extrêmement vaste. Je considère le problème de la création (c'est-à-dire, celui de *l'énergie créatrice, force mouvante fondamentale de l'évolution universelle*) comme le problème actuel central de toutes les sciences, de tout notre savoir, de toute notre activité de penseurs, de chercheurs, d'explorateurs.

J'ai déjà eu l'occasion de souligner que l'essence et les forces mouvantes (les ressorts primordiaux) de l'évolution générale restent encore pour nous un profond, poignant et complet mystère. Et j'ajoutai que, ce mystère persistant, nous ne pouvons former nos conceptions philosophiques, biologiques ou sociales autrement qu'à tâtons et dans les limites les plus restreintes. Donc, à mon avis, avant que ce mystère ne soit dévoilé, ce problème résolu, nos conceptions, nos affirmations, nos convictions ne pourront être, scientifiquement parlé, que de faibles hypothèses : douteuses, instables, éphémères.

Or, toujours à mon avis, le problème de l'évolution générale, et aussi celui de l'évolution de l'homme — biologique, psychologique et sociale, — sont, au fond, des problèmes *de l'énergie créatrice de la nature* : de son *essence* et de son *fonctionnement*. Autrement dit : le problème de l'évolution générale et de l'évolution de l'homme en particulier, conduit infailliblement, d'après moi, à celui de l'essence et du fonctionnement de l'énergie créatrice universelle.

C'est le problème de la création (énergie créatrice) qui se trouve à la base de toutes les questions concernant l'évolution, la vie (comme un phénomène

remarquable de l'évolution), *l'homme* (comme un phénomène remarquable de la vie), *l'individu*, *la société*. Telle est ma conviction intime. Depuis longtemps déjà, j'ai l'habitude d'examiner toute question plus ou moins importante de la vie générale ou de la vie humaine — individuelle ou sociale — à travers le prisme de ce problème fondamental. De cette façon, nombre de questions m'apparaissent sous un jour nouveau. Leur étude s'enrichit, à mes yeux, d'un facteur également nouveau et fort puissant. J'ajouterai que certains aspects du même problème ont définitivement confirmé mes convictions anarchistes, pour lesquelles j'ai trouvé, ainsi, une base de plus.

Le sujet m'a vivement saisi, de façon presque accidentelle, il y a une vingtaine d'années. Depuis, en dépit de ma vie mouvementée de militant libertaire, je n'ai jamais cessé de m'en occuper. Tant que mes loisirs me le permettaient, je le scrutais constamment. Toutes mes études biologiques et sociales m'y amenaient fatalement dès que je les approfondissais. Finalement, je suis arrivé à certaines conclusions que je m'appête à développer et à formuler scientifiquement, aussitôt que les circonstances personnelles de ma vie me donneront cette possibilité.

Le lecteur conviendra facilement qu'un tel sujet peut bien faire l'objet d'une étude spéciale, d'un ouvrage à part, mais ne peut être traité à fond sur les quelques pages d'un dictionnaire. Ceci est d'autant plus vrai que beaucoup de mes conclusions se trouvent en contradiction avec des quasi-vérités très répandues de nos jours, et que, par conséquent, je serai obligé de développer mon argumentation de la façon la plus complète possible. Donc, le sujet doit ou bien être traité à fond, ou ne pas être traité du tout.

Ce qui m'a toujours étonné, c'est que le problème de la création (énergie créatrice dans la nature) dont l'acuité et l'importance capitale sont pourtant hors de doute, — qui, pour ainsi dire, se trouve constamment devant nos yeux (la nature, c'est la création constante), — reste depuis des siècles presque totalement en dehors de l'étude scientifique. Certes, la science moderne opère surtout au moyen d'analyses et d'expériences concrètes, précises, minuscules, qui, peut-être, aboutiront un jour « automatiquement » à des conclusions générales et vastes. Mais,

je partage l'avis de ceux qui prétendent qu'il ne faut pas, pour cela, abandonner totalement l'autre méthode : l'examen général des grands problèmes qui surgissent devant nous et tentent la puissance de notre pensée, armée, surtout, des résultats déjà acquis par les analyses scrupuleuses des « microcosmes ». Les deux procédés pourraient parfaitement coexister, ayant chacun son champ d'action, se complétant mutuellement, au lieu de s'exclure. Or, le grand problème de l'énergie créatrice n'est même pas scientifiquement posé.

Je me bornerai, donc, dans le présent article à formuler, à préciser le problème, tel qu'il se présente à la méditation et à l'étude. J'espère que, laissant de côté ses solutions possibles, une telle précision intéressera déjà le lecteur et lui sera utile.

Admettant définitivement que la méthode d'action de la nature est *l'évolution* ; admettant, ensuite, que l'essence, la force mouvante, le ressort permanent de l'évolution est *l'énergie créatrice*, notre question se présente comme suit :

1° Qu'est-ce que l'énergie créatrice, la création ? Quels sont son essence et son rôle *dans la nature* ? Comment fonctionne-t-elle ? Quels sont ses rapports aux différentes espèces d'énergie ? Qu'est-ce que *la vie* comme manifestation de l'énergie créatrice ? La situation de l'homme dans l'évolution de la vie. L'homme et les autres animaux. (Partie *biologique* du problème.)

2° *L'homme et l'énergie créatrice*. (Partie *bio-psychologique* du problème).

3° L'essence et le rôle de la création *dans la société humaine*. Le sens de l'évolution de l'homme en société. L'individu et la société. Le problème du progrès, etc, etc. (Partie *sociologique*).

Tels sont les traits essentiels du problème de la création (énergie créatrice), sans parler des multiples subdivisions.

La création, c'est-à-dire, *l'activité constante de l'énergie créatrice* agissant par la méthode d'évolution, est devant nous, est en nous, est partout. Il s'agit d'y

fixer notre attention, d'y approcher avec les moyens scientifiques modernes dont nous sommes armés et de l'analyser. C'est la plus belle tâche, la plus attrayante, la plus fructueuse que je connaisse. (Voir aussi : *Évolution, Progrès*).

— VOLINE.

CRÉATION (sociale, des masses). Voir *Masses*.

Accueil

CRÉATION-CRÉATIONNISME

Si vous demandez à un métaphysicien, imbu d'esprit théologique — et cette espèce n'est pas rare — ce que signifie le mot Création, il vous répondra : « La Création c'est l'acte incompréhensible par lequel Dieu produit le monde et lui donne une existence séparée. » Inutile d'insister, car il vous répètera : « Cet acte dépasse l'entendement humain ».

Adressez-vous à un théologien pur, catholique, par exemple, il vous dira : « C'est l'acte par lequel Dieu, *sans le secours d'aucune matière préexistante*, a produit l'univers par sa seule puissance et son unique volonté ». Et il appuiera sa définition, sur la genèse biblique et l'autorité de Moïse.

C'est, dans ce dernier cas, la création à partir de rien, *ex nihilo*, qui se trouve affirmée et, chose bizarre, sur l'autorité d'un livre presque unique à ce point de vue, car l'histoire des religions prouve, sans doute possible, que rares, pour ne pas dire nulles, furent celles qui admirent l'idée pure de création. Les plus savants exégètes et en tête Ernest Renan et l'allemand David Frédéric Strauss, ont clairement démontré la remarquable exception que nous offre à ce sujet la religion juive.

L'histoire de la philosophie nous enseigne que la première ou mieux la plus puissante réaction contre l'idée juive de création *ex-nihilo*, se fit en Grèce, où, 600 ans avant notre ère, Démocrite, Anaxagore, Empédocle, Xénophane, etc., etc., repoussaient le surnaturalisme religieux et ne spéculaient que sur la matière formant l'univers. On sait aujourd'hui qu'Anaxagore se montra le plus net et le plus précis, et l'on s'accorde à reconnaître que de lui date l'opposition de l'idée d'évolution à celle de la création.

On reste stupéfait de voir que grâce à l'influence de Platon et à celle d'Aristote, le créationnisme se maintint longtemps, malgré l'effort presque miraculeux de la pensée philosophique au VI^{ème} siècle grec. N'est-ce pas cette influence platonicienne et aristotélicienne qui, après les ténèbres du moyen-âge et les premières lueurs de la Renaissance, s'exerçant sur l'esprit puissant de Descartes et sur celui de Leibnitz, en fit les défenseurs de la création pure ? Cette double influence de Platon et d'Aristote, à laquelle surent résister les panthéistes allemands qui combattirent l'idée de création *ex-nihilo*, nous la retrouvons dans la philosophie contemporaine. L'école spiritualiste française, en effet, admet cette idée ; le philosophe Renouvier que le néocriticisme actuel reconnaît pour initiateur, a écrit pour la défendre ; et nous voyons aujourd'hui le suisse Secrétan, et les

philosophes d'*Action française* rompre des lances en sa faveur dans les revues réactionnaires et catholiques.

On trouvera aux mots *Darwinisme* et *Évolution*, l'idée contraire développée avec toute l'ampleur qu'elle comporte.

— P. VIGNÉ D'OCTON

CRÉATION (*ex-nihilo*)

Quelque conception qu'on ait de ce que les adeptes des religions diverses appellent « Dieu », le geste créateur qu'on attribue à l'Être suprême et éternel, « tirant du néant l'Univers et créant toutes choses de rien » est d'une insoutenable absurdité. Et, dans cet ouvrage destiné à arracher l'esprit humain aux croyances sans fondement et aux préjugés qui nous viennent des siècles d'ignorance d'où nous sommes issus, il me paraît indispensable d'établir fortement l'impossibilité de la création *ex-nihilo*.

Ouvrez un de ces petits livres que doivent apprendre par cœur les enfants qui s'appêtent à faire leur première communion : c'est le catéchisme, c'est-à-dire le résumé des Vérités fondamentales sur lesquelles repose toute la Doctrine catholique. À la première page, vous lirez cette question : « Qu'est-ce que Dieu ? » suivie de cette réponse : « Dieu est un Être éternel, infini, tout puissant, qui a fait toutes choses de rien. » Je vous abandonne le récit que nous fait la Genèse des conditions et de l'ordre dans lesquels Dieu créa le Monde en six jours. J'aurais évidemment beau jeu à éplucher ce récit et à en démontrer l'in vraisemblance et les erreurs. Cette discussion ne serait ni dépourvue d'intérêt, ni dénuée de valeur ; car, somme toute, cet exposé de la création en six jours est contenu dans les Écritures. Les Écritures (ancien et nouveau Testament) nous sont présentées par l'Église comme contenant la parole de Dieu et, s'il est un point sur lequel le Créateur de toutes choses ne doit pas, ne peut pas se tromper, c'est certainement le récit de la création elle-même, puisqu'il en est l'auteur. Mais si je démontre que Dieu n'a pas créé, qu'il n'a pas pu créer, qu'il est absurde de croire au geste créateur, ne devient-il pas inutile de porter le débat sur les détails et circonstances de ce geste ? Ne deviendra-t-il pas évident que, s'il y a erreur ou mensonge sur la création elle-même, il y a, à plus forte raison, erreur ou mensonge, sur les conditions dans lesquelles cette création se serait accomplie ? Or, je dis que créer est impossible et qu'un être raisonnable ne peut pas admettre la possibilité du geste créateur. Qu'est-ce que « créer » ? Définissons ce mot ; fixons-en clairement l'exacte signification. Que faut-il entendre par ce terme : créer ? Prendre des matériaux épars, séparés, les aller chercher ici et là, en saisir à droite et à gauche ; puis, en vertu de certains principes connus et en application de certaines règles expérimentées, les rapprocher, les grouper, les associer, les ajuster, de façon à en former un objet déterminé, est-ce créer ? S'emparer de certaines idées, impressions, souvenirs, bruits, images, couleurs, qu'on trouve, confus en un ou plusieurs cerveaux, pèle-mêle dans les livres et les musées ;

puis comparer, associer, opposer ces divers éléments, de façon à en faire jaillir une idée nouvelle ou à en extraire une théorie ou une technique encore inédites est-ce créer ? Mettre de l'ordre dans ce qui est désordonné, introduire de la symétrie dans ce qui est chaotique, ranger sur une ligne droite ce qui est un indéchiffrable entassement de lignes qui s'entrecroisent, diriger vers un but précis et employer à une fin déterminée ce qui ne paraît avoir ni fin, ni but ; est-ce créer ? Non, cela n'est pas créer.

Le mot créer est un de ces termes dont, à la longue, on a copieusement abusé pour exprimer un tas de choses qui n'en sont pas moins totalement étrangères à l'idée qu'implique l'expression « créer ». Ne s'est-on pas avisé de dire d'un grand couturier ou d'une modiste réputée qu'ils ont *créé* tel modèle ou tel genre ? Qu'ont-ils fait ? Ils ont fouillé dans les archives, ils ont consulté les ouvrages de la partie, ils ont comparé, ils se sont inspirés des goûts récents, ils ont tenu compte des tissus et des ornements qui se marient le plus agréablement, ils ont supprimé ceci et introduit cela, ils ont ajouté ici et diminué là ; ils ont interrogé leur personnel et leur clientèle ; ils se sont renseignés sur le genre et le modèle qu'allaient lancer leurs concurrents ; ils ont fait des chiffres, afin de savoir quel serait le profit. Enfin, ils ont fait sortir de toutes ces opérations un genre ou un modèle. Peut-on dire qu'ils ont créé ? — Non.

On a vu des comédiens, des cabots et des danseuses décorés pompeusement du nom de « créateurs », parce que les premiers avaient campé autrement que leurs prédécesseurs un personnage classique ou introduit dans le nouveau répertoire un type encore inédit, parce que les seconds avaient apporté sur la scène une mimique inconnue et les dernières un pas, un saut ou un balancement nouveaux. Peut-on dire qu'ils ont créé ? — Non.

De tel savant, on a dit qu'il est le créateur de telle science ou de telle branche de celle-ci. Qu'a fait ce savant illustre ? Il a puisé dans les travaux et les recherches de ses prédécesseurs ; il a mis à profit les expériences, les investigations auxquelles se livrent ses contemporains ; il a multiplié les observations et les fouilles ; il a prolongé les résultats acquis ; il a bifurqué aux endroits où ses confrères s'étaient arrêtés et son labeur persévérant l'a mis un jour en face d'une possibilité nouvelle, d'un champ d'expérience inexploré. Il s'y est avancé le premier et il a attaché son nom à un procédé, à une méthode, à une particularité de la science. A-t-il véritablement créé ? — Non.

Tel homme d'État, placé à la direction d'un royaume ou à l'administration d'une république, a, pour consolider le pouvoir, étendre sa domination ou améliorer le sort de la population, ajouté une institution à celles qui existaient déjà ; il a supprimé un rouage de manipulation lente et massive et lui a substitué un rouage plus souple et d'effet plus rapide. On dit de cet homme d'État qu'il a créé ce rouage, cette Institution. Le terme est-il exact ? S'applique-t-il à l'opération dont il s'agit ? A-t-il véritablement créé la dite Institution ? Ne l'a-t-il pas plutôt et tout simplement *fondée*

C'est surtout lorsqu'il s'agit des artistes et des chefs-d'œuvre dus à la magnificence de leurs inspirations qu'on se sert couramment du mot « création ». Sculpture, peinture, architecture, musique, poésie, littérature, je vous accorde que des œuvres superbes ont élevé ces arts jusqu'aux nues, que la Forme et la Beauté ont trouvé dans certains hommes un souffle génial et à l'exécution prestigieuse, d'incomparables traducteurs. Mais qu'eussent-ils fait et qu'eussent-ils pu faire si leur cerveau admirable ne s'était pas au préalable peuplé des idées, des sensations, des souvenirs, des connaissances, des comparaisons, fournis par la diversité des Écoles ; si leur génie, nourri, fortifié, soulevé par la contemplation de ces richesses intellectuelles et de ces trésors artistiques, n'avait pas emprunté à ce fonds inépuisable les matériaux indispensables à l'extériorisation de leurs sublimes édifications intérieures ? Dès lors, peut-on appeler leurs œuvres « Créations » ?— Non. J'admire, oui, j'admire, je vénère et j'aime ces savants illustres qui, par une divination prodigieuse et un labeur opiniâtre, ont étendu de génération en génération le domaine du savoir ; j'admire oui, j'admire, je vénère et j'aime ces merveilleux artistes qui ont élevé jusqu'au sublime et presque jusqu'à la perfection l'expression de la Beauté. Mais, cet hommage rendu aux sommités de l'Art et de la Science, je reviens à ma question : ces hommes ont-ils créé ? Et je réponds par la négative.

Mais alors, qu'est-ce que créer ? J'avoue qu'une définition n'est pas chose facile, quand il s'agit de donner un sens à une expression qui n'en possède aucun. On n'explique pas l'inexplicable ; on ne définit pas l'indéfinissable ; aussi me trouvé-je fort embarrassé de dire ce que signifie, au juste et sans ambiguïté le terme *créer*.

Sans le secours de ce petit catéchisme que j'ai fort heureusement sous la main, je ne sais s'il me serait possible de sortir d'embarras. Je consulte cet oracle et le voici qui me répond : « Dieu est un Être éternel, infini, tout puissant, *qui a fait toutes choses de rien*. » Maintenant, j'y suis. Je ne dis pas que je comprends : on ne comprend pas l'incompréhensible ; mais je dis que j'y suis ; c'est-à-dire que je tiens une définition du mot *créer*. *Créer*, ce serait (remarquez que je dis *ce serait* et non *c'est*) faire quelque chose avec rien du tout, tirer quelque chose de rien du tout, appeler le néant à l'être. Imaginez les combinaisons les plus ingénieuses, les grossissements les plus fantastiques, les multiplications les plus fabuleuses ; faites sortir d'un gland le chêne le plus majestueux ; tirez d'une unité les totaux les plus élevés ; amenez un grain de poussière à la formation d'un continent ; aucune de ces opérations ne nous donnera l'idée de ce que ce serait que créer, aucune ne pourrait même nous rapprocher de cette idée : un gland, c'est petit, une unité, c'est peu, un grain de poussière, ce n'est presque rien : cela n'empêche qu'un grain de poussière, une unité, un gland, c'est toute de même quelque chose et créer — le catéchisme nous l'enseigne — c'est faire quelque chose *de rien*, *c'est tirer du néant*. Remarquez que le miracle de la création du Monde n'est pas dans le fait — déjà surprenant en soi — que, avec rien du tout, Dieu ait pu créer un Univers dont les dimensions sont telles qu'après avoir multiplié les chiffres les plus fabuleux par les chiffres les plus fantastiques et

après avoir pris le total de cette multiplication pour la plus infime unité de mesure, il reste impossible de fixer ces dimensions ; le miracle réside dans le fait de faire quelque chose, *et si peu que ce soit*, avec rien du tout ; le miracle est donc dans la création elle-même et non dans l'étendue ou le volume de la chose créée. Et lorsque les théologiens attirent notre attention sur l'immensité incalculable de l'Univers, c'est — soyez-en persuadés — pour nous faire perdre de vue l'impossibilité du petit (l'unité) par le mirage fantastique du grand (le nombre).

Observez encore qu'il y a cent fois, mille fois, des milliards et des milliards de fois plus loin du néant au grain de poussière que du grain de poussière à la totalité des Univers existants ou pouvant exister. Avec rien on ne fait rien, on ne peut rien faire ; de rien on ne fait rien, on ne peut rien faire et l'inoubliable aphorisme de Lucrèce : *ex nihilo nihil*, demeure l'expression d'une certitude indéniable et d'une évidence manifeste. Je pense qu'on chercherait en vain une personne douée de raison qui puisse concevoir et admettre que de rien on puisse tirer quelque chose et qu'avec rien il soit possible de faire quelque chose. En conséquence l'hypothèse d'un Dieu Créateur est absurde ; la raison la repousse comme inadmissible.

Je ne suppose pas que les gens d'Église soient tous frappés d'aliénation mentale ; je dirai même qu'il y a eu et qu'il y a encore parmi eux des hommes d'une belle intelligence et d'une enviable lucidité. La foi ne peut pas les aveugler au point de leur faire méconnaître l'impossibilité de la Création. D'où vient donc que, non seulement, ils l'admettent quoique impossible, mais encore l'affirment comme hors de conteste ? Car pour eux, du moins à les entendre, c'est une de ces vérités qui se passent de démonstration, une de ces certitudes axiomatiques qui s'imposent d'elles-mêmes, sans qu'il soit utile de l'accompagner d'une preuve quelconque. Je conçois que cette absence d'examen soit un procédé fort commode, puisqu'il dispense de toute controverse et même de toute vérification, sur le fondement même de leur religion, les adeptes de celle-ci.

Le vrai, c'est qu'il est indispensable que leur Dieu soit créateur pour être Dieu. Que si cette qualité vient à lui manquer, il cesse d'être Dieu : il n'est plus l'être nécessaire, l'ordonnateur de toutes choses, le dispensateur de la félicité et de la souffrance.

S'ils avaient pu bâtir leur religion sans cet indispensable fondement, ils s'en seraient probablement passé ; mais sans ce point d'appui : la Création, il n'y aurait plus de religion chrétienne ; sans cette base, tout serait remis en question, ou plutôt rien ne serait plus en question, parce que tout s'effondrerait, ce serait l'édifice construit par l'Église pierre à pierre depuis dix-neuf siècles, réduit brusquement en poussière ; ce serait l'Église catholique condamnée à n'être plus qu'une Institution passagère comme toutes les institutions humaines. Dieu sans la création cesserait d'être Dieu, le Christianisme sans Dieu cesserait d'être le Christianisme et l'Église dont la prétention est d'être éternelle comme son Dieu, deviendrait une puissance périssable que le temps serait appelé à précipiter dans le gouffre du passé. À cette seule idée, l'Église frémit et s'indigne. Elle a vu les trônes chanceler, les dynasties disparaître, les civilisations se succéder, et, reposant sur le granit de

la Divinité, Elle est toujours debout. Près de quinze siècles durant, Elle a exercé, sur notre Europe occidentale et, de là, sur une portion de la Terre, une dictature absolue ; moins puissante aujourd'hui, Elle a lié son destin à celui des classes dirigeantes avec lesquelles Elle partage le Pouvoir ; de ce Pouvoir partagé Elle se contente présentement, mais Elle ambitionna de reconquérir la direction totale et Elle ne désespère pas de réaliser ses ambitieuses visées. Seulement, Elle ne peut raisonnablement nourrir cet espoir qu'à la condition de se maintenir dans la direction des consciences et Elle ne s'y peut maintenir qu'autant qu'Elle représente le Dieu Éternel, immuable, infini tout-puissant, c'est-à-dire le Dieu Créateur. Voilà pourquoi Elle érige en Dogme la Création par Dieu du Ciel et de la Terre.

Dogme, ai-je dit ? — Oui, c'est-à-dire article de foi qu'il est interdit, sous peine de péché mortel, au catholique de mettre en doute.

« Croyez, mes frères, dit le Curé, croyez et ne cherchez pas à comprendre. Quel serait le mérite de croire, si vous compreniez ? Et, si vous pouviez comprendre, de quel droit réclameriez-vous la récompense promise aux âmes qui s'abîment dans l'adoration ? Méfiez-vous des tentations diaboliques. Satan est habile dans l'art de vous tendre des pièges et c'en est un — peut-être le plus dangereux — que de vous inciter à pénétrer le mystère dont il plaît à notre Dieu de s'envelopper. Croyez ; croyez aveuglément ; croyez même, croyez *surtout* à ce qui vous paraît absurde. Avec le bon chrétien, dites : je crois non pas *bien que* ce soit absurde, mais *parce que* c'est absurde ; *credo quia absurdum !* » À l'Église, au cours d'une cérémonie cultuelle, devant un auditoire composé uniquement de fidèles disposés à tout croire et résolu à tout admettre sans piper mot, ce langage suffit. Mais il n'en est plus ainsi quand de la chaire le débat se transporte à la tribune et quand celui qui parle s'adresse à une assemblée composée d'auditeurs réfléchis, avisés, attentifs, éclairés, qui ne se paient pas de mots et ne sont sensibles qu'au raisonnement.

Le débat s'est rarement engagé, entre mes contradicteurs et moi, sur ce point précis de l'acte créateur. Il n'y a pas à s'en étonner : la cause de mes adversaires était malaisée à défendre et peu nombreux ont été ceux qui ont eu le courage — peut-être ferais-je mieux de dire la témérité et, mieux encore, la maladresse — de s'y aventurer. Il en fut cependant qui comprirent que l'argument avait porté et qu'il avait trop de poids pour qu'il fût permis à un Chrétien de n'en pas souffler mot. « La création, dirent quelques-uns, est un mystère ; elle est du nombre de ces quelques problèmes qui échappent à la faible compréhension de l'homme ; c'est un article de foi. On croit à la Création ou on n'y croit pas ; mais il est aussi impossible de la prouver que de la nier. La Science et la Raison sont impuissantes à faire la preuve dans un sens comme dans l'autre. Il nous paraît, cependant, que l'affirmation est plus plausible que la négation ; de toutes façons, la doctrine d'un Être Éternel et tout puissant a l'avantage d'apporter à la question des origines de l'Univers une

solution, tandis que la doctrine opposée n'en apporte aucune. »

En réponse à cette déclaration (car il n'y a pas dans ces propos un essai de réfutation), il suffit de faire observer :

a) Que, bien qu'elles soient liées l'une à l'autre, la question des origines de l'Univers et celle de la Création sont distinctes ; qu'elles ne doivent pas être étudiées simultanément, mais l'une après l'autre. Il est, en effet, évident que, s'il était prouvé que le Monde n'a pas eu de commencement, qu'il a existé de tout temps, il n'y aurait pas lieu de se demander s'il a été créé, par qui, quand, ni comment. Cette question de la Création ne se pose que dans le cas où il serait démontré que l'Univers a commencé. Alors, mais alors seulement, il peut y avoir lieu d'étudier le problème de la Création. Or, le Christianisme admet tout d'abord, comme si c'était un point acquis, que l'Univers n'a pas toujours existé, puisqu'il affirme qu'il a été créé. C'est ce que, en logique, on appelle une *pétition de principe*, c'est-à-dire un raisonnement qui accepte comme point de départ l'argument ou le fait dont il est nécessaire de prouver au préalable l'exactitude.

b) Qu'il est faux d'avancer que la doctrine d'un Être éternel et tout-puissant, ayant créé le Monde apporte la solution attendue du problème des Origines de l'Univers. C'est, en effet, une manière étrange de résoudre une question déjà fort obscure en soi que d'en augmenter l'obscurité en lui apportant une solution plus troublante, plus indéchiffrable, plus incompréhensible encore que cette question elle-même. Or, c'est à ce résultat qu'on aboutit infailliblement lorsque, dans le but de résoudre les Énigmes de l'Univers, on tranche la question par une solution plus énigmatique encore, plus invérifiable, plus mystérieuse : la Création.

c) Que, au surplus, ce n'est pas résoudre la question, mais tout simplement en reculer la solution et la compliquer par l'entrée en scène et l'intervention active et directe d'un Être inabordable à l'intelligence de l'homme et qui, par conséquent, échappe fatalement, de ce chef, à tout contrôle comme à tout raisonnement.

Tout récemment (1926) le journal *Le Figaro*, bien connu pour ses attaches avec les milieux catholiques, a ouvert une enquête sur le sujet suivant : « *Le sentiment religieux et la Science. Y a-t-il opposition entre l'un et l'autre ?* » Comme il fallait s'y attendre, il a consulté, dans le monde de la Science officielle, tous les professeurs et docteurs plus ou moins acquis, par leur naissance, leur éducation, leur culture, et... leur clientèle, aux milieux conservateurs et chrétiens. La réponse de ces messieurs peut se résumer ainsi : « Le sentiment religieux et la science appartiennent à deux domaines distincts et ceux-ci ne sauraient être confondus. Le plan sur lequel travaille le savant n'est pas le même que celui sur lequel s'affirme et travaille le croyant. Il n'y a donc aucune opposition entre la Science et le Sentiment religieux. » Cette réponse est, quant au fond, tout un aveu. Celui-ci est entouré d'artifice ; il n'en existe pas moins, c'est dire que la Science et le Sentiment religieux sont étrangers l'un à l'autre, c'est reconnaître que la Science ignore la religion et, par conséquent,

que le Sentiment religieux n'a à attendre de l'esprit et de la méthode scientifique aucun appui, aucun concours.

* * *

Je poursuis ma démonstration.

D'autres contradicteurs m'objectèrent qu'en déclarant la Création impossible, je ne tenais pas compte de la toute-puissance de Dieu, que le pouvoir divin étant sans limite, rien ne lui était impossible.

Voici ma réponse : quand on dit que rien n'est impossible à Celui dont la puissance est sans borne, on profère une sottise, si on entend par là prétendre que Dieu peut faire l'impossible. L'impossible, c'est ce qui ne peut pas être ; le possible, c'est tout ce qui peut être.

Voici un bâton ; il a deux extrémités. Il est impossible qu'il n'en ait qu'une et Dieu lui-même — s'il existait — ne pourrait pas faire que ce bâton n'en eût qu'une. Il a plu hier. Dites-moi, — si vous croyez que Dieu existe et qu'il est le maître des éléments et qu'Il peut faire à son gré le beau temps ou la pluie, — dites-moi que Dieu aurait pu empêcher qu'il plût ; mais ne me dites pas que Dieu peut aujourd'hui faire qu'il n'ait pas plus hier. Mon meilleur ami est mort il y a trois jours ; dites-moi que Dieu, puisqu'il est tout puissant, aurait pu l'empêcher de mourir ; mais ne me dites pas qu'il est au pouvoir de Dieu de faire qu'il ne soit pas mort. Vous me répondrez qu'Il peut le ressusciter. Le ressusciter ? Soit ; mais, dans ce cas, c'est-à-dire si Dieu rend la vie à mon ami, c'est que celui-ci l'avait perdue et donc qu'il était mort ; dites-moi encore qu'il n'a pas été nécessaire qu'Il le ressuscite et qu'il a suffi, son pouvoir aidant, qu'Il rappelle mon ami à la vie et je vous répondrai que dans ce cas, mon ami n'était pas réellement mort, qu'il était plongé dans un état léthargique ou cataleptique lui donnant l'apparence d'un cadavre, mais qu'il n'était pas réellement un cadavre. Dieu ne peut donc pas faire l'impossible ; dans le domaine des impossibilités, il est aussi impuissant que vous et moi... Ce qui serait vrai, indiscutable même, s'Il existait, c'est que dans le domaine des choses possibles, Il pourrait tout, absolument tout, mais dans le domaine des choses possibles, seulement.

Prenez une mouche, attachez à cette mouche un poids de cent grammes, elle ne pourra pas l'enlever ; placez mille kilos sur le dos d'un éléphant, et ce pachyderme enlèvera ces mille kilos sans effort. Cet enfant de six mois ne peut pas marcher, mais ce jeune homme peut courir ; ce cervelet de deux ans ne peut pas agiter utilement les hautes spéculations, mais cet homme de quarante ans peut le faire aisément. Entre la mouche et l'éléphant, entre le bébé et le jeune homme, entre le bambin et le philosophe, il n'y a qu'une différence de force mais tous se meuvent sur le terrain du possible. Dans ce cadre des choses possibles, votre Dieu peut tout ; mais là s'arrête sa puissance. Or, j'ai démontré que créer, c'est-à-dire faire quelque chose avec rien du tout, tirer quoi que ce soit du

néant, c'est chose impossible. Puisque Dieu ne peut pas ce qui est impossible, il ne peut pas avoir créé.

On m'a dit alors : « vous raisonnez comme un homme raisonnant sur un de ses semblables, vous jugez Dieu à votre mesure. Vous divisez tout en possible et impossible ; mais ce qui est impossible à l'homme, ce que le misérable entendement de l'homme considère comme impossible peut fort bien ne pas être impossible à Dieu. Le plan sur lequel agit Dieu n'est pas le même que celui sur lequel l'homme agit ; ces deux plans sont séparés par des cloisons étanches. Ces démarcations absolues, on les constate entre les éléments qui composent les divers règnes de la nature. Nous sommes dans une salle construite en pierre. Nous parlons, nous raisonnons, nous argumentons. Croyez-vous que ces pierres pourraient comme nous, parler, raisonner, argumenter ? Croyez-vous, seulement qu'elles soient en état de nous comprendre ? Non ! n'est-ce pas ? Il est impossible à ces pierres de parler, de raisonner, d'argumenter. Mais ce qui leur est impossible, à elles, pierres, nous est possible, à nous, hommes. Il n'y a cependant qu'un petit fossé entre ces pierres et nous, tandis que, entre l'Homme et Dieu, il y a un abîme. D'où l'on peut conclure que ce qui est impossible à l'homme et ce qui lui paraît impossible peut parfaitement être possible à Dieu. Nous vous accordons qu'avec rien l'homme ne puisse rien faire ; mais cela ne vous permet pas d'en inférer que de rien Dieu ne puisse rien faire. »

Et j'ai répondu : « Procédons par ordre. L'objection est sérieuse, mais elle est complexe ; je vais en suivre et en discuter les diverses parties.

Et tout d'abord, *je raisonne comme un homme* raisonnant sur un de ses semblables ; *je juge Dieu à ma mesure* — c'est exact ; je ne puis en raisonner autrement ; je dispose de faibles lumières, de connaissances incomplètes et mon jugement est faillible. Mais est-il possible que je juge à une autre mesure qu'à la mienne ? Est-il possible et seulement désirable que je raisonne autrement qu'à l'aide de mes lumières, de mes connaissances et de mes facultés ? Je ne puis voir qu'avec mes yeux, entendre qu'avec mes oreilles, digérer qu'avec mon appareil digestif, respirer qu'avec mes voies respiratoires et raisonner qu'avec mon cerveau. Eh bien ! Et vous ? Auriez-vous l'inconcevable privilège de raisonner autrement qu'un homme et de juger Dieu à une autre mesure qu'à la votre ? De deux choses l'une : ou bien, il ne nous est pas possible d'étudier Dieu, d'en raisonner avec les seules et humbles facultés que nous possédons ; dans ce cas, que faisons-nous ici ? Pourquoi en discutez-vous, en raisonnez-vous vous-mêmes ? ou bien nous pouvons en discuter, en raisonner, et, dans ce cas, avec quoi, par quels moyens, à l'aide de quelles mesures, de quelles lumières, de quelles connaissances et de quelles facultés autres que les nôtres ; les vôtres et les miennes ?... Vous me dites encore : *ce qui est impossible à l'homme peut fort bien ne pas l'être à Dieu*. Pardon ! Ce qui est impossible est impossible, ce qui ne peut pas être ne peut pas être. Faut-il que je reprenne mes exemples et que j'en ajoute ? Dieu peut-il faire qu'un bâton n'ait qu'un bout ? Peut-il faire que ce qui a été n'ait pas été ? Je vous pose le problème suivant : Je prends un immense

tableau noir, je le couvre de zéros ; j'appelle le mathématicien le plus consommé : je le prie de se livrer sur ces zéros à toutes les opérations de la mathématique ; il aura beau additionner, multiplier, additionner encore et encore multiplier, il ne parviendra pas à extraire de ces milliers de zéros une seule unité. Pourquoi, parce que c'est chose impossible et cette chose impossible le sera quel que soit le calculateur, fût-il Dieu. Aussi longtemps qu'il n'opèrera que sur des zéros, c'est le rien du tout, c'est le néant : l'unité, c'est la création. Il est aussi impossible de faire quelque chose avec rien du tout (ce qui est créer) que de faire une unité avec des zéros. Osez-vous dire, maintenant, que rien n'est impossible à la Toute-Puissance de Dieu ? Osez-vous dire que la création est possible, ce qui équivaldrait à prétendre que, avec des zéros et rien qu'avec des zéros Dieu peut faire une unité ?

Venons-en à présent à *ces pierres qui ne peuvent ni parler, ni raisonner, ni argumenter, tandis que nous le pouvons*. Votre raisonnement, se résume ainsi : de même qu'il y a des choses qui, impossibles à la pierre sont possibles à l'homme ; de même il y a des choses qui, impossibles à l'homme, sont possibles à Dieu. Au nombre de ces choses impossibles à l'homme et possibles à Dieu, il y a la création. L'objection est bien présentée ; elle paraît sérieuse, mais je puis la réfuter facilement. Qu'il y ait des choses impossibles à la pierre et cependant possibles à l'homme, cela ne fait pas le doute. La pierre ne parle pas, elle ne raisonne pas, elle n'argumente pas, tandis que l'homme parle, raisonne et argumente. J'en tombe d'accord avec vous. Mais encore convient-il de nous demander pourquoi il en est ainsi. L'homme peut parler, raisonner et argumenter, parce qu'il possède des organes qui lui permettent et dont c'est la fonction de parler, de raisonner et d'argumenter ; tandis que, privée de ces organes, la pierre ne peut accomplir ces fonctions. Il y a, ainsi, dans la nature une multitude de choses que tels corps appartenant à tel règne peuvent faire, tandis que tels autres corps appartenant à tel autre règne, ne peuvent pas les faire. La pierre ne peut pas parler, l'homme le peut; elle ne peut pas se déplacer d'elle-même, la fourmi le peut ; la pierre ne peut ni crier, ni chanter, ni siffler, le rossignol peut moduler les sons les plus variés et les plus expressifs. Le rossignol peut voler et vivre dans l'air, mais il ne peut pas nager et vivre dans l'eau, tandis que la carpe peut nager et vivre dans l'eau, mais ne peut pas voler et vivre dans l'air. Ces exemples suffisent à prouver qu'il existe entre les règnes divers et, au sein du même règne, entre les diverses espèces des différences très marquées. Ces différences proviennent de la diversité des éléments, des organes, des structures Intérieures, des assemblages et combinaisons des propriétés particulières qui caractérisent et séparent plus ou moins profondément les genres et les espèces. Dans les sciences naturelles, les classifications n'ont pas d'autre origine. Il y a plus : le temps a suffi à établir des différences très marquées sur le plan des possibilités et des impossibilités. C'est le triomphe des découvertes et inventions, c'est leur rôle d'apporter à l'homme de ce siècle des possibilités interdites à l'homme du siècle précédent. Un exemple, rien qu'un, pour ne pas alourdir cette discussion : la navigation aérienne. Parler, raisonner, argumenter, se mouvoir, naviguer dans les airs sont choses *possibles*, puisque l'homme parle, raisonne, argumente, se meut, circule dans l'espace ; elles sont impossibles à la pierre, c'est vrai ; mais, puisqu'elles sont possibles à l'homme,

cela prouve qu'elles ne sont pas impossibles par *elles-mêmes*, c'est-à-dire *en soi*, *irréductiblement*, *nécessairement*, *intrinsèquement*. Or, quand je dis que, en dépit de sa Toute-Puissance, Dieu ne peut pas l'impossible je ne dis pas qu'il ne peut pas ce qui est impossible à *l'homme* (je sais que le pouvoir de l'homme est fort restreint), je dis que Dieu ne peut pas plus que l'homme ce qui est impossible *en soi*, *irréductiblement*, *nécessairement*, *intrinsèquement*. Sans doute, les plans ne sont pas les mêmes : le plan minéral diffère du plan végétal; celui-ci diffère du plan animal et, si, pour les besoins de la discussion, j'admets qu'il y ait un plan divin, je confesse qu'il diffère du plan humain. Dans cette gradation des plans qui se superposent, l'échelle *des possibilités* monte sans cesse, mais des possibilités seulement. En sorte que ce qui est chose impossible sur le plan inférieur devient possible sur le plan supérieur ; tandis que, ce qui est chose impossible *en soi*, est impossible sur la totalité des plans. Toutes ces possibilités n'en ont pas moins une limite, une borne, une fin. Cette fin, cette borne, cette limite, c'est *l'impossible en soi*.

Or, j'ai démontré que l'acte créateur est *impossible en soi*, donc Dieu ne peut pas l'avoir accompli.

Un pasteur crut habile de déplacer la question. Ce protestant avait compris, sans aucun doute, que sur le terrain précis de la création *ex nihilo*, il était malaisé d'emporter quelque avantage. Il exposa donc avec force circonlocutions et parenthèses, qu'il me faisait grâce de tout débat sur la possibilité ou l'impossibilité du Geste créateur ; qu'au surplus, c'est un point sur lequel il est difficile et, peut-être, impossible de projeter une suffisante clarté, et, conséquemment, de se prononcer catégoriquement. Mais, après avoir épuisé tous les *si*, les *mais*, les *car*, les *puisque* et les *néanmoins*, il en vint au point où il voulait amener sans de trop brusques secousses l'auditoire. Il affirma que, à l'origine, l'Univers était dans un état chaotique et désordonné, que, jouets du hasard, n'obéissant à aucun mouvement régulier, les corps suspendus dans l'espace s'y balançaient sans rythme précis, sans but, pour ainsi dire pêle-mêle, s'attirant et se repoussant, se rapprochant et s'éloignant, se choquant, se brisant, se fusionnant ou se fragmentant dans une anarchie (*sic*) indescriptible. Mais que, à un moment donné du temps, l'ordre s'était établi, ordre qui provoque à juste raison l'admiration de tous ceux qui ne sont pas insensibles au spectacle prodigieux de l'Harmonie Universelle.

Cet ordre, au dire du Pasteur, ne peut pas s'être établi tout seul et comme par miracle ; il ne peut avoir été que l'œuvre d'un ouvrier fabuleux et il ne peut se poursuivre, que grâce à la surveillance incessante qu'exerce cet ouvrier sur les innombrables rouages de cette prodigieuse et gigantesque machine. Cet Ouvrier, c'est Dieu.

Ce joli discours avait été prononcé sur le ton sans emphase et dans le style professoral qu'affectionne l'Église protestante. Je fis tout d'abord remarquer à l'auditoire à quelle incalculable distance du Dieu créateur, rappelant la mort universelle à la vie universelle, se tenait ce Dieu

modeste, simple Ouvrier se bornant à mettre de l'ordre et de la régularité dans l'irrégularité et le désordre et il me fut facile de souligner la manœuvre par laquelle le Pasteur espérait, en laissant tomber du lest, beaucoup de lest, permettre au ballon-Dieu de remonter vers les hauteurs d'où je l'avais fait descendre. Il ne s'agissait plus de la Création, c'était une thèse que le Pasteur abandonnait, puisqu'il ne s'en faisait pas le défenseur et tentait de réduire l'impossible création à une modeste « mise en ordre ». Ce point de vue bien compris, j'empoignai mon contradicteur un peu rudement : « Eh ! quoi, monsieur le Pasteur, que signifie ce galimatias ? Je pourrais me dispenser de vous répondre, car nous en sommes au Dieu Créateur et non Ordonnateur ; mais si, je me bornais à souligner votre « reculade » vous et les vôtres (je vous connais) vous ne manquerez pas de traiter de dérobade mon absence de réfutation. Je vais donc étaler aux yeux de cette assemblée qui nous écoute, les faiblesses de votre point de vue. Laissez-moi, dès le début, vous dire que vous êtes tombé dans une pétition de principe en négligeant d'assurer à votre raisonnement la solidité nécessaire d'un point de départ incontestable ou démontré. Car votre raisonnement est celui-ci : « L'Ordre dans l'Univers n'a pas toujours existé. Il a donc fallu que, à un moment donné, il y fut établi. Or, il ne peut s'être établi de lui introduire. » J'ai dit une pétition de principe ; j'aurais dû dire *deux*. « L'ordre dans l'Univers n'a pas toujours existé. » C'est ce qu'il aurait fallu démontrer avant tout ; vous ne l'avez pas fait : première pétition de principe ; « L'ordre ne pouvait s'établir de lui-même. » C'est ce qu'il aurait fallu démontrer ensuite ; vous ne l'avez pas fait : seconde pétition de principe. Que peut bien valoir un argument en trois propositions, dont les deux premières sont viciées par deux pétitions de principe ? Je vous le demande à vous, Monsieur, qui n'ignorez pas, qui ne pouvez pas ignorer les règles élémentaires de la dialectique. Est-ce oubli et négligence de votre part ? Est-ce parce que vous avez cru sincèrement ces deux premières propositions établies d'avance et hors du débat ?— Non, Monsieur. Seulement, vous vous êtes sans doute bercé de l'espoir que je ne les discuterai point et c'est en cela que vous vous êtes trompé. Donc, discutons-les.

Sur quelles observations vous appuyez-vous pour affirmer que, à l'origine, l'Univers était dans un état chaotique et désordonné ? À quelle époque en était-il ainsi ? Je vous serais obligé de nous le faire savoir. Où voyez-vous trace de cet état chaotique ? D'où vous vient l'assurance de ce désordre dans l'Univers ? Je reconnais que, par l'observation et le calcul, il est possible de reconstituer avec *assez* d'exactitude l'état *probable* dans lequel se trouvaient, il y a des milliers et des milliers de siècles, les corps qui gravitent dans l'espace, je reconnais que cet état n'était pas exactement le même que dans le présent ; je reconnais encore que, à certaines époques, il a dû se produire, il s'est certainement produit de formidables bouleversements, de colossales transformations, voire d'effrayants cataclysmes. Est-ce à dire que ces mouvements, ces heurts, ces disparitions, ces agitations fabuleuses aient été des désordres ? Ces bouleversements, desquels, vous en conviendrez, personne n'a été le témoin et dont vous ne pouvez avoir connaissance, vous en conviendrez aussi, que par des constatations et des calculs basés sur les observations actuelles, de quel droit les traitez-vous de chaotiques ? Sur quelles données faites-vous reposer le jugement que

vous portez sur eux ? Pourquoi seraient-ils *chaos* dans le recul des temps écoulés et *ordre* aujourd'hui ? Pourquoi seraient-ils *désordre* il y a des milliards d'années et *régularité* présentement ? Je répète que vous ne pouvez connaître ces mouvements, que par le calcul, c'est-à-dire en portant dans la nuit des temps, le flambeau que met entre vos mains l'observation des mouvements actuels. C'est en vertu de ces mêmes mouvements que, par l'étude du présent, vous obtenez des indications sur le passé. De ce qui se produit aujourd'hui dans l'Univers vous allez à la découverte de ce qui s'y est produit autrefois. Et je vous enferme dans le dilemme suivant : ou bien les mouvements que vous constatez aujourd'hui obéissent aux mêmes lois que celles qui ont régi de tout temps l'Univers et, dans ce cas, vos calculs sont justes ; mais, alors, pourquoi appeler désordre autrefois ce que vous appelez ordre aujourd'hui ? Ou bien ces mouvements n'obéissent pas aux mêmes lois et, dans ce cas les lois qui régissent l'Univers varient, vos calculs sont faux et personne ne connaît, personne n'est à même de connaître l'État de l'Univers — il y a des milliards d'années. Pourquoi, dès lors, vous autorisez-vous à en parler ? Voilà ce que j'ai à dire sur votre première proposition. Est-il bien nécessaire maintenant que je m'explique sur la seconde ? Oui ? Eh bien ! j'en dirai quelques mots.

L'ordre, dites-vous, ne peut pas s'être établi tout seul et de lui-même. Je vais sans doute vous étonner, Monsieur le Pasteur, et, cependant, je ne crains pas de dire que s'il y a eu désordre dans l'agencement universel l'ordre n'a pu s'y établir que tout seul et de lui-même, par la force des choses, par le jeu fatal des forces en présence, par la suite nécessaire des mouvements, bouleversements et transformations contenus, à l'état potentiel, dans les corps en lutte. Permettez-moi une petite, toute petite comparaison : supposez l'Océan tourmenté par une formidable tempête, imaginez celle-ci parvenue à son paroxysme. Pour ne pas dramatiser le débat sérieux auquel nous nous livrons, j'éviterai, toute description empruntée à l'horreur de la plus violente tempête, dans la nuit la plus profonde, sous le ciel le plus bouleversé et sur la mer la plus furieuse. Cette tempête est l'image du désordre. En seriez-vous encore à croire que, pour calmer la violence de l'ouragan, le tumulte de l'orage et le soulèvement des flots, il faille qu'intervienne le Pacificateur suprême ; (si vous étiez prêtre, au lieu d'être pasteur, j'ajouterais la Madone, la, Mère de Dieu, la Sainte Vierge !) Laissons au marin Breton ces grotesques superstitions — et rions de son ignorante crédulité. Mais ne cédon pas à cette crédulité et ne tombons pas dans ces absurdités superstitieuses. Prenez garde, Monsieur le Pasteur, prenez bien garde : en affirmant que pour faire succéder l'ordre au désordre, il faut que se produise l'intervention de l'Ouvrier Divin, vous vous laissez choir dans le même abîme de superstition et de crédulité que le marin breton.

Celui qui met un frein à la fureur des flots

Sait aussi des méchants arrêter les complots.

Le poète a pu exprimer en ces termes sa foi en le Souverain Maître ; son excuse est d'abord qu'il n'appartenait pas au siècle de lumière qu'est le nôtre et qu'en suite, il ne discutait pas ; il rimait.

Mais vous, monsieur, qui discutez sérieusement une question sérieuse, osez-vous parler sans rire de « Celui qui met un frein à la fureur des flots » ? Vous savez bien que le calme succède à la tempête, que, après un temps plus ou moins long de bouleversements, d'agitations et de hurlements, le flot s'apaise de lui-même, que l'agitation tombe d'elle-même, et que, de lui-même aussi, le hurlement des flots en fureur se transforme en l'éternelle chanson du flux et du reflux. À supposer qu'il y ait eu tempête, autrefois, c'est-à-dire selon vous, désordre dans l'Univers momentanément bouleversé par les transformations qu'il a subies, l'apaisement, c'est-à-dire l'ordre, se serait fait peu à peu, tout seul et de lui-même, sans qu'il fût besoin qu'intervienne une Puissance extérieure et surnaturelle. Au fait, monsieur le Pasteur, si cet Ouvrier divin est intervenu, d'où sortait-il ? Où était-il avant et pendant l'état chaotique ? Que faisait-il ? Assistait-il, indifférent et impassible, à ce désordre ? Si oui, pourquoi et comment ? Et, alors, d'où vient que, tout d'un coup, il ait abandonné cette attitude impassible ? Pour quelle raison, et dans quel but est-il intervenu ? Allons, allons ; cessons de jeter dans une controverse sérieuse de tels enfantillages. »

On me croira, je l'espère, surtout après avoir lu attentivement ce qui précède, quand j'ose affirmer que je reproduis ici, fidèlement, les objections qui m'ont été faites, chaque fois que je me suis trouvé en présence, non pas seulement de vagues croyants plus ou moins cultivés et capables de controverser, mais encore en face des porte-parole les plus autorisés du culte catholique et protestant.

Il est possible que le lecteur soit étonné du peu de consistance de la thèse chrétienne soutenant l'absurdité de la création *ex nihilo*. Ce qui est surprenant, ce ne sont pas le ridicule et l'invraisemblance de cette thèse, c'est le crédit qu'elle a trouvé depuis des siècles et qu'elle trouve encore auprès d'une foule de gens qui ne sont pourtant dépourvus ni d'intelligence, ni de culture.

Je m'excuse d'avoir, à propos de la création *ex nihilo* plus particulièrement mis sur la sellette la religion chrétienne. Ce n'est pas, qu'on veuille bien le croire, parce que je poursuis cette forme spéciale de l'idée religieuse, d'une hostilité particulière ; c'est, tout simplement, parce que, plus que toutes les autres, la religion catholique s'est prodiguée, avec un art incomparable, en démonstrations captieuses touchant ladite création ; c'est parce qu'elle a mis à contribution, sur ce point fondamental de sa doctrine, les ressources intellectuelles de tous ses commentateurs et doctrinaires. Mais il reste hors de doute et, conséquemment, bien entendu, que ma démonstration s'applique à l'ensemble des religions qui, toutes, reposent sur la croyance en un Esprit éternel et tout puissant qui, préexistant à tout ce qui tombe sous nos sens, a tiré *du néant* l'Univers au sein duquel nous existons.

— Sébastien FAURE.

Accueil

CRÉDULITÉ n. f.

Facilité à croire. L'homme crédule est un individu qui croit sans contrôler ce que lui raconte celui ou ceux en qui, à tort ou à raison, il a placé sa confiance. L'homme est un puits inépuisable de crédulité, car depuis le temps qu'il sert de jouet à tous les fantoches qui l'exploitent, ses yeux et ses oreilles auraient dû s'ouvrir et il devrait savoir analyser les sentiments de ceux qui captent sa confiance et profitent de sa crédulité. Il n'en est hélas pas ainsi. Le Lachâtre nous donne une définition assez juste de l'homme crédule : « L'homme crédule ne peut pas mieux être comparé qu'à un individu qui fermerait les yeux et se boucherait les oreilles pour ne plus voir et ne plus entendre que par les yeux et par les oreilles d'un autre ». N'est-ce pas ainsi que cela se passe et plus particulièrement en matière politique ? Comment l'électeur peut-il être assez crédule pour écouter les sornettes de tous les faux prophètes qui lui promettent le bonheur et comment peut-il être assez naïf pour croire en la force et la puissance d'un individu qu'il délègue dans un parlement quelconque ? La crédulité est un sentiment mystérieux comme la Foi, mais il faut espérer que, à force d'en être les victimes, les crédules se guériront de leur crédulité et qu'ils se refuseront un jour à servir de tremplin aux arrivistes et aux coquins.

Accueil

CRITIQUE (Etym : *criticus*, latin ; *kritikos*, grec)

Si l'on s'en tient à l'étymologie, ce mot signifie difficile, dangereux, pénible. Il qualifie un état de crise. Ex. : période critique, situation critique, point critique, température critique, etc. Mais en art, en littérature, en philosophie, en politique, le terme change de sens et de qualificatif devient substantif. Il désigne alors cette faculté qu'exercent les hommes dans l'examen des choses. Critiquer, c'est voir, étudier, juger, peser ; c'est produire une opinion sur une œuvre, l'analyser, la disséquer. La critique ne vaut, cependant, qu'à la condition d'être étayée sur des connaissances étendues, un goût sûr et une absolue sincérité, exempte de tout parti pris.

La critique remonte à la plus haute antiquité. Toujours les humains se séparèrent en deux catégories : ceux qui créent, ceux qui étudient et discutent les mérites des créateurs. Les uns et les autres ont leur utilité. Le sens critique, même quand il s'accompagne de basse envie, de jalousie, de méchanceté, accomplit une besogne indispensable. Il dépasse le but ; mais sa clairvoyance haineuse permet d'apercevoir les imperfections d'une œuvre d'art ou littéraire. Quand le critique se pique simplement de justice, son action devient bienfaisante. Chez les Grecs, on rencontre ces deux pôles de la critique : Zoïle et Aristarque qui, tous deux, s'attaquèrent à Homère. Mais avec les Grecs, la critique était purement verbale. De même chez les Latins et, dans les débuts, en France. Elle ne devient grammaticale que par la suite. Plus tard encore, elle se divisera en critique historique, critique d'art, critique littéraire, critique dramatique, critique musicale, etc. La spécialisation intervient qui nécessite des compétences particulières.

C'est avec l'école d'Alexandrie que la critique commence à se développer. Jusque-là, Platon, Aristote, ne font que dissenter sur la Beauté, la Forme, l'Art, mais

ils n'assoient les jugements sur aucune base doctrinaire solide. Ils ne sont dirigés par aucun principe. Les Alexandrins se préoccupèrent de fixer ces principes et d'établir les règles indispensables de la critique : ils furent continués par les Plutarque, les Lucien de Samosate, les Longin. Chez les Latins, la critique ne fait pas de grands progrès. Il faut arriver à Horace et à l'*Art poétique* pour trouver un maître. Puis, après l'éclipse que provoquent les Barbares et la longue nuit du Moyen-Âge, la critique renaît. Joachim du Bellay, au nom de la Pléiade, lance sa fameuse *Défense et illustration de la langue française* qui fige la poésie dans l'imitation stérile des Grecs et des Romains. Toute la littérature classique suivra ces commandements et, quand Malherbe « vient », les règles de la littérature comme de la grammaire françaises sont sévèrement édictées

Au XVIII^{ème} siècle, il y a des tentatives de libération, avec Diderot et Jean Jacques Rousseau. La critique dramatique et la critique d'art prennent leur essor et la critique sociale fait ses premiers pas (*Contrat Social, De l'Inégalité*, etc.). Chateaubriand l'orienta ensuite vers l'Histoire et le Romantisme triomphant bouscule les vieux canons, subit l'influence des littératures étrangères, la rend plus compréhensive et plus analytique. C'est alors une magnifique floraison. Ce XIX^{ème} siècle, que des écrivains tardigrades qualifient de stupide, a toutes les curiosités et dirige ses investigations de tous les côtés. Politique, Science, Économie, Art, sollicitent les efforts des critiques. Mais sur le terrain purement littéraire les Villemain, les Girardin, les Sainte-Beuve, s'avèrent supérieurs. Taine, à son tour, renouvelle la critique qu'il base sur l'observation directe, apporte une nouvelle méthode d'examen. Brunetière défend la tradition et la morale bourgeoises. Jules Lemaitre, le plus averti et le plus enjoué de nos critiques, s'amuse avec les idées. Lanson, Larroumet, Doumic, Faguet, pèsent leurs contemporains avec toute la lourdeur pédagogique.

Dans le domaine de la critique dramatique, illustrée jadis par Diderot, on peut citer les noms de Jules Janin, Paul de Saint-Victor, Théophile Gautier, Weiss, Francisque Sarcey, Catulle Mendès, Brisson, qui tinrent la plume avec plus ou moins d'autorité, d'incompétence ou de mauvaise foi et qui s'opposèrent parfois

brutalement aux jeunes et aux novateurs.

La critique d'art a pris, au vingtième siècle, une énorme importance. Elle est née véritablement au dix-septième siècle, avec les conférences imaginées par Lebrun, à l'Académie Royale ; a fleuri avec Diderot, Marmontel, Caylus, pour s'épanouir plus tard sous le sceptre de Ruskin, l'apôtre de la Beauté. Les Baudelaire, les Zola, les Maxime du Camp, les Charles Blanc, les Gustave Planche, les Octave Mirbeau, s'y consacrèrent avec passion. Zola notamment, défendit avec fureur les Manet, les Cézanne ; Mirbeau mit toute son existence au service des jeunes talents et de la vérité. Depuis, comme nous allons le montrer, la diversité des écoles, le bluff organisé, les systèmes les plus inconcevables ont rendu la critique d'art à peu près inopérante.

La critique musicale, peu brillante, trouve néanmoins, sa place dans les Journaux et revues. Le plus illustre de ces critiques est incontestablement Berlioz qui jugeait avec fougue et passion. On peut citer après lui, Arthur Pougin, Ernest Reyer, Adolphe Julien, Camille Bellaigue, et, de nos jours, des écrivains tels que Willy, Georges Pioch, etc...

Aujourd'hui, la critique, dans ses différentes manifestations, s'allie étroitement à la publicité et se détermine le plus souvent par des considérations de boutique et de camaraderie. L'indépendance du critique n'est plus, à quelques exceptions près, qu'un mythe. L'Argent a joué, dans ce domaine, le même rôle dissolvant et pourrisseur que partout ailleurs. Le critique dramatique semble le plus atteint. En réalité, il n'y a pas, il ne peut plus y avoir de véritable critique dramatique. Il n'y a que des comptes rendus dictés par l'intérêt du journal, lequel est lié par des contrats de publicité. Défense de toucher à celui-ci, qui représente une force avec laquelle il faut compter. Ordre d'épargner celui-là qui est l'ami de la maison. Dans ces conditions, le malheureux critique, qui vit d'ailleurs de son métier, ne sait plus comment dire ce qu'il pense de l'œuvre dont il a à entretenir ses lecteurs. Mais, si cette œuvre choque les préjugés, crie de trop cruelles vérités, se mélange de satire, le silence est imposé. On a vu de remarquables exemples de cet esclavage Intellectuel avec les manifestations que provoquèrent des représentations

d'œuvres telles que le *Foyer* de Mirbeau et, plus récemment, la *Carcasse*, interdite et conspuée par la presse sous le prétexte qu'elle mettait en scène un général grotesque.

La Bourgeoisie est souveraine à notre époque. Les théâtres sont à elle. On ne peut ouvrir un théâtre, aujourd'hui, qu'avec des millions. Les gens qui paient veulent être servis. Une œuvre n'est acceptée et jouée qu'autant qu'elle est susceptible de rapporter de l'argent. On monte une pièce de théâtre comme une affaire et les quelques exceptions que l'on pourrait invoquer ne font que confirmer cette règle. De plus, les acteurs connus et influents, ceux qu'on appelle des vedettes, interviennent, soit pour dicter leurs conditions, soit pour apporter le commanditaire ; cela se voit surtout du côté féminin et il arrive fréquemment qu'une dame armée simplement de ses charmes, parfois surannés, et dépourvue de tout talent, s'impose au directeur de théâtre et au public éberlué sans que les critiques osent protester.

Nous sommes donc très loin de la critique telle qu'on le pratiquait autrefois. La bourgeoisie triomphante, et surtout la fraction de cette bourgeoisie sortie de la guerre ne consent pas à se laisser railler ou fustiger sur la scène. La vérité lui est odieuse. Jadis, un Molière pouvait faire représenter *Tartufe* devant la cour du Roi-Soleil. Plus tard, un Beaumarchais ne craignait pas de bafouer les nobles de son époque et ces derniers trouvaient très drôles les saillies et réparties de *Figaro*. Nos modernes bourgeois n'admettent que l'encens des thuriféraires ou les bonnes petites plaisanteries bien salées qui aident à la digestion. Et les critiques payées par la bourgeoisie qui dispose de la presse doivent satisfaire leurs maîtres et seigneurs.

La critique littéraire est également régie par la publicité et soumise à ses exigences. Elle cède aux obligations de la camaraderie et aux désirs des coteries et chapelles. La plupart des écrivains, romanciers, poètes, essayistes, s'adonnent à la critique et rendent le bien pour le bien. Rares sont ceux qui peuvent se proclamer indépendants et disent toute leur pensée. Il faut reconnaître, cependant, qu'il en est encore quelques-uns et que la critique littéraire n'est point complètement muselée.

La critique d'art est tout simplement inexistante. Elle est faite à peu près des

communiqués de marchands de tableaux et de négociants en peinture. On ouvre une exposition comme une boutique d'épicerie. On lance un artiste comme un produit. Il faut ajouter à cela, les faux engouements pour certaines théories projetées par le bluff ou l'impuissance, engouements habilement entretenus par les intéressés qui profitent de la sottise publique et du snobisme. On en est parvenu ainsi à classer, parmi les plus purs chefs-d'œuvres, des tableaux sans dessin ni forme, des blocs de marbre sans ligne. Tout ce que peut imaginer la fantaisie la plus abracadabrante dans l'absurde et l'incohérent, se donne libre essor et recueille tous les suffrages. Quiconque s'avise de protester ou de vouloir des œuvres saines et fortes se voit conspué, qualifié de pompier. Tout métier est rigoureusement banni, toute technique suspecte. Le bon sens devient une denrée méprisable. Dans ce babélisme inouï, où chaque école parle sa langue, où chaque clan a son vocabulaire, les commerçants en art tirent gloire et revenus, au détriment des artistes probes et sincères. Et la critique, inféodée aux hommes d'affaires, se tait ; la critique est impuissante à remonter le courant.

On ne rencontre de libre critique que dans de petits journaux et revues d'avant-garde. Là, le sens critique s'exerce sans retenue et les vérités sonnent à toutes les lignes. Par malheur, ces feuilles dotées d'une clientèle réduite et dépourvues de numéraire n'ont qu'une action limitée sur un petit nombre de lecteurs.

On peut affirmer, cependant, que jamais le sens critique ne se développa et ne s'aiguïsa comme à notre époque. La critique sort du domaine de la littérature, de l'art, de l'histoire... Elle est surtout sociale. Elle poursuit ses investigations dans tous les milieux, pose tous les problèmes, étudie les lois et les conditions auxquelles sont soumis les hommes et aboutit, tout naturellement, à dénoncer l'organisation sociale basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme. Et, ici, nous touchons à la critique socialiste. Mais les anarchistes vont plus loin et donnent leur attention au principe d'autorité d'où découle toute la malveillance sociale.

Ainsi la critique, qu'elle touche à la littérature, à l'art, au théâtre, est dominée par des préoccupations sociales, à la condition toutefois, qu'elle demeure libre et échappe à la terrible emprise de l'Argent. Le sens critique qui est la marque même

de la raison et se manifeste, en un temps de bas mercantilisme et d'incertitude, par l'ironie, quelquefois par le sarcasme, s'affirme partout, contre les préjugés ridicules et odieux, contre la Bêtise régnante, contre les Dieux, contre les Concepts, contre les Autorités, contre les Mensonges. Il conduit tout droit sur la route de la Révolte.

Le jour où la justice et la logique seront introduites dans l'ordre social, la critique échappant au joug du capital, reprendra tous ses droits.

— Victor MÉRIC.

Accueil

CROISADE n. f.

Le mot « croisade » dans le langage consacré, sert à désigner les pèlerinages militaires entrepris par divers monarques européens du XI^{ème} siècle au XIII^{ème} siècle. Ces excursions armées se faisaient sous le couvert de la religion et avaient pour but avoué de convertir au catholicisme les infidèles d'Orient ; en vérité leur véritable but était de conquérir la Palestine et d'en chasser les musulmans. La première des Croisades, prêchée par Pierre l'Ermite et décidée au Concile de Clermont, fut conduite par Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine et Raymond, comte de Toulouse. Les armées féodales étaient fortement organisées et s'emparèrent de Nicée, d'Antioche et enfin de Jérusalem dont Godefroy de Bouillon se fit proclamer roi. La première Croisade dura de 1096 à 1099. La seconde fut couronnée par un échec. Elle fut entreprise par le roi Louis VII en 1147 et se termina en 1149 après un siège inutile devant Damas. De 1189 à 1270, six autres Croisades furent entreprises. La dernière fut conduite par le roi Louis XI, pour venger l'insuccès de la Croisade précédente où Louis IX fut fait prisonnier et dut payer une forte rançon pour recouvrer sa liberté. Cette dernière expédition coûta la vie au roi qui mourut de la peste devant Tunis. L'armée fut elle-même décimée par le terrible fléau.

Si l'on se reporte à l'époque où les Croisades furent entreprises, il faut reconnaître qu'elles exercèrent, dans une certaine mesure, une influence heureuse sur l'avenir. C'est par les Croisades que les Européens prirent contact avec les Asiatiques et, durant ces deux siècles de lutte, les uns et les autres apprirent à se connaître. L'historien français Lavallée s'exprime ainsi en parlant des Croisades : « Une commotion violente fut donnée à tous les esprits, à toutes les facultés, à toutes les existences. On était jeté hors de l'isolement féodal ; on promenait ses regards sur un vaste horizon ; on se mettait en contact avec de nouveaux hommes, de nouvelles choses, de nouvelles idées. La féodalité en reçut un immense échec ; elle s'était remuée, elle était sortie de ce qui faisait sa force, de ses châteaux et de ses terres ».

S'il est vrai que les Croisades furent un facteur d'évolution, il ne faudrait pas en conclure que la guerre est parfois utile. La guerre est toujours néfaste et il ne faut pas oublier que les Croisades furent organisées à une époque où la civilisation et le progrès n'étaient, en France, qu'embryonnaire. Il en est autrement de nos jours et les diverses Croisades entreprises par les capitalistes pour accaparer les territoires propres à être exploités, et les guerres coloniales qui se perpétuent malgré les protestations populaires, ont un tout autre caractère. Les Croisades modernes

sont plus meurtrières que celles du passé. « Les Croisades, nous dit Voltaire, coûtèrent à l'Europe plus de deux millions d'habitants en deux siècles ». La dernière guerre de 1914 qui, dans l'esprit populaire, prit le caractère d'une Croisade ayant pour but le triomphe de la civilisation et la mort du militarisme, coûta, en quatre ans, près de dix millions de vies humaines. La civilisation en est sortie affaiblie et le militarisme renforcé.

Il est une Croisade qui serait et qui est utile à prêcher : c'est celle contre les préjugés, contre les croyances, contre le mensonge sur lesquels reposent nos sociétés bourgeoises. Et cette Croisade est sainte, car elle a pour but la libération et l'égalité de tous les hommes. Elle soulève, hélas ! moins d'enthousiasme que toutes les aventures dirigées par les conquérants ; et le peuple reste souvent sourd à l'appel de la raison. Espérons que, à la faveur des événements, tout cela changera et que la dernière des Croisades abolira définitivement le capitalisme et tous les maux qui en résultent.

Accueil

CROYANCE n. f.

Confiance irraisonnée à un dogme, à une religion. Le mot « croyance » s'applique plus particulièrement aux faits sur lesquels reposent les systèmes religieux. La croyance est un phénomène d'ordre sentimental, car elle ne s'adresse jamais à la raison ni à la logique ; elle se refuse à toute analyse car elle ne peut être soumise à l'analyse des bases sur lesquelles elle repose, se perdant dans l'abstraction. Il est faux de prétendre que la croyance ne se manifeste que chez l'individu peu développé et peu cultivé. Il y a des croyants sincères qui, sont, pourtant, pourvus d'une haute culture. Tolstoï était croyant et cependant on ne peut le taxer d'ignorance.

L'homme, à sa naissance, n'hérite pas seulement des tares physiques de ses ancêtres ; il hérite également de leurs tares morales et intellectuelles et ce n'est que lentement que l'individu se transforme. La croyance est un legs du passé. Les siècles d'esclavage qui nous ont précédé, l'obscurantisme religieux ont laissé des empreintes profondes sur les cerveaux. L'homme est imprégné de croyances : mais le travail d'évolution se poursuit, et de génération en génération, on voit de plus en plus s'effacer les préjugés qui obstruaient la route de la Vérité.

Les croyances disparaissent. Certes l'instinct et le sentiment jouent encore un grand rôle dans la vie des individus et des sociétés ; cependant, ils sont appelés à céder la place à la raison et les générations futures s'orientent de plus en plus vers la lumière, laissant derrière elles les croyances qui sont les derniers vestiges de l'ignorance et de l'erreur.

Accueil

CRUAUTÉ n. f.

Inclination à faire souffrir ses semblables. La cruauté, dit Lachâtre, « est toujours un grand mal ; mais quand elle se trouve dans un homme revêtu de quelque autorité, elle devient un fléau ».

L'histoire est remplie d'actes de cruauté et certains d'entre eux sont devenus proverbiaux. Qui donc ignore la cruauté des Borgia et plus particulièrement de César et de Lucrece qui furent cruels jusqu'au sadisme. Néron fut aussi un maître dans l'art de la cruauté. Ce tyran perverti et sanguinaire ne se plaisait que dans le crime et tout son règne est marqué de boue et de sang. Hélas ! La cruauté n'a pas encore disparu de la terre et, si elle n'emprunte plus la même forme et ne se réclame pas des mêmes principes, elle ne s'exerce pas moins sur une certaine classe d'individus. C'est la cruauté du juge qui s'abat sur le misérable qui crève de faim et qui se révolte ; c'est celle du policier qui se manifeste au cours des démonstrations populaires ; c'est la cruauté des tortionnaires dont sont victimes les malheureux réfractaires envoyés dans les bagnes lointains. Et cependant, l'homme n'est pas cruel par nature ; il est rendu méchant par les rudes nécessités de l'existence, inhérentes au désordre social créé par le capitalisme et la bourgeoisie. Dans une société où le bonheur des uns ne sera pas fait du malheur des autres, l'homme n'aura aucune raison d'être méchant, et la solidarité effacera la cruauté.

Accueil

CULTES

Les cultes solaires, origine du christianisme

- Les mystères des premiers chrétiens et la communauté des femmes -

Dans mon article sur la Bible, j'ai déjà fait allusion aux ressemblances qui existent entre le christianisme et les religions orientales. Les origines du christianisme sont toujours discutées et donnent lieu à toutes sortes d'hypothèses, parce que c'est l'existence du christianisme primitif qui suppose celle du Christ et non pas l'existence du Christ qui implique le fait chrétien.

On en revient aux idées que Dupuis avait formulées dans un livre fort documenté trop oublié aujourd'hui : *L'abrégé de l'origine de tous les Cultes*, reprise par Réthoré, Jensen, Robertson, etc., et qui fait du christianisme une religion solaire, à peine modifiée par des juifs messianiques, croyant proche la fin du monde.

A les en croire, ainsi que leurs continuateurs, le christianisme est une religion d'origine solaire, comme l'étaient les autres cultes orientaux, celui d'Adonis en Syrie, d'Attis en Phrygie, de Thammouz et de Mardouk en Mésopotamie, de Dionysos en terre hellénique.

L'idée d'un Dieu qui ressuscite à l'entrée du printemps est commune à tous les cultes orientaux. Réthoré a montré que les dieux Agni, Mithra, Osiris, Thammouz, Adonis, Bacchus, Apollon, Manou, Bouddha, suivent un même cycle. Ils naissent le 25 décembre, au solstice d'hiver, d'une vierge mère dans une grotte ou une étable. Tous meurent et ressuscitent parce que le soleil vaincu périodiquement par la nuit et l'hiver, revient, chaque matin et chaque printemps.

Les grandes paraboles évangéliques, qui se retrouvent dans les Synoptiques sont solaires, ont trait aux semailles, à la moisson, aux vendanges, aux cultivateurs. Par exemple: les paraboles du Semeur, de l'Ivraie, du Grain de sènevé, du Levain, du Vin nouveau dans les vieilles outres, du Figuier, des Vignerons.

Dans les livres sacrés des chrétiens et surtout dans l'*Apocalypse*, un de leurs livres d'initiation, Jésus est appelé l'*agneau*, nom du signe de l'équinoxe de printemps (bélier ou agneau, selon les régions). Cet agneau triomphant paraît debout sur la montagne et les douze tribus l'environnent, leur destin étant de le suivre partout où il va. Ici-bas d'ailleurs, le Christ était suivi de douze disciples. Ce chiffre douze correspond aux 12 signes du zodiaque.

Dans la scène de la Transfiguration (Matth., XVII), le visage de Jésus resplendit comme le soleil et ses vêtements devinrent blanc comme la lumière. L'Ostensoir est une représentation du soleil.

Tout cela ne veut pas dire qu'il n'ait pas vécu au siècle d'Auguste un révolté ou un chef de bande juif, rebelle au joug romain et haïssant ceux de ses compatriotes qui s'étaient courbés devant la puissance des Césars. Il se peut qu'il ait été crucifié (on en crucifiait tant, de ces provocateurs d'émeute !) et que, par suite de circonstances ignorées, toute une légende se soit créée autour de cet homme, qu'on en ait fait le porte-nom et le porte-drapeau d'une religion nouvelle.

On a voulu voir dans le Jésus ben Pandéra du Talmud, un de ces types d'agitateurs dont certains traits auraient servi à la construction de la légende du Christ historique. Cela se peut, mais la crucifixion de ce Jésus-là est antérieure d'un siècle au commencement de l'ère vulgaire.

D'ailleurs, rien ne prouve que les chrétiens n'existaient pas, en tant que secte, bien longtemps avant leur apparition dans l'histoire, à Antioche.

Les chrétiens primitifs avaient des mystères appelés Agapes, qui disparurent au IV^{ème} siècle et dont un des rites courants était la promiscuité sexuelle.

Les cultes solaires dionysiaques. et orientaux, ont des mystères dont la promiscuité sexuelle fait également partie intégrante, parce qu'elle symbolise l'union du Soleil qui ne refuse à aucune plante ses rayons fécondants avec la Terre qui ne se refuse pas non plus, elle, aux caresses maturatrices du Soleil.

Si le mystère de cette promiscuité s'accomplit parfois dans un lieu où règne l'obscurité, naturelle ou produite artificiellement, c'est parce que le blé germe en hiver, alors qu'il fait froid et sombre, que le soleil paraît à peine à l'horizon, qu'il a à lutter avec les ténèbres et les frimas.

Le mystère de la promiscuité sexuelle, dans ces religions, n'est pas un acte de dépravation, c'est un symbole que comprenaient tous les initiés.

Sans doute, il faut procéder avec une extrême précaution lorsqu'on s'en réfère aux Evangiles ou biographies de l'hypothétique fondateur du christianisme. Il est évident qu'au moment où elles sont définitivement classées dans le canon sacré, c'est-à-dire au IV^{ème} siècle de notre ère, elles ont été mises au diapason du dogme catholique.

Malgré cette cuisine, pas toujours très adroite, - en comparant les textes du Nouveau Testament avec les accusations portées contre les premiers chrétiens par les contemporains et avec les pratiques des sectes hérétiques, où la tradition primitive avait beaucoup plus de chance de se conserver que dans une Eglise devenue officielle - en procédant donc d'après la méthode critique qu'on applique à tout récit légendaire ou même historique, on peut se rendre compte des mœurs des chrétiens primitifs.

Ainsi, on s'aperçoit que le Christ légendaire est un homme de mœurs assez « relâchées ». Son attitude aux noces de Cana, ses relations avec la courtisane Marie, sœur de Marthe, sa bonne amie également (c'est cette courtisane hystérique qui baignait ses pieds de larmes et les oignait de parfum), ses festins continuels en compagnie de péagers et de gens de mauvaise vie, ses dispositions à l'égard de la femme adultère, ses entretiens néo-platoniciens avec la Samaritaine qui avait eu cinq maris et dont le compagnon actuel n'était pas le mari, les femmes aisées et énamourées, cela va sans dire qui l'assistaient de leurs bourses - tout cela ne fait pas du Jésus mythique un ascète ni un doctrinaire très rigoureux sur le chapitre des mœurs.

Le rôle de Père la Pudeur, de Modérateur, fut destiné à un certain Saul, natif de Tarse, en Cilicie, un visionnaire doublé d'un épileptique, qui a orienté le christianisme naissant vers le dogmatisme et l'ecclésiasticisme.

À remarquer qu'à Tarse on adorait le dieu Sardan, qui présidait à la végétation, une divinité solaire qui mourait sur un bûcher puis montait au ciel.

Toujours est-il que converti au christianisme, sous le nom de Paul, cet homme, croyant la fin du monde proche (comme les autres chrétiens d'ailleurs), se mit en tête d'édifier et de moraliser à la judaïque les communautés chrétiennes primitives. Dans ce but, il leur écrivit lettres sur lettres. Ces lettres prêches sont connues sous le nom d'Épîtres. Nous ne les connaissons pas dans leur rédaction primitive. L'autorité de certaines est contestée. Il est évident qu'elles ont été mises elles aussi, au diapason de la dogmatique ecclésiastique du IV^{ème} siècle.

On veut que ces Épîtres aient subi des remaniements dûs aux disciples du gnostique Marcion et aux anti-marcionites. Ce n'est qu'après avoir gratté la couche de ces corrections qu'on retrouve le véritable texte de Saint Paul.

Sans vouloir creuser aussi profondément, contentons nous de dire que ces Épîtres nous présentent Paul sous les traits d'un farouche contempteur de l'œuvre de chair. Il pense « qu'il est bon pour l'homme de ne point avoir de contact avec la femme » (I Corinth. 7/1). S'il autorise le mariage c'est par « condescendance » (id. 7/), et parce qu'il vaut mieux encore se marier que brûler. A ceux qui ne sont pas mariés et aux veuves il déclare, qu'il est bon de rester comme lui, célibataire (id. 7/8). Farouche, partisan de l'autorité paternelle il énonce : « Celui qui marie sa fille fait bien, celui qui ne la marie pas fait mieux » (id. 7/38).

Il entreprend une campagne contre les mœurs libres des premiers chrétiens et ce que les censeurs ecclésiastiques ont laissé passer montre ce qu'elles étaient. On entend dire généralement, écrit-il aux Corinthiens (I Corinth. 5/1), qu'il y a parmi vous de l'impudicité et une impudicité telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les païens. Mêmes objurgations dans ses épîtres aux fidèles des églises de Colosses, Philippes, Ephèse, Thessalonique, etc... Partout le même refrain : Guerre à l'impureté, l'impudicité, les passions, les désirs, etc...

D'ailleurs, il veut commencer par en haut sa réforme des mœurs : « Que l'évêque, que le diacre, que l'ancien soit le mari d'une seule femme ». (Ep. à Timothée et à Tité.)

Les exégètes catholiques prétendent que dans ces derniers textes, il faut voir une allusion aux « secondes noccs », question qui troublait alors l'Eglise. Un pasteur protestant m'a objecté une fois que la loi romaine autorisant le concubinage, on avait toléré la polygamie dans certains cas, pour ne pas dissoudre la famille. Mais ce sont des explications après coup. Il n'y a qu'à se rendre compte de l'état d'esprit du célibataire Paul et de son attitude arrogante à l'égard des libres mœurs des chrétiens primitifs, pour se rendre compte qu'il ne voulait pas de dignitaires polygames dans les

communautés ou églises qu'il dirigeait ou influençait. Il ne voulait de polygames que pour martyrs.

Jude, au verset 12 de son Epître, avoue qu'il y a des hommes qui « souillent leur chair » et qui sont des « écueils » dans les Agapes. Il est forcé ainsi de donner raison aux romains .qui prétendaient que lesdites agapes étaient un lieu « de mystères infâmes », y compris la pédérastie.

Dans l'Apocalypse, les églises de Pergame et de Thyatire sont encore stigmatisées comme impudiques. Et l'Apocalypse est d'une date tardive.

Il ne faut pas prendre au tragique les mines scandalisées des écrivains romains quand ils parlaient des chrétiens primitifs. Les chrétiens primitifs fournissaient aux dirigeants de l'Empire un commode moyen de diversion politique, et l'on criait « aux lions les chrétiens » comme on fait aujourd'hui des procès de tendance aux communistes, aux révolutionnaires, aux anarchistes.

Les adeptes des cultes orientaux faisaient dans leurs mystères les mêmes gestes que les premiers chrétiens dans leurs agapes, mais ils ne se montraient pas rétifs devant l'autorité.

Les premiers chrétiens, au contraire, de par leur ascendance, judaïque de race ou d'intellect - les juifs étaient un peuple au col « roide » - se montraient rebelles au gouvernement impérial. Le service civil leur répugnait, le métier militaire leur était odieux ; enfin - et c'était là le principal - ils ne voulaient pas prêter le serment civique « au nom du génie de l'empereur ». L'Etat ne leur pardonnait pas ce refus et y voyait motif à suspicion.

Ce n'est donc pas à cause de leurs cris au scandale que j'accepte en partie les accusations des Romains contre les premiers chrétiens. C'est parce qu'elles cadrent avec les admonestations des Epîtres, ou ce qui en est parvenu jusqu'à nous.

Quand on veut se faire une idée des mœurs des primitifs, on ne se réfère pas à la morale officiellement en vigueur au sein des civilisations anglo-saxonne ou latine, par exemple.

On s'en va vers les aborigènes de l'Australie de l'Afrique Centrale ou Méridionale, de l'Amérique du Sud. On suppose que moins ils sont en contact avec nos civilisations, plus ils ont

conservé de traits primitifs.

De même, quand on veut se faire une idée des mœurs des premiers chrétiens, on ne se réfère pas au catholicisme, à l'orthodoxie grecque, au luthérianisme, à l'anglicanisme, au calvinisme, etc., qui représentent des aspects civilisés du christianisme.

On s'en réfère aux Carpocrates, aux Turlupins aux Kloeffers, aux Adamites, aux Hommes de l'Intelligence, aux Frères du Libre Esprit, etc., où on a tout lieu de supposer que la tradition primitive avait été conservée avec plus de pureté que dans les Eglises officielles, d'autant plus que ces dernières les traquaient avec une férocité semblable à celles que les civilisés montrent à l'égard des Primitifs.

Or, toutes ces sectes, tous ces hérétiques (et il y en a bien d'autres), ont pratiqué le communisme sexuel ou la communauté des femmes comme corollaires de la communauté des biens.

Et contre eux, les sociétés catholiques ou protestantes ou orthodoxes ont formulé les mêmes accusations que les gouvernants ou chroniqueurs romains décochaient aux premiers chrétiens.

De plus, faisant œuvre documentaire et critique, je n'attache pas plus d'importance aux prétentions émises par Paul d'être en communion avec la Divinité, que j'en attache à des prétentions identiques émises par un Jean de Leyde, le prophète des Anabaptistes communistes, ou d'un Joseph Smith, l'apôtre des Mormons.

Ou j'y attache la même importance, si l'on préfère.

Et je ferai remarquer en passant qu'on possède beaucoup plus de détails sur les faits et gestes de Jean de Leyde ou de Joseph Smith que l'on en a sur l'hypothétique Jésus ou sur l'énigmatique Saint-Paul.

On connaît par le menu l'activité de Jean de Leyde à Munster quand ses coreligionnaires y exerçaient le pouvoir, sous sa dictature ; il n'y a aucun doute sur les phases de son procès, sur son

supplice. On connaît la vie de Joseph Smith, son apostolat, son lynchage et le canon des livres sacrés des Mormons a été très rapidement constitué.

Par suite, si on veut nous faire accepter que Paul se rendant à Damas pour y persécuter les chrétiens ait été frappé de cécité à l'ouïe d'une voix qui lui criait : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu (Actes, XXII, 8) » ou qu'une autre fois il ait été ravi au troisième ciel (il ne sait si c'est dans ou hors de son corps), enlevé dans le Paradis « où il entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de répéter » (II Corinth. 12/2). Si on veut nous faire croire à la bonne foi de François d'Assise sur le corps duquel, dans une vision, un séraphin crucifié imprime les « stigmates » de la passion, où à l'apparition de la Vierge à Ignace de Loyola, je veux croire aussi à la bonne foi de Jean de Leyde et de Joseph Smith.

A vrai dire, je pense qu'à tous, Paul y compris, *un séjour dans un institut de guérison des maladies nerveuses aurait été nécessaire.*

Donc, indifférent aux excommunications séculières ou ecclésiastiques, je tiens comme d'essence chrétienne la doctrine anabaptiste telle que Matthias ou Melchior Hoffmann l'a exposée dans son fameux livre du *Rétablissement*, qui implique communauté des biens et pluralité des femmes, doctrine appliquée à Munster par Jean de Leyde, choisi, au dire du prophète anabaptiste Tuiscosurer, par « le Seigneur » pour exercer le pouvoir.

Et je considère comme d'essence chrétienne le livre *Doctrine and Covenants*, révélations faites à Joseph Smith, dont les premières éditions imprimées datent de 1833 et 1835 et qui complètent pour les Mormons les Epîtres du Nouveau Testament.

Or, que trouve-t-on à la section 132 de ce livre, aussi « sacré » à mon sens que tous les autres livres « sacrés » des chrétiens : c'est que Moïse, Abraham, Isaac, Jacob, David, Salomon, reçurent des femmes et des concubines, que cela leur fut imputé à justice, parce que dans toutes ces choses ils accomplirent ce qui leur avait été commandé.

Dans cette même section, verset 61 : « Si un homme épouse une vierge et désire en épouser une autre et que la première donne son consentement, et s'il épouse la seconde et qu'elles soient vierges, ne s'étant promises à aucun autre homme, cet homme là est justifié. Il ne peut commettre d'adultère avec qui lui appartient, à lui, et à personne d'autre. Et si dix vierges lui sont données, de par ladite loi, il ne peut pas commettre adultère, car elles lui appartiennent et lui sont données, à lui.

C'est pourquoi il est justifié ».

Je ne vois pas que « Le Père Eternel » ait retiré sa bénédiction à la communauté des Mormons. Leur Eglise, dont j'exècre l'organisation hiérarchique, est l'une des plus riches et des plus prospères qui soient au monde. Sans doute le président Wilford Woodruff, en 1890, a fait renoncer *officiellement* son Eglise à la pluralité des femmes. Mais il n'a joué dans tout cela qu'un rôle analogue à celui de Saint Paul moralisant la seconde ou troisième ou quatrième génération (?) chrétienne. C'est parce qu'ils pratiquaient la pluralité des femmes que les Mormons ont été chassés de l'ouest des Etats-Unis, qu'ils ont dû se réfugier dans l'est, au-delà des Montagnes Rocheuses, et défricher l'Utah, ce qu'ils n'auraient pu faire d'ailleurs sans l'aide de leur nombreuse progéniture. Je les tiens pour des descendants attardés des chrétiens primitifs.

- E. ARMAND.

Accueil

CUPIDITE n. f.

La cupidité est le désir de certains de posséder des richesses et de Jouir passionnément des biens terrestres. L'individu cupide n'est jamais satisfait et, plus il possède, plus il veut posséder. Cela frise parfois la folie, car il est impossible à un esprit sain de comprendre la soif insatiable de certains hommes de l'argent et de la propriété. Si la cupidité poussée au paroxysme est une maladie, avouons que c'est une maladie dangereuse dont ne souffrent pas particulièrement ceux qui en sont atteints, mais les autres : ceux qui sont victimes des cupides. Que de mal peut faire à la collectivité humaine la cupidité des Rotschild, des Rockefeller, etc., etc..., qui amassent des fortunes colossales dont ils n'ont nul besoin et dont ils pourraient se passer sans pour cela changer même leur genre de vie. La cupidité est un vice qui engendre de terribles fléaux et la guerre n'est qu'une conséquence de la cupidité. C'est le rôle et le devoir des classes opprimées de la combattre si elles veulent voir le monde, affranchi de l'égoïsme et de l'avidité, marcher rapidement vers la fraternité de tous les hommes.

Accueil

CURIOSITE n. f.

Il y a deux sortes de curiosité : la curiosité utile et celle qui est nuisible. La première est louable, parce qu'elle signale un désir de savoir, de connaître, de s'instruire et que, par ses découvertes, elle est bienfaisante à l'humanité. Elle est en lutte constante avec l'ignorance et pénètre les secrets de la nature et du passé. Par ses recherches, elle ouvre la voie de l'Avenir. La seconde est blâmable, car elle a pour but de pénétrer les secrets d'autrui; elle est indiscreète et impertinente et l'individu qui est atteint de ce défaut commet parfois des bassesses pour satisfaire sa curiosité. La curiosité est souvent déterminée par le désir de nuire ; il faut donc se méfier des curieux qui nous entourent et nous espionnent ; ce sont des êtres dangereux.

Accueil

CYNISME n. m.

Doctrine de certains philosophes de l'antiquité qui tenaient leur école à Athènes. Les cyniques méprisaient ou affectaient de mépriser toutes les convenances sociales et leur vie errante les fit comparer au chien. Le chien, était du reste l'emblème de leur secte. Par extension on a donné le nom de cynisme à tout ce qui est impudent, effronté, et qui pousse à l'excès la malpropreté morale. Un homme cynique est un individu qui reconnaît froidement ses méfaits et semblent railler ceux qui en sont victimes. Le cynisme de certains hommes d'Etat est révoltant et les crimes dont ils se sont rendus complices leur sont légers ; malgré l'hostilité qui se manifeste à leur égard, ils ont le « cynisme » de poursuivre leur carrière politique ou sociale et de préparer avec « cynisme » d'autres hécatombes.

Accueil

DANSE

Le Dictionnaire de l'Académie Française définit ainsi la danse : « Mouvement du corps qui se fait en cadence, à pas mesurés et ordinairement au son des instruments ou de la voix ». Définition médiocre, qu'on retrouve à peu près dans les mêmes termes dans tous les dictionnaires, elle décrit sèchement la mécanique de son objet mais en laisse ignorer complètement le caractère. Larive et Fleury, en la répétant, ont cependant ajouté que la danse est « l'expression particulière de la sentimentalité » et « l'expansion naturelle de la joie et de la gaieté ».

Le véritable caractère de la danse est indiqué par M. Zaborowski, qui la fait dériver directement du besoin psychologique impérieux « d'épuiser par des mouvements le surcroît d'influx nerveux engendré par toute émotion vive ». C'est ce besoin qui a donné à la danse une importance sociale telle qu'elle a toujours été mêlée aux circonstances les plus diverses de la vie des individus et qu'il n'est pas, on peut dire, d'événements publics ou privés auxquels elle ne participe. La transformation des mœurs l'a modifiée plus qu'elle ne lui a enlevé de son importance sociale, car elle est toujours l'exutoire naturel, instinctif, des grandes émotions. Les peuples les plus « civilisés » retournent à elle dans les temps de leurs plus grandes joies comme de leurs plus grandes douleurs, et il n'est pas alors, d'obligations, de convenances quelles qu'elles soient, qui puissent endiguer le flot du besoin psychologique formulé par M. Zaborowski.

L'individu danse comme il chante, pour exprimer la joie qui déborde de lui, pour la communiquer aux autres et en prendre à témoin tout ce qui l'entoure. Et il danse comme il pleure, lorsqu'il ne peut plus contenir sa douleur, qu'elle l'étouffe et lui donne un irrésistible besoin de s'étourdir, d'oublier...La danse, hymne de la joie et de la vie, est aussi la lamentation de la désespérance qui s'abandonne jusqu'à l'oubli définitif, jusqu'à la mort. Le temps de la « Grande Guerre » en a fait la démonstration la plus récente et la plus complète.

Mais le grand animateur de la danse, celui qui la domine comme il domine la vie et tous les sentiments, c'est l'amour. C'est par lui que la danse « multiplie les sens », comme disait Victor Hugo. Toutes les danses auxquelles les femmes participent sont des danses d'amour ; or, il n'est guère de danses véritables sans la participation de la femme. Celles qui sont exclusives aux hommes sont généralement d'origine guerrière et sont plutôt du sport. D'autres, d'origine religieuse, ne sont que la manifestation d'une exaltation mystique spéciale sortant de la commune mesure des sentiments humains, car elles sont pratiquées par des hommes qui se sont mis hors de la nature, soit en se mutilant, soit en ayant fait vœu de chasteté.

Dans les développements successifs de la civilisation, la danse a pris des aspects très divers et une importance des plus variable. Mais chez tous les peuples elle a été, et est toujours, dans ses formes les plus caractéristiques, la manifestation de l'amour, le moyen de charmer et d'exciter les sens, qu'elle soit les pantomimes néo-calédoniennes, la trimorodie polynésienne, la chika africaine, les ébats lascifs des ghawazies égyptiennes et des bayadères de l'Inde, le tango des lupanars argentins, ou qu'elle soit les rondes villageoises, la pavane de cour, la valse des salons ou les pratiques d'onanisme mondain des dancings actuels.

La danse a été souvent combattue ; on a voulu, pour des raisons appelées « morales », la supprimer ou tout au moins limiter son domaine, mais on a fait de vains efforts, tout comme si on avait voulu interdire aux hommes de rire, de pleurer et d'aimer... Quelles que soient les conventions sociales observées, il suffit qu'une émotion particulière passe sur le monde pour que, du haut en bas de l'échelle sociale, l'homme se mette à danser. On voit alors les gens les plus « respectables », les plus décoratifs, les plus haut placés dans la hiérarchie, retourner au vieil instinct avec une fureur et un oubli des convenances qui n'existent habituellement que dans les bas-fonds sociaux. Ce qu'on a réussi à faire a été de bannir la joie de la danse, de lui enlever ce qu'elle avait de santé et de moralité. La cafardise, en soufflant sur elle son haleine empoisonnée comme sur toutes les formes de la vie, en a fait de plus en plus le trémoussement d'une humanité composée de « cochons tristes ». Aussi, est-il inexact de dire, comme M. Zaborowski, que « chez nous, surtout dans nos grands centres urbains, elle n'est plus qu'une survivance dénuée de signification ». M. Zaborowski, qui écrivait avant la « Grande Guerre », ne se doutait pas de la place que la danse reprendrait à l'occasion de cet événement parmi les formes de la folie collective.

Une légende dit que la danse fut inventée par Minerve, lorsqu'elle manifesta sa joie de la défaite des Titans. Les êtres ont dansé bien avant l'existence des temps mythologiques pour exprimer l'amour, la joie et la douleur. D'après Lucien, « elle est née avec toutes choses et elle est aussi ancienne que l'Amour, le plus ancien des dieux ». Elle naquit, comme la musique, « du rythme de la vie » a dit plus exactement Elisée Reclus. Les premières formes de la danse ont été dans les mouvements cadencés des animaux, dans leurs pantomimes amoureuses comme celles des oiseaux qui se pavanent en saluant devant leurs femelles et que les hommes ont imitées. Elles ont été dans les ébats des animaux et des enfants qu'a dépeints Théocrite, ceux du jeune Daphnis qui :

Sautait, battait des mains, heureux et triomphant,
Semblable au faon joyeux qui bondit vers sa mère.

Elles ont été dans les attitudes explorées de la douleur, la mimique de l'effroi et du désespoir en face de la mort. En multipliant ses sentiments, l'homme a multiplié les motifs et les formes de la danse. La guerre lui a apporté un premier élément d'exaltation ; la religion, ensuite, l'a influencée de toute la diversité de ses pratiques. Ce sont elles, la religion surtout, qui ont développé ce qu'il y a de folie dans la danse. Elles ont exaspéré les sentiments qu'elle exprime et l'ont conduite à ses pires aberrations. A l'amour, à la joie et à la douleur, dont la variété d'expression

fait qu'elle est calme ou emportée, solennelle ou vive, mesurée ou désordonnée, elles ont ajouté la cruauté et la superstition ; elles lui ont inoculé le sadisme, pour en faire le plus furieux mélange « du sang, de la volupté et de la mort » célébré par M. Maurice Barrès, chantre des décompositions esthétiques.

Elie Reclus a dit, dans ses *Primitifs*, toute l'importance de la danse chez ces peuples : « La danse, geste cadencé auquel tout le corps participe, est l'art suprême par excellence, le langage très expressif des populations primitives... Ce que la poésie est à la prose, la danse l'est au geste. Mouvements rythmiques l'une et l'autre, ils émanent de l'intelligence et de la passion. Avec les yeux et le geste il est moins facile de mentir qu'avec la langue et les lèvres ; le geste, en tant qu'expression immédiate du sentiment, précède le langage articulé ; d'où l'importance de la danse et de la pantomime chez les sauvages ».

Elie Reclus a aussi dépeint de nombreuses cérémonies, de caractères très divers et toujours mêlées de danses, des primitifs. Chez les Esquimaux, le prêtre apprend la danse aux jeunes filles en même temps qu'il les initie aux plaisirs de l'amour. On danse pour célébrer le souvenir des morts dans une fête qui correspond à la Toussaint chrétienne. On danse aussi pour le Nouvel An, au clair de lune, en dépouillant ses vêtements même par les temps les plus froids, car « la nudité est le vêtement sacré ; l'homme le revêt pour approcher la divinité ». Ce sont de véritables ballets que représentent les Aléoutes dans les réjouissances qu'ils offrent à leurs voisins et à leurs amis. La danse est aussi d'une grande importance dans les cérémonies nuptiales et funèbre chez les monticules des Nilgherris, dans l'Inde. Elie Reclus remarque à leur sujet que « chez les Primitifs, la distinction entre le plaisir et la peine, la douleur et la joie, est moins marquée que chez nos civilisés. A leurs enterrements, nos monticules chantent et dansent, dépensent toutes les provisions qu'ils peuvent avoir, passent du rire aux pleurs et des sanglots à la folle gaieté ». La coutume n'est pas complètement disparue chez les civilisés, dans certaines campagnes, des repas qui suivent les enterrements et où, grâce à des libations nombreuses, la joie succède à la tristesse. Les Kolariens du Bengale jouent la comédie du rapt des femmes dans laquelle ils dansent avec accompagnement de chants. Chez les mêmes Kolariens, les divertissements de la paix et de la guerre se confondent : « Les belligérants suspendent les massacres pour se rencontrer à des fêtes de réjouissances où ils se traitent avec courtoisie et s'amuse, semble-t-il, avec une parfaite insouciance, pour s'entr'égorgier le lendemain avec autant de férocité que de bonne humeur ». C'est ce qu'on voit chez les civilisés où on se bat, a dit Victor Hugo :

..... pour des Altesses
 Qui, vous à peine enterrés,
 Se feront des politesses
 Pendant que vous pourrirez.

Il n'y a pas très longtemps que les Kolariens ne procèdent plus à des sacrifices humains en l'honneur des dieux. Les victimes sont remplacées par des animaux. La danse du sacrificateur « qui se sent envahi par son dieu » n'en a pas

moins de violence. Le sacrifice est suivi de réjouissances qui ont tous les caractères des saturnales antiques et du Carnaval d'aujourd'hui. On y voit les Asadis (danseuses et prostituées) monter à califourchon sur les épaules des plus graves personnages comme on le voyait à Rome aux fêtes de Saturne et comme on le voit de nos jours au bal de l'Opéra. L'anecdote du Gai d'Aristote, née en Perse il y a deux mille ans, et renouvelée par Zola dans *Nana*, est toujours actuelle, répétée sous toutes les latitudes et chez les sauvages comme chez les civilisés, avec le même oubli des différences sociales. La danse a encore une grande place, chez les Primitifs, dans les pratiques de sorcellerie et les manifestations démoniaques. Ces pratiques et manifestations ont de nombreux rapports avec celles de la sorcellerie civilisée, celles des messes noires en particulier. (Voir : Sorcellerie). Citons encore, parmi les danses des Primitifs, celles du feu, du scalp et des funérailles chez les Indiens d'Amérique.

Lorsque aux excitations multiples des sens et de la passion, de la guerre et de la religion, s'ajoute la fureur alcoolique chez les malheureux Primitifs qui ont appris des Européens à « boire comme des blancs », certaines de leurs cérémonies sont d'épouvantables orgies de rut et de sang, mélangées de pernod, telle cette fête des « Ga'nzas », ou de la circoncision et de l'excision, qu'on célèbre dans la région de l'Oubangui-Chari, en Afrique Equatoriale Française, et que M. René Maran a décrite dans *Batouala*.

La danse est devenue un art lorsqu'elle a commencé à s'accompagner de musique. Le rythme, que l'homme avait appris du gorille frappant sur unealebasse, la régularisa. Elle fut accompagnée d'abord de chant vocal et d'un instrument primitif connue le sifflet, le chalumeau, puis la lyre qui parut aux temps homériques. Elle était déjà un art bien perfectionné lorsque Pan animait les ébats des nymphes en jouant de sa flûte et que, suivant Théocrite, des génisses dansaient au son de la flûte de Dametas et de la syrinx de Daphnis. Successivement s'ajoutèrent d'autres instruments : tambourins, crotales, sistres, etc.... La danse suivit ainsi les progrès de la musique et, dans l'antiquité, particulièrement en Grèce, elle ne tint pas une moins grande place. Elles étaient réunies dans toutes les cérémonies. De cette union naquit la chorégraphie qui est « l'application du rythme musical aux mouvements du corps » (Grande Encyclopédie). Les Grecs lui donnèrent des règles qui la distinguèrent de la pantomime « représentation dramatique réduite à la gesticulation » (id.).

En Grèce la danse fut cultivée dans toutes les classes de la société ; aussi y prit-elle, avec le goût des arts alors si répandu, une infinie variété. Les plus grands et les plus célèbres personnages la pratiquèrent. Socrate l'apprit d'Aspasie. Epaminondas était un bon danseur. Un professionnel de la danse, Aristodème, fut ambassadeur d'Athènes auprès de Philippe de Macédoine, et ce roi épousa la danseuse Larisséa. L'art grec a laissé de très nombreux témoignages de la place que la danse a occupée dans la vie de l'époque. Elle était personnifiée par la muse Terpsichore, souvent représentée ainsi que nombre de divinités amies de la danse : les autres muses, les Faunes, les Satyres, les Nymphes, les Bacchantes, les Ris, les Amours, les Grâces, etc. ...

A Rome, la danse fut, en dehors des temples, le divertissement de la plèbe. Les patriciens la méprisaient, lui préférant la pantomime et les sports. Dans son Grand Dictionnaire historique (1759), Moreri qui voyait les « vertus » romaines à travers le « plutarquisme » pompeux du classicisme, a écrit : « Les Romains n'avaient que du mépris pour cette sorte d'exercice et la gravité de leurs mœurs faisait qu'ils y attachaient une espèce d'infamie ». Pour Cicéron, un danseur était un homme ivre ou fou ; il reprochait au consul Gabinius d'avoir compromis sa dignité en dansant. Tibère chassa les danseurs de Rome et Domitien destitua de leur fonction des sénateurs qui avaient dansé. Salluste blâmait Sempronia qui dansait avec une grâce « inconvenante chez une honnête femme ». Mais les Romains, comme tous ceux qui exagèrent la vertu, exagèrent aussi la licence, dans les temps des bacchanales entre autres. Ils montrèrent dans la danse, comme en bien d'autres chocs, qu'ils manquaient du sens de la mesure possédé à un si haut degré par les Grecs. Ils étaient plus cabotins qu'artistes.

Les anciens classaient les danses en quatre catégories : particulières, religieuses, lyriques et dramatiques. Nous allons résumer l'histoire de la danse dans cet ordre, en divisant les danses particulières en danses populaires et danses de société et en rattachant les danses lyriques aux danses dramatiques.

LA DANSE POPULAIRE

Toutes les danses ont été, à leur origine, des danses populaires ; elles sont nées du peuple comme un des moyens d'expression naturels de ses sentiments.

Populaire était la danse religieuse en l'honneur du feu, du soleil, de la terre féconde, des esprits bienfaisants, avant que le prêtre vint l'obscurcir de mystère et la souiller de sacrifices sanglants. C'est une omelette que la population des Andrieux, dans les Alpes françaises, offre encore aujourd'hui au soleil lorsqu'il reparaît le 10 février au-dessus des montagnes qui enserment leur village et après une éclipse de cent jours. Cette fête de l'offrande au soleil s'accompagne de danses. Elle était l'hommage de l'homme primitif à l'astre qui lui apportait la lumière, réchauffait ses membres, faisait mûrir la moisson, avant que les sorciers religieux, ensanglantant ce culte naïf et simple, en eussent fait ceux de Mythra, de Moloch, de Bouddha, d'Horus, d'Apollon, de Jésus et de cent autres personnages créés par leur imagination fertile en impostures. C'est du culte du feu et du soleil qu'est sorti celui, druidique, de Beal et que s'est conservé l'usage d'allumer des feux sur les montagnes. Sont aussi de même origine les feux et les danses de la saint Jean et tant de fêtes qu'on retrouve dans les coutumes de tous les pays comme les processions et danses grotesques des ramoneurs de Londres à la Noël, et les calendo de Provence avec leur cacho-fio, ou bûche de Noël, symbole de la renaissance du feu.

Les survivances sont aussi nombreuses des fêtes qui célébraient les cultes d'animaux fabuleux ou les victoires remportées sur eux, telles celles du serpent (l'Isère) et du dragon (le Drac), qui menaçaient Grenoble :

Le serpent et le dragon

Mettront Grenoble en savon.

Celles de la tarasque (Provence), du graouilli (Metz), de la gargouille

(Rouen), etc. Il en est resté des danses comme la moresque (Provence), le bacchu ber ou danse des épées, à Gap, la bravado, à Riez, etc. ... Tous les esprits des airs, de la terre et des eaux, ces êtres de rêve qui poétisent encore les vieilles croyances populaires : les fées, les follets, les sylphes, les lutins, les robolds, les gobelins, les elfes, les djiners, les ondines, se présentaient toujours dansants à l'imagination.

Populaire aussi la danse de guerre et de chasse où l'homme, fier de sa force et de son adresse, célébrait naïvement sa victoire dans la lutte. Certains peuples allaient à la bataille en dansant. On appelait danse persique la marche de la milice grecque imitée des Perses. Après les festins, on exécutait en Grèce la danse des Lapithes qui simulait leur combat contre les Centaures. Il reste de nombreux souvenirs des danses guerrières représentant des combats. Elles étaient surtout des pantomimes et des acrobaties. On les retrouve à l'état primitif chez les peaux-rouges, les néo-zélandais, les nègres. Ceux-ci s'amuse fort à imiter de façon grotesque les animaux dans leurs attitudes. Dans l'antiquité, et depuis, ces danses furent surtout des exercices de préparation guerrière. Elles donnèrent naissance aux sports et se confondirent avec eux. Les Romains bannissaient de leurs gymnases la véritable danse. Elle demeura plus ou moins dans les exercices militaires et c'est ainsi qu'à plusieurs reprises des ordonnances des casernes françaises. La dernière, en 1818, fut rendue pour encourager la danse et l'escrime.

Mais la danse populaire par excellence est celle d'amour et de joie, le divertissement où l'on s'efforçait de plaire par son esprit et sa grâce, où l'on se délassait du travail, se distrait des soucis journaliers et où l'on donnait libre cours à sa bonne humeur, à son exubérance de corps et de sentiment. Cette danse d'amour et de joie se trouva tout naturellement unie à la poésie et à la musique pour produire la chanson (voir Littérature) inventée par les hommes « qui eurent les premiers le sentiment des mouvements, des cadences, des retours périodiques qui constituent le fond de tout art lyrique » (Julien Tiersot). Il n'est pas de peuple chez qui la danse et la chanson ne se soient ainsi manifestées comme un produit spontané du lyrisme humain. Les primitifs kolariens chantent en exécutant leur comédie du rapt des femmes :

Nous étions trois filles,
Filles à marier ;
Nous nous en allâmes
Dans un pré danser.
Au pré mes compagnes,
Qu'il fait bon danser !

Un berger arrive, et d'autres, qui veulent embrasser les filles ; il y a lutte, séduction, enlèvement : c'est le thème universel et immortel de l'amour et de la chanson de danse, chez les civilisés comme chez les sauvages. C'était celui des pâtres et de leurs compagnes dansant au temps de l'Iliade en chantant : « Où trouverai-je des roses ?... Où trouverai-je des violettes ?... » et qui trouvaient

l'amour. La description de leurs danses faite par Homère, et leur représentation sur le bouclier d'Achille, sont les images frappantes des caroles ou danses françaises du moyen-âge qui s'accompagnaient de chansons semblables.

C'est toujours dans les éléments populaires que l'art de la danse s'est renouvelé et a trouvé ses plus remarquables inspirations. Un journal citait dernièrement cette opinion du musicien Maurice Ravel, assistant en Suède à des danses populaires : « c'est plus beau que les ballets suédois ». De même, les danses populaires françaises, russes, nègres, sont plus belles que les ballets français, russes, nègres. Elles ne sont pas la représentation de la joie ; elles sont la joie elle-même.

Le caractère de la danse populaire a varié avec celui des populations, de leurs milieux, de leurs occupations et de leurs goûts ; mais l'amour en est le fond immuable chez toutes. Il n'est pas de contrée où l'on n'ait pas dansé et où l'on n'ait pas eu sa danse de prédilection, même en Chine où la danse serait considérée depuis longtemps comme un amusement ridicule et peu digne.

A Athènes, les danses dionysiaques reçurent du peuple cette variété qu'elles devaient transmettre à la danse dramatique avec l'emmélie, noble et grave, la cordace, plus vive, violente et licencieuse, qui se retrouve dans la saltarelle romaine et la tarentelle napolitaine, la sicinnis, véhémement et satirique. Dans le Pont et en Ionie, une des formes de la sicinnis était la bachique, en l'honneur de Pan et de sa compagnie de satyres, silènes, nymphes et ménades. Les Lacédémoniens préféraient les danses guerrières, la pyrrhique en particulier. Lycurgue voulait qu'elle fût apprise à l'enfant dès l'âge de sept ans. Mêlée à des éléments dionysiaques qui la rendirent moins violente, la pyrrhique se répandit dans toute la Grèce. D'après une description d'Apulée dans les milésiennes, on y retrouve les figures du quadrille. La pyrrhique est aujourd'hui l'albanaise. Une de ses contrefaçons fut la bocane qui a donné son nom au boucan. Les Syracusains et les Crétois portaient leur préférence sur les danses lyriques accompagnées de chants sacrés en l'honneur d'Apollon.

Indépendamment des danses pratiquées dans les fêtes collectives qui avaient un caractère religieux ou national, il y avait en Grèce toute la variété des danses particulières, depuis la comique aposkélésis, exécutée par des enfants, jusqu'à la funèbre danse des robes qui a encore sa place dans les obsèques. Dans l'Epithalame d'Hélène, Théocrite a dépeint les douze vierges qui, devant la porte des époux :

...dansent, la tête ceinte
 D'une molle couronne où fleurit l'hyacinthe.
 ...La jeune troupe, avec un art ingénieux,
 Croise les pieds et bat le sol harmonieux ;
 Sur un seul rythme, avec ses doux chants entraînée,
 Elle emplit la maison d'un brillant hyménée ».

(Traduction SENERS.)

Plus ou moins mêlés de pantomimes et de tours de force étaient : le

mothon, violent et licencieux, spécial aux Lacédémoniens de bas étage ; la phrygienne, danse paysanne avec chants et attitudes grotesques, qui suivait des libations copieuses, de même que l'angélique et la cidaris ; l'apokinos, ou « danse du pétrin », avec ses mouvements des reins et des hanches ; le callibas, dansé en se frappant les flancs ; le bibasis, avec coups du talon ; l'épilénios, ou « danse du pressoir », décrite dans Daphnis et Chloé ; la lamprotera, accompagnée de chants licencieux ; la morphasmos, imitation comique des animaux ; l'ascoliasmos, avec sauts sur des outres pleines et frottées d'huile ; la kybistésis, marche sur les mains et jet de feu par la bouche ; l'eclactismos, élévation du talon au-dessus de l'épaule ; la thermistris, ou « danse du creuset » avec les exercices de clownerie etc. ... A Rome, les bergers dansaient le tripudium en frappant trois fois du pied.

Nous verrons plus loin comment le trouble et l'inquiétude apportés par l'Eglise dans la joie populaire influencèrent la danse. L'Eglise arriva à tarir ses sources chez le peuple, mais elle ne parvint pas à la supprimer ; elle ne réussit qu'à lui faire prendre les formes guindées et hypocrites de la « danse de société ». Avant d'en arriver là, les danses populaires connurent un remarquable épanouissement.

En Italie, le peuple dansait la giga, la gagliarda, la tarentella, la saltarello, la siciliano, la forlane, la bergamasque, pour ne citer que des danses qu'on voit encore aujourd'hui.

Les danses espagnoles ont toujours eu un caractère particulièrement voluptueux qu'elles ont hérité des danseuses de Gadsé (Cadix) d'origine phénicienne, et des danses maures apparentées à la chika des nègres, grande danse exprimant toutes les péripéties de la lutte d'amour. On retrouve la première influence dans le fandango et le boléro ; la seconde dans la moresque, dansée aussi en Provence, en Corse et dans les Balkans. Il y avait encore le jaleo, à Xérès ; l'ole gaditano, à Cadix ; la rondeña, à Ronda, et les différentes danses basques. Plus modernes sont les gamoelas, potto, rastroso, gorrana, pena mora, zapaleado, gira, etc ... Eu escarraman, qui sont passés du peuple au théâtre. Les séguidillas, moins libres que les précédentes, ont fourni le fond des danses populaires actuelles qui combinent la danse et le chant.

En Allemagne, la danse populaire se manifesta de bonne heure dans les danses guerrières et les danses champêtres. Certaines ont un caractère religieux comme la Siebensprung. La coutume sauvage des duels d'étudiants paraît une survivance des jeux guerriers germaniques que décrivait Tacite. Les danses champêtres, très répandues au moyen-âge, paraissent avoir été empruntées à la France.

L'Angleterre et l'Ecosse ont des danses populaires originales de la plus grande variété. Les œuvres de Shakespeare et de Walter Scott contiennent de fréquentes allusions à la danse. Les réunions d'hiver des populations celtiques de l'Highland sont de véritables écoles où la jeunesse apprend les anciennes danses nationales exécutées au son de la cornemuse. Au pays de Galles, il n'y a pas longtemps qu'on dansait encore en célébrant la primitive fête des lacs. Les Ecossais ont conservé, entre autres danses de jadis, celle des épées où figurent les saints les

plus populaires qui chantent et dansent. Le Dancing-Master donnait en 1716 la description et les airs de 560 danses anglaises.

En Scandinavie, on a relevé environ 400 danses populaires. Une danse des elfes n'a pas complètement disparu en Suède.

Dans les Pays-Bas, la danse populaire la plus curieuse est celle des matelots.

Chez tous les slaves, la danse tient la plus grande place, Elle est « un trait fondamental de leur psychologie » (Grande Encyclopédie). Elle est profondément attachée aux coutumes locales et s'est maintenue avec elles. C'est chez ces populations qu'on retrouve le plus de danses anciennes. La Bohême a conservé longtemps la chodowska, danse guerrière des paysans du Bøhmenvald ; la husistska, danse religieuse des hussites; l'umrleo, danse des morts qui remonte aux temps païens. Les danses qui sont mêlées à la poésie populaire ont subsisté, telles la strasak et la baborak. La Pologne a la mazurka, la cracovienne, la polonaise, parmi les plus célèbres qui sont passées du peuple dans les salons et au théâtre. En Russie, chaque province a ses danses populaires. En Roumanie, la pumanieska est la plus répandue. En Serbie, c'est le kolo.

Les Magyars ont des danses apparentées à celles des Cosaques et caractérisées par la musique tzigane. La csardas est leur danse nationale ; toutes les classes la pratiquent. D'anciennes danses étaient celle des trois cents veuves exécutée aux enterrements et une danse des morts où l'on simulait la toilette d'un cadavre.

Chez les Turcs, qui semblent, comme la Beauté de Baudelaire, haïr « le mouvement qui déplace les lignes », la danse est surtout un spectacle auquel ils assistent paresseusement. Ils aiment voir des danses voluptueuses, telle la româique, ou « danse du mouchoir ». En Egypte, le spectacle de la danse est donné par les ghawazies (danseuses) et les oualems (chanteuses) qui vivent en parias dans des quartiers spéciaux, mais se mêlent à la population à l'occasion des fêtes. Dans son Voyage en Orient, Gérard de Nerval a dépeint leur danse « représentation exacte de celle des femmes de Gadès telle qu'elle est décrite par Martial et Juvénal » et telle que, bien avant encore, les ghawazies la pratiquaient pour le divertissement des premiers Pharaons, comme en témoignent les sculptures de nombreux tombeaux. Gérard de Nerval a fait aussi le récit d'une « Noce aux flambeaux », à laquelle ces danseuses participaient, et celui d'une fête de la circoncision où les ghawazies, que la famille trop pauvre n'avait pu payer, étaient remplacées par des Nubiennes dansant pour leur plaisir au son des tarabouks (tambours de terre cuite).

Dans les pays d'Extrême-Orient, les danses, même publiques, ont gardé un caractère religieux primitif comme toutes les cérémonies. Les danses des bayadères, qui s'exécutent dans les temples de l'Inde, n'en sont pas moins des plus provocantes et d'un voluptueux raffinement. Méry, dans sa Guerre du Nizam, a décrit la fête indienne de Dourga, déesse de la destruction, célébrée dans le Bengale.

La France a vu la plus remarquable éclosion de la danse populaire dans son union intime avec la poésie de même caractère. Toutes deux sont à l'origine de

l'œuvre littéraire la plus belle du moyen-âge. Ensemble, elles se sont répandues dans les pays voisins et les ont marqués d'une influence profonde. L'ancien français avait de nombreux mots pour désigner la danse ; aucun n'était d'origine latine. C'était d'abord le mot *dansee*, qui venait, soit de l'allemand *danôn* (d'après Littré), soit de formes celtiques (Larousse), soit d'une autre origine, inconnue d'après G. Paris. On disait aussi : *dansement*, *danserie*. On employait en outre les mots *tresce* et *tresche* avec leurs dérivés, les verbes *trescier*, *treschier*, *treschoier*, les substantifs *treschement*, *tresche* assemblée. Il y avait encore *espringuier*, d'origine allemande, qui signifiait ; *trépigner*, frapper des pieds, sauter, sautiller, s'élaner. Ses dérivés : *es* avait le sens de sauter, et *espringuerie* désignait une sorte de danse haute. Mais le nom qui convenait le mieux à la danse populaire et la caractérisait parfaitement était : *carole*, du verbe *caroler* qui venait d'un mot grec dont la signification était : « accompagner de la flûte une danse en rond ». En France, *caroler* avait le sens spécial de « danser en rond en s'accompagnant de chansons ». Des danses absolument semblables aux caroles françaises, se voient encore en Grèce, telle la ronde des femmes de Souli qui remonte à l'époque byzantine.

Les caroles étaient exécutées, soit par des femmes seules, soit par des groupes des deux sexes. Il y avait un chanteur à qui les autres répondaient en reprenant le refrain tout en formant une ronde qui tournait de droite à gauche autour de lui. Parfois, la chaîne n'était pas fermée ; elle formait une *tresque* et évoluait comme dans la *farandole* provençale. Les plus anciennes caroles accompagnées de chansons héroïques et guerrières mais plutôt romanesques et, de bonne heure, s'y mêlèrent les chansons plus légères qui l'emportèrent. Ces chansons, qui célébraient les joies de l'amour et du printemps, avaient leur origine dans les fêtes païennes consacrées à Vénus et au renouveau de la nature. Les caroles se dansaient aux fêtes de mai ou du printemps et en étaient la partie la plus marquante. Ces fêtes s'appelaient *maieroles* ou *kalende* de mai en pays de langue d'oïl. Dans le Midi, elles étaient les *kalendas mayas* et, en Italie, les *calendimaggio*. Elles se sont conservées dans certaines provinces, dans des formes plus ou moins complètes, en même temps que les autres anciennes fêtes où la danse était plus ou moins mêlée. On les retrouve entre autres dans les jeux des petites filles qui choisissent une « reine de mai » et qui dansent des rondes en chantant par exemple :

La belle rentre dans son jardin ...

Il y a encore des traces des caroles en Allemagne d'où elles se sont répandues en Danemark et en Norvège. Dans les îles Féroé, elles sont restées telles qu'au moyen-âge.

En même temps que la carole, on dansait le *branle*, autre danse chantée. Chaque province avait son branle particulier, accompagné d'un instrument, le violon en Bretagne, la cornemuse en Poitou, le hautbois en Bourgogne et en Champagne, le tambour basque en Béarn, le tambourin en Provence, etc. ... Chaque profession avait aussi son branle.

Les caroles et les branles ont été très souvent décrits dans la littérature du moyen-âge. Dans la vie de Saint Chilian, on a cité une chanson du XIIème siècle

qui accompagnait des rondes de femmes. Dans les *Carmina Burana* du XII^{ème} siècle, dans les romans de Raoul de Houdan, de Guillaume le Vinier, de Chrétien de Troyes, de Guillaume de Lorris, de Froissart, dans les commentaires de l'Art d'aimer d'Ovide au XIV^{ème} siècle, on en trouve des descriptions. Ces écrits marquent les transformations de la danse et de la chanson populaires devenues peu à peu aristocratiques ; ils donnent une idée de plus en plus effacée de ce qu'elles étaient chez le peuple. Dans leurs inspirations populaires, elles avaient été « de légères merveilles de grâce et de poésie, pleines de la senteur du printemps et de l'innocente gaieté de la jeunesse, du plaisir de la danse et d'une sorte de mysticisme amoureux à la fois troublant et enfantin » (G. Paris)... Elles devinrent de plus en plus savantes avec l'amour « courtois » et la littérature, d'abord allégorique du Roman de la Rose, ensuite pédante des rhétoriciens du XV^{ème} siècle, jusqu'au moment où elles furent renvoyées à leur origine première par « l'étiquette » de cour. Le peuple continua à danser dans ses formes habituelles, avec la même ardeur, mais plus avec la même originalité inventive.

Les hommes de la Révolution française ne favorisèrent pas la danse populaire et ne surent pas en tirer le parti qu'elle aurait pu donner. La danse eut place dans les fêtes de la Révolution, mais sous une forme solennelle, dans les cérémonies nationales. (Voir : *Les Fêtes et Chants de la Révolution Française*, par Julien Tiersot). Ces cérémonies ne comportèrent pas de danses proprement dites. Leur gravité, et l'élévation des sentiments qu'elles suscitaient, ne s'accommodaient que d'évolutions majestueuses autour de l'autel de la patrie et de défilés de grandes foules. Les hommes sévères qui honoraient comme des déesses antiques la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, la Raison, l'Être Suprême et les héros morts pour la Patrie, redoutaient les excès de la joie populaire. Flaubert a raconté qu'une de ses parentes, ayant figuré la Liberté dans une fête de la Révolution, portait un bonnet phrygien avec cette inscription: « Ne me tournez pas en licence ». M. Mathiez a parlé de « la gravité sévère et moralisante des cérémonies, du sérieux des assistants » ; il a constaté que « la mascarade, les scènes burlesques et gauloises ne se trouvèrent qu'à l'état d'exceptions très rares, dans quelques grandes villes et surtout dans la capitale ».

La danse se retrouvait, avec la véritable joie populaire, en marge des cérémonies et après. Elles prenaient des revanches inattendues lorsque le mauvais temps interrompait la fête officielle ; le peuple se mettait alors à danser sous la pluie comme on le vit pour la Fête de la Fédération. Elles se retrouvaient encore mieux après les cérémonies. C'est la joie populaire qui dressa spontanément le fameux écriteau: « Ici on danse! » le soir de la prise de la Bastille. C'est des bals parisiens qu'est sorti le Ça ira! chanté pour la première fois par le peuple travaillant aux préparatifs du Champ de Mars pour le 14 juillet 1790. « Ce chant, dit Michelet, fut un viatique, un soutien, comme les proses que chantèrent les pèlerins qui bâtirent révolutionnairement au moyen-âge les cathédrales de Chartres et de Strasbourg ». L'air du Ça ira! était celui d'une contredanse de Bécourt, appelée le Carillon national. C'est aussi sur un air de danse populaire que se chanta la Carmagnole. Cet air vint de Provence où il faisait danser les « carmagnola », ouvriers italiens

occupés aux travaux des champs. Les Marseillais l'apportèrent à Paris en même temps que la Marseillaise. La danse populaire ne fut aux la Révolution que pour la plantation des « arbres de la Liberté ». A cette occasion, Grétry composa une ronde sur des vers pompeux, dans le goût de l'époque :

Que ton emblème, ô Liberté,

Soit le signal de la gaieté!

Plantons l'arbre sacré, l'honneur de ce rivage! etc...

Nous ne savons si villageois et villageoises chantèrent et dansèrent beaucoup cette ronde.

Depuis la Révolution, en France en particulier, le peuple a abandonné la véritable danse qui était née de lui pour s'adapter aux danses de société. Il en a été de la danse comme de toutes les formes de la vie qui tiraient du peuple leur caractère. La mode, qui a unifié les individus dans leurs gestes et leurs apparences, a fait de la danse ce qu'elle fait de tout ce qu'elle touche : une chose qui n'a plus d'âme et de beauté. Le peuple s'est mis de plus en plus à danser sans joie véritable. Il ne chante plus en dansant, mais il boit. La danse n'est plus unie à la chanson, l'expression de ses sentiments ; elle est, arrosée d'alcool, une des marques de sa déchéance, une des formes de la lamentable neurasthénie qu'il traîne dans tous ses plaisirs. C'est ainsi que pour fêter « l'anniversaire de La liberté », le 14 juillet, aux carrefours et sous l'œil réjoui du bistro, il noie sa raison en « balançant ses dames ». Il en est arrivé à faire des matches de danse où il tourne pendant cent heures, dans une sorte d'abrutissement somnambulique, avec l'obstination des ivrognes qui luttent devant un comptoir à celui qui avalera le plus de petits verres.

LA DANSE DE SOCIÉTÉ

Ses premières formes ont été dans l'antiquité. On en faisait, en Grèce, l'accompagnement des festins et des fêtes de famille. Elle ne se différenciait guère de la danse populaire. Au Moyen-âge, la formation de la société « courtoise » fit délaisser la danse populaire par les nobles dames et leurs chevaliers. La danse de société naquit avec des règles qu'enseignèrent des professeurs et elle fit partie de l'éducation aristocratique. Elle emprunta d'abord les anciennes caroles qui se modifièrent avec la poésie des troubadours et la littérature romanesque. Les branles populaires, adoptés aussi, se transformèrent de même mais demeurèrent des danses gaies. D'autres plus graves furent adoptées, appelées danses basses parce qu'elles étaient glissées et que le saut ou sautellement en était banni. Les danses basses étaient précédées de la pavane, particulièrement à la Cour où sa solennité répondait à celle des danseurs. Dans les ballets, c'est en dansant la pavane que les dieux et les monarques faisaient leur entrée. La gravité des danses basses était telle qu'on les accompagnait du chant des Psaumes. Les personnages les plus officiels, et parmi eux les grands dignitaires de l'Eglise, la pratiquaient malgré l'ostracisme que la religion jetait sur la danse.

Formée d'abord en Italie, la danse de société se développa surtout en France pour se répandre avec ses règles françaises dans toutes les cours d'Europe où elles ne cessèrent pas de régner. Aussi, les diplomates français délégués dans ces

cours ont-ils toujours dû être, avant tout, de bons danseurs. C'est la seule qualité qu'apporta en Pologne Henri de Valois, quand il devint roi de ce pays avant de monter sur le trône de France sous le nom d'Henri III. A la suite de cette formation, on donna le nom de bals (du latin ballo) aux assemblées réunies pour la danse et aux lieux où se tenaient ces assemblées. Le premier bal dont parle l'histoire est celui qui se tint à Amiens, en 1385, pour le mariage de Charles VI. L'arrivée de Catherine de Médicis en France fit prendre encore plus de vogue à la danse. Cette reine apporta avec elle des nouveautés italiennes qui animèrent les bals de cour. On organisa les premières mascarades qui remplacèrent les tournois chevaleresques. Les longues et lourdes robes de cour devinrent plus courtes et plus légères pour la danse. On préféra alors aux danses basses toute la variété des branles : le passe-pied breton, la bourrée auvergnate, la gavotte dauphinoise, le tambourin et le rigodon provençaux, etc. ... Des danses nouvelles encore plus vives, la plupart sautées, parurent : la gaillarde, la voile, la courante, la sarabande espagnole, l'allemande, dont le nom indique l'origine et d'où la valse devait sortir plus tard. La courante fut la grande danse qui établit la suprématie française à l'étranger. Le menuet dérivait d'elle et la détrôna au XVIII^{ème} siècle. Le mélange des danses basses et légères produisit des effets curieux, C'est ainsi que dans un bal masqué, Diane de Poitiers chanta le De Profundis arrangé sur l'air d'une volte, qu'elle dansa en même temps. C'est d'ailleurs là un des traits de ce temps où la farce et la religion étaient mêlées de façon à la fois si comique et si tragique. Les bals ne furent pas moins nombreux sous Henri IV et même sous le triste Louis XIII ils étaient la grande occupation des gens de Cour.

En Italie, la Renaissance, réveillant le goût des divertissements classiques, avait créé le ballet qui fut d'abord une forme de la danse de société. Il représentait, avec un luxe de plus en plus grand des scènes bibliques, héroïques et allégoriques. Il était mêlé de pantomime et de scènes comiques jouées par des masques. Il en sortit la comédie italienne et la danse dramatique moderne. Les ballets furent introduits en France où le premier dansé en 1581, fut le Ballet comique de la reine, dont le sujet avait été tiré de la Circé de d'Agrippa d'Aubigné. Le ballet fut d'abord produit par la collaboration, très variée et telle qu'elle devait être réunie au théâtre, des poètes, musiciens, chorégraphes, costumiers, décorateurs. A la Cour s'ajoutait celle des seigneurs qui étaient les danseurs. Le ballet de Cour atteignit son apogée lorsque Louis XIV lui-même y figura. Il s'y montra pour la première fois en 1651, dans *Cassandra*, de *Thomas de Witt* et *André Benserade*. de Flore, en 1669. Sa retraite fut attribuée à l'impression que lui causèrent les vers de *Britannicus* où Racine blâmait les amusements de Néron ; elle amena la fin du ballet de Cour. Ce divertissement s'était de plus en plus transformé dans le sens du théâtre où il allait prendre sa place. (Voir : la Danse dramatique).

La Cour retourna alors aux grands bals. Ils devinrent ennuyeux et le furent encore bien davantage sous Napoléon 1^{er}, lorsque ce monarque voulut imposer aux Mmes Angot, devenues duchesses de l'Empire, la pompe des temps de Versailles. Après Louis XIV, un élément nouveau se forma en marge des cérémonies officielles, pour établir une sorte de pont entre le bal de Cour et le bal populaire en

fournissant à la noblesse l'occasion de « s'encanailler » et aux gens du commun celle de se frotter aux gens de qualité. Cet élément fut fourni d'abord par le théâtre, où le ballet était entré et n'était plus dansé que par des professionnels, surtout des professionnelles, la plupart sorties du peuple, dont les seigneurs et les traitants, les Richelieu et les Mercadet faisaient leurs maîtresses. Le ballet de l'Opéra venait danser à la Cour. Celle-ci alla danser à l'Opéra, lorsque, en 1715, une ordonnance royale créa le bal qui s'y donna trois fois par semaine. Ces bals eurent une vogue extraordinaire ; toutes les classes s'y mêlèrent, surtout après la Révolution et le premier Empire ; ils continuent aujourd'hui. Des industriels exploitèrent cette vogue et organisèrent des lieux de danse publics. On créa le jardin Ruggieri en 1766 aux Porcherons, le Vaux-Hall de la rue de Lancry en 1767, le Colisée des Champs-Élysées en 1771, le Ranelagh en 1774, le Vaux-Hall de la foire Saint-Germain en 1775, etc.... Les bals se multiplièrent après l'Empire et de plus en plus s'y trouvèrent mêlés « l'élite du rebut et le rebut de l'élite », suivant le mot de Michel Georges Michel sur la clientèle que réunissent aujourd'hui Deauville et les autres lieux de plaisir à la mode. En même temps, les bals de l'Opéra atteignaient leur plus grand succès sous la direction de Musard. La vogue des bals publics était favorisée par les danses nouvelles. Celles de l'ancienne Cour étaient devenues des danses classiques passées au théâtre avec le ballet. Elles avaient été remplacées par les danses anglaises plus vives et la contredanse plus facile, qui fut le premier quadrille, on quadrille français. Le répertoire dansant s'enrichit successivement des danses tournées allemandes, d'abord la valse qui en est le type. Mise à la mode en 1787, puis modifiée par Weber dans son invitation à la valse, elle arriva à sa pleine gloire lorsque Strauss lui donna une allure tourbillonnante. Ce furent ensuite la scottish, qui est une valse écossaise, la polka, née en Bohême, la mazurka, venue de Pologne et portée d'abord au théâtre, mais qui perdit son originalité quand on en fit la polka-mazurka des salons. On inventa aussi le boston, combinaison des danses précédentes, et le cotillon, jeu de société exécuté en dansant, dont le nom vient d'une ancienne chanson :

Ma commère, quand je danse,
Mon cotillon va-t-il bien ?

Quelques-unes de ces danses, le cotillon en particulier, demeurèrent dans les salons et les bals de société. Les autres furent rapidement adoptées dans les bals publics où on leur donna les allures les plus libres. Le quadrille surtout a pris les formes les plus variées, depuis les plus correctes, celles du quadrille des lanciers jusqu'aux plus fantaisistes, celles du cancan ou chahut inventé par Chicard et dansé par ces célébrités excentriques qui se sont appelées : la Mogador, devenue comtesse de Chabrilan, la reine Pomaré, Pritchard Brididi, Tortillard, Mercure, Mme Panache, Rose Pompon, Clara Fontaine, Rigolboche, Zouzou Toquée, Tata Rigolo, Grille d'Égout, la Goulue, la Gueule Plate, Pas d'lapin, et cent autres. Ces danseurs étaient des attractions des bals Mabilles, la Grande Chaumière, le Prado, Valentino, la Closerie des Lilas (devenue Bul spectaculaires, mais encore plus pittoresques, étaient les bals de barrière, où triomphait la valse chaloupée et où les « gens chics » faisant ce qu'on a appelé « la

tournée des grands ducs », allaient chercher le « frisson du crime ». C'est des bals de Belleville que se faisait, le Mardi-Gras, la descente de la Courtille, dirigée par « mylord l'Arsouille ».

Déjà, avant la guerre, les bals de barrière n'offraient rien de plus spécial que le spectacle que se donnaient à eux-mêmes les « gens chics » dans leurs dancings. Des danses étrangères nouvelles étaient devenues à la mode, le tango en particulier. Importé des bas-fonds de l'Argentine où il était pratiqué par des cow-boys mis en rut par des semaines de solitude dans les pampas, « il n'est que la danse du ventre à deux » (Sem, La Ronde de Nuit). Depuis la guerre se sont ajoutées, au tango, des danses américano-nègres, les fox-trots, shimmy, one-steps et autres « frottements » qui s'accompagnent de la musique sauvage du jazz-band et permettent aux gens « honorables », comme aux autres, de s'exciter en public sans encourir le moindre blâme. Car le dancing a unifié toutes les classes de même que la danse, grâce à la frénésie gigotante que la guerre a produite et dont nous reparlerons plus loin.

La danse des salons n'existe plus que comme un morne exercice du « monde où l'on s'ennuie ». Ce monde, lorsqu'il a de l'argent à sa disposition, s'évade de ses anciennes formes de vie pour mener celle des palaces. C'est là qu'il danse dans ce qu'on appelle des « fêtes de charité » où il « fait le bien en s'amusant », selon la formule de ces fêtes inaugurées il y a une centaine d'années. Elles ne sont souvent que des escroqueries et les malheureux au profit de qui elles sont, dit-on, organisées n'en voient pas un centime ; mais les gens qui s'amusent ne vont pas chercher si loin et puis « ça fait marcher le commerce ». Ainsi, la danse se trouve associée au muflisme contemporain qui est, d'après Flaubert, la troisième évolution de l'humanité, à la suite du paganisme et du christianisme.

LA DANSE RELIGIEUSE

A. Maury a écrit : « La danse, qui n'est plus pour les peuples civilisés qu'un amusement frivole avait, dans les premiers âges, une importance qui la fit rattacher au culte des dieux ». Il n'est pas douteux qu'elle a précédé, dans les formes du culte l'installation des prêtres, de même que l'homme a cherché la divinité dans la nature avant de la chercher dans des temples. La danse, qui est pour les populations primitives « l'art suprême » et « leur langage très expressif », devait tenir une grande place sinon la première, dans ses hommages à la divinité. En ce temps-là, elle dut être véritablement « l'offrande de l'adoration, la dîme des liesses » (J. K. Huysmans). L'homme devait s'adresser aux « puissances supérieures » avec une complète innocence de cœur, familièrement, n'ayant pas encore été tourmenté dans sa chair et dans son esprit par les artifices des imposteurs qui se sont interposés entre elles et lui.

Les prêtres se servirent de la danse comme de tous les usages auxquels les hommes étaient profondément attachés, pour les amener à eux et les dominer. Aux pratiques de sorcellerie qui furent les premières manifestations sacerdotales,

correspondit la première chorégraphie religieuse. Elle se développa en même temps que les dogmes, mais tout de suite elle devint furieuse, sadique, par sa participation aux sacrifices et à toutes les formes de la folie mystique. Les troubles que les religions apportèrent dans les esprits, les inquiétudes, les terreurs, les extases, les excitations malsaines et toutes leurs aberrations, se traduisirent dans la danse pour en faire un divertissement démoniaque donnant un avant-goût de l'enfer. Aussi, n'est-ce pas dans les représentations théâtrales qu'il faut rechercher la véritable danse religieuse. Sa transposition sur la scène, avec les sentiments et dans les décors classiques, lui a donné une dignité qui n'était certainement pas la sienne, même dans les cérémonies les plus solennelles. L'art a idéalisé la danse religieuse en lui donnant les nobles attitudes des déesses d'opéra et en l'enveloppant dans la musique de Gluck. Pour se rendre compte de son caractère exact, il faut voir celui des événements auxquels elle participait, de ces cultes mystérieux en l'honneur de divinités monstrueuses où le meurtre se mêlait à l'orgie. La véritable danse religieuse est dans les trémoussements frénétiques, les scènes d'hystérie, les rondes de cauchemar, accompagnements des sacrifices de l'autel, que conduisaient des prêtres vivant hors de la vie, mutilés comme ceux d'Atys, ayant fait vœu de chasteté comme ceux du catholicisme. Aussi, la danse religieuse ne fut-elle jamais que la parodie de la danse, la grimace de l'amour et de la joie, la flétriiture de la vie. Par contre, elle donna à la douleur les formes les plus désespérées, les plus féroces, les plus horribles. Elle a été la mise en scène de la sorcellerie, le décor de la terreur, la manifestation la plus hallucinante du détraquement des cerveaux emportés par la folie religieuse.

L'adaptation théâtrale de la danse religieuse en a retenu ce qui pouvait être représenté dans des tableaux décents : les théories de prêtres et de prêtresses évoluant, suivant le mouvement des astres, autour des autels où fumait l'encens, et faisant des libations sacrées sur les tombeaux des héros. On célébrait ainsi Apollon (le soleil), et Diane (la lune), en Grèce et à Rome. Virgile a chanté Vénus conduisant dans les enfers mythologiques la danse des bienheureux. Les Egyptiens, les Chinois, les Indiens, avaient des danses astronomiques et sacrées comme les Grecs et les Romains. Chez les Hébreux, la danse se mêlait au culte à la gloire de Jehova. Les lévites formaient deux groupes, chanteurs et danseurs. D'après la Bible, les filles de Silo dansaient au son des flûtes lorsqu'elles furent enlevées par les enfants de Benjamin. David dansa « de toute sa force » devant l'arche lorsqu'elle fut apportée à Jérusalem. Revenus de l'exil, les Israélites dansaient aux flambeaux sur le parvis du Temple lors de la fête des Tabernacles. La danse doit être une des joies de la Jérusalem nouvelle, car il est écrit : « Réjouis-toi, fille de Sion, un jour viendra où tu reprendras tes chants et tes danses ». Il y avait une certaine innocence dans la danse de ce nom que les jeunes filles de Lacédémone exécutaient, nues, devant l'autel de Diane. De même dans le culte de Vénus, lorsqu'il était pratiqué par les prêtresses dévouées à Vénus-Uranie, la déesse austère et idéale, la Céleste que les néo-platoniciens d'Alexandrie opposèrent à la Vierge chrétienne. Les amours mystiques de Polyphile et de Polia, qui s'étaient consacrés à Vénus, ne sont pas moins édifiantes que celles d'Abélard et d'Héloïse, et la messe de Vénus, où deux tourterelles étaient sacrifiées pendant que les prêtresses, « portant un rameau de

myrte et chantant d'accord avec les flûtes, dansaient autour de l'autel » (G. de Nerval), était à peine plus barbare que la messe actuelle où le sacrifice est réduit à un symbole. Mais cette douceur était l'exception dans les manifestations religieuses.

De la religion primitive et des cultes qui en étaient sortis, les prêtres avaient tiré et développé une théogonie et des dogmes aussi sanguinaires que variés. A la source était Cybèle, la grande déesse de Phrygie, la Rhéa des Grecs, dont le nom changeait suivant les régions. Elle était la mère des dieux, personnifiant les forces naturelles et tout ce qui était utile aux hommes dans les airs, sur la terre et dans ses profondeurs. Elle avait eu des amours tragiques avec Atys, dieu de Phrygie, qui avait été mutilé, tué, puis était ressuscité. Cette légende donnait lieu, chaque année, à l'équinoxe du printemps, à des cérémonies d'où sont sorties celles de la Semaine Sainte des chrétiens. Les cultes de Cybèle et des sous-divinités dépendant d'elle, avaient à leur service une foule variée de prêtres. Suivant les pays, ils étaient appelés corybantes, curètes, telchines, cabires, etc...., d'après les noms des esprits mystérieux et des dieux en qui chaque peuple voyait ses protecteurs particuliers, ceux des travaux champêtres, ceux de la navigation, ceux de l'industrie, etc.... Ces cultes s'accompagnaient de mystères sanglants, d'orgies mêlées de danses. D'après la légende, Cybèle avait appris la danse à ses prêtres. Les attributs de ses thuriféraires étaient à la fois le couteau du sacrifice, les épées, les boucliers et les instruments de musique accompagnant leurs chants et leurs danses. Les curètes, en particulier, se livrant aux danses guerrières ; ils furent les fondateurs des jeux olympiques. Les mêmes curètes sont à l'origine des fêtes dionysiaques comme ayant été les nourriciers de Dionysos. Le culte de Cybèle fit naître, à Rome, les jeux mégalésiens qui comportèrent d'abord des récitations poétiques et les danses des prêtres appelés « Galli ». Aux temps de la décadence, qui virent les scandales des bacchanales, on leur ajouta les jeux du cirque et les taurobolies dans lesquelles on prétend voir les traditions de la tauromachie (voir ce mot), spectacle qui doit, dit-on, nous ramener à la « civilisation latine », comme le « fascisme », sans doute !...

Indépendamment des danses auxquelles ils se livraient dans l'accomplissement de leurs mystères, des prêtres de Cybèle dansaient dans les rues, y disaient la bonne aventure, se livraient à des acrobaties, en demandant l'aumône. Ils ont été les ancêtres des saltimbanques, paladins, acrobates, montreurs d'animaux, et aussi des moines mendiants. D'autres transportaient sur les voies publiques une des formes les plus répugnantes du sadisme de leurs mystères, la coutume des flagellations par lesquelles ils s'entraînaient à ces répugnantes débauches qu'a décrites Apulée dans l'Ane d'or. Des flagellations semblables caractérisaient les lupercales, fêtes de la fécondité. Après les sacrifices au dieu Pan, les prêtres « lupercques » couraient à travers la ville en hurlant et en frappant la foule de lanières de cuir. Des femmes enceintes offraient leur ventre à ces coups. C'est de ces manifestations, caractéristiques du délire mystique, que sont sorties les pratiques des flagellants perpétuées à travers les siècles jusqu'à nos jours où viennent de se produire les aventures du curé de Bombon. Une extase particulière était attribuée aux corybantes qui exécutaient des danses armées comme les curètes et les telchines. C'était une autre forme de folie mystique. Elle s'est appelée corybantisme

lorsqu'elle s'est manifestée au XVIème et au XVIIème siècle. (Voir plus loin au sujet de toutes ces aberrations renouvelées par le Christianisme).

Comme les prêtres de Cybèle, les prêtres saliens chantaient et dansaient, aux carrefours, pour les fêtes de mars et d'Hercule. Les prêtres d'Isis faisaient de même sous des accoutrements étranges.

Au culte de Cybèle se rattachait particulièrement celui de Déméter, sa fille, symbolisant la fécondité de la terre et que les Romains identifièrent avec Cérès. C'est en l'honneur de Déméter que se célébraient les mystères d'Eleusis, Les bacchantes et les ménades y dansèrent lorsque ces mystères réunirent les cultes dionysiaque et orphique à celui de Déméter. Des fêtes de Cérès sont sorties celles, chrétiennes, des Rogations.

La plupart des mystères et des danses religieuses avaient le caractère orgiaque qui marqua les réjouissances populaires lorsque le culte des dieux devint public, tel, à Rome, ceux de Vitula, déesse de la joie, de Volupia, déesse de la volupté, et de nombre d'autres. Mais les plus grandes réjouissances étaient pour les fêtes de Dionysos, en Grèce, appelé Bacchus à Rome. Les dionysies grecques furent d'abord réservées à des initiés. Les bacchantes, prêtresses de Bacchus, y dansaient accompagnées de chants dithyrambiques. Lorsque les dionysies devinrent populaires, elles comprirent des divertissements champêtres, des banquets, des processions grotesques, des concours poétiques, des danses où les bacchantes se mêlèrent à la foule. Elles conservèrent en Grèce une certaine décence, mais lorsqu'elles passèrent à Rome et devinrent les bacchanales, du nom des bacchantes qui fut donné à toutes les femmes qui y participèrent, elles furent le prétexte d'une débauche sans frein. Tite-Live en a fait la description. Les dionysies eurent une importance très grande au point de vue de l'art. C'est d'elles que sortit le théâtre. La danse antique leur doit ses manifestations collectives les plus caractéristiques dans ses trois formes : populaire, religieuse, dramatique. Le théâtre leur doit en particulier la sicinnis, ou danse des prêtres de Bacchus-Sabazios, et la bacchique.

Les Romains célébraient aussi les saturnales, semblables aux bacchanales par leurs excès. On voit de quelle façon Moreri était justifié quand il parlait de « la gravité des mœurs romaines »! Les saturnales étaient en l'honneur de Saturne qui avait appris l'agriculture aux peuples d'Italie. Elles duraient plusieurs jours, aux calendes de janvier. Comme les bacchanales, elles effaçaient les distinctions sociales parmi ceux qui s'y mêlaient. Des esclaves prenaient la place de leurs maîtres et on voyait des propriétaires faire remise de leurs loyers à leurs locataires! Ces mœurs étaient certainement le souvenir d'une époque d'égalité et de communisme qui avait été universelle car on les retrouve chez tous les peuples. Elles sont une sorte de revanche de la justice en faveur des opprimés et, en même temps, une caricature de cette justice que les opprimés sont incapables de vouloir et d'exiger. Le lendemain des saturnales, l'esclave reprenait docilement sa place sous le fouet. Les saturnales antiques se sont perpétuées sous des formes semblables de réjouissances populaires et on en retrouve l'esprit dans le Carnaval d'aujourd'hui. Le carnaval est la seule royauté du peuple appelé « souverain ».

Chez les Druides, le culte avait le même caractère que ceux de Cybèle et

de Bacchus. On en retrouve des traces dans les traditions demeurées en Irlande, en pays de Galles et en Armorique. Les sacrifices sanglants, les formes de sorcellerie les plus barbares, étaient pratiqués par les druides. Des magiciennes et des prophétesses y associaient les danses les plus échevelées. « Quelquefois, ces femmes devaient assister à des sacrifices nocturnes, toutes nues, le corps teint de noir, les cheveux en désordre, s'agitant dans des transports frénétiques » (Michelet). Parmi les prophétesses étaient les vierges de l'île de Sein. Les prêtresses de Nanettes, à l'embouchure de la Loire, étaient mariées mais habitaient seules dans une île et venaient voir leurs maris sur le continent à des époques déterminées. Dans les cérémonies des druides, les Grecs retrouvèrent le culte de Bacchus et les orgies de Samothrace. Leurs rites étaient ceux des cabires, entre autres leur danse mystique que le poète gallois Cynddeler a décrites : « ils se mouvaient rapidement encercles et en nombres impairs, comme les astres dans leur course, en célébrant le conducteur ».

Les fêtes religieuses du sang, de la volupté et de la mort se retrouvent avec la danse dans toutes les religions et sous toutes les latitudes. Nous allons voir comment elles ont continué avec le Christianisme, de quelle façon il se servit de la danse tout en la combattant et comment, tout en prétendant supprimer les excès de ses manifestations collectives, il les rendit encore plus démentes et plus tragiques.

LE CHRISTIANISME ET LA DANSE

Les usages des fêtes et de la danse étaient trop implantés dans les mœurs pour qu'il fut possible, à un moment quelconque, de les faire disparaître. D'ailleurs, quelle puissance les aurait attaqués sérieusement? Ne sont-ils pas la soupape de sûreté de la chaudière sociale? Au cirque, dans les saturnales, l'esclave oubliait sa misère. Lorsqu'il danse en souvenir de la prise de la Bastille, le peuple oublie que des centaines d'autres bastilles ont été reconstruites contre lui. Le Christianisme put détruire les temples du paganisme, en brûler les bibliothèques, en massacrer les adeptes ; il ne put changer les mœurs populaires et il prit le parti le plus habile, celui de s'adapter à elles en déclarant chrétien ce qui était païen. C'est ainsi que les fêtes antiques se retrouvent avec la théogonie païenne dans la religion catholique. C'est par les cérémonies et ses réjouissances habituelles que le peuple fut attiré vers le nouveau Dieu. L'Eglise prétend qu'elle a toujours condamné la danse ; en principe, peut-être, mais non en fait. Avec ce remarquable opportunisme qui, s'il lui a enlevé tout droit à l'autorité morale qu'elle prétend exercer, a fait sa force et sa fortune, elle s'en est servie comme de toutes les formes de ce qu'elle appelle « le péché ».

Les premiers ordres monastiques furent formés de réunions d'hommes et de femmes qui se retiraient dans des solitudes pour danser et faire leur salut. On les appelait choreutes du nom des danseurs grecs. Dans les premiers temps du Christianisme, à Antioche, les fidèles dansaient dans les églises et devant les tombeaux des martyrs. Chaque jour avait ses hymnes avec des danses propres, et la

veille des grandes fêtes, on se réunissait la nuit, à la porte des lieux de culte, pour chanter et danser. Grégoire le Thaumaturge introduisit la danse dans le culte, et son développement devint de plus en plus grand à mesure que les cérémonies prirent plus d'éclat devant un plus grand nombre de fidèles. Les prêtres la conduisaient alors dans le chœur des églises. On disait que Saint Paul avait préconisé la danse comme une forme du culte. Les pères de l'Eglise en faisaient l'éloge et rappelaient que les Hébreux l'avaient pratiquée. D'après Saint Basile, elle était « par excellence l'occupation des anges dans le ciel ». L'église favorisait les anciennes fêtes païennes du 1^{er} janvier, les dionysiaques et les saturnales, les brumalies célébrées en mars et en septembre en l'honneur de Bacchus, les vota, premières fêtes votives dont l'usage est demeuré, particulièrement dans les romérages des villages de Provence. C'est ainsi que s'organisèrent peu à peu dans les églises, et dans le même esprit que celui des saturnales, les fêtes des Innocents, des Fous, de l'Ane, des Sous-diacres ou des Diacres-saouls, des Cornards, des Libertés de Décembre et nombre d'autres dont les noms varièrent suivant les provinces. De ces fêtes, devait sortir le théâtre du moyen-âge. (Voir Théâtre). Elles avaient un caractère carnavalesque et leur fond principal était la parodie des cérémonies du culte. Des ecclésiastiques en étaient les organisateurs et les principaux acteurs. Dans la fête de l'Ane, cet animal était conduit en grande pompe dans l'église ; une messe était célébrée à laquelle était mêlée la prose de l'âne. Les prêtres et le peuple chantaient et dansaient ensuite autour du baudet. La fête des Fous durait pendant les trois jours des saints Etienne, Jean et des Innocents, à la fin décembre. On élisait un pape ou évêque des fous qui prenait place dans le siège épiscopal, revêtu des ornements pontificaux. Les prêtres, barbouillés de lie, masqués et travestis, entraient en dansant dans le chœur et chantaient des obscénités. On mangeait sur l'autel des boudins et des saucisses, on y jouait aux cartes et aux dés, on brûlait de vieilles savates dans des encensoirs. Les danses continuaient au dehors ; les diacres et les sous-diacres étaient charriés par les rues dans des tombereaux remplis d'ordures où ils prenaient des poses lascives et faisaient des gestes impudiques. Ces « joyusetés cléricales » se déroulaient non seulement dans les églises, mais aussi dans les couvents des deux sexes. La bibliothèque de Sens possède le manuscrit de l'Office de la fête des fous de Sens, attribué à l'archevêque Pierre de Corbeil. A Evreux, pour la fête des Cornards, qui avait lieu le 1^{er} mai, on se couronnait de feuillages. Les prêtres mettaient leur surplis à l'envers et se jetaient du son dans les yeux puis dansaient avec le peuple. A Auxerre, la fête des fous se célébra jusqu'en 1407 et, en 1538, les chanoines jouaient encore à la balle dans la nef de la cathédrale, après quoi venaient le banquet et la danse. Ce ne fut qu'en 1467 que le duc de Bourgogne enleva au peuple de Liège son antique privilège de danser dans l'église.

On voit qu'au moyen-âge, et encore après, l'Eglise ne s'effarouchait pas de ces licences qui se manifestaient dans la danse comme dans toutes les formes de l'art, dans les farces, dans les fabliaux, dans les sculptures des cathédrales. Pour établir sa puissance, elle avait besoin que ce peuple, alors primesautier et épris de liberté, fit bon ménage avec le « bon Dieu ». Elle était indulgente aux simples et offrait des lieux d'asile aux persécutés. La maison de Dieu était « le domicile du

peuple ... la vie sociale y était réfugiée tout entière ... On y mangeait puis on y dansait » (Michelet) ». L'Eglise ne songea d'abord à proscrire les divertissements religieux que lorsqu'ils risquèrent de trop faire oublier la religion. Elle les attaqua ensuite plus vivement lorsque, sa puissance définitivement établie, elle voulut imposer l'hypocrisie d'une vertu qu'elle avait de plus en plus perdue. Elle donna alors à Tartufe « le plus sale des deux masques que Satan avait au sabbat » (Michelet). Mais les mesures qu'elle prit furent toujours inopérantes et c'est d'ailleurs parmi les ecclésiastiques eux-mêmes qu'elle rencontra la plus forte résistance. Les prêtres dansaient entre autres le jour de leur première messe. En Allemagne, au milieu de sa messe d'installation, le nouveau curé allait prendre sa mère par la main et dansait avec elle. Il fallut un arrêt du Parlement de Paris, rendu en 1547, pour faire cesser cet usage en France. Celui des danses dans les églises, des « ballets dévots », comme dit Huysmans, persista dans certaines provinces jusqu'au XVII^{ème} siècle. Un autre arrêt du Parlement de Paris fut rendu contre elles le 3 septembre 1667, et des ecclésiastiques résistaient toujours. A Limoges, le curé de Saint-Léonard dansait avec ses paroissiens dans le chœur. Il y avait encore des traces de ces ballets dans le Roussillon, au XVIII^{ème} siècle. La cathédrale de Séville n'a pas cessé de posséder un corps de danseurs appelés seises qui évoluent devant le maître-autel au son de castagnettes en ivoire. On voit encore, dans certaines localités françaises, des danses ambulatoires, longues processions auxquelles participent des prêtres et qui sont des représentations plus ou moins parodiques des scènes de la vie de Jésus-Christ.

La transformation des mœurs fut plus efficace que les arrêts de l'Eglise, qui a plus suivi les mœurs qu'elle ne les a dirigées. On le voit encore de nos jours par les manifestations isolées et inutiles de certains prélats qui veulent lutter contre la danse et contre les modes nouvelles.

Après avoir favorisé les fêtes païennes, on voulut les interdire. Les conciles de Laodicée (362-370), d'Agde (506), de Tolède (582), celui de Trullo (691) défendirent de danser. On n'en dansa pas moins dans les églises et jusque dans les cimetières d'où les fêtes baladoires ne furent définitivement bannies, en France, qu'après un arrêt du Parlement de Paris, en 1667. Mille ans après le concile de Tolède, l'évêque Ximenès rétablissait dans la cathédrale de cette ville l'usage des danses dans le chœur, pendant le service divin! ... Le pape Grégoire III intervint tout aussi inutilement, ainsi que les écrivains religieux. Après avoir loué la danse en s'appuyant sur l'Ecriture Sainte, en rappelant que David dansait devant l'arche, on la blâma en invoquant la même Ecriture et l'histoire de Salomé qui dansa pour obtenir que Jean-Baptiste fût décapité. Jean Chrysostome condamna toutes les danses, disant qu'elles étaient des « pompes de Satan », Saint-Augustin prononça de même et les théologiens s'accordèrent pour déclarer que la danse « est une occasion inévitable de pêché et une pratique incompatible avec les pudeurs et les sérénités de la chasteté » (Vollet : La Grande Encyclopédie). On n'en vit pas moins, pendant longtemps, les plus hauts dignitaires de l'Eglise prendre part à des danses. Les grands prélats de la Renaissance italienne participaient à des fêtes où la danse était la partie la plus innocente du programme. Le pape Alexandre VI aimait les ballets

où des femmes dansaient sans voiles et l'on a dit que sa fille Lucrece, et ses autres enfants, y distribuèrent des prix aux plus impudiques. Les cardinaux de Narbonne et de Saint Séverin dansèrent à Milan à un bal donné par Louis XII en 1501, et les pères du concile de Trente dansèrent aussi dans une fête qu'ils offrirent à Philippe II d'Espagne, en 1562. Nous n'en finirions pas de citer les interdictions de l'Eglise contre la danse et leur violation par les propres représentants de cette Eglise. N'oublions pas, à ce sujet, de rappeler la spirituelle « Pétition à la Chambre des députés pour les villageois que l'on empêche de danser », de P.-L. Courier, et terminons sur ce point en constatant qu'aujourd'hui, comme toujours, l'Eglise accommodante préfère que ses « fidèles » dansent plutôt que de les voir l'abandonner.

Le Christianisme ne fit pas davantage disparaître les formes de folie collective que le paganisme traduisit dans la danse. Non seulement il s'en accommoda et s'adapta à elles, mais encore il en aggrava l'aberration. Au détraquement des esprits provoqué par l'ancienne sorcellerie, il ajouta les formes nouvelles de désespoir d'une religion qui se présentait comme celle de la mort, qui méprisait la vie et ses joies, enseignait l'horreur de la chair qu'elle livrait aux macérations les plus répugnantes et menaçait les âmes, pour après la mort, des tortures infernales. Les malheurs des temps ne suffisaient pas aux peuples pour les accabler. Aux guerres, aux pillages, aux famines, à la peste qui ravageaient des régions entières, l'Eglise ajoutait l'épouvante de ses inventions malades et faisait de Dieu une puissance si terrible que les pauvres hommes se retournaient vers le Diable pour trouver de la pitié et de la consolation. (Voir : sorcellerie). La révolte n'était-elle pas inutile ? Les « pastoureaux », les « jacques », les « gueux », avaient payé cruellement leurs soulèvements. L'Eglise encourageait la répression dont elle faisait son profit et elle brûlait Jeanne d'Arc en qui s'était incarnée la révolte populaire, révolte impie de ceux qui devaient rester éternellement courbés sous l'esclavage et la douleur.

Aussi, tous les égarements se mêlèrent-ils à la danse au moyen-âge. Il vit la danse des morts que n'avait pas connue l'antiquité, les rondes hallucinantes dans les cimetières, les trémoussements frénétiques d'une chienlit qui représentait, mêlés et confondus, le pape, le roi, le chevalier, la dame, le bourgeois, le moine, l'écolier, le serf, le truand, la ribaude. « La moralité de cette danse était l'expression populaire du désespoir universel et du sentiment égalitaire qui, malgré tout, subsistait dans les masses et se traduisait par la forme la plus satirique et la plus irrévérencieuse pour les autorités établies. C'était la revanche anticipée de tous les malheureux pillés, torturés, maltraités de toute manière » (La Grande Encyclopédie). L'art des peintres, des sculpteurs, des enlumineurs, a souvent représenté la danse des morts, ou danse macabre, sur les murs des églises et des cimetières, sur les manuscrits et les livres d'heures. Les plus célèbres de ces œuvres qui existent encore sont : la danse macabre de Berne, peinte de 1515 à 1520 par Nicolas Manuel ; celle du cloître de Saint Maclou, à Rouen, sculptée sur trente et un piliers ; la danse des morts de Bâle et les figures de la mort d'Holbein dont il reste des gravures. De nos jours, le musicien C. Saint-Saëns a composé, sous le titre Danse macabre, un poème

symphonique sur des vers de H. Cazalis. Des écrivains qui se dévouent à l'effacement des trop noires réalités du passé ont prétendu que les danses des morts n'avaient jamais été dansées réellement. Les témoignages du contraire sont nombreux et aussi de choses pires nous allons le voir. Les Chroniques de Saint-Denis ont fait le récit des fêtes que Charles VI donna dans l'abbaye royale à l'occasion de l'enterrement de Duguesclin et du bal qui s'y déroula. « Trois jours, trois nuits, Sodome roula sur les tombes. Le fou qui n'était pas encore idiot, força tous ces rois, ses aïeux, ces os secs sautant dans leur bière, de partager son bal. La mort, bon gré mal gré, devint entremetteuse, donna aux voluptés un cruel aiguillon. Là éclatèrent les modes immondes de l'époque où les dames, grandies du hennin diabolique, faisaient voir le ventre et semblaient toutes enceintes. L'adolescence, d'autre part, effrontée, les éclipsait en nudités saillantes. La femme avait Satan au front dans le bonnet cornu ; le bachelier, le page, l'avaient au pied dans la chaussure à fine pointe de scorpion. Sous masque d'animaux, ils s'offraient hardiment par les bas côtés de la bête. Toutes ces grandes dames de fiefs, effrénées Jezabels, moins pudibondes encore que l'homme, ne daignaient se déguiser. Elles s'étaient à face nue. Leur furie sensuelle, leur toute ostentation de débauche, leurs outrageux défis, furent pour le roi, pour tous, - pour les sens, la vie, le corps, l'âme, - l'abîme et le gouffre sans fond » (Michelet). En même temps que cette fête aristocratique se déroulait à Saint-Denis, des joyusetés semblables étaient offertes au peuple, dans les rues de Paris, pour l'entrée d'Isabeau de Bavière. Enfin, Charles VI étant allé voir le pape à Avignon, Froissart a raconté les fêtes données à cette occasion ; roi et seigneurs, pape et cardinaux, « ne pouvaient se tenir ... que toute nuit ils ne fussent en danses, en caroles et en esbattements avec les dames et damoiselles d'Avignon ».

Des foules de possédés se livraient aux danses des morts comme aux rondes du sabbat. Ils étaient pris du mal de Saint-Guy, « vésanie épidémique », dit le Dr P. Langlois dans la Grande Encyclopédie, « qui les faisait s'agiter quand ils étaient ensemble dans des monomanies dansantes et saltatoires ». Des vésanies semblables étaient celles des ardents, atteints du feu Saint-Antoine, et des flagellants : « Des populations entières partirent, allèrent sans savoir où, comme poussées par le vent de la colère divine, ils portaient des croix rouges ; demi-nus, sur les places, ils se frappaient avec des fouets armés de pointes de fer, chantant des cantiques qu'on n'avait jamais entendus » (Michelet). Un de ces cantiques, chanté par les frères de la Croix, à Poitiers, disait :

Or avant, entre nous tous frères,
Battons nos charognes bien fort,
En remembrant la grant misère
De Dieu et sa piteuse mort.

Les Chroniques de Saint-Denis ont évalué à 800.000 le nombre de flagellants qu'il y a eu à Noël de 1349, après la peste noire.

Aux temps de la Ligue, le roi Henri III et ses « mignons » qui associaient aux pratiques religieuses celles de la pédérastie, faisaient avec les moines des processions dans Paris et se flagellaient réciproquement en chantant des cantiques et

en criant : « Sus aux huguenots! »

En Espagne, l'Eglise encourageait le peuple à danser aux autodafés de l'Inquisition. On le distrait ainsi de la tentation qu'il aurait pu avoir de réfléchir devant ces ignobles spectacles.

A toutes les pratiques de la sorcellerie antique, le Christianisme ajouta des motifs d'aberrations nouvelles. « Fraternité humaine, défi au ciel chrétien, culte dénaturé du dieu nature », c'est le sens, a dit Michelet, de la messe noire née de la réaction exaspérée de la vie et des sens que provoqua contre lui ce Christianisme. Les participants de cette messe y dansaient la ronde du sabbat : « Ils tournaient dos à dos, les bras en arrière, sans se voir ; mais souvent les dos se touchaient. Bientôt personne ne connaissait plus son voisin, ni soi-même ». (Michelet). Au pays basque, au XVII^{ème} siècle : « le prêtre dansait, portait l'épée, menait sa maîtresse au sabbat. Cette maîtresse était sa sacristine ou bénédictine, qui arrangeait l'église. Le curé ne se brouillait avec personne, disait à Dieu sa messe blanche le jour, la nuit au Diable la messe noire, et parfois dans la même église » (Pierre de Lancre cité par Michelet). Les messes noires avaient de nombreuses ressemblances avec les bacchanales romaines. Comme elles, elles eurent leurs procès aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. (Voir : Sorcellerie).

Ce sont des vésanies du genre des précédentes qui produisirent, au XVII^{ème} siècle, le tarentisme en Italie, et qui se manifestent encore aujourd'hui dans le tigretier, en Abyssinie, les danses convulsives des nègres, les tournoiements des derviches et tous les trémoussements dans lesquels l'individu, emporté par une ivresse spéciale, perd la notion de son environnement. Et ce sont des vésanies épidémiques comme celles créées par les temps de misère du moyen-âge qui reparaissent aux époques tourmentées de l'humanité. La Révolution a vu les bals des victimes où n'étaient admis que les parents de gens guillotins. Les temps de la « Grande Guerre » ont provoqué une véritable ruée des populations vers les dancings. Vésanies incontestablement religieuses car, en même temps, on ne vit jamais tant de monde dans les églises. Depuis les « demi-vierges » les plus acides jusqu'aux « barbonnes » les plus mûres, toutes les « possédées » du tango se sont multipliées, venues de tous les mondes et s'abandonnent aux promiscuités les plus déconcertantes de la ronde de nuit. Mais, « n'en doutez pas, ces gens, après avoir mêlé leur souffle, leur transpiration, leur jus, enchevêtré leurs genoux, tressé leurs jambes, fondu leur chair hérissée de désir, après avoir été brassés, amalgamés, fouillés pendant des heures par le doux mécanisme de ce barattage en musique, reprendront, à la sortie, avec leur vestiaire, leurs préjugés, leurs dédains et leurs distances » (Sem) .Et, entre deux de ces séances, l'Eglise leur donne solennellement l'absolution.

LA. DANSE DRAMATIQUE

Nous arrivons à la catégorie de la danse la plus intéressante depuis que la danse populaire a perdu son originalité et que, surtout, elle s'est flétrie aux contacts

interlopes des dancings. La danse dramatique a pris, d'ailleurs, dans ces dernières années un épanouissement qui en a fait le genre théâtral le plus remarquable à côté de la poésie et de la musique dramatiques qui, sauf de rares exceptions, n'arrivent pas à se libérer des vieilles formules où le drame, la comédie, l'opéra, restent enfermés. (Voir : Théâtre et Musique).

Le théâtre, tel qu'en France on en observe encore les traditions, est né en Grèce de la collaboration de la poésie, de la musique et de la danse. Il est sorti des fêtes dionysiaques. Avec les premières formes du théâtre classique (tragédie-comédie) parurent les premières danses dramatiques. On attribue à Eschyle l'introduction, dans la tragédie de l'emmélie qui comportait des danses, des chants et des airs de flûte d'un caractère grave. Une variété de l'emmélie, la xiphrysmos, était guerrière. Ce serait Aristophane d'autre part qui aurait mêlé la cordace à la comédie et qui aurait fait prendre à cette danse un caractère plus vif et plus licencieux que celui qu'elle possédait. Au drame satirique on avait adjoint la sicinnis et la bachique, danses encore plus animées et plus expressives. Ces premières danses dramatiques avaient eu leur origine dans les dionysies ; d'autres s'ajoutèrent qui étaient des danses religieuses ou des danses lyriques. Celles-ci étaient de trois catégories qui correspondaient aux trois précédentes et aux trois genres du théâtre : tragique, comique, satirique.

La gymnopédie avait le caractère de l'emmélie et de la tragédie. Elle était la danse des jeunes garçons Lacédémoniens dans les fêtes en l'honneur d'Apollon-Pythien, de Latone, de Diane, Ils dansaient presque nus, en rondes autour de l'autel, en se frappant mutuellement dans le dos et en chantant des péans pleins de gravité, comme leur danse. L'hyporchématique était la danse lyrique par excellence. Joyeuse, comme la cordace et la comédie, elle s'accompagnait des hyporchèmes ou chants sacrés à la gloire d'Apollon, Elle fut perfectionnée par Xénodème et Pindare qui la divisèrent en trois classes : la monodie (un seul chanteur et danseur), l'amébus (deux chanteurs et danseurs), le chœur (plusieurs chanteurs et danseurs). La pyrrhique, véhémement comme la sicinnis, convenait au drame satirique. Elle était au début essentiellement militaire. Ses danseurs se frappaient avec des glaives. A Athènes, elle figurait dans les Panathénées où des jeunes gens mimaient les combats qui célébraient les dieux. Elle se modifia pour prendre place dans les dionysies puis au théâtre. D'après Suétone, une pyrrhique représentait la fable de Pasiphaé.

Sauf certaines danses de caractère guerrier, la plupart étaient exécutées par les deux sexes, soit séparément, soit ensemble. La danse était orchestrale avec un seul danseur ou plusieurs considérés isolément. On l'appelait choristique quand plusieurs formaient un ensemble. Le mot, qui se disait aussi choreia, avait pour synonyme ballismos d'où sont sortis le latin ballo et les français bal et ballet. L'union d'un groupe dansant et d'un groupe chantant formait une chorodie. Ses participants étaient les chorenies. Le chef du chœur s'appelait proesultor.

Comme la tragédie et la comédie, la danse dramatique dut avoir dans l'antiquité une vivacité d'expression qu'elle ne retrouva pas lorsque l'art moderne l'a ressuscitée avec elles dans le théâtre appelé classique. Elle fut aussi châtrée, aussi truquée, que le furent les fureurs d'Oreste, les salacités de Lysistrata, les éructations

de Trimalcyon. Comme disait Tailhade des traducteurs de Plaute : « De madame Dacier à Naudet, ce ne sont que périphrases, bandeaux sur l'œil, cataplasmes, feuilles de vigne et caleçons de bain ... Ils ont fait de son théâtre une manière de jardin botanique, plein de chicots herbacés, de feuilles moribondes ». Rien d'étonnant que la danse n'ait pas retrouvé immédiatement sa place dans ce théâtre lorsque, au XVII^{ème} siècle, Hardy et ses successeurs lui donnèrent ses premières formes en créant la tragédie française.

La danse dramatique moderne se forma en dehors du théâtre, dans les ballets qui prirent de plus en plus des développements spectaculaires et devinrent l'ouvrage de plus en plus exclusif des spécialistes de la scène. Les premiers spécialistes chorégraphes avaient été les villageois appelés au château pour apprendre la carole et le branle aux châtelaines et à leurs pages. Ils devinrent des maîtres de danse de plus en plus importants et célèbres qui formulèrent et rédigèrent les règles de la chorégraphie. Il y avait une vieille chanson de maître de danse qui disait :

Trois pas du côté du banc,
Et trois pas du côté du lit,
Trois pas du côté du coffre,
Et trois pas. Revenez ici.

L'italien Fabrizio Caroso de Semoneta publia le premier, à Venise, en 1581, un ouvrage : Le Ballarino, où il décrit un grand nombre de danses et en formula les règles. En 1588, le chanoine Tubourot, de Langres, faisait paraître son Orchésographie, manuel technique de chorégraphie où il donnait en particulier des détails sur les branles. Le travail de Tabourot fut repris et complété en 1700 par Feuillet ; En 1662, une Académie de danse avait été fondée à Paris. Beauchamp, professeur de Louis XIV, en devint directeur en 1664. Il fut aussi surintendant du corps de ballet. Le ballet était devenu à la Cour un spectacle complet, d'une technique de plus en plus compliquée. Des auteurs célèbres y travaillaient : Benserade, Quinault, Monère, Lulli, etc ... Molière fournit à Lulli des comédies-ballets : Le Sicilien (1667), Psyché (1671), les intermèdes de l'Amour médecin (1665) où la comédie, le ballet et la musique chantaient ensemble :

Sans nous tous les hommes
Deviendraient malsains,
Et c'est nous qui sommes
Leurs grands médecins.

Ceux de Monsieur de Pouceaunac (1669), du Bourgeois Gentilhomme (1670), du Malade Imaginaire (1673).

Lorsque Lulli obtint le privilège de directeur de l'Académie royale de musique, ou Opéra, en 1672, le ballet de Cour, auquel il avait donné le plus grand éclat, disparut et la danse entra à l'Opéra. Elle n'y fut, pendant un certain temps, qu'un intermède dans les opéras. Elle allait y prendre sa véritable place à la suite de la réforme réalisée par Beauchamp qui fit paraître des danseuses sur la scène.

Jusqu'à là on n'y avait vu que des danseurs. Cette révolution se fit en 1681, pour les représentations du Triomphe de l'Amour, ballet de Quinault et Lulli. Elle donna tous ses effets au fur et à mesure que les danseuses affirmèrent leur supériorité sur les danseurs. En même temps, on enleva à ceux-ci les masques qu'ils portaient et les accoutrements grotesques qui convenaient aux farces du théâtre italien mais non à un art qui allait se distinguer par toujours plus de grâce.

Pécourt, qui succéda à Beauchamp, inventa de nombreuses danses appelées « galantes ». Elles sont décrites, avec celles de Beauchamp, dans l'ouvrage de Feuillet : *La Chorégraphie ou l'art de décrire la danse*.

Au commencement du XVIII^{ème} siècle, la comédie-ballet fut remplacée par le ballet-pantomime devenu le ballet d'aujourd'hui. La duchesse du Maine, qui eut l'idée de cette transformation, fit mettre en musique par Mouret, comme pour les chanter, les vers des Horaces qui furent mimés par les danseurs. Chamfort devait demander plus tard, en plaisantant, qu'on fit danser les Maximes de La Rochefoucauld. On a vu danser depuis sur des sujets encore plus hermétiques, du Schopenhauer par exemple, à qui des danseuses « inspirées » rendirent ainsi la monnaie de ses boutades contre les femmes. La création du ballet-pantomime spécialisa davantage les danseurs en les distinguant complètement des comédiens et des chanteurs. L'expression des sentiments de leurs personnages n'étant plus que dans leurs gestes, ils donnèrent à leur mimique et à leur danse une perfection grandissante. Marcel, le grand maître de danse de l'époque, s'efforça de débarrasser la danse de tout ce qui était disgracieux et de la rendre distinguée. Son enseignement fut réalisé surtout par le danseur Dupré, appelé « l'Apollon de la danse ». Son successeur, Noverre fit atteindre à la danse dramatique tout son éclat en formant des élèves comme Gardel et surtout les Vestris. Le musicien Rameau avait fait paraître son maître à danser en 1748. Noverre écrivit ses *Lettres sur les arts en général et la danse en particulier* (1760). Les écrits de Rameau et de Noverre et les perfectionnements pratiques réalisés fournirent les éléments de l'ouvrage le plus complet qui soit paru sur la danse, celui de Magny, *Principes de chorégraphie* (1765).

Noverre mit à la scène les ballets des opéras de Gluck et de Piccinni où brillèrent les Vestris non sans que Gluck, en particulier, ait eu des démêlés avec eux. Le succès des Vestris fut immense. L'aîné, Gaëtan, fut aussi remarquable par sa vanité que par son talent. Il disait : « Il n'y a que trois grands hommes au monde : moi, Voltaire et le roi de Prusse ». Gluck devait se taire devant ce « grand homme » qui voulait bien danser sur sa musique. Toute la Cour allait chez les Vestris pour apprendre les révérences. Mais les grands danseurs allaient être éclipsés par les grandes danseuses. Les premières furent Mlle Prévost, son élève et sa rivale la Camargo qui la première « battit l'entrechat à quatre », et Mlle Sallé qui passa du Théâtre de la Foire à l'Opéra. Vinrent ensuite la Guimard, célèbre par ses folies amoureuses autant que par sa danse, et nombre d'autres, sans oublier Mlle Bigottini qui fit pleurer tout Paris par l'expression de sa mimique dans *Nina ou la Folle par amour*.

A la suite de Lulli, Mozart, Rameau, Méhul, Berton, Cherubini, Kreutzer,

écrivirent la musique des ballets. Mais ce n'est qu'après la Révolution et l'Empire que ce genre prit toute son importance et que les musiciens lui donnèrent une réelle originalité.

Le corps de ballet de l'Opéra, sinon la danse, occupa à côté des chanteurs, une grande place dans les fêtes de la Révolution. Il dut se multiplier pour participer aux cérémonies nationales. (Voir Julien Tiersot : Les fêtes et les chants de la Révolution Française). Mais la cérémonie où la danse aurait eu le plus de part n'eut pas lieu. Le programme en avait été préparé par David pour le transfert au Panthéon des cendres de Bara et Viala. Les danseurs y participaient autant que les musiciens et les chanteurs, comme dans la chorodie antique. Ils devaient exprimer les regrets de patriotes « par des pantomimes lugubres et militaires », puis, dans l'apothéose, « pendant que les danseuses, d'un pas joyeux, répandraient des fleurs sur les urnes et feraient disparaître les cyprès, les danseurs, par des attitudes martiales, célébreraient la gloire des deux héros ». La chute de Robespierre arrêta la réalisation de ce programme. La danse allait prendre une allure moins héroïque pour participer aux orgies de la République de Barras. Pendant la Révolution, on représenta dans les théâtres des ballets de circonstance comme la Rosière républicaine ou deux danseuses, costumées en religieuses, dansèrent avec Vestris qui était en « sans-culotte », dans le costume que les révolutionnaires avaient emprunté aux images du dieu Atys le Phrygien.

Lorsque l'art fut débarrassé du joug napoléonien et qu'il connut l'épanouissement de l'époque romantique, la danse dramatique vit s'ouvrir devant elle de nouveaux horizons. M. de La Rochefoucauld, continuant la tradition des maniaques de tous les siècles, avait voulu allonger les jupes des danseuses sous la Restauration. On les raccourcit au contraire jusqu'à la taille en créant le « tutu ». En même temps, la danseuse se dressant sur les « pointes », gravit ce que M. Levinson appelle lyriquement, de nos jours, le « deuxième éche l'humanité », le premier ayant été franchi lorsque le quadrumane redressa son échine pour marcher sur ses pattes de derrière. C'est le piqué, ou danse sur les pointes des pieds, renouvelé d'ailleurs de la Grèce et de la Renaissance, qui réalise ce noble symbole, crée « l'axe de l'aplomb », émancipe la forme humaine de ce que Nietzsche appelait « l'esprit de pesanteur » et constitue ainsi « un sommet de l'art idéaliste ». Bien des demoiselles de ballet ne pensent pas à toutes ces choses lorsqu'elles se dressent sur leurs orteils.

Hérold, Schneitzhoeffler et Adolphe Adam, composèrent ballets appelés « d'action » où triomphèrent ces « étoiles » dont les principales furent Marie Taglioni, Fanny Elssler et Carlotta Grisi. Les succès de Taglioni furent dans la Belle au bois dormant, la Sylphide, la Révolte au Sérail, la Fille du Danube. Ceux de Fanny Elssler dans le Diable boiteux et la Tarentule. Carlotta Grisi triompha dans Giselle, la Jolie fille de Gand et le Diable à quatre. Plus près de nous, Léo Delibes écrivit ces œuvres charmantes qui sont Coppelia et Sylvia. D'autres musiciens produisirent Namouna (Lalo), la Korrigane (Widor), les Deux pigeons (Messager), la Maladetta (Vidal), l'Etoile (Wormser).

La dernière forme de ces ballets a été dans la présentation de grands

ensembles chorégraphiques faisant manœuvrer des masses nombreuses de danseurs et de figurants. Elle a pris tout son développement en Italie, dans les ballets-spectacles appelés Sieba, Excelsior, Messaline. Elle est demeurée dans le music-hall où l'on fait évoluer, pour des effets les plus inattendus et les plus étrangers à l'art, des armées de danseuses. C'est ainsi qu'un des « clous » de ce genre de spectacle fut, pendant la guerre, le défilé des drapeaux de toutes les nations alliées présentés sur des bataillons de fesses féminines. Les callipygies les plus opulentes étaient, bien entendu, réservées patriotiquement aux couleurs françaises et avaient le plus de succès. Ces exhibitions de « marcheuses », de « girls », de petites « grues », de grosses « poules », dévêtues sous des oripeaux de couleurs criardes et des flots de lumière violente, gigotant aux sons d'orchestres qui font comprendre pourquoi Th. Gautier considérait la musique comme le plus insupportable de tous les bruits, sont de véritables marchés de pauvre viande humaine où les cochons viennent s'exciter mais d'où l'artiste et l'homme simplement normal sortent écoeurés. Le corps humain mérite d'autres apothéoses que celles de la prostitution. Les titres de ces spectacles, qui raccrochent comme les lanternes des maisons à gros numéros, suffisent pour les faire juger.

A côté des ballets « d'action », la tradition des divertissements dansés mêlés aux opéras se continua pendant tout le XIX^{ème} siècle avec la plus grande faveur. Wagner lui-même ne put faire représenter Taunhauser à l'Opéra, en 1861, qu'en acceptant d'introduire dans son ouvrage le ballet du Vénusberg, et encore ne parvint-il pas à vaincre la cabale du Jockey-Club soulevée contre la « musique de l'avenir ». Malgré ce, bien des compositeurs, Berlioz en tête, protestaient contre les ballets d'opéra, leur reprochant de « brutaliser l'idée du musicien », et lorsque l'art wagnérien parvint à s'imposer, la danse fut peu à peu éliminée du « drame lyrique ».

Aujourd'hui les deux genres paraissent bien séparés, ayant chacun son expression propre. C'est dans la danse, et à la suite de l'essor que lui ont donné les ballets russes, que se manifestent les initiatives les plus intéressantes, non seulement scéniques mais aussi musicales. Alors que la musique dramatique ne s'est plus renouvelée, sauf quelques exceptions, depuis Wagner (voir : Musique), la musique de danse s'est évadée, avec la danse elle-même, vers les formes les plus neuves et les plus hardies, entraînant par un renouvellement constant la curiosité des esprits qui ne sont pas incrustés dans un conservatisme imbécile. Plus que tous les arts, la danse dramatique donne en ce moment l'impression de la vie multiforme et toujours jeune. Elle va « par-delà les tombeaux », à l'avant-garde de l'art et n'attend plus qu'une véritable inspiration populaire, née de l'enthousiasme de tout un peuple, pour atteindre à sa plus haute expression. Elle s'est débarrassée des conventions de l'ancien ballet, de ce qui était à la mode et par conséquent éphémère, sans racine profonde. Elle s'est rapprochée de la pantomime pour rendre au geste l'éloquence qu'il avait perdue et l'émotion qu'il n'inspirait plus. Elle a rendu à la vie et à ses variétés infinies les mouvements qui s'étaient figés dans des attitudes. Les acrobaties les plus hardies lui permettent d'ajouter à la grâce du corps humain toute sa souplesse, son adresse et son audace. Certes, la danse nouvelle n'est pas

débarassée des loufoqueries du snobisme ; elle subit comme tous les arts la tutelle malsaine de l'argent et des imbéciles qui confondent le grotesque et le beau ; mais elle s'affirme, malgré tout, comme la forme la plus indépendante et la plus vivante du vieil instinct humain qui aspire à la beauté et qui trouva de tout temps dans la danse, son expression la plus complète et la plus sincère, celle de la ligne et du mouvement que ne trahit pas le mensonge de la parole.

Il y a, devant la façade morne de ce monument qu'on appelle l'Opéra de Paris et dont on pourrait faire tout ce qu'on voudrait, une balle, une gare, sauf un temple de la musique, une œuvre qui jette sur lui un rayonnement incomparable : c'est le groupe de la danse de Carpeaux. Il n'est peut-être rien qui soit si admirable dans l'immense ville où se côtoient toutes les beautés et toutes les laideurs. Il est le plus magnifique sourire de la joie humaine. Vienne le temps où la danse, ayant retrouvé la santé et la pureté sera, avec les autres arts, victorieuse de toutes les aberrations pour exprimer le bonheur des hommes. Alors, devant la Maison du Peuple, on pourra mettre à sa véritable place la danse de Carpeaux pour dire à tous : « C'est ici le palais de la vie, de la joie, de la beauté ».

-Edouard ROTHEN.

Accueil

DARWINISME n. m.

Système philosophique qui prit corps dans la théorie de l'évolution, précisée par le célèbre naturaliste anglais Charles Robert Darwin (1809 son ouvrage sur L'Origine des espèces au moyen de la Sélection naturelle,

Lamarck, le grand naturaliste français (1744-1829) avait déjà tenté de démontrer qu'il existait entre les diverses espèces animales et végétales, et entre les individus de ces espèces, une lutte constante pour la possession des substances ; le système de Lamarck ne fut pas écouté et lorsqu'en 1830 Etienne Geoffroy Saint Hilaire s'y rallia, il fut vaincu en Académie des Sciences par les arguments de Cuvier combattant l'hypothèse de Lamarck.

Après Lamarck, mais avec une somme de matériaux beaucoup plus considérable, Darwin entreprit de démontrer que dans la bataille que se livrent les diverses espèces et les individus les composant, les plus forts, les plus vigoureux, les plus sains triomphent toujours et que les plus faibles sont éliminés par voie de « Sélection naturelle ». Il en résulte une transformation continuelle des espèces et des individus.

S'appuyant sur de multiples observations, Darwin déclare que les espèces et les individus qui subissent des modifications consécutives à la bataille pour la vie (struggle for life) sont des éléments perfectionnés, puisque les autres disparaissent dans la mêlée. « La lutte constante pour l'existence détermine la conservation des déviations de structure ou d'instinct qui peuvent être avantageuses ».

Si l'on prend au mot et à la lettre les théories issues des déductions darwiniennes on en arrive à conclure que les espèces et les individus vont se modifiant, se transformant et s'améliorant chaque jour. C'est du reste ainsi que conclut Darwin : « Comme toutes les formes actuelles de la vie descendent en ligne directe de celles qui vivaient longtemps avant l'époque cambrienne, nous pouvons être certains que la succession régulière des générations n'a jamais été interrompue et qu'aucun cataclysme n'a bouleversé le monde entier. Nous pouvons donc compter avec quelque confiance sur un avenir d'une incalculable longueur. Or, la Sélection Naturelle n'agit que pour le bien de chaque individu, toutes les qualités corporelles et intellectuelles doivent progresser vers la perfection ».

Le darwinisme a donné naissance à diverses écoles rivales et particulièrement à celle des néo-lamarckiens et celle des néo-darwiniens. Le Dantec (1869-1917), l'éminent biologiste français, a tenté de concilier ces deux écoles en démontrant que Lamarck et Darwin n'étaient nullement opposés l'un à l'autre et que la vie des espèces et des individus était soumise à deux influences : l'hérédité et l'adaptation. C'est sur ce principe que repose le transformisme actuel.

Bien des individus entraînés dans la lutte sociale se demandent quel intérêt présente pour les classes opprimées ces diverses écoles scientifiques, et si ce n'est pas une simple spéculation philosophique que de rechercher quelles sont les origines des espèces et la façon dont la vie s'est transmise à travers les siècles. Le darwinisme a exercé une très grosse influence non seulement dans le domaine scientifique mais aussi dans le domaine social, et ce serait une erreur de croire que la classe ouvrière n'est pas servie par les recherches et les découvertes des savants.

En démontrant que « les êtres ont habité le globe dès une époque dont l'antiquité est incalculable, longtemps avant le dépôt des couches les plus anciennes du système cambrien » (Darwin, l'Origine des Espèces) c'est-à-dire depuis des centaines de milliers d'années, la science naturaliste a détruit la légende de la création du monde « puisque la vie ne peut être engendrée que par la vie ».

Sur le terrain social nous ne pouvons certes pas partager entièrement l'optimisme du darwinisme. S'il est vrai que pour les espèces végétales et les espèces animales inférieures, la Sélection naturelle agit avantageusement et que la lutte pour l'existence élimine les individus tarés pour ne laisser subsister que les êtres forts ; d'autres facteurs entrent cependant en jeu surtout lorsqu'il s'agit des espèces supérieures et plus particulièrement de l'espèce humaine.

L'espèce humaine, pas plus que les autres espèces, n'échappe au « struggle for life » et la lutte entre les divers individus de l'espèce humaine se poursuit sans cesse. Cette bataille pour l'existence est la source de l'évolution continue et ininterrompue de la race humaine, mais les hommes ne peuvent pas attendre simplement de la Sélection naturelle la perfection de l'espèce et de l'individu.

L'homme combat pour sa vie contre les autres hommes et tous les facteurs qui déterminent ce combat nous portent à croire que les plus forts triompheront ; mais les plus forts ne sont pas forcément les meilleurs. Ce n'est pas physiquement que se manifestent la faiblesse des uns et la supériorité des autres. Les individus qui se trouvent en haut de l'échelle sociale, éduqués au grand livre de la science, profitent de toutes les découvertes, étudient tout ce qui peut être une arme utile dans le combat de géant que se livrent les individus de l'espèce humaine, tandis que ceux qui sont en bas de l'échelle sociale sortent à peine de l'ignorance, et subissent encore l'influence néfaste de leurs sentiments. Ce sont ces sentiments qu'il faut détruire pour n'être enfin conduit que par la raison. La Sélection naturelle est un cas du problème de l'Evolution ; elle a consolidé les principes, mais elle n'est pas tout et il faut tenir compte des autres facteurs. La perfection de l'homme ne sera réalisée que lorsque l'individu débarrassé de tout préjugé sera éclairé à la lumière de la science.

« Le raisonnement » nous dit Le Dantec « nous enseigne que la lutte est la grande loi, mais le raisonnement scientifique est incomplet ; il ne tient pas compte des vieilles erreurs qui sont peut-être ce que nous avons de meilleur en nous ; la dernière lutte dont nous devrions parler ici est la lutte du sentiment contre la raison » (Le Dantec, La lutte universelle). Le Dantec a raison il ne faut pas parler de la lutte du sentiment contre la raison, mais de celle de la raison contre le sentiment. Ce n'est que par le triomphe de la raison que l'espèce humaine et l'individu se

transformeront, s'amélioreront et se perfectionneront.

- J. C.

DARWINISME Historique - Les précurseurs de Darwin - Son œuvre

On donne le nom de darwinisme à l'ensemble des théories du naturaliste anglais Charles Robert Darwin qui, réduites à leur plus simple expression, se ramènent à cette formule : l'homme descend du singe. Ce n'est là qu'une partie du système de Darwin, et c'est une interprétation erronée que de voir uniquement dans le darwinisme la théorie qui fait descendre l'homme du singe. Mais c'est ainsi que le fanatisme a envisagé dès sa naissance l'évolutionnisme darwinien qui, expliquant l'origine des êtres vivants, donc de l'homme, par des lois naturelles, détruisait du même coup la création divine de l'homme selon la Bible. Et c'est bien, en somme, la conclusion des travaux de Darwin qui ne s'est exprimé au sujet de l'origine de l'homme qu'à demi-mot, ayant tenu à s'entourer de précautions oratoires afin de ne pas choquer la susceptibilité de ses lecteurs, tolérance dont on ne lui sut aucun gré. Darwin n'a d'ailleurs pas été le premier à soutenir cette théorie subversive, mais son mérite a consisté à l'exposer d'une façon originale et par-là même à la créer une seconde fois. L'idée avait déjà fait du chemin lorsque Darwin se présenta pour l'aider à continuer sa route semée d'obstacles. Si Lamarck a été le père du transformisme, Charles Darwin en fut le tuteur. Le transformisme est la doctrine d'après laquelle toutes les espèces, animales et végétales, descendent d'un type ou de types originels peu nombreux, par voie de transformation. Si ces espèces, dont l'origine est commune, ont pu varier, c'est, répond Darwin, grâce à la sélection naturelle qui a assuré la survivance du plus apte. Le darwinisme était une interprétation nouvelle du transformisme : il présentait sous un jour différent cette doctrine qui ruinait le principe de la fixité des espèces, soutenue par la réaction religieuse et scientifique. Non seulement le « darwinisme » nous révèle un des côtés du transformisme, mais il nous oblige à l'examiner dans son ensemble ; l'étudier c'est connaître celui-ci dans ses tenants et ses aboutissants, c'est pénétrer au cœur même de la biologie.

« Le transformisme, c'est-à-dire la théorie d'après laquelle les espèces animales et végétales vivant actuellement descendraient d'espèces antérieures et différentes » (Le Dantec), est une des hypothèses scientifiques les plus fécondes qui, comme toutes les hypothèses créatrices, a partagé l'humanité en deux camps, et permis ainsi de reconnaître les esprits d'avant-garde et ceux qu'on pourrait qualifier justement d'arrière-garde. Cette hypothèse qui a fini par s'imposer aux esprits n'est pas nouvelle : elle existait en germe chez les philosophes de l'antiquité. Il faudrait remonter à Lucrèce, à Aristote et même plus loin pour trouver les ancêtres de l'évolutionnisme. Le moyen-âge lui-même l'a pressenti. Pendant la Renaissance, Bacon croyait que les mutations d'espèces étaient dues à des variations accumulées.

Le siècle de Louis XIV n'a pas ignoré les grandes lois directrices de l'évolutionnisme ; en cherchant bien, on les découvrirait dans quelques auteurs. Au XVIIIème siècle, où tant d'idées s'ébauchèrent ou se précisèrent, l'évolutionnisme fut soupçonné. Un certain Benoît de Maillet, auteur des *Entretiens d'un Philosophe indien* avec un missionnaire français sur la diminution de la mer (1748), raillé par Voltaire, qui voyait dans cet écrivain un partisan de la Bible, soutenait que la mer primitive était le berceau de la vie, s'appuyant sur ce fait que des fossiles marins avaient été trouvés dans un terrain montagneux. De Maillet n'examinait pas seulement la façon dont s'était constitué l'univers, mais il examinait en détail le problème de l'origine des êtres vivants. Pour De Maillet rien ne se perd dans la nature. Les mondes se renouvellent sans cesse, ils exercent une attraction les uns sur les autres, des germes ou semences peuplent l'univers, que les planètes recueillent au passage. Les espèces animales et végétales n'ont pas été créées en même temps, mais elles sont apparues successivement, sous l'influence de circonstances favorables, à mesure que les mers ont baissé. Des semences proviennent toutes les espèces marines, d'où sont issues les espèces terrestres et aériennes, dont l'homme fait partie. Les herbes et les plantes, comme les animaux, ont la mer pour origine. Le transformisme de Maillet, reposant sur des réflexions souvent justes, ne fut pas compris par Voltaire qui y voyait, avons-nous dit, une thèse en faveur du déluge, l'eau jouant le principal rôle dans le système exposé par le philosophe indien. Pour Voltaire, les coquilles font éclore des systèmes nouveaux ! L'origine aqueuse des êtres est une plaisanterie. « Il y a peu de gens qui croient descendre d'un turbot ou d'une morue ». Cette appréciation de Voltaire prouve tout simplement que des esprits libérés ne comprennent pas toujours d'autres esprits libérés.

Vingt ans après les *Entretiens d'un philosophe indien*, en 1768, René Robinet expose des idées intéressantes dans ses *Considérations philosophiques de la gradation naturelle des formes de l'être* ou *Essais de la nature qui apprend à faire l'homme*. Pour Robinet, la nature ne fait point de sauts, elle est un tout continu. Il n'établit aucune distinction entre la matière brute et la matière organisée. Tout dans la nature est vivant. Tout être est un animal. L'univers lui-même est un animal. Il n'y a dans la nature que des individus, qui jamais ne se répètent. Tout change, se transforme, varie. Aucun être ne ressemble à un autre. Robinet, prévoyant le surhomme, admet qu'il peut y avoir « des puissances plus actives que celles qui composent l'homme ». Des mondes nouveaux peuvent se produire. L'homme est un chef-d'œuvre sorti d'une foule d'ébauches. L'orang-outang est une de ces ébauches. Certaines pierres imitent le cœur et le cerveau de l'homme. Robinet parle d'hommes marins, et il entrevoit le règne des hermaphrodites, réunissant les attributs de Vénus et d'Apollon. Il n'y a point d'espèces pour Robinet, mais seulement des individus différents qui ont tiré leur substance du fonds commun de la nature, tandis que pour De Maillet il y avait des espèces nées les unes les autres par transformation.

Arrivons à Buffon (1707-1788). Buffon rassembla des faits et fit de nombreuses observations. Ce naturaliste était aussi grand savant que grand écrivain. Buffon n'était pas, comme pourraient le faire supposer certains passages de son

Histoire naturelle (1749), partisan de la fixité des espèces. S'élevant contre le système de classification adopté par Linné, comme compromettant la fixité des espèces, que Linné admettait d'ailleurs, Buffon en arrive à montrer le bien fondé du transformisme, tout en s'opposant à lui : « Si l'on admet une fois, disait-il, qu'il y ait des familles dans les plantes et dans les animaux, que l'âne soit de la famille du cheval et qu'il n'en diffère que parce qu'il a dégénéré, on pourra dire également que le singe est de la famille de l'homme, qu'il est un homme dégénéré, que l'homme et le singe ont une origine commune, comme le cheval et l'âne ; que chaque famille, tant dans les animaux que dans les végétaux, n'a eu qu'une seule souche, et même que tous les animaux ne sont venus que d'un seul animal, qui, dans la succession des temps, a produit, en se perfectionnant ou en dégénéralant, toutes les races des autres animaux. Darwin et Haeckel ne diront pas autre chose. Dans l'œuvre de Buffon, on trouve des arguments pour et contre le transformisme. Tantôt, il se montre partisan de la fixité des espèces, celles-ci étant à peu près aujourd'hui ce qu'elles étaient quand Dieu les a créées, tantôt il annonce l'évolutionnisme. Il est certain que Buffon est gêné par ses croyances religieuses. Buffon ne peut réaliser ce miracle de concilier sa science et sa foi. C'est pourquoi on trouve de tout dans ses écrits, et la pensée libre comme la pensée esclave peuvent y puiser des arguments. Buffon fut à la fois partisan de l'invariabilité et de la mutation et dérivation des espèces. Position intenable! Il admettait que les planètes ont un père commun, le Soleil, et que la Terre a son histoire comme l'homme. Sa conception du monde le rapproche du transformisme, en lui faisant écrire (tome IX de l'Histoire naturelle), que « bien que la nature se montre toujours et constamment la même, elle roule néanmoins dans un mouvement continu de variations successives, d'altérations sensibles ; elle se prête à des combinaisons nouvelles, à des mutations de matière et de forme, se trouvant différente aujourd'hui de ce qu'elle était au commencement et de ce qu'elle est devenue dans la succession des temps ». De ce que les animaux d'un continent ne se trouvent pas dans l'autre, Buffon conclut que la nature des animaux « peut varier et même se changer avec le temps », et que les espèces « les moins armées ont déjà disparu ou disparaîtront ». N'est-ce pas là cette sélection naturelle que nous allons retrouver chez l'auteur de l'origine des espèces? Non seulement on trouve Darwin dans Buffon, mais aussi Lamarck ; car il tient compte de l'influence du milieu, c'est-à-dire le climat, la nourriture, etc... Transformiste, on ne saurait dire que Buffon le soit d'une façon bien nette ; son transformisme est timide, mais enfin il n'est pas niable. De plus, Buffon n'est point finaliste, il ne pense pas que la nature se soit jamais proposée une fin dans la composition des êtres. Pour Buffon, le végétal tire du minéral les molécules indispensables à sa nutrition, comme les animaux les tirent du végétal. Mais Buffon ne va pas plus loin, et sa doctrine est toujours modérée, comme l'homme lui-même. L'intendant de Jardin du Roi n'aimait point les polémiques. Batailler n'était point dans ses habitudes. Cet homme, qui mettait des manchettes pour écrire, aimait sa tranquillité. La sérénité fut la marque distinctive de son caractère. Ainsi, pour l'homme de génie qu'était Buffon, prisonnier de la tradition par certains côtés, les animaux ont subi des modifications dues à la température, au climat et à l'alimentation. Il explique l'origine de la terre et de la vie par l'évolution. Il faut croire que les opinions de

Buffon étaient quelque peu subversives pour l'époque, puisque la Sorbonne s'émut, porte-parole de l'Eglise. Comme Galilée niant l'immobilité de la Terre, Buffon dut se rétracter, quitte ensuite à revenir à ses premières idées, quand il eut assez de prestige pour le faire, quinze ans plus tard.

Combien Lamarck (1744-1829) est différent qui, essayant, lui aussi, de ne pas trop contredire ses croyances, en arrive à libérer cependant sa conscience, et ne s'arrête plus à des considérations accessoires! Il est vrai que depuis Buffon il y avait eu quelque chose de nouveau dans le monde. Ce quelque chose, c'était la Révolution. Il convient de considérer dans Lamarck le père du transformisme, que l'officiel Cuvier, adepte du créationnisme et inventeur du catastrophisme biblique, réduisit presque à la mendicité. Lamarck a exposé son système dans sa Philosophie Zoologique (1809) et son Histoire des animaux sans vertèbres (1815-1822, 7 vol.).

Buffon avait encouragé Lamarck qui avait publié sous ses auspices en 1778 une Flore française en trois volumes. Il lui avait même confié l'éducation de son fils. La carrière de botaniste de Lamarck s'annonçait brillante (on lui doit la méthode dichotomique encore en usage aujourd'hui), lorsque la Révolution l'orienta dans une autre direction : deux chaires de zoologie ayant été créées au Muséum, la Convention lui en confia une, celle des animaux sans vertèbres. Lamarck apporta en zoologie la méthode qu'il avait employée avec succès pour les plantes. Chose singulière, le père du transformisme avait d'abord été anti-transformiste en botanique. L'esprit critique modifia par la suite sa manière de voir, qui s'exprima pour la première fois dans son Discours d'ouverture du Cours de l'an VIII. Dans l'appendice de ses Recherches sur l'organisation des corps vivants, il dira avec noblesse : « J'ai longtemps pensé qu'il y avait des espèces constantes dans la nature, et qu'elles étaient constituées par des individus qui appartenaient à chacune d'elles. Maintenant, je suis convaincu que j'étais dans l'erreur à cet égard et qu'il n'y a réellement dans la nature que des individus ». Comme il est réconfortant d'entendre un véritable savant confesser une erreur, et marcher résolument dans la voie de la vérité. En 1802, dans son Hydréologie, il défendit la doctrine des évolutions insensibles en géologie par le jeu des causes actuelles ; il fut en somme le premier paléontologiste des Invertébrés, et ses vues en géologie contribuèrent certainement à préparer ses idées sur l'évolution des êtres vivants » (V. Delbos). Le naturaliste philosophe étudia les animaux sans vertèbres, qu'il qualifie de « singuliers animaux ». « Toute science, disait-il, doit avoir sa philosophie ... Ce n'est que par cette voie qu'elle fait des progrès réels ». Lamarck peut être considéré comme le fondateur de la Biologie, nom qu'il a donné à l'explication scientifique des phénomènes naturels dans lesquels la vie entière doit entrer.

Pour Lamarck, dont le génie divisa les animaux en invertébrés et en vertébrés, les espèces ne nous semblent fixées que parce que nous les considérons pendant un temps très court, tandis qu'elles se transforment constamment. Les espèces descendent les unes des autres par la transmission des variations, et l'homme n'échappe pas à la loi commune : il ne constitue pas une exception en dehors de la règle. Il est soumis aux mêmes lois que tous les êtres. Les animaux se transforment, mais sous quelles causes? Le milieu extérieur influe sur la forme et

l'organisation des êtres. Ne croyez pas que ce soit là une influence directe, vous méconnaîtriez la pensée de Lamarck, qui s'est expliqué suffisamment à ce sujet. L'animal ne subit point passivement l'influence du milieu extérieur, des facteurs internes, parmi lesquels l'habitude, née des besoins, entraînant l'usage ou non d'un organe (d'où modification ou disparition de cet organe) joue un rôle essentiel. Il y faut joindre l'hérédité. Lamarck, comme Buffon, a entrevu la loi de sélection naturelle. Cependant, pour lui, le progrès des êtres ne provient point de leurs conflits. L'inorganique passe selon Lamarck à l'organique, mais entre l'homme et les animaux supérieurs ont dû exister des intermédiaires ; l'homme a sans doute eu pour précurseur un quadrumane arboricole, voisin du singe.

Lamarck a été l'un des premiers à reconnaître le rôle joué dans l'origine de la vie par les forces physicochimiques. Il a parlé avant Huxley et Haeckel, de « petites masses de matières gélatineuses » douées de mouvement et d'irritabilité. La nature produit des générations spontanées en ce qui concerne les êtres rudimentaires, d'où descendent les espèces les plus élevées. Ces modifications ont été graduelles, et se sont produites sous l'influence du milieu et de l'habitude. Les besoins des animaux changeant leurs habitudes, leur organisation change également. L'emploi d'un organe développe cet organe, le non-usage l'atrophie. D'où des transformations progressives, et des transformations régressives. Lamarck explique par ces transformations l'apparition des espèces. Son œuvre fourmille d'exemples. Les carnassiers ont des griffes parce que les circonstances les ont obligés à manger de la chair. Chez les mammifères aquatiques le bassin a disparu, n'ayant pas d'utilité, tandis que chez les mammifères terrestres les nécessités de la locomotion l'ont développé. Les fossiles nous prouvent que ces animaux n'avaient point les mêmes besoins que leurs descendants, dont ils diffèrent.

L'évolutionnisme s'élevait contre le récit de la genèse, d'après lequel les animaux ont été créés une fois pour toutes, selon un type déterminé et immuable, alors que la raison appuyée sur l'observation fait sortir les espèces d'espèces antérieures par évolution ou différenciation, sous l'influence de diverses causes. Avec Lamarck, le dogme de la fixité de l'espèce s'écroule. L'être n'est point stable, mais varie lentement, donnant naissance à de nouvelles espèces. Lamarck ne s'expliquait point, il est vrai, pourquoi les Paléothériums et les Mastodontes s'étaient éteints ; il pensait que nos ancêtres les avaient détruits. On peut objecter à Lamarck que le besoin ne crée pas toujours l'organe. Vraie ou non, sa théorie n'en a pas moins puissamment contribué à dissiper l'ignorance.

On voit combien la pensée de Kant était fautive, lorsqu'il disait dans sa Critique du Jugement, ne pouvant expliquer autrement que par la finalité la genèse de l'être organisé : « Il est absurde d'espérer que quelque nouveau Newton viendra un jour expliquer la production d'un brin d'herbe par des lois naturelles auxquelles aucun dessin n'a présidé ». En dépit de Kant, ce Newton est venu, il avait nom Lamarck.

Goethe (1749-1832), peut être considéré comme l'un des précurseurs du transformisme. Dans ses recherches sur les Métamorphoses des Plantes (1790), le grand poète examine les organes dans ce qu'ils ont de commun, leur forme

originelle, ensuite les modifications de cette forme originelle, ensuite les modifications de cette forme. Les organes de la plante sont, d'après lui, le résultat de la métamorphose de la feuille. Toute forme - et il appliquait cette théorie à la boîte crânienne qu'il considérait comme composée de vertèbres modifiées - recèle le type primitif qui se modifie sous l'influence du milieu. Chez Gœthe le transformisme était encore une vue de l'esprit. Il n'en tira pas toutes les conséquences que devait en tirer Lamarck.

Etienne Geoffroy Saint-Hilaire (1772-1844), dont l'enseignement fut continué par son fils Isidore (1805-1861), est aussi l'un des précurseurs du Darwinisme. C'est à lui que la Convention avait confié une des deux chaires de zoologie, du Jardin des Plantes, qui fut consacrée aux vertébrés. Geoffroy Saint-Hilaire fut l'un des adversaires de Cuvier, créationniste impénitent. Il servit grandement les idées de Lamarck, qu'il défendit contre le grand pontife de l'époque. L'auteur de la Philosophie anatomique admet la mutualité des espèces, comme celui de la Philosophie zoologique, mais il l'explique différemment. Il supprime la réaction de l'individu, dont Lamarck tenait grand compte. L'influence du milieu n'est plus indirecte, mais directe. L'animal reste passif au sein des transformations qu'il subit. Geoffroy Saint-Hilaire reconnaît que les espèces actuelles proviennent d'espèces fossiles, l'absence d'intermédiaires n'ayant point l'importance que lui attribue Cuvier. Proche de Lamarck sous certains rapports, il s'en éloigne sous d'autres : il n'y a point de type unique pour lui, malgré l'unité de composition organique qui existe, croit-il, dans la série animale. On sait qu'Etienne Geoffroy Saint-Hilaire a découvert un véritable système dentaire chez les oiseaux et que pour lui la tête est formée d'un ensemble de vertèbres. Non seulement il a signalé les analogies qui existent entre les squelettes des vertébrés, mais il a fondé l'embryologie et fait concourir la tératologie ou étude des êtres anormaux à l'étude vies êtres normaux.

Il était réservé à Charles-Robert Darwin (1809-1882) de faire triompher les idées transformistes que Lamarck avait le premier défendues d'une façon précise. Quarante-quatre ans après l'Histoire des animaux sans vertèbres, Darwin publiait son Origine des Espèces, qui attira l'attention sur une théorie sur laquelle on faisait systématiquement le silence dans les Universités. Darwin avait lu le Traité de la Population de Malthus (voir Malthusianisme) qui le mit sur la voie, car Malthus y parlait de la disparition des individus moins bien doués que les autres. Son grand-père Érasme Darwin, médecin et poète, auteur des Amours des Plantes, qui reconnaissait une parenté réelle entre l'aile de l'oiseau et le bras de l'homme, l'avait lui-même précédé. Oken, Haeckel, Spencer et d'autres philosophes anglais et allemands ont servi la cause du darwinisme, soit en lui préparant le terrain, soit en prenant fait et cause pour lui. L'illustre géologue anglais Charles Lyell, dont Darwin avait épousé la cousine, avait engagé la géologie sur le chemin de l'évolutionnisme avec Les principes de géologie (1830), livre dans lequel il combattait le catastrophisme cuviérien en expliquant les transformations subies par le globe terrestre dans le passé par les mêmes causes que les phénomènes, actuels (théorie des causes actuelles). Il devait aussi écrire un ouvrage sur l'ancienneté de l'homme

prouvée par la géologie. Enfin, n'oublions pas que la formule « L'homme descend du singe » est due à Huxley qui, d'abord partisan de la Bible, se rallia à l'hypothèse darwinienne, qu'il généralisa en l'appliquant à l'homme. Comme Huxley était moins prudent que Darwin, il y gagna de perdre sa chaire de professeur, alors que son ami obtint les honneurs officiels.

A quoi tiennent les découvertes scientifiques, les systèmes philosophiques ou autres? Le hasard y joue souvent un grand rôle. Nous devons au nez de Darwin de pouvoir parler aujourd'hui de l'évolutionnisme! Darwin avait décidé de faire un voyage sur le *Beagle*, bateau peu solide, sur lequel il fallait un certain courage pour s'embarquer. « Ce voyage a été de beaucoup, nous dit-il, l'événement le plus important de ma vie et a déterminé ma carrière scientifique ». Or, ce voyage dépendit de la forme de son nez, Darwin ayant voulu prouver aux disciples de Lavater qu'il ne manquait point d'énergie. Sans le nez de Darwin nous ne saurions peut-être pas que l'homme descend du singe. Il a joué dans l'histoire un rôle aussi grand que celui de Cléopâtre! Pendant cinq ans, Darwin explora l'Amérique du Sud et les îles du Pacifique, il recueillit dans ce voyage une foule de matériaux pour l'*Origine des espèces*. Mais il ne se décida que très tard à exposer son système. Nul travail ne fut moins improvisé. Vingt ans Darwin médita son sujet, et il ne mit le public au courant de ses travaux que sur l'insistance de ses amis.

Darwin se plaçait à un autre point de vue que Lamarck. Il ne cherchait nullement l'origine de la vie et ne croyait pas à la génération spontanée. Il philosophe le moins possible, laissant ce soin à ses amis, et se contente d'accumuler des faits et d'en tirer les conclusions. Avec lui, il ne s'agit plus de l'influence du milieu, mais de la sélection naturelle. Darwin constatait que plus de cent formes animales transmissibles par voie de reproduction normale dérivent d'une forme spécifique unique : toutes les races de pigeons descendent du biset seul. Darwin retrouvait dans la nature la sélection opérée par les éleveurs, qui font varier les espèces. D'un nombre restreint d'espèces la nature a fait naître de nombreuses espèces, au moyen de la lutte pour la vie dans laquelle triomphe le plus apte. A la sélection naturelle s'ajoute la sélection sexuelle, les procréateurs les plus avantageux pour l'espèce étant les plus forts. Cette sélection sexuelle a une très grande importance pour Darwin. Il a bien vu le sens esthétique chez les oiseaux : les mâles s'ornent en vue de plaire aux femelles, qui savent désarmer les plus beaux d'entre eux.

Darwin appuie ses théories sur une foule d'observations. C'est cette abondance de détails qui a fait la force de son *Origine des espèces*, paru en novembre 1859 (cette même année Albert Gaudry qui a démontré l'évolution par la paléontologie prenait la défense de Boucher de Perthes contre ceux qui niaient l'ancienneté de l'homme). Cet ouvrage était impatientement attendu depuis la communication faite l'année précédente à la Société Linnéenne par Darwin et Wallace. Les deux savants avaient soutenu presque en même temps les mêmes idées, Alfred Wallace lui avait envoyé un mémoire sur La tendance des variétés à s'écarter indéfiniment du type originel. Il y exprimait une hypothèse qui différait de celles de Lamarck, puisqu'à l'influence du milieu il substituait l'idée de sélection

naturelle. Darwin hésitait à publier ses recherches, à cause de leur analogie avec celles de Wallace, mais Lyell parvint à le décider. Il résuma alors sa doctrine dans l'Origine des espèces, qu'il communiqua à la Société Linnéenne. L'ouvrage eut un immense succès, mais en même temps il déchaîna la colère de la réaction.

L'Origine des Espèces fut le point de départ d'une campagne de mauvaise foi et de calomnies dirigée contre l'évolutionnisme par les gens d'Eglise. Le premier épisode de la « bataille de l'évolution » se déroula à Oxford, en 1860, au sein de l'Assemblée de la British Association, présidée par l'évêque Wilberforce qui s'efforça, mais en vain d'être spirituel. Darwin, qui avait eu la chance de convertir à ses idées le grand naturaliste Huxley, vit celui-ci aux prises avec l'évêque qui lui demanda rageusement si c'était par son grand-père ou sa grand-mère qu'il descendait du singe. Huxley, dont la devise était : « Détruire toutes les charlataneries, si vastes soient-elles » répondit qu'il était plus honorable pour lui de descendre du singe que d'être parent avec un homme de mauvaise foi, qui parlait ce qu'il ne connaissait point. Huxley a beaucoup fait pour la propagande des idées darwiniennes. On peut dire qu'il se donna tout entier à la cause de son ami. N'est-ce pas lui qui disait fort sagement : « Mieux vaut un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré » ? Huxley exposa dans différents journaux et dans ses livres les théories honnies, les répandit dans de nombreuses causeries en 1861 et 1862, sur les rapports zoologiques entre l'homme et les animaux intérieurs, repoussant dédaigneusement les armes perfides employés contre lui par la réaction pour entraver l'idée en marche. Huxley qui professait en philosophie l'agnosticisme et pratiquait à sa manière le socialisme en faisant l'éducation des masses ouvrières dans des cours populaires, publia en 1863 son principal ouvrage : Place de l'homme dans la nature, qui fut suivie d'une série de conférences sur Les diverses races humaines. Cet ouvrage augmenta le nombre de ses adversaires résolus à n'en point admettre les conclusions résultant des similitudes constatées par l'auteur entre la structure du cerveau de l'homme et des singes (Huxley était alors professeur de biologie dans ses rapports avec la paléontologie) :

« Les différences de structure entre l'homme et les primates qui s'en rapprochent le plus, ne sont pas plus grandes que celles qui existent entre ces derniers et les autres membres de l'ordre des primates. En sorte que si l'on a quelques raisons pour croire que tous les primates, l'homme excepté, proviennent d'une seule et même souche primitive, il n'y a rien dans la structure de l'homme qui appuie la conclusion qu'il a eu une origine différente ».

Saluons en Huxley le meilleur collaborateur de Darwin. Sa tâche fut de vulgariser l'évolutionnisme et le transformisme, tout en menant de front ses travaux personnels. On peut le compter au nombre des principaux émancipateurs de la pensée humaine au XIX^{ème} siècle.

Les adversaires du transformisme, devant l'affirmation que le singe ne diffère point de l'homme, réclamèrent des intermédiaires ou passages, mais lorsqu'on en eût trouvé, comme le pithécantrope, ils nièrent leur valeur ou authenticité.

En 1871, Darwin publia la Descendance de l'homme par voie de sélection

naturelle. C'était le pendant et le complément de l'Origine des espèces. Dans ce nouveau livre, l'auteur, pratiquant la tolérance la plus large et ménageant la susceptibilité de ses lecteurs, n'en affirme pas moins avec plus d'autorité que jamais l'idée directrice de son œuvre. Parmi les autres ouvrages de Darwin, citons son Voyage d'un naturaliste autour du monde, de 1831 à 1836 (1840-1842), contenant les résultats de l'expédition scientifique du Beagle sur les côtes de l'Amérique du Sud ; Les récifs de corail (1842), Variation des animaux et des plantes à l'état domestique (1860), La fécondation des orchidées pm' les insectes (1801), L'expression des émotions de l'homme et des animaux (1872), Les mouvements et les habitudes des plantes grimpantes (1875), Les plantes carnivores (1875), Les effets de la fécondation directe et de la fécondation croisée dans le règne végétal (1878), La faculté du mouvement chez les plantes (1880), Le rôle des vers de terre dans la formation de la terre végétale (1881), dans lequel il examine le rôle des infiniment petits, etc. ...

Lorsque Darwin mourut, en 1882, il laissait une œuvre qu'on peut qualifier de monumentale. Par la somme d'idées qu'il avait remuées, il avait engagé la philosophie dans une voie nouvelle. L'élan était donné. La pensée humaine marchait dans la voie de l'émancipation. Un coin du voile qui nous dérobe la réalité avait été soulevé. Le darwinisme n'était pas autre chose qu'une réponse rationnelle faite au problème de l'origine de l'homme. Celui-ci n'est pas sorti parfait des mains d'un prestidigitateur divin, qui l'a tiré du néant, par un tour de passe-passe, mais il est l'œuvre de la nature qui a mis des siècles à le former. D'une cellule originelle, qui a pris naissance au sein des mers primitives, sont sorties en se diversifiant toutes les espèces vivantes, plantes et animaux (dans lesquels entrent les substances dont sont formés les minéraux). Les pré-vertébrés sont devenus des vertébrés marins d'abord, ensuite terrestres. L'un de ces derniers, le rameau simien, a donné naissance à l'homme.

Si la théorie de l'évolution s'applique à l'animal, pourquoi ne s'appliquerait-elle pas à l'homme? Pourquoi serait-elle fautive en ce qui le concerne? L'homme, comme les animaux, dont il fait partie, n'a pas été créé, selon son espèce, comme chacun d'eux, il n'a pas fait l'objet d'une création spéciale. Il rentre dans le rang. Cette doctrine rabaisse l'orgueil des imbéciles, convenons-en.

Darwin remet en honneur une théorie que le dogmatisme de Cuvier avait failli étouffer. Sans doute, Darwin croit beaucoup à Lamarck, qu'il paraît ignorer, car il ne lui rend point justice, mais Lamarck doit au darwinisme d'être revenu en faveur, triomphe auquel il n'a point assisté, mais que sa fille Cornélie, lui avait prédit lorsque, découragé, lâché par tous, aveugle, il se promenait tristement, à son bras, dans les jardins du Muséum. Il fallut le darwinisme pour que le transformisme fût tiré de l'oubli. Le darwinisme remplaça désormais le transformisme que l'on continua de combattre en sa personne.

Le darwinisme appliquait aux êtres organisés la même méthode qu'à la matière inorganique. D'où protestations de la part des fanatiques de la religion et aussi de la science, car celle-ci a ses fanatiques, qui en font une pseudoscience. L'autoritarisme sous toutes ses formes voyait dans le darwinisme l'ennemi! Celui-ci

heurtait de front la tradition qui n'avait jamais subi un pareil assaut. Pour la première fois, elle chancelait. Le monstre était mortellement atteint.

Le darwinisme était, comme le lamarckisme, une réaction contre le créationnisme, solution paresseuse, qui explique tout, sans rien expliquer.

Avec le darwinisme, point d'intervention surnaturelle dans l'explication des phénomènes de la vie. Point de création miraculeuse, mais au contraire explication logique, naturelle, des faits, ne pouvant se produire sans cause. Tous les faits se tiennent, sont solidaires. Le présent provient du passé, et lui-même contient l'avenir. Avec le darwinisme, ni la terre n'est le centre de l'univers, ni l'homme n'est le principal habitant de la terre. Il fait justice à la fois et du géocentrisme et de l'anthropocentrisme. Ainsi, il ouvre à l'esprit de perspectives inouïes. Même si cette doctrine était fautive, elle serait encore créatrice parce que, en rejetant le point de vue téléologique, le finalisme, dont se contentent les cerveaux simplistes, elle a renouvelé les méthodes des sciences.

Le fanatisme sert les idées en les faisant connaître. Celui-ci n'a retenu du « darwinisme » que la descendance de l'homme, ce qui a attiré sur elle l'attention. « L'homme descend du singe » est devenu la terreur des gens bien pensants. Ils n'ont vu que cela dans le transformisme, et parce qu'ils n'ont vu que cela, ils ont contribué malgré eux à l'évolution des idées. Darwin, nous l'avons dit, ne s'était pas étendu là-dessus outre mesure, mais cette conclusion découlait de tous ses écrits. Pour les partisans de la Bible, l'arche de Noé tranchait la question ! Les libres-penseurs, auxquels les socialistes s'étaient joints, transportant la question sur le terrain sociologique comme les croyants l'avaient fait sur le terrain de la foi, prirent parti pour le diable. Haeckel qui, avec Darwin, a puissamment contribué à la diffusion des idées transformistes, voulait extraire un « catéchisme » du darwinisme, en quoi il avait peut-être tort : tous les catéchismes se valent, c'est-à-dire qu'ils ne valent rien.

A peine né, s'il rallia les meilleurs esprits, le darwinisme s'était heurté à une opposition systématique de la part de certains tardigrades résumant l'indignation et les scrupules des gens honnêtes et bien pensants. La doctrine qui niait la création distincte de chaque espèce et de l'homme trouva devant elle l'ignorance et la mauvaise foi. Ajoutons cependant que des savants se fourvoyèrent dans cette opposition, ne voulant pas démordre de leurs théories.

Le suisse Agassiz, dont il faut louer la haute probité, fut de ceux-là. Agassiz était finaliste. Il croyait de bonne foi qu'une pensée créatrice avait présidé à l'adaptation de chaque être à son milieu. Cela lui suffisait. En vain ses propres travaux venaient à l'appui du transformisme. Agassiz se contentait de sa première idée : chaque espèce avait été créée par Dieu distinctement, et elle n'avait point varié. Ainsi accordait-il sa science et sa foi. Cependant, avant Serres et Muller, il avait reconnu que la succession des fossiles reproduisait les étapes de l'embryon au cours de son développement. Mais c'était encore l'œuvre de Dieu. N'empêche qu'il se mettait en contradiction ouverte avec la genèse, en affirmant que chaque race humaine avait été créée à part, alors que le genre humain avait, d'après elle, une seule origine unique. Darwin admirait beaucoup Agassiz dont les idées, au fond,

servaient sa doctrine.

Autre fixiste de moindre envergure, l'académicien Flourens, protégé de Cuvier et père du comunard Gustave Flourens, qui lui succéda dans sa chaire du Collège de France. Flourens père était le type du parfait réactionnaire. Esprit étroit, il ne pouvait admettre l'évolution. Ce physiologiste, qui ne croyait pas à la contemporanéité de l'homme et des grands mammifères antédiluviens, démontrée par Boucher de Perthes, fut en France un des adversaires les plus acharnés du transformisme. Il niait que la nature ait le pouvoir de créer et le pouvoir de détruire des êtres. Pour ce partisan de la fixité des espèces, qui répondait toujours à côté de la question, il n'y avait que deux systèmes possibles : la génération spontanée ou la main de Dieu. Mais la génération spontanée n'est qu'une chimère. Reste la main de Dieu. Dès qu'on remonte à Dieu, tout s'explique. C'est avec des arguments de ce genre qu'on a combattu et qu'on combat encore le darwinisme. Piètre argument qui s'explique par la bêtise et le fanatisme de ceux qui, à court d'arguments, n'en ont pas d'autre à opposer aux observations de la science que « la main de Dieu ».

Mon grand oncle Henri de Lacaze-Duthiers, savant officiel, membre de l'Institut et professeur à la Sorbonne pendant trente-cinq ans, était partisan de la fixité des espèces. Il resta le disciple de Cuvier jusqu'à l'heure de sa mort, survenue en 1901. Cependant, nul plus que le fondateur de la zoologie expérimentale, qui se méfiait des théories, n'a, par ses études d'embryogénie, contribué à montrer l'excellence de la doctrine de l'évolution. On ne s'explique pas comment il s'entêta à soutenir des idées que ses propres travaux démentaient constamment. Tous ses élèves, et non des moindres, se séparèrent de lui et passèrent dans le camp adverse, formant une équipe d'évolutionnistes comme on n'en vit jamais, parmi lesquels Albert Gaudry, Alfred Giard, Edmond et Rémy Perrier, Yves Delage, Pruvot, Boutan, Joubin, Roule, Cuénot, Pérez. Il n'est pas aujourd'hui de savant digne de ce nom qui ne soit plus ou moins évolutionniste.

Rompant avec Lacaze-Duthiers, qui lui avait fait passer sa thèse de doctorat ès sciences en 1872, Alfred Giard se jeta dans la bataille, professant, sous les fenêtres mêmes de son ancien maître, un cours sur l'évolution des êtres organisés, subventionné par la Ville de Paris. Giard fut vraiment un initiateur. Cet anarchiste de la science, qui combattait toutes les superstitions, avait été frappé par ce fait que l'embryon reproduit l'évolution de l'espèce au cours de son développement : il passe par les différents stades par où sont passés les animaux dont les fossiles ont été trouvés dans les terrains datés par la géologie : dans les entrailles de la terre comme dans le ventre de la mère, c'est la même succession, et le même ordre d'apparition des espèces : l'être devient poisson, batracien, reptile et mammifère. Dans l'embryon, il est vrai, la récapitulation des formes est rapide et synthétique.. La nature ne met plus des siècles à former l'être vivant, mais seulement quelques mois. C'est une création en miniature, qui rappelle la création primitive. L'ontogénie ou évolution de l'individu reproduit en petit la phylogénie ou évolution de l'espèce. Serres, Fr. Muller et Haeckel, ont insisté là-dessus. On a pu objecter à la loi biogénétique (ou de patrogenie) que certains stades sont « brûlés » au cours du développement de l'embryon, et que la larve, vivant dans des conditions

différentes, s'écarte du type ancestral. Pour Vialleton, cette récapitulation des formes ancestrales ne serait qu'une métaphore. Ajoutons que la suite des fossiles ne forme guère une série continue, ce qui complique le problème. Il n'en est pas moins vrai que l'embryologie vient apporter son appui à la théorie de l'évolution que la paléontologie confirme de son côté. Ces deux sciences s'accordent pour nous prouver que l'être humain a passé par différentes phases avant d'arriver à sa forme actuelle. De plus, comment douter de l'évolution quand on constate, chez l'homme, les transformations de certains organes rudimentaires?

« L'idée transformiste est la seule qui nous apparaisse maintenant comme capable de fournir une réponse satisfaisante à la question de l'origine des êtres vivants qui peuplent la terre » (Yves Delage). Non seulement cette doctrine éclaire l'origine des espèces végétales et animales, mais encore l'origine de l'homme, et c'est ici que la réaction élève ses protestations. L'animal ne compte pas, qu'importe qu'il ait été créé par la nature. Mais l'homme, l'homme qui a été racheté par le sang d'un Dieu, l'homme ne peut pas avoir la même origine que l'animal. Il y a entre eux un abîme.

Une des raisons de l'opposition au, transformisme réside dans la paresse intellectuelle et l'esprit misonéiste qui font que les bourgeois conservent leurs vieilles erreurs, ne voulant pas se donner la peine de faire un effort de pensée et de rompre leurs habitudes de tout repos. Ces gens-là ne veulent rien savoir quand une vérité nouvelle prend la place d'une vérité ancienne. Ils ne veulent rien modifier à leur façon de faire : comment accepteraient-ils de gaieté de cœur la théorie de l'évolution des espèces? Ce serait se condamner eux-mêmes. Ils préfèrent obéir à la fausse tradition que leurs parents leur ont transmise plutôt que de regarder en avant et de vivre. Il ne faut rien attendre de ces tardigrades. L'hypothèse de la création est simple, elle satisfait les cerveaux médiocres: pas besoin de travailler pour la formuler. Tout esprit critique est écarté ; il n'y a point de discussion possible. On se contente d'affirmer : c'est plus facile. Le transformisme, au contraire, exige l'étude de toutes les sciences et un renouvellement de la mentalité. Il exige des esprits ouverts à toutes les recherches désintéressées, des âmes curieuses, avides de savoir. Avouons que certains cerveaux ne se transformeront jamais : l'exemple donné par certains individus - qui n'évoluent que pour se renier- nous ferait mettre en doute l'évolution, conçue comme un progrès, et une marche en avant. On se demande si l'humanité se transformera jamais, quand on voit la façon dont agissent les brutes de tous clans, de toutes classes!

APRES LE DARWINISME. NEO-LAMARCKIENS ET NEO-DARWINIENS. ESSOR DONNE AUX SCIENCES BIOLOGIQUES.

Tandis que les adversaires du darwinisme continuaient leur lutte à outrance contre les théories évolutionnistes, leur opposant des arguments sentimentaux ou pseudo-scientifiques, les savants sérieux tiraient du système toutes ses conséquences, y adhéraient sans restriction ou le modifiaient et le rectifiaient.

Lamarck avait encore ses partisans, restés fidèles à l'influence du milieu, tandis que les disciples de Darwin ne juraient que par la sélection naturelle. D'autres savants tentèrent de concilier les deux tendances. Le darwinisme, en créant de nouveaux courants d'idées, avait bien mérité de la science. Pour les néo-darwiniens, l'action du milieu sur l'organisme fut rejeté. Le représentant le plus « absolu » de cette tendance fut Weissmann. Weissmann niait l'hérédité des caractères acquis. Il écrivit dans ce but un ouvrage sur la « Toute-puissance de la sélection naturelle ». Un dogme scientifique en remplaçait un autre! Weissmann fit, par la suite, des concessions et atténa la rigueur de son système. Il y laissa filtrer l'idée lamarckienne de l'influence du milieu, en la rattachant à la lutte pour l'existence et à la sélection dont l'action restait primordiale. Darwin avait reconnu lui-même l'erreur qu'il avait faite en ne tenant pas suffisamment compte de l'action du milieu. L'étude de ce que Weissmann appelle « le plasma germinatif » nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à rappeler que, d'après Weissmann, chacun de nous possède le plasma germinatif de ses parents, de ses grands-parents et de tous ses ancêtres dans ses cellules sexuelles : l'hérédité s'expliquerait par la transmission de ces plasmas ancestraux. La théorie Weismanienne ou sélection germinale a été critiquée par Yves Delage. Le néo-darwinien Weissmann, qui s'est souvent contredit, n'a pas réussi, avec sa théorie des biophores, à nous donner une explication suffisante de la variation et de l'hérédité. Une mise au point du darwinisme s'est accomplie et, entre les deux écoles transformistes des néo-lamarckiens, fidèles aux principes exposés dans la Philosophie zoologique, et pour lesquels les variations des espèces ne sont point dues au hasard, et les néo-darwiniens, qui prétendent qu'elles sont fortuites, un terrain d'entente est possible. Les darwiniens expliquant tant par la sélection naturelle, les lamarckiens par l'influence du milieu, quelles que soient les divergences de vues qui les séparent, n'en ont pas moins servi grandement le progrès des sciences biologiques. En effet, depuis Darwin, que de recherches ont été faites, dans un sens ou dans l'autre, dans la voie qu'il a ouverte! Des correctifs ont été apportés aux théories darwiniennes par De Vries avec sa théorie de la pangénèse et des mutations brusques ; par Naegeli, avec ses micelles ; par Galton, avec son « retour à la moyenne » ; par le moine Mendel, qui distingua parmi les caractères hérités des caractères dominants et des caractères récessifs ; par W. Roux, qui a montré le rôle de l'excitation fonctionnelle ; par Chauveaud, qui a appliqué aux plantes la loi de Fr. Muller ; par Delage, et ses « causes actuelles » ; par Le Dantec, élève de Giard, qui part de la chimie pour démontrer l'évolution. Combien d'autres, partis de Darwin, ont développé les idées transformistes : Cape, Correns, Baldwin, Osborn, Packard, Depéret, Raphaël Dubois, Korschinsky, Edmond et Rémy Perrier, Houssay, Cuénot, Henneguy, I. Lœb, G. Bohn, Le Duc, Herrera, Roule, Bataillon, Dastre, Rabaud, Quinton, Albert Mary, Matisse, Anglas, Becquerel, etc. ... Noble phalange de travailleurs, qui nous repose des agités de la politique.

« La notion d'évolution, écrit Yves Delage, est devenue une des généralisations les plus vastes - sinon la plus vaste - de notre temps ; elle dépasse de beaucoup les limites des sciences au sein desquelles elle a surgi et embrasse tout l'ensemble des conceptions humaines, jusqu'aux problèmes philosophiques les plus

obscur et les plus difficiles ».

On voit combien le darwinisme a servi le progrès des sciences et de l'esprit humain. La doctrine de l'évolution s'est étendue à toutes les sciences : la méthode historique et sociologique a remplacé la méthode déductive, ontologique, dogmatique. Elle a permis d'expliquer l'histoire, le langage, les mœurs, les religions, les morales, les institutions, les lois, les arts et les littératures. On connaît l'application, plus ou moins juste il est vrai, que Brunetière en fit à la critique chargée de décrire « l'évolution des genres ». Brunetière essayait à sa manière d'appliquer à l'étude de la littérature les méthodes de l'histoire naturelle, voie dans laquelle Taine s'était engagé à la suite de Sainte-Beuve, dont les précurseurs étaient Mme de Staël, De Bonald, avec leur formule : « L'art est l'expression de la Société ». L'influence du milieu dans les arts avait été constatée par Cousin, Chateaubriand, Montesquieu, Fontenelle, Saint-Evremond, Dubos, etc. ... La méthode évolutionniste (influence du milieu et concurrence vitale) a renouvelé la philosophie : la psychologie (travaux de Ribot) et la sociologie s'en sont inspirées, autant que l'esthétique, qui tient de ces deux disciplines.

FAUSSE INTERPRETATION DU DARWINNISME. LA SELECTION A REBOURS.

Yves Delage fait observer qu' « il faut tracer une ligne de démarcation entre le côté transformiste des idées darwiniennes et leur côté sélectionniste. Si le transformisme darwinien a rendu à l'émancipation de l'esprit humain le service le plus grand peut-être dont on ait jamais été redevable à une théorie scientifique, l'idée de la sélection naturelle n'a pas, bien au contraire, les mêmes titres à notre reconnaissance ».

On a tiré de la sélection naturelle des conclusions fausses. Toute grande doctrine, philosophique ou littéraire, est rapetissée par la médiocrité. Les arrivistes ont trouvé dans les théories darwiniennes la justification de leur égoïsme ; les faibles doivent être sacrifiés, piétinés, pour le plus grand bien de l'espèce. Or, les faibles dont il s'agit ici ne sont point ces résignés qui, par leur inertie, justifient les violences et l'autorité des soi-disant forts, ce sont les vrais forts, c'est-à-dire les indépendants et les sincères, ceux qui se séparent du troupeau sur toutes les questions. La haute pègre, qui légifère et domine, tient à garder ses privilèges et elle combat sans pitié toute velléité d'action et de pensées libres. Le darwinisme ainsi compris - comme le triomphe du plus rusé et du plus habile sur celui qui refuse de s'adapter et de se plier aux exigences de l'élite ou du nombre - cadre bien avec le régime barbare des sociétés dites civilisées, dans lesquelles le mensonge seul est honoré, et où la crapule dorée se vautre et fait la loi. Avec cette conception, dans laquelle la vie n'apparaît plus que comme une lutte de bas intérêts, lutte pour l'or ou la propriété, tantôt l'individu, subit la tyrannie du nombre, tantôt le nombre subit la

tyrannie de l'individu. Maîtres et serviteurs sont pareillement esclaves. Le darwinisme est la justification des moyens dont usent et abusent guerriers, diplomates, mercantis, prêtres de toutes les églises, politiciens, chefs d'Etat. La lutte pour la vie est la forme la plus aiguë de la lutte pour la mort. Le « struggle for life » a dressé les individus les uns contre les autres, multipliant les besoins et les appétits. L'homme est devenu un loup pour l'homme. L'enfer que les chrétiens placent hors de la vie est dans la vie même, cette vie qui nous est imposée chaque jour par les maîtres de l'heure. Le plus roublard l'emporte ; l'hypocrisie et la ruse se revêtent du masque de l'honnêteté pour exercer leurs méfaits ; la sincérité n'est plus de mode. Les bourgeois pratiquent à rebours la sélection, brimant les meilleurs esprits, leur imposant leurs lois, les envoyant au bagne ou à l'abattoir, favorisant les brutes, les ignares, les cuistres, Comprendre ainsi la sélection - qui est le triomphe intégral des brutes - c'est n'y rien comprendre. C'est une conception fantaisiste qui n'a pu éclore qu'en des cerveaux dégénérés. Ce darwinisme-là n'est point le vrai. Au nom de la justice et de l'amour, nous le répudions. Toute doctrine saine est détournée au profit des brutes : il est arrivé à Darwin ce qui est arrivé à Nietzsche et à quelques autres : on leur a fait dire exactement le contraire de ce qu'ils avaient dit, et on s'est servi de leurs noms pour justifier tous les crimes. Or, les évolutionnistes étaient des hommes sincères, et non des pantins, convaincus, comme Lamarck, de la nécessité de la solidarité (Lamarck combattait les inégalités sociales et la propriété, l'autoritarisme sous toutes ses formes), comme Darwin, que la sympathie est nécessaire au bonheur des individus, sympathie dont Guyau, influencé par Darwin, faisait le principe de l'art, de la religion et de la sociologie. Il y a dans le darwinisme une loi de progrès implicite, au lieu des conclusions que l'arrivisme et l'égoïsme en tirent chaque jour. On n'a voulu retenir - et pour cause - que le côté négatif de la doctrine, comme on n'a retenu de celle de Nietzsche que son envers. Il y a autre chose dans le darwinisme que le triomphe de la bêtise sur l'intelligence, de la brute sur l'esprit pacifique. Le fils de l'auteur de « L'Origine des Espèces ». Léonard Darwin, a soutenu que la reproduction de l'espèce devait être entreprise au nom de la sélection. Il n'est point partisan d'engendrer des êtres misérables et laids, mais des hommes véritables, la qualité étant bien préférable à la quantité. L'évolution doit aider à peupler l'humanité de vivants, et non pas à la surpeupler d'idiots et de dégénérés. Que voyons-nous aujourd'hui? La société d'après-guerre est au-dessous de tout. C'est que la sélection se fait à rebours, la mentalité des individus n'ayant de nom dans aucune langue, mentalité inférieure à celle du dernier des sauvages. Il est grand temps de réagir.

On peut objecter à Darwin que la lutte des individus contre les conditions naturelles dépasse de beaucoup celle que se livrent entre eux les individus d'une même espèce. C'est le point de vue auquel s'est placé Kropotkine. Kropotkine voyait un facteur d'évolution dans l'entraide, et non dans la lutte pour l'existence (L'Entraide, un facteur d'évolution.) Cette évolution positive est autrement noble et utile que l'évolution négative, qui sacrifie les meilleurs aux pires scélérats. Ce qui résulte pour nous de l'examen des doctrines évolutionnistes c'est la nécessité de la liberté de chaque individu au sein d'une société libre, d'où mensonges, préjugés, dogmes et lois auront été impitoyablement bannis.

Haeckel dans son « Histoire de la Création des êtres organisés d'après les lois naturelles », rappelle que le peuple de Sparte n'a dû son haut degré de force virile qu'en pratiquant la sélection artificielle, et qu'il en est de même pour les tribus des peaux-rouges de l'Amérique du Nord qui mettent à mort les nouveau-nés débiles. Et le philosophe du monisme en profite pour montrer dans la sélection militaire pratiquée dans notre société dite civilisée un crime abject, les hommes les plus sains et les plus robustes étant immolés au Moloch insatiable. « Au contraire, tous les jeunes gens débiles, malades, affectés de vices corporels, sont dédaignés par la sélection militaire ». Opposant à la sélection artificielle du militarisme, la sélection naturelle, Haeckel voit dans celle-ci « le plus fort levier du progrès, le principal agent de perfectionnement ». Il croit que dans la nature, le parfait triomphe de l'imparfait. « Or, dans l'espèce humaine, cette lutte pour vivre devient de plus en plus une lutte intellectuelle, de moins en moins une bataille avec des armes guerrières. Grâce à l'influence ennoblissante de la sélection naturelle, l'organe qui se perfectionne plus que tout autre chez l'homme, c'est le cerveau. En général, ce n'est pas l'homme armé du meilleur revolver, c'est l'homme doué de l'intelligence la plus développée qui l'emporte, et il léguera à ses rejetons les facultés cérébrales qui lui ont valu la victoire. Nous avons donc le droit d'espérer, qu'en dépit des forces rétrogrades, nous verrons, sous l'influence bénie de la sélection naturelle, se réaliser toujours de plus en plus le progrès de l'humanité vers la liberté et par conséquent vers le plus grand perfectionnement possible ».

Nous pensons qu'en fait de sélection artificielle, la meilleure c'est encore celle qui n'attend pas la naissance de l'enfant pour le supprimer ou le conserver, mais prépare sa venue, ne le jetant pas dans la vie nanti de tares alcooliques ou autres.

Préparons une humanité meilleure en devenant meilleurs nous-mêmes, en réformant notre mentalité et nos mœurs, en n'obéissant qu'à la justice et à la vérité. Refusons d'imiter le troupeau, élargissons sans cesse notre idéal. L'individualisme conçu comme l'épanouissement de l'être vivant en beauté, libéré moralement et physiquement, est la meilleure sélection.

DERNIERS ECHOS DE LA CROISADE CONTRE LE DARWINISME. L'AFFAIRE SCOPES.

Le procès du darwinisme avait été engagé avant le darwinisme même. Avec celui-ci il est entré dans une voie aiguë. Il dure encore. La croisade contre l'origine simiesque de l'homme se continue chez les bourgeois bien pensants, rentés, assis, par l'entremise de leurs prêtres, de leurs moralistes et de leurs politiciens. Il n'est pas de théorie qui n'ait été plus mal comprise que le darwinisme, et qui n'ait été combattue avec d'aussi piètres arguments. Le procès engagé depuis plus d'un siècle entre Moïse et Darwin est un des moments de la lutte éternelle que se livrent

l'esprit de mensonge et l'esprit de vérité. Darwin n'a dû qu'à sa prudence et à sa modération d'avoir la vie sauve.

On croyait qu'enfin le darwinisme, après une mise au point qui le plaçait au nombre des hypothèses fécondes de la science n'allait plus être discuté. On comptait sans le fanatisme, qui ne désarme jamais. Il est comme le feu, qui couve sous la cendre. On pensait close la lutte, lorsqu'elle a repris de plus belle, avec une extrême violence. Si tous les esprits sérieux ont accepté le darwinisme, en le corrigeant, le complétant ou le dépassant, les esprits rétrogrades voient toujours dans cette doctrine une doctrine diabolique, immorale et pernicieuse. Nous en avons eu récemment une preuve éclatante dans un procès intenté en Amérique à un jeune professeur. Ce procès a couvert de ridicule ceux qui l'ont provoqué, et il faut espérer qu'après cette expérience la bêtise ne récidivera plus. Elle a donné toute sa mesure. Jamais les adversaires du transformisme ne s'étaient montrés aussi plats, en pensées, en paroles et en actes. On voulut frapper un grand coup. L'Amérique, pays de bluff, se chargea de la besogne. La Croisade contre la théorie de l'évolution a eu cette fois pour théâtre le nouveau monde avec, pour chef, un politicien du nom de Bryan, ancien secrétaire d'Etat du cabinet Wilson. Le père du régime sec n'a guère brillé dans cette affaire. Se présentant, pour la quatrième fois à la Présidence des Etats-Unis, ce singulier homme d'Etat avait cherché par tous les moyens d'attirer sur lui l'attention, s'efforçant de provoquer de l'agitation dans le pays de Carlyle et de Walt Whitman. Il voulait essayer de déclencher un mouvement religieux « afin d'introduire la Bible dans la Constitution américaine ». Il tenta de faire les élections sur le dos du darwinisme, mêlant stupidement la religion et la politique à la science. L'antiévolutionnisme était devenu un mot d'ordre électoral, La bataille allait s'engager entre évolutionnistes et antiévolutionnistes! William J. Bryan espérait bien faire triompher sur son nom la sainte cause de la Bible. Il pensait que l'incohérence du suffrage universel déciderait de quel côté est la vérité. Un procès fut intenté dans la libre Amérique au professeur John Scopes, coupable du crime de darwinisme. Il était accusé d'avoir violé la constitution de l'Etat du Tennessee en enseignant la doctrine de l'évolution, proscrite au nom de la Bible par ces braves protestants. Bryan se porta partie civile contre lui et se montra le plus enragé des antidarwinistes. C'est lui qui, en réalité, dirigeait les débats. Ce qui ne lui profita guère, car cet apôtre de la tempérance mourut d'indigestion, dans la ville même où avait lieu le procès. Le meilleur champion de cette mauvaise cause fut frappé en pleine bataille (en quoi Dieu, d'où il descend, se montra fort ingrat, en le faisant remonter au ciel). Si ces pudiques protestants avaient été tant soi peu logiques, ils auraient dû voir dans cette mort que Dieu même ne pactisait pas avec leurs gesticulations. Ce procès vaut d'être rappelé ici, en détail, car il est toujours bon de montrer à l'œuvre le fanatisme et de dénoncer les petits moyens qu'il emploie.

Le procès du darwinisme, du transformisme et de l'évolutionnisme réunis eut lieu à Dayton (Ohio), que des plaisants qualifièrent à cette occasion de Monkeyville (Ville des Singes). Le candidat des démocrates, battu deux fois aux élections présidentielles par Mac Kinley, et une fois par Caft, n'avait rompu le silence après une vie mouvementée que pour se ridiculiser dans le procès Dayton.

Pour Bryan, politicien roublard, à la mentalité étroite, l'affaire Scopes n'était qu'un moyen de réclame en vue des élections, l'occasion cherchée depuis longtemps, de prendre la défense des gens de la campagne contre ceux de la ville. Ce procès, sorte d'affaire Dreyfus de la science, dura du 11 au 21 juillet 1925. Le maniaque Bryan, affirmait sans sourciller que « les savants qui prétendent que nous descendons du singe sont des individus malhonnêtes ». Il n'y avait qu'à s'incliner. L'homme qui avait donné sa démission de secrétaire d'Etat lorsque Wilson protesta contre la guerre sous-marine, était l'auteur de deux ouvrages pauvres d'idées et de style, dans lesquels il avait déjà combattu la doctrine de l'évolution : « La menace du Darwinisme (1917) et la Bible et ses ennemis (1918) ». Enhardi par ses triomphes précédents, il déclarait avec emphase que « cette guerre n'engage pas seulement l'église orthodoxe, mais la Religion elle-même. C'est une guerre jusqu'au bout, ajoutait le nouveau Pierre l'Ermite. Toutes les églises sont engagées, parce qu'une fois l'autorité du verbe divin détruite, il n'y aura aucun besoin d'églises ou de prêtres. Tout le monde ira au cinéma au lieu d'aller au temple ». On se demande où serait le mal, si le cinéma aidait à dissiper toutes les superstitions. En vérité, étrange procès qui mit de nouveau aux prises le fanatisme et la pensée libre. Naturellement la presse réactionnaire du monde entier en profita pour prendre fait et cause pour Bryan et condamner une fois de plus l'évolutionnisme. Elle sauva encore une fois l'honneur des bourgeois qui ne peuvent, en aucune manière, descendre du singe.

Le Tennessee est un des endroits du monde, après la France, où il y a le plus d'illettrés (on peut savoir lire, et n'être qu'un illettré!) Si les gens du Tennessee pratiquent la culture, ce n'est point celle des idées. La Bible est le seul livre qu'aient jamais lu les montagnards de ce pays. Elle résume pour eux toute la civilisation! Le jeune romancier américain Floyd Dell, l'auteur d'Un Phénomène, homme d'un rare courage et d'un mérite non moins rare, caractère indomptable, comme l'un de ses héros, Félix Fay, a affirmé, leur faisant trop d'honneur, que « les gens de Tennessee sont les restes fossilisés de périodes évanouies ». Pour « ces montagnards arriérés », l'évolution est une invention du diable, et ils croient qu'elle sert les desseins du capitalisme. Les jeunes filles, faites à l'image de Dieu, portaient des rubans brodés sur lesquels on lisait : « Vous ne ferez pas de nous des guenons! » La petite ville de Dayton devint aussitôt célèbre : on y vit affluer les amateurs de sensations rares, les opérateurs de cinéma, les photographes et les reporters. Ce fut un champ de bataille où s'affrontèrent deux conceptions de la vie diamétralement opposées : la conception autoritaire et la conception libertaire. Singulier procès, qui montre à quel point la réaction a peur de la vérité et s'efforce, par tous les moyens, de l'étouffer. Les noms des douze jurés furent tirés au sort par un enfant de deux ans. Ces jurés, parmi lesquels figuraient six baptistes, un analphabète, un méthodiste et un maître d'école, n'assistèrent pas aux débats, le juge ayant demandé leur exclusion (ils déambulaient pendant ce temps à travers la ville). Ce juge, du nom de Raulston, un nom à retenir, qui était lui-même un des plus ardents adversaires du darwinisme (il avait eu soin de se munir d'une Bible et d'un dictionnaire avant de présider) déclara, après les prières traditionnelles, que les jurés avaient à dire si M. Scopes a, ou non, violé la loi du Tennessee qui défend d'enseigner les doctrines de l'évolution, et non

pas de juger cette loi elle-même. C'était étrangler les débats! Ceux-ci furent, comme toujours, une parodie de la justice. Ils ne furent pas publics, afin d'empêcher les idées de pénétrer dans les consciences, le tribunal ayant exigé que les arguments de la défense fussent présentés par écrit. « La question ne sera pas posée », fut invoquée ici comme dans les tribunaux militaires. Le fanatisme alla si loin que les adeptes de l'Eglise méthodiste menacèrent d'expulser un docteur qui voulait exposer les théories évolutionnistes. On ne veut même pas entendre la défense. Elle est là pour la forme. C'est le moyen classique de toute bourgeoisie, catholique, protestante ou juive, de tous les Etats, quels qu'ils soient... Le Juge refusa d'entendre les savants cités comme témoins, car, disait Bryan, qui s'efforçait de légitimer la décision du tribunal « les savants étrangers ne peuvent pas venir empoisonner les enfants du Tennessee ... ». Et l'illustre bimétalliste vitupéra pendant deux heures « contre les hérétiques de l'évolution qui discutent le miracle de la naissance du Christ et nient tout le surnaturel de la Bible ». Pour Bryan, les avocats de Scopes étaient des « assassins », et Nietzsche était responsable du « meurtre spirituel moderne ». On voit à quelles stupidités on aboutit quand on mêle la science à la politique et à la religion.

Le célèbre avocat Clarence Darrow et le féministe Malone avaient offert gratuitement leurs services à la défense (même en Amérique, pays des dollars, il y a des gens désintéressés). L'avocat, que Bryan avait représenté comme celui du Diable, réussit malgré tout à faire le procès du christianisme, auteur des guerres les plus meurtrières, et riposta en ces termes à Bryan : « Je crois que M. Bryan est bien prétentieux de dire que Dieu est fait à son image et qu'on n'a qu'à agrandir sa photo pour obtenir celle de Dieu ». La défense ajouta (audience du 14 juillet) « que la théorie selon laquelle le soleil, et non la terre, est le centre de l'Univers, va aussi à l'encontre de la Bible » et que d'ailleurs la théorie de Darwin concernant l'évolution est elle-même imprécise. Les débats se poursuivirent à l'extérieur, avec plus de liberté pour la défense. Voici l'un des arguments fournis par Bryan contre la « cruauté de l'évolutionnisme : Si l'animal descend du même royaume que l'homme, nous sommes des meurtriers lorsque nous tuons une mouche, et des cannibales lorsque nous mangeons la chair des mammifères ». A ce sujet, il n'avait peut-être pas tort. Mais les autres arguments n'offraient point la même sagesse. Le même Bryan voulait fonder une « Université » que fréquenteraient les étudiants qui refusent de connaître les théories de Darwin. On ne veut même pas savoir : on nie sans connaître le premier mot d'une théorie. Quand les savants apportèrent leur témoignage, Raulston fit sortir les membres du jury, ce qui était une singulière façon d'éclairer leur religion. Le journaliste Mencken, qui avait décrit les débats avec humour, fut hué par la foule, et ne dut qu'à son sang-froid de ne pas être déshabillé, et enduit de goudron, roulé dans un tas de plumes, puis promené dans ce costume à travers la ville. On se serait cru en plein moyen-âge. On alla jusqu'à révoquer de ses fonctions de professeur de mathématiques dans l'état de Kentucky la sœur de Scopes, coupable d'avoir refusé de déclarer à la direction de son Lycée qu'elle ne croyait pas à l'évolution. Le procès de Monkeyville donna lieu à de multiples incidents, comiques ou tragiques. On vit des écoliers, stylés pour la circonstance, venir témoigner contre leur professeur. L'un d'eux fit cette déposition,

résumant, en se dandinant, l'enseignement de son maître : « La terre avait été brûlante, peu à peu elle se refroidit, alors la mer forma un petit animal à cellule unique, qui évolua et devint l'homme, M. Scopes nous a classés avec les chats, les chiens, les singes, les vaches et autres animaux. Il a dit que nous avons tous des mamelles ». A ce mot de « mamelles » les mères de famille se voilèrent la face et firent sortir leurs filles, précaution bien inutile, car un haut-parleur proclamait sans pitié la vérité, que les chastes oreilles recueillaient avidement (17 juillet). Autre détail amusant : les sectes se chamaillèrent à propos des prières. Les clergymen de l'Eglise moderniste déclarèrent qu'un pasteur fondamentaliste, ne jouissant d'aucun crédit auprès de Dieu, ne devait pas dire la prière, et ce fut un membre de l'Eglise unitarienne, qualifié d'infidèle par les fondamentalistes, qui jouit de cet honneur insigne. On vit un dresseur de singes faire de la propagande antiévolutionniste en exhibant plusieurs de ces animaux qui, déclarait-il, « descendent de l'homme ». Les diseurs de bonne aventure et les charlatans s'en mêlèrent et l'on entendit un « champion de Dieu » offrir moyennant 40 dollars de mettre n'importe qui en relations avec le Seigneur. Il y eut mieux : Dayton ayant abrité des athées, Dieu se vengea en infectant l'eau potable, ce qui provoqua une épidémie. Le typhus fit ses ravages, le plafond s'écroula sur le tribunal, les escaliers sous le poids du public. Les gens devenaient fous à Dayton. Enfin, celui qui avait provoqué tous ces incidents, mourut subitement le 26 juillet d'avoir trop mangé (il avait absorbé un copieux repas où figuraient, entre autres, du bœuf rôti, des épis de maïs et des pommes de terre, cinq entremets glacés, sept grands verres de thé glacés et deux tasses de café!) Le président du conseil municipal de Dayton ordonna aux habitants de mettre les drapeaux en berne en l'honneur du « premier citoyen du monde entier ».

Résultat de cette campagne maladroite et ridicule : l'instituteur Scopes fut condamné par le tribunal de Dayton à une amende de cent dollars (2.100 Fr.), comme n'ayant pas le droit, en tant que professeur dans une école de l'Etat, d'enseigner des doctrines qui ne sont pas reconnues par l'Etat, ni d'exposer à des contribuables une théorie qui leur répugne, étant payé par eux, etc. ... Bien entendu, il interjeta appel. L'éteignoir est un des moyens « légaux » de propager l'instruction : on refuse d'exposer toutes les thèses : tel est l'enseignement idéal. Et l'on vient dire après cela qu'il n'y a point d'enseignement d'Etat et que l'Etat est neutre! Combien d'Etats d'Europe (petits ou grands), sont dignes de celui du Tennessee, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres! L'avocat lui-même de Scopes connut les bienfaits d'un tel régime. A la dernière audience (21 juillet), le juge, peu suspect, on l'a vu, d'impartialité, après avoir annoncé qu'il avait été saisi de plusieurs pétitions lui demandant de défendre la dignité du tribunal, infligea une amende de 5.000 dollars à Carence Darrow, comme ayant manqué d'impartialité, somme qui dut être immédiatement versée, sous peine d'emprisonnement. Darrow n'était-il pas, d'après l'illustre Bryan « le militant antichrétien le plus actif du pays? » Cela valait bien une amende plus sévère que celle de John Scopes. La farce du procès Dayton était terminée.

Malgré cette condamnation prévue, le procès de Dayton se termina à

l'avantage des darwinistes. Son utilité a été de nous montrer une fois de plus quels pitoyables arguments emploie le fanatisme, depuis Socrate jusqu'à Darwin, en passant par Galilée et tant d'autres, pour étouffer la vérité. Mais comme dans tout procès où l'iniquité et la bêtise jouent le principal rôle, on peut dire à propos de celui de Dayton, au sujet de la vérité scientifique : « L'évolution est en marche, rien ne l'arrêtera plus ». Le procès de Dayton a servi les idées vivantes en les propageant dans les coins les plus reculés d'Amérique et d'Europe. Il a, selon l'expression de Floyd Dell, « porté un rude coup à la sottise et à l'intolérance humaines ». En effet, de même que lorsque la justice bourgeoise condamne un livre sous un prétexte quelconque, tout le monde l'achète, tous les ouvrages de Darwin furent vendus à des milliers d'exemplaires. Les libraires, comme les aubergistes de Dayton, y trouvèrent leur compte. Ainsi, les adversaires de l'évolution obtinrent-ils un résultat contraire à celui qu'ils poursuivaient. Néanmoins, comme le déclarait Floyd Dell à un journaliste, les Américains cultivés conçurent de cette affaire « plutôt que de l'indignation une sorte de tristesse amère, et ils dissimulèrent sous le rire et la plaisanterie leur dégoût et leur colère ».

Un membre du cabinet du président Coolidge, fort ennuyé de cette affaire qui divisait l'Amérique en deux camps, déclara que « l'évolution n'était pas en contradiction avec les enseignements de la Bible, car elle présupposait un plan dans l'organisation du monde ».

L'affaire Scopes avait été une affaire politique. Mais elle dépassait de beaucoup ces mesquineries. Elle mettait en conflit deux idées, deux morales, deux philosophies. Elle était un symbole, le symbole de l'ignorance et de l'erreur dressées contre l'esprit critique. Deux camps se formèrent (heureusement pour l'Amérique il se trouva des esprits pour se ranger aux côtés des « scélérats » qui osaient affirmer que l'homme descend du singe. Sans quoi le professeur Scopes eut subi le sort réservé à Sacco et Vanzetti).

Cependant l'intolérance et le fanatisme ne désarmèrent pas. Le coup de Dayton n'ayant pas réussi, les adversaires de l'évolution durent trouver autre chose. Le secrétaire du gouvernement découvrit quelque part une vieille loi « interdisant de dilapider les fonds électoraux pour l'enseignement des sciences contraires aux enseignements de la Bible », et là-dessus on ne parla rien moins que d'interdire dans le district de Washington « l'enseignement des théories de l'évolution et autres » et dans toutes les écoles d'Amérique l'enseignement de la chimie, de la physique, de l'anthropologie, de l'astronomie et de la philosophie par-dessus le marché. Ce singulier secrétaire qui répond au nom de Loren S. Wittner - autre nom à retenir dans les annales de l'obscurantisme -, déclarait dans un rapport adressé à la Cour suprême de Justice que « l'enseignement de la biologie doit être interdit parce qu'il est en contradiction avec l'histoire de la Bible sur les origines de l'homme et qu'il prétend que les organismes se décomposent après la mort, tandis que la Bible parle de résurrection au jour du Jugement dernier ; que l'enseignement de la chimie doit être interdit parce qu'il prétend qu'une matière ne peut pas se transformer en une autre, tandis que la Bible dit que Christ changea du vin en eau et Dieu la femme de Loth en une colonne de sel ». L'enseignement de la physique est également

contraire à celui de la Bible, de même celui de l'astronomie, qui prétend que le Soleil est le centre de l'Univers, tandis que d'après la Bible, la terre, créée quatre jours avant le soleil, est le centre du monde. L'enseignement de la philologie est également à rejeter, car elle enseigne l'évolution des langues depuis leur origine, alors que la Bible les fait remonter à la Tour de Babel. Notez que cet inénarrable secrétaire, fier de sa trouvaille qui lui permettait d'interdire l'enseignement des sciences « irrespectueuses pour la Bible », demandait que les professeurs de chimie, de physique, d'anthropologie et de biologie soient suspendus de leurs fonctions. Pour aboutir à ce résultat, il ne craignit pas de faire subir une entorse à la loi. C'était complet! Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans son cas, c'est que Wittner, qui se disait « athée convaincu », prétendait avoir agi par « pur patriotisme ». Le patriotisme va de pair avec la bêtise. Le rapport de Wittner causa un certain trouble dans les milieux éclairés américains. A la suite de ce rapport, six Etats interdirent l'enseignement des théories évolutionnistes sur leur territoire. En somme, dans les Etats de l'Oklahoma, du Mississippi, de Tennessee, dans le Texas, où « aucun fidèle, athée, ou agnostique, ne peut remplir aucune fonction dans l'Université », dans la Caroline du Nord, et dans une foule d'autres Etats où des projets de lois antiévolutionnistes étaient à l'étude (Floride, Kentucky, etc.), le mot évolution fut effacé des livres, des écoles, et l'enseignement de la Bible recommandé ou rendu obligatoire (on explique la Bible dans 48 Etats).

D'après les fundamentalistes ou partisans de l'origine divine de l'homme, les évolutionnistes « écartent l'Adam de la Genèse pour le remplacer par le squelette du Musée Métropolitain, rajusté par de soi-disant savants aux os de singe », « l'enseignement de l'athéisme, camouflé du nom de science, c'est de la contrefaçon frauduleuse », etc. Pour ces fanatiques, la vaccination viole les lois de Dieu, et se laver le derrière est un crime. L'ignorantisme et l'obscurantisme des protestants valent bien ceux des catholiques qui déraisonnent à propos des miracles de Lourdes et autres.

Le Ku-Klux-Klan, cette Association de malfaiteurs, crut bon, dans un but de réclame, de prendre part aux débats, un an après le procès de Dayton. Il s'est prononcé contre le darwinisme, annonçant qu'il le combattrait par tous les moyens, y compris le crime. Cependant, même au sein du Ku-Klux-Klan, il n'y a pas que des imbéciles, et une scission s'est produite, un des principaux organisateurs de cette Société, M. E. J. Clarke, d'Atlanta, ayant désapprouvé cette décision grotesque, et formé une nouvelle Société qui admet l'enseignement libre des théories darwiniennes et accepte dans son sein tous les cultes.

Conclusion. - Les adversaires du darwinisme ont vite fait de voir en lui « une doctrine qui s'effondre », alors que rectifiée et élargie, elle est plus solide que jamais. Les géologues, paléontologistes, anthropologistes, biologistes et préhistoriens sont aujourd'hui convaincus - sauf M. de Lapparent, dernier survivant du créationnisme - qu'il existe un ou plusieurs intermédiaires entre les grands singes anthropomorphes et l'homme, et que celui-ci descend d'eux directement ou indirectement. C'est l'opinion de Marcelin Boule, dans ses « Hommes Fossiles », et aussi de Verneau qui, dans son dernier ouvrage « Les Origines de l'Humanité »

(1926), est fondé à écrire : « Les liens de parenté se resserrent et se précisent à tel point que le nombre des savants qui les niaient naguère diminue de jour en jour. Les uns admettent que les premiers êtres humains descendent en ligne directe de ces singes anthropomorphes, les autres inclinent à croire que ces singes et l'homme sont issus d'une souche commune qu'il faudrait rechercher plus loin dans le passé. De toute façon, l'Humanité n'en aurait pas moins une origine mienne ». Que peuvent les adversaires du darwinisme, contre les preuves que nous apportent les géologues, sur l'ancienneté de certaines roches recélant des fossiles? Plus ou moins habilement les partisans de la Bible essaient de concilier la science et la foi. Le transformisme ne serait plus en désaccord avec la religion (Albert Gaudry, savant catholique, était sincère en l'affirmant).

Voici que l'abbé Moreux doute aussi de la valeur des textes sacrés : « On objecte la chronologie biblique, mais la Bible ne nous offre aucun élément de cette nature. Les chiffres que l'on y trouve, ce n'est un secret pour personne, ont été matériellement altérés par les copistes et diffèrent suivant les manuscrits ; il est donc impossible de se baser sur ces documents pour en faire le point de départ d'une théorie quelconque » (D'où venons-nous ?).

D'après la Bible, Dieu aurait créé le monde en six jours, il n'y a guère plus de six mille ans. Comme les géologues ont démontré que la formation du monde a duré des milliers de siècles, les partisans de la genèse répondent que le mot « jour » n'a plus ici sa signification habituelle : il ne s'agit plus de 24 heures, mais de millénaires. Finalement, Moïse et Darwin, sont du même avis : Dieu a créé l'homme le sixième jour, après les autres espèces. On ne voit vraiment pas pourquoi les fondamentalistes américains, français, anglais ou autres, en veulent tant à ce pauvre Darwin. L'auteur de l'« Origine des Espèces », loin de contredire celui de la Bible, lui apporte son témoignage. L'homme de Darwin, comme celui de Moïse, est le dernier venu de la création. Pour l'un comme pour l'autre, il est le plus parfait de tous les êtres. La solution darwinienne est par certains côtés une solution religieuse. On peut objecter au savant anglais que, loin d'être le dernier venu parmi les animaux, l'homme est beaucoup plus ancien que la plupart d'entre eux, ses caractères intellectuels ne suffisant pas pour le placer le dernier de tous. Il n'est pas si jeune qu'on le prétend. L'homme, qui fait partie du groupe des primates, a sa place parmi les grands singes « dont il est d'ailleurs un type extrêmement perfectionné » (Rémy de Gourmont). Mais une espèce animale étant d'autant plus récente que sa température est plus élevée, les oiseaux ont fait leur apparition après l'homme. Cette dernière théorie - qui élargit l'évolution - est elle-même discutable. En résumé, que l'homme soit ou ne soit pas le dernier des êtres vivants, qu'il descende ou non du singe (et pour ma part, je ne vois aucun inconvénient à ce qu'il ait pour ancêtres les grands singes anthropomorphes du tertiaire, comme j'essaye de le montrer dans ma « Philosophie de la Préhistoire » (janvier 1927), cessons de considérer le primate plus ou moins civilisé que constitue l'homme actuel comme le chérubin de la nature. L'homme n'est pas une exception dans l'univers, le monde n'a pas été créé pour lui. Il ne saurait constituer le terme final de l'évolution. Après l'homme, coopérons que naîtra le surhomme qui vivra sans lois et sans morale.

Concluons avec Rémy de Gourmont, en remplaçant toutefois le mot « créateur » par le mot « nature », encore enveloppé, il est vrai de mysticisme chez certains auteurs : « Sans doute, l'homme continuera toujours à dominer de très haut le reste du règne animal, mais il est impossible de le considérer comme la dernière pensée du créateur ».

-GÉRARD DELACAZE-DUTHIERS

Accueil

DEBACLE n. f.

Au sens propre, la débâcle est la conséquence d'une élévation de la température qui, en provoquant le dégel, brise la glace qui recouvre les rivières. Cette rupture partage la glace en une quantité innombrable de glaçons qui, flottant à la dérive, sont parfois très dangereux. Au sens figuré, la « débâcle » est synonyme de déroute, de désordre, de confusion. La « débâcle » d'un gouvernement, c'est-à-dire l'impuissance de celui-ci à faire face à une situation de fait. La « débâcle » d'une armée, c'est-à-dire l'abandon de la lutte et la fuite précipitée et confuse des troupes devant l'ennemi. « La débâcle du capitalisme ouvrira la route au Prolétariat ». « La Débâcle » : célèbre roman d'Emile Zola. Dans ce remarquable ouvrage, le grand écrivain décrit certains épisodes de la guerre de 1870 et plus particulièrement de la retraite de Sedan.

Accueil

DEBINAGE n. m.

Action de débîner, de dire du mal, de dénigrer. Le débînage est l'arme des faibles ou des sournois. Celui qui n'ose pas attaquer de front un individu agit par derrière, afin de lui nuire. Il cherche des concours extérieurs et par le « débînage » tente de créer un courant d'hostilité contre son adversaire. Le débînage est dangereux, car il se trouve toujours des gens pour prêter une oreille complaisante aux commérages et s'associer à une mauvaise action ; celui qui se livre au débînage n'hésite jamais à user du mensonge et de la calomnie lorsqu'il n'a rien à reprocher à sa victime. Il arrive parfois que le débînage n'est pas déterminé par la méchanceté ou le désir de nuire, mais simplement par l'insouciance d'un individu bavard. Il faut néanmoins se méfier des « débîneurs », car le « débînage » a souvent de graves conséquences et est toujours maléfisant.

Accueil

DEBINER verbe

Le dictionnaire Larousse donne « débiner » comme synonyme de « dénigrer », autrement dit chercher à nuire, à faire tort, apprécier péjorativement un geste ou un acte. Quiconque fréquente les milieux d'avant-garde a pu remarquer avec quelle facilité (indigne d'humains qui se présentent comme porteurs d'idées, de pensées, de doctrines destinées à rénover la face du monde) on y « débine » les militants qui ont une façon de se conduire ou de s'exprimer qui ne plaît pas au débineur. On est étonné d'entendre des anarchistes - c'est-à-dire des négateurs et des contempteurs de l'Etat et de ses institutions - qui s'affirment dépouillés des préjugés ou des habitudes vulgaires, porter sur telle façon de se comporter des jugements qui ne seraient pas hors de saison dans la bouche d'un procureur de la République ou d'un président de tribunal correctionnel. Qu'est-ce que juger un geste, apprécier une façon de se conduire? C'est opiner que, se trouvant dans telles ou telles circonstances, on aurait agi, avec le déterminisme qui nous est propre, autrement que celui dont on qualifie les actions, lequel a agi, lui, selon son déterminisme personnel. Or, celui qui juge ou apprécie omet de dire cela ; si bien que son appréciation ou son jugement est entaché de « débinage », de nature à nuire ou à porter tort à un camarade, dont le seul crime est d'avoir un tempérament différent du sien.

Il n'y a pas que des « débinages » se rapportant à des actions individuelles ; il y a aussi des « débinages » de méthodes, de tactiques ; d'œuvres de nature à porter tort également à ceux qui les emploient ou s'y adonnent.

D'ailleurs, une façon de se conduire, une manière d'agir, un rejet, une réalisation sont anarchistes dès lors qu'ils n'ont pas recours à l'appui de l'Etat ou à l'intervention d'une autorité gouvernementale quelconque, dès lors qu'ils n'ont pas en vue, et dans aucun sens, la domination ou l'exploitation. « Débiner » un camarade, chercher à lui porter tort dans ce qu'il est ou ce qu'il fait, simplement parce que l'on ne comprend pas ou ne parvient pas à s'assimiler son déterminisme, son tempérament, son caractère, ce n'est pas seulement faire acte d'anti-camaraderie, c'est montrer qu'on est un ignorant.

Accueil

DEBROUILLAGE n. m.

Action de se débrouiller, de se tirer facilement d'affaires, de sortir d'embarras, etc., etc...Si on le considère au point de vue social comme moyen d'existence, le débrouillage est un pis-aller ; il peut donner des résultats positifs à l'individu, mais il ne saurait résoudre le problème du collectif. Les débrouillards sont nombreux dans la société bourgeoise et il est facile à comprendre que dans une organisation sociale où le capital est tout-puissant et où le travail est un esclavage, quantité d'individus refusent de se soumettre à la terrible loi et aux effets de l'exploitation et cherchent à se « débrouiller » pour subvenir à leurs besoins. Il ne nous appartient pas de rechercher et de juger les formes diverses du débrouillage et de critiquer les possibilités de vie supérieures à celles des ouvriers, qu'il ne libère pas l'individu des contraintes sociales et qu'il n'est nullement un facteur d'évolution ou de révolution. En tenant compte des exceptions, nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que le « débrouillage » ne nourrit pas son homme, surtout dans la classe ouvrière. Dans la bourgeoisie, c'est différent ; la bourse, la banque, le commerce, l'industrie, sont des terrains propices à être exploités par les débrouillards ; mais il faut alors se livrer à des spéculations malpropres et user de procédés que combattent les Anarchistes.

En un mot, il n'est pas plus anarchiste de vivre du « débrouillage » que de vivre en travaillant et ce serait une grave erreur de croire que l'on se soustrait à l'exploitation et à l'autorité en se débrouillant. A condition de ne pas nuire à son prochain, chacun organise sa vie comme il l'entend, mais une société libre ne peut être bâtie que par le travail de tous et nous avons la ferme conviction que le débrouillage disparaîtra avec le capitalisme qui l'engendre.

DEBROUILLAGE

Des bourgeois qui défendent leurs privilèges et des pseudo-bourgeois qui se croient à l'avant-garde du mouvement social parce qu'ils parlent dans des « meetings » ou écrivent dans des feuilles avancées, ont reproché ou reprochent encore à des individualistes anarchistes de chercher à « se débrouiller », autrement dit à retirer le plus qu'ils peuvent du milieu humain actuel, en lui laissant le moins possible de leur effort. Ceux qui font de tels reproches oublient de quelle façon est cimentée la « société ». Ils oublient qu'elle repose sur un contrat social imposé et unilatéral, qui noie l'unité constituante, forcée de le subir, dans un océan de réglementations et de vexations contradictoires et insupportables. Reprocher à un

anarchiste de « se débrouiller » dans un pareil conglomérat, c'est comme si on reprochait au serpent d'échapper à qui le poursuit en se raidissant et en prenant l'apparence d'une branche d'arbre, ou à la seiche de s'entourer d'un nuage d'encre noire pour désorienter ses ennemis. Qu'on se rende compte de la situation de l'anarchiste dans le milieu humain actuel : antiautoritaire, il est entouré de tous côtés par toutes sortes de membres de partis politiques ou économiques qui ne croient pas possible que les hommes s'entendent sans lois et sans maîtres. A ces partis se rattachent force miséreux et déshérités du sort, dont la mentalité ne diffère pas de celle des possédants et des monopoleurs. On comprend que des camarades se refusent à donner tout leur effort à perpétuer un tel milieu et qu'ils s'insouciant de sa prospérité, de son équilibre économique, etc... Dans aucun cas, un anarchiste ne peut avoir intérêt à ce que vive un milieu où le « contrat social » est imposé par un autocrate, un groupe, une majorité ou le plus grand nombre, sans possibilité de résiliation pour l'unité individuelle. C'est un cercle infernal dont l'individualiste cherchera à s'évader au plus tôt, relativement tout au moins. C'est un milieu dont il faut hâter au plus tôt la décomposition, la démoralisation, la pourriture, la crevaision enfin. Vouloir se préoccuper du bon fonctionnement d'une société pareille, participer à son existence régulière, c'est tout bonnement - affirment les « débrouillards » - faire gestes de dupes ou actions de complices.

Il y a donc des camarades qui se débrouillent et donnent le moins de leur soi au milieu humain actuel, se livrant à une besogne irrégulière, sanctionnée ou non par l'autorité, pour se tirer d'affaires économiquement, refusant de faire, des heures durant, acte de présence dans un chantier, une usine ou ailleurs pour concourir à une production souvent inutile, dont ils ne profitent pas dans la majorité des cas. Qui peut sérieusement les en blâmer ?

Reste la question de la « dignité » personnelle dans le choix du procédé de « débrouillage ». Mais c'est là affaire d'appréciation personnelle, qui regarde l'anarchiste qui se débrouille personnellement, et nul autre. Il est parfois comique de rencontrer chez certains anarchistes des scrupules quand il s'agit de s'en prendre aux bourgeois, alors que ceux-ci en montrent si peu quand on menace de toucher à leurs privilèges ou à leur coffre-fort. Peut-être est-ce plus désespérant que comique, après tout.

- E. ARMAND.

Accueil

DECADENCE n. f. (du latin *cadencia*, de *cadere*, tomber)

Commencement de la ruine, de la dégradation, de la destruction, d'un édifice, d'une organisation, d'un peuple, d'un Etat, d'une civilisation. La décadence des lettres, des arts, de la science.

« Quand la décadence d'un Etat a commencé il est rare qu'elle s'arrête » (Raynal). L'Histoire du monde nous offre le spectacle de nombreuses décadences au cours des siècles passés. Il semble que lorsqu'une nation ou une fraction de l'humanité est arrivée à un certain degré de connaissance et de culture, elle a usé toute sa sève, toute sa force et qu'il faut qu'elle disparaisse pour faire place à des forces plus jeunes, plus neuves qui, à leur tour, prennent en mains le flambeau et poursuivent la marche en avant sur la route de la civilisation. On pourrait considérer comme une fatalité historique la décadence de certains peuples qui occupèrent, à différentes époques, la première place dans le monde, et qui s'écroulèrent pour ne laisser d'eux qu'un pâle souvenir. Et pourtant cela s'explique. Lorsqu'un peuple a fourni plusieurs siècles de travail physique et intellectuel, lorsqu'il a dépensé une somme considérable d'énergie pour conquérir une place dominante sur la terre, lorsqu'il a donné sa force et sa puissance pour enrichir le domaine artistique, littéraire, philosophique et social de l'humanité ; alors, pareil au vieillard qui s'éteint après une vie de labeur, ce peuple s'éteint lentement pour que d'autres achèvent l'œuvre commencée.

S'il est vrai que les décadences préparent les éléments des nouvelles civilisations, elles sont cependant une source de souffrances pour les générations précipitée ; dans ces périodes de destruction et d'enfantement. La société mourante veut lutter contre le destin implacable qui la poursuit ; elle ne veut pas mourir et, dans la fièvre de l'agonie, elle combat l'avenir qui couve en elle et qu'elle voudrait étouffer. Il en résulte des catastrophes. La folie s'empare des hommes. Secoués par la soif de vivre, ils se livrent à tous les débordements, à toutes les incohérences d'un être malade qui voit approcher l'heure fatale et qui veut jouir des quelques instants qui lui restent encore à vivre ; et la décadence, ignorante des mesquineries et des petites misères humaines, se poursuit parfois pendant des siècles et des siècles, jusqu'au jour où les vieilles associations s'écroulent sous le poids du passé et sombrent dans le néant le plus profond, laissant le passage libre pour les sociétés nouvelles. Est-il besoin de rappeler la décadence des grands empires égyptiens, perses, chinois et plus près de nous dans l'histoire, la décadence de la Grèce et la décadence romaine ? Que de richesses matérielles, intellectuelles, artistiques furent accumulées par les générations successives qui ne prévoyaient pas la chute vertigineuse d'une civilisation arrivée à son apogée et qu'elles croyaient étayée sur de solides fondations ! Tout cela fut emporté alors que ces peuples paraissaient s'être élevés au

plus haut degré de perfectionnement social et que rien de supérieur ne semblait possible dans l'organisation du monde.

Après cette terrible et meurtrière guerre de 1914, la civilisation que nous subissons n'est-elle pas prête à s'éteindre comme se sont éteintes les civilisations précédentes? Depuis la chute du grand empire romain, aucune secousse aussi formidable que celle qui agite en ce moment le vieux monde n'a été ressentie. Ce n'est pas une lutte de nation à nation, ce n'est pas une bataille de peuple à peuple, de race à race qui bouleverse l'humanité moderne ; mais c'est bel et bien une organisation puissante qui est arrivée au point culminant de la trajectoire, une civilisation qui est en décadence et qui se défend et qui ne veut pas céder la place.

Les guerres qui déchirent les populations, les révolutions qui éclatent aux quatre coins du globe, ne sont que des incidents de cette décadence. La civilisation capitaliste se meurt, elle doit disparaître. Elle ne le veut pas. Qu'importe ; idéologiquement le capitalisme a vécu ; pratiquement il ne se maintient que faiblement en équilibre comme un danseur de cirque sur sa corde. Son agonie peut être longue ; mais ni l'habileté, ni l'adresse des politiciens ne peut la sauver de la débâcle. Arrivée à son apogée, la société moderne ne repose plus que sur des illusions. Les illusions sont fragiles et demain elle sera précipitée dans le vide. Entraînés dans le tourbillon d'une situation désaxée, les hommes auront à se défendre contre l'imprévu des événements. La lutte qui s'engage en ce vingtième siècle est la lutte entre la bourgeoisie qui représente la civilisation d'hier et les forces productrices du monde qui représentent la civilisation de demain. Nous avons dit plus haut que le capital et la bourgeoisie ne pouvaient pas sortir victorieux de cet immense conflit du passé contre l'avenir. Il est possible de prolonger de quelques heures, de quelques jours parfois la vie d'un agonisant ; il est impossible de lui rendre la vie, de lui donner l'éternité. Le rôle social et historique du capitalisme est terminé et c'est à ce moment que s'ouvrent de larges perspectives pour les anarchistes et les communistes libertaires. Quoi qu'on en dise, l'établissement d'un organisme viable, aussi élémentaire soit-il, exige de la méthode et de la compétence et l'Anarchiste doit s'attacher à rechercher les formes pratiques qui permettront à l'humanité d'évoluer rapidement vers la civilisation que représente, à nos yeux, le communisme libertaire.

Le Révolutionnaire est l'homme qui dans les grandes périodes historiques conserve tout son sang-froid, toute sa présence d'esprit, toute sa logique, toute sa raison et sait, au cours des événements catastrophiques inhérents à toutes les époques décadentes, tracer le chemin qui mène à la liberté.

La société bourgeoise est décadente, parce qu'elle ne répond plus aux besoins et aux aspirations de l'humanité. « Le vêtement qui habille un enfant ne saurait être porté par un adulte. L'humanité fut cet enfant. Aujourd'hui elle est adulte. Faudrait-il donc qu'elle supportât encore les maillots et les langes, sous prétexte que ceux-ci furent utiles autrefois? Ses chairs sont fermes, ses membres robustes, ses muscles solides ; elle veut marcher seule, aller où bon lui semble, circuler selon sa fantaisie. Elle ne veut plus de maîtres, plus de tyrans » (Sébastien Faure, *La Douleur Universelle*, p. 418).

Voilà clairement définies en quelques lignes les aspirations de l'humanité. Les Anarchistes seront-ils à la hauteur de la lourde tâche et sortiront-ils vainqueurs de la bataille gigantesque qu'ils ont engagée contre toutes les forces de décadence? Nous ne pouvons aujourd'hui que l'espérer ; l'avenir dira que nous avons raison.

Accueil

DECADENT adj.

Ce qui est en décadence. Ce qui périclité. Tomber en décadence, c'est-à-dire perdre progressivement sa force, son énergie, son pouvoir. « Le Mouvement Décadent » formé vers la fin du XIXème siècle par une catégorie de littérateurs et d'artistes symbolistes, en opposition à la rigidité littéraire et artistique des Parnassiens. Verlaine et Mallarmé furent les maîtres des « Décadents ».

Accueil

DECENTRALISATION n. f.

La Centralisation est une des nombreuses plaies dont sont victimes les populations modernes et, malheureusement, loin de s'améliorer, le mal ne va qu'en s'aggravant. La décentralisation est devenue une nécessité absolue et, cependant, on ne remarque pas que les hommes qui président aux destinées des peuples soient enclins à s'imprégner de cette vérité que la centralisation est néfaste et qu'elle ne peut produire que des erreurs et les abus.

La décentralisation est le facteur le plus important de la liberté collective et individuelle. Politiquement et économiquement aucune évolution ne sera possible tant que subsistera cette autorité brutale qu'exerce le centralisme.

Tous les rouages sociaux sont corrompus par la centralisation industrielle, commerciale, politique et administrative des états modernes. En France, le législateur a cru, en votant la loi du 10 août 1871 sur les Conseils Généraux et celle du 5 avril 1884 sur l'organisation communale, donner une certaine autonomie aux communes et décentraliser administrativement les institutions secondaires du pays. Nous savons trop qu'aucune loi n'est opérante en cette matière, que les difficultés de décentralisation ont des causes profondes, et que ce n'est pas dans les Parlements qu'il faut chercher les remèdes propices à résoudre cette question.

Francis Delaisi dans son ouvrage de vulgarisation « La Démocratie et les Financiers », nous montre que le monde est dirigé par une poignée d'hommes tout puissants qui sont à la tête de tous les grands organismes financiers et industriels. Ce sont ces quelques individualités qui contrôlent tous les rouages des sociétés et ce sont eux qui tiennent entre leurs mains la vie et la mort des peuples. Or la décentralisation ne pourra devenir effective que lorsque l'on aura détruit la puissance de ces ploutocrates. La décentralisation ne peut être que le fruit de la Révolution.

Au lendemain de la catastrophe qui entraînera la chute du régime capitaliste, il faut se garder de tomber dans les mêmes erreurs révolutionnaires précédentes et ne pas pousser à la centralisation mais à la décentralisation. Décentralisation ne veut pas dire désordre, et les anarchistes comprennent qu'il est indispensable à une Société de s'organiser sur des bases solides pour être viable. Or l'exemple démontre que la centralisation a toujours été un facteur de désagrégation et non pas d'organisation et, d'autre part, qu'elle a été incapable d'assurer le bonheur des peuples. Par décentralisation nous entendons l'organisation sociale de la base au faîte, et non pas du faîte à la base. La liberté absolue des peuples ne peut pas venir d'en haut, mais d'en bas et elle ne peut se maintenir et se perpétuer que si les hommes, conscients de leurs devoirs et de leur force, refusent d'abdiquer en faveur

d'une minorité qui dirige tout l'organisme social.

Décentralisation économiquement et politiquement, telle est la tâche à laquelle doivent se livrer les travailleurs. Ils doivent acquérir les compétences indispensables pour diriger, chacun dans sa branche respective, le monde de demain. Lorsque la richesse n'appartiendra plus à quelques-uns, mais à tous, lorsque la terre et la machine auront été reprises par les travailleurs, et que la décentralisation se sera opérée par la révolte des opprimés contre leurs oppresseurs, la liberté et l'égalité se réaliseront dans une société fraternelle.

Accueil

DECHANTER verbe

Au sens propre « déchanter » signifie : chanter en partie ou encore chanter faux ou mal. Ce mot est peu usité au sens propre et est, surtout dans le langage courant, employé au sens figuré pour signaler le changement d'avis ou de sentiment d'individus vaniteux et prétentieux. « Faire déchanter quelqu'un », c'est-à-dire : lui enlever les espérances ou les prétentions qu'il avait conçues, lui faire baisser le ton et le rendre plus traitable.

Accueil

DECHEANCE n. f.

Déchoir, être abaissé, avili. Tomber dans une situation moins avantageuse que celle que l'on occupait primitivement. La déchéance d'un individu, d'un monarque, d'une société, d'un Etat, d'une civilisation.

La déchéance, au sens bourgeois du mot, emprunte différentes formes. Il y a d'abord la déchéance commerciale qui est prononcée en vertu des articles 168 et suivants du Code pénal, contre tout commerçant ne faisant pas « honneur » à sa signature. Pourtant la bourgeoisie se moque magistralement de cette déchéance, et lorsque ses intérêts le guident sur cette route, le commerçant n'hésite jamais à se laisser déclarer en faillite, car au bout d'un certain temps « la déchéance » est prescrite et le voleur légal, redevenu honnête homme, peut recommencer ses forfaits.

La déchéance d'un prince, d'un monarque est parfois la conséquence d'un coup d'Etat et souvent l'effet d'un soulèvement populaire. La déchéance du roi Louis XVI fut prononcée par la Convention, elle fut définitive car le peuple grondait et en avait assez du régime monarchiste. Celle de Napoléon 1^{er} offre le spectacle le plus répugnant de la lâcheté et de la bassesse des courtisans. Ce fut le 3 avril 1814 que le Sénat qui s'était courbé si humblement devant Napoléon s'empressa de prononcer sa déchéance et celle de sa famille ; mais lorsque l'Empereur revint au mois de Mars suivant, il retrouva pour plier le genou devant lui tous ceux qui avaient été les premiers à le déclarer déchu de ses droits et de ses titres.

Plus près de nous nous avons la déchéance de Guillaume II, ex-empereur d'Allemagne, qui à la suite de la guerre meurtrière de 1914 fut obligé d'abandonner la couronne, et de céder la place à l'organisation républicaine. Espérons que bientôt la monarchie ne sera plus qu'un vestige du passé et qu'une fois prononcée universellement, les peuples se mettront à l'ouvrage pour prononcer la déchéance du capital.

Mais la déchéance ne se manifeste pas seulement dans les classes privilégiées, et bien des individus appartenant aux classes opprimées se dégradent et s'avalissent. N'est-ce pas une déchéance que de se livrer à la boisson et de se laisser dominer par ce vice terrible qui cause tant de ravages dans les populations ouvrières? N'est-ce pas une déchéance de prêter, tel le policier, le gardien de prison, son concours au capitalisme pour lui permettre d'exploiter le prolétariat ; n'est-ce pas déchoir que de tirer sur les hommes en grève lorsque l'on a revêtu l'uniforme militaire?

Par ses vices, par ses crimes, par ses orgies, la bourgeoisie est plongée

dans une période de déchéance, et si nous voulons remplacer le régime capitaliste par une société idéale, il faut s'élever, s'agrandir, être meilleurs que nous le sommes et apposer à la déchéance du capitalisme l'évolution progressive du prolétariat manuel et intellectuel.

Accueil

DECHRISTIANISATION n. f.

Malgré la propagande anticléricale, malgré les efforts des libres-penseurs militants et convaincus - et il n'en manque pas sur la planète - les milieux d'avant-garde en général et les groupements anarchistes en particulier sont loin d'être « déchristianisés ». Je ne parle pas seulement ici du de la première communion et autres fariboles sacramentelles que des anarchistes acceptent encore - les uns pour avoir « la paix chez soi » - les autres parce qu'ils s'imaginent « avoir eu » les prêtres (on m'a donné cette explication, un jour). A la vérité, cette forme de ruse (?) va à l'encontre de son but, puisqu'en agissant ainsi, les mécréants démontrent qu'ils ne peuvent faire finalement fi de l'Eglise.

Mais ce n'est pas de cette « déchristianisation » - là que je veux écrire. Je reproche aux anarchistes de trop considérer le globe terraqué comme « une vallée de larmes », de trop « mépriser la chair ». Dans les publications anarchistes, on ne parle pas assez de se récréer, de s'amuser, pas assez de la joie de vivre, des jouissances de l'existence quand on ne la considère plus comme un lieu d'expiations.

Il se peut que les lignes ci-dessous dérangent toutes les idées admises jusqu'ici par les anarchistes marxistes et proudhoniens, communistes et individualistes. Il se peut que je fasse erreur. Mais comme je ne me suis jamais dit infaillible, que je me contente modestement de présenter des thèses et de poser des problèmes, cela n'est pas bien important.

Après avoir examiné la question à fond, je me demande si les réformateurs et les révolutionnaires anarchistes et sociaux ne se sont pas trompés en présentant comme but de réformes ou de révolutions la solution du problème économique, refoulant ainsi et mettant au second plan la satisfaction de ceux des instincts individuels et collectifs qui sont les plus anarchiques.

Je pense quant à moi que s'ils s'étaient préoccupés en premier lieu d'exalter ce qui rend agréable et joyeuse à vivre la vie quotidienne - s'ils avaient cherché d'abord à glorifier l'allégresse, la joie, la volupté de vivre - enseigné aux hommes que vertu ou morale est conséquence ou synonyme de plaisir ou jouissance et non plaisir ou jouissance synonyme de travail ou de peine, je pense que « la révolution » marcherait d'un pas plus rapide qu'elle ne le fait.

Je pense que si les éducateurs, les animateurs, les stimulateurs, les initiateurs d'avant-garde avaient incité les hommes à jouir d'abord de la vie, à ne lui attribuer de valeur que dans la mesure où elle procure la satisfaction des sens, nous serions très proches d'une révolution, d'une révolution qui exclurait toute possibilité d'une rétrogradation vers l'anarchisme.

Au contraire, réformateurs et conservateurs sociaux rivalisent pour décrire

ou à peu près la vie comme une manifestation de production ou de consommation ; à les en croire, le problème de la vie économique devra être résolu avant qu'on s'occupe du problème de la distraction ou de la récréation (j'entends par « distraction et récréation » l'ensemble des jouissances qui excluent la peine). Comme le travail nécessaire à la vie économique, le travail à peine occupe ou fatigue considérablement l'unité humaine lorsqu'il est placé en premier lieu, il ne reste pour ainsi dire plus de temps pour qu'elle puisse se récréer ou se distraire tout son saoul, en toute franchise.

Supposons que disparaissent les préjugés engendrés par cette idée que la distraction et la récréation doivent céder le pas à la peine et au travail - supposons que les hommes fassent une révolution afin que le plus clair de leurs énergies créatrices ou inventives soient consacrées - en dehors de toute contrainte ou de toute loi ou de toute morale religieuse ou laïque à la satisfaction de leurs besoins ou de leurs appétits récréatifs - je pose en thèse que le but de cette révolution correspondrait tellement à l'aspiration générale, universelle que le travail nécessaire à la vie économique, devenant un aspect ou une conséquence des réalisations et des jouissances générales, - s'accomplirait sans qu'il y ait besoin de contrainte.

La question a été à peine effleurée jusqu'ici. Le travail est considéré comme quelque chose de « supérieur », de sacré, à accomplir coûte que coûte, d'abord. Je rêve d'une humanité où le travail aux fins économiques se placera à la suite de l'assouvissement des activités de distraction ou de récréation. Dans une humanité où prévaudra cette mentalité, on n'accumulera plus, comme dans la société actuelle, pour se procurer des plaisirs ou des jouissances accessibles seulement à des privilégiés, que la fortune place au-dessus de la morale courante.

Il y a beaucoup trop de restricteurs, de refouleurs, de limitateurs, de modérateurs parmi les réformateurs et les révolutionnaires. La société pour l'établissement de laquelle ils nous demandent de nous donner tout entiers, être et avoir, ressemble trop à la vallée de larmes christiano-capitaliste. Il est trop souvent question de devoirs, de peine, de labeur. Qu'on nous propose une fois pour toutes une l'évolution en vue d'instaurer un milieu social où, sans contrôle gouvernemental ou étatiste, sans obstruction ou surveillance archiste, la distraction et la récréation passeront en première ligne. Voilà qui serait faire œuvre de « déchristianisation » véritable.

- E. ARMAND.

DECHRISTIANISATION

Faire cesser d'être chrétien ; enlever la qualité de chrétien. On pourrait penser qu'en notre siècle de science et de progrès le Christianisme n'est plus un danger. Ce serait une erreur car l'Eglise est encore puissante et c'est un devoir que de s'attacher à en amoindrir les effets. La déchristianisation est donc une œuvre qu'il

faut poursuivre.

Le christianisme repose sur une erreur ; il est possible qu'à une certaine période de l'histoire il ait eu son utilité, mais de nos jours il est périmé et ne répond à aucun besoin social, sinon à celui de la bourgeoisie qui l'utilise pour asservir le peuple et le maintenir en esclavage.

« Nous nions le christianisme, comme nous nions les théories générales scientifiques du passé, comme nous nions la politique du passé, comme nous nions le régime des républiques d'Aristote ou de la monarchie de Louis XIV... Persuadé que la religion de l'Avenir ne sera pas la synthèse chrétienne, nous croyons que le respect superstitieux qui s'attache encore à la religion du passé est un des plus grands obstacles aux progrès de tout genre que la Société doit faire » (Pierre Leroux).

En effet, le Christianisme, par son idéologie, par ses pratiques, perpétue ou cherche à perpétuer un état de chose qui n'est plus en rapport avec les aspirations du peuple ; d'autre part, il s'est sensiblement éloigné de la doctrine de Jésus et « celui » qui prêcha sur la montagne se refuserait à servir de base à la comédie qui se joue depuis des siècles autour de son nom. La déchristianisation est donc une œuvre d'utilité et de salubrité sociales.

Pourtant il faut être juste et « rendre à César ce qui appartient à César ». Le christianisme n'est pas seul à corrompre la neutralité collective. Toutes les religions ont une part égale de responsabilité dans le désordre moral et intellectuel des humains, Juifs, protestants, etc., etc., sont également les victimes des exploitants de la crédulité populaire, et déchristianiser les uns, sans libérer les autres du dogme qui pèse sur eux et les écrase serait un travail inachevé. Il faut combattre toutes les religions quelles qu'elles soient ; il faut ouvrir à la lumière tous les cerveaux plongés depuis si longtemps dans l'obscurité, sans omettre les religions modernes, les religions terrestres que sont le nationalisme et le parlementarisme.

Accueil

DECISION n. f.

Action de décider, de prendre une résolution ; ce qui est décidé. Avoir de la décision, c'est-à-dire être prompt à prendre un jugement, à résoudre une question embarrassante. « Si l'on manque le moment « décisif », surtout en révolution, on court fortune de ne jamais le retrouver ». Il faut avoir le courage de prendre des décisions lorsque le besoin s'est fait sentir, et surtout appliquer ces décisions lorsque c'est nécessaire. Manquer de décision, c'est partir à l'aventure et échouer dans toutes ses entreprises. Une décision claire et logique est toujours préférable à des résolutions embrouillées prises par un nombre incalculable d'individus. Les anarchistes doivent savoir être décisifs et hardis et être capables, au moment opportun, de prendre les décisions que comportent les événements.

Accueil

DECLAMATION n. f.

Action de déclamer ; traduire en paroles une pièce de théâtre ou de littérature ; réciter à haute voix. Le mot déclamation est peu usité pour signifier simplement la lecture à haute voix d'une pièce de vers ; on l'emploie surtout pour désigner l'art de débiter et de jouer une œuvre théâtrale, et plus particulièrement la tragédie. Ce terme sert aussi à signaler la recherche, l'affectation, l'usage de phrases pompeuses dans le discours, et il est toujours péjoratif lorsqu'on l'applique dans ce sens. « Ce discours n'est qu'une ennuyeuse, une plate déclamation » (Lachâtre). En dehors de la scène, il faut donc se garder d'user de la déclamation, car un discours, simple, clair et précis obtient toujours de meilleurs résultats et produit une impression plus avantageuse que tout l'art déclamatoire que l'on peut posséder.

Accueil

DECLASSE adj.

S'emploie pour les personnes et les choses. Ce qui est sorti de sa classe, ce qui sort du rang qu'il occupait. La bourgeoisie, et surtout la vieille noblesse, considère comme un « déclassé » celui qui, abandonnant les vieilles traditions, s'allie avec une personne appartenant à une classe « inférieure » ; et naturellement on considère comme inférieurs ceux qui travaillent. On peut cependant constater que l'usage de rester enfermé dans les cadres établis par la tradition se perd, et que les « déclassés » deviennent de plus en plus nombreux. L'évolution et le progrès en sont la cause.

La classe ouvrière, elle aussi, a ses « déclassés ». Ce sont tous ceux qui, sortis de son sein, n'hésitent pas à se livrer à la bourgeoisie et à défendre ses intérêts.

Accueil

DECLENCHER verbe

La clenche est une des pièces du loquet qui tient la porte fermée et le mot déclencher signifie : lever la clenche pour ouvrir la porte. Ce mot est surtout employé au sens figuré où il acquiert une signification plus ample qu'au sens propre. « Déclencher » la guerre, c'est-à-dire profiter de certains événements pour mettre fin à une ère de paix et ouvrir une période de sanglantes batailles. Le carnage de 1914 fut déclenché par la tourbe des capitalistes ambitieux et avides. Lorsque leurs intérêts particuliers sont en jeu, les capitalistes n'hésitent jamais à déclencher un mouvement guerrier dans l'espoir de retrouver l'équilibre, mais il arrive parfois que leurs espérances sont déçues et qu'à la suite du carnage se déclenche la Révolution.

Ce fut ce qui se produisit en Russie et en Allemagne. Las d'être courbé, le peuple se révolta et chassa les maîtres : mais il ne sut pas profiter entièrement de son geste et il faudra « déclencher » d'autres révolutions encore à travers le monde pour libérer définitivement l'humanité.

Accueil

DECLIN n. m.

Ce qui touche à sa fin : ce qui arrive à son terme. Le déclin du jour ; le déclin de la vie. S'emploie également pour signaler la perte de l'influence exercée par un état, un gouvernement etc., etc....L'empire est à son « déclin » ; le déclin d'une civilisation. On se sert aussi du mot « déclin » comme synonyme de diminuer. Le « déclin de la fièvre » pour la diminution de la fièvre. Tout ce qui monte est appelé à redescendre, et le capitalisme qui s'est élevé avec rapidité est arrivé aujourd'hui à son point culminant. Chaque heure, chaque minute qui s'écoule, précipite sa chute ; il est à son déclin et déclinera jusqu'au moment où, complètement affaibli, il s'écroulera sous la poussée et le choc des parias qu'il a asservis durant des siècles.

Accueil

DECOMPOSITION n. f.

Action de séparer les parties d'un corps composé ; dissocier un tout formé de plusieurs éléments. En chimie, la décomposition a pour but de séparer les principes d'un composé ; elle diffère de l'analyse en ce sens que celle-ci détermine les proportions de ces principes. Le mot « décomposition » est parfois synonyme de « altération » ou « putréfaction ». On dit un corps en décomposition ce qui, dans son esprit, signifie la même chose qu'un corps en putréfaction.

De même qu'en chimie la décomposition morale d'un corps social est souvent indispensable pour déterminer sa valeur. Lorsqu'il est difficile à l'esprit humain de saisir toute l'étendue d'un sujet, il le décompose et arrive avec moins de difficultés aux résultats attendus et espérés. Au point de vue social, la décomposition morale et intellectuelle est donc un facteur de clarté. Tel sujet, tel objet qui nous apparaissent sous un certain angle, change de physionomie à la décomposition. En décomposant la société moderne, et en s'attaquant à certaines institutions qui en forment les bases, on a plus de chance d'en ébranler les assises, car si elle offre une certaine résistance dans son tout, elle présente une certaine faiblesse dans ses parties.

Accueil

DECORATION n. f.

Ce qui sert à embellir, à orner. La décoration d'un salon, la décoration d'un jardin. En peinture comme en sculpture, ou en tout autre partie, la décoration est un art utile et agréable. Au théâtre, la décoration offre de véritables services. Dans le sens théâtral, on emploie plutôt le mot « décors » que « décoration » ; sa signification est la même. Pour décorer en certaines occasions des salles ou des appartements, on a recours à la fleur et à la tapisserie. Le décorateur doit avoir du goût, de l'intelligence, l'esprit de perspective, en un mot des connaissances multiples pour être un véritable artiste. On donne aussi le nom de « décoration » aux médailles et rubans que distribue journellement le Gouvernement ou ses ministres aux individus qu'ils veulent honorer. Avoir une décoration est une marque de dignité pour les ignorants et les ambitieux. La décoration a été instituée pour récompenser le mérite, mais outre qu'elle est souvent donnée sans aucune raison, il en est fait un tel abus qu'il y aura bientôt plus d'individus décorés que d'autres. Il y a des gens qui sont avides de décorations et qui accomplissent des bassesses pour en obtenir. C'est la vanité qui guide ces malheureux imbéciles qui veulent avoir quelque chose qui les signale à leurs semblables. En France, il y a environ soixante-dix ordres différents de décorations. La plus recherchée et la plus honorifique est celle de la Légion d'honneur qui fut instituée par la loi consulaire du 19 mai 1802, pour récompenser les services civils et militaires.

Quelle que soit la décoration dont on est gratifié par un gouvernement ou un homme d'Etat quelconque, cela n'implique pas la valeur d'un individu et n'ajoute rien à son mérite. L'homme intelligent trouve de suffisantes satisfactions dans l'utilité de son travail ou de son œuvre, sans rechercher un plaisir ridicule à porter à sa boutonnière un morceau de ruban d'une certaine couleur, et il est de vrais savants qui, pleins de modestie, refusent catégoriquement d'accepter aucun signe « honorifique », se distinguent ainsi des ambitieux vulgaires.

Accueil

DÉCOUVERTE n. f.

Action de découvrir ; de trouver une chose qui était ignorée, inconnue. Parvenir à percer l'obscurité de certains sujets. La découverte d'un pays, d'une mine. Une découverte scientifique. L'Amérique fut découverte en 1492 par le Gênois Christophe Colomb. Lorsqu'il décida de traverser l'Atlantique dans la direction de l'Ouest pour aborder aux rivages inconnus, de l'Inde, Christophe Colomb fut accueilli par la moquerie générale ; avec une pauvre flottille composée seulement de trois grandes barques, il partit pourtant le 3 août 1492 et, quelques mois plus tard, l'Amérique était découverte.

C'est aux découvertes successives de la science que nous devons le progrès. La nature indifférente possède en son sein des richesses incalculables, mais il faut que le génie humain les découvre ; ce n'est qu'à force de travail et de recherche que l'on arrive à percer ses secrets. La conquête de l'air, la T.S.F., autant de découvertes qui devraient être utiles à l'évolution de l'humanité, mais qui, hélas, sont bien souvent mises au service de la mort, et non de la vie. Les nombreuses découvertes qui ont illustré la fin du dix-neuvième et le vingtième siècle devraient permettre aux hommes de vivre libres et heureux. Mais les hommes se déchirent entre eux et passent leur temps à s'entre-tuer au lieu de s'unir et de s'aimer. Malgré l'ambition d'une fraction de l'humanité, qui profite en ce moment de la presque totalité des découvertes, le temps travaille à la régénération du monde, et l'heure est proche où les découvertes ne seront pas exploitées au bénéfice d'une portion, mais de l'humanité tout entière.

Accueil

DÉCRASSER verbe

Enlever la crasse ; nettoyer l'ordure qui se pose sur le corps ou sur les vêtements. Se décrasser au savon ; prendre un bain pour se décrasser. Au sens figuré : libérer un individu de ses préjugés ; lui donner une instruction, une éducation ; le sortir de l'ignorance dans laquelle il est plongé, lui donner du relief, le former, le façonner. D'un être rude et grossier, faire un homme bien élevé et sociable. « Nous étions de grands ignorants et de misérables barbares quand les Arabes se décrassaient » (Voltaire). En France, lorsque la noblesse était encore puissante et qu'une famille bourgeoise achetait un titre ou une charge, qui donnait la noblesse, on disait qu'elle se « décrassait ».

Ils sont nombreux les individus à décrasser en ce monde. Voltaire écrivait déjà à son époque que « ce monde est une fort mauvaise machine qui a besoin d'être décrassée » et le travail n'a pas encore été accompli. La grande Révolution a passé, suivie de celles de 1830, de 1848, de 1871, et chacun de ces soulèvements ont enlevé un peu de la crasse qui s'accumulait depuis des années. Ce ne fut pas suffisant, et il faut continuer. Il ne faudrait pas s'imaginer que, seule, la bourgeoisie est responsable de l'état de choses que nous subissons. Le peuple a aussi une grande part de responsabilité dans le régime social qui nous est imposé. Le peuple se lave physiquement, mais intellectuellement et moralement il commence seulement à se décrasser. Son cerveau est encore encrassé de mille et mille préjugés qui le tiennent lié au passé et aux vieilles traditions, et ce sont tous ces facteurs rétrogrades qui entravent l'évolution.

Les croyances spirituelles s'effacent peu à peu. La crasse religieuse disparaît petit à petit, mais la crasse politique prend sa place et il faudra que le peuple prenne un bon bain pour retirer cette couche épaisse qui obstrue son intelligence. C'est en se décrassant que le peuple pourra acquérir le bonheur et la liberté. Qu'il se hâte, car personne ne se chargera de le décrasser s'il ne se livre pas lui-même à cette besogne.

Accueil

DÉCRÉPITUDE n. f.

Affaiblissement général de toutes les fonctions organiques d'un individu ou d'une société. La décrépitude est le dernier état, l'extrémité de la vieillesse pour un individu, et du déclin pour une société. Tous les vieillards ne sont pas atteints de décrépitude ; on peut vivre très vieux sans passer par cet état. Les causes de décrépitude sont ordinairement la faiblesse, la maladie, les mauvais soins, les privations, etc..., et son caractère est l'affaiblissement des fonctions de l'économie. Sans pour cela jeter le discrédit sur les vieillards, nous pensons cependant que, parvenu à un certain âge, le corps a besoin de repos et que le travail ne doit être exécuté que par la jeunesse. La vieillesse peut nous prodiguer les conseils utiles acquis au cours de l'existence par l'expérience de la vie, mais c'est à la jeunesse, source de force et d'avenir, qu'il appartient de forger l'outil social qui assure à chacun une somme de bonheur et de bien-être. S'il en était ainsi, la décrépitude serait un accident excessivement rare, car les hommes ne se tueraient pas au travail et nous n'assisterions pas au terrible spectacle de vieillards malades et infirmes incapables de répondre aux nécessités organiques de leur individu. D'autre part, si l'humanité était renouvelée, - et elle le sera un jour - sans en exclure le plaisir et la joie, l'orgie et le vice disparaîtraient d'eux-mêmes et nous ne serons plus dirigés comme nous le sommes aujourd'hui par des vieillards séniles, ignorants des besoins du peuple et attachés aux traditions du siècle passé.

Si on considère les hommes qui nous gouvernent en cette fin du vingtième siècle, nous pouvons avoir de sincères espérances. Représentants directs de la bourgeoisie et du capital, ils tombent eux-mêmes en décrépitude comme tomberont en décrépitude le capital et la bourgeoisie.

Accueil

DÉCRET n. m.

Le décret est un acte, un arrêt, une décision du Pouvoir exécutif ayant pour but d'assurer le fonctionnement des services publics et l'exécution des lois. Le décret est donc un complément de la loi, et se différencie de cette dernière de ce fait que les lois sont votées par les Assemblées législatives, tandis que les décrets sont rendus par les chefs d'Etat ou de Gouvernement.

Il y a en France plusieurs catégories de décrets. La Constitution de 1875 accorde au Président, de la République le pouvoir de rendre des décrets dits « décrets gouvernementaux ». De même que les décrets spéciaux ou individuels, qui ne sont en réalité que des ordonnances et règlements d'ordre administratif, les décrets gouvernementaux sont contre-signés par un ministre. En général, dans la promulgation d'un décret, bien qu'il le signale, le chef d'Etat ne fait office que de paravent et le décret est toujours rendu à la demande du ministre qui en est l'auteur responsable. Il arrive parfois, lorsqu'un Gouvernement se trouve en difficultés, qu'il réclame du Parlement l'abandon de ses pouvoirs et l'autorisation de rendre des décrets ayant force de loi. C'est ce que l'on appelle les décrets-lois. Lorsque le Parlement répond favorablement à cette demande, le chef du Gouvernement est alors pourvu d'une puissance qui en fait un véritable autocrate, ses actes n'étant même plus soumis au contrôle des Assemblées législatives. Nous savons fort bien que la loi est une chose néfaste en elle même et qu'il n'y a rien de bon à attendre d'un Parlement ; il n'est cependant pas inutile de souligner que lorsqu'un Parlement abandonne les prérogatives qui lui ont été transmises par le peuple naïf et confiant, il abuse du pouvoir qu'il détient, et s'il agit ainsi c'est qu'aux époques de difficultés et de trouble, il n'a pas le courage de prendre ses responsabilités et préfère se livrer entièrement à un homme d'Etat qui exerce alors librement sa dictature.

Comme tout ce qui émane du Gouvernement, un décret ne peut jamais être bienfaisant pour le peuple. Les Gouvernants sont placés à la tête d'un Etat par une poignée de gros industriels et de gros financiers dont ils sont les jouets et les complices, pour défendre la bourgeoisie et le capital, et leurs fonctions consistent à prendre les mesures les plus propres à maintenir les privilèges des classes possédantes. En conséquence les classes opprimées n'ont rien à attendre des gouvernants et de leurs décrets. Il arrive également qu'un Gouvernement prenne sous son entière responsabilité la publication d'un décret sans en avoir obtenu l'autorisation préalable du Parlement. Nous avons vu, en France par exemple, que le Gouvernement n'hésita pas, en 1914, à décréter la mobilisation générale et que,

devant le fait accompli le Parlement ne protesta même pas contre cet abus qui, cependant, jetait dans la mêlée et dans la mort des millions d'individus. Quelle confiance peut-on alors accorder à ces Assemblées législatives qui prétendent représenter la majorité du peuple, agir en son nom, veiller au respect des volontés populaires et qui laissent à quelques hommes la puissance de disposer à leur gré de la vie de toute une génération. De même que le peuple abandonne sa force entre les mains du député qui lui ment et qui le gruge, le député abandonne la sienne entre les mains des gouvernants. Il n'y a pas à chercher de vice de forme dans cette manière de procéder, c'est la forme elle-même qui est viciée ; le décret est une conséquence, une résultante du régime d'autorité et quelle que soit son étiquette monarchiste, ou républicaine, il faudra détruire le régime pour s'en libérer.

Accueil

DEDUCTION n. f. (du latin deducere, extraire)

Conséquence d'un raisonnement. Action qui consiste à inférer par le raisonnement ou par l'esprit une chose d'une autre ou de tirer une conclusion d'un fait général pour l'appliquer à un fait particulier. Exemple :

Examinant les sociétés à travers les âges et considérant qu'elles se sont toutes écroulées sous le poids de l'autorité, nous pouvons conclure, c'est-à-dire : tirer cette « déduction » que l'autorité est néfaste à la vie des sociétés. La déduction très employée dans les sciences mathématiques n'est pas moins utile dans les autres sciences, en sociologie et en histoire. C'est de la déduction que l'on peut tirer les motifs et griefs qui nous permettent d'échafauder les critiques contre les régimes qui sont imposés aux collectivités ; c'est par la déduction que les historiens sont arrivés à plonger dans l'obscurité du passé, et d'effacer tous les mensonges des diverses religions, et c'est par la déduction que nous pouvons raisonnablement envisager l'avenir.

Accueil

DÉFAILLANCE n. f.

Affaiblissement. Perte partielle des sens et du mouvement. Tomber en défaillance, c'est-à-dire tomber en syncope. La défaillance a pour cause un affaiblissement physique et est le signe précurseur de maladies graves à moins qu'elle ne soit due qu'à la vieillesse, à la fatigue ou à l'excès de travail. Dans ce cas, un repos assez complet remet de l'ordre dans l'organisme et les troubles disparaissent.

Le mot défaillance est employé assez fréquemment comme synonyme de découragement. Exemple : « Tout homme est sujet à la défaillance », pour « tout homme est sujet au découragement ».

Dans le mouvement social il est peu de militants dévoués et sincères qui ne soient pas passés par ces heures de trouble, de doute, de découragement, de défaillance, et cela se comprend. La route à parcourir est couverte de ronces, et la côte est rude à gravir. Lorsque l'on jette un regard en avant et que l'on constate tout le chemin qu'il y a encore à parcourir, on est pris parfois par la lassitude et l'on désespère de ne jamais arriver au but.

En ces heures de défaillance, il faut se détourner et contempler non pas le chemin à parcourir, mais celui parcouru ; il faut se souvenir que, depuis des années et des années, des hommes comme nous ont eu le courage de lutter pour défricher le terrain que nous foulons ; il faut se rappeler que des savants sont restés penchés sur leurs cornues, analysant la matière pour arracher ses secrets à la nature et rendre notre vie un peu moins rude et un peu plus belle ; il ne faut pas oublier que des philosophes ont blanchi sur leurs livres pour dépouiller l'existence de ses mensonges et de ses erreurs et rendre possible l'évolution de l'humanité. En ces heures de défaillance, qui sont inhérentes à la lutte terrible que nous menons, il faut se dire que si le chemin est encore bien long, la plus grande partie en a été couverte par le passé et qu'il est de notre devoir de continuer à avancer toujours sans nous arrêter jamais. La vie est éternelle dans le temps et dans l'espace, et si l'individu ne peut comprendre l'infini, la vie cependant ne se poursuit qu'en se donnant, et les générations futures bénéficieront de l'héritage que nous leur léguerons. La vie, c'est la lutte, c'est la bataille, pour le bien-être, pour la liberté, pour l'amélioration toujours accentuée du bonheur, pour la libération des hommes. La défaillance, c'est un peu de mort qui nous envahit. Il faut se dresser contre elle. Il faut, s'imprégner de la puissance et de la force de ceux qui, jusqu'à leur dernier souffle, ont tout donné dans le combat grandiose qui divise l'humanité, et comme eux, sans

défaillance, travailler à préparer des jours meilleurs.

Accueil

DÉFAITISME n. m.

Le « défaitisme » est né durant la grande guerre « du Droit et de la Civilisation » et il est tout un symbole. Qu'on en juge par la définition qu'en donne le Larousse : « Pendant la grande guerre, opinion et politique de ceux qui manquaient de confiance dans la victoire, ou qui estimaient la défaite moins onéreuse que la continuation de la guerre ». En conséquence, nous pouvons déduire de cette définition que le mot défaitisme est purement national, car s'il est vrai que ceux qui doutaient de la victoire française avaient tort, puisque la France fut victorieuse, les défaitistes allemands avaient raison. Ce qui n'empêchait du reste pas les autorités germaniques d'emprisonner et d'exécuter ceux qui se permettaient de douter de la victoire allemande. En second lieu nous dit le Larousse « ou ceux qui estimaient la défaite moins onéreuse que la continuation de la guerre ». La guerre est terminée depuis bien des années déjà et nous pouvons constater que ceux qui étaient, durant le carnage, accusés de « défaitisme » n'étaient pas dans l'erreur. La défaite eut été moins onéreuse que la continuation de la guerre.

Un simple regard impartial sur la situation de la France victorieuse et nous serons fixés.

Avant la guerre, et avant la victoire, la richesse sociale de la France, s'il faut en croire les économistes bourgeois, était d'environ trois cents milliards de francs et sa dette qui datait encore de la guerre de 1870-1871, de trente-cinq milliards de francs. Or, la France victorieuse a vu sa richesse sociale baisser du tiers, de ce fait que pendant quatre ans et demie toute la production s'est évaporée en fumée sur les champs de bataille, et sa dette a augmenté dans de telles proportions qu'elle atteint un chiffre supérieur à sept cents milliards de francs.

A cette perte sèche, il faut naturellement ajouter un million 500.000 morts, plus le grand nombre de blessés arrachés à la production ; il est vrai que « l'homme » ne compte pas pour le capital et qu'il n'est considéré que comme chair à canon.

Eh bien ! Ce sont ceux qui prévoyaient cette débâcle économique et financière qui étaient accusés de défaitisme. Or, le fait est là, dans sa tragique brutalité : aucune guerre ne peut être avantageuse pour une nation victorieuse ou vaincue.

On pouvait penser que les hommes sur qui pèsent la lourde responsabilité de la guerre, seraient éclairés à la lumière de la réalité et que, devant l'étendue du

désastre qu'ils avaient causé, ils conserveraient le silence ; on pouvait espérer qu'ils reconnaîtraient l'erreur profonde qu'ils avaient commise en accusant de « défaitisme » les esprits assez clairvoyants pour prévoir ce qui allait arriver et que le « défaitisme » allait mourir à l'aube de la paix.

Il n'en fut rien ; il n'en est rien. Le défaitisme existe toujours ; il est devenu un spectre que brandit le Gouvernement lorsqu'il se trouve en difficulté, et les mêmes hommes qui ont accumulé les crimes monstrueux de la boucherie, poursuivent leur œuvre en accusant de « défaitisme » ceux qui ont « l'audace » de les critiquer et de les combattre.

Cependant, si les populations se sont laissées griser pendant la guerre par des mots vides de sens, il n'en sera pas toujours de même ; et le défaitisme pourrait bien triompher. Défaitistes ; les anarchistes le sont, si le défaitisme consiste à lutter contre toute guerre, défensive ou offensive, ce qui est la même chose ; défaitistes, ils le sont pour abolir un régime d'abjection qui provoque le massacre de toute une génération ; ils le sont également pour affirmer qu'il ne peut rien sortir de bon, de juste et de beau du capitalisme qui engendre la guerre et la mort.

Les défaitistes seront de plus en plus nombreux et le capitalisme en a étendu le nombre, par sa guerre et par son après-guerre. Il a pensé consolider ses assises dans le sang de l'humanité ; il s'est trompé et n'est arrivé qu'à ébranler plus fortement ses bases ; il chancelle aujourd'hui et recherche un équilibre qu'il ne trouvera plus. La situation est désaxée. Le capitalisme a recours à des moyens extrêmes pour allonger sa vie ; peine perdue et inutile, il est condamné. Il a créé le défaitisme, le défaitisme l'écrasera.

Accueil

DÉFAUT n. m.

Absence, manquement, vice, imperfection physique ou morale. Ce qui est contraire à la vertu, à la perfection. « Avoir de grands défauts. » Le mot « défaut » s'applique aux personnes et aux choses ; on dit d'une œuvre imparfaite, défectueuse, qu'elle est pleine de défauts. Ce drap est tissé sur un métier usagé et est rempli de « défauts ». C'est en vain que l'on chercherait des qualités à cet homme, il n'a que des défauts.

« Ils rachètent ces défauts, par de grandes connaissances et par de grandes vertus. » (Voltaire.)

En jurisprudence, le mot défaut signifie, manquement. Faire défaut à un jugement, c'est-à-dire ne pas se présenter après avoir reçu l'assignation judiciaire. Etre condamné par défaut, ; être condamné sans avoir plaidé, sans être présent au jugement. On a toujours la faculté de faire opposition à un jugement, rendu par défaut, lorsque celui-ci vous est signifié. Etre en défautou être pris en défaut s'emploie couramment pour signaler le manquement à ce que l'on devait faire.

Accueil

DÉFECTION n. f.

Action de faire défaut, d'abandonner une lutte, un parti, une action, à un moment imprévu. La défection est une lâcheté, car elle met en difficulté celui qui comptait sur un concours extérieur et qui se trouve seul pour accomplir l'acte projeté. La défection est le propre des individus qui n'ont pas le courage de s'affirmer, qui promettent tout ce qu'on leur demande et qui sont absents à l'heure où leur présence escomptée serait indispensable. Il faut toujours se garder de prendre des engagements lorsque l'on ne se sent pas la force et l'énergie de les tenir. La défection dans le mouvement révolutionnaire peut avoir des effets funestes. En période de calme, chacun peut se réclamer de révolutionnarisme et ce n'est que dans les époques troublées et lorsque l'ardeur de la lutte exige que chacun fasse abandon d'un peu de lui-même que l'on peut juger de la sincérité du révolutionnaire. Hélas ! Quantité de ceux que l'on pouvait considérer comme des amis ne répondent pas à l'appel lorsque l'heure est venue de se dépenser, et la défection de ces révolutionnaires de pacotille, peut déclencher des désastres. Et c'est pourquoi les Anarchistes n'ont pas confiance en ces partis politiques qui ne réclament de leurs adhérents qu'un bulletin de vote, car ils savent que l'on ne peut compter sur tous les électeurs naïfs qui pensent accomplir une œuvre révolutionnaire en déposant dans l'urne démocratique un morceau de papier plus ou moins rouge. Leur défection est certaine ; aussi, est-il plus sage d'être peu nombreux, mais résolu, que d'être nombreux et écrasés parce qu'abandonnés au dernier moment par une majorité de moutons.

Accueil

DÉFENSE LÉGITIME

Bien que le mot légitime veuille dire : « Ce qui a les qualités requises par la loi », dans le langage courant, il est employé comme synonyme de « juste » et de « équitable ». et il ne faut pas confondre, par conséquent, ce que l'on appelle « la légitime défense » avec la défense légitime. Le droit de légitime défense est consacré par l'article 328 du Code pénal qui dit : « Il n'y a ni crime ni délit lorsque l'homicide, les blessures et les coups étaient commandés par la nécessité actuelle de légitime défense de soi-même ou d'autrui ». Tout en reconnaissant à chaque individu le droit de se défendre lorsqu'il est attaqué, il ne peut être ignoré cependant, que ce droit de légitime défense qu'accorde la loi, est surtout une arme entre les mains des forces répressives. Il est tout naturel, et cela n'a pas besoin d'être consacré par un article du code, que l'individu qui se trouve en danger, use de tous les moyens a sa portée pour sauver sa vie, mais ce que nous savons, c'est que le droit de légitime défense est exploité avantageusement, par le policier qui a, de ce fait, droit de vie et de mort sur la personne qu'il est chargé d'arrêter, par le mari « trompé » qui n'hésite pas à se prétendre en droit de légitime défense lorsqu'il abat le « complice » de sa femme, enfin par tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, attentent à la vie ou à la liberté de leurs semblables, il est remarquable que ce soit toujours la même catégorie d'individus qui légalement bénéficie du droit légal de légitime défense. Lorsque, arrêté au cours d'une manifestation, le manifestant est brutalement frappé par le policier, chargé, dit-on, de maintenir l'ordre, le policier est considéré comme étant en état de légitime défense ; il n'est donc pas excessif de prétendre que lorsque le manifestant se défend contre les violences policières, il est en état de défense légitime.

Naturellement, le droit de défense légitime n'est pas reconnu par la loi, au contraire. La magistrature sévit, sans aucune indulgence contre ceux qui ont le courage de résister à l'oppression de l'ordre établi, et c'est ce qui explique le nombre incalculable de malheureux qui gémissent dans les prisons et les bagnes capitalistes.

On peut considérer comme étant en état de défense légitime, tout ce qui s'oppose à l'arbitraire et à l'injustice. La société moderne n'est ni juste ni équitable, et tous les gestes, tous les actes qui ont pour but d'amoindrir les effets néfastes de l'injustice, engendrée par l'organisation sociale actuelle, sont des gestes et des actes de défense légitime. Le travailleur qui pour améliorer son sort, abandonne l'atelier et se met en grève afin d'obtenir une augmentation de salaire, ou une diminution d'heures de travail, est en état de défense légitime, contre son patron qui se refuse à répondre

favorablement à ses revendications légitimes ; et lorsque le Gouvernement afin de soutenir le capitaliste contre le prolétaire, met son armée au service de la richesse, le travailleur n'est-il pas en état de défense légitime, lorsqu'il oppose la révolte et la violence à l'intervention gouvernementale ?

La défense légitime se manifeste selon les périodes et les événements de différentes façons ; elle est parfois collective, et parfois individuelle. Lorsqu'elle est individuelle, c'est que la collectivité reste passive devant l'attaque de ses oppresseurs, et il se produit alors qu'à la suite d'un crime social ou encore pour éviter une injustice, un homme se dresse hors du troupeau pour supprimer les responsables de mesures qu'il juge arbitraires et dangereuses pour ses semblables. Il ne nous appartient pas de démontrer l'efficacité ou l'inefficacité de ces gestes, mais ce que l'on peut affirmer c'est qu'ils sont déterminés par l'attaque continue d'une partie la plus puissante de la collectivité humaine et qu'en conséquence, il doit être considéré comme un acte de défense légitime.

Nous disons plus haut que la défense légitime est tout ce qui s'oppose à l'arbitraire et à l'injustice, et l'on peut donc classer, comme étant en état de défense légitime tous ceux qui se refusent à servir de matière à champ de bataille durant les guerres, celles-ci étant un véritable crime envers l'humanité. Il faut se défendre. La vie est une lutte constante et celui qui ne se défend pas est écrasé. Ce qui fait la faiblesse du peuple, c'est sa naïveté à croire qu'il est garanti durant toute sa vie par la législation qui, en vérité, loin de le défendre, l'opprime. Il lui faut donc s'il veut triompher lutter contre la loi, lutter contre ceux qui la font et ceux qui l'appliquent, lutter contre tous les rouages d'une société mal faite, en un mot, se défendre contre tout l'organisme capitaliste qui nous dirige et nous étreint.

Ce n'est ni la vengeance ni la haine qui nous guident, nous, anarchistes, dans notre conception de la défense légitime. « Ce qui est grand et beau se suffit à soi-même, et porte en soi sa lumière et sa flamme », a dit J.-M. Guyau ; c'est parce que nous savons que l'humanité ne sera régénérée que par la défense, que nous opposons aux forces coalisées du capital, que nous nous révoltons contre les crimes monstrueux d'un régime périmé et que nous trouvons une force suffisante pour résister à tous les assauts de nos adversaires. Nous sommes en état de défense légitime et nous y resterons jusqu'au jour où le capitalisme et ses rouages, fatigués de la lutte, nous permettront de prendre l'offensive pour élaborer sur leurs ruines une société de douceur et de fraternité.

Accueil

DÉFENSE NATIONALE n. f.

La Nation nous dit le Larousse, est une « réunion d'hommes ayant une origine et une langue communes, ou des intérêts longtemps communs ». Notre conception de la nation n'est pas la même (Voir Nation), il nous semble ridicule de prétendre que les intérêts des différents éléments qui composent la nation française sont identiques. Pour nous la nation ne se présente que sous la forme d'une minorité d'oligarques, issue de la famille capitaliste, tenant courbé sous le joug économique et politique la grande majorité de la population d'un territoire déterminé. S'il arrive que les intérêts de cette minorité soient en opposition avec ceux d'une minorité appartenant à un territoire étranger, on déclare alors que la nation est en danger. Il faut la défendre et l'on organise ce que l'on appelle la « défense nationale ». Nous avons tenté de démontrer par ailleurs (voir capitalisme) que la grande majorité des populations étaient exploitées sous toutes les formes par un capitalisme qui de jour en jour centralisait sa puissance, et que les intérêts de cette population étaient diamétralement opposés à ceux de ce capitalisme. Par quelle aberration ces peuples consentent-ils à donner leur vie, à se livrer à la défense nationale, alors qu'ils ne peuvent espérer en tirer que la misère et la mort ? Cela dépasse l'imagination d'un homme qui pense sagement et sainement. C'est cependant un fait indéniable que les hommes se précipitent dans la guerre meurtrière pour défendre une nation au sein de laquelle ils ne sont que des esclaves.

La défense nationale est habilement et adroitement organisée par les hommes qui ont la charge de diriger les nations au plus grand profit des intérêts capitalistes. Jamais on ne verra des chefs du Gouvernement avouer que la guerre entreprise est une guerre offensive ; elle est toujours défensive, quelles que soient les causes qui l'ont déterminée et les ignorants se laissent prendre naïvement au stratagème puéril qu'emploient les représentants du capitalisme pour entraîner le peuple dans le carnage.

Lorsqu'une nation entre en guerre, voici de quelle façon on pose au peuple la question qui est résolue d'avance : « Notre pays vient d'être attaqué par des barbares ; nous vivions en paix dans la sérénité de notre labeur. Nous n'avons aucune ambition. Chacun était heureux. Allons-nous laisser envahir nos hameaux, nos villages, nos villes ? Allons-nous laisser détruire toutes les richesses accumulées par nos ancêtres ? Allons-nous laisser les tyrans nous arracher notre liberté ? Allez-vous laisser vos femmes et vos enfants être les innocentes victimes de nos ennemis qui veulent conquérir votre pays ? Et la population naïve, répond

par le sacrifice. Elle ne veut pas qu'on lui dérobe les richesses accumulées, elle ne veut pas qu'on lui arrache sa liberté et elle va défendre la nation, et elle se prête, elle se livre, elle se donne à la défense nationale. Et il en est ainsi dans tous les pays où défendre son pays, défendre sa nation est un devoir.

Mais demandons au pauvre garçon de ferme de la Beauce ; au pauvre pâtre qui, pour quelques sous par jour, un bout de pain noir et du fromage mène une vie solitaire et perdue, dans ses montagnes ; demandons à l'ouvrier d'usine qui durant 8 ou 10 heures par jour et cela pendant des années et des années, jusqu'à la mort, trime et végète devant les hauts-fourneaux qui le brûlent ; demandons à toute cette agglomération de parias, à toute cette armée de plébéiens des champs et des villes, ce qu'ils ont, eux, des richesses accumulées par les ancêtres ; demandons-leur où elle est leur liberté, où elle est la nation qu'ils défendent, ce qu'elle leur a donné, le bénéfique, l'avantage qu'ils ont à se battre de tel ou tel côté de la barricade ; demandons-leur pourquoi ils défendent la nation, ce qu'elle représente à leurs yeux. car enfin, pour tout abandonner, pour tout quitter : femme, enfants, père, mère, amante, pour préférer la mort à la vie, pour se donner ainsi entièrement, sans protester, pour répondre par le mot : présent à l'appel ! de la patrie, pour consentir à se livrer corps et âme à la défense de la nation, il faut se faire une idée grandiose de la nation, il faut qu'elle soit une source de joie, de bonheur, d'allégresse et d'amour ; il faut qu'elle soit le temple de la bonté, de la justice, de l'égalité, de la fraternité ; il faut que seule, cette nation puisse nous donner tout ce à quoi nous rêvons, nous aspirons, et que nulle autre au monde ne puisse réaliser notre rêve et notre idéal. En est-il ainsi, et est-ce pour cela que la « défense nationale » arrive à recruter ses armées ? Hélas, non ; et le patriotisme ou le nationalisme du peuple ne repose jamais sur des réalités, mais sur des illusions. Qui n'a, pas lu l'œuvre magistrale d'Octave Mirbeau ? Dans ses Vingt et un jours d'un neurasthénique, le célèbre écrivain nous présente Joseph Tarabustin qui, à la frontière espagnole va chaque soir faire son pèlerinage au dernier bec de gaz de France. Et en extase devant cet appareil d'éclairage, il cherche à faire partager à sa femme les sentiments de patriotisme qui se lèvent en lui, qui montent du plus profond de son être, et qui le remplissent de grandeur et de fierté. Voilà en vérité ce que c'est que la nation ; c'est le dernier bec de gaz de France, c'est le dernier bec de gaz d'Allemagne, c'est le dernier bec de gaz d'Italie. C'est moralement pour ce symbole que les peuples se déchirent entre eux ; c'est à cause de ces préjugés que l'on arrive à enrôler dans les rangs de la défense nationale des millions de travailleurs qui se massacrent entre eux pour défendre, non pas la nation, mais les intérêts-particuliers des capitalistes nationaux. Il y a parmi cette foule d'inconscients qui se laisse mener passivement à l'abattoir, convaincue qu'elle remplit un devoir sacré, une minorité qui se refuse ou tente tout au moins de se refuser au sacrifice qu'exige la « défense nationale ». Elle est impitoyablement écrasée par les forces d'autorité, de répression, de violences, mises au service des institutions de la bourgeoisie. La défense nationale engloutit tout ce qui peut être un facteur de victoire et tous les hommes en vertu de ce principe : « La nation est en danger » doivent se donner entièrement aux exigences de la défense nationale.

La grande guerre de 1914-1918 éclaire d'une lueur brutale, aveuglante même, le mensonge -sur lequel repose cette formule. Même en se plaçant sur le terrain du nationalisme le plus large, il est impossible de légitimer cet acte monstrueux qui oblige un homme ou une population à aller se faire tuer pour défendre sa nation. Au sens bourgeois du mot, la nation n'existe pas et en conséquence la défense nationale est un leurre.

Prenons les uns après les autres les pays qui ont été entraînés dans la catastrophe de 1914. Où est-elle l'unité nationale de la France ? Est-ce que les Algériens, les Sénégalais, envoyés sur le front pour y défendre la « mère patrie » avaient une raison plausible pour se battre et se trouver plutôt d'un côté de la barricade que de l'autre ? Où est-il le patriote ou le nationaliste assez subtil pour soutenir cette thèse : que les Sénégalais devaient concourir à la défense nationale parce que leurs intérêts sont intimement liés à ceux des grands industriels et des grands financiers français. En vertu de quels principes et au nom de quel devoir national l'Autriche-Hongrie obligea-t-elle ses minorités nationales à prendre part au conflit ? Si l'on excepte la contrainte, quelles raisons poussèrent les Tchèques, les Croates, les Slovènes, à défendre cette nation dont ils refusaient la nationalité et dont ils se séparèrent aussitôt que l'Empire écrasé fut incapable de les maintenir sous sa domination ? Sur quoi reposait le nationalisme polonais, alors que les habitants de la Pologne étaient répartis entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche et ne se libérèrent, politiquement qu'à la fin de la guerre ? Et les Irlandais qui, depuis le XII^e siècle, mènent une lutte opiniâtre contre l'impérialisme britannique ; et les 300 millions d'Indiens qui sont asservis à la perfide Albion ; sous quelle forme se présentait à eux la « défense nationale », et n'est-ce pas simplement contraints et forcés que ces hommes prirent part à la lutte, animés par un sentiment de peur, mais non pas par un sentiment de nationalisme ?

La « défense nationale » est un bluff formidable, elle ne se soutient pas et ne résiste pas à l'analyse. Il n'y a, disons-nous plus haut, qu'une infime minorité qui a intérêt à défendre la nation, parce que pour elle, la nation représente la richesse, le bonheur, tous les privilèges, tous les droits, toutes les libertés ; cette minorité, c'est le capitalisme. Mais le capitalisme serait impuissant à se défendre lui-même et c'est pourquoi il a recours à toute la population du pays. Il a inventé la « nation en danger » et est arrivé à faire croire que chacun devait fournir son cerveau et son corps pour défendre la nation ; sur cette croyance des crimes monstrueux ont été accomplis. Peut-être est-il temps que cela cesse. L'horrible cauchemar que nous laisse la dernière guerre n'est-il pas suffisant pour nous rappeler que le peuple n'a rien à défendre sinon sa peau, et qu'il n'a rien à donner à la nation, qui, elle, lui prend tout ? Il n'a pas à s'occuper de « défense nationale » ; sa nation, elle est à bâtir, elle sera universelle ; mais auparavant, il faut détruire les barrières qui divisent les hommes ; il faut que les individus comprennent que la vie ne peut être belle qu'à l'abri de toutes tentatives belliqueuses, que les guerres, toutes les guerres sont engendrées par le capitalisme, et que la « défense nationale » est un préjugé

atroce et terrible qui coûte chaque siècle à l'Humanité des millions d'êtres jeunes et vigoureux.

Accueil

DÉFENSE RÉVOLUTIONNAIRE

S'il est une question qui a une importance pour ainsi dire primordiale, dans le problème de la révolution, s'il est une chose qui a fait couler beaucoup d'encre, échafauder de multiples systèmes, et dire le plus de bêtises, c'est bien cette question de la Défense Révolutionnaire. Certes, pour d'aucuns, elle peut sembler puérile et comme subséquente à la révolte, car beaucoup d'esprits simplistes pensent que l'on perd son temps à vouloir solutionner ou tenter de solutionner certains problèmes avant que l'heure des réalisations n'ait sonné. Ils disent : « On aura bien le temps de penser à tout cela au moment où la Révolution éclatera. Occupons-nous pour l'instant de choses plus sérieuses. Quand nous serons en pleine révolution, des solutions surgiront qui s'imposeront d'elles-mêmes. N'y a-t-il pas une sorte de fatuité et d'illogisme à vouloir prévoir ce que pourrait être l'avenir ? Donnons notre temps au présent, cela seul importe. »

Eh bien ! nous pensons que, s'il faut laisser aux événements le soin de résoudre certains problèmes, nous pouvons, nous devons à la fois prévenir et même, prévenir certains maux qui pourraient advenir si nous nous laissions aller au gré de l'improvisation circonstancielle. Et nous pensons que « la défense révolutionnaire » est une chose trop grave pour que nous laissions au seul hasard le soin d'y pourvoir. Aussi, nous basant sur les leçons de l'histoire, en même temps que de la raison, voulons-nous étudier à fond ce problème, encore que nous regrettons d'être obligés de nous restreindre ; car ce n'est pas un article encyclopédique, mais un gros volume qu'il faudrait pour examiner minutieusement tous les côtés de la question. Pour la clarté de notre exposé, divisons en trois parties la défense révolutionnaire. C'est-à-dire :

1° Avant ; 2° pendant ; 3° après la révolution.

Avant la Révolution.

Partout existent des groupements qui ont pour but (soit par la propagande éducative, soit par l'agitation, soit par des actes appropriés aux circonstances), de fomenter dans la masse la colère, l'indignation, en un mot l'esprit de révolte qui doit se muer tôt ou tard en insurrection. Ces groupements révolutionnaires sont donc partie intégrante de la révolution, puisqu'ils, en assument pour ainsi dire la préparation.

Or, il est de fait que les classes dirigeantes ne sont plus, comme au siècle dernier,

endormies par l'optimisme que pourrait leur conférer la détention du Pouvoir. Elles savent très bien, et les événements du passé suffiraient à le leur apprendre, que le sort des dirigeants est précaire ; que telle caste qui fut jadis toute puissante est aujourd'hui obligée de s'allier, pour ne pas la subir, à une classe qu'elle opprimait naguère. D'autre part, elles connaissent l'état lamentable du peuple et son mécontentement de jour en jour grandissant. Elles sont à même de constater que l'idée révolutionnaire fait journellement de grands progrès. Aussi, sont-elles prêtes à tout pour écraser au moindre mouvement les militants qui pourraient entraîner la masse à des actes décisifs. Elles savent qu'en écrasant les groupements révolutionnaires avant ou dès le début, d'un mouvement, elles écraseront en même temps la plus grande force dont la révolution pourrait disposer, puisque ce serait la force morale et populaire. Aussi emploient-elles des moyens divers pour décimer les groupements.

La provocation, le mouchardage (voir provocateur , mouchard), constituent des moyens préventifs.

Dans l'étude de ces deux mots, nous dirons comment on peut se prémunir.

Mais il y a les moyens de lutte contre-révolutionnaire. Ligues civiques, faisceaux, chefs de section, syndicats jaunes, etc., etc., composent toute une échelle d'organismes destinés à entraver la propagande ou à se débarrasser des militants révolutionnaires. Ce sont tous des groupements recrutés, organisés, armés, protégés et subventionnés - soudoyés serait plus juste - par les classes dirigeantes. Tout cela constitue un fascisme (voir fascisme) prêt à réprimer d'abord, à s'imposer ensuite et à opprimer enfin.

Les capitalistes, pour conserver leurs prérogatives matérielles, seraient prêts, malgré qu'ils préfèrent le régime hypocritement libéral que nous subissons, à instaurer une dictature militaire ou civile, plutôt que de voir leur prépondérance s'atténuer.

On sait, par les exemples d'Italie et d'Espagne comment, avant la prise du pouvoir, le fascio et les Somaten agirent à l'égard des organisations ouvrières de ces deux pays : assassinats, expéditions armées, assommades, etc.

Pareil mouvement s'organise en France : chemises bleues, jeunesses catholiques ou patriotes s'arment dans l'ombre, au su des gouvernants qui les tolèrent, et, si nous n'y prenons pas garde, la même aventure pourrait nous advenir.

Que faut-il faire pour défendre le mouvement révolutionnaire ?

Les uns nous disent : « Il faut organiser un parti de classe puissant et discipliné dont les cadres, sévèrement composés d'hommes intègres et éprouvés, imposeront leur décision et leurs mots d'ordre aux adhérents. Il faut que ces adhérents soient prêts à répondre immédiatement à tout appel et à obéir aveuglément aux ordres de ce

Comité-Directeur. En un mot, il faut organiser une armée pré-révolutionnaire. »

D'autres avancent : « Il faut que toutes les organisations d'extrême-gauche envoient des délégués à une réunion commune qui constituera le front unique révolutionnaire, qui lancera partout ses mots d'ordre et qui organisera la riposte, voire même l'offensive et fera ainsi, de par l'unité révolutionnaire, de cette riposte ou offensive, un mouvement de grande envergure qui s'amplifiera vite en révolution. »

En ce qui concerne le « parti de classe », il a été dit et il sera dit dans les mots : armée, communiste (parti), militarisme et militarisation tout ce qui doit être objecté à cette thèse. Quant au « Comité d'action et d'unité révolutionnaire », nous savons par expérience qu'il ne rendrait rien du tout, sinon qu'il retarderait, entraverait et peut-être empêcherait toute défense utile. Trop de divergences théoriques, idéologiques et tactiques se feraient jour, trop d'incompatibilités se révéleraient ; les délégués passeraient leur temps à dissenter, à ergoter, à discuter... pendant que l'ennemi agirait autrement qu'en paroles. Un tel comité deviendrait, comme tous ses devanciers, un « Comité d'Inaction ».

Nous pensons que la défense révolutionnaire immédiate doit être organisée plus sérieusement, plus méthodiquement que des deux manières sus-indiquées. Il faut en revenir, qu'on le veuille ou non, aux groupes secrets. Groupements constitués par affinité des composants. Par maison, par rue, par quartier, par localité, par atelier, chantier ou entreprise, les révolutionnaires se connaissant bien, soit qu'ils aient vécu, travaillé ou milité ensemble d'une façon intime, formeraient de petits comités qui auraient pour but de défendre le mouvement. S'armer n'est pas la besogne la plus essentielle de la défense pré-révolutionnaire. Il faudrait se livrer à tout un travail pour ainsi dire technique : connaître la topographie des lieux dans lesquels ils vivent, des points de résistance possibles, connaître les armuriers locaux, et puis les adresses de tous ceux qui, à un titre quelconque, pourraient être dans l'action fasciste : flics, gendarmes, membres d'organisations réactionnaires, personnages influents, etc., etc. De façon qu'au premier acte fasciste on puisse ainsi riposter du tac au tac.

On peut être bien certain que les fascistes connaissent les adresses des principaux militants révolutionnaires et, qu'à la première occasion ils s'en servent. Eh bien ! pour un des nôtres, un des leurs ; nous pourrions même pratiquer à leur détriment la politique des otages qu'ils prônent si fort. Dans la lutte, il faut savoir employer toutes les armes disponibles. « Ou combattre par tous les moyens, ou périr » tel est le dilemme. Ces organismes secrets pourraient s'unir à d'autres du même genre pour assurer une unité d'action dans la localité, la région, etc. Ils auraient le mérite d'être composés de copains sûrs, sérieux et décidés à tout pour éviter qu'une dictature quelconque s'instaure, et même pour essayer de faire prendre tournure révolutionnaire à tout mouvement de riposte .

Il y aurait là une organisation sérieuse qui ne serait composée ni de bavards impénitents, ni de politiciens avides de pouvoir politique. Bien entendu, ici, nous exposons cela en bref, car il nous faudrait occuper un nombre de pages trop considérable si nous voulions définir dans tous ses détails une telle préparation de défense révolutionnaire. La fédération de ces groupes (qui pourrait prendre divers aspects) assurerait toute la puissance d'une action efficace, le caractère secret et affinitaire, en laissant ignorer à tous autres leur existence, lui donnerait la force de la spontanéité et de l'imprévu.

Pendant la Révolution.

Ici, nous touchons en plein au problème de la dictature. En effet, c'est au nom de la seule défense de la révolution qu'on prétend, dans certaine école révolutionnaire, instaurer une dictature provisoire,

On nous dit : « Si nous nous révoltons, les classes possédantes se défendront par tous les moyens. L'armée est à leur solde ; mais même si l'armée leur faisait défection, ils auraient un concours largement assuré de la part des gouvernants capitalistes voisins. Il nous faudra donc, dès le premier jour de la révolution, sitôt le gouvernement actuel dépossédé, accomplir notre coup d'état en nommant un gouvernement prolétarien qui aura à charge d'organiser une armée rouge disciplinée. Ce gouvernement aura des pouvoirs dictatoriaux et tous devront, sous peine des plus graves sanctions, y compris la peine de mort, obéir aveuglément aux commissaires du Peuple »

Nous voudrions bien, auparavant, qu'on nous dise ce qu'on entend par Révolution. Ce mot, s'il n'est accompagné d'un qualificatif n'a, pour nous, qu'une bien vague signification. Si cette révolution n'a pour but que de changer de place les gouvernants, si c'est uniquement l'accession au pouvoir d'un parti politique, quel qu'il soit, que vise cette révolution ; pour nous c'est une révolution politique, en un mot un coup d'état. Alors, mieux vaut dire tout de suite que nous n'en sommes pas ; que cette révolution n'est pas la nôtre.

La Révolution que nous voulons et pour laquelle nous militons aujourd'hui et nous combattons demain de toutes nos forces, c'est la Révolution sociale. Qu'est-ce que cette révolution sociale ? - Celle qui aura aboli toute exploitation de l'homme par l'homme : patronat, militarisme, État. Celle qui substituera au gouvernement des hommes par les hommes, l'administration des choses par le producteur. Celle qui, à la place de la société autoritaire et centraliste instaurera la société fédéraliste libertaire.

C'est à la défense de cette révolution-là, et, de celle-là seulement, que nous voulons nous employer. Nous aurons donc à la défendre contre trois genres d'offensives ; 1° celle des capitalistes et gouvernants actuels à l'intérieur ; 2° celle que ces gouvernants et possédants chassés pourraient tenter avec le concours de l'extérieur ;

3° celle de tous les politiciens arrivistes au faux-nez révolutionnaire qui tenteront à tout prix d'escamoter la révolution à leur profit.

La première offensive fait partie de la révolution ; c'est la révolution elle-même. Nous savons très bien que les capitalistes ne se laisseront pas déposséder sans résister, mais c'est l'action du peuple en révolte qui les chassera petit à petit. A l'offensive que pourraient tenter les capitalistes concentrés dans une région non touchée par la révolution, nous répondrons par une énergique défensive, et ceci touche à la deuxième manière puisque les provinces non révoltées ne feraient pas partie de la Fédération révolutionnaire, et qu'elles seraient, par conséquent, à l'extérieur de la révolution.

Supposons donc que, chassés du pouvoir, les possédants actuels se retirent dans quelque région réactionnaire ; que de là, ils demandent aide aux gouvernants étrangers, et que ceux-ci envoient des troupes pour mettre le peuple « à la raison ». Nous pourrions faire cette remarque, que rien ne prouve que nous serons les premiers en Europe à nous révolter, qu'il se pourrait qu'avant nous l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne aient accompli leur libération, qu'en ce cas nous n'aurions pas grand'chose à craindre. Nous pourrions aussi objecter qu'il se pourrait qu'une révolution déclenchée en France amenât les peuples voisins à imiter le geste. Mais nous voulons envisager la question comme si nous étions les premiers à nous insurger. Y a-t-il nécessité d'un gouvernement, de défense, d'une armée rouge obéissant à ce gouvernement et faisant partout respecter ses édits ? On nous dit : « Oui, il faudra une armée docile, disciplinée, organisée, entraînée encadrée, avec des états-majors solides, choisis par le Gouvernement prolétarien. Il faudra une préparation de plus en plus forte ; que tous les ouvriers soient astreints à cette obligation militaire. En un mot, il faudra décréter la mobilisation générale. »

Pourquoi tant de mesures dictatoriales ? pourquoi une « mobilisation générale » du prolétariat ?

— « Parce que, sans cela, beaucoup se refuseront à marcher contre les réactionnaires ; chacun voudra laisser cette besogne à son voisin. Il faudra donc obliger tous les ouvriers et paysans à marcher. »

Croit-on, par hasard, que c'est avec des soldats qui marchent, à contre-cœur que l'on assure une bonne défense ? Croit-on que « tout le monde » rechignera ? Si la révolution est faite par le peuple et pour le peuple ; si dès le début de ce mouvement, le prolétariat sent que c'est véritablement sa libération que la révolution lui apporte ; s'il est convaincu que ce n'est pas simplement un changement de maîtres qu'il subit, le peuple se dressera unanimement pour défendre sa liberté et sa vie.

Prenons les exemples de l'Histoire : En 1792 quand Brunswick eut adressé à la Convention son insolent ultimatum, y avait-il une armée permanente ?

Que fit la Convention ? Elle décréta « la Patrie en danger » et fit un appel pressant à tous les citoyens pour défendre la Liberté contre les armées des tyrans coalisés. L'appel resta-t-il vain ? Que non pas ! De toutes parts, sur les places publiques, des estrades avaient été dressées où l'on inscrivait les volontaires. Il y eut un élan d'enthousiasme indescriptible. En quelques jours, une formidable armée fut sur pied, cette armée de « sans-culotte », ainsi dénommée justement parce qu'elle n'était pas une armée de métier. Les chefs de cette armée de volontaires étaient-ils gens du métier ? Ceux qui en furent : Dumouriez, Moreau, Pichegru, Bonaparte, Bernadotte, finirent tous par trahir la révolution. Mais les Marceau, les Hoche, les Kléber, les Kellermann, les Desaix et autres, étaient-ils des gens rompus à la théorie ? - Non : le plus gradé de tous était sergent d'écurie ! Cette phalange de volontaires pourtant tint tête à toutes les armées étrangères ; mieux : elle les repoussa.

Pourquoi cette armée ne sauva-t-elle pas la révolution d'une façon définitive ? Pour plusieurs raisons.

La première, c'est que la mystique des individus existait encore. Il n'y avait pas bien longtemps que ces « sans-culotte » croyaient en la légende du « bon père, notre Roi ». Ensuite ce furent, leurs députés au corps législatif en qui ils placèrent leur confiance, puis, enrôlés volontaires, ce fut en leurs généraux. C'est pourquoi nous voulons, dès aujourd'hui, dire hautement que le prolétariat ne se sauvera, que lorsqu'il ne comptera que sur lui-même pour ce faire ; qu'il ne doit pas attendre d'hommes ou de partis son salut, que c'est lui, et lui seul, qui le tient entre ses mains.

La seconde raison, c'est qu'il y avait à la tête de la révolution des hommes politiques ne se préoccupant que de faire prévaloir leurs théories politiques : lutte entre Girondins et Montagnards, d'abord ; lutte entre Montagnards ensuite ; lutte entre Robespierre et Barras après ; et que ces « politiciens » passaient leur temps à s'excommunier, à se lancer des injures, à s'envoyer à la guillotine au lieu de donner tout leur temps à l'unique défense de la République. Pendant qu'ils se livraient à ce travail « d'épuration », les armées de volontaires repoussaient les armées réactionnaires, mieux même : pénétraient à leur tour dans les pays voisins où elles instauraient ce qu'elles croyaient être la Liberté, mais qui n'était que le proconsulat de leurs généraux. Ceux-ci n'eurent pas de peine à devenir bientôt plus populaires que les pourvoyeurs de guillotine. Et quand Bonaparte tenta son coup d'État, il fut approuvé par tout un peuple las de l'incapacité de ceux qu'il avait mis à sa tête. C'est pourquoi nous disons au peuple que lorsqu'il aura chassé ses maîtres actuels, il lui faudra empêcher que d'autres se mettent à leur place qui ne feraient, comme ceux-ci, que de la besogne de parti et non de classe.

La troisième raison que je veux indiquer, c'est que l'armée, en étant organisée par Carnot, prit figure d'armée permanente avec tous ses cadres, ses états-majors. Et que ces états-majors, ces généraux, avec leurs pouvoirs sur la troupe, entraînent

celle-ci dans l'aventure napoléonienne qui leur assurait le maintien de leurs grades. C'est pourquoi nous sommes contre tout système militariste qui corrompt les chefs et avachit les subordonnés.

Si cette armée de volontaires avait été organisée sur le plan d'une armée provisoire ; si les sans-culotte étaient, restés, même à l'armée, des hommes ayant tous leurs droits ; si cette armée n'avait été considérée que comme un outil de défense, et si les soldats eux-mêmes avaient été chargés d'élire leurs chefs avec pouvoir de les révoquer ; si ces chefs n'avaient pas été autre chose que des délégués techniques, l'armée des sans-culotte serait restée libertaire, et elle se serait opposée aux factieux, elle se serait licenciée une fois l'ennemi repoussé du territoire, et les soldats seraient redevenus des producteurs ; ils auraient ainsi évité de gagner l'esprit militaire qui les portait à admirer leurs généraux d'abord et leur empereur plus tard.

Autre exemple : En 1871, le peuple de Paris tint deux mois devant les armées de Versailles. Et pourtant, il ne formait pas une armée de métier, il venait, de subir un siège long et déprimant. Pourquoi la Commune sombra-t-elle dans la dernière semaine de mai ?

Parce qu'il y avait un Gouvernement. Les fédérés nommaient eux-mêmes leurs chefs et leurs délégués au Comité Central de la Garde Nationale. Mais, d'autre part, les révolutionnaires qui composaient le Comité Central de la Commune contrecarraient toujours leurs desseins. S'agissait-il de faire une sortie ? La Commune s'y opposait. Voulait-on détruire la Banque de France ? La Commune mettait son veto. Pendant deux mois ce fut une rivalité navrante entre les deux pouvoirs : civil et militaire. Le pouvoir civil, qui était gouvernement, destituait des généraux, en accusait d'autres de trahison et changeait tous les quinze jours son délégué à la guerre. Et c'est grâce à cette rivalité, qui amena une absence totale de décision dans la lutte, que les Versaillais purent rentrer dans Paris. C'est pourquoi encore nous disons au Peuple qu'il ne doit pas tolérer qu'un Gouvernement s'installe dans la révolution.

Nous aurons, enfin, à défendre la Révolution contre tous les politiciens au faux-nez révolutionnaire qui tenteront, par tous les moyens, d'escamoter la révolution à leur profit ou au profit de leur parti. Dès que la révolution éclatera, il nous faudra lui donner une impulsion libertaire. L'expropriation devra être immédiate. Il nous faudra détruire par le feu toutes les archives, actes notariés, cadastres, titres, valeurs, billets de banque. Tout cela qui constitue la force de l'État et de la propriété devra être anéanti immédiatement. Chaque prolétaire devra être armé. Les combattants seront uniquement des volontaires qui nommeront, eux-mêmes leurs chefs, étant bien entendu que chacun rentrera chez soi dès que le danger aura disparu. Les formations de combattants nommeront leurs délégués au comité de défense révolutionnaire qui n'aura d'autre attribution que cette défense.

Les comités de production et de consommation, sous quelque forme qu'ils soient

organisés, sous quelque nom qu'ils soient désignés, auront seuls pouvoir de gérer la production et la consommation. Toute tentative d'instaurer un pouvoir politique ou central quelconque devra être combattue avec acharnement et par tous les moyens comme étant un acte contre-révolutionnaire. Car la révolution ne sera triomphante que du jour où tout danger d'autorité quelconque aura disparu.

Ces formations de combattants volontaires, administrées techniquement, par des chefs nommés uniquement par les combattants et révocables au gré de leurs mandants, auront à charge de défendre la Révolution contre les ennemis du dedans et du dehors. Nous avons confiance dans l'énergie du peuple, une fois que celui-ci se sera révolté et débarrassé de ses maîtres. Nous sommes persuadés que, à la première alerte, au premier appel qui lui sera lancé pour défendre ses conquêtes, il répondra par une levée en masse et que les volontaires seront nombreux, plus que suffisants pour repousser toute attaque des réacteurs de tout poil et de toute étiquette.

Après la Révolution

Et maintenant, faisons une deuxième supposition. Après un nombre de jours, de mois, ou même d'années, de bouleversements, de combats et de tâtonnements, la révolution sociale est enfin triomphante. Ayant repoussé toutes les attaques des réactionnaires du dedans et de l'étranger, déjoué toutes les tentatives d'instauration de pouvoir politique, même dictatorial, même sous l'étiquette prolétarienne, le peuple a enfin instauré une société à base fédéraliste libertaire. La vie s'organise petit à petit, les perfectionnements améliorent de plus en plus les conditions d'existence. Mais les capitalistes vaincus n'ont pas abandonné la partie. Dans l'ombre, avec la complicité des gouvernants voisins (il faut bien admettre qu'il y en aura encore pour pouvoir pousser à fond la démonstration) les capitalistes méditent une agression qui doit leur permettre de reconquérir leurs prérogatives. Au bout d'un certain laps de temps des armées étrangères envahissent une région conquise à la révolution. Alors c'est l'appel au peuple, la levée en masse, la reformation des corps de combattants volontaires. Les batailles sont dures, les volontaires qui ont déjà goûté au mieux-être se battent avec acharnement pour conserver ce mieux-être, pour ne pas retomber en esclavage, et aussi parce qu'ils savent quelle féroce réaction, quelle terreur blanche s'étendrait sur le pays au cas où ils seraient vaincus.

Le même processus d'organisation de défense que pendant la révolution se reproduirait. Y aurait-il besoin de dictature ? Non pas, puisque la première fois on s'en serait passé. Eh bien ! poussons plus loin encore l'hypothèse. Malgré la fougue, la vaillance, l'ardeur du désespoir ; après des combats obstinés, les révolutionnaires sont vaincus par les armes. Les capitalistes rentrent en maîtres dans la France. La révolution a-t-elle dit son dernier mot ? Le prolétariat est-il définitivement écrasé ? Non. Immédiatement les comités de production lancent un ordre de grève générale. Les capitalistes occupent les usines, les mines, les têtes de lignes de chemins de fer, les postes et le télégraphe. Seulement, dès la première

bataille, les comités de production, qui avaient prévu la possibilité d'une défaite, avaient donné le conseil à, tous les ouvriers de rester tranquillement chez eux quand les vainqueurs entreraient, de ne plus se rendre au travail et de se tenir prêts à résister à toute invite ou réquisition des capitalistes.

Que pourront donc faire ces derniers devant cette inertie générale ? Prendre eux-mêmes les outils de travail ? Faire venir de la main-d'œuvre étrangère ? Ils seront d'abord obligés, pour conserver le fruit de leur victoire, d'avoir une armée, une police, une gendarmerie considérable. Ils s'occuperont ensuite de se disputer pour le rétablissement des propriétés, tout acte de propriété, toute archive, toute valeur ayant disparu dans les flammes révolutionnaires. La main-d'œuvre étrangère ne sera pas suffisante pour subvenir aux besoins de la production, des services publics, etc. Enverront-ils chercher par la police ou l'armée les ouvriers à leur domicile ? Chaque ouvrier étant résolu à résister par les armes, au bout d'un certain temps ils devront y renoncer.

Que leur restera-t-il alors à faire ? Tout simplement à repartir d'où ils étaient venus, parce que devant la force d'inertie consciente du prolétariat, ils ne pourront pas profiter de leur victoire. La grève générale, avec résistance armée, aura vaincu les velléitaires d'autorité. Car la grève générale, appliquée consciemment, méthodiquement, est encore le moyen de combat le plus efficace du prolétariat si elle n'est pas lancée pour des fins politiques. Comme on le voit, par cette rapide ébauche, à quelque période qu'on se place de la révolution, on n'a que faire des politiciens, de leurs partis et de leur dictature. Le prolétariat se défendra, se sauvera tout seul et ira vers sa libération totale sans le secours de ceux qui ont pour métier d'être des profiteurs de révolution.

C'est pourquoi il faut affirmer que, seul, est véritablement révolutionnaire celui qui lutte pour l'instauration d'une société fédéraliste-libertaire. Ce n'est pas à coups de décrets qu'on se défend, c'est les armes à la main ! Ce n'est pas avec un Gouvernement qu'on accomplit une révolution ; c'est en les supprimant tous !

Louis Loréal

Accueil

DÉFI n. m.

Le mot défi, signifie « provoquer quelqu'un ». « Porter un défi » ; « lancer un défi » ; « mettre au défi ». Dans le domaine sportif on se lance de nombreux défis. Lorsqu'un professionnel ou un amateur d'un sport quelconque veut se mesurer avec le détenteur d'un titre dans l'espoir de le lui ravir, il lui lance un défi et le match s'organise. Il y a des défis ridicules et d'autres qui sont intéressés. Les défis que se lancent périodiquement les champions professionnels de la boxe par exemple ne sont inspirés que par l'appât du gain et les résultats ou les conséquences de ces défis ne démontrent que la brutalité et la sauvagerie des adversaires et la bestialité du public.

« Mettre quelqu'un au défi de prouver ce qu'il avance », c'est-à-dire que l'on suspecte la possibilité dans laquelle il se trouve de démontrer le bien-fondé de ses affirmations. « Je vous mets au défi de trouver quelque utilité dans l'action gouvernementale ». Il ne faut jamais mettre quelqu'un au défi si l'on n'est pas certain de ce que l'on croit être la vérité sans quoi on se met soi-même dans l'embarras.

Accueil

DÉFIANCE n. f.

Si la crédulité est un mal, la défiance en est un autre. Il n'est pas bon d'être trop confiant et de se livrer aveuglément à qui que ce soit, mais ce n'est pas non plus une solution de douter de tous ceux qui nous approchent. « L'esprit de défiance nous fait croire que tout le monde est capable de nous tromper », a dit La Bruyère, et la défiance est d'autant plus mauvaise conseillère qu'à force de douter des autres l'homme défiant arrive à douter de lui-même et est de ce fait victime d'un continuel malaise. L'être défiant se figure que tout le monde veut le tromper et soupçonne quiconque vient à lui d'être guidé par un calcul ou par un intérêt quelconque ; il est toujours dans l'inquiétude et ne peut trouver d'amis craignant éternellement d'avoir en face de lui un individu masqué qui cache ses véritables intentions.

Il est un proverbe qui dit que la « défiance est mère de sûreté » et un autre que « dans la société actuelle, il faut être défiant si l'on ne veut pas être trompé ». Il est de toute évidence que la société regorge d'individus desquels il faut se méfier et s'écarter ; mais ce serait exagérer de penser que le monde n'est qu'un composé de filous et de coquins et que tous les individus sont corrompus. Il ne faut pas se donner et se livrer sans examen et sans réflexion, mais il faut aussi reconnaître qu'il existe des hommes sincères et désintéressés auxquels on peut se confier et qui n'abusent jamais de la confiance qu'on leur a accordée.

Ne soyons donc pas trop méfiants et ne nous laissons pas absorber par la méfiance ; tâchons de trouver en nous assez de force et de courage pour ne pas avoir recours à d'autres afin de réaliser notre bonheur et nous serons alors garantis contre les manœuvres intéressées de tous ceux qui cherchent à nous exploiter physiquement, moralement et intellectuellement.

Accueil

DÉFINITION n. f.

Les logiciens distinguent la définition de nom et la définition de chose. La définition de chose est-elle possible à l'individualiste ou, dès qu'on lui en propose une, se méfie-t-il, averti qu'il se trouve en présence d'un dogmatisme conscient ou inconscient ?

L'individualiste a le sentiment de la réalité de l'individu, de l'irréalité de tout ce qui n'est pas individuel et singulier. Or, d'après tous les logiciens, l'individu reste indéfinissable ; sa richesse complexe ne saurait être enfermée en aucune formule ; et on ne peut définir que les termes généraux. Pour qui croit à la réalité du seul individu, définir c'est peut-être, au lieu d'essayer de dire ce qui est, consentir à dire ce qui n'est pas.

Puisque l'individu, seul réel, n'est définissable aux yeux de personne, qu'est-ce, donc qu'on définit ? Qu'exprime le terme général ? Lorsque je dis « homme », ou « individualiste » ou « anarchiste », qu'est-ce que je dis ?

Je résume une certaine série d'expériences. Je résume les rencontres « de personnes ou de tendances » qui m'ont fait penser « anarchiste » ou « individualist » ; les rencontres d'êtres qui m'ont fait penser « homme »... Mais plus le terme est général et moins ma série d'expériences coïncidera avec celle d'aucun autre : personne n'a rencontré exactement et exclusivement les mêmes hommes que moi, dans les mêmes circonstances, dans le même ordre, dans les mêmes états d'esprit. Quand j'écris « homme », j'exprime une de mes séries d'expériences et chaque lecteur lit autre chose : une série d'expériences qui lui est propre.

Mon idée de l'homme, qui ne peut correspondre complètement avec celle d'aucun de mes lecteurs, n'est pas la même aujourd'hui qu'hier, sera différente demain. Ma série d'expériences va nécessairement s'enrichissant et se modifiant.

Je ne puis donc définir le mot « homme » même pour moi seul. La définition - exigent les logiciens - doit être adéquate, c'est-à-dire s'appliquer exactement au défini et uniquement au défini. Je ne puis trouver une définition adéquate à ma série d'expériences, une définition qui dise exactement et uniquement tout ce que je pense et rien que ce que je pense quand je prononce un terme général. Ayant pris le sentiment de cette impossibilité, je trouverais fou de chercher une définition adéquate non seulement pour moi mais pour tous. Quiconque le tente est, à mes

yeux, ou fou, ou un homme qui n'a pas étudié cette impossibilité, ou un charlatan et un menteur.

En termes moins modernes et moins précis, Antisthène faisait déjà cette critique. Il adressait encore à la définition d'autres reproches. Je les lui fais résumer ainsi au commencement des Véritables Entretiens de Socrate : « Toute définition est une menteuse. Dès qu'au lieu de désigner la chose par son nom, tu t'appliques à la définir, voici que tu la désignes par d'autres noms que le sien, voici que tu remplaces le signe exact par des signes inexacts, voici que tu rapproches et confonds des choses que la réalité sépare et distingue... La définition multiplie les difficultés qu'elle prétend résoudre. Pour définir un mot, il te faut plusieurs mots. Nous étions en désaccord sur deux au moins. Il te faut encore deux mots au moins pour définir chacun des termes de ta première définition. Te voici, dira quelqu'un, de l'occupation pour toute ta vie. Antisthène ne dit pas comme ce quelqu'un. Antisthène sait-que tu ne pourras pousser très loin ta ridicule tentative. Car les mots d'une langue ne sont pas en nombre infini : Bientôt tu définiras par des mots déjà employés, tu définiras par ce qui est à définir, tu éclaireras par ce que tu viens de confesser avoir besoin d'éclaircissement. Ainsi tu tourneras dans un cercle... Ou bien tu t'arrêteras au bord d'un abîme. Tu seras arrivé à quelque mot trop général pour que tu le puisses faire entrer en un genre plus vaste. Tu t'arrêteras alors par nécessité et tu auras marché longtemps pour rien. A mieux dire, tu te seras fatigué pour le contraire de ce que tu voulais. Car, plus le mot est général, plus il est vide et obscur, moins il répond à des choses que tu aies éprouvées. Par exemple, tu as voulu définir l'homme. Après un long chemin de plus en plus ténébreux, tu arrives à la notion d'être. Or, tu sais moins ce que c'est que l'être que ce que c'est que l'homme. »

Antisthène faisait encore à Platon une objection qui doit se traduire en langage moderne : « Je connais des hommes, je ne connais ni ne puis connaître l'homme ». Et, en effet, l'homme en soi, l'homme en dehors des hommes, l'homme définissable est une chimère.

C'est pourtant sur de telles chimères que s'appuient tous les dogmatismes. C'est sur des définitions que s'appuient toutes les démonstrations. Quiconque sait de quelle brume est faite la fondation rit de toute l'architecture. Mais beaucoup de ces folies sont intéressées et les conclusions, au domaine éthique ou social, ne sont-elles jamais présentées comme créatrices de devoirs et d'obligations ?

Quand l'erreur est sincère, voici d'où elle vient. La première science qui se soit constituée, la science mathématique, appuie ces démonstrations sur des définitions. Et les démonstrations mathématiques - mais elles seules - sont exactes parce que les définitions mathématiques - mais elles seules - sont adéquates.

Quelle est la cause d'un tel privilège ? C'est que la définition mathématique est créatrice. Quand j'essaie de définir l'homme, l'individualiste, l'anarchiste ou quoi

que ce soit de concret, je tente - chose impossible - d'enfermer en une formule d'innombrables séries d'expériences. En mathématiques, je reste indifférent aux expériences. Je définis la ligne par l'absence de largeur et d'épaisseur ; je définis la surface par l'absence d'épaisseur. Or je n'ignore pas que, dans l'expérience, supprimer complètement une des trois dimensions, c'est supprimer aussi les deux autres et anéantir l'objet. Lorsque je définis la circonférence une courbe fermée dont tous les points sont à égale distance d'un point intérieur nommé centre, comme j'ai défini auparavant le point par l'absence d'étendue et que je ne connais rien qui soit exempt d'étendue, je sais (et pour quelques autres raisons) que ma définition crée un concept au lieu de calquer une réalité. Je ne me préoccupe pas de chercher dans la nature ou de réaliser par art une circonférence parfaite. Je sais que c'est impossible. Et je sais aussi qu'une circonférence imparfaite n'est pas une circonférence.

En mathématiques, la définition n'essaie jamais de dire ce qui est. Elle a la hardiesse consciente de créer son objet. Pas de cercle avant la définition du cercle, pas de surface avant la définition de la surface. La définition crée un concept qui contient exactement ce qu'elle y met. Ainsi les définitions mathématiques sont adéquates et permettent des démonstrations probantes. C'est parce qu'il y a dans le cercle uniquement ce que la définition y met que je puis, dans la définition du cercle, découvrir toutes les propriétés du cercle et de la définition du cercle tirer tous les théorèmes concernant le cercle.

Quand on démontre en s'appuyant sur une ou plusieurs définitions, la démonstration, si elle est correcte, vaut pour les concepts qu'on a définis, non pour les réalités qu'on a prétendu définir.

C'est pourquoi l'anti-dogmatique ne définit pas au commencement d'un exposé et se méfie de tout exposé non mathématique qui débute par des définitions. S'il définit, l'anti-dogmatique avertit que sa définition, est simple imposition de nom ou résumé provisoire de son expérience. De vraies définitions de choses ne pourraient venir qu'à la fin d'une science, si jamais une science pouvait être achevée. Elles seraient le fruit de toute une branche de la connaissance ; elles ne peuvent être un moyen de connaître et de prouver.

Han Ryner

Accueil

DÉFORMATION n. f.

Action de déformer, de changer la forme normale. Déformation du corps ; déformation de l'esprit. La déformation physique est déterminée par la maladie ou par la vieillesse. Avec l'âge et la fatigue ou encore par la souffrance, les organes dépérissent ou deviennent difformes, les traits s'altèrent et le corps subit une déformation. Si la déformation corporelle a des causes naturelles, il est cependant des cas où elle est la résultante des mauvaises conditions dans lesquelles s'effectuent certains travaux. On a donné à ces déformations le nom de déformations professionnelles et il est malheureusement quantité de travailleurs qui sont victimes de la dégénérescence de certains organes, sous l'influence des matières nocives qu'ils sont obligés de manier journallement, ou encore par la position dans laquelle ils sont contraints de travailler.

Il n'y a pas que la déformation du corps sur laquelle il faut porter son attention ; il y a aussi la déformation du cœur et de l'esprit qui, si elle est moins visible, moins apparente, n'en est pas moins réelle. Par la déformation spirituelle et morale des hommes, on est arrivé à leur faire croire que le mensonge est la vérité, que l'obscurité est la lumière et que l'esclavage est la liberté. Le capitalisme commence d'abord à déformer le cerveau des enfants afin d'être plus puissant pour en déformer le corps une fois qu'ils seront devenus hommes. N'est-ce pas une véritable déformation à laquelle se livre dans les écoles modernes l'instituteur qui inculque à des petits êtres incapables de discernement, l'amour de la patrie, de la religion et de la propriété ? Comment s'étonner des difficultés que rencontre la transformation des sociétés, si l'on considère que, dès sa naissance, l'individu est pris dans l'engrenage d'une organisation sociale dont tous les rouages sont entre les mains d'une classe privilégiée ayant intérêt à masquer la vérité afin de conserver ses privilèges ? Quand, à quatorze ou quinze ans, l'enfant sort de l'école pour entrer à l'atelier ou au bureau, l'instruction et l'éducation qu'il a reçues ont altéré son état naturel, et il est aussi déformé moralement et intellectuellement qu'il l'eût été physiquement entre les mains de tortionnaires. On en a fait un futur « bon citoyen », c'est-à-dire un être prêt à se courber devant une discipline arbitraire et despotique, capable d'accepter l'autorité des maîtres et des chefs, et pour compléter sa déformation, à l'âge de vingt ans, il part pour l'armée qui est le complément de l'école. Il est impossible d'expliquer autrement ce non-sens qui préside aux destinées des peuples. Sans déformation cérébrale, on ne peut concevoir que l'individu ne soit pas frappé de l'illogisme de tout ce qui l'entoure, du rôle effacé qu'il joue dans l'économie politique et sociale de la nation à laquelle il appartient

par force, et du peu de liberté et de bien-être dont il jouit. Arriver à faire croire à un homme qui est dépourvu, non pas seulement du nécessaire, mais de l'indispensable, que c'est lui le maître, alors qu'il n'est que l'esclave ; arriver à capter sa force, sa confiance, sa liberté, et le convaincre qu'il est heureux ; arriver à lui faire abandonner tous les biens terrestres en lui affirmant que le royaume des cieux sera pour lui, n'est-ce pas, en vérité, un superbe travail de déformation devant lequel il faudrait s'incliner s'il n'était pas la cause de tragédies sanglantes ? C'est donc à cette déformation qu'a recours le capitalisme pour perpétuer son règne, et il faut reconnaître que ses méthodes ont été efficaces et que, dans une certaine mesure, elles le sont encore, puisque les peuples ne sont pas arrivés à se libérer de l'étreinte qui les oppresse. Pourtant, petit à petit, l'intelligence des opprimés s'éveille, elle devient collective, elle s'organise pour lutter contre la déformation qu'on veut lui faire subir, et elle arrive à triompher souvent des erreurs qu'on cherche à, lui imposer. Et l'Humanité va de l'avant. Chaque génération hérite du savoir de celle qui l'a précédé ; elle se débarrasse des préjugés qui ont entravé la marche de la civilisation, elle se libère des tares, des vices, qui marquèrent les époques du passé ; elle s'éduque au grand livre de l'Histoire ; elle cherche à acquérir des connaissances multiples, et l'empreinte de la déformation s'estompe, et le cerveau retrouve son équilibre : une révolution se produit, ayant des résultats relatifs à l'évolution collective, et la lutte reprend et l'humanité poursuit sa route, toujours sans s'arrêter.

« Nulle main ne nous dirige, nul œil ne voit pour nous ; le gouvernail est brisé depuis longtemps ou plutôt il n'y en a jamais eu, il est à faire : c'est une grande tâche, et c'est notre tâche. » (Guyau. Esquisse d'une morale sans obligations ni sanctions, p.252). Le gouvernail pour nous, anarchistes, c'est la liberté. Il ne peut y avoir de bonheur que dans la liberté, a dit Reclus. Mais il ne peut y avoir de liberté sans conscience et c'est le devoir des anarchistes de s'élever toujours plus haut, d'effacer en eux toutes les traces des déformations sociales, et de donner à ceux qui les entourent l'exemple de la liberté, de la tolérance et de la fraternité.

Accueil

DÉGÉNÉRESCENCE n. f.

Rétrograder, perdre de sa valeur, de sa force physique ou morale, se modifier en mal... S'applique aux individus et aux sociétés. Une race en dégénérescence, c'est-à-dire une race qui est prête à disparaître. Il y a en effet des corps organisés qui disparaissent sous l'influence du climat, de la nourriture, des maladies héréditaires, etc... La race indienne est en pleine dégénérescence ; il ne reste plus de nos jours que quelques tribus de race rouge au Nord des Etats-Unis d'Amérique, mais avant peu elles auront disparu. Si les optimistes ont tort de se déclarer satisfaits en affirmant que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, les pessimistes n'ont peut-être pas raison de voir tout en noir, et d'affirmer que nous sommes en pleine période de dégénérescence. En vérité, une portion de l'humanité, peut « dégénérer » et même disparaître, l'humanité toute entière ne le peut pas. Une nation à la suite d'un cataclysme, d'une catastrophe, tombe en dégénérescence, mais l'ensemble des habitants de la terre continue sa vie, sélectionnant les éléments favorables à son existence et rejetant ce qui semble nuire à son évolution. Les Sociétés comme les individus, naissent, vivent et meurent ; tout corps organisé arrive à se désagréger, à se désorganiser, à dégénérer, si on le considère dans le temps et dans l'espace ; mais la vie, elle, est éternelle dans le temps et dans l'espace, et « même en se donnant, la vie se retrouve, même en mourant elle a conscience de sa plénitude, qui reparaitra ailleurs, indestructible, sous d'autres formes, puisque dans le inonde rien ne se perd » (Guyau).

Il serait donc erroné de penser que le monde est en complète dégénérescence. S'il est vrai que les sociétés occidentales, que la vieille Europe, se débattent dans un chaos indescriptible, déterminé par les erreurs accumulées du passé, il est vrai également que tous les progrès réalisés durant ces derniers siècles nous permettent d'espérer pour le futur une période de régénération. Que les principes qui dirigent les formes de sociétés modernes soient périmées, que ces sociétés se meurent de vieillesse, et qu'elles disparaîtront demain ; cela ne fait aucun doute ; c'est la loi intangible de l'évolution historique, scientifique et sociale. Mais des forces neuves se signalent, à l'horizon troublé, les nuages se dissipent fatalement devant la puissance créatrice de la jeunesse qui bâtira un monde nouveau sur les ruines fumantes des anciennes organisations. Le monde ancien dégénère et le monde nouveau apparaît. Nous traverserons encore bien des phases progressives avant, d'arriver au but que poursuit l'humanité - si toutefois l'humanité a un but - ne nous laissons pas accaparer par un pessimisme aveugle, ni par un optimisme absolu ; nous portons en nous le germe des sociétés futures ; avançons toujours sans espérer

l'intervention de forces surnaturelles pour régénérer le monde, et agissons pour que la dégénérescence d'une portion ou d'une fraction de l'humanité, profite à l'autre fraction qui a le devoir de réaliser demain la fraternité entre les humains.

Accueil

DÉGRÈVEMENT n. m.

Action de dégrever ; de décharger du poids de l'impôt un individu ou une portion de la population. La guerre de 1914-1918 a lourdement grevé le peuple qui fut obligé d'en faire tous les frais, et il ne semble pas qu'il puisse espérer un dégrèvement de ses charges dans le proche futur, s'il s'en tient aux méthodes d'action employées présentement. Il est de toute évidence que les classes productrices supportent la totalité des charges fiscales de la nation et que les classes privilégiées, par le jeu du commerce, se déchargent de leurs impôts directs en augmentant progressivement le prix de vente des produits de première nécessité et de consommation courante ; en conséquence les dégrèvements d'impôts que les gouvernements accordent aux classes pauvres ne sont qu'apparences, en réalité, ils n'existent pas.

Certains éléments politiques d'extrême-gauche et en particulier les socialistes espèrent obtenir par le jeu du parlementarisme un dégrèvement des charges qui pèsent sur les épaules des travailleurs. C'est une illusion dangereuse dont se laisse malheureusement bercer le prolétariat. Il y aurait, certes, un moyen de dégrever le peuple ; mais ce moyen n'appartient pas à la politique. Il faudrait pour cela supprimer toutes les dépenses inutiles qui sont nombreuses, et qui comme nous le disons plus haut viennent toujours, en fin de compte, arracher au budget familial du petit la somme indispensable à sa vie normale.

D'après les documents officiels présentés par le sénateur Bérenger au cours des pourparlers qui eurent comme conclusion les accords de Washington du 29 avril 1926, nous pensons qu'il est possible de dégrever le peuple de bien des charges, mais les mesures à employer ne sont pas d'ordre gouvernemental ou parlementaire, mais d'ordre révolutionnaire. Il est facile de se rendre compte de la situation qui est faite aux classes laborieuses en étudiant simplement les charges inutiles qui pèsent sur la population. Prenons en exemple le budget français de 1925 et soulignons les dépenses militaires du gouvernement.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Dépenses ordinaires :

Troupes métropolitaines : 2.352.000.000 francs

Troupes coloniales : 264.000.000 francs

Construction nouvelles et matériel : 183.000.000 francs

Maroc : 340.000.000 francs

Alsace-Lorraine : 1.000.000 francs

Dépenses extraordinaires :

Dépenses provisoires de la Grande Guerre. : 105.000.000 francs

Troupes du bassin de la Sarre : 21.000.000 francs

Troupes d'Asie Mineure : 173.000.000 francs

Alsace-Lorraine : 1.000.000 francs

Dépenses provisoires pour les dépenses de guerre : 27.000.000 francs

MINISTERE DE LA MARINE

Dépenses ordinaires : 1.264.000.000 francs

Dépenses extraordinaires : 6.000.000 francs

MINISTERE DES COLONIES

Dépenses militaires : 208.000.000 francs

Dépenses extraordinaires : 3.000.000 francs

Total ----- 4.930.000.000 francs

Compte spécial pour les troupes d'occupation : 591.000.000 francs

Total ----- 5.521.000.000francs

Nous voyons par le tableau ci-dessus que le peuple français pourrait déjà être

dégrevé d'une somme importante de ses charges puisque rien que pour l'année 1925 le militarisme a englouti la somme fabuleuse de cinq milliards cinq cent vingt millions. Et il en est de même dans tous les pays civilisés. En six ans, c'est-à-dire de 1920 à 1926 les divers gouvernements français qui se sont succédés ont dépensé la somme énorme de 276 milliards de francs et l'on peut se rendre compte par le tableau ci-dessous que les 9/10 de cette somme servirent à des dépenses inutiles.

Service de la dette (inutile) 70.953.000.000 francs

Pensions 20.865.000.000 francs

Dépenses militaires (inutile) 48.332.000.000 francs

Dépenses civiles 34.656.000.000 francs

Divers 9.958.000.000 francs

Avances à des gouvernements étrangers (inutile) 7.022.000.000 francs

Reconstruction (inutile) 84.036.000.000 francs

Total ----- 276.036.000.000francs

Si nous comptons comme dépenses inutiles les sommes employées à la reconstruction des régions dévastées c'est qu'en réalité ces dépenses sont la conséquence du carnage et que, d'autre part, si l'on tient compte de certaines exceptions, ce sont les gros financiers et les gros industriels qui ont bénéficié de cette somme versée par les contribuables français. Comment, alors, espérer un dégrèvement des charges, si l'on considère que les charges futures seront encore plus élevées que celles du passé, car à toutes ces dépenses viennent encore s'ajouter celles déterminées par le remboursement des dettes extérieures : à l'Amérique, qui s'élèvent à quatre milliards de francs or et dont le remboursement est échelonné entre les années 1926 et 1987 et celles à l'Angleterre qui sont à peu près équivalentes à celles de l'Amérique.

Il n'est donc aucune puissance politico-sociale qui puisse, en vertu des lois qui régissent les sociétés bourgeoises, résoudre le problème du dégrèvement et il faut donc conclure que les peuples payeront au capitalisme les erreurs et les crimes de la guerre s'ils ne veulent pas se résoudre à briser les cadres de la légalité pour équilibrer une situation qui ne peut qu'empirer.

Le peuple est aveugle et, confiant. Il prête encore un certain crédit aux formes démocratiques et pourtant il devrait être éclairé à la lumière des réalités. Il n'y a qu'une solution, pour améliorer le sort des travailleurs : c'est la Révolution. La

Révolution, c'est la destruction de tout un organisme périmé qui sacrifie la grande majorité d'une population au bénéfice d'une minorité ; la Révolution, c'est l'élaboration d'une société où chacun participera équitablement à la production et dans laquelle chacun trouvera le maximum de bien-être et de liberté ; la Révolution, c'est l'action qui déchargera le peuple de tout le poids que fait peser sur lui une classe de profiteurs et de ploutocrates, c'est le dégrévement de l'humanité d'une erreur qui a duré des siècles et qui sera remplacée par une vérité assurant à tous la nourriture du corps et celle de l'esprit.

Accueil

DÉIFIER verbe

Mettre au rang des dieux. Prêter à un animal ou à un objet, une puissance surnaturelle. La déification est un signe d'ignorance et il est compréhensible qu'aux âges reculés de l'humanité, lorsque l'homme n'avait pas encore percé les mystères de la nature, il fût enclin à déifier ce qu'il ne comprenait pas. C'est ainsi que, par ignorance et par terreur, les premiers hommes adorèrent le tonnerre et que pour manifester leur joie ou leur reconnaissance, ils glorifièrent le soleil et les astres qui leur apportaient la lumière.

Par la suite, lorsque l'humanité sortit de l'obscurité dans laquelle elle était plongée et que l'homme, par la recherche, arriva à déterminer les causes de certains phénomènes, il s'éleva de la déification des objets, des choses, à la déification de ses semblables. Il considéra comme des Dieux les grands hommes de sa génération, les rois, les inventeurs et ceux qui se signalaient par leurs découvertes. En un mot, l'homme, durant des siècles, crut infailliblement en la puissance de forces extérieures et divinisa ceux qu'il considérait comme des bienfaiteurs ou capables d'exercer une influence favorable sur la vie de la collectivité humaine.

Bien que les progrès de la science et de la philosophie aient, dans une large mesure, aboli les pratiques auxquelles se livraient les populations des vieilles sociétés, la déification subsiste encore et nous assistons fréquemment à l'adoration d'un peuple pour une personnalité marquante de son époque. De même que les anciens mettaient au-dessus de tout, et adoraient après leur mort et même parfois de leur vivant, certains de leurs grands hommes, les populations modernes exaltent, à l'égal des dieux, des êtres dont la valeur peut ne pas être à dédaigner, mais qui ne furent que des hommes, rien que des hommes. N'a-t-on pas, en France, fait de Jaurès un véritable Dieu et n'agit-on pas de même en Russie à l'égard de Lénine ? Certes, on ne pousse pas le ridicule jusqu'à adresser des prières à ces hommes déifiés, mais cependant la croyance du peuple est telle, que durant les périodes de difficulté il s'imagine que seule la présence de ces individus serait capable de résoudre une crise matérielle ou morale. De pieux pèlerinages sont organisés sur la tombe de ces nouveaux dieux et le culte qu'on leur porte est tel, qu'il n'est permis à personne de douter de leur puissance passée, présente et future.

« Les choses les plus ignorées sont les plus propres à être déifiées », a dit Montaigne, et c'est parce que les humains n'ont pas confiance en leur propre force qu'ils se réfugient toujours dans une croyance quelconque et qu'ils espèrent que

d'autres feront ce qui leur semble impossible à eux-mêmes. Il n'y a aucune Providence et rien ne peut être modifié par des moyens ou des forces surnaturelles. N'ayons confiance qu'en nous-mêmes ; unissons nos efforts, rien n'est supérieur à l'être vivant ! supprimons les dieux, tous les dieux ; conservons le souvenir des hommes qui, par leur volonté, leur clair voyance ou leur courage, ont apporté leur tribut à l'humanité, mais gardons-nous de les déifier si nous ne voulons pas retomber dans les erreurs qui furent si néfastes à l'évolution de l'humanité.

Accueil

DÉISME n. m. du lat. Deus (Dieu)

Les vocables déisme et théisme indiquent la croyance dans l'existence d'une Divinité personnelle et intelligente, distincte du monde. Déisme, cependant est employé spécialement pour indiquer une croyance religieuse, qui ne s'appuie pas sur la révélation et ne reconnaît aucun lien dogmatique. Déistes furent et sont presque tous les philosophes croyant à un Dieu. Mais la signification de théisme et de déisme varie de philosophe à philosophe. Kant, par exemple, appelle théisme la croyance en une divinité libre, créatrice du monde sur lequel cette divinité exerce sa propre Providence ; et déisme la simple croyance en une force infinie et aveugle, inhérente à la matière et cause de tous les phénomènes qui se produisent en elle.

— Le terme déisme est employé à indiquer la religiosité de ceux qui admettent l'existence d'une divinité, en lui niant toute action sur la nature et sur l'homme ; ou de ceux qui admettent la Providence divine, mais qui affirment l'indépendance de la moralité de la religion ; ou de ceux qui admettent l'idée du devoir et de la Providence divine, mais qui nient toute sanction de l'au-delà. (paradis et enfer) ; ou de ceux qui admettent toutes les vérités de la religion naturelle, mais qui repoussent le principe d'autorité et la révélation. Cette dernière est la signification la plus répandue.

Accueil

DÉLATION n. f.

La délacion est l'acte le plus ignoble auquel peut se livrer un individu et il n'est pas de termes assez violents pour flétrir celui qui se prête à cette basse besogne. Elle consiste à dénoncer secrètement et à accuser de certains crimes ou délits des hommes auxquels on est, ou plutôt on semble attaché par des intérêts moraux ou matériels. Le délateur est un être sans scrupule, guidé simplement dans ses entreprises par le gain qu'il espère tirer de ses méfaits, et il est d'autant plus coupable que, pour arriver à ses fins, il est obligé de se couvrir du masque de l'amitié et de la camaraderie afin de pénétrer les secrets qu'il s'empresse de dévoiler à ceux qui l'emploient. La délacion est un acte tellement odieux que même ceux qui s'en servent, ou à qui elle est utile n'osent pas en revendiquer la responsabilité et si la dénonciation secrète des « crimes contre la sûreté de l'Etat était autrefois une obligation », la loi de 1832 a abrogé les peines frappant les personnes qui se refusaient à servir d'auxiliaires à la police. Le délateur est beaucoup plus dangereux et beaucoup plus lâche que le policier. Avec ce dernier, on est fixé ; on sait que son « devoir » est de rechercher, et de dénoncer tout ce qui peut troubler l'ordre bourgeois. On ne se trompe pas sur sa valeur et l'on se méfie lorsqu'il est signalé. Le délateur, lui, pénètre le milieu qu'il veut espionner, il se fait passer pour un partisan de ce milieu, il capte la confiance de ceux qui l'entourent et avec lesquels il semble travailler en toute sincérité, et finalement trahit ses « camarades » au profit de leurs adversaires. Il n'hésite pas, pour obtenir la récompense promise, à se montrer le plus acharné et le plus sectaire dans ses relations sociales et lorsque, parfois, le besoin s'en fait sentir pour ses maîtres, il dénonce des crimes ou des complots imaginaires quand il ne peut en découvrir de réels. On s'étonne de ce que les organisations d'avant-garde soient des foyers de délateurs. C'est cependant bien simple. Ce que la bourgeoisie craint le plus : c'est le réveil des classes opprimées et leur révolte. Elle a donc intérêt à savoir quelles sont les formes d'action que l'on prépare au sein de ces milieux, afin de tâcher de les étouffer ou d'en retarder la réalisation. Il est des besognes auxquelles la bourgeoisie n'aime pas à se livrer elle-même et, pour la délacion, elle a recours à des individus vils et corrompus qui consentent à accomplir cet infâme ouvrage. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris de ce que les associations révolutionnaires soient pénétrées par les délateurs, mais ce qu'il faut : c'est prendre ses précautions, ne pas introduire n'importe qui dans les secrets d'une organisation et, avant d'entreprendre ou même de décider une action, savoir avec qui on la décide et avec qui on l'entreprend. On ne prend jamais trop de précautions dans la lutte sociale et, s'il ne faut pas être arrêté par la crainte des délateurs, il faut cependant regarder qui nous

entoure et savoir choisir ses amis.

La délation est un crime tellement odieux qu'il faut bien se garder d'en accuser un individu avant d'être certain de ce que l'on avance. Il arrive que l'on porte une accusation sur des apparences et non sur des certitudes, et les conséquences de cette accusation peuvent être graves. Méfions-nous. Lorsque certains gestes ou certains actes éveillent les soupçons, renseignons-nous d'abord et n'agissons qu'ensuite ; ce n'est qu'une fois convaincu de la réalité, qu'il faut dénoncer le délateur et lui réserver le sort qu'il mérite.

Accueil

DÉLÉGATION n. f.

Acte par lequel on donne à un ou plusieurs individus l'autorité nécessaire pour représenter un autre individu ou groupe d'individus. Délégation. cantonale ; délégation judiciaire ; délégation syndicale ; délégation de pouvoirs. En matière judiciaire, un juge, peut dans l'instruction d'une affaire criminelle ou correctionnelle, se faire remplacer en donnant une délégation à un commissaire aux « délégations judiciaires » ; le maire d'une commune peut se décharger de certaines de ces fonctions et, par une délégation, transmettre une partie ou la totalité de son autorité à l'un de ses adjoints ; un parlement peut se démettre de ses pouvoirs et, par délégation, en charger le gouvernement ; une organisation syndicale donne une délégation à son secrétaire pour qu'il puisse agir au nom du syndicat. On emploie couramment le mot délégation pour désigner un groupe d'individus servant d'intermédiaires entre deux parties et qui est chargé par l'une d'elles de présenter et de défendre ses intérêts auprès de la seconde. Le terme est impropre. La délégation n'est pas le groupe d'individus, mais le mandat qu'il a reçu ; celui ou ceux qui sont nantis d'une délégation s'appellent des délégués.

Accueil

DÉLÉGUÉ adj. et nom

Qui a reçu une délégation ; un délégué syndical ; un délégué mineur ; « Les délégués furent reçus par le ministre auquel ils présentèrent la délégation dont les ouvriers les avaient investis ». Le délégué est donc une personne à laquelle on a transmis ses pouvoirs et qui agit ou qui devrait agir, non pas en son nom propre, mais en celui de ses mandants. Les intérêts des délégués doivent s'effacer devant ceux des groupes qui les ont nommés pour remplir une mission ou un travail quelconque et ils se doivent d'oublier leur propre personnalité pour ne songer qu'à l'organisation ou aux individus qui ont placé en eux leur confiance. Il n'en est malheureusement pas ainsi et il arrive fréquemment que les délégués trahissent la cause qu'ils étaient chargés de défendre. Il n'est pas utile d'insister sur le rôle joué par les délégués populaires qui siègent dans les assemblées législatives et qui oublient leurs promesses sitôt qu'ils ont franchi le seuil du Forum ; nous savons l'impuissance du parlementarisme (voir ce mot) et la sincérité des hommes qui acceptent d'être délégués dans les parlements. Mais dans la bataille quotidienne entre la bourgeoisie et la classe ouvrière, dans les conflits d'ordre économique, il est presque indispensable que le prolétariat entre en contact avec les représentants du capitalisme et il le fait par l'intermédiaire de ses délégués. Il ne faut pas cacher le danger que présente une telle méthode d'action car le capital et la bourgeoisie dans leurs rapports avec les représentants de la classe ouvrière tentent l'impossible pour détacher la tête du corps et dissocier les intérêts des délégués de ceux qu'ils représentent. La corruption est une des armes les plus terribles de la bourgeoisie et il arrive souvent que les délégués ouvriers se laissent acheter et livrent le travailleur à son adversaire. Les exemples sont hélas nombreux de chefs d'organisations prolétariennes qui, tout en affirmant soutenir les intérêts des ouvriers, manœuvrent de telle façon que ces derniers sont toujours vaincus et restent les éternelles victimes dans la lutte sociale.

Il serait sage que la classe ouvrière avant de nommer des délégués à une mission quelconque, s'assurât de leur capacité et de leur sincérité et se gardât de leur donner des pouvoirs trop étendus. En n'accordant aux délégués qu'une autorité limitée, en déterminant strictement leur rôle et leur travail dans une action quelconque, le prolétariat s'éviterait bien des désillusions et bien des trahisons.

Accueil

DÉLIBÉRATIF adj.

Ce qui a qualité pour délibérer, pour décider, pour voter à la suite d'une délibération. Avoir voix délibérative dans une assemblée, c'est-à-dire avoir l'autorité de participer par son vote aux décisions de cette assemblée, alors que ceux qui ont voix consultative peuvent donner leur avis au cours de la discussion, mais n'ont aucun pouvoir pour participer à la résolution finale. Exemple : Dans les assemblées départementales, les conseillers généraux qui sont chargés d'administrer leur région ont voix délibérative, alors que le préfet n'a que voix consultative ; dans les congrès ouvriers, les représentants des syndicats ont voix délibérative et ceux des fédérations n'ont que voix consultative. Politiquement, c'est-à-dire dans la gérance de tout ce qui intéresse la nation, il peut sembler que le peuple ait une voix délibérative et que rien ne se fait sans sa volonté. En vérité, le peuple n'est même pas consulté et son pouvoir délibératif est capté par les intrigants qui prétendent la représenter dans les parlements et qui délibèrent et décident en ne tenant aucun compte des aspirations et des volontés populaires.

Accueil

DÉLIBÉRATION n. f.

Action de discuter sur une résolution à prendre. La délibération comprend : l'examen de la question présentée ; la discussion des arguments favorables ou défavorables à une résolution, et enfin le vote. La délibération est utile en ce sens qu'en provoquant la discussion elle permet à chacun des membres délibérant de raisonner sur les conseils qui leur sont soumis, et de prendre des décisions en pleine connaissance de cause. Comme tout objet intéressant une collectivité, une délibération ne peut avoir de résultats heureux que si ceux qui y prennent part sont au courant de la question qui en fait l'objet et s'ils sont animés par un sincère désir d'arriver à un but. Nous savons le peu de sérieux qu'offrent les délibérations publiques des assemblées législatives et nous n'ignorons pas leur inopérance, tout au moins en ce qui concerne les sujets intéressant les classes productrices de la nation.

Toutes les organisations officielles, toutes les administrations publiques sont dirigées par des individus appartenant à la bourgeoisie et les délibérations des divers comités qui règlent les rouages de la société ne peuvent apporter aucun avantage à la classe ouvrière. Il est donc indispensable, si le prolétariat veut se libérer et voir disparaître un jour l'exploitation de l'homme par l'homme, qu'il sache de quelle façon il doit agir, et ce n'est qu'en délibérant qu'il peut se fixer sur le parti qu'il convient de prendre, il est essentiel qu'une délibération ouvrière, pour porter ses fruits, soit empreinte de la plus grande cordialité et n'offre pas le spectacle des déchirements et des divisions. Le travailleur doit être uni sur le terrain du travail. Les intérêts de tous les travailleurs sont les mêmes et, lorsqu'ils comprendront que la puissance du capitalisme ne repose que sur l'ignorance des exploités, lorsqu'ils sauront que « c'est une chose déplorable de voir tous les hommes ne délibérer que des moyens et point de la fin » (Pascal) qu'ils auront appris à envisager les faits dans leur ensemble et à en déterminer les causes, de leurs délibérations sortira la lumière, et les résultats et les décisions de ces délibérations auront une portée formidable sur la destinée des sociétés.

Accueil

DÉLIQUESCENCE n. f.

En chimie on donne le nom de « déliquescent » à certains corps qui ont la propriété d'absorber l'humidité de l'air et de se résoudre en liquide. Au sens figuré, ce mot est employé comme synonyme de désagrégation, de décadence. On dit qu'un organisme est en pleine déliquescence lorsqu'il est complètement en décadence et que rien ne peut être tenté pour le sauver. »

Accueil

DÉLIT n. m.

On appelle « délit » toute infraction à la loi, tout acte punissable de peines correctionnelles, Les infractions soumises à la délibération de la Cour d'assises s'appellent des « crimes ». Il y a plusieurs sortes de délits : 1° les délits publics qui provoquent une action judiciaire sans qu'aucune plainte particulière ait été portée ; 2° les délits réservés où l'appareil judiciaire ne se déclenche qu'à la demande de la partie lésée ; 3° les délits politiques. Quel que soit l'ordre du délit, les peines prononcées contre le délinquant sont ou la prison, les dommages et intérêts, ou l'amende. Si l'on considère qu'il y a en France 3006 justices de paix qui statuent sur les délits-de simple police et qui ont le pouvoir d'infliger des peines n'excédant pas 15 francs d'amende et 5 jours de prison, on peut se rendre compte du nombre incalculable d'infractions à la loi qui se commettent chaque jour. Et, à côté de tous ces tribunaux, il y a encore les tribunaux commerciaux, les cours d'appel, les cours d'assises et la cour de cassation.

Dire que toute cette organisation judiciaire, que tout cet appareil de répression n'est constitué que pour brimer les classes pauvres peut paraître enfantin et les partisans de « l'ordre » prétendent qu'il est indispensable de réprimer les délits, sans quoi la vie en société serait impossible. Il faudrait démontrer d'abord, pour prêter un certain crédit à cette assertion, qu'une société qui a besoin pour se défendre d'un tel appareil est basée sur l'ordre. Pour nous, Anarchistes, nous ne pouvons y croire et sommes convaincus que c'est le désordre qui nécessite une telle institution judiciaire.

Examinons le problème plus profondément et supposons que chacune des justices de paix n'ait à juger que cinq affaires par jour, - et nous sommes modestes, car c'est quinze ou vingt que nous devrions dire - cela fait 15.000 délits. Chacun des quatre cents tribunaux correctionnels une moyenne de dix affaires, ce qui fait 4.000, et nous arrivons à ce chiffre fantastique que pour une population de quarante millions d'habitants, il y a par année plus de six millions de délinquants, c'est-à-dire un sur sept. Cela peut sembler paradoxal, et c'est pourtant, ainsi, et nous sommes au-dessous de la vérité. Peut-on, en toute loyauté, appeler cela « l'ordre » ?

Comment s'étonner alors que les prisons regorgent de monde ? Qui est responsable de ce nombre de délits et quelles en sont les victimes ? Nous disions plus haut que l'appareil judiciaire ne fonctionnait que contre les classes pauvres ; il est évident que les classes possédantes sont moins sujettes à, se livrer à des infractions à la loi

.puisque la loi fut faite au bénéfice des privilégiés. Jamais un homme fortuné ne sera poursuivi pour délit de vagabondage par exemple ; être sans domicile, ne pas avoir les possibilités financières d'avoir un logis est, dans notre douce république française, considéré comme un délit. En vertu de la logique la plus élémentaire, il nous semble que le malheureux qui n'a ni feu ni lieu, qui est contraint, par les froides nuits d'hiver, de se contenter d'un coin de porte pour dormir, souffre assez de sa situation sans que vienne encore s'appesantir sur ses épaules la main de la justice ; il paraît que nous avons tort et que c'est un délit d'être pauvre. C'est un délit de s'attaquer à la propriété privée. Nous avons dit, d'autre part, ce que nous pensions de l'action que l'on a dénommée reprise individuelle (Voir cambriolage), mais cependant nous sommes obligés de reconnaître que M. de Rothschild ne peut être réduit à une telle extrémité, car sa fortune lui permet d'user de procédés plus légaux pour s'approprier le bien d'autrui, et que, par conséquent, le vol et le cambriolage sont encore des délits dont n'auront jamais à répondre les individus appartenant à la bourgeoisie.

C'est donc sans hésitation que nous disons que ce sont toujours les classes pauvres qui, en vertu de la loi, commettent des délits. C'est un délit de chasser dans des terres qui ne vous appartiennent pas et le miséreux, le travailleur, n'a pas de terre ; c'est un délit de pêcher dans des eaux qui sont la propriété d'un particulier ; c'est un délit de dormir dehors lorsque l'on a pas de foyer, mais on a le droit de le faire si l'on possède des châteaux et c'est encore un délit de crier qu'une société qui se livre à un tel arbitraire est une société mal organisée. Il est vrai que ce dernier délit est considéré comme un délit politique.

Il fut un temps où ce que l'on appelle une infraction politique était considérée comme un crime et par conséquent jugé par la cour d'assises. Il en est autrement de nos jours si l'on excepte toutefois les infractions commises par les éléments appartenant à la bourgeoisie. Même quelques années avant la guerre de 1914-1918, les délits de presse, les discours considérés comme tendancieux par les représentants de l'ordre étaient soumis à la délibération du jury ; un ministre plus zélé que ses prédécesseurs se souvint des lois de 1893-1894 votées par un Parlement dominé par la peur et en décida l'application, violant incontestablement l'esprit qui, vingt ans auparavant, avait animé le législateur. Ces lois dites « scélérates » permettent aux juges correctionnels, dont on connaît l'indépendance, de condamner le délinquant à des peines variant entre un mois et cinq ans de prison, en considérant comme « menées anarchistes » l'objet du délit. Ce qu'il y a de curieux et de ridicule dans l'application de ces lois, c'est que quantité de délinquants, poursuivis pour avoir commis des délits politiques, sont condamnés alors qu'ils sont les irréductibles adversaires de l'anarchisme. Il coule de source que les délits politiques d'ordre bourgeois, c'est-à-dire réactionnaires, tels les délits commis par les royalistes ne sont pas soumis à cette même juridiction et que l'on ne les accuse pas de menées anarchistes. Seuls les éléments d'avant-garde bénéficient de cette attention gouvernementale.

Bref, quels que soient la forme ou le fond du délit, qu'il soit politique, réservé ou public, ce qui est incontestable, c'est que depuis qu'il y a des juges, le nombre des délits n'a point diminué et qu'au contraire il augmente chaque jour. Il faut donc en conclure que le délit a des causes qui échappent à la loi et que la loi est impropre à résoudre le problème de la vie commune. Tout homme dont le cerveau s'est débarrassé de toute, ou d'une partie de l'erreur qui lui fut inculquée depuis son plus jeune âge, sera obligé de reconnaître avec nous, anarchistes, que l'imperfection de l'organisation sociale est la source de toutes les infractions, et que le délit n'est qu'une conséquence du malaise manifeste de la collectivité humaine.

Détruisons les causes et les effets disparaîtront ; c'est l'unique ressource. Réformer l'appareil judiciaire est impossible ; et ce serait perdre son temps que de s'atteler à une telle besogne. La corruption a pénétré tous les rouages des sociétés modernes et il ne pouvait pas en être autrement ; l'argent, le capital, l'autorité qui sont à la base de l'organisation sociale actuelle sont les causes fondamentales et déterminantes du délit, et rien ne sera terminé tant que ces causes ne seront pas détruites. Qu'importent les critiques acerbes et malveillantes de nos adversaires lorsque nous présentons la question des délits sous son jour véritable. L'exemple du passé, l'expérience que nous avons acquise dans la lutte sociale donne plus de fermeté à notre certitude que ce n'est pas l'administration de la chose publique qui est à réformer, mais l'ordre économique et social en son entier.

L'homme ne commettra plus de « délits » lorsqu'il cessera d'être emprisonné dans le cadre des lois humaines et que son bonheur et sa liberté ne seront plus subordonnés à la volonté et à la puissance de certains de ses semblables. Il faut que l'individu sache cependant que la liberté et le bonheur ne se donnent pas : qu'ils se prennent. Que les hommes le veuillent, et demain ils seront heureux. Le délit, qui n'est en vérité que la manifestation du conflit entre deux catégories, entre deux classes d'individus, ne peut disparaître qu'avec ces classes c'est-à-dire lorsque la contrainte et l'autorité auront fait place à la fraternité.

J. Chazoff

Accueil

DÉMAGOGIE n. f.

L'origine du mot *démagogie* servait à signaler l'influence exercée par un homme politique sur le peuple, mais n'avait aucun sens péjoratif ; ; il était également usité comme synonyme de « démocratie ». De nos jours, il n'est plus employé dans le même sens et le mot « Démagogie » est toujours pris en mauvaise part. Il serait utile de définir exactement ce terme, car il prête à confusion. Proudhon, par exemple, ne lui donne pas un sens péjoratif :

« La réaction est la négation du progrès ; le juste milieu est l'hypocrisie, et la *démagogie* en est la fièvre. La réaction cherche à faire reculer le char révolutionnaire, le juste milieu s'efforce de l'enrayer, la *démagogie* veut accélérer le mouvement » (Proudhon). Le Larousse nous donne cette brève définition de la *démagogie* : « Politique qui flatte la multitude », et pour des raisons différentes nous pensons cependant que cette définition est assez courte quant au présent. Si, avec Proudhon, nous pensons qu'il est indispensable d'accélérer le mouvement révolutionnaire et de tenir les populations en éveil, il nous semble cependant que la *démagogie* remplit ce devoir de façon imparfaite et qu'elle n'envisage qu'un côté de la question. S'il est utile de chercher à exploiter les passions populaires en vue de la libération politique et économique du peuple ; s'il est parfois indispensable de déchaîner ces passions ; il serait bon cependant de ne pas oublier que la passion, comme unique moteur de révolte, peut être une cause de désastre si l'on n'y joint pas la raison. Or, la *démagogie* s'adresse uniquement à la passion et non pas à la raison ; c'est là son erreur sinon son vice, et c'est ce qui rend le *démagogue* si dangereux ;

Dans une société où les causes de mécontentement sont si multiples, il est relativement facile de soulever une population en lui dénonçant les injustices et les iniquités dont elle est victime ; en s'adressant à son cœur, il est aisé de capter sa confiance, en la grisant de promesses et en lui faisant miroiter un avenir meilleur ; mais ce qui est plus épineux, c'est de lui faire comprendre que ce bonheur entrevu sous l'action persuasive de la parole ou de l'écrit, cette population doit le conquérir elle-même et qu'aucune force ou puissance extérieure ne peut le lui donner. C'est cela qu'oublie toujours de dire le *démagogue* et c'est pourquoi nous disons que le travail de la « *démagogie* » est négatif. Non seulement il est négatif, mais il est pernicieux, car ordinairement le *démagogue* imprime une direction au peuple et se présente à lui comme un messie qui va le sortir de la situation précaire dans laquelle il se trouve. N'est-ce pas faire de la *démagogie* que d'affirmer aux classes

malheureuses que leur bien-être futur dépend du morceau de papier que l'électeur va périodiquement déposer dans les urnes officielles ; n'est-ce pas faire de la démagogie que de faire espérer au travailleur sa libération sans lui enseigner que cette libération est relative à la somme de sacrifices qu'il est capable de consentir ? Lutter contre le despotisme, contre l'injustice, contre l'iniquité dont souffrent les populations ; soulever la fureur populaire, entraîner le peuple dans la violence lorsque celle-ci est nécessaire à sa défense, c'est bien, et nous savons que l'énergie a parfois besoin d'être stimulée. Mais exploiter la crédulité et la naïveté du peuple, se livrer à des excès oratoires pour capter sa confiance et acquérir une popularité, se présenter à lui comme son ami alors que l'on est uniquement animé par l'ambition, user de l'influence que l'on exerce pour lui cacher la vérité et l'arrêter dans son élan émancipateur tout en faisant figure de révolutionnaire, c'est faire de la démagogie, et c'est tromper consciemment le peuple.

Le démagogue est un homme rusé et c'est une tâche ardue que de le démasquer. Les individus vouent un culte passionné à certains de leurs semblables, et malgré les trahisons et les désillusions, ils continuent à se laisser endormir par les belles paroles du tribun. D'autre part, l'homme aime à être flatté, et la flatterie n'est pas l'arme la moins usitée par le démagogue qui connaît ses foules et s'entend à merveille pour les mener.

Que faire contre la démagogie et les démagogues ? Opposer la raison et la logique à la passion. Petit à petit, le peuple se détache de tous les dieux de la politique qui s'attribuent un empire sur les cerveaux, et qui usurpent la puissance populaire ; le peuple commence à comprendre ; demain il aura compris, et alors il se débarrassera de tous les démagogues qui se hissent au pouvoir sur l'échine courbée du travailleur et la démagogie sera écrasée sous le poids de la franchise et de la loyauté.

Accueil

DEMASQUER verbe

Au sens propre : enlever le masque qui couvre le visage d'une personne déguisée. Au sens figuré : dévoiler la véritable personnalité d'un individu. Il est quantité de gens qui se présentent sous un jour bienveillant et qui n'ont d'autre intention que de tromper. L'imposteur cherche à en imposer par de fausses apparences ; le perfide se cache sous le masque de la loyauté, et le vicieux sous celui de la vertu. Il est utile de les démasquer, c'est-à-dire de mettre en évidence leurs intentions, afin de leur enlever toute possibilité de nuire. Lorsque l'on aura retiré tous les masques dont se couvrent ceux qui veulent profiter du peuple, le mensonge ne sera plus à craindre, l'erreur fera place à la vérité et l'humanité pourra poursuivre sa route à pas de géants.

Accueil

DÉMEMBREMENT n. m.

Action de démembrer, de séparer, de diviser. Ce terme est peu usité au sens propre et est surtout employé au sens figuré. « Le démembrement d'un pays, d'une province, d'une commune ». « Avant la guerre de 1914-1918, la Pologne était démembrée, et les trois parties de son corps étaient partagées entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche-Hongrie ». Depuis la guerre, c'est l'Empire autrichien qui est victime du « démembrement ». Il n'y a pas que les nations, les États qui se démembrerent ; il y a aussi les organisations sociales et depuis quelques années, nous assistons à travers le monde au triste spectacle du démembrement des associations ouvrières. La politique perfide et menteuse a pénétré au sein des organisations prolétariennes et il en est résulté la division.

Espérons que ce démembrement n'est que provisoire et que la classe ouvrière retrouvera la force de faire de tous ses membres dispersés un corps unique lui permettant de résister à l'assaut de ses adversaires.

Accueil

DÉMENCE n. f. du latin dementia

Altération de l'intelligence ; cessation complète ou partielle des fonctions du cerveau. Une des principales manifestations de la démence est la perte de la mémoire et l'affaiblissement progressif des facultés intellectuelles et physiques. La démence est souvent due à la vieillesse, mais elle a aussi d'autres causes, et les êtres jeunes et chargée d'une hérédité alcoolique ou syphilitique en sont également victimes. La démence est une terrible maladie, car la pensée et l'intelligence sont les deux fonctions qui distinguent et séparent l'homme de la bête, et celui qui en est dépourvu n'est plus qu'un déchet d'humanité. Le travailleur qui peine et fatigue pour arriver modestement à boucler le budget familial et se laisse entraîner au cabaret ferait bien de réfléchir aux conséquences désastreuses de son acte. Combien d'êtres jeunes sont innocemment victimes d'une hérédité morbide et traînent toute une vie de misère, parce que leurs ascendants n'ont pas su maîtriser leur passions et résister à un verre de poison ?

Divers auteurs nous ont, par des ouvrages d'une haute portée philosophique ou sociale, éclairé sur les effets de la boisson. Zola, dans l'Assommoir, nous montre « Coupeau » finissant ses jours dans le cabanon des fous, et Ibsen, dans ses « Revenants » nous présente un homme jeune et talentueux qui sombre dans la démence, victime de la funeste passion de ses ancêtres.

Certains savants et philosophes, au spectacle qu'offre l'humanité, versent dans le pessimisme le plus profond et déclarent que le monde est en son entier atteint de démence.

Dans ses « Paradoxes Psychologiques », Max Nordeau, le célèbre docteur et écrivain autrichien, accuse l'individu de « dégénérescence névropathique », et il semble parfois que l'ensemble des humains donne raison à cette thèse. N'est-ce pas un vent de démence qui souffle sur le monde lorsque l'humanité sacrifie des millions d'hommes jeunes et vigoureux dans une guerre immonde et terrible ? Ne faut-il pas que l'homme soit atteint de folie pour se laisser conduire comme un mouton et se livrer sans protester au couteau du boucher ? La lassitude s'empare souvent de celui qui rêve de régénérer l'humanité lorsqu'il constate l'énorme besogne à accomplir ; et pourtant nous ne croyons pas que l'homme soit atteint de démence ; nous pensons simplement qu'il est encore un enfant qui a besoin de s'instruire et de s'éduquer, que, malgré les milliers de siècles qui nous précèdent, nous ne sommes encore qu'à l'aube de la civilisation, et qu'un long chemin reste à

parcourir.

S'il arrive à l'individu de commettre des erreurs, de se livrer à des actes extravagants, de déraisonner, s'il lui arrive de se laisser entraîner dans des aventures criminelles, dans des entreprises stupides, c'est qu'il ne sait pas, qu'il ignore, et qu'il faut lui apprendre à se conduire ; c'est à cette tâche que l'Anarchiste doit s'attacher ; et ce qui apparaît comme de la démence disparaîtra lorsque l'oeuvre poursuivie sera accomplie et que l'homme devenu majeur restera maître de ses destinées.

Accueil

DÉMOCRATIE n. f. grec demos, peuple, et kratos, pouvoir

La démocratie est le « gouvernement du peuple ou plutôt un régime politique qui prétend favoriser les intérêts de la masse. Si le socialisme est, ainsi que le prétend le Dr Gustave Le Bon, « La religion de l'avenir » on peut dire que la démocratie est la religion moderne et que toutes les puissances dites civilisées s'inspirent aujourd'hui de l'idée démocratique, sinon de son esprit. Même les gouvernements d'essence réactionnaire qui exercent sur les populations leur absolu pouvoir et politiquement entravent ou cherchent à entraver tout progrès, ne manquent jamais de se réclamer dans la direction de la, chose publique des intérêts et de la souveraineté populaires. Cela s'explique, car si, dans le passé, il fut possible aux autocrates d'éloigner le populaire de tout ce qui intéresse la vie d'une nation, c'est qu'ils étaient considérés comme des demi-dieux, nantis d'un pouvoir supérieur, et que la croyance et l'ignorance des hommes favorisaient une telle conception de la vie sociale ; mais Dieu est mort et n'exerce plus sur le monde qu'un pouvoir spirituel. Malgré les empreintes profondes laissées par les religions, malgré leur emprise sur une partie de l'humanité, il n'est cependant plus un individu - à moins qu'il ne soit un fanatique - qui, en notre siècle de modernisme, se laisserait gouverner économiquement au nom d'un Dieu qui apparaît lointain et qui s'éloigne chaque jour davantage. Il faut quelque chose de positif, maintenant, à la collectivité humaine ; l'homme veut être libre et la démocratie, si elle ne lui donne pas la liberté, lui offre tout au moins l'illusoire et l'éphémère satisfaction de se croire libre politiquement, alors qu'il est enchaîné dans les lois économiques dont il forge lui-même les mailles.

Si nous jetons un regard en arrière et si nous faisons une comparaison entre les formes politiques passées et présentes, nous pouvons constater que la démocratie n'est que l'adaptation des classes possédantes aux nécessités intangibles de l'évolution sociale.

Il fut un temps où le fait de posséder la terre donnait au possédant le droit absolu et incontesté de gouverner et il ne serait jamais venu au serf l'idée de réclamer une parcelle d'autorité à son maître. L'autorité se transmettait de génération en génération avec les domaines, et le pouvoir était en conséquence exercé par un aristocratie héréditaire qui se réservait tous les privilèges économiques et politiques.

Les relations d'homme à homme, de pays à pays, de contrée à contrée ; les découvertes de territoires nouveaux et l'intensification du négoce international

devaient, en donnant à l'argent une puissance inconnue, transformer cet état de chose et cependant que « les rois se ruinent dans les grandes entreprises et que les nobles s'épuisent dans les guerres privées, les roturiers s'enrichissent dans le commerce. L'influence de l'argent se fait sentir sur les affaires de l'Etat » (Tocqueville). Ces divers progrès ne pouvaient se manifester sans imprimer au peuple une orientation nouvelle et les gouvernements se trouvaient forcément influencés par les nouvelles lois économiques qui avaient leur répercussion sur tout l'ensemble de l'activité sociale. C'est la démocratie qui prenait naissance ; elle se développa graduellement ; elle détruisit la féodalité ; elle sortit victorieuse de sa lutte contre les régimes autocratiques et s'imposa enfin au monde par l'idée de liberté dont elle semblait inspirée.

Si la « république était belle sous l'Empire » la démocratie n'a rien à lui envier en ce qui concerne les désillusions qu'elle a fait naître. En vérité, ce ne fut pas sans crainte que la bourgeoisie, qui n'est en réalité qu'une nouvelle aristocratie, constatait les progrès de la démocratie ; mais, ne pouvant en arrêter l'évolution, elle allait l'adapter à ses besoins et s'en faire une arme contre ceux-là mêmes qui en étaient les plus chauds partisans et les plus fidèles défenseurs. Pour donner au peuple l'illusion de la liberté absolue, pour le convaincre de sa puissance en matière politique, on le laissa se gouverner lui-même ou plutôt on lui en laissa l'apparence et lorsqu'en 1848, après bien des hésitations, la bourgeoisie française accorda au peuple le suffrage universel, elle fut bien vite rassurée sur les dangers de la démocratie, car, en raison de son ignorance, le peuple envoya aussitôt à l'Assemblée Constituante une majorité de réactionnaires.

La bourgeoisie comprit alors tous les avantages que présentait pour elle la démocratie et elle s'efforça d'en consolider les bases tout en en conservant la direction et « On comprend alors pourquoi les hautes classes ont définitivement abandonné toute idée de restauration monarchique ou césarienne, et pourquoi elles soutiennent de toute leur influence et de leur argent, les journaux et les candidats démocrates de tout poil et de toute nuance ». (F. Delaisi, *La Démocratie et les Financiers*, p. 69.)

Il n'y a donc pas grand chose de changé ; la démocratie actuelle ne se différencie que faiblement des anciens régimes et si le peuple est souverain, reconnaissons que c'est un souverain plein d'abnégation qui sacrifie tout son bien-être au profit d'une oligarchie occulte qui ne se présente que sous la forme d'un gouvernement qu'il a lui-même nommé.

Qu'a fait la démocratie ? Rien, nous dit Tocqueville ; elle a été abandonnée à ses instincts et il en est résulté que la révolution démocratique s'est opérée dans le matériel de la société, sans qu'il se fit dans les lois, dans les habitudes et les mœurs, le changement nécessaire pour rendre cette révolution utile. En quittant l'état social de nos aïeux, on jetait pêle-mêle derrière nous leurs institutions, leurs idées et leurs mœurs ; qu'avons-nous pris à la place ? Le prestige du pouvoir royal s'est évanoui,

sans être remplacé par la majesté des lois ». Pouvait-il en être autrement ? Anarchistes, nous ne le pensons pas et les démocrates sincères, les démocrates d'hier qui n'ont pas vécu l'expérience de la démocratie, ont commis une profonde erreur en s'imaginant qu'un gouvernement peut être d'émanation populaire alors qu'en réalité le capital est le maître absolu et que c'est lui qui dirige toute l'activité politique, économique et sociale du monde moderne.

Cela peut sembler un paradoxe, surtout lorsque l'on sait que le peuple a la faculté de nommer ses délégués dans les assemblées législatives et que, par conséquent, c'est lui qui exerce le pouvoir par l'intermédiaire des hommes qu'il désigne à certaines fonctions. Nous avons dit plus haut que cela n'était qu'une illusion et il suffit pour s'en convaincre de lire l'oeuvre de vulgarisation dû à la plume de Francis Delaisi : « La Démocratie et les Financiers ». Dans ce petit ouvrage, écrit en 1911, Delaisi nous éclaire sur la façon dont se font les élections en régime démocratique ; il dévoile à nos yeux tous les dessous de l'action parlementaire et aucun doute ne peut subsister sur l'indépendance des Parlements et sur le rôle qu'ils jouent dans les organisations démocratiques. Les gouvernements sont étroitement liés avec les grosses entreprises financières et industrielles et les gouvernants ne sont que des hommes de paille, des pantins que manœuvrent les véritables maîtres qui se cachent derrière le paravent de la démocratie. Les exemples abondent de cette corruption parlementaire et gouvernementale et il n'est pas besoin de fouiller dans le passé pour trouver des preuves du mensonge démocratique. Le capital soutient la démocratie et cela se conçoit, car aucun régime ne lui semble aussi favorable et c'est la raison pour laquelle tous les pays du monde s'orientent de plus en plus vers la démocratie.

Le peuple est souverain ; c'est lui qui est le maître et qui contrôle l'activité économique et politique du pays ; c'est en son nom que se font les lois et c'est en son nom qu'elles sont appliquées ; c'est lui qui veille à ce que les intérêts de la collectivité ne soient pas sacrifiés aux intérêts de quelques particuliers ; en un mot, c'est lui qui gouverne. Voilà l'esprit de la démocratie. Mais étudions-la brièvement dans son activité, dans l'application de son programme. Quelques faits, par leur brutalité, suffiront, nous pensons, à initier les plus crédules.

Nous disons plus haut que les gouvernements démocratiques - comme tous les gouvernements du reste - agissent au nom du peuple, mais en vue d'intérêts particuliers ; qu'on en juge. Les réseaux de chemins de fer français accusent, pour l'année 1925, un déficit de 750 millions de francs et laissent entrevoir pour l'exercice de 1926 une perte de 900 millions de francs. Or, en vertu des lois édictées au nom du peuple français, ce déficit doit être couvert par le Gouvernement qui sortira de ses caisses les sommes indispensables à l'équilibre du budget des compagnies ferroviaires. Quelle ne sera pas la stupeur du démocrate assez aveugle pour croire en la vertu du démocratism, en apprenant que les compagnies de chemins de fer ont, en fin d'année 1925, distribué à leur personnel certaines petites gratifications en guise d'étrennes ; en voici le tableau :

Directeur ou assimilé	100.000 francs
Sous-Directeur général	60.000 francs
Ingénieur en chef	50.000 francs
Ingénieur en chef adjoint	40.000 francs
Ingénieur	30.000 francs
Inspecteur principal	20.000 francs
Inspecteur principal adjoint	15.000 francs
Chef de gare	800 francs
Sous-chef de gare	600 francs
Commis facteur	400 francs
Hommes d'équipe	60 francs

Il n'est pas besoin de signaler la gratification dérisoire accordée au personnel inférieur et l'allocation princière touchée par l'Etat-major ; mais ce qui mérite d'être souligné, c'est que c'est le peuple qui est obligé, en vertu de son « pouvoir démocratique » de payer aux parasites sociaux des sommes fabuleuses et que si la somme d'impôts augmente chaque année, c'est que la démocratie est un foyer autour duquel viennent se grouper tous les profiteurs ignorés des classes laborieuses.

Le fait que nous signalons ci-dessus n'est pas un accident, un cas isolé, un crime pourrait-on dire, mais une chose normale, inhérente à la démocratie ; c'est la démocratie toute entière. Le monde moderne a été transformé en une vaste société anonyme à la tête de laquelle se trouve un Conseil d'Administration tout puissant, et ce Conseil est asservi aux grandes entreprises financières et industrielles qui détiennent en leur pouvoir toute richesse économique. Que l'on prenne les banques, les grandes entreprises de transport, l'industrie métallurgique et minière, les grandes administrations d'intérêt public, tout ce qui touche enfin à la vie active d'une nation, et l'on s'aperçoit que tous les rouages de l'économie sociale ont été abandonnés à quelques barons, véritables monarques qui, sur des monceaux d'or, président aux destinées de l'humanité.

La démocratie a accompli ce tour de force : d'emprisonner le peuple dans la liberté. Elle lui a donné la liberté, mais elle lui a retiré les moyens de s'en servir. Elle lui

permet d'accéder aux plus hautes fonctions, mais elle a élevé des barrières pour qu'il ne puisse pas y parvenir ; elle a déclaré que tous les individus étaient égaux, mais elle a maintenu les privilèges qui sont une source d'inégalité ; elle a affirmé que rien ne pouvait se faire sans son assentiment et sans sa volonté, mais elle a livré au marché de la concurrence le domaine politique des nations et, même dans les tragédies périodiques engendrées par les appétits particuliers, la démocratie ne peut rien contre les forces mauvaises qui la dirigent.

« Les nations se déchirent aujourd'hui comme alors, et peut être avec plus de furie ; mais alors les peuples n'étaient pas consultés, tout dépendait de la volonté de princes que leur intérêt privé, guidait essentiellement, et qui avaient plus ou moins le sentiment des intérêts des nations. Aujourd'hui les peuples sont consultés ou paraissent l'être ; ils apportent à l'exécution des plans qu'on leur propose une adhésion plus formelle et mieux constatée ; ils semblent agir par eux-mêmes, et cependant, ils ne réussissent qu'à être des instruments ou des victimes. (Léon Ferr, Revue des Deux Mondes, Mars 1871). Et c'est en effet bien ainsi que cela se passe. On semble consulter le peuple alors qu'en réalité on lui en impose et qu'on lui fait accepter, sous le fallacieux prétexte de sa souveraineté, les pires ignominies. Peut-on expliquer autrement les guerres qui ravagent l'humanité et plus particulièrement l'horrible boucherie de 1914 ?

Ce qui fait la puissance de la démocratie, c'est que le peuple n'arrive pas à comprendre que l'on puisse le bernier à ce point, et que, dans sa confiance naïve, il s'imagine que la puissance politique peut avoir raison des forces économiques qui subordonnent en réalité toute l'activité politique. Dans son ignorance, le peuple détache le politique de l'économique ; il ne voit pas l'étroite corrélation qui existe entre ces deux organes essentiels de la vie collective et se figure que la politique à laquelle il accorde toute sa confiance, est un facteur d'évolution et de libération sociale alors qu'elle n'est, prise telle qu'elle se présente à nous dans les sociétés démocratiques, qu'un facteur d'asservissement.

Dans son dernier ouvrage « Les Contradictions du Monde Moderne », Francis Delaisi, après une étude approfondie de la situation créée par la grande guerre, est obligé de reconnaître non seulement l'erreur de la démocratie mais aussi ses dangers. » La souveraineté nationale, qui est apparue pendant un siècle comme la suprême garantie de sécurité pour les personnes et les entreprises, est maintenant, pour les unes et pour les autres, le suprême danger ». (Les Contradictions du Monde Moderne, p. 533). Nous pensons cependant que Francis Delaisi se trompe lorsqu'il pense conjurer le péril en séparant le politique de l'économique et qu'il déclare que « la séparation du politique et de l'économique amènera la fin des guerres d'affaires ». Il se trompe encore lorsqu'il pense que la Constitution des Etats-Unis d'Europe mettra fin aux grands conflits qui ensanglantent l'humanité. Normann Angell, dans « Sa grande Illusion » soutient également cette thèse et, pourtant, elle nous semble erronée. L'exemple de l'Amérique et de ses grandes républiques fédérées n'est pas suffisant pour ébranler les doutes qui nous animent, car s'il est possible de concilier

les intérêts particuliers d'une fraction, il est impossible de concilier, dans un régime basé sur le Capital, les intérêts particuliers de toute l'humanité.

La constitution des Etats-Unis d'Europe et par extension des Etats-Unis d'Amérique est une nouvelle illusion dont on cherche à griser les peuples, illusion dangereuse et meurtrière, car les peuples souffriront de cette expérience. Elle est fondée sur une conception fautive puisque ce ne sont pas les divisions d'ordre politique qui déchaînent les grands conflits, mais les divisions d'ordre économique. Or l'unité économique ne peut être réalisée dans un monde dont le capitalisme est le moteur. Le capital n'est pas un facteur d'union, mais de désunion, et tant qu'il sera la source de toute l'activité humaine, la misère régnera en maîtresse sur le monde.

Séparer le politique de l'économique est inconcevable ; c'est peut-être une idée généreuse, mais elle ne peut se matérialiser, se réaliser dans l'ordre social actuel. La politique est le paravent derrière lequel se cachent les grands magnats de la finance et de l'industrie, c'est elle qui permet au capital d'évoluer librement à travers un monde d'ignorants et d'asservis, c'est elle qui sert de trait d'union entre la liberté factice du peuple et la liberté réelle des gouvernants ; c'est le cerveau de la démocratie.

La démocratie nationale a déjà conçu cette erreur que la souveraineté du peuple éloignera tous les fléaux inhérents à la féodalité ; la démocratie internationale qui repose sur la même erreur engendrera les mêmes fléaux.

Il n'y a de bonheur que dans la liberté et il n'y a de liberté que par la révolution. Il faut choisir. La guerre ou la Révolution. Il n'y a pas de milieu. Les mystiques de la démocratie devront s'incliner. La guerre nationale ou internationale ne peut être effacée par la réforme incomplète des institutions modernes ; elle continuera ses ravages et ses crimes, tant que la population mondiale sera divisée en deux classes : l'une opprimée, l'autre oppressive. La démocratie ne peut concilier les intérêts de ces deux classes. Le voudrait-elle, les moyens lui manquent, elle n'en aurait pas la possibilité.

Il faut choisir. Il est des hommes qui se refusent à prendre la position qu'il convient. Passifs dans leur lâcheté, ils ne veulent être ni pour la guerre, ni pour la révolution. Ce sont des neutres ballotés au gré des événements, qui ne savent pas où ils sont, qui ne savent pas où ils vont. Nourris au lait démocratique, ils espèrent encore en la puissance des dieux politiques pour amener au port le frêle bateau perdu dans l'océan. Ils ne veulent ni la guerre ni la révolution. Ces hommes me font l'effet d'un moribond qui, sur son lit de souffrance, se débat contre la camarade en criant qu'il ne veut pas mourir. Il mourra cependant. Il n'est aucune puissance qui puisse arrêter la mort ; il n'est aucune puissance qui puisse arrêter la guerre ou la Révolution.

La démocratie c'est la guerre ; la Révolution, c'est la paix. La Révolution écrasera

la guerre ; la démocratie, héritière des régimes autocratiques, dernier repaire de la finance et de l'industrie, ultime sauvegarde du Capital et de l'autorité, doit disparaître ; ou alors l'humanité doit s'attendre à vivre des journées sombres et sanglantes avant de s'écrouler dans une tragédie qui n'a pas de précédent dans l'histoire des peuples.

J. Chazoff

DÉMOCRATIE

La démocratie est une des formes de la société capitaliste et bourgeoise. La base de la démocratie est le maintien des deux classes opposées de la société moderne : celle du travail et celle du capital, et leur collaboration sur le fondement de la propriété capitaliste privée. L'expression de cette collaboration est le Parlement et le Gouvernement national représentatif.

Formellement, la Démocratie proclame la liberté de la parole, de la presse, des associations, ainsi que l'égalité de tous devant la Loi. En réalité, toutes ces libertés ont un caractère très relatif : elles sont tolérées tant qu'elles ne contredisent pas les intérêts de la classe dominante : la bourgeoisie.

La Démocratie maintient intact le principe de la propriété capitaliste privée. Par là même, elle laisse à la bourgeoisie le droit de tenir entre ses mains toute la presse, l'enseignement, la science, l'art, ce qui, en fait, rend la bourgeoisie maîtresse absolue du pays.

Ayant le monopole dans la vie économique, la bourgeoisie peut établir son pouvoir illimité aussi dans le domaine politique. En effet, le Parlement et le Gouvernement représentatif ne sont, dans les démocraties, que les organes exécutifs de la bourgeoisie.

Par conséquent, la démocratie n'est que l'un des aspects de la dictature bourgeoise, mêlée sous des formules trompeuses de libertés politiques et de garanties démocratiques fictives.

Archinoff

Accueil

DÉMON n. m. du grec daimôn (génie).

Dans le langage philosophique le mot démon indique le génie familier duquel Socrate se disait inspiré. Sur sa nature exacte persiste la controverse. Selon certains, Xénophon, le disciple le plus direct de Socrate, donnait à ce mot la même signification que le mot Dieu ; selon d'autres, Socrate croyait à l'existence de génies familiers ; selon d'autres encore, Socrate se servait de ce terme pour indiquer l'analogie entre ses pressentiments que la divinité lui inspirait, et les démons de la mythologie grecque. Les psychiatres retiennent que Socrate fut en butte à des hallucinations visuelles et auditives et qu'il imagina de parler avec un esprit. D'après de plus récents et modernes psychologues, Socrate entendait par le mot démon l'inspiration avertie dans les suggestions subconscientes qui, chez tous les mystiques, assument une notable vivacité et se présentent à l'introspection sous la forme d'une individualité extrinsèque, de laquelle ils sentent la présence dans le profond de leur esprit. Dans le sens courant, démon se réfère à l'anti-Dieu, en qui la croyance perpétue le dualisme religieux.

DÉMON

Dans les pays qui ont été touchés par le progrès et où la science et la philosophie exercent une bienfaisante influence, le démon n'est plus qu'une figure servant à caractériser une personne animée de sentiments bons ou mauvais, mais dont les inspirations et les impulsions sont plus particulièrement orientées vers le mal. Etre possédé par le démon du jeu, de la jalousie, de la guerre, signifie : avoir la passion du jeu, souffrir ou faire souffrir de la jalousie, aimer la guerre. « Le démon de la discorde et de la calomnie souffle terriblement sur la littérature. » (Voltaire.) « Quel démon vous irrite et vous porte à médire ? » (Boileau.)

Chez les chrétiens, le démon est un esprit malin, l'esprit du diable, de Satan qui cherche à s'introduire dans le corps des humains afin de les corrompre et de les conduire en enfer à leur mort. On leur oppose l'esprit des anges qui incarne le bien alors que le démon incarne le mal.

La démonolâtrie, c'est-à-dire le culte et l'adoration des démons était pratiquée chez les anciens et, même de nos jours, de grandes contrées de l'Asie et de l'Afrique prêtent encore aux démons une puissance colossale. Socrate disait : « Tout homme est conduit après sa mort, par le démon auquel il a appartenu pendant sa vie, vers un endroit où les morts rassemblés subissent le jugement, et d'où ils partent pour les

enfers sous un guide chargé d'y conduire ceux d'ici-bas. » Platon, le célèbre philosophe de l'Antiquité, développait cette théorie : que les démons étaient des intermédiaires entre les mortels et Dieu car « Dieu ne se mêle pas aux hommes et c'est par cet intermédiaire qu'a lieu tout commerce et tout colloque entre les dieux et les hommes ».

La croyance aux démons remonte donc à la plus haute antiquité et, si l'on peut concevoir le démonisme des anciens, il est difficile de comprendre les démoniaques modernes, êtres stupides et ridicules qui se laissent troubler par des absurdités d'un autre âge. Car il se trouve encore des sectaires assez incohérents qui se croient ou croient les autres possédés par des démons, et qui se livrent alors sur eux-mêmes, ou sur leurs semblables, à des brutalités odieuses pour le chasser de leur corps. Ces malheureux doivent être considérés comme des demi-fous, tristes victimes de l'éducation religieuse, et il serait plus sensé de les livrer au psychiatre qu'au geôlier, lorsqu'ils se livrent à des excès qui troublent la vie de leurs semblables.

Accueil

DEMONIAQUE adj. et nom

Communément, ce mot indique tout ce qui est propre au démon ; mais chez quelques auteurs il a une signification différente. Ainsi, Goethe, appelle démoniaque la révélation du divin dans le monde, l'inaccessible qui nous entoure et duquel nous sentons partout le mystère. Démoniaques étaient appelés ceux qui appartenaient à cette secte d'hérétiques chrétiens qui enseignaient que, à la fin du monde, aussi les démons, c'est-à-dire les anges rebelles à Dieu, seraient sauvés.

Accueil

DEMONISME n. m.

Avec ce mot on indique cette phase de l'évolution religieuse au cours de laquelle les phénomènes naturels sont expliqués comme étant l'effet de la lutte continue des esprits : les uns bons, les autres mauvais, dont on imagine que le monde est peuplé. Le démonisme est antérieur au polythéisme, puisqu'en lui les esprits n'ont pas de nom, pas de forme humaine pas d'histoire personnelle, et sont simplement adorés dans les arbres, dans les nuages, dans le vent, etc. Quand ils acquièrent un nom, une forme humaine, et une histoire personnelle, le démonisme se transforme en polythéisme et en mythologie. Le démonisme est, donc, un aspect de l'animisme. Le concept du démon est propre du dualisme religieux. Dualiste est la religion de Zoroastre (religion de la Perse antique) qui attribue tous les événements du monde à la lutte de deux puissances contraires, primitives, éternelles, indépendantes l'une de l'autre. D'après cette religion, à Ormuzd, auteur du bien, s'opposait Ahriman, auteur du mal. Le Satan de la Bible est l'Ahriman juif. Dans le christianisme persiste la conception du démon, commune à toutes les religions orientales. Ainsi nous voyons Saint-Michel, la lance à la main, terrassant le dragon, correspondre au très ancien Indra des Indiens qui a à ses pieds le démon Vritra.

Dans le monothéisme, c'est-à-dire dans la croyance en un Dieu unique, la conception de la divine puissance infinie, ne réussissant pas à se concilier avec les contradictions de l'univers, s'est unie, illogiquement, avec ce dualisme, qu'elle aurait dû éliminer, d'où il résulte que le monothéisme est, dans ce cas, une forme du polythéisme ; Dieu et l'anti-Dieu, c'est-à-dire Satan.

Accueil

DENATURER verbe

Changer la nature d'une chose, d'une plante, d'un animal. L'usage de la greffe dénature les plantes ; le produit de l'union de deux espèces différentes d'animaux dénature l'une et l'autre de ces espèces, c'est-à-dire leur fait perdre leur caractère naturel ou primitif. Dénaturer un fait : présenter un fait d'une manière inexacte, fausse ; dénaturer une idée, une pensée, etc., etc...

On a souvent tendance à dénaturer ce qui nous gêne ; il faut s'en garder, car ce n'est pas honnête, et laisser ces pratiques jésuitiques à la gent politique. L'Anarchisme a souffert et souffre encore de ce que tous ses adversaires - et ils sont nombreux - cherchent à en dénaturer l'esprit auprès des éléments qui seraient susceptibles de s'intéresser à ce mouvement de libération sociale. On a non seulement dénaturé l'Anarchisme, mais on a présenté et l'on présente encore les anarchistes comme des criminels, des meurtriers, qui ne rêvent que de destruction. Le travail et le devoir de l'Anarchiste sont de remonter ce courant et, en se faisant connaître, d'inspirer la confiance qu'il mérite, afin de pouvoir exercer son influence et jouer un rôle dans les mouvements sociaux et historiques.

Accueil

DENI (de justice) n. m.

Juridiquement, on appelle un déni de justice l'acte par lequel un juge refuse de juger une affaire ou un individu en raison de l'insuffisance de la loi. Un juge n'a pas le droit de refuser de juger, même si aucun texte de loi ne prévoit le cas qui lui est soumis, et le magistrat qui se livre à cet attentat s'expose à une peine de 200 à 500 francs d'amende et à l'interdiction de l'exercice de ses fonctions, pendant une période de cinq ans à vingt ans.

Mais il ne se rencontre pas de juges qui refusent de juger ; ou le cas est tellement rare, qu'il ne mérite pas qu'on y porte attention ; c'est ce qui explique probablement que, dans le langage courant, le déni de justice exprime non pas le refus de juger, mais le refus d'accorder à quelqu'un ce qui lui est dû en vertu même de la loi. Ex.: en vertu des lois sur la presse, les crimes d'ordre politique doivent être soumis à la compétence de la cour d'assises ; cependant, les anarchistes, les communistes, tous les révolutionnaires se voient traînés devant les tribunaux correctionnels et, lorsque les juges de ces tribunaux refusent de se déclarer incompetents, c'est un déni de justice. Les révolutionnaires ne peuvent pas être choqués d'une telle attitude de la « justice » et de ses représentants : la loi est faite pour les riches et appliquée par les représentants de la bourgeoisie ; il n'y a donc rien à en espérer. Transformer le milieu, tel est le but vers lequel doivent s'orienter tous les révolutionnaires et le déni de justice disparaîtra avec la « justice » elle-même.

Accueil

DENONCIATION n. f.

Action de dénoncer, de faire connaître. Une dénonciation scandaleuse : une dénonciation calomnieuse. Celui qui accuse secrètement ou publiquement quelqu'un à la justice est un dénonciateur. L'être infâme qui trahit et dénonce ses complices dans un crime est généreusement récompensé de son acte par la « Justice » et bénéficie de l'indulgence des tribunaux. « Cet infâme jouit tranquillement du fruit de ses dénonciations » (Lachâtre). De même que la délation, la dénonciation a trouvé dans les milieux d'avant-garde un terrain fertile à exploiter et il y a fatalement des dénonciateurs parmi les révolutionnaires ; ils ne sont cependant que d'un danger relatif dans les pays où l'action se passe au grand jour ; mais, dans les pays où la réaction sévit avec force, ils accomplissent leur sinistre besogne au détriment des organisations qui se placent hors la loi et veulent réformer un régime arbitraire de brutalité et de violence.

Accueil

DENTS, HYGIENE DENTAIRE

Avant de passer au développement que comporte un tel sujet, il est utile de donner quelques détails sur le passé, ceci dans un but strictement instructif. Cette description permettra de mieux apprécier les progrès réalisés dans cette branche, tant au point de vue thérapeutique que prothétique. Nous verrons, par quelques exemples, les choses les plus burlesques, les plus incroyables ; la crédulité publique, le peu de connaissance en la matière ou la peur de l'extraction faisaient que beaucoup de personnes prenaient le mal de dents comme un mal inévitable et qu'il n'y avait qu'à supporter patiemment ce mal « d'amour » pour qu'il disparût. On souffrait autrefois autant sinon plus que de nos jours, car les connaissances médicales étaient précaires. On essayait surtout d'ôter la dent malade avec des instruments qui étaient de véritables instruments de torture. Nous constatons que Rois, Seigneurs, Puissants du jour souffrirent atrocement des dents. François 1er, Charles VII, Henri IV, etc., souffrirent ou eurent à subir des interventions chirurgicales. Mais arrêtons-nous un peu à Louis XIV. Louis XIV souffrait énormément des dents. Périodiquement, sa joue enflait et un abcès malencontreux venait déformer la figure de cette royale majesté, qui, dans sa toute puissance, ne pouvait que se mettre des cataplasmes de mie de pain et de lait sur sa noble joue. Il en souffrit tellement que les archiatres du temps inscrivaient dans le journal de sa Majesté : « Il n'y aurait rien à souhaiter, si la mauvaise disposition de sa mâchoire supérieure côté gauche, dont toutes les dents avaient été arrachées, ne l'eût obligé de remédier à un trou de cette mâchoire qui ; toutes les fois qu'il buvait ou se gargarisait, portait l'eau de sa bouche dans le nez d'où elle s'écoulait comme d'une fontaine. Ce trou s'était fait par l'éclatement de la mâchoire arrachée avec les dents qui s'étaient enfin cariées et causaient quelques fois des écoulements de sanie et de mauvaise odeur ». S'il en était ainsi de cet auguste personnage, soigné par les représentants les plus distingués de la médecine, vous pensez ce qu'il en devait être des malheureux dont, par le marteau, la tenaille ou le ciseau, le forgeron, le maréchal ou le barbier soignaient la dentition!

On peut dire que pendant plusieurs années Louis XIV souffrit atrocement, à telle enseigne que le pus coulait continuellement de ses blessures et qu'il sentait mauvais à deux pas. Louis XVI, au cours de son séjour forcé à la prison du Temple, eut une fluxion. Il demanda un dentiste. La Chambre du Conseil se réunit et dut statuer si Louis Capet aurait satisfaction. La Chambre refusa, sous prétexte que Louis XVI pouvait parler au dentiste et le corrompre. Napoléon se servait de cure-dents en quantité considérable. Lui-même attribuait à ses soins sa belle denture. Au cours de sa captivité, il eut besoin du dentiste, pour l'extraction d'une dent de sagesse et Napoléon le Grand, Napoléon qui fit trembler le monde cria, tempêta

comme un perdu, pour faire extraire cette dent, à tel point que Betsy, sa petite amie, lui dit en avoir honte pour lui : « l'homme est un apprenti, la douleur est son maître ».

Pendant ce temps le peuple se fiait aux rebouteux, aux barbiers et autres arracheurs de dents. La peur de l'extraction lui faisait employer des remèdes extravagants. Le plus populaire, le plus estimé, était l'urine humaine. Ce remède était très recommandé par les doctes savants de l'époque. Fauchard, le père de la « dentisterie », n'hésitait pas à en recommander l'emploi. « Il consiste, disait-il, à se rincer la bouche avec quelques cuillerées de son urine toute nouvellement rendue. Ce remède est bon. On a un peu de peine au commencement à s'y accoutumer, mais que ne fait-on pas pour son repos et sa santé? » Et l'auteur nous avertit que ce remède est très approuvé par messieurs les professeurs de la Faculté de Médecine. Un autre remède fameux : « Prenez la patte gauche de derrière d'un crapaud séché au soleil ; mettez-la entre deux linges fins et appliquez-la sur la joue à l'endroit de la dent qui vous fait mal, et la douleur cessera aussitôt ». Pour faire tomber les dents, voici un moyen infailible : « ayez un lézard vert, mettez-le dans un pot et faites-le sécher au four, puis réduisez-le en poudre, frottez de cette poudre la gencive et la dent que vous voulez faire tomber, et vous la tirerez sans peine avec les doigts ».

Ensuite, des charlatans allèrent de ville en ville, en de riches apparats avec de brillants équipages. Trompes et tambours annonçaient au loin l'arrivée du célèbre Untel qui arrache les dents avec un sabre et sans douleur. Mais ceci est presque de nos jours, puisque nos grands-pères qui vivent encore ont vu ces arracheurs et ont eu besoin de leurs services.

A côté de ces extravagances, il y avait des médications raisonnées : girofle, pyrèthre, guimauve, etc... Il y avait aussi des dentistes qui travaillaient sérieusement à améliorer l'art dentaire. Les appareils de prothèse dentaire étaient sculptés dans de l'os ou dans des défenses d'hippopotame ; c'étaient encore des appareils en or ou en platine sur lesquels étaient fixés des dents humaines.

La dent est un organe dur « ostéoïde », calcaire, d'apparence osseuse, implantée dans l'épaisseur des arcades maxillaires. Les dents sont destinées spécialement à la mastication et à la phonation. Il y a trois sortes de dents : les incisives qui servent à couper, à inciser, qui se divisent en centrales et latérales ; il y en a 4 par mâchoire. Les canines qui servent à tenir, à déchirer ; il y en a 3 par mâchoire ; enfin les molaires, qui se divisent en petites molaires au nombre de 4 qui aident les canines et les grosse molaires, au nombre de 6, qui servent à triturer, à broyer.

La partie de la dent que l'on voit dans la bouche est la couronne ; les racines sont implantées dans les maxillaires. La couronne est constituée par une couche dure appelée émail qui enveloppe complètement l'ivoire qui est la partie constitutive la plus grosse de la dent ; au milieu se trouve tout un paquet vasculo-nerveux ; c'est le centre vital de la dent. Au centre de chaque racine passe un filet nerveux.

Il y a deux dentitions : la première temporaire ou dents de lait ; la deuxième permanente ou définitive. La première dentition évolue du 7^{ème} mois de la vie au 33^{ème} mois. Ces dents sont au nombre de vingt. Les dents permanentes ou de 2^{ème} dentition comportent un total de 32 dents. L'éruption de chaque dent permanente est précédée de la chute de la dent temporaire correspondante, sauf pour les grosses molaires. L'éruption commence vers 6 ans et se termine en général vers 25 ans par la dent de sagesse.

Il importe de savoir que vers le 40^{ème} jour de la vie intra utérine apparaît, sur le bord de l'embryon, une saillie ou bourrelet épithélial. Ce bourrelet se transformera suivant un processus embryologique qu'il est superflu de développer ici et donnera naissance aux dents. Il faut savoir aussi que la calcification commence vers le quatrième mois de la vie intra utérine, que par conséquent à partir de ce moment, toute maladie chez la mère ou toute mauvaise nutrition se représentera sur l'embryon en général et sur ses dents en particulier. En un tel état, la maman devra suivre un régime alimentaire prescrit par le médecin, régime qui compensera la déperdition de ses forces et donnera à l'embryon les moyens de constituer normalement ses dents.

Au cours de la grossesse et de l'allaitement, la mère devra tenir sa bouche dans un état de rigoureuse propreté, si elle ne veut pas voir la carie se développer avec une rapidité désespérante. Dans cet état spécial, la mère se trouve en déficience ; ses dents se déminéralisent légèrement, le milieu buccal s'étant transformé permet les fermentations acides, qui détruiront l'émail de la dent d'autant plus rapidement qu'à ce moment la maman se délaisse personnellement pour ne penser qu'à l'être attendu ou à dorloter le mignon bébé. Toutes les mamans vous diront : « j'ai commencé à perdre mes dents à mon premier enfant ». De plus, il ne faut garder, sous aucun prétexte, des chicots des dents cariées ou abcédées, car non seulement la mère s'intoxique ; mais, ce qui est plus grave, elle intoxique lentement son enfant.

Que ceux qui ont à charge d'élever un enfant veuillent bien y apporter le plus grand soin, car l'enfant, est pour son développement physique et intellectuel, sous la dépendance de son intestin, par conséquent l'enfant doit pouvoir bien triturer ses aliments pour bien les digérer et pouvoir les assimiler le plus complètement possible, afin d'acquérir le plus d'éléments pour le développement de son individu. D'autre part, un enfant ayant de mauvaises dents, souffre, mange mal, dort mal, s'intoxique par absorption de bactéries et microbes. Sa santé générale est ébranlée, son système nerveux se fatigue. L'enfant est alors en état de moindre résistance, il est prédisposé à toutes sortes de maladies, particulièrement à la tuberculose.

Qu'est-ce donc que la carie dentaire? La carie est l'altération des tissus durs de la dent. Cette altération est surtout caractérisée par sa nature infectieuse. Diverses causes ont altéré ces tissus : traumatiques, chimiques, maladies, etc.. Aussitôt les microorganismes s'introduisent dans les canalicules de l'ivoire désorganisant, par leur action nécrogène, plus ou moins complètement la dent. Si on n'intervient pas, si la nature ne peut réagir, la dent se désintègre complètement et peut amener des complications graves.

On s'aperçoit de jour en jour de l'importance du milieu buccal sur l'état général et inversement. Aussi, en pathologie générale, on ne peut pas ne pas se préoccuper de la bouche, véritable carrefour des voies digestives et respiratoires. En effet, on peut dire que les neuf dixièmes des maladies infectieuses ont leur porte d'entrée par la bouche. Irritation de l'estomac recevant des aliments mal triturés et infectés, provoquant des gastrites septiques. L'absorption continuelle de pus peut provoquer des affections du foie, des reins, du cœur, du cerveau. Je puis citer le cas de la sœur d'un camarade que l'on traitait dans une clinique pour son système nerveux détraqué. Bromure, douche, tel était le traitement. La simple extraction de ses dents mauvaises, au nombre de 17, remit, en quelques semaines, cette personne dans son état normal. Chez les fumeurs par exemple le cancer a plus de chance de se développer dans une bouche malpropre. On peut dire que le cancer guette le fumeur aux dents sales. Au cours d'épidémies, les personnes ayant une bouche en mauvais état sont les plus touchées. Presque tous les microbes peuvent se trouver dans la bouche à l'état normal sans provoquer aucune manifestation pathologique ; mais il suffit d'un état de moindre résistance pour que l'équilibre biologique soit rompu.

Il faut donc, à l'état normal, avoir une hygiène buccodentaire rigoureuse et à plus forte raison au cours de maladie ou d'accidents graves. Une brosse dure et du savon de Marseille sont des armes indispensables pour voir dans un gracieux sourire une belle rangée de perles se détachant d'une gencive rose et ferme.

Nos cabinets dentaires modernes disposent de moyens scientifiques pour soigner et guérir sans aucune douleur. La thérapeutique dentaire a acquis les mêmes progrès que la thérapeutique médicale. L'art dentaire bénéficie des moyens chimiques et électriques soit pour la désinfection, la stérilisation électrique, Rayons X, haute-fréquence, les anesthésiques, etc...La prothèse dentaire s'est surtout manifestée par les travaux d'or et de porcelaine qui permettent de remplacer et de remplir parfaitement la fonction naturelle disparue. L'orthodontie a permis de régulariser une denture en position vicieuse et le professeur P. Robin, des Enfants malades, a transporté sur les mâchoires et sur la face cette théorie, obtenant ainsi des résultats surprenants. Il existe, dans beaucoup d'hôpitaux de Paris, des services dentaires gratuits, où le dévouement des professeurs et des élèves est sans égal, mais où l'administration de notre régime routinier et arbitraire empêche d'étendre plus largement ces services qui ne sont pas outillés comme ils devraient l'être. Quoi qu'il en soit, il n'est plus permis, de nos jours, d'avoir peur de souffrir chez le dentiste. A mesure que le progrès rentrait par la porte, la douleur se sauvait pas la fenêtre.

- M. PARANT.

N. B. - Les exemples cités dans la première partie de cette étude, sont empruntés à Dagey.



Accueil

DENUEMENT n. m.

Etat de l'être dépourvu de tout ce qui est indispensable à la vie. S'applique à l'individu et à la collectivité. Cet homme est dans le plus complet dénuement. Cette famille se trouvait dans le plus terrible dénuement. Le dénuement est une des manifestations de l'ordre bourgeois. N'est-il pas affreux de songer que de nombreuses familles souffrent de la faim, que des petits enfants n'ont pas de quoi se nourrir, alors que les magasins regorgent de vivres et que la richesse s'étale honteusement aux yeux de tous? La philanthropie cherche à amoindrir les effets du dénuement et les philanthropes s'imaginent que l'aumône est capable de résoudre le problème de la misère ; la presse bien pensante verse de temps en temps un pleur sur le dénuement qui a poussé une famille au suicide ; tout cela est une sinistre comédie qui ne fait que perpétuer un état de chose criminel, et les résultats obtenus par ce genre d'action sont plus malfaisants qu'on ne le pense.

C'est surtout dans la grande ville que l'on assiste au pénible spectacle de la misère et Paris, la « capitale du monde » regorge de malheureux dénués de tout moyen d'existence. Il suffit, pour s'en rendre compte, de s'arrêter un instant, par les froids matins d'hiver, devant les « soupes populaires » qui distribuent gratuitement un bol d'eau chaude qualifié bouillon. Ils sont là des centaines et des centaines de pauvres hères, sans foyer, sans famille, sans une main amie qui vienne se tendre pour soulager leur détresse, et qui attendent, par la pluie, par le vent, que la porte s'ouvre pour s'engouffrer dans une salle étroite et puante où, pendant quelques minutes, ils auront l'illusion de la chaleur. Qui sont-ils, d'où viennent-ils, tous ces miséreux? Ce sont des travailleurs qui se sont, un jour, trouvés sans ouvrage et qui, petit à petit, ont tout perdu de ce qu'ils avaient, eux qui n'avaient pas grand-chose ; ce sont des bacheliers qui traînent leurs diplômes avec leur pauvreté et qui ne trouvent pas à vendre leur savoir ; ce sont des inconscients perdus dans la vie et qui ont été élevés dans les larmes ; c'est le rebut de l'humanité, c'est le déchet de la société, c'est la conséquence du désordre social, c'est la souffrance née de la richesse des uns, c'est le capitalisme qui livre à la charité publique le trop plein de la chair à travail. Et ils sont, de par le monde, des millions comme cela. Qui n'a entendu parler de Londres et de ses mendiants, qui cherchent la nuit un refuge sous les ponts de la Tamise? Et dans toutes les capitales, et dans toutes les grandes cités où le luxe s'étale avec impudence, il en est de même, car le luxe et la fortune des uns ne reposent que sur la misère des autres.

Ce n'est pas un sentiment de pitié qui doit nous envahir devant un tel spectacle, c'est un sentiment de révolte. La pitié n'a jamais rien fait et ne fera jamais rien. A quoi bon larmoyer et se lamenter sur l'inégalité et l'injustice sociales? Il faut réagir et lutter contre les forces mauvaises qui déterminent un tel état de choses et

le dénuement fera place au bien-être lorsque les hommes voudront comprendre que leur force est en eux-mêmes et qu'il leur est possible, s'ils le veulent, de transformer cette société où le bonheur des uns n'est fait que de la misère des autres.

Accueil

DEPENDANCE n. f.

Etre sous la dépendance de..., c'est-à-dire dépendre, être subordonné, être placé sous l'autorité de quelqu'un ou de quelque chose. Ne pas être indépendant. L'esclave était dans la dépendance de son maître, l'ouvrier est dans la dépendance de son exploitateur. « Dépendre, c'est, selon la plus claire notion et la plus évidente, être tenu d'obéir » (Bourdaluou). Or, dans la société actuelle, de gré ou de force, l'homme est contraint d'obéir, de se courber devant les exigences ridicules des institutions et est, par conséquent, dans la dépendance de cette société. Il est impossible d'échapper à la loi féroce de l'autorité, et les « en dehors » ou ceux qui supposent l'être, ne le sont que superficiellement .Nous sommes pris en un étau et l'individu seul ne peut conquérir son indépendance. Quelle que soit la forme de la société, si celle-ci est basée sur l'autorité, l'indépendance individuelle sera toujours subordonnée à celle d'une majorité et, par conséquent, dépendante de cette majorité. L'indépendance ne peut être que collective et ne peut se concevoir que dans une société libérée de toute contrainte et de toute entrave, et dans laquelle une fraction de la collectivité ne sera pas dans la dépendance d'une autre fraction. Seul, le communisme libertaire, qui vise à abolir l'exploitation de l'homme par l'homme, à étouffer toute autorité, et considère qu'il n'y a de bonheur et de bien-être que dans la liberté la plus large, peut, par la Révolution, atteindre ce but ; et, tant qu'il ne sera pas atteint, la lutte devra se poursuivre.

Accueil

DEPEUPLEMENT n.m.

Action de dépeupler. Bien que naturellement les populations aient tendance à augmenter en nombre, certaines contrées du monde traversent une crise de dépopulation. Cela ne veut pas dire que le nombre d'habitants de ces contrées diminue, mais qu'il s'accroît avec moins de rapidité que celui des contrées avoisinantes.

Il est évident que la guerre, les épidémies et la famine qui sévissent encore en certaines régions, sont des facteurs de dépopulation (voir ce mot) ; mais ceci n'explique pas que, dans un pays, une partie du territoire se dépeuple, alors que d'autres parties sont surpeuplées. En France, par exemple, nous assistons au dépeuplement de la campagne ; cependant que les villes deviennent trop étroites pour contenir le flot grandissant de la population.

Les économistes bourgeois ont trouvé une explication simpliste à ce phénomène et prétendent que si la campagne se dépeuple c'est que le campagnard est attiré par les lumières de la cité et se laisse griser par des perspectives de vie facile. Pourtant, ce sont d'autres facteurs qui déterminent l'émigration campagnarde. D'abord, afin de maintenir ses privilèges, la bourgeoisie met journallement en application ce principe : « Diviser pour régner » et, par sa propagande intéressée, a créé un antagonisme entre les populations campagnardes et citadines. A la ville, on affirme que si le coût de la vie augmente chaque jour, il faut en rejeter la responsabilité sur le paysan qui ne livre ses produits qu'à des prix prohibitifs ; alors qu'à la campagne, on déclare que les charges fiscales s'élèvent quotidiennement en raison des exigences exagérées du citadin qui ne veut produire que faiblement pour des salaires dépassant la norme permise.

On conçoit qu'une telle propagande n'est pas sans porter ses fruits et qu'il en résulte une haine sourde entre le paysan et le citadin.

Le travailleur des champs s'imagine que celui de la ville est un oisif produisant peu et vivant bien, et qu'il est plus avantageux d'abandonner la terre et de fouler le pavé de la grande cité que de continuer à végéter dans des conditions précaires. Si on ajoute à cette cause la soif de distraction de la jeunesse et l'attrait des plaisirs factices, on comprendra peut-être une des raisons qui déterminent le dépeuplement des campagnes. Mais ce n'est qu'un des facteurs du dépeuplement de la campagne ; il en est d'autres beaucoup plus sérieux sur lesquels les économistes bourgeois conservent un silence tout politique.

Le paysan est, et reste attaché à la terre et s'il l'abandonne, c'est qu'en réalité elle ne lui donne pas les avantages qu'il était en droit d'espérer. Il est excessif de déclarer que le paysan possède aujourd'hui la fortune et le bien-être. S'il est vrai

qu'une certaine portion de la paysannerie bénéficie de certains privilèges, ce serait une erreur de croire que tous les paysans sont heureux.

En réalité l'évolution économique et industrielle a été moins rapide à la campagne qu'à la ville et si le propriétaire a bénéficié du désaxage créé par la guerre de 1914, la situation du travailleur des champs, de celui qui, ne possédant rien, est obligé de louer ses bras pour assurer sa pitance, ne s'est guère améliorée, au contraire.

L'ouvrier de la terre est encore courbé sous un régime qui rappelle la féodalité et les difficultés qu'il rencontre pour s'organiser rendent plus ardue la lutte pour son émancipation. En vertu de la centralisation qui s'opère à la campagne comme à la ville, le petit paysan devient la proie du gros propriétaire, et grossit les rangs des ouvriers ne possédant rien. Convaincus qu'ils n'arriveront jamais à conquérir leur indépendance et qu'ils ne peuvent, en travaillant, arriver à se libérer, ils préfèrent abandonner un travail fatigant et peu rémunérateur, et c'est ce qui explique la surpopulation des cités et le dépeuplement des campagnes.

Cette situation présente un réel danger, car en venant s'ajouter à la population des cités, la population immigrante se jette sur le marché du travail et les maîtres de l'industrie profitent de cette concurrence que se font deux catégories de travailleurs également exploités par le même capitalisme. Pour lutter contre cet état de chose, il est indispensable que les relations plus étroites soient nouées entre les travailleurs des champs et ceux des villes. Il est d'une nécessité urgente que l'ouvrier de l'industrie fasse comprendre à son frère de la campagne, que les mensonges colportés par les agents de la bourgeoisie ont pour unique but de diviser la classe ouvrière dans son ensemble et d'arrêter son mouvement d'émancipation. Et c'est d'autant plus urgent que la révolution, unique moyen de libération sociale ne peut être efficace que par l'étroite collaboration du travailleur des villes et de celui de la campagne, et que, au lendemain d'un mouvement catastrophique, le ravitaillement des cités est subordonné au degré d'évolution du prolétariat de la terre.

Nous pensons que sur cette question les organisations syndicales et d'avant-garde ont un rôle tout tracé et qu'une intense propagande doit être, faite afin d'arrêter le dépeuplement de la campagne qui détermine de grosses difficultés pour le présent et une réelle menace pour l'avenir.

Accueil

DEPOPULATION n. f

La bourgeoisie de certains pays se désole en constatant que si le chiffre de la population ne diminue pas, il n'augmente pas cependant dans des proportions normales et naturelles et elle craint que, cet état de choses se généralisant, elle ne soit pas en mesure de trouver demain sur le marché le matériel humain indispensable à ses désirs d'impérialisme et de domination mondiale.

On a dit que la dépopulation était déterminée par la guerre, la famine et les épidémies. Cela est incontestable mais pourtant ces fléaux ne sont eux-mêmes que des effets dont il faut rechercher les causes et c'est ce que nous allons faire sans aucun esprit démagogique et en nous appuyant sur des chiffres d'une netteté qui, nous l'espérons, feront réfléchir les plus fidèles défenseurs de l'ordre bourgeois.

La cause première qui engendre la dépopulation est le capitalisme, qui, par ses accaparements, par son exploitation et la mauvaise répartition des richesses sociales, détermine la misère et par extension toutes les maladies, toutes les épidémies qui, à leur tour, provoquent dans les populations ayant atteint un certain degré de civilisation, un arrêt de la procréation. Nous savons qu'en France par exemple il meurt chaque année environ cent mille individus de la tuberculose, et nous savons également que la tuberculose n'étend ses ravages que dans les classes productrices qui sont contraintes de vivre dans des conditions d'hygiène détestable et qui n'ont pas leur suffisance de nourriture. Or, comment s'étonner que les classes pauvres se refusent à faire des enfants alors qu'elles savent que ces malheureux seront condamnés à mort par le capitalisme, et que s'ils échappent à la maladie, la guerre se chargera de les arracher à la vie.

Certains économistes prétendent que le bien-être économique du peuple n'est pas arrêté par l'ordre capitaliste et que bien au contraire les formes économiques et politiques modernes sont les plus susceptibles d'assurer à chacun le maximum de ce qui lui revient en raison de la production mondiale. Nous disons, nous, que si le peuple refuse de produire, de faire des enfants - et le « mal » n'ira qu'en s'accroissant, car aucune loi ne peut obliger des humains à procréer - c'est que le capitalisme, pour satisfaire ses ambitions et ses besoins, ne livre à la consommation qu'une partie de la production mondiale et que, si la répartition des vivres se faisait de façon normale et logique, nous n'assisterions pas au spectacle dégradant, pour une société, de la misère affreuse s'étalant à côté de la richesse et du superflu.

Nous allons essayer de démontrer par des chiffres que la population du monde aurait la possibilité de satisfaire tous ses besoins naturels si l'accaparement du capitalisme ne s'exerçait pas dans toutes les branches de l'activité économique.

La population de la terre, c'est-à-dire des cinq parties du monde, se chiffre par environ 1.750.000.000 (un milliard sept cent cinquante millions d'habitants) ; or, parmi cette population il en est une partie qui meurt littéralement de faim et qui est périodiquement victime des famines qui sévissent en certaines contrées. Cependant la production totale de ce qui est indispensable à la vie des hommes est supérieure à ce qu'ils pourraient consommer.

Durant la dernière décade, c'est-à-dire d'après les statistiques élaborées pour les années comprises entre 1915 et 1925, la production annuelle mondiale de céréales fut la suivante par tête d'habitant :

Blé.....	720 kilogrammes
Avoine.....	360
Orge.....	250
Seigle.....	250
Maïs.....	700
Riz.....	1.100
Pommes de terre...	800

En conséquence, si nous faisons le total, nous constaterons que chaque habitant de la terre pourrait se permettre de consommer 4.180 kilogrammes (quatre mille cent quatre-vingt kilogrammes) de céréales par année, c'est-à-dire une moyenne de 11 kilos par jour.

Il est évident que sur cette production de la terre, il faut nourrir le bétail qui se répartit comme suit :

Chevaux	100 millions
Bœufs	550
Moutons	500
Chèvres.....	120
Porcs.....	210
Total.....	1.480 millions

Mais si l'on considère que ce cheptel, exception faite du cheval, est, à son tour, livré à la consommation, nous ne croyons pas nous tromper en affirmant comme nous le faisons plus haut que céréales ou viande, la population mondiale a la possibilité de consommer une somme de 11 kilos de nourriture par jour et par tête. Nous ferons remarquer en passant qu'à part la pomme de terre, nous ne faisons pas état de tous les légumes et fruits qui sont récoltés de par le monde et alors se pose cette question : comment se fait-il que le peuple n'arrive pas à satisfaire ses besoins les plus élémentaires ? Aussi criminel que cela puisse sembler, le capitalisme préfère laisser des populations crever littéralement de faim que de livrer la production de la terre à la consommation. Pour maintenir des prix élevés, chaque année, des millions et des millions de quintaux de matières comestibles sont jetés, brûlés, cependant que des populations entières vivent dans la pauvreté la plus médiocre et dans

l'insuffisance la plus tragique. C'est terrible et incroyable, mais c'est pourtant ainsi. Les voilà les raisons de la dépopulation, que semblent ignorer les repopulateurs qui crient au scandale parce que le peuple ne veut plus faire d'enfants. Considérant les chiffres incontestables que nous énonçons plus haut, la bourgeoisie n'est-elle pas la première responsable de la dépopulation ?

Le Docteur Georges Drysdale dans son étude sur « La Pauvreté », reprenant l'affirmation de Malthus que « la population, quand elle n'est pas entravée, s'accroît dans une progression géométrique telle qu'elle se double tous les vingt-cinq ans », et que les moyens de subsistance ne peuvent pas s'accroître dans les mêmes proportions, cherche à démontrer dans son ouvrage que « la population est nécessairement limitée par les moyens de subsistance » et que « c'est donc une immense erreur de supposer, comme on le fait d'habitude, que les guerres, les famines, les pestes, etc., que l'histoire nous énumère, ont surtout été provoquées par les mauvaises passions des hommes ou par l'absence d'habileté industrielle. Elles résultaient principalement des instincts sexuels, et étaient absolument inévitables, puisque ces instincts n'étaient pas contenus par la prévoyance. Il naissait plus d'enfants que le lent accroissement des moyens de subsistance ne pouvait en maintenir; ainsi il fallait qu'ils disparussent d'une manière quelconque » (Georges Drysdale, La Pauvreté, p. 33).

Nous n'avons pas ici l'intention d'étudier le malthusianisme et le néo-malthusianisme qui seront traités plus loin (voir ces mots), mais les affirmations du Dr Drysdale nous semblent basées sur une erreur fondamentale. Les guerres ne sont nullement provoquées par la surpopulation du globe ou d'une de ses parties mais simplement par le désordre social consécutif à la mauvaise gérance d'une classe qui méconnaît ou continue sciemment à méconnaître les besoins collectifs et à les sacrifier à ses intérêts particuliers. Même en acceptant aveuglément ce principe malthusien que « la population quand elle n'est pas entravée, s'accroît dans une proportion géométrique telle qu'elle se double en vingt-cinq ans », le danger de la surpopulation n'est pas une menace immédiate, car les 140 millions de kilomètres carrés des continents peuvent être habités par une population dix fois supérieure à celle d'aujourd'hui ; ce qui ne ferait en réalité que 120 habitants par kilomètre carré et parce que la production actuelle de la terre, si elle était bien répartie, suffirait presque à nourrir cette population. Notons en passant que, par kilomètre carré, la population de la France est de 71 ; celle de l'Allemagne de 128 ; celle de la Belgique de 245 ; celle du Royaume-Uni de 188 ; celle de l'Italie de 124 ; celle du Japon de 187. Le capitalisme qui a entre les mains les rênes de l'économie mondiale, s'inquiète peu de l'avenir et ne cherche pas à savoir, lorsqu'il agit, si son action sera favorable ou désavantageuse aux générations futures. Il travaille en raison de ses aspirations immédiates et cela est tellement vrai que loin d'être inquiet par le problème de la surpopulation dans l'avenir, il s'inquiète de la dépopulation dans le présent.

La question de la population ne peut donc être pour le travailleur qui y est le plus particulièrement intéressé, un problème d'avenir, mais un problème d'une réalité brutale qu'il a le devoir d'étudier et de résoudre.

Pour les classes opprimées, ce n'est pas la surpopulation qui détermine l'arrêt dans la procréation, car, obligées de se livrer chaque jour aux difficultés de la vie, elles restent ignorantes des grands problèmes sociaux de l'avenir. Mais ce que les travailleurs n'ignorent pas, ce sont les charges terribles qu'occasionne la naissance d'un petit être, c'est l'esclavage qui en résulte, et la crainte de ne pouvoir satisfaire aux besoins les plus élémentaires d'une nouvelle bouche. Un enfant dans le foyer plébéien, mais c'est le salaire de la semaine qui se divise en trois ; c'est l'abandon de l'atelier ou du bureau par la maman ; en un mot c'est l'augmentation des charges et la diminution des possibilités de vie. Or, le peuple demande à vivre maintenant. Lui aussi s'éduque chaque jour un peu plus au grand livre de l'Histoire et il en a assez de l'esclavage qu'il subit depuis des siècles et des siècles ; il aspire à un peu de joie, de bonheur et de liberté. Les joies familiales lui sont refusées puisque, pour le travailleur, la famille n'est qu'une source de larmes ; alors, il cherche ailleurs et il constate que la science lui a donné le moyen d'amoinrir sa détresse ; qui donc ira le lui reprocher? Aucune loi au monde, nous le répétons, ne peut contraindre à procréer ; il est donc inutile à la bourgeoisie de se lamenter sur un état de choses qu'elle a créé, qu'elle a voulu, qu'elle a cherché, en refusant à chacun la possibilité de se nourrir et de vivre humainement.

Pour son expansion, le capitalisme a besoin présentement d'une augmentation de la population dans certaines parties du globe ; mais l'humanité qui souffre aujourd'hui des ravages occasionnés par l'intérêt du capitalisme, refuse de se livrer à une prolifération désordonnée. En agissant ainsi, le peuple travaille non seulement pour le présent mais il travaille aussi inconsciemment pour l'avenir, puisque, de cette façon, il écarte le danger de la surpopulation qui pourrait être fatale à l'humanité. Il remplit donc son rôle historique et c'est bien. Demain, lorsque les nuages se seront effacés, et que le peuple libéré des entraves qui le maintiennent dans un demi-esclavage pourra en pleine quiétude envisager l'avenir, il se penchera alors sur le brûlant problème de la « population », et la science aidant il triomphera de tous les obstacles.

Accueil

DEPUTE

Celui qui est chargé d'une députation ; qui remplit une mission au nom d'une nation ou d'un souverain.

Dans le langage courant, on désigne sous le nom de député le personnage chargé de représenter le peuple aux Assemblées législatives. En France il y a deux Chambres législatives : la Chambre des députés et le Sénat. On appelle députés ceux des membres qui siègent à la première et sénateurs ceux qui siègent à la seconde.

La Chambre des députés se renouvelle tous les quatre ans ; pour être éligible, il faut être Français et avoir 25 ans d'âge. Chaque département nomme autant de députés qu'il a de fois 75.000 habitants, il y a donc en France 626 députés dont 24 pour l'Alsace et la Lorraine. Les députés touchent un traitement de 45.000 francs par an, mais nous verrons plus loin que ce salaire n'est pas le plus clair de leurs ressources et que la place ne manque pas d'être avantageuse. La personne d'un député est inviolable. Aucun membre de l'une ou l'autre Chambre législative, c'est-à-dire député ou sénateur, ne peut être poursuivi ou arrêté, en matière criminelle ou correctionnelle pendant la durée de la session parlementaire. Seule, l'Assemblée peut permettre les poursuites par la levée de l'immunité parlementaire, mais elle ne le fait que pour des raisons exceptionnelles et très rarement.

En vertu des lois démocratiques, chacun a le droit d'être député, il suffit, pour cela, ainsi que nous le disons plus haut, d'être Français et d'avoir 25 ans d'âge ; il semblerait donc que le député est le fidèle représentant du peuple et qu'il défende, ainsi qu'il en est chargé, les intérêts de ses électeurs. Le peuple a cette croyance naïve ; et les batailles électorales sont chaudes et parfois violentes, lorsqu'il s'agit de réélire ou d'élire les candidats qui se présentent. La place est recherchée, cela se conçoit, et l'électeur naïf qui ne connaît de la politique que son côté superficiel se dispute, espérant que son candidat - qui ne peut être que le meilleur - des adversaires et qu'ainsi sortira victorieuse la politique qui lui paraît susceptible d'améliorer son sort. Pas une minute l'électeur ne suppose que le candidat puisse être un charlatan qui se moque de lui et se fiche de son bien-être et de sa liberté ; pas une minute il ne doute de sa sincérité et de son dévouement. A ses yeux, son candidat est un être sublime qui se dévoue à une cause et qui sacrifie ses propres intérêts pour soutenir et défendre ceux de ses semblables, et l'électeur se prosterne devant tant d'abnégation.

Car en effet si l'on considère la façon dont le député se présente à l'électeur, il faut reconnaître que cette fonction est pour celui qui en est chargé une source d'ennuis et de tracas. Le député, avons-nous dit, est élu pour quatre ans et touche annuellement un salaire de 45.000 Fr., ce qui fait pour une législature 180.000 francs. Cela peut paraître excessif, mais l'électeur s'est-il jamais posé cette question : à savoir combien coûte une élection? Probablement non ; car l'électeur ne pénètre pas dans le fonds de la politique et ne s'arrête qu'à la surface. Or, une élection est une bataille, et une bataille qui ne se livre pas à coup de fusils mais à coup de publicité, de propagande ; et cette bataille coûte cher. Pour réussir dans sa tentative, le candidat doit s'attacher la presse, inonder les murs d'affiches, payer des propagandistes qui travaillent le collège électoral, et cela ne se fait pas sans argent. Au bas mot, on peut dire que, de nos jours, une élection coûte au moins 100.000 Fr. Faut-il encore les posséder, car celui qui ne peut répondre à toutes les exigences publicitaires peut être certain d'être submergé par ses adversaires et en conséquence arriver bon dernier. Il ne suffit donc pas, ainsi que cela semble, pour décrocher un mandat, d'être Français et d'avoir 25 ans d'âge, mais pour être juste il faut ajouter, qu'il est indispensable de posséder 100.000 francs. Nous voyons donc que sur les 190.000 francs que touche un député, il ne lui en reste plus que 90.000, et encore nous supposons que le candidat fut élu, sinon il a purement et simplement perdu 100.000 francs. Et voilà pourquoi le peuple s'imagine que son député est un homme sincère et dévoué, car, aussi désintéressé soit-on, il est peu d'individus qui soient prêts à risquer 100.000 francs pour en gagner 90.000. Mais ce que le peuple ignore, c'est que la plupart des candidats sont patronnés par de grosses firmes industrielles et de grosses entreprises financières qui ont la faculté de jeter tout l'argent nécessaire dans la bataille, et que, une élection étant une bataille d'argent, lesdits candidats sortent toujours victorieux. Et de cette façon la finance et l'industrie ont à la Chambre des députés leur représentant direct. Ce que le peuple ne veut pas comprendre, c'est que le député n'est pas un agent politique chargé de défendre ses intérêts mais un agent commercial qui a une mission à remplir auprès des gouvernants et que cette mission consiste à arracher à l'Etat le plus possible en faveur des établissements qui l'ont placé là.

L'Etat est un gros acheteur; il dépense chaque année plusieurs milliards et chacun est avide de recevoir du Gouvernement une commande. Qui, mieux qu'un député, est capable d'arracher un ordre ou de provoquer un achat? Qui, mieux qu'un député, surtout s'il est représentant d'une grande firme d'aviation, peut pousser le Gouvernement à l'armement aérien? Il a l'air de remplir une œuvre patriotique et nationale, alors qu'en réalité il ne cherche qu'à remplir ses poches, Dans toutes les branches de la grosse industrie et de la haute finance il y a, à la Chambre, des députés qu'on a surnommés les députés d'affaires et qui forment la majorité de l'Assemblée. S'il se trouve, par hasard, parmi ces hommes, une brebis qui ne soit pas galeuse, et qui ne veuille pas se laisser contaminer, elle est bien vite écrasée par l'entourage.

Faut-il voter une loi sociale, quelque chose qui puisse être avantageux à la classe opprimée? Immédiatement se dresse toute la clique de ces hommes de paille,

qui, en chiens de garde de la bourgeoisie et du capital, s'élèvent contre les mesures envisagées, et la loi retourne dans les cartons poussiéreux des ministères, d'où elle ne sort plus jamais.

Voilà le rôle du député, qu'il remplit du reste à merveille. Nous avons dit d'autre part que la démocratie était le dernier rempart de la bourgeoisie, le député en est le fidèle soldat, et c'est un soldat qui ne livre pas bataille franchement, loyalement, mais qui use de fourberie, de mensonges et de trahison.

Quel plus bel exemple peut-il être donné des qualités morales d'un député que les élections législatives de 1924 qui feront époque dans les annales de la démocratie? Deux ans à peine après les dites élections, les élus trahissaient leurs électeurs et fléchissaient le genou devant l'homme sur lequel pèse une grande part de responsabilité de la guerre de 1914. Combien d'exemples semblables pourrait-on citer à l'actif des députés! Et cela ne suffit pas au peuple.

Il y avait, dit J.-M. Guyau, « une femme dont l'innocente folie était de se croire fiancée et à la veille de ses noces, le matin en s'éveillant, elle demandait une robe blanche, une couronne de mariée, et souriante, se parait. « C'est aujourd'hui qu'il va venir », disait-elle. Le soir la tristesse la prenait, après l'attente vaine ; elle ôtait alors sa robe blanche. Mais le lendemain, avec l'aube, sa confiance revenait: « C'est pour aujourd'hui disait-elle ». Et elle passait sa vie dans cette certitude toujours déçue, et toujours vivace, n'ôtant que pour la remettre sa robe d'espérance ».

Le peuple n'est-il pas atteint de cette même folie, plus dangereuse, hélas!, car ses espérances toujours déçues, perpétuent son esclavage et engendrent souvent des catastrophes? Il continue, malgré l'expérience du passé, à se laisser griser de mensonge, et après avoir été trompé par les blancs il se laisse tromper par les rouges, espérant encore et toujours trouver l'homme ou plutôt le Dieu qui l'arrachera à son sort misérable. Il ne veut pas comprendre que cet homme n'existe pas que personne ne peut le sortir de son esclavage et que « l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que du travailleur lui-même ».

Il vote, espérant trouver là le salut. Tout ce que l'on peut dire a été dit sur le député et sur l'électeur, et nous ne pourrions mieux faire que de citer la conclusion du vigoureux pamphlet de Octave Mirbeau à ce sujet.

« A quel sentiment baroque, à quelle mystérieuse suggestion peut bien obéir ce bipède pensant, doué d'une volonté à ce qu'on prétend, et qui s'en va, fier de son droit, assuré qu'il accomplit un devoir, déposer dans une boîte électorale quelconque un quelconque bulletin, peu importe le nom qu'il ait écrit dessus? ... Qu'est-ce qu'il doit bien se dire, en dedans de soi qui justifie ou seulement qui explique cet acte extravagant? Qu'est-ce qu'il espère? Car enfin, pour consentir à se donner des maîtres avides qui le jugent et qui l'assomment, il faut qu'il se dise qu'il espère quelque chose d'extraordinaire que nous ne soupçonnons pas. Il faut que par de puissantes déviations cérébrales, les idées de député correspondent en lui à des idées de science, de justice, de dévouement, de travail et de probité.

« Rien ne lui sert de leçon, ni les comédies les plus burlesques, ni les plus

sinistres tragédies.

« Voilà pourtant de longs siècles que le monde dure, que les sociétés se déroulent et se succèdent, pareilles les unes aux autres, qu'un fait unique domine toutes les histoires : la protection aux grands, l'écrasement aux petits. Il ne peut arriver à comprendre, qu'il n'a qu'une raison d'être historique, c'est de payer pour un tas de choses dont il ne jouira jamais et de mourir pour des combinaisons politiques qui ne le regardent point.

« Que lui importe que ce soit Pierre ou Jean qui lui demande son argent et qui lui prenne sa vie, puisqu'il est obligé de se dépouiller de l'un et de donner l'autre ? Eh bien non ! Entre ses voleurs et ses bourreaux, il a des préférences, et il vote pour les plus rapaces et les plus féroces. Il a voté hier, il votera demain, il votera toujours. Les moutons vont à l'abattoir. Ils ne disent rien, eux, et ils n'espèrent rien. Mais du moins ils ne votent pas pour le boucher qui les tuera et pour le bourgeois qui les mangera. Plus bête que les bêtes, plus moutonnier que les moutons, l'électeur nomme son boucher et choisit son bourgeois. Il a fait des révolutions pour acquérir ce droit » (Octave MIRBEAU. La Grève des Electeurs).

Et il n'y a rien à ajouter.

Accueil

DESARMEMENT n. m.

« Action de désarmer, de réduire ou de supprimer ses forces militaires », telle est la définition la plus courante du mot désarmement.

Pour nous, qui n'envisageons pas les choses et les faits de la même façon, et qui les considérons sous un angle différent, le désarmement ne peut être à nos yeux, partiel et consister en une réduction quelconque des forces militaires, mais doit, pour être effectif, entraîner la suppression totale de ces forces. Durant les années qui suivirent la signature des divers traités de « paix », mettant fin à la guerre de 1914-1918, de nombreuses conférences officielles furent organisées, et autour du tapis vert de la diplomatie, les représentants de toutes les grandes nations du monde, étudièrent ou firent semblant d'étudier le problème du désarmement. Un accord fut conclu déterminant la limite d'armements dans laquelle devaient se maintenir les nations contractantes, et on alla même jusqu'à détruire de vieilles unités maritimes, donnant ainsi au peuple l'illusion que quelque chose était fait pour le maintien de la paix mondiale. Or, il est erroné de penser, qu'une limitation, qu'une réduction des armements soit un facteur de paix et il serait faux de croire que dans les hautes sphères gouvernementales, on soit animé par le désir d'amoindrir les forces militaires des différentes nations du monde. La vérité brutale est que chaque nation est entraînée dans un formidable tourbillon créé par la guerre de 1914 et que la paix est menacée par l'intensification perpétuelle des armements. Du reste, mieux que toutes paroles, les chiffres nous fixeront nettement sur la situation respective de certaines nations et des dépenses qu'elles effectuent pour maintenir et augmenter leur puissance militaire.

Dépenses pour la « Défense Nationale » en milliers de dollars

ANGLETERRE	1913-14	1924-25
Armée		203.233
Armée et Aviation	171.468	
Aviation		64.967
Marine	247.489	252.537
Colonies		22.019

Dépenses militaires incorporées au budget civil		11.124
Total	418.957	553.880

INDES	1913-14	1924-25
Armée et Aviation	96.769	191.007
Marine	2.508	3.025
Ouvrages militaires	4.713	13.873
Total	103.990	207.905

ETATS-UNIS	1913-14	1924-25
Département de la Guerre	112.485	340.554
Département de la Marine	114.869	277.208
Total	257.354	617.762

JAPON	1913-14	1924-25
Armée	46.276	80.727
Marine	47.258	96.087
Total	98.534	176.814

ITALIE	1913-14	1924-25
Marine Militaire et Aviation	116.947	11.837
Marine Marchande	49.344	38.832
Colonies, dépenses militaires	1.881	8.459
Total	178.173	159.149

BELGIQUE	1913-14	1924-25
Budget ordinaire	14.345	25.522
Budget extraordinaire	2.354	3.538
Total	16.699	29.060

Quant à la France, son budget de la guerre qui' était en 1914 de 1.720 millions de francs, s'est élevé, en 1925, à 5.521 millions, auxquels il faut ajouter : 1.252 millions pour les dépenses du Ministère de la Marine.

Voilà donc ce qu'entendent par « désarmement » les hommes qui président

aux destinées du monde. Une fois de plus les peuples se laissent bernier par leurs dirigeants et reposent tranquilles sans s'apercevoir que le réveil sera brutal et que les mots de désarmement ne sont prononcés que pour cacher l'armature d'acier dont s'entourent les différents capitalismes internationaux.

Nous avons tracé un tableau comparatif des dépenses militaires, de différentes nations en 1914 et en 1925, et l'on pourrait nous objecter que, la valeur de l'argent ayant diminué et que celle des matériaux n'étant pas la même en 1914 qu'en 1925, il ne s'en suit pas que ce surplus de dépenses ait déterminé une intensification des armements.

S'il est vrai en effet que la dépréciation de la monnaie joue un rôle dans les dépenses formidables occasionnée par la course aux armements, il est utile de faire remarquer que l'armement s'est modernisé et que si l'on étudiait le problème superficiellement on serait également tenté de croire qu'un progrès immense s'est réalisé et que le désarmement s'opère lentement, mais progressivement. En effet, pour la France par exemple, le nombre d'officiers qui était de 32.392 en 1913, n'était plus en 1926 que de 31.622 et celui des soldats était descendu de 870.000 en 1924 à 640.000 en 1926.

Mais nous savons que les hommes, de même que les fusils et les canons, ne joueront qu'un rôle effacé, secondaire, dans les guerres futures, et qu'en conséquence, les dirigeants peuvent sans crainte sacrifier quelques cent mille hommes inutiles, et faire refondre quelques centaines de canons, sans pour cela désarmer. Ils donnent au peuple, en accomplissant ces actes, l'illusion du désarmement, et celui-ci se contente de cet artifice pendant que, dans l'ombre, on organise l'aviation et l'on fabrique des gaz qui sont les véritables armements modernes.

Voici, du reste, un document officiel, émanant de la Société des Nations, qui nous initie pleinement sur le désarmement des grandes nations et sur les procédés susceptibles d'être pratiqués au cours d'une guerre :

« Mais on peut concevoir dans l'avenir d'autres procédés tels que le lancement par avions de bombes ou autres récipients, chargés en produits nocifs, qui atteindraient les populations civiles aussi sûrement que les combattants. « Il est douteux, écrit le professeur André Mayer, que les peuples se rendent compte de la puissance de cette arme et du danger auquel elle les expose » ; et le professeur W. B. Canon, va plus loin encore, lorsqu'il déclare que : « Nous n'avons rien vu au cours de la dernière guerre, qui soit comparable aux perspectives probables de destruction des centres industriels et de massacres de populations civiles, au cas où un nouveau conflit important viendrait à se produire », « L'arme chimique, employée pendant la dernière guerre avec une intensité croissante et une efficacité indiscutable produit des effets physiologiques les plus divers. « Il n'y a pas plus de limites concevables à sa puissance, à son efficacité, à sa diversité, qu'il n'y en a à la pharmacologie ou à n'importe quelle branche de la chimie ».

« Les substances nocives employées étant d'un usage courant en temps de paix, l'arme chimique est à la disposition de toute grande puissance industrielle

possédant des usines chimiques, et cette constatation suggère aux professeurs Zanetti et Mayer, les conclusions suivantes extraites de leurs rapports :

« L'extrême facilité avec laquelle, nous dit le professeur Zanetti, ces usines peuvent être transformées, presque en une nuit, en fabriques de matériel destiné à la guerre chimique, fait naître un sentiment de crainte et de défiance vis-à-vis d'un voisin disposant d'une organisation chimique puissante ».

« Elle assure, en effet, à une puissance animée de mauvais desseins, une supériorité immense, observe à son tour le professeur Mayer. Un corps nocif, étudié en secret « et cette étude peut se faire n'importe où » fabriqué en grande quantité (et cette fabrication peut être faite dans n'importe quelle usine chimique), jeté par surprise sur une population non préparée, peut briser toute velléité de résistance ».

Du point de vue technique, il ne semble pas qu'il y ait une impossibilité à ce que les grandes cités soient attaquées au moyen de gaz toxiques par la voie des airs ou par les armes à portée de plus en plus longue existant dans l'armement des forces militaires et navales modernes. Il y a, au contraire, des raisons de croire que, dans une guerre future, l'armée aérienne sera beaucoup plus développée que dans la dernière guerre, tant au point de vue du nombre des avions que de leur capacité de transport.

« Quelque condamnable que soit une telle action, il n'y aurait pas de difficultés techniques à ce que les bombes de grande dimension, remplies de gaz toxique, soient jetées sur des centres indispensables à la vie politique ou économique du pays ennemi.

« Le gaz utilisé ne serait pas nécessairement à effet temporaire, puisque le but consisterait à gêner ou détruire le centre d'activité qui serait l'objectif de l'attaque. Le gaz moutarde, par exemple déversé en forte quantité sur de grandes villes, resterait probablement pendant longtemps sur le sol et pénétrerait graduellement dans les maisons.

« Il faut espérer qu'on trouvera un moyen efficace de protéger les populations civiles contre de tels dangers, mais Il faut admettre que le problème est difficile. La fourniture de masques à une population entière semble être presque impraticable et il reste encore à prouver que les méthodes de protection collective soient efficaces.

« En l'absence de ces moyens et sans indications préalables sur le point d'attaque, toute protection complète est impossible. De plus, les gaz toxiques lourds demeurent près du sol, même en pleine campagne pendant un temps très long. Dans une ville, il est difficile de dire le temps pendant lequel ils resteraient et persisteraient à constituer un danger.

« On pourrait dire sans doute qu'un tel développement de la guerre serait trop odieux et que la conscience humaine se révolterait contre de pareilles pratiques.

« Cela est possible, mais étant donné que, dans les guerres modernes telles que la dernière, toute la population d'un pays se trouve plus ou moins directement engagée, il est à craindre que des belligérants peu scrupuleux ne fassent pas de

différence entre l'usage de gaz toxiques contre les troupes sur le champ de bataille et l'usage de ces gaz contre les centres qui fournissent à ces troupes les moyens de se battre.

« En conclusion : constatant, d'une part, les applications de plus en plus nombreuses et variées de la science à la guerre, observant d'autre part, que le véritable danger,- danger de mort - pour une nation serait de s'endormir confiante en des conventions internationales, pour se réveiller sans protection contre une arme nouvelle, il paraît à la Commission essentiel que les peuples sachent quelle terrible menace est ainsi suspendue sur eux ».

Nous avons tenu à reproduire ce texte en son entier, car il est, dans son ensemble, non seulement un avertissement pour les peuples, mais aussi une preuve de l'impuissance dans laquelle se trouve, en 1927, cette fameuse Société des Nations, à écarter les conflits entre nations. Et de plus cet exposé nous éclaire lumineusement sur le désarmement. On comprend pourquoi certaines grandes nations ne se refusent pas à réduire leurs effectifs militaires, à détruire certaines vieilles unités navales, ne se trouvant plus en rapport avec les besoins de la guerre moderne, tout en s'organisant puissamment dans l'attente de nouvelles hécatombes.

« L'extrême facilité », dit le rapport que nous reproduisons « avec laquelle les usines peuvent être transformées, presque en une nuit, en fabrique de matériel destiné à la guerre chimique fait naître un sentiment de crainte ». Il est évident que cela complique sensiblement le problème du désarmement, que telle puissance peut paraître très faible si l'on considère le nombre de ses troupes, de ses canons, de ses navires, et être très forte au point de vue chimique.

Et, bien que, dans les cercles officiels, on parle, pour le peuple, de désarmement, il est notoire que chaque puissance du monde envisage dès à présent l'utilisation des gaz nocifs dans la guerre qui vient et cela est tellement vrai que, le 26 juillet 1926, le journal Paris-Soir publiait ce petit entrefilet suggestif malgré sa brièveté :

« Londres, 26 juillet. - Demain M. C. G. Ammon parlera à la Chambre des Communes de la guerre aérienne.

« Il demandera au gouvernement de voter une loi rendant obligatoire la possession d'un masque à gaz »,

Cette mesure est indispensable, a déclaré dans son rapport l'auteur de cette interpellation, car en cas de guerre, d'un moment à l'autre, une ville peut être anéantie par des gaz lancés par avions.

« En créant cette obligation du masque, les municipalités, à des périodes fixes, - trois ou quatre fois par an - feront passer les populations dans des chambres à gaz afin de leur bien apprendre à s'en servir (Paris-Soir) ».

Ce n'est donc pas sans raison qu'au début du mois d'août 1926, Han Ryner lançait ce manifeste à la population, afin de l'éclairer sur les dangers qui la menacent.

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme » écrit Rabelais. Mais

la science a progressé depuis et si la conscience ne se réveille pas en l'homme la science ne ruinera pas seulement l'âme.

« Si l'homme reste assez vil pour laisser faire les gouvernements, et pour obéir à ceux qui ont assez peu de conscience pour se prétendre des chefs ; s'il reste l'être discipliné qui se laisse mener en troupeaux et en armées, c'est l'humanité même qui, grâce à la science, fera hara-kiri.

« Et voici, d'après le National Zeitung de Bâle, comment le grand suicide du genre humain risque de commencer :

La guerre vient brusquement d'être déclarée. Aucune difficulté urgente, insoluble, ne semblait la rendre imminente. Au contraire, les dernières nouvelles étaient plutôt rassurantes.

La condamnation à mort de l'Europe n'est connue du Gouvernement que depuis cinq minutes. La presse n'en sait encore rien, le public non plus.

Les rues sont remplies d'une foule anxieuse excitée mais qui ne se doute rien.

Tout à coup, une odeur de violette, d'abord légère, puis insupportable, envahit les rues et les places. Déjà l'air n'est plus respirable.

Qui ne réussit pas à s'enfuir à temps - et bien peu y réussissent - devient rapidement aveugle, perd connaissance, s'effondre sur le sol et étouffe.

Le ciel est parfaitement serein, bleu, sans nuages

Aucun avion en vue.

Cependant, à quatre ou cinq mille mètres au-dessus du sol, hors de la portée de la vue et de l'ouïe, une escadrille évolue, sans pilote, sous l'action d'ondes hertziennes, et laisse couler sur le sol sa charge de gaz lacrymogène (le gaz le plus « humain ») ou de lewisite, moins agréable déjà, ou même de bichlorure d'éthyle sulfuré, le gaz moutarde, roi des poisons,

La guerre des gaz a commencé. L'action du gaz moutarde, dernier cri de la technique moderne, ne saurait être décrite en termes trop atroces. Des dix-sept espèces de gaz utilisés jusqu'ici avec succès, c'est de beaucoup la plus parfaite. C'est la mort même.

Aucun masque ne protège contre lui. Il ronge les chairs. Lorsqu'une région a été saturée par le gaz, chaque pas, chaque poignée de porte, chaque couteau à faire reste pendant des mois mortels.

Les aliments ne peuvent plus être consommés. L'eau est empoisonnée. Toute vie se trouve anéantie.

Encore deux ou trois guerres utilisant de tels progrès et il ne restera plus personne pour dire : « Je n'ai pas voulu cela » (HAN RYNER).

Est-il besoin d'ajouter quoi que ce soit? Il est évident, indéniable, que l'armement moderne, plus terrible que celui qui l'a précédé est une menace pour l'humanité et que le monde va à la ruine si les peuples ne se réveillent pas de leur torpeur. Certains prétendent que la guerre serait trop monstrueuse et qu'aucun

homme d'Etat ne prendrait sur lui la lourde responsabilité de la déclencher ; Raisonner ainsi, c'est se prêter volontairement comme « agneau pascal » et se faire indirectement un agent de destruction. Déjà en 1914, cet argument courait de bouche en bouche, et pourtant la guerre éclata et durant quatre ans et demi, ce ne furent que massacres et que ruines. Il en sera de même demain, et rien ne peut empêcher que cela soit, sinon la volonté des hommes, de ne pas se faire tuer dans un conflit d'intérêts divisant le capitalisme.

Le problème du désarmement reste entier. Il ne peut être résolu par les parlottes diplomatiques. C'est au peuple de le résoudre.

Le désarmement est intimement lié à d'autres questions et vouloir le traiter séparément est inutile. Le capital a besoin d'armements pour se défendre et l'utopie n'est pas d'espérer une société sans capital, mais justement de songer à réaliser une société capitaliste sans armements.

Nous avons, par ailleurs, tenté de démontrer quelles sont les origines des guerres (voir capitaliste et capitalisme), et nous restons convaincus qu'il n'est pas de remèdes dans l'ordre social actuel, susceptibles d'enrayer les conflits internationaux.

Et ce n'est pas une question d'hommes. Les hommes peuvent disparaître. Un conservateur peut, à la tête du gouvernement, être remplacé par un radical, un démocrate, voire un socialiste. Rien ne sera changé. Les dangers de guerre subsisteront tant que ne sera pas effondré le régime basé sur le capital. Ce qui est plus terrible, c'est que tout retard dans l'accomplissement d'une telle œuvre rend la tâche plus difficile. A mesure que nous avançons dans le temps, le capitalisme s'organise plus puissamment, et la faiblesse des classes opprimées s'agrandit également en raison directe de la force du capital. Demain il sera trop tard, les peuples seront réduits à l'esclavage et toute tentative de révolte deviendra inutile.

La révolution n'est pas seulement une question d'individus, elle est aussi et surtout une question d'événements, mais faut-il encore que les hommes sachent profiter de ces événements et ne pas les laisser passer en restant inactifs.

Au lendemain de la boucherie, lorsqu'en 1918 les hommes d'Etat des nations belligérantes furent obligés, faute d'hommes et d'argent, d'arrêter le massacre, le peuple avait entre les mains tous les outils nécessaires pour se libérer une fois pour toutes de tous ses maîtres, de tous ses parasites. Pendant quatre ans, il avait su se sacrifier pour une cause qui n'était pas la sienne, mais il n'eut pas le courage d'user de ses armes contre ses véritables ennemis. Il avait la possibilité d'organiser sur les ruines sanglantes de la guerre une société de bonheur et d'harmonie, il ne l'a pas voulu et il rendit ses armes avec la même inconscience qu'il les avait reçues.

Le capitalisme eut peur un moment. Mais aujourd'hui, tout danger immédiat étant écarté, il organise sa défense en usant d'armes d'élite, mises entre les mains d'individus lui appartenant et en qui il peut avoir toute confiance.

Il n'est pourtant pas possible que l'humanité se détruise ainsi. Si le capitalisme sent sa fin prochaine, il n'hésitera pas à tenter l'impossible pour entraîner avec lui toute l'humanité. « Périssent le monde entier » s'il ne doit pas vivre,

lui. Voilà où nous en sommes, et notre conclusion est et reste toujours la même. Y en a-t-il une autre? Nous ne le pensons pas.

Le capitalisme est un facteur de désagrégation, de destruction, et l'humanité a besoin d'être construite sur de nouvelles bases. L'autorité a fait ses preuves, et il a été démontré suffisamment, qu'elle n'engendre que la misère et la ruine. Que reste-t-il alors ? « La liberté ».

Remontons à la source, plongeons le scalpel dans l'origine du mal, et le désarmement s'opérera, dans le domaine physique et moral pour le plus grand bonheur de l'humanité régénérée.

- J. CHAZOFF.

Accueil

DESARROI n. m.

Désordre, confusion. Etre dans un grand désarroi, c'est-à-dire être troublé, ne pas savoir comment sortir d'une situation difficile. Depuis la guerre de 1914, les Etats du monde sont dans le désarroi et ne peuvent retrouver leur équilibre. Cela se conçoit facilement lorsque l'on n'est pas nourri au lait démocratique et que l'on considère les choses dont on est entouré avec un peu de logique et de raison. Ce sont les formes des sociétés modernes qui engendrent le désarroi social et malgré qu'au sens bourgeois on ait fait du mot anarchisme le synonyme de désordre, il semble bien que la réalité soit là pour démontrer que l'ordre n'est pas une des qualités des Sociétés bourgeoises. Le désarroi social est dû à la mauvaise gérance de la société sacrifiés aux intérêts particuliers. Les sociétés modernes ne vivent que par la force de l'habitude, par la vitesse acquise, par la routine, et sitôt qu'un accident vient arrêter le cours normal de leur vie, elles sont désemparées et perdues. C'est que les fondations des sociétés capitalistes ne sont pas aussi solides qu'on se plait à l'affirmer. Les apparences sont trompeuses et on s'en rend compte parfois, lorsque l'on constate les tâtonnements des hommes qui ont la charge de diriger la vie publique et l'incertitude dans laquelle ils se trouvent.

Cependant la société capitaliste trouve de nombreux architectes qui cherchent à consolider les bases de la société bourgeoise afin d'en retarder l'écroulement. Il appartient aux hommes sensés et courageux d'avoir la vision nette et précise des nécessités sociales, et de profiter de ces périodes de désarroi intense pour empêcher que l'on rafistole la vieille bâtisse qui nous abrite si mal depuis des siècles. C'est dans le désarroi du capitalisme qu'il faut jeter les bases de la maison neuve que nous bâtirons demain.

Accueil

DESASTRE n. m.

Le désastre est un grand malheur, une calamité qui s'abat sur une population. Il y a des désastres devant lesquels l'homme est impuissant ; il ne peut que les enregistrer et chercher à en amoindrir les effets ; ce sont ceux d'ordre naturel tels les tremblements de terre, les éruptions volcaniques etc. ... qui sont provoqués par des causes indépendantes de la volonté humaine. Il semblerait que ces calamités qui sont la source de tant de deuils ne sont pas suffisantes à l'humanité, et que celle-ci déchaîne des désastres comme par plaisir. Les guerres, les famines, sont des désastres que l'homme pourrait éviter et qui ne sont dus qu'à l'ambition, la lâcheté, l'ignorance et la bêtise des individus. Contre ces derniers nous pouvons beaucoup ; si, en notre vingtième siècle, nous assistons encore à de terribles catastrophes et si le monde est déchiré, c'est que l'esprit de fraternité n'a pas encore suffisamment pénétré l'individu, et que celui-ci n'est pas assez éduqué pour mettre fin aux désastres dont il est la victime mais dont il porte toute la responsabilité.

Il faut espérer que les progrès de la science permettront bientôt à l'homme de dompter la nature et d'enrayer ses méfaits et que l'éducation lui fera comprendre que l'entraide et la solidarité peuvent et doivent mettre un frein à la férocité de certains qui provoquent des désastres sociaux, pour en tirer des honneurs et des bénéfices.

Accueil

DESAVEU n. m.

Action de désavouer ; faire un désaveu de ses doctrines, c'est-à-dire, rétracter ce que l'on avait avancé précédemment, En matière politique, les cas de désaveu sont assez fréquents et sont le plus souvent déterminés par l'intérêt, mais parfois le désaveu est déterminé par la tyrannie exercée par les puissants du monde sur leurs sujets. Il y a des cas de désaveu qui sont devenus célèbres. Tel est celui de Galilée, le célèbre astronome du XVIème siècle qui déclara que la terre tournait alors qu'en vertu de la doctrine chrétienne toute puissante à cette époque, il fallait soutenir qu'elle était immobile. Galilée fut cité à Rome devant le tribunal de l'Inquisition et sous la menace d'être exécuté, il se rétracta. Il fut contraint de faire abjuration de ses « erreurs » agenouillé, et les mains sur l'évangile.

On raconte qu'en se relevant, il ne put cependant se contenir et prononça tout bas ces mots : *E pur si muove* (Et pourtant c'est la terre qui se meut). Plus tard, le grand Voltaire, pour échapper aux tracasseries et aux persécutions des autorités, fut également obligé de désavouer plusieurs de ses ouvrages, et même de nos jours, malgré la science et la philosophie qui ont fait de si puissants progrès, on est encore attaché profondément aux préjugés d'hier et des hommes se désavouent pour éviter la souffrance ou l'impopularité.

Certes, quelles que soient les raisons qui déterminent le « désaveu », celui-ci est regrettable, sinon blâmable : mais il faut parfois être indulgent et comprendre que l'homme n'est qu'un homme, et qu'il ne peut pas toujours résister à la tyrannie. C'est en soi-même qu'il faut puiser la force indispensable pour défendre toujours ce que l'on croit être la vérité et en unissant nos efforts lutter contre les erreurs que les puissants du monde ont toujours intérêt à propager.

Accueil

DESERT n. m.

Ce qui est très peu fréquenté, peu peuplé. Une contrée déserte ; une maison déserte.

On a donné le nom de désert aux régions déprimées et soumises à une sécheresse à peu près continue. Il en résulte naturellement pour ces régions une absence presque totale de végétation. Les principaux déserts du monde sont le Sahara, le Kalahari, l'Arabie Pétrée, le Gobi et le Colorado. Le Sahara est fait de dunes de sables et de plateaux pierreux et est parsemé de rares oasis ; il est habité par des Maures, des Touaregs et des Tibous qui sont en grande partie des populations nomades. Il a une longueur de 5.000 kilomètres et une largeur de 1.400 kilomètres environ. C'est le désert par excellence. Les Egyptiens étaient arrivés à en fertiliser certaines parties par irrigation ; mais, depuis l'écroulement de la civilisation égyptienne, la culture y est absolument abandonnée. Le Kalahari, de beaucoup moins important que le Sahara, est un désert de l'Afrique méridionale. Il est couvert d'une végétation buissonneuse et est habité par les Betchouanas, appartenant aux tribus cafres du Sud de l'Afrique. L'Arabie Pétrée est la partie centrale de l'Arabie, et forme un immense plateau pierreux et désert où règnent une chaleur effrayante et une sécheresse absolue. Heureusement pour ce pays que ses côtes sont particulièrement fertiles, et que l'on y récolte en abondance le café, le coton, la canne à sucre, etc., etc..... Le Gobi est un grand désert de la Mongolie qui s'étend entre la Sibérie et la Mandchourie, et son climat est inégal. Quant au Colorado, c'est une contrée de l'Amérique du Nord qui contient d'importantes richesses minérales, mais qui est presque totalement inhabitée.

Accueil

DESERTER verbe

Action qui consiste à abandonner un parti, une lutte, une bataille. Le mot est employé surtout dans le langage courant, pour qualifier l'acte du militaire qui abandonne sans en avoir obtenu l'autorisation, le poste qui lui a été confié. En période de guerre et dans tous les pays, la désertion devant l'ennemi est punie de la peine de mort ; en temps de paix les peines sont un peu plus légères, mais la désertion est toujours réprimée avec férocité par les tribunaux militaires. Toute répression est arbitraire et inopérante mais on ne peut concevoir une condamnation plus illogique que celle qui frappe le déserteur. Il y a en effet peu de jeunes gens qui soient attirés par la carrière des armes, en conséquence, c'est par la contrainte qu'on les oblige, dès qu'ils ont atteint un certain âge, d'accomplir une période de service militaire. Comment s'étonner que, parmi eux, il s'en trouve qui, au bout d'un certain temps, abandonnent la caserne pour recouvrer leur liberté? C'est sans leur volonté qu'on les a embrigadés dans les régiments ; c'est sans tenir compte de leurs opinions, de leurs désirs, de leurs aspirations qu'on les a emprisonnés à la caserne ; ils n'ont rien promis, on ne leur a rien demandé. Est-ce vraiment « déserteur » que de se refuser à accomplir un acte, un geste qui nous répugne, que de ne pas se prêter à un travail que l'on juge inutile, à une fonction que l'on estime criminelle?

Celui qui de sa propre volonté, en pleine possession de ses facultés, conscient de ce qu'il fait, embrasse une carrière et abandonne celle-ci au moment du danger, est méprisable, et, en vertu de la morale et des lois bourgeoises, on comprendrait encore la répression qui s'exercerait contre lui. Mais le malheureux que l'on numérote comme du bétail sans tenir compte de sa être blâmable lorsqu'il quitte un poste qu'il n'a pas demandé. Même dans les pays où le service militaire n'est pas obligatoire et où le recrutement est volontaire, le soldat est excusable lorsqu'il déserte. Il est excessivement rare qu'un homme s'engage par amour de l'armée ; très souvent il y est poussé par la misère et la famine ; on fait miroiter à ses yeux le bien-être dont il sera entouré lorsqu'il aura revêtu l'uniforme et ce n'est qu'à l'expérience qu'il se rend compte de son erreur.

Déserteur est un crime, lorsque librement on a décidé de participer à une lutte que l'on juge noble et belle, ce n'en est plus un lorsque l'on est entraîné dans une organisation qui est une plaie sociale et qui concourt à la ruine de l'humanité. Il n'appartient cependant à personne de conseiller à un jeune homme de déserteur. La désertion n'est du reste qu'un pis-aller et le déserteur un accident ; ce n'est pas cela qui peut transformer la société. La désertion est un geste de révolte individuelle et

la société ne peut être transformée que par la révolte collective. Refuser collectivement de se prêter à la sinistre comédie du militarisme peut seul produire des effets. Mais cela suppose un certain degré d'éducation sociale à laquelle les hommes ne sont pas encore arrivés. L'action de déserteur, lorsqu'elle est déterminée par des raisons d'ordre social, suppose une énergie et un courage incontestable car le déserteur s'expose à une vie de souffrance et de misère. L'exil est loin d'être une source de joies et l'homme qui accepte cette extrémité se prépare bien des ennuis. De nos jours, les diverses nations du monde s'entendent à merveille sur la question des déserteurs et à la moindre incartade ils sont reconduits à la frontière et livrés à la police de leur propre pays. Il est cependant des jeunes gens qui aiment mieux affronter les risques et les difficultés de la désertion plutôt que de se courber durant un temps déterminé devant les volontés ridicules du militarisme. Il n'y a qu'un remède, un seul, pour se libérer de toutes ces contraintes qui empoisonnent l'existence humaine. Il y aura des déserteurs, tant qu'il y aura des armées et des armées tant que le capitalisme ne sera pas aboli. C'est la cause du mal qu'il faut attaquer si nous voulons en détruire les effets.

Accueil

DESHERITES (les)

« Personnes dépourvues de certains biens que les autres possèdent ». C'est la définition qu'on peut dire « classique ». Les autres? Qui sont-ils ces autres? Dans une société où le bien-être est le produit de la rapine et du vol, « les autres » ne peuvent être que la minorité possédante, vivant sur le travail d'autrui et accaparant la plus grosse partie de la richesse sociale. Les déshérités sont donc ceux qui ne possèdent rien, ne posséderont jamais rien et, durant toute leur existence, mèneront une vie d'esclaves.

Ils n'ont rien ; et comment auraient-ils quelque chose, les déshérités, puisqu'ils viennent au monde dans la misère, et que leur unique héritage est la pauvreté? Personne ne peut leur léguer un peu de bonheur et de bien-être, qui sont le privilège des riches et qui se transmettent avec la fortune, de père en fils. Acquérir ce bien-être est chose impossible aux déshérités, car la fortune et la richesse ne sont pas les fruits du travail et de l'économie, mais de la roublardise et de l'exploitation.

Le déshérité, c'est le prolétaire qui du matin au soir est obligé de se soumettre à la pénible loi du travail capitaliste et n'a aucune espérance de voir son sort s'améliorer dans les cadres de la société bourgeoise. Et, après une vie de labeur, lorsque, vieux et fatigué, il est incapable de fournir sa part de travail au capitalisme, son unique ressource est le bureau de bienfaisance ou l'hospice, ce qui est la même chose : la misère.

Et encore, parmi cette grande majorité d'exploités, de déshérités, sacrifiés à la soif de jouissance d'une minorité oisive, il y a à faire des classifications. Il est des individus plus malheureux les uns que les autres et qui traînent péniblement une vie de paria. Le travailleur a encore cette satisfaction de retrouver le soir autour de la table familiale, la femme et les bambins qui lui font oublier un instant les soucis de la lutte quotidienne et lui donnent le courage nécessaire pour reprendre le lendemain le collier de misère ; il jouit parfois des mille petits riens qui rendent supportable la vie de l'exploité ; il participe à l'action qui doit lui apporter sa libération sociale ; la vie est rude mais il se nourrit de cette espérance, qu'un jour son sort, qui est intimement lié à celui de ses semblables, s'améliorera. Hélas! Il est des individus, descendus au dernier degré de l'échelle sociale, qui n'ont ni travail, ni famille, ni foyer, ni amis et qui traînent leur misère derrière eux, ayant à jamais perdu l'espoir d'un changement dans leur vie. Ce sont des morts-vivants habitant

des taudis ou couchant sous les ponts et qui n'ont même plus la force de se révolter contre une société qui les soumet à un tel état de chose. Ils vivent de la charité publique, si toutefois on peut appeler vivre, cette végétation toute physique ; ils n'ont aucun but ; ils vivent par instinct de conservation, sans savoir pourquoi, ni comment.

Ce sont des exceptions, diront les défenseurs du régime bourgeois. Hélas non ! Ce ne sont pas des exceptions et si, dans les pays occidentaux, la misère brutale et atroce est cachée par la bourgeoisie, il existe des contrées entières où les dés hérités meurent littéralement de faim, sous l'œil indifférent du capitalisme.

M. René Maran qui milite activement en faveur de ses frères noirs, nous initie à la misère de ces dés hérités, soumis à un régime abject en Afrique Equatoriale française. Au sujet de la construction de la voie ferrée Congo-Océan, voici ce qu'il écrivait :

« Pendant tout 1925, on a assisté au drame suivant : du Tchad, de l'Oubangui, du Bas-Oubangui et du Moyen Congo, des Saras, des Yakomas, des Bandas, des Bakongos, tous gens solides, avaient été, par voie fluviale, acheminés sur Brazzaville, et de Brazzaville sur les chantiers où l'on travaillait à la voie ferrée.

« Il est hors de doute que l'on aurait dû descendre en même temps, et par le même vapeur, les travailleurs et leurs vivres. Il n'en a rien été. Saras, Bandas, Bakongos et Yakomas, étaient d'abord expédiés sur Brazzaville. Suivaient leurs vivres à deux ou trois semaines d'intervalle.

« Aussi, par manière de protestation, ces malheureux crevaient-ils affamés. Entre février et septembre 1925, la mortalité par dénutrition a été effroyable ... Sur certains chantiers, à différentes reprises, les manœuvres noirs sont restés quatre jours sans manger, sur d'autres leur ration était infime. On ne distribuait par exemple, aux Saras, gros mangeurs de mil, que de ridicules portions de manioc.

« Cette pénurie de vivres, ce rationnement inintelligent, cette criminelle imprévoyance de la haute administration, ont produit tous les résultats qu'ils devaient produire. Les contingents envoyés fondaient à vue d'œil. L'un de ceux-ci qui s'élevait à trois cent cinquante individus à son arrivée à Brazzaville, n'en comprenait plus, au bout de trois mois, que soixante-neuf. TOUS les autres étaient morts » (René MARAN). Le fait signalé par René Maran est assez fréquent et se reproduira encore, car il n'est qu'un effet du régime qui considère comme normal que des hommes crèvent de faim, cependant que des milliers de tonnes de vivres sont inutilisés ; il n'y a donc pas à s'en étonner outre mesure. C'est l'indignation qui devrait s'emparer de l'individu animé d'un peu de sentiment à la lecture d'une telle barbarie. Ce qu'il y a de terrible, c'est que les populations ouvrières se rendent complices bien souvent des actes de la bourgeoisie et de ses représentants.

Qui donc ignore les souffrances du peuple irlandais, assujéti à l'impérialisme britannique et qui, depuis le XII^{ème} siècle, lutte pour son indépendance ? C'est toute la population de l'Irlande qui est dés héritée et qui se bat pour conquérir sa liberté ; il en est de même des nombreuses populations des Indes qui

sont honteusement exploitées par la perfide Albion. Or, le peuple anglais, qui bénéficie dans une certaine mesure de cette indigne exploitation, n'élève pas la voix en faveur de son frère indigène.

En Amérique c'est toute la population noire des Etats-Unis qui est victime des préjugés de race et de couleur, qui est martyrisée et soumise à des vexations quotidiennes de la part de la population blanche, et le travailleur américain ne dit rien, et se prête à ces manœuvres déshonorantes pour un homme qui se prétend libre.

En Bulgarie, en Roumanie, ce sont les juifs qui souffrent des pogroms organisés par le gouvernement pour éloigner le peuple de la lutte de classes qui est la véritable lutte pour l'émancipation des hommes. Et il en est ainsi partout. Le monde regorge de déshérités, alors que l'humanité pourrait être heureuse, si les hommes voulaient comprendre enfin la cause de leur souffrance.

Nous avons dit par ailleurs que la philanthropie ne pouvait rien contre la misère humaine ; mais qu'elle entretenait plutôt un état de chose qui n'est que la conséquence d'une mauvaise organisation sociale. Il n'y a que l'union de tous les déshérités qui peut changer la face des choses. La misère ne disparaîtra qu'avec la richesse, mais ceux qui détiennent la richesse entendent la défendre avec la dernière énergie. C'est pourquoi la révolution est l'unique moyen dont disposent les déshérités, pour détruire une organisation sociale élaborée sur des erreurs séculaires, et la remplacer par une société où la solidarité sera le lien de fraternité universelle.

Accueil

DESHONORER verbe

Oter l'honneur, avilir quelqu'un. « Se déshonorer : perdre son honneur ». Le déshonneur est toujours relatif à la conception que l'on se fait de l'honneur ; or, il y a des gens qui ont une conception particulière ou erronée de ce qu'est l'honneur et qui se trouvent déshonorés pour des causes et des raisons différentes. Une jeune fille se trouvera déshonorée parce que, sans être liée par les liens du mariage légal, elle aura cédé aux désirs de son amant, alors que telle autre plus consciente et plus logique ne se considérera pas amoindrie par l'accomplissement d'un acte naturel. Le souteneur, déchet social, qui vit de la prostitution de la femme, et qui accepte que sa compagne se livre contre argent au passant inconnu, se juge offensé si cette dernière se permet d'entretenir gratuitement des relations sexuelles pour satisfaire ses désirs, et se considèrerait déshonoré s'il ne lavait pas dans le sang cette incartade aux lois de prostitution ; il en est de même pour le mari « trompé » qui va laver son déshonneur en tuant l'amant de sa femme. Il y a donc autant de conceptions du déshonneur que de l'honneur, et nous savons qu'en bien des cas l'honneur est un préjugé qui puise sa source dans l'ignorance. Que de parents se croient déshonorés parce qu'à l'âge de vingt ans, leur fils s'est refusé de répondre à « l'appel du pays » pour accomplir son service militaire, et que de gens se croient déshonorés par le jugement des hommes, et pourtant ! En notre siècle d'exploitation ce sont les plus coupables qui sont à l'honneur.

La bourgeoisie pense déshonorer le travailleur en le jetant en prison ; cependant « la puissance souveraine peut maltraiter un brave homme, mais non pas, le déshonorer » (Voltaire).

Pour nous, Anarchistes, qui devons avoir de l'honneur une conception différente de celle du commun, nous pensons que le déshonneur n'est pas subordonné aux jugements des moralistes ou des magistrats, mais qu'il est inhérent à une mauvaise action commise.

Tout acte qui a pour but le bien-être de l'humanité, tout ce qui ne nuit pas à son prochain sous quelque forme que ce soit ne peut être déshonorant. Au contraire tout ce qui nuit à la marche en avant de la civilisation, tout ce qui s'oppose au progrès et à l'évolution du genre humain peut être considéré comme déshonorant. Le policier qui arrête le militant ou l'ouvrier au cours d'une grève ou d'une manifestation est déshonoré à nos yeux et non sa victime, et c'est lui pourtant qui est couvert par la loi et qui sort légalement glorifié de l'aventure. La répression en

ce cas est déshonorante pour celui qui l'exerce et non pas pour celui qui la subit. La loi bourgeoise qui entend; veiller à l'honneur de la société est un tissu de contradictions. Tel homme, pour une raison quelconque, parce qu'il y trouve un certain intérêt physique ou moral, supprime un de ses semblables ; l'acte est mauvais en soi, et cet homme est déshonoré. Supposons que ce même homme, en période de guerre et sans aucune raison, simplement parce qu'il y est contraint et forcé, supprime plusieurs de ses semblables ; il est l'objet de l'admiration publique et recevra les honneurs et les félicitations de ses supérieurs.

Notre conception de l'honneur n'est pas si complexe. Pour nous, chacun est libre de faire ce qui lui plaît, à condition de ne pas entraver la liberté de son prochain. C'est la base de tout l'honneur anarchiste. Il en découle nécessairement certaines obligations sociales que nous devons avoir à cœur de respecter. Luttant contre toutes les tares, tous les vices, toutes les erreurs inhérentes à la Société bourgeoise, nous ne nous considérons pas comme déshonorés par les assertions mensongères et les crimes que l'on nous impute. Nous avons conscience d'être dans la vérité et l'honneur pour nous est de poursuivre notre travail et notre lutte jusqu'à la complète libération du monde.

Les Anarchistes n'ont que faire de cet honneur militaire qui est une source de larmes et de crimes ; et, loin de se considérer comme déshonorés lorsqu'ils refusent de participer à un massacre quelconque, ils pensent au contraire accomplir une belle et noble action que tous les hommes auraient intérêt à prendre en exemple. Ils ne se jugent pas déshonorés lorsqu'ils refusent de se prêter aux comédies du mariage légal, ils savent leurs droits et ils connaissent leurs devoirs, et n'ont pas besoin de l'autorisation d'un officier d'état civil pour accomplir un acte qui ne regarde que les intéressés ; ils se moquent de l'honneur civique, tel que le conçoivent les fidèles défenseurs des régimes d'autorité et leur honneur consiste à travailler au bonheur de l'humanité qu'ils espèrent un jour réaliser.

Accueil

DESIDERATUM

Mot emprunté au latin et dont la signification littérale est : « désiré » ; au pluriel : « desiderata ».

Dans le domaine scientifique ce mot s'emploie pour signaler toutes les parties d'une science qui n'ont pas été traitées et dans laquelle on désire voir s'exercer des recherches, mais il est entré dans le langage courant et au sens populaire sa valeur s'est étendue.

Dans le domaine social ce mot s'emploie fréquemment pour signaler les désirs d'une collectivité. « Le député présente à l'Assemblée les « desiderata » de ses électeurs » ; la délégation syndicale présente à un patron les « desiderata » des travailleurs. Ce mot est donc synonyme de désirs, et dans le domaine social il marque la volonté du mandant d'aboutir à un résultat et de mener la lutte pour obtenir satisfaction.

Le desideratum de la classe ouvrière est la disparition de l'exploitation de l'homme par l'homme, source de toutes les misères et de tous les abus sociaux.

Accueil

DESILLUSION n. f.

Etat de celui qui a perdu ses illusions. Il existe des gens, et ils sont des plus nombreux, qui passent leur existence loin de la terre sur laquelle ils reposent et vivent dans un songe sans cesse renouvelé. Leur conception de la vie étant étayée sur une erreur, ils attendent toujours des réalisations qui ne se matérialisent jamais et leurs illusions s'envolent avec la même rapidité qu'elles ont été conçues. Ce sont les éternels désillusionnés. A peine se sont-ils rendu compte de la fragilité et de l'irréel de leurs espérances, qu'ils élaborent de nouveaux châteaux de cartes emportés à leur tour par le vent de la vie, et ce perpétuel jeu d'illusions et de désillusions en fait des êtres incomplets et incapables de s'armer pour la lutte sociale. Sébastien Faure, je crois, nous conte dans une de ses œuvres l'histoire de cet amant de l'absolu qui se maria un jour, croyant avoir rencontré la femme idéale, la femme telle qu'il l'avait imaginée dans ses rêves. Ce fut pour lui une désillusion lorsqu'il s'aperçut que sa compagne était semblable à toutes les compagnes, et l'abandonnant, il en prit une seconde qui lui apporta les mêmes désillusions, puis une troisième et toujours ses espérances déçues donnaient naissance à d'autres espérances, mais jamais il ne trouva le bonheur matrimonial.

C'est dans toutes les branches de l'activité humaine que cet homme se rencontre, car l'humanité est incomprise de la grande majorité des individus. L'homme attend encore des forces occultes des bienfaits et des améliorations ; il s'imagine qu'en dehors de lui il existe quelque chose qui peut concourir à son bien-être et à son bonheur et il se forge des illusions que la brutalité de l'existence et de la réalité s'empresse de détruire. L'inconstance qui en résulte rend plus pénible le travail de ceux qui, éclairés à la lumière des faits, restent dans le droit chemin, ont une conception exacte de ce qu'est la lutte pour la vie et, loin de se nourrir de chimères, veulent trouver en eux la force et la puissance indispensables à la transformation sociale du monde.

L'humanité est ce que la font les individus. Les hommes ne sont pas mauvais mais sont rendus méchants par l'organisation d'une société gérée en dépit du bon sens par une poignée d'individus auxquels la grande majorité a légué ses pouvoirs. Pendant des siècles le monde a été dirigé par les autocraties, sans que le peuple comprenne que la forme autocratique était contraire à ses aspirations, à ses désirs et à ses besoins, et lorsque convaincu de son erreur, il s'est attaqué aux institutions qui en découlaient, il s'est laissé illusionner par une nouvelle erreur : le parlementarisme démocratique. Si à une illusion a succédé une autre illusion, la

désillusion ne devait pas tarder à en être la conséquence logique, et l'on se rend compte à présent que la démocratie est impuissante à résoudre un problème qui est cependant bien simple, mais dont on se refuse à accepter comme exacte la solution présentée par le communisme libertaire.

Il coule de source que toute illusion étant le fruit de l'erreur et de l'ignorance, il arrive fatalement qu'elle s'écroule, et c'est ce qui fait dire à Pascal que « la vie humaine n'est qu'une illusion perpétuelle ». Pas pour tout le monde cependant. Devant les misères de l'humanité, il est des philosophes et des moralistes qui prétendent qu'il est criminel de dessiller les yeux de l'ignorant et qu'il est préférable de le maintenir dans son erreur : ils affirment que l'illusion est un facteur de joie et qu'elle est une compensation à la souffrance et à la douleur. Cela nous amènerait à conclure que le mensonge est préférable à la vérité, ce qui est ridicule en soi, et qui est la négation de tout progrès et de toute évolution. Nous pensons au contraire, que plus l'illusion est grande, plus le réveil est brutal, pénible et douloureux et qu'en conséquence il est un devoir auquel l'homme social doit s'attacher : c'est d'effacer les fantômes qui peuplent le cerveau de ses semblables.

Lorsque l'on aura détruit toutes les illusions du peuple, il n'y aura plus de source de désillusions et l'humanité avancera à pas de géants.

Il arrive parfois que les hommes d'action, devant l'étendue du chemin à parcourir, devant les préjugés qui gouvernent encore le genre humain, s'imaginent également que c'était un beau rêve qu'ils avaient fait lorsqu'ils pensaient rénover l'humanité. Ils se laissent, eux aussi, envahir par la désillusion. Il ne le faut pas. Il faut prendre l'humanité telle qu'elle est en notre siècle, rechercher les causes déterminantes de son activité, en analyser les effets et l'on se rend bien vite compte que ce n'est pas une illusion d'apercevoir dans le lointain la réalisation de nos espérances. Chaque jour amène une transformation, aussi minime soit-elle, à l'organisation sociale des individus. De l'homme sociable dépend tout l'avenir. Il est donc nécessaire que le plus grand nombre d'individus soient rendus sociables, c'est-à-dire débarrassés de toutes les illusions qui peuplent leur esprit. C'est à cette tâche que doivent se livrer les révolutionnaires sincères. La raison et la logique prendront alors la grande place occupée encore de nos jours par le rêve, et les désillusions disparaîtront, effacées par une réalité harmonieuse et positive.

Accueil

DESINTERESSEMENT n. m.

Oubli, sacrifice, abnégation. « On trouve l'intérêt presque partout, le désintéressement presque nulle part » (Boiste). Le désintéressement est la qualité de l'homme probe et sincère qui n'accomplit pas une action pour en tirer un bénéfice particulier et qui n'envisage que le but de cette action. Malheureusement le désintéressement est de plus en plus rare et les hommes sont tiraillés par de basses questions d'intérêts ; ils se déchirent et se tuent pour de l'argent et ce qu'il y a de plus terrible, c'est que certains d'entre eux, les plus forts et les plus puissants, entraînent dans leurs disputes sanglantes des populations innocentes et étrangères à leurs intérêts. Il n'y pas seulement le désintéressement d'argent, qui doit être considéré comme une qualité ; il y a aussi le désintéressement politique et social qui peut être considéré comme une faute. Il existe un nombre incalculable de gens qui ignorent totalement ce qui se passe à travers le monde et qui sont tout étonnés le jour où ils sont entraînés dans une catastrophe. Ils se désintéressent totalement de toute question qui semble ne pas exercer d'influence immédiate sur leur vie quotidienne sans comprendre qu'ils ne peuvent pas être étrangers à l'action politique, économique et sociale de la collectivité. Ce désintéressement-là est de l'égoïsme, car celui qui s'en réclame n'aspire qu'à ne pas être troublé dans son existence monotone, et, par sa passivité, il permet aux aventuriers de toutes catégories d'exercer leur pouvoir au détriment de la grande masse des asservis.

S'il est bon et beau d'être désintéressé au point de vue financier, il n'est pas moins utile et nécessaire d'être intéressé au point de vue social et de rechercher les causes de toutes choses. L'anarchiste doit apprendre pour savoir et connaître et pour associer à l'abnégation de soi l'intérêt pour tout ce qui touche ses semblables.

Accueil

DESINVOLTURE n. f.

Tournure pleine de grâce, d'aisance ; allure dégagée. Avoir de la désinvolture dans ses gestes, dans ses mouvements. Un individu désinvolté est un personnage dont la « liberté » frise parfois l'inconvenance et dont les actions sont souvent choquantes. Sous le masque de la franchise, la désinvolture cache généralement de la sécheresse de cœur et de l'égoïsme. C'est avec désinvolture, c'est-à-dire avec un laisser-aller complice et coupable que les hommes d'Etat livrent les pays qu'ils dirigent aux gros potentats de la finance et de l'industrie, et qu'ils mettent toutes les forces actives des nations au service d'une classe de privilégiés. C'est à la désinvolture des politiciens, qu'il ne faut pas prendre pour de la franchise, qu'est due la guerre maudite qui dura quatre ans et demi et fit périr plusieurs millions d'hommes, et c'est encore cependant avec désinvolture que ces mêmes politiciens responsables de la tragédie de 1914 se présentent devant le peuple. N'est-ce pas là une inconvenance n'ayant d'égales que la bêtise et la lâcheté des masses populaires qui ne trouvent pas en elles la force de se révolter devant un tel sans gêne, et de chasser les mauvais bergers qui, depuis des années et des années, les trompent et les grugent ?

On constate avec peine que les opprimés acceptent leur sort comme une fatalité et ne sont pas moins désinvoltés que ceux qui les dirigent ; il semblerait qu'ils ne peuvent rien contre tous les fléaux qui se sont abattus sur eux et contre ceux qui les menacent encore, Pourtant ce sont eux les premières victimes de toutes les catastrophes sociales inhérentes au régime capitaliste. si le monde ne veut pas se laisser engloutir dans le sang et dans la ruine, que les peuples se décidassent à envisager l'avenir avec un peu moins de désinvolture.

Accueil

DESISTEMENT n. m.

Action de se désister, de se départir, de renoncer à quelque chose que l'on désirait et pour laquelle on a formulé une demande ou commencé une action. Juridiquement le désistement est l'acte par lequel une partie, engagée dans un procès, retire la demande qu'elle avait formée ; elle est dans ce cas, soumise au paiement de tous les frais occasionnés par la procédure. On appelle aussi désistement en langage électoral, l'action qui consiste à retirer sa candidature au bénéfice d'un autre candidat. Le désistement électoral donne lieu à une série de marchandages que peut supposer l'électeur naïf qui compte sur son favori pour défendre, dans une Assemblée quelconque, ses intérêts.

Nous savons que, lors des élections, il faut pour être élu, obtenir une certaine majorité ; or, il est des candidats qui, après le premier tour de scrutin et d'après le nombre de voix recueillies perdent tout espoir de décrocher un mandat ; cependant en maintenant leur candidature pour le deuxième tour de scrutin (scrutin de ballottage), ils peuvent gêner profondément un ou plusieurs de leurs adversaires. C'est là que commence l'ignoble manœuvre du désistement où les intérêts économiques, politiques ou sociaux des mandants n'entrent même pas en jeu, mais où s'échafaudent les combinaisons qui permettront au « candidat malheureux » de ne rien perdre dans l'affaire.

Il faut agir avec mesure et doigté, mais les politiciens sont maîtres en la matière, et l'électeur est si docile et si confiant qu'il accepte le désistement de son candidat sans même se rendre compte de l'ignominie et de la bassesse de l'action.

Il est, pensons-nous, inutile de signaler l'insolence qui caractérise la prose électorale : les affiches qui colorent les murs sont couvertes d'insultes ; on étale aux yeux du public, les vices, les tares, les travers de l'adversaire que l'on combat, et c'est un échange entre candidats de diverses couleurs, d'un lot d'injures, d'offenses et d'outrages. Tout cela avant le premier tour du scrutin naturellement. Le socialiste a combattu avec véhémence son adversaire radical, il l'a traîné dans la boue, il l'a accusé de tous les crimes, de tous les malheurs qui pèsent sur l'humanité, il a fouillé au plus profond de sa vie privée et publique, il a découvert toutes ses trahisons et a affirmé que son élection serait un désastre pour le pays. Le radical n'a pas été moins farouche, moins violent, et a usé à l'égard du socialiste des mêmes termes, puisés dans le même vocabulaire électoral. Et le vote a lieu. Il y a ballottage.

Le socialiste a perdu toutes ses chances. Il ne sera pas élu ; même s'il

maintient sa candidature, il sera battu. Va-t-il purement et simplement abandonner la lutte et assister, en simple spectateur, à la bataille qui se continue supposons, entre le radical et le conservateur? Ce serait mal connaître la cuisine électorale et prêter une certaine sincérité au politicien. Non. Le socialiste va se désister en faveur de ce fêlé, de ce vendu, de ce traître, de ce radical, qu'il a traîné dans la boue et qu'il a déshabillé de façon si désobligeante. Oh!, mystère des coulisses électorales! Après ce premier tour de scrutin, quelle transformation dans le langage, dans le style de notre socialiste! Certes le radical, est toujours un radical, ce n'est pas un socialiste, oh non! « Mais pourtant, il faut barrer la route à la réaction, il ne faut pas permettre au conservateur de gravir les marches du pouvoir, et comme, entre deux maux il faut choisir le moindre, vous voterez, mes chers électeurs, pour ce radical, qui, après tout, n'est pas si noir qu'on le présentait et qui a un programme de réformes sociales quelque peu semblable au nôtre ». Et le peuple applaudit, et il s'empresse, le dimanche suivant, autour des urnes pour y jeter le morceau de papier « radical », qui lui est remis par son candidat socialiste, et la pièce est jouée, populo n'a rien vu.

Derrière le rideau, toutes les tractations se sont opérées. L'électeur a été vendu, comme il l'a été cent fois, comme il le sera encore mille fois. Son candidat ne s'est pas désisté par conviction, en vertu d'une idée, d'un principe, mais pour rentrer dans les frais que lui avait, à lui ou à son parti, occasionnés sa candidature. Il a vendu ses électeurs mais c'est lui qui a touché la forte somme, et le peuple souverain est heureux, content et fier d'avoir rempli son devoir, c'est-à-dire d'avoir servi de tremplin ou de marchandise à des fantoches et à des crapules.

Que de fois a-t-on cherché à initier le peuple aux dessous de la politique ; que de fois lui a-t-on dit qu'il était un moyen, un outil entre les mains d'ambitieux habiles et sans scrupules, que de fois l'écho de scandales électoraux est arrivé jusqu'à ses oreilles! Mais il ne veut rien voir, il ne veut rien entendre et il continue, malgré tout, à servir de jouet aux aventuriers politiques qui ne se cachent même plus pour accomplir leur basse besogne.

En réalité s'il est quelqu'un qui se désiste, qui abandonne toute sa force et toute sa puissance, qui renonce à tout ce qu'il aurait le droit d'exiger et d'avoir, qui se livre pieds et poings liés aux puissants de la terre : c'est le peuple ignorant et inconscient, livré à l'esclavage politique et économique et dont la bêtise et la lâcheté est telle, qu'il se désiste parfois de sa vie au profit de ses bourreaux. Et combien de temps cela durera-t-il encore?

Accueil

DESOBEISSANCE n. f.

Refus d'obéir, enfreindre un commandement. « Désobéir à ses chefs ; désobéir à ses parents ». « La désobéissance est chez les enfants un grave défaut » déclare la morale bourgeoise, et en effet il paraîtrait surprenant qu'il en fût autrement, si l'on considère que toute la morale bourgeoise est basée sur les droits de l'Autorité et la nécessité de l'obéissance. C'est sans doute en vertu du vieux principe religieux : « Honore ton père et ta mère » que, de nos jours encore, on persiste à déclarer que la désobéissance des enfants aux parents est un acte répréhensible qui doit être châtié, et pourtant la désobéissance des enfants est le plus souvent déterminée par l'incompréhension et provoquée par les parents eux-mêmes.

Donner un ordre à un petit enfant est utile, car ce dernier est parfois incapable de se conduire lui-même et a besoin, pour s'orienter, d'être appuyé et soutenu par les conseils de ses parents ; mais faut-il encore que les parents soient des êtres raisonnables et logiques et que leur autorité ne se manifeste pas fréquemment d'une manière arbitraire et ridicule.

L'enfant est un petit être neuf, qui veut savoir, connaître, s'intéresse à toute chose, remarque les moindres détails, et qui, à chaque instant, cherche à pénétrer le mystère de ce qui l'entoure : c'est un petit animal instinctif qui fonce tête baissée à la découverte de la vie et qui agit avec toute la fougue et l'impétuosité que lui communique la jeunesse. Il n'est donc pas absolument inutile de réfréner en lui l'instinct qui peut lui faire commettre des gestes, des mouvements, des actes dangereux pour lui-même ; mais il faut le faire intelligemment, avec perspicacité et mesure, si l'on veut en être compris et, en conséquence, écouté.

Malheureusement, ce n'est que rarement que l'on agit ainsi avec un enfant. On a le grand tort de le croire inaccessible à la raison et l'on se refuse à discuter avec lui. On a trop peu souvent l'habitude de répondre à ses questions et on juge inutile de l'initier aux causes de l'ordre qu'on lui donne et c'est pourquoi tant d'enfants désobéissent.

Tu ne dois pas faire ceci ; tu ne dois pas faire cela ; tu ne dois pas aller ici, etc., etc. C'est dix fois par jour, à chaque instant que l'enfant entend ces mots sans que l'on daigne « s'abaisser » à lui donner la moindre explication. Il doit exécuter l'ordre qu'on lui intime, et c'est tout ce qu'on lui demande : « l'enfant doit être obéissant et ne pas chercher à approfondir ». Raisonement ridicule qui caractérise

particulièrement la médiocrité de la morale bourgeoise, car l'enfant veut savoir quand même, et pour atteindre son but, il désobéit. On le corrige, mais cela ne change rien du tout, un enfant ne reculant pas devant une correction où une punition quelconque, lorsqu'il veut satisfaire une fantaisie ou un caprice. Il semble donc que le cerveau vierge de l'enfant n'étant pas encore corrompu, le raisonnement est le moyen le plus propice à obtenir de lui l'obéissance. Et puis jusqu'à quel point - toujours en vertu de la morale bourgeoise - la désobéissance de l'enfant est-elle un défaut? Quel est le moraliste qui soutiendra que l'enfant commet un acte répréhensible, lorsqu'il refuse à son père, ivrogne, d'aller lui chercher de l'alcool? L'enfant a-t-il raison ou tort lorsqu'on lui demande de s'humilier pour satisfaire à l'autoritarisme de ses parents? En vérité, il serait bien difficile au moraliste d'établir des bornes pour marquer le point où la désobéissance cesse d'être immorale. Pour nous, anarchistes, toute obéissance passive, aveugle, irraisonnée est néfaste, nuisible, et si on inculque aux enfants les beautés et les bienfaits provoqués par l'obéissance et les méfaits et les crimes occasionnés par la désobéissance, ce n'est que pour les préparer à une vie de mensonge, de veulerie et d'esclavage.

Et, en effet, lorsqu'il sera libéré du joug du maître d'école qui aura troublé ses plus jeunes années, et aura déjà, par son autorité, fait des ravages dans son jeune cerveau, c'est le patron, le contremaître, l'ouvrier, auxquels il ne lui faudra pas désobéir, car l'apprenti est l'inférieur qui doit tout admettre sans protester, sans donner son avis, et accepter comme parole d'évangile tout ce qu'on lui dit. Ensuite ce sera l'armée, où désobéir est un véritable crime, même si l'ordre donné est de tuer ses semblables. L'obéissance aux chefs est un devoir sacré pour le militaire, et la désobéissance est punie avec une sévérité atroce.

En regard de ses supérieurs, civils ou militaires, l'homme durant toute sa vie reste un enfant auquel le père donne un ordre logique ou ridicule.

Obéir : c'est se courber, c'est reconnaître durant toute son existence son infériorité notoire ; obéir c'est consentir à n'être qu'une chose, un jouet, une plante, sans aspirations, sans désirs, sans besoins. Désobéir, c'est se refuser à n'être qu'une machine, c'est affirmer sa personnalité, c'est manifester sa volonté, sa force ; désobéir, c'est se refuser à voir se perpétuer indéfiniment un organisme corrompu dans tous ses rouages, c'est vouloir changer un ordre social qui engendre des monstruosité et qui, depuis des siècles, transmet aux générations son bagage d'erreurs.

Accueil

DESOLIDARISER (SE)

C'est une conséquence logique de la notion anarchiste de la vie, que l'anarchiste n'accepte que la solidarité qu'il a choisie, voulue, examinée, consentie enfin. La solidarité obligatoire ou imposée est contraire à l'esprit anarchiste lui-même. L'histoire est là d'ailleurs pour nous montrer que la solidarité imposée s'est montré un instrument merveilleux de dogmatisme et de domination. Pour rendre concrète et effective la solidarité entre les êtres que n'unissaient ni des affinités de tempérament ni la conformité des intérêts, la religion et la loi ont été nécessaires ; pour que les rapports de solidarité obligatoire que la religion et la loi déterminent entre les hommes ne restent pas lettre morte, il a fallu des exécutifs religieux ou légaux, c'est-à-dire des prêtres et des juges.

Là où il n'y a pas de contrat imposé - ni dans l'ordre économique, ni dans l'ordre éthique, ni dans l'ordre intellectuel - et c'est cela l'anarchie, il ne peut y avoir non plus de solidarité imposée. Par exemple, l'anarchiste se solidarise tacitement avec tous les gestes que son camarade accomplit aux fins de miner, saper, ruiner, détruire l'autoritarisme. Mais il entend se désolidariser et il se désolidarise des gestes du soi-disant camarade qui, par raison d'opportunisme ou de tactique, défend une forme quelconque de gouvernement (la République vaut mieux que la Monarchie, etc.), préconise le vote, approuve la guerre. L'anarchiste n'a rien à faire avec lui, pas plus qu'avec le juge, le policier, le geôlier, le bourreau, l'élu, l'électeur socialiste ou communiste. Ni les uns ni les autres ne sont de son « monde ».

On objectera que les anarchistes font des concessions au milieu. Examinons la question de très près. Il y a des concessions évitables et volontaires, d'autres qui ne le sont pas. Il y a un ordre de concessions inévitables comme celles d'aller travailler à l'atelier, en usine, au chantier, au bureau, parce que si l'on n'y consentait pas, on courrait le risque de mourir de faim. Le faire cependant, contribue non seulement à maintenir le régime capitaliste, mais encore le principe de l'exploitation de l'homme par l'homme. Travailler « pour son compte » ne change d'ailleurs rien au problème ; marchand ambulante, forain, artisan, petit boutiquier, on est toujours exploiteur ou exploité ; il n'est pas un article qu'on vende qui n'ait été obtenu grâce au système capitaliste de la production ; le grossiste gagne sur le petit revendeur, le petit revendeur gagne sur le chaland. Rien ne change et tel petit revendeur est plus soumis aux caprices de ses clients que l'ouvrier aux fantaisies de son patron. Dans la majorité des cas, le compagnon « illégaliste » n'échappe pas aux difficultés qui l'entourent et dont il voudrait bien cependant s'évader ; les objets

qu'il consomme sont des produits qui ont passé par la filière capitaliste et les risques qu'il court ne sont pas comparables à l'ennui engendré par les heures de présence à l'atelier ou passées « à faire la place », par exemple.

Il y a des concessions évitables que certains anarchistes concèdent cependant à l'ambiance. Pourquoi? Parce que telles concessions qui, à autrui, à vous, à moi, semblent parfaitement évitables, leur paraissent à eux, inévitables ; il y a des camarades qui consentent à accomplir telle ou telle formalité légale pour éviter de mettre autrui - une compagne, par exemple économique défavorable ; pour ne pas mettre des enfants qui n'avaient pas demandé à naître dans une situation inférieure ou qui leur soit préjudiciable, et cela pour le reste de leur vie, etc. Il ne faut donc pas porter de jugements trop sommaires (à condition d'admettre qu'un « anarchiste » puisse « juger » son camarade) sur des « concessions » dont nous ignorons les motifs intimes et profonds.

Dans un autre ordre d'idées, j'ai connu un compagnon qui s'était marié avec une étrangère, pour lui éviter d'être expulsée, parce que, de son séjour en France, dépendaient peut-être son avenir et celui de ses enfants. J'en ai connu un autre qui ignorait ce qu'était devenue sa famille, qui l'avait renié à cause de ses idées anarchistes ; il allait souvent en prison ; seul, le mariage légal pouvait lui permettre des relations avec le monde extérieur durant ses villégiatures pénitentiaires. J'en ai connu un troisième qui n'a pu pratiquer la pluralité amoureuse qu'en acceptant l'union légale avec sa compagne habituelle ; s'il avait agi autrement, celle-ci aurait inmanquablement perdu sa situation et le camarade dont il s'agit n'était pas en état de lui en procurer une autre. De nombreux camarades se prévalent des dispositions législatives en vigueur lorsqu'ils sont victimes d'accidents de travail, etc. Qui reprocherait à l'anarchiste renversé et blessé par une automobile de recourir au tribunal pour obtenir la légitime satisfaction qui lui est due? On pourrait multiplier les exemples à l'infini. En France, un journal anarchiste ne peut paraître sans gérant et sans effectuer un dépôt légal ; des compagnons travaillant en commun sont contraints d'adopter la forme coopérative ou une forme d'association possédant des statuts, rédigés conformément aux lois en vigueur en pareille matière, etc.

Il est évident que les concessions sont des expédients dont il ne convient pas de se réjouir et qu'il faut individuellement s'efforcer de réduire toujours plus. Toutefois, sans ces concessions ou d'autres similaires, nous ne pourrions ni exister ni survivre. Il appartient à chacun de déterminer jusqu'à quel point il est possible de descendre en fait de « concessions » pour ne pas perdre sa puissance de réaction individuelle contre les usurpations de l'autorité, contre l'influence de la façon de penser et d'agir des composants du milieu. C'est un problème difficile à résoudre et il faut beaucoup de perspicacité et de tact pour ne pas glisser sur la pente. Dans ce domaine, comme dans les autres, c'est à chacun qu'il appartient de faire ses expériences. Mais je ne comprends pas qu'on se serve de ce qu'on a pu apprendre à propos des concessions qu'un camarade a pu consentir au milieu, pour lui nuire auprès de ses compagnons de lutte antiautoritaire.

Bien entendu, ces concessions qu'ils font au milieu bourgeois, à la société

capitaliste, à la légalité trop souvent, les anarchistes ne les présentent pas comme des actes de « réalisation anarchiste » ; ils les donnent pour ce qu'ils sont : des expédients individuels, des pis-aller. Ils ne les prennent pas au sérieux. Peu importe que le compagnon anarchiste ait consenti à travailler pour un patron, à contracter un mariage légal, à écrire dans un journal qui effectue un dépôt légal, l'essentiel est qu'il lutte sans trêve contre le régime capitaliste, pratique ostensiblement l'amour libre, écrive tout ce qu'il pense.

Une concession faite au milieu social n'engage pas plus l'anarchiste qui la consent que signer un engagement l'engage vis-à-vis de l'accaparement foncier et propriétaire, laisser visiter ses bagages à la douane vis-à-vis de l'idée de frontières.

Donc, je ne me désolidariserai pas de celui qui a dû consentir à l'ambiance sociale quelques concessions et en a retiré un bien-être économique appréciable. Je ne me désolidariserai pas de l'instituteur ou du cheminot, que leur travail n'empêche pas de nourrir une haine profonde pour l'autorité. L'expédient économique auquel ils ont eu recours ne les porte pas à priver de la liberté qui que ce soit, à maintenir en prison qui que ce soit. Je ne me désolidariserai du camarade employé de l'Etat ou marié que s'ils faisaient de la propagande en faveur de l'excellence ou de l'utilité de l'institution Etat ou des formalités légales.

Mais je ne me désolidariserai pas non plus de celui qui ne veut pas faire de concessions directes au régime de contrat social imposé ou obligatoire, tel que celui qui régit la société actuelle. Dans un tel régime,- et il implique la soumission aveugle au contrat social, qu'il est impossible de rejeter ou de résilier- je conçois fort bien les déterminismes individuels qui ne veulent pas se courber, qui se refusent à servir d'instruments ou d'agents directs de domination ou d'exploitation, à fortifier les privilèges ou les monopoles de qui domine ou de qui exploite. Son tempérament peut, certes, l'amener, dans son combat quotidien pour sa vie, à employer la ruse ou la violence, et sur ces actes, je ne porterai pas de jugement. Dès lors que ce réfractaire s'est intéressé, au moins tout autant que celui qui se soumet, à la propagande des idées anarchistes, qu'il s'est montré un « camarade » vis-à-vis des camarades anarchistes, qu'il a apporté tout l'effort dont il a été capable aux réalisations anarchistes pratiques tentées par des camarades avec lesquels il se sentait des affinités de caractère ou de pensée, je n'ai aucune raison de me désolidariser de lui.

- E. ARMAND.

DESOLIDARISER (SE)

Rompre un lien moral qui unissait plusieurs individus ou groupes

d'individus.

Il arrive fréquemment que des hommes - et plus particulièrement dans le mouvement social - cherchent à unir leurs efforts pour atteindre un but qui semble commun et que les pratiques de certains d'entre eux apparaissent au bout d'un certain temps, nuisibles à la collectivité. Il est donc nécessaire de se détacher d'eux afin que ne se corrompe pas tout l'organisme constitué. On le fait ordinairement de façon assez retentissante pour que nul ne l'ignore et afin de n'être pas confondu avec ceux dont on se désolidarise. Dans ce cas, « se désolidariser » est un acte de courage, de franchise et de loyauté ; mais, parfois, la rupture du lien moral qui unissait des individus est provoquée par la crainte que l'action entreprise ne compromette la quiétude et la liberté de ceux qui s'y donnent et, dans ce cas, se désolidariser au moment du danger est une lâcheté.

Durant la grande guerre de 1914-1918, une certaine fraction d'anarchistes intellectuels crurent devoir engager les anarchistes du monde à prendre position dans ce conflit qui mettait aux prises deux capitalismes et à se ranger du côté de la France, qui, à leurs yeux, symbolisait le droit et la « liberté ». Dans un manifeste reproduit par toute la presse alliée, ces anarchistes patriotes, parmi lesquels il faut, hélas, compter les Kropotkine, Jean Grave, Malato, etc., etc., faisaient appel au libéralisme et à la clairvoyance des anarchistes, en leur demandant de combattre les empires centraux « responsables de la tuerie ».

La grand majorité des Anarchistes, adversaires de la guerre, ne pouvaient, quelle que soit l'influence des signataires de ce manifeste, dit manifeste des 16, laisser passer sans protester une telle inconscience ; c'était tout l'avenir de l'Anarchisme qui était en jeu et ils se désolidarisèrent publiquement des 16 dévoyés qui s'étaient laissés absorber par la folie guerrière. Un contre-manifeste que toute la presse se refusa, naturellement, à insérer, fut publié à Londres pour marquer la position prise par les Anarchistes dans le carnage mondial.

Dans tous les faits et gestes qui illustrent la lutte sociale, les anarchistes se solidarisent toujours avec ceux qui vont franchement et loyalement à la bataille et dont la propagande est susceptible d'améliorer le sort du genre humain ; mais ils sont toujours prêts il se désolidariser de ceux qui, par leur activité, cherchent à plonger le peuple dans une nouvelle erreur.

On a prétendu que les Anarchistes se désolidarisèrent de la Révolution russe et travaillèrent à la chute du Pouvoir Communiste. Ces affirmations sont purement intéressées et dénotent une évidente mauvaise foi. Dans son étude sur la Russie, Chazoff écrit : « Lorsque Kerensky, incapable et impuissant, fut obligé de céder le Pouvoir sous la poussée de l'Ouvrier de Petrograd et de Moscou, tous les révolutionnaires, et les libertaires au premier rang, firent, de leurs poitrines, un rempart pour défendre les hommes nouveaux qui avaient promis au prolétariat : la liberté et la paix ».

« Les libertaires soutinrent les bolchevistes, car ils considéraient que, devant l'âpreté de la lutte, rien ne devait diviser la classe ouvrière et amoindrir les chances de succès, et que tous les efforts devaient être unis pour écraser

définitivement les forces du passé ».

« Même au lendemain de la prise du pouvoir par le Gouvernement des Soviets, les libertaires n'établirent pas une barrière entre le pouvoir central et la Révolution. Avec tous les miséreux, avec tous les parias, avec tous les déshérités qui, sur le front, sans armes et sans pain, menaient une lutte de géants ; ils applaudirent au programme bolcheviste : « La Paix de suite et tout le Pouvoir aux Soviets ».

« Hélas!, sitôt à la tête du Gouvernement, les maîtres du bolchevisme oublièrent vite leurs promesses et se jetèrent à corps perdu dans la politique. Pourtant, durant près de deux années, les Libertaires de l'extérieur se refusèrent à croire à toute l'étendue du désastre. Malgré les fautes et les erreurs des gouvernants russes, ils conservèrent leur confiance en l'avenir et usèrent de tous leurs moyens pour soutenir le Gouvernement et la Révolution ».

« Ce n'est qu'en juin 1920, à la suite de l'attitude équivoque de Krassine, à Londres, et des premières tractations officielles du Gouvernement russe avec la basse finance internationale que les révolutionnaires sincères se rendirent compte du danger et que dans un article trop bien inspiré, hélas!, Rilbon concluait : « Le Bolchevisme en mourra ».

« Se solidariser plus longtemps avec les hommes qui, quels que soient leur nom et leur passé, se mettaient au banc de l'humanité, eût été un crime ; Nous ne voulûmes pas nous y associer. Nous ne voulûmes pas nous rendre complices du meurtre de milliers de travailleurs russes. Nous élevâmes notre voix, pour que retentisse le grand cri de douleur et de détresse de tous ceux qui, sans arrière-pensée, loyalement, avaient tout donné pour la Révolution et voyaient celle-ci sombrer, à la grande satisfaction de la bourgeoisie, un instant apeurée ». (J. Chazoff, Le Mensonge bolcheviste).

Par les lignes qui précèdent, on comprendra que les Anarchistes ne se sont jamais désolidarisés de l'action révolutionnaire de leurs frères slaves, qu'au contraire ils ont fait tout ce qu'il leur était possible de faire pour les soutenir et pour les défendre, mais qu'ils se refusèrent à s'associer à l'action politique qui réduisit à sa plus simple expression le superbe mouvement d'octobre 1917.

On a également coutume de prétendre que les anarchistes se désolidarisent de la classe ouvrière parce qu'ils se refusent à se joindre à eux lors des foires électorales. C'est bien au contraire parce qu'ils ont souci des intérêts des classes opprimées et asservies que les libertaires ne veulent pas participer à ces comédies périodiques qui n'ont d'autres raisons que de donner aux travailleurs l'illusion de sa souveraineté. Malgré les affinités qui l'attachent, qui le lient au prolétaire, l'anarchiste ne peut se solidariser avec les erreurs du prolétariat, et le parlementarisme est une des erreurs les plus nuisibles dont ne se sont pas encore libérées les classes travailleuses. Se solidariser avec tous les politiciens menteurs et véreux qui spéculent sur l'ignorance populaire, ce serait là se désolidariser, d'avec la classe ouvrière; et si parfois le verbe de l'Anarchiste est cinglant et brutal, c'est parce qu'il souffre de voir que, malgré tous les exemples, tous les enseignements du

passé, le producteur se laisse toujours prendre au piège que lui tendent les candidats de différentes couleurs.

« Notre monde civilisé n'est, en réalité, qu'une grande mascarade. On y trouve des chevaliers, des soldats, des docteurs, des avocats, des prêtres, des philosophes, et tout le reste ; ils ne sont que des masques sous lesquels, en règle générale, se cachent des spéculateurs » (Schopenhauer). Eh bien!, c'est de tous ces hommes masqués que les Anarchistes se désolidarisent. Ils pensent que le mensonge a assez duré et que l'homme est assez grand pour comprendre la vérité.

Se désolidariser est un devoir pour tout être sincère, loyal et clairvoyant, lorsque sa solidarité est dangereuse au bien-être de l'humanité. Il faut avoir le courage, l'énergie, la volonté, de briser des sympathies, de s'aliéner des amitiés, de détruire des liaisons lorsque l'idée que l'on croit juste en dépend. Il en coûte parfois. Qu'importe ! Ce sont les nécessités de la lutte, les sacrifices indispensables au triomphe de la cause que l'on défend et rien ne doit arrêter l'anarchiste même si son attitude doit soulever l'indignation des ignorants et des imbéciles.

Conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans la lutte des classes, malgré les clameurs intéressées des profiteurs et des parasites sociaux, les anarchistes poursuivront leur route, se désolidarisant de tous les corrupteurs et soutenant toujours avec une inébranlable abnégation, les véritables lutteurs qui, en détruisant le présent, préparent l'avenir.

Accueil

DESORDRE n. m.

Défaut d'ordre, dérèglement dans le fonctionnement d'un corps constitué ; manque d'organisation. Confusion, dérangement. Mettre tout en désordre. Des cheveux en désordre. Le désordre du bureau. « Mes papiers et mes livres sont restés dans un désordre épouvantable » (J.-J. Rousseau). Le désordre des finances ; le désordre politique ; le désordre administratif ; le désordre parlementaire.

Avec un cynisme déconcertant, la bourgeoisie, inspirée sans doute de ce même esprit qui fait que le coquin crie « au voleur » pour se débarrasser des poursuivants qui le menacent, a fait du mot « Anarchie » le synonyme de désordre et pourtant il ne peut exister un organisme qui symbolise plus parfaitement le désordre que l'Etat social bourgeois. On se demande comment les peuples peuvent être assez aveugles pour ne pas apercevoir le dérèglement de la chose publique, dérèglement qui s'accroît de jour en jour et se terminera par la déchéance et la ruine, s'ils ne se décident pas à mettre un frein à l'incohérence des dirigeants.

C'est dans tous les domaines de l'activité : politique, économique et sociale que se manifeste le désordre inhérent à la Société capitaliste, et il faut toute la naïveté, toute l'inconscience des masses populaires pour considérer comme ordonnée une société qui évolue dans un fouillis et une confusion perpétuels. Les anarchistes qui ne se nourrissent pas d'illusion ont une conception plus nette des réalités, et pensent que le mot désordre est plus conforme à la vérité et s'applique admirablement pour qualifier ce que l'on appelle « l'ordre bourgeois ».

La démonstration de ce que nous avançons nous paraît facile. Le Larousse nous enseigne que l'ordre est « La disposition des choses d'une manière utile et harmonieuse, le fonctionnement régulier ; la qualité de ceux qui aiment l'arrangement, la méthode : la règle établie par la nature, etc., etc.... »

Acceptant cette définition de l'ordre il est alors bien simple de démontrer que l'organisation bourgeoise s'oppose dans ses moindres rouages à l'harmonie, à l'arrangement et à la méthode. En effet, peut-on sincèrement qualifier d'ordonnée, une Société, qui, si nous prenons la France en exemple, est obligée de se dépenser presque uniquement à chercher des remèdes aux troubles continuels qui agitent sa population ? En France, sur une population de 40 millions d'habitants, près de deux millions d'hommes : soldats, policiers, magistrats, gendarmes, gardiens de prison, douaniers, etc., etc., sont arrachés, d'un bout de l'année à l'autre, à tout travail utile et productif, afin que « l'ordre » soit maintenu au sein de la nation. Une telle

conception de l'ordre est inimaginable et il faut pour s'y soumettre avoir eu le cerveau atrophié dès l'enfance par l'éducation bourgeoise. Si l'ordre existait réellement, il ne serait pas nécessaire qu'une telle armée soit mise à son service. La réalité c'est que face au désordre qu'elle engendre, la bourgeoisie est obligée de prendre des mesures si elle ne veut pas être engloutie dans le chaos.

Chaque jour un nouveau conflit divise les diverses classes de la population et la cause initiale de ces conflits est : l'erreur dans laquelle évolue la société basée sur le capitalisme. Un tel désordre règne en maître dans tous les rouages de l'Etat social, que les hommes les plus avertis, les politiciens les plus retors, les financiers les plus roués se perdent dans la confusion et sont incapables de remettre un peu d'ordre et de méthode dans les affaires publiques. Au désordre national, vient s'ajouter le désordre international, et nous en connaissons les conséquences tragiques. La guerre n'est que la résultante de ce que les défenseurs des sociétés modernes osent qualifier de « l'ordre ».

Examinons donc brièvement ce que cet ordre a coûté au monde. D'après les statistiques officielles, depuis la déclaration de la guerre jusqu'au 11 novembre 1918, sur une population de 39.600.000 habitants, la France a mobilisé 8.340.000 hommes. C'est-à-dire que pendant plus de quatre ans elle a arraché à la terre, à l'usine, toute la population mâle valide du pays.

Le total de ses pertes a été de 1.350.000 tués pour l'armée de terre ; 10.735 pour la marine et 30.000 morts dans la population civile.

Sur ces derniers chiffres, 669.000 hommes étaient employés dans l'agriculture, 235.000 dans l'industrie et 159.000 dans le commerce.

Ce n'est pas qu'en France que se manifestèrent les ravages du désordre bourgeois. Durant cette période tragique, les pertes des différentes nations se chiffèrent comme suit :

- 1 mort sur 28 habitants en France
- 1 mort sur 35 habitants en Allemagne
- 1 mort sur 50 habitants en Autriche-Hongrie
- 1 mort sur 66 habitants en Grande Bretagne
- 1 mort sur 79 habitants en Italie
- 1 mort sur 107 habitants en Russie

N'est-ce pas terrible, et comment peut-on prétendre qu'un tel état de choses est normal, conforme aux nécessités des peuples et être assez fermé à toute raison pour ne pas comprendre que la cause de tout ce mal est l'autorité abusive des gouvernants qui, loin d'assurer l'ordre, perpétuent un désordre qui détermine des cataclysmes?

Si l'on considère une nation comme une vaste entreprise commerciale ou industrielle, on peut, sans crainte de se tromper, affirmer que cette entreprise est gérée de façon incohérente et que ses administrateurs seraient bien vite remerciés s'ils dirigeaient une affaire privée. Les commanditaires forcés de l'Etat sont les

habitants, contraints de subvenir à tous les besoins de la nation, et qui, en échange de leurs subsides, sont en droit de réclamer que leurs intérêts soient défendus et leur quiétude assurée ; en un mot ils sont en droit d'exiger « le fonctionnement régulier et productif des affaires ». Est-ce que l'Etat répond à ce besoin de la population ? Nous ne le croyons pas. Au contraire, si l'on envisage les bilans, on constate que le désordre des chefs d'Etat est nuisible aux intérêts de la collectivité, et que cette dernière souffre perpétuellement du chaos déterminé par la mauvaise gérance de la chose publique. Nous avons donné plus haut les pertes humaines occasionnées par la guerre qui est elle-même une conséquence du désordre social, voyons maintenant quelles furent les pertes matérielles qui vinrent s'ajouter à ce criminel sacrifice.

Pour la France seulement, on comptait 893.000 maisons détruites, 3 millions d'hectares du territoire complètement dévastés, 2 millions d'hectares de sol cultivé complètement ravagés, 120.000 kilomètres de routes rendus impraticables, 1.100 kilomètres de ponts et de barrages inutilisables, 119 millions de mètres cubes de mines à dénoyer et près de 10.000 entreprises industrielles employant au moins 16 ouvriers, complètement détruites.

Si on se place au point de vue financier, l'étendue de la catastrophe consécutive au désordre bourgeois n'est pas moindre, et personne n'ignore les difficultés rencontrées par les gouvernements pour boucler annuellement des budgets qui engloutissent la plus grosse partie de l'épargne nationale. En conséquence, il semble que les anarchistes sont dans la vérité lorsqu'ils déclarent que l'ordre ne peut être établi dans une organisation sociale qui est à source d'un nombre incalculable de conflits et que le désordre n'ira qu'en s'amplifiant jusqu'au jour où les individus sauront se décider à combattre le désordre en employant des mesures radicales.

De toutes les écoles sociologiques qui se sont attachées et qui s'attachent encore à combattre la forme capitaliste des sociétés modernes, et qui entendent assurer l'harmonie entre tous les hommes, seul, l'Anarchisme n'a pas eu l'occasion de se livrer à des expériences matérielles. Ce que nous savons cependant, c'est que toutes les organisations politiques ou sociales qui ont tenté de mettre un frein au désordre économique du monde ont échoué.

La démocratie s'est montrée incapable de résoudre le problème de l'ordre, et plus récemment encore nous avons assisté à la tentative communiste, qui, elle non plus, n'a pas été couronnée de succès.

La raison en est bien simple. Tous les révolutionnaires politiques veulent « s'emparer de l'autorité et la fortifier pour la faire servir à leurs projets de rénovation sociale » alors que l'autorité est la cause initiale de tout désordre. C'est ce que les Anarchistes ont compris et c'est pourquoi ils sont les adversaires irréductibles de l'autorité. Les accuser d'être des agents de désordre est une diffamation intéressée, propagée par une minorité d'oisifs et de profiteurs, car si le désordre est nuisible à la collectivité, il permet à certains de « pêcher » en eau trouble et de vivre grasement au détriment de la grande masse des travailleurs,

Est-il même besoin d'insister sur les méfaits de l'autorité ? Est-ce que tout

ce qui nous entoure n'est pas là pour démontrer que ses effets sont déplorables et que, depuis des siècles qu'elle dirige les destinées de l'humanité, elle n'est pas arrivée à écarter les conflits entre les humains?

Les Anarchistes sont des partisans de l'ordre, et l'ordre ne peut prendre naissance que dans la liberté. La liberté et l'autorité sont des contraires, et s'il est vrai que l'autorité n'a su engendrer que le désordre, la liberté engendrera l'harmonie. Abolissons donc l'autorité et nous aurons du même coup supprimé le désordre et toutes les misères qui en découlent.

Accueil

DESORGANISATION n. f. (du latin : desorganisatio)

Altération profonde dans la structure d'un organisme, à la suite de laquelle toutes les fonctions initiales de cet organisme sont abolies. Dissociation des éléments constituant une chose physique ou morale. La désorganisation d'un corps, la désorganisation administrative, la désorganisation politique.

Physiologiquement, la désorganisation d'un corps a des causes multiples : elle est une conséquence de la maladie, de la vieillesse, du climat, etc., etc. Dans de nombreux pays, sous l'influence de l'air et de la chaleur, le foie se désorganise et tout le corps humain en est affaibli ; par l'action du temps, le corps de tous les individus se désorganise, mais ces désorganisations doivent être attribuées à des causes naturelles.

Il en est différemment lorsque l'on considère l'histoire à travers les âges et que l'on constate la lenteur avec laquelle l'humanité évolue ; c'est dans la désorganisation politique et morale des Etats, des Sociétés, qu'il faut chercher la source de cette nonchalance sociale entravant la marche de la civilisation et éloignant toujours l'être de la fraternité humaine. C'est souvent au moment où une civilisation, ou lorsqu'un Etat semblait être arrivé à son apogée, que la désorganisation apparaissait et ruinait tout un passé de travail et de lutte. Et depuis les temps les plus reculés, l'histoire se répète invariablement ; car de tout temps le monde fut organisé sur une erreur, et cette erreur se perpétue encore de nos jours. La cause qui préside à la désorganisation économique et sociale des sociétés, est le manque de liberté et il ne peut exister d'organisation stable sans liberté. Durant une période plus ou moins longue, l'autorité peut paraître un facteur d'organisation, mais ce n'est qu'une illusion qui disparaît avec le temps.

La Rome antique qui semblait assise sur des bases inébranlables, après une période de prospérité, où les arts et les lettres se mêlaient à l'éloquence, sombra dans le plus pitoyable des désordres sous l'autorité de ses Césars, et sa décadence date précisément de cette époque de magnificence où la folie criminelle d'un Néron faisait brûler une ville ayant une population considérable, pour satisfaire sa soif sadique de jouissances et de plaisirs. Rendre les empereurs romains uniquement responsables de la déchéance romaine serait une faute grave. La désorganisation du Grand Empire doit être attribuée également à la veulerie du peuple, se contentant du pain et du cirque, se laissant mener à la ruine par ses dirigeants et ne trouvant pas en lui la force de se révolter contre les abus de ses maîtres.

A la désorganisation politique d'un Etat il n'y a qu'un remède : la Révolution, et les exemples abondent de peuples qui se soulevèrent devant la carence d'un monarque à assurer la vitalité d'une nation.

Bien avant le peuple français, le peuple anglais se révolta contre ses tyrans qui désorganisaient le pays et plus de cent ans avant Louis XVI, Charles 1^{er} d'Angleterre, monta sur l'échafaud. La désorganisation politique d'un Etat peut être attribuée généralement à des causes financières. C'est parce que le Parlement anglais refusa de voter les subsides réclamés par la Couronne, que Charles I^{er} le déclara dissous, se mettant par cet acte en guerre ouverte avec son peuple. Le mécontentement provoqué par l'arbitraire et le despotisme de Buckingham, favori du roi, engloutissant des fortunes pour son luxe, ses plaisirs et ses aventures guerrières, devait ouvrir la route à Cromwell et à la République.

On peut ne pas aimer Cromwell ; nous plaçant purement et simplement au point de vue Anarchiste, que de faits ne peut-on pas lui reprocher ! Mais il faut cependant reconnaître qu'il sut mettre un frein à la désorganisation de l'Angleterre et qu'il fit la grandeur de son pays. De son temps l'idée Anarchiste n'avait pas encore vu le jour, et lutter contre l'autorité royale, prendre position en faveur du Parlement, c'était porter un coup terrible au despotisme monarchiste, et préparer les luttes futures pour une liberté plus large.

Nous disons plus haut, que, historiquement, le règne de l'autorité est un facteur de désorganisation et que politiquement ce sont presque uniquement les questions financières qui désagrègent les Etats. On s'en rend compte assez facilement en étudiant le grand siècle de Louis XIV précédé par la dictature de Richelieu et de Mazarin.

Le grand Cardinal crut faire œuvre utile en détruisant la puissance politique du protestantisme, en abaissant l'orgueil de la noblesse et en préparant la royauté absolue de Louis XIV. En réalité, socialement, son activité fut inutile, et la rapacité d'un Mazarin qui réalisa une fortune de 200 millions de francs en pressurant le peuple, les dépenses fantastiques du roi Soleil, furent des facteurs de désorganisation aussi néfastes que les abus de la noblesse. On prétend que Richelieu fut un grand organisateur parce qu'il sut agrandir la France en lui adjoignant l'Alsace, la Lorraine et le Roussillon, alors que l'Alsace et la Lorraine sont des foyers d'incendie, de guerre, de désorganisation pour les pays qui se les disputent. Déjà à la fin du règne de Louis XIII et durant la régence d'Anne d'Autriche et de son amant Mazarin, on sentait bien que l'organisation de la France de Richelieu, reposait sur des sables mouvants. Si la Fronde fut une émeute d'ambitieux, il n'en est pas moins vrai que, au plus profond des couches populaires, elle fut une manifestation de liberté et le signe avant-coureur de la grande Révolution.

Le long règne de Louis XIV ne fit que précipiter la désorganisation de l'Etat ; les finances du pays, jetées en pâture à ses maîtresses et à ses bâtards, l'argent du peuple dilapidé, la révocation de l'Edit de Nantes et les dragonnades, qui eurent pour conséquence la ruine du commerce et de l'industrie, voilà l'œuvre de la monarchie absolue, préparée par Richelieu, et mise en action par le roi Soleil.

Le règne de Louis XV ne fut pas moins répugnant que celui de son aïeul, et le Gouvernement occulte de Mme de Pompadour marque l'apogée de la monarchie.

Louis XV souriait aux trésors de l'Etat engloutis par les largesses du « Parc aux Cerfs ». Elles montèrent à des sommes fabuleuses, disent les écrivains modérés. Trop connus, ces désordres répandirent la corruption et l'encouragèrent. Telle se montrait au dedans la royauté de Louis XV, et son rôle, au dehors, fut au niveau de tant d'opprobre.

« Notre diplomatie devint la risée de l'Europe. La défaite de Rossbach, 80 millions de subsides payés bénévolement à l'Autriche, des armées entières englouties dans des expéditions folles, 37 vaisseaux de ligne et 50 frégates pris ou détruits par les Anglais, le Canada par nous sacrifié définitivement à leur dictature avide, ainsi que la Martinique, la Guadeloupe, Tobago, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, nos comptoirs de l'Afrique et de l'Inde... Voilà, ce que produisit la guerre de Sept Ans, voilà ce que valut à la France le titre de ma bonne amie, donné par Marie-Thérèse à la maîtresse d'un roi absolu » (Louis Blanc).

Ce spectacle de désorganisation n'est pas particulier à la France; le principe d'autorité produit partout les mêmes effets et nous ne croyons donc pas nous tromper en affirmant que l'autorité peut temporairement donner aux masses ignorantes l'illusion de l'ordre et de l'organisation, mais qu'en fin de compte il n'engendre que le désordre et la désorganisation.

Bismarck passa pour un grand organisateur parce qu'il sut habilement et avec diplomatie reconstituer l'Empire d'Allemagne en groupant autour de la Prusse tous les petits Etats d'ordre secondaire. Son œuvre fut couronnée à Versailles à la fin de la guerre de 1870-1871, mais ouvrait la voie à d'autres conflagrations et la reprise de l'Alsace et de la Lorraine conquises par Richelieu allait être le prétexte à de nouvelles tragédies, à des tueries grandioses, à la désorganisation économique et sociale du monde. Il peut sembler à certains que les sociétés modernes sont le symbole de l'ordre, mais pour nous, Anarchistes, qui étudions les faits, en recherchons les causes, nous ne pouvons qualifier d'organisée, une Société qui ne se maintient qu'en sacrifiant dans des guerres fratricides des populations entières, et qui périodiquement est obligée de se reconstituer géographiquement, sans que soit respectés les intérêts les plus élémentaires de la grande masse des individus.

La bourgeoisie et le capital n'ont rien à reprocher à la seigneurie et à la féodalité. La désorganisation préside de nos jours aux destinées humaines, comme elle y présidait dans le passé. Ni l'expérience, ni l'exemple de siècles et de siècles d'erreurs, de mensonges, de crimes n'ont assagi les hommes. Ils ont encore confiance et espèrent encore trouver la quiétude et le bonheur dans un ordre périmé, qui est le désordre, et dans une organisation absurde et dangereuse qui désagrège l'humanité.

Déjà avant la guerre de 1914-1918 qui sema tant de deuils, fertilisa la terre de larmes et de sang, et détruisit toute une génération on pouvait prévoir le chaos déterminé par la folie et l'ambition d'une minorité incapable de refréner ses bas

instincts de jouissance, et d'une majorité impuissante à manifester son désir de paix et à imposer une forme d'organisation plus conforme aux nécessités d'un siècle de science et de progrès.

La chute se précipite. Sur la pente glissante de la désorganisation, la Société mourante qui marque la fin de ce vingtième siècle, si riche en découvertes de toute sorte, attend des événements, ou sa rénovation ou sa mort. Les finances de tous les grands Etats européens ont été dilapidées dans des aventures ridicules et meurtrières ; la diplomatie, dans un dernier spasme, cherche à sauver les apparences et à donner une certaine vitalité au capitalisme moribond qu'elle représente, mais cela ne peut durer. A mesure que nous avançons dans le temps, la désorganisation se poursuit sans qu'il soit possible aux hommes d'Etat d'en arrêter les effets qui mènent fatalement au désastre.

La grande guerre a passé par là. L'Allemagne de Bismarck - de Bismarck qui avait, comme Napoléon, rêvé de suprématie universelle - amoindrie par le traité de Versailles imposé par Clémenceau, se relève péniblement de la douloureuse équipée de son César déchu. La rançon que réclame d'elle les nations victorieuses accule à la misère toute la population travailleuse de ce grand Empire, qui est contrainte de peiner et de souffrir pour payer les crimes de ses maîtres.

L'Autriche, démembrée, divisée, traîne lamentablement derrière elle le boulet qui lui fut légué par François-Joseph, vieillard arriéré, perdu dans la tradition et dont le règne de 68 ans fut un long calvaire pour son peuple qui eut à subir tout le poids des guerres malheureuses déclenchées par ce prince impuissant.

L'Angleterre, dont la puissance reposait sur son vaste empire colonial, voit ce dernier lui échapper. Déjà elle a été obligée de faire des concessions et d'accorder une liberté relative à certaines de ses possessions. Le Canada, l'Australie, se sont dans une certaine mesure, libérés du joug britannique ; mais les Indes, l'Egypte, l'Irlande, sont agités par la soif de liberté, qui est un ferment de révolte. La puissante « organisation » de la perfide Albion apparaît menacée, et ne pourra résister bien longtemps à l'assaut coordonné des populations qu'elle opprime. L'Angleterre se désorganise, et même intérieurement elle souffre du malaise engendré par son impérialisme séculaire, qui lui valut une fortune temporaire, mais s'écroulera fatalement, comme tout ce qui est bâti sur l'autorité et son soutien : la violence.

L'Espagne, qui n'a pas comme la France, l'Angleterre et l'Allemagne, payé son tribut au Moloch durant les années pénibles de 1914 à 1918, ne se trouve pas dans une position plus heureuse. Le peuple maintenu dans l'ignorance et l'obscurantisme clérical, ouvre les yeux à la vérité et réclame son droit à l'existence. Le despotisme d'un dictateur ne peut rien pour équilibrer une situation qui a ses origines dans un passé noirci par les méfaits de la religion, et le général Primo de Rivera qui, de complicité avec le roi Alphonse XIII, cherche à rafistoler une monarchie branlante, apparaîtra dans l'histoire comme un fantoche malfaisant n'ayant d'autres soucis que celui de sauver de la ruine, non pas son pays et son peuple, mais la classe de parasites qui perpétue la misère collective de la nation.

Et il en est de même en Italie, où un Mussolini semble triompher, alors que son autorité criminelle ne peut engendrer que la chute un peu plus rapide du régime d'arbitraire qu'il dirige. Partout où sévit l'autorité règne la désorganisation. La France qui sortit victorieuse de la grande guerre n'est pas dans une situation plus brillante que les autres puissances européennes et sa débâcle financière l'entraîne au fond d'un gouffre duquel elle ne pourra s'évader. Des milliards de dettes contractées entre 1914 et 1925 auxquelles viennent s'ajouter celles antérieures à la guerre « du droit et de la liberté » lui interdisent l'espérance de réajuster la vie sociale, d'améliorer les conditions de vie du populaire et cet état déplorable ne peut aller qu'en empirant à moins que, dans un sursaut d'énergie, le peuple ne se réveille de sa torpeur et ne brise les liens qui le tiennent attachés à un passé de boue et de sang.

Seule, dans toute la vieille Europe désemparée, la Russie, sortant d'un sommeil de plusieurs années, sembla un moment éclairer l'avenir de son flambeau révolutionnaire. Mais, hélas!, les hommes nouveaux ne furent pas à la hauteur de leur lourde tâche, et leurs erreurs accumulées, jointes à la coalition extérieure des forces de réaction, devaient avoir raison de l'insurrection libératrice.

Dans ces conditions, est-ce trop dire, que la désorganisation politique de l'Europe de 1925 menace de déclencher de terribles cataclysmes et que l'avenir se dessine sombre et misérable pour les générations futures?

Il y a pourtant un remède efficace à cet état de chose, mais il est curieux de considérer que le peuple s'éloigne de toute solution simple et se complait dans la difficulté.

Un fait est indéniable : c'est que le capitalisme est une forme d'économie sociale et politique qui ne répond plus aux exigences de l'humanité. Le capitalisme se décompose, tout son organisme embrouillé, rongé par le parasitisme administratif de ses institutions se désagrège et toute la compétence des économistes bourgeois est inopérante à rétablir de l'ordre dans un monde qui s'écroule sous le poids de son passé.

On peut opposer aux contempteurs de l'ordre capitaliste, l'exemple de l'Amérique, forte et puissante, sortie agrandie de la guerre de 1914. La force de l'Amérique n'est qu'une illusion. Son tour viendra. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'Amérique aura son jour, son heure, et elle subira les mêmes tourments que la vieille Europe. Le fait même qu'elle ne peut satisfaire à ses besoins d'expansion commerciale et industrielle qu'en asservissant économiquement les nations européennes, marque bien que l'avenir n'épargnera pas les jeunes républiques américaines. Elles se suicideront dans leur course aux dollars ; c'est fatal, c'est inévitable.

Comment faire face alors à cette corruption politique qui détermine tant de conflits et qui a inscrit à son actif tant de ruines? Détruire l'ordre bourgeois, abolir la puissance capitaliste n'est pas suffisant. C'est un travail utile, certainement, mais qui serait négatif en soi, si le peuple n'était pas capable de remplacer immédiatement l'ancien organisme par un organisme nouveau présentant un caractère de stabilité inébranlable.

Il faut opposer à ce que nous appelons le désordre et la désorganisation capitaliste, l'ordre et l'organisation sociale du peuple, mais encore faut-il ne pas commettre à notre tour les erreurs inhérentes à tout être humain et ne pas compromettre le futur par une politique pleine d'inconséquence.

Les Anarchistes ont critiqué et critiqueront encore toutes les formes d'organisation sociale qui reposent sur l'autorité et qui sont impuissantes à réaliser le bonheur de l'humanité. Le terrain que nous ensemençons a admirablement été défriché par nos aînés, et la période d'après-guerre, dans laquelle se débattent les gouvernants du monde entier, démontre que ceux qui nous ont précédés dans la lutte ne s'étaient pas trompés.

Tous les partis politiques ont fait faillite et le bolchevisme qui fut un moment l'espérance du monde du travail s'est définitivement discrédité. L'Anarchisme est donc la seule conception sociale susceptible de réussir là où échouèrent toutes les autres économies politiques, puisqu'il est incontestable que le socialisme qui a usé ses moyens en Angleterre et en Allemagne - voire même en France - n'a remédié à rien et que le communisme autoritaire n'a pas été - si nous considérons la fin - plus heureux en Russie.

Il faut, hélas!, reconnaître que l'influence exercée par l'Anarchisme sur les masses populaires est relativement faible et que la classe ouvrière sur laquelle reposent toutes les espérances d'avenir est elle-même désorganisée. Nous disons plus haut que détruire n'est pas suffisant, et pour reconstruire il est indispensable d'obtenir le concours du travailleur uni dans la bataille contre ses exploités, et prêt à concourir à l'élaboration d'un monde meilleur. Or, le spectacle qu'offre la division du prolétariat mondial est pitoyable. Déchiré par les luttes politiques, le travailleur se livre sur lui-même à une opération désorganisatrice qui lui enlève toute sa force et, en se laissant diriger par des politiciens incapables, il abandonne toute sa puissance et en même temps toutes ses chances de libération économique et sociale.

La désorganisation ouvrière permit au capitalisme de retomber sur ses pieds au lendemain de la guerre de 1914 et, depuis 1920, par la trahison des chefs, par l'ambition de certains meneurs, la division n'a fait que s'accentuer. En France, le prolétariat est sectionné en trois tronçons qui se combattent sans s'apercevoir que ce manque d'unité permet aux classes dirigeantes de replâtrer le vieil édifice qui n'attend pour s'écrouler que la poussée du travailleur réconcilié.

Le travailleur, toujours confiant en la politique, se laisse aveuglément diriger vers des destinées inconnues et, malgré les déboires, continue à se laisser leurrer par cette politique qui est le principal facteur de désorganisation. Les Anarchistes ne sont pas sans avoir également une part de responsabilité dans la désorganisation du mouvement ouvrier et l'erreur de certains d'entre eux fut de vouloir prêter au syndicalisme une philosophie qu'il n'a pas et un but révolutionnaire qui n'est pas le sien. S'il est vrai que l'unique puissance capable d'être opposée au capitalisme est le prolétariat, ce dernier ne peut produire un effort qu'à l'unique condition de n'être pas divisé, et l'unité ne peut être obtenue que si ce syndicalisme, considéré comme un moyen, groupe en son sein les travailleurs de toutes tendances; et si nous disons plus haut que les Anarchistes ont également une

part de responsabilité dans la désorganisation ouvrière, c'est qu'à une époque donnée, eux aussi, animés par un sentiment sincère, confondirent le Syndicalisme et l'Anarchie.

Nous ne pouvons faire mieux, pour situer, à notre point de vue, la position de l'Anarchiste que de reproduire les paroles pleines de sagesse et de clairvoyance prononcées par Malatesta, au Congrès Anarchiste d'Amsterdam, en 1907.

« Je veux, aujourd'hui comme hier, que les Anarchistes entrent dans le mouvement ouvrier. Je suis, aujourd'hui comme hier, un syndicaliste, en ce sens que je suis partisan des syndicats. Je ne demande pas de syndicats anarchistes qui légitimeraient, tout aussitôt des syndicats socialistes, démocratiques, républicains, royalistes ou autres, et seraient, tout au plus, bons à diviser plus que jamais la classe ouvrière contre elle-même. Je ne veux pas même de syndicats dits rouges, parce que je ne veux pas de syndicats dits jaunes. Je veux au contraire des syndicats largement ouverts à tous les travailleurs sans distinction d'opinions, des syndicats absolument neutres ».

Malatesta voyait clair, et vingt ans après son discours d'Amsterdam, sa prophétie se réalisait. La classe ouvrière est désorganisée parce que les communistes ayant voulu donner au syndicalisme un but politique, « la dictature du prolétariat », une large fraction de travailleurs se sépara de l'organisation pour en fonder une autre. Et il n'y a pas de raison pour que s'arrête sur cette pente la division ouvrière.

« Donc je suis pour la participation la plus active au mouvement ouvrier. Mais je le suis avant tout dans l'intérêt de notre propagande dont le champ se trouverait ainsi sensiblement élargi. Seulement cette participation ne peut équivaloir en rien à une renonciation à nos plus chères idées. Au syndicat nous devons rester des Anarchistes dans toute la force et toute l'ampleur de ce terme. Le mouvement ouvrier n'est pour moi qu'un moyen - le meilleur évidemment de tous les moyens qui nous sont offerts. Ce moyen, je me refuse à le prendre pour un but, et même je n'en voudrais plus, s'il devait nous faire perdre de vue l'ensemble de nos conceptions anarchistes, ou plus simplement nos autres moyens de propagande et d'agitation.

« Les syndicalistes, au rebours, tendent à faire du moyen une fin, à prendre la partie pour le tout. Et c'est ainsi que, dans l'esprit de quelques-uns de nos camarades, le syndicalisme est en train de devenir une doctrine nouvelle et de menacer l'anarchisme dans son existence même.

« Je déplorais jadis que les compagnons s'isolassent du mouvement ouvrier. Aujourd'hui, je déplore que beaucoup d'entre nous, tombant dans l'excès contraire, se laissent absorber par ce même mouvement. Encore une fois, l'organisation ouvrière, la grève, la grève générale, l'action directe, le boycottage, le sabotage et l'insurrection armée elle-même, ce ne sont là que des moyens. L'Anarchie est le but. La révolution anarchique que nous voulons dépasse de beaucoup les intérêts d'une classe ; elle se propose la libération complète de l'humanité actuellement asservie, au triple point de vue économique, politique et

moral. Gardons-nous de tout moyen d'action unilatéral et simpliste. Le syndicalisme, moyen d'action excellent à raison des forces ouvrières qu'il met à notre disposition, ne peut pas être notre unique moyen. Encore moins doit-il nous faire perdre de vue le seul but qui vaille un effort : l'Anarchie » (Errico Malatesta).

Si nous avons cru devoir introduire dans cette brève étude sur la désorganisation, ce passage du discours du vieux camarade Malatesta, c'est que, si le syndicalisme de secte, de parti, n'a pas entièrement détruit le mouvement Anarchiste, s'il ne l'a pas désorganisé - récente - il est une menace constante contre notre mouvement, et la jeune organisation anarchiste périra ou restera embryonnaire, si elle subordonne son activité à celle d'un mouvement corporatif, syndical, sujet à changement, à modifications, à transformations, en vertu même des lois de la majorité qui déterminent l'action syndicaliste.

L'Anarchie doit rester elle-même. Elle ne peut être subordonnée, ni à la remorque d'un mouvement quelconque aussi important, aussi imposant soit-il. Les Anarchistes doivent s'unir, ils doivent s'organiser et envisager tous les problèmes d'avenir, afin de ne pas être surpris par les événements qui, souvent, n'attendent pas les décisions humaines, et précipitent les individus désemparés dans le chaos.

La société bourgeoise se meurt, sa désorganisation est totale, elle ne peut remonter le courant qui l'entraîne à la dérive. C'est une question de temps, de jours peut-être, et il faut être prêts.

Les Anarchistes seront-ils capables de mettre fin à la gabegie capitaliste et de résister à tous leurs adversaires politiques qui entendent élaborer le monde nouveau sur une autorité qu'ils qualifient de socialiste? Qui sait? Quoi qu'il en soit, le désordre et la désorganisation ne disparaîtront qu'avec l'autorité, et l'organisation sociale n'assurera le bonheur de l'humanité que lorsque les hommes pourront jouir pleinement de leur liberté économique et morale.

- J. CHAZOFF.

Accueil

DESPOTISME n. m. (du grec : despotès, maître)

Pouvoir d'un despote. Exercice absolu et arbitraire du pouvoir. Forme de gouvernement où tous les pouvoirs sont abandonnés entre les mains d'un seul individu. Le despotisme de Louis XIV. Le despotisme de Napoléon 1er.

Ayant rappelé que de Jules César à Vespasien « aucun empereur ne mourut que de mort violente », que depuis la ruine de la liberté romaine jusqu'à Charlemagne, trente empereurs furent massacrés, Mirabeau ajoute: « Il faudrait bien du courage aux despotes s'ils réfléchissaient sur les suites du despotisme ».

Il serait, certes, préférable que les despotes réfléchissent. Ce serait un bienfait pour le peuple et avantage pour eux. Mais malheureusement, l'exemple du passé, la fin tragique de certains de leurs prédécesseurs n'arrêtent pas le despotisme des tyrans qui gouvernent le monde par la violence et la brutalité. Ce n'est pas le courage qui anime le despote, mais la lâcheté.

Quelle piètre figure que celle de ce Néron qui, après une vie de débordements, de cruautés et de débauches hésita à se donner la mort, lorsqu'il apprit que le Sénat l'avait déclaré « ennemi de la patrie » et qu'il allait expier les crimes commis durant son règne! Et Louis XI, monarque méchant et vicieux, qui, après avoir terrorisé son royaume par sa barbarie, trembla devant la mort, et se livra durant des années à ses dévotions superstitieuses dans son château de Plessis-Lès-Tours! Et la fin du roi Soleil, du grand roi, qui pendant 60 ans, appauvrit la France, affama ses sujets, martyrisa le peuple, et fut effrayé lorsqu'à 77 ans, il dut quitter cette vie qu'il combla de son luxe et de ses crimes!

Comme tous les maux qui ravagent l'humanité, le despotisme découle du principe d'autorité et nous avons constamment dénoncé les méfaits déterminés par l'application de ce principe. Tout être auquel on abandonne une parcelle d'autorité est enclin à abuser des pouvoirs qui lui sont conférés ; il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'un homme auquel on donne toute licence pour diriger une Nation, un Etat, qui n'est soumis à aucun contrôle, qui n'a à répondre devant personne de ses gestes, de ses actions, abuse de ce pouvoir. L'histoire nous a suffisamment édifiés sur les désastres causés par le despotisme et il semble cependant que les peuples n'ont pas appris grand chose à son étude. Ils se laissent encore, de nos jours, mener par les despotes qui poursuivent l'œuvre de destruction sociale.

On peut comprendre que dans le passé - l'ignorance étant un facteur de despotisme - les hommes se soient laissé gouverner aveuglément par des tyrans ;

mais comment admettre, qu'en notre siècle de progrès et de science, où le peuple a, malgré tout, la possibilité de se livrer à certaines recherches, où la lecture lui fournit un bagage de connaissances que ne possédaient pas ses aînés, il consente encore à être conduit comme un vil bétail, et s'agenouille devant ses bergers qui l'exploitent et le tuent. C'est inconcevable, et cette passivité ne peut être mise que sur le compte de sa lâcheté et de sa paresse politique.

Comme tout ce qui est abusif, le despotisme n'a qu'un temps, et détermine une réaction, toujours violente. C'est ce qui explique que, dans les pays où il s'exerce on assiste fréquemment à des attentats ou à des complots. Nous savons que ni le complot, ni l'attentat, ne peuvent être considérés comme un but, et que seule la révolution sociale peut libérer l'humanité et permettre l'éclosion d'une société meilleure. Nous avons signalé que le despotisme ne s'exerce que favorisé par la lâcheté de la grande majorité du peuple et nous avons déjà dit que dans les pays où la liberté la plus élémentaire est férocebrimée, où il est impossible aux travailleurs de s'exprimer librement par l'organe de la presse, où le droit de réunion est interdit, où la dictature règne en maîtresse ; partout où tous les autres moyens se sont manifestés inopérants, et où il est indispensable que la Révolution vienne, de son souffle énergique et puissant, balayer l'air, pour en chasser les miasmes du despotisme, on ne voit pas quels autres procédés que le complot, signe avant-coureur des révoltes fécondes, peuvent être employées. (Voir Complot, page 380).

On trouvera en outre à la page 178, la liste de certains attentats qui ont été déterminés par le despotisme.

Pourtant le despotisme a évolué, il évolue chaque jour et n'emprunte pas à présent les mêmes formes que dans le passé. Le peuple qui s'est nourri depuis quelques années du lait démocratique, accepte d'être gouverné, mais se refuse à admettre qu'il est un esclave à la merci de ses maîtres. Il subit la main de fer à condition cependant qu'elle soit recouverte du gant de velours. Et les maîtres font cette concession au peuple, Ils portent le gant. Le résultat reste le même, si les formes ont changé.

Le despotisme d'un Bonaparte apparaît mesquin et petit à côté de celui des gouvernants modernes. Les ruines accumulées durant le premier empire ne sont rien à côté de celles engendrées par la folie furieuse des chefs d'Etat, républicains ou royalistes, qui déclenchèrent la grande tuerie de 1914. Il est évident que si l'on avait dit au peuple qu'il devait se battre, pour Guillaume II ou pour Poincaré, il eût sans doute refusé. Il eût hésité à abandonner sa terre, son foyer, sa famille, pour défendre l'honneur d'un quelconque tyran ; mais le despotisme s'est modernisé, avons-nous dit, et les hommes du monde entier sont partis au massacre, parfois en chantant, avec la douce illusion de se sacrifier pour une cause juste, alors qu'en réalité ils allaient se faire tuer pour un despote occulte, resté dans l'ombre, caché dans les plis du drapeau démocratique, pour un despote plus cruel, plus meurtrier, plus barbare, que tous ceux du passé : le capital. Pendant quatre années, les maîtres invisibles du monde exerçant leur despotisme, jetèrent en pâture au Dieu de la guerre, des millions et des millions de jeunes êtres virils, ils livrèrent à la dévastation des millions d'hectares de terre cultivable, ils arrêtrèrent toute la production utile du

monde, et cependant l'exemple n'est pas encore suffisant, et l'expérience tragique n'a pas su inspirer à la collectivité une haine farouche contre l'autorité qui, fatalement, devient abusive et se transforme petit à petit en despotisme.

Nous pouvons dire aujourd'hui que le despotisme, n'est pas la manifestation du pouvoir absolu abandonné entre les mains d'un seul individu, mais d'une minorité qui exerce son pouvoir, par l'intermédiaire d'un homme de paille, placé à la tête d'un Gouvernement.

Mussolini est un despote, mais il n'est pas le despotisme, il est un agent du despotisme ; son autorité est subordonnée à celle d'une catégorie de dirigeants obscurs : banquiers, financiers, industriels, qui tirent les ficelles et dirigent toute la politique intérieure et extérieure de la Nation. Est-ce à dire qu'il est irresponsable? Non pas. Il porte, au contraire, une grosse part de responsabilité dans les actes criminels du despotisme, mais sa disparition ne marquerait pas la fin du despotisme et, derrière lui, apparaîtrait immédiatement un autre pantin qui se livrerait aux mêmes inconséquences et aux mêmes abus. Il en est de même, pour le fantoche espagnol, qui mène son pays à la ruine. Primo de Rivera peut s'effacer, les ravages du despotisme ne populaire. .

Ne confondons donc pas les effets et les causes. C'est à la source qu'il faut remonter pour trouver une solution logique et raisonnable, et c'est parce que toutes les écoles politiques et sociales s'y refusent, qu'elles sont incapables de résoudre le problème posé depuis si longtemps devant l'humanité.

A quoi bon s'élever contre la tyrannie d'un despote, contre l'exercice arbitraire d'un pouvoir si les remèdes que l'on apporte ne sont pas susceptibles d'arrêter le mal ? A quoi bon protester contre les abus, contre les crimes du despotisme, si toutes les formes de gouvernement qu'on lui oppose, renferment également le virus malfaisant qui inévitablement, engendrera, en évoluant, les mêmes méfaits? La politique du moindre mal est à nos yeux ridicule et dangereuse, car elle donne au peuple une espérance stérile, qui ne se traduit en fin de compte que par la désillusion et le découragement.

« A quoi bon changer, dit le peuple, c'est toujours la même chose ! » C'est toujours la même chose, parce qu'il le veut ainsi ; c'est toujours la même chose parce qu'il se refuse à écouter la voix de la raison ; c'est toujours la même chose, parce que après avoir été trompé par Pierre, il consent à être trompé par Paul et ne veut pas trouver en lui la force et l'énergie de détruire les causes déterminantes de sa souffrance et de sa misère. C'est toujours la même chose parce qu'il ne veut pas que ça change.

Le despotisme peut disparaître, doit disparaître. Il peut céder la place à une forme d'organisation répondant au désir de liberté de la collectivité, mais il ne suffit pas pour cela du courage et de l'héroïsme de quelques individus qui, se sacrifiant, débarrassent de temps à autre l'humanité d'un despote, car le despotisme survit au despote. Il faut la force coalisée de tous les opprimés, de tous les parias, la révolte consciente de tous les hommes nouveaux et d'avenir, pour monter à l'assaut

du Capital et de l'Autorité qui en sont les causes déterminantes. Alors, le despotisme aura vécu.

Accueil

DESSEIN n. m.

Le mot dessein signifie : projet, intention résolution. Avoir de grands desseins, de beaux desseins, de nobles desseins, des desseins hardis, de sombres desseins.

Non ; quoi que vous disiez, cet horrible dessein

Ne fut jamais, seigneur, conçu dans votre sein.

RACINE.

Mettre ses desseins à exécution, c'est-à-dire exécuter ce que l'on avait conçu, prémédité, arrêté, envisagé. Nourrir de sinistres desseins à l'égard de quelqu'un, c'est-à-dire chercher des moyens de lui nuire, de lui faire du mal.

Les desseins de Dieu sont impénétrables, disent les croyants. Mais ceux des hommes qui font commerce de la religion ne le sont pas et il est triste de constater qu'ils viennent souvent à bout de ces desseins, qui consistent à abêtir le peuple pour le mieux maintenir dans l'esclavage. Et les prêtres qui nourrissent d'inavouables desseins sont nombreux. Ils ne se rencontrent pas seulement dans les églises où les fidèles idolâtrèrent des dieux spirituels mais aussi dans les églises civiles, plus dangereuses peut-être que les autres. Les desseins du politicien siége au Palais-Bourbon, à l'extrême-gauche ou à l'extrême-droite, ne sont pas moins intéressés que ceux d'un quelconque curé ou pasteur, et les plans qu'il élabore sont tous destinés à lui assurer une vie large et facile, au détriment de la masse d'aveugles qui l'adorent.

Et le peuple, lui, n'a pas de desseins bien définis et c'est la cause pour laquelle il est facile de l'exploiter. Lorsqu'il aura formé le dessein de se libérer, et travaillera courageusement à sa réalisation, alors seront voués à un échec certain tous les sombres desseins de ses oppresseurs.

Accueil

DESSIN n. m.

Le dessin est l'art d'imiter, en se servant de lignes, la forme des choses, des objets, des individus. Avec la musique, le dessin a dû être le premier des arts, car s'il fut de tous temps naturel à l'homme de manifester sa joie ou sa peine, sa gaîté ou sa tristesse, par des cris, des sons, des intonations, aux époques reculées de l'humanité, alors que les progrès de la civilisation n'avaient pas encore apporté à l'individu un bagage suffisant de connaissances, le dessin a été pour lui l'unique moyen de conserver la forme d'êtres ou d'objets qui lui étaient chers, ou encore de manifester ses désirs et ses besoins lorsque la parole n'arrivait pas à refléter sa pensée.

Certains historiens prétendent que le dessin fut inventé par une jeune fille grecque qui, voulant conserver les traits de son amant, traça sur le mur le contour de son ombre. Cette explication est sans fondement et il nous semble que l'on ne peut attribuer à personne l'invention du dessin qui se perd dans la nuit des temps ; le plus raisonnable est de supposer que, aux âges les plus lointains de l'histoire, l'homme a cherché à imiter, sur le sable ou sur la pierre, l'image qui se présentait à lui sous une forme quelconque.

Ce qui est certain, c'est que le dessin a précédé la sculpture et la peinture, dont il est le principe fondamental et, bien que peu expressif et plutôt grave, il présentait déjà un certain esprit artistique chez les Egyptiens. Il acquit par la suite de la souplesse, de la beauté et de l'élégance pour arriver à atteindre de nos jours au plus haut degré de perfection.

Il y a plusieurs sortes de dessins. Le dessin au crayon, à la plume, à l'estompe, etc., etc., mais, quelle que soit sa qualité, il nécessite de la part de celui qui l'exerce une connaissance assez étendue de l'anatomie, de la perspective et de l'expression, pour rendre et reproduire les caractères, les mouvements et les gestes d'une façon naturelle et artistique.

Le dessin n'offre pas seulement des satisfactions à la vue et à l'esprit, il trouve aussi son utilité dans l'industrie. Les progrès de la science, et plus particulièrement du machinisme dans toutes ses manifestations, nécessite l'emploi d'une armée de dessinateurs, qui ne doivent pas être seulement des artistes, mais aussi des techniciens. La connaissance du dessin géométrique facilite la tâche de l'ouvrier qui a à fabriquer une pièce quelconque et son étude ne saurait trop lui être recommandée, car il tient lieu de parole et d'écrit dans tous les arts mécaniques.

Le dessin est donc un art utile et agréable, qui nous offre de multiples jouissances à tous les moments de notre existence. Si la maison que nous habitons a été, avant d'être bâtie, dessinée sur le papier par les soins de l'architecte, le papier peint qui couvre les murs de nos appartements et qui égaie un peu le modeste logis du travailleur, est également dû au dessin de l'artiste ignoré et inconnu qui a su combiner les quelques couleurs mises à sa disposition. Et il en est de même pour les étoffes que nous portons, pour les broderies et les dentelles qui ornent le linge, pour les tapis, enfin pour tout ce qui nous entoure et flatte notre vue. Le dessin est donc utile, nécessaire, indispensable au peuple, puisqu'il lui procure certaines satisfactions et si tous les dessinateurs ne sont pas de très grands artistes et si les Michel Ange, les Léonard de Vinci et les Raphaël, sont rares, il n'en est pas moins vrai, que nous bénéficions à chaque instant, du travail des modestes artisans, qui, à la plume ou au crayon, exécutent pour nous, pour frapper notre sensibilité, une figure ou une fleur, un animal ou un paysage, ou tout autre objet imaginaire.

Pourquoi faut-il que comme celui de l'écrivain et du journaliste, le crayon du dessinateur se prostitue et se prête à l'accomplissement d'œuvres inhumaines? L'avion qui viendra demain bombarder les villes et les campagnes, le canon qui crachera sa mitraille, furent, eux aussi, exécutés sur le papier, avant d'avoir été façonnés par la main de l'ouvrier. Chacun, hélas!, a sa part de responsabilité dans les actions nuisibles qui engendrent les désastres et les catastrophes, et ce n'est que par l'accord du travailleur manuel et intellectuel, qui ont chacun, leur place et leur utilité dans la société, que l'on arrivera, un jour, à vivre harmonieusement. Alors, le dessin célèbre de Villette représentant des anges bourrant la gueule du canon avec des gerbes de blé, ne sera plus un rêve mais une réalité.

Accueil

DESSOUS n. m.

Partie inférieure d'un objet. Le dessous de la chaise, le dessous de la table. Au figuré être au-dessous, signifie, être plus bas dans l'ordre hiérarchique de l'échelle sociale. Un ouvrier est au-dessous d'un contremaître ; un contremaître est au-dessous d'un directeur. A l'armée un soldat est au-dessous d'un caporal, un caporal est au-dessous d'un sergent et ainsi de suite. Il n'y a qu'au-dessous du simple soldat et de l'ouvrier qu'il n'y a plus rien, ni personne.

Il est un proverbe qui dit « qu'il ne faut jamais regarder au-dessus de soi, mais toujours au-dessous, si l'on veut être heureux ». Cette conception du bonheur n'a pu germer que dans l'esprit maladif d'un conservateur quelconque considérant sans doute que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes. Car, en vérité, si le peuple souffre et s'il est malheureux, c'est uniquement parce qu'il ne veut pas regarder au-dessus de lui et qu'il reste aveuglément étranger à tout ce qui l'entoure.

Il m'est arrivé parfois, durant de belles et chaudes après-midi de printemps ou d'été, et lorsque mes loisirs me le permettaient, de me promener dans les quartiers aristocratiques de la capitale. Il m'est arrivé de me perdre dans le Parc Monceau, ce coin superbe du cruel Paris et d'y rêver à l'ombre des grands arbres fleuris. Tout autour de moi, je contemplai les mines saines et joyeuses, resplendissantes de santé de toute cette jeunesse riche, à laquelle rien ne manque et qui évolue et qui grandit gâtée, choyée, sans que jamais l'ombre d'un désir inassouvi vienne troubler le bonheur et la quiétude. Et immédiatement, par la pensée, je me revoyais dans les autres quartiers de la ville lumière, dans les quartiers ouvriers, populeux, où les enfants manquent souvent du nécessaire et de l'indispensable. Et je me disais que si le peuple savait regarder au-dessus de lui, il ne serait pas possible que persistât une telle inégalité sociale.

Il faut regarder au-dessus de soi. Regarder en bas c'est s'abaisser, regarder en haut c'est se grandir. Nous sommes des révolutionnaires, non pas parce que nous voulons que la bourgeoisie partage le sort du peuple, mais pour que le peuple participe à toutes les joies, à tous les bonheurs, et qu'il partage le sort matériel de la bourgeoisie. Le travail pourrait procurer à chacun une somme de bienfaits incalculables, si les privilèges ne venaient pas diviser en classes une humanité où les individus perdent leur temps à se déchirer comme des bêtes féroces.

Mais le peuple ne sait pas et ce qu'il y a de plus terrible, c'est qu'il ne veut pas savoir. Si, en ce qui concerne son bien-être, il doit regarder au-dessus de lui en ce qui regarde la politique il lui serait profitable d'en étudier les dessous. Mais, à quoi bon? On désespère parfois, en constatant la passivité avec laquelle le peuple se laisse berner, sans vouloir écouter les conseils désintéressés qui lui sont offerts. Déjà, en 1883, il y a donc près de cinquante ans, le célèbre pamphlétaire, Octave Mirbeau, écrivait :

« O bon électeur, inexprimable imbécile, pauvre hère, si au lieu de te laisser prendre aux rengaines absurdes que te débitent, chaque matin, pour un sou, les journaux, grands ou petits, bleus ou noirs, blancs ou rouges, et qui sont payés pour avoir ta peau ; si au lieu de croire aux chimériques flatteries dont on caresse ta vanité, dont on entoure ta lamentable souveraineté en guenilles, si, au lieu de t'arrêter, éternel badaud, devant les lourdes duperies des programmes ; si tu lisais parfois, au coin de ton feu, Schopenhauer et Max Nordeau, deux philosophes qui en savent long sur tes maîtres et sur toi, peut-être apprendrais-tu des choses étonnantes et utiles. Peut-être aussi, après les avoir lus, serais-tu moins empressé à revêtir ton air grave et ta belle redingote, à courir ensuite vers les urnes homicides où, quelque nom que tu mettes, tu mets d'avance le nom de ton plus cruel ennemi. Ils te diraient en connaisseurs d'humanité, que la politique est un abominable mensonge, que tout y est à l'envers du bon sens, de la justice et du droit, et que tu n'as rien à y voir, toi dont le compte est réglé au grand livre des destinées humaines » (Octave MIRBEAU).

Et le peuple n'a pas suivi les bons conseils de Mirbeau ; il n'a pas lu Schopenhauer, il n'a pas lu Nordeau et il est resté dans son ignorance. Il ne connaît rien des dessous de la politique et de la finance et pourtant il a eu sous les yeux des exemples symboliques de la corruption politique.

Puison dans un vieil ouvrage de Francis Delaisi, aujourd'hui introuvable : La démocratie et les Financiers, un cas typique des dessous parlementaires. Le cas cité par Francis Delaisi fut étalé à la suite d'un procès retentissant entre M. Charles Humbert, alors sénateur de la Meuse et le journal qui dit tout, qui sait tout: le Matin.

« M. le sénateur Humbert est comme il le dit lui même, un « enfant du peuple ». Engagé dans l'armée comme simple soldat, puis élève à l'école Saint-Maixent, puis officier d'ordonnance du général André, enfin secrétaire général du Matin, député puis sénateur, il n'a, il l'avoue, aucune fortune personnelle. Pour entrer au Parlement, il a dû renoncer au métier militaire, qui était son seul gagne-pain.

Il n'a donc comme ressources normales que

1° Son indemnité parlementaire, soit	Fr. 15.000
2° Le revenu de la dot de Mme Humbert qu'il évalue lui-même à.....	2.500
TOTAL.....	<u>Fr. 17.500</u>

Or, il dépense pour son train de maison :

Pension de Madame.....	18.500
Appartement personnel.....	5.000
Habillement, logement, chaussures.....	1.500
Nourriture.....	3.000
Villégiature.....	1.200
Assurance sur la vie.....	1.600
« Membres pauvres de ma famille »	1.500
Divers (demi-londrès, etc.).....	2.000
TOTAL.....	<u>33.800</u>

On le voit pour un homme sans fortune, notre sénateur a un joli train de maison.

En outre, il lui faut :

Un bureau rue de Madrid	1.800
Secrétaire, garçon de courses, sténographe, frais de bureau, chauffage, timbres ...	15.000
Automobile	5.000
Voitures	750
TOTAL	<u>22.500</u>

Enfin, il ne faut pas oublier qu'on a un département à visiter, des électeurs à satisfaire :

Logement à Verdun	1.800
Habillement des pauvres de l'arrondissement	1.500
Secours aux miséreux de l'arrondissement	750
Sociétés patriotiques, concours, etc.	750
Prix aux élèves des écoles primaires	500
Fournitures scolaires	250
Bienfaisance	500
Voyages à Verdun	1.800
TOTAL	<u>7.850</u>

En somme, notre sénateur dépense :

Train de maison	33.800
Frais de bureaux.....	22.550
Frais électoraux.....	7.850
TOTAL	<u>64.200</u>

Réduit à son indemnité parlementaire et à la dot de sa femme (en tout 17.500 Fr.), M. le Sénateur Humbert serait donc en déficit chaque année de 46.700 francs.

Or, il accuse un bénéfice net de 2.300 francs. Comment s'opère ce miracle? D'où viennent donc ces 49.000 francs de boni?

Remarquons d'abord que l'indemnité parlementaire n'y est pour rien.

M. Humbert avoue 7.850 Fr. de frais électoraux annuels. C'est déjà plus que la moitié de son traitement de sénateur. Mais il oublie quelque chose : son élection lui a coûté quelques billets bleus. Ses adversaires disent 100.000 à 300.000 francs ...

Heureusement, nos « honorables » sont débrouillards ; ils savent se retourner. M. Charles Humbert ne gagnant rien comme sénateur, et ayant donné sa démission d'officier, s'est fait journaliste et publiciste.

A ce titre:

La Lanterne lui donne	Fr. 1.800
-----------------------------	-----------

La Correspondance Républicaine.....	1.800
La Grande Revue	3.000
Journaux étrangers	1.400
Son livre : Sommes-nous défendus?	3.000
Les Vœux de l'Armée	1.500
TOTAL	<u>12.500</u>

D'autre part, MM. Darracq et Serpollet, gros fabricants d'automobiles, viennent d'inventer un type de camions dits : « poids lourds » destinés au transport de grosses charges, et ils désirent en faire acheter un lot par le ministère de la Guerre. Mais pour cela, il faut que le Parlement vote les crédits nécessaires : on nommera une Commission ; la Commission désignera un rapporteur ; il faut s'entendre avec ce rapporteur. Or, il se trouve précisément que M. le Sénateur Humbert est rapporteur du budget de la guerre. C'est donc à lui qu'il faut s'adresser.

C'est ainsi que fut signé le traité que toute la Presse a publié :

MM. Darracq et Serpollet, donnent à M. Charles Humbert, le titre d'agent général de leur maison, avec 12.000 francs d'appointement fixe, plus tant pour cent sur les camions vendus... D'autre part, le Journal n'hésite pas à offrir 18.000 francs par an au rapporteur Charles Humbert, comme rédacteur spécialiste des questions militaires.

Résultat :

Quelques camions vendus.....	Fr. 7.500
Des mitrailleuses et autres valeurs industrielles qui rapportent	1.500
Appointements fixes comme agent général	12.000
Comme rédacteur au Journal	18.000
Journalisme politique	12.500
TOTAL	<u>51.500</u>

(Puisé dans la Démocratie et les Financiers de Francis Delaisi, Edition de la Guerre Sociale, 1911).

Est-ce clair, est-ce net, est-ce précis ? Ces chiffres sont d'avant-guerre, mais ils sont suggestifs et démontrent lumineusement ce que sont les dessous de la politique. Et M. Charles Humbert n'est pas une exception. Il n'est ni plus mauvais ni meilleur que les autres politiciens. Tous se valent, tous tripotent, tous participent à de louches affaires que le naïf électeur ne soupçonne même pas.

Dans toute affaire politique il y a la combine ; dans toute élection un abject marchandage pour arriver le plus près possible de l'assiette au beurre, et il n'est pas de députés ou de sénateurs qui ne se soient laissés peu ou prou, corrompre, au cours de leur carrière. Les dessous de la politique sont ignobles et cependant les scandales qui éclatent de temps à autre ne semblent pas soulever dans la population l'indignation que l'on serait tenté de supposer. Le peuple assiste, indifférent, à toute cette bassesse, à toute cette corruption.

Il est parti, en 1914, à la guerre, sans en connaître les causes déterminantes, sans savoir pourquoi il allait se battre ; il est revenu, affaibli, fatigué, sans rien dire, sans protester, sans demander des comptes à ses bourreaux, et la tragédie continue comme par le passé.

A la grande guerre du droit et de la liberté, ont succédé d'autres petites guerres, dites civilisatrices : la guerre du Maroc, la guerre de Syrie, la guerre de Chine, qui se poursuivent encore, et si le peuple n'a pas eu connaissance des dessous qui ont déterminé la boucherie de 1914 ; il ne connaît pas plus pour quels intérêts inavoués il va se faire tuer en Syrie ou en Chine. Qu'attend-il? Que toute l'humanité soit noyée dans le sang? Qu'il soit réduit à l'état de l'esclave préhistorique? Cela ne pourrait tarder. Encore quelques années d'un tel régime, et il ne pourra plus se relever. Il sera la bête de somme qui traîne son lourd fardeau, et sa chaîne sera si fortement imprimée dans sa chair qu'il ne pourra plus en effacer la, trace.

Qu'il brise le paravent, qu'il jette un regard dans les coulisses, qu'il retourne les cartes, pour qu'au grand jour il puisse travailler au bonheur social ; c'est le rôle historique du peuple, c'est le devoir et la tâche qu'il a à remplir, s'il ne veut pas sombrer dans la plus profonde des misères et s'il ne veut pas assister à la décadence de l'humanité.

Accueil

DESTIN n. m. (du latin *destinare* qui signifie : destiner, arrêter, fixer, décider)

Aux yeux de quantité de gens, le destin est une suite d'événements, de phénomènes, heureux ou malheureux, tracés à l'avance sur le grand livre de la vie, par une puissance obscure, et contre lesquels il est inutile de lutter, ou d'opposer la moindre résistance, ceux-ci devant se manifester et se produire en vertu d'une fatalité inéluctable.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que des êtres qui s'imaginent être libérés de toute croyance religieuse, de tous préjugés, se refusent à admettre que le destin n'est que l'enchaînement des effets et des causes, et si pour eux l'idée du destin ne personnifie pas la providence, ils n'en sont pas moins convaincus que tout dans l'existence est réglé, et que les arrêts du destin sont invariables, irrévocables.

« Il faut se soumettre à son destin ». « La plainte ni la peur ne changent le destin » (La Fontaine). Tel est l'esprit qui a dominé le monde pendant des siècles et qui exerce encore une influence considérable. Pour nous, une telle conception du destin est rétrograde et celui qui la partage, ne peut être qu'imprégné, à son insu, des vieilles idées religieuses.

D'autre part, cette croyance aveugle en son destin, ou en la destinée des êtres et des choses, est un facteur, de faiblesse, de lâcheté et d'asservissement. Que de fois n'avons-nous pas entendu, et plus particulièrement lorsque l'on s'adresse au travailleur pour lui faire entrevoir sa condition inférieure et misérable, que le destin le voulait ainsi, et que, quoi qu'on dise ou quoi qu'on fasse, cela ne changera jamais?

C'est cette idée, imprimée dans le cerveau des opprimés par des siècles et des siècles d'esclavage, qu'il faut énergiquement combattre. Il faut lutter contre cette ignorance, qui arrête toute velléité de révolte chez le travailleur et lui fait accepter son sort avec passivité.

Aucune force occulte ne nous dirige, aucune puissance extérieure ne nous guide. Tout est déterminé dans la vie, et le bonheur des hommes, ne peut être, n'est et ne sera que le produit, le fruit, de leur travail.

Si les serfs du moyen âge, si nos aînés du XVIIIème siècle s'étaient endormis dans leur souffrance, s'ils avaient attendu les « arrêts du destin », nous n'en serions pas aujourd'hui à bénéficier des quelques bienfaits dus à leurs révoltes, et au progrès de la science et de la civilisation. « Ce sont les hommes eux-mêmes

qui s'attirent leurs maux », ce sont eux aussi qui forgent leur bonheur.

« Nulle main ne nous dirige, nul œil ne voit pour nous ». Sachons nous diriger, et sachons écarter le voile qui fut placé devant nos yeux pour nous cacher la vérité. La force du destin est une croyance indigne d'un siècle de science et de philosophie, c'est un vestige du temps passé, qui fut utilisé pour maintenir les esclaves sous le joug de leurs maîtres, pour dominer les parias, et pour refréner leurs légitimes élans de révolte ; mais aujourd'hui, les opprimés doivent étancher leur soif de libération ; ils doivent savoir et, s'ils ne savent pas, apprendre que la vie est une suite de phénomènes déterminés, qui s'enchaînent les uns aux autres et que l'homme possède en lui la force et la puissance de déterminer certains de ces phénomènes.

« L'homme a besoin de se sentir grand, d'avoir, par instant, conscience de sa sublimité et de sa volonté. Cette conscience, il l'acquiert dans la lutte : lutte contre soi et contre ses passions, ou contre des obstacles matériels et intellectuels. Or, cette lutte, pour satisfaire la raison, doit avoir un but. L'homme est un être trop rationnel pour approuver pleinement les singes du Cambodge jouant par plaisir avec la gueule des crocodiles » (J.-M. Guyau).

Et Guyau a raison, la conscience ne s'acquiert que dans la lutte, et la lutte doit avoir un but. Ce but pour nous, c'est la libération totale du genre humain, et il n'est pas possible que nous ne l'atteignons pas.

L'homme a lutté contre des forces naturelles ; il a triomphé et est arrivé à les asservir. Ayant triomphé de forces, de causes et d'effets indépendants de sa volonté, il arrivera à vaincre les effets et les causes qu'il engendre lui-même et dont il est la victime. Il porte son destin avec lui et, selon son vouloir sa volonté, son pouvoir grandira, il arrivera à se libérer de toutes les contraintes exercées sur lui par ses semblables, et sa destinée lui apparaîtra douce et harmonieuse.

Accueil

DESTITUTION n. f. (du latin destitutio)

Dépourvoir, priver quelqu'un de son emploi, de sa charge ou de sa fonction. Prononcer la destitution d'un monarque, d'un préfet, d'un maire, d'un fonctionnaire, etc...

Dans notre belle république, se réclamant pourtant de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, il n'est pas rare de voir des fonctionnaires être destitués en raison de leurs opinions politiques. Il est fréquent que, dans des mouvements de grève, par exemple, lorsque le maire d'une cité se refuse à user de son autorité et de son influence au profit des employeurs, on voie le préfet, représentant direct du Gouvernement, le destituer de sa charge.

Mais toute puissance gouvernementale est éphémère.

Nous avons vu, dans le passé, que des despotes, des autocrates, des dictateurs ont été destitués ; des monarchies se sont écroulées par la volonté du peuple, et il y a peu de temps encore, Guillaume II, empereur d'Allemagne fut obligé d'abandonner le pouvoir et, quelques mois avant lui, l'empereur de toutes les Russies cédait la place à la révolution triomphante. Le travail n'est pourtant pas terminé. La destitution de tous les petits monarques de la démocratie s'impose pour que les peuples soient heureux et libres. Les capitalistes doivent être destitués de leurs privilèges, et alors seulement, lorsqu'auront disparu toutes les formes de l'autorité, la Révolution aura accompli son œuvre.

Accueil

DESTRUCTION n. f. (du latin destructio)

Action de détruire, d'abattre, de démolir, de ruiner, d'anéantir, de faire disparaître une chose quelconque. La destruction d'une maison, d'un édifice, d'un palais, d'un empire, d'animaux nuisibles, d'un régime, etc., etc. ...

La nature impitoyable, indifférente et indomptée, accomplit parfois un tragique travail de destruction. Les tremblements de terre, les éruptions volcaniques, les raz de marée, les typhons détruisent souvent des villes entières et provoquent des ravages que les forces et le génie humains sont impuissants à surmonter.

S'il est impossible à l'homme d'arrêter les désastres et les fléaux naturels, du moins devrait-il s'attacher à ne pas se joindre aux éléments déchaînés, pour ajouter encore à la misère humaine ; mais il semble, au contraire, que l'homme se plaît également à détruire et aussi loin que nous plongeons dans son histoire, nous le voyons poursuivre une œuvre de destruction.

L'ambition des puissants, la soif de domination engendre les guerres, et à travers les âges, le grand livre de la civilisation est taché par le sang versé inutilement, au profit des despotes et des tyrans. Depuis des siècles et des siècles que l'humanité marche aveuglément, rien de stable ne fut établi et aussi solides que paraissaient les bases sur lesquelles s'élaborèrent les grandes organisations du passé, elles n'étaient cependant construites que sur des sables mouvants, et furent détruits comme châteaux de cartes balayés par le vent. Et cela n'étonne nullement lorsque l'on a compris que l'autorité ne peut rien construire de puissant et que, loin d'être une source de force, elle est une manifestation de la faiblesse. Une autorité, quelle qu'elle soit, peut être détruite par une autorité plus grande, et la force brutale peut imposer temporairement la volonté d'un individu ou d'un groupe. Tout cela n'est cependant que du provisoire. Inhérente à l'autorité, la force ne peut-être que relative, et est contrainte à s'incliner lorsqu'on lui oppose une force supérieure.

Et c'est là l'erreur séculaire des hommes. Depuis toujours, et de nos jours encore, les grandes agglomérations humaines ne se sont pas organisées en ayant soin de se reposer sur la raison et de s'appuyer sur des principes sociaux susceptibles d'assurer la paix et la stabilité des sociétés, mais en cherchant et en puisant leur puissance en la force de leurs guerriers et de leurs armes, sans s'apercevoir que la force, élevée au niveau d'un principe, d'un symbole, ne pouvait produire de la vie, mais qu'engendrer de la mort et de la ruine.

Nous disons que l'autorité et la force sont des facteurs de destruction. Quel

plus bel exemple peut-on citer que celui de Carthage, la grande cité : africaine, restaurée au IX^{ème} siècle avant J. C. et qui, en 600 ans de succès ininterrompus, fonda le grand empire maritime de la Méditerranée.

Que reste-t-il aujourd'hui de toute cette richesse, de toute cette splendeur? Rien. « L'Esclavage divisait la patrie en castes ennemies ; une constitution aristocratique fermait les carrières de la politique aux ambitions légitimes du peuple ; l'argent, non le patriotisme recrutait les armées. La production agricole et industrielle ne faisait pas équilibre au négoce, Carthage était réduite à poursuivre toujours de nouveaux débouchés, de nouveaux tributs et, quand l'adhésion spontanée manquait, de les imposer par la guerre. Elle était ainsi amenée à s'appuyer sur la force, non sur le droit ; sur l'intérêt, non sur la justice; sur la ruse et la fraude, non sur la loyauté des échanges. Devenant puissance guerrière et oppressive, elle devait chanceler et succomber quand elle se heurterait contre plus fort qu'elle. Cet écueil, elle le trouva en Sicile et en Espagne ; alliée des Romains pendant plusieurs siècles, elle dut, un jour, devant des résistances imprévues, engager la lutte et vaincre ou périr. Elle périt après des efforts gigantesques, par les ordres implacables de Rome jalouse, l'an 146 avant J. C. Le pillage, l'incendie, les massacres, châtièrent six siècles d'une domination insolente, éternel avertissement donné au peuple, qui, abusant de l'art nautique, fondent une tyrannie sur le monopole maritime : tôt ou tard ils sont balayés de la scène pour n'avoir pas reconnu à chaque peuple son rôle et son droit » (Jules Duval).

Carthage se débattit longtemps. Les luttes qu'elle entreprit contre Rome, connues sous le nom de guerres puniques, sont légendaires. A la première de ces guerres, de 264 à 242 avant J. C., elle perdit la Sicile ; à la seconde, de 219 à 202, elle abandonna l'Espagne, et à la dernière, de 149 à 146, elle fut anéantie.

Relevée par César, elle redevint un centre d'activité mais fut prise d'assaut en 698 par les Arabes et, cette fois, totalement détruite. Il ne reste plus, actuellement, à quelques kilomètres de Tunis, que quelques ruines pour aviver le souvenir de l'excursionniste et lui rappeler les grandeurs de la ville lumière qui rayonna sur le monde durant six siècles.

Et pourtant, l'avertissement de Carthage fut inutile et l'histoire se répète sans imprimer aux hommes un enseignement profitable. En notre siècle de progrès et de science, où toute l'activité humaine devrait se dépenser à l'élaboration d'une société rayonnante de joie et de bonheur, il apparaît que l'œuvre de destruction continue et, en regardant dans le passé, on tremble d'entrevoir un avenir où s'amoncellent les ruines d'une civilisation féroce et barbare.

Vingt et un siècles ont passé depuis la décadence de Carthage, et la ruine de cet empire ne se comprendrait pas « si l'on ignorait que, par une loi fatale, toute civilisation parvenue à son apogée, est destinée à périr, comme un fruit mûr, si elle ne revêt pas, par sa propre énergie, une forme sociale supérieure ». Vingt et un siècles ont passé, et l'Europe a grandi, au milieu des sciences et des arts, donnant naissance à des puissances qui se disputent à leur tour l'hégémonie du monde.

L'Angleterre, inspirée peut-être par la puissance commerciale et

industrielle de Carthage, aspire à la souveraineté absolue et étend son domaine en se reposant sur sa force maritime. La France et l'Allemagne, moins puissantes sur mer, cherchent à consolider leurs entreprises industrielles et commerciales en s'appuyant sur leur force année. La colonisation est devenue une nécessité, impérieuse pour les grandes nations qui n'arrivent plus à écouler leurs produits et, comme par le passé, la guerre est là, menaçante, pour ouvrir par la force de nouveaux débouchés, la production et la consommation n'étant pas équilibrées au sein de ces nations. De l'autre côté des mers, des puissances neuves s'éveillent. Economiquement, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ont déjà presque asservi la vieille Europe. Le Japon cherche sa place. Industriellement et commercialement, il concurrence sur le marché colonial les grandes puissances européennes et Nord américaines qui veulent s'imposer dans le grand empire chinois et y écouler leurs produits aux 500 millions d'habitants. Et toute cette soif de domination économique, source d'esclavage et de misère, donnent naissance à des conflits qui ne peuvent se régler que dans le sang des peuples.

La grande guerre de 1914 n'est peut-être que le prélude, de nouvelles tueries, plus terribles, plus monstrueuses, plus barbares que la précédente, et la destruction d'une partie de la France, sera sans doute suivie de la destruction d'une partie de l'Europe.

N'oublions pas, cependant, que ce qui précipita la ruine de Carthage, ce fut une terrible guerre qu'elle eut à soutenir, entre les deux dernières guerres puniques, contre les mercenaires qui s'étaient révoltés. Les mercenaires modernes en auront peut-être bientôt assez, à leur tour, de verser leur sang, pour des causes qu'ils ignorent, qui n'offrent pour eux aucun intérêt, et de se sacrifier pour défendre les privilèges et les biens de leurs adversaires et de leurs ennemis.

Ils détruiront alors, tout ce qui gêne la libre évolution des individus; mais leur œuvre de destruction sera saine, puisqu'elle aura pour but le bonheur de l'humanité. Ayant bénéficié des expériences du passé, les mercenaires ne détruiront plus pour détruire, ils ne s'attaqueront plus aux palais, aux châteaux, aux richesses, à tout ce qui 'est une source de bien-être et de joie, mais aux vieux taudis infects et misérables dans lesquels ils sont entassés, aux prisons derrière lesquelles gémissent des parias, victimes de l'inégalité sociale, aux institutions qui déterminent tant de calamités ; ils détruiront tout ce qui engendre la misère et les larmes, et ayant su détruire, ils sauront reconstruire. C'est à cette seule condition que le XXème siècle peut sortir de l'abîme dans lequel il est tombé. Si les hommes sont incapables de briser avec le passé, d'élever 'une barrière entre hier et demain, alors, une fois encore, la civilisation arrivée à son apogée s'écroulera et ce sera l'éternel recommencement. La liberté, pleine et entière peut offrir une chance de salut, mais la liberté ne se donne pas, elle ne se demande pas ; elle se prend ; il faut la conquérir avec vaillance et courage. La Révolution n'est pas destructive, elle est constructive, à condition, toujours, d'être animé par un désir de liberté et non par une soif d'autorité. Sachons donc faire la Révolution si nous voulons que prennent fin la destruction de l'humanité et le triomphe du despotisme.



Accueil

DESUETUDE n. f. (du latin *desuetudo*)

Se dit, d'un mot, d'une chose, d'un objet, d'une coutume, d'un règlement, d'une loi, qui vieillissent et dont on ne fait plus usage,

Par exemple, la loi française condamne l'adultère et punit la femme qui s'en rend « coupable » à une peine variant entre trois mois et deux ans de prison ; le complice est passible de la même peine. On peut dire cependant qu'il ne se trouve pas en France un magistrat pour se conformer aux textes de cette loi, et qu'elle ne pourrait plus être appliquée sans soulever immédiatement la réprobation et la protestation générales. Cette loi ne se trouvant plus en rapport avec les mœurs de la vie moderne, est, sans avoir été abrogée, tombée en désuétude. Il en est de même de la loi sur les retraites ouvrières, pourtant récente, mais qui souleva l'indignation des travailleurs ; devant la volonté du peuple, énergiquement manifestée, de ne pas se conformer aux exigences de ladite loi, celle-ci fut enterrée sans avoir, en réalité, jamais été appliquée.

Accueil

DETAILLER verbe actif

Diviser en pièces, couper en morceaux. Détailler un bœuf, un mouton, une pièce de drap. Action qui consiste à répartir en divisions; détailler un discours, un conte, un récit. Faire le détail de quelque chose.

« Ne vous chargez jamais d'un détail inutile » a dit Boileau ; il ne faut jamais, en effet, sacrifier le tout pour le détail, mais bien souvent on est obligé d'appuyer sur le détail, pour comprendre ou faire comprendre le tout. Le bagage des connaissances s'augmentant chaque jour, il est presque impossible au cerveau humain de considérer en entier l'ensemble de ces connaissances ; l'individu se trouve donc obligé de les détailler et d'e les étudier séparément, indépendamment les unes des autres.

C'est en étudiant les divers détails de .n vie sociale que l'on arrive à se faire une idée de ce qu'est la Société, de ce qu'elle devrait et pourrait être ; c'est en détaillant ses rouages que l'on est frappé par le vice et l'erreur de toutes les administrations qui président à l'activité d'une nation ; et c'est en critiquant, attaquant, et frappant la Société dans ses détails que l'on arrivera à en ébranler les bases.

Attachons-nous donc à ne rien laisser échapper de ce qui peut être pour nous une source de connaissances nouvelles. Sans nous arrêter particulièrement aux détails de second ordre, sachons détailler notre besogne et que l'activité de chacun se dépense dans la branche qu'il a étudiée, qu'il connaît et dont aucun détail ne lui échappe. Les circonstances et les événements aidant, nous arriverons ainsi, petit à petit, à étendre notre force et à transformer le monde en améliorant de sort de l'humanité.

Accueil

DETECTIVE

Mot anglais signifiant policier. Ce mot est devenu international et sert à désigner cette catégorie de policiers spécialement attachés à la poursuite des enquêtes judiciaires et à la recherche des inculpés qui réussissent à échapper aux griffes de la magistrature.

Il y a le détective privé et le détective officiel ; ce dernier est un fonctionnaire au service de l'Etat et appartient au ministère de l'Intérieur. Il ne porte pas d'uniforme afin de n'être pas reconnu et pénètre partout où se manifeste une certaine activité civile, sociale ou politique. On le rencontre aussi bien dans les cercles aristocratiques de Monaco, d'Aix ou de Vichy, que dans les milieux politiques ; dans les cercles il veille à la sécurité du bourgeois qui s'amuse et se charge d'éloigner tout ce qui peut être un trouble-fête pour ces Messieurs en ribote ; dans les milieux politiques, il cherche à découvrir les buts de l'association afin de dénoncer à ses chefs l'activité des éléments composant ces milieux et d'en arrêter les effets ; en outre, ainsi que nous le disons plus haut, il poursuit, pour le service de la magistrature, les enquêtes judiciaires et recherche le criminel.

Bien que placé tout en bas de l'échelle judiciaire, le détective est peut-être le plus dangereux des individus. Sa fonction lui permet d'ouvrir toutes les portes et de troubler quiconque a le malheur de se trouver sur sa route. Dénué de tout scrupule, de tout sentiment, et, en surplus, de toute éducation, il n'hésite pas, lorsqu'il désire pénétrer un secret, à vous noircir auprès de votre entourage, pour en obtenir les renseignements qu'il juge utiles à son enquête. C'est donc un être bas et abject, qui, du reste, a admirablement été dépeint par Victor Hugo, en la personne de Javert, dans son célèbre roman *Les Misérables*.

Hélas ! Cette calamité officielle, qu'est le détective d'Etat, ne semblait pas suffisante, puisque le détective privé, à son tour, intervient pour troubler la quiétude de l'individu. Le détective privé travaille pour le compte du particulier et se charge, dit-il, de vous fournir tous renseignements que vous pourriez désirer sur une tierce personne. En réalité, son principal client est le mari jaloux, avide de rencontrer sa femme entre les bras de son amant, et qui demande le service du détective pour se livrer à cette basse besogne.

A la base de tout scandale, on rencontre le détective et les drames qu'il détermine sont innombrables ; il s'est cependant trouvé des écrivains tels Conan Doyle pour présenter le détective sous un jour sympathique. Malheureusement, Sherlock Holmes est un policier romantique qui a vu le jour dans le cerveau de

littérateurs avides de succès populaires, et le détective, le vrai, est un personnage antipathique, dont il faut se méfier et qui est incapable de faire quelque chose de bien. C'est un être malfaisant au sens complet du mot et, qu'il agisse pour le compte de l'Etat ou du particulier, son action néfaste en tous points n'en est pas moins blâmable. Mais cessons d'en parler. Nous lui avons déjà consacré plus de place qu'il n'en mérite.

Accueil

DETENTEUR (du latin detentor)

Celui qui possède un bien, une richesse, un pouvoir, une autorité, etc...

Le mot détenteur ne peut s'appliquer qu'à une catégorie d'individus et cette catégorie d'individus compose la bourgeoisie. C'est en vain, en effet que l'on se creuserait l'esprit pour chercher de quoi le peuple est « détenteur », à moins que ce ne soit de la misère et de la servitude.

La richesse sociale est détenue par une minorité qui en dispose à sa guise, la fait fructifier et en conserve tous les profits et bénéfices. Le pouvoir est détenu et exercé par des hommes appartenant également à la bourgeoisie, et l'autorité dont disposent ces hommes leur permet d'asservir la grande majorité des individus qui se courbent devant leurs ordres. Il ne reste donc rien au peuple, sinon l'illusion que lui a versée la démocratie, en lui laissant croire qu'il est le détenteur de toute la vie économique et politique, et que rien ne peut se faire sans sa volonté.

L'exemple du chaos social est le meilleur exemple que nous pourrions citer, si nous voulions démontrer que le peuple se dépossède chaque jour un peu plus et se livre pieds et poings liés aux aventuriers de la politique.

Il est incontestable que le peuple est détenteur de la force et de la puissance et que, s'il le voulait, il se libérerait de l'étreinte de ses oppresseurs. Mais, de même que l'intelligence est inutile si elle ne s'extériorise pas, la force et la puissance sont également inutiles si elles ne se manifestent pas au profit de celui ou de ceux qui la détiennent ; mieux, elles sont alors néfastes et nuisibles. Que le peuple donc, dont c'est la seule fortune, use de sa force, et nous verrons alors les détenteurs de toute la richesse sociale lâcher leur prise et la collectivité, goûter enfin à la joie et au bonheur auxquels elle a droit.

Accueil

DETENTION n. f. (du latin *detentio*)

Le mot *détention* est synonyme d'emprisonnement, mais s'applique plus particulièrement pour désigner la peine qui consiste à être enfermé dans une forteresse ou une maison d'arrêt située dans un endroit offrant toutes les garanties possibles contre les tentatives d'évasion.

La *détention* ne se prononce d'ordinaire que contre les délinquants politiques, les traîtres, les espions, ou tous ceux qui sont considérés comme nuisibles ou dangereux à la sécurité de l'Etat. Naturellement, seules les autorités constituées ont le droit d'ordonner la saisie d'un prévenu ou d'un inculpé, et la *détention* est illégale lorsqu'elle s'est effectuée sans l'avis de juges compétents,

La *détention* revêt parfois un caractère d'arbitraire particulièrement scandaleux, et il est à peine besoin de rappeler la monstrueuse affaire, dénommée affaire Dreyfus, et qui, de 1894 à 1905 agita et divisa la France en deux camps. Cette affaire devait pourtant se terminer par le triomphe de la justice.

Un officier français, le capitaine Dreyfus, né à Mulhouse en 1859, fut accusé d'avoir cédé à l'Allemagne certain document militaire intéressant la défense nationale. Traîné devant le conseil de guerre, malgré ses protestations d'innocence, l'absence totale de preuves, et l'évidence de la cabale montée contre lui, il n'en fut pas moins condamné à la déportation.

C'était aux anarchistes qu'allait revenir l'honneur de défendre, une fois de plus, la justice. Le capitaine Dreyfus n'était pas des leurs ; mieux, il était leur adversaire, leur ennemi, une fois comme bourgeois, et une fois comme officier. Cependant, il était innocent ; Juif, il servait de tremplin à la meute cléricale, qui, consciente de sa faiblesse, voulait, par un coup d'éclat, relever son prestige. Ecartant toute considération d'ordre politique, n'écoutant que la saine raison, les Anarchistes, les premiers, entrèrent dans la bataille. Le capitaine Dreyfus s'effaçait, il n'était plus, aux yeux des compagnons, qu'un innocent injustement condamné, grâce à une odieuse machination, et il fallait que la cause de l'humanité, de la justice, sortit victorieuse de la lutte qui s'engageait.

Sébastien Faure fit, à Paris, le premier meeting, qui souleva l'indignation populaire contre les tyrans militaires, et le peuple commença à gronder. Sa voix fut entendue, et le célèbre romancier Emile Zola, intéressé par cette sensationnelle affaire, après avoir étudié les rapports qui lui furent soumis par les fidèles défenseurs du capitaine, publia sa fameuse lettre « J'accuse » trame du sinistre complot.

Un nouveau procès eut lieu ; Dreyfus fut renvoyé devant un nouveau conseil de guerre, à Rennes, en 1899. Mais les loups ne se mangent pas entre eux, et la soldatesque ne voulut pas désarmer ; le conseil de guerre de Rennes réduisit la peine infligée la première fois, mais ne voulut pas reconnaître l'accusé Innocent. Il fut condamné à 10 ans de détention, et ce ne fut qu'en 1906 que la Cour de Cassation, après une nouvelle instruction, annula le jugement et prononça l'innocence du capitaine Dreyfus.

L'homme est doué d'une faculté d'oubli remarquable.

Les misères, les souffrances, les douleurs s'estompèrent bien vite, dans l'esprit du capitaine réhabilité, et, lorsque quelques années plus tard, on vint près de lui, pour solliciter son concours afin d'arracher Rousset, une autre mais modeste victime de la galonaille, aux griffes des bourreaux, il refusa de se joindre au peuple, pour l'aider, dans son œuvre humanitaire. C'est une honte dans la vie de Dreyfus.

Dreyfus, disons-nous, était un bourgeois, cela n'empêcha cependant pas le gouvernement au pouvoir de se rendre complice de sa détention, pour satisfaire à l'ambition d'une caste qui gouvernait dans l'ombre. C'est suffisant, pensons-nous, pour souligner que, lorsqu'il s'agit d'individus appartenant à la classe asservie, les hommes de gouvernement n'éprouvent aucun scrupule à agir et à ordonner leur détention, s'ils la jugent utile à l'accomplissement de leurs desseins.

Les cas abondent de militants ouvriers, syndicalistes, révolutionnaires, détenus arbitrairement dans les prisons et les forteresses, parce qu'il plaît aux despotes qui dirigent et président aux destinées humaines qu'il en soit ainsi. Leurs crimes ? Ils veulent régénérer le monde ; ils veulent mettre fin à l'inégalité sociale ; ils veulent voir se terminer la lutte fratricide que, depuis des siècles, se livrent les hommes ; ils veulent, enfin, qu'un rayon de soleil vienne illuminer ce pauvre globe, arraché, déchiré, partagé, par l'ambition et l'intérêt. Et c'est pour cela que, de par le monde, des hommes, beaux, nobles et grands, gémissent dans des cachots.

L'emprisonnement est cruel ; mais encore, au nom de la morale bourgeoise, il se légitime. Le moraliste nous dira que la « Société » se défend contre les criminels et qu'il faut les éloigner, les enfermer pour les empêcher de nuire ; mais la détention de prisonniers politiques est odieuse, car, généralement, pour provoquer la saisie des êtres considérés comme dangereux, ne pouvant rien légalement leur reprocher, on a recours aux faux, à l'intrigue, aux mensonges, pour s'en emparer.

« La justice » asservie aux maîtres et aux puissants, joue la sinistre comédie, indispensable à l'accomplissement du forfait, et les prisons s'ouvrent et se referment sur des hommes innocents, alors que les coupables de toutes les catastrophes, de tous les cataclysmes, de toutes les tueries, jouissent, de la liberté et de la considération de la grande masse des moutons et des aveugles.

Et il en sera ainsi, jusqu'au jour où, éveillé de son sommeil léthargique, la populace, se dressant à nouveau, sera traversée par une lueur de conscience et montera à l'assaut des bastilles, derrière lesquelles se meurent des milliers de malheureux.

- J. C.

Accueil

DETENU

Etre détenu, être prisonnier, être enfermé dans une prison, être privé de sa liberté.

Il y a plusieurs catégories de détenus. On peut être détenu pour dettes, pour un crime ou délit de droit commun, pour un crime ou délit politique. La détention pour dettes ou contrainte par corps, ne se pratique plus en France, sauf en ce qui concerne les dettes contractées envers l'Etat ou pour les amendes et frais de justice consécutifs à certains procès. Par contre, la détention pour délit politique ou de droit commun se poursuit sans interruption et sans qu'il soit possible d'entrevoir, pour le plus proche futur, un changement quelconque à un tel état de choses.

En vertu de quels principes se permet-on de priver de sa liberté un individu ayant accompli un acte aussi blâmable soit-il? On nous dira que la Société est obligée de se défendre contre les malfaiteurs et qu'elle les enferme pour mettre les gens honnêtes à l'abri de leurs méfaits ; c'est une mesure de précaution. Cet argument ne résiste pas à l'analyse ; car, à part quelques cas excessivement rares, le crime est un incident ou un accident dans la vie d'un individu. On n'est pas criminel de profession. Il y a des récidivistes, nous objectera-t-on? Les récidivistes sont des êtres tarés ; mais, en général, ils ne se rendent coupables que de petits faits presque insignifiants.

Il suffit d'avoir étudié tant soit peu et avec impartialité ce qu'est une prison, pour savoir qu'elle n'est peuplée ordinairement que par des vagabonds, toujours les mêmes, et que les grands criminels qui pourraient légitimer une mesure de sécurité de la part de la « Société » y sont relativement peu nombreux. .

En vérité, ce n'est pas par mesure de précaution que l'on détient des prisonniers mais en vertu de l'idée de sanction qui est à la base de la morale bourgeoise. « Le vice appelle rationnellement à sa suite la souffrance ; la vertu constitue une sorte de droit au bonheur ».

« Est-il vrai » nous dit J.-M. Guyau « qu'il existe un lien naturel ou rationnel entre la moralité du vouloir et une récompense ou une peine appliquée à la sensibilité? En d'autres termes, le mérite intrinsèque a-t-il le droit de se voir associé à une jouissance, le démérite à une douleur? Tel est le problème qu'on peut encore poser sous forme d'exemple en demandant : - Existe-t-il aucune espèce de raison (en dehors des considérations sociales) pour que le plus grand criminel reçoive, à cause de son crime, une simple piquûre d'épingle, et l'homme vertueux un prix de sa

vertu? L'agent moral lui-même, en dehors des questions d'utilité ou d'hygiène morale, a-t-il à l'égard de soi le devoir de punir pour punir ou de récompenser pour récompenser? »

« Nous voudrions montrer combien est moralement condamnable l'idée que la morale et la religion vulgaires se font de la sanction. Au point de vue social la sanction vraiment rationnelle d'une loi ne pourrait être qu'une défense de cette loi, et cette défense, inutile à l'égard de tout acte passé, nous la verrons porter seulement sur l'avenir. Au point de vue moral, sanction semble signifier simplement, d'après l'étymologie même, consécration, sanctification ; or, si, pour ceux qui admettent une loi morale, c'est vraiment le caractère saint et sacré de la loi qui lui donne force de loi, il doit impliquer, selon l'idée que nous nous faisons aujourd'hui, de la sainteté et de la divinité idéale, une sorte de renoncement, de désintéressement suprême ; plus une loi est sacrée, plus elle doit être désarmée, de telle sorte que, dans l'absolu et en dehors des convenances sociales, la véritable sanction semble devoir être la complète impunité de la chose accomplie. Aussi verrons-nous que toute justice distributive a un caractère exclusivement social et ne peut se justifier qu'au point de vue de la société : d'une manière générale ce que nous appelons justice, est une notion tout humaine et relative » (Guyau, Esquisse d'une Morale sans obligation ni sanction).

Or, si nous pensons avec Guyau que toute « justice distributive a un caractère exclusivement social et qu'en dehors des considérations sociales » il n'y a aucune raison, aucun devoir, de punir pour punir, nous sommes obligés de reconnaître que la détention en soi est arbitraire, et qu'elle ne trouve sa consécration que dans une forme de société que nous jugeons injuste et inhumaine.

Malheureusement, la philosophie, la raison, la logique, n'ont rien à voir avec la justice distributive, et les années de prison pleuvent dru sur les pauvres délinquants qui se mettent en marge de la loi.

Quelle est la « vie » du détenu? Examinons tout d'abord la situation du prévenu, c'est-à-dire de l'individu emprisonné, bien que la loi ne l'ait pas encore reconnu coupable, et qui attend que le magistrat veuille bien décider de son sort. Il est, d'ordinaire, enfermé dans une cellule dont les dimensions varient selon les prisons et n'a le droit d'avoir de relations avec le dehors que par l'intermédiaire des représentants de l'administration pénitentiaire. Toute sa correspondance passe à la censure, de même que toute celle qu'il reçoit, exception faite en ce qui concerne celle de son défenseur. Obligé de se lever matin de très bonne heure, il a toute la journée pour se livrer à la méditation, toute distraction lui étant interdite. Dix minutes par jour, on le sort de sa cellule, pour le conduire à ce que l'on appelle la promenade et qui n'est en réalité qu'un long couloir d'une quinzaine de mètres, situé dans la cour de la prison, et entouré de murs assez hauts et assez larges pour n'être pas franchissables. Les journaux lui sont interdits et les livres qu'il a le droit d'acheter, sont comme sa correspondance, passés à la censure et interdits s'ils sont considérés comme subversifs par l'administration. La nourriture du prévenu est identique à celle du condamné, elle se compose d'une « soupe » à neuf heures du matin, soupe qui n'est en vérité qu'un bol d'eau chaude recouvert par une couche de

graisse ou d'huile et d'une autre à quatre heures du soir, d'une boule de pain noir et sale d'un poids approximatif de 600 grammes et, deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche d'un morceau de viande. Cependant, le prévenu a le droit, s'il a de l'argent, de se nourrir à ses frais, et, dans ce cas, il est honteusement exploité par les mercantis qui spéculent sur la misère humaine.

Voilà, brièvement tracée, la vie de l'homme non encore reconnu coupable par la société et qui, en vertu de la loi même, devrait être considéré comme innocent.

Aussi terrible que puisse être cette existence, elle est cependant supportable à côté de celle du condamné. Selon la peine qu'il a à subir, le détenu est envoyé dans une prison cellulaire, ou dans une centrale. Nous allons voir quel est le régime de la prison cellulaire de Fresnes-les-Rangis, qui est une des plus modernes de notre France républicaine. Le prisonnier doit être levé à sept heures du matin, au coup de cloche, et a environ une demi-heure pour se livrer aux soins de sa toilette et à ceux de sa cellule ; à 7 h. 1/2 son lit doit être plié, sa chambre nettoyée, et il doit être prêt à travailler. Le travail est obligatoire pour le détenu condamné. Il travaille seul dans sa cellule et doit accomplir la tâche qui lui est assignée s'il ne veut pas être puni. On sait en quoi consiste le travail des prisons, On y fabrique généralement des articles bon marché que d'immondes exploiters ne trouveraient pas à manufacturer s'ils ne spéculaient pas sur l'incapacité de se défendre dans laquelle se trouve le prisonnier. Si ce dernier n'accomplit pas sa tâche, Il est mis au pain sec et, si cette punition ne produit pas les effets attendus ou espérés, c'est le prétoire ou le cachot.

La nourriture du détenu, nous l'avons dit plus haut, consiste en deux soupes par jour, une boule de pain et deux morceaux de viande par semaine. Il a cependant la faculté d'améliorer son ordinaire, en prélevant une partie du salaire qui lui est alloué. Supposons un prisonnier gagnant 4 francs par jour, ce qui est énorme. L'administration pénitentiaire, si le détenu subit sa première condamnation, en prélève environ la moitié pour couvrir ses frais ; suit les deux francs qui restent, 1 franc est conservé au greffe pour que le détenu ne soit pas démuné d'argent au sortir de prison, et il a droit à dépenser par conséquent un franc pour sa nourriture. Le tabac n'est pas autorisé, et l'unique distraction du prisonnier est la messe le dimanche et un livre par semaine, qu'il ne choisit pas, mais qui est cueilli au hasard dans la bibliothèque pénitentiaire.

Ce que ce livre hebdomadaire représente pour le détenu, est-il besoin de le dire? Et pourtant la méchanceté humaine ne connaît pas de bornes et il se trouve des gardiens assez dénués de tous sentiments pour s'amuser encore de la détresse du détenu. Il nous fut conté que certains gardiens se faisaient un malin plaisir de choisir pour certains de leurs détenus, des livres ne présentant d'intérêt que pour des techniciens, etc..., et de leur rapporter ces volumes trois semaines de suite, malgré les faibles protestations du pauvre bougre sans défense.

Se rend-on bien compte de ce qu'est la vie misérable du détenu, enfermé dans sa cage, sans pouvoir jamais prononcer une parole, ne pouvant recevoir de visites qu'une fois par semaine et encore n'apercevant ses familiers qu'à travers un

grillage, et éloigné de ses proches par un couloir d'un mètre de large? Nous n'avons pas besoin de dramatiser. Qu'il nous suffise de dire que, pour faire diversion à cette vie monotone et mourante, les détenus se mutilent afin de voir s'opérer un changement d'une minute, d'une seconde, dans leur existence. Nous savons des détenus qui n'hésitent pas à se faire porter malades et à subir certaines opérations douloureuses, alors que parfaitement sains, simplement pour sortir de cette maudite cellule, où jamais ne pénètre un éclair de joie, une lueur de gaîté.

Si le détenu des prisons centrales, ne souffre pas de l'isolement, car il travaille, mange, et dort en commun, son sort n'est pas plus enviable que celui du détenu cellulaire. C'est la promiscuité de tous les instants avec ce qu'elle a de bas, de bestial et de dégoûtant ; c'est la corruption la plus répugnante, à laquelle il faut opposer une volonté puissante si l'on ne veut pas s'écrouler dans l'abjection, qui se manifeste dans la prison centrale. Dans la cellule on devient fou, de la centrale on sort à jamais taré. Est-ce cela que désirent nos moralistes? Est-ce de cette façon que l'on espère régénérer l'humanité? Et encore nous ne disons rien de la brutalité des monstres qui consentent à garder les prisonniers. On a tant dit déjà sur les prisons qu'il n'est pas utile de nous étendre.

Du reste le fait est là. Le criminel ne sort pas guéri de la prison, et la détention n'a jamais empêché le crime. Alors, nous dira-t-on, que faut-il faire? Lâcher les prisonniers, les laisser se livrer à leurs méfaits, ne rien faire pour empêcher des individus de nuire à leurs semblables? Posée de cette façon, la question nous semble ridicule. Ce qu'il faut faire : c'est changer la forme de la société ; c'est ne pas permettre le crime, en détruisant les causes du crime. Nous savons que tant qu'il y aura des lois, il y aura des juges, et tant qu'il y aura des juges : une justice distributive, des prisons et des détenus. La loi est un mal engendré par le principe d'autorité sur lequel reposent les sociétés modernes. Elle est une conséquence du capitalisme et il faut lutter contre elle, comme contre tout ce qui fut institué par la puissance de l'argent. Là est le remède, c'est le seul.

Et c'est parce que c'est l'unique remède, et que des hommes clairvoyants cherchent à l'appliquer, qu'ils sont victimes de la loi et détenus dans les prisons du monde entier.

Dans le monde entier les révolutionnaires peuplent les prisons, mais rien cependant ne les arrêtera dans leur désir de vaincre ; car, à leurs yeux, la société moderne n'est qu'une vaste prison derrière les grilles de laquelle sont détenus tous les asservis et tous les opprimés, et c'est en les libérant que les révolutionnaires se libèreront eux-mêmes.

Accueil

DETERMINER verbe (du latin *determinare*, même signification)

Fixer, décider, prendre ou faire prendre une détermination. « C'est après nous avoir consultés et avoir reçu notre avis favorable qu'il s'est déterminé à faire ce voyage ». Déterminer quelque chose, les limites, l'étendue, etc., etc. ... « Nous avons aux événements, puise dans sa volonté propre une certaine détermination. Dans tous les actes et gestes de la vie qui ne sont pas purement instinctifs, il faut regarder, comparer, chercher à comprendre et se déterminer, après réflexion, à suivre un chemin ou un autre déterminé que la distance de la Terre à la Lune était de 96.000 lieues ou 384.000 kilomètres. Occasionner, produire, pousser à : « c'est l'égoïsme des potentats, l'insatiabilité des ploutocrates et la lâcheté du peuple, qui déterminèrent les hommes à s'entre-tuer pendant plus de quatre ans dans la plus furieuse des guerres. C'est également l'appétit toujours grandissant des oppresseurs qui détermine la révolte des opprimés ».

Se déterminer, prendre un parti, s'arrêter à une résolution. Il faut toujours bien réfléchir avant de se déterminer à une action quelconque, mais ne pas attendre indéfiniment la détermination d'autrui, L'homme faible se laisse fréquemment déterminer, c'est-à-dire conduire, mener, guider ; alors que l'homme fort, tout en n'échappant pas à l'ambiance et

C'est parce que trop d'hommes manquent d'énergie et sont incapables de prendre une détermination que la société semble être un asile d'aliénés, où les individus se meurtrissent mutuellement, sans jamais arriver à s'entendre et à s'aimer.

Accueil

DETERMINISME n. m.

Pris dans le sens le plus général du mot, déterminisme signifie le conditionnement d'une chose par une autre. Tout fait, tout phénomène, tout événement n'est, au fond, qu'un anneau dans une chaîne de faits dont chacun est prédéterminé par les faits précédents (les causes ou les motifs) et engendre fatalement les faits ultérieurs (les conséquences). Il n'y a pas de fait sans raison déterminante. Tout ce qui est dans le monde a sa raison déterminée. Tout se produit infailliblement quand certaines conditions sont données et ne se produit pas dans le cas contraire. Il existe donc une liaison étroite, inviolable, entre tous les phénomènes de la nature, de la vie, de tout ce qui est dans le monde. Telle est la formule générale de l'idée du déterminisme.

Exprimée de cette façon très générale, cette idée ne contient encore que dans le germe la fameuse controverse, le grand problème philosophique, psychologique, éthique et social, qui est connu plutôt comme celui du libre arbitre et dont la solution définitive se fait toujours attendre.

Formulée généralement, l'idée du déterminisme ne spécifie pas encore la nature de la raison déterminante. Cependant, cette dernière peut varier : par exemple, elle peut être externe et transitive ou interne et immanente ; elle peut être soit logique ou rationnelle, soit efficiente ou causale, etc. Or, il suffit de réfléchir d'une façon plus approfondie sur la nature de cette raison et surtout de tâcher d'en déduire certaines conclusions pratiques, pour se rendre compte de la grande complexité du problème.

Traitant le sujet plus à fond au libre arbitre (voir ce mot), je me bornerai ici à exposer dans ses grandes lignes le sort historique de la doctrine du déterminisme.

Ce furent les anciens, les Grecs notamment, qui, les premiers, posèrent le problème. Ils le firent sous le jour éthique et psychologique. Socrate, Platon, Aristote, les stoïciens, et nombre de philosophes grecs et romains (Cicéron) postérieurs, s'occupèrent à formuler certaines objections à l'idée - à cette époque assez vague encore - du déterminisme universel. Leur but fut toujours d'établir une certaine liberté psychologique et éthique de l'homme : liberté intérieure de son raisonnement, de son jugement, de sa volonté, de son action. L'argumentation de ces divers philosophes et de différentes écoles philosophiques de l'antiquité variait beaucoup, mais tous ils s'efforçaient de limiter, d'une façon ou d'une autre, le principe du déterminisme, par rapport à l'homme. Ils penchaient vers la

reconnaissance du libre choix chez l'homme, donc vers le libre arbitre. Autrement, ils n'auraient pu établir leurs célèbres conceptions éthiques.

Ainsi, sur le terrain étique tout d'abord, le problème fut posé, la controverse naquit.

Philosophiquement, matériellement, moralement, socialement, etc., l'homme est-il libre et indépendant d'une prédétermination fatale ou, au contraire, toute son activité n'est-elle qu'un résultat inévitable de causes et de motifs se trouvant en dehors de sa volonté personnelle qui, dans ce cas, ne serait qu'une illusion? Tel fut le problème légué à la postérité par la pensée antique.

Au Moyen-âge, du Vème au XVème siècle, la controverse acquit un caractère religieux et scolastique. La préoccupation principale des penseurs de cette époque fut celle de concilier le dogme chrétien de la prédestination divine - sorte de déterminisme absolu - avec le principe de libre choix humain nécessité par la même religion chrétienne. Saint Augustin, Thomas d'Aquin et d'autres encore, versèrent beaucoup d'encre pour y aboutir. Le résultat de leurs efforts fut plutôt maigre, car, malgré qu'au XIème siècle le déterminisme intégral eût été condamné comme hérésie, le XIVème siècle fournit la théorie du déterminisme absolu (toujours à hase religieuse de Wiclef), et le XVIème siècle, celle, déterministe aussi, de Luther.

Les siècles XVI et XVII furent remplis de luttes religieuses et philosophiques entre les déterministes extrêmes, déterministes modérés et les partisans du libre arbitre. Pascal, Fénelon et Bossuet furent les penseurs religieux les plus puissants de cette époque parmi ceux qui s'occupaient du problème. Pascal et surtout Fénelon, défendirent des théories déterministes, tandis que Bossuet penchait plutôt vers l'idée du libre arbitre, tout en cherchant à concilier les deux extrémités.

D'autre part, cette époque est remarquable par des tentatives consécutives de construire des systèmes métaphysiques grandioses. C'est à la métaphysique spéculative que la religion cède le pas. Les systèmes les plus importants sont ceux de Spinoza, de Leibniz et de Kant, ce dernier (mort en 1804) jetant son ombre gigantesque sur tout le XIXème siècle. Spinoza fut un déterministe accompli, intégral. Il n'admettait à la volonté humaine aucune liberté de choix réelle. La raison déterminante universelle et absolue de Spinoza est la nécessité rationnelle, logique. Leibnitz, tout en étant partisan d'un déterminisme général de caractère moral, admet, néanmoins, une certaine liberté intérieure de volonté et d'action. Quant à Kant, il fut le premier qui établit définitivement le principe de la causalité générale déterminante. Il admettait, cependant, une liberté relative dans le domaine psychique.

Au XIX^e siècle, nous avons, tout d'abord, quelques tentatives, spéculatives aussi, de compléter et de préciser la philosophie de Kant. Tels sont les systèmes métaphysiques de Schelling et de Schopenhauer qui, tout en étant déterministes par rapport à la causalité universelle, admettent une certaine liberté intérieure conditionnelle. Nous trouvons plus intéressante la conception de Fichte qui, le premier, fixa l'attention sur la force créatrice de l'homme et prépara ainsi le terrain à

l'idée d'une causalité psychique spécifique. C'est pour cette raison qu'il penchait vers la possibilité du libre arbitre. Des idées analogues furent développées par le philosophe français Maine de Biran.

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, la philosophie spéculative, la métaphysique, se trouvent définitivement engagées dans une impasse sans issue. C'est le positivisme d'Auguste Comte, c'est la philosophie évolutionniste, fermement établie par Herbert Spencer, qui guide la pensée humaine. D'autre part, c'est l'essor des sciences précises et expérimentales, qui commence à marquer le pas de l'activité et de l'exploration des savants, des penseurs et des chercheurs de la vérité. Le problème général du déterminisme cesse précisément d'être un problème « général ». Dorénavant, ce seront les érudits des diverses branches séparées des sciences - psychologues, moralistes, économistes, juristes, sociologues - qui analyseront et tâcheront de résoudre la controverse, tant qu'ils seront poussés à le faire par les nécessités de leurs recherches scientifiques et, aussi, par les besoins pratiques.

C'est ainsi que le problème général métaphysique du déterminisme se divise, à notre époque, en plusieurs problèmes de déterminisme moral, économique, social, etc. Chaque branche des sciences résout la question plus ou moins à son gré. Et s'il reste encore un domaine qui s'en occupe toujours de façon générale, c'est la psychologie contemporaine, qui n'a plus rien de métaphysique, étant entièrement basée sur l'expérience et l'analyse précise.

Les résultats de ce nouvel état de choses ne sont pas encore très concluants. La controverse entre la conception déterministe et celle du libre arbitre est encore loin d'être définitivement résolue. Mais ce qui importe, c'est que la véritable essence du problème est aujourd'hui clairement et définitivement établie. Le fond de la question peut être formulé comme suit : tout en reconnaissant la présence d'une causalité universelle, générale, fatale ; à laquelle l'homme ne pourrait pas se soustraire entièrement, sa volonté et son action peuvent-elles jouir d'une certaine liberté de choix ? Si oui, en quel sens et dans quelle mesure cette liberté pourrait-elle être admise ?

Les éléments principaux pour la solution éventuelle de ce problème sont fournis par la psychologie qui s'occupe à établir le principe d'une causalité psychique spécifique introduisant dans la chaîne des causes générales un anneau *sui generis*, un facteur indépendant, dans une certaine mesure. Sur cette voie, le problème en touche de près un autre, celui de la capacité créatrice chez l'homme. (Voir : Création, Libre arbitre, Evolution, Progrès).

N'ayant pas encore abouti à un résultat décisif, l'analyse psychologique du problème laisse toujours le champ libre à d'autres sciences de résoudre la question à leur gré.

Ainsi, par exemple, dans les sciences économiques et sociales, nous avons aujourd'hui la conception marxiste qui est celle d'un déterminisme économique et social presque absolu, basé sur le monisme et le matérialisme philosophiques et historiques. Et nous avons, en même temps d'autres théories socialistes et, surtout, la conception anarchiste, qui, étant beaucoup plus d'accord avec les données de la

psychologie et de la sociologie modernes, se basent sur le principe pluraliste et synthétique, permettant de s'approcher de la conciliation définitive du déterminisme extrême avec le libre arbitre illimité. C'est, précisément, le problème de la force créatrice de l'homme, - de son essence, de son rôle, de ses effets, - qui doit intéresser surtout les anarchistes.

Notons pour conclure que le problème du déterminisme a des accointances avec celui du hasard. Mais c'est un sujet à part qui doit trouver sa place au mot correspondant : Hasard

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE : Voir Libre arbitre.

- VOLINE.

DETERMINISME n. m.

Ce terme désigne la théorie selon laquelle tout phénomène, y compris celui de la volonté, est déterminé par les circonstances dans lesquelles il se produit, d'où nécessairement résultent les conséquences. Le déterminisme est basé sur le principe de causalité: « les mêmes causes, dans les mêmes circonstances, engendrent les mêmes effets ».

On distingue, en général, le déterminisme cosmique ou physique du déterminisme psychologique ou de la volonté. Le premier a trait aux phénomènes physiques, le second aux phénomènes psychiques. Le premier est le postulat de toutes les sciences, puisqu'elles ont pour objet la recherche des lois. Et la loi (rapport invariable entre deux phénomènes) peut être recherchée à la condition seulement que l'on croie que tout phénomène est invariablement précédé, et invariablement suivi par d'autres phénomènes.

Admise cette impérieuse nécessité causale qui lie les phénomènes du monde dans chaque instant de son existence, se trouvent potentiellement contenues toutes ses phases successives, de sorte que, une intelligence infinie pourrait aisément prévoir le plus lointain futur. Huxley dit qu'une intelligence suffisante « connaissant les propriétés des molécules dont était composée la nébuleuse primitive, aurait pu prédire l'état de la faune de l'Angleterre en 1868 ».

E. Du Bois-Reymond dit qu' « on pourrait savoir dès maintenant à quelle époque l'Angleterre brûlera son dernier morceau de charbon ».

Le déterminisme psychique considère toutes les actions de l'homme déterminées par ses états antérieurs, et il n'admet pas que sa volonté puisse changer cette détermination. Les actes volontaires sont déterminés ab œterno, de manière nécessaire. Il n'y a pas de choix, mais prépondérance de la pression qui a la plus grande puissance d'impulsion.

Kant dit que, si l'on pouvait connaître toutes les impulsions qui meuvent la

volonté d'un homme et prévoir toutes les occasions extérieures qui agiront sur lui, on pourrait calculer la conduite future de cet homme avec la même exactitude que celle avec laquelle on calcule une éclipse solaire ou lunaire,

On distingue plusieurs formes de déterminisme volontaire. La forme théologique considère nos actions comme un produit de l'action divine, de la grâce, de la providence. La théorie typique de ce déterminisme est celle de la prédestination. Le déterminisme intellectuel place l'action déterminative dans l'intelligence, faisant de chaque action la pure et nécessaire conséquence d'un jugement. Le déterminisme sensitif fait des sensations la cause unique des actions. Pour le déterminisme idéaliste, l'idée, en soi, absolue (acte pur) agit librement et détermine les actes humains sans aucun lien avec la matière.

Il ne faut pas confondre le déterminisme avec le fatalisme ; puisque, ici, les événements sont prédéterminés ab œterno, de manière nécessaire, par un agent extérieur, tandis que, là, le pouvoir est placé dans l'agent même. Dans le fatalisme, la nature est soumise à une nécessité transcendante ; dans le déterminisme cette nécessité est immanente. Naguère, encore, le déterminisme scientifique était seulement mécanique (le conséquent est déterminé par ses antécédents et l'ensemble par ses parties) ; maintenant, le déterminisme finaliste (instauré par Claude-Bernard) dont la formule est : « l'ensemble détermine ses parties et le conséquent ses antécédents », commence à avoir des partisans. Ce dernier déterminisme est appliqué, que je sache, seulement ou spécialement, au domaine biologique.

- C. BERNERI.

BIBLIOGRAPHIE. - Cl. Bernard, Introduction à l'étude de physiologie, 1865; Fouillée, La liberté et le déterminisme, 1873 ; A. Hamon, Déterminisme et responsabilité, 1898 ; A. Lalande, Note sur l'indétermination, « Revue de métaphysique » 1900, page 94 ; J. Pétrone, I limiti del determinismo scientifico, 1900 ; R. Ardigo, La morale dei positivisti, 1892, pages 118 et suiv. ; Fonsegrive, Essai sur le libre arbitre, sa théorie et son histoire, 1889.

DETERMINISME ECONOMIQUE (Voir : Matérialisme historique).

Accueil

DETONNER (verbe)

N'être pas maître de sa voix.

Chanter faux, manquer de justesse. « Cette femme ne sait pas chanter, elle détonne à tout instant ».

Rien n'est plus désagréable à l'oreille que l'audition d'un « artiste » instrumentiste ou chanteur qui ne respecte pas la musique et qui détonne. L'instruction musicale n'est pas toujours suffisante pour éviter la détonation et il arrive que certaines personnes ayant appris la musique sont absolument incapables de jouer ou de chanter juste. Certains instruments exigent une très grande maîtrise et une profonde habileté pour être harmonieux. Le violon et le violoncelle par exemple, dont les notes ne sont pas séparées les unes des autres sur la touche, comme sur le clavier d'un piano, nécessitent une longue pratique de celui qui veut en jouer ; sinon, en tenant compte des autres difficultés que rencontre l'étude de ces instruments, ils ne sortent que des intonations détestables. Quant au chanteur, il ne suffit pas d'avoir une voix puissante pour qu'il se permette de se produire ; faut-il encore qu'il ait « l'oreille », et qu'il rende avec justesse le morceau qu'il désire interpréter.

Au sens figuré, le verbe détonner s'emploie péjorativement comme synonyme de déraisonner. On dit de quelqu'un qu'il détonne lorsqu'il parle sans savoir, et aborde une question qu'il ignore. Au sens propre comme au sens figuré, il faut s'abstenir de détonner. Désagréable, lorsque l'on détonne en chantant, on paraît ridicule lorsque l'on parle en donnant l'impression que l'on ne sait pas ce qu'on dit.

Accueil

DETOUR n. m.

Endroit qui va en tournant. Les détours d'une rue, d'un fleuve, d'une montagne. Faire un détour signifie prendre un chemin qui éloigne du but auquel on doit arriver.

Ce mot qui s'emploie au propre et au figuré, a, dans l'un et l'autre sens, la même signification. On dit d'un orateur qui, en prononçant un discours, use de ménagements, s'exprime indirectement, qu'il emprunte des détours pour arriver à sa conclusion. Parfois les intentions de celui qui use de ces procédés, sont bonnes ; mais en général le détour, en matière politique et sociale, cache la ruse et n'est qu'un subterfuge employé pour masquer des desseins inavouables et arriver à bout de quelque chose.

« La ligne droite est toujours la plus courte d'un point à un autre » ; c'est donc celle-là qu'en toute logique il convient d'adopter si l'on veut avec rapidité atteindre le but que l'on poursuit. La politique semble combattre cet élémentaire principe de géométrie, et les politiciens en sont adversaires ; il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce qu'ils usent de détours afin de détourner l'attention de leurs victimes de l'objectif réel pour lequel ils se dépensent.

Nous avons dit par ailleurs, et nous répétons sans cesse, car cela nous apparaît comme une vérité lumineuse, que la politique n'a d'autres raisons d'être, que de détourner le peuple de ses obligations, de le tromper sur la route qu'il doit suivre, de le conduire sur des voies sinueuses, difficiles à suivre, et de le perdre dans les détours d'un labyrinthe duquel il ne peut plus s'échapper.

S'il est vrai, et nous le croyons, que le bonheur de l'humanité, que l'égalité et la fraternité ne peuvent exister que lorsqu'aura disparu sur toute la surface du globe l'exploitation de l'homme par l'homme, et par extension tout ce qui concourt au maintien de l'arbitraire, de l'inégalité, et de l'autorité, il n'est pas besoin de faire des détours pour réaliser cet idéal,

L'on nous objecte qu'une période transitoire est nécessaire, que l'homme, corrompu par des siècles et des siècles d'hérédité, est incapable de vivre une existence saine, physiquement et moralement, on prétend que maintenu depuis toujours dans l'obscurité, l'Individu ne saurait s'acclimater brutalement à la lumière trop vive de la vérité et du bonheur et qu'il se livrerait à des excès déplorables, néfastes à l'avenir de l'humanité. Qui dit cela? Sinon ceux qui ont intérêt à emprunter des détours ou des aveugles et des inconscients qui ont eux-mêmes peur de la lumière?

Le temps perdu ne se rattrape jamais, hélas! Et trop de temps a déjà été

perdu par le peuple. Lorsque l'on a compris les causes d'un mal, il n'est pas bon d'hésiter à le combattre. Loyalement, courageusement, sans détour il faut aller droit au but. S'il est des obstacles, on les franchit ; s'il est des difficultés on les surmonte. L'union fait la force, et la force de tous les opprimés serait colossale, s'ils le voulaient. Qu'ils le veuillent : au terme de la route droite, est la liberté.

Accueil

DETOURNER (verbe)

Tourner en sens contraire, écarter, éloigner, faire prendre une autre direction.

Détourner la tête, détourner les oreilles. « Il n'est plus aveugle que celui qui ne veut pas voir, ni plus sourd que celui qui ne veut pas entendre » dit le proverbe, et ils sont en effet nombreux ceux qui détournent la tête et les oreilles lorsqu'on veut leur parler de questions qui les intéressent cependant au plus haut point. C'est avec facilité que les maîtres arrivent à détourner l'attention de leurs esclaves ; il faut si peu de choses pour les distraire et les préoccuper, que ces derniers ne s'aperçoivent même pas qu'un fait divers banal et grossier, autour duquel la grande presse fait un impressionnant tam-tam, n'a d'autre but que de détourner les regards du peuple d'un événement social dont dépend tout son avenir.

Chacun peut avoir une conception particulière du « devoir », mais pour nous, anarchistes, nous pensons qu'abandonner la direction de la chose publique entre les mains de politicaillons rapaces et intéressés, se laisser accaparer par des incidents d'ordre secondaire, et ne pas s'intéresser à tout ce qui est la vie, présente et future de la société, c'est se détourner du droit chemin, c'est manquer à tous ses devoirs.

Et c'est justement parce que le peuple se détourne volontairement de tout ce qui pourrait lui être utile que, par paresse, il accorde sa confiance à ses pires ennemis, qu'on lui soustrait frauduleusement, sous formes d'impôts directs et indirects, des sommes formidables, qui, détournées de l'objet auquel elles étaient destinées, vont enrichir une armée de parasites spéculant sur la naïveté et la bêtise humaines et vivant grassement du produit de leurs forfaits.

« Les grands sujets lui sont défendus ; il se détourne sur de petites choses », (La Bruyère). Telle est la figure du peuple, il portera toute son attention sur un Landru quelconque, criminel de bas étage, inventé peut-être de toutes pièces pour les besoins de la cause et accusé à tort ou à raison d'avoir tué une demi-douzaine de femmes, mais ne remarquera pas qu'après avoir sacrifié sur le champ de bataille plusieurs millions d'êtres humains, les potentats et les ploutocrates, autour du tapis vert diplomatique, discutent des meilleurs moyens à employer pour asservir ce qui reste de sain et de productif dans la population du monde.

Il serait temps que le peuple se détournât de toutes ces distractions mesquines qui lui font perdre sa dignité et, qu'il se tournât enfin vers la vérité, source de lumière et de bienfaits. Le peuple peut faire de grandes choses ; sa force, sa puissance, son intelligence, son activité, son travail le lui permettent. Il lui

manque une chose : la volonté. Qu'il sache l'acquérir, et alors il pourra détourner l'humanité de la route boueuse et sanglante qu'elle a suivie jusqu'à ce jour et la diriger sur le chemin de la liberté.

Accueil

DETRACTION n. f. (du latin detractio, même sens)

Action de détracter, de prélever une portion d'une chose. Il fut un temps ou le souverain avait le droit de prélever sur les successions que les étrangers venaient recueillir en France, une certaine somme. Ce droit s'appelait droit de détraction. En réalité cela n'a pas changé et de nos jours ce ne sont pas seulement les étrangers qui subissent ce « droit » mais les français également. Seulement il s'appelle « droit de succession » et c'est l'Etat qui le prélève.

Dans le langage courant, le mot distraction est plus couramment employé comme synonyme de médisance, De même qu'en jurisprudence, il signifie prélever ou retrancher une portion, en langage courant la « détraction » est l'action que commet celui qui s'efforce de rabaisser le mérite ou les qualités de son semblable.

« Ne t'abaisse pas pour entendre ces bourdonnements détracteurs » a dit Lamartine, et en effet il faut fuir ceux qui se livrent à la détraction : ce sont d'ordinaire des gens sans qualités, sans mérites et sans avantages personnels qui espèrent briller en abaissant et en amoindrissant ceux qui les touchent.

Eloignons-nous donc des détracteurs et disons avec Montaigne « La peine qu'on prend pour détracter les hommes vertueux, je la prendrais volontiers pour leur donner un coup d'épaule pour les hausser ».

Accueil

DETROUSSEUR n. et adj.

Celui qui détrouse, qui vole les passants sur la voie publique en usant de violence.

Il convient d'expliquer l'origine de ce mot. Il fut un temps où les anciens afin que leur robe ne trainât pas la tenait troussée à l'aide d'une ceinture, dans laquelle ils portaient également leur argent. Or, pour les voler on emportait cette ceinture et la robe se trouvait détroussée, c'est-à-dire pendante, traînante. On a donc donné le nom de détrousseur à celui qui se livrait à ce genre d'opérations.

De nos jours, la ceinture a disparu mais hélas, le détrousseur lui a survécu ; toutefois il n'opère pas de la même façon. Ce n'est pas qu'il manque de chenapans, d'êtres vils et mauvais, qui n'hésitent pas à vous attaquer au coin d'une rue pour vous dépouiller de votre maigre avoir ; mais ces détrousseurs-là, aussi nuisibles soient-ils, sont de bien faible envergure si on les compare aux détrousseurs de grande école qui, par l'escroquerie autorisée légalement, vous affament et vous réduisent à la misère. Ces détrousseurs, que l'on peut qualifier de bourgeois, mettent une certaine forme pour vous voler ; ils emploient des formules alléchantes, savent intéresser leurs futures victimes, et ils seraient vraiment bien mal inspirés en coupant la ceinture, puisque les portefeuilles s'ouvrent d'eux-mêmes, et que les poches se vident pour aller remplir leurs coffres-forts.

Laissons à la bourgeoisie ce qui lui appartient. C'est son rôle de détrousser le peuple puisque ce dernier veut bien se laisser faire. Lorsqu'il aura suffisamment été détroussé, peut-être refusera-t-il de se prêter aux entreprises du capital, mais ce qui est hélas regrettable c'est qu'il arrive souvent que le peuple se rende complice des méfaits de ses maîtres et fasse aussi œuvre de détrousseur.

Lorsque toute licence lui est accordée, et plus particulièrement lorsqu'il a revêtu l'uniforme militaire, l'homme s'avilit, se dégrade et il semblerait que l'empreinte du costume le pousse à se livrer à des excès blâmables.

C'est surtout dans les expéditions coloniales, lorsqu'il opère contre des indigènes sans défense, que se manifestent la brutalité et la bestialité de certains soldats. « On détrouse les passants, on fait le contraire aux filles ; on vole, on viole, on massacre » (P.-L. Courier). Est-ce que ces lignes de Paul-Louis Courier ne s'appliqueraient pas admirablement aux pauvres inconscients, qui, en pays conquis, disposent non seulement du bien, mais aussi de la vie de leurs victimes? Que de travail ne reste-t-il pas à accomplir pour éduquer tous ces malheureux qui n'ont pas encore compris que tous les hommes opprimés, qu'ils soient noirs ou

blancs, sont leurs frères de misère, et qu'eux-mêmes ne sont que des jouets entre les mains de détrousseurs qui ne leur donnent jamais que l'os que l'on jette aux chiens.

Espérons qu'un jour tout cela changera, et que l'humanité renouvelée ne sera plus divisée en détrousseurs et en détroussés, et que tous les hommes libres et égaux travailleront à perpétuer le bien-être et la fraternité.

Accueil

DETTE PUBLIQUE n. f. (du latin debitum, chose due ; ce mot s'écrivait autrefois debte)

La dette est le contraire de la créance et l'on donne le nom de dette publique à celle contractée par les gouvernements afin de subvenir aux besoins de l'Etat.

Lorsque les impôts directs et indirects qui forment l'ensemble des ressources de la nation, ne sont pas suffisants pour couvrir les frais et les dépenses d'un gouvernement, celui-ci lance un emprunt, remboursable en un nombre d'années déterminées à l'avance, et paye à ses créanciers un intérêt fixe dont le taux varie en raison directe de la confiance inspirée par la situation des finances gouvernementales.

Mathématiquement, à mesure qu'augmentent les besoins de l'Etat et que grossit son déficit, la confiance baisse et ses emprunts se couvrent plus difficilement ; c'est alors que les gouvernements élèvent le taux de l'intérêt. Avant la guerre de 1914, la France trouvait de l'argent en payant à ses créanciers un intérêt de 3 à 3,5 % ; mais, de nos jours, vu la situation déficitaire, il est obligé pour trouver des créanciers d'offrir un intérêt variant entre 6 et 7 %. On peut prétendre que le taux élevé de l'intérêt exigé par les prêteurs, a pour cause unique, la concurrence des entreprises privées qui offrent à leurs créanciers de précieux avantages et qu'en conséquence ceux qui possèdent quelques capitaux aiment mieux les placer dans le commerce et l'industrie que dans les fonds d'Etat. Il n'y a là qu'une part de vérité et plus particulièrement en ce qui concerne la France, pays « du bas de laine » où, d'ordinaire, le petit propriétaire, le paysan, l'employé ou l'ouvrier ayant réalisé quelques économies, préfèrent faire un placement de « père de famille », c'est-à-dire de toute sécurité, que de se lancer dans des aventures spéculatives, et être soumis aux aléas, aux incertitudes, aux fluctuations des affaires industrielles et commerciales.

Déjà avant la guerre, l'entreprise privée offrait à ses créanciers des avantages supérieurs à l'emprunt d'Etat, ce qui n'empêchait pas la population d'offrir son argent aux gouvernements, en se contentant d'un intérêt modique ; il faut donc en conclure que si, à présent, l'argent déserte les caisses de l'Etat, c'est qu'aux yeux des créanciers, l'Etat n'offre plus les garanties du passé. Nous verrons plus loin en étudiant la situation du Trésor français, que le créancier n'a pas tout à fait tort.

En France, la dette publique se compose : de la rente perpétuelle, désignée ordinairement sous le nom de dette consolidée ; des rentes viagères et des pensions.

En ce qui concerne la rente perpétuelle, l'Etat ne rembourse jamais le capital mais verse éternellement l'intérêt de la somme qui lui a été remise. Exemple : l'Etat vend de la rente à raison de 5 %, c'est-à-dire, qu'en échange de 100 francs, il remet à son acheteur un titre de rente qui permettra à ce dernier de toucher chaque année une somme de cinq francs. Naturellement, ce titre de rente est remis par son détenteur à ses héritiers qui, à leur tour, touchent l'intérêt de la somme donnée et transmettent également le titre à leurs héritiers. Et cela peut durer indéfiniment. Nous avons dit que l'Etat ne rachetait pas sa rente, et lorsqu' un « rentier » veut se débarrasser de son titre il est obligé de trouver un acquéreur et de le vendre en Bourse par l'intermédiaire d'un agent de change. Il se produit alors ce fait : le titre est soumis aux variations de l'offre et de la demande : s'il y a peu de vendeurs et quantité d'acheteurs, la valeur du titre monte ; si c'est le contraire qui se produit, sa valeur baisse. Dans le premier cas le vendeur revend, 110, 120, etc., ce qu'il a payé 100 francs ; dans le second, il subit une perte sèche.

A côté de cette rente perpétuelle que l'Etat est obligé de payer à ses créanciers et qui grève, et grèvera indéfiniment son budget, il y a la rente viagère et les pensions qui s'éteignent par le décès des titulaires. Si, considérée dans le temps, cette dette est moins lourde à l'Etat, par contre le taux de l'intérêt est généralement plus élevé, car le titulaire de cette rente sacrifie à l'intérêt tout son capital et son titre n'est, naturellement, pas transmissible à ses héritiers. Cela revient à dire, que la dette de l'Etat envers son créancier s'éteint à la mort de ce dernier.

A cette rente viagère et perpétuelle il faut ajouter la rente amortissable. Pour inspirer confiance à ses prêteurs éventuels, l'Etat émet parfois de la rente, qu'elle s'engage à racheter dans un laps de temps déterminé. A la date fixée le créancier de l'Etat est en droit de réclamer le remboursement de sa créance, mais il n'a d'autre ressource, s'il veut s'en débarrasser avant la date fixée, que de la vendre en Bourse, en se livrant à la même opération que s'il s'agissait de rente perpétuelle ou consolidée. Ces dettes que nous énonçons ci-dessus, qu'il est convenu d'appeler « dettes à long terme », et dont nous donnons le montant plus loin, ne sont pas les seules. Il y a également la dette flottante, qui s'accroît, méthodiquement, mathématiquement et dont le remboursement peut être exigé presque immédiatement par les créanciers de l'Etat.

Lorsque pour faire face à ses dépenses un gouvernement a compté sur les recettes normales et autorisées et que ses espérances ne se sont pas réalisées, il émet des bons du Trésor qu'il s'engage à rembourser dans un temps relativement bref. Cette masse flottante se renouvelle donc sans discontinuer, car l'Etat emprunte continuellement pour faire face à ses échéances, et a recours à « Pierre lorsqu'il lui faut rembourser Paul ». En temps normal le renouvellement indispensable de la « masse flottante » s'effectue assez facilement, mais il arrive fatalement un moment où ce petit jeu doit s'interrompre et où la difficulté apparaît insurmontable. C'est ce qui se produisit en Allemagne en 1923 et en France en 1926. L'Etat est alors acculé à la faillite.

En étudiant la situation financière de la France, nous nous rendons compte facilement des « bienfaits » engendrés par le désordre capitaliste.

La dette publique de la France se divise en dette intérieure et dette extérieure. Nous allons étudier, d'abord qu'elle était au 30 avril 1925 la dette intérieure, nous verrons ensuite qu'elle est sa dette extérieure.

Les Fonds d'Etat en circulation à la date ci-dessus indiquée se répartissaient ainsi :

Rentes, 3, 4, 5 et 6% (perpétuelles)	Fr. 96.202.116.000
Rentes 3 ; 3,5 et 5 % (amortissables)	14.458.715.000
Bons du Trésor 3 et 5 ans.....	8.190.963.000
Bons du Trésor 3, 6 et 20 ans.....	9.981.756.000
Obligations de la Défense Nationale	1.910.877.000
Bons de la Défense Nationale.....	53.229.285.000
Bons du Trésor.....	2.364.732.000
TOTAL :.....	<u>Fr. 186.338.444.000</u>

Sur cette somme formidable de 187 milliards de francs, 96 milliards, transformés en rente perpétuelle n'auront pas à être remboursés par l'Etat, mais par contre l'Etat sera tenu de verser indéfiniment aux porteurs de titres l'intérêt fixé à l'émission ; et une somme de 90 milliards est amortissable, c'est-à-dire qu'en sus de l'intérêt l'Etat a pris l'engagement de rembourser dans un temps déterminé le capital qui lui fut avancé ; et, s'il n'a pas d'argent, il ne peut rendre ce qu'il doit qu'à la condition d'emprunter à nouveau et c'est ce qui explique que la dette publique augmente de jour en jour, de semaine en semaine, d'année en année.

D'autre part, si l'Etat peut gagner du temps et ne rembourser que dans un temps très lointain l'argent qui lui a été prêté, il est cependant obligé de payer périodiquement, et régulièrement s'il ne veut pas perdre son crédit, les coupons représentant l'intérêt des sommes dont il est débiteur.

Pour l'année 1924, l'Etat français a payé, aux détenteurs des fonds d'Etat, à titre d'intérêt, une somme de 10 milliards de francs, prélevée sur son budget et dont nous donnons ci-dessous le décompte :

Rente 3, 4, 5 et 6 % (perpétuelle)	Fr .4 .882.667.810
Rente 3 ; 3,5 et 5 % (amortissable)	664.920.141
Bons du Trésor 3 et 5 ans.....	493.927.780
Bons du Trésor, 3, 6 et 20 ans.....	604.951.000
Obligations de la Défense Nationale	96.045.056
Bons de la Défense Nationale.....	2.507.099.323
Bons du Trésor.....	106.412.940
TOTAL :.....	<u>9.356.024.050</u>

En conséquence, si nous supposons- ce qui est peu probable - que cette

partie de la dette intérieure, contractée vis-à-vis des créanciers habitant la France, n'augmente pas, il est cependant indispensable que l'Etat français sorte chaque année de ses caisses une somme de 10 milliards pour payer les intérêts des sommes investies dans les fonds d'Etat.

La France a une population de 40 millions d'habitants. Si nous tenons compte des enfants, des vieillards et des infirmes, on peut dire qu'il n'y a en réalité que 30 millions d'habitants qui soient susceptibles de venir en aide à l'Etat et de subvenir à ses besoins.

Il faut donc, uniquement pour payer l'intérêt des fonds d'Etat, que chacun de ces trente millions d'habitants, verse annuellement, sous forme d'impôts directs ou indirects, une somme de 300 francs. Le capital restera toujours dû, naturellement.

Et cela n'est qu'une partie de la dette intérieure, qui dans son ensemble se répartissait comme suit à la date du 30 avril 1925.

Dette à long terme (ministère des Finances)	Fr. 144.152.494.500
Dette à long terme (autres ministères).....	Fr. 11.099.774.500
Dette à court terme.....	Fr. 44.274.769.000
Dette flottante portant intérêt	Fr. 81.966.759.000
Dette à long terme sans intérêts.....	Fr. 4.679.897.000
TOTAL.....	Fr. 286.173.694.000

La dette intérieure de la France s'élevait donc au 30 avril 1925 à DEUX CENT QUATRE-VINGT-SIX MILLIARDS DE FRANCS, et ce n'est pas seulement 300 Fr., par conséquent, que chaque adulte devrait payer pour satisfaire aux exigences des créanciers, mais bel et bien 450 francs par an.

Mais, à la dette intérieure il convient d'ajouter maintenant la dette extérieure, ce qui nous donnera le chiffre total de la dette française ou dette dite publique.

Avant de nous livrer à cette opération il convient de signaler qu'au mois de décembre 1913, la dette totale de la France n'était, en chiffres ronds, que de 33 milliards de francs, et que si elle s'est élevée à des sommes aussi fabuleuses, en un laps de temps relativement restreint, c'est que la guerre est venue engloutir non seulement des millions d'hommes, mais aussi des fortunes. Pendant quatre ans et demi des millions ont été évaporés, et si le peuple a consenti à faire une guerre qui coûta si cher, il est appelé aujourd'hui à en payer les frais.

Etudions maintenant la dette extérieure de la France.

Si nous calculons le dollar à trente francs et la livre sterling à 150 (ils étaient respectivement à 36 et 170 au mois de septembre 1926), nous obtenons les chiffres suivants.

La dette de la France envers les Etats-Unis se décompose ainsi :

Fonds avancés par le Trésor (capital seul) ...Fr. 87.995.145.480

Matériel de guerre	12.220.234.410
Prêts directs au Gouvernement français :	
1920.....	2.422.416.000
1921.....	2.107.617.000
1924.....	2.953.485.000
Reste dû sur :	
Emprunts anglo-français.....	415.500
Emprunts 5,5 %	63.300.000
TOTAL.....	<u>Fr. 107.762.613.390</u>

Nous disons donc que la dette de la France à l'Amérique s'élève, intérêts arriérés et à venir non compris, à 108 milliards de francs.

Examinons maintenant la dette de la France à l'Angleterre, toujours à la date du 30 avril 1925 :

Bons du Trésor remis au Trésor britannique joints aux intérêts composés.....	Fr. 105.674.200.000
Matériel de guerre	1.008.910.350
Bons du Trésor émis en Grande-Bretagne.....	660.000.000
Bons du Trésor émis à la Banque d'Angleterre..	7.050.000.000
TOTAL	<u>Fr. 114.393.110.350</u>

La dette de la France à l'Angleterre est donc en chiffres ronds, de cent quinze milliards de francs.

Et ce n'est pas tout. En outre de cet argent emprunté de tous côtés pour couvrir les frais de la guerre, les divers gouvernements français qui se succédèrent de 1924 à 1926, prirent divers engagements envers une certaine partie de la population, et ces engagements viennent à leur tour grossir le montant de la dette publique.

« A la fin du 1^{er} semestre 1923 on avait versé : 63.200 millions de francs comme indemnités aux régions libérées...Les réclamations s'élevaient à 123 milliards de francs. Sur les réclamations examinées, s'élevant à 106 milliards de francs, les Commissions ont accordé environ 72 milliards d'indemnité représentant seulement 68 % du montant réclamé ».

Il reste encore à examiner des réclamations s'élevant à 17 milliards ; si nous appliquons à cette somme le pourcentage de 68 %, les indemnités accordées s'élèveraient à 11,5 milliards. La somme totale des dommages alloués (ou restant à allouer) serait de 72 milliards, plus 11,5 milliards, soit 83,5 milliards de francs. Puisque les dommages payés s'élèvent à 63,2 milliards, il reste encore à payer 20,3 milliards, sans compter l'Alsace et la Lorraine à laquelle on attribue 550 millions de francs ». (D'après le mémoire présenté à Washington, le 29 avril 1926 aux membres de la « War Debt Funding Commission », par M. Henry Bérenger, ambassadeur de

France à Washington).

Nous pouvons maintenant récapituler:

Dette intérieure.....	Fr. 286.173.694.000
Dette aux Etats-Unis.....	107.762.613.390
Dette à la Grande-Bretagne	114.393.110.350
Régions libérées.....	20.000.000.000
Dus à divers Etats.....	10.000.000.000
TOTAL	Fr. 538.329.417.740

La dette publique de la France, d'après les chiffres officiels, s'élevait donc, à la date du 30 avril 1925, à la somme de CINQ CENT QUARANTE MILLIARDS DE FRANCS.

Il faut encore ajouter à cette somme les intérêts dus aux Etats-Unis, pour le principal de notre dette et qui se chiffraient au 15 juin 1925 par 26.430.000.000 de francs, ce qui remonte le total de la dette à 570 milliards, et à 600 milliards si l'on ajoute également les intérêts dus à l'Angleterre.

A mesure que les capacités de paiement d'une puissance s'affaiblissent, ses créanciers deviennent plus pressants, et réclament leurs créances, et l'Etat débiteur est mis en demeure de régler ses dettes ou tout au moins de prendre des arrangements avec ses créanciers. Nous avons dit que l'Etat n'avait d'autre alternative pour se libérer de sa dette que de faire pression sur la population pour en obtenir les ressources nécessaires. Pourtant il arrive un moment où le poids des impôts directs ou indirects est si élevé, qu'il devient impossible à un Gouvernement de les percevoir. La population mise à sec ne peut plus rien donner et le problème devient alors insoluble.

C'est le cas dans lequel se trouve la France en cette année 1926. Les difficultés qu'elle éprouve pour faire face à ses engagements sont insurmontables et l'on peut dire sans crainte de se tromper que, même si par un palliatif quelconque, un Gouvernement arrivait à gagner du temps, ce ne serait que partie remise, aucune mesure, propre au régime capitaliste ne pouvant sauver l'Etat de la ruine financière, de la faillite. On en jugera par les chiffres des sommes nécessaires à l'Etat pour payer ses dettes ou simplement l'intérêt de celles-ci. Le budget de l'Etat français était en 1924, de 41.214.000.000 de francs, or, cette somme ne fut pas suffisante pour couvrir les dépenses et l'Etat fut obligé d'emprunter :

En France.....	Fr 5.444.000.000
A l'Etranger.....	2.122.000.000
Avances de la Banque de France.....	500.000.000
Emprunts émis par les soins du Crédit National	6.860.000.000

Soit un total de près de quinze milliards de francs, et pourtant en 1924, les charges de la France n'étaient pas aussi lourdes qu'elles le sont en 1926 et qu'elles le seront dans les années qui suivront.

Tirailé par ses créanciers extérieurs, l'Etat français prend des engagements qu'il ne sera en mesure de tenir que s'il affame sa population et encore! Cependant, cela n'a pas empêché les représentants officiels du capitalisme français de traiter avec leurs confrères américains et, par l'intermédiaire de M. Bérenger, ambassadeur de France à Washington, de conclure le fameux accord du 29 avril 1926 qui reconnaissait à l'Amérique une créance de (nous calculons le dollar à 30 francs) CENT VINGT ET UN MILLIARDS DE 'FRANCS remboursables en soixante ans, la première échéance étant prévue pour le 15 juin 1926 et s'élevant à 900 millions de francs et la dernière pour le 15 juin 1987 et s'élevant à trois milliards et demi. Ce qui revient à dire que, durant soixante ans le travailleur français devra suer 2 milliards de francs supplémentaires pour remplir les coffres-forts des banquiers américains et de leurs complices les banquiers français.

La classe ouvrière a en général une sainte horreur des chiffres et elle se désintéresse des questions financières qui agitent les cercles et les milieux politiques. C'est un grand tort ; car, à l'étude des chiffres, on s'aperçoit de la fragilité du régime capitaliste et du peu qu'il faudrait pour en ébranler les bases.

Nous avons donné plus haut l'état de la dette publique française, et nous avons fait remarquer qu'il était matériellement impossible à un gouvernement de se libérer de cette dette. Nous avons dit également que si l'Etat français ne pouvait rembourser le principal de sa dette, il était tenu à en payer les intérêts à ses créanciers. Or, il semble qu'il lui est aussi impossible de payer les intérêts que la dette elle-même et que les uniques ressources provenant des impôts directs ou indirects ne sont pas assez élevés pour faire face aux dépenses utiles et inutiles de la nation.

Pour donner à cette affirmation la force qu'il convient, nous allons rechercher quelle somme l'Etat est obligé de prélever sur le budget annuel qui lui est alloué, pour solder l'intérêt de la dette contractée :

INTERETS

A) A l'Intérieur :

Dette perpétuelle.....	4.362.000.000
Dette à long terme.....	4.449.000.000
Dette flottante.....	3.477.000.000
Dette à court terme.....	1.926.000.000
Pensions civiles et militaires	5.444.000.000

B) A l'Extérieur :

Etats-Unis	540.000.000
Angleterre	1.200.000.000
TOTAL.....	<u>21.368.000.000</u>

Soit près de 22 milliards de francs par an que n'importe quel gouvernement français sera obligé de trouver s'il veut conserver son crédit. Il faut faire remarquer que cette somme n'éteindra pas la dette publique et que si le

Gouvernement tient à liquider ou à consolider sa dette extérieure, en soixante annuités, ainsi qu'il en est question, il lui faudra en outre verser en moyenne, et pendant soixante ans, toujours en calculant le dollar à 30 francs et la livre sterling à 150, environ deux milliards à l'Amérique et autant à l'Angleterre, ce qui nous donne :

Intérêts annuels à payer tant à l'Intérieur qu'à l'Extérieur	21.368.000.000
Consolidation de la dette aux Etats-Unis.....	2.000.000.000
Consolidation de la dette à la Grande-Bretagne	2.000.000.000
TOTAL.....	<u>25.368.000.000</u>

Soit un total de 25 milliards de francs par an.

Est-ce tout? Non pas. Nous avons dit en nous reportant aux chiffres officiels présentés par M. Bérenger à Washington, que l'Etat français avait encore à payer une somme de 20 milliards pour ses régions libérées. Si nous supposons qu'il échelonne ses paiements en une période de dix années c'est deux milliards de plus par an que les caisses du Gouvernement devront sortir.

Nous nous arrêterons ici en signalant que, dans tous les chiffres que nous donnons, nous sommes au-dessous de la vérité, et que nous n'avons pas tenu compte des dettes secondaires : des 54 millions de florins dus aux Pays-Bas, du million de livres dû à l'Egypte, des 20 millions de pesos-or dus à l'Argentine, etc., etc., et nous dirons que la France a une dette publique de 570 MIL FRIANCS et que, dans les années qui suivront celles de 1926, le peuple français devra trouver 25 milliards de francs par an pour payer l'intérêt de cette dette publique.

Un Etat a cependant d'autres dépenses que celles occasionnées par sa dette, et il a pour devoir d'y subvenir.

En 1913, toujours en nous servant de données officielles qui ne peuvent être démenties, 70 % du budget « demeuraient disponibles pour satisfaire aux besoins de la nation », ce qui revient à dire que ces 25 milliards que l'Etat demande par an ne représentent que 30 % de la somme qui lui est nécessaire, pour que son budget soit dans une situation identique à celle de 1913, ou :

$$\frac{25.000.000.000}{100} \times 100 = 83.333.333.333.33$$

30

soit en chiffres ronds : 83 milliards de francs par an que le travailleur français doit verser sous forme d'impôt, s'il veut que sa situation redevienne ce qu'elle était à la veille de la guerre.

Ce n'est pas à la légère que nous prétendons que la dette publique de la France ne peut aller qu'en s'augmentant et que rien ne peut permettre à un gouvernement d'échapper à de nouveaux emprunts.

Tous les objets, toutes les matières imposables l'ont été à leur extrême limite, les denrées de première nécessité ont été taxés par les divers gouvernements qui se sont succédés depuis 1919, au point de rendre la vie presque impossible aux

travailleurs, obligés de se restreindre même dans leur nourriture ; et cependant les impôts directs et indirects du pays n'ont pas fourni aux gouvernements une somme supérieure à 45 milliards de francs. Or, les gouvernements, nous l'avons démontré plus haut, ont besoin pour stabiliser l'état financier de la Nation, de 85 milliards, près du double ; où iront-ils les chercher ?

Empruntant une formule chère aux politiciens socialistes, nous pourrions dire : « Il faut prendre l'argent où il se trouve », mais nous savons trop que ceux qui détiennent la richesse, entendent ne pas s'en démunir, et persistent à vouloir faire peser sur le peuple tout le poids des charges fiscales.

85 milliards d'impôts par an sont introuvables en France si l'on considère la situation des classes moyennes et des classes travailleuses. Le peuple a tout donné : son sang et son argent, et l'Etat l'a si bien compris, que durant les années antérieures à 1926, comprenant qu'il serait inutile d'essayer d'en tirer quelque chose de plus, il n'eût d'autre recours que l'emprunt pour faire face à ses dépenses.

Pour l'édification et la documentation de nos lecteurs, nous allons leur soumettre un tableau comparatif et des budgets et des emprunts de l'Etat français, entre les années 1913 et 1926 :

Années	Budgets	Emprunts
1913	5.067.000.000	
1914	10.371.000.000	6.299.000.000
1915	22.120.000.000	20.708.000.000
1916	36.848.000.000	29.583.000.000
1917	44.661.000.000	35.633.000.000
1918	56.649.000.000	37.668.000.000
1919	54.956.000.000	51.331.000.000
1920	57.501.000.000	42.822.000.000
1921	46.492.000.000	31.120.000.000
1922	37.929.000.000	20.064.000.000
1923	37.929.000.000	27.761.000.000
1924	41.214.000.000	14.926.000.000

On remarquera que les emprunts de l'Etat français diminuent à dater de 1921. La raison n'est pas, comme on pourrait le croire, que les gouvernements n'ont plus besoin d'argent, mais bien au contraire qu'ils ne trouvent plus de créanciers, leur solvabilité étant douteuse : c'est à dater de ce moment que les difficultés grandissent et deviennent insurmontables.

* * *

Maintenant que nous avons établi avec un réel souci d'impartialité qu'elle est la dette publique de la France, il faut, pour que la vérité dans toute sa clarté soit respectée, avouer que la France est à son tour, créateur de certaines sommes.

La dette publique de la France s'élève à près de 600 milliards, mais on lui

doit :

La Russie.....	6.023.300.000
La Yougoslavie.....	1.738.566.000
La Roumanie.....	1.132.000.000
Là Grèce.....	537.514.000
La Pologne	895.400.000
La Tchécoslovaquie ...	542.200.000
L'Italie.....	350.273.000
Le Portugal.....	9.000.000
L'Esthonie.....	3.500.000
La Latvie.....	9.000.000
La Lithuanie.....	2.300.000
La Hongrie.....	800.000
L'Autriche.....	331.926.000
TOTAL.....	<u>11.375.799.000</u>

Soit un peu plus de onze milliards de francs. Est-ce être partial que de dire, que ce ne sont pas ces onze milliards de créances qui peuvent sauver le pays de la débâcle? Ajoutons également qu'à titre de dommages de guerre, la France, dans les années qui suivront 1926, escompte récupérer de l'Allemagne quelques milliards. Il ne semble cependant pas que ce soit de ce côté que puisse venir le salut.

* * *

Quelle conclusion est-il possible de donner à cet exposé? On reproche fréquemment aux éléments révolutionnaires et plus particulièrement aux communistes libertaires, de critiquer, de s'attaquer à des institutions, de détruire idéologiquement toute l'économie sociale moderne, mais de ne pas apporter de remèdes aux maux dont souffre la société.

Nous avons dit et nous ne pouvons que répéter qu'il n'y a aucun remède à puiser dans les formes d'organisations élaborées sur le capital. Le capital est la source même des maux, et c'est à lui qu'il faut s'attaquer si nous voulons tous guérir.

L'on conçoit que des hommes qui bénéficient du régime capitaliste cherchent à lui sauver la vie ; mais que des êtres qui en souffrent, qui en ont reconnu les vices, les tares, les erreurs, se refusent à se joindre à ceux qui le combattent, cela est incompréhensible.

Nous avons brossé rapidement la situation de la France, qui sera demain celle de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Espagne, etc.... Même l'Amérique qui semble si bien assise sur ses monceaux d'or, n'échappera pas un jour à la débâcle et à la ruine. Les causes indirectes de cette débâcle peuvent ou pourront être différentes de celles qui affaiblissent la nation française, mais les causes directes seront les mêmes; c'est

le capital qui se désagrègera.

Le capitalisme a à son service des économistes compétents en matière financière ; ils se sont attelés à la besogne, ils ont cherché tous les moyens possibles et imaginables, pour sortir le capitalisme français de l'ornière. Ils n'ont rien trouvé ; ils ne trouveront rien, car il n'y a rien, En désespoir de cause, ils ont accouché cette monstruosité que la cause initiale des difficultés financières de l'Etat français, était la journée de huit heures, et que si le travailleur consentait à augmenter sa production, la situation de la nation s'améliorerait.

Le travailleur français, comme celui du monde entier du reste, a été entraîné contre son gré dans le cataclysme qui ensanglanta le monde de 1914 à 1918. C'est lui qui a le plus souffert, c'est lui qui a le plus donné ; et affaibli, saigné, il a réintégré son foyer, convaincu qu'il s'était battu en vain, et que le « droit et la liberté » n'était qu'une formule propre à le tromper et à le sacrifier à la soif des grands potentats du commerce et de l'industrie.

Il ne travaille que huit heures, et pas toujours encore ; mais loin d'améliorer le sort de la nation et son sort propre, les plus longues journées de travail auraient pour conséquence le chômage et par extension la misère. Nous avons tout près de nous l'exemple de l'Angleterre et de son million et demi de chômeurs, qui, depuis des années, sont à la recherche d'une situation. Et puis est-ce au peuple de fournir les moyens de relever le crédit de l'Etat? Avant 1914, tant bien que mal, le budget familial était bouclé avec le salaire modeste du père de famille. Tant bien que mal également le budget de l'Etat suffisait aux dépenses de la Nation.

Ce n'est pas le travailleur qui a voulu la guerre. Le prolétariat, qu'il soit allemand, français ou anglais, avait un profond désir de quiétude et de paix. Ce n'est pas le travailleur qui a contracté les milliards de dettes que le capitalisme mondial entend maintenant lui faire payer. Il ne payera pas, il ne peut pas payer. Que ceux sur qui pèse la lourde responsabilité de la boucherie, que ceux qui ont avec désinvolture emprunté des milliards pour fournir de la nourriture aux canons et aux fusils, que ceux qui ont à leur actif le crime affreux qui coûta la vie à des millions d'êtres humains, s'arrangent ; qu'ils cherchent et qu'ils trouvent ; ou alors qu'ils tremblent, car la dette publique, leur dette, s'éteindra dans la Révolution.

- J. CHAZOFF.

Accueil

DEVELOPPEMENT n. m.

Action de développer, d'ôter l'enveloppe ; de retirer ce qui entoure, de déployer ce qui enveloppe. Le développement d'une pièce d'étoffe, d'un objet d'art, etc....Accroissement des facultés intellectuelles ou morales. Le développement de l'intelligence, du cœur, du caractère. Travail organique par lequel un être se constitue dans ses formes. Le développement d'une fleur, d'un corps, d'un arbre. Exposition détaillée d'un sujet ; le développement d'une thèse, d'un discours d'un article, d'une idée. En ce qui concerne une idée, l'action de la développer est indispensable lorsque l'on veut se faire comprendre. Quand nous disons : « les Anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure le maximum de bien-être et de liberté adéquate à chaque époque » ; cette proposition peut paraître abstraite à celui qui n'est pas initié au mouvement philosophique et social, et ignore tout de l'Anarchie. Il est donc utile d'étendre, de donner de l'ampleur à cette proposition et de tirer de ce simple énoncé toutes les conclusions qui s'imposent. Par le développement du sujet, on démontrera que les Anarchistes ont raison de vouloir « instaurer un nouveau milieu » mais qu'il est nécessaire pour cela de détruire le milieu actuel, dont tous les rouages sont viciés et corrompus. Par le développement, on arrivera également à démontrer que cette transformation ne peut être que consécutive à une Révolution qui dépossèdera ceux qui ont accaparé toute la richesse économique du monde et jouissent de tous les privilèges. En un mot le développement d'un simple énoncé anarchiste nous conduit à la critique des sociétés modernes et à la recherche des moyens propres à employer pour sortir les individus de la situation précaire dans laquelle ils se trouvent.

A l'étude des hommes et des choses, on constate que si les individus ne jouissent pas de plus de bien-être et de liberté, c'est que leur développement intellectuel et moral est encore à l'état d'embryon et qu'ils ont encore à se perfectionner s'ils veulent conquérir leur liberté. Il est du devoir de chacun d'étendre ses connaissances, de chercher à voir et à comprendre tout ce qui l'entoure, afin de percer le mystère de ce qui lui est inconnu. Le peuple est asservi, opprimé, et aspire à sa libération ; il faut cependant qu'il sache qu'une révolution brutale serait imparfaite, et inopérante si, auparavant, une autre révolution ne s'était faite en son cerveau. Une révolte d'ignorants peut déplacer des privilèges, elle ne peut pas les supprimer. La plus grande révolution de l'homme doit se faire en lui. S'instruire, s'éduquer, approfondir toutes choses, puiser dans les sciences, dans les arts, dans le passé et dans le présent un bagage de connaissances susceptibles d'assurer la vie harmonieuse de demain, se développer physiquement et intellectuellement, c'est la tâche à laquelle doit s'attacher le Révolutionnaire. Le développement de l'humanité

sera toujours relatif au développement des individus qui la composent, et c'est parce qu'ils le savent que tous les partisans de l'autorité entravent le développement intellectuel du peuple, et c'est pourquoi aussi ils oppriment avec tant de férocité les Anarchistes qui savent et veulent faire comprendre aux hommes qu'une société libre doit être peuplée d'individus développés.

Accueil

DEVENIR n. m. et verbe

Il s'oppose à Etre dans le sens de ce qui reste inchangé, et désigne le changement, la série de passages d'un état à l'autre. Le problème de la stabilité : « être » ou du changement : « devenir », fut posé et étudié par les premiers philosophes grecs. Selon Héraclite, la permanence d'Etre est une pure illusion ; la réalité est comme un fleuve qui coule toujours. Selon Parménide et l'école éléatique, seulement Etre est réel ; il est le substratum du changement, la substance qui reste, alors que les qualités changent. La controverse qui opposa les disciples de Parménide à ceux d'Héraclite persiste et plus près de nous, le représentant des premiers fut Herbart, et Hegel celui des seconds.

La célèbre formule d'Héraclite : « panta rêi » (tout passe) a été reprise par le mobilisme, terme proposé par Chide et accepté par la Société Française de Philosophie, pour indiquer la doctrine selon laquelle le fond des choses n'est pas seulement individuel et multiple (pluralisme), mais en mouvement continu : en continuelle transformation et sans lois fixes ainsi que toute tentative d'organisation rationnelle reste inefficace. La doctrine Hégélienne, la Darwinienne et la Bergsonienne ont porté au mobilisme. (Chide, Le mobilisme moderne, 1908).

Accueil

DEVERGONDAGE n. m.

Libertinage, excès, dérèglement dans les mœurs. Etre dévergondé : mener une vie licencieuse. Un jeune homme dévergondé ; une jeune fille dévergondée. Le dévergondage fait des ravages dans toutes les classes de la société et n'est malheureusement pas seulement le privilège des riches. Le peuple a, lui aussi, ses excès et il en souffre. Ils sont hélas trop nombreux, les jeunes gens qui se perdent dans les bouges des grandes villes et quittent l'atelier pour vivre des produits de la prostitution! L'oisiveté dans laquelle ils se vautrent les corrompt et ils sont bien vite entraînés à se livrer à la débauche et au dévergondage le plus scandaleux et le plus bas. Une fois sur la pente glissante, il est presque impossible de s'arrêter et les malheureux traînent leur misérable existence partagée entre la « noce » et la prison. Encore, eux, ont-ils cette ultime excuse, qu'ils ne voulaient pas se plier sous le joug d'une exploitation stupide et féroce, qu'ils n'étaient pas détenteurs d'une instruction ou d'une éducation solides ; mais que dire de cette bourgeoisie qui se dévergonde dans les boîtes de nuit, et s'en va chercher dans les bouges aristocratiques des sensations nouvelles pour leurs sens désabusés! Que penser de cette jeunesse nourrie au lait de la morale bourgeoise, qui en une nuit dépense dans les cabarets louches de Montmartre ou d'ailleurs, le produit du travail de dizaines, de centaines d'ouvriers! Est-ce que Paris, avec tous ses music-halls, ses établissements de nuit, ses bordels, n'offre pas le spectacle d'un dévergondage outrageant, et la vie licencieuse qui s'y mène n'est-elle pas le symbole d'une dégénérescence et d'une décadence désespérante ?

Mais si le peuple, un jour, ou plutôt un soir, le peuple qui travaille, qui peine et qui souffre, le peuple aux mains calleuses, le peuple en cotte et en bourgeron, le peuple que l'on exploite et auquel on accorde tout juste une pitance qui lui permet de ne pas crever de faim, descendait dans vos repaires, Messieurs les bourgeois, et venait vous demander des comptes? S'il venait vous demander s'il est juste, logique, équitable, moral, que vous puissiez sabler le champagne à flots, cependant que lui n'a pas de lait à donner à ses petits, s'il venait vous montrer sa compagne flétrie par le travail, vieille de trente ans, cependant que vos maîtresses sont entretenues richement par le fruit de son travail, s'il venait là où vous vous amusez briser votre dévergondage, et vous crier que vous n'avez pas le droit de rire et de vous distraire, alors que lui a faim, croyez-vous qu'il se trouverait de par le monde, un homme ayant conservé un peu de sens moral, et au cœur un peu d'amour pour l'humanité, pour l'en blâmer?

Réfléchissez! Quelqu'un doit payer, quelqu'un payera.

Louis XVI a payé de sa tête le dévergondage de ses aïeux. L'aristocratie française sait ce que lui a coûté son dévergondage. La bourgeoisie le saura bientôt. Le vieil adage « l'excès en tout est un défaut » n'est pas vain. Livrez-vous à vos excès de débauches ; lorsque le peuple en aura assez, d'un seul bloc il fera votre bilan, et vous réclamera le prix de ses souffrances et de ses misères.

Accueil

DEVIATION n. f.

Action de dévier. Changement dans la direction naturelle. La déviation d'un corps, la déviation d'un boulet. Ecart moral. Une déviation de principes. Les déviations socialistes, communistes, anarchistes.

Y a-t-il des déviations anarchistes et l'Anarchisme peut-il dévier? Il faudrait, pour établir un critérium, établir auparavant ce qu'est l'anarchisme et nous poser cette question : qui est anarchiste? Dans « The Road of Freedom », revue américaine, Théo Mill commençait ainsi un article : « Si vous rencontrez dans la rue un passant qui vous déclare être Shakespeare ou Napoléon, sans aucune hésitation vous affirmerez que cet homme est un fou ; mais s'il vous déclare qu'il est socialiste ou anarchiste, vous enregistrerez simplement sa déclaration et lui ouvrirez votre cœur, car il n'y a aucune possibilité de juger de sa sincérité ».

En effet si nous laissons de côté les petits actes secondaires de la vie, nous sommes obligés de reconnaître qu'il est difficile à un anarchiste de donner une preuve absolue de sa loyauté et que sa sincérité et son abnégation ne peuvent se manifester que lorsque, à l'évolution lente et méthodique fait suite, à la faveur des événements, l'action révolutionnaire.

Il en est ainsi dans tous les domaines de l'action politique et sociale, et ce qui est vrai pour les anarchistes l'est également pour les socialistes ou les communistes. Chez les uns et chez les autres l'héroïsme est subordonné aux événements.

Nous avons dit par ailleurs, que tous les partis politiques avaient fait faillite et que le communisme qui fut un moment l'espérance du monde du travail s'était à son tour discrédité. L'Anarchisme est donc à nos yeux la seule conception philosophique et sociale qui puisse assurer le bonheur de l'humanité puisqu'il est de toute évidence que le socialisme qui a tenté une expérience en Angleterre, en Allemagne et même en France, n'a apporté que des résultats négatifs et que le communisme autoritaire n'a pas été plus heureux en Russie.

D'où viennent alors la faiblesse numérique des Anarchistes et le peu de crédit qu'ils rencontrent auprès des profanes? D'où viennent les difficultés qu'ils ont à attirer l'attention du peuple et à s'attacher ses sympathies? Les campagnes de calomnies menées contre eux ne sont pas suffisantes à expliquer ce phénomène ; il y a d'autres causes, d'autres facteurs qu'il nous faut rechercher, si nous voulons sincèrement étudier le problème et le résoudre.

La guerre de 1914 ne semble pas avoir été un enseignement pour les individus et les anarchistes peu nombreux déjà avant la tuerie se sont disséminés

durant le massacre. Rien d'étonnant par conséquent à ce qu'ils traversent, après la guerre, une période de crise. Du reste, cette crise n'est pas particulière à l'Anarchisme. Tous les partis politiques la subissent et se trouvent dans un état d'amoralité regrettable. Mais ce qui est concevable pour toute organisation politique ne l'est pas pour l'Anarchisme. Il est évident que l'Anarchiste subit les mêmes influences, est soumis aux mêmes variations, aux mêmes courants que les autres individus, et qu'étant Anarchiste on n'en est pas moins homme ; pourtant il nous semble que ces influences devraient produire sur l'Anarchiste des effets contraires et qu'ils devraient, dans une large mesure, bénéficier du chaos dans lequel se débattent les puissances d'autorité. Il faut donc, puisque la réalité est tout autre, découvrir le diagnostic et, ce qui est plus complexe, lui trouver un remède.

S'il nous fallait faire l'historique du mouvement anarchiste, nous nous apercevions bien vite que « l'individualisme » fut une des causes primordiales de toutes les déviations anarchistes. Certes, au point de vue philosophique, nous sommes, anarchistes communistes, aussi individualistes que quiconque, et nous le sommes, non pas parce que nous le voulons, mais parce que l'égoïsme est à la base de toute vie individuelle et sociale et qu'il est impossible de concevoir un être qui ne serait pas animé par un sentiment d'égoïsme. Il apparaît cependant à l'analyse que tout cela n'est qu'une spéculation intellectuelle, non pas utile en soi, mais qui embrouille et compromet tout l'avenir social.

C'est précisément parce que certains ont abandonné le domaine social, le terrain populaire, pour se cantonner sur le terrain philosophique, que l'Anarchisme a dévié, qu'il s'est divisé en sectes, en clans, en écoles et que, si cette pratique se poursuivait, il y aurait bientôt autant d'Anarchismes que d'Anarchistes. Toute idée philosophique mal interprétée est néfaste, et celles du déterminisme et de l'égoïsme ont été incomprises par quantité d'individus pénétrant notre milieu, et cette incompréhension a concouru à faire dévier l'Anarchisme de sa ligne.

Nous voyons tel bandit, tel criminel, ignorant absolument tout de nos idées, de nos conceptions, de nos aspirations et condamné pour un meurtre odieux à la peine de mort monter à l'échafaud au cri de « Vive l'Anarchie ! », et tel autre bourgeois à la Follin prétendre également être Anarchiste ; et les adversaires de l'anarchisme en profitent pour affirmer que « Anarchie » est synonyme de désordre.

Nous savons qu'étymologiquement « Anarchie » signifie « sans autorité » et qu'en conséquence nous n'avons aucun droit de contester à quiconque le droit de se réclamer de l'Anarchie ; du reste, le voudrions-nous, nous ne pouvons imposer aucune sanction à l'Anarchiste « d'opéra-comique », et pourtant la liberté n'est qu'une chose relative dans une société où tout repose sur l'autorité. Où commence-t-elle et où s'arrête-t-elle ? M. Victor Serge, ex-individualiste notoire, et à présent agent du Gouvernement bolcheviste, se prétend toujours Anarchiste, et Ernest Girault également. Si à nouveau nous nous placions sur le terrain de la philosophie pure, ils ont raison, ils ont le droit et la liberté de se dire Anarchistes, mais alors, peuvent également se déclarer Anarchistes : le policier qui nous arrête, le magistrat qui nous juge, et le bourreau qui nous exécute.

C'est, à nos yeux, sur le terrain social, et sur le terrain social seul, que

nous devons considérer les possibilités Anarchistes. Les mots n'ont que la valeur qu'on veut bien leur prêter, et il n'est de critérium possible, qu'en recherchant les origines de l'Anarchisme pour en arrêter les déviations.

C'est en 1865, à la suite de certains voyages de Français à Londres, que se fonda l'Association Internationale des Travailleurs. A ses débuts, cette organisation ne poursuivait aucun but politique et s'était assigné comme travail, d'étudier toutes les questions économiques intéressant la classe ouvrière. A cette même époque, le Marxisme commençait déjà à avoir ses adeptes, principalement en Allemagne, et Karl Marx, fin politicien, envisagea les moyens propres à accaparer la nouvelle puissance ouvrière.

Avec un doigté remarquable, Karl Marx évita de se mettre en évidence dans la jeune association, et n'assista même pas aux premiers Congrès ; mais, suivant une coutume qui s'est maintenue dans les milieux socialistes et qui fut adoptée plus tard par les communistes, il usa de pratiques sournoises en faisant travailler ses lieutenants. Lui restait dans l'ombre. La première internationale fut ainsi « noyauté » par les éléments politiques du marxisme, mais une opposition sérieuse ne tarda pas à se manifester, et deux ans plus tard, en 1867, lorsque Marx eut découvert ses batteries, Bakounine opposait à l'idéal marxiste « d'une société autoritaire » un système qu'il appela le fédéralisme antiautoritaire.

Ce ne fut pourtant que bien plus tard, exactement en 1871, qu'une majorité antimarxiste s'affirma au sein de l'Internationale et ce n'est véritablement qu'en 1873, au sixième Congrès International de Genève, que, à la suite des manœuvres de Marx, qui ne pouvait accepter de se trouver dans la minorité, la scission, devenue inévitable, divisa les forces ouvrières.

Bakounine et ses amis n'hésitèrent pas après avoir fédéré les éléments antiautoritaires de l'Association Internationale des Travailleurs, à fonder la Fédération Jurassienne, qui fut en vérité, la première organisation anarchiste.

C'est donc à cette époque que l'on doit placer la naissance du mouvement Anarchiste, en tant que mouvement autonome, détaché de toute autre organisation politique ou sociale ; car si, antérieurement, les partisans d'une société antiautoritaire, avaient travaillé en collaboration avec les autres éléments révolutionnaires, ils entendaient en quittant l'Association Internationale des Travailleurs, créer un mouvement bien défini et, en évitant toute confusion possible, se désolidariser entièrement des défenseurs du principe d'autorité.

La résolution qui fut présentée au Congrès de Berne en 1876 et qui fut acceptée par l'unanimité des délégués situe nettement les adversaires de l'autorité et signalent les buts que poursuivent les Anarchistes.

Voici cette résolution :

1° Plus de propriété, guerre au capital, aux Privilèges de toutes sortes et à l'exploitation de l'homme par l'homme ;

2° Plus de Patrie, plus de frontières ni de lutte de peuple à peuple ;

3° Plus d'Etat, guerre à toute autorité dynastique ou temporaire et au parlementarisme ;

4° La révolution sociale doit avoir pour but de créer un milieu dans lequel, désormais, l'individu ne relèvera que de lui-même, sa volonté régnant sans limite et n'étant pas entravée par celle du voisin.

C'était bien là un programme social, non pas individuel, mais collectif et, pour préciser l'esprit qui animait les Anarchistes, et rechercher sincèrement ce que fut l'Anarchisme à ses débuts, il n'y a qu'à reprendre la résolution d'Elisée Reclus, présentée au 3ème Congrès Anarchiste de Fribourg et adoptée à l'unanimité des délégués présents :

« Nous sommes révolutionnaires parce que nous voulons la justice ... Jamais un progrès ne s'est accompli par simple évolution pacifiste et il s'est toujours fait par une évolution soudaine. Si le travail de préparation se fait avec lenteur dans les esprits, la réalisation des idées se fait brusquement. Nous sommes des Anarchistes qui n'ont personne pour maîtres et ne sont les maîtres de personne ... Il n'y a de morale que dans la liberté. Mais nous sommes aussi collectivistes internationaux, car nous comprenons que la vie est impossible sans groupement social ».

Enfin, en 1880, un Congrès, tenu également en Suisse, décide d'abandonner le terme « Collectivisme » et d'adopter celui de « Communisme ».

Si l'on veut polémiquer en toute sincérité, on reconnaîtra aisément que les thèses soutenues par les « Anarchistes individualistes » sont loin, bien loin, de ces résolutions et si l'on accepte comme étant le but de l'Anarchisme et des Anarchistes de réaliser une société sans autorité, au moyen de la Révolution sociale, on constatera que bon nombre de nos amis se sont sensiblement éloignés des bases fondamentales sur lesquelles reposait l'organisation primitive des Anarchistes.

La question que nous voudrions ici éclaircir, n'est pas de savoir qui est dans la logique et dans la raison ; si ce sont nos camarades qui se réclament de l'individualisme ou ceux qui se réclament du communisme libertaire. Ces questions sont l'objet d'un examen spécial et d'une étude à part. Nous voulons rechercher, s'il y eut des déviations anarchistes et qui, idéologiquement à l'heure actuelle, peut se réclamer de l'Anarchie.

Un mouvement se crée, il établit une ligne de conduite, il se trace un chemin, il détermine son but ; ce mouvement, pour se caractériser des autres mouvements, pour se signaler de ceux qui prennent une route qui, à première vue, semble parallèle, choisit un terme, une appellation inusitée antérieurement. Au bout d'un certain temps, débordant des cadres de ce mouvement, un certain nombre d'individus, à tort ou à raison, le considérant comme n'étant pas conforme à leurs aspirations, s'en séparent et forment à côté un autre groupement, une autre association. Ils sont peut-être dans le vrai, la raison et la logique peuvent être de leur côté, mais s'ils emploient, pour signifier leur mouvement, la même terminologie que celui qu'ils viennent d'abandonner, immédiatement se manifeste

une confusion, et leur mouvement n'est qu'une variation, qu'une déviation du mouvement d'origine.

C'est ce qui s'est produit pour l'Anarchisme, et sincèrement ne devraient se réclamer de l'Anarchisme que ceux qui sont restés dans les grandes lignes de la tradition.

Nous n'avons pas l'intention, nous l'avons dit, de faire l'historique de tout le mouvement anarchiste. Nous ne nous arrêterons donc pas à tous les actes d'héroïsme qui illustrèrent le mouvement Anarchiste de 1877 à 1896. En Italie, c'est Cafiero et Malatesta qui, à la tête d'une poignée d'hommes brûlent les archives de Letina et de San Gallo, prennent armes et argent et les distribuent au peuple ; en Allemagne ce sont les attentats contre Guillaume Ier ; en Espagne, en Russie, c'est l'action révolutionnaire qui reprend avec vigueur ; en France c'est la période tragique qui fait trembler la bourgeoisie ; mais c'est aussi la chasse à l'homme, la répression brutale et terrible du capital qui a peur et qui se défend. Oui, certes, on blâme « l'anarchisme » qui éveille chez l'individu une telle vigueur, on blâme l'idée qui fait jaillir une telle source d'énergie désintéressée, mais les adversaires les plus irréductibles, sont obligés de reconnaître néanmoins la sincérité des hommes qui se sacrifient pour une cause qui est juste, et si l'on qualifie de rêveurs ceux en qui a germé l'idée de rénover le monde, on se courbe tout de même devant la beauté du but, devant la grandeur de l'idéal poursuivi.

Mais hélas, toute médaille a son envers, et à côté de cette noblesse, évoluent les spéculateurs de l'idée anarchiste, qui vont se charger de la discréditer. Tous ceux dont l'égoïsme particulier n'est pas satisfait, tous ceux qui, traînant comme un boulet leurs tares physiques et morales, cherchent dans ce monde imparfait à assouvir leur soif de jouissance, vont se couvrir du manteau de l'Anarchisme pour légitimer leur méfaits.

Et l'Anarchie crédule et confiante ouvre ses portes ; elle accueille, loyalement et sans arrière-pensée, ces aventuriers qui, petit à petit, s'implantent, s'imposent, envahissent le mouvement, à la grande joie de la bourgeoisie qui les présente à la masse ignorante comme les anarchistes, les vrais.

Et cependant que, fatiguée par une intense période de lutte et de coercition, l'Anarchie se repose, cependant qu'à la violence des premières heures a succédé la période d'instruction de la classe ouvrière, qui, émotionnée par les événements, cherche à savoir, pénètrent chez nous les faux savants, les faux philosophes, colporteurs ignares de lectures qu'ils n'ont pas digérées, et dont tout l'anarchisme se réduit à considérer leur petite personne, planant au-dessus « des humains trop humains ».

Alors, c'est la discussion lassante et stérile, c'est l'œuvre ébauchée par les aînés qui se désagrège, c'est l'anarchie sectionnée, amputée qui se défend contre les attaques de l'extérieur et de l'intérieur. Toutes les tentatives d'unifier le mouvement sont vouées à un échec. On ne marie pas de l'huile et de l'eau, et les divergences qui séparent les différentes écoles creusent un fossé entre les différents éléments qui se réclament de l'anarchie. En 1900, les étudiants socialistes internationalistes de Paris

lancent le cri d'alarme et, dans un manifeste, demandent aux anarchistes de s'entendre. Peine perdue, leur appel reste sans écho, et l'anarchisme continue à se perdre en discussions stériles.

En 1907, a lieu le Congrès Anarchiste d'Amsterdam où notre cher camarade Malatesta fait l'impossible pour jeter les bases d'une organisation internationale. On souscrit à sa proposition, il sort victorieux de la discussion mais hélas, les engagements pris de part et d'autre ne sont pas suivis d'effets et les espérances sont déçues. Le mouvement reste ce qu'il était : chaotique, personnel, toujours.

Et c'est la grande guerre, qui vient à son tour jeter le trouble dans le mouvement Anarchiste. Des hommes, et non des moindres, prennent parti pour la France « du droit et de la liberté ». Les Kropotkine, les Jean Grave, les Malato, les Pierrot, découvrent un Anarchisme patriotique et publient le trop fameux manifeste des seize, dont s'empare toute la bourgeoisie « alliée » comme tremplin, pour entraîner à la boucherie des millions de travailleurs. La guerre se termine et à la déviation patriotique succède la déviation syndicale. On confond anarchisme et syndicalisme et comme si cela n'était pas encore suffisant pour tuer l'Anarchisme, le Communisme autoritaire, profitant de la désorientation des Anarchistes absorbe une partie de ses éléments.

Le plus brièvement possible nous avons exposé ce que nous entendons par déviations Anarchistes. L'Anarchie souffre de ces déviations, et il faudrait, pour la relever, revenir à une plus saine compréhension de la doctrine.

Les camarades, les compagnons anarchistes, reliraient utilement et avec profit le bref discours que fit sur l'organisation, en 1907, notre ami Malatesta.

« On s'écrie avec Ibsen, que l'homme le plus puissant du monde, est celui qui est le plus seul et cela est un non-sens énorme », dit notre camarade. « L'homme « seul » est dans l'impossibilité d'accomplir la plus petite tâche utile, productive ; et si quelqu'un a besoin d'un maître au-dessus de lui, c'est bien l'homme qui vit isolé. Ce qui libère l'individu, ce qui lui permet de développer toutes ses facultés, ce n'est pas la solitude, c'est l'association » (E. Malatesta).

Mais pour s'associer faut-il encore avoir, dans ses grandes lignes un programme commun. « Les mots divisent et l'action unit », il serait donc utile pour mettre fin au flottement dont souffre l'anarchisme depuis tant d'années de mettre fin à la discussion stérile.

Un certain nombre de camarades anarchistes communistes ont compris le danger et, en 1926, au Congrès d'Orléans, ils ont tenté de remettre sur pied un programme, susceptible, non seulement de rencontrer la sympathie de presque tous les anarchistes révolutionnaires, mais aussi d'intéresser le peuple. Espérons que leurs travaux ne seront pas vains et que l'avenir leur apportera une récolte abondante.

Jetons un coup d'œil dans le passé, et profitons des erreurs de ceux qui nous ont précédé pour ne pas commettre les mêmes. Nous avons accompli un formidable travail de destruction. Rien n'a résisté à la critique et à la logique des

Anarchistes ; toutes les branches, tous les rouages des sociétés autoritaires ont été idéologiquement détruits ; le militarisme, le nationalisme, le patriotisme, le capital et la bourgeoisie, toute l'autorité en un mot, a vu ses principes s'écrouler sur les coups répétés de l'Anarchie. Il nous faut construire à présent. Evitons donc de nouvelles déviations. Regardons autour de nous, et constatons la faiblesse des autres organisations malgré la force numérique de leurs membres. Le syndicalisme s'est piteusement écroulé, parce qu'il n'a pas su rester dans la ligne droite qu'il s'était tracée ; il est déchiré maintenant par les divers partis politiques qui se disputent sa direction, comprenant que le syndicalisme représente un intérêt tout particulier sur le terrain électoral.

Le socialisme, qui n'a pas su rester dans la tradition, qui s'est corrompu dans un parlementarisme étroit, qui s'est discrédité en abandonnant toute idée révolutionnaire, est menacé de ruine, et ne conservera pas longtemps l'autorité dont il dispose encore auprès des masses populaires ; quant au communisme, il se perdra bientôt dans le démocratisme bourgeois.

Il y a une place à prendre dans le mouvement social et cette place revient à l'Anarchisme. Remontons le courant, revenons à l'origine et, en évitant toutes déviations dans le futur, l'anarchie, comprise et aimée, en sortira régénérée et grandie.

- J. C.

Accueil

DEVISE n. f.

La devise est une courte sentence qui exprime d'une façon vive et saillante une pensée ou un sentiment. Pour celui qui l'adopte ou qui la compose, elle signale un but ou une résolution.

La devise est souvent précédée d'une figure emblématique. Cette figure est le corps de la devise ; la sentence en est l'âme.

La devise est une invention de la chevalerie ; et à une certaine époque, tracée sur les armures, elle servait de marque distinctive aux chevaliers. C'est ce qui explique que chaque membre de la haute noblesse avait une devise particulière.

Il est des devises qui sont historiques et qui resteront comme une image reflétant l'esprit, le caractère, d'une époque ou d'un individu.

La devise de Louis XI représentait un fagot d'épines, et était suivie de cette sentence : « Qui s'y frotte s'y pique ». Dans ces quelques mots apparaît tout le caractère de ce roi cruel et méchant. La devise de Louis XIV est pleine de prétentions ; elle est représentée par un soleil : *Nec pluribus impar* « Je suffirais à plusieurs mondes » et les Rohan, qui se font une gloire, de nos jours encore, d'être la plus vieille famille de noblesse française : « Roi ne puis ; prince ne daigne ; Rohan suis ».

Aujourd'hui, l'individu ne compose plus de devises, mais les institutions ont chacune la leur. Personne n'ignore quelle valeur on peut leur accorder. La devise de la République française est « Liberté-Egalité-Fraternité » à laquelle on peut ajouter celle du drapeau : « Honneur et Patrie ».

Les hommes se sont fait tuer et peut-être se feront-ils tuer encore pour des mots. Ce qui ne peut faire l'ombre d'un doute, c'est que la République a manqué à sa devise. De liberté, nous n'en avons pas plus que sous les régimes qui ont précédé le nôtre ; la fraternité se manifeste par une lutte constante où les plus faibles sont écrasés sous la botte du plus fort, et l'égalité n'existe que sur le papier.

Personne ne peut être adversaire de la devise républicaine : chacun aspire à la liberté, à la fraternité et à l'égalité entre tous les hommes ; mais il ne suffit pas d'adopter une devise, il faut la respecter, il faut travailler pour qu'elle ne reste pas une idée abstraite, pour qu'elle se réalise, se matérialise.

Les Anarchistes ont compris que la devise républicaine était incomplète et ne reflétait pas suffisamment leur soif de libération universelle, et que la liberté, l'égalité et la fraternité ne pouvaient voir le jour que lorsque les bases économiques des sociétés auront été transformées. C'est pourquoi leur devise est: « A chacun

selon ses forces, et à chacun selon ses besoins ».

Accueil

DEVOIR verbe (du latin debere ; autrefois on écrivait debvoir)

Avoir des dettes ; il me doit cent francs et je me dois de les lui réclamer!
Etre obligé à quelque chose ; je dois rendre visite à cette personne ; nous devons des égards à toute personne sincère et respectable ; les jeunes gens doivent s'instruire et s'éduquer s'ils veulent se rendre utiles dans la vie! Proverbe : « Fais ce que tu dois, advienne que pourras. Va où tu peux, meurs où tu dois ».

Accompagné d'un autre verbe, devoir présente différents sens. Intention, projet : je dois aller demain faire ce travail. Probabilité : Le capitalisme doit disparaître, si les hommes veulent vivre fraternellement. Certitude : Quoique l'on puisse faire, chaque être humain doit mourir!

S'emploie substantivement à la troisième personne de l'indicatif en comptabilité : tenir ses comptes par doit et avoir!!!

Etre obligé envers soi-même : « Si je dois tant d'égards à tout ce qui m'environne, ne m'en dois-je point aussi quelques-uns à moi-même? » (J.-J. Rousseau).

DEVOIR n. m.

« Ce à quoi l'on est obligé »

Telle est la définition que le Larousse nous donne du devoir. En termes clairs, cela veut dire que le devoir est une contrainte.

S'il est vrai que le devoir est la limite du droit, que c'est le respect du droit d'autrui, il faudrait donc pour bien définir le devoir, déterminer ce qu'est le droit. Or, à nos yeux il n'y a qu'un droit, un droit inné : c'est celui de vivre ; et il en découle que tous ceux qui s'opposent à la vie de l'individu, que tous ceux qui empiètent sur le patrimoine moral, intellectuel, économique et social de son semblable, nuisent ou s'opposent à son évolution et à son épanouissement manquent à leurs devoirs.

Le « devoir », au sens bourgeois du mot, ne se présente pas sous cet aspect, et c'est pourquoi, nous le considérons comme une abstraction qui divise l'humanité en deux parties, la première étant composée des dupes courbés sous le joug des fripons qui composent la seconde. Il est de fait que les fripons, par la naïveté et la bêtise humaines, sont les plus forts, et ce sont eux qui, depuis les temps les plus reculés, perpétuent la servitude des esclaves, des pauvres et des opprimés. Ce sont eux qui créent, qui inventent des devoirs auxquels sont astreints des millions d'individus. Obéir à la loi est un devoir. Mourir pour la patrie est un autre devoir, et ce qu'il y a de terrifiant, c'est qu'à travers les âges il s'est toujours

trouvé des savants et des poètes pour chanter le devoir.

En un mot, devoir est synonyme d'obéir ; et, comme obéir suppose un maître, le devoir tel que le conçoivent les moralistes n'est pas un facteur d'évolution et de liberté, mais bel et bien un facteur d'asservissement et de recul.

Le devoir de l'écolier est d'écouter son maître, son professeur, qui sait tout, qui dit tout et qui ne se trompe jamais. Je connais un enfant à qui l'on donna un jour, dans une école supérieure, comme sujet de composition : « Vous vous arrêtez devant un magasin et en voyant la diversité des marchandises, vous pensez à l'utilité du commerce et au bien-être qu'il procure à l'humanité. Exprimez vos sensations et vos pensées ». L'enfant vint me trouver pour l'aider dans son travail, et je restai embarrassé. Que pouvais-je lui dire, sinon une chose qui lui eût valu une sévère réprimande de son professeur? J'évoquai en moi-même tous les méfaits du commerce, tout le mal qu'il fait, toutes les bassesses de ceux qui s'y livrent, tous les crimes monstrueux dont il fut la cause, et toutes les guerres qu'il engendre encore en notre siècle de soi-disant civilisation. Je pensai que si, selon Raynal, le devoir « peut être défini, l'obligation rigoureuse de faire ce qui convient à la Société », alors le commerce était contraire à tous les devoirs puisqu'il était une source de richesse et d'opulence pour les uns et de souffrances et de misères pour les autres.

Le petit écolier n'a pas fait, en ce sens, sa composition. Moi aussi j'ai manqué à mon « devoir ». Je n'ai pas eu le courage de l'exposer aux foudres de son maître et aux risées de ses petits camarades qui ont du devoir une conception commune, générale et qui n'en n'auraient pas comprise une autre. Il est bon de se souvenir et de se répéter cette pensée profonde de Guyau : « Si un tigre croyait, en sauvant la vie d'un de ses semblables, travailler à l'avènement du bien universel, il se tromperait peut-être ». Comme le tigre du philosophe, le maître d'école s'imagine peut-être travailler pour le bien-être de l'humanité en enseignant aux enfants une erreur qui est la base de tout le vice social et qui entrave la marche en avant de la civilisation. Il croit remplir son « devoir », et il le remplit en vérité, mais, hélas! Ce n'est qu'un lent travail de corruption intellectuelle, qui consiste à préparer la jeunesse à l'accomplissement d'un nombre incalculable de « devoirs » qui leur feront oublier leur droit le plus élémentaire : le droit à la vie.

« L'amour n'est qu'un plaisir, l'honneur est un devoir », a dit Corneille, et l'honneur militaire est l'un des plus sacrés. Mourir sur un champ de bataille c'est mourir sur un champ d'honneur, et le devoir de l'homme est de se faire tuer lorsque la « Patrie » est en danger. La Patrie ? Le Devoir? Deux abstractions qui se confondent, qui se soutiennent, qui sont les piliers sur lesquels repose tout l'organisme social et qui sont aussi malfaisantes l'une que l'autre.

Comment peut-il se trouver des êtres assez naïfs, assez aveugles, pour croire au « devoir » militaire? Car, enfin, que les riches, que les puissants, que les heureux de ce monde défendent, fût-ce au prix de leur vie, les privilèges malhonnêtement acquis par eux ou par leurs ancêtres, rien de plus normal ; mais que de pauvres bougres soient assez inconscients assez déraisonnables, assez dépourvus de la plus petite parcelle de logique pour considérer comme un « devoir » de servir pour soutenir une Patrie où ils n'ont aucun droit, au sein de

laquelle ils sont les éternels volés, cela dépasse toute compréhension. Et cependant on peut dire que la grande majorité des hommes sont imprégnés de ce préjugé du devoir militaire. Le peuple ne comprend pas que le devoir militaire, n'est en réalité que le « droit de mort sur les peuples » ; droit que détiennent les oppresseurs et dont ils usent chaque fois que leurs intérêts sont menacés.

Si le militarisme est une plaie sociale, s'il n'est pas indispensable à la vie des sociétés, si au contraire il est nuisible à l'existence harmonique des hommes, comment peut-on être assez stupide pour considérer comme moral le devoir militaire.

Le devoir militaire « c'est la guerre!... se battre !... égorger!... massacrer des hommes... ».

Les hommes de guerre sont les fléaux du monde. Nous luttons contre la nature, l'ignorance, contre les obstacles de toute sorte, pour rendre moins dure notre misérable vie. Des hommes, des bienfaiteurs, des savants, usent leur existence à travailler à ce qui peut aider, à ce qui peut secourir, à ce qui peut soulager leurs frères. Ils vont, acharnés à leur besogne utile, entassant les découvertes, agrandissant l'esprit humain, élargissant la science, donnant chaque jour à l'intelligence une somme de savoir nouveau, donnant chaque jour à la patrie du bien-être, de l'aisance, de la force.

La guerre arrive. En six mois, les généraux ont détruit vingt ans d'efforts, de patience et de génie ...

Qu'ont-ils fait pour prouver même un peu d'intelligence, les hommes de guerre? Rien. Qu'ont-ils inventé? Des canons et des fusils. Voilà tout.

L'inventeur de la brouette n'a-t-il pas plus fait pour l'homme par cette simple et pratique idée d'ajuster une roue à deux bâtons que l'inventeur des fortifications modernes?

Que nous reste-t-il de la Grèce? Des livres, des marbres. Est-elle grande parce qu'elle a vaincu ou parce qu'elle a produit?

Est-ce l'invasion des Perses qui l'a empêchée de tomber dans le plus hideux matérialisme?

Sont-ce les invasions des barbares qui ont sauvé Rome et l'ont régénérée?

Est-ce que Napoléon 1^{er} a continué le grand mouvement intellectuel commencé par les philosophes à la fin du siècle dernier?

Eh bien, oui, puisque les gouvernants prennent ainsi le droit de mort sur les peuples, il n'y a rien d'étonnant à ce que les peuples prennent parfois le droit de mort sur les gouvernants.

« Ils se défendent, ils ont raison » (Guy de Maupassant).

« Ils se défendent, ils ont raison ». Ne serait-ce pas là le vrai devoir des peuples, si toutefois les peuples ont des devoirs, au lieu de se déchirer entre eux pour des causes qu'ils ignorent et qu'ils ignoreront toujours? Hélas! Les sages paroles de Maupassant et de tant d'autres ne sont pas entendues et l'on écoute plutôt

d'une oreille attentive cette stupidité :

« Mourir pour la Patrie,

C'est le plus beau, le plus digne d'envie ».

Tout devoir légal est une absurdité, une contrainte, qui abaisse, avilit l'individu, et Stirner a raison lorsque, s'adressant aux hommes, il leur dit : « Vous répétez mécaniquement la question qu'on vous a soufflée : « A quoi suis-je appelé? Quel est mon devoir? » et il suffit que vous vous posiez la question, pour qu'aussitôt la réponse s'impose à vous : vous vous ordonnez ce que vous devez faire, vous vous tracez une vocation où vous vous donnez les ordres et vous vous imposez la vocation que l'Esprit a d'avance prescrit. Par rapport à la volonté, cela peut s'énoncer ainsi : « Je veux ce que je dois » » (Max Stirner, « L'Unique et sa Propriété »).

L'homme s'est tracé des devoirs ou plutôt on les lui a tracés et il les accomplit, le plus souvent sans protester, par crainte, par paresse ou par lâcheté. Il est imprégné d'une conception incohérente du bien et du mal et il ne s'est jamais étonné que, ce qu'il appelle le bien est justement ce qui est favorable aux riches et aux puissants, et que ce qu'il appelle le mal est ce qui peut leur être nuisible. Le devoir, pour l'homme du peuple, c'est le respect des lois, aussi instables soient-elles, c'est l'attachement à un régime qu'on lui impose, aussi arbitraire soit-il ; le devoir c'est la justice, c'est la propriété, c'est le respect de la hiérarchie, enfin c'est tout ce qui l'empêche d'être libre, et qu'il croit cependant être obligé de subir. Le fait même que le devoir est sanctionné par la justice, cette justice qui depuis des siècles s'est livrée à tous les abus imaginables, devrait ouvrir les yeux aux plus aveugles ; mais non : le peuple ne veut pas voir.

Voici des siècles et des siècles qu'il peine et qu'il souffre, voici des années et des années qu'on lui répète « qu'un homme n'est appelé » à rien ; qu'il n'a pas plus de « devoir » et de « vocation » que n'en ont une plante et un animal. « La fleur qui s'épanouit n'obéit pas à une « vocation » mais elle s'efforce de jouir du monde et de le consommer tant qu'elle peut, c'est-à-dire qu'elle puise autant de sucs de la terre, autant d'air de l'éther, et autant de lumière du soleil qu'elle en peut absorber et contenir » (M. Stirner).

Malgré tout cela, le peuple reste dans son ignorance, et se maintient comme à plaisir dans la passivité et dans l'erreur.

Pour le conduire dans la vie, l'animal a l'instinct ; l'homme a l'intelligence. On prétend que la supériorité de l'homme sur la bête est la conséquence de cette intelligence qui lui permet de s'élever, de quitter le terrain purement matériel pour atteindre le sommet des joies et des plaisirs intellectuels. Si l'existence de l'homme du peuple ne doit être faite que du manger, du boire et du dormir, alors celle de l'animal lui est préférable. Autant que nous pouvons en juger, la bête n'a pas la conception du grand et du beau ; ses goûts sont primitifs, purement matériels, et elle ne souffre pas des mille choses qui frappent chaque jour notre sensibilité. Pourtant l'animal ne s'embarrasse pas de « devoirs ».

L'instinct de conservation porte tout individu à vivre, et si l'on met en face

d'un chien affamé un appétissant rôti, méconnaissant les « droits » de la propriété, il s'élançera sur l'objet de sa convoitise. En cette circonstance, l'instinct du chien, l'aura poussé à un acte beaucoup plus raisonnable et plus logique que ne l'eût fait l'intelligence humaine. Une multitude d'humains croupissent dans des taudis, alors qu'il existe des palais ; une multitude de pauvres bougres crèvent littéralement de faim, alors que la terre regorge de vivres, parce que le « devoir » interdit à l'individu « intelligent » de se nourrir, de se vêtir et de se loger, sans en avoir auparavant obtenu l'autorisation de ceux qui se sont déclarés les maîtres du monde.

Ce sont tous les « devoirs » accumulés depuis des siècles d'asservissement et d'esclavage qui entravent l'évolution de l'humanité ; ce sont eux qui maintiennent les peuples dans un état d'infériorité économique et morale ; ce sont eux qui perpétuent un état de choses néfaste, à tous les points de vue, au bien-être des collectivités.

« Remplir ses devoirs » ; « manquer à ses devoirs » sont des formules que l'on prononce à tout bout de champ et en toute occasion, mais jamais ces devoirs ne sont compensés par des droits. Or, où il n'y a pas de « droits » il ne peut y avoir de « devoirs ». Nous l'avons dit plus haut, l'homme, quelle que soit la condition dans laquelle il se trouve, a un droit inné : le droit à la vie, il n'a donc qu'un « devoir » c'est celui de faire cette vie pleine de jouissance, de beauté et d'harmonie.

Il n'est pas de devoir social proprement dit. Le devoir social, collectif, disparaît devant la liberté individuelle, et la liberté n'est pas ainsi que l'affirment les adversaires de l'évolutionnisme un facteur de désordre. L'autorité, la contrainte, le « devoir », là sont les sources de tous les maux et il suffit de regarder un peu le chaos dans lequel nous nous débattons pour être fixés sur les bienfaits de la morale moderne.

Vivre et se respecter soi-même, c'est respecter autrui. Aimer la liberté pour soi, c'est l'aimer pour les autres. Refuser d'obéir et refuser de commander, c'est tout le secret du bonheur ; c'est l'unique route qui peut conduire l'homme à un peu plus de bien-être ; c'est l'unique moyen qui peut mettre fin à la tyrannie et au despotisme.

Que les opprimés se lèvent, qu'ils brisent les tables de la loi, qu'ils effacent tous les devoirs qui, depuis toujours, les maintiennent dans une sinistre infériorité et ils auront conquis ce « droit à la vie » pour lequel ils luttent depuis si longtemps.

Accueil

DEVOTION n. f. (du latin devotio)

Dévouement à Dieu ; attachement aux pratiques religieuses.

La dévotion a pour objet l'observation des lois prescrites par les théologiens des diverses religions, qui au cours des âges, exposèrent, expliquèrent et vulgarisèrent les dogmes définis par une autorité soi-disant infallible.

Si la dévotion n'était que ridicule et inutile, il n'y aurait qu'à laisser les fanatiques se livrer à leurs pratiques et à leurs simagrées sans plus s'inquiéter d'eux : mais elle est un danger social et est nuisible à l'individu, comme du reste tout ce qui se rattache à l'idée de Dieu. Elle est non seulement néfaste à l'individu en soi, mais elle déteint sur tout ce qui l'entoure, et exerce une détestable influence sur toute la collectivité, qui souffre en conséquence des agissements déraisonnables des croyants.

Il est possible qu'en des temps reculés, certains actes de dévotion aient été édictés par des conducteurs d'hommes ou des savants de l'époque, en raison de la brutalité, de l'ignorance et de la bestialité des peuples ou des tribus, et on s'explique aisément aujourd'hui, pourquoi la loi judaïque par exemple exigeait des fidèles qu'ils se lavassent les mains deux fois par jour, c'est-à-dire avant de faire les prières précédant les repas, ou que, une fois l'an, à la veille de Pâques, ils nettoyassent leurs maisons du fond aux combles afin qu'il ne puisse y rester une miette de pain égarée.

La loi judaïque prescrivait de même que la femme devait au moins une fois par mois, après ses menstrues se rendre au bain, et que tous les fidèles âgés d'au moins treize ans devaient, une fois par an, jeûner durant 24 heures, et il nous apparaît que ces dévotions avaient un caractère d'hygiène et étaient inspirées dans un but pratique. Mais il semble que, de nos jours, et plus particulièrement dans nos pays occidentaux, il ne soit pas nécessaire d'obliger par une loi, les individus à se laver et à nettoyer leur maison, ou de leur apprendre qu'ils doivent de temps à autre reposer, par une certaine abstinence, les organes intérieurs de leurs corps, de même qu'ils délassent leurs bras ou leurs jambes fatigués par un travail trop rude.

Il est donc évident que si, à l'origine, les dévotions ont présenté certaine utilité, depuis longtemps elles ont été dénaturées par la religion et ne présentent plus aujourd'hui aucun sens pratique. Le dévot n'a à présent d'autre but que celui de plaire à Dieu, et d'attirer sur lui les bienfaits du Très-Haut.

Nous disons plus haut que la dévotion est néfaste à la collectivité, et il n'est pas besoin de remonter très loin dans l'histoire pour y retrouver les crimes commis par les dévots. Les autodafés, c'est-à-dire l'exécution des jugements prononcés contre les savants et les philosophes, considérés comme hérétiques par

l'Inquisition, étaient considérés comme des actes de dévotion. Le massacre de la Saint-Barthélemy qui eut lieu à Paris et dans toute la France dans la nuit du 24 au 25 août 1572, d'après les ordres du roi Charles IX, fut un acte de dévotion. Plus de 200.000 personnes périrent, au nom de la religion et de Dieu, en cette nuit tragique, et le Pape Grégoire XIII eut le cynisme, en apprenant le massacre, de faire tirer le canon du château Saint-Ange en signe de réjouissance, et d'envoyer au roi meurtrier un message de reconnaissance, le félicitant pour l'acte de dévotion qu'il venait d'accomplir.

Et plus près de nous, il y a quelques années à peine, lorsque la Russie était courbée sous le joug du tsarisme, et chaque fois que, pour des raisons politiques, il fallait occuper l'esprit populaire, l'église ne se prêtait-elle pas bénévolement à l'organisation des pogroms et, sous l'obscurite conduite de la prêtraille, de malheureux inconscients ne croyaient-ils pas accomplir un acte de piété et s'attirer la reconnaissance du Ciel, en persécutant de pauvres juifs qu'on leur jetait en pâture?

Et en France, pays de l'irréligion, nous assistons encore, de temps à autre, au triste spectacle de malades, se livrant sur leurs semblables à des actes de cruauté, croyant ceux-ci possédés par le diable? N'est-ce pas en 1926 qu'une poignée de déments s'emparèrent d'un prêtre et exercèrent sur lui des violences, pour faire sortir de son corps le démon dont il était possédé?

Les dévotions, sont donc manifestement pratiquées par des êtres corrompus intellectuellement, et maintiennent l'individu dans un perpétuel état d'asservissement. C'est du reste bien le rôle dévolu à la dévotion par la religion.

Dans Orpheüs, le beau livre de Salomon Reinach, sur l'histoire des religions, on fera une ample moisson des erreurs accumulées par des siècles de dévotion, et on est étonné à la lecture de cet ouvrage, si simple, si clair et si profond, à la portée de toutes les intelligences et qui devrait se trouver dans toutes les familles, qu'il y ait encore des gens assez dépourvus de bon sens, pour se livrer aux hommes d'églises, à quelque religion qu'ils appartiennent.

Ce qui est particulièrement regrettable, c'est que l'homme du peuple, le paria, l'opprimé, ne soit pas, non plus, débarrassé du préjugé religieux, et qu'il se livre également à des actes de dévotion. Il est peu d'individus, même dans la classe ouvrière, qui se « marient » sans passer devant Monsieur le Curé ; ils sont peu nombreux ceux qui ne font pas baptiser leurs enfants, ou qui n'envoient pas ceux-ci au catéchisme afin de faire leur première communion. « C'est sans importance » dit-on ; et c'est une profonde erreur.

Ce sont toutes ces pratiques qui donnent encore à l'église une certaine puissance et c'est du reste la raison pour laquelle les prêtres s'attachent à attirer vers eux les petits et à leur imprimer le caractère de la dévotion.

En apprenant à servir Dieu, on se prépare à servir ses maîtres sans protester, et on forge les chaînes qui maintiennent l'humanité en un demi-esclavage. Il est faux, que la dévotion soit une innocente folie ; c'est une folie dangereuse, contre laquelle il faut lutter, pour débarrasser la civilisation d'une plaie, d'une maladie qui a fait déjà de trop nombreuses victimes.

La dévotion est tellement imprégnée en l'individu, qu'elle se manifeste même en dehors des églises spirituelles, et l'on rencontre des dévots, qui croient être libérés de tous préjugés religieux et qui cependant remplissent certains devoirs ridicules, qui leur sont conseillés par les théologiens des nouveaux dogmes et des cultes modernes. Ce sont les patriotes, les nationalistes, et aussi les travailleurs qui ont découvert un nouveau Dieu et qui ne manquent jamais de lui faire leurs dévotions. Ignorance et hypocrisie, c'est la seule définition que l'on puisse donner de la dévotion ; d'une façon comme d'une autre il faut la combattre. « Un dévot est celui, qui, sous un roi athée, serait athée ». (La Bruyère). Et, en effet, le dévot est d'ordinaire un être plat, bas, mesquin, petit, qui cache ses passions, ses vices et ses tares, sous un voile de piété.

« Ne vous fiez pas, nous dit Balzac, à la sainte humilité ni au mauvais habillement de ce prêtre directeur de conscience, qui semble se préparer toujours à la mort ; car au dedans il est tout vêtu de pourpre, il a l'ambition de quatre rois ; il a des desseins pour un autre siècle. Mais surtout défiez-vous de ces ouvriers d'iniquité, de ces hommes puissants en malice, qui lèvent au ciel des mains impures, et s'approchent des mystères, étant tout sanglants de leurs parricides. Ils sont cruels ; ils sont monstrueux ; ils sont sacrilèges et ne laissent pas d'être dévots. Leur dévotion corrige leurs gestes et reforme leurs cheveux, mais elle ne touche point à leurs passions ni à leurs vices. Ils ne gagnent rien à la fréquentation des choses saintes, que le mépris qui naît de la familiarité et de la coutume de les violer. Ils en deviennent plus hardis, méchants, et non pas plus gens de bien ; ils perdent le scrupule et ne perdent pas le mal. Tellement qu'il est à croire qu'ils ne vont pas tant à l'église pour obtenir le pardon de leurs fautes, que pour demander permission de les faire et avoir autorité de pêcher ». (Balzac, le Prince.)

Elle serait longue à décrire la liste des dévots notoires qui se signalèrent à l'histoire, par leur méchanceté, leur tyrannie et leur despotisme. Louis XI fut un dévot cruel, Charles IX a à son actif la Saint-Barthélemy, Richelieu, le cardinal rouge, ensanglanta la France et son nom est taché de tous les assassinats qu'il organisa ; Louis XIV, le roi Soleil, fut un dévot ambitieux et hautain, et ses maîtresses, ne furent pas moins abjectes qu'il ne le fut lui-même. Madame de Montespan, après avoir supplanté la La Vallière, et eu du grand roi huit enfants, après avoir trempé dans l'affaire des poisons qui défraya la chronique parisienne de 1670 à 1680, fut à son tour sacrifiée à la Maintenon, et versa dans la dévotion la plus basse, comme si la piété pouvait laver toutes les ignominies dont-elle s'était rendue coupable.

La Maintenon ne fut pas une dévote moins ambitieuse que celle à qui elle succéda. Tour à tour protestante et catholique, elle abandonna, définitivement le protestantisme, son intérêt étant intimement lié à sa ferveur. Après avoir épousé le poète Scarron, elle devint bientôt veuve, mais l'esprit de son mari lui avait été de quelque utilité, et cette femme dévote n'hésita pas à accepter d'élever les enfants adultérins de Louis XIV. C'est probablement toujours en vertu de la morale, qu'elle se livra à Louis XIV et supplanta Mme de Montespan, qui avait été sa bienfaitrice. On peut dire que Mme de Maintenon a une grande part de responsabilité dans les

désastres et les infamies qui signalèrent la fin du règne de Louis XIV.

La liste pourrait s'allonger indéfiniment, mais à quoi bon ; qu'il nous suffise de conclure par ces sages paroles de La Bruyère : « Faire servir la piété à son ambition, aller à son salut par le chemin de la fortune et des dignités, c'est, du moins jusqu'à ce jour, le plus bel effort de la dévotion du temps ».

Cela n'a pas changé, et cela ne changera pas ; car c'est en cela que consiste la dévotion, et si elle n'est pas la conséquence de l'intérêt, elle est celle de la bêtise.

Accueil

DEVOUEMENT n. m.

Action de se dévouer, de se donner à une chose, à une idée, à une personne qui nous est chère et pour laquelle on abandonne ses intérêts particuliers, et parfois sa vie.

On cite assez fréquemment comme un exemple de courage et de dévouement, Léonidas, roi de Sparte, qui, avec 300 de ses compagnons, se firent massacrer aux Thermopyles, plutôt que de se rendre à la puissante armée des Perses, conduite par Xerxès.

Le dévouement des premiers Chrétiens est également légendaire, et l'on connaît tous les supplices qu'ils subirent, sans jamais vouloir renoncer à la croyance à laquelle ils étaient attachés. Il est pénible de constater que tous ces sacrifices, tous ces dévouements n'ont servi qu'à faire du Christianisme une agence politique au service des puissants, et que cette abnégation de soi fut à peu près inutile.

Il n'y a pas que l'enthousiasme, la raison, ou la logique qui soient des facteurs de dévouement : la sentimentalité et le fanatisme engendrent également le dévouement, et s'il est des êtres qui se dévouent pour une idée ou pour une cause qui est juste, il en est d'autres qui se dévouent pour une erreur. Il en résulte que des actes d'héroïsme sont accomplis par des individus et que ces actes ont des répercussions désastreuses sur l'ensemble de la collectivité.

La guerre, par exemple, est un champ d'action propice au dévouement, et il est certainement - car le courage n'est pas un privilège révolutionnaire - des patriotes qui sont prêts à donner leur vie pour « la défense de leur patrie ». Il est bien entendu qu'il ne peut être question ici des patriotes intéressés, des politiciens et des commerçants du patriotisme ; mais des patriotes sincères - il y en a hélas! - qui n'hésitent pas à se dévouer à leur mauvaise cause. Il en est de même du reste de toutes les causes. La vérité est « une » et l'erreur est nombreuse. Or, chacun défend une conception différente et particulière, et par conséquent il est de toute évidence qu'il est des dévouements inutiles, voire nuisibles.

Quoi qu'il en soit, raisonnable ou aveugle, une cause ne grandit que par le dévouement de ceux qui y sont attachés. C'est le dévouement des premiers chrétiens qui a permis au Christianisme de s'étendre, de pénétrer partout et de gagner le monde. Si le Christianisme n'est plus aujourd'hui qu'un odieux commerce, qu'un ignoble négoce, cela tient justement à ce que le dévouement de ses adeptes ne reposait pas sur la raison mais sur le fanatisme.

Nous avons de nos jours, un autre exemple frappant du dévouement fanatique. Le Bolchevisme, qui est une religion, offrant de nombreux points de

communauté avec le jésuitisme catholique, a de nombreux adeptes, et fait naître en eux un esprit de dévouement. Il n'est pas suffisant, pour combattre le bolchevisme, de déclarer que les hommes qui président à ses destinées sont corrompus par l'exercice du pouvoir, et qu'ils ne sont plus des révolutionnaires sincères. De même que le Christianisme, le bolchevisme pénètre partout parce qu'il inspire une certaine séduction et fait naître un certain esprit de sacrifice. Or, les êtres simples sont facilement influençables et se laissent subjugués par les actes de courage d'autrui. Le commun ne comprend pas que l'on puisse mourir en se trompant, et leur sympathie est toujours orientée, par sentimentalisme, vers ceux qui souffrent pour une cause, cette cause fût-elle la plus arbitraire, la plus illogique et la plus tyrannique. Il est évident que l'homme qui se sacrifie à ses idées, quelles qu'elles soient, est un homme sincère, et par conséquent respectable et, si l'on ne peut qu'admirer son courage et son abnégation, il faut cependant se garder de s'arrêter à l'acte sans en étudier les causes déterminantes, et les idées qui ont inspiré cet acte.

C'est justement la profonde erreur du peuple de n'étudier les problèmes que superficiellement, et de s'attacher aux individus et non aux principes qui les guident et c'est pourquoi le dévouement fanatique est un facteur de propagande et de recrutement pour les partis en faveur desquels il s'exerce.

Chaque parti, chaque organisation sociale eut à son service des hommes dévoués ; chaque cause a donné naissance à des martyrs. On trouvera dans cette encyclopédie au mot « Attentat », page 184, une liste éloquente des hommes qui se sacrifièrent pour leurs idées, mais tous les hommes dévoués ne sont pas des martyrs ou des héros, et l'on peut servir une cause sans toutefois avoir le tempérament, le courage, la volonté, l'énergie de se livrer à des actes de violence, individuels, contre les institutions ou les individus que l'on combat.

Pourtant il faut s'imprégner de cette idée que si l'on est sincèrement révolutionnaire il faut s'attendre à ce que le dévouement à la cause que l'on défend soit appelé à nous conduire au sacrifice de la vie, car il est impossible de concevoir qu'une révolution puisse être un mouvement pacifiste et qu'une transformation sociale puisse s'effectuer sans effusion de sang.

Il faut donc espérer que lorsque les événements nous conduiront à la lutte et que l'heure sonnera pour tous ceux qui aspirent à un monde meilleur, les dévouements seront nombreux, et que grâce à leur volonté de vaincre et de se libérer à tout jamais de l'oppression et de l'esclavage, les opprimés sortiront victorieux de la bataille qu'ils se doivent de livrer aux exploités et aux tyrans.

Accueil

DEXTERITE n. f.

Adresse, habileté à se servir de ses mains. Le jongleur et le prestidigitateur travaillent avec dextérité. Dans les travaux manuels, la dextérité est un appoint précieux, car l'ouvrier qui se sert habilement de ses mains produit parfois de véritables chefs-d'œuvre.

On peut citer comme exemple de dextérité, les travaux exécutés par les dentellières de Valenciennes, du Puy, de Tulle, de Bruges, d'Irlande, etc..., admirables œuvres d'art qui, la plupart du temps ne sont accomplies que par des paysannes maniant l'aiguille ou le crochet, tout en gardant leurs troupeaux. Ce sont de réelles artistes, les dentellières, et pourtant leurs travaux qui se payent des prix exorbitants dans les magasins luxueux des grandes villes, et qui viennent agrémenter les costumes féminins des aristocrates ou les appartements des gens fortunés ne permettent pas à ces malheureuses de vivre. Elles sont honteusement exploitées et leur sort n'est pas plus enviable que celui de tous les travailleurs. Lorsque vieilles et tremblantes, presque aveugles, elles ont usé leurs yeux pour le plaisir des riches, elles sont acculées à la misère, et les chefs-d'œuvre qu'elles exécutèrent durant leur jeunesse ne leur assurent pas le pain pour les vieux jours.

Un jour, peut-être, la dextérité du travailleur lui sera-t-elle utile et comprendra-t-il que si ses mains produisent de belles choses, la justice la plus élémentaire serait qu'il en profitât aussi.

Au figuré, la dextérité signifie habileté de l'esprit, la faculté de manier des affaires délicates ; elle est utile dans toutes les conditions autant que la dextérité des mains. « Il avait autant d'audace pour exécuter un projet, que de dextérité pour le conduire » (Voltaire).

Accueil

DIABOLIQUE adj.

Qui vient du diable. Des pensées diaboliques, des sensations diaboliques. Se dit pour ce qui est méchant, pernicieux, nuisible, dangereux et qui peut causer du mal. Un caractère diabolique. Un être diabolique est un individu qui cache ses véritables sentiments et qui se présente sous le masque de l'hypocrisie.

Le mot diabolique s'emploie également comme synonyme de pénible, difficile. Un travail diabolique, est un ouvrage qu'il est pénible d'exécuter. Les travaux diaboliques sont nombreux et au premier plan il faut placer celui du mineur qui est obligé d'arracher à la terre la houille qui nous chauffe l'hiver. Le progrès de la science fera disparaître petit à petit les travaux diaboliques, et déjà de nos jours, si les sociétés étaient mieux organisées, et si des intérêts particuliers n'étaient pas en jeu, la houille blanche remplacerait avantageusement la houille noire, sans exposer le travailleur aux coups du grisou ou aux menaces d'éboulements et d'inondations souterraines.

Le capitalisme a vendu son âme au diable, mais la richesse qu'il a reçue en échange n'est que provisoire. Le chemin diabolique tire à sa fin, le capitalisme est en haut de la côte, et bientôt sa chute va se précipiter. Avec lui disparaîtront tous les méfaits, toutes les méchancetés, tout le mal qu'il a causé depuis des siècles, et à la vie diabolique succèdera une vie pleine de joie, de bonheur et d'harmonie.

Accueil

DIACONESSE n. f.

Veuve ou fille qui, dans l'église primitive, remplissait certaines fonctions ecclésiastiques. On leur confiait plus particulièrement le soin de la nef dont l'espace était réservé aux femmes, et elles étaient les épouses des diacres à l'époque où les papes et les conciles n'avaient pas encore proclamé l'obligation du célibat pour les prêtres.

Lorsque le baptême se donnait par immersion, aux femmes comme aux hommes, ce sont les diaconesses qui baptisaient les femmes et les jeunes filles, les diacres ne pouvant s'acquitter de ces fonctions, sans blesser la pudeur des fidèles. En outre, elles s'occupaient des malades et des prisonniers.

La consécration des diaconesses fut interdite par différents conciles en raison de l'intimité trop étroite qui existait dans certaines églises entre le prêtre et les prêtresses, et aux environs du XII^{ème} et du XIII^{ème} siècle, elles furent totalement supprimées.

Les anabaptistes, sectes de protestants, qui prit naissance au XVI^{ème} siècle et qui soutenait la thèse qu'il ne faut pas baptiser les enfants avant l'âge de raison, chargeaient les femmes de certaines fonctions et eurent des diaconesses ; mais ils furent combattus par les catholiques et les protestants orthodoxes ; leur secte est de nos jours à peu près éteinte et les diaconesses ont disparu. Les femmes n'occupent plus, à présent, de fonctions officielles dans l'église, et celles qui se « dévouent » à la religion n'y jouent qu'un rôle subalterne. Pourtant chez les protestants, et surtout dans l'Armée du Salut, elles se livrent à un travail de propagande formidable et l'influence qu'elles exercent est considérable. Si elles n'ont plus le pouvoir, et ont été obligées d'abandonner les charges qu'elles occupaient, le travail qu'elles accomplissent n'en est pas moins nuisible, et leur action est aussi néfaste que celle des diaconesses du passé.

Accueil

DIACRE n. m.

Ministre ecclésiastique qui a reçu l'ordre immédiatement inférieur à la prêtrise. Le diacre a pour fonction de servir, à l'autel, le prêtre ou l'évêque durant la célébration des mystères et, en cas de nécessité, ils ont le droit de donner la communion. Ils ont également le droit de prêcher et de conférer le baptême, mais seulement après avoir reçu l'autorisation spéciale de l'évêque. Comme tous les prêtres, le diacre est astreint à la récitation quotidienne du bréviaire, au célibat, et au port du costume ecclésiastique.

C'est aux apôtres que l'on doit l'institution des diacres. Au VI^{ème} siècle il fallait avoir 25 ans d'âge pour être promu à cette fonction, mais à présent 23 ans suffisent. A l'origine, les diacres pouvaient se marier, ensuite ils ne le pouvaient qu'avec l'autorisation spéciale du pape, et maintenant, ainsi que nous le disons plus haut, ils sont astreints au célibat. Curieuse façon d'interpréter les paroles de l'Evangile : « Croissez et multipliez ».

Si de nos jours le diacre seconde le prêtre durant les cérémonies, ce ne fut pas toujours le rôle qu'il a rempli. Il fut, dans le passé, chargé de garder les portes de l'église ; il fut, par la suite, remplacé dans ces fonctions par le sous-diacre et à présent c'est un simple portier qui occupe cette charge. Tout évolue.

Les insignes liturgiques du diacre sont : l'amict, l'aube, le cordon, l'étole (portée en écharpe sur l'épaule gauche) et la dalmatique.

Accueil

DIAGNOSTIC n. m. (du grec diagnosis, connaissance)

Le diagnostic est la partie de la médecine qui consiste à déterminer le mal dont souffre le patient et à distinguer les maladies les unes des autres. Si chaque maladie a des symptômes qui lui sont particuliers, par contre elle en a certains qui sont communs avec d'autres affections et l'on conçoit alors que le diagnostic soit d'importance lorsqu'un docteur a la charge de soigner un malade, car tout le traitement dépend de l'habileté de l'homme de science à déterminer le diagnostic.

Le diagnostic est, à nos yeux, la base même de la médecine, et l'erreur du praticien est parfois fatale au malade. Il coule de source que, si le docteur est incapable de trouver la cause d'un malaise, il est de ce fait même incapable de le soigner. Il est évident que le diagnostic est une opération qui présente de grandes difficultés, car, d'ordinaire, le médecin ne connaît pas le tempérament, les antécédents de l'individu qui se présente à lui, et bien souvent, par une certaine pudeur ridicule, le patient se refuse à dévoiler ses tares et ses vices. Le diagnostic nécessite en conséquence une parfaite connaissance non seulement de la physiologie, mais aussi de la psychologie humaine.

Il est pénible de constater que la médecine est devenue un véritable négoce et que quantité de médecins ne sont que de vulgaires commerçants ; et cela est d'autant plus regrettable que le malade est un profane, qui, lorsqu'il souffre, n'a d'autres ressources que de se confier à celui que ses diplômes mettent à l'abri de toute critique, et qui est supposé posséder la capacité de guérir. S'il est des médecins dévoués, attachés à leur art et qui accomplissent leur métier avec conscience, il est un grand nombre de charlatans qui spéculent sur l'ignorance des malades et qui, sans même approfondir les causes du mal, diagnostiquent une maladie et vous soignent en dépit du bon sens. Sans vouloir hurler avec les loups et tout en comprenant les difficultés qui se présentent dans de nombreux cas, il faut cependant reconnaître que, en notre siècle de mercantilisme, on joue trop facilement avec la vie des individus.

Le célèbre écrivain irlandais Bernard Shaw, a écrit sur la question un ouvrage *The doctor's dilemma*, qui, sous un jour humoristique, présente un véritable intérêt et critique vigoureusement les médecins peu consciencieux auxquels est livrée toute la population du globe.

Ignorant de la science médicale, gardons-nous d'être trop sévères pour les médecins et conservons l'espérance en un avenir où la science n'étant plus assujettie à toutes les spéculations, l'intérêt pécuniaire ne viendra plus corrompre ceux en qui nous plaçons notre confiance et notre vie ; lorsque nous souffrons.

Et puis peut-on vraiment blâmer le médecin qui se trompe dans son diagnostic, et qui n'arrive pas avec une scrupuleuse exactitude à découvrir les causes de nos douleurs, puisqu'il est des souffrances que nous subissons, des souffrances collectives, des souffrances sociales, dont le diagnostic a été déterminé, dont les remèdes sont trouvés et dont nous refusons de nous libérer, manque d'énergie et de volonté? Il ne suffit donc pas au médecin, des corps ou des âmes, de dénoncer le mal caché, encore faut-il que le malade veuille se soigner, qu'il consente à absorber les médicaments indispensables pour obtenir sa guérison. Le peuple souffre, il sait de quoi; il sait qu'il est opprimé, qu'il est exploité, qu'il est dirigé par une catégorie de parasites qui vivent de son sang et de sa chair. Il a consulté des docteurs, qui ont diagnostiqué, qui lui ont dit ce qu'il devait faire s'il avait à cœur de recouvrer la santé sociale qu'est la liberté. Mais il ne veut pas, il refuse et, au lieu d'écouter les sages conseils, il préfère se livrer à des charlatans qui l'exploitent et qui perpétuent ses souffrances.

Que faire contre cela? Pas grand chose. Il faut que le peuple consente à se soigner, et au plus vite, car la maladie fait de rapides progrès et il arrive un moment où même l'opération chirurgicale est incapable de sauver le malade. Que le peuple se dépêche, son mal est aigu, demain il sera trop tard et rien ne pourra le libérer de ses maux, sauf la mort qui est la fin de toutes les misères et de toutes les souffrances. Mais s'il veut vivre, s'il veut jouir, s'il veut bénéficier enfin de toutes les joies que peuvent offrir le travail rationnel et la fierté, qu'il trouve en lui la force et l'énergie de lutter contre tous les microbes sociaux qui se sont emparé de lui, et avec la santé du corps et de l'esprit il trouvera le honneur et l'amour dans une humanité régénérée.

Accueil

DIALECTIQUE n. f.

Méthode de discussion ; art de raisonner avec justesse. On en attribue l'invention à Zénon, philosophe grec, né à Élée vers l'an 504 avant J.-C. ; ce que l'on sait, c'est qu'il enseigna à Athènes la doctrine de son maître Parménide, ainsi que la dialectique.

La logique est chez nous, ce qu'était la dialectique chez les grecs, c'est-à-dire l'art de démontrer ce que l'on considère comme une vérité.

« La dialectique est le nerf de l'éloquence » déclare Marmontel, et en effet, la conduite d'un raisonnement qui aboutit à une démonstration simple, claire et précise est le meilleur des talents oratoires. Platon la considérait comme une science susceptible d'élever l'individu et de lui faire atteindre les sommets de la vérité et de l'absolu.

Il est donc utile de s'exercer à l'art de la dialectique mais il faut se garder d'en abuser et de tomber dans le travers des sophistes qui s'en servirent pour tout contester et discuter sur toute chose. La discussion est bienfaisante à condition d'être raisonnable, et que le sujet qui la provoque présente un certain intérêt. Discuter pour discuter est non seulement inutile, mais encore ridicule et absurde, et d'une discussion oiseuse il ne peut sortir aucune vérité.

DIALECTIQUE n. f.

Les anciens entendaient par le terme dialectique, l'art d'atteindre la vérité au moyen de la discussion des opinions. La méthode dialectique consistait donc à bien savoir interroger et à bien répondre, en cherchant à faire jaillir la vérité de la confusion et des contrastes de la discussion. Dialectique est la fusion de deux mots grecs : *attraverso* et *raccolgo*. Un dialecticien merveilleux fut Socrate, dont l'activité philosophique fut exclusivement dialogique. Il ne faut pas confondre l'ergotage avec la dialectique. L'ergotage c'est l'art de disputer pour disputer, de contredire l'adversaire à chaque affirmation, sans avoir l'intention positive de prouver quoi que ce soit.

De l'ergotage dérivent les sophistes célèbres à cause de leurs subtilités qui tendaient à embouteiller l'adversaire. Quelques-uns, pourtant, employaient ce terme pour indiquer l'art de contester avec des arguments et le raisonnement, sans lui attribuer une mauvaise signification.

La dialectique est un art polémique qui ouvre le chemin à la science. Elle part des opinions communes autour d'un objet donné, elle prouve leur résistance à la critique, en faisant ressortir les lacunes, les difficultés, les erreurs. Elle prépare donc le terrain à l'investigation scientifique. De Socrate aux positivistes contemporains, la

dialectique a été entendue et appliquée en ce sens.

Avec Hegel, la dialectique devient « l'application scientifique de la logique inhérente à la nature humaine ». Comme, pour lui, les formes de la pensée sont les formes du réel, ainsi la dialectique est « la vraie et propre nature des déterminations de l'intellect, des choses et, de manière générale, de tout ce qui est « fini » ». Elle consiste essentiellement à reconnaître l'inséparabilité des contradictions et à découvrir le principe de cette cohésion en une catégorie supérieure.

Par exemple : être et ne pas être, mots contradictoires, se fondent, pour ainsi dire dans devenir dans lequel se confondent : naître et périr, ainsi que : périr et naître : parce que ce qui devient, naît comme être mais périt comme non être ; et ce qui périt comme être, naît comme non être. Hegel appelle moment dialectique la contradiction même et le passage d'un terme à l'autre de cette contradiction.

La dialectique, dans le sens hégélien, acquiert une signification distincte de celle donnée précédemment.

La méthode dialectique est anti-scientifique en tant qu'elle se résout en un acrobatisme qui frise la logique et qu'elle barre la route à l'analyse.

Dans le champ de la logique, la dialectique hégélienne se base sur le principe d'identité qui considère les concepts comme quelque chose de permanent et d'immuable au lieu de les considérer comme des résultats de rapport, de relation. La méthode dialectique, au sens hégélien, se résout en « raison raisonnante », c'est-à-dire dans la combinaison de concepts dont la validité n'est pas en eux-mêmes mais qui résulte de la logique des développements systématiques. La dialectique hégélienne est un système plus qu'une méthode. Elle n'est pas, comme la dialectique socratique, analyse d'éléments logiques avec la conscience de la nécessité de faire précéder la justification des éléments de base à la construction systématique, construction dont le plan doit résulter de la connexion analysée, des rapports logiques, mais développement de lignes systématiques a priori, audace fantastique sans freins analytiques. La méthode dialectique de Socrate est à la dialectique d'Hegel comme l'investigation du savant est aux fantaisies du poète.

Accueil

Dictateur n. m. (du latin dictator, provenant de dictare, dicter, imposer, commander)

Les premiers hommes qui portèrent ce titre furent des magistrats romains qu'on investissait d'un pouvoir absolu dans les périodes troublées. Ils étaient nommés pour une période assez courte, six mois généralement, et leur dictature expirait avec les circonstances qui l'avaient déterminée. Le dictateur était une sorte de monarque temporel, jouissant de l'autorité absolue, toutes les autres autorités s'inclinant devant la sienne.

Au début, les dictateurs étaient proposés par le Sénat et nommés par le peuple, mais peu à peu le rôle du peuple fut diminué, puis supprimé, et les dictateurs ne représentèrent plus guère que l'aristocratie patricienne. Ils devaient, au bout d'un certain temps, faire place aux empereurs romains.

C'est d'ailleurs l'histoire de tous les dictateurs, dans tous les pays et à toutes les époques. Nommés pour résoudre des situations difficiles, pour écraser les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur, ils reconstituent à leur profit l'autorité. Maîtres des diverses institutions autoritaires : armée, police, justice, administration, ils finissent par s'en servir pour exterminer leurs ennemis personnels, tous ceux qui pourraient menacer leur position élevée.

Les adversaires de l'idée anarchiste nous disent souvent que l'homme n'est pas parfait, qu'il a des défauts et des vices, et qu'il ne peut par conséquent vivre sans une autorité. C'est un reproche que nous pourrions retourner à ceux qui rêvent de dictature. Précisément parce que l'homme n'est pas parfait, si l'on a le malheur de lui confier l'autorité absolue, on peut être certain à l'avance qu'il l'utilisera pour des fins personnelles, dans son intérêt particulier, pour supprimer toute opposition, fût-elle la plus justifiée, à son autorité.

Il faut lire les belles pages d'Anatole France, dans « Les Dieux ont soif », pour saisir toute la nocivité de cette autorité sans aucun contrôle : des hommes profitant de leur situation pour s'enrichir, se venger, contraindre les femmes à les subir, etc., etc...

Chaque fois qu'un pays embarrassé s'est laissé imposer une dictature, il s'en est repenti amèrement.

La révolution française de 89-93 a fait aussi cette expérience. Un Robespierre, rêvant d'instaurer sa dictature personnelle, a fait couper sans pitié les têtes de tous ses adversaires. Il ne guillotina pas que les hommes, mais aussi la révolution. Les meilleurs éléments révolutionnaires abattus, le peuple dégoûté et terrorisé, la réaction n'eut plus grande besogne à accomplir pour revenir au pouvoir

: le dictateur lui avait préparé la voie.

Qu'on jette un coup d'œil dans l'histoire, et l'on s'apercevra de cette vérité indiscutable : quand un pays en révolution tourne ses yeux du côté d'un ou de quelques dictateurs, la révolution peut être considérée comme ayant vécu et la réaction revient vite.

Le titre de dictateur n'est qu'un euphémisme pour tromper les peuples. En fait, un dictateur est un monarque absolu, tyrannique, régnant par la terreur, irresponsable, échappant à tout contrôle, écrasant toute critique.

Un peuple dont la servilité peut lui faire accepter le gouvernement des dictateurs, est mûr pour un régime d'autorité absolue, et ne tarde pas à retomber dans l'esclavage.

Le langage populaire, qui est souvent l'expression du bon sens, ne s'y est point trompé. Dictateur est un mot presque toujours jeté comme une insulte. Il est l'équivalent d'individu autoritaire, brutal, tyrannique, tracassier, se mettant au-dessus de tout et de tout le monde.

Comme les Etats, les groupements ont souvent leur personnage voulant jouer le rôle de dictateur, désireux de gouverner sans rendre de compte à personne, finissant par confondre leur individu et l'organisation, et par faire passer pour des attaques à l'organisation toute critique de leurs faits, gestes ou paroles. Généralement, lorsqu'un groupement quelconque tombe dans cette mentalité, les adhérents finissent par se désintéresser de tout ; le groupement n'est plus qu'une chose personnelle et finit fatalement par disparaître.

- Georges BASTIEN

Accueil

DICTATURE n. f.

Mot indiquant les fonctions des dictateurs. Par extension, on l'applique à un régime gouvernemental dans lequel le pouvoir est despotiquement exercé par un homme ou un groupe d'hommes.

D'après son origine, le mot dictature ne devrait s'appliquer qu'à une autorité absolue exercée seulement pendant une période limitée et à l'occasion de circonstances exceptionnelles.

En fait, la dictature ressemble à toutes les autres formes d'autorité absolue. Ce qui la distingue le plus essentiellement, c'est qu'elle surgit dans une période d'agitation et qu'elle emploie, pour s'imposer, des procédés de terreur.

Dans une période révolutionnaire, au milieu d'un peuple insurgé, il serait difficile à une autorité normale de fonctionner. Protégée sachant s'adapter merveilleusement aux conditions du moment, l'autorité prend alors figure révolutionnaire. Sous le couvert de la dictature, établie soi-disant pour vaincre l'ennemi de l'extérieur et celui de l'intérieur, les institutions autoritaires, policières, militaires, judiciaires, administratives, se réorganisent.

C'est au nom de la révolution qu'elles prétendent agir. Mais au fond, c'est la même organisation de domination que sous l'ancien régime qui se reconstitue.

Un peuple a renversé ses tyrans. Mais par la terreur dictatoriale, les exécutions sommaires, le hideux mouchardage, la peur semée partout, par le fer et par le sang, l'autorité reconquiert son domaine et s'affermi à nouveau. Une fois que le terrorisme dictatorial a supprimé toute action et toute idée vraiment révolutionnaires, les institutions de domination et d'exploitation redevenues maîtresses de la situation, s'épanouissent à nouveau au grand jour.

C'est l'histoire de toutes les dictatures se renouvelant éternellement et ne variant que dans les détails.

Lorsque les maîtres de la société sentent que leur situation devient mauvaise, que le mécontentement grandit, que la révolte est près d'éclater, ils n'hésitent généralement pas. Ils font fi alors de leur propre légalité et établissent un régime dictatorial, c'est-à-dire un système de terreur.

Dictature et terreur sont deux mots exprimant le même régime.

Il est hors de toute discussion sérieuse que le régime dictatorial, quel qu'il soit, ne peut que raver davantage les chaînes de l'esclavage. Interdire toute liberté de réunion, de presse, d'association, de propagande ou d'organisation, ne peut avoir qu'un but et un résultat : livrer le peuple aux appétits des maîtres du moment.

Les bourgeoisies capitalistes du monde entier ont aujourd'hui, à peu près toutes, les yeux tournés vers la dictature. Quoique encore bien ignorants, les peuples aujourd'hui, surtout dans les pays capitalistes, ont le sentiment très net de l'injustice sociale dont ils sont les victimes, et de la non-légitimité des privilèges des gouvernants et possédants. Le mouvement d'avant-garde a grandi dans tous les pays. D'autre part, la grande guerre mondiale a perturbé toute l'économie sociale. Des mouvements populaires ont eu lieu : en Russie, Allemagne, Hongrie, Italie. Ailleurs des grèves. Le monde bourgeois, sentant que la base normale du régime : l'acceptation de la société par les déshérités, est minée, tend partout à organiser la terreur pour maintenir les prolétariats dans l'obéissance.

C'est, en Italie, le féroce régime du bandit Mussolini, en Espagne celui de Primo de Rivera. En Roumanie, Pologne, Bulgarie, Grèce, dictatures aussi sanglantes. Dans les autres nations réputées démocratiques, le pouvoir glisse peu à peu vers un régime dictatorial. Naturellement, partout, la situation politique, économique ou financière est prise comme prétexte. Les dictateurs se présentent toujours comme des sauveurs.

En Russie, la dictature a pris une autre figure, celle dite du prolétariat. Mais c'est absolument la même chose, la question de terminologie mise à part. Par une duperie jésuitique, on l'a dénommée dictature du prolétariat. Comme s'il était possible à des millions d'humains d'exercer le pouvoir. La dictature du prolétariat est un mensonge au même titre que la souveraineté du peuple, dans le régime parlementaire. Le prolétaire de Russie y joue le même rôle que l'électeur en France, Angleterre, ou ailleurs. On exerce le pouvoir en son nom, contre lui, en lui supprimant toute liberté, en le terrorisant systématiquement. Mensonge des formules politiques!

En réalité, cette dictature du prolétariat consiste dans un état politique où le pouvoir est despotiquement exercé par un petit groupe d'hommes, de dictateurs, qui se sont arrogé le droit, par la ruse et la violence, de diriger toute une nation, et n'hésitent pas à faire supprimer tous ceux qui sont ou pourraient devenir une menace pour leur pouvoir.

On a dit, pour la justifier, presque pour l'excuse, que la dictature était une nécessité, mais qu'elle n'était que provisoire. Or, ce « provisoire » dure toujours. Ceux qui détiennent le pouvoir et s'en servent pour leur profit et ambition personnels, n'ont garde de le lâcher. Au contraire, ils s'y cramponnent, et comme toute latitude leur est laissée d'exterminer leurs concurrents ou adversaires, ils n'ont garde de les laisser se développer.

Comme tout organisme, la dictature tend à se perpétuer et à se fortifier. Elle ne disparaît jamais d'elle-même. Un retour plus ou moins long à l'ancien régime ou une autre révolution peuvent seuls terminer l'ère des dictatures.

En réalité, comme l'expérience nous le démontre, la dictature, régime de transition, est surtout une transition entre l'époque révolutionnaire qui a culbuté les institutions autoritaires et la réinstauration de ces mêmes institutions, plus ou moins camouflées.

Dès lors qu'une dictature peut s'implanter et grandir, c'est que l'esprit révolutionnaire est en décadence, c'est que la révolution est finie.

Il suffit de comparer ces deux régimes dictatoriaux : celui de Russie et celui d'Italie pour être frappé de leur ressemblance, de leur similitude.

De part et d'autre, un pouvoir usurpé par la violence, un pouvoir ne se soutenant que par la terreur. Mêmes procédés gouvernementaux, même mépris des masses populaires. Les élections, dans les deux pays, ne sont qu'une farce destinée à donner le change aux aspirations démocratiques. En réalité, les élus, les représentants du peuple sont désignés par la dictature.

En Italie comme en Russie, interdiction complète de la liberté d'opinion : la presse muselée, le droit de réunion supprimé, la liberté d'association anéantie. Dans les deux pays, répression féroce contre les adversaires du régime.

Grâce à la dictature mussolinienne, le capitalisme pille impunément la classe ouvrière italienne. Grâce à la dictature bolcheviste, le capitalisme reprend pied en Russie, et peu à peu la domine.

La révolution russe ayant été plus profonde et vigoureuse que l'occupation des usines en Italie, on met un peu plus de temps à refouler l'esprit révolutionnaire et rétablir le règne de la ploutocratie. C'est la seule différence. Et puis, en Russie, le retour pur et simple au capitalisme se complique de questions épineuses : création d'une nouvelle bourgeoisie au détriment de l'ancienne, légitimation des nouveaux maîtres, anciennes dettes tsaristes, etc.... A peu près ce qui s'est passé en France, après 1789. Les expropriés ne pardonnent pas aux usurpateurs, et il faut un certain temps à ces deux catégories pour s'entendre... sur le dos du public.

Bref, en tous pays et à toute époque, la dictature n'a été qu'un régime d'autorité comme les autres, se distinguant seulement par plus de brutalité et de violence. Elle est le procédé utilisé par les classes régnautes pour refouler les peuples dans la soumission, lorsque les peuples veulent s'émanciper.

Tant qu'une dictature sera possible, c'est que le peuple ne sera pas mûr pour la liberté ; c'est que la lâcheté et la peur seront encore les déterminantes de l'esprit social.

C'est pourquoi les anarchistes combattent toutes les dictatures, quelles qu'elles soient, et font tous leurs efforts pour détruire l'idée d'autorité dans les cerveaux.

- Georges BASTIEN.

Accueil

DIEU n. m.

La nature de Dieu et ses rapports avec le monde furent et sont conçus de diverses manières par les différents systèmes philosophiques et religieux. Le concept de Dieu comme Etre suprême est commun à presque toutes les religions et à presque tous ces systèmes ; mais cet Etre peut être conçu comme créateur du monde (créationnisme) ou comme l'ordonnateur de la matière, existante ab œterno comme lui, et qui, pour ordonner, se sert d'un intermédiaire (demiurgo). Il peut être conçu comme inhérent au monde avec la substance duquel il est indissolublement identifié (panthéisme) ou comme en dehors de l'univers, duquel il est substantiellement distinct ; on peut lui nier toute action sur le monde et sur l'homme (déisme épicurien) et on peut en faire une entité personnelle, intelligente, qui intervient incessamment dans les événements naturels et humains (providence) ; on peut croire en une divinité seule et unique (monothéisme) ou bien en une unique divinité en trois personnes, comme dans le mystère catholique de la Trinité, ou en deux divinités, l'une représentant le principe du bien, l'autre le principe du mal (dualisme, manichéisme) ou en plusieurs divinités pourvues d'attributs divers et disposées hiérarchiquement (polythéisme) ; on peut croire que son existence n'a pas besoin d'être prouvée en tant que le dessein de Dieu est créé avec la nature intelligente, de sorte qu'elle est le fondement de toute autre connaissance (ontologisme), ou on peut estimer le cerveau humain incapable de démontrer cette vérité, qu'il doit recevoir de la révélation (révélationnisme) et de la tradition qui la transmet (traditionalisme) ; ou on peut, au contraire, en démontrer l'existence avec des arguments a priori (ontologiques, idéologiques, moraux) ou avec des arguments a posteriori (métapsychiques, théologiques, cosmologiques).

Il est intéressant d'examiner comment Dieu fut conçu par les principaux philosophes. Pour Platon, c'est l'idée du Bien, l'idée la plus élevée, à laquelle toutes les autres sont subordonnées comme moyen et, partant, la cause finale de tout ce qui peut arriver. Pour Aristote, c'est le premier moteur immobile, qui met en mouvement chaque chose non par impulsion mécanique mais par l'irrésistible attraction de sa beauté ; c'est une activité qui réside purement en elle-même, ou bien la pensée pure, qui ne demande rien d'autre comme objet, mais qui possède un contenu toujours égal : donc la pensée de la pensée. Aristote jette les bases du monothéisme spiritualiste ; puisque Dieu est mis comme Etre auto conscient, distinct du monde et comme l'élément immatériel. Pour les stoïques, il est la force originelle universelle, dans laquelle sont contenues et la causalité et la finalité de tout ce qui existe et de tout ce qui peut advenir ; comme force productive et formatrice, Dieu c'est la raison séminale, le principe de la vie, qui déroule dans la

multiplicité des phénomènes et, dans cette fonction organique, Dieu est aussi la raison qui crée et guide vers un but déterminé. De là, face à tous les processus particuliers, il est la providence souveraine. Dans le néo-platonisme il est l'Être primitif absolument transcendant, l'unité parfaite, supérieure aussi à l'esprit, infini, incompréhensible, inexprimable. Pour saint Augustin, il est l'unité absolue, la vérité qui embrasse tout, l'Être suprême, la suprême beauté, le bien suprême. Pour Scotus Erigena, c'est l'essence substantielle de toutes les choses en tant qu'il possède en lui-même les vraies conditions de l'Être. Pour Nicola Cusano, c'est l'unité de tous les opposés, l'absolue réalité, en qui les possibilités sont réalisées comme telles, pendant que chacun des nombreux fins est seulement possible en soi, et réel seulement pour lui. Dans chacune de ses manifestations, le Deus implicitus unique est aussi le Deus explicitus diffusé dans la multiplicité, le fini et l'infini, le maximum et le minimum. Pour Böhme, c'est le premier principe et la cause du monde lequel n'est que l'essence de Dieu même faite créature ; pareillement pour Giordano Bruno, Dieu est la cause formelle, efficiente et finale de l'univers, l'artiste qui agit sans intervention et qui transforme son intérieur en vie vigoureuse. Pour Descartes c'est « l'ens perfectissimum », l'être infini que l'esprit humain comprend avec une certitude intuitive dans son propre être imparfait et fini. Pour Spinoza, c'est l'essence universelle des choses finies, « l'ens realissimum » possédant une infinité d'attributs, mais qui n'existe que dans les choses comme leur essence générale, et dans lequel toutes les choses existent, comme manières de sa réalité. Pour Malebranche, Dieu c'est le lien des esprits, comme l'espace est le lien des corps ; toute connaissance humaine est une participation à la raison infinie, toutes les idées des choses finies ne sont que déterminations de l'idée de Dieu, tous les désirs tournés à l'individuel ne sont que participations à l'amour de Dieu comme principe de l'être et de la vie. Pour Leibnitz c'est la monade centrale, la monade suprême dans la série ininterrompue qui va des plus simples jusqu'aux esprits et qui, pour cela, représente l'univers en toute la clarté et la distinction. Pour Fichte c'est le Moi universel, absolument libre, l'ordre moral du monde. Pour Schleiermacher, c'est l'identité de la pensée avec l'être ; et qui, comme tel, ne peut être objet ni de la raison théorique, ni de la raison pratique, mais qui, cependant, constitue le but absolu de la pensée. Pour Schelling, c'est la raison absolue ou l'indifférence de nature ou d'esprit, d'objet et de sujet, parce que le principe plus haut ne peut être déterminé ni réellement ni idéalement, et en lui doivent disparaître tous les contrastes. Pour Hegel, c'est l'esprit absolu, l'idée dont les déterminations constituent le développement du monde.

- C. BERNERI.

BIBLIOGRAPHIE. - S. Reinach, *Der Ursprung des Gottesidee*, 1912 ; Allen, Grant, *The evolution of the idea of God*, 1897 ; J. Alleux, *Les preuves de l'existence de Dieu*, « *Revue néo-scholastique* », mai-août 1907 ; E. Le Roy, *Comment se pose le problème de Dieu*, « *Revue de métaphysique et de morale* », juillet 1907 ; Schiffacher E., *L'Idée de Dieu et l'idée du Cosmos*, « *Revue de*

philosophie », juin 1907.

Accueil

DIFFAMATION n. f.

Action de diffamer, de porter atteinte à la réputation de quelqu'un ; décrier, attaquer une personne, par l'écrit, par la parole ; user d'invectives outrageantes, d'expressions méprisantes, d'injures, ne reposant sur aucune raison, sur aucun fait précis, pour nuire à un individu, à un corps, à une organisation quelconque.

La diffamation est un procédé ignoble, abject, qui est employé par tous ceux qui, défendant une mauvaise cause, et n'ayant rien à reprocher à leurs adversaires, usent du mensonge et de la calomnie pour les discréditer.

La diffamation est une arme terrible, contre laquelle il est parfois difficile à se défendre, car elle est maniée avec dextérité par toute une armée de jésuites malfaisants. Michel Bakounine, le grand révolutionnaire, qui sacrifia toute sa vie à la cause des opprimés, eut toute son existence empoisonnée par les diffamateurs à la remorque de Karl Marx, dont il était le plus énergique adversaire. Rien ne lui fut épargné, et malgré l'action perpétuelle qu'il menait au sein des divers mouvements révolutionnaires de l'Europe entière, Karl Marx, espérant se débarrasser de lui, n'hésita pas à faire courir le bruit que Bakounine était un agent provocateur au service de la police tsariste.

Dans les milieux anarchistes, on ne prend pas de mesures assez vives contre les diffamateurs. Si le mouvement libertaire a périclité, la diffamation n'est pas sans avoir joué un grand rôle dans cette décadence. En effet, de quelque côté que l'on se tourne, le communiste libertaire ne rencontre que des adversaires qui s'acharnent sur lui et cherchent à le détruire.

La bourgeoisie d'abord, qui craint l'action désintéressée des révolutionnaires sincères et logiques, s'est emparée de la diffamation et est arrivée à un résultat appréciable en faisant courir le bruit que les Anarchistes étaient des bandits et des voleurs, qui, pour leur bien-être particulier, et pour satisfaire leur soif de jouissance, se jetaient dans le crime et dans le meurtre. D'autre part, les partis « d'avant-garde », qui se réclament du prolétariat et ont la crainte de l'influence que les Anarchistes peuvent exercer sur les masses, poursuivent leur œuvre de diffamation en déclarant que les Libertaires sont payés par la réaction, alors qu'ils démasquent les politiciens de la sociale qui spéculent sur l'ignorance et la bêtise populaires.

Méfions-nous des diffamateurs, ils sont nombreux et dangereux ; ils pénètrent partout, on les rencontre sur tous les chemins ; accomplissant leur travail de désagrégation, salissant de leur bave l'être indépendant, sincère et dévoué, ils ne

méritent que le mépris de l'homme probe, honnête et généreux, et il faut les dénoncer et les combattre avec la dernière énergie.

Accueil

DIFFUSION n. f. (du latin diffusio)

Action de se répandre, de s'étendre. La diffusion du son ; la diffusion de la lumière.

Au figuré, diffusion est synonyme de propagation. On dit : la diffusion d'une idée, d'un principe, des livres, des richesses, etc., etc...

« De la diffusion des idées anarchistes dépend l'avenir de l'humanité ». De même que l'air, la lumière, les idées sont indispensables à l'homme, car elles sont un facteur d'évolution et lui permettent d'améliorer son sort ; c'est grâce à elles qu'il a su s'élever au-dessus de l'animal et, en certaines occasions, triompher de la brutalité indifférente de la nature.

Pourtant, toutes les idées ne sont pas bonnes, et nous savons que ce sont des idées fausses qui régissent de nos jours les collectivités. Le monde est gouverné en vertu de principes archaïques, desquels il doit se libérer. Or, ce n'est que par la diffusion des idées saines, logiques, raisonnables, que l'humanité et la civilisation arriveront au but qu'elles poursuivent, et les idées anarchistes, véhiculant des principes de libération sociale, doivent être diffusés aux quatre coins du monde, pour permettre aux hommes, d'atteindre au plus haut degré de perfection possible.

La diffusion des idées anarchistes est rude et pénible ; car, pour les semer, il faut s'attaquer à tous les préjugés emmagasinés depuis toujours dans le cerveau d'individus, qui, conservateurs par essence, ont la crainte de toute innovation, même si celle-ci doit leur apporter la quiétude et le bonheur.

Néanmoins, petit à petit, l'œuvre s'accomplit. Ce n'est jamais en vain que l'on enseme un terrain. La terre est parfois dure à labourer, et longue à produire ; mais un jour vient où l'on est généreusement payé de son labeur. Les idées anarchistes font leur chemin ; elles pénètrent partout et déjà leur influence s'exerce dans toutes les classes de la société. Que chacun se mette à la tâche. C'est aux jeunes de s'atteler à la besogne et de diffuser, à l'usine, à l'atelier, au bureau, au champ, les idées nobles et belles qui nous animent et qui nous sont inspirées par le désir de vivre en paix et heureux, au milieu d'une collectivité fraternelle et libre.

Accueil

DIGNITE n. f. (du latin dignitas)

La dignité est le respect de la personnalité d'autrui et de soi-même ; elle se manifeste par la réserve, la mesure que l'on observe en toute occasion, et surtout dans les rapports que l'on entretient avec ses semblables.

On se demande pourquoi le mot « dignité » sert aussi à désigner les fonctions honorifiques de certains individus, car un homme qui a de la dignité, est un homme valeureux, posé, utile, sociable, alors que ceux qui sont élevés en dignité, sont le plus souvent des êtres nuisibles. Ne jugeons jamais un homme d'après les apparences, car trop fréquemment, « nous jugeons d'un homme élevé en dignité, non selon sa valeur, mais à la mode des jetons, selon la prérogative de son rang » (Montaigne).

Il faut, pour conserver sa dignité, être pondéré en toute chose. Un ivrogne perd sa dignité, et ne peut exercer aucune autorité ou influence morale sur son entourage. L'homme violent, querelleur, batailleur, est également incapable de conserver sa dignité, en un mot, on peut dire que l'habitude de certains vices est incompatible avec la dignité.

Dans la lutte sociale et dans les conflits qui éclatent périodiquement entre employeurs et employés, exploitateurs et exploités, ces derniers ne doivent jamais manquer de dignité et, sans faire montre d'arrogance, ils doivent se considérer comme les égaux de ceux qui vivent de leur travail en les exploitant et se refusent à leur accorder le salaire indispensable à la vie. Le travail est une source de dignité et, par conséquent, il n'y a pas lieu de se croire inférieur parce qu'on travaille : bien au contraire. C'est l'oisiveté qui est indigne, et l'homme qui s'y livre ne mérite pas le respect de ses semblables.

Accueil

DIGRESSION n. f. (du latin digressio)

La digression est la partie d'un discours ou d'un ouvrage qui s'écarte du sujet et occupe l'auditeur ou le lecteur par une question ou un objet étrangers au sujet traité. Faire une digression. Tomber dans de perpétuelles digressions.

Lorsqu'elle est traitée de façon convenable, la digression est agréable et utile car elle repose l'auditeur ou le lecteur d'une attention soutenue ; mais il faut rester dans la juste mesure, sans quoi un discours ou un écrit deviendraient diffus et la digression exagérée semble de la divagation.

Ne nous égarons donc jamais dans des digressions, et si nous en usons dans nos discours, dans nos articles, dans nos ouvrages, faisons-le avec méthode, avec art et ne nous servons pas de digressions déplacées, qui, loin d'agrémenter le sujet que l'on traite, fatigue celui qui nous écoute ou qui nous lit, et lui fait perdre le fil de l'exposé qui lui est soumis.

Accueil

DILEMME n. m. (du latin *dilemma*, formé du grec ; dis, deux fois et *lambano*, je prends)

Le dilemme est un argument qui présente une alternative de deux propositions, de façon à ce que l'on soit nécessairement confondu, quelle que soit la supposition que l'on choisisse.

Empruntons au Larousse un exemple de dilemme.

On dit à un soldat qui a laissé passer l'ennemi : « Il faut que tu aies quitté ton poste ou que tu aies volontairement livré le passage. Si tu as quitté ton poste, tu mérites la mort. Si tu as livré le passage, tu mérites encore la mort. Donc, dans tous les cas, tu mérites la mort ».

Protagoras, le sophiste d'Abdère, a laissé un modèle de dilemme dans le procès qu'il intenta à l'un de ses élèves. Le maître avait convenu d'apprendre l'éloquence à son disciple moyennant une certaine somme, payable moitié à l'avance et l'autre moitié à la première cause que l'élève défendrait avec succès. Comme, selon Protagoras, l'élève tardait à plaider, ne trouvant sans doute pas de cause, le maître le cita en justice et se tint ce raisonnement : « Ou la sentence me sera favorable, ou elle me sera tout à fait contraire. Dans le premier cas, mon élève doit me payer ; dans le second, il gagne son procès et, aux termes de notre convention, il est mon débiteur ». Mais le disciple avait profité des enseignements et des leçons de son professeur, et il répondit : « Si les juges me donnent raison, je ne vous dois plus rien ; s'ils la donnent à vous, je perds ma première cause et notre première clause m'absout ».

On prétend que les juges, embarrassés, remirent le prononcé du jugement à cent ans.

Nous voyons, par les deux exemples qui précèdent, que le dilemme nous entraîne dans un cercle vicieux duquel il est impossible de s'échapper. Si le dilemme est une adresse de l'esprit, un argument employé pour réduire une proposition à l'absurde, il n'en est pas moins usé très fréquemment et les individus s'y laissent prendre comme des oiseaux à la glu.

Prenons en exemple les pacifistes guerriers qui spéculent sur les morts et jouent sur la guerre défensive et la guerre offensive. « Vous êtes Anarchistes et, par conséquent, vous défendez des principes de liberté absolue, nous disent-ils. Or, si la France est attaquée, et si les « ennemis » sont victorieux, vous serez, ainsi que toute la population, asservis et courbés sous le joug du vainqueur ; et, si vous prenez les

armes, vous serez en contradiction avec vous-mêmes. D'une manière comme d'une autre, vous ne pouvez agir en Anarchistes, et, par conséquent, l'Anarchisme est une doctrine ridicule ». Politiquement, et surtout dans les périodes de bataille électorale, on se plaît à nous enfermer dans un dilemme, et ce sont surtout nos adversaires de gauche qui agissent ainsi. Ils nous disent : « Si vous ne votez pas, vous permettez à la réaction de triompher, car vos voix viendraient grossir le nombre d'élus socialistes et communistes ; mais si vous votez, en vertu même de vos principes, vous vous nommez un « maître », et vous n'êtes pas Anarchistes ; alors? »...

Alors, et particulièrement dans les réunions contradictoires, il faut faire attention de ne pas se laisser enfermer dans un dilemme, et avoir soin de bien établir le sujet que l'on traite, car, malheureusement, les raisonnements par l'absurde abondent, et le peuple, dans sa naïveté et sa simplicité, ne s'aperçoit pas qu'on se joue de lui, et se laisse prendre par ces arguments illogiques et captieux.

Accueil

DILETTANTISME

Dilettante est un mot italien qui signifie « amateur » et il fut, à l'origine, appliqué spécialement aux amateurs de musique, et surtout de musique italienne. Le dilettantisme était donc l'amour passionné de la musique italienne, et n'était pas pris en mauvaise part.

De nos jours, le mot dilettantisme a une signification beaucoup plus étendue et sert à marquer le caractère de celui qui s'occupe d'une chose superficiellement, en amateur, sans être profondément attaché à cette chose.

Les dilettantes sont nombreux et pénètrent partout ; il y en a en peinture, en littérature, en musique et aussi en politique ; ces derniers sont les plus dangereux, car on peut les considérer comme les parasites d'un mouvement.

En politique, le dilettante est dangereux ; non pas qu'il soit un mauvais garçon cherchant à nuire à ses compagnons ou à les trahir, mais parce que ses opinions sont à fleur de peau et que, d'ordinaire, il ne veut, en aucun cas, sacrifier sa quiétude et sa tranquillité pour les soutenir et les défendre. En politique - et nous n'employons pas le mot politique au sens péjoratif - il ne faut pas agir en amateur, mais aller jusqu'au bout de ses idées. Quand on participe à un mouvement et plus particulièrement lorsque celui-ci est un mouvement d'avant-garde, il ne s'agit pas de le faire en guise de divertissement et de se dérober quand le moment est venu de prêter son action, de la joindre à celle de ses camarades. Agir ainsi, c'est commettre une indécatesse vis-à-vis des compagnons qui comptaient sur une force et qui voient celle-ci leur échapper. C'est pour cette raison que le dilettante est dangereux.

Il y a, malheureusement, quantité de gens qui, par inconscience ou indifférence, ne se rendent pas compte de la portée de leurs gestes et de leurs actions, et de la répercussion qu'ils peuvent avoir, et c'est pourquoi on rencontre tant d'individus qui se réclament d'une idée ou d'une autre, par dilettantisme, parce que cela pose ou sonne bien à l'oreille.

Il fut un temps où l'on se disait anarchiste par snobisme, où il était bien porté de faire montre d'une certaine indépendance, et les cercles bourgeois accouchaient d'un nombre incalculable de jeunes Anarchistes : des dilettantes, qui s'évanouirent avec une rapidité vertigineuse lorsqu'il devint dangereux de se réclamer de l'Anarchisme.

Méfions-nous donc des dilettantes, on ne peut compter sur eux. S'il est permis de faire du dilettantisme, en sport, en littérature, etc..., le mouvement social n'est pas un amusement mais une chose sérieuse, qui a besoin d'hommes d'action, réfléchis et sincères, et non pas de dilettantes avides de discussion et à la recherche

de gymnastique cérébrale ou de spéculation intellectuelle.

DILETTANTISME n. m. (du mot italien : dilettante)

Le dilettantisme est le goût prononcé pour un art ou un genre d'activité auquel on s'intéresse avec passion, sans toutefois le pratiquer. Le dilettante, par son caractère, s'apparente à l'amateur, mais avec quelque chose de plus intellectuel, élégant et raffiné.

Le mot dilettante ne servait guère à désigner, à l'origine, que les amateurs de musique, mondains et désœuvrés. A présent, par extension, ce qualificatif s'applique à tous les gens qui, dans le domaine de la philosophie, des beaux-arts, de la littérature, ou même de l'action sociale, se comportent de façon analogue.

Il est des dilettantes de la religion, de la charité, de la politique ; voire de la révolution prolétarienne.

L'écrivain Joris Karl Huysmans, qui a laissé une œuvre unique, et fut un des plus remarquables et des plus consciencieux littérateurs de la fin du XIX^{ème} siècle, fut un dilettante du mysticisme catholique. Plus artiste que philosophe, ayant en horreur la plupart des milieux où se complaisaient ses contemporains, il fut séduit par l'art admirable des cathédrales et des chants liturgiques, la sérénité des cloîtres, jusqu'à se croire touché de la grâce divine et se réfugier, pour un temps, chez les Trappistes. Mais, tout en faisant l'éloge de ces derniers, et déclarant envier la sainteté de leur existence, il ne tarda pas à retourner à ses habitudes. Son héros Durtal - que l'on devine n'être que lui-même - avoue honnêtement que l'agitation de Paris ne lui paraît point, en fin de compte, sans saveur, et qu'il est trop attaché à l'indépendance de sa plume et à la fumée des cigarettes, pour se contraindre définitivement à la vie monastique. Il passe sous silence l'attrait des jolies filles, mais on croit comprendre que cette omission n'est pas le fait du dédain.

Lors de la période héroïque de l'anarchisme, de 1890 à 1894, la série des attentats perpétrés par des hommes d'une audace extraordinaire, agissant seuls, et revendiquant hautement devant les juges leurs responsabilités, eut le don d'enthousiasmer nombre de poètes, plus épris de la noble attitude des terroristes que de leurs objectifs de transformation sociale, et qui exaltèrent l'insurrection, moins par amour de la classe ouvrière que par haine des laideurs bourgeoises.

Leur état d'esprit se retrouve et se résume en cette phrase de Laurent Tailhade - qui, pourtant, paya parfois de sa personne - « Qu'importe la mort des vagues humanités, si le geste est beau! ».

Mais la Révolution grandiose sur laquelle on comptait ne se produisit point. Et quand les esthètes se trouvèrent en présence de l'œuvre patiente des Bourses du Travail, et des magasins d'épicerie de la Coopération, parmi la triste foule des exploités, ils s'en allèrent un à un, ils reprirent goût aux forêts ombreuses et aux belles étoffes.

Il en est de même pour beaucoup d'admirateurs du métier des armes, qui se sentent très sincèrement l'âme valeureuse, et seraient prêts à donner leur vie, lorsqu'ils contemplent des régiments à la parade, marchant musique en tête et tous

étendards déployés, mais ne tiendraient pas quinze jours dans une caserne, sans être découragés par l'ennui morne que l'on y respire, par les relents de pieds douteux, de rogatons et de vieux cuir que l'on y flaire en permanence.

Le dilettante n'est pas à confondre avec le snob. Ce dernier n'a d'autre aspiration que de suivre la mode et de paraître ainsi à la page, même lorsqu'en secret il l'apprécie peu. Le dilettante, au contraire, ne dédaigne point le paradoxe, et ce à quoi il s'attache il l'aime vraiment, quoique d'une façon un peu trop légère et superficielle.

On dit souvent que des gens ont les défauts de leurs qualités. La réciproque est vraie. On peut dire que le dilettantisme a les qualités de ses défauts. S'il ne compte à son actif ni la puissance de travail, ni la vocation du sacrifice, ni même l'énergie qui permet un effort régulier, il a pour lui fréquemment trois mérites non négligeables : la franchise poussée jusqu'au cynisme ; la modestie portée jusqu'au dénigrement de soi ; et le désintéressement tout court. Un nombre impressionnant d'hommes d'action ne seraient même pas, en effet, des dilettantes du but qu'ils poursuivent, s'ils n'étaient poussés dans la voie qu'ils ont adoptée par ces deux grands facteurs d'énergie : l'orgueil et l'intérêt.

Ce n'est ni dans l'hypocrisie, ni dans la vénalité, qu'il faut chercher l'origine du dilettantisme, mais bien plutôt dans l'indolence contemplative, résultat fréquent de l'aisance assurée, et dans cette indécision, ce scepticisme briseur de vaillance qui, avec un tempérament d'artiste, prompt à l'emballement, mais rebelle aux tâches prolongées et rebutantes, est souvent l'apanage des intellectuels.

Pour faire œuvre sociale, au mépris de sa vie et de sa liberté, il faut une foi ardente. Il n'est pas très surprenant que puissent se trouver, jusque dans les milieux révolutionnaires, de simples sympathisants qui, tout en approuvant la révolte des miséreux et la philosophie dont elle se réclame, conservent néanmoins trop de doutes sur les résultats immédiats que l'on en peut attendre pour être capables d'autre chose que d'une contribution d'amitié à la tâche commune.

Les dilettantes non douteux n'aiment guère que l'on use de ce terme à leur adresse, parce qu'il comporte toujours quelque dédain. Ceux qui se font gloire d'être des dilettantes ne le sont le plus souvent qu'en apparence. La philanthropie bourgeoise et le cabotinage politique ont si fréquemment pincé de la guitare humanitaire pour des entreprises qui n'avaient rien de généreux ; tant de pédants insupportables se sont ridiculisés avec d'excessives prétentions, que des méticuleux, impatientés, en arrivent à éprouver quelque pudeur à emprunter leur langage.

Zo d'Axa, qui fut l'animateur du premier journal « L'Endehors », en 1892, et l'un des plus verveux pamphlétaires de l'époque héroïque, se définissait lui-même : « Celui que rien n'enrôle et qu'une impulsive nature guide seule... ». Il déclarait mépriser toute étiquette, même celle d'anarchiste, et se préoccuper assez peu du plan qu'adopterait la société future. Il prétendait ne batailler que pour la joie d'exprimer librement ses aspirations et ses rancœurs. Au cours d'un article, il évoqua ce que pourraient être ses derniers instants si, condamné à mort, il était conduit à l'aube devant la guillotine. Et il concluait, en annonçant qu'il s'abstiendrait de crier :

Vive... quoi que ce fût. Il se contenterait de savourer la dernière bouffée de sa cigarette!

Mais Zo d'Axa subit avec bonne humeur et courage l'emprisonnement et les persécutions. Et lorsque, ayant écrit tout ce qu'il avait à faire connaître, il se retira, prématurément peut-être, de la lutte sociale, c'est qu'il préférait briser sa plume plutôt que de la faire servir à une médiocre prose, ou de la vendre pour trente deniers.

- Jean MARESTAN

Accueil

DÎME n. f. (du latin decima, dixième partie d'une chose)

La dîme était, avant 89, la partie des récoltes que les paysans étaient obligés de céder à l'église ou aux seigneurs, et cette redevance s'élevait approximativement à la dixième partie de la terre imposée. Elle fut abolie par la grande révolution française, ou tout au moins elle changea de nom et de forme, car, si, de nos jours, l'impôt se perçoit sous une apparence moins brutale, ce dernier est une dîme qui est prélevée directement ou indirectement par le capital sur le producteur.

La dîme se divisait en plusieurs catégories ; il y avait d'abord la dîme ecclésiastique, qui fut, à son origine, volontaire, mais fut rendue obligatoire par l'empereur Charlemagne, en 794, pour n'être supprimée qu'en 1789. La dîme seigneuriale était celle prélevée au profit de la noblesse, et la dîme royale, allait remplir les coffres du monarque. Ces diverses sortes de dîmes se subdivisaient à leur tour en dîmes réelles, personnelles et mixtes.

Les dîmes réelles, les plus importantes, étaient celles perçues sur les produits comme le blé, le vin, le bois, les légumes, etc... , les dîmes personnelles étaient prélevées sur le travail, l'industrie, le négoce, la chasse, la pêche, et les dîmes mixtes étaient celles qui provenaient en partie de l'industrie et en partie de la terre.

En un mot, la dîme était la contribution obligatoire du peuple à qui l'on imposait toutes les charges de l'État, et l'entretien de toute l'armée de parasites composée par les gens d'église ou de « noblesse ».

On conçoit que la perception de la dîme ne s'effectuait pas sans soulever la protestation du peuple, dont les champs étaient fréquemment ravagés par les guerres, et qui, la plupart du temps, n'arrivait pas à produire suffisamment pour ses propres besoins. Mais, l'église qui, à travers l'histoire, n'a jamais eu d'autre but que d'assurer aux puissants et aux riches le bien-être et les jouissances, usait de son autorité et de son influence pour soumettre le pauvre paysan pressuré ; c'est ainsi, par exemple, que le concile de Chalons ordonna que « tous ceux qui, après de fréquentes admonitions et prières, auraient négligé de donner la dîme au prêtre, seraient excommuniés ». En une époque, où l'ignorance était profonde dans le peuple, on comprend de suite ce que représentait cette menace. L'église n'alla-t-elle pas jusqu'à stipuler que la dîme était un droit divin ; et y a-t-il vraiment lieu de s'étonner lorsque l'on sait qu'aussi loin que nous puissions plonger dans le passé, Dieu ne fut qu'un moyen employé par les maîtres pour asservir les esclaves.

Voltaire, dans une de ses études sur la dîme, nous conte cette aventure, puisée dans le Talmud de Babylone : « Une veuve n'avait qu'une brebis ; elle voulut la tondre ; Aaron vient, qui prend la laine pour lui ; elle m'appartient, dit-il, selon la loi : Tu donneras les prémices de ta laine à Dieu. La veuve implore la protection de Coré. Coré va trouver Aaron. Ses prières sont inutiles ; Aaron répond que par la loi, la laine est à lui. Coré donne quelque argent à la femme, et s'en retourne plein d'indignation. Quelque temps après, la brebis fait un agneau; Aaron vient et s'empare de l'agneau. La veuve vient encore pleurer auprès de Coré, qui veut en vain fléchir Aaron. Le grand prêtre lui répond : « Il est écrit dans la loi : Tout mâle premier né de ton troupeau appartiendra à ton Dieu. » Il mangea l'agneau et Coré s'en alla en fureur. La veuve, au désespoir, tue sa brebis. Aaron arrive encore ; il en prend l'épaule et le ventre ; Coré veut encore se plaindre. Aaron lui répond : « Il est écrit : Tu donneras l'épaule et le ventre aux prêtres. » La veuve, ne pouvant plus contenir sa douleur, dit anathème à sa brebis. Aaron, alors, dit à la veuve : « Il est écrit : Tout ce qui sera anathème dans Israël sera à toi. » Et il emporta la brebis toute entière. Et Voltaire de conclure : « Ce qui n'est pas si plaisant, mais fort singulier, c'est que, dans un procès entre le clergé de Reims et les bourgeois, cet exemple, tiré du Talmud, fut cité par l'avocat des citoyens. Gaulmin assure qu'il en fut témoin. Cependant, on peut leur répondre que les décimateurs ne prennent pas tout au peuple ; Les commis des fermes ne le souffriraient pas. Chacun partage, rois et prêtres, le bien du pauvre peuple, auquel il ne reste rien » (Voltaire).

Cependant, malgré sa puissance, l'Église ne fut pas toujours capable d'arrêter l'élan de colère du peuple, tyrannisé, torturé, volé, brutalisé, par la noblesse de robe ou d'épée, soutenue dans toutes ses actions par le clergé, qui bénéficiait du brigandage et de la terreur qui s'exerçaient sur la population.

« La faim fait sortir le loup du bois » dit un vieux proverbe, et les habitants de la campagne, à certaines époques, acculés à la misère la plus noire, n'eurent d'autres ressources que de sortir de leur passivité et de se révolter contre ceux qui étaient la cause de leurs souffrances.

La Jacquerie, qui eut lieu au xve siècle, fut un de ces formidables mouvements qui éclatèrent en France, en raison des ravages exercés par les seigneurs. Non seulement le peuple était obligé de payer les frais des combats que se livrait la noblesse, mais le plus souvent le campagnard n'avait même pas la possibilité de semer et de récolter. Les hommes d'armes détruisaient tout sur leur passage, et le paysan, que, par dérision, on appelait Jacques Bonhomme, se réfugiait sous la terre avec sa famille, d'où la faim le dénichait, cependant que la noblesse faisait ripaille, après avoir raflé toutes les maigres ressources de la paysannerie.

« Cependant », dit Michelet, la souffrance exalta enfin ces vilains qui se laissaient frapper ; le jour de la vengeance arriva, et les paysans payèrent à leurs seigneurs un arriéré de plusieurs siècles. En 1358, le 28 mai, les habitants de quelques villages des environs de Clermont, en Beauvoisis, s'assemblèrent et firent le serment de détruire tous les nobles de France. Ils prirent pour chef un paysan

nommé Guillaume Caillet ou Jacques Bonhomme. Armés seulement de bâtons ferrés, ils forcèrent un château voisin, et massacrèrent le châtelain, sa femme et ses enfants. Ce fût le signal de l'insurrection et des massacres. Tous les paysans prirent leurs couteaux, leurs cognées, leurs socs de charrues, coupèrent des bâtons dans les bois pour en faire des piques, et coururent sus aux nobles, assaillant ces châteaux devant lesquels ils avaient si longtemps tremblé, les emportant d'assaut, tuant tout ce qu'ils y trouvaient, et y mettant le feu. En peu de jours, l'insurrection se répandit dans tous les sens comme l'incendie qui court sur une campagne couverte d'herbes sèches. Nulle part, les nobles n'essayaient de se défendre » (Michelet).

Il serait inexact de prétendre que la dîme, l'impôt, le prélèvement effectué par le riche sur le pauvre, fut la cause unique de la Jacquerie ; l'arrogance, le mépris du noble pour le manant joua également un rôle dans la révolte paysanne du xve siècle, mais il est certain que c'est surtout la misère qui détermina le paysan à s'insurger, et que cette misère était consécutive à la grosse part que le prêtre et le seigneur exigeaient du paysan.

Même la « Fronde » qui, de 1643 à 1653, divisa la France en deux camps, et qui ne fut, à l'origine, qu'un complot organisé par une certaine partie de la noblesse contre le cardinal Mazarin, ne rencontra la sympathie populaire que grâce au mécontentement soulevé par les nouveaux impôts rendus nécessaires par les nombreuses guerres présentes et passées.

Lorsque l'on analyse les divers mouvements de révolte populaire, on remarque qu'à la base de tous ces mouvements, il y a la misère, et que peu d'insurrections ou de révolutions ont été provoquées par des causes purement morales. Il est vrai que tout s'enchaîne et que la misère du peuple entraîne les gouvernements à user d'autorité, par crainte de soulèvement, et qu'en conséquence, lorsqu'elle n'est pas un facteur de révolte, elle est une source de bassesse et d'esclavage.

On peut donc dire, sans craindre de se tromper, que toute révolution, quelles qu'en soient les apparences, ont pour cause directe l'état misérable de la population, et que cet état est déterminé par la dîme, ou si nous aimons mieux, l'impôt direct ou indirect, que prélevait hier le seigneur, et que prélève aujourd'hui le gouvernement, ce qui est sensiblement pareil.

Nous avons vu que, si la grande révolution française a rencontré l'accueil pressant de la paysannerie et du peuple, c'est qu'ils étaient courbés sous le poids des impôts et que leur dénuement était terrible. Plus près de nous, la Révolution russe, est un autre exemple, celles d'Italie et d'Allemagne peuvent également nous servir d'enseignement.

Nous disons plus haut que la dîme et l'impôt sont deux choses identiques ; et, en effet, si la dîme était une redevance qui se payait en nature, sa suppression tient surtout à ce que les formes actuelles de société ne permettent pas de tels procédés,

et que l'Impôt payé en monnaie facilite le travail administratif de l'État. Mais, en réalité, le résultat est le même, et c'est en vain, si nous prenons la France en exemple, que nous chercherions un produit sur lequel l'État, le Gouvernement ne prélèvent pas une certaine partie de sa valeur. Toutes les marchandises, quelles que soient leur nécessité ou leur utilité, sont imposées. Il fut un temps, où la Gabelle, ce fameux impôt sur le sel, souleva la protestation et l'indignation du populaire. Aujourd'hui, le blé, le sucre, le sel, la viande, le café, tous les produits enfin, sont soumis à une certaine taxe qui varie selon les besoins de l'État, et il coule de source que si ces taxes sont payées directement par le commerçant, ce dernier ne manque jamais, en augmentant le prix de sa marchandise, de se faire rembourser par le consommateur. C'est donc le consommateur qui paye la dîme.

On trouvera plus loin, au mot « Impôt », les diverses formes de contributions auxquelles sont soumises les populations modernes, et nous verrons que nous n'avons rien à envier à nos ancêtres ; que nous sommes, comme eux, écorchés par de nouveaux seigneurs, qui, s'ils ont changé de noms, n'en sont pas moins rapaces, et entendent continuer à vivre sur le dos du commun.

Le peuple a payé la dîme, il s'en est libéré par la Révolution ; il paye l'impôt, il ne s'en libérera que par la Révolution. Encore faut-il que cette révolution soit complète ; car, inachevée, elle donnera naissance à de nouvelles erreurs, et changera le nom des choses sans en changer le fond. Or, c'est au fond qu'il faut s'attaquer, c'est lui qu'il faut détruire si nous voulons voir disparaître ce qui fit et fait encore le malheur de l'humanité.

Accueil

DIPLOMATIE n. f.

Anciennement, la diplomatie était l'art de déchiffrer les chartes et les diplômes ; mais, depuis le XVème siècle, elle est devenue une science qui consiste à négocier les « intérêts » respectifs des Etats et des Gouvernements entre eux, et les qualités les plus indispensables à l'exercice et à la pratique de cette science sont : le mensonge, la fourberie, l'adresse et la ruse ; qualités, comme on le voit, toutes bourgeoises et dont se glorifient les diplomates, honorés de posséder de telles vertus.

Pour le peuple, la diplomatie puise sa source dans le « droit » international et a pour but ou pour objet la tranquillité, la sûreté, la quiétude des nations, et le rôle du diplomate est de rechercher les moyens susceptibles de régler pacifiquement les conflits qui pourraient menacer la paix existante entre diverses nations dont les intérêts sont opposés.

La réalité est toute autre, et M. Georges Louis, ancien ambassadeur de France à Petrograd, dans son étude sur les responsabilités de la guerre, éditée chez Rieder sous le titre: « Les Carnets de Georges Louis » nous éclaire lumineusement sur ce qu'est la diplomatie.

Nous initiant sur les relations diplomatiques de Poincaré et de Sazonoff, il écrit : « Après avoir lu le Livre bleu d'Avril sur la crise européenne, on sent que Poincaré et Sazonoff se sont dit : « Ce qui importe ce n'est pas d'éviter la guerre, c'est de nous donner l'air d'avoir tout fait pour l'éviter » ».

Ces mots, cette formule, sous la plume d'un diplomate éminent, sont symboliques. Et, en effet, le rôle de la diplomatie n'est pas d'éviter les conflits, mais d'en cacher les causes déterminantes au peuple, et de couvrir de son manteau les véritables responsables.

Il est des individus qui ne combattent pas, qui ne critiquent pas la diplomatie en soi, la considérant comme utile, nécessaire, indispensable même à la vie des nations, et qui estiment que, si elle n'était pas secrète, si ses travaux s'effectuaient en plein jour, sous le contrôle du peuple, son rôle ne pourrait être que bienfaisant. Pauvres fous! La diplomatie peut-elle ne pas être secrète, et le contrôle populaire peut-il être une garantie? La démocratie, qui est le gouvernement du peuple, est une manifestation suffisante de la souveraineté populaire, et il n'y a plus que les naïfs ou les coquins pour croire que sa volonté est respectée.

Nous avons dit que les qualités essentielles du diplomate sont la ruse, le mensonge et la fourberie ; par conséquent, la partie n'est pas égale car, sur ce terrain-là, le peuple est toujours et sera toujours roulé.

La diplomatie est l'action de dissimuler, et on ne peut donc, en vérité, demander qu'elle ne soit pas secrète ; si elle ne l'était pas, ce ne serait pas de la diplomatie.

Est-il besoin de rechercher bien loin dans le passé pour trouver des exemples frappants de ruse diplomatique? Qui donc, de nos jours, ignore la finesse avec laquelle le célèbre Bismarck procéda à la veille de la guerre de 1870 ?

La France, comme l'Allemagne, voulaient la guerre et, lorsque nous disons la France et l'Allemagne, nous entendons, non pas le peuple qui n'aspirait qu'à la paix, mais les gouvernements respectifs de ces deux pays ; et pour laisser au gouvernement français toute la responsabilité de la déclaration de l'état de guerre, Bismarck n'hésita pas à falsifier des télégrammes diplomatiques, ce qui mit le comble à sa puissance, la fourberie étant un facteur de succès en diplomatie.

D'autre part, les événements, beaucoup plus récents qui précédèrent la grande guerre de 1914, et qui nous sont connus aujourd'hui, nous fixent définitivement sur le jeu de la diplomatie et des diplomates. Nous allons citer certains faits qui démontrent amplement la ruse déployée par les diplomates et l'ombre dans laquelle ils agissent.

Empruntons le témoignage suivant à M. Stéphane Lauzanne, qui ne peut être suspecté de sympathie pour les contempteurs de l'ordre bourgeois.

« Je me souviens, dit-il, le 31 juillet 1914, avoir déjeuné dans une maison amie, avec M. Aristide Briand que M. René Viviani avait accompagné jusqu'à la porte en auto ».

31 juillet 1914! Le jour où l'Allemagne lança son ordre de mobilisation, le jour où, en fait, elle décréta la guerre! On pense si les convives interrogèrent M. Briand. Il savait, lui! Il venait de causer avec le chef du gouvernement qui savait, qui devait savoir. Et j'entends encore M. Briand nous dire, de sa voix aux sonorités traînantes : « Ce que je sais bien, c'est que les Allemands ne nous déclareront pas la guerre. Ce ne sont pas des idiots! Ils ont eu dix occasions meilleures que celle-ci pour nous attaquer, dix occasions où ils n'auraient pas trouvé les alliés aussi solidement unis. Ils raisonnent, les Allemands. Ils ne sont pas fous... Je vous dis qu'ils ne feront pas la guerre... »

Et Stéphane Lauzanne ajoute:

« 31 juillet 1914. Voilà ce que l'on savait dans les milieux où l'on sait ... »

M. Stéphane Lauzanne, en bon journaliste bourgeois qui se respecte, prend ses lecteurs pour des imbéciles, car il ne fera admettre à aucun homme qui raisonne tant soit peu, que M. Briand ne savait pas ; mais si M. Briand savait, il y avait intérêt à ce que le peuple ignorât ce qui se tramait dans les coulisses diplomatiques. Le 31 au matin, le Gouvernement français savait que la guerre était inévitable puisque, dans la nuit du 30 au 31, l'ordre de mobilisation avait été affiché en Russie, et que M. Paléologue, l'ambassadeur de France, en avait averti son gouvernement. Cela est tellement certain, que le 10 septembre 1914, la revue française le « Correspondant » publiait le journal d'un officier français mobilisé à Saint-Petersbourg, dont nous extrayons ce passage :

Vendredi 31 juillet, le matin.

« La mobilisation russe est un fait accompli. Le manifeste du tsar a été affiché cette nuit. Je vais à l'ambassade de France... Je trouve l'ambassadeur fort occupé. M. Paléologue paraît tout à fait certain de la guerre et s'en réjouit presque en songeant que la situation est la plus favorable que l'on ait jamais pu espérer. »

« Déjeuner, chez Cubat, je cause avec des officiers. Aucun ne cache sa joie de la guerre prochaine. »

En outre, M. Paléologue, le 31 juillet 1914, au matin, déclarait à l'ambassadeur de Belgique : « La mobilisation russe est générale. En ce qui concerne la France, elle ne m'a pas encore été notifiée, mais on ne peut pas en douter ». Et si l'on ajoute à cela ce passage ci-dessous, puisé dans les mémoires de l'Ambassadeur de France à Pétrograd, et portant la date du 31 mars 1915, on est totalement fixé sur le rôle de la diplomatie :

« Nous avons pris les armes, écrivait l'Ambassadeur, parce que la ruine de la Serbie aurait consacré l'hégémonie

des puissances germaniques, mais nous ne nous battons pas pour réaliser les chimères du slavisme. Le sacrifice de Constantinople est déjà suffisant ».

On ne peut avouer avec plus de cynisme que la guerre de 1914 était voulue, recherchée, préméditée, que, seul, le prétexte manquait et qu'il appartenait à la diplomatie de le trouver.

Le meurtre de l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche à Sarajevo, par l'étudiant serbe Garilo Prinzep, fut une occasion inespérée de déclencher le carnage et la diplomatie, en cette affaire, interpréta son rôle de façon admirable, c'est-à-dire qu'elle se dépassa en abjection. Tout eût pu s'arranger si les diplomates n'étaient pas les vils serviteurs du capitalisme et si la diplomatie était autre chose qu'une institution au service du Capital. Mais le Capital, représenté au Pouvoir par M. Poincaré et ses hommes, voulait la guerre, et il la prépara avec la complicité de la diplomatie.

Le 16 janvier 1914, le Baron Guillaume, ministre de Belgique à Paris, écrivait à son Gouvernement : « Ce sont, en fait, MM. Poincaré, Delcassé, Millerand et leurs amis qui ont inventé et poursuivi la politique nationaliste, cocardière et chauvine dont nous avons constaté la renaissance. C'est un grand danger pour l'Europe et la Belgique. J'y vois le plus grand péril qui menace aujourd'hui la paix de l'Europe ».

Et le 10 mai 1914, à propos du voyage de Poincaré en Russie, il écrivait : « Il y a envoyé récemment Delcassé, auquel il a confié la mission de chercher, par tous les moyens, à exalter les bienfaits de l'alliance franco-russe et à amener le grand empire à accentuer ses préparatifs militaires ».

Comme l'on comprend bien, alors, que, lorsque débarquant à Dunkerque, le 29 juillet 1914, à midi, le sénateur Trystram lui posa cette question :

« Pensez-vous, M. le Président, que la guerre pourra être évitée? » Poincaré répondit: « Ce serait, grand dommage, jamais nous ne retrouverions conditions meilleures ».

Qui donc dénoncera les agissements de la diplomatie internationale? Qui donc arrachera le bandeau qui couvre les yeux du peuple? Personne. Capital, Diplomatie, Gouvernement, trois têtes sous le même bonnet, exercent leur puissance dans tous les domaines ; la presse est muselée, elle est achetée, et ce n'est qu'accidentellement que l'on arrive à savoir quelque chose. La vénalité, la corruption de la presse est aujourd'hui le secret de polichinelle, mais pourtant, nous croyons utile de publier, malgré sa longueur, le document qui va suivre et qui démontre, de manière indiscutable, la collusion de la presse et de la diplomatie.

C'est à la « Bonne Guerre» que nous devons la publication de ce pacte qui fut conclu en avril 1920, au nom de la grande presse française, par MM. Roëls, rédacteur en chef des services extérieurs du « Temps », Charles Rivet et Tavernier, courriers diplomatiques de ce même journal. Voici ce pacte :

1° L'accord qui intervient, valable de mai 1920 il juin 1921, comprend :

1) les journaux : Le Matin, Le Journal, L'Echo de Paris, Le Temps, Le Petit Parisien, L'Information, Le Gaulois, La Liberté, Le Petit Journal, la France Libre.

2) les agences : L'Information, Radio et Agence des Balkans, cette dernière comme minimum pour la cessation d'insertions de dépêches hostiles à la Bulgarie.

2° Le matériel devra être remis par Sofia ou ses représentants, soit directement aux rédactions, soit à M. Roëls, suivant les cas. Les questions d'organisation, c'est-à-dire de répartition de ce matériel et des formes diverses que peut

affecter son insertion dans les organes précités (c'est-à-dire : dépêches, notes, articles, lettres de correspondants, interviews, réponses), sont à définir sur place à Paris, entre M. Roëls ou son représentant pour les questions balkaniques, M. Tavernier et l'agent désigné par le gouvernement bulgare pour le service de presse en France ;

3° Les organes précités s'engagent à insérer les télégrammes d'agence relatifs à la Bulgarie, qui leur parviendront par le canal de Radio ou de l'Information ;

4° L'agence L'Information sera représentée à Sofia par un correspondant français désigné par elle, qui fera le service de dépêches pour l'agence et un service de lettres pour le journal, L'agence Radio aura un représentant, préférablement bulgare, choisi par le Gouvernement qui se bornera à transmettre à son agence les notes ou dépêches d'informations à lui, remises par le bureau de presse du ministère des Affaires étrangères de Sofia ;

5° Le Temps enverra en Bulgarie un correspondant français qui sera chargé :

a) D'un service télégraphique : b) d'un service de lettres ;

6° Le Petit Parisien sera représenté également, mais soit par un journaliste bulgare, soit par un français déjà établi. Ce sera au Gouvernement bulgare à le rechercher et à le désigner. De même pour le représentant de Radio ;

7° La gratuité télégraphique est accordée dès mise en vigueur de l'agrément par le Gouvernement bulgare aux agences L'Information et Radio et au journal Le Temps. De plus, les frais d'entretien à Sofia, des correspondants du Petit Parisien et des deux agences, seront assurés, pour la majeure partie du moins, par le Gouvernement bulgare ;

8° Il est entendu que, par ces divers moyens, un service continu d'informations bulgares, venues de la source même et non plus dénaturées par des adversaires, sera assuré dans les organes ci-dessus désignés et principalement dans Le Temps ;

9° Il est expressément compris également que les autorités gouvernementales bulgares ne demanderont jamais que ces informations prennent un ton agressif pour une puissance amie ou alliée de la France, et revêtent le caractère d'une polémique avec telle ou telle de ces puissances. Il est entendu de même que ces informations, pour conserver tout leur crédit, ne prendront pas l'allure d'une campagne systématique sans mesure comme sans prudence. Par contre, les attaques constantes contre la Bulgarie cesseront dans les organes précités, c'est-à-dire dans la plus grande partie de la presse française. Au cas où, pour une cause impossible à prévoir, une attaque se produirait, le Gouvernement bulgare serait immédiatement mis en mesure d'y répondre ;

10° Il est entendu que le Gouvernement bulgare ne demandera pas aux organes précités de soutenir une politique d'expansion au détriment de tel ou tel de ses voisins. Mais, par contre :

1) La thèse de la récupération par la Bulgarie de territoires qui sont siens, thèse définie dans les trois lettres du Président du Conseil, M. Stamboulsky, à ses collègues grec, roumain et serbe, comme :

2) La question de son accès territorial à l'Égée ;

3) La question des minorités, auront une place faite sous forme appropriée dans les organes précités.

De même les organes précités, prenant en considération que l'intérêt de la France demande le relèvement économique de la Bulgarie, réserveront une place à ce problème pour éclairer, s'il y a lieu, à son sujet, et l'opinion et la commission interalliée qui siégera à Sofia.

Enfin, dans les rubriques bibliographiques des organes précités, il sera fait mention des ouvrages bulgares désignés par Sofia.

En présence de :

E. Roëls, Ch. était Rivet, V. Ganef, N. Stoiloff.

Ce pacte complété par une note dont voici la traduction:

LÉGATION DE BULGARIE

ARCHIVES SECRÈTES PROTOCOLE

Nous, soussignés, certifions que, conformément à la dépêche N° 645 du président du Conseil, M. Stambou
journal Le Temps, M. Roëls, représentant le groupe de journaux suivants: Le Matin, Le Journal, L'Echo de Paris, Le Temps, Le Petit Parisien, L'Infor
Information, Radio et Agence des Balkans, le chèque N° 23.111 pour la somme de sept cent cinquante mille francs français, émis par le Comptoir National d'Escompte de Paris, par compte du ministère des Affaires étrangères de Bulgarie à la Banque de France.

Paris, le 4 mai 1920. (Signé) : B. Ganef.

38, avenue Kléber. (Signé): N. Stoiloff.

(Cachet de la Délégation bulgare à la Conférence de la Paix).

Nous pourrions multiplier la publication de documents démontrant le rôle néfaste de la diplomatie. La Russie dévoila, au lendemain de la Révolution, une certaine partie de la correspondance échangée entre les représentants des divers gouvernements d'Europe et la lecture de cette correspondance est édifiante. Mais la grande presse, en général, conserva le silence, et cela se comprend, en considérant le document que nous publions ci-dessus et qui lie les grands journaux de France au Gouvernement bulgare. Lorsque l'on sait que ce pacte, cet accord n'est pas particulier, mais, qu'en réalité, il en existe de semblables qui furent conclus avec d'autres nations, que la Presse se vend à n'importe qui, qu'elle se tait ou qu'elle parle selon que l'on paye ou que l'on ne paye pas, on est terrifié à la pensée que l'on est à la merci d'une poignée de coquins, dont l'intérêt peut déchaîner les plus terribles cataclysmes.

Nous disions, d'autre part, traitant de la concurrence (voir ce mot) : Chaque fraction du capitalisme en lutte se défend par l'intermédiaire de son Gouvernement et la concurrence de nation à nation est l'unique cause des négociations interminables qui se poursuivent depuis des années et des années. Le Capitalisme international cherche un terrain d'entente, et lorsque les intérêts particuliers n'ont pu se concilier autour du tapis vert de la diplomatie, alors on donne la parole au canon et c'est la guerre fratricide, criminelle, monstrueuse, qui est chargée de régler le différend.

Et, en effet, la Société est une vaste entreprise commerciale et le diplomate peut être comparé à un représentant qui cherche à vendre une marchandise le plus cher possible ou à en obtenir une autre dans les conditions les plus avantageuses. A quoi, sinon à des tractations commerciales, se livrerait toute cette armée d'agents diplomatiques, qui coûte si cher à entretenir, et dont les travaux ont, parfois, un résultat tragique?

De quoi discutaient avant la guerre, tous ces ambassadeurs, tous ces ministres? Etais-ce du Cochon serbe ; de Constantinople que réclamait la Russie afin d'étendre son commerce extérieur ; du Traité de Francfort qui accordait à l'Allemagne certains privilèges commerciaux lui permettant d'exporter en France une grande quantité de ses produits ; de la puissance maritime anglaise, de son empire colonial, nuisibles aux intérêts du capitalisme des empires centraux? Quelles furent, et les difficultés devant lesquelles se brisa l'habileté des diplomates et les causes directes de la guerre? Les divers ouvrages diplomatiques, relatifs à toutes ces questions, et publiés par les divers gouvernements, rejettent la responsabilité sur les uns et sur les autres, mais c'est en vain que l'on chercherait dans les nombreux livres diplomatiques de toutes couleurs, une parcelle de vérité. Ce qui est vrai, ce qui ne souffre aucune contradiction, c'est que le capitalisme voulait la guerre en 1914 comme il la désirait en 1870, et que la diplomatie s'efforça d'en masquer les raisons, et d'aveugler le peuple par ses subterfuges. Comment ne serait-elle pas secrète? Comment pourrait-elle avouer, qu'elle ne se livre qu'à des tractations commerciales, industrielles, financières, au profit d'une poignée de parasites? Comment pourrait-elle reconnaître qu'elle organisa la tuerie pour que l'Alsace et la Lorraine revinssent à la France et que la Compagnie des Chemins de fer de l'Est pût hériter de tout le régime ferroviaire de ces deux départements ; que, de son côté, l'Allemagne voulait se battre, parce que le traité de Francfort prenait fin, et qu'aussi elle avait l'espérance d'affaiblir la perfide Albion et de détruire son hégémonie mondiale? Eh oui! Elle est secrète et elle restera secrète la diplomatie. Elle ne peut se montrer toute nue. Maquillée, recouverte de brocard et de soie, elle semble jolie et appétissante ; mais lorsqu'on la découvre, lorsqu'on lui retire son manteau, elle apparaît sous son vrai jour : sale et répugnante, et soulève de dégoût le cœur de celui qui la regarde.

Abjecte prostituée, elle s'est vendue hier, elle se vend aujourd'hui, elle se vendra demain, elle se vendra toujours.

Ses amants sont toujours les mêmes, et c'est toujours dans le même clan qu'elle les trouve. Pour satisfaire à l'appétit insatiable du Capitalisme, elle a livré à la mort des millions d'hommes et elle recommencera encore. Que nous prépare-t-elle? Que nous réserve-t-elle ? Des carnages. Elle est en train d'organiser les tueries futures.

Elle a sacrifié hier aux maîtres de la métallurgie des milliers d'innocents, elle en sacrifiera d'autres demain aux caoutchoucs anglais ou aux pétroles américains.

Que l'on ne s'imagine pas que notre pessimisme repose sur des illusions ou sur des probabilités. C'est la brutale réalité du présent qui nous fait craindre pour l'avenir. Le monument diplomatique accouché à Versailles, loin de résoudre les divers problèmes inter-des Nations, illustre mensonge, dont l'unique utilité est de tromper le peuple, n'est qu'un repaire où se réfugient les cuisiniers de la politique, pour préparer la sauce à laquelle nous devons être mangés.

Le 2 novembre 1921, Romain Rolland écrivait :

« L'humanité, déchirée par la guerre de cinq ans, est à la veille de guerres plus monstrueuses encore, où des millions de jeunes vies et toutes les espérances de l'avenir seraient immédiatement englouties. Si les femmes ne luttent pas avec la dernière énergie contre le fléau qui s'approche, que le sang de leurs fils retombe sur leurs têtes ; elles auront été complices du meurtre qu'elles n'auraient pas eu l'énergie d'empêcher ».

Eh bien! L'heure de l'échéance approche. Les effets pernicieux de toutes les discussions intestines auxquelles se livrent les diplomates des diverses contrées du monde, ne peuvent tarder à se faire sentir.

Nous avons dit que la diplomatie n'a d'autre but que de masquer les causes de guerre, et que les guerres sont toujours déterminées par des conflits d'intérêts commerciaux, industriels ou financiers.

La récente guerre du Rif, qui nous fut présentée comme une guerre de libération des peuplades africaines asservies et courbées sous l'autorité d'Abd el-Krim, ne fait pas exception à la règle. Nous savons que le triomphe du chef Hiffain eût été une source de profits pour certains groupes ou particuliers qui le commandaient et auxquels il avait accordé de larges concessions territoriales, et que la France ne s'engagea dans l'entreprise marocaine, à la suite de différentes négociations diplomatiques avec l'Espagne, que parce que la finance française entendait exploiter à son bénéfice les richesses souterraines de la grande contrée nord-africaine.

C'est donc bien pour la possession des mines marocaines que se firent tuer des milliers et des milliers de soldats français, espagnols ou marocains, possession dont devaient hériter non pas ceux qui se faisaient ridiculement massacrer, mais leurs chefs, leurs maîtres, leurs exploités.

Et c'est pourquoi nous fûmes étonnés lorsque certain parti d'avant-garde, usant de diplomatie, c'est-à-dire de mensonge, engagea le peuple à soutenir Abd el-Krim.

Les chefs de ce parti ignoraient-ils que celui qu'ils présentaient comme un héros dévoué à la grande cause « des peuples libres de se diriger et de se déterminer eux-mêmes » avait déjà livré :

A M. W. Muller: 2.000 hectares de terrain.

A M. André Teulon: 300 hectares de terrain.

A la Compagnie Maroco MineraIs: 2.635 hectares.

A M. Muller: 1.995 hectares.

A la Compagnie Internationale du Minera: 6.400 hectares.

A une Compagnie italo-hollandaise: 1.600 hectares.

Etc. ?

Non, ils ne l'ignoraient pas, mais tout parti politique est entraîné dans diverses tractations, surtout lorsqu'il représente une puissance gouvernementale, et est, en conséquence, obligé d'user de ruses, de subterfuges de diplomatie.

La guerre du Maroc n'est que le prélude de conflagrations plus sanglantes et, dans les négociations diplomatiques qui se poursuivent à travers le monde, chaque ambassadeur, chaque ministre cherche, non pas à assurer la paix, mais à choisir pour la guerre l'heure qui lui paraît la plus propice au triomphe de la fraction du capitalisme qu'il représente. Ils n'ignorent pas, les diplomates, que la guerre est inévitable ; ils sont convaincus que, de plus en plus, la situation deviendra plus critique, et qu'il faudra régler les différends dans le sang du peuple. Que leur importe après tout!

L'Amérique a besoin de caoutchouc pour son industrie automobile, mais l'industrie du caoutchouc est contrôlée dans une proportion de 75 % par le capitalisme anglais ; la France convoite les richesses métallurgiques du bassin de la Sarre, mais ce bassin appartient à l'Allemagne, qui le céda temporairement en vertu du Traité de Versailles, mais qui espère, malgré tout, en reprendre possession ; l'Italie veut la Corse et la Tunisie, mais ces contrées sont à la France, qui ne veut pas s'en séparer ; l'Angleterre a besoin de pétrole, c'est l'Amérique qui le possède et l'insatiable Albion jette les yeux sur les mines de Bakou ; et chaque pays, chaque nation, s'étudie, s'observe, se surveille, s'espionne par l'intermédiaire de ses diplomates, et cherche à affaiblir son voisin pour se jeter sur les richesses convoitées.

Afin d'assurer le succès du capitalisme qu'elle représente, la diplomatie détermine des alliances, prend des engagements, suscite des révoltes, fomenté des troubles ; en un mot, elle se livre à de louches entreprises, et l'on comprend la raison pour laquelle la correspondance échangée entre un gouvernement et ses ambassadeurs nécessite un code spécial, indéchiffrable pour celui qui n'y est pas initié.

Se débarrasser de la diplomatie ou espérer qu'elle s'améliorera est une chimère tant que subsistera la forme actuelle des sociétés. La diplomatie est une branche de l'arbre capitaliste ; il est inutile de chercher à l'arracher ; comme toutes les plantes parasites elle repousserait avec rapidité. Il faut détruire l'arbre, il faut anéantir ses racines, afin que jamais plus il ne repousse et vienne, de son ombre, cacher les rayons lumineux de la paix et de la liberté.

- J. CHAZOFF.

Accueil

DIRECTION n. f. (du latin *directio*)

Côté vers lequel une personne ou une chose se dirige. La direction du fleuve, la direction de la route ; suivre la même direction ; quelle direction allons-nous prendre ? Prendre la bonne direction.

Le mot « direction » s'emploie également au figuré.

Dans ce cas, il sert à signaler la façon, bonne ou mauvaise, de se conduire. « Ce garçon suit une mauvaise direction ». Il sert également à désigner l'organe dirigeant d'une entreprise, d'une affaire, d'une administration. La direction de l'usine ; la direction des postes ; la direction des contributions directes et indirectes. « Veuillez vous adresser à la direction ».

Au sens bourgeois du mot, « direction », suppose hiérarchie, chef, autorité, contrainte, etc., et cela se comprend, puisque, en vertu même de la morale et de la loi bourgeoises, celui qui dirige exerce sa volonté, devant laquelle doivent s'incliner tous ceux qui sont placés plus bas que lui dans l'échelle sociale.

On prétend, - bien à tort du reste, et cette insinuation est intéressée-, que les anarchistes, étant les adversaires de l'autorité, sont, de ce fait même, ennemis de « toute direction ». Présenter les choses sous un tel jour nous paraît plus que simpliste. Si les anarchistes sont, en effet, les adversaires acharnés de l'Autorité, parce qu'ils en ont compris les effets pernicieux, cela ne veut pas dire qu'ils ne comprennent pas l'utilité, la nécessité indispensable d'une « direction » dans toute affaire, dans toute entreprise groupant un certain nombre d'individus.

Seulement, à leurs yeux, « direction » ne peut en aucun cas être synonyme de supériorité personnelle et, s'ils admettent que toute chose doit être dirigée : c'est-à-dire conduite vers le but qui lui est assigné, d'une manière raisonnable, logique et intelligente, celui ou ceux à qui sont confiées cette fonction, cette charge, cette direction, ne leur apparaissent pas comme devant être des individus devant lesquels ils doivent s'incliner, et qu'ils ont le devoir de considérer comme des demi-dieux infaillibles. Partisans de l'organisation, les anarchistes-communistes, les libertaires, ne peuvent donc, en vérité, être les ennemis de la « direction ». Pourtant, ils ne sauraient se ranger du côté des amis de l'autorité qui, même au sein de leurs organisations d'avant-garde, s'inclinent devant les décisions d'un « comité directeur », sans même analyser les actions et les gestes qu'ils sont appelés à exécuter.

Reconnaissant les bienfaits de l'intelligence, de la logique et de la raison, les anarchistes placent à la direction de leurs organes ou de leurs associations, les camarades qu'ils considèrent comme les plus capables et les plus susceptibles de propager les idées auxquelles ils sont attachés ; mais ils conservent toute leur liberté, se réservent le droit de critique, et ne suivent pas aveuglément, comme des esclaves, une « direction » qui pourrait se manifester stupide et ridicule.



Accueil

DIRECTIVE n. f.

Ensemble d'indications, ligne de conduite à suivre, application de décisions prises. Les directives à suivre pour l'affranchissement social sont suffisamment traitées dans cet ouvrage. Nous jetterons nos regards sur ce qui se passera après la destruction du système capitaliste : état, armée, capital, tribunaux, etc. Ce point est essentiellement ardu, car il a pour objet d'envisager la reconstruction, par des directives nouvelles, qui demanderont une entente fraternelle entre les divers points de vue de la réalisation du tout en commun. Les directives nouvelles auront l'efficacité et l'étendue de liberté que sauront leur impulser les individus qui auront eu la bonne fortune de démolir l'outillage de leur oppression, et aborderont la reconstruction sur les bases de notre Idéal, où la Liberté remplacera réellement l'Autorité. Les individus, pour se guider plus sûrement, auront à envisager l'entente des éléments capables d'instaurer la société nouvelle et l'accord à établir sur le rôle que joueront les syndicats, ce qui est un point essentiel. Les tâches particulières seront traitées au fur et à mesure des besoins de la reconstruction, et en application des directives adoptées.

Ce point de vue aura une importance décisive sur la réussite d'application de notre devise : « Bien-être et Liberté » ; c'est pourquoi il faut que cela soit envisagé dès à présent, afin de n'être pas pris au dépourvu au moment propice, et d'éviter, ainsi, les erreurs qui seraient impardonnables, une fois commises. (Nous avons l'étude des lendemains de la révolution russe pour nous guider).

Les syndicats joueront un rôle efficace, si les camarades syndicalistes, anarchistes et coopérateurs veulent bien apercevoir la nécessité, l'obligation, pourrait-on dire, d'avoir à s'entendre pour éviter toute dictature, même par un Etat prolétarien, où la servitude reste toujours à la base, par suite de la conservation de la structure centraliste, dont les directives ont pour résultat l'obéissance et la discipline, par conséquent l'asservissement. C'est cela qu'il faudra éviter à tout prix.

Le syndicat doit être, en cela, d'un fort appui et sera donc très bien à sa place en tant qu'organisme de raccordement, de ralliement, et facteur de répartition pour les transactions et directives prises par l'ensemble des adhérents à la Commune libre, fédérale, régionale, nationale, internationale même.

Ici se pose une explication nécessaire sur le point de savoir pourquoi le syndicalisme est désigné comme facteur, plutôt que l'Anarchie ou le coopératisme. Il n'y a aucune suspicion ni diminution pour l'un et l'autre ; il n'y a qu'une tactique d'opposition plus vigoureuse et plus efficiente contre l'oppression politique, sous quelque forme quelle se présente. Peu à peu, celle-ci perdra de sa force ; ce moment-là marquera son déclin ; mais, en attendant cette disparition, nous aurons à réagir contre les manœuvres des intrigants, des ambitieux, des aspirants à la Dictature.

Le syndicalisme n'étant pas un organisme essentiellement d'affinités, ses cadres permettront plus facilement l'entente entre les individus ; ensuite, il englobera plus facilement tous les travailleurs, tous les individus, par sa structure économique ; de cette façon, nous pourrons plus pratiquement éviter que les humains soient enclins à se plier aux convoitises et aux desseins politiques qui n'auront pas encore tout à fait disparu. Il lui sera aussi plus facile de recevoir les éléments des deux autres groupements : coopératisme et anarchisme ; par conséquent, tous ceux qui luttent pour l'affranchissement, ce qui sera moins praticable dans le seul cadre anarchiste où l'affinité jouera encore son rôle. Cela est à

prévoir et ne diminue en rien le rôle définitif et la valeur de l'Anarchisme reconstitutif.

La destruction des cadres syndicalistes serait préjudiciable à l'établissement du tout en commun. Ce serait une faute de l'envisager. La politique nous fera une obligation de les conserver pour faire face à la lutte à laquelle celle-ci ne renoncera qu'à l'établissement réel et au fonctionnement normal de la nouvelle société. Ce résultat ne sera pas obtenu du jour au qu'il faudra vaincre par la raison et une justice qui n'aura rien de commun avec celle qui nous régit actuellement.

Il est à prévoir que les difficultés seraient beaucoup plus grandes pour lutter contre cela dans le seul cadre anarchiste. Poser la question, c'est la résoudre ; sans vouloir, j'y insiste, en quoi que ce soit diminuer la valeur de l'Anarchisme, qui jouera son rôle malgré tout. Mais il serait impardonnable de se leurrer ou, alors, ce serait créer un élément de trouble propice à tous les partis, pour jeter la discorde dans nos rangs, les individus n'étant pas suffisamment éduqués.

Le coopératisme se ralliera certainement, par la force des choses. S'étendre sur ce sujet nous paraît inutile.

Les résultats seront appréciables par le raccordement des trois organismes, avec le syndicat comme facteur de répartition, inspiré de l'idéal libertaire, puisque sans contrainte, il n'y aura nul inconvénient à cela. D'ailleurs, cette nécessité s'imposera suffisamment pour que la question soit envisagée dès aujourd'hui comme moyen de barrer la route à la politique nébuleuse, et toujours confuse. Il est bien entendu que, dans ce ralliement des trois organismes, la plus entière liberté sera laissée aux individus.

Les camarades anarchistes qui se rallient au syndicalisme ont raison d'exposer dès à présent leurs conceptions de reconstruction sociale après la Révolution, au moment de l'établissement d'une société nouvelle. Vous appellerez cela par le nom qu'il vous plaira, anarchie, communisme, fédéralisme, etc. Cela importe peu.

Il est aisé d'apercevoir la lourde faute qui serait commise, si cette entente libre ne pouvait se réaliser ; il en résulterait l'obligation de subir la tutelle des partis autoritaires ou dictatoriaux, conservant Etat, Armée, Tribunaux, Police, Prisons, etc. L'affranchissement serait à recommencer, et l'on envisage avec effroi le retard incalculable pour l'amélioration du sort des spoliés, des asservis ; et cela, pour n'avoir pas su s'entendre sur des points de vue mal étudiés ; cela serait impardonnable, ce ne doit pas être, la raison doit éclairer les individus. Ce qui découle de la vie elle-même doit attirer l'attention de tous pour l'éclosion d'une société où chaque individu sera libre.

Les parias ne peuvent être éternellement le jouet des politico-dirigeants, présents ou futurs, qui tirent profit de nos divisions, que souvent ils fomentent. A nous d'y voir enfin clair, en sachant nous entendre, pour démasquer les ambitieux et les profiteurs.

- AIGUEPERSE

Accueil

DISCERNEMENT n. m.

Le discernement est la faculté de distinguer les choses et les personnes, et d'en juger sainement : agir avec discernement ; agir sans discernement. « Chaque homme, a dit Condillac, a assez de lumières pour discerner ce qui est honnête ». Nous serions plutôt de l'avis de La Bruyère, qui pensait : « Qu'après l'esprit de discernement, ce qu'il y a au monde de plus rare, ce sont les diamants et les perles ». C'est le manque de discernement des individus qui permet, en effet, aux mauvais bergers de conduire le troupeau de façon incohérente ; et c'est toujours faute de discernement que ce troupeau se laisse exploiter et égorger au profit de ses maîtres.

Le peuple, inéduqué, corrompu par des siècles d'esclavage, ne sait pas distinguer ses amis de ses ennemis, discerner le mensonge de la vérité ; il est toujours attiré par celui qui le comble de promesses et de flatteries ; et c'est pourquoi il est malheureux. Pourtant, le peuple est assez vieux pour comprendre, pour savoir, pour connaître. Il est en âge de discerner ce qui lui est utile et ce qui lui est nuisible, d'apprécier ce qui lui fait du bien ou du mal, et de se détacher de tout ce qui l'asservit et le fait souffrir. Il est indispensable que les asservis acquièrent le discernement qui leur manque, s'ils veulent briser leurs chaînes et goûter un peu de bonheur et de liberté.

Accueil

DISCIPLE n. m. (du latin discipulus, élève)

Celui qui apprend d'un maître, ou qui s'attache aux doctrines ou aux systèmes d'un autre. Dans l'Évangile, c'est le nom qui fut donné spécialement aux soixante-douze personnes choisies par Jésus-Christ, pour aller prêcher sa doctrine! (Les disciples de Platon, de Descartes, de Newton, de Jaurès, de Lénine).

Si, en science, le disciple poursuit généralement les recherches du maître qui l'a précédé, en philosophie et plus particulièrement en sociologie, il dénature le plus souvent ses pensées en les interprétant de façon ambiguë. Il arrive aussi fréquemment que des individus se disent les disciples (de tel ou tel homme), sans même connaître ou comprendre la doctrine de celui-ci. En ce cas, les disciples ne sont que des suiveurs ou des croyants qui adorent un Dieu, aveuglément, par fanatisme, par bêtise, par ignorance. Combien sont-ils qui se réclament aujourd'hui de Jaurès, sans savoir seulement ce qu'il désirait, quelles étaient ses opinions, son but, ses vues, ses aspirations, ses espérances, sa doctrine. Ils se disent ses disciples sans même connaître le maître. N'en est-il pas de même pour Lénine? Il y a, de par le monde, des centaines de milliers d'êtres obscurs qui se prétendent les disciples du dictateur russe, et qui n'ont même pas lu une simple ligne de ses écrits. Ce sont de pauvres religieux, agissant sans discernement, sans raison, et qui sont des proies faciles pour les politicaillons de tous grades et de toutes couleurs.

Les disciples de la vérité sont rares ; car pour la propager, il faut d'abord l'avoir comprise et l'avoir dépouillée de l'amas de mensonges dont elle est entourée.

Fouillons, étudions, cherchons pour grossir notre bagage de connaissances. En réalité, la vérité n'existe pas, ne peut pas exister ; il y a des vérités et il y a des mensonges. On ne peut être le disciple d'un homme, on ne doit pas l'être, si selon la forte expression de Stirner : « Rien n'est pour Moi, au-dessus de Moi ». Prenons, empruntons à d'autres les pensées, les idées qui nous paraissent justes et logiques ; mais gardons-nous, si nous voulons conserver notre personnalité, de nous dire les disciples de quelqu'un, si nous ne voulons être comparés avec raison aux moutons de Panurge.

Accueil

DISCIPLINE n. f. (du latin *disciplina*, enseignement; de *disco*, j'enseigne)

La discipline est l'ensemble des règlements qui régissent certains corps et devant lesquels sont obligés de se soumettre, sous peine de sanction, tous les individus. Telle est la définition que l'on peut donner de la discipline, en ce qui concerne les sociétés organisées selon les principes de l'autoritarisme.

La discipline est donc une contrainte et, selon l'importance des institutions où elle s'exerce, elle est plus ou moins sévère. Naturellement, comme dans tout ce qui découle de l'autorité, il y a ceux qui en bénéficient et ceux qui en souffrent. Ceux qui en bénéficient sont ceux qui l'imposent, ceux qui en souffrent sont ceux qui la subissent. « La discipline scolaire, la discipline ecclésiastique, la discipline militaire, la discipline de la magistrature » etc., etc.

L'homme est une victime de la « discipline », il est pris entre ses griffes dès sa plus tendre enfance, dès son plus jeune âge. C'est à l'école qu'elle commence à peser sur ses frêles épaules, et son poids augmente avec les années. Il est évident que l'enfant a besoin d'être conduit, orienté, qu'il est un petit animal inéduqué et qu'il est bon de lui enseigner certaines règles et de réfréner parfois ses instincts naturels. Toutefois, il ne nous apparaît pas que la discipline scolaire puisse atteindre le but qu'elle poursuit, c'est-à-dire : donner à l'écolier, qui sera demain un homme, un enseignement lui permettant d'acquérir de l'ordre et de la méthode, qualités indispensables à la bonne harmonie des sociétés.

La discipline scolaire s'adresse moins à l'intelligence de l'enfant qu'à ses sentiments de crainte et de frayeur et, s'il se courbe devant elle, ce n'est pas qu'il en reconnaisse l'utilité, mais parce qu'il a peur des sanctions qui pourraient résulter de ses infractions.

Par conséquent, l'ordre, le calme qui existent dans une classe ne sont qu'apparents, superficiels et, si l'on pouvait plonger dans le jeune cerveau des élèves, on s'apercevrait bien vite du travail nocif de la discipline.

L'erreur particulièrement profonde de la discipline scolaire est de s'adresser à la collectivité, sans tenir compte du tempérament, de la personnalité des individus qui la composent. « Qu'importe, dira-t-on, puisque les résultats sont obtenus ». Et c'est justement là que l'erreur se corse. Le but - à nos yeux, tout au moins - de l'école, est de faire de l'enfant un homme ; de lui faire comprendre la différence qui existe entre une action utile à la collectivité, à la vie de laquelle il participera bientôt, et une action qui lui est néfaste ; de lui faire distinguer, en s'adressant à sa raison, à son intelligence, le « bien » du « mal », le beau du laid, et de frapper son imagination par des exemples susceptibles d'éveiller en lui l'amour de son prochain et le désir vivace de ne pas nuire à son semblable.

Or, l'école moderne ne remplit pas ce rôle et, loin d'être, pour leurs élèves, de grands frères expérimentés, les maîtres, les professeurs, sont plutôt des caporaux chargés de faire respecter une discipline qui se traduit par des punitions donnant naissance, non seulement à un sentiment de terreur, mais aussi de haine.

Dans certaines écoles anglaises, les infractions à la discipline sont sévèrement réprimées et l'on assiste parfois au pénible spectacle d'un jeune homme de 15 ou 18 ans fouetté pour n'avoir pas respecté les règlements auxquels il était soumis. Quelles influences bienveillantes peuvent avoir de tels procédés ? Aucune, bien au contraire. L'enfant est un terrain

vierge qu'il faut savoir cultiver. Ce n'est pas par la brutalité, par la force, par la violence que l'on peut arriver à en faire un homme digne de ce nom, c'est-à-dire qui, dans l'avenir, aidera son prochain à gravir le rude chemin de la civilisation. Au lieu de répondre aux incartades de la jeunesse par des sanctions ridicules et arbitraires, enseignons-lui plutôt à se respecter, à s'instruire, et l'on détruira ainsi les germes mauvais dont elle a hérité et qui ne disparaîtront que si nous voulons sincèrement ne pas faire de nos enfants ce que nous sommes nous-mêmes : des esclaves. (Voir : Education.)

La discipline ecclésiastique repose sur les décisions et les Canons des conciles ainsi que sur les décrets des papes et des princes de l'église. Est-il besoin de souligner que tous les règlements, toutes les lois religieuses édictées pour déterminer la conduite commune des individus n'ont d'autres buts que de protéger le puissant et le riche des révoltes possibles du faible et du pauvre?

Il est heureux que, de nos jours, l'Eglise ne puisse plus, dans certains pays, entre autres la France, exercer des sanctions contre ceux qui ne se soumettent pas à sa discipline, car elle se distingua, dans le passé, par sa barbarie et sa cruauté. A présent, son prestige a disparu et elle n'exerce plus qu'une puissance occulte de laquelle il faut pourtant se méfier.

On ne peut cependant oublier les crimes dont elle se rendit coupable et l'Inquisition qui régna en maîtresse sur le monde, et plus particulièrement sur l'Espagne, où les bûchers allumés par Torquemada - qui pour son compte personnel a un actif de 120.000 victimes - ne s'éteignirent qu'au XIXe siècle, illustre les bienfaits de la discipline ecclésiastique.

Les premiers inquisiteurs avaient le droit de citer tout hérétique, de l'excommunier, d'accorder des indulgences à tous princes qui extermineraient les condamnés, de réconcilier à l'église, de taxer les pénitents et de recevoir d'eux, en argent, une caution de leur repentir. Nul n'a le droit d'ignorer aujourd'hui les ravages causés par l'Eglise, tout l'odieux de cette discipline déployée pour consolider les privilèges des seigneurs et du clergé, et qui coûta tant de vies humaines sacrifiées pour forger les chaînes de l'esclavage. Et cette discipline terrible était telle qu'elle donna son nom à un fouet composé de cordelettes et de petites chaînes, et l'on vit au XIe siècle des bandes composées de plusieurs milliers d'imbéciles qui parcouraient les villes en se donnant la « discipline », croyant par ces actes ridicules racheter leurs péchés et ceux des autres.

Ces coutumes sont enfouies dans la nuit du passé, et il faut espérer que jamais plus, dans nos pays occidentaux, nous ne serons assujettis à la discipline de l'église.

Hélas! La discipline militaire a survécu à la discipline ecclésiastique et, de gré ou de force, par la bêtise, par la lâcheté humaines, nous y sommes tous astreints.

« La discipline fait la force des armées » et, à l'armée, discipline est synonyme d'obéissance, de soumission, de respect aux ordres du chef, quels que soient ces ordres et quelles qu'en soient les conséquences.

On a dit sur l'armée tout ce qui pouvait en être dit et si ce n'était que l'on connaisse son rôle, sa discipline nous paraîtrait comique. Notre Molière moderne, Georges Courteline, l'a ridiculisée avec un rare talent, en a souligné les travers, les mesquineries, les petitesse, et l'a marquée au fer rouge de l'ironie. Mais l'ironie n'a tué ni l'armée ni la discipline. C'est que l'armée est la force sur laquelle se repose le capitalisme, et c'est pourquoi elle exige pour tous ceux qui forment ses cadres, qu'ils abandonnent toute personnalité pour devenir des automates animés par un cerveau extérieur, dont les ordres sont infaillibles et indiscutables.

Malheur à celui qui ayant franchi les murs de la caserne, se permet encore d'être un homme! Avec le costume civil qu'il quitte, il doit se dépouiller de tout ce qu'il sait, de tout ce qu'il connaît, de tout ce qu'il a appris à l'expérience de

la vie. Il doit faire le vide en son crâne comme en son cœur, il ne doit plus être lui-même, mais la millionième partie d'un tout, d'un corps immense, d'un corps sans âme, sans idée, sans pensée, qui tourne à droite ou à gauche, lorsqu'on le lui dit, qui mange et qui boit, non pas lorsqu'il a faim ou soif, mais lorsqu'on le lui permet, qui dort lorsqu'un autre le veut bien ; un corps qui n'est qu'un objet semblable au jouet mécanique que l'on donne à un enfant.

Ainsi le veut la discipline militaire, pour que le soldat exécute sans protester les actes criminels qu'il est appelé à accomplir.

Et si, malgré le costume militaire, le cœur continue à battre et le cerveau à penser, alors, la sanction est là, menaçante, et s'abat terriblement sur la victime.

Peut-on mieux faire pour donner une image de la discipline militaire, que de citer l'aventure récente survenue à trois officiers espagnols?

C'était en 1924. L'Espagne était courbée sous le joug de l'aventurier Primo de Rivera, mais de l'autre côté des Pyrénées, des hommes jeunes, nobles et courageux avaient juré de délivrer le pays du tyran et de son roi. Ils partirent un soir, avec au cœur l'espérance de déclencher la révolution, et de donner à l'Espagne un régime plus conforme aux aspirations de la population. Ils traversèrent la montagne, et s'attaquèrent à des forces tellement supérieures, que tout leur courage ne put suffire, et que leur action fut inutile. Ils furent vaincus. Léonidas et ses 300 Spartiates pouvaient-ils arrêter et triompher de l'armée de Xerxès? Leur petite armée à eux fut dispersée ; certains moururent dans la bataille, les autres se perdirent dans la montagne.

Cependant, cette tentative ne fut pas sans soulever l'émotion et la terreur de la réaction espagnole qui demanda à son digne représentant de déférer à la justice les coupables de ce « coup de main ». De coupables on n'en avait pas, il fallait en trouver, et l'on arrêta trois jeunes gens, connus pour leurs idées syndicalistes ; mais qui n'avaient pas participé à cette action révolutionnaire.

Ils furent pourtant renvoyés devant un Conseil de guerre, composé de trois officiers. On sait le peu d'indulgence des juges civils à l'égard des révolutionnaires, mais on peut dire que d'ordinaire les peines infligées par ces derniers sont relativement douces, si on les compare à celles que distribuent les juges militaires. Les magistrats siégeant à ce conseil de guerre étaient donc peu disposés en faveur des inculpés ; cependant, devant l'absence totale de preuve, il leur fut impossible de condamner ; ils acquittèrent.

Ces officiers ne connaissaient-ils pas les lois intangibles de la discipline qui ordonnent d'exécuter sans discuter, sans écouter le cœur et la conscience, les actes décidés par les autorités supérieures? Pour n'avoir pas condamné des innocents, ils furent condamnés eux-mêmes à être enfermés dans une forteresse, et les malheureux acquittés furent renvoyés devant d'autres magistrats qui punirent de la peine de mort, et devant le bourreau qui garrotta. Telle est la discipline militaire. Et encore, dans le fait que nous citons ci-dessus, ce sont des officiers qui se trouvent être les victimes de cette institution cruelle qu'est l'armée, mais lorsqu'il s'agit de simples soldats, les peines encourues sont terribles.

Dans notre douce république, en cette année de grâce 1927, malgré toutes les campagnes entreprises contre les conseils de guerre et contre les bagnes militaires où croupissent et meurent des milliers de jeunes gens dont le seul crime est d'avoir eu un jour un légitime geste de révolte contre la discipline, ces lieux maudits subsistent encore, sans qu'il soit possible d'espérer pour un avenir prochain leur suppression.

Que de crimes sont commis au nom de cette discipline qui est un facteur de désordre, de gabegie, de corruption et de dégénérescence! Les révolutionnaires sont partisans, eux, de la discipline : les anarchistes la considèrent comme

indispensable à la vie en commun des individus. Ils savent qu'aucun groupement, qu'aucune organisation, qu'aucun travail, qu'aucune action ne sont possibles sans discipline.

Mais notre discipline n'est pas la vôtre. Elle ne repose pas sur l'autorité, sur la bêtise et sur l'arbitraire, mais sur la logique. Elle est librement consentie. Etant l'œuvre de l'intelligence, elle n'est pas une contrainte. Elle n'oblige personne à se courber devant elle, elle n'use pas de sanction, elle est libre en un mot et est constituée par l'engagement pris par chacun de respecter une décision prise en commun.

Voilà ce que doit être et ce que sera la discipline, lorsque les hommes, en ayant assez d'être des esclaves ou des serfs, briseront les chaînes qui les tiennent attachés aux institutions criminelles, derniers vestiges d'un passé d'horreur qui ne se perpétue que par la veulerie et l'ignorance des masses populaires.

- J. CHAZOFF.

Accueil

DISCORDE n. f. (du latin discordia, formée de dis, séparation et de corda, cœur)

En mythologie, « Discorde » est la divinité malfaisante, fille de la Nuit, et chassée du ciel par Jupiter parce qu'elle suscitait sans cesse des dissensions parmi les dieux. N'ayant pas été invitée aux noces de Pélée et de Thétis, la Discorde jeta une pomme parmi les dieux assemblés, pomme sur laquelle étaient écrits ces mots: « A la plus belle ». Cette pomme fut la cause de la guerre et de la ruine de Troie et des malheurs des Grecs.

La discorde est la division qui existe entre deux ou plusieurs personnes. Une grande discorde, discordes civiles. Elle est la source de toutes les discussions et de toutes les disputes, et c'est avec raison que La Fontaine a dit : « La discorde a toujours régné sur l'Univers. Notre monde en fournit mille exemples divers ».

Peut-il en être autrement en un ordre social où tout est discordant, où rien n'est harmonieux ? Il ne peut y avoir accord entre des éléments qui sont opposés les uns aux autres, et qui sont séparés par une barrière infranchissable. La liberté et l'autorité ne peuvent faire bon ménage ; la richesse et la pauvreté non plus ; la discorde ne prendra fin que lorsque la liberté aura complètement vaincu l'autorité, et que la richesse sociale n'appartiendra plus à quelques-uns, mais à tous.

Les causes et les raisons de discorde ayant disparu, ses effets disparaîtront également, et les hommes pourront mener enfin une existence pleine de quiétude et d'harmonie.

Accueil

DISCUSSION n. f. (du latin *discussio*)

La discussion est l'examen, par débat, d'une idée, d'une proposition, d'un problème, et où chacun expose le point de vue particulier qu'il a du sujet soumis à son appréciation. Une discussion peut être calme, animée ou orageuse. Les plus profitables sont celles qui se déroulent dans le calme, car il est plus facile d'y examiner les sujets ou les objets en contestation avec soin. Les discussions orageuses sont d'ordinaire stériles, et on ne peut prendre de meilleurs exemples que ceux que nous offrent les discussions électorales, qui dégénèrent parfois en bagarre, mais d'où ne sort jamais rien de bon.

Les discussions parlementaires qui font l'effet de tant de hâte sont aussi inutiles que les discussions électorales, et il faut le croire, car depuis que se réunissent les corps législatifs, ils n'ont encore élaboré aucune loi qui soit susceptible d'assurer l'harmonie des pays et des nations qu'ils ont à charge de diriger. La discussion seule d'un sujet intéressant est utile, mais il ne faut pas cependant discuter pour discuter et avoir raison. Il coule de source que lorsque l'on discute, c'est que l'on considère son point de vue comme le meilleur, pourtant il faut écouter et examiner les arguments qui nous sont opposés, et ne jamais hésiter à reconnaître ses erreurs. Discuter à perte de vue, par dilettantisme et snobisme est ridicule, et prise dans ce sens, la discussion n'est pas une source d'enseignement et de lumière.

Accueil

DISPUTE n. f. (du latin *dis*, séparat. et de *putare*, penser)

La dispute est le débat suscité par des opinions contraires, par des intérêts opposés ou des prétentions rivales. Il ne faut pas confondre la dispute et la discussion. La discussion dégénère parfois en dispute ; mais si, lors de la discussion, on cherche à convaincre son adversaire, lorsque l'on arrive à la dispute, on ne cherche plus qu'à le froisser.

« C'est du choc des esprits que jaillit la lumière », dit un proverbe, et il est vrai que l'exposition des idées de chacun est un important auxiliaire du progrès ; mais ce n'est pas au cours d'une dispute que l'intelligence peut se livrer à ses opérations ; il lui faut le calme pour travailler, et non pas l'orage de la dispute.

Malgré ce distinguo que nous faisons entre les mots dispute et discussion, le mot dispute, en dehors du langage courant est souvent employé par les écrivains, et non des moindres, comme synonyme de discussion : « Quand les hommes éclairés disputent longtemps, il y a grande apparence que la question n'est pas claire » (Voltaire). « Elle n'explique rien de ce qui pouvait être en dispute » (Pascal). « Nous avons le plus souvent disputé ensemble » (Molière). Quoi qu'il en soit, nous ne tergiverserons pas sur la valeur grammaticale du mot. Contentons-nous de dire que, dans l'usage courant, vulgaire que l'on fait du mot « dispute », celui-ci n'est pas synonyme de discussion, mais serait plutôt synonyme de querelle.

Accueil

DISQUALIFIE adj.

Ne plus être qualifié pour ; être déchu, déshonoré, être indigne de remplir certaines fonctions. Avoir manqué à ses promesses, à ses engagements ; ne plus posséder l'estime et la confiance de ses semblables. Manquer de qualités requises pour ...

L'homme disqualifié est un individu qui a généralement abusé de l'estime et de la confiance que l'on avait placées en lui, et qui en a profité pour en user à son avantage et à son profit. Hélas! Avant d'être disqualifié pour être dans l'incapacité de nuire, l'individu fourbe et retors fait bien des victimes, et il est souvent difficile de le dénoncer et de retirer le manteau dont il se couvre, tant est profonde et tenace la crédulité de ceux qui, sincèrement, le défendent.

Ne sont-ils pas nombreux, et surtout dans les milieux politiques, les hommes qui sont moralement disqualifiés, qui se sont disqualifiés en faisant commerce de leurs mandats, en trompant leurs électeurs, en trempant dans toutes les affaires louches susceptibles de leur apporter un quelconque bénéfice, et qui cependant exercent, malgré tout, une influence prépondérante et dirigent encore les destinées d'une nation?

Le sinistre Poincaré, qui peut à juste titre être considéré comme un des grands responsables de la guerre, ne s'était-il pas lui-même disqualifié aux yeux de tous?

Accueil

DIVAGATION n. f.

Action de divaguer. Primitivement, ce mot était employé pour signaler l'action d'errer çà et là ; mais de nos jours, il signifie l'écart involontaire de la pensée, de la parole ou de l'écrit. Les divagations d'un aliéné ; les divagations d'un poète exalté.

S'il est des divagations inoffensives, il en est d'autres qui sont dangereuses, et les écarts de la pensée, de la parole ou de l'écrit ne sont pas toujours involontaires ; ils sont souvent intéressés.

On peut qualifier de divagations littéraires, les principes, les théories, les idées rétrogrades, développés par certains auteurs; on ne nous trompe pas; à nos yeux ces divagations ne sont qu'une marchandise frelatée destinée au peuple qui l'absorbe aveuglément et qui s'en empoisonne. Peut-on considérer comme des divagations, la prose malade de M. Léon Daudet, le bouffon monarchiste, et les pamphlets haineux de ce politiciaillon en mal de dictature, ne sont-ils pas un danger pour la liberté? Son associé en divagation, Charles Maurras, n'est-il pas également un danger public, un danger social ? Anarchistes, nous ne réclamons pour personne, fussent-ils nos plus terribles adversaires, la répression brutale de la justice, mais dans les maisons de santé, dans les hospices d'aliénés, il est des fous qui sont enfermés, et qui sont certes moins nuisibles que le bouffon Daudet et que son compère Maurras, le « Trestailon » Maurras, pour lui donner le nom si cher à Urbain Gohier.

Eh oui! Les divagations de ces êtres nous conduisent tout droit à la guerre extérieure et à la guerre intérieure, et peut-être serait-ce leur rendre service tout en sauvant l'humanité, que de les soumettre à l'analyse du psychiatre. Notre intention n'est nullement de sauver une République qui s'est prostituée et qui asservit à quelques privilégiés, à une ploutocratie inepte, toutes les forces vives de la collectivité ; mais si, anarchistes, nous combattons un régime qui a fait ses preuves, qui a démontré l'incapacité de ses efforts et l'inopérance de ses principes, ce n'est pas pour écouter les divagations de ceux qui espèrent, par la violence, nous ramener à quelques centaines d'années en arrière et nous livrer, pieds et poings liés, à un tyran ou à un despote.

Malheureusement, on ne divague pas qu'à droite, on divague aussi à gauche, à l'extrême gauche, et ces dernières divagations sont peut-être plus dangereuses que les premières, car le peuple les écoute comme des choses sensées. Ils sont nombreux, les fous qui donnent l'impression d'avoir toute leur raison, et il faut du discernement et de la subtilité pour apercevoir la maladie.

N'est-ce pas une divagation que de vouloir supprimer une autorité, pour la remplacer par une autre autorité? C'est pourtant l'opération à laquelle veulent se livrer certains docteurs en socialisme. Et ils sont écoutés, hélas ; et les malheureux qui les suivent me font l'effet de pauvres fous qui jetteraient de l'essence sur le feu pour éteindre un incendie.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les hommes sensés, logiques, raisonnables, n'arrivent pas à se faire entendre, et sont considérés par ceux qui les entourent comme des déséquilibrés.

Ce serait à croire que le monde est un composé de fous ou de demi-fous, et que l'homme sensé est une exception.

Car enfin, il est remarquable que les idées les plus saugrenues, les plus erronées, les plus stupides ont toujours trouvé des défenseurs nombreux, et que ceux qui les véhiculent ont bénéficié de l'admiration universelle.

Dites à un individu que pour se libérer du fléau de la guerre, il faut que chaque nation intensifie ses armements, qu'elle construise des fusils, des canons, des monstres marins et sous-marins; qu'elle se munisse de gaz terribles, capables d'exterminer en une seconde des populations entières, des femmes, des enfants et des vieillards, et immédiatement vous jouirez de la considération de vos semblables, qui vous élèveront une statue et vous proclameront champion de la paix. Mais dites à ce même individu que pour voir disparaître de la surface du globe les torrents de sang qui la rougissent ; pour que jamais plus la main meurtrière d'un homme ne tue un autre homme, pour que jamais plus nous n'assistions au terrifiant spectacle qui nous fut offert de 1914 à 1918, il faut se débarrasser de tous les engins de destruction, il faut jeter dans le creuset la fonte des canons pour en faire des socs de charrue ; alors, il vous dira que vous divaguez, et vous fera jeter en prison comme néfaste et dangereux à la société.

Combien de temps cela sera-t-il encore ainsi? Qui sait? La civilisation évoluera-t-elle ; l'humanité est-elle en pleine jeunesse ou retombe-t-elle déjà en enfance? Dans ce dernier cas, tout est perdu.

Accueil

DIVERGENCE n. f.

La divergence est la différence dans les opinions, les sentiments, les idées qui animent les personnes appartenant à un même parti et en acceptent les principes fondamentaux.

On peut, dans une organisation, être d'accord sur une quantité de points et ne pas partager sur certains sujets l'opinion de la majorité ou même de la totalité de ses camarades. Cet écart s'appelle divergence, puisqu'il s'éloigne du point commun.

Les divergences sont inévitables dans toute organisation groupant un certain nombre d'individus, et à condition de n'être pas trop profondes, elles ne nuisent pas à la bonne entente qui doit régner dans toute association ; bien au contraire, les divergences d'idées et d'opinions permettent, au sein d'un parti, d'élever les discussions et d'envisager les solutions possibles à un problème posé.

Si les divergences sont trop nombreuses, alors l'unité est rompue, et toute action collective est impossible ; il est préférable, alors, de dissoudre l'association ou de libérer de leurs engagements celui ou ceux qui se trouvent en opposition avec la grande majorité de leurs camarades. Il faut reconnaître que bien souvent les divergences qui se manifestent au sein d'un parti politique ne sont déterminés que par une basse question d'intérêts, et que les idées ne jouent qu'un rôle secondaire dans les divisions qui éclatent périodiquement au sein de ces partis. Anarchistes, nous n'avons pas à nous plaindre de ces dissociations, puisqu'elles offrent au peuple l'image vivante de ce qu'est la politique et le caractère de ceux qui s'y livrent.

Accueil

DIVORCE n. m. du latin *divortium*, de *divertere*, se séparer

Le divorce est la rupture des liens du mariage, légalement effectuée du vivant des époux. On a dit que le divorce était aussi ancien que le mariage lui-même. Voltaire a fait spirituellement observer, qu'il avait dû le suivre de quelques semaines. Quoiqu'il en soit, il s'agit d'une affirmation excessive. Il n'y a pas lieu, en effet, de confondre le divorce avec la répudiation telle qu'elle a été pratiquée, dès la plus haute antiquité, chez tous les peuples de l'Orient, et qui consistait en la faculté, pour le mari, de renvoyer sa femme lorsqu'il la jugeait indigne de partager dorénavant son existence.

Il semble que c'est en Grèce qu'a pris naissance le divorce, avec faculté pour les époux de se séparer d'un commun accord, après qu'un magistrat eût apprécié les motifs de leur détermination.

A Rome, la législation distinguait entre le divorce et la répudiation. Le divorce consistait en la dissolution du mariage par le consentement mutuel de l'homme et de la femme. La répudiation consistait en la dissolution du mariage par l'effet de la volonté d'un seul des conjoints : l'homme ou la femme, indépendamment de la volonté de l'autre. La répudiation de la part de l'épouse était légitimée lorsque le mari était convaincu d'avoir voulu la livrer à la débauche, ou d'avoir fait peser sur elle des accusations d'immoralité non fondées, ou bien encore d'avoir entretenu une concubine. On admettait que l'époux répudiât sa femme au cas d'adultère, d'abandon du domicile conjugal, ou de désobéissance. De part et d'autre, la tentative de meurtre était appréciée comme une raison particulièrement grave.

Ces mœurs, d'origine grecque, et qui consacraient, en même temps qu'un respect marqué de la liberté individuelle, une égalité relative des sexes, furent transportées en Gaule avec l'invasion romaine. Mais elles disparurent devant les exigences de la religion chrétienne, qui, non seulement faisait de la monogamie une obligation, mais encore s'inspirait d'un passage des Evangiles pour fonder le dogme de l'indissolubilité du mariage. Il est écrit, en effet, dans saint Matthieu, au chapitre XIX, que des Pharisiens, ayant demandé à Jésus s'il est permis à un homme de répudier sa femme pour quelque sujet que ce soit, celui-ci leur répondit qu'il était dans la volonté divine que les époux ne formassent qu'une seule chair, et que l'homme ne doit point séparer ce que Dieu a uni.

Fort de ce texte, le catholicisme condamna le divorce comme un crime, avec pour

sanction l'excommunication. Mais, avec la casuistique spécieuse qui le caractérise, il devait l'admettre en fait, quoique d'une façon hypocrite et détournée, pour favoriser, à l'occasion, les desseins de puissants personnages. Henri IV, devenu roi de France, ne pouvait épouser Marie de Médicis, étant uni déjà à Marguerite de Valois. L'Église ne pouvant rompre ce premier mariage par le divorce, ce qui eût été un scandale, tourna la difficulté en le frappant de nullité, c'est-à-dire en déclarant qu'il n'existait pas ! Et tout le monde fut satisfait, sauf peut-être Marguerite de Valois. Grâce à ce grossier subterfuge, le bon roi Henri put reposer la conscience à l'aise, et profiter de la bénédiction du clergé, dans une circonstance qui aurait fait accuser d'adultère et vouer aux flammes éternelles le premier venu des paysans.

Pour les pauvres gens, rivés l'un à l'autre par les chaînes du mariage religieux, l'Église n'a jamais admis, en cas de mésentente, que la séparation de corps, qui est la faculté d'aller vivre chacun de son côté, mais sans que soit dissous le mariage, sans la possibilité, par conséquent, de rechercher le bonheur dans une autre union. Il en est encore ainsi, de nos jours, dans les pays soumis à l'autorité papale : l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la presque totalité de l'Amérique du Sud. Par contre, les nations protestantes : l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, le Danemark, la Suisse, ont rejeté le rigorisme catholique et adopté le divorce, avec des facilités diverses, dès la Réforme, c'est-à-dire au début du XVI^e siècle.

En France il fallut, pour obtenir ce résultat, l'effort libérateur de la Révolution. L'Assemblée législative reconnut le divorce par la loi du 20 septembre 1792, sur la proposition du député Aubert-Dubayet. Il fut autorisé sur la demande d'un seul des conjoints dans chacun des cas suivants : 1^o Démence ou folie ; 2^o Condamnation à une peine afflictive ou infamante ; 3^o Sévices ou injures graves ; 4^o Dérèglement des mœurs ; 5^o Abandon pendant deux ans au moins ; 6^o Absence sans nouvelle pendant cinq ans au moins ; 7^o Émigration.

Mais le divorce comptait beaucoup d'ennemis et, après nombre de débats, le Décret du 20 mars 1803 en réduisit considérablement la portée. Puis le retour des Bourbons annula cette conquête révolutionnaire. Il fut aboli par la loi du 8 mai 1816. Il ne devait renaître de ses cendres que soixante-huit ans après, sur l'initiative d'Alfred Naquet, après sept ans d'efforts parlementaires.

Les lois du 27 juillet 1884 et du 18 avril 1886 ont reconstitué le divorce de la Révolution, mais avec des restrictions regrettables, et tout en laissant subsister la séparation de corps, par égard pour le culte catholique. Avec ces nouvelles dispositions légales, les motifs de divorce reconnus valables sont réduits à trois : 1^o Les excès, sévices et injures graves ; 2^o La condamnation à une peine afflictive et infamante ; 3^o L'adultère.

Le premier motif est laissé à l'estimation du juge. Seuls les deux derniers motifs sont considérés comme péremptoires, c'est-à-dire de nature à faire obtenir le

divorce sans difficulté, - ce qui ne signifie point sans frais ni lenteurs - dès l'instant que les faits sont bien établis. Mais si la constatation est aisée qu'une pénalité judiciaire a été prononcée contre un des époux, il n'en va pas toujours de même pour l'adultère et ceci donne lieu à des recherches et expertises à la fois grotesques et répugnantes.

D'abord, il faut distinguer : le flirt, les mignardises, l'essai de prise de possession, certains attouchements risqués, ne sont pas considérés comme péché d'adultère, non plus que les relations homosexuelles ! Et pourtant... Mais passons ! Pour que, du point de vue de la loi, il y ait adultère, il faut qu'il y ait eu consommation de l'acte sexuel entre personnes de sexe différent. Et s'il n'existe pas de documents probants, tels des lettres édifiantes susceptibles d'être présentées comme pièces à conviction, il faut qu'un commissaire de police, muni d'un mandat de perquisition, se rende dans la chambre des amants pour y faire les constatations nécessaires, et dresser procès-verbal de toutes les circonstances utiles. C'est-à-dire qu'il retiendra soigneusement les propos enflammés des coupables, leurs soupirs significatifs, les craquements de leur sommier, s'il a pu entendre, à la dérobée, quelque chose de semblable. La porte ouverte, il notera l'état de désordre de leurs vêtements et de leur chevelure, vérifiera si le lit est défait, s'il est encore chaud et porte l'empreinte de deux corps allongés, si les draps portent des traces intimes, et coëtera...

Bien qu'il s'agisse d'enquête au service d'une loi condamnée par l'Église, cette casuistique malpropre est trop dans le caractère de sa littérature spéciale à l'usage des confesseurs, pour que l'on n'en soupçonne point l'inspiration.

Le divorce, tel qu'il a été rétabli par la République Française, est à part ceci, très imparfait, et conserve la marque de toutes les concessions que le législateur a dû faire aux gens « bien pensants », pour obtenir gain de cause. Il est hérissé d'obstacles. Les démarches en sont excessivement longues et coûteuses. Ici encore, il n'est aucune parité entre les possibilités pratiquement offertes aux riches, et celles mises à la portée des pauvres. La dissolution du mariage par consentement mutuel des époux n'ayant pas été retenue, le divorce français actuel n'est pas la liberté pour l'homme et la femme de se séparer de corps et de biens quand ils le veulent, avec faculté de convoler en d'autres noces. Ce n'est que la libération accordée à l'un d'eux, sur sa demande, en conséquence de certaines fautes graves commises par son conjoint, et sur lesquelles un tribunal doit se prononcer tout d'abord.

Que de complications inutiles et barbares ! Même dans les conditions de la vie sociale actuelle, le divorce pourrait être sans inconvénient, mais avec tout avantage, débarrassé des entraves que lui ont infligées à plaisir des pions paperassiers et de malfaisants « vertuistes ». Dès à présent, l'effort du législateur laïque pourrait et devrait porter exclusivement sur le souci de protéger contre la misère l'épouse et l'enfant abandonnés - car c'est surtout cela qui importe !- et délaisser le souci de préserver, soi-disant, la dignité du mariage par la sauvegarde des apparences et le sacrifice du bonheur d'autrui. Dès à présent, le législateur, pour la plus grande

satisfaction de ses contemporains, pourrait renoncer à la poursuite de cette utopie : L'amour dans le mariage et le bonheur des enfants dans la maison, assurés par la contrainte judiciaire. Car l'amour, qui se ressent mais ne s'impose point, se révèle sans préoccupation des articles du Code. Et, pour ce qui est des enfants, si c'est pour eux un très grand bonheur, un incontestable avantage que d'être élevés par des parents unis, il est cependant pour eux préférable d'être confiés à des éducateurs affectueux, que de rester dans l'atmosphère attristante et dangereuse d'un foyer où l'on se hait.

Jean Marestan

DIVORCE. - Le divorce, on peut le définir la porte de sauvetage du mariage. Il est, en effet, un compromis entre l'union libre et le mariage légalement indissoluble. Le divorce est admis en presque tous les pays du monde. Aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Suisse, en Norvège, au Danemark, en Belgique, en Hollande, en Grèce, en Bulgarie, au Japon, en France, etc... Dans les pays dominés par le clergé catholique, comme l'Espagne et l'Italie, le divorce n'existe pas encore, mais il ne tardera pas à s'universaliser. Son mécanisme sera toujours plus simple. En Russie, en vertu du décret du 18 décembre 1917, le divorce est devenu une pratique accessible à toutes les bourses, et réalisable en peu de jours.

Il semble impossible que le divorce rencontre encore beaucoup d'adversaires, étant donné que le lien matrimonial, quand il est troublé par le dissentiment, la mauvaise santé, etc., se résout en une infinité de malaises pires que la séparation elle-même, aussi bien pour les conjoints que pour les enfants. L'adultère, les scènes continuelles, les crimes passionnels, les drames de la jalousie, et tant d'autres désordres et scandales naissent du fait que beaucoup de femmes sont forcées de vivre avec le mari qu'elles n'aiment pas, à cause des difficultés qu'elles rencontrent pour la revendication de leurs propres droits. En certains pays, la femme séparée-reste légalement soumise au mari et exposée à ses représailles : de l'arrestation pour concubinage à l'interdiction de garder-les enfants auprès d'elle.

Il est ridicule de présenter le divorce comme étant la destruction du mariage, puisqu'il n'est que la fin légale de l'union qui, désormais, n'existe plus. A ce propos, le juriste italien Luigi Miraglia observait (*Filosofia del diritto*, Naples, 1903, p. 463) :

« Seule, l'union perpétuelle de fait répond à l'idéal ; le divorce, on doit le considérer comme la reconnaissance de la juste fin de l'union pleine ; il commence là où finit l'idéal de l'indissolubilité. »

Le plus curieux, c'est que dans les pays où n'existe pas le divorce, ce sont les femmes elles-mêmes qui, écoutant les prêtres, se dressent contre lui. Pourtant, le divorce serait une libération pour beaucoup d'entre elles. Une statistique sur les

séparations de personnes en Italie, en 1897, donnait (abstraction faite des cas de séparations dont les conjoints étaient d'accord), les chiffres suivants : la séparation fut accordée en 206 cas, pour excès, sévices, injures imputables presque toujours au mari. En 18 cas, il s'agissait d'abandon volontaire et, sur ces 18 cas, les deux tiers étaient imputés au mari qui avait quitté la famille. En d'autres cas, la cause est une condamnation du mari. Seulement en une seule des causes de séparation, le tort se trouverait en majorité du côté des femmes, là où il s'agit de tromper la foi conjugale : la statistique officielle cite 47 séparations déterminées par ce genre de mésaventures domestiques, et ajoute que, en 35 cas sur 47, la faute est du côté de la femme ; mais en tenant compte du fait que la tromperie de la femme, aux termes de la loi, se consomme avec un seul acte, pendant que celle du mari, pour être légalement efficace, doit se traduire en une forme de concubinat, cette dernière exception perdrait toute importance.

L'augmentation énorme des divorces est significative. Aux États-Unis, pays classique du divorce, il est dû à la précocité des mariages. En fait, le recensement de New-York enregistrait 1.600 jeunes hommes et 1.200 jeunes filles de quinze ans, mariés en la seule année 1920. Pendant la même année, 82 garçons et 1.500 filles d'âge non supérieur aux 15 ans, se trouvaient en état de veuvage ou divorcés. En Europe aussi, les cas de divorce sont de plus en plus fréquents, surtout dans les grands centres. Voici une statistique de Berlin :

Années | Mariages | Divorces | Pourcentage

1921 | 45.238 | 7.875 | 17,2

1922 | 47.688 | 7.364 | 15,5

1923 | 41.519 | 6.781 | 16,1

1924 | 30.650 | 7.372 | 24,1

On pourrait citer d'autres statistiques, pour démontrer que le mariage est en décadence et qu'on va vers l'union libre.

C. BERNERI

Accueil

DOCTRINAIRE n. m.

A l'origine, prêtre de la doctrine chrétienne. Depuis 1815, ce mot servit à désigner les politiciens, hommes d'Etat ou publicistes, pensant que l'on peut concilier la liberté et le pouvoir et qui travaillèrent en France à l'établissement d'un gouvernement monarchiste constitutionnel.

Le système des doctrinaires fut mis en pratique par divers ministres de la Restauration, et les adeptes de ce système reconnaissaient comme chef Royer-Collard, qui fut président de la Chambre des Députés.

Bien que peu nombreux, ils exercèrent une influence considérable depuis la chute du premier empire, jusqu'à 1848, et le libéralisme dont ils se couvraient n'était que superficiel et tout politique. En réalité, ils laissent le souvenir d'un autoritarisme étroit, mesquin et brutal, qui coûta la vie à la monarchie et déclencha la révolution de 1848.

Il ne faut pas confondre « doctrinaire » et « doctrinal ». Ce dernier s'emploie surtout pour désigner les conseils, les avis, les jugements des savants sur les questions de morale et de religion.

De nos jours, on se sert parfois du mot doctrinaire pour désigner un homme attaché à une doctrine, et qui la soutient de manière étroite et avec sectarisme.

Adjectivement : Les opinions doctrinaires; le système doctrinaire.

Accueil

DOCTRINE n. f. (du latin doctrina)

La doctrine est l'ensemble des connaissances que l'on a acquises. Elle est ce que l'on croit être la théorie, le système, l'opinion philosophique ou social susceptibles de résoudre, au mieux des intérêts de l'humanité, les grands problèmes de la vie.

On distingue plusieurs sortes de doctrines ; mais, idéologiquement, toutes se réclament du même but : le bonheur spirituel, moral et matériel de l'individu. S'échafaudant sur des considérations particulières et sur des principes contraires, il est facile de comprendre que les diverses doctrines qui s'opposent, empruntent, pour atteindre le but poursuivi, des chemins différents, et qu'elles donnent naissance à des antagonismes qui ne s'éteindront que lorsque la sagesse des hommes aura triomphé de l'ignorance et de la bêtise.

Durant les siècles écoulés, les doctrines les plus remarquables furent celles qui traitaient du déisme et interprétaient Dieu de façon différente. Il y aurait peu de choses à en dire du point de vue social, si elles n'avaient jamais débordé des cadres de la philosophie et n'avaient pas servi de tremplin politique pour asservir le peuple. La doctrine chrétienne, qui depuis si longtemps a envahi l'Europe, traîne derrière elle le boulet des crimes monstrueux qu'elle a engendrés, et s'est définitivement disqualifiée aux yeux de tout homme raisonnable et sensé. Il en est de même de toutes les autres doctrines religieuses qui ont été ébranlées par les coups répétés de l'athéisme, et il est probable que, sous le choc des idées nouvelles, elles disparaîtront bientôt totalement de la surface du globe.

Les doctrines religieuses ont cédé la place aux doctrines politiques, qui, à leur tour, se sont emparées des questions relatives au bonheur de la collectivité humaine et cherchent à améliorer le sort et l'existence de l'individu. Nous connaissons les diverses doctrines politiques qui s'opposent, se combattent, et nous savons aussi que les prêtres des nouvelles religions ne sont ni mieux inspirés ni plus sincères que ceux qui les ont précédés. La doctrine démocratique, la doctrine socialiste, collectiviste, communiste autoritaire, nous semblent aussi incapables de résoudre le problème social, que le furent les doctrines religieuses du passé. Nous avons déjà traité, dans cet ouvrage, de la doctrine collectiviste, communiste, démocratique. Nous traitons plus loin des autres doctrines. Pour nous, anarchistes, nous croyons sincèrement et profondément que seul l'anarchisme « peut assurer à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté », et c'est pour voir un jour se réaliser cette espérance que nous luttons avec énergie et que nous propageons notre doctrine qui repose sur l'analyse des nécessités et des besoins intellectuels et matériels de l'homme. Elle est pour nous le flambeau qui doit éclairer et éclairera demain une humanité régénérée.

Accueil

DOCUMENTATION n. f. (du latin documentatum, renseignement)

La documentation est l'action qui consiste à appuyer une affirmation, une déclaration, une assertion sur des documents, des preuves, qui en rendent la contestation impossible. Pour faire autorité, il faut que l'on ne puisse contester la valeur d'un document, et que celui-ci soit inattaquable ; ce n'est pas toujours le cas, et il arrive souvent que des faits de très haute importance reposent sur des documents dont l'authenticité est douteuse.

Une bonne documentation est une arme terrible contre les adversaires que l'on veut confondre, combattre et abattre, et en conséquence, elle est indispensable à l'anarchiste, au révolutionnaire qui veut transformer la société bourgeoise. Avec un peu de recherche, de travail et de méthode, elle est relativement facile à se procurer.

L'histoire du passé est un formidable monument où nous avons la possibilité de puiser pour nous documenter sur toutes les erreurs qui ont présidé jusqu'à nos jours aux destinées humaines, et si les individus étaient un peu plus courageux, les documents historiques qu'ils pourraient et qu'ils devraient compulsier seraient pour eux une preuve indéniable du mensonge social.

Un bon militant doit donc avoir une documentation solide et irréfutable, afin d'avoir la force et la puissance de démontrer la vérité des opinions et des idées qu'il émet et qui reposent sur l'analyse et l'étude des documents qui sont une preuve accablante pour les maîtres, qui, depuis tant de siècles, asservissent la grande majorité des humains.

Accueil

DOGMATISME n. m.

On peut être dogmatique sans pour cela adhérer à une religion ou à une église. Le dogmatique est celui qui se raidit en une croyance, en une vérité déterminée ou en un groupe de vérités (pour lui naturellement) et qui n'admet pas que d'autres en doutent. Le dogmatisme, c'est le père de l'intolérance politique, religieuse et morale. Combien de personnes qui rient et qui sourient des dogmatiques religieux et qui, à leur tour, sont des religieux dogmatiques vis-à-vis de leur parti! Hier, les jacobins aujourd'hui les communistes autoritaires sont des dogmatiques. Mais aussi parmi les anarchistes, il y a des mentalités bornées, des esprits arides, des présomptueux sans culture, qui prennent à la lettre et en bloc la pensée des auteurs plus ou moins connus, et de valeur, et ne tolèrent aucune critique ; ils ne s'intéressent à aucune élaboration idéologique, à aucun ajournement des données sur lesquelles les théoriciens construisent leurs théories.

Anarchisme et dogmatisme sont inconciliables.

Accueil

DOGME n. m. (du grec doghma, formé de dokéo, je pense)

Dans son acception commune, ce mot signifie une opinion imposée par une autorité en dehors et au-dessus de toute critique et de tout examen. Dans la religion chrétienne, le dogme est une vérité révélée par Dieu, et directement imposée, par l'Eglise, à la croyance des fidèles. La révélation est la source du dogme, et son caractère fondamental est l'intangibilité. Le dogmatisme catholique est l'ensemble des dogmes préparés, définis et développés par les Pères de l'Eglise, par les Conciles et par les Papes. Les trois dogmes fondamentaux sont: Jésus, l'homme et Dieu ; Dieu, en une et en trois personnes ; l'homme, tombé à cause du péché, et racheté moyennant la grâce. Le dogme a été la base de l'intolérance religieuse, puisque toute vérité philosophique ou scientifique trouva dans le dogme intangible sa pierre d'achoppement. La vérité étant unique, aucune autre vérité n'est admise. Donc, l'Eglise dit : « Je suis en possession de la vérité, qui n'est pas avec moi est dans l'erreur ».

Combien de bûchers allumés, combien de sang a fait verser la présomption de l'Eglise, qui, en définitive, n'était que la présomption des prêtres installés sur les dogmes pour guetter toute lumière de vérité nouvelle, afin de l'éteindre! Au dogmatisme ecclésiastique s'unit le dogmatisme scientifique pendant des siècles. A tel point que saint Thomas, les Conciles, le Pape, infaillibles, eurent comme complice involontaire Aristote, dont les œuvres étaient considérées comme les colonnes d'Hercule du savoir et de la pensée. Avec la réforme de la méthode scientifique, avec l'hérésie religieuse et la critique philosophique, le dogmatisme se confina dans l'Eglise. Puis vint à s'affaiblir l'éclat de l'anathème, qui pendant des siècles avait été la foudre de Rome.

Le positivisme en philosophie, l'expérimentalisme en science ont affranchi la pensée des dogmes religieux et scientifiques. Aujourd'hui, l'homme cultivé ne veut plus croire en aveugle, il demande des explications et il cherche des preuves. Le modernisme est entré dans le corps de l'Eglise, cheval de Troie du rationalisme.

L'histoire de la pensée est l'histoire du dogme et du libre examen en lutte. Et l'histoire nous montre combien de fois le premier étouffa le second en retardant la civilisation.

A près Kant, le dogmatisme a perdu sa bataille.

Allons-nous vers le triomphe de la raison? Certains courants philosophiques fatigués et les restaurations cléricales imposées par les gouvernements réactionnaires en certaines nations nous laisseraient redouter un nouveau Moyen-âge, s'il n'y avait pas des courants de pensée vifs et riches dans les pays libres, et s'il n'y avait pas beaucoup d'hommes qui ne cessent de lutter contre la tyrannie. Mais s'il est naturel d'espérer en demain, certains que le patrimoine de la pensée ne peut subir les catastrophes des systèmes politiques, nous ne devons pas ignorer combien il est nécessaire d'intensifier la lutte contre le dogmatisme. Le bolchevisme en Russie, la tyrannie jésuitique fasciste en Italie, la dictature clérico-militaire en Espagne sont la preuve que la civilisation ne va pas du même pas que le progrès. Le dogme est là, protéiforme et tenace. Il est là, mais il est en nous aussi.

- C. B.

BIBLIOGRAPHIE. - Le Moy. - Dogme et critique, 1903, Ch. Guignebert. - L'évolution des dogmes, 1910, Laberthonnier. - Le dogmatisme moral et « Essais de philosophie religieuse, 1903 ».

DOGME

Le dogme, en théologie, en philosophie comme en sociologie, est le principe accepté par les individus ou à eux imposé par une église ou une école qui présente ledit principe comme une vérité incontestable et indiscutable. Le dogme est la base fondamentale de toute religion spirituelle, matérielle ou sociale et ce serait une faute grave de penser que seules doivent être considérées comme des dogmes les théories qui puisent leur source dans la révélation divine. Il existe un nombre incalculable d'individus qui se croient sincèrement débarrassés de tous préjugés et qui affirment ne se courber devant aucun dogme et qui, cependant, sont les esclaves d'idées rétrogrades qu'ils se refusent à soumettre à l'analyse et qu'ils soutiennent comme des vérités intangibles et immuables.

Le dogme est, à nos yeux, la barrière qui se dresse devant le regard de l'homme, l'arrête et l'empêche de plonger dans l'obscurité du passé. A l'époque où l'intelligence était encore primitive et où la science n'avait pas arraché à la nature ses nombreux secrets, l'homme fut naturellement entraîné à attribuer à une force et une puissance surhumaines les phénomènes heureux ou malheureux qui le frappaient. La vie elle-même était pour l'individu une énigme et l'esprit humain ne pouvant concevoir l'infini, l'homme se donna, à lui et à tous les objets qui l'entouraient, une cause initiale, déterminante, un commencement, un Dieu créateur duquel émane tout l'Univers et qui dirigea, dirige et dirigera éternellement, selon sa volonté, les destinées du monde.

C'est sur ce dogme, sur ce principe métaphysique, ténébreux, que se sont élaborées, jusqu'au XVIII^e siècle, presque toutes les philosophies.

Cela ne nous surprend aucunement car, même de nos jours, « si loin que portent, dit Sébastien Faure, les prodigieux appareils par lesquels l'optique prolonge le champ d'observation de l'homme de science, la puissance de ces appareils a une limite au-delà de laquelle la constatation fait nécessairement place à la supposition ou au calcul ».

Or, le passé peut être considéré comme un astre éloigné, le plus éloigné de la terre et, forcément, il arrive un moment où la pensée est obligée de s'arrêter rencontrant devant elle un nuage épais et obscur. Est-ce à dire qu'il n'y a rien derrière ce nuage, que la passé s'arrête là et qu'il n'est pas éternel comme l'avenir ?

L'explication des déistes nous paraît simpliste et ne satisfait pas notre soif de savoir. Rien pour nous ne représente que « rien » et nous ne pouvons pas admettre que ce « rien » est l' « Etre éternel, infini et puissant » qui a fait toutes choses de « rien », c'est-à-dire de Lui.

Si l'on accepte comme base, comme dogme, l'hypothèse « Dieu », alors rien de surprenant à ce que l'on accepte avec autant de facilité tous les autres dogmes qui en dérivent. Et c'est là que se manifeste le danger de la religion et de ses dogmes.

Le « Dieu » spéculatif des métaphysiciens vit - s'il existe - dans des régions séparées par d'incommensurables distances de celles où se meut la fourmilière humaine. Se suffisant à lui-même, il dédaigne de s'occuper de ce qui se passe sur notre globe terraque ; il se désintéresse des microscopiques passions qui nous agitent ; il ne se mêle, ni directement, ni indirectement aux rapports établis entre nous ; il ne s'inquiète ni de nos bonnes, ni de nos mauvaises actions. Les abstrauteurs de quintessence, les extracteurs de racines cubiques de la Pensée pure, veulent qu'Il soit ; ils se targuent de démontrer péremptoirement qu'Il doit être, qu'il est impossible qu'Il ne soit pas. « Il est, affirment-ils, Il existe, parce qu'Il n'est pas possible qu'Il n'existe pas ». Un point c'est tout.

Il est évident que, présenté de cette façon, le dogme « Dieu » ne nous gêne nullement et nous nous garderons bien de contester, à qui que ce soit, d'avoir une croyance semblable, aussi ridicule nous semble-t-elle.

Mais « Dieu » traîne à sa suite un tas d'autres dogmes et, en premier lieu, celui de l'immortalité de l'âme qui fut enseigné par la presque unanimité des métaphysiciens ; et ce dogme, adroitement exploité par les théologiens, fut peut-être le facteur le plus précieux d'asservissement et de domination sociale. Si, à tous les âges de l'humanité, l'Eglise s'est emparée de ce principe, c'est qu'elle a compris tout l'avantage qu'elle pouvait en tirer au profit du riche et du puissant. Il n'est pas une religion qui n'ait pas, à sa base, l'immortalité de l'âme, de cette âme qui, une fois séparée du corps, quittera la vallée de misères et de souffrances pour atteindre l'idéal, dans la profondeur éthérée des cieux. Les Juifs ont leur « terre promise » comme les chrétiens ont leur paradis et ces Edens ne sont accessibles qu'à ceux qui, durant leur vie terrestre, auront respecté les lois préalablement établies par la bonté, la justice et la sagesse de Dieu.

Quels profits, quels avantages énormes ont su tirer de ce dogme les princes de l'Eglise qui amenèrent habilement les peuples à renoncer aux joies terrestres en leur promettant un paradis céleste! « Heureux les pauvres d'esprit, le royaume des cieux leur appartient! », cependant que les grands ne se contentent pas des promesses, jouissent et vivent heureux sur notre boule ronde, spéculant sur la naïveté, la bêtise et l'ignorance des faibles.

Comme l'on comprend bien les raisons pour lesquelles les théologiens se refusent à discuter les dogmes et interdisent aux fidèles de les approfondir. C'est que, à l'analyse, tout s'ébranle, et l'on aperçoit, à la faveur de la critique, l'erreur et le mensonge sur lesquels ils reposent. Quelles que soient, pourtant, les murailles dont on les entoure, les dogmes spirituels, révélés, deviennent de moins en moins dangereux, tendent à disparaître et tout le formidable édifice qu'ils ont construit s'écroulera demain.

C'est que la vie moderne ne s'accorde plus avec le dogme du Dieu tout-puissant et infaillible. Un vent d'athéisme a passé sur les hommes et les exigences de la religion ont éloigné d'elle la plupart des individus. Certes, la croyance en une divinité n'est pas totalement éteinte ; on continue à se livrer, plus par coutume, par cupidité et par besoin, que par foi sincère, à certaines manifestations extérieures, à condition cependant que celles-ci n'entravent pas la marche courante de la vie quotidienne. Quel est celui qui sera assez fou, surtout dans nos contrées occidentales, pour sacrifier une parcelle, aussi minime soit-elle, de son bien-être terrestre, afin d'atteindre aux félicités célestes? S'il y en a, ils sont peu et leur nombre est insignifiant. L'idée de Dieu n'est plus dangereuse ; le dogme n'est plus qu'une lumière vacillante qui disparaît derrière les flambeaux de la science, et qui va s'éteindre totalement, sous le souffle puissant du progrès. Mais l'Eglise, elle, subsiste, soutenue par toutes les puissances d'argent ; elle ne prétend même plus être un organisme de moralisation, mais avoue être une association politique ; c'est donc comme telle qu'il faut la considérer et la combattre. Il faut la placer parmi toutes les autres associations de conservateurs ; elle forme l'élément le plus puissant de réaction, de conservation et de domination sociale. Ne cherchons donc plus à détruire ce qui fut sa force, mais ce qui est sa force, actuellement, et qui lui permet d'exercer, malgré la faillite de son dogme, une influence colossale sur la collectivité humaine.

Les dogmes de l'Eglise moderne se confondent avec les dogmes des nouvelles religions matérielles, religions politiques, aussi néfastes et aussi nuisibles que les précédentes.

Le nationalisme, le patriotisme, le démocratismesont les dogmes auxquels se sont attachés les hommes d'aujourd'hui et il est aussi difficile de les arracher à leur croyance qu'il fut difficile de faire pénétrer dans le cerveau des anciens religieux une parcelle de raison. Si le christianisme fut, et est encore, l'allié de la classe capitaliste, le nationalisme, le patriotisme et le démocratismesont les précieux auxiliaires et les souffrances que ces dogmes ont déterminées, les crimes dont ils ont été la cause sont déjà terriblement nombreux.

La lenteur avec laquelle un individu abandonne un dogme et la rapidité avec laquelle il s'attache à un autre pourrait faire penser que le peuple a besoin d'une religion : c'est, du reste, ce qu'affirment certains philosophes. De là, sans doute, les différents dogmes qui se succèdent les uns aux autres.

A notre sens, c'est l'erreur de toutes les écoles que de croire à la nécessité de remplacer une religion par une autre, sous prétexte que l'homme doit avoir un idéal et un but. Il est vrai que l'individu a besoin d'un idéal, mais celui-ci ne doit pas être dogmatique ; sans quoi, il perpétue un état de chose qui, échappant à l'analyse, maintient l'individu dans l'ignorance et l'esclavage.

« Le dogmatisme est l'opposé de la méthode critique qui part de l'examen approfondi de la faculté de connaître pour aller à la connaissance des objets », a dit J. Aicard. Conservons donc et essayons de développer chez ceux qui nous entourent cette faculté de critique ; ne dogmatisons pas, détruisons les dogmes, tous les dogmes et, lorsqu'il en sera libéré, l'individu s'acheminera à grand pas vers le bonheur et la liberté.

Accueil

DOMESTICATION n. f.

Action de domestiquer. « Action d'accoutumer les animaux sauvages à la domesticité » dit le Larousse, qui nous cite le nom des animaux dont la vie est attachée à celle de l'homme. Et, si nous regardons au mot domesticité, nous voyons : « Etat de domestique. Ensemble des domestiques d'une maison ». Hommes et animaux, naturellement, car, pour le bourgeois, le « domestique » n'est ni plus moins qu'une bête de somme, attachée au service de son maître.

« Le premier d'entre les hommes qui jeta une bride sur le cou d'un âne, pour en faire sa bête de somme, et qui mit une livrée sur le dos d'un lâche, pour en faire son serviteur, inventa certainement ce qu'on appelle le principe d'autorité, en créant le domesticisme ». (Farenthuld).

L'homme serait-il inférieur à certains animaux?

La domestication du tigre, du lion, de la panthère est impossible et la sauvagerie de ces fauves est combien supérieure à l'état de dépendance, de servitude dans lequel vit une catégorie - et la plus nombreuse - est-il possible de comprendre que la plus grande partie de l'humanité se soit laissé domestiquer au point d'abandonner sa vie et sa liberté entre les mains d'une poignée de parasites et de privilégiés? Cela dépasse la compréhension, mais, cela est. L'énorme majorité des hommes se trouve, vis-à-vis d'une minorité, dans une situation inférieure, et consacre son existence à servir cette minorité qui, en échange, lui permet de ne pas crever de faim. Comme travail de domestication, c'est admirable. Le régime de la domesticité évolue ; le servage a succédé à l'esclavage ; le salariat au servage ; l'exploitation reste la même, la domestication domine ; le principe ne change pas.

Et l'on se demande parfois s'il y a lieu de plaindre et non de blâmer ceux qui se livrent ainsi volontairement à la domestication. Les deux peut-être. Certes, l'on peut trouver des circonstances atténuantes aux malheureux qui n'ont pas conscience de leur bassesse et de leur lâcheté. L'atavisme, l'ignorance, la crainte, la faiblesse morale, physique et intellectuelle sont des facteurs de domesticisme ; soit, mais tout de même, en notre siècle de lumière, il n'est pas permis d'être aussi sourd à toute raison et aussi aveugle à tout ce qui se voit. L'ignorance absolue est une preuve de paresse, car chacun, aujourd'hui, aussi faible, aussi dépourvu soit-il, a la possibilité d'acquérir un minimum de connaissances et de lutter contre l'emprise exercée par les maîtres!

Non, ils n'ont pas d'excuses, les domestiques volontaires, les heureux, les contents de leur sort et, si nous ne souffrions pas de leur domestication, il n'y aurait qu'à les laisser croupir dans leur crasse. Mais notre vie est intimement liée à la leur et c'est pourquoi il nous faut continuer la lutte, poursuivre notre œuvre, pour jouir de notre liberté pleine et entière, qui est subordonnée à la liberté de toute l'humanité.

Accueil

DOMINATION n. f. (du latin *dominatio*)

Puissance, autorité. Action de dominer, d'être au-dessus des autres. Pouvoir que l'on a sur les esprits ou sur les corps. Exercer sa domination. La domination de l'âme sur le corps. La domination du roi, du prince, du dictateur.

L'esprit de domination a présidé de tout temps et préside encore à la vie des sociétés. C'est ce qui explique leur instabilité et les luttes continuelles et fratricides que se livrent les hommes.

Etre quelque chose, commander, exercer sa puissance, sa domination sur quelqu'un semble être le moteur de toute l'activité des individus. « Un gueux a un chien pour avoir un être sur qui dominer » a dit Sainte-Foix et c'est, malheureusement, trop vrai.

Depuis le temps que nous souffrons des contraintes qu'ont subies nos pères et que nous subissons nous-mêmes, ne devrions-nous pas être guéris de cette soif de domination? Quand donc étoufferons-nous au plus profond de nous-mêmes ce besoin de dominer? L'anarchiste est adversaire de toute domination. Il veut être un homme libre, se refusant d'être esclave, il ne veut pas être maître et, refusant d'être dominé, il ne cherche pas à être dominateur. Ce n'est que lorsque les hommes auront compris qu'eux seuls sont responsables de la domination qui les abaisse et les place en bas de l'échelle sociale que s'effaceront les dominateurs qui étendent leur puissance sur tout l'Univers.

Accueil

DOUANE n. f. (de l'italien doana, droit vénitien établi par les doges sur les navires arrivant de l'étranger et sur les charges qu'ils portaient)

La douane est l'administration chargée par un Etat, une nation, de percevoir un droit sur les marchandises qui franchissent ses frontières. Cette institution semble avoir été réglementée en France par Colbert ; elle portait le nom de ferme générale et la douane lui succéda, à la suite du vote du 5 novembre 1790. En décrétant une taxe sur l'entrée des marchandises, Colbert entendait protéger les manufacturiers français contre la concurrence étrangère et leur permettre d'écouler leurs produits sans craindre d'avoir à lutter contre ceux venant du dehors. Les conséquences fâcheuses de cette réglementation ne tardèrent pas à se faire sentir. Si la taxe fut une source de revenus pour l'Etat, au point de vue social ce fut un désastre. Ne craignant plus la concurrence, le manufacturier ne chercha pas à améliorer et à perfectionner ses moyens de production, et le prix des marchandises livrées aux consommateurs augmenta dans des proportions fantastiques. Mais, cela importait peu ; le capitalisme, naissant avec l'industrie, se défendait déjà nationalement à cette époque, quelles que soient les souffrances qui en résultaient pour le peuple. La douane continua à fonctionner et, le 15 mars 1791, le premier tarif uniforme et unique fut établi, frappant toutes les marchandises entrant en France et en sortant.

Depuis, ces tarifs ont été modifiés à différentes reprises et, actuellement, en France, les droits de douane se divisent en droits ad valorem et en droits spécifiques. Les premiers sont calculés en proportion de la valeur des marchandises importées et à raison de tant pour cent ; les seconds, d'après la nature et la quantité des produits.

L'élaboration des tarifs douaniers nécessite d'interminables conversations diplomatiques et l'on peut dire que jamais les intérêts de la population n'entrent en jeu au cours de ces discussions. C'est toujours l'esprit de Colbert qui préside l'institution : défendre le capitalisme national contre le capitalisme étranger.

Dans un quelconque pays, le peuple peut littéralement crever de faim. Mais son gouvernement ne permettra pas l'importation du blé sans frapper ce produit d'une taxe, si le producteur national est incapable de livrer le blé au même prix que son concurrent étranger. La douane n'a qu'un unique but : permettre au commerçant, au paysan, à l'industriel de vendre cher une marchandise qui pourrait être livrée au consommateur à meilleur marché. Le commerce est un vol en soi mais le tarif douanier permet au commerçant d'être un affameur et de devenir un meurtrier.

Nous avons déjà dit, en traitant le mot « concurrence » que certaines nations ne vivaient que de l'exportation de certains de leurs produits et que, lorsque des frontières leur sont fermées, en raison des taxes prohibitives qui frappent les marchandises, elles sont obligées d'en chercher l'écoulement d'une manière ou d'une autre ; et nous ajoutions que, lorsque la diplomatie n'arrivait pas à régler les différends qui s'élevaient entre deux capitalismes nationaux, c'est la guerre, la boucherie, le sacrifice de millions d'hommes qui en décidait.

Tous les traités commerciaux de nation à nation sont basés sur les tarifs douaniers, et les gouvernants de chaque pays cherchent naturellement à acquérir, pour ceux qu'ils représentent, le plus de quiétude et d'avantages possibles.

A mesure que se développe l'industrie et le commerce, les régimes douaniers deviennent plus prospères et cela

est une conséquence logique de l'évolution capitaliste. Nous voyons des pays qui, avant la guerre, pratiquaient le « libre échangeisme » sur une large échelle, prendre, à leur tour, des mesures prohibitives contre les produits étrangers, afin de permettre à leurs nationaux d'écouler des produits qu'ils ne peuvent fabriquer à des prix avantageux. Les populations travailleuses sont les premières victimes de cet état de choses ; mais cela importe peu, le seul souci des gouvernants étant d'assurer, non pas le bien-être des masses ouvrières, mais les privilèges de la bourgeoisie.

Il arrive parfois que, lorsque la spéculation devient trop insolente, un gouvernement, effrayé de la rumeur populaire, lève les droits qui frappent certaines denrées et permettent l'importation libre. Mais, en général, ces mesures ne sont que provisoires et superficielles et ne sont prises que pour donner un semblant de satisfaction à la population. Le commerçant sort toujours victorieux et, lorsque l'apaisement et le calme sont revenus, les tarifs sont remis en vigueur et la comédie continue.

Il n'y a pas lieu d'espérer réformer cette institution qui pèse si lourd, sans même qu'il s'en rende compte, sur les épaules du travailleur. La douane n'est qu'un effet, c'est la cause qu'il faut détruire et cette cause, c'est le capitalisme.

N'en est-il pas, du reste, ainsi de toutes les institutions qui nous oppriment et nous oppressent? Comme le militarisme, la justice, la magistrature, la douane est un moyen de défense, une arme au service de la bourgeoisie et elle ne disparaîtra qu'avec elle.

Accueil

DRAGONNADES (Les)

On désigne sous ce nom les persécutions exercées contre les calvinistes, entre 1685 et 1715, et qui furent ordonnées par le Roi-Soleil : Louis XIV. Elles débutèrent sitôt la révocation de l'Edit de Nantes qui, rendu en 1598, par Henri IV, mit fin aux guerres de religions en accordant aux protestants la tolérance des places de sûreté et l'autorisation de se livrer à l'exercice de leur culte.

Les défenseurs du « grand siècle » ou plutôt du « grand roi » prétendent que celui-ci céda à l'influence pernicieuse de Mme de Maintenon et des Jésuites en organisant les Dragonnades. Il est possible que la veuve de Scarron, qui se prostitua au monarque pour échapper à la misère qui la menaçait et qui devint plus tard la reine « morganatique » de France, dévorée d'ambition, dénuée de scrupules, ait poussé son « auguste » maître au massacre des protestants pour faire oublier ses attaches passées avec les calvinistes ; mais cela n'excuse pas les crimes dont Louis XIV conserve toute la responsabilité.

En supprimant, un à un, tous les droits consentis aux protestants, en poursuivant une politique de rigueur et d'arbitraire, Louis XIV devait plonger fatalement ses mains dans le sang. Lorsque, après près de cent ans de paix intérieure, le 17 octobre 1685, l'Edit de Nantes fut définitivement révoqué, la guerre civile recommença. Les protestants fortunés quittèrent le pays, transportant leurs industries sur des terres plus hospitalières. Mais l'exil n'était pas permis à tous et ceux qui restèrent furent contraints de subir la violence dont ils furent écrasés.

Afin d'établir l'unité religieuse et convertir les protestants, sur le conseil de Louvois, on ne trouva rien de mieux que d'envoyer en garnison chez les adeptes de la religion réformée, des soldats de cavalerie, alors appelés dragons, qui se comportèrent, chez leurs hôtes forcés, de façon abominable. Tout leur était permis. Assassinant les hommes, frappant les enfants, violentant les femmes, ils répandirent la terreur et la crainte et, pour échapper à l'obligation de les loger, un certain nombre de protestants se convertirent. Cependant, dans les Cévennes, la cruauté et l'intransigeance de l'intendant Basville déchaînèrent la révolte. Les Camisards, ainsi appelés car ils portaient, pour se reconnaître, une blouse blanche, semblable à une chemise, prirent les armes pour défendre leur indépendance religieuse et leur liberté. La lutte fut rude. En 1702, on envoya contre eux le maréchal de Montrevel ; mais, celui-ci ne put les réduire. En 1704, ce fut le maréchal de Villars qui arriva à les soumettre en traitant avec un de leurs généraux, mais la plupart des chefs périrent dans les supplices plutôt que de se rendre.

A côté des dragons, faisant leur triste métier de soldats, en se livrant à des atrocités sans nom, on vit des hommes d'Eglise montrer, dans cette lutte religieuse, une férocité sans précédent. Des prêtres, des moines, s'organisèrent (en vertu d'une Bulle du Pape Clément) et participèrent au carnage, à côté des troupes royales. Tout était bon pour réduire le protestant. On enrôla des voleurs de grand chemin qui pillèrent et rançonnèrent leurs victimes et l'on peut dire que, dans l'histoire criminelle de Louis XIV, les dragonnades sont les pages les plus terribles et les plus sanglantes.

Après dix ans de lutte inégale et de sacrifices sans nombre, le courage des protestants dut céder devant la force et la puissance de l'adversaire ; ils furent vaincus. Mais, de nos jours encore, malgré le recul de l'histoire, dans certaines contrées du Midi, on conserve, vivace, la haine du catholique, qui se transmet de père en fils. Les cicatrices creusées dans le

corps des protestants par les dragons du roi, ne se sont pas encore refermées et, dans les petites villes et villages des Cévennes, durant les longues soirées d'hiver, on raconte aux enfants les souffrances endurées par les ancêtres.

L'histoire a des revirements ; dans certains pays du monde, la nouvelle religion s'est imposée et elle dirige à présent les corps et les esprits. En Angleterre, par exemple, le pasteur est tout puissant ; le protestantisme a triomphé. Est-ce en souvenir de la barbarie exercée par les catholiques que le peuple anglais reste indifférent au supplice que subit le peuple irlandais ? Nous savons, certes, que derrière le manteau religieux duquel se couvrent certains politiciens, il y a autre chose ; mais en façade, la guerre entre l'Irlande et l'Angleterre est une guerre religieuse et le peuple anglais devrait, lui, si fier de sa « liberté », comprendre que d'autres ont droit à une « liberté » au moins égale.

Toutes les religions se valent et n'engendrent que la pauvreté et la misère. Les dragonnades de Louis XIV se manifestent sous un autre nom de nos jours encore. Il y a dix ans à peine, les pogroms organisés en Russie par le gouvernement et exécutés par les cosaques n'étaient pas autre chose que des dragonnades. Et même, dans des contrées qui se targuent d'avoir atteint le plus haut degré de civilisation, on assiste encore parfois au massacre de nègres, dont le seul crime est d'avoir une couleur de peau différente de celle des Yankees.

Quand donc les hommes comprendront-ils qu'assez de sang a coulé, que la terre en est inondée et qu'ils doivent pratiquer enfin un peu d'amour et de fraternité ?

Accueil

DRAPEAU n. m. (du latin *drappellum*, formé de *drappus*, drap)

Le mot drapeau servait primitivement à désigner la pièce de drap utilisée pour emmailloter les enfants en bas-âge et que l'on nomme aujourd'hui linge. Par la suite, il devint synonyme de chiffon, de vieux morceau d'étoffe ou de linge : « Un marchand de viels fers et drapeaux » et désigne enfin, de nos jours, la pièce d'étoffe que l'on place au bout d'une lance et qui sert à distinguer, par ses couleurs, les nations ou les partis.

Mais, qu'importe le mot ; l'usage du drapeau est très ancien puisque déjà les douze tribus d'Israël avaient chacune des enseignes de couleurs différentes, munies de signes particuliers.

S'il n'est pas considéré comme un Dieu, le drapeau peut être de quelque utilité. Il sert de marque de ralliement et peut être utilisé pour faire des signaux, etc. Mais, à nos yeux, c'est à peu près là toute son utilité. Notre point de vue n'est, malheureusement, pas partagé et le drapeau est autre chose que ce qu'il devrait être, que ce qu'il est : un vulgaire morceau de chiffon que l'on promène au bout d'un bâton.

La grande majorité des hommes voient dans le drapeau le symbole de leurs partis, de leurs nations, de leurs dogmes et en font une telle idole qu'ils lui rendent des honneurs particuliers et se font parfois tuer pour lui. Ce ne serait qu'un demi-mal s'il n'obligeaient pas tous leurs semblables à se livrer comme eux à leurs ridicules pratiques.

Le culte du drapeau s'exerce partout ; il est une divinité devant laquelle on se courbe et auquel on rend des hommages publics. Certains lui vouent une vénération et une adoration passionnées.

Le drapeau a ses églises et ses prêtres. Chaque nation a ses drapeaux et, en France, il y en a un par régiment qui porte, outre le numéro de son régiment, la devise Honneur et Patrie, le nom des quatre principales victoires inscrites dans les annales du corps. Le drapeau est déposé, généralement, dans la salle d'honneur du régiment et, lorsqu'on le sort — pour lui faire prendre l'air, sans doute — il est porté par un officier, lieutenant ou sous-lieutenant, et entouré de sa garde, qui est composée d'un sous-officier et de quatre soldats de première classe, choisis par le colonel.

Quand vous apercevez un régiment et son drapeau, prenez une autre route, si votre intention n'est pas de lui rendre les hommages qui lui sont dû ; car, sans aucun doute, il se trouvera, parmi la foule d'imbéciles et de goujats, un être assez stupide pour vous découvrir de force. Ne manquez pas de respect au drapeau si vous désirez conserver votre liberté, car toute insulte à cette loque vous conduirait devant les tribunaux. C'est un Dieu, comme tous les autres Dieux, et il faut y croire ; il représente tout le passé sanglant et sa gloire est d'avoir fait périr sous ses plis des millions de jeunes gens pleins de force et de vie.

Avant 1789, le drapeau français était blanc ; un décret du 30 juin 1790 interdit les étendards de cette couleur et on leur substitua le drapeau tricolore : bleu, blanc et rouge. Le drapeau blanc symbolise, en France, à l'heure actuelle, la monarchie ou sert, en temps de guerre, à indiquer que l'on demande une trêve et que l'on désire parlementer.

Chaque parti politique ou secte philosophique a également son drapeau, ses emblèmes, ses étendard. Le drapeau rouge qui, « en vertu d'un décret de l'Assemblée Constituante, devait être déployé chaque fois que l'on proclamait la loi martiale et qu'on se préparait à dissiper un rassemblement par la force des armes » est devenu, plus tard, le symbole de la « Révolution ». Les socialistes l'adoptèrent et les communistes autoritaires également. Les uns et les autres le prostituèrent dans la politique et s'il est arrivé dans le passé, que le peuple se battit autour de lui, actuellement, il n'est plus qu'un torchon comme les autres qu'on idolâtre et qui sert à tromper et à asservir le peuple.

Le drapeau rouge a ses fanatiques tout comme le drapeau tricolore et on se livre devant lui aux mêmes mouvements, aux mêmes simagrées et les profanes sont également menacés par le troupeau populaire lorsqu'ils refusent, en certaines occasions, de se livrer à l'adoration du nouveau Dieu.

Les anarchistes ont également un drapeau. Il est noir. Les anarchistes sont les seuls qui voient en lui, non pas un symbole, mais un morceau de chiffon qui sert à rallier tous les camarades au cours d'une promenade ou d'une manifestation. Ils remplaceraient tout aussi bien ce drapeau par une pancarte ou tout autre ustensile, mais un drapeau porté bien haut est plus pratique et se voit de plus loin. Il leur arrive de le défendre, non pas qu'ils pensent qu'un mètre de vieux tissu vaille la peine de se battre et de coûter la vie à des camarades, mais parce que ce n'est jamais à leur drapeau qu'on en veut, mais à leurs idées. Bien que n'ayant pas le culte du drapeau, les anarchistes sont néanmoins les plus courageux et les premiers à attaquer et à se défendre lorsqu'ils sont brutalisés physiquement et moralement par les forces de réaction ; c'est qu'ils donnent à chaque chose sa juste valeur, que ce ne sont pas des religieux qui dépensent leur « énergie » à adorer des images, des statues ou des drapeaux.

Au figuré : Être sous les drapeaux signifie : être au service militaire. Se ranger sous les drapeaux de quelqu'un : se mettre sous la direction politique de quelqu'un ; joindre son parti ; mettre son drapeau dans sa poche : cacher ses opinions politiques ou philosophiques ; planter un drapeau : partir de quelque part sans payer ce que l'on doit.

Accueil

DROIT n. m.

Dans la plupart des langues, et plus particulièrement dans toutes les langues aryennes, la notion de justice est liée à celle de la rectitude. La ligne droite est regardée comme le symbole du bien. C'est ainsi que du sanscrit argu (droit au physique et au moral), dérivent les mots arguta (droiture, honnêteté), et arguya (droit, honnête). La même application se retrouve dans les langues germaniques et celtiques. En Anglo-Saxon, les mots reht, riht, aujourd'hui right, expriment à la fois au propre l'idée de ligne droite, au figuré l'idée de droiture, d'honnêteté, de justice. En Allemand, il en est de même de la racine reht, aujourd'hui recht.

« Droit » vient du mot latin « directum », participe passé du verbe dirigo, dont le sens précis est « mettre en ligne droite », par exemple, dans l'expression dirigere aciem, ranger une armée en bataille (en ligne droite). Directum, dans le sens figuré, signifie ce qui est conforme aux lois. Ce mot, comme d'ailleurs le verbe rego dont il est issu, contiennent aussi l'idée d'ordre, de commandement. Du verbe rego est également issu le mot latin regula, qui a, au propre et au figuré, les mêmes acceptions que le mot règle, en Français.

L'idée de droit, dans l'origine grammaticale même du mot, se confond aussi avec l'idée d'une règle imposée par une force ou une autorité supérieure. Pour exprimer cette idée, les Latins employaient, de préférence au mot directum peu usité, le mot jus, qui provient du verbe jubeo, je commande, j'ordonne. Du mot jus sont venus les mots français : justice, jurisprudence, etc.

Le Droit, si l'on s'en tient à l'origine grammaticale du mot, est donc un ordre, un commandement, une règle, qui s'imposent aux individus. Nous verrons plus loin qu'il n'était pas sans intérêt d'insister sur cette origine.

Le mot « Droit », nous disent les jurisconsultes modernes, peut être pris dans deux grandes acceptions différentes.

« Si l'on se place au point de vue objectif, le Droit désigne l'ensemble des préceptes, règles

ou lois qui gouvernent l'activité humaine dans la société, et dont l'observation est sanctionnée au besoin par la contrainte sociale, autrement dit par la force publique. » Le Droit objectif, dans les sociétés modernes, est, en général, unique pour tous les individus appartenant à une même communauté politique. C'est ainsi, par exemple, que l'on dira : le Droit français, le Droit allemand, le Droit italien, etc.

« Dans le sens subjectif, le mot droit désigne les facultés ou prérogatives appartenant à un individu et dont il peut se prévaloir à l'égard de ses semblables dans l'exercice de son activité. » Chaque genre de faculté ou prérogative constitue un droit déterminé, par exemple le droit de propriété, le droit de puissance paternelle. À chaque droit de l'individu, correspond un devoir légal, c'est-à-dire une obligation de respecter le droit, et qui s'impose à tous les autres individus. Le mot droit, dans ce sens subjectif, implique donc l'idée d'un pouvoir accordé à l'individu.

Le droit, dans les deux sens qui viennent d'être précisés, suppose l'existence de groupes d'hommes ou sociétés humaines, mettant au service des individus la force collective pour faire respecter les droits de ceux-ci (sens subjectif), et imposant à tous leurs membres, l'observation du Droit (sens objectif). Sur l'origine et l'évolution des sociétés, on trouvera dans d'autres mots de l'Encyclopédie, notamment au mot « Société », les développements qui n'ont pas leur place ici. Nous plaçant en présence du fait de la contrainte sociale, nous bornerons nos explications à analyser d'une manière plus complète, l'idée de Droit, à en rechercher l'origine, et à en retracer l'évolution générale, enfin à en déterminer les diverses divisions ou formes dans nos sociétés modernes.

L'idée de droit, avons-nous dit, implique la contrainte. Nous n'avons eu en vue que le Droit dit positif, celui qui est obligatoire en vertu d'une loi écrite ou non écrite. Mais on prend souvent le mot « droit » dans une acception beaucoup plus large.

Les jurisconsultes romains définissaient le droit « ars boni et œqui », la science du bien et du juste, définition qui, ainsi qu'on l'a fait remarquer, n'est guère qu'une tautologie ; il faudrait, en effet, définir ce qui est bon et juste, et c'est là où commencent les difficultés. Aristote disait « la décision du juste est ce qui constitue le droit ». Au XVIIIe siècle, Montesquieu, dans l'Esprit des lois, définit le droit « la raison humaine en tant qu'elle gouverne le monde », La Commission de l'an VIII, chargée de la rédaction du Code civil (voir ce mot), avait inséré dans son projet, un article premier, qui disparut dans la rédaction définitive comme constituant une simple déclaration de principes, et qui disait : « Il existe un Droit universel, immuable, source de toutes les lois positives : il n'est que la raison naturelle, en tant qu'elle gouverne tous les hommes ».

Ces diverses définitions s'appliquent à ce que les Juristes appellent le Droit naturel par

opposition au Droit positif. Il y aurait une législation antérieure et supérieure à tout droit positif, et dont la loi écrite aurait pour tâche de se rapprocher aussi exactement que possible, étant d'autant plus parfaite qu'elle ressemblerait plus fidèlement à ce modèle. C'est à cette législation idéale que font allusion les philosophes et les jurisconsultes de Rome. L'idée du droit naturel s'harmonise d'ailleurs avec les doctrines de Rousseau, inspiratrice de la génération révolutionnaire, lesquelles représentent l'homme comme investi, par le seul fait de sa naissance, de droits inhérents à sa personnalité, identiques dans tous les temps, et sous tous les climats, et ne supportant d'autres limitations que celles qu'il a consenties lui-même dans le pacte social sous certaines conditions, et en vue de certains avantages déterminés. (Voyez ci-dessous : Droits de l'homme.)

La grande difficulté reste toujours de déterminer ce qui est ou non conforme au Droit naturel. En philosophie, en morale, en science sociale, les conceptions des hommes sont essentiellement variables suivant les époques ; elles dépendent des transformations de toute sorte que produit l'évolution des sociétés. Pour une même époque et dans un cadre social déterminé, ces conceptions s'éloignent les unes des autres, presque toujours sinon toujours pour de profondes raisons économiques. Dans cette confusion, dans ce chaos d'idées, dans cette multitude de projets de réforme, de conceptions morales ou sociales, où trouver le Droit naturel ?

Eût-on admis, au moment de la rédaction du Code civil, qu'un individu pût être condamné à payer des dommages-intérêts à un autre même en l'absence de toute faute ? Une semblable conception eût semblé à nos pères destructrice de tout ordre social. L'évolution économique et les découvertes modernes ont créé, en matière d'accidents du travail, par exemple, la théorie du risque professionnel, qui elle-même peut-être, sera remplacée un jour par une autre ; et la matière de la responsabilité civile est depuis quelques années l'objet d'une remarquable évolution de la jurisprudence.

Ainsi, ce qui, il y a un siècle à peine, eût paru contraire au bon sens, prend place aujourd'hui dans la législation ou dans la jurisprudence. Comment pourrait-on, dans ces conditions, émettre la prétention de rédiger un Code « des lois de la nature », modèle dont devraient s'inspirer les législateurs de tous les temps et de toutes les nations ?

Il est évident que, sous cette forme, le « Droit naturel » constitue une notion au premier chef antiscientifique ; les jurisconsultes contemporains ont eu raison de la soumettre à une sévère critique.

Il y a dans un groupe social parvenu à un stade d'évolution déterminé, des tendances ou des désirs de progrès ou de transformation qui, au travers de bien des obstacles, malgré des résistances

souvent violentes et sanglantes, influent plus ou moins sur l'évolution même du Droit. Si l'on veut donner à ces tendances, à ces volontés de transformation, le nom de Droit naturel, il n'y a là qu'une question de terminologie, et l'on pourrait n'y voir aucun inconvénient grave. Mais le sens exact du mot « Droit naturel », est tout différent. Il tend bien à désigner un corps de préceptes « cautionnés par la raison humaine », et servant de modèle aux législations. Il n'y a pas à ce point de vue de Droit naturel. Nier le Droit naturel, ce n'est pas nier la raison humaine, mais c'est reconnaître son imperfection. C'est aussi nier les prétendus principes naturels (droit divin, droit monarchique, droits des peuples), au nom desquels dans le cours de l'histoire, on a poussé les hommes à s'entretuer, les peuples à se combattre et à s'exterminer ; c'est nier la légitimité des tyrannies, qu'elles reposent sur l'idée divine ou sur un prétendu consentement des individus d'un groupe familial ou social, quel qu'il soit.

Mais s'il n'y a pas de droit naturel, disent les juristes, il y a une science qui s'appelle la morale, et qui a des rapports très étroits avec le « Droit ». Nous ne nous hasarderons pas ici à définir la morale (voir ce mot), encore moins à rechercher si la morale est une science. Mais en considérant sous ce vocable l'ensemble des idées ou des préjugés qui ont cours à une époque déterminée en ce qui concerne la conduite que chaque homme doit tenir vis-à-vis de lui-même ou vis-à-vis de ses semblables, on peut se demander avec les commentateurs de nos Codes, si le Droit se rapproche de la morale, et dans quelle mesure il doit se confondre avec elle. On déclare en général, que le Droit, à mesure que les sociétés progressent, tend à se confondre avec la morale. Ce qui est à l'origine simple obligation morale, dans nombre de cas, se transforme peu à peu en obligation légale ; les devoirs moraux de l'individu envers lui-même n'échappent pas, dit-on, à cette évolution. Pour une raison ou pour une autre, par exemple dans un intérêt d'hygiène publique, des obligations de plus en plus nombreuses sont imposées à l'individu en ce qui concerne sa manière d'être ou d'agir vis-à-vis de lui-même.

Cette doctrine pourrait paraître consolante si elle était toujours exacte. Mais, malheureusement, elle est trop souvent démentie par les faits historiques. Sans passion, sans phraséologie déplacée dans un Dictionnaire encyclopédique, citons quelques exemples. Le droit de propriété — dont nous ne recherchons ici ni l'origine ni la légitimité — ne sert-il pas à couvrir les plus formidables spéculations, les profits de guerre ou de paix les plus scandaleux, les renversements de fortune les plus extraordinaires ? On nous a appris, dans notre jeunesse, que la propriété avait sa base légitime dans le travail — travail de l'individu ou travail de ses ancêtres. — Et il se trouve que dans les secousses et dans les drames de l'histoire, ceux qui ont « travaillé » ou dont les ancêtres ont « travaillé » sont un jour ruinés ; d'autres, par le fait d'un hasard heureux, et sans aucun effort, sans aucun travail, souvent sans avoir même eu la peine de prendre une initiative quelconque, se trouvaient brusquement enrichis des dépouilles des premiers. La loi intervient pour légitimer, pour sanctionner, pour rendre obligatoire la situation nouvelle. Est-ce donc que la « propriété » des premiers était illégitime ? Mais, en l'admettant, comment prétendre légitimer le changement ?

Fortunes détruites, souvent de ceux qui, à tort ou à raison, ont cru faire acte de bons citoyens pendant les crises subies par leur pays ; fortunes énormes créées, au profit de ceux qui souvent se sont soustraits à toutes les obligations sociales, et que le hasard a servis ! Tous ces scandales, si nombreux au cours de l'histoire, et que les années que nous venons de vivre ont si tragiquement éclairés, heurtent violemment la « conscience publique ». Ils s'aggravent parfois, et plus particulièrement dans ces dernières années, du fait que le déséquilibre économique a permis aux spéculateurs et aux profiteurs d'augmenter encore leurs richesses par une véritable fraude organisée, par la violation de lois qui ont été, à tort ou à raison, considérées comme essentielles au salut public, telles que celle sur l'exportation des capitaux, par une campagne systématique et victorieuse contre tout essai de gouvernement dont les tendances pouvaient leur paraître suspectes, tandis qu'au contraire, ces manœuvres et ces campagnes pouvaient pousser au désespoir et à la révolte, en les acculant à la famine, non seulement les classes laborieuses, mais celles des anciens petits et moyens possédants, de ceux qui avaient apporté à l'État leur or en même temps que le sang de leurs enfants.

Situation émouvante et combien révolutionnaire ! Les partis qui prétendent défendre l'ordre, la morale, la foi due aux contrats et aux engagements de la nation, se croient obligés de protéger de toute leur puissance la horde des aventuriers et des financiers qui entendent sauvegarder les situations maintenant acquises, et tout cela au nom du Droit. Les notions les plus élémentaires de ce qu'on appelle la « morale » sont violemment heurtées, et l'esprit public, au spectacle de cet ignoble bouleversement, s'habitue à penser qu'il n'y a plus ni lois sociales ni lois morales contre l'audace servie par le hasard, et contre les plus cyniques spéculations ; chaque individu s'efforce d'arracher une part du butin et, sous des formes plus hypocrites sans doute qu'il y a quelques milliers d'années, mais avec un égoïsme et une brutalité encore accrus, la lutte pour la richesse et pour la jouissance remplace tout autre sentiment dans le cœur de l'immense majorité des hommes. Le Droit, qui couvre et qui protège cela, est bien le contraire et non l'auxiliaire de la morale.

Assurément, l'on peut répondre que la législation, à la suite des grandes crises comme celle de la guerre de 1914, aurait pu et dû suivre une évolution différente ; mais le fait historique reste : si de beaux discours ont été prononcés, aucun parti n'a eu le courage de définir et de proposer les mesures nécessaires : ces mesures étaient impossibles sans doute, à moins de renverser les notions les plus fondamentales du « Droit » actuel, à moins de créer un droit nouveau. Elles dépassaient les hommes de gouvernement qui, dans le déséquilibre économique, cherchent, par les vieux moyens et par les vieilles combinaisons à échapper à leurs redoutables responsabilités. Elles exigeaient non seulement de l'audace, non seulement de la clairvoyance, mais peut-être du génie. Rien de tout cela n'est venu, et l'édifice social, en même temps que la vieille morale populaire, restent fortement ébranlés, alors, que le droit règne et que les tribunaux continuent à juger...

Mais il n'est pas nécessaire de se placer dans les périodes de cataclysmes sociaux pour voir

combien sont fragiles parfois les notions reçues sur les rapports du droit et de la morale. Les exemples abondent, de situations de droit qui s'éloignent de plus en plus de la « morale » reçue. Toujours en considérant le droit de propriété, que les juristes, en le définissant, proclament absolu et perpétuel (il comporte la faculté de détruire), il est facile de voir que les principes admis, tels que celui-ci : « Le propriétaire du sol est propriétaire du dessus et du dessous » peuvent aboutir et aboutissent souvent, à des conséquences contraires à la morale, nous allions dire au bon sens. Les progrès scientifiques et économiques conduisent l'humanité à utiliser de plus en plus les richesses du sous-sol ; or, la notion de propriété individuelle ou de propriété familiale à l'origine et pendant de longs siècles, repose sur la culture du sol par l'individu ou par le groupe familial ; nous sommes bien loin de la morale lorsque nous prétendons attribuer à ce propriétaire, la jouissance des richesses minières peut-être néfastes à l'humanité, peut-être aussi nécessaires éventuellement à son existence et à son salut, enfouies dans les profondeurs du sol, jusqu'à la limite la plus lointaine que les outils de l'homme puissent atteindre !

J'entends bien que l'usage et l'exploitation des mines sont réglementés d'une manière spéciale par les diverses législations. Il n'en reste pas moins que le principe juridique aboutit dans les faits aux conséquences les plus inacceptables, les plus révoltantes. Si le hasard ou la chance peuvent enrichir, le juriste peut ne pas avoir à s'en préoccuper s'il borne son rôle à l'étude des règles imposées sous le nom de lois par le corps social ; mais il serait impuissant à mettre d'accord le « Droit » et la « morale » dans le sens vulgaire que nous avons laissé à ce mot.

Si le Droit s'écarte trop souvent de la « morale », peut-on, avec les philosophes anglais des deux derniers siècles, le fonder sur l'idée d'utilité sociale ? Ici, encore, et sans nous étendre, nous sommes obligés de faire les plus grandes réserves. Que le Droit doive se conformer à l'utilité sociale, qu'il y ait ou qu'il puisse y avoir un Droit naturel fondé sur l'utilité générale, et par conséquent variable suivant les temps et suivant les milieux, contrairement au « Droit naturel » tel que le définissait Montesquieu, certains peuvent l'admettre ; nous persistons à penser que, même sous cette forme nouvelle, la notion que nous avons critiquée plus haut ne peut être admise. Mais, nous voulons nous placer uniquement au point de vue du Droit positif et, à ce point de vue, il faut bien constater que Droit et utilité sociale, dans toutes les législations anciennes ou modernes, ne se confondent pas, et même s'opposent dans un grand nombre de cas. Les règles de droit ont été trop souvent créées pour l'intérêt d'une petite minorité, ou pour l'intérêt d'un seul, et non pour l'utilité générale. Elles ont trop souvent servi de moyen d'oppression aux prêtres de toutes les religions, et aux monarques. Ici encore, les exemples viennent en foule à l'esprit. Trop souvent aussi, et encore à l'heure actuelle, les règles de droit ont pour seul fondement et pour seule raison d'être, les plus grossiers préjugés de la foule, sans aucun profit pour l'ordre social et même contrairement à l'intérêt social, bien entendu. C'est ainsi que l'interdiction ou une réglementation mauvaise du divorce, bien loin de fortifier le lien familial, peuvent, à certains stades de l'évolution sociale, en introduisant dans les relations familiales non seulement entre époux, mais entre parents et enfants, des causes de haines et de violences, en empêchant de régulariser des situations que la société aurait intérêt à légitimer et à maintenir, constituer une sérieuse atteinte à « l'utilité générale ». Les préjugés religieux ou sociaux de toute nature traduits en lois vont la plupart du temps à l'encontre du bien

général, ou même de l'ordre public. Chacun de nous peut en trouver d'innombrables exemples dans son expérience de tous les jours.

Dans la société, telle qu'elle est organisée de nos jours, l'utilité générale devrait donner pour premier devoir au législateur, la protection de l'hygiène ou de la santé publique. Il est interdit, par les ordonnances de police, de jeter des papiers dans les rues, ou de secouer les tapis après une certaine heure. Mais le plus grossier des préjugés permet à un individu physiquement taré, de procréer des êtres chargés d'hérédités morbides, voués à la maladie ou à la folie, incapables d'aspirer à ce qui peut être le bonheur de la vie. L'opinion se révolte e0 l'idée d'une réglementation qui, dans l'état actuel de l'évolution sociale et de notre législation, ne pourrait guère constituer qu'une intolérable tyrannie. Et le préjugé triomphe de la notion la plus élémentaire de morale, et d'utilité générale.

On peut donc conclure, sans plus amples développements, qu'il n'y a, à l'origine ou à la base du droit, comme en constituant l'essence même, ni un principe de morale, ni un principe d'utilité, ni même parfois un principe d'ordre social. S'il en est ainsi, les règles du droit ne peuvent trouver leur explication que dans leur origine historique, et nous sommes ainsi amenés, laissant de côté l'analyse de l'idée de droit, à en retracer l'évolution. Nous ne le ferons qu'à grands traits, et au moyen de quelques exemples. L'origine et l'histoire du Droit (sens objectif), c'est l'origine et l'histoire des collectivités humaines. L'histoire des droits (sens subjectif), c'est l'histoire des diverses institutions ayant existé au sein de ces collectivités : famille, propriété, mariage, obligations, responsabilité civile, etc., etc. On trouvera sous chacun de ces mots, les indications d'ordre historique concernant ces institutions.

On a lu, d'autre part, au mot « Code », un aperçu de l'évolution des diverses législations. Nous n'y reviendrons pas.

On peut affirmer que, d'une manière générale, les sociétés antiques n'ont pas eu la notion du droit individuel. Les groupes familiaux ou sociaux obéissaient à un certain nombre de règles transmises par la tradition et qui avaient un caractère religieux plus ou moins prononcé. Toute révolte contre ces préceptes était une révolte contre la divinité, punie de mort le plus souvent. Et ces préceptes avaient pour principal objet d'assurer la domination d'une caste, d'une famille, celle du chef de famille ou du chef de tribu. Cette domination est absolue : dans la famille antique, aussi bien à Rome et en Grèce qu'en Orient, le chef a sur tous les membres du groupe, le droit de vie et de mort : la femme, le fils même majeur, n'ont aucun droit. En Grèce, dans beaucoup de villes, la vente des enfants a été permise jusque sous l'empire romain, dans les premiers siècles de notre ère.

Partout, l'institution de l'esclavage a créé une classe d'hommes placée hors la loi. Le chef a droit de vie et de mort sur ses esclaves, comme sur les membres de sa famille. Ce n'est que très tard, que ce droit est soumis à des restrictions que l'usage avait peu à peu introduites dans les mœurs. Il est plus intéressant de vendre sa propriété, que de la détruire. L'esclave est une richesse, et lorsque les relations contractuelles se multiplient entre les familles ou entre les individus, lorsque les échanges deviennent de plus en plus nombreux, l'idée de la valeur prépare les esprits à des mesures de protection que vient après coup colorer le prétexte humanitaire.

Le vieux cadre juridique s'est peu à peu modifié, avec le développement des relations économiques : le rôle de l'individu s'est accru, et il a été nécessaire, au moins dans les rapports nécessaires avec les membres des autres groupes familiaux, de lui conférer des droits. D'autre part, la cité s'est constituée, elle a peu à peu englobé par la conquête les peuples plus faibles, et l'individu-citoyen s'est trouvé aux prises avec une puissance plus forte, plus tyrannique : celle de l'État, dont il a cherché à obtenir le maximum d'avantages. Ainsi s'est formée et a évolué la notion du droit individuel ; retracer cette évolution, les luttes qui ont opposé l'être humain à l'oppression collective, ce serait faire l'histoire de l'humanité. Il n'est pas discutable que les hommes ont aujourd'hui un sens très aigu de ce qu'ils pensent être leur « droit individuel », et qu'à ce point de vue, un immense changement s'est produit peu à peu. L'individu s'est libéré de plus en plus, grâce à la Réforme, de la puissance religieuse. Les révolutions politiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, lui ont permis de se libérer pour une part de la puissance « laïque ». La conception des droits de l'homme se formule d'abord dans les écrits des philosophes, ensuite dans les « Déclarations » et les « Constitutions modernes ». Nous n'y insistons pas ici. (Voir le mot Droits de l'Homme.)

Le droit moderne, encore aujourd'hui, conserve la forte empreinte de la notion primitive. Ainsi, la réglementation de la famille, dans notre Code Civil, n'est que l'énumération des pouvoirs du chef : puissance paternelle, puissance maritale, ce sont les mots mêmes que nos législations continuent d'employer. Sans doute les jurisconsultes nous affirment que ces institutions existent surtout dans l'intérêt des incapables : il devrait y avoir alors dans la loi, une réglementation des devoirs en même temps que la réglementation des droits. Sans doute aussi les pouvoirs du père, du mari, du tuteur, se trouvent restreints par des dispositions législatives lorsqu'il s'agit de l'administration des biens. Mais précisément, l'on voit ainsi que, préoccupée avant tout de la protection et de la conservation de la propriété des « biens », la loi laisse dans l'ombre la personne même, le droit de l'individu. Par exemple, le chapitre de la tutelle, dans notre Code civil, réglemente en détail l'administration des biens du mineur dans une série d'articles ; rien n'est prévu en ce qui concerne les devoirs du tuteur, relatifs à l'éducation à l'instruction de son pupille. C'est d'une manière tout à fait arbitraire que les tribunaux interviennent dans certains cas, et font droit à des réclamations ou à des demandes qui ont pour objet de réprimer des abus : ils ne le font d'ailleurs qu'avec une prudence extrême. Les « droits du père de famille » doivent être respectés ; une grande ligue s'est même constituée avec ce titre. Sous une forme plus atténuée, avec l'hypocrisie d'une civilisation en apparence moins brutale, plus douce aux faibles, le cerveau des hommes conserve la notion barbare : celle de l'autorité du chef, du maître.

Nous n'avons parlé du droit familial qu'à titre d'exemple. Il serait facile de montrer, en prenant l'une après l'autre toutes les branches du droit, toutes les formes de l'activité sociale, que le droit aujourd'hui comme il y a deux ou trois mille ans, n'est que la désignation des coutumes, des routines et des préjugés qui gouvernent l'intelligence des hommes, dans la mesure où ces coutumes et ces préjugés sont rendus obligatoires par la loi. Ces coutumes soumettent l'être humain à une contrainte que ni le sentiment de la justice, ni l'idée d'utilité générale très souvent ne peuvent expliquer ou justifier ; elles ont pour origine la volonté du plus fort, la crainte ou le mystère des forces naturelles qui ont engendré la superstition religieuse.

De ces coutumes, de ces préjugés, les uns constituent pour les hommes des habitudes auxquelles inconsciemment ils se soumettent ; d'autres sont sanctionnées par les lois, sans que l'on puisse parfois s'expliquer la raison pourquoi dans un cas l'obligation légale existe, et non dans un autre. Mais lorsque la loi prétend aller à leur encontre, elle reste la plupart du temps inefficace : les Romains disaient déjà « *Quid sine moribus vancæ leges proficiunt ?* » À quoi servent de vains textes de lois, s'ils ne sont pas imposés par les mœurs ? Et de fait, il serait facile de donner une longue énumération des textes, et même des réformes législatives considérées comme capitales, et qui ne sont restés qu'à l'état de formules théoriques, dans toutes les législations (ex. en France, certaines lois sur l'assistance).

Assurément, certains préjugés s'affaiblissent avec le temps. L'influence des superstitions religieuses diminue en apparence tout au moins. C'est ainsi que l'Église catholique, après avoir créé toute une législation qui avait pour objet d'assurer sa domination sur les familles (droit canon) s'est vue concurrencée par les progrès du pouvoir civil. En matière de successions, de mariage, d'organisation de la famille, après de longues luttes, la législation civile a fini par s'imposer tout au moins dans notre pays. Le mariage est devenu un acte civil, enregistré par l'autorité publique. Il a fallu, pour imposer aux prêtres le respect de la nouvelle législation, des dispositions pénales que l'Église considère encore aujourd'hui comme la violation de ses droits, et qu'elle présente audacieusement comme la violation des droits de la conscience. Le prêtre, sous peine de s'exposer à des poursuites correctionnelles, ne peut pas procéder à un mariage religieux sans que le mariage civil l'ait précédé. Mais, jusqu'à ces dernières années, des fanatiques, abusant de l'ignorance des « futurs époux » n'hésitaient pas à violer la loi ; il y en a encore des exemples. La sphère de la loi civile s'étend cependant peu à peu, tandis que sans rien abandonner de leurs principes, les représentants des superstitions défendent âprement ce qu'ils osent appeler la liberté, c'est-à-dire les moyens de domination que l'ignorance et la crainte leur avaient laissés pendant de longs siècles. Parfois arrivent-ils à trouver des appuis imprévus. Des associations qui se prétendent dégagées de l'esprit du passé mettent par exemple à l'ordre du jour de leurs réunions ou de leurs congrès, la question de savoir s'il est ou non légitime de priver les congréganistes du droit d'enseigner. On discute pour savoir si un mari peut imposer à sa femme, si la religion de cette dernière s'y oppose, un divorce. Et beaucoup de braves gens, qui se croient très libéraux dans le bon sens du mot, demandent, sous prétexte d'apaisement, que le curé puisse rentrer à l'école pour y donner son

enseignement, ou bien que les subventions de l'État soient accordées aux œuvres catholiques d'assistance et d'enseignement, comme aux écoles publiques.

Mais l'Église a cependant perdu du terrain dans la lutte. Elle n'a peut-être réussi à conserver ce qui lui reste d'influence sur la législation, sur le droit (nous ne nous plaçons qu'à ce seul point de vue), qu'en favorisant ou même en provoquant, au cours des siècles, les luttes meurtrières entre les peuples. Avant et pendant l'abominable tuerie de 1914, elle est restée indifférente au malheur universel ; elle seule a retiré des avantages réels de cette immense catastrophe. Elle n'a même pas renouvelé le geste symbolique de l'archevêque de Paris, montant sur les barricades aux journées de juin 1848, pour demander la cessation de la lutte. Son autorité morale, même sur la masse des fidèles se trouve atteinte. Son domaine diminuera...

Mais si le préjugé religieux voit s'affaiblir son influence sur l'évolution du droit, il reste tous les autres, et le législateur est obligé de compter avec eux. Combien superficielle et vaine, cette grande distinction entre le Droit écrit et le Droit coutumier que les juristes placent à la base même de la science du droit. Non seulement le droit a été coutumier à l'origine, mais il reste aujourd'hui encore essentiellement coutumier, malgré l'arsenal législatif qui s'augmente chaque jour. Nous avons vu plus haut que beaucoup de lois restaient à l'état de lettre morte. Mais la loi reste impuissante à régler tous les rapports de droit. Elle édicte des principes généraux que la coutume (ou si l'on veut la jurisprudence), applique en suivant l'évolution même de la société ou les passions du temps. Le Code civil a été rédigé à une époque qui ne connaissait pour ainsi dire pas la machine, qui ignorait les chemins de fer et l'automobile. C'est cependant encore aujourd'hui, en matière de responsabilité civile, et sauf la législation du travail, les textes de 1914 que l'on applique il des situations inconnues au moment de leur rédaction. Mais, par exemple, les dangers qui résultent du développement sur nos routes et dans les grandes villes d'une circulation intense, amènent peu à peu la jurisprudence à une interprétation de ces textes qui admet la responsabilité de plein droit du conducteur d'une voiture automobile pour les accidents causés à un tiers, interprétation à l'heure actuelle en voie de formation, et qui était contraire à celle admise jusqu'ici. Le texte est cependant resté le même.

On dira que les lois peuvent avoir plus de précision, et avoir l'ambition de régler tous les cas auxquels elles entendent s'appliquer. Il est bien certain que nos lois contemporaines sont infiniment plus complexes, plus touffues qu'autrefois. Par le jeu des amendements et des sous amendements, les parlementaires cherchent à introduire dans les lois en préparation, toutes les dispositions qui peuvent donner satisfaction aux intérêts (ou aux préjugés), de telle ou telle catégorie de leurs électeurs.

A la différence de nos grands Codes, la loi contemporaine a pour caractéristique de chercher

à prévoir et à régler dans le détail la matière qu'elle traite. Y a-t-il là un progrès ? Pour ma part, je ne le crois pas. Il n'en résulte qu'une énorme confusion et comme, malgré tous les efforts et toutes les prévisions, le législateur reste impuissant à deviner à l'avance toutes les hypothèses qui pourront se présenter dans la pratique, l'incertitude subsiste pour chacun, le plus souvent, sur l'étendue de ses droits et de ses devoirs. C'est donc encore ici la coutume qui règle la plupart des situations juridiques, car l'interprétation littérale des textes n'est guère qu'un prétexte à l'adoption des solutions que les préjugés ambiants font naître.

Si l'on envisage notre ancien droit français, notre manière de voir se justifie encore mieux. L'ancienne France était divisée en pays de droit écrit et pays de coutume. Cette division juridique, correspond assez exactement à une division géographique. Les provinces du Midi constituaient le pays de droit écrit, où l'influence romaine avait persisté au travers du Moyen Âge, où le droit romain était en principe en vigueur. Les provinces du Nord étaient, au contraire, régies par les coutumes, qui varient de province à province et souvent de localité à localité. (Il y avait plus de 360 coutumes.) Mais, même dans les pays de droit écrit, le droit romain avait reçu presque partout, des modifications plus ou moins profondes en vertu des usages locaux et de la jurisprudence des parlements. D'autre part, l'ordonnance royale de 1453, ordonna la rédaction par écrit des coutumes. En réalité, le Droit est resté jusqu'à la rédaction de nos Codes, constitué essentiellement par des traditions, soit d'origine germanique, soit d'origine romaine, adaptées plus ou moins aux nouvelles conditions sociales.

Depuis la promulgation de nos Codes, nous ne reviendrons plus sur ce point ; une évolution progressive en a quelque peu modifié l'esprit dans beaucoup de parties. Mais il faut tenir compte aussi de l'existence, au-dessus de la loi écrite, d'un certain nombre de principes, dits « adages de droit » pour la plupart venant des jurisconsultes de Rome, et dont la jurisprudence tient encore aujourd'hui le plus grand compte, soit pour interpréter les textes, soit pour les compléter. L'autorité de ces vieux principes juridiques est restée entière ; autant au moins que le texte de nos Codes, il constituent la base même de la culture juridique et de l'enseignement de nos Facultés de droit. Il semble que le droit dit écrit, du d'une manière plus exacte le droit « promulgué », ne puisse s'en écarter. C'est la coutume, c'est la tradition, qui gouverne le monde.

Nous venons, avec la distinction entre le Droit coutumier et le Droit écrit, d'entamer l'étude des diverses divisions du « Droit », toujours considéré dans le sens objectif du mot. Il nous reste à donner une très rapide énumération de ces divisions. Nous pourrions ainsi avoir une notion plus exacte de ce qui constitue aujourd'hui le « Droit ».

La première de ces divisions est celle du Droit national et du Droit international. Dans la civilisation antique, nous l'avons vu, la notion du droit individuel n'est pas encore née. Les règles du

droit, coutume, tradition, préceptes religieux ne s'appliquent qu'aux membres du groupe social. Vis-à-vis de l'étranger, il n'y a pas d'autre règle que la loi du plus fort : c'est l'état de guerre. Dans la terminologie romaine, le même mot désigne, tout au moins au début, l'ennemi et l'étranger : *hostis*. Avec l'évolution économique, se forme peu à peu la notion de principes juridiques applicables à l'étranger, notion sans laquelle toutes relations commerciales et tous échanges eussent été impossibles. Ainsi naît ce que les historiens du droit romain appellent le *jus gentium* (droit applicable entre les gentes ou groupes familiaux), par opposition au *jus civile*, applicable aux seuls citoyens romains. Le contrat de vente, par exemple, fait partie du *jus gentium*. C'est l'origine du Droit international.

La loi, en principe, n'étend son autorité qu'aux limites du territoire de l'État. Mais elle oblige dans ces limites tous les individus qui se trouvent sur ce territoire. Quelles sont les dispositions dont les étrangers pourront réclamer le bénéfice ; quelles sont celles dont seuls les nationaux pourront se réclamer : c'est le problème de la condition civile des étrangers (voir ce mot), et c'est la première partie du Droit international.

Le Droit International règle aussi les rapports contractuels ou de famille, entre nationaux et étrangers ; quelle sera la loi applicable dans tel ou tel cas déterminé ? Les législations des divers pays le précisent ; souvent aussi, la solution est indiquée par des traités internationaux.

Le Droit international règle enfin les conditions de forme et de fonds des conventions passées à l'étranger par des nationaux, et l'exécution hors des limites d'un État des sentences rendues par les tribunaux.

Tout ce que nous venons d'indiquer fait partie de ce qu'on appelle le Droit international privé, qui concerne les intérêts privés des individus. Mais il y a aussi un Droit international dit public, qui règle ou qui est censé régler les rapports entre nations au point de vue de leurs intérêts généraux. C'est cette partie du Droit que l'on appelle souvent le Droit des gens, le Droit entre les nations (*jus intergentes*). Le Droit international public contient les traités ou conventions intervenus entre les États : traités de paix, traités de commerce, conventions d'arbitrage, etc. Le Droit n'est ici, sanctionné que par des organisations qui ont été jusqu'ici impuissantes à empêcher les nations de se jeter les unes sur les autres, et de se massacrer pour faire triompher leur « bon droit » à l'appel de leurs gouvernants civils ou militaires, monarques ou parlementaires. Nous ne voulons même pas effleurer ce sujet qui dépasse le cadre de cette étude. Le Droit international public contient aussi ce qu'on appelle le Code des lois de la guerre. Les « usages de la guerre » ont fait l'objet de conventions internationales (conventions de La Haye, etc.). Ils sont d'ailleurs outrageusement violés dans chaque conflit, par tous les belligérants, chacun d'eux accusant le voisin d'avoir pris l'initiative de cette violation. La barbarie change de forme ; elle s'entoure de prétextes ; la guerre d'autrefois

opposait l'homme à l'homme, comme dans la forêt primitive où la bête cherchait sa nourriture. La guerre d'aujourd'hui organise et autorise le massacre en masse, par tous les moyens que la science peut avoir trouvés, pour faire respecter, ô ironie, le prétendu Droit des peuples. Les « usages et les règles de la guerre » pèsent bien peu dans la tourmente, et nous l'avons bien vu, pendant cinq ans, des deux côtés de la tranchée.

Le Droit national, celui qui ne régit qu'une nation déterminée, se divise aussi en Droit public et en Droit privé.

Le Droit public est celui qui règle la constitution de l'État, et ses rapports avec les individus. Il comprend notamment le Droit constitutionnel, qui se réfère à l'organisation générale de l'État, le Droit administratif, qui règle l'exercice des diverses fonctions de l'État et, en particulier, la gestion de ses intérêts dans ses rapports avec les particuliers, enfin le Droit pénal ou criminel, qui réprime par la peine infligée à l'individu certains actes que la loi considère comme constituant une atteinte plus ou moins grave à l'ordre public, une violation plus ou moins grave de ses dispositions.

Nous examinerons au mot « peine », tout ce qui concerne l'évolution historique de cette partie du droit. Nous voulons seulement noter ici que la sanction de l'obligation que crée le Droit est tantôt une sanction civile, par exemple la nullité de l'acte juridique intervenu entre deux individus contrairement au Droit, et tantôt une sanction pénale ; il y a aussi des lois qui sont dépourvues de toute sanction, par suite d'un oubli volontaire ou non du législateur.

Le Droit privé est celui qui règle les rapports de particulier à particulier. Il contient, par exemple, tout ce qui est relatif à l'organisation de la famille et de la propriété. Le Droit privé contient aussi les règles applicables aux conventions entre particuliers. Dans toutes les législations, la violation de ces conventions est sanctionnée par la loi ; c'est en ce sens que l'on dit que la convention, ou contrat, est l'une des sources des obligations. La convention tire donc sa force de l'appui que lui donne la société. Cet appui cesse parfois pour des raisons bonnes ou mauvaises d'opportunité ; c'est ainsi que les conventions peuvent être annulées dans certains cas. Des circonstances exceptionnelles, comme celles nées de la dernière guerre, ont amené le législateur à permettre aussi la révision de certains contrats (baux, marchés commerciaux, etc.). Mais, d'une manière générale, la loi, dès les débuts des premières civilisations, intervient pour obliger les particuliers à exécuter ce qu'ils ont promis ; l'inexécution entraîne même dans certains cas la sanction pénale (exemple : délit d'abus de confiance). À l'origine, d'ailleurs, la loi se contente d'autoriser le cocontractant à user de la force. Le débiteur peut être emmené en esclavage ; il peut même être mis à mort (Loi des Douze Tables). Notre législation a connu très tard encore, jusqu'au dernier siècle, la contrainte par corps, c'est à dire la prison pour dettes. La contrainte par corps n'existe plus dans la loi française, que pour les paiements des amendes ou des dommages intérêts

prononcés par un tribunal répressif. L'exécution sur les biens a remplacé l'exécution sur la personne, mais la loi intervient ; avec l'appui de toute la force sociale, pour assurer le respect de la convention.

Il y a, dans le Droit privé, ce qu'en langage d'école, on appelle les dispositions impératives et les dispositions supplétives. Une partie importante du Droit privé consiste à régler l'élaboration des actes juridiques et des contrats. Certains actes juridiques, certains contrats même (ex. le mariage) sont réglementés par la loi d'une manière impérative. Les conventions qui règlent des intérêts privés sont, au contraire, en général libres. La loi, en ce qui les concerne, ne contient que des dispositions applicables dans le silence des contractants.

Le Droit privé comprend lui-même le Droit civil, applicable à tous les citoyens, ou des institutions applicables soit à certaines catégories de citoyens, soit à certaines situations particulières (droit commercial, droit industriel, droit rural, etc.). Mais ces divisions sont quelque peu arbitraires. L'évolution économique peut même les rendre incompréhensibles. Ainsi, l'on a voulu donner aux commerçants un Code spécial, et des tribunaux spéciaux. On a considéré que les contrats commerciaux, conclus plus fréquemment, plus rapidement que les contrats entre particuliers, devaient être assujettis notamment au point de vue de la preuve, à des règles moins strictes que les contrats civils. Mais il se trouve que le développement des affaires a rendu d'un usage constant, en matière commerciale plus encore qu'en matière civile, l'écrit, pour constater une convention de quelque importance. On a voulu faire juger les commerçants par des hommes connaissant mieux, dit-on, les usages du commerce. Et cependant, les tribunaux civils sont appelés à juger, eux aussi, les questions de droit commercial (par exemple dans les rapports entre un non-commerçant et un commerçant). Et il se trouve que ces juridictions spéciales sont plus routinières souvent, plus attachées aux formes minutieuses de la procédure, et à tous points de vue plus dangereuses pour les justiciables que les tribunaux composés de magistrats de carrière.

Nous voici au terme de notre étude. Nous avons jusqu'ici négligé une troisième acception du mot Droit. Dans cette acception, le Droit désigne la science, l'étude qui porte sur le Droit en général, et en particulier sur les Droits qu'il établit, C'est ainsi qu'on dit la Faculté de Droit, un livre de Droit, etc... Les manuels discutent gravement et savamment si le Droit ainsi compris, constitue un art ou une science. Nous ne nous attarderons pas à cette vaine recherche.

CONCLUSIONS. — La complexité de plus en plus grande des rapports sociaux, a créé dans le monde moderne, un Droit lui-même de plus en plus complexe, moins formaliste peut-être à certains égards, et dans son principe, qu'aux époques anciennes, mais composé d'une multitude de dispositions législatives et d'usages. Dans un amas de dispositions confuses ou même souvent contradictoires, les citoyens n'arrivent pas à se reconnaître. Une immense corporation privilégiée, de

plus en plus puissante dans l'État, composée des notaires, avocats, avoués, huissiers, hommes d'affaires, etc., tire sa richesse de l'exploitation de cette ignorance. La victoire est souvent au plus habile dans les luttes judiciaires : de là une source d'incertitudes ou même de démoralisation dans les relations sociales.

L'organisation même de l'État et des services publics devient de jour en jour infiniment plus complexe. Des innombrables prescriptions et formalités de toute sorte qui gouvernent l'activité des individus, ces derniers cherchent à éluder toutes celles qui peuvent gêner leur indépendance ou leurs combinaisons particulières. Les forts, les puissants y arrivent. Mais sur les humbles, sur les faibles, pèse lourdement le poids de la contrainte sociale, faite, malheureusement, et trop souvent, d'iniquité.

— G. BESSIÈRE.

Accueil

DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (Déclarations des)

On sait que l'Assemblée nationale de 1789 a intitulé *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* l'ensemble des principes qu'elle reconnaissait comme les bases nécessaires de toutes les institutions humaines. Ces droits primitifs, naturels, imprescriptibles, les philosophes les avaient dès longtemps définis : l'Assemblée se bornait à les *déclarer*.

Aussi bien, l'histoire avait-elle enregistré maintes « déclarations des droits ».

Au Moyen-Age, l'affranchissement des communes avait permis, sous le nom de « reconnaissances » ou de « concessions », de « franchises », d'« usages », de « privilèges », la *confirmation* de certains droits acquis antérieurement (vestiges du droit romain ou coutumes locales), et la *reconnaissance* d'autres droits jusqu'alors réservés à une minorité privilégiée (royauté, noblesse, clergé, particuliers, corps constitués).

Au XVIème siècle, la Réforme avait eu, en Angleterre et en Hollande, ses pétitions et ses « déclarations de droits ».

Mais la République des « Insurgents » américains eut l'honneur d'évoquer, la première, les Droits de l'Homme en tête de la Constitution d'un État.

I. DÉCLARATION DE 1776 :

La *Déclaration de l'Indépendance* américaine, rédigée au nom des « Insurgents » par T. Jefferson, J. Adams, B. Franklin, R. Sherman et R.-P.-R. Livingston, fut adoptée à l'unanimité, le 4 juillet 1776, par les représentants des treize colonies unies de l'Amérique du Nord.

Elle rappelait les « droits inaliénables de l'homme » dans les termes que voici :

« Nous tenons pour évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes :

Tous les hommes sont créés égaux. Ils sont doués par leur créateur de certains droits inaliénables. Parmi ces droits se trouvent : la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de

la changer ou de l'abolir, et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur. »

La *Déclaration* américaine fut ainsi la première à fonder la Constitution d'un État sur les bases essentielles de toute démocratie, qui sont la souveraineté nationale et le droit à l'insurrection.

II. DÉCLARATION DE 1789 :

La Révolution française - on vient de le voir - n'eut donc ni l'initiative de la *Déclaration des Droits de l'Homme*, ni la primeur de son utilisation politique.

La *Déclaration* américaine était connue en France et en Europe dès avant 1789. Certains *Cahiers*, en particulier les *Cahiers de la Noblesse*, avaient même exprimé le vœu qu'une déclaration analogue fût rédigée par les États-Généraux qu'on allait réunir. Une *Déclaration des Droits* à l'usage du peuple français était imposée à l'Assemblée nationale par l'attente de tous les esprits cultivés. Le peuple de Paris allait montrer bientôt qu'il était prêt, au besoin, à l'exiger par la violence.

Le Tiers-État - c'était la bourgeoisie de l'époque - montrait à l'égard des « Droits de l'Homme » beaucoup moins d'enthousiasme que tels nobles idéalistes ou que le populaire excédé par les abus. Sans doute, demandait-il l'abolition des privilèges dont jouissaient, parfois à ses dépens, le roi, les nobles, le clergé. On connaît la brochure célèbre publiée par l'abbé Siéyès, en janvier 1789, et dont le titre résumait les aspirations des bourgeois en trois brèves formules :

« Qu'est-ce que le Tiers-État ? - Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? - Rien. Que demande-t-il ? - A y devenir quelque chose. »

Mais ce « quelque chose », sous la plume de Siéyès, n'était qu'une litote : le Tiers, qui croyait être tout dans la nation, voulait devenir tout dans l'État. Il entendait non seulement conserver, mais accroître indéfiniment les avantages matériels déjà considérables que lui avaient acquis des siècles d'une lutte obstinée. Quant aux droits de l'ouvrier, il n'en avait cure. Et lorsque, dix ans plus tard, sous le Directoire, il se trouverait suffisamment « nanti » par les dépouilles des nobles et du clergé, il adhérerait sans vergogne aux propos du cynique Fouché, déclarant qu'il n'y avait plus « qu'à arrêter la marche d'une Révolution désormais sans but, depuis qu'on avait obtenu tous les avantages personnels qu'on pouvait prétendre ». Le Tiers-État voulait faire la Révolution, mais à son bénéfice exclusif.

Ce fut donc malgré l'hostilité plus ou moins avouée du Tiers, que l'Assemblée nationale, entraînée par le comte de Montmorency et par le comte de Castellane, décida de placer en tête de la future Constitution du Royaume, un bref exposé des principes qui devaient en inspirer les dispositions.

La lutte, au sein de l'Assemblée, fut longue. Divers projets avaient été proposés. Le 12 août, la rédaction fut confiée à une Commission de cinq membres. L'un d'eux, le comte de Mirabeau, député du Tiers, quoique noble, présenta le travail commun dans la séance du 17. Mais ce premier projet fut rejeté.

Sur la proposition du marquis de la Paulette, l'Assemblée décida que de nouveaux projets seraient élaborés dans les bureaux. Enfin, après un second débat, la *Déclaration*, qui avait été repoussée tout d'abord en séance secrète par 28 bureaux sur 30, fut imposée par les tribunes en séance publique et votée à la majorité des voix.

Elle avait eu pour principaux rédacteurs le général marquis de La Fayette, le prince de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, l'abbé Siéyès et l'avocat Mounier, député de Grenoble. Elle se compose d'un préambule, œuvre de Mounier, et de 17 articles. Placée en tête de la Constitution du 3-14 septembre 1791, elle resta en vigueur jusqu'à la révolution du 10 août 1792, qui abolit la royauté.

Voici le texte intégral de la *déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789* :

« DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN :

Les représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des Droits de l'Homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme : Afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs ; Afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique en soient plus respectés ; Afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la Constitution et au bonheur de tous. En conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les Droits suivants de l'Homme et du Citoyen :

I. - Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II. - Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

III. - Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV. - La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V. - La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VI. - La loi est l'expression de la volonté générale : tous les citoyens ont le droit de concourir, personnellement ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

VII. - Nul homme ne peut être accusé, arrêté, ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites. Ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis, mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant ; il se rend coupable par la résistance.

VIII. - La loi ne doit établir que les peines strictement et évidemment nécessaires et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit et légalement appliquée.

IX. - Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X. - Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI. - La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII. - La garantie des Droits de l'Homme et du Citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

XIII. - Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable ; elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés.

XIV. - Tous les citoyens ont le droit, par eux-mêmes ou par leurs

représentants, de constater la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée.

XV. - La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

XVI. - Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

XVII. - La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »

Par cette *Déclaration* solennelle qui eut en France et en Europe un immense retentissement, l'Assemblée nationale entendait faire table rase de l'ancien régime ; elle voulait, en outre, instituer une société toute nouvelle dont les bases essentielles devaient être la souveraineté nationale, la séparation des pouvoirs, l'égalité et la liberté des citoyens.

La partie négative de cet audacieux programme, celle qui consistait simplement à détruire, l'Assemblée nationale l'exposa dans la Constitution de 1791, en rappelant brièvement les abus qu'elle supprimait :

« L'Assemblée nationale, voulant établir la Constitution française sur les principes qu'elle vient de reconnaître et de déclarer, abolit irrévocablement les institutions qui blessaient la liberté et l'égalité des droits.

Il n'y a plus ni noblesse ni pairie, ni distinctions, ni justices patrimoniales, ni aucun des titres, dénominations et prérogatives qui en dérivait, ni aucun ordre de chevalerie, ni aucune des corporations ou décorations pour lesquelles on exigeait des preuves de noblesse, ou qui supposaient des distinctions de naissance ; ni aucune autre supériorité que celle des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions. Il n'y a plus ni vénalité ni hérédité d'aucun office public. Il n'y a plus, pour aucune partie de la nation ni pour aucun individu, aucun privilège ni exception au droit commun de tous les Français. Il n'y a plus ni jurandes, ni corporations de professions, arts et métiers. La loi ne reconnaît plus ni vœux religieux, ni aucun autre engagement qui serait contraire aux droits naturels ou à la Constitution. »

L'œuvre positive définie par la *Déclaration* de 1789 embrassait tous les droits dont l'Assemblée nationale entendait garantir la jouissance aux citoyens français.

On en trouve le plan général au titre I de la Constitution de 1791, intitulé : « Dispositions fondamentales garanties par la Constitution » :

« La Constitution garantit, comme droits naturels et civils :

1° Que tous les citoyens sont admissibles aux places et emplois, sans autre distinction que celle des vertus et des talents ; 2° Que toutes les contributions seront réparties entre tous les citoyens également, en proportion de leurs facultés ; 3° Que les mêmes délits seront punis des mêmes peines, sans aucune distinction de personne.

La Constitution garantit pareillement, comme droits naturels et civils :

La liberté à tout homme d'aller, de rester, de partir, sans pouvoir être arrêté ni détenu que selon les formes déterminées par la Constitution ;

La liberté à tout homme de parler, d'écrire, d'imprimer et publier ses pensées, sans que ses écrits puissent être soumis à aucune censure ni inspection avant leur publication, et d'exercer le culte religieux auquel il est attaché ;

La liberté aux citoyens de s'assembler paisiblement et sans armes en satisfaisant aux lois de police ;

La liberté d'adresser aux autorités constituées des pétitions signées individuellement.

Le pouvoir législatif ne pourra faire aucune loi qui porte atteinte et mette obstacle à l'exercice des droits naturels et civils consignés dans le présent titre et garantis par la Constitution. Mais comme la liberté ne consiste qu'à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui, ni à la sûreté publique, la loi peut établir des peines contre les actes qui, attaquant, ou la sûreté publique, ou les droits d'autrui, seraient nuisibles à la société.

La Constitution garantit l'inviolabilité des propriétés ou la juste et préalable indemnité de celles dont la nécessité publique, légalement constatée, exigerait le sacrifice.

Les biens destinés aux dépenses du culte et à tous services d'utilité publique appartiennent à la nation, et sont dans tous les temps à sa disposition.

La Constitution garantit les aliénations qui ont été ou qui seront faites suivant les formes établies par la loi.

Les citoyens ont le droit d'élire ou choisir les ministres de leurs cultes.

Il sera créé et organisé un établissement général de secours publics pour élever les enfants abandonnés, soulager les pauvres infirmes et fournir du travail aux pauvres valides qui n'auraient pas pu s'en procurer.

Il sera créé et organisé une instruction publique, commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensable pour tous les hommes, et dont les établissements seront distribués graduellement dans un rapport combiné avec la division du royaume.

Il sera établi des fêtes nationales pour conserver le souvenir de la Révolution française, entretenir la fraternité entre les citoyens, et les attacher à la Constitution, à la patrie et aux lois.

Il sera fait un code de lois civiles communes à tout le royaume. »

Qu'est-il advenu de ces projets grandioses ? On peut, sans trop d'impertinence, poser aujourd'hui la question. On sait, en effet, qu'après un siècle et demi de luttes politiques, d'émeutes sanglantes et d'inutiles révolutions, les citoyens français attendent encore la réalisation de leurs droits. Le sublime idéal de 1789 a reçu de l'historien un cruel démenti. Mais son échec était fatal. Les grands révolutionnaires, ceux du moins qui gardaient la foi dans l'œuvre entreprise, avaient fait, selon le mot de l'un d'entre eux, « un pacte avec la mort ». Ils ne pouvaient, hélas ! contraindre la victoire. On ne transige pas avec la ruse, la peur, l'hypocrisie, la trahison !... Mais si le succès leur échappa, ils tinrent leur serment et surent mourir.

Il ne faut point leur imputer à crime d'avoir conçu une Cité de rêve, comme si les lois de l'État suffisaient à réformer les mœurs. Maîtres de leurs pensées, ils les voulurent idéalement belles. Mais le cœur des ambitieux leur échappait, où régnait l'égoïsme, le seul tyran qu'on ne pût « raccourcir ». Ils eurent l'honneur, et ce sera leur gloire, de tracer l'ébauche d'une société moins inique, laissant à l'avenir la tâche peut-être surhumaine de l'édifier, pierre après pierre, dans la douleur et dans l'effort.

La *Déclaration* de 1789 a inspiré à des degrés divers toutes les Constitutions françaises jusques et y compris la Constitution bonapartiste de 1852. Des rédactions différentes en furent parfois adoptées. Nous croyons intéressant de les mentionner ici.

III. DÉCLARATION DE L'AN I (OU DE 1793) :

Dès les premières séances de la Convention nationale, une Commission fut chargée de préparer un projet de Constitution de la République. L'élément girondin y dominait. Elle comprenait : Siéyès, Thomas Payne, Brissot, Pétion, Vergniaud, Gensonné, Barère, Danton et Condorcet, avec Barbaroux, Fauchet et quelques autres pour suppléants. Condorcet présenta son rapport les 15 et 16 février 1793. Mais la lutte engagée entre la Montagne et la Gironde ne permit pas à l'Assemblée de le discuter.

Après la chute des Girondins, le Comité de Salut public, auquel on adjoignit cinq membres, reçut la mission de rédiger un nouveau projet.

Hérault de Séchelles en fut le principal rédacteur. Élaboré en six jours, amendé et adopté par le Comité en une séance, le projet de Constitution fut présenté à la Convention le 10 juin et voté le 24. Ébauche improvisée pour les besoins d'une crise politique, la Constitution de 1793 fut appelée plaisamment par son auteur Hérault de Séchelles « un impromptu républicain ». Siéyès ne voulait y voir qu' « une table des matières ».

Soumise avec la *Déclaration* qui lui servait de préambule à la ratification des Assemblées primaires, elle fut acceptée par le corps électoral. Mais elle ne put être appliquée. Le 10 octobre 1793, l'Assemblée décréta que « le Gouvernement provisoire de la France serait révolutionnaire jusqu'à la paix » et que « la Convention serait elle-même le centre unique du Gouvernement ».

La *Déclaration* de 1793 resta donc lettre morte, comme la Constitution dont elle n'était que la préface.

Voici le texte de cette *Déclaration* :

« Le peuple français, convaincu que l'oubli et le mépris des Droits naturels de l'Homme sont les seules causes des malheurs du monde, a résolu d'exposer, dans une déclaration solennelle, ces droits sacrés et inaliénables ;

Afin que tous les citoyens, pouvant comparer sans cesse les actes du Gouvernement avec le but de toute institution sociale, ne se laissent jamais opprimer et avilir par la tyrannie ;

Afin que le peuple ait toujours devant les yeux les bases de la liberté et de son bonheur ; le magistrat, la règle de ses devoirs ; le législateur, l'objet de sa mission.

En conséquence, il proclame en présence de l'Être suprême la déclaration suivante des Droits de l'Homme et du Citoyen :

I. - Le but de la société est le bonheur commun ! Le gouvernement est institué pour garantir à l'homme la jouissance de ses droits naturels et imprescriptibles.

II. - Ces droits sont l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété.

III. - Tous les hommes sont égaux par la nature et devant la loi.

IV. - La loi est l'expression libre et solennelle de la volonté générale ; elle est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse ; elle ne peut ordonner que ce qui est juste et utile à la société ; elle ne peut défendre que ce qui lui est nuisible.

V. - Tous les citoyens sont également admissibles aux emplois publics. Les

peuples libres ne connaissent d'autres motifs de préférence, dans leurs élections, que les vertus et les talents.

VI. - La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : *Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait.*

VII. - Le droit de manifester sa pensée et ses opinions, soit par la voie de la presse, soit de toute autre manière, le droit de s'assembler paisiblement, le libre exercice des cultes ne peuvent être interdits. La nécessité d'énoncer ces droits suppose ou la présence ou le souvenir récent du despotisme.

VIII. - La sûreté consiste dans la protection accordée par la société à chacun de ses membres pour la conservation de sa personne, de ses droits et de ses propriétés.

IX. - La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent.

X. - Nul ne doit être accusé, arrêté ni détenu, que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites. Tout citoyen, appelé ou saisi par l'autorité de la loi, doit obéir à l'instant ; il se rend coupable par la résistance.

XI. - Tout acte exercé contre un homme hors des cas et sans les formes que la loi détermine, est arbitraire et tyrannique ; celui contre lequel on voudrait l'exécuter par la violence a le droit de le repousser par la force.

XII. - Ceux qui solliciteraient, expédieraient, signeraient, exécuteraient ou feraient exécuter des actes arbitraires sont coupables et doivent être punis.

XIII. - Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

XIV. - Nul ne doit être jugé et puni qu'après avoir été entendu ou légalement appelé, et qu'en vertu d'une loi promulguée antérieurement au délit. La loi qui punirait des délits commis avant qu'elle existât, serait une tyrannie ; l'effet rétroactif donné à la loi serait un crime.

XV. - La loi ne doit décerner que des peines strictement et évidemment nécessaires : les peines doivent être proportionnées au délit et utiles à la société.

XVI. - Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et

de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie.

XVII. - Nul genre de travail, de culture, de commerce, ne peut être interdit à l'industrie des citoyens.

XVIII. - Tout homme peut engager ses services, son temps ; mais il ne peut se vendre, ni être vendu ; sa personne n'est pas une propriété aliénable. La loi ne reconnaît pas de domesticité ; il ne peut exister qu'un engagement de soins et de reconnaissance entre l'homme qui travaille et celui qui l'emploie.

XIX. - Nul ne peut être privé de la moindre portion de sa propriété, sans son consentement, si ce n'est lorsque la nécessité publique légalement constatée l'exige, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

XX. - Nulle contribution ne peut être établie que pour l'utilité générale. Tous les citoyens ont le droit de concourir à l'établissement des contributions, d'en surveiller l'emploi et de s'en faire rendre compte.

XXI. -- Les secours publics sont une dette sacrée. La Société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler.

XXII. - L'instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens.

XXIII. - La garantie sociale consiste dans l'action de tous pour assurer à chacun la jouissance et la conservation de ses droits ; cette garantie repose sur la souveraineté nationale.

XXIV. - Elle ne peut exister, si les limites des fonctions publiques ne sont pas clairement déterminées par la loi, et si la responsabilité de tous les fonctionnaires n'est pas assurée.

XXV. - La souveraineté réside dans le peuple ; elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable.

XXVI. - Aucune portion du peuple ne peut exercer la puissance du peuple entier ; mais chaque section du souverain assemblé doit jouir du droit d'exprimer sa volonté avec une entière liberté.

XXVII. - Que tout individu qui usurperait la souveraineté soit à l'instant mis à mort par les hommes libres.

XXVIII. - Un peuple a toujours le droit de revoir, de réformer et de changer sa constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures.

XXIX. - Chaque citoyen a un droit égal de concourir à la formation de la loi et à la nomination de ses mandataires ou de ses agents.

XXX. - Les fonctions publiques sont essentiellement temporaires ; elles ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs.

XXXI. - Les délits des mandataires du peuple et de ses agents ne doivent jamais être impunis. Nul n'a le droit de se prétendre plus inviolable que les autres citoyens.

XXXII. - Le droit de présenter des pétitions aux dépositaires de l'autorité publique ne peut, en aucun cas, être interdit, suspendu ni limité.

XXXIII. - La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme.

XXXIV. - Il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul de ses membres est opprimé. Il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé.

XXXV. - Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

IV. DÉCLARATION DE L'AN III (OU DE 1795) :

Le 17 Floréal An III (6 mai 1795), la grande « Terreur » étant close, la Convention nomma une commission pour réviser les lois révolutionnaires. Cette commission comprenait onze membres : Lesage (d' Eure-et-Loir) , Daunou, Boissy d'Anglas, Creuze, Latouche, Berlier, Louvet, La Réveillère-Lépeaux, Lanjuinais, Durand-Maillane, Baudin (des Ardennes) et Thibaudeau. Elle rejeta unanimement la Constitution de 1793 dont certaines dispositions paraissaient, aux réacteurs de l'époque, « contraires à l'ordre social ».

Le 5 Messidor An III (23 juin 1795), Boissy d'Anglas présenta un projet à la Convention qui, après une longue discussion, adopta le texte définitif le 5 Fructidor (22 août 1795).

Soumise à l'approbation du corps électoral, la Constitution de 1795 fut acceptée par 914.853 voix contre 41.892. Elle était précédée de la *Déclaration* que voici :

« Le peuple français proclame, en présence de l'Être Suprême, la déclaration suivante des Droits et des Devoirs de l'Homme et du Citoyen :

DROITS

I. - Les Droits de l'Homme en société sont la liberté, l'égalité, la sûreté, la propriété.

II. - La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui.

III. - L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoir.

IV. - La sûreté résulte du concours de tous pour assurer les droits de chacun.

V. - La propriété est le droit de jouir et de disposer de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie.

VI. - La loi est la volonté générale exprimée par la majorité ou des citoyens, ou de leurs représentants.

VII. - Ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché. Nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'ordonne pas.

VIII. - Nul ne peut être appelé en justice, accusé, arrêté ni détenu, que dans les cas déterminés par la loi et selon les formules qu'elle a prescrites.

IX. - Ceux qui sollicitent, expédient, signent, exécutent ou font exécuter des actes arbitraires, sont coupables et doivent être punis.

X. - Toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de la personne d'un prévenu doit être sévèrement réprimée par la loi.

XI. - Nul ne peut être jugé qu'après avoir été entendu ou légalement appelé.

XII. - La loi ne doit prononcer que des peines strictement nécessaires et proportionnées au délit.

XIII. - Tout traitement qui aggrave la peine déterminée par la loi est un crime.

XIV. - Aucune loi, ni criminelle, ni civile, ne peut avoir d'effet rétroactif.

XV. - Tout homme peut engager son temps et ses services ; mais il ne peut ni se vendre ni être vendu ; sa personne n'est pas une propriété aliénable.

XVI. - Toute contribution est établie pour l'utilité générale. Elle doit être

répartie entre les contribuables en raison de leurs facultés.

XVII. - La souveraineté réside essentiellement dans l'universalité des Citoyens.

XVIII. - Nul individu, nulle réunion partielle de citoyens ne peut s'attribuer la souveraineté.

XIX. - Nul ne peut, sans une délégation légale, exercer aucune autorité, ni remplir aucune fonction publique.

XX. - Chaque citoyen a un droit égal de concourir, immédiatement ou médiatement, à la formation de la loi, à la nomination des représentants du peuple et des fonctionnaires publics.

XXI. - Les fonctions publiques ne peuvent devenir la propriété de ceux qui les exercent.

XXII. - La garantie sociale ne peut exister, si la division des pouvoirs n'est pas établie, si leurs limites ne sont pas fixées et si la responsabilité des fonctionnaires publics n'est pas assurée.

DEVOIRS

I. - La déclaration des Droits contient les obligations des législateurs ; le maintien de la société demande que ceux qui la composent connaissent et remplissent également leurs Devoirs.

II. - Tous les Devoirs de l'Homme et du Citoyen dérivent de ces deux principes gravés par la nature dans tous les cœurs : ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir.

III. - Les obligations de chacun envers la société consistent à la défendre, à la servir, à vivre soumis aux lois et à respecter ceux qui en sont les organes.

IV. - Nul n'est bon citoyen s'il n'est bon fils, bon père, bon frère, bon ami, bon époux.

V. - Nul n'est homme de bien s'il n'est franchement et religieusement observateur des lois.

VI. - Celui qui viole ouvertement les lois se déclare en état de guerre envers la société.

VII. - Celui qui, sans enfreindre ouvertement les lois, les élude par ruse ou par adresse, blesse les intérêts de tous ; il se rend indigne de leur bienveillance et de leur estime.

VIII. - C'est sur le maintien des propriétés que reposent la culture des terres, toutes les productions, tout moyen de travail et tout l'ordre social.

IX. - Tout citoyen doit ses services à la patrie et au maintien de la liberté, de l'égalité et de la propriété, toutes les fois que la loi l'appelle à les défendre. »

V. DÉCLARATION DE 1848 :

La Constitution républicaine de 1848 avait été rédigée par une commission qui comprenait MM. de Cormenin, Marrast, rapporteur ; Lamennais, Vivien, de Tocqueville, Dufaure, Martin (de Strasbourg), Coquerel, Corbon, Thouret, Woirhaye, Dupin, Gustave de Beaumont, de Vaulabelle, Odilon Barrot, Pagès (de l'Ariège), Dornès et Victor Considérant.

Elle fut votée le 4 et promulguée le 12 novembre. Elle était précédée d'une *Déclaration des Droits* ainsi libellée :

« En présence de Dieu et au nom du peuple français, l'Assemblée Nationale proclame :

I. - La France s'est constituée en République. En adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle s'est proposé pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, d'assurer une répartition de plus en plus équitable des charges et des avantages de la Société, d'augmenter l'aisance de chacun par la réduction graduée des dépenses publiques et des impôts et de faire parvenir tous les citoyens, sans nouvelle commotion, par l'action successive et constante des institutions et des lois, à un degré toujours plus élevé de moralité, de lumière et de bien-être.

II. - La République Française est démocratique, une et indivisible.

III. - Elle reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives.

IV. - Elle a pour principes la liberté, l'égalité, la fraternité. Elle a pour bases la famille, le travail, la propriété, l'ordre public.

V. - Elle respecte les nationalités étrangères, comme elle entend faire respecter la sienne, n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

VI. - Des devoirs réciproques obligent les citoyens envers la République et la République envers les citoyens.

VII. - Les citoyens doivent aimer la patrie, servir la République, la défendre au prix de leur vie, participer aux charges de l'État en proportion de leur fortune ; ils doivent s'assurer, par leur travail, des moyens d'existence, et, par la prévoyance, des ressources pour l'avenir ; ils doivent concourir au bien-être commun en s'entraidant fraternellement les uns les autres et à l'ordre général en observant les lois morales et les lois écrites qui régissent la société, la famille et l'individu.

VIII. - La République doit protéger le citoyen dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail et mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes ; elle doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler.

En vue de l'accomplissement de tous ces devoirs, et pour la garantie de tous ces droits, l'Assemblée nationale, fidèle aux traditions des grandes Assemblées qui ont inauguré la Révolution française, décrète, ainsi qu'il suit, la Constitution de la République ... »

VI. La *Déclaration* de 1789, comme celles qui furent inspirées par le même idéal, a eu sur la mentalité du peuple français une influence durable et profonde dont il convient d'apprécier impartialement les effets.

Elle produisit un phénomène de vertige mental. Jusqu'en 1789, en effet, on n'avait défendu ou revendiqué en France que des « droits particuliers », « concrets », « limités » à « certains individus » ou à « certaines collectivités » : c'étaient les droits des nobles, les droits des clercs, les droits des gens de robe, les droits des bourgeois ou des marchands (quincailliers, bouchers, boulangers, corroyeurs, etc.) ; c'étaient aussi, mais les plus négligés de tous, les droits des ouvriers, des « compagnons ».

Disciples des « philosophes », les révolutionnaires de 1789 et des Assemblées suivantes considérèrent, non plus tel ou tel citoyen, telle ou telle collectivité d'individus, clairement et spécifiquement désignés, qu'on pouvait coudoyer tous les jours dans les rues, de qui on connaissait les besoins, les aptitudes et les aspirations, mais l'« homme », l'homme tout court, c'est-à-dire une entité abstraite, sans nom, sans rôle social défini, un être de raison que personne n'avait rencontré nulle part.

Cette généralisation, pour excessive qu'elle fût, avait, au point de vue spéculatif, l'avantage de supprimer radicalement les classifications établies. Elle affola les imaginations. Un délire sacré s'empara des esprits. Un fanatisme d'un

genre inconnu gonfla les cœurs. Dès lors, la politique parut ignorer les cas d'espèce. Elle ne s'intéressa plus qu'à l'universalité des humains, pris en bloc, à tous les hommes de toutes les conditions, de tous les peuples, de toutes les races, de toutes les couleurs, de tous les temps. Ce fut sublime et enfantin. Les politiciens, en quête de fructueux mandats électoraux et de grasses prébendes officielles, s'emparèrent des « droits imprescriptibles » comme fait le chasseur d'un miroir à alouettes et, à l'aide de vagues promesses, de formules pompeuses mais vides, où les « principes immortels » revenaient comme un leitmotiv, ils dupèrent, pendant plus d'un siècle, le peuple, qui semblait fasciné. Devant l'urne électorale, on ne fut plus serrurier, maçon, couvreur, mais « citoyen ». Au lieu de militer pour ses intérêts personnels, on s'enflamma pour l'idéologie des « clubs », des comités. On fut républicain ou monarchiste, clérical ou laïque, radical ou opportuniste, socialiste ou communiste, libéral ou fasciste. L'ex-compagnon boucher négligea ses droits de boucher ; l'ex-compagnon zingueur délaissa ses droits de zingueur ; l'ex-compagnon charron passa condamnation de ses droits de charron. L'ouvrier, frustré mais aveuglé, sembla préférer des théories générales à ses intérêts corporatifs immédiats. On se passionna pour des mythes ; on se battit pour des chimères ; on mourut pour des abstractions. Les Français, Don Quichottes éternels, que les croisades avaient promus jadis « soldats de Dieu », devinrent, par la grâce des « Droits de l'Homme », les « soldats de la liberté ». Leur devise fut : « La fraternité ou la mort ! » Ils semèrent de leurs os les champs de bataille du monde. Leurs sacrifices, pourtant, restaient vains. Ils savaient les « abus » ; mais sur leurs cadavres immolés à la justice, les abus renaissaient aussi nombreux, avec de nouveaux noms. Ils proclamaient les « immortels principes » ; mais, eux disparus, les « droits » qu'ils avaient consacrés de leur sang étaient « soigneusement roulés dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts ». Durant plus d'un siècle, des millions de Français - des ouvriers, pour la plupart - moururent pour l'idéal. Quant au profit, ce fut le bourgeois qui l'obtint.

En effet, tandis que les champions de l'idée pure succombaient sans retour, l'ex-maître boucher, l'ex-maître zingueur, l'ex-maître charron, le bourgeois, le « patron », n'oubliait point ses anciennes « franchises » et, par tous les moyens, s'efforçait de les rétablir. Dans la société issue de la Révolution, la noblesse, le clergé avaient perdu leurs privilèges. Et c'était justice. Mais le bourgeois - c'est-à-dire le propriétaire, le commerçant, l'industriel, le financier, surtout - désormais tout puissant, régnait sans contrôle sur la cité nouvelle.

On connaît le piquant tableau qu'a tracé de la France républicaine la plume acérée d'Anatole France :

« L'État pingouin était démocratique, trois ou quatre compagnies financières y exerçaient un pouvoir plus étendu et surtout plus effectif et plus continu que celui des ministres de la République, petits seigneurs qu'elles gouvernaient secrètement, qu'elles obligeaient, par intimidation ou par corruption, à les favoriser aux dépens de l'État, et qu'elles détruisaient par les calomnies de la Presse, quand ils restaient honnêtes. » (*L'Île des Pingouins*, p. 243.)

« Le nouvel État reçut le nom de chose publique, ou République. Ses partisans étaient appelés républicanistes ou républicains. On les nommait aussi chosards et, parfois, fripouilles ; mais ce dernier terme était pris en mauvaise part.

La démocratie pingouine ne se gouvernait point par elle-même ; elle obéissait à une oligarchie financière qui faisait l'opinion par les journaux et tenait dans sa main les députés, les ministres et le président. Elle ordonnait souverainement des finances de la République et dirigeait la politique extérieure du pays. » (« L'Île des Pingouins », p. 173.)

Le témoignage d'un auteur sceptique, mais averti, semblerait-il suspect ? Détachons de la revue démocratique *Les Cahiers des Droits de l'Homme*, organe officiel de la Ligue du même nom, l'exergue suivant qui contient un aveu à retenir :

« Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés ? Oui. Sont-ils appliqués ? Non. »

Ce désintéressement total des pouvoirs publics français à l'égard des Droits de l'Homme ne doit pas surprendre outre mesure. La Constitution de 1875, qui régit présentement l'État français, ignore, en effet, officiellement les Droits de l'Homme et du Citoyen.

Faut-il conclure de cette ignorance officielle - qui fut certainement volontaire, de la part de nos derniers « constituants » - qu'une loi française peut, sans violer la Constitution, attenter aux Droits de l'Homme ? M. Léon Duguit, professeur de droit international à la Faculté de Bordeaux, a répondu négativement à cette question redoutable :

« La Constitution de 1875, a-t-il écrit, est la seule des Constitutions françaises où l'on ne trouve aucune mention, aucun rappel des droits inscrits dans la *Déclaration* de 1789. Dans ces conditions, on peut se demander si les règles de la *Déclaration des Droits* de 1789 ont cessé d'avoir force légale, positive, et si le Parlement pourrait, à l'heure actuelle, faire des lois portant atteinte aux droits naturels, individuels, de l'homme, sans violer les dispositions fondamentales de notre droit public ? Nous répondons : non, sans hésiter, et nous croyons fermement que toute loi contraire aux termes de la *Déclaration des Droits* de 1789 serait une loi inconstitutionnelle. (Léon DUGUIT : *Manuel de droit constitutionnel*, Paris 1918, p. 228.)

M. Léon Duguit « croit » qu'il en est ainsi. Mais il ne propose aucune raison à l'appui de sa « croyance ». Autant dire qu'elle ne vaut rien.

La question qui se pose, en fait, à l'heure présente, est celle-ci : Les Droits de l'Homme sont-ils respectés dans la législation française ? On sait que non.

Les lois injustes qu'on maintient en vigueur, les pratiques abusives auxquelles

on reconnaît force de loi sont-elles *inconstitutionnelles* par cela seul qu'elles sont injustes ? On aimerait en être assuré, et pour chacune d'elles, par les juristes qui, « faisant autorité » dans les prétoires, inspirent aux juges leurs arrêts. Car les dispositions législatives et les pratiques administratives ou policières qui violent les Droits de l'Homme sont en France plus nombreuses qu'on ne le croit communément.

Tels sont, pour ne citer que les plus révoltants de ces « abus légaux » :

1° L'article 75 de la Constitution de l'An VIII, qui décide que les « agents du gouvernement, autres que les ministres ne peuvent être poursuivis pour des faits relatifs à leur fonction, qu'en vertu d'une décision du Conseil d'État ». Cet article, instituant, en fait, l'irresponsabilité professionnelle des fonctionnaires de l'État, est en opposition avec les articles XV de la *Déclaration* de 1789 ; XXXI de la *Déclaration* de 1793 et XXII de la *Déclaration* de 1795 ;

2° L'article 10 du Code d'instruction criminelle qui arme les préfets des attributions les plus redoutables du pouvoir judiciaire, comme, par exemple, du droit de « se saisir eux-mêmes, en tous les cas, pour les crimes ou délits, flagrants ou non flagrants, pour les délits politiques comme pour les délits de droit commun » de délivrer des mandats, de faire arrêter et détenir, d'opérer des perquisitions et des saisies, de procéder à des interrogatoires, de faire, en un mot, tout ce que peuvent les juges « sauf prononcer eux-mêmes la condamnation. » (G. CLÉMENCEAU, *Journal officiel*, séance du 16 décembre 1904, et GARÇON, *Revue Pénitentiaire*, 1901.) Cet article viole le principe de la séparation des pouvoirs énoncés dans l'article XVI de la *Déclaration* de 1879 ;

3° La pratique des arrestations dites « administratives » qui s'exerce à l'égard des voyageurs sans passeport, des filles publiques et des aliénés ou prétendus tels. (Loi du 30 juin 1838) ;

4° Les arrestations injustifiées et les détentions préventives, opérées par l'ordre de magistrats ineptes ou trop zélés et prolongées sans motif valable.

Il nous serait aisé d'allonger cette liste indéfiniment en citant les actes arbitraires, les passe-droits et les injustices caractérisées commises quotidiennement sur tout le territoire français. (Voir, sur ce sujet passionnant, l'article *Droits de l'Homme* (Ligue française pour la défense des).

Devant cette carence indéniable et systématique des gouvernements, insoucieux d'assurer la séparation des pouvoirs et le respect des droits individuels, les pensées libres ont le devoir d'en appeler aux principes formulés dans les *Déclarations des Droits*. Ces principes, qui sont la garantie suprême des individus contre l'État oublieux de la mission qu'il s'est donnée, nous tenons à les reproduire au terme de cet article, comme la plus logique et la plus opportune conclusion :

« XVI. - Toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée,

ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution. » (1789.)

« XXXIII. - La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme. »

« XXXIV. - Il y a oppression contre le corps social lorsqu'un seul de ses membres est opprimé. Il y a oppression contre chaque membre lorsque le corps social est opprimé. »

« XXXV. - Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. » (1793.)

A chaque citoyen d'y recourir, dans toute la mesure efficace et selon les possibilités du moment.

- Henri BEAUVOIS.

DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (Ligue française pour la défense des)

I. BUT DE LA LIGUE :

La Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen a été constituée, à Paris, le 4 juin 1898. L'action immédiate que se proposaient ses fondateurs (Ludovic Trarieux, Francis de Pressensé, Ferdinand Buisson, Gabriel Séailles, etc.), c'était, avant tout, la révision de l'affaire Dreyfus. Mais, dès leur premier manifeste, ils affirmèrent :

1° Que la Ligue s'appliquerait à faire vivre dans les mœurs et à réaliser dans les lois les principes de la Révolution française ;

2° Que toute personne dont le droit serait violé trouverait désormais auprès d'elle assistance et conseil. C'est vers ces deux buts que, sans arrêt ni défaillance, elle a tendu ses efforts.

II. L'OEUVRE DE LA LIGUE EN FRANCE :

Depuis bientôt trente ans, par ses publications, par ses meetings, par ses interventions auprès des ministres et du Parlement, elle a tenu la conscience publique en éveil ; elle a combattu les conseils de guerre, les bagnes d'Afrique, le code militaire, les lois injustes ; elle a dénoncé les brutalités policières, les

mensonges de la raison d'État, le scandale des instructions sommaires et des jugements de haine, les attentats à la liberté de pensée ; elle a défendu la légalité contre l'arbitraire des pouvoirs publics et contribué à redresser la législation française dans le sens de l'équité.

On connaît les campagnes retentissantes qu'elle a menées en France à l'occasion des affaires Dreyfus, Caillaux, Malvy. Grâce à la Ligue, Péan, N'Guyen Van Do, soldats innocents, condamnés au bagne, ont été libérés ; grâce à la Ligue, la mémoire des lieutenants Herduin, Millant, du sergent Mercey, des soldats Maillet, Loiseau, Bersot, Santer, Gonsard, des civils Copie, Strimelle, Mertz, fusillés ; du lieutenant Louis Marty mort interné pendant la guerre de 1914 à 1918, a été réhabilitée.

On connaît moins la série innombrable des petits combats qu'elle livre tous les jours, dans tous les départements ministériels, en faveur des plus humbles victimes : étrangers menacés d'expulsion, pour qui elle obtient des permis de séjour ; fonctionnaires arbitrairement déplacés ou révoqués, à qui elle fait rendre leur emploi ; militaires ou civils injustement condamnés, qu'elle fait réhabiliter.

« Redresseuse de torts » inlassable mais impartiale, elle se place au-dessus des sectes politiques et religieuses. Elle n'admet comme adhérents que les démocrates attachés aux principes de la Révolution française ; mais elle intervient pour toutes les victimes de l'injustice, quels que soient leur parti, leurs tendances, leurs antécédents.

Elle est intervenue, naguère, en faveur d'officiers catholiques, frappés disciplinairement pour être allés à la messe en uniforme ; puis, pour des pasteurs protestants molestés à Madagascar ; plus récemment pour des instituteurs et des institutrices brimés à cause de leurs opinions. Elle est intervenue de même en faveur des condamnés de droit commun mis au ban de la société. Elle a mené campagne pour des communistes faussement inculpés de « complots ». Maintes fois, elle a pris la défense des militants libertaires. On n'a pas oublié les émouvants plaidoyers de Ferdinand Buisson, de Victor Basch, d'Henri Guernut, de Maurice Viollette, de Séverine, au procès de Germaine Berton. Après plusieurs démarches, elle a obtenu la libération anticipée d'E. Armand, condamné en 1918, par le conseil de guerre de Grenoble, à 5 ans de prison pour « complicité de désertion ». On connaît ses interventions en faveur de Sacco et de Vanzetti, condamnés à mort par la justice des États-Unis d'Amérique.

La Ligue, on le voit, par ces quelques exemples, ne fait point acception de personnes ; quiconque souffre l'injustice, qu'il se nomme Joseph Caillaux ou le bagnard n° X ... , par cela seul qu'il souffre l'injustice, est son client.

III. L'OEUVRE DE LA LIGUE A L'EXTÉRIEUR :

Les mêmes principes de justice et d'impartialité inspirent l'action de la Ligue

à l'extérieur. Dans ses congrès, dans ses meetings, elle affirme que les nations, comme les individus, sont des personnes morales et que chaque peuple a des droits dont le respect s'impose à tous les autres.

Dès 1916, avant même que le Président Wilson l'eût rappelé dans ses propositions, la Ligue des Droits de l'Homme avait défendu le Droit des Peuples et demandé l'organisation d'une Société des Nations, fondée sur la justice et l'équité.

On n'a pas oublié ses campagnes pour l'Arménie et pour la Finlande. Dès le début de la guerre, elle revendiqua le droit à l'indépendance pour la Pologne, pour la Tchécoslovaquie, pour la Yougoslavie, pour toutes les nationalités opprimées.

Éprise d'impartiale justice, elle a défendu les populations en difficultés avec les Alliés ou avec la France : Irlande, Égypte, Albanie, Annamites, Indigènes de l'Afrique du Nord. Elle avait protesté, jadis, contre l'oppression de la Finlande par le gouvernement des tsars. Elle a protesté, depuis la révolution russe, contre l'invasion de la Géorgie par le gouvernement des Soviets.

La Ligue veut être, par-dessus tout, une Ligue de la Paix. Elle ne peut admettre qu'un État ait le droit de se faire justice par la force. Convaincue que la guerre, tout comme le pillage et l'assassinat, est un crime de droit commun, elle mène campagne depuis plus de vingt ans pour que les conflits internationaux, comme les différends des particuliers, soient réglés juridiquement, c'est-à-dire pacifiquement. Elle demande, pour la Société des Nations, le droit de poursuivre les manquements au pacte international et le pouvoir d'en châtier les auteurs.

« Point de justice sans réparation des injustices, a écrit Ferdinand Buisson, président d'honneur de la Ligue française, point de réparation des injustices sans une juste sentence des tribunaux autorisés à la rendre ; point de juges et de jugement possibles sans une Société des Nations qui prête main-forte à la justice et qui dispose souverainement des sanctions nécessaires pour faire exécuter ses justes décisions. »

IV. LA LIGUE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME :

En vue d'organiser à l'extérieur l'œuvre de justice et de paix, la Ligue française des Droits de l'Homme a créé ou facilité la fondation, pour les autres nations, de plusieurs Ligues-soeurs. C'est ainsi que des Ligues des Droits de l'Homme, indépendantes dans leur action mais animées du même idéal et s'inspirant des mêmes méthodes, ont été constituées pour les pays suivants :

Albanie, Allemagne, Angleterre, Arménie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Dantzig, Espagne, Géorgie, Grèce, Haïti, Hongrie, Italie, Luxembourg, Portugal, Pologne, Roumanie, Russie, Tchécoslovaquie.

Une Fédération, dont le siège est à Paris, leur sert d'agent de liaison sous le

nom de « Ligue Internationale des Droits de l'Homme et du Citoyen ». Mme Ménard-Dorian en est la secrétaire générale.

Le IIIème Congrès de la Ligue Internationale des Droits de l'Homme, réuni à Bruxelles, les 26 et 27 juin 1926, a étudié plus spécialement la Constitution des États-Unis d'Europe dans l'esprit et dans le cadre de la Société des Nations.

V. PUBLICATIONS DE LA LIGUE FRANÇAISE :

Au cours de ses campagnes, la Ligue française des Droits de l'Homme a édité une importante bibliothèque formée de nombreux tracts, brochures, comptes rendus sténographiques de Congrès. Nous en donnons ci-après un aperçu très sommaire.

Depuis 1900, elle publie régulièrement un *Bulletin Officiel*, devenu en 1920 une revue bi-mensuelle de grand format sous le titre : *Les Cahiers des Droits de l'Homme*. C'est, à l'usage des militants de la démocratie française, une source d'informations documentaires et un organe de combat.

VI. ADMINISTRATION DE LA LIGUE FRANÇAISE :

La Ligue française des Droits de l'Homme, dont le siège est à Paris, 10, rue de l'Université (7ème), comprend plus de 130.000 ligueurs, groupés en 1.800 sections locales et en 81 fédérations départementales.

Elle est administrée par un Comité Central élu par l'ensemble des ligueurs à la majorité absolue.

Tous les ans, un Congrès national contrôle l'action du Comité Central au cours de l'exercice écoulé, précise la doctrine de la Ligue sur les questions à l'ordre du jour et formule, pour l'année suivante, les directives que devront suivre ses militants.

Elle a eu successivement pour présidents :

MM. Ludovic Trarieux (1898-1903), Francis de Pressensé (1903-1914), Ferdinand Buisson (1914-1926), Victor Basch.

Le Bureau du Comité Central pour 1927 est ainsi composé : MM. Victor Basch, président ; A. Aulard, C. Bouglé, A.-Ferdinand Hérold, Mme Ménard-Dorian, Paul Langevin, vice-présidents ; Henri Guernut, secrétaire général ; Alfred Westphal, trésorier général.

M. Victor Basch, élu président le 15 novembre 1926, a rappelé dans les *Cahiers* du 25 novembre les buts de la Ligue et défini en ces termes quelle doit être son action dans l'avenir :

« Défendre le droit des individus, à quelque parti qu'ils appartiennent, à

quelque degré de la hiérarchie sociale qu'ils soient placés, et le défendre avec d'autant plus d'énergie que ce degré est plus humble ; - faire rendre au Droit, tel qu'il est inscrit dans la Loi, tout son suc de justice et travailler incessamment à adapter cette Loi à la réalité sociale et à la faire plus clémente et plus humaine ; - défendre le droit des peuples, de tous les peuples » à disposer librement d'eux-mêmes, à se développer librement, à harmoniser leur développement avec celui des autres peuples, de tous les autres peuples ; travailler passionnément à la cause sacrée de la paix ; - défendre inlassablement la démocratie ; défendre, dans cette démocratie, ce qui est conforme au fond dernier, au fond sacré de la personne morale et sociale, mais combattre inlassablement aussi la démagogie, qui n'est que la caricature de la démocratie vraie ; - défendre les droits de l'enfant et de la femme et prêter plus d'attention aux problèmes sociaux et donner aux concepts de liberté et d'égalité toute leur valeur et toute leur portée - voilà la mission de la Ligue.

« Elle est belle, elle est noble, elle est digne que l'on vive et que l'on agisse pour elle. Pour que nous puissions l'accomplir dans toute sa pureté, il faut que nous sauvegardions la Ligue de toute compromission avec la politique. La Ligue, nous l'avons dit, est à la pointe de la démocratie, elle en est la gardienne vigilante, la conscience vivante et organisée, une conscience, nous l'avons dit aussi, qui ne doit pas être inerme, qui ne doit pas se contenter de déplorer le mal quand il est fait, mais qui doit le prévenir et, quand il est là, le combattre jusqu'à ce qu'il soit terrassé.

En ce sens, la Ligue fait de la politique et doit en faire. Mais en ce sens seulement. Tout ce qui touche à la politique proprement dite, à la lutte des partis, aux batailles électorales, tout ce qui serait une dérogation à ses principes en faveur d'un gouvernement même ami, doit lui rester étranger. Rappelons-nous le suprême conseil qu'à son lit de mort, nous a donné notre cher Gabriel Séailles : « N'ayons pas peur et ne faisons pas de concessions ». Rappelons-nous que la Ligue est une libre association de citoyens qui se préoccupent de la chose publique et qui surveillent avec vigilance ceux qui ont la charge de l'administrer. »

VII. BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE :

Voici les principales questions d'ordre général et les plus célèbres affaires particulières qui ont motivé les plus retentissantes interventions de la Ligue française et sur lesquelles des rapports documentaires ont été publiés, soit en brochures spéciales, soit dans les *Cahiers des Droits de l'Homme* :

A) QUESTIONS GÉNÉRALES :

a) *Liberté individuelle* : Tarbouriech, *Rapports au Congrès de 1905 (Bulletin officiel 1905)* ; Chenevier : *Pour la liberté individuelle (Cahiers 1922)* ; G.

Clemenceau : Les garanties de la liberté individuelle (*Cahiers* 1922) ; F. Buisson : La résistance à l'oppression (*Cahiers* 1921) ; C. G. Costaforu : *En Roumanie ; Les crimes de la sûreté* (1926) ; U. Triaca : *Le fascisme en Italie* (1927).

b) *Liberté d'opinion* : F. Buisson et E. Glay : Pour la liberté d'opinion des fonctionnaires (*Cahiers* 1922) ; F. Buisson : L'affaire Baylet et Fontanier (*Cahiers* 1922) ; H. Guernut : Pour les fonctionnaires (*Cahiers* 1923) ; F. Buisson : La liberté d'opinion (*Cahiers* 1923) ; Pour la suppression des lois scélérates (*Cahiers* 1925-1926).

c) *Droit de propriété* : Tarbouriech : Essai sur la propriété (*Bulletin officiel* 1904) ; Charles Gide : Le droit de propriété (*Cahiers* 1921).

d) *Objection de conscience* : F. Corcos : L'objection de conscience (*Cahiers* 1926) ; Pioch : Pour les objecteurs de conscience (*Cahiers* 1926) ; Voir délibérations et vœux du Comité Central (*Cahiers* 1926).

e) *Amnistie* : F. Buisson : L'amnistie (*Cahiers* 1920) ; Albert Chenevier : La loi d'amnistie (*Cahiers* 1920) ; Prorogation de la loi du 29 avril 1921 (*Cahiers* 1923) ; Un projet de loi (*Cahiers* 1924) ; Les principales dispositions de la loi d'amnistie (*Cahiers* 1925).

f) *Droits des travailleurs* : Un ligueur : Un projet de loi sur les assurances sociales (*Cahiers* 1921) ; Robert Perdon : Le monde du travail et les assurances sociales (*Cahiers* 1921) ; R. Picard : Les problèmes généraux de l'assurance sociale (*Cahiers* 1925) ; Sicard de Plauzoles : Le droit aux soins (*Cahiers* 1923). V. les résolutions du Comité Central (*Cahiers*, passim) et les vœux des Congrès.

g) *Droits des femmes* : Comité Central : Adhésion de la Ligue à la pétition des femmes françaises (*Bulletin officiel* 1907) ; Pour l'électorat et l'éligibilité (Congrès 1909) ; F. de Pressensé : Lettre en faveur des droits politiques (*Bulletin officiel* 1910) ; F. Buisson : Le suffrage des femmes et la Ligue (*Cahiers* 1920) ; Alice La Mazière : Le vote des femmes et le Sénat (*Cahiers* 1923) ; G. Malaterre-Sellier : Le suffrage des femmes (*Cahiers* 1924) ; Suzanne Grinberg : L'incapacité des femmes mariées (*Cahiers* 1925) ; Sicard de Plauzoles : La réglementation de la prostitution (*Cahiers* 1923) ; La situation des femmes kabyles (*Cahiers* 1924).

h) *Droits des enfants* : F. Buisson : L'école démocratique (*Cahiers* 1921) ; F. Buisson : Les droits de l'enfant (*Cahiers* 1921) ; F. Buisson : L'école démocratique (*Cahiers* 1922) ; Sicard de Plauzoles : Les droits de l'enfant (*Cahiers* 1923).

i) *Droits des indigènes* : Marius Moutet : Les droits politiques des indigènes algériens (*Bulletin officiel* 1917) ; Henri Guernut : La Ligue et les indigènes (*Cahiers* 1923) ; G. Bunschvicg : L'arbitraire en Tunisie (*Bulletin officiel* 1911) ; Henri Guernut : L'affaire Bach-Hamfa (*Bulletin officiel* 1912) ; Congrès de 1924.

j) *Justice militaire* : Général Sarrail : Plus de conseils de guerre (*Cahiers* 1924) ; Général Sarrail : *La réforme de la justice militaire* (1926).

k) *Droits des étrangers* : Moutet, F. de Pressensé, Baylet : La situation des étrangers en France (*Bulletin officiel* 1913) ; W. Oualid : Le droit d'expulsion (*Cahiers* 1925) ; Les conseils juridiques : Le droit de l'étranger (*Cahiers* 1925) ; Roger Picard : Les étrangers en France (*Cahiers* 1926).

Voir également, sur toutes ces questions et sur l'action de la Ligue, les résolutions du Comité Central (*Cahiers*, passim) et les vœux adoptés par les Congrès annuels.

B) AFFAIRES PARTICULIERES :

Théodore Reinach : *Histoire sommaire de l'affaire Dreyfus* (1924) ; A. Chenevier : *L'affaire Abbès-ben-Hammana* (1909) ; A. Delmont : *L'affaire Colombini* (1914) ; G. Brunschvicg : *L'affaire Péan* (1914) ; François-Albert : *Le procès Malvy* (1919) ; *L'affaire Malvy* (Etude juridique (1918) ; *Études documentaires sur l'affaire Caillaux* (1918) ; *Les interrogations de M. Caillaux* (1918) ; F. Buisson : *L'affaire Sacco et Vanzetti* (*Cahiers* 1921) ; René-Bloch : *L'affaire Landau* (1922) ; P. Loewel : *Goldsky est innocent* (1922) ; F. Corcos : *Landau est innocent* (1923) ; R. Réau : *L'affaire Paul Meunier* (*Cahiers* 1923) ; Henri Guernut : *L'affaire Chapelant* (1925) ; H. Guernut : *Mertz et Copie* (1926) ; H. Guernut : *L'affaire Platon* (1926) ; H. Guernut : *L'affaire Strimelle* (1926), etc...

On trouvera de nombreux détails sur l'action quotidienne de la Ligue en faveur des victimes de l'injustice et de l'arbitraire, dans les comptes rendus publiés, à la rubrique : « Nos interventions », par les *Cahiers des Droits de l'Homme*.

Accueil

DUEL (Le). Pièce en trois actes d'Henri Lavedan (1905).

Dans cette pièce, d'une psychologie pénétrante, Henri Lavedan nous présente un prêtre et un savant qui se disputent l'âme d'une femme croyante et passionnée. Ces deux hommes sont frères mais, en raison de leurs idées opposées, ils avaient abandonné toute relation. Placés l'un en face de l'autre par le hasard, ils se livrent un terrible duel ; l'un, pour asservir une femme à la religion ; l'autre, pour la délivrer de l'emprise de Dieu et la rendre à la vie et à l'amour.

C'est un drame poignant, d'une réelle profondeur et marqué d'une remarquable impartialité.

DUEL n. m. (du latin *duellum*, formé de *duo*, deux, et de *bellum*, guerre)

Dans l'ancienne législation, le duel était un combat entre deux personnes dont l'issue 'était admise comme preuve juridique dans les questions douteuses. Ex. : lorsque deux individus se querellaient pour un objet ou un sujet quelconque et en appelaient à la justice pour régler le différend qui les divisait, il arrivait parfois que le magistrat, ne sachant en faveur duquel des plaignants se prononcer, leur ordonnait de se battre. Celui qui sortait victorieux du combat singulier était considéré comme ayant légalement raison. La force et l'adresse étaient des preuves convaincantes des droits que l'on avait sur l'adversaire.

Le Français, batailleur et querelleur par excellence, a toujours eu la manie du duel et celui-ci était si répandu au XVI^e siècle, que Montaigne écrivait: « Mettez trois François aux déserts de Libye, ils ne seront pas un mois ensemble sans se harceler et s'esgratigner ».

A différentes époques, de sévères ordonnances furent rendues et, plus particulièrement, par Louis XIV, pour mettre fin à ces mœurs ridicules. Elles n'eurent aucun effet, le duel subsista et il existe encore de nos jours.

En vertu des us et coutumes et des préjugés aristocratiques qui veulent que les insultes soient lavées dans le sang, ces messieurs de la bourgeoisie se battent en duel chaque fois qu'ils estiment avoir subi un affront. Drôle de conception de l' « honneur », en vérité ; mais, comme en toutes choses, les possesseurs de la fortune sont des privilégiés qui peuvent tout se permettre et, si le

duel est interdit par la loi, le duelliste bénéficie toujours de l'indulgence des magistrats.

Pour nous, il n'y a aucune différence entre le duel aristocratique et bourgeois, qui se pratique au Bois de Boulogne avec la complicité de la police, et celui du souteneur qui se pratique dans les rues obscures de la capitale. Nous n'avons pas cette subtilité qui consiste à trouver plus noble de s'entretuer au revolver et à l'épée qu'au couteau et s'il nous fallait chercher des excuses à ceux qui perpétuent de telles mœurs, toute notre pitié serait réservée pour l'ignorant et l'imbécile, et non pas pour le bourgeois qui se prétend instruit, éduqué, évolué et qui, en réalité, ne s'est pas libéré de la barbarie ancestrale. Il est vrai que ce n'est pas la raison qui dirige les hommes en notre siècle de science et de progrès et, si le souteneur est condamné lorsqu'il blesse ou supprime un de ses semblables, son geste est considéré comme un meurtre ; le bourgeois, lui, au contraire, est honoré lorsqu'il enfonce quelques centimètres d'acier dans la peau d'un autre bourgeois. C'est ce qu'on appelle en France la « justice égale pour tous ».

Le bourgeois, cependant, y met certaines formes, lorsqu'il décide d'assassiner un adversaire. A titre documentaire, nous empruntons au « Larousse », bien informé en matière de préjugés, certains articles du Code du duel : -Duel à l'épée : les lames doivent être lisses, droites, triangulaires, sans défauts. Les adversaires sont visités par les témoins avant le combat. Au commandement de : « Allez, messieurs! », le combat commence ; il doit cesser au moment indiqué par les conventions, ainsi que toutes les fois que le directeur prononce le mot : « Halte ! ». - Duel au pistolet : les armes, inconnues aux adversaires, sont apportées, chargées et scellées, dans une boîte. Le directeur commande « Attention ! » puis : « Feu! Un, deux, trois! ». Les adversaires doivent tirer entre les mots un et trois. La distance entre les combattants est de 16 à 24 mètres. Le nombre des balles à échanger ne dépasse pas normalement six (trois par adversaire). Lorsque l'un des adversaires est blessé « l'honneur est lavé », « l'honneur est sauf » ; n'est-ce pas charmant et ridicule ?

Il est bien rare, cependant, que, de nos jours, les duellistes se fassent beaucoup de mal, car, à la première éraflure le combat est arrêté par les témoins et ordinairement, après s'être quelque peu égratigné l'épiderme, les adversaires se réconcilient sur le terrain. Le duel n'est, bien souvent, qu'une source de publicité et en tous cas, quelles qu'en soient les causes, il n'est pas intéressant et les duellistes encore moins.

Combien plus terrible que ces mœurs d'opéra-comique est le duel que se livrent parfois notre sensibilité et notre raison. Ne sommes-nous pas en proie, anarchistes, à une lutte constante avec nous-mêmes et notre vie, par l'ambiance, par la contrainte que nous subissons, n'est-elle pas en éternelle contradiction avec notre pensée, nos désirs et nos espérances ?

Chaque fois qu'il faut se défendre contre la violence que nous

combattons, qu'il nous faut répondre par les mêmes coups à ceux de nos adversaires, si nous ne voulons pas succomber, il se livre en nous ce duel profond qui met aux prises nos sentiments d'affection, de paix, d'amour et la nécessité dans laquelle nous nous trouvons d'opposer notre force à celle de nos ennemis.

Heureusement que l'instinct de conservation nous soutient et que notre raison sort généralement victorieuse de cette bataille intérieure ; sans quoi, nous serions bientôt écrasés, laissant le champ libre à tous les organismes de réaction et de domination sociale.

C'est un duel à mort que nous avons engagé avec la bourgeoisie ; les coups répétés que nous lui avons portés l'ont quelque peu ébranlée, ses assises ne sont plus aussi solides ; seule la façade résiste encore et conserve une apparence de puissance. Demain, la forteresse s'effondrera entièrement, mettant fin au duel que se livrent depuis des siècles les asservis et les oppresseurs, et les hommes, unis et heureux, pourront vivre enfin en toute fraternité.

Accueil

EAU n. f. (du latin *aqua*, ou du provençal *aiga*. Autrefois on disait *aige*, *aigue*, *ege*, *ègue*)

L'eau est un liquide transparent, sans odeur, très peu élastique et contenant en volume, une partie d'oxygène sur deux d'hydrogène et en poids 88,90 d'oxygène, sur 11,10 d'hydrogène. Elle est incolore en petite quantité, mais bleuâtre ou grisâtre sous grande épaisseur. Elle se solidifie et augmente en volume à une température qui a été choisie pour le zéro du thermomètre centigrade, elle prend alors le nom de *glace*; quant à sa température d'ébullition, elle a été choisie pour le degré 100 du thermomètre centigrade.

Les eaux des océans, des fleuves, des rivières s'évaporent continuellement, et cette évaporation forme les nuages, qui, entraînés par le vent, se résolvent en pluie ou en neige, qui retombe sur la surface du globe et en partie s'accumule aux points les plus bas ; le reste s'infiltré plus ou moins dans la terre, ce qui donne naissance aux sources. Enfin, toutes les eaux retournent à la mer par la voie des rivières et des fleuves.

L'eau n'a pas toujours le même goût. Celle de la mer est salée ; l'eau provenant d'un amas de neige est fade, et celle d'un lac a une saveur différente de celle d'une source. Cela provient de ce que l'eau à l'état naturel n'est pas pure, et qu'au contact des terrains qu'elle traverse et au contact de l'air, elle se charge d'impuretés et de matériaux, parmi lesquels on trouve la chaux, des sels alcalins, des nitrates, etc., etc... On peut se rendre facilement compte des impuretés que véhicule l'eau. Si on laisse évaporer quelques gouttes d'eau de puits ou de rivière sur un morceau de verre, lorsque l'eau a disparu, il reste une tache blanchâtre formée par les matières solides que l'eau a déposées.

Toutes les eaux ne sont donc pas, à l'état naturel, propres à la consommation. Une eau potable doit être aérée (30 cm. cubes de gaz environ par litre), et ne pas contenir trop de matières solides (4 décigr. par litre au maximum), et surtout ne contenir aucune matière organique.

On appelle matières organiques des êtres vivants ou déchets d'êtres vivants, des microbes et des bacilles (typhoïde, choléra, dysenterie, etc...), ordinairement très dangereux. Pour libérer l'eau de ces parasites, il faut la faire bouillir. D'autre part, certaines eaux contiennent trop de sels de calcium, durcissent les légumes, et moussent difficilement avec le savon.

Une eau n'est pas purifiée sitôt qu'elle est en ébullition ; pour la rendre potable, il faut la faire bouillir pendant environ 15 ou 20 minutes, afin de bien tuer tous les germes qu'elle peut contenir ; l'ébullition fait disparaître également l'oxygène qui était dissous dans l'eau, et si l'on mettait des poissons dans de l'eau récemment bouillie, ceux-ci périraient asphyxiés.

Les eaux minérales sont celles qui contiennent des sels en quantité notable; elles sont employées en médecine. Les principales sont : Eaux sulfureuses ; thermales: Bagnères-de-Bigorre ou Enghien-les-bains, contre les rhumatismes, les maladies de la gorge et de la peau. Les eaux chlorurées sodiques contre le rachitisme et les fibromes utérins. Les eaux alcalines (Vichy), contre les maladies de l'estomac, du foie, des reins, etc. Les eaux magnésiennes (Contrexéville), contre la goutte et les affections vésicales. Les eaux ferrugineuses employées contre l'anémie et la chlorose.

Toutes ces eaux bienfaisantes ne sont, hélas, pas destinées à la consommation des pauvres bougres. Elles ont créé une véritable industrie exploitée aux profits des riches qui seuls peuvent se permettre d'en user pour les soins que nécessite leur état. Même l'eau n'est pas gratuite, car il est, en effet, impossible au travailleur d'avoir à son gré de l'eau de Vichy, si son estomac en réclame, et il lui est encore plus impossible de se baigner dans les eaux de Bagnères-de-Bigorre, s'il souffre de rhumatismes.

L'eau n'est pas seulement utile, elle est indispensable et l'on ne peut s'en passer, car elle concourt à tout instant aux commodités et aux besoins de l'existence. Les contrées qui en sont dépourvues sont misérables, et si les philosophes anciens la considéraient comme le principe fondamental de toute chose, ils n'avaient pas tout à fait tort, car elle est une source de richesse, de fertilité et de vie.

En dehors de l'usage que l'on en fait dans le ménage, pour l'alimentation et les soins d'hygiène, l'eau est l'élément indispensable au laboureur, pour que sa semence ne reste pas improductive; c'est elle qui nous nourrit et qui nous désaltère; sans eau nous ne pourrions vivre.

Il y a cent ans seulement, lorsque les voies ferrées ne sillonnaient pas le monde, la voie fluviale était la seule qui puisse permettre le transport de grosses quantités de marchandises de manière économique, et c'est encore l'eau qui faisait tourner le moulin qui broyait le grain récolté par le paysan.

C'est grâce à l'eau que l'industrie s'est développée. Lorsqu'en 1615, Salomon de Caus songea à utiliser la pression de vapeur d'eau comme moteur industriel, et lorsque 200 ans plus tard, en 1824, Stéphenson appliqua la chaudière tubulaire à la première locomotive, l'avenir était conquis.

Depuis, le progrès ne s'est pas arrêté. L'eau qui, transformée en vapeur, a permis aux hommes de traverser le monde par terre et par mer, se transforme maintenant en électricité. Demain, toutes les chutes d'eau, naturelles ou artificielles, nous fourniront une puissance et une force électriques suffisantes pour nous chauffer, nous éclairer, nous véhiculer, et le pauvre mineur, qui vit et qui crève au fond de son puits disparaîtra ou apparaîtra plutôt au grand jour et à la lumière; pour faire un travail aussi utile et moins pénible, et surtout moins dangereux. Où s'arrêteront les découvertes humaines ? Déjà des savants travaillent et espèrent arriver à capter les forces improductives des eaux de l'Océan. Que nous fourniront demain, toutes ces richesses naturelles ? Le bien-être sans

doute, car il est impossible que bien longtemps encore, en face de toutes ces richesses, de tous ces facteurs de bonheur, le peuple reste dans l'esclavage et l'insuffisance. Il peut y avoir de la joie pour tous sur la surface du globe, et ce n'est que par l'égoïsme et la méchanceté d'une poignée que nous sommes misérables.

C'est parce que notre société est mal organisée, parce qu'elle va à *vau l'eau*, que tout est à refaire, pour qu'enfin il n'y ait plus sur cette terre des hommes qui ont de trop alors que d'autres n'ont pas un verre d'eau à boire.

Accueil

EBENISTE n. m.

L'ébéniste est l'ouvrier qui construit et façonne les meubles. Il est le successeur spécialisé du charpentier, du huchier et du menuisier. Les tourneurs, sculpteurs, menuisiers en sièges, découpeurs, marqueteurs, tapissiers, ainsi que les ciseleurs et monteurs en bronze, relèvent de l'art de l'ébéniste.

Antérieurement, par le fait des guerres incessantes, les peuples se déplaçaient souvent, vivaient nomades. Pour enfermer et emporter les quelques objets constituant leur avoir, ils se servirent d'abord des coffres, ce fut le plus ancien mobilier.

Si on étudie le huchier sur les œuvres sorties de ses mains, on est dépourvu de documents pour l'époque romane en France, en Allemagne, en Espagne, en Lombardie. Il faut arriver au Moyen Age français, au gothique, pour tabler sur des objets et des écrits qui nous renseignent sur l'artisan que fut le huchier. Les premiers ateliers sont établis dans les monastères et dans les châteaux, pour leur agencement intérieur en bancs et tables, en meubles de sacristie et en boiseries. Dès le Vème siècle, les corporations du bois se détachèrent des charpentiers et se différencièrent en coffriers-huchiers ; dans le milieu du Moyen Age, en huchiers-imagiers, layetiers et menuisiers. Ce n'est que sous Philippe le Bel, à la fin du XIIIème siècle, que s'élaborent les statuts corporatifs qui établissent les métiers. Par décret, les huchiers sont substitués aux charpentiers. Un siècle plus tard, en 1371, le Tiers-Etat les confirme : huchiers-coffriers, bahutiers, layetiers, pour enfin, en 1382, être changés en menuisiers.

Pour ces époques déjà éloignées, ce qui se fit en France ne coïncide pas avec les mêmes dates dans les autres pays.

Aux Indes et en Chine, le travail de l'ébéniste s'exerça à des époques plus anciennes, sur lesquelles nous manquons de documentations exactes. Dans les Flandres, à la fin de la période romane, les sculptures et moulures ne sont pas exécutées par les huchiers (Screenworker), mais par des spécialistes sculpteurs (Boeldesnyder). En Italie, au XIII^{ème} siècle, on signale des marqueteurs (Intarsiatori), qui emploient divers bois qu'ils teignent.

Au Moyen Age, les huchiers faisaient les coffres en chêne, qui servaient de malles, qui se fermaient par un gros couvercle, faisant aussi office de tables. Une stabilité relative se révéla après les luttes du Moyen Age, elle permit au mobilier de se développer, d'abord par les huches qui étaient des coffres pour pétrir la farine et conserver le pain, puis avec les tables, les bancs, les lits et les bahuts.

Des Chartes corporatives édictées en 1134, accordaient des privilèges à la Compagnie des marchands (hanse). Elle avait des ramifications avec les grandes villes européennes : Hambourg, Cologne, Anvers, Dunkerque, Amsterdam, Riga, Marseille, Naples, etc... Ces Chartes ne touchaient pas encore la corporation des huchiers, en 1290, quand les Statuts corporatifs furent remaniés et élaborés, on tint compte des métiers du bois, les huchiers y furent incorporés. Les statuts visaient la bonne construction du mobilier, les commissions veillaient à leur application et protégeaient les maîtres contre les revendications des compagnons désireux de sortir de leur dépendance et des apprentis qui étaient corvéables. A Paris, vers 1300, les huchiers étaient concentrés près de l'église St-Gervais. Dans les châteaux seigneuriaux, le luxe devint exagéré dès 1350 ; lits somptueux, tables, huches et boiseries sculptées. Alors que, le compagnon huchier et l'apprenti assujettis au maître, qui, lui-même dépendait du Seigneur, ne possédaient même pas un coffre, la paille étalée à terre ou sur des planches était leur lit, les apprentis couchaient dans l'atelier, sur les copeaux.

Les huchiers-imagiers (sculpteurs), façonnaient des huches décorées, pour y mettre les vêtements et le linge.

En 1400 apparaît la spécialité des échiquiers, distincte, pour la construction des tables à jeu d'échecs, des sujets et pions du Tric-trac. Pétrou à la fin du XIV^{ème} siècle, et

Lucas en 1496, en furent les premiers artisans. Les écrivains qui confectionnaient les petits coffres pour y serrer les bijoux ne se séparaient pas des bahutiers, qui faisaient les cabinets qu'ils incrustaient d'ébène et de marbre. A Venise, au XV^{ème} siècle, on fit le filet en os incrusté dans le bois noir; on fit aussi le piqué (certo d'ivoire et de bois noirs divers, qui s'imita dans les monastères de divers pays.

Notons une ordonnance et statuts de 1580, contre le tâcheronnat et le travail à façon : « *Nul ne pourra bailler à besongner à aucun varlet ou serviteur dedans la ville ou forsbourgs. Ains les pourra embesonqner en sa boutique ou maison, sur peine de confiscation des ouvrages.* » Notons plus loin : « *Aucun varlet. (compagnon) ne peut sortir de son maître pour travailler chez un autre maître.* »

A Paris, sous Louis XIII, apparaissent les premiers meubles en ébène avec des incrustations d'ivoire, c'est de cette époque que se différencient les métiers du bois : les charpentiers construisant le gros œuvre du bâtiment immobilier ; les menuisiers construisant les portes, les auvents, les boiseries, les tables, les bancs ; les menuisiers-ébénistes façonnant tout ce qui est mobilier en bois massif : chêne, noyer, merisier, acajou, ébène. Abandonnant en partie le bois de chêne, presque seul en usage en France, l'ébéniste se servit à la fois de tous les bois massifs et en placages. Puis, s'importèrent du Brésil, des Indes, de Madagascar, etc., le palissandre, l'amarante et différentes essences dures et colorées.

C'est en 1642 que la corporation des ébénistes établit son siège quai de la mégisserie. Les armes du blason sont : une varlope d'or à lame d'argent et à manche d'or. La bannière de Ste Anne qui était aussi celle des menuisiers était bénie tous les ans à l'église des Billettes. Sous Louis XIV, les ébénistes formaient une caste avec ses statuts et ses jurés qui veillaient à leur application, auxquels étaient soumis les maîtres, les compagnons et les apprentis. L'esprit exclusiviste des règlements sanctionnait les inégalités dont les obligations les plus lourdes revenaient à l'apprenti. Pour entrer en apprentissage, il fallait payer le maître (patron), consentir six années sans aucune rétribution. A la fin de l'apprentissage exécuter un chef-d'œuvre selon l'ordonnance ; payer pour le droit du roi un écu soleil, pour chacun des jurés demi écu soleil, au receveur du métier six écus et à la Confrérie de Ste Anne un écu.

En instituant dans les Gobelins un atelier pour les ébénistes, un peu plus tard en le transférant, au Louvre, en leur accordant des privilèges, Colbert ne fit que renforcer l'idée de caste corporative. Il en aperçut les défauts quelques temps après. Les familles qui pouvaient laisser leurs fils pendant six ans en apprentissage sans gagner un sou, qui, au contraire, versaient une forte redevance au maître, à la Jurande et à la paroisse en entrant et en sortant d'apprentissage, étaient déjà des familles de condition aisée et bourgeoise.

Cela fit naître chez les compagnons un esprit de supériorité sur le Serf de la plèbe, qui n'avait pas les moyens d'apprendre un métier; une tendance réfractaire aux idéologies sociales se fit et empêcha le compagnonnage de se mêler aux mouvements sociaux et révolutionnaires. Les rites religieux et les formules absolues compagnonniques détournèrent les disciples d'étudier le rôle humanitaire de l'individu, afin de le perfectionner pour transformer la société, tandis qu'ils se confinaient dans la science réduite à un seul métier.

Par les Etats Généraux qui accordèrent des libertés aux corporations reconnues, le compagnon menuisier-ébéniste, d'abord dépendant d'un couvent ou d'une seigneurie, se libéra en partie des tutelles du travail chez le consommateur, et les compagnons reçus voyagèrent librement.

C'est avec Boule, sous Louis XIV, que la spécialisation méticuleuse de l'ébéniste se confirme dans les meubles plaqués et incrustés de cuivre et de filets.

Sous Louis XV, un besoin d'air, de liberté se manifeste chez les compagnons du meuble, qui traitent d'aristocrates les ouvriers du Louvre et de St Gervais. Se trouvant concentrés et trop esclaves des règlements qui régissent la corporation, ils s'en vont monter des ateliers plus libres, hors la Bastille, dans le faubourg St Antoine. Des hôtes et des mères pour les Gavots et les Dévoirants s'y établissent. Colbert les protège en les laissant échapper à l'application des Statuts. Les cabarets s'y montèrent aussi. Des historiens racontent qu'un des fils de Boule était poursuivi par les tenanciers

auxquels il négligeait de payer son écot et qu'imitaient beaucoup de compagnons qui aimaient la dive bouteille. L'absence d'idéal social, la seule conception du métier, la pseudo indépendance qu'acquirent les ébénistes du faubourg, n'en firent ni des studieux, ni des érudits ; d'une part, parce que les éducateurs étaient des religieux qui n'admettaient pas les recherches au delà de leur dogme; ensuite, les possibilités de s'instruire n'appartenaient qu'aux classes nobles et privilégiées. Alors, comment s'étonner que les poussières du bois altérant les gosiers, les ébénistes soient ataviquement intempérants?

Dans les nouveaux Statuts de la corporation des menuisiers-ébénistes de 1743, nous voyons, qu'outre le chef-d'œuvre, pour être reçu compagnon, il faut professer la religion catholique, apostolique et romaine ; être Français. L'apprenti ayant terminé l'apprentissage est tenu de servir le maître comme compagnon encore au moins trois années. Après les six ans d'apprentissage, payer au receveur 250 livres, au bureau 15 livres, à l'hôpital 3 livres, à l'étalonnage 12 livres, à la confrérie 6 livres. Il était difficile d'arriver à la maîtrise si l'on n'était pas fils de maître ; pour l'obtenir, en dehors du banquet, il fallait payer de 12 à 1.500 livres.

En 1776, Turgot abolit les corporations, les maîtrises et les jurandes disant que : « Le droit de travailler était la propriété de tous, et, la première, la plus imprescriptible de toutes. » Les maîtres et les jurés protestèrent, mais ne réussirent pas à conserver tous leurs anciens privilèges.

Après la Révolution et les longues guerres de l'Empire, un malaise général se fit sentir par une grande baisse dans le travail du mobilier, qui contribua au développement de l'artisanat, dans le faubourg Saint et le couvent de Ste Marguerite. Les gros fabricants n'existaient pas encore ; l'on ne savait pas ce qu'étaient les grèves. Les conflits qui se produisaient s'arrangeaient et n'avaient pas de suites fâcheuses. De 1830 à 1848, des fabriques de meubles occupant jusqu'à vingt ébénistes sont notées dans le faubourg. Un peu plus tard, c'est Krieger qui s'établit dans une cour en face la rue de Charonne, il ne tarda pas à être le plus gros exploitateur de Paris. En 1857, il occupait une cinquantaine d'ébénistes, des scieurs de long, des sculpteurs et des chaisiers. En se détachant du compagnonnage, l'artisan et l'ouvrier ébéniste prirent goût au nouvel affranchissement. Le lundi, ils allaient à la

pêche en Seine ou chanssoner sous une tonnelle de Charonne ; ils ne dédaignaient pas les boules et les parties aux cartes. Krieger vit d'un mauvais œil cette licence, et le va-et-vient journalier dans ses ateliers. Il décida la pose d'une grosse cloche pour annoncer l'entrée et la sortie des ouvriers ; ce fut fatal, la première fois qu'elle sonna, aucun ébéniste ne rentra. Les ouvriers des alentours s'en rendirent solidaires, comprenant que c'était un retour au servage. La grève fut acclamée ; une barricade de pavés fut dressée devant la porte, et la circulation fut interrompue dans le faubourg. Le maître Krieger eut peur, et la cloche que l'on pouvait encore voir il y a quelques années, fut toujours muette et jamais ne sonna. Quelques années plus tard, JeanseIme, patron ébéniste et chaisier au Marais, voulut aussi avoir une cloche ; elle n'eut pas plus de succès que celle à Krieger. Ces deux faits montrent la mentalité des ouvriers ébénistes.

En 1848, on faisait trois repas : le premier à 9 heures, de une heure ; le deuxième, à 2 heures, de trente minutes ; le troisième après la journée, qui était de douze heures de travail, pour un salaire de 3 fr.50.

En 1857, après une grève, les salaires sont élevés à 4fr.50 pour douze heures. En 1867, le prix à l'heure fut fixé à 60 centimes, le travail aux pièces commença dans les spécialités. La grande grève de 1881 fit obtenir 80 centimes, et un pourcentage sur les anciens tarifs des forfaits. Le travail aux pièces, qui, depuis une vingtaine d'années, avait pris un essor considérable en concurrençant le travail à l'heure, fit diminuer le taux de celui-ci, au point que de nombreux patrons ne payaient que 70 et même 60 centimes l'heure. De 1889 à 1900, se manifesta une intense propagande pour ne travailler que dix heures et pour la suppression des travaux aux pièces ; elle réussit en partie dans les maisons qui fabriquaient le meuble de luxe et le bon commercial de commande. Après 1900, tout en luttant contre le travail aux pièces qui favorisait les forts et les doués, on revendiqua la journée de neuf heures. Quelques maisons anglaises, étant venues s'établir à Paris, y continuèrent la semaine finissant le samedi à midi; elles facilitèrent la tâche pour les neuf heures. Des améliorations dans ce sens s'obtenaient quand arriva la grande boucherie de 1914, qui arrêta tout ce qui avait été acquis. A la fin de la guerre, par la force des événements et la surexcitation des travailleurs, sous l'influence de la peur, le Gouvernement décréta la loi de huit heures. On sait le regret qu'en eurent les dirigeants et les financiers et comment, unis au patronat, ils essayent, depuis, de la supprimer.

Dans les mouvements sociaux, les ébénistes furent toujours de l'avant; la Commune de 1871 comptait ses plus ardents bataillons dans les quartiers de Ste Marguerite et de Charonne. La répression de la Commune fit partir de nombreux ébénistes en Belgique, en Angleterre et en Amérique. A Londres, ils introduisirent la marqueterie, les filets et la monture en bronze dans le goût parisien, ce qui ne manqua pas de concurrencer le meuble français.

A Paris, le Syndicat, en gestation en 1869 avec l'Internationale, fondé en 1874, progressa continuellement. Tout d'abord radical-socialiste, il passa par les phases possibilistes pour arriver dans le socialisme autoritaire marxiste. Au début, ce fut la *Chambre Syndicale des ouvriers ébénistes*.

De nombreux menuisiers entrant dans la fabrication du meuble massif, en 1884, il se forma l'*Union corporative et syndicale du meuble sculpté*. Ces deux organisations étaient imbues de socialisme et avaient chacune un conseiller prud'homme ; les litiges étaient très fréquents. En 1885, se fonda l'*Union syndicale des ébénistes*, en opposition de conceptions sociales aux deux autres syndicats. Ce dernier préconisait la grève générale pour la Révolution, l'abolition du salariat et les principes fédéralistes élaborés à St Imier, En 1889, les deux premiers syndicats se réunirent pour n'en former qu'un seul qui est celui qui existe encore aujourd'hui. Après 1906, il adhéra à la Charte d'Amiens, et fit jusqu'en 1914, une saine propagande sociale. A Montmartre où de nombreux ateliers s'étaient montés, se fondait en 1904, l'*Union ouvrière de l'Ameublement*, elle comptait 200 adhérents. A tendances communistes étaient reléguées au second plan, pour ne s'occuper que de l'éducation dans le sens libertaire. Aucun fonctionnaire n'étant rétribué, le fond de caisse, provenant des cotisations mensuelles et des réunions, allait à la solidarité et à l'achat de brochures anarchistes qui se distribuaient gratuitement dans les ateliers. Différents journaux, issus des syndicats, aidèrent à l'éducation sociale, des ébénistes. En 1890-91, le *Pot à colle* tirait à six mille exemplaires, se vendait 5 centimes dans le faubourg et à Charonne, sans aucun bouillonnage. A la fois corporatif et anarchiste, il enthousiasmait et était enlevé par toute la corporation du meuble. A la suite du premier Congrès de l'Ameublement, en 1900, parut l'*Ouvrier en Meuble*, organe de la Fédération, qui insérait indépendamment tous les écrits socialistes, anarchistes, etc. Les camarades libertaires en profitèrent pour diffuser leurs idées dans toute la France.

De fortes crises de chômage se firent sentir à Paris, conséquences dues à la surproduction et à la décentralisation des ateliers de fabrication. Des usines se montèrent dans les Vosges, pour les meubles massifs de salle à manger. En Saône-et-Loire, dans l'Oise, à Nancy, à Bordeaux, à Nantes, se firent tous les genres d'ébénisterie, concurrençant Paris par le bon marché. Le chômage s'intensifiant dans la capitale, les patrons en profitèrent pour réduire les salaires et allonger la journée de travail.

L'exportation du meuble diminua aussi quand se créèrent, en Allemagne, en Autriche, en Belgique et en Italie, de grandes fabriques qui copièrent les styles français, qui s'exportèrent un peu partout, et qui s'importèrent en France.

Une accentuation très prononcée se généralise dans la spécialisation des ébénistes depuis 1919. Précédemment, l'ouvrier ébéniste était capable d'exécuter un travail d'après le plan, depuis le débit du bois jusqu'au vernissage. Ces connaissances disparaissent chaque jour. Des techniciens qui sortent des écoles centrales et Boule, organisent les divisions en débiteurs, traceurs, corroyeurs, colleurs, plaqueurs, monteurs, ponceurs et vernisseurs. La taylorisation fait que chacun exerçant une spécialité, l'homme est une mécanique, l'esprit d'initiative disparaît. Le travail exécuté comme une corvée est sans aucun goût. Ce qui est un bien pour le capitalisme devient une calamité qui dégrade le producteur.

Dans une société libertaire, l'intense production serait un bienfait, parce qu'elle assurerait la consommation large de tous les produits en donnant l'aisance à toute la communauté. L'ouvrier ne serait occupé que quelques heures au travail mécanique abrutissant ; les autres heures se feraient en travaux plus agréables ou l'esprit s'exercerait. Aujourd'hui, par son âpreté au gain, l'ouvrier ébéniste abandonne le peu qu'il a conquis socialement : les 8 heures et le travail à l'heure. Avec un salaire supérieur à la moyenne des autres métiers, il travaille 9 et 10 heures, il capitalise et devient superficiel en perdant ses véritables conceptions émancipatrices sur la destruction de l'Etat et la suppression du salariat.

Quoique éprises de libéralisme, en général, les conceptions de l'ouvrier ébéniste

sont superficielles et manquent de conviction. Peu studieux, impulsif, il s'enflamme d'un discours, d'un écrit de journal, s'influence sans analyse et sans réflexion.

La sympathie des ébénistes fut unanime quand éclata la Révolution en Russie. Ils voyaient dans les Soviets l'embryon du fédéralisme. En aveugles, après, ils approuvaient tout ce qui se passait en Russie et trouvaient méchantes les petites critiques de ceux qui ne pensaient pas comme eux. Ils glissèrent, tout comme par la Nep, la Révolution russe glissa et échoua dans les mains des financiers internationaux.

Leur croyance est fanatique au point de ne croire que ce que disent les quelques journaux à la solde du Comité directeur de Moscou.

Un travail de propagande est à recommencer dans le meuble, souhaitons qu'il aille vite. Déjà nombreux sont ceux qui avouent s'être trompés et avoir trop eu foi dans les manitous. La grande besogne de relèvement incombe aux jeunes syndicats autonomes. Ils remettront les ébénistes dans la bonne voie, en dehors des réformistes et des autoritaires, pour la conquête du travail libre, pour la vie libre, sans Etats et sans lois.

- L. GUÉRINEAU

Accueil

ECART n. m.

Action de s'écarter de la bonne direction ; faire un *écart*. En parlant d'un cheval : se jeter de côté par un mouvement brusque. « Ce cheval a fait un *écart*. » A certain jeu de cartes : action de mettre de côté une partie des cartes du jeu. « Ne touchez pas à l'*écart*. »

Au figuré, le mot *écart* signifie : digression, divagation, s'écarter du sujet que l'on traite : Le discours de cet orateur est rempli d'*écarts*. Les *écarts* du génie; les *écarts* de la jeunesse. Action de s'éloigner de la voie ordinaire de la morale et de la raison. Le mot *écart* s'emploie également comme synonyme de : variation, différence. Les *écarts* du thermomètre.

A l'*écart*, locution adverbiale qui signifie dans l'isolement. Se mettre à l'*écart* de la politique, c'est-à-dire : se tenir au loin, ne pas s'intéresser à la politique. Mettre quelqu'un à l'*écart*, tenir quelqu'un à l'*écart*, l'empêcher de participer à une action quelconque. Il faut se méfier des vaniteux et des ambitieux et les tenir à l'*écart*, car ils sont rarement sincères dans leurs opinions et leurs sentiments. Mettre quelque chose à l'*écart*, c'est-à-dire la cacher, tenir en réserve. Cet individu simule la pauvreté, car il a mis à l'*écart* une grande partie de sa fortune. Mettre une question à l'*écart* ne pas traiter cette question, ne pas la juger digne d'intérêt.

Faire le grand *écart*, écarter les jambes jusqu'à ce que les cuisses touchent le sol. Nous voyons que le mot *écart* a diverses significations ; quant à nous, gardons nous de faire des *écarts* qui nous éloigneraient du but que nous poursuivons, et que nous voulons atteindre le plus rapidement possible.

Accueil

ECHAFAUD n. m. (du celt. *Chafod* ; de *chad*, bois ; *bod* ou *fod*, élevé)

L'échafaud est une construction provisoire en bois, formant une espèce de plancher, et utilisé plus particulièrement par les maçons et les peintres, pour la construction ou la réfection des immeubles, des monuments, et des édifices. Pourtant, ce terme est peu usité en ce sens, et les constructions en bois utilisées par les ouvriers lorsqu'ils travaillent sur des lieux élevés se désignent couramment sous le nom « d'échafaudages ».

Dans le langage courant, « l'échafaud » est l'appareil de supplice sur lequel on exécute les condamnés à mort. Mourir sur l'échafaud ; porter sa tête sur l'échafaud.

Dans le passé, les exécutions capitales étaient une source de divertissements pour le bas peuple. Selon le mode d'exécution, des échafauds de formes différentes étaient dressés sur la place publique, et c'est au pied de l'échafaud que le bourreau prenait possession de sa victime. En vérité, cela a peu changé de nos jours ; cependant, le peuple n'accourt pas comme jadis pour assister au répugnant spectacle d'une exécution, et autour de l'échafaud on ne rencontre plus que quelques névrosés, plus à plaindre qu'à blâmer, à la recherche de sensations fortes susceptibles de fouetter leur sensibilité malade.

« Le crime fait la honte et non pas l'échafaud », a dit Thomas Corneille, et ils sont, en effet, nombreux, les malheureux innocents qui montèrent à l'échafaud et furent exécutés par la main criminelle du bourreau. Toute la responsabilité de ces meurtres légaux retombe sur ceux qui, pour perpétuer l'erreur et maintenir le peuple dans l'esclavage, n'hésitèrent pas et n'hésitent pas à tremper leurs mains dans le sang. Quelque horrible et répugnant que puisse paraître l'être vil et abject qui consent à remplir l'ignoble fonction de bourreau, ce n'est pas lui pourtant qui dresse les échafauds; ce sont

ses maîtres. Il n'est, lui, que le bras qui mécaniquement exécute un ordre donné; le véritable coupable est l'homme qui, en robe rouge, réclame la tête du condamné au nom de la société bourgeoise qu'il représente ; c'est toute la magistrature qui élève des échafauds, pour défendre les privilèges des exploiters, des despotes et des tyrans.

Et depuis toujours c'est ainsi; et lorsque parfois, las de souffrir et de crever, le peuple se lève, et à son tour dresse des échafauds, malgré l'horreur du sang versé, malgré le respect que nous avons de la vie d'autrui, l'on ne peut que constater qu'il agit toujours à l'égard de ses ennemis avec plus d'humanité que ceux-ci en ont eue avec lui, et que jamais, quelque sanglante que puisse être une révolution, elle n'égalera en horreur les crimes de la bourgeoisie.

N'est-ce pas parce que les révolutionnaires se laissent souvent guider par le sentimentalisme, que les mouvements populaires échouent lamentablement ? On a reproché à Robespierre et à Saint Just d'avoir fait périr de nombreuses victimes et d'avoir régné par la terreur. Anarchistes, nous sommes contre toute dictature et adversaires, en principe, de toute violence, mais ce que nous, nous reprochons à Robespierre et à Saint Just, c'est de ne pas avoir su reconnaître les véritables amis du peuple et d'avoir fait exécuter de sincères défenseurs de la Révolution.

Une révolution n'est pas une comédie ; c'est un drame terrible où se joue tout l'avenir d'un peuple, d'un monde, et une erreur ou une indulgence détermine parfois des catastrophes.

La bourgeoisie, elle, ne pardonne pas. Robespierre et Saint Just l'apprirent à leurs dépens. Après avoir fait exécuter les hébertistes dont les tendances leur paraissaient exagérées, à leur tour ils furent condamnés à mort par les conspirateurs du 5 thermidor 1790. Ils moururent avec courage.

Saint Just « vêtu avec décence, les cheveux coupés, le visage pâle mais serein, n'affectait dans son attitude ni l'humiliation, ni fierté. On voyait, à l'élévation de son

regard, que son œil portait au delà du temps et de l'*échafaud* ; qu'il suivait sa pensée au supplice comme il l'aurait suivie au triomphe, sachant pourquoi il allait mourir, et ne reprochant rien à la destinée, puisqu'il mourait pour sa fidélité à ses principes et à la mission qu'il s'était donnée. Il parut ainsi debout, au sommet de l'*échafaud* : grand, mince, la tête inclinée, les bras liés, les pieds dans le sang de Robespierre, dessinant sa haute stature sur le ciel éclairé du dernier crépuscule, et mourut sans ouvrir les lèvres, emportant sa protestation dans la mort. Il avait vingt-six ans et deux jours » (Lamartine).

Oh ! non, la bourgeoisie ne pardonne pas. Saint Just disait : « Les gens qui font des révolutions à demi, ne parviennent qu'à se creuser un tombeau ». C'est parce que la Révolution française fut une révolution inachevée, que des échafauds se dressèrent encore par les matins blafards et que, de nos jours, les machines sinistres et macabres poursuivent leur œuvre de mort.

Les révolutionnaires sont montés à l'échafaud, et y monteront probablement encore, et jusqu'au jour où la société que nous subissons ne sera pas détruite, il y aura des hommes, qui, pleins d'abnégation et de désintéressement, donneront leur vie, se sacrifieront pour le bonheur de l'humanité. Les anarchistes eurent, eux aussi, leurs victimes; toutes moururent avec courage, et durant la période tragique qui s'écoula entre 1892 et 95, plusieurs des nôtres eurent leur tête qui tomba sous le couperet de la veuve.

Ce fut d'abord Ravachol, qui, le 10 juillet 1892, gravit les marches de l'*échafaud*.

« C'est en souriant », nous dit Henri Varenne, dans son ouvrage « de Ravachol à Caserio », et en jetant des airs de défi à la foule, qu'il marcha vers l'échafaud. A quelques pas de la guillotine, à plein gosier, il se mit à chanter, avec des ricanements, cet étrange couplet :

Pour être heureux, nom de Dieu,

Il faut tuer les propriétaires,

Pour être heureux, nom de Dieu,

Il faut couper les curés en deux.

Pour être heureux, nom de Dieu,

Il faut mettre le bon Dieu dans la m ...

« Arrivé à la bascule, il s'interrompit :

« - Citoyens, cria-t-il... » Et comme les aides le couchent sur la planche : « Mais laissez-moi, dit-il. Je veux... »

« ...La planche a basculé. Ravachol crie encore :

« - Vive la Ré... »

« Le couperet tombe, coupant le mot avec la gorge. »

Ce fut ensuite le tour de Vaillant, condamné à mort pour avoir lancé au Palais Bourbon, le 9 décembre 1893, une bombe qui ne tua personne et blessa légèrement quelques députés. Malgré la campagne de presse et la protection unanime de toute la population, Vaillant fut exécuté.

« Il mourut courageusement, simplement, aussi calme devant la guillotine, qu'il l'avait été devant le jury.

« -Vive l'Anarchie! Ma mort sera vengée, cria-t-il au moment du réveil. »

« Et au pied de l'*échafaud*, d'une voix retentissante, il prononça ces quelques mots :

« -Mort à la société bourgeoise et vive l'Anarchie ! »

Il fut enterré au cimetière d'Ivry, et quelques jours plus tard, on trouva sur sa tombe, une superbe branche de palmier à laquelle était attachée une pancarte qui portait ces quelques vers :

Puisqu'ils ont fait boire il la terre,

A l'heure du soleil naissant,

Rosée auguste et solitaire,
Les saintes gouttes de ton sang,
Sous les feuilles de cette palme,
Que t'offre le droit outragé,
Tu peux dormir ton sommeil calme,
O martyr !... Tu seras vengé.

7 février 1894.

Puis ce fut Emile Henry, qui, à 21 ans, marcha à l'échafaud avec un rare courage pour un enfant de cet âge, et ensuite Caserio, un gamin de 20 ans, qui voulut, en supprimant le président Carnot, venger la mort de Vaillant.

Et tant d'autres que nous ne citons pas, ils sont trop nombreux, ont terminé ainsi leur misérable existence parce qu'ils avaient cru en l'amour et en la liberté.

Et ce n'est pas assez de sang versé, ce n'est pas encore assez de crimes perpétrés au nom de la morale et de la justice. La tragédie continue. De par le monde, pour des raisons et des causes politiques ou autres, les échafauds se dressent, et les miséreux y montent. Quand donc cela finira-t-il ? N'est-ce pas une honte en notre siècle, de prétendu progrès et de civilisation. Tuer pour tuer ! N'est-ce pas un signe de barbarie, et l'homme ne s'est-il pas libéré de sa cruauté ancestrale ? Ne comprendra-t-il jamais qu'il doit détruire les échafauds et ne pas permettre qu'au nom d'un code « infailible » édicté par les privilégiés de ce monde, on arrache la vie à un être humain ?

Abolir la peine de mort, ce n'est certes pas suffisant, mais, tout de même, ce serait déjà un pas en avant qui nous ouvrirait la route vers l'avenir et nous ferait espérer les jours meilleurs où les murs des prisons s'écrouleront, rendant à la liberté et à la vie, tous les hommes devenus meilleurs dans une société fraternelle.



Accueil

ECHANGE (Libre)

Le « libre échange » est le nom que l'on donne à une certaine doctrine économique, qui considère comme nuisible aux intérêts directs du consommateur, la protection du commerce et de l'industrie par des prohibitions et des droits de douane.

A première vue, et si l'on ne pénètre pas au fond du problème, il ne viendrait évidemment à l'esprit de personne - à moins d'être particulièrement intéressé au maintien des tarifs douaniers - de contester que le protectionnisme est dommageable aux intérêts économiques d'une population; et pourtant, les sociétés modernes et le capitalisme sont composés d'éléments si divers et donnent naissance à de telles contradictions, que, selon les époques, les périodes et les régions, le libre échange peut tour à tour être avantageux ou néfaste. D'autre part, le libre échange étant une doctrine reposant sur les principes fondamentaux du capitalisme, il ne peut logiquement être appliqué au sens absolu du mot, car il marquerait la fin d'une portion du capitalisme international et mènerait fatalement l'autre portion à la ruine.

Quelle est la thèse soutenue par les « libres échangistes »? « La terre, avec ses innombrables richesses peut et doit satisfaire les besoins physiques, moraux et intellectuels de l'homme; mais pour obtenir ce résultat, il faut que l'homme s'arme pour la lutte contre la nature, et arrache au sol tout ce qui est nécessaire à son existence : se nourrir, se vêtir, s'abriter, s'instruire et s'éduquer. Or, le monde est divisé en contrées, en nations, ayant chacune une constitution géologique particulière, et produisant des matières différentes. Telle région est riche en blé, en céréales, en or, en argent, en platine, telle autre en fer et en cuivre, telle autre encore en charbon et en pétrole. Tous ces produits gisent à différents endroits du globe, mais sont également indispensables à tous les individus vivant sur notre planète et, pour satisfaire à leurs besoins, les hommes ont organisé un service d'échange - qui s'appelle le commerce - et en se servant d'un intermédiaire qui est l'argent, tel pays riche en blé peut échanger celui-ci contre la surproduction en fer d'un autre pays. »

Présenté de cette façon, le libre échangeisme a un aspect assez sympathique, et semble facile à réaliser, car les adeptes de cette doctrine, ou plutôt ses défenseurs, ne réclament nullement la fin du régime capitaliste, la suppression du commerce et la transformation de la Société ; ils demandent au contraire que le commerce soit entièrement libre et qu'aucun produit ou marchandise ne soit frappé d'un droit quelconque à l'entrée ou à la sortie d'un quelconque pays, et que soient abolies les barrières douanières qui gênent l'importation dans certaines contrées de matériaux utiles à la vie de la population. Or, selon nous, un tel système est inapplicable sous un régime capitaliste et nous allons tenter d'en exposer les raisons.

Un industriel ou un commerçant ne sont pas des philanthropes qui traitent des affaires dans le but de pourvoir aux besoins de l'espèce humaine. Ils leur importent peu que la population de la région qu'ils habitent souffre du manque d'un produit, aussi nécessaire soit-il, à la vie quotidienne, et ils se moquent bien que ce produit soit cher ou bon marché. Ce qu'ils veulent c'est faire jaillir de leur entreprise une source intarissable de profits et réaliser que les fonds qu'ils engagent les plus gros bénéfices possibles. Ce ne sont pas des bienfaiteurs de l'humanité ; ce sont des « business men » et la base de toute affaire commerciale ou industrielle est l'*argent*, et son but unique *l'argent*.

S'il est vrai que certains pays sont privilégiés en ce qui concerne la production de certains matériaux, il n'est pas moins vrai que les autres pays n'en sont pas absolument dépourvus ; d'autre part, le monde est divisé par frontières et chaque nation à un statut poli

monde, en vertu même des principes sur lesquels repose le capitalisme et en ce qui concerne la répartition des matières nécessaires à la vie de l'individu, plus un produit est rare, plus il est cher. Supposons un instant que la France soit pauvre en avoine et que les demandes soient supérieures aux offres qui se présentent sur le marché. Immédiatement le cours de l'avoine s'élèvera, le commerçant n'étant pas, ainsi que nous le disions plus haut, un philanthrope mais un homme qui veut gagner de l'argent. Supposons encore que les producteurs, les marchands, les courtiers soient - c'est du paradoxe - des commerçants honnêtes qui refusent de se livrer à la spéculation et ne cherchent pas à bénéficier de la rareté du produit qu'ils détiennent et qu'ils maintiennent leurs prix en se contentant d'un bénéfice normal, mais que l'Angleterre ou l'Allemagne très riches en

avoine jettent à un prix inférieur une grande quantité de cette marchandise sur le marché français. Voilà le commerçant français embarrassé et dans l'incapacité absolue d'écouler ses produits.

Naturellement le consommateur trouvera un avantage en achetant le blé allemand ou anglais, mais nous savons fort bien que l'intérêt de celui-ci n'entre en jeu que dans une faible mesure dans l'élaboration des lois économiques et plutôt que de tenir compte des bienfaits qui peuvent résulter de l'importation d'un produit à bon marché, les fabricants de lois, députés et ministres, construisent celles-ci afin que les capitalistes nationaux puissent nationalement imposer leurs prix à la population.

Que se produirait-il si le libre échange se pratiquait et qu'il soit impossible au producteur français de livrer son avoine au même prix que l'Allemand ? Ce serait pour lui la faillite. Or on n'a jamais vu un gouvernement favoriser la grande majorité de la population d'un pays au détriment de son capitalisme ; c'est toujours le contraire qui se produit. Ce que nous disons pour l'avoine s'applique à toutes autres marchandises naturelles ou manufacturées et c'est ce qui explique les droits prohibitifs qui frappent à l'entrée certains matériaux.

Dans ce premier exemple que nous citons nous présentons la population souffrant économiquement du système protectionniste qui est un facteur de vie chère.

Rappelons une fois encore que le capitalisme est une contradiction et que si le protectionnisme est nuisible, le libre échange ne vaut guère mieux, qu'il a, lui aussi, ses lacunes et qu'il ne peut en aucun cas être un facteur de bien-être universel.

Jetons un coup d'œil sur l'Angleterre, pays du libre échange par excellence, où l'expérience a été tentée et où, à nos yeux, les résultats furent négatifs, tout au moins en ce qui concerne la grande majorité de la population.

Très riche en pâturages, produisant peu de céréales et fournissant abondamment l'industrie du fer et de la houille, possédant le commerce le plus important du monde, la Grande-Bretagne n'est cependant pas un pays manufacturier. En dehors du tissage et de la grosse mécanique, elle faisait, il y a peu de temps encore, appel à l'extérieur et l'industrie de l'automobile, une des plus importantes du monde, y est toute récente. A peine avant la guerre, presque toutes les voitures étaient de provenance française ou allemande.

Possédant un empire colonial très étendu et le libre échange s'exerçant sur une grande échelle, la vie y était relativement bon marché, aucun droit ne venant frapper les marchandises importées. De cet avantage ne bénéficiait cependant qu'une partie de la population, car la production n'ayant pas besoin de bras, il y avait en Angleterre, un trop-plein de main-d'œuvre et le chômage y était intense.

De tout temps, il y eut en Angleterre une armée de sans-travail, formant un sous-prolétariat, et aussi éloigné de ce prolétariat que ce dernier l'est de la bourgeoisie.

Si l'ouvrier qualifié vivait relativement heureux, en comparaison de l'ouvrier français, par contre, l'éternel sans-travail menait une existence atrocement misérable.

Depuis la fin de la guerre, la situation n'a fait qu'empirer. Non seulement le libre échange est devenu un facteur de chômage, mais la devise britannique étant relativement élevée, le commerçant anglais a plus d'avantages à acheter ses produits dans les pays à monnaie dépréciée, et retire de ce fait le travail à son prolétariat national. De là la terrible crise qui sévit de l'autre côté de la Manche et qui se traduit par des conflits continuels entre le Capital et le Travail.

Nous venons de présenter brièvement sous deux aspects différents les conséquences du libre échange et nous avons d'autre part traité au mot « douane » du protectionnisme. Quel système est préférable ? Aucun, répondrons-nous. Il n'y a pas de solution générale et logique au problème posé de la sorte.

Si on demande à l'ouvrier anglais qui crève de misère pour que le commerçant anglais puisse acheter à bon marché des produits étrangers, il sera partisan du protectionnisme ; si l'on demande à l'ouvrier français qui souffre de la vie chère, il réclamera le libre échange; d'un côté comme de l'autre, c'est comme si l'on demandait à un homme sain de corps et d'esprit s'il préfère qu'on lui coupe la jambe droite ou la jambe gauche.

Protectionnisme ou libre échange ne peuvent nous satisfaire, nous autres anarchistes. L'un comme l'autre sont des facteurs du capitalisme, déterminés par lui et que l'on applique tour à tour selon que les intérêts du capitalisme national sont liés à l'un ou l'autre de ces systèmes.

Le libre échange, pour nous, ne peut s'appliquer qu'en dehors des puissances d'argent et seulement lorsque le vil métal, qui est un objet de corruption, de vol, de rapine, aura disparu et ne servira plus d'intermédiaire entre les humains. Le libre échange, vraiment libre, .existera lorsque la Société sera, non pas réformée, mais transformée totalement, et que le commerce des hommes ne sera pas un puits de richesse pour les uns et de pauvreté pour les autres.

Le libre échange ne verra le jour que lorsque se lèvera la commune libertaire, où chacun pourra travailler selon ses forces et consommer selon ses besoins.

Accueil

ECHEANCE n. f.

Terme auquel arrive à expiration une promesse. Date à laquelle doit être effectué un paiement ou une dette. L'échéance d'un billet, l'échéance d'un fermage. L'échéance d'une lettre de change.

En matière commerciale ou financière, lorsqu'un effet porte comme date d'échéance : fin courant, ou fin février, mars, avril, etc..., l'échéance est le dernier jour du mois. Si ce jour est un dimanche ou un jour de fête légale, le billet est présenté le lendemain au débiteur. Dans la pratique, du moins en ce qui concerne Paris, un billet qui n'a pas été payé à sa présentation peut être sans frais retiré de la banque jusqu'au lendemain midi ; mais c'est une pure tolérance. Faire face à ses échéances. Etre embarrassé pour ses échéances.

Shakespeare, dans sa célèbre comédie : *Le Marchand de Venise*, nous présente le Juif Shylock, prêtant 3000 ducats à Antonio, un riche marchand de Venise, à condition que ce dernier souscrive à cette clause terrible : de se laisser couper une livre de chair sur telle partie du corps qu'il plaira au créancier si la somme n'est pas réglée au jour de l'échéance.

Voici bien longtemps qu'on arrache au peuple sa chair et qu'on lui fait verser son sang. Il n'a cependant signé aucun billet. Mais tout a une fin et l'heure de l'échéance arrivera. Ce sera alors à la bourgeoisie et au capitalisme de payer leurs dettes et de répondre de toutes les misères qu'ils ont engendrées et dont a souffert toute l'humanité.

Accueil

ECLAIRAGE n. m.

Action d'éclairer, de provoquer un éclat lumineux, de remplacer l'obscurité par la clarté. Un éclairage vif ; un éclairage douteux ; un puissant éclairage. Le meilleur éclairage est celui qui nous est fourni par le soleil; mais, pour la nuit, le génie humain a dû avoir recours à la lumière artificielle.

Depuis le jour où Prométhée déroba le feu du ciel pour animer l'homme formé du limon de la terre, le mode d'éclairage a bien changé et même nos ascendants les plus directs resteraient interdits devant le flot de lumière qui inonde la vie moderne.

Les anciens utilisaient pour s'éclairer des torches de bois enduites de poix ou de résine, ou encore des lampes de formes diverses, en argile, en bronze, et parfois en argent ou en or, alimentées avec de l'huile. Bien que de forme différente, la lampe à huile et les chandelles de suif furent pendant de longs siècles les uniques modes d'éclairage, et il faut attendre le XVIII^{ème} siècle pour voir apparaître une lampe à éclairage un peu plus intense. C'est en 1784 que le physicien suisse, Argand, inventa la lampe à double courant d'air, où la mèche plate est remplacée par une mèche cylindrique, au centre de laquelle peut passer l'air pour activer la flamme. Cette lampe fut plus connue sous le nom de Quinquet, nom du fabricant, que sous celui de l'inventeur.

Bien que la lampe à pétrole fut introduite en Europe vers 1860, ce n'est que cinquante ans plus tard que l'on vit disparaître la lampe à huile.

La lampe à pétrole est encore en usage de nos jours. Mais, dans les grandes villes, elle cède de plus en plus la place à l'éclairage au gaz et à l'électricité. C'est l'électricité

qui triomphera de tous les autres modes d'éclairage, car il est le plus propre, le plus pratique et le moins coûteux. D'autre part, l'électricité se transporte avec une facilité remarquable et ne nécessite pas comme le gaz des conduits coûteux ; c'est ce qui permet aux grandes entreprises de fournir de l'énergie et de la lumière dans les petites communes, ce qui est presque impossible en ce qui concerne le gaz.

L'électricité nous donne différents genres de lumière:

la lampe à arc, composée de deux charbons juxtaposés, maintenus à égale distance par un mouvement d'horlogerie, produit une lumière éclatante, et est surtout utilisée par les grands magasins ou encore dans certaines industries, telles l'industrie photographique ou cinématographique. La lampe à incandescence est d'usage courant ; elle est composée d'un filament de charbon porté à l'incandescence dans une ampoule de verre dans laquelle on a fait le vide ; cette dernière lampe tend à disparaître, remplacée par la lampe à filament de platine, d'osmium ou par les lampes demi-watt qui donnent un éclairage plus brillant. Enfin, au service de la publicité, l'électricité met les lampes à gaz raréfiés, azote ou non, basées sur la fluorescence des vapeurs au passage d'un courant électrique. Nous voilà donc bien loin de la lampe à huile préhistorique et de la modeste chandelle de suif. Et pourtant, à nos yeux, le progrès, ou plutôt l'application des progrès de la science, ne sont pas assez rapides.

Certes, nous n'en sommes plus au temps où Paris n'était pas éclairé et où la capitale était plongée dans la plus complète obscurité sitôt que sonnait le couvre-feu. Aujourd'hui, les rues et les boulevards sont éclairés et le flot de lumière qui se répand à la façade des magasins attire le regard en passant. Ce n'est pas suffisant. Nous savons que certaines contrées par exemple sont privées de lumière électrique parce que les intérêts de quelques parasites seraient lésés si on changeait le mode d'éclairage. Et les habitants de cette contrée sont, en conséquence, privés de lumière.

Et il en est, hélas, ainsi de tout. On refuse d'éclairer le peuple ; on ne veut pas lui donner la lumière ; on tient à le conserver dans l'ombre et dans l'obscurité. Or, notre siècle est un siècle d'éclairage intense. Le peuple a droit d'en profiter. Il doit avoir le droit d'éclairer son corps et son esprit. Mais, ce droit, il ne faut pas qu'il le demande, mais qu'il le prenne.

Que les reflets de toutes les lumières qui sillonnent le monde pénètrent en lui; qu'il s'éclaire enfin, car de la clarté lumineuse produite par son émancipation dépend tout l'avenir des collectivités humaines.

Accueil

ECLECTISME n. m. (du grec : *eklegein*, choisir)

Méthode qui consiste, en philosophie, en science, ou en politique, à essayer de concilier les divers systèmes en prélevant dans chacun d'eux ce qui paraît le plus conforme à la vérité pour en composer un système unique, où se trouveraient réunies, en une synthèse harmonieuse, les données essentielles de tous les autres.

Le protagoniste de cette méthode paraît être le philosophe Potamon, qui enseignait à Alexandrie, au troisième siècle avant l'ère chrétienne, et dont les préceptes n'obtinrent qu'une faveur passagère.

Une phrase du philosophe allemand Leibniz fournit à la méthode éclectique la meilleure des justifications : « J'ai trouvé, dit-il, que la plupart des sectes ont raison dans une bonne partie de ce qu'elles avancent, mais pas tant en ce qu'elles nient. »

C'est seulement en 1828 que cette méthode ancienne fut tirée de l'ombre et mise en valeur par les écrits de Victor Cousin, professeur à la Sorbonne, qui déclara s'être proposé le but suivant : Dégager ce qu'il y a de vrai dans chacun des systèmes philosophiques, pour en fonder un qui les gouverne tous, en les dominant tous, qui ne soit plus telle ou telle philosophie, mais la philosophie elle-même dans son essence et dans son unité.

Une telle proposition permet de supposer chez son auteur de remarquables qualités de tolérance et la recherche impartiale de la vérité. Mais il semble, chef d'école timide, et dépourvu de caractère, s'être appliqué principalement à se ménager les

diverses tendances de son époque, et faute d'être parvenu à concevoir une doctrine vraiment personnelle, s'être résigné à prendre dans les œuvres d'autrui les éléments d'une philosophie faite de pièces et de morceaux.

Dans le domaine de la politique, l'éclectisme ne vaut d'ordinaire pas mieux. Il correspond à ces programmes médiocres, dénués de courage autant que d'élévation de pensée, qui protègent à la fois la chèvre capitaliste et le chou prolétarien, et dans lesquels l'habileté diplomatique des candidats découvre aisément de quoi s'adapter aux mouvements les plus divers, selon l'opportunité des circonstances.

Honnêtement considérée, la méthode éclectique vaut pourtant mieux que sa réputation. La remarque de Leibniz vaut d'être méditée. Il est rare, en effet, qu'une doctrine philosophique, scientifique ou sociale soit intégralement fautive. Elle contient presque toujours des observations dignes d'intérêt, ou des critiques fondées, par conséquent une part plus ou moins grande de vérité, dont le chercheur dénué de sectarisme étroit peut faire son profit. L'erreur des doctrinaires consiste, le plus souvent, en ce qu'ils veulent imposer comme une règle générale, absolue, ce qui ne correspond qu'à certains cas particuliers, ou ne résout qu'une partie du problème. Ceci ne doit point nous porter à croire qu'il suffit de coordonner les affirmations des auteurs, tels les fragments d'un jeu de patience, pour que, fatalement, le produit de cette opération représente la vérité. Mais ceci nous montre l'importance qu'il peut y avoir à compléter et, s'il y a lieu, réviser de temps à autre nos propres doctrines, par l'examen bienveillant de celles des autres.

Lorsque l'on pose la question : Quelle est la cause du mal social ? Les éducationnistes répondent : l'ignorance, les préjugés; les communistes accusent : le régime capitaliste ; les néo-malthusiens dénoncent : le surpeuplement. Devons-nous accepter seulement une des explications et repousser les deux autres ? Je ne suis point de cet avis. Car il m'apparaît, comme l'évidence même, qu'une société heureuse ne peut exister sans cette triple condition : 1° Limitation volontaire de la population aux moyens de subsistance; 2° Organisation rationnelle de la production et de la consommation, pour le mieux de tous, avec le minimum d'efforts et le maximum de rendement ; 3° Développement d'une conscience révolutionnaire, tout au moins parmi des minorités d'élite.

Reconnaître ceci c'est faire de l'éclectisme, non pour se mettre bien avec tout le monde, ni par la conscience que l'on détient une méthode infaillible, mais par un respectueux hommage envers la vérité.

- Jean MARESTAN.

ECLECTISME

Littéralement : qui choisit. L'éclectisme est une méthode des philosophes, des politiques qui prennent dans les divers systèmes de leurs devanciers ou de leurs contemporains ce qui leur paraît être la vérité pour en former un corps de doctrine. Dans l'histoire de la philosophie, « l'éclectisme désigne particulièrement l'école des néo-platoniciens que vit naître Alexandrie au III^{ème} siècle environ avant J.-C., dont Potamon fut le chef et dont les méthodes furent remises en honneur au XIX^{ème} siècle par Victor Cousin et ses disciples.

Il est bon d'étudier tous les systèmes, mais il est également utile de s'en adopter un. Si, en ce qui concerne la philosophie, l'éclectisme est une spéculation ou une gymnastique, il n'en est pas de même en sociologie où il fait de terribles ravages.

« L'éclectisme dit P. Leroux, ne repousse aucun système et n'en accepte aucun en entier. Considéré comme méthode, l'éclectisme ne supporte pas l'examen, car pour choisir entre plusieurs systèmes, il faut un motif de choisir, c'est-à-dire qu'il faut savoir de certaine façon ce que l'on cherche. »

Il est en effet regrettable de constater qu'il existe un nombre incalculable d'individus qui ne savent pas ce qu'ils veulent, qui butinent à droite et à gauche, prennent à l'un et à l'autre, ne sont ni pour ni contre ceci, ne sont ni pour ni contre cela, et promènent leur indifférence en la qualifiant pompeusement d'éclectisme.

Les milieux anarchistes ne sont pas exempts de ces parasites de l'idée, qui passent leur temps à véhiculer leur faux savoir, et dont l'éclectisme consiste à n'être jamais d'accord avec personne. « Eclectiques » ils le sont certes; d'opinions, ils n'en n'ont guère et c'est en vain que l'on insisterait auprès d'eux, afin de les intéresser à une action quelconque; ils se dérobent toujours, laissent leurs camarades accomplir le travail, se contentant de critiquer lorsque celui-ci est terminé.

L'éclectisme redevient à la mode. C'est une maladie du siècle, maladie épidémique qui gagne tous les milieux, tous les cercles, tous les individus. Il est un signe de l'égoïsme et de l'indifférence qui se sont emparé des hommes. Méfions-nous de tomber à notre tour dans cette erreur; elle peut être fatale au mouvement anarchiste car l'éclectisme, en tant que doctrine, est un facteur de division. Il est toujours possible de trouver des lacunes dans une méthode, quelle qu'elle soit; mais l'homme sincère, qui sait ce qu'il veut, qui a des idées et qui entend lutter pour les soutenir, les défendre et les propager, a besoin de s'associer avec d'autres de ses semblables. L'éclectisme au sens absolu du mot, c'est l'individualisme, le plus étroit, et l'individu ne peut rien par lui-même. Si, philosophiquement, l'éclectisme peut se soutenir, au point de vue social il faut le combattre car il est faux que l'homme seul soit l'homme fort. C'est l'union qui fait la force et, socialement parlant, l'éclectisme ne permet pas l'union.

Accueil

ECLIPSE n. f. (grec ekleipsis ; de ekleipein, faire défaut, défaillance, abandon)

Disparition momentanée, totale ou partielle d'un astre par l'interposition d'un autre astre. Les éclipses furent pendant longtemps l'objet de la frayeur des hommes ; les progrès des recherches et des découvertes de l'astronomie ont chassé la crainte qui a fait place à l'intérêt et à la curiosité.

Les éclipses se divisent en lunaires et en solaires ; il y a également des éclipses des planètes secondaires ou satellites, et celles des étoiles que l'on nomme plus particulièrement occultations.

Il y a éclipse de lune, lorsque la terre se trouve interposée entre le soleil et la lune, et que cette dernière traverse l'ombre que la terre projette derrière elle. La lune étant un corps opaque qui ne nous apparaît que parce qu'elle est éclairée par les rayons du soleil, lorsque ceux-ci sont arrêtés par un autre corps, la lune disparaît aussi longtemps que ce corps s'interpose entre elle et le soleil. C'est le même phénomène qui se produit pour l'éclipse solaire, lorsque la lune, dans sa révolution, s'interpose entre le soleil et la terre et projette son ombre sur notre planète.

Connaissant le temps des révolutions périodiques de la lune et du soleil, il est assez facile de prévoir approximativement la date des éclipses. Le mouvement de ces astres, recommençant de la même manière, les éclipses se reproduiront dans le même ordre.

Les Chaldéens avaient déjà découvert qu'après 223 lunaisons, c'est-à-dire 18 ans et 11 jours les mêmes éclipses se reproduisaient, soit en général 70 éclipses, dont 29 de lune et 41 de soleil. Il ne peut en une année y avoir plus de sept éclipses ; cinq ou quatre de soleil, et deux ou trois de lune ; il y en a au moins deux et s'il n'y en a que deux ce sont des éclipses de soleil.

Le mot éclipse s'emploie au figuré pour signaler la dépréciation d'une chose qui avait une grande renommée, ou l'absence, la disparition subite, inattendue d'un individu quelconque. « Il n'y a pas de gloire éclatante qui ne soit sujette à souffrir de temps en temps de quelque éclipse » (LAVEAUX).

ECLIPSE

Le mot éclipse désigne, en astronomie, le phénomène qui consiste, pour un observateur terrestre, dans la constatation du passage d'un corps astral entre lui et un autre astre. Ce phénomène qui se produit fréquemment revêt surtout un grand intérêt lorsqu'il s'agit des éclipses de la lune, du soleil et des satellites de Jupiter.

Il y a éclipse de lune quand celle-ci entre en partie ou en totalité dans le cône d'ombre de la terre, qui se termine en pointe à une distance de 108 fois et demi la longueur du diamètre de la terre qui est de 12.742 kilomètres. L'ombre de la terre étant encore 2,2 fois plus large que la lune à sa distance moyenne de nous, la plus longue durée d'une éclipse totale de la lune peut atteindre deux heures. C'est toujours au moment de la pleine lune qu'a lieu l'éclipse de lune et elle est visible au même instant physique dans tous les pays, où la lune se trouve au-dessus de l'horizon. Ceci veut dire qu'une éclipse totale de la lune qui commencerait, par exemple, à Paris, à minuit, se produirait à New-York non pas à la même heure, mais au même moment physique, c'est-à-dire lorsque les horloges de la capitale américaine marqueraient 6 heures 55 minutes du soir.

La lune, grâce à la réfraction des rayons solaires, demeure plus ou moins visible pendant les éclipses totales. Elle n'est devenue absolument invisible que pendant les éclipses de 1642, 1761, 1816 et celle du 12 avril 1903. Contrairement à la lune qui ne peut s'éclipser qu'au jour de la pleine lune, l'éclipse de soleil ne peut se produire qu'au jour de la nouvelle lune et ne se fait voir qu'aux endroits touchés par le petit cône d'ombre de notre satellite et sur lesquels il dessine un cercle qui voyage sur les différents pays suivant le mouvement de la rotation de la terre.

Les contrées sur lesquelles passe cette ombre de la lune, large de 22 à 300 kilomètres, ont le soleil masqué pour un certain temps.

L'éclipse de soleil peut être partielle, si les centres de la lune et du soleil ne coïncident pas et si la lune ne marque le soleil que par côté ; annulaire, si la lune se trouve dans la région la plus éloignée de son orbite et est plus petit en apparence que le disque solaire ; totale enfin, si la lune se trouve assez rapprochée de nous pour que son diamètre surpasse celui du soleil.

Vus de la terre, les diamètres du soleil et de la lune sont, en moyenne, de 32' 3'' et de 31' 24'', d'où il ressort que le soleil doit être à son aphélie et la lune à son périhélie, pour qu'une éclipse totale du soleil puisse se présenter dans de bonnes conditions. La plus longue durée possible d'une éclipse totale du soleil ne peut pas dépasser 7 minutes 58 secondes à l'équateur et 6 minutes 10 secondes à la latitude de Paris. Il y a, en moyenne, en 18 ans 70 éclipses, dont 29 de lune et 41 de soleil. Dans une année il n'y a jamais plus de 7, jamais moins de 2 éclipses. Lorsqu'il n'y a que deux éclipses, elles sont toutes deux de soleil.

L'éclipse totale de soleil sur un lieu donné est un phénomène très rare. Depuis 1140 il n'y a eu à Londres qu'une éclipse totale et cela en 1715. A Paris il ya eu éclipse totale du soleil le 22 mai 1724, le 17 avril 1912, mais elle n'a été totale que pendant 7 secondes et ce n'est que le 11 août 1999, à 10 h. 28 du matin que les environs de la capitale française seront visités par une grande et belle éclipse totale du soleil, dont la durée sera de 2 minutes 20 secondes.

Pour ce qui est des éclipses des satellites de la planète Jupiter auxquelles nous avons fait allusion au commencement de cet article, c'est à une observation attentive par l'astronome danois Olaf Røemer que nous devons la découverte de la rapidité avec laquelle la lumière se transmet à travers l'espace. Røemer a, en effet,

pu constater en 1675, le premier, que les éclipses retardaient ou avançaient d'environ 16 minutes et demie selon que Jupiter se trouvait en conjonction ou en opposition avec le soleil. Or, le diamètre de l'orbite terrestre étant d'environ 300 millions de kilomètres, il était désormais prouvé que la lumière parcourt 300.000 kilomètres par seconde.

Deux siècles après Røemer, c'est aussi à la lumière, à l'analyse spectrale, que nous devons la révélation suprême de l'unité constitutive de l'Univers qui nous permet l'affirmation scientifique de cette intuition des meilleurs penseurs d'autrefois : la vie dans l'Univers est illimitée et infinie, toutes les terres du ciel, nos sœurs, sont, ont été ou seront habitées.

- Frédéric STACKELBERG.

Accueil

ECLIPSER (verbe)

Au sens propre, cacher, couvrir en totalité ou en partie en parlant d'un astre qui en cache un autre. Au figuré : surpasser, effacer, obscurcir par son talent ou sa gloire, la gloire et le talent d'un autre. « Corneille éclipsa tous les poètes tragiques qui l'avaient précédé » (Voltaire). S'éclipser : s'enfuir, disparaître, faire une fugue, se mettre dans l'ombre, se soustraire aux regards. « Il est préférable que je m'éclipse et que j'attende la fin de l'orage ». « Il s'aperçut bien, à la surprise qu'on fit paraître, que l'on n'ignorait pas pourquoi il s'était éclipsé » (Le Sage).

Les politiciens et les meneurs intéressés du peuple s'éclipsent toujours lorsque l'action les réclame et qu'il y a danger à être au premier rang dans la lutte.

Accueil

ECOEUUREMENT n. m.

Action d'écoeurer : état d'une personne écoeurée. Qui soulève le cœur, qui inspire de la répulsion. Une odeur écoeurante ; un être écoeurant ; un acte écoeurant, un crime écoeurant, une lâcheté écoeurante, une trahison qui provoque l'écoeurement.

Lorsque l'on jette un coup d'œil circulaire sur tout ce qui nous entoure, n'y a-t-il pas de multiples raisons d'être saisi d'écoeurement? La société est un borbier duquel s'échappent des miasmes nauséabonds qui soulèvent le cœur de dégoût. « Un siècle de musc et de merde », disait Octave Mirbeau, en causant du siècle de Louis XIV ; le nôtre vaut-il mieux et les hommes ne se vautrent-ils pas aujourd'hui dans la bassesse et dans l'ordure, comme ils le faisaient au temps du grand roi? Le courtisan a disparu et le politicien a vu le jour. L'un et l'autre se valent. Le courtisan flattait le roi, le politicien flatte le peuple. Mais pour le peuple c'est la même chose, que ce soit le roi ou lui, c'est toujours lui qui est victime et qui paie.

Comment peut-on ne pas être écoeuré, lorsque l'on assiste au spectacle de l'orgie à laquelle se livrent les grands de ce monde, alors qu'il y a quelques années à peine, des milliers de jeunes êtres plein de vie et de santé se faisaient tuer pour bâtir ou consolider les fortunes des mercantis criminels. Comment ne pas être soulevé d'écoeurement lorsque l'on sait qu'à l'ombre de la diplomatie se préparent d'autres carnages, que d'autres tranchées seront creusées et que les hommes périront encore dans la boue et dans le sang. N'est-on pas dégoûté lorsque se déroule devant soi la comédie électorale et que les candidats se couvrent d'insultes et d'injures pour arracher à l'électeur naïf la voix qui fera de lui un esclave?

Mais ce qui nous écoeure par dessus tout, c'est la passivité, l'indifférence, la lâcheté avec lesquels le peuple, pressuré, asservi, exploité depuis toujours, accepte son esclavage et se couche comme un chien à la voix de son maître. N'est-il pas lui-même dégoûté de tout ce qui se passe, n'a-t-il pas assez de la tragédie dont il est l'un des acteurs, et n'est-il pas las de souffrir?

Son écoeurement ne va-t-il pas se manifester enfin par sa révolte, et sa répugnance ne va-t-elle pas le conduire à faire le geste qui le libèrera de toutes ses misères en mettant fin à la pourriture parlementaire et au régime abject du capitalisme!...

Accueil

ECOLE n. f. (du latin schola)

Il n'est pas nécessaire de définir l'école, mais il est utile de montrer les défauts les plus graves des écoles que fréquentent tous les jeunes enfants et d'indiquer ce qui devrait être fait pour rendre ces écoles meilleures.

Il n'est pas indispensable non plus d'étudier comment les écoles se sont différenciées ; mais il est bon de montrer que la différenciation qui a pour but de séparer les enfants des riches des enfants du prolétariat est combattue aujourd'hui par les partisans de l'école unique. Il nous faut signaler aussi l'influence de l'individualisme sur la différenciation des écoles, comment l'on se propose aujourd'hui de tenir mieux compte des intérêts et des capacités des enfants, pour aider ces enfants à devenir des hommes plutôt que pour en faire des croyants ou des citoyens.

* * *

Nul mieux que Roorda n'a su exposer d'une façon claire, et souvent caustique, les défauts des écoles d'aujourd'hui.

« Il y a, dit le pédagogue suisse, deux écoles :

1⁰ L'école proprement dite..., où tous les enfants vont pour commencer ;

2⁰ L'école spéciale ou professionnelle, où l'on entre plus tard, et où tous les élèves font un même apprentissage déterminé.

Cette école spéciale sera, par exemple, une école de médecine, ou une école d'horlogerie, ou une école de droit, ou une école de commerce, ou une école de dessin, ou une école dentaire.

On comprend que dans une telle école tous les élèves se livrent au même entraînement méthodique ; qu'on propose à tous les mêmes travaux et que, finalement, on exige de tous les mêmes connaissances techniques et un même minimum d'habileté : les uns exécuteront plus facilement que les autres les exercices réglementaires ; mais les exigences du maître ne varieront pas avec leurs aptitudes respectives. En somme, c'est sa science de spécialiste, ce sont ses propres talents, ses propres tours de mains qu'il s'efforce de communiquer à tous ses élèves indifféremment. Si les goûts de l'un de ceux-ci sont trop fortement contrariés par cette discipline uniforme, qu'il s'en aille. Car il y a des règles concernant la résistance des matériaux que doivent connaître tous les futurs constructeurs de ponts. Il faut exiger aussi de tous les élèves d'une école d'horlogerie, qu'en dépit de

leurs tendances individuelles, ils fabriquent des montres marchant d'accord. Et je trouve bon que l'on interdise aux jeunes gens qui étudient l'art dentaire une originalité excessive dans la manière d'arracher les dents.

Mais c'est de la première école que je veux parler, de celle que j'appellerai simplement l'Ecole, et dont on oublie trop souvent l'un des caractères essentiels. Dans cette Ecole-là, le maître s'adresse à des enfants qui exerceront par la suite les professions les plus diverses... L'Ecole doit donc se demander : « Est-ce que la science que j'enseigne a une valeur générale?... » Donc, ici, nous ne sommes plus à l'école professionnelle. Ici, en face de son maître, l'écolier n'est plus celui des deux qui doit comprendre l'autre. Il ne s'agit plus d'enseigner à tous les élèves les mêmes procédés et les mêmes formules. Il faut fournir à chacun d'eux l'occasion d'améliorer ce que la nature lui a donné de bon. Car chacun d'eux, en qualité d'être humain, a des aptitudes précieuses dont on pourrait favoriser le développement. Or, tous les enfants ne se développent pas de la même façon ; ils ne peuvent pas progresser tous de la même allure.

...il est admissible que, dans certaines leçons, tous les écoliers fassent la même chose. Mais, à côté de ce domaine où l'instruction peut être obligatoire et uniforme, n'y en a-t-il pas un autre où la diversité et la liberté doivent être admises ?

...

Il existe beaucoup d'écoles où les jeunes gens peuvent se spécialiser. Mais nous n'avons pas encore celle où l'enfant pourra s'épanouir ».

* * *

Certes, la plupart des écoles méritent encore les reproches que Roorda adresse à l'Ecole. On en comprendra la raison lorsque l'on saura que l'Ecole est née de l'Université et non l'Université de l'Ecole. Par routine, l'Ecole est restée mieux adaptée à la préparation à des études plus complètes qu'à la préparation à la vie.

De plus en plus cependant, l'idée se répand que l'Ecole est faite pour les écoliers, si divers en leurs aptitudes et en leurs intérêts, et que tous les écoliers doivent profiter de l'enseignement d'une école. Sans doute parmi les défenseurs d'une meilleure et plus juste adaptation des écoles aux, écoliers, il en est un certain nombre qui se placent uniquement ou presque uniquement au point de vue social : pour qui les écoles spéciales pour arriérés ont pour but de déterminer les charges sociales, les écoles pour surnormaux de tirer le maximum de profit des élites, l'école unique - pas encore réalisée en France - de recruter toutes les élites. Mais que le but soit ou ne soit pas le progrès social, il n'en est pas moins vrai que les moyens envisagés se résument à peu près tous en une meilleure adaptation de l'enseignement aux individualités enfantines. Le progrès individuel et, partant, l'individualisation de l'enseignement sont les moyens du progrès social.

Le besoin de différencier l'enseignement par la création d'écoles différentes s'est surtout fait sentir à propos des enfants trop différents des autres pour pouvoir profiter de l'enseignement collectif. La première école pour sourds-muets fut créée à Paris en 1760 ; en 1784, à Paris également, on créait la première école pour aveugles ; cependant, l'écriture Braille, la plus usitée aujourd'hui pour les

aveugles, ne fut inventée que vers 1829. L'enseignement pour les enfants infirmes et estropiés est encore aujourd'hui trop négligé, sauf peut-être au Danemark et aux Etats-Unis. A New-York, en 1921, près de 2.000 enfants estropiés étaient transportés journallement à des écoles spéciales par deux autobus municipaux et plusieurs véhicules loués ; plus de 500 étaient hospitalisés et 172, non transportables, instruits à domicile par 12 instituteurs volontaires.

Cependant, l'intérêt des enfants n'est pas toujours seul en cause, celui des instituteurs a également influé sur la différenciation des écoles. On comprend que les enfants arriérés, anormaux, vicieux, aient été une gêne pour leurs maîtres. On devine que les élèves particulièrement bien doués n'aient pas été dans le même cas et que les maîtres soient heureux de conserver de tels élèves dans leurs classes. Aussi, alors que la première école spéciale pour arriérés était créée en Allemagne dès 1867, ce n'est qu'en 1905 que des écoles pour surnormaux furent créés aux Etats-Unis. Aujourd'hui encore, l'Ecole unique n'est désirée par la plupart des instituteurs qu'à la condition qu'ils n'y perdront pas leurs bons élèves.

Pour que chaque enfant profite au maximum du temps passé par lui à l'école et du travail qu'il y fait, il faut que l'école tienne compte de la diversité des aptitudes et des intérêts. Parmi les solutions qui ont été proposées pour satisfaire à cette condition, l'une consiste à différencier les écoles et les groupes d'une même école, chaque groupe homogène pouvant ainsi recevoir un enseignement collectif profitable ; l'autre à différencier les travaux dans la même école, à individualiser l'enseignement et à assurer le contrôle, soit directement par le maître, soit indirectement. Il est, enfin, des écoles qui s'efforcent de combiner les deux solutions précédentes. Nous remettons à plus tard un exposé des méthodes employées pour la sélection des groupes ou pour l'enseignement individualisé. La première de ces solutions est employée dans quelques grandes villes, la seconde convient aux petites écoles.

Un modèle de différenciation du premier genre nous est offert à Jackson (Etats-Unis) où, en 1921, on comptait :

- 1° Des ungraded schools pour enfants déficients ;
- 2° Des lower auxiliary schools pour jeunes arriérés ;
- 3° Des upper auxiliary schools pour arriérés plus âgés ;
- 4° Des opportunity schools pour les arriérés qui vont quitter l'école ;
- 5° Des speed schools, écoles rapides pour mieux doués ;
- 6° Des open air schools pour pré-tuberculeux et anémiés ;
- 7° Des schools for deaf pour sourds ou durs d'ouïe ;
- 8° Des schools for the blind or sight saving school pour aveugles ou vues faibles ;
- 9° Des maîtres-répétiteurs (spécial help) pour des enfants normaux mais retardés en quelque matière.

Parmi les autres typés d'écoles spéciales, dont nous n'avons pas encore

parlé, nous devons citer celles pour enfants vicieux, vagabonds, délinquants, qui se sont surtout développés en Angleterre et aux Etats-Unis.

Ajoutons encore les écoles destinées aux tout-petits et, parmi elles, les jardins d'enfants de Fröbel, créés en Allemagne dès 1837, les écoles maternelles françaises organisées tout d'abord par Mme Pape Carpentier et la maison des enfants (Case dei Bambini), de Mme Montessori, apparue en Italie, en 1907.

Ainsi, peu à peu, en se différenciant, l'Ecole tient de plus en plus compte des aptitudes diverses des enfants. En est-il de même en ce qui concerne les intérêts enfantins? Certainement oui, mais si cet autre progrès peut être constaté dans les divers types d'écoles dont nous venons de parler, elle est surtout évidente dans ce qu'on a appelé les Ecoles nouvelles et les Ecoles du travail (Arbeitsschule). Claparède fait naître les premières en Angleterre en 1889 et sur le Continent en 1898, et les secondes aux Etats-Unis en 1896 et en Allemagne en 1907, mais il est certain que l'origine des méthodes mises en application dans ces écoles est bien plus lointaine. Ecoles nouvelles et Ecoles du travail sont aujourd'hui désignées le plus souvent sous le nom d'Ecoles actives.

En résumé, l'Ecole a progressé, soit qu'elle s'efforce de tenir mieux compte du développement mental (Ecoles pour arriérés, sur mesure, de plein air, pour surnormaux) soit qu'elle veuille s'adapter aux intérêts et, en particulier, au besoin d'activité des enfants (Ecole active). Enfin, le souci de sélectionner l'élite, celui de mettre de l'ordre dans l'organisation scolaire et une palissée démocratique visent aujourd'hui le problème de l'Ecole unique. Bien que ces formes du progrès soient inséparables en réalité, que, par exemple l'Ecole active se préoccupe également de la diversité des aptitudes, nous adopterons cet ordre et cette division pour la suite de cette étude que nous terminerons en indiquant ce que doivent être l'Ecole et les Ecoles, selon nous.

* * *

Ecoles pour anormaux et arriérés. Dans les villes comme dans les campagnes, on trouve un nombre considérable d'enfants anormaux et arriérés. Certains de ces enfants qui doivent leurs tares à des parents alcooliques, syphilitiques, ou tarés de toute autre façon, n'ont pas seulement le malheur d'être atteints de quelque infirmité ou d'être simples d'esprit, ils sont par dessus le marché les souffre-douleurs de leurs parents et de leur entourage.

D'autres trouvent leur plaisir dans le vagabondage, la brutalité, les farces stupides ; ils donnent de mauvais exemples à leurs frères et sœurs, dans la famille, à tous les enfants dans la rue et dans l'école où ils sont une source de trouble. Ils gênent l'évolution des autres enfants, l'activité professionnelle de leurs parents et causent à ceux-ci mille tracas.

Les uns coûtent à la société parce qu'ils sont incapables de se suffire, les autres coûtent également parce que nuisibles.

Il est certain que l'injustice sociale, avec ses taudis pourvoyeurs de cabarets, la mauvaise organisation du travail : oisiveté voulue ou non voulue (chômage) d'un côté et surmenage de l'autre est en grande partie la cause de la

multiplication des anormalités.

Cependant, dans une certaine mesure, il semble que le progrès des uns nécessite la régression des autres, que les sociétés mieux organisées auront sans doute encore leurs déchets, que les progrès de la masse des individus sont à la fois cause et résultat de la formation d'individus dégénérés aussi bien que de la constitution des élites.

Faut-il s'occuper des enfants anormaux et arriérés? De multiples raisons justifient une réponse affirmative. A côté des raisons de justice et d'intérêt social qui s'explique par ce qui précède, on peut ajouter qu'un régime éducatif spécial, l'apprentissage de certains métiers peuvent alléger les charges sociales qui résultent des enfants inaptes ou dangereux.

On peut aussi faire remarquer qu'un traitement spécial, dans les écoles ou internats spéciaux, en débarrassant les enfants anormaux d'un voisinage nuisible, ne peut qu'être favorable à l'instruction et à l'éducation de ceux-ci.

Non seulement le traitement spécial des enfants anormaux ou arriérés diminue les inconvénients, les dangers et les charges qu'ils constituent, mais encore de ce traitement la médecine et la pédagogie retirent un grand profit pour l'éducation et la préservation des enfants normaux. De même que l'étude des maladies a eu pour effet de permettre les progrès de l'hygiène, de même l'étude des anormaux permet peu à peu de reconnaître et de prévenir les causes de dégénérescence.

Enfin l'étude des méthodes propres à l'enseignement des anormaux ou arriérés nous a déjà permis de reconnaître certains défauts de l'enseignement donné aux enfants normaux et d'améliorer nos méthodes générales d'enseignement.

Comment faut-il s'occuper des enfants anormaux et arriérés?

D'abord, pour certains, un traitement physique s'impose : régimes, médications, cures de soleil, d'air, etc., selon les cas. Tout ceci est de la compétence des médecins.

Ensuite, un traitement éducatif s'impose également.

Ce traitement éducatif spécial, dont nous reparlerons à propos de l'éducation, est évidemment très variable, car il y a une grande variété d'anomalies et d'infériorités ; aussi il exige le plus souvent des éducateurs spécialisés, ayant la charge d'un petit nombre d'enfants, et des écoles spéciales.

Moins l'hérédité a donné de valeurs latentes à l'enfant et plus l'influence du milieu éducateur devra être intense pour permettre au mieux l'épanouissement de ces valeurs.

Les écoles spéciales pour anormaux et arriérés ont donc en tout premier lieu pour rôle de favoriser le développement physique, mental et affectif de ces enfants. Elles s'efforcent ensuite de les préparer à des professions qu'ils soient capables de remplir.

Ajoutons, pour terminer, qu'actuellement, en France, le nombre des écoles spéciales est tout à fait insuffisant et que, surtout dans les campagnes, la plupart des

enfants arriérés ou ne vont pas à l'école, ou vont à l'école ordinaire et y font peu ou point de progrès tout en nuisant à l'instruction et à l'éducation de leurs condisciples.

* * *

Ecole sur mesure. En 1900 la ville de Mannheim (Allemagne) introduisit dans ses classes une organisation que l'on désigne tantôt sous le nom d' « Ecole sur mesure », tantôt sous celui de « système de Mannheim ». Ce système s'efforçait de tenir compte de la diversité des capacités des élèves en fractionnant chaque classe en trois divisions : l'une pour les enfants très intelligents, l'autre pour les moyens et la troisième pour les très faibles. Le système de Mannheim a été l'objet de nombreuses critiques et nous ne le signalons que comme la première tentative sérieuse de réaliser l'adaptation de l'enseignement à la nature de l'écolier.

* * *

Ecoles pour surnormaux. Dès la Révolution Française, les projets d'organisation de l'enseignement public, présentés à la Convention par Condorcet et Lepelletier de Saint-Fargeau, posaient le principe que les enfants qui témoignent d'une intelligence supérieure doivent continuer leurs études aux frais de l'Etat et devenir les « Pupilles de la Pairie ». Plus tard, Napoléon, en fit des « Elèves du Gouvernement ».Aujourd

un système mérite de sérieuses critiques. D'abord il est une aide imparfaite et par cela même- profite beaucoup plus à la petite bourgeoisie qu'au prolétariat. Ensuite le choix des boursiers se fait à l'aide d'examens qui ont le tort de tenir beaucoup plus compte de l'acquis scolaire que des aptitudes enfantines. Enfin les élèves ainsi sélectionnés se trouvent réunis à des cancre de familles riches et l'homogénéité des classes n'est pas obtenue dans les écoles.

La sélection des mieux doués, sous sa forme actuelle, se fait surtout au profit de la classe sociale privilégiée qui tente d'aspirer les éléments les meilleurs du prolétariat. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a un intérêt social évident à ce que l'on découvre très tôt l'élite intellectuelle et qu'on lui permette de se développer. L'intérêt social n'est pas seulement en jeu. Tout comme les anormaux, les normaux causent un déséquilibre des classes dont pâtissent les élèves moyens. Il y a enfin à cette sélection un intérêt individuel trop méconnu : l'enfant surnormal profite mieux d'un travail à sa mesure ; de plus, c'est souvent un enfant à surveiller au point de vue médical.

N'oublions pas qu'il ne faut pas confondre l'enfant précoce, qui devient de bonne heure un petit homme mais s'arrête très tôt dans son développement et l'enfant surnormal exceptionnellement doué. Dès 1905, un allemand : Petzoldt, réclamait des écoles spéciales pour surnormaux. En 1917 la ville de Berlin créa de telles écoles. Son exemple fut suivi en 1918 par Hambourg.

Dans le Northumberland (Angleterre) la sélection des mieux doués a aussi été organisée. Il en est de même en Autriche et en Amérique. En Belgique, une loi du 15 octobre 1921 a créé un « fonds provincial des mieux doués ».

Non seulement la sélection des mieux doués gagna du terrain, mais encore elle perfectionne une méthode : aux examens ordinaires, où triomphent surtout les

élèves doués d'une bonne mémoire et gavés de connaissances, on préfère de plus en plus les tests psychologiques, épreuves qui permettent de juger beaucoup mieux les aptitudes des élèves.

* * *

Ecoles de plein air. Ces écoles naquirent en Allemagne et en France en 1904 et se l'épandirent peu à peu : les premières furent celles de Charlottenburg (Allemagne) et de Montigny-sur-Loing (France). Ensuite des écoles analogues furent créées au Danemark et en Hollande (1905), en Italie (1906), en Angleterre et en Norvège (1907), aux Etats-Unis et en Hongrie (1908), au Canada (1912), en Russie (1914), etc.

Un premier Congrès international des écoles de plein air s'est tenu à Paris du 24 au 28 juin 1922.

Ce Congrès a adopté un certain nombre de vœux ainsi que les modifications suivantes :

1° La classe aérée est une classe dans laquelle les fenêtres d'un côté ou de l'autre restent toujours ouvertes. Il est désirable que toutes les classes deviennent des « classes aérées ».

2° L'Ecole de plein air est un établissement d'éducation situé hors des villes dans de bonnes conditions d'exposition et, pour le moment, réservé aux enfants non tuberculeux, mais ayant besoin d'un régime scolaire et hygiénique spécial, sous un contrôle médical. Elle peut être conçue sur le type externat ou sur le type internat ; celui-ci devra être offert à ceux des enfants qui subissent au foyer familial des conditions hygiéniques défectueuses. Il est désirable que ces types d'établissements scolaires se généralisent à l'ensemble de la population infantine.

3° Les Préventoriums sont des établissements situés à la campagne, où des enfants, le plus souvent exposés à la contagion dans le milieu familial, non fébricitants et non contagieux, atteints des formes initiales, latentes et curables de tuberculose non pulmonaire, sont soumis en régime d'internat, à une hygiène spéciale, constituée par une alimentation, surveillée, une aération continue et une association de repos et d'entraînement physique, respectivement dosés par la collaboration d'un médecin et d'un pédagogue.

* * *

Ecole active. Le terme « Ecole active » tend depuis quelques années à prendre la place d'un autre terme « Arbeitsschule » (école du travail), auquel les pédagogues reprochaient un certain manque de précision.

A. Pabst note, dans l'avant-propos d'un ouvrage allemand, consacré à la pratique de l'Ecole du travail, que le terme Arbeitsschule « a eu assez fréquemment le tort d'être mal compris ». D'après lui, Arbeitsschule n'est ni simplement l'école de travail manuel ni l'ennemi de l'étude, Pour lui l'activité manuelle est une des formes les plus importantes de l'activité de l'enfant ; mais il ne faut pas omettre non plus l'enseignement par l'observation et l'expérience, l'enseignement occasionnel et l'enseignement en plein air. En outre « l'emploi des objets (enseignement de la

réalité) et l'éveil de l'initiative et de l'activité personnelle de l'enfant doivent surtout être toujours placés au premier plan ». L'Arbeitsschule est une école d'éducation qui « place la formation de la volonté au centre de tout l'enseignement ». On ne peut, dit encore Pabst, « former et améliorer les hommes par le moyen d'un savoir verbal. C'est seulement sur une base de connaissances acquises par le travail personnel, par l'observation personnelle, la manière de faire et la pensée que peut se développer avec valeur la force de la volonté et celle de l'intelligence » ;

Dans le même ouvrage (Aus der Praxis der Arbeitsschule), un instructeur de Leipzig, Karl Rösiger, oppose la vieille pédagogie qui, sans souci de l'enfant, organisait le travail d'une façon logique, à la nouvelle pédagogie qui se place au point de vue psychologique et construit ses méthodes en partant de l'enfant. Par suite, trois questions se posent à l'instituteur de l'Arbeitsschule : 1° quel degré de développement a atteint l'enfant non encore entré à l'école ; 2° quelle est, dans le développement, la direction qu'il faut prendre ; 3° par quels moyens l'école peut-elle influencer heureusement le développement ?

La réponse à la première question nécessite des épreuves spéciales destinées à juger le développement : corps, taille, poids, des organes des sens (tests), du langage, etc.

C'est l'élève seul, dit-il, qui fait reconnaître la direction qu'il faut prendre, le pédagogue psychologue doit tenir compte des individualités et ne pas exiger la même chose de chacun. Cependant la tendance au mouvement et à l'activité est propre à tous. « C'est pourquoi l'enseignement doit être vivant, c'est dire que les élèves doivent toujours avoir quelque chose à faire, avec les mains et les jambes, avec la tête et le corps, et non seulement avec l'oreille, l'œil et la bouche ».

« La première parole, dit-il, doit provenir du besoin et non de l'exigence, et le premier succès doit encourager à une action ultérieure ». Il n'importe pas surtout d'obtenir une certaine quantité de résultats en un temps donné, ce n'est pas le maître seul qui doit déterminer le travail ; il n'est « pas là comme le directeur tout-puissant des volontés et des actions, qui ordonne et qui défend, rien que parce que cela lui plaît », mais il est celui qui, observant les enfants, connaissant leurs intérêts, s'efforce de trouver le moyen de suggérer à ses élèves la direction à prendre pour en retirer avantage ; il ne renonce pas à faire agir sa volonté, il n'oublie pas, que l'on n'apprend pas à lire, à écrire, à calculer sans certains exercices, mais toujours les exercices qu'il propose sont dans « un rapport quelconque avec les intérêts spéciaux des élèves ».

Tous les pédagogues allemands n'ont pas, il est vrai, conçu l'Arbeitsschule comme le font Pabst et Rösiger. Avant d'être une école d'activité spontanée, aussi bien intellectuelle que manuelle, l'Ecole du travail fut dominée par les préoccupations professionnelles pures, puis par un souci d'activité trop exclusivement manuelle.

Qu'on la désigne sous le terme d'Arbeitsschule ou sous celui d'Ecole active on voit ce qui caractérise cette école. Elle est celle qui se préoccupe de la liberté, de la spontanéité enfantines. Elle ne veut pas imposer à l'enfant des efforts pour un but

qui ne l'intéresse pas, elle se refuse même à tenter de rendre l'étude intéressante pour l'enfant. Ce qu'elle veut : c'est obtenir l'effort en vue d'un but intéressant par lui-même, sans récompense autre que l'obtention du résultat poursuivi, sans punition, sans artifices ; c'est l'organisation d'un milieu scolaire tel, que les enfants soient placés dans des conditions convenables pour qu'ils éprouvent le besoin d'agir, d'observer, d'expérimenter, de se développer corporellement et mentalement.

Tout ceci n'est point vraiment nouveau : Socrate, Rabelais, Montaigne, Luther J.-J. Rousseau, Pestalozzi, Fröbel, furent des précurseurs des écoles actives d'aujourd'hui. Plus près de nous Tolstoï à Jasnaja Poliana (Russie) ; Giroud, Delon et Robin à Cempuis, Sébastien Faure à La Ruche, M. Vernet à l'Orphelinat d'Epône ; Jean Ligtharten en Hollande ; Mme Montessori en Italie ; le Dr Decroly en Belgique ; John Dewey, Angelo Patri, etc., en Amérique ; Gaudig, Kerschensteiner, Lag, Scharrelmann, Gansberg, etc., en Allemagne ; Seidel, Oertli, Ferrière, Claparède, H. Tobler, etc., en Suisse ; O'Neill, Sauderson, etc., en Angleterre, ont été, ou sont encore, parmi les plus ardents artisans de l'Ecole active.

Le pouvoir soviétique, lui-même, a voulu établir en Russie le régime de l'Ecole du travail, mais il paraît certain que les instituteurs russes, en général, n'étaient pas suffisamment préparés au rôle qu'on a voulu leur faire jouer et d'autre part que la liberté et la spontanéité enfantines ont été trop négligées, pour satisfaire aux préoccupations politiques des dirigeants.

Une place à part doit être faite à ces écoles expérimentales qui s'efforcent d'améliorer l'Ecole et portent le nom d'Ecoles nouvelles. Nous extrayons de « Pour l'Ere nouvelle » des renseignements copieux sur ces écoles :

« Elles visent un triple but : satisfaire les besoins psychologiques spontanés de l'esprit de l'enfant ; l'armer pour la vie d'aujourd'hui ou, mieux encore, pour celle de demain ; enfin le mettre à même de s'élever par son effort propre jusqu'aux valeurs universelles de l'esprit, indépendantes du temps et du lieu : la vérité, le bien, la beauté !

Le nom d'Ecole nouvelle - en anglais *new school* - Cecil Heddie, qui créa la première institution de ce genre en 1889 à Abbotsholme dans le Derbyshire. Le sociologue Edmond Demolins l'importa en France, où il établit en 1899 l'Ecole des Roches à Verneuil-sur-Avre (Eure). En Allemagne, le Dr Hermann Lietz désigna ses écoles du nom de Land--Erziehungs d'éducation à la campagne. Mais les plus récentes de ces écoles, celles tout au moins qui ont étendu à toute la communauté scolaire la pratique du self-government, portent le nom de Freie-Schulgemeinden.

Il n'est pas facile de caractériser l'école nouvelle.

Nombre d'institutions se dénomment « Ecoles nouvelles » sans ressembler de près ni de loin aux écoles modèles qui ont donné à ce terme sa consécration...

Il est bon toutefois que le public soit averti. « Méfiez vous des contrefaçons », lui crierait-on volontiers.

Mais comment le public reconnaîtra-t-il le vrai du faux, puisqu'il ne s'y

entend pas et que les directeurs d'écoles, à l'instar des politiciens de profession, le leurrent de belles promesses et de « plans fort beaux sur le papier... »?...

Des séjours nombreux et prolongés dans les principales Ecoles nouvelles de différents pays nous ont permis de déceler ce qui les distingue des écoles traditionnelles, et cela non plus seulement dans les principes - qui sont en soi invisibles et impalpables et dont le dernier « marchand de soupe » venu peut se réclamer - mais dans les réalités concrètes.

Trente traits caractéristiques, tirés de l'expérience même des Ecoles nouvelles, permettent de « jauger » celles-ci, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Un bref séjour permettra à un père de famille de diagnostiquer si l'école à laquelle il voudrait confier son enfant est, ou non, une Ecole nouvelle. Le procédé a sans doute forcément quelque chose d'un peu arbitraire : toute application d'une théorie à la pratique comporte ce caractère. Mais moins il y a d'arbitraire dans l'établissement de cette norme de valeurs, mieux cela vaut.

C'est à quoi nous avons visé.

CARACTERISTIQUES DES ECOLES NOUVELLES

Organisation

1. L'Ecole nouvelle est un Laboratoire de pédagogie pratique

a) Pionner des Ecoles d'Etat, elle prépare le terrain en approuvant l'efficacité des méthodes nouvelles.

b) Elle s'appuie sur les données de la psychologie de l'enfant et sur les besoins de son corps et de son esprit.

c) Elle vise à préparer les enfants à la vie moderne avec ses exigences matérielles et morales.

2. L'Ecole nouvelle est un Internat.

a) Seule l'influence totale du milieu permet de réaliser une éducation intégrale.

b) L'Ecole nouvelle vise surtout les enfants dont la famille n'existe pas ou ne veut pas entreprendre l'éducation selon les exigences de la science moderne.

c) Elle tend à faire le pont entre la vie familiale et la vie sociale, en réalisant les groupements par « familles » adoptives, au gré des affections spontanées des enfants.

3. L'Ecole nouvelle est située à la campagne.

a) La campagne est le milieu naturel de l'enfant. Il y trouve le calme dont son système nerveux a besoin.

b) Possibilité de se livrer aux ébats primitifs et aux travaux des champs.

c) Pour les adolescents, la proximité d'une ville est désirable pour l'éducation intellectuelle et artistique (musées, concerts, etc.).

4. L'Ecole nouvelle groupe les élèves par maisons séparées.

a) Les groupes de dix à quinze élèves vivent sous la direction matérielle et morale d'un éducateur et d'une éducatrice.

b) L'élément féminin ne doit pas être exclu de l'éducation des garçons, ni l'élément masculin de l'éducation des filles.

c) Les habitudes d'ordre et les relations d'intimité ne sont possibles que dans un milieu restreint.

5) L'Ecole nouvelle pratique le plus souvent la coéducation des sexes.

a) Laissés ensemble depuis leur plus jeune âge, tout en étant élevés selon les besoins particuliers de leur sexe, les garçons et les filles vivent en camarades.

b) Les éléments qui ne conviennent pas à la coéducation ou à qui la coéducation ne convient pas sont exclus.

c) En évitant les « refoulements » pathologiques, la coéducation prépare des mariages sains et heureux.

Vie physique

6. L'Ecole nouvelle organise des travaux manuels.

a) Ces travaux sont obligatoires pour tous les élèves et ont lieu généralement de 2 à 4 heures.

b) Ces travaux poursuivent non pas un but professionnel, mais éducatif.

c) Ces travaux présentent une utilité réelle pour l'individu ou la collectivité.

7. L'Ecole nouvelle attribue une importance spéciale à :

1° La menuiserie qui développe :

a) l'habileté et la fermeté manuelles. - b) le sens de l'observation exacte. - c) la sincérité et la possession de soi.

2° La culture du sol :

a) contact avec la nature. - b) connaissance des lois de la nature. - c) santé et force physiques. - d) utilité de premier ordre.

3° L'élevage, sinon du gros bétail, du moins de petits animaux :

a) protéger et observer des êtres plus petits que soi. - b) habitudes de persévérance. - c) observations scientifiques possibles. - d) utilité.

8. L'Ecole nouvelle provoque chez les enfants des travaux libres.

a) Concours et expositions de travaux d'élèves.

a) Développement des goûts individuels.

c) Développement de l'initiative par l'obligation de choisir, mais la liberté de choix.

9. L'Ecole nouvelle assure la culture du corps par la gymnastique naturelle.

a) Pratiquée le torse nu ou même en bain d'air complet, elle aguerrit et

écarte les maladies.

b) Elle rend souple et adroit sans ennuyer l'enfant.

c) Elle s'associe aux jeux et aux sports.

10. L'Ecole nouvelle cultive les voyages à pied ou à bicyclette, avec campement sous la tente et cuisine en plein air.

a) Préparation à l'avance de ces voyages et notes prises en cours de route.

b) Adjuvant à l'étude : géographie locale ou des pays étrangers, visites de monuments, usines, fabriques, etc.

e) Culture de la force physique, aguerrissement apprentissage de l'entraide.

Vie intellectuelle

11. L'Ecole nouvelle entend par la culture générale, la culture du jugement et de la raison.

a) Méthode scientifique : observation, hypothèse, vérification, loi.

b) Un noyau de branches obligatoires réalise l'éducation intégrale.

c) Pas d'instruction encyclopédique faite de connaissances mémorisées mais faculté de puiser dans le milieu et dans les livres de quoi développer, du dedans au dehors, toutes les facultés innées.

12. L'Ecole nouvelle ajoute à la culture générale une spécialisation.

a) Cours spéciaux périodiques, choix libre mais obligation de choisir.

b) D'abord spécialisation spontanée : culture des goûts prépondérants de chaque enfant.

c) Puis spécialisation réfléchie : culture systématique développant les intérêts et les facultés de l'adolescent dans un sens professionnel.

13. L'Ecole nouvelle base son enseignements sur les faits et les expériences.

a) Observations personnelles de la nature.

b) Observations des industries humaines et des organisations sociales.

c) Essais scientifiques de cultures et d'élevages et travaux de laboratoires - travaux qualitatifs chez l'enfant, quantitatifs chez l'adolescent.

14. L'Ecole nouvelle recourt à l'activité personnelle de l'enfant.

a) Association d'un travail concret à la plupart des études abstraites.

b) Utilisation du dessin comme un adjuvant à toutes les branches d'étude.

c) On a dit : savoir, c'est prévoir. On pourrait dire à plus forte raison : savoir, c'est pouvoir.

15. L'Ecole nouvelle établit son programme sur les intérêts spontanés de l'enfant.

a) Première enfance : 4 à 6 ans: âge des intérêts disséminés ou âge du jeu ;

b) Seconde enfance : 7 à 9 ans : âge des intérêts attachés aux objets concrets immédiats. - 10 à 12 ans : âge des intérêts spécialisés concrets ou âge des

monographies ;

c) Adolescence : 13 à 15 ans : âge des intérêts abstraits complexes. - Préparation du futur père, économiste privé, citoyen et professionnel.

Organisation des études

16. L'Ecole nouvelle recourt au travail individuel des élèves.

a) Recherche de documents (dans les faits, les livres, les journaux, les musées).

b) Classement des documents (classeurs par catégories, fiches, répertoires).

c) Elaboration individuelle des documents (cahiers illustrés, ordre logique des matières, travaux personnels, conférences).

17. L'Ecole nouvelle recourt au travail collectif des élèves.

a) Mise en commun des matériaux réunis sur un même sujet.

b) recherche des associations que suggère le sujet traité dans le temps et l'espace.

c) recherche des applications : utilité (chez les enfants), systématisation scientifique (chez les adolescents).

18. A l'Ecole nouvelle l'enseignement proprement dit est limité à la matinée.

a) De 8 heures à midi, il y a quatre heures. 24 heures par semaine doivent suffire largement pour un travail plus intensif qu'extensif.

b) Il y a étude personnelle de 4 1/2 à 6 heures, pas d'étude pour les petits, étude de répétition chez les moyens, étude d'élaboration chez les grands.

c) La classe sera d'ailleurs plus souvent une classe laboratoire ou une classe musée, qu'un lieu consacré à l'abstraction pure.

19. A l'Ecole nouvelle on étudie peu de branches par jour.

a) L'intérêt soutenu n'est pas favorisé par le morcellement des études.

b) La variété naît non pas des sujets traités, mais de la façon de les traiter.

c) La concentration plus grande assure un rendement très supérieur : plus d'effets utiles pour moins d'efforts inutiles.

20. A l'Ecole nouvelle on étudie peu de branches par mois ou par trimestre.

a) Système analogue à celui des cours universitaires.

b) Horaire individuel de chaque élève.

c) Les élèves sont groupés non pas d'après leur âge, mais d'après leur degré d'avancement dans les branches étudiées. Condition de concentration et d'efficacité des études.

Education sociale

21. L'Ecole nouvelle forme, dans certains cas, une république scolaire.

a) L'Assemblée générale prend toutes les décisions importantes concernant

la vie de l'Ecole.

b) Les lois sont les moyens tendant à régler le travail de la communauté en vue du progrès spirituel de chaque individu.

c) Ce régime suppose une influence morale prépondérante du directeur sur les « meneurs » naturels de la petite république.

22. A l'Ecole nouvelle, on procède à l'élection de chefs.

a) Les chefs ont une responsabilité sociale définie qui a pour eux une haute valeur éducative.

b) Les élèves préfèrent être conduits par leurs chefs plutôt que par les adultes.

c) Les professeurs se trouvent ainsi libérés de toute la partie disciplinaire et peuvent se consacrer tout entiers au progrès intellectuel et moral des élèves.

23. L'Ecole nouvelle répartit entre les élèves les charges sociales.

a) Collaboration effective de chacun à la bonne marche du tout.

b) Apprentissage de la solidarité et de l'entraide sociale.

c) Sélection des plus capables qui seront choisis comme chefs.

24. L'Ecole nouvelle agit par des récompenses ou sanctions positives.

a) Les récompenses consistent en occasions fournies aux esprits créateurs d'accroître leur puissance de création.

b) Les récompenses s'appliquent uniquement aux travaux libres et favorisent ainsi l'esprit d'initiative.

c) Il n'y a pas de récompenses basées sur la concurrence. Dans les jeux, le seul enjeu est le mérite de la victoire.

25. L'Ecole nouvelle agit par des punitions ou sanctions négatives.

a) Les punitions sont, autant que possible, en corrélation directe avec la faute commise.

b) Les punitions visent à mettre l'enfant en mesure, par des moyens appropriés, d'atteindre le but bon qu'il n'a pas atteint ou qu'il a mal atteint.

c) Pour les cas graves, il n'y a pas de sanctions prévues dans le code, mais une action morale personnelle exercée par un adulte, ami du coupable.

Education artistique et morale

26. L'Ecole nouvelle met en jeu l'émulation.

a) L'entraide, par appel aux services volontaires, a une efficacité de premier ordre.

b) Ce cas est le seul où registre peut être tenu avec notes appropriées.

c) Dans tous les cas, il faut comparer le travail actuel de l'élève avec son propre travail passé et non avec celui d'autrui.

27. L'Ecole nouvelle doit être un milieu de beauté.

a) L'ordre en est la condition première, le point de départ.

b) Les travaux manuels, en particulier d'art industriel, qu'on pratique, ainsi que les œuvres de ce genre dont on s'entoure, contribuent à la beauté du milieu ambiant.

c) Enfin le contact avec les chefs-d'œuvre de l'art et, chez les élèves les plus doués, la pratique de l'art pur satisfait les besoins esthétiques d'ordre spirituel.

28. L'Ecole nouvelle cultive la musique collective :

a) Par des auditions quotidiennes de chefs-d'œuvre après le repas du milieu du jour ;

b) Par la pratique quotidienne du chant en commun ;

c) Par la pratique fréquente de l'orchestre ; ces activités concertées d'ordre affectif, chez ceux qui aiment la musique, contribuent à resserrer les liens collectifs par l'émotion qui émane d'elles.

29. L'Ecole nouvelle fait l'éducation de la conscience morale :

a) En présentant chaque soir aux enfants des lectures ou récits empruntés à la vie fictive ou réelle.

b) En provoquant ainsi chez eux des réactions spontanées de leur conscience morale, véritables jugements de valeur.

c) En les liant ainsi pratiquement à ces jugements de valeur qui affermissent leur conscience et les déterminent au bien.

30. L'Ecole nouvelle fait l'éducation de la raison pratique :

a) En suscitant chez les adolescents des réflexions et des études portant sur les lois naturelles du progrès spirituel, individuel et social.

b) En associant à ces réflexions, d'une part, la biologie, la psychologie et la physiologie, d'autre part l'histoire et la sociologie.

c) En faisant converger toute la vie de la pensée vers l'accroissement de puissance de l'esprit, ce qui est proprement, qu'on se place ou non à un point de vue confessionnel, l'éducation religieuse.

-Ad. FERRIÈRE, Directeur de la section d'Education

* * *

Dans un autre écrit, le pédagogue suisse se demande comment l'Ecole peut tenir compte des intérêts des enfants, les préparer à l'activité solidariste et à la liberté réfléchie. Voici la solution qu'il recommande et qu'il a fait mettre en application à l'Ecole Internationale de Genève.

Quatre modes d'activité sont conduits de front :

1° Travail individuel standardisé, pour l'acquisition des techniques et portant sur un programme minimum. Le programme est divisé en étapes. Les élèves s'efforcent de franchir ces étapes en se servant de fiches ou de manuels. La durée du travail n'est pas indiquée, ce qui permet aux élèves d'avancer selon leurs aptitudes. Les élèves ne doivent passer à l'étape suivante qu'après s'être soumis avec succès à

un test, ou épreuve, de connaissance.

2° Travail individuel libre, en tenant compte des goûts individuels et des aptitudes, chaque élève avançant à son pas. Au début, les élèves choisissent leurs travaux parmi une liste de travaux proposés par le maître ; dès qu'ils sont capables de plus d'initiative, les élèves soumettent des projets de travaux à l'approbation du maître.

3° Travail collectif organisé et leçons collectives se rapportant à un programme de centres d'intérêts : étude des besoins primordiaux de l'homme, de leur satisfaction dans le passé (histoire) et à travers le monde (géographie).

4° Travail collectif libre : excursions à but scientifique : organisation de jeux, de pièces théâtrales, de coopératives scolaires, etc...

Comme on le voit il y a tout de même un horaire, un emploi du temps, dans les écoles nouvelles ; mais il faut noter que cet horaire est plus souple et laisse beaucoup plus de liberté aux enfants que celui de l'école ordinaire. Autre remarque : les pédagogues des écoles nouvelles croient que l'évolution de l'individu est une récapitulation abrégée de l'évolution de la race ; par suite, ils pensent que le régime scolaire doit aller de l'autorité avec les tout petits à la liberté avec les plus grands. A l'Ecole nouvelle, on organise ainsi un apprentissage de la liberté.

* * *

Ecole unique. Cette expression nous vient du mot allemand, Einheitschule. Ce que l'on désigne par ce terme, assez peu précis, a été réalisé, au moins partiellement, en quelques pays : Allemagne, Suisse, etc ...

Depuis la guerre, une vive campagne a été menée en France, pour ou contre l'Ecole unique, mais cette campagne répond à des préoccupations diverses et parfois contradictoires que l'on peut résumer ainsi brièvement :

1° Réaliser l'égalité réelle des classes sociales devant l'enseignement ;

2° Remettre de l'ordre dans une organisation scolaire chaotique ;

3° (Pour quelques-uns), préparer le monopole de l'Enseignement et combattre l'Enseignement religieux ;

4° (Pour d'autres qui veulent limiter la réforme), aspirer l'élite du prolétariat au profit de la bourgeoisie.

Malgré l'augmentation du nombre des bourses, l'injustice de notre organisation scolaire actuelle est évidente. Il est vrai que l'on justifie la non gratuité de certaines écoles en disant que celui qui peut payer doit payer ; mais le paiement n'est qu'un trompe-l'œil puisque l'Etat subventionne les écoles (collèges, lycées, facultés, etc.) payantes. Il a été calculé qu'en 1910, un père de famille mettant un fils au lycée payait, en moyenne, le tiers de la dépense dont l'Etat fournissait les deux autres tiers. Ce calcul est d'un socialiste (Zoretti) mais nul ne l'a jamais démenti. Par suite du peu d'élèves de certains établissements, du traitement et du nombre des professeurs, etc., un petit bourgeois de dix ans, suivant les cours d'un collège payant, coûtera plus à l'Etat qu'un enfant d'ouvrier fréquentant l'Ecole primaire, soi-disant gratuite.

Ajoutons que, compte tenu des subventions actuelles de l'Etat et de la possibilité de supprimer certains établissements d'enseignement secondaire, la réalisation de l'Ecole unique entraînerait pour l'Etat des charges financières vraiment légères, comparativement à certaines dépenses improductives : plus de quarante millions, a déclaré un adversaire de la réforme.

Un universitaire, hostile à l'Ecole unique, Abel Faivre, réclame un enseignement parallèle, mais le mal est précisément dans le parallélisme actuel :

Gratuit Payant

1er degré : Ecoles primaires Classes élémentaires des lycées et collèges.

2ème degré: Ecoles primaires Enseignement secondaire.

supérieures, écoles normales. Facultés, grandes Ecoles.

3ème degré : Ecoles normales supérieures

d'enseignement primaire.

L'enseignement primaire ne devrait point se prolonger ainsi dans les 2ème et 3ème degrés et, par contre, l'enseignement du 2ème degré devrait renoncer à cette doublure du primaire que sont les classes élémentaires des lycées et collèges.

Le désordre n'est pas seulement là. Des écoles techniques se trouvent placées sous la direction d'un Ministère du Commerce et de telles écoles s'efforcent parfois de préparer aux Brevets tout comme les Ecoles primaires supérieures, dépendant du Ministère de l'Instruction publique. Il est vrai que ces dernières écoles concurrencent à leur tour les précédentes, en tendant à avoir un caractère technique.

Une différenciation des Ecoles des 2ème et 3ème degrés est nécessaire par suite de la différenciation des études, conséquence elle-même de la diversité des professions ; mais, à une différenciation croissante doit correspondre une spécialisation de plus en plus étroite des écoles et non pas la concurrence et le chaos actuel.

Imaginons qu'une loi décide la suppression de ce désordre et réalise la gratuité de l'enseignement à tous les degrés. Cette simple hypothèse va nous permettre de montrer la complexité du problème. D'abord, peu de petits prolétaires pourront profiter des enseignements des 2ème et 3ème degrés. A cela deux raisons. Raison d'aptitudes d'abord : l'inégalité sociale cause l'inégalité physique et mentale ; l'enfant pauvre, né dans de plus mauvaises conditions, a de moindres chances d'un développement satisfaisant : alimentation, logement, soins, etc. Autre raison, surtout lorsqu'il reste des frères et sœurs à élever : l'enfant pauvre vient assez tôt à l'aide de sa famille.

Il est vrai que divers projets d'Ecole unique prévoient non seulement la gratuité absolue, mais encore des allocations familiales de remplacement pour les parents dont les enfants sont capables de continuer leurs études. On peut donc supposer que le nombre des enfants des classes pauvres devant poursuivre les études sera plus élevé que nous ne l'avons imaginé tout d'abord. Même si l'on pouvait bâtir rapidement des écoles, on ne pourrait trouver immédiatement des

professeurs compétents. Si trente petits prolétaires doivent, par leurs capacités, prendre place dans le lycée d'une petite ville, c'est que trente enfants des classes aisées, mais moins aptes, leur cèderont la place. Les exclus iront renforcer l'Enseignement libre, c'est-à-dire religieux dans la plupart des cas, si l'on n'établit pas le monopole de l'Enseignement. Inutile de dire que ce monopole d'Etat ne nous dit rien qui vaille et que nous sommes partisans d'une véritable liberté de l'Enseignement. Cependant, imaginez les résultats d'une Ecole unique sans monopole : tel fils d'usinier se verra sans doute préférer le fils de l'un des ouvriers de son père et sera par suite obligé de poursuivre ses études avec l'aide de maîtres de l'enseignement libre ; au bout de quelques années, il est probable qu'il sera moins capable que l'autre enfant de diriger l'entreprise paternelle ; mais, à moins d'être tout à fait un cancre, il pourra la diriger tout de même tandis que, malgré ses études supérieures, le fils d'ouvrier devra se contenter de postes subalternes, ou faire un déclassé, parce que la plupart des bonnes places resteront dans les mains des fils à papa, des neveux, cousins, etc...

Parfois, cependant, un petit prolétaire parviendra à une situation mieux en rapport avec ses aptitudes ; mais, presque toujours, ce sera au prix du reniement de sa classe et, en définitive, son accession à la classe supérieure consolidera l'inégalité sociale.

En résumé, il est utopique de croire qu'une société basée sur l'inégalité sociale réalisera une véritable égalité des enfants devant l'instruction, car l'inégalité sociale renforce l'inégalité naturelle des capacités et la fortune, plus que les capacités, ouvre la porte des situations les meilleures.

Cependant si l'inégalité ne peut disparaître tout d'un coup ni tout à fait, on peut espérer qu'elle s'atténuera peu à peu.

A certains égards même, la classe privilégiée nous paraît travailler à détruire son privilège. C'est ainsi qu'en s'efforçant de trouver des spécialistes pour ses usines, de réaliser l'orientation professionnelle, la classe capitaliste non seulement fournit un argument en faveur de la sélection des capacités, mais encore contribue à la recherche des moyens d'opérer une telle sélection.

Nous reviendrons plus tard sur la question de l'orientation professionnelle mais nous pouvons faire observer dès maintenant que, bien faite, elle devrait : 1° permettre de fournir à chaque profession (manuelle ou non) les travailleurs d'élite dont elle a besoin et à chaque postulant un emploi ; 2° guider les mieux doués, aptes à diverses professions vers celle qui exige, avec le plus d'aptitudes spéciales, le maximum d'intelligence.

Ecole unique et orientation professionnelle nouent le problème de la sélection des élites. Quand et comment cette sélection devra-t-elle être faite ?

Certaines aptitudes se manifestent tardivement et ce n'est qu'après la puberté que l'on pourra vraiment juger si des enfants seront aptes à des écoles supérieures.

Devrons-nous donc faire la sélection après 15 ou 16 ans comme le voudraient quelques-uns ?

Il semble raisonnable de croire qu'on devra sélectionner à ce moment, mais ce serait certainement une erreur de croire qu'on ne doit pas sélectionner plus tôt. Non pas seulement parce que certaines études, le latin par exemple, demandent à être connues hâtivement, mais parce qu'il importe qu'avant cet âge les élites ne perdent pas leur temps.

Dans certaines communes de la Suisse romande, une sélection se fait à sept ans, qui permet de trier les élèves des écoles en trois classes : anormaux, retardés et normaux ; les bons élèves des classes de normaux doivent parcourir le programme primaire en 4 années au lieu de 5, si bien qu'à onze ans cette élite doit choisir entre l'école secondaire qui conduit aux facultés et l'école primaire supérieure qui se continue par les écoles techniques.

Cependant, ce dernier mode de sélection ne nous satisfait pas mieux que le premier ; il est beaucoup plus favorable aux enfants précoces qu'aux enfants vraiment bien doués.

Comment donc faire pour ne pas écarter une partie des élites sans perte de temps ?

Evidemment l'individualisation de l'enseignement, l'école sur mesure, fournissent la meilleure solution de ce problème, si, de plus, on procède prudemment par sélections successives et de plus en plus serrées.

Dès l'âge de 6 à 7 ans, on peut écarter les anormaux et les retardés ; une nouvelle sélection s'impose entre dix ou onze ans, pas trop sévère non plus et avec une organisation scolaire assez souple pour permettre d'en corriger les résultats au besoin ; enfin ce n'est que vers 15 ou 16 ans que doivent se placer les épreuves définitives pour les enfants se destinant aux études supérieures.

Je dis épreuves et non examens, car les examens actuels tiennent moins compte des aptitudes réelles que de la mémoire des candidats.

Je touche là à une des difficultés de réalisation de l'Ecole unique. Ce n'est que depuis peu que l'on se soucie vraiment de la préparation de telles épreuves, c'est-à-dire des tests professionnels et des tests psychologiques et il ne s'agit pas seulement de reconnaître les aptitudes de chaque enfant, mais aussi de bien connaître celles qui sont nécessaires pour l'exercice convenable de chaque profession.

Toutes ces questions sont activement étudiées depuis quelques années et leur solution ne sera certainement pas sans influence sur la réalisation de l'Ecole unique.

D'autres causes encore influenceront certainement dans le même sens et je veux seulement en signaler une dont l'importance me paraît encore aujourd'hui méconnue. L'école deviendra plus active et en particulier l'activité manuelle y occupera une plus large place. D'abord, parce que, dans un monde plus actif, plus industriel, plus scientifique, l'école ne peut qu'évoluer et s'écarter davantage de la scholastique moyenâgeuse. Ensuite, parce que les progrès de la psychologie et de la pédagogie nous démontrent aujourd'hui l'importance de l'activité et en particulier de

l'activité manuelle pour le développement des facultés logiques et de la volonté.

Par suite, la différenciation des études dans l'enseignement primaire devra naître, non plus d'une différence dans les buts poursuivis, professionnels ou de culture, mais de la différence des aptitudes individuelles ; or, c'est précisément là un des buts que poursuivent les partisans de l'Ecole unique.

* * *

L'Ecole de l'avenir. Plus d'un penseur a bâti cette école en utopie et en uchronie.

En 1891, un socialiste anglais, W. Morris, publiait ses « Nouvelles de nulle part », œuvre d'imagination où nous trouvons un tableau de l'éducation des temps futurs. Point d'écoles et cependant « la plupart des enfants, voyant des livres autour d'eux, parviennent à lire quand ils ont quatre ans ». Tout aussi facilement et aussitôt ces enfants apprennent l'anglais, le français, l'allemand, le gallois, l'irlandais, le grec, le latin, etc. Ne croyez pas que cet etc. renferme une langue internationale : espéranto, ido où autre, W. Morris n'a point songé à cela. Incontestablement le socialiste anglais manquait de connaissances psychologiques sérieuses et, au point de vue qui nous occupe, son œuvre d'imagination est tout à fait fantaisiste ;

Un anarchiste belge, Elslander, a lui aussi tenté d'imaginer ce que serait une éducation rénovée. Moins fantaisiste que Morris, il nous trace le tableau d'une école idyllique qu'il baptise Novella. A vrai dire Novella est une ferme dans laquelle les enfants vivent actifs et joyeux. Au contraire des enfants de « nulle part », ceux de Novella n'apprennent pas à lire et à écrire avant dix ans.

Ce seul détail de l'apprentissage de la lecture nous permet de saisir le gros défaut des œuvres dont nous venons de parler brièvement. Ni W. Morris, ni Elslander ne placent l'époque d'apprentissage de la lecture au moment le plus favorable ; l'un fait apprendre à lire à des enfants qui en sont encore incapables et l'autre laisse passer le moment le plus favorable - 6 à 8 ans - pour cet apprentissage.

Avoir beaucoup d'imagination ne suffit donc pas pour imaginer ce que pourra être l'école de l'avenir. Pour cela il faut connaître les progrès qui ont déjà été réalisés ou qui se réalisent peu à peu chaque jour dans tous les coins du globe. Ce n'est pas par souci d'historien que nous avons parlé de ces progrès dans les pages qui précèdent, mais parce que leur connaissance peut aider à imaginer une école meilleure.

Si la psychologie de l'enfant et la pédagogie expérimentale sont des sciences encore trop peu avancées pour nous permettre certaines précisions de détail, elles peuvent cependant nous apporter une aide tout aussi, précieuse que la connaissance du progrès accompli ou en cours.

Il est certain, par exemple, que l'école continuera de tenir de plus en plus compte des intérêts enfantins, que de plus en plus elle s'efforcera d'être l'école sur mesure, celle qui s'adapte à chaque enfant, à ses goûts et à ses aptitudes. Ceci nous permet de penser que les écoles se différencieront de plus en plus, permettant la

sélection des élites, l'orientation professionnelle, comma aussi le maximum d'éducation et d'instruction possible pour les plus mal doués.

Déjà et de plus en plus, les éducateurs s'efforcent d'accroître la valeur individuelle de leurs élèves en cultivant leur spontanéité et en favorisant leur initiative.

Mais comment pourra-t-on parvenir à favoriser ainsi ce libre épanouissement des natures enfantines ?

En plaçant les enfants dans un milieu convenable et en leur assurant une bonne éducation par l'action concertée et éclairée des parents et des pédagogues.

Pour le petit enfant, le milieu convenable n'est pas la ville. Les music-halls, les cinémas, les étalages, la circulation, appartiennent à une civilisation trop avancée qui n'est pas à la mesure des enfants.

Ce qu'il faut, c'est un milieu naturel, vivant, qui fournisse aux enfants mille occasions d'agir sans trop de dangers, d'observer et d'expérimenter, où l'éducateur trouvera de nombreux prétextes pour faire penser, parler, dessiner, écrire, lire, calculer, etc.

L'école de l'avenir sera à la campagne, la culture, l'élevage ; les promenades permettront de voir la nature, d'observer les métiers simples, les machines les moins compliquées, les matières brutes, etc...

Dire que ce milieu convient le mieux au développement corporel et mental des enfants, cela suppose que l'école ne sera plus une prison, que le bâtiment scolaire sera un abri contre les intempéries, un atelier pour divers travaux et que la classe se fera souvent au dehors.

Pénétrons dans un de ces bâtiments. Le pédagogue n'étant plus celui qui surveille, commande, punit, fait des leçons, mais le compagnon plus âgé qui observe les enfants pour bien savoir ce qui leur convient, qui met sur leur chemin des occasions d'efforts fructueux, qui stimule et entraîne à l'occasion, ne trône plus dans un de ces massifs bureaux nécessaires aux pions de jadis.

Ici, les élèves sont libres. Les plus jeunes préfèrent travailler seuls le plus souvent ; mais les plus âgés s'associent librement et forment presque toujours de petits groupes qui se répartissent une œuvre collective formant ainsi l'image d'une société en miniature.

Cette organisation vivante et libre suppose un tout autre arrangement des classes, permettant des déplacements faciles, car de temps en temps l'un ou l'autre doit venir trouver le maître pour demander aide ou conseil, ou s'adresser à l'un de ses condisciples, ou aller chercher ailleurs un objet dont il a besoin. Ceci n'est possible qu'avec des locaux vastes et variés. Il en faut pour les travaux de ménage, pour ceux du bois, etc. On écrit, on lit, et on calcule ainsi dans notre école, on y écoute aussi le maître, bien qu'assez souvent ce soit un élève qui, ayant fait des recherches à propos d'un sujet d'étude - dans les livres de la bibliothèque ou au dehors - vient exposer à tous le fruit de ses travaux. Mais tout cela n'est plus l'occupation principale ; aussi, en place des tables de jadis, on a disposé des

planches sur des tréteaux et chaque enfant a son siège individuel.

Les tables ainsi faites ne sont plus disposées face à la place du maître. La place du maître est tantôt ici, tantôt là, mais toujours où il y a besoin d'aider ou de stimuler quelqu'un. Ces tables, dis-je, sont placées en fer à cheval ou de toute autre façon, pourvu que leur disposition dans la vaste salle favorise l'activité tranquille des écoliers.

La salle n'est pas seulement vaste parce qu'elle doit permettre des évolutions faciles, mais aussi parce que, devant fournir de multiples occasions d'activité, elle renferme un riche matériel. Je ne veux pas dire par là que ce matériel est coûteux ; sa richesse, c'est son abondance, ce sont ses possibilités d'utilisation qui le font riche et précieux à mes yeux. Tout au contraire les maximes murales et tant de tableaux muraux qui ont fait la fortune de tant d'éditeurs ont été bannis de notre classe.

Cette classe est la salle des enfants et, si des rayons supportent de nombreux volumes, si on y trouve encore quelque matériel acheté, la plupart des objets que nous y pouvons voir ont été trouvés ou fabriqués par les enfants. L'ornementation des murs est leur œuvre. Ils ont trouvé la salle presque nue avec des consoles et des étagères nombreuses et facilement accessibles. Ils ont aussi trouvé quelques caisses et les grands ont contribué à enrichir ce mobilier par leurs propres travaux : classeurs où seront recueillis des images et des articles découpés dans des journaux ou des revues, boîtes en carton pour les collections, etc... Tous ces travaux ont évidemment nécessité quelque réflexion, des dessins, des calculs, etc...

Parfois les parents des élèves ont apporté leur contribution : le charpentier une collection de bois, le charron une petite roue non serrée par le fer, etc. ; et ceci a contribué à établir le lien nécessaire entre l'école et la famille. L'Ecole, en effet, loin de vouloir supprimer l'influence, familiale, s'efforce de lui restituer sa pleine valeur. Pédagogues et parents collaborent à l'éducation de la jeunesse.

Je ne veux point allonger inutilement cette étude ; mais cependant avant d'y mettre le point final et de l'envoyer pour compléments aux mots éducation, instruction, etc., je tiens à attirer l'attention du lecteur sur un fait. Cette école de l'avenir, que je viens de dépeindre, n'est pas une utopie. Si, parcourant le vaste monde, le voyageur visitait successivement la Maison des petits de l'Institut J.-J. Rousseau, à Genève, l'Orphelinat rationaliste et l'Ecole de l'Ermitage à Bruxelles, le gymnase de Bogota dans l'Amérique du Sud et d'autres écoles encore qui se multiplient peu à peu, il pourrait constater que je n'ai fait que rassembler, en mon tableau de l'Ecole de l'avenir, des fragments des écoles d'aujourd'hui.

Pour « l'enfance heureuse et libre » que rêva Ferrer, il ne cesse de se créer des écoles et ce nom est une raison d'espérer.

-E. DELAUNAY.



Accueil

ECONOMIE n. f. (du grec oikos, maison et nomos, loi)

L'économie est le produit de l'épargne, ce que l'on soustrait de son revenu, du fruit de son travail. Avoir de l'économie. « C'est le travail qui chasse la misère et non l'économie. L'économie est le jugement appliqué aux consommations » a écrit J.-B. Say. Cela dépend comment on l'entend ; car, en réalité, le travail organisé tel qu'il l'est actuellement n'arrête pas la misère, qui pénètre malgré tout dans le foyer plébéien. Du reste il serait vraiment difficile au travailleur de faire des économies : l'exploitation qu'il subit lui permettant tout juste de vivre au jour le jour. L'économie chez le travailleur ne pourrait être vraiment que le fruit de l'avarice ou de privations encore plus grandes que celles qui lui sont imposées.

L'économie domestique est une qualité dont n'est pas dépourvue la femme du peuple, obligée par la force des choses de régler sagement ses dépenses et d'avoir de l'ordre dans la conduite de sa maison ou de son ménage. Cela nous fait sourire lorsque nous lisons à la troisième ou quatrième page des grands journaux bourgeois, les conseils d'économie domestique que donne quelque vieille bourgeoise en mal de copie et vivant probablement grassement de ses revenus. La ménagère qui n'a pour subvenir aux besoins d'une famille, que le modeste salaire de son compagnon, n'a, en vérité, que faire de ces conseils, et sait mieux que quiconque comment elle peut et doit s'arranger. Quant à faire des économies, il ne faut pas qu'elle y songe ; elle se considère déjà comme heureuse lorsque la maladie ne pénètre pas dans le foyer, venant troubler la quiétude relative dans laquelle s'écoule la vie de sa petite famille.

« La richesse et la fortune, disent certains, sont le produit de l'épargne et de l'économie ». Nous savons ce que vaut une telle affirmation, et ceux qui la propagent seraient bien embarrassés de donner des preuves à l'appui de leur assertion. Où est-il donc ce pays rêvé, ce pays heureux, cet Eden où le travailleur a la possibilité de vivre et d'épargner une partie de son salaire ? Il n'existe pas évidemment, c'est un royaume des cieux pour les pauvres d'esprit. Non, la richesse n'est pas le fruit du travail et de l'économie, elle est le fruit de l'oisiveté et de l'expropriation ; elle est le produit du vol et de la rapine, elle est la conséquence du travail de la majorité au profit de la minorité. Si économie est synonyme d'ordre, eh bien ce n'est pas au peuple qu'il faut prêcher l'économie, mais à ceux qui le dirigent, qui le gouvernent, et qui pataugent en plein dans le désordre.

En toute sincérité et sans aucun parti-pris, peut-on qualifier d'ordonnée, l'économie politique et sociale des sociétés modernes ? Si l'économie politique est « la science qui traite de la production, de la répartition des richesses, et l'économie sociale, la science de l'ensemble des lois qui régissent la société et ses intérêts », on

peut dire que l'économie politique et sociale actuelle a fait totalement faillite et qu'en conséquence elle est condamnable.

Qu'est-ce que l'économie politique et sociale, ou plutôt que devrait-elle être? Une science qui étudie les phénomènes découlant des transactions entre les hommes ; qui tient compte des besoins et des aspirations de la collectivité et de l'individu, et qui permette de maintenir l'ordre, au sein de la grande Cité commune que pourrait être l'humanité. Or, une telle science ne peut être féconde qu'à l'unique condition d'être à l'abri de toute autorité officielle, et débarrassée de tout parasitisme gouvernemental. C'est tout le contraire qui reproduit dans l'économie politique et sociale moderne, et c'est au pouvoir central, au gouvernement que l'on confie la tâche économique d'assurer la prospérité de la nation et, par extension, du monde entier. Les exemples sont trop nombreux pour qu'il nous soit utile d'insister sur le rôle que joue un gouvernement. Dans l'entreprise qui lui est confiée et qu'il a la charge de mener à bien, il n'y a qu'une sorte d'intérêts qui le préoccupe, et ce sont ceux du capitalisme ; comment pourrait-il alors travailler utilement à satisfaire aux besoins de la collectivité ? Toute l'économie politique et sociale moderne est basée sur des principes faux et erronés et c'est pourquoi elle ne donne que des résultats négatifs.

D'autre part, la plupart des économistes furent et sont des livresques, qui ne touchent le peuple, le vrai, que de très loin et sont, par conséquent, incapables d'en connaître les besoins. Sans contester la valeur de leurs travaux, surtout au point de vue de la production, et tout en tenant compte de l'apport de leurs recherches, qui compose petit à petit le bagage intellectuel de l'humanité, c'est surtout sur le terrain social que leur économie se manifeste inopérante ; c'est qu'elle ne repose pas sur des bases solides, et que tous les économistes ou presque furent des réformateurs et non des destructeurs d'abord et des constructeurs ensuite.

Turgot, par exemple, fut un grand administrateur et un éminent économiste. Nous ne pousserons pas le ridicule jusqu'à lui reprocher de n'avoir pas été anarchiste. Ce fut pour son temps un homme de progrès. Intendant à Limoges, puis ministre des Finances de Louis XVI, il avait rêvé de grandes réformes et désiré mettre un peu d'ordre dans les caisses du roi de France. Adversaire de la routine - devant laquelle du reste il se brisa - il voulut établir la liberté du commerce et de l'industrie, abolir les corvées par tout le royaume, supprimer les abus de la féodalité..., etc. Ses projets étaient imbus d'une certaine indépendance, et cependant il ne put les réaliser, justement parce que toute son économie politique et sociale reposait sur « la réforme ». Ce qu'il ne put faire, lui, la Révolution française le fit à peine dix ans après sa mort. Le peuple moins instruit, moins éduqué, sut imposer par la violence, ce qui provoqua la disgrâce de Turgot, et pourtant il est probable que Turgot, baron de l'Aulne, noble par naissance, eût s'il avait vécu, soutenu et défendu la monarchie contre le peuple révolutionnaire.

Et c'est l'erreur grave de tous les économistes de chercher à vouloir confondre et associer les intérêts d'une collectivité alors que cette collectivité est séparée à sa base et est appelée à se diviser de plus en plus. Ce fut l'erreur de tous les économistes du passé et c'est encore l'erreur d'un des plus sérieux des

économistes modernes : M. Charles Gide.

De nos jours plus que jamais l'économie politique et sociale du monde est dans le marasme. Les conflits se succèdent ; on leur trouve une solution provisoire, momentanée, mais ils éclatent ensuite avec plus de violence et de ténacité. La guerre entre le travail et le capital devient de plus en plus intense, plus brutale, plus terrible et naturellement, en connaissant les causes, les économistes, cherchent les remèdes. L'unique remède susceptible d'assurer la paix sociale, ils le rejettent avec dédain, bien que toutes les méthodes basées sur le réformisme aient définitivement échoué à leur application. Afin de calmer l'effervescence populaire on lui propose, de temps à autre, certaines modifications dans l'exploitation qu'il subit et c'est ainsi que, dans certaines industries, le travailleur a une participation aux bénéfices, qu'il lui est alloué une somme supplémentaire en raison de ses charges de famille, que se sont créées des coopératives de consommation et de production, etc., etc... Tous ces moyens sont restés et resteront inefficaces et ne peuvent qu'asservir le travailleur et le river un peu plus fortement à sa chaîne.

Dans un ouvrage qu'il fit paraître récemment, un ouvrier, H. Dubreuil, croit trouver dans ce qu'il appelle « la République industrielle » l'apaisement à tous nos maux. Son étude est digne d'intérêt, mais nous ne pensons pas cependant que là soit la solution du problème, car Dubreuil veut, lui aussi, améliorer le sort du travailleur en réformant le mode de production. « La crise économique ne peut être résolue que par le travail, mais ce travail ne peut être fécond que si l'ouvrier a sa liberté. Organisons donc le travail en « commandite d'atelier », tel qu'il existe déjà dans l'imprimerie, et la production en sera intensifiée ».

Telle est la thèse soutenue par Dubreuil qui déclare à l'appui de celle-ci : « Quiconque est né et a vécu dans les couches les plus profondes de la classe ouvrière, sait combien il est commun d'entendre affirmer qu'on aime mieux y vivre de pain et de fromage, dans une situation indépendante, que dans un bien-être relatif en travaillant « chez les autres » » .

Il est évident que la liberté dans le travail mettrait fin à bien des conflits, et si une telle formule était pratiquement matérialisable personne ne s'opposerait du moins parmi les amis sincères et dévoués de la classe ouvrière - à l'application d'une telle méthode de production. Mais nous la croyons irréalisable en régime capitaliste et l'expérience nous donne raison.

Comme le démontre pourtant avec clarté Dubreuil, dans le premier chapitre de son ouvrage, le droit au travail n'existe pas dans les sociétés modernes. Ce qu'il faut ajouter, c'est qu'il n'existera jamais, qu'il ne peut pas exister, tant que subsistera une parcelle de capitalisme. Le droit au travail n'existant pas, la liberté dans le travail ne peut être que relative, subordonnée à un nombre incalculable de facteurs d'ordres économiques, sociaux et politiques, et l'économie politique capitaliste - j'appelle économie politique capitaliste, celle qui entend régler l'ordre social par voie diplomatique, c'est-à-dire en dehors de toute action révolutionnaire - ne peut trouver pour équilibrer un ordre troublé que des palliatifs temporaires et des pis aller.

Prenons un exemple : dans une petite ville du Sud-est de la France, le travail était organisé de telle façon que chacun était son propre maître. Les industriels - non pas par philanthropie, mais parce que ce mode de production leur paraissait avantageux -, avaient divisé leurs usines en un certain nombre d'ateliers qu'ils sous-louaient aux travailleurs. L'industriel fournissait l'outillage, la machinerie et le travail dont le prix était débattu à l'avance. La plus grande, la plus large liberté était permise, accordée à l'ouvrier, qui était en apparence son propre maître, venait et quittait son travail à l'heure qui lui plaisait, œuvrait selon son bon plaisir, quatre heures ou dix heures par jour et touchait à la livraison de son ouvrage le montant de la somme qui lui était due. La paix la plus absolue régnait au sein de cette communauté. Survient une catastrophe indépendante de la volonté des « ouvriers » et des patrons : la mode des cheveux courts pour les femmes. Or, dans la petite ville en question on ne fabriquait que du peigne et la nouvelle mode déclenche une perturbation sur le marché. Le manque d'ouvrage provoque l'abondance de main-d'œuvre, et l'abondance de main-d'œuvre la diminution du prix du travail ainsi que le chômage. Que devient alors la liberté du travail, alors que le droit au travail n'existe pas? Et jamais au grand jamais, un capitaliste - ce serait sa fin - ne consentira à employer de la main-d'œuvre lorsque celle-ci lui est inutile.

Lorsque le phénomène est local, il est de faible importance, mais lorsqu'il est national il provoque une énorme perturbation. Que peut l'économie politique moderne? Pas grand-chose, rien. Le protectionnisme a été condamné de longue date par tous les économistes sérieux; quant au libre échangeisme, il ne donne pas et ne donnera pas les résultats que certains en attendaient. (Voir le mot : Echange libre).

Quant à ce qui concerne l'Etat, son rôle dans tous les phénomènes économiques c'est d'assurer au capitalisme le maximum de bénéfice et le minimum de pertes.

« L'interventionnisme, l'intrusion de l'Etat ignorant, aveugle et brutal dans le jeu des phénomènes économiques, est une conception rétrograde, absurde, barbare », écrit Urbain Gohier, et il a raison ; mais où nous ne sommes plus d'accord, c'est lorsqu'il ajoute : « L'interventionnisme, c'est proprement le socialisme. Le mot de socialisme ne signifie rien, s'il ne désigne l'intervention de l'Etat dans tous les faits sociaux, spécialement dans les faits économiques ».

« Mais s'il y a une excuse à l'intrusion de l'Etat dans les phénomènes économiques, ce ne peut être que la nécessité de protéger les faibles, de limiter et de réprimer l'avidité des puissants, de rétablir dans l'enfer social une apparence de justice et d'humanité » (Urbain Gohier : « La Révolution vient-elle? » - Le nouveau pacte de famine).

Qu'Urbain Gohier nourrisse des illusions sur la possibilité d'un Etat indépendant et humanitaire en matière d'économie politique et sociale, nous autres anarchistes, nous sommes fixés à ce sujet et l'expérience russe nous suffit amplement pour affirmer que nous ne nous trompons pas. Nous restons convaincus que seule la disparition du capitalisme et de l'Etat peut donner naissance à une société harmonieuse, et que l'économie politique n'est qu'un tampon entre le capital et le travail, mais que ce tampon ne peut être avantageux que pour le capital.

Que faire alors? La Révolution? Mais les économistes sont des pacifistes qui ont une sainte horreur de la violence et qui voudraient que tout se passât dans le calme. Pas tant que les Anarchistes. « Nous aussi, nous avons horreur de la violence ; nous aussi, il nous répugne de verser du sang ; nous aussi, nous avons l'amour ,de la paix, de la joie et du bonheur, mais lorsqu'on a souffert de cette société, dit Jean Grave, lorsqu'on a vu les siens souffrir de la faim, mourir d'épuisement, certains scrupules disparaissent, et lorsque la force vous opprime, qu'il n'y a plus que la force comme suprême argument, ceux-là qui ne maintiennent leur tyrannie qu'à l'aide de la violence, sont mal venus de se plaindre lorsqu'elle se retourne contre eux.

Lorsque la bête est acculée, elle voit rouge, fonce sur les assaillants, renverse ce qui lui fait obstacle ; tant pis pour ceux qui se trouvent sur sa route. La responsabilité première en est à ceux qui la poussèrent au désespoir » (Jean Grave : L'Anarchie, son but, ses moyens).

Nous sommes des révolutionnaires parce que nous voulons la liberté : liberté sociale, liberté individuelle et liberté économique. Or, l'économie politique moderne ne peut nous donner satisfaction, puisqu'elle prétend rechercher un terrain d'entente entre le capital et le travail. Qu'elle poursuive ses recherches. Que les économistes bourgeois blanchissent à la tâche, qu'ils découvrent les apparences trompeuses qui retarderont peut-être l'heure de l'échéance, mais quoi qu'ils disent et quoi qu'ils fassent, la révolution viendra, entraînant avec elle le despotisme économique et la tyrannie politique. La société bourgeoise est puissante, elle a l'argent et avec l'argent tout s'achète? C'est vrai.

« Il est fort l'homme qui dispose de quelques millions ; mais il est redoutable, l'homme qui n'a pas de besoins, qui n'a pas de crainte, et qui garde une âme ferme, une pensée lucide, l'œil juste et la main prompte » (Urbain Gohier).

Tout passe ; la bourgeoisie a vécu plus qu'elle ne vivra et avec un peu de conscience, de raison et de courage, le peuple aura bientôt fait de se libérer de l'étreinte qui l'opprime. Il pourra alors organiser son économie, librement, sans le concours des ruffians de la politique qui ne font qu'embrouiller la solution d'un problème qu'il serait si facile de résoudre.

- J. CHAZOFF.

Accueil

ECRITURE n. f. (du latin *scriptura*, même signification)

L'écriture est l'art qui consiste à transmettre ou communiquer à l'aide de signes et de caractères conventionnels, la parole et les idées. Paul-Louis Courier nous dit que « lorsque l'écriture fut trouvée, plusieurs blâmaient cette invention, non encore justifiée aux yeux de bien des gens ; on la disait propre à ôter l'exercice de la mémoire et à rendre l'esprit paresseux ». L'expérience a démontré une fois de plus que les adversaires du progrès étaient dans l'erreur puisque à tous les points de vue, l'écriture a amplement servi la cause de la civilisation.

L'écriture ne fut pas toujours ce qu'elle est aujourd'hui, et à l'origine pour rendre sa pensée on se servait de ce que nous appelons les hiéroglyphes. L'écriture hiéroglyphique se divisait en hiéroglyphes représentatifs, caractéristiques ou allégoriques. L'écriture hiéroglyphique représentative était la plus élémentaire et la plus simple. Pour transmettre l'idée, d'un chien, d'une table, d'un fleuve, d'une montagne, etc., on peignait simplement cet animal, cet objet ou cette chose de façon rudimentaire. Ainsi que son nom même l'indique, l'écriture hiéroglyphique caractéristique servait à peindre le caractère ; ainsi un lion, un tigre, signifiait la méchanceté, la barbarie ; un hippopotame la cruauté ; enfin l'écriture hiéroglyphique allégorique avait un caractère symbolique ; le soleil annonçait la divinité ; l'œil, un monarque, etc... On conçoit quelle difficulté on rencontrait pour transmettre sa pensée en utilisant de tels procédés, et que seule une faible minorité était capable d'apprendre et susceptible d'écrire.

L'écriture phonétique n'exige, elle, qu'un nombre restreint de signes ou caractères auquel on donne un son conventionnel et dont l'assemblage dans des ordres différents permet à l'individu de transmettre toutes les idées qui germent en son cerveau.

On pense que l'écriture phonétique ou alphabétique est d'origine phénicienne et que ce fut Cadmus, le fondateur légendaire de Thèbes, qui porta aux Grecs les premières lettres. Par la suite, les peuples varièrent la forme des caractères et aussi leurs dispositions, et si les Orientaux écrivent, par exemple, horizontalement de droite à gauche, les occidentaux depuis fort longtemps, écrivent de gauche à droite ; quant aux Chinois, leur écriture est perpendiculaire et ils écrivent de haut en bas.

Quelle que soit la forme des caractères et la façon dont on les utilise, la nécessité de savoir écrire est incontestable, puisque c'est l'unique moyen qui existe de s'exprimer à distance et que l'écriture est un précieux intermédiaire entre les hommes. L'écriture est un facteur d'évolution et il est remarquable que les peuples analphabétiques, c'est-à-dire ceux où la grande majorité des hommes ne savent ni

lire ni écrire, sont les plus arriérés au point de vue social.

On pourrait objecter que l'écriture est comme « les langues d'Ésope » la meilleure, mais aussi la plus mauvaise chose qui existe ; que si elle est un facteur d'évolution, elle est aussi un facteur d'asservissement et qu'elle sert à traduire et à transmettre les bonnes et les mauvaises pensées ; que les maîtres, les chefs, les dirigeants, les bergers du peuple, par son intermédiaire, empoisonnent et corrompent la mentalité de ceux qu'ils veulent maintenir dans l'esclavage ; pour mieux profiter du produit de leurs travaux. C'est une erreur. La lumière finit toujours par triompher de l'obscurité et une idée juste d'une idée fausse. Si l'écriture véhicule des idées fausses, elle véhicule également des idées nobles et grandes et petit à petit - c'est une question de temps - s'effacent et disparaissent devant le flambeau de la vérité.

Et c'est pourquoi il est souhaitable que dans un avenir rapproché, chaque homme sache lire et écrire. Lorsque, sur tous les points du globe, il n'y aura plus un illettré et quand chaque individu sera capable de comprendre ce qu'il lit, alors il sera impossible de maintenir l'être humain dans l'asservissement et il se libèrera de toutes les chaînes qui le tiennent encore rivé à la barbarie ancestrale.

Accueil

ECRIVAIN n. m. (du latin scriptor)

Le mot écrivain, bien que peu usité maintenant en ce sens, sert à désigner celui qui fait son métier de l'écriture. Il y a peu de temps encore, alors que quantité de gens ne savaient ni lire ni écrire, il existait des écrivains publics, tenant échoppe tout comme des savetiers, et qui, moyennant rétribution, rédigeaient pour les illettrés, les lettres, les mémoires, les pétitions, etc...

En France du moins, ce métier a presque totalement disparu et le terme écrivain est couramment employé comme synonyme de : littérateur, homme de lettres, romancier. Un grand écrivain ; un bon écrivain ; un excellent écrivain ; un écrivain médiocre.

Pourtant il ne faut pas s'y tromper ; quoique l'on désigne sous le nom d'écrivains tous ceux en général qui se mêlent d'écrire, gardons-nous de confondre : écrivain et littérateur, car il ne suffit pas pour être homme de lettres d'assembler des caractères, de composer un ouvrage, de le faire éditer et d'essayer de le lancer dans le public, faut-il encore dans cet ouvrage exprimer des pensées saines, claires et logiques. Il y a certainement plus d'écrivains que de littérateurs et cela s'explique facilement. Les métiers manuels étant considérés comme inférieurs par les classes possédantes, une partie de la bourgeoisie - tout le monde ne peut pas se lancer dans le commerce, la finance ou l'industrie - se jette dans les professions dites libérales. Or, celles-ci se divisent en deux catégories : premièrement celles qui nécessitent des études sérieuses, profondes et suivies : la médecine, les sciences, etc..., qui fournissent les docteurs, les chirurgiens, les ingénieurs..., et dont l'exercice exige, plus que des diplômes : des capacités techniques ; deuxièmement, les professions libérales indéterminées, que chacun peut embrasser, qui produisent les politiciens, les journalistes, les écrivains, et qui groupent tous les ratés, tous les incapables, tous les rebuts intellectuels de la Société. En notre siècle de mercantilisme, la chance et le culot sont de plus sûrs facteurs de réussite que les connaissances ; mais l'assiette au beurre est relativement petite pour tous les appétits, et bien des affames de gloire, d'honneur et de réputation n'arrivent jamais jusqu'à la précieuse table sur laquelle elle repose. Ils tentent cependant de sortir de l'ombre et comme chacun peut se dire écrivain et coucher sur le papier les idées les plus saugrenues et les plus ridicules, ou encore écrire pour ne rien dire, le monde est infesté d'écrivillons qui produisent des livres sans intérêt, que bien souvent personne ne lit et qui pourrissent dans les caves des éditeurs et des libraires.

Malheureusement, parmi les littérateurs sans talent, il est une minorité qui, s'assimilant les goûts du grand public d'ignorants, spéculé sur cette ignorance, et par une prose infecte - qui obtient un succès retentissant - continue d'empoisonner

l'esprit des foules. Ce qui peut de par le monde s'écouler de romans feuilletons est formidable. Le romancier, l'écrivain qui a le courage - ou la lâcheté - de se livrer à un tel sport, sport avantageux au point de vue intérêt, acquiert bien vite la réputation et la fortune ; et comme aujourd'hui tout s'achète et se vend, comme chacun n'a qu'un but : gagner de l'argent et jouir de la richesse ; comme la société n'est qu'un vaste comptoir commercial, l'écrivain stupide, trouve bien vite un éditeur, alors que le savant ou l'homme de lettres sérieux est - à part quelques exceptions qui s'imposent par leur génie - incapable de vivre de sa plume.

Les « Corneille », qui au déclin de la vie et après une existence de travail sont contraints d'attendre chez le savetier, n'ont pas disparu. Il y en a toujours, cependant que des Pierre Decourcelle et des Michel Morphy crèvent sur des montagnes d'or.

Peut-il en être autrement en un siècle où tout se négocie, se marchande, où l'on ensemence le cerveau du peuple, comme on ensemence un champ de betteraves, sans tenir compte de ce qui est bon ou mauvais à l'individu, mais en calculant simplement le rendement de l'opération.

L'écrivain, dont le rôle social devrait être de soigner et de guérir les esprits, comme le médecin soigne et guérit les plaies et les maladies, s'est prostitué à l'argent et n'est plus qu'un objet méprisable entre les doigts crochus du capital. .

Mais quoi, « il est des célébrités factices auxquelles on travaille toute sa vie et qui finissent à la mort. Il y a des célébrités qui commencent à la mort et qui ne finissent plus ». L'écrivain médiocre ne sera jamais glorieux si l'on pense avec Voltaire « que la gloire est la réputation jointe à l'estime ». Il peut acquérir auprès des faibles et des ignorants une certaine popularité, mais son nom s'efface de l'histoire à mesure que le peuple s'éduque et comprend, et s'il ne se perd pas dans l'oubli, il ne subsiste que pour signaler une époque de bassesse et de lâcheté et est méprisé comme celui du criminel ou du général qui sont des glorieux sans gloire.

Accueil

EDILE n. m. (du latin *œdilis*, de *œdes*, édifices)

A l'origine les édiles étaient, des magistrats romains dont les fonctions consistaient à prendre soin des édifices publics et particuliers. Ils furent créés à la même époque que les tribuns du peuple, c'est-à tout d'abord choisis uniquement parmi la plèbe. Ils étaient au nombre de deux ; mais à la fondation de Rome, par décret, le Sénat ordonna la création de deux nouveaux édiles choisis parmi les patriciens et il fut ainsi fait. Les édiles subsistèrent jusqu'au règne de l'empereur Constantin ; leurs fonctions et leurs pouvoirs étaient très étendus. Ils avaient la responsabilité de toute la sécurité de la ville ; ils visitaient les édifices, les temples, les bains, les maisons particulières et les immeubles afin de se rendre compte de leur solidité ou de leur état de délabrement et examiner s'ils n'étaient pas un danger à la sécurité du passant. Ce sont eux qui surveillaient les ventes au forum et brisaient les faux poids et les fausses mesures. Ils assuraient également la quiétude publique, condamnaient et bannissaient les prostituées et réprimaient la fraude et l'usure. En un mot leurs fonctions étaient à peu près semblables à celles qu'occupent actuellement un préfet de police et un préfet de la Seine réunis.

A présent on donne le nom d'édiles aux magistrats municipaux ; plus particulièrement à ceux de la ville de Paris et des grandes cités, parce que leurs fonctions comprennent certaines des attributions des édiles romains.

Dans les petites communes, si celles-ci étaient libres et non pas sous la tutelle d'un préfet et par conséquent du Gouvernement, les édiles pourraient être de quelque utilité. Mais actuellement, avec le statut qui régit les municipalités, ils n'ont aucun pouvoir et sont asservis ou écrasés par les puissances d'argent. Quant à ceux des grandes cités on sait que c'est la politique qui les fait agir et que l'on ne peut absolument rien en tirer de bon.

Accueil

EDUCATION n. f.

Développement individuel et social. Hérité et milieu.

Les qualités physiques et mentales d'un individu dépendent en une certaine mesure de ceux qui l'on fait et pour le reste de l'influence d'un second facteur : le milieu.

Depuis fort longtemps, les savants se sont préoccupés de savoir quelle est l'importance respective de chacun de ces deux facteurs : hérité et milieu, dans le développement des individus.

Il fut un temps où certains théoriciens, Condillac par exemple, nièrent l'influence de l'hérité sur ce développement. Aujourd'hui, les savants ne discutent plus que sur l'importance respective de ce facteur.

« Personne, dit Duprat, ne soutiendra que les tout petits enfants sont tous semblables au point de vue de leurs dispositions permanentes : les nourrices diront que tel fut plus vif, tel autre plus endormi, tel plus « méchant » ou irascible, tel autre plus souriant et patient ou même endurant ».

« On a souvent remarqué, écrit Elslander, que, chez les races inférieures, les enfants qu'on envoie aux écoles ou qu'on essaie d'instruire montrent d'abord une facilité étonnante, mais qui s'arrête brusquement... Ces esprits sauvages sont comme des terres incultes, que le travail successif des générations seul peut défricher. C'est ainsi que, dans l'Inde, les enfants des brahmanes, issus d'une classe cultivée depuis longtemps, montrent de l'intelligence, de la pénétration, de la docilité, tandis qu'au jugement des missionnaires, les enfants des autres castes leur sont bien inférieurs à cet égard ».

De son côté le Docteur Govaerts déclare : « Les populations actuelles de l'Amérique sont, en grande partie, les descendants des nations et des peuples accourus il y a trois siècles de tous les coins du monde, pour coloniser une terre neuve.

Malgré l'égalité influence du milieu, chaque peuple a conservé les différences anatomiques, physiologiques et psychologiques particulières à son type ethnique et continue aujourd'hui à montrer une certaine similitude avec les habitants de son pays d'origine.

Si l'influence du milieu avait agi à l'exclusion de l'hérité, on se trouverait aujourd'hui devant un type uniforme ; or, c'est la variabilité et l'hétérogénéité qui caractérisent les caractères biologiques de ce peuple ».

Il convient de remarquer que le Docteur Govaerts donne au mot milieu un sens étroit ; « Il faut, dit Claparède, comprendre dans l'influence du milieu les

circonstances survenues au cours de la gestation (période intra-utérine) », une chute de la mère pouvant, par exemple, avoir comme conséquence l'idiotie de l'enfant.

Précisons le rôle de l'hérédité :

« L'hérédité est, comme le dit Max Auliffe, l'ensemble des circonstances passées qui ont modelé l'être vivant avant sa formation proprement dite ; elle donne à l'individu qui naît, ses tendances, ses aptitudes, sa structure, sa configuration.

Le devenir de l'enfant dépend en grande partie de trois conditions :

1° Organisation ancestrale du germe ; 2° santé des générateurs ; 3° circonstances qui ont entouré le développement embryonnaire.

L'enfant est donc l'aboutissant de toute une lignée.

Il tient de tel ancêtre, la taille ; de tel autre, la chevelure ; de celui-ci, les yeux ; de celui-là, l'esprit ; d'un troisième, le caractère ; d'un quatrième, la tendance professionnelle.

Il naît avec une puissance formée par le passé, avec laquelle il entre en contact avec tout ce qui n'est pas lui, c'est-à-dire le milieu. Il s'y adaptera le mieux qu'il pourra et par cela qu'il fonctionne, il tendra toujours à mettre en harmonie son rythme propre avec celui du monde extérieur.

L'hérédité n'est donc pas une force mystérieuse condamnant l'enfant à l'immobilité et à l'invariabilité, c'est une limite assignée par la nature, limite que peut atteindre l'évolution d'un caractère de l'individu.

L'hérédité a donné à l'enfant le thème dont le milieu forme les variations (Mac Auliffe) ». (Docteur Go 52).

« Le développement psychique de l'enfant est ainsi la résultante de deux facteurs ; tendance mentale aux cellules cérébrales de se développer ; excitation de ces cellules par les impressions et vibrations extérieures. Le premier est l'éducabilité ou propriété de l'enfant de répondre au système d'éducation ou d'instruction, ou encore possibilité du développement mental.

La deuxième est l'ensemble des influences de l'enfant qui ne lui appartiennent pas et que nous appelons milieu.

Les fonctions mentales ne sont donc qu'une trame sur lequel le milieu brodera un dessin définitif ; elles sont en puissance chez l'enfant et l'étendue de leur développement sera fonction de cette puissance » (Dr Govaerts, L'hérédité et son rôle dans l'éducation, p. 53).

Ainsi les hommes ne naissent pas égaux et ce serait une faute de vouloir leur donner une même éducation.

L'hérédité limite donc les possibilités de développement des individus mais fournit à ceux-ci un héritage ancestral qui assure le progrès individuel et le progrès social.

« L'homme s'est élevé constamment au-dessus de l'animal parce que chaque génération a pu s'assimiler rapidement les connaissances acquises et les arts

inventés par les générations antérieures, et employer l'âge viril à ajouter aux vérités et aux richesses acquises » (Dr Richard, Pédagogie expérimentale, p. 51).

Il n'est pas inutile de rechercher quelques caractéristiques du progrès individuel et du progrès social. La plus importante à nos yeux est le développement de la personnalité qui caractérise tout à la fois le développement social et le développement individuel.

« Nos sociétés, dit Ch. Blondel, sont complexes. Des groupements familiaux au groupement national, elles se subdivisent en une foule de groupes religieux, politiques ou professionnels. Comme nous faisons tous partie d'un grand nombre de ces groupes sans jamais cependant faire partie de tous à la fois, la diversité des influences subies assure à chacun de nous une certaine individualité. Les sociétés primitives, au contraire, sont étroites et homogènes. Leur action pèse d'un poids à peu près uniforme sur tous leurs membres. Les individus ont peine et ne songent pas à s'y différencier ». D'après un autre auteur, M. Lévy-Bruhl, dans les sociétés primitives les moins évoluées, l'individu aurait bien plutôt la conscience de son groupe que celle de sa propre personnalité. Dans la société primitive, l'homme est esclave de la tradition et la « contrainte sociale annihile autant que possible la part de l'initiative individuelle dans presque tous les domaines de la vie publique et privée » (G.-L. Duprat).

De même que les primitifs les moins évolués le petit enfant ignore son moi ; « il vit « tout hors de lui » ; il imagine des objets, il voit des êtres humains avant de s'imaginer lui-même » ». Ce n'est que peu à peu, grâce à la vie sociale et au langage que l'enfant prend une conscience de plus en plus claire de sa propre personnalité.

Ce qui précède nous permet de comprendre ces lignes d'un sociologue : « Le développement mental de l'individu fait suite à la vie embryonnaire dans laquelle on voit unanimement une récapitulation du développement phylogénétique. L'éducation est donc une récapitulation abrégée de la civilisation au profit du développement personnel, et réciproquement toute initiation à la civilisation est une éducation quand elle concourt au développement spontané d'une personnalité » (G. Richard, Pédagogie expérimentale, p. 92).

Ainsi l'Education est avant tout une modification des individus due au milieu.

A l'encontre de ce que pensent beaucoup de parents cette modification se produit surtout dans le premier âge et par des moyens dont la plupart d'entre nous ne se rendent pas compte.

Il n'est pas sans importance que dans ces premières années l'enfant puisse se débattre et jouer en un milieu qui lui offre des occasions d'exercer ses muscles et ses sens, et nous dirons plus loin ce que nous pensons de cette période éducative, mais ce qui contribue pour la plus large part à permettre à l'enfant de récapituler le développement de la race d'une manière abrégée, c'est le langage. « Pour apprendre, non pas seulement à juger et à raisonner, mais à sentir et même à percevoir comme nous, il lui faut apprendre à parler. Quels que soient les rapports de l'intelligence et du langage, il est trop évident que l'enfant va beaucoup moins des choses aux mots

que des mots aux choses et que l'acquisition du langage lui impose d'accepter du dehors et sans contrôle la vision du monde propre à son milieu et à son temps » (Ch. Blondel).

Un autre psychologue exprime la même idée en disant que l'être humain doit « penser sa parole avant de parler sa pensée ». L'enfant doit d'abord apprendre le sens des mots et des expressions employés autour de lui et ce sens est fixé par l'usage collectif : le langage, instrument de la vie sociale doit permettre aux individus de se comprendre. « C'est pourquoi l'humanité civilisée substitue à l'arbitraire de chacun une sorte de décision stable, qu'enregistrent les dictionnaires, et qui fixe pour plusieurs générations au moins le sens des mots... » (Duprat).

Or notre langage, j'entends le langage des peuples, civilisés, est un langage logique qui impose à l'enfant des idées abstraites et générales. Par exemple le nom que nous donnons à un objet ou à un animal est presque toujours un nom commun, ainsi le nom chien donné au toutou familier puis à toutes autres sortes de chiens amène fatalement l'enfant à porter son attention sur les caractères communs à tous les chiens, à concevoir que son toutou, outre certains caractères individuels en possède d'autres qui l'apparentent aux animaux de la même espèce ; le mot bête employé pour nommer non seulement les chiens mais aussi les poules, les lapins, etc., est un pas de plus dans la classification des êtres. Ainsi, « en apprenant à parler, l'enfant se forme à penser logiquement, avant même d'être en âge de comprendre ce qu'est la pensée logique et ce que sont ses lois ». De même donc que la science met partout sa marque dans le monde matériel où l'enfant grandit de nos jours, de même le langage qu'il apprend annonce la science par l'ordre et la distinction que les mots établissent entre toutes choses » (Ch. Blondel).

Pour bien saisir l'importance du langage dans le développement mental de l'enfant il faudrait opposer le langage des primitifs au langage des peuples civilisés. Le langage des primitifs offre lui aussi des classifications et des termes génériques mais alors que les nôtres reposent sur des caractères objectifs, que nous disposons par exemple du mot quadrupède pour désigner toutes les bêtes qui ont quatre pieds, ceux des primitifs sont fondés sur des représentations mystiques : des êtres fort divers mais auxquels les primitifs attribuent des propriétés mystiques identiques sont identifiés, c'est ainsi qu'un Huichol rapproche le blé, le cerf et le hikuli (plante sacrée de son groupe) au point de les identifier.

Il fut un temps, au XVIIIème siècle par exemple, où l'on admirait le « bon sauvage », l'homme primitif et où l'on prêchait le retour à la nature. Une connaissance plus exacte des groupements de primitifs nous permet aujourd'hui d'avoir une opinion toute autre, nos civilisations constituent un progrès, les progrès de la vie sociale permettent aux individus d'avoir une conscience de plus en plus nette de leur individualité et leur forgent un esprit de moins en moins mystique. Certes beaucoup d'individualités sont encore opprimées mais l'individu trouve dans la multiplicité des groupements de multiples moyens de défense ; l'on peut dire que l'oppression actuelle est une survivance du passé et qu'elle prouve seulement que nous ne sommes pas parvenus au terme du progrès. Certes la plupart de nos contemporains croient encore en Dieu, mais ils croient aussi en des lois naturelles. «

Dans un monde auquel il a octroyé une charte, Dieu ne peut plus intervenir qu'exceptionnellement et par des miracles, sorte de coups d'Etat, durant lesquels il suspend la constitution sans l'abolir... Le surnaturel dont nos contemporains retiennent l'idée n'est donc pas dans la nature qui est naturelle toute entière » (Ch. Blondel).

Tout compte fait nos milieux sociaux sont plus utiles que nuisibles aux individus. Voir seulement l'action oppressive de ces milieux c'est n'apercevoir que le mauvais côté du progrès qui comporte aussi la réaction des individus d'où provient la formation des individualités.

En résumé l'éducation, en son sens le plus ample, comprend :

1° L'éducation involontaire de l'enfant par lui-même dont nous reparlerons par la suite ;

2° L'éducation involontaire par les choses et les individus - l'exemple que nous avons donné du rôle du langage permet de comprendre que cette éducation qui agit surtout dans les premières années de l'enfant est plus importante qu'on ne le pense d'ordinaire, d'où le devoir pour les parents d'être plus circonspects en ce qui peut agir sur le développement de leurs enfants ;

3° L'éducation proprement dite, ou action systématique des adultes sur d'autres individus (d'âge variable mais généralement plus jeunes) en vue de modifier ces derniers ;

4° L'auto-éducation volontaire (l'individu à éduquer étant son propre éducateur) qui ne s'applique évidemment pas aux tout jeunes enfants.

Education et milieu. - Les imperfections sociales et individuelles ont, de tout temps, entraîné certaines catégories d'individus à rechercher les moyens les plus efficaces de réaliser un progrès individuel ou social. Fallait-il changer les individus pour rendre le milieu plus parfait ou fallait-il changer le milieu pour améliorer les individualités? Devions-nous être des éducateurs ou des révolutionnaires?

Dès que l'on aborde ces problèmes, il convient tout d'abord d'examiner ce qu'est l'éducation proprement dite et les limites des possibilités éducatives.

« L'éducation, dit Maurice Imbart, est la formation des esprits ; elle a pour but d'améliorer les mœurs, les caractères, la conduite ultérieure des individus ». Un autre auteur déclare qu'elle « consiste à enseigner à l'enfant l'usage normal et le soin de son corps ». D'autres se bornent à opposer éducation et instruction.

« Le rôle du professeur, écrit Louis Prat, est d'enseigner les vérités qu'il sait ou qu'il croit savoir ; le rôle de l'éducateur est d'expliquer aux élèves l'usage qu'ils feront plus tard, dans la vie, des vérités qu'ils ont apprises ».

Ces définitions et beaucoup d'autres que nous pourrions citer ont le tort d'être incomplètes, celles de M. Imbart et de M. Prat négligent évidemment les points de vue hygiénique et physiologique auxquels se borne la deuxième des définitions citées.

Nous avons déjà dit que l'éducation était un effort des éducateurs en vue de modifier des individus. Ceci veut dire qu'aux yeux des éducateurs les individus

soumis à l'éducation sont des produits imparfaits de l'hérédité et du milieu, soit que leur corps soit débile, soit que leur intelligence soit médiocre, au moins par quelque côté, soit que certaines de leurs tendances soient indésirables ou que désirables elles aient besoin d'être stimulées ; c'est donc le développement entier des individus sur lequel doivent porter les modifications : développement mental (intellectuel, affectif et volitif) et développement physique. L'éducation a donc pour but une amélioration des individus, soit en tant qu'individus, soit comme membres d'une société, il en résulte que l'éducateur doit avoir un idéal et si j'ajoute que cet idéal ne doit pas être une chimère, qu'il doit tenir compte des possibilités, il est évident qu'il faut que l'éducateur détermine cet idéal d'après les limites que lui tracent l'hérédité et le milieu.

Reprenant la définition que nous avons donnée précédemment et la complétant nous disons donc :

L'éducation est l'intervention systématique dans le développement mental (intellectuel, affectif, volitif) et physique des individus d'après un idéal fixé en tenant compte du développement de chacun d'eux et des milieux dans lesquels ils sont placés.

* * *

Il y a dans toutes les écoles du monde des éducateurs qui, plus ou moins habilement, s'efforcent de modifier des enfants. Ces enfants sont bien différents et il serait désirable que l'éducation tienne plus compte de ces différences qu'elle ne le fait d'ordinaire.

En moyenne les enfants des classes aisées sont physiquement supérieurs aux enfants des classes pauvres : ils dépassent ces derniers par la taille, le poids, le périmètre thoracique, la force musculaire, la résistance à la fatigue, la circonférence de la tête, la hauteur du front, la capacité du crâne, le poids de l'encéphale, etc. Les causes de l'infériorité physique des enfants pauvres, nous les trouvons dans la mauvaise alimentation, la mauvaise hygiène, les conditions de travail et le surmenage des femmes enceintes ; les logements insalubres, trop étroits (ou bien où vivent trop de personnes), certains soins de propreté difficiles ou impossibles à prendre. En moyenne également, les enfants riches sont intellectuellement supérieurs aux enfants des prolétaires et ceci s'explique par leur supériorité physique comme aussi par les meilleures conditions de milieu dans lesquelles ils se trouvent. De tout ceci nous pouvons déjà conclure qu'en donnant aux petits prolétaires une éducation aussi bonne que celle que reçoivent les enfants des riches on ne ferait qu'apporter un palliatif à l'inégalité sociale, que les modifications physiques et intellectuelles des déshérités limitées par l'hérédité et le milieu resteront partiellement inefficaces. Mais il s'agit aussi d'améliorations morales ; or, allez prêcher la justice aux individus lorsque l'injustice règne autour d'eux, invitez à une pudeur délicate une jeune fille élevée dans un taudis où toute la famille couche entassée.

A plus forte raison lorsque le milieu social assure, comme il le fait aujourd'hui, une meilleure éducation aux enfants des classes possédantes et

dirigeantes ; l'éducation donnée aux petits prolétaires reste impuissante et ne peut assurer à ceux-ci l'amélioration désirable. Les possibilités éducatives ne sont pas moins limitées par le milieu que par l'hérédité.

* * *

Le milieu social étant un obstacle au développement convenable de certains individus convient-il d'abandonner le projet de modifier les individus pour changer le milieu social et faut-il transformer ce milieu social pour pouvoir éduquer convenablement les individus.

Remarquons d'abord que ceux qui disent : Faisons d'abord la Révolution, nous ferons de l'éducation après ne nient nullement la nécessité de l'éducation, ils ne sont d'ailleurs ce qu'ils sont que parce qu'ils ont reçu une certaine éducation. Une révolution ne se fait pas sans révolutionnaires et l'individu révolutionnaire est pour une part un produit de l'Education.

A vrai dire, certains soutiennent qu'une toute petite minorité révolutionnaire suffit pourvu que la situation soit révolutionnaire. Pour préparer la Révolution il n'est plus guère question alors d'amener les masses à la conscience de leur servitude ; de développer en elles le désir de plus de justice ; de réfléchir à propos de l'organisation sociale : défauts de l'organisation présente, moyens d'y remédier par une organisation meilleure ; de soumettre leurs sentiments au contrôle de la raison ; de se forger un idéal individuel et un
alors : 1° s'efforcer d'augmenter le besoin de cette Révolution, donc ne pas tenter d'obtenir des réformes qui sont un replâtrage de la société actuelle mais : demander à grand fracas aux dirigeants de la société bourgeoise ce que ceux-ci ne pourraient accorder, même s'ils le voulaient (ce que les révolutionnaires eux-mêmes n'accorderaient pas aux masses si la Révolution était faite), favoriser discrètement toute action des dirigeants actuels qui aura pour résultat la baisse des salaires, le chômage, la misère ; 2° parler aux sentiments des masses, les tromper (dans leur intérêt), faire appel à l'égoïsme, à la haine - nous aussi nous croyons à l'utilité de faire appel à la haine mais avec cette différence toutefois que cette haine n'est que la conséquence d'un amour très vif pour un idéal : nous ne haïssons pas pour haïr mais parce que l'objet de notre haine est un obstacle à notre idéal.

Evidemment des Révolutions se sont produites qui ont été rendues possibles par l'accroissement de la misère des masses, mais quel rôle les masses ont-elles joué dans ces Révolutions? N'ont-elles point été un instrument passionné dirigé par des révolutionnaires moins misérables? Ces Révolutions ont-elles apporté aux masses autre chose que des désillusions?

Certes, la misère peut amener les masses à piller les marchés, dévaster les boutiques, pendre quelques mercantis, jeter les ingénieurs à la porte des usines mais il n'y a là qu'œuvre de destruction. Une Révolution qui ne sait que détruire et se montre incapable de construire est une Révolution qui fait faillite.

Pour qu'une Révolution puisse amener des changements heureux il faut avant tout qu'une élite révolutionnaire ait préparé le monde nouveau dans les esprits et dans les cœurs. La propagande, la vraie, la seule digne de ce nom, celle qui

s'efforce d'améliorer les hommes n'est donc pas chose négligeable, elle est l'Education qui prépare la Révolution.

La Révolution préparée nécessairement par une évolution dans les idées et les mœurs, résultant elle-même pour une grande part de l'Education, est limitée également par l'état du développement des individus comme aussi par les possibilités de réalisations économiques dont ils disposent. Si la vente de l'alcool a repris en Russie, c'est que les masses russes n'étaient pas mûres pour une vie plus sobre et si les ouvriers italiens avaient été capables de faire marcher les usines qu'ils avaient conquises, le sort actuel du prolétariat italien serait tout autre.

Lorsqu'une élite révolutionnaire impose aux masses un progrès qui n'a pas été préparé par l'éducation de ces masses un recul ne tarde pas à se produire et ce recul est d'autant plus important que l'éducation préalable a été insuffisante.

Les possibilités révolutionnaires se trouvent ainsi limitées par les réalisations éducatives qui ont précédé la Révolution.

* * *

Si l'on considère que l'Education ne peut être parfaite en un milieu social imparfait et que la création d'un milieu social parfait sans une éducation parfaite préalable est tout aussi impossible, on peut croire que la question du perfectionnement des individus et des sociétés est insoluble.

En fait ni l'Education, ni les Révolutions n'ont jamais permis d'atteindre la perfection individuelle et la perfection sociale.

Cependant le progrès individuel est un fait, tout comme le progrès social. L'un et l'autre sont même liés étroitement : c'est à une vie sociale plus intense que les individus doivent l'éveil puis l'accroissement des individualités et le développement des individualités est la condition du progrès social. L'individu est tout à la fois effet et cause du progrès social et réciproquement ce progrès est, lui aussi, effet et cause du progrès des individus.

Si l'on cesse de comparer ce qui est à notre idéal (individuel et social) pour le comparer à ce qui fut, on constate qu'une double série d'actions et de réactions ont eu comme résultats des progrès manifestes. Le progrès n'est pas dans l'immobilité, l'état d'équilibre est l'exception ; c'est un mouvement rythmé qui caractérise le progrès.

L'éducation ne se borne pas à préparer l'adaptation des individus à leur milieu social, elle tend à former ces individus en vue d'un milieu social meilleur ; mais cette formation crée une désadaptation au milieu social présent qui se résout tantôt par l'évolution lente des institutions, tantôt par une Révolution.

A son tour la Révolution ne se limite pas à la création d'institutions nouvelles à la mesure de la masse des individus de son temps. Les révolutionnaires appartiennent à une élite et les institutions qu'ils créent dépassent souvent les possibilités éducatives et sont faites à la taille d'hommes plus parfaits.

Le progrès est une suite d'anticipations : tantôt celui des individus appelle un progrès social ; tantôt un progrès social provoque le progrès des individualités.

Ainsi Education et Révolution se complètent, un révolutionnaire conscient ne peut pas se désintéresser de l'Education et un bon éducateur ne peut oublier tout ce que l'Education doit aux Révolutions. Mais pour le progrès du développement individuel comme pour ceux du développement social est-ce l'Education ou la Révolution qui importe le plus?

Pour nous la réponse n'est pas douteuse : l'Education est plus importante que la Révolution.

L'Education est utile en tous temps et en tous lieux ; la Révolution n'est qu'une crise éphémère qui permet de briser des obstacles que l'on a pu ou su écarter autrement.

Une Humanité plus civilisée aura plus encore que la nôtre besoin d'Education car au fur et à mesure que s'accroissent les progrès croît également l'importance de la récapitulation abrégée des progrès passés, œuvre de l'Education sans laquelle seraient impossibles les progrès futurs. Par contre la connaissance des lois psychologiques et sociales, comme aussi la transformation de l'égoïsme, qui se fait déjà peu à peu, permettront sans doute d'éviter les Révolutions tout comme la recherche scientifique systématiquement organisée rendra les inventions inutiles en les remplaçant par une suite de petits progrès.

N'anticipons pas trop sur un avenir encore éloigné et concluons à la nécessité présente d'une Education révolutionnaire pour assurer les progrès du développement individuel et du développement social.

* * *

LE BUT DE L'EDUCATION.

- But de l'éducation et but de la vie.

Il convient de ne pas confondre ces deux buts, le but de la vie est une conception personnelle qui dépend du jugement, des goûts, des intérêts de chacun, l'un désirera être un savant, l'autre un artiste, la plupart accorderont leur préférence à des métiers manuels, etc. ; il n'appartient pas à l'éducation de fixer ce choix. Ce serait une erreur cependant de croire que l'éducateur doit se désintéresser du problème de l'orientation professionnelle, il serait un mauvais éducateur s'il ne s'efforçait pas de faire connaître à l'individu éduqué les carrières que celui-ci peut embrasser avec quelques chances de succès, celles pour lesquelles il n'a pas les aptitudes, la santé, etc., convenables.

Si le but de la vie est quelque chose de fort variable le but de l'Education est par contre quelque chose de très précis. A propos du mot coéducation nous avons déjà défini notre idéal éducatif en ces termes :

« Nous voulons éduquer l'enfant pour qu'il puisse accomplir la destinée qu'il jugera la meilleure, de telle façon qu'en toute occasion il puisse juger librement de la conduite à choisir et avoir une volonté assez forte pour conformer son action à ce jugement ».

Ceci veut dire, ajoutons-nous, que nous sommes respectueux de la personnalité de chaque enfant ; que nous nous refusons à préparer des croyants

d'une religion, des citoyens d'un Etat et des doctrinaires d'un parti. Il en résulte évidemment que notre idéal n'est pas de modeler des enfants selon l'idée que nous nous faisons d'un enfant modèle, mais d'aider à l'épanouissement de chaque individualité enfantine en tenant compte de ses intérêts et de ses capacités.

A la vérité, tout ce qui précède peut prêter à confusion pour qui confond le but à atteindre et les moyens d'y parvenir ou oublie que l'Education est une action de l'éducateur qui a pour résultat la modification de l'individu éduqué.

Si respectueux que nous soyons de la personnalité enfantine nous savons bien que chaque enfant a des tendances bonnes et mauvaises et qu'en définitive éduquer c'est favoriser le développement des premières - c'est-à-dire de celles qui peuvent être utiles à la réalisation de l'idéal que nous venons de définir - et étouffer ou dériver les dernières.

Enfin si nous sommes soucieux de former des hommes libres et capables de volonté, cela ne veut pas dire que les enfants doivent être les esclaves de leurs caprices et que nous devons toujours les laisser agir à leur guise. Croire ceci c'est ; 1° ne pas se rendre compte de ce que sont véritablement la liberté et la volonté ; 2° ne pas savoir comment obtenir de tels résultats.

Par contre il est un point qui, nous semble-t-il, ne peut prêter à nulle équivoque ; l'Education est faite dans l'intérêt de l'éduqué et non dans celui de l'éducateur.

C'est dire que ce dernier doit d'abord s'efforcer de ne pas nuire. S'efforcer de ne pas nuire paraît évident et facile, en réalité lorsqu'on y regarde de près on constate bien souvent des effets nuisibles de l'Education donnée aux enfants ; ordres mal à propos, études inutiles ou prématurées ou surmenant les enfants, etc...

- Le but de l'éducation et le développement de l'individu.

L'enfant n'est pas un homme en plus petit, il est aisé de voir par exemple que les proportions des différentes parties du corps sont bien différentes suivant qu'il s'agit d'un adulte ou d'un jeune enfant ; ce dernier a proportionnellement une tête beaucoup plus grosse et des jambes beaucoup plus courtes. Mentalement les différences ne sont pas moindres, c'est un fait connu que chaque âge a ses plaisirs et il est évident que les intérêts varient aussi selon les sexes.

L'enfant ne devient un adulte qu'à la suite d'une série de crises, comparables jusqu'à un certain point aux métamorphoses des insectes. Physiquement, il subit une série de crises de croissance entre lesquelles l'accroissement de sa taille et de son poids subit des arrêts ou ne se fait qu'à une allure beaucoup plus lente. La dernière de ces crises surtout est importante ; c'est alors que se produit l'éclosion des fonctions sexuelles, et de grosses modifications dans le caractère. Cette période, à laquelle on a donné le nom de puberté, étant bien connue, nous n'insistons pas.

Non seulement le développement physique varie suivant les sexes mais il varie également suivant les individus.

Le développement mental a lui aussi ses crises de croissance et ses variations dont l'étude pourra être faite à propos du mot enfant.

Ce que nous voulons maintenant c'est montrer que l'enfant n'est pas un adulte en miniature, que les enfants diffèrent selon les âges et les sexes et qu'enfin il est des différences individuelles considérables.

Il en résulte évidemment qu'une bonne éducation ne doit pas traiter les enfants comme des adultes, qu'elle doit présenter des étapes correspondant aux étapes de leur développement et enfin qu'elle doit être aussi différenciée que le sont les enfants eux-mêmes.

- But de l'éducation et développement physique.

Pour que l'enfant puisse se développer moralement et intellectuellement il faut qu'il soit en bonne santé physique.

Meumann écrit : « Il n'existe pas de limite entre le travail physique et le travail spirituel ; tout travail physique est en même temps un travail spirituel... tout travail spirituel est en même temps physique ».

V. Rasmussen qui rapporte cette citation ajoute plus loin : « Les nombreuses expériences faites sur les enfants démontrent l'importance qu'a pour le développement intellectuel le développement physique. M. Stanley Hall dit ainsi dans « Adolescence » p. 37 : « La plupart du temps, les enfants qui travaillent avec le plus de succès en classe sont ceux dont les mesures de tour de poitrine et de tête sont plus élevées que celles des enfants dont les progrès sont moindres » ; et M. Meumann dit dans l'ouvrage cité ci-dessus, p. 52 ; « L'enfant qui est insuffisamment nourri et qui est arriéré au point de vue du développement physique fournit, en général, un travail intellectuel moindre que l'enfant bien nourri et bien développé, et il semble être moins bien doué qu'il ne l'est réellement ».

L'accord qui règne à ce sujet, au moins en théorie, nous permet d'être brefs. Il faut préparer des hommes forts, souples et sains mais non des étalons de force et de vitesse ». En conséquence le développement physique ne doit pas être sacrifié à la culture intellectuelle.

- But de l'éducation et développement mental.

Une question préalable se pose à nous : qui importe le plus des développements intellectuel, affectif et volitif ?

Il serait sans doute exact de répondre que ce qui importe c'est un développement harmonieux de tout l'individu. Un pédagogue américain a écrit : « Développez exclusivement l'intelligence de l'enfant, il deviendra un être sans cœur ; ne développez que son cœur, il deviendra un fanatique religieux ; ne développez que son corps, il sera un monstre ; ne formez que sa main, il deviendra une machine. L'école de demain doit donner une éducation universelle ».

Cependant une telle réponse ne tient pas assez compte de ce qui manque le plus aux hommes d'à présent du développement mental de l'enfant et de l'importance des divers développements intellectuel, affectif et volitif chez l'adulte.

Il n'est pas besoin de nous reporter à un siècle en arrière et nous pouvons faire appel à nos propres souvenirs pour constater l'immense progrès matériel qui s'est produit dans le monde, la T.S.F., l'aviation, l'automobilisme, la modeste

bicyclette même sont des conquêtes récentes et pourtant combien généralisées.

Par contre le progrès moral est presque nul, la grosse masse des prolétaires s'empresse de singer la classe bourgeoise en ce qu'elle a de pis ; on se serre la ceinture pour aller au cinéma, se payer une toilette chic, etc...

Si, cessant d'observer la vie sociale, nous nous efforçons de rechercher les mobiles des actions de chaque individu, nous constatons sans peine la grande importance des sentiments. C'est dans la sphère affective du cerveau, dit Piéron, que se coordonne l'unité biologique de l'organisme et c'est cette sphère affective qui régit l'activité mentale supérieure. Ce sont nos sentiments et nos tendances qui dirigent notre attention, notre logique est toujours affective ; « une suite de raisonnements, c'est-à-dire une pensée véritable, est toujours régie par des tendances ».

Sentiments, intérêts, tendances, constituent le moteur de notre activité. J'aurais beau avoir réfléchi sur toutes ces questions éducatives, je ne m'efforcerais évidemment pas de faire connaître mes idées sur la question, si je n'avais le désir de voir donner une éducation meilleure. Je pourrais en d'autres circonstances écrire ; par orgueil pour voir ma prose imprimée dans un ouvrage, par intérêt pour gagner quelque argent, etc., mais quelque soit le mobile de cette action, ce serait toujours un sentiment, un intérêt ou une tendance.

Par suite, développer l'intelligence d'un individu ayant d'éduquer son affectivité, c'est-à-dire de dériver ses tendances mauvaises ou de les réduire à l'impuissance en favorisant des tendances aux effets contraires, c'est le mieux armer pour des buts mauvais.

Enfin une troisième raison de songer d'abord et surtout à l'éducation de la partie affective de l'individu réside en ce fait que l'individu à éduquer est généralement un enfant dont le développement intellectuel fort peu avancé ne peut être accéléré et dont le développement affectif a besoin d'être surveillé de près.

Ainsi la culture des sentiments est l'essentiel de l'œuvre éducative. Or il est des sentiments dits égoïstes qui se rapportent au bien de l'individu lui-même alors qu'il est des sentiments sociaux qui paraissent opposés aux premiers.

Les uns et les autres sont nécessaires, l'égoïsme donne de la force à la personnalité et le jeune enfant qui a surtout besoin de développer ses forces est naturellement égoïste. Par contre les sentiments sociaux apparaissent plus tardivement, ce n'est que vers huit ans que l'enfant commence à s'intéresser aux jeux collectifs et ce n'est que vers douze ans que sa conscience sociale s'éveille.

Faut-il attendre si tard pour se soucier de l'Education des sentiments sociaux ? Evidemment non, l'amour des parents pour leurs enfants appelle l'attachement de ceux-ci à leurs parents, cet attachement de nature égoïste du début devient une seconde nature, l'enfant s'attache à d'autres individus et peu à peu l'attachement égoïste se transforme en un sentiment altruiste.

Préparer des individus sociaux quoique conservant une forte personnalité est donc à nos yeux l'œuvre éducative la plus importante.

A la culture de la bonté nous rattachons la culture du goût, nous voulons que les individus deviennent autant que possible capables de jouir des beautés musicales, artistiques, etc., cela contribuera à les rendre meilleurs.

* * *

Il ne faut pas confondre l'instruction qui meuble l'esprit et l'Education qui le forme.

Former l'esprit, c'est donner à l'individu « les habitudes solides et efficaces permettant de discerner les opinions dont la preuve est faite, de ce qui n'est qu'affirmation, supposition ou hypothèse... ; des principes de recherches et de raisonnement qui répondent à la nature des problèmes divers à résoudre... » (Dewey).

Former l'esprit c'est le mettre en garde contre toutes les causes subjectives (intérêt personnel, amour propre, paresse, dépendance d'autrui, principes dogmatiques, goût du merveilleux) qui nous empêchent d'observer et de juger ou nous induisent en erreur dans nos observations et nos jugements.

C'est donc mettre l'esprit à même de juger objectivement, le dégager des influences mystiques ; l'habituer à penser qu'il n'est pas de cause sans effet, que la nature a des lois et que tout en lui et autour de lui est soumis à un déterminisme universel.

L'origine de toute connaissance vient de l'observation, c'est-à-dire des sens ; or, nos sens ont le grave défaut de nous tromper parfois ; chacun connaît cette illusion des deux lignes parallèles qui ne paraissent plus parallèles parce qu'en-dessus et en-dessous on a tracé des lignes obliques ; comme aussi ce fait qu'une image noire sur fond blanc ne paraît pas être de même grandeur que la même image, de même dimension, mais blanche sur fond noir. Il en est beaucoup d'autres, et c'est une des raisons pour lesquelles il faut éduquer les sens.

« L'école moderne fait bon marché de l'éducation des sens. Meubler l'esprit de la science des autres semble être l'unique souci de beaucoup d'éducateurs, qui mériteraient plutôt le nom générique de déformateurs. Leurs élèves apprennent à voir par procuration, alors que dans toutes les circonstances de la vie et dans tous les actes d'une profession, ils devront voir avec leurs propres yeux » (Ch.-Ed. Guillaume).

Or, les sens sont éducatibles : « Un marin distingue la forme et la structure d'un navire sur la mer, quand le passager ne voit encore qu'un point trouble et informe. Un Arabe, dans le désert, distingue un chameau et peut dire à quelle distance il se trouve, alors qu'un Européen ne voit absolument rien » (Dr Emile Laurent).

Il faut amener l'enfant à voir juste, c'est-à-dire à distinguer nettement les formes et les couleurs, vite et beaucoup; à goûter les beautés musicales ; à se servir habilement de son toucher, de son goût, de son, odorat ; il faut que ces sens soient affinés pour que les enfants ne trouvent pas leur plaisir dans des jouissances grossières qui provoquent des habitudes vicieuses.

Pour bien observer, comme aussi pour bien juger, il faut, avant tout, être attentif. La culture de l'attention est, par suite, l'un des buts principaux de l'éducation.

« L'établissement des connexions entre les organes des sens n'est pas moins important, et il en est, parmi elles, d'étonnamment précises. Alors qu'un joueur de boules appréciera difficilement à un mètre près la distance du cochonnet, il le piquera presque à coup sûr ; son habileté témoigne d'une coordination parfaite entre son estimation visuelle et son sens musculaire, coordination en partie inconsciente, que l'éducation a. réalisée, et qu'utilise, un mécanisme automatique...

Si l'homme a appris à voler dans les airs, ce n'est pas seulement parce qu'il a su construire des machines volantes ; c'est, tout autant, parce qu'il a pris conscience de tous leurs mouvements dans le fluide décevant où elles évoluent » (Ch.-Ed. Guillaume).

Il ne suffit pas d'éviter les erreurs des sens pour observer le mieux qu'il est possible, il faut encore savoir remplacer nos sens imparfaits : un thermomètre mieux, que notre main nous indiquera si un bain est à la température qui convient à un malade. C'est encore faire de l'éducation qu'habituer les individus à ne pas se contenter de l'approximatif fourni par les sens et à leur substituer la mesure. La science ne se serait pas développée sans les perfections successives de la mesure et il n'est pas moins utile de prendre l'habitude de mesurer pour la vie pratique : le cultivateur qui mesurera les rendements de diverses variétés de pommes de terre, par exemple, aura moins de chances de se tromper en son choix que celui qui se contentera d'une observation superficielle. On fera donc prendre aux enfants l'habitude de la mesure et on les exercera à mesurer avec précision, car ils ne le savent pas naturellement. Lorsque l'occasion s'en présentera, on en profitera pour leur faire constater les erreurs de leurs sens ou pour reporter sur un graphique les résultats observés.

L'observation des faits est, en un certain sens, le résultat du hasard : toute autre est l'expérimentation dans laquelle on modifie systématiquement les conditions dont dépendent les faits pour faciliter les observations. Une expérience est une question posée à la nature. Il est nécessaire d'apprendre à l'enfant comment on pose de telles questions. L'une des règles les plus importantes est celle de ne faire varier à la fois qu'une des conditions dont dépend un phénomène. En pratique, certaines expériences ne permettent pas de satisfaire pleinement à cette condition, mais l'on parvient cependant à un résultat satisfaisant en tenant compte d'un grand nombre de cas. Si, par exemple, je veux juger de l'influence des divers engrais chimiques sur la production du fraisier, je ferai porter mon expérience sur un assez grand nombre de pieds, tous de la même variété, pour éviter les erreurs provenant des différences de rapport qui dépendent de l'individu et de la variété.

Observer des faits n'est pas tout ; il faut encore les interpréter, il faut juger, il faut raisonner.

Faire l'éducation du jugement, c'est, évidemment, exercer l'individu à juger comme il convient, mais c'est aussi le mettre en garde contre tout ce qui peut

fausser son jugement.

Pour bien juger, il faut d'abord s'efforcer d'être aussi objectif que possible, c'est-à-dire ne pas se laisser entraîner par la passion, l'intérêt, la colère, l'amour-propre. L'individu éduqué sait que ses sens, sa mémoire, son imagination peuvent le tromper et se défie des jugements où son intérêt est en cause.

Pour bien juger, il faut ensuite ne pas être sous la dépendance des autres. Or, on est sous la dépendance des autres de bien des manières : l'on y est lorsque l'on admet pour vrai les opinions de la masse des individus ou même celle de quelques individus. Combien d'erreurs n'ont-elles pas duré parce qu'au début elles ont eu l'approbation d'un savant en renom dont on n'a pas songé à suspecter le jugement. Le fait que l'éducateur a la confiance de l'éduqué crée au premier un devoir d'autant plus impératif que le second est un individu jeune et, partant, suggestionnable. Nous ne saurions mieux faire, à ce propos, que de citer les paroles d'un camarade au meeting qui suivit le Congrès de la Fédération de l'Enseignement (Brest, 1923) :

« Tout militant se sent porté d'instinct à faire de l'éducation un moyen de propagande en faveur de ses doctrines ; il voudrait faire des enfants autant de disciples ardents, prêts à la rescousse, prêts à remplacer les troupes épuisées ou meurtries.

Eh bien! Nous pensons que c'est une erreur, nous disons qu'il faut résister à une telle tentation. Il est des vérités qui nous sont chères et que nous croyons certaines ; nous nous efforçons de les répandre partout, nous vivons par elles et nous souffrons pour elles ; nous les défendons avec une énergie farouche tant que nous avons en face de nous des hommes armés pour la résistance, pour la controverse et la discussion.

Mais les enfants ? Quand nous arrive une de ces petites âmes encore vierges, que nous pouvons travailler et féconder presque à notre guise, comprenez-vous le scrupule qui nous étreint? Comprenez-vous que nous hésitions sur le choix de la semence que notre enseignement doit lui confier avec l'espoir des moissons futures?

Et nous constatons, avec regret peut-être, qu'il est des vérités profondes, dont nous sommes intimement pénétrés, mais qui n'ont pas, qui ne peuvent pas avoir le caractère de certitude scientifique indispensable aux connaissances sur lesquelles doit se baser une éducation rationnelle.

Et nous ne nous reconnaissons pas le droit d'inculquer aux enfants des notions qu'ils ne sont pas aptes à reconnaître eux-mêmes comme évidentes, ou que nous ne pouvons pas démontrer d'une façon simple et claire. Nous ne voulons pas acculer nos jeunes disciples à des actes de foi. Sur toutes les questions encore controversées parmi les hommes, nous pensons qu'il faut laisser planer le doute. Nous sommes persuadés qu'un esprit ainsi habitué à n'admettre comme vrai que ce qu'il constate ou comprend, à refuser tout ce qui ne s'impose pas de soi-même à la libre intelligence est armé désormais pour la conquête de toute vérité » (F. Bernard).

Ceci nous amène à la nécessité de combattre le goût du merveilleux et les principes dogmatiques.

« Le goût du merveilleux, écrit H. Le Chatelier, de l'incompréhensible est un besoin irrésistible de l'esprit humain et la source de beaucoup de nos croyances. Si l'homme cesse d'être religieux, au sens strict du mot, il croit aux tables tournantes, aux sorciers, au nombre 13, au quanta, à la relativité, sans, d'ailleurs, essayer, le plus souvent, de comprendre ce que signifient ces mots. Il a la foi du charbonnier ; il croit à quelque chose, mais n'a pas besoin de savoir au juste à quoi. »,

Pour combattre cette tendance, il faut apprendre à juger et à raisonner en faisant juger et raisonner des enfants à propos de faits ou d'idées qui ne leur permettent pas - au moins au début de cette éducation - de mêler le sentiment à la raison. L'enfant trouvera, par exemple, sans peine l'absurdité des religions disparues auxquelles les religions actuelles ont emprunté une partie de leurs dogmes.

Il est nécessaire enfin, pour la même raison, de faire connaître aux enfants « l'existence des lois », c'est-à-dire les phénomènes. C'est encore par le travail personnel et manuel que l'on s'assimile le plus facilement cette notion. Un enfant qui se donne un coup de marteau sur les doigts comprend très vite qu'autant de fois il recommencera, autant de fois il se fera du mal. Cette notion peut être développée et précisée par des expériences faciles à réaliser avec les leviers, les poulies. De simples observations qualitatives suffisent même pour reconnaître l'existence des lois. Mettez deux haricots, l'un dans du sable sec et l'autre dans du sable mouillé, le premier ne germera jamais ; il y a donc une relation nécessaire entre la germination et la présence de l'eau.

Pour entraîner une foi complète au déterminisme, il faut surtout s'attacher à montrer que les lois ne comportent aucune exception. Toutes les fois qu'une même expérience répétée deux fois donne des résultats différents, c'est que, sans nous en apercevoir, nous avons modifié une condition déterminante sur laquelle notre attention n'était pas attirée » (H. Le Chatelier).

En résumé, une bonne éducation intellectuelle tient beaucoup moins à la quantité des connaissances acquises qu'à la façon dont elles ont été acquises bien plus qu'autrefois, l'éducateur ne peut songer aujourd'hui à apprendre à son élève tout ce que celui-ci aura besoin de connaître pour la vie. Le meilleur éducateur est celui qui apprend le mieux à l'enfant à se passer de lui, qui le rend le plus capable de chercher la vérité lui-même, soit dans les livres, soit sans eux. Pour remplir sa tâche, il a des obstacles à vaincre, dont nous avons indiqué les principaux (intérêt, croyance, etc.) ; mais il trouve dans la nature de l'enfant, des dispositions spontanées utiles (curiosité, besoin d'activité, etc.) qu'il encourage et dont il assure le développement, car il sait que l'éducation se fait beaucoup mieux en aidant à l'épanouissement des tendances utiles qu'en combattant directement les tendances mauvaises.

* * *

Relisons maintenant la définition générale que nous avons donnée de notre idéal éducatif :

« Nous voulons éduquer l'enfant pour qu'il puisse accomplir la destinée qu'il jugera la meilleure, de telle façon qu'en toute occasion, il puisse juger librement de

la conduite à choisir, et avoir une volonté assez forte pour conformer son action à ce jugement ».

Il nous reste évidemment à parler de cette partie de l'éducation qui a trait à la liberté et à la volonté des individus.

Mais, pourra-t-on dire, cette étude est superflue car les sciences nous enseignent que tout est soumis au déterminisme, par conséquent liberté et volonté n'existent pas. Il est bien vrai que la liberté absolue n'existe pas mais « il est bon d'envisager le problème de libre arbitre, en distinguant en lui le problème scientifique qui concerne le déterminisme psychologique des actes humains et le problème moral qui se rattache à leur jugement » (F. Enriques).

« ... en interprétant correctement l'intuition que nous avons des faits volontaires, liberté et déterminisme ne se contredisent pas. La thèse de la liberté de notre volonté, suivant l'attestation de notre conscience, affirme :

1° La possibilité pour chaque homme de faire, dans certaines limites, ce qu'il a décidé (liberté physique ou liberté extérieure) ;

2° La possibilité que chaque homme a d'influer, jusqu'à un certain point, sur le cours de ses pensées et de ses sentiments et de déterminer ou de modifier ainsi ses décisions ultérieures, en inhibant ou en renforçant l'action des motifs. Cette « liberté de la volonté » opposé à la « liberté de l'exécution », constitue la liberté morale ou liberté intérieure.

Elle a, comme la première, une existence réelle.

En elle, nous posons notre confiance en nous-mêmes. En elle, nous posons le vrai fondement de notre responsabilité, si bien que nous attribuons le plus haut degré de responsabilité aux actions voulues avec préméditation, comme conséquence d'une délibération mûrie, à laquelle nous avons subordonné une série d'actes, et, par conséquent, en connexion avec les caractères permanents de notre personnalité.

Au contraire, nous croyons avoir moins de responsabilité lorsqu'il s'agit d'actions imprévues, tout en nous inculquant de ne pas nous être prémunis contre la possibilité d'une telle occurrence, en en prohibant l'effet sur notre volonté. Si bien que cette responsabilité s'évanouit presque à nos yeux si l'action fut provoquée par un motif puissant et inattendu » (F. Enriques).

Autrement dit nos décisions personnelles sont toujours déterminées par plusieurs facteurs, notre personnalité toute entière (sentiments, volonté, etc.) étant l'un de ces facteurs. Nous sommes libres dans la mesure du facteur personnel de la décision.

Ainsi, notre liberté dépend de notre développement intellectuel et sentimental d'une part, du développement de notre volonté de l'autre. L'individu qui ne peut prendre de décisions raisonnées ou qui est incapable de conformer sa conduite à son jugement par insuffisance de l'éducation de ses sentiments ou de sa volonté n'est pas libre ; il peut se croire libre mais il est en réalité l'esclave de ses faux jugements, de ses passions, de ses caprices.

Si nous examinons les conséquences de cela pour l'Education, nous constatons d'abord l'erreur de certains théoriciens qui, proclamant le droit de l'enfant à la liberté, croient qu'il faut, en tout, le laisser agir à sa fantaisie. « Les anarchistes, disait Malatesta, ont tellement souffert de l'autorité, ils en ont une telle haine, qu'ils en arrivent volontiers à penser que la meilleure méthode d'éducation à employer avec leurs enfants, consiste à les laisser grandir dans la liberté la plus absolue. Jamais d'observations, pas de fantaisies qui ne soient tolérées, l'insolence est respectueusement ménagée, la brutalité, la grossièreté même, la paresse est excusée et la gourmandise est absoute. A en croire ces très sincères mais malheureux camarades, cela s'appellerait : respecter l'individualité de l'enfant. En réalité, c'est la culture intensive des mauvaises herbes, et l'enfant se mue en grandissant en un parfait égoïste. Son père, croyant former une individualité, n'a réussi qu'à faire un enfant gâté. Malheur à ceux qui plus tard auront commerce avec cette brute. Il sera, selon les circonstances et selon son tempérament, soit un tyran, soit un vaniteux, soit un paresseux, quand il ne sera pas les trois à la fois ».

Une seconde conséquence de ce que nous avons dit de la nature de la véritable liberté, c'est qu'en réalité on ne l'éduque pas. La liberté est le couronnement de l'édifice éducatif. L'individu dont les éducations physique et mentale sont faites est libre. Bien entendu, sa liberté n'est que relative car il doit encore compter avec les contraintes sociales, mais au moins il a acquis toute la liberté qu'il pouvait obtenir par sa propre éducation.

De ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que le bon éducateur ne laissera nulle liberté aux enfants. Un pédagogue a dit que la liberté ne consistait pas à faire tout ce qu'on veut, mais à vouloir tout ce qu'on fait. Formule heureuse que l'éducateur prendra pour guide. Ce qui importe le plus dans l'éducation des enfants, c'est d'user de la contrainte le moins qu'il est possible ; or, il est évident, d'autre part, que pour de nombreux actes de sa vie, l'enfant a besoin d'être guidé, commandé et qu'il faut qu'il obéisse. Mais il convient de remarquer qu'en de nombreux cas, l'enfant pourrait choisir entre deux alternatives, ou même plus, sans qu'il en résulte nul inconvénient. S'il pleut et qu'un enfant disposant d'un capuchon et d'un parapluie doive sortir pourquoi ne pas lui laisser la liberté de choisir entre l'un ou l'autre, si nulle raison particulière, autre que la fantaisie de l'éducateur, ne s'oppose à ce choix. Il est deux conditions essentielles à ce que l'enfant veuille ce que l'éducateur lui commande et obéisse ainsi sans contrainte : c'est d'abord que l'éducateur ait su gagner l'attachement de l'enfant et ceci n'est possible que s'il aime cet enfant ; c'est ensuite que l'enfant n'attribue pas ces ordres à la fantaisie de l'éducateur, donc que ce dernier ne donne pas d'ordres quand il n'est point nécessaire d'en donner, qu'il donne ces ordres en laissant le plus de liberté possible à l'enfant dans le choix des moyens d'exécution et enfin qu'il ne démontre pas lui-même l'inutilité de ses ordres en donnant des contre-ordres continuels.

Nous avons dit que la liberté de l'individu dépendait en partie de sa volonté ; il importe donc de préciser ce qui caractérise l'acte volontaire. Ce n'est pas seulement l'hésitation, la délibération et le choix, comme certains psychologues le supposent, c'est aussi la conscience qu'a l'individu de la personnalité de sa décision

et, par conséquent, des responsabilités qui lui incombent. Faire l'éducation de la volonté ce n'est donc pas seulement faire celle de la pensée (hésitation, délibération, choix) puis appliquer cette pensée aux actes de la vie ; c'est encore préparer des hommes d'initiative et ayant le sentiment de leur propre responsabilité.

* * *

L'Education et la Vie.

Certes, j'admire fort les pédagogues de Cempuis, aussi bien Delon que Robin, mais l'admiration n'empêche point la critique et je veux faire une critique à leur conception de l'éducation. Ce qu'ils voulaient? Une éducation intégrale, et « Par ce mot d'éducation intégrale, disait Robin, nous entendons celle qui tend au développement progressif et bien équilibré de l'être tout entier, sans lacune ni mutilation, sans qu'aucun côté de la nature humaine soit négligé ni systématiquement sacrifié à un autre ». Jusqu'ici, nous sommes presque d'accord et nous le serions même tout à fait si cette éducation harmonieuse se faisait en un milieu également harmonieux et bien équilibré, mais dans un milieu qui ne réalise pas cet idéal l'éducateur doit agir de telle façon que : 1° de l'action combinée du milieu et de l'éducation résulte une éducation aussi intégrale que possible ; 2° l'éducation rétablisse l'harmonie du milieu (Voir précédemment : « But de l'Education et développement mental »).

Où notre désaccord est plus sérieux, c'est lorsque ces pédagogues proclament la nécessité de l'instruction intégrale « but et moyen de l'éducation ». Figurant l'ensemble des connaissances humaines par un grand cercle, plaçant au centre le point de départ ils figurent la marche de l'instruction par des cercles, ayant tous le même centre, de plus en plus grands. Ainsi, l'instruction intégrale est également développée dans toutes les branches du savoir humain, elle forme un tout sans lacunes, logique, continu, serré.

A une telle instruction, j'aurai à faire des objections de diverses natures, d'abord c'est que les connaissances humaines ne se sont pas développées avec une si belle harmonie : il est des sciences qui depuis des siècles ont acquis un degré relatif de perfection, il en est d'autres qui en sont encore aujourd'hui à leurs premiers pas. De même l'acquisition des connaissances par l'enfant doit tenir compte du développement mental et des intérêts de celui-ci ; l'âge des progrès en calcul est plus tardif que celui des progrès en lecture, par exemple.

Ensuite, de même qu'il y a de multiples façons de faire un bon repas, il y a de nombreuses manières d'assurer le développement de l'esprit. Il y a de multiples sujets d'étude qui éveillent la curiosité, retiennent l'attention, fournissent l'occasion d'observer, de juger, de réfléchir. Ajoutons que ces sujets varient selon les milieux et les individus.

Ainsi, une instruction spécialisée en une certaine mesure peut permettre de donner une éducation intégrale, alors qu'en certaines conditions une instruction intégrale ne le peut pas.

En résumé, ce que je reproche aux pédagogues de Cempuis, c'est de ne pas avoir tenu assez compte des réalités et de la variété des milieux éducatifs.

L'instruction et l'éducation ne doivent pas être les mêmes pour le petit paysan que pour l'enfant des villes parce que l'une et l'autre doivent plonger dans la vie, s'accrocher aux intérêts des enfants et leur faire comprendre leur milieu. Il ne s'agit point - avec des enfants du moins - de les adapter à ce milieu, mais de les rendre capables de s'adapter à des transformations possibles et capables aussi de coopérer à la transformation sociale, c'est-à-dire à l'adaptation de la société à l'idéal qu'ils se seront forgé.

Au point de vue social, l'éducateur, qui ne voit pas en la société une ennemie fatale des individus, mais le moule dans lequel se forment et se trempent les individualités, a un double rôle ; il doit d'abord préparer les enfants à la vie sociale normale et saine, il doit ensuite leur faire observer la société telle qu'elle est, de façon qu'ils aient un jour le désir de la changer.

Préparer les enfants à la vie sociale, à cette entraide auquel Kropotkine a consacré tout un ouvrage, n'est pas précisément ce que fait l'école d'aujourd'hui, où l'entraide est un défaut, où il ne faut pas aider le voisin mais s'efforcer de le dépasser. Le régime actuel de l'école est la concurrence. « L'histoire de la pédagogie au cours des cinq derniers siècles présente trois phases principales : celle de la contrainte, celle de la concurrence et celle de l'intérêt spécifique. Ces diverses phases coexistent et se confondent » (Wells). Hélas, beaucoup plus d'écoles restent à la première phase que nous n'en trouvons à la dernière. Cependant, « lorsque, dit encore Wells, r gne dans un établissement le syst me du tableau d'honneur, les élèves brillants sont enchantés qu'il se trouve parmi leurs condisciples des paresseux et des sots, qui leur facilitent la besogne en diminuant la concurrence ; mais dans une collectivité dont tous les membres poursuivent le m me but, on ne tolère pas les paresseux. L'action stimulante est beaucoup plus profonde et elle va en grandissant ».

Ainsi, comme nous l'avons dit, à propos du mot Ecole, il faut, dès que cela est possible, faire une place aux travaux scolaires libres.

Enfin, il leur faut faire observer la société actuelle dans leur milieu d'abord : les ouvriers qui s'en vont pieds nus, toujours courbés à travers les rangs de betteraves qu'ils sarclent et binent ; plus tard les ouvriers chargeant les lourds tombereaux, l'onglée aux doigts ; ailleurs, les vachères qui s'en vont à travers les prairies couvertes de rosée. « Ce qu'un homme, dit Guieysse, a le plus de peine à connaître intelligemment, c'est sa propre vie, tellement elle est faite de tradition et de routine, le meilleur procédé pratique n'est pas de répandre des idées et des connaissances extérieures et lointaines, mais de faire raisonner la tradition par ceux qui s'y conforment, la routine par ceux qui la suivent ».

Il y a bien quelques parasites en tout milieu ; faisons observer aussi le parasitisme social. Combattons aussi, par des récits ou des lectures appropriées, l'action de ceux qui viendraient dresser les uns contre les autres les travailleurs de l'usine et de la campagne, de leur pays et d'ailleurs, montrons leur que, partout, il est des hommes qui peinent et qui souffrent. Mais ne concluons pas, ne nous mettons pas au service d'un Parti, l'éducateur qui tire des conclusions et s'empresse de les

enseigner, manque de confiance en la valeur de ses propres conclusions ou en celle de la nature humaine.

Pour finir, nous ne pouvons mieux faire que de citer toute une page de Roorda :

« Le rôle de l'école est d'entretenir l'idéalisme dans l'âme humaine et, dans ce sens, son action ne peut être que révolutionnaire. Qu'elle ait donc le courage de dire aux puissants défenseurs de l'ordre actuel : « Ne comptez plus sur moi ! »

« Les forces conservatrices qui retardent les changements sociaux (les changements souhaitables comme les autres), sont considérables. Les formes, du passé sont défendues par l'hérédité, en vertu de laquelle les enfants ressemblent à leurs parents ; par l'imitation, qui fait que les êtres nouveaux adoptent les formules et les gestes des anciens ; par la paresse humaine, car il faut plus d'efforts pour innover que pour conserver ses habitudes. Le passé est protégé par les lois et les gendarmes. Enfin, il est défendu par ceux qui défendent l'argent et par leurs domestiques.

Eh bien! Il ne faut pas que l'éducateur vienne encore donner son coup de main à toutes ces puissances et mette à leur service la docilité et la crédulité des enfants.

« Donnons aux enfants un élan pour la vie. Et si cet élan doit les porter au delà du point où notre lassitude et notre prudence nous ont fixés ; si, un jour, avec l'ardeur et la liberté d'esprit qu'ils nous devront, ils attaquent les dogmes de notre imparfaite sagesse, tant mieux ». (Roorda, Le Pédagogue n'aime pas les enfants).

* * *

-La pratique et les étapes de l'Education.

Cette question, dont nous avons déjà parlé à propos des mots Coéducation et Ecole, que nous avons effleurée, dans les pages qui précèdent, ne peut être étudiée qu'après une étude approfondie de l'enfant, de son développement mental et physique. Nos lecteurs voudront bien se reporter au mot Enfant, à propos duquel nous compléterons le présent travail.

- E. DELAUNAY

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE DE L'EDUCATION ACTUELLE
ET ESQUISSE D'UNE EDUCATION MEILLEURE.

H. Roorda : Le Pédagogue n'aime pas les enfants (Payot)

A. Thierry : Réflexions sur l'Education (Librairie du Travail).

Ad. Ferrière : L'Ecole active (Editions Forum), La pratique de l'Ecole active (Forum).

EDUCATION DE LA PENSEE

J. Dewey : Comment nous pensons (Flammarion).

H. Le Chatelier : Sciences et Industrie (Flammarion).

EDUCATION DES SENTIMENTS

Dr Bridou : L'Education des sentiments (Doin).

P.-F. Thomas : L'Education des sentiments (Alcan).

EDUCATION DE LA VOLONTÉ

G.-L. Duprat : L'Education de la volonté (Doin).

Accueil

EDUCATION SEXUELLE

L'ensemble des moyens ayant pour objet de déterminer, chez les humains des deux sexes, des habitudes d'hygiène rationnelle et de prévoyance sociale, pour ce qui concerne les organes de la génération, et les fonctions de la reproduction. Cette éducation est d'une importance extrême, dont sont encore loin de se douter, au vingtième siècle, nombre de gens pour lesquels les choses de la sexualité ne représentent d'autre intérêt que celui qui s'attache à des sujets grivois. Ce n'est pas seulement la préservation individuelle et le bonheur conjugal qui sont en jeu, mais l'avenir de l'espèce et de la société. Pourtant, jusqu'à présent, cette partie si importante de l'éducation a été la plus négligée, on peut dire : la plus méprisée de toutes, par suite d'absurdes préjugés d'origine religieuse.

En présentant l'acte d'amour hors mariage comme une faute abominable, la nudité jeune et saine comme impudique, les organes de la génération comme honteux, et la volupté telle un divertissement d'enfer, la pudibonderie chrétienne n'a opposé aux excès qu'un faible correctif. Elle a favorisé principalement le vice solitaire, les déviations morbides, et la fourberie. Le rigorisme tout d'apparence qu'elle a engendré dans les mœurs n'a guère contrarié dans leurs ébats privés les gens des classes dirigeantes, mais causé, parmi les faibles et les sincères, une somme incalculable de souffrances inutiles, de remords injustifiés, de suicides et de crimes, à la fois pitoyables et grotesques.

Les données principales sur lesquelles se fonde l'éducation sexuelle, scientifiquement comprise, peuvent être résumées dans les propositions suivantes :

1° Moralités générales.

Il n'est pas, dans l'être humain, de fonction condamnable ni d'organes honteux. Ceux qui assurent la perpétuation de l'espèce ne sont pas moins dignes d'estime que ceux qui assurent la conservation de l'individu. Le désir charnel n'a pas pour origine le vice, mais les exigences physiologiques des organes reproducteurs lesquels, parvenus à maturité, réclament, à l'âge nubile, l'accouplement indispensable à la vie de l'espèce, comme les poumons et l'estomac réclamaient, dès la naissance, les aliments et l'air indispensables à la vie de l'enfant. Le vice n'est pas dans la recherche de l'accouplement à cause de la volupté qui en résulte, mais dans les excès qui peuvent en être la conséquence. Et l'on n'est fondé à prétendre qu'il y a excès que là où sont constatés médicalement, et comme effets durables : un affaiblissement sensible de l'intelligence, une moindre résistance de l'organisme, ou bien une dégénérescence de l'espèce.

Même lorsqu'il n'a pas pour but l'enfantement, l'amour sexuel, lorsqu'il ne nuit à personne, trouve dans le bonheur qu'il procure sa poésie et sa justification.

Aimer d'amour sexuel, même sans l'assentiment de la magistrature et du clergé, n'est pas une faute, encore moins un crime. Les suites graves qui peuvent en résulter, particulièrement pour la femme, ne sont pas imputables à l'amour, mais bien à l'hypocrisie féroce et à l'organisation déplorable de notre société.

2° Hygiène individuelle et familiale.

Le mystère fait aux enfants, quant aux fonctions de la génération, a pour conséquence d'exciter leur curiosité, et de les amener à acquérir clandestinement, d'une manière incomplète et dangereuse, auprès de condisciples dépravés, les explications qui auraient pu leur être données scientifiquement, pour leur plus grand bien, en insistant sur le danger de certaines pratiques. Il appartient aux éducateurs d'instruire, progressivement et avec tact, les enfants et les adolescents. D'abord sur l'utilité de la propreté intime ; ensuite sur l'accouchement ; enfin, sur l'acte procréateur, les suites qu'il entraîne, et les dangers de contagion auxquels il expose.

La méticuleuse propreté des organes génitaux, grâce à des lavages journaliers, est une condition de santé. Pour l'enfant, parce que la négligence à cet égard est cause de démangeaisons qui occasionnent, à leur tour, de mauvaises habitudes. Pour les adultes, parce que ce manque de soins est éminemment favorable à la propagation des maladies vénériennes et de la syphilis. Etre parfaitement net, des pieds à la tête, et pas seulement sur le visage et les mains, est - surtout dans les relations amoureuses - une clause élémentaire de respect de soi-même et des autres.

La propreté n'est pas toujours suffisante pour conférer l'immunité, en cas de rapports suspects ou d'accouplements de hasard. Pour obtenir le maximum de garanties, il faut lui adjoindre des moyens de préservation qui sont : l'usage d'un condom pendant l'acte, ou bien, après l'acte, et en cas de rupture du condom, le recours à des injections et lavages avec une solution antiseptique, auxquels on peut ajouter, par surcroît, mais d'une façon occasionnelle, sans excessive fréquence, l'usage de la pommade de Metchnikoff, ou quelqu'un des produits qui en sont dérivés.

Les maladies vénériennes et la syphilis ne sont pas des maladies honteuses. Ce n'est pas la débauche qui les engendre, mais l'infection. Celle-ci est favorisée par les contacts intimes au cours des ébats amoureux. Mais ces derniers ne sont pas indispensables à la transmission du virus, dont peuvent être victimes des personnes parfaitement chastes, et même des enfants nouveau-nés. Apprendre aux jeunes gens des deux sexes à se défendre contre ces maladies, dont les conséquences, lorsqu'elles ne sont pas soignées à temps, peuvent être fort graves pour l'homme, comme pour la femme, et leur progéniture, ce n'est pas pervertir la jeunesse, mais la prémunir contre un redoutable danger.

3° Procréation consciente.

Goûter le plaisir d'amour n'est pas une faute. Ce qui est condamnable, c'est de procréer bestialement, au hasard, sans souci de la santé ou de la sécurité de la mère, ni de ce que deviendront les enfants. La santé et la sécurité de la mère doivent être prises tout d'abord en considération : il est des cas où, par suite soit de maladie,

soit de malformation, la maternité comporte, pour la femme, un péril de mort, tout au moins de graves complications. D'autre part, dans notre organisation sociale où la maternité pauvre est si mal secourue, la venue d'un enfant, pour une femme abandonnée, ou bien sans ressources suffisantes, représente trop souvent : pour le nourrisson, la maladie et la mort ; pour celle qui le berce, l'acheminement vers la prostitution, le suicide, ou l'extrême misère. La liberté de l'amour, et la recherche d'un plaisir très légitime en soi, ne doivent point servir de prétexte au rejet de tous scrupules.

Les enfants ressemblent physiquement et moralement à ceux qui les ont mis au monde. Ils héritent de leurs qualités, mais aussi de leurs tares. Ils portent même l'empreinte des dispositions plus ou moins heureuses dans lesquelles se trouvaient les géniteurs au moment de la conception. Il ne faut donc point se mettre dans le cas d'avoir des enfants tant que l'on est malade, affaibli, en état d'ivresse, ou sous l'influence d'une intoxication, si l'on se fait un cas de conscience de ne donner le jour qu'à des êtres sains, utiles et intelligents.

Les jeunes gens, particulièrement les jeunes filles, devraient apprendre de bonne heure quelles sont les conditions nécessaires à une bonne procréation, et de quels soins éclairés doivent être l'objet les tout petits, dont l'existence fragile est si souvent compromise par la persistance de coutumes malpropres et de dictons absurdes. Ils devraient être éveillés à la conscience de leurs futures responsabilités à l'égard de la génération qui leur succédera.

L'amour n'est profitable et pur que lorsqu'il ne sème ni douleurs ni déchéances. La paternité comme la maternité ne se justifient que par le désir de créer à la fois du bonheur et de la beauté.

- Jean MARESTAN.

Accueil

ÉDUCATION SYNDICALE

L'éducation professionnelle est nécessaire à la formation intellectuelle et manuelle du bon ouvrier. De même l'Éducation syndicale est indispensable à la formation intellectuelle et mo-rale de l'exploité.

Cette Education, il n'a besoin ni de maîtres, ni de patrons pour la lui donner : C'est la vie ouvrière elle-même qui se charge de lui faire une mentalité de revendicateur et parfois même de révolté ; de lui former une conscience de travailleur qui veut son indépendance et cherche la voie de son affranchissement. Il est indéniable que l'Éducation syndicale a su développer chez les syndicalistes l'esprit de révolte et hausser considérablement chez la plupart des ouvriers qualifiés la conscience de leur valeur et chez tous les salariés un besoin d'égalité en tout et pour tout avec leurs semblables, fussent-ils leur exploiters, leurs patrons, leurs maîtres. Il ne faut pas confondre cet état d'esprit, produit de l'Éducation syndicale, avec le simple esprit de démocratie bourgeoise. L'Éducation syndicale signifie bien enfin que l'ouvrier, le producteur, tend à vivre « sans Dieu ni maître », sans Etat, sans gouvernement et, par conséquent, sans tyrannie d'aucune sorte et sans tyrans d'aucune espèce.

Il a horreur de la Dictature, de quelque nom dont on la puisse affubler, de quelque masque dont se cache le visage un autoritaire politicien pour tromper son monde.

L'Éducation syndicale a fait des hommes de caractère et de principes. Il est des militants syndicalistes purs auxquels ne vint jamais à l'idée de changer d'opinions, suivant les événements politiques ou sociaux. Dès l'instant que le régime de l'exploitation subsiste, ils restent des révoltés et des révolutionnaires et s'il est impossible ou inutile d'élever la voix, ils savent se taire plutôt que de s'offrir stupidement aux représailles féroces ou de lâchement hurler avec les loups. L'éducation crée le stoïcisme, le généralise.

L'Éducation syndicale fait adopter le principe fameux que ni la guerre, ni la victoire ou la défaite, n'ont pu démentir... au contraire, et qui se traduit simplement par ces mots : « L'ouvrier n'a pas de patrie ». Chaque fois qu'il prend les armes : pour d'autres intérêts que les siens, il est dupe et victime. Une seule guerre le réclame : « la guerre sociale... » un seul combat est le sien, une seule lutte lui convient s'ils se rapportent à la Révolution sociale. Et c'est alors, plus que jamais,

que lui aura été nécessaire l'Éducation syndicale susceptible de faire de lui, producteur, l'organisateur d'une Société libre !

Georges Yvetot

Accueil

EFFET n. m. (de effectus, de efficere : faire, causer)

Une des définitions les plus brèves et les plus claires de ce mot, nous semble être celle que nous donne Lachâtre et que nous lui empruntons. « Ce qui est produit par une cause, par un agent quelconque ». Ces deux mots, cause et effet, sont corrélatifs et présentent deux idées qui se déterminent l'une par l'autre. Toute cause n'est rien si elle ne peut être considérée comme productive d'effets, et l'on ne peut concevoir un effet sans cause. L'effet est ce qui est, a été, ou sera, parce qu'une cause s'exerce, s'est exercée ou s'exercera. L'esprit humain ne connaît les causes que par leurs effets. C'est par une appréciation vraie de ceux-ci qu'il s'élève à la notion supérieure des lois générales qui régissent les différents ordres de phénomènes ; c'est par leur étude approfondie, et à force d'inductions successives, qu'il acquiert la science, dont les résultats promettent à l'homme l'empire de la nature. Depuis que le savoir pour le vrai philosophe a signifié prévoir, il a été évident que l'observation des effets était la base, le fondement nécessaire de tout édifice scientifique, et que les causes hypothétiques ne peuvent être sérieusement admises que lorsqu'il y a des effets qui les confirment.

On ne peut, en effet, concevoir de cause sans effets. Mais on ne peut pas plus concevoir d'effets sans cause. Nous dirons alors qu'il n'y a pas de cause en soi, que si la cause détermine l'effet, elle fut elle-même déterminée par une autre cause et est conséquemment elle-même cause et effet. La cause est donc inhérente à l'effet comme l'effet est inhérent à la cause. Si l'on admettait qu'une cause puisse n'être qu'une cause, qu'elle ne fut jamais déterminée par une autre cause : ce serait admettre une cause première, ce qui à notre sens est ridicule, car cela nous entraînerait, ainsi que l'explique lumineusement S. Faure dans son « Imposture Religieuse », à imaginer des « Forces extra naturelles, des Puissances antérieures et supérieures à la nature, un pouvoir réglementant souverainement toute chose ». Ce serait reconnaître l'œuvre de création, le commencement de tout, ce serait sombrer dans l'idée d'un Dieu supérieur et maître absolu de toute chose. Admettre une cause en soi, c'est admettre Dieu.

Au mot « déterminisme » on trouvera le développement beaucoup plus étendu sur ce sujet et une démonstration beaucoup plus limpide des enchaînements de « cause à effet », et disons avec S. Faure : « Il est impossible de séparer l'effet de la cause dont il procède ; mais il est également impossible de séparer la cause de l'effet qui l'accompagne, qui la suit, qui en découle nécessairement et immédiatement ».

Accueil

EFFORT n. m.

Acte par lequel le corps ou une partie du corps ou de l'esprit dépense une activité plus intense qu'à l'ordinaire. Physiologiquement, l'effort est une contraction des muscles dont l'objet est d'opposer une résistance à une puissance extérieure et dont le but est de vaincre cette puissance. Lorsque nous voulons soulever un fardeau, gravir une montagne, parcourir un chemin déterminé, en un temps relativement court ; chaque fois que nous voulons accomplir un geste qui nécessite une fatigue ou une peine, nous produisons un effort.

Lorsque un effort est trop violent et qu'il dépasse la tension que peuvent supporter certains muscles, il se produit diverses modifications organiques, et c'est ainsi qu'apparaissent les hernies, les ruptures tendineuses, etc..., etc...

A côté de l'effort volontaire, il y a l'effort instinctif, qui se manifesté par des mouvements convulsifs qui sont parfois des signes d'affaiblissement ou de maladie. Dans cet ordre, nous pouvons classer la toux, les vomissements, etc..., qui ne sont que des efforts aussi fatigants pour celui qui les produit, que les efforts volontaires.

Nous avons, également, l'effort intellectuel, spirituel.

Lorsque nous voulons nous souvenir d'un événement ancien, nous produisons un effort de mémoire ; si nous voulons résoudre un problème difficile, nous dépensons une activité intellectuelle qui est un effort ; lorsque nous essayons d'envisager l'avenir, de le déterminer, d'en tracer les grandes lignes d'après les exemples du passé, nous faisons un effort. Il y a donc peu d'actes dans la vie qui ne nécessitent des efforts.

Individuellement ou socialement, le progrès est la conséquence des efforts particuliers ou collectifs. Ce n'est qu'en faisant des efforts, qu'en employant toutes nos facultés pour atteindre le but que nous nous sommes tracés, que nous obtiendrons des résultats. Sans efforts il ne peut y avoir de progrès. L'homme qui reste passif, qui mène sa vie bestialement, ne faisant que les efforts musculaires indispensables à la conservation animale de son individu est un être incomplet. Pour être effectif, productif, l'effort physiologique de l'homme doit être associé à son effort intellectuel.

D'autre part, lorsque l'individu n'est pas assez puissant pour opposer sa résistance à une puissance extérieure, il joint son effort à celui d'autres individus. « L'union fait la force ». « L'homme fort, c'est l'homme seul » a prétendu certain philosophe. Quelle erreur. C'est de l'effort combiné de tous les individus qu'est fait le progrès et que la civilisation remporte ses victoires sur la barbarie. Les éléments d'asservissement et de domination sociale ont compris qu'ils devaient s'unir pour ne

pas être écrasés par la plèbe. Quand les esclaves et les parias auront compris que leur libération ne peut être que le fruit de leurs efforts, qu'ils sauront s'associer pour lutter contre les puissances d'exploitation, ils verront leurs efforts couronnés de succès et pourront partir à la conquête de la société future.

Accueil

EFFORT COMMUN

Syndicalement parlant, il consiste à savoir ne pas gaspiller sa force en démonstrations aussi individuelles qu'infécondes.

Quand, par exemple, un homme a de bonnes idées, ce n'est pas intelligent de sa part de n'en point faire profiter les autres. S'il a de l'enthousiasme, du courage et de la force, que fera-t-il de si belles qualités s'il s'obstine à ne les point joindre à celles d'autres hommes de sa classe, ayant à vivre et à souffrir comme lui de l'exploitation?

Au contraire, n'eût-il que peu d'idées et pas beaucoup de force, s'il sait coordonner ce qu'il a de bon avec ses frères de misère, de leur effort commun peut surgir un effet spontané formidablement salutaire.

G. Y.

Accueil

EGALITE n. f.

Lorsque les chefs bourgeois de la grande révolution de 1789 ont mis ce mot dans la trilogie républicaine, ils connaissaient bien les aspirations des profondes masses populaires luttant pour leur affranchissement. De même, dans la récente révolution russe, lorsque les chefs bolchevicks ont pris comme mot d'ordre : « Tout le pouvoir aux Soviets », ils ne faisaient que traduire dans les mots ce que le peuple en révolte était en train d'accomplir dans les faits.

Que pouvaient, en effet, demander de plus, le serf courbé sous le joug des grands et petits seigneurs, l'ouvrier déjà exploité par la bourgeoisie naissante et tous les meurt-de-faim rivés à leur boulet de misère et à leur chaîne d'esclavage, sous l'arrogance et la domination des maîtres du jour?

Egalité! Mais cela voulait dire pour eux la fin de leur sujétion et de leur servitude, la fin de leur esclavage et de leur misère. Ils allaient être enfin les égaux de ceux qui, jusque-là, avaient vécu de leur sueur en les écrasant de leur mépris. Ils auraient enfin les mêmes droits, les mêmes possibilités de vie, la même liberté que ceux qui les avaient toujours asservis et pressurés. Ils pourraient enfin manger quand ils auraient faim, se reposer quand ils seraient fatigués. Ils ne seraient plus astreints à travailler au-dessus de leurs forces pour nourrir dans le luxe et l'opulence le seigneur et le curé. Ils allaient pouvoir eux aussi prendre part au banquet de la vie et du bonheur! On comprend alors aisément que les sans-culottes aient pu s'enthousiasmer pour obtenir cette égalité. Et on comprend aussi facilement que ceux qui voulaient rester les chefs de la révolution, pour endiguer à temps le flot populaire, aient été contraints d'inscrire ce mot en tête de leur constitution afin de pouvoir plus facilement escamoter la chose.

Quant à ceux qui, avec Marat et Babeuf, ne se laissèrent pas tromper par les mots et voulurent pousser la révolution jusqu'à ce qu'elle ait réalisé cette égalité non seulement dans les mots mais dans les faits, jusqu'à ce qu'elle ait implanté ce sentiment d'égalité dans la vie économique et sociale, dans les moyens de vivre et de jouir de l'existence, leur voix fut vite étouffée par la réaction et la répression que permit le relâchement de l'activité révolutionnaire des masses profondes du peuple, fatiguées déjà de l'effort fourni, et confiantes dans les promesses que faisaient miroiter les grands mots de la devise Républicaine. Hélas, ces trois mots qu'on lit encore sur les murs des mairies, des casernes, des hôpitaux et des prisons ne devaient servir que de paravent à un régime se contentant de remplacer la domination d'une classe par celle d'une autre classe - la fusion de ces deux classes : noblesse et bourgeoisie (car la bourgeoisie prise fort les titres de noblesse et la noblesse ne dédaigne pas du tout les dividendes que

procure le régime bourgeois) - sur l'exploitation des sans-propriétés qui allaient devenir ce qu'on appelle aujourd'hui le prolétariat.

Il n'en pouvait être autrement, car aucun gouvernement d'aucun Etat ne peut et ne pourra jamais réaliser l'égalité réelle, l'égalité sociale, l'égalité complète entre les êtres humains. Le principe d'égalité est essentiellement contraire au principe gouvernemental et étatiste. Qui dit : Etat, gouvernement, dit : hiérarchie ; et là où il y a hiérarchie il ne peut y avoir égalité. On peut même dire que ce principe d'égalité est essentiellement anarchiste. Il signifie que, considérés au point de vue social, tous les être humains ont le même droit à la vie et au bonheur et par conséquent à tout ce qui procure la vie et le bonheur, un égal droit de manger à sa faim des aliments sains et réconfortants, de se loger confortablement, de se vêtir, de circuler, d'aller et venir librement, un égal droit de puiser aux sources de la production ce qui leur est nécessaire ou utile pour vivre. Le rôle de l'organisation sociale doit être précisément de permettre à chacun de lui assurer la même possibilité de satisfaire tous ses besoins et de jouir de l'existence sous toutes ses formes.

Dans la société actuelle qui s'impose à l'individu, qui l'embrigade à sa naissance - sans lui demander avis d'ailleurs - et ne le laisse en paix qu'après sa mort, comment peut-on admettre, sans être soulevé par la révolte, qu'il soit dit à l'un : « Tu jouiras de toutes les richesses produites ou à produire sans jamais avoir à travailler, tu n'auras qu'à commander ce que tu voudras pour le voir de suite exécuter » et à l'autre : « Tu travailleras du matin au soir et d'un bout de l'année à l'autre, du commencement à la fin de ta vie ; tu obéiras aux ordres qui te seront donnés sans avoir à les discuter ni même à les comprendre, et tu n'auras droit, pour vivre, qu'à ce que le riche, ton employeur, voudra bien te donner »? Celui qui se trouve ainsi repoussé du banquet de la vie par une société marâtre qui l'incorpore et le conserve de force dans ses rangs n'a-t-il pas le droit, je dirai mieux : le devoir, de se rebeller et de répondre ainsi à cette société : « Je ne te dois rien, tu m'as pris dans tes griffes pour me torturer tant qu'il te plaise de me tuer, mais je ne veux rien te donner et dès aujourd'hui je te déclare une guerre acharnée. Ce sera entre nous une lutte à mort, car je ne veux pas être ton esclave. L'un de nous succombera. Je tomberai peut-être, d'autres tomberont après moi, mais il viendra bien un jour où sous les coups répétés des compagnons, ta vieille carcasse laissera s'échapper l'attirail de torture qu'elle renferme dans ses institutions scélérates, et où nous pourrons enfin instaurer sur tes ruines un milieu social où tous les individus connaîtront l'égalité! » Car logiquement aucune société ne peut exister, sans appeler la révolte de l'individu conscient de lui-même, si elle n'est pas basée sur l'égalité réelle, si elle ne réalise pas l'égalité économique et sociale de ses composants. Si l'égalité est violée au détriment d'un de ses membres, celui-ci ne peut que demeurer en état de révolte jusqu'à ce qu'elle soit rétablie.

Cependant, dans la société capitaliste actuelle où, suivant l'énergique expression de Sébastien Faure, les uns crèvent de faim pendant que les autres crèvent d'indigestion, on ose encore nous parler d'égalité sur les bancs de l'école ; les professions de foi des candidats à la députation sont assaisonnées de ce grand

mot, ainsi que de tant d'autres d'ailleurs, qui servent, comme lui, à dorer la pilule et à faire prendre des vessies pour des lanternes ; nos gouvernants ne manquent pas, dans leurs discours, de s'en réclamer ; mais chaque fois qu'un malheureux, las de souffrir des iniquités sociales qui s'acharnent sur lui pour l'empêcher de vivre, essaie de rétablir un peu cette égalité à son profit en prenant sur la part des riches, on a vite fait de l'arrêter et de le mettre en prison en lui rappelant, ironiquement sans doute, que la loi est la même pour tous et que tous les hommes sont égaux devant elle.

Ah! L'égalité devant la loi ! Cela sonne bien dans les discours de ces messieurs. Mais il nous faudrait savoir où elle commence, cette égalité devant la loi. Est-ce à la naissance des individus en donnant à chacun les mêmes possibilités de vivre et de se développer? Que non pas! Ce serait trop beau. Cela pourrait peut-être permettre l'élaboration d'une société où l'exploitation de l'homme par l'homme, d'abord réduite, arriverait à disparaître. La loi devant laquelle tous les hommes sont égaux commence par mettre d'un côté de la balance, celui du riche, tous les avantages, tout le bien-être, toute la fortune, toute l'instruction, toutes les bonnes places, toutes les faveurs. Puis, de l'autre côté, celui du pauvre, pour faire équilibre sans doute, elle met toutes les misères, toutes les douleurs, toutes les privations, tout l'abrutissement, tous les fardeaux, toute la servitude. Ayant ainsi délimité la part de chacun, elle dit alors à l'un comme à l'autre : « Allez dans la vie, vous êtes égaux, vous avez les mêmes droits. Pourvu que vous ne preniez pas la propriété d'autrui que j'ai chargé de faire respecter et que vous obéissiez à mes ordres, vous avez le droit de vous comporter entre vous comme vous l'entendrez. Trompez vos semblables pour les rouler ou soyez francs avec eux si le mensonge vous répugne, profitez de leur détresse pour les dépouiller davantage ou venez-leur en aide lorsqu'il sont dans la misère, servez-vous de votre supériorité économique pour les exploiter et les dominer ou laissez s'échapper l'occasion d'arrondir votre fortune sous prétexte d'humanité, utilisez votre ruse, votre platitude et les faiblesses des autres pour vous enrichir à leur détriment ou bien mettez votre franchise et votre dignité au-dessus de l'amour de l'argent, tout cela est à vos risques ou profits. Soyez seulement assurés que si vous conservez ou acquérez la fortune, je vous prêterai mes gendarmes pour la défendre et mes soldats pour l'arrondir. Si vous restez sans fortune ou perdez celle que vous avez, mes gendarmes vous empêcheront impitoyablement de toucher à celle des autres, même s'il ne vous reste rien pour vivre ». Voilà le point précis où commence l'égalité devant la loi!

Et la loi, devant laquelle tous les hommes sont égaux est ainsi faite que s'il plaisait au capitaliste possédant la terre, l'usine ou le logement de dire : « La terre ne sera pas cultivée, l'usine restera fermée, le logement restera vide », la terre resterait inculte, l'usine ne produirait rien, le logement serait inhabité, le travailleur ne pourrait plus travailler, il ne pourrait plus manger, ni se vêtir, et il coucherait à la belle étoile - que dis-je? Non seulement cela serait, mais cela est ; cela se voit chaque jour - sans que la loi ait à intervenir. Ou plutôt si, elle intervient, mais c'est pour arrêter le travailleur, chassé de partout, comme vagabond ou comme voleur. Et voilà le point précis où aboutit l'égalité devant la loi! Il n'en peut être autrement, car

la loi n'est faite que pour consacrer et perpétuer les inégalités et les iniquités sociales (Voir Loi). Parler de l'égalité devant la loi, c'est un non sens et une hypocrisie comme de parler d'humanité pendant la guerre.

Le sentiment d'égalité sociale existe à l'état latent dans le cœur des êtres humains et les siècles d'esclavage et de servage qui ont pesé sur lui de toute leur oppression n'ont pas réussi à le tuer. C'est donc dire qu'il ne saurait disparaître. Pour s'en rendre compte il n'y a qu'à voir comment vibre la foule des opprimés lorsqu'on l'invoque devant elle, et comment se défilent ceux qui le combattent lorsqu'on leur demande de s'expliquer en public. On peut le voir encore plus sûrement si l'on éveille, sur ce sujet, le raisonnement de jeunes bambins de 8 à 10 ans sur lesquels la religion ou l'éducation familiale n'ont pas encore réussi à déformer le cœur et le cerveau. Si vous en trouvez, demandez-leur donc à qui la terre que personne n'a créée, à qui l'usine, construite et mise en œuvre par des ouvriers devraient appartenir. Demandez-leur aussi si le droit de manger à sa faim doit être concédé à tous ou à quelques-uns seulement. Raisonnez avec eux, mais sans influencer leur jugement, et vous serez stupéfaits de leurs déductions simplistes, mais qui peuvent résumer toute la question sociale. Il m'est arrivé, en discutant là-dessus avec un patron, de voir son fils âgé de 8 ans, qui n'avait certainement jamais entendu parler de la question sociale, me donner raison contre son père qui le morigéna naturellement et dut lui enlever, par la suite, l'envie de se mêler aux conversations. Il est bien évident que, plus tard, lorsque la religion, le maître d'école, la famille, ont abruti ce jeune cerveau avec les devoirs d'obéissance envers Dieu, envers les lois, envers les riches, il ne reste pas grand chose de ce sentiment et que toutes ses manifestations sont étouffées. C'est ainsi que le régime d'oppression peut durer sans que ceux qui en souffrent en silence n'aient la force de se révolter. De braves gens miséreux s'en consolent philosophiquement en disant que ceux qui les ont dépossédés et les forcent à se priver du nécessaire, n'emporteront pas leurs biens dans l'autre monde, que toutes leurs richesses ne les empêcheront pas de mourir, tout comme les autres et, ajoutent-ils : « C'est bien là que nous l'aurons l'égalité qu'on nous refuse maintenant ». De la même façon que les croyants pauvres espèrent trouver au paradis une place égale à celle des riches.

Mais si cette notion d'égalité devant la mort peut satisfaire de malheureux résignés - de même que le suicide, pour ceux qui ne peuvent plus vivre en respectant la propriété d'autrui, peut être une façon de se libérer de la misère - elle ne saurait empêcher de sentir la criante iniquité qui écrase les êtres humains assoiffés de vie et qui réclament leur place au soleil. La nature, d'ailleurs, qui nous met tous égaux devant la mort, ne nous met-elle pas tous égaux devant la vie, quoi qu'en disent les défenseurs des aberrations sociales? N'avons-nous pas tous également besoin d'air, de nourriture, de vêtements, de logement, etc.? Ce n'est pas la nature qui limite ou grandit nos besoins suivant notre position sociale. Elle ne dit pas à l'un : « Tu vivras sans manger », ni à l'autre : « Tu mangeras la part de dix ». Mais au pauvre comme au riche elle ordonne de manger à leur faim sous peine de dépérir et de mourir, de se vêtir sous peine de grelotter de froid et de geler, de se reposer lorsqu'ils sont fatigués sous peine de surmenage, d'abrutissement et de mort

prématurée, etc., etc. Et s'il en est qui sont arrivés, par suite des conditions sociales, à se créer une quantité de besoins factices, anormaux, antihygiéniques, des besoins de lucre et d'orgueil que d'autres n'ont pas (voir Besoins), ce n'est pas la nature qui les leur a donnés, mais la société. Ce n'est pas la nature qui a donné à l'ivrogne le besoin de s'enivrer, ni à l'ambitieux le besoin de dominer. Donc, comme le but de toute société rationnelle n'est, ne doit être que de faciliter à chacun de ses membres la satisfaction de ses besoins rationnels, elle doit reconnaître pour tous le même droit à la satisfaction de ces besoins, le même droit à la vie et au bonheur. Nous ne pouvons nous contenter de cette lugubre consolation de résignés et d'esclaves qui attendent l'égalité devant la mort, mais nous proclamons bien haut l'égalité devant la vie. Nous ne voulons admettre comme règles que les limites naturelles des besoins de chacun.

Parmi ceux qui acceptent sans mot dire les inégalités sociales actuelles, il n'y en a plus guère qui le font par admiration, par une reconnaissance de véritable supériorité pour ceux qui commandent, exploitent et dirigent ici-bas. Beaucoup reconnaissent qu'une grande partie de ceux qui s'enrichissent en écrasant les autres sont de véritables crétins ou de sinistres bandits. Mais ils les saluent cependant bien bas soit pour s'attirer leurs faveurs ou pour éviter leur ressentiment et leur vindicte, pour conserver une maigre place, pour ne pas se créer d'ennuis ou encore pour... faire comme tout le monde. Et il y a aussi, il faut bien le dire, ceux qui tout en comprenant les mauvais effets des inégalités sociales, les acceptent et même les défendent avec l'espoir d'arriver à en être les profiteurs et, pire encore, avec la satisfaction de penser que d'autres en souffrent plus qu'eux. Ils trouvent une compensation à faire peser sur d'autres le fardeau des iniquités qu'ils subissent eux-mêmes. Et c'est parce que, dans le régime actuel, il y a une infinité de degrés et d'échelons dans les conditions de vie créés par les inégalités sociales que ce régime est si difficile à jeter bas et à remplacer par une organisation qui permettrait à chacun de jouir complètement de la vie. Les classes possédantes et dirigeantes s'entendent à merveille pour créer et entretenir chez les classes spoliées et exploitées des différences d'exploitation, des inégalités de condition de façon à maintenir la division parmi celles-ci. Dans la classe ouvrière, par exemple, il existe autant de catégories de salaires que de catégories d'ouvriers. Les salaires varient avec chaque corporation, et dans chaque corporation, ils varient encore avec chaque spécialité (ou avec chaque classe, chez les fonctionnaires). Cela est peut-être la plus grande cause d'asservissement de la classe ouvrière, mais celle-ci ne le comprend pas encore suffisamment, et dans ses revendications elle ne fait pas assez entrer ce principe en ligne de compte. Elle ne réclame pas des salaires uniformes pour l'ouvrier qualifié et pour le manœuvre, pour l'intellectuel et le manuel, etc., etc. La lutte engagée dans ce sens indiquerait une mentalité nouvelle, elle la ferait naître au besoin, cette mentalité, elle indiquerait une solidarité plus grande chez les exploités et permettrait d'envisager à brève échéance la fin des iniquités que nous subissons. Comment, en effet, réclamer pour les travailleurs et les spoliés, les mêmes conditions de vie, les mêmes possibilités, les mêmes avantages sociaux que pour les profiteurs si, entre eux, ces travailleurs ne se reconnaissent pas déjà ces mêmes droits, s'ils reconnaissent à un ouvrier qualifié le droit à une vie plus large qu'au

manœuvre qui n'a souvent commis d'autre crime que d'avoir eu une jeunesse plus malheureuse, s'ils reconnaissent à l'ouvrier de telle profession une possibilité de vie deux fois, trois fois plus grande qu'à celui d'une autre profession moins favorisée, mais autant, quelquefois plus utile?

Certes, des revendications posées dans ce sens seraient dures à obtenir et les patrons ne céderaient pas de sitôt, mais le fait de les poser serait déjà un grand pas en avant et resserrerait considérablement les liens de la solidarité ouvrière.

Il reste encore beaucoup à faire pour que le peuple arrive à comprendre le véritable sens que doit avoir le mot égalité. Il porte ce sentiment dans ses instincts, il vibre quand on lui en parle, mais il ne sait pas encore se représenter sa portée sociale. S'il connaît ce mot, il ne comprend pas tout ce qu'il doit permettre de réaliser. Les siècles d'asservissement qu'il a subis lui ont tellement inculqué l'idée de soumission, de résignation, de dégradation, de renoncement à sa personnalité, qu'il doute de lui lorsqu'il se compare à ses maîtres, qu'il doute qu'il puisse être vraiment autant que l'un quelconque d'entre eux. Ceux-ci lui en imposent trop par leur richesse, leur morgue, leur orgueil, leur train de vie, leurs beaux habits, leur luxe, leurs châteaux. Il aime l'égalité, mais ne peut arriver à la concevoir entière, complète, totale. Comme une lumière trop vive pour lui, il ne peut en supporter l'éclat. Il ne peut encore en voyant un riche, un chef, un maître, un gouvernant, se pénétrer à fond de cette idée : « Je suis autant que cet homme, il n'est pas plus que moi! » Cela dépasse ses capacités actuelles, malgré qu'il lui vienne parfois cette réflexion : « Et pourtant cet homme est fait de chair et d'os comme moi, il est soumis aux mêmes lois naturelles, etc. ». Mais il lui manque la force nécessaire pour se dresser face à face et lui dire : « Tu n'es pas plus que moi! J'ai autant que toi droit à la vie! »

Développons chez tous les asservis, les opprimés, le sentiment d'égalité devant la vie, d'égalité devant le buffet, faisons-leur prendre conscience de leur personnalité, élevons leur dignité, incitons-les à ne plus se courber, à ne plus s'humilier devant l'arrogance des grands ; il viendra un jour où ils se redresseront, ils s'apercevront alors immédiatement que, comme l'a si bien dit La Boétie, les riches et les maîtres ne sont grands que lorsque les pauvres et les opprimés se mettent à genoux devant eux. Le sentiment d'égalité fera alors un tel progrès dans leur cerveau qu'il deviendra une force agissante irrésistible et permettra de faire table rase de la société actuelle et de toutes ses misères, pour instaurer enfin le régime égalitaire où tous les êtres humains pourront jouir pleinement de l'existence.

- E. COTTE

Accueil

EGALITE ECONOMIQUE

Religion, Mariage, Famille, Patrie, Etat sont les institutions millénaires et sacrosaintes nées de l'ignorance et de la peur qui scindent la nature humaine en deux facteurs hostiles, le corps et l'esprit, établissent une morale d'hypocrisie et de contrainte, perpétuent le passé en maintenant la femme sous le joug de l'homme et les enfants, inégaux en droits selon qu'ils naissent naturels ou légitimes, sous l'autorité des parents, parquent l'humanité en nations et en races ennemies et cimentent artificiellement notre monstrueuse société, par l'organisation méthodique de la répression, de la coercition et d'une tyrannie astucieuse et implacablement féroce.

Toutes les cruautés et toutes les férociétés, la soumission et l'esclavage, la misère et la faim, sont déterminées par la hiérarchie sociale et l'inégalité entre les hommes qui a sa source dans l'antagonisme des intérêts, dans le régime de la propriété privée, créateur de gouvernants et de gouvernés, d'exploiteurs et d'exploités, de riches et de pauvres.

La Révolution de 1789, très belle mais trop superficielle, n'a proclamé que l'égalité des droits, l'égalité morale. Elle est restée lettre morte. Elle n'a rien donné et il en sera toujours ainsi jusqu'à ce que l'égalité des droits soit consacrée par l'égalité de fait, l'égalité économique.

Un des précurseurs des moins utopistes et qui fut le plus profondément humain du XVIIIème siècle, l'ami du peuple, Jean-Baptiste Marat, a résumé dans son Plan de Constitution, l'intuition sublime de toute la vérité et de toute la sagesse en écrivant :

« Le but n'est pas de changer le vrai pour du nouveau, mais de le constater par une application toujours plus radicale ».

Et plus loin cette pensée qui, réalisée, assurerait pour toujours la paix, le bonheur et la prospérité pour tous :

« La nature a donné à chacun de ses enfants des aptitudes différentes quant à l'espèce, mais non inégales en valeur sociale ».

La mise en pratique de cette vérité fondamentale sera la fin de tous nos préjugés et de toutes les injustices, parce qu'elle soudera dans une solidarité étroite et universellement consentie, la volonté, l'action et la réalisation humaine par la prise de possession et la mise en commun de la planète, de son sous-sol, son sol, son sursol et de tous les instruments de production, œuvre collective de l'humanité présente et de toutes les générations qui nous ont précédées sur la rondeur de notre monde sublunaire ; par l'équivalence de tous les travaux, manuels et intellectuels

qui s'étayent et se complètent mutuellement ; et par l'assurance pour chacun et chacune de recevoir sa quote-part égalitaire sur le rendement social.

Ceci, qui réalisé nous paraîtra aussi simple et facile qu'à Christophe Colomb de faire tenir debout son œuf légendaire, après lui avoir brisé sa coquille, s'accomplira tout naturellement par la solidarisation de la production et de la consommation. Ce sera la fin de tous nos penchants esclavagistes pour une morale imposée, de l'obligation du travail renouvelée de la foi chrétienne de l'apôtre saint Paul et de la pratique du bagne ainsi que du fameux stimulant homicide, qui n'est qu'une forme de l'exploitation humaine, la concurrence.

L'égalité économique, clé de voûte d'une humanité régénérée, porte en elle sa propre loi, assure la continuité du travail volontaire dans l'intérêt de chacun, désormais solidaire de l'effort de tous et élève, également dans l'intérêt de tous et de chacun, le rendement social au maximum.

L'égalité économique, qui est l'Egalité intégrale, ouvrira à l'humanité renouvelée des perspectives insoupçonnées et illimitées de liberté, de prospérité et de bonheur.

- Frédéric STACKELBERG

Accueil

EGLISE n. f. (du latin *ecclesia* ; du grec *ekklêsia*, signifie étymologiquement : réunion ou assemblée)

Par extension : l'ensemble des fidèles d'un même culte, des personnes qui se rallient exactement à un même système idéologique. C'est dans ce sens que l'on a pu parler d'église socialiste, ou d'église anarchiste, pour indiquer que certains protagonistes de ces systèmes exagéraient dans la voie du sectarisme.

D'après les théologiens, l'Eglise englobe, non seulement le clergé, mais tous les adeptes, tous les croyants, même les plus humbles. Son chef - invisible - est Jésus-Christ. Il y a d'ailleurs une Eglise invisible, qui combat, dans l'ombre, à côté de l'Eglise visible et qui est formée de tous les saints trépassés, des anges, etc. Mais ceci est une autre histoire.

Au point de vue politique et social, la puissance de l'Eglise a toujours été concentrée dans le clergé, c'est-à-dire en la personne des hommes qui font profession de servir la religion. C'est pourquoi, il est d'usage de donner au mot Eglise une signification beaucoup moins étendue que celle que je viens d'indiquer. L'Eglise, pour quiconque ne s'embarrasse pas de théologie, c'est, avant tout, le groupement des prêtres d'un culte donné, avec sa hiérarchie et ses chefs. Combattre l'Eglise, ce n'est pas, à proprement parler, combattre tous ceux qui se réclament des idées de cette Eglise, c'est surtout combattre ses dirigeants et ses profiteurs, c'est combattre les castes sacerdotales.

Je me placerai donc à ce point de vue spécial et j'étudierai surtout la vie de l'Eglise en tant que corporation.

Les corporations de prêtres sont bien antérieures, cela va sans dire, aux religions modernes.

En Egypte (et cette admirable civilisation a vécu 5.000 ans), les villes et les provinces avaient leurs dieux particuliers - et leurs prêtres. Dès l'origine, ce fut le régime théocratique, c'est-à-dire le gouvernement des prêtres. Les institutions évoluèrent, ce fut une sorte de féodalité qui s'imposa. Enfin, l'ère des guerres étant venue (elles amènent toujours un renforcement de l'autorité), ce fut le régime de la royauté despotique. Mais : sous tous ces régimes, les prêtres gardèrent leur puissance. Ces monarques absolus avaient besoin d'eux. Les rois n'étaient-ils pas considérés comme des héros, comme des demi-dieux? On leur dressait des autels et on les adorait. Le culte des morts avait pris un développement incroyable et le peuple obéissait à une foule de superstitions. Aussi chaque ville importante avait son grand prêtre, chef absolu du clergé, lequel, je le répète, était nombreux et indépendant, même sous le despotisme royal, lorsque le gouvernement théocratique proprement dit eut pris fin.

L'exemple de l'Égypte (la plus vieille civilisation humaine), nous permet de constater que le cléricalisme (domination du clergé), est un phénomène social ancien. Sans doute est-il aussi ancien que la religion elle-même. Les croyances, nées de la peur et de l'ignorance, eurent à peine été formulées qu'il se trouva des hommes, plus subtils et plus adroits que les autres, pour les exploiter et en tirer profit. C'est le sorcier, le faiseur de pluie, celui qui sait conjurer les sorts et qui connaît le secret des destins : mots magiques, amulettes précieuses, incantations et prières,

Que les prêtres, dès l'origine, aient éprouvé le besoin de s'entendre entre eux, on ne peut en douter. Assurément ils étaient rivaux et se disputaient la clientèle mais une concurrence trop vive, en dévoilant aux profanes le secret de leur imposture, eût été très néfaste. Ils avaient le plus grand intérêt à se prêter la main, et ils constituèrent ainsi des associations qui allèrent en se développant, qui fixèrent le dogme, précisèrent les rites et formulèrent les règles selon lesquelles le troupeau des fidèles devait être conduit... et étrillé.

Ouvrons la Bible, au Lévitique. Nous y trouvons exposés les principes les plus rigoureux de la théocratie juive. Le peuple de Moïse était gouverné, et solidement, par ses prêtres (ou lévites). Tout est prévu dans cette charte d'Israël : la nature des offrandes à faire aux prêtres ; les péchés et les crimes réprouvés par Jahvé et les châtiments dont les coupables doivent être frappés. Et tout cela est dicté par Dieu lui-même, afin d'empêcher toute protestation.

Si nous nous transportions chez les Perses (sectateurs de Zoroastre), ou dans l'Inde de Brahma et de Çakya Mouni, nous pourrions faire d'identiques observations. Les Brahmes ont fait peser sur le malheureux peuple indou une tyrannie aussi lourde et aussi cruelle que celle des prêtres de Quetzalcóatl de l'Ancien Mexique - ou du Pérou, ou de vingt autres peuples que nous pourrions énumérer.

Pour rendre nos critiques plus vivantes, bornons-nous à étudier les Eglises de nos pays d'Europe. Nous sommes plus familiers avec leur histoire et ma tâche sera facilitée (en raison du peu de place dont je dispose). Mais, je le répète, en tous les temps et dans tous les lieux, les prêtres ont formé des « églises » avides de pouvoir et d'argent, étroitement solidaires des puissances sociales, comme nous le verrons.

La plus importante - et de beaucoup - des églises qui ont régenté l'Europe (et dont l'activité s'est du reste exercée dans le monde entier) est sans contredit l'Eglise Chrétienne, également nommée Eglise catholique, apostolique et romaine.

Le christianisme, comme toutes les religions, a dû se défendre contre des déchirements intestins, des divisions, des schismes, des hérésies, que je ne pourrai indiquer que brièvement. Certains rameaux se sont détachés du tronc central. Indiquons rapidement, celles de ces « Eglises séparées » qui subsistent encore aujourd'hui (car nombreuses sont les sectes schismatiques qui ont complètement disparu, broyées impitoyablement et supprimées par le massacre et les pires violences).

Les Eglises orientales non catholiques comprennent quatre églises mineures, ainsi nommées parce qu'elles sont peu importantes. Ce sont : l'Eglise arménienne ; l'Eglise syrienne (ou jacobite) ; l'Eglise chaldéenne (ou nestorienne), et l'Eglise copte (dont le chef est le patriarche d'Alexandrie). Chacune de ces Eglises est indépendante et se dirige selon ses traditions propres.

A côté d'elles, et beaucoup plus importantes, il faut placer les différentes Eglises orthodoxes (ou byzantines, car elles prétendent continuer l'antique Eglise de Byzance). On les divise en trois branches : les helléniques, de langue grecque ; les melkites, de langue arabe ; les slaves, de langue russe. Elles englobent environ 150 millions de fidèles. Contrairement à l'Eglise romaine, l'Eglise d'Orient déclare ne faire aucune politique et se défend d'exercer la moindre pression sur les Etats. On peut douter de la sincérité de ces principes, quand on sait quelle place importante l'Eglise orthodoxe occupait en Russie sous le tsarisme. Les prêtres touchaient 50 millions de roubles par an (soit 150 millions de francs). Le Synode avait en banque 70 millions de roubles en dépôt. Eglises et couvents possédaient d'immenses domaines : 2.300.000 déciatines de terre (soit environ 4 millions et demi d'hectares!) Il y avait en Russie 30.000 écoles paroissiales, avec 20.000 prêtres payés par l'instruction publique. Juifs, Musulmans et Catholiques payaient des impôts pour appointer les prêtres orthodoxes, au nombre de 65.000, sans parler des moines, nonnes et novices, qui étaient plus de 80.000. On voit que l'orthodoxie est une plante aussi envahissante et aussi parasitaire que la catholicité.

La guerre mondiale et la révolution russe ont porté un coup terrible à l'Eglise orthodoxe (dont le tsar était le chef). Le patriarche de Constantinople a été ruiné, lui aussi, et sa situation est restée ébranlée ; il préside toujours l'Eglise grecque, mais celle-ci est divisée en une infinité de petites Eglises nationales ayant leur propre chef. La Papauté s'est appliquée de son mieux à tirer profit de cette situation et à exploiter la déconfiture de ses rivales grecques et orthodoxes.

A côté du schisme grec, qui déchire les chrétiens depuis plus de 1.200 ans, il faut placer le schisme protestant, plus récent mais tout aussi redoutable pour Rome. La réforme est née en réaction contre les crimes et, les turpitudes des prêtres catholiques, elle voulut assainir et purifier la vieille bâtisse et constitua pour l'Eglise une sérieuse menace, que les Papes n'hésitèrent pas à combattre par le fer et par le feu. Elle gagna rapidement l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse ; une partie de la France, les Pays scandinaves, etc. Aujourd'hui, les Eglises protestantes semblent perdre du terrain partout devant l'Eglise romaine, plus habilement organisée.

Les sectes protestantes actuelles (les principales, car il y en a des centaines!) sont les suivantes : d'abord, les méthodistes (secte fondée à Oxford en 1729, par les frères Wesley), qui groupent 20 millions d'adeptes en Angleterre et aux Etats-Unis ; les Anglicans (Eglise anglicane), parmi lesquels se dessinent des courants très différents, les uns sont farouchement attachés aux traditions austères et bornées, les autres ont des velléités libérales et avancées. Cette Eglise renferme 25 millions d'adhérents, la plupart en Angleterre. Viennent ensuite les Luthériens, ou Eglise réformée d'Allemagne. La chute du Kaiser a porté un coup sensible à leur puissance.

Les Eglises réformées de Russie, de France, de Hollande, etc., se réclament plutôt de Calvin que de Luther. Elles sont aussi divisées ; les éléments démocratiques et pacifistes sont mal tolérés par les partisans des traditions réactionnaires. Le protestantisme libéral fait cependant de continuel progrès mais, en réalité, il travaille involontairement pour la Libre Pensée, car il y a incompatibilité entre l'esprit religieux et l'amour de la liberté et du libre examen.

Je n'indique que pour mémoire l'Armée du Salut, les Mormons, les Scientistes (adeptes de la guérison par la suggestion, ou Christian Science). Ce sont les plus connues parmi les innombrables sectes protestantes qui pullulent en Angleterre et aux Etats-Unis.

Un rapide coup d'œil sur l'histoire de l'Eglise catholique nous fera voir comment elle est parvenue à conserver son unité et à briser les tentatives de scission. Les autres Eglises ont pu être aussi intolérantes et parfois aussi brutales que celle de Rome, mais, d'une façon générale, il faut reconnaître que celle-ci mérite la palme de la tyrannie. Son histoire sanglante est entièrement dominée par le souci de s'enrichir, de subjuguier les peuples et leurs dirigeants pour gouverner le monde à son seul profit.

Le développement du christianisme depuis ses origines est un phénomène extrêmement curieux qu'il est intéressant d'étudier avec soin. Nous voyons alors se former lentement et patiemment la plus lourde institution despotique que l'humanité ait jamais supportée.

Au début, les chrétiens se différenciaient à peine des Juifs ; ils demeuraient membres de l'Eglise israélite (comme Jésus lui-même, du reste. Celui-ci priait dans le Temple ; il a critiqué son organisation et il a demandé - d'après les évangiles, il va sans dire, car rien ne démontre qu'il ait véritablement existé - son amélioration, mais il n'a prêché à aucun moment la fondation d'une nouvelle église). Le christianisme serait aussi une petite secte juive, si l'épileptique Paul de Tarse (saint Paul) n'était venu lui donner une impulsion toute particulière.

Les religions romaines s'adressaient surtout aux riches et ne s'intéressaient guère à la plèbe. Celle-ci devait être facilement touchée par les arguments d'une secte qui prêchait l'égalité et le mépris des richesses. Car le christianisme fut, à son début, faute de mieux, un mouvement égalitaire, qui recruta ses adeptes dans les classes les plus humbles.

Paul était ouvrier tapissier et gagnait sa vie par son propre travail. Il disait : « Celui qui ne travaille pas ne doit pas manger ». Il n'y avait pas de prêtres ni d'évêques appointés, chez les premiers chrétiens.

Paul voyageait sans cesse, fondant un peu partout des groupes de fidèles, qui restaient en correspondance entre eux. Les adeptes se réunissaient pour prendre leurs repas en commun ; chacun apportait ses vivres. Des chrétiens dévoués (diacres et diaconesses) servaient leurs frères et leurs sœurs à table : ils le faisaient gratuitement, par pur dévouement. Les premiers représentants de l'Eglise catholique ont donc montré un désintéressement... que nous ne retrouverons plus dans la suite des siècles. Chaque groupe avait une caisse commune, dans laquelle chacun versait

librement son superflu ou son obole.

Les Juifs orthodoxes voyaient d'un mauvais œil le développement de la nouvelle secte. Paul faisait appel, ô abomination, à des non-circoncis ; il infligeait plus d'une entorse à la vieille loi hébraïque. On voulut se défaire de lui, et il s'en fallut de peu que le christianisme fût étouffé dans l'œuf. Entre juifs et chrétiens, ces frères ennemis, la querelle allait en grossissant ; on en venait même aux mains. Paul faillit être assommé. Il fut mis en prison, mais sa qualité de citoyen romain le sauva.

Après saint Paul, l'Eglise continua à se développer lentement. Jérusalem avait été détruite et les Hébreux dispersés. A défaut des polémiques entre Juifs et Chrétiens, les Chrétiens vont à présent polémiquer entre eux, avec une âpreté sans précédent jusqu'alors.

Ils formaient alors des associations quasi-clandestines et purement laïques. A côté des diacres et des diaconesses dont j'ai parlé, ils avaient bien des évêques (episcopos), mais ces personnages remplissaient tout simplement un rôle de surveillants dans les assemblées. On les appelait aussi les Anciens. Les Chrétiens se reconnaissaient à l'aide de signes mystérieux et s'entouraient volontiers d'obscurité, bien qu'ils ne fussent pas encore persécutés. On peut même penser que la haine du peuple fut, en partie, éveillée par le caractère secret du christianisme, qui suscita des méfiances et une forte animosité. De là à leur attribuer la responsabilité des événements fâcheux (pestes, incendies, etc.), qui pouvaient se produire, il n'y avait qu'un pas à franchir.

Les premiers chrétiens croyaient la fin du monde imminente. Jésus l'avait annoncée. Ils attendaient son retour d'un moment à l'autre, Cette croyance (dogme de la Parousie) explique leur mépris des choses matérielles, du mariage et de l'amour ; elle explique aussi leur communisme et leur souci de travailler uniquement à leur salut spirituel, afin d'être prêts à comparaître bientôt devant le grand juge.

Les premiers actes d'intolérance furent commis par les chrétiens eux-mêmes, qui allaient la nuit détruire et renverser les statues des « faux dieux », ce qui exaspérait la superstition populaire. Autrement, on était très libéral à Rome, en matière de religion et les cultes les plus différents y voisinaient fraternellement sans se contrecarrer. Tout cela changea avec le christianisme qui ne tarda pas à attirer sur lui de terribles représailles.

L'ère des persécutions est souvent évoquée par les chrétiens modernes. Ils préfèrent nous parler des « martyrs chrétiens » que nous causer... des crimes de l'Inquisition, par exemple. Il faut bien dire que les premiers chrétiens n'ont jamais été persécutés d'une façon aussi odieuse, aussi systématique que le furent les hérétiques par l'Eglise. J'en donnerai une preuve : les chrétiens, en dépit de cette persécution, ont pu résister et développer leur Eglise, tandis que les Vaudois, les Albigeois et beaucoup d'autres ont totalement disparu devant la répression savamment organisée par les catholiques. Plus tard, le protestantisme fut étouffé complètement en Espagne et en Italie, par des moyens aussi barbares.

Une persécution absolue peut tuer une idée et la noyer dans le sang. Une

demi-persécution la favorise au contraire, l'exalte et la stimule. Ce fut le cas pour le christianisme. Les Empereurs, menacés par les Barbares du dehors, n'avaient guère le loisir de le combattre assidûment.

Les chrétiens cherchèrent d'ailleurs à échapper à cette répression. Ils utilisèrent certaines lois, très libérales, sur les associations funéraires (Delaisi) et ils purent ainsi posséder légalement, recevoir des dons, etc. L'évêque ne fut plus simplement le surveillant, il devint l'administrateur et le trésorier, et comme il donnait tout son temps à ses fonctions absorbantes, il fallut le payer sur la caisse commune. Telle fut la véritable origine de la caste sacerdotale chrétienne. Les fonctionnaires appointés feront tous leurs efforts pour garder leur situation, augmenter leurs ressources et conquérir des prérogatives toujours plus grandes. C'est l'éternel phénomène que l'histoire de toutes les religions sans exception (et l'on pourrait même dire de tous les partis politiques et de tous les groupements sociaux) permet de constater.

A partir de ce moment, le rôle du clergé devint de plus en plus prépondérant. Mais chaque Eglise (ou chaque groupe) était autonome, obéissait aux prêtres quelle avait librement élus et se dirigeait à son gré. Les divers groupes n'étaient pas toujours d'accord, même en ce qui concernait les dogmes ; il en résultait de continuelles disputes entre toutes ces communautés, qui s'injuriaient de leur mieux.

Pendant les périodes de persécutions, le nombre des abjurations était d'ailleurs considérable. Bien peu de chrétiens avaient l'énergie de tenir tête à leurs persécuteurs. Ils faisaient semblant de se soumettre et attendaient tranquillement que la persécution ait cessé. La plupart des évêques donnèrent l'exemple de cet opportunisme.

Lesdits évêques étaient toujours élus, mais on exigea bien vite qu'ils fussent de « bonne naissance ». Progressivement, l'Eglise perdait son caractère démocratique.

Elle le perdit tout à fait le jour où les persécutions prirent fin. Les Empereurs avaient d'abord essayé de détruire la secte nouvelle, n'y parvenant pas, l'un d'entre eux, Constantin, songea à s'en servir comme d'un moyen de gouvernement.

Ce Constantin, que l'Eglise a longtemps honoré comme un saint, est le type du gouvernant machiavélique et du criminel sans scrupules.

Au IV^{ème} siècle, le christianisme existait à peine, en tant qu'Eglise. Il n'y avait entre ses membres aucune unité de dogmes. En particulier, l'arianisme soulevait de perpétuels et violents conflits. Constantin sut exploiter cette situation.

On rougit presque de dire sur quelles insanités reposait la grande querelle arienne, qui retentit durant plusieurs siècles et engendra tant de luttes, souvent sanglantes... Arius se séparait de son collègue, l'évêque de Rome (il ne prenait pas encore le titre de pape : par contre, plusieurs évêques orientaux se faisaient appeler papes, sans y attacher une idée de suprématie sur les autres évêques, prétention devant laquelle personne ne se serait incliné) sur la question de la consubstantialité

de Dieu le Père avec Dieu le Fils (Arius ne l'admettait pas de la même façon...) Ces chicanes faisaient la joie des païens, ainsi que les polémiques que les chrétiens se livraient sur la nature et l'origine du saint Esprit, sur l'époque où il fallait célébrer la Pâque ; sur le Baptême (est-il valable lorsqu'il est administré par un hérétique?), sur la personnalité de Marie qui n'était pas encore promue au rang de mère d'un dieu, etc., etc. Telles étaient les ridicules disputes qui passionnaient la chrétienté. On n'arrivait pas à se mettre d'accord, ni sur les dogmes, ni sur les rites. Un concile (Elvire, 305), ne condamnait-il pas la coutume païenne d'allumer des cierges? Les chrétiens ont changé d'avis, depuis lors, puisqu'on vend 100.000 kilos de cierges par an, rien qu'à Lourdes.

Bref, Constantin - qui n'était pas chrétien - s'interposa pour remettre un peu d'ordre dans l'Eglise. Il blâma Arius « pour avoir imprudemment initié le peuple à des mystères qui n'étaient point faits pour lui » (?!), il fit appel à la modération des uns et des autres et il convoqua (325), le premier concile œcuménique (c'est-à-dire universel). Il ordonna que les prêtres seraient transportés gratuitement à Nicée, où devait se tenir le Concile. 2048 évêques accoururent, de toutes les provinces, « gens à tel point simples, ignorants et grossiers », mais pleins d'orgueil de se voir protégés par l'Empereur - alors que les persécutions dioclétiennes étaient encore présentes à toutes les mémoires.

Constantin assista au Concile et participa aux discussions - je répète qu'il n'était toujours pas chrétien, c'était en qualité d'Empereur qu'il agissait ainsi, cherchant uniquement à mettre la religion au service de ses intérêts, ainsi que l'ont fait par la suite les monarques de tous les temps et de tous les lieux.

Arius fut exilé et Constantin se rallia aux consubstantialistes. Mais l'arianisme continua de se répandre et le madré Constantin ne tarda pas à rappeler l'hérésiarque, à donner son appui aux idées ariennes et à envoyer promener les orthodoxes.

Nous saisissons là, sur le vif, l'attitude gouvernementale à l'égard des cultes. Elle n'est pas dictée par la croyance ou la foi, mais par les calculs politiques. Ajoutons que c'est seulement à son lit de mort que Constantin se décida à recevoir le baptême. C'est néanmoins grâce à lui et à ses combinaisons intéressées que l'Eglise chrétienne avait été tirée du néant, qu'elle avait acquis quelque puissance et qu'elle commençait à en imposer aux populations crédules.

Il m'est impossible de relater par le détail tous les avatars de l'Eglise, ses luttes avec les pouvoirs établis, ses efforts pour réaliser son unité et développer sa puissance. De plus en plus, l'évêque de Rome chercha à imposer sa tutelle à l'ensemble de l'Eglise ; il ne se contenta plus de détenir une primauté théorique sur les autres évêques, mais il voulut gouverner tyranniquement le clergé et le soumettre entièrement à ses caprices et à ses intérêts.

Bien entendu, c'est le peuple, la masse des producteurs et des opprimés, qui fit toujours les frais de ces compétitions entre évêques, papes, rois et empereurs. Les bergers se disputaient la laine, mais le troupeau était toujours tondu.

Pour arriver à ses fins, l'Eglise se montra toujours intolérante. Les rebelles,

les insoumis furent toujours impitoyablement réprimés. Il en fut ainsi dès les origines, puisque Constantin, pour complaire aux catholiques, édicta la peine de mort contre tous ceux qui posséderaient des écrits de l'hérésiarque Arius (en attendant de se réconcilier avec celui-ci, par calcul). Le christianisme donnait donc, dès le IV^{ème} siècle, l'exemple d'une férocité doctrinaire à laquelle le monde barbare n'avait pas été habitué.

Les successeurs de Constantin, en particulier Théodose, donnèrent à l'Eglise de Rome un appui très large et l'arianisme fut rapidement étouffé. Quant au paganisme, il subsista plus longtemps et il parvint même à pénétrer et à imprégner profondément les rites de la nouvelle religion.

A l'exemple de leurs empereurs, les riches romains se rallièrent au christianisme - les uns et les autres obéissaient au souci de conserver leurs privilèges. La religion du Christ avait été, au début, favorablement accueillie par les esclaves et les humbles, auxquels elle faisait entendre un langage vaguement égalitaire - se gardant bien, d'ailleurs, de leur conseiller la révolte. Au contraire, Saint-Paul avait dit : « Esclaves, obéissez à vos maîtres, dans la simplicité de votre cœur, avec crainte et tremblement, comme à Jésus-Christ lui-même » (Ephésiens, VI, 5). La plupart des premiers Pères de l'Eglise, Saint-Ignace, Saint-Cyprien, etc., tinrent le même langage et conseillèrent aux esclaves, à l'instar de Saint-Paul, « de servir encore mieux ».

Les nobles romains comprirent qu'ils n'avaient rien à craindre des chrétiens et que leurs privilèges seraient au contraire consolidés par cette religion toute de résignation. Effectivement, sous Théodose, empereur très chrétien, il y a toujours des esclaves et des maîtres, rien n'est changé au sort des opprimés. Plus tard, l'esclavage fera place au servage, mais ce phénomène sera la conséquence de l'évolution économique. Le serf restera attaché à la terre et sera aussi cruellement exploité que l'esclave antique - sous le regard complice de la Sainte Eglise.

Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Basile, Saint-Isidore, ont pris la défense de l'esclavage. Saint-Augustin y voit une juste punition du péché. Le doux Chrysostome lui-même, qui compatit aux souffrances des esclaves, n'en déclare pas l'illégitimité. Saint-Bernard proclame que les possesseurs de serfs ont le droit de les corriger. Saint-Thomas d'Aquin, le grand docteur catholique, dira plus tard que la nature a désigné certains hommes pour être esclaves et Bossuet légitimera l'esclavage par un prétendu droit de conquête guerrière. Touchante unanimité à travers les siècles! Du reste, l'Eglise possédait aussi des esclaves et des serfs et ce n'étaient pas les mieux traités - on sait que cet état de choses s'est prolongé en France jusqu'à la Révolution de 1789 et que les derniers serfs étaient... dans un monastère.

Tout ceci n'empêche pas certains casuistes d'affirmer que l'Eglise a supprimé l'esclavage!

Non seulement elle n'a rien supprimé, mais elle a permis l'esclavage des noirs, qui n'existait pas avant le christianisme et qui se développa durant plusieurs siècles, sous son aile charitable!! L'Afrique fut décimée, le Nouveau Monde fut mis

au pillage, des millions d'hommes, de femmes, d'enfants, furent violentés, asservis, torturés par des rois très chrétiens, des soudards et des marchands de chair humaine - tous munis des bénédictions et des encouragements de l'Eglise.

Lorsque l'Empire romain s'écroula définitivement, l'Eglise de Rome, qui s'était appuyée sur lui et sur son aristocratie, demeura un moment désorientée dans le chaos et la confusion qui régnèrent alors en Occident. Elle ne tarda pas cependant à perdre toute inquiétude. L'Eglise était une des rares forces organisées qui n'ait pas été emportée par la tourmente. Elle bénéficia au contraire de cet immense bouleversement. Il n'y avait plus d'empereur à Rome, mais il y avait toujours un pape et il héritait, en partie, du prestige des anciens Césars, aux yeux des peuples habitués depuis si longtemps à obéir aux directives romaines. L'unité romaine impériale était abattue et morcelée, mais l'unité catholique demeurait. C'est au Moyen-âge, et particulièrement au Vème siècle, qu'elle connaîtra l'apogée de sa puissance et qu'elle fera trembler les peuples barbares et leurs chefs grossiers et ignorants, proie plus docile encore, pour le prêtre, que les aristocrates affinés du régime impérial.

C'est également le prestige conservé par Rome, l'ancienne ville des Césars, qui permit à la Papauté de s'imposer à l'Eglise. Les autres évêques durent subir la loi de celui de Rome ; il leur fallait un chef unique, une direction centralisée. Où choisir ce chef, où placer cette direction, sinon dans la ville la plus célèbre du monde? On ne fit intervenir que par la suite les arguments théologiques ; on fabriqua même de toutes pièces des documents. Par exemple, les fausses décrétales, 94 lettres papales, qui revendiquaient le pouvoir spirituel absolu pour la papauté ; la fausse donation de Constantin, qui fut invoquée pendant tout le Moyen-âge, pour justifier la puissance temporelle des papes (d'après Guignebert ce document aurait été fabriqué dans la seconde moitié du VIIIème siècle). Pour le faux, le mensonge, la duplicité, l'autorité, le charlatanisme, l'Eglise grandissait en puissance et en richesse.

Dès ce moment (750 à 800), les Etats de l'Eglise sont constitués et possèdent à peu près la superficie qu'ils occupaient en 1870, lorsque le pouvoir temporel fut aboli.

En Gaule, l'Eglise n'avait pas tardé à s'appuyer sur les chefs barbares. La conversion de Clovis fut conduite avec habileté. Le roi des Francs fut manœuvré par sa femme Clotilde, dirigée elle-même par Rémi, évêque de Reims. Combien de fois l'Eglise a-t-elle utilisé la femme naïve et dévote! Combien de crimes ont été commis par les rois et les princes, pour plaire aux confesseurs de leurs femmes !

Ce Clovis, qui fut l'élu des prêtres, était l'être le plus sanguinaire et le plus cruel que l'on puisse imaginer ; il fit assassiner perfidement tous les autres rois francs pour s'emparer de leurs terres. « Tout lui réussissait, dit Grégoire de Tours (qui fut béatifié par l'Eglise!) parce qu'il marchait le cœur devant Dieu ». Les évêques sont les meilleurs courtisans de l'assassin royal - et cela se comprend : à chacun de ses crimes, pour obtenir une facile absolution, Clovis faisait des largesses au clergé. C'est à ce moment qu'il faut placer l'origine de la fortune mobilière du

clergé en France. L'Eglise reçut de Clovis des domaines immenses et sa fortune devint scandaleuse.

Elle en fut, moralement, la première victime, car le haut clergé fut profondément gangrené par l'amour du luxe. Il se vautra dans les pires débauches et commit tant d'excès que des efforts seront tentés, à maintes reprises, pour réformer l'Eglise, mais ces efforts seront toujours étouffés par l'oligarchie sacerdotale.

C'est au Vème siècle que se développe en Occident le monachisme. Les couvents, fondés parfois par des âmes sincères et justes, parfois par des fanatiques avides de dominer la société. Des milliers d'hommes et de femmes allèrent vivre dans les couvents et les monastères. Ces institutions étaient d'abord isolées et se gouvernaient elles-mêmes, sous la tutelle de l'Eglise, mais par la suite elles furent reliées et formèrent ces redoutables congrégations répandues dans le monde entier et obéissant à une direction centrale. Les congrégations et le monachisme ont contribué pour une large part à la puissance de l'Eglise. Inutile d'ajouter que la société n'y gagna rien. Le peuple eut à nourrir des centaines de milliers de fainéants et de mendiants qui passaient leur temps dans l'oisiveté ou dans la prière improductive. Trop souvent les couvents étaient le théâtre des pires turpitudes, de folles orgies et de débordements luxurieux.

L'Eglise s'adapta à la barbarie germanique, comme elle s'était adaptée naguère à l'impérialisme décadent de Rome, comme elle s'adaptera tour à tour, par la suite, à la féodalité, à la monarchie absolue, à la république parlementaire même, toujours soucieuse de faire valoir des « droits » et ne s'estimant jamais satisfaite des concessions obtenues.

A partir du Vème siècle, l'audace des Papes ne connaît plus de bornes. Ils veulent gouverner la terre entière et la soumettre à leur loi.

On connaît la théorie des deux glaives, proclamée par saint Bernard. Le glaive spirituel appartient à l'Eglise ; le glaive temporel appartient aux princes, mais sous le contrôle de l'Eglise. Celle-ci revendiquait donc, en somme, la direction absolue des âmes et des corps.

Les rois et les princes se sont toujours appuyés sur l'Eglise et la religion, pour maintenir les peuples dans la sujétion, mais ils ont toujours résisté aux empiétements du monde clérical - qui ne visait à rien moins, en dernier ressort, qu'à les déposséder.

Lorsque Charlemagne fait l'apologie de l'Eglise (« Nous ne pouvons comprendre comment ceux qui seraient infidèles à Dieu et à ses ministres, nous seraient fidèles à nous-mêmes », Laurent I, 195), il raisonne absolument comme Louis XIV dictant ses volontés dernières à son fils : « Vous devez savoir avant toute chose, mon fils, que nous ne saurions montrer trop de respect pour celui qui nous fait respecter de tant de millions d'hommes » (cité par l'Action Française, 20 mars 1926). Les rois ne peuvent se passer des prêtres, ni les prêtres des rois (à moins qu'ils ne soient rois eux-mêmes). Il est vrai qu'on a vu bien des rois se faire prêtres et même dieux... Excellent moyen de se faire adorer et d'imposer ses volontés!

Un grand sujet de querelle entre l'Eglise et le Pouvoir civil a toujours été la question des investitures, la nomination des Évêques. Le pape déclare posséder, de droit divin, la faculté de nommer les évêques. Pourtant, à l'origine, ils étaient élus par les fidèles, comme je l'ai dit plus haut. Mais les rois, à l'instar de l'empereur Charlemagne, voulaient nommer eux-mêmes les évêques. C'était pour eux une source de gros bénéfices et un moyen de caser leurs créatures. Précisément, parce que cette nomination produisait de fructueuses ressources, Rome entendait bien être seule à l'exercer. Le conflit était fatal et renaissait sans cesse. La « Simonie » régnait dans toute la chrétienté et les sièges d'évêques et d'archevêques étaient vendus au plus offrant. Que ce soit en Allemagne, en France, en Angleterre, etc., des luttes longues et rudes furent livrées autour de ces prébendes - et elles se terminèrent souvent... à Canossa -, car les Papes étaient généralement supérieurs aux princes dans le génie de l'intrigue et du machiavélisme.

Le Moyen-âge est l'époque des Conciles. Les évêques se réunissent souvent et prennent d'un commun accord (parfois après de répugnants marchandages et de cyniques comédies) les décisions concernant la vie et l'organisation de l'Eglise, la définition des dogmes. De bonne heure, les Papes virent d'un mauvais œil cette autorité fonctionner à côté (et même au dessus) de la leur. Il y eut des conflits entre Papes et Conciles. Puis les Papes parvinrent à les rendre inoffensifs et à les régenter d'autant plus aisément que leur pouvoir personnel avait grandi et s'était fortifié.

Au sommet de leur tyrannie, les Papes avaient la prétention de déposer les rois, de leur enlever leur royaume pour en faire cadeau à des princes plus méritants. Ce triomphe fut éphémère et l'Eglise dut se montrer moins exigeante. Si elle avait réussi, l'humanité toute entière eut été soumise au régime effroyable d'une théocratie, dont le despotisme n'aurait connu aucune limite et n'aurait été modéré par aucun contrepoids.

Cependant, l'Eglise conserva son indépendance absolue et des privilèges très étendus. Les prêtres étaient exempts de toutes charges ; ils échappaient aux juridictions ordinaires et ne pouvaient être jugés que par leurs pairs, ce qui leur assurait l'impunité, la plupart du temps. L'Etat civil était entre les mains des ecclésiastiques, qui instruisaient également un grand nombre d'affaires laïques, en particulier toutes celles qui intéressaient les « crimes » contre la religion, le blasphème, l'hérésie et même l'adultère.

L'Empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse, soutint une guerre épique contre la Papauté, qu'il dut renoncer à subjuguier.

Le roi de France Philippe le Bel lutta également contre les papes et parvint à leur arracher quelques bribes d'indépendance. (Il fut excommunié et le pape Boniface VIII eut même la prétention de « donner » le royaume de France à Albert d'Autriche). Ce fut le germe du « gallicanisme ». A travers les siècles, d'innombrables efforts seront faits pour assurer au clergé de France (Gallican), une vie indépendante. Ces efforts tiendront en échec, pendant longtemps, la tyrannie romaine. C'est seulement au XV^{ème} siècle que celle-ci triomphera et que l'ultramontanisme supplantera le gallicanisme dans notre pays. On doit le regretter

car ce dernier obéissait à des traditions plus libérales ; il était moins absurde et moins fanatique. La victoire du romanisme, l'assujettissement des clergés nationaux à la puissance internationale catholique (dirigée en fait par les Jésuites actuellement) a marqué une recrudescence de l'obscurantisme et de l'esprit réactionnaire.

Il est un domaine où l'Eglise et la Royauté surent toujours fraternellement s'entendre : je veux parler de la répression des hérésies. L'Eglise, par une suprême hypocrisie, déclarait ne pas vouloir verser le sang elle-même (elle le faisait pourtant dans les Etats de l'Eglise), et elle remettait les hérétiques au pouvoir civil pour qu'ils soient punis et châtiés. Odieuse comédie, dont personne n'est plus dupe. La responsabilité des hécatombes d'hérétiques incombe directement à l'Eglise et à son intolérance, dont les rois ont été les odieux complices.

Lors de leur sacre, l'Eglise imposait aux rois de France le serment solennel d'exterminer les hérétiques.

Au lendemain du massacre de la Saint-Barthélemy, le Pape fit sonner les cloches à Rome et envoya ses félicitations à Charles IX, avec une médaille commémorative.

Des centaines d'exemples du même genre pourraient être donnés, si l'on n'était fixé sur la mansuétude et la douceur de l'Eglise - de ses inquisiteurs et de ses tortionnaires.

Cette Eglise, qui fera grise mine au mouvement libérateur des communes et cherchera à le contrecarrer partout où elle y aura intérêt, cette Eglise va donner toute sa mesure dans la répression des hérésies apostoliques, vaudoises, albigeoises, etc. Tous ces hérétiques sont des gens qui réclament naïvement la réforme d'un clergé pourri de vices. On les massacre sans pitié et le Pape excite à la dévastation de provinces entières. L'extermination des Albigeois dura 20 ans ; c'est une des pages les plus sanglantes de l'histoire.

C'est également la Papauté qui organise ces guerres imbéciles, ces criminelles expéditions connues sous le nom de Croisades. Elles dressèrent l'une contre l'autre deux civilisations faites pour s'équilibrer et engendrèrent une période de misères et de famines cruelles. Ces expéditions barbares sont la honte de l'Eglise du Moyen-âge.

En 1302, le pape Boniface publie sa bulle Unam Sanctam dans laquelle il déclare que la soumission au pontife romain est pour toute créature humaine une condition de salut. Déjà le Concile de Latran (1215) avait jeté les bases de l'Inquisition, pour briser l'hérésie par le mouchardage et la délation. L'Inquisition est une des institutions les plus néfastes que la malfaisance ecclésiastique ait imaginées.

Mais l'Eglise trop riche et trop puissante va être déchirée et divisée ; en conséquence même de son avidité. Les cardinaux se disputent autour de la tiare divine ; leurs votes sont trafiqués, les compétitions s'enveniment, et c'est le grand schisme d'Occident : deux papes règnent en même temps, l'un à Rome, l'autre à Avignon. Ils ont chacun leurs partisans, rois, cardinaux et évêques, qui les soutiennent - ils ont chacun un troupeau de fidèles qu'ils oppriment et escroquent de

leur mieux. A un moment donné, il y eut même trois papes à la fois... Mais l'Eglise n'en était pas moins féroce, puisque c'est à ce moment que le grand penseur tchèque Jean Hus fut condamné à mort par le Concile de Constance (1417), où il avait été traîtreusement attiré (on lui avait promis la vie sauve s'il venait s'expliquer... et on l'envoya au bûcher. Voilà l'âme de l'Eglise!) Après la mort de Hus, de longues guerres religieuses éclatent en Bohême, préparant le terrain à l'esprit de révolte, qui produira plus tard la réforme et le protestantisme.

C'est encore à cette époque (1431) que l'Eglise Française encanaillée avec le roi d'Angleterre, fit brûler Jeanne d'Arc pour lui plaire. Toujours à la solde des puissants, l'Eglise s'associe volontiers à leurs crimes. Plus tard, les Anglais étant vaincus et le roi de France (Charles VII) ne voulant pas être considéré comme le complice d'une sorcière, l'Eglise acceptera de la réhabiliter. Depuis, elle l'a même canonisée et se sert de sa malheureuse victime pour exploiter la crédulité patriotique et remplir ses coffres.

Après la prise de Constantinople par les Turcs (1453), les savants et les artistes grecs se réfugièrent en Occident, où l'on sentait le besoin de réagir contre la torpeur interminable du Moyen-âge. Ce fut la Renaissance, qui vit le réveil des arts et de la pensée, l'épanouissement trop longtemps comprimé des facultés humaines.

Les Papes essaient encore de s'imposer aux rois. Le pape Jules II (1510) émet la prétention de donner le royaume de France au roi d'Angleterre. Il échoue. Par la suite, devenus plus subtils, les Papes renonceront à ces méthodes brutales ; ils se contenteront de gouverner les rois d'une façon occulte et sournoise.

D'ailleurs, c'est la Réforme qui éclate (1517), jetant l'anathème à la face d'une Eglise impure et corrompue. Les hontes du clergé, ses vols, ses crimes, sont marquées au fer rouge. Des peuples entiers (Allemagne, Angleterre, Pays scandinaves, Suisse, etc.) se séparent de l'Eglise. En France, une lutte implacable met aux prises les catholiques et les huguenots. Partout, le catholicisme est ébranlé, sans que ses chefs consentent à le réformer - ce qui donnerait raison à l'adversaire.

Le Concile de Trente (il dura, avec des intermittences, de 1545 il 1563), vint raffermir l'autorité chancelante de l'Eglise et serrer les rangs autour du Saint Siège. Ce Concile était composé des créatures du Vatican en majorité (189 Italiens contre 66 prélats seulement des autres nationalités). La direction de l'Eglise (et les profits qui en résultent!) se concentre ainsi de plus en plus entre les mains du clergé italien. Il en est encore de même aujourd'hui, et l'on sait que, depuis très longtemps, le pape est toujours de nationalité italienne.

Le Concile de Trente édicte des prohibitions sévères contre les hérétiques et leurs ouvrages. Il publie un catéchisme détaillé, qui inspire encore, en matière de foi, les théologiens catholiques. C'est également à cette époque (1600), que Giordano Bruno est brûlé vif à Rome, et que l'Eglise enferme et condamne (1633) le grand astronome Galilée.

En France, les luttes religieuses s'étaient calmées.

Elles ne devaient pas tarder à reprendre en raison de l'intolérance catholique, des excitations d'une société de fanatiques, la compagnie du Saint

Sacrement et surtout d'une secte nouvellement créée par un ancien soldat espagnol Ignace de Loyola, sous le nom de Compagnie de Jésus.

Ce groupement, mi-religieux, mi-militaire devint une phalange entièrement dévouée à la Papauté. Il exigeait de ses membres l'obéissance la plus servile et il domestiquait leur conscience et leur volonté par des procédés abrutisseurs dont les Exercices spirituels nous offrent un vivant exemple.

Grâce aux Jésuites, la dissolution de l'Eglise fut arrêtée ; la lutte contre les protestants fut organisée plus efficacement ; les disciplines intérieures du clergé se resserrèrent. La mentalité des prêtres ne fut pas améliorée, loin de là, mais ils devinrent plus prudents, plus dissimulés. On n'assista plus aux débordements d'un Alexandre VI (Borgia), ce pape lubrique, empoisonneur et assassin, de ses acolytes et de ses successeurs. On ne vit plus un Léon X créer d'un seul coup 31 cardinaux, pour emplir ses caisses, qui étaient vides. Les formes furent mieux respectées et l'on sauvegarda les apparences.

Si l'on veut diviser l'histoire de l'Eglise en périodes, je propose la classification suivante :

1° La période héroïque, ignorante et misérable ; le dogme n'est pas encore défini et la cléricaille n'existe pas ;

2° La période d'adaptation, après Constantin. Le dogme est violemment discuté entre évêques qui recherchent les faveurs du pouvoir ;

3° Période d'épanouissement. L'Empire est tombé.

L'Eglise manœuvre à travers les siècles barbares ; elle assujettit les princes ; elle amasse des richesses. Le pouvoir des Papes se dessine, très limité encore par les Conciles ;

4° La période du triomphe. Les Papes se grisent de leur puissance, essaient de briser les rois et de dominer le monde entier. Ils noient les hérésies dans le sang ;

5° La période de la jouissance. L'Eglise est en rut. Les festins et les orgies succèdent aux supplices de libres penseurs et d'hérétiques ;

6° La période du jésuitisme. Instruits par l'expérience, les chefs de l'Eglise ont appris à louvoyer et à mentir, à cacher leurs tares, à frapper dans l'ombre, à agir d'une façon souterraine pour diviser et dominer les peuples sans se compromettre.

Cette période dure encore aujourd'hui.

C'est grâce aux Jésuites et à leur enseignement perfide que ces méthodes ont été adoptées - non sans résistance, au début. (Un pape fut même obligé, sous la pression de l'opinion publique, de les dissoudre).

Ces méthodes, nous les voyons à l'œuvre dans l'assassinat des rois Henri III et Henri IV, coupables de montrer un zèle trop modéré en faveur de l'Eglise ; nous les retrouvons dans la lutte menée contre les Jansénistes, violemment persécutés ; dans la révocation de l'Edit de Nantes et la chasse aux protestants, torturés, envoyés aux galères, obligés de s'enfuir à l'étranger au nombre de 400.000! Cette épouvantable oppression valut à Louis XIV (dont les confesseurs étaient

Jésuites et dont les maîtresses étaient également les instruments de l'Eglise) les remerciements du Vatican et les plats éloges du vil courtisan Bossuet.

Nous arrivons ainsi à la Révolution Française. Le peuple était las de ses misères ; la bourgeoisie aspirait à secouer le joug des nobles et des prêtres. L'Eglise était très puissante et le clergé était, en 1789, le premier ordre de l'Etat. « Il comprenait environ 130.000 individus, dont 60.000 religieux ou religieuses et 60.000 curés ou vicaires. Les domaines, au bas mot, valaient 3 milliards et donnaient un revenu net de 80 à 90 millions. La dîme en produisait à peu près autant. Avec les dons de toutes sortes, on peut estimer à 5.200 millions de livres les revenus du clergé. Il disposait ainsi d'une rente annuelle égale aux deux cinquièmes du budget de l'Etat. » (Desdevizes du Désert, l'Eglise et l'Etat en France.)

« Notre budget étant, en 1925, de 30 milliards, le clergé percevrait donc par an douze milliards, si nous n'avions pas fait la Révolution » (Dr Mariavé).

De tels chiffres devraient faire réfléchir ceux qui ne sont pas encore convaincus de la malfaisance sociale de l'Eglise.

Le petit clergé était du reste exploité par ses évêques et ses archevêques ; beaucoup de curés de campagne virent d'un œil favorable le nouvel état de choses basé sur l'égalité et la liberté.

Au début, la Révolution ne fut pas dirigée contre l'Eglise. La plupart des révolutionnaires étaient du reste des croyants et des chrétiens convaincus. Toute leur ambition se bornait à restreindre les appétits dominateurs du haut clergé. Ils mirent la main sur les immenses domaines de l'Eglise et promulguèrent la constitution civile du clergé. Mais le Pape (Pie VI) poussa ses ouailles à la résistance ; pour conserver une source de revenus importants, il n'hésita pas à mettre la France à feu et à sang. L'insurrection catholique déchira la Bretagne, la Vendée et trente autres départements.

Puisque les curés agissaient en contre-révolutionnaires ardents, la Convention n'hésita pas à engager la lutte contre eux et à prendre des mesures contre l'Eglise d'abord, contre la Religion ensuite. Le nombre des athées allait d'ailleurs en augmentant, en dépit des efforts tentés pour fonder une « religion laïque », le culte de la Raison d'abord, la Théophilanthropie ensuite.

Mais la Révolution avortait dans les déchirements des factions et les rivalités des politicailleurs. Bonaparte prenait le pouvoir et songeait immédiatement à se servir de l'Eglise, bien qu'il fut personnellement incroyant et même antipapiste. L'Eglise accepta avec joie le Concordat qui lui était offert, et le Pape vint sacrer Napoléon - chacun des deux confrères espérait bien rouler l'autre et garder pour lui-même tout le profit de l'entreprise. Napoléon ne se laissa pas faire ; il eut à lutter avec l'Eglise (assez servile pour introduire le saint Napoléon au calendrier... mais toujours aussi avide et ambitieuse). Il alla jusqu'à faire enfermer le Pape. Néanmoins, l'Eglise avait retrouvé sa puissance disparue, et lorsque le brigand corse eut été abattu, ce fut elle la grande victorieuse. A travers le XIXème siècle, nous la voyons consolider patiemment ses positions, mettre la main sur l'enseignement (loi Falloux), couvrir la France du pullulement de ses congrégations voleuses et

abrutisseuses. Nous la voyons s'adapter successivement aux divers régimes et passer indemne à travers les révolutions. En 1848, par exemple, l'archevêque de Paris, Affre, se hâte de reconnaître la République ; il est suivi par tout l'épiscopat français - et les curés bénissent les arbres de la liberté! -. Les Jésuites sont partout et font une propagande fructueuse ; les communautés religieuses se multiplient sous le regard niaisement favorable des républicains. Mais... dès le lendemain du coup d'Etat de 1851, l'Eglise faisait volte face et se prosternait aux pieds de Napoléon III. Il se trouvait même un évêque, celui de Nancy, pour prononcer la phrase cyniquement célèbre : « Monseigneur, vous êtes sorti de la légalité pour rentrer dans le droit! »

Partout, l'Eglise retrouvait sa force. L'hérésie protestante avait cessé de se développer, et la plupart des rois, effrayés par la Révolution mettaient toute leur confiance dans la religion - l'opium des peuples!

Cependant, l'Italie était travaillée par le désir de réaliser son unité nationale. Grâce à l'impulsion d'énergiques républicains athées (comme Garibaldi, Mazzini, etc.), le pouvoir temporel des papes fut aboli. C'était un rude échec pour l'Eglise. Mais le Vatican, loin de s'incliner, fit proclamer (1870), le dogme de l'infailibilité du pape.

La Papauté n'a pu jusqu'ici reconquérir sa puissance temporelle, et il paraît improbable qu'elle y parvienne.

L'Eglise a du reste tiré très habilement parti de la situation qui est faite à son chef et s'est employée à en tirer une sorte d'auréole morale, qui a facilité la propagande catholique à travers le monde. Le rayonnement de l'Eglise s'est encore étendu.

Le protestantisme est en recul et en décroissance dans tous les pays d'Europe. A Genève (la « Rome » du calvinisme), les catholiques sont plus nombreux que les protestants. En Hollande, en Angleterre, dans les Pays scandinaves, l'Eglise romaine fait de continuels progrès. En France, les réformés ne sont qu'une petite minorité. Mais c'est surtout aux Etats-Unis que les catholiques ont travaillé, mettant à profit le libéralisme trop complaisant de la République américaine (si dure pour la classe ouvrière et si favorable à la clique romaine, qui en a profité pour s'insinuer partout et s'emparer de la moitié des postes de l'Etat). Les Etats-Unis sont à la veille de nouveaux conflits religieux ; ils devront briser la puissance catholique s'ils ne veulent pas être subjugués par elle.

En France, la situation de l'Eglise est moins compromise que ne le disent ses partisans. Après l'affaire Dreyfus, au cours de laquelle l'Eglise était apparue comme la fidèle associée de l'Etat-major, la séparation des Eglises et de l'Etat fut votée, sous la pression d'une ardente campagne populaire. Mais cette loi, escamotée et viciée par un Briand, ne fut pas appliquée intégralement. Ses prescriptions concernant la formation des associations cultuelles sont restées lettre morte et l'Etat Français continue à laisser gratuitement à l'Eglise la jouissance des édifices qui appartiennent cependant à la Nation. Tandis que les travailleurs manquent de locaux et sont obligés de se réunir chez les marchands de vins, des centaines d'églises et de

chapelles (propriétés nationales) sont abandonnées à l'Eglise - qui se dit persécutée, par dessus le marché - sans un centime de redevance ou de location.

C'est le Pape Pie X (1907), qui a empêché les catholiques français de former des associations culturelles, sous prétexte que ces associations violaient les droits de la hiérarchie ecclésiastique, base essentielle de l'Eglise. On voit que le catholicisme entend demeurer ce qu'il a voulu être depuis Constantin, une monarchie absolue.

L'an dernier (1925), les cardinaux français ont publié un manifeste virulent contre les idées laïques. Ce manifeste mérite d'être considéré comme le prolongement des célèbres encycliques lancées par le pape Grégoire XVI le siècle dernier ; son esprit est identique à celui du Syllabus, publié en 1864, par Pie IX. L'Eglise maintient donc toutes ses prétentions. Entre elle et le monde moderne, l'esprit de libération scientifique, l'effort pour un monde plus juste et plus heureux, la lutte ne saurait prendre fin.

Certains efforts ont été tentés, au sein même de l'Eglise, pour atténuer son autoritarisme et pour la réconcilier avec les tendances libérales de la société. Ces efforts ont-ils été toujours sincères ? Ne constituent-ils pas, plus souvent, une subtile manœuvre destinée à donner le change aux naïfs, en les trompant sur les véritables sentiments de l'Eglise ? Le pape Léon XIII lui-même, en fin diplomate, a cru nécessaire de consentir quelques concessions superficielles (et purement verbales au surplus), aux idées du siècle. Lorsqu'il s'est agi de prendre position, Léon XIII lui-même, après avoir tergiversé et hésité, a désapprouvé formellement les tendances libérales.

Comment la Papauté pourrait-elle faire droit à certaines revendications libérales, à celles, par exemple, qui se plaignent que le pape, depuis la séparation, ait nommé les nouveaux évêques sans consulter le clergé français ? Ce serait la fin de son absolutisme - et elle a lutté pendant mille ans pour le cimenter !

Le catholicisme libéral a donc été vaincu et solennellement réprouvé à plusieurs reprises. Le Sillon fondé par Marc Sangnier a dû se soumettre également (il a laissé place à un mouvement de même inspiration, moins audacieux pourtant : la Jeune République, qui s'attache à entretenir l'équivoque et la confusion, pour empêcher les partis avancés de reprendre la lutte nécessaire contre le cléricalisme et l'obscurantisme religieux). Dans le domaine scientifique, les intransigeants l'ont également emporté sur les libéraux. Le modernisme fut condamné avec éclat.

Le libéralisme de ces catholiques d'avant-garde il toujours été très relatif, il faut le dire. Dès qu'il s'agit de défendre les privilèges de l'Eglise, ils y renoncent rapidement et font bloc avec les ennemis du progrès. N'a-t-on pas vu, en 1829, les libéraux s'indigner contre la nomination du protestant Guizot à la Sorbonne ? En 1862, ne s'élevèrent-ils pas contre l'entrée du libre penseur Renan, au Collège de France, et Dupanloup ne prenait-il pas l'engagement de faire tout son possible pour le faire chasser de l'enseignement ? Il se disait pourtant libéral et on l'aurait indigné, ainsi que ses amis, en le traitant de clérical.

En 1910 - hier - Pie X ne faisait-il pas une orgueilleuse déclaration,

faisant l'apologie du passé de l'Eglise (de ce passé honteux dont je viens de donner un très modeste aperçu), et n'osait-il pas prononcer les réactionnaires paroles suivantes :

« Qu'ils soient persuadés que la question sociale et la science sociale ne sont pas nées d'hier ; que, de tout ont suscité dans ce but des organisations fécondes ; que l'Eglise, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, n'a pas à se dégager du passé et qu'il lui suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine. Car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionalistes ».

Leurs traditions nous les connaissons. Je n'y insisterai donc pas. Il s'agit simplement de savoir si nous resterons indifférents devant cette institution néfaste, - et si puissante encore.

M. Houtin dénombrerait récemment l'armée catholique, d'après l'Annuaire pontifical pour 1924. Cette armée comprend 1.024 évêques latins, 87 évêques orientaux (dépendant de Rome), 18.304 jésuites, 17.000 frères mineurs, 9.650 capucins, 7.038 bénédictins, etc., etc. ; des curés et des vicaires par centaines de milliers, des congrégations innombrables et des missionnaires dans tous les pays du monde. De toutes les Eglises actuellement existantes, l'Eglise romaine est, sans contredit, et de beaucoup, la plus solidement organisée, la plus riche et la plus redoutable. Que sont, en face d'elle les confréries de marabouts et de muezzins musulmans, les rabbins juifs, les pasteurs protestants divisés en nombreuses sectes hostiles ou les lamas du Tibet perdus dans leurs montagnes lointaines ?

Des centaines de milliers de femmes sont également domestiquées fanatisées, suggestionnées par l'Eglise, au point de lui consacrer leur existence, de renoncer à l'amour et à la maternité et de se soumettre à la plus insupportable tyrannie dans les couvents et les maisons religieuses.

L'Eglise est devenue très habile, On l'a vu récemment, par son attitude à l'égard du dictateur Mussolini. Celui-ci ne peut gouverner sans l'Eglise et cet ancien socialiste révolutionnaire fait risette au Pape pour obtenir son concours. Quel rapprochement édifiant! Comme Bonaparte autrefois, Mussolini aide l'Eglise à abrutir le peuple - pour l'asservir plus facilement.

N'avons-nous pas vu, au cours de cette rapide et insuffisante promenade à travers l'histoire des peuples, que les Eglises - toutes les Eglises - ont toujours été associées aux autorités - à toutes les autorités? Le prêtre n'est-il pas le complice du seigneur, du riche, du guerrier?

Un monde meilleur restera chimérique aussi longtemps que les Eglises ne seront pas réduites à l'impuissance, que les castes sacerdotales ne seront pas dispersées sans pitié, que le cerveau de l'enfant ne sera pas radicalement et définitivement soustrait à leur déformation abêtisseuse. Toute faiblesse à l'égard de ces malfaiteurs serait une coupable faute pour l'avenir de l'humanité.

- André LORULOT.

Accueil

ÉGOÏSME

Ce mot désigne simplement ce qui a rapport à soi. L'égoïsme procède de l'instinct de conservation, ce n'est pas plus un vice qu'une vertu ; c'est un fait. Comme la pesanteur !

L'égoïsme est nécessaire au fonctionnement harmonieux de l'individu autant que ses organes physiques.

Le sens exclusivement péjoratif que l'on prête à ce mot suffirait à donner la mesure de l'hypocrisie sociale. Les conventions reposent sur de tels mensonges que ce sentiment naturel est hypocritement répudié comme un vice. Et pourtant, l'égoïsme, en soi, n'est ni bon ni mauvais. Il est. Simplement.

Selon l'atavisme, le tempérament, l'ambiance et l'éducation des individus, l'égoïsme se qualifie. Il produit chez celui-ci de la violence, chez celui-là de l'avarice et chez cet autre de l'amour.

Prenons un exemple : Sous les yeux de Jean, de Pierre et de Jacques, Paul est enlevé par une vague ! Aussitôt, Jean fuit ce lieu dangereux et va se mettre à l'abri ; Pierre, au vêtement de qui Paul avait tenté de se retenir, l'a violemment repoussé dans l'abîme pour n'y être pas entraîné avec lui. Dans le même temps, Jacques, sans se soucier de son propre danger, s'est jeté dans les flots, il a lutté contre leur violence et ramené Paul à la vie.

Tous trois ont commis un acte égoïste.

Ces actes sont différents parce que chaque individu avait une sensibilité différente. La sensibilité de Jacques a rendu son égoïsme salutaire à Paul, c'est incontestable ; mais tout comme Jean et Pierre, il fuyait une souffrance, sa propre souffrance, faite par réflexe, des souffrances de Paul !

Cultivons donc notre sensibilité et éduquons-la pour que notre égoïsme soit plus agréable et bienfaisant à autrui, nous multiplierons ainsi mutuellement la somme de nos jouissances. Mais ayons la cynique honnêteté de nous reconnaître égoïstes.

L'antonyme d'égoïsme est altruisme et ce mot ne désigne rien qui soit.

Raoul ODIN

Accueil

ÉLABORER verbe du latin labor, travail

Préparer un travail, de longue main. Se dit surtout des opérations organiques qui transforment une matière animale en une matière d'une autre nature. Le foie élabore la bile.

Se dit également des travaux de l'intelligence. Élaborer un poème. Élaborer un roman. Élaborer un projet de loi. Élaborer des idées.

Afin d'atteindre la perfection, tout travail doit être élaboré, c'est-à-dire préparé avec soin et méthode, surtout en ce qui concerne les ouvrages de l'esprit.

Que ce soit une œuvre littéraire ou scientifique, un exposé philosophique ou social, un discours ou une conférence, pour être clairs et précis, accessibles à la grande majorité des cerveaux, il est indispensable que ces divers travaux soient élaborés sérieusement avant d'être présentés au public. C'est bien souvent parce que l'on n'élabore pas suffisamment, que l'on reste incompris.

Particulièrement dans le domaine social et chez les anarchistes, lorsqu'il s'agit de développer nos idées pour les faire partager aux profanes, on s'imagine que la sincérité suffit à atteindre le but que l'on se propose. C'est une profonde erreur. La sincérité n'est qu'un des nombreux facteurs, qui doivent nous permettre d'espérer l'appui des masses travailleuses, l'élaboration du plan de la société qui doit succéder à celle que nous subissons et qui se désagrège, en est un autre. C'est à ce travail d'élaboration qu'il faut s'atteler pour voir s'écrouler les murs crevassés du capitalisme.

Accueil

ÉLECTEUR n. m. du latin *elector* : qui choisit

On désigne sous ce nom celui qui est autorisé par la loi de participer à une élection, c'est-à-dire choisir quelqu'un et l'élever à une charge ou à une fonction. Autrefois on donnait ce nom aux princes allemands chargés d'élire l'empereur. Ils étaient au nombre de sept à l'origine (1356), mais par la suite ce nombre fut porté à neuf, puis à dix.

De nos jours et dans les pays gouvernés par le suffrage universel, tous les hommes ayant atteint un certain âge, fixé par une loi, sont électeurs ; il est même des pays qui commencent à accorder aux femmes le droit de vote.

En France avant 1848, était électeur tout citoyen ayant atteint 25 ans d'âge et payant au moins 200 fr. de contributions directes ; depuis cette date, tout français âgé de 25 ans et jouissant de ses droits civils et politiques peut concourir à une élection. Le droit de vote pour les femmes n'existe pas encore en France.

Lorsqu'en juin 1848, après la chute de Louis-Philippe le peuple français obtint le suffrage universel. - « Il a fait des révolutions pour obtenir ce droit », - il s'imagina avoir conquis le bonheur et la liberté. Il était enfin électeur ; tout allait changer. Le bulletin de vote était aux yeux du travailleur une garantie de justice et de liberté. Grâce à lui, tout comme un bourgeois, il allait avoir dans les assemblée locales ou nationales, dans les parlements, des représentants directs chargés de le soutenir et de le défendre. Électeur, le travailleur pensait devenir « le maître », son bulletin de vote le faisant l'égal de tous les citoyens ; et puisque le nombre des opprimés, des parias, des malheureux était supérieur à celui des privilégiés et des satisfaits, il n'était pas douteux que les représentants des misérables seraient les plus nombreux. Quelle illusion !

Le principe électoral et le suffrage universel doivent leur fortune à des apparences et avoir fait admettre au peuple, au travailleur, qu'électeur il est maître de ses destinées, est peut-être la plus grande victoire remportée par la bourgeoisie sur la classe ouvrière. L'illusion a si profondément pénétré l'esprit de l'électeur, que c'est aujourd'hui un travail formidable que d'essayer de l'arracher à son erreur.

Le raisonnement de l'électeur est simpliste et ses arguments sont enfantins. Enfin, nous dit-il « nous sommes une population de quarante millions d'habitants ; il est impossible que tous les individus se réunissent ensemble pour discuter ; il est donc

indispensable de nommer des délégués pour accomplir cette tâche. Étant électeur, j'ai la liberté de voter pour qui me plaît, et de choisir un représentant partageant mes opinions. Si le nombre d'électeurs du même avis que moi est en majorité, il est indéniable que je sortirai victorieux de la lutte que je mène contre mes adversaires. Le parlement m'appartiendra, et puis le gouvernement, et puis je serai le maître. Je ferai des lois, je publierai des décrets, en un mot, je transformerai du tout au tout la société moderne. »

Telle est la théorie qui anime l'électeur. C'est depuis la révolution de 48, avon-nous dit, que chacun en France est électeur ; ce qui n'empêcha du reste pas le prince Napoléon de faire, le 2 décembre 1851, un coup d'État et de se faire nommer empereur des Français. Ce premier choc, à peine trois ans après un mouvement insurrectionnel eut dû faire réfléchir la population. Non pas ; trompée par les apparences, elle persista dans son aveuglement et dans son erreur. Elle continua à avoir confiance en ces assemblées de fantoches et de charlatans, complices intéressés de la classe bourgeoise.

Des années ont passé, les expériences se sont répétées, les exemples se sont multipliés, les trahisons sont devenues plus fréquentes, l'électeur vote toujours, sans se lasser, espérant toujours former un parlement où il aura la majorité et où il pourra de sa puissance écraser la bourgeoisie.

Que de fois ne lui a-t-on dit que rien de bon ne pouvait germer du parlementarisme et que son action était stérile ; que de fois ne lui a-t-on prouvé la subordination du parlement par le capital ? Il ne veut pas comprendre, il ne veut pas entendre, il ne veut pas voir. L'électeur est un religieux qui veut rester plongé dans son obscurité.

« J'ai peut-être le droit, dit Laisant, de parler avec liberté du parlementarisme, ayant passé dix-sept années de ma vie au parlement (de 1876 à 1893). J'y étais entré à l'époque de ma jeunesse, au lendemain de la guerre, avec toutes les illusions, et j'en suis sorti de mon plein gré, après cette trop longue expérience. J'ai cherché à y faire du bien, et je n'y ai pas réussi. Bien certainement, je ne saurais avoir la prétention de m'être trouvé seul dans ce cas ; et je ne peux pas condamner ceux qui sont encore aujourd'hui les victimes et les dupes des illusions qui jadis furent les miennes, et que partagèrent mes électeurs. J'ai eu conscience de tenter de remplir mon mandat, d'empêcher les iniquités, d'introduire dans nos institutions un peu d'humanité et de justice. La chose était impossible ; le gouvernement de la bourgeoisie s'y oppose par sa nature même, et les lois n'ont pour objet que de régulariser l'injustice, d'assurer la domination des plus forts sur les plus faibles. Le système exige la cruauté, la férocité, alors même que les individus qui l'appliquent seraient humains et bons. » (A. Laisant :L'illusion parlementaire.)

Les anarchistes ont depuis longtemps déjà compris tout le mensonge électoral, et c'est en 1879 qu'ils se séparèrent des socialistes avec lesquels ils avaient marché jusqu'alors. Les socialistes d'hier, de même que les communistes d'aujourd'hui ne

pardonnent pas aux libertaires de se livrer à une action anti-électorale et de chercher à éloigner l'électeur de la symbolique urne démocratique.

Au cours des campagnes électorales, alors que ne réclamant rien, nous venons auprès des électeurs pour les initier et leur faire partager nos aspirations, que de fois n'avons-nous pas été accusés d'être des agents de réaction et de division sociale. Et pourtant existe-t-il en France, parmi la classe ouvrière, un électeur, un seul, qui puisse prétendre que son action ait été profitable à la cause qui lui est chère ; que le bulletin de vote dont il s'est servi l'ait libéré de son esclavage et de la contrainte qu'il subit depuis si longtemps ; que l'intervention de son représentant ait amélioré son sort, diminué ses souffrances, élargi le domaine de sa liberté ?

Depuis près de 80 ans, qu'en France, tout citoyen âgé de 21 ans est électeur, est-il une conquête qui n'est pas le résultat de la lutte révolutionnaire, et les diverses réformes consenties par la bourgeoisie ne le furent-elles pas en raison directe de la puissance de l'action populaire ? Le parlementarisme s'est manifesté inopérant dans tous les domaines intéressant la classe ouvrière, et à maintes reprises, la critique en fut faite, avec talent, par des savants, des philosophes et des écrivains.

Nous ne devrions pas avoir à revenir sur un sujet qui a soulevé bien des polémiques, et la faillite du parlementarisme, et l'action électorale est si flagrante que nous sommes surpris qu'il y ait en France encore un homme assez naïf ou inconscient pour être fier d'être électeur.

Plus que jamais l'électeur devrait être fixé, aujourd'hui, sur la valeur de sa puissance et sur le cas que l'on fait de sa volonté. Les élections de 1924 ne furent-elles pas un symbole de fourberie et de trahison ?

Après dix ans de guerre atroce, après avoir consenti des sacrifices inimaginables pour sauver sa liberté, après avoir consenti à se laisser gouverner aveuglément pour sauver la « Patrie en danger », le peuple dans la plénitude de ses droits, le 11 mai 1924, affirme sa volonté de voir se terminer une politique de rapine et de vol, de nationalisme dangereux ; il réclame pour ceux qui furent victimes de la folie d'un ministre lorrain, une amnistie pleine et entière, il demande qu'on le débarrasse du cléricisme qui, petit à petit, envahit à nouveau le territoire, il affirme son désir de voir écraser les bandes fascistes qui commencent à l'exemple de l'Italie de terroriser la nation ; il balaye le « Bloc National » et, confiant dans les promesses de ses candidats unis dans un « Bloc des gauches », il vote librement, sincèrement, espérant voir la République se refaire enfin une virginité.

Deux ans s'écoulent, et les résultats sont là terrifiants. Deux ans s'écoulent, et malgré la volonté de l'électeur, l'homme de mort dirige encore et préside aux destinées de la France républicaine.

Les promesses ? Elles se sont envolées comme un brin de paille ; l'amnistie ne fut

pas votée ; le cléricalisme est plus puissant que jamais et le fascisme fait de rapides progrès. Le peuple, l'électeur, avait demandé la paix ; il eut la guerre du Maroc, il eut la guerre de Syrie, il aura d'autres guerres demain ; il avait dit : « Nous avons faim et nous souffrons ». La vie est dure. Les impôts sont devenus plus lourds, le coût de l'existence a augmenté. Qu'a-t-on fait de ta volonté, pauvre électeur, pauvre imbécile, qui une fois de plus t'es laissé griser, leurrer, par les belles paroles de tes candidats ?

Cela suffit-il à t'éclairer ; es-tu fixé à présent ? Non. L'électeur a encore confiance. Après avoir voté pour le républicain, il a voté pour le radical, il a voté pour le socialiste, il vote maintenant pour le « communiste ». A qui le tour ensuite ? D'autres pantins viendront après ceux-là ; avec les mêmes paroles, avec les mêmes mensonges ils obtiendront les mêmes succès. A moins que...

Car tout de même, ce n'est pas en vain que chaque jour nous déchirons le rideau de la politique. L'accroc est devenu tellement grand que l'on voit maintenant ce qui se passe dans les coulisses, et dégoûté par la comédie, une minorité déserte déjà les urnes. Cette minorité va grandir, bientôt elle deviendra une majorité puissante qui s'imposera non plus par le bulletin de vote, mais par l'action.

Il ne suffit pas évidemment de ne pas voter. Celui qui, par lassitude, par dégoût, par paresse, ne vote pas et reste tranquillement chez lui, attendant d'un miracle la transformation de la société et l'amélioration de son sort, n'est pas plus intéressant que l'électeur inconscient. Il l'est moins, pourrait-on dire, car l'électeur croit remplir une action utile en accomplissant son acte ; il se trompe, mais l'esprit même de son erreur rend cette erreur respectable et une fois éclairé, il viendra grossir les rangs de tous les révoltés qui œuvrent sagement pour conquérir le bien-être et la liberté.

Électeurs, abandonnez les urnes. « Développez-vous physiquement et cérébralement, prolétaires de tous les pays ; cultivez et appliquez la grande loi de la solidarité. Renoncez à l'illusion parlementaire, portez vos efforts sur l'organisation syndicale, sur l'association consciente. Et la libération désirée, l'avènement d'un régime moins cruel, seront moins éternellement reculés. Un sang généreux coule dans vos veines ; ne faites pas la folie de le sacrifier pour une chimère.. » (C.-A. Laisant.)

Car ce n'est véritablement qu'une chimère, que le parlementarisme. Dans une société, dit Jean Grave « où l'activité de l'individu est bornée par la possession d'espèces monétaires, où tout se paie, tout se vend, il ne peut y avoir de liberté que pour celui qui possède. Et l'on aura beau reconnaître le plus solennellement possible, tous les droits voulus, à tous indistinctement, cela ne signifiera rien, tant que tous n'auront pas la possibilité d'user de ces droits ». Et cela est tellement vrai, que dans un pays, où seul le peuple ouvrier est électeur, où seul il a le droit de nommer des représentants, il est tout de même asservi à la classe bourgeoise.

En Russie, le bourgeois n'est pas électeur. Ce « privilège » n'est accordé qu'au paysan pauvre et à l'ouvrier. C'est ce qui permet au gouvernement russe de se parer du titre de « Gouvernement ouvrier et paysan ». Mais si l'on demandait à un bourgeois, à un exploiteur de changer sa position, sa situation économique et sociale avec celle de l'homme qu'il exploite et qui est électeur, il s'empresserait de refuser, car il comprend bien lui, que la force ne réside pas en un morceau de papier, mais en la puissance économique que l'on exerce.

Voilà, ce qu'il faut comprendre à ton tour, électeur opprimé. « Il faut conquérir la puissance économique. » La puissance politique est un leurre, et voterai-tu plus rouge encore que tu n'as jamais voté, tu resteras un esclave tant que tu n'auras pas aboli les causes de ton mal.

Organise-toi, électeur, avec tous ceux qui, comme toi, sont les victimes d'une société perfide pour « réaliser » l'émancipation intégrale de la classe ouvrière et, avec elle, de l'humanité toute entière.

Accueil

ÉLECTION n. f. du latin *electio*

Signifie choix fait par la voie de suffrages et, plus précisément, acte de la libre volonté appelée à se prononcer entre deux ou plusieurs candidats ou partis. Dans les pays à démocratie directe, en plus des élections proprement dites, nous avons un nombre considérable de votations sur l'abrogation, le changement ou l'introduction d'articles constitutionnels, sur les budgets, lois et règlements, et à la suite de l'exercice du droit d'initiative ou de référendum. Nous aurons l'occasion l'en reparler. N'envisageons ici que les élections de sénateurs et députés, de conseillers communaux et d'arrondissement, auxquels viennent s'ajouter, en Suisse, dans plusieurs cantons, l'élection également de toute la magistrature judiciaire, du gouvernement cantonal, parfois aussi de certains emplois, sans compter l'élection des administrateurs de biens de communiens ou de bourgeoisie.

L'élection devrait nous donner l'administration des plus dignes, capables et compétents ; or, c'est précisément le contraire qui arrive le plus souvent. A remarquer avant tout que les élus ne le sont pas uniquement pour s'occuper de telle ou telle branche qu'ils peuvent connaître, plus ou moins bien, mais pour décider d'une foule d'affaires dont ils n'ont qu'une vague connaissance. Cela suffirait à condamner le système électoral, même en dehors des marchandages et tripotages dont s'accompagne toute élection. Afin d'échapper au danger du règne de l'incompétence, une élection ne devrait se faire que pour la gérance bien déterminée d'une seule chose, et par ceux-là seuls qui sont occupés et en connaissent le fonctionnement et les améliorations désirables. Personne n'oserait se présenter pour travailler comme maçon, cordonnier, typographe, etc., sans avoir fait un apprentissage correspondant, tandis que tout le monde n'hésite pas à s'improviser législateur et administrateur en toute matière, sans aucune préparation. Nous comprenons fort bien qu'il puisse y avoir nécessité de confier un mandat bien déterminé pour un but qui le soit aussi par une assemblée de compétents. Mais il est absurde de remettre à quelques individus des pouvoirs pour tout l'ensemble de la chose publique. Le mal est quelque peu atténué par l'existence d'une bureaucratie, qui, à défaut de véritable science, a tout de même l'expérience de la routine et par le fait que dès qu'il s'agit de réalisation, les compétents sont interrogés, mais ces derniers ne s'en trouvent pas moins placés en sous-ordres vis-à-vis des incompetents. La solution anarchique qui, évidemment, présuppose avant tout la fin de l'opposition des intérêts privés à l'intérêt public par un ordre de choses où

chacun recherchant son bien-être particulier, contribue au bien-être général, consistera à appliquer dans le domaine social ce qui se fait dans le domaine scientifique. Tous ceux qui s'adonnent à une science donnée poursuivent par la libre recherche et la libre expérimentation, leurs découvertes et applications, visant toujours à de nouveaux perfectionnements. Ceux-ci réalisés, il n'y a nullement besoin d'une force policière pour les imposer. Chacun se hâte de les appliquer à son tour et en même temps d'y faire des améliorations éventuelles. Par cette méthode l'humanité a déjà accompli des progrès merveilleux, sans nul besoin de procéder à des élections. Chacun s'est élu lui-même par son intelligence, son dévouement, son travail, par une lutte opiniâtre parfois contre d'anciens préjugés ou des intérêts inavouables. L'administration de la chose publique, dans toutes ses multiples branches, est aussi question de science.

Les intérêts de classe et de parti font que souvent celle-ci n'y joue pas le premier rôle, et c'est pour cela qu'au milieu de la civilisation moderne, le retour aux pires tyrannies du passé est toujours possible. Les élections n'ont vraiment rien de scientifique, voilà ce que devraient se dire tous les votards d'un socialisme qui se prétend tel.

L. BERTONI.

* * *

ÉLECTION

Action de choisir, d'élire quelqu'un par voie de suffrage. L'élection d'un député ; les élections municipales ; les élections sénatoriales, etc., etc...

Si la bêtise et la passion qui président aux diverses élections n'étaient pas des facteurs d'asservissement et de domination sociale, il nous faudrait rire de ces transports collectifs qui, à dates déterminées, soulèvent les foules. D'apparence, pour l'homme qui regarde, une élection peut sembler un vaudeville de premier ordre, monté par un metteur en scène plein de génie ; mais pour celui qui raisonne, qui ne s'arrête pas à la surface des choses, mais qui veut les pénétrer, c'est une terrible tragédie.

Les élections approchent. Et un vent de folie souffle au-dessus des hommes. Pendant quatre ans - si ce sont des élections législatives - la population est restée calme et tranquille ; pendant quatre ans, l'électeur jouissant de ses droits civiques et politiques s'est tenu à l'écart de tout ce qui se passait dans le pays ; il est resté sourd à tout les appels de ceux qui s'intéressent sincèrement à son sort ; mais les

élections approchent, et tout à coup, comme mû par un ressort, il se souvient qu'il est le maître ; que rien ne se fait sans lui ; qu'il est le peuple souverain, qu'il fait des lois qu'il ignore, et sa valeur le gonfle d'orgueil.

Les élections approchent, et les murs se couvrent de placards multicolores, sur lesquels le candidat, les candidats, offrent et promettent à leurs électeurs un avenir plein de bonheur et de jouissance.

La foire électorale est ouverte. Les adversaires se mesurent, et nous nous garderons bien de rappeler toutes les insanités, toutes les ignominies, toutes les insultes, toutes les injures que se lancent mutuellement les nombreux candidats. C'est l'étalage le plus répugnant, le plus infâme, le plus honteux de toutes les bassesses et de toutes les tares individuelles. Ça ne fait rien. C'est parmi ces hommes, qui n'hésitent pas à étaler leurs vices, que l'électeur doit choisir son représentant.

La place est bonne, car en dehors de la rétribution qui n'arrive certainement pas à payer les frais occasionnés par une élection, il y a les petits avantages cachés. N'est-ce pas un élu socialiste, du Conseil municipal de Paris, qui déclarait qu'un conseiller qui ne gagnait pas cent mille francs par an était un imbécile ? Que doit alors gagner un député ? La place étant bonne, on comprend que la bataille soit chaude.

L'électeur oubliant tout ce qu'il a souffert depuis des années, oubliant toutes les promesses qui lui furent faites précédemment et qui ne furent pas tenues - naturellement - se pâme devant l'éloquence de son candidat préféré. Il écoute avec avidité les paroles mensongères que lui débite son pantin, et alors que durant quatre ans il a vécu relativement en bonne harmonie avec son voisin, ce dernier devient tout à coup un ennemi parce qu'il entend porter ses suffrages sur le nom d'un autre forban.

Avec la diffamation, la corruption est un des plus puissants facteurs de réussite, aussi ne se gêne-t-on pas pour en user en période électorale. La sincérité n'a pas d'importance et n'entre même pas en jeu, et moins l'on est sincère, plus on a de chance de triompher. Tous les moyens sont bons et les consciences s'achètent comme une vile marchandise.

Et cela est logique ; car qu'est-ce, en réalité, une élection, sinon une bataille que se livrent des colporteurs qui représentent des maisons différentes. L'idée, la doctrine ne sont que des paravents derrière lesquels se cachent des appétits, et le candidat n'est jamais qu'un homme de paille au service d'une entreprise commerciale, industrielle ou financière. C'est cela que l'électeur ne veut pas admettre.

Arrive le jour du suffrage. Fier du rôle qu'il remplit, l'électeur va voter et attend dans la fièvre le résultat de son geste. Il est dans la même situation que le spectateur qui, n'ayant pas joué, attend sur un champ de course l'arrivée du

gagnant. Que peut lui importer que ce soit l'un ou l'autre qui arrive le premier, que ce soit le rouge ou le noir qui franchisse le poteau, puisqu'il ne peut pas gagner ? Mystère. L'électeur éprouve probablement des sensations que nous sommes incapables de ressentir ; il est peut-être pourvu d'un sens supplémentaire qui nous manque à nous, les profanes. Qui sait ? Bref, il attend, chez le marchand de vin le plus souvent, car l'élection est une occasion de beuverie, et lorsque arrive jusqu'à lui le résultat, c'est du délire et du désappointement selon que son candidat est vainqueur ou vaincu.

Il y a parfois match nul, alors la comédie recommence. Mais, dans les coulisses se prépare une mise en scène particulière, car la représentation ne peut avoir lieu que deux fois. Le scrutin de ballottage n'est qu'une question d'argent, et ceci est si brutal qu'il est inconcevable que l'électeur ne s'en aperçoive pas.

Supposons un candidat ayant obtenu au premier tour de scrutin un millier de voix, un second candidat 800 et un troisième 500. Le troisième candidat a peu de chance d'être élu au deuxième tour de scrutin. Mais s'il favorise le second, c'est-à-dire s'il engage ses électeurs à voter pour lui, voilà que le premier candidat arrive bon dernier. Et on assiste à des revirements symboliques.

Tel aspirant député qui, lors de la campagne, accusait son adversaire de tous les délits, de tous les crimes, de toutes les infamies, se rapproche de lui au second tour et lui découvre des qualités politiques que l'on n'aurait pas imaginé une quinzaine plus tôt. Et l'électeur gobe tout cela, il l'accepte, il ne dit rien, il vote.

A quoi bon insister sur l'amoralité ou l'immoralité d'une élection. Il n'y a que celui qui le veut, qui ignore les tractations auxquelles donnent lieu les élections. Mais même au point de vue logique, en supposant qu'une élection offre toutes les garanties d'honnêteté, le résultat en est ridicule en soi. De nombreux exemples ont déjà été cités, dénonçant l'erreur sur laquelle repose le principe même de ce genre d'opérations ; ajoutons-en un à la liste déjà longue.

Le dimanche 12 décembre 1926, une élection partielle eut lieu dans le Nord. Il s'agissait de pourvoir au remplacement de trois députés. Quatre listes de candidats étaient en présence : la liste d'Union nationale républicaine, la liste socialiste ; la liste communiste et la liste des Républicains du Nord.

Or, voici les résultats de cette élection :

Inscrits : 516.148.

Suffrages exprimés : 431.683.

Liste d'Union nationale républicaine : MM. Coquelle, 193.353 ; Carlier, 192.236 ; Coutel, 192.560. ÉLUS. .

Liste socialiste : MM. Inghels, 142.095 ; Salengro, 141.274 ; Delcour, 140.868.

Liste communiste : MM. Thorez, 65.803 ; Bonte, 65.779 ; Declerq, 65.547.

Liste des Républicains du Nord : MM. Desjardins, 30.548 ; Cellic, 30.274 ; Derenne, 30.333.

Or, si nous faisons une moyenne, nous constatons que les candidats élus ne représentent qu'une minorité. En effet, les candidats de la liste d'Union nationale républicaine ont obtenu une moyenne de 192.716 voix, alors que leurs adversaires réunissent un total de suffrages donnant une moyenne de 237.596 voix. Poussons plus loin et ne calculons que les voix obtenues par ceux qui se réclament de la classe ouvrière, et nous constatons que les suffrages exprimés nous donnent une moyenne de 207.121 voix ; et cependant, ce sont les 192.000 voix qui triomphent et les 207.000 qui sont battues. Oh ! logique électorale !

Nous ne voudrions pas accuser en vain de démagogues, les chefs de partis ouvriers qui entraînent à la foire électorale une foule de moutons. Mais tout de même, l'exemple que nous citons ci-dessus est symptomatique. Si l'intérêt de la classe ouvrière était le seul sentiment qui anime les candidats, comment se fait-il que ceux du Parti socialiste ne se soient pas effacés devant ceux du parti communiste ou réciproquement ? Si le parlementarisme n'est pas une comédie - et c'est ce qu'ils affirment - alors les uns et les autres ont favorisé le jeu de la réaction en laissant pénétrer dans l'enceinte législative des adversaires des classes travailleuses.

Des faits semblables à celui-ci sont légion et il serait facile de les multiplier. Mais à quoi bon, celui-ci suffit et suffira, pensons-nous, à tous ceux qui cherchent à s'instruire et à œuvrer utilement à la rénovation sociale. Les élections n'ont qu'un but : tromper la population et lui faire croire qu'elle est maîtresse de ses destinées, et la population se laisse prendre à cette glu.

Il faut avouer que le peuple souverain commence à ne plus être dupe de tous ces simulacres et que de jour en jour, le nombre d'électeurs diminue et que le nombre d'abstentionnistes augmente. Les partis politiques sentent que leur autorité s'affaiblit et que bientôt le pouvoir qu'ils exercent leur échappera totalement. C'est pourquoi certains partis d'extrême droite ou d'extrême gauche empruntent une tactique électorale tout à fait inattendue. De même que nous avons les militaristes-antimilitaristes, nous avons également les parlementaristes antiparlementaires. Il n'est plus rare, au cours d'une campagne électorale, d'entendre des orateurs, communistes ou fascistes, reconnaître qu'il n'y a rien à faire au Parlement, qui est un foyer de corruption. Mais ajoutent-ils, les élections sont pour nous une occasion de créer une agitation favorable au développement de nos idées et aussi un moyen de nous compter et de connaître les forces dont nous disposons.

Fort bien, et l'argument mérite qu'on s'y arrête. Proposons donc à nos parlementaristes antiparlementaires de poursuivre leur action électorale, mais demandons-leur de n'accepter aucun mandat et de se refuser à siéger aux Folies-Bourbons. Ils refusent tout naturellement en objectant que les avantages pécuniers dont bénéficient les députés permettent à ces derniers de faire une propagande active en faveur du parti qu'ils représentent. Lorsque l'on sait ce que coûte une élection et ce que rapporte un mandat de député - nous ne considérons, évidemment, que les rétributions avouées - on se rend bien vite compte que ce dernier argument est ridicule, car les sommes fantastiques englouties durant les périodes électorales permettraient d'entretenir un nombre de militants propagandistes bien supérieur à celui des députés élus par la classe ouvrière.

Une élection n'est donc qu'un trompe-l'œil, les anarchistes l'ont dit, ils le disent encore, ils le répéteront sans cesse.

Il est vrai que les élections sont favorables à la diffusion des idées. Les libertaires ne l'ignorent pas et en période électorale, ils sont au premier rang dans la bataille, se dépensant afin de faire comprendre à leurs frères de misère tout le vide de l'action parlementaire. Ils veulent éclairer l'électeur.

« Qu'on tache d'éclairer ces hommes », dit Urbain Gohier dans « La Révolution vient-elle ? », « de les améliorer, de les élever : ils vous soupçonneront, vous abreuveront d'outrages », « Mais la foire électorale ouverte, ils courent d'instinct aux charlatans les plus vils, aux malfaiteurs les plus cyniques. La bassesse les enchante ; plus les mensonges sont grossiers, plus avidement ils les gobent. »

Il est hélas trop vrai que la veulerie populaire lasse souvent le militant sincère qui se brise à la tâche et se sacrifie à une cause commune. Mais quoi, ne doit-on pas tenir compte de tout un passé d'esclavage empêchant le travailleur de s'instruire et de s'éduquer ? Le peuple vient à peine de s'éveiller, et si l'on jette un regard en arrière, si l'on considère tout le chemin parcouru depuis un siècle, on constate alors tous les progrès réalisés, toutes les transformations accomplies, tous les avantages arrachés petit à petit à la bourgeoisie rapace et jalouse de ses privilèges.

Bien des institutions barbares ont disparu. Les élections disparaîtront également un jour, car malgré tout, la méfiance a pénétré déjà dans le cerveau du travailleur, et c'est le commencement de la fin.

Poursuivons donc, anarchistes, notre œuvre, pour qu'enfin la raison saine et pure dirige l'humanité, et qu'avec les élections disparaisse le dernier esclave : l'électeur.

Accueil

ELECTRICITE n. f. (du grec elektron, ambre)

Propriété qu'on tous les corps d'attirer, dans certaines circonstances, les corps légers environnants, d'émettre des étincelles, de causer des commotions sur les humains et sur les animaux.

Il y a deux sortes d'électricité : l'électricité vitrée (verre frotté avec du drap) positive, et l'électricité résineuse (résine frottée avec une peau de chat) négative. Pratiquement, il y a deux sortes d'électricité :

1⁰ L'électricité statique ;

2⁰ L'électricité dynamique.

Electricité statique. C'est le phénomène produit en frottant un corps quelconque : si le corps est bon conducteur, l'électricité se manifeste sur tous les points ; s'il est mauvais conducteur, elle se manifeste seulement à l'endroit frotté.

Il existe quelques machines produisant de l'électricité statique. Ces machines sont composées, en principe, de disques de verre tournant entre des coussins en feutre ; telle la machine de Wimshurt. Ces machines servent, tout au plus, à des expériences de laboratoire.

Electricité dynamique. C'est la formation du courant. Dans un vase rempli aux trois quarts d'eau, acidulée, plongeons une lame de zinc et une lame de cuivre. La réaction chimique qui se produit entre l'acide et le zinc détermine un fluide électrique dont on admet l'existence, une sorte de poussée qui le dirige vers le cuivre et une sorte d'aspiration du côté du zinc. Le fluide tend donc à s'échapper par la lame de cuivre, tandis qu'il est attiré extérieurement et à travers l'espace, par la plaque de zinc. L'air ne se laissant pas traverser par le fluide, tout mouvement cesse bientôt; mais, si l'on réunit le cuivre au zinc au moyen d'un conducteur de l'électricité, et si on branche en série sur un circuit un appareil spécial appelé galvanomètre, on voit l'aiguille dévier dans un sens ou dans l'autre, suivant le sens du courant. Le fluide s'écoule par le cuivre et rentre dans le vase par le zinc. Cette expérience suffit donc à nous amener à parler de mesure du débit et, par conséquent, de quantité d'électricité.

Quantité d'électricité est analogue à quantité d'eau. On la mesure par le travail produit qui est, évidemment, proportionnel à cette quantité. L'unité pratique de quantité est le « coulomb », qui met en liberté dans le voltamètre 0 mg. 0104 d'hydrogénés. Coulomb (1736-1806) est un physicien français, né à Angoulême. Il est l'inventeur de la balance de torrion.

Intensité : - L'intensité d'un courant électrique est la quantité d'électricité que ce courant débite en une seconde. L'unité pratique d'intensité est « l'ampère ».

L'ampère est un coulomb à la seconde. On emploie comme unité l'ampère-heure, qui est la quantité d'électricité fournie par un courant d'un ampère pendant une heure. Sous-multiple : le milliampère, qui est la millième partie de l'ampère. L'appareil de mesure servant à mesurer l'intensité se nomme ampèremètre.

Ampère (1775-1836) trouva les principes de la télégraphie électrique et découvrit la loi fondamentale de l'électrodynamique, d'après laquelle deux fils conducteurs, traversés par l'électricité, s'attirent ou se repoussent suivant que les courants s'y meuvent dans le même sens ou dans le sens contraire.

Corps bons conducteurs et mauvais conducteurs : - L'électricité traverse la matière même des corps dits conducteurs de l'électricité. Les métaux sont généralement de bons conducteurs, tandis que les solides autres que les métaux sont mauvais conducteurs. Corps bons conducteurs : argent, cuivre, bronze, corps silicieux, etc. Corps mauvais conducteurs ou isolants : verre, porcelaine, caoutchouc, etc.

Les liquides, sauf le mercure, sont conducteurs de l'électricité ; mais ils offrent une plus grande résistance au passage du courant que les métaux.

Résistance : - Les corps, même les meilleurs conducteurs, offrent toujours une résistance au passage du courant. On peut comparer le conducteur à une conduite d'eau et la résistance serait représentée par les parois de la conduite qui l'empêchent l'eau de circuler.

L'unité de résistance est « l'Ohm », au nom du physicien allemand (1787-1854). Un fil de cuivre de 1 mm de diamètre et de 50 mètres de long offre une résistance de 1 Ohm.

Loi d'Ohm : L'intensité d'un courant est directement proportionnelle à sa force électromotrice et inversement proportionnelle à la résistance du circuit, d'où la célèbre formule :

$$I = \frac{E}{R}$$

Force électromotrice : - Dans tout générateur électrique, il y a une sorte de pression qui agit sur le fluide pour le mettre en mouvement. On l'appelle la force électromotrice. L'unité de force électromotrice est le « volt » du nom du physicien italien Volta (1745-1827), auteur de la pile qui porte son nom.

Puissance : - L'unité de travail mécanique est le kilogrammètre, qui est représenté par le travail nécessaire pour élever, en une seconde, à un mètre de hauteur, une masse de 1 kilogramme. La puissance d'une machine représente le travail qu'elle peut produire pendant une seconde. L'unité de puissance employée en mécanique est le cheval-vapeur ou H.P. En électricité, on emploie le watt comme unité de puissance. Le watt est la puissance d'une machine pouvant produire 1 ampère à la seconde sous une tension de 1 volt.

Applications de l'électricité : - L'électricité a pris, dans la vie moderne, une place considérable, depuis la modeste pile jusqu'au moteur électrique de grande puissance, et le jour n'est peut-être pas éloigné où nous verrons la force «

électricité » supplanter d'une façon absolue la machine à vapeur et toute cette chaudronnerie dont nous avons encore besoin aujourd'hui.

Piles : - Nous avons vu dans notre première définition qu'une lame de zinc et une lame de cuivre plongeant dans une solution acidulée produisent un courant électrique. Nous avons là une pile simple ; c'est là, le principe de la pile de Volta : le cuivre de la pile est le positif ou + ; le zinc est le négatif ou -.

Cette pile ayant le défaut de se polariser est pratiquement abandonnée.

Polarisation : - L'hydrogène mis en mouvement par l'action chimique est entraîné par le courant sur le cuivre qu'il entoure bientôt d'une gaine gazeuse. Les gaz étant mauvais conducteurs de l'électricité, la résistance, à l'intérieur de la pile, se trouve considérablement augmentée ; par conséquent, le courant diminue d'intensité. Pour éviter cet inconvénient, on est arrivé à faire des piles à dépolarisant : pile Daniell et pile Callaud, dont le dépolarisant est le sulfate de cuivre ; pile Bunsen : dépolarisant l'acide azotique ; pile Leclanché : dépolarisant le bioxyde de manganèse.

Electrochimie : - Le voltamètre est un appareil qui sert à la décomposition de l'eau par un courant électrique. Il se compose d'un vase de verre dont le fond est traversé par deux fils ou électrodes. On place sur chacune des électrodes une éprouvette et on relie les deux fils à une pile. L'eau étant traversée par le courant, du gaz se dégage dans chacune des éprouvettes et le niveau de l'eau descend. L'eau se décompose et ses éléments constitutifs : hydrogène et oxygène, se portent chacun sur une électrode.

Ce phénomène est appelé électrolyse.

C'est en appliquant ce principe que l'on est arrivé aujourd'hui à faire la galvanoplastie : dorure, cuivrage, nickelage.

Accumulateurs : - Une autre application de l'électrolyse a lieu dans les accumulateurs électriques. Dans un vase de verre ou de matière isolante : celluloïd, ébonite, sont placées des lames de plomb séparées les unes des autres. Les lames impaires sont reliées à une électrode négative ; les lames paires à une électrode positive. L'accumulateur est formé à la suite de charges et décharges successives. La densité de l'électrolyse est de 24 à 28° Baumé. L'usage des accumulateurs se répand de plus en plus ; ils ont sur les piles l'avantage d'un débit très intense.

Magnétisme : - On appelle aimants, des corps ayant la propriété d'attirer le fer, l'acier, la fonte et tous les corps dits magnétiques. L'aimant naturel est un minerai de fer ou oxyde magnétique. Les aimants artificiels sont des barreaux droits ou recourbés en fer à cheval, trempés à saturation, et auxquels on communique les propriétés magnétiques par frottement avec un autre aimant ou par champ magnétique (induction).

Pôles : - Un aimant droit, libre de se mouvoir autour d'un axe, dans un plan horizontal, prend une direction bien déterminée. L'une de ses extrémités se dirige vers le Nord ; on l'appelle pôle Nord, et l'autre pôle Sud.

Deux aimants de même polarité se repoussent ; deux aimants de polarité

contraire s'attirent.

Electro-aimant : - Une barre de fer doux, formant noyau d'une bobine, sur laquelle est enroulé du fil conducteur isolé de soie ou de coton, parcouru par un courant, devient un aimant très-puissant. Mais toute la force d'aimantation disparaît quand le courant cesse. Cet appareil se nomme électro-aimant. Toutes les applications de l'électricité découlent de ces phénomènes en magnétisme.

Sonnerie électrique : - La sonnerie électrique se compose d'un électro-aimant et d'une armature portée, par une lame flexible, qui se trouve située à l'extrémité de l'armature, et terminée par un marteau qui peut frapper sur le timbre. Quand on appuie sur le bouton, le courant passe dans l'électro-aimant et l'armature se trouve attirée ; mais, à ce moment, le contact ayant cessé entre le ressort et la borne, l'armature est ramenée à sa position première par le ressort. Le courant circule à nouveau et le même phénomène se reproduit ; et, à chaque attraction, le marteau frappe sur le timbre.

L'électro-aimant est appliqué de même façon à la télégraphie : chaque fois que l'on appuie sur le manipulateur, l'armature de l'appareil récepteur est actionnée et imprime sur la bande les points ou traits de l'Alphabet Morse.

Induction : - Un courant électrique, tournant dans un champ magnétique, produit un courant électrique. Les courants ainsi obtenus se nomment des courants induits. Toute machine produisant des courants induits se compose de deux parties :

- 1° L'organe créant le champ magnétique que l'on appelle inducteur ;
- 2° L'organe où se forment les courants induits et que l'on appelle induit.

Dynamos : - La dynamo est une machine qui transforme l'énergie mécanique en énergie électrique ; elle se compose de deux parties : l'inducteur et l'induit.

1° L'inducteur est toujours un ou plusieurs électro-aimants fixés à même la carcasse de la machine. L'induit tourne entre les masses polaires des électro-aimants ;

2° L'induit se compose généralement d'un noyau en forme d'anneau ou tambour formé de rondelles minces en fer doux, fortement serrées les unes contre les autres. Pour éviter les courants parasites de Foucault, on intercale entre chaque rondelle des feuilles de papier verni.

Les sections d'enroulement sont placées sur le pourtour de l'anneau ou dans des encoches creusées, à même dans les rondelles feuilletées. Les courants engendrés sont alternatifs ; on les redresse au moyen du collecteur.

Le collecteur est formé de lames de cuivre isolées les unes des autres par des lames de mica. Le collecteur se fixe au bout de l'induit sur le même arbre. Les sections d'enroulement sont reliées aux lames de cuivre. Des balais en charbon frottent sur le collecteur et recueillent le courant redressé.

Moteurs : - Les dynamos étant réversibles, si nous envoyons un courant dans une dynamo, celle-ci se mettra à tourner et retransformera l'énergie électrique en énergie mécanique.

Le moteur se compose des mêmes organes que la dynamo.

Les moteurs reçoivent une foule d'applications. Ils rendent de très grands services ; ils ont permis l'emploi de la force à de très grandes distances de la machine génératrice. L'utilisation des chutes d'eau actionnant des alternateurs ont permis d'employer la force à des distances considérables. La force électromotrice dans ces lignes est très élevée ; parfois, elle dépasse 150.000 volts.

Aux endroits où elle doit être employée, les courants sont transformés en haute et basse tension, au moyen des transformateurs.

Aujourd'hui, que ne fait-on pas avec le moteur électrique : métro, chemin de fer, tramways, machines d'extraction pour les mines, sous-marins utilisant les accumulateurs pour la plongée, etc. ?

On se sert beaucoup de petits moteurs pour usages domestiques : moteurs pour machine à coudre, aspirateurs de poussière, séchoirs électriques, ventilateurs, etc., etc.

Eclairage : - On emploie l'électricité pour l'éclairage soit au moyen des lampes à arcs ou des lampes à incandescence (Voir Lampes électriques). Voir aussi : télégraphe, télégraphie sans fil, téléphone et téléphonie sans fil.

ELECTRICITE

Nom donné à la cause de certains phénomènes appelés phénomènes électriques.

La découverte des phénomènes électriques remonte à des temps très reculés. La foudre connue de tout temps en est une manifestation violente. Les Grecs connaissaient la propriété que possède l'ambre frotté avec un chiffon sec, d'attirer des corps légers (600 ans av. J.-C.). Au XVII^{ème} siècle, Gilbert démontra que d'autres corps peuvent s'électriser par frottement. Plus tard, on s'aperçut que les particules électrisées par l'ambre étaient ensuite repoussées par cette matière, alors que le verre les attirait, d'où l'idée de deux sortes d'électricité : positive et négative, et cette formule : « Deux électricités de nom contraire s'attirent, deux électricités de même nom se repoussent ».

Galvani découvrit beaucoup plus tard l'énergie électrique d'origine chimique en disséquant des grenouilles. L'expérience fut reprise et développée par Volta, qui trouva la pile électrochimique. Laplace et Ampère appliquent leur génie à la recherche des lois de circulation des courants. Joule étudie leurs propriétés calorifiques.

Maxwell, dans une œuvre magistrale où l'on puise, même à présent, des renseignements précieux, traduit mathématiquement les phénomènes électriques. Lenz étudie la dynamique du fluide électrique, et bientôt, les découvertes se succèdent avec une rapidité inouïe. Edison nous donne la lampe électrique pratique. Hertz découvre les lois de la propagation des ondes électriques qu'on assimile alors à celles de la lumière (vibration électromagnétique).

Marconi reprend ses travaux et perfectionne le télégraphe. Branly, avec le cohéreur, lance la téléphonie sans fil. De Forest invente la lampe à trois électrodes. Gramme transforme l'énergie mécanique en énergie électrique. Desprez transporte cette énergie à distance et l'utilise dans son moteur. Dès lors, le phénomène entre dans la voie des réalisations pratiques. Avec une rapidité formidable, naissent la télémechanique, la télévision, des usines gigantesques débitent des quantités incroyables de cette énergie qu'Ampère étudiait, il y a cent ans à peine, avec les faibles moyens de son laboratoire.

Ainsi, dans l'espace d'une génération, l'électricité change la face du monde. Après une évolution lente mais continue, elle révolutionne l'univers en moins de cinquante ans. C'est un exemple frappant de la rapidité avec laquelle se propage une idée juste. Les premiers pas sont hésitants et incertains, mais sa progression devient inexorable quand elle atteint les gros chiffres. Lorsqu'une idée est juste, il n'est pas besoin de l'imposer, elle s'impose d'elle-même par la logique même. L'avènement de l'électricité en est la plus remarquable des preuves. Il convient d'insister sur le fait qu'il ne peut y avoir aucune manifestation d'énergie électrique, magnétisme ou autre qui se puisse produire sans que la matière en soit le siège. La matière est énergique et l'énergie matérielle c'est la substance. Ainsi parler d'énergie seule, c'est faire une abstraction au même titre que parler seulement de matière.

Ceci est tellement vrai, que c'est par le nombre de particules négatives (ions) entourant le noyau positif de l'atome (électron), que se distinguent les différents corps de la chimie, liant étroitement les propriétés électriques et chimiques des différents corps. De même les différentes énergies électriques, mécaniques, chimiques, etc. (qui ne sont que des manifestations diverses d'une même chose : l'activité atomique), se substituent les unes aux autres, suivant le processus infini du transformisme.

L'étude des phénomènes électriques comprend l'électricité statique (électrostatique), qui étudie l'électricité à l'état d'équilibre : condensateurs, influence, etc. ; l'électricité cinétique (électrocinétique), ou ensemble des lois qui règlent les mouvements de l'électricité : lois d'Ohm, Joule, Wirchoff ; l'électromagnétisme, qui établit l'analogie des circuits parcourus par des courants électriques avec les aimants ; l'électricité dynamique (électro dynamisme), étudiant les effets mécaniques provoqués par les courants : machines électriques.

Accueil

ELECTRIFICATION n.f.

Adaptation de l'électricité à une exploitation quelconque (chemins de fer, usines, fermes, etc). L'utilisation de la *houille blanche* a amené la construction sur place d'immenses usines qui produisent du courant électrique sous haute-tension afin de le faire parvenir à une distance quelquefois très éloignée. Là, des transformations modifient le courant, ils diminuent la tension, selon les besoins. L'électrification convient merveilleusement aux nations dont la production en charbon est très faible.

L'électricité qui est la dernière forme connue de l'énergie se transforme facilement en chaleur, travail mécanique, chimique et réciproquement.

Supposons une chute d'eau au fond d'une vallée étroite et profonde des Alpes, où l'on ne peut installer d'usines pour l'utiliser sur place. On recueillera le travail mécanique de la chute au moyen de turbines puis on transformera ce travail en électricité qu'on transportera ensuite dans une région industrielle plus ou moins éloignée. Ensuite, avec l'électricité, on produira le travail mécanique pour actionner des machines-outils., de la chaleur, de la lumière, des réactions chimiques pour les industries chimiques, de telle sorte que la puissance nécessaire à la vie industrielle de cette région sera fournie, avec de faibles pertes dans les transports et les transformations, par une chute qui peut être située à plus de 100 kilomètres.

Les applications de l'électricité ne se comptent plus, bien que la science électrique ne date que d'hier. Bientôt l'électricité fournie par les forces immenses que nous offre la nature : chute d'eau, vents, marées, actionnera tous les ateliers, fera rouler les trains de chemin de fer, éclairera les villes, les villages, le moindre hameau, chauffera nos appartements, etc.

Accueil

ELECTROCUTION n. f.

C'est une électrolyse. Six milliampères courant continu traversant le corps humain provoquent la contraction des muscles, ceux des poumons, du cœur, etc. Il s'ensuit l'asphyxie. C'est la peau qui oppose la plus forte résistance au passage du courant ; c'est pour cette raison qu'aux Etats-Unis, dans l'exécution des condamnés à mort, on emploie le casque, afin qu'une large partie de la peau entre en contact. Une solution de continuité de celle-ci, par exemple une écorchure, une coupure, suffit pour qu'une personne soit électrocutée avec une pile Leclanché.

L'électrocution comme mode de supplice n'a pas donné les résultats qu'on en attendait. Il est loin d'être rapide... On a constaté que les électrocutés ont des réflexes nerveux et que le coma dure très longtemps. Aussi, dernièrement, les journaux nous apprenaient que des expériences seraient tentées aux Etats-Unis sur des condamnés. Sacco et Vanzetti, nos deux chers camarades, en seront peut-être les premières victimes. La vie humaine, qu'importe ; cependant, de nombreuses protestations s'élèvent lorsque de pauvres cobayes sont employés pour la vivisection.

La foudre tue aussi les hommes et les animaux.

Quant un nuage électrisé passe au-dessus du sol, il décompose par influence l'électricité neutre de tous les objets situés dans sa sphère d'activité, attire à leur surface l'électricité de nom contraire et repousse dans le sol l'électricité de même nom. Si la tension des deux électricités opposées du nuage et des corps terrestres n'est pas suffisante pour vaincre la résistance de l'air, et si le nuage s'éloigne, les corps terrestres repassent peu à peu à l'état naturel. Mais si la tension électrique entre le nuage et l'un de ces corps l'emporte sur la résistance de l'air, l'étincelle éclate et le corps est foudroyé directement. Voilà comment on expliquait, il y a plusieurs années, cette manifestation de l'électricité.

Aujourd'hui, d'après les hypothèses de Maxwell, on pense que ce sont les déplacements, les modifications de l'éther qui produisent ce phénomène. La condensation produirait l'électricité positive ; la raréfaction, l'électricité négative.

Accueil

ELECTROLYSE n. f.

Si une portion du conducteur parcouru par un courant est constituée par un corps composé à l'état liquide et conducteur, ce liquide est décomposé en ses éléments. C'est à ce phénomène que l'on donne le nom d'électrolyse. Le corps décomposé est l'électrolyte.

Tous les corps ne sont pas susceptibles d'être ainsi décomposés : seuls les acides, les sels et hydrates basiques semblent jouir de cette propriété. Mais les corps qui, à l'état liquide, ne sont pas décomposés, ne laissent pas passer le courant.

L'électrolyte doit être amenée à l'état liquide, soit par fusion, soit par dissolution.

Pour faire passer le courant au sein de l'électrolyte, on l'y amène, à l'aide de conducteurs appelés électrodes.

L'électrode positive se nomme anode, l'électrode négative se nomme cathode.

Le métal, si on électrolyse un sel, l'hydrogène, si on électrolyse un acide, se retrouvent à la cathode, c'est-à-dire qu'ils suivent le sens du courant ; le reste se porte sur l'anode.

On appelle ions les deux produits de la décomposition ; l'ion qui se porte sur la cathode est le cation. L'ion qui se porte sur l'anode est l'anion. Ex. : chlorure de cuivre fondu. Le cation est constitué par du cuivre métallique ; l'anion par du chlore.

La première électrolyse fut celle de l'eau, réalisée en 1800 par Carlisle et Nicholson.

Les lois qui président à l'électrolyse sont les suivantes : 1° Le poids des dépôts est proportionnel à l'intensité du courant et à la durée de l'électrolyse ; 2° Une même quantité d'électricité libère aux électrodes, dans le cas où les dépôts sont des corps simples, des poids de matières proportionnels au quotient du poids atomique de chaque corps simple par sa valence. (Le quotient s'appelle équivalent électrochimique).

On utilise l'électrolyse dans le raffinage des métaux.

On s'en sert dans la fabrication de nombreux produits chimiques, à la purification des alcools. On l'emploie pour la cémentation, etc. En médecine, l'électrolyse sert à décomposer les tissus organiques. (Voir électrothérapie.)



Accueil

ELECTROMAGNETISME n. m.

Les phénomènes électriques sont intimement liés à d'autres phénomènes appelés phénomènes magnétiques produits par des aimants. On sait qu'il existe un minéral de fer, l'oxyde magnétique, dont certains échantillons ont la propriété d'attirer le fer ; on leur a donné le nom de pierres d'aimant.

Un aimant ou un barreau aimanté est un barreau d'acier auquel un traitement spécial a donné cette même propriété et par suite a créé dans l'acier une propriété particulière qui se manifeste en présence du fer. On donne le nom d'électromagnétisme à la partie de la physique qui a pour objet l'étude des actions réciproques des courants sur les aimants et des aimants sur les courants.

C'est Ørsted, professeur de physique à Copenhague, qui fit le premier connaître, en 1820, l'action directrice des courants électriques sur l'aiguille aimantée. Voici sur quelle expérience fort simple repose cette importante découverte, qui a servi de point de départ à l'électromagnétisme. Concevons que l'on ait réuni les deux pôles d'une pile par un long fil métallique, et qu'on approche une portion rectiligne de ce fil, maintenue dans le méridien magnétique (Sud-Nord), au dessus ou au dessous d'une aiguille aimantée mobile sur un pivot vertical ; l'aiguille se déviera aussitôt de sa position d'équilibre, et tendra à prendre une direction perpendiculaire au courant, c'est-à-dire à se mettre en croix avec lui.

Le courant électrique fait donc naître un champ magnétique autour du fil dans lequel il circule. Ce champ magnétique est formé par des lignes de force et ce sont ces lignes de force qui obligent l'aiguille à se mettre en croix.

Si le fil conducteur a la direction Nord-Sud magnétique, les deux forces qui agissent sur l'aiguille aimantée, l'une due au champ terrestre et l'autre au champ du courant, tendront : la première à maintenir l'aiguille parallèlement au conducteur, et la seconde à la mettre en croix avec ce conducteur.

Sous cette double action, l'aiguille déviera d'autant plus que le courant sera plus intense. Voilà ce qu'a montré Ørsted. L'angle de déviation peut servir à mesurer l'intensité du courant.

Règle d'Ampère : On suppose un observateur regardant l'aiguille et couché le long du fil de façon que le courant aille des pieds à la tête : le pôle Nord de l'aiguille se porte à la gauche de l'observateur.

L'une des premières applications de l'électromagnétisme, ce fut le galvanomètre. (V. galvanomètre)

Aimantation par les courants : Lorsqu'on plonge dans de la limaille de fer un fil de cuivre traversé par un courant énergique, on voit la limaille s'enrouler avec

force autour du fil et y rester adhérente tant que le courant subsiste. Mais vient-on à interrompre le courant, la limaille se détache et tombe à l'instant même. Ce fait capital, découvert par Arago, prouve que les courants électriques agissent sur les substances magnétiques de manière à déterminer leur aimantation. Le fer doux et l'acier trempé sont, de toutes les substances magnétiques, celles qui s'aimantent avec le plus d'énergie sous l'influence des courants.

L'électroaimant est une application de ce principe, le télégraphe, les sonneries électriques également.

Accueil

ELECTROTHERAPIE

Sans avoir, en médecine, autant d'importance que dans la vie industrielle et sociale, l'électricité n'y trouve pas moins une foule d'applications dans le traitement des maladies ; et toutes les formes sous lesquelles elle se manifeste y sont quotidiennement employées.

Une de ses utilisations les plus intéressantes consiste en la production des rayons X, cette merveilleuse manifestation de l'énergie cosmique. Mais ceux-ci présentent une activité tellement spéciale et une valeur intrinsèque si marquée, qu'ils déterminent une classe particulière d'agents curatifs désignée sous le nom de radiothérapie. De même les rayons ultra-violet, obtenus au moyen de la lampe à arc électrique, se rangent dans une catégorie propre appelée actinothérapie. L'électrothérapie introduit dans l'organisme l'énergie électrique telle que la lui fournissent les différentes sources aujourd'hui connues.

La galvanisation utilise le courant galvanique ou courant continu, obtenu : soit par une batterie de piles électriques ; soit par une batterie d'accumulateurs ; soit par prise sur le secteur urbain de lumière, au moyen d'un rhéostat si le courant du secteur est continu, au moyen d'une commutatrice si le courant du secteur est alternatif. Dans l'organisme, l'action du courant galvanique se traduit par l'augmentation de la circulation sanguine et lymphatique ; elle favorise ainsi la décongestion des tissus enflammés (arthrite, orchite), et la nutrition des éléments traumatisés (fracture, atrophies, œdèmes). Elle est surtout employée dans le traitement par l'électrolyse des rétrécissements de l'œsophage et de l'urètre : pour la destruction électrolytique des boutons d'acné, des angiomes ou « envies » de la peau, des poils inesthétiques par leur emplacement ou leur développement exagéré. Enfin, le courant continu sert à l'introduction locale des médicaments par ionisation : il dissocie les principes actifs de la solution pharmaceutique disposée sur une électrode en forme de tampon imbibé, et en assure la pénétration à travers la peau jusqu'aux organes malades sous-jacents (rhumatisme, goutte, névralgies).

La faradisation met en œuvre le courant faradique ou courant induit, qui dérive du courant continu fourni, par une ou deux piles et transformé par l'appareil faradique avec ses trois éléments : bobine inductrice, bobine induite et interrupteur. Le courant faradique agit fortement sur les muscles dont il amène la contraction. Aussi son usage le plus fréquent se trouve-t-il dans les atrophies musculaires consécutives aux fractures et luxations, dans l'incontinence d'urine due à une faiblesse du sphincter de la vessie.

La franklinisation se pratique au moyen du courant statique produit par une machine statique, à plateaux dont un des pôles va à la terre et l'autre à un

tabouret isolant où s'assoit le patient pour prendre un « bain statique ». Les effets en sont surtout sédatifs et favorables dans les états douloureux et nerveux (névralgies, neurasthénies).

Les courants sinusoïdaux proviennent d'un courant alternatif d'un secteur urbain qu'un transformateur amène à basse tension. De forme périodique, ils activent la circulation, décongestionnent les tissus et font contracter les muscles. D'où leur emploi dans les épanchements articulaires ou péri-articulaires, dans les œdèmes, les atrophies.

La d'arsonvalisation constitue une application des courants de haute fréquence obtenus soit au moyen du courant de haute tension d'un appareillage à rayons X chargeant les armatures d'une paire de condensateurs qui se déchargent dans un solénoïde, soit au moyen d'une bobine de Ruhmkorff et de deux bouteilles de Leyde ou condensateurs se déchargeant dans un solénoïde. En applications locales bipolaires, par l'effet de deux électrodes métalliques reliées à un petit solénoïde, la haute fréquence exerce une action calmante et décongestionnante sur les lésions de la peau ; en outre, elle élève la température des tissus profonds sous-jacents et combat efficacement les lésions inflammatoires dont ils sont le siège (diathermie) ; elle peut, par son intensité suffisante, causer une brûlure et une escarre profonde, une électrocoagulation utilisée pour détruire, sans incision préalable, des lésions situées dans l'intimité des tissus. Les applications générales, sur le malade inclus tout entier dans un grand solénoïde formant cage, constituent un traitement des maladies par ralentissement de la nutrition, diabète, obésité. Enfin, la projection d'une étincelle de haute fréquence sur des tissus altérés, cancers par exemple, en amène la destruction par fulguration.

La plupart des applications électriques médicales en sont encore à leur période de début. Il est légitime de prévoir le développement prochain des méthodes d'ionisation, de diathermie et d'électrocoagulation.

- Docteur ELOSU.

Accueil

ELEVAGE n. m.

Action d'élever des animaux domestiques et de développer chez eux, par le croisement, l'alimentation rationnelle ou la sélection, les qualités particulières à leur race. Quel que soit le genre d'élevage auquel on se livre ; que ce soit l'élevage du cheval, du bœuf, du mouton, du lapin, de l'abeille ou du ver à soie, celui-ci nécessite des connaissances spéciales et l'éleveur doit étudier profondément le caractère de ses sujets, s'il veut que ses efforts ne restent pas stériles. Il arrive fréquemment que des travailleurs, ayant, par miracle, réalisé quelques économies, tentent de se libérer du patronat en se livrant à l'élevage de certains petits animaux domestiques, plus particulièrement des animaux de basse-cour. Après avoir engagé leurs maigres ressources, ils échouent dans leurs tentatives ; cela n'est pas étonnant. L'élevage est un métier et exige de celui qui veut l'exercer un apprentissage sérieux, que, bien souvent, l'éleveur occasionnel n'a pas eu le temps de faire. D'autre part, les progrès de la science ont mis à la disposition de l'éleveur certains procédés techniques, un outillage qui coûte très cher, et que ne peut posséder le petit éleveur. En conséquence, il est sage que ceux qui désirent faire de l'élevage ne s'aventurent pas à la légère, car de nos jours, tout s'est industrialisé, et cette branche qui, il y a peu de temps encore, appartenait à la petite paysannerie, a été accaparée par les grands propriétaires du capital.

Accueil

ELIMINER verbe (du latin eliminare)

Expulser, faire sortir, évincer, effacer, écarter. Physiologiquement : chasser, expulser de l'organisme les matières nuisibles à l'entretien de la vie. Eliminer un « candidat », c'est-à-dire, l'éloigner, l'écarter, ne plus lui permettre d'être candidat. Eliminer un concurrent, un intrus, un gêneur, etc...

L'action d'éliminer est souvent nécessaire. Dans un concours, un examen, lorsque le nombre de candidats est supérieur à celui nécessité par un emploi, une charge, ou une fonction quelconque, on emploie le procédé d'élimination. On élimine les plus faibles des concurrents et le débat se poursuit entre les plus forts. Peut-être ne serait-il pas nuisible, non plus, de se livrer à un travail d'élimination dans le mouvement social, celui-ci étant infesté par un nombre incalculable de parasites. Si un jour le peuple, las d'être trompé, bafoué, vendu, éliminait de son sein tous ceux - et ils sont légion - qui ne songent qu'à exploiter sa naïveté et sa confiance, il arriverait plus rapidement au but qu'il poursuit.

Mais le peuple est aveugle, et ses yeux sont longs à s'ouvrir sur la vérité. Lorsqu'il comprendra, il éliminera tous les fantoches de la politique qui lui barrent la route de la liberté et de la justice.

Accueil

ELITE n. f.

Dans l'ancienne langue française, eslite, ou esliture, indiquait le choix de ce qu'il y avait de mieux, de meilleur, et aussi ce qui avait été choisi. On faisait l'élite d'une récolte, d'un troupeau, d'une bibliothèque. Dans le roman Yver, du XIIIème siècle, on lit : « Puis fit élite entre les dames d'une qu'il estimait mieux mériter son service ». Dans celui de Berte : « Un mois vous doing l'ostel trestout a vostre eslite », Montaigne a dit : « la prudence est l'élite entre le bien et le mal ».

A l'eslite signifiait : en bon état.

Mettre a l'eslite de, c'était : donner le choix d'une personne ou d'une chose.

L'adverbe eslitement correspondait à excellentement, parfaitement, extraordinairement, par choix.

Eliter avait, et a encore dans le langage populaire, le sens d'avilir, de déprécier par le choix qui fait retirer d'une marchandise ce qu'il y a de meilleur. Des fruits élités sont ceux qui restent après qu'on en a enlevé les plus beaux.

L'élite était donc, en vieux français, ce qui avait été reconnu le meilleur à la suite d'un choix. Aujourd'hui, on entend par élite « ce qu'il y a de meilleur et de plus digne d'être choisi ». (Dictionnaire de l'Académie Française). Elite n'est donc plus entendu comme le choix ou le produit d'un choix ; c'est ce qui est proposé au choix comme le plus digne. Mais proposé par qui et par quelle compétence pour désigner le plus digne?... Cette définition absconse, quoique académique, qui nous présente l'excellence de l'élite comme le catéchisme nous affirme celle de Dieu, ne veut rien dire par elle-même. Elle dit beaucoup au contraire si on envisage l'application du mot « élite » dans le domaine social, car elle contient toute l'imposture de ceux qui se sont établis comme l'élite des hommes ; elle fait comprendre combien est conventionnelle et arbitraire la suprématie des prétendus « meilleurs », qui n'ont été nullement choisis, sauf par des pairs aussi indignes qu'eux d'être et de choisir les meilleurs.

Il existe indiscutablement une élite, ou plutôt des élites, parmi les hommes, suivant les différents plans où l'on recherche les meilleurs d'entre eux. Non seulement la nature ne les a pas faits tous égaux en qualités physiques - force, santé, beauté, - mais elle leur a distribué inégalement l'intelligence, le caractère et le sentiment. A chacune de ces qualités correspond un degré d'esliture, c'est-à-dire de bonté (voir ce mot), et les meilleurs, l'élite, sont ceux chez qui cette bonté prend sa plus complète expression.

Il y a une élite physique, celle des individus qui, aurait dit Bescherelle, « possèdent la bonté essentielle des êtres et des choses dans les attributs qui les

constituent tels qu'ils sont ». Ce sont eux qui, physiquement, représentent les meilleurs sujets d'une race ou d'un groupe. On cherche à multiplier cette élite, par les sports chez les hommes, par l'élevage chez les animaux ; la fausse conception que l'on a de l'élite fait qu'on n'arrive le plus souvent qu'à les abrutir les uns et les autres.

Sur un plan plus élevé, que nous considérerons particulièrement chez l'homme, il y a une élite intellectuelle, celle qui élargit sans cesse le champ des connaissances humaines par ses recherches, ses observations, ses réflexions. Là encore, par la façon de répandre les connaissances de cette élite, afin de la rendre plus nombreuse, par le gavage intensif d'une foule de notions fausses et tendancieuses, on ne réussit qu'à former l'élite de l'abrutissement.

Il y a, enfin, sur un plan encore plus haut, l'élite morale. C'est seulement sur ce plan que se rencontre la véritable élite. Elle manque parfois de brillantes qualités physiques et intellectuelles, mais elle possède celles du cœur. La véritable élite est celle des hommes qui apportent les qualités des « meilleurs » dans leurs rapports avec leurs semblables - ce que Bescherelle appelait la « bonté relative » - et surtout la véritable bonté, celle qui emploie toute sa volonté et toutes ses forces à servir la vérité, la justice, la beauté, pour faire une œuvre utile aux hommes, au bien-être et au bonheur de tous.

Il n'est pas de véritable élite sans véritable bonté.

On peut être un artisan obscur, un homme simple, un quelconque anonyme dans la foule, et être un individu d'élite, parce qu'on met dans son travail, dans sa vie privée, dans ses relations avec les autres, un souci constant de perfectionnement matériel et moral pour soi et pour autrui. Les époques les plus fécondes pour l'humanité ont été celles du travail anonyme où l'élite se confondait avec la foule et n'avait d'autre intérêt que le sien. Seules ces époques ont bâti des œuvres solides et durables, vraiment utiles aux hommes. Lorsqu'un individualisme orgueilleux a poussé certains d'entre eux à se placer au-dessus des autres et à exercer une autorité, il n'en est résulté le plus souvent que le malheur de tous. Il est faux de dire que le chien est fait pour être attaché, parce qu'il se laisse mettre un collier ; il est aussi faux de prétendre que l'homme a besoin d'être tenu sous le joug, parce qu'il subit l'esclavage. Il n'est pas d'autorité, hors celle de l'intelligence universelle, à laquelle il participe, qu'il doive accepter. Toute tutelle ne peut que lui être ennemie, toute coercition qu'il n'a pas méritée par un abus doit exciter sa révolte. Proudhon a parlé quelque part d'un paysan qui disait : « Quand je vire mes sillons, je me sens roi ». L'homme est roi dans toutes les formes de son activité, à condition que cette activité soit libre ; il n'est alors aucune élite au-dessus de lui. Le principe essentiel de la vie, pour tout être, c'est la liberté ; avec elle, il peut tout, sans elle, il ne peut rien.

Lorsqu'on est nanti des attributs, des titres, de la fortune, de la puissance, de la gloire, spéciales à l'élite officielle, celle que l'Académie Française suppose descendre d'on ne sait quel ciel et choisie par on ne sait quels dieux, il est bien difficile qu'on appartienne à la véritable élite et qu'on ne soit pas à un degré quelconque, volontairement ou à son insu, un malfaiteur social. Il y a incompatibilité absolue entre les deux élites, celle des tréteaux, de la vanité, et celle

du travail, de la bonté. Comme l'a dit Cœurderoy, à l'encontre du dicton populaire : « l'habit fait le moine ». Celui qui est bon et qui accepte la livrée de l'élite officielle se trahit et se renie lui-même ; comment ne trahirait et ne renierait-il pas les autres ?

Les hommes ont tellement pris l'habitude de l'esclavage, qu'ils n'ont plus qu'une idée fort confuse du bonheur auquel ils aspirent. Ils ne savent pas plus distinguer et choisir les meilleurs d'entre eux, qu'ils ne savent ce qu'ils en attendent ; ils sont comme les grenouilles qui demandaient un roi. Aussi, s'en laissent-ils imposer par la fausse élite qui s'est érigée au-dessus d'eux, au moyen de la violence et du mensonge et qui s'y maintient par la terreur. Alors que l'état social, par une action bienfaisante, devrait corriger l'inégalité naturelle existant entre les hommes, il aggrave au contraire cette inégalité par les abus de son élite. Alors qu'il devrait faire le bien de tous, il ne fait que celui de cette élite privilégiée en perpétuant à son profit l'exploitation de l'homme par l'homme. Comment, accomplissant ainsi la pire des besognes sociales, cette élite serait-elle composée des meilleurs ? Ce n'est pas plus concevable que l'idée d'un Dieu de bonté affligeant les hommes du vomito-négro et de la peste. Mais on ne manque pas plus de sophismes pour justifier la souveraineté de la fausse élite que pour expliquer la bonté de Dieu. On dit que Dieu ne fait souffrir les hommes que par amour pour eux ; de même, c'est par charité que l'élite sociale « veut bien se dévouer » pour les gouverner, comme elle réduit les nègres en esclavage pour les « moraliser » (Déclaration des esclavagistes, 1859). C'est encore par charité qu'on torturait les hérétiques. A la veille de la Révolution, un nommé Muyart de Vouglans écrivait une Apologie de la torture que le pape Pie VI approuvait spécialement et dont le roi Louis XVI acceptait la dédicace.

Malgré tous les sophismes, les faits sont là, innombrables, pour montrer le véritable rôle, à la fois odieux et ridicule, de la prétendue élite qui règne sur le monde. Aussi, convient-il, chaque fois qu'on le peut, de lui arracher son masque, de la dépouiller de ses oripeaux, de mettre à nu sa monstruosité et sa laideur. Il faut renverser cette idole de sang et de boue, montrer à tous son imposture, démonétiser sa fausse gloire, faire un pied de nez à sa grotesque majesté et lui dire, comme M. Maurice Barrès, avant qu'il lui eût apporté une adhésion sénile : « Soldats, magistrats, moralistes, éducateurs, pour distraire les simples de l'épouvante où vous les mettez, laissez qu'on leur démasque sous vos durs raisonnements l'imbécillité de la plupart d'entre vous et le remords du surplus. Si nous sommes impuissants à dégager notre vie du courant qui nous emporte avec vous, n'attendez pourtant pas, détestables compagnons, que nous prenions au sérieux ces devoirs que vous affichez et ces mille sentiments qui ne vous ont pas coûté une larme ».

A l'origine, le besoin de se défendre qui arma le bras de l'homme produisit le parasite guerrier. Au lieu de prendre les armes aux seuls moments nécessaires de la défense, il ne les quitta plus, fit de la guerre un métier et devint un conquérant. Du guerrier est sorti le chef, le maître, le seigneur, le roi, l'empereur et... le président de la République.

A l'origine aussi, le besoin de savoir créa l'homme de pensée. Le savoir ne pouvait venir que de l'observation de la nature, de l'acquisition scientifique, du long travail de l'esprit. Il s'acquerrait trop lentement au gré de la curiosité impatiente des

hommes. Des imposteurs inventèrent alors la fausse connaissance, les superstitions, les fallacieux mirages du surnaturel, du merveilleux, des religions révélées ; ils versèrent ces poisons ensorceleurs à la soif des hommes. Installés eux aussi en parasites, ils devinrent le sorcier, le prêtre, le rhéteur, le jurisconsulte, l'économiste, le politicien, l'histriion et... le snob.

Suivant les temps et les lieux, les deux espèces furent alliées ou hostiles, mais toujours maitresses des hommes ; elles exercèrent le pouvoir ensemble ou séparément, lui donnant des formes diverses et changeantes, mais le fond resta le même. Aristocratiques ou démocratiques, les formes du pouvoir, si opposées qu'elles furent par définition, différèrent si peu dans leurs résultats, que souvent les peuples, excédés de la prétendue « souveraineté dont on les affublait, lui préférèrent le « bon tyran » qui ne les appelait pas « citoyens », mais leur donnait au moins à manger.

L'aristocratie est, en principe, le gouvernement des « meilleurs », des optimates, comme disait Cicéron. Elle devait consacrer la suprématie de l'élite et diriger la République idéale, rêvée par Platon, que son élève Aristote définissait ainsi : « une république administrée par plusieurs citoyens de mérite et vertueux, les meilleurs. Une république où les chefs obéissent fidèlement aux lois établies et où tout est fait en vue du bien public, grâce aux lumières et aux vertus de ses administrateurs ». Mais, en même temps, Aristote devait constater combien il y avait loin de cette aristocratie idéale à celle qui se montrait dans la réalité, soit qu'elle fût plus oligarchique ou plus démocratique, soit encore, et c'était le pire, qu'elle fût de finance. La réalité était ce qu'Oresme devait dire de l'aristocratie lorsqu'il employa ce mot pour la première fois en France, au XIV^{ème} siècle : « Une espèce de policie selon laquelle un petit nombre de personnes ont princey et domination sur la communauté ». Pouvait-il en être autrement alors que ce système et l'organisation sociale établie par lui, avaient eu leur origine dans les violences et les rapines des hommes de guerre? L'aristocratie avait été d'abord de race, composée des vainqueurs d'une autre race. S'étant emparée du sol, elle avait formé l'aristocratie terrienne. Ensemble, elles avaient fait l'aristocratie de famille, unissant les membres des familles conquérantes au-dessus des conquis. Elles s'étaient choisi des chefs d'où étaient sortis les rois. Comment fut désigné le premier ? Sans doute comme l'a raconté Jean de Meung, clans le Roman de la Rose :

Un grand vilain alors entre eux
Ils choisirent, le plus nerveux,
Le plus large et gras qu'ils trouvèrent,
Et prince et seigneur l'acclamèrent.

A sa suite, s'établit la hiérarchie aristocratique qui devait atteindre sa plus complète expression dans la Féodalité, « affirmation brutale du droit du plus fort et négation complète de toute idée de justice » (Jules Andrieu). Derrière les rois, suivirent ces « grands », à qui Coquillart disait, au XV^{ème} siècle :

Princes, qui tenez les tresgrans estatz

Sans regarder la façon et manière,
 Vous courroucez tant de gens en un tas
 Que par vous va ce que devant derrière.

Croissant tous les jours en puissance et en orgueil, ces aristocrates, ces « grands », ces « nobles », étaient arrivés à se convaincre que leur sang n'était pas de même couleur que celui de leurs vassaux, qu'ils étaient des produits spéciaux de la divinité, parlant et gouvernant en son nom. Les héros grecs avaient eu ainsi leur parenté dans l'Olympe, comme les Niebelungen dans le Walhall, et les pillards qui furent les premiers Romains prétendaient descendre d'Enée ou d'Hercule. Sésostris se faisait sculpter en colosse devant tous les temples d'Egypte. Alexandre, qui ravagea tout le monde connu de son temps, se donnait le titre de « roi des rois », et se faisait déifier comme issu du dieu Amon aux deux cornes. Les Djenghis-Kan, qui ont laissé, en Asie, le souvenir des plus terribles massacreurs, s'égalaient à Dieu. L'un d'eux, Kuyuk, avait un sceau avec cette formule : « Dieu dans le ciel et Kuyuk sur la terre ».

César, bien que se disant « démocrate », prétendait être à la fois dieu et roi. De même, Octave, qui n'était pas moins démocrate, et qui se fit appeler Auguste, quand il troqua sa démocratie contre l'empire. Virgile, grand poète, mais caractère servile, a écrit l'Enéide en son honneur et lui a marqué une place dans les constellations célestes. Auguste alla plus loin en se présentant comme l'incarnation du Maître Universel ; des adorateurs se vouèrent à lui tels, aujourd'hui, ceux de l'Immaculée Conception et du Sacré Cœur. A Byzance, les empereurs se disaient Dieu lui-même. Ils apparaissaient aux foules « comme suspendus en l'air et nimbés d'une auréole ». Ceux qui les entouraient étaient des rayons de leur divinité. C'est de Byzance que sortit la monarchie de droit divin, légalisée par le code de Justinien, confondant la loi avec la volonté de l'empereur et aggravant chrétiennement le droit romain. Louis XIV, avec qui cette monarchie atteignit en France son apogée, se faisait appeler le Roi-Soleil et avait pris cette devise ridicule forgée par quelque mauvais cuistre latinisant : « Nec pluribus impar ». Napoléon, avec le concours des curés qui s'étaient mis à son service, et qui devaient le vilipender après sa chute, faisait enseigner dans les écoles un catéchisme disant que servir l'empereur c'était servir Dieu.

La puissance illimitée des monarques en a fait des fous d'autant plus dangereux, qu'ils étaient entourés de flatteurs partageant leur aberration et la répandant parmi leurs sujets. La servilité des sénateurs de Rome faisait dire à Tibère : « Combien ces hommes sont faits pour la servitude ! » Ronsard appelait les courtisans :

Misérables valets, vendant leur liberté
 Pour un petit honneur servement acheté.

Etre bâtard d'un Louis XIV équivalait à être issu de la cuisse de Jupiter. C'était un grand honneur d'être fait cocu par le roi ou, lorsqu'il allait poser culotte, comme un simple mortel, de le suivre en portant cet objet dont l'invention a fait la célébrité de Gargantua. Napoléon Ier, qui ne dut son triomphe qu'à sa connaissance

supérieure de la sottise humaine, disait à ses contemporains : « Je vous achèterai ce que vous voudrez, mais il faut que vous soyez tous vendus ». Quelques-uns résistaient, mais le plus grand nombre se vendait, arborant la Légion d'honneur dont Napoléon avait découpé l'insigne dans le bonnet rouge, comme les révolutionnaires renégats d'aujourd'hui le découpent dans le drapeau de l'Internationale ouvrière. Comment les puissants ne seraient-ils pas emportés par leur mégalomanie lorsqu'ils voient le monde entier à leurs pieds, dans l'adoration de leurs turpitudes ?

Sous l'influence de leur prétendue élite, il n'est pas de peuple qui ne partage l'orgueil maladif de ses maîtres jusque dans les pires aventures ; aristocrates ou démocrates les suivent aveuglément comme on l'a vu lorsqu'ils ont déclenché la pire des guerres, celle de 1914. L'impérialisme, jadis manifestation isolée des grands empires dévorateurs, est devenu permanent et commun à tous les pays, même les plus chétifs. N'a-t-on pas vu la Belgique, la « petite Belgique martyre » de la Grande Guerre, exercer sur les noirs du Congo la plus épouvantable des exploitations ? Les peuples qui se disent chrétiens sont non seulement convaincus qu'ils sont supérieurs aux autres, mais chacun prétend, à l'exemple des Hébreux et des Chinois, qu'il est « l'élu de Dieu », à l'encontre de son voisin. Le Dieu unique, universel, est subdivisé, dépecé en morceaux qui se dévorent entre eux pour satisfaire les rivalités nationalistes particulières. Pendant la Grande Guerre, il y avait le « Dieu français » et le « Dieu allemand », sans parler des autres ; leurs prêtres achevèrent d'écarteler Jésus sur sa croix. Combien, chez chaque peuple, y a-t-il d'individus réfractaires au malaxage habile de leur vanité particulière ? N'a-t-on pas vu, en même temps que des chrétiens, des pacifistes, des syndicalistes, des socialistes et des anarchistes se prendre pour des défenseurs de la liberté lorsqu'ils furent se battre pour des coffres-forts qu'on s'était bien gardé de mobiliser en même temps que leur peau ? Comme l'a constaté Gobineau, la vanité nationale dont les entrepreneurs de guerres, les Napoléon, les Poincaré, se sont servis si habilement, fait croire aux Français, depuis Louis XIV, que leur pays « marche à la tête des nations ». Les Allemands déclarent, à l'exemple d'Hegel, que « seuls ils comprennent la vérité et ont droit au titre d'hommes ». Les Anglais prétendent, avec les Cécil Rhodes et les Chamberlain, que « leur race est la première du monde et qu'elle est née pour commander aux peuples » etc... Ainsi, les fausses élites collectives correspondent aux fausses élites individuelles ; elles réunissent patriotiquement l'ivrogne illettré qui pérore devant le zinc et l'académisable M. Charles Maurras, dans le même mépris des métèques et dans l'élite du maboulisme.

Les rois, pour la plupart, n'ont laissé au monde qu'une histoire chargée de crimes et d'attentats contre les malheureux peuples qui leur ont été soumis. Leurs thuriféraires ne leur attribuent pas moins le mérite des progrès réalisés par l'humanité. L'Action Française, par exemple, se place sous l'égide des « quarante rois qui, en mille ans, ont fait la France » !... Elle semble ignorer que la France ne s'est faite que par la volonté persévérante de son peuple, malgré ces rois et le plus souvent contre eux. Elle oublie que ces rois n'eurent jamais d'autre souci que celui de leurs avantages personnels, de ceux de leurs familles et de leur caste, contre le peuple « taillable et corvéable à merci », depuis les premiers, les Clovis, les

Clotaire, qui ne firent de « vastes Frances » que pour les partager entre leurs enfants jusqu'à ces d'Orléans qui votèrent la mort de Louis XVI, dans l'espoir de prendre sa place sur le trône, et dont l'héroïsme sordide a si souvent défrayé la chronique. Un Louis XIV disant : « L'Etat, c'est moi ! » se moquait autant de la France que ses dignes successeurs, un Louis XV s'écriant : « Après moi, le déluge ! », un Louis XVI faisant appel à l'invasion étrangère pour sauver sa couronne et les derniers de la famille ne retrouvant cette couronne que grâce à cette invasion. Elle oublie aussi, l'Action Française, que si la France fut sauvée de l'Anglais au XVème siècle, ce fut par Jeanne d'Arc et le peuple soulevé, mais non par le roi Charles VII allié de caste des Anglais et des Bourguignons, qui leur avait abandonné le pays et qui abandonna encore plus lâchement pour être livrée au bûcher, celle à qui il devait sa royauté. Elle oublie enfin que les derniers rois de France furent chassés par des révolutions que provoqua leur incurie. La France fut faite, contre la fausse élite des rois, des guerriers et des courtisans, parasites insatiables et malfaisants, par la véritable élite de son peuple, de ses travailleurs, de ses savants et de ses artistes... Comme disait Auguste de Thon, aux gens de Sorbonne, qui poursuivaient l'imprimeur Henri Estienne : « Vous avez beau faire, un général qui a gagné vingt batailles et pris cinquante villes a moins fait pour la France que cet imprimeur ». Faut-il rappeler que le moindre des défauts des rois est l'imbécillité sénile ? On voit ce que peut être cette élite des « meilleurs parmi les meilleurs » et combien leur royauté si souvent usurpée et ridicule, est celle de l'âne qui se couvrait de la peau du lion. Constatons toutefois, pour demeurer dans l'équité, que le mal s'étend à tous les chefs de gouvernements. M. Alexandre Millerand, qui s'y connaît, ayant été nourri dans le Sérail, a dit : « Le Président de la république est l'incarnation vivante, le rejeton orgueilleux des grands bandits légaux qui ont détrossé nos ancêtres par l'usure, par le monopole, par la savante mise en œuvre de tous les procédés que la loi, faite par eux, et pour eux, leur mit en main ». Tous les régimes ont leurs « ministres intègres qui pillent la maison » et leurs « gâcheurs politiques, lesquels s'imaginent qu'ils bâtissent un édifice social parce qu'ils vont tous les jours à grand-peine, suant et soufflant, brouetter des tas de projets de lois, des Tuileries au Palais-Bourbon et du Palais-Bourbon aux Tuileries » (Victor-Hugo).

A côté de l'aristocratie de race, de terre et de famille, s'est formée, sous son aile, l'aristocratie religieuse avec ses dieux, ses prophètes, ses saints, ses beati de toutes catégories et sa hiérarchie ecclésiastique allant du pape jusqu'au dernier moucheur de cierges, tous avides de remplir leur escarcelle par l'usage du divin. L'origine de cette aristocratie est plus mystérieuse, plus invraisemblable que celle de l'autre ; elle n'en est pas plus reluisante car les turpitudes religieuses sont sans égales, mais la foi sanctifie tout. Les avatars de la vie des saints sont, comme, la Bible et toute la littérature ecclésiastique, dignes de ceux qui les ont inventés et des pauvres cervelles à qui le paradis est promis.

L'aristocratie religieuse l'emporta souvent sur son aînée dans le gouvernement des hommes, ne se contentant pas de la puissance spirituelle mais revendiquant la temporelle avec une fureur singulièrement contradictoire de sa mission de paix et d'amour. Pendant des siècles, des peuples ont été gouvernés par

des prêtres, les Orientaux en particulier. Depuis des milliers d'années l'Inde est sous le pouvoir de ses brahmes qui ont organisé la hiérarchie la plus opposée à cette égalité que prêcha Çakya-Muni, précurseur de Jésus. Le brahme, même mendiant, est supérieur aux rois, tandis qu'en bas la masse du peuple appelée « diables », « pourceaux », « chiens », subit la condition la plus misérable qu'on vît jamais. Les Egyptiens, les Hébreux, eurent des gouvernements religieux. Chez les Etrusques, ancêtres des Romains, les prêtres appelés « lucomons » terrorisaient ce peuple excessivement superstitieux. A Rome, la puissance des prêtres domina toujours les pires tyrans. Il n'est pas d'exemple plus caractéristique de ce que peut produire collectivement le fanatisme religieux que le soulèvement guerrier des Arabes, peuple de pâtres, d'agriculteurs, de marchands essentiellement pacifiques, entraînés par le mahométisme à conquérir en dix ans un empire plus étendu que celui de Constantinople.

Les crimes des religions dépassent ceux des empires. L'histoire antique est pleine des guerres et des sacrifices humains qu'exigeaient des Moloch et des Jéhovah sanguinaires. Plus près de nous, l'Inquisition qui se manifeste encore chaque fois qu'elle en a l'occasion, est l'illustration la plus terrifiante de ce que « l'amour du prochain » peut comporter de haine et de cruauté de la part d'individus hors nature. Aux violences guerrières, les prêtres ont ajouté l'hypocrisie sacerdotale et la casuistique qui absolvent tous les dévergondages. La Renaissance a vu, avec les papes, les pires cruautés et les plus dégoûtantes débauches. A l'exemple des empereurs romains et des premiers rois de France, la plupart des papes n'arrivèrent au trône que par le poison et le meurtre : ils faisaient, avec leurs évêques, le commerce le plus impudent des choses, de la religion. Ils tiraient même profit de la prostitution et Sixte IV lui faisait payer patente. Des évêques disaient publiquement : « J'ai deux bénéfices qui me valent trois mille ducats par an, une cure qui m'en donne cinq cents, un prieuré qui m'en vaut trois cents, et cinq filles dans les lupanars du pape qui m'en rapportent trois cents cinquante ». (A. Castelnau. La Renaissance italienne.) Comme les prêtres de Cybèle dans la Rome de la décadence, les prêtres catholiques vendaient des indulgences pour toutes sortes de fautes. Ils faisaient tous les métiers, entre autres celui d'entremetteur d'amour ; non seulement ils favorisaient l'adultère, mais ils autorisaient les avortements et procuraient des avorteuses qu'ils allaient chercher dans des couvents (Machiavel, La Mandragore). Ronsard a dépeint dans son Discours à Des Autels, l'Eglise :

.. Riche, grasse et hautaine,
Toute pleine d'écus, de rente et de domaine.

Ses prélats :

Parfumés, découpés, courtisans, amoureux,
Veneurs, et fauconniers, et avec la paillardie
Perdent les biens de Dieu, dont ils n'ont que la garde.

C'est à propos de cette époque de la Renaissance que Gobineau a écrit ceci : « Il est assurément fâcheux que les basses classes d'une nation soient énervées et n'aient plus devant les yeux la considération d'aucun devoir ; mais il est bien plus

déplorable encore de voir les classes supérieures de la société devenues complètement incapables de tenir leur rang et de servir au peuple de directrices et de guides ». Ce jugement est applicable à tous les temps et à toutes les classes prétendues supérieures. Dans la « vieille France », que regrettent les dernières douairières bien qu'elles aient trouvé des emplois dans la République, les abbés de cour partageaient avec les mousquetaires le cœur et la bourse des dames sentimentales et faciles. Les Mémoires des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles sont pleins de récits de la vie scandaleuse d'une élite oisive, prétentieuse, insolente, dont les personnages les plus considérables vivaient ouvertement de la prostitution de leurs femmes ou de leurs maîtresses et du jeu. Figaro pouvait constater ironiquement que cette aristocratie sans honneur et sans pudeur n'avait même pas les vertus qu'elle exigeait de ses domestiques.

Ce fut l'Eglise qui suscita les Croisades, entreprises de rapine qu'elle dirigea comme en 1900 le pillage de la Chine. En 1095, Urbain II prêchait déjà la croisade comme une expédition coloniale de nos jours ; « elle devait ouvrir des débouchés aux populations trop à l'étroit chez elles et dépourvues de richesses ». Alexis Comnène, empereur de Byzance, faisant appel au nom de l'Eglise aux barons d'Occident, disait : « Que leur cupidité soit tentée par l'or et l'argent détenus en abondance par les infidèles, qu'ils songent à la beauté des femmes grecques! » Toutes les entreprises contre les « hérétiques » eurent avant tout des motifs de pillage. Innocent III, commandant la Croisade des Albigeois, promettait le partage des biens de Raymond de Toulouse. Les Templiers, trop riches, furent victimes de la cupidité conjointe de Philippe le Bel et de l'Eglise. Les rois et les prêtres s'enrichissaient des dépouilles des victimes de l'Inquisition, de la confiscation des biens des protestants, de la traite des noirs et d'autres brigandages aussi productifs que pieux.

L'Eglise a exprimé l'élite de sa pensée lorsqu'elle a formulé son idéal de monarchie universelle en ces termes : « Une foi, une loi, un roi! » C'est le programme qu'elle poursuivit avec l'Inquisition ; si elle avait réussi, c'en eût été fini de la pensée humaine, et de toute véritable élite.

Mais l'aristocratie la plus puissante est celle de l'argent ; elle continue, en l'amplifiant, l'œuvre néfaste des autres. Elle confère les avantages de l'élite à qui n'en a même pas les apparences ; elle réalise l'égalité dans le puffisme et la sottise. Avec elle, savoir, talent, travail, intelligence, éducation, sentiment, tout disparaît devant la richesse. Le veau d'or est son symbole ; Ubu-roi est son grand homme. Elle s'est formée et développée surtout dans les démocraties comme la rançon de l'impudence démagogique. Elle a commencé par se confondre avec l'aristocratie guerrière en achetant des propriétés et des titres. Molière a parlé de ce paysan qui, ayant acquis une terre,

Y fit, tout alentour, faire un fossé bourbeux

Et de Monsieur de L'Isle il prit le nom pompeux.

C'est ainsi que nombre de manants parvenus devinrent « gentilshommes », entrèrent dans « l'élite de la société », en reniant leurs pauvres diables de parents.

De la même façon, on voit maintenant un quelconque Martin, succédant à un non moins quelconque Fouillopot dans la savonnerie ou les engrais, devenir Martin de Fouillopot.

L'aristocratie de l'argent est arrivée, dans la lente mais persévérante progression de la bourgeoisie, à se soumettre les autres aristocraties. Un Charles Quint était sous la dépendance financière des grands banquiers, les Doria de Venise, les Welser et les Fugger d'Augsbourg. Aujourd'hui, les banquiers sont les maîtres incontestés du monde ; les empereurs, les rois, les présidents de républiques, les ministres, toute l'élite officielle de la politique, de la science, des arts, de l'armée, de l'église, des salons, n'est composée que de pantins dont ils tirent les ficelles. Le pape lui-même est un personnage plus important comme actionnaire de la Banca di Roma que comme représentant de Dieu sur la terre. L'ancienne noblesse, déplumée depuis la Révolution française, a souvent redoré son blason en se mésalliant à la fille du bonhomme Poirier ou de quelque marchand de cochons de Chicago. Ducs, comtes, marquis, barons, ont perdu leur insolence devant les Jourdain, les Mercadet, les Thénardier, les Lechat, ceux-ci leur faisant l'honneur de les acheter comme gendres et de les admettre comme « pièges à gogos » dans les conseils d'administration de ces entreprises d'escroquerie que sont la plupart des sociétés financières. Si l'on n'a pas réalisé la fusion des classes qui sera l'œuvre de la véritable élite, on a fait celle des aristocraties dans les démocraties où les anciens traîne-savates, enrichis par les tripotages politiques, forment avec les fils des preux ralliés à la « gueuse », cette « aristocratie républicaine » chère à M. Thomson. Ainsi, le « socialiste » Isidore Lechat se découvre, avec le marquis de Porcellet, une parenté remontant aux Croisades et, s'il jeta jadis « le Christ à la voirie », il fait aujourd'hui communier pieusement ses enfants.

La Grèce antique a fait les expériences les plus caractéristiques des deux formes de gouvernements, aristocratique et démocratique. Elle les a vues périr toutes deux des vices de leurs prétendues élites.

A Sparte, ce fut l'aristocratie. Il n'y en eut jamais de plus orgueilleuse et de plus barbare. Vainqueurs des Laconiens dont ils avaient envahi le pays et qu'ils avaient réduits en esclavage, les Spartiates n'avaient d'autre métier que la guerre. Les lois de Lycurgue les y entraînaient dès l'âge de sept ans, les excitant à la violence et à la rapine. Elles leur interdisaient d'apprendre à lire ; par contre, suivant la légende, un renard volé et caché sous le vêtement d'un petit spartiate pouvait lui ronger la poitrine sans qu'il poussât un cri qui l'aurait dénoncé. Les Ilotes travaillaient pour les vainqueurs qui apprenaient à leurs enfants à mépriser et à battre ces esclaves dont on tuait les plus forts et les plus beaux. Sparte succomba dans l'épuisement de cette aristocratie sanguinaire et stupide.

Athènes fit l'expérience de la démocratie. Si cette cité fut incomparablement grande par ses philosophes et ses artistes, elle fut abaissée politiquement au niveau de Sparte par son parti appelé des « meilleurs ». Le chef de ce parti, Dracon, est représenté dans l'histoire comme le premier organisateur démocratique, parce qu'il unifia la barbarie de la législation contradictoire des eupatrides et appliqua la peine de mort à tous les délits. A vingt-cinq siècles de

distance, nos actuels pourvoyeurs de baigne et de guillotine continuent le « démocratisation » de Dracon. Sa législation montra la voie à celle de la République romaine d'où sortit ce « droit romain » que Cicéron trouvait déjà suranné de son temps, mais qui inspira le code aristocratique de Justinien et que Napoléon 1er alla chercher pour faire le Code français... Sa législation étant le fondement des sociétés, on voit par ces faits combien est illusoire la distinction entre aristocratie et démocratie. En 1876, par exemple, il eût suffi du déplacement d'une voix, lorsque la Constitution de la IIIème République française fut votée, pour qu'elle devînt la Constitution d'une royauté sans que rien n'y fût changé. Sous cette IIIème République, la liberté individuelle n'a pas plus de garanties que sous Louis XIV et on use encore contre elle de lois antérieures à la Révolution. (Voir Liberté) Néron, dont Châteaubriand a célébré l'aristocratie, appuyait sa puissance impériale sur une véritable ochlocratie, celle de la populace du cirque qu'il flattait par la plus basse démagogie. L'histoire, qui célèbre le « démocrate » Dracon et n'est pas loin de considérer avec dédain le sage Solon, présente aussi comme des triomphes de la démocratie les dictatures militaires d'un César et d'un Napoléon qui établirent leur gloire sur des millions de cadavres, tout comme les Sésostris, les Alexandre, les Djenghis Khan, les Attila, les Charlemagne, les Barberousse, les Charles Quint et les Louis XIV.

Du parti démocratique des « meilleurs » sortit aussi le tyran Pisistrate ; il poussa les Athéniens à l'abandon de leurs libertés pour tourner leur ambition vers la formation d'une « Grande Grèce », aux dépens des peuples voisins. M. Mussolini, qui prétend donner aujourd'hui une nouvelle formule de la démocratie en réalisant la « Grande Italie », n'a rien inventé. Les guerres qu'Athènes entreprit alors, le pillage des trésors de la Perse par Alexandre, lui apportèrent cet enrichissement qui la conduisit à sa décadence et à sa perte. La liberté fut étouffée sous l'argent. Comme l'écrivait Démosthène : « Des enrichis achetaient toutes les terres, tandis qu'à côté d'eux le plus grand nombre des citoyens n'avaient plus même la vie du lendemain assurée ». Démosthène dut s'empoisonner pour mourir libre. Ce fut le temps où, reniant honteusement la pensée de Socrate et de Platon, abandonnant les arts et prostituant les artistes, les Athéniens livrés à la débauche disaient : « C'est l'argent qui fait l'homme ! » Formule fatale qui fut leur « Mané, Thécel, Pharés », et celui de bien d'autres peuples. Elle fut celui des Romains de la décadence, des Néron, de leurs gitons, des plumitifs, prostituées et autres parasites qui leur faisaient escorte. Pétrone a dépeint cette élite faisandée dans son Satyricon. L'Espagne subit la même décadence lorsque, gorgée des richesses du Nouveau Monde, elle se laissa aller à une oisiveté voluptueuse qui la conduisit à l'état d'ignorance et de passivité fanatiques et sauvages où la tiennent encore le roi, le moine et le torero.

Plus que jamais, de nos jours, on considère que « c'est l'argent qui fait l'homme ». Les enrichis, qui ont ramassé leurs fortunes dans les misères de la guerre, enseignent à leurs fils que : « Les hommes les plus importants sont les millionnaires, étant donné que l'argent procure la puissance et domine le monde ». Avec leur argent, ils achètent tout, et surtout les consciences de ceux qui, par leur savoir, leur talent, leur situation, devraient réagir contre cette souveraineté des bas-

fonds. « Elite du rebut et rebut de l'élite », ainsi les a marqués M. Michel Georges Michel. Sous l'influence des nouvelles couches que leur envoie la mercante internationale et qui sortent des milieux les plus interlopes, assurés de l'impunité par la complicité des hommes de loi, l'imbécillité des foules et la lâcheté de leurs victimes, ils perdent de plus en plus toutes qualités, même celle politesse qui rendait l'ancienne aristocratie supportable, pour afficher une insolente goujaterie. Ils forment « la Confrérie des Puissants », comme a dit J. de Pierrefeu. Non seulement ceux qui ne se sont pas enrichis sont à leurs yeux de méprisables imbéciles, mais ce sont aussi des malfaiteurs dangereux, et les magistrats le font bien voir aux pauvres diables traînés devant eux, n'ayant pu fournir la caution nécessaire pour éviter la prison en attendant un non-lieu libérateur et une décoration réparatrice : ils appliquent le « Vae Victis! » de l'antiquité, le « silence aux pauvres! » des répressions bourgeoises, avec une cruauté multipliée.

Il y a une autre prétendue élite qui, si elle n'est pas si puissante et si directement malfaisante que les hommes de guerre, d'église et d'argent, n'en assume pas moins la plus grande part de responsabilité dans leurs méfaits. C'est celle des « intellectuels » qui ont mis la pensée au service de la force, du mensonge et de la richesse, qui ont accepté d'être le cerveau de la malfaisance, de légitimer la force en la légalisant, de donner au mensonge la figure de la vérité et de se faire les prêtres du Veau d'Or. Nouveaux courtisans, ces empoisonneurs de l'esprit, ces flagorneurs de la puissance, sont descendus au rang de cette valetaille qui « applaudit toujours à l'orgie des maîtres quand ceux-ci laissent du vin dans les bouteilles » (Claude Tillier). Ils ont vendu la science qui devait soulager l'effort des hommes et guérir les souffrances de leur corps ; ils ont souillé d'argent l'art qui devait embellir la vie de tous en leur dispensant les joies pures de l'esprit ; ils trafiquent de tout ce qui devait être source de liberté, de bien-être et de bonheur humains. Ils ont fait de l'intelligence la pourvoyeuse de la servitude. Ils l'ont enfermée dans leurs temples, leurs écoles, leurs casernes, leurs laboratoires, leurs musées, leurs boutiques ; ils lui ont coupé les ailes, ont maquillé son visage, l'ont coiffée de perruques, de casques, de plumes, de bonnets carrés, ronds ou pointus, lui ont mis sur le nez des bésicles, sur le dos des uniformes de toutes les couleurs et des robes de tous les pelages, dans les mains des sabres, des goupillons, des codes, de pustuleux grimoires, tout l'arsenal de l'iniquité et des maléfices. Ils ont livré la science aux rhéteurs, aux savantasses, aux cuistres, aux charlatans, aux morticoles, aux « abstrauteurs de quintessence », aux porteurs de reliques, aux inquisiteurs de la pensée, aux conservateurs de la sottise, aux Janotus, aux Brydoie, aux Perrin Dandin et aux Diafoirus. Ils ont fait de l'art la proie des histrions, des cabotins, des négriers de la plume, du ciseau et du pinceau, des rapetasseurs des talents éculés, des « charretiers qui ont de la besogne quand les princes bâtissent » (Schiller à propos de Kant et de ses éditeurs) , des « choucas qui fientent sur les frises du Parthénon » (L. Tailhade), des académiciens qui ont officialisé la sottise et lui ont fait un piédestal de haine contre la vie et la beauté. (Voir les mots : Art, Beaux-arts, Littérature, Musique.)

Tout ce monde a mis l'idéal en bouteilles, en pilules, en pommades, en a fait des orviétans dont il tient comptoir comme les prêtres de leur Dieu. C'est cette

tribu ignorantifiante qui obligea Socrate à boire la ciguë, envoya au bûcher les hommes et les livres non respectueux de son orthodoxie, fit le procès de Galilée, et condamna d'abord le cartésianisme devenu aujourd'hui la citadelle de son spiritualisme. C'est elle qui faisait encore enseigner dans les écoles, au temps de Stendhal enfant, le système céleste de Ptolémée qu'elle savait faux, qui s'est moquée des inventions les plus remarquables, la photographie et le phonographe par exemple, et traitait Daguerre et Edison de mystificateurs, qui déclarait gravement qu'il n'y aurait pas assez de fer pour faire des chemins de ce nom (M. Thiers), et qui, encore de notre temps, proscrit les théories darwiniennes au profit des stupidités bibliques. Les bibliothèques sont pleines de l'histoire de cette sottise triomphante sanctionnée de sanglantes persécutions.

La prétendue élite intellectuelle a continué, depuis La Renaissance, les traditions établies par l'esprit d'individualisme qui détacha les hommes de pensée et les artistes du peuple au milieu duquel ils avaient vécu pendant le Moyen-âge. De plus en plus étrangère à la vie générale, s'écartant systématiquement de toutes les véritables sources d'humanité, cette élite ne pouvait trouver son élément que dans les formes arbitraires et conventionnelles des sociétés aristocratiques. Elle eut un idéal de plus en plus rétréci, cantonné dans les puérités de « l'art pour l'art » quand elle ne s'abaissa pas à mentir à ses destinées naturelles pour se mettre au service des Puissants.

Plus réaliste depuis 1914, mais pas mieux inspirée, la jeunesse intellectuelle d'aujourd'hui s'embarrasse peu de « l'art pour l'art » et encore moins de certains scrupules sociaux manifestés par le snobisme anarchiste de 1894 et les intellectuels qui prirent parti « pour la justice » lors de l'affaire Dreyfus. Maintenant, la justice, comme la vérité et la bonté, est une vieille balançoire humanitaire qui fait sourire un monde où ne compte plus que la force. Cette jeunesse déclare « qu'elle n'est pas plus fière que ça d'appartenir à la bourgeoisie », mais elle reste avec elle parce qu'elle est encore la plus forte et qu'elle lui procure une vie facile et agréable. Dépourvue de scrupules, elle obtient par l'intrigue, à défaut du savoir, les diplômes et les situations de médecins, d'avocats, de professeurs, de magistrats, d'ingénieurs, qui lui permettent de se livrer impunément au sabotage social pour vivre dans le luxe en soutenant sa classe, celle des hommes d'argent.

Aussi peu artistes que possible, ces jeunes sont chasseurs de médailles et de prix littéraires, poulains dans les écuries des gros marchands et éditeurs, lécheurs de braguettes académiques, flatteurs des « chers maîtres », réclamis, esbroufeurs, écornifleurs. Tout en affichant une dignité grotesque, ils font les plus basses besognes pour une décoration ou une commande de l'Etat et, pour garder le « ton » de l'élite, ils sont royalistes, fascistes, catholiques, voire pédérastes et cocaïnomanes.

La fausse élite a établi son règne sur le parasitisme qui méprise le travail mais vit à ses dépens. Elle est le lys qui ne sème ni ne tisse, la mouche du coche et le frelon dans la ruche sociale. Il a fallu attendre cinquante ans de République démocratique pour qu'on eût l'idée, en 1924, de mettre à l' « honneur », pour la

première fois, un ouvrier manuel, un de ceux salis qui cette élite orgueilleuse en serait vite réduite à brouter ses excréments. Or, quel fut cet honneur? Celui de ce ruban rouge qui distingue les « meilleurs » des parasites, et le malheureux esclave qui accepta ça se crut en effet honoré!...

Comment l'humanité n'a-t-elle pas disparu sous la direction multiséculaire de pareilles élites? C'est qu'à côté d'elles, et contre leur œuvre de mort, s'est manifestée, toujours renaissante, toujours ardente malgré les persécutions, la véritable élite, celle de la vie. La fausse élite a triomphé, aux acclamations des foules inconscientes, sur les charniers et dans des apothéoses de sang et de sottise ; la véritable élite, bafouée, traquée, mutilée, - trop souvent, hélas, par ceux qui auraient dû la défendre - a construit obscurément mais inlassablement l'œuvre d'amour et de beauté qui protège la vie contre ses dévorateurs et ses fossoyeurs. Ils sont à elle les hommes qui ont gardé la pureté de leurs consciences, n'ont pas voulu se vendre, ont lutté, souffert, sont morts pour avoir crié la vérité, dénoncé le crime, protesté au nom de la liberté et de la dignité humaines, défendu la pensée et l'art, opposé à la royauté égoïste des privilégiés les droits de l'humanité tout entière. C'est elle qui a suscité tous les cœurs généreux, les caractères indomptables qui se sont dressés contre l'arbitraire, ont donné l'exemple de la résistance à l'oppression dont le mythe de Prométhée en révolte contre les dieux symbolise le premier effort, et qu'ont continué les Ilotes revendiquant la « dignité de citoyens », les Bagaudes, les Jacques, les Gueux, les Camisards, les Sans-culottes, les Quarante-huitards, les Communards, toutes les foules héroïques que l'histoire, courtisane de la puissance, a cherché vainement à ridiculiser et à flétrir. Elle a été, et elle est toujours, la phalange sacrée des hérésiarques, des réfractaires aux « convenances sociales », des précurseurs dont Elisée Reclus a dit : « Chaque individu nouveau qui se présente avec des agissements qui étonnent, une intelligence novatrice, des pensées contraires à la tradition, devient un créateur ou un martyr ; mais heureux ou malheureux, il agit et le monde se trouve changé ».

Dans tous les milieux et dans toutes les formes de l'activité humaine, la véritable élite peut et doit se manifester, exercer son influence. Mais c'est surtout dans le domaine social, dans la lutte pour le bien-être et pour la liberté que nous devons être attentifs à elle, provoquer ses manifestations, la soutenir, l'encourager de toutes nos forces et non la railler et la réduire au désespoir comme il arrive encore trop souvent. Car la vieille femme qui apportait son fagot au bûcher de Jean Hus n'est pas morte. Tous les jours, la foule ignorante rive ses propres chaînes et ses exploités continuent à se frotter les mains en murmurant : « Sancta simplicitas! »

Est de l'élite tout individu qui ne suit pas l'ornière commune où se traînent tous les préjugés avec toutes les rancœurs et toutes les résignations. Est de l'élite celui qui cherche à s'instruire, à voir la vérité sur la condition humaine, à comprendre d'où vient le mal social et à lui porter remède. Est de l'élite celui qui s'efforce d'instruire les autres, qui recherche avec eux les moyens de la libération commune et pratique la solidarité dans l'équité et la bonté. Est de l'élite celui qui prépare la révolution des cerveaux et des bras, de l'intelligence et des cœurs, pour

échapper à la dictature parasite, renverser les idoles, briser les chaînes et fonder la société où la justice règnera pour tous les hommes. « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », dit la charte du prolétariat. Cette émancipation ne sera pas le produit d'un coup de baguette magique qui fera se redresser brusquement les échine courbées sous l'esclavage. Elle sera l'œuvre des efforts individuels réunis dans l'effort de tous. Elle sortira de la formation intelligente et énergique d'une élite prolétarienne qui remplira d'autant mieux son devoir envers sa classe, sera d'autant moins encline à la trahir et à passer du côté de ses ennemis, qu'elle sera plus nombreuse et plus instruite, plus soutenue par ceux dont elle sera l'interprète et plus encouragée par la certitude de la réussite. Il n'est aucun travailleur qui ne puisse, par son effort si modeste soit-il, prendre sa place dans cette élite de pionniers défricheurs de la vie nouvelle, car plus que de science, il y faut du cœur et du dévouement. Il faut commencer par acquérir, en soi, le sens et la volonté inébranlable de sa propre liberté ; il faut ensuite s'employer à éveiller ce sens et cette volonté chez les autres. Alors, ne portant plus en lui des espoirs vains, des énergies inutiles, qu'il use lamentablement dans sa solitude et dans ses querelles intestines ; ayant foi dans son élite qu'il n'abandonnera plus aux bêtes et qu'il soutiendra de toutes ses forces : le prolétariat sera capable de s'émanciper. Alors, il pourra remplacer l'infamie d'un Ordre social où ne règnent que la violence et le mensonge par l'harmonie que propose à tous les hommes de bonne volonté l'Anarchie libératrice.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

ELOQUENCE n. f. (du latin *éloquentia* formé de *e*, de loin ; *loquor*, je parle)

« Achète ce qu'il y aura de meilleur au marché », avait dit Xanthus à Esope ; et Esope n'acheta que des langues. A l'étonnement de son maître, l'esclave répondit : « Qu'y a-t-il de meilleur que la langue? C'est le lien de la vie civile, la clef des sciences, l'organe de la vérité et de la raison ; par elle on bâtit des villes et on les police, on instruit, on persuade dans les assemblées ; on s'acquitte du premier de tous les devoirs, qui est de louer les dieux » - « Eh bien, » reprit Xanthus, demain, tu m'achèteras ce qu'il y a de pire » ; et Esope apporta des langues, affirmant qu'il n'y avait rien de pire au monde ; « C'est la mère de tous les débats, la nourrice de tous les procès, la source des divisions et des guerres ; si elle est l'organe de la vérité, c'est aussi celui de l'erreur et, qui, pis est, de la calomnie. Par elle on détruit les villes ; si d'un côté elle loue les dieux, de l'autre elle est l'organe du blasphème et de l'impiété ».

De même que les langues d'Esope - et du reste ne se rattache-t-elle pas à la langue? - l'éloquence est la meilleure et la plus mauvaise des choses, Car elle est l'art de bien parler, de s'exprimer avec facilité. « L'éloquence est la reine du monde » a dit Montesquieu. C'est une reine en vérité qui traîne derrière elle le fardeau de tous les crimes qu'elle a engendrés et qu'elle engendre encore.

L'éloquence est un art qui remonte à l'antiquité. Elle fut florissante en Grèce avec Périclès et Démosthène, à Rome avec Cicéron.

Le christianisme donna naissance à un nouveau mode d'éloquence : l'éloquence de la chaire ; et si les anciens divisaient l'éloquence en trois genres : le genre démonstratif ; le genre délibératif et le genre judiciaire, les modernes la divisent en cinq branches différentes, à savoir : l'éloquence de la chaire ; l'éloquence de la tribune ; l'éloquence du barreau ; l'éloquence académique et l'éloquence militaire.

L'éloquence est un facteur de popularité. Celui qui sait bien dire émeut et persuade et la foule, qui se laisse conduire plus par ses sentiments que par sa raison, est sensible à la belle parole. « La manière de donner vaut mieux que ce que l'on donne », dit un vieux proverbe ; ne pourrait-on ajouter que bien souvent : « La manière de dire vaut mieux que ce que l'on dit »? C'est du reste ce qui explique que des hommes incapables et ignorants, ou sensiblement intéressés et dénués de tous scrupules, mais merveilleusement doués en ce qui concerne l'art de parler, occupent les plus hautes fonctions et trompent leurs semblables sur leurs qualités ou sur leurs aspirations réelles.

L'éloquence exerce une telle influence sur le peuple, que de tous temps

des hommes s'exercèrent à la pratique et à se perfectionner en cet art. Sans l'éloquence, Démosthène serait resté plongé dans l'obscurité, puisque malgré ses profondes études, lorsqu'il se présenta au peuple pour la première fois, son bégaiement naturel et l'imperfection de sa diction provoquèrent les huées de la populace. Ce n'est que lorsqu'il eut perfectionna sa déclamation, se livrant à des exercices d'articulation, en mettant, affirme-t-on, des petits cailloux dans sa bouche, qu'il reparut à la tribune, à l'âge de vingt-sept ans, et qu'il obtint un immense succès.

« On ne devient pas, on naît orateur », disait deux siècles plus tard, le plus éloquent des orateurs romains : Cicéron. Démosthène, par son exemple aurait démenti cette affirmation, car si l'éloquence exige certaines qualités particulières, elle se travaille pourtant et ce serait une erreur de penser que seul un petit nombre d'élus sont capables de s'exercer à cet art.

Si l'éloquence a soulevé des populations, si elle fut un facteur d'évolution, si elle déchaîna parfois l'enthousiasme des foules et provoqua des révoltes fécondes, elle fut aussi, et est encore, une arme terrible au service de l'erreur et des forces de réaction et de domination sociale. Grâce à elle, l'Eglise put, durant des siècles, tenir courbés sous son joug des millions et des millions d'êtres humains ; grâce à elle, les nouvelles religions politiques poursuivent leur œuvre d'asservissement, de contrainte et d'exploitation.

La définition que nous donne La Harpe, de l'éloquence, nous paraît complètement fautive : « L'expression juste d'un sentiment vrai », nous dit-il. Erreur. Il y a l'éloquence du cœur, de l'âme, mais il y a également l'éloquence de l'esprit, l'éloquence du comédien, qui ne traduit aucun sentiment réel et vivace et n'est qu'un moyen pour dominer, pour étendre sa puissance, pour gouverner, pour diriger les hommes et s'en servir à des fins inavouables et inavouées.

L'éloquence : « l'expression juste d'un sentiment vrai »? Allons donc! L'éloquence judiciaire n'est-elle pas là pour dénoncer cette définition? La séduction, la richesse imaginative d'un Henri Robert, un des maîtres incontestés du barreau de Paris, est-elle le fruit d'un état d'âme et l'expression d'un sentiment profond, lorsque dans le prétoire, il défend le criminel, « la veuve ou l'orphelin »? Mais non : simple gymnastique intellectuelle ou vocale où l'éloquence de l'avocat, quelle que soit la cause qu'il défend, n'est destinée qu'à attirer l'attention du public et à obtenir ses applaudissements, comme l'artiste sur la scène d'un théâtre quelconque.

L'éloquence politique d'un Briand, dont la voix grave, mélodieuse, émotive, a monté toute la gamme du concert social, est-elle inspirée par un désir de paix, d'amour, d'humanité? Non pas ; mais simplement par le désir de s'élever au dessus de ses semblables et de paraître le surhomme parmi les hommes. L'éloquence tapageuse d'un Millerand ne fut-elle pas aussi nuisible à Saint-Mandé qu'à Ba-ta-clan, et celle d'un Poincaré n'est-elle pas une des nombreuses causes de l'ignoble carnage?

Il est pénible de constater et de reconnaître que l'éloquence sincère, l'éloquence accidentelle, intermittente est presque toujours écrasée par le talent

oratoire d'un professionnel de la tribune, et que le malheureux qui, dans des élans d'amour et d'humanité, laisse son cœur s'échapper est réduit à l'impuissance par l'orateur fougueux qui n'ignore rien de toutes les subtilités de l'éloquence.

Les humains se laissent conduire par des mots.

Aussi regrettable que cela puisse être, cela est cependant, et qu'on le veuille ou non, on est bien obligé de composer avec les erreurs humaines ; aussi faut-il apprendre à dire ces mots, à les assembler proprement pour développer nos idées et les traduire éloquemment devant ceux que l'on veut convaincre.

C'est une faute grave de penser que seules la sincérité et la bonne foi peuvent faire échec à l'imposture et au mensonge. Un mensonge bien dit est plus éloquent, hélas, qu'une vérité mal interprétée. S'il en était autrement, la société bourgeoise aurait vécu.

Sachons être éloquents, apprenons à parler. Sans jouer les comédiens, sachons convaincre, par la parole, par le geste, par l'attitude, les auditoires qui nous écoutent et qui ne demandent qu'à comprendre. Notre éloquence révolutionnaire, à laquelle on peut ajouter l'espérance vivace de voir un jour se réaliser un monde meilleur, aura bien vite raison de l'éloquence pernicieuse de tous les forbans, de tous les tribuns qui, sur les tréteaux de la politique asservissent et exploitent un art qui eut dû rénover l'humanité.

La prêtraille qui, durant des siècles, a par la parole fait trembler des millions de pauvres êtres ignorants s'efface aujourd'hui, devant la puissance de la science ; l'éloquence de la chaire s'épanouissant avec Bossuet, Fléchier, Lacordaire, etc., etc., s'est irrémédiablement éteinte, et sa flamme ne s'allumera plus. Il faut maintenant s'attaquer à l'éloquence politique aussi néfaste que la précédente. L'éloquence ne peut être une source de bienfaits que si elle répond aux besoins matériels et moraux de l'homme et si elle n'est pas animée par un esprit de lucre et d'intérêts particuliers.

C'est là la seule éloquence bienfaisante, saine, raisonnable, logique, et elle triomphera, car il n'est pas possible qu'elle soit vaincue.

Accueil

ELUCIDER verbe (du latin elucidare ; de lucidus, clair)

Rendre clair ; rendre lucide. Elucider une question ; élucider un sujet ; élucider une idée ; élucider un texte ; élucider un passage, etc., etc...

Tout ce qui touche au travail de l'esprit nous arrive parfois entouré d'un nuage obscur ; c'est ce nuage qu'il faut éloigner, écarter, pour rendre intelligible le sujet qui nous occupe. Qu'il s'agisse d'un thème philosophique, d'un problème de mathématique ou d'une idée sociale, chaque fois qu'une chose ne nous paraît pas claire, nous nous livrons à l'élucidation de cette chose pour pénétrer le secret qu'elle nous cache. Une fois ce travail accompli, ce qui nous semblait entouré de mystère nous paraît lumineux.

Souvenons-nous du conseil de la fable : « Sans un peu de travail, on n'a pas de plaisir », et lorsqu'il nous arrive, penchés sur un texte ou un passage, de ne pas en saisir toute la valeur, ne jetons pas le livre en le déclarant impropre ou incompréhensible. Cherchons, au contraire, à pénétrer la pensée de l'auteur en élucidant ce que nous ne comprenons pas et nous serons payés de notre fatigue par la joie de découvrir et d'apprendre.

Faisons de même pour tout ce qui nous entoure et ne taxons pas de ridicules avant de les avoir approfondies, les idées que l'on nous présente. Celles-ci peuvent souvent être rendues lucides avec un peu de patience et de bonne volonté.

Accueil

ELUDER verbe (du latin eludere, se jouer de)

Eluder est l'art d'éviter avec adresse une question ou un sujet embarrassant. Il est des hommes qui sont passés maîtres en cet art et qui échappent à toutes les difficultés de ce genre. Eluder des promesses est devenu un jeu d'enfants pour les politiciens de tout grade et de toute couleur et c'est également avec une remarquable sérénité qu'ils éludent les reproches mérités qu'on pourrait leur faire.

Faites une proposition gênante à un parlementaire.

Avec grâce, doigté, et tout en affectant de vous écouter avec sympathie et intérêt, il s'écartera petit à petit de la proposition par un jeu de détours intelligents et, en fin de compte, ne répondra nullement à votre question. Il aura évité le fossé dangereux. Votre parlementaire est un éludeur.

L'action d'éluder se pratique également sur une grande échelle au barreau, et l'avocat cherche toujours à éluder ce qui est contraire à l'intérêt de son client. En général, on cherche toujours à éluder ce qui nous gêne, mais, cependant, il est des sujets qui ne sont pas éludables et qui, tôt ou tard, s'imposent. La question sociale est de ceux-ci. Des deux côtés de la barricade, du côté des travailleurs comme du côté du capital, on a longtemps négligé l'âpreté de la lutte ; aujourd'hui, ce n'est plus possible, les événements ne le permettent pas et il faut prendre position. La question sociale ne peut plus être éludée, car la bataille entre les opprimés et les oppresseurs devient d'heure en heure plus serrée et tous y seront entraînés de gré ou de force.

Accueil

EMANATION n. f. (du latin emanatio, effusion)

Action par laquelle les substances volatiles se détachent des corps animaux, végétaux ou minéraux et dégagent des fluides impondérables sans qu'aucune décomposition n'apparaisse sur les corps qui les produisent.

Toute odeur est le produit d'une émanation et il est des émanations qui sont dangereuses. Les fleurs dégagent des émanations.

Au sens figuré, l'émanation est la conséquence, l'effet d'une chose, d'un objet, d'un sujet. Emaner signifie tirer sa source de, tirer son origine de. La liberté émane de la volonté, du courage et de l'éducation des hommes. L'émancipation est l'émanation de la lutte entre les maîtres et les esclaves.

Accueil

EMANCIPATION n. f. (D'origine latine, de *emancipatio*, provenant du radical *mancipium*, esclave)

Emanciper quelqu'un, c'est lui enlever le joug qui l'asservissait, le rendre libre, dégagé de toute servitude. S'émanciper, c'est se libérer, se dégager par ses propres efforts. Le mot émancipation signifie le passage de l'état d'asservissement à celui de liberté, l'acte de libération d'un individu, d'une nation, d'une classe.

EMANCIPATION DES MINEURS.

Les enfants des deux sexes sont, par la morale courante, et encore plus par le Code, sous la dépendance étroite et l'autorité absolue des parents et surtout du père. Combien de fois les parents s'imaginent que la tutelle naturelle qu'ils doivent remplir vis-à-vis de leur progéniture leur donne des droits absolus non seulement sur le présent, mais sur l'avenir de celle-ci? S'il est normal que l'enfant ait besoin d'être instruit, conduit, guidé, autant qu'aimé et choyé, c'est outrepasser les conditions naturelles de relations entre parents et enfants que de transformer la tutelle en domination, de déterminer, par exemple, quels seront les goûts futurs, la profession, et même les idées des petits. Sous le nom de traditions familiales, les préjugés les plus conservateurs et réactionnaires sont imposés à l'intelligence infantine. A peine sont-ils arrivés dans l'existence qu'on les enferme dans une caste, qu'on les voue à certaines croyances, qu'on leur fixe d'avance leur vie future. Seule, une minorité, une élite, saura réagir par la suite. Les partis de conservation et de réaction comptent sur cela, et savent que, tenant l'enfance enfermée à travers la famille dans leurs préjugés, ils lient ainsi par avance la grande majorité des cerveaux humains. Il y a là évidemment un abus du droit des parents qu'on ne condamnera jamais trop. L'éducation et l'enseignement futurs s'occuperont davantage de donner aux petits l'instruction et le goût de l'initiative destinés à en faire des hommes de progrès, des individus libres, et non plus des prisonniers à vie des conceptions paternelles ou maternelles. D'ailleurs, on peut noter avec satisfaction que, dans la pratique de la vie familiale, la rigueur de l'autorité paternelle tend continuellement à s'adoucir, à se restreindre. Là comme ailleurs, la loi écrite, le Code, suit de très loin l'évolution de la morale humaine. En effet, nous en sommes encore à la vieille conception du droit romain. L'enfant mineur est, légalement, sous la dépendance absolue des parents. Il n'est émancipé que par la majorité (21 ans) ou par le mariage. Le Code prévoit bien qu'il suffit d'une déclaration du père et de la mère devant un juge de paix, pour émanciper un enfant à partir de 15 ans, ou s'il est orphelin, d'un conseil de famille présidé par un juge de

paix pour l'émanciper à 18 ans. Dans la réalité, on ne se sert plus guère de ce formalisme juridique, et bien des jeunes gens s'émancipent de par leur volonté ou avec le consentement tacite des parents. L'idée qu'un enfant est appelé à vivre son existence comme il l'entend gagne du terrain chaque jour en dépit des juges et législateurs et de leurs lois.

Cette évolution dans la morale se complètera par l'institution d'œuvres sociales au profit de l'enfant, quand la société humaine prendra toutes dispositions pour élever, instruire, les générations à venir, chose qui n'est nullement contradictoire avec l'amour paternel et maternel, tout au contraire, les parents pouvant s'associer pour organiser et contrôler les œuvres enfantines. Jadis, l'enfant naissait esclave de ses parents qui avaient sur lui un droit de vie et de mort, et disposaient à l'avance de sa vie. Demain, l'enfant sera destiné à être un homme libre et élevé avec la préoccupation constante de sa liberté.

EMANCIPATION DE LA FEMME.

Nous retrouvons ici le même problème que pour l'enfant. Dans la morale commune, et encore plus dans le Code, la femme est considérée comme un enfant mineur, en puissance d'autorité maritale, celle-ci remplaçant l'autorité paternelle. Elle est élevée avec ce souci d'en faire une épouse soumise, ne dispose, d'après le Code civil, que de droits très restreints.

Tout un mouvement, dit féministe, s'est créé en vue de l'émancipation de la femme. Malheureusement, c'est surtout un mouvement politique, cherchant à faire accroire aux femmes qu'avec le droit de vote et le droit d'éligibilité, elles seraient les égales des hommes. Comme si l'expérience du vote masculin n'était pas concluante? Est-ce que le suffrage universel a fait les ouvriers égaux de leurs patrons, les locataires du propriétaire, etc., etc.? Là comme partout, la politique tente de faire dévier le véritable mouvement d'émancipation, en cherchant à l'embourber dans les marécages parlementaires, tombeaux des plus généreuses idées. Le fait d'obtenir des droits civiques ou légaux ne changera rien à l'état d'asservissement réel et économique de la femme. L'histoire des sociétés nous apprend que la sujétion de la femme à l'homme, au point de vue social, est contemporain à l'origine de la propriété individuelle, laquelle eut comme conséquence la formation de la famille étroite et restreinte qui est encore la règle aujourd'hui. L'infériorité juridique et politique de la femme tient donc au régime économique lui-même, à la propriété personnelle qui, pour se maintenir et se perpétuer par l'héritage, a besoin d'un état familial groupé autour d'une tête, le chef de famille, l'homme, le père, maître de toutes les personnes et de tous, les biens familiaux. En accaparant terres et richesses, en constituant un patrimoine personnel, s'il voulait éviter la dispersion de ce patrimoine, l'homme devait imposer un statut à la mère de ses enfants, statut de surveillance, de contrôle, d'autorité, d'asservissement, qui devint plus tard le statut légal de la famille, d'après la loi établie par la coalition des propriétaires, nobles seigneurs autrefois, bourgeois aujourd'hui.

L'émancipation réelle et complète de la femme ne pourra donc se faire qu'avec la disparition du régime de la propriété individuelle et du régime familial, sa conséquence directe.

Seul, un contrat social nouveau, mettant les biens en commun, supprimant, par conséquent, tout héritage, assurant, d'autre part, l'existence des enfants avec ou sans le concours des parents, pourra émanciper la femme en en faisant l'égale, économiquement parlant, de l'homme. Esclave de la propriété individuelle, transmise par la famille, esclave des travaux du foyer que nécessite une mauvaise organisation sociale, la femme s'émancipera avec la disparition de ces deux principales causes de son asservissement.

D'ailleurs, là encore, l'évolution humaine va plus vite que celle des lois et des codes. Un peu partout, la femme cherche à gagner sa vie par elle-même, à se libérer de la sujétion du foyer. De plus en plus des professions indépendantes sont envahies par les femmes. Travaillant, elles prennent l'habitude sous la puissance de la nécessité, de discuter de leurs intérêts. Après s'être séparées de l'homme, lui avoir fait concurrence sur le marché du travail, elles le rejoignent peu à peu pour unir leurs efforts aux siens dans le but de faire aboutir certaines revendications. L'avenir, l'émancipation de la femme est là. Etre libre, être l'égale de l'homme dans les relations économiques. La société, considérant les soins et l'instruction première donnés aux enfants comme un travail social et utile, devrait considérer la mère comme une ouvrière, fabriquant l'avenir, créant et élevant la génération future.

EMANCIPATION DES ESCLAVES.

L'humanité a connu - et connaît encore - l'ignoble institution de l'esclavage. Montesquieu a écrit que c'était la pitié qui avait créé l'esclavage ; pour ne pas tuer les prisonniers de guerre, on les faisait esclaves. En réalité, c'était plutôt parce que le travail était devenu sédentaire, l'agriculture naissant, on avait cherché à se procurer des travailleurs par la guerre. Le christianisme s'est vanté d'avoir aboli l'esclavage. L'histoire confond ce mensonge. Les nations chrétiennes se sont largement servies de l'esclavage dans les colonies où, pourtant, il y avait de nombreux prêtres et missionnaires. En France, il a fallu des révolutions pour qu'en 1792 et en 1848, on abolisse légalement l'esclavage. Aux Etats-Unis, la guerre de Sécession (1860-1865) a réussi à abolir l'esclavage. Au Brésil, il a duré jusqu'aux dernières années du XIX^{ème} siècle. L'émancipation des esclaves ne s'est faite nulle part sans une farouche et souvent violente résistance des propriétaires d'esclaves, et l'Eglise fut toujours du côté des maîtres.

Ce qui a pu créer cette confusion dont profitent les prêtres, c'est que l'abolition de l'esclavage en Europe se fit à peu près en même temps que l'avènement du christianisme. La revendication des esclaves, en cette période fortement mystique, fut imprégnée de la nouvelle foi, et la bonne parole, l'Evangile, fut interprétée par les masses cherchant leur émancipation comme un mot d'ordre de libération. Mais, bien vite, l'Eglise, qui se constituait, s'est séparée du mouvement

des asservis : « Rendez à César ce qui est à César », comme si les hommes pouvaient appartenir à un César, et non à eux-mêmes.

D'ailleurs, le servage qui se substitua à l'esclavage ne fut guère qu'une transformation d'étiquettes. Les esclaves de la Grèce, traités humainement, faisant partie de la famille, portés assez souvent à des postes importants, considérés comme des hommes malheureux par leurs maîtres qu'une adversité pouvait faire choir à leur rang, étaient mieux traités que les serfs des premiers siècles de l'ère chrétienne. Les tyrans consentent parfois à changer les étiquettes, pour tromper mieux les asservis, mais se résolvent difficilement à laisser porter atteinte à leurs droits et privilèges.

L'émancipation des esclaves mués en serfs fut une transformation de façade. Il a fallu de nombreux siècles, des luttes incessantes, des jacqueries dans les villages, le soulèvement des communes dans les villes, pour que le servage devienne un peu plus humain, et que quelques parcelles de liberté et de bien-être soient acquises par les malheureux.

De même, l'émancipation des serfs fut également une duperie, car elle a fait place au salariat. Celui-ci arrive très fréquemment à égaler ou dépasser en horreur le servage ou l'esclavage. On s'est affranchi du joug du seigneur pour retomber sous celui du patron. On a acquis la liberté de mourir de faim si on ne se courbe pas sous l'autorité patronale. Les institutions répressives de l'Etat sont toutes puissantes pour mater les réfractaires à l'exploitation patronale. Là où les prolétaires n'ont pas assez de courage et de conscience pour résister, non seulement le patron exige d'eux un pénible travail pour un salaire dérisoire, mais encore il les traite en véritables esclaves leur déniait, en dehors même du travail toute liberté de conscience.

En réalité, les appellations différentes et les statuts juridiques n'ont jamais servi à l'émancipation des opprimés. Il a fallu à ceux-ci, dans le passé, comme il leur faudra dans l'avenir, des luttes constantes, acharnées et terribles pour faire disparaître ou amoindrir leur servitude.

EMANCIPATION SOCIALE.

C'est un mot dont se revendiquent tous les groupements ou partis d'avant-garde ou prétendus tels. S'émanciper, c'est s'affranchir d'un joug, se libérer de la servitude. Singulière contradiction, à moins que ce ne soit duperie de conscience, certains se proclament partisans de l'émancipation sociale et ne rêvent que d'instaurer un nouveau joug, une nouvelle servitude tout au moins aussi mauvais que les anciens qu'on veut abolir. L'émancipation ne peut qu'apporter toute la liberté, ou tout au moins une liberté plus grande, sinon elle n'est qu'un masque couvrant une imposture.

Les peuples sont actuellement, tous, dans un état de servitude morale, intellectuelle, politique et économique. Ils ne sont pas libres de leurs sentiments, jugulés qu'ils sont par une éducation malsaine, par de multiples préjugés religieux, patriotiques, civiques, moraux, etc. Ils ne sont pas libres de leur intelligence, car

l'instruction est le monopole d'une classe, et l'on entretient systématiquement l'infériorité technique et intellectuelle des masses travailleuses. Ils ne sont pas libres politiquement, car de nombreuses lois appliquées par de nombreux juges et policiers, suppriment toute véritable liberté. Ils ne sont pas libres économiquement, car les produits sortis de leurs mains ne leur appartiennent pas, et s'ils veulent vivre il leur faut chercher et trouver un exploiteur.

L'émancipation sociale doit donc porter sur le domaine moral, intellectuel, politique et économique. Les hommes et les peuples ne pourront se dire totalement émancipés que lorsque toutes ces formes d'asservissement n'existeront plus, quand ils seront les maîtres de leurs sentiments, de leurs idées, quand ils pourront librement acquérir les connaissances désirées, quand aucun obstacle ne s'opposera plus à la diffusion des opinions, à la liberté de parole, de presse, de réunion, d'organisation ; quand, enfin et surtout, les fruits de leur travail ne leur seront plus confisqués par une classe de privilégiés, quand ils s'organiseront librement et à leur guise, tant pour régler entre eux les conditions du travail que pour répartir les produits.

Tel est le but auquel doivent viser tous les efforts vers l'émancipation des individus et des peuples. On commet généralement une grosse erreur. C'est de diviser l'autorité en autant de fractions différentes qu'elle a d'apparences. C'est peut-être utile comme méthode scientifique de classification, pour la clarté des points de vue, mais ce n'est ni réel ni pratique. Que l'on considère, en effet, l'autorité sous ses apparences morales, intellectuelles, politiques ou économiques, on n'aura que des différences de points de vue auxquels on se place, pour la considérer, de même qu'une montagne vue de différents endroits ne présente pas le même aspect. C'est toujours la même montagne. Ici, c'est toujours la même autorité.

Le but de l'autorité est de permettre à certains hommes de tirer d'autres hommes les avantages de les exploiter, de vivre à leur détriment, de créer leur luxe sur leur misère, leur puissance sur leur avilissement, leur domination sur leur obéissance. De là, l'exploitation économique : le capitalisme, le patronat, la finance, le commerce, etc. ; de là la tyrannie politique : l'Etat gardien de l'ordre établi ; de là, l'inégalité intellectuelle. On fait bien de temps à autre appel aux intelligences d'en bas, mais en les sélectionnant, en n'en appelant que quelques-unes pour pouvoir les absorber dans la classe des privilégiés, et en laissant dans l'ignorance la grande masse. De là aussi l'enseignement intense des préjugés : patrie, dieu, famille, civisme, respect de la propriété, des autorités, ne leur faut-il pas hypnotiser les asservis pour qu'ils acceptent passivement leur sujétion ? L'autorité est une ; elle nous saisit par mille tentacules, toutes au service du même principe.

Que des événements sociaux éclatent et anéantissent une ou plusieurs des formes de l'autorité, mais en laissent quelques-unes ou même une seule, et celle-ci, par voie de regroupement, reformera toutes les autres, et recréera l'ancienne tyrannie. Qu'on fasse une révolution politique, en laissant le pouvoir économique aux détenteurs actuels ou en le transmettant à d'autres, il se produira ce qui s'est toujours produit : les maîtres des richesses redeviendront les maîtres de l'Etat par corruption, pression économique, manœuvres de tous genres. Que l'inverse se

produise, et que l'économie sociale, entre les mains du peuple, laisse subsister l'autorité politique ; celle-ci reconstitue une hiérarchie, une classe qui s'arroge peu à peu des avantages, des privilèges, des profits spéciaux, bref insensiblement refait à son bénéfice l'inégalité économique.

De même, il est indispensable que l'instruction ne soit par le monopole d'une caste. Chacun doit pouvoir poursuivre son développement intellectuel et technique ; autrement, si c'est une caste qui la détient, elle devient vite maîtresse de la société, s'arroge à la fois, profitant de l'incapacité populaire, des privilèges économiques et des pouvoirs politiques, et tout redevient comme avant.

Egalement, tant que les humains conserveront leur morale d'aujourd'hui, toute imbuë de préjugés, marques des institutions autoritaires, ils auront tendance à accepter l'asservissement comme conforme à leurs idées, à la volonté divine, etc., etc...

Le problème de l'émancipation sociale n'est donc pas résoluble par fractions. Il exige d'être mené partout à la fois, aussi bien intellectuellement et moralement que politiquement et économiquement.

Nous devons considérer toutes les tentatives faites pour s'attaquer à une seule des apparences de l'autorité comme vouée à l'échec, si elle est sincère, ou si elle ne l'est pas, comme n'étant que les marques de ceux qui ne recherchent qu'à se substituer aux maîtres du jour.

Qu'on fasse l'analyse de toutes les actions qui ont cherché à émanciper un peu plus les masses populaires. Les seules qui aient abouti à quelque chose d'effectif sont celles qui furent la conséquence d'efforts réalisés dans tous les domaines : intellectuel, moral, politique et économique. Au fur et à mesure que le prolétariat se libère des préjugés, développe ses connaissances générales et techniques, il veut jouir davantage de libertés et avoir plus de bien-être. De même que lorsqu'il réussit à avoir un peu plus de bien-être, il aspire à être plus libre, il étudie, prend l'habitude de raisonner, de critiquer, d'observer.

L'anarchisme, qui est la lutte pour la liberté complète, la disparition de toutes les tyrannies, exploitations, inégalités et préjugés, qui mène de front toutes les batailles contre l'autorité, est la plus haute et la plus parfaite conception que puisse suivre l'émancipation sociale.

- Georges BASTIEN

EMANCIPATION

Les bourgeois donnent à ce mot un sens différent de celui qui, pour nous, se rapporte à la fameuse prophétie de Karl Marx : « L' Emancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Cette définition claire est adoptée par tous les véritables émancipateurs du prolétariat, par ceux qui

ne se contredisent pas en s'adonnant à la politique électorale après s'être proclamés de la doctrine de l'Emancipation du Prolétariat par lui-même.

Toute la propagande des anarchistes vise à ce but : l'Affranchissement économique et social des individus, leur émancipation individuelle.

Toute la propagande des syndicats révolutionnaires vise au même but en spécifiant qu'ils veulent l'Affranchissement total des travailleurs, l'émancipation collective des producteurs.

Donc, les uns et les autres veulent l'intégrale émancipation de tous ceux que le système capitaliste exploite et asservit. Autant dire qu'ils tendent identiquement à une transformation sociale qui ne peut aboutir autrement que par une révolution comme on n'en vit point encore puisque la Commune de 1871 fut vaincue et que la Révolution russe n'a pu aboutir qu'à une Dictature du Prolétariat,

Préconiser l'éducation libertaire, entraîner les masses ouvrières des cités, de la mer et des champs à s'organiser librement, à s'administrer par l'entente, c'est créer une mentalité populaire adéquate à la conception de société libre de producteurs émancipés ; c'est dresser une génération d'individus capables d'organiser la vie libre pour des hommes libres.

C'est ainsi, pensons-nous, qu'il faut concevoir l'Emancipation sociale de tous. Mais pour émanciper les autres, il est indispensable de s'émanciper soi-même d'abord, en se débarrassant de tous les préjugés d'autorité, de hiérarchie, de discipline, etc., qui n'ont rien à faire avec la Liberté, l'Entente et l'Union pour la Vie.

- G. YVETOT

Accueil

EMBRYON n. m. (du grec embruon, formé de : en, dans, et bruon, je germe)

Le mot embryon sert à désigner le produit immédiat de la conception et c'est à tort qu'il est parfois employé comme synonyme de fœtus. L'embryon est un fœtus qui commence à se former. Chez les humains, l'embryon n'est d'abord qu'un corps absolument privé de membres et l'on ne peut y distinguer ni le cœur, ni les muscles, ni les os, etc... Ce n'est qu'au bout de quarante jours que l'on commence à distinguer la tête et à trois ou quatre mois que l'embryon prend le nom de fœtus.

Le mot embryon sert également à désigner, en botanique, la partie essentielle de la graine des phanérogames, c'est-à-dire des plantes dont les organes de reproduction sont apparents et se dit aussi de tout état rudimentaire qui provient du développement d'un germe.

La science qui s'occupe de l'évolution des embryons s'appelle l'embryologie ; elle se divise en trois branches : l'embryologie générale, l'embryologie descriptive et l'embryologie comparée. C'est donc la science de la vie, puisque l'embryon est le commencement de la vie. Mais ce n'est pas toute la vie et Le Dantec fait judicieusement remarquer « que l'œuf n'est qu'un des facteurs de la construction de l'organisme ».

En effet, si l'embryon est invariablement soumis aux lois de l'hérédité, à la suite de son évolution et de son développement et lorsqu'il s'est transformé en individu, il est soumis à des lois extérieures « et comme tous les caractères de l'individu sont le résultat de sa vie, il devient absurde de penser que ces caractères sont, dans leur intégrité, représentés dans l'œuf d'où sortira l'individu » (Le Dantec, La Lutte pour la vie).

Toutefois, il est aujourd'hui scientifiquement démontré que, dans les germes qui donnent naissance à l'embryon, sont véhiculés certaines tares, certains vices physiologiques et qu'en conséquence, l'individu hérite souvent des tares de ses ascendants. Nous savons, par exemple, que l'ivrognerie transmet des tares et des vices héréditaires et il faut donc en conclure que l'alcool n'est pas seulement nuisible à celui qui le consomme, mais aussi à la descendance de l'alcoolique et que son influence néfaste réside déjà dans l'individu à l'état embryonnaire.

Au figuré, le terme embryon désigne quelque chose qui est à l'état naissant. Un embryon de livre ; un embryon de liberté ; et se dit également d'un être de petite taille : « Un embryon d'homme ».



Accueil

EMPHASE n. f. (du grec emphasis, apparence)

Affectation dans le discours, dans le ton, dans le geste, dans l'expression. Parler avec emphase. « Quel supplice, dit La Bruyère, que celui d'entendre prononcer de médiocres vers avec toute l'emphase d'un mauvais poète ».

L'emphase est le contraire, l'opposé, l'antidote du naturel et de la simplicité. Il faut se méfier de ceux qui prononcent des discours pompeux et exagérés, car ils sont rarement sincères. L'emphase dénote un esprit ambitieux et mesquin, dépourvu de mesure et d'intelligence. Exposons sans emphase, mais avec éloquence et clarté ce que nous voulons et nous serons compris.

Accueil

EMPIRISME n. m. (du mot grec *empeiro*, j'essaye)

L'empirisme est un système philosophique qui attribue uniquement à l'expérience l'origine de toutes les connaissances humaines. Niant toute valeur à la méthode déductive, l'empirisme philosophique, scientifique ou social rejette, par conséquent, toute théorie, et ouvre un vaste champ d'action au charlatanisme. « Les empiristes, dit Jouffroy, ne connaissent d'autre autorité, en matière de connaissances, que celle des yeux et des mains ». Il ne faut pas confondre l'empirisme avec la méthode expérimentale, qui considère que l'esprit, l'intelligence, apportent également des éléments précieux à la réalisation des progrès scientifiques ou sociaux, et tout en attribuant une large part à l'expérience, ne condamne pas cependant le raisonnement et tous les bénéfices qui en résultent.

Le raisonnement et l'expérience se confondent et se complètent. Pour tous les domaines de l'activité humaine, l'un est aussi nécessaire que l'autre, car il existe des phénomènes qui ne frappent pas nos sens imparfaits, et nous sommes donc obligés d'avoir recours à la déduction pour les expliquer. D'autre part, sur le terrain pratique, l'empirisme présente un véritable danger. Médicalement, par exemple, une expérience, qui ne repose pas sur une théorie, permet toutes les erreurs, et tous les faux savants peuvent spéculer et se livrer au plus large charlatanisme en se réclamant d'un principe aussi absolu. Sur le terrain social, l'empirisme n'est pas moins néfaste. A nos yeux, l'expérience doit être consécutive à l'observation ; ce n'est qu'après avoir étudié, raisonné les chances de succès d'une action quelconque, que l'on doit se livrer à cette action. L'expérience en soi est généralement couronnée par le plus désastreux des fiascos, lorsqu'elle n'a pas été précédée de l'étude des conditions dans lesquelles elle doit s'opérer. Le dictionnaire Lachâtre emprunte à Et. Brochin la définition suivante de l'empirisme : « L'empirisme pris dans son acception étymologique rigoureuse et dans son sens sérieux, signifie cette méthode qui consiste à étudier, sans idée préconçue, tous les phénomènes qui se présentent à notre observation, et dans leur manifestation actuelle et dans les circonstances de leur production et de leur formation, ainsi que dans toutes les choses qui peuvent en changer ou modifier le cours ; à déduire des faits observés et de leur rapprochement les conclusions les plus rigoureuses, et à comparer ces conclusions entre elles, afin d'en faire découler des propositions qui ne soient que des déductions plus générales, mais tout aussi rigoureuses des faits eux-mêmes. C'est ce que l'on peut appeler, de nos jours, l'empirisme raisonné, ou, si l'on veut, une partie de la méthode expérimentale de Bacon ». Nous pouvons dire avec Brochin que si l'empirisme tout court nous paraît stupide et néfaste, l'empirisme raisonné, appliqué tout aussi bien à la science qu'à la sociologie, est un facteur de progrès et d'évolution.

On appelle empiristes ceux qui se réclament de l'empirisme, ou plutôt qui

défendent ou soutiennent ce système ; quant au mot empirique, il est ordinairement employé au sens péjoratif et signifie routinier, rétrograde. Un procédé empirique ; un médecin empirique, pour un charlatan qui exerce la médecine.

Accueil

EMULATION n. f. (du latin aemulatio)

Sentiment qui porte à rivaliser avec quelqu'un et à le surpasser en quelque chose.

Les moralistes prétendent que l'émulation est un aiguillon de la vertu et que c'est ce sentiment qui pousse les individus à atteindre au mérite de certains de leurs semblables. L'émulation n'est pas toujours bienfaisante et bien souvent ce sentiment ne donne naissance qu'à de l'animosité et de la jalousie.

Que l'homme ait les yeux fixés sur ce qui lui semble supérieur et cherche à acquérir toujours plus de qualités, c'est un bien. Mais ce qui est néfaste c'est de créer entre êtres un esprit de bataille, de concurrence, de rivalité qui détruit tous les bienfaits d'une émulation raisonnable.

On encourage l'émulation chez les écoliers parfois d'une façon ridicule sans atteindre le but que l'on se proposait, car on ne tient pas compte de tous les facteurs qui déterminent la vie de l'enfant et l'on ne se soucie pas de sa personnalité, de son individualité ; quant à l'émulation de la classe ouvrière en ce qui concerne sa production, nous savons que ceux qui la préconisent sont intéressés à la question, puisque ce sont eux qui profitent de tout le travail des exploités.

« Il faut toujours, disait Mignet, se proposer de grands modèles, pour avoir de hautes émulations ».

Accueil

ENCYCLIQUE n. f. ou adj.

Une encyclique : circulaire du pape. Lettre encyclique.

Bulle ou lettre solennelle adressée par le pape au clergé du monde catholique, ou seulement aux évêques d'une même nation.

Les décisions que renferment les encycliques en matière de foi et de morale sont irréfutables, si le pape déclare les imposer à toute l'Eglise - ceci, mécaniquement, du fait de l'infaillibilité papale.

Souvent, le Souverain Pontife se propose non point de trancher une question dogmatique, mais seulement de donner des conseils.

Comme les bulles, les encycliques, sont généralement désignées par les premiers mots du texte latin qui les compose, et la date où elles ont été publiées.

Parmi les encycliques les plus importantes du XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, le Larousse cite : *Diu satis*, 1800, où Pie VII engage les évêques catholiques à maintenir l'unité de l'Eglise menacée par les troubles politiques ; *Mirari vos*, 1832 où Grégoire XVI combat l'indifférentisme ; *Nostis et Nobiscum*, 1849, où Pie IX condamne les principes du Communisme et du Socialisme ; *Quanto conficiamur*, 1863, où Pie IX affirme les droits du Saint-Siège sur les domaines de Saint-Pierre ; *Quanta Cura*, 1864, où il condamne les théories fondées sur le naturalisme (cette encyclique était accompagnée d'un Syllabus) ; *Æterni Patris*, 1879, où Léon XIII préconise l'enseignement de la philosophie de Saint Thomas ; *Rerum Novarum*, 1891, sur la condition des ouvriers ; *Providentissimus Deus*, 1893, sur l'enseignement biblique ; *Vehementer nos*, 1906 et *Gravissimo officii*, 1906, où Pie X condamne la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France ; *Pascendi dominici gus*, 1907, où il condamne les modernistes.

Les encycliques, sont une mine de documents que les historiens, les philosophes, les militants sérieux et tous ceux qu'intéresse le problème religieux, ont intérêt à fouiller.

Nous citerons parmi ces dernières quelques extraits qui feront mieux voir toute l'importance de la connaissance de ces actes des Pontifes romains que les plus longs discours, et qui, d'autre part, permettront aux antireligieux de s'armer pour leurs luttes prochaines, de traits invincibles.

Mirarivos, 15 août 1832, de Grégoire XVI :

« ...Et d'abord anathème, quiconque prétend améliorer et faire progresser l'Eglise, directement inspirée par l'Esprit-Saint. Comme il est constant, pour nous servir des paroles des Pères de Trente, que l'Eglise a été instituée par Jésus-Christ et ses apôtres, et qu'elle est enseignée par l'Esprit-Saint qui lui suggère

incessamment toute vérité, il est tout à fait absurde et injurieux pour elle que l'on mette en avant une certaine restauration et régénération comme nécessaires pour pourvoir à sa conservation et à son accroissement ; comme si elle pouvait être sensée exposée à la défaillance, à l'obscurcissement, ou à d'autres inconvénients de cette nature. Le but des novateurs, en cela, est de jeter les fondements d'une institution nouvelle et de faire ce que Cyprien avait en horreur, que l'Eglise qui est divine, devienne toute humaine...

Anathème à la liberté de Conscience ; anathème à la liberté de la parole ou de la plume. De la source infecte de l'indifférentisme découle cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la liberté de conscience. On prépare la voie à cette pernicieuse erreur par la liberté d'opinions, pleine et sans bornes, qui se répand au loin pour le malheur de la société religieuse et civile, quelques-uns répétant avec une extrême imprudence qu'il en résulte quelque avantage pour la religion. Mais, disait Saint-Augustin, qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté de l'erreur ? En effet, tout frein étant ôté qui puisse retenir les hommes dans les sentiers de la vérité, leur nature, inclinée au mal, tombe dans un précipice ; et nous pouvons dire avec vérité que le puits de l'abîme est ouvert, ce puits d'où Saint-Jean vit monter une fumée qui obscurcissait le soleil et sortir des sauterelles qui ravagèrent la terre. De là le changement des esprits, une corruption plus profonde de la jeunesse, le mépris des choses saintes et des lois les plus respectables répandu parmi le peuple ; en un mot, le fléau le plus mortel pour la vérité, puisque l'expérience a fait voir de toute antiquité que les Etats qui ont brillé par leurs richesses, par leur puissance, par leur gloire, ont péri par ce seul mal : la liberté immodérée des opinions, la licence des discours et l'annonce des nouveautés...

Anathème, trois fois anathème quiconque parle aux peuples de droits à revendiquer ; quelque soit le maître, malheur à qui ne veut pas courber la tête devant lui ; anathème à tous ceux qui ébranlent la fidélité et la soumission dues aux princes et qui allument partout les flambeaux de la révolte. Il faudra empêcher avec soin que les peuples ainsi trompés ne soient entraînés hors de la ligne de leurs devoirs. Que tous considèrent que, suivant l'avis de l'apôtre « il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu. Ainsi, celui qui résiste à la puissance résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui résistent s'attirent la condamnation à eux-mêmes ».

Ainsi, les lois divines et humaines s'élèvent contre ceux qui s'efforcent d'ébranler par des trames honteuses de révolte et de sédition la fidélité aux princes et de les précipiter du trône... »

L'encyclique du 15 août 1832, visait tout particulièrement le mouvement social-chrétien, créé par Lamennais. Les chefs du mouvement s'inclinèrent devant le pape ; mais la publication du livre de Lamennais « Paroles d'un croyant », provoqua l'encyclique *Singulari nos* du 7 juillet 1834, où nous retrouvons les mêmes propositions que dans celle de 1832 :

« Nous avons été vraiment saisis d'horreur, vénérables frères, au premier coup d'œil jeté sur ce livre, et, émus de compassion sur l'aveuglement de son auteur, nous avons compris à quels excès emporte la science qui n'est pas de Dieu, mais

selon l'esprit du monde. En effet, au mépris de la foi, solennellement donnée par sa déclaration, il a entrepris d'ébranler et de détruire la doctrine catholique, soit sur la soumission due aux puissances, soit sur l'obligation de détourner des peuples le pernicious fléau de l'indifférence, et de mettre un frein à la licence sans borne des opinions et des discours, soit enfin sur la liberté absolue de conscience, liberté tout à fait condamnable, et sur cette horrible conspiration de sociétés composées, pour la ruine de l'Eglise et de l'Etat, des partisans de tous les cultes faux et de toutes les sectes. L'esprit a vraiment horreur de lire seulement les pages de ce livre, où l'auteur s'efforce de briser tous les liens de fidélité et de soumission envers les princes, et, lançant de toutes parts les torches de la sédition et de la révolte, d'étendre partout la destruction de l'ordre public, le mépris des magistrats, la violation des lois, et d'arracher jusque dans leurs fondements tout pouvoir religieux et tout pouvoir civil. Puis, dans une suite d'assertions aussi injustes qu'inouïes, il représente, par un prodige de calomnies, la puissance des princes comme contraire à la loi divine... et il flétrit des mêmes notes d'infamie ceux qui président aux choses divines aussi bien que les chefs des Etats, à cause d'une alliance de crimes et de complots qu'il imagine avoir été conclue entre eux contre les droits des peuples. N'étant pas encore satisfait d'une si grande audace, il veut de plus faire établir par la violence la liberté absolue d'opinions, de discours et de conscience ; il appelle tous les biens et tous les succès sur les soldats qui combattront pour la délivrer de la tyrannie, c'est le mot qu'il emploie. Dans les transports de sa fureur, il provoque les peuples à se réunir et à s'associer de toutes les parties du monde...

...De notre propre mouvement, de notre science certaine et de toute la plénitude de notre puissance apostolique, nous réprouvons, condamnons et voulons qu'à perpétuité on tienne pour réprouvé et condamné le livre qui a pour titre : « Paroles d'un croyant » où, par un abus impie de la parole de Dieu, les peuples sont criminellement poussés à rompre les liens de tout ordre public, à renverser l'une et l'autre autorité, à exciter, à nourrir, étendre et fortifier les séditions dans les empires, les troubles et les rébellions ; livre renfermant par conséquent des propositions fausses, calomnieuses, téméraires, conduisant à l'anarchie, contraires à la parole de Dieu, impies, scandaleuses, erronées, déjà condamnées par l'Eglise, spécialement dans les Vaudois, les Wicklefites, les Hussites, et autres hérétiques de cette espèce ».

Cette fois, Lamennais releva le défi et rompit avec Rome.

Le successeur de Grégoire XVI, le pape Pie IX, continua la série des fulminations contre : la liberté de conscience, de parole, d'écrit, etc... Quelques-unes de ses encycliques méritent de passer à la postérité pour y être en témoignage du fanatisme constant de l'Eglise catholique :

Dans l'Encyclique *Qui pluribus* du 9 novembre 1846, Pie IX dénonce la conspiration ourdie contre la religion catholique et la société civile. Il montre l'Eglise et l'ordre social attaqués au nom du progrès. Il invite les gouvernements à sévir contre la Révolution. Il condamne les sociétés bibliques qui répandent la Sainte Ecriture, en langue vulgaire. Contre l'esprit du siècle, contre les philosophes :

« Nul d'entre vous n'ignore, vénérables frères, que, dans ce siècle déplorable, une guerre furieuse et redoutable est déclarée au catholicisme. Unis entre eux par un pacte criminel, les ennemis de notre religion repoussent les saintes doctrines, ils ferment l'oreille à la voix de la vérité, ils produisent au grand jour les opinions les plus funestes et font tous leurs efforts pour les répandre et les faire triompher dans le public... Ces implacables ennemis du nom chrétien, emportés par une aveugle-fureur d'impiété, en sont venus à un degré inouï d'audace, ouvrant leur bouche aux blasphèmes contre Dieu, ils ne rougissent pas d'enseigner hautement et publiquement que les augustes mystères de notre religion sont des erreurs et des inventions humaines, que la doctrine de l'Eglise catholique est opposée au bien et aux intérêts de la société ; ils ne craignent pas même de renier le Christ et de renier Dieu. Pour mieux tromper les peuples, pour entraîner avec eux dans l'erreur les esprits inexpérimentés ils feignent de connaître seuls les voies du bonheur; ils s'arrogent le titre de philosophes... »

Enfin, Pie IX, termine ainsi :

« Appliquez-vous à inculper aux peuples l'obéissance, la soumission due aux princes et aux puissances ; enseignez-leur, selon l'avis de l'apôtre, qu'il n'est point de pouvoir qui ne vienne de Dieu, et qu'en résistant au pouvoir on résiste à l'ordre établi par Dieu, en provoquant sa condamnation, et que, par conséquent, nul ne peut violer sans crime le précepte d'obéir à l'autorité, à moins qu'elle ne lui commande des choses contraires aux lois de Dieu et de l'Eglise ».

L'Encyclique du 17 mars 1856, adressée aux évêques d'Antioche, peut se résumer ainsi : Anathème à l'indifférentisme et au rationalisme.

« Les hommes dédaignent avec fierté la foi, dont il est écrit qu'en manquer serait un motif de condamnation. La foi repose, non sur la raison, mais sur l'autorité ; malheur à qui ne s'en rapporte pas pleinement à Dieu sur Dieu, sur ce qu'il nous propose de croire et de savoir de lui. Le rôle de la raison est d'obéir ; elle n'est pas maîtresse, mais servante de la foi ».

L'Encyclique Quanta Cura, 8 décembre 1864, a eu un retentissement immense ; c'est le défi le plus complet qu'ait jeté l'Eglise au progrès, à l'esprit de liberté, à la culture moderne...

Cette encyclique est suivie d'un syllabus, ou résumé, contenant l'énoncé de 80 articles qualifiés « Erreurs principales de notre temps » et qui sont condamnés par Pie IX.

Voici quelques extraits de cette encyclique fameuse, promulguée selon toutes les conditions de « l'Ex-Cathedra » :

« Il vous est parfaitement connu, vénérables frères, qu'aujourd'hui il ne manque pas d'hommes qui appliquent à la société civile l'impie et absurde principe du « naturalisme », comme ils l'appellent ; ils osent enseigner que la perfection des gouvernements et le progrès civil exigent absolument que la société humaine soit constituée et gouvernée sans plus tenir compte de la religion que si elle n'existait pas, ou, du moins, sans faire aucune différence entre la vraie religion et les fausses. De plus, contrairement à la doctrine de l'Ecriture, ils ne craignent pas d'affirmer que

le meilleur des gouvernements est celui où l'on ne reconnaît pas au pouvoir l'obligation de réprimer, par la sanction des peines, les violateurs de la religion catholique, si ce n'est lorsque la tranquillité publique le demande.

En conséquence de cette idée absolument fautive du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser cette opinion erronée... que la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme, qu'il doit être proclamé dans tout Etat bien constitué, et que les citoyens ont droit à la pleine liberté de manifester hautement et publiquement leurs opinions, quelles qu'elles soient, par la parole, par l'impression ou autrement, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile puisse limiter ce droit. Or, en soutenant ces affirmations téméraires, ils ne pensent pas, ils ne considèrent pas qu'ils prêchent une liberté de perdition, et que, s'il est toujours permis aux opinions humaines d'entrer en conflit, il ne manquera jamais d'hommes qui oseront résister à la vérité et mettre leur confiance dans le verbiage de la sagesse humaine, vanité extrêmement nuisible, que la foi et la sagesse chrétiennes doivent soigneusement éviter, conformément à l'enseignement de N. S. J.- C .

« ... Mais qui ne voit, qui ne sent très bien qu'une société soustraite aux lois de la religion et de la vraie justice ne peut avoir d'autre but que d'amasser, d'accumuler des richesses, et, dans tous ses actes, d'autre loi que l'indomptable désir de satisfaire ses passions et de se procurer des jouissances? »

Malgré les anathèmes et les excommunications contre le socialisme, et contre les revendications des peuples, socialisme et syndicalisme font leur chemin, aussi les papes doivent relâcher le mors.

Léon XIII adresse l'encyclique « Rerum Novarum », 15 mai 1891, sur les conditions des ouvriers.

Il traite des associations professionnelles, admet les syndicats : mixtes ou composés d'ouvriers seulement.

Cette encyclique est la charte des syndicats chrétiens et a de ce fait une grande importance. Elle commence par justifier les inégalités sociales les déclarant nécessaires :

« Le premier principe à mettre en avant, c'est que l'homme doit accepter cette nécessité de sa nature qui rend impossible, dans la société civile, l'élévation de tous au même niveau... La vie sociale requiert un organisme très varié et des fonctions fort diverses ; et ce qui porte précisément les hommes à se partager ces fonctions, c'est surtout la différence de leurs conditions respectives.

« Pour ce qui regarde le travail en particulier, l'homme, dans l'état même d'innocence, n'était pas destiné à vivre dans l'oisiveté. Mais ce que la volonté eût embrassé librement comme un exercice agréable, est devenu, après le péché, une nécessité imposée comme une expiation et accompagnée de souffrances. « La terre est maudite à cause de toi. C'est par un travail pénible que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie ».

De même toutes les autres calamités qui ont fondu sur l'homme n'auront pas ici-bas de fin ni de trêve, parce que les funestes fruits du péché sont amers,

âpres, acerbes, et qu'ils accompagnent nécessairement l'homme jusqu'à son dernier soupir. Oui, la douleur et la souffrance sont l'apanage de l'humanité, et les hommes auront beau tout essayer, tout tenter pour les bannir, ils n'y réussiront jamais, quelques ressources qu'ils déploient et quelques forces qu'ils mettent en jeu. S'il en est qui promettent au pauvre une vie exempte de souffrances et de peines, toute adonnée au repos et à de perpétuelles jouissances, ceux-là certainement trompent le peuple et lui dressent des embûches d'où sortiront pour l'avenir de plus terribles calamités que celles du présent. Il vaut mieux voir les choses telles qu'elles sont et, comme nous l'avons dit, chercher ailleurs un remède capable de soulager nos maux ».

Le remède ? Le voici tel que le donne ce Pontife :

1° Devoirs des ouvriers. - Il doit fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à l'équité... Il ne doit point léser son patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne. Ses revendications mêmes doivent être exemptes de violences et ne jamais revêtir la forme de séditions. Il doit fuir les hommes pervers qui, dans des discours artificieux, lui suggèrent des espérances exagérées et lui font de grandes promesses qui n'aboutissent qu'à de stériles regrets et à la ruine des fortunes.

2° Devoirs des patrons. - Etre charitables - rien de plus. Et comment feraient-ils la charité s'ils n'étaient riches ? Aussi le Saint-Père a-t-il soin de spécifier : « Nul assurément n'est tenu de soulager le prochain en prenant sur son nécessaire ou sur celui de sa famille, ni même de rien retrancher de ce que les convenances ou la bienséance imposent à sa personne. Nul en effet ne doit vivre contrairement aux convenances (Saint-Thomas) ».

Voici comment l'Eglise résout la question sociale :

L'inégalité est nécessaire. - Le pauvre doit être fier de sa pauvreté. - L'ouvrier doit travailler. - Nul ne doit se révolter. - Le riche sera charitable autant qu'il aura plus qu'il ne peut dépenser : en bonne chère, grande vie, riches costumes, palais, etc...

Et le bon Dieu nous tient les mains,

Pendant qu'on fouille dans nos poches.

Mais les temps sont révolus où la Sainte Inquisition brûlait le philosophe. Avec l'Empire est mort son espoir de brûler encore le livre. On lâche du lest : En 1893 Léon XIII se rallie à la République. Mais quelle profonde duperie ! Le Pontife ne peut détruire quoi que ce soit de ce qu'ont fait ses prédécesseurs - infaillibles comme lui. Il se rallie à la République pour mieux l'étouffer. Que ceux qui conserveraient quelques doutes étudient l'enseignement des encycliques.

Que les hommes de science ne désertent pas l'arène où se joue l'avenir de la liberté de conscience. Nul effort ne se perd dans le temps. Le mouvement « moderniste de la fin du XIXème siècle et du début du XXème, est un encouragement inouï à ne pas désespérer.

Les méthodes expérimentales et rationnelles ont soulevé au sein même de

l'Eglise catholique une tempête qui ne s'éteindra qu'avec la fin du catholicisme. Nous sommes sur la bonne voie..

Le pape Pie X publia l'encyclique *Pascendi Domini Gregis*, 8 septembre 1907, contre les « modernistes », dans laquelle nous relevons ces passages, dignes d'une sérieuse attention :

« Quant aux idées profanes, il suffira de rappeler ce qu'en a dit fort sagement notre prédécesseur : Appliquez-vous avec ardeur à l'étude des sciences naturelles : les géniales découvertes, les applications hardies et utiles faites de, nos jours sur ce terrain, qui provoquent à juste titre les applaudissements des contemporains, seront aussi à la postérité un sujet d'admiration et de louanges. Mais les études sacrées n'en doivent pas souffrir ». Sur quoi le même pape donne tout aussitôt le grave avertissement que voici : « Si l'on recherche avec soin la cause de ces erreurs, on la trouvera surtout en ceci : que plus s'est accrue l'ardeur pour les sciences naturelles, plus les hautes sciences, les sciences sévères sont allées en déclinant ; il en est qui languissent dans l'oubli ; certaines autres sont traitées faiblement et à la légère, et, ce qui est indigne, déchues de leur antique splendeur, on les infecte encore de doctrines perverses et d'opinions dont la monstruosité épouvante. Sur cette loi nous ordonnons que l'on règle, dans les séminaires, l'étude des sciences naturelles.

...Il faut procéder avec la même vigilance et sévérité à l'examen et au choix des candidats aux Saints Ordres. Loin, bien loin du sacerdoce l'esprit de nouveauté! Dieu hait les superbes et les opiniâtres. Que le doctorat en théologie et en droit canonique ne soit plus conféré désormais à quiconque n'aura pas suivi le cours régulier de philosophie scolastique ; conféré, qu'il soit tenu pour nul et de nulle valeur. Les prescriptions faites par la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, dans un décret de 1896, aux clercs séculiers et réguliers d'Italie, concernant la fréquentation des Universités, nous en décrétons l'extension désormais à toutes les nations. Défense est faite aux clercs et aux prêtres qui ont pris quelques inscriptions dans une Université ou Institut Catholique de suivre, pour les matières qui y sont professées, les cours des Universités civiles. Si cela a été permis quelque part, nous l'interdisons pour l'avenir. Que les évêques... »

Enfin, l'Encyclique *Quas Primas* sur la Royauté du Christ, du 23 décembre 1922, de Pie XI, vient bien à point pour rappeler au monde que l'Eglise catholique est toujours : avec les princes, contre les peuples.

« C'est à notre tour de pourvoir aux nécessités des temps présents, d'apporter un remède efficace à la peste qui a corrompu la société humaine. Nous le faisons en prescrivant à l'univers catholique le culte du Christ-Roi... La peste de notre époque, c'est le laïcisme, ainsi qu'on l'appelle, avec ses erreurs et ses entreprises criminelles...

En imprimant à l'autorité des princes et des chefs d'Etat un certain caractère sacré, la dignité royale de Notre Seigneur ennoblit du même coup les devoirs et la soumission des citoyens... Si les princes et les gouvernants légitimement choisis étaient persuadés qu'ils commandent bien moins en leur propre

nom qu'aux lieu et place du Divin-Roi, il est évident qu'ils useraient de leur autorité avec toute la vertu et la sagesse possibles... Alors on verrait l'ordre et la tranquillité s'épanouir et se consolider ; toute cause de révolte se trouverait écartée ; dans le prince et les autres dignitaires de l'Etat, le citoyen reconnaîtrait des hommes comme les autres, ses égaux par la nature humaine, même s'ils étaient par quelque côté des incapables ou des indignes ; il ne refuserait point pour autant de leur obéir quand il observerait qu'en leurs personnes s'offrent à lui l'image et l'autorité du Christ Dieu et homme ».

Et pour qu'on n'y oublie pas les Jésuites :

« Nous prescrivons également que chaque année, en ce même jour, on renouvelle la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus... »

La religion est le ciment qui relie toutes les forces d'oppression, dressées contre les forces de libération ; elle est l'Autorité que nous voulons abattre. Que la lutte soit sans merci.

- A. LAPEYRE.

Accueil

ENCYCLOPEDIE n. f. (du grec : en, dans ; kuklos, cercle et paideia, enseignement)

Une encyclopédie est un ouvrage dans lequel est traité tout l'ensemble des connaissances humaines. En vérité un ouvrage semblable n'existe pas et ne peut pas exister de nos jours.

Chez les anciens, tout homme qui avait le souci de son intelligence et tenait à conserver sa réputation d'homme libre, apprenait ou plutôt suivait « l'encyclopédie », c'est-à-dire qu'il s'instruisait à toutes les branches des arts et des sciences. Mais à mesure que se développa le progrès et que les découvertes scientifiques, philosophiques, artistiques élargirent le cercle des connaissances générales, il devint impossible à l'individu d'emmagasiner dans son cerveau l'ensemble de ces connaissances et l'on renonça alors à l'étude de « l'encyclopédie ». Il devint nécessaire à l'homme de spécialiser ses études, en choisissant celles qui se rattachaient plus particulièrement à l'état que l'on désirait embrasser.

Ce fut François Bacon, le célèbre philosophe du XVIIème siècle qui, le premier, « systématisa nos connaissances » en divisant les sciences et les arts en trois branches distinctes : la première comprenant les histoires sacrées, civiles, l'histoire naturelle, la géologie, la technologie, etc... , etc... ; la seconde, la théologie, la philosophie, la nature, la grammaire, la rhétorique, les mathématiques, la chimie, etc., et la troisième l'art dramatique, la musique, la peinture et la sculpture

Le premier ouvrage qui porte le nom d'encyclopédie fut réalisé par d'Alembert et Diderot au XVIIIème siècle. C'est un puissant ouvrage auquel collaborèrent tous les hommes nouveaux de l'époque, les libres penseurs, les révolutionnaires, enfin tous ceux désirant modifier la société au point de vue politique et religieux et détruire les préjugés et les croyances du passé. Le « Discours préliminaire » de cette encyclopédie, rédigé par d'Alembert est un tableau remarquable des connaissances humaines à la veille de la grande Révolution française et constitue une des plus puissantes œuvres philosophiques du XVIIIème siècle.

De nos jours les encyclopédies les plus renommées sont :

1° La grande encyclopédie publiée de 1885 à 1902 et qui forme un vaste recueil de 31 volumes. C'est en France l'encyclopédie la plus complète que l'on puisse trouver ; mais elle présente cette lacune, que n'étant pas tenue à jour, elle n'instruit pas sur toutes les transformations et progrès scientifiques et sociaux de ces vingt dernières années. C'est regrettable car depuis 1900 les découvertes furent nombreuses et le progrès rapide. Il faut donc chercher hors de cette encyclopédie les

renseignements que l'on pourrait désirer.

2° L'Encyclopédie britannique en 24 volumes de Charles Black et Adam.

3° L'Encyclopédie allemande de Brokhaus en 17 volumes et celle de Meyer également en 17 volumes.

Comme ouvrage tenu à jour, il n'y a réellement en France que le Nouveau Larousse illustré en sept volumes publié de 1897 à 1904 sous la direction de Claude Augé ; un supplément fut publié en 1906 et depuis mars 1907, toujours sous la même direction paraît une revue mensuelle encyclopédique qui enregistre toutes les manifestations de la vie contemporaine.

Les articles qui paraissent dans cette revue, d'ordre littéraire, artistique ou scientifique, sont classés avec soin et sont accompagnés d'une illustration documentaire. Mais il faut reprocher à ce qu'il est convenu d'appeler l'encyclopédie Larousse son caractère particulier et réactionnaire.

A côté des encyclopédies proprement dites qui embrassent, ou qui devraient embrasser le cercle des connaissances humaines, il y a les encyclopédies spéciales qui ne traitent que les notions utiles à un art ou à une science. L'encyclopédie médicale, comme son nom l'indique, est destinée aux hommes qui entendent étudier ou professer la médecine ; l'encyclopédie agricole, à ceux qui s'intéressent aux questions agricoles.

L'encyclopédie anarchiste est une encyclopédie spéciale. « Dans la masse des encyclopédies que l'on a publiées jusqu'à ce jour, déclarait Lachâtre, lorsqu'en 1856 il publia son Dictionnaire Universel, la plus importante, la plus nécessaire manquait : l'Encyclopédie du Peuple ; c'est cette lacune que nous avons l'espoir de remplir par la publication du dictionnaire universel et de ses compléments ».

C'est le même esprit qui anima notre camarade Sébastien Faure, lorsqu'il décida de publier l'Encyclopédie Anarchiste. Le Dictionnaire Universel de Lachâtre est un dictionnaire républicain, un dictionnaire social plein d'enseignements révolutionnaires, et qui soutenait la République à l'époque où celle-ci, écrasée par l'empire, semblait belle à ceux qui en attendaient la justice et la liberté. La République est sortie triomphante de la guerre de 1870 et aujourd'hui que de nouveaux désastres se sont abattus sur le peuple, après bientôt soixante ans de régime républicain, nous pouvons faire le bilan des années qui se sont écoulées et il était nécessaire que le peuple puisse puiser, dans un ouvrage qui lui est destiné, l'exemple et l'expérience indispensables à sa lutte. L'Encyclopédie Anarchiste n'est pas un traité lexicologique, ce n'est pas un ouvrage où l'on trouvera développés tous les sujets scientifiques, littéraires ou artistiques comme ils le sont - imparfaitement du reste - dans les autres dictionnaires, mais le lecteur y pourra chercher ce qu'il ne rencontrera dans aucune autre encyclopédie ; le développement des divers mouvements sociaux, étudiés et transcrits avec logique, clarté, limpidité et surtout avec impartialité.

L'Encyclopédie Anarchiste n'est pas rédigée par des grammairiens, mais Sébastien Faure s'est attaché des collaborateurs soucieux du travail qui leur est confié et qui dans un but de propagande par l'instruction et l'éducation, développent

un sujet qu'ils connaissent profondément, avec précision et en termes susceptibles d'être compris par le plus humble des travailleurs.

Œuvre révolutionnaire au premier plan, l'Encyclopédie Anarchiste instruira le militant ouvrier sur tout ce qu'il ne doit pas ignorer dans la bataille quotidienne qu'il mène pour la libération de l'humanité. A sa lecture, il sera documenté non seulement sur l'évolution du mouvement anarchiste, mais aussi sur tous les mouvements sociaux qui visent au même but et empruntent pour l'atteindre des chemins différents et opposés. Le développement des diverses doctrines sociales y sont traitées par des hommes compétents appartenant à tous les partis et en conséquence l'Encyclopédie Anarchiste ne peut être taxée de partialité ; il est évident que l'exposé des espérances anarchistes y tient une grande place et que les conclusions sont parfois brutales pour les défenseurs du principe d'autorité. Mais est-ce la faute des Anarchistes si la critique de la société moderne s'impose par les vices exemplaires de cette société et si toutes les doctrines philosophiques ou sociales qui prétendent rénover l'humanité ont fait faillite?

L'Encyclopédie Anarchiste est une œuvre d'utilité sociale. Bien que ne formant pas un ensemble complet de connaissances, on y trouve résumé tout ce qui peut intéresser l'individu qui cherche à connaître, à s'instruire, à s'élever et, à ce point de vue, elle constitue pour le peuple l'unique ouvrage écrit pour lui, l'ouvrage qui manquait : l'« Encyclopédie du Peuple ».

Accueil

ENDORMEUR adj.

Lorsque le chirurgien doit faire une opération douloureuse, il endort le patient afin que celui-ci, ne sentant pas son mal, se laisse faire sans bouger et facilite l'opération. Il a soin cependant d'avertir son client, de lui demander sa permission et de le réveiller une fois l'opération terminée. Dans l'opération sociale qui consiste à dépouiller le malheureux, à le pressurer, à l'affamer, à le faire produire beaucoup et consommer peu, à l'envoyer à la boucherie lorsque ses maîtres l'ont décidé, le malade, c'est-à-dire le peuple, doit être endormi sans le savoir et ne pas se réveiller. Pour le maintenir endormi, il y a tout un tas de sinistres gredins occupés continuellement à lui verser du chloroforme sur le crâne. Les endormeurs sont tous ceux qui travaillent à détourner son attention de sa misérable condition sociale, ou qui l'engagent à accepter celle-ci en le berçant d'espérances pour la vie future, ou qui lui demandent de leur confier ses intérêts pour qu'ils s'en occupent en ses lieu et place.

Endormeur : le curé, de quelque religion qu'il soit, qui fascine la foule avec des cérémonies grandioses, qui s'introduit partout pour maintenir l'autorité de l'Eglise, qui ordonne aux pauvres (qui n'ont rien) d'abandonner les biens de la terre aux riches (qui possèdent tout), avec l'espérance d'obtenir un bonheur sans limite dans l'autre monde, afin que les parasites puissent vivre en paix dans celui-ci ; le curé qui répète sans cesse à ceux qui souffrent : « Supportez avec résignation cette épreuve que Dieu vous envoie pour votre bonheur éternel. Soyez humbles. Soyez soumis et priez Dieu ! »

Endormeur : le moraliste qui nous prêche l'obéissance aux parents, aux maîtres, aux chefs, aux patrons, aux gouvernants ; la soumission aux lois, aux coutumes, aux préjugés ; l'amour paternel, maternel, familial, etc... , comme si cela se commandait ; l'amour du pays, du drapeau, de la patrie, bref toutes les amours, sauf l'amour charnel qu'il charge d'entraves jusqu'au point de le détruire ; qui nous conseille le renoncement à la vie, le sacrifice à l'intérêt général, à la grandeur du pays, et enfin, la mort pour la patrie!

Endormeur : l'économiste qui ne voit dans le travailleur qu'un instrument de production qu'il faut alimenter avec le minimum de dépenses, qui, après avoir compté les calories nécessaires à son entretien, lui conseille de se nourrir de haricots ou de lentilles pour assurer la prospérité du pays, qui lui vante la beauté de l'épargne - que des malins lui escroqueront - et de la surproduction qui amènera le chômage, la misère et la guerre.

Endormeur : le journaliste qui empêche le lecteur de penser, qui l'abêtit avec les récits des combats de boxe, des championnats de lutte, de courses, de

danses, qui le gave de littérature idiote et malsaine, qui le nourrit de l'horreur des crimes, des scandales, qui fait du bluff autour des discours creux des gouvernants, de leurs faits et de leurs gestes insignifiants, afin de mieux cacher leurs œuvres criminelles et s'ingénie à passionner le peuple par des affaires retentissantes, genre Landru ou autres, lorsque les coquins qui tirent les ficelles de la tragédie sociale préparent leurs plus mauvais coups.

Endormeur : le politicien qui flatte les travailleurs, plaint leur misère, regrette leurs privations, leur reconnaît le droit à davantage de bien-être, mais leur défend bien de prendre eux-mêmes leur dû, leur recommande d'être bien sages et bien tranquilles, vu que lui se charge de leur faire obtenir satisfaction s'ils lui accordent leur confiance, et leur enjoint surtout de ne pas agir par eux-mêmes, car ils feraient tout manquer.

Endormeur : le chef ouvrier, bien casé dans une fonction syndicale, inamovible, vivant tranquillement dans son fromage, entretenu par les gros sous de ses compagnons de travail, ne craignant rien plus que de perdre sa place et d'être obligé de reprendre l'outil ; qui fait des discours enflammés contre le patronat dans les réunions publiques, mais qui est toujours prêt à châtrer l'énergie des ouvriers, lorsque ceux-ci veulent faire un mouvement de grève ou d'action directe ; qui prétend toujours que le moment n'est pas venu, qu'il faut attendre, que lui saura donner le signal au moment opportun, qu'il va intervenir auprès du patron, des pouvoirs publics, etc., et qui finalement, lance les ouvriers qui lui ont donné confiance dans les bras des politiciens.

Enfin, endormeurs aussi : ces entrepreneurs de Révolution, qui, après avoir jugé et condamné le régime capitaliste, ont décidé de se substituer à lui en adoptant ses institutions et en s'y adaptant eux-mêmes ; qui excitent la colère du peuple contre ses profiteurs et lui demandent de leur accorder le pouvoir pour faire, eux seuls, la transformation sociale, le rôle du Peuple devant alors se borner à attendre la Révolution sociale avec une sorte de fatalisme, sans avoir à s'en préoccuper autrement que pour fournir des soldats à l'armée révolutionnaire que les chefs de parti utiliseront comme ils l'entendront...

Et le peuple ainsi endormi par tous ces charlatans, ne sent pas le mal qui le ronge, l'oppression qui le suffoque, la chaîne qui l'étrangle, l'iniquité qui le tue. Il ne vit pas assez pour cela ! Si parfois le mal devient si grand qu'il est obligé de l'apercevoir, il attend le guérisseur avec son baume et sa morphine, en l'occurrence le politicien avec ses promesses et ses réformes illusoire. Avec ces calmants, il se rendort de nouveau.

Il est temps de réveiller ce peuple. L'opération qui le dépouille, qui l'opprime, qui l'asservit, qui l'anémie, qui le tue un peu chaque jour quand ce n'est pas d'une façon brutale, a assez duré. Mettons à nu ses plaies, ses misères, ses souffrances, aiguisons sa sensibilité au lieu de l'anesthésier. Il faut qu'il sente son mal pour le connaître et pouvoir le guérir. Il en souffrira davantage ? Soit ! Il ne tardera pas alors à se révolter et à se débarrasser de tous ceux qui l'endorment pour le torturer et l'empêcher de vivre. Montrons-lui le chemin de la libération, maintenons son activité en éveil, répétons-lui sans cesse : « Si tu veux vivre,

prépare ta vie toi-même ; produis, mais prends toi-même ce qui t'est nécessaire pour vivre ; si tu veux être libre, prends toi-même ta liberté ; si tu veux être heureux, puise toi-même aux sources du bonheur. La vie, la liberté, le bonheur ne se reçoivent pas ; ce sont des biens qu'il faut mériter et prendre. Le régime social actuel t'écrase et tu veux le voir remplacer par un autre ; attelle-toi à la besogne au lieu de compter sur ce que feront les autres. Détruis les institutions iniques, remplace-les par tes organisations à toi ; établis ton mode de vie sociale, mais n'oublie jamais que la Révolution ne sera que ce que tu la feras. Si tu restes endormi, si tu n'as pas la force ou le courage d'agir, tant pis pour toi ! Aucun autre ne peut agir à ta place. Ce n'est donc pas de te reposer sur nous que nous te demanderons, ni de nous donner ta confiance, mais d'agir avec nous, avec tous ceux qui souffrent, de travailler avec nous, d'étudier avec nous, d'élaborer avec nous une société qui sera ton œuvre comme la nôtre et dont personne ne pourra t'enlever les conquêtes et les avantages. Et une fois cela réalisé, ne crois pas que tu puisses laisser les endormeurs tranquilles. Ils ne tarderaient pas à t'endormir de nouveau et à te replonger dans la servitude de l'esclavage. Il te faudra encore veiller sans cesse pour conserver les conquêtes de la vie. Le sommeil, c'est l'hiver, c'est la nuit, c'est la résignation, c'est la mort! »

- E. COTTE

Accueil

ENERGIE n. f. (du grec *energeia*, de *en* : dans et *ergon* : action)

Puissance, force, fermeté. Physiquement l'énergie est la capacité de travail qu'un corps est susceptible d'effectuer. Elle revêt diverses formes : l'énergie mécanique, l'énergie thermique, l'énergie électrique, l'énergie chimique, l'énergie musculaire, etc... Le principe de la conservation de l'énergie est dû à Helmholtz qui, le premier, en 1847, signala que dans un système, si aucune action extérieure n'intervient, l'énergie se conserve en quantité invariable.

L'énergie d'une expression ; l'énergie musculaire ; montrer de l'énergie ; avoir de l'énergie ; se défendre énergiquement ; un remède énergétique ; agir énergiquement ; parler énergiquement.

A l'époque où la science n'avait pas encore capté les forces naturelles pour les mettre au service de l'humanité, l'énergie musculaire était presque seule utilisée pour répondre aux nombreux besoins des collectivités. A la contemplation de ce que nous a légué le passé, on reste sidéré de la somme d'énergie que durent dépenser les anciens pour exécuter les travaux indispensables à la vie des hommes et l'on se rend compte alors de ce que la civilisation doit au génie des chercheurs qui transforment leur intelligence en énergie mécanique, permettant à l'homme de triompher des obstacles inaccessibles à l'unique puissance musculaire.

L'énergie, quelle que soit la forme qu'elle emprunte est une source de progrès et il est faux, ainsi que le prétendent certains esprits rétrogrades, qu'elle soit un facteur d'asservissement social. Toute l'histoire oppose un démenti formel à une telle conception de l'énergie sur la vie des hommes.

Il n'est pas en notre pensée de louer la force en soi, quelles que soient ses manifestations. La force, a-t-on dit et répété maintes fois, prime le droit, et il est à redouter que longtemps encore il en soit ainsi. La force brutale, violente, incohérente est évidemment un facteur de domination sociale, cela est indiscutable, mais elle ne peut être combattue et détruite que par une force supérieure capable d'entraîner les hommes vers leur libération. Or, c'est l'énergie, sous toutes ses formes qui réalisera ce miracle car c'est l'énergie qui détermine l'évolution et qui permettra d'atteindre au plus haut sommet de la civilisation humaine.

Energie intellectuelle, énergie sociale, énergie chimique, énergie mécanique, énergie électrique, toutes ces manifestations de l'énergie ne sont en réalité que de l'énergie transformée, et se confondant les unes dans les autres. L'énergie est unique, mais asservie aux hommes elle emprunte certains caractères et travaille à leur émancipation.

La capacité de travail de l'individu a une limite qu'il ne peut dépasser sous peine de mort. La force musculaire est restreinte et s'il est vrai que la civilisation a

pour but, non pas la restriction des besoins de l'humanité, mais au contraire leur développement, afin que chacun puisse goûter sainement à toutes les joies, physiques, morales et intellectuelles, il devient nécessaire de chercher en dehors des forces physiques de l'homme, une puissance susceptible de se substituer à la sienne et de produire en un temps moindre une somme de travail beaucoup plus élevée.

Si l'on imagine ce que coûtèrent de souffrances l'édification des monuments anciens, la construction des villes et des cités, l'énergie dépensée musculairement pour assurer l'existence des grandes agglomérations humaines et que l'on considère la vie actuelle des sociétés, on ne peut pas dire que l'énergie ne soit pas une source, un facteur d'évolution.

Suppose-t-on seulement combien de vies sombrèrent dans la construction de la célèbre Pyramide de Chéops, dite la « Grande Pyramide » qui mesure 138 mètres de haut, a 227 mètres à sa base, et une arête de 217 mètres? Maîtres de la mécanique et de l'électricité dont on est arrivé à capter l'énergie, de nos jours, quelque colossales que soient ces exécutions, elles ne présenteraient pas les difficultés du passé. Des travaux d'une autre envergure ont été exécutés, sans que le travailleur soit réduit à l'état de bête de somme, comme dans l'antiquité. N'est-ce pas à l'énergie industrialisée qu'il doit ce succès?

Et dans tous les domaines, les bienfaits de l'énergie se font sentir. N'est-ce pas grâce à elle qu'il est permis aujourd'hui à tous de se déplacer et l'énergie électrique ne permet-elle pas à l'individu de franchir en un laps de temps extrêmement court, des espaces que nos ancêtres directs auraient qualifiés de fantasmagoriques.

Et c'est encore à l'énergie industrialisée que nous sommes redevables, dans une certaine mesure, de la diminution progressive des heures de travail et par extension de la diminution de fatigue qui en résulte.

On pourrait certes objecter qu'aux manifestations bienfaites de l'énergie, on doit pour être juste, opposer tous ses bienfaits, et que si elle assure à l'homme d'aujourd'hui un bien-être relativement supérieur à celui dont jouissaient nos ancêtres, elle est également un facteur de destruction, car elle possède la faculté d'abattre, de tuer, de ruiner avec une rapidité et une atrocité déconcertantes. S'il en est ainsi c'est que l'homme ne sait pas se servir de l'outil qu'il a entre les mains et qu'il se trouve dans la situation d'un enfant auquel on donnerait une locomotive à conduire sur une voie ferrée. Ce serait un désastre ; il en est de même avec l'énergie. L'homme n'a pas seulement à son service une énergie musculaire, une énergie brutale, il a également une énergie cérébrale, intellectuelle, qu'il ne doit pas subordonner à l'énergie violente ; au contraire. C'est de sa fermeté, de son énergie morale que dépend tout son bonheur. Pour nous, et nous le disons déjà plus haut, l'énergie est un tout. Prise dans diverses formes qu'elle emprunte, elle peut paraître nuisible ; il est incontestable que l'énergie dépensée militairement ne peut être d'aucune utilité, mais c'est là justement que l'énergie sociale doit apparaître, se manifester hautement pour détruire l'énergie parasitaire qui envenime toutes nos sociétés modernes.

Le peuple peut, s'il le veut, disposer d'une somme d'énergie formidable ; il est le maître absolu de son avenir et, seul, il est responsable de la situation précaire dans laquelle il croupit. C'est à sa mollesse, à sa faiblesse qu'il doit s'attaquer s'il veut ne plus être un esclave, et avoir sa place au soleil. Si les travailleurs, les exploités, les opprimés, les asservis, les parias, dépensaient, pour leur libération, la dixième part de l'énergie qu'ils ont offerte au capitalisme et à la bourgeoisie, il y a longtemps qu'ils ne seraient plus des esclaves, mais des hommes libres.

L'énergie est une source de progrès, il faut savoir s'en servir. Industrielle, musculaire ou intellectuelle, c'est elle qui guide et dirige le monde. Les maîtres l'ont accaparée et s'en servent pour dominer leurs sujets. Que les peuples se lèvent, qu'ils se refusent à être un puits de richesses pour une minorité d'oisifs et de profiteurs, qu'ils conservent, pour se défendre, toute leur énergie et ils sortiront victorieux de la bataille que livreront les forces de liberté aux puissances de réaction et de conservation sociale.

ENERGIE

On dit qu'un corps ou système de corps possède l'énergie lorsqu'il est capable de produire du travail. Cette énergie peut exister dans les corps soit à l'état actuel ou cinétique, soit à l'état potentiel.

On entend par énergie actuelle ou cinétique celle que possèdent les corps en mouvement. Nous la trouvons dans la nature produite par les chutes d'eau, les vents, les mouvements de la mer. A cet état, nous savons plus ou moins facilement l'utiliser, c'est-à-dire lui faire produire le travail dont nous avons besoin, et nous devons le faire au lieu et à l'instant où elle se produit. L'énergie potentielle existe à l'état latent ou en puissance, dans certains corps ou systèmes de corps au repos, et peut apparaître à l'état d'énergie actuelle, c'est-à-dire être utilisée, en un lieu et à un moment quelconques. Pour provoquer cette transformation en travail, il suffit d'une faible dépense d'énergie primitive. Considérons, par exemple, une certaine quantité de charbon : le système des corps constitué par le charbon et l'oxygène de l'air possède une énergie potentielle. En effet, il suffira de porter une partie du charbon à une température convenable pour que la combustion, c'est-à-dire avec l'oxygène, de toute la masse, se produise. Cette combustion permettra, comme on le sait, de vaporiser l'eau d'une chaudière et de mettre en mouvement une machine à vapeur qui produira le travail. L'énergie primitive qu'il a fallu dépenser pour transformer en travail l'énergie potentielle du système charbon-oxygène est représentée par la quantité de chaleur nécessaire pour porter une faible quantité de charbon à une température suffisante pour provoquer la combustion. Il y a différentes formes de l'énergie. On sait qu'on peut mettre en mouvement les machines d'une usine, c'est-à-dire produire du travail soit au moyen d'une chute d'eau, soit en utilisant la chaleur produite elle-même par la combinaison chimique de deux corps, carbone et oxygène (machine à vapeur), soit au moyen d'un moteur électrique alimenté par un courant. Donc, la chute d'un corps (torrent), la chaleur, les phénomènes chimiques, le courant électrique, sont des manifestations de

l'énergie : énergie mécanique, thermique, chimique, électrique.

On trouve dans la nature, d'une part, la matière ; d'autre part, l'énergie. Pour utiliser convenablement la matière, nous devons la transformer. Ex. : transformation des minéraux en métaux, les calcaires en chaux, etc. De même, la forme de l'énergie doit être transformée pour être utilisée. La possibilité de cette transformation nous est donnée par la machine à vapeur. L'énergie potentielle chimique de l'ensemble carbone-oxygène s'est transformée en énergie thermique et elle-même en énergie mécanique. Cette énergie peut actionner une dynamo qui donnera de l'énergie électrique.

Toutefois, cette transformation nécessite une certaine complexité d'appareils et elle ne se fait qu'à condition de consentir à une perte énorme de l'énergie mise en jeu, environ 90 %. Cependant, on peut transformer l'énergie sans grande perte et on peut aussi la transformer facilement d'un point à un autre. Chacun sait que l'on peut transporter l'énergie produite par une chute d'eau et préalablement transformée en énergie électrique à plusieurs centaines de kilomètres ; et l'utiliser à son point d'arrivée, sous différentes formes (V. Electrification).

On remarque que, dans un système, si aucune action n'intervient de l'extérieur, l'énergie se conserve en quantité invariable, quelle que soit sa transformation. C'est le principe de la conservation de l'énergie. L'énergie ne se crée ni ne disparaît : elle ne fait que se transformer. Si nous considérons une certaine quantité d'énergie électrique et que nous la transformions intégralement, partie en chaleur et partie en travail mécanique, la somme de ces deux dernières formes d'énergie sera rigoureusement égale à la quantité d'énergie première.

Accueil

ENFANCE n. f.

C'est la première période de la vie de l'humain. Elle commence à la naissance, se termine à l'âge de la puberté (Voir puberté, enfant). L'enfance a un charme auquel l'homme sain, en général, est très sensible. Dans une autre partie de cet ouvrage, il sera sans doute parlé des grands amis des enfants, des Vincent de Paul, des Tolstoï, mais ce qu'on ne pourrait rendre, c'est l'enthousiasme qui, depuis des millénaires, anime les artistes, les savants, les penseurs innombrables, tous ceux qui ont entrepris d'exprimer, d'aider, de défendre l'Enfance au charme infini...

Ce charme, l'anarchiste l'éprouve, j'ose le dire, plus que tout autre, car sa conscience d'antiautoritaire y est préparée par son regret spécifique des faibles et des sans défense. La vue de l'enfance malheureuse est pour lui une source intarissable d'énergie, un stimulant continu et puissant. Il écoute douloureusement l'écho des souffrances de cette humanité confiante et, prévoyant ce qu'elle endurera encore demain, il s'efforce de l'équiper pour la lutte, de la rendre plus volontaire, plus indépendante, plus apte au bonheur (voir Education).

Je l'ai dit plus haut : d'autres que les anarchistes se sont mis au service de l'enfance, mais seuls, par définition, puisque antiautoritaires, les anarchistes se doivent d'élever l'enfant pour l'enfant ou, si vous le préférez, le mobile égoïste de l'anarchiste cherchant à aider l'enfant est d'un degré « supérieur » à celui de la moyenne de ses concurrents : ceux-ci, en effet, voient surtout dans la protection de l'enfance un moyen d'étendre dans l'avenir leur propagande en faveur de leur système politique ou de leur religion, alors que l'anarchisme bien compris ne forme que des hérétiques. Quoi qu'il en soit, il n'en a pas moins fallu des siècles d'efforts de bon ou de mauvais aloi pour acquérir les maigres résultats actuels ; bien d'autres siècles, sans doute, s'écouleront encore avant que la grande détresse des petits cesse d'arracher des larmes de compassion. Les bonnes œuvres se sont multipliées ; la « protection légale de l'enfance » a réglé d'une manière moins inique le travail des enfants dans l'industrie : limite d'âge, du nombre d'heures de travail, suppression du travail nocturne, etc. ; la loi garde un œil ouvert sur les enfants en nourrice, appesantit sa main sur les parents indignes, mais... la plupart de ces progrès restent théoriques, le capitalisme refuse à la grande majorité des enfants la nourriture matérielle ou intellectuelle indispensable, les relègue dans des taudis ; la Mère Patrie crée des bagnes d'enfants, au mépris de la Science et de son déterminisme (voir L. Roubaud : Les Enfants de Caïn (Grasset). La loi conçoit étrangement le mot « indigne » , qu'elle applique trop souvent aux êtres dignes et indépendants, tout en distribuant des palmes aux fous dangereux, mystiques ou patriotes. Beaucoup plus « efficace » que sa protection légale est la prostitution légale et, par des primes et des distinctions, elle encourage une concurrence abominable dans la

procréation parmi les misérables et les dégénérés, organisant ainsi le recrutement des armées de semi-humains nécessaires pour assurer un plus grand rendement à l'exploitation de l'homme par l'homme. L'État français - suprême honte - en organisant le blocus de l'immense mais faible Russie, en a fait, pendant des années, un enfer de l'enfance squelettique, un foyer de prostitution infantile dont les conséquences damneront encore plusieurs générations. Quant à l'enfance horrible de nos « frères arriérés » des colonies, je renonce à la dépeindre : on n'en rapporte - voyez, entre autres, les ouvrages de Vigné d'Octon et de G. Anquetil - hallucinante suite de viols et de tortures sans nom effectués par la grâce des drapeaux et des Bons Dieux de toutes sortes, de l'alcoolisme, du sadisme et du coffre-fort.

Accueil

ENFANT n. m.

L'enfant naît, masse ronde aux membres frêles et sans muscles. Seule, la respiration fonctionne chez lui comme chez l'adulte et pour qu'il se nourrisse normalement, sept années lui seront nécessaires. Vers 13 ou 14 ans, sous nos climats, des troubles nerveux et digestifs, l'apparition de poils sur les organes sexuels et aux aisselles révèlent qu'un mystérieux travail s'est accompli en lui : l'enfant est pubère, la fonction sexuelle a acquis une place importante dans sa vie organique et affective. Le squelette se développe rapidement, la graisse disparaît, les membres s'allongent, les muscles se forment. Vers la 23^e année - un peu plus tôt chez les filles - le développement physique de l'enfant est achevé. Quant au cerveau, il se développe à peu près régulièrement jusqu'au seuil de la vieillesse.

Il convient de tenir compte de ces détails physiologiques. Chaque stade a besoin de son régime particulier. Le nouveau-né ne peut que respirer et - difficilement - digérer : procurons-lui de l'air pur, une nourriture adéquate. Puis, favorisons l'épanouissement sain de ses besoins sentimentaux et leur transition en besoin sexuel. C'est l'âge de l'activité modérée nécessaire aux muscles en formation : jeux, gymnastique, jardinage, sports légers, travaux de ménage, etc. Ce n'est qu'à l'âge adulte qu'il supportera les grandes fatigues. Quant à la nourriture intellectuelle, elle augmentera progressivement, comme le cerveau lui-même, pendant toute la vie. Ceci soit dit en général : le développement de chaque être étant soumis à un rythme particulier dont il faut aussi tenir compte.

Enfant et parents.

Ce n'est certainement pas pour le bien du petit à venir, dont on ne peut prévoir si les joies compenseront les peines, que les parents l'appellent à la vie ; force nous est d'admettre que c'est l'égoïsme qui en est cause : besoin affectif, quelquefois ; le plus souvent, ignorance de la préservation de la grossesse, peur de l'opinion et de la loi, résignation à un sort qu'on croit inévitable, bref : irresponsabilité. L'irréparable accompli, l'enfant une fois venu, il faut bien s'en accommoder et l'élever : les parents, d'ordinaire, s'en acquittent tant bien que mal. A ce titre, ils sont les premiers bienfaiteurs de l'enfant. Celui-ci, d'ailleurs, ne se figure guère que ces bienfaits pourraient lui manquer, et n'en éprouve de reconnaissance... qu'après des sommations réitérées. Au contraire, les parents forment d'abord exclusivement le milieu pour l'enfant, avec tout ce qu'il comporte d'hostile ; c'est à eux de le nettoyer, de le coucher, de lui refuser certaines choses, de lui en administrer d'autres de force... ils sont ses premiers ennemis. Cette hostilité peut s'atténuer par la suite, se transformer en reconnaissance, mais bien souvent, elle subsiste sous des formes différentes : hypocrisie, mensonge,

obstination secrète à ne pas satisfaire l'ambition paternelle. Arrivés à point, les parents se voient continuellement obligés de recourir à la contrainte ; de plus en plus ils deviennent les ennemis de leurs enfants, bien que leurs préjugés moraux empêchent les uns et les autres de le reconnaître. La loi confère d'ailleurs généreusement aux parents le droit de châtier « justement » leur enfant, de le surmener par ambition, de décider contre son gré de son avenir, d'empêcher son mariage jusqu'à 21 ou 25 ans, de le faire interner s'il regimbe.

Mieux : elle leur fait un devoir de l'empoisonner de religiosité, de patriotisme, au risque de lui enlever à jamais toute saine notion des choses. Ceci pour l'enfant de bourgeois. Quant au jeune prolétaire, il grandit « comme l'herbe pousse », ses parents n'ayant pas la moindre notion de la puériculture, de pédagogie. Incapables même de se nourrir intelligemment, comment pourraient-ils songer à s'écarter de leur routine? Bon nombre de tout petits passent leurs jours de la semaine dans l'urine, les dimanches dans les bistros - car les ouvriers modernes et évolués « sortent » leur femme! L'air enfumé rougit les tristes paupières, irrite la gorge sature les bronches... Tard dans la soirée, on s'en retourne à la maison. Chose étrange, le petiot n'a pas faim - il est vrai qu'à plusieurs reprises, on lui a permis de boire - oh si peu! histoire de calmer ses pleurs - au verre maternel, et qu'on lui a donné un bon gros morceau de charcuterie - il l'aime tant! Que nous voici loin des principes énoncés tantôt : air pur, nourriture et culture choisies...

Enfant et Société.

Outre les droits que la Société confère aux parents, il en est qu'elle s'attribue à elle-même. Le plus abominable, bien que le moins combattu, tant on y est accoutumé, est celui d'imposer à l'enfant une nationalité.

On s'est à peu près affranchi de l'emprise officielle des religions, mais la religion nationaliste reste, et il semble même paradoxal de « refuser » une nationalité, comme on écarte de nos jours la religion. Il est interdit de refuser de payer, de la sorte, les dettes des autres. Nous sommes « amis » des habitants d'une contrée, « ennemis » de ceux de la contrée voisine. De même que les parents ont décrété tantôt que leur poupon sera marchand de vins et radical et protestant, l'Etat décrète qu'on haïra ses ennemis, et qu'on trimera pour équilibrer le budget! Pour parfaire le tout, on force les enfants mâles à apprendre le métier des armes et à faire usage de ces nobles connaissances contre le premier désigné : chose d'autant plus grave que le conscrit est encore, légalement, un enfant, puisque mineur. Et de fait, bien peu de conscrits comprennent la gravité de cette participation à l'armée ; beaucoup prétendent plus tard qu'ils s'y seraient refusés, s'ils avaient su plus tôt...

L'enfant est aussi astreint, dans nombre de pays, à recevoir une instruction de premier degré. Le système d'enseignement varie suivant les pays, mais en tout cas, son but semble beaucoup plus être la propagande en faveur d'une doctrine sociale ou religieuse que le bien de l'enfant (v. enseignement).

L'Etat s'occupe avec une sollicitude touchante de la réglementation de la filiation. Les enfants nés de parents mariés ensemble sont légitimes, et ont des droits sur le patrimoine de leurs parents ; les autres sont... naturels! Il y a d'ailleurs

plusieurs façons de naître naturellement. En France, l'enfant naturel simple - dont les parents n'ont pas d'engagements légaux ailleurs - a droit, dans une certaine mesure, à leur succession ; il peut être reconnu et légitimé. Quant aux enfants nés de parents ne pouvant se marier ensemble - étant liés ailleurs - la loi en fait d'office des orphelins ; ils ne peuvent être ni reconnus, ni légitimés ; ils n'ont droit qu'à des aliments. Encore au-dessous de ces parias dans l'estime populaire, les enfants naturels incestueux, dont les parents - ne serait-ce que par alliance - sont de la même famille, jouissent des mêmes « droits » que les précédents...

L'enfant et les anarchistes.

Plus que tout autre, l'anarchiste s'intéresse au problème de l'enfance : le charme de celle-ci, les possibilités qu'elle porte en germe expliquent amplement ce fait. Par la force, l'enfant est irrémédiablement condamné à être la propriété de quelque tuteur. Contre l'un de ses tuteurs, l'Etat, l'anarchiste a pris nettement position : institution néfaste, il n'y a qu'à le forcer à disparaître au plus vite (voir Anarchisme, Etat).

Restent les tuteurs naturels : les parents. Ceux-ci ne sont guère qu'un « mal inévitable » pour l'enfant ; parents par malchance, ils considèrent leurs rejetons comme un fardeau haïssable : la propagande anticonceptionnelle diminue chaque jour le nombre des uns et des autres. Les anarchistes ont toujours été à peu près les seuls à la mener activement, les partis ouvriers la trouvant immorale. En France, elle est actuellement interdite. Un instinct puissant pousse d'ailleurs la plupart des parents à se soucier de l'intérêt de leur progéniture. Au nom de cet intérêt, l'anarchiste va s'adresser à ces derniers. Il leur montrera combien ils vont à l'encontre de leur but, en apprenant à l'enfant à tout sacrifier : fierté, indépendance, à une ambition à la vue courte, la plus grande richesse pour chacun étant de se sentir, soi-même, une valeur.

Aidée par la psychologie, la pédagogie moderne seconde d'ailleurs précieusement les anarchistes dans cette tâche. Depuis Fröbel et ses « jardins d'enfants » jusqu'au système Dalton, elle accorde chaque jour plus d'autonomie à l'enfant. En haut lieu, on est peu pressé de mettre en pratique ces dernières acquisitions en matière pédagogique : c'est qu'elles poussent à l'individualisme. Aussi les anarchistes accordent-ils de plus en plus d'attention aux questions touchant l'enfance.

- L. WASTIAUX.

BIBLIOGRAPHIE. - Dr Louis Genest : Les maladies des enfants (Drouin, éditeur) ; Dr Pascault : Précis d'alimentation rationnelle (Larousse) ; Bessède : Initiation sexuelle ; Lorulot : La véritable éducation sexuelle ; Ellen Key : Le siècle de l'Entant et, pour la France La Laïque contre l'Entant, de S. Mac Say.

ENFANT n. m. (lat. infans ; de in, non et tari, parler)

Il est d'usage de diviser la vie humaine en trois périodes : 1° la jeunesse qui comprend l'enfance et l'adolescence ; 2° l'âge mûr ou âge adulte ; 3° la vieillesse.

Autrefois l'enfant était considéré comme un adulte en réduction, un « homonculus », ses tendances particulières, ses manières propres de sentir, d'agir, de penser paraissaient être autant de défauts ou d'erreurs dont il fallait s'empresse de le corriger pour l'amener au plus tôt au degré d'adulte.

Aujourd'hui, seuls des parents plus aimants que clairvoyants, continuent d'admirer les enfants qui singent les grandes personnes et ont, en apparence, des raisonnements d'adultes. Physiologistes et psychologues savent bien que l'enfant n'est pas tout à fait une réduction d'homme bien qu'il ne soit pas absolument différent de ce qu'il sera plus tard, ils le considèrent comme un être qui évolue.

Le développement physique de l'enfant n'est pas uniforme, tantôt la croissance est ralentie ou arrêtée, tantôt elle est accélérée. Les accélérations rapides, crises de croissance, varient avec le sexe, la race, l'état de santé et les conditions sociales. Les enfants des familles pauvres ont un développement physique entravé par des conditions alimentaires et hygiéniques défectueuses.

Les crises de croissance en poids ne correspondent pas aux crises de croissance en taille : l'enfant grandit plus qu'il ne grossit tandis que l'adolescent grossit plus qu'il ne grandit.

La grandeur relative de la tête par rapport à l'ensemble du corps varie d'une façon importante ; proportionnellement le nouveau-né a la tête sept fois plus grosse que l'adulte. La rapidité de la respiration varie également dans de fortes proportions : le nouveau-né respire environ trois fois plus vite que l'adulte ; l'enfant de six ans environ deux fois plus vite.

Le nouveau-né est un être à actions réflexes, ces activités peuvent s'exercer sans l'aide du cerveau imparfaitement développé (voir : cerveau, p. 314, 2^{ème} col.).

Au point de vue psychologique l'enfant ne diffère pas moins de l'adulte : « l'enfant vit dans le présent ; l'adolescent découvre l'avenir ; l'adulte vit dans l'avenir ; le vieillard vit dans le passé » F. Challaye.

L'enfant est, a-t-on dit, un être sensori-moteur. Les sensations et les mouvements occupent en effet une large place dans la conscience de l'enfant,

Les tendances enfantines, dont la satisfaction produit l'intérêt, naissent les unes après les autres en un ordre constant, elles n'apparaissent ni ne disparaissent subitement mais elles atteignent toujours un point culminant ; c'est ainsi que l'intérêt glossique (au langage) atteint un tel point entre deux et trois ans. De cette prédominance des tendances on a parfois retiré une classification de l'enfance en stades : du suceur, du regardeur, de l'attrapeur, du trotteur, du parlotteur, etc...

En résumé les enfants ne sont pas entièrement différents des adultes mais ne sont pas non plus des réductions d'adultes. Ce sont des êtres qui évoluent suivant

une certaine périodicité qui varie sous l'influence de multiples facteurs : les sexes, les individus, etc... Les classifications des âges de l'homme, des stades de l'enfance, de l'évolution des intérêts enfantins s'appliquent à des individus moyens qui n'existent pas en réalité ; elles nous renseignent sur l'évolution de l'espèce mais non sur l'évolution individuelle.

Tous les individus normaux d'un même âge ont des caractères communs : à un âge donné les enfants sont tous aux mêmes stades de leur développement, physique, affectif et mental et les lois de ce développement sont valables pour eux. Mais tous ces individus ont en propre des hérédités congénitales et ont été modifiés par des éducations différentes selon les sujets.

Il en résulte que chaque enfant présente une double évolution, spécifique et individuelle qui fait qu'il ressemble à tout autre enfant et en diffère.

Conséquences pédagogiques.

On sait bien que le développement physique de l'enfant exige qu'il ne soit pas traité comme un petit homme, que par exemple son alimentation doit différer de celle de l'adulte non seulement en quantité mais encore en qualité. Tout n'est certes pas parfait dans le mode d'alimentation et dans l'hygiène des enfants mais cependant on s'en préoccupe et l'on s'empresse de faire venir le médecin si la santé et le développement physique d'un enfant laissent à désirer.

Quelle différence en ce qui concerne le développement intellectuel et moral ! Les mêmes parents qui s'efforçaient de tenir compte du développement physique et de la santé du corps ne s'inquiètent point de ce qui a trait au bon développement intellectuel et affectif. Pour faire de l'enfant un homme on ne sait qu'ordonner et réprimer. Parents et maîtres sont généralement des despotes et l'enfant doit obéir sans discussion. La grande affaire n'est pas de savoir ce qui lui plaît, de connaître ses désirs et ses intérêts, mais de l'obliger à agir selon le bon plaisir des adultes.

Les anarchistes, vraiment conscients, qui ont souffert de l'autorité agissent parfois d'une façon tout à fait opposée à celle de ces parents tyranniques. Certains pensent que pour faire de leurs enfants des individualités libres il convient de les laisser grandir dans la liberté la plus absolue.

Admis d'un côté des éducateurs qui veulent faire des hommes en traitant les enfants comme des esclaves, qui veulent que chaque enfant réalise un idéal qu'ils se sont créé sans souci des intérêts et des possibilités de l'enfant lui-même ; de l'autre, des éducateurs ennemis de toute contrainte et qui laissent l'enfant agir selon son caprice.

Ces éducateurs ont besoin de la leçon du jardinier.

Lorsque cet artisan veut amener un arbre à fruit, il s'informe de son espèce, il étudie son mode de végétation, car il sait que les poiriers ne se traitent pas comme les pêchers, que parmi les poiriers certaines variétés exigent une taille ou plus courte ou plus longue et qu'enfin deux arbres d'une même variété présentent toujours des différences dont ils doivent tenir compte.

Or le jardinier ayant étudié chacun de ces arbres ne les laisse pas à l'abandon, il courbe, pince, taille, mais n'allez pas croire qu'il taille tout ce qui n'est pas bourgeon à fruit, il sait que chaque bourgeon à fruit ne devient pas tel du jour au lendemain et que tel bourgeon pourra devenir bourgeon à fruit ou bourgeon à bois selon la taille qu'il appliquera au rameau tout entier.

Ainsi font les bons éducateurs qui considèrent les enfants en leur devenir, en leurs possibilités. Pas plus que le jardinier ne se disait : ce bourgeon n'a pas de fruit, il faut le couper, ils ne se disent : cette tendance, cet intérêt ne sont pas utiles à l'homme, il faut les supprimer ; mais quels rôles peuvent-ils jouer dans l'évolution de l'enfant, de cet enfant ?

Pour faire vraiment des hommes libres aux individualités fortes il faut d'abord se rendre compte de ce qui caractérise vraiment la liberté et la volonté et il faut ensuite savoir ce que peut chaque enfant, quels germes sont en lui qu'il faut soigneusement cultiver, développer pour le rendre capable d'être libre et lui apprendre à vouloir.

Etre libre, ce n'est pas faire tout ce qu'on veut mais vouloir tout ce qu'on fait et la liberté de chacun est limitée par la liberté des autres. Ceux qui ont une forte individualité ne sont pas ceux qui font tout ce qui leur passe par la tête, mais ceux qui sont capables de faire un choix raisonné parmi un certain nombre d'actions possibles et de se conformer à ce choix. Vouloir n'est pas seulement agir, c'est d'abord juger, déterminer l'action à faire en tenant compte des possibilités, des probabilités, des nécessités, etc., et c'est ensuite juger et déterminer encore à propos des moyens d'action à employer.

Par suite laisser à l'enfant - qui n'a pas encore acquis le développement intellectuel nécessaire - la liberté de faire tout ce qu'il lui plaît, rien que ce qui lui plaît et quand cela lui plaît, ce n'est pas lui donner la possibilité de vouloir et c'est sûrement lui faire acquérir l'habitude d'agir selon ses impulsions, le rendre esclave de ses tendances bonnes ou mauvaises.

L'homme esclave des mauvais penchants que lui ont légués l'hérédité et le milieu n'est pas plus notre idéal que l'homme esclave de la Société.

Il est un juste milieu entre la contrainte extérieure, l'abus de l'autorité et l'entière liberté qui apparaît clairement lorsqu'on considère l'enfant comme un être qui évolue. Pour préparer des hommes libres, des individualités fortes il faut tenir compte de la nature même des enfants. Il faut saisir toutes les occasions d'amener les enfants à agir, à se décider par eux-mêmes, à faire preuve d'initiative. Il faut par conséquent ne les guider, les servir, les commander, les dispenser d'efforts que dans la mesure où la chose est indispensable.

Les enfants doivent acquérir progressivement une capacité croissante d'efforts choisis et déterminés par eux. Parce qu'ils ne sont pas encore capables de juger et de se déterminer en toutes choses il est nécessaire que les adultes, dans leur intérêt, jugent parfois à leur place mais il doivent leur permettre de faire preuve d'initiative toutes les fois que la chose est possible.

Il est souhaitable que les enfants aient conscience que les ordres reçus ne

résultent pas du caprice des parents ou des maîtres, qu' ils en comprennent les raisons et qu'enfin il leur soit laissé la plus large initiative dans le choix des moyens.

Les ordres bien définis, auxquels les enfants doivent obéir immédiatement devront être aussi rares que possible et il est désirable que les enfants comprennent qu'ils résultent d'une réelle nécessité ; par suite il faut éviter les ordres capricieux, irréguliers et contradictoires.

Les jeunes enfants, lorsqu'ils sentent qu'on les aime et qu'on les commande dans leur intérêt sont rarement désobéissants. L'enfant qui se sent incapable de bien juger obéit aisément, ce n'est que l'adolescent plus apte à reconnaître, à discuter et à raisonner qui obéit avec peine lorsqu'on n'accompagne pas l'ordre des raisons de l'exécuter.

La plupart des désobéissances des jeunes enfants proviennent des maladresses des parents qui n'ont pas su agir de telle façon que les enfants sentent qu'on les commande dans leur propre intérêt.

A vrai dire certains parents sont des tyrans égoïstes mais ce ne sont pas les seuls qui ne savent pas user de leur autorité.

Certains parents multiplient les ordres et interviennent à tout propos dans la vie de l'enfant, ne lui laissant nulle occasion d'agir de sa propre initiative ; d'autres substituent sans cesse des contre-ordres aux ordres donnés, soit que les contre-ordres du papa s'appliquent aux ordres de la maman ou vice-versa, soit qu'ils marquent la faiblesse de l'adulte en présence des pleurs, cris ou révolte de l'enfant.

Il ne suffit pas que les éducateurs permettent aux enfants de juger, de raisonner, de choisir, de se déterminer et d'agir d'après leur propre initiative toutes les fois que leur développement intellectuel et affectif le leur permet. Les éducateurs doivent encore s'ingénier à fournir aux enfants des occasions de développement. Ils doivent organiser un milieu éducatif dans lequel l'enfant pourra agir et où ses qualités individuelles et sociales pourront se développer.

Chaque enfant a des tendances, des intérêts qui pour le bon éducateur sont des points de départ ; il s'agit pour l'adulte de voir où ils peuvent mener l'enfant et de placer sur le chemin de ce dernier de multiples occasions d'agir, et par conséquent d'apprendre à juger, à se déterminer, à vouloir, conformément à ces intérêts. Il est évident que ces occasions que l'éducateur offre ainsi à l'enfant ne sont pas des occasions quelconques, qu'elles résultent d'une sélection faite par l'éducateur qui choisit tout ce qui peut stimuler l'épanouissement de l'individualité enfantine dans le sens convenable.

En résumé, l'adulte ne renonce pas à intervenir dans la vie de l'enfant, mais il y intervient le moins possible, toujours dans l'intérêt de ce dernier et il s'efforce de développer progressivement la capacité de vivre sans l'autorité d'une contrainte extérieure.

* * *

Les psychologues divisent l'enfance en un certain nombre de périodes mais

suivant le point de vue auquel ils se sont placés leurs subdivisions varient. Enfin les divisions et les subdivisions sont approximatives en raison des variations sexuelles et individuelles.

En se plaçant au point de vue de la croissance, Claparède établit les divisions suivantes :

1. Première enfance... jusqu'à 7 ans jusqu'à 6-7 ans
2. Seconde enfance... de 7 à 12 de 7 à 10
3. Adolescence..... de 12 à 15 de 10 à 13
4. Puberté..... de 15 à 16 de 13 à 14

Au point de vue des intérêts le même auteur établit un plus grand nombre de divisions :

0 à 1 an ; 1 an à 3 ans ; 3 à 7 ans ; 7 à 12 ans ; 12 à 18 ans, etc...

Au même point de vue Nagy propose la division suivante : 0 à 2 ans ; 2 à 7 ans ; 7 à 10 ans ; 10 à 15 ans ; après 15 ans.

Halle a proposé trois divisions qui comportent d'ailleurs des subdivisions : 0 à 7 ans ; 7 à 15 ans ; 15 à 25 ans, etc...

Le Dr Bertillon divise la vie humaine en 17 périodes dont quatre pour la vie intra-utérine ; dans sa classification la première enfance, divisée en trois périodes, prend fin vers 7 ans.

Lacassagne propose : 0 à 7 mois ; 7 mois à 2 ans ; 2 ans à 7 ans ; 7 à 15 ans ; 15 à 20 ans. Verrier donne la division : 0 à 7 ans ; 7 à 14 ans ; 14 à 21 ans. Sringer : 0 à 2 ans ; 2 ans à la puberté (10 à 12 ans) : etc... ; Cruchet : 0 à 2 ans ; 2 à 7 ans ; 7 à 14 ans. La division de Luckey est plus intéressante :

1^{er} Cycle : Enfance

1° de la naissance à 2 à 3 ans : stade affectif.

2° de 2 à 3 ans à 7 à 8 ans : stade volitif.

3° de 8 ans à 12-13 ans : stade intellectuel.

2^e Cycle : Adolescence

1° de 13-14 à 16 ans : stade effectif (nouvelle naissance, nouvelle croissance physique entraînant de nouveaux désirs, etc.).

2° de 16-à 18 ans : stade volitif.

3° de 10 à 25 ans : stade intellectuel.

Ferrière propose une division semblable à celle que Claparède était au point de vue de la croissance mais il subdivise cette division en se plaçant au point de vue de l'évolution des intérêts.

Si nous négligeons les différences que présentent ces classifications pour nous attacher aux ressemblances nous constatons que tous distinguent nettement l'enfance de l'adolescence, que presque tous placent dans l'enfance un point de

division vers 7 ans et enfin qu'une autre subdivision vers 2 à 3 ans est proposée par la plupart.

En l'un des plus récents ouvrages consacrés à « La psychologie de l'enfant et de l'adolescent » le Dr Vermeulen propose la division suivante :

Première enfance : de 0 à 3 ans.

Deuxième enfance : de 3 à 7 ans.

Troisième enfance : de 7 à 12 ans.

Adolescence : de 12 à 18 ans.

Pour la commodité de notre étude nous adopterons cette division, en rappelant qu'elle est quelque peu arbitraire et que les âges indiqués ne sont qu'approximatifs.

* * *

LA PREMIERE ENFANCE (de 0 à 3 ans)

Dès les premiers jours de son existence l'enfant exprime quelques émotions : plaisir, déplaisir, désir, crainte.

La peur se manifeste très tôt et accompagne les impressions nouvelles brusques et intenses qu'il importe d'éviter à l'enfant : bruits violents, secousses brusques. Plus tard la peur est provoquée par des impressions visuelles : visages ou êtres inconnus. Tout d'abord les peurs de l'enfant ne sont pas motivées, l'enfant ne connaît pas le danger. Ensuite ses craintes deviennent plus motivées, l'imagination y joue un grand rôle.

L'éducateur doit s'efforcer de corriger les enfants de ce sentiment. D'abord ils ne le provoqueront pas eux-mêmes, donc pas de menaces, pas de violences, pas de railleries, pas de contes fantastiques ou d'histoires dramatiques. Ensuite par leur exemple, leur appel à la confiance, une action lente, méthodique, progressive pour les habituer à l'obscurité, aux bruits, par la suggestion, ils s'efforcent de guérir l'enfant et de le persuader qu'il n'est pas peureux.

Il en est de la peur comme de la colère, elle dépend en une certaine mesure des conditions physiques et il convient de s'attaquer à toutes ses causes ; il faut donc, lorsque besoin est, rendre l'enfant plus fort, mieux portant, plus souple soit par l'alimentation, soit par des exercices de gymnastique et des jeux de plus en plus violents, soit au besoin grâce à des médicaments fortifiants et toniques du système nerveux.

Certains enfants sont tout à la fois timides et peureux ; mais la vraie timidité est distincte de la peur et s'observe beaucoup plus chez les adolescents que chez les enfants. Dans la plupart des cas elle est le fruit d'une éducation trop sévère qui n'a pas permis le développement normal de la personnalité enfantine.

La colère ne se manifeste d'ordinaire que vers deux ou trois mois, elle est généralement brève et intense ; l'enfant trépigne, crie, frappe du pied, se roule par terre, veut donner des coups, etc... La colère dépend de la nervosité, de l'état atmosphérique, elle est souvent provoquée par les gronderies, les emportements des

éducateurs (parents et maîtres) ou leurs faiblesses...

La guérison de la colère s'obtient en s'attaquant aux causes de la colère qui proviennent de l'enfant lui-même ou de l'extérieur.

En ce qui concerne l'enfant lui-même, il convient de distinguer les enfants neurasthéniques, de santé délicate aisément irritables, des enfants vigoureux, hypersthéniques. Les premiers ont avant tout besoin d'un régime fortifiant qui les guérisse de leur débilité, il leur faut des aliments riches en principes nutritifs mais non excitants, au besoin un peu d'huile de foie de morue l'hiver et des préparations phosphatées l'été ; il convient aussi de les habituer à mener une vie bien régulière : coucher et lever aux mêmes heures, etc... Les seconds ont besoin d'une alimentation moins tonique, plus végétarienne, d'une vie active au grand air ; des bains et l'emploi de certains médicaments (bromure de potassium, etc...) peut être utile.

Beaucoup d'enfants-colères de cette dernière catégorie doivent leur tempérament à l'alcoolisme des parents.

En ce qui concerne l'influence du milieu, il est évident qu'il importe d'abord d'éviter les motifs de crise, de faire preuve d'un grand calme. Non seulement l'adulte ne doit pas donner l'exemple de la colère, mais il doit conserver son calme lors de la colère enfantine, en évitant tout ce qui pourrait entretenir la crise : ironie, punition (dans la mesure du possible et en tous cas jamais excessive mais toujours appliquée), coups, etc...

L'esprit de révolte qui est une des formes de la colère ne se manifeste d'ordinaire qu'après la première enfance ; il survient presque toujours chez l'enfant lorsque celui-ci constate qu'il va être, ou vient d'être, injustement puni. La bouderie est plus fréquente chez les jeunes, elle résulte des premières manifestations du sentiment de la personnalité en conflit avec la volonté d'un adulte. Il importe donc que les adultes évitent de tels conflits lorsqu'ils le peuvent et que, dans les cas où ils se produisent, ils fassent preuve de douceur, de patience et de fermeté.

Ce n'est que vers un mois et demi que l'enfant est capable de pleurer et ses premières larmes ne sont qu'un simple reflexe déterminé par l'irritation du nez ou des yeux. Vers quatre ou six mois seulement les larmes de l'enfant peuvent provenir de la douleur morale. Le sourire qui apparaît à la fin du premier mois est tout d'abord un reflexe ; la joie ne se manifeste pas avant le troisième mois ; enfin ce n'est qu'au bout de quatre ou cinq mois que l'enfant éprouve de la sympathie ou de l'antipathie.

Au moment de sa naissance l'enfant ne s'intéresse qu'à ses besoins organiques (besoin d'air, d'aliments, de chaleur, de repos, etc...) mais bien vite il éprouve le besoin de regarder, d'écouter, de tâter et jusqu'à six mois ce seront les intérêts perceptifs qui prédomineront. Ces intérêts continueront de se développer plus tard mais d'autres intérêts deviendront prépondérants à leur tour. Ce seront en premier lieu l'intérêt pour les mouvements que les petits associeront à leurs perceptions. L'enfant de six mois à deux ans s'intéresse surtout aux mouvements : il s'exerce à prendre, à commander à ses muscles, il apprend à marcher, etc... De deux à trois ans l'intérêt prédominant de l'enfant va au langage et le langage comprend

aussi une acquisition motrice et le langage du jeune enfant est dans les débuts un mouvement d'un genre particulier, ce n'est qu'au bout d'un certain temps que l'enfant songe à l'utiliser comme moyen de communication de la pensée.

« La première période de la vie de l'enfant, s'étendant jusqu'à trois ans, est en somme occupée par l'acquisition des mouvements nécessaires à la mise en train des activités élémentaires de l'individu : préhension, marche, langage. L'enfant s'y intéresse presque exclusivement. L'acquisition des moyens d'action est le but final de ses mises en œuvre sensuelles, intellectuelles et affectives et on peut parler d'une période motrice vers l'âge de trois ans. C'est que le mouvement a une importance primordiale dans le développement de la vie psychique et qu'il constitue la base et le substratum de toutes les acquisitions ultérieures. Non seulement il peut seul assurer les réactions adéquates de l'individu, mais il pénètre toute notre vie représentative et affective, et même notre vie inconsciente ... » (Dr Vermeyley.)

Rappelons une fois de plus que, par suite des grandes diversités individuelles, l'âge de trois ans n'est qu'approximatif.

Ajoutons que l'intérêt de l'enfant pour le mouvement se prolonge pendant toute l'enfance. D'abord l'enfant agit pour agir ; jusque vers cinq ans, nous le verrons ainsi traîner une brouette à cause du bruit qu'elle fait et de l'occasion de marcher ou de courir qu'elle lui procure. La satisfaction motrice passe avant tout : il coupe pour couper, frappe pour frapper, crie pour le plaisir de crier, etc... Il faut bien se garder de croire que tout cela est inutile, plus il agira, soit qu'il marche, coure, crie, frappe, coupe, déchire, etc... et plus il accumulera d'expériences personnelles. A force de voir certains actes provoquer certains effets, il utilisera ces actes dans le but d'obtenir les effets ou résultats correspondants ; il criera pour faire accourir sa mère, il traînera sa brouette pour porter plus commodément quelque chose, etc...

Après avoir agi instinctivement pour dépenser toute l'énergie qui est en lui, l'enfant agira avec réflexion en vue d'atteindre un but qui donne satisfaction à ses intérêts.

Conséquences pédagogiques.

La colère, la peur et tous les autres sentiments enfantins étant pour une large part le résultat d'une mauvaise santé physique, les parents doivent d'abord se soucier de leur rôle de procréateurs. Les enfants de parents malades, alcooliques, etc... sont les victimes de leurs parents. Après la naissance, les parents doivent continuer de s'efforcer d'assurer à leurs enfants une bonne santé physique. Beaucoup ne savent pas donner à leurs enfants l'alimentation convenable et les soins d'hygiène les plus nécessaires. Cependant les livres de puériculture ne manquent pas et les parents ont le devoir d'étudier de tels ouvrages.

La santé physique n'est pas seulement nécessaire à la santé morale ; elle est encore indispensable au bon développement intellectuel. La pensée naît de l'action. Pour qu'un enfant devienne intelligent, il est nécessaire que, dans son jeune âge, il multiplie les mouvements qui lui permettront d'acquérir un riche trésor de perception et d'expériences.

Plus l'enfant fera d'efforts pour marcher, parler, tâter, frapper, etc., et plus cette application soutenue le préparera à réaliser certains buts. La première éducation de la volonté consiste à permettre et à favoriser cette activité enfantine qui ne résulte pas encore de la volonté, mais qui éveillera la volonté tout comme les premières paroles prononcées sans but de communiquer la pensée éveillent l'idée du langage volontaire.

Ainsi donc le premier souci des éducateurs doit aller à la santé physique de l'enfant nécessaire à son développement moral et intellectuel. Leur second souci devant être de permettre et de stimuler l'activité enfantine. Il est bon que les tout petits enfants soient remuants, bruyants, bavards.

Ceci ne suffit pas pour assurer à l'enfant un développement convenable. Comme nous l'avons vu, les parents devront agir par leur exemple, ils devront éviter un excès de faiblesse qui permettrait à certains enfants de devenir de petits tyrans, Il ne faut pas toujours prendre un enfant qui crie, car alors bien souvent l'enfant crie et pleure parce qu'il a constaté que ses cris le font enlever de son berceau ; d'autre part, il faut éviter un excès de sévérité ; il faut par exemple s'efforcer de reconnaître les cris qui proviennent de quelque souffrance.

Pour la santé physique et morale, il est nécessaire aussi d'assurer au petit enfant une vie aussi régulière que possible aussi bien en ce qui concerne les repos que pour les repas.

Enfin il faut au tout petit des règles simples et sans exception. Combien de parents, par exemple, qui, après avoir donné à leur enfant un vieux catalogue qu'ils l'ont vu déchirer en souriant, se fâchent et même donnent une fessée au bébé lorsque celui-ci agit de même façon avec un livre ou une brochure laissés à sa portée. Il faut que les parents apprennent à se placer au point de vue des petits. Pour bien des mamans, avoir des ciseaux et découper dans un vieux torchon c'est bien, découper de même dans un mouchoir c'est mal, mais en faire autant dans la robe de la grande sœur c'est si mal que ça mérite une correction. De même jeter du sable sur le plancher non balayé ne tire pas à conséquence ; mais le faire cinq minutes plus tard provoque des cris sinon des coups. Ainsi, dans tous les cas où l'action d'un enfant nous paraît mauvaise, il est légitime que nous songions à éviter le retour d'actions semblables mais nous devons nous efforcer d'y parvenir à l'aide d'une meilleure compréhension de l'enfant souvent moins coupable que nous.

LA SECONDE ENFANCE (de 3 à 7 ans)

L'enfant de trois à sept ans s'intéresse surtout au monde extérieur dont il s'efforce d'acquérir une connaissance concrète plus étendue. « Il devra, pour cela, faire un usage toujours plus large de ses fonctions d'acquisition : attention, mémoire, association, et de ses tendances éducatives : curiosité, observation, imitation » (Dr Vermeylen).

La curiosité de l'enfant qui se manifeste bien avant trois ans est d'abord instinctive et s'attache presque exclusivement aux objets ou aux personnes qui lui sont utiles pour la satisfaction de ses besoins primordiaux. Très tôt la curiosité devient affective, elle s'attache à ce qui produit de la peur, des impressions

nouvelles. Enfin dans la seconde enfance la curiosité devient spéculative, l'enfant est curieux pour savoir.

La curiosité de l'enfant se manifeste alors de deux façons : le collectionnement, les questions. L'enfant ramasse tous les objets qu'il trouve et en bourre ses poches ; ceci est parfois désastreux pour ces dernières mais est fort utile au développement mental, car en rassemblant beaucoup d'objets comme il le fait, l'enfant s'exerce à observer ce qui les distingue et plus tard en quoi ils se ressemblent.

L'enfant questionne surtout pour savoir « à quoi ça sert » et pour connaître l'origine des choses.

La curiosité infantine, loin d'être un défaut et de devoir être réprimée est une tendance des plus utiles à l'acquisition du savoir.

Cependant il ne faut pas croire que nous devons agir de la même façon envers les questions d'enfants. Il est des questions qui ne sont point de vraies questions, l'enfant éprouvant le besoin de parler, parle pour le plaisir de parler et des questions se mêlent ainsi à son langage ; il est inutile alors évidemment de fournir des réponses qui n'intéressent l'enfant que comme motif d'un nouveau bavardage.

Il est d'autres questions que des enfants posent pour attirer sur eux l'attention des grandes personnes ; certains enfants se servent ainsi parfois de cet artifice pour montrer qu'ils savent ou même pour tenter de prendre les adultes en défaut. En ce cas, le plus sage est soit de se refuser à répondre, soit d'obliger le petit questionneur à fournir lui-même une réponse.

Mais il est également des questions provoquées par une curiosité vraie et alors il faut s'efforcer de satisfaire cette curiosité en tenant compte de la mobilité des intérêts enfantins, qui rend les longues explications mauvaises, et du développement de l'enfant qui ne lui permet pas de tout comprendre.

Parmi ces questions légitimes, il en est auxquelles l'enfant pourrait lui-même donner une réponse s'il voulait s'en donner la peine. Il faut alors stimuler l'enfant dans la recherche de la réponse, soit en le faisant réfléchir, soit en le faisant observer, soit même à un âge plus avancé en lui indiquant un livre où il trouvera l'explication nécessaire. Dans le but de stimuler la curiosité infantine, l'éducateur doit parfois se faire questionneur à son tour.

En d'autres cas l'enfant n'a pas atteint le développement suffisant pour que l'adulte puisse satisfaire sa curiosité. Nombre de gens s'en tirent par un mensonge ou éludent la question ; c'est une faute : il faut expliquer à l'enfant ce qu'il est capable de comprendre et pour le reste lui dire sans détours : « Tu ne pourrais me comprendre maintenant, je t'expliquerai cela quand tu seras plus grand ».

Il est enfin un cas extrêmement fréquent : l'adulte est lui-même incapable de fournir une réponse, il n'est pas assez instruit pour cela. Il aurait tort de vouloir cacher son ignorance, il ne doit pas craindre de dire : « Je ne sais pas ». Il vaut mieux que les enfants constatent que leurs parents ou leurs éducateurs ne savent pas tout que de perdre confiance en eux.

L'enfant est observateur mais il ne l'est pas à la façon des adultes et à son observation se mêle beaucoup d'imagination, il n'a pas non plus de sens critique et, pour ces raisons, nous devons nous défier des témoignages d'enfants.

Tout d'abord l'enfant observe mieux les différences que les ressemblances, il perçoit fragmentairement les éléments d'un ensemble, il ne sait pas situer les objets et les êtres dans l'espace, les classer par ordre de valeur, en coordonner les éléments.

Pendant la seconde enfance, il observe surtout ce qui agit ou ce qui lui permet d'agir.

A la fin de la seconde enfance et pendant la troisième enfance, l'enfant devient capable d'observer les relations des objets ou êtres entre eux ou de leurs éléments.

Enfin plus tard l'enfant observe d'une façon objective et, grâce à l'éducation, peut devenir capable de la véritable observation scientifique.

Il faut profiter de l'intérêt de l'enfant pour l'observation et le rendre plus habile à se servir de ses sens. C'est ainsi qu'on peut l'habituer à voir juste, en clouant des laines, des étoffes, des feuilles d'après leur couleur ou en comparant la longueur de quelques baguettes, lignes, etc... ; par d'autres moyens présentés sous forme de jeux on peut aussi l'exercer à voir vite et beaucoup. Des jeux et des chants peuvent également servir à l'exercice de l'ouïe et du toucher (Colin-maillard par exemple). Les autres sens eux-mêmes devront être exercés autant qu'il sera possible, les enfants trouveront plaisir par exemple à deviner le nom d'une fleur grâce à sa seule odeur. Toutes ces observations sont favorables au développement intellectuel et peuvent rendre des services dans la vie pratique.

L'imitation se manifeste dès les premiers mois de la vie et est alors purement instinctive ; vers neuf ou dix mois l'enfant prend conscience de son imitation mais c'est surtout vers deux ans que l'enfant imite d'une façon intentionnelle. Plus tard vers six ans l'enfant fait un choix dans les actes qu'il imite ; il n'imité plus pour le plaisir d'imiter mais pour atteindre certains buts. L'imitation permet à l'enfant d'acquérir plus vite, avec moins de peine et plus sûrement certaines habiletés nécessaires à la vie d'adulte ; elle permet aux générations nouvelles de profiter de l'expérience des générations passées. Cependant l'hérédité et l'imitation ne sauraient seules assurer le développement harmonieux de l'individu qui n'acquiert une vraie personnalité qu'à l'aide de ses propres expériences.

Parents et éducateurs doivent prendre conscience de l'existence et du rôle de l'imitation. Par suite ils ne doivent fournir aux enfants que de bons exemples, inviter ceux-ci à choisir dans les exemples pris autour d'eux, favoriser l'évolution de l'imitation, c'est-à-dire le passage à l'imitation réfléchie et enfin dès que possible stimuler l'enfant aux expériences personnelles.

Le jeu tient une large place dans le développement de l'enfant. Il évolue avec les intérêts enfantins : jeux sensoriels, moteurs d'imagination, intellectuels et enfin sociaux. Il convient de favoriser l'activité ludique des enfants, soit en leur fournissant, dans la mesure du possible, des jouets qui répondent à leurs intérêts du

moment, soit en leur enseignant des jeux, qu'on ne doit d'ailleurs jamais leur imposer, soit même en jouant avec eux. C'est un tort de croire qu'il faut acheter des jeux chers et compliqués, aux petits enfants il faut surtout des jouets simples, faciles à manier, à transformer et solides. L'imagination de l'enfant fait une poupée d'un chiffon, un cheval d'un bâton, etc...

Depuis un certain nombre d'années, des pédagogues se sont ingénies à créer des jeux éducatifs et par là il faut entendre un matériel qui tout en amusant l'enfant lui permet de développer ses sens, d'acquérir une plus grande habileté motrice et même d'apprendre à lire, écrire, compter, etc...

Le dessin, tout comme les autres activités enfantines, est d'abord instinctif, il constitue pour l'enfant un moyen de dépenser un surcroit d'énergie ; plus tard l'enfant ayant constaté que certains de ses traits rappellent certaine image s'essaie au dessin intentionnel et dessine pour représenter quelque chose. Le dessin devient un langage, mais ce langage n'est pas au début conforme à l'idée que nous nous faisons du dessin, non seulement parce que l'enfant est plus maladroit que nous mais encore parce qu'il ne voit pas les choses comme nous, qu'il ne s'intéresse pas aux mêmes choses que nous et qu'il comprend, tout d'abord, le dessin comme la représentation de ce qui est et non de ce qu'il voit. Ainsi le dessin spontané évolue et la connaissance de son modèle d'évolution est un moyen d'étudier et d'apprécier l'intelligence d'un enfant. Les enfants de quatre ans qui ne s'essaient pas à dessiner des bonshommes, ceux de cinq ans qui font des hommes sans tronc, etc., sont généralement des enfants retardés ou anormaux.

Le dessin libre, spontané est aussi un bon moyen de développer l'intelligence enfantine et on en fait de plus en plus usage dans les écoles.

Certaines fonctions psychiques d'acquisition ont, lors de la deuxième enfance, une importance de premier plan.

« Ce sont : l'attention qui sert à suivre l'expérience et à la fixer, la mémoire qui l'emmagasine et la conserve, l'association enfin qui unit diverses expériences et en prépare de nouvelles » (Dr Vermeulen).

L'attention dépend de l'état organique et plus particulièrement de l'état musculaire, respiratoire et circulatoire. Les petits enfants ne peuvent être très longtemps attentifs, parce qu'ils ont besoin de mouvement et que l'attention nécessite un arrêt dans le mouvement puis une transformation du mouvement. De plus l'attention nécessite chez l'enfant une modification de rythme respiratoire - ce qui provoque souvent des soupirs - qui ne peut être maintenue longtemps.

L'attention du petit enfant est purement passive, mais dès la fin de la première année et surtout pendant la seconde enfance, l'enfant devient capable d'une attention plus soutenue pour tout ce qui l'intéresse.

L'attention volontaire à des objets peut intéressants par eux-mêmes et nécessitant un effort est une acquisition plus tardive que prépare l'habitude de faire attention aux objets vraiment intéressants. Il est par suite possible de favoriser le développement de l'attention chez l'enfant en le faisant prendre part à des activités intéressantes et d'assez longue durée : jeux, observations d'Images, dessins, etc...

Beaucoup d'adultes croient que les enfants ont une meilleure mémoire que les adultes ; ceci n'est exact qu'en ce qui concerne la mémoire brute, qui emmagasine les souvenirs tels quels, mais ne l'est plus de la mémoire organisée qui sélectionne et associe les souvenirs.

Pour ne pas donner au mot « enfant » une étude trop complète et trop savante, nous devons laisser de côté l'association des idées ainsi que presque tout ce qui concerne le développement de la pensée. Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à ces questions auront avantage à se reporter à des ouvrages spéciaux et récents.

LA TROISIEME ENFANCE (de 7 à 12 ans)

Pendant la première et la seconde enfance l'enfant a vécu d'ordinaire dans le milieu familial ; lors de la troisième enfance le milieu scolaire jouera un grand rôle dans son développement.

Mais, qu'il s'agisse du milieu scolaire ou du milieu familial, des éducateurs, parents et maîtres doivent avant tout se préoccuper d'obtenir l'attachement de l'enfant. Nulle action éducative n'est possible si l'enfant n'aime pas les éducateurs.

Pendant la première et la seconde enfance, mais surtout pendant la première, il s'agit surtout de donner à l'enfant de bonnes habitudes et de veiller à son développement sentimental et moral.

L'attachement est nécessaire à la culture de la soumission et un bon développement sentimental et moral permet un bon usage de l'intelligence.

Il convient de préciser ce que nous entendons par la soumission. Telle que nous la concevons, elle n'est pas la servitude. Se soumettre c'est prendre conscience d'une supériorité, ce n'est que vers sept ans que les enfants prennent une telle conscience ; tout petits, ils ne se rendent pas compte qu'ils sont moins forts, moins instruits, moins capables de se diriger que les adultes. Ainsi, la soumission que nous désirons obtenir de l'enfant peut se traduire par un refus d'obéissance de celui-ci en présence d'adultes qui se montrent inférieurs à lui intellectuellement et moralement. Ce que nous voulons obtenir, c'est la soumission volontaire. Nous voulons que l'enfant, ayant pris conscience des imperfections de son développement et de son savoir, recherche dans son entourage les personnes qui pourront l'aider de leurs lumières lorsqu'il n'aura pu découvrir par lui-même la bonne manière d'agir et nous voulons aussi qu'il obéisse aux adultes. Point n'est besoin d'ajouter qu'en revanche ces derniers doivent user de leur autorité d'une façon mesurée ainsi que nous l'avons indiqué au début de cette étude.

Depuis sa naissance jusqu'au milieu de la troisième enfance l'enfant est surtout un petit égoïste. L'égoïsme, ou plutôt l'égoïsme de l'enfant, n'est pas un défaut car il donne de la force à la personnalité naissante. Vers huit ou neuf ans l'enfant commence à s'intéresser vraiment aux jeux collectifs et les adultes doivent favoriser de tels jeux qui non seulement le préparent à la vie sociale mais encore développent son individualité.

Si, dans la société actuelle, l'individu est trop souvent opprimé, il n'en faut pas conclure à la nécessité d'un individualisme antisocial. La volonté humaine est un produit de la vie sociale ou plus exactement de la réaction de l'individu contre le milieu.

Suivant ses tendances personnelles et celles de ses parents, l'enfant unique vivant dans le seul milieu familial devient sans peine un esclave ou un tyran. Au contraire, l'enfant parmi des enfants, à peu près du même âge et de même force, se sent moins faible, il ne s'habitue pas à une dépendance amollissante et comme ses petits camarades en font tout autant, comme il sent que des volontés, pas trop fortes, se heurtent à la sienne, sa propre volonté et son individualité se développent.

La troisième enfance marque aussi l'apparition des intérêts abstraits et le développement de la pensée logique. Ce n'est que vers 11 à 12 ans que l'enfant devient capable de véritables raisonnements logiques et l'école ne tient pas suffisamment compte de cet éveil tardif. Certes, bien plus tôt, les enfants font des problèmes avec « raisonnement » complexe mais en réalité leur « raisonnement » n'est la plupart du temps qu'un acte de mémoire et la répétition de formules apprises. Si on les interroge, ils répondent plutôt : « il faut faire une addition, une soustraction... » que par un raisonnement véritable.

On use trop tôt, à l'école, d'idées abstraites et générales que les enfants emmagasinent dans leur mémoire mais ne comprennent pas. Ceci n'est pas seulement inutile par suite du manque de compréhension, mais c'est encore dangereux parce que les idées dont la formule a été confiée à la mémoire sont considérées comme toujours vraies par l'enfant qui ne se donne plus la peine, plus tard, de s'efforcer de les comprendre. Les prêtres de toutes les religions le savent si bien qu'ils s'efforcent d'enseigner leurs dogmes dès le plus jeune âge.

Pendant la dernière période de l'enfance, l'enfant est facilement suggestible, a une imagination vive et manque d'esprit critique. Il s'ensuit que les enfants de cet âge altèrent souvent la vérité sans le vouloir. Il faut évidemment que les adultes évitent de laisser passer de telles déformations involontaires de la vérité ; mais il importe aussi qu'ils les distinguent des mensonges vrais. Ce serait cultiver le mensonge que de punir des erreurs involontaires. Dans l'éducation de l'enfant, la punition doit être considérée comme un pis-aller et les éducateurs doivent s'efforcer d'en éviter l'emploi comme aussi, d'ailleurs, celui des récompenses.

Pour corriger ces « mensonges » involontaires, il faut s'attaquer à leurs causes en apprenant à l'enfant à bien observer, à formuler sa pensée avec précision, à régler son imagination, à faire usage de l'esprit critique.

A la fin de la troisième enfance, l'enfant devient un idéaliste, il s'intéresse aux grandes œuvres, aux nobles actions, à la vie des grands hommes. De cet intérêt enfantin il est évident que l'éducation doit tirer parti, soit en racontant de belles vies de travailleurs, de bienfaiteurs de l'humanité, de martyrs de la liberté et en particulier de la liberté de pensée ; soit en montrant les grandes œuvres réalisées par l'entraide ; soit aussi en montrant les méfaits des grands conquérants, des tyrans, etc... qu'on fait encore trop souvent admirer dans les écoles d'aujourd'hui.

Rappelons, pour finir, la nécessité des loisirs et celle des travaux libres, individuels ou collectifs donc nous avons parlé plus longuement au mot « Ecole ».

L'ADOLESCENCE (de 12 à 18 ans)

L'adolescence est une période de profonde transformation chez l'enfant.

Au point de vue physiologique la crise de la puberté, qui en marque le début, est un ensemble de crises endocriniennes.

Les glandes endocrines qui produisent des sécrétions internes exercent une action considérable sur l'activité cérébrale et mentale, mais dont on n'a commencé l'étude que depuis un petit nombre d'années.

Lors de la puberté on peut constater : 1° une crise de la régression du thymus ; 2° une crise sexuelle caractérisée principalement par l'apparition de la faculté génératrice ; 3° une crise de croissance d'origine polyglandulaire (thyroïde, surrénale, hypophyse).

Au point de vue psychologique on constate alors surtout le besoin d'indépendance. Si les adultes n'ont pas, auparavant, préparé l'émancipation graduelle de l'enfant, un conflit se produit alors entre eux et l'adolescent qui devient indocile et révolté. C'est alors « l'âge ingrat » : l'adolescent ne veut plus se laisser conduire et est encore incapable de se conduire lui-même comme il faudrait.

L'adolescent s'intéresse aux problèmes moraux et sociaux ainsi qu'aux questions sexuelles. Mais si l'adolescence est marquée par certains caractères communs aux deux sexes : éveil de la personnalité, altruisme, développement de l'affectivité, mécontentement fréquent dans la famille, d'autres caractères viennent différencier les individus des deux sexes : alors que le garçon devient généralement hardi, bruyant, violent, querelleur, fanfaron, la fille au contraire devient moins expressive, elle intériorise davantage sa vie psychique, devient plus timide, plus modeste.

Les éducateurs doivent prévoir la crise de la puberté soit en préparant l'émancipation graduelle de l'enfant, soit en veillant à son hygiène, soit en faisant avec tact son éducation sexuelle.

L'adolescent rêve de l'avenir, il faut avec patience et tact s'efforcer de guider ces rêves, en s'efforçant de le détourner des faux idéaux, du mysticisme par exemple.

* * *

ANORMAUX. - Le développement de l'enfant et de l'adolescent, tel que nous venons de l'étudier, ne s'applique évidemment qu'aux enfants normaux.

L'évolution des enfants anormaux varie trop pour que nous puissions l'étudier ici. Non seulement l'évolution intellectuelle de ces enfants est plus lente, mais encore elle manque d'équilibre.

A ces enfants convient par suite un enseignement individualisé et plus concret que sont seuls capables de donner des éducateurs patients, dévoués et éclairés.

- G. DELAUNAY.

Accueil

ENFER n. m. (du latin *infernus*, lieu bas)

L'enfer est le lieu destiné aux supplices des damnés de Dieu. Nul n'ignore qu'en son infinie sagesse Dieu, maître suprême, a prévu, pour après la mort et le jugement dernier des hommes, la récompense pour les bons et le châtement pour les méchants.

Dans sa remarquable étude sur l'Imposture Religieuse, Sébastien Faure nous dit que « l'Enfer est la négation de l'infinie Bonté » et il ajoute : « Je soutiens que l'existence de l'Enfer nie l'existence de Dieu, parce qu'elle proteste contre l'infinie Bonté » et il termine en ces termes : « Ou bien il n'y a pas d'Enfer, ou bien Dieu n'est pas infiniment bon ». Logique raisonnement que tout cela, répondra l'Eglise, et l'on sait que l'Eglise ne s'embarrasse pas de logique et de raison. Elle affirme, c'est bien plus simple ; les naïfs n'ont qu'à croire.

Certains « philosophes » placent l'enfer au centre de la terre ; d'autres dans le soleil ; d'autres prétendent qu'il n'y a pas d'enfer. Plaçons-le dans l'imagination de l'homme, nous serons, je pense, dans la vérité.

Pourquoi, diront certains, s'arrêter à de telles niaiseries, et perdre son temps à dénoncer un « Enfer » qui n'effraie plus que les enfants en bas âge, et ne sert de thème qu'à des conteurs fantastiques? Il serait à souhaiter qu'en notre siècle de science l'influence de l'Enfer soit nulle. La réalité est, hélas, tout autre, et l'enfer exerce toujours ses ravages sur les classes ignorantes.

Il est évident qu'à mesure que l'individu évolue cérébralement, que ses connaissances s'étendent, que son intelligence se développe, l'idée de l'enfer s'estompe, se localise, se cache dans un coin de son cerveau, mais elle a tellement pénétré l'esprit humain que nous voyons cette idée réapparaître, sitôt que l'individu est menacé par un danger mortel.

La peur de la mort n'est-elle pas, en réalité, la peur de l'Enfer? Même pour celui qui s'affirme « libre penseur », la crainte du néant n'est, en vérité, qu'une peur incomprise et inexplicquée de l'Enfer. Chez le croyant qui fait appel, lorsqu'il arrive au terme de la vie, au concours du prêtre, et réclame de lui l'absolution de ses péchés, c'est l'espérance du ciel qui le fait agir et l'on conçoit encore la terreur qui l'anime. Il croit, lui, ouvertement, franchement, à l'existence d'un lieu de supplices où il aura à payer durant une éternité ses erreurs terrestres. Il cherche à échapper aux tourments infernaux qui le menacent. Mais, comment expliquer la peur de la mort, l'épouvante qui s'empare de celui qui se dit incroyant? Eh bien, c'est toute l'hérédité, c'est toute l'éducation faussée qui revient à la surface, c'est l'incertitude du Néant, et cette incertitude, c'est l'Enfer.

Que de cerveaux puissants ont sombré face à cette inquiétude subite qui

les tenaillait à l'approche de la mort! Et comment s'en étonner, quand on sait l'histoire des religions, de quelle façon elles ont travaillé l'esprit des hommes à travers les âges, et les traces profondes qu'elles y ont laissées ?

« L'Enfer, c'est l'horrible vision qu'on évoque devant les enfants, les vieillards et les esprits craintifs à qui, pour les épouvanter, les terroriser et les mieux assouplir aux volontés du Clergé, on décrit, avec un luxe de détails incomparables, les horribles tourments auxquels sont condamnés les réprouvés, sans qu'ils puissent seulement conserver l'espoir que leurs tortures auront une fin ; c'est le spectre qu'on installe au chevet des agonisants, à l'heure où l'approche de la mort leur enlève toute lucidité et toute résistance » (Sébastien Faure, *L'Imposture Religieuse*, p. 80).

L'Enfer est une invention sublime de l'Eglise et toutes les religions - bien avant la religion chrétienne - s'en sont servi pour asservir les hommes ; cependant, il faut rendre à César ce qui appartient à César, et reconnaître que c'est à l'Eglise chrétienne que revient « l'honneur » d'avoir décrit, par la plume de ses théologiens, tous les raffinements des supplices exercés dans le lieu maudit, créé par Dieu pour punir les infidèles.

Pourtant, quelles que soient l'épouvante et la terreur exercées par l'Enfer, même à l'origine de la Chrétienté, les infidèles, en leur naïveté, estimaient qu'une éternité de douleur, c'était payer bien cher quelques péchés terrestres. Le dogme de l'Enfer eut pu en souffrir et les représentants de « Dieu » sur la terre comprirent qu'il serait utile, dans l'intérêt même de la religion et de l'Eglise, d'ouvrir aux pécheurs une porte de salut. C'est environ vers le troisième siècle que le purgatoire vint se placer entre le Ciel et l'Enfer. Le purgatoire est l'antichambre du Ciel et les âmes des pécheurs peuvent se purifier en ce lieu si elles ne sont pas complètement damnées. Est-il besoin d'ajouter que le Purgatoire fut une source de richesses pour l'Eglise et pour le Clergé, ce dernier enseignant que les offrandes pouvaient libérer les âmes qui souffraient en attendant d'être admises au Ciel parmi celles des bienheureux?

Et dire que sur de telles fantaisies se sont bâtis des mondes! C'est que tout est humain dans la Société et que les fondateurs de religions sont des hommes. Ce n'est pas Dieu qui a « créé » l'homme à son image ; c'est l'homme qui a « créé » Dieu à son image, et comme l'homme s'offense, il a imaginé que Dieu pouvait également être offensé. La loi humaine prétend que toute « peine » mérite « châtement ». Le châtement est une défense, affirme le moraliste. L'Enfer est un châtement. Dieu a-t-il donc besoin de se défendre? « C'est se faire de Dieu une étrange idée, dit J. M. Guyau, que de se figurer qu'il pourrait ainsi lutter matériellement avec les coupables sans perdre de sa majesté et de sa sainteté. Du moment où la « loi morale » personnifiée entreprend ainsi une lutte physique avec les coupables, elle perd précisément son caractère de loi ; elle s'abaisse jusqu'à eux, elle déchoit un Dieu ne peut pas lutter avec un homme ; il s'expose à être terrassé comme l'ange par Jacob. Ou Dieu, cette loi vivante, est la toute puissance, et alors nous ne pouvons pas, véritablement, l'offenser, mais il ne doit pas nous punir ; ou nous pouvons réellement l'offenser, mais alors nous pouvons quelque chose sur lui,

il n'est pas la toute puissance, - il n'est pas l' « absolu », il n'est pas Dieu » (J. M. Guyau, *Esquisse d'une Morale sans obligations ni sanctions*, p. 228).

« Les malheureux ne doivent-ils pas être, en tant que tels, sinon sous les autres rapports, les préférés de la bonté infinie? » demande également Guyau. Mais non, les malheureux sont justement malheureux parce qu'ils ont cru et qu'ils croient encore en la bonté divine. A vouloir le royaume des cieux, ils gagnent l'Enfer ; l'enfer durant leur vie ; l'enfer après la mort ; les deux se tiennent.

Qu'a-t-il donc à craindre de plus terrible que son passage sur la terre, le pauvre bougre, le paria, le miséreux? La terre n'est-elle pas pour lui une vallée de larmes et la cruauté du Dieu céleste peut-elle être plus épouvantable que celle des dieux terrestres? « Dante n'avait rien vu » nous dit un écrivain bourgeois, Albert Londres, en décrivant les supplices endurés par les loques humaines victimes de la brutalité des chefs militaires, dans les bagnes d'Afrique.

Et c'est partout où se portent les regards, que l'Enfer nous apparaît sur cette boule ronde. L'Enfer, c'est l'usine, où le maître domine, où le travail est un esclavage qui ne nourrit pas celui qui l'accomplit ; l'enfer, c'est la caserne où l'individu ne devient qu'un numéro ; l'enfer, c'est la prison, c'est le bagne, où, pour s'être mis en marge de la loi injuste, des hommes sont enfermés durant des années et des années ; l'enfer, c'est la guerre, qui détruit toute une jeunesse virile, qui incendie villes et villages, et qui laisse derrière elle une population de veuves, d'orphelins et de criminels ; l'enfer, c'est la Société viciée, corrompue, pourrie, présidée par une poignée de parasites malfaisants : juges, ministres, députés, avocats, commerçants, financiers, industriels, prêtres et diplomates, qui vivent de la misère d'autrui et spéculent sur l'ignorance, qui est la faiblesse du peuple. Cet enfer-là, il n'est pas imaginaire. Il n'a pas germé en l'esprit d'hommes ivres d'autorité ; il est réel, palpable, matériel ; on le voit, on le touche, on le subit et on en souffre.

C'est cet enfer-là qu'il faut détruire, car il est une insulte à l'humanité et à la civilisation. Il charrie dans ses ruisseaux de boue et de sang les corps de millions et de millions d'asservis et d'exploités, qui ne sont considérés que comme une marchandise que l'on achète et que l'on vend, que l'on oppresse et que l'on tue.

Eteignons donc, par notre action, par notre lutte, par notre volonté, le feu de cet enfer. Sachons lever la tête et réduire la puissance d'un capitalisme qui est la cause primordiale de toutes les souffrances, de toutes les douleurs, de toutes les misères et de tous les supplices et, lorsque la terre sera un paradis construit par les hommes, sans craindre la mort, sans craindre l'enfer, les vieillards :

S'éteindront, béats, sous le ciel mystère,
Ayant bien vécu, loin de ses hauteurs.

Accueil

ENGRAIS n. m.

Dans le mot Agriculture, nous avons donné d'amples détails sur ce qu'on appelle les engrais ; nous allons ici même compléter ces renseignements sur cette très importante question qui intéresse au plus haut point la production par le sol de toutes les denrées alimentaires dont se nourrit l'humanité, et de beaucoup de matières premières indispensables à la production industrielle, tels les textiles, les laines et les bois de toute sorte qui servent à fabriquer machines et outils. Les engrais, ce sont toutes les matières organiques ou minérales que l'expérience et la science ont montrées comme capables de fertiliser les terres, c'est-à-dire qu'une fois que ces matières, convenablement préparées, sont enfouies dans le sol ou épandues à sa surface, elles augmentent la quantité de matériaux que contient déjà ce sol qui sont en état de nourrir les divers végétaux qui le recouvrent pour leur procurer un développement normal. L'engrais le plus connu, même des temps antiques, c'est le fumier de ferme, provenant des déjections de nos divers animaux domestiques, qui se mélangent petit à petit avec les litières qui leur servent de couche. Cet engrais contient en proportions diverses les quatre principaux éléments nécessaires à la vie et au développement des plantes, à savoir : l'azote, le phosphore par l'acide phosphorique, la potasse et la chaux. Cet engrais est précieux et s'emploie pour toute sorte de cultures, soit enfoui dans le sol, soit en couverture sur les prairies, dans toutes les régions. Les soins à donner à ce fumier de ferme, à sa sortie des étables, lorsqu'on ne l'apporte pas immédiatement dans les champs, consistent à le placer en tas bien tassés, et à le tenir arrosé, soit avec du purin, soit avec de l'eau, afin de ralentir la fermentation qui se développe dans les tas qui, si elle était trop active, provoquerait l'évaporation des principes azotés. Les urines des animaux de la ferme, quelquefois recueillies à part par certains praticiens, au moyen de rigoles d'écoulement qui débouchent dans des bassins bien cimentés, constituent aussi un engrais riche ; elles sont employées comme engrais liquides, et répandues sur les terres ou les prairies. Toutes les matières provenant des déchets et détritiques du règne végétal et du règne animal constituent ce qu'on appelle les engrais humifères, c'est-à-dire que lorsqu'ils sont parvenus à leur complète décomposition, ils se résolvent en cette poudre noirâtre qu'on appelle HUMUS, qui est très utile à la végétation, en ce sens que les calcaires de cet humus du fumier transforment les éléments fertilisants que nous mettons dans le sol en éléments assimilables, c'est-à-dire propres à la nutrition des végétaux en favorisant la multiplication des bons microbes. Les engrais chimiques, par exemple, ne peuvent donner leur effet complet que dans les terres qui renferment suffisamment de l'humus.

Parmi ces engrais humifères, à part le fumier de ferme, on distingue : les chiffons des tissus de laine, les poils des animaux, les plumes des volailles, les

débris de corne que nous rend l'industrie du peigne ; tous ces débris constituent des engrais riches en azote organique, 15 à 16 % environ. Pour l'emploi des plumes de volaille ou autres, il est bon de les mélanger à l'avance avec du terreau ou de la terre bien pulvérisés et de les répandre sur le sol au moment de l'enfouissage ; sans cette précaution, le moindre vent les emporte. Tous ces engrais conviennent pour toutes sortes de cultures et spécialement pour la culture des choux qui demandent une dominante d'azote. Les jardiniers et tous ceux qui font des cultures maraichères emploient très avantageusement la poudre ou les débris de corne très fins que nous vendent les fabricants de peignes. Ces engrais, enfouis dans le sol, sont très vite en état de nourrir les jeunes plantes qui n'ont qu'un temps très court à passer en terre.

Les jardiniers et maraichers de la banlieue des villes emploient aussi avec succès le purin des fosses d'aisance en arrosages. C'est un engrais riche en tous les éléments qui entrent dans la nutrition des végétaux.

Le sang desséché et pulvérisé des animaux de boucherie constitue aussi un engrais riche avec dominante d'azote, pour toutes sortes de cultures.

La chair des animaux, lorsqu'elle est impropre à la consommation, constitue aussi un excellent engrais, que certains industriels préparent et nous revendent comme tel ; il en est de même des déchets de poissons de toute sorte qui se trouvent dans les villes où il y a de grandes pêcheries, et qu'on nous revend sous le nom de guano de poisson. Tous ces engrais contiennent en proportions diverses tous les éléments nécessaires au développement des végétaux.

Et les résidus de nos foyers, les cendres de bois, qui renferment la potasse, environ 7 % suivant les essences, en un état : le carbonate de potasse, qui est immédiatement propre à la nutrition des plantes.

Les os des animaux, après avoir été dégelatinés, renferment encore des phosphates qui nous donnent de l'acide phosphorique, et qu'on peut employer après avoir été moulus ou pulvérisés et enfouis dans le sol pour toutes sortes de cultures.

Les marcs de raisin, quand on a fait le vin, sont aussi un très bon engrais, à dominante de potasse, qui convient bien pour la culture de l'oignon ; mais comme c'est un excellent aliment pour les bestiaux, le mieux, c'est de le leur faire consommer, et ils nous le rendent ensuite dans le fumier qu'ils produisent.

A côté de ces engrais humifères, il y a l'importante série des engrais provenant du règne minéral que, par des procédés chimiques, on transforme et rend propres à la nutrition des végétaux, et que, pour cette raison, on appelle des **ENGRAIS CHIMIQUES**.

Les carrières de phosphates de France et les inépuisables gisements qui existent en Algérie nous fournissent des roches contenant du phosphore qui, pulvérisées ou moulues, et convenablement traitées par l'acide sulfurique, nous donnent des superphosphates dont l'acide phosphorique est soluble dans l'eau ou le citrate d'ammoniaque alcalin est à froid, et devant peu après son enfouissement dans le sol, ou son épandage à la surface des prairies, être propre à nourrir les plantes. On l'emploie pour toutes sortes de cultures ; le maïs en exige une dominante et le blé en a besoin pour pouvoir constituer des tiges assez rigides qui empêcheront la

verse.

Dans certains terrains très acides, on emploie les phosphates aux mêmes usages que les superphosphates ; les puissants acides du sol ne tardent pas à rendre soluble l'acide phosphorique qu'ils renferment.

Les scories des phosphorations de la fonte renferment aussi de l'acide phosphorique et qui, finement moulues ou pulvérisées, s'emploient aux mêmes usages que les superphosphates.

Potasse. Les divers sels de potasse sont aussi contenus dans des roches qui gisent en carrières dans le sein de la terre, en certaines contrées ; l'Alsace, par exemple, en renferme des gisements excessivement importants. Parmi ces sels potassiques, on distingue : le chlorure de potassium, contenant environ 48 à 49 % de potasse ; le sulfate de potasse, qui en renferme de 44 à 45 % ; la sylvinite est aussi un bon engrais potassique qui renferme, suivant sa richesse, de 12 à 18 % de potasse. Le nitrate de potasse est un engrais chimique qui renferme à la fois de l'azote et de la potasse en quantités importantes.

Les engrais potassiques sont nécessaires à toutes les plantes ; ils font fructifier le blé, les pruniers et la vigne, dans un terrain qui manque de cet élément, ne donne que des récoltes dérisoires et de tout petits raisins. La potasse agit principalement sur le pigment vert des feuilles qu'on appelle la chlorophylle, et comme l'action de cette chlorophylle est d'élaborer les hydrates de carbone qui sont la fécule, le sucre, l'amidon, on peut dire que la potasse agit directement sur les fruits, blés, raisins, pommes de terre, prunes, etc., et qu'elle augmente leurs qualités. Les haricots ne fructifient abondamment que si leurs racines trouvent dans le sol une quantité suffisante d'engrais potassiques.

On remarque encore les engrais chimiques azotés, le sulfate d'ammoniaque contenant environ 20 % d'azote, le chlorhydrate d'ammoniaque qui en contient environ 23 %, la cyanamide 15 % environ.

Pour qu'une culture puisse parvenir à donner un rendement normal, il est indispensable que la fumure qu'on lui a donnée pour la nourrir et la faire développer renferme en quantités suffisantes les quatre éléments indispensables à la nutrition des végétaux ; si l'un d'eux manque ou s'y trouve en quantité insuffisante, l'échec est inévitable.

Tels sont les divers engrais dont l'emploi rationnel permet à notre agriculture d'obtenir les plus beaux rendements. Mais les agriculteurs ne doivent pas acheter isolément ces divers engrais chimiques dont ils ont besoin pour leurs cultures, s'ils ne veulent pas être volés comme sur un grand chemin ; ils doivent donner leurs commandes à leur syndicat communal ; les syndicats communaux fédérés les transmettent à un grand syndicat central, comme par exemple le grand syndicat de la Société des Agriculteurs de France, qui achète pour tous, sur un marché bien établi et sur garantie d'analyse. Ces frais d'analyse, et au besoin de procès pour faire rembourser les manquants se répartissant sur une très grande quantité de marchandises sont insignifiants, car il ne faut pas oublier que les industriels qui fabriquent les engrais ne sont pas plus scrupuleux que leurs

congénères des autres industries et qu'ils volent, lorsqu'ils le peuvent, tant sur les dosages que sur la qualité des matières livrées.

Et maintenant il nous reste à expliquer, si possible, comment ces divers engrais parviennent à nourrir les végétaux et à en assurer le plus grand développement possible, c'est-à-dire à expliquer le mécanisme de la nutrition des plantes.

Nul n'ignore que l'accroissement de tous les êtres vivants, depuis leur naissance, soit végétaux, soit animaux, sans en excepter l'homme, provient de la nourriture qu'ils absorbent au cours de leur existence. Pour que ce phénomène puisse se produire, la nature a doté les uns et les autres des organes nécessaires pour pouvoir absorber tout d'abord cette nourriture et ensuite pour pouvoir la digérer et la rendre assimilable à leur organisme, ce qui en constitue le développement ; ainsi, tous les animaux, depuis le plus petit moucheron jusqu'au plus grand des quadrupèdes, ont une bouche qui leur permet d'absorber leur nourriture, solide ou liquide, et un ou plusieurs estomacs, et puis les intestins qui la digèrent, c'est-à-dire qui la rendent propre à passer dans leur sang qui, vivifié constamment par l'oxygène de l'air, au moyen de la respiration, va la déposer dans toutes les parties de leur corps et produit le phénomène de l'accroissement. Pour les végétaux, le phénomène de l'accroissement se produit d'une manière à peu près analogue ; les organes sont différents, mais la fonction est identique. L'être végétal comprend trois parties, à savoir : la tige proprement dite, ligneuse ou herbacée, se terminant supérieurement tantôt par de simples feuilles, tantôt par des branches plus ou moins ramifiées, sur lesquelles naissent les brindilles qui, à leur tour, portent les feuilles. Cette tige se termine inférieurement par les racines qui fixent la plante au sol et sur ces racines plus ou moins subdivisées naissent une infinité de petites radicelles terminées, chacune, par une petite ouverture qui remplit le rôle d'une bouche, par lesquelles la sève pénètre dans la plante, la nourrit, s'y assimile et en provoque le développement, l'accroissement.

Mais, pour que cette sève puisse nourrir la plante, et s'assimiler à son organisme pour en provoquer l'accroissement, il est indispensable qu'elle soit digérée par ce qu'on peut appeler les organes digestifs de la plante, et parvenue à un état comparable au chyle du règne animal. Ces organes digestifs de la plante, c'est le sol lui-même dans lequel elle est fixée ; oui, le sol, c'est l'estomac qui digère les engrais, et les rend propres à nourrir les plantes de toutes sortes qui le recouvrent. Aussitôt que les divers engrais sont enfouis et mélangés au sol par un labour, ils y subissent à la fois l'action chimique des divers acides que contient ce sol, et l'influence des bons microbes qui s'y multiplient en abondance grâce à la présence d'une assez forte proportion d'humus et de calcaire, comme nous l'avons, déjà dit, et l'action de l'air aidant, s'accomplit ce phénomène qu'on appelle NITRIFICATION, qui modifie la substance des engrais et la rend propre à la nutrition des plantes,

L'action que l'air atmosphérique exerce sur l'assimilation de la sève des racines par les plantes est aussi indispensable. Les feuilles sont les organes respiratoires des végétaux, et leur rôle, par l'action de l'air, assure la vigueur et le développement normal des plantes ; tout végétal privé de ses feuilles cesse de

s'accroître, dépérit et meurt. Voici un exemple de l'importance de cette action de l'air sur les feuilles des plantes : on a constaté, dans la culture, que certaines plantes, pour acquérir leur développement normal n'avaient pas besoin d'engrais azotés, telles les légumineuses. Ces plantes ont la faculté d'absorber par le moyen de leurs feuilles l'azote de l'air qu'elles introduisent dans leur organisme pour en assurer le développement, et en absorbent même en excès et l'accumulent dans une infinité de petites nodosités (petits tubercules) qui recouvrent leurs racines et constituent une forte réserve de matière azotée ; ce qui a poussé les agriculteurs, pour améliorer leurs terres, à semer des légumineuses, trèfle violet, trèfle incarnat, fenugrec, vesces, etc., etc., et une fois ces plantes arrivées en pleine floraison et leur développement normal acquis, on enfouit ces légumineuses dans le sol. C'est ce qu'on appelle les ENGRAIS VERTS.

-Pierre NAUGÉ, dit MAUGER.

Accueil

ENNEMI, E n.m. (du latin inimicus)

« Qui hait quelqu'un et cherche à lui faire du mal, à lui nuire ». Telle est la définition que donnent, en général, tous les dictionnaires bourgeois du mot ennemi. Définition bien incomplète à notre point de vue, puisque, bien souvent, se considèrent comme ennemis des individus qui n'ont aucune raison de se haïr, et par conséquent de se nuire.

Quelles causes profondes ont donc bien pu faire du travailleur français un « ennemi » du travailleur allemand, et réciproquement? C'est en vain que, posant la question à un ouvrier de France, d'Allemagne ou de tout autre pays, on attendrait une réponse saine et logique. Pourquoi se haïssent-ils ; pourquoi sont-ils ennemis? Ils l'ignorent, puisqu'ils s'ignorent eux-mêmes. C'est une fausse éducation, savamment entretenue par un chauvinisme intéressé, qui perpétue un état d'esprit aussi insensé et permet aux maîtres de spéculer sur les sentiments ridicules des populations et déchaîner à l'occasion, lorsqu'ils y trouvent un quelconque intérêt, les plus terribles catastrophes.

« Notre ennemi, c'est notre maître », a dit La Fontaine. Voilà la vérité. Et peut-être est-il notre unique ennemi, puisqu'il est la cause initiale de tous les maux dont nous souffrons.

Et notre ennemi, c'est notre maître, non pas parce que le maître a de la haine pour le serviteur. Comment pourrait-il en être ainsi, alors que le serviteur, l'esclave se laisse exploiter, opprimer, déposséder pour permettre à son maître de jouir de toutes les beautés et de tous les bienfaits de l'existence? « Notre ennemi, c'est notre maître » car c'est lui qui nous empêche de nous élever, de nous grandir, de vivre enfin, une vie normalement humaine.

La haine est mauvaise conseillère, car elle est trop souvent aveugle. C'est la raison qui nous porte à considérer notre maître comme un ennemi et à le combattre, profondément convaincus que, tant qu'il y aura un maître, l'harmonie sociale ne peut exister.

C'est parce que le peuple ne sait pas distinguer ses véritables ennemis qu'il est malheureux ; et lorsqu'il lui arrive de reconnaître ses erreurs, de voir clair dans le jeu de ses faux amis, alors, indulgent, il pardonne. C'est ainsi que vont les sociétés.

Le mot ennemi sert également à désigner celui qui a de l'antipathie pour une chose quelconque. Etre l'ennemi du bon sens ; être ennemi du travail ; un ennemi du socialisme ; un ennemi de l'autorité. Se dit aussi des choses qui sont opposées : l'eau est l'ennemie du feu.

S'emploie aussi comme adjectif. Des armées ennemies. Des peuples ennemis. Ces gouvernements faibles, peureux, ennemis de toute publicité.

-P.-L. Courier

Accueil

ENQUETE n. f. (du mot enquérir)

Recherches, études, réunion de témoignages destinés à élucider une question douteuse. Faire une enquête ; ouvrir une enquête ; une enquête parlementaire ; une enquête judiciaire ; une enquête administrative ; une enquête commerciale.

Quel que soit le caractère de l'enquête poursuivie, les informations utiles doivent être prises à une source certaine ; ce n'est pas ce qui se produit d'ordinaire, en ce qui concerne les enquêtes officielles. Ces dernières n'ont du reste généralement d'autre utilité que de donner au peuple une satisfaction illusoire ; elles aboutissent toujours à un fiasco.

Par exemple, à diverses reprises, en raison de la vie chère, les gouvernements qui se sont succédé ont nommé des commissions chargées d'enquêter sur les causes de l'augmentation du prix des produits. Aucune de ces commissions n'a obtenu de résultats. Faut-il en être surpris? Non pas, puisque les enquêteurs officiels appartenaient à la catégorie d'individus directement responsables de la vie chère. Une enquête impartiale et sérieuse arriverait facilement à découvrir le repaire où se cachent les coupables. C'est ce que l'on ne veut pas. Il en est ainsi de toutes les enquêtes gouvernementales, quel que soit leur objet.

N'attendons donc rien des enquêtes officielles. Dans la mesure de nos possibilités, enquêtons nous-mêmes sur tous les objets ou sujets qui nous paraissent obscurs ; tirons les conclusions logiques de nos découvertes, et les résultats obtenus ne tarderont pas à produire les plus heureux effets.

Accueil

ENREGIMENTER verbe

Militairement : action d'incorporer dans un régiment, de former un régiment. Enrégimenter les jeunes recrues. En France, et dans de nombreux pays où le service militaire est obligatoire, on enrégimente de force les jeunes gens ayant atteint un certain âge. C'est ce qu'on appelle le régime de l'égalité militaire. En réalité, celui qui possède la richesse ne souffre nullement de l'enrégimentation, car tout s'achète avec de l'argent et la liberté s'acquiert facilement avec la fortune. Ce n'est donc que le pauvre qui souffre péniblement de l'enrégimentation.

Etre enrégimenté, c'est perdre toute personnalité et agir comme un automate, comme une machine dépourvue de pensée. Rien de surprenant à ce que la bourgeoisie enrégimente une partie de la population et la dirige à son gré et selon ses désirs, ses besoins et ses intérêts. Malheureusement, l'enrégimentation semble sortir des cadres du militarisme et déteindre sur les organisations civiles. C'est ainsi que nous voyons, sous le fallacieux prétexte de discipline dans la lutte sociale, des partis « d'avant-garde » enrégimenter les pauvres bougres ignorants du rôle qu'on leur fait jouer et qui servent de tremplin politique ou électoral à une poignée d'ambitieux et d'arrivistes,

Il ne faut pas confondre la discipline et l'enrégimentation ; ce sont deux choses bien différentes. Les anarchistes ne sont nullement les adversaires de la discipline, quoi qu'en pensent et quoi qu'en disent nos ennemis. S'ils luttent avec acharnement contre l'enrégimentation, c'est qu'un homme enrégimenté, dans un parti ou dans une armée, est contraint de suivre aveuglément toutes les directives qui lui sont, non pas suggérées, mais imposées par des chefs dont on ne discute pas les ordres.

On nous reproche, particulièrement, depuis la Révolution russe de 1917, de mener le combat contre les organisations communistes et contre la Troisième Internationale. C'est que la plupart des adhérents à l'Internationale de Moscou sont des êtres enrégimentés. Il suffit, pour s'en rendre compte, de suivre le mouvement et l'évolution des partis communistes internationaux.

La politique du gouvernement russe a changé à maintes reprises entre 1917 et 1926, et les dirigeants des P. C. ont évolué en différents sens. Mais le troupeau continue à accepter les variations de la politique et à se courber devant les chefs qui se succèdent.

Lénine, Trotski, Zinoviev, Staline, furent tour à tour chefs de cette armée de parias qui espèrent conquérir leur émancipation en s'enrégimentant. C'est là une erreur profonde ; l'émancipation ne découle pas d'une discipline aveugle et ridicule, mais de la liberté, et le « régiment » civil et militaire n'a jamais été que le repaire

des serfs et des esclaves.

La discipline en pleine liberté, acceptée par des hommes conscients? Oui ;
l'enrégimentation ? Jamais, car elle est un facteur de régression sociale.

Accueil

ENSEIGNEMENT n. m.

Profession de celui qui enseigne ; qui donne l'instruction.

On distingue trois ordres d'enseignement : l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

L'enseignement primaire est régi par la loi de 1882 qui a fait la laïcisation. Obligatoire pour les enfants de six à treize ans, il est couronné par le certificat d'études primaires.

Il comporte la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, les éléments des sciences physiques et naturelles, l'instruction civique, etc...

Il est destiné aux enfants des ouvriers et des paysans dont il a pour mission de former des hommes et des femmes bornés, résignés à la condition sociale inférieure qui devra être la leur.

La laïcisation a été un progrès ; l'enseignement de l'instituteur est moins déprimant que l'enseignement du congréganiste, instrument passif d'une Eglise asservie tout entière au capital.

Néanmoins, la culture dispensée aux enfants prolétaires par la République bourgeoise a, elle aussi, pour but de les contenir et de les empêcher de se révolter contre une condition d'esclave.

L'histoire présente aux écoliers les temps passés comme une suite de guerres. Seuls, les rois et leurs serviteurs immédiats sont dignes d'intérêt. Rien de la vie des peuples.

L'instruction civique, mélange de morale et de sociologie simplistes, donne à l'élève une conception fautive de la Société où il devra vivre. Elle lui fait adorer la patrie et les généraux. On présente à l'élève les apparences des choses et il croit que tout est parfait dans la Société présente. Pensant que la richesse est la récompense du travail et de l'économie, il met des sous dans sa tirelire.

A l'école primaire, l'enfant coudoie des enfants du peuple comme lui-même. L'instituteur est aussi du peuple dont il forme l'élite. L'écolier ignore donc qu'il existe d'autres écoles où les enfants riches reçoivent un enseignement différent du sien. Dans ses rêves ambitieux, l'élève studieux ne voit que les brevets primaires.

Telle qu'elle est, l'école primaire est encore supérieure au milieu familial moyen de l'enfant du peuple. Il y apprend des éléments d'hygiène, une morale de bonté ; il est stimulé à l'étude.

Rentré dans sa famille, tout cela se trouve contredit. Ses parents contestent l'utilité de l'instruction ; ils raillent l'hygiène. L'enfant voit dans la maison ouvrière

la brutalité et l'alcoolisme à tous les étages.

A treize ans, il demande lui-même à quitter l'école.

Ses camarades sont entrés à l'atelier et il veut faire comme eux.

Les rudiments qu'il a acquis s'oublent très vite.

A vingt ans, il ne lui reste plus de l'arithmétique que l'addition. Il est incapable de coordonner ses idées pour écrire la lettre la plus simple ; aussi, écrire une lettre constitue pour lui un effort qu'il ne fait pas volontiers. De l'histoire, il n'en faut pas parler ; des conscrits ont fait de Jeanne d'Arc la femme de Napoléon 1^{er}. Seule la lecture demeure à peu près intacte sur les ruines de la formation primaire. On a dit avec raison qu'elle permet au prolétaire d'être trompé ; mais elle lui permet aussi de s'instruire. L'ouvrier des villes qui lit quotidiennement un journal est très supérieur au moujik russe, aux ouvriers espagnols et italiens ; il comprend l'action syndicale. Mais il est encore très ignorant et cette ignorance est le plus grand obstacle à son affranchissement.

Enseignement secondaire. - De même que l'enseignement primaire vise à former des esclaves, l'enseignement secondaire forme les futures classes dirigeantes.

Réservé à la bourgeoisie, il se donne dans les lycées et collèges de l'Etat ainsi que dans les établissements particuliers dont beaucoup sont congréganistes.

Il n'est pas gratuit. Les bourses, il est vrai, peuvent le donner gratuitement ; mais l'enseignement n'en reste pas moins bourgeois. Très rarement l'ouvrier pense à demander une bourse de lycée pour son enfant. Les boursiers sont des fils de la petite bourgeoisie : instituteurs, fonctionnaires, etc...

L'enseignement secondaire, bien que visant à la formation des maîtres, est loin d'être parfait. Il a de la peine à se défaire du préjugé des langues mortes que les élèves apprennent pendant de longues années pour arriver à ne les savoir que très mal. Les langues vivantes ne sont que commencées ; les élèves ne sauraient, avec ce qu'on leur a appris au lycée, tenir une conversation un peu élevée dans une langue étrangère.

Le lycée enseigne aux enfants, outre les langues mortes et vivantes, l'histoire et la géographie universelles, la littérature ancienne et moderne, la composition française, les mathématiques, les sciences physiques et naturelles, la philosophie, etc...

L'histoire n'est plus, comme à la primaire, une chronologie des rois et des guerres ; l'élève apprend les mœurs et les coutumes du temps passé ; l'évolution de la civilisation.

Malheureusement, l'enseignement, donné de façon mécanique, s'adresse beaucoup à la mémoire et peu à l'intelligence.

Mais on ne s'y donne pas pour but de former les jeunes esprits ; il habitue au contraire ses élèves à prendre une haute idée d'eux-mêmes.

A la distribution des prix du Concours général, les plus hauts dignitaires

de la République ne dédaignaient pas de venir couronner des lauriers scolaires les enfants des classes dirigeantes. Les lauréats, surtout les fils de grands bourgeois, ne croyaient pas alors trouver d'obstacles aux plus hautes visées d'avenir.

La moyenne des familles bourgeoises, cependant, tout en étant infiniment plus éclairées que les familles ouvrières, se désintéresse assez de la culture intellectuelle de leurs enfants.

Ce qui les pousse à les faire travailler, ce sont avant tout les sanctions de l'enseignement secondaire ; le baccalauréat, qui est exigé à l'entrée des écoles supérieures.

Entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur se placent les grandes écoles : Ecole Normale Supérieure, Ecole Polytechnique, Ecole Centrale.

L'Ecole Normale Supérieure prépare les professeurs de lycée et de facultés. Elle donne une culture très élevée dans les lettres et dans les sciences. Nombre d'hommes célèbres de la politique, de la science et de la littérature en sont sortis.

L'Ecole Polytechnique forme des ingénieurs et des officiers d'artillerie ; c'est une école à demi-militaire ; les élèves ont un uniforme.

L'Ecole Centrale, d'un niveau un peu inférieur, forme les ingénieurs qui seront employés dans l'industrie.

Les Grandes Ecoles se recrutent par un concours d'entrée qui est très difficile. La préparation de ce concours exige un travail tellement intensif que l'élève en a ensuite, et pour la vie, le dégoût de l'étude.

Enseignement secondaire des Jeunes Filles. - Il se donne dans les lycées et collèges de jeunes filles. Son institution a été un progrès. Avant lui, les jeunes filles de la bourgeoisie étaient élevées dans des couvents où on les instruisait fort peu. Mais il restait très inférieur à l'enseignement des lycées de garçons. Comme pour l'enseignement primaire, son but était de comprimer bien plutôt que de développer les jeunes intelligences. On avait peur d'instruire les jeunes filles ; pensant, non sans quelque raison, que, une fois instruite, la femme voudrait s'affranchir.

L'enseignement secondaire des jeunes filles ne conduisait ni aux facultés, ni aux grandes écoles. Les facultés étaient d'ailleurs fermées aux femmes et les grandes écoles ne font que commencer à s'ouvrir pour elles.

L'étudiante entrait à l'Université avec un mauvais baccalauréat préparé à la hâte. Elle avait beaucoup de peine à se mettre au niveau des études, étant en but à l'hostilité des professeurs et à la haine des camarades.

Depuis peu de temps, l'enseignement des lycées de jeunes filles a été mis au niveau de celui des lycées de garçons. Nombre de jeunes filles de la bourgeoisie passent aujourd'hui le baccalauréat.

Enseignement supérieur. - Il est donné dans les Facultés : Droit, Médecine, Sciences, Lettres, etc...

Il prépare les élèves aux carrières dites libérales, ce qui fait que les

facultés sont avant tout des écoles professionnelles.

Longtemps, le baccalauréat classique, avec latin et grec, a été exigé à l'entrée des facultés. Aujourd'hui, on est moins rigoureux. Un jeune homme ou une jeune fille sortis de l'école primaire peuvent, avec quelques années de travail patient, devenir étudiants dans une faculté.

Outre les facultés, il existe des écoles particulières comme le Conservatoire des Arts et Métiers, l'Ecole des Travaux Publics qui font des cours soit le soir, soit par correspondance. Le jeune ouvrier peut, s'il le veut, atteindre, grâce à ces établissements, à une culture intellectuelle assez élevée.

L'enseignement des facultés ayant pour but la carrière se préoccupe très peu de la culture générale des élèves. Il s'adresse beaucoup à la mémoire et très peu à l'intelligence. L'élève studieux s'abrutit dans la préparation des examens ; il n'a même pas le temps de lire autre chose que ses manuels. Le professeur d'Université dans les grandes villes ne connaît pas ses élèves. L'étudiant est presque sans direction intellectuelle.

L'enseignement est tout entier à réformer.

Le Cartel des Gauches avait mis dans son programme de 1924 L'Ecole Unique, qui devait fondre ensemble le primaire et le secondaire et supprimer l'enseignement de classe. Mais, une fois élu, le Cartel a trouvé toutes sortes d'empêchements à l'Ecole Unique et il est probable qu'elle servira encore longtemps de tremplin électoral.

L'enseignement, dans la société future, aura pour but la culture intellectuelle de l'individu et non le désir de gagner de l'argent. La formation de l'esprit humain prendra toute l'importance qu'elle doit avoir.

-Doctoresse PELLETTIER.

ENSEIGNEMENT

C'est l'action, l'art, la profession de fournir des connaissances en vue d'un certain but ; ces connaissances elles-mêmes.

On le divise généralement en enseignement primaire, enseignement secondaire et enseignement supérieur ; il compte en outre des écoles spéciales ou professionnelles.

L'enseignement primaire fournit les quelques connaissances nécessaires et suffisantes pour le peuple : lecture, écriture, etc... Dans la plupart des nations civilisées, il est obligatoire (de six à treize ans en France), ce qui a tenu les gouvernements de le rendre gratuit, ou payant proportionnellement aux ressources des parents. Enfin, il est généralement laïc, c'est-à-dire à religion.

La bourgeoisie complète ordinairement son instruction dans les collèges ou lycées. Cet enseignement secondaire, qui se termine par le baccalauréat, sert de transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur. Celui-ci embrasse les hautes études : lettres, sciences, langues (vivantes et mortes), philosophie, médecine, droit et théologie. En France, il se donne dans les Universités, et chaque branche d'enseignement forme une Faculté. Certains cours sont publics. Une série d'établissements scientifiques et d'enseignement supérieur relèvent directement du ministre de l'Instruction publique ; tels le Collège de France, l'Ecole normale supérieure, l'Ecole polytechnique, et l'Institut de France, réunion des cinq académies : Française ; des Inscriptions et Belles-Lettres ; Sciences morales et politiques ; des Sciences ; des Beaux-arts.

Chacun tend à durer, et réclame un enseignement correspondant à ses besoins. Le dévot demande à l'enseignement des exemples de piété pour édifier et fortifier l'âme ; l'artiste, les connaissances techniques indispensables pour s'adonner à l'art. L'homme du monde s'intéresse à ce qui fait briller, le « sauvage » à ce qui lui procure l'indépendance. Chacun abonde dans son sens. Suivant son intérêt ou ses opinions, il favorise plus ou moins la culture de la sensibilité, de l'intelligence ou de la volonté. De là, la tendance de toute institution à avoir un enseignement particulier, et les luttes dont l'enseignement a été et sera le théâtre. Ce fait explique aussi pourquoi chaque gouvernement n'est susceptible que d'un certain degré de rationalisme dans son enseignement, degré proportionnel à son libéralisme, et qu'il ne dépasse pas, sous peine de suicide, même quand la science et l'expérience ont démontré la nécessité d'une réforme.

L'enseignement officiel est donc foncièrement conservateur ; quant à l'enseignement privé - qualifié de « libre » - il n'est guère donné que par des sectes religieuses franchement réactionnaires. On comprend pourquoi l'enseignement est, d'une part, encombré d'un fatras inutile et désuet, et d'autre part, muet ou mensonger sur des chapitres de la plus grande actualité : on préfère la fortune à la révolution ! Il y a quelques années, en Hollande, j'eus l'occasion de causer tour à tour avec plusieurs soupirants au baccalauréat. Au sujet du socialisme, tous, de l'air supérieur de celui qui sait, me dirent à peu près la même chose :

« Heu ! si chacun recevait un jour vingt florins comme sa part de la fortune générale, l'inégalité serait rétablie dès le lendemain, les uns ayant dépensé leur avoir, les autres ayant fait profiter le leur... » L'année suivante, un jeune bachelier français me dit la même chose ; à l'école primaire, j'ai entendu le même jugement de la part de mon instituteur ; cet « argument » avait fait sur la classe une grande impression, sur laquelle plusieurs élèves sont sans doute restés. Le socialisme mériterait pourtant qu'on l'examinât d'un peu plus près ! Quant à l'anarchisme, l'histoire fournit l'occasion d'exprimer l'opinion officielle à son sujet, grâce à l'assassinat du président Carnot : « Ce sont des criminels ne reconnaissant ni gouvernement ni patrie » (Histoire de France, E. Lavisse). Je serais pourtant curieux de savoir comment on en parle dans la République prolétarienne russe...

Pour le personnel récalcitrant, l'Etat dispose de mesures disciplinaires allant jusqu'à la révocation. On connaît le cas typique de l'illustre Michelet, dont les

cours au Collège de France furent plusieurs fois suspendus et repris, suivant le flux et le reflux des événements politiques. C'est d'ailleurs le plus souvent avec fierté que l'instituteur se met au service de la conservation sociale. Sortant du peuple, il a le respect du bourgeois ; il est fier de raisonner comme lui, et affiche beaucoup de dédain pour l'ouvrier... Il montre volontiers patte blanche à ses supérieurs, à cause de l'avancement. Rappelé à ses origines ces dernières années par le malaise économique, il semble acquérir peu à peu une conception plus élevée de sa valeur : nous verrons ce que vaut cette évolution quand la pitance sera redevenue suffisante.

Puisque chacun conçoit l'enseignement au mieux de ses intérêts personnels ou de classe, il convient d'y regarder à deux fois avant que d'avoir recours à l'enseignement donné par ses ennemis. Les catholiques l'ont très bien compris, qui multiplient partout leurs écoles primaires, secondaires et supérieures, malgré toutes les garanties de neutralité données par l'Etat. C'est qu'un enseignement n'est jamais neutre ; on peut toujours interpréter les faits de manières diverses : il suffit de constater la division des savants, la contradiction de leurs théories et de leurs méthodes pour en être convaincu. Les anarchistes ont aussi effectué plusieurs tentatives sur ce terrain. L'Ecole moderne, de Ferrer, la Ruche de Sébastien Faure, l'Avenir social de Madeleine Vernet, mais ces entreprises, bien que très intéressantes, ne sont qu'individuelles. Beaucoup de camarades croient avoir tout fait en arrachant l'enfant à l'influence du clergé : c'est un tort. La routine intéressée, la morale pestilentielle du christianisme gangrène presque autant l'enseignement de l'Etat : il faut en préserver nos enfants. (Voir à ce sujet l'étude substantielle de Stephen Mac Say : La Laïque contre l'Enfant).

Je ne pense pas qu'on puisse « faire des hommes », selon l'expression courante, mais par contre, je suis certain que la négligence des parents en empêche beaucoup de le devenir. L'homme d'avant-garde devrait réfléchir à ce fait et, avant que de s'abandonner au pessimisme, se demander : « Pourquoi laissons-nous capter à la source l'avenir de notre mouvement? » Un besoin de propagande positive semble s'affirmer depuis quelque temps chez les anarchistes : vont-ils enfin se décider à entreprendre le principal? Vont-ils enfin créer leur enseignement? Dans cette optimiste attente, les parents de bonne volonté chercheront, dans les revues pédagogiques, de quoi corriger et compléter l'instruction primaire de leurs enfants et - pourquoi pas? - de quoi l'entreprendre eux-mêmes... (Voir entre autres : L'Ecole Emancipée, à Saumur.)

- L. WASTIAUX

Accueil

ENSOUTANE n. m. (de soutane)

Le mot ensoutané est un terme populaire qui sert à désigner les ecclésiastiques, parce que ceux-ci portent une soutane.

En vérité, ce mot pourrait également s'appliquer aux juges, aux avocats, etc... qui revêtent aussi une soutane lorsqu'ils sont dans l'exercice de leurs fonctions. Jadis, les professeurs et les médecins portaient aussi la soutane, mais cette habitude a disparu depuis plus de deux siècles. Il n'y a plus aujourd'hui que dans certaines cérémonies universitaires que sont évoqués ces costumes particuliers.

La soutane varie de couleur, selon le grade de l'ensoutané. Elle est noire, violette ou rouge, et le pape porte une soutane blanche. Les ensoutanés de la justice portent une robe rouge ou noire, selon qu'ils appartiennent à la magistrature assise ou debout.

Cependant il n'y a vraiment en France que les prêtres de l'église catholique qui se couvrent continuellement de ce costume ridicule. Les magistrats, les avocats, etc..., ne portent la soutane qu'à l'intérieur des édifices où ils exercent leurs fonctions et revêtent pour sortir un costume civil. Les ensoutanés, comme les militaires, comme tous ceux qui portent un uniforme qui les place en dehors de la collectivité sont des êtres nuisibles et néfastes qui vivent sans produire, sur le travail de leurs semblables. Comme tous les parasites, il faut les combattre jusqu'à ce qu'ils aient disparu de la surface du globe.

Accueil

ENTENDEMENT n. m.

Autrefois, le mot entendement signifiait : perception des sons. Il est aujourd'hui employé assez fréquemment comme synonyme d' « intelligence ». L'entendement est la faculté de comprendre, de sentir, de juger. Un homme d'entendement. Avoir perdu l'entendement. « Notre imagination, ni nos sens ne nous sauraient jamais assurer d'aucune chose si notre entendement n'y intervient » (Descartes).

On appelle entendeur celui qui a de l'entendement.

Mais ce mot est rarement employé, sauf dans quelques locutions proverbiales, telle : « A bon entendeur, salut ».

Avoir de l'entendement, c'est avoir un esprit éveillé, percevoir avec facilité les choses qui n'ont point de forme corporelle et qui sont du domaine de l'intelligence ; c'est la faculté de connaître et de concevoir.

Celui qui a de l'entendement, c'est-à-dire de l'intelligence, est un privilégié, car la lumière qui l'éclaire lui donne certaines joies qu'ignorent les pauvres d'esprit. Ces derniers ne seront heureux que « dans le royaume des cieux » ; les autres peuvent espérer conquérir le bonheur sur la terre.

Accueil

ENTENTE n. m.

Bon accord. Entente familiale. L'entente est l'acte qui consiste à se mettre d'accord sur un point, sur un objet, sur un sujet déterminé. L'entente peut se réaliser sur une foule de choses. Elle peut être intégrale ou partielle, mais pour être harmonieuse, c'est-à-dire utile, il est indispensable - et surtout en ce qui concerne les questions politiques ou sociales - que le but poursuivi par les groupes ou individualités figurant dans cette entente soit le même.

« L'homme fort, c'est l'homme seul » affirme un adage, considéré presque comme un axiome par certains individus. Nous avons à maintes reprises tenté de combattre cette idée, qui nous semble fautive à sa base ; c'est dire, en conséquence, qu'à notre avis « L'Union fait la force » et que pour arriver à réaliser quelque chose, l'individu doit se joindre à d'autres individus, se grouper, s'entendre avec ses semblables.

Nous sommes donc de chauds partisans de l'Entente, sans toutefois nous laisser entraîner à commettre des erreurs dont les effets sont trop souvent désastreux. De même que, chimiquement, il existe des corps qui ne peuvent se mélanger, politiquement et socialement il existe des ententes qui paraissent impossibles. Vouloir les réaliser à toute force détermine des catastrophes.

Politiquement, en France, nous avons sous les yeux, en cette année de grâce 1927, l'image de ce que peut produire une entente composée d'éléments hétérogènes, Pourtant, politiquement, l'entente est plus facile, surtout sur le terrain électoral et parlementaire, car ce n'est pas ordinairement la sincérité qui est un lourd fardeau pour un candidat à la députation.

Nous savons que, pour combattre la « réaction », personnifiée par quelques ministres appartenant au « Bloc National », une entente fut établie à la veille des élections législatives de 1924 entre les divers éléments politiques de gauche. Cette entente prit le nom de « Bloc des Gauches », et triompha. Victoire éphémère. Tirillés par des intérêts différents, les groupes de cette entente ayant une nature et un caractère particuliers, n'arrivèrent pas, par la suite, à maintenir un accord impossible et l'entente se désagrégea. Le programme du « Bloc des Gauches » s'envola comme une fumée et la réaction revint au pouvoir, représentée par les mêmes hommes qu'auparavant.

Si nous signalons cet épisode, c'est surtout pour démontrer que si « l'union fait la force », et que l'entente entre les hommes qui désirent accomplir une œuvre est indispensable, il ne faut pas s'enchaîner aveuglément à n'importe qui et à n'importe quoi. Les politiciens de 1924 n'étaient pas des contempteurs de l'Etat bourgeois. Tous étaient des défenseurs du capital et pourtant les résultats obtenus

furent négatifs, car leur entente reposait sur des sables mouvants. Pour être plus solide, il eût fallu que les composants fussent non seulement d'accord sur le but poursuivi mais sur les moyens primaires essentiels à employer pour atteindre ce but.

Socialement, le problème de l'entente est encore plus délicat et plus on étudie cette question, plus elle semble complexe. Il serait évidemment souhaitable que la plus franche camaraderie existât entre tous les travailleurs, entre tous les exploités et que leur unique désir fût de se libérer du patronat et de la servitude. Mais il n'en est jamais ainsi. Ne prenons pas trop nos rêves pour des réalités. L'union de toutes les forces ouvrières est difficile à réaliser, mais qu'importe, puisque nous savons que tous les grands mouvements sociaux ont été accomplis par des minorités agissantes. Hélas! L'entente n'existe même pas au sein de ces minorités et il apparaît au contraire que chaque jour, la division s'étend, annihilant les efforts de chacun.

Quel est ce phénomène? D'où vient qu'une entente ne puisse s'établir entre tous les travailleurs révolutionnaires, adversaires de la bourgeoisie, et ennemis du Capital? Ainsi que le prétendait Malatesta au congrès anarchiste d'Amsterdam de 1907, le syndicalisme ne serait-il pas révolutionnaire, et l'idéologie révolutionnaire au syndicat serait-elle un facteur de division tout comme l'idéologie politique?

Au cinquième congrès des Bourses du Travail, tenu à Tours du 9 au 12 décembre 1896, Fernand Pelloutier présenta un rapport duquel on peut extraire ces lignes : « La révolution sociale doit avoir pour objectif de supprimer la valeur d'échange, le capital qu'elle engendre, les institutions qu'elle crée.

Nous partons de ce principe, que l'œuvre révolutionnaire doit être de libérer les hommes, non seulement de toute autorité, mais aussi de toute institution qui n'a pas essentiellement pour but le développement de la production. Par conséquent nous ne pouvons imaginer la société future autrement que comme l'association volontaire et libre des producteurs.

Deux choses nous paraissent évidentes : la première c'est que la vie sociale se réduit à l'organisation de la production. Manger et penser, ce doit être là toute l'occupation humaine ».

Au septième Congrès des Bourses du Travail, tenu à Paris du 5 au 8 septembre 1900, la proposition ci-dessous, émanant de Constantine, fut adoptée à l'unanimité :

« Considérant que toute immixtion de la Fédération des Bourses du Travail dans le domaine de la politique serait un sujet de division et détournerait certainement les organisations syndicales du seul but qu'elles doivent poursuivre : l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes,

Décide :

Qu'en aucun cas la Fédération des Bourses du Travail ne devra adhérer à un groupement politique ».

Un quart de siècle s'est écoulé depuis que fut élaboré ce bref programme révolutionnaire, la guerre a passé, détruisant une partie de l'œuvre de nos aînés et à

présent l'entente semble plus improbable qu'elle ne le fut à l'origine du mouvement syndical.

C'est que les syndicalistes révolutionnaires des premiers jours commirent cette faute grave de considérer le syndicalisme comme un but, alors qu'à nos yeux il n'est qu'un moyen.

Pour que la bonne harmonie règne au sein des organisations syndicales, que l'entente se réalise entre tous les travailleurs, il faut non seulement en chasser la politique, mais aussi ne prêter au syndicalisme aucune idéologie ; quelle qu'elle soit. Le syndicalisme est tour à tour réformiste et révolutionnaire. Il est réformiste par son organisation et son « but » qui n'est toujours qu'immédiat et il est révolutionnaire par son action. Les éléments qui le composent peuvent être hétérogènes si le syndicalisme n'a pas de but politique ; c'est impossible si on lui adjoint une idée, une doctrine, une philosophie. Il devient alors un syndicalisme de secte, de parti, et l'entente est irréalisable. C'est ce qui s'est produit en France à la suite de la guerre.

A mes yeux - je sais que bon nombre d'anarchistes communistes ne partagent pas ce point de vue - le syndicalisme ne peut, dans sa forme, être que réformiste ; nous pouvons citer en exemple les grandes organisations, anglaises, allemandes ou américaines. C'est à la faveur des événements qu'il agit révolutionnairement, et non pas parce qu'il groupe un grand nombre de révolutionnaires. Pour s'opérer sur une large échelle, le recrutement syndical doit ne se réclamer de rien, sauf de la lutte en faveur de l'amélioration du travailleur. Sur ce point précis l'entente peut se faire et le syndicalisme peut grouper des hommes de toutes les tendances.

En ce qui concerne l'entente des partis politiques ou des organisations sociales et philosophiques, c'est tout à fait différent, et nous pensons que l'entente ne peut s'effectuer qu'après mûre réflexion.

Dans un projet d'organisation des anarchistes paru en 1926 à la Librairie Internationale, P. Archinoff, secrétaire du Groupe d'Anarchistes russes à l'étranger, écrit une préface dont nous tirons ce passage :

« Nous rejetons comme théoriquement et pratiquement inepte l'idée de créer une organisation d'après la recette de la « synthèse », c'est-à-dire, réunissant des représentants des différentes tendances à l'Anarchisme. Une telle organisation ayant incorporé des éléments théoriquement et pratiquement hétérogènes, ne serait qu'un assemblage mécanique d'individus concevant d'une façon différente toutes les questions du mouvement anarchiste, assemblage qui se désagrégerait infailliblement à la première épreuve de la vie ».

Voilà ce que l'on peut appeler une conception courageuse de l'organisation anarchiste. Nous n'avons pas ici à porter une appréciation sur le contenu de la brochure que tout Anarchiste a le devoir de lire, mais le passage que nous citons plus haut signale un mal dont nous souffrons et qui menace de nous tuer.

L'Anarchisme est interprété de différentes façons et, à notre avis, il n'est pas suffisant de se dire et de se prétendre Anarchiste pour être un camarade avec

lequel nous pouvons nous entendre et nous allier.

« Sans avoir l'outrecuidance, écrivait Jean Grave, de formuler un code de l'Anarchie, je crois cependant à la nécessité de passer en revue les divers moyens d'action ; j'y crois d'autant plus que l'idée ayant pris quelque extension, elle semble avoir perdu en profondeur et en intensité ce qu'elle a gagné en nombre, beaucoup venus à l'idée par dilettantisme, par entraînement, ne se rendent pas compte de la somme d'efforts et d'abnégation que demande une idée qui a à lutter contre tout l'état social.

Venus avec toutes les idées fausses en politique, toute leur ignorance des causes réelles, des maux dont nous souffrons, ils ont apporté avec eux toute la pharmacopée politique et s'imaginent avoir changé d'idées, parce qu'ils ont mis une étiquette nouvelle. Cela fait que par certains côtés l'Anarchie semble vouloir dévoyer du chemin poursuivi jusqu'à présent.

Je sais bien que ceux qui agissent ainsi prétendent que c'est par largeur de vue, déclarant que, pour eux, tout moyen est bon, pourvu qu'il nous mène au but, et que c'est faire œuvre de sectarisme, preuve d'étroitesse de vue en repoussant tel ou tel moyen.

Seulement, à ce compte-là, il serait très facile de s'accorder un brevet de tolérance et de penseur universel, en acceptant d'incorporer dans sa philosophie, n'importe quelle idée, n'importe quelle action. Le mal est que lorsque l'on accepte tant de choses, c'est que l'on ne croit à rien ; cette philosophie peut bien vous faire tout accepter, tout excuser, mais elle ne vous mène pas à l'action contre ce qui est mauvais » (Jean Grave, *L'Anarchie, son But, ses Moyens*, pp. 30, 31).

Dussions-nous être accusés de dogmatisme, nous pensons que Jean Grave a raison et que l'entente de tous ceux qui se réclament de l'Anarchie n'est pas possible, et que, le serait-elle, elle n'est pas souhaitable.

Pour quelles raisons, nous objectera-t-on, l'entente entre tous les Anarchistes est-elle irréalisable, puisque tous les Anarchistes combattent le principe d'autorité et que tous aspirent à la liberté la plus absolue de l'individu ? Cela ne nous paraît pas suffisant. L'anarchisme, à nos yeux, n'est pas la synthèse d'aspirations philosophiques. Ce n'est pas de l'idéologie pure ; il doit reposer, à notre sens, sur un terrain matériel, c'est-à-dire un programme d'action.

« Les idées les plus abstraites, nous dit Bakounine, n'ont d'existence réelle que pour les hommes, en eux et par eux. Ecrites ou imprimées dans un livre, elles ne sont rien que des signes matériels, un assemblage de lettres matérielles et visibles dessinées ou imprimées sur quelques feuilles de papier. Elles ne deviennent des idées que lorsqu'un homme quelconque, un être corporel s'il en fut, les lit, les comprend et les reproduit dans son propre esprit ; donc **L'INTELLECTUEL EXCLUSIVE DES IDÉES EST UNE GRANDE ILLUSION** ; elles sont autrement matérielles, mais tout aussi matérielles que les êtres matériels les plus grossiers. En un mot, tout ce qu'on appelle le monde spirituel, divin et humain, se réduit à l'action combinée du monde extérieur et du corps humain qui, de toutes les choses existantes sur cette terre, présente l'organisation matérielle la plus compliquée et la

plus complète » (M. Bakounine, Œuvres, Tome III, p. 346).

Il en découle, SI L'INTELLECTUALITÉ DES IDÉES EST UNE GRANDE ILLUSION, qu'une entente intellectuelle ne peut être avantageuse que si elle se traduit par des actes correspondants à ces idées. Si les actes qui découlent de cette idée ou de ces idées sont multiples, et que, en raison des déductions particulières, ils s'opposent les uns aux autres, l'entente intellectuelle peut subsister, mais l'entente matérielle, positive, se trouve détruite. L'entente intellectuelle en soi est inopérante ; à quoi bon alors être d'accord sur un principe si l'on n'a aucune faculté de matérialiser collectivement la lutte pour la défense de ce principe ?

C'est ce qui se produit pour l'Anarchisme. L'Anarchisme n'est pas la seule conception sociale sur laquelle s'échafaudent de violentes discussions. Lorsque nos adversaires politiques insinuent que nous ne savons pas ce que nous voulons, et que nous n'arrivons pas à réaliser un accord, ils oublient volontairement que tous les partis sont déchirés par des luttes intérieures, et qu'ils ne sont pas exempts de déviations et de batailles de tendances. Mais un parti a une charte, un programme et l'individu qui y adhère doit accepter cette charte ou ce programme.

Jusqu'à ce jour, ce fut la lacune du mouvement anarchiste de se refuser à élaborer un programme de base sur lequel puissent s'édifier les premières pierres d'une entente sérieuse entre les individus poursuivant le même but, et dont les divergences ne sont pas un facteur de dissociation et de désagrégation.

Quant à ce qui concerne l'entente de tous les « Anarchistes », c'est de la pure folie. Nous sommes séparés les uns des autres par des barrières beaucoup plus hautes que ne le sont les républicains de droite, des républicains de gauche. Vouloir associer nos divergences, c'est créer une atmosphère d'hostilité et de bataille au sein de notre organisation et perdre notre temps en des discussions nébuleuses, inutiles, nous empêchant de lutter efficacement contre notre puissant ennemi : le capital. Au Congrès Anarchiste de Fribourg, Elisée Reclus déclara : « Nous sommes révolutionnaires parce que nous voulons la justice... Jamais un progrès ne s'est accompli par simple évolution pacifiste et il s'est toujours fait par une évolution soudaine. Si le travail de préparation se fait avec lenteur dans les esprits, la réalisation des idées se fait brusquement. Nous sommes des Anarchistes qui n'ont personne pour maîtres et ne sont les maîtres de personne. Il n'y a de morale que dans la liberté. Mais nous sommes aussi des Communistes internationaux, car nous comprenons que la vie est impossible sans groupement social ».

Anarchistes communistes, nous ne pouvons qu'adopter les déclarations de Reclus. Non pas parce que Reclus est une idole et fut un des « maîtres » de l'Anarchisme - nous n'avons pas de maîtres - mais parce qu'elles nous paraissent logiques et répondent à notre conception de la lutte sociale. Or, quels rapports pouvons-nous entretenir avec ceux qui se refusent - à tort ou à raison - à participer à la lutte révolutionnaire, à la lutte insurrectionnelle, sous prétexte que celle-ci est inopérante, et poursuivent la culture de leur « moi », qui leur paraît seule susceptible de libérer l'individu des entraves de la Société bourgeoise ? Tel légumivore considère avoir fait sa révolution parce qu'il ne consomme que des végétaux, tel illégaliste espère combattre la Société en s'attaquant individuellement à

la propriété privée, tel faux savant se prétend anarchiste parce qu'il plane au-dessus de ses semblables, dans les sphères éthérées de l'idée pure, inaccessibles aux pauvres humains - trop humains - que nous sommes. Quelle peut être l'utilité d'une alliance, d'une entente avec de tels hommes? La « Liberté » pour nous anarchistes communistes ne peut être « individuelle ». Elle ne peut être que collective. Une révolution individuelle n'est pas une révolution, ou bien une telle conception de la révolution est essentiellement bourgeoise. La liberté individuelle puise sa source dans la liberté collective et cette liberté collective sera le produit de la révolution sociale. Aucune entente n'est possible avec quiconque se refuse d'adhérer - dans son esprit et dans sa pratique - à la participation d'un mouvement socialement révolutionnaire, provoqué par les événements et soutenu par le peuple en effervescence.

Au cours d'un discours prononcé en 1867 au Comité Central de la Ligue de la Paix et de la Liberté, Bakounine prononça ces paroles :

« Ne devons-nous pas nous organiser de manière à ce que la grande majorité de nos adhérents reste toujours fidèle aux sentiments qui nous inspirent aujourd'hui, et établir des règles d'admission telles que, lors même que le personnel de nos comités serait changé, l'esprit de la ligue ne change jamais?

Nous ne pourrions atteindre ce but qu'en établissant et en déterminant si clairement nos principes qu'aucun des individus qui y seraient, d'une manière ou d'une autre, contraires ne puisse jamais prendre place parmi nous.

(...) Il est évident, d'un autre côté, que si nous proclamons hautement nos principes, le nombre de nos adhérents sera plus restreint ; mais ce seront du moins des adhérents sérieux, sur lesquels il nous sera permis de compter - et notre propagande sincère, intelligente et sérieuse n'empoisonnera pas - elle moralisera le public ».

Ne devons-nous pas nous inspirer des sages pensées de ce grand révolutionnaire, qui fut non seulement un idéologue profond, mais un révolutionnaire pratique ayant le sens des nécessités organiques de la lutte sociale ?

L'entente est impossible parce qu'il n'y a pas de terrain d'entente, et c'est pourquoi la brochure du groupe d'Anarchistes Russes à l'étranger (Librairie Internationale, 1926) doit être acceptée avec joie par les Anarchistes de notre temps. Ce petit ouvrage est incomplet, mais il présente un programme sur lequel peut s'établir l'entente des Anarchistes communistes révolutionnaires. C'est la première fois qu'une telle position est prise. Plus que tous autres, les Anarchistes russes ont souffert terriblement, au cours de la Révolution russe, de l'inorganisation anarchiste ; ils ont vécu des heures douloureuses, sans profit pour la noble idée qu'ils défendaient. Sur le vif, ils ont saisi, ils ont compris les causes de leur échec. Ils savent aujourd'hui que c'est une utopie de vouloir unir les dissemblables et ils demandent qu'une entente se fasse, non pas dans le domaine des idées pures, mais sur le terrain social.

Dans cette ébauche d'organisation anarchiste, nous les seconderons des faibles moyens dont nous disposons, et, unissant nos efforts aux leurs, nous

espérons que se réalisera un jour l'Entente anarchiste. En laissant les livresques à leurs profondes études et nous rapprochant du peuple, attaché par la vie aux problèmes de la vie matérielle et sociale, nous travaillerons à l'évolution des hommes par la révolution sociale.

-J. CHAZOFF

Accueil

ENTHOUSIASME n. m. (du grec enthousiasmos : de en, dans ; theos, dieu et asthma, souffle)

L'enthousiasme est un sentiment d'admiration extraordinaire envers quelqu'un ou quelque chose. C'est une exaltation qui s'empare de l'individu, le transforme et le met hors de sa situation ordinaire.

« Rien ne se fait sans un peu d'enthousiasme » a dit Voltaire. Il est vrai que l'enthousiasme est un feu qui transporte les hommes et leur fait accomplir de grandes choses. On a vu, maintes fois, des foules, desquelles on n'espérait plus rien, se lever, enthousiasmées pour une idée, et partir à la conquête du monde. C'est l'enthousiasme du peuple qui a permis à la Révolution française de se défendre contre les hordes étrangères ; c'est à l'enthousiasme des parias que la Russie doit d'être délivrée du régime abject des Tsars.

Mais l'enthousiasme des foules est souvent aveugle et l'entraîne à commettre des erreurs dont elles sont les premières victimes. C'est que le peuple ne s'enthousiasme pas seulement pour une idée, mais aussi pour des hommes ; et de ces hommes, il fait des idoles qui le manœuvrent comme un troupeau.

Il faut espérer que, petit à petit, par l'exemple et l'expérience, les peuples ne se laisseront plus conduire uniquement par le sentiment, et lorsqu'à leurs élans d'enthousiasme ils joindront la raison, ils franchiront toutes les barrières qui les séparent de la liberté.

Accueil

ENTOMOLOGIE n. f. (du grec entamon, insecte et logos, discours)

Partie de la zoologie qui traite des animaux articulés et spécialement des insectes. C'est Linné le premier qui, fondateur de l'entomologie, décrivit les genres et les espèces, et établit les divisions. L'entomologie a peu à peu progressé et son étude s'est développée à mesure que se précisaient les sciences agricoles d'abord (études des insectes nuisibles, dit ravageurs) et ensuite, en même temps que se perfectionnait l'exploitation de certains insectes (abeilles, vers à soie, etc...). Une chaire d'entomologie, un laboratoire d'études existent à Paris, au Muséum d'Histoire naturelle. D'autre part, l'étude des moyens propres à lutter efficacement contre les ravageurs a conduit à l'installation de laboratoires spéciaux (stations entomologiques). Parmi les savants qui, depuis Linné, se sont illustrés dans l'étude de l'insecte, citons : Fabricius, Lataille, Réaumur, de Geer, Lepelletier de Saint-Fargeau, Fourcroy, Léon Dufour, V. Audouin, Espinas, Newport, J. Perez, Blanchard, Passerini, Brullé, Hubs, Gledditsch, Bonnier, Emery, J. H. Fabre, Wheeler, Deegener, Forel, etc...

Nous sortirions du cadre de l'Encyclopédie en nous étendant trop largement sur l'entomologie. Cependant, nous croyons qu'il n'est pas inutile de souligner en passant ce que le savant professeur Bouvier a appelé : Le Communisme chez les Insectes, et les curieux rapprochements que l'on peut faire entre certaines sociétés d'insectes et les sociétés humaines. C'est, en effet, chez quelques insectes - et chez eux seulement - que l'on trouve, rigoureusement appliqué, un communisme parfait. Nulle part ailleurs (car nous ne pouvons pas considérer les organismes multicellulaires comme des sociétés) aussi bien chez l'animal que chez l'homme, nous ne pourrions trouver exemple aussi précis. Il est bien entendu que la comparaison à laquelle nous nous livrons ne peut être qu'artificielle et que nous n'entendons pas donner la ruche ou la fourmilière comme modèle de la société future. (On trouvera d'ailleurs plus loin notre conclusion). Néanmoins, ce simple exposé pourra donner cours à des réflexions profitables.

Le communisme entre individus ne se rencontre que dans quatre familles d'insectes : les guêpes, les abeilles, les fourmis et les termites. Ces sociétés communistes comprennent deux groupes : 1° les sociétés maternelles, où les femelles restent seules après avoir été fécondées par les mâles qui meurent peu après (guêpes, abeilles et fourmis) ; 2° les sociétés conjugales « où les deux sexes restent en association constante, la présence des mâles étant nécessaire pour assurer le renouvellement des jeunes fécondateurs » (termites).

Voyons comment se comportent entre eux les individus d'une même société communiste d'insectes et quel en est l'esprit.

Ce qui frappe tout d'abord lorsque l'on considère une société communiste d'insectes, c'est l'absence de « dirigeants ». Il existe bien parmi eux des individus que les naturalistes ont appelés « rois » ou « reines », mais ici, ce vocable sert simplement à désigner les individus dont la fonction sociale est la reproduction et qui n'ont aucune espèce de pouvoir sur leur entourage. Les insectes communistes ne vivent ni en monarchie ni en république mais, ainsi que l'observe Forel, l'activité sociale qui les caractérise « leur permet de vivre sans chefs, sans guides, sans police et sans lois, dans une anarchie admirablement coordonnée ».

Examinons, par quelques brefs aperçus sur la vie de ces insectes, le mécanisme de leur existence sociale. Nous verrons que les hommes y pourraient souvent puiser un enseignement d'activité utile et de labeur sans contrainte.

Voyons d'abord l'abeille et laissons-nous guider par le savant professeur Bouvier : « Sitôt sortie du berceau, la jeune ouvrière reçoit l'accueil de ses sœurs qui la soutiennent, la lèchent, la brossent et lui offrent des lampées de miel. La voici réconfortée, mais non propre aux voyages de récolte ; elle va s'occuper au logis où la besogne ne manque pas... On savait depuis longtemps que la jeune ouvrière se livre à des travaux d'intérieur successifs, qui varient avec l'âge. Dans une étude récente, Roesch a voulu fixer la succession de ces travaux. La jeune abeille se fait d'abord nettoyeuse des alvéoles ; elle va ensuite se reposer et dormir des heures sur les cellules closes, qu'elle contribue sans doute à couvrir ; à partir du troisième jour, elle puise aux réserves de miel et de pollen, moins pour elle-même que pour les larves âgées dont elle se fait nourrice ; au bout du sixième jour, ses glandes péricérébrales entrent en fonctions et sécrètent la gelée qu'elle distribue aux jeunes larves, modifiant ainsi son rôle de nourrice qu'elle remplit jusqu'au quinzième jour ; alors, moins craintive, elle se rend sur le tablier de la ruche et s'essaye à des vols d'orientation au voisinage du logis, faisant avec ses compagnes ce que les praticiens désignent sous le nom de « soleil d'artifice » ; d'ailleurs, elle rentre assez vite pour s'occuper à prendre la charge des butineuses et à tasser dans les alvéoles à provisions le pollen qu'elles rapportent ; un peu plus tard, elle remplit les fonctions de gardienne et se tient alors sur le tablier, chassant les ennemis de la ruche, repoussant les intruses, en éveil surtout contre les abeilles pillardes. Au vingtième jour, enfin, elle prend son rôle pour tout de bon et, devenue récoltante, peut s'éloigner jusqu'à cinq kilomètres comme ses sœurs butineuses... ».

Trouverait-on une société d'hommes aussi intelligemment policée, où le travail commun s'expédie sans heurt, sans chicane, en solidarité instinctive ?

Mais baissions-nous encore sur la besogne des « cirières », jeunes abeilles qui travaillent à l'intérieur de la ruche. Huber nous les montre à l'œuvre dans une ruche artificielle : copieusement nourries de miel, puis de sirop sucré, elles grimpèrent aux baguettes dont a été formée la voûte, s'y cramponnèrent par les griffes de leurs pattes antérieures, pendant que d'autres s'accrochaient à leurs pattes de la dernière paire avec celles de la première. Elles composaient de la sorte des espèces de chaînes fixées par les deux bouts aux parois supérieures et servaient de pont ou d'échelles aux ouvrières qui venaient se joindre à leur rassemblement ; celui-ci formait une grappe dont les extrémités pendaient jusqu'au bas de la ruche.

Les cirières demeurèrent immobiles près de quinze heures, sécrétant la cire qui se montrait en lames blanches sous leur abdomen. Alors, une abeille se détacha de la grappe, monta au centre sous la voûte et cueillit une de ses lames avec les pattes antérieures qui la maintinrent entre les mandibules. Celles-ci réduisirent la plaquette en fragments qu'elles, broyèrent avec de la salive, et la pâte ainsi produite fut fixée à la voûte en un petit bloc rectiligne. Ayant épuisé de la sorte ses huit lames, l'ouvrière rentra dans la grappe et céda la place à une de ses sœurs qui se comporta de même. Et ainsi de suite, le bloc prenant la forme d'une petite cloison verticale raboteuse...

Transposé sur le plan humain, combien un pareil travail comporterait-il de contremaîtres? Là, rien ; chaque individu, conscient de la tâche à accomplir, s'en acquitte allègrement sans contrainte d'aucune sorte.

Chez les fourmis, nous pourrions faire des constatations analogues. Mais là, plus nombreux encore sont les rapports qui apparentent l'insecte à l'homme. Aussi bien dans l'ordre des défauts que dans celui des qualités. Ne nourrissent-elles pas des commensaux qui font la loi chez elles, détruisent leur progéniture et les mènent à la ruine, cela parce que ces commensaux sécrètent une liqueur dont les fourmis sont friandes? Ce « symphyllisme », ainsi qu'on l'appelle, devient alors une maladie sociale assez semblable à l'alcoolisme humain et qui conduit aux mêmes dégénérescences physiques et morales. Mais, par contre, les fourmis savent concurrencer l'homme sous des aspects plus intéressants. Il est en effet de véritables fourmis agricoles qui pratiquent la culture des champignons, et chez l'*Atta texana* (grande fourmi champignoniste du sud des Etats-Unis), Wheeler observe que « les plus petites ouvrières demeurent dans les jardins où elles nettoient soigneusement les pousses et empêchent la croissance de champignons étrangers qui pourraient être introduits par les récolteuses ; les ouvrières de moyenne taille coupent, transportent, triturent les feuilles et préparent le jardin ; tandis que les plus grandes, des soldats, font la garde du nid ». Chez certains termites on trouvera une culture analogue. Ces termites préparent des meules spongieuses étagées en chambres souterraines, faites, dit Bugnion, « de pâte de bois partiellement différée, émise du rectum des ouvriers sous forme de crotte brune, mais travaillée à nouveau par les pièces buccales et agglutinée au moyen de la salive ». Le mycélium, ajoute Bouvier « développe sur la meule une forêt de courtes tiges qui se dilatent en petites sphères appelées mycotêtes, ces mycotêtes développent à leur tour des sphérules et des buissons de conidies qui servent, comme les mycotêtes, à la nourriture des termites, surtout des jeunes larves ». Une autre industrie importante chez les fourmis est l'élevage des pucerons, lesquels pucerons constituent dans certaines ruches un véritable bétail donnant un miellat sucré dont les fourmis se régalent. Ces pucerons, les fourmis les soignent, les caressent, les changent de place comme un bétail précieux et accordent les mêmes soins à leurs œufs. Et ce n'est pas tout puisqu'il existe des fourmis filandières.

Nous n'avons pas la place d'étudier ici la vie des sociétés communistes d'insectes, leur genèse, leur évolution et le mécanisme de leurs groupements. Nous terminerons donc par quelques généralités, sans plus insister sur les ressemblances

ou les différences qui existent entre sociétés humaines et sociétés d'insectes.

Wheeler est allé un peu loin en déclarant que « la société humaine et les sociétés d'insectes sont tellement semblables qu'il est difficile de trouver entre elles des différences biologiques fondamentales » (*Social Life among the Insects*, 1922). Car des différences - surtout psychiques mais biologiques aussi - existent qui ne permettent qu'un parallèle artificiel quoique séduisant. Forel a eu raison de dire : « toute l'histoire des peuples humains prouve à satiété notre incapacité absolue de vivre dans l'heureuse anarchie si bien coordonnée que représente un fourmilière ». Elle est en effet une réalisation exagérée du rousseauisme et M. Adrien Roubier (alias Léon Werth) a pu écrire (*L'Impartial Français*, 12 nov. 1926) : « Toujours est-il que si l'on peut proposer à l'homme l'imitation de l'altruisme social des insectes, des guêpes, abeilles, fourmis et termites, tout au moins il faudrait beaucoup d'ingéniosité pour croire que son intelligence consentît au renoncement personnel auquel atteignent les insectes par instinct, sans évangélisme, sans kantisme, sans marxisme. Aussi bien, le communisme des insectes n'est-il point évangélistique puisque les individus sont impitoyablement sacrifiés, quand ils n'ont plus d'utilité sociale. Il n'est point davantage marxiste, puisqu'il n'a point pour origine un principe de lutte de classes... ». Mais, toutes ces réserves faites, il ne nous déplaît pas de suivre l'avis du professeur Bouvier :

« Sans doute il ne saurait être question d'imiter dans la Société humaine l'organisation des fourmilières et des sociétés communistes d'insectes... mais la subordination au bien social que les insectes communistes tiennent aveuglément de l'instinct, ne pouvons-nous l'instaurer librement nous-mêmes, en soumettant à une règle sage les hautes facultés de notre esprit? Ce n'est pas une chimère : dans la subordination de l'intérêt individuel à l'intérêt général, il y a de grandes différences entre les peuples et ces différences suffisent pour montrer qu'une évolution heureuse peut se produire dans cette voie ».

Nous ajouterons : si la nature et l'instinct ont pu réussir chez des minuscules êtres cette « heureuse anarchie si bien coordonnée » dont parle Forel, sera-t-il dit que l'intelligence et la bonne volonté de l'homme ne parviendront pas à créer, à leur usage, une anarchie d'une autre essence mais aussi bien coordonnée, mais aussi profitable à chacun comme à tous? Et la nature ne nous livre-t-elle pas un précieux exemple? Nous le croyons, Et si nous n'y pouvons pas puiser un grand enseignement - trop différentes sont les sphères et trop différents sont les moyens - nous y pouvons cependant trouver un réconfort - disons le mot, (dussent les sceptiques en rire) : un encouragement.

-Georges VIDAL.

Accueil

ENTR'AIDE

Ce mot n'est pas signalé dans le Dictionnaire Larousse qui ne relate que le verbe s'entr'aider auquel il donne la brève signification : s'aider mutuellement.

Depuis le beau livre de Pierre Kropotkine portant ce titre, nous savons mieux ce que signifie réellement cette forme de la solidarité désignée sous ce nom : l'Entr'Aide. Nous en connaissons la pratique entre nous contre les maux sociaux.

Dans l'espèce animale, l'instinct de l'entr'aide est d'une observation facile et d'un exemple salubre et vraiment instructif. De grands écrivains, de grands savants ont écrit des pages admirables. De Michelet à Maeterlinck, tous sont d'accord pour nous montrer le contraste flagrant entre l'organisation des bêtes et l'organisation des hommes. A toutes les espèces d'animaux sachant s'entendre et sachant se grouper pour mieux vivre, ou pour surmonter une difficulté naturelle, ou pour affronter un danger, ou pour se défendre d'un ennemi redoutable, comparez la bestialité des hommes ne sachant se grouper et s'entendre que pour s'entre-détruire.

« L'entr'aide, écrit Kropotkine, c'est un sentiment infiniment plus large que l'amour ou la sympathie personnelle ; c'est un instinct qui s'est peu à peu développé parmi les animaux et les hommes au cours d'une évolution extrêmement lente, et qui a appris aux animaux comme aux hommes la force qu'ils pouvaient trouver dans la pratique de l'entr'aide et du soutien mutuel ainsi que les plaisirs que pouvait leur donner la vie sociale ».

On retrouve des traces d'entr'aide entre les hommes à l'état primitif. L'étude attentive de la vie des sauvages contemporains nous les montre unis dans le clan, coordonnant leurs forces individuelles, si faibles, comparées aux moyens que le progrès a mis à la disposition des sociétés civilisées. Mais c'est pour jouir de la vie en commun que les sauvages savent s'entr'aider.

Cependant, l'homme n'est pas toujours réfractaire aux meilleurs penchants naturels. Après les sauvageries de la civilisation qui nous ont dotés de l'exploitation de l'homme par l'homme, de l'esclavage, du salariat et des horreurs sociales que sont l'Autorité, la Propriété, la Patrie, se traduisant par la Servitude, la Misère, la Guerre, nous pensons bien qu'ils finiront par s'entendre et se grouper contre tous les fléaux naturels et sociaux au lieu de les créer ou de les étendre.

Là est et demeure le but des anarchistes qui veulent l'affranchissement total des individus. Là est l'esprit du syndicalisme révolutionnaire qui veut l'émancipation des travailleurs par eux-mêmes.

C'est par l'Entr'Aide que les groupes d'hommes de bonne volonté s'acheminent vers un meilleur avenir d'entente et de liberté. C'est par l'Entr'Aide

qu'ils se soutiennent et s'encouragent, s'excitent et se réconfortent.

- Georges YVETOT.

Accueil

ENTRAINEMENT n. m.

Action d'entraîner ; état de ce qui est entraîné ; séduction. « C'est l'entraînement qui a fait de cet homme un ivrogne ». L'entraînement est l'influence morale que l'on subit. Cette influence peut être heureuse ou malheureuse. Selon les cas, elle est profitable ou néfaste à l'individu.

L'homme est un animal sociable et il se laisse facilement entraîner par ses semblables. Les plus malins entraînent les plus faibles. Hélas, les plus malins ne sont pas toujours les plus honnêtes, bien au contraire, et c'est pourquoi les hommes sont asservis. Savoir être libre nécessite un entraînement, et l'individu a, depuis des siècles, été entraîné à la servitude. C'est toute une transformation qui doit s'opérer en lui ; aussi longue dût-elle être, cette transformation s'effectuera ; car chaque jour qui passe arrache une maille à la chaîne de l'esclavage et l'entraînement révolutionnaire brisera les dernières entraves.

Le peuple ne se laissera pas toujours entraîner dans les fossés boueux de la politique. Il s'aperçoit déjà de son erreur et s'écarte de plus en plus de tous les fantoches qui l'ont guidé et ont perpétué sa servitude. Les idées nouvelles l'entraînent et le triomphe de la liberté entraînera la ruine de la société bourgeoise et de son capitalisme.

Accueil

ENVIE n. f. (du latin *invidia*, même sens)

Ce mot a tant de significations diverses, qu'il est bien difficile d'en préciser exactement le sens.

Généralement, on s'en sert pour désigner un très vif sentiment qui pousse les individus à avoir du chagrin en constatant qu'un autre individu est plus heureux, plus riche, plus populaire qu'eux-mêmes et à vouer à cet individu une haine forte et profonde.

Mais on l'emploie aussi dans d'autres circonstances.

Ainsi, l'on dit que l'on a envie de manger des cerises, de faire une promenade en tel endroit, de lire tel livre, de faire telle chose, etc... , ce qui signifie simplement qu'on éprouve un désir assez vif de ces différentes choses.

On dit aussi envie de vomir, de faire certains actes physiologiques indispensables, lorsque les fonctions naturelles du corps humain vous y obligent, et qu'on éprouve certaines nausées, indispositions qui provoquent le vomissement.

On parle également des envies des femmes en état de grossesse, sorte de désir vif, subit, et irraisonné qui les pousse à vouloir certaines choses.

Enfin, le mot est utilisé également pour désigner certaines taches sur la peau, que l'esprit populaire attribue, à tort ou à raison, à des désirs. De même ce nom est donné à un certain mal de la peau se détachant autour des ongles.

Mais l'envie, dans le langage, est surtout l'appellation du sentiment de haine, de jalousie, éprouvé envers autrui quand cet autrui a quelque chose qu'on n'a pas et qu'on voudrait avoir.

L'église chrétienne a fait de l'envie un péché formidable puni par les tortures de l'enfer. Alors qu'elle consacre toujours la plus odieuse exploitation, qu'elle sanctifie la guerre et le crime commis par les maîtres, c'est plutôt bizarre. Est-ce que, par hasard, en pourchassant le vil sentiment de l'envie, elle n'aurait pas eu pour objectif d'amener les pauvres à ne pas désirer d'être les égaux des riches, les esclaves ceux de leurs maîtres? L'explication me semble assez plausible.

La mythologie grecque, plus poétique et souvent plus humaine que le Christianisme, représentait l'Envie, comme étant la fille de la Nuit et du Styx (rivière entourant les Enfers) ; ayant la forme d'une vieille femme maigre et décharnée, entourée de serpents dont l'un lui ronge le cœur. Ils l'avaient faite guide de la Calomnie, regardant d'un œil louche et sombre ce qui l'entourait. Evidemment, il faut voir dans cette allégorie la représentation, le symbole d'un sentiment parfois vil et méchant, qui attriste et torture celui ou celle qui le ressent et provoque les pires actions.

C'est généralement sous ces apparences que l'Envie est présentée. On la condamne unanimement... et cette unanimité peut nous sembler suspecte. L'Envie, comme la jalousie (je ne parle pas de la sexuelle), comme la haine, est regardée avec horreur par les moralistes. Il y aurait pourtant lieu de distinguer entre les mobiles qui poussent les humains à envier les autres, que les partisans de l'ordre établi à leur profit ont tout intérêt à mêler dans la même confusion, afin de les condamner tous en bloc?

La femme du peuple, habillée de haillons, mal nourrie, traînant sa marmaille, regarde d'un œil d'envie la femme du patron qui passe dans son auto, luxueuse, insolente. Est-ce bien le même sentiment qui la guide que celui qui torture le cœur de l'envieux, incapable d'un effort d'intelligence, crétin fini, qui bave sur l'homme ayant su, par ses capacités, se faire une réputation? N'y a-t-il pas, dans l'envie de la malheureuse ou du malheureux, du déshérité de la vie, une part du sentiment de justice? Le crétin qui jalouse et qui calomnie l'intelligent est-il donc mû par le même mobile que l'intelligent qui se voit écrasé par un crétin fortuné ou puissant, et qui en souffre? L'homme qui travaille dur et vit dans un taudis est-il donc un vil esprit quand il sent la haine pousser dans son cœur, au spectacle d'un oisif se prélassant dans une riche demeure? La condamnation de l'envie n'est-elle pas, aux yeux des moralistes bourgeois, une pierre à deux coups qui frappera en même temps les sentiments de justice et d'égalité? « Ne soyez pas envieux! » correspondrait-il à l'enseignement de la résignation, de la soumission? Que de fois l'on a traité d'envie les plus nobles sentiments d'humanité, de justice sociale? Nous devons prendre garde de ne pas emboîter le pas à ces moralistes d'un genre tout spécial. Nous ne devons pas cataloguer d'envieux et condamner sous cette appellation toute critique contre ce qui est élevé! Au contraire, reconnaissons que cette critique fut souvent un facteur de progrès dans l'évolution humaine. Ce qui est injustement élevé, riche, puissant, on a raison de le critiquer et de vouloir le ramener au juste niveau. Combattre un privilège inique est bon et nécessaire. L'envieux, le véritable envieux que nous méprisons, c'est celui qui veut briller, dominer, jouir ; c'est celui qui veut rabaisser les autres parce qu'il ne se sent ni le courage, ni la capacité de les égaler ; c'est celui qui ne dénigre les plus haut placés que lui que parce qu'il voudrait avoir leur place. Celui-là est un être de désagrégation sociale, une puissance de mal.

Quant à tous ceux qui veulent rabaisser ce qui est élevé par d'iniques procédés, qui veulent relever ce qui est en bas par conséquence de l'injustice, ce ne sont pas des envieux, mais des combattants au service d'un noble idéal.

- G. BASTIEN.

Accueil

EPHEMERE adj. (du grec : epi, sur, et hemera, jour)

Qui ne vit qu'un jour. Par extension : ce qui est passager ; de courte durée ; momentané ; qui n'a pas une longue vie. Un amour éphémère ; un bonheur éphémère ; une joie éphémère ; une victoire éphémère ; une croyance éphémère.

Que de choses sont semblables à ces insectes appelés « éphémères », qui volent auprès des rivières et qui meurent deux ou trois jours après leur éclosion! Tout ce qui est humain n'est-il pas éphémère, et l'individu ne poursuit-il pas toujours un bonheur qui s'éloigne à mesure qu'il croit s'en approcher? Le monde est dirigé par les passions et c'est sans doute pourquoi l'homme est bercé par des illusions qui ne lui procurent que des joies passagères.

Le « Pouvoir », la soif de dominer ses semblables, l'autorité malsaine, pour lesquels les humains s'entretuent, ne donnent à certains qu'une satisfaction éphémère, car leur puissance n'est toujours que relative et s'effondre au moindre vent.

Que de fois les peuples ont cru atteindre au sommet du bien-être et de la liberté, et ont dû déchanter face à la réalité brutale de la vie! Bien-être éphémère ; liberté éphémère. Parce qu'ils le veulent bien. C'est à eux de bâtir leur maison sur des bases solides et non sur des sables mouvants.

Lorsque l'homme aura vaincu les préjugés qui pullulent en son cerveau, lorsqu'il aura chassé et écrasé tous les mauvais bergers qui le conduisent, son bonheur ne sera plus éphémère, mais réel et durable.

Accueil

EPIDEMIE n. f. (du grec epi, sur, et démos, peuple)

Maladie qui affecte dans une localité, dans un pays un grand nombre d'individus à la fois. Le choléra, la peste sont des épidémies redoutables : le typhus, la fièvre jaune, bien que moins cruelles, sont également dangereuses.

L'épidémie dépend de causes accidentelles, dans les pays occidentaux où le progrès a réalisé certaines mesures d'hygiène sociale. C'est ainsi que la peste et le choléra qui existent à l'état endémique dans les contrées de l'Asie ont presque totalement disparu de l'Europe. Hélas! La vie moderne est une source d'autres misères, et aux maladies épidémiques du passé ont succédé d'autres fléaux. La tuberculose, l'alcoolisme, sont des épidémies qui ravagent les populations et chaque année un long cortège de miséreux s'ajoute aux millions de victimes qui payèrent hier leur tribut à la bourgeoisie. Et puis il y a la guerre qui affecte également des millions de parias et d'exploités ; et la tuerie ne s'effectue pas seulement sur les champs de bataille ; la population civile souffre également du carnage social. La « grippe espagnole » née de la guerre de 1914 causa de terribles ravages et le nombre de ses victimes, fut incalculable.

Contre l'épidémie, qui est un mal social, il est possible de lutter. La science médicale ne peut rien par elle-même. Guérir n'est pas suffisant. Il faut prévenir, et bien des maux disparaîtraient de la surface du globe si, au lieu de se déchirer, les humains cherchaient, dans un désir de paix, à rendre habitable, la vieille boule ronde.

Accueil

EPIGRAMME n. f. (du grec : epigramma, même sens)

Les Grecs appelaient épigrammes les inscriptions gravées sur les tombeaux ou sur les frontispices des temples et monuments publics. De nos jours, le mot épigramme se dit d'une phrase critique, mordante, railleuse qui se glisse dans une conversation ou un écrit. Une épigramme spirituelle ; une vive épigramme. Faire une épigramme ; adresser une épigramme. Se dit aussi de petits poèmes en vers se terminant par un trait d'esprit ou une satire. Boileau, Racine, Voltaire se distinguèrent par leurs épigrammes.

Accueil

EPOPEE n. f. (du grec epos, discours, et poiein, faire)

Une épopée est un poème de longue haleine, qui chante les aventures héroïques ou merveilleuses d'une époque, d'un peuple ou d'un individu.

L'Iliade, le célèbre poème d'Homère en 24 chants, qui nous décrit les combats livrés par les Grecs devant la ville de Troie, est un chef-d'œuvre de poésie épique. Cette épopée nous offre un tableau complet de la vieille civilisation grecque. L'Enéide, de Virgile, en douze chants, est une superbe imitation de l'Iliade, et nous initie aux aventures d'Enée et de ses compagnons depuis la prise de Troie, jusqu'au jour où ils s'établirent définitivement dans le Latium, ancienne région de l'Italie centrale.

La Henriade est une épopée composée par Voltaire sur Henri IV et sur la Ligue. C'est une des œuvres les moins heureuses du grand philosophe. La Henriade manque de vie, la poésie en est froide, pleine de sécheresse, bien que contenant quelques pages d'histoire.

Pourquoi faut-il que ce soit toujours la guerre qui inspire les poètes? La plupart des épopées nous font vivre des époques glorieuses mais meurtrières et douloureuses. La grande tuerie de 1914 est une nouvelle épopée tragique que traduiront demain de nouveaux poètes.

Quand donc l'Humanité, dans une merveilleuse épopée, chantera-t-elle l'Amour, la Paix et la Liberté?

Accueil

EPREUVE n. f. (de éprouver)

Action d'éprouver ; expérience que l'on fait d'une chose, essai. Faire l'épreuve d'une machine. Mettre quelqu'un à l'épreuve. Faire subir une épreuve à une personne, c'est-à-dire s'assurer qu'un individu possède les qualités qu'on lui croit. Epreuve judiciaire : coutume moyenâgeuse qui consistait à soumettre à certaines tortures les accusés, et les accusateurs afin de prouver les uns leur innocence, les autres leurs accusations. La plus commune de ces épreuves était l'épreuve du feu. Les mains attachées à un anneau scellé dans le mur, on fixait les pieds du patient dans un appareil au-dessous duquel on faisait du feu. Les progrès de la civilisation ont mis heureusement fin à ces pratiques barbares.

Est-ce à dire que les individus ne sont plus soumis à de cruelles épreuves? La marche de la civilisation est terriblement lente et l'humanité n'enfante que dans la douleur. Avant d'atteindre son but, l'humanité aura encore à subir de rudes épreuves, car ce n'est qu'à l'expérience que l'homme se façonne et apprend à se conduire.

Les dix dernières années que nous venons de traverser, furent lourdes de souffrances ; que cette épreuve nous soit salutaire ; qu'elle nous instruisse, qu'elle nous éclaire, qu'elle nous apprenne qu'il n'y a de bonheur que dans la liberté et que, si le courage éprouvé du peuple n'était pas dépensé inutilement pour une mauvaise cause, la Paix rayonnerait sur le monde, mettant fin aux épreuves tragiques qui ensanglantent l'humanité.

Accueil

EPURATION n. f.

Action d'assainir ; l'épuration du sang ; l'épuration de l'air. Au figuré : épuration des mœurs ; épuration politique ; épuration d'un parti ; d'une organisation, d'une association, d'un groupe, etc... , etc...

L'épuration consiste à éliminer d'une organisation quelconque les éléments que l'on considère indignes d'en faire partie. Dans toute association se glissent des brebis galeuses qui enveniment tout le corps. L'épuration s'impose donc, elle ne peut être que salutaire. Il est des organisations, des institutions dont l'épuration est inopérante, inutile, car tout en elles est corrompu ; la destruction totale est l'unique ressource. C'est toujours en vain, que des hommes, en mal de politique, ont prétendu par exemple, essayer d'épurer les mœurs du Parlement. Peine inutile. Ils ont eux-mêmes été infectés du mal qu'ils voulaient combattre. Tout ce qui touche de près ou de loin à l'Etat ne peut-être épuré. Il faut abolir.

L'anarchisme, ou plutôt les milieux anarchistes souffrent parfois aussi d'une crise de moralité, et cela n'a rien de surprenant. Les hommes ne sont jamais que des hommes et non des Dieux. D'autre part, les Anarchistes, adversaires irréductibles de l'Autorité, ouvrent trop facilement la porte de leurs maisons aux parasites sociaux. L'Humanité est un composé de lutteurs et de déchets. Parmi ces déchets, victimes d'une organisation sociale imparfaite, se trouvent de pauvres hères qui, rejetés de partout, ont une conception fautive de la liberté, et sont encore esclaves des préjugés et des vices de la société moderne. Leur ouvrir notre porte est un danger.

On a cru pendant longtemps qu'il était possible d'associer tous les réfractaires à nos travaux ; mais depuis quelques années, les anarchistes se sont rendu compte de leur erreur. Ils ont compris que l'Anarchisme était autre chose qu'une association de mécontents, qui n'avaient pu trouver place autour de l'assiette au beurre ; ils ont appris qu'un mouvement sérieux devait reposer sur des bases philosophiques et sociales solides, et ils se sont attachés à éloigner d'eux tous les indésirables pour qui l'Anarchisme n'était qu'un paravent, susceptible de cacher leurs tares physiques et morales.

Ce travail d'épuration continuera jusqu'au jour où seront éliminés tous ceux qui ne veulent pas œuvrer sincèrement et loyalement à l'émancipation totale de l'individu.

Les anarchistes ne sont qu'un petit nombre. C'est vrai. Mais qu'importe. Il vaut mieux être peu, atablés autour du même ouvrage, travaillant harmonieusement à l'édification lente de la maison future, que d'être des milliers à bâtir une tour de Babel qui s'écroule comme un château de cartes.

Epurons-nous ; sachons d'abord être individuellement sains de corps et d'esprit. Epurons-nous pour être meilleurs et donner à ceux qui nous entourent, qui nous regardent l'impression d'hommes sérieux, sincères et puissants, et notre épuration bienfaisante, entraînera tous ceux qui espèrent en des jours meilleurs et sont las de subir une société viciée jusque dans ses moindres organismes et qui ne subsiste que par la force du passé et de l'habitude.

Accueil

EQUITE n. f. (du latin *œquitas*, même signification, de *œquus*, uni, égal)

« Dans le monde il n'est rien de beau que l'équité » écrivait Boileau. Si l'équité est la droiture, la justice, alors il n'est rien de beau dans le monde car celui-ci est bâti sur l'iniquité et l'injustice.

De quelque côté que l'on se tourne, on assiste à l'arbitraire le plus choquant, à l'inhumanité la plus révoltante.

L'équité, nous dit Lachâtre, est la disposition à faire à chacun part égale, à reconnaître impartialement le droit de chacun. Mais le droit, en régime bourgeois, est une formule creuse. Le droit en société capitaliste c'est la force, c'est la violence, c'est la puissance, c'est l'autorité ; le droit, c'est la rigueur des lois, c'est le législateur, c'est le magistrat, c'est le gardien de prison. Peut-on demander à ces divers suppôts de l'organisme social de se faire les fidèles défenseurs de l'équité?

Rien n'est équitable en ce bas monde, et l'injustice règne en maîtresse. La base même de l'organisation sociale est inique, comment les institutions qui en découlent et les hommes qui les dirigent seraient-ils probes et justes? Ce qu'il y a de plus effrayant, c'est que ceux qui souffrent de cette absence d'équité sont les premiers forgerons des chaînes qui les tiennent attachés au servage injuste qu'ils subissent inconsciemment.

L'iniquité sociale devient chaque jour plus flagrante cependant que le démocratisme déploie son étendard et proclame son désir d'équité humaine.

Tromperie que tout cela et le démocratisme est un mensonge. Point n'est besoin de fouiller bien profond pour s'apercevoir qu'il n'est pas un facteur d'équité.

Jetons un regard dans ce foyer de concussion qu'est le parlement. Il s'y commet les crimes les plus odieux et les plus méprisables. Ce n'est certes pas parmi cette association de malfaiteurs que l'on cherche à « reconnaître impartialement le droit de chacun ». Chargés de soutenir le « droit » et de défendre les intérêts de leurs mandants, les députés trafiquent de leurs mandats et font leurs propres affaires. L'équité pour eux est simplifiée : elle consiste à remplir leurs poches afin de vivre grassement sur le dos de leurs électeurs. Les lois qu'ils promulguent sont iniques - une loi ne peut être équitable - et favorisent toujours les classes possédantes qui dirigent tous les rouages de la société

Dans la répartition des lourdes charges de l'Etat, l'équité brille également par son absence. De même qu'au moyen âge le serf était contraint de suer sang et eau pour subvenir aux besoins et aux jouissances de son seigneur, le peuple aujourd'hui, esclave modernisé, est obligé de travailler pour payer directement ou indirectement les impôts servant à entretenir une armée de parasites.

« L'Équité rarement est l'arbitre des rois » dit Marmontel ; elle est aussi rarement l'arbitre des démocraties. Les monarchies et les démocraties reposent, les unes comme les autres, sur des principes d'inégalité sociale, comment l'équité pourrait-elle y être souveraine ?

Pas plus d'équité dans la magistrature que dans le Parlement. « Quand les juges n'ont que l'ambition et l'orgueil dans la tête, dit Voltaire, ils n'ont jamais l'équité et l'humanité au cœur ».

Où se trouve-t-il ce juge parfait sans orgueil et sans ambition ? Issue de la bourgeoisie, la magistrature est là pour servir la bourgeoisie. Demander à un juge d'être équitable est une absurdité. Tout au plus peut-on espérer de lui une certaine modération dans ses jugements, et encore!...

La justice est injuste, comme l'équité légale est inique. Il ne peut y avoir d'équité dans la légalité et c'est la cause pour laquelle tous les réformateurs, qui espèrent en la loi pour rénover le monde, piétinent sur place sans rien changer à une situation qui se perpétue.

Tout est corrompu, tout est vicié, tout est pourri dans la société bourgeoise. Le capitalisme, pour conserver ses privilèges menacés par le désir chaque jour grandissant du peuple, emploie les moyens les plus iniques. Contre cela un seul moyen : la Révolution. Mais une révolution complète, entière, détruisant tous les germes du passé, abolissant l'autorité néfaste qui fit le malheur de milliers de générations ; une révolution qui permettra de jeter les bases d'une société fraternelle où l'équité ne sera pas un vain mot, mais une réalité.

Accueil

EQUIVOQUE adj. (du latin *œquus*, égal, et *vox*, voix)

Ce mot signifie : qui a un double sens.

Un discours équivoque, une expression équivoque, un terme équivoque. Se dit aussi d'une personne dont le caractère, la réputation, la situation sont douteuses : un homme équivoque, une personne équivoque.

La franchise est une qualité qui, en notre siècle de marchandage et de mercantilisme se fait de plus en plus rare ; la fourberie et le jésuitisme sont les armes qui sont devenues à la mode. Tromper son semblable est de pratique courante, mais il faut le tromper adroitement et c'est par des propositions à double sens, qui peuvent être interprétées de différentes façons que l'on s'y emploie.

C'est surtout dans la politique que l'équivoque est en usage. L'électeur ignare se laisse prendre facilement aux subtilités de son candidat, et il reste surpris lorsque ce dernier lui démontre qu'en réalité il a tenu ses promesses et que par conséquent on ne peut rien lui reprocher.

L'équivoque, c'est le manque de précision, de clarté, de netteté, dans la parole, dans le discours ; c'est l'habileté à présenter une figure de façon à ce que celle-ci s'adapte selon les occasions et puisse être interprétée différemment selon les besoins de la cause. C'est l'arme des suspects et des indésirables. Ceux qui usent de moyens équivoques sont équivoques eux-mêmes et il faut s'en méfier.

Accueil

ERE n. f. (du latin *œra*, nombre, chiffre)

L'ère est le point de départ, marqué par un événement remarquable, d'où l'on commence à compter les années chez différents peuples.

L'ère de la création, ou ère mondiale des Juifs remonte à 5508 avant Jésus-Christ. Est-il besoin de dire que cette date n'a rien de scientifique et est purement imaginative. Du reste, si selon l'église grecque l'ère de la création remonte à 5508 ans avant J.-C., d'autres la placent 4963 ans ou 4004 ans avant J.-C.

Parmi les ères qui offrent un caractère historique ou social, il faut citer : l'ère de Tyr, fondée le 19 octobre de l'an 125 avant J.-C. par les Tyriens en souvenir de l'autonomie qui leur fut accordée par le roi de Syrie, Bala. Ere Julienne, qui remonte à 45 ans avant J.-C. et fondée par Jules César qui réforma le calendrier romain. Ere chrétienne ou ère de l'incarnation dont le point initial est la naissance de Jésus-Christ. Cette ère est adoptée par tous les peuples occidentaux et par l'église latine bien que, selon les savants, elle doit commencer cinq ans plus tôt qu'on ne la commence réellement.

L'Ere des Arméniens le 9 juillet de l'an 532 à la suite de la séparation de l'église arménienne de l'église latine. Ere de l'hégire en usage chez les Mahométans remonte au 16 juillet 622, jour de la fuite de Mahomet.

En France, le 14 juillet 1789, on adopta l'ère de la liberté ; celle-ci fut de courte durée et remplacée le 22 septembre 1792 par l'ère républicaine. L'ère républicaine était divisée en 12 mois de 30 jours, suivis de 5 jours complémentaires. On ajoutait périodiquement un sixième jour complémentaire qui faisait les années bissextiles. L'ère républicaine subsista quatorze ans. En 1806 Napoléon rétablit l'ère chrétienne et remit en vigueur le calendrier grégorien.

On prête aujourd'hui à Mussolini le dictateur italien l'intention de fonder l'ère fasciste dont le point initial serait la marche sur Rome, par les « chemises noires ».

Que d'ères douloureuses l'humanité a traversées !

Les changements de dates, les transformations du calendrier n'ont pas réalisé le bonheur et la prospérité des hommes. Il faut encore lutter pour qu'un nouvel ordre de choses vienne remplacer le vieil état social qui commence à se disloquer.

L'ère de la liberté ne partira que du jour où les individus pleins de sagesse sauront s'unir et se libérer de l'esclavage qu'ils subissent depuis des siècles. L'esclavage physique et l'esclavage moral et intellectuel doivent disparaître. C'est à ce prix seulement qu'une ère féconde et glorieuse viendra illuminer d'un soleil

nouveau les peuples réconciliés, au sein desquels chaque individu œuvrera pour le bonheur de tous.

Accueil

ERREUR n. f.

Opinion non conforme à la réalité, fausse. Fausse doctrine.

Il ne faut pas confondre erreur et mensonge. Le Mensonge est l'opposé de Vérité et suppose un menteur, un être conscient de dire l'opposé de ce qui est vrai. L'erreur n'est pas plus que le mensonge : Vérité, mais il sous-entend : ignorance et bonne foi.

On distingue deux classes d'erreurs :

1° Les erreurs de logique, ou sophismes.

2° Les erreurs d'interprétation des données sensorielles, ou erreur des sens.

Les premières sont dues à un exercice hâtif de notre faculté de raisonner ; tous les préjugés peuvent se ramener à des erreurs de logique.

Les principales causes d'erreur proviennent :

A. De l'attribution du même mot à plusieurs idées différentes.

B. De l'attribution d'une seule idée à plusieurs mots différents.

C. Une délimitation non assez nette, non assez précise de l'idée désignée par un même mot.

D. Confusion entre le sens propre et le sens figuré.

E. L'introduction d'une idée absurde dans la définition d'un mot.

Les deuxièmes, appelées improprement « erreurs de sens », sont dues à un état d'excitation ou de maladie de l'organisme, elles relèvent de la pathologie.

Quant aux erreurs de logique, on les évitera en étudiant la logique formelle, la logique appliquée ; en pratiquant les sciences mathématiques.

L'homme qui ne veut pas errer, s'appliquera à toujours penser, écrire, parler logiquement.

Accueil

ESCLAVAGE n. m.

Etat, condition d'esclave : Les Spartiates réduisirent en esclavage les Messéniens vaincus. Fig. : Dépendance, assujettissement : être esclave de ses passions.

Fruit de l'oppression du faible par le fort, l'esclavage est apparu avec les premières sociétés humaines.

Dès que l'homme se stabilisa quelque part pour cultiver le sol, sa tribu eut à lutter contre d'autres tribus. Les plus forts l'emportèrent. D'abord, sans doute, ils durent massacrer les mâles et les femelles dont ils n'avaient que faire parce que trop âgées ou laides ou trop nombreuses. Mais déjà, la culture n'avait pas été sans amener des développements intellectuels assez considérables. De bonne heure, les chefs durent réfléchir qu'emmener les ennemis vaincus, au lieu de les tuer, les faire travailler et leur prendre le produit de leurs efforts, cela leur faciliterait l'existence.

Dans les civilisations qu'il nous est donné de connaître l'esclavage était courant. On ne trouve pas trace d'anciennes sociétés l'ayant méconnu. Il y avait des esclaves chez les Hébreux, chez les Grecs, chez les Romains, etc... Les esclaves des Lacédémoniens, traités avec une dureté exceptionnelle, portaient le nom d'Ilotes. Les Romains les recrutaient parmi les prisonniers de guerre et les peuples vaincus. Les marchands d'esclaves suivaient les armées, achetaient les captifs à l'encan, par grandes masses, et les envoyaient vendre au détail dans les marchés. Le nombre des esclaves excédait souvent le chiffre de la population libre, car l'enfant d'une esclave naissait esclave. A Rome, les esclaves formaient, une classe avilie, réduite au rôle d'instrument d'utilité, de plaisir et de vanité. Au regard du droit civil, on peut dire qu'ils n'existaient pas : ils héritaient pour leur maître, ils recevaient des donations pour leur maître, mais jamais pour eux, de sorte qu'ils n'étaient que des instruments, des intermédiaires. Longtemps le maître eut droit de vie et de mort sur les esclaves ; aussi se révoltèrent-ils fréquemment, et les Romains eurent à soutenir contre eux, à plusieurs époques, des guerres redoutables.

La guerre des esclaves sous Spartacus qui put en réunir 70.000 sous ses ordres, mit Rome à deux doigts de sa perte. Même lorsqu'ils étaient affranchis, les esclaves n'étaient pas, dans l'ancien droit, sur le même pied que les hommes d'origine « ingénue », c'est-à-dire libres de naissance ; ils prenaient le nom de leur maître, qui devenait leur patron ; dans l'ordre politique, ils ne pouvaient aspirer à certaines dignités, ni contracter mariage avec des ingénus. Sous l'empire, le droit de « régénération » ou assimilation avec les ingénus leur fut accordé de plus en plus fréquemment et l'on vit certains d'entre eux s'élever aux hautes fonctions publiques. Ils exerçaient les professions commerciales et industrielles dédaignées par les

ingénus. Quelques-uns, comme Narcisse, devinrent des conseillers des empereurs. D'autres brillèrent par leur génie ou leur talent : Térence, Esope, Phèdre, etc... Le célèbre poète Horace était fils d'un affranchi.

Ce n'était point par humanité que quelques esclaves avaient été affranchis, mais par nécessité. En effet, la classe des nobles, des propriétaires, par devoir, dédaigne tout travail manuel. « Qu'aucun citoyen, dit Platon, ni même le serviteur d'aucun citoyen, n'exerce de profession mécanique. Le citoyen a une occupation qui exige de lui beaucoup d'étude et d'exercice : c'est de travailler à mettre, et à conserver le bon ordre dans l'Etat ».

Or, il y a du travail manuel, mécanique, dans l'exploitation de l'esclave.

Les nobles sont donc obligés de confier ce travail à des esclaves, auxquels ils transmettent un certain degré de pouvoir. Ils choisissent naturellement pour cet emploi ceux dont l'intelligence est le mieux développée ; ils développent même parfois expressément l'intelligence de quelques-uns d'entre eux, afin de pouvoir s'en faire mieux aider dans l'exploitation des masses.

Ces esclaves, auxquels est ainsi déléguée une certaine autorité, deviennent dès lors des affranchis.

« Les affranchis (Colins, Science Sociale, t. II) par le travail et l'industrie que la caste privilégiée leur abandonne comme ignobles, amassent, nécessairement, presque toute la richesse mobilière productive ; d'autant plus que la propriété territoriale leur est interdite autant que possible.

Par la seule force de cet état de choses, les affranchis deviennent de plus en plus nombreux. Lorsque leur nombre les a rendus redoutables pour les nobles, contre lesquels ils pourraient soulever le peuple à l'aide de l'action plus directe et plus immédiate qu'ils exercent sur lui, il faut que la caste des nobles, pour engager les affranchis à continuer, à leur profit commun, le système d'oppression établi, les admette au partage des bénéfices du despotisme... »

(...) C'est alors que les affranchis privilégiés prennent le nom de : bourgeois ; ils deviennent caste politique.

La propriété bourgeoise se transmet, non par droit de primogéniture, mais par simple hérédité, avec faculté d'aliéner.

Or, par suite de ces deux conditions, il arrive nécessairement qu'une partie des affranchis se trouve privée de propriété. Et ainsi s'établit, parmi eux, deux divisions plus ou moins tranchées : l'une de « propriétaires » l'autre de « prolétaires » ».

Mais les bourgeois ne se contentent bientôt plus de partager les bénéfices de l'exploitation avec la classe supérieure, ils veulent tout avoir. Pour atteindre ce but, ils soulèvent, au moyen de sophismes, la masse des exploités contre les nobles et le clergé et parviennent ainsi à les renverser. Il suffit pour enlever toute influence sociale à la noblesse, de lui enlever le privilège de la propriété foncière, et d'abolir l'hérédité par primogéniture quand elle existe.

Voici comment s'exprime A. de Potter : « C'est pour leur grand intérêt

que les despotes affranchissent certains de leurs esclaves, et donnent ainsi naissance au bourgeoisisme. Le même motif les guide dans la transformation graduelle qu'ils font subir à l'esclavage.

Dès l'origine des sociétés, il y a des esclaves.

Quand il y a trop d'esclaves, et que leur réunion, dans chaque intérieur domestique, les rend dangereux à la sécurité des maîtres, ceux-ci, pour les diviser par des intérêts, leur disent que les plus méritants d'entre eux vont cesser d'être esclaves. Alors ils en attachent une partie à la glèbe, sous le nom de « serfs ». Le serf est « libre » de la chaîne ; il ne peut plus être vendu « individuellement ».

Quand les maîtres, propriétaires du sol, ont trop de serfs, vu l'accroissement des populations ; quand, vu cet accroissement, les terres rapportent plus, et plus facilement, par le travail d'hommes qui se croient libres, que par celui des serfs ; les maîtres - tant pour affermir leur autorité par des espèces de surveillants qu'ils s'adjoignent, que pour augmenter leurs revenus et s'emparer, au moyen de l'offre du rachat, du pécule des serfs - ils finissent par anéantir la servitude en faisant des « affranchis ». L'affranchi est, en apparence, encore plus libre que le serf : il ne peut plus être vendu.

Quand ensuite il y a trop d'affranchis ; quand une partie d'entre eux est devenue caste bourgeoise, et que, toujours par suite de l'accroissement de population et des communications qui en résultent, le nombre des affranchis restés sans propriété devient inquiétant pour la féodalité bourgeoise comme pour la féodalité nobiliaire, toutes deux, d'accord entre elles, ne reconnaissent plus que des « vassaux » et des « ouvriers ».

Enfin quand il y a trop de vassaux et d'ouvriers relativement à l'intelligence, à la population et aux communications de l'époque, les bourgeois renversent la féodalité nobiliaire à l'aide du peuple, et s'emparent du pouvoir. Ils abolissent en même temps les diverses mesures, ou droits féodaux qui en étaient la conséquence et établissent ainsi, à les en croire, l'égalité, la libre concurrence entre tous les travailleurs. C'est seulement à partir de cette époque qu'il y a des « prolétaires » décorés par le bourgeoisisme du nom de travailleurs « libres ». Ce sont les esclaves de la propriété mobilière, du capital.

L'esclave passe ainsi, toujours sous le nom « d'homme libre », aussitôt qu'il se trouve émancipé du servage, par les transformations « d'affranchi », puis de « vassal » sous un seigneur, ou « d'ouvrier » sous une corporation bourgeoise, puis enfin de « prolétaire ».

Mais il est un terme où ces émancipations illusoire, qui, en réalité, sont des aggravations d'esclavage, doivent s'arrêter. Nous sommes précisément arrivés à cette époque. A chacune des émancipations dont nous parlons, le maître avait pu présenter à l'esclave un avantage apparent à changer de position, et avait retiré, lui, un profit réel de ce changement. Mais lorsque l'esclave, d'affranchissement en affranchissement, est tombé dans l'abîme du prolétariat, il n'en est plus ainsi. Existe-t-il maintenant, un nouvel avantage illusoire à offrir aux esclaves ? Aucun. Le prolétaire, en apparence, est libre comme l'air. Son travail, il est vrai, est

indirectement pressuré. Mais directement, jamais il ne lui est demandé une obole. Le prolétaire a-t-il ensuite quelque chose à perdre qui puisse avantager ses maîtres? Rien, absolument rien! »

La prise du pouvoir par la bourgeoisie eut pour conséquence, par la liberté du commerce, de faciliter le passage des individus d'une classe à l'autre. Tel prolétaire s'enrichit et passe à la bourgeoisie ; tel bourgeois se ruine et est rejeté dans les rangs du prolétariat où il ne tarde pas à devenir un puissant ferment de révolte. La liberté d'opinion, facilite l'expansion des idées de justice, de fraternité, de liberté. L'écho des Révolutions, réveille jusque dans les pays les plus lointains, l'esprit de lutte. Les derniers remparts de l'esclavage tombent sous les coups du mouvement humanitaire du XIXème siècle.

Aux Etats-Unis, la guerre de Sécession, entre les Etats du Sud, esclavagistes, et ceux du Nord, abolitionnistes, qui avait commencé en 1860 se terminait en 1865 par la défaite des esclavagistes.

Dans les colonies françaises l'esclavage avait été aboli en 1848 ; en Russie, en 1861 ; au Brésil, en 1888.

Mais l'esclavage existe encore dans certaines parties de l'Afrique et nous pouvons lire dans « l'En Dehors » de janvier 1927 : « Aux Etats-Unis... Les lynchages de nègres sont fréquents. Dans les villes, on les tient autant que possible séparés ; les hôtels, restaurants, théâtres, ayant une clientèle blanche, n'acceptent pas de noirs. Certains quartiers et tramways leur sont interdits. Il est des communes, de petites villes, et même des régions dont ils sont exclus absolument, et il n'est pas rare que les hommes de « couleur », non avertis, y soient assassinés.

... Il y a quelque temps, à Miami, on voyait un petit monument, placé sur un trottoir de la première rue, sur lequel on pouvait lire : « C'est ici qu'il y a quelques années, un homme blanc fut trouvé, lequel avait été enduit de goudron et de plumes, parce qu'il avait prêché l'égalité pour les nègres. Si vous êtes un noir insensé, ou un blanc qui croyez à l'égalité sociale, vous êtes prévenu que ce comté n'a pas besoin de vous ».

Dans l'Ouest, on a vu, en 1923, des commerçants et banquiers aller dans les champs, empoigner les Japonais pour les jeter sur des camions et les transporter ailleurs ».

L'esclavage, fruit de l'oppression du faible par le fort, n'est pas près de disparaître de notre globe. Cependant les anarchistes redoublent d'efforts afin d'allumer dans les esprits des opprimés, la flamme des fières résistances à l'oppression. Ils espèrent instaurer enfin une société où nulle trace d'esclavage, d'autoritarisme ne viendra enlaidir la vie des humains.

- A. LAPEYRE.

ESCLAVAGE

La signification de ce mot est pour tout le monde celle-ci : Asservissement d'un ou plusieurs individus à d'autres plus forts ou plus malins. Il y a toujours eu des esclaves. Mais selon les époques, les pays et les conditions sociales, selon même le degré et les formes, de civilisation, l'esclavage a différé dans son genre et ses méthodes.

Des volumes entiers ne suffiraient pas à décrire les souffrances des esclaves à travers les âges, dans tous les pays du monde ; rien ne peut résumer l'ignominie, la cruauté, le sadisme autoritaire des maîtres, surtout à certaines époques des civilisations disparues. Cela, dit-on, n'existe plus.

On sait pourtant que l'esclavage, sous des noms différents, a toujours existé, pour la honte de l'humanité. On sait qu'il existe encore plus ou moins. Il suffit de le vouloir pour le constater en pleine prospérité ignoble : dans les casernes, dans les colonies, dans les bagnes capitalistes, dans les établissements religieux, dans les couvents, les ouvriers, les refuges philanthropiques et autres institutions hypocrites de prétendue charité...

D'une façon générale, dans la civilisation bourgeoise, actuelle, nous croyons inutile de démontrer en détail son existence : toutes les victimes de l'exploitation de l'homme par l'homme sont de malheureux esclaves.

Un brillant écrivain du XIX^{ème} siècle, Chateaubriand, a écrit : « Le salariat est la dernière forme de l'esclavage ».

Vouloir, comme le veulent tous les socialistes, la suppression de l'Esclavage, c'est donc vouloir la suppression du salariat. Il nous semble impossible de l'abolir sans abolir le Capitalisme et tout le système d'exploitation qui en découle, et tout le système autoritaire d'organisation sociale qui le maintient. Une révolution sociale peut, seule, en venir à bout par la Révolte consciente des esclaves.

- G. YVETOT

Accueil

ESCROQUERIE n. f.

L'escroquerie, nous dit le Larousse, est l' « action d'obtenir le bien d'autrui par des manœuvres frauduleuses ».

L'escroquerie se différencie du vol proprement dit en ce que, dans le vol, le délinquant s'approprie le bien d'autrui à l'insu de ce dernier, alors que dans l'escroquerie la victime apporte elle-même son argent ou son bien au détrousseur qui l'a trompée sur la destination de ce dépôt ou sur l'usage qu'il comptait en faire.

L'escroquerie est un délit puni par la loi ; mais les articles du Code sont tellement élastiques, qu'un escroc, adroit, puissant et intelligent, ne se laisse prendre que très rarement. D'autre part, la loi permet l'escroquerie lorsque celle-ci est exercée sur une grande échelle et bien souvent elle la favorise.

Légalement, « Le délit d'escroquerie existe par la réunion de trois éléments : 1° l'emploi de moyens frauduleux, consistant dans l'usage d'un faux-nom ou d'une fausse qualité, ou bien dans des manœuvres tendant à tromper la victime choisie (le mensonge pur et simple, ne suffit pas) ; 2° l'obtention de valeurs grâce à l'usage de ces moyens ; 3° le détournement ou la dissipation de ces valeurs » (Larousse).

Or, nous disons quelques lignes plus haut que la loi favorise l'escroquerie. Les deux premiers éléments de la citation ci-dessus vont nous le démontrer si nous les étudions tant soit peu.

On n'escroque plus aujourd'hui sous un faux nom car il y a vraiment trop de facilités d'escroquer légalement sous le couvert d'une société civile, commerciale ou anonyme. De plus, puisque le mensonge pur et simple ne caractérise pas le délit d'escroquerie, c'est ouvrir la porte à tous les abus, puisqu'en réalité l'escroquerie en soi repose sur un mensonge pur et simple.

Prenons un exemple courant en matière commerciale, industrielle et bancaire.

Un groupe d'individus décide de former une société anonyme en vue d'exploiter une industrie ou un commerce quelconque. Ils n'ont pas d'argent pour lancer leur affaire et, d'autre part, celle-ci est plutôt équivoque et les espérances sont aléatoires. Ils s'en vont trouver un banquier et lui demandent de bien vouloir mettre en circulation un certain nombre d'actions qui procureront les fonds nécessaires à l'entreprise.

Si le banquier accepte, il prélèvera sur chaque action placée, un bénéfice d'autant plus grand que l'affaire est douteuse. Dans une entreprise sérieuse le banquier ne demandera que 2, 3 ou 4 % ; dans une entreprise véreuse il réclamera

8, 9 ou 10 % et parfois plus.

Le banquier n'engage jamais son argent. Le marché conclu, par l'intermédiaire de ses démarcheurs, il cherchera des clients ; leur vantant la marchandise qu'il présente, et leur faisant espérer des bénéfices mirifiques dans un temps rapproché, il sortira l'argent des poches des pauvres poires qui se laissent prendre aux offres alléchantes qui leur sont faites et partagera avec ses complices le fruit de leur larcin.

Au bout d'un temps plus ou moins long, l'entreprise périclitera - car telle était sa destinée - l'action de cent francs ne vaudra plus que cent sous et le tour sera joué. C'est le mensonge des commerçants, de l'industriel et du banquier qui aura été cause de la perte sèche des actionnaires, mais l'affaire est légale, elle est couverte par la loi, il n'y a pas escroquerie et les « escrocs » sont à l'abri de toute poursuite.

Les combinaisons en matière d'escroquerie sont multiples et la banque est une association d'escrocs. Comment un gouvernement prendrait-il des mesures contre toutes ces organisations financières alors qu'il en est le prisonnier et qu'il a lui-même recours aux gens de la haute finance pour escroquer les deniers du public? Toute escroquerie nationale se fait par l'intermédiaire de la banque. Le public, éternellement confiant, éternellement crédule, bien que volé des milliers et des milliers de fois, se laisse toujours prendre. Rien ne lui sert d'exemple ni d'enseignement. Il faudrait un ouvrage colossal pour citer tous les cas retentissants d'escroquerie, tous les scandales qui ont éclaté depuis la fameuse affaire de Panama remontant à 1889 et que Jaurès rappelait en ces termes à la séance de la Chambre, le 25 juillet 1894 :

« Est-ce que vous vous imaginez qu'il y a eu quelqu'un qui n'ait pu être touché, remué, bouleversé dans sa conscience, si isolé que vous le supposiez, lorsque pendant six mois, tout ce pays, toute cette Chambre ont été suspendus à la dramatique discussion de l'affaire que vous connaissez bien, lorsque le pays a appris tout à coup que sur les centaines de millions qu'il avait versés, près des deux tiers avaient été gaspillés d'une façon criminelle ; quand il a pu voir que cette corruption capitaliste et financière avait voisiné avec les Pouvoirs publics, quand le Parlement et la finance causaient dans les coins, trinquaient ensemble? Est-ce que vous croyez que cela n'était rien quand il a appris que des ministres allaient être traduits en cours d'assises, quand il a appris que des dénégations hautaines, portées à la tribune ou devant la commission d'enquête, allaient être suivies de révélations écrasantes et de foudroyantes condamnations ; lorsqu'il y a eu un moment où, devant cette commission d'enquête, les uns comparaissaient la tête haute, les autres balbutiant, où, pour le public qui regardait, le Palais-Bourbon et la Cour d'Assises semblaient de niveau, où les puissants passaient des grands salons éclairés du pouvoir dans les couloirs obscurs de la justice et où, comme sur un disque tournant les couleurs se confondent, le pays vit se mêler sur le disque rapide des événements, la couleur parlementaire et la couleur pénitentiaire? » (Jean Jaurès, discours prononcé à la séance de la Chambre des députés le 25 juillet 1894).

Comme dans toutes les escroqueries de haute école, dans l'affaire du Panama, les véritables coupables s'en tirèrent à bon compte ; et depuis quarante ans

rien n'a changé. Le Parlement se corrompt chaque jour davantage et ses membres participent de plus en plus aux affaires louches et véreuses. Comme par le passé, l'escroquerie s'organise dans les couloirs du Palais Bourbon et la magistrature assise ou debout innocente par ses arrêts les détrousseurs du Peuple.

Le tsar de toutes les Russies avec l'assentiment des divers gouvernements français qui se sont succédé depuis 1900 a escroqué au peuple plusieurs milliards. Aujourd'hui que le peuple russe, avec raison, se refuse à reconnaître les dettes contractées par l'impérial tyran, les porteurs de fonds russes, pour la plupart petits fonctionnaires et petits rentiers, se laissent de nouveau dépouiller de ce qui leur reste, par un autre despote : le tsar de Roumanie. Et la comédie continue. La Banque, le Parlement, la Presse, associés dans leur ignoble besogne participent à l'escroquerie. Le peuple ne voit rien, il n'entend rien, il ne comprend rien. De même qu'en matière électorale il porte ses suffrages sur le candidat le plus menteur - le meilleur ne vaut rien - en matière financière, il porte ses économies au plus voleur.

Et si, par hasard, éclairé d'une lueur de raison, il se refuse à donner son argent à l'Etat ou aux Etats qui le lui réclament, le peuple l'engloutit dans des sociétés mutuelles, dans des sociétés d'assurances, dans des sociétés commerciales qui ne sont également que de vastes entreprises de spéculation où l'on se charge de dilapider les fonds recueillis.

Le monde capitaliste est un vaste marché. Nous avons par ailleurs dénoncé le commerce comme un vol légal ; il est également une escroquerie tolérée et si parfois, à la suite d'un scandale retentissant, les juges condamnent les délinquants à des peines relativement minimales en regard des méfaits accomplis, c'est un accident, une exception qui confirme la règle.

Dans l'escroquerie commerciale, comme dans l'escroquerie financière, l'Etat et le Parlement ne sont pas ignorants des pratiques frauduleuses, et bénéficient des manœuvres malhonnêtes qui s'exercent ouvertement. En 1925, un pamphlétaire parisien dénonça dans la revue qu'il publiait, l'escroquerie monstrueuse organisée par une société commerciale empoisonnant le public français avec une eau soi-disant minérale qui n'était en réalité qu'une eau de rivière même pas purifiée. Les savants, à l'analyse, étaient unanimes à reconnaître que l'eau vendue au public ne possédait aucune propriété curative et ne provenait même pas de la source de laquelle elle était supposée jaillir. Cependant, cette société poursuit activement son entreprise. La presse, la Grande presse liée par des contrats de publicité, achetée pour garder le silence, est muette comme une carpe, et ladite société continue à écouler par année des millions et des millions de bouteilles de son eau de rivière.

L'Etat ne dit rien non plus et il n'y a pas lieu de s'en étonner car il touche 0 fr. 20 sur chaque bouteille vendue. Et c'est ainsi que, non seulement pour satisfaire aux appétits des mercantis, on escroque le pauvre monde, mais encore on livre à la consommation des produits nocifs et malfaisants.

La soif d'argent du capitalisme ne connaît pas de limites. La bourgeoisie profite de toutes les occasions pour grossir sa richesse. La guerre de 1914-1918 fut pour elle une source de profits. Cela ne fut pas suffisant et elle spéculé sur l'après-

guerre.

La destruction d'une partie du territoire français, les ravages causés dans les centres du Nord, la misère et la détresse des habitants, permit au capitalisme d'organiser l'escroquerie des « régions libérées ».

Sur une centaine de milliards de francs alloués pour la reconstruction des départements dévastés par la guerre, par un jeu de combinaisons admirables parfaitement licites, le petit fut dépossédé au profit du gros. Et c'est toujours la même histoire, la société le veut ainsi.

Les formes d'escroquerie sont tellement nombreuses que l'on s'étonne qu'une société puisse subsister dans de telles conditions. Personne n'échappe aux tentacules de l'escroc, et les sans-travail, les chômeurs, les misérables à la recherche d'un emploi, sont eux-mêmes victimes des procédés indéliçats d'êtres sans aveu qui leur soutirent les derniers sous qu'ils ont en poche, en leur promettant des places avantageuses qui ne viennent jamais.

Tenter de réformer un tel état de choses serait folie.

Ce ne sont pas les Anarchistes qui sont des utopistes, ce sont tous ceux qui prétendent rénover par des moyens légaux l'ordre social actuel.

Qu'on le veuille ou non, seule la Révolution, balayant toute la corruption qui règne souveraine, peut transformer la Société.

Nous avons eu pendant des siècles l'escroquerie religieuse ; nous avons aujourd'hui l'escroquerie laïque, l'escroquerie civile, l'escroquerie collective ou individuelle qui découlent toutes du capitalisme. Tant qu'une société, par sa forme d'organisation, par ses rouages, permettra au plus malin de tromper son semblable pour en tirer profit ; tant que le monde sera gouverné et dirigé par le mensonge, l'escroquerie subsistera. Elle est une conséquence du régime capitaliste et ne disparaîtra qu'avec lui. C'est aux hommes conscients, éclairés, qu'il incombe d'accomplir la tâche d'assainissement qui s'impose et d'entraîner derrière eux toutes les victimes de l'escroquerie sociale.

Accueil

ESPERANTO

Langue artificielle d'étude facile qui, sans se substituer aux langues nationales, permet à des hommes de mœurs et de langage les plus différents de se comprendre et d'établir entre eux des relations.

Esperanto signifie : qui espère. C'est de ce pseudonyme que le Docteur Zamenhof, auteur de la langue qui a gardé ce nom, signa ses premiers ouvrages sur ce sujet. C'est qu'un grand espoir ranimait, en effet, ce chercheur lorsqu'il travaillait à son projet de langue universelle. (Voir ci-dessous Zamenhof).

Origine et structure. - L'Esperanto n'est pas composé de mots et de formes arbitraires nés dans l'esprit de Zamenhof ; il est le fruit d'un long travail de recherches et de comparaisons linguistiques.

Toutes les racines sont tirées des langues Indo-Européennes, le choix de l'auteur étant guidé par le seul souci de rechercher les plus répandues, sauf les cas où celles-ci offraient trop de difficultés de prononciation ou bien quand l'une d'elles, par trop de similitude avec une autre, pouvait prêter à confusion.

Pour la grammaire, elle est basée sur la plus simple : l'anglaise ; le vocabulaire est réduit au minimum par le jeu des affixes et des prépositions employées comme affixes.

Dans les verbes, le nombre de temps est limité à l'indispensable pour la clarté du discours.

Toute la grammaire tient en 16 règles sans aucune exception. Les voici en peu de lignes :

1° Un seul article défini : la, pour tous les genres et pour tous les nombres, pas d'article indéfini.

2° Le substantif se termine toujours par o, auquel on ajoute j au pluriel. Deux cas seulement : le nominatif et l'accusatif, ce dernier est indiqué par un n final, les prépositions : de, al, per, por, etc., remplacent les autres cas.

3° L'adjectif prend la finale : a, les cas sont indiqués comme au substantif. Le comparatif se forme au moyen du mot : pli, le superlatif au moyen du mot : plej, le que du comparatif se traduit par : ol, le de du superlatif par : el.

4° Les adjectifs numéraux cardinaux sont invariables, on leur ajoute l'a de l'adjectif pour former les numéraux ordinaux, obi pour les multiplicatifs, on pour les fractionnaires, op pour les collectifs ; on place po avant les cardinaux pour indiquer les distributifs,

5° Les pronoms personnels sont : mi (je), vi (tu, vous), li (il), si (elle), gi

(il, elle neutre), si (soi), ni (nous), ili (ils, elles), oni (on), précédés par la (le, la les) et, terminés par a, ils deviennent possessifs.

6° Le verbe n'a ni genre, ni nombre ; il prend les désinences suivantes : présent: as, passé : is, futur : os, conditionnel : us, impératif : u, infinitif : i, participe présent actif : ant, participe présent passif : at, participe passé actif : int, participe passé passif : it, participe futur actif : ont, participe futur passif : ot.

7° L'adverbe prend la finale : e.

8° Toutes les prépositions impliquent le nominatif.

9° Chaque mot se prononce comme il s'écrit.

10° L'accent tonique se place toujours sur l'avant-dernière syllabe.

11° Les mots composés sont formés par la réunion de mots simples, le mot fondamental placé à la fin.

12° Si un mot de sens négatif se trouve dans une phrase, on supprime l'adverbe de négation : ne.

13° Si le mot indique le lieu où l'on se rend, il prend l'n de l'accusatif.

14° Chaque préposition a, en Esperanto, un sens très défini sauf une : je qui s'emploie dans les cas douteux où toute autre préposition ne s'impose plus.

15° Les mots étrangers, c'est-à-dire ceux que presque toutes les langues ont empruntés à la même source ne changent pas en Esperanto, ils prennent seulement l'orthographe et la terminaison de la langue.

16° Les terminaisons des substantifs et de l'article peuvent se supprimer et se remplacer par une apostrophe. Cette règle s'appliquant principalement en versification.

Diffusion de l'Esperanto. - De 1887, époque où Zamenhof fit éditer son premier manuel, jusqu'en 1905 date du premier Congrès esperantiste tenu à Boulogne-sur-Mer, l'Esperanto rencontra bien des difficultés, mais sa création et ses débuts sont si étroitement liés à la vie même de son auteur, qu'il est impossible de les séparer. L'histoire de la langue est l'histoire de l'homme.

Après Boulogne commença seulement la période de propagande et de diffusion dans tous les milieux. Chaque année, sauf pendant la guerre, un Congrès réunit les délégués des espérantistes de tous pays et de toutes tendances groupés dans *Universala Esperanta Asocio* (U. E. A.), Association Universelle Espérantiste.

Cependant, il faut reconnaître que, contrairement à l'espoir de Zamenhof, l'Esperanto pénétra beaucoup plus rapidement dans les milieux bourgeois qui l'employèrent à des fins dépourvues d'idéalisme. Les commerçants surtout en comprirent toute l'utilité pour le développement de leurs affaires. Des bourgeois désœuvrés l'apprirent par snobisme. Les institutions catholiques se gardèrent de négliger cet outil qui pouvait si bien servir leur propagande. Les policiers, enfin, se hâtèrent d'en tirer parti. Hélas, les chauvins eux-mêmes n'eurent pas de scrupules à l'employer pour leurs desseins pendant la guerre.

Plus lentement, mais de façon certaine, la nouvelle langue pénétra dans les

milieux ouvriers et révolutionnaires. Les anarchistes et syndicalistes anarchistes qui formaient l'élément le plus nombreux dans les milieux espérantistes prolétariens d'avant-guerre se groupaient dans l'association internationale Paco-Libereco, « Paix-Liberté », qui éditait une revue courageuse Internacia Socia Revuo. Plusieurs traductions d'ouvrages anarchistes datent de 1907 et de 1908 et ont été édités par les soins de cette association.

Plus tard se constitua une autre organisation internationale réunissant les révolutionnaires de toutes tendances Liberiga Stelo, « L'Etoile Libératrice », tous les espérantistes d'avant-garde apportèrent leurs efforts à la nouvelle association.

Un grand mouvement se dessinait dans les milieux prolétariens pour se séparer totalement des espérantistes bourgeois.

En 1914, le 10ème Congrès de U. E. A. devait s'ouvrir à Paris. Les révolutionnaires avaient projeté de profiter de la présence des délégués pour organiser un premier Congrès Ouvrier.

Le Travailleur Esperantiste, organe de l'Union Esperantiste Ouvrière Française offrit ses colonnes aux organisateurs de ce Congrès. Hélas, la guerre vint et tout espoir dut être abandonné provisoirement.

Après la guerre Le Travailleur Espérantiste fit paraître un supplément en Esperanto Esperantista Laboristo qui devint l'organe officieux de Liberiga Stelo.

Puis vint le Congrès de Prague (1921). Le premier Congrès ouvrier préparé depuis 1914 put enfin avoir lieu à l'issue de celui de U. E. A. Là se consacra la scission. LiberigaStelo devint Sennacieca Asocio Tutmonda (S. A.T.) Association Mondiale A-nationale. Esperantista Laboristo prit le nom de Sennacieca Revuo et devint l'organe officiel de la nouvelle association.

Cette association comprend actuellement 3.500 membres et fonctionne parfaitement, faisant paraître un hebdomadaire Sennaciulo tirant à 6.000 exemplaires et une revue mensuelle Sennacieca Revuo ayant plus de 3.000 abonnés.

Les anarchistes esperantistes, sentant à leur tour le besoin de faire entendre leur voix, d'exprimer librement leur pensée toute entière sur toutes choses, ont compris la nécessité de s'ouvrir un champ d'action qui leur serait propre et où aucune censure ne viendrait châtrer leur pensée, amoindrir la force de leur argumentation, ils ont rêvé d'un organe où ils pourraient ouvrir des débats d'idées sur les questions sociales, philosophiques ou autres du point de vue vraiment anarchiste et ainsi fut fondée en 1924 la Tutmonda Ligo de Esperantistoj Senstatanoj (T. L. E. S.), Ligue Mondiale des Antiétatistes Espérantistes, qui vient à son tour d'éditer son organe Libera Laboristo.

En dehors des organisations purement esperantistes, la langue internationale est utilisée par un nombre considérable de personnes et de groupements.

Des organisations bourgeoises telles que : Chambres de commerce, Comités des Foires internationales, Offices de Tourisme, etc... l'emploient avec d'heureux résultats. Le Bureau International du Travail l'emploie pour sa

correspondance au même titre que les autres langues.

L'Esperanto est enseigné dans bon nombre d'écoles primaires et secondaires dans beaucoup de pays. Il est inutile de s'étendre sur les progrès qu'il a faits dans la T. S. F. et les services qu'il rend dans cette voie.

Mais c'est surtout dans les organisations ouvrières qu'il montre son utilité et devient chaque jour un auxiliaire plus précieux.

L'Internationale de l'Enseignement assure toute sa documentation sur le mouvement pédagogique mondial presque'exclusivement au moyen de l'Esperanto. L'Esperanto est même si répandu chez les postiers qu'ils ont pu former une ligue Internacia Ligo de Espe Internationale des Postiers-Télégraphistes Esperantistes, qui fait paraître une revue mensuelle très intéressante, La Interligilo de l'P.T.T. ; La Fédération Internationale des Transports l'utilise également pour ses rapports internationaux.

L'Association Internationale des Travailleurs publie un bulletin d'informations en Esperanto.

Toutes les organisations ouvrières japonaises utilisent l'Esperanto. Il faut remarquer qu'il est très répandu en Extrême-Orient : Chine, Japon, très répandu également en Russie ; que les pays centraux, Allemagne, Autriche, Tchécoslovaquie, etc., en comptent une proportion beaucoup plus forte que les pays occidentaux.

Actuellement cinquante journaux ou revues paraissent entièrement rédigés en Esperanto et cinquante-quatre, partie en Esperanto, partie en langue nationale.

L'Esperanto et les Anarchistes. - D'après le chemin parcouru par l'Esperanto en trente-huit ans, il est facile de se rendre compte qu'il répond à un besoin. La vie moderne n'est plus nationale, elle est devenue internationale, mondiale.

L'homme d'aujourd'hui ne peut plus ignorer ce qui se passe hors de son pays. L'anarchiste ne le peut ni ne le veut. Il ne peut se contenter des informations intéressées des journaux bourgeois. Des organismes se sont créés pour renseigner les camarades de façon impartiale, mais le temps passé en traductions et retraductions fait perdre de l'importance à toute information qui ne vient plus à son heure.

Nous avons besoin aujourd'hui de savoir tout et de savoir vite ce qui se passe dans le monde entier.

Nous avons besoin aussi de savoir quelle forme particulière prend l'idée anarchiste lorsqu'elle est étudiée et approfondie par des hommes chez qui les mœurs et l'éducation différentes des nôtres ont créé une mentalité également différente de la nôtre ; nous avons besoin de comparer les pensées et les œuvres de tous. Seul, l'emploi généralisé de l'Esperanto peut résoudre ces problèmes.

En l'utilisant pour ces fins, les anarchistes rendent à l'Esperanto toute sa valeur sociale ; c'est pourquoi ils ont voulu créer leur organisme propre T.L.E.S.. Il leur appartenait de redonner à cette incomparable invention le but que lui avait

assigné son auteur : l'intercompréhension entre les hommes, but qui, atteint, fera peut-être naître entre eux les sentiments de fraternité et d'amour. Mais ce but n'est-il pas aussi l'un de ceux que se propose l'Anarchie? Ainsi, sans le savoir, peut-être, Zamenhof, par son œuvre, collabora à l'œuvre anarchiste.

ZAMENHOF (Louis-Lazare). - Docteur et philologue, auteur de l'Esperanto, né en 1859, à Bielostock.

Placé par les hasards de sa naissance dans cette partie de la Pologne déchirée où vivaient, dans un perpétuel état de lutte plusieurs races possédant chacune leur dialecte propre, où les querelles nées de l'incompréhension éclataient à chaque instant, il fut souvent le témoin de scènes douloureuses entre Juifs, Russes, Allemands et Polonais. La vue de ces malheureux opprimés se haïssant et s'entre-déchirant sans se comprendre l'attristait.

Profondément bon, et surtout ami de la paix et de la fraternité, il souffrit plus que tout autre au spectacle de cette image en raccourci de l'humanité ravagée par les guerres et à ce moment naquit en lui le désir d'apporter un remède à cet état de choses.

Cependant, il n'avait pas quinze ans. A partir de ce moment, cette question, sans cesse, occupa son cerveau. Il envisagea différentes solutions, mais une seule lui sembla digne d'être retenue : le recours à une langue unique. Mais laquelle? L'inimitié qui divise les races s'oppose à l'adoption d'une langue vivante. Une langue morte : grec ou latin, ne possède pas un vocabulaire suffisamment riche pour servir de moyen d'expression aux hommes modernes, la vie d'aujourd'hui étant beaucoup plus compliquée. Il aurait été nécessaire de l'accommoder, de l'enrichir, à tel point qu'elle en aurait été complètement transformée. Il fallait à tout prix créer une nouvelle langue.

Cette conviction acquise, il résolut de se consacrer à l'élaboration d'une langue artificielle.

D'intelligence précoce et connaissant déjà le français et l'allemand, il se mit aussitôt au travail, étudiant le latin et le grec, puis l'anglais. La tâche était lourde, mais le rêve était grand, le but à atteindre si attirant! Cependant, la besogne était difficile et délicate. Le jeune Zamenhof avait, en effet, la claire conscience de ce que devait être cette langue nouvelle : non pas seulement un langage pour les lettrés ou les gens d'instruction moyenne, mais aussi, mais surtout pour le peuple, pour l'ouvrier, qui n'a que peu de temps à sacrifier à l'étude ; il fallait que cette langue fût claire, très simple, pour pouvoir être rapidement apprise ; il fallait cependant qu'elle pût tout exprimer.

Après plusieurs projets abandonnés successivement, Zamenhof termina, en 1878, un premier essai très imparfait, mais établi déjà sur les bases de l'Esperanto actuel. Obligé, par la volonté paternelle, de renoncer à son projet, il cessa d'y travailler pendant les trois années qu'il passa à l'Université de Moscou comme étudiant en médecine, mais son rêve, donner aux hommes le moyen de fraterniser, l'habitait toujours et toujours il songeait à son projet.

Aussi, le reprit-il dès son retour à Varsovie. Pendant six ans, patiemment,

obstinément, il travailla, se montrant peu, renonçant à toute joie extérieure, consacrant ainsi ses plus belles années à son œuvre.

Enfin, en 1887, il jugea son projet suffisamment à point pour voir le jour. Il avait mis dans l'élaboration de cette langue un peu plus que son savoir ; il y avait mis un peu de sa vie, de son idéal. Il voulait que la langue fût humaine, qu'elle pût traduire les sentiments profonds des hommes,

Il s'était astreint à penser dans sa langue, se faisant des lectures à haute voix, ce qui l'amena, dans bien des cas, à supprimer des formes plus rigoureusement scientifiques pour conserver plus d'harmonie ; la langue devant être non seulement écrite mais aussi parlée, la phonétique ne devait pas être sacrifiée à la rigoureuse logique.

L'Esperanto connut des débuts difficiles. Le premier livre d'étude parut en langue russe en juillet 1887 ; la même année, Zamenhof en fit paraître des traductions polonaise, française et allemande. La nouvelle langue s'appelait alors simplement : langue internationale.

Il faut noter que le temps et l'usage seuls lui ont donné son nom actuel. Les adeptes de la langue artificielle en firent d'abord : la Lingvo de Esperanto, puis la Lingvo Esperanta, enfin l'Esperanto.

La diffusion se fit lentement ; elle toucha d'abord quelques personnalités à qui les premiers livrés avaient été envoyés, puis une société américaine : American Philosophical Society of Philadelphia, qui venait juste de rejeter le Volapük eut connaissance de la brochure de Zamenhof et son comité, trouvant dans cette œuvre une solution vraiment rationnelle du problème de la langue internationale la fit éditer avec un dictionnaire anglo-esperanto.

Ce fait remplit de joie l'auteur qui, modeste, ne désirait pas se mettre en vue. D'ailleurs, l'outil forgé par lui pour tous, devait être, selon lui, perfectionné par tous ; la pratique, de plus en plus répandue, devait apporter elle-même les changements nécessaires. Pour cela même, il se refusa toujours d'augmenter lui-même son vocabulaire primitif. Il était, disait-il, « initiateur » et non « créateur » : « Une base est nécessaire, ma première brochure sera cette base ; elle contient toute la grammaire et un assez grand nombre de mots... Sur cette base doit se développer la langue comme croît le chêne sorti de l'humble gland... Le reste sera le fait de la Société humaine et de la vie, comme dans toutes les langues vivantes... Les mots incommodes disparaîtront d'eux-mêmes faute d'être employés, d'autres pénétreront dans la langue selon les besoins ».

Ainsi, en effet, se développa la langue, à mesure qu'elle se répandit. Alors que les dictionnaires contenaient à l'origine 918 racines, il y en a aujourd'hui plus de 4.000 communément employées.

L'une après l'autre, quelques personnalités s'intéressèrent à la langue. Enfin, en 1889, parut le journal L'Esperantiste, les premiers numéros d'abord en allemand et en esperanto, puis, par la suite, presque entièrement en esperanto. Quelques groupes amis se formèrent en Allemagne et en Bulgarie.

En 1891, existaient déjà trente-trois livres d'étude ou de propagande en douze langues, dix-sept auteurs avaient été traduits et déjà on comptait quelques petits ouvrages originaux. En 1893, Zamenhof fit paraître L'Universala Vortaro, dictionnaire qui contenait déjà 1.700 nouvelles racines puisées dans la littérature esperantiste, justifiant les prophéties de l'auteur.

En 1894, malgré l'effort de Zamenhof et de quelques amis dévoués, la parution de L'Espérantiste dut cesser. En même temps, le découragement se manifesta chez les premiers espérantistes. Cependant, de nouveaux clubs s'étaient formés.

En 1895, le club d'Upsola, en Suède, tentait un effort et mettait debout le journal Lingvo Internacia qui, en 1896, ouvrait un concours littéraire.

Zamenhof s'était fait oculiste, ayant abandonné la médecine générale. Il s'était installé dans un quartier pauvre de Varsovie et soignait surtout une clientèle nécessiteuse. Il passa ainsi toute sa vie, modestement et pauvrement, entre sa femme et leurs enfants. Malgré le dur labeur de la journée, il se remettait chaque soir à sa table, écrivant, traduisant une partie de la nuit. De 1900 à 1905, le mouvement avait pris plus d'ampleur : deux associations nationales existaient et éditaient des journaux. Mais, entre les années du début et cette date heureuse du premier Congrès Espérantiste, 1905, bien des difficultés se dressèrent devant l'Esperanto, en entravant la marche des projets et contre-projets de réformes sur lesquels n'arrivaient pas à se mettre d'accord les réformateurs gênèrent beaucoup la propagande. Aussi, à Boulogne, on en revint à la solution la plus sage, celle de l'auteur : sur la base immuable du « Fundamento », laisser l'évolution s'accomplir d'elle-même.

Les années passèrent ; l'Esperanto se répandit de plus en plus, mais Zamenhof eut à souffrir de voir son œuvre détournée de son but par une partie des espérantistes eux-mêmes. Vint 1914. Le Congrès devait se tenir à Paris, au début d'août. Zamenhof avait projeté de réunir, à l'issue du Congrès, une conférence des pacifistes ; les organisateurs du Congrès refusèrent de faire connaître son projet par crainte de représailles des chauvins qui, déjà, s'agitaient. Indigné et peiné, Zamenhof résolut de venir malgré tout à Paris et d'essayer, avec quelques amis, de préparer un Congrès de pacifistes en pays neutre.

Hélas! Lorsqu'il arriva à Cologne, les hostilités commencées l'obligèrent à renoncer à son voyage. Toute la nuit, les passages de troupes sur le Rhin lui rappelèrent l'odieuse réalité. L'image de la guerre se dressait devant ses yeux. Il arrivait trop tard, lui et son rêve de paix et de fraternité universelles. Il sentit quelque chose se briser en lui. Il revint à Varsovie après un voyage épuisant de huit jours dans des trains bondés, sans pouvoir s'asseoir, sans presque manger, toujours accompagné par sa dévouée compagne. Il rentra dans son logis qu'il ne quitta plus ; la maladie de cœur qui, trois ans plus tard l'emporta, venait de se déclarer, lui imposant l'inaction.

Déchiré, torturé de voir son grand rêve d'amour et de fraternité démenti par la plus hideuse des boucheries, il osa encore espérer en l'avenir. Il s'employa à

la préparation d'un Congrès de Pacifistes. Puis il élaborait un projet de convention internationale européenne qui, dans sa pensée, devait garantir la paix. Mais la guerre se prolongeait. Il souffrait pour tous et son mal empirait. Comme si cela n'était pas suffisant, il fut frappé dans ses affections. La Révolution russe avait apporté un peu d'espoir. Mais il s'éteignit le 14 avril 1917, en pleine guerre, tué par elle, après avoir voué sa vie à la cause de la Fraternité universelle.

Bibliographie. - Des livres d'étude de l'Esperanto existent dans trente-neuf langues, à savoir, en :

Allemand, anglais, arabe, arménien, bulgare, catalan, chinois, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, gallois, géorgien, grec, hébreu, hollandais, hongrois, islandais, italien, japonais, latin, letton, lithuanien, persan, polonais, portugais, roumain, russe, ruthène, serbe, slovaque, slovène, suédois, tchèque, turc, ukrainien, visaien.

Le nombre exact des ouvrages publiés manque pour plusieurs pays. Voici cependant une liste assez intéressante :

Allemagne, 50 manuels, 18 dictionnaires.

Angleterre, 27 manuels, 8 dictionnaires.

Bulgarie, 13 manuels, 4 dictionnaires.

Espagne, 36 manuels, 9 dictionnaires.

Catalogne, 5 manuels, 2 dictionnaires.

Finlande, 10 manuels, 4 dictionnaires.

France, 38 manuels, 8 dictionnaires.

Hongrie, 22 manuels, 6 dictionnaires

Italie, 18 manuels, 5 dictionnaires.

Pays-Bas, 29 manuels, 5 dictionnaires.

Portugal, 11 manuels, 4 dictionnaires.

Tchécoslovaquie, 2 manuels officiels, 15 manuels, 6 dictionnaires.

Japon, 5 manuels, 2 dictionnaires.

Le *Fundamento de Esperanto* ou premier ouvrage de Zamenhof, traduit déjà par l'auteur en cinq langues : français, anglais, allemand, russe, polonais, est également paru depuis en : arménien, espagnol, juif-espagnol, flamand-hollandais, grec, hongrois, italien, roumain, tchèque, turc.

A cela, il faut ajouter des ouvrages pour une étude plus approfondie de toutes les ressources qu'offre la langue Esperanto parmi lesquels il faut citer:

Fundamenta Krestomatio, de L. L. Zamenhof.

Kursa lerno-libro, de Ed. Privat.

La elementoj de la vortfarado, d'E. Cefec.

Kondordanco de la vortoj de Ekzercaro, de A. Wackrill.

Enfin, des dictionnaires spéciaux qui sont des ouvrages fort intéressants :

Vortaro de Esperanto, de Kabe.

Plena Vortaro, de Emile Boirac.

Enciklopedia Vortareto Esperanto, de Ch. Verax.

Vocabulaire Technique et Technologique, de Ch. Verax.

Provo de Marista Terminoro, de Rollet-de-l'Isle.

Vade-Mecum de Internacia Farmacio, de Célestin Rousseau.

Pour la France, les manuels les plus répandus sont ceux de Th. Cart, Gabriel Chavet, Grosjean-Maupin, Demarcy, Aymonnier. Cependant, le Cours Rationnel et Complet d'Esperanto édité par la Fédération Espérantiste ouvrière, bien compris et très clair, se recommande à tous les ouvriers soucieux d'étudier la langue dans de bonnes conditions.

Les dictionnaires les plus pratiques et les plus simples sont ceux de Grosjean-Maupin :

Dictionnaire Usuel Français-Esperanto.

Dictionnaire Usuel Esperanto-Français.

Dictionnaire Complet Français-Esperanto.

Dictionnaire Complet Esperanto-Français.

Les autres dictionnaires sont:

Vocabulaire Français-Esperanto et Esperanto-Français de Th. Cart.

Dictionnaire Esperanto-Français de De Beaufront.

Dictionnaire Français-Esperanto de Gabriel Chavet.

Dictionnaire Complet Français-Esperanto et Esperanto-Français.

Un grand nombre de brochures de vulgarisation sur la langue internationale Esperanto ont été publiées dans tous les pays. En langue française, elles sont nombreuses, mais ces quelques-unes suffisent pour éclairer les camarades sur la question :

L'Esperanto et l'Avenir du Monde, de A. C. Laisant.

Les Anarchistes et la Langue Internationale Esperanto, de Chapelier et Gassy-Morin.

Où en est la question de la Langue Internationale? de Archdeacon.

La Langue Internationale (Ce que tout militant doit savoir), de E. Lanty. .

A ajouter une grosse brochure très intéressante grâce aux renseignements très précis qu'elle apporte :

L'Esperanto comme langue auxiliaire internationale, éditée par le Secrétariat de la Société des Nations.

Littérature Espérantiste. - Elle comprend évidemment beaucoup plus de traductions que d'originaux, cependant il est déjà possible de dresser une liste de ces derniers. Sans être complète, celle-ci donnera un aperçu.

D'abord, deux petits livres qui feront connaître les débuts de la langue Esperanto et aimer son auteur :

Historie de la lingvo Esperanto, de Ed. Privat.

La Vivo de Zamenhof, de Ed. Privat.

Puis, au hasard :

Cu li? de Dr Valienne.

Kastelo de Prelongo, de Dr Valienne.

La Rompantoj, de F. Pujula Valjes.

Frenezo, de F. Pujula Valjes.

Misteroj de Amo, de Nadina Kolovra.

El la Proksima Oriento, d'Ivan Krestanov.

La Bulgara lando kaj popolo, d'Ivan Krestanov.

La hundo parolanta, de Daniel Eyquem.

Karlo, de Ed. Privat.

Tra l'silento (poèmes), d'Ed. Privat.

Ginevra, de Ed. Privat.

Abismoj, de Jean Forges.

Saltego trans l'armiloj, de Jean Forges.

Stranga Heredajo, de H. A. Luyken,

Pro Istar, de H. A. Luyken.

Sableroj, de Marie Hankel.

La unna Ondo (poèmes), de Stanislav Schulhof.

Poezio, de Stanislav Schulhof.

Mondo kaj Koro (poèmes), de K. de Kalvesay.

Ho! Tirij fremduloj (opérette), de F. Hiller.

Nous devons au Docteur Zamenhof les traductions de plusieurs ouvrages d'auteurs de divers pays :

Gœthe (allemand), Ifigenio en Taùrido.

Gojol (russe), La Revizoro.

Andersen (danois), Fabeloj.

Orzeszko (polonais), Marta.

Shakespeare (anglais), Amleto.

Molière (français), Georges Dandin.

Salom Alejhem (hébreu), La Gimnazio.

Henri Heine (allemand), La Rabistoj.

Quant aux autres ouvrages de traductions, ils sont trop nombreux pour être

énumérés ici. La bibliothèque Georges Davidov, par exemple, compte aujourd'hui 9.000 volumes.

Les auteurs traduits en Esperanto sont de tous les temps et de tous les pays et certains noms suffiront pour montrer l'importance de la bibliothèque esperantiste.

Parmi les auteurs anciens : Plaute, Virgile, Aristophane, Esope, Homère, Sophocle, Lucius Apulejus.

Pour l'Allemagne : Gœthe, Grimm, Heine, Schiller, Berthavon Suttner, Raabe, H. Zschokke, W. Hauff, Kant, F. Raimund, Reitzel, Karl Marx.

Pour l'Angleterre : Shakespeare, Edgar Poê, Oscar Wilde, Dickens, Byron, Golschmitt, Arnold Bennet. Mabel Wagnalls, I. M. Griesy.

Pour l'Autriche : Artur Schnitzler.

Pour la Bulgarie : Stamatov, E. Pelin. Pour l'Espagne: Cervantès.

Pour l'Esthonie : Friedbert Tuglas.

Pour la France : Molière, Racine, La Fontaine, Beaumarchais, Bernardin de Saint-Pierre, Abbé Prévost, Ch. Perrault, Châteaubriant, Alfred de Vigny, H. de Balzac, Renan, Elisée Reclus, C. A. Laisant, Mirbeau, Pierre Louys, Tristan Bernard, Sébastien Faure, Romain Rolland, Barbusse, Delaisi.

Pour la Hollande : Stiprian Luïcuis, Hildebrand, Domela Nieuvenhuis.

Pour la Hongrie : Alexandre Petofi, Geza Gardoni, Bela Kun.

Pour l'Italie : Guiseppe Mazzini, Francisko Nitti.

Pour le Japon : K. Ossaka, Mazumi Hügü, Takeo Arisiche.

Pour la Pologne : Aleksy Pzevisky, Antoni Wyslouch, A. Niemojenski, A. Mickiewicz.

Pour la Russie : G. V. Avsejenko, Tugan, Baranovsky, Aleksandro Drozdor, Alekssandro Bloch, J. S. Turguenev, A. S. Ruskin, Vlas Dorosevic, Tolstoï, Kropotkine, Gorki, Putchkine, Gogol, Korolenko, Andreïeff.

L'activité des esperantistes ne se ralentit pas et chaque semaine paraissent de nouvelles traductions ou d'autres œuvres originales.

Si l'on ajoute qu'il paraît actuellement une centaine de journaux et revues, le mouvement esperantiste apparaîtra alors comme un mouvement actif et susceptible de rallier bien des sympathies autour de lui.

Accueil

ESPIONNAGE n. m. (du latin *inspicere*, observer ; dont on a fait *espier*, puis *espier*)

L'espionnage est l'action qui consiste à épier, à observer les gestes et les actes d'un individu ou d'un groupe d'individus afin d'être renseigné sur leurs intentions.

Ce mot est surtout usité dans le langage courant pour désigner le service attaché aux institutions de chaque pays et dont le rôle est de se rendre compte des ressources, de la puissance et des projets militaires des nations étrangères.

L'espionnage est l'action la plus vile et la plus infâme que l'on puisse concevoir, et les misérables qui s'y livrent sont désavoués même par ceux qui les emploient. Le service d'espionnage, dit le Larousse, « existe à l'état-major de presque toutes les armées... mais la plupart des espions sont des individus n'offrant aucune garantie de capacité et de fidélité, et qu'il convient de contrôler au moyen d'un service de contre-espionnage ».

Peut-on avouer plus cyniquement, dans un ouvrage bourgeois, combien est méprisable et dégradante l'action d'espionner? Et n'est-ce pas avouer également l'infection d'une Société obligée d'utiliser de tels procédés?

« L'espionnage serait peut-être tolérable s'il pouvait être exercé par d'honnêtes gens », dit Montesquieu. Non, l'espionnage ne peut pas être honnête ; il ne peut pas être propre, car un individu ayant une conception saine de la morale ne peut accepter de s'abaisser à jouer le rôle d'espion.

Il ne faut pas croire que l'espionnage est exercé simplement par des policiers amateurs ou occasionnels qui, sitôt découverts sont désavoués par les gouvernements auxquels ils vendent leurs services. Il y a dans cette institution toute une hiérarchie qui part du simple espion à l'attaché militaire et de l'attaché militaire à l'ambassadeur. L'ambassadeur est en réalité un espion accrédité auprès d'une nation étrangère par son gouvernement, auquel il doit fournir le plus de renseignements possible sur l'activité commerciale industrielle et surtout militaire de cette nation. Et cela est tellement vrai qu'un ambassadeur correspond avec son gouvernement de telle façon que le langage employé ne puisse être déchiffré par personne d'autre.

Comme dans tout ce qui compose l'ordre social bourgeois, l'espion de basse classe est considéré comme un individu sans aveu, alors que le ministre, l'ambassadeur qui l'occupe est un homme honoré, sinon honorable. A nos yeux, ils sont méprisables au même degré, et, s'il était possible de graduer le dégoût que nous inspirent de telles pratiques, le personnage haut placé mériterait d'être blâmé avec plus de force que celui qui est en bas de l'échelle sociale.

En régime bourgeois, on n'espionne pas seulement ses ennemis, mais aussi ses « amis ». Les divers groupes de capitalistes internationaux ont si peu confiance les uns dans les autres que, même lorsqu'ils sont alliés, ils s'épient mutuellement, de crainte d'être joués dans une entreprise quelconque. C'est ce qui explique que l'on rencontre en France, non pas seulement des espions allemands - ce qui, en vertu des principes qui dirigent les institutions bourgeoises, se comprendrait encore - mais des espions anglais qui sont, paraît-il, nos « amis ». Cela ne les empêche nullement de chercher à découvrir les secrets militaires du pays ; c'est réciproque, du reste, et les Français agissent de même.

Méfions-nous des espions ; ils ne sont pas employés seulement au service des informations militaires ; toute la haute politique, la police, la diplomatie ont leurs mouchards qui s'insinuent partout, cherchent à pénétrer les secrets les plus intimes, pour s'en servir comme arme lorsqu'il s'agit, pour ces organisations bourgeoises, d'abattre un adversaire. Nos milieux ne sont pas exempts d'espions que l'on dénomme vulgairement : mouchards (Voir ce mot).

Disons, pour terminer, qu'en France, l'espionnage au service d'une autre nation est un délit puni, en temps de paix, de deux à cinq années de prison et, en temps de guerre, de la peine de mort. La tentative d'espionnage et le recel d'espions sont punis de la même peine.

Accueil

ESPRIT n. m. (du latin spiritus, souffle)

Comme le mot âme (voir ce mot) dont il a la même signification latine, le mot esprit est un terme vague, imprécis, dont la définition varie selon les doctrines philosophiques qui, toutes, s'y sont plus ou moins intéressées (Sébastien Faure, E. A., p. 44).

Les divers dictionnaires que nous consultons nous disent que l'esprit est une substance incorporelle, immatérielle, le souffle vital qui anime les corps et les fait agir.

« C'est un mot », nous dit Voltaire, à la huitième question de son *Philosophe ignorant*, « qui, originairement signifie souffle et dont nous nous sommes servis pour tâcher d'exprimer vaguement et grossièrement ce qui nous donne des pensées. Mais quand, même par un prodige qui n'est pas à supposer, nous aurions quelque légère idée de la substance de cet esprit, nous ne serions pas plus avancés ; nous ne pourrions jamais deviner comment cette substance reçoit des sentiments et des pensées. Nous savons bien que nous avons un peu d'intelligence, mais comment l'avons-nous ? C'est le secret de la nature ; elle ne l'a dit à nul mortel » (VOLTAIRE).

Aux mots spiritualisme et matérialisme, il sera traité plus profondément des diverses doctrines philosophiques et scientifiques qui se sont occupées à rechercher ce qu'était l'esprit ; disons ici, brièvement, que pour nous, l'esprit est une force née de la matière, inhérente à la matière et qu'il ne peut être la manifestation d'une puissance immatérielle détachée de toute substance corporelle.

Si l'on considère le corps humain comme un composé chimique, l'esprit est la flamme qui jaillit de ce corps, comme le jeu jaillit d'une allumette chimique par le frottement de celle-ci sur un frotoir approprié.

Voyons maintenant de quelle façon ce terme est usité généralement.

Le Saint-Esprit, selon le dogme catholique, est la troisième personne de la Trinité : le père, le fils et le Saint Esprit. On connaît la légende. C'est le Saint Esprit qui engrossa Marie, la femme de Joseph. « Maria étant grosse par l'opération du Saint Esprit... et son mari, Joseph, homme juste ne voulant pas la couvrir d'infamie, voulut la renvoyer secrètement. Un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Joseph, fils de David, ne craignez point de revoir votre femme Maria, car ce qui est en elle est l'œuvre du Saint Esprit. Or, tout cela se fit pour remplir ce que le Seigneur a dit par son prophète : Une vierge en aura dans le ventre et elle fera un enfant, et on appellera son nom Emmanuel » » (Evangile selon Matthieu, chap. I, v. 29). Ne soulignons que de quelques mots l'absurdité d'une telle légende qui, cependant, forme la base de toute la religion chrétienne. Il est douteux qu'un

homme, quels que soient son fanatisme et son attachement aveugle à l'idée d'un Dieu purement spirituel accepte de nos jours une telle explication de la grossesse de sa femme. Pourtant, logiquement, ce que le Saint Esprit fit hier il peut le refaire demain, sa volonté étant impénétrable pour les pauvres hommes que nous sommes et sa puissance étant infinie.

Mais si, idéologiquement, philosophiquement, le croyant accepte le dogme de l'église catholique, pratiquement il n'en est pas de même et le Saint Esprit est une puissance qu'il a adaptée à sa vie matérielle et qu'il veut bien adorer à la condition qu'elle ne vienne pas troubler son existence charnelle.

On donne également le nom d'esprits à tous les êtres « incorporels » du monde invisible, traités dans la science théogonique qui est l'étude sur la généalogie et la filiation, des dieux. Dans toutes les vieilles traditions polythéistes on trouve trace de ce monde des esprits et Hésiode le poète grec du VIII^{ème} siècle avant J. C. déclarait qu'il y avait 30.000 esprits qui dirigeaient et surveillaient les actions des hommes.

Les cabalistes donnaient à leurs « esprits », anges ou démons, des noms particuliers ; c'est ainsi qu'ils nommèrent sylphes les esprits de l'air ; gnomes, ceux de la terre ; ondins, ceux des eaux ; salamandres, ceux du feu, etc., etc.

Toutes ces croyances anciennes, ces erreurs du passé, dues à l'ignorance n'ont pas été sans imprimer fortement d'un certain fanatisme les générations qui se sont succédées et si ce fanatisme disparaît au fur et à mesure que s'étendent les connaissances humaines, les progrès de la science et de la philosophie sont tellement lents que le cerveau humain est encore de nos jours imprégné de toutes les traditions ancestrales.

Bon nombre d'individus, sans être attachés à des croyances particulières, s'imaginèrent être sous l'influence des « esprits du bien ou du mal » qui déterminaient leurs actions, bonnes ou mauvaises. D'autres crurent sincèrement qu'après la mort l'esprit se détache du corps humain et va habiter le corps d'animaux inférieurs ; selon d'autres encore l'esprit plane au-dessus des hommes et descend parfois parmi eux et substituent leurs pensées à celles de certains hommes. Anarchistes, nous ne pouvons admettre une telle manifestation de l'esprit, car ce serait accepter la conception du « spiritualisme » qui reconnaît un esprit distinct de la matière et d'où découle fatalement la conception de l'immortalité de l'âme.

Le spiritisme qui est une « science » relativement jeune et qui étudie les conditions d'existence de l'esprit a donné naissance à un charlatanisme tel, qu'il est difficile de reconnaître les chercheurs sérieux des charlatans exploitant la crédulité humaine.

Nous devons cependant reconnaître qu'il existe des problèmes inconnus et par conséquent il serait puéril de rejeter impitoyablement sans les avoir approfondies, les démonstrations des esprits. Nous pensons cependant que le spiritisme est plus une doctrine occulte qu'une science et que, mieux que lui, la psychophysiologie ou physiologie psychologique arrivera à résoudre la solution du problème, en nous initiant aux rapports de l'âme, de l'esprit et du corps.

Dans le langage courant, on désigne par le mot esprit l'ensemble des facultés intellectuelles. « Dans le langage philosophique, dit La Harpe, l'esprit n'est que l'entendement, la faculté pensante. Dans l'usage commun, le manque d'expressions nécessaires pour rendre chacune de nos idées, a fait donner généralement le nom d'esprit à l'une de ces qualités, dont l'effet est le plus sensible dans la société, à la vivacité des conceptions ». Et Montesquieu nous dit que l'esprit consiste à reconnaître la différence des choses diverses et la différence des choses semblables ».

L'esprit, tel que ce mot est employé communément est donc la faculté de concevoir, de comparer, de juger, de raisonner, et c'est en effet dans ce sens qu'il est usité le plus souvent. Il est synonyme d'intelligence et on dit souvent « un homme d'esprit » pour un homme intelligent.

En outre le mot esprit est employé dans une foule de formules. Rendre l'esprit : pour mourir ; perdre l'esprit : avoir l'esprit du commerce ; la présence d'esprit ; un esprit brouillon ; un bel esprit, un esprit fort ; l'esprit de famille, de corps, etc., etc...

Si avoir, de l'esprit est une qualité, gardons-nous cependant d'en faire à tout propos et hors de propos, car a dit Casimir Delavigne :

« L'esprit qu'on veut avoir gêne celui qu'on a ».

Accueil

ESSAI n. m. (de l'italien *assayio*, même signification)

Action d'essayer. Epreuve, expérience qu'on fait d'une chose afin de se rendre compte si elle convient à l'usage qu'on lui destine. Essayer une machine, faire l'essai d'une arme, d'un cheval ; prendre un domestique, un ouvrier à l'essai, c'est s'assurer par l'expérience qu'ils sont capables de remplir les fonctions que l'on désire leur confier. On donne aussi le nom d'essais à certains ouvrages de sciences ou de littérature, de politique ou de philosophie où le sujet n'est pas traité à fond.

Le mot *essai* est employé parfois comme synonyme de tentative. Faire un *essai de colonie anarchiste*. Les anarchistes ou plutôt des individualités anarchistes ont à diverses reprises essayer de se détacher de l'ambiance et de fonder des colonies au sein desquelles ils auraient vécu une existence plus en rapport avec leurs conceptions. Ces *essais* n'ont jamais été couronnés de succès et cela n'a rien de surprenant, car il est matériellement impossible de vivre en dehors de la société et celle-ci est organisée de telle façon que trop de facteurs concourent à l'échec d'une semblable tentative. Un *essai de société anarchiste en régime bourgeois* est une erreur, tout individu, tout groupe, toute association étant sous la domination de cette bourgeoisie. Le travail des anarchistes est d'essayer d'ébranler les bases de la société moderne et, ensuite seulement, ils pourront faire l'essai d'une société sans autorité et sans contrainte.

Accueil

ESSENCE n. f. (de *essentia*, même signification)

Philosophiquement et théologiquement l'essence est ce qui constitue la nature d'une chose. Ce qui est, ce qui existe. « Nous ne sommes sûrs de connaître complètement l'essence de quoi que ce soit, a dit Lachâtre, si ce n'est des concepts de notre esprit ».

Pour ceux qui ramènent tout à Dieu, « Dieu est l'essence première de toute chose ». Un tel axiome permet évidemment toutes les déviations philosophiques et est une explication simpliste pour ceux qu'anime le désir de savoir et de connaître, et nous préférons, anarchistes, accepter comme axiome la proposition suivante de Bakounine :

« Tout ce qui est, les êtres qui constituent l'ensemble indéfini de l'Univers, toutes les choses existantes dans le monde, quelle que soit, d'ailleurs, leur nature particulière, tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité, les plus différentes et les plus semblables, grandes ou petites, rapprochées ou immensément éloignées, exercent nécessairement et inconsciemment, soit par voie immédiate et directe, soit par transmission indirecte, une action et réaction perpétuelles et toute cette quantité infinie d'actions et de réactions particulières en se combinant en un mouvement général, constitue ce que nous appelons la vie, la solidarité et la causalité universelle : la NATURE. Appelez cela Dieu, l'Absolu, si cela vous amuse, que m'importe pourvu que vous ne donniez à ce mot Dieu d'autre sens que celui que je viens de préciser : celui de la combinaison universelle naturelle, nécessaire et réelle, mais nullement prédéterminée, ni préconçue, ni prévue, de cette infinité d'actions et de réactions particulières que toutes les choses réellement existantes exercent incessamment les unes sur les autres » (Bakounine, *Système du Monde*, œuvres tome III, pp. 217, 218).

Nous voyons par ce qui précède que Bakounine considère que la nature est l'essence de toute chose, et qu'il lui importe peu qu'on la dénomme Dieu, Absolu, ou qu'on la désigne sous tout autre terme. Le Dieu de Spinoza, le célèbre panthéiste du XVII^{ème} siècle, est également l'essence première de toute chose, mais bien que le système de Spinoza ait été, interprété différemment par différentes écoles philosophiques, il apparaît que son Dieu n'est pas celui des croyants mais celui des athées, et que du spinozisme découle directement le déterminisme universel.

* * *

Chimiquement on donne le nom d'essences naturelles aux produits aromatiques extraits des végétaux. Essence de roses, essence de violettes, essence de menthe, etc... ; les essences artificielles sont des substances aromatiques

obtenues par des compositions chimiques et destinées à remplacer certaines essences naturelles dont le prix de revient est trop élevé.

Les essences minérales que l'on emploie pour le chauffage, l'éclairage et aussi comme carburant dans les moteurs à explosions sont obtenues par distillation des pétroles bruts. En raison de son inflammation, la manipulation de l'essence minérale est des plus dangereuses.

L'essence minérale est donc un sous-produit du pétrole, et, malheureusement, ce produit si utile, si nécessaire à l'activité de la vie moderne, menace de mettre à nouveau le monde à feu et à sang. Les progrès de l'aviation provoquent une soif de pétrole dans les différentes nations du monde et comme en régime capitaliste ce ne sont pas les besoins mais les intérêts qui passent d'abord, chaque groupe de capitalistes internationaux se dispute les sources de pétrole actuellement contrôlées par l'Amérique et l'Angleterre. Il est probable que la prochaine guerre, et cela se dit ouvertement, sera la guerre du pétrole.

Espérons que les peuples qui ont versé tant de sang pour la défense des intérêts de leurs maîtres respectifs, se refuseront à l'avenir à s'entretuer pour un produit qui ne doit être la propriété de « personne » mais de tous.

Accueil

ESSENTIEL adj.

Ce qui est l'essence d'une chose. La partie essentielle ; la qualité essentielle. Le moteur est la partie essentielle de l'automobile ; l'oxygène et l'hydrogène sont les parties essentielles de l'eau.

Ce qui est nécessaire, indispensable. Le pain est la nourriture essentielle de l'homme, mais en notre siècle de rapine et de vol, où le bonheur des uns n'est que le fruit de la misère des autres, les humains manquent souvent de l'essentiel. Les causes de l'inégalité sociale qui se manifeste chaque jour plus brutale, sont multiples, mais les premiers responsables de l'arbitraire économique imposé par les classes dirigeantes, sont les opprimés eux-mêmes. Les travailleurs ignorent leurs devoirs essentiels. Ils perpétuent l'erreur de leurs aînés, de ceux qui les ont précédés dans la lutte, et qui eurent confiance en la politique pour se libérer du joug de leurs maîtres. Il semblerait que le passé n'ait rien appris aux classes travailleuses. Ne comprennent-elles pas, ne comprendront-elles jamais que l'essentiel, pour vaincre est d'abandonner toute illusion politique et de s'organiser puissamment sur le terrain économique, le seul où, se livre chaque jour la grande bataille entre le capital et le travail? L'essentiel, pour que les opprimés puissent développer toute leur force pour l'opposer à celles de leurs oppresseurs, est qu'ils soient unis. Or, jamais ils ne seront complètement organisés, tant que la politique s'immiscera dans leurs organisations. La politique est un facteur de division, de désunion et, par conséquent, de défaite. Tout le passé n'est-il pas là pour le démontrer? Que les travailleurs se souviennent de cette clause essentielle : « L'union fait la force », et rapidement ils sortiront victorieux de la bataille.

Accueil

ESTAMPAGE n. m.

Terme populaire servant à désigner l'acte qui consiste à abuser de la confiance des camarades pour leur soutirer de l'argent. On appelle estampeur celui qui se livre à cet exercice malhonnête et ce mot est devenu synonyme d'escroc.

Dans son esprit, le mot estampage ne renferme pas son origine. Nous pensons qu'il est usité dans le sens péjoratif qu'on lui prête de ce fait que : la monnaie étant de pièces frappées ou estampées, on a dénommé estampeur celui qui s'en procure en usant de certains moyens frauduleux.

L'estampage n'est pas le vol ; c'est plutôt un abus de confiance. Dans les milieux d'avant-garde, où la solidarité s'exerce sur une grande échelle, et où la sensibilité des individus est continuellement tenue en éveil, il n'est pas étonnant de rencontrer de faux camarades qui profitent du bon cœur des compagnons pour vivre sur le commun et se procurer des ressources de façon malpropre. Cela est certainement regrettable, mais il n'y a aucun moyen sérieux de pallier à cet état de choses. Toutes les organisations, quelles qu'elles soient, ont leurs parasites ; c'est une conséquence logique de la société bourgeoise qui repose sur le vol.

Etre victime de l'estampage ; se faire estamper ; être estampé, etc...

On appelle également estampage l'acte qui consiste à vendre une marchandise à un prix supérieur à sa valeur réelle. Le commerce (voir ce mot) n'est pas une chose honnête en soi ; nous l'avons démontré. De gros ou de détail, il donne naissance à un nombre incalculable de combinaisons plus ou moins louches ; mais c'est surtout en ce qui concerne le petit commerce que s'applique le mot estampage. Le monde pullule de charlatans qui, par leur bagout, s'attaquent aux naïfs et aux crédules et leur placent des articles inutilisables présentés avec une certaine recherche. C'est du reste la présentation que l'on paie car l'article en général ne vaut rien. Ceux qui se livrent à ce genre d'estampage sont nombreux surtout dans les grandes villes.

En un mot, l'estampage est une maladie sociale qui puise son germe dans la société imparfaite que nous vivons.

Dans la mesure du possible, il faut, dans nos groupes et cercles anarchistes, éloigner les estampeurs, car en outre qu'ils arrachent aux camarades des ressources qui pourraient être employées plus utilement, leurs actes sont indécents, ils trompent les compagnons sincères et dévoués et nuisent à la bonne harmonie qui doit régner dans nos organisations.

Accueil

ESTHETIQUE n. f. (du grec *aisthetikos*, sentiment)

L'esthétique, nous dit le Larousse, est la « science qui traite du beau en général et du sentiment qu'il fait naître en nous ». C'est, en un mot, la philosophie de l'art. En vérité, si l'on veut considérer l'esthétique comme une science, il faut reconnaître que cette science permet une foule de spéculations, car il n'y a, en réalité, aucun critérium pour déterminer ce qui est beau et le séparer de ce qui est laid. Quantité de philosophes ont cherché à définir le « beau » et Aristote plaçait l'essence de l'art dans la nature ; il donnait ainsi une base à l'esthétique ; base peu solide, cependant, car tout ce qui est naturel n'est pas forcément beau. L'esthétique est, à notre avis, surtout une question de sentiment et de sensibilité. Tout ce qui touche à l'art est très complexe, et il est évident que, selon le point de vue où il se place, chaque individu peut avoir une conception particulière de l'esthétique. Ce qui apparaît beau à certains peut sembler laid à d'autres, et les sensations que l'on éprouve à la contemplation d'une œuvre d'art ou à l'audition d'un morceau de musique sont si multiples et si particulières, qu'il devient presque impossible de définir ce qui est esthétique ou ce qui ne l'est pas.

L'esthétisme n'est pourtant pas uniquement une question de sentiment : c'est aussi une question d'éducation. Tel individu peut préférer une vulgaire chanson de rues à une symphonie de Beethoven ou encore rester impassible devant une peinture de maître, alors qu'il s'extasiera devant la croûte d'un rapin sans talent ; il n'en est pas moins incontestable que la musique de Beethoven ou la peinture d'un Raphaël ou d'un Corot sont des productions d'essence supérieure. Si la grande majorité des hommes ne vibrent pas et n'éprouvent aucune sensation devant une manifestation de l'art, c'est que le sentiment artistique n'a pas été, chez eux, développé et qu'ils ne sentent pas toute la différence, indéfinissable, qui existe entre le « beau » et le « laid ». Savoir discerner les caractères du beau suppose une certaine culture et c'est cette culture qui manque au peuple. Rien, en société bourgeoise, n'est fait pour développer le sentiment esthétique chez le peuple, et, à part quelques manifestations artistiques officielles, de caractère souvent archaïque, le peuple reste éloigné de tout ce qui est beau. C'est aux organisations d'avant-garde qu'il appartient de compléter l'éducation populaire. Etre révolutionnaire ne consiste pas simplement à renverser un ordre social périmé, mais aussi à transformer l'individu, à en faire un être supérieur, susceptible de comprendre toutes les productions de l'art, d'être ému à la lecture d'un beau livre ou à l'audition d'un chef-d'œuvre musical. La société ne sera vraiment idéale que lorsque l'homme sera, non seulement capable d'arracher à la terre ce qui est indispensable à sa vie matérielle, mais aussi un esthète, c'est-à-dire un être qui aime et qui pratique le beau.



Accueil

ETAPE n. f. (du latin barbare staplus ou de l'allemand stapel, entrepôt)

Autrefois on disait estape ou estapple. A l'origine, ce mot signifiait une foire, un marché public, une ville commerciale ; puis ensuite, il désigna l'endroit où les soldats s'arrêtaient en campagne pour se reposer et recevoir des vivres ou encore le gîte en route, pour le voyageur. De là viennent les expressions : doubler l'étape ; voyager par étapes ; faire deux étapes dans la même journée ; brûler les étapes, etc., etc.

Au sens figuré le mot étape est usité pour marquer un point d'arrêt sur le chemin qui mène au but que l'on poursuit. « La dictature du prolétariat est une étape sur le chemin du communisme ». C'est du moins ce qu'affirment les communistes autoritaires ; nous savons par l'expérience du bolchevisme que la dictature du prolétariat n'est pas une étape mais un but.

Il n'y a pas d'étape pour le révolutionnaire. La route doit être poursuivie sans arrêt et, pareil au Juif errant, il doit la parcourir jusqu'au jour où il aura atteint le but, qui ne peut être à notre avis qu'une société libertaire d'où auront disparu la contrainte et l'autorité.

Accueil

ETAT n. m.

L'aventure qui est arrivée, au cours de l'histoire humaine, à la réalité, et aussi à la notion : Etat, serait tout ce qu'il y a de plus amusant, si toutefois elle n'avait pas pris une tournure plutôt tragique.

Nous vivons dans un Etat. - Nous sommes, dit-on, servis par l'Etat. - Nous payons - nous le savons bien! - un tribut à l'Etat. - Constamment - chacun de nous pourrait en raconter quelque chose! - nous avons à faire avec l'Etat. Chacun de nous prétendrait savoir parfaitement bien ce que c'est que l'Etat...

Et cependant, celui qui supposerait que l'Etat est quelque chose de bien réel, de définissable, se serait trompé grossièrement.

Toutes les tentations de définir l'Etat d'une façon précise, scientifique, nette, ont échoué, au moins jusqu'à présent.

Il existe toute une science consacrée à l'étude de l'Etat. Mais, l'objet même de cette science - l'Etat - reste introuvable.

Les définitions de l'Etat fournies par les dictionnaires n'ont aucune valeur sérieuse.

Rien d'étonnant que, souvent, les grands spécialistes mêmes de la science juridique et étatiste se voient obligés de constater que l'Etat est, au fond, une fiction ; que tous les signes soi-disant distinctifs de l'Etat, même la fameuse souveraineté, sont applicables à d'autres phénomènes, et ne peuvent nullement servir à établir la réalité spécifique de l'Etat (L. Petrajitzky, Cruet, M. Bourquin, et autres auteurs).

Faisons-en tout de suite une déduction très importante : il existe une forme de coexistence des humains qui ne diffère pas beaucoup de certaines autres « collectivités organisées » (par exemple : Eglise, Nation, groupements politiques, caste et autres), mais qui a obtenu néanmoins, au cours des siècles une désignation spéciale : Etat, et à laquelle on attribue des qualités supérieures, souveraines, exceptionnelles. On prétend que cette organisation sociale se place au-dessus de toutes les autres, que son pouvoir est indiscutable, sacré, général. On l'impose à tout le monde. On lui doit une obéissance absolue et aveugle. C'est ainsi qu'on a créé une fiction, un fétiche.

Telle est notre première constatation.

Passons à la deuxième, qui n'est pas moins intéressante :

Si vous croyez que les origines de l'Etat sont connues, vous vous trompez encore. Là-dessus, on ne possède que des hypothèses plus ou moins vraisemblables ou invraisemblables. Les étatistes bourgeois, les étatistes socialistes ou communistes, les antiétatistes, - tous -, se représentent les origines de l'Etat d'une

façon différente. Rien, ou presque rien, n'y est établi d'une façon précise, scientifique, nette.

Telle est notre deuxième constatation.

La troisième : le problème du rôle historique de l'Etat est l'objet de discussions interminables entre les étatistes de différentes nuances et' aussi les antiétatistes. Là, non plus, rien n'est établi d'une façon définitive (Voir : Antiétatisme).

Placé devant ces faits, chacun devrait se demander :

Quelle est, donc, la raison pour laquelle on m'oblige d'obéir, de me soumettre à une institution qui n'est, peut-être, qu'une fiction, dont les origines sont inconnues, et le rôle historique discutable? Pourquoi veut-on que je reconnaisse, que je vénère une fiction?

N'est-ce pas amusant, en effet, de voir les gens prendre, durant des siècles, une fiction pour une réalité, et reconnaître, respecter, servir quelque chose qui n'existe même pas?

Nous l'avons déjà dit : ce serait amusant, voire très amusant, si la chose n'avait pas pris, hélas! une tournure tout à fait tragique.

Car, la fiction a coûté, elle continue de coûter, elle coûtera encore beaucoup de sang.

D'ailleurs, c'est toujours pour des fictions (Dieu! Eglise! Etat! etc...) que l'homme s'est battu, et se bat encore. Les réalités, tout ce qui n'est pas fiction, lui échappent. Les fantômes l'entraînent, le guident, l'absorbent... N'est-ce pas tragique?

Et l'on dit que nous, les anarchistes, sommes des utopistes, des rêveurs!...

Mille fois non! Rêveurs, utopistes, sont certainement ceux qui croient aux fictions. Quant à nous, briseurs de fantômes, nous sommes, précisément, des réalistes... Eh oui! Nous, les anarchistes, qui prétend-on, vogueons dans les nuages, nous sommes, sans aucun doute, tout ce qu'il y a de plus à terre.

* * *

Eh bien! En notre qualité de réalistes, qu'avons-nous à dire de l'Etat? Comment expliquons-nous la puissance de ce fantôme, son influence formidable, sa « réalité » pour des millions de gens?

La littérature anarchiste au sujet de l'Etat est très abondante. Cela se comprend, car la négation de l'Etat, la lutte contre l'Etat, au même point que celle contre le capitalisme, est la pierre angulaire de l'anarchisme. Les œuvres de Proudhon, de Bakounine, de Kropotkine, d'Elysée Reclus, de Malatesta, de Jean Grave, de Sébastien Faure, de Pouget, de Stirner, de Rocker, et de beaucoup d'autres libertaires moins connus traitent le problème à fond. Il serait superflu de les citer ici. Le lecteur cherchant à acquérir une érudition plus ou moins complète par rapport à l'Etat n'aurait qu'à s'adresser aux sources mêmes. Ce qu'il faut ici, c'est donner un résumé bref et net de notre point de vue.

Et d'abord, entendons-nous sur un point : étant donné l'absence d'une

définition précise et solide de l'Etat, nous comprendrons sous ce terme un système de relations mutuelles - actions et réactions - entre un nombre d'individus plus ou moins importants, système dont l'étendue, l'influence, l'efficacité données sont limitées géographiquement, politiquement, économiquement, socialement, et dont la réalité n'est conçue qu'intuitivement par les individus qui y sont englobés.

Quelle est, d'après les anarchistes, l'essence même de ce système? C'est ce que nous allons voir.

1° Les origines de l'Etat. - Comme déjà dit, elles sont, hélas! bien ténébreuses. Les établir, les reconstituer paraît impossible.

Il existe, cependant, quelques points historiquement acquis, sur lesquels on est parfaitement d'accord, notamment : 1° L'avènement de l'Etat signifie la fin décisive du communisme primitif, de cet état d'égalité économique et sociale où les peuples vivaient à l'aube de leur histoire ; 2° Une lutte entre la communauté primitive et l'Etat avançant triomphalement eut lieu durant des siècles et se termina par la victoire complète de ce dernier ; 3° Des liens intimes, organiques, existent entre la genèse de la propriété privée, de l'exploitation et de l'Etat. L'histoire entière nous prouve que, toujours et partout, l'Etat fut un système social instaurant définitivement, légalisant et défendant l'inégalité, la propriété, l'exploitation des masses travailleuses (Les fameuses despoties soi-disant « communistes » de l'ancienne Egypte, du Pérou et autres n'y font pas exception, puisque leur « communisme » consistait exclusivement en une régularisation étatiste minutieuse de toute la vie privée des « sujets » ; mais, quant aux privilèges, propriété, castes exploitant et masses exploitées, tout ceci formait la base même de ces Etats).

C'est le dernier point qui, ici, nous intéresse le plus. La cause fondamentale qui amena finalement à l'Etat fut donc la nécessité pressante, éprouvée par les classes naissantes dominatrices, privilégiées et exploiteuses, d'instaurer un système puissant qui sanctionnerait et défendrait leur situation. Les guerres, les conquêtes, les prérogatives politiques, les moyens matériels et autres, les aidèrent.

Le rôle historique de l'Etat. - Pour les sociologues bourgeois, le rôle historique de l'Etat est d'organiser la Société, de mettre de l'ordre dans les relations entre les individus et leurs divers groupements, de régulariser toute la vie sociale. C'est pourquoi, à leurs yeux, l'Etat est une institution non seulement utile, mais absolument nécessaire : seule institution pouvant assurer l'ordre, le progrès, la civilisation de la Société. Le rôle de l'Etat fut et reste, pour eux, positif, progressif.

Ce point de vue est partagé par les socialistes étatistes, y compris les « communistes ». Tous, ils attribuent à l'Etat un rôle organisateur positif au cours de l'histoire humaine ; ceci, malgré l'abîme qui les sépare des étatistes bourgeois. Cet abîme consiste en ce que ces derniers considèrent l'Etat comme une institution placée au-dessus des classes, appelée précisément à réconcilier leurs antagonismes, tandis que, pour les socialistes, l'Etat n'est qu'un instrument de domination et de dictature de classe. Malgré cette différence, les socialistes prétendent, eux aussi, qu'au point de vue évolution humaine générale, l'avènement de l'Etat fut un progrès,

une nécessité, car il organisa la vie chaotique des communautés primitives et ouvrit à la civilisation des voies nouvelles. En conformité avec cette conception de l'Etat comme d'un instrument d'organisation, de progrès (à certaines conditions), les socialistes prétendent que le système étatiste peut être utilisé, actuellement aussi, comme un facteur progressif, notamment : comme un instrument de libération des classes opprimées et exploitées. Pour qu'il en soit ainsi, il faut que, d'une façon ou d'une autre, l'Etat bourgeois actuel soit remplacé par un Etat prolétarien qui sera l'instrument de domination, non pas de la bourgeoisie sur le prolétariat, mais, au contraire, du prolétariat sur les éléments bourgeois et capitalistes. (Voir : Antiétatisme).

Donc, pour les idéologues de la bourgeoisie, le rôle historique de l'Etat est purement positif et progressif.

Pour les socialistes, ce rôle fut d'abord progressif ; il devint ensuite régressif ; et il peut redevenir progressif. L'Etat (comme l'Autorité) peut, à leurs yeux, être un instrument ou de progrès ou de régression. Tout dépend des conditions historiques données. En tout cas, l'Etat, disent-ils, a joué, dans l'histoire humaine, et il peut jouer encore, un rôle positif : celui d'organisation de la vie sociale, celui de création des bases d'une Société meilleure.

Un tel point de vue dépend de ce que les socialistes (les marxistes surtout) conçoivent la vie des sociétés humaines, l'organisation sociale, le progrès social, d'une façon en quelque sorte « mécanique ». Ils ne tiennent pas suffisamment compte des forces librement créatrices, se trouvant à l'état potentiel au sein de toute collectivité humaine dont chaque membre - l'individu - est, pour ainsi dire, une charge d'énergie créatrice (dans tel ou tel autre sens), et qui est toujours un ensemble formidable d'énergies créatrices diverses. Ce sont ces énergies qui, au fond, assurent et réalisent le véritable progrès.

Ne s'en rendant pas compte, concevant la vie et l'activité des sociétés plutôt mécaniquement, les socialistes ne peuvent se représenter l'organisation, l'ordre, l'évolution, le progrès humains autrement que par l'intervention, et l'activité constante d'un facteur mécanique puissant : l'Etat!

La conception anarchiste se base, par contre, précisément sur l'esprit et l'énergie de création, propres à tout être humain et à toute collectivité d'hommes. Elle renie totalement le facteur mécanique, ne lui attribue aucune valeur, aucune utilité, à aucun moment historique : passé, présent ou futur.

De là, une tout autre conception du rôle historique de l'Etat chez les anarchistes.

1° Jamais, à leur avis, l'Etat n'a joué un rôle progressif, positif quelconque. Commencée sous forme d'une communauté libre, la Société humaine avait, devant elle, le chemin, tout droit, de l'évolution ultérieure, libre et créatrice, de la même communauté. Cette évolution aurait été, certainement, mille fois plus riche, plus splendide, plus rapide, si sa marche normale n'avait pas été arrêtée et déroutée par l'avènement de l'Etat. L'activité libre des énergies créatrices aurait amené à une organisation sociale incomparablement meilleure et plus belle que ne le fut celle à

laquelle nous amena l'Etat. Le chemin de ce progrès normal était tout indiqué, lorsque certaines causes naturelles qui, aujourd'hui, n'existent plus, amenèrent à l'avènement des guerres, de l'autorité militaire et, ensuite, politique, de la propriété, de l'exploitation, de l'Etat.

L'avènement de ce dernier ne fut donc, à notre avis, qu'une déviation, une régression. Son rôle fut, dès le début, négatif, néfaste. L'Etat fut, immédiatement et indissolublement, lié à un ensemble de facteurs de stagnation, de recul, de fausse route.

2° Une fois installé et affermi, surtout après être sorti victorieux des luttes qu'il eut à soutenir contre la défensive de la communauté libre, l'Etat continua son action néfaste. C'est lui qui amena l'humanité à l'état lamentable de bêtes de somme bornées, sauvages, malades, dans lequel elle végète actuellement. C'est lui qui mécanisa toute la vie humaine, arrêta ou faussa son progrès, entrava son évolution, meurtrit son épanouissement créateur qui lui était pourtant tout indiqué. C'est lui, cet assassin de l'humanité libre, belle, pensante et créatrice qui, aujourd'hui encore, prétend guider et soigner sa propre victime : la Société humaine. Et c'est lui toujours qui prétend, par la bouche de fanatiques aveugles, comme par exemple, Lénine, et de leurs adeptes égarés, pouvoir sauver, ressusciter l'humanité qu'il assassina!... Et il se trouve encore des millions d'hommes qui sont prêts à croire à cet assassin masqué et à le suivre!...

Nous ne sommes pas de leur nombre.

Car, à part toutes les autres considérations, nous nous rappelons toujours des constatations de Kropotkine et de plusieurs autres historiens impartiaux qui prouvèrent que les époques d'un véritable progrès accomplis par l'humanité furent précisément celles où la puissance néfaste de l'Etat faiblissait, et qu'au contraire, les périodes d'épanouissement de l'Etat furent infailliblement celles où languissait le progrès créateur des sociétés humaines.

* * *

Revenons maintenant à la question posée au début de cette étude : Quelle est la raison pour laquelle on nous ordonne de croire, d'obéir, de nous soumettre à une institution qui n'est, quant à sa supériorité ou souveraineté, qu'une fiction, dont les origines sont inconnues, et le rôle historique si néfaste? Comment expliquons-nous la puissance de ce fantôme, son influence formidable, la « réalité » de sa souveraineté pour des millions de gens?

La réponse à cette question ne présente plus aucune difficulté.

Ayant réussi à tromper et à briser la communauté primitive et sa résistance, les premiers dominateurs, fondateurs de la propriété, des castes privilégiées et de l'exploitation, instaurèrent donc définitivement un système de coexistence humaine basé justement sur l'exploitation des masses travailleuses par les vainqueurs, leurs aides et leurs fidèles serviteurs. Le système dit Etat fut, est, et sera toujours un système d'exploitation. Afin de sanctionner hautement et solennellement ce système, afin de l'imposer définitivement et à tout jamais aux masses populaires, afin de lui donner l'air d'une institution supérieure, fatale,

souveraine, nécessaire, se trouvant au-dessus du libre arbitre humain, ces castes dominatrices, ces exploiters organisés présentèrent ce système sous l'aspect d'une institution divine, lui attribuèrent une puissance surnaturelle et surent, finalement, créer une telle force pour se défendre que toute lutte contre ce monstre, ce Léviathan disposant de richesses immenses, religieusement béni par les prêtres, armé jusqu'aux dents, soutenu par des forces organisées de privilégiés, de fonctionnaires, de magistrats, de geôliers, devint impossible. Il finit par s'imposer à un tel point, qu'on crut à sa souveraineté mystérieuse et que toute idée d'un autre système d'organisation sociale disparut pour longtemps de la mentalité humaine.

Ce monstre, ce fut l'Etat. En tant que la plus formidable société anonyme d'exploitation, et protectrice d'autres sociétés du même genre, quoique de moindre importance, il est une réalité. Mais, rien que comme telle. En tant qu'une organisation supérieure, souveraine, sacrée, inviolable, éternelle de la société humaine, il est une fiction, un fantôme qui sut s'imposer en fétiches.

La propriété, c'est l'exploitation. L'Etat, c'est la sanction de l'exploitation. Il la crée, il l'engendre ; il est né d'elle ; il vit d'elle ; il la bénit, la défend, la soutient... Il ne fut jamais, ne peut être, et ne sera jamais autre chose. Il est, en outre, un mécanisme formidable, aveugle, meurtrier, qui étouffe toute activité créatrice libre, tout élan humain vers une vie véritablement humaine.

* * *

Après ce qui vient d'être dit, les réponses à d'autres questions concernant l'attitude des anarchistes vis-à-vis de l'Etat viennent d'elles-mêmes.

L'Etat est une forme passagère de la Société humaine, destinée à disparaître tôt ou tard.

D'autres formes d'organisation sociale - libres, libérées de la base d'exploitation, donnant tout l'élan à la création - le remplaceront.

L'Etat étant un instrument d'exploitation, il ne peut jamais, en aucun cas, sous aucune condition, devenir instrument de libération (erreur fondamentale des « communistes »).

L'Etat ne pourra jamais disparaître par la voie d'une évolution. Il faudra l'abolir par une action violente, de même que le capitalisme.

Il faut lutter à fond, immédiatement, contre l'Etat, en même temps que contre le Capitalisme. Car ce sont les deux têtes du même monstre, qui doivent être abattues toutes les deux simultanément. En n'en abattant qu'une seule, le monstre reste vivant, et l'autre tête renaît infailliblement.

Les moyens de lutte contre l'Etat sont les mêmes que ceux de la lutte contre le capitalisme.

L'abolition du capitalisme tout seul et le remplacement de l'Etat bourgeois par un Etat prolétarien est plus qu'une utopie : c'est un non-sens. L'Etat ne peut être que bourgeois, exploiteur. Il n'est pas utilisable dans la lutte émancipatrice véritable. Les masses travailleuses du monde entier finiront par le comprendre et l'expérience bolcheviste est justement là pour le démontrer bientôt, d'une façon palpable et

définitive.

La lutte contre le Capital et l'Etat est une lutte simultanée, lutte unique, qui doit être menée sans relâche, jusqu'à la démolition simultanée et complète de ces deux institutions jumelles.

Ce n'est qu'alors que reprendront leur élan véritable : la Société humaine, la belle vie créatrice, le progrès, la civilisation.

Tel est le point de vue anarchiste.

- VOLINE

ETAT (du latin status ; de stare, être debout)

Situation durable d'une personne ou d'une chose. Telle est la signification générique de ce mot, qui est en usage dans des acceptions très variées. On dit, en effet : cet homme est cordonnier de son état. L'état de santé de notre ami inspire, des inquiétudes. Son état d'esprit est satisfaisant. Cette peuplade vit à l'état sauvage. Nous avons trouvé la maison en bon état. Nous ne sommes, pas en état d'accomplir une aussi rude besogne. Il faut rédiger un état des services de cet homme. Cette personne scrupuleuse fait état des moindres détails.

Au point de vue social, celui qui nous intéresse le plus, il est utile, tout d'abord, de citer, en les expliquant, deux locutions ayant leur place dans l'histoire : les Etats-Généraux sont une assemblée nationale extraordinaire, composée de représentants de divers ordres ou classes de la société, réunis pour délibérer sur des intérêts communs. Le Tiers-Etat était, sous l'ancienne monarchie française, le troisième ordre de la société composé du peuple et de la bourgeoisie, les deux premiers étant constitués par le clergé et la noblesse.

Nous mentionnons pour mémoire qu'un Etat-major est le corps des officiers généraux commandant une armée ; que l'Etat civil est un service public, ayant pour objet d'enregistrer officiellement la naissance, la filiation, les mariages ou divorces, et le décès des habitants d'un pays. Et nous arrivons aux deux sens du mot : Etat, qui doivent le mieux retenir notre attention

Politiquement parlant, un Etat est une importante collectivité d'individus occupant un territoire nettement délimité, régie par des lois particulières, et possédant une autorité chargée de les faire appliquer.

Une société, même nombreuse, ne constitue donc pas forcément un Etat. Les nations modernes organisées sont des Etats. Les hordes primitives, les tribus nomades ou sauvages ne sont que des sociétés rudimentaires.

Ce serait une erreur cependant de croire que les sociétés à type primitif, telles les tribus d'Indiens des deux Amériques, ou celles des nègres de l'Afrique Equatoriale, de ce qu'elles ne constituent point des Etats, sont dépourvues de

hiérarchie et d'autorité. Elles possèdent des chefs, ordinairement cruels et despotiques. Le pouvoir religieux y est représenté par les sorciers. La législation, pour ne pas être consignée dans les livres, n'en existe pas moins sous forme de coutumes qui, sauf exceptions, dépassent en arbitraire les dispositions des codes civilisés.

Ce serait une erreur également de croire que toute société organisée, sous forme d'Etat, représente un peuple d'esclaves, doué des aspirations sociales les plus généreuses, et capable spontanément de réaliser l'ordre le plus fraternel, mais plié sous le joug d'une minorité tyrannique, comprimant par la force tous ses désirs.

Dans les républiques démocratiques, telles la France, les Etats-Unis ou la Confédération Helvétique, le prolétariat industriel et agricole représente la majeure partie de la population. Pour n'y pas être absolues, les libertés de la presse, de la parole et de l'association n'en existent pas moins, dans une très large mesure. Tous les citoyens, ou presque, y sont admis au vote et, quand ils votent, rien ne les empêche de se prononcer sur un programme plutôt que sur un autre.

Or, dans ces pays à majorités prolétariennes, et où il n'est pas un citoyen qui n'ait été touché - occasionnellement au moins - par une propagande révolutionnaire, à laquelle il avait faculté de s'intéresser il se trouve que les programmes les plus en faveur sont d'un réformisme très modéré. Qu'il y ait des abstentions nombreuses ne modifie guère le résultat ; il suffit, en effet, de voir les très faibles tirages de la presse anarchiste - la seule qui soit abstentionniste - pour se rendre compte que l'abstention électorale est le fait, beaucoup plus souvent, de l'indifférence et de la veulerie que d'une volonté d'action systématique. En France même, foyer de la grande Révolution de 1789-1793, l'expérience de plus d'un demi-siècle de république troisième nous offre le spectacle de consultations populaires, où la balance oscille, du conservatisme social pré-réactionnaire au radicalisme bon teint. Le prolétariat insurrectionnel n'est, au sein même de la classe prolétarienne, qu'une minorité d'opposition, et le collectivisme, qui se déclare « pour le progrès dans l'ordre et la légalité », n'est point accueilli sans réserves.

Ces constatations n'infirmant point cette donnée évidente : que les idées socialistes, communistes, syndicalistes et anarchistes se sont, depuis la fondation de la première Internationale, en 1865, développées dans le monde d'une façon considérable. Mais elles portent à conclure que le peuple ouvrier et paysan n'est pas, dans son ensemble, aussi ennemi qu'on pourrait le croire des formes sociales actuelles et que, s'il est entravé dans son émancipation, c'est plus encore par son ignorance et ses préjugés tenaces que par les exactions des classes dirigeantes.

Pourtant, même dans les républiques démocratiques, l'Etat, ce n'est pas l'ensemble de la nation. Dans la tribu primitive, les hommes tiennent conseil pour les décisions à prendre, et ils les appliquent eux-mêmes dans ce qu'ils croient être l'intérêt commun. Abstraction faite de l'opposition, toujours possible, du chef ou du sorcier, c'est le régime direct, avec tous ses avantages, ce qui ne veut pas dire qu'il s'inspire fatalement de sagesse et de douceur. Mais ceci n'est possible intégralement que dans des agglomérations peu nombreuses, avec des moyens de production et de consommation élémentaires, sur des portions de territoire très restreintes. Avec les

multiples activités d'une capitale du XX^{ème} siècle, groupant plusieurs millions d'habitants, il devient pratiquement impossible à la population entière - trouverait-elle pour cet office une enceinte assez vaste! - de se réunir en congrès de tous les jours, ou presque, pour discuter et conclure sur les questions, fort nombreuses et diverses, que comporte la vie intense d'une cité moderne. Elle n'en aurait ni la compétence ni le loisir, et serait bientôt lasse de ce labeur en supplément des exigences de la profession. Force est donc bien d'opérer une division du travail, de créer des spécialités, de nommer des délégués, munis de pouvoirs, pour la défense des intérêts des groupes de citoyens qui les ont chargés de les représenter dans les assemblées où se traitent les affaires publiques.

Et, ce qui est vrai pour une grande ville l'est à plus forte raison pour un pays où les habitants se trouvent par dizaines de millions, à la fois solidairement associés pour les besoins les plus variés, et répartis sur des centaines de milliers de kilomètres carrés. Des centralisations administratives s'imposent donc, tout comme il en existe nécessairement pour le ravitaillement, le tri des lettres, les communications téléphoniques, ou la correspondance des réseaux de voies ferrées.

Mais ceci ne va point sans inconvénients : les administrés perdent de vue les principaux de leurs délégués, groupés dorénavant en un point central du territoire. Ces derniers, absorbés par leur fonction, se trouvent dans l'obligation d'attendre d'elle leurs ressources, et contraints d'abandonner leur ancienne profession. Ils forment désormais une caste à part, ayant ses intérêts particuliers, sujette à toutes les tentations que confère le pouvoir. Car leur mandat étant de plusieurs années, pendant lesquelles ils peuvent se livrer à tous les reniements, sans que le collège électoral ait faculté d'user à leur égard d'une sanction quelconque, leur rôle n'est plus à la vérité celui d'un délégué, mais d'un gouvernant, autrement dit d'un tuteur, muni d'un blanc-seing, lui donnant licence de disposer, non seulement des deniers et domaines nationaux, mais encore, dans une très large mesure, de la personne et des biens de ses pupilles : les simples citoyens.

C'est en raison de cette situation et de tous les abus qu'elle a entraînés que le mot Etat, qui aurait dû, dans les républiques démocratiques tout au moins, servir à désigner, politiquement parlant, la nation organisée, est employé surtout pour désigner quelque chose qui en est bien distinct, et demeure à chaque instant capable de l'opprimer, tout en s'exprimant en son nom : l'autorité législative.

Mais ces inconvénients ne sont pas tous inévitables.

Si la vie d'une grande nation moderne rend nécessaires des centralisations administratives et l'entretien de délégués permanents, cela n'entraîne point qu'ils doivent être bénéficiaires de droits à caractères monarchiques, sur les collectivités qui les ont mandatés. Rien ne s'oppose à ce qu'ils soient, non seulement choisis parmi les compétences que représentent les Fédérations du Travail et de la Consommation, mais à ce qu'ils soient révocables et responsables, au même titre que les gérants d'une entreprise commerciale ou industrielle quelconque.

Dans ces conditions, l'Etat cesse d'être un organisme superposé à la nation, et dont la puissance arbitraire est faite de l'abdication de celle-ci. Dans ces

conditions, l'Etat représente bien la société organisée par elle-même et pour elle-même et, si des règles imposées par l'évidente nécessité demeurent, du moins ne sont-elles plus l'émanation des conceptions particulières de quelques-uns.

L'Etat étant ainsi considéré, il apparaît que se comble en très grande partie l'abîme séparant les thèses socialistes et anarchistes, au moins pour ce qui concerne les plans d'une société nouvelle. A la condition, toutefois, que le socialisme ouvre un peu plus au bon soleil et au grand air de la liberté ses lourdes bâtisses à forme de casernes et de couvents. A condition que l'anarchisme renonce à certaines esquisses, un peu puériles, dans lesquelles le devenir et la préhistoire se trouvant confondus, le communisme de grande civilisation des cités de demain se trouve établi sur des bases analogues à celles de quelque village Hottentot où, d'une case à l'autre, on se rendrait bénévolement de petits services.

- Jean MARESTAN

Accueil

ETERNITE

La première question que s'est posée de tout temps l'homme qui pense, qui réfléchit et analyse les causes et les effets est certainement celle-ci : Quels rapports y a-t-il entre moi et mes semblables, entre moi et les bêtes, les plantes, le règne minéral, entre moi et les astres, quel est le lien qui me relie à l'Univers?

Cette pensée est à l'origine de toutes les religions, dont l'étymologie du mot latin vient du verbe religare, qui signifie lier.

Primus deos fecit timor

L'homme primitif était ignorant et, comme tel, dominé par la crainte - qui rend féroce - des phénomènes de la nature qu'il ne savait pas s'expliquer. Aussi se créa-t-il une religion anthropomorphiste grossière et à l'image de son cerveau rudimentaire.

Dieu naquit de son cerveau sous forme d'un être suprême que son imagination plaça - *contradictio in adjecto* - au-dessus de l'Univers, créé et gouverné par lui selon sa seule et unique volonté divine et despotique.

La notion absurde d'un Dieu au-dessus de l'Univers, du Grand Tout est l'image subjective de l'Eternité, niais, au point de vue objectif, qui est celui de l'Univers englobant temps et espace, la notion Eternité est non existante.

Ce Dieu féroce et tout-puissant, et comme tel responsable de tout ce qui existe, condamna sa création en naissant à la peine capitale, c'est-à-dire à la mort, et fit de la vie un incessant *struggle for life*, une guerre d'extermination de tous contre tous dans un monde hiérarchisé et peuplé de demi-dieux, de rois et de princes, représentants ici-bas de son règne arbitraire et autocratique...

Les millénaires succédèrent aux millénaires, les siècles aux siècles et, au fur et à mesure que l'humanité se dégagea de l'animalité et que la planète devint plus habitable, le fantôme Dieu recula devant la conscience humaine grandissante.

Athènes, la Renaissance, la Révolution Française, sont les trois points lumineux dans l'affreux cauchemar qu'est l'histoire de l'humanité et ce sont ces trois époques qui dessillèrent enfin nos yeux et permirent à la pensée scientifique, portée sur les ailes de la lumière, de vaincre Dieu et de prendre son vol vers l'infini.

Le grand XVIIIème siècle, le siècle de l'Encyclopédie avec ses géants de la pensée : Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Holbach, Helvétius, Lavoisier, a, en parachevant l'œuvre de la Renaissance, définitivement ruiné la conception géo et anthropocentrique, qui voyait, d'après la Bible, dans notre Terre le centre de l'Univers et dans l'homme le but de la création. La Révélation en est morte.

Le XIXème siècle, le siècle des sciences exactes, a prononcé péremptoirement, de son côté, que rien ne se perd ni ne se crée, que l'Univers est d'unité constitutive, simultanément cause et effet, qu'il est éternel dans l'interdépendance du temps et de l'espace et que dans l'Univers, qui se gouverne lui-même sans maîtres, par des forces inhérentes à la matière éternellement en gestation, il ne saurait y avoir de place pour un être suprême et parfait en dehors et au-dessus de lui... La donnée évolutionniste a vaincu le mythe créationniste et Dieu s'est évanoui à jamais, comme une brume malsaine.

L'Univers illimité dans l'espace, éternel dans le temps et aux formes essentiellement passagères et fugitives que revêt la vie dans ses manifestations individuelles pose à notre esprit d'investigation ce point d'interrogation hardie : Y a-t-il dans l'Univers une loi de Progrès éternel dont il est mû dans son ensemble?

La réponse affirmative à ce point d'interrogation énigmatique comporte pour un lointain avenir, encore impossible à déterminer, non certes la résurrection individuelle et personnelle de toutes les vies passagères, mais leur survie impersonnelle dans l'universelle conscience d'un cosmos tellement évolué qu'il aurait une sorte de conscience collective de tout son passé, présent et avenir et jusque dans ses moindres détails. Ce serait l'immortalité consciente du Grand réalisant, sous une autre forme, les rêves étoilés et parfumés de vie éternelle que fait miroiter devant nos yeux notre instinct de conservation personnelle. Dans le cas contraire, notre vie, exempte de toute théologie, n'est qu'une étincelle entre deux nuits éternelles et les morts sont bien morts et ne ressusciteront jamais de la poussière, c'est-à-dire de l'éther cosmique, leur demeure dernière.

L'hypothèse, ou pour mieux dire la parenthèse ainsi ouverte ressemble étrangement, en attribuant toutes les horreurs au passé et toutes les perfections à l'avenir, à l'ancienne croyance au Diable et à Dieu et n'est, en dernière analyse, qu'une métamorphose nouvelle du principe du Mal et du principe du Bien, faux tous les deux.

Ici, la synthèse du problème de « Dieu et du Diable », de la thèse du Bien et de son antithèse du Mal ne pourra être révélée que par la connaissance approfondie des mouvements, probablement sinusoïdaux, des Voies lactées et celle de la propagation de la gravitation, dont la vitesse doit être infiniment plus grande que celle de la lumière, ce qui permettrait à un observateur hypothétique, mû par une telle vitesse, de voir les événements à rebours, c'est-à-dire les décès d'abord, les naissances ensuite. Quel complément imprévu et suggestif à l'interdépendance du temps et de l'espace!

Quoi qu'on puisse dire et penser, l'homme évolue, c'est incontestable, l'humanité évolue, on ne saurait le nier. Notre terre évolue, les astres évoluent, c'est dans la logique.

Mais, dans ce cas, ne paraîtrait-il pas logique d'admettre également que les cieux, c'est-à-dire la succession des étoiles et l'éther, leur commune origine, évolueraient et progresseraient éternellement, la matière étant une et indivisible partout?

La vérité objective, la vérité vraie, pouvons-nous la connaître? Peut-elle exister?

Relativement à nous, le présent mathématique est, pour ainsi dire, non existant et notre vie est faite de notre passé et du devenir de notre futur. Pour l'Univers pourtant, c'est toujours aujourd'hui et l'Eternité n'existe pas.

Une philosophie scientifique prétend qu'il n'y a pas de limites pour l'infiniment grand et que l'atome est théoriquement divisible à l'infini.

Pour les plus grands corps, les astres proprement dits, cette affirmation est erronée, les étoiles supergéantes connues, comme Betelgeuse et Antares, ayant respectivement des volumes valant 27 millions et 113 millions de fois celui de notre soleil.

Quant aux atomes, divisibles à l'infini et tourbillonnant les uns autour des autres avec des vitesses analogues et des distances en proportions minuscules égales à celles qui font graviter notre planète autour du soleil, les avis sont partagés, parce que des chimistes très compétents aussi prétendent qu'il y aurait 30 quintillions d'atomes dans un millimètre cube... et qu'à un moment donné - les spiritualistes ont beaucoup divagué à ce sujet - l'atome, en éclatant, se transformerait en électricité.

Mais l'électricité, c'est, comme la lumière, de la matière, de cette matière que nous sommes portés à considérer, relativement à nous, dans ses formations comme infiniment grandes et infiniment petites, mais qui, en réalité, doit être une, continue.

Et, avec tout cela, qu'advient-il de notre parenthèse d'immortalité matérialiste et de la loi du Progrès appliquée à la succession des voies lactées, déjà repérées à plus d'un million avec des milliards de soleils et qui, séparées les unes des autres par des millions d'années de lumière, naissent, meurent et renaissent après des quadrillions et des quintillions d'années d'existence éternellement du sein du cosmos, comme le phénix de la légende égyptienne?!

En attendant que nous trouvions la réponse à notre question dans la manière de se comporter de ces grandes unités de systèmes de mondes que sont les voies lactées, molécules elles-mêmes d'agglomérations de soleils constituant leurs atomes, nous considérons d'ores et déjà comme acquise la certitude de l'unité du Grand-Tout se gouvernant, sans intervention d'une force extérieure et uniquement d'après des lois inhérentes à lui-même. Dans ces conditions, force nous est faite de placer la recherche de la vérité au-dessus de nos désirs et de nos craintes, en nous considérant toujours comme solidaires de tout ce qui nous entoure, hommes, bêtes, plantes et choses, solidaires du passé, du présent et de l'avenir, de toute la nature organique et inorganique de laquelle le grand devin Goethe a dit qu'elle « verkoerpert den Geist und durchgeistigt den Koerper », c'est-à-dire matérialise l'âme et divinise le corps.

Pour projeter un peu plus de lumière dans l'inextricable labyrinthe de l'éternel devenir, je me résume en précisant :

J'ai dit que l'Univers d'unité constitutive était simultanément cause et effet

et qu'il était éternel dans l'interdépendance du temps et de l'espace. De ces affirmations, que temps et espace étaient des notions subjectives se rapportant à nous, êtres fugitifs, j'ai conclu qu'objectivement l'Eternité était non existante.

Du fait que l'homme et l'humanité évoluent, je déduis qu'il devrait également en être ainsi des astres, des voies lactées et de l'éther, matrice des mondes.

Je m'inscris ensuite en faux contre la conception qu'il n'y aurait pas de limites pour les corps infiniment grands et que l'atome serait théoriquement divisible à l'infini. Pour étayer cette affirmation, je cite les plus grands soleils connus et les atomes qui en éclatant se transforment en électricité, et j'arrive à la conclusion, aussi bien en me basant sur les radiations des étoiles que sur la transformation des atomes en électricité, que la matière est indivisible, une, continue.

Pour ce qui est d'une loi de progrès éternel, embrassant l'ensemble de l'Univers, ce qui sous-entend pour son passé lointain la plus insondable des horreurs

-
jusque dans ses moindres détails, il est possible que j'aie été, en écrivant cela, involontairement le jouet de notre instinct de conservation, dont toute idée de survie n'est qu'un mouvement réflexe.

Notre existence humaine est l'image en raccourci de ce qui se passe dans l'ensemble de la nature et notre âme naît avec le corps dont elle fait partie, croît, arrive à son apogée, décline, se désagrège et retourne avec lui au Grand-Tout. C'est là, dans la Vie et dans la Mort, lois de l'Univers, qu'est toute l'explication de la légende de Dieu et du Diable, du principe du Bien et du Mal.

Les toutes dernières découvertes sur la structure de l'Univers nous mettent sur une voie qui permettra à un proche avenir de solutionner, sans recourir au miracle ni à la prestidigitation spiritualiste, les problèmes des atomes, des étoiles supergéantes, et aussi ce qu'il y a de vrai dans l'idée du progrès éternel et de l'immortalité.

Elucider est bien, mais n'est pas encore répondre et la question du pourquoi, n'en déplaît aux mânes de notre grand précurseur, Louis Büchner, s'impose autant à nos recherches scientifiques que celle du comment dans un monde où, contrairement à Camille Flammarion, il ne saurait y avoir ni plan arrêté ni cause finale.

En attendant que la science nous fournisse les précisions qui nous manquent, nous pouvons cependant conclure dès maintenant :

Premièrement, que tout est matière et vie en même temps dans l'évolution immortelle et illimitée, progressive et régressive de l'ensemble de l'Univers, mais que seules les manifestations individuelles que revêtent la Matière et la Vie sont essentiellement temporaires, passagères et fugitives. C'est là le « Weltschmerz » la douleur inhérente à la vie, de Schopenhauer.

Deuxièmement, que l'éternité de l'Univers est démontrée inéluctablement,

mathématiquement par le fait de son existence.

Nos calculs actuels révèlent une étendue du cosmos explorée dépassant un diamètre de 300 millions et une périphérie d'un milliard d'années de lumière et dont l'âge se chiffre par des quintillions de siècles.

Si cette fraction du Grand-Tout, avec son million de voies lactées aux dimensions comparables à la nôtre et qui se meuvent dans l'espace à raison de 600 à 1.000 kilomètres par seconde - les étoiles ne marchent, en moyenne, qu'à 40 et 60 km par seconde - était limitée, elle se serait depuis longtemps agglomérée sous l'action de la gravitation. Or, comme il n'en est pas ainsi, nous ne pouvons conclure qu'à l'éternité de l'Univers.

A ceux - et ils sont, hélas, nombreux - qui s'élèvent encore avec effroi et horreur contre la conception d'un monde sans Dieu ni immortalité personnelle, sans hiérarchie sociale ni sanction d'aucune sorte, sans sentiment du Devoir tutélaire et où les frontières du Bien et du Mal ne sont séparées par aucune cloison étanche, à tous ces timorés nous ferons simplement remarquer ceci :

Notre seul et unique objectif est la recherche de la Vérité et nous n'avons cure de plaire ou de déplaire à autrui ni à nous-mêmes.

Toutes les sociétés du présent ou du passé ont été basées sur une éthique de contrainte et de devoir et les persécutions de l'Inquisition catholique valaient celles de Néron, qui n'a pas fait périr autant de gens que la Guerre du Droit et de la Justice de 1914-1919!

L'homme n'ayant pas demandé de maître et la vie n'ayant pas de but en dehors d'elle-même, le droit à l'existence doit précéder le devoir de travailler et le seul moyen pour chacun de vivre sa vie le plus heureusement et le plus utilement possible est d'assurer préalablement, pour tous les hommes et pour toutes les femmes, l'Egalité économique, clé de voute de l'affranchissement intellectuel et de la solidarité morale de l'espèce humaine.

- Frédéric STACKELBERG.

ETERNITE n. f.

Durée qui n'a ni commencement ni fin.

L'univers ne se conçoit que lié à l'idée d'Eternité : Dieu ou Matière, car il est évident qu'un « commencement absolu » est une absurdité. On ne conçoit pas plus la création de quelque chose que sa perte totale : « Rien ne se crée, rien ne se perd ».

Longtemps, par ignorance et par foi, on a supposé un Dieu créateur de l'Univers, nécessairement éternel. Cette qualité du Dieu, d'être éternel, a longtemps fait considérer l'Eternité comme inséparable de Dieu. Et ce préjugé est encore ancré

en bien des esprits. Aussi, lorsque la philosophie, soutenue de plus en plus par l'expérience scientifique, déclara que l'Univers, en ses éléments constitutifs, était éternel, elle trouva une grande résistance chez les contempteurs même du Déisme.

Aujourd'hui, le mot Eternité est généralement accepté comme exprimant une durée sans commencement ni fin, absolument indépendant du sujet ; et la science moderne admet l'éternité de la matière.

Accueil

ETHER n. m.

L'éther est un état de la matière diluée à l'extrême degré accessible à nos moyens d'observations.

Après l'état solide, l'état liquide, l'état gazeux, l'état radiant, tous d'un ordre de grandeur différent les uns des autres, l'état éthérique se révèle aussi différent de l'état radiant que ce dernier l'est de l'état gazeux.

Les phénomènes dont ces différents états sont le siège ne sont pas comparables entre eux et doivent être étudiés séparément. En particulier les lois qui les régissent sont extrêmement différentes.

Ce que nous savons sur l'éther, c'est que c'est un milieu dans lequel circule la matière plus dense (ions, électrons). Il a la propriété de transmettre les vibrations électromagnétiques - par ondes stationnaires - la surface de l'eau sans entraîner les corps flottants. L'éther a des propriétés, donc il existe, et son action n'a pas plus le droit d'être négligée dans l'étude des phénomènes qui sont de son ordre de grandeur (lumière-électricité), que le liquide pour l'étude des corps flottants, que le gaz pour l'étude du vol.

Faute d'avoir compris ces vérités élémentaires, les savants ont discuté longuement ces dernières années.

Michelson, en cherchant la vitesse de la lumière, trouve qu'elle est la même dans tous les sens, ce qui semble prouver que l'éther est entraîné avec la terre.

L'observation des satellites de Jupiter montre au contraire que l'éther est fixe. Comment concilier ces hypothèses? Lorentz établit alors des équations mitigées d'où il ressort que les corps se contractent dans le sens des déplacements de la terre dans l'éther. Hypothèse incontrôlable, puisque les instruments de mesure se contractent de la même manière.

Einstein, un peu choqué de cette hypothèse peu physique, explique alors que... tout se passe comme si les corps se contractaient.

Les équations traduisent correctement les phénomènes, mais leur explication est mauvaise.

Warnant et Miller, retenant une expérience de Fizeau qui montre l'entraînement de l'éther par les fluides, établissent à leur tour que l'atmosphère entraîne l'éther par ses mailles moléculaires, de telle sorte que le vent d'éther, qui est de 30 km/sec. à la limite de l'atmosphère devient nul à la surface de la terre - (Michelson) où il est totalement entraîné - dans une direction faisant environ 40° avec l'horizon. Cette explication physique,

réconcilie toutes les expériences en apparence contradictoires et élimine les considérations d'espace-temps ou de quatrième dimension, le temps n'étant pas une dimension puisqu'il est compris implicitement dans leur établissement.

On désigne aussi sous le nom d'éther un produit extrêmement volatil, obtenu par distillation du pétrole vers 60°.

Les éthers sels s'obtiennent par réaction d'un acide sur un alcool.

Les éthers-oxydes s'obtiennent par déshydratation des alcools par l'acide sulfurique.

Leur action sur l'organisme est semblable à celle de l'alcool, provoquant la turpitude, des nausées, et préparant la folie.

Accueil

ETHNOGRAPHIE n. f. (du grec ethnos, nation, et graphein, d'écrire)

L'ethnographie est l'étude des peuples des différentes nations du monde, abstraction faite des formes politiques qui les régissent. Au point de vue révolutionnaire, l'ethnographie est une des sciences les plus utiles, car elle nous fait connaître les caractères particuliers des peuples des différentes nations ; leur manière de s'alimenter, de se loger, leurs moyens d'échange, de transports ; leurs jeux, leur commerce, leur industrie, leurs mœurs, etc., etc... En quelques mots, l'ethnographie est l'étude de toutes les manifestations matérielles de l'activité humaine. Si nous disons que les connaissances ethnographiques sont essentielles au révolutionnaire, c'est que, grâce à elles, il peut déterminer, non seulement ses relations avec ses frères étrangers, mais aussi ses moyens de lutte et de libération. La libération d'un peuple ou d'une race, est intimement liée à sa condition ethnographique et la lutte ne peut emprunter le même caractère, dans un pays de civilisation occidentale que dans les régions orientales où dominant encore les préjugés religieux ou familiaux. C'est en étudiant la culture intellectuelle et morale des peuples qui nous sont éloignés, que nous pouvons savoir dans quelle mesure nous pouvons leur être utiles et les aider dans leurs tentatives d'émancipation. Et c'est pourquoi les anarchistes communistes doivent étudier la vie de leurs frères étrangers. La Géographie Universelle, d'Elisée Reclus, est un des plus formidables monuments ethnographiques qui aient été produits jusqu'à ce jour.

Accueil

ETHNOLOGIE n. f. (du grec ethnos, nation, et logos, discours)

L'ethnologie est une science dont l'objet est l'étude des caractères physiques des races humaines. Bien que les classifications soient rendues difficiles par les nombreux mélanges qui se sont opérés à travers les siècles, on s'accorde au moins sur l'existence de trois races bien distinctes les unes des autres : la race blanche, la race jaune et la race noire. On suppose que de ces trois races sont nées les races intermédiaires qui sillonnent le globe.

L'ethnologie est une science qui ne se libère pas toujours de certains préjugés nationalistes, et les ethnologues ont souvent cherché à démontrer la supériorité de la race blanche, sur les autres. L'histoire, cependant, oppose un démenti formel à une telle prétention. Alors que la race blanche vivait encore à l'état de sauvagerie, la Chine avait déjà une civilisation qui dominait le monde, et même de nos jours, l'évolution rapide du Japon démontre indubitablement que la race jaune n'est en rien inférieure à la race blanche. En ce qui concerne la race nègre, elle sortira à son tour de l'obscurité dans laquelle elle est maintenue par les puissances colonisatrices, et prendra place également dans le grand concert humain. Tant que l'ethnographie se contente de classer les divers groupes d'après leurs affinités naturelles, elle n'est nullement nuisible ; mais il arrive souvent que, sous le couvert de « caractères ethnologiques », des nations se disputent la propriété d'un territoire, et alors l'ethnographie n'est plus que la complice d'une politique de vols et de rapines.

Accueil

ÉTIQUETTE n. f. (de l'allemand *stechen*, piquer)

L'étiquette est un petit écriteau que l'on place sur certains objets, sur des marchandises, des sacs, des fioles, pour en indiquer le prix ou le contenu.

Ce mot s'emploie au sens figuré, pour désigner la qualité ou la fonction d'un individu. « Se parer d'une étiquette révolutionnaire ». « Prendre une étiquette républicaine ». « L'habit ne fait pas le moine », dit un vieux proverbe ; nous pouvons dire que l'étiquette ne fait pas l'homme et qu'elle est bien souvent trompeuse.

Nous pouvons constater, en effet, que de nombreux individus s'étiquettent républicains, socialistes ou communistes, sans qu'aucun de leurs gestes ou de leurs actes soient en conformité avec le républicanisme, le socialisme ou le communisme. M. Aristide Briand, socialiste en son jeune âge, conserva toute sa vie l'étiquette socialiste, cependant que son action politique et sociale fut nettement conservatrice et réactionnaire. Malheureusement, le peuple se laisse encore subjugué par les mots et se contente de regarder l'étiquette sans s'inquiéter de ce qu'elle couvre ou de ce qu'elle cache.

Les anarchistes souffrent également du malaise provoqué par l'étiquette que prennent certains individus n'appartenant ni de près ni de loin à nos organisations révolutionnaires. Quantité de nos camarades prétendent que cela n'a qu'une faible importance, mais nous ne sommes pas de cet avis.

Si l'anarchisme a été discrédité, si, dans le peuple des campagnes, il est devenu synonyme de bandit, d'assassin et de criminel, c'est que l'étiquette anarchiste a été véhiculée par un tas d'individus qui sont plus près de la bourgeoisie que de l'anarchisme. Nous n'avons pas su réagir à temps contre un tel état de choses et il est difficile aujourd'hui de remédier au mal qui a été fait.

L'étiquette, à nos yeux, a une importance capitale pour un mouvement, car elle symbolise une idée, une action, des aspirations et un idéal. Il serait donc utile qu'à la faveur d'un travail organisé, suivi, sérieux, les anarchistes s'imposassent par leur droiture, leur sincérité, leur abnégation et inspirassent une confiance méritée à tous ceux qui, de nos jours encore, ont été et sont toujours trompés par les étiquettes qui ne cachent que le mensonge et l'indélicatesse.

Lorsque les travailleurs des villes et des champs sauront ce qu'est l'anarchisme et qui sont les anarchistes, l'étiquette ne les effrayera plus, notre parole sera écoutée et propagée, et nous récolterons abondamment le fruit de notre travail.



Accueil

ETUDE

Pour arriver à connaître un objet, il faut y mettre de l'application : on appelle étude cette application de l'esprit à un objet (science, lettre, art). « Faire ses études » se dit communément dans le sens de « recevoir de l'enseignement », mais il est évident qu'on peut avoir reçu beaucoup d'enseignement et avoir peu étudié, c'est-à-dire appliqué son esprit.

Il fut un heureux temps où le génie semblait suppléer à tout ; quelques notions d'un art ou d'une science, alliées à une forte originalité, suffisaient à faire découvrir des horizons merveilleux. Pourtant, si l'on vit surgir, du sein de l'Europe christianisée, une Renaissance du sentiment et de la pensée antiques, c'est que l'imprimerie venait de mettre chacun en état d'étudier.

Le terrain conquis par l'étude est actuellement vertigineux. A l'infini, il s'étend devant nos regards ; personne ne peut plus se vanter de l'avoir tout parcouru. Chacun se voit obligé de se borner à en étudier un champ relativement très restreint : c'est l'ère des spécialistes. Des intelligences de premier ordre sont même absorbées, leur vie durant, par le travail d'emmagasinement, de classement de tous les lambeaux de vérité, butin journalier d'une armée de chercheurs. Dans les arts comme dans les sciences, dans les sciences appliquées aussi bien que spéculatives, longuement il faut préparer et documenter le moindre sujet avant que d'agir, si tant est que c'est la réalisation d'une œuvre de valeur qu'on ambitionne, et non le triste succès qu'accordent les foules aux hâbleurs qui pullulent.

Dans la lutte pour la vie, les connaissances acquises jouent un rôle prépondérant. Lutter, c'est comprendre son adversaire - personne ou milieu -, deviner ses actions futures en suivant ses raisonnements : plus on est instruit, plus on est à même de lutter... C'est ce qui semble asseoir sur le roc l'injustice dans la société, où tout favorise les études des uns et empêche ou entrave celles des autres. Quelle différence, en effet, entre le jeune bourgeois, bien nourri, bien vêtu, encouragé moralement et matériellement, pour qui on aplanit tous les obstacles, et le jeune pauvre pour qui ni lui-même, ni les autres, parents et instituteurs, n'osent avoir de l'ambition ! Il sait, chacun sait, ce que l'avenir lui réserve : travail, résignation. Même ses études primaires sont bâclées, car ce n'est pas dans les quartiers populeux ou les villages misérables qu'on envoie les bons instituteurs, le meilleur matériel d'enseignement. Le fils d'ouvriers, ni les siens, n'en souffrent guère d'ailleurs ; ils ne sont pas en état d'évaluer ce dont la Société les prive : sauf hasard, ils ne s'en indignent jamais.

Mais ce hasard se produit parfois ; il arrive qu'un enfant veut savoir, et c'est le drame. La vie l'étreint, l'empêche de retourner sur ses pas ; elle dit : « Sers !

» et le voilà machine à tuer... ; elle dit : « Travaille! » et il courbe l'échine. S'il résiste, elle le bouscule ; s'il acquiert un peu de savoir et se révolte, elle lui vole son pain. Il lui faut une énergie inouïe pour se procurer, en cours de route, ce que le bourgeois savait à l'heure du départ. Telles sont les études de certains prolétaires-exceptions...

Il est pourtant indispensable que le prolétaire étudie, s'il veut « parvenir », quel que soit le sens que son déterminisme accorde à ce mot. Mais, d'autre part, trop de bonne volonté, trop d'enthousiasme et d'énergie se perdent dans une lutte inégale avec des ennemis plus instruits, à qui l'érudition permet facilement de dénaturer et ridiculiser les arguments. La collaboration et l'entraide pourraient grandement faciliter la tâche aux autodidactes. Et pourquoi ne pas retirer de l'enseignement officiel ce qu'il peut nous donner ? Partout, il y a des cours d'adultes ; beaucoup pourraient profiter de l'enseignement professionnel ; bien souvent, les Facultés ont des cours gratuits ouverts au public. Les « exceptions » doivent cesser de l'être -
- mais des difficultés insurmontables les ont arrêtées en chemin. Tâchons donc de faciliter et d'organiser les études des nôtres, en attendant que soit résolu le problème de l'Ecole anarchiste.

Accueil

EUNUQUE n. m. (du grec euné, lit, et ekhein, garder)

Qui a la garde du lit. Un eunuque est un homme qui a subi la castration des parties sexuelles et qui en Orient était préposé à la surveillance et à la garde des femmes des harems.

Les mœurs barbares, inhumaines, qui consistaient à se mutiler pour obtenir une dignité ou simplement un emploi tendent à disparaître et l'on peut dire que dans les pays civilisés on ne fait plus d'eunuques. La Turquie qui était, en Europe, l'unique pays où la polygamie était officiellement, légalement autorisée, entre dans le modernisme et avec la fin des harems et l'émancipation de la femme disparaît cet être incomplet : l'eunuque.

Le christianisme eut également ses eunuques, et à l'origine, des hommes se mutilaient volontairement par un raffinement d'ascétisme, mais ces pratiques furent condamnées par le concile de Nicée.

D'autre part, en Italie, la castration des parties sexuelles fut longtemps pratiquée afin de conserver aux hommes une voix de soprano, et de leur permettre de chanter dans les églises où les femmes n'étaient pas admises. C'est ainsi que l'on obtint les fameux Chœurs de la Chapelle Sixtine.

L'eunuque se distingue par la mollesse de ses chairs, ses traits et ses formes qui se rapprochent de ceux de la femme.

Accueil

EUPHONIE n. f. (du grec eu, bien, et phoné, voix)

Facilité de prononciation. Assemblage harmonieux de voyelles et de consonnes permettant de rendre une prononciation douce et agréable. C'est par euphonie que l'on dit : ira-t-il pour ira-il ou va-t-il pour va-il, mon épée pour ma épée ; etc...

Le mot euphonie s'emploie également pour désigner le son d'une seule voix ou d'un seul instrument ; le instruments s'appelle une symphonie.

L'antidote de l'euphonie est la dissonance et lorsque l'on est appelé à causer surtout en public il est indispensable de bien choisir ses mots et de bien faire attention de les joindre les uns aux autres le plus élégamment possible. Rien n'est plus désagréable qu'un assemblage dissonant de mots qui rebute l'auditeur et ne lui permet pas de saisir, de comprendre et de partager la pensée de l'orateur.

Accueil

EVANGILE n. m. (du latin *evangelium* ; du grec *euangelion*, bonne nouvelle)

Doctrine du Christ. On appelle « évangile » les livres attribués à certains apôtres ou disciples du Christ et qui retracent sa vie, de sa naissance à sa mort.

Durant les premiers siècles de l'Eglise chrétienne, il parut un grand nombre d'évangiles « et les chrétiens des diverses villes écrivirent leurs évangiles qu'ils cachaient soigneusement aux autres juifs, aux romains, aux grecs ; ces livres étaient leurs mystères secrets. Chaque petite société chrétienne avait son grimoire qu'elle ne montrait qu'à ses initiés » (Voltaire, *Dieu et les Hommes*).

Fabricius nous cite 35 évangiles ; Voltaire déclare qu'il y en eut plus de cinquante d'une certaine importance ; mais, de tout cet amas de littérature indigeste et ridicule, quatre livres seulement furent reconnus par l'Eglise. Ce sont les évangiles selon saint Luc, saint Mathieu, saint Marc et saint Jean.

Les évangiles non officiels, c'est-à-dire non reconnus par l'Eglise sont dits : apocryphes ; les autres sont ceux que l'on appelle les évangiles canoniques et sont à eux seuls un suffisant tissu de contradictions, d'aberrations et de mensonges.

Il est douteux que les évangiles que l'on attribue à Luc, Mathieu, Jean et Marc soient réellement leur œuvre. Mathieu fut un des apôtres du Christ ; Jean, fils de Zébédée, un des douze apôtres, fut également un disciple de Jésus ; saint Marc et saint Luc vécurent également les premiers âges du christianisme. Tous quatre furent en un mot des contemporains du Christ et cependant de telles contradictions fondamentales se glissent dans leur relation de la vie de Jésus qu'il est impossible que les évangiles canoniques soient écrits par des hommes ayant vécu, vu, partagé la vie de l'« Homme Dieu ».

Du reste, jusqu'au troisième siècle, les dits évangiles furent non seulement méconnus mais inconnus et nous pensons qu'il est plus sage de croire qu'ils furent composés d'anecdotes recueillies par des théologiens de la fin du deuxième siècle de notre ère et qu'on les attribua à des contemporains du Christ pour leur donner plus de force.

S'il n'est d'aucune importance historique de rechercher et de connaître la généalogie de Jésus, au point de vue religieux c'est d'une importance primordiale, si Jésus est le Messie, « promis depuis des siècles par les prophètes ». C'est sur ce point que repose toute la religion chrétienne.

En effet, selon les prophéties bibliques, le Messie doit descendre en lignée directe du roi David et c'est pourquoi l'évangile de saint Mathieu tout comme celui de saint Luc cherche à décrire l'ascendance de Jésus. Or, nous nous apercevons que

l'évangile pêche à sa base, car les évangélistes n'ont jamais pu démontrer que Jésus descendait du roi David.

Prenons par exemple le Protévangile attribué à « Jacques, frère du Seigneur ». (Mathieu, ch. 1, v. 19) au verset IX il est dit ceci: ... « Et le grand prêtre dit à Joseph : Vous êtes choisi par le sort divin, pour prendre la vierge du seigneur en garde chez vous. Et Joseph s'en défendait disant : J'ai des fils et je suis vieux, mais elle est très jeune ; de là je crains de devenir ridicule aux enfants d'Israël ». Et au verset XIII : « Au bout de son sixième mois, voici que Joseph vient de ses ouvrages de charpentier et, entrant dans la maison, il la vit enceinte et le visage abattu : il se jeta par terre et pleura amèrement disant : De quel front regarderai-je le seigneur Dieu? Et quelle prière ferai-je pour cette petite fille, laquelle j'ai reçue vierge du temple du Seigneur et je ne l'ai pas gardée ».

Jacques était le frère de Jésus et nous voyons par ce qui précède que Joseph n'était pas l'époux de Marie, mais simplement son gardien. Et d'abord sur ce point les évangélistes sont d'accord à reconnaître que le Christ n'a pas été conçu par Joseph mais par la Vierge Marie et le Saint-Esprit.

Or les évangélistes et plus particulièrement saint Luc et saint Mathieu font bien descendre Jésus de David et d'Abraham, mais par Joseph ; seulement, alors que Mathieu compte cinquante-deux générations d'Abraham à Jésus, Luc en trouve cinquante-six. Et de suite une question se pose, simple à notre esprit : Si Jésus est le fils de Marie et du Saint-Esprit, il ne peut être le fils de Joseph et conséquemment il ne descend pas de David ; il n'est pas le Messie. S'il est le fils de Joseph, il n'a pas été conçu par le Saint-Esprit, et Marie n'est plus vierge, et Jésus n'est plus le fils de Dieu. De ce dilemme, l'église tâche de sortir en déclarant que Marie appartenait également à la tribu de David ; mais alors, pourquoi les évangélistes se sont-ils efforcés de démontrer que Joseph descendait directement de David? Leurs recherches étaient vaines et inutiles? Mystère, sans doute? Naturellement.

Les évangiles sont si peu compréhensibles à la saine raison et fourmillent de tant d'absurdités que l'Eglise a cru devoir les commenter. Pourtant les commentaires ne détruisent pas ce qui est et conséquemment ne peuvent satisfaire que les croyants aveuglés par un fanatisme étroit, ou des imbéciles. N'est-ce pas la même chose?

Pour l'individu avide de savoir et de vérité, l'explication des évangiles, canoniques ou non, sur la naissance, la vie et la mort de Jésus est trop enfantine pour faire croire en un Dieu et en son fils ; et si toutefois le Christ a existé - ce qu'il faudrait démontrer - nous pensons, avec Voltaire, que ce fut « un paysan grossier de la Judée, un peu plus éveillé que les habitants de son canton ».

S'il nous fallait reprendre le texte des différents évangiles et les commenter à notre tour, un ouvrage de plusieurs milliers de pages n'y suffirait pas. Nous nous contenterons de signaler brièvement quelques traits et quelques épisodes de la « vie de Jésus » qui nous paraissent particulièrement insensés et qui éveillent en nous le doute sur la valeur historique que l'Eglise accorde aux évangiles.

Mathieu nous dit (chap. II, v. 14) que, peu après sa naissance, Jésus fut

emmené en Egypte par Joseph et Marie, et il ajoute (chap. II, v. 23) qu'après la mort d'Hérode, le petit Dieu fut ramené à Nazareth « afin que la prédiction des prophètes fût remplie ». Il sera appelé « Nazaréen ». Or, Luc, sur ce fait, dit absolument le contraire de Mathieu et prétend que l'enfant Dieu fut mené directement à Nazareth sans passer par l'Egypte.

D'autres évangiles signalent cependant le passage du « petit Jésus » en Egypte, et l'évangile de l'Enfance nous apprend qu'il y réalisa des miracles qui soulevèrent l'admiration populaire. Un de ces miracles attire particulièrement notre attention, c'est celui signalé aux versets XX et XXI de l'Évangile de l'Enfance : ... « Or la jeune fille disant : O mes dames, que ce mulet est beau ! Elles répondirent en pleurant et dirent : Ce mulet que vous voyez a été notre frère, né de notre même mère que voilà ; et notre père en mourant nous ayant laissé de grandes richesses, comme nous n'avions que ce seul frère, nous lui cherchions un mariage avantageux, désirant lui préparer des noces, suivant l'usage des hommes ; mais des femmes agitées des fureurs de la jalousie, l'ont ensorcelé à notre insu et une certaine nuit, ayant exactement fermé la porte de notre maison un peu avant l'aurore, nous vîmes que notre frère avait été changé en mulet comme vous le voyez aujourd'hui... »

... « Alors la divine Marie touchée de leur sort, ayant pris le seigneur Jésus, le mit sur le dos du mulet, et dit à son fils : Hé ! Jésus-Christ, guérissez ce mulet par votre rare puissance et rendez-lui la forme humaine et raisonnable telle qu'il l'a eue auparavant. A peine cette parole fut-elle sortie de la bouche de la divine Marie, que le mulet, changé tout à coup, reprit la forme humaine, sans qu'il lui restât la moindre difformité... »

Ce miracle n'est pas le seul à l'actif de Jésus. Il en accomplit d'autres non moins fantastiques. Justement ce qui surprend, c'est qu'aucun livre de l'époque, grec, romain ou égyptien ne relate ces faits qui eussent dû, s'ils étaient véritables, avoir un retentissement formidable.

Il est vrai que l'Église a rejeté l'évangile de l'Enfance, mais dans les évangiles canoniques il existe des choses non moins surprenantes. Au chapitre II, Mathieu nous dit : que Jésus nourrit cinq mille hommes, sans compter les femmes et leurs enfants avec cinq pains et deux poissons, dont il resta deux pleines corbeilles, et dans le même évangile au ch. XV, ce même Mathieu nous dit qu'ils étaient quatre mille hommes et que Jésus les nourrit avec sept pains et quelques poissons.

A quelques milliers près, il est vrai que c'est sans importance.

D'autre part, les évangélistes se signalent par leur ignorance. Saint Jean, ne prête-t-il pas à Jésus ces paroles : « En vérité, si le grain qu'on a jeté en terre ne meurt, il reste seul ; mais quand il est mort, il porte beaucoup de fruits (Jean, chap. XII). Qu'est-ce que cela veut dire ?

Et en ce qui concerne la bonté de Jésus : « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive » (Mathieu, chap. X).

Et sur son honnêteté : « Allez prendre une ânesse qui est attachée avec son ânon et si quelqu'un la trouve mauvaise, dites-lui : le maître en a besoin »

(Mathieu, chap. XXI, verset 5).

On pourrait à l'infini citer les incohérences des évangiles. Même sur la mort du Christ les évangélistes ne sont pas d'accord. Les uns prétendent qu'il est mort à trente et un ans, les autres à trente-trois. Or, d'après certains épisodes de sa vie, relatée par les évangiles canoniques, Jésus aurait vécu près de cinquante ans.

En effet, l'Evangile selon saint Jean fait dire à Jésus : « Votre frère Abraham a été exalté pour voir mes jours ; il les a vus et il s'en est bien réjoui » ; et les Juifs lui répondirent : « Es-tu fou? tu n'as pas encore cinquante ans, et tu te vantes d'avoir vu notre frère Abraham ».

Comment se peut-il qu'en notre vingtième siècle des hommes, civilisés à ce qu'on dit, puissent croire à de telles bêtises? Il est vrai que la croyance s'en va, et que le doute a pénétré le cerveau de l'homme, il a fait de rapides progrès.

« Le « croire » et le « savoir » ne peuvent pas s'ignorer, à moins que ce ne soit en théorie, dit notre camarade Sébastien Faure ; dans la pratique, ils ne peuvent pas rester indifférents l'un à l'autre ; il est fatal qu'ils se combattent. En dépit de sa résistance acharnée, le « croire » ne peut que perdre le terrain que conquiert le « savoir » et, tôt ou tard, il succombera sous les coups que lui porte indirectement ce dernier » (S. Faure, *l'Imposture religieuse*, p. 305).

Et lorsque le savoir aura triomphé nous pourrons alors tourner la dernière page des évangiles, pour ouvrir le grand livre de l'Humanité.

Accueil

EVIDENCE n. f. (du latin *evidentia*, même signification)

Caractère de ce qui est clair, incontestable et qui ne laisse aucun doute. Ce qui est évident. « L'évidence appartient proprement aux idées dont l'esprit aperçoit la liaison tout d'un coup » (D'Alembert). L'évidence d'une chose, l'évidence d'une vérité, l'évidence d'une conception, l'évidence d'un axiome. Mettre en évidence, c'est-à-dire mettre en lumière, mettre en relief ; de la dernière évidence, pour ce qui est certain, indiscutable, incontestable. Se rendre à l'évidence : admettre une chose, un fait. Un péril évident, c'est-à-dire qui ne peut être nié. Il est évident que, pour « il est clair que ». Il est évident que la misère humaine puise sa source dans l'exploitation de l'homme par l'homme et il est non moins évident que l'ignorance est un facteur d'asservissement social. Nous devons tous nous rendre à l'évidence que le bonheur de l'humanité est entravé par l'Autorité qui, depuis les premiers âges, préside aux destinées de la civilisation et est un continuel obstacle au progrès.

Accueil

EVOLUTION

Certes, il n'y a pas d'explication de l'univers et de la nature plus simple, plus facile que celle exposée et imposée par les religions hébraïco-chrétiennes : l'origine du monde réside en la « création » par un Dieu tout puissant, des êtres et des choses sous la forme où ils se trouvaient au moment de cette conception de la « Genèse » dans l'Ancien Testament, et où d'ailleurs ils se trouvent encore de nos jours.

Par exemple, les animaux et l'homme, leur roi, furent créés de rien les quatrième, cinquième et sixième jour de la semaine laborieuse, avec leur apparence extérieure actuelle, leur organisation interne particulière, leurs attributs distincts, leur destinée individuelle rigoureuse. Le divin ouvrier n'eut pas une hésitation, n'esquissa pas de tâtonnements, ne marqua ni un arrêt ni un recul, ne commit pas une erreur. La perfection de l'auteur garantissait la précision et l'immutabilité de l'œuvre.

Cette cosmogonie et cette zoologie, pour frustes qu'elles fussent, pouvaient satisfaire l'esprit de routine et le parti-pris d'ignorance des bénéficiaires de la théocratie. Elles surprirent, puis révoltèrent les gens sagaces et réfléchis, qui constataient bien la diversité, la singularité des espèces animales, mais aussi leurs analogies et leurs affinités. Déjà, à l'époque même où s'affirmaient la foi et la loi mosaïques, vers le VII^{ème} siècle avant J.-C., les philosophes de l'Ecole Ionienne enseignèrent la doctrine matérialiste pure : tous les organismes vivants dérivent de la matière brute par une suite de transformations ininterrompues. Et, au XVII^e siècle de notre ère, à Toulouse, Lucilio Vanini eut la langue coupée et fut brûlé à feu lent pour avoir écrit que les similitudes entre l'homme et le singe permettent de croire à une filiation directe.

Sans oser combattre ouvertement les dogmes établis, les naturalistes du XVIII^{ème} siècle mirent en lumière les corrélations d'êtres en apparence très différents et y relevèrent une unité de plan dont ils ne voulurent pas voir la contradiction avec la théorie orthodoxe d'une mise au monde purement arbitraire d'après les desseins impénétrables d'une puissance surnaturelle. En 1759, prudent et hardi à la fois, Buffon ne craignait pas d'écrire que « en créant les animaux, l'Etre suprême n'a voulu employer qu'une idée, et la varier en même temps de toutes les manières possibles, afin que l'Homme put admirer également et la magnificence de l'exécution et la simplicité du dessein. Dans ce point de vue, non seulement l'âne et le cheval, mais l'homme, le singe, le quadrupède et tous les animaux pourraient être regardés comme ne formant que la même famille (D'après Cuénot) ».

Le créationnisme, formule rigoureuse et restrictive, implique fatalement la

« fixité » des espèces, l'immutabilité de leur forme, de leurs aptitudes et de leurs fonctions dès leur apparition sur la terre jusqu'à leur disparition à époques parcellaires ou à la consommation des siècles, Or, les observateurs les moins prévenus ne manquent pas de remarquer la variabilité, l'instabilité de ces espèces réputées fixes. Au moyen de soins particuliers, d'engrais fertilisants, de nourriture intensive, par des croisements judicieux, les horticulteurs et les éleveurs parviennent à créer des races de plantes et d'animaux, dont quelques-unes, de par leurs caractères différenciés et transmissibles par hérédité, peuvent prétendre à la qualification de véritables espèces. D'autre part, dans des terrains autrefois superficiels et aujourd'hui enfouis, des investigateurs curieux découvrent des animaux et des plantes fossiles, que leurs caractères généraux, dominant les particularités propres, permettent de regarder comme les ancêtres de la faune et de la flore actuelles. Dès lors c'en était fait du dogme de la création ; et l'esprit humain, percevant les variations concomitantes dans l'espace et les variations antérieures dans le temps, y saisit la réalisation concrète d'un phénomène universel, celui de l'évolution.

Mais la contemplation de la nature et l'évocation de son passé dévoilent encore bien davantage que l'évolution subie par les espèces dans l'espace et dans le temps. L'homme s'émerveille à la variété, à la multiplicité des êtres vivants et aussi à l'intrication, à l'amalgame de leurs caractères spécifiques. Ainsi, durant son existence, la grenouille passe par deux états très distincts et même diamétralement opposés : au stade têtard, elle appartient à la classe des poissons, possède branchie et nageoire caudale, mène la vie exclusivement aquatique ; à l'âge adulte, elle perd ses organes ichtyoïdes, acquiert des poumons et des pattes, passe à l'habitat terrestre, se range dans la classe des amphibiens. Un mammifère comme la baleine peuple la mer. La chauve-souris est un mammifère qui vole ; le pingouin, un oiseau aquatique. Les poissons comptent des espèces aptes au vol, d'autres rampent sur terre et se nourrissent de graines. Enfin les singes s'étiquettent anthropoïdes à cause des affinités étonnantes qu'ils présentent avec l'homme. Il y a donc dans le monde visible non seulement passage des espèces d'une forme primitive à une actuelle de plus haute complexité, mais encore dérivation les unes des autres des espèces aux apparences les plus disparates, transformation d'une classe animale en une autre. Le phénomène d'évolution engendre une conception nouvelle : le transformisme.

Ce que l'intuition révéla d'une manière confuse aux philosophes de l'antiquité, ce qu'une inspection sommaire des êtres et des choses de la terre manifeste à un simple naturaliste amateur, la science le démontre avec une ampleur et une force admirables, prises dans l'anatomie, la paléontologie et l'embryogénie.

Tout d'abord l'étude de l'anatomie et de la physiologie de l'homme et des animaux accuse une telle similitude dans leur organisation générale, qu'elle entraîne la conviction d'une « unité de plan de composition » et par conséquent d'une « unité d'origine ». L'immense embranchement des vertébrés, avec ses cinq classes : poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux, mammifères, présente une foule de caractères particuliers, base de leur classification ; mais leur structure intime reste semblable. Avec des fonctions parfois différentes, leurs organes apparaissent

identiques, situés à la même place dans le corps, avec, entre eux, des rapports uniformes : « Un organe est plutôt altéré, atrophié, anéanti que transposé (Principe des connexions : Geoffroy Saint compare et superpose l'aile de l'oiseau et le membre antérieur de l'homme, caractérise le processus de développement : une forme primitive ; puis, variation individuelle transmise par l'hérédité et accentuée à chaque génération, jusqu'à une forme d'apparence nouvelle avec une constitution interne toujours analogues : évolution et transformisme.

Comment le créationnisme expliquerait-il la présence chez certains groupes zoologiques, d'organes rudimentaires inutiles, comme les deux doigts latéraux complets mais trop courts des porcins ; ou au contraire l'accroissement gigantesque, jusqu'au préjudice personnel, d'appareils encombrants, tels que les bois excessifs de poids, de ramification et d'envergure de divers cervidés, élans et rennes? S'il implique la « fixité » des espèces, il a aussi pour corollaire la « finalité » dans leur réalisation, l'agencement harmonique des organes et des fonctions en vue d'un but précis, dans le sens d'un avantage ou d'un agrément. Car, sans conteste, l'œuvre divine ne souffre par essence aucune imperfection, n'abandonne rien à l'effet du hasard. A l'opposite, ces anomalies se comprennent lorsqu'on y distingue des changements régressifs ou progressifs déterminés par des facteurs en eux-mêmes indifférents mais caractérisés par leurs résultats bons ou mauvais, ces changements se produisant au cours de plusieurs générations successives par gradation parfois légère mais toujours sensible depuis le modèle primitif jusqu'au type évolué.

D'ailleurs, à l'époque contemporaine, on retrouve et les formes intermédiaires entre les espèces les plus éloignées et des séries complètes entre les individus les plus différenciés d'une même espèce. Les lézards, sauriens à pattes, placés au trait d'union entre les amphibiens et les reptiles, offrent une variété à pattes rudimentaires et se mouvant uniquement par reptation ; les orvets ne possèdent plus de membres apparents mais en portent les os cachés dans le corps ; enfin le serpent boa conserve seulement des traces de bassin enfouies dans ses muscles. Dans l'espace si restreint du globe terrestre, il coexiste des amphioxus, maillon d'attache entre les invertébrés et les vertébrés, des poissons, des batraciens, des reptiles et des mammifères, extrémité proche de la chaîne ininterrompue des êtres. Chez les ruminants on suit toute la filière de la disparition des doigts latéraux depuis le *hyæmoschus* jusqu'à la brebis.

Les fonctions physiologiques générales parcourent un, processus de développement aboutissant à une complexité et à une précision plus grandes, favorables à la survivance des bénéficiaires et à leur extension géographique. Ainsi en est-il de la régulation de la température du corps : nulle ou imparfaite chez les poissons, amphibiens et reptiles, animaux dits à sang froid, elle se constitue et se perfectionne chez les oiseaux et les mammifères, animaux dits à sang chaud, affranchis de la nécessité de vivre dans un milieu de degré thermométrique à peu près constant et capables de supporter sans encombre mortel les rigueurs de l'été comme celles de l'hiver. Le mode de perpétuation de l'espèce retrace une marche

parallèle dans sa progression allant de l'oviparité des poissons à la viviparité des mammifères. Les premiers pondent des centaines d'œufs abandonnés pour l'éclosion aux hasards de l'ambiance, et n'assurent leur pérennité que par la multiplicité de leur ovulation. Les oiseaux pondent des œufs peu nombreux, mais assurent leur éclosion par une couvaie assidue quoique soumise encore à bien des vicissitudes extérieures. Enfin les mammifères pondent en dedans d'eux-mêmes, couvent le produit de la conception dans leur propre corps et ne les mettent au jour que dans un état complet de développement. Un ordre de mammifères, les marsupiaux, se trouvent dans un stade intermédiaire : ils font des petits incomplètement formés et les insèrent dans une poche abdominale jusqu'à leur achèvement parfait.

Dès lors, puisque l'évolution se définit un phénomène continu, comment ne trouve-t-on que si peu d'exemples de transition et de séries zoologiques entières, et encore dont la plupart appartiennent aux mollusques, aux crustacés, aux insectes? Que sont devenues les innombrables formes de passage des reptiles aux singes et aux hommes? Elles disparurent sans laisser de traces connues à ce jour, parce que probablement, mal desservies par quelque point de leur structure externe ou interne, elles ne résistèrent pas comme les types plus évolués et préservés par leurs variations mêmes. D'autre part, sous nos yeux, l'homme se montre le très grand destructeur d'espèces animales dont une multitude sont ainsi perdues à jamais. Il a pu exercer cette activité néfaste contre ses prédécesseurs plus ou moins immédiats. Enfin, délivrée des doctrines scolastiques, la science biologique n'en est qu'à ses premiers balbutiements ; aux notions déjà connues et bien établies combien n'en ajoutera-t-elle pas d'autres?

Déjà l'étude des animaux fossiles, ou « paléontologie » fournit une riche moisson d'observations positives. Beaucoup de formes intermédiaires, éteintes aujourd'hui, sont découvertes dans les diverses couches géologiques conservatrices de leurs squelettes ou carapaces. C'est ainsi qu'il a été possible de retrouver l'archæoptéryx, le ptérodactyle, des oiseaux à dents, types de passage entre les reptiles et les oiseaux ; de reconstituer en totalité la lignée ancestrale des chevaux et des éléphants. Cependant, le nombre des fossiles aujourd'hui connus, paraît infime à côté de celui des groupes zoologiques évanouis sans laisser de vestiges. Mais, outre que les êtres à corps mou ne produisent ni ossements ni empreintes, tous les terrains ne sont pas également aptes à la fossilisation, qui exige une somme de conditions physiques, chimiques, thermiques difficile à rencontrer. Par ailleurs, les espèces les plus capables de variation, de développement et par conséquent d'extension couvrirent une aire énorme de dispersion ; leurs débris subterrestres se répartissent sur un territoire immense. Et à peine si les biologistes géologues ont prospecté quelques kilomètres carrés.

Quant à la rareté des documents fossiles humains, le biologiste américain Dr George A. Dorsey l'évoque de très heureuse façon : « A moins d'être bien protégé ou d'être déposé soit dans des pays sans pluie comme le Pérou et l'Égypte, soit dans ce frigorifique qu'est le sol arctique, le corps succombe bien vite aux attaques des bactéries de la pourriture ou aux dents des loups et des hyènes. Pour que les os et autres tissus soient remplacés par des minéraux qui les pétrifient ou les

fossilisent, il faut tout un ensemble de circonstances. Plus sage est l'animal, moins il y a de probabilités qu'il se laisse prendre dans les sables mouvants ou entraîner par le gravier et les boues des fleuves. L'homme primitif n'était pas plus enthousiaste que nous de se faire enterrer vivant (Dr A. Dorsey : « Why we behave like Human Beings »).

La distribution des fossiles dans les couches géologiques s'avère mathématiquement liée à l'âge des terrains ; et la même classe d'animaux peuple les gisements d'une même époque. Les couches anciennes montrent des poissons ; les moyennes, des amphibiens, des reptiles et des oiseaux ; les plus récentes des mammifères. Chaque ère géologique se caractérise par une faune et une flore déterminées, offrant ainsi la preuve de la sériation des espèces, depuis la période primaire jusqu'aux temps modernes s'il n'y a pas de fossiles dans les terrains plus anciens, antérieurs au primaire, c'est que les êtres primitifs, unicellulaires ou paucicellulaires pour la plupart, ne possédaient pas une organisation assez forte pour supporter la température élevée des roches profondes et la formidable pression exercée par les couches supérieures.

La corrélation entre le genre de fossiles et l'assise qui le contient présente une telle constance qu'elle sert à son tour à identifier les terrains et à reconnaître les couches contemporaines dans les diverses contrées du globe. Dans le tableau de l'évolution de la terre, la paléontologie illustre la stratigraphie.

L'apparition de formes nouvelles à chaque âge de la préhistoire est tout à fait incompatible avec la version d'une création unique. Aussi quelques adeptes de cette doctrine théologique allèrent-ils jusqu'à admettre vingt-sept créations successives. Pareille concession ne satisfait cependant pas l'esprit critique, car elle ne suffit pas à expliquer cette circonstance, que chaque assise d'une même période renferme quelquefois des espèces distinctes quoique de parenté évidente. Seule l'hypothèse d'une création continue serait soutenable, si elle ne se trouvait pas absurde par définition : une création continue est, ni plus ni moins, une évolution. De la masse variée de ses animaux pétrifiés, le monde souterrain écrase le créationnisme et atteste le magnifique phénomène de l'évolution.

Un troisième faisceau de preuves transformistes est fourni par l'« embryogénie », ou étude des états successifs de développement parcourus par tout être vivant durant sa vie d'embryon, depuis la fécondation de son œuf originel jusqu'à sa formation complète et définitive. Souvent ce développement se montre progressif, consiste en l'apparition et la croissance régulière des tissus et appareils du sujet parfait. Mais un certain nombre d'embryons acquièrent à un moment donné des organes qui disparaissent ensuite et n'existent pas chez l'adulte. D'autres, surtout des invertébrés, atteignent un stade déterminé et normal de larve, après lequel ils subissent une refonte brusque de l'organisme, une métamorphose régressive qui leur impose une structure définitive inférieure à celle de leur forme larvaire. L'observation révèle que les organes transitoires et les transformations subites des embryons reproduisent des organes et des formes présentés par des espèces voisines et parentes, vivantes ou éteintes, suivant ce que l'on a appelé la LOI DE PATROGONIE : « Dans son développement embryogénique, tout individu revêt

successivement les diverses formes par lesquelles a passé son espèce pour arriver à son état actuel ».

Néanmoins, malgré ses allures lapidaires, cet énoncé biogénétique contient une valeur d'indication et non d'expression absolue. De toute évidence, pour parcourir un à un tous les cycles ancestraux, l'embryon prolongerait son existence pendant un chiffre d'années équivalent à celui des siècles d'évolution progressive. Plus simplement, il réalise en un raccourci saisissant les principales étapes du cycle évolutif, en esquissant quelques-unes, en brûlant d'autres. L'embryon humain possède, à intervalles échelonnés, une notocorde comme les amphioxus, un cœur tubuleux à deux cavités comme les poissons, des pentes brachiales comme les amphibiens, mais sans avoir jamais l'organisation intégrale, d'un amphioxus, d'un poisson, d'un amphibien. Il n'en est pas moins vrai que, en son embryogénie fragmentaire, il reconstitue la série biologique déjà délimitée par l'anatomie comparée et la paléontologie. De ce fait que l'étude scientifique a retrouvé dans les embryons des mammifères quelques-unes des particularités déjà relevées dans les embryons des invertébrés, des poissons, des amphibiens et des reptiles, il est légitime de conclure à une filiation de ces classes et de leurs espèces,

La métamorphose du têtard-poisson en grenouille amphibien vient encore à l'appui de la thèse embryogénique. Tout aussi suggestive se montre l'histoire naturelle de l'ascidie, appelée vulgairement outre de mer, petit animal fixé, considéré comme un mollusque jusqu'au jour de la découverte de sa larve libre, organisée comme un vertébré avec une corde dorsale et un système nerveux mais subissant une métamorphose régressive dès l'instant de sa fixation.

Qui douterait, après ces exemples et cent autres, de la force de la thèse évolutionniste, affirmant la constance profonde et la continuité parfaite de la matière vivante organisée sous des apparences dissemblables? A l'exception de quelques tardigrades entêtés de théisme, les savants du monde entier s'accordent à reconnaître la réalité du transformisme.

La conception des causes et facteurs de l'évolution ne soulève pas la même unanimité.

Les tout premiers évolutionnistes, Buffon, Geoffroy Saint-Hilaire, invoquaient surtout l'influence du milieu. La chaleur, le froid, le soleil, la sécheresse, l'humidité, ensemble de conditions extérieures changeantes par nature, exercent une action permanente mais variable sur les organismes qui doivent à leur tour se modifier pour y réagir efficacement et ne pas disparaître.

A ces causes de variation Lamarck en ajoute d'autres : le régime, ou manière générale dont se comporte l'être vivant pour sa nutrition, sa croissance et sa reproduction ; les habitudes qu'il contracte pour satisfaire aux besoins nécessités par le régime : le développement des organes le plus souvent employés ; et au contraire l'atrophie de ceux restant inutilisés (première loi de Lamarck : loi de l'usage et de la désuétude ou loi d'adaptation). Si le régime, les habitudes subissent des changements, ceux-ci retentissent sur l'individu et le transforment dans une ou plusieurs de ses parties.

Ces modifications, pourvu qu'elles soient communes aux deux sexes, sont transmises par l'individu à ses descendants (deuxième loi de Lamarck : loi d'hérédité). Continuant à agir sur la série des générations successives soit dans le sens de l'augmentation soit dans le sens de la diminution, elles arrivent à former des organes nouveaux adaptés à des fonctions déterminées et à supprimer les organes inutiles. Il s'est créé une nouvelle espèce d'individus.

Ainsi donc, pour Lamarck et ses adeptes le milieu, le régime, les adaptations imposent les variations. L'hérédité les transmet, les amplifie, puis les fixe temporairement ; elle commande l'évolution.

S'inspirant de la sélection artificielle communément pratiquée par les éleveurs, Darwin expose des vues très différentes. Pour lui, les variations apparaissent chez l'individu sans raison apparente. Si elles le rendent plus fort, plus lesté, plus habile ou moins visible à ses ennemis, elles l'avantagent dans la lutte vitale, nécessitée par la disproportion entre la quantité des aliments augmentant en progression arithmétique 1, 2, 3, et le nombre des consommateurs croissant en progression géométrique 1, 2, 4, 8, (loi de Malthus, dont Darwin se réclame) ; elles améliorent aussi sa capacité de résistance aux conditions plus ou moins défavorables du milieu. Les concurrents les meilleurs éliminent ou détruisent leurs congénères, échappent aux agents extérieurs ou étrangers de destruction : climat, parasites, espèces venimeuses, et seuls survivent et se reproduisent, transmettant par hérédité leurs caractères particuliers, dont l'accentuation par les générations successives délimite une espèce nouvelle. Telle se manifeste la sélection naturelle.

En outre, dans un groupe déjà marqué par la vigueur de ses constituants, les mâles remarquables par leur puissance ou leurs attraits s'approprient les femelles de choix. Les qualités reproductives se fixent dans la descendance. La sélection sexuelle s'ajoute à la sélection naturelle, pour utiliser des variations fortuites et assurer l'évolution. Mais celle-ci reste surtout subordonnée à la lutte implacable pour les moyens d'existence entre individus de différentes espèces voisines et aussi de même espèce. La vie n'est qu'un perpétuel combat, où les plus forts triomphent.

Si l'évolutionnisme et le transformisme s'imposent par la seule contemplation de la nature, leur explication ne constitue par un dogme à opposer au créationnisme. Et les objections ne manquent pas au lamarckisme comme au darwinisme. Cependant, par ses suggestives intuitions, Lamarck aura eu le mérite de bien poser le problème. En procédant scientifiquement par l'observation et l'induction, Darwin indiqua et précisa la meilleure méthode : l'étude des phénomènes actuels renseigne sur les choses du passé ; aujourd'hui est le fils d'hier et le père de demain ; les enfants ressemblent aux parents. On est donc en droit de conclure du présent au passé.

Tout de suite apparaît prépondérante l'influence du milieu avec ses composants : la terre, la mer, l'atmosphère, la température, le magnétisme, les climats, les saisons, la lumière. Après l'avoir niée, quant à ses effets sur les variations, Darwin lui-même arrive à l'admettre : « L'homme expose, sans en avoir l'intention, les êtres organisés à de nouvelles conditions d'existence et des variations en résultent ; or des changements analogues peuvent, doivent même, se présenter à

l'état de nature (Darwin : « Origine des Espèces », édition française Schleicher, page 85) ». Les exemples abondent et les éleveurs en fournissent par milliers. L'expérimentation scientifique apporte ses preuves : ainsi les grandes différences constatées entre les truites de mer, les truites de lac et les truites de ruisseau sont dues à la seule influence du milieu ; une truite de lac se réadapte à la vie marine en prenant toutes les apparences de la truite de mer et vice-versa. Le froid et le chaud agissent puissamment sur la peau des animaux : dans nos climats, les mammifères à poil ras des régions tropicales se couvrent pendant l'hiver d'une bourre laineuse ; à l'inverse un climat chaud fait tomber les poils des chevaux et des chiens. La durée de la vie larvaire des grenouilles est de trois mois environ dans les conditions ordinaires de nourriture et de température ; en les alimentant peu dans de l'eau froide on arrive à faire persister le stade têtard pendant un à trois ans. Les changements saisonniers influent sur la couleur du pelage de certains animaux ; le lièvre variable du nord de l'Europe, brun en été, devient blanc en hiver. Dans les climats extrêmes se manifestent les phénomènes d'hibernation et d'estivation, durant lesquels la vie se ralentit, se suspend même pour quelques espèces, marmotte par exemple.

L'action de la lumière tombe sous l'évidence en colorant ou décolorant les individus qui y sont exposés ou soustraits.

L'alimentation exerce un pouvoir considérable sur le développement et les variations des individus. La fécondité croît avec la nourriture et les animaux domestiques se reproduisent beaucoup plus que leurs congénères sauvages : la cane sauvage pond douze à dix-huit œufs par an, la cane domestique quatre-vingts à cent. En Virginie les porcs blancs, mais non les noirs, qui mangent de la racine d'une amaryllidacée, ont les os colorés en rouge et perdent leurs sabots. Les larves de grenouilles nourries au corps thyroïde deviennent des grenouilles pygmées, de la dimension de mouches. Tous les éleveurs savent que, pour améliorer une race domestique, il faut commencer par amender et fertiliser le sol où elle pacage.

Mais ce que ne peuvent expliquer ni la différence des milieux, ni les changements de température, ni la quantité de lumière, ni le genre de l'alimentation, ce sont les formations purement ornementales sans aucune portée utilitaire, telles que les décorations complexes, les bigarrures si diverses, les expansions tégumentaires si esthétiques des coquillages, des insectes, des oiseaux, des mammifères. Dans ces cas, le sens de l'évolution se trouve fonction de causes fortuites ou du moins jusqu'ici inconnues.

La loi lamarckienne de l'usage et du non-usage semble, au premier abord, reposer sur des bases indiscutables. En effet, on voit chaque jour les organes viscéraux ou musculaires s'atrophier ou s'hypertrophier suivant l'arrêt ou au contraire l'exercice intensif de leur fonctionnement ; et personne n'ignore les résultats de l'entraînement progressif sur la physiologie des organismes. Et cependant bien des formations tout à fait inutilisées ne disparaissent pas ; beaucoup d'oiseaux ne volent plus et conservent leur empennage complet. Les mutilations pratiquées par les éleveurs, les caractères acquis par les individus sélectionnés et entraînés ne se transmettent pas par l'hérédité, ou dans une si infime proportion que

tout autre cause fortuite paraîtrait pouvoir amener la même conséquence. Les naïvetés des premiers évolutionnistes prêtent à rire, et nul ne croit plus que la longueur du cou de la girafe a été obtenue par l'effort héréditaire de ses ancêtres vers une pâture haut placée. A l'inverse, les animaux de basse-cour ont perdu par la domestication l'habitude de voler mais non l'aptitude, puisque parfois une oie domestique prend son essor et va rejoindre une bande d'émigrants de passage (Cuénot).

D'autre part, maints organes : cornes, panaches, ramure, barbe, chevelure ne sont d'aucun usage et persistent indéfiniment, souvent même grandissent. Là encore le transformisme se constate mais ne comporte aucune explication valable dans tous les cas.

L'insuffisance démonstrative de ces interprétations naturalistes et les méthodes de sélection employées par les éleveurs incitèrent Darwin à édifier sa théorie de la sélection naturelle sur la lutte pour l'existence. Pourtant, cette conception n'échappe pas davantage à la critique. Tout d'abord, en prenant l'expression « combat pour la vie » dans son sens large, métaphorique, comme le veut Darwin lui-même (loc. citato, p. 68), dans le sens d'une adaptation générale aux conditions de l'ambiance, on répète simplement sans une autre forme l'opinion déjà émise par Buffon, Geoffroy Saint-Hilaire et Lamarck sur l'influence du milieu cosmique et de l'alimentation. D'autre part, si, s'autorisant de quelques observations sur le monde animal actuel, Darwin a écrit que « la lutte pour l'existence est plus acharnée quand elle a lieu entre des individus et des variétés appartenant à la même espèce (loc. citato, p. 82) », il ne s'ensuit pas que ce facteur d'évolution ait agi dans les débuts de la vie animale sur le globe. A ce moment-là, au contraire, la bataille pour les subsistances ne pouvait se produire à cause de l'abondance de la nourriture ; les végétaux ont apparu bien avant les animaux, puisque ceux-ci, incapables de puiser leurs aliments dans l'air ou dans le sol, devaient consommer ceux-là qui seuls accomplissaient les synthèses nécessaires à la transformation des éléments minéraux en matière organique. A l'aurore des temps préhistoriques, les individus et groupes zoologiques étaient herbivores ; et lorsqu'une région était rasée de toutes ses plantes comestibles, la lutte pour le maintien de l'existence se traduisait non par d'inutiles guerres de destruction entre les affamés, mais par une émigration en masse vers les territoires neufs et inoccupés. Cette dispersion sur d'énormes aires géographiques participa puissamment à l'évolution, en amenant les espèces à une adaptation à des milieux nouveaux. Aussi la prépondérance numérique appartient aux herbivores, qui sont troupeaux et légion à côté des quelques familles carnivores.

D'ailleurs, les éleveurs n'améliorent-ils pas les races précisément par la suppression de la plus grande partie de ce combat pour la vie, en leur fournissant une provende abondante et choisie et en les protégeant contre la compétition de leurs congénères et les perturbations nuisibles des climats et des saisons? Et ici apparaît un facteur d'évolution, entrevu mais négligé par Darwin : l'association pour la vie, dont la domestication est une forme intéressée, créée par et pour l'homme. Il appartenait à Pierre Kropotkine, cette grande figure de l'anarchie, de restituer son immense valeur à la solidarité animale, soutien de la vie sur le globe, et de l'étudier

d'une façon magistrale dans son ouvrage intitulé : « L'Entr'aide, un facteur de l'évolution », dont l'introduction renferme les lignes suivantes : « Il était nécessaire d'indiquer l'importance capitale qu'ont les habitudes sociales dans la nature et l'évolution progressive ; de prouver qu'elles assurent aux animaux une meilleure protection contre les ennemis, très souvent des facilités pour la recherche de la nourriture (provisions d'hiver, migrations, etc...), une plus grande longévité et par conséquent une plus grande chance de développement des facultés intellectuelles (page 15) ». L'auteur cite ensuite une multitude d'exemples d'association pour la vie, en regard des rares cas de lutte directe entre individus de la même espèce ou entre les espèces voisines citées par Darwin. L'entr'aide ne commande pas toute l'évolution, n'explique pas l'apparition des variations inutiles, ornementales, parfois néfastes ; mais elle domine de très haut la lutte pour l'existence, comme la paix domine la guerre. Les sociétés humaines, comme maintes autres sociétés animales (castors, abeilles, fourmis, termites, etc., etc...) se fondèrent, persistent et se développent par l'exercice de la solidarité et l'usage de la domestication.

Ainsi va la vie ; elle apparaît, évolue, se transforme ; se ralentit par la lutte, accélère sa marche par l'entr'aide, s'épanouit par l'amour. Pourquoi va-t-elle et où va-t-elle ? Qu'importe ! Belle et bonne pour quelques-uns, l'effort commun peut la rendre telle pour tous. L'anarchiste, facteur d'évolution, agit et espère.

- Dr F. ELOSU

BIBLIOGRAPHIE

ANGLAS. - Depuis Darwin. 128 p., Stock, Paris, 1924. CUÉNOT. - La Genèse des espèces animales, 558 p., Alcan, Paris, 1921.

DARWIN. - L'Origine des espèces. 664 p., Schleicher, Paris.

DELAGE et GOLDSMITH. - Les théories de l'Evolution. 371 p., Flammarion, Paris, 1911.

KROPOTKINE. - L'Entr'aide. Traduction Bréal. 390 p., Hachette, Paris, 1910.

MATISSE. - Les Sciences naturelles. 160 p., Payot. Paris, 1921.

PERRIER, REMY. - Zoologie, 871 p., Masson, Paris.

Accueil

EXACTION n. f. (du latin exactio, de exigere, exiger)

L'exaction est un abus exercé au nom de l'Etat et qui consiste à faire payer un impôt, une somme, un droit qui n'est plus dû, ou supérieur à celui réellement dû. Etre coupable d'exaction. Un fonctionnaire enrichi par ses exactions. Celui qui commet une exaction est un exacteur et avec raison ce dernier terme est devenu synonyme de collecteur, percepteur.

« Des bergers qui, couverts à peine de lambeaux, gardent des moutons infiniment mieux habillés qu'eux, et qui payent à un exacteur la moitié des gages chétifs qu'ils recouvrent de leurs maîtres » (Voltaire). Les choses ont peu changé depuis Voltaire et les hauts fonctionnaires de l'Etat ne commettent-ils pas de véritables exactions en faisant retomber sur les miséreux tout le poids des impôts et des taxes, dont le produit sert uniquement à satisfaire les appétits de tous les parasites sociaux ?

Le règne de l'argent donne inévitablement naissance à une foule d'exactions, et c'est pourquoi à notre sens l'exaction n'est pas un abus, mais une action normale, inhérente à une société qui repose sur le capitalisme.

Ce n'est qu'en nous libérant du capitalisme, que nous nous libèrerons de tout ce qui en découle et qu'une société égalitaire mettra fin aux multiples exactions dont nous sommes victimes.

Accueil

EXAMEN n. m.

Action d'examiner, de rechercher, d'observer. Se livrer à des investigations. Subir une épreuve : passer un examen ; les examens du brevet ; subir un examen de bachelier-ès-science. Faire son propre examen, c'est-à-dire examiner sincèrement et attentivement sa propre conduite. Dans le langage de l'Eglise, faire son examen de conscience signifie se préparer à la confession.

En philosophie, le libre examen est la faculté que possède chaque individu de n'accepter comme vérité que ce qu'admet sa raison et son expérience. Faut-il dire que cette faculté est troublée par une quantité de facteurs intérieurs qui empêchent l'individu de contrôler les phénomènes et les faits qui le frappent, de façon raisonnable? Il en résulte que ce qu'il admet comme vérité n'est souvent qu'une stupéfiante erreur.

A la brutalité de la vie, la faculté d'observation de l'homme se développe cependant et l'examen historique de la vie sociale efface petit à petit toutes les erreurs accumulées à travers les siècles.

L'évolution des sociétés n'est que la résultante de l'examen des divers phénomènes scientifiques, économiques et sociaux, et lorsque le peuple, par l'éducation, arrivera à examiner sainement la place qu'il occupe et celle qu'il devrait occuper, les classes disparaîtront pour donner le jour à une association d'hommes libres dans une société libre.

Accueil

EXCITATION n. f. (du latin *excitatio*, même sens)

Action d'exciter, d'émouvoir, d'entraîner, d'animer, d'encourager. Excitation à la haine, au mépris ; excitation au courage ; excitation à l'étude ; excitation à la révolte, au pillage ; excitation au vol, au meurtre, etc., etc... L'excitation à la révolte est un crime puni par tous les gouvernements et cela n'a rien de surprenant ; ce qui l'est, c'est de punir pour excitation au vol ou au meurtre les militants révolutionnaires qui propagent leurs idées d'émancipation. Est-ce que l'étalage que la bourgeoisie fait de son luxe n'est pas la première des excitations au pillage ? Est-ce que la guerre n'est pas en soi une excitation au meurtre, au viol et à l'assassinat ? La bourgeoisie n'est-elle pas uniquement responsable de l'excitation qui s'empare périodiquement de l'esprit populaire et qui fait déborder le travailleur des cadres de la légalité ?

Certes l'arbitraire, l'inégalité, la misère, la pauvreté, sont des facteurs d'excitation à la haine, et il est normal que ceux qui ont compris qu'une autre forme de société permettrait à chacun de vivre selon ses besoins et de produire selon ses forces, initient les profanes à leurs espérances, à leurs rêves d'avenir, et qu'ils les excitent au courage pour lutter contre un monde infect qui n'a que trop duré. De l'excitation populaire naîtra la Révolution et de la Révolution une société harmonique.

Accueil

EXCLUSION n. f. (du latin *exclusio*, même signification)

Action d'exclure ; de mettre hors. L'exclusion d'un membre d'une association. Réclamer l'exclusion d'un candidat. Exclusion de l'armée. L'exclusion de l'armée est consécutive à une condamnation « infamante ». « Sont exclus de l'armée, mais mis à la disposition des ministres de la guerre ou des colonies, les individus condamnés à une peine afflictive ou infamante, certaines catégories de condamnés en police correctionnelle, les relégués » (Larousse). Si, aux yeux de la bourgeoisie, l'exclusion de l'armée est considérée comme infamante, nous ne partageons pas ce point de vue ; nous savons que les exclus de l'armée ne sont pas toujours des voleurs et des criminels, mais souvent des individus dont les opinions avancées, jugées subversives, les firent considérer comme indésirables sous les drapeaux. Bien plus infamante, à notre avis, est l'exclusion que l'on est obligé de prononcer, dans les organisations d'avant-garde, contre des « camarades » trahissant la cause commune. Il n'y a rien d'étonnant à ce que ce fait se produise. Les organisations révolutionnaires sont la terreur de la bourgeoisie, et cette dernière y glisse de ses agents afin d'être renseignée sur l'activité desdites organisations. L'exclusion de ces agents s'impose sitôt que l'on s'aperçoit de leur présence. L'exclusion des brebis galeuses, loin d'affaiblir un parti ou une organisation, lui donne plus de force et plus de puissance, car il est préférable d'être peu et unis, que d'être nombreux et divisés.

Accueil

EXCOMMUNICATION n. f.

Censure ecclésiastique qui a pour objet de retrancher de la communion et de l'usage des sacrements, les pécheurs et les hérétiques. L'excommunication peut être, dans l'Eglise catholique, prononcée par l'évêque dans son diocèse, l'abbé dans sa juridiction et par le pape et les conciles généraux dans toute l'Eglise. Dans la religion protestante, ainsi que dans la religion juive c'est le consistoire qui prononce l'excommunication. De nos jours cet acte a peu d'importance dans les pays occidentaux qui ont été touchés par les progrès de la science et de la philosophie, mais il fut un temps où l'excommunication était une arme terrible entre les mains des princes de l'Eglise. Il était interdit à tout chrétien d'avoir des rapports et des relations avec un excommunié et à une époque où le préjugé populaire faisait la puissance de la religion, le peuple se gardait d'enfreindre les arrêts de l'Eglise. Comme bien on pense, ceux que l'Eglise a de tous temps appelés des pécheurs et des hérétiques étaient généralement des savants qui ne voulaient pas accepter un dogme intangible et cruel ; en les excommuniant on éloignait d'eux le peuple. « Dans le bon vieux temps, dit Billaut, l'excommunication était une arme si terrible qu'on la regardait comme pire que la mort ; ainsi, l'on excommunait un laïque qui avait tué un ecclésiastique, et l'on punissait de mort l'assassin d'une personne qui n'appartenait pas à l'Eglise ».

Accueil

EXIL

Quand un individu gêne dans son pays d'origine, l'autorité l'en expulse : le voilà en exil. D'aucuns s'exilent volontairement, soit qu'ils préfèrent voyager que de subir les conséquences de leur insoumission économique ou militaire, soit qu'ils ne se trouvent plus en sécurité dans leur pays (Voir : insoumis).

Théoriquement, il n'y a pas d'exil pour l'anarchiste, comme d'ailleurs pour tout internationaliste conséquent. La patrie, c'est le pays où l'on est bien : mettant à profit ce proverbe il s'expatrie quand c'est nécessaire, risque l'expulsion quand les nécessités de l'action l'y exposent. Ces déductions théoriques font que nombre de personnes s'exilent et déchantent bientôt. Le premier danger de l'exil, c'est la suggestion qui porte à désirer le retour au pays dès que cela devient impossible. Les objections de la famille, des amis plus ou moins intéressés, reviennent alors à l'esprit ; romantisme aidant, on s'aperçoit qu'on est très malheureux. La plupart des insoumis au service militaire tombent dans ce premier combat ; la porte leur restant ouverte - à condition de se soumettre - ils rentrent bientôt au bercail. Les juges ne prennent pas trop en mauvaise part leur petite fugue, qui servira de leçon à ceux qui pourraient avoir l'envie de prendre le même chemin. En général, l'exilé dispense d'ailleurs généreusement cette leçon autour de lui, pour des motifs trop faciles à comprendre.

Quant à ceux qui « continuent », les voilà aux prises avec toutes sortes de difficultés. Gagner son pain n'est pas chose facile - surtout pour les intellectuels - dans un pays dont on ignore la langue. Tout le monde n'est pas capable de s'assimiler une langue rapidement : la difficulté de s'exprimer et de comprendre provoque un ralentissement de la vie intellectuelle et affective, car la lecture et la correspondance ne suppléent pas à tout, et le « cafard » vient, mord... et un deuxième contingent des exilés rend les armes, prêt à reconnaître qu'« il y a tout de même quelque chose de vrai dans ces histoires de patrie ».

Les survivants n'auront plus qu'à se faire au climat de leur pays d'adoption, à ses mœurs - moralité publique, vêtements, cuisine! - à se soumettre aux exigences du nouveau milieu en y laissant le moins possible de soi-même. La police guette ; elle surveille le courrier, fourre le nez dans la correspondance, menace par les journaux subversifs. Les familiers se méfient : - « Qu'a Pourquoi est-il ici? » ; le patron se fait fort de vous faire coffrer et expulser en cinq sec si vous bronchez... « S'exiler pour échapper à Némésis ou à la Caserne, et rencontrer ça, c'est un marché de dupe » raisonnent les neuf-dixièmes du dernier contingent en réintégrant ses anciennes pénates.

Naturellement, l'exilé peut être bien sage, s'être expatrié pour trouver un

emploi rémunérateur, emmener sa famille et ses meubles, fréquenter beaucoup l'église et pas du tout les réunions publiques ; avoir en poche passeports et lettres de recommandation. Celui-là ne rencontrera que des difficultés de second ordre, mais ce n'est pas de lui qu'il est question...

De ce qui précède, tirons des conclusions pratiques.

Aux parents indépendants qui souhaitent et préparent le même caractère à leur progéniture, disons qu'il convient de tenir compte avec l'éventualité d'exil dans l'éducation des enfants. Mouvements révolutionnaires avortés, réaction, insoumission, ne leur donneront que trop d'occasion de s'expatrier. Beaucoup se sentent ankylosés à l'idée de faire un voyage à l'étranger : il faut les y habituer. L'étude préalable de langues, et un métier manuel aplanissent beaucoup de difficultés en cas d'exil. L'enseignement public est terriblement unilatéral ; de sa patrie, le moindre ruisseau ou coteau a de l'importance, mais on ignore tout des pays voisins : langue, industrie, mœurs, régime ; cela fait qu'on ne s'y sent pas « chez soi » : avis aux éducateurs!

Que les amis gardent leurs lettres larmoyantes : mieux vaut un mot gai, au besoin, un mandat! S'informer du nouveau milieu de l'exilé, l'interroger sur ce qu'il observe, lui demander des chroniques pour journaux, etc... , il se verra forcé de s'extérioriser, de regarder autour de lui et finira par s'intéresser à sa nouvelle vie, échappera au découragement, à la nostalgie. Et que les amis négligents se souviennent que si, pour eux, une lettre n'a que peu d'importance dans le train de leur vie, elle est souvent pour l'exilé un événement capital.

Lorsque ses parents ne l'en ont pas pourvu, que l'exilé acquière par lui-même « l'éducation de l'exil ». Quoi de plus stupide pour celui qui ambitionne la vie rude de l'insoumis ou du militant, que de prendre par exemple un emploi aux contributions ? Ne serait-il pas plus sage d'apprendre le métier de charpentier, mieux encore : d'étudier sérieusement avant que de partir la langue et la littérature de son propre pays, afin de pouvoir l'enseigner à l'étranger? (Voir Malato : Joyeusetés de l'exil)

Une fois à l'étranger, ne pas oublier que la « mère patrie » y entretient des espions, principalement les consuls, qui ne négligent rien pour se procurer des renseignements susceptibles de créer à l'exilé des ennuis avec les autorités. La réaction s'organise internationalement. J'aime à croire que les hommes d'action le feront bientôt à leur tour. Une vaste documentation sur les ressources matérielles et morales que présente chaque contrée (moyens de débrouillage, colonies, milieux sympathiques), des relations suivies de pays à pays permettront alors de vivre totalement en sans-patrie.

Accueil

EXODE n. m. (du grec exodes, sortie)

On donne le nom d'exode à un fort mouvement d'émigration. Ordinairement l'exode est déterminé par la misère qui règne en une contrée ou encore par la tyrannie des maîtres. Il est des exodes qui sont devenus légendaires, tel celui des Juifs qui furent conduits hors de l'Égypte par Moïse. Cette histoire de la sortie des Israélites a du reste donné son nom au second livre du Pentateuque : l'Exode.

Sous Louis XIV, à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes, la fuite des protestants, vers une terre plus hospitalière que celle de la France, fut un véritable exode. Avant la guerre, le despotisme des tsars provoqua l'exode de milliers et de milliers de Juifs qui, pour échapper aux massacres se réfugièrent en France, en Angleterre et en Amérique. Les Irlandais soumis au joug de l'impérialisme britannique émigraient en foule également avec l'espérance de trouver une existence plus calme en d'autres contrées. De tous temps les peuples opprimés ont été contraints d'accomplir leur exode, et de nos jours encore, après la « guerre du droit et de la civilisation » qui coûta tant de vies humaines, les travailleurs italiens, espagnols, bulgares, roumains, accomplissent à leur tour leur exode pour ne pas être ensevelis sous le poids de la réaction qui les écrase.

Accueil

EXORCISME n. m. (du grec exorcismos, conjuration)

L'exorcisme est la cérémonie qui a pour but de faire sortir les démons du corps d'un possédé. Il y a deux sortes d'exorcismes : les ordinaires et les extraordinaires. Les exorcismes ordinaires sont préventifs et le baptême que l'on administre à un enfant nouveau-né, n'est en réalité qu'une sorte d'exorcisme qui a pour objet d'éloigner de lui le démon ; les exorcismes extraordinaires ont pour but de délivrer celui ou ceux qui sont déjà possédés par les démons.

La pratique de l'exorcisme remonte à la plus haute antiquité. Aux premiers âges de l'humanité, lorsque l'homme ignorant ne pouvait déterminer les causes d'un malaise ou d'une maladie, il attribuait ceux-ci à un mauvais esprit et pour l'en chasser, se livrait à des conjurations, des évocations, à certaines violences corporelles, à des exorcismes. Ces pratiques stupides et ridicules subsistent toujours et malgré les progrès de la science, l'Eglise exorcise encore à l'aide de prières, de signes de croix, etc... L'exorcisme est même codifié par l'Eglise et il est dit qu'aucun exorcisme extraordinaire ne peut être fait sans l'autorisation de l'évêque. Cela n'empêche pas que de temps à autre éclate un scandale qui nous apprend que quelques fanatiques se sont livrés à des actes de violence sur un individu parce qu'ils le croyaient possédé des démons. L'exorcisme ne disparaîtra qu'avec la foi religieuse et des préjugés qu'elle perpétue.

Accueil

EXORDE n. m. (du latin exordium, de exordire, commencer)

On appelle exorde, la première partie, l'introduction, le commencement d'un discours. Un exorde doit être simple, clair, net et précis afin de préparer favorablement le public à l'audition des discours. On peut trouver son exorde dans l'idée même du discours que l'on doit prononcer ; c'est le système le plus simple, mais c'est souvent le meilleur, surtout lorsque l'on se trouve face à face avec un auditoire que l'on ignore, et avec lequel il est inutile d'user de fleurs de rhétorique. Un bon exorde prépare un bon développement. L'exorde et la péroraison sont les deux parties les plus importantes d'un discours, car c'est d'ordinaire, l'introduction et la conclusion qui touchent plus particulièrement le public. Il y a donc intérêt pour ceux qui se livrent par la parole à une certaine propagande de soigner leurs exordes comme leurs péroraisons.

Accueil

EXPERIENCE (du latin *experientia* ; de *experire*, éprouver)

Connaissance acquise par l'épreuve personnelle que l'on a faite d'une chose, soit volontairement par l'observation et la pratique, soit involontairement, par suite des circonstances dans lesquelles on s'est trouvé placé. Le mot expérience ne sert pas seulement à désigner le résultat de l'épreuve personnelle, quant à l'augmentation des connaissances acquises, mais le moyen par lequel ce résultat a été obtenu, c'est-à-dire l'épreuve elle-même. On dit : « C'est un homme d'expérience » en parlant de quelqu'un ayant eu l'occasion de beaucoup observer et l'avantage de beaucoup retenir. Mais on dit aussi : « Le talent de ce romancier s'inspire de ses expériences amoureuses » ; ou bien encore : « Les expériences de ce savant ont justifié toutes nos suppositions ».

Les vieillards se réclament volontiers des droits que leur donne l'expérience, pour essayer d'imposer leurs opinions à autrui. C'est là une prétention excessive. D'abord, parce qu'il suffit de questionner des vieillards sur maints sujets, notamment dans les domaines de la politique et de la religion, pour constater qu'ils sont loin d'être d'accord entre eux, ce qui ne manquerait pas de se produire s'il était vrai qu'il suffit d'avoir un grand âge pour acquérir, à l'égard de toutes choses, une sorte d'infailibilité. Ensuite, parce que l'expérience de beaucoup de personnes âgées, dont l'existence fut surtout végétative, préoccupées chaque jour d'effectuer les mêmes gestes, en relation avec les mêmes personnes, dans un décor identique, n'est en vérité qu'une expérience insuffisante, pour apprécier la vie dans sa complexité. Enfin, parce que faire valoir au cours d'une discussion, que l'on a les cheveux blancs, constitue une référence sans doute, quant au caractère sérieux des propos émis, mais ne devrait jamais dispenser une personne raisonnable de faire, avec des arguments plus positifs que celui-ci, la démonstration de ce qu'elle affirme.

On n'a pas forcément raison parce que l'on est âgé, ou parce que l'on est père de famille, ou parce que l'on a été soldat. On a raison quand on a pour soi la logique et l'observation des faits.

Sous réserves de ces remarques, il est exact que, si la jeunesse a pour elle la générosité des enthousiasmes, et le courage désintéressé, qui s'allient fréquemment à la candeur, l'âge mûr a pour lui le sens réaliste, et les prudentes méthodes suggérées par les difficultés graves que l'on rencontre dans la pratique. Encore ne faut-il point confondre ces avantages intellectuels avec la sécheresse de cœur, et l'esprit de routine, qui caractérisent tant de gens ayant traversé la vie sans voir et dont les jugements portent la marque de l'égoïsme et de l'irréflexion.

Dans le domaine scientifique, la méthode expérimentale, qui consiste dans le contrôle des idées par les faits, est la seule qui donne des résultats certains. Tant

que l'on discute sur des données métaphysiques, ou d'après des convenances philosophiques personnelles, les systèmes s'affrontent sans grand profit, et l'on n'arrive point à conclure, du moins d'une manière satisfaisante pour tout le monde. La preuve par le fait évident pour quiconque ne se refuse point à ouvrir les yeux, est l'argument sans réplique. Il réduit à néant les thèses chimériques, et met un terme aux ratiocinations vaines.

C'est grâce à la méthode expérimentale, telle que la conçurent Galilée, Newton, Descartes, Claude Bernard, que la science, se dégageant des idées préconçues, nées de l'influence religieuse et des préoccupations abstraites, a donné de si merveilleux résultats, en ne s'inspirant désormais que de la libre recherche de la vérité.

Partout où elle peut s'exercer, la méthode expérimentale est, pour ce qui concerne l'enseignement, la meilleure et, en même temps, la plus honnête. Avec elle, il n'est point nécessaire, pour convaincre, de faire appel à l'autorité de la tradition, ni au témoignage des ancêtres en faveur d'une douteuse révélation. Il suffit d'inviter l'élève à se rendre compte par lui-même de la réalité des faits décrits par le livre. A l'écolier qui douterait de ceci : qu'un acide répandu sur un calcaire détermine une effervescence, il serait fâcheux de répondre : « Tu dois le croire parce que j'ai un diplôme et que je suis ton aîné! » Il est beaucoup plus sage, et plus modeste, et plus affectueux, et plus convaincant aussi, de dire à l'enfant : « Voici du vinaigre et un morceau de craie. Verse donc sur la craie quelques gouttes de vinaigre, et décris-moi ce qui va se passer! »

- Jean MARESTAN.

Accueil

EXPIATION n. f. (du latin *expiatio*, même signification)

Action d'expier ; réparation ; châtement ; expiation d'une faute, d'un crime, d'un délit. La loi de l'expiation fut sans doute la première loi répressive qui dirigea l'humanité. Caïn, d'après la légende, expia toute sa vie par la souffrance et la douleur le meurtre d'Abel. « Dieu » était alors moins cruel que ne le sont les hommes d'aujourd'hui, car les lois de l'expiation sont devenues plus pénibles.

« L'humanité, dit M. J. M. Guyau, a presque toujours considéré la loi morale et la sanction comme inséparables : aux yeux de la plupart des moralistes, le vice appelle rationnellement à sa suite la souffrance, la vertu constitue une sorte de droit au bonheur. Aussi, l'idée de sanction a-t-elle paru jusqu'ici une des notions primitives et essentielles de toute morale ». L'expiation, en vertu de cette loi « morale » est donc l'acte qui consiste à subir la sanction. Est-elle juste, est-elle injuste? Est-elle simplement morale? « Existe-t-il, dit encore Guyau, aucune espèce de raison (en dehors des considérations sociales), pour que le plus grand criminel reçoive, à cause de son crime, une simple piquûre d'épingle, et l'homme vertueux un prix de sa vertu? L'agent moral lui-même, en dehors des questions d'utilité et d'hygiène morales, a-t-il, à l'égard de soi, le devoir de punir pour punir, ou de récompenser pour récompenser? » On pourrait objecter que l'expiation ne résulte pas nécessairement de l'idée de sanction et qu'elle peut n'être que la punition naturelle de celui qui viole les lois naturelles. Ce fut l'idée de Lamennais qui déclare que : « Une loi fatale, inexorable, nous presse ; nous ne pouvons échapper à son empire : cette loi, c'est l'expiation, axe inflexible du monde moral, sur lequel roulent toutes les destinées de l'humanité ». Rien n'est plus faux à notre sens et c'est encore à Guyau que nous faisons appel pour détruire cette thèse.

« De même l'indigestion d'un gourmand ou l'ivresse d'un buveur n'ont dans la nature aucune espèce de caractère moral ou pénal : elles permettent simplement au patient de calculer la force de résistance que son estomac ou son cerveau peut offrir à l'influence nuisible de telle masse d'aliments ou de telle quantité d'alcool : c'est encore une équation mathématique qui se pose, plus compliquée cette fois, et qui sert à vérifier les théorèmes généraux de l'hygiène et de la physiologie. Cette force de résistance d'un estomac ou d'un cerveau variera d'ailleurs beaucoup selon les individus : notre buveur apprendra qu'il ne peut pas boire comme Socrate, et notre gourmand qu'il n'a pas l'estomac de l'empereur Maximin. Remarquons-le, jamais les conséquences naturelles d'un acte ne sont liées à l'intention qui a dicté cet acte : jetez-vous à l'eau sans savoir nager, que ce soit par dévouement ou par simple désespoir, vous serez noyé tout aussi vite. Ayez un bon estomac et pas de disposition à la goutte : vous pourrez presque impunément manger à l'excès ; au contraire, soyez dyspeptique, et vous serez condamné à souffrir sans cesse le

supplice de l'inanition relative. Autre exemple : vous avez cédé à un accès d'intempérance ; vous attendez avec inquiétude la « sanction de la nature » : quelques gouttes d'une teinture médicale la détournera en changeant les termes de l'équation qui se pose dans votre organisme. La justice des choses est donc à la fois absolument inflexible au point de vue mathématique et absolument corruptible au point de vue moral » (J. M. Guyau ; Esquisse d'une Morale sans obligation ni sanctions, pp. 183, 184).

Nous pensons donc que la loi de l'expiation n'est nullement naturelle, mais intimement liée à celle de la justice distributive, foncièrement humaine. Prenons par exemple la loi du talion, qui remonte à la plus haute antiquité, et fut la base de la législation mosaïque. Elle n'emprunte à nos yeux aucun caractère « d'expiation en soi », bien que, pour l'esprit simpliste, elle présente la forme de justice la plus logique. Pour que, moralement, il y ait expiation, il faudrait que l'expiateur reconnaisse, comprenne sa faute, son erreur, son crime. Il faudrait que cette erreur, cette faute, ce crime renferment en soi l'action primitive ; or, ce n'est pas le cas, et en dehors des cadres déterminés par une forme quelconque de société, il n'y a pas d'expiation. Tel criminel, s'il n'est pas découvert, jouira en toute quiétude du bénéfice de son forfait ; conséquemment, on peut dire que l'expiation naturelle est une simple formule et que seule, l'expiation d'ordre, de caractère social, mérite notre attention.

Si le crime ne trouve pas sa sanction dans le crime même, faut-il conclure à la nécessité d'une justice distributive? « C'est un devoir pour le pouvoir social, dit Lainé, de faire accomplir l'expiation dans une certaine mesure ; de là l'origine et la nécessité d'une justice pénale ». C'est là l'avis d'un grand nombre de philosophes et de sociologues. Ce n'est pas là le nôtre. Pour admettre la nécessité d'une justice pénale, il faudrait reconnaître l'utilité sociale de l'expiation ; or, l'exemple et l'expérience sont à nos yeux suffisamment probants pour nous permettre d'affirmer qu'en aucun cas, contraindre un individu à l'expiation n'a été d'un avantage quelconque pour la collectivité. Depuis des temps immémoriaux, la « justice » accomplit son œuvre sans que s'améliore, par son action le sort des sociétés humaines. Expier un délit par quelques mois de prison n'efface pas le délit et n'empêche pas l'individu d'accomplir un nouveau forfait, sitôt que l'occasion - ou le besoin - se présente. Expier un crime par la peine de mort n'efface pas le crime, et même si l'on acceptait ce principe que l'expiation est nécessaire pour l'exemple, il serait facile de démontrer, par la statistique, que le nombre de crimes ne diminue pas en raison du châtement infligé, mais en raison d'une évolution consécutive à des facteurs extérieurs à toute justice pénale. Non seulement l'expiation n'efface ni le délit ni le crime, mais elle les sanctifie. Les expiateurs prennent souvent une figure de héros, et le but poursuivi par les moralistes partisans de la justice distributive s'éloigne de plus en plus à mesure que s'exerce cette justice distributive. Que faire alors? Laisser le crime s'accomplir? Absoudre et laisser en liberté tous ceux qui, pour une cause ou pour une autre, s'attaquent à l'individu, profitent de sa faiblesse pour le voler, le piller, le tuer?

Il est évident que si l'on accepte une société élaborée sur des principes

d'autorité et de propriété, on est également obligé d'accepter le principe de l'expiation. Mais alors, loin de remédier au mal, on le perpétue. L'anarchiste, plus que tout autre peut-être, parce qu'il a conscience des possibilités de vie harmonique, a le crime en horreur. Plus que tout autre, il voudrait voir s'effacer de la surface du globe tous les méfaits qui s'y accomplissent, et qui ne sont déterminés que par l'ignorance, les vices, les tares, les travers inhérents à une société mal constituée. Aussi ne s'arrête-t-il pas simplement aux phénomènes ; il en recherche les causes, et c'est parce qu'il pense les avoir comprises qu'il dit que l'expiation ne changera jamais rien à l'ordre des choses ; mais que, pour voir disparaître tout ce qui est une source de souffrance individuelle ou sociale, il faut transformer du tout au tout cette société. Tout l'appareil judiciaire est corruptif et immoral. Etablie par une caste pour défendre une caste, inféodée à une classe de privilégiés, la « justice » est injuste ; elle le fut, et elle le sera toujours ; et si l'expiation peut emprunter un jour un caractère de justice, ce ne sera que lorsque le peuple révolté fera expier à la bourgeoisie les crimes accumulés depuis des siècles et des siècles.

Accueil

EXPLICITEMENT adv.

De façon précise ; de manière explicite ; en termes clairs et formels. Poser explicitement une question. Le mot explicitement est le contraire de implicitement. Dans un discours, dans un exposé, surtout lorsqu'on s'adresse à un public de culture rudimentaire, il est indispensable, si l'on désire être compris, de développer explicitement les idées que l'on propage. Le peuple, peu habitué aux subtilités du langage, ne comprend pas toujours les clauses, les conséquences, qui découlent implicitement d'une formule ou d'une proposition ; il faut donc, lorsqu'on s'adresse à lui, exposer ses idées et ses opinions de manière explicite et en termes qui ne permettent aucune confusion.

C'est en énonçant explicitement nos désirs, nos aspirations et nos espérances parmi la classe ouvrière, en lui démontrant de façon lumineuse les vices d'une société injuste et cruelle, que l'on arrivera à éveiller son esprit, obscurci par des siècles et des siècles de servage.

Accueil

EXPLOIT n. m.

On se sert de ce mot pour signaler une action éclatante, un fait remarquable de caractère militaire. Il s'est, hélas, de tout temps, et dès la plus lointaine antiquité, trouvé des poètes pour chanter les exploits d'hommes semant sur leur passage la misère et la mort. Notre siècle ne fait pas exception à la règle et, malgré sa prétendue civilisation, il chante les exploits des poilus de la « grande guerre du Droit », comme se chantèrent, il y a plus d'un siècle, les victoires napoléoniennes. De tels exploits conduisent l'humanité à sa ruine. Quel que soit le courage des hommes qui accomplissent des exploits guerriers, les conséquences de leur action sont néfastes et ce courage inutilement dépensé, pourrait l'être plus avantageusement à des œuvres de vie, alors qu'il ne l'est qu'à des œuvres de mort.

Malheureusement, dès son enfance, l'homme, et plus particulièrement l'homme du peuple, soumis à l'éducation de la classe bourgeoise, entend à l'école glorifier les exploits des guerriers de son pays, et il est difficile par la suite d'effacer en son esprit les traces d'une admiration inconsciente pour tout ce qui est militaire. C'est à nous, qui avons compris, d'empêcher nos petits de se laisser corrompre, et de leur démontrer que les exploits militaires ne sont que des crimes provoqués par une classe intéressée, qui spécule sur la naïveté, l'ignorance et la lâcheté humaines.

Accueil

EXPLOITATION

Action par laquelle on utilise les capacités des personnes ou les ressources des choses, pour en tirer profit. Ce mot sert aussi à désigner le lieu où s'accomplissent les travaux, lorsqu'il s'agit d'arracher au sol ses richesses. L'exploitation d'une forêt consiste en la coupe des bois, pour les besoins immédiats ou pour la vente. Mais le chantier où se débitent les arbres, et s'appêtent les expéditions, pourra être nommé aussi : l'exploitation.

Tant qu'il s'agit seulement de prendre dans la nature, pour le plus grand bien de la collectivité humaine, les métaux précieux, le charbon, et les multiples produits nécessaires à l'industrie, une exploitation n'est condamnable que lorsqu'elle aboutit au vandalisme, c'est-à-dire lorsqu'elle détruit, sans absolue nécessité, des merveilles naturelles, ou tarit, par ses stupides excès, d'abondantes sources de revenus.

Ce qui est particulièrement condamnable, et devrait disparaître de la civilisation, c'est l'exploitation de l'homme par l'homme.

Elle s'est exercée, tout d'abord, durant l'antiquité, et presque jusqu'à nos jours, par le moyen de l'esclavage, qui consistait à réduire en captivité des populations vaincues, et à les faire travailler pour le compte des vainqueurs. Les esclaves appartenaient au maître comme des animaux domestiques. Il pouvait disposer d'eux selon son agrément, les châtier suivant son caprice, et n'avait à pourvoir en échange qu'à leur entretien. Puis fut instauré, au moyen âge, le servage, offrant quelques maigres garanties de sécurité aux opprimés. Avec ce régime, les paysans avaient faculté de faire fructifier pour eux-mêmes la terre appartenant au seigneur. Mais c'était à condition de lui verser, en échange, de lourdes redevances. De plus, ils étaient attachés au sol qu'ils cultivaient, et pouvaient être vendus avec lui. Le servage ne disparut totalement en France qu'avec la Révolution de 1789. Il ne fut aboli en Russie qu'en 1865! On en retrouve les vestiges dans cette coutume, qu'ont encore aujourd'hui les Etats, de céder, acquérir ou échanger des territoires, sans tenir compte de la volonté des populations qui les occupent.

Avec le salariat, qui est la forme moderne de l'exploitation de l'homme par l'homme, le travailleur pauvre n'a pas l'avantage de la pitance assurée qu'avaient autrefois les esclaves. Il est libre, en revanche, de changer d'emploi, de voyager, de s'établir, d'accepter ou de refuser un travail, de disposer de sa personne et de son temps, dans la mesure où ses économies le lui permettent. Cependant, il ne gagne de quoi satisfaire aux exigences de la vie qu'autant que la noblesse d'argent, qui a succédé à la noblesse d'épée et détient presque tout, a besoin de ses services. Lorsque son travail n'est pas nécessaire, lorsqu'il peut être remplacé par celui d'un

animal ou d'une machine, on le congédie sans souci de savoir ce qu'il deviendra. Encore le produit de son travail ne lui est-il point payé à sa juste valeur, c'est-à-dire selon le prix de vente au consommateur, abstraction faite de quelques frais généraux. Pour son bénéfice personnel, l'employeur perçoit une plus-value, c'est-à-dire qu'il opère une majoration de prix, souvent scandaleuse, sous prétexte de dédommagement de ses risques financiers, majoration que vient aggraver la série des intermédiaires du grand et du petit commerce. De telle sorte que, lorsque les produits du travail utile reviennent sous forme d'objets de consommation à la masse de ceux qui ont peiné pour les fournir aux entreprises patronales, c'est à des tarifs tels qu'ils ne peuvent les racheter qu'en partie, abandonnant le reste à la puissance d'achat des parasites - ou tout au moins des trafiquants en surnombre - enrichis de leurs dépouilles.

La disparition définitive de l'exploitation de l'homme par l'homme suppose deux conditions primordiales : la première, c'est que l'ensemble des moyens de production : champs, usines, ateliers, mines, carrières, etc., cessant d'être la propriété d'une minorité, fasse retour à la collectivité tout entière ; la seconde, c'est que les produits du travail livrés à la consommation le soient sans qu'il y ait eu possibilité pour la spéculation de s'exercer, c'est-à-dire sans que personne ait eu la faculté, par une opération quelconque, d'en majorer les prix de revient, sauf pour ce qui concerne d'inévitables frais généraux, réduits au strict minimum par le contrôle commun.

Il est à remarquer que, ces conditions réalisées, l'exploitation de l'homme par l'homme pourrait s'exercer encore, si des dispositions importantes dans la loi, ou mieux, dans les mœurs, n'intervenaient pour en compléter l'efficacité.

Avec le collectivisme d'Etat, qui serait une généralisation du fonctionnarisme, l'exploitation de la classe ouvrière pourrait être représentée par une bureaucratie exagérément nombreuse, que les producteurs de l'industrie et des champs seraient obligés d'entretenir dans une demi-fainéantise, et sous le poids de laquelle ils pourraient bien, une fois de plus, être accablés.

Avec le communisme libertaire le plus large, et une paperasserie réduite à sa plus simple expression, l'exploitation de l'homme par l'homme aurait licence de s'exercer encore, partout où des citoyens, consommant sans mesure et ne produisant qu'avec parcimonie, obligeraient, par cela même, leurs camarades, soit à diminuer leur consommation personnelle, soit à se charger de tâches supplémentaires pour que restât assuré le bien-être commun, ce qui, même après la disparition de tout numéraire, demeurerait, quant au fond, en rapport avec ce qui se passe aujourd'hui.

Pour prévenir ces abus, il est indispensable que soit développée, par l'éducation, une conscience morale, basée sur le sentiment de la responsabilité individuelle, et le respect du bien social. Tant qu'une telle discipline, librement consentie par tous les humains, n'assurera pas sans contrainte l'harmonie de la société ; il se produira inévitablement, contre les excès individuels, des réactions plus ou moins brutales de la part de ceux qui en seront les victimes. Sous une forme quelconque, législative ou insurrectionnelle, la force, mise au service de la règle

nécessaire, deviendra une fois de plus la dure mais suprême ressource de la sauvegarde publique.

- Jean MARESTAN

EXPLOITATION

Système odieux par lequel, avec l'appui de l'Etat, les possédants obtiennent de ceux qui ne possèdent pas le maximum de production pour le minimum de salaire. Tout le système économique bourgeois de la Société actuelle a pour moteur le travail des salariés, producteur de la richesse sociale dont profitent les capitalistes.

Capital et Travail, l'un dominant l'autre, aboutissent à créer deux classes bien distinctes et de plus en plus antagoniques.

Il n'y a pas de conciliation possible qui ne soit une duperie nouvelle dont les exploités sont toujours les victimes. L'exploitation ne peut cesser que par une transformation sociale opérée par les exploités en révolte, s'émancipant soudain et organisant eux-mêmes la production en s'associant pour le travail, seule valeur sociale en société libre!

- G. YVETOT.

Accueil

EXPLOITEUR n. m. (de : exploiter, verbe actif, du latin populaire : explicitare, mettre en œuvre, en valeur)

Tel est le sens qu'avait exclusivement ce verbe ; il l'a conservé, d'ailleurs, bien qu'à côté de ce sens exact il ait pris, à l'usage, un sens péjoratif.

Généralement, quand il a pour complément direct un objet inerte, comme un terrain, une mine, un outillage, exploiter signifie simplement mettre en valeur. Quand le complément direct est humain, individu ou collectivité, le mot exploiter prend un sens péjoratif et signifie exploiter parasitairement.

De même, et toujours conformément à l'usage, quand on dit de quelqu'un qu'il est l'exploitant de ceci ou de cela, ce mot garde un sens bénin, tandis que le mot exploiteur a toujours un sens malin.

C'est en prenant le mot dans son sens le plus défavorable, le plus honni, que nous nous sommes posé cette question : qu'est-ce qu'un exploiteur ?

Et nous avons trouvé cette réponse :

C'est l'homme qui tire profit du travail d'un autre homme **AU PRÉJUDICE DE CELUI-CI**.

On peut aussi formuler ainsi la réponse :

C'est l'homme qui profite **ABUSIVEMENT** du travail d'un autre homme.

Nous avons souligné au préjudice et abusivement, car on peut profiter légitimement du travail d'un autre homme.

Enfin, n'oublions pas que le mot travail, dans chacune des deux réponses, peut être remplacé par bien d'autres mots comme, par exemple, ignorance, sottise, enfin tout ce qui place un des deux contractants en état d'infériorité.

Mais, pour que dans le profit tiré du travail d'un autre il y ait exploitation, encore faut-il qu'il y ait abus, duperie ou préjudice.

Exemple : dix sauvages habitent une caverne. Ils se protègent, la nuit, en roulant à l'entrée de leur caverne une pierre fort lourde.

Aucun de ces dix hommes n'étant assez fort pour rouler la pierre, chacun a besoin, pour être protégé, du concours des neuf autres. Donc, quand chacun, la nuit venue, repose en sécurité, il tire profit du travail de ses neuf compagnons.

Et cette coopération est indiscutablement légitime. Si, parmi ces dix, se trouve un vieillard ou un infirme, il jouira encore légitimement de l'effort des neuf autres car, vieillard, il a devancé les autres dans cet effort ou d'autres quelconques, et ses camarades ont profité de ses expériences.

Il a payé antérieurement.

Infirmes? Il est probable que son infirmité a pour cause son effort dont ses camarades ont profité.

Donc, jusqu'ici, nous n'avons dans ces dix hommes que des profiteurs légitimes de l'effort des autres, du travail des autres, des expériences des autres.

Et c'est bien.

Mais voilà que, de ces dix, un compagnon plus robuste, plus fort, exerce sur ses camarades une autorité telle qu'il refuse de contribuer à l'effort dont, pourtant, il goûte ce fruit : la sécurité.

Celui-ci est un exploiteur parce que, dans sa façon de jouir de l'effort des autres, il y a abus et préjudice.

En voici un autre qui, lui aussi, veut jouir sans produire ; mais il n'a ni la force ni le courage de contraindre ses compagnons ; il recourt à la ruse, feint la faiblesse, la maladie, la blessure ou simplement la maladresse

Celui-là aussi est un exploiteur.

Mais, en voici un troisième qui, lui aussi, veut jouir sans faire d'apport. Il est robuste, mais il ne veut pas dominer parce que, dominer, c'est faire un effort. Il ne veut même pas ruser : ce serait encore un effort.

Il ne veut rien faire.

Il sait que les autres, ayant la volonté de dormir en paix, rouleront la pierre, quoique devenue plus lourde du fait des trois parasites. La volonté et la bonne volonté des sept autres garantissent à ce saligaud la sécurité gratuite.

Il s'est fait une arme de son inertie.

Ce troisième exploiteur est plus répugnant que les deux autres.

Les temps ont changé. Il n'y a plus de caverne, plus de pierre à rouler, plus d'ours à redouter. Tout cela est remplacé par l'usine, le tribunal, la gent d'armes, en un mot : la société... Mais les trois types d'exploiteurs demeurent ; nous les retrouvons partout à l'état pur ou combiné.

Le régime patronal est la première ou la seconde forme d'exploitation (force ou ruse) et quelquefois les deux combinées. On peut en dire autant de l'Etat.

Quant à la troisième variété d'exploiteur : l'inerte, elle se retrouve dans toutes les classes sociales : le moindre effortiste pourrit à tous les échelons.

Celui qui, parce qu'il a hérité de ses ascendants une fortune, ne produit pas et vit de la production des autres, celui-là est un exploiteur.

Parmi ceux qu'il exploite, il y a des équipes de travailleurs dont le salaire individuel est basé sur la production commune. L'ouvrier qui, comptant sur l'effort de ses camarades, réduit son propre effort au minimum, sachant que l'effort des autres lui assure son salaire, celui-là est aussi un exploiteur, mais plus odieux que le précédent.

Certes, les représentants des classes dominantes sont des exploiters, mais,

outre ces exploiters d'en haut, il y a les exploiters d'en bas.

Passons sous silence l'exploitation de l'apprenti et de la ménagère par l'ouvrier.

Mais voici un autre cas : dans la même fabrique de chaussures, deux ouvriers du même âge ont débuté en même temps. L'un s'est contenté de faire ses quarante-huit heures par semaine ; il a pris son apéritif, son tabac et des distractions. Il vit au jour le jour sans souci du lendemain.

Et il a parfaitement raison. Personne n'a le droit de lui reprocher de prendre de la vie tout ce qu'il peut. Il ne nuit à personne.

Mais, depuis dix ans que ces deux ouvriers travaillent côte à côte, l'autre, qui ne fume pas, qui ne va pas au café, consacre deux heures par jour à réparer à son compte les chaussures des voisins. Grâce à cet effort, il a pu louer une boutique, acheter un outillage, quitter l'usine, et il fait maintenant de la chaussure sur mesures.

Ses affaires prospèrent ; la demande devient si pressante qu'il ne peut plus y suffire seul. Il propose à son ancien camarade de venir travailler avec lui et ils établissent ainsi son salaire : déduction faite des frais généraux et de la matière première, l'affaire laisse un bénéfice hebdomadaire X, la moitié est allouée au camarade.

Les voici tous deux gagnant plus qu'à l'usine et chacun profitant du travail de l'autre.

Celui qui a conçu et réalisé l'affaire, qui assume la responsabilité de sa bonne marche, va pouvoir consacrer plus de temps à son administration. Il est devenu « patron ».

Or, non seulement ce patron n'est pas un exploitier, mais il est exploité par l'autre, qui reçoit aujourd'hui un meilleur salaire grâce aux dix années de préparation de celui-ci.

Pour que celui qui n'a pas fourni cet effort ne soit pas l'exploitier de son camarade devenu patron, il faudrait qu'il fit à l'entreprise, et cela sous une forme quelconque, un apport, équivalent à celui de l'autre,

Ceci nous amène à dire que pour qu'il y ait exploitation, toujours au sens péjoratif, il faut qu'il y ait abus, contrainte, surprise ou préjudice.

Et encore, que ce n'est pas la situation sociale d'un individu qui le fait exploitier, mais son tempérament. On naît exploitier et on le demeure, que l'on soit salariant ou salarié.

Le tempérament de l'individu se transforme par l'éducation, non par la situation sociale, celle-ci ne jouant qu'en tant que facteur d'éducation.

Croire que l'initiateur de production qui rassemble de la main-d'œuvre librement contractante est, de ce seul fait, un exploitier, c'est commettre une erreur préjudiciable à toute grande entreprise et au mieux-être.

Si un cordonnier indépendant gagne quarante francs par jour, deux

cordonniers associés gagneront chacun cinquante ou soixante francs pour une somme égale de travail.

Il y aura donc mieux-être.

D'autres métiers exigent un effort collectif : un seul homme peut faire beaucoup de chaussures, mais il faut plusieurs hommes pour faire une seule locomotive, un seul navire.

Il convient donc de distinguer entre exploiteur et initiateur ou réalisateur.

- Raoul ODIN

Accueil

EXPLOSIF n. m.

Corps susceptible de faire explosion. D'après l'expérience courante, un explosif est un corps capable de réaliser, par sa décomposition, un violent déplacement de matériaux ; cet effet résulte d'une augmentation considérable du volume de l'explosif qui, pendant sa décomposition, passe brusquement de l'état solide ou liquide à l'état gazeux, en exerçant une forte pression sur les matériaux à déplacer.

De tels corps, capables d'une décomposition brusque, sont naturellement dans un équilibre moléculaire très instable, tandis que leur destruction violente donne naissance à des corps qui sont dans un équilibre moléculaire très stable. Or, d'après les principes de thermochimie, un tel changement d'équilibre s'accompagne d'un grand dégagement de chaleur qui, portant à une haute température les gaz produits, augmente énormément leur pression et, par suite, la puissance de l'explosif. Nous retrouvons ainsi, en partant de notions de sens commun, la définition classique des explosifs donnée par Sarrau :

« On appelle explosif tout corps capable de se transformer rapidement en gaz à haute température ».

Il y a deux classes d'explosifs : les explosifs de chargement et les explosifs de détonation ou d'amorçage... Il n'y a d'ailleurs pas de différence essentielle entre ces deux catégories, et tel explosif, comme le coton-poudre par exemple, se classe dans l'une ou dans l'autre catégorie, suivant la forme physique qui lui est donnée.

Quelle que soit la stabilité relative des explosifs de chargement, quelle que soit la sécurité habituelle de leur emploi, on ne doit jamais oublier, en les manipulant, qu'un explosif, par sa définition même, est un corps en équilibre instable et dont la moindre imprudence peut provoquer la décomposition. (Paul Vérola : Chimie et fabrication des explosifs, A. Colin 1922) ». Les explosifs doivent présenter les qualités de stabilité suivantes :

1° Ne pas détoner entre bois et fer sous un choc inférieur à 2 kilogr. par centimètre carré.

2° Ne pas détoner par décomposition spontanée par suite de l'excès de l'un des réactifs ou d'une impureté de l'un de ceux-ci.

3° Résister pendant dix minutes au moins à une température de 700°.

Les matières premières utilisées dans la fabrication des explosifs peuvent être classées de la façon suivante :

1° Matières combustibles : charbon, soufre.

2° Sels oxygénés : Nitrate de potasse ou salpêtre, de soude, d'ammoniaque, de

baryte, chlorate de potasse, fulminates, picrates.

3° Pyroxyles et matières organiques nitrées : Fulmicoton, fulmipaille, fulmison, fulmibois, nitroglycérine ($C^3H^2 [Az O^3 H]^3$), nitrosaccharose, nitromannite.

Jusque vers la fin du dernier siècle, il n'existait qu'un explosif : la poudre noire, et sa fabrication, améliorée au cours des âges, avait acquis une perfection telle que cet explosif s'adaptait à tous les besoins.

Aujourd'hui, ces poudres ne présentent qu'un intérêt très relatif pour les besoins de la guerre, mais elles servent encore pour les armes de chasse. D'ailleurs, elles présentent un certain nombre d'avantages : prix de revient minime, fabrication facile et peu dangereuse, étant donné leur insensibilité partielle aux flottements et aux chocs, stabilité considérable et conservation commode ne nécessitant que l'abri de l'humidité.

Voici quelques formules:

Poudre grise ordinaire : Salpêtre 74,84. Charbon 13,32. Soufre 11,84. Salpêtre 78,99. Charbon 11,17. Soufre 9,84.

Poudre de guerre : Canon = Salpêtre 75. Soufre 12,5. Charbon 12,5. Fusil = Salp. 74. Soufre 10,5. Charbon 15,5.

Poudre de chasse : Salpêtre 78. Soufre 10. Charbon 12.

Poudre de mine : Salpêtre 65. Soufre 20. Charbon 15.

Poudre allemande de 1883 : Salpêtre 76. Soufre 9. Charbon 15.

Poudre russe d'Ochta : Azotate de potasse 75. Soufre 10. Charbon 15.

Poudre de la marine italienne, dite H/57: Salpêtre 77. Charbon 20. Soufre 3.

Poudre Pebble : Salpêtre 76,50. Soufre 10,25. Charbon 13,25.

On a proposé un grand nombre de modifications de la poudre grise ordinaire. Une des plus importantes est sans contredit la « poudre chocolat », poudre brune « brown powder », ou « cocoa powder » ; inventée en Allemagne en 1882.

Sa composition est la suivante : Azotate de potasse 79. Soufre 3. Charbon 18. A la même poudre se rattache la poudre sans fumée C. S. ou « Chilworth special powder ». Elle est formée de : Azotate de potasse 42. Azotate d'ammoniaque 38. Charbon rouge 20.

Poudre de Schwartz : Azotate de Potasse 48,6. Azotate de soude 26,5. Soufre 9,2. Charbon 15,7.

Poudre de Freiberg : Azotate de soude 64. Soufre 18. Charbon 18.

Poudre amide ou Gabe : Azotate de potasse 101. Azotate d'ammoniaque 80. Charbon de bois 40.

Poudre S. A. 152 : Azotate de potasse 62. Azotate d'ammoniaque 11. Charbon 24,3. Soufre 1,3. Résine 1,3.

Poudre Wynani : Azotate de Baryte 77. Azotate de potasse 2. Charbon de bois 21.

Poudre Kùp: Azotate de baryte 80. Soufre 10. Charbon 10.

Xantine : Azotate de potasse 68,5. Xantate de potasse 27,4. Charbon de bois 4,1.

Poudres chloratées

D'une puissance beaucoup plus considérable que les poudres ordinaires, elles ont des effets trop brisants. Un choc ou un frottement suffisent à provoquer leur explosion :

Poudre Cossigny : Chlorate de potasse 75. Soufre 12,5. Charbon 12,5.

Poudre de Kohler : Chlorate de potasse 70. Soufre 20. Charbon 10.

Poudre Mundel : Chlorate de potasse 63,5. Soufre 31,5. Noir animal 1. Poudre de chasse ord. 4.

Poudre Hahn : Chlorate de potasse 36,7. Sulfure d'antimoine 169. Charbon 18. Spermaceti 46.

Rackarock : Chlorate de potasse 87,5, 83,4, 89,3, 23,5. Huile de naphte 12,5, 8,3. Nitrobenzine 8,3, 76,5. Térébenthine 10,7.

Poudre Gallica : Chlorate de potasse 75. Noix de galle pulvérisée 25.

Poudre Maréchal: Chlorate de potasse 84. Acide stéarique 16.

Poudre Monnier : Chlorate de potasse 71. Sucre 16. Charbon 6. Goudron de houille 7.

Bellfords powder : Charbon en poudre 19,5. Salpêtre 68. Soufre 12,5.

Poudre blanche anglaise : Chlorate de potassium 50. Ferrocyanure de potassium 25. Sucre raffiné 25.

Poudre de Pohl : Chlorate de potasse 49. Ferrocyanure de potassium 28. Sucre de canne 23.

Poudre de Feutons : Chlorate de potassium 16. Ferrocyanure de potassium 4. Sucre 4.

Il y a encore une quantité considérable de poudres.

On trouve dans le commerce des ouvrages très documentés. Si l'on en croit certains auteurs, les révolutionnaires ont la curiosité de savoir et la composition et l'emploi des explosifs ; ils trouveront des ouvrages de vulgarisation dans les livres du Génie militaire et de l'Artillerie.

- A. LAPEYRE.

Accueil

EXPORTATION n. f. (du latin *exportatio*, même signification ; de *ex*, hors, et *portare*, porter)

Le mot *exportation* est un terme commercial qui signifie : transporter et vendre à l'étranger des produits du sol ou des marchandises de l'industrie. Nous avons démontré par ailleurs qu'aucune nation du monde ne pouvait vivre sans le concours de ses voisins proches ou éloignées, la fertilité du sol ou la production industrielle étant conditionnées à une quantité de facteurs, tels que le climat, la situation géographique, ethnographique, etc. Le régime économique du monde repose donc sur l'importation, dont la contrepartie est nécessairement l'exportation. Il serait pourtant puéril de croire que seuls les besoins matériels d'une population jouent dans les importations et les exportations d'un pays ; les intérêts commerciaux, la plupart du temps contraires aux besoins des consommateurs, figurent comme un des facteurs principaux en ce qui concerne l'exportation des produits bruts ou manufacturés d'une nation. Nous savons qu'en ce qui concerne les importations, de nombreux pays, où ne s'exerce pas encore le libre-échange, les produits étrangers sont frappés à l'entrée de droits de douane prohibitifs, afin de permettre au capitalisme national d'écouler à un prix élevé ses propres produits. Nous avons traité de cette question au mot « douane » et démontré que le régime du protectionnisme ne pouvait que profiter aux exploiters de la misère humaine. Urbain Gohier, dans une étude déjà vieille, puisqu'elle date de 1906, intitulée « Le nouveau pacte de famine », nous éclairait lumineusement sur les désirs intéressés des protectionnistes : « Envisageons, disait-il, un groupe de cent une personnes : cent ouvriers, et le patron, individuel ou collectif.

Le patron dit aux ouvriers : « A cause de la concurrence étrangère, je serai contraint de diminuer vos salaires, si nous ne sommes pas protégés ; car je ne fais plus que 300.000 francs de bénéfice net par an. Donc, puisque vous êtes citoyens électeurs, exigez de vos élus des lois de protection ». Les ouvriers n'hésitent pas : ils ne savent pas en quoi consistera la chose ; ou bien ils croient qu'elle aboutira seulement à la prohibition du produit étranger, à l'obligation, pour tous les consommateurs, d'acheter l'objet qu'ils fabriquent. C'est si bon de se savoir « protégés » quand on est faible et, d'ailleurs, sans application pour étudier, sans intelligence pour comprendre, sans courage pour se défendre soi-même ! Etre défendu, n'importe comment, par l'Etat-Providence, par l'Etat-Dieu, au moyen d'une loi mystérieuse, d'un grimoire enchanté : quel rêve !

Les cent ouvriers sont protectionnistes du coup ; ils élisent un protectionniste forcené, tantôt borné comme eux, tantôt prêt à tous les métiers pourvu qu'ils l'apportent, tantôt simple compère du patron. Les tarifs sont votés. Grâce à l'augmentation de 140 à 180 pour 100 des taxes, le patron relève ses prix ;

au lieu de gagner 300.000 francs net, il place à la fin de l'année 400.000 francs ; il a bénéficié de 100.000 francs.

Mais les ouvriers? On n'a pas diminué leur salaire, puisqu'on le leur avait promis ; on ne l'a pas augmenté non plus. Seulement, par le jeu de tout le système, leur vie est devenue plus difficile ; leurs vêtements ou leurs aliments leur coûtent plus cher ; avec la même somme, ils se trouvent dans une détresse plus profonde.

Toutes les marchandises qu'ils consomment sont « protégées », c'est-à-dire qu'elles coûtent plus cher. Une seule reste au même prix : celle qu'ils vendent travail. Ne recevant pas un sou de plus et dépensant beaucoup davantage, ils subissent indirectement une diminution de salaire. Leur salaire nominal n'a pas changé, mais il a perdu beaucoup de sa valeur utile ». (Urbain GOHIER, *La Révolution vient-elle? « Le nouveau pacte de famine »*, Paris, 1906.)

Nous voyons, par ce qui précède que, si l'exportation est généralement libre, elle est entravée par les droits d'entrée, qui frappent les marchandises à leur introduction dans un pays étranger, et que c'est le consommateur, en grande partie le travailleur, qui en souffre.

« Pendant de longs siècles, dit le Larousse, les Etats frappèrent les marchandises de droits très élevés, non seulement à l'entrée, mais aussi à la sortie ; il fallait, croyait-on, entraver l'exportation des produits, et particulièrement du blé, pour éviter des famines ou empêcher le pays de s'appauvrir. En France, les droits à l'exportation furent supprimés en 1860 ».

Si les droits à l'exportation ont été supprimés, non seulement en France, mais dans presque toutes les nations du monde - exception faite pour certains pays de l'Amérique du Sud qui poursuivent cette politique économique - ce n'est pas que les grands producteurs ou les gros industriels aient considéré le problème sous son angle social et pensé que la famine ou l'appauvrissement de leur pays n'était plus à craindre. Comme toujours lorsqu'il s'agit du commerce, ils ne furent animés que par un bas intérêt particulier. Il est indéniable que les droits à l'importation entravent la liberté du consommateur, en haussant les prix, des produits nationaux. Ces produits, qu'il ne peut pas écouler intérieurement, il faut qu'il les écoule extérieurement. Il importe peu, au commerçant, à l'industriel ou au financier, que la population de son pays meure de faim, marche pieds nus et n'arrive pas à se vêtir ; ce qu'il veut, c'est vendre cher, à n'importe qui. On nous avait dit que le régime de l'exportation était soumis à certains facteurs atmosphériques, climatiques ou géographiques. Prenons un exemple. Quelles que soient la volonté, le génie, l'intelligence du producteur français, il n'arrivera jamais à faire pousser sur son sol, du cacao ou du café ; pour consommer de ces produits, le peuple français aura recours à l'importation, ce qui comporte fatalement l'exportation des pays producteurs de ces produits. Et alors, se joue une double spéculation. Les pays producteurs, sachant que les pays importateurs ont absolument besoin d'eux, vendront leur marchandise au prix fort, ce qui, inévitablement provoquera la hausse dans le pays d'origine ; d'autre part, lorsqu'il s'agit d'un produit de consommation courante, tel le café, par exemple, l'Etat, le gouvernement du pays importateur le charge de droits de douane formidables afin de se procurer des ressources. Il apparaît donc évident qu'un

régime qui repose sur le commerce, donc sur le vol légal, ne peut trouver dans la légalité, une mesure susceptible de mettre un terme à l'arbitraire de la spéculation commerciale.

Un autre exemple frappant nous est offert en France de ce qu'est le régime de l'exportation commerciale, et de la cupidité des exportateurs. La France est un pays de production vinicole, et le vin étant la boisson nationale, une grande partie de la production pourrait être écoulee sur le marché français. Le climat de l'Angleterre, par contre, ne permet pas la culture de la vigne et ce pays est obligé de s'adresser à la France pour sa fourniture de vin. Le propriétaire français en profite et l'Angleterre payant plus cher que la France, il préfère écouler ses produits de l'autre côté de la Manche. Il en résulte une hausse des prix dans le pays d'origine et le consommateur français paye cher un produit qu'il devrait pouvoir se procurer à un prix relativement bas. Il en est de même pour quantité d'autres denrées, entre autres : le lait, le beurre, les œufs, les primeurs, etc... De plus, depuis la guerre, les pays à monnaie dépréciée ont vu s'étendre le champ de leurs exportations, et les propriétaires et les industriels, sans tenir compte des besoins de la population, n'ont pas hésité à exporter les matières de première nécessité et à les échanger contre une monnaie saine, peu sujette aux fluctuations des spéculations et du change. En aucun cas, les gouvernements et plus particulièrement les gouvernements français qui se succédèrent de 1919 à 1926, n'envisagèrent de mesures propres à arrêter l'exportation de produits indispensables à la vie de la population française ; qu'importe aux maîtres du pouvoir politique, représentants directs des maîtres du pouvoir économique, que le consommateur français réduise sa consommation au strict minimum, du moment que le capitalisme réalise des bénéfices scandaleux ? Parfois, cependant, l'exportation de certains produits est prohibée momentanément ; mais généralement, cette mesure demeure sans effet, car elle survient trop tard, une fois que l'exportation desdits produits est accomplie.

En vérité, on ne voit pas bien quelle réforme au statut commercial qui régit l'exportation et l'importation pourrait mettre un frein à un tel régime. Tout se tient dans la société bourgeoise et, même en supprimant les barrières douanières, on ne résoudrait pas le problème de l'exportation et de l'importation, qui provoque la hausse d'une matière, au gré du capitalisme qui la possède.

Que faire ? Pas grand chose en réalité dans le domaine de la légalité. Rien à attendre du Parlement, des ministères et des gouvernants. Le remède est en dehors de l'ordre social établi. Les échanges ne se font pas aujourd'hui, de nation à nation, en raison des besoins économiques de chaque nation, ou si le facteur « besoin » joue un certain rôle, le facteur « intérêt particulier » en joue un plus grand encore. Et il en sera ainsi, sous des formes différentes, tant que l'intérêt particulier ne sera pas subordonné à l'intérêt collectif, tant qu'un individu ou un groupe d'individus, pourront réduire la consommation de millions d'êtres humains pour satisfaire leur soif de bénéfice et d'argent. Notre conclusion ne peut être que ce qu'elle fut pour quantité d'autres questions se rattachant au régime social actuel. Seule la Révolution économique peut transformer la société ; seule la prise des moyens de production par les producteurs peut faire régner l'égalité dans la distribution et la répartition des

richesses sociales. En dehors de cela, il n'y a rien de vrai ; tout n'est que bluff et démagogie. Les Parlements peuvent voter des lois, à l'importation ou à l'exportation. Ce ne sera qu'un trompe-l'œil pour les électeurs naïfs. Interdirait-on demain en France l'importation ou l'exportation des blés, les grands propriétaires se chargeraient bien vite de raréfier le produit pour en provoquer la hausse. Il n'y a rien à faire de véritablement efficace dans le domaine du régime actuel. C'est la roue qui tourne et apporte toujours de l'eau au moulin. Par la bêtise, l'ignorance et la lâcheté humaines, le capitalisme est plus fort et il en profite. Il tient le peuple courbé sous son régime économique, et ce dernier restera économiquement un esclave, tant qu'il n'aura pas conscience de sa force, de ses possibilités, de ses moyens, et qu'il ne se libérera pas par la Révolution de tout ce qui le tient enchaîné à une société qui est condamnée par tout être raisonnable, sensé, sincère et logique.

Accueil

EXPULSION n. f. (du latin *expulsio*, même signification)

Action de chasser, d'expulser des individus de leur résidence ; contraindre quelqu'un à quitter le lieu où il est établi ; évacuation d'un locataire de l'appartement qu'il occupe. Expulser d'une maison, d'une ville, d'un pays. L'expulsion, quelque soit son caractère, est une entrave à la liberté individuelle, et son action affecte politiquement et économiquement tous les déshérités de la société bourgeoise. Nous ne nous arrêterons pas à ce que l'on appelle l'expulsion locative. Chacun sait qu'en notre belle société le malheureux, réduit à la misère par le chômage ou la maladie, n'a pas le droit de se loger. Ne pas avoir d'argent est un crime et celui qui n'a pas de ressources pour payer le loyer périodiquement réclamé par le propriétaire rapace est impitoyablement expulsé de son logis. C'est normal et logique, conformément à la légalité. Mais il est une sorte d'expulsion plus terrible encore que l'expulsion locative c'est l'expulsion nationale, c'est-à-dire l'interdiction à un individu de résider sur un territoire. « Dès que le séjour d'un étranger » dit le Larousse « devient un danger ou une menace pour l'Etat qui l'a reçu, il peut être expulsé ». C'est la porte ouverte à tous les arbitraires, à toutes les infamies gouvernementales. En France, ajoute le Larousse, « l'expulsion a lieu en vertu d'un arrêté du ministre de l'Intérieur ou même du préfet dans les départements frontières, et l'étranger n'a aucune garantie contre la mesure dont il est l'objet ». Pour un dictionnaire d'esprit réactionnaire et à caractère officiel, c'est un aveu qu'il est bon d'enregistrer.

Avant la guerre, une seule nation en Europe ne pratiquait pas l'expulsion des étrangers : c'était l'Angleterre. Les étrangers jouissaient, comme les nationaux, de l'inviolabilité individuelle, et les mêmes lois étaient appliquées aux uns comme aux autres. En 1912, une tentative d'expulsion, dont notre vieil ami Malatesta aurait été victime, souleva une telle protestation, non seulement dans la classe ouvrière, mais dans tout le monde libéral, que le gouvernement britannique céda devant la réprobation unanime de tous les hommes de cœur. Hélas! Tout cela a changé, et la « libre Angleterre » expulse aujourd'hui à son tour, trahissant tout un passé de libéralisme à l'égard de ceux qui cherchaient sur son sol un lieu de repos. Le dernier coin du globe où était respecté le droit d'asile a adopté les mêmes mesures répressives contre les étrangers que les autres nations et, à présent, le malheureux chassé d'une terre inhospitalière ne sait plus où aller pour trouver un refuge où la tranquillité et la sûreté lui seraient assurés.

Chaque nation, cependant, aussi réactionnaire soit-elle, prétend respecter la tradition du droit d'asile et n'user de l'expulsion que pour garantir la sûreté de l'Etat. Cela est complètement faux et l'on peut remarquer que ce ne sont d'ordinaire que des révolutionnaires que l'on chasse d'une nation. En dehors des liens qui existent entre les divers gouvernements mondiaux il y a une solidarité capitaliste

lorsqu'il s'agit de lutter contre les forces de transformation sociale. Aussi divisé, nationalement ou internationalement, que puisse être le capitalisme lorsqu'il faut à certains de ses groupes défendre des intérêts particuliers, il est cependant uni dans sa lutte contre la Révolution. Un révolutionnaire italien ou espagnol est considéré comme nuisible aussi bien dans les autres pays que dans son pays d'origine et, quelle que soit la partie du monde où il posera les pieds, il sera poursuivi et chassé comme un malfaiteur par les classes dirigeantes. « Sûreté de l'Etat » veut dire simplement « Sûreté du Capitalisme » et c'est pourquoi l'homme d'avant-garde est condamné, comme le Juif Errant, à marcher toujours s'il ne veut pas se courber devant les forces de régression sociale.

La terre appartient à tous et l'expulsion d'un individu est la plus lâche des infamies, la plus terrible des agressions du capitalisme. Il existe des hommes qui sont condamnés à traîner une existence misérable parce qu'en vertu de leur passé, de leur action, aucune nation ne veut les recueillir, et qu'ils sont, en conséquence, continuellement obligés de se cacher, de se terrer pour échapper aux griffes de la police internationale. Le nombre de camarades que l'on arrache à la bourgeoisie, lorsque le scandale d'une expulsion par trop arbitraire éclate, est infime ; et ils se comptent par milliers, les pauvres bougres que l'on expulse sans autre forme de procès qu'une simple signature ministérielle. En France, ce sera la honte de la démocratie de s'être servie, de cette arme : l'expulsion, pour défendre les intérêts d'une caste de privilégiés.

Un projet de loi qui, probablement, sera voté dans le courant de l'année 1927, retirera aux ministres la possibilité d'expulser les étrangers, Ce soin incombera aux magistrats. Est-ce mieux, est-ce plus mal? A nos yeux, il ne peut y avoir de demi-mesure. Nous ne pouvons accorder ce pouvoir d'expulser qui que ce soit à un ministre ou à un magistrat. Si le législateur, en réformant une pratique gouvernementale, considère que l'expulsion ouvre la porte à tous les abus, il doit aussi comprendre que le magistrat est toujours un agent gouvernemental, et qu'il agira par ordre lorsque le besoin s'en fera sentir. Et c'est pourquoi ce n'est pas codifier « l'expulsion » qu'il faut, mais la supprimer et permettre à tout homme de vivre, là où il en a le désir.

Accueil

EXTERMINATION n. f. (du latin exterminare, anéantir)

Action de détruire, d'anéantir. Extermination d'un peuple ; extermination d'une race. Les tribus de race rouge habitant l'ancien territoire des Etats-Unis ont été totalement exterminées par les hommes de race blanche. Rien de plus répugnant que cette extermination qui s'accomplit sous le couvert de la civilisation. Pour s'emparer des richesses et des territoires appartenant aux « Indiens », les blancs les parquèrent, les empêchèrent de se reproduire, les massacrèrent en masse, et enfin arrivèrent au but poursuivi. De nos jours, les hommes rouges ont presque totalement disparu.

Une guerre d'extermination ; travailler à l'extermination d'une peuplade ; l'extermination d'une classe, d'une caste, etc., etc... La nature brutale et indifférente accomplit parfois un véritable travail d'extermination. Les raz de marée, les cyclones, les éruptions volcaniques sont des fléaux qui dévastent des contrées entières ; pourquoi faut-il que les hommes ajoutent encore à ces désastres en s'exterminant eux-mêmes? Plus féroces que les fauves, ils s'entretuent, se dévorent, s'arrachent, se détruisent, s'exterminent, alors qu'un peu de sagesse et de bonté leur permettrait de vivre en harmonie. La science ne sera-t-elle donc toujours qu'un facteur d'extermination, et jamais une source de bienfaits et d'amour?

Accueil

EXTRADITION n. f. (du latin extraditio, même signification ; de ex, hors de et de tradere, livrer)

L'extradition est l'action qui consiste, pour un gouvernement, à livrer un individu réfugié sur son territoire à un autre gouvernement qui le réclame. Il ne faut pas confondre extradition et expulsion, car ce sont deux actions bien différentes. L'expulsion est un acte de police intérieure ; c'est un gouvernement qui chasse un individu qu'il considère indésirable, même s'il n'a pas commis d'actes répréhensibles. L'extradition, elle, ne s'applique qu'à la demande d'un gouvernement étranger et lorsque l'individu réfugié a commis une infraction de droit commun sur le territoire du gouvernement demandeur. L'extradition ne s'accorde généralement que pour des délits d'une certaine gravité et il est même certains Etats qui ne l'accordent que lorsqu'ils y sont contraints par un traité. En vertu d'une tradition, l'extradition n'est en principe jamais accordée, pour des faits d'ordre politique ou pour la désertion des soldats. Nous disons, en principe, car, en réalité, les gouvernements s'arrangent assez facilement entre eux pour se livrer mutuellement les réfractaires politiques ou militaires. Durant la « grande guerre », la Suisse, qui était pourtant un pays neutre, n'hésita pas à livrer à la France un grand nombre de déserteurs. Il faut aussi signaler cette différence entre l'extradé et l'expulsé, c'est que l'expulsé a le droit de choisir le pays où il veut se rendre, alors que l'extradé est livré à la police de la nation qui le réclame.

Accueil

FABLE n. f. (du latin *fabula*, récit, de *fari*, parler)

La fable se définit proprement un produit de l'imagination, une fiction d'ordre religieux, politique ou moral, portés, sous les dehors de l'histoire ou de la fantaisie, à la connaissance des hommes. À ce titre, elle est l'épopée, souvent poétique, des créations auxquelles les humains, depuis les âges reculés, prêtèrent des attributs divins, et embrasse tous les récits —dont l'*Iliade* d'Homère est le type immortel —qui véhiculent jusqu'à nous les mythes et légendes des primitifs et des antiques civilisations. Dans cette dernière acception, elle s'identifie à la mythologie (de *muthos*, fable) et atteint toutes les divinités imaginaires dont les peuples de tous les temps ont enrichi les cieux. *La Fable* (nom collectif, avec une majuscule) désigne l'ensemble des dieux mythologiques : Homère a été l'historien de la Fable...

Le caractère d'irréalité qui s'attache à la fable lui a valu quelques sens dérivés ou étendus que nous signalons au passage, tels : récit erroné présenté comme authentique, affirmation contournée, inventions sans fondement. (Exemples : L'histoire, regardée comme le miroir des temps, apparaît souvent, à l'analyse, comme un tissu de *fables*... C'est avec des *fables* que l'on fait s'entretuer les peuples... Si l'on voulait dénombrer les *fables* répandues par la presse, combien de volumes ne faudrait-il pas ?...) Ou —figuré —sujet de médisance, de moquerie. « Nous allons servir de fable et de risée à tout le monde » (Molière). Ou encore—littérature — , canevas, ensemble des faits qui constituent l'action d'un roman, d'une œuvre dramatique : « Si bien écrit que soit un roman, il pêche s'il est mauvais du côté de la fable » (Larousse).

Mais le sens principal, serrant d'assez près l'étymologie, et qui sera le leitmotiv de cette étude, est celui d'un récit, d'un conte emportant, sous le manteau de la fiction et par le truchement de l'allégorie, et dans le dessein de les rendre plaisants ou profitables, une abstraction rebelle, une vérité rébarbative ou, surtout, quelque précepte moral. Ainsi entendue, la fable — , par définition, ne comporte pas nécessairement de moralité —s'enferme généralement dans les bornes de l'apologue. « Un récit dont les personnages sont des animaux qui parlent et agissent comme des hommes, et une leçon tirée de l'exemple qu'ils nous proposent » telles sont, d'ordinaire, les deux parties essentielles de la fable-apologue. « C'est une façon particulièrement éloquente d'énoncer des idées par des images. Elle satisfait donc très bien notre esprit qui ne conçoit rien sans s'aider de comparaisons sensibles : c'est là pour lui une nécessité de nature. On sait, en effet, que même les mots les plus abstraits ont tous désigné, dans la fraîcheur de leur jeunesse, des choses concrètes. On

ne s'étonnera donc pas que les hommes, pour exprimer leur morale, aient fait des fables dès la plus haute antiquité et dans tous les pays du monde » (J. Berthet : Introduction aux *Fables de La Fontaine*). On aperçoit en effet, à cette occasion, que les hommes, dès l'enfance de l'humanité, dans leur lutte contre les instincts désagrégateurs de sociabilité, ont essayé d'introduire dans leurs actions des règles directrices, et qu'ils ont fait appel à l'artifice de la fable pour en masquer l'aridité... Du chemin habile qu'elle est vers l'attention des hommes, du charme dont elle enveloppe les auditoires, pasteurs d'âmes et meneurs de foules ont su —d'intuition ou avec psychologie —depuis longtemps tirer parti. Les fabulistes eux-mêmes (Abstemijs, Cousin, La Fontaine) nous en ont entretenu. La Fontaine, dans le *Pouvoir des Fables*, cite cet orateur qui, dans Athènes en danger, ne put se faire entendre du peuple, indifférent aux tons les plus directs de sa harangue, et vit enfin

« ... l'assemblée

Par l'apologue réveillée. »

LA FABLE PRIMITIVE

« L'apologue naquit en Orient, pays de l'esclavage et de l'imagination, c'est-à-dire de la métaphore dans la parole, de l'hiéroglyphe dans l'écriture, des allégories qui ne sont que des métaphores continuées, des mythologies qui ne sont que de grands systèmes d'allégories plus ou moins conscientes. Que l'on joigne à cela l'influence considérable que la doctrine de la métempsycose dut avoir dans l'Inde panthéiste sur le développement de l'apologue. Cette croyance que les âmes des morts passaient dans le corps des animaux, que ceux-ci étaient des frères malheureux en vertu d'une loi de justice, dut faire donner la plus grande attention à leur vie, à leurs actions et même à leurs moindres mouvements. Pour les Indiens, l'apologue n'a pas le caractère d'une fable : c'est l'expression de la réalité » (Larousse).

Sans remonter aux premiers balbutiements de la fable (naïfs symboles, fugitives métaphores, fragments épisodiques) rapprochons-nous des origines par l'évocation des fables orientales et des paraboles de la Bible. Rapportons, avec Voltaire, parmi les plus lointaines, la légende hébraïque qui figure au, neuvième chapitre du *Livre des Juges*: « Il fallut un roi parmi les arbres ; l'olivier ne voulut point abandonner le soin de son huile, ni le figuier celui de ses figues, ni la vigne celui de son vin, ni les autres arbres celui de leur fruit ; le chardon, qui n'était bon à rien, se fit roi, parce qu'il avait des épines et qu'il pouvait faire du mal ». Quant à la parabole, cet exemple fabuleux par lequel s'enseigne la doctrine, image fleurie que Jésus, dès ses premiers entretiens, projette sur le cerveau des simples, inhabiles à accompagner sa pensée, les Évangiles l'ont recueillie d'abondance

et insérée au cœur de la tradition chrétienne : Paraboles du trésor, de l'ivraie, du Samaritain, des deux fils, du vigneron, etc., parabole des *Semences*: « Celui qui sème s'en alla semer son grain et une partie de la semence tomba le long du chemin, où elle fut foulée aux pieds, et les oiseaux du ciel la mangèrent... Une autre partie tomba sur des pierres et, ayant levé, elle se sécha parce qu'elle n'avait point d'humidité... Une autre tomba au milieu des épines, et les épines, croissant avec la semence, l'étouffèrent... Une autre partie tomba dans une bonne terre et, ayant levé, elle porta du fruit et rendit cent pour un... La semence, c'est la parole de Dieu » (Luc, VIII).

Soulignons particulièrement les fables indiennes, venues du sanscrit jusqu'à notre littérature, à travers le syriaque, l'hébreu, le turc, le persan et l'arabe. Œuvre considérable, dont les recueils les plus anciens sont le *Pantchatantra* et l' *Hitopadéça*, imputables à des transcriptions quelque peu légendaires (VichnouCarman — ou Sarma — en serait le plus remarquable). Mais l'ouvrage le plus célèbre est le *Calila et Dimna*, attribué par les traducteurs arabes du VIII^{ème} siècle au brahmane PILPAY (ou Bidpaï). Ces contes, où foisonne le merveilleux, sont le fruit d'une débordante imagination. Mais des développements si prolixes s'y enchevêtrent que le conteur souvent s'égare, oublieux du thème poursuivi. Les hommes et les êtres les plus divers, les dieux et les démons, les animaux aussi — dans leurs analogies avec les humains — en sont les personnages. Dans ces fables touffues, mais déjà remarquables par la richesse poétique, se révèlent aussi des intentions moralisatrices.

LA FABLE ANTIQUE. LA GRÈCE : ESOPE

Dès que nous atteignons l'antiquité grecque et romaine, apparaît avec une insistance souvent excessive le souci d'influencer les mœurs. Le but moral s'appesantit comme la raison d'être de l'œuvre. « Tout ce qu'on demande aux fables est de corriger les erreurs des hommes », dira Phèdre. Aussi l'intérêt se ressent de cette préoccupation, et la poursuite constante du *bien-être* souvent la floraison du beau.

La fable grecque qui a ses sources propres et lointaines, et n'a rien, ou peu, reçu des narrateurs indiens voit dans HOMÈRE (IX^{ème} siècle av. J. C.), avec ses légendes poétiques des Lestrigéons, des Letophages et du Cyclope ; dans Archiloque de Paros (VII^{ème} siècle) inventeur du vers iambique (« cette arme de la rage », comme dit Horace) avec ses élégies, ses pamphlets imagés ; dans Stésichore (VII^{ème} siècle) avec l'Aigle et le Renard ; et surtout dans HÉSIODE (IX^{ème} ou VIII^{ème} siècle) ses premières productions durables. Le poème affabulé du *Faucon et du Rossignol*, volontiers cité, révèle en effet les traits essentiels du genre. Voltaire considère la fable de Vénus, reprise par Hésiode, comme une allégorie de la nature entière. « Les parties de la génération sont

tombées de l'éther sur le rivage de la mer ; Vénus naît de cette écume précieuse ; son premier nom est celui d'amante de la génération... »

Cependant, la fable ne brille véritablement qu'à l'époque où des hypothèses situent l'existence d'Esopé le Phrygien (VII^{ème} ou VI^{ème} siècle av. J. C.). Cet ESOPE, la tradition nous le montre accablé de tels défauts physiques que « quand il n'aurait pas été de condition à être esclave, il ne pouvait manquer de le devenir », mais doué d'un si bel esprit que ses maîtres les plus durs finissent par subir l'ascendant de ce caractère propre à « exercer la patience du philosophe ». D'événements malheureux, dont les siens ne sortent d'ordinaire qu'au prix de cruels châtements, Esope devient le héros loué pour sa finesse. On transmet avec agrément les aventures des figures dérobées, du fardeau, de la vente de Samos, du magistrat et surtout du repas des langues (la meilleure et la pire des choses), comme autant d'à-propos sagaces et parfois astucieux. « Son âme se maintint toujours libre et indépendante de la fortune. » Affranchi plus tard par Xanthus —après l'incident de l'anneau des Samiens —il crible de ses traits, pour leur cupidité, les prêtres d'Apollon, récite aux Athéniens, après l'usurpation de Pysistrate, l'apologue des *Grenouilles demandant un roi*. Pour avoir comparé les Delphiens aux « bâtons qui flottent sur l'eau » il est condamné à être précipité et se défend par la menace de la *Grenouille entraînant le Rat sous l'onde* et en évoquant le sort de « l'Aigle insensible aux objurgations de l'Escarbot que punit Jupiter... »

Avec Esope, la fable, orientée vers le proverbe final, concise et froide quoique subtile, et malgré que les animaux y soient aussi des auxiliaires, abandonne en couleur ce qu'elle gagne en clarté, et la sentence souvent nous prive du tableau. L'invention demeure, cependant, spirituelle, et un sens aigu du sarcasme qui font de la fable une arme incisive et durable. Des maximes ainsi persistent, qui devancent et préparent les vertus socratiques... Les *fables* dites ésopiques —qui embrassent vraisemblablement les œuvres de divers fabulistes et demeurèrent longtemps orales — sont groupées, en prose, au IV^{ème} siècle, par Démétrio de Phalène. Au XIV^{ème} siècle, un nouveau recueil, condensé et épuré, en est rédigé par Planude, moine de Byzance, auteur d'une *Vie* fantaisiste d'Esopé dans laquelle La Fontaine puisera plus tard en invoquant la tradition. Citons, parmi les plus connues des fables d'Esopé : *La Cigale et la Fourmi*; *Le Loup et l'Agneau* ; *Le Lion et le Moucheron* ; *Le Lièvre et les Grenouilles* ; *Le Loup et la Cigogne* ; *Le Chat et un vieux Rat*; *Le Singe et le Dauphin*; *Le Chameau et les Bâtons flottants*; *La Grenouille et le Rat*; *Le Lièvre et la Tortue*; *L'Aigle et l'Escarbot*, etc...

Au II^{ème} siècle avant J. C. BABRIUS —après Socrate —versifie en grec un certain nombre de fables d'Esopé et s'essaie lui-même agréablement à la composition. On transformera, au moyen âge, ses iambes en quatrains et c'est sous cette forme que La Fontaine compulsera « Gabrias ». Notons de lui : *La Chauve-Souris et les deux Belettes*; *L'Observateur des Astres et le Voyageur*; *Philomène et Progné*; *le Cheval et le Cerf*; *Le Soleil et les Grenouilles*, etc... Au II^{ème} siècle, Aristide Millet, un ancêtre du conte, groupe, dans ses *Milésiaques*, de vieux récits populaires

d'Ionie. Traduits en latin par Sisenna, ces contes milésiens, tour à tour délicats et licencieux, alimenteront plus tard les auteurs de fabliaux et Boccace, Shakespeare, Rabelais, La Fontaine. *Aphthonius*, au Vème siècle, laisse quelques fables en prose dont on retrouve la trace chez ses successeurs : *L'Oiseau blessé d'une flèche*; *Le Corbeau voulant imiter l'Aigle*; *L'Âne et le Loup*; *Le Cheval, la Chèvre et le Mouton*, etc...

LA FABLE LATINE : PHÈDRE

Parmi les Latins, on rappelle Ménénus Agrippa (Vème siècle avant J. C.) avec *Les Membres et l'Estomac* et Cicéron (IIème siècle) avec *Le Vieillard et les Trois jeunes hommes*. Mais, à part Horace (64-8 av. J. C.), fabuliste accidentel, dont *Le Rat de Ville et le Rat des Champs* témoigne de dispositions remarquables, PHÈDRE (esclave sous Séjan, 1er siècle de notre ère, ensuite affranchi, puis exilé pour ses écrits) est le seul qui donne au genre un véritable éclat. Moins créateur qu'Esopé, qu'il imite fréquemment, mais d'une méthode plus littéraire, Phèdre est le premier metteur au point de la fable. Sa nature âpre et sensible l'amplifie, la fait vibrer d'une sourde révolte. Sous un masque que le lecteur averti déchire, monte l'anathème obscur et personnel, contre la tyrannie. Et sa verve caustique, sa satire sobre mais amère portent à un haut degré de combativité un genre déjà redouté des puissants. Par ailleurs, il ressuscite l'anecdote, trouve le pittoresque, ébauche l'analyse. Et le vêtement d'une forme élégante, nonobstant quelque sécheresse, assure à ses essais la survivance. La fable, trait rapide, ingénieux apophtegme, convenait aux contemporains de Phèdre et d'Esopé. Ils n'exigeaient pas que son dessein fut vaste ni qu'elle s'enrobât d'enivrantes parures...

Les fables de Phèdre, qui occupent cinq livres, et sont écrites en sénaires iambiques, sont reproduites en France au XVIème siècle par les frères Pithou. Citons quelques titres de celles dont le sujet paraît lui appartenir : *Les deux Mulets* ; *L'Allégorie de la Besace* ; *Les Frelons et les Mouches à miel* ; *La Lice et sa compagne* ; *Le Lion et l'Âne chassant*; *L'Aigle, la Laie et la Chatte*; *La Mouche et la Fourmi* ; *L'Œil du Maître*; *Le Lièvre et la Perdrix* ; *La Cour du Lion*, etc...

Au IIème ou IVème siècle, Avianus est l'auteur goûté de fables en vers élégiaques, parmi lesquels : *Le Lion abattu par l'Homme* ; *Le Pot de terre et le Pot de Fer*; *Le Satyre et le Passant* ; *Phébus et Borée* ; *Le Statuaire et Jupiter*, etc...

LA FABLE EN FRANCE -- LE MOYEN AGE

Mais gagnons, en France, le moyen âge. Nous y revoyons la fable, en latin, avec les œuvres des Babrius, des Romulus, des Avianus, toutes plus ou moins ésopiques de facture ou d'inspiration. « Les hommes de ce temps, médiocrement sensibles à la beauté poétique, goûtaient infiniment ces apologues simples et nets où la sagesse s'exprimait d'une façon si rapide et si plaisante. Ils aimaient les allégories ingénieuses, puisqu'ils en mettaient jusque dans la pierre de leurs cathédrales. » (J. Berthet.)... Le moyen âge, en effet, est, par excellence, l'époque des allégories. Tant les arts que les lettres trahissent cette prédilection vivace pour le symbole. Signe parfois invariable et de lointaine transmission, tel « l'orgueil, représenté par un roi chevauchant un lion et portant un aigle en sa main, l'avarice par un marchand à califourchon sur un sac d'argent et portant une chouette, la luxure par une dame assise sur une chèvre, avec une colombe sur son poing, etc... » (*Larousse*.) L'allégorie est comme un pont jeté par l'art naissant au peuple toujours jeune. Il s'y engage à la poursuite de l'image et rejoint le concept par l'intuition. Et l'imagination empruntera longtemps ces routes suggestives —mais à la longue compassées— de communication. Car elles s'affadissent dans l'aisance si ne s'y entretient la communion des sources fraîches et des formes d'expression, et deviennent banales par l'abus ou se dispersent en détours décadents...

Longtemps, sous la loi romaine, il n'y a —se substituant au celte lentement refoulé— d'autre parler populaire que les idiomes corrompus de la soldatesque, et une sorte de bas-latin colporté par cette cohue de races que l'empire charrie dans sa marche agrégeante. Il n'y fleurit d'autre langage châtié que la langue savante de l'envahisseur, d'autre culture que le latinisme. Puis, les barbares à nouveau triomphants, les Francs implantés à leur tour sur le sol bousculé des Gaules ; et les Romains partis, et avec eux tout ce qu'il y avait d'artificiel dans une civilisation imposée, peu à peu s'affranchissent d'une gangue aux confus amalgames, les éléments de cette langue nouvelle qui sera le français. Une littérature s'ébauche, encore serve et longtemps orale, qui, patiemment s'agglomère et s'incorpore le meilleur de ses influences, et aura demain sa vie propre et un éclat croissant...

Comme toute langue à son enfance, elle s'essaie bientôt aux œuvres d'imagination : contes, récits grossiers que la fantaisie pétrit avec la matière du cru, parfois celle de tous les temps. Et elle nous donne le fabliau, parent dissolu de la fable, précurseur de ces contes poétiques qui enjoliveront plus tard la littérature classique. Le fabliau (ou fableau) apparaît dès le IX^{ème} siècle, mais n'atteint son apogée qu'avec les XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Il est, dans sa forme innovée, en vers, fort goûté de nos pères. De la Picardie à la Champagne, « dans toutes ces bonnes villes où l'homme ne peut se passer de son voisin, ni s'abstenir d'en médire » (G. Lanson), on en chérit la bonne compagnie, causeuse et luronne, et scabreuse à souhait. Prenant au terroir sa causticité, le fabliau se prête aux médisances sournoises, aux dérisions souvent paillardes. Il fait des classes et des individus sa cible familière. Et, sous le grotesque des tours et de la gaudriole, s'exhalent des rancœurs et des haines. Trois acteurs sont au premier plan : la femme, les clercs et les vilains. La femme, malicieuse,

dissimulée, perfide, tout en esprit de perdition, est l'âme du fabliau. Le clergé alimente avec la bourgeoisie la verve du conteur, agrandit le champ des situations. Quant au vilain, trompé, volé, rossé, il prend, par la moquerie, une sourde revanche de sa condition. Et nous avons : le curé qui mange des mûres ; la vache à Brunin ; le vilain Mire (dont Molière tirera son *Médecin malgré lui*) ; le vilain qui conquiert paradis par plaid, etc...

On aurait tort toutefois de supposer que le bavardage du fabliau prend figure inquiétante de critique. Plus farce que satire, il s'épanche en grivoiseries drolatiques plus qu'en saillies dénonciatrices et ses égratignures s'effacent par des rires, ses coups d'estoc finissent en pirouettes. On ne peut dire davantage que les mœurs s'y reflètent en crudités véridiques et qu'il peint au réel ; non plus qu'une psychologie même sommaire y recherche le ressort intime des personnages, exception faite pour « le Valet qui d'aise à mésaise se met » et « la Veuve » (de Gauthier le Long) que reprendra plus tard si finement La Fontaine. Et cependant, malgré que la truculence bouffonne de beaucoup dépasse et élargisse les licences quotidiennes, et que le trait vaudevillesque y poursuive bien moins le commun que l'exception, ces œuvres, toutes de délassement, sont à l'étiage d'une époque, et la caricaturent...

Le fabliau, cependant, endigue peu à peu ses débordements. Ses façons relâchées se brident, sa faconde se tempère : il s'assagit. Même, il abandonne ses sujets, il emprunte au passé : il imite, et le voilà qui, déjà, moralise. Par les Bestiaires et les Ysopets se trouve renouée la tradition interrompue de l'apologue.

Les *Bestiaires* (XII^{ème} et XIII^{ème} siècles) sont des poèmes qui, sur un fond légendaire bien plus qu'observé, font se mouvoir des animaux. D'une vie d'ailleurs toute allégorique : un symbole apparente leurs gestes et leurs coutumes aux vices et aux vertus des hommes. Et une leçon s'en dégage, qui dit le but moralisateur. Les plus célèbres sont le Bestiaire d'amour, de Richard de Fournival, et le *Bestiaire divin*, de Guillaume de Normandie. Rutebeuf, l'amer ménestrel, nous donne au XIII^{ème} siècle *Renart le Bestourné*, *La Voie de Paradis*, *L'Âne et le Chien*...

Plus proche de l'antiquité sont les *Ysopets* (petits Esopes), transposition des fables d'Esopé vues à travers les compilations latines. Le *Dict d'Esopé*, de Marie de France (XII^{ème} siècle), avec *le Renard et le Corbeau*, en est le spécimen le plus remarquable. On y trouve l'art de la composition, la grâce, la simplicité, et des traits attendris et délicats qui font penser à La Fontaine.

Mais aucune tentative ne rend à la fable une couleur et une puissance depuis longtemps perdue comme le *Roman de Renart*. Cette vaste et plantureuse encyclopédie, éparse sur plusieurs siècles en quelque vingt-sept branches et quatre-vingt mille vers, et groupée sous des noms multiples (parmi lesquels on a conservé ceux de Pierre de Saint-Cloud, Richard le Lion, Jacquemart Gicleg, et le curé de Croix-en-Brie), assemble les aventures disparates qui gravitent autour de Renart le Goupil, cheville ouvrière de l'œuvre, et seul lien d'unité. Dans une atmosphère de

perpétuelle bonne humeur, pétille une malice insidieuse et fine, et, comme celle du fabliau, détachée de l'émotion. Une raillerie aiguisée de satire et nourrie d'irrespect s'y exerce à l'encontre du prochain. Une parodie incessante y promène sans scrupule la noblesse et l'Église, jusqu'au vilain. Et cela dans un style riche et inégal, souvent débraillé, parfois exquis, tantôt obscène. C'est la manière propre à l'esprit même de la race, et déjà entrevue dès les *Chansons de geste*, mais qui s'est accrue, à chaque étape, d'un piment nouveau, assouplissant son jeu, accumulant les pointes...

On sent dans la mise en scène l'influence de la tradition gréco-romaine. Les réserves désormais classiques de l'apologue sont mises à contribution. Mais aussi cette manne, inépuisable, du folklore populaire, grenier oral des générations. Nous revoyons — peut-être aussi psychologiquement arbitraires, mais autrement charpentés et vivants que dans les Bestiaires, et d'une autre envergure — les animaux favoris de l'allégorie. Outre *Goupil* (vulpeculus) ou Maître le Renard, malicieux et canaille, sans rival dans l'art de faire des dupes, avec dame Hermeline, sa femme, voici *Ysengrin*, le loup, la convoitise brutale et mal avisée, et sa compagne Hersent. Autour de ces vedettes s'agitent Noble le Lion ; Brun l'Ours, conseiller de Noble, grave, sournois, épais gastronome ; Bernard l'âne, archiprêtre de la cour, qui célèbre les morts illustres ; Tyber le chat, lequel

Se va jouant avec sa queue

En faisant grands sauts autour d'elle

et qui lutte d'adresse avec le renard ; Gimin le singe, imitateur et panégyriste du renard ; Chanteclerc, le coq, trompette ; dame Pinte, la poule... Parmi mille péripéties, Goupil est en lutte permanente avec Ysengrin (c'est le fond du poème) et l'habileté triomphe de la force, l'intrigue l'emporte sur la violence, l'hypocrisie sur le découvert. C'est ici — sous la forme gaie — l'apothéose de la ruse. Elle plane au-dessus de tous les épisodes, maîtresse unique et souveraine finale du monde. Grossissement de complaisance, artifice de scénario, mystification littéraire, dans une certaine mesure, certes. Mais, si nous sommes assez loin des idéalités inapprochées de la morale, nous côtoyons peut-être quelque face éternelle des réalités de l'Univers. Voici des traits : Renart, dans le puits, en sort en faisant descendre Ysengrin à sa place ; Renart mène Ysengrin à la pêche : il creuse un trou dans la glace, la queue d'Ysengrin y reste ; Renart excite le corbeau à chanter et lui vole un fromage. Il engage Tyber à remuer la cloche. Brun laissa sa peau dans la fente d'un chêne dont Renart a fait sauter les coins.

Le Roman de Renart, en sa prodigieuse diversité, ses ramifications désordonnées, son exubérance décousue, s'affilie au meilleur des fables primitives. Il a la vigueur inventive et la chaude concrétisation des fables indiennes. L'épopée burlesque de Renart, cette fable aux cent voix, où le rire s'insoucie de la moralité, demeure dans notre langue un monument de riche imagination fiancée à de précises qualités littéraires.

LA FABLE ET LA RENAISSANCE

Avec la Renaissance (XV^{ème} et XVI^{ème} siècles), revit la vogue des fables latines. Abstemius, auteur italien du XV^{ème} siècle, dans son recueil *Hecatomythium*, nous donne, tant par adaptation du grec que de son fonds personnel, des fables remarquables. Telles : *Conseil tenu par les Rats*; *l'Aigle et le Hibou*; *Le Chêne et le Roseau*; *Le Lion s'en allant en guerre*; *Le Charlatan*; *L'Oiseleur et le Pinson*; *La Mort et le Mourant*, etc... En France, Gilbert Cousin (Cognatus) 1506-1567, écrivain érudit, nous laisse, dans son *Narrationum Sylva*, des fables délicates comme l'oracle de Jupiter Ammon (*De Jovis Ammonis oraculo*) ; *Le Chat et le Renard*, etc... Signalons également, au XVI^{ème} siècle, les fables de l'Italien Faërne et celles de l'Allemand Candidus. Ces fables, trop attachées, par les lettres et la documentation, à la tradition latine, ne font guère que prolonger, dans une forme plus raffinée, les productions du même ordre qui parèrent le moyen âge...

Mais, parallèlement, continue à se développer la fable de langue française. Ses auteurs, mieux dégagés de la culture livresque, cueillant à même dans le courant populaire, apportent à l'édifice grandissant de leur langue quelques solides joyaux. RABELAIS (1483-1553) fournit au genre quelques verveux récits, « onguents pour la brûlure des soucis ». Rabelais, le païen plantureux de Gargantua et de Pantagruel, chantre des appétits de nature, thuriféraire de la libre joie de vivre :

Mieux est de ris que de larmes escrire

Pour ce que rire est le propre de l'homme.

Rabelais, pourfendeur des chaînes et des lisières, fondateur de Thélème, utopique abbaye de « Fais ce que voudras » :

Cy n'entrez pas, hypocrites, bigotz,

Vieux matagotz, marmiteux, boursoufflés ...

Cy n'entrez pas, maschefains, praticiens,

Clercs, basauchiens, mangeurs du populaire...

Cy n'entrez pas, vous, usuriers chichars,

Briffaulx, leschars qui toujours amassez...

BONAVENTURE DES PÉRIERS (1500-1544), valet de chambre de Marguerite de Navarre, qui entre pour une bonne part dans les contes de cette princesse (Heptaméron), nous donne ses *Nouvelles récréations et joyeux devis*, vifs et enjoués, entre autres : *D'un Singe et d'un Abbé...* ; *Le Singe et le Savetier Blondeau* ; *La comparaison des Alquemistes à la bonne femme qui portait une potée de lait au marché* et qui, « en disant hin », comme « le beau poulain tout gentil » qu'elle caresse au sommet de ses bâtisses chimériques « se prend à faire la ruade » et met tous ses rêves par terre... Puis viennent les contes et discours d'Eutrapel, de Du Fail (1556), historiottes morales, les fables rimées de Corrozet, de Philibert Hégémont, et surtout les *Narrations fabuleuses* de GUILLAUME GUÉROULT (1558) ; *Le Coq et le Renard* ; la fable morale du *Lion, du Loup et de l'Âne* (qui deviendra, avec La Fontaine : *Les Animaux malades de la Peste*) :

Du riche le forfait

N'est point réputé vice ;

Si le pauvre mal fait,

Mené est au supplice !

Et les fables de GUILLAUME HAUDENT : de l'Héronde et des autres oiseaux ; d'un mulet et de deux viateurs ; d'un coq et du diamant ; d'un taon et d'un lion ; des membres humains vers le ventre ; d'un pasteur et de la mer ; d'un avaricieux ; de la goutte et de l'Yraigne, etc., la confession de l'âne, du renard et du loup :

Pas n'eût si tôt ce pauvre âne fini

Son dit propos, que le renard et loup

Ne soient venus à crier bien à-coup :

O meurtrier et larron tout ensemble...

Enfin, par sa culture demeuré moyen âge, à peine effleuré par la Renaissance, le poète aimable, mais sans chemins nouveaux, intelligence encore bien plus que sentiment ; le conteur au style élégant, parsemé de mots piquants du vieux langage, dispensant au rude esprit du passé une grâce à la mesure des cours, une clarté déjà voltairienne ; le CLÉMENT MAROT (1496) *Épitres* à son « ami Jamet, au roi pour avoir été desrobé », et de la ballade de frère Lubin, tout en notes légères, en touches aisées, en ironies à peine appuyées ; le poète que Boileau consacre et qu'admire Fénelon, que La Fontaine appelle son maître ! Marot nous dit la belle fable :

C'est assavoir du lyon et du rat

dans laquelle lion

Trouva moyen, et manière, et matière,

D'ongles et de dents, de rompre la ratière

Dont maistre rat eschappe vistement,

Et, en ostant son bonnet de la teste

A mercié mille fois la grand beste ...

ce qui, par bon retour, lui valut que le rat vint couper à son heure « et corde et cordillon » :

J'ay des cousteaux assez, ne te soucie,

De bel os blanc, plus tranchant qu'une sye;

Leur gaine, c'est ma gencive et ma bouche :

Rien coupperont la corde qui te touche ...

Tant fut

Qu'à la parfin tout rompt.

... Nul plaisir, en effect,

Ne se perd point, quelque part où soit [aïct,

Nous sommes à la Renaissance. Un effort vers les lignes profondes de la beauté antique tente d'arracher la philosophie à la desséchante scolastique, les lettres à la domesticité, la poésie à sa condition vulgaire d'amuseuse. Sur les bases d'un humanisme régénéré se dessine la délivrance de la pensée personnelle, qu'une expression adéquate va fixer, s'ébauche un art fier, réglé au rythme de l'âme, qui n'appellera plus le rire applaudissant. Cet élan de libération qu'impulsa Pétrarque, auquel participent, jusqu'à s'y égarer, Ronsard et la Pléiade, ramène au sentiment la source de la poésie « une naïve et naturelle poésie », capable d'exprimer avec sincérité les plus intimes réactions de l'individualité au contact de la vie, apte à devenir, comme dira Brunetière « la réfraction de l'univers à travers un tempérament »...

Si menus et accidentels que soient les apports directs de Ronsard (1524-1585) et de son école au genre de la fable, son évolution n'est pas sans se ressentir d'une influence qui ébranle toute la littérature ... Des écrivains de ce groupe qui donnent quelques œuvres à l'apologue, citons ANTOINE DE BAIF (1522-1589), auteur des *Mîmes*, imitateur fécond mais un peu châtié de Théocrite et de Virgile, esprit érudit, poète naïf, au style trop facile, avec *Le Loup, la Mère et l'Enfant...*

Un enfant que sa mère

Menaçait pour le faire taire

De jeter aux loups ravissans

et VAUQUELIN DE LA FRESNAYE (1538-1608) poète agréable aimant la nature, attaché à suivre « Horace pas à pas », dit Sainte-Beuve. Il débute par des pastorales (*Foresteries, Idyllies*) et compose ensuite des satires (ou *épîtres morales*) qu'il regarde comme devant « défricher les vices et planter en leur lieu des vertus »...

Nous en tirons *Le Rat et la Belette*. Une belette,

De faim, de pauvreté, grêle, maigre et défaite

Qui, entrée par un pertuis dans un grenier à blé,

Cloute, mangea par si grande abondance

Que comme un gros tambour s'enfla sa grosse panse...

et dut entendre, d'un « compère de rat » le sage et dur conseil :

Si tu veux ressortir, un long jeûne il faut faire,

Que ton ventre appetisse il faut avoir loisir,

Ou bien, en vomissant, perdre le grand plaisir

Que tu pris. en mangeant ...

Puis vint MATHURIN RÉGNIER (1573-1613). Peintre averti des mœurs, il capte l'essentiel des physionomies, le projette en tons précis pris à même sa palette nourrie. En claires images, il nous renvoie ses visions, fixe en *satires lumineuses*, d'un sme tout classique, le mouvement et les hommes de son temps. Du *Mulet, le Loup et la Lionne*, détachons:

Jadis un loup que la faim espoinçonne

Sortant hors de son fort, rencontre une lionne Rugissante à l'abord, et qui montrait aux dents

L'insatiable faim qu'elle avait au dedans; Furieuse, elle approche, et le loup qui l'avise

D'un langage flatteur lui parle et la courtise;

et survient le mulet, proie commune, que le loup tâche à circonvenir et qui...

...Étonné de ce nouveau discours,

De peur, ingénieux, aux ruses eut recours...

Cette fable en essor, que Marot affine de sa grâce, où la Pléiade éveille l'émotion, Rénier la fait riche de couleur : Biens valeureux, hélas ! qui s'échelonnent. Ornaments toujours solitaires qui parent, certes, mais font dire : telle a de l'élégance, telle autre est sensible, celle-ci pittoresque ; du joli, dans les fables, se succède... De ces flambeaux, qu'un à un soulève le talent, et qu'une main, d'un bloc, jamais n'éteint, qui fera vivre ensemble les flammes, toujours mourantes au berceau de leurs sœurs ?...

LA FONTAINE (1621-1695) ET LA FABLE

Mais le poète naît, qui joint les dons épars, allume en torche les flambeaux, dresse la fable aux multiples lumières... Seul —vingt siècles et plus ont passé —parfait l'idylle tâtonnante, allie, groupe rythmique, la trame à la forme imagée, marie enfin, dans l'harmonie, le style et le sujet, le Bonhomme génial qu'est Jean de La Fontaine. Dans sa tête balourde et ses yeux sans éclat mûrit le clair poème qui se rira des ans...

L'homme est une curieuse figure. Né dans l'aisance. mais dégagé des contingences, La Fontaine plane au dessus des matérialités et « mange son fonds avec son revenu ». Il est dans l'existence comme un enfant, « presque aussi simple que les héros de ses fables » dira Voltaire, et, son bien dilapidé, s'attable sans gêne chez ses nourriciers. Il s'abandonne au parasitisme par inconscience profonde sans en apercevoir l'indignité. D'abord marié, mais si peu mari, il oublie vite les exigences conjugales, que le sentiment ne sanctionne point, et retourne, en garçon, au libre aller de sa jeunesse. Négligent et volage, et d'une étourderie décevante, il garde à ses protecteurs une fidélité désintéressée, revient, jusque dans l'exil, à ceux dont l'indépendance est un titre de plus à

son amitié. À Fouquet, son bienfaiteur, que la préférence royale abandonne, il offre, geste osé, touchant attachement, son *Élégie aux Nymphes de Vaux*. Loin des salons officiels, il fréquente Mme de la Sablière, Mme de Sévigné, La Rochefoucauld, Saint-Evremond, favoris disgraciés, critiques à l'index... Ce qu'on appelle « son égoïsme n'est que l'instinct naturel, que l'éducation et la civilisation n'ont ni entamé, ni compliqué. Il ne contient ni ambition, ni avarice, ni intérêt : il est tout spontané et de premier mouvement. Le calcul et la réflexion en sont absents... le sentiment peut tout sur ce grand ingénu. Aucun devoir ne le retient, quand il n'aime pas ; aucun intérêt quand il aime ». (G. Lanson.)

Nous sommes au grand siècle. Côte à côte, avec toute une noblesse déracinée, une pléiade d'écrivains et d'artistes lumineux gravite dans le cercle d'une cour somptueuse, astres subalternes, satellites du Roi Soleil. Sous le lustre éclatant, après les empressements bas, l'intrigue sinueuse, il y a « bon souper, bon gîte, et le reste... ». Et, franchi le fil doré où cette quiétude en rond s'organise, vous guettent l'incertain et la bise, et la faim. La Fontaine n'échappe pas à l'attraction du centre. Il rejoint —non sans mollesse cependant —dans l'orbe du trône ses contemporains, s'essaie à conquérir l'attention du souverain. Mais son insouciance native, son humeur primesautière, son inaptitude au mensonge —« il n'a jamais menti de sa vie », dit son ami Maucroix —et surtout ces inadvertances légendaires en font un fâcheux courtisan. À la cour, d'autre part, il se faut contrefaire, contraindre ses penchants. Un malaise bientôt le gagne en tout ce convenu ; le tapage l'excède, et tant d'afféteries... Puis ce bohème, loup vagabond, s'accommode mal de la chaîne. D'impérieuses sollicitations montent de son instinct nomade...

Solitude, où je trouve une douceur secrète,

Lieux que j'aimai toujours, ne pourrai-je jamais,

Loin du monde et du bruit, goûter l'ombre et le frais ?

Oh! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles ?

Quand pourront les neuf sœurs, loin des cours et des villes

M'occuper tout entier...

(Le Songe d'un Habitant de Mogol.)

Aussi ses approches assez tôt se relâchent. Et il regagne, au large, l'étendue qui l'attire.

Les forêts, les eaux, les prairies,

Mères des douces rêveries,

suivi de la méfiance —inquiète au fond et sourdement hostile —du monarque.

On se gausse, en société, de ses méprises. Ses apartés, ses absences amusent les convives. Et il faut, à table et dans les réunions, se contenter de cela. Car il vient mal à la conversation et son esprit n'y paraît point. Il est toujours en dehors du moment. De l'horloge aux cadences déconcertantes le balancier oscille à contretemps. Le désaccord entre ses mouvements et le rythme intérieur résonne en quiproquos. Et l'on parle du ridicule de cette « machine sans âme » dont on attendait des merveilles... Il est l'inconstance même. Des distractions sans nombre bousculent ses projets, se moquent de ses résolutions. Au sérieux un instant convaincu, on le revoit, la minute d'après, regagnant d'un pas serein la « faute » condamnée. Sa raison est dans son rêve, non dans les gestes quotidiens. Le songe est son milieu vibrant. Là, seul et retrouvé, lui tout à l'heure perdu dans le dédale de ses jours, il apparaît enfin dans la plénitude de lui-même...

De La Fontaine, disciple d'Épicure —il y a du Rabelais, un Rabelais plus artiste, dans son épicurisme —et qui s'écrie :

Volupté, volupté, qui fus jadis maîtresse

Du plus bel esprit de la Grèce,

Ne me dédaigne pas, viens-t-en. loger chez moi ;

Tu n'y seras pas sans emploi ;

J'aime le jeu, l'amour, les livres, la musique,

La ville et la campagne, enfin tout...

(Psyché.)

Du Bonhomme distrait, jouisseur, d'aucuns —alors et plus tard —ont critiqué l'égoïsme « immoral ». Que n'ont-ils, sans plus, interrogé la logique d'un tempérament ? Que n'ont-ils regardé, sous l'apparent dualisme, ce libre jeu : dans la vie quotidienne, toute en sensations, la mécanique à peine contrôlée des instincts ; dans la vie profonde (pensante et subpensante), thésauriseuse d'images, la filmation, sans frein, du génie ? Ils auraient vu que le bon animal —eh ! que sert-il, ici encore, de parler de moralité ! —a permis le bel artiste, que la *machine* a favorisé la matière de l'*âme*, et qu'à l'intensité sensorielle nous devons la possibilité créatrice, et l'œuvre, qui importe avant tout à nos générations et sans laquelle, depuis longtemps, l'homme serait mort dans nos mémoires, eût-il été un parangon de vertu...

La Fontaine est un contemplatif. La flânerie l'appelle. Il s'y complait.

Errer dans un jardin, s'égarer dans un bois,

Se coucher sur des fleurs, respirer leur haleine,

Écouter en rêvant le bruit d'une fontaine,

Ou celui d'un ruisseau. roulant sur des cailloux,

Tout cela, je l'avoue, a des charmes bien doux.

(Songe de Vaux.)

De cette nature en perpétuel émerveillement, il palpète à l'unisson... Le voici dans sa retraite. Dans l'oubli sont descendus les bruits du monde. Mais le brin d'herbe susurre sa peine. Le ruisseau clapote son désir. Les arbres, bras dressés, bousculent leurs clameurs ou, mollement, confient. Et geint la terre ou palpète, énamourée. Et parlent, et vibrent, tous les compagnons des plaines, et de l'onde, et des bois : les bêtes éloquentes. Jusqu'aux infimes, riens animés gros de mystère. Et le rêveur sent frissonner leurs voix. À son cerveau, harpe tendue, elles montent et s'accordent, tableau animé de la fable... Il va l'emporter, en son intensité frémissante, sur la pellicule si impressionnable de son récepteur merveilleux. Et, dans la tension recueillie où l'œuvre s'élabore, quand son imagination, autour du thème arrêté, voltigera, il reviendra, à point détaché, prodigue d'éléments, généreux d'harmonies...

Car ce poète n'entend pas nous léguer, selon le caprice inné de son inspiration, le luxe de ses sensations accumulées. Cette fable, qui est au sommet d'une longue et patiente recherche — lui a fallu dix lustres de sa vie pour y atteindre — et qui éclot dans la maturité conquise de son génie, il la conçoit et la désire, en son scrupule et sa vision, pleinement belle. Le fablier fantasque est un fixateur laborieux. Il pratique de Boileau la méthode obstinée : jusqu'au parfait sur le métier remet l'ouvrage. La rigoureuse proportion, la gradation circonstanciée, la balance consonante ou contrariée du rythme, cette fluctueuse ou limpide poésie, il les, tient d'une tâche consciencieuse d'artiste... Non seulement luxuriant, évocateur, original, mais cohérent, solide, mesuré est le chef-d'œuvre qu'il nous offre.

Avant d'aborder la fable, La Fontaine s'essaie aux compositions d'envergure : comédie, tragédie, épopée héroïque. Mais il laisse sur le chantier son *Achille*. Son *Eunuquene* voit pas la rampe. Et son *Adonis* n'est — il le dit lui-même — qu'un « embellissement ». Aussi, aux Corneille, aux Racine, il abandonne bientôt la tragédie. Au génie de Molière, il renonce à disputer la comédie et délaisse le lyrisme au souffle soutenu. C'est sa nature : il n'a pas la ténacité des longues entreprises. « Les longs ouvrages me font peur », dit-il. Il s'en évade involontairement, ailleurs sollicité : « Ne pas errer est chose au-dessus de mes forces ». *Psyché*, *Philémonet Baucisse* ressentent aussi de ces dispositions. Il faut un genre adéquat à son génie papillonnant. Et il écrit,

encore à la poursuite de son art, ses *Contes*, savoureux et galants, où il se joue, dans le tour badin de Marot. Fils du terroir champenois, de cette terre même des fabliaux, ses contes — és surtout de Boccace — en ont le sel et la gaillardise. Ils sont moins spontanés cependant, d'un artifice déjà littéraire et d'un libertinage plus abstrait que sensuel. Cependant qu'une malice spirituelle et plus pénétrante les allège jusqu'à relever parfois de satire le commun risqué du récit... Certains même, folâtrant d'aventure hors des alcôves d'Éros, où sévissent feintes et cocuages, prennent déjà le chemin de la fable. Ainsi : *Le Juge de Mesle*, *Le Glouton*, *Le Paysan qui avait offensé son Seigneur*. Puis le conte s'épure et se condense. Le « solide », comme dit La Fontaine, s'y dessine et le thème évolue, le style se libère. Et c'est la fable...

Dans cette « sorte de terrain vague à la porte de la cité étroite et rigoureuse gouvernée par Boileau » (*Larousse*), il s'installe en enfant gâté du caprice qu'encourage l'appui souriant des Muses. Il va, vient, bouleverse le domaine et l'emplit tout entier, portant sa féerie en ses recoins éblouis.

Papillon du Parnasse ; et semblable aux abeilles

À qui le bon Platon compare nos merveilles :

Je suis chose légère et vole à tout sujet,

Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet...

(Discours à Mme de la Sablière.)

Et « telle fable est un conte, un fabliau, exquis de malice ou saisissant de réalité : *Le Curé et la Mort*; *La Laitière et le Pot au Lait* ; *La jeune Veuve*; *La Fille*; *La Vieille et ses deux Servantes*. Telle une idylle : *Tircis et Amarante*, *Daphnis et Alcimadure*. Telle, une élégie : *Les deux Pigeons...* » (G. Lanson : *Littérature française*). Nombre sont encadrées dans des épîtres, des discours, des causeries. Telle s'attaque à l'astrologie, une autre à la théorie cartésienne, ici ode à la solitude, ailleurs églogue, partout lyrisme débordant... Tour à tour épique ou plaisante, dramatique et moqueuse, héroïque et familière, et souvent, dans le même temps, un peu tout cela, et supérieurement tissée de l'étoffe légère des contes, la fable prodigue son poème aux facettes mouvantes. Des sphères inventives aux sciences naturelles, de la farce bouffonne à la philosophie, et des confins de Plaute jusqu'aux rives du Dante, s'étend le champ fécond du

genre rénové...

La Fontaine s'instruit. Il voyage dans le passé, remonte aux origines. Il connaît la fable indienne, rend hommage au « sage Pilpay ». Il loue Homère, « le père des Dieux ». Il s'entretient avec Hésiode, Horace et Théocrite. Il lit les *Bucoliques* de Virgile ; manie, de Novelet, le *Mythologica Esopica*. Il emprunte au trésor des meilleurs devanciers : les Ésope, les Phèdre et leur

savoir le guide et leurs erreurs le gardent. Il se penche, au moyen âge, sur Babrius, Avianus, s'intéresse aux Bestiaires et aux Ysopets, frôle les aventures de Goupil. La Renaissance le retient. Il s'arrête avec Rabelais, esprit ouvert, truculent diseur, et feuillette Bonaventure des Périers. Il interroge les fables d'Haudent. Il goûte de Marot « l'élégant badinage », et sa grâce l'influence, et le suivra ; converse avec Régnier au parler pittoresque. À leur commerce s'affine son langage, sa forme se précise... Nourri à ces banquets multiples : légendes primitives, mythologie polythéiste, traditions populaires, floraison classique, le voilà qui s'élance. Ces « inventions, si utiles et tout ensemble si agréables, malgré que l'apparence en soit puérite » il va, croit-il modestement, seulement les parer d'un attrait oublié. Estimant qu'après les fables de ces « grands hommes » dont il loue « la simplicité magnifique », il ne ferait rien « s'il ne les rendait nouvelles par quelques traits qui en relevassent le goût », il s'est mis en tête, se référant aux enseignements de Quintilien, de les *égayer* « un certain charme, un air agréable qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux ». Et « faisant marcher de compagnie les grâces lacédémoniennes et les muses françaises », il entend « à la manière ingénieuse dont Ésope a débité sa morale ajouter les ornements de la poésie »... Tant et si bien que ce peu qu'il apporte est une corbeille, à pleins bords, d'attributs inconnus et de beautés nouvelles. Et que la fable en est, à jamais, rayonnante...

Ne crée-t-il pas — il invente rarement le sujet — et prend-il leur thème aux Novelet, Esope, Avianus, Haudent, son talent prodigieux l'assimile et le fait sien, sans plagiat. Il possède cette faculté d'absorption qui lui permet d'incorporer tous les apports, jusqu'aux plus ternes, et d'en constituer, mêlés à ses propres matériaux, le plus imprévu des amalgames. Du creuset de son génie, ils sortent transfigurés, méconnaissables... Aussi loin de l'éparpillement des récits indiens ou moyenâgeux que des discours trop froids et sermonneurs de l'antiquité, la fable de La Fontaine est une gerbe colorée aux proportions harmonieuses. Dans un cadre aux lignes décisives, elle se situe en des raccourcis saisissants. Les touches du décor sont nettes, sans vaines fioritures. Le milieu surgit, pittoresque, où s'affrontent, au naturel, des personnages intensément mobiles et vivants. Cette fable, à un haut degré, est action. Les héros favoris de l'auteur, des animaux pour la plupart — « hommes, dieux, animaux : tout y fait quelque rôle » — ne sont pas de pures silhouettes dont une narration minutieuse dessine les contours. Leur caractère, fréquemment, jaillit de leur jeu même, à travers des scènes alertes. Ce sont les péripéties, suggestives, qui en assurent le relief. Et quelque périphrase picturale en fixe d'ordinaire à jamais l'essentiel...

...dans la saison

Que les tièdes zéphyr ont l'herbe rajeunie

ou :

Un jour, sur ses longs pieds, allait, je ne sais où,

Le héron au long bec emmanché d'un long cou...

ou encore :

Un ânier, son sceptre à la main,

Menait, en empereur romain,

Deux coursiers à longues oreilles...

Peintre paysagiste, peintre « animalier ». peintre de caractères !...

Quant à la moralité, elle se dégage, le plus souvent, des attitudes, et comme un réflexe de nos sensitifs (Voyez : *Le Loup et le Chien*, *Le Chêne et le Roseau*). Lorsque, toujours rapide, elle surgit (exorde ou conclusion) elle n'apporte guère qu'une formule toute prête —résumé lapidaire de nos constatations —pour cristalliser notre jugement. (Ainsi, « La raison du plus fort est toujours la meilleure » ou « En toute chose il faut considérer la fin »). Et, sans l'épilogue du rideau, la fable, conte prenant, comédie complète, possède sa suffisance : il n'ajoute rien à sa gloire.

Et ce n'est pas non plus la similitude voulue, la parenté souvent exacte des états d'âme que le fabuliste anime chez nos frères inférieurs, ni les sentiments pareils aux nôtres que leurs conflits ébranlent, ni la pression —infuse ou proclamée —qui s'exerce, à la faveur de ces parallèles, sur notre conduite, ce ne sont pas ces rapprochements qui assurent aux fables de La Fontaine leur pérennité. Tant d' « histoires naturelles » du Bonhomme—d'un siècle où fut méprisée la nature —sont assez pittoresques ; tant de fresques assez représentatives ; tant de situations, de drames sont assez réalistes pour gagner la postérité sans leur symbole transparent. Et elles seraient —et elles sont à maintes occasions —d'une aussi sûre vitalité quand leur domaine est imaginaire et qu'elles projettent sur nous, combien vivifiées, des images factices !...

La Fontaine proclame demeurer fidèle à l'apologue.

Une morale nous apporte de l'ennui ;

Le conte fait passer la morale avec lui...

Comme le faisaient les maîtres antiques, il entend, pour la fable et la moralité « le corps et l'âme de l'apologue », comme il dit, trouver à chacun sa place, quoique d'une manière un peu différente... Regarde-t-il la moralité comme la compagne obligée de la fable ? Au point que leur présence solidaire, dans le genre, lui apparaisse comme une condition d'unité ? Ou sacrifie-t-il — adhésion paresseuse ou par traditionalisme —aux exigences d'une conception surannée ? On ne sait au juste. Et important-ils somme toute, la thèse première, ou les liens flous, même le dessein ? Nonobstant la résolution, l'agrément submerge le précepte, le relègue en quelque retraite exigüe. Il

arrive même au conteur de s'en dispenser « dans les endroits, explique-t-il, où elle n'a pu entrer avec grâce et où il est aisé au lecteur de la suppléer ». La moralité ? Il l'emporte, *en fait*, comme un accessoire, et parfois elle l'embarrasse, ou il ne sait plus qu'il la convoie... Auxiliaire docile d'un code, rapetissée à son illustration ? La fable qui bouillonne en lui n'est pas là ; Et elle ne s'y restreint. Sous sa magie, elle déborde du convenu, s'évade de la tradition Elle brise les cadres de l'apologue, s'affranchit des fins morales qui canalisent l'œuvre dramatique, et devient le faune lâché dans la forêt vive, insoucieux de nos menus destins...

L'apanage de La Fontaine, c'est sa vision et son genty évocateur. Ce qu'il y a de personnel et d'inimitable dans sa fable, c'est ce conte audacieusement encortégé de tous les genres, et ramassé, vivant, et c'est le style... Un style flexible et d'une extrême diversité qui se prête, avec une chaude et puissante mobilité, aux exigences de « l'ample comédie aux cent actes divers ». La forme accompagne étroitement le sujet, le pénètre avec aisance en ses changeants aspects. Des sonorités fluctuantes soutiennent l'expression, en infléchissant à point les nuances. Souvent imitatif, voici le style, heurté tout à coup, redevenu soudain caressant. La cadence épouse l'image et l'avive. Lame courte, vague ondoyante, la phrase se balance, se précipite, dit la fatigue :

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé...

la colère :

Le quadrupède écume et son œil étincelle...

Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs...

s'apaise avec la rivière :

Au sommeil doux, paisible et tranquille

avec le vent :

Se gorge de vapeurs, s'enfle comme un ballon,

Fait un vacarme de démon,

Siffle, souffle, tempête...

Au service d'une telle variété, il faut un instrument d'une souplesse appropriée. Lequel sera le plus fidèle, portera sans faiblir la riche manne poétique ? Le vers sans doute... Mais, à la mode du temps ? L'alexandrin altier, prestigieux et sonore ? Ou le dizain, frère cadet ? tous deux pesants dans leur solennité... Ou le vers de six, de huit pieds, gracile et vif, messenger prompt de l'ironie ? Que fera La Fontaine ? Des deux il voudrait bien retenir les vertus. S'il prend l'un aujourd'hui,

l'autre, demain, lui manquera... Et il les fait venir ensemble, et encore d'autres plus menus, souffles légers, courriers rapides de l'idée. Pour élargir davantage la prosodie courante, qui l'enserme avec ses repos inflexibles, ses chutes régulières, il franchit l'hémistiche, déplace la césure, pratique l'enjambement, campe, en rejet, l'essentiel. Et s'écroulent les dernières barrières. Et les voilà « ces vers boiteux, disloqués, inégaux », comme dira plus tard Lamartine, les voilà (scandalisant l'époque, révolutionnant l'art poétique) installés dans la fable et s'y multipliant, de concert ou tour à tour, et de telle manière qu'ils y sèment des merveilles. Et ils l'accompagneront (réalisations peut-être de ce vers *polymorphe* « si apte à enregistrer toutes les nuances et comme les modulations d'une âme », G. Lanson) expressifs jusqu'au paroxysme et lui feront une musique encore inentendue...

Pour l'aider à ébranler ces personnages, si étonnamment réels jusque sous leur voile d'animaux, pour réaliser au maximum « les hommes de tout caractère et de toute condition : rois, seigneurs, bourgeois, curés, savants, paysans, orgueilleux, poltrons, curieux, intéressés, vaniteux, hypocrites » il appelle hardiment leur vocabulaire. Il capte les termes à vif en leurs significatives particularités, en fait vibrer, comme un écho de l'être profond, les intonations et les cris. Il remet en vigueur des mots de l'ancienne langue, tombés en désuétude malgré leur pittoresque et leur éloquence... Sa possession des finesses et de la correction antiques ne le retient pas à quelque rigide limitation. « Comme Molière, il refuse de s'enfermer dans le langage académique et l'usage mondain. Il lui faut des mots de toute couleur et de toute dignité. Il en prend au peuple, aux provinces, mots de cru et de terroir, savoureux et mordants il en va chercher chez ses conteurs du XVI^{ème} siècle, chez son favori Rabelais. Il mêle tous ces emprunts dans le courant limpide de son style, et les plus vertes expressions, les plus triviales, et qui sentent la canaille et l'écurie, n'étonnent ni ne détonnent chez lui, tant elles sont à leur place, et justes, naturelles, nécessaires » (G. Lanson). Tout coopère à la constitution des types, si personnels en leur universalité, que n'entameront point les morsures du temps.

Interrogeons maintenant en sa morale —non parce qu'en art il est besoin, pour juger, de cet élément, mais pour être complet et porter, là aussi, notre analyse —la fable de La Fontaine. Qu'apercevons-nous ? Une œuvre où s'agitent côte à côte, dans le tumulte des courants contraires qui se les disputent, toutes les forces régnautes de la vie. À l'étalon moral : laides peut-être, belles c'est possible, mais telles et fort indifférentes à nos dosages en bien et mal, seulement motrices impénétrées de nos mystérieux mécanismes. Quels appareils mesureront la répercussion sur les mœurs de ces tableautins ingénieux, images renvoyées des mœurs ? Les fables, dans leurs bêtes humanisées, actionnent assez près du vrai toutes les dominantes de nos réactions animales. Leur fera-t-on grief de ce qu'elles nous peignent, triomphantes à l'occasion, des déterminantes qui s'affirment, à nos côtés et en nous, singulièrement victorieuses ? Doit-il, l'évocateur sincère, pour sympathiser avec l'anathème qu'on prononce autour de lui contre des attitudes et leurs mobiles, en taire la présence avoisinante, en disproportionner la vitalité ? doit-il dénaturer les réalités tangibles et quotidiennes ? Donnera-t-il le pas à l'éthique tourmentée des civilisations, avec ses impératifs

abstraites aux formules insuivies, sur les injonctions sans code d'une nature en définitive obéie ?...

La Fontaine insiste sur l'*utilité* de son ouvrage. Il prétend multiplier, sous les dehors aimables de ses « badineries » des exemples que « les enfants —comme le voulait Ésope —suceront avec le lait », parce qu'« on ne saurait, dit-il, s'accoutumer de trop bonne heure à *la sagesse et à la vertu...* » Voit-il ainsi la fable, inséparablement liée, par définition et par essence, à l'éducation et à la morale, et souhaite-t-il lui conserver, par acceptation routinière ou conviction délibérée, ce caractère séculaire ? Ou, comme un rachat, veut-il seulement, lui qu'on accuse (et qui s'en dit coupable) de frivolité et de licence, faire œuvre pie, fournir preuve de sérieux ? Laissons la théorie, les investigations spéculatives : terrain fuyant, avec La Fontaine surtout. Scrutons les actes. Voyons si, plus loin que le drame exact, parfois critique, ponctué çà et là de conseils, la fable révèle, selon la ligne définie —terminologie vague des morales officielles —cet effort de redressement ? En découvrons-nous la trace et la persévérance ? Le sacerdoce du réformateur, qui brille d'un si ferme vouloir initial, est-il demeuré fidèle aux prémices ?

D'abord, La Fontaine est juste et, l'étant, ne peut celer la prédominance de ces victoires d'intérêt, de fourberie, de dureté, que nous avons croisées à l'étal dans le Roman de Renart. Et, de les connaître et de les traduire, c'est ce qui a si fort choqué Lamartine et Rousseau —impulseurs moralisants —leur a fait chercher des *leçons* là où il n'y a que de loyales *consignations*, et taxer d'immorale une œuvre en un sens étrangère à la moralité... Ensuite les fables sont trop représentatives des états d'âme du fabuliste pour ne pas être marquées des mêmes inconséquences morales qui parsèment ses jours capricieux. Et les attraites instinctifs ont sur lui trop d'empire pour ne pas, à son insu pour ainsi dire et à l'encontre même de ses vœux, envahir son œuvre et la troubler de leurs appels fréquents. Promesses, intentions ne résistent guère au bouillonnement impétueux de ce gouffre aux sensations. Et si quelque morale, en définitive, se précise c'est bien l'aspiration constante au plaisir d'une large et robuste gourmandise : c'est « un idéal de vie facile, naturelle, instinctive ; c'est quelque chose d'intermédiaire entre Montaigne et Voltaire, quelque chose d'analogue à la morale de Molière, avec moins de réflexion, de sens pratique et d'honnêteté bourgeoise, avec plus de naïveté, de sensibilité et de sensualité tout à la fois » (G. Lanson). N'est-ce pas, décidément, le serein laisser-aller de la nature, et, pour n'avoir pas d'autre direction morale que l'abandon aux oscillations incessantes de la vie, l'œuvre en est-elle moins belle ou moins grande ? N'est-elle pas plus riche, et plus vraie ?

Délaissant la morale, dirons-nous, sur le seuil de ce terrain brûlant, que La Fontaine apporte dans ses fables —et l'y exalte —cette indiscipline foncière de sa vie, les résistances d'un « sauvagisme » inadaptable aux conventions, l'impatience, au sein de mille encerclantes jugulations, de ce tempérament rebelle à toutes les astreintes limitatives ? Peignant par transparence les hommes et les mœurs de son temps, il en a certes dégagé, satiriquement, les caractéristiques. Mais a-t-il élargi sa critique, directe ou enveloppée, jusqu'à toucher l'armature du siècle, la société même en ses

fondements iniques ?... En sociologie et en politique —pas plus qu'en morale —nulle part, chez La Fontaine et dans ses écrits, il n'y a de système, visible ou dérobé et il serait absurde de vouloir en découvrir, et il est heureux, pour la beauté libre de l'œuvre qu'il s'en soit gardé. Ce que nous apercevons de ses conceptions —fragments occasionnels, notations fugitives —nous les montre comme une aspiration désordonnée, réflexes toujours plus que raison. Conséquences en quelque sorte instinctives, résultantes des chocs en retour de l'existence, elles se traduisent et s'éteignent sans tenter de généralisation. L'époque non plus ne les y mène où l'on regarde à peine comme parentes les souffrances d'en-bas, où l'épanouissement du pouvoir et l'égouissance des grands appellent —et *normalisent*—la détresse assujettie des masses, où malgré l'écart monstrueux des situations, l'antagonisme des conditions ne se marque qu'en sporadiques soubresauts...

Mais telles —secousses que ne prolonge le vouloir, expériences que ne coordonne aucune concentration —soulignons-les en leurs aspects sensibles, bien plus vérités que tendances...

La Fontaine dit sans ambages :

Je définis la cour un pays où les gens

Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents

Sont ce qu'il plaît au prince ou, s'ils ne peuvent l'être,

Tâchent au moins de le paraître :

Peuple caméléon, peuple singe du maître...

et nous savons assez en quelle estime il tient les courtisans. La royauté ? La prudence l'engage à ne la point toucher sans mille formes. Et si le sceptre étend sur les têtes courbées sa maîtrise cruelle, nous verrons le lion —autre roi —plus despote que père, en porter l'attribut secrètement honni. Et le cercle des bêtes assemblé sous sa main, départir à ses vues la « justice » du trône... Un pâtre, quelque part, —berger, voix de sagesse —un jour pourtant osera dire :

Croit-on que le ciel n'ait donné qu'aux têtes couronnées

L'esprit et la raison ?

Impressionnable, La Fontaine peut-il échapper au spectacle de ces « animaux farouches, des mâles et des femelles... noirs, livides, et tout brûlés du soleil... attachés à la terre, qu'ils fouillent... »et qui « ont une voix articulée et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, montrent une face humaine » (La Bruyère) ? Il touche, d'un tel sort, la tonalité, voit de leur vie —sous l'angle de la joie —le profil sacrifié, songe, du manant :

Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde ?

Ailleurs, c'est un rustre —est-ce donc à dessein ? —ours grossier d'enveloppe, un paysan —du Danube et d'ailleurs —qui dit, face aux Romains, dans une courageuse apostrophe, et large, le malheur des siens que Rome opprime, et qui s'élève à réprover, en raison, la servitude des peuples :

En quoi valez-vous mieux que cent peuples divers,

Quel droit vous a rendus maîtres de l'univers ?...

La répulsion pour la contrainte, jusque dans la domestication :

« De tout temps les chevaux ne sont nés pour les hommes », le prix de l'indépendance, ce bien « sans qui les autres ne sont rien », ils exsudent, avérés de ces deux fables : « Le loup et le chien ; le cheval s'étant voulu venger du cerf ». Et ce soupir, bonhomme, venu des fibres, les exhale :

Hélas que sert la bonne chère

Quand on n'a pas la liberté ?

Jusqu'à (de l'âne encore, souffre-douleur) ce cri —en approche de nous —presque une révolte :

Notre ennemi, c'est notre maître,

Je vous le dis en bon français.

Mais, revenons aux fables. Faisons côte à côte, parmi ces chants qu'a visités

Des neuf sœurs la troupe tout entière

une incursion qu'il faudra brève, malgré nous. Nous irons, résistant aux séductions des charmes répandus, et cueillant, à des parterres délicats, quelques fleurs parfumées...

Voici *Le Loup et le Chien*, ces frères aux destinées adverses. L'attaque serait risquée : ils causent. Et le dogue, en embonpoint, étale sa condition que « force reliefs » auréolent, où la gêne cependant persiste en sa conscience domestiquée, des stigmates de la chaîne.

Face au « sire » famélique, que l'évocation de ces festins faciles fait frémir d'espoir aux entrailles, et qui,

Déjà se forge une félicité

Qui le fait pleurer de tendresse,

mais que ce « rien » —« peu de chose » —le collier ! soudain fait fuir... « il court encor ! »
Peut-on mieux, sans qu'un mot la désigne, mettre au plus haut la liberté ?

Là, c'est encore le *loup*, cette fois prêt à fondre —*l'agneau* est sans défense ! —et « justifiant », par captieux arguments, sa cruauté. Ironie atroce des inégalités vitales, le faible a tort d'avance : le fort tient la *raison* suprême.

Par ici se traîne vers nous « Un pauvre bûcheron tout couvert de ramée, gémissant et courbé..., n'en pouvant plus d'efforts et de douleur », un pauvre homme accablé de tous les maux du peuple... Il appelle la mort, et sa délivrance. Elle vient :

C'est, dit-il, afin de m'aider

À recharger ce bois

Puissance de la vie !

Plutôt souffrir que mourir,

C'est la devise des hommes...

Là-bas, « serrant la queue et portant bas l'oreille », c'est *le renard*, maître ès-tromperie, qu'a joué, à revanche, *la cigogne*, et qui s'en va

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

À l'écart, ce labyrinthe : la chicane, d'où sort le dépouillé :

On fait tant à la fin que l'huître est pour le juge,

Les écailles pour les plaideurs.

Maintenant, sans prologue ni morale, un sobre drame. Entendez, le chêne s'apitoie, soie et velours, sur *le roseau* :

Vous avez bien sujet d'accuser la nature :

Un roitelet pour vous est un pesant fardeau...

puis se redresse, altier, solennellement suffisant :

Cependant que mon front au Caucase pareil,

Non content d'arrêter les rayons du soleil,

Brave l'effort de la tempête...

pour condescendre enfin, protecteur :

Encor, si vous naissiez à l'abri du feuillage...

Alors le roseau, sachant la majesté fragile :

Les vents me sont moins qu'à vous redoutables...

Vous avez jusqu'ici... mais attendons la fin

Elle est proche :

Du bout de l'horizon accourt avec furie,

Le plus terrible des enfants

Que le Nord eût porté jusque-là dans ses flancs...

et s'abîme

Celui de qui la tête au ciel était voisine

Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

Le limpide et vivant poème ! Dites-moi, en est-il beaucoup de plus beaux, et d'un plus juste caractère, que cette simple fable, aux vers ruisselants d'harmonie ? N'est-ce pas là, ô chantre de Jocelyn, une musique sœur de la tienne ?...

Apparaissent : *le Lion*, de sa puissance infatué, superbement péjoratif : « Va-t'en, chétif insecte... », entouré de sa cour. Et *le renard*, capitaine cynique, enragé flatteur, si expert en feintes fertiles. Puis, quatre animaux divers : *le Chat*, « grippe-fromage » :

Marqueté, longue queue, une humble contenance,

Un modeste regard, et pourtant l'œil luisant

et qui a, dit le souriceau :

...des oreilles

En figure aux nôtres pareilles ;

« triste oiseau le *Hibou*; Ronge-Maille le *Rat*; dame *Beletteau* long corsage : toutes gens d'esprit scélérat ». Puis c'est « la *Bique* allant remplir sa traînante mamelle » et le *Cochet* avec

Sur la tête un morceau de chair,

Une sorte de bras dont il s'élève en l'air...

La queue en panache étalée,

« les Filles du limon » devant « le Roi des astres » ; le *Lièvre*, poltron foudre-de-guerre ; la *Tortueau* train de sénateur ; « peuple *Vautourau* bec retors, à la tranchante serre » s'attaquant aux *Pigeons* « autre nation, au col changeant, au cœur tendre et fidèle »... ces pigeons dont l'amour nous vaudra ce délicat conseil :

Amants, heureux amants, voulez-vous voyager ?

Que ce soit aux rives prochaines.

Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,

Toujours divers, toujours nouveau...

Tenez-vous lieu de tout, comptez pour rien le reste...

Près du Vieillard qui dit la parabole des dards, enseignant que « toute puissance est faible à moins que d'être unie », voici l'*Avare* qu'un trésor vain possède, l'imprudent *Villageois*, le *Chartier embourbé*... Et passe une beauté, si jeune, veuve en larmes qui, elle aussi veut partir, d'abord pour l'autre monde, ensuite pour le cloître... Suivez le fil de son chagrin, si pareil à ceux d'aujourd'hui :

...Un mois de la sorte se passe ;

L'autre mois on l'emploie à changer tous les jours

Quelque chose à l'habit, au linge, à la coiffure :

Le deuil enfin sert de parure,

En attendant d'autres atours ;

Toute la bande des Amours

Revient au colombier ; les jeux, les ris, la danse,

Ont aussi leur tour à la fin ;

On se plonge soir et matin

Dans la fontaine de Jouvence.

Enfin la belle, à son père, voyant que plus il ne propose un autre époux :

Où donc est le jeune mari,

Que vous m'aviez promis, dit-elle.

Tant est, annonçait La Fontaine, malicieux philosophe, que :

On fait beaucoup de bruit, et puis on se console :

Sur les ailes du Temps, la tristesse s'envole,

Le Temps ramène les plaisirs.

Mais, sur ce fond noir, en assemblée, ces animaux prostrés, que la terreur rapproche ?

À chercher le soutien d'une mourante vie

On n'en voyait point d'occupés

Ce sont les *Animaux malades de la Peste*. Pour conjurer le mal, il faut, suggère le lion, que le plus coupable périsse... Et chacun se confesse. Le lion dénonce, avec ostentation, ses « appétits gloutons » :

J'ai mangé force moutons

Même il m'est arrivé quelquefois de manger

Le berger.

mais le renard, renchérissant, le trouve « trop bon prince » :

Manger moutons, canaille, sotte espèce

...Vous leur fîtes, Seigneur,

En les croquant beaucoup d'honneur...

et sa harangue outrée éclipse ses rapines.

Le tigre, l'ours, jusqu'aux simples matins.

En leurs moins pardonnables offenses

sont « aux dires de chacun » trouvés « de petits saints ».

L'âne vient à son tour, et dit sa faute énorme :

J'ai tondu de ce pré la largeur de ma langue.

Haro sur le baudet ! « ce pelé, ce galeux »... La mort son forfait ! « Le plus beau des apologues de La Fontaine et de tous les apologues », s'est écrié Chamfort. Et Taine, et mains critiques unanimes. En quelque soixante vers, le dur visage de l'univers : les « droits » vainqueurs, béats, canonisés, en cascade sur la plèbe émissaire, la faiblesse, face ployée du « devoir ». Les animaux, les hommes, conseil sauvage et sociétaire. Souverain, courtisans, comparses sanguinaires, clercs au jargon habile. Tyran, escorte de tyran. La force, et tous les crimes de la force, couverts, légitimés, blancs d'innocence... Et ce pauvre âne —tout un peuple !—coupable séculaire, pour une peccadille pendable, ah ! oui, victime expiatoire !...

Selon que vous serez puissants ou misérables,

Les jugements de cour vous rendront blancs vu noirs.

Que de stations ne ferions-nous pas, sans atteindre la satiété, et combien d'êtres si divers ne ferions-nous causer, sans lassitude, dans cette phrase modulée au timbre de la race... Mais il faut borner le voyage. Vous le reprendrez : un délice est sur vos pas...

Et comme l'on comprend, après avoir ainsi fréquenté l'homme et l'œuvre, les regrets de Fénelon, son contemporain, à la nouvelle de sa mort : « Pleurez, vous qui aimez la beauté naïve, la nature nue et toute simple, l'élégance sans apprêt et sans fard... Combien, à un style plus poli, préférons-nous sa précieuse négligence !... Pour l'agrément de son génie, nous l'inscrivons parmi les anciens. Ce sont les badinages d'Anacréon. C'est la lyre, ce sont les chants d'Horace. Les mœurs des hommes et leurs caractères, il les a représentés au vif. Le charme délicat de Virgile anime son œuvre légère. Ah ! quand est-ce que les poètes aimés de Mercure égaleront l'éloquence de ses bêtes ? »

La Fontaine a porté la fable à un niveau inégalé. Avant lui, aucun —même des plus grands

—ne l'avait introduite, par d'indéniables chefs-d'œuvre, dans la cité littéraire. Il l'y installe à une place telle que ses droits à la postérité sont inébranlables. Et, malgré qu'il paraisse espérer « qu'il arrivera possible que son travail fera naître à d'autres personnes l'envie de porter la chose plus loin » lui qui « élève les petits sujets jusqu'au sublime, homme unique dans son genre d'écrire... , modèle difficile à imiter », comme dit La Bruyère, de ceux qui, maintenant et plus tard, dans son sillage, s'efforcent à le surpasser, aucun ne dotera la fable d'une fleur éternelle... Est-ce à dire que la fable, avec La Fontaine, a touché l'apogée, que désormais le cycle en soit révolu ? N'assisterons-nous pas à sa résurrection ? Ne la verrons-nous aborder, avec des feux nouveaux, des régions inconnues ?...

LA FABLE APRÈS LA FONTAINE. LA FABLE MODERNE

Du vivant de La Fontaine, ces imitateurs : Bensérade, Desmay, Furetière, Fieubet, Grécourt, Daniel de la Feuille, Le Noble, Sénecé, Mme de Villedieu, etc..., ne font guère que paraphraser petitement ses fables. D'aucuns en pénètrent le mérite et tentent d'y faire participer leurs œuvres : mesure libre du vers, alternance du simple et de l'épique, tour plaisant, intérêt porté à la nature. Mais ils sont trop près du tourbillon : ils ne savent plus s'éloigner, par ailleurs se reprendre, et ils plagient... Bensérade (1612-1691), bel esprit suspendu à la faveur des princes, possède l'art de mêler les allégories aux divertissements qu'il compose pour les distractions de la cour ; Furetière (1619-1688), ami de La Fontaine, observateur doublé d'un érudit, cultive aussi l'allégorie et écrit des fables avec une malice parfois personnelle ; *Senecé*(1643-1737), ingénieux et froid, est un conteur frisant la préciosité, mais non sans adresse, et ses épigrammes ont de l'esprit...

Mentionnons à part les Fables de FÉNELON (1651-1715) récits en-prose, d'inspiration modeste, mais gracieux et aimablement tracés. Précepteur du duc de Bourgogne, l'auteur a composé ces fables en vue de façonner le caractère de son élève. L'éducateur y domine le fabuliste et l'intérêt s'en trouve rétréci. Ce sont d'abord les aventures d'animaux familiers (l'Abeille et la Mouche ; les deux Renards ; le Rossignol et la Fauvette ; l'Ourse et son petit ; le Loup et le jeune Mouton, etc...), puis des sujets empruntés à la mythologie et à l'histoire et préparant *Télémaque*(Alexandre et Diogène ; Bacchus et le Faune, etc...).

À part aussi CH. PERRAULT (1628-1703), un des champions (contre Boileau) de la fameuse querelle des *Anciens et des Modernes*. Esprit mondain, renvoyant aux pédants l'antiquité —habile couverture de l'ignorance bien accueillie des superficiels de son temps — unit « la légèreté décisive des salons à l'indépendance cartésienne ». Les plus durables de ses écrits, et les seuls d'ailleurs que nous retenions ici, sont les fameux *Contes de ma mère l'Oye*. Des féeries peuplées d'enchantements —prose ondulée, vers murmurants —dans lesquelles se complurent nos

imaginations d'enfant et que nous relisons encore avec curiosité et quelque délice. Un merveilleux fantasmagorique, une fantaisie aisée et naïve y animent les Barbe-Bleue, les Belleau-Bois-Dormant, les Peau-d'Âne, les Petit Poucet, les Chat Botté, etc..., sous les auspices, tour à tour chanceux ou maléfiques, de quelques magiciennes aux mirifiques baguettes. Des moralités parfois avisées et fines les clôturent. Ainsi :

Tout est beau dans ce que l'on aime ;

Tout ce qu'on aime a de l'esprit...

(Riquet à la Houppe.).

ou

Ayez de l'esprit, du courage, ils seront choses vaines,

Si vous n'avez, pour les faire valoir,

Ou des parrains, ou des marraines ...

(Cendrillon.)

Aux œuvrettes de Perrault, rattachons les *Contes de fée* de Mme d'Aulnoy (de ce même XVII^{ème} siècle) ; *l'Oiseau bleu* ; *la Princette Rosette* ; *la Belle aux Cheveux d'Or*, etc...

Si nous revenons aux fabulistes proprement dits, nous rencontrons Pannard (1674-1765), introducteur, dans la chanson, de la satire des mœurs. Par le négligé de l'existence contrastant avec la délicatesse de l'esprit, il fait penser à La Fontaine. Mais ses œuvres profuses ne prolongent pas ce parallèle et valent surtout par une bizarrerie heureusement amenée... Près de lui, Lamotte (1672-1731), est le spécieux contempteur des vers et des figures, et de tant d'ornements, dans l'art, regardés comme les entraves de l'idée ; Ses fables se ressentent de cette froideur « raisonnable » (*L'Enfant et les Noisettes* ; *La Chenille et la Fourmi*, etc...). Les *Fables nouvelles* de Le Bailly (1756-1832) sont trop diffuses, malgré leur bonhomie et l'élégance du style (*L'araignée et le Vers à soie* ; *Le Boiteux*, etc...) ; *Le Buisson et la Rose* :

Je laisse après moi bonne odeur,

Puis-je regretter quelque chose ?

Par ailleurs, Berquin (1747-1791), conteur familial, rend avec une grâce toute personnelle, —en ses « lectures » —des sujets pris aux littératures étrangères (*L'Ami des Enfants*, etc...).

Andrieux (1759-1833), poète comique, est le père du *Meunier-Sans-Souci*, et autres contes

demeurés populaires. On cite de lui, comme classique, l'éloge du *Bonheur dans la médiocrité...* L. de Jussieu (1792-1866) est connu pour maints ouvrages d'éducation parmi lesquels les *Petits Livres du Père Lami, Fables et Contes* en vers où le moraliste efface trop souvent le conteur.

De Frédéric Jacquier, dont le pittoresque d'expression et la souplesse versique sont comme d'attachantes réminiscences, signalons : *Jupiter et la Brebis, Les deux Frères, et La Souris Persévérante* qui

Se dresse vers le trou, le gratte, le regratte,

Avec ses dents, avec sa patte,

Pour l'agrandir,

Et l'arrondir ...

Avec les *Fables* de FLORIAN (1755-1794) nous abordons, un siècle après La Fontaine, la première œuvre qui se détache avec quelque relief sur une production menacée de grise uniformité. Non pas que nous regagnions l'espace où brillent les étoiles du Bonhomme. Rien du tumulte imagé qui fait, parmi les genres prodigieusement confondus, comme des cascades d'harmonie. Ce ne sont pas ici les orgues et leur orchestration, mais, sur un clavier modeste, simplement mélodieuses, des fables en demi-tons. Avec un sens avisé de ses forces, Florian ne s'expose pas à manier les tonnerres en cacophonie, à jeter le bouffon sur l'épique en bousculades ridicules. Plus sage qu'à la contrefaire, il laisse chanter sa note, qui est tendre et fine, et situe, sans défaillances, d'adroites compositions sur un plan moyen de charme étudié. Il n'évite pas les travers de l'époque, aggravés par les exigences de l'apologue. Il prêche volontiers, coiffant la grâce de ses contes d'une couronne austère de moraliste. Un sentiment, parfois fade et apprêté, mais souvent généreux et qui exhorte aux gestes solidaires, adoucit cependant ce rigorisme sermonneur. Ses fables claires s'assurent avec aisance la faveur du public. On connaît : *Les Deux Voyageurs; Le Chien coupable ; La Guenon, le Singe et la Noix ; La Mère, l'Enfant et les Sarigues ; Le Vacher et Le Garde-chasse* avec le dicton :

...Chacun son métier

Les vaches seront bien gardées.

et :

Aidons-nous mutuellement :

La charge des malheurs en sera plus légère...

de *L'Aveugle et le Paralytique ; La Carpe et les Carpillons ; Guillot* (le menteur puni) ;

L'Enfant et le Miroir; Le Grillon ; Le Troupeau de Colas ; et la médisante Chenille... comme autant d'apologues invétérés et populaires.

Déjà, les contemporains de La Fontaine, et quelques-uns de ses successeurs, avaient, en leurs subtilités, préparé la renaissance de la fable politique. VIENNET (1777-1868) la ressuscite et l'étend, en ses apologues satiriques, pleins d'une verve piquante et spirituelle. La période mouvementée, pendant laquelle il joue son rôle en acteur courageux, marque son œuvre (et notamment ses *Fables* et ses *Épîtres* de remous agités. ARNAULT (1759-1833), qui cultive la tragédie, compose aussi des fables d'un tour épigrammatique. De son recueil, détachons : *Le Colimaçon, la Châtaigne et la Feuille*, qui va...

...Où va toute chose,

Où va la feuille de rose,

Et la feuille de laurier.

LACHAMBAUDIE (1806-1872), attaché au saint-simonisme et plus tard à Blanqui, doit à ses opinions la prison et l'exil. Et dans ses *Fables populaires*, qu'il mêle à la vie publique (il les dit lui-même dans les clubs, les concerts), il apporte les préoccupations démocratiques de sa vie militante. Dans sa forme soignée, son œuvre regagne, par-delà les siècles, pour la combativité de l'épigramme, les fables allusives de Phèdre. Elle n'en a pas cependant l'incisive virulence. Par contre, elle s'allume de quelques éclairs poétiques :

Or, la lune devrait le pli des vagues bleues...

(L'Enfant et les Bottes.)

Citons : *L'Hermine et le Rat ; L'Escargot et le Chien ; L'Enseigne du Cabaret*(« demain on rasera gratis ») ; L'Enfant et la Pendule :

Tu n'arrêteras pas, dans sa course éternelle,

Le temps qui fuit, rapide, et qui ne revient pas...

La fable, avec ces auteurs, prend part aux mêlées du forum et redevient, pour un temps, une arme, à peine enveloppée, contre le régime. Elle s'apparente au pamphlet pénétrant et frondeur. Mais, comme lui, et comme toutes les œuvres qui personnalisent l'attaque ou qu'envahit la doctrine, elle participe de la momentanéité qui fait du meilleur journalisme un art éphémère. Nonobstant sa valeur, et ses aspirations, elle survit avec peine à son objet et se traîne avec effort au-delà des hommes et des institutions qu'elle a visés...

De ces fabulistes de combat, Lamennais (1782-1854) est le frère, un frère plus large et, plus qu'eux tous, poète. Ce grand évangéliste, aux visions de prophète, brûlé d'une foi toute romantique, ne peut manquer d'appeler la parabole au secours de son ardent amour du peuple. Il en parsème ce cantique passionné que sont les *Paroles d'un Croyant* : la parabole des Ombres, de l'Oiseau nourrissant les orphelins de la couvée voisine, la parabole du rocher :

« Et ils se levèrent, et tous ensemble ils poussèrent le rocher, et le rocher céda, et ils poursuivirent leur route en paix.

Le voyageur, c'est l'homme, le voyage, c'est la vie, le rocher, les misères de la route... »

Hautes et frémissantes leçons d'entraide fraternelle !... Ces lueurs éteintes, la fable retombe dans la monotonie. Mentionnons Xavier MARMIER (1809-1892), traducteur du « Choix de Paraboles » de Krummacker, pour ses *Contes populaires de tous les pays*, remarquables par une connaissance approfondie de l'Europe du Nord, infatigablement visitée ; PLOUVIER (1821-1876), laborieux autodidacte, qui écrit des contes soignés, mais ternes : *Contes pour les jours de pluie* ; *La Buche de Noël*, etc... ; F. de GRAMMONT (1815-1897) qui fait revivre en France la sextine des latins et est l'auteur de récits, chants et rondes de l'enfance (*Bons Petits Enfants*) dont : *La Petite Fille et le Jardinier* ; *La Charité*, etc...

Ensemble, notons rapidement : ROYER, avec *L'Enfant à la Tartine* (*Voulez-vous donner, donnez vite!*) ; REYRE, prédicateur et pédagogue, de l'Ordre des Jésuites ; RICHER (1729) avec *Les Bergers* ; le duc de NIVERNAIS ; TOURNIER ; Amélie PERRONET (*L'art d'être Grand-Mère*; *Le Petit Fanfaron, Pan ! Pan !*) ; l'abbé AUBERT (1731-1814) avec quelques fables bien construites et imagées ; G. de BOILLEAU, qui publie deux volumes de fables, plutôt effacées ; MANCINI-(1716-1876) ; Mme de la FÉRANDIÈRE (1736-1817), qui a de l'élégance (*Le Pinson et la Pie*, *Le Pinson et le Moineau*, etc...) ; E. CHASLES (1827-1895) : Contes de tous pays en prose (*Le Renard et la Grenouille*, etc...) ; A. de NAUDET ; Mme ACKERMANN (1813-1890) avec ses Contes en vers, etc...

Divers auteurs, de la fin du XIX^{ème} siècle notamment, accentuent la tendance, déjà sensible, à amener la fable au diapason des intelligences enfantines. Retour, ou — sous un certain angle — évolution. Tentative en tout cas passionnante, mais délicate et pleine de périls. Ils ne montrent d'ailleurs sur le chemin qu'une bonne volonté obstinément trahie par les réalisations. Aucun n'y apporte cette maîtrise géniale qu'il faut pour saisir, en deçà de l'appris des hommes, l'esprit vivant de l'âge et le restituer, sans le grandir ni l'éteindre ; pour se libérer du factice et descendre à la vérité puérile, et en même temps, ne pas perdre de vue le ciel fuyant de l'art et de la poésie... Aussi la fable, en s'infléchissant avec eux vers les jeunes perd surtout sa dernière verdeur et sa malice trépidante. Pauvre pastiche décoloré, elle s'affadit encore en s'amenuisant. Et sur cette naïveté — si grêle, hélas ! et toute pâle de convention — qu'ils éveillent avec effort, ils ne peuvent

(vieillards dévorant la candeur) résister à jeter, en graines denses, l'herbe étouffante de la morale...

Dans les *Maternelles*, davantage récits attendris que fables, de Mme Sophie Hue, se détachent des pièces d'une simplicité touchante, comme *La Mère et l'Enfant*. Jean Aicard, poète familial, a côtoyé la fable avec sa *Chanson de l'Enfant*, son *Livre des Petits*. Des récits attrayants et émus y abondent, telle la simple histoire du *Rouge-gorge*. Louis RATISBONNE (1827-1900) est l'auteur officiellement prôné du répertoire de la jeunesse pour sa *Comédie enfantine*, recueil de récits et dialogues distractifs et de fables morales où les bêtes et les choses, et surtout les enfants (parfois saisis dans leur ingénuité) déroulent des scènes tour à tour simples et rieuses. Détachons cette mignardise : *Le Souhait de la Violette*, que Flore a doté des couleurs « les plus tendres de la palette » et de l'arôme « qui la trahit dans le sillon » et qui demande, fleurette modeste, « un peu d'herbe pour la cacher »... Les œuvres de Ratisbonne n'évitent pas l'écueil de l'artificiel, si proche de l'enfantillage, et traînent, comme un boulet, la résolution d'être « moralisatrices »...

LA FABLE ÉTRANGÈRE

Une incursion dans la littérature étrangère nous montre la fable, de la Méditerranée à la mer du Nord et de l'Atlantique à l'Oural, soumise au même processus dépendant : imitation primordiale de l'antiquité, imitation de La Fontaine ensuite, imitation, entre eux, des fabulistes d'un pays ; plan commun de convention, sujets remaniés ou similaires, même figure traditionnelle. Quelques trouvailles dispersées, les structures de l'idiome, des nuances ethniques, voilà tout l'apanage de cette fable de traduction... Les pays scandinaves, à l'écart des grandes foulées d'invasion, ne reçoivent —à part la Suède —qu'en ondes légères les influences extérieures. Aussi la fable s'y baigne-t-elle librement dans un folklore original intégré peu à peu au patrimoine national. À peine contrariée par d'infinies pénétrations, elle évolue selon son rythme propre, s'épanouit dans ce conte large et mélancolique, en incessant repli sur l'âme. Les légendes qui, de brume en brume, ont survolé le temps, une poésie naïve et pénétrée les berce et les affine, en fait comme la pulsation profonde et nostalgique d'un peuple. La fable rejoint ainsi, aux confins d'une rêverie lancinante, toutes les productions d'un climat.

En Italie, citons VERDIZOTTI (*Le Loup devenu Berger*) ; *La Femme noyée* ; *Jupiter et le Métayer* ; *Phébus et Borée*, etc...) ; PASSERONI (1713-1802), célèbre pour ses *Fabule esopiane*; PIGNOTTI (1739-1812) dont les fables ont la clarté de l'historien qu'il fut avant tout, mais un peu de froideur ; BERTOLA (XVIIIème siècle), etc...

En Espagne : JEAN RUIZ DE HITA (XIVème siècle) dans son *Libro de cantares*, un des

monuments de la littérature archaïque de l'Ibérie, prodigue, à côté des lyriques *Canticas de serranaet* d'épisodes mêlés de prières, des *Exemplos*, apologues d'emprunt antique ou oriental. TOMAS DE YRIARTE (1750-1791) est le traducteur de l'Art poétique d'Horace ; ses fables sont ingénieuses et fines. Des œuvres littéraires de Samaniego (1745-1806), protagoniste de l'instruction populaire, survivent ses *Fabulas en verso castillano* qu'il mit au service de son prosélytisme.

En Angleterre, citons : MOORE (XVII^{ème} siècle), avec ses fables et satires ; GAY (1688-1732) qui, après les pastorales de *La Semaine du Berger*, écrit des fables pour l'éducation du duc de Cumberland. Sa nature indolente et bonhomme, une vie insoucieuse dont les grands assurent les dépens, lui donne avec La Fontaine quelques curieuses similitudes ; DOBSLEY ; JOHNSON (XVIII^{ème} siècle), etc... ; les *Contes sociaux* de Miss MARTINEAU (1833) ; les *Contes* de miss EDGEWORTH. En Hollande : JACOB, KATZ, etc...

En Belgique, nous rencontrons STASSART (1780-1854) dont les fables sont populaires (telles : *Le Dromadaire et le Singe*) ; en Suisse : J.J. PORCHAT (1800-1864), qui s'est attaché à écrire pour la jeunesse et a publié, entre autres, *Recueil de Fables*, *Glanures d'Ésope*, *Fables et Paraboles*, etc... Il développe des sujets variés avec bonheur et naturel. Voici (dans Les Poires) un couple de paysans dont il campe avec vigueur et sobriété la rapacité matoise. Laborieusement décidés à l'offrande, afin d'appeler sur leur fils les bonnes grâces de l'intendant, ils ont, celles-ci les devançant, un tourné-court venu « du cœur » :

Brave homme, bon enfant ! dit le vieillard touché.

...Femme, portons demain ces poires au marché.

En Allemagne : de GILBERT (1715-1769) professeur d'éloquence, auteur de *Contes et Fables*, voire de cantiques, d'un talent dégagé et spirituel ; GLEIM (1719-1803), écrivain de l'école anacréontique, mécène des jeunes littérateurs, qui cultive la poésie badine, la pastorale et compose des fables où il imite La Fontaine ; G. LESSING (1729-1781), écrivain considérable, précurseur de la période classique, esprit exact et rationaliste, qui introduit dans ses *Fables* un louable souci de simplicité porté jusqu'à la sécheresse ; M. LICHTEVER (1719-1783) qui imite Gellert et l'éclipse souvent par ses qualités narratives et sa personnalité. Son recueil : *Quatre livres de fables épisodiques*, ès goûté, est traduit en français ; PFEFFEL ; HAGEDORN (XVIII^{ème} S.), avec ses odes, chansons, poésies morales où revit l'épicurisme d'Horace, et des *Fables* et contes en vers où se fait sentir l'influence de La Fontaine, etc... Rapprochons ici des fables proprement dites les *Contes d'enfants et de famille* des frères GRIMM, avec les légendes du folklore allemand, reconstitution naïve et délicate de la littérature primitive ; les contes de Wieland (1733-1813) contemplatif, puis voltairien, contes divers d'une gamme exquise et variée ; les contes fantaisistes de TIECK (1773-1853) —à la fois précis et romantique —dont l'ironie et la maîtrise dramatique témoignent d'un talent sûr et souple (*Contes populaires*, *Phantusus*, etc...) ; les contes populaires de MUSÆUS

(XIX^{ème} siècle), avec ses elfes et ses gnomes (*Rübezahl*) ; les contes moraux de MEISSNER (1802) et d'Aug. LA FONTAINE (1814) plutôt nouvelles et menus romans, etc...

En Russie, KRYLOW (1768-1844), fabuliste national, débute par deux adaptations de La Fontaine (*Le Chêne et le Roseau*, *La Fille*) et publie plus tard son recueil de trois cent fables (*Basni*) où figurent toutes les classes de la Société.

La Suède —la plus ouverte des Scandinaves —n'a, de longtemps, en propre, que les rudiments d'une ancienne poésie héroïque et des fragments de lois orales versifiées. À travers le Christianisme et la prédominance latine qui survit à la Réforme, des sympathies oscillant du classicisme français à l'Angleterre démocratique, les constitutives d'une langue originale s'ordonnent avec peine, et la littérature —même nationale —continue de payer au continent (jusqu'à ces derniers siècles où elle reconquiert un particularisme vigoureux) un assez lourd tribut d'influence. Dans une production confuse et mouvante, les genres les plus heurtés s'y disputent de passagères prépondérances. La fable y a pour représentants : GYLLENBORG (1731-1808) ; BELLMANN (1740-1795) avec ses *Satires Morales* ; VITALIS (Sjöberg) 1794-1828, dont les Poèmes, reflets de sa vie tourmentée, sont empreints d'une misanthropique mélancolie. De ses *Fables*, relevons, dans *Le Paon et le Rossignol* :

... l'avantage ordinaire

Qu'ont sur la beauté les talents ;

Ceux-ci plaisent de tous les temps,

Et l'autre n'a qu'un temps pour plaire...

Mentionnons aussi SNOÏLSKY (1841-1903) avec ses *Légendes et Contes en vers* (*La Nouvelle Cendrillon*, *Ginevra*)etc...

L'âpre Norvège, affranchie des liens danois, voit se parfaire son indépendance littéraire (qu'ont assurée déjà les Wergelandet, les Welhaven) par l'effort des Asbjørnsen et des Mœ, « tous deux rassembleurs zélés des vieux contes norvégiens, dont l'union féconde révèle au pays les trésors du folklore indigène ». ASBJØRNSEN (1812-1885), un simple attaché à ses origines, recueille, des paysans, une précieuse moisson de légendes. Il traduit d'abord les Contes de Grimm, mais bientôt uniquement attentif au miroir natal, dégage, avec Mœ, ses *Contes populaires norvégiens*, puis ses égendes des Esprits de la Montagne... JØRGEN MØE (1813-1882) fouille au cœur des vieilles langues rustiques, écrit des poèmes, puis des chansons, des chants alternés en patois, enfin ces *Contes*—en collaboration —où s'épanouissent les richesses originales du terroir... De ces bâtisseurs, la littérature montera aux Bjørnson et aux Ibsen, à la fois si Norvégiens et si humains...

Jusqu'au XVIIIème siècle, la littérature danoise tient toute entière dans les « sagas » historiques et dans la mythologie de l'*Edda*, compositions plus ou moins mêlées aux « Chants populaires ». Puis, au XIXème siècle s'affirment, dans une note grave et inspirée, poètes, romanciers et conteurs. Parmi ces derniers émerge ANDERSEN (1805-1875) dont les *Contes*, imaginés ou légendaires, si caractéristiques et pensés, sont connus dans toute l'Europe (*Le Père, le Nid d'Aigle ; Le Briquet; Petit Claus ; Le Coffre volant, etc...*).

LA FABLE ET SES LISIÈRES —CONCLUSION

On ne peut nier que la morale ait enlacé, comme une chaîne, ses guides autour du corps fragile de la fable et qu'elle ait si souvent poussé devant elle une hésitante prisonnière. Il n'a fallu rien moins que le génie pour la ravir à son étreinte et nous faire oublier, du moins un temps, qu'elle était la sœur captive des préceptes, pour nous montrer qu'elle pouvait, hors ses entraves, être aussi belle. Sans lendemain, le rapt heureux, à ce niveau (d'où elle eût pu monter encore) ne l'a pas conservée. Elle est, aux mains des sages, bientôt redescendue. Le dessein de peser sur la marche des hommes s'est acharné sur la destinée de la fable. Parce qu'il s'est penché sur son berceau et qu'elle lui doit, venue des nuits lointaines, d'avoir chevauché tant sur les siècles, lui pardonnerons-nous, sur son vol soutenu mais toujours en tutelle, l'interdit permanent des libres randonnées ? De vivre et de durer n'est pas l'espoir d'un art. Il lui faut l'étendue, dut-elle l'engloutir. Si tous les risques, la récompense possible de l'audace. La fable, qui sait ? oiseau vainqueur peut-être, aurait encore, précipitée, quelque immortel chant du cygne ?...

On reproche à la fable d'être, à cause de cette morale, une arme dangereuse entre les mains des pédagogues...

Il s'agit en effet —et ceci atteint le concept, quel qu'il soit, qui dépasse le plan de l'enfance, et toute tentative, d'où qu'elle vienne, d'embrigadement pour le triomphe des systèmes—il s'agit d'écarter des petits toute moralité, de sauvegarder l'enfant contre tout enseignement moral —ou doctrinaire —devançant l'expérience et la vie. Il importe d'empêcher qu'on n'aiguille, préalablement à ses constatations, sa conduite sur des voies à son encontre établies, qu'on ne violente ses généralisations futures par de précoces inductions, qu'on n'enferme son demain dans les opinions d'autrui. Et la fable-apologue est un agent dogmatique. Ses abstractions a priori, ses préceptes dominant l'enfant... Et l'éducateur —dont le scrupule respectueux garde avec vigilance la personnalité naissante —la tiendra en suspicion, ne l'appellera qu'avec doigté, à son heure...

Mais si —après cette condamnation de principe, et posées ces réserves, et ces précautions

entendues — nous en venons à l'examen des fables et de leur esprit, si nous étudions les sentences et leur caractère nous constatons que, dans l'ensemble, leur nocivité n'est en rien comparable à celle des récitations et historiettes, des lectures et des chants dont regorgent les manuels, à celle de l'histoire, cette fable des siècles. Car la fable — ce conte — au contraire des fragments (prose ou poésie) puisés tendancieusement dans les ouvrages favorables, au contraire des histoires « vraies » de l'histoire, n'est pas (sauf de rares exceptions fournies surtout par les auteurs médiocres) l'adulatrice d'un régime et ne peut être confondue avec les véhicules habituels du civisme. Elle n'est qu'accidentellement et par déviation la servante d'une organisation sociale définie et d'une morale passagère. Elle vise à la diffusion de règles générales qu'elle considère comme des vérités éternelles...

Et — en dehors des apparences et de nos illusions — qu'est-ce, au fond, que l'éducation morale de l'école, jusqu'où va sa répercussion ? Que décident ses « vérités générales » (dont ce n'est pas ici le lieu de discuter la légitimité) quand elles ne sont pas servies par les mœurs et que l'ambiance les contredit ? Elle est bien pauvre — et sa portée précaire — la moralité des livres et de la parole, quand elle n'est pas secourue par l'exemple et qu'autour d'elle tout conspire contre ses propos. C'est du milieu surtout (quand l'hérédité le veut bien, et les prédispositions natives personnelles) que viennent les orientations profondes. C'est dans l'atmosphère — familiale et sociale — où baigne l'enfance que se gravent, par une lente pénétration, les empreintes qui « moraliseront » l'avenir et que s'agrège, dans le subconscient, par une multitude de gestes imitatifs et d'attitudes répétées, le faisceau déterminant des actions futures...

Qu'est, à côté de la *conscience des faits*, la conscience enseignée ? la coalition des préceptes auprès des forces animées qui pétrissent les hommes ? Et que peut, dites-moi, *la théorie morale* contre ses démentis quotidiens, quand, au foyer, dans la rue, partout, en triomphe la négation permanente ? Tant freins que propulseurs, les vertus en lice ont-elles réduit et rénové l'être de proie ? Ou seulement contraint à des souplesses raffinées, fait faire patte de velours aux griffes de la brutalité ? Et n'est-il pas — refoulé seulement dans l'hypocrisie — demeuré le maître en définitive, félin manœuvrant derrière un paravent d'opérette ? En grand, la démonstration de la guerre n'est-elle pas là, toute proche ? L'humanité — si nous la regardons plus loin que ses jolies grimaces et que son masque de civilisée — s'est-elle dégagée du mensonge, de la tromperie, s'est-elle guérie de la vanité, a-t-elle dépouillé la cruauté, rejeté la domination, s'est-elle approchée de l'amour ?... Les instructions, les prêches, pourtant, depuis des millénaires, ne lui ont pas manqué. Philosophies, religions s'y sont dépensées. Sages et fanatiques ont accumulé mandements et conseils. Et là vie imperturbable continue à projeter sur le monde l'ironie de son désaccord et de ses réalités adverses...

L'enfant vient, en l'anecdote même ou sa moralité, de proscrire — ah ! ce renard perfide ! — les tortueux détours. Près du lion (vraiment beau de puissance...) il a réprouvé jusqu'aux us de la

force. Sa pitié s'est tournée vers l'agneau désarmé. En regardant les fils du laboureur, il a reconnu —le trésor sans doute en vaut la peine ! —l'utilité du travail, sinon ses joies... Et, « le naturel revenu au galop », il a menti, l'instant d'après, par instinctive lâcheté, lorsque les reproches menaçaient sa paresse, ou par bravade, ou pour paraître... Au jeu, la ruse a tressé son succès. Un plus faible a, sous son poing, découvert « la raison la meilleure », et désiré des muscles. Les « vertus » et les « vices » dont il fut tout à l'heure, à la mesure du récit, le témoin ébranlé ; l'injonction fausse, arbitraire, à califourchon sur cet « autrement » d'idéal qu'est la morale inobservée : imprécises fumées, gênantes apparitions. Des lèvres et par quelques gestes il fera sien, puisqu'on y tient tant, ce classement des actes que tout le monde accepte et dérisionne, que la multitude piétine... Et il en sera, lui aussi, vite allégé dans la réalité moqueuse de son être. L'oubli sera prompt et commode ; la vie vole à son aide. Il en emportera cependant —c'est l'usage —le fantôme et les rites, promènera comme un trophée obligatoire ce fictif carnaval et, ainsi que ses pareils et que les hommes, ne sera *vrai*... que par delà l'écran de la moralité !

De la fable, avant tout, l'enfant reçoit —et garde —des images, de la couleur et du mouvement ; un cadre à sa hauteur, des animaux vivants. Son cerveau trie son bien, le concret, nous laisse nos sermons, nous renvoie le mirage. Vous qui me lisez, des bribes de nos fables au bord de vos mémoires, interrogez-vous. Persiste-t-il, dans vos souvenirs et sous vos pas, beaucoup de leur morale ?... Les gaies lucioles dansant dans le cimetière du passé que les contes menus de la fable ; régal inoublié des heures appesanties de nos primes études, le seul peut-être à portée proche de nos âmes, entr'ouvertes d'hier sur la vie. Tant de fadaïses et de sornettes, suant la tactique et l'ennui, d'arrangements pompeux barbouillés d'expérience que nous avons —ô le soupir à vif de nos jeunessees délivrées ! —jeté par-dessus bord aux portes des écoles... alors que chantent encore, au léger appel vers l'antan, et si fraîches, et toutes mêlées de nos innocences, les vieilles fables du Bonhomme...

Quittant l'art et la pédagogie, dirons-nous pour conclure que la fable, évadée parfois de ses lisières, ou malgré elles, a racheté souvent les méfaits d'une morale tracassière par les réactions spontanées de sa nature ? D'Ésope et de Phèdre à La Fontaine et à Lachambeaudie, la fable apparaît, à travers son enchaînement séculaire, comme le sursaut intermittent de la pensée assujettie. Enfant terrible de la littérature, elle emporte sous son aile un plein carquois de flèches pénétrantes. Par des chemins tout égayés d'allégorie, avec des carrefours peuplés de similitudes naïves qui désarment, elles croisent le maître : l'ennemi ; ses traits habiles touchent ce mal dont saignent tous les temps : la tyrannie. Plus loin que ses dehors plaisantins ou mignards, plus haut que sa moralité confuse et périssable, accompagnons sa cheminée tenace. Nous sentons que cette bohème aux ris enfantins mène souvent, à fleur de joie, un de nos combats les plus chers. Et pour cela aussi, avec les jouissances multiples répandues, et la richesse d'un trésor que, bambins devenus hommes, nous n'avons pu épuiser, la fable est chère aux esprits libres, et aimée reste sa voix familière.

—STEPHEN MAC SAY.

FABLE n. f. (du latin *fabula*, de *fabulari*, conter)

Signifie, tout d'abord, étymologiquement : parole, récit, conversation.

Ce mot est employé en *Mythologie* où il signifie : 1° Système mythologique du paganisme de la Grèce et de Rome (ex. : les dieux de la Fable ; être savant dans la fable) ; 2° toute fiction se rattachant à un système mythologique quelconque (ex. : la fable de la naissance de Vénus, la fable de Psyché, etc... ; on dit aussi : les fables indiennes, les fables scandinaves, et ainsi de suite).

Dans la littérature, *fable* signifie surtout un court récit allégorique, en prose ou en vers, qui cache une sentence morale, philosophique, sociale, politique ou autre sous le voile d'une fiction naïve et ingénieuse où, d'ordinaire, les animaux sont les personnages, et dont le style doit être simple, familier, naturel, gracieux.

De même que le conte, la fable fut une des formes les plus anciennes et primitives de la création *populaire*. Les vieux recueils d'apologues tels que le *Patchatantra* (voir *Apologue*) ou autres, la Bible, les vieilles fables orientales, grecques, etc., sont des créations anonymes, collectives, commencées par quelques-uns, continuées ou modifiées par d'autres, achevées par d'autres encore, malgré qu'elles soient attribuées plus tard à tel ou tel autre auteur légendaire.

À l'époque postérieure, certains écrivains, dans presque tous les pays, surent composer, avec un talent remarquable, des œuvres merveilleuses du genre fable. C'est le fabuliste français La Fontaine qui en fut le plus puissant.

Il est à regretter que la majorité écrasante des fables, même celles dues à la plume des maîtres, n'offrent que des sentences banales, mesquines, n'ayant rien de commun avec les grands et graves problèmes qui passionnent l'humanité. La fable est un genre de littérature à part. Quelqu'un a dit du jeu des échecs : c'est trop sérieux pour pouvoir amuser ; c'est trop léger pour pouvoir être pris au sérieux. On pourrait qualifier la fable d'une façon analogue : c'est trop sérieux pour être traité à la légère ; c'est trop léger pour être pris au sérieux.

C'est en partie pour cette raison que, de nos jours, ce genre de création littéraire est tombé en désuétude. Incontestablement, il a vécu et ne présente plus qu'un intérêt historique. Les meilleures fables des anciens maîtres conservent, néanmoins, un grand charme, grâce à leurs beautés poétiques et leur esprit. C'est à ce point de vue plutôt qu'à celui d'éducation morale que l'étude des meilleures fables a une certaine utilité dans l'enseignement.

Autres significations de la fable :

1° Récit sans vraisemblance, ou sans vérité, par opposition à l'histoire ;

2° Aventure fautive, divulguée dans le public et dont on ignore l'origine ;

3° Conte, récit mensonger ;

4° Tout récit imaginaire ;

5° Sujet, canevas d'une œuvre littéraire. Ex. : la fable d'un roman, d'un drame;

6° On emploie aussi le mot fable dans le sens de sujet de conversation et de risée. Ex. : être la fable du quartier ; se rendre la fable de la ville, de tout le monde.

Accueil

FAÇADE n. f. (du latin *facies*, visage)

La *façade* est la partie extérieure d'un édifice. Lorsque cet édifice a plusieurs *façades* on ajoute à ce mot un déterminatif et l'on dit : *façade* postérieure, *façade* latérale, etc., etc. Une belle *façade*, une riche *façade*, une *façade* décorative. Il est des *façades* qui sont de véritables chefs-d'œuvre d'architecture où se trouvent combinés le génie manuel et intellectuel. À Paris les *façades* du Louvre, de l'hôtel de ville et de tant d'autres monuments, témoignent de la puissance artistique du peuple, capable de tailler dans la pierre brute une pensée, un visage, un symbole, qui non seulement par leur beauté, leur richesse, leur élégance, charment la vue, mais encore impriment pour les générations futures l'histoire tour à tour heureuse ou tragique du passé.

De même qu'il faut savoir lire entre les lignes d'un livre, il faut savoir comprendre tout ce que cache une *façade* et ne pas se fier aux apparences ; les façades sont souvent trompeuses. La pureté d'un style, le luxe extérieur d'un monument, la richesse architecturale d'un frontispice, signalent parfois, aux yeux éclairés et avertis, la tyrannie d'un despote et la souffrance d'un peuple. Les plus grandes œuvres artistiques du passé ont le plus souvent été enfantées dans la misère et dans le sang, et ce sont les larmes du peuple qui coulent le long de ces murs ciselés par le burin de l'artiste. Il faut s'en souvenir. Si dans la souffrance, le peuple a su accomplir de si grandes choses, que ne sera-t-il pas capable de faire le jour où il sera libéré de tous les soucis matériels et qu'il pourra occuper ses loisirs selon ses goûts et ses aspirations ! La vie ne sera plus belle qu'en surface mais également en profondeur.

Pour atteindre ce but, le peuple a une tâche à accomplir et qu'il ne s'arrête pas comme il le fait toujours à la *façade*.

C'est à contempler les *façades* qu'il se laisse griser par les mauvais bergers qui le conduisent et l'empêchent de voir ce qui se trouve à l'intérieur des maisons. Qu'il jette un regard derrière la *façade* « républicaine », « démocratique », « sociale », « communiste » et il verra qu'elles servent de paravent à une poignée de politiciens avides qui ne cherchent qu'à maintenir l'ignorance populaire pour jouir plus facilement.

Qu'il abolisse la *façade*, qu'il construise une grande maison, saine et aérée où l'intérieur sera aussi beau que l'extérieur, et le peuple vivra heureux ayant conquis son bonheur et sa liberté.

FAÇADE

On désigne sous ce terme l'extérieur d'un édifice vu sous l'un de ses quatre aspects : la façade du nord, la façade du midi, etc. On dit aussi, pour désigner une façade : façade sur la rue, façade sur la cour ; façade de la salle des fêtes, façade des bureaux, des écuries, et ainsi de suite. — Employé seul, le mot façade désigne surtout la façade principale, celle qui sert de frontispice à l'édifice et sur laquelle s'ouvre l'entrée d'honneur. — Les façades empruntent encore leur désignation aux motifs d'architecture. Ainsi, on distingue : la façade ionique, la façade corinthienne, etc...

Quand on bâtit un édifice, on a soin, habituellement, de faire la façade principale aussi belle que possible. Cette façade joue, donc, entre autres, un rôle décoratif, avec ses socles, balcons, marquises et autres ornements appelés à charmer l'œil.

Naturellement, les pièces, les objets et les choses les plus laides et répugnantes peuvent se trouver ou se passer derrière la plus belle des façades.

C'est pour cette raison qu'au sens figuré « façade » signifie l'extérieur

attrayant, l'apparence belle et charmante d'une chose dont l'intérieur est, au contraire, vilain, et dont la façade n'est, par conséquent, qu'un trompe-l'œil.

Quand il s'agit d'un édifice, chacun comprend qu'il serait naïf de se fier à la façade, de ne supposer que de belles choses derrière une belle apparence. Mais lorsqu'il s'agit des choses de la vie, les naïfs ne manquent pas qui croient qu'un paradis doit se trouver nécessairement derrière toute façade qui nous charme. Pourtant, l'apparence de n'importe quelle chose peut être trompeuse. Souvent même, on fait une belle façade décorative exprès pour tromper les naïfs et les attirer. La nature même procède de la sorte. Telles certaines fleurs de rare beauté ou d'un parfum exquis, qui, à l'aide de cette façade trompeuse, attirent les insectes pour les dévorer. Tels certains animaux qui fascinent et attrapent leurs victimes avec des moyens analogues.

La vie humaine, la vie sociale surtout, abonde d'exemples de ce genre. « Liberté, Égalité, Fraternité », cette belle maxime gravée sur les édifices officiels en France, même sur les façades des prisons, n'est qu'une « façade trompeuse » au double sens : direct et figuré. Bien naïf serait qui s'y fierait. Et cependant, *des millions de prolétaires dans tous les pays du monde se laissent toujours tromper par toutes sortes de « façades sociales » que les dominateurs et exploiters de toute espèce dressent devant eux pour les fasciner et les égarer.* Telle, par exemple, la belle façade de la démocratie bourgeoise ou socialiste, qui trompe encore tant de « bonnes brebis » avec son parlement, ses élections, ses municipalités, sa fête nationale, ses cinémas et ses bistros... Telle aussi la façade magnifique de la « République Socialiste » russe, avec son « pouvoir ouvrier », sa « dictature du prolétariat », ses « soviets », ses drapeaux écarlates, son « Internationale », son « Armée Rouge », ses mots d'ordre et ses fanfares... Usines et écoles exemplaires, théâtres, clubs, meetings et manifestations savamment préparées et organisées, toutes ces choses et d'autres encore, font partie de la même « façade rouge » qui continue de tromper plus d'un naïf ne sachant pas voir l'imposture éhontée, la faillite totale et les horreurs qui se cachent derrière.

Accueil

FACE n. f.

Partie antérieure de la tête humaine, depuis le menton jusqu'aux sourcils. — En peinture et en sculpture, le mot *face* est employé dans le même sens. — On le dit aussi quelquefois de la partie antérieure de la tête d'un animal. — Se dit, dans le style poétique et figuré, en parlant de « Dieu » et des « êtres supérieurs » en général. — Par extension, toute la partie antérieure d'une personne.

Le mot *face* est employé dans des sens extrêmement variés et dans de très nombreuses locutions.

Citons les cas et les exemples les plus importants :

Face désigne souvent la partie antérieure d'un objet, d'un édifice, etc., celle qui est faite pour être offerte de préférence à la vue. Ex. : Montrer un objet de face. La face d'une maison.

Dans un sens plus étendu et moins rigoureux : Superficie, surface, extérieur, en parlant des corps. Ex. : La face de la terre. La face de la mer. La face des eaux.

Face signifie encore : Aspect, tournure, point de vue sous lequel une chose, une affaire peut être considérée. Ex. : Envisager l'affaire sous toutes ses faces. Cette découverte changea la face du problème.

On dit aussi *face* dans le sens : état, situation. Ex. : Changer la face de la fortune. Ce n'est pas avec l'aide de l'État, du pouvoir politique ou des partis politiques, que les travailleurs arriveront à changer la face du monde.

Dans l'anatomie, *face* désigne les parties qui composent la superficie d'un organe. Ex. : La face supérieure de l'estomac.

Dans l'architecture : Le devant, les côtés, le derrière d'un édifice. Ex. : Cette maison a tant de mètres de face sur tous les côtés. La face du côté du jardin.

Dans les beaux-arts : Mesure proportionnelle prise de la longueur de la face et applicable à toutes les parties de la figure. Ex. : On compte deux faces dans la longueur de la cuisse jusqu'au genou.

Dans la géométrie : Chacune des surfaces planes qui terminent un corps solide. Ex. : Les faces d'un prisme.

On appelle *face* le côté d'une pièce de monnaie ou d'une médaille, qui représente une tête.

Faire face : être vis-à-vis. — *Faire face à l'ennemi*, signifie lui présenter le front, l'attendre de pied ferme pour le combattre. — *Faire face à quelque chose* : pourvoir ou parer à quelque chose. — *Faire face partout* : se trouver en état de défense partout où est le danger — *Face à...* Ex. : Les travailleurs doivent prendre une attitude nette face à la bourgeoisie, au fascisme, au bolchevisme. — *Avoir deux faces, Être à plusieurs faces*, signifie être faux, hypocrite. Ex. : Le bolchevisme est à plusieurs faces.

FACE n. f. (du latin *facies*, visage)

Surface, superficie, façade. Visage, partie antérieure et principale de la tête humaine. Une *face* glabre ; une belle *face* ; se voiler *la face*. On compte dans la *face* quatorze os et un nombre considérable de muscles. Les parties essentielles de la *face* sont les yeux, la bouche et le nez ; ce sont elles qui traduisent les impressions les plus diverses ressenties par le corps humain. Tour à tour la *face* se transforme par des mouvements qui expriment la terreur, la gaîté, la douleur ou le bien-être, l'amitié où le mépris, l'amour ou la haine.

Lisse et unie chez la femme, la peau de la *face* se couvre, chez l'homme

adulte, aux joues et au menton de poils appelés « barbe ». Les traits de la *face*, chez l'homme sont d'autre part plus accentués que chez la femme. Si l'on peut, dans une certaine mesure, lire sur la *face* humaine les sentiments d'un individu, il faut pourtant se garder d'une trop grande confiance dans les altérations passagères subies par le visage humain. L'homme est un comédien doué de sublimes facultés et bien souvent les expressions de sa *face* ne sont qu'un jeu admirablement étudié pour tromper son semblable. Tel visage qui exprime la colère ou la révolte ne cache en réalité que l'indifférence et la sécheresse du cœur. Il ne faut donc pas se fier aux manifestations extérieures de la *face* pour juger un individu, mais chercher plutôt à analyser son caractère sur les actes qu'il commet.

Le mot *face* s'emploie également comme synonyme de « aspect ». « Étudier une affaire sur toutes ses *faces*. » Au figuré : Faire *face* à un danger. Changer la *face* des choses. « Le cardinal Richelieu changeait alors la *face de l'Europe* » (Fénelon). *Être face à face* avec la vérité, etc...

Avoir une double *face*, se dit d'un individu peu sincère, hypocrite. Avoir une *face* de carême, un visage blême. La Révolution sociale en libérant l'humanité changera la *face* du monde.

Accueil

FAÇONNER v. a.

Au sens propre : travailler une matière lui donner la façon qui la revêt d'une certaine forme. Ex. : façonner les pierres. — Donner la dernière forme à un ouvrage, y faire des ornements, des embellissements. Ex. : façonner un vase. — En agriculture : perfectionner par la culture. Ex. : façonner un champ, une vigne, des plantes. — On dit : façonner un cheval, ce qui veut dire : lui donner une allure régulière et gracieuse. *Au sens figuré* : former l'esprit, le cœur, les mœurs de quelqu'un, par l'éducation, l'instruction, l'usage, la propagande ou tout autre moyen. Ex. : Tous les partis politiques, tous ceux qui voudraient « guider » les masses travailleuses, prétendent les façonner — et façonner la révolution — à leur idée. — Habituer, accoutumer. Ex. : Je l'ai façonné à mes manières. — *Façonner* v. n. Faire des difficultés en acceptant quelque chose. Ex. : Pourquoi tant façonner ?

Accueil

FACTIEUX (adjectif et nom du latin *factiosius*, qui fait beaucoup)

Qui fait partie d'une faction. Le mot a une signification différente selon ceux qui l'emploient.

Le Larousse nous dit qu'une faction est un « *parti de gens unis pour une action politique violente* » ; les factieux selon la définition du Larousse seraient donc des révolutionnaires. Ce n'est pas ainsi que nous l'entendons. Le Lachâtre n'est pas plus clair que le Larousse dans la définition du terme. Adjectivement il nous dit que « factieux » signifie : « *qui provoque, qui excite le trouble dans un État* » et substantivement « *celui, celle qui fait partie d'une faction, qui a un esprit de désordre* ». Or si, bourgeoisement, nous sommes considérés comme des « *factieux* », à notre sens les politiciens de tous grades et de toutes couleurs sont les véritables responsables du désordre social et en conséquence c'est avec raison et logique que nous devons leur retourner le qualificatif. Les hommes qui occupent le pouvoir dans un État quel qu'il soit, représentent la bourgeoisie et le capital qui sont un perpétuel facteur de trouble. Ce ne sont donc pas en réalité les révolutionnaires qui sont des *factieux*, mais bel et bien ceux qui veulent conserver une forme d'organisation économique et sociale contraire aux nécessités collectives et qui nuit à la libre expansion et à l'harmonie de l'humanité.

Accueil

FACTION n. f.

Il y a trois mots rapprochés par leur sens : cabale, faction, parti. Une *cabale* (voir ce mot) est surtout une intrigue, une menée conduite par un petit groupe d'hommes contre un autre. Un *parti* (voir ce mot) signifie une organisation plus ou moins importante, composée d'hommes professant les mêmes opinions et poursuivant les mêmes buts, politiques ou autres. Une cabale est toujours secrète. Un parti ne l'est pas nécessairement. La notion *faction* se place entre les deux et, partant, s'emploie de façon assez variée. D'une part, faction signifie une ligue d'individus qui veulent, dans tel ou tel autre intérêt, plutôt personnel et vil, abattre le gouvernement, bouleverser la société, l'État, etc... Pris dans ce sens, le mot « faction » se rapproche du terme « cabale » ; il implique une action, une machination secrète et a, en outre, quelque chose d'odieux. D'autre part, le mot faction peut s'employer dans un sens très vaste et général, plus vaste même (et surtout général) que le mot « parti ». On peut dire, par exemple : Deux grandes factions divisent le monde : celle des riches et celle des pauvres, celle des gouvernants et celle des gouvernés, celles des parasites et celle des prolétaires, celle des exploiters et celle des exploités.

Un *parti* séditieux, quand il est encore faible, n'est qu'une *faction*, dit un dictionnaire.

FACTION

Terme militaire qui désigne le guet que font les sentinelles à tour de rôle. Prendre la *faction*, être en *faction*, relever de *faction*. Au figuré une faction est une

cabale, un parti qui se dresse contre l'État et cherche à l'attaquer par des moyens séditions. Nous emprunterons au dictionnaire Lachâtre la définition de ce mot car elle nous paraît la plus claire et la plus simple.

« Une faction est une ligue d'individus qui veulent, dans leur intérêt personnel, bouleverser la société ou renverser un État ; un parti est une réunion de personnes qui professent en politique la même opinion. »

Il ne faut donc pas confondre parti et faction, mais nous ajouterons cependant qu'au sein même des partis politiques se forment des factions — avouées ou non — et que d'ordinaire les chefs ou les dirigeants des partis politiques sont des factieux qui travaillent uniquement dans leur « intérêt personnel ». La politique offre un terrain fertile à exploiter par les intrigants et les ambitieux et il ne faut pas s'étonner si des factions se forment pour s'emparer — même parfois par la violence — du pouvoir qui est une source de richesse pour ceux qui le détiennent.

Accueil

FACULTÉ n. f. (du latin *facultas*)

Puissance physique ou morale d'un individu. Aptitude à faire une chose. Pouvoir qu'à un individu de raisonner, de comprendre, de saisir, de sentir, de vibrer. Nos sens sont les premières *facultés* que nous remarquons (Condillac). « Avoir de brillantes *facultés*. Des *facultés* intellectuelles. De grandes *facultés*.

Aux premiers âges de l'humanité, les facultés physiques, qui se manifestaient par la violence, dominaient toutes les autres. L'homme était un animal aux facultés intellectuelles peu développées qui se laissait uniquement conduire par son instinct. Petit à petit sa puissance de raisonnement et d'observation se développe et à présent les facultés intellectuelles et morales gagnent chaque jour un peu plus de terrain. Si sous un vernis de civilisation l'homme primitif réapparaît parfois dans l'homme civilisé et que la puissance brutale l'emporte encore trop souvent sur la raison, il faut tout de même espérer que dans un avenir prochain la volonté, l'intelligence et la sensibilité écraseront définitivement la bestialité qui était une des facultés des hommes d'hier.

On donne aussi le nom de « *facultés* » dans les universités aux corps de professeurs dont les cours se rapportent à une même matière générale. Faculté de Droit, Faculté de médecine, etc., etc...

FACULTÉ n. f.

Au sens général : puissance, physique ou morale, qui rend un être capable d'agir. Ex. : les facultés physiques ; les facultés naturelles ; les facultés intellectuelles ; la faculté de penser, de raisonner, de juger ; la faculté de la

mémoire. Se dit aussi de l'aptitude à faire une chose, du talent dont on est doué. Ex. : la faculté de bien parler ; c'est un homme doué de grandes facultés.

« La *faculté* est une certaine énergie personnelle, active et persistante ». (Dictionnaire Lachâtre.)

Tout homme est doué de telles ou telles autres facultés. La grande tâche, et aussi la grande difficulté, consiste à leur donner l'élan nécessaire : la possibilité, les moyens de leur plein épanouissement. Le véritable et profond sens de tout le problème social est, précisément, l'aspiration à résoudre cette tâche, à surmonter cette difficulté. L'humanité se rend de plus en plus compte de la nécessité absolue d'y arriver. On commence à comprendre que les humains ne pourront être vraiment libres, heureux et bons que lorsque chaque individu aura la facilité de développer pleinement et d'appliquer toutes les facultés qu'il possédera. On commence à saisir que le plus grand malheur de l'humanité jusqu'à notre temps, est justement l'absence de cette facilité pour l'immense majorité, sinon pour la totalité des hommes. La faculté la plus intéressante et la plus importante chez l'homme est, à notre avis, la faculté créatrice (voir *Création*). Or, de nos temps, les individus qui arrivent à la développer et à l'appliquer, sont de rares exceptions. De nos jours, nous ne pouvons guère que vaguement pressentir la grande beauté, la grande vigueur de la vie, de l'activité futures, qui seront l'expression et la combinaison vivantes des millions d'initiatives et de facultés humaines développées et agissantes.

La situation des choses actuelles étant, d'une part, le résultat du développement des siècles passés, et d'autre part, engendrant les phénomènes qui vont suivre, une double question se pose, d'un intérêt primordial : Quelles furent les raisons fondamentales pour lesquelles les collectivités humaines ont dévié de la voie d'une évolution générale et harmonieuse dans le sens du développement et de l'application des facultés de tous les individus, voie qui paraissait pourtant toute indiquée comme celle de la véritable évolution progressive ? Quels seraient les moyens par lesquels l'humanité pourrait retrouver la bonne voie perdue ?

Ce problème se rapportant aux notions de l'*Évolution* et du *Progrès* (voir ces

mots), son étude serait ici déplacée. Bornons-nous à constater que c'est dans le développement complet et l'application variée de toutes les facultés de chaque individu que nous reconnaissons le véritable sens du progrès et de toute l'évolution sociale. Et ajoutons que c'est l'Anarchisme qui s'attache le plus à ce problème.

Au sens strictement psychologique. Habituellement on divise les phénomènes conscients en trois classes : les phénomènes sensibles, les phénomènes intellectuels et les phénomènes volontaires. On a donné à ces classes le nom de *facultés*. Si, en effet, on découvre en nous des phénomènes de sensibilité, c'est que nous pouvons sentir, que nous avons la faculté de sentir. On distingue trois facultés fondamentales : la *sensibilité*, l'*intelligence* et la *volonté*. Dans la vie et l'activité des hommes, ces trois facultés sont intimement liées entre elles. Leur division n'est pas une abstraction théorique. Seule, peut-être, la sensibilité peut exister sans intelligence et sans volonté. (Voir: *Psychologie*).

La science n'a pas encore établi avec la précision voulue l'origine ni la véritable essence des facultés : leur formation première, leur mécanisme, le rôle de divers facteurs (adaptation, répétition; exercice, hérédité, intuition, etc. et ainsi de suite). Le problème est, du reste, très compliqué, car il comporte des éléments biologiques, physiologiques et psychologiques.

« La force occulte et naturelle qui fait que les organes produisent ainsi leurs effets particuliers s'appelle *faculté*. » Cette formule de Fossati n'a pas encore vieilli.

En jurisprudence (droit civil), faculté désigne le droit de faire ou de ne pas faire. Ex. : la faculté de se marier, de contracter, de changer de domicile, de cultiver ou de ne pas cultiver le fonds, de faire usage de telle ou telle chose (ou de ne pas le faire), etc...

Dans le domaine de l'*instruction publique*, les *facultés* sont des établissements publics d'enseignement dit « supérieur » ou, autrement, des corps de « professeurs dans une Université », dont les cours se rapportent à une même matière générale : la faculté de droit, des lettres, de médecine (ou la Faculté), etc...

Le mot *faculté* est, enfin, employé dans le sens de vertu, propriété. Ex. :
l'aimant a la faculté d'attirer le fer.

VOLINE.

Accueil

FAILLITE n. f.

État d'un commerçant qui a cessé ses paiements par suite d'événements imprévus ou de circonstances malheureuses. Donc, c'est un terme propre au système économique bourgeois.

D'après le droit commercial bourgeois, il ne faut pas confondre la *faillite* avec la *banqueroute* (voir ce mot). Celui qui fait *banqueroute* cause, par sa faute, par négligence ou par fraude, un préjudice à ses créanciers ; celui qui fait *faillite* est réputé la première victime des pertes dont les autres ressentent le contre-coup. La *banqueroute* est toujours répréhensible à quelque degré ; la *faillite* n'est souvent que malheureuse et, par conséquent « innocente ». La *faillite* devient *banqueroute* alors seulement qu'elle est accompagnée de certaines circonstances prévues et définies par le Code.

Toute personne qui fait *faillite* relève du tribunal de commerce qui, par un jugement, déclare et constate le fait. Le failli est privé de l'exercice de ses droits civils et civiques, et il se trouve dessaisi de l'administration de tous ses biens, qui est confiée à un *syndic* (voir le mot). Lorsque le failli est de bonne foi, il peut demander une *liquidation judiciaire*, qui aboutit à un *concordat*. Dans les cas où le failli finit par payer à ses créanciers capital et intérêts, il obtient sa *réhabilitation* qui le réintègre dans tous les droits dont il jouissait antérieurement. Ajoutons que les incapacités dont le failli est frappé, dérivant du jugement déclaratif de la *faillite*, sont absolument indépendantes de toutes condamnations pénales.

Au sens figuré, *faillite* veut dire : échec, non-réussite, insuccès, chute, impuissance, décadence, disqualification. Exemples : Le bolchevisme fournit aux masses travailleuses du monde entier, et d'un seul coup, la preuve matérielle,

palpable, de la faillite de la doctrine socialiste, étatiste, autoritaire et politique. Tel est son véritable sens historique. La faillite morale du capitalisme, de la démocratie et du socialisme autoritaire, est le fait essentiel de notre époque. C'est le prélude indispensable de leur faillite matérielle, définitive et complète, faillite qui ne se fera plus attendre longtemps.

FAILLITE. État de tout commerçant qui suspend ses paiements. État de celui qui exerçant un commerce achète des marchandises payables à terme et ne se trouve pas en mesure d'en effectuer le paiement au jour prévu pour l'échéance. Être déclaré en *faillite*, faire faillite. Lorsqu'un commerçant suspend ses paiements ou n'est pas en mesure de faire face à ses engagements, il a cependant la ressource de demander le bénéfice de la liquidation judiciaire en déposant son bilan au greffe du tribunal de commerce dans les quinze jours qui suivent la cessation de ses paiements. La liquidation judiciaire peut lui être accordée ou refusée. Dans le premier cas il poursuit et dirige ses affaires comme par le passé, mais avec l'assistance de liquidateurs et sous la surveillance d'un juge commissaire nommés par le tribunal de commerce. Le « liquidé » est obligé de traiter toutes ses affaires au comptant ne pouvant contracter aucune dette nouvelle. La liquidation judiciaire n'est pas infamante. Durant son exercice, le « liquidé » perd ses droits éligibilité mais conserve ses droits d'électeur ; il peut être juré, tuteur, témoin.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne le failli. Lorsque le commerçant qui suspend ses paiements n'a pas réclamé ou n'a pas obtenu le bénéfice de la liquidation judiciaire, il doit, dans les quinze jours qui suivent la suspension de ses paiements, faire au greffe du Tribunal de Commerce la déclaration de son domicile et l'énumération de ses biens, de ses dettes, de ses profits et de ses pertes.

On constitue alors le personnel de l'administration de la faillite qui comprend un juge commissaire chargé de surveiller les opérations, les contrôleurs nommés par les créanciers et le syndic, représentant de la masse du *failli*.

La *faillite* peut aboutir au concordat, c'est-à-dire qu'une convention intervient

entre le *failli* et la majorité de ses créanciers qui, sous certaines conditions, le remettent à la tête de ses affaires. Si aucun arrangement n'intervient, le syndic est chargé de procéder à la liquidation de l'entreprise, et convoque, à la suite de cette opération, les créanciers auxquels il rend ses comptes en présence du failli.

Il arrive fréquemment d'interrompre les opérations de la faillite, faute d'actif. On prononce alors *la clôture pour insuffisance d'actif*. Chaque créancier a alors le droit de poursuivre individuellement son débiteur.

Une *faillite* est simple ou frauduleuse. La *faillite* est frauduleuse lorsque le failli dissimule une partie de l'actif ou la détourne à son profit, ou s'il est reconnu débiteur de sommes qu'il ne devait pas. La faillite frauduleuse est punie de deux à cinq ans de prison, ou de cinq à vingt ans de travaux forcés.

Le failli simple ne peut être ni éligible ni électeur pendant trois ans, à dater du jugement déclaratif. Il ne peut exercer aucun commerce sous son nom tant qu'il ne s'est pas réhabilité envers ses créanciers. Cependant la loi réhabilite de droit les faillis lorsque dix années se sont écoulées après la déclaration de *faillite*. Les réhabilités au point de vue pénal peuvent, à leur demande, obtenir leur réhabilitation commerciale.

La faillite est une conséquence du commerce. On pourrait même dire qu'elle est inhérente au commerce, La centralisation du capital et de la richesse sociale l'accaparement de toute la production par les grosses sociétés financières, le contrôle de toutes les matières par de puissants trusts capitalistes rend chaque jour plus difficile la vie du petit commerçant. N'étant pas admis dans les syndicats groupant les gros financiers et les gros industriels, le petit commerçant achète ses produits à des intermédiaires qui prélèvent déjà un bénéfice, et ne peut, en conséquence, rivaliser avec ses puissants concurrents. Ses frais généraux, ses impôts sont relativement lourds en regard de ses bénéfices et il arrive qu'il ne peut équilibrer son budget. C'est la *faillite*. Si, au point de vue individuel, on peut plaindre le petit commerçant écrasé par la grosse entreprise, au point de vue social nous pensons que le petit commerce est une entrave à la Révolution, car il est plus

facile de lutter contre le bloc capitaliste que contre ces forces éparses qui n'appartiennent ni au Capital, ni au Travail. D'autre part, il n'y a pas à s'apitoyer sur le sort du petit commerçant victime de la faillite. La centralisation des richesses sociales est une étape du Capitalisme, et c'est sans doute la dernière ; demain il n'y aura plus en présence que deux classes bien distinctes qui se livreront bataille et avec le capitalisme disparaîtra la faillite.

Il faut dire que, bien souvent, sans être déclarées frauduleuses, les *faillites* le sont cependant ; c'est-à dire qu'elles sont provoquées et que le failli se retire des affaires en ayant eu soin, auparavant, de s'assurer une petite fortune. En ce qui concerne les banqueroutes frauduleuses, elles sont de moins en moins nombreuses puisque la loi bourgeoise, dans son esprit et dans sa lettre, permet toutes sortes de vols, d'escroqueries, sans aucun danger pour celui qui s'y livre, et lorsqu'un krach formidable soulève l'opinion publique, les hommes qui l'ont dirigé sont ordinairement déclarés irresponsables, comme ayant agi au nom d'un groupe ou d'une société anonyme.

Faillites, banqueroutes, liquidations judiciaires sont, sous différents noms, des formes d'escroquerie et c'est en dernier lieu toujours les travailleurs qui en sont victimes. Cela changera quand ils le voudront.

Accueil

FAIM n. f. (du latin *fames*)

Chacun connaît, par son expérience immédiate, la sensation de la faim (chez l'homme). Notons, cependant, que cette connaissance, cette expérience sont loin d'être les mêmes pour tous les individus, membres de la société moderne. Tandis que pour ceux des classes aisées, la faim est un besoin agréable, exempt de soucis, richement et régulièrement satisfait avec des mets abondants, elle dégénère trop souvent, chez les pauvres et les travailleurs, chez les parias de la Société, en une sensation physiologique extrêmement douloureuse, prolongée, même chronique, ne pouvant être soulagée, accompagnée, de plus, d'une angoisse morale, de la certitude qu'on ne peut, à volonté, faire disparaître le besoin dont il s'agit. En effet, la sensation de la faim n'est agréable qu'à condition d'être encore faible et de pouvoir la changer rapidement en celle de la satisfaction, de la satiété. Or, combien de gens, en notre société actuelle, ne peuvent presque jamais manger « à leur faim » ! Pour combien de gens la faim, au lieu d'être la condition agréable, normale, même indispensable, de bien manger, de bien digérer, de soutenir les forces de l'organisme et sa santé, dont la faim normale est même l'une des preuves, pour combien de gens la faim n'est qu'une menace constante, une épouvante, une souffrance atroce physique et morale, poussant souvent au désespoir, au suicide, au crime !... Et combien de gens, d'autre part, souffrent plutôt de ne plus jamais avoir faim, à la suite d'excès de toute sorte, à force de manger toujours trop, de fatiguer, d'abîmer l'estomac et, surtout, de ne rien faire, *de ne pas fournir à l'organisme un travail sain et régulier*. Car, la condition essentielle d'une faim normale, agréable, saine, est *le travail* : la dépense régulière de nos forces, de notre énergie vitale, dépense dont la faim est l'enregistreuse, et le manger, le recouvrement. Normalement, ce n'est que le travailleur qui devrait connaître la véritable faim et pouvoir toujours la satisfaire. Dans notre belle société moderne, c'est le travailleur qui, souvent, épuisé par un

travail excessif, forcé, fait à contrecœur et ayant lieu dans des conditions malsaines, finit par ne plus avoir faim du tout ; c'est le travailleur encore qui, souvent, épuisé par la faim, n'arrive pas à satisfaire celle-ci ou à en préserver les siens ; et c'est le parasite, le fainéant qui peut, lui, l'éprouver et la satisfaire à volonté.

Nous avons dit que la condition essentielle d'une faim normale était le travail. Hâtons-nous, cependant, de faire des réserves importantes et de constater que ce n'en est point la condition *unique*. D'abord, *quel travail* ? En effet, pour que le travail puisse engendrer une faim normale et saine, il faut que ce travail soit sain lui-même, qu'il soit volontaire, libre, agréable, gai, accepté en pleine connaissance de cause, exécuté dans une ambiance de camaraderie, dans des conditions parfaites d'hygiène et de sécurité. Le travail actuel, à l'exception peut-être de celui des champs, le travail accompli dans les horribles usines modernes, au profit de l'exploiteur, travail absorbant, pour de maigres salaires, tout le loisir, que dis-je ? toute la vie de l'ouvrier, un tel travail ne peut guère devenir la source d'une bonne faim saine, régulière, rénovatrice. Ensuite, cette bonne faim normale ne peut avoir lieu que chez des *organismes sains*, bien portants, en plein épanouissement des forces. Or, les hommes de la Société actuelle, les travailleurs comme les autres, vivent dans des conditions qui ruinent l'estomac, les intestins, les poumons, le cœur, les nerfs, etc., dès le plus bas âge. Empoisonné dès l'enfance avec des aliments de mauvaise qualité, fanés, souvent avariés ; alcoolisé méthodiquement ; respirant l'air malsain des grandes villes, des ateliers puants, des souterrains meurtriers ; soumettant, tous les jours, son système nerveux à des épreuves qui finissent par le rendre malade, quelle faim robuste, solide, naturelle, peut-il avoir, l'homme moderne dégénéré, meurtri, broyé, écrasé sous les misères et les vices de notre société mourante ?

On pourrait dire que l'homme moderne, à peu d'exceptions près, ne connaît pas la véritable faim saine et naturelle, comme il ne connaît point la véritable santé, le véritable travail, la véritable jouissance de la vie. C'est l'homme non « civilisé », l'homme « sauvage », qui a connu sans doute cette faim normale. Et ce sera peut-être l'homme de demain, *réellement* civilisé, qui l'aura retrouvée, en même temps

qu'il profitera d'autres joies nouvelles, inconnues celles-là, de ses ancêtres.

* * *

En ce qui concerne *la définition scientifique, précise de la faim comme phénomène biologique*, c'est une tâche autrement difficile et compliquée. La science ne l'a pas encore résolue, en dépit des tentatives multiples n'ayant abouti, jusqu'à présent, qu'à de nombreuses hypothèses que nous trouvons superflu d'énumérer ici, en raison même de leur insuffisance. *On ne possède pas encore l'explication exacte de la sensation de la faim*. La seule chose qu'on peut constater, c'est que, chez la plupart des animaux, la faim (normale) est un certain état physiologique (et aussi psychologique, cérébral) de l'organisme, provoqué par le besoin pressant d'introduire des aliments dans l'estomac plus ou moins vide, besoin se traduisant par un désir aigu de « manger ». La cause fondamentale de cet état de l'organisme doit être la nécessité pour le corps de réalimenter ou de restituer certaines cellules épuisées ou usées, et aussi de recouvrer l'énergie dépensée. En somme, la faim avertit celui qui l'éprouve qu'il est temps d'ingérer des aliments dans les voies digestives afin de soutenir au niveau normal les processus vitaux de l'organisme.

Il se peut bien que lorsque la pleine lumière sera projetée sur le phénomène de la faim, sur ses causes et son essence, alors on pourra, se basant sur certaines découvertes biologiques et chimiques, modifier complètement le caractère de notre nourriture, *les procédés mêmes de l'alimentation de notre corps*, et qu'en conséquence la sensation de la faim subira également des modifications importantes. Si, par exemple, on arrive à remplacer les copieux repas de nos temps par quelques injections introduisant les substances nutritives directement dans le sang, la sensation de la faim devra certes changer de caractère. Ceci, d'autant plus que ces procédés nouveaux devront infailliblement aboutir à des transformations profondes, sinon à l'atrophie complète de tout le système digestif chez l'homme.

Il est, certes, des gens qui, jouisseurs grossiers et bornés de la vie charnelle contemporaine, ou pauvres myopes, pensent avec effroi à cet homme futur, à cet état de choses éventuel. Outre cette consolation qu'ils n'y assisteront pas, nous

devons les rassurer : à la place des jouissances modernes matérielles, corporelles, les hommes de l'avenir tiendront à savourer d'autres joies : spirituelles, intellectuelles, *créatrices*, qu'ils préféreront aux misérables plaisirs de nos jours. Tout le sens, toute la véritable justification de l'évolution humaine, de cette civilisation tortueuse et dénaturée, consiste en ce que l'homme s'éloigne, à l'aide de son génie créateur, de l'existence et des joies animales, pour s'approcher, après avoir traversé l'ère pénible de la demi-civilisation que nous subissons en ce moment, de la *vraie civilisation humaine* : d'une existence qui rendra possible, pour tout homme, les insondables, les intarissables joies spirituelles ; les délices intellectuelles, la création illimitée, non sans posséder, en même temps, une santé parfaite et robuste, un corps sain, harmonieux, beau, bien que transformé. *C'est pour cette raison* qu'il faut certainement préférer à la bonne faim naturelle de l'homme primitif l'absence éventuelle de toute faim chez l'homme futur civilisé. *C'est pour cette raison* qu'en dépit des horreurs « de la cc civilisation » moderne, il faut, non pas reculer, non pas « retourner à la nature », mais toujours foncer en avant.

* * *

Très intéressante est, justement, l'étude du *rôle social de la faim*. (La faim comme facteur *social*. La faim comme problème *sociologique*.)

Quelle est la portée historique et sociale de la faim, c'est-à-dire de la nécessité imposée par la nature à l'homme, comme aux autres animaux, de se nourrir pour vivre et, par conséquent, de se procurer les aliments indispensables ? Quelle serait la juste appréciation de ce fait ? Cette nécessité est-elle un facteur positif, progressif ou, au contraire, négatif et régressif ? La faim attache-t-elle l'homme aux autres animaux, dans ce sens qu'elle l'empêche de s'en détacher définitivement et de réaliser entièrement son évolution véritablement *humaine* : spirituelle, intellectuelle, *créatrice* ? Ou, au contraire, est-ce précisément la faim qui, au fond, engendre et pousse le progrès humain ? Ainsi se pose le problème. Il est clair que sa solution s'entrelace avec celle de beaucoup d'autres problèmes importants (de celui, par exemple, si la science devra modifier, peut-être même

supprimer, la nécessité en question ; de celui encore, si le véritable épanouissement de l'humanité est possible tant qu'existe cette nécessité ; de celui des autres forces motrices du progrès, en dehors de la faim, etc., etc...). Il est clair aussi que la solution du problème est intimement liée à la conception de l'*Évolution* et du *Progrès*. (Voir ces mots.)

L'opinion courante est que l'évolution de l'homme et la civilisation de la société humaine sont, *au fond*, les résultats de la nécessité pressante de satisfaire les premiers besoins matériels et des moyens dont l'homme disposait pour y faire face. La faim tenant une place honorable parmi ces besoins, elle serait donc l'un des facteurs principaux du progrès.

D'après cette conception, ce fut la faim, la nécessité de la satisfaire, qui, la première, poussa les humains à s'unir, à se grouper, à former des sociétés, à s'organiser. Car, tout seul, avec ses faibles moyens physiques, l'individu isolé ne pouvait guère se rendre maître de ces nécessités.

Ce fut la faim, aussi, qui, de pair avec d'autres besoins primordiaux, amena les premières découvertes et inventions, fit poser les premières pierres du progrès technique et scientifique.

C'est la faim, et les autres besoins matériels, qu'on trouve à la base de tout le progrès humain.

Personnellement, je ne suis pas de cet avis. Je conçois tout autrement l'évolution humaine. Je pense que les forces motrices du progrès de l'homme gisent ailleurs que dans les besoins matériels. Je pense que la faim et les autres nécessités matérielles héritées par l'homme des animaux, tout en lui prêtant *l'occasion*, à l'aube de son évolution, d'appliquer et de développer ses capacités (qui, théoriquement parlant, auraient pu s'éveiller, s'appliquer et se développer dans d'autres conditions également), devinrent rapidement, au contraire, *des entraves* à son progrès et restent telles jusqu'à présent. Je pense que le, véritable progrès humain ne commencera que lorsque la science deviendra maîtresse complète de ces besoins et les réduira, pour

ainsi dire, à néant.

L'analyse à *fond* de cette question dépasserait les cadres du présent sujet. Je me bornerai donc à quelques considérations rapides seulement.

1° Il n'y a pas que l'homme qui fut poussé, par les besoins matériels, à s'unir, à se grouper, à former des sociétés, à s'organiser. D'autres animaux le furent aussi. Cependant, ces animaux restent, au cours des millions d'années, sur le même niveau d'existence. Seul l'homme connaît le progrès historique. Conclusion : les besoins matériels seuls ne suffisent pas pour expliquer ce progrès. Il doit y avoir quelque chose de plus profond, des facteurs spéciaux, n'existant pas chez les autres animaux.

2° L'existence des autres animaux se borne à la tâche de satisfaire leurs besoins matériels, la faim surtout, tels qu'ils sont, sans chercher à les modifier en quoi que ce soit. Or, le progrès humain consiste, précisément, à *s'en débarrasser*, c'est-à-dire à pouvoir les satisfaire avec le moins de temps et d'efforts possible : preuve indirecte de ce que ce progrès n'est pas poussé par eux, et qu'ils n'expliquent nullement la civilisation humaine.

3° L'histoire de l'humanité fournit aussi pas mal de preuves directes de ce que l'activité et l'évolution humaines ont d'autres mobiles plus puissants et profonds que la satisfaction des besoins matériels, et que l'effet de ces mobiles se trouve, précisément, *entravé* par la nécessité de vaquer aux besoins d'ordre matériel.

4° Tout en pouvant être considérée comme une impulsion progressive au début de l'évolution humaine, la faim a joué, incontestablement, un rôle régressif aux époques ultérieures. À l'ère actuelle, c'est elle qui, au fond, accule les masses à l'esclavage et permet de les maintenir sous le joug épouvantable du système d'exploitation capitaliste. Elle est aujourd'hui l'ennemie de l'émancipation, du progrès, de l'évolution.

Donc, le rôle social de la faim varie au cours de l'histoire. Et l'on peut même prévoir l'heure où il deviendra nul. (C'est alors que commencera, à mon avis, la

véritable évolution humaine.) Ceci prouve que, dans l'ensemble du processus d'évolution, ce rôle est secondaire, passager, et, pour ainsi dire, accidentel. Les facteurs primordiaux fondamentaux de cette évolution sont d'un tout autre domaine.

VOLINE.

FAIM. « La faim est la honte des hontes pour une société. » (E. BERGERAT.)

La faim est un besoin de nourriture qui se manifeste généralement par l'envie que l'on éprouve de manger ; c'est la misère et la privation de nourriture qu'elle impose, la souffrance qui en résulte.

« Il n'y a pas de nécessité plus impérieuse que la faim. » (HOMÈRE.)

Lorsque, par des titillations dans la région de l'estomac, l'être éprouve le besoin de manger, c'est-à-dire lorsqu'il a faim, il ressent un certain charme que crée ce désir ; mais celui-ci peut devenir bientôt douloureux, être plus ou moins aigu et occasionner, alors, un affaiblissement général, lorsque ce besoin n'est pas satisfait à temps ; dès que l'individu a ingéré quelques aliments, tout cesse et redevient normal.

Ce sont les tissus du corps devenus pauvres en matières nutritives qui provoquent le système nerveux, qui, en éprouvant le contre-coup, traduit généralement ce phénomène par une sensation que l'on a appelée *la faim*.

La faim peut varier d'intensité suivant l'âge, le sexe, le tempérament, le climat, etc., etc...

L'on doit se garder de confondre le mot faim avec celui d'appétit, qui semblent l'un et l'autre désigner à première vue une même sensation qui nous porte à manger.

La faim semble indiquer un besoin que l'on éprouve, par suite, d'une longue

abstinence ou de toute autre cause, tandis que l'appétit semble être plus en rapport avec le goût, le plaisir que l'on va éprouver en songeant aux aliments qu'on se propose de prendre.

Ces deux sensations qui paraissent se trouver réunies dans la plupart des cas peuvent exister l'une sans l'autre.

La faim est plus vorace ; l'appétit, plus patient et plus délicat.

La faim indique donc un besoin physiologique plus ou moins urgent, tandis que l'appétit reste Une impression périphérique sensuelle que provoque ordinairement la vue, l'odorat ou parfois même le souvenir des mets savoureux.

Certains physiologistes attribuent la faim au froncement de l'estomac, à la pression ou au frottement de sa tunique interne, à la lassitude de ses fibres musculaires contractées durant de trop longues heures, à la compression de ses nerfs, au tiraillement du diaphragme ou à l'action des sucs gastriques sur les parois qui les contiennent.

Ce sont des hypothèses ; rien n'a encore permis de conclure des lésions multiples que revêtent les êtres qui meurent de faim, ou plutôt d'inanition.

Généralement, la faim se manifeste chez l'individu lorsque la perte de poids du corps atteint 500 à 600 gr. environ, poids dans lequel il ne faut pas comprendre l'urine et les excréments expulsés par les voies naturelles.

Contrairement à ce qu'on pourrait supposer, la faim n'est pas localisée au seul organe : l'estomac ; c'est une sensation générale. C'est ainsi que certains poisons du système nerveux (opium, nicotine, liqueurs) peuvent la diminuer, de même que les infections ou les fièvres la supprimer.

Dans certains cas de diabète, par exemple, la faim peut devenir tout au contraire exagérée (boulimie).

Deux ou trois fois en vingt-quatre heures, la faim se fait sentir chez l'adulte

en bonne santé ; chez les enfants, les adolescents et les convalescents, elle peut se montrer plus souvent ; chez les vieillards et les individus sédentaires et surmenés, beaucoup moins.

Certains animaux qui absorbent des aliments peu réparateurs, tels les lapins, mangent constamment.

Si, par l'absorption de matières alimentaires, on peut calmer la faim, il ne faut pas en conclure que le résultat cherché est obtenu, car on ne fournit pas toujours aux tissus les aliments nutritifs nécessaires à leur entretien et à leur réparation.

L'appareil digestif des jeunes enfants, si délicat parfois, ne peut pas toujours incorporer les aliments que nous leur donnons ; le résultat que nous désirons n'est donc pas atteint ; de même que les individus qui souffrent de faim chronique, tout en absorbant tout ce qu'ils trouvent, finissent cependant par mourir quand même.

Ces phénomènes, dits fréquemment d'inanition, se déroulent plus ou moins rapidement. Lorsque la faim est poussée à l'extrême, elle amène parfois la mort ; prolongée longuement, elle ralentit la respiration, la circulation, et occasionne des dérangements parfois très graves des facultés intellectuelles.

Quant aux perversions de la faim, bien distinctes des perversions de l'appétit, elles rendent les sensations douloureuses, déterminent un trouble cérébral profond qu'on dénomme faim angoissante ou phobique.

Sous le nom de faim canine on désigne les diverses altérations malades de la faim : polyphagie, boulimie, cynorexie, anorexie, dysorexie, qui, le plus souvent, sont liées à des affections nerveuses des organes digestifs.

On n'arrête pas le murmure

Du peuple quand il dit : j'ai faim.

Car c'est le cri de la nature :

Il faut du pain !

P. DUPONT.

Au sens figuré, le mot faim désigne ordinairement un désir ardent, une ambition, une ardeur de jouir de quelque chose ou de posséder cette chose.

C'est ainsi qu'on peut avoir faim de gloire, de richesses ou d'honneurs.

La faim, roman du grand écrivain norvégien Knut Hamsun, qui est un chef-d'œuvre.

Knut Hamsun y a dépeint les souffrances physiologiques d'un être en proie aux affres de la faim.

L'analyse y est donnée avec toute la pénétration, toute l'acuité qui font l'originalité même de l'œuvre entière de Knut Hamsun.

« Et maintenant, j'avais faim, je sentais mes boyaux se tordre comme des serpents ; et, je le prévoyais, il n'était pas écrit que je dusse manger ce jour-là. »

Cette étude faite sur soi-même, en quelque sorte, car comme « le héros » de son livre, Knut Hamsun a connu les souffrances psychologiques et physiologiques de la faim, est extraordinairement aiguë et intense et rappelle par plus d'un point une autre grande figure littéraire : *Dostoïevski*. HEM DAY.

FAIM (Grève de la). Action qui consiste à refuser de prendre toute nourriture. La grève de la faim est l'ultime moyen de protestation employé généralement par les prisonniers d'État pour mettre fin à un cas d'arbitraire dont ils sont victimes ou pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur un objet digne d'intérêt.

C'est surtout avant la guerre, dans les prisons russes, et plus particulièrement

aux heures tragiques qui succédèrent à la révolution de 1905 que les révolutionnaires détenus dans les geôles tsaristes employèrent ce moyen pour attirer l'attention du monde civilisé sur la cruauté du régime pénitentiaire qui leur était infligé. Depuis, tous les pays ont eu leurs grévistes de la faim, car tous les pays traversent, à certaines époques, des périodes de réaction durant lesquelles les prisonniers politiques ont de nombreuses raisons de protester.

Un cas de grève de la faim qui mérite d'être particulièrement signalé, est celui du maire de Cork, Mac Swiney, qui se laissa mourir de faim pour protester contre la tyrannie britannique qui s'exerçait en Irlande et contre l'emprisonnement et l'exécution de milliers d'Irlandais.

Le sacrifice de cet homme courageux et généreux, les pétitions signées en sa faveur par des milliers et des milliers d'individus appartenant à toutes les classes sociales, la réprobation unanime de tout le monde civilisé contre le despotisme exercé en Irlande par l'Angleterre n'apitoyèrent pas les dirigeants de la perfide Albion, qui laissèrent s'éteindre, après deux mois de souffrances, ce héros de la cause irlandaise. Le sacrifice du maire de Cork ne fut pas inutile. Si le peuple irlandais n'a pas encore conquis son entière liberté, son régime s'est cependant amélioré, et c'est, dans une certaine mesure, au sacrifice d'individualités comme celles de Mac Swiney qu'il le doit.

En France, pays démocratique par excellence, la grève de la faim fut employée à plusieurs reprises ; pour faire respecter des droits acquis par les usages et les coutumes. C'est à cette action que les « détenus politiques » doivent le bénéfice d'un régime spécial plus supportable que celui du droit commun qui fut supprimé durant la guerre et rétabli à la suite de la grève de la faim faite par un petit nombre d'anarchistes détenus à la prison de la Santé.

Bien que la grève de la faim n'ait que rarement une issue fatale pour celui qui la fait, elle nécessite un véritable courage et une réelle volonté. Les affres de la faim sont terribles, surtout lorsque, sans obligation, on se refuse à toute nourriture. D'autre part, ce n'est pas sans déclencher une révolution dans l'organisme que l'on

reste plusieurs jours sans manger et ceux qui se livrèrent à cette protestation restèrent parfois toute leur vie sans pouvoir définitivement se rétablir.

Conséquemment, la grève de la faim ne doit être faite que lorsqu'il n'y a aucun autre moyen d'aboutir à un résultat ; mais celui qui la commence doit bien réfléchir auparavant, et sans fléchir aller jusqu'au bout de sa protestation.

N'est-il pas terrible de songer qu'au vingtième siècle des hommes soient contraints de se mutiler pour obtenir ce qui leur est dû légalement, et cela dans la France républicaine ? Eh non, il ne faut pas s'en étonné, quelle que soit la forme de gouvernement qui dirige la chose publique, tant que le capital subsistera, il y aura des parlementaires, des magistrats et des prisons et derrière les murs de ces prisons des hommes qui feront la grève de la faim pour s'élever contre l'injustice des lois et la tyrannie des puissants.

Accueil

FAKIR ou **FAQUIR** n. m. (de l'arabe *fakara*, pauvre)

Les Faquirs sont des ascètes musulmans qui se divisent en deux classes : les réguliers et les irréguliers. Les premiers, les *ba-char* appartiennent à un ordre et observent rigoureusement les règlements de cet ordre ; les seconds sont les *bi-char*. En Perse, en Turquie et dans le nord de l'Afrique, les fakirs sont désignés sous le nom de derviches. C'est surtout les ascètes hindous que l'on nomme faquirs.

Le costume des fakirs se compose d'un manteau de feutre blanc ou noir et d'une coiffure également en feutre. Leur existence est purement contemplative et ils ne vivent que d'aumônes. Pour les soutenir durant leurs contemplations, ils sont toujours munis d'une béquille en bois ou en fer sur laquelle ils reposent la tête ou le coude. Leur matériel se complète par une baguette en bois terminée par une main et qui leur sert à se gratter, car ils sont d'une crasse remarquable.

Pour mériter une félicité éternelle, les fakirs soumettent leurs corps à certaines pratiques cruelles et douloureuses. Ils restent parfois de nombreux jours sans manger et des nuits sans dormir, répétant sans cesse ces mots : *Lâ ilâha illâ allah* (Il n'y a d'autre Dieu qu'Allah). En un mot, ce sont des fanatiques, des fous, qui, malheureusement exercent encore une puissante influence en Orient, car les Musulmans ont pour eux une grande admiration.

Accueil

FAMILISTÈRE n. m.

Le mot *familistère* désigne un établissement où plusieurs familles vivent en commun, dans le système de Fourier, ou plus précisément : des familles, unies par des liens moraux et économiques et groupées en des habitations contiguës, qui apportent à la satisfaction de leurs besoins généraux le renfort et les bienfaits d'une organisation commune. Cette organisation est regardée comme fonction d'un milieu favorable à la naissance et au développement d'une nouvelle moralité sociale et le familistère devient la cellule initiale d'un régime appelé à substituer l'harmonie de l'association au désordre de la concurrence. Avant d'aborder, à ce propos et sur ce principe, l'examen de la plus typique et de la plus durable des tentatives qu'ai animé l'esprit fouriériste, il est bon, si nous voulons en suivre de plus près l'inspiration, que nous embrassions, à travers la première moitié du XIXème siècle, le mouvement social à son éveil.

LES IDÉES SOCIALES AU DÉBUT DU XIXème SIÈCLE

QUELQUES PRÉCURSEURS

La Révolution de 1789 – à part l'effort tardif et primaire de Babeuf et de sa *République des Égaux* – avait limité d'une part à l'abolition du servage et à la possibilité d'acquérir les biens nationaux, et, d'autre part, il la délivrance du métier du cadre des corporations, une tâche économique dont l'importance, par ailleurs, lui avait échappé. Dans une France foncièrement agricole, où l'industrie sommeillait encore dans l'artisanat, la libération des couches paysannes appelées à la propriété

semblait ouvrir, avec une dispersion équitable de la richesse nationale, l'ère d'une harmonieuse prospérité. Le transfert opéré, souvent au profit d'habiles accapareurs, on s'aperçut qu'il ramenait à l'astuce et à la rapacité une partie des terres enlevées aux seigneurs et que s'ébauchait, au détriment de l'équilibre, une décevante concentration. En même temps, le réveil véritable de l'industrie qui arrachait à l'atelier et à l'échoppe toute une branche du travail et poussait l'ouvrier sous les fourches caudines du salariat faisait surgir de l'ombre une face encore insoupçonnée de l'esclavage. À l'observateur attentif apparurent les symptômes d'un mal grandissant, dont le prodigieux épanouissement mécanique du siècle allait précipiter les ravages. Et des chercheurs passionnés se lancèrent à la poursuite de remèdes dont l'urgence se poserait vite avec brutalité. De leurs chevauchées audacieuses et souvent chimériques, suivons le défilé succinct...

Le premier en date de ces réformateurs sociaux est SAINT-SIMON (1760-1825). Des divers ouvrages qu'il écrit au cours d'une vie active et mouvementée se dégage le curieux principe d'une société toute scientifique où le déisme fait place au physicisme et dont l'organisation s'appuie sur le pouvoir des « sages », des savants. Mais surtout s'y affirme une philosophie (celle des Leibnitz, des Condorcet), demeurée abstraite jusque là, et dont Saint-Simon veut faire un facteur de progrès économique : c'est la perfectibilité, non seulement des êtres, mais de la société. « L'âge d'or, dit-il, est en avant, non en arrière ». Il rêvait, sur la fin de sa vie, de voir la religion s'élargir, elle aussi, sous la poussée de cette sollicitation universelle et gagner une réalisation étendue des maximes évangéliques. Il ouvre, par l'entrebâillement du dogme sur les sciences positives, la voie d'une part au catholicisme assoupli de modernisme et, par tactique, démocratique à ses heures et, d'autre part, à ce libéralisme chrétien qui, à travers Reynaud et Lamennais ira mourir à Marc Sangnier. Nonobstant leur dynamisme, ses idées sont, de son vivant, très peu remarquées. Mais ses disciples (Duvergier, Enfantin, Bazard, Pierre Leroux, Lechevalier, Jean Reynaud, H. Carnot, Auguste Comte, etc., et, pour un temps, Blanqui) lui assureront un glorieux retentissement.

Penchés sur le passé, non plus pour enfermer le présent dans la glace tombale

des « vérités » retrouvées, mais pour en démêler les clartés qui jalonnent et les lois qui régissent le développement du genre humain, ils vont, élargissant le domaine des tâches de l'esprit jusqu'aux intérêts du peuple dont leur cœur rejoint la souffrance, et, pénétrés des enseignements de Condorcet, à savoir que « toutes les institutions doivent avoir pour but l'amélioration matérielle, intellectuelle et morale de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre », travailler à la régénération de l'humanité. Pour les saint-simoniens, l'association universelle (avec ses états organiques) doit se substituer à l'antagonisme (états critiques). « Tout homme doit travailler » et le principe « à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres » étagera, sous l'omniscience de l'État, toute la société. Mais, pour mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme, il faut d'abord récuser, en droit et en fait, la propriété héréditaire. « L'État héritera des richesses accumulées et répartira les instruments de travail suivant les besoins et les capacités .. Une banque *centrale*, avec des banques *spéciales*, organisera la production méthodique sans disette ni encombrement. L'enseignement exercera *l'activité matérielle* de l'enfant pour *l'industrie*, la *faculté Rationnelle* pour la science, la *sympathie* pour les *beaux-arts*. Il faut, d'autre part, une religion plus puissante que les religions antérieures, réhabilitant la matière actuellement sacrifiée à l'esprit. Les prêtres coordonneront les efforts des savants et des industriels : c'est vers une théocratie nouvelle que s'acheminera la Société. » (*Larousse*.) Et voilà Dieu et l'État (providence en deux personnes) « scientisés » et promus guides suprêmes du nouveau char social...

Un des disciples sociaux – le plus original peut-être – de Saint-Simon, et longtemps un chef reconnu, ENFANTIN (1796-1864) veut poursuivre la réformation des mœurs jusque dans le mariage et la famille, proclame « l'égalité de la chair devant l'esprit, le droit des amours mobiles égal à celui des unions constantes ». Et, sans parler de l'atteinte à l'immuabilité (sous les auspices divins) d'un mariage qui, dans la légalité même, s'ouvrira un jour sur le divorce, les théoriciens anarchistes reprendront plus tard cette réhabilitation païenne des sens refoulés par les contraintes monastiques. Certains étendront jusqu'à la pluralité les libertés de l'amour. Enfantin, par la renaissance du rôle et des droits du « prêtre », égare sa morale vers « le matérialisme mystique de certaines religions de

l'antiquité ». Il met au service de cette résurrection un apostolat de « Messie » et ferme en Église la nouvelle école. Aussi l'ascendant du « Père » couvre-t-il mal l'étroitesse de la secte. Et le schisme en brise la rigueur doctrinaire. En 1831, les « philosophes » : les Reynaud, Leroux, Carnot, Charton, Comte, au fond demeurés fidèles à la suzeraineté de l'esprit et distants, dans leur atticisme, d'une trop fruste moralité, s'échappent. par la liberté individuelle, vers le groupe d'études et d'élaboration. Ils laissent le pontife Enfantin disputer à Bazard les derniers tronçons du corps saint-simonien et ramener au cloître le cycle religiosâtre de ses réformations...

Mais l'influence de personnalités aussi puissantes survit à cette dislocation. De nouveau éparses à travers la société du temps, elles jettent autour d'elles bien des semences fécondes. De la perfectibilité, gagée par le libre-arbitre universel, de l'auteur de « Terre et Ciel » au positivisme, retrempé dans le matérialisme, d'un Auguste Comte ; du socialisme chaotique d'un Leroux jusqu'à la coopération directe des uns ou des autres à ce progrès matériel qui demeure comme le lien tenace de leur panthéisme commun, elles portèrent dans tous les domaines de l'idée et des mœurs de salutaires répercussions. « Beaucoup de gens, comme le dit Henri Martin, aujourd'hui ne savent pas qu'ils vivent, en grande partie, des idées mises en circulation, soit par Saint-Simon, soit par Enfantin et les siens, soit, plus souvent encore, par les adversaires d'Enfantin qui avaient été d'abord ses associés dans le saint-simonisme. Au fond, le saint-simonisme a été comme la préface d'un livre qui reste à faire : on pourrait dire que l'élaboration de ce livre continue sous des formes contradictoires qui, sans doute, trouveront un jour leur unité... »

Parallèlement au mouvement – surtout spéculatif – du saint-simonisme se développent, en Angleterre, les expériences hardies de ROBERT OWEN (1771-1858) qui, par les relations qu'il noue sur le continent, en précipitent le retentissement. Owen préconise « l'égalité absolue des droits et la communauté de tous les biens ». Devant le désordre social, il plaide l'irresponsabilité des hommes, incrimine le milieu, veut le rendre propice en le réformant. Du foyer de New-Lanark, les essais de coopératisme socialisant, auquel aboutit, dans la pratique, une

sorte de communisme tempéré d'autorité patriarcale, gagnent les comtés surpris, inquiètent le gouvernement, s'exportent, en 1826, au Mexique (terre d'élection des colons sociaux) en « New-Harmony », pour, finalement, se désagréger et périr. Comme des lambeaux, seules, en flotteront quelques idées, bientôt assoupies. Et se les remémoreront, dans leur détresse, quelque vingt ans plus tard, les pauvres tisserands de Rochdale, pionniers modestes de ce mouvement coopératif anglais, de nos jours si puissant...

En France, un courant, lui aussi, en un sens, davantage effectif, porte plus avant les tentatives spécifiquement socialistes. Dans ses *Théories des Mouvements et de l'Unité universelle*, CHARLES FOURIER (1772-1837) jette les fondements de la doctrine sociale qui aboutit au *phalanstère*, fonde une école qui, sous des noms divers (harmonieuse, sociétaire, garantiste, etc...), fera sentir jusqu'à nous sa pénétrante influence. « Soumettant à un doute absolu toutes les notions que lui apporte la civilisation, le philosophe observe le monde et est frappé de l'harmonie universelle qui y règne, grâce à la loi d'attraction, découverte par Newton. Seul, l'homme fait exception à cet ordre, parce que, jusqu'ici, il a substitué à la loi d'attraction morale des caprices philosophiques. Pour le moment, il s'agit, pour l'humanité, qui a déjà traversé les périodes successives *d'édénisme*, de *sauvagerie*, de *patriarcat*, de *barbarie* et de *civilisation*, d'arriver à l'état de *garantisme*, auquel elle touche, et qui l'acheminera vers *l'harmonie* parfaite.

« La loi universelle se traduit dans le monde moral par *l'attraction passionnelle*. En vain les moralistes ont voulu réprimer les passions de l'homme. Il s'agit, bien au contraire, de modeler sur elles l'organisme social. Elles sont au nombre de douze, et peuvent se grouper en huit cent-dix caractères différents. Doublez ce nombre, vous aurez la certitude de trouver réunis tous les spécimens possibles de caractères. Ce sera donc d'environ seize cents personnes que se formera la *phalange*, unité sociale de la société future. Chaque phalange s'installera dans un palais, le *phalanstère*, au milieu d'un territoire qui lui sera réservé, et où elle se livrera à tous les travaux, chacun, selon ses goûts, s'enrôlant dans des *séries* de travailleurs diverses. Le travail, devenu attrayant, se fera sans effort et sera

infiniment fructueux. Chaque phalanstérien aura droit à un minimum de bien-être. Le surplus de la production sera divisé en douze douzièmes, dont cinq rémunéreront le capital, quatre le travail et trois le talent. Ce système se généralisera en peu de temps sur le globe, qui formera un seul *empire unitaire*. (Larousse.)

Pour avoir, jusqu'à l'abusives assimilation, rapporté aux lois physiques et à leur régularité, les phénomènes du monde moral et leurs répercussions économiques, Fourier a précipité toute une portion des énergies sociales dans l'impasse de l'utopie. Mais, pour vains qu'apparaissent les essais de vie phalanstérienne que tentèrent, tant vers 1830, en France, qu'après 1848, en Amérique, quelques-uns de ses plus ardents disciples, la considération du mérite et, d'autre part, l'importance de l'attraction ne manqueront pas de préoccuper à nouveau les bâtisseurs qui, de Godin aux anarchistes, chercheront, par des chemins différents, à harmoniser production et répartition en dehors de l'ingérence de l'État. Malgré l'abîme où doit sombrer, dans la pratique, la mise en jeu, sans distinction de légitimité, sur le terrain social surtout, de toutes les passions « naturelles, générales, primitives, et les passions factices qui résultent des raffinements et des déviations des sociétés vieilles » (H. MARTIN) ; malgré le jugement de légèreté et d'artifice qui va attacher des expériences avortées aux notations profondes, motrices d'une théorie seulement ingénieuse, il n'en est pas moins vrai que Fourier y frôle, aux portes de la sociabilité, des conditions qui sont bien près d'être des déterminantes. Il introduit, dans la communauté mitigée qui est le milieu de la cellule nouvelle, un facteur libre du travail et un élément certain de concorde : l'affinité. Après lui, les systèmes autoritaires l'écartèrent *a priori* comme étant à l'inverse du rendement et d'une introduction superflue à la base des rapports humains, la contrainte au service de l'intérêt général devant assurer à un degré suffisant ce minimum d'entente nécessaire à l'équilibre du corps social. Par sa *théorie des passions*, Fourier sauvegarde la liberté individuelle dont fera si bon marché, plus tard, le collectivisme. Il évoque, par ailleurs, par une aperception vigoureuse, le rôle futur de l'association, ce levier social, et il en cherche vers la cohésion volontaire la forme la plus susceptible d'assurer, dans l'abondance, l'indépendance de l'effort...

D'autre part, tandis que le pouvoir disperse à Ménilmontant les derniers fidèles d'Enfantin, interdit les groupes nouveaux, contraint à l'exil le fouriérisme dans la personne de Considérant, rejette dans la conspiration les sectes socialistes plus ou moins issues du saint-simonisme, l'activité des chercheurs sociaux, stimulée plus qu'entravée par les obstacles, ne cesse de se développer. Le communisme, assoupi depuis Babeuf, se remontre « tantôt pacifique, tantôt violent ». Populaire et matérialiste, et plein de réminiscences de la République de Platon, il gagne des adeptes à son système « moins grandiose que celui de Saint-Simon, moins ingénieux que celui de Fourier, mais le plus propre, par sa simplicité apparente ; à séduire aisément les esprits peu cultivés ». (H. MARTIN). Il oscille du classique Louis Blanc à CABET et BLANQUI, ces romantiques, monte, à travers « l'Icarie », vers toutes les utopies égalitaires, d'essence poussé aux extrêmes. Par sa formule, les forces deviennent l'arbitre de l'effort les besoins le barème de la répartition. Mais il rappelle, lui aussi – vertige du siècle – pour dispenser sa justice distributive, la toute-puissance de l'État, ramène sous sa tyrannie les ouvriers arrachés à la dépendance du ventre et « justifie » par la liberté – le paradoxe a peu vieilli – la dictature, ce corollaire de toutes les révolutions...

Fanatiques et désintéressés, touchant avec leurs fibres les souffrances d'une classe spoliée, les agitateurs du communisme ressuscitent, pour son triomphe, l'atmosphère jacobine, toute la violence des factions. La Révolution les retrouve aux faubourgs : Cabet dans les clubs, Blanqui menant l'émeute. En ces jours où le peuple a faim, le drapeau rouge couvre l'impérieux appel de la vie, devient, en sa seule couleur, comme le symbole d'unité d'une incoercible détresse et l'emblème d'une « société nouvelle qui rompt avec 89 comme avec l'ancien régime » et ouvre aux besogneux sans pain l'ère d'apaisants lendemains. La répression s'abat sur les hommes, exalte leur courage, en fait des apôtres. Faible par son système, prestigieux par ses actes, le communisme grandit par ses martyrs. Et Blanqui, « l'Enfermé », rayonne sur les simples en doctrine vivante...

Déjà, vers 1840 – et, de la période qui nous occupe, son influence n'atteindra que les dernières phases – se détache, à l'écart des partis et des sectes, une

silhouette puissante. À la faveur d'un aphorisme retentissant, PROUDHON (1809-1865) martèle les *impossibilités* – ne sont au fond que des incompatibilités provisoires – de cette propriété que « le travail détruit dans l'ordre de la justice ». Campé en marge des systèmes et des utopies (tour à tour « fantaisistes ou niveleuses ») qu'il poursuit pour leur invraisemblance ou leurs dangers et qu'il aiguillonne de ses aperceptions, sa violence dissèque imperturbablement les tendances et les hommes, tend à préserver des « archies » prochaines une société qui soulève à peine de séculaires astreintes. D'un individualisme irréductible (« petit-bourgeois » dira Karl Marx) mais au-dessus de l'appropriation, ni l'étatisme, ni le communisme – pour les tyrannies préalables ou finales qu'ils cèlent – ne trouvent grâce devant sa liberté. Et cette propriété « transformée, humanisée, purifiée du droit d'aubaine » à laquelle l'amènent sa raison et son cœur « ne sera plus sans doute l'antique domaine quiritaire, mais elle ne sera pas davantage la possession octroyée, précaire, provisoire, grevée de redevance, tributaire et subordonnée » (P.-J. Proudhon : *Théorie de la Propriété*). Publiciste infatigable et pamphlétaire vigoureux, aussi timides sont ses édifices qu'audacieuse est sa critique. Des apostrophes comme « *Qu'est-ce que la Propriété ?* » ou la mise à nu des « *Contradictions économiques* » (sans parler d'une *Correspondance* capitale, des *Confessions* et de tant d'écrits : ouvrages, brochures, articles de presse que prodigue une activité intellectuelle interrompue) sont, en un sens, autrement constructives que ces solutions bâtardes de « mutualisme » de « réciprocité des services » et de « gratuité des crédits » de celui qui veut « des réformes toujours, des utopies jamais »... Plus que ses bâtisses « juste-milieu » s'ancrent dans les esprits de son temps – et d'après – ses dénonciations pénétrantes et ses âpres mises en garde. Et c'est là (car elles seules sont profondes et salutaires) qu'il faut chercher le rayonnement de cet « en-dehors » clairvoyant...

Ainsi le socialisme est d'abord sentimental dans ses alarmes et moral dans ses utopies fraternelles. Mais, si l'économie sociale s'y complique du maniement des impondérables, la bonne volonté de réduire les écarts du sort demeure le lot égal de tous les hommes. Avec l'intensité trépidante du machinisme et la poussée industrielle, l'accélération des concentrations de la richesse, la décadence précipitée

de l'artisan, hier encore créateur, faisant place à cet agglomérat d'éléments laborieux voués à devenir les serviteurs passifs de l'outil, il va devenir davantage scientifique dans ses conceptions, catastrophique dans ses espérances et unilatéral dans ses manifestations. L'affluence du prolétariat le cantonnera peu à peu dans l'ouvriérisme et la sincérité de ses vues deviendra l'apanage d'une classe. De ne le voir que d'une couche sociale, et à travers les matérialités au premier plan, tranche durement un problème plus que de le résoudre. L'exclusivisme qui brusque les données ne condense qu'en brutalisant. Et dans le cadre étroit où s'affronteront – ennemis – les intérêts divergents, s'abîmeront bien des perspectives d'orientation solidaire. Surtout seront remises à la haine des tâches de raison et, dans le « prolétaire », oubliée *l'humanité...*

Au rappel des précurseurs – êtres de foi, phalange sincère – qui, de 96 jusqu'après 48, s'élancent, de tous les horizons de l'esprit et du cœur et de toutes les classes, pour affranchir l'avenir des angoisses de la misère et des sujétions du travail ; à l'évocation des théories subtiles et des constructions hasardeuses, des idées et des actes avant-coureurs dont tout le mouvement social moderne porte l'empreinte originelle, nous bornerons ce bref historique. Eux seuls ont pu, en effet, – nous verrons tout à l'heure lesquels et dans quelle mesure – influencer l'homme et l'œuvre que nous nous proposons d'examiner ici.

GODIN. – SA CONCEPTION. – SES EXPÉRIENCES

Fils d'artisan, artisan lui-même, ayant touché sur le tour de France « la misère et les besoins de l'ouvrier » et emporté, du spectacle de leurs communes souffrances, la résolution de « chercher les moyens de lui rendre la vie plus supportable et de relever le travail de son abaissement », GODIN (1817-1888) ouvre une âme toute prête aux influences du Saint-Simonisme et des écoles naissantes que le sort des humbles tourmente. À travers de durs et absorbants

travaux, il parfait sa culture, en courageux autodidacte. Il s'initie aux théories des Saint-Simon, des Owen, des Cabet. Aucune ne le satisfait complètement. À vingt-cinq ans, attiré par la doctrine de Fourier, il découvre, dans la *Théorie de l'Unité Universelle*, un « vaste plan de régénération sociale fondé sur l'association du capital, du travail et du talent, qui est pour lui une révélation. Il a trouvé désormais l'orientation de sa vie »... Plus et mieux qu'un philanthrope, il se rattache à la lignée des novateurs sociaux dont nous avons marqué les traits. Moins visionnaire que ses devanciers, d'une intelligence plus pratique que spéculative, il fut, plus qu'eux tous, un réalisateur quelque chose, « toutes proportions gardées, comme le Lavoisier d'une chimie sociale dont ils n'ont été que les alchimistes » (J. Prudhommeaux). Quoique sentimental et anticipateur, c'est un homme positif et pondéré. La mesure froide des possibilités tempère en lui les aspirations du penseur, garde l'homme d'action des dispersions aventureuses. Godin est un illuminé, un croyant de l'espèce la plus digne, qui situe la religion sur le chemin de l'idéal actif et foncièrement humain jusqu'au plus irréel de sa métaphysique. « C'est sur une foi religieuse inébranlable qu'il a construit l'édifice de ses convictions morales et humanitaires » (J. Prudhommeaux). D'un déisme plus kantien que révélé, avec l'hommage de prières toutes philosophiques ; d'une croyance que pénètre, assez avant, la théosophie de Swedenborg, la perspective d'une autre vie où s'emporte seul « ce trésor spirituel dont parle l'Évangile » et où chacun « se trouve en possession d'un organisme adapté au milieu nouveau qui est devenu le sien, et dont les conditions d'existence sont d'autant plus douces qu'il a été, ici-bas, plus préoccupé par tous ses actes du bien de la vie humaine en général » (Documents biographiques), éclaire l'effort essentiel de sa vie. La pensée de ces groupes supraterrrestres auxquels ira s'agglomérer, affinitairement, l'impérissable de nos êtres, l'espérance d'aller rejoindre ceux qui, dans la joie du travail continué, poursuivent l'indéfini « développement des facultés intellectuelles et des capacités affectives » maintes fois galvanisera l'énergie de celui qui croit que « pour gagner le ciel l'homme doit commencer par réaliser ici-bas les vraies conditions de progrès physique, intellectuel et moral pour tous les autres hommes et qu'il n'arrivera à ce but que par le travail ». La conviction que « l'homme a reçu la vie pour se perfectionner lui-

même et perfectionner tout ce qui l'entoure, afin de tout élever à Dieu » et que « son action, action d'amour et de raison, doit s'étendre de lui à ses semblables et à toutes les créatures terrestres, animales et végétales, pour tout faire progresser dans la vie » magnifie, en don attentif et permanent, la profusion généreuse des actes... Le travail, la plus haute, la plus agissante prière ! La vie, loi suprême, épanouissement divin de l'effort ! Dans l'amour, vers « Celui qui est amour », la progression solidaire ! Voilà, infuse dans les réalités quotidiennes et les animant, transportée, pour l'impulser, au cœur même de la vie sociale, toute la doctrine de la perfectibilité des Saint-Simon et des Reynaud... Que nous sommes loin des pratiques stériles des religions agenouillées ! Et quelle distance – un abîme de sincérité – sépare tous les adeptes d'un christianisme verbal, promenant à travers le monde leurs actes démenteurs, de celui qui fut un exemple de vie droite, conséquente, expansive...

Son industrie laborieusement édifiée, grandissante à la faveur d'Inventions nouvelles, subit le contre-coup des crises périodiques qui montent du volcan mal éteint de la grande Révolution, menacent de leurs éruptions les monarchies provisoires. À travers la tempête des insurrections, par delà les régimes bouleversés et renaissants dont l'instabilité gagne en ondes d'inquiétude le pays tout entier, pilote consommé, il tient debout sa barque menacée, pare au chômage, plante de son rêve les premiers jalons... Proscrites, les idées sociales s'évadent vers le Nouveau-Monde. Considérant emporte au Texas les illusions du Phalanstère. Godin suit de loin les essais passionnés, y jette en partie son avoir. Et leur échec ne brise pas sa volonté de vaincre. Il éclaire seulement sa méthode, le confirme dans sa résolution de « réaliser lui-même l'ensemble des améliorations qui lui paraîtront compatibles avec l'état des choses et des esprits dans le milieu où les circonstances l'ont placé ». De l'émancipation du travail, sur lequel pèse « la vieille malédiction biblique », Godin voit les étapes et l'épanouissement en dehors des bouleversements où sombrent les patients édifices. De stratégie et de conception son socialisme ne peut, en frère, s'approcher du blanquisme. D'ailleurs, aristocrate, au sens le plus épuré du terme, modelant en artiste les œuvres du cœur et les enfantements du travail, la démagogie, qui est la base tactique d'un communisme encore amorphe, en

fait pour lui comme une sorte d'hébertisme économique : la conjuration faubourienne des appétits lésés. Autant que de l'égalisation décevante de son but, il se méfie de l'atmosphère où baignent ses moyens. Ces dispositions « irritées », qu'entretiennent avec complaisance les agitateurs et qui brisent sa ligne d'ordre et d'amour, il en soulève la superficialité. Et, tourné avec inquiétude vers cette « haine du mal » qui n'est pas assez la « science du bien », il redoute les spasmes réacteurs des solutions de la violence...

Avant de réaliser, dans le cadre de la vie familistérienne, le plan de réorganisation sociale qu'il a conçu, Godin entend se livrer à toute une gamme d'expériences préparatoires – qui constituent ce que l'on peut appeler la période d'incubation de l'association familistérienne – qui en aménageront le terrain en même temps qu'elles seront la pierre de touche de ses hypothèses. Même lorsqu'il donnera corps à ses solutions favorites, il les regardera, non comme un terme et une apothéose, mais comme une lueur et un tremplin... Il poursuit la suppression du salariat – c'est-à-dire de cette convention unilatérale dans laquelle l'ouvrier, contre un salaire sans rapport avec la valeur (intrinsèque ou marchande) de l'objet fabriqué, abandonne sur l'œuvre tous ses droits – son remplacement – une organisation où le travail peut récupérer la part qui aujourd'hui lui échappe. Dès lors le résultat de l'effort vient, dans l'estimation, contrebalancer l'énergie dépensée. Et la vente apparaît comme le régulateur d'une rétribution proportionnelle. Par l'association du capital et du travail, le salarié de la veille devient l'auteur et le vendeur du produit en même temps que possesseur des instruments de travail. Mais, admis aux avantages de l'exploitation, il en supportera de même les aléas et les responsabilités. Or, l'entreprise nouvelle, pour résister à la concurrence extérieure, ne peut assurer son rendement par les moyens courants du capitalisme. Si le patron, intéressé unique et direct, descend jusqu'aux plus dures compressions, manie des « atouts » tyranniques, les facteurs d'arbitraire et de coercition sont, de par son caractère, interdits à l'association. En attendant la prédominance, dans les entreprises aujourd'hui rivales, des vertus spécifiques qui, présentement, l'infériorisent dans la lutte pour les débouchés, elle devra, pour sauvegarder son existence même, quantitativement et qualitativement, produire au maximum « faire toujours plus et

mieux ». Et voilà, au bénéfice de la collectivité, une anticipation du « taylorisme », d'un taylorisme où le « ressort spirituel » l'emporte sur le « moteur humain » et qui – perspectives chères à Godin comme à Fourier – par les « courtes séances » et « l'alternance des fonctions » qu'il favorise, entrouvre sur l'horizon l'ère du travail attrayant... D'autre part, pour réaliser ce « to do his best », il est indispensable qu'à toutes les phases de la fabrication correspondent des procédés de plus en plus perfectionnés, que l'association soit toujours à l'avant du progrès technique. Il faut aussi que, des ressources de l'homme comme de celles de la matière, rien ne soit perdu, qu'il soit tiré le plus judicieux parti de tous les biens comme de toutes les dispositions. Et nous sommes conduits, tant pour éveiller et stimuler les facultés inventives que pour installer « the right man in the right place » à la recherche des capacités...

C'est dans l'espoir de les découvrir (pour les rétribuer un jour dans la justice) en associant déjà, par l'initiation et la discussion, les travailleurs à la marche de l'entreprise ; c'est pour amener les travailleurs à la conscience de leurs aptitudes afin qu'une fois reconnues « ils les cultivent et les emploient au mieux de l'intérêt général » que Godin institue l'expérience – d'idée fouriériste – des *groupes* et *unions de groupes*. Mais, décidé à sauvegarder « par de prudentes limitations une industrie édifiée par quarante ans de labeur », non seulement il n'y introduit rien de la dispersion chaotique des « touche-à-tout » de la Phalange, mais il circonscrit l'activité même des groupes au cadre précis d'une « fabrique d'appareils de chauffage et à la bonne administration d'une cité ouvrière » et, sans lui accorder l'initiative des décisions, borne leur tâche « à une mission d'examen et d'études ». Quoique fidèle aux principes de la *série* fouriériste, il n'en abstrait pas les éléments, se préoccupe au contraire de les mettre en œuvre dans un milieu courant, susceptible par son assimilation ou ses réactions, de faire apparaître ou l'erreur ou la perspicacité de ses conceptions. Il crée des groupes correspondant aux multiples services élémentaires, tant du Familistère que de l'usine, et attachés à leur perfectionnement (116 à l'usine, 46 au Familistère)...

À l'entrée et pour base à leur fonctionnement, il y a l'*attraction*, seul facteur

entraînant l'adhésion, quelle que soit la spécialité professionnelle. « Il faut que chacun s'interroge librement et découvre vers quels travaux le portent ses tendances naturelles. » (Doc. biog.) En pénétrant dans le groupe où l'appellent ses affinités et où rien ne l'emprisonne pour le lendemain – la papillonne de Fourier retrouve ici sa place – chacun pourra porter ses préoccupations dans des branches fermées, par le métier, à son activité quotidienne. « Le travailleur cesse d'être l'automate vivant qui se désintéresse de tout ce qui n'est pas la tâche fastidieuse que lui a imposé la division du travail » (J. P.). Appelé à faire, à la faveur du groupe, des incursions dans tous les compartiments du travail, il en saisira les rapports et la dépendance, apercevra les liens qui rattachent son effort – pour lui isolé jusque là et comme incohérent – à ceux des autres catégories de travailleurs. Au sein du groupe s'effacent également, devant le souci des intérêts solidaires, la hiérarchie des fonctions extérieures. Et, dans la confraternité des situations un instant confondues, apparaît l'attachement partagé à l'œuvre commune et à la charge suprême de ses destinées... D'autre part, à ces groupes primaires se superposent les unions, constituées par les bureaux élus des groupes. Dans l'esprit de l'animateur, ces groupes coordonnés doivent conduire à la représentation équitable des travailleurs dans les « Conseils supérieurs de l'association ». Ainsi, de proche en proche, s'élevant au-dessus de cette spécialisation du producteur, si souvent incompatible avec ses goûts et ses dispositions, le travailleur peut être appelé jusqu'au « gouvernement de la chose commune ». En même temps, par le suffrage, les pairs deviennent « juges des capacités et de leur rétribution ». Et voilà étendues à l'administration industrielle les conquêtes de la politique, et préparée l'accession de cette démocratie économique, prévue par les harmonies fouriéristes.

D'un autre côté, ayant appris à l'école de Fourier à mesurer le pouvoir sur l'âme humaine de ces mobiles inférieurs que sont « l'ambition, l'intérêt, la vanité, l'amour de la notoriété », il s'ingénie à mettre en jeu cette émulation, appelle à son secours la *cabaliste*.

Sachant que les modernes sont demeurés, comme les primitifs, attachés aux colifichets et aux distinctions, il continue à distribuer les « satisfecit » (Tableau

d'honneur, couronnement des meilleurs ouvriers, médailles, diplômes, etc...) « en récompense de la valeur et de l'initiative ». Enfin, la rétribution des séances, les « gratifications proportionnelles aux services rendus », la participation (amorcées) aux bénéfices industriels constituent l'entraînement propre de l'intérêt... Il espère aussi que, par les causeries utiles auxquelles le groupe lui donne l'occasion d'assister, se développera chez l'ouvrier le goût d'une culture appropriée à ses fonctions. Il se garde ainsi d'avance de l'écueil qui guettera les *Universités populaires* et toutes créations qui, loin du métier autour duquel gravitent ses soucis, tenterons d'entraîner, sans transition, le travailleur dans le monde étranger des connaissances générales...

Les femmes, mêlées aux pénétrations spéciales du Familistère, intéressées, par leur fonction domestique, aux appareils ménagers que fabrique l'usine, « sont invitées à apporter dans les conseils leur aptitudes toutes spéciales ». Ainsi sera en partie comblé – l'attachement de tout le groupe familial à l'œuvre productrice « le fossé que la vie d'atelier a créé entre l'usine et le foyer »...

Enfin et surtout, « les qualités professionnelles, suscitées ou développées par la pratique des groupes, doivent s'épanouir en vertus sociales » (J.P.) ces vertus sociales qui seront l'assise la plus ferme de « ce premier temple où le culte de la vie humaine sera pratiqué pour le plus grand bien de tous les hommes » (Doc. Biogr.). Car, répète Godin (et ce thème est comme le leitmotiv de ses « homélies » à son personnel) l'association, vers lequel est orienté tout un faisceau de tâches convergentes, « suppose entre ses membres plus que le simple lien d'intérêt. Elle est une application pratique de la morale suprême, l'amour de l'humanité. Il faut donc que cet amour soit éveillé dans le cœur des hommes pour que ceux-ci soient réellement propres à instituer entre eux ce mode supérieur d'organisation... Nous avons, pour nous attacher au régime de l'Association, des motifs autrement puissants, larges, féconds, pleins de consolation et d'espérance que ceux d'une répartition problématique des bénéfices »... Mais hélas ! le fervent évocateur constate combien, « plus que les notions de doctrine générale, quelque importantes qu'elles fussent pour l'orientation morale de leur vie, les intéressent les

éclaircissements rapprochés de leur bien-être immédiat ». Au lieu de « cette interpénétration, de cet échange perpétuel d'hommes, de lumière et de services » dont il avait prévu le rejaillissement fécond, une

pâle sollicitude se crispe aux barreaux du métier... À quelle coupe d'amertume incessamment remplie s'abreuvera celui que, plus encore qu'en matière, passionne la survie de son œuvre en esprit ! Devant l'inaptitude foncière de ceux qui l'entourent à s'élever au-dessus de l'angle habituel du salariat et à voir l'entreprise autrement qu'en rouage incompetent, passif et routinier, que d'énergie et de foi ne faudra-t-il pas pour maintenir tendue sa volonté d'aboutir ! Les désillusions répétées qui, pendant plus de vingt ans, attendrons l'initiateur, le déchirerons à entendre tant de fois sa voix résonner seule dans cette foule ; les multiples aspects des étapes (règlements d'atelier, désignation des surveillants, détermination du mérite et de ces capacités, fixations des salaires par les intéressés, améliorations dans les conditions du travail ou de la fabrication, manifestations inventives, etc...) qui sont comme d'inlassés rappels à la vie, d'une activité suspendue en fait aux interventions continues d'un homme ; l'existence anémique et précaire à laquelle sont condamnés les groupes, malgré la transfusion permanente d'une bonne volonté obstinée, tous ceux qui, à quelque degré, s'efforcent d'amener les masses jusqu'au cœur de leur propre bien les ont déjà senties ou devinées...

Certes, le caractère presque exclusivement consultatif de leurs décisions, le champ restreint laissé à leur initiative, l'involontaire chevauchement des services aux attributions distinctes avec les achoppements et les conflits qui en résultent, en en desséchant pour ainsi dire l'attrait, contribuent à la disparition des groupes. De même l'incompréhension, l'apathie fondamentale, les incompatibilités extérieures, la méfiance à l'égard de la nouveauté, l'impréparation, la résistance des « sujets » soumis à l'expérience et qui, sentant confusément qu'ils sont, à certains égards, des moyens utilisés en vue d'une fin qui leur échappe, entrent en lutte, ouvertement ou sourdement, contre l'intelligence dominatrice qui les fait agir » (J. P.) ; autant de facteurs qui concourent à l'échec, sans infirmer en rien d'ailleurs la valeur de la tentative. Ce n'est pas, cependant, sans un serrement de cœur que, vers 1878, au

seuil de la vieillesse et soucieux de fixer dans les œuvres toute la partie solide de son rêve, Godin devra renoncer à ces recours aux suffrages, à ce mouvement des groupes et unions sans en avoir pu obtenir, si précieuses fussent-elles, que des espérances et des indications, sans avoir pu amener les futurs associés à embrasser d'un regard averti et plus large ce berceau où s'éveille un travail peu à peu désenchaîné. Il se verra « obligé de prendre seul toutes les initiatives et de substituer une simple *Charte octroyée* au pacte social dont il eût aimé débattre librement les clauses avec son personnel émancipé » (J. P.). Mais la confiance qu'il conserve, pour l'avenir de l'association, dans le rôle salubre des groupes, lui en fait prévoir, aux statuts, la résurrection. Et Mme Godin – sa veuve, dépositaire de sa pensée et héritière de ses vues – la regarde comme une des idées auxquelles le temps appartient...

Cependant, ces groupes, dont se détachent ainsi les intéressés, ne sont pas des voiles dressées sur un océan d'abstraction. Aux espérances fondées sur eux pour donner à l'association une *âme* qui, sans cesse se dérobe n'est pas limité le plan harmonieux et étendu de Godin. Les groupes sont liés à tout un ensemble d'institutions qui les préparent et les complètent. « Ils font partie d'un système : ils apportent un élément, le plus utile peut-être, à l'atmosphère de bien-être, de sécurité, de dignité, d'entraide, de sympathie que le travailleur respire au sein de l'Association, mais ils ne sont pas toute l'Association » (J. P.). Certes, « c'est surtout dans le sens d'une élévation progressive du personnel à la saine compréhension et au sage gouvernement de ses intérêts collectifs que les expériences de Godin ont été nombreuses, persévérantes, et riches en enseignements... Mais, combien de créations que le fondateur du Familistère a conçues, préparées, ébauchées et qui n'ont pu vivre par la faute des hommes ou la résistance des choses »... (J. P.) – *petites bandes* d'enfants contribuant à de menues besognes d'entretien général, restaurant, annexes agricoles, etc... – tentatives, pour la plupart, d'inspiration fouriériste...

D'autre part, dès 1861, une aile du Familistère reçoit les premières familles, et se constituent les premiers conseils élus des deux sexes « chargés de représenter

tous les habitants dans les questions d'économie domestique commune » (Doc. biog.) et s'organisent les premiers magasins coopératifs. À l'usine, toujours à la recherche des capacités, Godin s'emploie à développer les procédés mécaniques de contrôle (gabarit, pesées, chronométrages, etc...) susceptibles de le documenter sur le niveau professionnel. En même temps, la généralisation du travail aux pièces, « en laissant, dit-il, à l'ouvrier toute liberté d'activer ou de ralentir à son gré ses efforts producteurs » aura pour effet d'abrèger progressivement la durée de la journée de travail. « À un ouvrier qui lui demande de reculer d'une heure ou deux la fermeture des ateliers quand les commandes affluent, au lieu d'embaucher des ouvriers nouveaux, Godin répond en évoquant le temps où, simple compagnon serrurier, il maugréait contre le labeur épuisant qui, le tenant douze heures et plus courbé sur l'étau, l'empêchait de parfaire son instruction dont il ressentait cruellement les lacunes » (J. P.). Il caresse l'espoir que la vie des groupes sera heureusement influencée par cette conquête du loisir, qui va permettre à l'ouvrier de s'intéresser à tout ce qui peut relever son état. Par ailleurs, il distribue les premiers titres de participation qui, par les voies matérielles contribueront à l'amener plus avant dans l'entreprise... Aile par aile, le Familistère s'édifie, malgré les charges nouvelles d'un mandat de cinq ans à l'Assemblée nationale où il est élu contre l'Empire. En 1880, le Palais social s'est augmenté de tout un groupe de constructions nouvelles et Godin, impuissant à revivifier les groupes, après tant de recherches, d'espoirs coupés de clartés cruelles, s'apprête, après une dernière mise au point des statuts, à donner à l'Association qu'il a mûri l'existence de fait et la consécration légale...

Il y arrive, « impatient de payer sa dette aux ouvriers dont le travail l'a aidé dans sa rude ascension » (J.P.), mais il ne regarde pas son œuvre comme circonscrite au cercle de ses collaborateurs immédiats. S'il estime que, pour ceux-là, « la meilleure manière de ne pas être en reste avec eux est de les diriger, tous ensemble, vers les lumineux sommets qu'il a eu tant de peine à gravir » (J. P.), sa sollicitude, « par-delà les murs de sa fabrique et de sa petite ville, s'élanche vers la foule innombrable des déshérités de la vie » (J. P.) « Mon œuvre n'a pas été conçue en vue de vous seuls » dira-t-il un an plus tard à son personnel. « Si je n'avais eu

d'autre but que de créer des avantages à votre seul profit, il y a longtemps que votre incrédulité et votre insouciance m'eussent lassé et découragé au point de me faire renoncer à mes projets. Mais je sentais qu'en travaillant pour vous je travaillais pour le monde, qu'en luttant contre tous les obstacles qui se sont dressés de toutes parts sur mon chemin, je luttais pour tous les travailleurs, pour l'humanité elle-même ; et ce sentiment m'a soutenu, m'a fait avancer dans une voie où d'autres, moins convaincus, se fussent arrêtés. » (Doc. biog.)

LE FAMILISTÈRE. L'ASSOCIATION DU CAPITAL ET DU TRAVAIL

Nous allons maintenant examiner le *Famillistère de Guise*, considéré à la fois comme le type le plus étendu et le plus viable, sinon le plus représentatif, des réalisations fouriéristes et supérieur aux acclimations nébuleuses du Phalanstère, et comme un pas – élan tout moderne – vers la synthèse du travail et du capital, par voie d'association progressive. Nous y frôlerons à peine l'attrait, non pas qu'il en ait été rejeté comme indigne, mais parce qu'on a jugé mortelles (elles l'ont prouvé) ses manifestations dans le cadre d'un groupe isolé. Il lui faut l'immensité mouvante de la production généralisée. Il ne peut apporter que des incohérences perturbantes dans une œuvre déjà comme un îlot sur la mer perfide – qui vise, pour des démonstrations d'un autre ordre, à la perdurance. Si, avec les groupes, s'en est allé, presque en totalité, l'effort vers la pénétration harmonique des travaux, nous retrouverons des institutions qui tendent à rendre tangibles la solidarité et qui – dans leur lettre, et, en fait, sur un plan – ont survécu. Nous y verrons la coopération, tournée non seulement vers la consommation mais, en cela chez nous novatrice, vers la production ; et cette immixtion – au moins statutaire – du travail dans des rouages jusque là demeurés l'apanage du capital. Par cette participation, et par des droits toujours plus étendus aux revenus de l'entreprise, s'ébauchera l'association que le socialisme modéré regarde comme la cellule du futur corps social qu'une évolution pacifique va multiplier...

Pour amener le travailleur au niveau de cet embryon modèle, il faut, Godin le sait, « à la fois élever ses conditions d'existence et accroître sa valeur professionnelle et sociale ». Pour « émanciper le producteur et lui donner les vertus nécessaires à sa condition nouvelle » nous l'avons vu « attaché patiemment, et cela dès le premier jour, – et pendant près de quarante années – à modifier le milieu dans lequel l'ouvrier évolue. Impuissant à agir sur les conditions – qui président à la procréation de l'être humain – un Noyes seul, jusqu'ici, a eu cette audace – il a voulu du moins faire servir à sa libération économique et à son élévation morale les trois ambiances qui ont une influence prépondérante sur le commun des hommes : l'éducation, l'habitation et le métier » (J. P.). Ainsi s'explique cet ensemble d'institutions solidaires qui, dans l'association nouvelle, doivent préparer la libération, non seulement du producteur, mais de l'être social qui, dans l'atmosphère de la sociabilité, s'achemine, par le travail, vers les destinées conformes aux postulats divins. Godin se défend d'être un utopiste et situe hors des extravagances du siècle ses réalisations positives. Que le fouriérisme l'ait influencé, la nature de ses créations et jusqu'à la terminologie de ses préoccupations directrices révèlent assez dans quelle mesure. Mais, pour cette association qui doit être, dans sa conception, « le point de départ de la rénovation sociale à laquelle ont aspiré tous les penseurs », il répudie, du moins dans les conditions présentes, les fondements de la Phalange. Il ne « croit plus guère aux *séries passionnées* ». (Lettre au fouriériste Rowland, 1872) et au travail par elles s'harmonisant. Pour lui, le travail réclame le secours de « la science et de la volonté humaine et il s'organisera surtout à mesure que l'homme se pénétrera de l'idée religieuse que le travail est le tribut le plus sacré qu'il doit à la vie, c'est-à-dire à lui-même, à ses semblables et à Dieu » (Doc. biog.). Il entend s'appuyer sur la responsabilité sans laquelle tous les organismes – de quelque principe qu'ils se réclament – verront s'inférioriser une production dont les conditions modernes exigent que pas une force ne soit gaspillée ou mal employée. À cette production, Godin – comme tous les associationnistes et les saint-simoniens, comme Proudhon, comme les syndicalistes révolutionnaires et les anarchistes – entend conserver son autonomie. Il lui laisse « son caractère spécifiquement économique »...

« L'ère des grandes expériences est close. Des balises, dont les coups de sonde du passé ont déterminé la place, indiquent le chenal » – hélas ! combien rétréci – « qui mène à l'association du capital et du travail... Ne rien changer au régime des salaires ; s'efforcer seulement de les « pondérer » avec une rigueur toujours plus grande par l'enregistrement méthodique et, si possible, *mécanique* du travail effectué, de la capacité mise en œuvre ; compléter les sommes versées périodiquement aux travailleurs (les salaires n'étant, à les bien prendre, qu'une *avance* faite aux ayants-droit sur le produit de la vente de leur travail) par une participation aux profits de chaque exercice ; proportionner cette participation au salaire lui-même, puisque celui-ci peut être considéré, après la « pondération » dont il vient d'être question, comme l'expression aussi rapprochée que possible des services rendus ; récompenser enfin par des allocations supplémentaires, comportant elles-mêmes participation aux bénéfices, les « travaux exceptionnels » et les « innovations sanctionnées par la pratique », telle était la méthode de répartition qui, après tant d'expériences décevantes, s'imposait à, l'esprit de Godin « comme serrant de plus près l'équité » (J. P.)... ».

Après l'esprit et les bases pratiques de l'association – si éloignées déjà, malgré lui, des aspirations du fondateur – abordons-en les modalités. Passons en revue l'ensemble des établissements et institutions qui la constituent. Nous y relevons cinq branches essentielles soit, d'une part, pour le Familistère proprement dit : les habitations unitaires, les magasins coopératifs et un service d'éducation ; et, d'autre part, l'usine, avec un système de participation aux bénéfices et un système de mutualité.

Trois spacieux pavillons dont un central flanqué de deux ailes attachées à ses arêtes – enfermant dans leur rectangle de grandes cours centrales (ou bétonnées et vitrées, ou ornées de pelouses à ciel ouvert) forment le bloc des habitations. Dans ces pavillons, des logements aérés et lumineux, dont le loyer varie avec la hauteur et l'orientation, sont répartis sur trois étages. Tournés d'un côté vers l'extérieur, ils ouvrent, de l'autre, sur une triple rangée de galeries conjuguées. Aux quatre encoignures : escaliers d'accès, fontaines d'eau potable, trappes d'évacuation des

ordures ménagères, lavatoires, etc... (la piscine et les salles de bain, les lavoirs-buanderie sont en dehors, ainsi que les parcs et jardins). Voilà, en bref, les ruches monumentales qui abritent, au total, quelque douze cents personnes. L'entretien des services généraux, le nettoyage des galeries, passages communs, water-closets, etc... sont confiés à des personnes rétribuées par l'administration et non à la bonne volonté des particuliers...

Au rez-de-chaussée des pavillons sont les magasins coopératifs d'approvisionnement : épicerie, boulangerie, boucherie, mercerie, étoffes et vêtements, ameublement, alimentation, boissons, combustibles, etc...

Regardant la façade principale, et par-delà l'élargissement où s'élève maintenant la statue de Godin, voici les groupes éducatifs et récréatifs : le théâtre et les écoles. À part, contigus à l'habitation unitaire, à laquelle les relie un passage vitré : la nourricerie et le pouponnat.

Le Familistère qui, « avec son habitat confortable, ses facilités collectives, son atmosphère familiale, ses édifices publics, etc..., est comme l'hommage d'une consécration au « village modèle » rêvé par Fourier, « n'est pas, dans les intentions de son fondateur, l'immeuble banal qu'un patron généreux ou habile met à la disposition de ses ouvriers pour leur permettre d'épargner quelques sous sur leur logement ou pour les lier plus sûrement à son industrie » (J. P.) – acception trop courante et comme usurpée dans laquelle on enferme aujourd'hui le mot familistère. « Godin voit en lui comme une sorte de vaste atelier complémentaire de l'usine proprement dite, destinée à devenir le véritable instrument du bien-être et du progrès commun, appelé à vivre par l'usine, mais en même temps à assurer le progrès indéfini et la prospérité de celle-ci. Là doivent s'élaborer, par la participation quotidienne des habitants aux mêmes devoirs, aux mêmes conditions d'existence, aux mêmes avantages, ces vertus sociales : la sobriété, la régularité, l'ordre, l'amour du travail, la bienveillance mutuelle, le respect des droits d'autrui, sans lesquelles l'association de plein exercice qu'il rêve est vouée à un échec certain. » (J. P.) N'oublions pas « qu'il accorde au milieu (*the surrounding circumstances*, comme dit Owen) une influence prépondérante sur l'être humain (il

accordera plus tard une part plus grande à l'*innéité*). Habiter le Familistère, c'est donc – à ses yeux – à la fois se proposer et se préparer pour l'association future, c'est accepter ouvertement la direction intellectuelle et morale du fondateur et consentir, par un acte de foi méritoire, à faire voile avec lui vers un nouveau monde social ». (J. P.) Ainsi s'expliquent, et les considérations qui l'ont guidé dans le recrutement de la population du Palais social, et les prérogatives (grosses de conséquences) qui s'attachent – et resteront attachées – au séjour dans ses locaux. « Les gens qui l'habitent, dit-il, peuvent être considérés comme présentant les garanties générales élémentaires pour être admis dans l'association. » (Godin à son personnel : 1878.) Dès lors, rien de plus naturel qu'au moment de prononcer le *Dignus es intrare* dans le noyau primitif de l'association, il se tourne avec prédilection vers les anciens habitants du Familistère comme aussi vers ceux – trop rares – qui l'ont suivi avec quelque élan dans l'expérience des groupes. Certes, en droit strict, rien ne peut trancher la valeur comparative des vétérans et des nouveaux venus. Le hasard a pu tenir ceux-ci éloignés jusque là et ils pourront demain se montrer supérieurs à ceux qu'une longue assiduité va favoriser. Quels mobiles secrets ont, d'autre part, retenus à l'usine ou au Familistère ceux dont l'ancienneté devient un titre probant à la confiance ? Routine peut-être, escompte de quelque privilège, jouissance banale des avantages que présente, du point de vue courant, l'usine de Guise sur d'autres foyers industriels, etc... ? Mais Godin pouvait-il, en fait, à moins d'errer vers les pires probabilités, s'entourer de plus sûres données que celles des meilleures apparences ?...

« Les magasins coopératifs du Familistère diffèrent des magasins coopératifs proprement dits en ce que le capital n'est pas versé par les acheteurs. C'est l'Association elle-même qui fournit le fonds de roulement de ces services comme elle fournit celui de l'usine. » (*Le Familistère illustré.*) La vente est au comptant, contre espèces ou sur carnet d'achat délivré contre provisions préalables. « Les acheteurs sur carnets ont, seuls, droit à la répartition annuelle des bénéfices. » Notons que, de 1881 à 1889 inclus, le total des ventes a dépassé onze millions, entraînant plus d'un million de bénéfices distribués, d'ailleurs, non en espèces, mais

sur carnets de crédit. Ces avantages compensent approximativement, pour les intéressés, les sommes versées en loyer. Il n'y a pas, d'autre part, obligation d'acheter au Familistère et sur deux millions de salaires annuels – à l'époque – moins d'un million fait retour aux magasins...

Passionnément attaché à tout ce qui regarde le sort de la vie humaine, considérée comme « la plus haute manifestation, sur terre, de la vie universelle », ayant pénétré d'autre part combien les adultes resteront, sinon irréductibles, au moins longtemps réfractaires à l'introduction de nouvelles méthodes dans les rapports du capital et du travail, Godin accorde une importance exceptionnelle à l'éducation. Désireux de favoriser le complet développement de l'enfant, « espoir social de demain », il conçoit en même temps le besoin de ces pépinières d'éléments prédisposés aux futures formes sociales. Il fonde au Familistère ces écoles « dont la mission, comme le voulait Fourier, est de révéler les vraies aptitudes de l'adolescent qu'elle prépare à la vie » et qui donneront – il l'espère – à l'Association des générations compréhensives de ses vertus, garantes morales de sa prospérité. Sans contraindre à la fréquentation scolaire dans les locaux du groupe (par contre, seuls les enfants habitant le Familistère peuvent fréquenter les écoles de la Société) il exige – par clause statutaire – que les enfants reçoivent l'instruction jusqu'à quatorze ans, et « les charges qui en résultent sont couvertes par un prélèvement sur les profits bruts du travail, avant toute répartition ou affectation de bénéfices ». Rien d'essentiel, dans l'éducation et la culture, ne différencie des écoles primaires du temps, l'école particulière du Familistère. Les mêmes succès poursuivis et obtenus attestent, entre elles, le parallélisme des méthodes et la parenté étroite de l'esprit. Un fonds commun de moralité générale et de civisme actualiste en limite l'horizon. Seuls des prêches moraux et des cantiques du travail, le concours plus copieux des agents objectifs inférieurs (récompenses, punitions, etc...) au système classique de l'émulation, et, dans le domaine technique, une place spéciale accordée au dessin industriel, toutes innovations mnues, au reste, doivent contribuer à créer un milieu adéquat à l'association et orienter la jeunesse vers ses fins idéalistes. À signaler cependant à part un essai de justice distributive par les intéressés (le *Petit Conseil* : 1884-1888) qui est un acheminement vers ce « self-government » aujourd'hui si en

vogue aux États-Unis. D'après une pédagogie de la volonté, appuyée sur le suffrage, Godin y appelle les écoliers au gouvernement de l'école, les fait juges, en dernier ressort, des sanctions et des récompenses... Cependant, si faibles qu'y soient les créations spécifiques (nous ne nous arrêtons pas ici aux impulsions morales précoces et contestables, non plus qu'aux errements transplantés de l'école officielle) il est particulièrement agréable de souligner, dans l'éducation du Familistère, certains traits de la méthode (sensibles dans les formations du premier âge) qui constituent, surtout à l'époque de leur introduction, une véritable originalité...

La nourricerie et le pouponnat sont, à cet égard, caractéristiques et m'avaient frappé, dès ma première visite – il y a quelque vingt ans – par leur intelligente nouveauté. Dans ce pays où l'éducation physique a pour symbole, aujourd'hui encore, la momification du maillot, des mesures d'élevage pratiques et hardies y surgissaient à mes yeux comme d'heureuses anticipations. Une réconfortante parenté les unissait devant moi aux tableaux de claire et audacieuse hygiène de la *nursery* américaine. Et les mines épanouies, la saine carnation des enfants complétaient ma prédilection d'un éloge vivant, spontané. Profusion de l'air, méticuleuse propreté des corps et des locaux, régularité des fonctions d'entretien, faveur donnée aux ébats, etc..., sont autant de titres à l'attention sympathisante de tous ceux qu'intéresse le problème total de l'enfance. Je m'en voudrais de ne pas citer, pour typiques : le berceau de son et la pouponnière Delbrück. Ce berceau, simple couchette d'un nettoyage facile et complet, est une grande et sobre poche ovale de couil dans laquelle on a répandu, en masse mouvante, le son étuvé. Sur un modeste petit drap, le bébé y repose librement, la tête sur son oreiller de crin. Quant à la pouponnière, elle permet au bambin, derrière la protection d'une double rampe circulaire, de s'exercer seul à la marche (où êtes-vous, pauvres lisières restrictives, pauvre chariot !) sans autres sollicitations que celles de son instinct et de l'exemple, et – premiers pas du *self-conduct* – sans autre appui que ses forces naissantes... Dans le pouponnat, antichambre de l'école maternelle, « les petits de deux à quatre ans trouvent les soins et les amusements qui leur sont nécessaires. Leur vie se passe le plus possible en plein air... La disposition des bâtiments s'y prête à merveille. Une pente douce amène les bébés sur la pelouse toutes les fois que le temps le permet.

Quand le froid ou la pluie les prive du gazon et de l'ombre des grands arbres, ils s'amuse dans une vaste salle munie de tous les jeux appropriés à leur âge, en attendant le retour d'une température plus favorable ». (Le Fam. ill.)

C'est à l'école maternelle où les enfants séjournent de quatre à sept ans (ce n'est pas ici le lieu de reprendre la critique de l'enseignement prématuré) qu'entrent en jeu – témoignant d'une sùre orientation vers le concret comme la base la plus vivante des connaissances à leur essor – les adaptations frœbeliennes aux initiations arithmétiques de Mme Marie Moret et la lecture *tangible* par les caractères mobiles de Mme Dallet. Ils y apportent cet élément fouriériste de l'attrait dont on n'est pas près d'épuiser la richesse. C'est ici peut-être plus qu'en tout autre endroit qu'il convient de rendre à la compagne de Godin un hommage sans lequel toute étude sur le Famillistère, si brève soit-elle, serait injuste. Avec des dispositions innées de pédagogue et un sens souvent perspicace de la nature des méthodes qui conviennent au jeune âge, la collaboratrice assidue de Godin (par ailleurs si compréhensive de son œuvre et si propre, par ses qualités, à lui apporter le réconfort de son affection et le secours de son intelligence) « s'était proposée, en introduisant de façon pratique dans les classes ces procédés d'enseignement – qui s'étendent jusqu'aux notions essentielles des quatre première règles et des fractions, aux rudiments des travaux manuels – de permettre à toute personne, même novice en la matière, d'enseigner expérimentalement aux enfants la véritable valeur des nombres et la raison d'être des diverses règles qui président aux opérations, toutes notions qui sont trop souvent confiées à la mémoire seule et appliquées par routine... Afin d'augmenter l'attrait de cet enseignement, le matériel mis à la disposition des élèves comprend des objets de formes diverses : buchettes pour la numération et l'addition, briquettes pour la soustraction, carrés pour la multiplication et la division, cubes entiers et divisés pour l'étude des fractions. Après la leçon, les mêmes éléments, combinés pour former des modèles de constructions, dessins, mosaïques, etc., servent à développer par le jeu l'adresse et le goût des futurs travailleurs ». (Emilie Dallet : *In Memoriam*.) À l'école maternelle, en un mot, on se préoccupe d'initier les enfants aux connaissances élémentaires – calcul, lecture, écriture, orthographe – « par l'enseignement attrayant et sans surmenage ou fatigue intellectuelle »...

Au sortir des classes enfantines, les cours obéissent de plus près, nous l'avons vu, aux procédés et aux programmes de la laïque d'État. Néanmoins, la classe reste mixte, « disposition qui offre cet avantage que : tous les élèves assistent aux mêmes exercices et grandissent côte à côte dans une habitude de fraternité qui fait de l'école ce qu'elle devrait être partout, une sorte de foyer domestique agrandi ». (Le Fam. ill.) Et malgré les restrictions qui, dans la pratique, en mitigent encore l'application (telle la séparation, dans l'école, des filles et des garçons) il est réconfortant de noter que la réunion dans les mêmes locaux n'est pas un simple pis-aller matériel, mais un effort – timide sans doute, mais voulu – de coéducation.

Des cours complémentaires prolongent l'instruction au-delà des années de la scolarité régulière. Les jeunes gens qu'y portent leurs aptitudes trouvent d'ordinaire auprès de l'Association une aide pécuniaire suffisante (prélevée sur le budget des *capacités*) pour étendre leurs études, notamment professionnelles, dans les grandes écoles de l'État. Une bibliothèque offre aux membres de l'Association ses trois mille volumes, des journaux et des revues littéraires et scientifiques...

Ce sujet n'étant pas spécifiquement lié à notre tâche d'aujourd'hui, nous ne nous appesantirons pas sur l'usine elle-même. Disons seulement qu'elle occupe – dès 1900 –, avec sa filiale de Shaerbeek (Belgique) – qui comporte, elle aussi, un Famillistère, réduction de celui de Guise – à la fabrication de quelque deux mille modèles, plus de seize cents ouvriers (4.000 modèles et 2.500 ouvriers en 1926). Par le secours d'inventions répétées et connexes, par la richesse et l'application de procédés perfectionnés qui vont du coulage à l'émaillage, elle porte jusqu'à l'art toute une gamme d'appareils de chauffage et de cuisine universellement réputés. Elle y ajoute maints articles de ménage et de bâtiment, des appareils sanitaires et médicaux, etc... La valeur marchande de ces produits atteint – taux d'avant guerre – quelque quatre millions et demi sur lesquels plus de deux millions sont versés en salaires. C'est avant tout sur cette florissante industrie qu'est assise la vie matérielle de l'association. Les autres ressources (revenus locatifs, suppléments commerciaux des économats, etc ...) ne constituent, en somme, qu'un appoint.

En 1880, le fonds social est estimé à quatre millions et demi et, en 1926, à onze millions. La cession (et non le don, car Godin tient à ce que les futurs propriétaires de tout le patrimoine de l'Association le deviennent par l'acquisition du travail et non le doivent à quelque arbitraire philanthropie, d'ailleurs sans valeur démonstrative) se fait sous la réserve expresse « que les bénéfices annuels ne seront pas distribués en argent, mais *remis aux ayants-droit sous forme de titres d'épargne*. Chaque année, en fin d'exercice, les travailleurs vont donc toucher en titres d'épargne les bénéfices qui leur reviennent et le capital que ces titres représentent restera entre les mains du vendeur (le fondateur lui-même) pour le rembourser par annuités, de la cession de son établissement. Il est en outre stipulé que, dès que le capital primitif sera remboursé en totalité, ce système de distribution continuera à fonctionner comme par le passé. Les plus anciens titres d'épargne seront alors remboursés en espèces et remplacés par de nouveaux titres distribués aux nouveaux ayants-droit. Grâce à cette combinaison, chaque génération de travailleurs possède à son tour l'établissement dans la proportion des bénéfices qu'elle a pu réaliser par son activité et est appelée à jouir des *équivalents de la richesse*. La propriété de l'usine reste ainsi, d'une façon en quelque sorte automatique, entre les mains de ceux qui y sont employés ». (Le Fam. ill.) Dès 1888 ; les ouvriers possèdent, en titres, la valeur de près de deux millions. La propriété entière du Familistère passe, en 1902, aux mains de l'Association.

Nous allons étudier – tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui : dans le cadre légal d'une « société en commandite simple » – les divers rouages de l'organisation générale qui règle les rapports du capital et du travail. Nous verrons si, malgré la lettre observée des statuts, ils se trouvent en communion avec la conception même du fondateur... Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, qu'instruit par une observation de tous les instants et par les probantes expériences dont il a été question, Godin a traduit, dans les textes *définitifs* adoptés pour le pacte social, le souci de régulariser à la fois les enthousiasmes et les défaillances dont les incohérences rencontrées lui signalaient le danger et de parer aux risques futurs d'un état d'esprit qui menace l'existence même de l'œuvre... Quand on sait l'indifférence ou le misonéisme témoignés à l'égard de ses investigations les plus étroitement liées au sort futur de

l'ouvrier ; quand on connaît en particulier le détachement significatif dont firent preuve les « unions » lors de l'élaboration du cadre des fonctions de la « Constitution des Travailleurs sociétaires » ; quand on sait que même la rédaction de ces statuts qui vont fixer leurs droits et leurs attributions n'ont pu éveiller l'intérêt des associés de demain, appelés à intervenir en une sorte de constituante, on comprend sans peine quelles espérances le fondateur pouvait fonder sur leur sollicitude pour entretenir, dans leur vitalité et selon son esprit ; les institutions. Mais cette obligation cruelle d'assurer le *moins* paralysera davantage une œuvre dont c'est le devoir et l'âme de s'élever *toujours plus*, d'être, plus encore qu'un modèle d'industrie, un exemple social...

Pour Godin, nous le savons, « en association, les capacités doivent être mises à leur vraie place et les salaires distribués en fonction directe des capacités ». Mais nous avons vu – l'expérience des groupes est, à cet égard, édifiante – quels obstacles entravent la découverte des aptitudes et, par conséquent, leur meilleure utilisation. Nous n'ignorons pas non plus combien, à son tour, est difficile, presque impossible, en l'état actuel, avec les pauvres éléments dont on dispose, l'absence de précédents dont on puisse compiler les données, l'évaluation du mérite. Et à quel point la détermination du salaire (rétribuant chaque fois qu'il est possible, un travail à tâche ou aux pièces) reste (insuffisantes comme le sont, dans la pratique, les « pondérations » actuellement réalisables) dans une large mesure, soumise à l'appréciation du chef d'entreprise et sujette – malgré sa conscience – à d'appréciables erreurs. Nous sommes, d'autre part, avertis que ce n'est pas par hasard, ni par routine, mais après de laborieux tâtonnements allant jusqu'à la consultation des intéressés (dont les réponses furent, en l'occurrence, singulièrement conservatrices. C'est, « désespérant de trouver une forme supérieure qu'il fondera l'association *en lui donnant pour base le partage des bénéfices au prorata des salaires touchés par les ayants-droit* »(J.-P.)... Il convient de rappeler ces considérations avant d'aborder le mécanisme de la participation aux bénéfices dont le système de répartition est ainsi fonction de la rétribution, c'est-à-dire qu'il accentue, par sa proportionnalité, l'arbitraire initial des appointements et salaires...

Sur les bénéfices industriels bruts constatés par les inventaires (cet exposé est résumé d'après la Notice de la Société du Familistère, publiée en 1926) il est défalqué, à titre de charges sociales :

1° Prélèvement statutaire pour les amortissements ;

2° Subvention aux diverses assurances mutuelles ;

3° Frais d'éducation et d'instruction de l'enfance ;

4° Intérêts payés au capital (5 %, payables en espèces).

Ce qui reste constitue le dividende (bénéfice net) attribué :

1° Au fonds de réserve (25 %) ;

2° Au capital et au travail (50 %, payables en espèces pour le capital et en parts d'intérêts (titres d'épargne) pour le travail) ;

3° Aux capacités (25 % ainsi répartis) en titres d'épargnes : a) à l'Administrateur-Gérant : 4 % ; b) au Conseil de gérance : 16 % ; c) au Conseil de Surveillance : 2 % ; e) en espèces, préparation et entretien aux écoles : 1 %.

Pour fixer par quelques chiffres l'importance des opérations financières que comportent les attributions aux facteurs essentiels de l'Association « du capital, du travail et du talent », relevons que, de 1880 à 1900, il a été distribué au travail, en titres d'épargnes, une somme totale de près de trente-neuf millions, qui se décompose ainsi :

Aux ouvriers et employés, et aux capacités, environ trente-trois millions ;

À l'assurance des pensions (part des Auxiliaires, etc.) environ six millions.

Dans cette même période, le montant total des salaires s'est élevé à plus de 166 millions. Le travail a donc reçu, tant en salaires (166 millions) qu'en bénéfices (39 millions) le total de 205 millions. Et le capital : en salaires (11 millions), en

bénéfices (1 million), soit 12 millions. On voit que la part revenant au travail, en dehors de ses salaires, se trouve de beaucoup supérieure à la part totale du capital ; que, de plus, le capital étant représenté lui-même par les parts d'intérêts acquises par le travail, c'est, en réalité, au travail que tous les bénéfices ont été distribués. Nous verrons tout à l'heure le revers social de cette médaille séduisante... Pour l'instant, notons encore ces documents. Depuis la création du Famillistère jusqu'au 30 juin 1925, le chiffre total net d'affaires industrielles, pour les deux usines, s'est élevé environ à 350 millions. Le montant net des affaires commerciales dans les économats a atteint la somme de 37 millions. Depuis la fondation, la Société a versé 9 millions en subvention aux diverses assurances mutuelles. Les frais d'éducation et d'instruction de l'enfance donnent un total de 1 million 1/2. Enfin, les remboursements de capital effectués sur les titres anciens se sont élevés à quelque 27 millions.

Voyons, rapidement, en quoi consiste le système de mutualité destiné à parer à la maladie (allocations et services médicaux), à la vieillesse (retraites), à l'invalidité (pensions), et à garantir aux habitants du Famillistère le nécessaire à la subsistance. Il prévoit l'aide aux veuves et aux orphelins des associés et sociétaires. Il comprend deux branches-mères d'assurances *ad hoc* et un fonds de pharmacie. La caisse de secours en cas de maladie est alimentée – pour le principal – par les retenues sur les salaires des ouvriers. Celle des retraites garantit pour beaucoup des besoins posthumes. Car il faut avoir soixante ans révolus pour être admis à en bénéficier. Déjà, à partir de 1852, Godin avait introduit pour son personnel, par la constitution de caisses spéciales, un ensemble de garanties mutuelles complétées et fixées, en 1880, par les statuts de l'association. De 1880 à 1900, la caisse d'assurances contre la maladie a reçu au total près de 881.000 francs et versé 875.000 francs...

Notons enfin, en terminant, pour fixer complètement les ressources de l'association, qu'à sa mort – en 1888 – Godin lui a laissé par testament tout le disponible de sa fortune.

L'organisme directeur comprend :

1° L'Administrateur-gérant, nommé par l'Assemblée générale des associés et choisi parmi les membres du Conseil de gérance, sans limitation de durée de son mandat, sauf révocation ;

2° Un Conseil de gérance composé – outre l'Administrateur-gérant – de trois associés (élus pour un an par les associés), dix Directeurs ou chefs de services (membres de droit de par leur fonction) ;

3° Un Conseil de surveillance (trois membres élus par l'Assemblée générale).

Les travailleurs se divisent en quatre groupes :

1° Les *auxiliaires* ou arrivants. Ce groupe comprend, outre le « personnel flottant » de l'usine, ceux qui attendent le premier titre, évalué selon le rendement du demandeur ;

2° Les *participants*, c'est-à-dire admis à posséder un titre de participation, qui touchent une part sur les bénéfices ;

3° Les *sociétaires*, qui reçoivent une part et demie. Ils peuvent être élevés à ce degré après trois ans de « participation » ;

° Les *associés*. Ils ont droit à deux parts et doivent exciper de cinq ans de présence dans les habitations du Familistère.

Cet échelonnement – choquant dès l'abord – où Godin, malgré tout, voyait, dans une collaboration constante et l'accession possible aux plus hautes fonctions, l'œuvre sous la garde vigilante des intéressés, voyons, dans les réalités même, où il en est – après plus de 40 ans – ce qu'il a produit et dans quel sens l'association a pu « durer et même se développer »...

L'embauchage est sous le contrôle direct du gérant et les opinions subversives du sollicitant (socialiste, communiste, anarchiste) ne constituent jamais pour lui une recommandation. Les auxiliaires qui peuvent, en droit, prétendre, après un an à

l'octroi d'un titre de participation, le doivent, en fait, – il est seul juge de l'opportunité – à la décision du gérant. Un exemple. Les non-associés sont en force – et les éléments révolutionnaires y sont assez nombreux – pour en imposer par un arrêt momentané du travail. C'est ainsi qu'une grève eut lieu en 1925 et une forte agitation en 1926. Or ceux qui y ont été mêlés n'ont pas reçu de titre cette année-là... Les participants ne décrochent ainsi leur premier grade qu'après deux ou trois ans d'attente. Pour devenir sociétaire, il faut au moins vingt ans de présence à l'usine, pour les gens du dehors. Ceux qui habitent les locaux du Familistère, plus heureux, y arrivent bien avant. Toutes ces catégories sont, enfin, tenues à l'écart des assemblées. Les sociétaires voient à leur tour subordonnée aux aléas de vacances – et de l'admission – dans les logements l'entrée dans la catégorie suprême. Et cette condition est cause que rares sont les mouleurs (métier éprouvé) qui vivent assez pour en connaître les douceurs et la gloire et que les émailleurs (condamnés à l'anémie, à l'asphyxie, à l'empoisonnement lent par les composés de plomb : produits toxiques qu'avait proscrits Godin) sont réduits à en caresser le rêve. Les associés (minorité princière et détestée : ils sont trois cents environ sur deux mille ouvriers) sont intronisés par l'Assemblée générale, sur la proposition du Gérant. Ils sont l'unique groupe admis « au gouvernement de la chose commune ». Ils ont seuls – si l'on peut dire – « voix au chapitre », c'est-à-dire qu'ils sont seuls appelés – une ou deux fois l'an – à prêter l'oreille à l'exposé de la situation générale. Leurs attributions, en dehors de quelques élections (conseils de gérance, de surveillance) qui sont autant d'acquiescements ou de maintiens automatiques, consistent en des approbations de gestion (qui, s'il la conteste, ose la discuter ?) Le champ de leur curiosité est d'ailleurs circonscrit à l'ordre du jour établi par le Gérant... avis pris du Conseil de gérance. On sait, d'autre part, que ce Conseil de gérance, en dehors de trois Familistériens, ne comporte que des directeurs de service, c'est-à-dire, dans la pratique (devant les interventions problématiques de l'Assemblée générale) des subordonnés ou collaborateurs étroits gérant, plus ou moins suspendus à son bon vouloir et attachés à sa fortune. Le dit Conseil décide – sur la proposition du Gérant – sur les admissions des travailleurs aux diverses catégories, les acceptations ou les renvois dans les logements du Familistère, les exclusions de la

Société (celles-ci, sauf ratification de l'Assemblée générale) et sur diverses questions secondaires (de mutualité, d'éducation, etc...) et... donne son avis sur « les opérations industrielles et commerciales et autres questions intéressant la Société ». Ce Conseil, dont on comprend trop bien l'effacement, qui n'est pas même un Comité de Contrôle, quoiqu'il « embrasse dans son attribution tous les intérêts de l'Association », les abandonne en fait entre les mains du gérant. Bien illusoire aussi le rôle du Conseil de surveillance, qui veille sur les statuts, s'assure de la bonne tenue des écritures, vérifie les comptes et bilans soumis par l'Administrateur à l'Assemblée générale des associés... Dans ces Conseils, seuls apportent une véritable culture (technique et générale) et des capacités administratives les directeurs et le gérant. Les autres – en peut-il être autrement, en général, pour un ouvrier ? – n'ont qu'une instruction rudimentaire. Ils sont, par le vote de leurs pairs, amenés pour ainsi dire automatiquement, à l'âge et à leur tour, à prendre place dans les Conseils. Le voudraient-ils, que devient, dans l'incompétence parfois totale, la collaboration active à leurs travaux, la participation *intelligente* aux rouages supérieurs ?...

Quant au gérant, il nomme et révoque tous les employés et fonctionnaires dans les conditions prévues par les statuts. Il délègue à un ou plusieurs membres du Conseil de gérance (pour l'usine de Guise) à un sous-directeur (dans l'usine de Bruxelles), à un économe (pour les services du Familistère) une partie de ses attributions. « L'action morale de l'Administrateur-Gérant – dit la *Notice* – doit être considérable. Surveillant d'une manière générale les établissements et les affaires de l'Association, *il unit et concentre tous les pouvoirs*. Par les qualités du cœur et du caractère, il doit maintenir la correction des rapports entre les fonctionnaires, être l'âme de la concorde entre les chefs de services, les employés, les ouvriers et les membres de la Société. Il veille au respect et à l'application des statuts... » Ainsi, plus qu'un directeur de société anonyme dont le conseil de Gérance n'est pas même un Conseil d'administration, le Gérant voit ramener en sa personne toute l'autorité et les prérogatives de la direction. Et nous voici revenus au patronat d'élection à titulaire inamovible. Dans les limites des statuts, toujours interprétables et souvent compressibles, une souveraineté véritable s'établit, à laquelle le prestige de la

« raison sociale » met une sorte d'auréole. Dès lors, qu'il n'ait pas la large compréhension d'un Godin, qu'il n'emploie pas son influence à maintenir, puis à pousser l'œuvre sur les voies prévues par le fondateur, que subsiste-t-il de *l'esprit* de l'Association ?

Ce n'est pas tout. Cette unité morale – sans laquelle l'Association n'est qu'une vulgaire et superficielle agglomération, avec le succès pour facteur unique de cohésion – est brisée dans l'œuf par les écarts formidables de la rétribution. Voici des chiffres. Les mouleurs, ajusteurs, émailleurs, etc... – grâce à l'intensité du travail aux pièces – réalisent un salaire journalier de 25 à 50 francs (en moyenne 25 à 30) auquel s'ajoutent les bénéfices correspondants. Par exemple, un « fignoleur », qui fait les modèles en fonte, gagne à peine 30 francs par jour, plus 80 fr. pour cent heures de travail (par quinzaine) supplément dit de « vie chère ». Il est jeune, celui-là, et cependant associé (il en est qui, habitant le Familistère, ont pu l'être à vingt-six ans). En 1926, son « boni » s'est monté à quelque 3.800 francs... Un contremaître gagne environ 900 fr. par mois, plus la part proportionnelle. Les directeurs touchent de 1.500 à 2.000 francs par mois et participent aux bénéfices pour 60 à 70.000 francs par an. Quant au Gérant, il recevait, en 1921, en appointements, 15.000 fr. par an, en parts diverses 96.000. En 1926, il lui revient, d'une part, 37.000 francs, et, en bénéfices, 240.000 francs.

Les redressements préconisés par certains – et plus ou moins étranglés d'avance par les statuts – ne seraient, en l'occurrence, si désirables soient-ils, que d'insuffisants correctifs. Tels : présence pendant cinq ans dans les catégories expectantes et admission, de droit, au titre d'associé dans la sixième année ; réduction du temps de présence à l'usine (avec salaire journalier égal à celui du métier le mieux rétribué) pour les ouvriers qui se livrent à des travaux épuisants ou insalubres ; révision de tous les appointements et salaires et du pourcentage de répartition pour en corriger les disproportions ; renouvellement, tous les cinq ans, par tiers successifs (et par l'Assemblée générale) de tous les membres du Conseil de Gérance, avec rééligibilité mitigée ; extension des attributions et contrôle effectif du dit Conseil, participant, aux côtés du Gérant, avec des droits définis, à la direction

de l'entreprise ; fixation à dix ans de la durée du mandat de l'Administrateur-Gérant, rééligible seulement, le cas échéant, après une période égale d'interruption ; réorganisation de l'éducation sur des bases modernes et en dehors de principes officiels manifestement en désaccord avec le plan social du Familistère ; prélèvement important sur les bénéfices pour le développement des habitations unitaires ; éditions de vulgarisation des œuvres de Godin et des siens ; commissions d'études sociales et économiques ; création d'un Conseil supérieur chargé d'étudier les directives du fondateur en vue d'adapter à son but social l'orientation de l'Association, etc., etc...

De la présentation, concise mais exacte, que nous avons faite ressortent les vices qui, le fondateur disparu, vont envahir et submerger l'Association. Les facteurs d'intérêt – qu'abrute çà et là le talent – auxquels, dans la crainte de voir l'œuvre périr matériellement, Godin a accordé un rôle exagéré, y conquerront sans peine la prédominance. Le principe même des avantages stimulant et récompensant les capacités – et qu'il regarde comme inhérent à la mentalité humaine – déjà porte en lui la renaissance des suprématies. Elles seront bientôt tyranniques. L'erreur tactique fondamentale est d'avoir, sur les bases de l'importance du mérite, laissé s'établir un tel déséquilibre dans la répartition qu'il équivaut en fait à la consécration savante – et aujourd'hui scandaleuse – de l'injustice et du privilège. Par une gradation qui s'affirme en brutales catégories se trouve remis en suspens – dans l'association comme au sein même des entreprises capitalistes – toute la question de l'inégalité, non seulement en face des risques et de l'effort (qui vont jusqu'à modifier la longévité) mais devant l'abondance et devant la joie, sinon devant les aspirations profondes de la vie. Par la porte inconsidérément ouverte de la participation proportionnelle sont rentrées toutes les tares qui corrompent à la source les régimes d'intérêt et dessèchent jusque dans leur germe les élans fraternels. Cette *hiérarchie du profit*, de son vivant, Godin dominait de toute l'envergure de son esprit et de sa belle passion d'idéaliste, a repris d'assaut une place toute préparée. Seule la tenait éloignée, non les institutions, mais « cette idée haute, infatigable, humaine et courageuse » dont parle le Philosophe. Parti ce grand croyant, dont la lumière les tenait dans l'ombre, sont réapparus les démons griffus qui, dans les profondeurs de

l'être humain, attendent l'heure – prodigue – de leur règne. Si les « continueurs » (tout en matérialisme centripète) n'ont pas failli pour l'industrie – une prospérité prodigieuse et comme éclaboussante le dit assez – personne ne s'est levé pour reprendre et projeter, sur l'œuvre, sa pensée comme un flambeau. Godin, apôtre du travail, en menait les vaincus, relevés, sur les pentes du ciel. Ceux-là, sur eux, gouvernement, en tirent des *affaires*... Dire que, depuis la mort de Godin, le Famillistère a duré et évolué dans un sens socialiste serait mentir. On y paie les ouvriers mieux que partout ailleurs pour un travail fatigant. Le titre est une consolation qui vient à point tous les ans. Depuis la guerre, la Société a produit beaucoup et gagné ce qu'elle a voulu... Plus loin que la carence morale des successeurs (d'ailleurs, on apporte en naissant, bien plus qu'on ne l'acquiert, le sentiment aigu et frémissant de l'équité et rares sont ceux qui, nantis de tous les biens, souffrent plus d'être seuls à les détenir qu'ils ne jouissent de leur possession) plus loin que les fondements vicieux de l'Association, par delà ces statuts inévitablement – étriquer ou périr ! – douloureusement restrictifs, il y a (cause aussi, sinon seule et première) l'incoercible apathie de la masse et son insoulevable inertie...

Revenons à une réalité que Godin connut trop et que les sociologues, après lui, n'ont pas fini de rencontrer. Le Famillistère en renouvelle l'exemple. Elle est partout présente dans les œuvres qui tentent d'appeler le peuple au gouvernement de ses affaires et semble bien près d'être irréductible. Elle est faite – et c'est son danger le plus grave – bien moins d'ignorance révisable que d'originelle inertie. C'est cette apathie collective, qui est comme le mal fluidescent des masses et que les plus belles façades de nos espérances adornent en vain de leur optimisme. Les sociétés, tant économiques que politiques, tous les groupements d'action en voient surgir le spectre invariablement régresseur. Elles cèlent le vice inexorable qui fait des plus prometteuses démocraties des monarchies à peine éparpillées, fausse d'autocratie le règne fallacieux des capacités. Par delà l'apparence de leur contrôle délibérant – à défaut d'activité créatrice – les assemblées *sacrifient* à quelques individualités volontaires ce pouvoir qu'elles semblent *déléguer* de leurs voix souveraines. Et s'établit, en fait, cette dynastie des occupants – valeureux ou non, mais prestigieux

- qui promènent sur la foule opinante leur sceptre incontesté... Usinier, société administrée, coopérative autoritaire : du maître héréditaire et des chefs irrévocés aux fonctionnaires inamovibles, tous sont les tenants du règne d'un même capitalisme inébranlé. À part la faible distance du patronat omnipotent - l'Empire - au Conseil dirigeant - ce Directoire, où déjà quelque empereur émerge - où sont, sur le plan de la libération du travail et de sa participation effective et compétente à la gérance de la production, les différences décisives ? En quoi la mentalité sociale de l'ouvrier - je ne parle pas de son bien-être, que peut agrandir, comme pour toute corporation avantagée, une rétribution supérieure - est-elle élargie dans le sens de l'émancipation solidaire et relevé son niveau humain, lorsqu'il gravite, avec la même passivité profonde, dans le cercle inchangé d'un labeur sans pensée ?...

De ce *Familistère* qu'une pleine existence a péniblement, amoureusement enfanté, que reste-t-il ? L'Association - dans le sens où elle intéresse les sociologues et les penseurs, et Godin lui-même - l'Association est déjà mort-née dans les groupes. Godin le sent, et il le sait quand il dit : « Je suis resté près de vous, travaillant sans cesse à votre seul bien, et vous n'aurez pas su me comprendre. Combien la postérité, qui juge les hommes en dernier ressort s'étonnera de mon isolement et des difficultés qui m'auront assiégé jusqu'au milieu de vous !... Quant à moi, je suivrai ma route, quels que soient les obstacles que j'y rencontre. Je n'en dévierai pas et *si je ne puis réaliser avec vous toute l'œuvre que je porte en moi*, j'aurai du moins travaillé pour l'avenir et jeté dans le monde des germes féconds qui ne failliront point à porter leurs fruits » (5 avril 1878). L'Association, il ne fait plus qu'en enfermer le squelette dans les statuts. Jusqu'à sa mort, il lui prêtera sa chair et lui donnera, sous son souffle brûlant, un semblant de vie. Mais, après lui, retombera sur ce cadavre toute la poussière de son rêve...

Du haut en bas de l'échelle des favorisés, chacun fait - ou laisse faire - des affaires. Il s'agit avant tout de produire, afin de beaucoup récolter. Les attentions, comme les agrandissements, vont d'abord à l'industrie. La prospérité entretient l'insouciance, accentue le conservatisme. De grands revers - épreuve héroïque - secoueraient-ils cette somnolence ? Donneraient-ils quelque flamme à ce corps

refroidi ? Ramenés de l'aisance aux difficultés, réincorporés à la masse, les avantagés du jour se sentiraient-ils enfin les frères de ceux qui, autour d'eux, n'ont pas droit au vote des assemblées, ont le moins de garantie et sont les plus surmenés ? Leur solidarité regagnerait-elle – par delà les murs de ce Familistère devenu la prison de leur cœur – cette grande famille ouvrière qui peine dans la pénitence ?... Ou ne sortirait-il de ce malheur que la dispersion et la mort dans le déchirement des appétits soudain contrariés ?

Chez les dirigeants, trop belle est la situation de parvenus pour en troubler les digestions par des chimères incongrues ? Tout le bien possible n'est-il pas fait ? Vont-ils, après Godin, se remettre à chevaucher l'utopie ? Qu'on les laisse administrer en paix la maisonnée...

Il y a, parmi les associés, de rarissimes exceptions (assez comparables à celle que fut Godin lui-même dans le monde industriel et bourgeois) qui s'intéressent au sort des *catégories inférieures* et qui disent : « Nous faisons fausse route. il faudrait reprendre et développer l'œuvre de Godin, chercher à étendre le bien-être à tous... » Mais ceux-là n'ont pas accès aux sphères directrices et leur rappel timide se perd dans le bourdonnement « bienfaisant » de l'usine... Le reste est détaché de telles préoccupations. Pour eux, associés, c'est le rêve, le Familistère. Où aller pour trouver mieux ? « Vous, messieurs les grincheux, qu'avez vous offrir ? Des idées sociales maintenant, à quoi bon ! Pas de syndicats : nous sommes tous patrons. Pourquoi de nouvelles folies qui viendraient contrarier les bénéfices futurs ? Socialiste ? On l'a été quand la Société se développait et que les os étaient maigres. Aujourd'hui, ça va. Inutile de chercher « crabouille » dans le paradis Godin... » Les avantages conquis – acquis est plus juste – ne suscitent guère en eux le désir d'élever à leur condition les infériorisés du labeur. Ils s'en targuent au contraire comme d'une supériorité qui les autorise au détachement, voire au mépris. S'ils s'arrachent à leur indifférence, et s'ils se penchent, de leur balcon petit-bourgeois, ce n'est pas pour tendre la main à leurs compagnons d'en bas. S'ils jettent, hors de la zone souriante où les a portés, malgré eux le plus souvent, l'initiative prévoyante du fondateur, un regard accidentel, ce n'est presque jamais

pour mieux ouvrir leur cœur à ces rumeurs qui répercutent – murmure encore – l'insatisfaction des foules. C'est bien plutôt dirigés par la crainte qu'avec « leurs grèves » insolites, et tous ces coups de bélier – horreur ! prodromes révolutionnaires ! – elles n'arrivent à bousculer la quiétude de leur Eldorado. Sans qu'il leur en coûtât d'ailleurs autre chose que l'acceptation et l'accoutumance, ils ont fait – si l'on peut dire – leur « révolution ». Autour de leur vie moutonnaire se sont agrégées toutes ces menues matérialités qui constituent le bloc confus de leur idéal. Et dans cet État où d'autres besognent et grondent – ô les empêcheurs de durer la fête ! – il a suffi qu'ils aient leur État pour que la question sociale ne soit plus qu'un tracas retourné dans l'ombre. Et cela est dans la norme rétrécie des cloisonnements sociaux. Le privilège a déplacé l'axe de la victoire. Et, dans le cercle admis où la propriété est un dieu qu'on défend plus qu'un bien qu'on partage aussi « l'espoir changea de camp, le combat changea d'âme ». Pareil à ces déracinés dont l'instruction fait des transfuges du peuple, l'ouvrier qui croit avoir gravi un échelon du capitalisme – et tel est l'angle sous lequel le Familistérien juge son ascension – en épouse l'esprit et les objectifs. Il cesse de partager les aspirations d'intérêt du prolétariat. Cette « conscience de classe », comme disent les communistes, cesse d'animer sa solidarité et il ne peut rester fidèle – ou revenir – à la cause humaine du travail que par la sensibilité de ses fibres ou l'adhésion de sa raison... Les associés du Familistère illustrent, d'une manière au moins inattendue de Godin, la thèse des « circonstances ambiantes », attestent une fois de plus, par leur exemple, cet axiome social, repris ailleurs par Marie Moret (*Histoire des Pionniers de Rochdale*), à savoir que « si les ouvriers deviennent » (ou s'imaginent être devenus) « des patrons, ils agissent » (ou trouvent bien que pour eux on opère) « comme les chefs d'industrie dont hier encore ils se plaignaient... »

Il n'y a pas d'harmonie dans le favoritisme. On n'en a pas atteint le principe lorsqu'on élève au privilège quelques centaines d'individus. La question sociale reste posée, et dans les mêmes termes que partout ailleurs. Et l'injustice se complique, dans l'œuvre même, pour tous ceux demeurés en dehors de ses avantages comme d'une sorte de frustration. La solidarité du travail, espérée par le fondateur, n'est guère ici que la rencontre tactique de clans voisinant. La hiérarchie des faveurs fait

des catégories statutaires des coalitions de haine ou d'envie. Plus même peut-être qu'une représentation libéralement consentie à l'intérieur de l'atelier » qui sait si l'application de « l'élever pour diviser », adjuvant du « diviser pour régner » n'aurait pas pour effet de prolonger, pour une durée indéterminée, l'existence de ce capitalisme contre lequel s'élèvent aujourd'hui de si furieuses colères » (J. P.).

Godin n'avait pas prévu, lorsqu'il appelait à la vie du Familistère ceux qu'il jugeait les plus aptes à porter plus loin son effort, que les élus, dépourvus des ailes de son idéal, glisseraient, par la force des choses, au service du passé, camperaient devant son horizon posthume la barrière de leur satisfaction personnelle. Dans le Familistère, entrevision d'un grand idéaliste, la tâche rêvée ne pouvait durer et grandir que par le soutien viril d'un même idéal. Plus d'une fois, l'animateur, sentant devant lui l'avenir déjà se dérober, a dû se retenir à l'espérance qu'à défaut d'une main pour reprendre à la sienne le flambeau, les institutions, enchâssées dans l'armature des statuts, vivraient assez pour donner naissance à quelque héritier de l'idée. Improbable clarté qui, d'ailleurs, ne verrait, elle aussi, que l'étape d'un homme. Par essence, les édifices d'Intérêt ne sont pas générateurs d'idéalisme. Et ils n'en peuvent permettre l'éclosion que si, atteignant la Société même, ils écartent du même coup, pour les individus, placés en face d'identiques possibilités, tous les mobiles de basse compétition...

Le problème social ne se résout pas par agrégations successives. C'est un problème d'ensemble qui appelle des solutions générales. Les mieux intentionnées des tentatives particulières – pareilles à ces défenseurs du prolétariat enlisés lentement dans le marais parlementaire et légaliste – s'étiolent en compromissions, voient se pervertir leurs directives dans une réincorporation progressive aux formes ambiantes qui les enserrent de toute la puissance de l'âge et du nombre et de ce faisceau d'acceptations commodes qui lie l'individu aux choses établies. Être convaincu que « le succès serait assuré si l'on parvenait à dresser, de pied en cap en quelque sorte, un spécimen d'association qui, par la seule force de l'exemple, s'imposerait de proche en proche à l'imitation universelle » (J. P.) rêve inaccédé des Fourier et des Godin. Ilots perdus du mieux-être, ils ne suscitent pas assez vite la

floraison d'autres essais solidaires et se voient décimer pour avoir tenté la bataille en ordre dispersé. Et qu'est-ce, lorsque la flamme, dès l'aube, les a quittés et qu'ils ne tendent qu'à adapter aux sollicitations courantes un mécanisme déjà dénaturé, quoique prévu pour d'autres fins ; quand la coopération n'est plus qu'une canalisation ingénieuse et moderne des aspirations du prolétariat vers les normes du capitalisme... Partie sous de tels auspices, l'œuvre devait périr – et elle est morte, nonobstant l'affaire qui perdure – dans l'impasse où la menait son évolution logique. Et nous devons revoir, là aussi, ce couronnement : le hissement final d'une caste opulente sur l'éternel bétail besogneux...

Tel que nous le connaissons, le Familistère apparaît surtout, à notre époque et dans l'ordre et le cadre bourgeois où le situent son organisation générale et son mode de répartition, comme un formidable édifice de coopération. Il enseigne ainsi que, dans la société présente, *dureront*, plus que les coopératives socialisantes qui ne sont qu'un capitalisme sans tête, celles où, appuyées sur les étais solides des statuts, des administrateurs pourront se conduire en patrons. Mais, si puissant soit-il en ses réalisations matérielles, et si original en quelques tendances, si florissante commercialement que se révèle une production appuyée sur une technique supérieure, si important qu'apparaisse, en dépit de tares innées et s'aggravant, son bilan d'institutions, le Familistère s'inscrit en courbe fléchissante sur le tableau des espérances du travail, et se dégage, du meilleur de ses intentions et du plus durable de ses créations, la preuve de son insuffisance sociale et de son égarement...

Ce qui élève sur un plan spécial l'œuvre de Godin et en assure, pour longtemps, la répercussion, c'est que – en cette matière vive, changeante et souvent insaisissable qu'interroge la sociologie – elle est une expérience loyale, ardente, ininterrompue, qui dépasse ce que l'on regarde d'ordinaire comme le seul positif de son effort. Et s'il n'a pas résolu – lui non plus – la compression de ces inégalités sociales qui blessent tous les esprits justes et raisonnables et font saigner les cœurs sensibles, il a du moins rassemblé – et les chercheurs s'en souviendront, qui poursuivent la tâche inachevée – des matériaux et des clartés qui sont une contribution précieuse aux fondements ardu de la Cité.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

LE PROBLÈME DU TRAVAIL ET DE LA PRODUCTION

Il n'est pas dans notre intention de rabaisser la valeur, tant intrinsèque qu'éducative, de l'association de production, ni de préjuger de la désirable substitution, dans une société de l'avenir dont rien ne révèle la proximité, de « l'administration des choses au gouvernement des hommes » selon la formule de Godin. Nous voulons même accorder que ce mode d'association « représente l'effort le plus heureux de l'esprit démocratique pour résoudre le problème de l'organisation du travail (J. P.) sans aller cependant, après l'exemple caractéristique qui nous permet d'en inférer à l'insuffisance des formes actuelles, jusqu'à dire que « le mécanisme de l'association est impeccable » - et vérifié - « quoiqu'il attende encore » - *avec les moyens* - « les mains expérimentées qui le mettront en mouvement » (J. P.). Nous n'ignorons pas, certes, combien de systèmes, triomphants dans l'unilatéralisme de leurs abstractions, gagneraient à subir, dans *l'anima vilidu* corps social de telles épreuves riches de lumière. Et qu'ils y apprendraient - leçon précieuse de modestie - qu'on n'y meut pas les forces économiques avec cette souriante aisance qui préside aux manipulations des masses dans l'atmosphère docile de la théorie, et que les dogmes savants de l'économie politique voient se désagrégier leur perfection au contact des souveraines et dissolvantes réalités. Mais nous savons assez (n'avons-nous pas vu ?) que les essais isolés - qu'ils soient « milieux familistériens » ou « clairières anarchistes » - restent inséparés, parce qu'inséparables, d'une ambiance générale qui en vicie les principes, en dénature le sens et, tôt ou tard, en annihile les efforts. Et qu'ils sont aussi à la merci de toutes les tares d'individus inévolués, tares parfois assoupies mais toujours renaissantes, en dépit des vouloirs et des convictions. Et qu'ils ne peuvent, non seulement vivre assez selon leur *âme* pour s'élever jusqu'à être des preuves, mais que les meilleurs ne nous abusent sur leur durée que lorsque nous n'en fouillons pas, sous les apparences, le caractère. Nous voulons cependant

caresser un instant l'espoir qu'il soit possible d'apporter à l'œuvre-type du Familistère les redressements nécessaires et les maintenir, et en même temps lui conserver sa viabilité, dans les conditions d'ambiance et de mentalité (pour ne parler que des plus saisissantes) où elle est appelée à évoluer. Nous reconnaissons d'autre part que la Société cherche sa sécurité dans l'équilibre de ces deux activités (production et consommation) de l'unique cellule humaine, activités qui aujourd'hui s'ignorent jusqu'à l'inimitié, et, indifférentes à la mesure de leurs répercussions réciproques, s'épuisent à conquérir, chacune sa part, des avantages que l'autre, inconsciemment, déchire. Nous présumons aussi que le groupement de production n'échappera à l'étranglement des débouchés qu'avec la collaboration solidaire des organisations de consommation, celles-ci appelées à devenir les régulateurs logiques de celui-là. Mais, à supposer (qui ne voudrait vrai ce réconfortant augure ? qui, s'il le croit évitable, est assez criminel pour souhaiter le heurt sanglant des hommes ?) que puisse, par la multiplication des associations de ce genre et leur coordination se réaliser – pacifiquement – cette harmonie économique vers laquelle s'orientent, par des chemins divers, les systèmes au premier abord contradictoires, comment admettre que les ouvriers, même s'ils utilisent « selon la méthode rochdalienne, leur formidable puissance de consommation », parviennent jamais au rachat des instruments de production qui est, dans l'évolution légale prévue par le réformisme, – en dehors d'une nuit du 4 août chimérique – la seule porte ouverte à la possession ? Or, pour porter sa tâche à ses confins logiques, la solution associationniste, tout comme les panacées subversives qui prétendent avec elles à la résorption finale des antagonismes économiques, ne peut se passer du transfert total de l'organisme producteur aux mains des artisans de la production. La difficulté d'une telle opération qui naîtrait de « cette indigence de la classe ouvrière qui ne lui permet pas d'épargner les fonds nécessaires à la mise en train des entreprises » nous ne la voyons résolue – en un demi-siècle ou plus – ni par la coopération, ni par « une organisation meilleure du crédit public ». (Godin lui-même n'a-t-il pas reconnu que « quiconque veut faire avancer son époque doit s'attendre à toutes les résistances, à toutes les persécutions de la part de ceux qui ne pensent pas comme lui ». Et que « parmi ces adversaires, les plus dangereux seront naturellement ceux

qui occupent le pouvoir », que « vu leur situation, ils imposeront leur volonté et empêcheront, dans la mesure du possible, les novateurs d'ouvrir la voie où les gouvernements ne veulent pas voir la Société s'engager » (Doc. biog.). Non seulement il apparaît aux esprits clairvoyants que cette difficulté serait insurmontable, même si tout tendait à son effacement, mais ils savent que l'appropriation progressive du travail est, au regard du capitalisme, une incompatibilité, qu'il ne peut souffrir une coexistence qui vise à son dévorement, et qu'il en broie d'ailleurs chaque jour les espérances sous son formidable appareil. Mieux : ne fût-il pas flagrant que si quelque danger sérieux menaçait dans leurs prérogatives somptueuses les détenteurs actuels de l' avoir social, ils sauraient y opposer le bloc de leurs résistances intéressées ; leur neutralité fût-elle assurée, et toutes conditions favorables sauvegardées ; et, par la coopération ou tout autre secours pécuniaires, possible un jour cette intégrale *acquisition* (laquelle, ne l'oublions pas, implique une iniquité : le travail rachetant ses propres biens, soldant de ses deniers ce qu'il a déjà payé de son effort) que la récupération ne pourrait être à temps consommée. Car il est un élément de fait qui tient sous son inconnu et menace dans son processus la lente incorporation du travail au capital, c'est l'impatience légitime d'une classe spoliée, dont il est vain de prétendre à canaliser les soubresauts, voire l'irrésistible emportement. Dès lors, par la voie des réalités, là où ses rivales le devancent par l'hypothèse, le transformisme réformiste se trouve ramené en face du problème pendant de la propriété. Il n'en éludera ni l'urgence ni l'acuité et devra, comme tant d'autres – et quelle que soit, après le précédent des révolutions politiques, son appréhension des chocs-en-retour régressents – ou se démettre et pactiser avec le conservatisme ou admettre (prêt à en adoucir les aléas) les reprises précipitées de la force...

Au lendemain d'une reprise des instruments de production que, pour la *santé* de l'humanité, nous voudrions consentie (d'intelligence, sinon de sensibilité) par les bénéficiaires du régime actuel – dont Godin, adversaire de l'héritage, limitait déjà le droit de propriété – apparaîtra avec une évidence et une rigueur décisives la connexité des problèmes de la production et de la consommation. Peut-on admettre, avec certaines écoles anarchistes, que l'équilibre de ces deux facteurs s'établira *dans*

la liberté, par le jeu naturel des affinités et la claire notion des interdépendances, par l'accordance et comme l'enchevêtrement harmonieux de ces individualités que nous savons si complexes et mouvantes ?...

Le peuple – et Fourier est avec lui – est de plus en plus entraîné vers ce maximum de jouissances objectives qu'il regarda comme l'excellence du bonheur et qui comporte – il en fera contre lui l'expérience – le maximum de servitude. Il croit – sur les espérances et l'avidité de toutes les matérialités qui, à cette heure, lui échappent et qu'intensifient ces mille ramifications modernes des besoins que l'on regarde comme autant de progrès vers la satisfaction véritable – que sa libération s'agrandit dans la proportion de ses ambitions et que l'apogée de la joie est au faîte de la possession. Il n'apercevra que plus tard que jamais on n'est autant l'esclave des perfectionnements dont on aspire à profiter que le jour où on croit les tenir sous sa dépendance. Il n'abandonnera – et encore ! – qu'à la satiété les attrait trompeurs d'une fiévreuse multiplicité et reviendra par la lassitude au bonheur dans la simplicité. Mais qui *garantira* le stade dévorant pendant lequel opèreront contradictoirement la faim de tout l'inobtenu d'hier et le dégoût de cet effort séculairement regardé sous l'angle de la contrainte ; quand l'artificielle sous-consommation due aux inégalités limitatives de la répartition fera place à la sur-absorption d'un libetarisme sans frein ? La foule – c'est sa nature – pour longtemps indifférente aux délices immatérielles, détournée non seulement de l'ascétisme, mais de la modération dans les débordements objectifs, aura tôt fait de dissiper le leurre rassérénant de la surproduction. Le dogme de la pléthore des ressources totales ne couvrira même pas la suffisance des besoins généraux. Si accélérée que puisse être la progression du machinisme (et si providentielle que soit sa capacité productive) dont certains escomptent la mirifique collaboration, l'avidité décuplée de toutes les bouches simultanément ouvertes et de tous les désirs débridés, exacerbés, aura tôt fait de le gagner de vitesse. Quand on sait à quel point l'humanité, même la masse retenue sous le contrôle d'airain de l'impuissance des salaires, dilapide son bien, on ne peut supposer qu'elle apportera, dans l'irresponsabilité des licences de consommer, la sagesse préliminaire d'une indispensable économie. L'individu, dégagé des astreintes directes, plongé dans la

béatitude de la libre jouissance, s'attendra à autrui pour en garantir l'exercice par le maintien des réserves. La formule « à chacun selon ses besoins » qui, en l'absence d'un absurde barème, sera tout bonnement « à chacun selon ses appétits » impose au régime qui l'arbore l'obligation implicite de faire face aux plus larges nécessités de l'être humain comme à l'infinie diversité de sa désirance. Mais l'individu, d'abord, et uniquement, préoccupé des avantages généreux de la répartition, cesse pour ainsi dire spontanément de s'intéresser au rendement de la production dont l'inéluctabilité personnelle lui échappe. La loi du moindre effort l'appelle à la dissociation de ces deux facteurs parallèles et étroitement solidaires. La consommation ne lui apparaît plus sous la dépendance de l'énergie productrice. Hypnotisé par l'assouvissement, il en oublie les conditions, perd le rapport de ses exigences avec leur possibilité, foule aux pieds l'axiome : qu'il ne peut y avoir les bienfaits pour tous sans le don de chacun. Comme disait Jules Simon : « Dans cette immense communauté, personne ne poursuit un but prochain ; la récompense ne suit pas immédiatement – ni directement – le travail comme sous le régime de la propriété. Le grand travailleur n'est qu'une grande dupe. L'égoïsme consistait, dans la propriété, à ne travailler que pour soi ; et il consistera, dans la communauté, à ne pas travailler du tout ».

Prêtons-nous bénévolement à l'individu à la fois la conscience soudaine de ce que ses droits appellent de devoirs en contre-partie et la libre acceptation de l'effort qu'ils impliquent ? Nous est-il permis d'espérer qu'il pénétrera à temps, à quel point la fortune de l'humanité (ce réservoir où pourront puiser, à pleins besoins, jusqu'aux plus défavorisées jusque là des unités humaines) est liée indissolublement à l'activité intelligente et sans défaillance de tous ceux qui peuvent ? S'élèvera-t-on assez vite à cet « altruisme, qui n'est après tout que de l'égoïsme bien compris », mais qui a le défaut grave, pour la masse, de ne pas se présenter sous l'aspect coutumier d'une récompense directe de l'effort ? La loi si puissante d'inertie, dans une société débarrassée de la hiérarchie du labeur et du garant des institutions, ne sera-t-elle pas la triomphatrice ? Quand on connaît l'impuissance des hommes, dans leur ensemble, à fixer dans le vague d'une solidarité collective leur ténacité (et, pour les anarchistes, l'expérience des « colonies », pourtant restreintes, et cependant si tôt agonisantes dans le relâchement, corrobore durement cette

assertion) on comprend à quel point les plus lucides et les meilleurs seront les seuls à pénétrer les raisons de la production et à en conserver la volonté. Dès lors, à moins de vivre sur ce paradoxe de l'élite alimentant la masse, renaîtront, par urgence vitale, soit les obligations, soit le mobile effectif et visible de l'intérêt personnel. Et je n'évoque ici – et à dessein – que ce qui touche au plus intime de mon sujet. Et je laisse à l'écart toutes les modalités déterminantes qui devront suppléer aux injonctions disparues, faire que, dans le régime de l'autorité évanouie, la liberté ne soit pas en danger, pantelante aux mains de la force...

Godin disait : « Cette partie de la théorie de Fourier » – l'attrait dans le travail – « est-elle juste, serait-elle vérifiée par l'expérience ? Je n'en sais rien. Il ne m'était pas possible d'en aborder la pratique, puisqu'il faudrait tout d'abord opérer avec des hommes habiles à remplir des fonctions très diverses et que nous sommes bien loin de posséder ces capacités. Il faudrait, en outre, modifier si profondément le régime actuel de l'industrie, que bien d'autres progrès seraient à réaliser d'abord pour faciliter cette modification... » Et cependant, à moins d'attendre, dans un âge susceptible de coïncider avec la disparition de la planète, la perfection des hommes – le dilemme est là, pressant. Ou vous réunirez – autour du travail nécessaire – et sans perdre un instant, toutes les séductions les plus efficaces de l'attrait, vous ébranlerez dans l'agrément toutes les aptitudes, et vous monterez, d'un coup pour ainsi dire, aux sommets de la production – le communisme libertaire ne peut vivre, ne l'oubliez pas, sans l'excédent des réserves – et si vous n'y atteignez pas, c'est, peu importe le délai, avec d'incalculables répercussions, la catastrophe du Phalanstère étendue à la Société tout entière. Ou, nonobstant vos idéologies, vous ferez appel, sans détours incompris de la masse, aux sollicitations perceptibles de l'intérêt et vous ramènerez la jouissance sous le contrôle de l'effort, et le travail, dans les associations de production, redeviendra fonction de la consommation. La production et la consommation : les deux pôles de l'économie sociale, enfin harmonisés dans une coopération d'autonome mais incohérente, devenue fédérale et solidaire. La consommation – seul arbitre logique en définitive – réglant désormais la production et celle-ci, gage et condition de la répartition, capable de devenir la pourvoyeuse attentive et docile des besoins humains.

Mais « quel que soit le régime économique de l'avenir » – coopératif, collectiviste, syndicaliste, anarchiste, peu importe – « la socialisation du travail vers laquelle nous allons d'un élan irrésistible ne pourra s'établir et durer » qu'en « individualisant » dans une assez large mesure les fruits de ce travail. Produisez en commun, soit « puisque les progrès de la technique et la loi du moindre effort l'exigent, mais une fois le produit fabriqué » et évalué, que chacun en retrouve la jouissance dans la liberté... « Production associée et rétribution individualisée, c'était déjà la formule des Saint-Simoniens et de Fourier avant d'être celle de Godin » (J. P.). C'est aussi, avec des nuances d'application, celle des anarchistes – individualistes qui reconnaissent pour indispensable (ou admettent) l'association dans la production et repoussent le communisme de la répartition, n'acceptant de restrictions à leur liberté que celles qui peuvent, par ailleurs, en garantir l'épanouissement...

Retenons, au moins en son principe, cette solution comme étant la plus rationnelle, et peut-être la seule capable d'assurer, dans le minimum de contrainte inévitable, le maximum de liberté compatible avec la sociabilité. Nous voici donc hors du capitalisme, dans une société délivrée de l'héritage et de l'accaparement individuel. Mais nous devons, plus que jamais, pour consommer, produire. Et nous sommes tenus à la qualité, comme à la quantité. L'irréprochabilité, voire la perfection, nous soucient comme l'abondance. Et, par l'obligation d'intéresser l'individu, d'entretenir et d'exciter sa productivité, nous sommes revenus à l'emploi judicieux et à la mesure de l'effort, aux recherches et à la mise en action des capacités, et à cette rétribution de la conscience et du mérite par lesquels, dans l'œuvre de Godin, l'injustice est rentrée... En nous gardant de redescendre aussi ; à sa faveur, les pentes du passé, il va falloir, si nous voulons produire à profusion et bien « élever le labeur, condition de la richesse, le pénétrer d'intelligence et de responsabilité, exalter au plus haut degré les facultés créatrices de l'homme ». Il va falloir aussi « saisir sur le vif de l'ouvrage le mérite effectif et le récompenser par une méthode qui soit pour la Cité source de prospérité et principe d'harmonie » (J. P.) et qui laisse les différences à l'écart de la haine. Investigations ardues, dosages

pleins de périls « double problème dont Godin nous a montré l'importance et précisé les termes » et en face duquel devront nous garder les erreurs dont son œuvre porte la trace douloureuse... » Quel que soit le mode d'organisation de la Cité future, il faudra, par une évaluation aussi exacte que possible de la contribution de chacun à l'œuvre collective, arriver à une équitable rémunération du travail, que celle-ci se fasse en nature, en argent, en bons de consommation, ou par tout autre procédé » (J. P.). Que de la production globale, généreusement calculée sur la consommation et gagée par une collaboration correspondante des individus, estimée, si l'on veut, en heures de travail, nous fassions par exemple, trois parts : une pour les *besoins vitaux* (répartie également entre tous, qu'ils travaillent ou non) ; une pour les *services publics* – services toujours plus étendus, englobant les distributions courantes des habitations particulières (chauffage, éclairage, etc.) gagnant, par delà les déplacements, voyages, les spectacles et divertissements, etc. – dont seraient admis à profiter, sur le même plan, tous les travailleurs, plus les invalides et les incapables et, pour un minimum, les « réfractaires » (avoués ou officieux) ; une pour les *satisfactions personnelles* à laquelle donneraient droit, sur une base proportionnelle : l'effort pénible ou dangereux, la tâche supplémentaire (volontaire ou limitée), la productivité, l'invention, le talent, etc. Qui, le pouvant, ne consentira, *en fait*, avec la perspective de jouissances tant publiques que privées liées à sa décision, à accorder au travail effectif le temps de présence nécessaire (d'autant plus réduit que plus d'individus – et mieux – travailleront) à l'atelier ou ailleurs ? Qui se dérobera à fournir sa portion attendue de labeur ? Combien, au contraire, seront, d'eux-mêmes, sollicités à l'accentuer, à affiner leurs capacités, à développer, dans un sens productif (nous donnons avec ce mot sa définition la plus large), toutes les ressources de l'effort... Que nous choisissons tel mode d'organisation, ou tout autre meilleur (et il n'en doit pas manquer), il importe en tout cas que nous nous gardions de frustrer un seul homme des biens primordiaux et d'écarter de quiconque les éléments de bonheur et, qu'en laissant aux individus assez de motifs pour se *dépenser*, courageusement ou intelligemment, nous animions l'intérêt sans créer le favoritisme, sans enfanter la division. Alors, peu à peu, par l'attrait sagement réintroduit, peut-être regagnerons-nous, sur un plan plus idéaliste, l'harmonie un

instant confiée aux mobiles inférieurs et trouverons-nous – tout de délice infus – le travail librement offert et gage d'équilibre...

Le travail, sachons-le bien, ne sera don – un don large, limpide et comme naturel – que dans la sérénité de l'amour. Et il ne montera peu à peu à cette détente bienfaisante et chaude qu'en même temps que se desserreront de tous ses membres les tentacules, innombrables de la contrainte. Pour le réhabiliter dans le cœur et dans l'esprit des hommes, il est indispensable de l'affranchir toujours plus et d'en renouveler l'attrait. On ne peut demander que son visage reste dur et ses modalités repoussantes et qu'il soit enveloppé de tendresse... D'autre part, dans l'industrialisme autocratique, qui a rendu le labeur à la fois glacial et comme avilissant, l'ouvrier a perdu ce goût délicat qui faisait de l'artisan le frère cadet de l'artiste. Le machinisme, au service d'une production trépidante dont il sent que la raison l'abandonne, a repoussé de sa vie quotidienne, avec cet apport de soi qui retient à l'œuvre, jusqu'au temps du fini, ravalé à l'exécution un effort qui fut novateur... Si nous ne pouvons, avant longtemps sans doute, espérer que le travail prendra « douce et belle figure » assez pour qu'on s'y attache avec élan et plus pour sa joie que pour son objet, rappelons-le, du moins, inlassablement, dès le temps du capitalisme où il se meut de nos jours, à ses hautes et claires destinées. Arrachons-le à la démagogie – cette « aristocratie d'orateurs », comme disait Hobbes – qui, pour ses desseins de domination, en couvre et favorise les déchéances, funestes aux sociétés de demain plus qu'à celles du temps. La conscience de l'ouvrage (qui est un pas vers sa perfection), même en tant que facteur d'élévation du niveau de la production et du bien-être qui en redescendra sur tout le corps social, est une des garanties des richesses de l'avenir. Certes, le « culte du travail bien fait » (d'essence ici toute utilitaire, pris en dehors du sentiment artistique, aujourd'hui comme adynamique) » qui est – ou devrait être – la vertu par excellence du producteur, ne peut plus avoir, à notre époque, d'autre fondement, outre l'intérêt bien entendu » – en attendant qu'il participe de l'amour même du travail – « que l'amour de l'œuvre entreprise » (J. P.). Et cet amour lui-même, que nous savons difficilement compatible avec le salariat », nous n'en pouvons caresser l'épanouissement que dans l'atmosphère assainie où, de concert, œuvreront un jour, nous l'espérons, les

associations de production. Et il ne peut être, jusque dans l'association « qu'éphémère, impuissant ou maladroit, si l'intelligence ne l'éclaire pas, si le travailleur, par delà sa spécialité, ne sait pas embrasser d'un regard d'ensemble toute l'organisation, apercevoir la liaison de ses diverses parties, leur importance relative et les points sur lesquels doit porter le principal effort de défense, d'amélioration ou de développement » (J. P.). Cependant, si précaires qu'en apparaissent les possibilités dans cet enchaînement qui fait de l'ouvrier, comme le disait Godin, si sensible à ses maux, comme « un instrument matériel, peut-être n'est-il pas vain d'en appeler de réconfortantes prémices ? Par devant l'époque imprécise où, ses biens recouverts, le travail, dans la production associée, grandira, même à l'écart de toute mystique moralité, jusqu'à être aimé... et beau, est-ce utopie que d'évoquer, dès le présent, le producteur, déjà tourné vers ses responsabilités actuelles et prochaines, s'élevant, à travers le maniement de ses rouages créateurs, jusqu'aux conditions générales de la production ; l'ouvrier, averti de son rôle social et s'y préparant, menant la bataille économique sur le plan de la libération de l'humanité ; le travail situant sa délivrance plus haut que le privilège et les classes et sachant qu'il devra être, à tous égards, au-dessus des régimes d'artifice et de proie dont il dénonce et poursuit l'oppression ?...

Stephen MAC SAY.

OUVRAGES À CONSULTER. – De J.-B.- André Godin : *Solutions sociales ; La Politique du Travail et la Politique des Privilèges ; Mutualité sociale et Association du Capital et du Travail ; Le Gouvernement et le vrai socialisme en action ; La République du Travail et la Défense parlementaire.* – De Mme Marie Moret, Vve Godin : *Documents pour une biographie complète de J.-B.-A. Godin.* – De M. J. Prudhommeaux (neveu et l'un des exécuteurs testamentaires de Godin) : *Les Expériences sociales de J.-B.-A. Godin ; Le Familistère illustré.* – De Mme Doilet : *Marie Moret (in memoriam).* – De F. Bernardot : *Le Familistère de Guise.* – De la Société du Familistère : *Notice (générale et industrielle).*

Accueil

FAMILLE

Le développement de la famille et celui de la société sont en raison inverse l'un de l'autre. Chez les peuples peu civilisés où la société est faible, la famille est un petit état régi despotiquement par le *Pater Familias*. Elle est alors très nombreuse : comprenant, outre le couple et les enfants, les ascendants, les collatéraux, les clients et les esclaves.

Dans la famille antique, l'individu trouve tout ce qui est nécessaire à sa vie matérielle et morale. Elle a sa religion, le culte des ancêtres qui continuent dans la mort à protéger leurs descendants. On les honore en entretenant le « foyer » ou feu sacré, symbole de la vie éternelle.

L'industrie est familiale, tout se fait dans la maison ; non seulement on y cuit les aliments, on y ravaude les vêtements, mais on y file et tisse la toile et la laine avec lesquelles on confectionnera les habits et le linge.

L'autorité du père est absolue ; les enfants, même devenus adultes, lui obéissent. La société ne les considère pas comme responsables des délits commis par eux, même hors de la maison ; c'est le père qui est leur juge, un juge qui a le droit de prononcer et d'exécuter des sentences de mort.

La femme, fille ou épouse, n'a pas de personnalité ; elle doit obéir toute sa vie, car elle ne deviendra jamais chef de famille. Son principal honneur est d'avoir procréé des garçons. Vieille, elle exerce une certaine autorité ménagère sur ses filles et ses brus ; mais elle n'a pas d'existence sociale. Derrière les murs sans fenêtres des maisons romaines ou musulmanes, les hommes peuvent la torturer et la tuer, sans avoir de comptes à rendre à personne.

Ces mœurs, avec des variantes dans les détails, sont celles des grands États barbares. On les retrouve aussi bien dans la Rome antique que dans la Chine moderne.

La famille romaine s'est perpétuée chez nous à travers le Moyen-Age jusqu'à l'époque actuelle, mais en se désagrégeant peu à peu.

Au Moyen-Age, la puissance du mari et du père est encore très grande. Les enfants ne tutoient pas leurs parents, et il semble bien que, vis-à-vis d'eux, le respect ait le pas sur l'affection. Dans les pièces de Molière, les fils, encore moins les filles, n'osent enfreindre la volonté du père pour se marier avec le conjoint de leur choix. C'est par la ruse et les stratagèmes que l'on parvient à triompher de l'opposition paternelle ; l'enfant n'ose pas imposer directement sa volonté.

Tout près de la grande Révolution, Mirabeau est encore, durant toute sa jeunesse, emprisonné par ordre de son père, sous les griefs de prodigalité et de mœurs dissolues.

La grande Révolution, aurore de la vie moderne, a précipité la désagrégation de la famille. La suppression du droit d'aînesse, c'est-à-dire le renversement de la monarchie familiale, a séparé les enfants, transformant le petit État en une pluralité de groupes d'importance beaucoup moindre. La notion de l'individu et de ses droits, développée par les philosophes durant tout le dix-huitième siècle, a sapé à petits coups la puissance paternelle.

Après le fils, c'est l'épouse qui, elle aussi, a voulu s'affranchir. Timidement, mais avec persévérance, les idées du droit de la femme à l'existence personnelle se sont affermis durant tout le cours du dix-neuvième siècle. Malgré les oppositions de l'Église, le divorce a eu raison de l'indissolubilité du mariage. L'idée de la recherche du bonheur s'est répandue peu à peu dans les mentalités de toutes les classes de la société.

Les esprits rétrogrades ne tarissent pas en éloges de l'institution de la famille et envisagent sa désagrégation comme le pire cataclysme. Membres des classes

dirigeantes, ils n'envisagent qu'elles et considèrent le peuple comme un vil bétail de travail dont il n'y a pas à tenir compte. C'est, en effet, dans la bourgeoisie que la famille a conservé le plus de force ; c'est là qu'elle est, à beaucoup d'égards, salubre à l'individu.

Le ciment qui retient unis les parents bourgeois est l'argent. Tant que le père est vivant, il dispose du capital. Il ne peut plus, il est vrai, comme le père de Mirabeau, obtenir une lettre de cachet contre son fils révolté, mais il peut lui couper les vivres ; cette considération suffit pour maintenir les enfants, sinon dans le respect, du moins dans ses marques extérieures. Le père dispose en outre d'un capital corollaire de l'autre : son influence sociale. La plupart du temps l'avenir de son fils dépend de lui ; le fils est donc plein de considération pour un père qui peut, à sa volonté, faire de lui un homme riche et puissant, ou un déclassé, condamné à la gêne, si ce n'est à la misère.

L'héritage et les espérances qu'il fait naître retient dans l'union les membres de la famille. C'est dans l'espoir d'en hériter que l'on fait de temps à autre une visite à la vieille tante revêche et ennuyeuse ; c'est pour ne pas être frustré que l'on joue la comédie de la tendresse aux vieux parents, dont on souhaite, au fond du cœur, la mort rapide.

Des sociologues ont dit que la famille moderne n'était plus qu'un groupe d'affection. Elle l'est parfois, en effet, mais souvent aussi les parents, bien loin de s'aimer, se haïssent, et la cohabitation forcée ne fait qu'augmenter la haine qui va parfois jusqu'au crime. Mais le plus souvent le groupe subsiste parce que l'intérêt matériel de chacun des parents dépend de sa prospérité. Tel qui, en famille, peut se permettre une vie luxueuse serait condamné à la médiocrité s'il devait vivre, seul avec son avoir particulier. Il supporte donc le père dont l'autorité le révolte, la sœur dont il méprise les idées et les goûts, la femme dont il est las depuis longtemps et la bonne éducation, en adoucissant les heurts, rend la vie acceptable.

Dans les classes pauvres, le ciment de l'intérêt n'existant plus, la famille se réduit au couple et aux petits enfants. Dès que le jeune homme et même la jeune

filles sont en état de gagner leur vie, le joug familial leur pèse et ils s'en vont fonder, avec ou sans mariage, un autre foyer. Les vieux parents sont une charge que l'on n'assume pas volontiers ; souvent les frères et les sœurs se perdent de vue définitivement.

La famille, comme tous les groupements, est bienfaisante à bien des égards. D'abord, dans l'organisation sociale actuelle elle est indispensable au jeune enfant. L'adulte peut y trouver une protection contre la misère, des soins dans ses maladies, une affection qui l'aide à vivre.

Mais comme tout ce qui protège, la famille opprime. La vieille conception de l'autorité maritale pèse encore sur la femme du vingtième siècle. Seul l'homme a le droit de se choisir sa vie et de la vivre à sa guise. La femme, dès qu'elle commet la faute de se marier, perd son indépendance.

Une triste vie de devoirs ennuyeux s'impose à elle. Elle se doit d'abord à son mari, son devoir est de lui plaire et, pour ce faire, elle doit masquer sa tristesse, dissimuler sa mauvaise humeur, taire même ses maladies pour paraître une compagne agréable. En Angleterre, jusqu'à ces derniers temps, dans la petite bourgeoisie, la femme se mettait tous les soirs en toilette décolletée pour attendre son mari retour du bureau ou de l'usine.

Quelque effort qu'elle fasse, il arrive que l'homme est mécontent parce qu'il est las d'elle au point de vue sexuel. Aussi les femmes habiles emploient-elles toutes espèces d'artifices pour combattre cette satiété ; elles tentent d'être plusieurs femmes en une seule. Honteux esclavage !

La maternité enchaîne la femme à ses enfants. Une croyance généralement admise veut que les enfants ne peuvent être laissés seuls et que la mère ne doit pas les quitter. La venue du premier enfant a donc pour effet de confiner la femme au logis. Plus de sorties, plus de spectacles, plus de visites ; toute la jeunesse est sacrifiée.

La grande bourgeoise, bien qu'on l'en blâme pour la forme, s'affranchit de la

servitude maternelle. Elle a des nourrices, des bonnes d'enfants et des institutrices qui, moyennant salaire, la déchargent de ses devoirs. Elle peut ainsi aller dans le monde et se créer, selon sa conception une vie heureuse ; mais dans les classes moyennes, plus encore dans les classes pauvres, la maternité est un fardeau écrasant ; c'est une des raisons pour lesquelles on la réduit le plus possible.

Dans les grandes villes, un ménage d'employés, de professeurs ou de commerçants, ne sait que faire de ses enfants. Il n'a qu'un petit appartement, quand encore il n'est pas contraint d'habiter en meublé. La bonne, rare et chère, est hors de ses moyens. Dehors toute la journée pour contribuer aux gains du ménage, la femme n'a pas le temps d'élever les enfants. Aussi est-elle heureuse quand elle a une parente à la campagne à qui les confier.

La petite fonctionnaire qui est mère court de son bureau à son logis, toujours inquiète au sujet de l'enfant laissé seul pendant quelques heures. Pour être un peu chez elle, elle abuse des congés de maladies qui lui sont payés dans la plupart des administrations. C'est une façon, il est vrai, de mettre les enfants à la charge de l'État, mais on pourrait trouver mieux, tant dans l'intérêt de l'enfant que dans celui de la mère. L'ouvrière, plus insouciant, laisse son bébé à la charge d'une grande sœur de cinq à six ans. Lorsque l'enfant peut marcher, il traîne dans les escaliers, les cours, les rues et dans la promiscuité des autres il donne et prend la vermine, les maladies et les mauvais exemples.

L'enfant de la paysanne s'élève tout seul, comme un petit animal ; il grouille dans la cour pèle-mêle avec la volaille, le porc, au milieu du purin ; les maladies infantiles le déciment.

Les réactionnaires n'ignorent pas ces faits, mais ils s'en réjouissent ; plus les prolétaires sont incultivés, plus il est facile de les avoir à bon marché. Pour le principe traditionaliste, ils déclarent que le sort de l'enfant serait meilleur si la femme restait à la maison. Paroles vaines : les femmes mariées ne demandent pas à aller à l'atelier et à l'usine ; elles y vont contraintes par la nécessité. La femme, en travaillant au dehors, apporte l'aisance à la maison ; ses qualités de ménagère ne

sauraient presque jamais équivaloir à un salaire ou à un traitement normal.

Les préjugés relatifs à la famille et à ses devoirs sont encore très forts. L'idéologie du clan antique pèse sur la famille en ruines de l'époque actuelle ; elle pèse particulièrement sur la femme, millénaire esclave.

Lorsqu'on voulut adapter à la scène française la Nora d'Ibsen, aucune artiste ne voulut être Nora. Elles acceptaient volontiers des rôles de fourbes, de voleuses, d'empoisonneuses, mais personne ne voulait être Nora qui abandonne son mari et ses enfants pour reconquérir sa liberté.

La famille est mauvaise pour les enfants. Les auteurs qui prétendent le contraire ont toujours devant les yeux les classes riches ; ils oublient systématiquement que les ouvriers et les paysans forment la grande majorité de la population (sur le sort de l'enfant du peuple, Jehan Rietus : *Les soliloques du pauvre*.) L'amour maternel est un luxe ; la femme qui peine du matin au soir, qui est battue par un mari ivrogne et brutal, qui se demande où elle prendra l'argent du loyer, comment s'acheter des chaussures, par quel artifice de langage elle trouvera du crédit chez l'épicier auquel elle doit déjà de l'argent, n'a ni le loisir, ni la volonté de couvrir de caresses sa progéniture. Brutalisée, elle est brutale elle-même ; ses enfants lui sont plus une charge qu'un élément de bonheur. Insouciant, elle les laisse sans soins lorsque la maladie n'est pas aiguë ; les petits grandissent avec les tares de leur hérédité et de leur mauvais élevage.

L'éducation morale de la famille populaire ne vaut pas mieux que son élevage matériel. L'enfant a le spectacle de son père qui, rentré ivre, démolit le mobilier, bat sa mère et lui-même. Il entend les reproches, les injures, les gros mots de ses parents ; leurs batailles dans l'escalier avec les voisins et le concierge. L'école primaire corrige dans une certaine mesure le milieu familial ; c'est pourquoi certains ont pensé à garder les enfants à l'école le plus d'heures possible, de sorte qu'ils puissent ne rentrer chez leurs parents que pour y dormir. Déjà des infirmières scolaires suppléent la mère, conduisent au médecin l'enfant malade, le débarrassent de ses parasites par un nettoyage approprié.

Mais la famille garde quand même son influence, l'enfant voit en elle la réalité, alors que récole lui apparaît comme quelque chose d'artificiel qui n'est pas la vie.

Chez les paysans, l'enfant est avant tout un objet de rapport. Sans la pression de l'État, ils ne leur feraient donner aucune instruction, et ils échappent, autant qu'ils le peuvent, à l'obligation scolaire. Le bébé croupit dans la malpropreté. Dès qu'il a quatre ans, on l'utilise pour la garde des bêtes. Mal nourri, battu, peu ou pas soigné dans ses maladies, il continuera, s'il échappe aux mille causes de mort, la primitivité de ses pères et mères ; à la campagne, le progrès est un vain mot.

Dans toutes les classes, la famille transmet les préjugés. La plupart des gens réfléchissent très peu ; ils se contentent de répéter ce qu'ils ont entendu dire. De là l'importance du milieu où s'est passée notre enfance. Si l'évolution idéologique est si lente, cela tient à ce que l'institution familiale transmet les idées de génération en génération. Un village d'Auvergne ou de Bretagne ne diffère pas beaucoup de ce qu'il était au Moyen-Age ; sans les chemins de fer qui amènent des étrangers, il n'en différerait pas du tout. En dépit des connaissances de l'hygiène acquises depuis longtemps, les gens continuent d'être sales et d'en mourir. On peut vivre comme les parents ont vécu, et pour faire adopter l'amélioration la plus élémentaire, on a les plus grandes difficultés (opposition des campagnes à l'heure nouvelle).

La bourgeoisie, surtout la grande, a moins de préjugés. Sa culture, son oisiveté, ses voyages, lui permettent une vue plus large que celle du paysan confiné dans son village ou de l'ouvrier des villes, borné à sa maison et à son quartier. Souvent même les classes dirigeantes se piquent de favoriser le progrès, surtout le progrès matériel (automobilisme, aviation). Mais lorsqu'il s'agit des idées, la famille et la tradition pèsent lourdement sur les esprits. Alors que les classes pauvres en France s'affranchissent de la religion, les classes riches continuent à fréquenter les églises. Il y a beaucoup d'intérêt réactionnaire dans l'attachement des bourgeois à un culte périmé ; mais, quand même, la bourgeoisie a encore des croyants, surtout parmi les femmes, tenues plus étroitement que les hommes par le lien familial.

La famille rétrécit la vie. Elle condamne à la cohabitation des gens dont les idées, les goûts sont parfois très différents et qui se détestent. Au lieu d'être une source de bonheur, elle est souvent un enfer auquel la solitude est bien préférable. Pour se rendre compte de la vérité de nos assertions, on n'a qu'à se rappeler les disputes, les injures, les railleries blessantes échangées, parfois tout le long du jour, entre époux, entre parents.

Ah! si vous saviez comme on pleure !

De vivre seul et sans foyer.

On pleure, il est vrai, dans le célibat, mais on pleure davantage lorsqu'on se sent rivé à des gens pour lesquels on n'a que de la haine.

Que de personnes, nées pour briller au point de vue intellectuel ont été maintenues dans la médiocrité par leur famille ! L'homme supérieur, plus encore la femme, détonne dans son milieu familial. Les parents ne comprenant la vie que dans les routines qu'ils ont suivies, sont bouleversées lorsqu'un des leurs, véritable merle blanc, prétend donner à son existence une orientation différente. Et le plus souvent, le jeune homme, surtout la jeune fille, renonce à son idéal pour vivre selon la tradition.

La famille précipite les effets de l'âge sur la torpeur mentale. Grands travailleurs dans leur jeunesse, des penseurs cessent très tôt d'avoir des idées nouvelles parce qu'ils ont dû livrer contre leurs proches un combat de tous les instants. À la fin, c'est la médiocrité familiale qui l'emporte, le sujet d'élite est vaincu.

La famille est naturelle, elle est fondée sur l'acte sexuel et on en retrouve les rudiments chez les animaux.

En se développant lui-même, l'homme la développe. De l'union temporaire qui maintient ensemble le mâle, la femelle et les jeunes, il fait le clan, petite société organisée.

Mais, le développement humain allant plus loin, l'importance du groupe familial décroît parce que, peu à peu, la société le remplace. La religion se dégage du spiritisme ancestral pour devenir une cosmogonie et une morale que professent des milliers d'individus. Du foyer, le culte passe dans la temple.

L'industrie, de familiale, devient sociale aussi. La ménagère qui savait tout faire tant bien que mal, cède le pas à l'artisan spécialisé qui fait beaucoup mieux, et l'artisan lui-même cède le pas à la grande industrie qui, grâce au machinisme, fait encore mieux et surtout beaucoup plus vite.

L'école, spécialiste de l'instruction, enlève les enfants aux parents.

La société commence à prendre à sa charge le vieillard pauvre, elle soigne le malade dans ses hôpitaux. Il est de toute évidence qu'elle supprime peu à peu la famille dans la protection de l'individu.

Rousseau et ses disciples ont tort lorsqu'ils veulent ramener l'humanité à la nature comme à la source de tout bien. Le progrès nous éloigne de la nature ; peut-être grâce à lui aura-t-on une vie deux fois plus longue, avec des organes pris aux jeunes animaux et mis à la place de nos organes usés par l'âge. La famille animale et sexuelle, comme tout ce qui est naturel, devra donc disparaître pour laisser la place à la *Famille cérébrale*.

La plupart des maux dont nous souffrons du fait de la famille tiennent à notre développement intellectuel. La femme sauvage et barbare, quoique très malheureuse (malheureux comme une femme) supporte son terrible esclavage. Sans doute elle trouve naturel de porter de lourds fardeaux, alors que son seigneur et maître ne porte que ses arcs et ses flèches.

Le paysan trouve sans doute naturel les gros mots et les coups échangés entre

parents pour des questions d'intérêt. Après s'être injuriés et frappés, les parents se réconcilient ; c'est la vie.

Dans les classes cultivées, la famille fait souffrir davantage. Les repas, la fonction sexuelle même ne constituent plus la chose capitale de la vie. Le cerveau est devenu prédominant ; c'est par lui que nous vivons, c'est par lui que nous sommes heureux ou malheureux.

Un sociologue contemporain Lapie ; *La femme dans la famille*, a comparé la famille à un hôtel. Nous nous plaignons peu de l'hôtel parce que nous ne lui demandons pas la nourriture de l'âme ; en revanche nous la demandons à la famille ; c'est pourquoi nous souffrons lorsque cette famille n'est plus qu'un hôtel banal.

La société qui instruit l'enfant dans ses écoles qui le soigne dans ses hôpitaux, fera un pas de plus et le prendra entièrement à sa charge.

Les études de puériculture que l'on fait faire aux petites filles dans les écoles sont à peu près illusoires. La mère pauvre n'aura pas le moyen de les mettre en application, car il lui faudrait de la place, de l'argent et du temps, ce qui précisément lui manque.

Au lieu de vulgariser l'esprit des petites filles en leur faisant entrevoir un avenir irrévocable de servantes laveuses de couches, mieux vaudrait leur donner une culture intellectuelle sérieuse et créer pour les nourrissons des pouponnières, où des infirmières les élèveraient beaucoup mieux que les mères.

Des pouponnières les enfants passeraient dans les internats où ils seraient instruits.

L'internat n'est pas obligatoirement une salle d'école aux murs tristes. On peut les édifier à la campagne et y mettre de grands jardins, alterner les heures de sport et de jeu avec les heures d'étude. Malgré tout ce qu'on a pu dire de l'internat, ce sont les internes qui travaillent le mieux ; chaque fois que l'on a voulu des études sérieuses et fortes (Polytechnique, Normale) c'est le régime de l'internat qui a été

jugé le plus adéquat.

L'inconvénient de l'internat est que l'enfant est un peu livré à lui-même. On pourrait pallier dans une certaine mesure ce mal en instituant à la fin de la journée une heure de conversation familière entre le professeur, le répétiteur et les élèves. Ces entretiens, sans programme arrêté d'avance, rouleraient sur les événements de la journée. L'élève pourrait confier au maître ses préoccupations, ses soucis. Le maître servirait d'arbitre impartial dans les différends survenus entre élèves ; de bons effets moraux se dégageraient de ces entretiens.

Somme toute, il faudrait former les maîtres à traiter leurs élèves non comme des numéros, mais comme des personnes humaines.

Déchargée de l'élevage de ses enfants, la femme sera libre. Aujourd'hui une femme ne peut vivre sa vie qu'à la condition de renoncer à l'amour, et surtout à la maternité.

Au lieu d'être la femelle penchée sur sa couvée comme une mère chatte, la femme sera un être pensant, artisan indépendant de son bonheur.

L'homme sera affranchi aussi, car la plupart du temps, la famille, loin de le réjouir, lui pèse. Seul le devoir social des enfants à élever le force à faire acte de présence au logis familial. Dans les classes riches, il rompt la monotonie du foyer en en ayant plusieurs ; dans les classes pauvres, il déserte le logement pour le marchand de vins où il peut converser avec des camarades qui le comprennent.

La suppression de la famille agrandira le rôle de l'amitié. La famille actuelle proscrit l'ami comme un Étranger. Le groupe d'amis formera une véritable *Famille cérébrale*, bien autrement intéressante que la famille sexuelle.

La famille cérébrale pourrait vivre en commun en habitant par exemple la même maison. L'escalier ne présenterait plus le spectacle de ses portes fermées et hostiles. Des portes ouvertes viendraient les éclats de voix, les rires joyeux des locataires réunis par des goûts communs, des études identiques, un même idéal.

Les échecs répétés des colonies anarchistes montrent qu'il est très difficile aux hommes de vivre les uns avec les autres. Cela est pour beaucoup le fait de la mauvaise éducation, des instincts combatifs qui nous portent à voir dans tout être humain un ennemi à humilier, à vaincre et à asservir.

Les bourgeois, grâce à la politesse, s'entendent beaucoup mieux ; aujourd'hui, dans les maisons riches, on vend les appartements ; la maison tout entière forme une sorte de coopérative du logement et, en général, elle marche très bien.

Mais tout n'est pas à adopter, il s'en faut, dans la civilité puérile et honnête. La galanterie qui est pour la femme une insulte déguisée, doit disparaître ; le décolletage, qui fait des salons de véritables marchés de chair féminine esclave. Tout le code des visites, bonnes seulement à vaincre l'ennui d'une vie désœuvrée. Mais la société future devra avoir son code de politesse. Il ne faudra pas se borner, comme l'ont fait les bolcheviks, à supprimer la politesse, comme une niaiserie bourgeoise. Il faut réagir contre le mauvais naturel de l'homme et donner au moins une bonté artificielle à ceux qui n'en ont pas de réelle.

La politesse deviendra l'art de vivre en société ; il est tout entier à créer.

Ne pas vouloir imposer partout son moi, considérer que le voisin a aussi une personnalité et qu'il faut en tenir compte. Il faut apprendre à s'intéresser à autrui, sinon par une charité évangélique illusoire, du moins par curiosité intellectuelle. Ne pas vouloir toujours dominer ; ne pas faire des conversations des batailles dans lesquelles il faut qu'il y ait un vainqueur et un vaincu. Le vainqueur, en discussion, est loin d'être toujours celui qui a raison ; c'est, d'ordinaire le plus habile et le plus tenace.

De même que la guerre matérielle les détruit, la guerre intellectuelle désunit les hommes. On doit, dans les discussions, rechercher à s'instruire et non à triompher puérilement d'un interlocuteur dont on se fait un ennemi.

C'est l'instinct de l'antagonisme qui rend la vie commune insupportable. Chacun veut montrer que lui seul a toutes les supériorités et toutes les vertus. Les

femmes, plus fines que les hommes, excellent dans cette guerre de langue qui a pour effet de transformer en enfer tout groupe humain, familial ou amical. La plus jeune fait entendre à la plus âgée qu'elle est déjà vieille et ne saurait prétendre à rien ; la belle –ou qui se croit telle –fait comprendre à sa meilleure amie qu'elle aurait tort de prétendre à la beauté. Chacune, à l'entendre, est un ange de bonté, une fleur de générosité ; le reste du monde est égoïste et mauvais. Et ces flèches de Parthe sont toujours enrobées dans des mots dorés, de telle sorte que l'adversaire puisse difficilement frapper à son tour.

Les bolchevistes, nous l'avons dit, ont supprimé la politesse comme un préjugé bourgeois, mais ils ont eu le tort de ne pas la remplacer. Leur prétendue franchise est désastreuse dans les relations. L'égoïsme et la volonté de puissance, que la politesse, si imparfaite soit-elle, enrayait un peu, s'étalent sans frein ; ce qui fait qu'un bourgeois sec, froid, mais poli, est plus supportable qu'un « camarade » qui croit devoir se faire vôtre juge et vous jeter à la figure tout le mal qu'il pense de vous.

La Famille cérébrale aura une cuisine commune. La ménagère qui passe tant d'heures à faire son marché, à préparer les repas, à laver la vaisselle, ressemble au petit artisan du Moyen Age. Pour diminuer sa peine on a inventé récemment des machines coûteuses à blanchir le linge, à laver la vaisselle ; mais, pour faire fonctionner ces machines, il faut encore beaucoup de travail. La grande industrie doit pénétrer dans la cuisine comme dans l'atelier. Les repas seront une occasion de réunion entre les locataires d'une même maison ; chacun parlera de ce qu'il a vu dans la journée ; le repas, au lieu de se passer morne et triste entre trois ou quatre personnes boudeuses, aura tous les attrait des banquets qui réunissent de temps à autre les membres d'une même association.

Les travaux ménagers sont devenus périmés. Les femmes du peuple ne veulent plus de la profession de bonne à tout faire, ce qui met les classes moyennes dans un grand embarras. Cette pénurie de bonnes se fait sentir beaucoup plus fortement encore aux États-Unis, où les bourgeois en viennent à se passer de meubles pour ne pas avoir à nettoyer.

De même que la cuisine, le ménage doit donc être industrialisé. La famille cérébrale, habitant une maison entière, pourra avoir un personnel assurant la propreté et qui serait pourvu des engins mécaniques nécessaires (nettoyage électrique). Ces nettoyeurs et nettoyeuses, traités en employés, avec la journée de six heures, n'auraient plus rien de commun avec ces demi-esclaves que sont les domestiques.

L'enfant est aujourd'hui la principale raison d'être du mariage. Lorsque la société se chargera de lui, on pourra supprimer cette formalité. Vu d'une civilisation plus haute, le cérémonial actuel du mariage avec la robe blanche, la fleur d'oranger symbolisant la virginité, apparaîtra suranné et ridicule.

L'acte sexuel étant considéré comme une fonction physiologique ni plus noble, ni plus honteuse qu'une autre, on ne s'occupera plus des relations amoureuses entre individus. La femme pourra avoir un amant sans déchoir, comme l'homme aujourd'hui a une maîtresse. Cela n'empêchera pas les liaisons durables, il pourra même y en avoir qui dureront toute la vie, et elles seront d'autant plus heureuses que rien ne les contraindra.

Mme Kollontai qui, en Russie, s'est occupée d'élaborer un nouveau Code des mœurs, fait une obligation de l'acte sexuel. Ce n'est pas de ce côté qu'il faut aller, à mon avis ; le but de la vie est le bonheur et le bonheur est avant tout la liberté. C'est d'ailleurs la tendance des partis d'extrême-gauche d'exalter la sexualité, sans doute par réaction contre la religion qui en fait un péché.

L'acte sexuel reste un acte animal, dans une civilisation supérieure ; il n'a donc pas plus à être exalté que l'acte de manger ou de boire. Il participera de l'intimité et, tout en étant licite, il sera bon de le cacher sous un voile de pudeur.

La cellule sociale de l'avenir sera non la famille, mais l'individu. Le nom même de cellule est impropre, car il implique la dépendance. Plus l'humanité sera éclairée, plus elle aura le respect de la personnalité individuelle. Elle comprendra que l'individu n'est pas fait pour la société, mais au contraire la société pour le

bonheur de l'individu.

- Doctoresse PELLETIER

FAMILLE (du latin *familia*)

Ce mot sert à désigner, d'une façon générale, tout groupement de personnes ou de choses ayant une même origine, ou présentant, pour le moins, des caractères d'analogie, ou de solidarité, en conformité avec ceux qui sont ordinairement le résultat d'une commune origine. Grammaticalement parlant, une famille de mots représente l'ensemble des mots possédant la même racine, tels les mots : société, sociétaire, social, sociologie, etc... Les animaux, les végétaux et les minéraux sont classés par familles, par les naturalistes, en raison des ressemblances qu'ils présentent avec tel ou tel type bien nettement déterminé. Le chat est, par exemple, l'animal type correspondant à la famille des félidés. Dans la société humaine, on dit communément de catégories sociales qui ont des intérêts ou des mœurs identiques, qu'elles constituent une grande famille. Ainsi l'ensemble des travailleurs manuels, sans distinction de sexe ni de nationalité, constitue « la grande famille ouvrière. ». Dans l'antiquité romaine et au Moyen-Age, étaient compris dans la famille tous les serviteurs dépendant d'un seul maître et vivant dans sa maison.

À notre époque, le mot famille est surtout usité dans le sens d'association de personnes unies par les liens de la parenté. La famille actuelle est ordinairement composée du père, de la mère, des enfants, des petits-enfants et des grands-parents, c'est-à-dire d'une lignée directe, à laquelle s'ajoutent, en second plan, les collatéraux : oncles, cousins, etc...

Dans les groupements à caractère primitif, comme chez les indigènes de la Polynésie, où le partage des moyens de subsistance offerts par la nature est de règle, la plupart de ces distinctions comptent peu. D'abord, en raison du régime de la polygamie, sinon de la promiscuité sexuelle, d'après lequel la progéniture peut être issue d'un même père et de mères diverses, ou réciproquement. Ensuite, parce que

tout ce qui n'est point étroitement associé par le désir, en vue de la procréation, ou par l'instinct des géniteurs, en vue de la protection de l'enfance en bas-âge, tend à se confondre pour autrui avec le reste de la tribu. Il est probable que les premiers hommes ne vécurent point autrement, et que les hordes qui les réunissaient étaient, à l'exemple des troupeaux, de plus en plus rares, vivant à l'état sauvage, dans la brousse équatoriale, ou les prairies américaines.

L'importance donnée au mariage et à la parenté, même très éloignée, est en rapport étroit avec le développement de la propriété individuelle, laquelle comporte le partage des biens, à l'occasion des héritages, et reporte, s'il le faut, sur de vagues alliés, en l'absence de notoires consanguins, ce qui eût dû être le lot d'une directe et légitime descendance. Ne pouvant compter sur l'ensemble de la société pour assurer sa subsistance et celle de ses enfants, la femme est nécessairement portée à rechercher, dans le contrat légal avec un homme capable de pourvoir à son entretien, des garanties de sécurité que les liaisons de hasard ne lui confèrent pas. L'homme, de son côté, veille sur son épouse avec un soin d'autant plus jaloux que les enfants qu'elle pourrait avoir avec d'autres galants seraient pour son budget, pendant des années, une lourde charge. Quant aux parents, ils ne peuvent se désintéresser totalement de la conduite de leurs filles dès l'instant que, conservées vierges jusqu'aux épousailles, et bien casées, elles peuvent devenir pour eux une source de beaux revenus, ou que, jetant par-dessus les moulins leurs bonnets, elles risquent de rester au foyer paternel de coûteux laissés-pour compte, avec sur les bras des « bâtards » dont, à part l'Assistance, ou quelque brave cœur, personne ne voudrait.

La constitution de la famille actuelle n'est donc pas seulement une question de préjugés. Elle est liée à une situation économique, dont les exigences sont beaucoup trop graves pour que l'on puisse songer à modifier très sensiblement les mœurs familiales, tant que cette situation économique n'aura point été elle-même soumise à de profondes modifications, grâce à des assurances sociales mutuelles, que seule peut garantir l'exploitation, par la collectivité tout entière, des moyens de production et de consommation. Ce retour vers le communisme primitif, quoique

avec des formes considérablement différentes, ne nous ramènerait point forcément à la promiscuité brutale, et aux habitudes de rapt, du troupeau contemporain de la pierre polie. L'être humain s'est, depuis cette époque, affiné suffisamment par le culte de la science et des arts, et les préoccupations intellectuelles de tout genre, pour s'être rendu apte à de plus courtoises et poétiques relations.

La famille, qui représente un petit état dans l'État, est ordinairement à l'image de la société dont elle est une partie constitutive. Le père y fait fonction de souverain. Despotique jadis, jusqu'à conférer le privilège de disposer de ses enfants et même d'avoir sur eux droit de vie et de mort, son rôle est devenu plus modeste, à mesure que la femme prenait dans la vie publique une importance plus grande, et que la jeunesse s'émancipait au souffle des conceptions démocratiques et révolutionnaires.

Quand auront disparu les contraintes d'ordre économique et juridique qui liaient les uns aux autres, souvent bien malgré eux, des êtres d'aspirations incompatibles, il est probable que les humains se réuniront en raison de leurs sympathies intellectuelles et sentimentales, beaucoup plus qu'en vertu d'autres motifs, et qu'ils vivront librement par groupes où la consanguinité sera d'une importance secondaire.

- Jean MARESTAN.

FAMILLE

Dans son beau livre *La Femme et le Socialisme*, le grand sociologue allemand, Auguste Bebel fait dater l'amour des Croisades. Je n'ai jamais compris au Juste ce qu'il a voulu insinuer par là. Élisée Reclus, par contre, écrit dans son œuvre monumentale, *L'Homme et la Terre*, que les Égyptiens des premiers âges avaient parfaitement compris le langage de l'amour.

J'estime, quant à moi, que l'amour est la flamme vivifiante de l'Univers

illimité et éternel, qui, d'après Goethe, serait « *Kern und Schaale, aller mit Einemmale* », c'est-à-dire cause et effet à la fois et que, dans le cosmos incréé, l'amour, force d'attraction, aurait encore le plus de droit de proclamer : *le but de l'existence c'est moi, geste créateur de vie et de conscience !*

Dans « *Nouvelles de nulle part* », le poète anglais William Morris conclut que l'homme du XIX^{ème} siècle hait la vie et redoute la mort, tandis que l'homme affranchi de l'avenir aimera la vie et saura faire face à la mort. Je crois qu'il en sera également ainsi de ce *coin du ciel*, volé par la religion qu'est l'amour, trait d'union entre le passé et l'avenir, lorsque Éros se sera enfin dégagé de la gangue des souillures et des préjugés spiritualistes. Alors, jalousies et meurtres passionnels disparaîtront et, dépouillé de l'égoïsme morbide qui l'annihile et du péché originel qui le dégrade, son auréole lumineuse éclipsera jusqu'à la mort elle-même dans son rayonnement de douce et bienfaisante volupté...

Tous les socialistes conscients, communistes relevant de l'idée anarchiste ou de la méthode marxiste et convaincus, comme Montaigne, que le geste de l'amour, qui crée la vie est aussi respectable que la pensée qui véhicule l'humanité vers plus de bien-être et de conscience, pensent, avec Victor Hugo, qu'il faut briser les barreaux de la cage familiale pour mettre en liberté l'Amour.

Certes, à moins d'être insensé ou fou, il ne viendra jamais à l'esprit d'une personne équilibrée de vouloir séparer les parents et les enfants, si leur vie commune est basée sur l'affection mutuelle.

Mais, neuf fois sur dix, pour ne pas dire quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, il n'en est pas ainsi. La femme, qui doit obéissance à son mari (§§ 213, 214, 215 du Code Civil) est sa subordonnée ; les enfants qui, à tout âge (§ 371 du Code Civil) *doivent* honneur et respect aux parents, sont leurs sujets, et notre famille hiérarchisée constitue l'embryon de la monarchie.

Dans la Rome antique, grande et odieuse, filles et garçons pouvaient, avec le consentement de leur famille, se marier dès 12 et 14 ans, mais il fallait à *tout âge*, pour contracter « les justes noces », le consentement du chef de famille, du grand-

père, et s'il était décédé, du père.

En France, à Abbeville, en 1610, Jeanne Duret fut condamnée à être fouettée publiquement par « trois dimanches de suite », sur le marché en face de l'église, pour s'être laissé épouser clandestinement, elle, fille du peuple, par un jeune chevalier qui fut quitte pour un an de prison.

Sous nos quarante rois qui, en mille ans ont fait, d'après Maurras, l'unité française, l'homme ne pouvait se marier contre la volonté de ses parents qu'à 30 ans, et après trois sommations respectueuses, et cela sous peine d'exhérédation pour lui et huit années de galères pour le prêtre qui aurait béni son union.

Par le décret du 16 août 1790, la Grande Révolution française supprima tout consentement des parents pour se marier à partir de 21 ans pour les deux sexes, et la Convention, de glorieuse mémoire, fixa l'âge minimum pour se marier à 13 ans pour les filles et à 15 ans pour les garçons.

Bonaparte, assassin de la République et fléau de l'Europe, exigea par le Code qui porte son nom maudit, 21 ans pour la femme et 25 ans pour l'homme, afin de pouvoir se marier contre la volonté des ascendants, et encore fallait-il, depuis cet âge jusqu'à 25 ans pour la femme et 30 pour l'homme, faire trois sommations respectueuses, réduites à une pendant toute la vie après 25 ans pour la première et 30 pour le second.

La loi du 21 juin 1907 autorise tous les français, hommes et femmes, à se marier à 21 ans contre la volonté de leurs parents, et, après 25 ans, sans qu'on soit obligé d'avertir ses ascendants de ses projets matrimoniaux.

Tous les pays de l'Europe et de l'Amérique ainsi que la Chine et le Japon nous ont précédé dans cette voie, et partout aujourd'hui on peut se marier à 21 ans contre la volonté de la famille. En Russie, la majorité matrimoniale, politique et économique a été fixée à 18 ans, et aux états de New-York, New-Jersey, Pennsylvania, Kentucky, Louisiana, Virginia, Floride, Maryland, Rhode Island, Tennessee, Colorado, Idaho, Maine, et Mississippi de l'Amérique du Nord, les

mineurs de 18 et même de 16 ans peuvent se marier sans aucune autorisation préalable. Dans ces pays où l'âge minimum pour contracter mariage est de 12 ans pour les filles et de 14 ans pour les garçons, il y a, à l'heure qu'il est, 667.000 personnes qui ont été mariées à cet âge.

Au point de vue sexuel, la famille est généralement une honte, une torture, une horreur.

En enseignant aux enfants que le geste de la vie est impur et criminel, la famille, par la contrainte sexuelle qu'elle impose, propage l'onanisme qui fait des êtres sans volonté, des déviés et des crétins. Les pratiques lesbiennes et la pédérasie sont aussi, pour la plus grande part, dues à la chasteté exigée par notre infâme morale spiritualiste.

La famille, qui veut et doit être un bon placement de père de famille, est l'ennemi de l'amour. Elle contrarie cette sélection naturelle, la *mésalliance heureuse*, et est la cause première qui pousse la jeune fille dans la voie de la prostitution... un bon et honnête père de famille devant se faire un cas de conscience de répudier sa fille quand elle s'est « déshonorée », en se donnant hors du mariage, *librement, sans calcul*, au « premier venu » qui a su lui plaire.

La polygamie et la monogamie sont toutes les deux des chaînes forgées par le régime de la propriété, et nullement conformes à la nature humaine. La première, privilège des hommes riches, n'a jamais existé qu'à l'état d'exception malfaisante, et cela pour la bonne raison qu'il naît sur terre environ autant d'individus d'un sexe que de l'autre. La seconde est aussi tyrannique pour l'homme que pour la femme, le désir inavoué mais général de la plupart des êtres humains étant pour que les rapports sexuels, fondés sur l'amour ou la sympathie mutuelle, puissent être aussi libres, variables et multiples que les rapports intellectuels ou moraux entre les individus. *L'incompatibilité absolue de la monogamie avec la physiologie* résulte, du reste, de ce seul fait, que la plupart des adolescents aiment des femmes plus âgées qu'eux, que les hommes de vingt à trente ans convolent avec des femmes de leur âge et qu'après quarante ans, les hommes recherchent les jeunes filles.

Par surcroît de malheur dans notre société d'antagonisme économique et d'hypocrisie sexuelle, la prostitution est une nécessité de fer, parce que soupape de sûreté de la famille et de sa responsabilité artificielle.

Le prolétariat d'amour est aussi indispensable à la sécurité de l'honnêteté bourgeoise que la misère de l'ouvrier à l'opulence du capitaliste.

Le mariage n'est pas une solution.

D'essence indissoluble, il est une association qui engage non seulement les intérêts matériels, mais encore les personnes mêmes des associés, et devient souvent ainsi la plus odieuse des prostitutions, la prostitution patentée par l'État et bénie par l'Église.

Irrésiliable à la seule volonté d'un des contractants, le mariage est purement et simplement un esclavage.

Il est le pire des esclavages, car il dispose de l'avenir après avoir enchaîné le présent et projeté son ombre funeste jusque sur ce qu'il y a de plus beau et de plus grand : les unions librement amoureuses.

L'institution du mariage est aussi nuisible à l'intérêt des parents qu'à celui des enfants.

En violant les lois de la sélection naturelle, elle attente à la liberté et à la dignité de l'homme et de la femme. En faisant de la paternité conventionnelle, au lieu de la maternité certaine, le pivot du groupe affectif, elle crée, artificiellement, trois catégories d'enfants, inégaux en droits, selon qu'ils naissent légitimes, naturels ou adultérins.

Seuls les enfants légitimes héritent de leur père et jouissent, comme tels, de tous les avantages que leur famille peut leur procurer.

La situation des enfants illégitimes, c'est-à-dire des enfants nés d'un homme et d'une femme non mariés entre eux et non mariés en dehors, se règle d'après celle

de leur mère, et est généralement déplorable.

Le père d'un enfant naturel n'est pas tenu par la loi de pourvoir à ses besoins, à moins d'une recherche de paternité hérissée d'obstacles. S'il reconnaît ses enfants naturels et à condition qu'ils ne soient en concurrence avec aucun enfant légitime, les enfants dits « naturels » ont les mêmes droits que les enfants légitimes. Dans le cas contraire, ils n'ont plus droit qu'à la moitié de ce qu'ils auraient eu s'ils étaient légitimes. Sous l'Empire, ils n'avaient droit qu'au tiers.

Cette criante injustice qui frappe les enfants naturels n'est nullement accidentelle. L'infériorité sociale que le Code leur assigne est étroitement liée au maintien du mariage. En disqualifiant les enfants nés en dehors du mariage, la société a voulu garantir l'existence de cette institution néfaste. *Le châtement qu'elle inflige aux enfants issus de l'union libre est par conséquent une mauvaise action voulue, un crime social prémédité.*

Quant aux enfants adultérins, la situation qui leur est faite par le mariage, se retourne, dans sa souveraine injustice, aussi bien contre l'enfant que contre le mari.

Que le mari soit en état de prouver – ce qui ne saurait être qu'extrêmement rare – que l'enfant de son épouse n'est pas de lui, la loi lui donne le droit de ne pas le reconnaître. Dans ce cas, il est, sans doute, dispensé de l'obligation de subvenir aux besoins de l'enfant de sa femme légitime, mais l'enfant qui ne devrait pas être rendu responsable des actions de sa mère, est un paria. Si, au contraire, le mari reconnaît l'enfant adultérin de sa femme, l'injustice ne frappe plus l'enfant, mais le mari.

Pour sortir de ce labyrinthe d'iniquités et réaliser l'égalité de l'homme et de la femme, ainsi que l'égalité de tous les enfants, il n'y a qu'un moyen : *Socialiser l'Éducation et faire de la mère le pivot de la famille, ou mieux du groupe affectif.*

La famille décline. Le nombre des unions libres et des enfants naturels augmente, et nous constatons que *partout la société et la famille sont dans des rapports inverses, et que cette dernière est appelée à diminuer en raison de la*

marche ascendante de l'humanité.

Les enfants étant élevés par et pour la famille, c'est le passé qui empiète sur l'avenir et lui dicte la loi.

Les familles n'ont, en outre généralement, ni les loisirs ni les capacités pour être de bonnes éducatrices, elles sont, relativement aux enfants, des groupements passagers, tandis que la société, elle, est éternelle et peut trouver dans son sein des femmes et des hommes de vocation et d'aptitudes nécessaires pour l'éducation rationnelle.

En attendant que la société communiste libertaire (*mise en commun de toutes les richesses sociales et organisation de la production sur la base de l'équivalence des travaux*) ait intégralement émancipé la femme, libéré l'homme et sauvegardé l'enfance, nous demandons :

1° L'abrogation de tous les articles du Code établissant l'infériorité de la femme vis-à-vis de l'homme. *Abolition de cet esclavage dégradant : la police des mœurs ;*

2° La mise à la charge de la société de l'éducation et de l'instruction de tous les enfants ;

3° L'égalité absolue pour tous les enfants, quelle qu'en soit la provenance ;

4° La suppression totale du consentement des parents pour se marier, ainsi que l'abaissement, pour les deux sexes, de la majorité à dix-huit ans ;

5° L'assimilation de l'union libre au mariage ;

6° Le divorce par consentement mutuel et sur la volonté d'un seul.

– Frédéric STACKELBERG.

Accueil

FAMINE n. f. (du latin *fames*, faim)

Manque absolu de nourriture dans une contrée, un pays ou une ville. « La cause la plus générale de la famine, dit le Larousse, est l'insuffisance de récoltes alimentaires. » Explication simpliste et complètement fautive de ce fléau qui, de nos jours encore, décime des populations entières.

La famine a pour causes directes ou la raréfaction des produits alimentaires provoquée par la spéculation de quelques affameurs, ou encore la mauvaise et arbitraire organisation économique du régime capitaliste en ce qui concerne la répartition de la richesse sociale et des produits de consommation indispensables à la vie de l'homme. La misère, qui est une des conséquences du capitalisme, est également une des causes de famine.

Si l'intérêt ne jouait pas un rôle primordial dans l'alimentation de la population, la famine disparaîtrait avec rapidité de la surface du globe, car la terre est capable de fournir suffisamment de nourriture pour subvenir aux besoins de tous ses habitants.

Malheureusement, les possesseurs de la richesse sociale s'inquiètent peu de la misère et du dénuement de leurs contemporains ; pour eux, l'exploitation de la terre et de ceux qui la travaillent n'est pas considérée comme une nécessité sociale, mais comme un moyen propre à leur assurer tous les privilèges et toutes les jouissances. Or, la famine puise sa source dans le parasitisme social. Il n'est pas d'exemple plus frappant de la culpabilité des possédants, en ce qui concerne la famine, que celui de l'Irlande que ce fléau a dépeuplée. Et pourtant, l'Irlande n'est pas un pays éloigné, inaccessible. Sa terre est riche, fertile, susceptible de nourrir la population ; mais cette terre a été accaparée par les grands seigneurs anglais, et de vastes étendues furent transformées en terrains de chasse. Pendant ce temps, aujourd'hui encore, l'Irlandais crève de faim. Si la famine ne règne plus dans ce pays, du moins la population se trouve dans un perpétuel état de pauvreté qui ne lui permet pas de se sustenter normalement.

Dans les pays occidentaux, la famine, c'est-à-dire le manque absolu de nourriture n'existe plus, car le capital n'a pas intérêt à ce que le travailleur meure littéralement de faim. Il a compris que pour arracher à l'individu le maximum de production, il était indispensable de lui assurer un minimum de nourriture, et puis, il faut dire que le progrès, les chemins de fer, la navigation ont largement contribué à écarter cette calamité. Mais dans les pays orientaux, la famine subsiste, et il n'est

pas une année où elle ne fait un nombre incalculable de victimes. Une des famines contemporaines des plus meurtrières fut celle qui sévit aux Indes en 1900, et qui toucha plus de 50 millions d'Hindous. Le gouvernement indien ne put en secourir quotidiennement que 3 millions environ. La mortalité fut terrifiante, et cela se conçoit, puisque le septième de la population était touché par le fléau. Les causes de cette famine, affirme-t-on, furent les mauvaises récoltes des provinces centrales et occidentales. Cela est bien possible, mais ce qui est inadmissible, c'est qu'aucun remède n'ait pu être apporté pour soulager le mal. La famine n'est pas un malaise, une épidémie qu'on ne peut soigner : on sait ce qu'il faut pour la guérir et, si les affamés ne sont pas secourus, seul le capitalisme est responsable de cette atrocité.

Comment ! Alors qu'en certaines contrées du monde les récoltes sont d'une abondance telle qu'on ne sait pas quoi en faire, en d'autres pays, des humains meurent littéralement de faim sans qu'il soit possible de faire quoi que ce soit pour mettre un terme à une situation aussi inhumaine ? Quelque chose est possible, mais non en régime capitaliste. Et, en effet, lorsque la famine s'abat sur une contrée quelconque, le premier soin serait d'orienter sur cette partie du monde la surproduction d'une contrée plus favorisée, sans être arrêté par de misérables questions d'argent. C'est toujours cette odieuse monnaie, ce bas intérêt qui dresse des barrières et empêche l'individu de voler au secours de son semblable. Des hommes ont faim, là-bas, au centre de l'Asie ou au centre de l'Afrique ; l'Amérique regorge de vivres. Quoi de plus simple, semble-t-il, de déplacer cette abondance au profit des déshérités et des malheureux ? Mais celui qui possède ne donne pas pour rien ce qu'il possède. Il ne le donne qu'en échange de monnaies bien sonnantes, et alors la vie des affamés est subordonnée à leur puissance d'argent. C'est normal et c'est juste en régime capitaliste ; en un mot, c'est criminel.

Lorsqu'au lendemain de la guerre et de la Révolution, le peuple russe fut acculé à la plus noire misère, lors que la famine couchait des millions de femmes et d'enfants, dans le Sud-Amérique on brûlait du blé. Les frais de transport étaient trop élevés pour transporter ce blé dans la Russie affamée et, d'autre part, la Russie n'avait pas d'argent pour le payer. N'est-ce pas terrible, surtout lorsque l'on sait que dans une certaine mesure, cette famine fut provoquée par le capitalisme occidental, qui voulait, par la faim, étouffer le foyer d'incendie qui s'était allumé à l'Est ?

La famine, on ne le répètera jamais assez, est un mal social qui découle du capitalisme, et le capitalisme ne fait rien pour en éloigner les horreurs. Seule une transformation totale de l'organisation économique peut mettre fin à une calamité indigne d'un monde civilisé. Il n'y a pas lieu de se réjouir outre mesure, si la famine a à peu près disparu de ce que l'on appelle les pays civilisés. La disette subsiste en plus d'une contrée de l'Europe, et ils sont nombreux ceux qui, chaque jour, ne mangent pas à leur faim. Si elle est moins brutale que la famine, la disette n'est pas moins meurtrière. C'est un mal lent qui fait également de nombreuses victimes, et qui détruit des générations. Bien souvent, la rareté des vivres est voulue par les spéculateurs avides, et il n'est pas inutile de rappeler l'odieux monopole des blés,

désigné sous le nom de « pacte de famine » qui, de 1765 à 1789, désola la France. Le pacte de famine avait pour but d'acheter à vil prix tous les blés en période d'abondance, de les exporter, ou même de les détruire afin de provoquer la hausse durant les années médiocres. La Révolution a passé ; 48 a succédé à 93, et 71 à 48. La grande guerre du droit et de la civilisation devait ouvrir une ère de progrès et de liberté, et aujourd'hui, en France, un nouveau pacte de famine a été signé par tous les grands mercantis, maîtres absolus de la République.

Le peuple a faim, le peuple a faim partout, parce qu'il plaît aux magnats de la finance, aux rois de l'or de raréfier les produits de première nécessité, afin de provoquer la hausse. Ce n'est pas la famine, mais c'est la disette. Le peuple commence à s'habituer à ne pas manger à sa suffisance. Huit ans après la grande guerre, plus d'un million de chômeurs en Angleterre se nourrissent imparfaitement. En Autriche, en Roumanie, en Russie, en Bulgarie, on manque de pain, et en France, l'année 1927 s'ouvre lourde de menaces. Et pourtant, la terre est là qui ne demande qu'à être fécondée et à nourrir l'humanité. Mais la terre appartient à ceux qui l'ont volée, et les outils sont la propriété d'une bande de malfaiteurs. Et c'est pour cela que le peuple a faim, qu'il aura faim demain, qu'il aura faim toujours, s'il ne veut pas comprendre que tout est subordonné à sa volonté et à son courage, et qu'il ne cessera de souffrir des affres et des horreurs de la famine que lorsqu'il arrachera à son exploiteur la terre et la machine.

Accueil

FANTASMAGORIE n. f. (du grec *phantasma*, fantôme et *agoreuein*, parler)

Art qui consiste à faire apparaître dans l'obscurité, des figures lumineuses à l'aide d'illusions d'optique. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il existe des individus qui croient encore à la fantasmagorie et à l'apparition des fantômes. Il est vrai que l'on fait croire tant de choses au peuple qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de sa crédulité.

Les politiciens, mieux peut-être que tous les illusionnistes qui s'exhibent sur les scènes des théâtres et des music-hall, sont passé maîtres dans l'art de la fantasmagorie. Les extravagances qu'ils débitent à leurs électeurs nous rempliraient d'admiration, si nous n'étions pas obligés de faire les frais de toute la comédie. Car c'est une véritable comédie à laquelle le peuple se laisse prendre, même lorsque le politicien opère en plein jour et en pleine lumière. Sous sa parole tout se transforme, les choses les plus infâmes, les plus ignobles deviennent des merveilles, et l'électeur, plongé comme en un rêve, aperçoit le paradis qu'il n'atteindra hélas jamais en réalité. Et puis tout s'estompe ; le charlatan a terminé sa séance. Le peuple est gros jean comme devant. Ce n'était qu'une illusion. Et il retournera cependant se nourrir de cette illusion malfaisante, car le peuple aime la fantasmagorie, il adore les fantômes et c'est ce qui fait son malheur.

Accueil

FANTASTIQUE adjectif (du grec *phantastikos*)

Qui n'existe que dans l'imagination ; qui est créé par la fantaisie. Un récit fantastique ; un conte fantastique, un voyage fantastique, un pays fantastique. La réalité brutale de la vie est tellement laide que l'homme se laisse facilement entraîner dans le fantastique et le surnaturel. Tant qu'il n'abandonne pas la proie pour l'ombre, ce n'est que demi mal ; mais bien souvent il se laisse accaparer par le fabuleux auquel il sacrifie la réalité. Alors, il devient une victime de son imagination ; Et cela est d'autant plus dangereux qu'autour de l'individu évolue toujours une nuée de charlatans prêts à exploiter sa crédulité. N'est-il pas fantastique d'avoir fait croire à des millions d'hommes, en 1914, qu'ils allaient se faire tuer pour le bien de l'humanité, et n'est-il pas plus fantastique encore qu'après cet immonde carnage on ose encore non seulement parler de guerre, mais préparer une nouvelle boucherie? N'est-il pas fantastique que le peuple, qui est le nombre, qui a la force et la puissance, se laisse exploiter par une minorité de fainéants et de parasites ? Qu'attend-il pour se libérer de tous ses oppresseurs ? Des messies, des revenants, des fées ? Ceci existe dans la littérature fantastique, dans les contes pour les petits enfants, mais si l'homme veut vivre, il faut qu'il lutte, ce n'est qu'à ce prix qu'il achètera sa liberté.

Accueil

FANTOCHE n. m. (de l'italien *fantoccio*, poupée)

Un fantoche est une petite marionnette articulée que l'on meut à l'aide de fils. Il existe des théâtres de fantoches, et c'est une réjouissance pour la vue que d'assister au spectacle de ces petits personnages sans vie, mais qui, selon les capacités de l'artiste qui les anime, prennent des poses et des attitudes des plus comiques.

Ce qui est moins comique, cependant, c'est de penser que le monde ressemble beaucoup à ces théâtres de marionnettes, et que la grande majorité des individus sont des fantoches dont tous les membres sont attachés à des ficelles que tirent une poignée d'opérateurs.

N'est-ce pas un fantoche, c'est-à-dire une poupée, ce militaire qui tourne à droite ou à gauche, marche ou s'arrête, avance ou recule, selon le bon plaisir de son officier ? Un fantoche ce travailleur, qui produit ou qui chôme à la guise de son patron ? Un fantoche l'électeur qui se laisse conduire par son député ? Des fantoches en un mot tous les suppôts de la société bourgeoise, tous les fervents du suffrage universel, qui abandonnent leur volonté pour n'être plus que des mannequins à la merci de leurs dirigeants ? Le plus terrible, c'est qu'ils entraînent avec eux ceux que révolte un tel état de choses, et qui veulent rester des hommes dans un monde de fantoches. Combien de révolutions faudra-t-il faire pour mettre un peu d'esprit dans le crâne de toutes ces marionnettes ?

Accueil

FANTÔME n. m. (du grec *phantasma*, apparition)

Apparition fantastique, spectre. Certaines gens sont convaincues que les morts viennent de nuit rôder à l'entour ou à l'intérieur des habitations, et apparaissent aux vivants vêtus généralement de longs voiles blancs. Est-il besoin de dire que le fantôme est un personnage fictif et ne peut être le produit que d'une imagination malade ?...

Les histoires des maisons hantées, visitées par des revenants, ne devraient plus, en notre siècle de science, être accueillies que par un sourire de mépris ou de pitié ; mais le préjugé de la mort est si profondément ancré dans le cerveau de l'individu, l'homme traîne avec lui un si lourd fardeau d'éducation faussée par la religion, qu'il ne s'est pas encore libéré de toutes les croyances ancestrales ; et chaque fois qu'un charlatan quelconque ou un pauvre d'esprit prétend avoir reçu la visite de fantômes, une foule d'imbéciles accueillent comme vérité indiscutable ces élucubrations.

Heureusement, à mesure que l'homme approfondit ses connaissances et étend son savoir, ces apparitions deviennent moins fréquentes et elles disparaîtront bientôt totalement, lorsque l'image de la science aura remplacé celles de l'Église et de la religion.

Accueil

FASCISME n. m.

Néologisme désignant un mouvement politico-social de féroce réaction, dépourvu de tout scrupule d'humanité et même de légalité, né en Italie, en 1919, de la terreur de la bourgeoisie devant la révolution qui semblait imminente, et devenu peu à peu maître du pays. Par extension de sens, on appelle fascisme le mouvement international de réaction qui est en train de se développer dans tous les pays, contre le prolétariat et contre la liberté, avec un caractère très net de militarisme et de violence et un vernis d'idéologie antidémocratique dans le sens automatique et absolutiste des gouvernements antérieurs à 1789.

Le mot fascisme n'a pas, en lui-même, de signification précise. Il dérive du mot « fascio » (faisceau), souvent employé autrefois, en Italie, dans les milieux prolétaires et populaires, pour désigner des groupes, des unions de personnes associées dans un but de lutte et d'émancipation. De 1870 à 1890 environ, les « fasci ouvriers » italiens constituèrent les premiers noyaux politico-syndicaux, dont se séparèrent peu à peu en se développant et se précisant, les divers mouvements internationalistes, socialistes, anarchistes, corporatifs, etc...

En 1892-94, on parla beaucoup des « *fasci des Travailleurs* » de la Sicile qui eurent un caractère nettement révolutionnaire et dont le mouvement fut étouffé par les proclamations d'état de siège, les fusillades et les emprisonnements, sous le ministère Crispi.

Vingt ans plus tard, quand éclata la guerre européenne, et que Benito Mussolini, alors directeur socialiste de l'*Avanti* ! et adversaire acharné de la guerre et de l'intervention italienne, devint tout à coup interventionniste et fonda, avec l'argent du Gouvernement français, *Il Popolo d'Italia* pour seconder l'agitation destinée à pousser l'Italie à la guerre, il se forma des « *fasci interventionnistes d'action révolutionnaire* », composés de tous les éléments des divers partis populaires et prolétaires acquis à l'idée de guerre, (républicains, socialistes, syndicalistes et anarchistes). Leur chef fut Mussolini. Très peu d'anarchistes adhérèrent à ce mouvement et presque tous, pour diverses raisons, s'étaient depuis longtemps séparés des camarades et étaient avec eux en opposition violente. Ces « fasci » conservèrent pendant la guerre un certain vernis révolutionnaire et socialiste, cachant assez mal, sous son langage démagogique, une politique soumise au militarisme et aux castes dominantes, mais suffisant pour séduire quelques éléments sincères parmi les jeunes. Ils furent la pépinière d'où, la guerre finie, devait venir le fascisme actuel.

Le fascisme actuel commence en 1919, avec la fondation, à Milan, par Benito Mussolini et quelques autres, des « *fasci italiens de combat* », qui eurent, au début, un programme avoué et public fort confus, sans but précis, parlant surtout de « *valorisation de la victoire italienne* », de la guerre à peine terminée, de revendication des droits des producteurs et des combattants, de démocratie à tendances républicaines, d'assemblées constituantes, d'abolition du Sénat, d'amputation du capital, de terre aux paysans, etc...

Les journaux furent « *Il Popolo d'Italia* » et d'autres petites feuilles que personne ne lisait, écloses ça et là, à travers l'Italie.

Ce mouvement, à son début et jusqu'à la fin de 1920, fut constitué par une infime minorité ; son plus fort noyau était formé d'anciens révolutionnaires interventionnistes, aigris par la haine dont la grande majorité du prolétariat les avait entourés pendant la guerre. Il s'y ajoutait quelques déçus de la guerre : officiers et sous-officiers licenciés et sans emploi, encore pleins des fumées guerrières et de désirs inassouvis et, d'autre part, un assez grand nombre de types louches, d'aventuriers, déclassés qui, jusque-là, avaient surtout fréquenté les maisons de prostitution et les tripots de cocaïnomanes, de demi-fous, etc. Il n'y manqua pas non plus, comme toujours en de tels mouvements, de jeunes gens d'évidente bonne foi, quelques-uns à peine âgés de 15 ou 16 ans, étudiants pour la plupart, courageux, mais d'esprit corrompu par la stupide littérature de guerre et par l'infâme bourrage de crâne pratiqué dans les écoles, dès 1915. Ils prétendaient « *sauver l'Italie du bolchevisme* ». C'est à eux, exclusivement, que sont dus les quelques épisodes de déplorable courage (tant vantés, exagérés et multipliés depuis), des premiers moments du fascisme, les morts de Ferrare, Modène, Bologne et quelques autres lieux, alors que les forces de l'État encore hésitantes entrèrent par exception en conflit avec leurs futurs alliés ou lorsque l'agression contre les prolétaires ne fut pas, comme toujours, dans la proportion de vingt armés contre un désarmé. Sur ces éléments, l'exaltation nationaliste devait avoir prise. Elle était entretenue en eux par la phraséologie de d'Annunzio, œuvre d'art, mais vide et antihumaine, et par son entreprise militariste de Fiume.

Tant qu'ils furent un très petit nombre, les fascistes se déchaînèrent contre le socialisme, l'appelant *panciafichista*. (Ce mot *panciafichista* vient du dicton italien : « *Salvar la pancia pès fichis* », (Sauver l'estomac par les figues), s'appliquant à tout individu excessivement peureux, qui redoute le moindre danger, lui reprochant de ne pas oser faire la révolution ; mais, en même temps, ils attaquaient avec violence les requins, les nouveaux riches, le Gouvernement. On comprit, plus tard, qu'il s'agissait en partie d'une feinte, en partie d'un chantage, quand on sut que plusieurs « *requins* » passaient en sous-main de l'argent au fascisme et que les autorités de la police et de l'armée commençaient à aider les fascistes et à leur fournir armes et munitions ; mais l'État, officiellement, semblait encore neutre et quelquefois hostile. Cet ensemble de faits fournit des facilités ou des prétextes à tous les partis politiques bourgeois, pour venir tour à tour renforcer le fascisme. Ils agirent par intérêt de classe et plus encore en haine du parti socialiste alors très fort en

nombre, très violent en paroles et de peu d'égards pour les autres partis. Ceci est vrai non seulement des nationalistes, des cléricaux et conservateurs libéraux, mais aussi des démocrates, des populaires-catholiques et même, (en Romagne), d'un certain nombre de républicains.

La première manifestation typique du fascisme, presque une anticipation, fut l'assaut donné à l'*Avanti* de Milan, quotidien du parti socialiste, le 15 avril 1919. Une bande pénétra dans les bureaux du journal, brisa, brûla tout ce qui concernait la rédaction et l'administration. Le fait passa, rencontrant la plus grande indulgence des autorités. Mais la force réelle du fascisme ne date que de l'issue lamentable de l'occupation des fabriqués, en août 1920, où l'on eut la preuve de l'impuissance, de l'incapacité de résistance du mouvement socialiste, en dépit de son énorme force numérique. La véritable attaque armée commença à Bologne, le 21 novembre 1920, à l'occasion de l'installation d'une nouvelle administration socialiste à la tête de la commune. Le guetapens fasciste, d'ailleurs annoncé et organisé, d'accord avec la police locale, eut un plein succès. Les ouvriers résistèrent peu et mal, puis se dispersèrent. Immédiatement commença le système des bâtonnades, des coups de revolver, de l'incendie des locaux ouvriers, des expéditions punitives, des bannissements.

Immédiatement, les forces des fascistes se multiplièrent parce que d'innombrables peureux de la veille s'unirent à eux. De Bologne, comme une tache d'huile, le fascisme s'étendit à Ferrare, puis à Modène, puis dans la Polésine, puis en Toscane ; des villes il prit pied dans les campagnes. L'aveugle et sourde bourgeoisie agraire de la vallée du Pô en devint tout de suite enthousiaste, puis celle de Toscane. Après une brève période d'arrêt, spécialement après les élections de 1921, encore très favorables aux socialistes, après une stupide tentative de pacification, due à l'initiative du président de la Chambre, le mouvement fasciste reprit sa marche avec l'adhésion, maintenant avouée et toujours plus complète, soit du parti nationaliste et du parti libéral, soit de la bourgeoisie incolore particulièrement celle des banques. Le gouvernement monarchique feignait toujours d'être neutre ou hostile, mais de plus en plus il laissait voir son jeu : Il cherchait à éviter les conflits retentissants, mais s'il s'en produisait les forces de la police étaient toujours contre les prolétaires. Les expéditions punitives étaient suivies par la police, qui n'intervenait qu'au cas où les fascistes avaient le dessous ; dans le cas contraire, elle se bornait à faire une enquête ! Fort souvent, les choses se passaient ainsi : la police envahissait une bourse du travail, y perquisitionnait de fond en comble, emportait les armes quand elle en trouvait ; une heure plus tard, l'expédition punitive fasciste arrivait, sûr de trouver des gens sans défense, et brisait et brûlait tout.

Voici comment s'accomplissaient ces expéditions punitives : à une date convenue, ordinairement vers le soir, les fascistes de plusieurs localités, sur un ordre donné se rendaient en camions et voitures automobiles en un lieu désigné pour leur concentration ; dans la nuit, tous partaient par ces rapides moyens de transport et envahissaient, à l'improviste, la ville ou le village visé. Le fracas des camions, les coups de revolver, l'éclatement de bombes terrifiaient les habitants

dès les premiers instants.

Tous les gens attardés, rencontrés dans les rues, étaient reconduits chez eux à coups de bâton. Si quelque fenêtre s'ouvrait, on criait de fermer et l'ordre était appuyé d'une décharge d'armes à feu. Alors commençaient les opérations : sur les indications des dirigeants, déjà renseignés, les sièges des organisations ouvrières, des cercles politiques d'opposition, des coopératives, etc..., étaient méthodiquement et littéralement mis à sac et détruits ; si quelques locaux étaient propriété d'une organisation, on y mettait le feu. Pendant ce temps, une escouade se rendait au domicile des militants les plus connus et les plus redoutés, se faisait ouvrir de force, terrorisait la famille, et si celui qu'elle cherchait était trouvé, il était bâtonné, quelquefois tué. Puis toute la troupe remontait dans les camions avec les drapeaux confisqués, quelques pièces du mobilier ou quelque tableau comme trophée et, moins en vue, ce que l'on emportait de plus positif, particulièrement des coopératives. Puis au milieu de nouvelles décharges, à l'aube, l'expédition retournait à son point de départ, suscitant l'horreur et la terreur sur sa route, dans les bourgs et les villages qu'elle traversait maintenant en plein jour.

Les fascistes partis, arrivait, poussive, sur d'autres camions, la police : agents et carabiniers ! Constatations, enquêtes, interrogatoires. On invitait les victimes à porter plainte ; on leur promettait justice (dans les premiers temps, plus tard, on les arrêtait). Mais personne ne connaissait les coupables, disparus ; les fascistes de l'endroit, qui ne participaient presque jamais à l'action dans leur propre localité, protestaient, eux aussi, et même publiaient un manifeste pour déplorer les faits, surtout si l'expédition s'était tragiquement terminée dans le sang de quelque assassinat. Dans ce dernier cas, on allait jusqu'à opérer des arrestations qui, presque jamais, ne tombaient sur les coupables et, un peu plus tôt, un peu plus tard, tout finissait par la libération triomphale des accusés, qui rentraient ou acquittés ou simplement relâchés. Quand, par hasard, par contre temps, la police arrivait la première, elle persuadait, parfois, les fascistes de s'en retourner et l'affaire était remise à une autre nuit. Mais, fréquemment, la police se retirait en bon ordre, ou bien assistait, impassible, sous prétexte d'impuissance, aux opérations. Il est arrivé, aussi, que quelques expéditions punitives aient été faites d'un commun accord par les fascistes et la police. Quand les faits prenaient une tournure par trop tragique, quand il y avait plusieurs morts, spécialement dans les grandes villes, alors arrivait de Rome l'ordre... de sauver un peu mieux les apparences. Les coupables étaient arrêtés pour de bon, et restaient en prison quelques mois, au lieu de quelques jours. Mais, finalement, leur libération était toujours assurée.

Parfois, quelque conflit survenait entre les fascistes et la police ou parce que les ordres venus du centre étaient confus et contradictoires, ou parce que la police perdait sa patience de commande ou parce qu'elle était imprudemment attaquée par les fascistes. Mais ce sont là d'exceptionnels épisodes, qui entraînaient la destitution ou le déplacement de préfets et de commissaires de police et des sanctions contre les fonctionnaires. Pendant les derniers temps, peu

avant la marche sur Rome, les expéditions de grand style se combinaient entre le fascisme et l'autorité, soit à la Préfecture, soit au bureau de police, soit même à la caserne des carabinieri, ainsi qu'il advint dans certaines régions plus rebelles : en Romagne et dans les Marches. À Ancône, en 1922, le plus important de l'action fut exécuté par les carabinieri et les agents de police. Les « subversifs » étaient déjà dispersés quand arrivèrent les fascistes, dont plusieurs étaient des carabinieri qui avaient échangé la jaquette et le calot contre la chemise noire et le fez, mais avaient conservé le pantalon d'uniforme et sortaient, ainsi costumés, de leur caserne.

Le peuple aurait voulu résister au flot montant de barbarie, mais il y fut impuissant. Il serait trop long d'expliquer pourquoi ; mais la première cause de son impuissance fut celle même qui, en 1920, avait permis qu'il soit chassé des fabriques occupées : c'était le manque de confiance en ses propres forces, inoculé par la politique parlementaire réformiste des uns et par le révolutionnarisme fataliste et discoureur des autres. Il fallait avoir patience, faire preuve de constance, lui disait-on du côté des politiciens ; le phénomène ne pouvait durer, il finirait de lui-même. L'organisation manquait donc, même chez ceux qui désiraient et tentèrent la résistance. Ici un village, un bourg pensait se sauver par soi-même, on armait des bataillons, on préparait des munitions, on restait en sentinelle, jour et nuit pendant une semaine ou un mois, puis, quand on pensait le péril conjuré et que la vigilance cessait, par une néfaste nuit, ce village, ce bourg, eux aussi, étaient « *conquis* ». Beaucoup, même parmi les plus audacieux, étaient désarmés par le système de représailles adopté par les fascistes : ceux-ci ne se contentaient pas de s'en prendre directement à qui leur résistait, mais ils envahissaient les maisons, les saccageant, bâtonnant, tuant quelques fois ceux qu'ils y rencontraient, ou ils recherchaient et massacraient les amis et les camarades de leurs adversaires, même passifs et inoffensifs.

Des expéditions punitives ont été entreprises uniquement comme représailles : les « *squadristi* » (« *squadristi* », de « *squadra* », escouade), membres des bandes adonnées au terrorisme, les plus violents, les plus féroces, appelés par télégrammes souvent des plus lointaines régions de l'Italie, pour y prendre part, étaient parfois spécialement enivrés d'alcool ou de cocaïne.

Alors, dans les régions qui avaient eu le tort, quelques jours plus tôt, de se défendre contre une première expédition et de contraindre les fascistes à fuir en laissant quelqu'un des leurs sur le terrain, se déroulaient des scènes de sauvagerie inouïe, véritables massacres, tels que ceux de Toscane. Quelquefois, les représailles étaient une feinte, un prétexte. On prétendait à une provocation où il n'y en avait pas eu, ou bien, comme pour les massacres de Turin, (décembre 1922), et de Spézia, (janvier 1923), on assassinait les victimes désignées à la suite d'une rixe, pour motifs d'ordre privé ou pour affaire de femmes (Turin) ou survenue entre fascistes et fascistes (Spézia).

Toute cette lutte dirigée contre les partis et les institutions populaires, contre les collectivités, s'étendant souvent à des régions entières, était constituée, précédée et suivie par la

méthodique chasse à l'homme, au subversif, à l'adversaire, avec l'usage du bâton si particulièrement révoltant en Italie, où vit encore le souvenir des dominations étrangères, du temps où les policiers tudesques et croates bâtonnaient les patriotes lombards-vénitiens. Dans les plus petites bourgades comme dans les grandes villes, il y avait des escouades d'assommeurs, souvent des dilettantes, qui se chargeaient gratis, de bâtonner les adversaires du fascisme, (seules, les escouades régulières recevaient une solde). Quelquefois, les bâtonnades étaient ordonnées par le «*fascio* » local ou par celui du chef-lieu ; quelquefois, par Rome. Alors les victimes désignées étaient assaillies et égorgées ou assommées de jour ou de nuit, à l'endroit même, quel qu'il soit, où elles étaient rencontrées.

Souvent aussi, on bâtonnait par divertissement, sur l'initiative de tel ou tel fasciste, par antipathie, par erreur, etc..., ou encore, par vengeance personnelle, par intérêt privé, par mandat de Pierre ou de Paul. L'escouade volante commençait sa tournée le soir, tard ou dans les rues les plus solitaires, et malheur à l'adversaire du fascisme ou simplement à la figure suspecte qui la rencontrait. Cafés et auberges fréquentés par les subversifs, étaient fréquemment envahis, saccagés, et patrons et clients bâtonnés.

Si, au centre des grandes villes, on avait encore une certaine sécurité, dans les faubourgs, dans les petites villes, les villages et les campagnes, c'était la terreur. Il suffisait de donner la moindre activité à n'importe quel mouvement opposé au fascisme, de recevoir des journaux antifascistes, etc..., pour être sûrement désigné au bâton et obligé à l'exil ; pour en courir le risque, il suffisait de ne pas être fasciste ou d'avoir un passé révolutionnaire, même si l'on gardait le silence et si l'on s'abstenait de toute activité politique. Pendant les deux ou trois premières années, s'était établi l'usage infâme d'humilier certains adversaires particulièrement haïs, en les contraignant à boire un verre d'huile de ricin. Et nous passons sous silence un certain nombre d'autres insultes aux personnes, nous ne parlons pas du noir de fumée dont on barbouillait les femmes, ni de certains épisodes particulièrement révoltants et immondes, d'une impudicité perverse, contre nature, peu nombreux, heureusement, mais suffisants pour donner le caractère de tout un mouvement d'où tout sens moral et humain sont absents.

Le fascisme se vante d'être l'antidote du bolchevisme, de l'anarchisme et de la révolution, mais, en réalité, c'est à toute la civilisation qu'il est opposé. Non seulement il renie et foule aux pieds toutes les libertés même les plus élémentaires que les peuples ont conquises pendant le dernier siècle par les révolutions ou par des progrès civiques, mais il renie l'esprit même de libre examen, d'élévation intellectuelle, de revendications de l'individu, l'esprit de la Renaissance, gloire de l'Italie. Mieux encore, il renie et sacrifie au Moloch *État* les principes les plus essentiels de dignité humaine, d'individualité, sanctionnés par le christianisme. Et c'est peut-être là une des principales raisons (quoique au premier plan il y en ait d'autres beaucoup plus matérielles et contingentes), pour lesquelles des catholiques et quelques prêtres sont au nombre des victimes du fascisme.

À mesure que le fascisme devenait plus fort et multipliait ses succès, l'État – tout en continuant à se dire libéral et démocratique – en devenait plus complètement et plus ouvertement complice. L'hostilité théorique et toute formelle de quelques députés, comme Amendola, ne comptait pour rien ; ce qui comptait, c'était l'organisme en soi, qui *marchait* désormais presque automatiquement, poussé par ses forces internes, dérivées du principe d'autorité que le fascisme semblait devoir renforcer et par des forces extérieures puissantes, comme celles de la haute finance, qui entendaient mettre définitivement le prolétariat sous le joug. D'ailleurs, voir dans le fascisme l'antithèse du libéralisme bourgeois et du parlementarisme démocratique, c'est une erreur ; il en est au contraire la conséquence logique ; historique ; tout au plus est-il le revers de la même médaille, l'autre plateau de la balance dans le jeu des forces capitalistes et étatistes.

Le fascisme a été l'aboutissement inévitable d'un siècle et plus de libéralisme et de démocratie c'est-à-dire de continuelles transactions entre autorité et liberté, entre privilège et misère ; il est le tombeau d'une liberté plus formelle que réelle, liberté particulière et non générale, partielle et non totale, de quelques-uns et non de tous : cela devait finir ainsi !

Ceux qui, en Italie, souhaitent la fin du fascisme pour le simple retour au régime libéral d'avant-guerre, pour la même structure étatiste et capitaliste de la société, nous les comprenons, car qui souffre désire la fin de sa souffrance ou son allègement à tout prix ; mais, s'ils ne réussissaient pas à autre chose, s'ils ne renversaient pas avec le fascisme tout le régime monarchico-bourgeois, ils n'arriveraient qu'à faire remonter un peu l'autre plateau de la balance destiné à redescendre plus tard ; ils recommenceraient le cercle vicieux qui les reporterait à l'état d'avant-guerre, puis à une nouvelle guerre, puis à un nouveau fascisme ! Mais revenons au fait historique, laissant à part toute discussion...

Après une courte pause dans la seconde moitié de 1921, (partielle du reste, car, dans une grande partie de l'Italie centrale les violences ne cessèrent pas), l'offensive fasciste recommença plus impitoyable et sur une plus vaste échelle, au printemps de 1922, aussitôt après le départ des membres de la Conférence internationale de Gênes, de cette année-là. Des villes entières furent occupées militairement par les escouades que l'on y concentra ; les violences individuelles et collectives se multiplièrent. La Romagne, entre autre, jusque-là à peu près épargnée, fut entièrement envahie. On y brisa la résistance passive et en beaucoup d'endroits, assez indulgente des républicains, désormais rudement traités en ennemis.

La « *tendance républicaine* », jusque-là miroir aux alouettes démocratiques, et menace exploitée par le capitalisme contre la monarchie pour en prévenir les scrupules constitutionnels, fut définitivement mise de côté. Le fascisme qui, déjà, en son congrès de Rome, fin 1921, avait revendiqué comme siens et proclamés intangibles les principes de la propriété individuelle et de l'autorité de l'État, s'affirma ouvertement monarchique et se constitua gardien de la maison de

Savoie.

Une dernière résistance de caractère populaire et ouvrier fut tentée, au début de 1922, par la constitution, sur l'initiative du syndicat des cheminots, de l'*Alliance du travail*, entre toutes les forces syndicales des diverses organisations, sans distinction de tendances ; son premier et dernier effort fut la grève générale de protestation dans toute l'Italie, aussitôt après les violences fascistes de Ravenne, en juillet 1922. La grève réussit assez bien, mais non complètement, elle manqua de l'énergie nécessaire pour retourner la situation et il ne pouvait en être autrement. La débâcle alors se précipita. D'autres forces bourgeoises, soi-disant légalitaires, prirent prétexte de la grève, dont elles se prétendirent effrayées, pour s'unir au fascisme. Le fascisme en profita pour redoubler de violence et c'est alors que fut prise d'assaut la municipalité socialiste de Milan avec le concours de d'Annunzio, qui s'agitait encore et montra que le titre de *Paillasse d'Italie*, d'une publication anarchiste du temps, lui convenait parfaitement.

Les Marches furent envahies et Ancône eut ses massacres (où quelques anarchistes perdirent héroïquement la vie), puis une longue période de véritable étouffement et de martyr. Les Abruzzes et les Pouilles avaient aussi été domptées ; l'antifascisme désormais ne résistait plus que sur quelques territoires du Midi, à Naples, en Sicile, à Turin, à Gênes, à Milan, à Rome et dans quelques autres centres.

Il ne manquait plus au fascisme que de marcher sur Rome et de s'emparer du pouvoir. Il ne s'agissait guère que d'une formalité, d'un acte fait pour l'apparence, propre à décharger de toute responsabilité personnelle, les gouvernants et le roi. Feignant de se concentrer à Naples, pour un Congrès, les escouades fascistes se mobilisèrent militairement, vers la fin d'octobre, elles envahirent les préfectures sans défense, montèrent sans opposition dans les trains et se réunirent autour de Rome. Le ridicule ministre Facta voulut alors se donner l'air de résister : il proclama l'état de siège, mit carabiniers, soldats et barrages sur les voies conduisant à Rome. Mais le roi refusa de signer l'état de siège, il appela Mussolini à Rome, et remit entre ses mains le pouvoir de l'État. Les barrages furent enlevés, les carabiniers et les soldats firent la haie aux escouades fascistes en chemises noires entrant dans Rome. Des scènes de dévastation et de violence se déroulèrent dans les quartiers populaires des faubourgs, aux sièges des partis politiques et des journaux d'opposition. Le quotidien anarchiste, *Umanità Nova*, dirigé par Malatesta, en ces journées, fut attaqué pour la seconde fois et subit une destruction totale (28-31 octobre 1922).

En dehors de quelques conflits isolés, à la périphérie, de quelques escarmouches aux portes de Rome, de la prise d'assaut, à Bologne, d'une caserne de carabiniers et de quelques autres épisodes de moindre importance, où tombèrent quelques fascistes, la conquête de l'État par le fascisme fut une remise de pouvoirs, un passage de l'autorité d'une main à une autre, plutôt qu'une conquête.

Mussolini constitua le premier ministère fasciste avec le général et l'amiral, considérés comme ayant gagné la guerre contre l'Autriche (Diaz et Thaon de Revel), avec le renégat de la philosophie et de la libre-pensée qu'est Giovanni Gentile, avec des nationalistes et des libéraux conservateurs et même avec une représentation du parti populaire-catholique et de la démocratie. Une véritable union nationale contre le prolétariat.

Le Parlement, où les députés fascistes étaient une insignifiante poignée, où la grande majorité se composait d'éléments hostiles au fascisme, avec une forte minorité de 150 députés socialistes, communistes, républicains, ce Parlement s'inclina devant le pouvoir nouveau de la façon la plus vile. Exception faite de quelques déclarations individuelles empreintes de dignité, et des passifs votes d'opposition des socialistes, des communistes et des républicains, le Parlement parut être devenu comme par enchantement tout fasciste. Il ne réagit pas aux outrages du premier ministre, il vota tous les pleins pouvoirs, toutes les lois et décrets que celui-ci lui demanda et jusqu'à une plaisante loi électorale, qui signifiait le suicide du Parlement.

Aucun député n'osa démissionner, aucun ne protesta contre l'amnistie totale, premier acte du gouvernement fasciste, pour tous les crimes, de la simple contravention à l'incendie, du vol à l'assassinat, pourvu qu'ils aient été commis pour des « *fins nationales* ».

Le gouvernement fasciste mena, à partir de ce moment, une double politique : d'un côté, il cherchait à compromettre, aux yeux du peuple, hommes et partis du régime précédent, pour s'en faire des complices à pouvoir jeter par-dessus bord quand ils cesseraient d'être utiles ou quand ils auraient des velléités de révolte ; d'autre part, il poursuivait la destruction de toute liberté de la classe ouvrière par la violence et l'arbitraire policier, sans cesser pour autant les violences illégales, c'est-à-dire contraires à la loi même qu'il avait acceptée et sanctionnée. Corrompre autant d'hommes que possible, rendre la vie intenable à ceux qui montraient quelque fermeté de caractère, tel était son double but.

Maître du pouvoir gouvernemental, le fascisme put pénétrer dans des organismes qui lui étaient jusque-là demeurés fermés ; de fortes institutions, économiques : coopératives de crédit, de bienfaisance, de mutualité, etc..., restées jusque-là indépendantes, furent privées, peu à peu, de leur relative autonomie. Et quand, en avril 1924, on appliqua la nouvelle loi électorale, le fascisme se crut arrivé à l'apogée de la puissance.

C'est alors qu'il secoua les partis de « *soutien* » : les monarchistes-démocrates et les populaires-catholiques, qui, bon gré mal gré, passèrent à l'opposition. Les élections donnèrent au fascisme l'inévitable victoire ouvertement préparée, bâton et revolver en main. Un député fasciste avait annoncé à la Chambre que ce serait là les « *élections du gourdin* ». Les violences furent inouïes. Avant et pendant les élections, expéditions punitives, bâtonnades innombrables, meurtres sans compter les fraudes électorales, déjà notables précédemment, multipliées et intensifiées.

Cependant, ces élections ne satisfirent pas entièrement le fascisme. Malgré les pressions exercées et malgré un nombre très important d'abstentions, les opposants eurent encore deux millions de voix. Aussi, au lendemain du scrutin, nouvelles violences de représailles, nombreuses destructions de cercles et d'institutions même catholiques. Dans le Parlement fasciste, Giacomo Matteotti, socialiste réformiste de grand courage, osa dénoncer les violences de la période électorale, rappeler celles qui l'avaient précédée, déclarer la consultation électorale sans valeur devant la conscience civique et, en pleine Chambre, contredire et convaincre de mensonge Mussolini. Quelques jours plus tard, un groupe d'assassins fascistes ayant son siège au Ministère de l'Intérieur, assaillait dans une rue déserte le député Matteotti, le jetait dans une automobile et pendant que celle-ci s'éloignait à travers la campagne romaine, l'y massacrait à coups de poignards, puis cachait le cadavre.

Comment se découvrit immédiatement le crime qui remplit d'horreur l'Italie et le monde, les faits qui suivirent, la campagne de la presse indépendante, la révolte de la conscience publique, puis la découverte du cadavre, les manifestations populaires, etc..., ce sont là des faits connus qu'il serait d'ailleurs trop long de rapporter ici. Fascisme et gouvernement eurent un instant de désarroi et cherchèrent à se laver les mains du sang de Matteotti. On promit justice, mais un certain nombre d'actes incohérents confirma la conviction de tous que le crime était l'œuvre des chefs du fascisme. L'indignation populaire était telle et le trouble si profond dans les milieux fascistes qu'un acte d'audace et de résolution d'un parti d'opposition quelconque, fût-il une petite minorité, aurait provoqué la chute du fascisme.

Mais personne ne fit rien de positif. L'opposition parlementaire « se retira sur l'Aventin », acte efficace tout d'abord et qui fut interprété par le plus grand nombre comme l'aveu que seule l'action directe du peuple pouvait sauver le pays ; mais comme aucun autre acte ne le suivit, il devint en peu de mois stérile, lassa l'attente populaire et finit par se résoudre en une pure perte. L'opposition, parlementaire eut l'aveuglement et l'ingénuité de se fier à l'initiative du roi, qui avait promis de renvoyer le ministère fasciste dès qu'auraient été publiés les documents prouvant que le chef du gouvernement était complice d'assassinat. Quand la publication eut lieu, et alors qu'à Rome on prononçait déjà les noms de nouveaux ministres, le roi, à la fin de l'année 1924, confirma sa confiance à Mussolini et l'autorisa à prendre *toutes les mesures nécessaires* pour faire face à l'opposition. Celle-ci fut immédiatement désarmée et l'on eut ainsi deux leçons à la fois : d'abord que se fier à la parole d'un roi est une stupidité, ensuite qu'attendre quelque chose d'efficace d'une opposition parlementaire et de politiciens qui prétendent vaincre uniquement par des discours et par les intrigues de couloirs et de coulisses est une sottise. Seul le peuple peut affranchir le peuple, seul le prolétariat peut affranchir le prolétariat.

Au début de 1925, le gouvernement fasciste rejeta complètement le masque. Il assumait pleinement, devant la Chambre fasciste, la responsabilité du meurtre de Matteotti et de tous les autres crimes fascistes. D'ailleurs, par les rues et sur les places des villes italiennes, se poursuivaient

encore destructions, incendies, bâtonnades, meurtres. Il est bon de rappeler que l'affaire Matteotti n'a été ni le seul, ni le plus horrible de tous les crimes commis par le fascisme officiel, même après son arrivée au pouvoir. Les massacres de Turin et de La Spezia, les assassinats qui précédèrent et suivirent les élections, d'autres homicides isolés, ceux qui firent suite à l'assassinat de Matteotti et toute une innombrable série d'autres violences contre les personnes et les choses, obligent à se demander si ce ne fut pas une erreur de concentrer toute l'attention sur le seul meurtre de Matteotti, comme le fit, pendant un certain temps, l'opposition ; de telle sorte que, cet écueil franchi, le fascisme devait se trouver hors de la tempête qui aurait dû l'emporter.

L'absence absolue de sens moral du gouvernement et du parti leur permit de dominer assez facilement une crise qui n'était que trop exclusivement morale, une révolte toute spirituelle, une opposition n'ayant pour arme que des paroles imprimées. Cette arme vint bien tôt à manquer aux opposants légalitaires. La liberté de la presse, déjà réduite par la censure appliquée depuis juillet 1924, fut, en janvier, réduite encore par la faculté donnée aux préfets de séquestrer les journaux sans motif, pour raison « *d'ordre public* ». Puis vinrent d'autres restrictions, par des lois et ordonnances de police, concernant la direction et la gérance des journaux ; d'autres encore apportées au droit de réunion, d'organisation, de grève. De nouvelles organisations furent dissoutes, quelques journaux supprimés, purement et simplement, des institutions économiques indépendantes, parfois sans couleur politique, furent séquestrées et confiées arbitrairement à des chefs fascistes.

Sur ce dernier fait, il est bon de s'arrêter un instant pour montrer que, si le fascisme se donne comme défenseur du « droit de propriété », ce droit il le reconnaît seulement à la classe actuellement dominante, et qui gouverne. La propriété des adversaires, même propriété particulière, celle de la classe ouvrière et des partis qui en émanent, a toujours été menacée d'être impunément détruite ou saccagée illégalement ou d'être légalement confisquée, séquestrée et passée à d'autres propriétaires. Depuis 1920, c'est l'incendie, la dévastation par les expéditions et les représailles fascistes de centaines et de centaines de millions de richesse italienne : sièges de coopératives et de cercles, maisons particulières, magasins de tissus, de chaussures, de denrées alimentaires, machines à écrire, commerces d'objets précieux, laboratoires, entrepôts de bois, boutiques d'artisans, etc..., etc... Monté au pouvoir, le fascisme laissa continuer le vieux système illégal partout où celui lui servait, mais il y ajouta la violence légale et policière. Propriétés immobilières, capitaux considérables appartenant à d'anciennes sociétés d'assistance, à des mutuelles, etc..., furent simplement expropriés et donnés aux associations fascistes.

Même pratique pour quelques propriétés ayant autrefois appartenu à des partis politiques, mais devenues, depuis, propriétés privées, n'appartenant même plus à des collectivités. Des banques, des établissements de crédit aux mains d'opposants bourgeois et catholiques, se sont vu imposer des conseils d'administration fascistes, sans le consentement des actionnaires : il y eut deux manières de procéder : ou des fascistes armés faisaient irruption dans une assemblée d'actionnaires

et, par des menaces et revolver au poing, imposaient la nomination de fascistes ; ou cette nomination était imposée par l'autorité gouvernementale, pour les plus étranges raisons d'ordre administratif et de tutelle. Plusieurs établissements, sous cette nouvelle tutelle, firent une prompte faillite et, quelques-uns, avec si peu d'habileté, que les administrateurs fascistes furent arrêtés et mis en jugement par les autorités fascistes. On peut dire d'une manière générale qu'il n'y eut pas, en Italie d'établissement ayant accumulé un peu d'argent sur qui les sangsues fascistes ne se soient précipitées pour sucer et dévorer.

Cette réaction multiple, qui pesait, toujours plus opprimante, sur toute l'Italie, non seulement sur l'Italie ouvrière et subversive, mais sur l'Italie indépendante ou indifférente, devait forcément susciter l'idée d'actes de révolte individuelle, cherchant à suppléer à l'impuissance et à l'inertie collective. Dans la nuit du 4 au 5 octobre 1925, « la nuit de Saint-François », Florence avait été le théâtre de nouveaux massacres, suite d'un conflit où des fascistes ayant envahi le domicile d'un chef de la Franc-Maçonnerie, avaient laissé un mort sur le carreau, des hommes connus de l'opposition furent assassinés dans leur lit ou dans la rue, les actes de violence, destruction, pillage, furent innombrables. Ces faits provoquèrent dans les âmes un sentiment de sombre désespoir, d'où l'éclair de la vengeance pouvait jaillir d'un instant à l'autre. Le gouvernement le comprit et pensa prévenir le mal en le dirigeant lui-même de manière à en éviter le danger et à en retirer un profit politique. On eut ainsi, au commencement de novembre, le coup de théâtre de la prétendue découverte d'un complot contre la vie de Mussolini, complot dont la police était informée depuis la première heure, puisqu'elle l'avait fomenté et l'aidait de la coulisse par des agents provocateurs et des traîtres exploitant – hypothèse la plus vraisemblable, mais hypothèse – l'aveuglement, la légèreté, l'imprudence d'un ex-député socialiste : Zamboni, qui se serait montré disposé à frapper le chef de l'État (affaire Zamboni) D'autres soutiennent qu'il n'y eut là qu'une invention de la police, Zamboni n'ayant eu l'intention que de faire une manifestation sans armes contre le fascisme ; d'autres encore sont convaincus que Zamboni participa, par vénalité, à la trame policière, et que, instrument aux mains de la police (elle suivait et dirigeait tous ses actes par un confident en qui Zamboni avait entière confiance), il servit inconsciemment à compromettre un grand nombre de personnes et à monter toute une comédie au bénéfice exclusif du fascisme.

En effet, le fascisme en profita pour une mise en scène d'artificielles manifestations populaires en sa faveur, pour de nouvelles violences contre ses ennemis et en particulier pour opprimer et séquestrer encore des organisations et des journaux et faire voter par la Chambre et par le Sénat, de nouvelles lois restrictives, dont quelques-unes dirigées contre les adversaires réfugiés à l'étranger.

Mais l'idée que la liberté italienne pouvait être sauvée par un attentat, était lancée dans le grand public et entra dans quelques cervelles que l'on pouvait y croire réfractaires, telle la riche et mystique Irlandaise Gibson, qui, en avril 1926, au Capitole, tira sur Mussolini, le blessa

légèrement, mais dont le coup de revolver dévié de quelques centimètres, eût été mortel. (Au sujet de l'attentat Gibson, nous avons cette autre version : l'Irlandaise avait dirigé son arme contre la tempe de Mussolini, lorsqu'un chirurgien de Venise lui frappa sur le bras ; l'arme même fit une éraflure au nez de Mussolini et la balle se perdit dans le vide).

Puis on eut, en septembre 1925, à Rome, l'attentat de la place Porta Pia, par l'anarchiste Gino Lucetti, qui lança une bombe Sipe (grenade à allumage) contre l'automobile de Mussolini. Il s'en manqua de peu que la bombe n'entrât et n'éclatât dans la voiture. Le 31 octobre suivant, l'attentat encore inexplicable d'Anteo Zamboni, à Bologne. Mussolini aurait été tué si une cuirasse n'avait protégé sa poitrine. Quelques-uns mettent en doute l'authenticité de cet attentat, parce que le jeune Zamboni était de famille fasciste ou fascistophile et que, lui-même, avait été dans les organisations des jeunesses fascistes et ne fréquentait pas d'éléments révolutionnaires. Mais il nous semble plus juste de le tenir pour véritable et de penser que ce garçon de 15 ans est allé volontairement au suprême sacrifice – son coup de revolver à peine tiré, il fut criblé de coups de poignards par les militants fascistes – parce que sa jeune conscience s'était éveillée à l'amour de la liberté et à la haine des tyrans. Nous en avons l'indice dans les notes publiées sur les lectures qu'il préférait et dans certaines phrases sur la fin violente des oppresseurs des peuples à travers l'histoire, qui se sont trouvées écrites sur ses cahiers scolaires.

Ce qui est certain, c'est que ce dernier attentat a poussé au paroxysme la fureur fasciste. Les violences, destructions, pillages et meurtres, qui avaient déjà suivi les attentats précédents, devinrent, cette fois, innombrables. Pendant une dizaine de jours, dans beaucoup de villes d'Italie, ce fut une véritable chasse à l'homme, avec des centaines de victimes; de nom breuses maisons particulières furent envahies et mises à sac, jusqu'à celle du grand philosophe Benedetto Croce, d'idées ultra-moderées et sénateur, que l'on sait adversaire du fascisme, mais qui s'abstient de toute activité hostile et demeure complètement hors de la vie politique, uniquement adonné aux études. On peut alors imaginer ce qu'il en a été des ennemis déclarés, des opposants actifs, des pauvres et obscurs ouvriers que rien ne met à l'abri de la violence et de l'arbitraire.

Puis le gouvernement compléta officiellement l'œuvre des escouades fascistes en faisant opérer des milliers d'arrestations. On vota, tambour battant, de nouvelles lois restrictives et des mesures de salut public, dont il résulte qu'aujourd'hui tous les partis, toutes les organisations non fascistes, sont supprimés et supprimée du même coup toute la presse antifasciste ou étrangère au fascisme. Toute propagande des idées des partis dissous est prohibée et punie par des années de prison. Est donc prohibée la propagande non seulement du socialisme, de l'anarchisme, ou du républicanisme, mais celle même du constitutionnalisme monarchique ! Enfin, toutes les plus élémentaires libertés et facultés des citoyens, même tout à fait étrangères à la politique, – qu'il s'agisse de domicile, de correspondance épistolaire, de voyages, de s'expatrier, de commerce, d'études, de métier ou profession, de sport, etc., – toutes sont soumises non seulement à des taxes

énormes, mais au contrôle, à l'arbitraire, aux vexations de la police et des fascistes et peuvent être complètement supprimées.

Pour ces mesures liberticides, le gouvernement fasciste a non seulement réappliqué des systèmes de répression déjà mis en usage par le gouvernement italien en d'autres temps, comme l'*ammonizione* (perte partielle de la liberté), la surveillance spéciale, la relégation, l'interdiction de séjour, mais il a ressuscité et mis en œuvre les méthodes si longtemps maudites des Bourbons, des Papes, des Autrichiens. Il en a pris d'autres au tzarisme, (par exemple celle de faire des concierges autant d'agents de police) ; d'autres encore au bolchevisme russe. Il serait trop long d'entrer dans le détail. À tout cela s'ajoute un régime fiscal, qui écrase littéralement la masse des contribuables, un régime spirituel, qui rend, en fait, aux Jésuites toute l'organisation scolaire et prétend plier à la superstition catholique et à la superstition nationaliste toutes les consciences, en agissant de l'école maternelle à l'université. Les adversaires du fascisme, même s'ils restent passifs et muets, sont, peu à peu, chassés des emplois publics, de l'enseignement, de l'armée, des professions libérales ; les ouvriers qui ne s'inscrivent pas aux syndicats fascistes, sont chassés du travail, et à ceux qui, privés de pain et de liberté, veulent passer à l'étranger, on refuse un passeport ; s'ils tentent de s'évader quand même de cette Italie devenue une véritable geôle, ils peuvent être arrêtés et punis par plus de trois ans de prison, si toutefois ils ne sont atteints et condamnés à mort par quelque coup de fusil des miliciens fascistes, autorisés à tirer sur qui franchit la frontière, par les sentiers défendus.

De plus, une loi a rétabli la peine de mort, abolie en Italie, avec le code Zanardelli, entré en vigueur en 1891. Cette abolition de la peine de mort, c'était un des progrès civiques dont se glorifiait le plus l'Italie du vieux libéralisme, maintenant, cette petite gloire est effacée, elle aussi, de l'histoire italienne ; la peine de mort est de nouveau prévue par la loi de la maison de Savoie, même pour les délits politiques ou plutôt spécialement pour les délits politiques.

À l'extérieur, le gouvernement fasciste suit une politique d'agents provocateurs. Provocateurs en grand sur le terrain diplomatique, où, par des combinaisons d'alliances et de contre-alliances, on cherche à semer partout des germes de guerre, à susciter partout des agressions contre les peuples ; provocateurs en petit, les stupides agents payés comme Ricciotti Garibaldi et Newton Canovi, qui se donnent, à l'étranger, pour antifascistes et échafaudent, sur commande, des complots pour envoyer leurs victimes subir en Italie les pires supplices.

Comme « pendant », une politique économique de protectionnisme, de parasitisme, d'emprunts forcés, de compression fiscale, de taxes sur les industriels et les ouvriers, de famine générale qui fait remonter un peu la lire italienne, mais abaisse de beaucoup le taux de vie des Italiens, parmi lesquels augmentent le chômage, la misère et la faim. Comme unique remède, on remplit les prisons et les îles de milliers de prisonniers et de relégués, parmi lesquels en très grand nombre nos camarades anarchistes.

Ainsi, l'Italie est privée du fruit de toutes les révolutions de son « *Risorgimento* » ; toutes leurs conquêtes littéralement annulées, elle est retournée aujourd'hui à l'absolutisme le plus arbitraire, à côté duquel les gouvernements passés du Pape, des Bourbons, des Habsbourg, étaient des modèles de correction et de légalité. Pour trouver quelque chose de semblable, il faudrait remonter jusqu'à la domination espagnole, corrompue et corruptrice du XVI^{ème} siècle, avec ses « *bravi* », ses tyranneaux ignorants, couverts de clinquants, avec ses hommes de loi sans scrupules, tels que nous les a décrits Manzoni, dans son classique roman *Les Fiancés*.

Et tout cela se passe avec l'approbation et la complicité directe et nécessaire du roi, qui cependant avait juré la Charte constitutionnelle ; avec la bénédiction du pape, qui cependant a vu massacrer par les fascistes plus d'un de ses prêtres ; avec la contribution et l'adhésion de la haute banque, de la grande finance, de la grosse bourgeoisie terrienne et industrielle qui espère, au prix d'un peu de sujétion, de souplesse... et d'argent, faire une bonne affaire par la possibilité d'exploiter impunément et sans limites la classe ouvrière, réduite à un état d'entière servitude. C'est pour cette dernière raison que les finances de l'Italie officielle prennent une apparence d'amélioration. C'est aussi pour cette raison que certains gouvernements et gouvernants étrangers, précédemment sans égards pour le fascisme et craignant encore aujourd'hui son fol esprit d'aventures guerrières et coloniales, ne lui marchandent cependant pas les compliments ni les faveurs, à vrai dire d'ordre infime.

Ceci nous amène à rappeler ce que nous avons dit au début : que le fascisme, sauf en ses traits spécifiques tout particuliers à l'Italie, est dans son caractère général un phénomène international. Beaucoup des méthodes inhumaines et féroces dont nous avons parlé ont été d'abord expérimentées ailleurs qu'en Italie, en Allemagne et aux États-Unis par exemple ; de plus, on peut dire que l'Espagne, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, la Lettonie, etc., sont gouvernées à la manière fasciste et que le bolchévisme s'est servi et se sert encore de méthodes fascistes. En outre, dans des pays où le fascisme n'est patronné que par une petite minorité et où son influence directe semble encore repoussée, il exerce cependant une puissante action en ce que le capitalisme en use comme d'un chantage pour empêcher le prolétariat de s'élever et de s'émanciper intégralement.

L'anarchie, exaltation du principe de la liberté, est l'antithèse parfaite du fascisme, exaltation du principe d'autorité. Anarchisme et fascisme sont les deux pôles de l'évolution sociale, deux ennemis irréconciliables et peut-être les seuls ennemis vraiment et radicalement irréconciliables. Contre le fascisme, les anarchistes invoquent que la solidarité du prolétariat soit aussi complète que possible ; mais ils pensent que pour le vaincre définitivement il faut une révolution sociale qui mette fin à toute domination de caste ou de classe, à toute exploitation patronale ou étatiste, à toute autorité coercitive de l'homme sur l'homme, en un mot la révolution de la liberté.

- Jacques BONHOMME.

FASCISME. LA DOCTRINE FASCISTE

Y a-t-il une doctrine fasciste ? Certes, le fascisme, mouvement démagogique sans but bien déterminé à son origine et devenu ensuite, sous la poussée des événements, mouvement groupant toutes les forces de réaction, n'a aucun caractère original propre et n'a affirmé aucun principe nouveau ou tout au moins renouvelé dans le monde. Mais il n'est pas sans intérêt de constater la doctrine qu'il a été amené à se donner pour achever la contre-évolution préventive que se proposaient tous ceux qui l'ont appuyé et favorisé plus ou moins directement.

Établissons d'abord, dans ses lignes essentielles et négligeant les détails, quelle a été la marche de l'idée politique à partir de la Révolution française. Celle-ci est venue proclamer à la place du droit divin des rois, le droit humain des peuples. Que ce droit ait été escamoté en grande partie par une nouvelle féodalité d'urgent, le fait historique n'en demeure pas moins d'une très grande importance et les conséquences en ont été considérables.

Pratiquement, les droits de l'homme se sont surtout résumés dans un droit de critique, de contrôle et de limite du pouvoir de l'État. Les réactions thermidorienne, napoléonienne et de la Sainte-Alliance n'ont guère réussi à supprimer ce droit. En 1830, la révolution du libéralisme conservateur l'assure d'abord à la classe possédante et cultivée. La révolution démocratique de 1848 ne tarde pas à l'étendre, au moyen du suffrage universel, à tous les citoyens. Tout cela d'une façon plutôt théorique et formelle que pratique et réelle.

Vint ensuite non pas le socialisme, mais ce qu'on a fini par appeler de son vrai nom la démocratie sociale (Sozialdemokratie). Celle-ci s'est proposé non pas la transformation des formes de la propriété et de tous les rapports sociaux, mais simplement d'appliquer au Capital le même droit de critique, de contrôle et de limite déjà exercé envers l'État. Toutes les lois préconisées par les divers partis socialistes dans les parlements ne visent pas à autre chose : contrôler et borner, au moyen de l'État, le pouvoir des capitalistes.

Le fascisme a remonté ce courant historique, logique en somme, malgré son insuffisance à résoudre le problème de l'émancipation du travail et des travailleurs. Il s'en est pris d'abord à la démocratie sociale (organisations syndicales, coopératives et politiques des travailleurs), puis à la démocratie radicale bourgeoise et, enfin, au libéralisme conservateur lui-même, pour revenir à l'État absolu, ne tolérant ni critique, ni contrôle, ni limite à son pouvoir.

Pour ce faire, quelle doctrine le fascisme a-t-il dû invoquer ? Celle d'un pouvoir fort, qui, pour être tel, ne saurait tolérer d'être critiqué, contrôlé et limité par les citoyens n'ayant ainsi d'autres droits que ceux que l'État veut bien leur reconnaître dans son intérêt, quitte à les supprimer dès qu'il juge bon de le faire. Une telle doctrine ne peut que nier les droits de l'homme pour faire retour au droit divin. C'est ce que l'organe de la papauté, *L'Osservatore Romano*, ne manqua pas de faire ressortir en soulignant que la doctrine fasciste s'accorde avec la catholique dans « la condamnation d'un système qui, en repoussant les principes absolus et transcendants, donne des bases tellement instables à l'ordre social, qu'il est permis d'établir que même le conservatisme libéral est logiquement lié aux extrêmes conséquences révolutionnaires ».

Une fois admis que l'autorité peut être discutée, il est loisible d'en arriver à sa négation ; aussi doit-elle s'imposer au nom de la divinité même, indiscutable. La tyrannie ne peut donc que se réclamer forcément d'un caractère divin. C'est ce qui explique le cléricalisme fasciste.

L'État absolu ne saurait ensuite tolérer aucune autonomie locale. La commune s'administrant avec quelque indépendance et nommant son Conseil et son maire fut supprimée et il n'en resta plus qu'une division administrative, avec un podestat, sorte de dictateur local, nommé par le pouvoir central et entièrement à sa dévotion. La suppression des Conseils communaux entraîna celle des Conseils provinciaux (Conseils généraux en France), le préfet devenant à son tour dictateur provincial. À remarquer toutefois qu'à côté de l'autorité officielle, il y a aussi celle des *Fasci* locaux, auxquels podestats et préfets, sans compter l'organisation judiciaire elle-même, ne peuvent le plus souvent résister.

Nous ne dirons rien du Sénat et du Parlement italiens. Toute opposition y est interdite et ils ne se réunissent plus que pour sanctionner tout ce qui leur est soumis et pour fournir à Mussolini et à ses ministres l'occasion de quelques grands discours. Ils vont d'ailleurs être réformés aussi sur la soi-disant base des corporations.

Car le fascisme se proclame lui-même un État corporatif et d'aucuns ont eu la naïveté d'y voir une expérience intéressante. De quoi s'agit-il en réalité ? Un pouvoir, pour être vraiment absolu, doit aussi dominer toute la vie économique. De là cette idée de soumettre au contrôle de l'État toute activité économique et d'empêcher ceux qui ne font pas ouvertement acte d'adhésion au régime d'en exercer aucune. À cet effet, rien ne peut mieux servir que des corporations créées par l'État, après avoir interdit toute association libre ou lui avoir ôté les fonctions qui en font sa raison d'être.

Déjà, aux temps de l'ancienne Rome existaient des corporations ouvrières. Levasseur, dans son *Histoire des classes ouvrières avant 1789*, nous dit :

« Aussi loin qu'on remonte dans l'histoire ou dans la tradition on trouve à Rome des

associations, et particulièrement des associations de métier, désignées par les écrivains sous les noms de *collegium*, *corpus*, *sodalitas*, *sodalitium*, etc... »

Leur rôle est ainsi défini par Waltzing :

« En résumé, la religion, le soin des funérailles, le désir de devenir plus forts pour défendre leurs intérêts, pour s'élever au-dessus du commun de la plèbe, le désir de fraterniser et de rendre plus douce leur pénible existence, telles étaient les sources diverses de cet impérieux besoin d'association qui travaillait la classe populaire ».

Levasseur, après avoir retracé ensuite les différentes phases par lesquelles ces organisations plus ou moins libres, autorisées ou tolérées ont passé, nous conte comment elles devinrent enfin institution d'État et instrument de la tyrannie impériale :

« Les empereurs en vinrent, au IV^{ème} siècle, à considérer le travail industriel non comme un droit qu'ils devaient protéger, mais comme un service public, dont ils pouvaient exiger l'accomplissement et les collèges comme les organes de ce service. Ils l'exigèrent d'autant plus rigoureusement que le service intéressait davantage la subsistance de Rome et des grandes cités ; de là, les obligations qui pesèrent sur les collèges de naviculaires, de boulangers, et aussi les immunités qui en étaient la compensation. Au IV^{ème} siècle, quand, l'industrie s'alanguissant, les artisans cherchèrent à se dérober à un travail devenu sans doute improductif, les empereurs, considérant ce travail comme une fondation d'État obligatoire, retinrent par la force les membres dans leur collège, et le collège devint ainsi une sorte de prison.

Les manufactures de l'État, réputées plus nécessaires encore que les industries de l'alimentation, étaient une véritable prison pour les hommes libres comme pour les esclaves qui y étaient attachés ; on les marquait d'un fer rouge comme le bétail.

Au lieu d'être une personne se mouvant et se groupant librement dans le cadre d'une organisation économique qui le protégeât, l'individu n'était plus qu'une pièce d'un grand échafaudage vermoulu, laquelle ne pouvait pas se déplacer, ou qu'il fallait immédiatement remplacer, de crainte que l'ensemble du système se faussât et que le tout s'écroulât. »

Ce n'est pas la seule fois que nous voyons dans l'histoire la tyrannie s'emparer ainsi de l'organisation économique. La monarchie féodale en fit de même pour vaincre et asservir les Communes libres. De ces corporations indépendantes qui avaient fait leur force et leur grandeur, elle fit une institution royale et dès lors elles ne pouvaient plus être qu'une arme de la tyrannie. C'est ce que le même Levasseur nous fait remarquer :

« C'est par ignorance de l'histoire que des publicistes ont attribué à l'ancienne corporation le mérite d'avoir été la protectrice de l'ouvrier : faite par les maîtres, elle protégeait les maîtres, et,

d'accord avec la police royale, elle tenait en général l'ouvrier dans une dépendance étroite. La corporation était une sorte de coalition tacite et permanente contre la hausse des salaires, quoiqu'elle n'eût pas la puissance d'empêcher complètement le jeu de l'offre et de la demande. »

Mussolini ne fait donc qu'essayer par ses corporations d'État, après destruction des associations libres, ce que d'autres tyrannies poursuivant le même but d'absolutisme avaient déjà fait. Ici encore rien de nouveau, n'en déplaise à certains renégats du syndicalisme italien qui prétendent le contraire.

En résumé, la doctrine fasciste est cléricale, centraliste et étatiste. Inutile de faire ressortir qu'en matière de politique étrangère, elle ne peut être qu'impérialiste, d'autant plus que le fascisme n'est qu'un nom d'occasion du nationalisme.

Une dernière remarque. Pour combattre notre antiétatisme, les socialistes ont souvent prétendu que nous n'étions que des alliés du libéralisme bourgeois visant aussi à la diminution du pouvoir de l'État. Laissons de côté tout ce qu'il y a d'inexact et même d'entièrement faux dans cette affirmation, et constatons que la pire forme de réaction, le fascisme, se prononce pour l'omnipotence de l'État. « Tout par et pour l'État, rien en dehors de l'État. » C'est pourquoi l'antifascisme ne saurait en somme signifier avant tout et surtout qu'antiétatisme.

- L. BERTONI.

FASCISME

Actuellement, le fascisme est la force contre-révolutionnaire la mieux organisée, la plus active. Le mot fascisme est italien, mais la chose est d'ordre international. Comme l'hypocrisie est l'hommage rendu par le vice à la vertu, le fascisme est l'aveu de l'extrême danger dans lequel se trouve le régime capitaliste sérieusement menacé par la révolution. C'est, avec le socialisme dit réformiste, la dernière cartouche de la bourgeoisie aux abois.

Quand la bourgeoisie se croit au bord de l'abîme, à la veille d'une victoire révolutionnaire, elle rejette sa propre légalité, détruit sa propre démocratie, envoie au diable toutes ses idéologies, toutes ses « grues métaphysiques » (liberté, droits de l'homme, respect des formes juridiques, etc.) : elle se met à tuer, à incendier, à torturer, à détruire illégalement toutes les organisations légales. Elle congédie le Parlement, supprime ou enchaîne la presse, même sa propre presse démocratique.

La dictature capitaliste ou bancaire se déshabille publiquement et se promène dans sa nudité affreuse. Le « mur d'argent » devient un mur d'airain contre lequel se brisent toutes les velléités réformistes et démocrates. En un mot, *le fascisme, c'est le capitalisme menacé se défendant par tous les moyens légaux et illégaux*. C'est le gendarme doublé d'un bandit. C'est la violence sans frein, sans limites.

Déjà, dans la Rome antique, lorsque les patriciens, les gros propriétaires étaient menacés de la révolte de la plèbe, la dictature s'installait en souveraine toute puissante pour mater la classe exploitée par des représailles impitoyables. Mais les dictateurs des temps anciens gardaient encore un reste de pudeur. Ils limitaient leur pouvoir extraordinaire par des délais (six mois, par exemple). La dictature fasciste ignore la pudeur : elle est illimitée dans le temps et dans l'espace.

Toute lutte des classes aboutit aux répressions, à la dictature, masquée ou ouverte. Thermidor, Bonaparte, les fusillades sous la Restauration et la Monarchie, les journées sanglantes de juin 1848, le massacre des Communards en 1871, les lois scélérates représentent, à des époques et des degrés différents, la dictature des classes dominantes qui se défendent par tous les moyens.

Mais ainsi que la dictature de la Rome antique, la dictature bourgeoise a eu jusqu'ici un certain respect des formes. Elle attendait, pour s'exercer, le moment d'un soulèvement populaire ouvert quand les barricades se dressèrent sur les places publiques. Elle se proclamait alors en état de défense légitime et se déclarait en état de siège, en état *exceptionnel*.

Le fascisme de nos jours, c'est la dictature préventive, le congé brutal donné à toute légalité régulière. C'est le gouvernement se cachant derrière une bande de *bravi*, d'assassins soudoyés. C'est l'alliance de la férocité organisée avec la lâcheté souterraine, sournoise. C'est le *carabiniere* paradant sur la place publique et faisant, à la dérobée, signe à l'assassin embusqué dans l'ombre pour assaillir le passant qui ne se doute de rien.

Déjà, le tsarisme, aux environs de la première révolution russe de 1905, inaugura ce système de défense clandestine, illégale, doublant et complétant le formidable appareil légal. La police secrète avait ses imprimeries, ses organisations et sa littérature illégales, ses agents provocateurs, ses sicaires. La majesté de l'État et de ses lois solennelles descend dans les cavernes de Cartouche, d'Ali Baba et s'abaisse jusqu'à la situation d'un malfaiteur vulgaire... Mussolini n'a rien inventé. Il a singé Nicolas Raspoutine qui se trouve hors d'état de lui réclamer ses droits d'auteur.

Même dans notre République très démocratique, très légaliste, au moment de la grève générale des cheminots, une théorie fasciste a été esquissée du haut de la tribune parlementaire. « J'irai jusqu'à *l'illégalité* » pour défendre l'ordre capitaliste, a dit le chef du gouvernement d'alors.

Une autre caractéristique du fascisme : il érige la violence en système. Il a le culte de la

violence, de la violence en elle-même. C'est en cela que la violence *réactionnaire* se distingue, *entre autres*, de la violence *révolutionnaire*. Le révolutionnaire a le respect de la vie humaine et n'a recours à la violence que forcé par la violence du régime qu'il combat. Son idéal est la solidarité de tous, de tous les producteurs, la fin de *toute* iniquité, de toute exploitation. Le révolutionnaire ne saurait être un défaitiste du progrès humain. Il croit en un meilleur avenir de l'humanité, en un avenir sans classes, donc sans violence de classe.

Le fascisme, au contraire, défendant le régime de l'exploitation et de la violence, croit ou feint de croire que la violence est éternelle, bienfaisante, réconfortante (voir Joseph de Maistre, de Bonald, Proudhon, Nietzsche, Georges Sorel, Bernhardt, Foch et autres hommes de guerre et de réaction plus ou moins illustres). Il cherche à éterniser le régime des classes antagonistes opposées, et, avec elles, le règne de la violence.

La guerre, avec son culte de la violence « bienfaisante, nationale et patriotique », a été la meilleure préparation fasciste. Quand nous disions et écrivions que la guerre mondiale impérialiste marquerait le retour à la barbarie du moyen-âge, avec son *Faustrecht*, son droit du plus fort, c'était l'exacte vérité, que le fascisme se charge de justifier à chaque pas.

Nous n'avons pas le droit de quitter le fascisme sans noter qu'en dehors de la guerre, c'est le socialisme réformiste qui lui a préparé le terrain favorable. En effet, en désarmant le prolétariat moralement, intellectuellement et politiquement par sa propagande des illusions démocratiques, il a livré les masses aux bandes fascistes qui savaient d'avance qu'elles ne rencontreraient aucune résistance effective.

Les réformistes confondent l'idéal, le but final socialiste avec les moyens, le point d'arrivée avec le point de départ. Oui, notre but final est l'harmonie, la solidarité, la paix définitive, la fraternité même.

Mais avons-nous le droit d'oublier que nous vivons dans une société basée sur la lutte des classes, armée jusqu'aux dents, et ne prêchant la non-résistance au mal qu'aux faibles, qu'aux opprimés et aux exploités ?

Désarmer le prolétariat, c'est armer les fascistes. Dire aux prolétaires qu'il suffit d'attendre le coup des majorités parlementaires, c'est livrer la classe ouvrière aux coups de main fascistes.

Même si le prolétariat a la majorité au Parlement, la classe capitaliste ne cèdera pas. Elle brisera, par la force, sa propre légalité parlementaire. Le fascisme deviendra mondial. Nous voyons chaque jour la tache noire fasciste s'élargir, s'étendre sur un grand nombre d'États. Avec les progrès du prolétariat, le fascisme grandit et se développe. Le dissimuler, c'est trahir la classe ouvrière ou être dupe de sa propre ignorance, de ses illusions « démocratiques ».

Autre trait du fascisme : il s'adresse de préférence aux anciens socialistes, en leur confiant la direction. Mussolini est un ancien militant socialiste. Millerand aussi. Et j'en passe. Le fascisme, c'est le rendez-vous de tous les crimes, de toutes les vilenies, de toutes les trahisons.

Tout en jetant bas son masque démocratique et légaliste, le fascisme a tout de même, pour entraîner les foules inconscientes, besoin de se draper d'un intérêt général. C'est l'ordre. C'est la patrie. Le coffre-fort se dissimule dans les plis du drapeau national et de l'ordre sacré.

On peut aisément démontrer que les autres forces contre-révolutionnaires, en soutenant et en préconisant ces mêmes devises : ordre et patrie, doivent fatalement, qu'elles le veuillent ou non, aboutir aux mêmes tactiques, aux mêmes actes que le fascisme, qui joue le rôle de précurseur et de modèle à tous les défenseurs quand même du régime capitaliste et impérialiste. *La contre-révolution est une et indivisible.*

- Charles RAPPOPORT.

FASCISME. LE FASCISME ÉCONOMIQUE

Avant de devenir une véritable doctrine de gouvernement, le fascisme, dont les origines et le processus politique sont exposés ici, a dû, nécessairement, se donner des bases économiques solides. Il est même permis de dire que, sans ces assises, le fascisme n'aurait jamais pu vivre.

Il est possible d'ailleurs que son évolution, à la fois économique et politique, ne soit pas terminée dans le pays même où il a pris naissance : *en Italie.*

L'origine de ce mouvement, la qualité de ses aspirateurs, démontrent bien que le fascisme est d'ordre économique.

En effet, il est surtout l'œuvre des grands industriels italiens de Milan, de Turin, etc...

Ce sont eux qui, les premiers, perdirent confiance dans le pouvoir politique représenté à ce moment par le vieux libéral Giolitti, lors de la prise des usines en 1920.

S'ils s'en remirent à Mussolini, pour éviter le retour de pareils faits, ce fut surtout pour bouleverser de fond en comble l'ordre économique existant, à l'aide d'un système de « collaboration forcée », dont la caractéristique essentielle serait d'empêcher, à l'avenir, le heurt des

antagonismes de classe.

Mussolini exécuta d'abord la partie politique et défensive de sa mission. La marche sur Rome, la restauration du pouvoir de l'État, son exercice avec le consentement du roi, furent, pour Mussolini, et ses inspirateurs, des tâches dont l'accomplissement immédiat s'imposait pour sauver le capitalisme menacé jusque dans ses fondements, mais toutes ces mesures n'étaient que purement défensives. Sous peine de disparaître dans un chaos indescriptible, Mussolini et les grands industriels devaient *créer*.

Ce n'est pas comme on le croit généralement, la violence et toutes les manifestations qu'elle comporte qui constituent le fascisme. Cette violence n'est que *le moyen* par lequel le gouvernement fasciste impose sa domination. Il semble même qu'en dehors de l'Italie, le fascisme n'existe réellement nulle part ailleurs.

L'Espagne, la Hongrie, la Bulgarie, la Roumanie, la Pologne, la Lituanie, gémissent sous la poigne brutale et sanglante de gouvernements réactionnaires, de dictateurs militaires et civils, mais on ne peut dire que, les régimes de ces pays soient fascistes. Ils n'ont, jusqu'à présent, de fasciste, que la violence.

L'Italie, seule, possède un régime fasciste parce que, dans ce pays, une nouvelle économie : celle qui caractérise vraiment le fascisme, est à *la base* du nouvel ordre social.

C'est là, en effet, que les industriels, en constituant « les faisceaux », eurent l'idée géniale de rassembler *sur le plan de l'exploitation capitaliste* toutes les forces actives qui concourent à la vie des Sociétés : *la main-d'œuvre, la technique et la science*. À ces forces, ils ajoutèrent – c'est parfaitement logique, dans un tel régime – le *capital*, c'est-à-dire : *les patrons, les banquiers*.

Les *corporations fascistes*, qui sont les piliers du régime, les cariatides du nouvel ordre de choses, permettent de réaliser, au besoin par la force, la collaboration de tous ces éléments sur le plan industriel à l'échelle locale, régionale (provinciale) et nationale.

Ces « *corporations* » n'ont rien de commun avec celles du Moyen-Âge, disparues en France vers 1786. – Ce ne sont pas des forces périmées d'association que l'épreuve du temps condamnera sans appel.

Elles sont, au contraire, l'armature moderne et perfectionnée du capitalisme, dont elles ont mission de réaliser, sans encombre, l'évolution nécessaire.

Pourquoi ce système fasciste est-il si redoutable ?

1° *Parce qu'il est, sur le plan capitaliste, une adaptation dangereuse du syndicalisme*

ouvrier ;

2° Parce qu'il réalise « concrètement » le système d'intérêt général des démocrates syndicaux ;

3° Parce qu'il dépasse, apparemment, par l'application pratique, et immédiate, le socialisme d'État à tendance réformiste.

Ce sont ces caractéristiques qui font la force du fascisme et le rendent redoutable.

En tirant la leçon, à leur manière, de 50 années d'expériences sociales ouvrières, les industriels italiens – avec lesquels, en France, les Motte, les Martin-Mauny, les Valois et les Arthuys, sont en parfait accord – ont su renforcer économiquement et politiquement leur puissance. Ils ont fait franchir une nouvelle étape au capitalisme. Ils ont su réaliser ce tour de force : *assouplir un système en le concentrant ; renforcer l'exploitation en la masquant sous les traits de la collaboration : imposer comme réel un intérêt général inexistant ; diriger vers des buts de conservation du capitalisme des forces destinées par excellence à faire disparaître ce régime.*

Et ce tour de force s'est accompli sous les yeux ébahis du prolétariat universel, sans que celui-ci en saisisse toute la signification, toutes les conséquences.

Il a été longuement préparé et exécuté de main de maîtres. La mise en tutelle de tous les États par la finance et la grande industrie internationale a précipité l'avènement du fascisme. Et on peut tenir pour certain que les industriels italiens avaient derrière eux, avec eux, tous les grands potentats bancaires et industriels, surtout ceux d'Angleterre et d'Amérique. La contribution financière de ces magnats à l'œuvre du fascisme est aussi évidente que le contrôle qu'ils exercent sur l'industrie italienne est réel. Mussolini n'est, en somme, que l'exécuteur des desseins du grand État-Major capitaliste mondial. L'Italie n'est que le lieu d'une expérience qu'on veut aussi décisive que possible *avant de la généraliser.*

Voilà, à mon point de vue, comment la classe ouvrière doit considérer le fascisme. C'est le *système social nouveau du capitalisme, ayant à la fois de très fortes bases économiques et une expression étatique renforcée.*

Ce mouvement est d'autant plus dangereux qu'il vient à son heure : au moment où, dissociées, les forces ouvrières bifurquent vers des buts différents ; au moment où, abandonnant définitivement leurs objectifs, de classe, une partie de ces forces apportent au capitalisme le concours sans lequel celui-ci ne pourrait franchir, dans les circonstances actuelles, le défilé difficile qu'est toujours le passage d'un stade d'évolution à un autre stade ; au moment, enfin, où la faillite de tous les partis politiques, dans tous les pays, s'avère irrémédiable aux yeux de ceux qui comprennent la signification, la portée des événements économiques, politiques et financiers qui se

déroulent à travers le monde.

Il n'est donc pas surprenant que le fascisme, habilement présenté aux diverses couches populaires, réussisse à entraîner vers lui toutes les dupes des partis, tous les trompés, tous les désabusés, tous les partisans des doctrines de force que la guerre a remises au premier plan. Ceci pour le plan politique.

Économiquement, les corporations fascistes, en réunissant dans un même organisme toutes les forces d'une même industrie : *patrons, techniciens, savants et ouvriers, réalisent la gageure de faire croire à l'existence d'un intérêt général.*

Et cette conception n'est-elle pas, en fait, *pour le compte du Capitalisme*, l'affirmation de la thèse soutenue par la Fédération Syndicale d'Amsterdam et ses plus brillants représentants sur le plan ouvrier.

Il n'y a qu'une seule différence. C'est celle-ci : *Jouhaux et ses amis prétendent réaliser l'intérêt général, en utilisant le capitalisme, au profit des travailleurs, tandis que Mussolini le réalise au profit du capitalisme en utilisant le prolétariat.*

Des deux, un seul est logique : *Mussolini*. C'est là, en grande partie, la force essentielle du fascisme. Non seulement, il institue à son profit un régime d'intérêt général, mais encore il s'assure, pour cette tâche, le concours indispensable d'une partie de la classe ouvrière.

Qu'on ne croie pas que le fascisme supprime les classes, qu'il les nivelle. Non, il les *superpose*, mais cela lui permet de faire disparaître les antagonismes brutaux et permanents du Capital et du Travail, au nom de leur intérêt corporatif et général.

De cette façon, il supprime à la fois : *la grève*, arme ouvrière, et *le lock-out*, arme patronale, par *l'arbitrage obligatoire*, arme à la fois gouvernementale et patronale, puisque l'État n'est que *l'expression collective* de la classe dominante.

Si la « corporation fasciste » réalise une sorte de solidarité d'intérêt, nul ne peut prétendre que cette solidarité implique l'égalité sociale des « associés ».

Voyons, en effet, quelles sont les caractéristiques essentielles de ces corporations :

1° AU SOMMET : une direction technique assumée par le patron, l'industriel et, invisible mais présente, une autre direction, occulte, morale, suprême, la vraie direction : *les grandes banques* ;

2° AUX ÉCHELONS : *Les Savants*, dont les travaux sont dirigés, orientés par la direction, par la force qui paye ; *les techniciens*, qui sont chargés d'appliquer les découvertes des savants sur

le plan industriel ; *les agents de maîtrise*, qui ont pour mission de faire exécuter, selon les règles de la corporation, dans « l'intérêt général » de celle-ci, les travaux élaborés, mis au point par le corps des techniciens. – *Savants, techniciens, agents de maîtrise*, reçoivent, à des degrés divers, des « délégations » qui font d'eux les représentants de la direction. Ils n'en sont pas moins contrôlés constamment par celle-ci ;

3° AU BAS DE L'ÉCHELLE : *les ouvriers, les employés, les manœuvres*, c'est-à-dire les exécutants, qui sont placés sous la direction des agents de maîtrise, qui obéissent aux instructions du « Bureau » et n'ont à faire preuve d'aucune initiative. Ils ne jouissent, en fait, d'aucun droit.

En somme, on peut dire que la Corporation est placée *sous l'autorité d'un seul maître*, en deux personnes : *l'industriel et le financier*, le second commandant au premier. Le reste constitue une armée de parias, plus ou moins bien rétribués et considérés, dont les efforts conjugués n'ont qu'un but : *enrichir le premier en asseyant ses privilèges, en les perpétuant*.

C'est ce que le fascisme appelle la « collaboration des classes » dans un but « d'intérêt général ».

Les salaires, la durée du travail, les conditions d'exécution de celui-ci, sont fixés localement, par industrie, par la Corporation intéressée, c'est-à-dire, en réalité, par le patronat qui prend grand soin de faire avaliser ses propositions par les « représentants » des autres « associés », habilement choisis par lui, avant de les faire légaliser par le « podestat », qui est le magistrat politique, le représentant direct du pouvoir d'État.

Ce système est encore incomplet, mais, d'ores et déjà, il constitue la base solide qui supporte tout l'édifice fasciste. Lorsque Mussolini, avec le temps, aura réussi à se débarrasser du Parlement élu et du Sénat, désigné par le roi – et ce ne sera pas long – il constituera des parlements provinciaux et un parlement national, où siégeront les représentants qualifiés des Corporations, c'est-à-dire des « grands intérêts » du pays.

Ces assemblées locales, provinciales et nationales, constamment placées sous le contrôle du pouvoir central, formeront l'appareil politique du pays.

Le fascisme sera alors réalisé : politiquement et économiquement.

Il lui restera à accomplir la tâche pour laquelle il fut présenté : *Tracer les nouvelles lois économiques du Capitalisme, généraliser le système de renforcement de l'État mis au point en Italie*.

Les grandes crises économiques et financières actuellement en cours n'ont pas d'autre but.

J'ai indiqué ailleurs que les crises économiques qui se déroulent dans tous les pays n'avaient pas pour *causes réelles* les crises financières qui n'atteignent et n'affectent que certains d'entre eux. J'ai démontré que ces crises économiques sévissaient aussi bien dans les pays à change haut, moyen ou bas, que dans ceux où les crises financières étaient terminées, en cours, ou bien ne s'étaient pas encore produites.

La crise financière est, certes, un facteur, mais *un facteur artificiel*, qui permet de rendre ici ou là, la crise économique plus aiguë. C'est *un moyen*, dont use avec art la finance internationale, mais ce n'est pas *une cause*.

Quant à la conséquence de ces crises économiques, c'est le *chômage*, aujourd'hui général dans le monde. Quelle que soit la situation financière des pays, le chômage y règne et on constate qu'il est, généralement, d'autant plus considérable et, aussi, permanent, que la situation du pays est, financièrement, meilleure. La Suisse, l'Angleterre, l'Allemagne, sont, à ce sujet, des exemples probants.

Le chômage n'est, en somme, qu'une sorte de *lock-out*, qui a pour but d'introduire dans la production de nouvelles règles, dont le *fascisme* et le *taylorisme* semblent constituer les grandes lignes sur tous les terrains (exécution du travail et forme de sa rétribution).

L'ensemble de ces nouvelles règles constitue ce qu'on appelle la «*rationalisation*». Ce mot, qui a une importance considérable, à notre époque, sera étudié à sa place.

Mais, dès maintenant, il convient de dire que la *rationalisation*, actuellement en cours, dans tous les pays industriels, – et déjà partiellement réalisée dans certains d'entre eux – a pour but de faire passer le capitalisme d'un stade terminé, révolu, à un autre stade correspondant à l'évolution actuelle.

Les Corporations fascistes seront les agents d'exécution de ce plan, sous le couvert de «*l'intérêt général*».

Et, en France, on assistera vraisemblablement, en raison de l'histoire de ce pays, à ce spectacle prodigieux de voir le fascisme réalisé par la C.G.T. ou plutôt par ses dirigeants, aidés par les chefs socialistes, lesquels, dans nombre de pays, et notamment en Pologne, ont montré qu'ils avaient, à ce sujet, d'étonnantes dispositions.

En effet, quiconque peut s'apercevoir que la bourgeoisie réactionnaire française a l'inférieur talent de faire présenter, soutenir et défendre ses projets d'asservissement par les leaders politiques du Parti socialiste et les chefs syndicaux de la C. G. T.

C'est ainsi que Paul Boncour, au nom du Parti socialiste, présenta et fit voter le projet de loi

instituant la nation armée et la militarisation des syndicats, avec l'agrément de la C.G.T.

C'est ainsi, encore, que celle-ci, alors que le chômage permanent implique la réduction du temps de travail, se cramponne à la journée de 8 heures, devenue trop longue.

Le Capitalisme poursuivra-t-il sa besogne de transformation profonde, jusqu'au bout, en utilisant les chefs socialistes et syndicaux, déjà riviés à son char ? Réalisera-t-il, avec eux, le fascisme – quelle qu'en soit la forme – ou se décidera-t-il, le moment venu, à se débarrasser de « ses auxiliaires », après les avoir usés ? Nul ne le sait, du moins en ce moment, pas même l'intéressé.

Mais il est cependant certain que, de quelque manière que ce soit, et avec qui ce soit, la haute finance poursuivra son but sans défaillance.

Une force, une seule : le *syndicalisme révolutionnaire* me paraît capable de barrer la route au capitalisme, en voie de transformation.

Comme son adversaire, mais à l'état libre, il dispose, *sans limite*, des facteurs qui assurent la vie sociale.

C'est, en définitive, entre le syndicalisme révolutionnaire et le fascisme, – et tous ses alliés, politiques et syndicaux – que se livrera la bataille finale, pour laquelle tous les ouvriers devraient déjà être prêts.

De l'issue de cette bataille dépend toute la vie des peuples.

Selon que l'un ou l'autre triomphera, ce sera la liberté ou l'asservissement, l'égalité sociale ou l'exploitation illimitée, qui règneront universellement.

– Pierre BESNARD.

Accueil

FATALISME n. m.

Doctrine philosophique qui attribue tout au destin, considère que tous les événements sont fixés à l'avance par une cause surnaturelle et doivent fatalement s'accomplir. Conséquemment, le fatalisme nie le libre arbitre, c'est-à-dire la doctrine philosophique qui présente l'individu libre de ses gestes et de ses actes et, en conséquence, responsable de ceux-ci ; mais il combat également le déterminisme qui conditionne une chose à une autre et prétend que toutes les actions de l'individu sont les résultantes d'effets et de causes qui s'enchaînent les unes aux autres.

A notre avis, et s'il est vrai que les problèmes philosophiques exercent une influence sur la vie sociale des hommes, nous pensons que le fatalisme est une doctrine de paresse, d'impuissance et de mort, surtout en ce qui concerne le fatalisme vulgaire des musulmans. Pour ce qui est du fatalisme panthéiste de Spinoza, nous croyons qu'il a ouvert de larges horizons au déterminisme.

Si nous disons que le fatalisme est une doctrine de mort, c'est, qu'en effet, si la vie de l'homme est définitivement réglée, si rien ne peut changer le cours tracé de son existence, toute lutte est alors inutile et l'individu n'a plus qu'à attendre les événements puisqu'il ne peut rien contre ceux-ci.

« Dans les âges primitifs, quand un héros était dévoré par un cancer, on le croyait mangé par un Dieu ; on offrait au Dieu de la viande fraîche, on supposait qu'il l'aimerait mieux que la chair du malade et qu'il lâcherait celui-ci » (Renan, Dialogues philosophiques). Une semblable illusion ne peut être permise au fataliste. Dans le même cas, il n'a qu'à se laisser mourir et il n'a même pas la ressource de la prière pour espérer apitoyer son Dieu sur son sort misérable, puisque c'est ce dieu qui, irrévocablement, à tracé ce sort ; en cette circonstance, tout ce que le fataliste peut espérer, c'est la félicité dans un monde meilleur.

Une telle conception philosophique si contraire aux lois scientifiques annihile inévitablement toute volonté et toute énergie et ne peut être admise par les anarchistes qui considèrent la vie comme une lutte continuelle.

Pas plus que le fatalisme, nous ne pouvons admettre le libre arbitre. Nous savons que l'homme n'est pas libre, qu'il est le produit de circonstances, d'événements, d'effets et de causes, de l'ambiance et de l'hérédité. « Etre véritablement libre, écrit Voltaire, c'est pouvoir. Quand je peux faire ce que je veux, voilà ma liberté ; mais je veux nécessairement ce que je veux ; autrement je voudrais sans raison, sans cause, ce qui est impossible. Ma liberté consiste à marcher quand je veux marcher et que je n'ai point la goutte » (Voltaire, le philosophe ignorant).

Mais, diront les adversaires du déterminisme, votre déterminisme se

rapproche sensiblement du fatalisme vulgaire. Qu'importe que les causes soient multiples, ou que la cause soit unique, si le résultat est le même et que l'individu déterminé par des causes extérieures à lui-même ne peut rien changer à sa destinée? Argument simpliste, raisonnement à l'absurde.

Dans ses dialogues philosophiques, Ernest Renan fait ainsi parler un de ses sujets : « Hors de notre planète, l'action de l'homme peut être considérée comme nulle, puisque notre planète n'agit guère dans l'ensemble de l'univers que par la gravitation ; or, l'homme n'a pas changé et ne saurait changer la gravitation de sa planète. Cependant, la moindre action moléculaire retentissant dans le tout, et l'homme étant cause au moins occasionnelle d'une foule d'actions moléculaires, on peut dire que l'homme agit dans le tout d'une quantité qui équivaut à la petite différentielle qu'il y a entre ce qu'est le monde avec la terre habitée et ce que serait le monde avec la terre inhabitée. On peut même dire que l'animal agit lui-même dans l'univers à la façon d'une cause ; car une planète peuplée seulement d'animaux verrait se produire à sa surface des phénomènes naissant de la spontanéité de l'animal et différents des purs phénomènes mécaniques, où ne se décèle aucun choix ». Et, en effet, si nous abandonnons le terrain purement philosophique et abordons le terrain social, nous disons : bien que déterminé, l'individu apporte dans l'ordre des choses une part de lui-même, une part qui lui est propre, une part qui lui est individuelle. Et cette part particulière, associée à celle de ses semblables peut changer la face des choses, le cours des événements.

Lorsque nous disons que la Révolution est inévitable, qu'elle sera violente, ce n'est pas parce que fatalement elle doit être violente. S'il plait aux hommes qui détiennent la richesse sociale d'abandonner leurs privilèges et de participer à l'organisation d'une société plus humaine, la violence ne s'exercera pas ; ce n'est pas parce que nous croyons au fatalisme que nous disons que la Révolution sera violente, mais justement parce que cette violence sera déterminée par le refus des classes oppressives d'accéder aux désirs du populaire. Le capital a le pouvoir - parce que lui aussi est déterminé et détermine - de même que le peuple a possibilité de transformer du tout au tout l'ordre social actuel. Cette possibilité n'est pas seulement consécutive aux causes qui déterminent le peuple, mais aussi aux effets dont le peuple est la cause.

Il y a un fossé entre le fatalisme et le déterminisme, et nous pouvons dire que le déterminisme est l'antidote du fatalisme.

Au mot déterminisme, on trouvera une explication plus étendue de ce que nous entendons par déterminisme, mais pour nous, il n'exclut pas la responsabilité.

Il est simpliste de prétendre que l'homme étant déterminé, il est entièrement irresponsable. S'il en était ainsi, je ne serais pas déterministe. Chaque individu a une part de responsabilité. Le juge qui condamne, le bourreau qui exécute sont peut-être le produit de la société, ils sont les effets d'une foule de causes, c'est entendu ; mais ils apportent aussi un peu d'eux-mêmes dans chacun de leurs actes et en conséquence, leur responsabilité, si elle n'est pas absolue, est tout au moins partielle. Et puis, la lutte sociale ne permet pas de s'arrêter à de telles

subtilités. Sur le terrain philosophique, il est permis de se livrer à une gymnastique intellectuelle pour rechercher la part de responsabilité de chacun ; sur le terrain social, il faut batailler pour vivre et arracher à ceux qui nous oppriment la part de bonheur à laquelle nous avons droit.

Eloignons de nous cette idée que rien ne peut changer, que tout ce qui arrive est fatal, que tel événement ne pouvait pas ne pas se produire, que les fléaux sont inévitables, et pensons avec Louis Blanc que « jusqu'à présent » la civilisation a fait fausse route ; et dire qu'il n'en saurait être autrement, c'est perdre le droit de parler d'équité, de morale, de progrès.

- J. CHAZOFF

Accueil

FATALITE n. f. (du latin fatalitas)

Destinée inévitable. Ce qui ne peut pas ne pas arriver. Une sombre fatalité ; une terrible fatalité ; être poursuivi par la fatalité. La « Fatalité » suppose une puissance occulte qui détermine le sort de chacun et contre lequel l'individu ne peut rien. Empruntons à P.-J. Proudhon une belle page sur la Fatalité.

« C'est à connaître et à pénétrer la fatalité que tend la raison humaine ; c'est à s'y conformer que la liberté aspire. Je ne demanderai plus : Comment l'homme a-t-il le pouvoir de violer l'ordre providentiel, et comment la Providence le laisse-t-elle faire? Je pose la question en d'autres termes : Comment l'homme, partie intégrante de l'Univers, produit de la fatalité, a-t-il le pouvoir de rompre la fatalité? Comment une organisation fatale, l'organisation de l'humanité, est-elle adventice, antilogique, pleine de tumultes et de catastrophes? La fatalité ne tient pas à une heure, à un siècle, à mille ans ; pourquoi la science et la liberté, s'il est fatal quelles nous arrivent, ne nous viennent-elles pas plus tôt? Car, du moment que nous souffrons de l'attente, la fatalité est en contradiction avec elle-même ; avec le mal, il n'y a pas plus de fatalité que de Providence. Qu'est-ce, en un mot, qu'une fatalité démentie à chaque instant par les faits qui se passent dans son sein? Voilà ce que les fatalistes sont tenus d'expliquer, tout aussi bien que les théistes sont tenus d'expliquer ce que peut être une intelligence infinie qui ne sait ni prévoir ni prévenir la misère de ses créatures ».

Accueil

FAUCILLE n. f. (du latin falsicula, de falx, faux)

Instrument composé d'une lame d'acier courbée en demi-cercle, et d'une poignée en bois, qui sert à couper les céréales.

Depuis la Révolution russe, les bolchevistes ont fait de cet outil un symbole, et il figure entrelacé avec un marteau, sur tous les emblèmes ou drapeaux de la République des Soviets. Est-ce à dire que la Russie est un état dirigé par les travailleurs des champs et des usines? Nous savons ce que valent les symboles. De même que la Marseillaise fut prostituée en France au lendemain de la Révolution, la faucille l'est à l'heure actuelle par les dirigeants russes et les conducteurs des divers partis communistes nationaux. En Russie, ce n'est pas celui qui manie l'outil - faucille ou marteau - qui est maître de la situation, et nous pouvons dire, sans crainte de nous tromper, que celui qui se sert là-bas de la faucille ne bénéficie pas du travail qu'il fait. Une paysannerie exploiteuse est née dans l'U.R.S.S., et elle est aujourd'hui le plus ferme soutien du gouvernement bolcheviste. C'est à son profit que la faucille fauche les récoltes, et le travailleur des champs comme celui des usines est un exploité rétribué, semblable à celui de nos pays démocratiques occidentaux. Et il en sera ainsi tant que le travailleur n'aura pas absolument aboli la propriété et l'exploitation.

Accueil

FAUNE n. f.

On désigne sous le mot de faune, l'ensemble des animaux d'une contrée ou d'un continent, vivant à l'état naturel ou sauvage. La faune australienne, la faune américaine, la faune asiatique. La faune varie selon les régions, le climat, etc... L'Asie est peuplée de tigres, de panthères, d'ours, d'éléphants de l'Inde, de rhinocéros, de tapirs, de chameaux, de buffles, de vautours ; l'Afrique produit des éléphants, des lions, des autruches, des chacals et de nombreuses variétés de singes ; l'Amérique donne des jaguars, des pumas, des ours, des tapirs, des bisons, des cerfs, des lamas, des castors, etc... , etc...

Certains de ces animaux sont un véritable danger pour l'homme, et leur destruction s'impose ; mais il en est parmi eux qui, une fois domestiqués, rendent d'énormes services, en raison de leur force et de leur intelligence. Tel est l'éléphant. Malgré tout le travail que peut produire ce pachyderme et son utilité, la race menace cependant de s'éteindre, grâce à la bêtise humaine. Il est, en effet, impitoyablement chassé pour l'ivoire de ses défenses et la faune africaine commence à s'en dépeupler.

FAUNE n. m. (du latin faunus)

Nom donné chez les Latins, aux divinités champêtres qui défendaient le bétail contre les loups et protégeaient l'agriculture.

Accueil

FÉCONDITÉ du latin fecunditas

La fécondité est la qualité de ce qui est fécond, c'est-à-dire apte à la procréation. Une femme est dite féconde lorsqu'elle est capable d'avoir des enfants. On dit également des femelles des animaux et des végétaux qu'elles sont fécondes lorsqu'elles peuvent servir à la reproduction de l'espèce à laquelle elles appartiennent. Par extension, on dit d'une terre qu'elle est féconde, lorsqu'elle est susceptible de fournir en abondance des produits de culture. Au figuré, il est admis de dire qu'une matière est féconde lorsque l'on peut s'en inspirer pour de multiples ouvrages de l'esprit. Au figuré, encore, on peut employer le mot fécondité, en parlant d'un auteur, pour désigner sa puissance de production littéraire.

Soulignons, à ce propos, que de pouvoir, en quelques heures, sans effort apparent, noircir, d'une plume hâtive, tout un cahier et, en quelques années, remplir de gros volumes une bibliothèque, est un talent d'ordre plus que secondaire. Ce qui, en effet, compte principalement pour un écrivain, c'est l'originalité du style, la nouveauté des idées, la valeur de l'observation personnelle, et non l'importance numérique des pages écrites. Il n'est pas rare que de remarquables écrivains, tels Gustave Flaubert, travaillent avec une difficulté extrême et s'attardent très longuement sur un feuillet, Si Honoré de Balzac, Victor Hugo, Émile Zola, ont été à la fois des hommes de génie et des auteurs d'une fécondité impressionnante, il n'en est pas moins vrai que les grands records de la production se constatent surtout parmi les artisans peu consciencieux, les brouillons, d'esprit médiocre, nourris de lieux communs. Il en est des œuvres d'art comme de la génération humaine : pour celles-là, comme pour celle-ci, la quantité n'est estimable que lorsqu'elle s'allie à la qualité, et met en relief cette dernière, sans se développer toutefois à ses dépens.

Pour n'atteindre point à celle des microbes, inexactement dénommés « les infiniment petits », qui peuvent, en très peu de temps, par bourgeonnement, ou scissiparité, se reproduire par milliards, la fécondité des végétaux n'en est pas moins très remarquable. Une simple tige de maïs porte 2.000 graines ; un pavot, 32.000 ; un platane, 100.000 ; un orme, 300.000. Le pin en répand par millions, avant de périr de vétusté.

Les poissons et les insectes fournissent des nombres en rapport avec ceux des végétaux. Les araignées pondent chacune une centaine d'œufs ; la mouche, 150 ; les pucerons ont jusqu'à dix générations et plus, toutes considérables, en une seule année. Une abeille mère fait 8.000 œufs, en une seule ponte, et la femelle du termite

dix fois plus dans sa journée. La perche donne 10.000 œufs, et l'éperlan, 25.000 ; le hareng, 36.000 ; la carpe, 350.000 ; la tanche, 40.000. Et nous n'atteignons pas le record pour les habitants des eaux, car la sole, avec un million, et la morue, avec sept millions d'œufs, sont encore dépassées par l'esturgeon, cet empereur des pères de famille, qui se donne, en une seule année, 10 millions de descendants !

Pour être très sensiblement inférieure, la fécondité des mammifères est digne encore de retenir l'attention : Le chat peut engendrer, avant l'âge d'un an, et s'accoupler toute sa vie, c'est-à-dire pendant neuf ou dix ans, pendant lesquels il pourra avoir, chaque année, de 8 à 12 petits en deux portées. Il en est de même, à peu près, pour le chien. Une truie peut reproduire, à l'âge de dix mois, et donner pendant plusieurs années deux portées par an, de 6 à 16 petits chacune. Une souris est capable de mettre bas de 4 à 6 petits, tous les mois. Enfin, le lapin, ce modèle des citoyens prolifiques, le lapin, qui vit huit ou neuf ans, et peut produire, dès l'âge de cinq ou six mois, se trouve suffisamment doué pour être père, en cinq à six portées, de 40 à 60 petits par année.

Les espèces sont, à part quelques exceptions, d'autant moins prolifiques, qu'elles occupent un degré plus élevé dans l'échelle des êtres, et que sont moins grandes leurs chances de destruction. L'espèce humaine, qui justifie cette règle, est très peu féconde par rapport aux insectes, aux poissons, et même à la plupart des mammifères. Cependant, sa puissance prolifique naturelle, lorsque nul obstacle n'intervient pour la limiter, est suffisante pour peupler, et surpeupler, en un petit nombre d'années, de considérables espaces. Une femme normale, c'est-à-dire en bonne santé, et qui ne fait rien pour éviter la maternité, est apte à concevoir depuis l'âge de seize ou dix-huit ans jusqu'à celui de quarante-cinq ans, parfois plus, c'est-à-dire pendant près de trente années, et, si elle s'unit tôt à un homme jeune et robuste, elle peut avoir de lui douze enfants. C'est là une moyenne qui n'a rien d'exagéré. Beaucoup de femmes en ont eu quinze, d'autres une vingtaine. On cite même une Canadienne qui en eut trente-deux !

Cette moyenne de douze enfants par famille a été observée, au début de la colonisation, dans tous les pays neufs et salubres, où des couples vigoureux ont été s'établir en pleine nature, et y ont fait souche sur de vastes territoires, où ne manquaient ni la place, ni les ressources en subsistances, et où le grand nombre des enfants, au lieu d'être un facteur de misère, était une condition de prospérité. Si, dans les grandes nations modernes, les familles de douze enfants et plus constituent un fait exceptionnel, cela tient à deux sortes de causes bien différentes. Chez les riches, la recherche du luxe, et le goût de l'intellectualité, le souci de conserver des formes juvéniles, et de ne pas morceler en trop de parts les héritages, éloignent les femmes de la maternité. Chez les pauvres, la crainte de charges familiales venant compliquer une situation déjà précaire, maintient beaucoup de gens dans le célibat ou, mariés, les fait recourir à la fraude sexuelle ou aux terribles procédés de l'avortement clandestin. Et puis, les taudis, la misère physiologique, les tares alcooliques, syphilitiques ou tuberculeuses des parents se chargent de pratiquer des

coupes sombres parmi l'enfance des bas quartiers.

Pourtant, malgré ces fléaux divers, auxquels viennent s'ajouter la guerre, la famine, les épidémies, et l'émigration, la population, contrairement à ce qu'affirment les nationalistes, continue partout à s'accroître, même en France, quoique avec une lenteur de plus en plus marquée. C'est ce phénomène de réduction progressive dans le taux de la natalité que l'on est convenu, dans les sphères officielles, de nommer improprement « la dépopulation ». Il n'a pas empêché la collectivité européenne de doubler en bien moins de cent ans, au cours du XIX^e siècle. Il est donc évident que si une révolution, collectiviste ou communiste déterminait présentement en Europe une honnête aisance pour tous les habitants, la fin des conflits armés, et la possibilité du mariage jeune sans inquiétude pour l'avenir, c'est tous les trente ans, environ, que l'on verrait doubler le nombre des humains, sur un continent dont la surface n'est pas extensible, et dont le rendement, comme produits alimentaires, peut être augmenté par les méthodes scientifiques, sans pouvoir être néanmoins indéfiniment accru. Il en résulterait que la société nouvelle se trouverait, à très bref délai, en présence de difficultés vitales graves que seule la procréation consciente et volontairement limitée serait à même de résoudre.

Jean MARESTAN.

Accueil

FÉDÉRALISME

Le fédéralisme est une forme d'organisation sociale, qui a pour but d'assurer : 1° les rapports des individus entre eux ; 2° les rapports de l'individu avec le groupement ; 3° les rapports des groupements entre eux. Il a pour bases essentielles :

1° la liberté de l'individu ; 2° l'indépendance et l'autonomie du groupement.

Il repose sur une grande loi naturelle : l'ASSOCIATION, dont les fondements moraux sont : la SOLIDARITÉ ET L'ENTR'AIDE.

Les principes qui se dégagent de l'application de cette loi naturelle consacrent, sans conteste possible, l'interdépendance absolue de l'individu et du groupement.

Et c'est de cette constatation qu'est issu le fédéralisme, comme forme d'organisation sociale, basée à la fois sur la nature et sur l'observation scientifique des faits.

Nul ne peut échapper à cette loi : ni les êtres animés, ni les êtres appelés, par erreur, inanimés.

Non seulement les hommes doivent s'y plier, pour vivre, se développer et se défendre contre les éléments ou les autres espèces qui leur disputent la possession de la terre, mais il apparaît clairement que les végétaux et les minéraux, comme les animaux, ne peuvent se soustraire à la loi d'association.

Ce n'est pas par hasard que les forêts existent, que les gisements de minéraux se rencontrent, que les animaux se groupent. La seule loi d'attraction ne suffirait pas à expliquer ces phénomènes de groupements, cette classification en espèces : animales, végétales, minérales.

Ces espèces se rassemblent, pour vivre, sous l'influence des éléments.

Ce n'est qu'en se groupant par catégorie qu'elles ont la possibilité de se défendre contre les autres espèces, de se donner en commun des conditions de vie.

D'autres l'ont dit et prouvé bien avant moi.

Il était donc naturel que les hommes, ces animaux supérieurs, paraît-il, obéissent, eux aussi, à la loi d'association, pour le bien comme pour le mal.

L'association s'est imposée à l'homme dès qu'il a voulu accomplir une tâche au-dessus de ses seules forces, dès que ses semblables ou les éléments lui ont imposé cette tâche.

Pour que l'association soit viable, il faut que les associés poursuivent un but commun et qu'ils soient d'accord sur les moyens à employer pour atteindre ce but.

Ceci les oblige à accepter tacitement un contrat, écrit ou non, qu'ils s'engagent à respecter volontairement et mutuellement, pendant toute la durée de l'association, que celle-ci soit limitée ou illimitée.

Il est clair qu'en s'associant avec d'autres hommes, avec lesquels il conclut un accord précis, nettement défini par le contrat qui le lie à ses associés, l'individu abandonne forcément quelques préférences personnelles qu'il conditionne, en quelque sorte, l'exercice de sa liberté. De même, il subordonne volontairement son intérêt particulier à un intérêt collectif, lequel donne tout naturellement naissance la constitution de l'association.

Il se crée donc des droits et devoirs. Ses droits, c'est ce qu'il reçoit et doit recevoir des autres associés, pour sa collaboration à l'œuvre commune. Ses devoirs, c'est ce qu'il doit à ses associés, pour leur participation à cette même œuvre.

S'il doit exiger l'intégralité de ses droits, il doit aussi remplir scrupuleusement ses devoirs.

A la spécification du but à atteindre, à la détermination des moyens à employer qui constituent la doctrine de l'association, viennent s'ajouter renonciation des droits et des devoirs de chacun, qui forment le Statut, la Charte de l'association, qui se meut désormais dans le cadre des principes adoptés par l'ensemble des associés.

A partir de ce moment, toutes les décisions prises par les associés devront être en accord avec les principes fixés.

A cet instant précis de ma démonstration, je tiens à établir la différence qu'il convient de faire entre le principe :immuable, et la décision : circonstancielle.

En effet, si le principe, base de la charte, ne peut être modifié que du consentement unanime des associés, la décision peut être prise par la majorité de ces associés.

Une seule condition suffit pour que la décision soit valable : Il faut qu'elle soit en accord, avec le principe ou les principes sur lequel ou lesquels l'association a été

fondée.

Une décision est valable - et doit être appliquée - jusqu'à ce qu'une autre décision se rapportant au même sujet, à la même question, soit venue automatiquement remplacer la première, toujours dans le cadre des principes, bien entendu.

S'il en était autrement, si une partie des associés ou un associé seulement prétendait passer outre à la décision, l'association serait menacée dans son existence. Elle ne pourrait jamais atteindre les buts pour lesquels elle a été constituée.

Pour sortir de cette situation, il n'y a que deux solutions : ou l'associé part de son plein gré ou les autres associés lui notifient son départ.

C'est le résultat même de l'application du Statut de l'association, de la charte, à laquelle tous les associés ont accepté, par avance, de se discipliner volontairement.

C'est aussi la conséquence de l'application de la loi du nombre, qui oblige l'individu, associé à d'autres individus, à accepter de travailler selon les décisions de l'ensemble ou de la majorité.

Et tant que cette loi inexorable ne pourra être remplacée par une autre plus juste, plus logique, plus équitable, il devra en être ainsi.

On pourra dire de cette loi du nombre qu'elle est injuste, qu'elle paralyse la marche en avant, qu'elle asservit un individu à l'ensemble, une minorité à une majorité.

Ce qu'il importe de faire, c'est de trouver mieux avant de l'abolir. Or, on n'a, jusqu'ici, rien trouvé. On peut aussi dire que toutes les objections sont plutôt d'ordre sentimental. Raisonnablement, pratiquement, elles sont sans valeur. Si on les acceptait, il n'y aurait aucune association possible et, seul, l'individualisme s'imposerait.

S'il est évident que l'individu compose le milieu, pour partie, il est non moins évident que l'individu ne peut pratiquement se dissocier du milieu ; qu'il en dépend au même titre que tous les organes d'un même corps dépendent de ce corps et sont solidaires l'un de l'autre.

On doit donc admettre comme exacte l'interdépendance absolue du groupement et de l'individu, aussi longtemps que le second demandera quelque chose au premier, qu'il ne pourra se suffire complètement à lui-même.

Puisqu'il est obligé de s'associer, qu'il en reconnait la nécessité, il est obligé de respecter le contrat auquel il a souscrit. Ceci implique forcément que l'individu accepte les décisions de l'ensemble, que la minorité accepte celles de la majorité, dans les limites du contrat, suivant le Statut.

On peut, évidemment, dire que la minorité a toujours raison, que l'individu est plus éclairé que la majorité. Ceci n'est pas toujours exact. De même que les majorités, les minorités ou l'individu peuvent être dans l'erreur.

Il convient de dire aussi qu'il y a deux sortes de minorités et d'individus : celles ou ceux qui marchent en avant et celles ou ceux qui restent en arrière.

Si on a affaire à une minorité - individuelle ou collective - qui voit plus juste et plus loin que la majorité, il n'est pas douteux qu'elle aura rapidement raison, que son point de vue, rejeté hier, sera adopté demain, après expériences, puisque aucune opposition d'intérêts ne dresse l'une contre l'autre la majorité et la minorité et que toutes deux, au contraire, tendent à réaliser une même chose, à atteindre un même but.

La minorité deviendra donc majorité. Détentrice de la vérité, elle sera un élément de succès, à la condition, toutefois, qu'elle accepte les décisions de la majorité, qu'elle les applique, qu'elle agisse dans leur cadre.

Ce sont les événements eux-mêmes qui lui donneront raison. Elle doit être disciplinée. Elle comprendra d'autant mieux la nécessité de cette discipline, qu'il est certain d'avance qu'elle donnera elle-même naissance, un jour prochain, à une majorité issue de son propre sein.

N'est-ce pas là le résultat d'une évolution naturelle incontestable contre laquelle aucun argument ne peut être apporté ? Si, au contraire, on a affaire à une minorité d'arrière-garde retardataire, figée, convient-il de l'écouter ? Non. Il faut s'efforcer de la faire évoluer, sans la brimer et de l'amener à rythmer son action sur celle de la majorité d'avant-garde, sans la brusquer, en utilisant, pour cela, la leçon des faits. Les événements ne tarderont guère à lui démontrer son erreur.

La loi du nombre est donc la seule qu'une association puisse accepter. Et ceux qui ne l'admettent pas ne peuvent participer effectivement à l'oeuvre commune. Cela veut-il dire que l'individu abdique toute liberté, toute initiative ? Du tout ; au contraire, l'individu est pleinement libre de discuter sur toutes les questions qui se réfèrent à la vie de l'association ; il a le droit d'exprimer son point de vue, son opinion sur toutes les questions et de tenter de faire prévaloir cette opinion, ce point de vue.

Mais lorsque tous les associés qui désirent user de ce droit - qui est en même temps un devoir - ont discuté et qu'il faut décider, la discipline s'impose à tous.

La décision de la majorité ne souffre aucune discussion. Il faut l'appliquer. Ainsi, en pleine souveraineté, l'association a discuté et décidé. Il lui reste à agir. Tous les associés doivent le faire, dans le cadre des principes d'abord, suivant les décisions

ensuite.

Discussion, décision et action caractérisent donc les stades successifs que traverse toute idée dont l'association a reconnu la nécessité d'application pratique.

Au premier stade se place le droit, au deuxième, l'expression de ce droit, au troisième, le devoir.

Ce n'est qu'en utilisant le premier, qu'en exprimant le second et en acceptant le troisième, que les associés pourront permettre à l'association de vivre, de se développer naturellement et normalement, en marchant constamment vers ses buts.

La solidarité et l'entr'aide, bases morales de l'association permettront à l'individu de recevoir de ses associés ce qui lui est dû, en même temps qu'elles assureront à ces derniers le concours du premier.

On peut donc dire que l'association est la loi fondamentale, parce que naturelle et scientifique, qui s'impose aux hommes qui veulent vivre en société.

Quant aux autres, s'ils ne veulent rien devoir au milieu, ils doivent, en revanche, ne rien lui demander.

C'est l'évidence même.

L'association engendre automatiquement l'alliance, le fédéralisme.

En effet, si une association est forcément limitée à un milieu restreint, un très grand nombre d'associations peuvent avoir une communauté de vue, d'intérêts matériels et moraux, immédiats et futurs.

Ceci les oblige à se réunir, à reconnaître l'identité de leurs buts, à déterminer les moyens à employer pour les atteindre, à se donner une doctrine commune, à établir un contrat, à dresser un statut pour agir ensemble.

A ce moment, le fédéralisme est né. Les nécessités économiques, à chaque époque, lui assignent la forme convenable.

C'est ainsi que, de nos jours, le monde, partagé en deux classes rivales, est obligé de se donner une organisation fédérative, que les syndicats, patronaux et ouvriers, sont devenus la forme-type de cette association. Les uns œuvrent pour conserver les privilèges capitalistes, les autres pour établir l'égalité sociale. C'est entre ces deux forces, qui représentent les classes en présence, que se livrera la véritable bataille sociale. Le succès de l'une sera fait de l'écrasement de l'autre. Celle qui triomphera sera celle qui aura le mieux compris le fédéralisme associatif.

En dehors d'elles, rien d'autre n'existe vraiment. Tout leur est obligatoirement subordonné, et l'accessoire : le politique tend de plus en plus à disparaître devant le principal : l'économique. Et le jour n'est pas éloigné où les partis : bourgeois ou ouvriers, de même que les gouvernements qui en sont les conséquences, devront disparaître devant les classes ayant rassemblé toutes leurs forces : politiques, économiques et sociales dans de vastes associations, fédérées entre elles, chacune sur son propre plan.

Il n'est pas exagéré de dire dès aujourd'hui que le syndicalisme révolutionnaire et anti étatique exprime la synthèse de la force de classe ouvrière, comme il est déjà la synthèse du mécanisme social de l'avenir.

Il a dû, tout naturellement, se préparer à la tâche qui lui incombera et s'efforcer de fonctionner dès maintenant, selon les principes qu'il veut appliquer intégralement plus tard.

Il s'est donc donné, pour cela, une structure adéquate à la besogne à accomplir et dotée des organismes qui doivent lui permettre de réaliser sa tâche.

Ces organismes sont : le syndicat fonctionnant sur la base des comités d'atelier et des conseils d'usine ; l'union locale, l'union régionale, la confédération générale du travail et l'internationale syndicale. Pour accomplir la partie technique de son programme, il a institué des fédérations nationales et internationales d'industrie qui doivent, dès que possible, donner naissance à un comité économique du travail, sur le plan national et international.

Tous ces rouages se meuvent suivant les principes-fédéralistes, de la base au faîte et du faîte à la base, accomplissant ainsi un cycle complet formé de deux courants : l'un ascendant, l'autre descendant.

Le courant ascendant va de l'individu à l'internationale, en passant de l'unité au nombre, du simple au complexe, par l'intermédiaire des rouages existants, en désindividualisant de plus en plus l'intérêt particulier pour le transformer de plus en plus en intérêt collectif social.

Le second, descendant, va de l'internationale à l'individu, en passant du nombre à l'unité, du complexe au simple, par l'intermédiaire des mêmes organismes, en restituant à chacun des rouages sa liberté d'action dans le cadre général et en donnant à chaque rouage et, en définitive, à l'individu, une pleine liberté, dans le cadre particulier de son activité, en complet accord avec les principes et les décisions de l'association à ses divers degrés.

C'est ainsi qu'on retrouve à tous ces degrés les trois principes qui se dégagent du fédéralisme : discussion, décision et action, dont la continuation constante assure la bonne marche pratique de l'organisation.

Pour que les individus associés puissent participer comme il convient à la vie de l'association constituée par eux, on procède de la façon suivante :

Dans le syndicat, tous les syndiqués discutent en assemblée générale les questions qui les intéressent. Après ample discussion, l'assemblée prend une décision, à l'unanimité ou à la majorité, en ayant soin de se tenir dans le cercle des principes déterminés par le groupement général fédératif, auquel le syndicat appartient.

Dès que cette décision est prise, tous les syndicats doivent l'appliquer dans leur sphère d'activité, et mettre tout en œuvre pour atteindre les buts fixés. Il n'y a plus de majorité, ni de minorité, mais un groupement tout entier qui agit après avoir discuté et décidé.

En ce qui concerne l'union locale, qui est composée de tous les syndicats d'une même localité et de ceux qui appartiennent à sa zone de rayonnement préalablement déterminée, les syndiqués participent à la vie de cet organisme par une représentation directe nommée par les assemblées générales des syndicats, et contrôlés constamment par ces assemblées.

Toutefois, dans les localités de peu d'importance, il ne serait pas mauvais que les délégués fussent nommés par l'ensemble des syndiqués réunis en assemblée, et même que tous les syndiqués puissent participer directement à la gestion syndicale ou sociale.

Les décisions prises au sein de l'union locale soit par les délégués directs dûment mandatés ou par tous les syndiqués sont applicables par l'ensemble des syndicats et des syndiqués composant l'union locale, suivant les principes déjà exposés pour le fonctionnement- du syndicat. La vie de l'union régionale et le fonctionnement de cet organisme sont assurés de la même façon que ceux de l'union locale et les décisions prises sont appliquées de la même manière, dans les mêmes conditions.

Toutefois, on comprendra que, devant l'impossibilité de réunir tous les syndiqués d'une région, on soit dans l'obligation de s'en tenir aux délégations directes des syndicats, nommées et contrôlées par les assemblées générales.

Enfin, de même que tous les syndicats d'un pays se réunissent en congrès fédéral industriel pour fixer leur action sur plan et préparer la besogne technique de l'ensemble de l'association, ces syndicats se réunissent, dans les conditions fixées par eux lors de l'établissement du statut de l'organisation, en congrès confédéral national.

Dans ces assises, où les syndicats sont représentés par des délégués directs nommés par les assemblées générales des syndiqués, on discute et on décide de la ligne de conduite générale de l'organisation, de l'association de tous les syndiqués. On

établit un plan d'action général, en laissant place aux formules régionales, locales et syndicales qui, de proche en proche, viendront s'ajouter à ce plan et en faciliter l'application par le jeu des unions régionales et locales, des syndicats, conformément aux nécessités, et suivant la situation particulière des régions, unions locales et syndicats.

Pour fixer l'action internationale de la classe ouvrière de tous les pays, dont la solidarité doit être totale dans tous les domaines, les centrales nationales, les groupements de tous les syndiqués de chaque pays affilié, se réunissent en congrès international et là, par le canal des délégués nommés par les congrès nationaux, s'établit le plan d'action international de tous les associés, unis sans distinction de nationalité.

Les décisions prises sont d'ordre général. Elles sont applicables à l'ensemble des associés dans tous les pays.

C'est la première partie du cycle, le courant ascendant qui a permis de discuter et de décider à tous les échelons, suivant les mêmes méthodes. Et on peut dire que, directement ou par des délégués nommés par lui et constamment contrôlés, l'associé participe à la marche de l'association et au contrôle de tous ses rouages.

Pour que s'accomplisse la seconde partie du cycle, par le courant descendant, après avoir discuté et décidé, il faut que les associés agissent. Ils le font par la mise en mouvement en sens inverse de tous les rouages fédérés, sur le plan social et sur le plan industriel, dans le cadre des principes de l'association, et suivant les décisions prises.

C'est ainsi que l'Internationale syndicale indique à la C. G. T. de chaque pays l'action générale à entreprendre et que cette dernière détermine, dans le cadre arrêté par le Congrès international, la forme d'action particulière qui correspond le mieux à la situation de ce pays qui constitue le lieu de son activité.

De même, étant mises en possession de la décision de l'Internationale et du plan national arrêté par le Congrès national confédéral, chaque fédération, dans le domaine industriel, et chaque région, dans le domaine social, établit en conformité des décisions prises, sa formule d'action la plus appropriée.

Les unions locales et les syndicats opèrent de façon identique. Ainsi, dans le cadre des décisions d'ordre général, de l'Internationale syndicale viennent prendre place normalement, à leur heure précise, toutes les décisions particulières prises successivement par les C. G. T., unions régionales et locales, fédérations et syndicats, organes de consultation et de liaison de l'association de la base au faîte et du faîte à la base.

A ce moment, le syndiqué se trouve, en pleine communauté avec tous ses associés,

en possession de toutes les décisions prises par eux. Il lui reste à agir suivant les principes et les décisions, à se diriger vers les buts indiqués en utilisant les moyens d'action indiqués, par ordre descendant, par les divers rouages de l'association.

Il dépendra alors complètement de lui, de son intelligence, de son courage, de sa compréhension, de son initiative, du sentiment qu'il aura de sa responsabilité, que le succès ou l'insuccès couronne ses efforts.

En définitive, l'associé seul agit, mais il agit en accord avec tous les autres associés avec lesquels il s'est préalablement uni et on peut déclarer que l'initiative et la responsabilité, qui sont les facteurs essentiels à la réalisation de toute œuvre, quelle qu'elle soit, lui appartiennent constamment, que c'est lui, avec ses associés et fédérés, qui exerce, dirige et exécute.

Mais, pour que le fédéralisme porte tous ses fruits, un tel système doit fonctionner sans à-coups, normalement et à plein rendement.

Pour cela, chaque associé, chaque groupement, doit accomplir intégralement sa tâche, toute sa tâche, mais rien que sa tâche, sans empiéter sur celle du voisin d'à-côté, au-dessous ou au-dessus.

Toute négligence d'un associé, tout arrêt dans le fonctionnement d'un rouage, tout ralentissement ou tout rythme trop vif dans le fonctionnement d'un rouage risquent de rompre l'harmonie de l'ensemble.

Cette négligence, cet arrêt, ce ralentissement, ce rythme désordonné, auraient pour conséquence fatale de détraquer le système infiniment sensible qu'est ce fédéralisme.

L'insouciance des associés d'un syndicat, d'une union locale et régionale, leur désintéressement de la bonne marche de l'association, du respect des décisions prises auraient pour conséquence l'établissement, par voie de substitution, d'une sorte de dictature collective, qui pourrait fort bien, par la suite, se transformer pour les mêmes raisons, en dictature de clan - ou de parti - pour aboutir à une véritable dictature individuelle.

Donc, pour naturel qu'il soit, le fédéralisme est bien le système le plus difficile à appliquer, parce qu'il requiert, pour cela, l'activité constante de tous : individus et groupements.

Adversaire irréductible de la théorie du moindre effort, il nie l'utilité et surtout la possibilité d'existence des messies, des hommes-providence. Il n'attend de réalisations que de l'individu et de ses associés, et il affirme ne pouvoir rien obtenir que par eux.

Lui seul garantit la liberté dans le groupement et ne limite pas son expansion ; lui seul permet d'établir entre les individus, entre les groupements et les individus, entre les groupements entre eux, des rapports véritablement normaux. Il apparaît comme le système de l'avenir très proche. L'humanité ne sera libérée que par son application, et la société de demain ne verra la suppression des classes, l'abolition du salariat, la disparition de l'inutile Etat, par le nivellement des classes, l'intégration de tous les individus dans la production, que par le fédéralisme, seul capable d'assurer à la fois, la liberté, de chacun et le bien-être de tous dans l'harmonie et l'égalité sociale réalisées.

Pierre BESNARD.

Accueil

FÉDÉRATION

Union de plusieurs États en un seul État collectif. Les États-Unis d'Amérique, la République helvétique, l'Union des Républiques socialistes soviétiques sont des fédérations. L'Empire germanique était également une fédération de petits royaumes. Dans une fédération d'États, chaque état fédéré conserve une certaine autonomie locale, mais la politique générale est conduite par le centre et, dans les mesures considérées d'intérêt commun, l'indépendance disparaît et chaque État est astreint à respecter les décisions prises par les dirigeants de la fédération. La fédération d'État n'a rien de commun avec ce que l'on entend par « fédéralisme ». Le fédéralisme d'État est ce qu'il convient d'appeler du fédéralisme centraliste et repose sur l'idée et l'esprit démocratiques. C'est en effet, une fédération d'État, un gouvernement unique, central et une diplomatie commune à tous les états fédérés. Si nous prenons en exemple les États-Unis ou la Russie, nous nous apercevons de suite que la politique de ces pays est générale et dirigée non pas par chaque état particulier, mais par le centre.

On donne aussi le nom de fédération à l'ensemble des groupes politiques ou corporatifs s'associant dans un but commun. Chaque organisation nationale a ses fédérations, et l'association de ces diverses fédérations s'appelle une confédération (voir ce mot).

Les fédérations d'industrie sont les organismes qui groupent les syndicats corporatifs de la même industrie. Les fédérations régionales sont composées par l'ensemble des syndicats d'industrie diverses de la, même région. Dans les différentes organisations politiques et sociales actuelles, la fédération est un organisme de centralisation, et fait organe d'office dirigeant. Ce n'est pas ainsi que les fédéralistes anarchistes comprennent la fédération. A leurs yeux, celle-ci ne doit être que le reflet des aspirations venant de la cellule, c'est-à-dire le groupe ou le syndicat, et ne doit servir qu'à relier entre elles les diverses organisations qui y adhèrent. La fédération ne peut être réellement fédéraliste que si elle n'a aucun pouvoir décisif et s'inspire toujours de la base. On trouvera au nom fédéralisme une démonstration plus complète de la fédération, telle que la conçoivent les anarchistes.

FÉDÉRATION (fête de la)

Fête qui fut célébrée à Paris le 14 juillet 1790, premier anniversaire de la prise de la

Bastille. Les délégués de 83 départements français formant une armée de 60.000 hommes s'y trouvèrent réunis. Cette fête se célébra sur le Champ-de-Mars et, devant toute cette foule, La Fayette prononça le serment de fidélité à la Constitution, auquel le roi souscrivit.

Accueil

FEMINISME du latin femina, femme

Le féminisme est une doctrine ayant pour objet de faire admettre universellement, pour les femmes, des droits égaux à ceux des hommes dans la société humaine. Aucune doctrine n'est plus que celle-ci conformé à un élémentaire esprit d'équité. Cependant, elle a rencontré, et rencontre encore, nombre d'oppositions, dictées par la routine, le fanatisme religieux, ou plus simplement par l'intérêt. Dans beaucoup, de milieux qui se prétendent « avancés », c'est-à-dire ayant là prétention de précéder notablement leurs contemporains sur la voie du progrès, on fait beaucoup de réserves sur la question de l'égalité des sexes. La crainte de compétitions plus nombreuses autour des urnes électorales, et de surprises désagréables quant au résultat du scrutin, paraît être surtout en jeu. Cependant, on dissimule cette appréhension derrière des considérations philosophiques : On prétend que la femme est inférieure à l'homme, physiquement et intellectuellement ; qu'elle est dépourvue de sens administratif, et incapable de se diriger elle-même ; enfin, que son éducation sociale n'est pas faite. Examinons ce que valent ces arguments :

La femme est, en moyenne, de taille et de musculature plus faibles que l'homme, c'est exact. Mais ce qui est une condition rédhibitoire pour des travaux de force, tels le terrassement ou la forge, ne l'est nullement pour d'autres tâches aussi utiles, telles la couture, les soins ménagers, l'infirmerie, ou l'enseignement, pour ne citer que ces exemples. On pourrait même dire que, à notre époque où, de plus en plus, la puissance mécanique remplace avantageusement l'effort musculaire, la collaboration des bras solides est de celles qui offrent de moins en moins d'intérêt pour la production. Le manœuvre disparaît progressivement devant le technicien. Et ce qui fait le technicien, c'est le savoir et l'ingéniosité, non la rudesse de la poigne. Sauf pour ce qui est de la carrière militaire, on ne demande pas aux jeunes hommes qui sortent des grandes écoles un minimum de taille et de tour de biceps. On exige d'eux simplement une suffisante connaissance des matières du programme. Alors qu'un débile, doué, du sexe masculin, peut être reçu dans ces conditions, pourquoi la fragilité féminine, si souvent unie, d'ailleurs, à l'intelligence et à la beauté, serait-elle une infranchissable barrière ?

La plupart des grandes découvertes scientifiques, et des magistrales œuvres d'art, sont dues au sexe masculin. C'est exact encore. Mais leurs auteurs ne sont qu'une infime minorité dans l'espèce humaine. L'immense majorité est représentée par des ouvriers, des artisans, des comptables, aux professions à peu près équivalentes pour les deux sexes. Au manuel qui sollicite une carte syndicale, on ne réclame pas le

brevet d'une invention. Au citoyen qui se présente à la mairie, pour avoir sa carte d'électeur, on ne demande ni un certificat médical d'aptitude, ni même la preuve qu'il sait lire. Pourquoi donc des travailleuses habiles, des institutrices, des doctresses, des poétesses, des artistes de talent seraient-elles tenues à l'écart, alors qu'est reconnu digne de prendre part, à la gérance des affaires publiques, n'importe quel crétin illettré, pourvu que l'état-civil ait témoigné qu'à son bas-ventre était appendu le douteux ornement d'un pénis, alourdi de testicules ?

Pourquoi faut-il que le langage populaire ait fait de ces objets l'emblème du courage civique, dans le même temps que la discrète entrée des paradis charnels ne demeurerait prise que pour emblème de la stupidité ?

Pour ce qui est de la thèse de l'incapacité des femmes à régir quoi que ce soit, et se suffire à elle-mêmes, l'expérience de la grande guerre en a fait bonne justice. Pendant que des millions d'hommes étaient mobilisés, des millions de femmes qui, pourtant, n'avaient, en très grande partie, fait aucun apprentissage sérieux de leurs nouvelles fonctions, étaient appelées à les remplacer à l'usine, au bureau, à l'atelier, aux champs, dans les hôpitaux, à la direction de quantité d'entreprises industrielles et commerciales. Or, elles surent fort bien s'adapter à ces exigences imprévues de la vie sociale. Ce qui éloigne surtout la femme de nombre d'activités, qui semblent devoir être éternellement l'apanage du sexe masculin, ce n'est ni la débilité mentale, ni la faiblesse physique, mais bien l'absorbant souci du ménage, et principalement de la maternité, qui a pour mission de perpétuer la vie, et devrait, dans une organisation bien construite être à elle seule suffisante pour conférer, au sein de la société, une place honorable et des égards.

C'est un lieu commun de prétendre que, dans la famille, l'épouse représente, par excellence, l'élément volage, dépensier, frivole. En vérité, ceci ne résiste pas à l'examen des faits. L'homme est aussi fréquemment que sa compagne joueur, débauché, égoïste, prodigue. Il est en revanche, d'ordinaire, beaucoup moins sobre. Ce qui ne doit point signifier que le sexe féminin puisse être pris pour modèle des vertus de l'espèce. La préoccupation de guerroyer pour le droit des plus faibles ne justifie ni l'injustice ni les contre-vérités !

Cependant, discuter sur le féminisme en recherchant qui, de l'homme ou de la femme, a le plus contribué à la prospérité humaine, c'est discuter à côté de la question. De deux choses l'une : Ou, pour être admis à défendre ses intérêts et se prononcer dans les assemblées publiques, on doit être en possession de brillantes facultés intellectuelles, et d'un minimum de savoir, et alors, seule, une élite d'hommes et de femmes, instruits et capables, aura qualité pour s'occuper de l'organisation sociale, les autres citoyens des deux sexes n'auront qu'à obéir. Ou bien seront jugés dignes de défendre leurs droits et d'exprimer une opinion tous ceux qui participent, à un titre quelconque, à l'activité de la société, en tant que travailleurs manuels ou intellectuels, et alors tous ceux qui se rendent utiles, et sont de bonne volonté, doivent être également pris en considération par l'ensemble. Ce

n'est plus le sexe, masculin ou féminin, qui doit compter, mais la qualité de travailleur. Ce n'est plus la forme des génitoires qui doit être retenue, en vue d'une sélection pour un emploi quelconque, mais l'aptitude physique ou intellectuelle à remplir convenablement cet emploi.

On prétend que l'éducation sociale de la femme est en retard. Mais est-elle bien sérieuse, celle du citoyen « conscient » qui ne possède, en fait de connaissances, d'autre bagage sociologique que la lecture de quelques brochures et de son journal préféré ? Les citoyens ne s'expriment-ils pas en conformité de leurs besoins personnels et immédiats, beaucoup plus qu'en raison de données historiques qu'ils ignorent, d'ailleurs, presque tous ? Et si le droit de prendre part aux décisions dans la collectivité c'est le droit, finalement, de faire valoir ses revendications et d'exposer ses doléances, comment pourrait-on admettre, contre toute évidence, que la femme, même si elle n'avait à s'exprimer qu'en tant que fille, épouse et mère, serait seule, dans le genre humain, à n'avoir rien à dire ?

Rien n'a fait plus de mal au féminisme, rationnellement compris, que cette sorte de masculinisme de fait, sinon de théorie, dans lequel se sont complu certaines militantes féministes, en s'efforçant de contrefaire les hommes presque dans la coupe de leurs vêtements, jusque dans leurs vices et leurs laideurs. Une telle attitude n'est pas en faveur du sexe féminin - que l'on semble répudier tout en se faisant son avocat - mais au contraire tout à la louange du sexe masculin - dont on paraît regretter de ne point faire partie tout en le décrivant.

Les véritables féministes sont trop épris des qualités particulières et des charmes inhérents au sexe féminin, trop convaincus de leur importance considérable dans les destinées humaines, pour souhaiter leur disparition, en faveur de quelque type nouveau d'humanité ridicule et hybride. Prôner l'égalité des sexes, c'est reconnaître en eux des vertus complémentaires, également nécessaires au bonheur commun ; c'est vouloir les exalter, sans accorder aux unes plutôt qu'aux autres la prééminence. C'est, sans avilir l'homme, rétablir, au profit d'Aphrodite libérée, un culte disparu.

Jean MARESTAN.

* * *

FÉMINISME

Doctrine qui revendique l'émancipation sociale et politique des femmes. Il y a beaucoup de sortes de féminisme comme il y a bien des espèces de socialisme. Le féminisme peut être timoré et se borner à la revendication pour la femme des droits civils, excluant les droits politiques ; il peut être intégral et prétendre à l'égalité complète de la femme et de l'homme dans la société.

Le féminisme, comme le pacifisme et le socialisme, est très ancien. Dès l'aurore des civilisations, il s'est trouvé des femmes supérieures et aussi des hommes épris de justice pour s'élever contre l'esclavage dans lequel la moitié féminine de l'humanité était tenue ; mais on peut dire que le féminisme conçu comme un mouvement d'ensemble est de formation relativement récente, il est une conséquence de la démocratie.

Pendant la grande révolution française, le mouvement féministe a atteint de très fortes proportions. A côté des clubs masculins, il y avait des clubs de femmes, et ils couvraient toute la France. Ces réunions discutaient des questions de l'actualité politique, mais aussi des revendications spéciales aux femmes. A la déclaration des Droits de l'Homme, Olympe de Gouges opposa la déclaration des Droits de la Femme.

En 1830 et en 1848, nous voyons l'agitation révolutionnaire atteindre aussi les femmes. Elles se joignent aux hommes dans les émeutes de la rue ; mais elles tentent aussi de profiter du mouvement d'affranchissement populaire pour obtenir l'émancipation politique et sociale de leur sexe. En 1848, Jeanne Deroin imposa à l'attention de tous, les revendications du féminisme.

Durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle, le féminisme prit les proportions d'un mouvement mondial, quoique à la vérité timide et en général assez peu actif.

Presque partout il a été un mouvement bourgeois ; en ce sens qu'il était dirigé et suivi par des bourgeoises. Cela s'explique fort bien. Seule la femme de la bourgeoisie était assez instruite et éclairée pour comprendre la situation inférieure dans laquelle était placé son sexe et vouloir la modifier. La masse des ouvrières et des paysannes, plongées dans l'ignorance, élevées dans les préjugés, subissaient sans murmure le millénaire esclavage dans lequel était tenu leur sexe.

Sans agitation violente, le féminisme obtint peu à peu des succès ; victoires au compte-gouttes si l'on peut ainsi dire. Les universités ouvrirent l'une après l'autre leurs portes aux jeunes filles. Tout d'abord très peu en profitèrent ; les mœurs étaient à cet égard en arrière des lois ; la bourgeoisie ne voyait pour, ses filles d'autre carrière que le mariage ; seules, quelques exceptions ; personnalités supérieures ou plus simplement filles de savants, de professeurs osaient s'asseoir à côté des jeunes gens sur les bancs des facultés.

La grande guerre a précipité la victoire du féminisme universitaire comme du féminisme en général.

La situation des classes moyennes devenue instable par la crise des changes ; le mariage rendu plus problématique par la grande hécatombe de jeunes hommes déterminèrent la bourgeoisie à donner à ses filles une profession libérale qui leur permît, au besoin, de vivre sans le secours d'un homme. Les jeunes filles envahirent

les universités où elles étaient parfois durant les années de guerre plus nombreuses que les jeunes gens. L'étudiante longtemps mal tolérée, considérée par les professeurs et les collègues comme une originale, a obtenu aujourd'hui droit de cité ; le baccalauréat est devenu la sanction des études secondaires pour les deux sexes.

Depuis le milieu du dix-neuvième siècle, des États de l'Amérique avaient accordé aux femmes le vote politique ; mais le mouvement était lent.

L'Angleterre, où déjà Stuart Mill avait obtenu en faveur du vote des femmes une forte minorité à la Chambre des Communes réussit à donner au mouvement dit des « Suffragettes », une extension inconnue jusque-là à aucun mouvement féministe. Sans atteindre à l'émeute sanglante qu'elles repoussaient en principe, les féministes anglaises firent pendant une dizaine d'années une propagande des plus actives. Une suffragette sacrifia délibérément sa vie en se jetant sous un cheval du Derby d'Epsom, afin que sa mort serve à la cause du vote des femmes. C'est là une forme originale de propagande par le fait.

La guerre, qui mobilisa pour la première fois les hommes par millions força les États à recourir à la main-d'œuvre féminine. La ménagère déserta sa cuisine pour l'usine et l'atelier, où, pour la première fois, elle eut le plaisir de gagner de hauts salaires dont elle pouvait disposer à son gré, puisque les hommes étaient absents.

L'ouvrière commença alors à comprendre le plaisir de la vie indépendante, même lorsque cette indépendance est chèrement achetée par un long séjour à l'atelier.

Dans l'industrie, dans les emplois divers où on voulut bien l'accepter, les femmes montrèrent qu'elles étaient une force sérieuse de production. Bien des préventions anti-féministes tombèrent, et nombre de pays ont accordé aux femmes le droit de vote, et même l'éligibilité.

Aujourd'hui, les femmes votent, même en Turquie, le pays des harems, où il y a seulement quinze ans, les femmes ne pouvaient sortir que voilées.

La France, à cet égard, reste en arrière, ce qui prouve que nous sommes en réalité un pays très conservateur.

Les anarchistes, qui ne reconnaissent pas la valeur du suffrage universel, ne s'intéressent pas aux revendications politiques des femmes. Mais la société présente n'est pas l'anarchie, et il est naturel que les femmes éprises de justice et d'égalité, revendiquent le droit dans la société d'être ce que sont les hommes.

Si les Françaises n'ont pas eu de succès jusqu'ici sur le terrain politique, la guerre a marqué dans les mœurs un mouvement très net d'affranchissement féminin.

Les modes, tout en restant très féminines, se sont en partie affranchies de tout ce qui

dans la mise entravait les mouvements de la femme. Plus de lourds chignons, mal retenus par des épingles ; plus de corsets baleinés qui comprimaient la taille ; plus de jupons empesés ; plus de longues robes incommodes.

Par le sport, la jeune fille a cessé de mettre sa coquetterie dans la faiblesse. Nombre de sports réputés masculins, sont pratiqués par des femmes ; elles forment des sociétés et briguent des championnats.

Enfin, la jeune fille, renonçant aux vieux préjugés, se détermine à vivre la vie sexuelle. La vieille fille éternellement vierge, n'existe plus guère aujourd'hui. Nombre de jeunes personnes, loin de mettre en le mariage tout l'espoir de leur existence, le repoussent, au contraire, comme un esclavage. Mais, à défaut de mari, elles prennent volontiers un ami et elles ont appris à éviter les charges de la maternité.

Doctoresse PELLETIER.

Accueil

FENIAN n. m. (d'un vieux mot irlandais, fñami, qui servait à désigner une caste de guerriers)

Les fenians étaient les membres d'une association révolutionnaire nationaliste, qui se forma secrètement, en 1861, et dont le but était d'arracher l'Irlande à la domination anglaise. Les fenians eurent leur époque héroïque. De 1865 à 1868, ils se signalèrent par des attentats contre les fonctionnaires du roi et la lutte, ouverte et franche, leur étant interdite, ils usèrent de l'action directe. Ils furent naturellement vaincus par des forces supérieures et leur association s'éteignit. Mais l'idée subsista ; elle fut reprise d'abord par la ligue des Invincibles, ensuite par la ligue agraire et, en dernier lieu, par les Sinnfeiners, qui luttent courageusement pour l'indépendance irlandaise.

Accueil

FEODALITE n. f.

I.- Comme vivant sous le régime féodal, on classe assez souvent des peuplades comme Abyssins, Albanais, Druses, Kurdes, Rifains, etc. Dans l'antiquité, les anciens Gaulois, les anciens Germains, les Achéens (c'est-à-dire les Grecs avant Homère) avaient le même régime social. Le plus souvent, avec le temps, cette organisation disparaît, ou, tout au moins, ne persiste que dans quelques pays montagneux, dont la nature favorise l'indépendance des tribus, et, au point de vue économique, maintient la vie pastorale.

La féodalité primitive, que j'appellerai ainsi, pour l'opposer à la féodalité proprement dite, celle du moyen-âge européen, comporte la division de la peuplade en tribus ou clans (ou gentes, chez les latins primitifs) indépendants. Chaque clan ou tribu groupe des familles d'hommes libres sous l'autorité d'un chef héréditaire (pater latin, roi ou seigneur) ; et tous se considèrent comme descendants d'un même ancêtre, ont les mêmes emblèmes (ou totems).

Les tribus sont souvent en dispute et en guerre, les unes contre les autres. Il n'y a accord, dans la tribu, ou entre les tribus, que lorsqu'il s'agit d'organiser un coup de main pour aller piller une tribu voisine, ou pour faire une expédition en pays plus éloigné, ou bien lorsqu'il faut défendre la fédération contre un ennemi menaçant. Alors, la tribu, ou l'ensemble des tribus, choisit un chef d'expédition, un roi des rois, un chef de guerre (Agamemnon, Samson, Vercingétorix, Abd el Krim, etc...), dont l'autorité d'ailleurs est précaire et temporaire. C'est pourquoi quelques écrivains ont donné le nom de république à ces groupes sociaux.

Dans ces sociétés primitives, chaque seigneur, ou chef, ou pater latin, ou roi est indépendant. Ce hobereau est à la tête d'hommes libres, plus ou moins nombreux, parfois une douzaine, parfois quelques centaines, ou bien davantage. Mais la condition d'homme libre s'entend par rapport à la condition d'esclave, lesquels sont d'ailleurs très peu nombreux. Il n'y a pas de liberté véritable chez les primitifs. L'homme libre ne peut pas sortir de la tribu. Dans les temps les plus lointains, il est lié d'obéissance au totem, à la coutume, plus tard, à celui qui a accaparé la puissance du totem, c'est-à-dire au chef de la tribu.

La vassalité caractérise le régime féodal. Quand le royaume parvient à se constituer, les chefs de tribu deviennent les vassaux du chef de la fédération. Prérogatives et rapports sociaux sont héréditaires et fixés par la tradition.

Ce qui caractérise cette féodalité primitive, c'est encore le caractère familial des rapports sociaux. La hiérarchie est compensée par une certaine familiarité. Le seigneur est le protecteur de ses vassaux et de ses clients. Les mœurs appartiennent au régime patriarcal, qui n'est pas essentiellement idyllique, car il

comporte tous les abus d'une autorité monopolisée par une seule famille et non contrôlée, et où la violence sans espoir est le seul recours contre l'injustice.

L'appropriation individuelle existe déjà. Les familles nobles sont les plus riches, c'est-à-dire qu'elles possèdent la plus grande partie des troupeaux. Les forêts, landes, friches, pâturages, continuent à rester indivis. Lorsque la culture apparaît chaque famille cultive ce qu'elle peut. Le seigneur s'approprie la plus grande partie des terres cultivables, que ses esclaves ou serfs, ou ses métayers, cultivent pour lui. Cette appropriation a toujours tendance à s'accroître aux dépens des pauvres, qui passent à la condition de colons ou métayers, ou serfs.

II. - FÉODALITÉ PROPREMENT DITE. - L'invasion des Barbares détruit le cadre administratif de l'empire romain. Il n'y a plus d'Etat. Tout le système fiscal, qui pesait si lourdement sur les populations, s'écroule. Chaque chef de clan s'établit sur la terre conquise, comme seigneur à peu près indépendant, sauf rapport de vassalité, souvent assez vague, avec le roi. Il a le droit de justice dans son domaine. S'il s'est établi dans une région où la vie commerciale est importante, il prend le droit de battre monnaie, qui, dans la suite des temps, est toujours une fausse monnaie (la monnaie du roi ne vaut pas mieux). Ses hommes s'installent comme seigneurs de moindre importance, ou comme francs alleutiers (propriétaires libres et indépendants).

L'établissement des Barbares n'est pas définitif immédiatement. Des bandes parcourent longtemps le pays en conquérants. Un des fils de Clovis, Thierry, fait deux expéditions en Auvergne, qui fait partie de ses Etats, pour donner à ses troupes l'occasion de piller. Les envahisseurs ne se fixent que lentement. En fait, l'organisation féodale ne se réalise qu'à l'époque carolingienne. A ce moment, si l'on cherchait les origines de l'aristocratie, on trouverait, parmi ses ancêtres, les conquérants de race étrangère, descendants des chefs de clan, et aussi les chanceux, les débrouillards, devenus serviteurs, truchements et compagnons des chefs barbares, et encore les gros propriétaires gallo-romains ayant pu traiter avec les envahisseurs (au moment de l'« hospitalité », on partage des terres). Les simples hommes libres, d'origine germanique, les francs alleutiers du début ont disparu sous la pression des conditions sociales, trop faibles pour se protéger eux-mêmes dans les guerres et les compétitions incessantes.

Sous l'autorité des seigneurs, le peuple travaille et peine. La bourgeoisie est peu importante : quelques artisans et marchands dans les villes dépeuplées. Toute la vie économique est agricole. Or, déjà, sous le Bas Empire, la classe rurale moyenne avait complètement disparu. Sous la dépendance de très gros propriétaires, il n'y avait plus que des colons, asservis à la terre. La conquête barbare n'a pas beaucoup changé les conditions sociales. Ces colons sont devenus pour la plupart de véritables esclaves (servus ou serf veut dire en latin esclave), des serfs de la glèbe, véritables bêtes de somme, sans aucun droit, subissant le droit du bon plaisir, du plaisir sexuel (droit de cuissage, racheté plus tard), de tous les caprices d'un pouvoir absolu. Ce sont des esclaves, et c'est tout dire. Il est remarquable que l'Eglise chrétienne n'a fait aucun effort pour libérer les serfs. Elle est devenue féodale, et toute sa politique a tendu à accaparer des biens et des richesses. Elle s'est montrée

souvent plus dure pour ses serfs que les seigneurs laïcs.

Aucun espoir pour le serf de se libérer. Il n'a pas le droit d'entrer en cléricature. Les couvents accueillent des vilains, des bourgeois, des nobles, mais pas des serfs ; ceux-ci appartiennent à leur seigneur. Les prêtres, même s'ils sont d'humble extraction, sont, eux aussi, de libre origine ; ils se recrutent parmi les enfants bien doués des vilains, des bourgeois surtout, parmi les cadets des familles nobles, et à ceux-ci sont réservées les grasses prébendes ; quelquefois un fils de serf (peut-être un bâtard), protégé par le maître et affranchi, sera, avec son consentement, instruit pour entrer dans les ordres.

Il y a certes souvent des maîtres passables, parfois de bons maîtres. Mais il faut se souvenir de la brutalité des mœurs de cette époque où comptent pour rien la souffrance et la vie humaines. Malgré le triomphe du christianisme, malgré la puissance de l'église, l'état de guerre est permanent. Ce qui le prouve, ce sont les châteaux-forts, ce sont les bourgs fortifiés, les églises fortifiées. Tout le monde se garde. Les seigneurs font métier de faire la guerre pour en tirer profit.

Plus tard, avec l'adoucissement des mœurs, cette guerre pourra devenir un sport ; il y aura des règles d'honneur et de courtoisie entre les chevaliers, mais pas vis-à-vis des gens du peuple. A ce moment, quand la vanité de paraître l'emporte sur la brutalité, ce sont les serfs et les vilains qui pâtissent des dépenses démesurées. Le domaine doit pourvoir aux dépenses du maître, et c'est aux dépens de l'entretien du travailleur. Le luxe avec une technique peu évoluée (donc à faible rendement) a pour conséquence la misère des producteurs (note de Christian Cornelissen).

La condition des serfs change au cours des temps. Taillable et corvéable à merci, à la merci du maître, le serf n'avait la propriété, ni la disposition de rien : ni de son pécule, ni, non plus, d'un bien, si minime fût-il, à laisser à ses enfants. Lui mort, le seigneur pouvait reprendre la vache qui aurait fait vivre les orphelins. Mais travail d'esclave n'est pas profitable. Peu à peu les maîtres se rendirent compte qu'ils avaient intérêt à laisser au travailleur une part de la production en toute propriété. Le serf devenait vilain, toujours attaché à la terre, mais libre de son pécule, maître du petit bien qu'il pouvait avoir ; il travaillait mieux et le seigneur y trouvait profit.

Car la servitude économique ne changeait guère. Le vilain a l'illusion de travailler pour lui, et il s'acharne à la peine. Mais il reste soumis à des redevances abusives, par exemple à toutes les obligations des banalités : obligation, moyennant paiement d'une taxe, d'aller moudre son blé au moulin du seigneur, de se servir exclusivement du four banal, du pressoir banal, de la forge banale, etc. Il n'a pas le droit de vendre son vin avant que le seigneur ait vendu le sien, etc. Tout cela, sans compter les corvées, les taxes et les dîmes. L'avidité des maîtres, avidité qui croît avec les besoins et la vanité, les conduit à l'exploitation abusive des pauvres gens, d'autant plus facilement qu'ils ont droit de justice et qu'ils sont ainsi, à la fois, juges et partie.

Les paysans, malgré des révoltes sporadiques (jacqueries) restent sous la domination des seigneurs. Ils sont trop isolés et trop faibles pour s'affranchir.

L'effort de libération est parti des villes. Par l'effet des besoins grandissant et aussi de l'ingéniosité des hommes, un essor économique avait développé les cités et fait prospérer les corporations d'artisans. L'effort de ces corporations contre l'oppression féodale, qui s'est appelé le mouvement des Communes, a commencé au Xème siècle. Les chartes de franchise s'étendirent au cours du XIème et du XIIème siècle ; elles sont générales aux XIIIème. La bourgeoisie est née. Les bourgeois ont la libre disposition de leur personne ; la charte leur permet de fixer l'impôt, elle les met à l'abri du caprice éhonté du suzerain (seigneur ou abbé) dans l'établissement des taxes et redevances. On a dit que le pouvoir royal a favorisé le mouvement communal. C'est faux. Il s'y est opposé de toutes ses forces sur son propre domaine. Plus tard, il s'en servit pour saper le régime féodal.

S'il y eut une civilisation féodale, cette civilisation, qui eut en France son plein épanouissement au XIIIème siècle, coïncida avec l'effort d'affranchissement du peuple. C'est le peuple qui construit les cathédrales, c'est grâce à la bourgeoisie naissante que se fondent et se développent les universités, que fleurissent les arts et les travaux de l'esprit. Les progrès spirituels amènent l'adoucissement des mœurs. Tant que la féodalité a été souveraine maîtresse, elle n'a rien produit.

Le roi, c'est-à-dire le plus puissant seigneur féodal qui arrive à imposer sa suzeraineté à ses rivaux, finit à la longue par évincer les autres seigneurs féodaux. Il y est aidé par l'effort de la bourgeoisie. La féodalité disparaît ainsi peu à peu. En France, elle se perd insensiblement à l'avènement du XVIème siècle. L'administration, la fiscalité, la justice passent aux mains du pouvoir royal. Mais les coutumes et les servitudes (banalités, dîmes, etc.) persistent jusqu'à la Révolution. L'affranchissement des paysans ne date que de 1789, et, à cette date encore, il y avait des serfs de mainmorte sur les domaines de l'abbaye de Saint-Claude. C'est l'église qui a maintenu l'esclavage le plus longtemps.

Pour conclure, on peut dire que ce qui caractérise la féodalité, c'est que les seigneurs possédaient, à titre héréditaire, tous les pouvoirs administratifs, judiciaires, et, bien entendu, fiscaux. Il a fallu des siècles avant que le peuple prît conscience de cette iniquité : l'héritage donnant des droits sur autrui. Et pourtant, aujourd'hui existe une nouvelle féodalité capitaliste, en ce sens qu'elle détient par droit héréditaire, elle aussi, tout le pouvoir économique.

- M. PIERROT

Accueil

FER n. m. (du latin ferrum)

Le fer est un métal d'un gris bleuâtre. On le rencontre combiné soit avec du soufre, du nickel, de la magnésie, etc..., dans presque toutes les formations géologiques. Sa densité est de 7,8, c'est-à-dire qu'il pèse 7,8 fois plus que l'eau et qu'un mètre cube de fer pèserait 7.800 kilos. Le fer fond à la température de 1.500°, et bout à celle de 2.400°. C'est un métal très résistant quoique très malléable. Il est connu depuis la plus haute antiquité. Son symbole chimique est Fe.

Les minerais qui contiennent du fer sont traités dans les hauts fourneaux par le charbon, et produisent la fonte. Cette fonte, débarrassée de son excès de carbone et de ses impuretés par le puddlage, donne le fer. La fonte n'est, en réalité, autre chose qu'un carbure de fer contenant 95 p. 100 de fer et 2 à 5 p. 100 de carbone.

L'acier est un fer combiné avec une faible quantité de carbone ; il s'obtient soit en carburant le fer dans la proportion de 1,5 p. 100, soit en décarburant la fonte. Par la décarburation de la fonte, on obtient l'acier naturel ; par la carburation du fer, on obtient l'acier de cémentation. L'acier est plus dur que le fer ; on le rend plus dur encore par la trempe. On obtient encore différents aciers en incorporant divers métaux au fer.

En outre, le fer entre dans de nombreux alliages et se trouve en un mot à la base de toute l'industrie métallurgique. Est-il besoin d'énumérer ses diverses utilités? Nous ne le pensons pas. Chacun sait aujourd'hui les usages que l'on fait du fer, et il est devenu si indispensable à l'industrie moderne, que différents groupes de capitalistes internationaux se disputent le contrôle et le monopole de cette matière.

Les gisements de fer sont surtout exploités en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne et en France, et la production en serait probablement suffisante si elle était employée à des fins utiles. Mais une grande partie de cette production sert à la fabrication d'engins de meurtre : navire de guerre, obus, canons, etc..., et tout naturellement, au détriment des objets de nécessité publique. D'autre part, s'il est des puissances qui manquent totalement de fer, il en est d'autres qui sont susceptibles d'en exporter. En 1921, l'Angleterre a produit 6 millions de tonnes de fer. L'Allemagne, 5 millions. En 1920, l'Amérique en a produit 68 millions de tonnes, et en 1922, la France a produit 20 millions de tonnes, cependant que l'Italie a du mal à élever sa production à plus de 400.000 tonnes. On peut dire que la production totale du fer est contrôlée par les Américains, les Allemands, les Anglais et les Français, et que ce sont eux qui disposent à leur guise de cette matière de première nécessité. Nous avons dit, d'autre part, que les intérêts du capitalisme étalent divisés quelles que soient les apparences. Nous savons que pour

le pétrole et le caoutchouc, les Anglais et les Américains se font une guerre acharnée. En ce qui concerne le fer, l'unité est loin d'être réalisée sur le terrain capitaliste. Avant la guerre, ou plutôt au début de la guerre, les capitalistes allemands escomptant la victoire de leurs armées, espéraient pouvoir s'approprier le bassin de Briey, qui est un des plus riches bassins miniers du Nord-est de la France, et de cette façon, concurrencer avantageusement l'Angleterre et l'Amérique. Le plan fut déjoué par l'entrée dans le conflit de ces deux puissances. L'Allemagne fut vaincue, et aujourd'hui les intérêts de l'industrie lourde allemande sont intimement liés à ceux de la France.

Les gros capitalistes français craignent autant que les gros capitalistes allemands la concurrence anglo-américaine. Aussi ont-ils engagé la bataille. Le « Cartel de l'Acier » ayant à sa tête Schneider et Thyssen, de Wendel et Krupp a été réalisé vers la fin de 1926, dans le but de lutter contre les prétentions et les menaces anglo-américaines. Certains économistes démocrates ont considéré la réalisation de ce cartel comme un événement historique susceptible d'assurer la paix en Europe... C'est une erreur.

Le Cartel de l'acier démontre simplement que la haine est un sentiment inspiré au peuple par le capitalisme en raison directe de ses intérêts. Cette haine se déplace selon les besoins de la cause. Hier, on poussait à la haine de l'Allemand, demain on poussera à la haine de l'Anglais, et le « Capital » fera battre le peuple français ou allemand contre l'Angleterre ou l'Amérique, pour le fer, s'il le juge utile.

Un autre danger, encore plus immédiat que celui de la guerre, découla du « Cartel de l'Acier », qui va s'étendre, dit-on, à toute l'Europe Centrale ; c'est que ce monopole international, dont les dirigeants auront seuls autorité pour fixer les prix, permet une surenchère dont souffrirait nécessairement la classe ouvrière. Ce danger fut signalé en ces termes dans le grand journal démocrate allemand, le Vorwaerts : « La classe ouvrière allemande, moins que tout autre, parce qu'elle est dans sa plus grande partie employée dans l'industrie de transformation, ne devra jamais sous-estimer le danger que représente pour elle la mainmise de puissants groupements internationaux sur le monopole de certaines matières premières. Pour l'industrie de transformation, la matière première est un des principaux facteurs du prix de revient. Toute augmentation ou toute exagération du prix de la matière première équivaut à mettre sur le pavé de grandes masses d'ouvriers. C'est pourquoi il est nécessaire de s'opposer par tous les moyens possibles, à une trop grande tension des prix, provoqué par de tels monopoles internationaux...

...Des offices de cartel nationaux et internationaux devront être créés, pour éviter que ces organisations purement capitalistes n'assurent leurs bénéfices qu'en faisant supporter aux consommateurs et aux ouvriers le poids de tous les risques ».

Nous voyons que le dilemme reste entier en ce qui concerne le fer et toutes les autres matières premières, et que la monopolisation ou autrement dit : le centralisme capitaliste menace le prolétariat d'abord en tant que producteur en le contraignant au chômage, ensuite en tant que consommateur, ne lui permettant pas de se munir de ce qui est indispensable à la vie. Et, pour couronner cet arbitraire, la guerre reste toujours là, au cas où les divers groupes de capitalistes n'arrivent pas à

s'entendre et à concilier leurs intérêts particuliers.

La course au fer, au caoutchouc, et au pétrole sont les trois dangers les plus immédiats. Il ne semble pas que la classe ouvrière se rende compte du péril. La guerre marocaine de 1926 n'eut d'autres causes que la possession du sol marocain par divers groupes de capitalistes avides d'en exploiter les richesses souterraines. En régime capitaliste, le fer et l'acier, qui ne devraient servir qu'à la fabrication de machines et d'outils, qui pourraient être une source de richesse et de fécondité pour l'humanité, sont des sources de carnage et de destruction. Et cela, pour l'unique raison qu'ils sont en la possession d'une poignée de parasites qui dirigent le monde.

Il n'y a pas de palliatifs à un tel état de choses. La puissance économique du monde est dirigée par un capitalisme avide qu'il faut abattre, si l'on veut que cela change. Il n'y a pas d'autre remède que la révolution pour atteindre ce but. C'est au peuple de la faire, s'il ne veut pas être écrasé et être livré au plus terrible des esclavages.

Accueil

FERMAGE n. m.

Le fermage est la redevance, le loyer, qu'un locataire d'un bien ou d'une propriété agricole doit verser au propriétaire pendant toute la durée du bail fixé d'un commun accord entre le locataire et le propriétaire. Le locataire s'appelle le fermier.

Le fermier peut se comparer au tâcheron, avec cette différence qu'il a beaucoup plus de risques que celui-ci. En effet, un tâcheron accepte de faire à la tâche un travail déterminé, alors que bien souvent dans les contrats de fermage, le fermier s'engage à verser à son propriétaire, soit en argent soit en nature, une valeur supérieure à ce que la terre et sa ferme lui rapporteront. Il est à la merci d'une bonne ou d'une mauvaise récolte et, ayant toutes les charges de la ferme, il n'en a pas les bénéfices. Le fermage, qui, au lendemain de la Révolution française, devait s'éteindre par suite de la répartition de la terre entre les petits paysans, s'étend aujourd'hui de plus en plus. La terre devient une industrie comme l'automobile ou l'aviation, et est exploitée par des puissances d'argent qui en tirent des ressources incalculables. D'autre part, les descendants de la vieille aristocratie française achètent à prix d'or toute la terre qui se trouve à vendre et la grosse bourgeoisie ne dédaigne pas non plus cette catégorie de revenus. Cependant, ni la bourgeoisie, ni l'aristocratie ne consentent à abandonner la ville pour la campagne ; ils afferment donc leurs propriétés agricoles pour une somme déterminée, à charge pour l'affermataire, s'il veut réaliser des bénéfices, de fournir un rendement, une production supérieure à la valeur du fermage.

Il est évident que l'affermateur cherche à retirer de son exploitation le plus large revenu possible, et le fermier qui ne possède ni terre, ni bétail est contraint d'accepter toutes les conditions, aussi onéreuses soient-elles, qui lui sont imposées. Il en résulte que, la plupart du temps, le fermier ne travaille uniquement que pour son propriétaire, car une fois qu'il a payé son fermage, il ne lui reste plus rien. Et c'est ainsi que, toute son existence, il arrachera des richesses à la terre, sans jamais en profiter, sans jamais avoir à lui un petit lopin.

Il y a plusieurs catégories de fermiers : les gros et les petits. Les gros sont naturellement du côté des propriétaires et exploitent également les petits. C'est dans l'ordre des choses. Le petit fermier, quoi qu'il fasse, ne peut être qu'écrasé en régime capitaliste ou tout s'achète avec de l'argent. La Révolution française, en distribuant la terre, n'a pas aboli la propriété, et il était inévitable qu'à la longue cette terre retournât aux possédants de la richesse sociale. Le « fermage », tel qu'il s'exerce dans nos pays démocratiques, démontre qu'une révolution qui repose sur le principe de la propriété et qui laisse subsister après elle la puissance d'argent, est une révolution incomplète, puisqu'elle laisse la possibilité d'acquérir et de reconstituer

ce qu'elle entendait détruire. Le fermage : c'est la féodalité, et l'affermateur est un véritable seigneur qui ne fait rien et qui n'a d'autres soucis que d'encaisser le produit du travail des autres.

Dans l'industrie, un usinier peut prétendre fournir un travail quelconque représentant une certaine valeur ; dans le fermage, le propriétaire ne peut rien invoquer, sinon sa propriété. Il gagne de l'argent sans rien faire. C'est logique, puisque nous sommes en société capitaliste.

Faut-il dire que la situation précaire du fermier rend plus misérable celle du simple travailleur des champs? Tirillé par les exigences du propriétaire, le fermier devient à son tour exigeant en ce qui concerne ses ouvriers. Pour arriver à boucler son budget, il demande à ceux qu'il emploie, de longues heures de travail pour de maigres salaires, et cela explique peut-être l'abandon de la terre par la jeunesse campagnarde. Si le fermage n'était pas une honteuse exploitation, il est probable que la culture ne manquerait pas de bras, ainsi qu'on se plaît à le dire.

Accueil

FERMENTATION n. f.

Transformation qui s'opère dans les matières organiques, dans les corps, dans les liquides placés dans des conditions déterminées et mises en présence d'un agent spécifique (ferment). La fermentation du jus de raisin produit du vin ; la fermentation des liqueurs contenant du sucre donne de l'alcool.

Au figuré : agitation de l'esprit, excitation. La misère du peuple est un ferment de révolte. Les passions se déchaînent à la suite d'une longue fermentation, provoquée par l'insolence des puissants à l'égard des malheureux. Les facteurs de fermentation révolutionnaires sont nombreux au sein de la société capitaliste, et sont alimentés par l'arbitraire qui régit les sociétés modernes. De même qu'un liquide fermenté fait parfois éclater le flacon qui le contient, l'injustice, ferment de haine, fait éclater le populaire, qui déborde des cadres de la légalité pour obtenir ce dont il a besoin. C'est alors la révolution qui était en fermentation et qui se déchaîne, entraînant avec elle et derrière elle tout le flot des parias et des opprimés.

Accueil

FERTILITE n. f. (du latin fertilis, fertile)

Etat, qualité de ce qui est fertile, abondant, fécond. Ce qui produit beaucoup. La fertilité d'un champ, d'un pays, d'une campagne. « Cette contrée doit sa richesse à la fertilité de son terrain ». Les pays de craie et de pierre calcaire sont beaucoup moins fertiles que ceux d'argile et de cailloux vitreux (Buffon). La terre intelligemment exploitée serait suffisamment fertile pour nourrir tous ses habitants ; et, s'il existe des hommes qui sont dans le plus complet des dénuements, c'est que sa fertilité est entravée par les accapareurs, les spéculateurs et les oisifs.

Au figuré : qui produit abondamment. La fertilité d'un écrivain ; la fertilité d'une matière, d'un sujet, c'est-à-dire qui prête au développement. Une grande fertilité d'esprit ; la fertilité de l'imagination. Au figuré et surtout en ce qui concerne le travail de l'intelligence, fertilité est synonyme d'abondance et de fécondité, mais ne suppose pas qualité supérieure. Il est quantité d'écrivains et de littérateurs qui sont très fertiles, mais dont la qualité de l'œuvre est détestable. Il est peu d'individus qui produisent beaucoup et bien, et des hommes possédant une fertilité semblable à celle d'un Voltaire ou d'un Hugo sont excessivement rares.

Accueil

FERVEUR n. f. (du latin fervor, chaleur)

Zèle, ardeur, pour les exercices de piété, de dévotion et de charité. Prier avec ferveur. La ferveur n'est pas, comme on pourrait le croire, une manifestation de la sincérité de celui qui s'y livre, et les marques de dévotion ne sont souvent que de l'hypocrisie. En matière religieuse, lorsque la ferveur est sincère, elle signale alors un fanatisme étroit et un esprit rétrograde.

Au figuré, on donne le nom de ferveur à toute ardeur extrême, aux sentiments qui portent au dévouement de soi en faveur d'une chose, d'un objet, d'une idée. Etudier avec ferveur. Défendre une idée avec ferveur, avec passion. Combattre avec ferveur ; lutter avec ferveur. Soutenir une cause avec ferveur. La ferveur est une qualité qui appartient à la jeunesse, car lorsque l'on avance en âge on acquiert un esprit de modération, et la ferveur se refroidit. C'est sans doute la raison pour laquelle les grands mouvements historiques et sociaux furent en tous les temps déclenchés par des hommes jeunes. La ferveur n'est cependant pas un signe et une preuve de vérité, et l'on peut avec ferveur - c'est ce qui se produit fréquemment - se dévouer pour une cause injuste et erronée. Il est donc sage, avant de se jeter dans une bataille quelconque, de s'assurer de son utilité, pour ne pas agir aveuglément et sans but.

Accueil

FETICHISME n. m. (de fétiche)

Les fétiches sont des idoles grossières, des animaux, des pierres, des arbres, auxquels la superstition et la crainte prêtent une certaine puissance, et qui sont adorés comme des dieux par les « sauvages ». Le fétichisme est le culte des fétiches. Le fétichisme est très répandu en Orient, et surtout dans le centre de l'Afrique, parmi les populations nègres. S'il est vrai que « le fétichisme est la première religion des hommes encore dans l'enfance de l'intelligence » (Virey), il faut en conclure que l'intelligence de l'humanité prise en son ensemble n'a que peu sensiblement évolué, car les peuples modernes sont tout autant que les peuples des premiers âges imbus de fétichisme. Les fétiches ont changé, mais l'esprit d'adoration est resté le même. Quelle différence y a-t-il entre ce chrétien civilisé qui adore l'image de la vierge, ou qui égrène son chapelet, et ce nègre du Dahomey qui réclame l'assistance d'un petit monstre en pierre pour chasser les génies invisibles et malfaisants? Y a-t-il plus d'intelligence chez ce juif moderne qui se couvre, pour faire ses prières, d'une écharpe appelée taleth, et dont il embrasse les franges avec adoration, que chez cet habitant de l'Asie centrale qui n'a pas encore été touché par les progrès de la science? Chez les uns comme chez les autres, ce fétichisme est une marque indélébile d'ignorance. Cette adoration aveugle des fétiches déborde même des cadres de la religion. Le peuple est imbu de fétichisme et ses superstitions se manifestent également sur le terrain politique et social. Il n'adore plus les fleuves, les rivières et les morceaux de bois, mais il se découvre avec piété devant un morceau de chiffon. Le drapeau est un fétiche devant lequel il courbe le genou, et pour lequel il s'est fait, se fait et se fera encore tuer. « Ce qui distingue le fétichisme de l'idolâtrie, nous dit le Larousse, c'est que les idoles ne sont, au moins pour la partie éclairée de leurs adorateurs, qu'une représentation de la divinité, un symbole au-dessus duquel plane l'esprit divin ». Question de nuances sans aucune importance en regard du résultat. Que le fétiche soit considéré comme une divinité ou comme le représentant ou le symbole de cette divinité, le fétichisme n'en est pas moins absurde, ridicule, et la vénération d'un être ou d'un objet dont le pouvoir est purement imaginaire est un facteur de régression sociale.

Le culte des fétiches subsiste encore dans les nations qui se parent d'un vernis de civilisation, et c'est ce qui permet toutes les spéculations honteuses de la religion et de la politique qui visent au même but : l'asservissement du peuple. Il faut combattre tous les fétichismes, ce sont des sources d'abrutissement et d'esclavage.

Accueil

FEU n. m. (du latin focus, foyer)

Le feu est un phénomène calorique ou lumineux produit par la combustion de certains corps. Un feu de charbon, un feu de paille, un feu de bois. Selon la légende, c'est Prométhée qui, après avoir dérobé le feu du ciel pour animer l'homme formé du limon de la terre, enseigna à celui-ci l'usage du feu. Le feu était considéré par les anciens comme possédant des facultés créatrices, et était adoré par un grand nombre de peuples. Les Perses en faisaient la base de leur religion et lui vouaient un véritable culte. Le soleil était à leurs yeux le symbole du feu pur, ils le saluaient chaque matin et, dans leurs sanctuaires, ils entretenaient un feu sacré qui ne devait jamais s'éteindre.

Les usages du feu sont multiples, et son utilité n'est plus à signaler. Pour obtenir du feu, on était obligé, dans le passé, de battre le briquet. Le progrès de la chimie a mis fin à cet exercice. Depuis 1809, le feu s'obtient avec facilité par le frottement des allumettes chimiques.

Allumer du feu, attiser le feu, faire du feu, un grand feu, un beau feu. Le feu ne procure pas seulement de la chaleur, il procure aussi de la gaîté. Dans certaines régions, les fêtes populaires sont toujours agrémentées par un feu de joie autour duquel chante et danse la population. Les feux d'artifices, par leurs effets agréables et pittoresques, sont également une source de réjouissance. Hélas! le feu n'est pas toujours à la portée du pauvre, et il existe des malheureux qui, faute de ressources, n'ont pas de feu, l'hiver, pour alimenter leur foyer. Etre sans domicile, sans logis, être sans feu ni lieu :

Mais moi, grâce au destin, qui n'ai ni feu ni lieu,

Je me loge où je puis et comme il plaît à Dieu.

BOILEAU.

Incendie, embrasement. Il y a le feu ; le feu est à tel endroit ; les pompiers ont lutté durant deux heures contre ce feu. Faire feu, c'est-à-dire tirer, se servir d'une arme à feu, d'un revolver, d'un fusil, d'un canon. S'emploie aussi comme synonyme de chaleur : les feux de l'été.

Locutions proverbiales : Mettre sa main au feu, c'est-à-dire affirmer être certain. Il n'y a pas de fumée sans feu.

Violence, ardeur, dans les sentiments et les passions. « Sondez bien votre cœur, et voyez s'il est possible d'éteindre le feu dont il est consumé » (J.-J. Rousseau). Le supplice du feu. Supplice qui consistait à brûler les individus qui étaient accusés de crimes contre la religion. On brûlait en même temps les livres ou les écrits qui gênaient les autorités ecclésiastiques.

La religion catholique, non contente d'avoir supplicié par le feu des milliers d'êtres humains, promet aux infidèles les tourments de l'enfer et les condamne au feu du purgatoire.

Au figuré : générosité, courage, ardeur ; entretenir le feu sacré de la liberté. Manquer de feu. Feu!... Ordre par lequel on oblige les militaires à tirer sur... En joue! Feu! Le feu de la guerre. A côté de tous les bienfaits qui peuvent en résulter, le feu a dans son histoire des pages noires. Ce sont celles de la guerre, des guerres, qui depuis des siècles et des siècles ravagent l'humanité. Faut-il donc, quelle que soit la répugnance que l'on puisse avoir pour la violence, user des mêmes moyens que nos oppresseurs, et les obliger par le feu et par le sang à desserrer l'étau de fer dans lequel ils étreignent le peuple? C'est parce que la bourgeoisie et le capital le veulent, que le monde est une vallée de larmes, et ce sont eux qui seront responsables des incendies qui s'allumeront demain. Car du peuple jaillira le feu qui éclairera l'aube de la liberté...

FEU (Le)

Roman vécu, dû à la plume d'Henri Barbusse, le célèbre écrivain français, qui sut traduire en termes simples et émouvants les affres et les souffrances du soldat durant la guerre de 1914. C'est une œuvre sociale d'une valeur littéraire incontestable et d'une haute portée morale.

Accueil

FIASCO n. m. (d'origine italienne)

Echouer complètement dans une entreprise. Faire fiasco : c'est un fiasco, un véritable fiasco. La guerre de 1914 fut pour les peuples « vainqueurs » comme pour les peuples « vaincus », un fiasco retentissant. Les mouvements ouvriers aboutissent bien souvent à un fiasco ; cela tient à la division qui règne en maîtresse dans les rangs prolétariens et à la mauvaise organisation des travailleurs. La politique qui se glisse dans toutes les associations de prolétaires est un facteur de fiasco, et neuf fois sur dix, lorsque les travailleurs échouent dans leurs luttes, c'est qu'ils se laissent conduire par de mauvais bergers, pour qui la classe ouvrière n'est qu'un moyen propre à satisfaire toutes leurs ambitions.

Toutes les tentatives d'affranchissement aboutiront à des fiascos, tant que la classe laborieuse ne s'inspirera pas de cette vérité contrôlée par l'expérience : que de sa force seule dépend son avenir, et que sa libération est subordonnée à sa volonté de se détacher de l'emprise patronale. Toutes les victoires politiques sont des fiascos, malgré les apparences. Seules les conquêtes économiques comptent dans la vie des travailleurs. Nous en avons un exemple frappant si l'on considère l'organisation actuelle de la Russie, où la victoire politique de la classe ouvrière n'en est pas moins un fiasco au point de vue économique.

Accueil

FIDELITE (du latin fidelis, de fides, foi)

La fidélité est la constance dans les affections. C'est aussi l'exactitude à remplir ses engagements. Dans ces deux cas tout au moins, il s'agit bien d'une qualité précieuse, et non d'un préjugé. Une amitié fidèle est une amitié que ni le temps, ni l'adversité, ne peuvent affaiblir. Il n'est pas de plus grand réconfort au cours d'une existence tourmentée. Un amour fidèle est un amour qui domine toutes les circonstances de la vie et, malgré les ans et les déceptions, demeure attaché à son objet. Qui donc ne souhaiterait d'être aimé ainsi? La fidélité a un idéal, c'est la lutte persévérante à son service, malgré les obstacles qui s'opposent à sa réalisation. Lui préférerait-on le caprice des snobs ou le mercantilisme des « girouettes »? Quant au respect de la parole donnée, il est la condition indispensable de l'harmonie dans une société libre. Le loisir peut, en effet, demeurer sans grand inconvénient à la merci de la fantaisie, non la production industrialisée. La lutte collective, par vastes associations, pour la conquête quotidienne du maximum de bien-être, avec le minimum d'efforts, comporterait - sous peine de misère générale à bref délai - l'observation stricte de dures règles de présence et de travail, imposées non par l'arbitraire, mais par l'inéluctable nécessité. Qu'un trop grand nombre de travailleurs ne se fassent pas de l'observation de ces règles un cas de conscience, et ce serait, inévitablement, d'abord le gaspillage et la gêne, les tâches rendues plus longues ; ensuite, la révolte légitime des bonnes volontés contre l'insouciance et le parasitisme ; finalement, le recours à des moyens de force - c'est-à-dire à l'autorité - pour la préservation de la sécurité publique, les citoyens trouvant, une fois de plus, meilleur bénéfice à se replacer sous le joug de lois sévères, qu'à continuer de subir dans une liberté toute théorique, les licences de leurs voisins.

Le mot fidélité est employé fréquemment pour désigner la qualité de ce qui est de bonne foi, ou conforme à la vérité. On dit, par exemple, d'une personne qu'elle est un témoin fidèle, lorsqu'elle décrit, sans en altérer le caractère et la portée, avec le souci dominant de la réalité des faits, les événements auxquels il lui a été donné d'assister. Voici une vertu d'autant plus digne d'estime qu'elle est plus rare. C'est, en effet, un travers commun à beaucoup trop de gens que de décrire les choses - non telles qu'elles sont - le mieux de leurs convenances personnelles. Ceci n'aboutit qu'à faire perdre du temps au monde, car l'illusion masque la réalité, mais ne la modifie point, et, tôt ou tard, la vérité se révèle à tous les yeux, tel le soleil dissipant les brumes.

Dans le code du mariage, le mot fidélité se rapporte à l'obligation légale faite aux conjoints, mais tout particulièrement à la femme, de n'avoir de rapports sexuels qu'entre eux, à l'exclusion de toutes autres personnes. Et voici, en raison des circonstances qui président aux épousailles, un cas où la fidélité mérite

incomparablement moins notre admiration que dans ceux qui précèdent. Certes, c'est un droit absolu pour des amants brûlant d'un amour unique, de se vouer l'un à l'autre sans partage. C'est encore leur droit de se jurer - imprudemment! - un amour éternel, et de s'efforcer de tenir parole.

Mais, dans le mariage légal, il n'est pas question de cela. La loi n'exige aucun serment de ce genre, et ne s'inquiète pas des motifs qui ont pu déterminer deux êtres à s'unir. Ils peuvent se détester dans quarante-huit heures, et se tromper en pensée tant qu'ils le voudront, elle n'en a cure.

Ce qu'elle sanctionne - et c'est là le méprisable de la chose - c'est un véritable contrat d'achat, par lequel une femme - qui agit parfois contre son désir, et sera tenue dorénavant d'obéir à son mari - échange d'une garantie de protection et d'entretien, quelle que soit la conduite future de l'époux, quels que puissent être, par la suite, ses propres sentiments, tant que n'aura pas été rompu par la mort, ou par la décision de magistrats indifférents en l'occurrence, le lien qui les a réunis.

Il ne s'agit plus du don joyeux de soi-même, de la part de gens qui se sont accordés librement, sans cesser de s'appartenir, mais bien de l'acceptation passive d'une chaîne que l'on sera contraint de subir encore, même lorsqu'elle n'inspirerait plus qu'un dégoût profond.

Tout ceci se trouve, évidemment, en fonction des conditions actuelles de la propriété, de la responsabilité paternelle, et des dispositions concernant l'héritage. Aussi n'y a-t-il pas lieu de jeter la pierre à ceux qui s'y soumettent, surtout lorsqu'ils réduisent, en fait, l'alliance à une formalité d'assurance sociale, et à une simple cérémonie conventionnelle. Mais il n'est pas inutile de souligner que, si la fidélité sexuelle librement consentie n'a rien de ridicule et peut-être un élément de bonheur à deux, celle qui est imposée par la force, même en accomplissement de certaines nécessités économiques, n'est qu'un vestige d'esclavage.

- Jean MARESTAN

Accueil

FIDUCIAIRE (du latin fiducia, confiance)

Ce mot a une popularité relativement récente, et ce n'est que depuis la « paix » qu'il a pénétré dans le peuple. Ce mot « se dit, nous enseigne le Larousse, de valeurs fictives fondées sur la confiance de celui qui les émet ». La monnaie fiduciaire ; la circulation fiduciaire. En principe, chaque billet de banque mis en circulation par un gouvernement est une valeur fictive, et doit avoir son équivalent en or dans les caisses du Trésor. C'est-à-dire que si un Etat a une encaisse or de 5 milliards de francs, il ne doit pas y avoir une circulation fiduciaire supérieure à 5 milliards de francs, de manière à ce que les détenteurs de billets soient en mesure de les échanger à leur gré contre la valeur équivalente en or. On comprendra donc facilement que la circulation fiduciaire repose uniquement sur la confiance d'une population, car si celle-ci est supérieure à l'encaisse or et que la population en réclame - ainsi qu'elle en a légalement le droit - le remboursement, l'Etat serait acculé à la plus sombre faillite.

Avant la guerre, il y avait déjà dans de nombreux pays une circulation fiduciaire supérieure à l'encaisse or de l'Etat, mais cette monnaie fictive s'est accrue, pendant et après la guerre, dans de telles proportions, qu'elle a déséquilibré toute l'organisation économique du système capitaliste et les gouvernants de plusieurs nations sont obligés de recourir à des pis-aller pour tenter de retrouver une stabilité, tout au moins provisoire.

Nous allons, afin de bien déterminer la situation financière des divers états du monde, après la guerre, dresser un tableau indiquant leur encaisse or et leur circulation fiduciaire en 1923 :

PAYS	MONNAIE	ENCAISSE OR	Circulation fiduciaire
France	Franc	5.500.000.000	40.000.000.000
Allemagne	Mark	1.200.000.000	520 quintillions
Belgique	Franc	266.000.000	7.000.000.000
Brésil	Milrès	128.000.000	5.000.000.000
Gde Bretagne	Livre St.	4.000.000.000	10.000 000.000
Canada	Dollar	800.000.000	1.000.000.000
Australie	Livre St.	570.000.000	1.200.000.000
Espagne	Peseta	2.500.000.000	4.300.000.000
Etats-Unis	Dollar	15.000.000.000	10.000.000.000
Italie	Lire	1.000.000.000	17.000.000.000
Japon	Yen	3.000.000.000	8.500.000.000
Pays-Bas	Florin	1.240.000.000	2.200.000.000
Suisse	Franc	641.000.000	981.000.000
Turquie	Livre t.	1.300.000.000	4.000.000.000

On remarquera que, seule, de tous les états du monde, la République des Etats-Unis d'Amérique du Nord a une encaisse or supérieure à la valeur des billets en circulation. Tous les autres pays et particulièrement ceux qui eurent à souffrir

directement de la guerre ont une encaisse or terriblement inférieure à la somme de billets de banque jetés sur le marché par des gouvernements à court d'argent. Il en résulte fatalement un désaxage dans les finances publiques, et c'est le travailleur qui, le premier, souffre d'un semblable état de choses.

On s'étonnera peut-être, en constatant, sur le tableau que nous avons tracé, l'énormité de la circulation fiduciaire de l'Allemagne en 1923. C'est qu'au lendemain de la guerre, l'Allemagne poursuivit une politique financière particulière. N'ayant que peu de dettes extérieures, elle considéra qu'elle pouvait jouer sur une monnaie dépréciée, jetée sur le marché pour les besoins de la cause, et de cette façon se libérer assez rapidement des lourdes charges contractées durant ce carnage. Cette opération accula le prolétariat allemand à la famine. La valeur du mark changeait avec une rapidité inconcevable en 1922, et entraînait une augmentation continue du coût de la vie. Cette augmentation était si rapide qu'un ouvrier qui, le samedi, touchait le salaire de la semaine écoulée, ne pouvait pas, le lundi, avec le nombre de marks qu'il possédait, acheter ce qui était nécessaire à la vie d'une journée. Il faut dire que la situation de l'Allemagne était exceptionnelle et voulue par les dirigeants. Car, si la situation fiduciaire joue directement un rôle sur la valeur des produits d'importation, en ce qui concerne les produits de provenance intérieure, un gouvernement qui a la faculté d'imposer une valeur à une monnaie fictive, aurait, s'il n'était pas intimement lié à toute entreprise financière commerciale et industrielle, la possibilité - et le devoir - d'imposer de la même façon le prix des marchandises.

Nous avons dit qu'en France, la circulation fiduciaire était, en 1923, de 40 milliards de francs, Si l'on ajoute à cette somme toutes les autres valeurs fictives lancées par l'état, et qui, n'ayant pas directement une puissance d'achat, peuvent être échangées contre des billets de banque, la circulation fiduciaire augmente immédiatement, et nous allons voir que la position financière d'un état ou d'un gouvernement est, de la sorte, subordonnée aux grandes entreprises d'exploitation financière ou industrielle.

En 1923, la dette française par tête d'habitant était de 8.250 francs, et la valeur du franc était de 80 francs à la livre sterling. A 40 millions d'habitants, la dette totale de l'Etat français était donc de 330 milliards de francs. Cette dette totale se répartit en dette à court terme et dette à long terme (voir le mot dette). Dans la dette à court terme, on comprend les Bons de la Défense nationale, les Bons du Trésor, dont le remboursement peut être exigé presque immédiatement par ceux qui les détiennent. Or, ces bons, directement ou indirectement, sont entre les mains des grosses associations financières ; et, selon l'attitude du gouvernement, ils les renouvellent ou en réclament l'échange contre des billets de banque qui ont une puissance directe d'achat. Lorsque l'Etat n'est pas en mesure de rembourser, il a recours à l'inflation, c'est-à-dire qu'il fait imprimer à nouveau de la monnaie fiduciaire ; mais on conçoit que ceci ne s'opère pas sans inconvénient, et que la panique s'empare assez rapidement de la population, lorsque la monnaie se déprécie. La haute finance spéculé sur ce sentiment populaire, et la crainte de l'ouvrier ou de l'épargnant de voir la puissance d'achat de son argent s'affaiblir, permet à la finance et à l'industrie de tenir sous leur coupe les gouvernements, à quelque parti qu'ils appartiennent. D'autre part, un gouvernement ne peut se livrer à l'inflation sans le concours et la complicité des maîtres de la finance. En effet, comme nous le disons plus haut, la circulation fiduciaire repose sur la confiance ; or, la finance qui détient le monopole de la presse, qui a un pouvoir de propagande formidable, aurait tôt fait de briser cette confiance, si un gouvernement lui résistait. Et une population refusant les billets mis en circulation acculerait l'Etat à la banqueroute,

La population d'un pays est généralement impressionnée par la hausse ou la baisse de la devise nationale, sans saisir exactement les causes de ces fluctuations continues. Certains économistes démocrates conseillent la stabilisation de la monnaie pour mettre fin à la spéculation facilitée par une monnaie instable ; mais sur ce terrain, les groupes financiers ne sont pas d'accord, leurs intérêts étant différents et, impuissant, le peuple assiste à une bataille financière dont il paie tous les frais.

En réalité, si certains groupes de financiers sont adversaires d'une revalorisation ou d'une stabilisation de la monnaie, ce n'est que provisoire. Ils en seront partisans le jour où, avec cette monnaie dépréciée, ils auront acquis une plus grande puissance économique en la transformant en propriétés. Une revue française signalait en décembre 1926, le cas d'un syndicat financier international, qui se porta acheteur de 8 à 10 milliards de francs, ce qui provoqua la hausse de cette valeur de 50 p. 100.

« Quel est donc l'intérêt qui fait agir le syndicat international? demandait cette revue. Il est peu probable que ce soit dans l'unique but d'améliorer la cote du franc sur le marché mondial, ou, d'autre part, de provoquer une crise économique, industrielle et commerciale en France? C'est uniquement l'espoir d'une opération fructueuse qui l'a décidé à acheter ces masses de francs...

Il est possesseur d'une masse considérable de francs, mais s'il fait monter notre devise en l'achetant, ne risque-t-il pas de l'anéantir au jour où il voudra dénouer l'opération? »

D'autre part, cette masse de monnaie fiduciaire permet aux groupes de capitalistes qui la possèdent d'accaparer les richesses sociales, et l'on peut être certain qu'au jour où leurs opérations seront terminées, ils ne s'opposeront plus à la revalorisation ou à la stabilisation.

Ces vastes questions financières sont complexes et peu accessibles à l'esprit populaire qui n'en ressent que les contrecoups, sans en connaître les causes ; cependant, la large circulation fiduciaire nous aura démontré ceci : c'est que l'argent où la monnaie en soi n'a aucune valeur réelle, mais simplement une valeur spéculative. Lorsque le peuple s'inspirera de cette idée que la monnaie est une entrave à la vie, et que, loin d'améliorer les procédés d'échange, elle les complique, un grand pas sera fait vers l'organisation d'une société économique plus libre. Supprimer toute la monnaie, c'est permettre à chacun de vivre selon ses besoins, et c'est le but le plus près que nous devons atteindre.



Accueil

FILATURE n. f. (de filer)

Etablissement où l'on transforme en fil, la soie, la laine ou le coton. Action de filer. La filature des textiles se divise en deux classes : celle de la laine et du coton, et celle de la soie. Avant d'être transformés en fil, la laine comme le coton doivent subir de nombreuses opérations. Le coton est d'abord soumis à l'action de certaines machines qui le débarrassent de ses impuretés ; il est ensuite étiré et transformé en ruban ; ce ruban est à nouveau étiré afin de l'amincir, et s'en va ensuite au métier à filer. La laine, elle, avant d'être livrée au métier à filer, doit être lavée, cardée et peignée.

La filature de la soie est une industrie particulière.

Tout d'abord, le cocon est plongé dans l'eau bouillante, puis battu avec des rameaux de bruyère, pour accrocher l'extrémité du fil. Ces fils sont ensuite passés à la filière et débarrassés de la gomme dont ils sont imprégnés en les plongeant dans des bains d'eau savonneuse. Ils subissent ensuite le cordage sur des machines appelées moulins à tordre, et enfin, les écheveaux sont livrés au teinturier et au tisserand. Chaque cocon donne environ 300 mètres de fil de soie.

L'industrie de la filature entièrement liée à celle du textile, s'est formidablement développée depuis cent ans, grâce aux progrès du machinisme, et l'on est bien loin, aujourd'hui, de l'époque où l'on filait à la quenouille et au rouet. A présent, de puissantes usines se sont montées dans tous les pays, et plus particulièrement en France, en Angleterre, en Russie, dans lesquelles le coton, la soie et la laine sont traités mécaniquement et avec rapidité. Le développement de la filature et de l'industrie textile, comme du reste le développement de tout autre corps d'industrie a donné naissance à un prolétariat qui a à lutter contre les gros magnats de la laine, du coton et de la soie, qui entendent naturellement bénéficier de la plus grande partie - sinon de la totalité - des apports de la science ; et les grands centres textiles du Nord de la France, comme du Centre de l'Angleterre sont souvent agités par des mouvements qui dressent les travailleurs contre leur patronat. La filature, cette industrie si nécessaire, si indispensable à la vie de l'homme, ne sera vraiment prospère, elle ne répondra aux besoins de l'humanité, que lorsqu'elle sera entre les mains des travailleurs filant et tissant utilement pour le bien-être de tous.

Au figuré : filature signifie suivre, espionner. « Prendre en « filature » un individu suspect ». La police prend généralement les individus en « filature » avant de les arrêter. Etre filé, c'est-à-dire être suivi. Faites attention, prenez garde, vous êtes filé ; vous êtes pris en filature.



Accueil

FILIATION n. f. (du latin *filiatio*, de *filius*, fils)

Descendance en ligne directe de père en fils. On distingue trois espèces de filiations : la filiation légitime, la filiation naturelle et la filiation adoptive. La filiation est légitime lorsque l'enfant est né pendant le mariage, et qu'il a été régulièrement inscrit sur les registres de l'Etat-Civil ; dans tous les autres cas, la filiation est naturelle. La filiation des enfants naturels peut se justifier par l'acte de naissance ou par un acte de reconnaissance. Mais les enfants adultérins ne peuvent jamais se réclamer de leur ascendance paternelle. La filiation ne se justifie qu'au point de vue légal ; physiologiquement, qu'elle soit légitime ou naturelle, elle est aussi fictive que la filiation adoptive.

Bien que pour l'homme sensé jugeant un individu sur sa personnalité et non sur son nom, la filiation soit de peu d'importance, le peuple est encore imbu de certains préjugés en ce qui concerne la reconnaissance légitime des enfants, et un bâtard est encore à ses yeux un être méprisable, comme s'il était responsable des actes de ceux qui lui donnèrent le jour. Ce préjugé disparaîtra avec l'éducation du peuple.

Par extension, on emploie le mot filiation pour désigner la liaison, l'enchaînement d'une chose avec une autre. La filiation des mots ; la filiation des idées. « On voit chez les Grecs une belle filiation d'idées romanesques » (Voltaire).

Accueil

FILIERE n. f.

Instrument utilisé dans l'industrie métallurgique pour étirer les fils mécaniques. Outil d'acier servant à fileter en vis.

Au figuré : suite d'épreuves à travers lesquelles on passe avant d'atteindre un certain but ou obtenir un certain résultat. Passer par la filière administrative. La filière judiciaire ; la filière parlementaire. La société capitaliste dans son organisation administrative, peut être comparée à un instrument percé d'un nombre incalculable de trous qu'il faut traverser avant de voir se réaliser ses désirs. Que ce soit pour obtenir un emploi ou une fonction administrative, judiciaire, diplomatique, il faut passer par la filière, et donner des preuves de respect pour tout ce qui compose la hiérarchie sociale. Elle est une garantie pour la classe bourgeoise qui évince, par les épreuves consécutives auxquelles elle soumet ses agents, tous ceux qui ne marquent pas des attaches profondes aux institutions modernes. La filière est un filtre qui éloigne de la direction de la chose publique toute individualité logique, intelligente qui ne veut pas se courber devant la routine monotone et stupide de l'administration. Seuls, peuvent passer à travers la filière les lâches et les pleutres, ou les hommes sans scrupules pour qui la fin justifie les moyens, et qui abandonnent leur personnalité pour satisfaire leurs ambitions.

Accueil

FILLE n. f. (du latin filia)

Enfant du sexe féminin.

Nom que l'on donne à la femme qui n'est pas mariée ; une jeune fille, une vieille fille. Dans l'ordre familial : petite fille : fille du fils ou de la fille, par rapport à l'aïeul ou à l'aïeule. Belle-fille : bru ou fille née d'un premier mariage, par rapport à l'époux nouveau, lorsque l'un des premiers époux se remarie à la suite d'un décès ou d'un divorce. Qui est née à : les filles du désert ; les filles d'occident ; les filles de France.

Fille-mère : nom que l'on donne à une femme non mariée et qui a un enfant non reconnu par le père. La lâcheté et la bêtise humaine rendent la vie difficile à la fille-mère. En vertu de préjugés stupides, on lui reproche d'avoir écouté son cœur et de s'être donnée sans préalablement en avoir informé un officier ministériel. C'est bien la honte d'une société ou tout n'est qu'hypocrisie, de faire grief à une femme d'avoir un enfant, alors que l'homme qui commet l'infamie d'abandonner la mère et le petit continue à jouir de l'estime de ses semblables.

Fille publique ou fille de joie : femme qui s'adonne à la prostitution. N'est-ce pas une ironie d'appeler fille de joie ces malheureuses obligées de vendre leur corps et de se livrer au passant, quel qu'il soit, pour arriver à vivre ? La prostitution est un vice qui découle directement de la mauvaise organisation sociale, et la fille de joie est une victime de la société bourgeoise. La fille de joie a servi de trame à des romans, à des pièces de théâtre, à des chansons, et elle fut exploitée dans son corps et dans son esprit. En termes sanglants, brefs et brutaux, le célèbre chansonnier populaire Jules Jouy a, dans un poème intitulé « Fille d'ouvriers », décrit le calvaire de ces malheureuses. Edmond de Goncourt, le grand romancier, a, dans sa « Fille Elisa », tracé l'histoire d'une fille publique qui, dans un élan d'amour et de pudeur, tue son amant. L'œuvre de Goncourt est une violente protestation sociale. Est-ce suffisant ? Non. La prostitution, la vie de la fille publique sont étroitement liées à une société où tout se négocie, où tout s'exploite, même l'amour ; et ce n'est qu'en détruisant la cause du mal, que disparaîtront la prostitution et les filles publiques.

Filles soumises : les filles soumises sont des prostituées inscrites sur les livres de la police, et astreintes à une visite médicale à périodes fixées. Exploitées par les souteneurs, elles le sont également par les agents des mœurs, qui sont les véritables rois de la rue et spéculent sur leur autorité pour leur arracher soit de l'argent, soit des faveurs. Aussi répugnant que soit le commerce de la prostituée, il l'est encore moins que celui de cette police des mœurs, vivant sur le dos de la fille soumise, et se livrant à son exploitation, à l'abri des lois et avec l'appui de toutes les

institutions sociales de la bourgeoisie.

Accueil

FILM n. m.

Bande pelliculaire, en usage dans les appareils photographiques. Le film sur lequel s'enregistrent les vues prises par l'appareil est formé d'un support transparent, souple, résistant, généralement en celluloid, et portant une couche sensible photographique. Ce support ayant l'inconvénient d'être inflammable et de présenter ainsi de graves dangers, peut se remplacer par des préparations dérivées de l'acétate de cellulose, beaucoup moins combustibles.

On appelle film : le scénario photographique lui-même. Un beau film. Tourner un film, c'est-à-dire enregistrer une scène de cinéma.

La représentation des images sur l'écran ; l'étude des mouvements, par le ralenti, la coloration et le relief des images, font du cinéma, un art beaucoup plus vivant et riche de promesses que le théâtre.

L'art muet - ainsi qu'on le nomme - évolue sans arrêt et des expériences récentes permettent d'espérer la reproduction, non seulement de la voix - les personnages parleront - mais de tous les bruits, qui seront entendus des spectateurs. Les bruits seront enregistrés sur la bande pelliculaire comme sur un disque de phonographe, et répandus dans la salle par haut-parleurs.

Ainsi, pour le plaisir des yeux, des oreilles, le film créera des chefs-d'œuvre inouïs.

Mais qui peut dire tout ce que nous réserve l'application rationnelle du cinéma à l'éducation de tous : enfants dans les écoles ou foules dans les salles de spectacles? Il y a beaucoup de réalisations dans ce sens déjà, mais les Etats sont toujours chiches de crédits pour l'enseignement. Seule une société qui aura tué la guerre et l'autorité sera assez riche pour mener cette œuvre jusqu'à ses ultimes limites.

-A. LAPEYRE.

Accueil

FILON n. m.

Nom que l'on donne à un amas de matières contenu entre les couches d'une nature différente. Un filon d'argent ; un filon de houille. Découvrir un filon ; exploiter un filon. Les deux faces du filon s'appellent des solbandes, et les parois se nomment les épontes.

Au figuré, ce mot signifie avoir trouvé une combinaison agréable, avantageuse, sans danger. Avoir le filon ; c'est un mauvais filon. Il existe des gens qui sont toujours à la recherche du « filon ». Désintéressés de tout ce qui les entoure, agissant avec un égoïsme féroce, ils ne cherchent dans la vie qu'à satisfaire leur petite personnalité, même, s'il le faut, au détriment de leurs semblables. Il est évident que dans une organisation sociale basée sur l'autorité et sur le vol, il existe pour l'homme sans scrupule des filons à exploiter. On ne peut le faire sans nuire à son prochain. Tout se tient dans la société, et il est faux qu'un individu puisse se libérer, seul, de l'étreinte de celle-ci. Celui qui découvre un filon et qui, alors satisfait, se retire de la lutte constante, ininterrompue, que se livrent les exploiters et les exploités, prend consciemment ou inconsciemment position en faveur des premiers contre les seconds. On ne peut rester neutre dans la bataille sociale ; et, pour la classe ouvrière, pour le travailleur, il ne peut y avoir de filon, sinon celui de la Révolution sociale, qui assurera le bien-être et la liberté à tous les hommes.

Accueil

FIN n. f. (du latin finis)

Terme, extrémité, bout. Le commencement est la partie que l'on considère comme la première, la fin, celle que l'on considère comme la dernière. La fin de la guerre ; la fin d'un voyage ; la fin d'un livre, la fin du jour ; la fin d'une conspiration ; la fin d'un discours. « En toutes choses, il faut considérer la fin » (La Fontaine). Au figuré : le but que l'on se trace. « La plupart des hommes, pour arriver à leurs fins, sont plus capables d'un grand effort que d'une grande persévérance » (La Bruyère). Proverbes : « La fin justifie les moyens. Qui veut la fin veut les moyens ».

« La fin du monde ». D'après l'évangile, la fin du monde, c'est-à-dire la destruction de la terre et du genre humain surviendra à une époque indéterminée, et sera suivie par un jugement général et public. L'église avait déjà annoncé la fin du monde pour l'an 1.000, elle s'était trompée. Aussi, aujourd'hui est-elle plus sage et ne fixe-t-elle pas de date. De cette façon, elle ne craint aucune erreur et peut reculer cette fin du monde indéfiniment.

L'homme est un animal paresseux. Une chose le frappe particulièrement : la mort ; et comme bien souvent il ne s'explique pas ce phénomène, il en conclut que tout doit mourir. L'homme a cru pendant des milliers et des milliers d'années que le monde avait été créé pour lui, et par conséquent il ne concevait pas que, lui ayant un commencement et une fin en tant qu'individu, le monde pût n'avoir ni commencement ni fin. Sur l'ignorance, il fut aisé de bâtir toutes les religions, et il n'est pas étonnant que durant des siècles l'humanité ait été aveuglément dirigée par un être supérieur, d'une puissance surnaturelle. Il coule de source que, si l'on accepte le principe de la création, on accepte forcément celui de la fin. Les deux n'en forment qu'un seul. Admettre un commencement, c'est prétendre qu'à une époque aussi lointaine que puisse la calculer l'imagination humaine, rien n'existait, et qu'un jour, une heure, de ce rien fut créé le tout, par la simple volonté d'un « Créateur ». « Avec rien, on ne fait rien, on ne peut rien faire, nous dit Sébastien Faure dans son *Imposture religieuse* ; de rien, on ne fait rien, on ne peut rien faire, et l'inoubliable aphorisme de Lucrèce : *ex nihilo nihil*, demeure l'expression d'une certitude indéniable et d'une évidence manifeste.

Je pense qu'on chercherait en vain une personne douée de raison qui puisse concevoir et admettre que de rien on puisse tirer quelque chose, et qu'avec rien .il soit possible de faire quelque chose » (S. Faure, *l'Imposture Religieuse*, p. 22).

Et, en effet, cela est inconcevable. Logiquement, raisonnablement, il faut donc conclure que si rien n'a été créé, il n'y eut pas de commencement, qu'il n'y

aura pas de fin, que le monde a toujours existé, qu'il existera toujours, mais qu'il subira indéfiniment des transformations.

L'espèce humaine n'est pas l'unique qui peuple la terre, et l'individu qui rapporte tout à soi et ne peut concevoir l'extinction de la race humaine sans y associer immédiatement la « fin du monde », ne se base pas sur la science et la raison, mais sur l'erreur et l'ignorance. Le globe a subi et subira encore des modifications. La forme de la vie n'a pas toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, elle ne sera peut-être pas la même demain. « Il est difficile d'avoir toujours présent à l'esprit, écrit Darwin, le fait que la multiplication de chaque forme vivante est sans cesse limitée par des causes invisibles, inconnues, qui, cependant sont très suffisantes pour causer d'abord la rareté et ensuite l'extinction. On comprend si peu ce sujet, que j'ai souvent entendu des gens exprimer la surprise que leur causait l'extinction d'animaux géants, tels que le mastodonte et le dinosaure, comme si la force corporelle seule suffisait pour assurer la victoire dans la lutte pour l'existence. La grande taille d'une espèce, au contraire, peut entraîner dans certains cas, ainsi qu'Owen en a fait la remarque, une plus prompte extinction, par suite de la plus grande quantité de nourriture nécessaire. La multiplication de l'éléphant actuel a dû être limitée par une cause quelconque avant que l'homme habitât l'Inde ou l'Afrique » (Darwin, *L'Origine des espèces*, pp. 395, 396).

L'homme qui prétend possible la destruction de la terre et du genre humain, raisonne comme aurait raisonné un mastodonte ou un dinosaure prétendant que tout allait finir parce que son espèce s'éteignait. Le mastodonte et le dinosaure ont disparu, le monde existe toujours, comme il existera encore si l'espèce humaine s'éteint à son tour. Il n'y a pas eu de commencement, il n'y aura pas de fin. Dieu n'a pas créé l'homme, il n'a pas créé la terre, il n'a rien créé, il ne peut rien détruire. Seule la nature indifférente, agit sans but, sans raison, parce que c'est sa nature d'agir, parce qu'elle est immense et que ce qui est immense n'a pas de but. « Si nos yeux, dit Guyau, pouvaient embrasser l'immensité de l'éther, nous ne verrions partout qu'un choc étourdissant de vagues, une lutte sans fin parce qu'elle est sans raison ; une guerre de tous contre tous. Rien qui ne soit entraîné dans ce tourbillon ; la terre même, l'homme, l'intelligence humaine, tout cela ne peut nous offrir rien de fixe à quoi il nous soit possible de nous retenir, tout cela est emporté dans des ondulations plus lentes, mais non moins irrésistibles ; là aussi, règnent la guerre éternelle et le droit du plus fort » (Guyau, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*. p. 52).

La vie de l'homme a un terme, comme elle a un commencement, mais la vie de la nature est éternelle et c'est parce que nous savons que la nature est infinie et indifférente, qu'après sa mort l'individu est entraîné, englouti par cette nature, que la mort de l'homme est la fin de « l'homme en soi », qu'il ne peut y avoir pour lui de jouissances ultra terrestres, de paradis ni d'enfer, qu'il entre dans le grand tout, que sa vie spirituelle est intimement liée à sa vie corporelle et matérielle, que nous voulons que durant son court passage sur le globe en tant que personnalité, en tant qu'individu fini, il partage avec ses semblables toutes les jouissances que peut procurer la nature. Incroyants, athées, nous ne voulons pas, nous ne pouvons pas

attendre l'illusoire jugement dernier, la fin du monde, pour gagner le paradis. La fin du monde ne vient jamais, ne viendra jamais, mais ce qui vient, c'est la fin de l'homme. Nous voulons qu'il goûte au bonheur durant sa vie, et à cette fin nous travaillons sans cesse pour voir se réaliser une société où l'humanité enfin rénovée sera infiniment heureuse.

Accueil

FINALITE n. f.

Doctrine philosophique qui reconnaît l'existence d'une cause finale et admet que tout ne se fait qu'en vue d'une fin voulue et déterminée. Sociologiquement, les anarchistes communistes ne peuvent pas, à notre sens, ne pas admettre une « cause finaliste », c'est-à-dire un but à atteindre. Pour nous, la finalité, sociologiquement, c'est la transformation, totale, complète, de la société moderne, et l'organisation d'une société nouvelle, élaborée sur les principes du communisme antiautoritaire.

Considérant l'état d'évolution des sociétés modernes, et le temps nécessaire à réaliser une telle transformation, les négateurs de l'anarchisme communiste peuvent objecter que la vie humaine, que la vie d'une génération ne peut pas suffire à une telle entreprise, et que conséquemment une croyance finaliste est ridicule. Nous ne le pensons pas. L'individu a des besoins et des désirs immédiats, mais il a aussi des aspirations. La vie de l'homme est un tout ; elle ne se compose pas uniquement de nécessités matérielles, mais aussi d'espérances ; or, on peut considérer l'espérance humaine comme un voyage de l'esprit dans l'avenir. L'être imprécis, qui ne sait pas ce qu'il veut est aussi un être indécis dans la lutte, et si l'on juge que l'amélioration du genre humain ne peut être obtenue que par une lutte constante et méthodique, il est indispensable d'envisager un but, et de mener le combat pour essayer de l'atteindre et de s'en rapprocher.

D'autre part, nous pensons que l'individu a besoin d'un idéal. Cet idéal est ce que l'on peut appeler « la finalité ». Est-il intangible? Ce n'est pas ce que nous affirmons, mais nous croyons que de cet idéal dépendent toute son action, toute son activité, et toute sa vie collective et sociale. Or, pour nous, anarchistes communistes, qui, sans nier la valeur individuelle, prétendons cependant que l'individu est le produit de la collectivité, qu'économiquement il sera toujours subordonné à cette collectivité, nous supposons que sa libération ne peut être que le résultat de la libération économique de toute la collectivité. De là à se tracer un but, il n'y a qu'un pas, et nous avons raison de dire que sans ce but la lutte est inexistante ou tout au moins différente. Et, en effet, l'individu estimant qu'il peut dans la société actuelle trouver un bonheur relatif mais satisfaisant, orientera son action autrement que celui qui juge différemment. L'homme guidé par un égoïsme particulier et personnel, qui n'envisage que le présent le plus immédiat, ne sera jamais un révolutionnaire, au sens que nous donnons à ce mot, mais un individualiste bourgeois n'hésitant pas à user de tous les moyens pour satisfaire aux besoins de son individu.

En vérité, chacun conçoit une finalité, c'est-à-dire une cause finale, un but.

Un homme qui traverse la vie sans but est semblable à un animal dépourvu de toute intelligence. Selon nous, ce qui différencie l'homme de la bête, c'est justement que le premier se crée indéfiniment de nouveaux besoins matériels, intellectuels et moraux, et provoque ainsi l'évolution de l'humanité, alors que le second n'a apparemment que des besoins spécifiquement matériels. L'homme est sorti de la trivialité et de la bestialité parce qu'il a conçu une cause finale et que toujours il a cherché à l'atteindre. Plus cette cause finale, ce but, est généreux, plus il signale une conquête de l'esprit sur la matière, de l'intelligence sur la force brutale. Chimère, diront certains! Mais non. La civilisation marche à pas lents, mais elle marche, et il nous faut espérer qu'un jour, las de se déchirer, les hommes fraterniseront et tendrement unis, vivront en paix dans un monde harmonique.

Poursuivront-ils un autre but, alors ? Qui sait !

Accueil

FINANCE n. f. (du saxon *fine*, amende, et du vieux mot français *finer*, qui veut dire payer)

Se dit de l'état de ceux qui s'occupent des revenus d'une nation ou qui traitent des grandes affaires d'argent. Un homme de finance. Etre dans la finance. Les finances de l'Etat. Un ministre des finances. Gérer, administrer ses finances. Se dit aussi pour désigner l'état de fortune d'une personne. Somme d'argent, que dans le passé, on payait au roi pour la levée d'une charge. Bref, la finance est l'ensemble des questions et des opérations relatives à l'argent.

Le culte de l'argent et de la propriété ont donné à la finance une puissance formidable. C'est elle qui dirige le monde, c'est elle qui, dans la société bourgeoise, est le moteur de toute l'activité sociale. Le développement du commerce et de l'industrie capitalistes, les progrès du machinisme, l'intensification de la production ont encore ajouté à sa force et à sa puissance, car son sort est intimement lié à celui de ces deux formes d'exploitation bourgeoise. La concentration du capital s'accroît chaque jour, car les moyens et les procédés de production modernes sont tels qu'il n'est pas permis à la petite industrie de lutter contre la concurrence des puissantes organisations industrielles et, tout naturellement, la petite industrie s'éteint avec rapidité. Il en est de même en ce qui concerne le petit et le gros commerce, ou plutôt la petite et la grosse entreprise commerciale. Mais aux vastes entreprises il faut de gros capitaux, et quelle que soit la richesse d'un groupe d'individus, elle ne suffirait pas aux nécessités du mouvement industriel et commercial des sociétés modernes. C'est alors qu'entre en jeu la finance. Son rôle est de fournir au capitalisme les capitaux nécessaires à ses exploitations.

« Le développement de la production capitaliste, dit Karl Marx, enfante une puissance tout à fait nouvelle : le crédit, qui, à ses origines, s'introduit sournoisement comme une aide modeste de l'accumulation, devient bientôt une arme nouvelle et terrible de la guerre de la concurrence, et se transforme enfin en un immense appareil social destiné à centraliser les capitaux ».

Afin de bien faire comprendre le puissant facteur qu'est la finance, dans la société capitaliste, il nous faut souligner le passage que nous citons ci-dessus. Avant que la finance ne fût puissamment organisée, le développement industriel et commercial était subordonné à l'accumulation. L'accumulation est « l'augmentation graduelle du capital » d'un individu ou d'un groupe d'individus. « Mais il est évident, dit encore Karl Marx, que l'accumulation, l'augmentation graduelle du capital, au moyen de sa reproduction sur une échelle croissante, n'est qu'un procédé lent, comparé à la centralisation, qui, en premier lieu, ne fait que changer l'arrangement quantitatif des parties composant le capital social. Le monde se

passerait encore du système des chemins de fer, par exemple, s'il eût dû attendre le moment où les capitaux individuels se fussent assez arrondis par l'accumulation, pour être en état de se charger d'une semblable besogne, que la centralisation du capital, au moyen des sociétés par actions, a accomplie pour ainsi dire en un tour de main » (Karl Marx, *Le Capital*). La finance est donc en un mot l'organisation du crédit en faveur du capitalisme. Aucun capitaliste, en effet, ou aucun groupe de capitalistes ne seraient susceptibles, comme le fait si judicieusement remarquer le grand sociologue allemand, de se livrer à de grandes entreprises industrielles et commerciales sans le concours de capitaux extérieurs. Les capitaux disséminés sont impuissants ; centralisés, ils sont une force, mais une force surtout pour ceux qui les gèrent, qui les administrent, et c'est la finance qui remplit ce rôle. Nous disons donc que plus une société est industrialisée, et plus son commerce est étendu, plus la circulation de l'argent est nécessaire, plus sa centralisation est indispensable et plus le règlement des affaires exige - en société capitaliste naturellement - le concours de la finance.

Il fut un temps où le petit commerçant, le petit artisan, le petit paysan, qui avaient réalisé quelques économies, les conservaient jalousement au fond de leur « bas de laine ». Ce temps n'est plus. Aujourd'hui, et surtout depuis la guerre, chacun veut jouir brutalement, rapidement, et goûter les plaisirs que procure la richesse. C'est la course à l'argent, et la finance offre aux avides des possibilités de s'enrichir... ou de se ruiner. Avec l'espérance de toucher de gros dividendes, chacun se démunit de son pécule, le livre à la finance, qui en dispose, qui le gère, qui l'exploite. Du jour où l'individu s'est séparé de son argent pour le remettre entre les mains du financier, ce dernier devient à ses yeux un Dieu. Toucher à l'argent est un crime, toucher au financier en est un autre. Conçoit-on alors la puissance de cette organisation, qui est soutenue par tous ceux qui possèdent en leur portefeuille - et ils sont nombreux - une valeur de 100, de 1.000, ou de 10.000 francs?

En 1896, Urbain Gohier écrivait un pamphlet sur l'argent, dont nous extrayons ces lignes :

« Le Parlement peut tout ; mais il ne peut toucher à l'argent. Les citoyens soumettent à mille investigations humiliantes tous les actes de leur vie et toutes les parties de leur foyer ; mais ils dissimulent leur argent avec une indomptable énergie. Ils ouvrent leurs caves et leurs magasins aux gabelous, aux rats de caves ; leurs habitations, leurs meubles, aux juges et aux mouchards ; ils déclarent leurs mariages, la naissance de leurs enfants, le décès de leurs proches, leurs ventes, leurs achats ; ils énoncent leurs voitures, leurs chevaux, leurs chiens, leurs billards, leurs bicyclettes ; placés pendant vingt-cinq ans sous la surveillance de la haute police, et numérotés sur des registres, comme des forçats, ils ne peuvent quitter leurs maisons sans avertir les gendarmes ; ils écrivent sur les feuilles du recensement leur confession générale. Mais le chiffre de leur revenu doit demeurer impénétrable...

...On a pu violenter ce qui leur restait de cœur et de conscience ; outrager leur Dieu, traquer leur religion, détruire leurs libertés essentielles, décimer leurs enfants : ils n'ont rien dit ; on a voulu mettre un impôt sur la rente et connaître le chiffre des fortunes : ils ont résisté. Leur corps n'a point de pudeur, et leur âme

point de dignité ; ils ne gardent le respect ni de leur personne, ni de leur foyer ; mais ils respectent leur argent ; la dignité de leur argent, la pudeur de leur argent ne sauraient souffrir une atteinte ». Et c'est, hélas, vrai. Or, tout cet argent, est entre les mains de la finance. Il n'est donc pas étonnant que la finance soit chose sacrée et qu'elle exerce une influence considérable sur la vie économique des sociétés.

Nous avons dit plus haut que la finance était étroitement liée au commerce et à l'industrie. C'est elle, en effet, qui engage dans les entreprises industrielles et commerciales de haute envergure les capitaux qu'elle recueille en se réservant, naturellement, une part de bénéfice. Est-il utile d'ajouter que c'est la part du lion? D'autre part, la liaison est tellement étroite entre la finance, le commerce et l'industrie, que nous retrouvons à la tête de ces trois institutions les mêmes dirigeants, les mêmes groupes de capitalistes.

Dans l'étude de J. Poirey Clément, sur Schneider et le Creusot, nous lisons ceci : « Les grands industriels de la sidérurgie française, les Schneider et les de Wendel, ont compris que, malgré leurs capitaux personnels, ils devaient, pour se garantir dans leurs entreprises et donner de l'extension à celles-ci, s'appuyer sur les financiers. C'est pourquoi ils s'allièrent à l'Union Parisienne, cette autre banque du Comité des Forges, qui permit à Schneider la mainmise sur les entreprises minières et métallurgiques de l'Europe Centrale et aux de Wendel, déjà propriétaires des « Steinhohlenzeche », de Ham (Westphalie), d'acquérir le contrôle de la Hohenlohe Werke A. C., située en Silésie, dans les districts Nord et Sud de Kattowitz et designer un contrat avec H. Stinnes, pour le coke.

Ce qui se produit en France, se produit également dans les autres nations, sur la même échelle, car la finance n'a d'autre but que de centraliser, - nous l'avons déjà dit -, les capitaux, au profit et au bénéfice de certains groupes capitalistes. Comment s'opèrent ces bénéfices? Chacun sait ce qu'est une société par actions. Les sommes sont souscrites dans le grand public par les établissements financiers et la répartition des bénéfices se fait chaque année, chaque souscripteur recevant une somme de dividende relative au nombre d'actions souscrites. En soi, l'opération n'a rien d'irrégulier ni d'amoral - si nous nous plaçons sur le terrain de la bourgeoisie - et serait honnête si elle s'accomplissait avec la simplicité signalée. Mais ce n'est pas ainsi que l'opération se traite. Toujours dans la brochure de Poirey Clément, nous puisons un exemple sur le trafic des requins de la finance : « Récemment, le capital des Etablissements Schneider et Cie, qui était de 50 millions, a été porté à 100 millions, par la création de 125.000 actions de 400 francs, dont une moitié est souscrite par divers groupes. (Lisez : réservée aux administrateurs et à certaines banques et firmes industrielles, qui recevront des titres, sans fournir de capitaux, et l'autre offerte aux actionnaires actuels à 1.150 francs, à titre irréductible ou à titre réductible, à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes possédées, et ultérieurement, au public, à titre réductible, dans la mesure des disponibilités laissées par l'exercice des droits des actionnaires actuels). Ce qui revient à dire que l'augmentation de capital de 50 millions de francs équivaut à un apport de 25 millions de francs d'argent neuf, et qu'en réalité, si 50 millions de francs de titres ont été distribués, 25 millions de francs de ces titres ont été donnés à certaines

banques ou à certains administrateurs, qui, sans avoir versé un sou, participeront à la répartition des bénéfices. C'est légal, c'est normal, il n'y a rien à dire, c'est l'escroquerie autorisée.

Si le commerce et l'industrie ont besoin de la finance pour exercer leur exploitation, la finance n'a pas moins besoin du commerce et de l'industrie, pour se livrer à ses louches entreprises. Dans l'organisation du vol légal, ces éléments d'activité capitaliste se complètent.

Il n'existe pas un individu, aussi dépourvu de bon sens, aussi naïf soit-il, qui consentirait, par exemple, à échanger un billet de 100 francs pour une somme de 50 francs. Pour faire accepter une telle opération à son client, la finance est obligée de se reposer sur le commerce et l'industrie et de faire entrer dans ses opérations le facteur marchandise. « Echanger, dit Karl Marx, 100 louis, je suppose, contre 100 louis, serait une opération assez inutile, le mouvement (argent-marchandise-argent) ne peut donc avoir une raison d'être que dans la différence quantitative des deux sommes d'argent. Finalement, il sort de la circulation plus d'argent qu'il n'en a été jeté ; la forme complète de ce mouvement est, par exemple (100 louis - 2.000 livres de coton - 110 louis) ; il aboutit à l'échange d'une somme d'argent, 100 louis, contre une somme d'argent 110 louis » (Marx, *Le Capital*).

Ce principe élémentaire du commerce donne, par son développement, naissance à une foule de combinaisons d'ordre financier, dont le profane n'a aucune idée. Cependant, il ne suffit pas à la finance de trouver des capitaux ; encore faut-il, pour que le mouvement de circulation d'argent et de marchandise s'opère régulièrement et produise une plus value, que ces capitaux soient utilisés industriellement ou commercialement.

« Le mouvement : vendre pour acheter, qui vise à l'appropriation de choses propres à satisfaire des besoins, écrit encore Karl Marx, rencontre, en dehors de la circulation, une limite dans la consommation des choses achetées, dans la satisfaction des besoins ». Ce qui revient à dire que pour vendre, il est indispensable que la production s'écoule indéfiniment, sans quoi la production s'arrête et les capitaux ne trouvent pas leur emploi. Et c'est alors que la finance, l'industrie et le commerce pénètrent dans le domaine politique, à la recherche de débouchés propres à satisfaire aux besoins d'écoulement des marchandises produites, lorsqu'il s'agit d'une surproduction nationale, ou encore pour acquérir des privilèges territoriaux dans des contrées possédant des richesses non encore exploitées.

Nous savons que les puissances d'argent, pour se livrer en toute liberté à leurs manœuvres, dépensent des sommes formidables et que ce sont elles qui dirigent, par l'intermédiaire d'hommes de paille, les grandes institutions d'une nation. Nous avons démontré, d'autre part, (voir *Capital*, *Capitalisme*), que la plupart des parlementaires étaient des agents de la finance et de l'industrie, et personne n'ignore que toutes les élections législatives ou municipales sont subordonnées à la propagande dont l'argent est le nerf principal. Pourtant, il est une chose qui pourrait gêner, dans ses opérations, le monde de la finance : c'est l'opinion publique. On peut acheter 100, 200, 500, 1.000, 10.000 personnes, on ne peut

acheter toute une population. Cette population, il faut donc la tromper, l'aveugler de façon qu'elle ne se rende pas compte comment on la dépouille. Pour accomplir cette œuvre, la presse était tout indiquée, et elle remplit son rôle à merveille. La publicité financière alimente les caisses des grands journaux, à condition que ceux-ci se taisent sur le dessous des opérations auxquelles se livre la finance. On peut dire qu'en 1927, il n'y a pas en France et de par le monde, un seul journal quotidien qui puisse vivre par les ressources qui proviennent de sa vente et qu'il est obligé d'avoir recours à la publicité. Vers la fin de 1926, une petite révolution de palais éclata au sein d'un grand quotidien parisien, et ce journal publia une petite brochure, dans laquelle il tentait d'expliquer ce qu'est la publicité financière. Nous en extrayons ces lignes : « Publicité financière », est une expression vague, qui, dans le monde des journaux, en est venue à englober toutes sortes de publicité, bien différentes les unes des autres.

Le tarif que vous voyez figurer quelquefois à la sixième page des journaux, pour les coffres-forts que louent les établissements de crédit, on appelle cela de la publicité financière.

Or, ces réclames n'ont rien de financier. Pas plus que le tarif des différents genres de parapluies que vend un marchand. Elles sont payées par les établissements financiers, qui les font insérer, voilà tout.

L'annonce des assemblées générales des grandes sociétés anonymes, la liste des numéros gagnants dans les tirages de valeurs à lots, on appelle cela de la publicité financière.

Mais, qu'y a-t-il là de spécifiquement financier ? Rien ...

...C'est que, voilà : ces réclames sont assez fréquemment le moyen par lequel certaines entreprises, certains services publics, essayent de se concilier la presse, de façon à ce qu'elle ne s'avise jamais de signaler leurs abus.

Autre danger : les textes de cette publicité, publiés quelquefois en placard, dans les annonces, quelquefois dans le Bulletin financier, peuvent, en exerçant d'adroites pesées sur les esprits, créer des courants favorables aux pires opérations de finance ou de politique.

Ceux qui dirigent un journal, quelque avisés et vigilants qu'ils soient, ne peuvent pas être toujours sûrs de discerner les idées de derrière la tête de ceux qui payent ces insertions ».

Est-ce clair ? La finance, par le truchement de la publicité, asservit la presse. Mais cela ne lui suffit pas. Comme ce n'est pas une garantie suffisante, toutes les grandes entreprises de crédit ont leurs journaux à eux ; chaque groupe de gros financiers a son journal. Ayant dans des coffres l'argent de la population, ayant entre ses mains les principaux organes d'information et de propagande publique, est-il besoin de dire que la finance fait l'opinion publique, que c'est elle qui dirige la politique, et que les gouvernements, quelles que soient leurs couleurs ou leurs tendances, ne sont que les plats valets des puissants établissements de crédit et des vastes entreprises d'exploitation sociale? Comment s'étonner alors, qu'un ministère, qu'un gouvernement, qu'un parlement, soit par essence même conservateur et qu'ils

agissent dans l'intérêt du Capital? Il fut des gouvernements qui tentèrent de résister à l'emprise de la finance sur la politique. Ils furent brisés. Même, s'il était possible de supposer qu'un gouvernement fût honnête, il serait dans l'incapacité absolue de faire quoi que ce soit ; car, immédiatement, se dresserait contre lui toutes les forces coalisées du capital : finance, commerce et industrie, qui détiennent toutes les richesses économiques et actionnent tous les rouages de la machine sociale.

Les conséquences de cet état de choses sont désastreuses pour les classes asservies, cela se conçoit. Toutes les actions politiques d'un Etat, sont orientées vers la conservation des privilèges à ceux qui les détiennent et à la poursuite de l'exploitation de l'homme par l'homme. Les finances d'une nation qui, si la démocratie n'était pas un trompe-l'œil, un mensonge, une erreur, devraient être alimentées par ceux qui détiennent la fortune, le sont par les misérables travailleurs, honteusement exploités par les forces de régression sociale (Voir impôt). L'argent que recueille un gouvernement, en pressurant la classe ouvrière, ne sert, en sa grande partie, à perpétuer des institutions susceptibles de défendre et de soutenir les privilèges acquis par la rapine, le vol et l'assassinat. C'est pour la finance que sont entretenues, dans tous les pays du monde, des armées colossales. C'est pour la finance que s'organisent les expéditions coloniales. C'est pour la finance que se font tuer, sur les champs de bataille, des millions de travailleurs.

Monstre tricéphale qui a déjà englouti tant de générations d'êtres jeunes et forts, combien de temps encore le capital accomplira-t-il ses méfaits? Le peuple n'en a-t-il pas assez et ne se résoudra-t-il pas bientôt à mettre fin, par la révolution, à cette triple aberration que sont le commerce, l'industrie et la finance? Ce n'est, cependant, qu'à ce prix qu'il peut espérer vivre un jour libre et heureux au sein d'une société où le travail sera enfin libéré de tous les parasites inhérents au capitalisme.

- J. CHAZOFF

Accueil

FINANCIER n. m. (de finance)

Celui qui s'occupe de finance. Personne qui fait des opérations de banque, de bourse, qui spéculé, qui traite des affaires d'argent. Un grand financier, un habile financier, un financier véreux, un riche financier. « Les financiers gouvernent la France, dit le Lachâtre. Il pourrait dire le monde. Et il ajoute : « La révolution a plutôt augmenté que réduit leur influence. Il n'y a plus de traitants, de fermiers, de maltôtiers ; mais il y a encore des capitalistes, des banquiers, des fournisseurs. C'est la haute finance et la grande propriété qui, à quelques exceptions près, occupent aujourd'hui, dans la hiérarchie sociale, la place de l'ancienne aristocratie ».

Nous avons vu, d'autre part, (voir les mots : banque, capitalisme, finance), l'influence exercée par l'argent dans le monde moderne ; il n'y a donc pas lieu d'être surpris si les financiers sont si puissants et si ce sont eux qui dirigent toute l'activité économique et politique d'une nation. Responsable de toutes les plaies sociales dont souffre l'humanité, le financier est un parasite qui crée du parasitisme, car il traîne derrière lui toute une armée d'inutiles qui ne donnent absolument rien en échange de ce qu'ils reçoivent de la collectivité. A mesure que se développe le capitalisme, les gros financiers sont de moins en moins nombreux et l'on peut dire que toutes les finances publiques ou privées sont de nos jours gérées par une infime poignée de magnats, véritables despotes, détenant en leurs mains les destinées du monde et jouant sur la paix ou sur la guerre des peuples, selon les intérêts des groupes de commerçants et d'industriels auxquels ils appartiennent.

Dans l'orbite de ces puissants seigneurs évolue toute une multitude de petits bourgeois, coulissiers, remisiers, etc..., véritables valets qui se contentent d'un os à ronger et sont toujours prêts à traiter les affaires plus ou moins louches qui n'intéressent qu'en second la haute finance. Les uns et les autres sont aussi néfastes, aussi dangereux. La vie du financier étant étroitement enchaînée à celle de l'ordre bourgeois, toute la gent financière est réactionnaire et conservatrice à l'excès. Malgré la hiérarchie qui existe dans le monde de la finance, un esprit de corps n'en existe pas moins au sein de cette horde, et si, parfois, par accident, un scandale éclate à la suite de l'abus d'un financier, trop rapace ou pas assez malin, immédiatement la solidarité joue, et l'impossible est fait pour étouffer ce scandale.

Essayer d'affaiblir le financier serait peine perdue.

Il est le maître, avons-nous dit, le maître absolu de tout ce qui se décide politiquement, socialement et économiquement sur notre terre. Pour que sa puissance s'écroule, il faut détruire la finance et ses causes, et c'est alors seulement que le travailleur pourra, sous son talon, écraser le financier.



Accueil

FISC n. m. (du latin *fiscus*, panier)

Les anciens mettaient leur argent dans une sorte de panier appelé *fiscus*, de là l'origine du mot *fisc*, qui signifie maintenant : trésor. Le *fisc* est une des institutions de l'Etat. C'est l'appareil chargé de la perception des impôts votés par le Parlement ; c'est l'institution qui centralise les revenus d'une nation. Le *fisc* est l'organisme le plus important du ministère des finances, et par extension, le plus ferme soutien de l'Etat bourgeois, puisque en exécutant les lois financières, c'est lui qui assure les ressources d'une nation. Tyrannique et impitoyable, pour ceux qui ne peuvent se défendre, c'est-à-dire les petits, il est d'ordinaire assez indulgent pour les « gros », qui échappent assez facilement aux exigences de cette administration. Rien de plus naturel du reste, si l'on admet qu'en régime capitaliste, toutes les charges d'un Etat doivent retourner en fin de compte sur le dos des masses productrices. Les droits du *fisc* sont très étendus et ont été dénoncés par tous les hommes d'esprit libéral. J.-B. Say, le célèbre économiste français du XIX^{ème} siècle, disait : « C'est une chose toute naturelle que chaque homme prenne l'esprit de son état ; et c'est en même temps une chose assez fâcheuse quand ce même esprit pèse sur la société. La position des agents du *fisc*, depuis le ministre des finances jusqu'au dernier employé, les rend perpétuellement hostiles envers les citoyens. Tous considèrent le contribuable comme un adversaire, et les conquêtes que l'on peut faire sur lui comme légitimes. Il arrive même que les employés trouvent, à vexer le redevable, une certaine satisfaction d'amour-propre, un plaisir analogue à celui que ressentent les chasseurs, lorsqu'ils réussissent, par force ou par ruse, à se rendre maîtres du gibier. Cet esprit de fiscalité se traduit le plus souvent par l'interprétation judaïque des lois de finances dans les instructions ministérielles ou les règlements auxquels elles donnent lieu, de sorte que le législateur ne saurait trop bien préciser sa pensée. Il est, en outre, surexcité par le système qui proportionne tout ou partie du traitement des fonctionnaires au montant des recettes, et c'est un grand malheur ».

J.-B. Say se trompe, lorsqu'il s'imagine que dans une certaine mesure, le législateur peut améliorer le régime fiscal ; il faut, pour cela, supposer un législateur libre, et indépendant, non soumis aux fluctuations de la politique et détaché de tout intérêt économique. Nous savons que c'est impossible. Les débats financiers d'une assemblée législative sont généralement les plus mouvementés, car ce sont eux qui déterminent les revenus nécessaires à l'Etat et répartissent les charges de chacun. Or, chaque législateur est l'agent indirect d'un groupe d'électeurs, et son mandat est subordonné à l'attitude qu'il prend en certaines circonstances. Si, politiquement, il est possible au député de biaiser, financièrement, cela lui est plus difficile, car, lorsqu'il est question d'argent, lorsqu'il faut ouvrir son portefeuille pour alimenter

les caisses du fisc, le plus conciliant des électeurs devient rébarbatif et jamais il ne pardonnerait à son représentant de ne pas avoir tenté d'amoinrir ou d'alléger sa participation aux charges de l'Etat. Si l'on sait qu'un gouvernement est le représentant politique des puissances économiques, et que le Parlement n'est qu'un composé - à part de rares exceptions - d'hommes de paille de la bourgeoisie, on comprendra que ni le gouvernement, ni le parlement, ne veulent contrarier la classe dominante, dont ils sont chargés de défendre les intérêts, et que, sous forme d'impôts (voir ce mot) directs ou indirects, ils puisent leurs ressources là même où se trouve le moins d'argent : dans le peuple. C'est donc le peuple qui est la principale victime du fisc, bien que les apparences laissent croire que c'est la bourgeoisie qui est la plus touchée, car c'est elle qui reçoit généralement les feuilles du percepteur ; cela ne doit cependant pas nous tromper, puisque nous ne pouvons ignorer que tous les impôts directs sont répartis par le commerçant ou l'industriel à son compte frais généraux et que c'est le consommateur qui paie tout cela.

Où le fisc se montre particulièrement avide, c'est lorsqu'il fait sévir contre les malheureux. Alors, il n'a plus de mesure. Qu'un travailleur se refuse à payer l'impôt sur le salaire, qu'il ne trouve pas de fonds pour payer une amende, et c'est la saisie ou la prison. Combien de pauvres bougres ont déjà vu vendre leurs quelques meubles aux enchères publiques, parce qu'ils ne pouvaient soustraire de leurs maigres salaires la forte somme exigée par l'agent du fisc ? Combien de travailleurs n'ont-ils pas payé, par des jours de prison, le « crime » de n'avoir pas d'argent ? Non seulement le régime fiscal est arbitraire, parce que c'est la classe productrice qui en fait tous les frais, mais le fisc est l'administration la plus cruelle à l'égard des infortunés. Et il ne semble pas que cela aille en s'améliorant, bien au contraire ; huit ans après la guerre, le fisc se montrait d'une cruauté sans précédent, au point de faire exercer la contrainte par corps à ceux qui ne pouvaient payer les amendes civiles ou politiques auxquelles ils avaient - à tort ou à raison - été condamnés.

Nous ne croyons pas en conséquence, que le législateur puisse apporter un remède à cet état de chose. De tout temps, les lois fiscales ont avantagé les possédants, et il en sera ainsi tant qu'il y aura des lois, des impôts, des imposants et des imposés, des travailleurs et des parasites, des exploiters et des exploités, en un mot un régime capitaliste. Les démocrates, les socialistes, les libéraux, peuvent échafauder des monuments de lois fiscales, ils ne changeront rien, sinon les apparences ; car l'égalité économique ne peut sortir d'un parlement. Chaque année, la même comédie recommence dans les assemblées législatives ; chaque année les mêmes paroles sont prononcées et le peuple paie toujours au fisc, à la sueur de son front, pour entretenir le char de l'Etat. Et il en sera ainsi jusqu'au jour où il fera sauter et le char et le parlement.

Accueil

FLAGORNER v.

On n'est pas exactement fixé sur l'étymologie de ce verbe et de ses dérivés : flagornerie, flagorneur. Peut-être, comme le suppose Littré, la syllabe fla, qui semble se rattacher à flatter, a été une des causes qui lui ont fait prendre son sens actuel. Mais si l'origine du mot est obscure, son sens est bien clair. Flagorner, c'est flatter souvent et bassement. On flagorne quelqu'un. On se flagorne mutuellement avec d'autres.

La flagornerie est un moyen d'exploitation de la vanité humaine. Sont des flagorneurs en puissance tous les complaisants, les courtisans, les flatteurs, les adulateurs « qui vivent de bassesse et d'intrigue » (P.-L. Courier), car, pour réussir, ils sont obligés de répéter de plus en plus souvent et toujours plus bassement leurs complaisances, leurs courtisannies, leurs flatteries, leurs adulations. « Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute », a dit La Fontaine. Mis en goût par un premier succès et son ambition grandissant, le complaisant devient facilement un courtisan. Celui-ci, pour arriver, doit être un flatteur, et il ne réussit complètement qu'en se livrant à la flatterie répétée et sans mesure, c'est-à-dire à la flagornerie.

La vanité humaine a des formes nombreuses et étendues. Elle est le fond principal de cette sottise dont la mesure donnait à Renan l'image de l'infini (Voir Sottise). Elle ouvre un vaste champ à la flagornerie. Aussi fait elle que « la société n'est proprement qu'un commerce de mensonges officieux et de fausses louanges, où les hommes flattent pour être flattés » (Fléchier). Dans cette société, la flagornerie trouve des ressources illimitées. Il n'en faut pas moins une certaine adresse pour réussir dans ce métier ; il faut autant de ruse que d'absence de scrupules. Le vaniteux n'est pas toujours un imbécile, un lourdaud qu'on « achète » par quelque grosse flatterie. Il peut être aussi un puissant qui se vengera cruellement s'il voit qu'on s'est moqué de lui. Les flagorneurs les plus marquants se recrutent parmi ce qu'on appelle les « gens d'esprit » ; ils exploitent à la fois la vanité des puissants et la sottise publique. Les puissants sont leurs « patrons », du latin « patronus », comme on appelait déjà dans la Rome antique ceux qui protégeaient ces « parasites » appelés « clientis (clients), hommes à tout faire pour leurs protecteurs », gens de finance et de gouvernement. Ces « gens d'esprit » appartiennent généralement à la corporation aussi nombreuse qu'indéterminée des « gens de lettres » (Voir Lettres). En raison de la publicité indispensable au plein rendement de leur besogne, ils écrivent dans des livres, revues, journaux, prospectus, et ils pérorent encore plus qu'ils n'écrivent, au parlement, à l'Académie, au théâtre, au radiophone, dans les réunions publiques, partout où ils peuvent avoir un auditoire. Ils flagornent en haut les prétendues élites dirigeantes (voir Elite) ; en bas, la foule ignorante que leur démagogie entretient inlassablement dans l'illusion de sa souveraineté. Ils sont

des acarus qui vivent sur les hontes et les misères sociales.

Pour donner l'idée de la flagornerie dans ses variétés, rien ne vaut les exemples dont l'histoire abonde. Un des plus caractéristiques est dans le réseau d'intrigues qui se forma, il y a quelques vingt-cinq ans, autour d'un nommé Chauchard, qui avait fait fortune dans la camelote d'un grand magasin. Ce Chauchard fut certainement l'imbécile le plus intégral de son époque, et une nuée de parasites vécut de l'exploitation de son incommensurable vanité. Il n'est pas certain que tout ce qu'on a raconté à propos du personnage soit vrai ; c'est en tout cas vraisemblable. On attribue entre autres à certain ministre ce mot renouvelé du danseur Vestris : « Il y a eu trois grands hommes au XIX^{ème} siècle: Napoléon, Pasteur et Chauchard ». Chauchard crut que c'était arrivé et fit du ministre son légataire universel. Si le mot n'est pas certain, il est digne du ministre qui décora ce calicot enrichi et qui fit entrer au Louvre la collection de « croûtes » appelée « donation Chauchard ». Flagorneurs ministériels et académiques ne manquèrent pas, à ce nouveau M. Jourdain qui, lorsqu'il recevait ces gens, en les payant fort cher, avait l'air d'un maître d'hôtel égaré parmi les invités de son maître. Paris s'amusa fort des funérailles carnavalesques de Chauchard ; mais ce jour-là, ce ne fut pas le « pauvre mort » qui fut le plus grotesque ; la dignité ministérielle et académique laissa son dernier reflet dans cette chienlit.

Comme a dit Larousse : « De tout temps, les princes ont eu des courtisans, les gens en place des complaisants et les riches des flatteurs ». Tous, courtisans, complaisants, flatteurs, furent des flagorneurs. Et Larousse a ajouté : « Capitulation devant les mauvais instincts, perte de tout respect de soi-même, de tout sentiment de pudeur, recours à l'intrigue, à de basses et viles complaisances pour obtenir une fortune et des honneurs. Ce sont là les caractéristiques de ces espèces ».

Les courtisans de Denys le Jeune faisaient semblant d'être myopes comme lui. Ceux d'Alexandre portaient la tête penchée, pour l'imiter. Anaxarque, le philosophe, entendant gronder le tonnerre, disait au même Alexandre : « Fils de Jupiter, n'est-ce pas toi qui as tonné? »

Philippe, roi de Macédoine, avait perdu un œil ; Clésophus parut devant lui avec un emplâtre sur le même œil. Quand Philippe fut blessé à une jambe, Clésophus boîta.

Un comte de Saxe était si gros que son abdomen débordait sur la table. Ses courtisans se bourraient le ventre de fourrures pour paraître aussi gros que lui.

Un astrologue avait dit à Charles IX qu'il vivrait autant de jours qu'il pourrait tourner de fois sur un talon dans l'espace d'une heure. Tous les matins, ce roi se livrait à cet exercice, et les gens de cour, jeunes et vieux, des généraux, des magistrats, faisaient comme lui.

Le duc d'Uzès répondait à Louis XIV, lui demandant quand sa femme accoucherait : « Sire, quand vous voudrez! » Le même, de qui la reine voulait savoir l'heure qu'il était, faisait cette réponse : « L'heure qu'il plaira à Votre Majesté ». Un chimiste du XVIII^{ème} siècle qu'un roi avait visité, faisant une expérience devant lui, dit : « Sire, ces deux gaz vont avoir l'honneur de se décomposer en

présence de Votre Majesté ». Le duc d'Uzès aurait ajouté : « Si Votre Majesté le permet ».

Le maréchal La Feuillade faisait brûler jour et nuit des lampes aux pieds de la statue de Louis XIV, place de la Victoire.

On confondait souvent, au XVII^{ème} siècle, les mots gros et grand. Louis XIV ayant demandé que l'Académie déterminât exactement leur sens, Boileau lui dit : « Votre Majesté n'a rien à craindre. La postérité distinguera toujours Louis le Grand de Louis le Gros ». Le même Boileau, sous prétexte d'imiter Pindare, écrivit pour flatter Louis XIV l'Ode sur la prise de Namur. On lui doit aussi des vers comme ceux-ci :

Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire.

.....

Puisqu'ainsi dans deux mois tu prends quarante villes,

Assuré des beaux vers dont ton bras me répond,

Je t'attends, dans deux ans, aux bords de l'Hellespont.

C'est en vivant dans une atmosphère constante de flagornerie que les puissants de la terre en sont arrivés à croire qu'ils étaient des êtres exceptionnels, issus de la divinité qu'ils représentaient, et comme le plus souvent ils n'étaient que de pauvres hommes physiquement dégénérés, superstitieux, ignorants, inaccessibles à tout sentiment qui n'était pas celui de leur puissance, on comprend qu'ils aient suivi les voies d'une domination sans limites où les poussaient les flatteurs, conseillers criminels, et où ils s'engagèrent presque tous. Ils ne seraient pas longs à compter ceux qui ne rêvèrent pas de gloire militaire et d'un vaste empire, ceux qui ne désirèrent, pas voir toutes les têtes courbées devant leur autorité, ceux dont le caprice admit que quelque chose fût impossible. C'est certainement un flagorneur qui a dit que le mot « impossible » n'est pas français. Dans tous les pays, ce sont les flagorneurs de l'esprit national qui ont créé la sauvagerie nationaliste. Pour en revenir aux puissants, c'est en vain que la nature leur rappelait qu'ils n'étaient que des hommes ayant à satisfaire les nécessités les plus basses, soumis plus que quiconque aux maladies, en raison d'hérédités lamentables et appelés comme tous à mourir, car :

La garde qui veille aux barrières du Louvre

N'en défend point nos lois.

Malherbe.

Tout cela ne suffisait pas à leur montrer combien monstrueuse et ridicule était leur prétendue divinité. Ils n'admettaient pas que :

Si grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes ;

Ils peuvent se tromper comme les autres hommes.

Corneille.

On leur prêtait le pouvoir de guérir les maladies contre lesquelles la science humaine était impuissante. Les rois d'Angleterre et de France guérissaient,

disait-on, les écrouelles. Voltaire a raconté à ce sujet que le roi Louis XI avait fait venir auprès de lui, pour le guérir des suites de son apoplexie, celui dont on a fait saint François de Paule. Ce saint demanda de son côté au roi la guérison de ses écrouelles. Les deux augures furent aussi impuissants l'un que l'autre à se soulager mutuellement.

Que pouvait-on espérer de raisonnable et de sensé d'un Denys l'Ancien se laissant convaincre par le flagorneur Damoclès, qu'il était plus grand poète que Phrynicus, Stésichore et Pindare? Il ne pouvait être que ce qu'il fut : tyran de Syracuse. De même d'un Caligula qui fit battre de verges le mime Pâris ne lui répondant pas assez vite que lui, Caligula, chantait mieux que Jupiter? Il fut le plus cruel et le plus stupide de tous les empereurs romains.

Aucun roi n'a été aussi bassement flatté, et entouré de flagorneurs si nombreux et si habiles que Louis XIV. L'adulation ne suffit pas de son vivant. Après sa mort, grâce à Voltaire, s'établit la mystification du Siècle de Louis XIV (voir Plutarquisme), qui continue encore aujourd'hui, entretenue et renouvelée par des écrivains d'ancien régime. Intelligence médiocre, âme de cabotin avide de bruit et de flatterie, caractère égoïste jusqu'à l'inhumanité, Louis XIV, comme presque tous les rois, a devant l'histoire cette excuse qu'il fut spécialement dressé pour être un sot malfaisant. On sut remarquablement développer et exciter ses mauvaises passions, étouffer celles qu'il pouvait avoir de bonnes. Lui-même ne put s'empêcher de remarquer que « parmi les courtisans il est beaucoup d'intrigants et peu d'amis ». Il ne sacrifia pas moins les amis aux intrigants. Exemple : la disgrâce de Colbert et la fortune de Chamillard qui devint ministre parce qu'il se laissa gagner au billard par le roi!... Devenu vieux, Louis XIV ne devait pas se faire ermite, comme le diable ; il se livra aux jésuites, ce qui fut pire. Ses courtisans ne purent moins faire qu'en exagérant dans cette voie. Aucune cour n'afficha plus de vertu hypocritement effarouchée en pratiquant plus de vices que la sienne. Elle fut la cour où triompha Tartufe, c'est tout dire.

Cachez ce sein que je ne saurais voir,

disait le saint homme ; il n'en fourrageait que mieux sous les jupes.

Xavier Marmier a vu, à Saint-Pétersbourg, les cahiers d'écriture de Louis XIV enfant. Dès l'âge de cinq ans, on lui faisait écrire, répétées de nombreuses fois, des phrases comme celle-ci : « L'hommage est dû aux rois ; ils font tout ce qui leur plaît ». Louis XIV n'eut jamais une belle écriture, ce qui aurait été indigne de lui, mais on sait comment il fit régner son « bon plaisir ». Plus tard, il devait écrire lui-même pour l'instruction de son fils : « Je possède la fortune de mon peuple en toute propriété ». S'il avait eu une hésitation à écrire ça, son confesseur, le jésuite Tellier, l'eût rassuré en lui apportant cet avis de docteurs en Sorbonne : « Tous les biens de ses sujets étaient à lui en propre ; et, quand il les prenait, il ne prenait que ce qui lui appartenait ».

Si, comme a dit Saint Simon, Louis XIV était né bon et juste, ses éducateurs se chargèrent de lui faire perdre ces qualités, indignes, elles aussi, d'un roi de la tradition. S'il alimenta des échos de ses amours, la chronique scandaleuse

du temps, c'est surtout parce qu'il n'y eut autour de lui, parmi les plus grands, que des gens lui offrant leurs femmes ou leurs filles. Un seigneur de Villarceaux, sollicitant une charge pour son fils, proposait en même temps au roi, sa nièce pour maîtresse. Si l'on en croit Dion Cassius, flatteur d'Auguste, le monstrueux privilège appelé droit de cuissage, qui a été un des plus odieux de la société féodale et qui s'exerce encore hypocritement dans la société actuelle, aurait été établi par flatterie pour les puissants, et ne résulterait nullement de leur violence. L'origine en serait dans le droit que le sénat de Rome aurait offert à César « de coucher avec toutes les dames qu'il daignerait honorer de ses faveurs ». La mentalité des courtisans de Louis XIV, entremetteurs de la prostitution des femmes de leurs maisons, confirme l'exactitude de cette explication du droit le plus révoltant. Il n'était pas de sentiment de dignité, d'honneur ou d'amitié qui résistât chez les courtisans devant la possibilité d'une quelconque faveur. Un duc de Gesvres était un des intimes du surintendant Fouquet. Quand le roi fit arrêter ce ministre, il en chargea d'Artagnan. Le duc de Gesvres pleura de douleur, non de la disgrâce de son ami, mais de ce qu'il n'avait pas été chargé de l'arrêter!... Lorsque le clergé parvint à faire révoquer l'Edit de Nantes, grâce à l'influence déterminante des jésuites, voici comment Bossuet salua ce parjure de ce crime de Louis XIV : « Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis ; poussons jusqu'au ciel nos acclamations et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne, c'en est le propre caractère! » ». Massacres, spoliations, proscriptions, voilà ce qu'un flagorneur religieux trouvait de plus digne pour caractériser le règne de Louis XIV, et ce flagorneur était Bossuet « l'aigle de Meaux », une des « lumières de l'Eglise »!...

Louis XIV ayant été opéré d'une fistule à l'anus, tout le monde à la cour voulut avoir sa fistule et offrir son derrière au bistouri des chirurgiens qu'on assaillait. Mais ce qui montre plus que tout le degré de basse servilité où était capable de tomber cette prétendue élite de la noblesse, c'est le privilège de « porter le coton », qui était consacré par le brevet d'affaires permettant d'assister le roi et de lui présenter le torchon-cul quand il était sur sa chaise percée!...

Finissons-en avec ces mœurs qui sentent plutôt mauvais et avec Louis le Grand - pauvre Boileau!- en citant ce mot du maréchal Villeroy, aussi pitoyable maréchal que cynique courtisan : « Il faut tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils sont en place, et le leur verser sur la tête quand ils n'y sont plus ». C'est, en style lapidaire, tout le secret de la réussite des flagorneurs. Celui qui reste fidèle à l'infortune et ne sait pas, à propos, lancer le coup de pied de l'âne, ne réussit pas dans la vie qu'ils ont faite.

Louis XV fut encore plus mal élevé que son aïeul.

Les « grands hommes », les savants, artistes, éducateurs, tous « intellectuels d'élite » ne manquèrent pourtant pas, si nous en croyons l'histoire, à la fin du « grand siècle » qui vit l'adolescence de ce roi. Barbier, qui « idolâtrait » Louis XV enfant au point d'écrire dans son Journal ceci : « ... Il a pris de

l'émétique, ce qui a fait une évacuation charmante », ce Barbier peu suspect par conséquent de médisance, écrivait aussi : « On commence à craindre que le caractère du roi (alors âgé de treize ans), ne soit mauvais et féroce », et il racontait comment le roi avait tué lui-même, sans autre motif que son caprice, une biche blanche qui venait manger dans sa main. « On a trouvé cela très dur », dit Barbier. Mais n'avait-on pas fait tout ce qu'il fallait pour que le futur Louis XV arrive à cette dureté? A six ans, on lui donnait le divertissement de voir réunis dans une vaste salle un millier de moineaux au milieu desquels on lâchait les oiseaux de la fauconnerie qui tuaient tout. Et le jeune prince s'amusait fort de l'affolement des moineaux, de leurs cris de détresse, de leur agonie et de la vue du sang. Comment s'étonner que Louis XV eut une si violente passion pour la chasse, qu'il y participa plus de cent fois par an, et qu'en vingt-cinq ans il tua lui-même plus de deux mille six cents cerfs? Comment s'étonner aussi que cette férocité se soit exercée jusque sur des enfants qui lui étaient livrés pour de sadiques plaisirs? Comment s'étonner enfin de cet égoïsme qui lui faisait dire : « Après moi, le déluge »? Le déluge, ce fut la Révolution qui sortit de la misère du peuple et des turpitudes dirigeantes qu'une aristocratie décadente et pourrie rendait encore plus odieuses. Les plus clairvoyants la voyaient arriver et l'annonçaient, cette Révolution ; les flagorneurs du régime s'appliquaient à la nier.

Napoléon, qui singea Louis XIV dont il envia la prétendue grandeur étant sans doute bien peu sûr de la sienne, ne manqua pas non plus de flagorneurs. Il les recherchait pour s'entendre dire qu'il était un « grand homme », et il les payait cher. Cyniquement, il leur disait qu'il les savait à vendre, mais l'espèce n'ayant aucune pudeur en était flattée. C'est sur Napoléon Ier qu'a été écrite ce que Larousse appelle « la plus complète monographie du courtisan » : les Mémoires de M. de Beausset, préfet du palais impérial. Dans ces Mémoires, il est écrit qu'il n'y avait à la cour de Napoléon que des gens et des choses adorables. M. de Beausset était tellement enchanté de son maître, qu'il lui trouvait, entre autres qualités, la « modération », la « franchise politique » et « une bonhomie qui s'infiltrait dans tous les cœurs ». D'autres Mémoires, ceux de Mme de Rémusat, disent ce qu'il faut penser de tout cela. M. de Beausset va jusqu'à dire que Napoléon fut dépourvu d'ambition : « S'il eût été ambitieux, serait-il tombé sur l'homicide rocher de Sainte-Hélène?... » On est désarmé devant cette ingénuité, et elle est certainement sincère, car les Mémoires de M. de Beausset ne parurent qu'en 1827, en un temps où Napoléon ne pouvait plus rien pour lui. Celui-là, au moins, avait gardé la reconnaissance des bienfaits reçus ; il ne « vidait pas le pot de chambre » sur la tête de son maître vaincu.

Les rois plus ou moins constitutionnels du XIX^{ème} siècle eurent aussi des flagorneurs sous les espèces de ces courtisans, que P.-L. Courier a si vigoureusement cinglés du fouet de sa satire. Ils ne manquèrent pas non plus autour de Napoléon III et des aventuriers, gens de sac et de corde, qui perpétrèrent avec lui le crime du 2 décembre.

On a raconté que Guillaume II, le sinistre kaiser qui mena l'Allemagne à la guerre de 1914, traitait ses courtisans de « vieux ânes... vieux cochons », et ces

fantoches, sanglés dans leurs uniformes étincelants, harnachés de plumes et de panaches, étaient tous fiers de ces grossièretés familiales, elles étaient pour eux de nouveaux brevets de noblesse.

Aujourd'hui, les flagorneurs pullulent autour des puissances d'argent, souveraines sur toutes les autres, dans les cénacles académiques, les salons littéraires, les boutiques d'art, à la Bourse, dans les ministères, dans les journaux, partout où s'étale la vanité. Ils opèrent publiquement. Leurs flagorneries emplissent des colonnes de papier. Pour le profit de leurs « patrons », ils pétrissent, façonnent, dirigent l'opinion, suivant les indications qu'ils en reçoivent. Ils ont développé et étendu leurs procédés avec les moyens modernes de publicité. A la platitude devant les maîtres distributeurs de sportule et de décorations, ils ont ajouté le chantage quand ils n'obtiennent pas assez vite satisfaction. Ils se donnent alors des airs indépendants, audacieux, qui font plaisir aux « démocrates », bons imbéciles qui vous disent : « Croyez-vous qu'un Louis XIV aurait supporté de telles façons?.. » Ils retombent vite sur les genoux lorsqu'ils ont obtenu ce qu'ils voulaient. C'est ainsi que le personnel de ce qu'on appelle la « démocratie » s'enfonce peu à peu dans la vase des reniements et des compromissions aussi sales que ceux d'ancien régime.

Le flagorneur, parasite malfaisant, est le produit naturel du milieu de décomposition sociale que forme l'élite dirigeante. Il se développe dans ce bouillon de culture comme le microbe dans un organisme infecté, comme l'asticot sur la charogne. Le jour où une véritable élite se manifesterait et prendrait sa place, il n'y en aurait plus pour les flagorneurs, les larbins, les lèche-bottes, ceux qui ont l'échine trop souple et les genoux trop ployants. Ils disparaîtraient avec les faux-croyants, les faux-savants, les faux-artistes, les faux-intellectuels et avec les exploités, les dictateurs, les surhommes qui, dans toutes les branches de l'activité humaine, imposent la tyrannie de leur imbécillité et de leur puffisme. Seul le véritable mérite sera honoré suivant les services qu'il rendra ; seuls recevront l'hommage de la reconnaissance publique ceux qui auront travaillé pour tous les hommes, et cet hommage sera simple et digne dans une société où chacun aura retrouvé sa dignité.

- Edouard ROTHEN

Accueil

FLAMBEAU n. m.

Appareil servant à porter des bougies ou des chandelles. Un flambeau d'argent ; un flambeau de cuivre ; un flambeau richement ciselé. L'application du gaz et de l'électricité ont aboli l'usage des flambeaux. Flamme artificielle dont on s'éclaire dans les ténèbres. Sortir à la lumière des flambeaux.

Au figuré : ce qui guide, ce qui excite, ce qui anime.

Le flambeau de l'esprit ; le flambeau de la critique ; le flambeau de la raison. La course des flambeaux : jeu de l'antiquité grecque dans lequel le vainqueur devait atteindre un but en portant un flambeau allumé. Ce jeu avait un caractère symbolique. Partis d'un certain point, les concurrents devaient atteindre une étape à laquelle ils remettaient leurs flambeaux à des partenaires. Ces derniers poursuivaient la route jusqu'à la prochaine étape et ainsi de suite jusqu'à l'arrivée au but final. Les flambeaux symbolisaient les idées ; les coureurs, les générations. C'étaient les lumières qui se transmettaient indéfiniment pour le triomphe de la civilisation. La bourgeoisie a cru devoir de nos jours s'emparer de ce symbole et le prostituer sur l'autel de la patrie. En France, une « Course du flambeau » est organisée chaque année entre Verdun et Paris afin de perpétuer l'image des atrocités guerrières et la haine de l'Etranger. Espérons que ces flambeaux n'arriveront pas à ranimer les vieilles rancunes inconscientes qui divisent les hommes et que seuls les flambeaux de la science éclaireront demain une humanité régénérée.

Accueil

FLAMME n. f. (du latin flamma)

Corps lumineux qui s'élève à la surface, combustion. La flamme d'une bougie ; la flamme d'une lampe ; une belle flamme ; une flamme légère ; un feu sans flamme. Le supplice des flammes. Périr dans les flammes ; se jeter dans les flammes. Le supplice des flammes, c'est-à-dire du bûcher, qui se pratiquait au moyen-âge, a disparu de nos jours. Les flammes de l'Enfer et du Purgatoire.

Au figuré, ce mot est employé dans une foule d'expressions. Mettre un pays à feu et à flammes : y porter la guerre, l'incendie, le détruire, l'exterminer. La flamme de l'amour, du génie, de la poésie ; c'est-à-dire, l'ardeur, la vivacité, l'éclat. Faire partager sa flamme.

La « Flamme du Souvenir » : « Feu sacré » déposé à Paris sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile, entretenu et ranimé chaque soir par des sociétés patriotiques françaises en souvenir du carnage de 1914. Les fauteurs de guerre estiment qu'il ne faut pas oublier l'horrible tuerie qui, durant près de cinq ans, ravagea l'Europe. Dans un autre ordre d'esprit, nous sommes également de cet avis. Mais ce souvenir ne nous rappelle pas uniquement les actes de barbarie germanique, mais tous ceux dont se rendirent coupables les classes dominantes de tous les pays. Et pour cela point n'est besoin de « flamme ». Le peuple qui a fait tous les frais de l'horrible fléau se souvient, et ne consentira probablement plus jamais un tel sacrifice.

Accueil

FLEAU n. f. (du latin flagellum, fouet)

Le fléau est un instrument d'agriculture servant à battre le blé. Battre le blé au fléau. Le fléau n'est plus guère utilisé dans les pays industriels et de grande culture où l'on emploie des machines agricoles d'un rendement beaucoup plus grand et d'une production plus rapide.

Au sens figuré on désigne sous le nom de fléau, une grande calamité, un désastre, une catastrophe qui affligent le genre humain. La peste, le choléra, la guerre sont des fléaux.

Il fut un temps où les hommes s'imaginaient que les fléaux étaient des châtements exercés sur une population par la « Providence ». Le fléau était considéré comme une vengeance des « Dieux ». Ces croyances stupides disparaissent de plus en plus dans les pays occidentaux grâce aux progrès réalisés par la science et à l'instruction et à l'éducation des grandes masses d'hommes. On sait aujourd'hui les causes déterminantes de certains fléaux et on les combat avec acharnement. Les fléaux disparaîtraient avec rapidité si toute l'activité des savants était orientée vers la réalisation du bonheur universel. Malheureusement une grande partie des découvertes scientifiques est prostituée au Capitalisme, ce qui retarde d'autant plus l'heure de la libération humaine. On sait, d'autre part, que certains fléaux, comme la tuberculose, par exemple, puisent leur germe dans les usines et les taudis insalubres, où fourmille une armée de travailleurs. On sait que si le prolétariat se nourrissait de façon normale, s'il habitait des logis aérés, ce fléau ne ferait pas ses terribles ravages ; on peut donc dire que la tuberculose est un fléau déterminé par un mauvais organisme social et que ses causes directes sont l'exploitation, le capital et la propriété. Il en est de même pour la guerre, pour la famine, qui font à travers le monde de sinistres ravages. Les fléaux humains ne sont pas combattus parce qu'ils sont provoqués par la rapacité de la classe dominante, qui spéculé et vit sur la misère de la classe productrice. A part certaines catastrophes naturelles, la plupart des fléaux sont d'ordre social, et c'est donc en réformant, en transformant l'ordre social que l'on peut espérer leur disparition.

Il est, par conséquent, nécessaire que les hommes appartenant aux classes opprimées et qui sont les premières victimes des redoutables calamités qui pèsent sur le monde, s'organisent pour la lutte ; ce n'est que de l'union de tous les asservis que pourra sortir un jour une société débarrassée de tous les maux dont souffre aujourd'hui l'humanité et on éloignera les fléaux lorsqu'aura disparu l'exploitation de l'homme par l'homme.



Accueil

FLIBUSTERIE n. f. (de flibuster qui signifie se livrer au métier de flibustier)

On donna, au XVIIème siècle, le nom de flibustier à des aventuriers, des pirates, des corsaires qui opéraient dans les mers américaines et s'attaquaient particulièrement aux vaisseaux espagnols. Ils formaient une association et étaient alliés aux boucaniers, autre catégorie d'aventuriers, qui chassaient le bœuf sauvage en Amérique et se livraient au commerce des peaux. « Imaginez des tigres qui auraient un peu de raison, voilà ce qu'étaient les flibustiers », dit Voltaire. L'association des flibustiers disparut vers le commencement du XVIIIème siècle.

Par extension, on donne aujourd'hui le nom de flibustier aux voleurs, aux brigands, et la flibusterie est l'action de flibuster. Il est évident que les flibustiers du XVIIème siècle étaient peu intéressants et que leur action était condamnable, mais est-il plus logique de soutenir les flibustiers modernes? Les guerres coloniales, les conquêtes que les gouvernements dits civilisés font sur des peuplades inoffensives qui ne demandent qu'à vivre en paix, n'est-ce pas de la flibusterie? La seule différence qui existe entre les conquérants modernes et les flibustiers de jadis est que ces derniers risquaient leur vie, alors que ceux de nos jours risquent la vie des autres pour s'emparer des richesses et du bien d'autrui. A tout prendre, la flibusterie était plus courageuse hier qu'aujourd'hui.

Accueil

FLUCTUATION n. f. (du mot latin fluctuatio, de fluctuare, flotter)

Instabilité, mouvement de hausse et de baisse. S'emploie au propre et au figuré. La fluctuation d'un liquide ; la fluctuation des idées, des opinions. Agitation, variation, alternatives. La fluctuation des changes. Tant dans le domaine social que dans le domaine politique, économique, ou dans le domaine des idées, la guerre a ouvert une ère de fluctuation. Les peuples de la vieille Europe occidentale croyaient, en 1914, avoir atteint au suprême bonheur et se reposaient dans la quiétude. Les quelques incidents provoqués périodiquement par la lutte des classes ne troublaient pas profondément les esprits et chacun vivait avec cette certitude que c'en était fini des calamités et des catastrophes qui avaient ravagé les générations antérieures. La guerre est venue, le rêve s'est effacé et la réalité brutale est apparue aux yeux de tous. Cette lumière a désorienté le monde. Les formules de 1913 paraissent aujourd'hui erronées et, à la recherche de formules nouvelles plus adéquates à la crise née du désaxage universel, l'individu subit moralement, intellectuellement, politiquement et socialement les fluctuations d'une période troublée. Où allons-nous? Devant la force et la puissance des événements, nous sommes entraînés dans un tourbillon, et il n'est pas toujours facile de reconnaître sa route. La Révolution russe, en laquelle les classes travailleuses du monde entier avaient placé toutes leurs espérances, a subi un recul formidable depuis 1918 ; elle aussi fut soumise à une quantité de facteurs économiques et moraux qui influèrent sur sa stabilité, et les fluctuations qu'elle traversa, qu'elle traverse encore, ne sont pas sans créer une certaine agitation dans les esprits. Chacun aujourd'hui, quelles que soient ses aspirations, est à la recherche de la vérité. L'individu est perdu. Il ne sait où s'arrêter, à qui s'attacher, à qui se confier. Balloté de droite et de gauche, il regarde, il tâtonne, brûlant le soir ce qu'il adorait le matin, combattant aujourd'hui ce qu'il défendait hier, et il suit le mouvement de fluctuation, prenant ainsi part à la danse furieuse qui s'est emparée de l'humanité. La période que nous traversons est révolutionnaire et c'est pourquoi nous assistons à tant de fluctuations. Le Capital, ou plutôt les capitalistes, ne sont pas moins désorientés que les travailleurs. La guerre a transformé le monde et la victoire du capitalisme s'avère incomplète et provisoire. Or, le capitalisme sait fort bien qu'une victoire incomplète est pour lui un danger, et dans la terreur d'une révolution détruisant tout un passé de vol et de brigandage, il cherche ses assises afin de pouvoir mener de front la lutte contre le prolétariat.

En la circonstance, profitant des alternatives de hausse et de baisse que subit le capitalisme, des fluctuations et du déséquilibre de l'état social, il serait heureux que les classes opprimées et asservies ne perdissent pas leur sang-froid. Certes, le problème est complexe, et il est compréhensible que l'homme sincère soit troublé devant la grandeur des événements. La révolution ne se fait plus aujourd'hui

à coups de fourches et de pelles. La révolution moderne n'est pas une Jacquerie. Le capitalisme est outillé, puissamment organisé pour la bataille, il possède des armes d'élite, une armée formidable, autant de facteurs dont il nous faut tenir compte, qu'il nous faut étudier afin de n'être pas pris au dépourvu lorsque la lutte se manifesterá violente. Ce sont tous ces problèmes qui provoquent des fluctuations dans les idées des masses laborieuses, et il n'y a pas lieu de s'étonner si les anarchistes, eux aussi, ont un mouvement sujet à fluctuations. Chaque jour apporte quelque chose de nouveau, et chaque jour, nous sommes donc contraints de réviser notre manière d'agir. L'application des anciennes méthodes de lutte ne répond plus aux nécessités présentes, et il est souvent difficile de concilier ses sentiments, ses aspirations avec les besoins pressants de la bataille. Mais qu'importent les fluctuations, si toujours et sincèrement on travaille pour atteindre le but poursuivi! Lorsque l'heure viendra et que nous serons, de gré ou de force, jetés dans la mêlée sociale, unis dans le même désir, malgré les divergences idéologiques, les anarchistes useront de toute leur énergie pour mettre fin à un régime d'opprobre et d'autorité.

Accueil

FOI n. f. (du latin *fideo*, engagement, lien)

La foi est la croyance, la confiance aveugle en quelque chose. La foi religieuse ; mourir pour la foi ; croyance aux vérités de la religion. « La foi, dit Lachâtre, est la croyance que les faits et les préceptes présentés par les religions sont vrais et viennent de Dieu. Cette croyance n'est pas raisonnable, le plus souvent même elle est stupide, puisqu'elle admet des faits et des idées que la raison humaine ne peut jamais vérifier et que, très souvent, elle démontre être absurdes. Le musulman qui a la foi croit, par exemple, que Mahomet a fait un trou dans la lune lors de son voyage dans le ciel ; le chrétien, à ce propos, se rit de la bêtise du sectaire arabe ; à son tour, le chrétien qui a la foi croit que saint Denis porta sa tête entre ses mains, après avoir été décapité, chanta un cantique et fit une lieue dans cet état ; mais le fidèle mahométan trouve aussi que le chrétien n'a pas le sens commun. Comme on le voit la foi, théologiquement parlant, est une adhésion irréfléchie de la croyance à tout ce qui plaît aux prêtres d'enseigner ».

Disons de suite que la foi religieuse repose sur l'ignorance et que c'est sur cette ignorance que se sont échafaudées toutes les religions. La foi est un sentiment aveugle, qui ne se résiste pas à l'analyse et que refuse de discuter celui qui la possède. L'Eglise agit du reste intelligemment en interdisant toute discussion des articles de foi. La discussion, c'est la porte ouverte à la clairvoyance et au doute, et le doute c'est l'ébranlement de la foi. La foi, quelle que soit la religion qui l'inspire, suppose la croyance en un être suprême, supérieur, infailible, qui préside aux destinées des hommes et est fondée en ce qui concerne les religions monothéistes sur la théorie de la révélation. Quelle est cette théorie? Salomon Reinach nous l'enseigne brièvement dans son étude critique des religions : « En donnant l'être à nos premiers parents, Dieu leur enseigna par lui-même ce qu'ils avaient besoin de savoir ; il leur révéla qu'il est le seul créateur du monde, en particulier de l'homme ; qu'ainsi il est leur seul bienfaiteur et leur législateur suprême. Il leur apprit qu'il les avait créés à son image et à sa ressemblance, qu'ils étaient par conséquent d'une nature très supérieure à celle des brutes, puisqu'il soumit à leur empire tous les animaux. Il leur accorda la fécondité par une bénédiction particulière, et il fut bien entendu qu'ils devaient transmettre à leurs enfants les mêmes leçons que Dieu daignait leur donner. Malheureusement, les hommes, à l'exception d'un très petit nombre de familles, furent infidèles aux leçons divines et, abandonnant le culte d'un Dieu unique, tombèrent dans les égarements du polythéisme. Toutefois le souvenir d'un si haut enseignement ne se perdit pas entièrement. Ainsi s'explique que l'idée même d'une divinité tutélaire se retrouve, sous des formes diverses, chez tous les peuples. Ce n'est pas aux lumières naturelles de la raison, mais à la révélation seule que l'humanité est redevable de la connaissance de Dieu et de la religion ». Doctrine

étrange, ajoute Reinach, qui a cependant pour elle l'autorité de tous les grands théologiens de l'Eglise.

Si l'on accepte les principes d'une telle théorie, si peu scientifique, rien d'étonnant à ce que l'on accepte également toutes les stupidités de certains dogmes. Si la promulgation de la loi mosaïque sur le mont Sinaï, si le long pèlerinage des juifs et leur séjour de quarante ans dans le désert semble une invraisemblance pour l'esprit éclairé, si l'histoire de la manne et des cailles qui tombent du ciel pour nourrir le peuple élu de Dieu paraissent inadmissibles à l'être sensé, cela est tout naturel pour l'homme touché par la foi. Tout naturel aussi : la naissance du Christ par l'intervention du Saint-Esprit, et la mort et la résurrection de Jésus. Et comme l'on comprend que l'Eglise ne veuille pas soumettre le dogme à l'analyse, de crainte de le voir s'écrouler ! Il faut croire, sans chercher à comprendre le pourquoi et le comment ; il faut accepter toutes les bêtises, toutes les niaiseries enseignées par les religions, sans quoi la foi serait bien vite ébranlée, mettant fin à l'ignoble spéculation des prêtres et de tous les princes de l'Eglise.

« L'Eglise possède à un degré supérieur, écrit Sébastien Faure, le sens pénétrant de ce qui plaît à la nature humaine ; elle a la connaissance approfondie de ce qui empoigne les imaginations ; elle a poussé très loin et à l'aide de moyens exceptionnellement favorables et qui lui sont propres, la pénétration des sentiments qui agitent, des émotions qui étreignent et des passions qui bouleversent les cœurs. Aussi a-t-elle pressenti, deviné, que pour faire la conquête de l'Humanité et pour n'avoir pas à défendre incessamment le bénéfice de cette conquête une fois réalisée, il ne suffisait pas de proposer d'imposer à la crédulité des foules la foi en un Dieu perdu dans l'épaisseur des nuées, entouré de Gloire, de Puissance et de Majesté, incompréhensible et mystérieux. Artiste génial ayant conçu et créée l'Univers, Géomètre prodigieux et incomparable, Architecte ayant tout merveilleusement calculé, mesuré, consolidé, équilibré » (S. Faure, *L'Imposture religieuse*, p. 159). Et c'est alors que pour étayer cette foi, l'Eglise a construit une doctrine en groupant une foule de mensonges qui constitue le fond de la religion, de toutes les religions.

A partir du XVIIIème siècle, de nombreux penseurs ont cherché à combattre l'ignorance populaire perpétuée par l'Eglise et se sont attaqués à la foi, objet de toutes les impostures. Malgré les coups qui lui furent portés, l'Eglise est cependant sortie victorieuse, dans une certaine mesure, de la lutte grandiose qui lui fut et qui lui est toujours livrée par la science. C'est que la foi s'est profondément imprimée dans l'esprit de l'individu et que la paresse des hommes les entraîne plus facilement à accepter avec passivité ce qu'on leur enseigne que de rechercher par eux-mêmes la vérité. « Un homme qui reçoit sa religion sans examen, ne diffère pas d'un bœuf qu'on attelle », écrit Voltaire ; et il continue : « Cette multitude prodigieuse de sectes dans le christianisme - cela peut s'appliquer également à toutes les autres croyances - forme déjà une grande présomption que toutes sont des systèmes d'erreurs. L'homme sage se dit à lui-même : Si Dieu avait voulu me faire connaître son culte, c'est que ce culte serait nécessaire à notre espèce. S'il était nécessaire, il nous l'aurait donné à tous lui-même, comme il a donné à tous deux yeux et une bouche. Il serait partout uniforme, puisque les choses nécessaires à tous

les hommes sont uniformes. Les principes de la raison universelle sont communs à toutes les nations policées, toutes reconnaissent un Dieu : elles peuvent donc se flatter que cette connaissance est une vérité. Mais chacune d'elles a une religion différente ; elles peuvent donc conclure qu'ayant raison d'adorer un Dieu, elles ont tort dans tout ce qu'elles ont imaginé au delà.

Si le principe dans lequel l'Univers s'accorde paraît vraisemblable, les conséquences diamétralement opposées qu'on en tire paraissent fausses ; il est naturel de s'en défier. La défiance augmente quand on voit que le but de tous ceux qui sont à la tête des sectes est de dominer et de s'enrichir autant qu'ils le peuvent, et que depuis les daïris du Japon jusqu'aux évêques de Rome, on ne s'est occupé que d'élever un pontife un trône fondé sur les misères des peuples, et souvent cimenté de leur sang » (Voltaire, Avant-Propos à L'Examen important de Milord Bolingbroke). Pour pouvoir se livrer à la conquête du monde, pour pouvoir impunément exploiter les populations du globe, il fallait que l'Eglise, par l'affirmation ou la violence, inculquât une foi profonde à ses sujets. Ce n'est qu'à la faveur de l'obscurantisme le plus profond que les religions évoluèrent et arrivèrent à dominer le monde. La foi est le plus ferme soutien de l'oligarchie cléricale. Sans elle tout s'effondre ; elle est une entrave à la civilisation, et la civilisation s'oppose à l'erreur religieuse. C'est pourquoi l'Eglise combat la science, barre la route à toute tentative de recherches, à toute extension des connaissances humaines. La foi, à travers les âges, a été un ferment de crimes, de massacres, de pillages. La religion et l'Eglise les ont toujours excusés parce que c'est sur la foi que repose toute sa puissance.

Nous n'en sommes plus cependant aujourd'hui à l'époque moyenâgeuse et, grâce à une relative liberté de penser, acquise à la faveur des luttes sociales et des découvertes scientifiques, la foi est menacée. Il serait pourtant puéril de songer qu'elle est complètement éteinte. Le fatalisme religieux exerce encore une colossale influence, car l'individu est toujours imprégné des vieux préjugés ancestraux. Il faut poursuivre la bataille. Il faut éclairer les « fidèles » sur l'inconséquence de leurs croyances ; il faut leur démontrer combien est ridicule cette foi aveugle qui les guide et qui est si peu conforme à la raison et à la logique. Petit à petit, la lumière jaillira alors dans les cerveaux et la foi, en disparaissant, permettra d'atteindre plus rapidement à l'affranchissement du genre humain.

En dehors de la théologie, on donne le nom de foi à l'espérance fondée sur des doctrines philosophiques ou scientifiques auxquelles on accorde sa confiance. Avoir foi en la Révolution, c'est-à-dire confiance en la Révolution. Avoir foi en l'Anarchie. Perdre sa foi, etc...

Accueil

FOLKLORE n. m. (de l'anglais folk, peuple, et lare, science)

Ce mot, qui ne date que de 1846, signifie : la science des usages et des traditions populaires. L'étude du folklore s'appelle le folklorisme. S'il est vrai que le caractère d'une nation, d'une contrée, d'une région ne se manifeste que par les mœurs populaires, le folklore offre un intérêt primordial, tant au point de vue historique qu'au point de vue social. En recherchant les traditions, les usages, les chants, les poèmes, les jeux des générations écoulées, on arrive à reconstituer la vie des hommes du passé, ce qui est d'une grande importance, car c'est de la connaissance du passé que l'on peut espérer commettre moins d'erreurs dans l'élaboration de l'avenir. Si le mot folklore est relativement jeune, la science en elle-même est plus ancienne, et déjà vers la fin du XVII^{ème} siècle, Percy et W. Scott, en Angleterre, se livraient à l'étude scientifique du folklore, ainsi que Herder et les frères Grimm en Allemagne. En France, le folklorisme ne date que du XIX^{ème} siècle. Il faut citer, parmi les folkloristes distingués : Flauriel, Marmier, Sébillot, ce dernier auteur du Folklore de France. Nous possédons aujourd'hui en France une quantité de recueils folkloristes et plus particulièrement des chants et des poèmes populaires du passé d'un intérêt incontestable et d'une facture significative.

Accueil

FOMENTER verbe (du latin fomentare)

Au sens propre, ce mot signifie : Appliquer un médicament chaud ayant des propriétés fortifiantes ou adoucissantes. Employé au sens figuré, « fomenter » signifie exciter, préparer des troubles en sous-main. Fomenter la discorde ; fomenter la guerre civile. « Il y aura toujours des barbares et des fourbes qui fomenteront l'intolérance » (Voltaire). Ce mot est généralement pris en mauvaise part et couramment on accuse les révolutionnaires d'être des fomentateurs de troubles. En vérité, les révolutionnaires n'ont jamais nié ou caché leurs aspirations et ne sont pas choqués de « l'accusation » que l'on porte contre eux. Ils appellent le peuple à la révolte, c'est vrai, mais les véritables fomentateurs de guerres civiles, sont les privilégiés, les exploiters, les ploutocrates qui vivent de la misère humaine. Ce sont eux qui entretiennent et font durer l'arbitraire qui règne dans les sociétés capitalistes. Ce sont eux qui fomentent la pauvreté et perpétuent le mal au lieu de chercher à le guérir. Ce sont eux qui provoquent les guerres et tous les grands cataclysmes sociaux ; il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce que toutes ces inégalités soient un ferment de révolte, et lorsqu'à certaines époques la coupe déborde, il n'est pas besoin de fomentateurs pour que le peuple se révolte et monte à l'assaut de la citadelle bourgeoise.

Accueil

FONCTION n. f. (du latin *functio*, même sens ; de *fungi*, s'acquitter)

Exercice d'une charge. Acte par lequel on s'acquitte des obligations attachées à un emploi. Remplir ses fonctions. Entrer en fonctions. Une fonction civile ; une fonction militaire ; une fonction publique ; une haute fonction ; les fonctions syndicales. Dans le domaine de l'administration publique, il est à remarquer que si les hautes fonctions, les plus inutiles, sont grassement rétribuées, les fonctions « inférieures » assumées par les prolétaires qui assurent la marche et la vitalité d'une nation, sont payées misérablement. S'il fallait récapituler toutes les charges, tous les emplois, toutes les fonctions dont sont nantis un nombre incalculable de parasites et d'incapables, en régime capitaliste, il nous faudrait tout un volume. C'est le contribuable qui débourse, et c'est avec l'argent des impôts que l'on paye toutes les fonctions onéreuses et inutiles. Le régime bourgeois est une source de désordre ; c'est pourquoi les ressources d'un Etat sont englouties par des fonctionnaires dont on se passerait facilement. Dans une société bien organisée, le nombre des fonctions publiques serait réduit au strict minimum et seules subsisteraient celles indispensables à la vie économique et sociale de la collectivité.

Accueil

FONCTIONNAIRE n. m. (de fonction)

Qui remplit une fonction. Celui ou celle qui occupe un emploi dans une administration, ou un poste responsable dans une organisation politique ou sociale. Un fonctionnaire public ; un fonctionnaire syndical ; un fonctionnaire indélicat ; un haut fonctionnaire.

Dans le langage courant on donne le nom de fonctionnaire à tout individu qui remplit une fonction publique, c'est-à-dire qui est un agent appointé de l'Etat. Le nombre des fonctionnaires est formidable et le plus clair des ressources d'une nation est englouti par cette armée de parasites, composée, de par la fonction même, des plus fermes soutiens du régime capitaliste et des gouvernements qui le dirigent. Il est évident qu'une partie des fonctionnaires publics est indispensable à la vie de la collectivité, et nous pouvons citer parmi ceux-ci : les fonctionnaires des postes et des télégraphes, ceux attachés aux services des eaux, de l'électricité, de la voirie ; les instituteurs, professeurs, etc., etc... Mais à côté de ces fonctionnaires utiles nous trouvons ceux des douanes, des organismes financiers, militaires, policiers et, sans crainte de se tromper, on peut affirmer que les trois quarts des fonctionnaires n'apportent absolument rien à la collectivité en échange de ce qu'ils en reçoivent.

Nous disons que le fonctionnaire, et surtout le fonctionnaire socialement, économiquement inutile est le plus puissant soutien de l'Etat et du régime capitaliste. En effet la fin du régime capitaliste et par extension de l'Etat, marquerait également la fin du fonctionnarisme. On ne peut logiquement concevoir une société libre et débarrassée de toutes les plaies sociales que nous subissons dans les organisations étatiques modernes, sans qu'immédiatement se présente à notre esprit la suppression totale de certains organismes parasitiques néfastes en soi et inhérents au régime capitaliste.

Que le désordre administratif d'un Etat, quel qu'il soit, nécessite le concours d'une nuée de fonctionnaires, ce n'est un mystère pour personne. Or, instinctivement et inconsciemment, le fonctionnaire, et plus particulièrement le fonctionnaire parasite, sait que la fin du régime capitaliste mettrait fin à sa fonction ; et comme, lié au présent, il n'envisage pas la possibilité d'utiliser son savoir ou ses compétences dans des emplois plus conformes aux nécessités collectives, il imagine que sa vie est intimement attachée à celle de l'Etat, et soutient et défend celui-ci qui lui imprime une mentalité réactionnaire et conservatrice. L'observation la plus simple, démontre que le fonctionnaire fut de tout temps à l'arrière de tous les mouvements sociaux et qu'il est adversaire de toute tentative de réforme violente, de révolution. Même dans ses organisations de classe - à part de rares exceptions - il se manifeste terriblement réformiste et réprouve toute action révolutionnaire ; il est

vrai que l'Etat patron entretient cette mentalité par des mesures adroites qui font du fonctionnaire un esclave. Economiquement, ce qui maintient l'esprit rétrograde du fonctionnaire, c'est le régime des retraites qui lui est appliqué. Il abandonne la proie pour l'ombre. La perspective d'être à l'abri du besoin dans ses vieux jours l'écarte de toute lutte révolutionnaire et à mesure que les années passent et qu'il s'encrasse dans sa fonction, il est plus difficile de l'associer aux intérêts de ses frères de misère. D'autre part, la crainte d'être démissionné influe profondément sur la mentalité du fonctionnaire. Un fonctionnaire ne se considère pas comme le commun des travailleurs ; si un prolétaire quelconque perd son emploi, simplement il en cherche un autre ; il n'en est pas de même en ce qui concerne le fonctionnaire : lorsqu'il est révoqué il invoque certains « droits » qu'il aurait sur l'administration publique qui l'occupait, sans se rendre compte que ces « droits » supposent également des « devoirs ». Certes nous comprenons qu'il est une catégorie de fonctionnaires qui, une fois chassés de leur emploi, ont de grandes difficultés pour trouver le travail indispensable à leur existence ; par exemple les mécaniciens des chemins de fer, certains ouvriers des postes, etc., etc... ; mais il est un grand nombre de fonctionnaires, et c'est la majorité, dont les capacités sont utilisables dans l'industrie privée et dont la fonction n'offre aucune particularité. Ils restent cependant en dehors de toute l'activité sociale de leur classe. Un comptable du ministère des finances ou de tout autre organisme d'Etat ne s'associera pas avec les autres membres de la même corporation appartenant à l'industrie privée ; il ne débordera pas du cadre du fonctionnarisme et cela crée un esprit de corps profondément néfaste à l'évolution du mouvement social. Le capitalisme a tellement compris que le fonctionnaire était un facteur de conservation sociale, que presque toutes les grandes administrations privées adoptent de plus en plus le statut qui régit les fonctionnaires d'Etat, et s'attachent ainsi un personnel susceptible de battre en brèche les tentatives de libération prolétarienne. Les grandes entreprises bancaires se « fonctionnarisent » sans que le prolétariat en faux-col s'aperçoive qu'il est en train de forger les chaînes dont il ne pourra que difficilement se délivrer ; et même dans le prolétariat manuel, libre jusqu'à présent de l'entrave du fonctionnarisme la menace se fait sentir. Ne voyons-nous pas certaines grandes usines fonctionnariser son personnel ouvrier en lui assurant, sous certaines conditions, un travail continu et la retraite pour les vieux jours ? Tirailé par les besoins immédiats, l'assurance relative d'être à l'abri du chômage, et la perspective d'une croûte à rompre dans la vieillesse, semble une offre alléchante pour le travailleur ignorant les causes et les effets des manœuvres économiques et sociales du capitalisme. En se laissant fonctionnariser, le prolétariat s'amoindrit, s'affaiblit, se détruit en tant que classe ; il abdique son indépendance et, se faisant un agent inconscient de la machine bourgeoise, il éloigne l'ère des grandes transformations économiques.

Ce qui caractérise encore le fonctionnaire des autres exploités, c'est la hiérarchie à laquelle ils sont obligés de se soumettre et à laquelle également ils aspirent à appartenir. Tout comme à l'armée, en ce qui concerne les grades inférieurs, chez les fonctionnaires, les chefs ne se recrutent généralement pas en raison des compétences dont ils font preuve, mais en raison de l'ancienneté et des bonnes notes acquises durant le service. Tout naturellement, est considéré comme

bon fonctionnaire celui qui accepte aveuglément le régime routinier et rétrograde de l'Etat et des gouvernements qui se succèdent, et comme les salaires varient selon la position que l'on occupe dans les cadres du fonctionnarisme, il va de soi que la grande majorité des fonctionnaires, dans la crainte de ne pas obtenir d'avancement, s'abstiennent de toute lutte sociale condamnée par les autorités comme révolutionnaire.

Cependant petit à petit, malgré les mesures prises par les maîtres, une minorité d'indisciplinés est née chez les fonctionnaires. Il est évident que l'action de cette minorité est hésitante, mais elle est servie par les événements économiques et par la désagrégation de l'Etat incapable de recouvrer sa stabilité d'avant-guerre. Il serait pourtant puéril d'espérer avant longtemps une action vraiment efficace des fonctionnaires. Bien qu'ils soient également touchés par les phénomènes économiques et sociaux, leur évolution sociale est plus lente que celle des autres exploités et ce n'est que lorsqu'ils auront compris que leur sort est étroitement lié à celui de toute la classe ouvrière, lorsqu'ils n'élèveront plus une barrière entre eux et les autres travailleurs, que s'écrouleront l'Etat et le Capitalisme dont ils sont l'un des plus puissants piliers.

Il n'y a pas que les organismes d'Etat ou les grandes entreprises capitalistes qui occupent des « fonctionnaires ». Toute organisation politique ou sociale a aussi les leurs. Bien qu'adversaire de ce qu'on appelle péjorativement le « fonctionnarisme », il faut cependant reconnaître qu'il est indispensable aux diverses associations d'individus d'avoir des fonctionnaires. Le travail administratif d'un groupement ne se fait pas tout seul et il est simpliste de prétendre poursuivre une œuvre en comptant uniquement sur le concours bénévole de certaines personnalités. On confond vraiment trop facilement, et plus particulièrement dans les mouvements d'avant-garde : fonctionnaire et fonctionnarisme. Certes il est utile de combattre dans les organisations syndicales ou révolutionnaires les fonctionnaires inamovibles qui considèrent leurs fonctions comme des sinécures, et manœuvrent bassement et lâchement pour conserver la place qu'ils occupent. Mais il faut également comprendre que toute organisation sérieuse a besoin d'avoir à son service des hommes qui, bien que sincèrement dévoués à la cause qu'ils défendent, ont une vie matérielle à satisfaire et que si tous leurs instants sont consacrés à une organisation, celle-ci a le devoir de leur assurer la subsistance.

Nous savons que bien des abus ont légitimé l'opinion répandue dans les masses travailleuses, à l'égard des fonctionnaires. Ce sont cependant les classes travailleuses elles-mêmes qui sont responsables de ce qui se passe. C'est au prolétariat à veiller à ce que ses fonctionnaires ne se transforment pas en petits rois, et c'est à lui à savoir, dans ses organisations, élaborer un statut le mettant à l'abri des fonctionnaires parasites et indéliçats et du fonctionnarisme.



Accueil

FOND n. m. (du mot latin fundus, même signification)

L'endroit le plus bas d'une chose creuse. Le fond d'un sac ; le fond d'un abîme ; le fond d'un vase ; le fond de la mer ; le fond d'une bouteille. Dans la marine, la partie la plus basse de l'intérieur d'un navire : fond de cale. Partie la plus profonde d'une étendue d'eau. Couler à fond se dit d'un navire qui s'enfonce dans l'eau. Cette rivière a peu de fond pour : cette rivière est peu profonde.

Au figuré, le mot fond signifie : entièrement, profondément, radicalement. Aller au fond des choses. Etudier un sujet à fond. Pousser une question à fond. Le fond des idées ; le fond de la pensée. Les connaissances de cet individu sont superficielles et l'on s'aperçoit rapidement qu'il n'a pas de fond. De fond en comble, locution adverbiale qui signifie : totalement, entièrement. Ce qui constitue l'essentiel d'une chose : le fond d'une affaire, le fond d'un procès, plaider à fond, plaider sur le fond. Complètement : posséder une science à fond ; connaîtra son métier à fond. Le mot fond s'emploie également comme synonyme de « après tout », « en réalité ». Au fond, cette personne a peut-être raison de soutenir cette thèse.

Pour bien défendre une idée et la propager il est nécessaire de l'étudier et de la connaître à fond.

Accueil

FONDAMENTAL adj.

Le principal, l'essentiel. Ce qui sert de fondement, de base. Une maxime fondamentale ; une idée fondamentale ; une loi fondamentale ; une vérité fondamentale. Ce qui entrave l'évolution et la libération des travailleurs, c'est qu'aucun accord fondamental n'a pu être réalisé en ce qui concerne leurs aspirations politiques et sociales. Pour les anarchistes, la vérité fondamentale réside en ce fait que la société est divisée en deux classes bien distinctes qui se combattent ; l'une d'elles pour améliorer son sort misérable, et l'autre pour conserver les privilèges acquis au prix de crimes, de vols et de pillages. Tant que les exploités n'accepteront pas comme principes fondamentaux que leur intérêt est de s'unir en dehors de tout organisme politique qui ne crée que la confusion ; que, seuls, sur le terrain économique, ils sont susceptibles d'ébranler, de détruire et d'abattre les sociétés modernes ; que l'autorité est non pas un facteur capable d'engendrer la liberté, mais un facteur d'exploitation et de servitude ; les hommes resteront des esclaves et seront victimes des mauvais bergers spéculant sur leur naïveté et leur ignorance. La pierre fondamentale de l'édifice social que veulent construire les libertaires communistes, doit être la liberté. Sans la liberté aucune société ne peut assurer à la collectivité qui la compose le maximum de bien-être auquel a droit chaque individu. « Ni dieu, ni maître » : tel est le principe fondamental qui anime les anarchistes.

Accueil

FONDATION n. f. (du latin fundatio fait de fundare, fonder, établir)

Action de fonder, d'établir, de commencer. La fondation d'une ville, d'un édifice, d'un hôpital, d'une colonie. La fondation de Rome. La fondation de Paris a demandé plusieurs siècles.

En architecture on désigne sous le nom de fondation la base sur laquelle repose un édifice. De solides fondations ; des fondations qui s'écroulent. S'il est indispensable en architecture qu'un édifice soit construit sur de puissantes fondations, il en est de même lorsque l'on veut reconstruire l'édifice social. Les fondations du vieil ordre capitaliste sont rongées et ne tarderont pas à s'abattre, entraînant avec elles tout le régime qu'elles soutiennent. Aux travailleurs appartiendra alors la tâche de jeter les fondations d'un ordre nouveau. La maison qu'ils bâtiront vaudra ce que vaudront les ouvriers. La Révolution est un moyen ; ce n'est pas un but. C'est un outil dont l'ouvrier doit apprendre à se servir pour la fondation de la cité nouvelle. Sans nier les bénéfices recueillis par les diverses révolutions qu'ont fait les peuples depuis 150 ans, il faut reconnaître cependant que le but est loin d'être atteint. Espérons que la prochaine Révolution sera plus heureuse et que les travailleurs sauront élaborer la société future sur des fondations qui ne permettront pas le retour de l'esclavage et de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Accueil

FONDEMENT n. m. (du latin fundamentum, même signification)

Ce qui constitue le fond, le soutien, l'appui, la base d'une chose, d'un objet, d'un sujet, d'une idée ; ce qui est la cause, le motif. Détruire les fondements d'une doctrine. Une accusation sans fondement.

En architecture le mot fondement a la même signification que : fondation (voir ce mot). Par extension, ce qui est à la base d'une entreprise, d'une affaire : « Nous avons jeté les fondements d'un grand commerce » (Voltaire). Les fondements d'un empire, d'une république, d'une monarchie. Saper les fondements de cette organisation malfaisante que constitue le régime capitaliste serait un bienfait pour l'humanité.

Accueil

FONDERIE n. f.

Usine où l'on fond les métaux. Il y a deux catégories de fonderies ; la première est celle où l'on transforme directement le minerai en fonte, et la seconde celle où la fonte est épurée et devient ce que l'on appelle fonte de seconde fusion. Une fonderie de fer, une fonderie de cuivre. Le développement de l'industrie métallurgique fait de la fonderie un des organes essentiels de l'activité économique du monde, et les progrès réalisés dans toutes les branches du mouvement rendent la fonderie indispensable à la vie des sociétés modernes. La fonderie ne transforme pas seulement le minerai brut en métal utilisable, elle transforme également ce métal en objets dont on ne peut plus aujourd'hui se passer, et l'arrêt des fonderies d'une nation provoque immédiatement une perturbation dans tout le domaine économique.

C'est grâce à la fonderie que l'on arrive à confectionner, à un prix relativement modique, une quantité d'objets d'utilité ménagère, en étain, en aluminium, en cuivre, etc., c'est elle qui permet le développement de l'industrie électrique et mécanique et, par extension, de toutes les autres industries. Malheureusement la fonderie ne produit pas que des choses utiles. Exploitée par le grand capitalisme, elle produit aussi des outils de meurtre et de carnage. Les canons, les obus, qui sortent en grande quantité et avec une rapidité effrayante de la fonderie déciment en quelques heures des populations entières ; c'est qu'hélas, en régime capitaliste aucune chose n'offre un caractère d'utilité complète et totale, et tout ce qui pourrait être une source de bienfaits devient, entre les mains de la ploutocratie, un facteur de méfaits et de malheurs.

La fonderie se trouve à la base de toute l'industrie métallurgique et est de nos jours exploitée par une minorité de grands magnats internationaux, maîtres absolus du marché mondial. En France, les maîtres fondeurs sont groupés en de puissants syndicats devant lesquels se courbent les gouvernants, à quelque couleur qu'ils appartiennent. Une des plus importantes fonderies de France est le Creusot, autrement dit les Etablissements Schneider et Cie qui, rien qu'au Creusot et aux environs, occupent 20.000 ouvriers. « Le Creusot produit par an environ 100.000 tonnes de fonte, un million de tonnes d'acier dont 600.000 tonnes d'acier Martin, et un million de tonnes de laminés ». J. Poiret-Clément, qui a étudié particulièrement les usines du Creusot nous dit dans son étude sur les rois de la métallurgie, qu'en 1923 il y avait au Creusot « 4 hauts fourneaux de petite capacité dont 3 en activité ; 8 fours Martin, 2 de 40 tonnes et 6 de 60 tonnes, tout à fait modernes ; 2 fours électriques de 15 tonnes et plusieurs fours au creuset pour les aciers fins ; 2 fours électriques de 10 tonnes et de 5 tonnes pour pièces d'acier moulées ; 12 trains de laminoirs, laminant depuis 8 mm jusqu'aux plus grands diamètres, situés aux

anciennes forges où fonctionne le fameux marteau-pilon de 100 tonnes ; 1 train blooming et un gros train à blindage avec machine réversible de 1.200 chevaux, situés aux grosses tôleries ; des fours à coke. »

En nous rapportant toujours à cette même étude nous voyons que cet outillage est loin de produire un travail utile. « Les travaux en cours actuellement (fin 1923) comportent la construction de 100 locomotives électriques pour le P.-O., de 120 locomotives à vapeur pour le P.-L.-M. et de 25 pour l'Est ; de turbines pour torpilleurs et différentes usines ; de 400 réservoirs de torpilles ; de 400 réservoirs d'avions de 400, 200 et 150 litres ; la fabrication de bombes d'aviation, d'obus de rupture de 130 mm (marine) et de blindage de navire porte-avion ».

Il est donc facile de constater par ce simple exposé qu'une bonne partie du métal fourni par la fonderie est utilisé pour des œuvres de mort, alors que le peuple aspire à la quiétude et à la paix. Mais la bourgeoisie et le capital sont les ennemis de la paix et les fonderies qui leur appartiennent ne préparent que la guerre. La paix ne sera plus un rêve, mais une réalité, que lorsque les travailleurs, refusant de fondre le métal qui les tuera, s'empareront des usines et, par la Révolution, aboliront le capitalisme qui perpétue un régime de boue et de sang.

Accueil

FONDS n. m. (du latin fundus)

Le sol d'une terre, d'un champ. Ensemencer un fonds ; cultiver un fonds, un bon fonds ; un mauvais fonds. Etablissement de commerce : un fonds de boulanger ; un fonds d'épicerie, de charcuterie. Au pluriel ce mot s'emploie couramment comme synonyme de « capital » ou pour désigner une somme d'argent destinée à un certain usage. Mettre des fonds dans une affaire industrielle ; être démuné de fonds ; placer ses fonds en actions. Faire un appel de fonds. Etre en fonds. Manger son fonds. Les fonds publics.

« On appelle « Fonds secrets », dit le Larousse, ceux dont l'emploi, en raison de leur destination (défense nationale, service diplomatique, police politique) ne doit pas être livré à la publicité et qui sont distraits du contrôle ordinaire des dépenses publiques. Ils sont actuellement inscrits au budget de l'Intérieur sous le titre de « dépenses de sûreté générale ». Autrement dit, ce « fonds secret » est une somme d'argent que le Ministre de l'Intérieur est autorisé à dépenser sans contrôle et aux fins qui lui semblent utiles. Est-il besoin de dire que cet argent alimente les caisses des organes de propagande favorables à un ministre, et que c'est grâce à cet argent que la presse bourgeoise garde le silence que lui achète le gouvernement sur certains incidents susceptibles d'émotionner le public. C'est avec l'argent des fonds secrets que sont payés les espions intérieurs et extérieurs, ainsi que les mouchards qui pénètrent dans les milieux d'avant-garde pour y recueillir des renseignements pouvant intéresser les maîtres du pouvoir. Les « fonds secrets » permettent aux gouvernants de poursuivre tranquillement leur travail abject de corruption. Ils achètent avec cet argent les âmes et les consciences de tous les lâches prêts à se vendre aux plus offrants et engraisent une armée de parasites pour lesquels on ne peut avoir que le plus profond mépris. « L'argent n'a pas d'odeur », dit un proverbe, et il importe peu à celui qui touche aux fonds secrets de commettre des bassesses ; mais à nos yeux, quel qu'il soit, il ne peut être qu'un être répugnant.

La bourgeoisie a bien organisé sa défense. La fin, pour elle, justifie les moyens, et tous les moyens, propres ou malpropres, susceptibles de consolider sa puissance, lui semblent bons. Pour lutter contre toute l'organisation bourgeoise, qui repose sur la finance, les révolutionnaires n'ont, hélas ! que leur sincérité, car chez eux les fonds manquent. Et pourtant l'argent est le nerf de la guerre. Ce n'est qu'avec lui que l'on peut intensifier la propagande et propager les idées de libération qui nous sont chères. Et c'est pourquoi, malgré la situation précaire des travailleurs, les libertaires sont continuellement obligés de faire des appels de fonds afin de pouvoir poursuivre leur action et éclairer les hommes sur tous les vices et infamies du capitalisme.



Accueil

FORÇAT n. m. (de l'italien forzato)

On appelle forçat un homme condamné aux travaux forcés. Autrefois, les forçats étaient utilisés sur les galères, bateaux de guerre ou de commerce longs et bas, allant à la voile ou à la rame et étaient particulièrement occupés pour ramer. La somme de travail qu'ils étaient obligés de fournir était formidable et de là est venu que le mot galère est aujourd'hui employé familièrement comme synonyme de bagne et travaux forcés (Voir les mots bagne, galère, etc.).

Par la suite, les galères n'existant plus, les forçats - concerne la France - furent employés dans les arsenaux et enfin déportés dans des colonies aménagées à leur usage. Il y a peu de temps encore les forçats étaient marqués au fer rouge sur l'épaule, mais cette pratique barbare a disparu, ce qui ne veut pas dire du reste que le sort du forçat se soit sensiblement amélioré. De nos jours, les criminels condamnés aux travaux forcés à perpétuité ou à temps, sont transportés dans la Guyane, contrée de l'Amérique du Sud, en bordure de l'océan Atlantique. Le sol de cette colonie est montagneux et marécageux ; le climat chaud et humide rend cette colonie particulièrement insalubre et, à part le travail que le forçat est obligé de fournir, la simple résidence en cette contrée est un véritable enfer. Quel que soit le peu d'intérêt que l'on puisse porter à la majorité des forçats, la cruauté inutile dont ils sont l'objet soulève de dégoût et de mépris le cœur de tous les hommes sensibles. Rejetés hors l'humanité qui les a vomis, ils auraient tout au moins droit à la pitié, mais il semble que la bourgeoisie les persécute à plaisir. Condamnés à construire des routes, sur un terrain marécageux, soumis à une température tropicale, peu nourris et mal vêtus, simple jouet entre les mains de chefs et gardiens barbares et absurdes, dont l'unique plaisir, en ces contrées lointaines, est de jouir de la souffrance d'autrui, peu de forçats résistent longtemps au régime qui leur est imposé. La bourgeoisie qui les transporte là-bas n'a pas même, pour couvrir son infamie, une excuse utilitaire, car les conditions de vie sont telles dans les bagnes de Guyane, que le forçat produit un travail absolument inutile et que, depuis des années et des années qu'il est employé à construire des routes, aucune route encore n'a pu être terminée. La peine prononcée contre le forçat varie d'ordinaire entre 5 ans et 40 ans de travaux forcés, mais une mesure odieuse d'administration publique l'empêche à jamais de se relever ; c'est ce que l'on appelle couramment le doublage. A partir de sept ans de travaux forcés, le forçat, une fois sa peine terminée, est condamné pendant un laps de temps égal à celui de sa peine, c'est-à-dire qu'il est obligé de résider, « librement », dans la colonie pénitentiaire et de répondre à deux appels annuels afin que sa présence puisse être constatée par les autorités responsables.

Le régime et la vie du forçat libéré sont encore plus terribles que celle du

forçat proprement dit. Dans un pays où il n'y a ni commerce, ni industrie, ni comptoir, il lui est impossible de trouver du travail et de gagner ce qui est indispensable à son existence ; l'unique ressource qui lui reste est de commettre un crime afin d'être condamné à nouveau et de ne pas crever de faim ou de maladie. C'est généralement ce qu'il fait. C'est ce que le capitalisme appelle sans doute relever le moral de l'individu. Faut-il s'étonner d'un tel état de chose, alors que le capitalisme repose lui-même uniquement sur le vol et sur le crime ?

Il n'y a pas que des forçats civils, il y a aussi des forçats militaires : ces derniers sont à Biribi. Leur sort n'est pas plus enviable que celui de leurs frères de misère qui résident à la Guyane. Ce sont des « fortes têtes », diront les bourgeois. Qu'ont-ils fait ? Pas grand-chose ; parfois rien du tout. Mais l'armée est une institution féroce. Quelle est la vie de ces forçats ? Terrible. Laissons la parole à un grand journaliste bourgeois qui a visité les bagnes et qui, dans un livre qu'il écrivit à son retour : Dante n'avait rien vu, nous fait frémir d'horreur. « Le supplice des condamnés militaires - nous dit Albert Londres dans son éloquent ouvrage - n'est pas un mythe, elle est écrite sur la pierre dure. L'une des bases de l'institution est le relèvement par le travail. Le travail est un fait : quant au relèvement, il se pratique de préférence à coups de botte.

Lorsqu'il n'y a pas de fourbi, la ration pour ces hommes jeunes est suffisante : les faméliques peuvent même trouver leur compte parmi les restes. On désigne par fourbi le bon accord entre acheteurs et vendeurs de denrées. Le fourbi a pour but d'engraisser le sergent et de dégraisser la gamelle.

Le général Poeymirau passait un jour devant l'un des camps.

- Que donnez-vous à manger à vos hommes aujourd'hui ? demanda-t-il à l'adjudant.

- Des fevettes, mon général.

- Qu'ont-ils eu hier ?

- Des fevettes, mon général.

- Qu'auront-ils demain ?

- Des fevettes, mon général.

Discrètement, Poeymirau rappela à ce destructeur de légumes secs l'existence des bêtes à cornes. (A. Londres, Dante n'avait rien vu, pages 55, 56).

Et plus loin :

- Pourquoi êtes-vous puni ?

- Le sergent m'a mis une dame dans la main. J'avais les mains en feu, j'ai demandé une pioche. « Vous avez une dame, vous travaillerez la dame », qu'il répondit. Ça me cuisait trop. J'ai jeté la dame sur la route.

Au suivant :

- Moi, dit-il, je suis orphelin.

On ne lui tira pas un mot de plus. C'est la seule réclamation qu'il voulut faire à la société.

Au suivant :

Celui-là, le plus petit, ne provient pas des bataillons d'Afrique. Aucun antécédent. C'était un zouave. Un coup de poing à son sergent et ce fut cinq ans de travaux publics.

- Toujours un 18, toujours un 30, toujours un 60 (il veut parler des jours de cellule qui pleuvent), et cela pourquoi? Je n'en sais rien, mon capitaine, on ne peut pas se garer, il en tombe de partout,

- Vous êtes des malheureux. Prenez une bonne fois la résolution de ne plus attirer la foudre sur vous, et vous en sortirez.

- Oui, nous sommes des malheureux, mais il en faut sans doute, et nous le serons toute notre vie, puisque c'est le sort. Ce n'est pas contre cela que je proteste. Je proteste parce qu'on ne nous fait pas notre droit.

Une dernière image :

- Mon capitaine, dit Véron, moi j'ai à me plaindre.

- Allez.

- On m'a mis aux fers pendant deux heures.

- Pendant deux heures? fait le capitaine à l'adjudant.

- Mais non!

Les fers se composent de deux morceaux, l'un pour les mains, l'autre pour les pieds. Les mains sont placées dos à dos et immobilisées dans l'appareil par un système de vis. Pour les pieds, deux manilles fixées à une barre, le poids fait le reste. Les fers ne doivent être appliqués qu'à l'homme furieux et maintenus un quart d'heure au plus. Il y a aussi une corde qui relie parfois les deux morceaux et donne à l'homme l'apparence du crapaud. Nous n'avons pas trouvé cette corde dans le livre 57, mais au cours de ce voyage, sur la route.

- Procédons par ordre, dit le capitaine. Pourquoi cet homme a-t-il été puni?

- Il a été surpris sortant d'un marabout qui n'était pas le sien et tenant à la main un objet de literie ne lui appartenant pas. De plus, il y eut outrage envers le sergent. Il a dit au sergent : « C'est toi qui es un voleur, il y a longtemps que tu as mérité cinq ans! »

- C'est exact?

- Parfaitement! Je l'ai dit, répond solidement Véron.

- Pourquoi les fers?

- L'homme était furieux.

- J'étais furieux, c'est vrai, répond Véron.

- L'avez-vous laissé deux heures aux fers?

- Au bout d'un quart d'heure, j'ai dit au sergent D... : « Allez lui enlever les fers ».

- Oui, le sergent est venu dans le marabout, mais au lieu de les enlever, il m'a « resserré ».

- Faites venir le sergent D...

Le nom de ce sergent m'était connu. Je l'avais souvent entendu prononcer par les hommes de route. Ce sergent était le héros d'une histoire dégoûtante. Il faisait coucher un détenu par terre, puis ordonnait à des hommes de se servir de la figure du malheureux comme d'une feuillée.

Boutonnant sa veste, il apparut doux et peureux. J'imaginai les dompteurs plus fiers.

- Racontez exactement ce qui s'est passé lorsque l'adjudant vous a dit de retirer les fers à cet homme.

Le gradé se sentit pris à la gorge et bafouilla.

- Eh bien, racontez!

- J'ai fait ce que l'adjudant m'avait dit de faire.

- Alors, vous lui avez retiré les fers?

- Pro... probablement.

(A. Londres, Dante n'avait rien vu, pages 61, 62, 63, 64).

C'est tout le livre de Londres qu'il nous faudrait citer.

La vie du forçat civil ou militaire? La faim, la soif, la misère, la brutalité et la torture, et c'est tout.

« Depuis vingt ans, dit encore Albert Londres dans la conclusion de son ouvrage, le monde a fait beaucoup de progrès : on voyage dans les airs, on se parle à travers l'océan et sans fil! L'homme est en marche, du moins il le croit! Seule, en France, la justice est pétrifiée!

Nous avons de la répression l'idée qu'en possédaient nos grands-pères du Moyen-âge et même du Premier Age.

De belles phrases encombrant les projets de lois de nos corps législatifs. Mais ceux qui font des lois ne les appliquent pas et ceux qui les appliquent se moquent de ceux qui les font.

Un dresseur, qui loin de corriger les instincts sauvages de son animal, ne ferait que les aggraver, ne serait lui-même qu'un incapable et stupide animal. Le sergent de Biribi est ce dresseur.

Comment procédons-nous pour guérir le condamné du vertige du mal? Nous le saisissons par la peau du cou et le maintenons au bord du précipice, sans oublier de lui botter le derrière avec délectation et assiduité.

L'heure est venue de voir plus clair en notre raison ».

M. Albert Londres est un bourgeois et nous ne sommes pas d'accord avec lui quant aux remèdes qu'il propose. Le forçat est un déchet de l'humanité. On ne peut que réprouver - tout au moins en ce qui concerne le forçat civil - les actes dont il s'est rendu coupable. Mais il faut en toute impartialité aller au fond des choses. Le

« criminel » n'est-il pas lui-même la victime d'une société criminelle, qui permet et provoque, par son organisation même, tous les crimes et tous les délits? « La société se défend, diront les moralistes, et d'ordinaire les forçats sont peu intéressants, ils ne méritent pas l'attention et l'intérêt que certains voudraient soulever en leur faveur ». Profonde erreur. Tout se tient, et le crime n'est que la conséquence d'un état de chose arbitraire qui s'étend du bas au haut de l'échelle sociale. Le forçat mérite d'être soutenu et défendu, car c'est un homme vivant et, en toute logique, personne ne devrait avoir et exercer le droit de le faire souffrir. Nous savons que le forçat ne verra réellement la fin de son calvaire que lorsque, la société ayant été transformée, le nouvel ordre social, en mettant fin à l'inégalité, mettra fin également au crime et, par extension, à la répression. Pourtant, dans les cadres actuels de la société, il est possible de faire quelque chose pour ces malheureux dévoyés mis au ban de l'humanité. Le contrôle populaire devrait s'exercer pour que cessent la torture et les souffrances inutiles du forçat et qu'il soit tout au moins traité humainement. En France, des campagnes furent menées afin que les forçats, au lieu d'être exilés dans de lointaines colonies, puissent rester dans la métropole. Malgré les promesses faites à ce sujet par plusieurs législateurs et par certains hommes d'Etat, le bagne civil est toujours en Guyane et le bagne militaire en Afrique, dans des contrées lointaines où les gardiens peuvent sans crainte se permettre toutes les iniquités et tous les abus.

Ce sera la honte de la démocratie de s'être rendue complice de la cruauté exercée contre les adversaires conscients et inconscients de la propriété, mais c'est au peuple qu'appartient le devoir de faire cesser, par son action continue, les souffrances injustifiées des forçats. Et en premier lieu ce sont les forçats militaires qu'il doit arracher des griffes des brutes galonnées, car c'est un outrage à la classe ouvrière que de punir aussi cruellement les hommes coupables de délits ou de crimes militaires. En attendant que la Révolution épure la vieille société qui se meurt, immédiatement il faut faire cesser les gémissements du forçat et lui rendre la vie, sinon douce, du moins humainement supportable.

Au figuré, on donne le nom de forçat à un homme qui est astreint à une condition pénible. Un travail de forçat. Les forçats du travail. Les forçats de la mine. En vérité, combien sont-ils, en société bourgeoise, qui sont obligés d'accomplir un travail de forçat pour arriver à se nourrir, eux et leur famille? Des légions. La bourgeoisie n'est pas plus indulgente pour ses exploités que pour ses forçats.

Accueil

FORCE n. f.

Matière incorporelle, considérée comme « cause » d'un mouvement. Matière impondérable, qui ne se présente pas à nous sous les trois dimensions.

« La force, dit Lewes, constitue l'aspect dynamique de la matière, et la matière l'aspect statique de la force ».

Dans son ouvrage remarquable : L'Evolution de la Matière, Gustave Le Bon décrit les expériences qui lui ont permis de démontrer que : les corps ne sont qu'un certain équilibre de la matière, un phénomène, et que les forces sont des particules de matière en non équilibre relatif, des corps « dématérialisés ». Ce terme est inexact d'ailleurs puisque, selon Le Bon, corps et forces ne sont qu'une modalité de la matière qui est en perpétuel mouvement.

La science a maintenu longtemps, sous l'inspiration de l'Eglise, que la matière était inerte, que les forces existaient indépendamment des corps, mais Grove (cité par Büchner, Force et Matière) a prouvé jusqu'à l'évidence que le mouvement constitue l'état de force ou d'activité le plus manifeste de la matière, et que « la nature ne nous montre nulle part de repos absolu » ; « la matière tout entière non seulement prise en masse, mais encore envisagée dans sa structure la plus intime ou moléculaire, est dans un état de mouvement incessant, tout changement de température provoque une modification moléculaire dans la masse entière, chauffée ou refroidie ; de faibles activités chimiques ou électriques, des phénomènes lumineux ou des activités rayonnantes invisibles sont continuellement en jeu, de sorte que, en réalité, il n'y a pas une seule particule de matière dont on puisse affirmer qu'elle soit dans un état de repos absolu.

« Le mouvement doit donc être considéré comme une propriété éternelle de la matière, dont il est inséparable. La matière ne peut pas plus exister sans le mouvement qu'une substance sans force ; le mouvement ne peut pas plus exister sans matière qu'une force sans substance. Le mouvement ne peut pas non plus dériver d'une force, puisqu'il est lui-même l'essence de la force ; par conséquent, il ne peut pas avoir pris naissance, mais il doit être éternel et universel. Le mouvement est partout dans le monde, dans tout ce qui est grand, comme dans tout ce qui est petit. L'idée d'une matière inerte, ou privée de mouvement, ne se peut soutenir ; elle n'existe que sous forme abstraite, mais non réelle, de même que l'idée d'une matière sans forces. Frédéric Engels dit que cette idée de l'état de la matière sans mouvement est « une des conceptions les plus vides et les plus absurdes, une vraie fantaisie d'imagination malade ». D'après lui, le mouvement est la manière d'être de la matière. Jamais et nulle part il n'y a eu, il ne saurait y avoir de matière sans mouvement. Mouvement dans l'espace, mouvement mécanique des petites

masses dans les corps, mouvement moléculaire sous forme de chaleur, de courant électrique ou magnétique, de combinaison ou de décomposition chimique, de vie organique, - dans l'une ou l'autre de ces formes de mouvement ou dans plusieurs à la fois, se trouvent engagés, à tout moment, tous les atomes de l'univers. Le repos, l'équilibre sont choses relatives, n'ayant de sens que par rapport à telle ou telle forme de mouvement. Un corps peut être en repos au point de vue mécanique, tout en prenant part au mouvement de la terre et à celui de tout le système solaire ; pas plus que cela n'empêche ses plus petites particules d'exécuter des vibrations en rapport avec sa température, ou ses atomes d'être en proie à des processus chimiques.

« Pas plus par le raisonnement que par l'expérience, de fait en aucune façon, nous ne pouvons nous faire une idée d'une matière ou d'un corps sans mouvement. Lorsqu'un corps solide est soutenu par un autre et persiste dans un état de repos apparent, ce repos n'est qu'apparent, en effet, en réalité, ce n'est qu'un mouvement contenu, ou plutôt ce sont deux mouvements de force égale, mais en sens contraire, faisant effort l'un contre l'autre. Par la suppression de l'obstacle, la force latente peut, à tout instant, se transformer en force active. Il en serait de même pour un ressort tendu, pour l'air comprimé, etc. Le repos n'est donc pas l'absence de mouvement ; il est comme la résultante de deux mouvements faisant effort en sens contraire. Ce corps qui semble ainsi en repos, ne l'est pas en réalité ; il ne l'est que par rapport à son voisinage immédiat. Car non seulement il suit la terre dans son mouvement de rotation sur son axe, mais il tourne encore avec elle autour du soleil et, avec celui-ci, autour du grand point central de la voie lactée » (Büchner, op. cit. p. 53. Ed. Schleicher).

La Science, dans son étude des forces, avait commencé par donner une origine spéciale à chacune d'elles : électricité, chaleur, lumière, etc. ; elle est arrivée, actuellement, quant à l'origine des forces, à une théorie commune à toutes les forces, qui est la théorie vibratoire. Je vais m'expliquer par un exemple très simple, celui du son. Si l'on prend une lame d'acier, et qu'on la fixe par une de ses extrémités, en imprimant un mouvement d'oscillations à l'autre extrémité, on produit un son. Le son résulte donc des vibrations d'un corps, ces vibrations se propagent à travers l'air, et de l'air aux divers organes qui constituent notre oreille, et enfin aux filaments du nerf acoustique qui les conduit à une certaine partie du cerveau. Ces vibrations, nous les percevons sous forme de sons.

Frappez, avec une règle, un verre en cristal qui repose sur une table, un son est produit, vous l'arrêtez immédiatement si vous vous emparez de ce verre : vous empêchez, en effet, les vibrations de se poursuivre.

S'il est des vibrations que nous percevons sous la forme de son, il en est d'autres que nous percevons sous la forme de chaleur, de lumière, etc. C'est la quantité de vibrations produites pendant une seconde qui déterminent les perceptions diverses que ces vibrations provoquent en nous. Pour bien comprendre la théorie des vibrations, il faut se reporter au tableau que l'on trouvera dans tous les manuels de physique et chimie. Ce tableau donne : Son, Electricité, Inconnu, Chaleur, Lumière, Inconnu, Rayons X, Inconnu, etc. Le son, ayant moins de

vibrations et l'électricité plus, mais moins que la lumière, etc.

En résumé, les forces sont une modalité du mouvement. Corps + Forces = Matière = Mouvement.

- A. LAPEYRE

Accueil

FORFAIT n. m.

Le mot forfait a différentes significations bien particulières les unes des autres. Commercialement, le forfait est un marché par lequel une des parties s'engage à livrer à l'autre ou aux autres, à perte ou à gain, une marchandise quelconque, ou encore à accomplir un travail dont le prix a été fixé et accepté à l'avance par les parties contractantes. Traiter à forfait. Une vente à forfait. Un marché à forfait.

En matière sportive on appelle forfait la somme que doit payer le concurrent qui n'exécute pas ses engagements. Un concurrent qui se retire avant une épreuve est déclaré forfait.

Enfin le mot forfait (de fors et faire), signifie également : un crime énorme, audacieux. Un horrible forfait ; un forfait atroce ; se noircir par des forfaits. La bourgeoisie et le capitalisme ont à leur actif un nombre incalculable de forfaits, mais ceux-ci ne peuvent s'accomplir que grâce à la passivité des classes opprimées. Lorsque le peuple comprendra que la puissance et l'insolence des riches n'est faite que de l'ignorance et de la lâcheté des pauvres, il sera facile de mettre un terme aux odieux forfaits dont se rendent cyniquement coupables les dirigeants du monde.

Accueil

FORGE n. f. (du latin *fabrica*, *fabrique*)

Fourneau muni d'un soufflet, utilisé par les serruriers, les maréchaux ferrants, etc., etc., et destiné à chauffer le fer et à le rendre malléable et susceptible d'être ensuite travaillé au marteau sur l'enclume.

Usine où l'on fond le minerai de fer tiré de la mine, et où l'on transforme ensuite la fonte en fer proprement dit. Les établissements où se fond le minerai sont de nos jours de vastes entreprises exploitées par les dirigeants des puissants cartels sidérurgiques et, dans toutes les grandes nations du monde, les maîtres de forges forment une association qui exerce, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique, une influence considérable sur la vie des peuples.

En France, les maîtres de forges sont groupés au sein du Comité des Forges, organisme d'une puissance colossale, dirigé par les Schneider, les de Wendel, les de Curel, qui écrasent de leur autorité les petits industriels du fer qui ne veulent pas ou ne voudraient pas se courber devant la volonté de ces magnats du fer. Le Comité des Forges est un des plus puissants organismes capitalistes de France, et le prolétariat métallurgiste s'est souvent brisé dans sa lutte contre ce Moloch. Ce n'est qu'en s'organisant également puissamment que la classe ouvrière peut sortir un jour victorieuse de toutes ces puissances, et il n'est pas inutile de lui conseiller de prendre exemple plus particulièrement sur le Comité des Forges en ce qui concerne l'unité des forces en présence dans la bataille sociale.

Le Comité des Forges est à l'avant-garde du capitalisme organisé. Il est composé d'hommes d'une valeur indiscutable et s'entoure, tant pour sa politique ouvrière que pour son développement industriel, de techniciens d'une compétence remarquable. Les maîtres de forges forment donc ce qu'il est convenu d'appeler le capitalisme de lutte. Nier la force du Comité des Forges serait ridicule. Si le prolétariat métallurgiste a si souvent subi des échecs, c'est qu'il méconnaissait et dédaignait son adversaire. C'est une faute grave dans la lutte sociale. Les maîtres de forges ont leurs représentants dans toutes les grandes administrations économiques et politiques ; ils ont leurs députés et leurs ministres, et par leurs associations avec les grandes entreprises financières, ce sont eux qui dirigent presque toute l'activité du pays. On verra aux mots fer, métallurgie, jusqu'où s'étend leur influence et comment, selon leurs intérêts, ils obligent les puissances politiques d'une nation à faire la paix ou la guerre. Faut-il dire que ce n'est que sur le terrain économique que les classes travailleuses doivent s'organiser, pour livrer bataille au Comité des Forges et à toutes les associations d'ordre secondaire qui évoluent contre lui ? Le peuple a trop confiance en la politique pour se libérer de ses maîtres, et pourtant l'exemple du passé aurait dû lui être salutaire. Qu'il réfléchisse.



Accueil

FORGER verbe (de forge)

On appelle forger, l'action qui consiste à donner une forme à un métal quelconque par le moyen du feu et du marteau. Forger une épée. Forger un outil. Forger un fer à cheval. Forger à froid, signifie travailler un métal avec un marteau sans l'avoir auparavant soumis à l'action du feu.

Au figuré : forger signifie inventer, supposer, faire, produire, s'imaginer. Forger des nouvelles. Forger un mensonge. Se forger des idées. Se forger des chimères.

Ils sont hélas, nombreux les hommes qui, au lieu d'étudier simplement la vie dans sa brutale réalité, se forgent des espérances et des chimères. La croyance et la confiance que les hommes ont en la politique et les politiciens, n'ont-elles pas été forgées dans le mensonge d'êtres avides et sans scrupules, n'ayant d'autre désir que celui de jouir? Si le vieux proverbe est vrai et que « c'est en forgeant que l'on devient forgeron », le travailleur devrait être initié à son rôle et aux moyens propres à se libérer du servage et de l'exploitation qu'il subit depuis des siècles et des siècles. N'en a-t-il pas assez de la vie misérable qu'il mène? N'a-t-il pas forgé suffisamment de bonheur pour les autres et ne serait-il pas temps qu'il songeât un peu à lui? Ne va-t-il pas cesser un jour de se forger des fers et ne se mettra-t-il pas à l'ouvrage pour forger enfin l'outil qui le libérera de l'exploitation dont il est victime et qui est une honte pour un monde qui se prétend civilisé?

Accueil

FORMALISME n. m.

Le formalisme réside en un attachement immodéré aux formes, soit en matière judiciaire, soit en matière d'étiquette, de préséance, de politesse, de bienséance. Le formaliste a le travers d'attribuer une importance excessive à des futilités de langage et d'attitude qui ne se recommandent que de l'usage, de la règle établie, du protocole mondain ou de la procédure. Le formaliste pousse jusqu'au ridicule le respect de l'âge, de la hiérarchie, des attitudes extérieures.

En philosophie, le Formalisme est un système qui consiste à nier l'existence de la matière, en ne lui reconnaissant que la forme.

Accueil

FORMALITE n. f.

Manière de procéder, de remplir certains actes administratifs ou judiciaires, selon les formules prescrites et consacrées. La France est par excellence le pays des formalités, et toute l'existence du Français en est empoisonnée. Rien en France ne se fait sans un nombre incalculable de formalités, et de la naissance à la mort on perd un temps, souvent précieux, pour remplir des formalités ridicules et totalement inutiles. Quel que soit l'acte auquel on se livre on se trouve obligé de remplir des formalités. Une naissance, un mariage, un décès, une transaction commerciale, nécessitent une foule de formalités. « Il ne faut point de formalités pour voler, et il en faut pour restituer », a dit Voltaire, et pourtant l'Etat nous vole, nous pressure, et c'est par la somme de formalités qu'il nous oblige à remplir qu'il nous soutire notre argent. Il est évident que l'Etat, agent dévoué du capitalisme, n'emploie aucune formalité pour nous dépouiller. Mais lorsqu'il s'agit, pour une cause ou pour une autre, d'avoir recours aux caisses de l'Etat ; lorsqu'un vieillard impotent et misérable demande un secours ; lorsqu'un malade réclame son admission dans un hôpital, alors il faut user de tant de formalités que, bien souvent, les malheureux abandonnent leurs requêtes. On emploie également le mot formalité pour signifier un acte de civilité : accepter une invitation sans aucune formalité.

Accueil

FORME n. f. (du latin forma)

Configuration des corps qui frappe immédiatement le sens de la vue ou du toucher. Forme extérieure d'un corps, d'une chose. Forme ronde, ovale, carrée. Une forme triangulaire. La forme d'un chapeau ; la forme d'un habit. Une forme élégante. « En peinture, c'est le dessin qui donne la forme aux êtres, c'est la couleur qui leur donne la vie » (Diderot).

En chimie, le mot forme signifie état. L'eau se présente sous trois formes : la forme solide, la forme liquide qui est sa forme habituelle, son état naturel, et la forme gazeuse.

Manière de s'exprimer, de causer, d'écrire, d'agir, de se comporter. Un style de forme peu varié. Ne pas mettre de forme dans son langage. Le capitalisme ne met pas de formes pour exploiter le prolétariat. Caractère d'un gouvernement. Forme républicaine, forme monarchique, forme socialiste. Quelle que soit sa forme, un gouvernement est un gouvernement et est, par essence, autoritaire. Vouloir changer la forme d'un gouvernement n'est pas agir révolutionnairement. L'expérience du passé a démontré amplement que le bonheur de l'humanité n'est pas relatif à la forme du gouvernement qui dirige la chose publique, et c'est pourquoi les libertaires communistes persistent à vouloir, non pas changer la forme politique de l'Etat, mais détruire l'Etat, pour élaborer une société de forme économique où chacun produira selon sa force et consommera selon ses besoins.

Accueil

FORMULE n. f. (du latin formula, diminutif de forma, forme)

Expression qui contient les termes précis, formels dans lesquels un acte doit être conçu. Une formule mathématique. Une formule philosophique. Une formule claire. Une formule vide de sens. Une formule intégrale.

En ce qui concerne la formule philosophique ou sociologique, sa qualité consiste à résumer une idée, un système, un point de vue. Il est donc indispensable, pour être comprise, qu'elle ne soit pas ambiguë, mais au contraire claire et précise. Il faut qu'en peu de mots, avec brièveté et simplicité, elle condense tous les éléments de l'idée, du système ou du point de vue qu'elle prétend contenir. Lorsque Proudhon concluait son fameux livre *Qu'est-ce que la Propriété?* par cette formule lapidaire : « La propriété, c'est le vol! », il formulait en quelques mots une idée développée dans tout un ouvrage.

On donne aussi le nom de formule au résultat d'un calcul algébrique qu'on peut utiliser dans un grand nombre de cas, et en chimie la formule est la lettre symbolique par laquelle on signale brièvement la composition qualitative et quantitative d'un corps composé. Le mot formule s'emploie également pour désigner certaines expressions cérémonieuses. Il est d'usage de terminer une missive par une formule de politesse.

Accueil

FORUM n. m. (mot latin)

A l'origine, ce mot servait à désigner toute place découverte. Par la suite, à Rome, on donna le nom de forum à la place où se dressait la tribune aux harangues et où le peuple venait discuter publiquement des affaires l'intéressant. Au forum se débattaient toutes les grandes causes politiques ou judiciaires et des tribunes s'écoulaient des flots d'éloquence. C'est au forum que les tribuns venaient tromper le peuple. C'est aussi au forum qu'on célébrait les fêtes religieuses, qu'on organisait des réjouissances et des festins publics.

Le mot forum est employé aujourd'hui péjorativement pour désigner un parlement ou toute assemblée d'hommes prétendant représenter le peuple et où se discutent les affaires publiques. Il n'y a pas grand-chose de changé au point de vue politique depuis que s'est écroulée la civilisation romaine et si, dans le passé, on trafiquait et on spéculait sur la misère du peuple en pleine place publique, aujourd'hui on trafique et on spéculé à l'intérieur des palais qui servent de repaires à d'audacieux parasites. Le Palais-Bourbon, le Sénat, n'ont rien à envier au Forum de l'antiquité. Les parlements modernes ne sont que des Forums où tout se vend, où tout s'achète, même les consciences ; ce ne sont que de vastes foires où le peuple, hélas, envoie encore des mandataires qui le grugent.

Accueil

FOULE n. f.

Grande multitude ; agglomération de personnes assemblées dans un même lieu et qui se pressent les unes contre les autres : « Une grande foule. Une foule énorme, compacte, considérable, innombrable. Se tirer de la foule. Se jeter dans la foule. Il y a foule à ce spectacle. Percer la foule ». Etc...

Au figuré, on dit : « Une foule d'idées, d'impressions, de souvenirs ». Par extension, en parlant des choses : « Une foule de réclamations, de pétitions, de décrets, de mesures, de compétitions, d'ambitions, de plaisirs, etc., etc. »

Quand le mot Foule est isolé et précédé seulement de l'article la : « la Foule », il signifie le vulgaire, le commun, la multitude, la masse, et, en argot, le populo. Il est, alors, le plus souvent, pris dans un sens péjoratif. C'est ainsi que, fréquemment, on dit : « La foule ignorante, crédule, veule, superstitieuse, servile, etc. »

Que de fois j'ai entendu, en réunion publique, prononcer contre la Foule les réquisitoires les plus violents, dont l'âpreté frisait l'exagération et, partant, l'injustice! Pour l'orateur chez qui le désir de se tailler un succès l'emporte sur la volonté d'exposer et de développer une idée, une thèse ou une doctrine, c'est un procédé commode ; et celui qui, s'adressant à l'assemblée, engueule (qu'on me pardonne ce mot) les auditeurs et les traite de crétins, d'idiots, d'abrutis et de lâches, a l'avantage de se faire frénétiquement applaudir par ceux-là même qu'il accable de ses invectives. On peut même affirmer - fait étrange, mais exact - que plus ses reproches sont cinglants, plus ses insultes sont grossières, plus il est ovationné.

Lorsque, prêt à l'action et pénétré de l'urgence et de la nécessité de celle-ci, un militant constate que la foule demeure sourde à ses appels, je conçois qu'il en ressente une profonde irritation et que, celle-ci, doublée d'une légitime indignation, lui arrache des paroles de flétrissure et des cris de réprobation. Mais est-ce à dire qu'il est juste et utile de recourir, en toutes circonstances, à propos de tout et de rien, à de tels procédés oratoires?

J'ai recherché la cause de l'état d'esprit que je signale et qui est très répandu dans les milieux d'avant-garde.

Cet état d'esprit procède d'un regrettable et injuste dédain de la masse, dédain qui va, chez certains, jusqu'au mépris et, chez d'autres, jusqu'à la haine.

A force de répéter et d'entendre dire que la foule est ignorante, qu'elle est lâche et servile, qu'elle n'a, au fond, que le sort qu'elle mérite, on a fini par en concevoir le mépris. Découragés par les risques et les difficultés de la lutte quotidienne et, enfin, par la lenteur des résultats de la propagande, beaucoup de

militants en ont trop hâtivement conclu que la foule est irrémédiablement passive, stupide et veule, et qu'il n'y a décidément rien à attendre d'elle.

Je prie nos camarades de comparer nos forces à celles de notre adversaire : le Capitaliste.

Pouvoir, Richesse, Presse, Ecole, Caserne, Eglise, celui-ci possède tout. Nous, nous ne possédons rien que notre profonde conviction et l'excellence de notre cause.

Nous sommes une poignée, sans argent, sans situation, presque sans journaux, surveillés, traqués, persécutés, mis à l'index, marqués à l'encre rouge.

Nos adversaires ont des ressources énormes, des situations de tout repos, tous les journaux à fort tirage ; ils disposent de toutes les puissances de ténèbres et de toutes les forces de mensonge, sans compter le feuilleton, le théâtre, le cinéma, le dancing et le cabaret. Nous sommes dans la situation d'un enfant de cinq ans ayant en main un mauvais pistolet de vingt sous et luttant contre un colosse armé d'une mitrailleuse.

La lutte est prodigieusement inégale. Nous devrions être écrasés presque sans combat.

Et, cependant, nous gagnons du terrain, lentement, péniblement, mais nous en gagnons. Et pourtant, nous entamons la masse, difficilement, insensiblement, mais nous l'entamons.

Y a-t-il lieu de nous décourager, de désespérer ? Evidemment non. Je prie en outre les camarades de se livrer à un scrupuleux examen de conscience et de se demander s'ils n'ont aucun reproche à s'adresser. Chacun de nous a-t-il fait, pour la propagande, tout ce qu'il a pu faire ? N'a-t-il négligé aucune occasion de s'affirmer ? A-t-il, en toutes circonstances, accompli son devoir, tout son devoir ? Peut-il se rendre à lui-même le témoignage que, pour éclairer cette foule à qui il ne ménage pas le reproche, pour l'éduquer, pour la convaincre, pour l'amener à nous, il a fait tout l'effort de patience, de persévérance, d'énergie et de prosélytisme dont il est capable ?

Enfin, est-il bien assuré que si la foule, cette foule à qui il jette si délibérément le blâme, est aussi ignorante, aussi moutonnaire, aussi lâche qu'il le prétend, il ne lui en revient pas la moindre responsabilité ?

N'oublions pas que l'homme est ainsi bâti, qu'en présence d'un fait qui le chagrine, l'inquiète ou nuit à ses intérêts, il en cherche toujours la cause hors de lui-même et qu'il ne consent à s'en accuser que lorsqu'il ne peut plus faire autrement.

Gardons-nous de dédaigner, de mépriser et, plus encore, de haïr la foule. En maintes circonstances, elle a prouvé qu'elle ne méritait ni d'être haïe, ni d'être méprisée, ni d'être dédaignée ; elle a montré qu'elle valait mieux qu'on ne le croyait, qu'elle était supérieure à l'opinion qu'on avait d'elle et que, si elle a bien des défauts, elle possède aussi de précieuses qualités, de merveilleux ressorts et qu'elle est, à certaines heures, capable des élans les plus admirables et des vertus les plus fécondes.

Au cours de ma vie déjà longue et fort mouvementée, j'ai observé les milieux bourgeois et les milieux populaires ; j'ai pu les comparer et je n'hésite pas à dire que les milieux bourgeois sont bien plus corrompus, hypocrites, obséquieux, lâches, cupides et méchants que les milieux populaires. Je n'hésite pas à déclarer que les masses ouvrières sont, le plus souvent, supérieures en intelligence, en activité, en courage, en solidarité, en désintéressement, à ceux qui les mènent et en ont le dédain, le mépris ou la haine.

Moi, j'aime la foule parce que je sais qu'elle est la grande persécutée, l'éternelle victime. Je l'aime, parce que je sais qu'elle recèle, à son insu, d'incalculables trésors de bonté, de dévouement et d'héroïsme. Je l'aime, parce que je sais qu'un jour viendra où cette éternelle victime se révoltera et puisera dans son héroïsme et sa vaillance la force de terrasser ses bourreaux. Je l'aime, parce que je sais que, si je fais, pour l'affranchir, tout ce qu'il m'est possible de faire, c'est elle qui, bientôt, je l'espère, en s'émancipant elle-même, me libérera.

- Sébastien FAURE

Accueil

FOYER n. m. (du latin focus)

Le foyer est le lieu, l'endroit de la pièce où l'on fait le feu. Le feu lui-même. Allumer un foyer. Eteindre un foyer. Le foyer de la cheminée. Le foyer du fourneau. Par extension on donne le nom de foyer à la maison, la demeure, le domicile, l'endroit où l'on réside, le lieu où se trouve réunie la famille, ou encore à la famille elle-même. Se créer un foyer ; aimer son foyer ; être attaché à son foyer. « Que d'idées antiques et touchantes s'attachent à notre seul mot de foyer », dit Chateaubriand. C'est en effet au foyer familial qu'après une rude journée de labeur, le travailleur trouve un peu de bonheur ; c'est là qu'il se repose des fatigues et des misères de la vie, et c'est là aussi qu'il rencontre la sympathie, l'amitié et l'amour de la compagne et des enfants. L'homme n'est pas un animal solitaire, il a besoin de s'accoupler, de s'associer matériellement et sentimentalement à des êtres qui lui sont chers. Il a besoin d'une compagne, il a besoin d'un foyer. C'est au foyer qu'il partage ses joies et ses souffrances, ses espérances et ses déboires, ses désirs et ses aspirations. C'est au sein de la famille, du foyer qu'il panse les plaies douloureuses de son cœur et qu'il puise le courage nécessaire à poursuivre la lutte contre toutes les forces mauvaises qui écrasent l'opprimé. Quelle misère pour l'individu qui n'a pas de foyer et vit isolé, détaché de toute attache familiale ! A l'aube de la vie, l'homme jeune peut dans une certaine mesure se passer du foyer. Le besoin d'activité, de mouvement, le désir de savoir et de connaître l'entraîne parfois hors de la maison ; mais un âge arrive où l'homme a déjà parcouru la plus grande partie de sa route et alors il est heureux de trouver un asile pour reposer sa tête et ses membres las. Certains absolutistes prétendent que le foyer familial est une entrave à la liberté. C'est une profonde erreur. Certes, les anarchistes ne sont pas sans ignorer que bien souvent le militant est déchiré entre son foyer et la lutte pour l'émancipation. Mais la cause en est l'exploitation féroce que subit la classe productrice et, si la division règne au foyer, toute la cause en incombe encore à la bourgeoisie. L'anarchiste ne conçoit pas la famille et le foyer tels que les conçoivent les ignorants imbus de préjugés et de croyances ; il a une conception particulière et libre de la vie familiale, et s'il ne peut pas toujours mettre ses principes en application, c'est que la société ne permet pas la libre évolution de l'individu. Tout se tient dans la société, qui imprime son autorité sur les moindres actes, sur les moindres gestes de la vie des hommes, et si le foyer prolétarien retentit parfois de disputes, c'est que la misère y pénètre et que l'on n'y trouve pas toujours du pain dans le buffet et du bois dans l'âtre. Sans crainte de se tromper, on peut dire que la plupart des discordes qui divisent les familles ouvrières sont d'ordre économique et puisent leurs sources dans la misère qui étreint les malheureux. Un foyer où il y a, non pas l'abondance, mais l'aisance, est un foyer heureux, car le foyer prolétarien

n'est pas encore corrompu comme l'est celui de la bourgeoisie, et n'est pas constitué à la suite d'un marchandage honteux entre deux parties qui s'unissent. Mais, hélas! bien souvent, trop souvent, quand le chômage ou la maladie pénètrent dans le foyer et que les économies péniblement amassées sont englouties, lorsqu'au bien-être fait place une situation désespérée, alors tout se détache, tout se brise et le foyer est détruit. Dans une société bien organisée, d'où aura disparu l'inégalité économique, où chacun pourra travailler et consommer librement, les foyers n'offriront plus le spectacle de la désunion. Ce sera l'association d'êtres animés l'un pour l'autre de sentiments réciproques et pouvant librement se donner sans crainte de voir leur union brisée par de mesquines questions d'ordre matériel.

On donne également le nom de foyer à certaines maisons où les miséreux viennent chercher un asile. Ce sont généralement des œuvres créées et soutenues par des œuvres philanthropiques, mais on sait trop que la philanthropie est une action inopérante en raison même du nombre de misères qu'il faudrait soulager en régime capitaliste. D'autre part, aucune liberté n'est tolérée au sein de ces « foyers » et il faut se soumettre, lorsque l'on y est admis, aux règlements souvent arbitraires qui régissent ces maisons. En Angleterre et en Amérique où « l'Armée du Salut » exerce une influence considérable, cette organisation protestante a créé pour les sans-familles des refuges auxquels on a donné le nom de « foyers ». Quelques-uns de ces « foyers » ont également été établis en France par la même organisation. En vérité, l'Armée du Salut est une entreprise commerciale et ses foyers ne sont en réalité que des casernes qui ne rappellent en rien la demeure familiale. Ce sont des hôtels d'un prix un peu plus modique que les autres.

On emploie encore le mot foyer comme synonyme de centre actif, de siège principal : un foyer de révolte ; un foyer d'épidémie. Au théâtre, on appelle foyer l'endroit où se réunissent les auteurs, les acteurs et où sont également admis quelques privilégiés. Le foyer du théâtre ; le foyer de la danse.

Accueil

FRACTION n. f. (du latin *fractio*, rupture)

Portion. Partie. La fraction est une partie d'un tout. Le centime est une fraction du franc. « Les individus, dit Lachâtre, sont des fractions souffrantes de l'humanité ». C'est justement parce que le peuple est divisé en fractions que le capitalisme qui l'exploite se permet tous les abus. Ce travail de fractionnement de la classe ouvrière est l'œuvre de la politique. C'est elle qui a divisé le prolétariat, c'est elle qui l'a fractionné afin de mieux s'en servir pour des fins inavouables. Aujourd'hui la classe ouvrière est brisée. Une fraction est organisée en France au sein de la C.G.T. (Confédération générale du Travail), une autre fraction adhère à la C.G.T.U. (Confédération générale du Travail Unitaire), et enfin une fraction adverse de toute politique socialiste ou communiste a formé la C.G.T.S.R. (Confédération générale du Travail Syndicaliste Révolutionnaire). Mais la plus large fraction des travailleurs français reste inorganisée. Alors que le capitalisme, en raison même du développement économique, se centralise de plus en plus, il est pénible de constater que les classes laborieuses continuent à se déchirer au lieu de faire bloc contre l'ennemi commun. Tant que la classe ouvrière sera divisée en fractions, la bourgeoisie aura encore de beaux jours à vivre, car ce n'est que dans l'union que les travailleurs trouveront la force de vaincre.

Accueil

FRANCHISE n. f. (de franc)

Sincérité, loyauté. Parler avec franchise. « La franchise est une sincérité sans voile » (Vauvenargues). La franchise est une belle qualité, surtout en notre siècle de fourberie et de mensonge, où les hommes francs deviennent de plus en plus rares. La fausseté, la dissimulation, l'hypocrisie règnent en maîtresses sur le monde, à un tel point que l'homme du peuple habitué à être trompé ne veut plus écouter celui qui lui parle loyalement et avec franchise. Le jésuitisme a pénétré partout et le mensonge a été élevé en symbole. « La fin justifie les moyens » et pour atteindre le but on n'hésite plus à mentir et à tromper. C'est le résultat de la morale bourgeoise enseignée depuis des siècles. Ce qu'il y a de plus horrifiant, c'est que des organisations d'avant-garde, des organisations se réclamant du prolétariat et faisant figure révolutionnaire considèrent également la franchise comme une faiblesse et, par leur propagande, poursuivent consciemment ou inconsciemment, une œuvre de corruption sociale. Le peuple s'apercevra-t-il, avant qu'il soit trop tard, de son erreur, et se tournera-t-il enfin vers ceux qui lui sont attachés, qui le défendent, et qui, en toute occasion, agissent avec probité et franchise?

Accueil

FRANCHISME

Mot créé par Jean Barral, directeur de la Revue L'Ecole Franchiste, défendant les thèses se rattachant à « l'ordre naturel de l'économie sociale ». Cet « ordre naturel de l'économie sociale » se base sur l'introduction du sol, du numéraire (monnaie) et du commerce francs, connus sous les lettres lapidaires de F.F.F.

F.F.F. - Sol franc, Monnaie franche, Economie (commerce) franche.

INTRODUCTION. - La question sociale ou de l'exploitation.

Demandez aux individualistes, anarchistes, communistes ou même aux bourgeois, ce qu'ils entendent par réformes sociales, et votre analyse de fond découvrira qu'ils renonceraient volontiers (à part les fanatiques) à leurs revendications de titre, pourvu que soient réalisées leurs exigences économiques. Intuitivement ils se rendent compte que ce sont ces exigences économiques qui forment la pierre fondamentale de leur « milieu ».

Les sociologues qui n'apportent pas leur attention primordiale à l'égoïsme naturel de l'homme et, par extension, de la masse, font fausse route. Dans cet égoïsme naturel de l'homme sont comprises toutes ses aspirations. Elles sont en tout premier lieu des aspirations ou besoins physiologiques primordiaux, tels que : satisfaction sexuelle, manger, boire et dormir. Viennent ensuite les besoins que crée et développe la civilisation à différents degrés.

Dans notre économie sociale capitaliste - et les révolutionnaires ne s'en rendent généralement pas assez compte - nous jouissons de toutes les libertés imaginables, pourvu que nous possédions les moyens de les « payer » (Quand la bourse est vide, c'est alors qu'on pousse le cri de liberté!). C'est ça que sentent instinctivement les prolétaires (c'est-à-dire les exploités, travailleurs de n'importe quel métier), sans s'en rendre compte au juste, et de là leur pensée, leur esprit « capitalisé ». Il n'y en a que fort peu ayant saisi la question de l'exploitation dans ses vraies causes. Ce sont aussi les seuls qui sauront montrer le bon chemin pour l'avènement de la société en accord avec nos tendances anarchiques naturelles.

Les milieux dits avancés stigmatisent le programme capitaliste par : exploitation de l'homme par l'homme. La première question à solutionner reste donc toujours : comment, par quoi et quand se fait-elle, cette exploitation? Ensuite, quels sont les meilleurs moyens pour anéantir les causes de l'exploitation et comment devra être le système économique-social naturel? Car un tel système doit garantir des bases égales de lutte pour la vie, enfin la libre concurrence pour tous. Cette société nouvelle portera inscrit sur son seuil : « A chacun selon ses efforts ».

Exploitation et revenu sans travail sont synonymes. Là où il n'y a pas

d'exploitation il ne peut y avoir de revenu sans travail et inversement. Ce revenu du travail est une partie frustrée (50 % jusqu'à 75 % et plus suivant les périodes de hausse ou de baisse économiques) sur le revenu intégral du travail. C'est sur le pourcentage de ce prélèvement qu'on pourra mesurer, pour ainsi dire, la somme de misères des classes laborieuses. La question du revenu du travail est l'être ou le non être de l'exploité. Mais peut-on mesurer et fixer le revenu intégral du travail? Certes, c'est par le libre jeu de l'offre et de la demande que se fixera et se mesurera librement et individuellement ce revenu intégral. Dans la société (économie) capitaliste, la concurrence libre n'existe pas, et c'est pourquoi il y a exploités et exploités. Le revenu du travail n'est ni le produit du travail (machine, pièce détachée, labourage, écrit, musique, etc.), ni le numéraire ou la monnaie en compensation de ce travail. Le revenu intégral ou partiel du travail est la quantité de produits qui peuvent être utilisés, consommés en échange du travail fourni. Ce n'est donc pas le produit du travail qui intéresse l'ouvrier en général, vu qu'il ne saura l'utiliser directement (à part peut-être le produit agricole), et le salaire n'est pas, non plus, le revenu du travail, puisque les prix des marchandises sont variables.

Si tous les produits que nous consommons ou utilisons (et ils passent par une foule de manipulations partielles : à la mine, à la fabrique, au transport, à la vente, etc.), n'étaient vendus qu'au prix comprenant uniquement les salaires pour les travaux multiples exécutés à la confection, vente, etc., de ceux-ci, nous n'aurions plus à subir d'exploitation, vu que nous payerons alors seulement les travaux effectivement rendus, et tout travail vaut salaire ou compensation. Cependant nous payons bien plus et nous subissons l'exploitation. Donc nous devons analyser le prix des produits, à savoir si, en dehors des salaires de travail, y sont contenus d'autres éléments. Pour répondre à cette question il nous faut partir, non d'un individu isolé, mais de la collectivité des producteurs, respectivement de la totalité du revenu collectif. Maintenant il s'agit de connaître les lois qui régissent la répartition du produit intégral de l'économie sociale, afin de savoir qu'elles peuvent être les déductions en dehors des salaires effectifs.

Les lois de la répartition du produit collectif dépendent des trois facteurs principaux de l'économie sociale, à savoir :

- a) Sol et sous-sol, y compris les matières premières ;
- b) Capital (monnaies, moyens d'échange, de production, etc.) ;
- c) Travail.

Nous savons maintenant que le produit se réalise par l'entente de ces trois facteurs et nous allons aussi comprendre plus loin que le marxisme, dont se réclament, directement ou indirectement, presque tous les socialistes, est sur une fausse route. Aussi, l'hypothèse bien marxiste de ce que le capitalisme était à son apogée, qu'il se tuait soi-même, qu'il disparaîtrait de par la loi inhérente en lui, etc., est absurde. Ce capitalisme ne nous causerait probablement, à l'heure actuelle, plus de souci, si Marx avait eu raison. Le fait est le contraire : le capitalisme est aujourd'hui plus puissant que jamais et les crises économiques et politiques ont plutôt l'air de le rajeunir et de le fortifier.

Donc, le partage de la production collective se fait par ces trois facteurs :

1. Sol et sous-sol..... Rente foncière
2. Capital Intérêt sur le capital
3. Travail..... Salaire

La production sociale totale doit donc laisser deux parts aux éléments improductifs qui sont :

1°) La rente foncière que perçoivent les propriétaires du sol et du sous-sol ;

2°) L'intérêt sur le capital, que perçoivent les détenteurs du capital et seulement une part reste à la disposition du travail productif. Cette troisième part (revenu par le travail) de la production totale ne se partage pas plus équitablement entre les travailleurs (producteurs), car le partage est faussé par le système même qui a créé le « monopole » de l'éducation, la douane et tant d'autres restrictions artificielles à la libre concurrence.

Le droit arbitraire de disposer des richesses du sol et du sous-sol, enfin des richesses naturelles et du capital (prélèvement d'intérêt), donne aux propriétaires de ces deux facteurs économique-sociales le pouvoir sur tout ce qui dépend de l'économie à base de division du travail. Le travail peut se faire seulement quand le sol (et sous-sol) et le capital le permettent. Cette permission est la réalisation du revenu sans travail (rente foncière et intérêt sur capital), mais aux dépens de revenu par le travail. Rien n'échappe, tout doit payer son tribut, l'Etat lui-même, le consommateur, le producteur, enfin tout. Ce que représentent les tributs réclamés par le rentier et le capitaliste est mis en lumière par ces quelques considérations et exemples : le sol et sous-sol avec ses richesses naturelles appartiennent à tous les hommes sans exception, car ils ne sont pas créés par eux et ainsi leur bien propre ; mais ils leur sont laissés naturellement et « pour rien » de par la Nature (je ne veux pas discuter ici la valeur du terme « Nature », sans importance pour la question). Le prix que l'homme paye pour le sol ou le sous-sol à un prétendu propriétaire représente la « rente foncière capitalisée », de même aussi le loyer, etc., pour l'exploitation du sol et des matières premières. Le « prix » d'une propriété se base sur le calcul suivant :

Exemple : Revenu annuel sans travail (rente foncière) : 15.000 francs.
Taux d'intérêt : 5 %. Prix du terrain : $15.000 \times 100 : 5 = 300.000$ francs.

Ou inversement, lorsqu'il faut payer une propriété 300.000 francs le successeur prendra le taux d'intérêt du jour, dans ce cas 5 %, et saura que le terrain, etc., doit rapporter 15.000 francs de revenu sans travail, en dehors du travail productif qu'il y rendra ou fera rendre. La propriété lui doit représenter une sorte de banque, où, son capital de 300.000 francs déposé, lui sont garantis les mêmes 15.000 francs, augmentés de 5 %. De là aussi l'interchangeabilité du sol et du capital. Les banques, par exemple, prennent le plus volontiers des sûretés foncières.

Le capitaliste prête son argent (capital-monnaie) à l'économie sociale quand il rapporte, c'est-à-dire quand le taux d'intérêt du jour (qui sera toujours aussi haut que le marché le permet) lui est garanti (y compris les dividendes ou l'intérêt hypothécaire), sans cela il se retire et les travaux (la production) ne se font pas.

Un autre exemple probant est fourni par les loyers des demeures qui se composent généralement de 4/5 de rente foncière et d'Intérêt sur capital et 1/5 seulement est affecté par l'usage et suffirait à la restitution des salaires et matériaux. A noter que, la restitution faite, elle sera liquidée et ne resteront plus que les frais occasionnés par la détérioration naturelle ; mais la rente foncière et l'intérêt sur capital continuent leur vie parasitaire.

Le fait le plus probant vient encore : Prenez n'importe quel pays en exemple et voyez quelle est l'évaluation de la fortune nationale. Quelle soit par exemple de 500.000 millions de francs « or », si vous préférez. Et maintenant? C'est facile, au taux d'intérêt de 5 % (le soi-disant taux normal, puisque assez constant depuis des siècles) nous trouvons qu'annuellement les travailleurs, sans exception, doivent laisser de leur revenu du travail 25.000 millions « or » en forme de rente foncière et d'intérêt sur capital, c'est-à-dire cette somme formidable est contenue dans les prix des marchandises et directement payée par les consommateurs, dont font partie en nombre infime et avec une consommation minime (quoique relativement très grande) les classes des exploiters. Ce n'est pas tout : dans l'espace de tous les 20 à 25 ans, tous les ouvriers (manuels et de tête) doivent produire à nouveau aux capitalistes et rentiers fonciers la fortune nationale entière, c'est-à-dire : fabriques, maisons, chemins de fer, vaisseaux, mines, enfin tout. Encore si ce n'était que cela! Ces sommes formidables de revenu sans travail ne sont rien contre l'autre côté du mal que font le rentiérisme et le capitalisme à l'économie sociale tout entière. Car pour qu'ils puissent se maintenir ils ont besoin d'une armée constante de sans-travail (chômeurs) qui maintiennent, par leur seule présence, les salaires au niveau voulu ; ils ont besoin que l'économie sociale côtoie toujours les crises économiques ou qu'elle s'y engouffre. Si l'on compte un peu ce que peut être la quantité d'objets utilisables dont la production a été empêchée, la somme de bien-être perdue par les crises économiques chroniques ou aiguës, les frais énormes (inclus dans les prix des marchandises) occasionnés par les difficultés faites à l'échange des produits, alors nous aurons une idée des méfaits du capitalisme-rentiérisme.

Jamais encore il n'y a eu « surproduction »! Ceux qui prétendent cela sont ou bien des ignorants ou des « intéressés »! Quand le dernier des hommes a-t-il pu satisfaire tous ses besoins (seulement matériels) et même davantage? Alors ?...

Le progrès vers la lumière, vers le bien-être, vers la liberté et l'âge noir de l'homme primitif, l'ignorance et la misère, balancent autour de l'état économique de l'humanité.

La production sans frein, toujours croissante, c'est la mort du capitalisme. - Wenn alle Raeder laufen, muss das Kapital ersaufen ! - Quand toutes les roues marcheront, les capitalistes (le capitalisme) se noieront !

C'est au génial Silvio Gesell que nous devons enfin la connaissance parfaite des causes de l'exploitation. Nous savons maintenant qu'elle a sa source dans le capital primitif (capital par excellence) et dans la propriété privée du sol et du sous-sol. Mais Silvio Gesell nous a donné un cadeau encore plus précieux, le plus précieux que l'humanité puisse désirer : ce sont les moyens pour rendre impossible à jamais l'exploitation et pour donner un nouvel essor à la production humaine, voire à son ascension vers ses plus chers idéaux. Qu'est-ce que c'est qu'une invention, si le capital et le sol refusent leur concours? Que sont les aspirations humaines dans le domaine intellectuel, moral ou matériel, si capitalisme et rentiérisme n'y voient leur intérêt ou qu'ils y risquent la peau?

Les théories F.F.F. de Silvio Gesell peuvent se résumer à peu près en ces deux grandes lignes :

1°) Abolition de l'exploitation par intérêt sur capital et les profits de hausse et de baisse, en introduisant la monnaie franche, liée à une cotisation stable. Cette dernière travaillera de concert avec une Société Internationale de Change (cotisation). - (I.V.A. ou International Valuta Association) ;

2°) Abolition de l'exploitation par la rente foncière privée en déchirant les titres de propriété arbitraire sur le sol, le sous-sol et leurs richesses naturelles (non créées par l'homme), c'est-à-dire en faisant la terre franche.

Avec ces deux lignes vont de pair le commerce libre et la dissolution de l'Etat (comme résultantes) et, comme conclusion : expansion et appréciation de l'individualité ; liberté du domicile (aller et venir franc), concurrence libre sur des bases égales pour tous : « A chacun selon ses efforts! »

LA MONNAIE FRANCHE. - Le problème de la monnaie et sa solution.

L'économie primitive (producteur et consommateur en la même personne) ne permettait guère de satisfaire des désirs outre les besoins vitaux primordiaux. En faisant lentement place à l'économie à base d'échange, le travail et les produits devenaient un objet de commerce. Tant que l'écoulement des produits devait s'opérer directement par échange entre consommateur et producteur à la fois, il y avait encore énormément de frein à l'évolution humaine. L'usage d'un moyen d'échange conventionnel a donné du coup un essor vigoureux au développement humain et a permis d'accomplir ce que l'économie primitive ne pouvait faire et ce que l'échange direct ne faisait encore possible qu'en partie infime.

Point de culture, aucun progrès humain sans division du travail : point de division du travail sans monnaie (moyen d'échange!), et j'ajoute : plus ce moyen d'échange reste neutre, c'est-à-dire limité dans ses fonctions désignées, davantage aussi s'assurera le bien-être du producteur.

Nous nous servons actuellement de la monnaie métallique et en papier que l'Etat déclare comme tel et qu'il protège contre les falsifications. C'est une erreur de croire que la monnaie soit « couverte » ou « garantie » en or. Cette prétendue « sûreté métallique » est un vaste bluff. L'unique sûreté de la monnaie est et reste sur le marché des produits, où l'on peut échanger (acheter) ce numéraire contre des marchandises (objets utilisables). Si la sûreté mercantile (des produits) vient à faire

défaut, la meilleure des cotisations en or ne pourra nous servir de quelque chose.

Des équivalents de monnaie (chèque, traite, etc.) se basent eux-mêmes sur la monnaie et n'ont pas du tout les avantages d'une circulation directe de monnaie.

Ce qui intéressera le travailleur quant à son budget, ce sera le prix moyen des marchandises (nombre, indice ou index), duquel il peut partir pour savoir si son revenu du travail s'est amélioré ou non.

En temps de hausse la production va en s'intensifiant, les prix montent et les fabricants et commerçants ont confiance et tout le monde trouve un gagne-pain. Il s'agit ici d'une hausse normale, qu'il ne faut pas confondre avec l'inflation monétaire (hausse de circulation ou de quantité monétaire) telle qu'elle a passé et passe encore sur les Etats européens. En temps de hausse, la monnaie circule plus vite, les banques ne détiennent que la quantité de monnaie indispensable ; tout le monde veut acheter, espérant de vendre mieux - on spéculé ; les chômeurs deviennent moins nombreux, car la production est en mouvement ascendant.

Par contre, en temps de baisse il y a chute des prix ; les banques regorgent de monnaie ; les crédits sont refusés et révoqués (méfiance commerciale) ; la monnaie circule plus lentement ; on n'achète plus (ergo on ne produit plus), car demain déjà on peut réaliser meilleur marché ; le chômage s'accroît, c'est la misère qui s'accroît.

Il y a hausse quand la quantité de monnaie en circulation (monnaie métal ou monnaie papier reste, en principe, indifférent) est augmentée. Effet : prix moyen croissant. Les découvertes de mines d'or le prouvent. L'inflation, par exemple le temps des assignats ou celui d'après-guerre, où les machines à imprimer les billets de banque travaillaient jour et nuit. En Allemagne (le pays de l'inflation monétaire par excellence) où, depuis 1914 à 1923, l'office monétaire jetait de plus en plus fiévreusement de la monnaie papier en circulation, la quantité monétaire en juillet 1914 était d'environ 5.760 millions de marks, pour atteindre, fin 1923, environ 400 quadrillions (environ 70.000 millions de fois plus), pendant que les prix des marchandises montaient graduellement à environ 1 billion et demi de fois. L'accroissement des prix, plus considérable en pour 100 que celui de la quantité monétaire, était dû à la diminution graduelle de la production et avant tout à la vitesse de circulation monétaire qui allait dans l'impossible.

En diminuant la quantité de monnaie disponible d'un pays, l'index diminue également ; il y a baisse. Le passé en fournit des preuves sérieuses. Le moyen-âge et le manque de mines d'argent (l'argent était alors la matière monétaire) sont inséparables. Les falsifications monétaires (Schinderlinge : pièces dont le poids en argent était moindre) des seigneurs apportèrent un relèvement ; l'époque glaciaire dans la culture humaine allait se terminer. La période de 1907-1908 était caractérisée par une formidable crise économique mondiale, dont le fomenteur était Pierpont Morgan. Il avait retenu d'énormes quantités d'or monéfié et déclenché une chute de prix inquiétante. Qui de nos sociologues s'est douté, en dehors des physiocrates, que la crise économique mondiale actuelle (elle date surtout de 1920) est due à ce que l'Entente et des pays neutres ont retiré une partie de l'argent

dépensé en cours de guerre? Et la politique de déflation, responsable de stabilisation? Et les Etats-Unis de l'Amérique? Le dollar-or a subi une dépréciation notable, car actuellement le nombre indice vacille autour de 150 % contre 100 % d'avant-guerre. En Allemagne, il est environ 135. Ces deux chiffres se réfèrent à l'index du commerce général, car pour l'Allemagne l'index de cherté de vie est même à 145. Consultons les statistiques des pays et nous saurons qu'elle est la baisse du bien-être en pour % moyens depuis la guerre... Mais que veut dire tout cela ?... Qu'en Amérique il faut donner en moyenne 160 dollars de ce qui coûtait avant la guerre environ 100 dollars, et ainsi de suite. Les oscillations autour du nombre indice sont la mare aux spéculants et agioteurs. Cependant ce n'est aucunement améliorer la chose que de punir ces derniers ; il suffit de changer dûment la monnaie et ils disparaîtront tout seuls, sans peine ni rien. La moindre augmentation, même en % de l'index apporte des profits fabuleux à la haute finance (voyez la fortune nationale) et des pertes égales aux travailleurs, dont le salaire ne suit pas, et de même aux crédateurs, dont la valeur intrinsèque de leur monnaie prêtée diminue. L'inflation est l'orgie des rapaces de la haute finance.

Le prix de la marchandise dépend de la quantité de monnaie disponible (effectivement en circulation - la monnaie dans les coffres-forts ou bas de laine, ou l'or en bijoux, sont morts) et de la vitesse de circulation. En opérant sagement avec les deux facteurs « quantité » et « vitesse de circulation », on tient la clef des crises. Les deux facteurs peuvent opérer seuls ou en conjonction.

De ce qui précède on sait que la matière (métal ou papier), dont est faite la monnaie, n'est pas l'essentiel, au contraire, c'est uniquement l'administration scientifique de la monnaie. Cependant, pour la fabrication de la monnaie, il est préférable de se servir du papier, car le métal se prête plus facilement à des usages étrangers (donc dangereux) qu'à la vraie mission du numéraire, pendant que le papier imprimé devient comme tel sans valeur. Les accapareurs de la monnaie (or, argent) faussent le marché, où marchandises et monnaie doivent s'échanger ; ils sont directement criminels pour l'économie sociale.

La monnaie franche est enfin la liquidation radicale avec le système monétaire actuel, cause de toutes les misères. La monnaie franche est administrée de façon à maintenir toujours le nombre indice au même niveau. La façon pour ce faire a été indiquée déjà plus haut : réglementation scientifique de la quantité et de la vitesse de circulation monétaire.

La monnaie franche est un pur moyen d'échange, donc aucun « objet de valeur », aucun « capital ». A cet effet elle a subi une dépréciation continuelle sur la « valeur nominale ». Elle n'a plus rien de supérieur quant à la marchandise qu'elle doit aider à écouler mieux. Pendant que les marchandises subissent des dépréciations de toutes sortes (elles diminuent de poids, de qualités, sont rongées, pourrissent, occasionnent des frais d'emmagasinage, etc.), la monnaie-or (monnaie capitaliste) rapporte au contraire. Avec la monnaie franche qui se déprécie lentement, mais sûrement, tout le monde, par pur intérêt (ô, comme l'égoïsme est bienfaisant !) cherchera à se procurer des marchandises (la production s'amplifiera), pour éviter la perte sur la valeur nominale de son bien monétaire. Le taux de

dépréciation nominale est de 5 %, car l'histoire nous montre que ce taux de 5 % ou à peu près, a été toujours la condition capitaliste depuis de longs siècles. La forme de la monnaie franche est ou bien tabellaire (les taxes de dépréciation respectant la valeur nominale est indiquée sur le billet aux différentes dates, par exemple chaque semaine ou quinze jours), ou bien elle porte des carrés avec dates hebdomadaires ou de quinze en quinze jours, dans lesquels seront collés des timbres équivalant à la dépréciation nominale. C'est surtout l'expérience qui décidera laquelle des deux formes sera la meilleure. Le jeu des agioteurs, etc., sera fini ; qu'ils amassent la monnaie franche (ce qui ne va pas sans pertes préalables) et ils n'auront encore rien de gagné, car l'office monétaire, sous le contrôle de tous les intéressés, - et ce sont les producteurs et les consommateurs - n'aura qu'à émettre plus de monnaie ou augmenter le taux de dépréciation (ce qui accélère la vitesse de circulation). Lorsque les ennemis des producteurs, c'est-à-dire les défenseurs du revenu sans travail voudront déverser leur stock de monnaie franche, afin de déclencher une crise économique, leur tour sera déjoué, du moment que l'office monétaire retirera la quantité nécessaire de billets (le ralentissement de la circulation par baisse du taux de dépréciation agit aussi dans ce sens).

Par la monnaie franche il n'y aura plus de chômeurs en dehors de ceux qui ne voudront pas travailler, et ces derniers ne pourront exister. Un autre bienfait économique-social sera l'usage de payer comptant (pour éviter la perte), rabaisant ainsi les frais de commerce et augmentant de ce fait le revenu du travail. La monnaie franche ne sera donc plus « capital » ou « moyen d'économie », mais la possibilité d'économiser ne sera pour cela point du tout enlevée, bien au contraire. Aujourd'hui l'ouvrier qui porte la moindre somme d'argent à la banque et qui reçoit de l'intérêt contre, est-ce qu'il sait qu'il vole le surplus à lui-même et aux camarades? Ne devrait-il pas le faire? L'homme est égoïste, est intéressé ; alors, inutile de le blâmer d'une qualité qui lui est naturellement innée! Oui, on peut aussi et mieux économiser en économie franche, car le revenu du travail étant intégral et les marchandises moins chères, l'on peut placer ses épargnes dans des entreprises ou bien les porter à la banque, où seront vendus des titres (obligation). Pendant que la monnaie diminue en valeur le pécule en banque gardera sa valeur nominale. Aujourd'hui on distingue à la Bourse des papiers valeur « al pari » (pair) au-dessus ou au-dessous du pair, c'est-à-dire peut rapporter à la vente en Bourse soit 500 francs (au pair), soit moins ou plus (suivant le cours « au-dessous ou au-dessus du pair »). Le même papier peut subir d'énormes « changements de valeur ». La banque, en économie franchiste, délivrera des papiers à valeur nominale, c'est-à-dire qu'ils porteront l'intérêt du jour, mais ne baisseront jamais au-dessous de la valeur nominale, et celle-ci garde toujours sa puissance d'achat par les opérations de l'office monétaire, c'est-à-dire par le nombre indice constant.

A mesure que l'économie franche sera sortie du gâchis social (dettes, etc.) occasionné par le capitalisme, à mesure baissera le taux d'intérêt pour descendre à zéro. Cela veut dire à mesure que baissera le taux d'intérêt en économie franche, à mesure augmentera la somme du bien-être des franchistes. Les sommes formidables

que doivent verser annuellement les contribuables ne sont englouties qu'en infime partie (que les révolutionnaires réfléchissent bien) par l'administration, le militarisme, les constructions de voies de communications, écoles, etc. C'est le capitalisme-rentiérisme qui dévore la plus grosse part sous forme de rentes et intérêts sur capital, sur les dettes publiques, L'Etat est une bonne vache à lait et fait en même temps encore les services de garde champêtre. Et qu'est-ce que c'est que l'Etat en somme? Les dettes publiques ne sont pas à ignorer par l'économie franche, du moins tant qu'elle n'est pas générale ; mais un impôt unique dans le pourcentage nécessaire sur les valeurs mobilières y remédiera.

Pour les relations internationales, il faudrait encore quelques mesures spéciales, dont se chargera l'Association internationale de cotisation, mesures très simples et efficaces, cependant, pour plus de détails, il faudrait consulter la littérature physiocrate déjà nombreuse. Je peux à peine dessiner ici le plus saillant du revenu intégral sur travail, eu égard à la place limitée d'une Encyclopédie.

TERRE FRANCHE (sol et sous-sol avec richesses naturelles).

L'introduction de la monnaie franche ne sera qu'une œuvre imparfaite sans « terre franche ». Le sol et sous-sol avec ses richesses naturelles est directement la seule possibilité à l'existence humaine et de ce fait nous avons comme « terriens » un droit absolu à la « terre ». Cependant le droit romain met notre existence entre les mains des propriétaires privés. Les bienfaits par la monnaie franche seront accaparés en grande partie par le rentiérisme si nous ne faisons pas table rase de ce côté-ci. La terre (à entendre tout ce qui n'est pas créé par l'homme) doit être reconnue propriété collective, avec droit absolu pour chaque humain d'en profiter. La rente foncière ne pouvant disparaître entièrement, elle sera socialisée ou collectivisée et l'exploitation du sol et sous-sol passera aux mains privées par voie d'enchère publique. La rente foncière ne peut être abolie parce que la terre est restreinte, c'est-à-dire nous ne pouvons augmenter la quantité de sol disponible. Celle-ci est régie par l'offre et la demande. La demande va naturellement en s'accroissant avec la population croissante et la rente en sera plus forte. Pour anéantir la rente foncière, il faudrait anéantir les avantages naturels des différents terrains, enfin toute culture et civilisation - c'est absurde! Si l'on ne peut détruire la rente foncière, on peut du moins lui enlever le pouvoir de rendre les hommes esclaves, justement par l'abolition de la propriété privée, en la transformant en « rente de mères ».

Les mères du pays la recevront proportionnellement au nombre d'enfants qu'elles auront à élever. Ce droit de rente pour un enfant pourra aller jusqu'à l'âge de 16 ans de celui-ci. Les mères ont un droit naturel sur cette recette, vu que la naissance des enfants est le facteur qui garantit et augmente aussi la rente foncière.

Les propriétaires fonciers actuels ne peuvent être punis pour leur position, car ce n'est pas eux qui ont créé cet état de chose, ils en profitent seulement. Les déshérités ne valent en rien mieux qu'eux - que feraient-ils à leur place? Il ne s'agit donc pas ici d'un vol aux propriétaires actuels au profit des autres citoyens ; ce serait changer le titre de propriété privée quant au nom du possesseur ; non, le sol franc sera constitué par voie de simple expropriation. Des obligations à valeur

nominale (voir plus haut sous monnaie franche) formeront le rachat pour autant de ce que la liquidation des dettes publiques aura pu laisser.

Les guerres ont toujours été de nature économique et la dernière plus encore que les autres n'a servi qu'aux appétits du capitalisme et rentiérisme. Le sol franc est la réalisation de la paix. Sans lui il n'y a pas la liberté d'aller et de venir, sans lui pas de commerce franc (libre), parce que les douanes, les restrictions de toutes sortes en forme de passeports, droit d'importation et d'exportation, etc., etc., enfin cette affreuse protection du commerce national, etc., ne sont que des moyens qu'emploient les rentiers pour protéger et garantir leur puissance, voir : « le revenu sans travail ».

Pour plus de détails, et pour approfondir les aperçus généraux ci-dessus, je renvoie à nouveau à la lecture de la littérature franchiste (physiocrate) et je peux dire que :

La réalisation du revenu intégral par le travail, c'est la solution de la question sociale, il n'y en a pas d'autre.

- Charles RIST

BIBLIOGRAPHIE

Die natüürliche Wirtschaftsordnung durch Freiband und Freigeld, de SILVIO GESELL.

(Cette œuvre fondamentale est en traduction dans différentes langues).

Dr Th. Christen, Fritz Schwarz, Han Barral et d'autres ont écrit des brochures diverses.

Accueil

FRANC-MAÇONNERIE n. f.

Dans l'opinion vulgaire, que l'Eglise romaine a créée et contribue à répandre dans les pays soumis à son influence, la franc-maçonnerie est une association composée d'hommes liés entre eux par des serments mystérieux, par une étroite discipline et obéissant à un mot d'ordre et à des directives communes. Soumis en apparence aux lois de leurs pays respectifs, ne reconnaissant en réalité d'autre autorité que celle des chefs de leur « secte », les francs-maçons chercheraient à assurer leur domination sur les gouvernements, et ils poursuivraient comme but principal tout au moins la disparition des religions, principalement du christianisme, et aussi, disent les prêtres, l'anéantissement des institutions qui constituent le fondement de la société actuelle, la famille, la propriété, etc.

De cette opinion vulgaire à la réalité, et même à une opinion plus éclairée, qu'influence moins la rumeur superstitieuse issue des confessionnaires, il y a très loin.

Comme nous le verrons, les origines de la franc-maçonnerie paraissent un peu obscures, en raison d'innombrables fables et d'histoires fantastiques, imprimées dans une copieuse littérature, principalement au XVIIIème siècle et au commencement du XIXème. Cette littérature, émanant tantôt d'amis enthousiastes, tantôt d'adversaires fanatiques, tantôt de simples fumistes ou de publicistes cherchant à satisfaire par des inventions quelconques la curiosité du public, n'est pour l'historien qu'une source d'informations des plus suspecte. Mais lorsqu'il s'agit non plus des origines, mais de l'organisation actuelle de la franc-maçonnerie, de sa constitution et de ses règlements, de sa composition, des ordres du jour, des discussions et des décisions de ses assemblées, de son programme et de ses moyens d'action, de ses projets et de ses méthodes, nous avons une documentation tellement abondante et tellement précise que rien ne reste dans l'ombre de tout ce qui concerne cette association. Sa constitution, ses règlements, ses rituels, tout est imprimé et à la disposition du public. En France, les comptes rendus sténographiés de ses assemblées, les ordres du jour des réunions des loges, les travaux des Conseils directeurs, font l'objet de publications périodiques que l'on trouve facilement partout.

Surveillée et espionnée par diverses organisations beaucoup plus « secrètes » qu'elle-même, la franc-maçonnerie a compté souvent parmi ses membres, même dans ses organismes centraux, des hommes qui l'ont « trahie » et qui ont pu raconter les prétendus mystères de cette vieille institution. Lorsqu'au début de ce siècle, l'une des associations maçonniques, le Grand-Orient de France, a été sollicitée de donner son concours aux pouvoirs publics pour leur fournir des

renseignements utiles à la politique anticléricale, le rôle joué à cette époque par le Grand-Orient a été vite connu, et a fait l'objet de ce qu'on a appelé le scandale des fiches.

On peut affirmer aujourd'hui qu'il n'y a pas au monde d'association travaillant plus au grand jour que l'association maçonnique. La moindre société commerciale, artistique, littéraire ou de bienfaisance, possède plus de « secrets » qu'un groupement qui fait promettre à ses adeptes, lors de « l'initiation », de conserver le secret.

Rien donc n'est plus facile que de rechercher, avec d'innombrables documents facilement contrôlables ce qu'est et ce que veut la franc-maçonnerie. Et nous le répétons, la réalité ne correspond guère à l'opinion ou aux préjugés répandus un peu partout.

I

La franc-maçonnerie apparaît sous la forme d'un grand nombre de petites associations portant le nom de loges ou d'ateliers et qui se régissent avec la plus entière autonomie. Chaque loge porte un titre distinctif et procède aux admissions ou radiations de ses membres. Tantôt les loges sont isolées et tantôt - c'est le cas le plus fréquent - elles sont unies à d'autres par un lien fédéral comportant une administration centrale. La Fédération porte le nom de « Grande loge » ou de « Grand Orient ». Les Grandes loges sont parfois unies entre elles par des rapports plus ou moins étroits, plus ou moins fréquents. En général, ces rapports consistent dans l'envoi de délégués à des fêtes, banquets ou cérémonies maçonniques, dans l'échange des imprimés ou publications émanés de chacune d'elles, et dans la promesse mutuelle de ne pas constituer d'ateliers dans la région ou dans le pays que chacune prétend avoir sous son « obédience ». Il ne s'agit donc pas là d'un lien fédéral à proprement parler. Tous les documents maçonniques montrent que ces Grandes loges, jalouses de leur autorité, de leur méthode, de leurs usages particuliers, n'ont aucune administration centrale susceptible d'organiser une action commune.

Sous réserve de ce que nous dirons à la fin de cette étude, à propos des tentatives d'organisation de Congrès ou d'Association maçonniques internationales, il apparaît donc que, contrairement aux préjugés en cours, la franc-maçonnerie n'obéit pas à une directive, à un mot d'ordre donné par une autorité supérieure qui régirait tous les francs-maçons du monde. Il apparaît, au contraire, que beaucoup de « Grandes loges » ont des tendances philosophiques diverses ou contradictoires qui ne leur permettent d'avoir entre elles aucune espèce de rapports. Il est par exemple de notoriété publique que les Grandes loges anglaises ou américaines placées sous l'invocation du « Grand Architecte de l'Univers », sont essentiellement religieuses et traditionnalistes. Les candidats doivent prêter serment sur la Bible ; la croyance en Dieu et dans l'immortalité de l'âme constituent pour tous leurs membres un article de foi. Les réunions de ces Grandes loges commencent par des prières et sont exclusivement consacrées au cérémonial maçonnique. Les controverses sur des sujets philosophiques, économiques ou politiques n'y ont pas la moindre place. Ces réunions ne constituent que des cérémonies consacrées à des admissions, d'après les

rituels en usage, et généralement suivies de banquets.

Ces Grandes loges (anglaises ou américaines) prétendent être restées fidèles à la véritable tradition maçonnique, et elles considèrent avec une sorte d'horreur les organisations maçonniques plus émancipées, qui ont écarté de leurs constitutions ou de leurs rituels toute formule religieuse, toute obligation de croyance, et qui ont peu à peu introduit dans leurs réunions l'étude des problèmes philosophiques, scientifiques et autres que pose l'évolution des sociétés humaines.

Entre ces Grandes loges et les dernières, il n'existe, croyons-nous, aucune espèce de rapports officiels ni officieux. C'est ainsi que les maçonneries latines, et plus spécialement la principale d'entre elles, le Grand-Orient de France, ne sont pas reconnues par la plupart des Grandes loges anglo-saxonnes. C'est ce qu'indiquent les annuaires de ces diverses associations et les comptes rendus de leurs assemblées générales ou convents.

Nous ignorons si ces divergences sont de nature à s'atténuer ou à disparaître, et si leur disparition donnerait à la franc-maçonnerie une force et une autorité plus grandes, qu'elle ne recherche peut-être pas. Nous y avons fait allusion uniquement pour démontrer que la franc-maçonnerie ne constitue pas une association, ayant un but, une programme, une méthode, des moyens d'action concertés, mais un ensemble de groupements tantôt reliés les uns aux autres, tantôt indépendants et s'ignorant ou se combattant mutuellement.

Et cependant il y a un lien qui semble unir les membres de toutes ces associations, de tous ces groupements, et qui constitue le caractère spécifique ou, si l'on veut, l'originalité de la franc-maçonnerie.

Ce lien consiste principalement dans l'origine commune des associations maçonniques. Nous aurons un peu plus loin l'occasion de donner sur ce point quelques renseignements historiques.

De cette origine commune, les francs-maçons du monde entier tiennent tout d'abord cet esprit d'étroite fraternité qui est à la base même de leur institution. Les maçons, pour symboliser cet esprit, s'appellent entre eux « frères » et leurs constitutions proclament qu'ils ont pour devoir de s'aimer, de s'entraider et de s'éclairer mutuellement. Elles proclament aussi « qu'il est du devoir de la franc-maçonnerie d'étendre à l'humanité toute entière les liens fraternels qui unissent ses membres » (Article 1^{er} de la Constitution du Grand-Orient de France).

Pour atteindre ce double but, la franc-maçonnerie demande à tous ses membres une bienveillance et une tolérance mutuelles basées sur le respect de la personnalité et de la liberté individuelles. Elle veut agir non par la contrainte mais par la persuasion et par l'exemple. Elle laisse à chacun de ses membres la liberté de ses conceptions ou de ses opinions. Une seule réserve, nous l'avons vu, dans les règlements de certaines associations maçonniques, c'est le respect de certaines traditions, à leur point de vue essentielles, et sans lesquelles, dit-on, la maçonnerie cesserait d'être la maçonnerie : la croyance dans l'être divin et dans l'immortalité de l'âme.

C'est un beau et splendide programme. Pour le réaliser, la maçonnerie entend n'admettre parmi ses membres que des hommes parfaitement honnêtes et droits ; elle veut que ces hommes, par la pratique des cérémonies maçonniques, par leur fréquentation mutuelle, s'efforcent d'élever leur cœur, leur caractère, leur intelligence, et qu'ils puissent ainsi devenir des exemples et des guides pour les autres hommes, pour les « profanes ». Elle veut que les maçons soient les hommes « les meilleurs et les plus éclairés » et qu'ils préparent ainsi l'avènement d'une humanité elle-même meilleure, elle-même plus éclairée.

La franc-maçonnerie, ainsi conçue, ne vise pas à conquérir la puissance publique. Elle est au-dessus des sectes, des partis, des religions, des intérêts qui séparent les peuples ou les classes sociales. Sa force ne réside pas dans son influence sur les gouvernements des nations.

Et c'est peut-être la raison pour laquelle elle n'a pas recherché ou n'a pas considéré jusqu'ici comme essentielle une centralisation, une unité plus grande de ses efforts, et la création d'un organisme central ou d'une autorité commune à tous ses adeptes. Elle veut convaincre et non pas gouverner. Elle veut améliorer les hommes et non les dominer. Elle s'adresse à l'individu et non aux groupes sociaux ou nationaux.

La franc-maçonnerie est ainsi amenée à proclamer l'égalité de tous les hommes et c'est en effet un principe qu'elle a inscrit dans ses constitutions et dans ses rituels, bien avant la Révolution française. Tous les « frères » maçons à quelque nation, à quelque condition sociale qu'ils appartiennent, sont considérés comme égaux. Sans doute, et c'est là l'une des originalités de l'institution, provenant elle aussi de ses origines, il y a une hiérarchie maçonnique, il y a des « grades ». Dans la loge, il y a des apprentis, des compagnons et des maîtres. Dans des ateliers dits « supérieurs », il y a des frères qui possèdent des dignités ou des grades. Mais les constitutions et les règlements de toutes les « Grandes loges », de toutes les « obédiences » proclament qu'il s'agit d'une hiérarchie de devoirs et non d'une hiérarchie de droits. Tous les documents que nous avons pu consulter, qu'ils soient contemporains ou des siècles précédents, insistent sur l'égalité des frères au sein de la loge, sous la seule réserve des attributions conférées aux « officiers », c'est-à-dire aux membres du bureau chargés des fonctions administratives et qui sont choisis par leurs frères suivant des modalités diverses.

Ceci dit, il est certain qu'il existe dans tous les « ateliers maçonniques » cette distinction entre apprentis, compagnons et maîtres, qui semble constituer l'un des caractères essentiels de toute organisation se réclamant de la franc-maçonnerie. Le titre de franc-maçon, et les degrés ou grades que nous venons d'énumérer, sont acquis au moyen de « l'initiation » qui révèle au candidat les formes, les signes, et les symboles en usage dans les cérémonies maçonniques.

L'usage du symbole, c'est encore l'originalité spécifique de la franc-maçonnerie, le lien qui paraît unir tous les francs-maçons quelle que soit l'organisation à laquelle ils appartiennent.

Les symboles maçonniques, eux aussi, se rattachent à l'origine historique

de la franc-maçonnerie. Ils sont empruntés presque toujours à l'art de bâtir auquel se consacraient, ainsi que nous le verrons, les premiers francs-maçons, les francs-maçons opérateurs du moyen-âge.

Nous plaçant, dans cette notice, à un point de vue purement objectif, nous n'avons pas à nous occuper des critiques faciles que la franc-maçonnerie a pu s'attirer par des usages et des pratiques que l'on a cherché souvent à ridiculiser, que des hommes pourtant sympathiques à tout effort de progrès social jugent inutiles ou même parfois puérils et qu'ils donnent comme la raison ou le prétexte de leur refus de solliciter leur admission dans les loges.

Il ne nous appartient pas de rechercher si, parmi ces formes symboliques, parmi ces signes et ces cérémonies traditionnelles, certains ne sont pas devenus plus nuisibles qu'utiles au rôle que la franc-maçonnerie s'est donné dans le passé et entend encore assumer dans l'avenir.

Nous cherchons seulement à définir ce qu'est la franc-maçonnerie, et ce qui, au travers des divergences et des dissentiments auxquels nous avons fait allusion, réunit sous des idées ou des principes communs les hommes affiliés, dans tous les pays du monde, aux diverses organisations qui se réclament de l'Ordre maçonnique. C'est la tâche, et c'est la seule tâche qui s'impose au rédacteur d'un article de dictionnaire, qui a pour mission de renseigner le lecteur, en lui laissant le soin de critiquer ou de juger.

La vérité est que, dans tous les documents maçonniques que nous avons pu consulter, l'attachement aux symboles, le respect des formes traditionnelles de la franc-maçonnerie, sont considérés comme le devoir élémentaire du franc-maçon.

Ces formes, pour tous les francs-maçons, quelle que soit leur « obédience », quelle que soit leur nationalité, pour les libres penseurs comme pour ceux qui paraissent encore attachés aux religions du passé, symbolisent l'œuvre même, la raison d'être et le but de leur institution.

Elles ont séduit les francs-maçons des siècles précédents. Elles surprennent peut-être au début les nouveaux « initiés ». Mais il faut croire qu'elles contiennent en elles une force et une influence singulières, puisqu'ils arrivent à les aimer, à les pratiquer et à les défendre contre toutes les injures. Peut-être même s'y attachent-ils en raison directe de ces attaques et de ces injures. Au moins, dans leur pensée, ces formes et ces symboles contiennent-ils pour ceux qui les emploient un enseignement fécond et une espérance, tandis que tant d'autres formes et tant d'autres symboles, qu'ils soient en usage dans la vie courante, ou qu'ils soient employés par les sectes religieuses, n'ont pour résultat que de contribuer à maintenir les hommes dans l'esclavage, dans l'abrutissement, dans l'ignorance et dans la routine.

La truelle, le marteau, l'équerre, le niveau, le compas, la règle, tous les outils employés par le tailleur de pierres, par le maçon, par l'architecte, autant d'outils symboliques que les rituels maçonniques mettent, suivant les grades, dans les mains de l'initié. Au moyen de ces outils, le franc-maçon collabore à la construction du temple. Il ne s'agit plus, comme au moyen-âge, de bâtir des

cathédrales, mais, ainsi que nous l'expliquent les innombrables écrits maçonniques depuis deux siècles répandus dans le public, il s'agit de construire un temple idéal, qui ne sera jamais achevé, parce que l'homme devra toujours chercher à s'élever dans l'échelle des êtres ; il s'agit de préparer une société meilleure, où régneront de plus en plus la fraternité, la tolérance, la bonté, la paix entre tous les hommes.

Ainsi tous ces outils, tous ces signes, toutes ces formules, symbolisent et stimulent l'effort individuel ; ils signifient pour les maçons l'efficacité de la méthode qui nous est déjà apparue comme la méthode propre de la franc-maçonnerie, celle qui veut provoquer et réaliser le progrès de la société et de l'humanité par le travail persévérant, patient, continu de l'être humain, confiant dans son effort et dans ses destinées.

Il n'est pas surprenant que ce symbolisme puisse donner lieu à des interprétations diverses, dont nous trouvons la trace dans les écrits maçonniques. Il n'est pas surprenant que les diverses associations de francs-maçons ne soient pas toujours d'accord sur la route à suivre, sur les moyens à employer, sur les principes même parfois. Mais, au fond de tout ce symbolisme, il y a un hymne au développement de la personnalité humaine et c'est cela surtout, beaucoup plus peut-être que la ressemblance des pratiques et des usages, qui constitue, malgré tant d'oppositions et de malentendus, l'unité et, suivant l'espérance de ses adeptes, la pérennité de l'Ordre maçonnique.

Peut-être un rapide historique des origines de la franc-maçonnerie moderne permettra-t-il de préciser encore mieux les tendances de l'institution et d'apprécier le rôle qu'elle joue dans la société contemporaine.

II

Il n'est plus guère contesté aujourd'hui que la franc-maçonnerie tire son origine des collèges de maçons constructeurs ou tailleurs de pierre du moyen-âge. L'art de bâtir comportait des connaissances, ou, comme on disait autrefois, des « secrets » grâce auxquels les architectes ou constructeurs étaient entourés d'une considération particulière (V. au mot architecture) dans l'antiquité. Vitruve, qui dédia à l'empereur Auguste son *Traité d'architecture*, exige chez l'architecte non seulement des connaissances techniques, mais des connaissances en médecine, en jurisprudence, en rhétorique, en mathématiques, en géométrie, en physique, en histoire, etc. Plus tard, au XVI^{ème} siècle, Philibert Delorme reconnaît aussi ces études comme indispensables à l'architecture. Ce fut le métier le plus prisé de l'antiquité, et dès lors les bâtisseurs jouissaient de privilèges dus à la particularité de leur art.

Au moyen-âge, les maçons constructeurs, depuis une époque très reculée, étaient groupés en guildes et en confréries. Ils avaient des signes de reconnaissance, inconnus des profanes et des simples ouvriers qui ne possédaient aucun secret. Ils allaient où on les appelait. N'appartenant généralement pas au pays où ils travaillaient, ils étaient des maçons libres, des freemasons. Ils avaient des franchises que ne connaissaient pas les autres corps de métier. Ils étaient soumis à des juridictions spéciales qui, en France, furent confirmées par les rois Charles IX,

Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Par eux furent bâties les cathédrales du moyen-âge, par exemple la cathédrale de Strasbourg. Auprès de chacun de ces monuments, les maçons se trouvaient réunis dans une baraque en planche, hutte ou lodge. La loge, qui plus tard est devenue le titre distinctif des groupements maçonniques, c'était donc primitivement l'endroit où ils se réunissaient, peut-être même où ils habitaient, pendant l'édification de l'ouvrage entrepris.

Les francs-maçons possédaient la considération publique et il semble qu'ils s'efforçaient de la mériter par la dignité de leurs coutumes. Dans les traités du XVIème siècle qui parlent de leur art, on leur recommande, en plus de la science requise pour l'exercice de leur métier, la probité, la franchise, la délicatesse. Ils étaient liés entre eux par une solidarité étroite qui se manifestait dans de nombreuses circonstances, solidarité qui d'ailleurs n'était pas un caractère particulier de leurs confréries.

Ils comprenaient des apprentis et des maîtres compagnons qui étaient « initiés » au secret de l'art.

Enfin il y avait dans certaines villes des Mères-loges, comme celle de Strasbourg, qui possédait sur les autres ateliers une sorte de juridiction.

Il paraît certain aussi que les caractères particuliers de la profession, les connaissances qu'elle nécessitait, les déplacements fréquents des compagnons tailleurs de pierre, peut-être aussi l'orgueil de traditions et d'usages qu'ils prétendaient faire remonter à une haute antiquité, avaient donné aux membres de cette corporation une sorte d'indépendance, des notions de libéralisme et de cosmopolitisme, qu'ils se transmettaient de génération en génération. Quelques-uns de leurs ouvrages en portent la trace. C'est ainsi que dans la galerie supérieure de la cathédrale de Strasbourg une procession d'animaux a été taillée dans la pierre. Elle est conduite par un ours qui porte la croix. Un loup tenant un cierge allumé y précède un porc et un bélier chargés de reliques ; tous ces quadrupèdes défilent pieusement, tandis qu'un âne figure à l'autel, disant la messe.

Revêtu d'ornements sacerdotaux, un renard prêche à Brandebourg devant un troupeau d'oies.

Les exemples de cette nature abondent. On rencontre en particulier des jugements derniers parfois fort subversifs, en ce sens que, parmi les damnés, figurent couramment des personnages couronnés ou mitrés. Le pape lui-même, coiffé de la tiare et flanqué de cardinaux, a été voué aux flammes éternelles sur le portail du munster de Berne. Les maçons constructeurs prétendaient, au point de vue religieux, ne relever directement que du pape. On voit cependant qu'ils n'étaient pas toujours respectueux de cette autorité suprême.

La considération dont jouissaient les francs-maçons avait poussé depuis longtemps de grands personnages à les protéger et même à faire partie de leurs corporations à titre de membres honoraires. L'usage se répandit de plus en plus d'accepter dans les confréries ou loges de maçons des membres étrangers à la profession et que pour cette raison l'on appelait des maçons acceptés. M. Lantoin, dans son Histoire de la Franc-Maçonnerie à laquelle nous empruntons quelques-uns

des détails donnés plus haut, cite une décision prise en 1703 par la loge Saint-Paul, de Londres : « Les privilèges de la maçonnerie ne seront plus désormais le partage exclusif des maçons constructeurs, mais, comme cela se pratique déjà, des hommes de différentes professions seront appelés à en jouir, pourvu qu'ils soient régulièrement approuvés et initiés par l'Ordre ».

L'art de bâtir, tel qu'il était pratiqué par les anciennes corporations ou loges de francs-maçons, avait subi depuis le XVI^{ème} siècle une décadence progressive. L'architecture religieuse, avec ses procédés et ses secrets de métier, faisait place à l'architecture moderne.

Les corporations franc-maçonniques cessèrent d'être les organismes nécessaires des grands travaux de construction.

Dans les loges, dès la fin du XVII^{ème} siècle, il semble d'ailleurs que les maçons acceptés, les non professionnels, étaient beaucoup plus nombreux que les anciens maçons opérateurs. Insensiblement les traditions tendaient à s'effacer et à se perdre. C'est le moment où va naître la franc-maçonnerie spéculative faisant suite à la franc-maçonnerie opérative, lui empruntant sous forme de symboles, ses usages, ses outils, son langage, et surtout ses traditions de libéralisme et de fraternité.

En 1717, quatre loges de Londres, qui depuis longtemps ne célébraient plus leur fête annuelle, se réunissent, se constituent en Grande loge et élisent un Grand Maître. Le nouveau gouvernement maçonnique charge un de ses membres, le pasteur Anderson, de recueillir les anciennes traditions et les usages de la corporation. Et en 1723 il publie ce travail en un ouvrage : le Nouveau Livre des Constitutions des Francs-Maçons.

Certains passages de ce livre ont fait l'objet de discussions ardentes depuis deux siècles entre les diverses sociétés maçonniques. Nous ne pouvons pas, dans cette courte notice, retracer l'histoire de ces controverses. Citons seulement le passage concernant les religions. Peut-être explique-t-il l'attitude violemment hostile que l'Eglise catholique romaine a prise dès le début, en France, contre les loges maçonniques.

« Bien que, dans les temps anciens, les maçons aient été, dans chaque pays, soumis à l'obligation de pratiquer la religion dudit pays, quelle qu'elle fût, on estima désormais plus convenable de ne leur imposer d'autre religion que celle sur laquelle tous les hommes sont d'accord et de leur laisser toute liberté quant à leurs opinions particulières ; il importe donc qu'ils soient bons, loyaux, gens d'honneur et de probité, quelles que soient les confessions ou les croyances qui les distinguent. De la sorte, la maçonnerie devient le Centre d'Union et le moyen d'établir une amitié sincère entre personnes qui, autrement, resteraient à jamais étrangères les unes aux autres ».

Les loges maçonniques, dès lors, se multiplient et se développent. Des Anglais proscrits, dit-on, comme partisans des Stuarts, fondent en France en 1725 la première loge maçonnique. Un grand nombre d'autres « ateliers » se constituent. L'esprit frondeur qui gagne les esprits dans la noblesse, dans le clergé, dans la bourgeoisie, sans doute aussi l'attrait du mystère, le goût de la magie, de

l'occultisme, la curiosité de connaître par l'initiation les secrets dont tout le monde parlait, tout cela mit, dès les débuts, la franc-maçonnerie à la mode. Elle se répandait en Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Scandinavie ; elle y conservait un caractère quasi-religieux qu'elle n'a pas encore perdu de nos jours. Elle n'y est restée remarquable que par le grand nombre de ses adhérents, pris le plus souvent parmi les représentants des « hautes classes » de la société. Il est sans autre intérêt d'insister sur l'histoire de l'Ordre maçonnique dans ces pays.

Rappelons seulement que d'innombrables légendes commencèrent dès lors à circuler sur l'origine de « l'institution ». Ces légendes n'ont eu généralement d'autre but que d'expliquer soit la fondation de nouvelles Grandes loges cherchant à discuter les titres de celles qui existaient déjà, soit la création de grades ou de dignités maçonniques. C'est toute une histoire, confuse et complexe, reproduisant des traditions ou des symboles que l'on fait parfois, remonter à une antiquité prodigieuse. Tout cela est sans intérêt pour nous.

Mais pendant que dans la plupart des pays étrangers, la franc-maçonnerie restait, ce qu'elle est encore aujourd'hui, une sorte de vaste société de secours mutuels, attachée à de vieilles coutumes et à des cérémonies symboliques traditionnelles, elle suivait, en France et dans quelques pays voisins, sous le coup de fouet de la haine et de la persécution religieuses, une évolution remarquable, sur laquelle il est nécessaire d'insister pour comprendre la situation actuelle de cette association, telle que nous l'avons décrite au début de cette étude.

III

L'Eglise romaine aperçut vite le danger que pouvait présenter, pour sa domination sur les consciences, une association qui, sans combattre la religion, proclamait pour l'individu les droits de la conscience et plaçait à la base de son institution des devoirs de fraternité indépendants de tout dogme religieux.

Dès 1738, le pape Clément XII, dans sa bulle *In eminenti*, condamne et défend les Assemblées de francs-maçons et interdit aux fidèles, sous peine d'excommunication, toute espèce de rapports avec leurs associations.

Cette bulle devait rester sans effet en France, les magistrats du Parlement de Paris en ayant constamment refusé l'enregistrement. Elle ne fut donc jamais légalement promulguée dans les Etats de Sa Majesté très chrétienne, pas plus que la Constitution apostolique de 1751 qui contenait des dispositions analogues.

Comment lutter contre la mode? Et il était de bon ton d'entrer dans les loges. Prêtres, nobles et bourgeois sollicitent à l'envi leur « initiation ». Lorsque se fonde la Grande loge de France, devenue plus tard, en 1773, le Grand Orient de France, de grands seigneurs, des princes du sang, acceptent de se mettre à la tête de l'Ordre. C'est le duc d'Antin, pair de France, qui, selon la tradition, prononce, à la fête de l'Ordre, en 1740, un discours dont certains passages ont été souvent cités, comme constituant une sorte de catéchisme de la maçonnerie nouvelle.

Les bulles du Pape n'excommuniant pas nommément les francs-maçons, de hauts membres du clergé se rencontrent dans les loges, malgré toutes les défenses, avec de simples prêtres, des magistrats du Parlement, des littérateurs, des

officiers et même de simples soldats : la plus haute noblesse et la plus basse roture se coudoient.

En 1773, à la suite de dissensions sans grand intérêt pour nous, le Grand Orient de France se constitue ; il adopte pour le choix des « vénérables » de loges le système électif et il proclame pour devise la fameuse trilogie : liberté, égalité, fraternité,

Le nombre des loges se multiplie. L'une d'elles, la loge des « Neuf sœurs » (les neuf muses) compte parmi ses membres, à côté de représentants de la meilleure « noblesse » tout ce que la science, la littérature, la philosophie compte de noms connus à l'époque. Voltaire est initié en grande pompe dans les dernières années de sa vie. Lalande, Diderot, d'Alembert, Franklin, Condorcet, font partie des loges.

De grandes dames, curieuses de pratiquer « l'art royal », ne veulent pas se contenter de participer aux fêtes que donnent les loges maçonniques. Comme l'accès des loges régulières leur est interdit par les traditions et les statuts de l'institution, on crée pour elles ce qu'on appelle encore aujourd'hui des loges d'adoption.

Enfin l'armée royale elle-même est gagnée par le mouvement. Dans chaque régiment se constitue une loge maçonnique, où parfois un sous-officier remplit les fonctions de vénérable. A la veille de la Révolution, il y a en France près de 700 loges maçonniques et, sur 110 régiments, il y en a 69 qui possèdent leur loge. Et l'état du Grand Orient de France, imprimé à la veille de la Révolution, indique même, sous le titre de loge des « Trois Frères », à l'Orient de la Cour, un atelier composé de personnages et sans doute principalement de militaires, appartenant au personnel de la Cour. « Les Trois Frères » comprennent le roi Louis XVI et ses deux frères, le comte de Provence, depuis : Louis XVIII, et le comte d'Artois, depuis : Charles X. Nous ignorons d'ailleurs s'ils ont été réellement initiés ou s'ils ont jamais assisté à une cérémonie maçonnique. Toujours est-il que, à la Restauration et malgré l'adulation dont la maçonnerie fit preuve à l'égard de Napoléon 1^{er}, malgré les souvenirs de la Révolution, Louis XVIII et Charles X laissèrent vivre les loges maçonniques qui, d'ailleurs, brûlant allègrement ce qu'elles avaient adoré, se prosternèrent aux pieds du nouveau pouvoir.

Revenons à la Révolution. L'influence de la franc-maçonnerie sur la préparation et sur le développement de la Révolution française a fait l'objet de nombreuses controverses. Il est certain qu'un grand nombre de membres des Assemblées révolutionnaires, parmi les plus connus, avaient appartenu aux loges maçonniques. Il est non moins certain qu'un grand nombre de membres de la noblesse et du clergé, émigrés dès les premières années de la tourmente, en faisaient également partie. Il est enfin de notoriété que les loges maçonniques, de 1789 à 1795, ont cessé toute réunion et toute manifestation. Que conclure ?

Il n'apparaît pas qu'il ait pu y avoir une action concertée, ou même de simples travaux ou des études quelconques, dans les loges maçonniques, en vue de préparer les grands événements de la fin du XVIII^{ème} siècle. Il y avait dans les

loges trop d'éléments divers ou même opposés, pour qu'un travail de ce genre ait pu être fait sans qu'il eût soulevé des protestations, des discussions, dont la trace serait venue jusqu'à nous. Les encyclopédistes, comme Diderot, les philosophes et les littérateurs comme Voltaire, et tant d'autres qui d'après les *Annuaire*s imprimés ont appartenu aux loges, les d'Alembert, les Lalande, les Helvétius, paraissent avoir été initiés à la fin de leur carrière. Ils ont seulement apporté à la franc-maçonnerie un peu de leur autorité et de leur célébrité. Et quant aux orateurs et aux acteurs de la Révolution, rien ne prouve qu'ils aient puisé dans la fréquentation des loges maçonniques leur formation intellectuelle ou les idées qu'ils ont plus tard jetées du haut de la tribune des Assemblées.

Nous ne nous attarderons pas plus longtemps à ce jeu puéril. La franc-maçonnerie n'a pas fait la Révolution : elle est elle-même un produit de l'évolution qui devait y aboutir. Pour rester dans la vérité scientifique et, sans doute, aussi, dans la vérité historique, disons seulement que beaucoup d'hommes ont trouvé dans les loges des sentiments, des idées, des usages et même des formules qui les ont préparés aux événements formidables dont ils ont été ou les simples témoins, ou parfois les auteurs et quelquefois les victimes.

Les sentiments d'égalité répandus dans les réunions maçonniques ont peut-être constitué l'un des éléments qui ont facilité, après le 20 juin 1789, la réunion de la noblesse et du clergé au Tiers-Etat. Peut-être aussi l'existence dans la plupart des régiments de loges maçonniques a-t-elle, dans une certaine mesure, provoqué les résistances qui, à certains jours de la Révolution, au 12 juillet 1789 par exemple, ont empêché la Royauté de jeter l'armée sur le peuple. Il y a là trop de points obscurs pour que l'historien puisse présenter des affirmations.

Mais ce qui reste certain, c'est que la phraséologie révolutionnaire, dans l'ensemble, se rapproche singulièrement des discours, des « morceaux d'architecture » des loges. La Révolution a traduit en actes ou en lois les idées qui avaient cours dans la partie la plus éclairée de la nation, et notamment dans les groupements maçonniques qui couvraient à cette époque le territoire. A ce point de vue sans aucun doute, les loges maçonniques ont contribué largement à la préparation du mouvement révolutionnaire, et il serait aussi faux de nier leur action que de leur attribuer dans le développement des faits et des événements, une influence qu'il leur était impossible d'avoir.

La Révolution vaincue, les loges, peu à peu, ouvrent de nouveau leurs temples. Napoléon hésite et finit par prendre le parti de tolérer la franc-maçonnerie en la surveillant de près. C'est aussi à ce parti que se résoudront, avec quelque regret semble-t-il, les gouvernements qui se succèdent pendant le cours du siècle jusqu'au 4 septembre 1870. Aucun document certain ne permet de dire si le vieil esprit révolutionnaire, si même l'esprit libéral de la franc-maçonnerie du XVIIIème siècle dominait pendant cette période dans les loges. Notons seulement qu'après la Révolution de février, les loges vont en corps à l'Hôtel de Ville, féliciter le Gouvernement provisoire, dont les membres, paraît-il, appartenaient tous ou presque tous à l'Ordre. En 1871, pendant la Commune, nous voyons encore la maçonnerie se manifester publiquement. Elle prêche la concorde entre le

Gouvernement du peuple et celui de Versailles. Elle va, geste symbolique, mais inutile, planter ses étendards sur les fortifications, entre les deux armées. Ces quelques faits connus, d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, permettent d'affirmer que le personnel des loges maçonniques s'est peu à peu modifié au cours du siècle. Sous la pression violente et haineuse du haut clergé, inféodé à Rome, les prêtres ont cessé peu à peu de fréquenter les loges. D'ailleurs « l'infailibilité » du pape, proclamée par le Concile du Vatican en 1870, donne une autorité plus grande aux condamnations et aux excommunications de l'Eglise. D'autre part, l'ancienne noblesse, la bourgeoisie riche, et aussi celle des classes dites libérales, qui garnissent les bancs de la Constituante, de la Législative, de la Convention, sont retombées sous l'influence des congrégations dont le développement atteint des proportions que n'avait jamais connues l'ancien régime. Ce ne sont plus les livres des philosophes, ce sont les enseignements du Syllabus qui forment le cerveau de l'immense majorité des jeunes gens dans l'Enseignement secondaire ou même supérieur. Napoléon 1^{er} a su d'ailleurs imposer des méthodes et des programmes d'éducation qui donnent toutes garanties au Pouvoir. L'enseignement public comme l'enseignement privé n'ont d'autre grande préoccupation que d'écarter toute pensée, toute idée « subversive ». Les souvenirs des journées révolutionnaires, les agitations et le mouvement d'idées qui ont précédé et suivi la Révolution de 1830, plus tard les journées de Juin, enfin plus récemment la Commune, ont rejeté la bourgeoisie, par peur des innovations qu'elle redoute, dans le conservatisme le plus étroit, le plus sectaire. Les « grands bourgeois » aujourd'hui encore, après cinquante ans de forme républicaine, haïssent et dénigrent la République, malgré qu'ils sollicitent et qu'ils obtiennent, pour leurs enfants, les postes les plus enviés, les fonctions publiques les plus honorées, les plus rétribuées, celles qui permettent d'agir le mieux sur la direction de la politique intérieure ou extérieure, et de faire la paix ou la guerre suivant les intérêts des industriels et des financiers, présentés comme étant les intérêts essentiels du pays, ceux qu'il faut sauvegarder même au prix du sang.

Cette évolution de l'esprit bourgeois au cours du dernier siècle, si souvent retracée, et à laquelle nous avons dû faire une allusion rapide, permet d'expliquer en partie comment le recrutement des loges maçonniques a, lui-même, peu à peu évolué. Plus qu'au XVIII^{ème} siècle, c'est la petite bourgeoisie, à tendances plus libérales, plus « avancées », qui garnit les « colonnes » des ateliers. Joseph de Maistre est un des derniers catholiques militants qui ait appartenu à la franc-maçonnerie. Sous l'influence des anathèmes des prêtres et des moines, des calomnies, des injures, on peut dire que les catholiques désertent peu à peu les temples. Ils y laissent la place aux frères dégagés des dogmes religieux, à ceux qui appartiennent à d'autres confessions religieuses. Et la nécessité de se défendre dresse de plus en plus la franc-maçonnerie en ennemie de l'Eglise romaine. Si, en Angleterre, aux Etats-Unis, les Eglises protestantes avaient suivi la même politique, il est facile d'admettre ou que la franc-maçonnerie s'y fût éteinte, ou qu'elle y fût devenue peu à peu, comme en France, la plus puissante des Associations de libre pensée.

Le Grand Orient de France adopte encore, en 1849, une Constitution dont

l'article premier rend obligatoires pour les maçons la croyance en Dieu et dans l'immortalité de l'âme. Peut-être allait-on ainsi plus loin qu'Anderson lui-même dans les primitives Constitutions dont nous avons parlé. Mais, en 1877, le Convent du Grand Orient a supprimé dans ses statuts cette formule. Par voie de conséquence l'invocation « A la gloire du Grand Architecte de l'Univers » que nous trouvons en tête de tous les vieux documents maçonniques imprimés, disparaît depuis cette époque ; nous ne la retrouvons plus sur les publications ou documents plus récents.

Certaines maçonneries étrangères, notamment celles de Grande-Bretagne et des Etats-Unis, paraissent avoir rompu toutes relations, à la suite de ces votes, avec la Grande Association française. Cette dernière, dans de nombreuses brochures, dans de nombreux discours publiés depuis, a expliqué que les décisions de 1877 ne signifiaient pas du tout que les francs-maçons français condamnaient telle ou telle opinion religieuse ou philosophique, encore moins qu'ils entendaient à l'avenir refuser l'admission d'un candidat en raison de sa religion ou de ses conceptions quelles qu'elles fussent. On soutient au contraire qu'en supprimant dans sa Constitution où elle ne figure d'ailleurs que depuis 1849, la nécessité d'une croyance religieuse déterminée, la franc-maçonnerie française s'est conformée étroitement aux plus pures et aux plus anciennes traditions de la franche maçonnerie, aussi bien qu'à un principe élémentaire de liberté de conscience.

En raison du caractère purement objectif de cette étude, nous éviterons de prendre parti dans cette querelle. Aussi bien, nous l'avons déjà dit, il n'y a là sans doute, de la part des obédiences étrangères, qu'un prétexte, et les divergences qui paraissent les séparer de la maçonnerie française reposent-elles sur des causes autrement profondes, disons même autrement graves, que ces discussions d'ordre théologique. Le Grand Orient de France et les sociétés maçonniques qui obéissent à son influence, ont ajouté, sinon un idéal nouveau au vieil idéal proclamé par les ancêtres du XVIIIème siècle, tout au moins peut-être des méthodes nouvelles. Il a cessé d'être une maçonnerie purement mystique et contemplative, ne s'occupant que du perfectionnement de l'individu et attendant de cette unique méthode, de cet unique moyen d'action si l'on veut, les progrès de l'humanité. Sous la poussée violente de l'attaque cléricale, il s'est efforcé de s'organiser pour la propagande et pour l'action extérieure, pour le rayonnement au dehors des idées, des travaux maçonniques. C'est cette évolution nouvelle que nous chercherons à définir pour terminer cette étude.

IV

Comme à l'époque qui a précédé la Révolution de 1789, la plupart des hommes qui ont participé, après le 4 Septembre 1870, à la constitution et à l'organisation de la nouvelle république avaient appartenu aux loges maçonniques. Aux prises non seulement avec les anciens partis monarchiques, plus ou moins camouflés sous une étiquette républicaine ou libérale, mais plus encore avec les représentants de l'Eglise romaine révoltés contre la législation dite laïque, les hommes de la troisième République ont cherché dans la franc-maçonnerie un appui pour l'œuvre politique et sociale qu'ils avaient entreprise, et qui n'était que l'application des principes de liberté de conscience et de solidarité proclamés par

cette grande association.

Les loges maçonniques elles-mêmes, laissant peut-être une place moins grande aux cérémonies purement symboliques, ont de plus en plus volontiers abordé, dans leurs réunions, l'étude d'une multitude de problèmes non seulement philosophiques ou moraux comme autrefois, mais d'économie politique, de sociologie et même parfois de pure politique. Les ordres du jour publiés dans les Revues maçonniques, les comptes rendus officiels des Assemblées générales annuelles ou Convents, permettent de suivre cette évolution. Sans doute paraît-il y avoir des francs-maçons qui considèrent ces changements avec une certaine inquiétude. Ils préfèrent « l'ancienne méthode », celle qui n'a trait qu'au perfectionnement individuel par la pratique du symbolisme. Mais la grande majorité des francs-maçons d'aujourd'hui pousse l'Ordre dans le sens de l'action extérieure et cherche à augmenter son influence et son autorité au dehors. Les conférences faites dans les loges sont répandues au moyen de tracts ou de brochures ; des « tenues blanches » auxquelles le public est convié, sont organisées ; des revues périodiques publient les travaux considérés comme les plus intéressants.

Les organismes directeurs de la maçonnerie, dans toutes leurs publications ou manifestations extérieures, évitent d'ailleurs avec soin tout ce qui pourrait placer l'Association sous l'influence d'un groupe ou d'un parti quelconque. Il semble bien, à cet égard, que tous les maçons soient d'accord pour sauvegarder l'indépendance de l'Ordre et pour rester ainsi fidèles à ses plus anciennes traditions. Mais ils estiment qu'ils ont le devoir d'agir, lorsque les destinées de « la démocratie laïque » paraissent en péril.

C'est ainsi que la franc-maçonnerie s'est livrée, depuis trente ans, à diverses manifestations contre l'antisémitisme, contre le nationalisme chauvin des antidreyfusards, contre la politique de régression qui a été pratiquée sous l'étiquette du Bloc National. Nous avons fait allusion déjà à la fameuse affaire des fiches. Trahi comme il l'est encore aujourd'hui par ses hauts fonctionnaires, par ses magistrats, par ses officiers, le gouvernement républicain, à l'époque de Waldeck-Rousseau et de Combes, semble bien, d'après les documents publiés par le Grand Orient lui-même, avoir fait appel aux membres des loges pour obtenir des renseignements sur la mentalité et sur l'attitude politique de certains fonctionnaires. Livrées par la trahison d'un employé, les fiches ainsi rédigées provoquèrent dans le clan réactionnaire une explosion de fureur et de vertueuse indignation qui fut très habilement entretenue et répandue par la grande presse. Les francs-maçons n'avaient fait évidemment que ce que pratiquent avec des moyens d'action bien plus puissants et bien plus efficaces les groupements réactionnaires et ce que l'Eglise romaine a toujours fait elle-même. La grande bourgeoisie était prise la main dans le sac, combattant d'un côté la République, mais sollicitant et obtenant les faveurs et les postes qui lui permettent en réalité de la diriger conformément à ses préjugés, à ses passions et à ses intérêts.

En somme, la franc-maçonnerie française estime que, sans rien abandonner des traditions et des principes essentiels de l'Ordre, l'évolution de la société peut l'amener, pour réaliser l'idéal de ses fondateurs, à ajouter à l'action

purement individuelle, jusqu'ici seule envisagée, ce que nous pourrions appeler une action collective organisée. L'étude et le travail maçonniques, à l'intérieur des ateliers, seraient complétés par l'action extérieure, indépendante de toute influence purement politique, et se manifestant dans le sens des idées générales d'évolution et de progrès social que les premiers grands maîtres de la maçonnerie ont proclamées il y a deux siècles, et qui sont contenues en puissance non seulement dans les Constitutions d'Anderson, mais dans l'esprit qui animait les maçons opérateurs du moyen-âge.

Il semble bien que la franc-maçonnerie française, en évoluant et en s'organisant ainsi, ait la prétention d'être beaucoup plus fidèle aux véritables traditions et au but véritable de l'Ordre, que certaines maçonneries étrangères, qui la combattent et qui la taxent d'hérétique, de fausse maçonnerie et d'association profane déguisée sous l'étiquette maçonnique.

V

Bien que nous ne voulions pas sortir du cadre que nous nous sommes tracé, c'est-à-dire d'un simple exposé des faits, il est intéressant de rechercher si, pour l'action collective, telle que nous venons de la définir et telle que les francs-maçons paraissent la concevoir, la franc-maçonnerie possède des organismes suffisamment puissants et des moyens d'action suffisamment efficaces.

Tant qu'il est question de perfectionnement de l'individu, de pratique de la solidarité, de cérémonies symboliques, l'organisation décentralisée, l'autonomie des loges, la coexistence dans le même pays, en France par exemple, de différentes Grandes loges ou « puissances maçonniques » indépendantes les unes des autres, non seulement ne présentent aucun inconvénient, mais peuvent être considérées comme avantageuses, en permettant aux individus de se grouper en petit nombre suivant leurs affinités, de mieux se connaître, et de mieux pratiquer ce qu'un appelait autrefois « l'art royal ». La force de l'Ordre, et peut-être pour tous les maçons, ce qui reste la force essentielle de l'Ordre, c'est l'individu et non pas la collectivité. L'Eglise et les jésuites l'ont bien compris, et par tous les moyens, par l'intimidation, par le boycottage, par les fables les plus grossières répandues à profusion, par la délation même et le chantage (notamment la publication des noms et des adresses des membres des loges), ils ont toujours cherché non seulement à empêcher le recrutement maçonnique, mais à intimider les francs-maçons et à leur interdire, dans le milieu auquel chacun d'eux appartient, toute action individuelle de propagande.

Mais lorsqu'il s'agit d'action extérieure collective, la faiblesse de l'organisation maçonnique apparaît d'une manière éclatante, si on la compare aux formidables moyens d'action dont disposent les ennemis de la liberté.

L'existence de différentes associations indépendantes les unes des autres supprime l'unité complète de vues et de direction qui est la condition d'une action collective de ce genre. De là une dispersion d'efforts et, peut-être aussi, bien des dépenses inutiles ou faisant double emploi.

Au sein de chaque association, l'autonomie des loges, dont chacune

s'efforce d'organiser sa propagande, est également de nature, autant qu'on puisse en juger de l'extérieur, à multiplier peut-être les manifestations, mais à leur enlever leur efficacité.

En outre, la maçonnerie ne paraît pas avoir su utiliser suffisamment, pour ses œuvres de solidarité et de propagande, l'influence de la femme. La vieille règle, qui interdit aux femmes l'initiation maçonnique, reste encore en vigueur, tout au moins dans les deux principales associations maçonniques de France ; le Grand Orient, dont le siège est rue Cadet, à Paris, et la Grande Loge de France, dont le siège est rue Puteaux. La création, il y a une trentaine d'années, d'une troisième grande fédération : « le Droit Humain », où les femmes sont admises et constituent même peut-être la majorité, ne paraît pas encore avoir donné à ce point de vue des résultats suffisants.

D'autres groupements, tels que la Ligue des Droits de l'Homme, se sont d'ailleurs constitués, qui, à certains points de vue, mènent une action parallèle à celle de la maçonnerie, avec plus de méthode et de continuité.

Mais la raison principale, qui nuit au rayonnement extérieur de l'institution maçonnique, c'est qu'elle ne dispose pas des énormes capitaux que la haute bourgeoisie met à la disposition des œuvres cléricales et des partis de réaction. La grande presse affecte de l'ignorer ; le grand public et même une partie de la démocratie lui restent indifférents ou hostiles, la connaissent mal et ne la comprennent pas. Elle reste isolée, pour lutter contre l'œuvre d'accaparement des cerveaux poursuivie avec plus de ténacité que jamais par sa grande ennemie : l'Eglise. Le pays se couvre de plus en plus d'un immense réseau d'œuvres d'enseignement, de patronage, d'éducation civique, de sociétés de sport, de gymnastique, de préparation au service militaire, d'institutions de bienfaisance, d'orphelinats, d'asiles de malades et de vieillards, d'associations professionnelles ; tout cela, avec des étiquettes souvent trompeuses, inspiré, dirigé, mené par les prêtres et par les auxiliaires de Rome, avec les inépuisables ressources qu'ils savent se procurer et mettre en œuvre ; tout cela, pour préparer des générations qui permettront à l'Eglise de perpétuer sa domination, et à la bourgeoisie possédante de maintenir ses privilèges.

Pour lutter contre cette force énorme, agissante, résolue, habile, toujours prête à crier à la persécution lorsqu'on lui conteste la domination du monde, la franc-maçonnerie dispose de moyens d'action qui paraissent bien faibles et semble s'attarder, au milieu d'une gigantesque bataille, à des divisions et à des controverses qui la gênent et l'entravent dans son action. Comme le poilu français de 1914, elle lutte avec des bras contre une armée pourvue d'un formidable matériel. Et elle reste cependant, malgré tout, contre les forces du passé, l'une des raisons d'espérer.

Elle n'a pas vu venir la guerre. Elle n'a pas eu la puissance de lutter contre la criminelle et stupide diplomatie, contre la politique extérieure imprévoyante et coupable qui, dans tous les pays, ont préparé l'immense massacre. Taxée d'antipatriote, d'organisation à la solde de l'étranger, elle a couru, elle aussi, aux frontières ; elle est fière parfois de proclamer que les exemples « d'héroïsme » et « d'abnégation patriotique » cités dans les communiqués et, depuis, dans les manuels

scolaires, ont été donnés non pas par les braillards et les énergumènes des ligues dites nationales ou patriotiques, mais par des francs-maçons militants : les Jacquet, les Collignon, les Surugue, et tant d'autres. Et cependant, malgré l'imprévoyance et la faiblesse, dont elle a donné la preuve, elle reste, contre les forces de guerre aussi, l'une des raisons d'espérer ; c'est du moins ce que croient et ce que proclament ses membres.

La franc-maçonnerie, malgré ses faiblesses, reste le cauchemar de tous les oppresseurs et de tous les aspirants à la dictature. Moscou la proscrit et interdit aux membres du parti communiste de fréquenter les loges. Primo de Rivera, Mussolini, ferment les temples, exilent, emprisonnent ou font assassiner les militants francs-maçons. Et en France les milices fascistes sont prêtes.

Si la franc-maçonnerie française se borne à être l'Association contemplative, ouverte sans doute à certaines idées généreuses ou libérales, mais indifférente aux révolutions politiques, que rêvent peut-être certains de ses membres, et que veulent en tout cas rester, comme nous l'avons vu, la plupart des fédérations étrangères, il lui sera permis sans doute de ne rien changer à ses vieilles méthodes, et même d'abandonner les tentatives déjà faites.

Si elle doit entrer résolument dans la voie de l'action, où elle semble s'être engagée depuis un demi-siècle, en France tout au moins, elle devra, semble-t-il, faire un effort considérable d'organisation et d'unification.

Il apparaît bien que des tentatives sont faites en France pour amener soit la fusion soit une coordination plus étroite entre les diverses grandes fédérations maçonniques. Combien les divergences au sujet du Grand Architecte de l'Univers, ou au sujet des questions de préséance ou d'amour-propre, apparaissent choses minuscules ou même puériles, auprès du grand résultat à atteindre!

Il apparaît aussi, mais sur ce point notre documentation est incomplète, qu'un embryon d'association maçonnique internationale, cherche à rapprocher sinon toutes les organisations maçonniques, ce qui paraît une tâche bien difficile, tout au moins certaines d'entre elles, afin d'établir des rapports amicaux entre leurs membres.

A l'époque où les mouvements de quelque envergure - nous entendons par là ceux qui sont de nature à peser sur les destinées humaines - revêtent un caractère de plus en plus international ; à l'heure où, par rayonnement, interdépendance ou répercussion, d'immenses courants d'Idée et d'Action englobent les divers pays parvenus au même niveau de développement et d'organisation, ce rapprochement entre toutes les organisations maçonniques n'est pas seulement désirable : il nous paraît nécessaire.

- Georges BESSIERE

FRANC-MAÇONNERIE

Société fermée, très répandue dans diverses contrées du monde. Les origines de la franc-maçonnerie sont plutôt vagues. Certains prétendent la faire remonter à l'époque du roi juif Salomon et la rattachent à Hiram, architecte du Temple de Jérusalem. Aucun document sérieux ou fait historique n'appuie cette thèse et ne permet de donner une telle paternité à la franc-maçonnerie. D'autres font sortir la franc-maçonnerie des mystères de l'Égypte et de la Grèce, mais cette légende est également sans fondement. Si certaines sectes franc-maçonniques présentent quelques analogies avec d'anciens ordres égyptiens, c'est, dit Salomon Reinach, que « la franc-maçonnerie a été compliquée et pervertie, au XVIII^{ème} siècle, par toutes sortes de simagrées et d'impostures. On créa des grades supérieurs, ceux des Templiers, des Rose-Croix et de la maçonnerie égyptienne, avec la folle prétention de faire remonter ces ordres aux chevaliers du Temple, aux Rose-Croix du moyen-âge et à l'enseignement mystique (les prêtres égyptiens. L'ordre égyptien, ou copte, fut fondé par le chevalier Joseph Balsamo (1795), se disant comte de Cagliostro. Le spiritisme, la recherche de la pierre philosophale et mille autres chimères vinrent s'ajouter au déisme maçonnique et à ses principes de philanthropie tolérante » (S. Reinach, Histoire générale des Religions, p. 572). Nous pensons, avec Salomon Reinach, que l'origine égyptienne de la franc-maçonnerie est une pure légende, et il nous paraît plus sérieux et plus logique de faire remonter l'existence de cette institution aux environs du VIII^{ème} siècle, époque à laquelle naquit une confrérie de maçons, dont les membres voyagèrent à travers l'Europe et construisirent des basiliques gothiques. En France, on retrouve trace de francs-maçons, voyageant de ville en ville et constitués en une confrérie dont le centre était à Strasbourg. Cette confrérie n'était cependant qu'une association corporative et disparut rapidement. Les associations de maçons furent beaucoup plus puissantes en Angleterre qu'en France et subsistèrent assez longtemps, et « le grand incendie de Londres (1666), qui obligea de reconstruire la ville, en accrut l'activité. Après l'achèvement de Saint-Paul (1717), les quatre derniers groupes de maçons formèrent, à Londres, une Grande loge, destinée, non plus à l'exercice d'un métier, mais à l'amélioration de la condition matérielle et morale des hommes, A côté et au-dessus des temples de pierre, il s'agissait de construire le temple spirituel de l'humanité. Dès la fin du XVI^{ème} siècle, des hommes qui n'étaient pas maçons avaient été admis dans ces conventicules, modifiant ainsi le caractère primitif de l'institution » (S. Reinach, Histoire générale des Religions, p. 570).

Si l'on s'en rapporte à ce qui précède, le rôle social et politique de la franc-maçonnerie ne s'exerça qu'à dater du XVII^{ème} siècle. Au début, l'organisation franc-maçonnique était secrète, et cela se conçoit, car elle était une menace contre les institutions établies. La première loge maçonnique française fut fondée en 1725 par quelques nobles anglais résidant à Paris. Louis XV prononça sans succès l'interdiction contre cette association nouvelle et, malgré les entraves et les embûches qui furent dressées sur sa route, la franc-maçonnerie prit son essor. Par la suite, malgré l'adhésion de rois et de princes à la maçonnerie, l'Église se prononça contre cette institution. En 1737 une loge fut fondée à Hambourg, admettant en son

sein le prince héritier de Prusse et, plus tard, Frédéric-le-Grand. Lorsque ce dernier devint roi, il fonda la première loge maçonnique de Berlin et en fut nommé grand maître. Jusqu'à Frédéric III, tous les rois de Prusse présidèrent cette loge. Le pouvoir catholique persista cependant dans son attitude. « Le catholicisme ne pouvait naturellement pas admettre une société à tendances religieuses où l'on prétendait se passer de lui ; le pape condamna la maçonnerie dès 1738. Un édit du cardinal secrétaire d'Etat, du 14 janvier 1739, prononça la peine de mort, non seulement contre les francs-maçons, mais contre ceux qui essaieraient de se faire recevoir dans l'ordre ou qui lui loueraient un local » (Lea, *Inquisition of Spain*, édition anglaise, tome IV, p. 299).

La papauté n'a cessé de renouveler ces prohibitions. Léon XIII le fit avec une solennité particulière dans son encyclique du 20 avril 1884.

Si l'on considère que toutes les grandes idées se développent dans la douleur et la souffrance, que la persécution s'exerce toujours contre les précurseurs, on arrive à expliquer le caractère secret des organisations maçonniques des premiers jours, dans les pays catholiques. L'interdit prononcé par l'Eglise contre cette institution d'esprit humanitaire fut un facteur de son développement ; l'organisation maçonnique s'étendit avec rapidité et ne tarda pas à exercer une puissante influence politique, surtout dans les pays où la franc-maçonnerie se libéra de toute emprise religieuse, quelle qu'elle soit. Organisée tout d'abord internationalement et unifiée, la franc-maçonnerie se divisa en 1877, lorsque l'élément français déclara que la croyance en Dieu n'était pas nécessaire pour acquérir la qualité de maçon. Le Grand Orient de France, fondé en 1772, abandonna alors ce que l'on appelle le Rite anglais et s'orienta de façon différente. En 1801, un nouveau Rite fut fondé : le Rite écossais. Ce sont ces deux rites qui prédominent en France, et le Rite anglais domine surtout en Allemagne du Nord et en Angleterre. En France, et surtout depuis 1870, la franc-maçonnerie a joué un rôle politique considérable et s'est surtout livrée à une puissante campagne contre le cléricalisme et l'Eglise. On ne peut nier qu'elle fut à cette époque un facteur d'évolution sociale ; mais, comme un grand nombre d'organisations sociales, elle a été corrompue par la politique.

Quels sont les buts de la franc-maçonnerie ? Et son action politique et sociale l'orientent-elle vers ces buts ? Nous ne saurions mieux faire que de reproduire un texte officiel de la franc-maçonnerie (Rite du Grand Orient) que n'étant qu'un résumé, nous renseigne sur les aspirations des frères maçons :

«... L'Ordre des francs-maçons est composé d'hommes libres et de bonnes mœurs, réunis pour la recherche de la vérité et du bien absolu et répandus sur toute la surface du globe.

Quelle que soit la loge dans laquelle ils ont été initiés, tous les maçons sont frères et contractent entre eux les mêmes obligations de solidarité qu'envers les membres de leur loge. Ils sont assurés, tant qu'ils savent en rester dignes, de rencontrer appui et protection auprès de tous les maçons de l'un et de l'autre hémisphère.

La franc-maçonnerie, institution essentiellement philosophique,

philanthropique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale universelle, des sciences et des arts, et l'exercice de la bienfaisance. Elle a pour principe la liberté de conscience et la solidarité humaine.

Elle ne se contente pas de ce principe négatif de la morale ordinaire : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse » ; mais, plus affirmative et plus énergique, elle dit à tous : « Fais pour autrui ce que tu veux qu'on fasse pour toi ». Elle regarde la liberté de soi-même comme un droit propre à chacun et n'exclut personne pour ses croyances philosophiques ; mais elle est nettement anticléricale ; elle a pris et maintient pour devise : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.

Dans la sphère élevée où elle se place, la franc-maçonnerie respecte les opinions de chacun de ses membres ; elle leur rappelle que leur devoir, comme maçons et comme citoyens, est de respecter les lois du pays qu'ils habitent.

La franc-maçonnerie considère le travail comme l'une des lois impérieuses de l'humanité ; elle l'impose à chacun selon ses forces et ses moyens ; elle proscriit en conséquence l'oisiveté volontaire. Elle recommande l'exercice des devoirs envers la famille, la paix intérieure et la pratique de toutes les vertus qui peuvent assurer le bonheur de l'humanité.

La franc-maçonnerie aspirant à étendre à tout et à tous les liens fraternels qui unissent les maçons sur toute la surface du globe, la propagande maçonnique, par la parole, les écrits et le bon exemple, est recommandée à tous les maçons.

Il est prescrit aux maçons d'aider et de protéger son frère en toutes circonstances, de le défendre contre l'injustice, fut-ce même au péril de sa fortune et de sa vie.

Sous l'abri tutélaire de ces généreux principes, les loges travaillent et s'appliquent à exercer, sur tout ce qui les entoure, une influence régénératrice par la moralisation et par la diffusion des idées de progrès. Elles en préparent les éléments dans leur sein pour les répandre au dehors comme une semence féconde ; elles enseignent au maçon qu'il est forcé d'appliquer son intelligence et son esprit à les apprendre et à en pénétrer le sens ; qu'il est né pour le travail et qu'il doit toujours travailler à se perfectionner.

Au sein des réunions maçonniques, tous les maçons sont placés sur le niveau de la plus parfaite égalité ; il n'existe d'autres distinctions que celles de la vertu, du savoir et de la hiérarchie des offices qui sont électifs chaque année ».

Si l'on étudie dans son esprit le programme ci-dessus, tracé brièvement, et qu'on en excepte la partie qui déclare que le devoir du maçon est de respecter les lois de son pays, la franc-maçonnerie présente un caractère révolutionnaire incontestable. Ajoutons tout de suite que, dans la pratique, elle s'est manifestée conservatrice. Internationale au sens le plus absolu du mot, de par ses statuts, elle s'est montrée nationaliste à l'excès, lors de la grande tourmente de 1914, et toutes les espérances que certains avaient fondées sur cette organisation se sont écroulées. Nous avons dit plus haut que c'était la politique qui avait corrompu la franc-maçonnerie ; cela est vrai et plus particulièrement en France, surtout depuis l'affaire

Dreyfus et sa conclusion qui fut un échec retentissant pour les partis de l'Eglise.

Cette vaste association libérale était un champ d'action tout ensemencé qui attira tous les spéculateurs politiques, et les ambitieux y trouvèrent matière à exploitation. Petit à petit, la franc-maçonnerie perdit son caractère purement social pour épouser les rancunes des partis et, tout en restant foncièrement antireligieuse, elle se livra aux partis politiques de gauche, et radicaux et socialistes s'en servirent comme d'un tremplin électoral. Certains de ses membres devinrent ministres et, dès lors, ce fut la décadence morale de la franc-maçonnerie. Lorsque la guerre éclata, dans chaque pays les sections nationales engagèrent leurs membres à aller défendre la « Nation » et les dirigeants se refusèrent à écouter les faibles voix qui s'élevaient timidement contre cette monstruosité : la guerre. La franc-maçonnerie se déclarant nationaliste et patriote, marquait idéologiquement la fin de la franc-maçonnerie.

Cependant l'organisation franc-maçonnique subsiste toujours, mais elle est imprégnée d'un esprit politique. Elle exerce un pouvoir occulte sur l'orientation politique du pays, et plus de 200 députés appartenant à divers groupes politiques de gauche sont membres de la franc-maçonnerie.

Elle a conservé, malgré tous les travers qu'on peut lui reprocher, un certain esprit libéral. Elle poursuit un travail d'éducation qui n'est pas à dédaigner, et il faut reconnaître que, au sein des loges, chaque individu a le droit d'exprimer sa pensée et, sur toutes les questions à l'étude et en discussion, de développer son point de vue avec une liberté et une tolérance que l'on ne rencontre nulle part ailleurs.

Nous n'insisterons pas sur certaines pratiques et sur certains symboles maçonniques qui n'ont été conservés que par tradition et auxquels il ne faut attacher aucune importance. Les francs-maçons se réunissent régulièrement en des lieux appelés loges ou ateliers, et l'estrade ou la tribune d'où parle l'orateur est « l'Orient ». La hiérarchie maçonnique compte 33 grades ou degrés ; il y a les apprentis, les compagnons, les maîtres, etc... Le président d'une loge est dit « vénérable ».

Disons, pour terminer, que la franc-maçonnerie n'est plus une société secrète et que l'on y adhère assez facilement. On ne s'y livre à aucun exercice ou pratique tels que le colporte la légende qui s'est accréditée chez le populaire. Malgré son caractère légal, la franc-maçonnerie a été dissoute, en 1926, en Italie, par le dictateur Mussolini, et l'Internationale communiste en interdit l'accès à ses membres. Certains anarchistes militèrent jusqu'en 1914 dans la franc-maçonnerie, mais il n'y en a plus guère aujourd'hui.

Accueil

FRATERNITE n. f. (du mot latin *frater*, frère)

Ce mot qui implique les relations de frère à frère, ne peut avoir une signification sociale qu'à condition de sortir du cercle étroit de la famille où il a pris naissance. D'ailleurs, le sentiment qu'il représente a dû exister bien avant que ne fut créée la famille qui n'eût sa raison d'être qu'avec l'individualisation de la propriété et sa transmission par héritage. De sorte que si c'est l'idée de famille qui a créé le mot fraternité, ce n'est pas elle qui a fait naître ce sentiment, bien au contraire : elle n'a pu faire que de le restreindre. Et à mesure que le sentiment de fraternité se développe et s'agrandit, il s'éloigne de plus en plus de l'esprit de famille jusqu'à le contredire nettement. Certes, on peut aimer les membres de sa famille sans haïr le reste des humains ; mais, si on considère les êtres humains comme des frères, on considère ses propres frères comme les autres êtres humains et, alors, on a perdu l'esprit de famille. Il n'y a pas à sortir de là. Le sentiment de fraternité est donc en contradiction avec l'esprit de famille qui lui a donné son nom. Et c'est probablement ce dont ne se doutent pas tous les sinistres gredins qui se servent et abusent de ce grand mot pour tromper la confiance du peuple, tout en étant les plus acharnés défenseurs de la famille et de son esprit étroit. Il est vrai que, pour eux, le mot fraternité a un tout autre sens, comme on le verra plus loin.

La fraternité unit surtout les membres des groupements qui se forment par affinités, par goût ou par besoin, mais à la condition que les participants soient libres de se grouper ou non, qu'il n'y ait dans ces groupements ni ambitieux qui veulent dominer, ni orgueilleux qui veulent se pavaner, ni roublards, ni aigrefins qui veulent profiter de leurs compagnons et les exploiter, et qu'au sein de ces groupes ou organisations, il y ait égalité entre les membres. L'idée de fraternité implique donc celles de liberté et d'égalité. On ne reconnaît pas la domination, la suprématie, l'autorité d'un frère sur un autre frère. Même dans l'esprit étroit de la famille actuelle, les frères se considèrent comme égaux.

Mais si le sentiment de fraternité demeurait enfermé dans le cadre du groupement d'affinités, s'il ne le dépassait pas, s'il ne cherchait pas à en sortir, il arriverait à créer un esprit de secte qui ne tarderait pas à devenir aussi étroit, aussi rabougri que l'esprit de famille exclusif. Les multiples relations entre les hommes, les mille et mille manifestations de la vie le font sortir de ce cercle, et, pour se développer, il demande à s'étendre et à s'envoler par-dessus toutes les barrières qui sont dressées devant lui. De sorte qu'il arrive à s'étendre à l'humanité toute entière. N'est-ce pas par un sentiment de fraternité que nous sommes émus lorsque nous apprenons que, très loin de nous, sur n'importe quel coin du globe, des êtres humains sont dans la misère, dans la souffrance, qu'ils sont malheureux? N'est-ce pas par un sentiment de fraternité que nous arrivons à souffrir de la souffrance

d'hommes que nous ne connaissons pas autrement que par le récit de leurs malheurs? Et voilà bien la véritable fraternité qui ne connaît pas de barrières, pas d'exclusivisme, qui, loin de rapetisser le cœur humain, de le refermer sur les membres de la famille, de la secte, de la caste, de la religion, de la nation, de la race, lui permet de s'épanouir et de s'adresser à tous les êtres humains!

Comme tous les mots qui peuvent toucher le cœur du peuple, définir ses aspirations ou faire impression sur lui, le mot de fraternité a été galvaudé et sali par quantité d'ambitieux et de coquins pour le faire servir à leurs plus néfastes dessins. Les prêtres et les politiciens en ont usé et abusé pour asseoir leur domination et perpétuer la servitude.

La religion - je parle de la religion catholique parce qu'elle est mieux connue, mais les autres ont joué et jouent à peu près le même rôle - a voulu se baser sur la fraternité en faisant descendre tous les hommes d'un même père céleste ; mais comme la fraternité qu'elle prêchait était basée sur l'esprit de famille, elle ne pouvait aboutir qu'à... ce qu'elle est aujourd'hui. Dès son début, déjà, elle a consacré les inégalités sociales. Elle a toujours prêché aux pauvres le respect de la propriété des riches, elle leur a toujours conseillé les privations, la soumission à leurs frères riches, en leur promettant une récompense dans le ciel et, après la mort, elle place les uns dans un lieu de délices et de félicité, alors que d'autres, leurs frères, rôtiroient éternellement dans les flammes de l'enfer! Bel esprit de fraternité! Aux pauvres qui seraient tentés, pour vivre, de prendre ou de garder une partie de la propriété des riches, elle ordonne : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu ». Elle a donc toujours été en contradiction avec elle-même en appelant les hommes des frères alors qu'elle consacre des uns la fortune, la suprématie, la domination, des autres la soumission, l'exploitation, la servitude. Quant à la charité qu'elle a toujours prêchée et qu'elle prêche aujourd'hui avec les philanthropes bourgeois, cela n'a rien de commun avec la fraternité, parce qu'on ne fait la charité, l'aumône qu'à quelqu'un que l'on considère et que l'on veut conserver d'une classe au-dessous de soi dans l'échelle sociale, car la charité humilie et asservit toujours celui qui la reçoit. On ne fait pas la charité à un frère, à un égal ; on lui reconnaît le droit, on lui laisse la possibilité de prendre ce qui est nécessaire et utile à son existence comme on peut le faire soi-même ; on partage avec lui son morceau de pain, son logement, parce qu'on lui reconnaît le même droit à la vie et au bonheur que l'on a soi-même. Si l'on regarde ensuite la religion dans son histoire, si on lève le voile sur les horreurs, les crimes et les atrocités qu'elle a commis ou fait commettre, on est stupéfait de l'entendre encore parler de fraternité. Quand on l'a vue, hier, dans la grande guerre mondiale, pousser ses propres membres au massacre les uns contre les autres, de chaque côté des frontières, on se demande comment ses prêtres peuvent trouver assez de cynisme et de fourberie pour oser parler encore de fraternité et prêcher aux fidèles l'adoration d'un seul Dieu, le père tout-puissant! Et cependant le sempiternel : « Mes très chers frères! » descend toujours du haut de la chaire, sur le pauvre cerveau du croyant abêti.

Les patriotes, qui veulent nous faire tous des « enfants de la patrie », notre mère commune - qu'ils disent - ,

l'imposture. Eux aussi se servent plein la bouche du mot de fraternité qu'ils salissent et déshonorent. Comme les curés, ils veulent faire de « leur patrie » une grande famille, mais où il y aura également des frères riches et des frères pauvres, des frères maîtres et des frères esclaves, des frères bourreaux et des frères victimes. Ils vont même parfois jusqu'à agrandir encore cette famille et nous trouver des « nations sœurs » lorsque les combinaisons diplomatiques et financières amènent les dirigeants de plusieurs nations à s'unir pour préparer la guerre contre d'autres nations. Mais, souvent, telle nation qui, hier, était « sœur », devient aujourd'hui l'ennemie qu'il faut détruire sans que les « enfants de la patrie » ne sachent ni pourquoi, ni comment, lorsque les intérêts des « maîtres de la patrie » le commandent. Et ce qu'il y a de plus frappant et de plus terrible dans cette nouvelle religion, c'est que la patrie ne devient vraiment grande et n'acquiert son plein épanouissement que pendant le massacre de ses enfants. Plus le massacre est grand, plus la patrie est belle ; et l'esprit de fraternité est si développé au sein de cette grande famille, que lorsqu'un de ses membres refuse de participer à la tuerie, il trouve toujours des frères pour l'arrêter, le condamner, l'attacher au poteau d'exécution et le fusiller.

Enfin tous les ambitieux, tous les arrivistes, tous les politiciens ne manquent pas d'exploiter le mot de fraternité en le faisant sonner dans leurs discours en même temps que d'autres grands mots qui font encore vibrer le cœur du peuple, mais hélas, si l'idée de fraternité, ainsi que celles de liberté et d'égalité, a toujours représenté les aspirations du peuple opprimé, si ces trois mots ont pu définir l'idéal révolutionnaire des sans-culottes de 1793, ils sont encore loin, très loin d'être réalisés dans la vie sociale. Il faut avoir toute l'astuce et la fourberie d'un politicien pour parler au peuple de fraternité, lorsque l'on admet que de gros magnats de l'industrie ou de la finance possèdent à quelques-uns ce qui est nécessaire à tous pour vivre, qu'ils puissent de la sorte disposer de la vie même de leurs semblables ; lorsqu'on admet que les uns crèvent de misère, de privations, à côté d'autres qui disposent pour eux seuls de quoi faire le bonheur de milliers de déshérités. Peut-on parler de fraternité lorsqu'on réclame et fabrique des lois pour faire mettre en prison tous ses malheureux frères qui, las de souffrir de la misère, cherchent à arracher un morceau de pain à ceux qui les ont dépouillés, lorsqu'on fait des lois plus spécialement terribles pour ceux qui veulent changer un régime qui incarne ces monstruosité sociales ?

Pour qu'il y ait fraternité au sein de la société humaine, il faut que tous ses membres trouvent les mêmes possibilités de vivre suivant leurs aspirations, il faut qu'il y ait égalité (Voir ce mot). Comme la société actuelle est divisée en classes perpétuellement en lutte les unes contre les autres, la fraternité n'y a point de place. Le mot peut être écrit, avec ceux de liberté et d'égalité, sur les murs des prisons et des casernes, ainsi que sur les pièces de monnaie, cela n'empêchera pas les déchirements entre les hommes, dans une société remplie d'iniquités.

En voyant le mot de fraternité galvaudé et sali par tant de coquins, les anarchistes peuvent avoir une certaine tendance à le leur laisser pour compte et à lui préférer celui de solidarité qui, en ayant un caractère moins intime, peut mieux se

prêter à une plus grande extension et avoir une portée plus humaine, après tout.

Mais il n'empêche que les idées anarchistes sont les seules qui soient véritablement imbues du sentiment de fraternité. L'anarchiste se reconnaît, se sent le frère de tous ceux qui souffrent, peinent et gémissent, qui sont écrasés sous le fardeau de l'exploitation et de la servitude. Il veut leur redonner de la dignité, de la volonté, de l'énergie pour briser leurs chaînes et se libérer, pour conquérir une vie heureuse. Par contre, il peut sembler anormal, répugnant à des anarchistes, de traiter de frères les exploités, les gouvernements, les policiers, les magistrats, les politiciens, les financiers, mais cela n'a rien pourtant qui soit contraire à nos idées. Si l'on est prêt à aider un frère dans la misère, à porter le fardeau d'un frère qui peine, on doit être prêt à combattre le frère qui vous dépouille, qui vous trompe, qui vous torture, qui vous écrase, qui vous tue. On ne conçoit pas qu'entre frères, les uns accaparent tout le patrimoine et que les autres soient dépossédés ; que les uns commandent et que les autres obéissent. Entre frères, on veut avoir les mêmes droits au bien-être et à la liberté. Entre frères, on veut être égaux, et les anarchistes veulent l'égalité dans la société. Que les membres des classes opprimées considèrent les membres des classes dominantes comme leurs frères au lieu de les considérer comme leurs maîtres et leurs protecteurs ; qu'ils leur disent : « Oui, nous sommes frères, et, pour cette raison, nous voulons, comme vous, goûter les douceurs de l'existence, nous voulons que, comme nous, vous travailliez à produire ce qui est utile à la vie, nous voulons partager les plaisirs et les peines, les joies et les souffrances! » Qu'ils tiennent et appliquent ce langage et le régime d'oppression sociale aura vécu! C'est alors que, suivant l'expression d'Etievant, l'énigme : Liberté, Egalité, Fraternité, posée par le sphinx de la Révolution, étant résolue, ce sera l'anarchie.

- E. COTTE

FRATERNITE n. f.

Lien qui unit les enfants de même père ou mère. Figuré : Union intime, solidarité entre les hommes, entre les membres d'une société. Pris dans ce dernier sens : Fraternité est un de ces mots creux qui résonnent délicieusement au cœur des hommes et dont se masquent hypocritement gouvernants, prêtres et riches, pour maintenir dans l'asservissement le prolétaire en lui suggérant qu'il est le frère de la grande famille (?) qu'est la Patrie.

C'est au nom de la Fraternité qu'il travaille et est dépouillé du produit de son effort ; au nom, de la Fraternité, qu'il tue l'autre gueux.

« Fraternité! dit Proudhon, frère tant qu'il vous plaira, pourvu que je sois le grand frère et vous le petit ; pourvu que la société, notre mère commune, honore ma progéniture et mes services en doublant ma portion... Vainement vous me parlez de fraternité et d'amour ; je reste convaincu que vous ne m'aimez guère et je sais

très bien que je ne vous aime pas ».

Liberté, Egalité, Fraternité : trilogie sublime que ne réalisera véritablement qu'une société où l'intérêt de tous sera identique à l'intérêt de chacun. Alors, sans doute, bien de doux sentiments pourront éclore sans se heurter constamment à la cruelle réalité du combat pour l'existence ...

... Quand les hommes ne seront plus des loups pour les hommes...

- A. LAPEYRE

Accueil

FRAUDE n. f. (du latin *fraus*, au génitif : *frausdis*)

Action de frauder, de tromper, de frustrer, d'induire en erreur.

Bien que réprimée par la loi - bien faiblement du reste, lorsqu'elle s'exerce sur une grande échelle - la fraude n'en est pas moins un des caractères essentiels du commerce. Tromper sur la valeur d'une marchandise, falsifier les produits livrés à la consommation est de pratique courante dans toute transaction commerciale, le commerce n'étant en réalité que le vol organisé et protégé par la loi. Afin de se procurer ou d'augmenter la somme de ses bénéfices, le commerçant - et en général à quelque catégorie qu'il appartienne - fraude sur tous les articles qu'il livre à la consommation et même les denrées alimentaires n'échappent pas à cette pratique criminelle. On fraude sur le lait, sur le vin, sur la viande, sur tout ce qui ne permet pas d'être contrôlé directement par l'acheteur, et c'est ainsi que le marché est envahi par du lait coupé d'eau, par de la viande avariée, par des objets falsifiés, dont l'espèce, l'origine, la qualité ou la quantité sont mensongères.

Nous disons que la répression ne peut rien contre un tel état de chose, car la qualité primordiale du commerçant est de savoir mentir ; de savoir voler, de savoir frauder. L'expérience, du reste, démontre suffisamment l'inopérance de la loi en la matière et, d'autre part, on peut ajouter que si, apparemment, le législateur a fait montre d'une certaine inquiétude en ce qui concerne la fraude et qu'auprès de certains ministères - tel celui de l'Agriculture - fonctionne un « Service de Répression des fraudes », en réalité la magistrature et les tribunaux se rendent ordinairement complices de la fraude. L'indulgence des juges, envers les fraudeurs de haute envergure, permet aux infractions à la loi de se multiplier, et il est par exemple de notoriété publique que pas un fournisseur aux armées n'hésite à livrer des produits de qualité douteuse avec la certitude de l'impunité.

La fraude n'est véritablement réprimée que lorsque c'est un petit qui s'en rend coupable ; et, même lorsqu'elle s'exerce directement au détriment de l'Etat par un individu ayant quelque influence politique, économique ou sociale, elle reste à l'abri de toute poursuite.

Qui donc ignore aujourd'hui que des hommes appartenant à la haute banque ou à la grande industrie fraudent régulièrement le fisc en ne déclarant pas les énormes bénéfices qu'ils réalisent, et que le fisc garde le silence sur les infractions dont il est victime? Certes, nous ne sommes nullement étonnés d'une telle attitude, car elle souligne, comme tant d'autres choses, qu'en notre siècle de ploutocratie, où l'unique souci de certains individus est de faire de l'argent par n'importe quel moyen, les représentants des institutions bourgeoises sont à plat ventre devant la fortune, et que les puissants peuvent, sans inquiétude, se permettre

toutes les fraudes.

Accueil

FREIN n. m. (du latin frenum)

En mécanique on donne le nom de frein à tout appareil destiné à ralentir ou à arrêter le mouvement d'une machine, d'une voiture, etc., etc... Il y a plusieurs types de freins, depuis le frein ordinaire à sabot, fixé sur les roues des rustiques charrettes, jusqu'au frein électrique ou à air comprimé. Pour la traction automobile on utilise le plus couramment des freins à ruban, dans lesquels le serrage est obtenu par le frottement d'une blinde sur un tambour fixé sur les roues de la voiture. Ces freins se manœuvrent à la main par un levier placé sur le siège du véhicule à proximité du conducteur. Dans les chemins de fer on utilise les freins à air comprimé et les freins électriques qui permettent de bloquer automatiquement en quelques secondes toutes les roues des voitures composant le train. En France, le type de frein le plus employé est le frein à air comprimé, système Westinghouse.

Au figuré, le mot frein est également employé assez fréquemment et il signifie également : arrêter, retenir, enrayer. Mettre un frein à ses passions. Mettre un frein à sa langue, c'est-à-dire se retenir de parler. Ronger son frein, pour réprimer le dépit que l'on éprouve.

Quand donc le capitalisme mettra-t-il un frein à sa cupidité, et le travailleur un frein à sa crédulité et à son ignorance?

Accueil

FRICTION n. f. (du latin frictio)

Action de frictionner. Médicalement : frottement que l'on fait sur une partie quelconque du corps pour exciter et activer les fonctions de certains organes. Nettoyage du corps ou d'une partie du corps à l'aide d'une lotion aromatique. Une friction à la quinine ; une friction à l'eau de Cologne ; une friction à l'alcool.

Par extension, on emploie le mot friction comme synonyme de : heurt, désaccord, dispute. Les causes de friction sont multiples au sein de la classe ouvrière, et cela tient à ce que les routes empruntées par certains groupes de prolétaires sont diamétralement opposées à celles suivies par les autres. La politique qui s'est immiscée dans les associations ouvrières et qui a détourné le prolétariat de son but n'est pas un des moindres facteurs de friction qui divisa et divise encore les exploités. Pourtant, le but à atteindre, c'est-à-dire la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme, ne peut être atteint que par le concours de toute la classe ouvrière et par l'union des forces de tous ceux qui sont victimes de l'oppression politique, économique et sociale de la bourgeoisie et du capital.

Certes l'unité est loin de régner dans les rangs du capital, mais dans les heures de lutte sociale, lorsque le capital se dresse devant le travail, il n'y a aucune friction parmi les capitalistes : tous sont d'accord pour écraser la classe ouvrière. Cette dernière ne trouvera-t-elle jamais un terrain d'entente pour écraser son adversaire?

Accueil

FRIPOUILLE n. f.

Mot populaire qui signifie : canaille, voleur, escroc. Une fameuse fripouille, une grande fripouille. Le mot est entré dans la langue et est maintenant utilisé assez couramment. Il serait erroné de penser que la fripouille ne se recrute que dans les basses classes de la société, dans ce que l'on peut considérer comme les déchets d'humanité. La fripouille se rencontre partout et l'on peut dire que la bourgeoisie a un contingent de fripouilles bien supérieur à celui que l'on rencontre dans les bas-fonds des grandes agglomérations.

Naturellement la haute fripouille ne présente pas les mêmes caractères que la basse pègre, mais elle est plus dangereuse, car elle se couvre du masque de l'honnêteté et de la probité. La fripouille capitaliste n'attend pas sa victime au coin d'une rue pour lui soutirer sa bourse ; elle opère beaucoup plus adroitement et aussi avec plus de chance de succès et moins de danger. C'est dans les combinaisons financières qu'elle exerce son génie malfaisant et les malheureux qu'elle dépouille de leurs faibles économies sont nombreux. De temps à autre, mais rarement, à la suite d'une maladresse, un de ces grands escrocs tombe sous le coup de la loi ; il se tire généralement d'affaire à bon compte et reprend ses occupations, honoré de tous, car aujourd'hui chacun se courbe devant la richesse, et l'homme qui sait se procurer de l'argent, fût-il une fripouille, mérite la considération de ses semblables. Cela marque la fin d'un régime qui se perd dans la corruption.

Accueil

FROMAGE n. m. (pour formage, de forme)

On donne le nom de fromage à tous les sous-produits du lait, obtenus de différente façon, mais le plus généralement par la coagulation du lait qui produit le caillé.

Au sens figuré le mot fromage est employé comme synonyme de sinécure. Ce terme est usité dans ce sens depuis assez longtemps déjà, puisque La Fontaine, dans ses Fables, s'en servait assez fréquemment. « Se retirer dans un fromage » est devenu maintenant une locution proverbiale.

Dans les milieux populaires et plus particulièrement dans ceux d'avant-garde, on appelle « fromagiste » celui qui abuse de la crédulité de ses semblables et qui, ayant obtenu une place, une fonction, un « fromage », cherche à s'y maintenir par n'importe quel moyen. Les fromagistes ne manquent malheureusement pas dans les organisations ouvrières, et si les fonctionnaires sont utiles dans les associations prolétariennes, il est regrettable de constater que, trop souvent, la fonction se transforme en fromage, et que celui qui la détient ne vise uniquement qu'à la conserver, même si son organisation doit en souffrir.

Pour mettre un terme à un état de chose si nuisible au prolétariat, certaines organisations ont pris des mesures statutaires pour se libérer des fromagistes, mais il ne semble pas que jusqu'à ce jour elles aient été efficaces, car les fromagistes sont encore nombreux dans toutes les organisations de travailleurs.

Accueil

FRONT (unique) n. m.

Le front unique ou « unité de front » est la tentative proposée par certains organismes d'avant-garde d'opposer à la force organisée du capitalisme de bataille, la force organisée du travail. Cette expression « front unique » est relativement récente, puisqu'elle ne date que de l'époque où les forces du travail se divisèrent non seulement dans leurs organisations, mais surtout en raison des moyens de lutte préconisés et employés par les différentes écoles sociales et révolutionnaires.

Nous avons à maintes reprises déclaré qu'à notre avis le triomphe du prolétariat sur la bourgeoisie ne pouvait être consécutif qu'à l'union de tous les travailleurs sur le terrain économique, de manière à pouvoir opposer à la puissance capitaliste un bloc compact susceptible de résister à ses attaques. C'est dire assez qu'en principe, l'unité de front, ou le front unique, nous apparaît comme une condition sine qua non, indispensable à la victoire prolétarienne.

Il faut cependant étudier dans quelle mesure ce front unique est réalisable. Les facteurs qui, au lendemain de la guerre, déterminèrent la division des forces prolétariennes, subsistent encore en 1927, et quelle que soit sa nécessité, le front unique ne semble pas pouvoir se réaliser avant longtemps. D'autre part il convient de remarquer que, dans l'esprit de quantité d'individus qui le réclament avec intensité, le front unique n'est qu'un pis-aller qu'il ne faut pas confondre avec l'« Unité » tout court. Les différentes organisations qui président aux destinées de la classe ouvrière considérant qu'en raison même des principes qui leur servent de base, l'unité organique est matériellement impossible, certaines de ces organisations préconise le « front unique », c'est-à-dire l'union momentanée, circonstancielle, occasionnelle, pour un but déterminé, de tous les travailleurs, quelle que soit l'organisation à laquelle ils appartiennent.

Présenté sous un tel jour, le front unique paraît évidemment souhaitable, et bien fol serait celui qui, sincèrement révolutionnaire, refuserait de s'associer à une telle tentative. Mais avant de s'engager idéologiquement et pratiquement dans une aventure, il est prudent de rechercher si telle proposition qui à première analyse paraît généreuse, n'est pas une façade destinée à cacher des buts inavoués ; si seul l'intérêt de la classe ouvrière anime les parties susceptibles de s'associer et enfin si, en certaines circonstances, le « front unique » loin d'être un facteur d'unité, ou plutôt de réconciliation prolétarienne, n'est pas un facteur de désagrégation ouvrière.

On trouve, autre part, dans cette même encyclopédie, l'étude sur le mouvement prolétarien en France, son évolution, et plus particulièrement l'historique de la « Confédération Générale du Travail » et de la « Confédération Générale du Travail Unitaire » (Voir ces mots).

En 1926 se forma, en France, un troisième organisme prenant le nom de Confédération Générale du Travail Syndicaliste Révolutionnaire, qui, se réclamant des vieux principes du syndicalisme révolutionnaire, se traça comme tâche de regrouper les travailleurs qui, lassés de la collusion existant entre le mouvement syndical et le mouvement politique, ne trouvaient pas place dans les deux premières Confédérations.

Bien que déplorant la naissance continuelle de nouveaux organismes, ce qui caractérise l'affaiblissement des classes laborieuses, les anarchistes communistes qui vécurent les heures troubles de 1920 à 1926 - tout au moins ceux des anarchistes qui considèrent le syndicalisme comme un facteur révolutionnaire - crurent devoir applaudir à la création de la C.G.T.S.R. C'est qu'en réalité il est encore préférable de voir les travailleurs groupés en plusieurs organisations que de les voir absolument désorganisés. Il faut avouer pourtant que la création de nouvelles organisations prolétariennes rend plus difficile à résoudre le problème de l'unité et du front unique. Ce problème semble insoluble en vertu même des nombreuses contradictions qui éloignent les travailleurs les uns des autres. Or une question se pose : les contradictions qui divisent la classe ouvrière sont-elles réelles ou superficielles? Ne sont-elles pas savamment entretenues pour éviter la reconstitution d'un bloc prolétarien? Une chose est certaine : c'est que tous les travailleurs, organisés ou non - et c'est ce qui devrait être leur force - quelles que soient leurs opinions politiques ou philosophiques, ont un intérêt commun indéniable, incontestable : c'est l'affaiblissement progressif des classes dirigeantes qui doit déterminer finalement la chute définitive du capitalisme et la fin de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Même pour ceux qui ne veulent pas s'embarasser des problèmes d'avenir et qui envisagent l'action et le mouvement social simplement dans le présent et pour les bénéfices immédiats que l'on peut en tirer, les chances de succès des travailleurs, dans la lutte quotidienne qu'ils mènent contre le capitalisme, sont relatives à la puissance de ce dernier.

Or nous sommes convaincus que l'affaiblissement du capitalisme de bataille ne peut être obtenu que par la lutte sur le terrain économique, et l'expérience, et toute l'histoire du passé est à ce sujet significative et ne permet aucun doute.

Comment se fait-il, alors, qu'animés par les mêmes désirs, luttant pour un but identique, la réalisation d'un front unique et par la suite d'une unité organique de tous les travailleurs, paraisse impossible ?

Nous disons que jamais une amélioration, une transformation, une réforme - favorables naturellement à la classe productrice - ne furent le résultat d'une intervention spécifiquement politique. La politique et les politiciens peuvent trouver un bénéfice dans la lutte économique des travailleurs, jamais les travailleurs n'ont acquis et n'acquerront des avantages par leurs luttes politiques. Mais chaque fois qu'une action prolétarienne fut couronnée par un succès, des politiciens, par d'habiles subterfuges, une fois le travail accompli, se présentèrent comme les provocateurs de la victoire, pour en récolter les bénéfices moraux. De cette

tradition, il résulte que, malgré les nombreux exemples qui illustrent l'histoire politique et sociale des classes laborieuses, le prolétariat est encore, par préjugé et par ignorance, et aussi par paresse, étroitement attaché à tout ce qui touche à la politique. Il est fermement convaincu que les faibles améliorations qu'il obtient sont dues à l'intervention de ses politiciens et l'on peut dire qu'il accorde une plus grande confiance à la suite politique qu'à la lutte économique.

C'est cet état d'esprit qui fut une cause de division et qui est encore aujourd'hui une entrave à l'unité et au front unique.

S'il était possible d'effacer toute trace de politique dans les organisations syndicales, l'unité serait un fait accompli. Nous, n'en sommes malheureusement pas là et nous savons que les ravages exercés par la politique au sein des associations ouvrières s'étendent de plus en plus. Et pourtant, plus que jamais, l'union de tous les travailleurs est nécessaire. L'impérialisme se développe avec une rapidité déconcertante et menace chaque jour d'entraîner l'humanité vers de nouvelles catastrophes. Des foyers d'incendies couvent aux quatre coins du monde ; à peine terminée l'aventure marocaine, à laquelle participèrent la France et l'Espagne, l'Angleterre et les Etats-Unis développent leur action dans la Chine, en pleine période d'évolution. Mussolini a les regards fixés sur la Yougoslavie, et le besoin d'expansion italienne est une épée de Damoclès suspendue sur l'Europe. Plus qu'en 1914 la guerre est là qui nous guette et ce ne serait pas trop de toute l'énergie et de toute la volonté de tout le prolétariat pour résister au terrible fléau que nous prépare le capitalisme.

Mais comment réaliser ce front unique, comment réunir les forces éparses des travailleurs, et qui donc entrave l'accomplissement d'une telle œuvre? La politique encore et toujours. Nous avons dit plus haut qu'un anarchiste ne pouvait pas, s'il était révolutionnaire, ne pas être partisan de l'unité de front contre les forces déchaînées du capital ; mais faut-il encore que ce front unique ne soit pas un tremplin destiné à servir les appétits d'une minorité de parasites qui spéculent sur le mouvement ouvrier. Souventes fois, les anarchistes, malgré les désaccords profonds qui les séparaient de certains partis politiques, consentirent à faire cause commune, pour un but déterminé, avec certains de leurs adversaires, dans l'espoir de voir la classe ouvrière sortir triomphante de la bataille. Hélas! L'expérience ne fut pas heureuse, et chaque fois la classe ouvrière fut détournée de son chemin, malgré tous les efforts des révolutionnaires sincères. L'on est donc obligé de constater que, parfois, ceux qui réclament l'organisation du front unique, ne le font que pour empêcher certains éléments d'entreprendre une action qui pourrait gêner une autre tentative préconçue et inavouée, et que dans de telles conditions le front unique, loin d'être profitable à la classe ouvrière, lui est néfaste. Le front unique ne peut se réaliser que si une profonde sincérité, sans aucune arrière pensée, anime ceux qui sont chargés de l'organiser. Or une telle garantie ne nous est nullement fournie par les hommes qui sont actuellement à la tête des deux grandes organisations ouvrières, liées l'une et l'autre à des associations politiques.

Faut-il donc désespérer de voir la classe ouvrière unifiée et capable de se dresser menaçante devant la folie meurtrière du capitalisme? Devons-nous espérer

que le front unique s'organisera automatiquement à l'heure du danger et que, devant la terrifiante réalité, les travailleurs, dans un éclair de raison, briseront les barricades qui les séparent? Il est difficile de répondre, et pour celui qui a assisté à la désorientation des éléments révolutionnaires de 1914, il est douteux qu'en l'état de chose actuel il en soit différemment. Les travailleurs ne semblent pas avoir appris grand-chose de la guerre, ils se laissent encore guider comme par le passé par des formules sentimentales qui ne sont plus d'actualité. Cependant que le capital profite de toutes les expériences et s'organise pour parer à toutes les difficultés, le prolétariat reste stationnaire et s'imaginé qu'en changeant les noms et les mots il change les choses. Il n'est pas suffisant de dire que les chefs qui le dirigent sont corrompus, car en vérité lui seul est responsable de cette corruption. C'est à lui de savoir choisir ses hommes et de s'organiser de façon à pouvoir être prêt à répondre à toutes les attaques du capital. L'organisation instantanée du front unique est une utopie qui ne se réalisera jamais, et même en supposant qu'un tel phénomène se produise, le prolétariat serait encore victime des malins et des audacieux qui chercheraient et réussiraient à le détourner de son action.

Le problème à nos yeux est entier. Ce n'est pas le front unique qu'il faut provoquer, c'est l'unité de la classe ouvrière, et cela est un travail de longue haleine. C'est tout le problème du syndicalisme qui se pose à nouveau ; c'est le syndicalisme qu'il faut organiser sur de nouvelles bases, car dans le syndicalisme seul résident toutes les aspirations prolétariennes. Seul le syndicalisme, détaché de toute emprise philosophique et politique, est susceptible d'accomplir le tour de force qui consiste à renfermer dans une organisation unique tous les exploités à quelque catégorie qu'ils appartiennent. C'est dans le syndicalisme que nous devons placer toutes nos espérances, mais nous ne concevons pas le syndicalisme ainsi que nombreux de nos camarades anarchistes qui lui prêtent une idéologie révolutionnaire. Ce qui, selon nous, a justement nui au développement du syndicalisme dans les pays latins, c'est son esprit. Le syndicalisme est un mouvement de masse ; or la masse n'est pas révolutionnaire dans son esprit mais elle, le devient dans son action. Le syndicalisme est donc révolutionnaire, ou plutôt le devient selon les circonstances, même s'il se réclame du plus pâle réformisme. Et cela est tellement vrai, que même des organisations syndicales chrétiennes, voire fascistes, furent entraînées parfois dans l'action révolutionnaire en raison des circonstances et des événements. La première nécessité du syndicalisme et sa première force est le nombre. Si les organisations syndicales anglaises ou américaines obtiennent des succès, c'est grâce à leur force numérique. Or, jamais cette force numérique ne pourra être atteinte dans nos pays latins si nous n'abandonnons pas cette prétention de vouloir donner au syndicalisme une idéologie révolutionnaire. Et nous le remarquons dans toutes les campagnes de recrutement syndical. Bon nombre de travailleurs refusent d'adhérer à la C.G.T.U. parce que cette dernière est animée par un esprit politico-communiste, comme ils refuseraient d'adhérer à une organisation d'inspiration anarchiste ou socialiste. Le travailleur qui entre dans une organisation n'a aucun programme d'avenir, il a des besoins immédiats. C'est pour les soutenir, les défendre, qu'il s'associe à ses frères de misère. Il n'a pas d'autre but. Quant à nous, anarchistes, il me semble que ce but nous doit paraître suffisant et que nous ne

pouvons pas concevoir un syndicalisme suffisant à tout, sans quoi nous ne serions pas anarchistes. C'est justement, ainsi que l'a déjà lumineusement développé il y a longtemps notre vieux camarade Malatesta, parce que nous considérons que le syndicalisme ne suffit pas à tout, que nous voyons la nécessité de nous organiser entre anarchistes et que nous menons une action particulière, une action anarchiste en dehors des cadres syndicaux.

Sur le terrain syndical, uniquement syndical, débarrassé de tous les parasites qui le rongent, les travailleurs peuvent reconstituer leurs forces. Et que l'on ne pense pas que ce serait amoindrir le rôle du syndicalisme, ce serait l'étendre au contraire. Il est possible de faire quelque chose avec des forces compactes, il est impossible de faire quoique ce soit avec des forces éparses.

Que les travailleurs y songent. Leur avenir est entre leurs mains et c'est d'eux que dépendent leur vie et leur mort. Toute lutte du travail contre le capital est révolutionnaire. Chaque amélioration, aussi faible soit-elle, que le travailleur arrache à son exploiteur, est une partie de la victoire, une partie de la révolution. La révolution est de chaque jour, de chaque heure, de chaque minute. Que les travailleurs s'organisent sur le travail et pour le travail et le front qu'il opposera à ses maîtres sera unique et puissant.

- J. CHAZOFF

Accueil

FRONTIERE n. f.

Limite de deux pays. Lignes fictives tracées sur les cartes du monde et qui enclosent un certain territoire appelé pays ou patrie. Bien des phénomènes président au tracé des frontières : droit du premier occupant ; droit du plus fort : conquête par la guerre, le vol, l'assassinat ; traités imposés ou subis ; unions de princes ; dots ; héritages, etc...

C'est l'affirmation du droit de propriété par une collectivité sur le sol, les instruments de travail.

Les frontières sont gardées par des postes de douane.

La douane est un des moyens despotiques de comprimer l'examen des bases d'ordre d'un pays. Il est en effet absolument indispensable aux gouvernants d'une nation d'empêcher l'examen de la révélation (Droit divin) sur laquelle se base l'autorité du Prince ; ou du sophisme (Droit des majorités) sur lequel se base l'autorité de l'Etat. Il faut pour cela, empêcher les confrontations des bases d'ordre d'un pays avec celles de l'autre pays. Les douanes ont longtemps rempli cette fonction et la remplissent encore en surveillant le passage des habitants d'un pays à l'autre, en le gênant (passeports), en supprimant les imprimés jugés séditionnaires, etc...

Les douanes ont en outre une autre fonction. Elles permettent, par la perception d'un droit d'entrée sur les marchandises étrangères, l'exploitation la plus absolue des prolétaires du pays « protégé », par leurs propres capitalistes. En effet, elles suppriment ainsi la concurrence pour la vente des produits que le consommateur devra payer le prix que voudront bien les capitalistes.

Les frontières jouent un grand rôle dans l'exaltation du « patriotisme », autre moyen despotique d'empêcher l'examen (V. au mot Patrie).

- A. LAPEYRE

Accueil

FRUGIVORE adj. (du latin fruges, fruit, et vorare, manger)

Qui mange des fruits, qui se nourrit de fruits ; par extension : qui consomme uniquement des fruits à l'exclusion de tout autre aliment.

FRUGIVORISME : théorie ou système basé sur la croyance que l'alimentation exclusivement fruitarienne convient à l'humanité.

La découverte des vitamines (ou plutôt la découverte du rôle important joué par les vitamines dans la nutrition de l'organisme humain) est venue rappeler à beaucoup de personnes, qui l'avaient oublié, le bienfait de l'alimentation fruitarienne.

Il semble bien, cependant, que cette alimentation ait été particulièrement goûtée de nos ancêtres, si nous en croyons les traditions et les légendes de l'antiquité. Chacun sait que la pomme joua un grand rôle dans la vie de nos premiers parents, si l'on s'en rapporte à ce burlesque récit qui s'appelle la Genèse. Tous les Anciens semblent avoir tenu les fruits en haute estime. Les jardins des Hespérides étaient aussi renommés, avec leurs pommes d'or jalousement gardées par un dragon féroce, que le comique Paradis d'Adam et Eve. La pomme et le raisin ont inspiré bien des poètes (ainsi que le vin et les fumées de l'alcool, hélas...).

Les enfants qui vivent sous nos yeux n'ont-ils pas conservé un goût très vif pour les fruits de toutes sortes, alors qu'ils éprouvent souvent de la répugnance pour les viandes? Il y a là une indication précieuse, car c'est l'instinct naturel (trop souvent faussé de nos jours) qui nous la fournit.

Pour nous, libertaires, a priori, nos sympathies vont au frugivorisme. Il évoque la vie au grand air, en liberté, au soleil. Il nous fait rêver d'harmonie fraternelle et de cadres verdoyants. Sa réalisation s'accompagne de joie, de paix, d'amour, tandis que le carnivorisme rend nécessaire de répugnantes tueries, des « abattoirs » nauséabonds et entretient au cœur de l'homme l'instinct de la destruction sanguinaire.

Il s'agit de savoir si nous sommes constitués pour nous alimenter uniquement de fruits. A côté du sentiment humanitaire qui doit nous inspirer, interrogeons aussi la science médicale et l'hygiène alimentaire.

Je ne rappellerai que pour mémoire les célèbres querelles qui ont divisé les physiologistes, surtout en ce qui concerne l'interprétation de notre dentition.

Les omnivores prétendent que l'homme est constitué pour manger de tout, sous prétexte que nous avons des dents incisives (comme les rongeurs), des dents canines (comme les carnassiers), des dents molaires (comme les frugivores). L'homme serait donc, à la fois, rongeur, carnivore et frugivore. Les végétariens et

les frugivores objectent à cette argumentation que les canines humaines sont courtes, comme celles des singes anthropoïdes et n'ont pas la longueur de celles des véritables carnassiers (les grands singes sont, on le sait, frugivores). Aux yeux des frugivores, les canines humaines seraient simplement un instrument de défense dans la lutte pour la vie, - il en serait de même pour les canines des grands singes, qui constituent la variété animale la plus rapprochée de l'espèce humaine.

Cette explication paraît vraisemblable, surtout lorsqu'on la rapproche de l'étude de notre intestin, dont la longueur (trop grande) rend si pernicieuse pour nous l'ingestion de la chair animale.

Une autre controverse a fait couler beaucoup d'encre : celle de la valeur des aliments en albumine et en azote. On croit de moins en moins, pourtant, à la nécessité d'absorber de grandes quantités d'aliments très « nourrissants », car on s'est aperçu que l'homme n'avait besoin, pour vivre, que de très faibles rations. Certains jeûneurs ont pu résister pendant plusieurs semaines, sans absorber aucun aliment. On peut vivre et se bien porter en mangeant très peu. Les gros mangeurs deviennent invariablement malades et ils meurent jeunes. Les personnes qui arrivent à un âge avancé, les centenaires, sont presque toujours très sobres et s'abstiennent de viande, de tabac et d'alcool.

On groupe ordinairement les fruits en trois catégories : 1° les fruits à pulpe, qui contiennent une grosse quantité d'eau et de faibles quantités de sucre. Ce sont les cerises, les raisins, les poires, les pommes, etc., etc... Cette variété est extrêmement riche et fournit à nos palais, pendant toute la belle saison, une gamme inépuisable de saveurs agréables et de parfums délicats. Ces fruits, riches en eau, sont très diurétiques et très laxatifs. Ils sont donc recommandables pour tout le monde et à plus forte raison pour les malades, les fiévreux, les convalescents, auxquels ils seront particulièrement bienfaisants en raison de leur digestibilité ; 2° les fruits farineux, dont le type est la châtaigne. La valeur nutritive de la châtaigne (et du marron) est bien connue. Tous les intestins ne la tolèrent pas d'une façon parfaite ; en ce cas, il est tout indiqué de la consommer sous forme de purées ou de farines. Des populations entières (celles du Limousin, de l'Auvergne, de la Corse, par exemple) ont longtemps trouvé dans la châtaigne leur principale alimentation. Malheureusement notre capitalisme imbécile et inconscient détruit chaque jour les superbes châtaigneraies, car... on extrait du bois de châtaignier un produit utilisé dans l'industrie de la chaussure. Nous regrettons ces hécatombes, car les châtaigniers assuraient au paysan - sans travail à fournir - une farine de premier choix, plus nutritive que les meilleures viandes ; 3° les fruits oléagineux, ainsi nommés parce qu'ils sont riches en corps gras. Ce sont les plus nourrissants de tous les fruits : noix, noisettes, amandes, olives. Il est prudent de les mastiquer suffisamment, afin de faciliter le travail stomacal. (Inutile d'ajouter que tous les fruits doivent être soigneusement lavés, et si possible essuyés, afin de les purifier des innombrables poussières et impuretés dont ils sont recouverts, surtout... lorsqu'ils ont passé entre les mains de nos ineffables commerçants).

De ce qui précède, on pourrait conclure qu'il est possible de se nourrir uniquement avec des fruits, en ayant soin d'associer les fruits farineux et

oléagineux, qui sont nutritifs, aux fruits aqueux, qui ne le sont presque pas.

En théorie, la chose est certainement possible. Mais j'aperçois deux écueils dans la pratique :

1° D'abord, une telle alimentation serait insuffisamment variée. On ne peut pas se nourrir d'un bout de l'année à l'autre avec des noix et des marrons, La satiété viendrait vite. Nous sommes plus gourmands que les animaux, qui mangent la même herbe pendant leur vie entière (ou qui, du moins, varient très peu leurs sensations gustatives). On peut le regretter, mais il est possible que cette recherche du plaisir dans la variété des mets soit un stimulant digestif et un facteur de santé - lorsqu'il reste, bien entendu, dans les limites rationnellement fixées par la physiologie ;

2° Ensuite... il faut bien avouer que les fruits sont très chers, horriblement chers. Pour se sustenter avec des bananes, des pommes, des oranges, du raisin, il faudrait être riche, très riche, surtout en hiver.

Je crois donc, personnellement, que la sagesse nous conseille de ne pas rejeter les légumes (qui sont excellents, soit crus, soit cuits), ni même certains produits d'origine animale, tels que le beurre, le lait, les fromages, le miel. Associés aux fruits et consommés en quantités raisonnables, ils ne peuvent que nous être très utiles. On se passera alors de viande sans la moindre difficulté, au contraire, puisqu'on évitera de s'empoisonner et de s'intoxiquer avec le plus malsain des aliments.

J'estime, contrairement à certains fruitariens, que la consommation du pain est toute indiquée avec les fruits. Le pain (rassis, ou, mieux encore, grillé) complète très heureusement la valeur alimentaire des fruits. Pour obtenir au maximum les résultats bienfaisants que peut nous procurer l'ingestion de ceux-ci, il ne faut pas oublier qu'il est préférable de les consommer au début du repas. On les digère alors beaucoup mieux et l'on profite intégralement de leurs propriétés dépuratives.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur la question.

Je renvoie aux livres de Rancoule, de Maurice Phusis, du Dr Carton, du Dr Durville, qui se sont occupés de la question sérieusement, ainsi qu'aux publications de nos amis du Foyer Végétalien (40, rue Mathis, Paris). Il y a là les éléments d'une philosophie rationnelle de l'alimentation. Assurément, ni le frugivorisme, ni le crudivorisme (alimentation constituée, intégralement ou en grande partie, de fruits ou de légumes crus) ne suffiront à modifier le monde actuel. Ce ne sont pas des panacées (il n'y en a pas, au surplus). Mais ces mouvements ont leur place, et leur grande raison d'être, dans le grand courant d'idées et d'efforts libérateurs qui vise à créer une société moins brutale et moins servile, au sein de laquelle l'homme saura vivre sainement, sobrement et consciemment.

- André LORULOT

FRUGIVORE

Celui qui ne se nourrit que de fruits, de végétaux. Quantité d'animaux sont frugivores, bien que certains ne se nourrissent pas essentiellement de fruits, mais de différentes substances végétales. Il y a même des carnassiers qui ne dédaignent pas les fruits et les végétaux.

« L'homme, nous dit Cuvier, est par ses dents frugivore aux trois cinquièmes et carnivore pour le reste. L'écureuil est un frugivore ».

On donne à l'individu qui se nourrit de fruits le nom de végétalien ; il est du reste excessivement rare de rencontrer des hommes qui ne mangent que des fruits ; à part quelques sectaires, presque tous les végétaliens acceptent d'absorber différentes substances végétales. Nous n'avons pas à discuter des goûts de chacun, et quiconque est libre, en vérité, de se nourrir à sa guise de viande, de légumes ou de fruits ; mais certains végétaliens veulent faire du végétalisme une doctrine sociale, ce qui nous paraît ridicule.

Scientifiquement, d'autre part, il n'a jamais été démontré que le végétalisme produisait physiquement, moralement ou intellectuellement, des individus supérieurs, et que les carnivores eussent à souffrir de leur système d'alimentation. Au point de vue sentimental, le végétalisme ne se soutient pas plus qu'au point de vue scientifique, car si l'on se place sur le terrain du « droit à la vie » pour les animaux, il n'y a pas plus de raison de ne pas respecter l'existence du lion, du tigre, du serpent, du rat ou de tout autre animal nuisible, que celle de la poule ou du mouton. Nous pensons donc que le végétalisme est une question individuelle et non pas une question sociale. Nous croyons cependant qu'à l'origine l'individu fut plutôt carnivore que végétarien et cela se manifeste encore de nos jours par la pratique de certaines peuplades arriérées qui se livrent à l'anthropophagie, lorsqu'elles ne trouvent pas pour se nourrir d'autre chair que celle de l'homme.

Nous devons encore ajouter, pour ceux qui se placent sur le terrain sentimental pour soutenir les principes « humanitaires » du végétalisme, qu'en certaines contrées la destruction de certains animaux - tel le lapin, par exemple - est d'une absolue nécessité, et que sans les battues et les chasses qui s'organisent périodiquement, la reproduction intensive de ces animaux deviendrait pour l'homme un véritable fléau.

Laissons donc le frugivore à ses fruits, le végétarien à ses légumes, et le carnivore à sa viande, en ayant soin cependant de ne contraindre personne et de n'empiéter sur la liberté de qui que ce soit. On trouvera aux mots : végétarien, végétalien, végétarisme et végétalisme, une étude plus profonde sur ce sujet qui intéresse certainement un grand nombre de camarades anarchistes, car le problème du végétarisme fut très discuté dans les milieux d'avant-garde. Il y a des sujets autrement troublants cependant qui doivent inquiéter tout révolutionnaire sincère et, végétarien ou carnivore, nous croyons que l'homme, le travailleur, a, dans la situation précaire que lui fait le capitalisme, des difficultés à vivre et que les uns et les autres doivent s'unir pour acquérir leur bien-être et leur liberté.



Accueil

FUMISTE n. m. et adj.

Qui s'occupe de fumisterie. Ouvrier fabriquant des appareils de chauffage ou chargé d'entretenir les cheminées en bon état.

Au sens figuré, le mot fumiste sert à désigner un mauvais plaisant, un mystificateur, un individu en qui l'on ne peut avoir confiance. « C'est un fumiste ; c'est une fumisterie », pour : « C'est une plaisanterie ridicule, grotesque ». Les fumistes ne manquent pas et on en rencontre dans tous les milieux. « L'art » d'abuser de la crédulité humaine est très répandu et il ne s'exerce pas simplement pour s'amuser aux dépens d'autrui. Les fumistes vivent souvent de leurs mystifications et leurs victimes sont nombreuses. L'ignorance, la bêtise, la peur, la lâcheté sont des terrains propices à être exploités par les fumistes, et le pauvre monde souffre terriblement de tous ces parasites qui, siégeant dans les parlements, dans les cours de justice, dans les grandes administrations, poursuivent leur action néfaste et entretiennent un état de chose arbitraire entre tous. La société moderne est une vaste fumisterie, mais elle n'est pas simplement grotesque, elle est tragique, et c'est une plaisanterie grossière que de vouloir faire croire à l'individu que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et qu'il ne peut en être autrement.

Combien de temps cela durera-t-il encore ? Combien de temps les fumistes pourront-ils encore tromper et berner les classes opprimées ? Que ceux qui peinent et qui souffrent regardent autour d'eux, qu'ils écoutent, qu'ils comprennent et, en chassant tous les fumistes, ils mettront fin à la grande fumisterie sociale.

Accueil

GACHIS n. m. (de gâcher)

Au sens propre on appelle *gâchis* une espèce de mortier composé de chaux, de sable, de plâtre ou de ciment, délayé dans l'eau et employé généralement dans la bâtisse. On emploie ce mot par extension pour désigner quelque chose de confus, d'embrouillé : « Le gâchis social, le gâchis politique. »

Il en est qui, adversaires de toute transformation sociale, se signalent comme les défenseurs de l'Etat bourgeois et de la société capitaliste, prétendent que la révolution ne peut être que le *gâchis*, c'est-à-dire le désordre, et affirment avec une certaine outrecuidance que l'organisation autoritaire de la bourgeoisie est une manifestation de l'ordre le plus parfait.

Il faut être ou aveugle ou le plus parfait des crétins, à moins d'être intéressé et profiter de l'état social actuel, pour tenir un tel langage, car la société moderne, surtout depuis la guerre de 1914, nous offre le spectacle du plus profond *gâchis*. Ce *gâchis* est tel que les dirigeants de la bourgeoisie et du capitalisme en sont eux-mêmes débordés et ne savent plus de quelle façon sortir du borbier dans lequel ils se sont enlisés. Le *gâchis* politique, le *gâchis* parlementaire, le *gâchis* économique, dans tous les domaines de l'activité, c'est la confusion la plus obscure, et ce gâchis total, absolu, est le résultat de l'appétit toujours grandissant des classes dirigeantes qui se laissent entraîner dans les aventures les plus périlleuses. A la faveur de ce *gâchis*, il faudrait que la classe ouvrière sût se livrer en bon ordre à l'attaque de la citadelle capitaliste déjà ébranlée, pour se libérer d'un seul coup de ses maîtres et de ses oppresseurs, et organisa enfin une société nouvelle illuminée par la liberté.

Accueil

GAFFE n. f.

La *gaffe* est un instrument composé d'un manche d'environ deux mètres de long et d'une pointe métallique munie d'un ou de deux crocs et dont se servent les marins pour pousser les embarcations, pour accrocher, accoster ou aborder.

Populairement, ce mot s'emploie fréquemment comme synonyme de « maladresse », « d'erreur ». Faire une *gaffe*, c'est une *gaffe* qui est cause de tout ce trouble. Il ne fait que des *gaffes*. Personne n'est à l'abri de faire des *gaffes*, car chacun peut se tromper. Lorsqu'elle n'engage que l'individu qui la commet, la *gaffe* est excusable ; elle l'est moins lorsqu'elle engage tout un association ou toute une organisation. Et c'est pourquoi un homme qui se trouve à la tête d'un organisme quelconque doit toujours, avant d'accomplir un geste ou un acte, en mesurer tous les effets, toutes les conséquences, afin de ne pas faire de *gaffes* et entraîner, dans son erreur, toute une collectivité.

Il ne faut jamais oublier que les gaffes, commises à certaines époques par des hommes qui dirigeaient le mouvement prolétarien, furent fatales à la classe ouvrière. Sans remonter à 1914, où l'attitude de certains chefs ne peut pas être qualifiée de *gaffe*, mais de crime, nous trouvons, dans l'histoire sociale d'après-guerre, un nombre incalculable de *gaffes* sincèrement commises qui déterminèrent la désunion des classes travailleuses. Faisons donc en sorte d'en faire moins à l'avenir, en profitant des exemples et des expériences du passé, et la tâche que nous avons à cœur de mener à bien nous paraîtra plus légère.

Accueil

GAGE n. m.

Le gage est un objet que l'on donne à un créancier en garantie d'une dette, d'un emprunt, etc.

Le prêt sur gage est autorisé par la loi, « et, à défaut de paiement à l'échéance, le créancier peut, huit jours après une simple signification au débiteur (ou au tiers bailleur de gage), faire procéder à la vente publique par le ministère des agents de change ou des courtiers ». Des dispositions spéciales ont été prévues par la loi en ce qui concerne les gages immobiliers.

En certaines villes, la municipalité fait elle-même office de prêteur sur gage, par l'intermédiaire de ses « Monts de Piété ». Dans les périodes de crise, de chômage, il est pénible de voir les misérables se détacher d'objets qui leur sont parfois, non seulement chers et utiles, mais indispensables, et les offrir en gage, en échange des quelques francs qu'on leur prête avec intérêts et qui leur permettront, pendant quelques jours, de ne pas crever de faim.

Il n'est pas besoin de dire que les prêteurs sur gage ne travaillent pas gratuitement et que, d'ordinaire, ils ne prêtent leur argent qu'à un taux usuraire.

On emploie également le mot *gages* comme synonyme de salaire, appointement (voir ces mots), mais plus particulièrement en ce qui touche le personnel domestique. Dans ce sens, le mot *gages* ne s'emploie qu'au pluriel. Avoir de bons *gages*. Etre satisfait de ses *gages*.

Accueil

GAIN n. m. (de *gagner*)

Le gain est le profit, le bénéfice réalisé dans une affaire, une entreprise, ou encore l'avantage obtenu sur un concurrent ou un adversaire. Un gain considérable ; un gain licite ; un gain médiocre ; le gain d'une bataille ; avoir gain de cause ; être âpre au gain.

L'amour du gain, qui anime un grand nombre d'individus, est une des causes primordiales des batailles continuelles que se livrent les hommes. La course vers la fortune qui permet, à celui qui la possède, toutes les jouissances, fait de l'humanité un vaste champ de carnage où les humains, semblables à des bêtes féroces, se déchirent et se dévorent mutuellement.

Les économistes bourgeois prétendent que le gain est un facteur d'énergie, qu'il concourt au développement économique de la société et qu'il est une source de génie, que c'est grâce à lui que l'homme poursuit ses recherches, que c'est pour obtenir les avantages d'un gain matériel qu'il étudie, qu'il découvre et qu'enfin il part à la conquête du monde. Rien n'est plus faux, à notre avis. Nous n'ignorons certes pas, qu'en ce qui concerne le commerce, la finance ou l'industrie, l'appât du gain n'est pas étranger à leur développement, mais n'oublions pas que ni le commerce, ni l'industrie ne sont des facteurs d'évolution sociale et que, ordinairement, le véritable artisan du progrès, le chercheur, le savant, travaille sans aucun esprit de lucre, et que ses découvertes, dont il ne bénéficie matériellement que rarement et dans une faible mesure, sont presque toujours accaparées par les spéculateurs qui s'enrichissent honteusement du travail et de la pensée d'autrui.

Non, l'appât du gain ne fait pas jaillir la lumière et, en aucun cas, il n'est un facteur de civilisation. Au contraire, l'appétit insatiable des capitalistes, l'amour du gain toujours plus grand, plus considérable, les pousse dans des aventures guerrières dont la classe ouvrière paie tous les frais. C'est pour que leurs maîtres accumulent des gains considérables, que les travailleurs sont contraints de produire pendant de longues heures, pour des salaires de famine, et de se faire tuer sur les champs de bataille, lorsque leurs exploiters, pour arrondir leurs gains, cherchent des débouchés dans les pays coloniaux ou à l'étranger. Le gain, en réalité, c'est le produit du vol licite, du vol légal et, au sens propre du mot, il ne peut être moral.

Tant qu'une société, quelle qu'elle soit, même si elle se réclame de tendances, de principes socialistes ou révolutionnaires, admettra ou permettra le « gain », la question sociale ne sera pas résolue. Ce n'est que lors vieilles sociétés bourgeoises seront détruits et que l'industrie travaillera pour satisfaire les besoins de tous et non pas pour satisfaire aux exigences immodérées d'une minorité de ses semblables, que la révolution sera un fait accompli. Le gain

ne sera plus alors le fruit d'une spéculation ou d'une exploitation, mais le résultat d'un travail profitant à toute la collectivité humaine.

Accueil

GALÈRE n. f. (de l'italien *Galera*)

Navire de guerre des anciens, à un, deux ou trois rangs de rames. Les plus petits de ces navires avaient, à chaque rang et de chaque côté, dix rames ; les plus grands en avaient cinquante. En France, les premières galères furent construites sous le règne du roi Charles IV. Le mot galère est aujourd'hui usité comme synonyme de « bagne ». Cela tient à ce qu'il fut un temps où les forçats accomplissaient leur peine sur les galères. « C'était, dit le Lachâtre, la peine la plus communément usitée. Les femmes ne pouvaient être condamnées aux galères. On commuait cette peine tantôt en une détention à temps ou à perpétuité, le plus souvent en celle du fouet et du bannissement. Voici comment s'exécutait cette peine : les condamnés, après avoir été préalablement fustigés et flétris, étaient transférés dans une prison jusqu'à ce qu'ils fussent en nombre suffisant pour former une chaîne. On leur passait alors un anneau de fer au cou, un autre au bas de la jambe ; on reliait ces deux anneaux par une chaîne qui tenait, d'une part, à l'un des poignets, de l'autre à la grosse chaîne, à laquelle les galériens étaient attachés deux à deux, l'un à droite, l'autre à gauche. Ils marchaient ainsi à pied, de ville en ville, sous la garde de chiourmes, jusqu'au lieu de leur destination où, étant arrivés, on les détachait de la grosse chaîne pour les enchaîner dans la galère, chacun à son banc. En 1748, les navires à rames ayant cessé d'être en usage dans la marine, les galériens furent employés aux travaux des ports et des arsenaux. »

De nos jours, il ne reste donc plus des « galères » que le nom. Les forçats ne sont même plus employés dans les arsenaux, mais expédiés dans de lointaines colonies pénitentiaires et livrés, sans contrôle, à la brutalité des gardes-chiourmes. (Voir les mots *bagne*, *travaux forcés*, *forçat*).

Le mot galère est également usité à présent, au sens figuré, pour signaler une condition désagréable ou une situation pénible. Une vie de *galère*. Un travail de galère. Il n'est pas besoin d'aller au bagne pour voir des hommes condamnés à la galère perpétuelle. Face à la richesse insultante des riches, il est des êtres qui fournissent un travail au-dessus des forces humaines et mènent une véritable vie de *galériens*. Il faut avoir visité certaines contrées minières ou pénétré dans certaines grandes usines métallurgiques pour se rendre compte de ce que le capital exige de son prolétariat, en échange d'un salaire insuffisant pour vivre ; l'existence de certains manœuvres, qui travaillent sur les grands navires commerciaux, n'est pas non plus de beaucoup supérieure à celle des galériens de jadis ; à part les chaînes elle est à peu près identique. Que de chemin il reste encore à parcourir pour que la terre, qui est un paradis pour une minorité, ne soit plus une galère pour la grande majorité ! C'est au prolétariat, parce que c'est chez lui que se recrute le galérien,

qu'il appartient de transformer tout cela. Avec un peu d'énergie, de volonté et de courage, il le peut; mais il faut aussi pour cela qu'il se libère de tous les préjugés qui le tiennent, comme un *galérien*, rivé à la chaîne.

Accueil

GALERIE n. f. (du latin *galeria*)

On donne le nom de galerie à une pièce, ordinairement plus longue que large, et qui sert à donner des fêtes, des concerts, à réunir ou à exposer des tableaux et autres objets d'art. Les galeries d'un palais ; les galeries d'un musée ; une galerie de peinture. Au théâtre, on appelle galerie tout ce qui n'est pas le parterre. C'est un balcon fourni de banquettes pour les spectateurs. La première galerie ; un fauteuil de troisième galerie. On donne aussi le nom de galerie aux routes que les mineurs creusent au fond de la mine. On distingue plusieurs catégories de galeries. Une galerie inclinée qui suit le gîte, c'est-à-dire une masse de minerai, s'appelle *enlevure*, *montagne*, *montage*, etc. ; une galerie très inclinée prend le nom de *fendue* ; celle qui amène l'air dans tous les coins de la mine est la *galerie d'aération*.

Au figuré, on donne le nom de *galerie* à ce que l'on considère comme l'assistance ; travailler pour la *galerie*, c'est-à-dire pour ceux qui observent, qui regardent. Il est quantité de gens qui ne vivent que pour la galerie et qui s'inquiètent toujours de ce que l'on pense de leurs gestes et de leurs actes. Ils empoisonnent ainsi leur existence. Il en est d'autres qui ont certaines attitudes pour la *galerie* et dont la vie est un éternel mensonge. C'est pour la galerie que nos politiciens se disputent durant des heures dans les parlements, car c'est toujours dans les coulisses que se traitent les grandes affaires politiques. La *galerie*, c'est le peuple, et le peuple se laisse tromper aisément. Les politiciens en profitent.

Accueil

GALIMATIAS n. m.

Discours confus, embrouillé, inintelligible. Le Lachâtre nous dit que ce mot provient « du quiproquo d'un avocat qui, plaidant en latin pour le *coq de Mathias*, à force de répéter *gallus Mathiae*, en vint à dire *galli Mathias*, ce qui fit rire tout l'auditoire, de manière que l'expression se conserva pour signifier un discours embrouillé ».

Rien n'est plus désagréable, pour un auditeur, que d'être obligé d'écouter un discours obscur, où les idées sont sans suite, les pensées développées sans aucun ordre, et qui est souvent inintelligible même pour celui qui le fait.

A celui qui veut propager une doctrine, qui cherche à faire partager ses sentiments ou ses opinions à ses semblables, la sincérité, la volonté et le courage ne suffisent pas ; il faut aussi de la clarté. « La profondeur donne à penser ; l'obscurité donne à deviner ; le *galimatias* est une attrape dont souvent l'auteur est la première dupe », dit Levis. Ayons donc soin, chaque fois que nous avons à charge de présenter au public nos idées, nos aspirations, nos espérances, de parler clairement, posément, simplement, afin d'être compris de tous et de toutes, pour que l'on ne puisse pas dire en nous écoutant : « Quel galimatias ! »

Laissons tous ceux qui se perdent dans la démagogie débiter leur *galimatias* et poursuivons notre chemin sans nous en écarter ; nous arriverons un jour à être entendus et compris, et on verra alors finir le *galimatias*, qui préside encore aujourd'hui aux destinées de l'humanité.

Accueil

GALVANISME n. m.

Moyen de développer de l'électricité dans les substances animales. C'est au docteur Louis Galvani, physicien, né à Bologne en 1737 et mort en 1798, que l'on doit la découverte du galvanisme, qu'il appelait, lui, l'électricité animale. C'est le hasard, qui fait tant de choses, qui lui valut cette découverte. En 1789, Galvani ayant disséqué des grenouilles pour en étudier le système nerveux, les avait suspendues à un balcon de fer, au moyen de petits crochets de cuivre, traversant les nerfs lombaires. Il s'aperçut que chaque fois que les nerfs touchaient le fer du balcon, les grenouilles, bien que mortes, éprouvaient des convulsions, et Galvani attribua ces convulsions à un fluide particulier. Volta démontra, par la suite, que ce phénomène n'était nullement dû à un fluide particulier et que l'on se trouvait simplement en présence de phénomènes électriques. C'est cependant grâce à la découverte de Galvani que Volta construisit sa pile, dite pile de Volta, et que les savants ont ensuite fait du galvanisme une science nouvelle.

Accueil

GARANTIE n. f.

Sûreté contre une éventualité quelconque ; ce qui garantit une chose. Engagement qui garantit les possessions d'un objet. Moyen de protection. Un acte de *garantie* ; un contrat de *garantie*. Constatation légale des matières d'or et d'argent. La garantie de ces métaux précieux est la marque ou poinçon dont sont revêtus les objets au titre légal.

La *garantie individuelle* est la protection que la loi est supposée assurer à chaque citoyen. Nous savons que cette *garantie* est une supercherie et que la liberté individuelle ou collective n'est nullement assurée par la loi et ceux qui sont chargés de l'appliquer ou de la faire respecter. Bien au contraire, les agents de l'Etat et plus particulièrement ceux de la police, peuvent impunément violer les prétendues lois de garantie, sans craindre les sanctions d'une « justice » asservie au capital et à la bourgeoisie. La police, comme presque toutes les institutions des sociétés modernes, ne sert de garantie qu'à la bourgeoisie contre le travailleur.

Taxe pour fond de garantie. - Selon la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail, à défaut, par les chefs d'entreprise débiteurs ou par les sociétés d'assurances et syndicats de garantie, d'acquitter au moment de leur exigibilité les indemnités mises à leur charge à la suite d'accidents ayant entraîné la mort ou une incapacité permanente de travail, le payement en est assuré aux intéressés par les soins de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, au moyen d'un fonds spécial de *garantie* alimenté par les centimes additionnels à la contribution des patentes.

Accueil

GARROTTE n. f. (de l'espagnol *garrote*)

Appareil de supplice employé en Espagne pour l'exécution des peines capitales. La garrotte fait mourir le patient par strangulation. La garrotte est composée d'une plateforme au centre de laquelle est fixé un poteau et, à ce poteau, un siège sur lequel est assis le condamné. Celui fer réuni à une vis qui traverse le poteau. En serrant cette vis on ramène le collier vers le poteau et le condamné meurt étranglé. La garrotte est un supplice horrible. Il n'y a certes pas de critérium pour déterminer s'il est plus terrible que tous les autres supplices imaginés par les immondes valets de la bourgeoisie. La peine de mort, en soi, est une horreur et un crime. Que ce soit la guillotine, la chaise électrique, la pendaison ou la garrotte qui provoque la mort d'un homme, l'acte de supprimer par vengeance un être humain sans défense, est une lâcheté.

Nous connaissons l'antienne : « Il est des individus qui ne méritent pas de vivre, qui sont des dangers sociaux, et qui sont eux-mêmes chargés de crimes. Leur laisser la vie, c'est les mettre à charge de la collectivité, de la société et, en conséquence, il est préférable, à tous les points de vue, de les supprimer. » Philosophie d'imbéciles ou de jouisseurs, mais non d'hommes sensés ou raisonnables. S'il fallait garrotter tous les inutiles, tous les criminels, tous les assassins qui évoluent dans les hautes sphères de la finance, du commerce, de l'industrie et de la politique, il faudrait un nombre incalculable de bourreaux. Mais ce sont ordinairement les victimes inconscientes que l'on garrotte, alors que les véritables coupables jouissent en paix de la considération des hommes.

Accueil

GAZ n. m.

On donne le nom de gaz à tout corps invisible, élastique qui, sous l'influence de la pression atmosphérique, reste à l'état de fluide. Gaz d'éclairage ; gaz pauvre ; gaz à l'air ; gaz asphyxiant.

C'est bien à tort que l'on prête à l'ingénieur français Philippe Lebon l'invention des gaz d'éclairage. En réalité, dès 1667, les expériences du chimiste anglais Boyle avaient démontré la combustibilité des gaz provenant du bois et de la houille. Philippe Lebon ne fit que poursuivre les travaux de ses prédécesseurs et de trouver des applications pratiques d'utiliser les gaz pour l'éclairage. En France, on ne voulut pas l'entendre, et il alla porter ses découvertes en Angleterre et, lorsque ce système d'éclairage passa en France, il était déjà très répandu de l'autre côté de la Manche. Le gaz a rendu et rend encore d'immenses services, tant au point de vue domestique qu'au point de vue industriel ; mais l'utilisation du gaz, tout au moins en ce qui concerne l'éclairage et la force motrice, doit faire place à l'électricité, plus moderne, plus pratique et plus propre. Pour le chauffage, l'électricité, quant à présent, ne menace pas le gaz, mais il n'est pas douteux qu'avec le progrès, l'électricité sera le mode de chauffage de demain et que le gaz trouvera une autre utilisation.

Disons que les gaz d'éclairage et de chauffage sont des sous-produits de la houille.

A côté de ces gaz utiles à tous, il y a les gaz inutiles, les gaz criminels, destinés à détruire l'humanité, et que le génie maléfaisant de l'homme a mis au service des dieux de la guerre. « Les gaz de guerre ou de combat, dit le Larousse, proviennent de substances diverses, les unes naturellement gazeuses, d'autres liquides ou solides, mais susceptibles de se volatiliser plus ou moins rapidement à l'air. Ils ont été utilisés sous forme de vagues, ainsi que dans les projectiles de tranchées, de canon et d'obusier. Parmi les substances employées, les unes sont *suffocantes*, déterminant la toux et la mort par asphyxie (chlore, brome, bromacétone, chlorosulfonate de méthyle, chloroformiate de trichlorométhyle, ou palite, phosgène, rationite) ; d'autres sont *toxiques*, agissant par arrêt d'un organe fonctionnel (acide cyanhydrique, chlorure de phénilcarbène) ; *lacrymogènes*, provoquant le larmolement (chlorure et bromure de benzile, chloropicrine, iodacétone, acroléine) ; *sternutatoires* (éthylcarbazol, cyanure de diphénylarsine). Beaucoup de ces substances possèdent les pouvoirs suffocants et lacrymogènes ; le sulfure d'éthyle dichloré ou ypérite, est à la fois suffocant, lacrymogène et vésicant. Pour garantir le combattant, on a utilisé des masques protégeant les yeux et les voies respiratoires. »

On se garde bien, dans la grande presse, d'initier le peuple aux ravages qui résulteront de l'emploi des gaz asphyxiants en temps de guerre. On trouve, dans cette encyclopédie, au mot « désarmement » (pp. 527, 528, 529 et 530), des rapports officiels établis par des maîtres de la science pour la Société des Nations, et qui attirent l'attention des hommes d'Etat sur l'impossibilité matérielle qu'il y aurait à garantir les populations civiles contre ces gaz. Malgré cela on continue, dans toutes les grandes nations, à fabriquer des gaz asphyxiants, bien que sachant que leur emploi conduirait le monde à la ruine.

Contre de tels procédés de barbarie, prémédités, préparés consciemment par les forces mauvaises de la société, la classe ouvrière ne fait rien, parce qu'elle ignore et, ceux qui savent, se rendent complices, par leur silence, des crimes monstrueux qui se préparent.

Comment peut-il se trouver encore, dans des pays civilisés, en un siècle où les hommes savent lire, et surtout à une époque qui a été bouleversée par le plus terrible des cataclysmes pendant quatre ans et demi, des ouvriers qui consentent à fabriquer des gaz asphyxiants ? Comment peuvent-ils ne pas être troublés à la pensée que ces gaz sèmeront la mort sur leur passage, que leurs femmes, que leurs enfants en seront les premières victimes et qu'ils fabriquent eux-mêmes leur plus terrible outil de guerre ? Et comment comprendre que des chimistes, des physiciens, des savants, soient assez lâches pour mettre leur savoir à la disposition de minorités grisées par leurs appétits et qui n'hésiteront pas demain à détruire la moitié de l'humanité pour conquérir de nouveaux privilèges ? Si la classe ouvrière n'y prend garde, rien n'arrêtera ses maîtres, ses oppresseurs sur le chemin du carnage, et les gaz qu'elle fabrique ne serviront pas seulement en temps de guerre, mais aussi pour écraser le peuple lorsqu'il voudra se révolter et mener la lutte contre son patronat.

Accueil

GENDARME n. m. (pour *gens d'armes*)

Autrefois, homme de guerre ayant sous ses ordres un certain nombre d'hommes à cheval. C'est Charles VII qui, en 1445, institua le corps des gendarmes. De nos jours, le gendarme est un soldat policier chargé d'exercer une surveillance dans la campagne et sur les voies de communication, et de « veiller à leur sécurité ». Le gendarme est placé sous les ordres du ministre de la guerre, mais il dépend également, de par ses fonctions, du ministère de l'intérieur, de la justice et des colonies. Bref, c'est un homme à tout faire. Les officiers de gendarmerie sont également officiers de police judiciaire et, en conséquence, les auxiliaires directs du procureur de la République.

Le gendarme, tout comme le policier, est un précieux agent de l'Etat et un ferme défenseur de la propriété. C'est lui qui, sur les routes de France, fait office de flic et chasse, poursuit et arrête les chemineaux et les misérables. Les gendarmes se recrutent parmi les engagés ou les rengagés, ayant au moins trois ans de service ; la plupart sont des anciens sous-officiers et c'est assez dire ce que peut être leur mentalité. A Paris, le gendarme prend le nom de garde républicain. La garde républicaine compte trois bataillons d'infanterie et quatre escadrons de cavalerie. Ce sont les gardes républicains que les travailleurs trouvent en face d'eux dans les manifestations. Ce sont les gardes républicains, les gendarmes de Paris, qui viennent prêter main-forte à la police proprement dite, lorsque les ouvriers se révoltent contre leurs maîtres. Le gendarme est toujours sans pitié, et il faut le placer sur le même rang que tous les autres policiers. Il ne vaut pas mieux.

Accueil

GÉNÉALOGIE n.f. (du grec *genos*, race, et *logos*, discours)

La généalogie est la science qui a pour objet d'établir le dénombrement des ancêtres d'un individu, la filiation d'une famille jusqu'à son premier auteur. Dans la noblesse, en vertu d'un préjugé ridicule qui subsiste encore de nos jours malgré les progrès du démocratisme, un individu qui connaît ses origines lointaines et peut produire des titres les établissant, est considéré comme un être d'essence supérieure. Le roturier est celui qui ne connaît pas ses origines.

Voltaire a, sur la *généalogie*, écrit une page pleine de satire et d'ironie : « Aucune *généalogie*, dit-il, n'approche de celle de Mahomet ou Mohammed, fils d'Abdallah, fils d'Abd'-all-Moutabeb, fils d'Ashem ; lequel Mahomed fut, dans son jeune âge, palefrenier de la veuve Cadisha, puis son facteur, puis son mari, puis prophète de Dieu, puis condamné à être pendu, puis conquérant et roi d'Arabie, puis mourut de sa belle mort, rassasié de gloire et de femmes. Les barons allemands ne remontent que jusqu'à Vitikind, et nos nouveaux marquis français ne peuvent guère montrer de titres au delà de Charlemagne ; mais la race de Mahomet ou Mohammed, qui subsiste encore, a toujours fait voir un arbre généalogique dont le tronc est Adam, et dont les branches s'étendent d'Ismaël jusqu'aux gentilshommes qui portent aujourd'hui le grand titre de cousin de Mahomed. Nulle difficulté sur cette généalogie, nulle dispute entre les savants, point de faux calculs à rectifier, point de contradictions à pallier, point d'impossibilité qu'on cherche à rendre possible. Votre orgueil murmure de l'authenticité de ces titres ? Vous me dites que vous descendez d'Adam, aussi bien que le grand prophète, si Adam est le père commun ; mais que cet Adam n'a jamais été connu de personne, pas même des anciens Arabes ; que ce nom n'a jamais été cité que dans les livres juifs ; que, par conséquent, vous vous inscrivez en faux contre les titres de noblesse de Mahomet ou Mohammed. Vous ajoutez qu'en tout cas, s'il y a eu un premier homme, quel qu'ait été son nom, vous en descendez tout aussi bien que l'illustre palefrenier de Cadisha ; et que, s'il n'y a point eu de premier homme, si le genre humain a toujours existé, comme tant de savants le prétendent, vous êtes gentilhomme de toute éternité ? A cela, on vous réplique que vous êtes roturier de toute éternité, si vous n'avez pas vos parchemins en bonne forme. Vous répondez que les hommes sont égaux, qu'une race ne peut être plus ancienne qu'une autre ; que les parchemins auxquels on fend un morceau de cire sont d'une invention nouvelle ; qu'il n'y a aucune raison qui vous oblige de céder à la famille de Mohammed, ni à celle de Confutzée, ni à celle des empereurs du Japon, ni aux secrétaires du roi du grand Collège. Je ne puis combattre votre opinion par des preuves physiques, ou métaphysiques, ou morales. Vous vous croyez égal au daïri du Japon, et je suis

entièrement de votre avis. Tout ce que je vous conseille, quand vous vous trouverez en concurrence avec lui, c'est d'être le plus fort. »

De nos jours, cependant, il ne suffit plus d'avoir un nom, et de connaître ses origines, pour briller dans le monde. La généalogie d'un individu ne suffit pas si cet individu n'est pas en puissance d'argent. Mais la bourgeoisie est encore tellement imprégnée de vieux préjugés, tellement jalouse de la vieille noblesse déchue, qu'elle n'hésite pas parfois à échanger son argent contre un titre de noblesse et à acheter une *généalogie*. Le travailleur, le plébéien, n'a pas besoin de connaître le nom de ses ancêtres ; il n'a pas besoin de fouiller le passé pour connaître ses ascendants. Il sait. Il sait qu'il a faim depuis toujours, que son père, son grand-père, son aïeul eurent faim et que, depuis la plus lointaine antiquité, dans tous ses ancêtres il fut honteusement opprimé et toujours dépossédé du fruit de son travail. Qu'importe le nom des esclaves qui le précédèrent. Ce furent des esclaves et c'est tout. Mais, si le peuple ignore le nom de ceux qui le précédèrent dans la souffrance et dans la misère, il a compris que ce n'est que par la révolte qu'il arrivera à transformer une société qui l'opprime et l'empêche de conquérir le bonheur. Et il sait que, demain, il triomphera de la bataille gigantesque qui se livrera et que toute la noblesse, toute la bourgeoisie, toute la ploutocratie verra son règne se terminer pour le plus grand bonheur des hommes.

Accueil

GÉNÉRALISER verbe

Rendre général. Généraliser une idée, un principe, une doctrine, une opinion, une méthode. L'individu a toujours une tendance presque instinctive à généraliser. « Un enfant, dit Condillac, est naturellement porté à *généraliser*, parce qu'il lui est plus commode de se servir d'un nom qu'il sait que d'en apprendre de nouveaux ; il *généralise* donc sans avoir le dessein de *généraliser* et sans même remarquer qu'il *généralise*. » Quantité d'hommes sont, à ce sujet, comme des enfants. L'ignorance, la paresse, les entraînent à tout *généraliser*, sans même vouloir supposer que chaque chose, chaque objet, chaque être, a un caractère particulier qui mérite l'attention. Il ne faut pourtant pas porter « la particularisation » à l'absolu et tomber dans l'erreur contraire à la *généralisation*. En ce qui concerne les idées, les systèmes, et surtout dans la lutte sociale, on est parfois obligé de *généraliser* pour coordonner les efforts, les rapports d'individus à individus. L'absence de *généralisation* sur ce point supposerait l'égoïsme et l'individualisme le plus étroit et nuirait à ce que nous entendons par « organisation sociale ». En conséquence, nous pensons qu'il est indispensable de se former des idées générales reposant sur l'expérience et l'observation, en respectant toutefois les idées et le caractère particulier de chaque individu, si ces idées et ce caractère ne sont pas une entrave à la liberté et à la libre évolution de la collectivité.

Accueil

GÉNÉRATION n. f. (du latin *generatio*, de *generare*, engendrer)

Action par laquelle les êtres vivants se reproduisent et perpétuent leurs espèces. La *génération* des hommes ; la *génération* des insectes. « Le cheval est, dit Buffon, de tous les animaux celui qu'on a le plus observé, et on a remarqué qu'il communique, par la *génération*, presque toutes ses bonnes et mauvaises qualités, naturelles ou acquises. » Il en est de même pour tous les êtres vivants, hommes, bêtes, et même les plantes.

Il y a deux modes de *génération* : la génération agame, qui ne nécessite qu'un seul individu pour reproduire des descendants, et la génération sexuelle, où deux individus, de sexe différent se fondent et produisent l'œuf qui, en se développant, forme un individu ; mais que la génération soit agame ou sexuelle, les descendants héritent des caractères et des particularités de leurs parents, et il n'est pas concevable que la vie puisse être produite autrement que par la vie elle-même, qui se transmet perpétuellement de génération en génération. Il faut être imbu de croyance et de fanatisme, pour accepter les thèses des différentes églises qui prêtent à un Dieu tout-puissant la création des différentes espèces qui peuplent le monde. La science a depuis longtemps détruit une telle hypothèse, qui ne repose que sur l'ignorance, et démontré qu'il est absurde de croire à la génération spontanée, consécutive à la volonté d'un être suprême. « Nul animal, nul végétal, dit Voltaire, ne peut se former sans germe ; autrement une carpe pourrait naître sur un if et un lapin au fond d'une rivière, sauf à y périr. » L'être humain n'échappe donc pas à la grande loi de la génération et l'espèce humaine ne se conserve qu'en se reproduisant. Est-ce à dire que l'homme ne change pas et que, héritant des caractères physiques, moraux et intellectuels de ses ascendants, il est aujourd'hui ce qu'il était il y a dix mille ans ? Il n'en est pas ainsi : l'individu se transforme, non pas seulement au cours des siècles, en raison de révolutions brutales, mais chaque jour, au cours de sa propre vie, à tout instant de son existence. Il se transforme sans s'en apercevoir, de même que la maman ne s'aperçoit pas des transformations et du changement qui s'opère sur le bambin qu'elle voit tous les jours. Et c'est ce qui explique que l'individu d'aujourd'hui n'est pas absolument identique à celui d'hier et qu'il présente des caractères distinctifs avec l'individu d'il y a cent ans, d'il y a mille ans.

Si l'on admet que le descendant est l'héritier de l'ascendant, il faut, pour se conserver, qu'une race, qu'une espèce soit saine, qu'elle évolue physiquement comme moralement, sans quoi elle tombe en dégénérescence et se détruit d'elle-même. Et il en est de l'individu comme de la race. L'être sain, qui se reproduit, peut donner à la société un descendant utile, heureux, alors que le malade, l'ivrogne, l'alcoolique ne peuvent reproduire que des rejetons tarés, vicieux, qui traînent une

vie misérable et sont une charge pour la collectivité. Sans pousser à l'absolu et demander, comme le faisaient les anciens, que l'on supprime à la naissance les individus difformes, nous pensons qu'en notre siècle de science et de progrès, l'homme devrait avoir assez de conscience pour savoir qu'il n'a pas le droit de jeter dans la vie des êtres qui, en raison de leur ascendance, sont voués à la souffrance continuelle et à la misère. La bourgeoisie, féroce égoïste, qui n'envisage nullement l'avenir, mais ne vit que dans le présent et cherche à conserver le plus longtemps possible, pour elle et ses descendants les plus directs, les privilèges acquis par des siècles de rapines et de crimes, profite de l'ignorance du peuple sur le problème de la génération. Elle favorise la reproduction dans les classes laborieuses qu'elle exploite honteusement car, pour la servir, il lui faut une génération d'asservis et d'esclaves. Le peuple, trop souvent hélas! se laisse prendre dans les filets que lui tendent ses maîtres, et c'est ainsi que la génération présente, née de la guerre, vieille avant l'âge, semble être une fin de race, que l'on grise de promesses et qui se contente du pain et du cirque que lui accordent ses tyrans.

Nous avons dit, par ailleurs, que des civilisations aussi puissantes que la civilisation moderne se sont écroulées ; que la guerre, source d'esclavage et de misère, avait, en d'autres temps, dévasté des régions riches et prospères ; nous avons nous-même, pendant 52 mois, souffert de l'inconscience et de la folie qui s'étaient emparées de l'humanité. Allons-nous léguer à ceux qui nous succéderont demain, tout ce passé de larmes et de sang? Il faut que le peuple sorte de sa torpeur et que, dans un sursaut d'énergie, il efface l'orgie d'hier pour ouvrir à la génération qui vient la route de la paix et de la liberté.

Accueil

GÉNÉROSITÉ n. f. (du latin *generositas*)

La générosité est le penchant qui pousse l'individu à secourir, à soutenir et à aider son prochain ; c'est une disposition à la bienfaisance et à la libéralité. La générosité ne consiste pas uniquement à aider pécuniairement son semblable ; on peut être généreux tout en étant pauvre, par la noblesse de l'esprit et par les sentiments louables qui nous animent.

La libéralité, d'ailleurs, n'est pas toujours de la générosité ; elle n'en est souvent qu'un artifice. Lorsque la bourgeoisie, dans ses fêtes de charité, dans ses expositions, fait semblant de secourir le malheureux, ce n'est pas par générosité qu'elle agit, mais par intérêt ; combien est plus noble la générosité du misérable qui partage son pain et sa souffrance avec un autre misérable, que celle de ce capitalisme taré et lâche qui ne sait faire le « bien » qu'en s'amusant.

La générosité n'est pas seulement la solidarité du porte-monnaie, c'est aussi la solidarité de l'âme ; c'est comprendre non seulement les souffrances physiques et matérielles, mais aussi les souffrances morales de ceux qui sont autour de nous, et chercher à les alléger par notre courage et notre énergie. Que de misères pourraient être soulagées si les hommes savaient être généreux et ne se laissaient pas pervertir par un égoïsme étroit et mesquin ! Que les libertaires donnent l'exemple de la générosité ; que partout, face à la bassesse et à la lâcheté, ils se dressent en hommes libres et généreux, et leur action sera féconde dans le présent et dans l'avenir.

Accueil

GENÈSE n. f. (du grec *genesis*, origine, naissance)

On donne le nom de *genèse* à l'ensemble des faits qui ont concouru à la formation de quelque chose. La *genèse* de la Révolution ; la *genèse* de la guerre; la *genèse* d'un drame.

La « Genèse » est également le titre du premier livre du Pentateuque qui, en cinquante-deux chapitres, traite de la création du monde jusqu'à la mort du patriarche Joseph, c'est-à-dire durant une période de 2.700 ans environ. Ce livre, d'inspiration « divine », est bien à tort attribué à Moïse, le grand prophète juif, dont l'existence elle-même est douteuse ; mais de même que les chrétiens prêtent à Luc, à Marc ou à Jean la rédaction de leurs évangiles canoniques, les juifs crurent devoir, bien avant l'ère chrétienne, attribuer à Moïse un livre qui fait autorité dans la religion judaïque. Rien cependant n'est moins vraisemblable ; et même, en supposant que Moïse ait existé, il ne peut être l'auteur d'un ouvrage fabuleux, fantastique, tel que le Pentateuque, car il y a de telles contradictions dans cet ouvrage « d'inspiration divine », qu'il est impossible d'en attribuer la rédaction à un seul homme.

La création du monde est, dans la « Genèse », racontée de deux façons différentes. Dans le premier récit, « Dieu » est appelé « Elohim », dans le second « Jahveh ». On a donc donné le nom de « Elohiste » et de « Jehoviste » à chacun de ces récits. A titre de spécimen, nous donnons quelques passages de ces deux récits ; on remarquera que la création d'Eve, que le péché d'Adam n'existent que dans le récit Jehoviste.

Récit Elohiste. - I. - 1. Au commencement, Elohim créa les cioux et la terre. 2. La terre était un chaos ; le souffle d'Elohim se mouvait sur les eaux. 3. Elohim dit : « Que la lumière soit ! » Et la lumière fut. 4. Et Elohim vit la lumière, qu'elle était bonne, et Elohim sépara la lumière d'avec les ténèbres. 5. Et Elohim nomma la lumière jour, et les ténèbres nuit ; et il fut soir, et il fut matin ; un jour. 6. Elohim dit : « Qu'il y ait un firmament entre les eaux ! »... 9. Elohim dit : « Que les eaux qui sont sous les cioux se rassemblent et que le sec apparaisse. »... 11. Et Elohim dit : « Que la terre produise la verdure, l'arbre fruitier portant le fruit suivant son espèce. »... 14. Elohim dit : « Qu'il y ait des luminaires dans le firmament pour diviser le jour d'avec la nuit. »... 20. Elohim dit: « Que les eaux fourmillent de vie et que les oiseaux volent sur la terre. »... 21. Et Elohim créa les monstres marins et tous les êtres dont fourmillent les eaux, et tout oiseau ailé. 22. Et Elohim les bénit en disant : « Soyez féconds, multipliez et remplissez les eaux des mers, et que l'oiseau multiplie sur la terre ! » 24. Et Elohim dit : « Que la terre produise des êtres vivants suivant leurs espèces. » 26. Et Elohim dit : « Faisons l'homme à notre

image » ; mâle et femme, il les créa. 28. Et Elohim les bénit et il leur dit : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et l'assujettissez ! » 29. Et Elohim dit : « Voici, je vous donne toute herbe portant semence et tout arbre qui a un fruit... pour votre nourriture. »

II. - 1. Et furent achevés les cieux et la terre et toute leur armée. 2. Et Elohim acheva au septième jour son œuvre ; et au septième jour il se reposa. 4. Ceci est les généalogies des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés.

Récit Jehoviste. - II. - 4. Au jour que Jahveh Elohim fit la terre et les cieux. 5. Aucun arbuste n'était encore sur la terre, aucune herbe n'avait encore germé, parce que Jahveh Elohim n'avait pas encore fait pleuvoir sur la terre, et il n'y avait pas d'hommes pour cultiver le sol. 6. Mais une nuée s'éleva de la terre et arrosa le sol. 7. Et Jahveh Elohim forma l'homme de la poussière du sol et souffla dans ses narines le souffle de vie. 8. Et Jahveh Elohim planta un jardin dans l'Eden et y plaça l'homme qu'il avait formé. 9. Et Jahveh Elohim fit pousser du sol tout arbre agréable, et l'arbre de vie au milieu du jardin et aussi l'arbre de la science du bien et du mal. 15. Jahveh Elohim prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder. 16. Et Jahveh Elohim ordonna à l'homme, en lui disant : « De tout arbre du jardin tu peux manger. » 17. Mais de l'arbre de la science du bien et du mal tu ne mangeras pas, car au jour où tu en mangeras tu mourras de mort. 18. Et Jahveh Elohim dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide qui lui corresponde. » 21. Alors Jahveh Elohim fit tomber un profond sommeil sur l'homme, il prit une de ses côtes et enferma la place avec de la chair, 22. Et Jahveh Elohim forma le côté qu'il avait pris à l'homme, en femme, et il l'amena à l'homme...

III. - 1. Le serpent était rusé par-dessus tous les animaux des champs et il dit à la femme : « Jahveh Elohim a-t-il réellement dit : Vous ne mangerez aucun arbre du jardin ? » 2. Et la femme dit au serpent : « Nous mangeons les fruits des arbres du jardin. » 3. Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Elohim a dit : « Vous n'en mangerez pas et n'y toucherez pas pour ne pas mourir. » 4. Et le serpent dit à la femme : « Vous n'en mourrez pas... 5. Car Elohim sait qu'au jour où vous en mangerez vos yeux s'ouvriront et vous serez comme Elohim, connaissant le bien et le mal. » 6. Et la femme... prit du fruit de l'arbre et en mangea, et elle en donna à son mari, près d'elle, et il en mangea... 8. Et ils entendirent la voix de Jahveh Elohim qui parcourait le jardin à la brise du soir. Et il dit : « De l'arbre dont je t'avais défendu de manger, est-ce que tu en as mangé ? » 12. Et l'homme dit : « La femme m'a donné du fruit de l'arbre et j'ai mangé. » 13. Et Jahveh Elohim dit à la femme : « Pourquoi as-tu fait cela ? » Et la femme dit : « Le serpent m'a séduite et j'ai mangé. » 14. Jahveh Elohim dit au serpent : « Puisque tu as fait cela, tu es maudit... tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras la poussière. 15. J'établirai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et sa race ; celle-ci t'écrasera la tête et tu lui blesseras le talon. » 16. A la femme il dit : « J'augmenterai la peine de la grossesse ; tu enfanteras dans la douleur. » 17. Et à l'homme il dit : « Tu mangeras dans la peine tous les jours de ta vie. 19. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes au sol d'où tu as été pris ; car tu es poussière et

tu retourneras à la poussière... » 22. Et Jahveh Elohim dit : « Voici l'homme est devenu comme l'un de nous pour la connaissance du bien et du mal ; mais maintenant qu'il n'étende pas sa main pour prendre de l'arbre de vie, manger et vivre éternellement. » 23. Et Jahveh Elohim l'expulsa du jardin de l'Eden pour qu'il cultivât le sol d'où il avait été pris.

Examinons tout d'abord une des contradictions essentielles de ces deux textes. Les versets 27 et 28 du texte élohiste nous disent que « Elohim créa l'homme à son image ; homme et femme, et les créa », alors que dans le texte Jéhoviste la femme est formée d'une côte prise sur l'homme. D'un côté Dieu bénit l'homme et la femme et leur dit de peupler la terre et de l'assujettir, alors que, dans le second texte, l'enfantement est pour la femme une punition à ses péchés. Il semble donc absolument impossible que le même auteur ait pu rédiger ces deux récits.

Poussons plus loin l'analyse de ces textes qui sont acceptés, non seulement par la religion juive, mais également par toutes les autres religions occidentales, et voyons sur quoi repose cette idée, d'un dieu créateur, d'un dieu tout-puissant, qui, depuis des siècles, domine le monde. Tout d'abord, le récit Jéhoviste nous apprend qu'à l'origine le serpent parlait, et il en était probablement ainsi de tous les autres animaux peuplant la terre ; de plus, il nous faut supposer qu'il avait des jambes et était constitué physiquement comme l'homme, puisque c'est sa séduction qui lui valut la peine infligée par Dieu. C'est peut-être une explication simpliste de la variété des individus, mais certains s'en contentent. Pour nous tout cela est, en vérité, un joli conte susceptible peut-être de distraire un enfant; mais qu'au vingtième siècle, des êtres sains d'esprit, à ce que l'on prétend, soient encore attachés à de telles croyances, c'est ce qui nous paraît inconcevable.

D'autre part, nous ne voyons pas bien quelle est la puissance de ce Dieu qui dit : « Voici l'homme devenu comme l'un de nous par la connaissance du bien et du mal », et qui le chasse du jardin de l'Eden, de crainte que, mangeant du fruit de l'arbre de vie, il ne vive éternellement. Dans l'esprit comme dans la lettre, cela veut dire que si l'homme avait mangé du fruit de l'arbre de vie, Dieu se fût trouvé dans l'incapacité de punir l'homme par la mort.

En outre, le pluriel employé, dans le texte de la « Genèse », nous porte à croire qu'il ne s'agit pas d'un Dieu, mais de plusieurs « Dieux » et, par conséquent, de « Créateurs » multiples. Les juifs devaient, en effet, être polythéistes à l'origine et le mot Elohim lui-même nous le prouve. *Elohim*, en hébreu est, en effet, un pluriel dont le singulier est : *eloah*. Que devient alors cette idée d'un « Dieu » unique, puissant, d'un Créateur maître de toutes choses, maître du monde ?

Il n'est même pas besoin de se placer sur le terrain scientifique de l'origine des espèces pour détruire la *Genèse* ; elle se détruit elle-même, dans l'esprit d'un homme sain, par ses absurdités.

Signalons également que la « Genèse » n'est pas une création particulière des Juifs et que d'autres religions, bien antérieures au judaïsme, avaient imaginé la création du monde de façon fantasmagorique.

« Tous les peuples dont les Juifs étaient entourés, dit Voltaire, avaient une

Genèse, une *Théogonie*, une *Cosmogonie*, longtemps avant que ces Juifs existassent. Ne voit-on pas, évidemment, que la *Genèse* des Juifs était prise des anciennes fables de leurs voisins ?

« Jaho, l'ancien dieu des Phéniciens, débrouilla le chaos, le Khautereb ; il arrangea Muth, la matière ; il forma l'homme de son souffle, Calpi ; il lui fit habiter un jardin, Aden ou Eden ; il le défendit contre le grand serpent Ophienée, comme le dit l'ancien fragment de Phérécide. Que de conformités avec la « Genèse » juive ! N'est-il pas naturel que ce petit peuple grossier ait, dans la suite des temps, emprunté les fables du grand peuple inventeur des arts ?

« C'était encore une opinion reçue d'Asie que Dieu avait formé le monde en six temps, appelés chez les Chaldéens, si antérieurs aux Juifs, les *six gahambârs*.

« C'était aussi une opinion des anciens Indiens. Les Juifs, qui écrivirent la *Genèse*, ne sont donc que des imitateurs ; ils mêlèrent leurs propres absurdités à ces fables, et il faut avouer qu'on ne peut s'empêcher de rire quand on voit un serpent parlant familièrement à Eve, Dieu parlant au serpent, Dieu se promenant chaque jour, à midi, dans le jardin d'Eden, Dieu faisant une culotte à Adam et un pagne à sa femme Eve. Tout le reste paraît aussi insensé ; plusieurs Juifs eux-mêmes en rougirent ; ils traitèrent dans la suite ces imaginations de fables allégoriques. Comment pourrions-nous prendre au pied de la lettre ce que les Juifs ont regardé comme des contes ? » (Voltaire, *Le Tombeau du Fanatisme, ou l'Examen important de Milord Bolingbroke*).

La *Genèse* est donc définitivement condamnée pour tout être sérieux, sensé, logique. Elle est condamnée par le raisonnement d'abord et par la science ensuite. L'Eglise, cependant, ne désarme pas et elle poursuit son oeuvre de corruption intellectuelle. Pétrissant le cerveau des enfants, le bourrant d'anecdotes mensongères et ridicules, elle fait des bambins qui lui sont confiés des êtres incomplets, incapables de penser sainement et de se conduire librement dans la vie.

L'entant est un petit être curieux et confiant. Dès son plus jeune âge il cherche à savoir et à s'expliquer tous les phénomènes de la vie. Son esprit éveillé le porte à questionner ; il veut savoir le pourquoi de toutes choses et est toujours porté à admirer ce qui lui paraît grandiose. C'est pourquoi il aime tous les contes de fées. Il admire la force et la puissance de ces êtres surnaturels, lui qui se sent si petit et si faible, et l'explication simpliste de la création du monde, qui lui évite de fouiller et de chercher, le satisfait pleinement. C'est la force de l'Eglise de savoir profiter de l'inexpérience de la jeunesse, et c'est pourquoi l'Eglise est dangereuse. Une fois que le poison a pénétré dans le cerveau d'un gosse, il est difficile de l'en extirper ; même lorsque l'enfant a atteint l'âge d'homme, un flottement, une incertitude subsistent, et cela engendre la crainte de l'inconnu qui est un facteur de lâcheté et d'esclavage. Gardons-nous donc nous-mêmes de conter aux enfants des histoires qui peuvent paraître inoffensives et cependant font des ravages. Tâchons, petit à petit, de leur expliquer les phénomènes de la vie, détruisons systématiquement toute idée légendaire de la création et nous arriverons rapidement à la genèse d'une ère nouvelle.

- J. CHAZOFF.

Accueil

GÉNIE n. m.

Le génie est la plus haute expression de la supériorité intellectuelle caractérisée par des inventions, des découvertes, des oeuvres philosophiques, scientifiques, littéraires ou artistiques, une action politique ou sociale qui intensifie notre connaissance de l'univers et contribue au progrès de l'humanité.

On a beaucoup divagué à propos du génie. Lombroso et ses disciples en ont fait un état anormal voisin de l'épilepsie et de la folie. Cette opinion ne faisait que justifier une vieille croyance.

Nihil est ingenium sine aliqua stultitia, dit un proverbe latin ; il n'est pas de génie sans quelque grain de folie.

Il est possible que, les forces humaines étant limitées, l'hypertrophie d'une ou de plusieurs facultés intellectuelles soit compensée, chez l'homme de génie, par la déficience des autres. Mais il est difficile d'avoir à ce sujet une documentation sérieuse. Les tares, apparentes chez l'homme de génie, qui est un point de mire, passent inaperçues chez la masse des hommes ordinaires. L'épilepsie d'un Dostoïevski frappe tout le monde ; mais il ne faut pas oublier que la presque unanimité des épileptiques n'ont rien de génial.

L'inspiration géniale a aussi fait dévier bien des auteurs. On l'a comparée à une hallucination.

Newton, génie lui-même, réfute cette opinion lorsqu'il nous dit que « le génie n'est qu'une longue patience » et qu'il a découvert la gravitation « en y pensant toujours ».

Il n'est pas d'ailleurs, lui non plus, dans la vérité. Certes, les découvertes géniales ne tombent pas du ciel comme une communication médianimique. Celui qui n'a pas étudié une science n'y découvre jamais rien. Mais, en revanche, on peut penser longtemps à une question sans y rien découvrir de nouveau. Il faut renverser l'assertion de Newton. Si Newton est un génie ce n'est pas parce qu'il a eu la patience ; il a, au contraire, eu la patience parce qu'il avait du génie.

Il n'est pas donné à tout le monde de poursuivre pendant toute une vie la solution d'un grand problème abstrait.

Le génie est inné : l'enfant l'apporte en naissant, sous l'influence de causes qui nous sont inconnues. L'hérédité, tout en y jouant un rôle, est insuffisante à le produire. D'abord il faudrait que le couple fût génial et non pas seulement un des deux conjoints ; condition en pratique irréalisable.

La plus haute instruction, la meilleure éducation ne sauraient donner du génie

à qui n'en a pas. Néanmoins, si l'instruction ne donne pas de génie, elle est la condition indispensable de son développement. C'est ainsi qu'on trouve parfois dans la classe ouvrière des hommes extraordinairement doués qui, parce qu'ils ont eu le malheur d'avoir des parents pauvres, ne produiront jamais rien de grand. Il en est qui refont des découvertes déjà faites depuis des siècles, mais qu'ils ignoraient. Le monde stupide et barbare se moque d'eux et les traite volontiers de toqués ; ils auraient été de grands hommes si la société avait été plus juste.

La société actuelle ne fait rien pour le développement des génies. L'intelligence n'est estimée que de manière secondaire ; ce qui domine tout, c'est l'argent. Pour permettre le développement d'un génie, il faut donc, outre les dons naturels, des circonstances heureuses qui sont seulement le lot d'un petit nombre de privilégiés.

On dit souvent que les obstacles favorisent les génies. C'est une erreur grossière. Il est des génies qui triomphent en dépit des obstacles ; mais on oublie tous ceux qui sont vaincus et que, par suite, on ne peut connaître, car le génie, c'est le succès.

« Le peuple n'aime pas les sages; il supporte plus difficilement l'aristocratie de la raison que celle de la naissance et de la fortune », a dit justement Renan.

Seul, l'homme de génie qui a conquis la gloire, les honneurs et l'argent s'impose au public. Mais encore, à moins que la spécialité de l'homme illustre ne la touche directement, - Pasteur qui guérit la rage, - la masse n'aime pas les supériorités. Lombroso s'est fait l'interprète de cette masse lorsqu'il impute aux hommes de génie tous les méfaits et tous les vices. D'après l'auteur italien, ils sont impérieux, égoïstes, cruels ; les rares femmes de génie avaient de mauvaises moeurs.

Il y a cependant une part de vérité dans ces opinions malveillantes. De même que le pouvoir politique a une influence détestable sur le caractère, le pouvoir moral de l'homme illustre a pour effet de le rendre parfois insupportable dans la vie privée. Grisé par sa popularité, le génie se croit facilement au-dessus de l'humanité et il a une tendance à traiter en esclaves le reste des hommes.

Tout en admirant les hommes de génie qui sont le ferment du progrès humain, il ne faut pas les adorer sans réserves.

D'abord il ne faut pas oublier que l'homme universellement génial n'existe pas. La plupart des grands hommes ne sont que de grands spécialistes. Pasteur, génial en bactériologie et en cristallographie, n'avait pu s'affranchir de la religion.

De tels hommes doivent être écoutés avec déférence dans la matière dont ils se sont occupés mais, pour le reste, leur opinion ne saurait prévaloir. Il ne faut pas croire en Dieu parce que Pasteur y croyait.

Dans la société de l'avenir, l'intelligence sera mise à la place occupée aujourd'hui par l'argent. L'instruction, donnée libéralement à tous les enfants, permettra l'éclosion en beaucoup plus grand nombre des hommes et des femmes de génie.

- Doctoresse PELLETIER.

Accueil

GENRE n. m. (du grec *genos*, race)

Le genre est le caractère commun que présentent plusieurs espèces. Le genre animal ; le genre végétal ; le genre humain. « La nature, dit Buffon, n'a ni classe, ni *genre* ; elle ne comprend que des individus ; les genres et les classes sont l'ouvrage de notre esprit. » C'est, en effet, l'esprit humain qui a groupé en classes, en *genres*, les diverses espèces d'individus ayant entre eux des ressemblances importantes. Le genre, cependant, n'est qu'une idée générale que l'on se fait des différentes espèces ayant des caractères communs, et l'on est obligé de le subdiviser en variétés qui deviennent *genre* à leur tour. Lorsque nous parlons, par exemple, du *genre* animal, nous supposons les différentes espèces d'animaux qui peuplent la terre ; mais ces différentes espèces présentent des caractères particuliers, ce qui nous oblige à dire que « le loup est une espèce du *genre* chien ; que le lion est un animal du *genre* félin », etc. Grammaticalement, le *genre* est la propriété que possède un mot pour désigner le sexe réel d'une chose, d'un objet, d'une personne ; le genre masculin ; le genre féminin. En français, il n'y a pas de genre neutre. Le mot *genre* s'emploie aussi comme synonyme d'affectation : « Se donner un genre. » On dit aussi un genre de marchandises pour une sorte de marchandises. Marchandises en tous *genres*. Se dit également d'un mode de style, ou d'une spécialité dans les arts : « Le genre épique ; le genre didactique », etc., etc.

Accueil

GÉOGRAPHIE n. f. (du grec *geo*, terre, et *graphein*, décrire)

Description de la terre sous tous ses aspects et sous tous ses rapports. La géographie est la science qui a pour objet l'étude et l'enseignement des différentes parties de la terre, tant au point de vue économique que politique ou historique. On appelle géographie physique la partie de la géographie qui traite de la terre sous le rapport du sol et du climat ; la géographie économique s'occupe de la production du sol et la géographie politique étudie la terre sous le rapport des races, des langues, des pays, etc. Quant à la géographie mathématique, elle décrit la place qu'occupe le globe relativement aux autres planètes.

La géographie serait donc une des sciences les plus complètes, puisqu'elle étudie, fouille, cherche tous les phénomènes de la vie et se propose, non seulement de les décrire, mais aussi, par extension, de rendre habitable notre planète par les victoires consécutives de l'homme sur la nature.

« La géographie, dit Lachâtre, est la science descriptive de la terre. Cette définition explique à la fois quelle est l'étendue et quelles sont les limites du domaine affecté à la géographie. La terre, toute la terre, sans rien omettre de tout ce qui lui appartient : sa figure et sa grandeur ; les lois qui la meuvent dans l'espace et dans le temps ; la disposition relative des formes variées et la nature diverse des éléments qui la constituent ; les phénomènes constants, périodiques ou accidentels de son existence ; la distinction des êtres organisés, adhérents ou mobiles qui la couvrent et se la partagent ; enfin sa possession par l'homme, avec les démarcations multiples dont il l'a empreinte, suivant les caractères physiques et moraux, les langages, les croyances religieuses, les coutumes traditionnelles, les nationalités politiques des populations sans nombre répandues à sa surface, et tout cela dans le présent et dans le passé. Voilà quel est le domaine de la géographie. »

Ce domaine est immense comme on voit, et l'on comprend que l'étude de la géographie soit nécessaire, voire indispensable à la connaissance de la vie. Car la vie ne se manifeste pas seulement sur le petit coin du globe où nous sommes nés ; de l'autre côté des monts et des océans, des hommes luttent aussi pour leur existence, pour arracher au sol, à la nature ce qu'il leur faut pour se vêtir, pour se nourrir et pour se loger. Or, s'il est vrai que l'harmonie ne peut naître que de la solidarité entre les humains, il faut connaître ces frères qui ne sont éloignés de nous que par la distance. C'est la géographie historique et politique du monde qui nous permet de nous rapprocher de nos semblables qui, vivant en d'autres contrées, soumis à des phénomènes atmosphériques différents, peuvent avoir d'autres mœurs, d'autres caractères, mais n'en sont pas moins des hommes qu'il faut étudier pour les faire bénéficier de nos connaissances et de nos progrès et profiter des leurs.

N'est-ce pas en parcourant le monde, attiré par ses travaux géographiques, que Kropotkine est devenu anarchiste ? Il suffit de lire son admirable ouvrage sur *L'Entr'aide* et son autobiographie *Autour d'une vie*, pour s'en convaincre. Et encore, dans son dernier ouvrage, *L'Ethique*, on aperçoit que c'est à la connaissance des hommes et des animaux qui peuplent la terre qu'il doit cette clairvoyance et cette haute philosophie humaine qui se dégagent de ses travaux. Il en est de même en ce qui concerne notre grand Elisée Reclus, que la bourgeoisie accapare maintenant qu'il est mort, cependant qu'elle le contraignit à mener une existence d'exilé. Pour nous, anarchistes, Reclus n'est pas seule philosophie anarchiste et sur la Révolution, mais surtout par le monument de connaissances qu'il a emmagasinées dans la *Géographie Universelle* et dans *L'Homme et la Terre* qui sont, à nos yeux, de véritables productions révolutionnaires, si l'on considère que la connaissance de la terre et de ses habitants est un facteur d'évolution et de transformation sociale.

Il est regrettable que la géographie que l'on apprend dans les écoles primaires ne soit que de la géographie physique nationale et qu'on tienne les enfants presque ignorants de ce qui se passe chez nos voisins, ou dans les pays et régions assez éloignés. Mais la bourgeoisie, qui préside à l'instruction et à l'éducation de nos enfants, n'a-t-elle pas intérêt à faire ressortir les qualités de son pays, pour faire naître, dans l'esprit des petits, un nationalisme petit et mesquin ? Dans la mesure du possible, essayons de donner à nos petits les connaissances que leur refuse la bourgeoisie ; apprenons-leur la géographie ; faisons-les, par les livres, voyager à travers le monde, pour leur enseigner l'amour du prochain et en faire des hommes.

Accueil

GÉOMÉTRIE n. f. (du grec *géo*, terre, et *metron*, mesure)

La géométrie est la science qui a pour objet l'étude de la ligne, de la surface et du volume, c'est-à-dire des branches de *géométrie* ; d'abord la géométrie élémentaire, qui comprend la *géométrie plane*, et la *géométrie dans l'espace*, traitant des propriétés du cylindre, du cône et de la sphère. Dans un ordre plus élevé, nous avons la *géométrie analytique*, la *géométrie infinitésimale*, etc., etc.

La géométrie est la plus ancienne des sciences et a probablement pour origine l'observation des choses et des objets qui nous entourent. L'application de la *géométrie* est indispensable dans quantité de travaux et c'est pourquoi cette science est si répandue. Un architecte est un grand géomètre et l'architecture une application de la géométrie. C'est encore la *géométrie* qui vient à notre secours lorsqu'il faut arpenter un terrain et en fixer la figure sur le papier. Bref, nous avons recours à la géométrie à tout instant de la vie, lorsque nous voulons concevoir les volumes, les surfaces ou les lignes en dehors des corps auxquels ils appartiennent. C'est ce qui explique le nombre immense de géomètres dans le passé et dans le présent. Citons, dans l'antiquité : Archimède ; plus près de nous : Pascal, Leibnitz et Newton ; d'Alembert au XVIIIème siècle et, presque nos contemporains : Biot, Cauchy et Arago, qui se signalèrent par leurs études et leurs découvertes géométriques.

Accueil

GÉRANCE n. f. (du latin *gerere*, faire, porter)

Fonction de celui qui gère, qui dirige, qui conduit. Obtenir une gérance ; avoir la gérance d'un magasin, d'une entreprise industrielle, d'une coopérative ; la gérance d'un journal. Le *gérant* est un employé, un fonctionnaire, dirigeant une entreprise, une affaire, qui ne lui appartient pas en propre, pour le compte du ou des propriétaires. Commercialement il n'est pas responsable devant la loi et ne doit des comptes qu'aux propriétaires de l'affaire qu'il dirige. Il n'en est pas de même en ce qui concerne la gérance d'un journal, où le gérant est légalement le propriétaire et le premier responsable devant la loi.

En France, pour avoir droit et qualité pour remplir les fonctions de gérant dans un organe de presse, il faut être Français et jouir de ses droits civils. La demande d'autorisation de gérance doit être faite sur papier timbré et remise au bureau de la presse, à la préfecture de police.

Il va sans dire que la gérance des organes révolutionnaires et plus particulièrement des organes libertaires, est confiée à des camarades susceptibles de prendre les responsabilités inhérentes à la fonction et de revendiquer l'attitude du journal, lorsqu'ils ont à comparaître devant les tribunaux. La gérance d'un journal anarchiste n'est pas longtemps exercée par le même camarade, la bourgeoisie les emprisonnant les uns après les autres, et une gérance ne pouvant légalement être assumée par un prisonnier.

Accueil

GERMINAL n. m.

Dans le calendrier républicain, Germinal était le septième mois de l'année.

« Le peuple, a dit Michelet, se souviendra de la Convention, de la grande assemblée humaine, bienfaisante, de celle qui entreprit d'ouvrir l'ère de fraternité, de celle qui, d'un si grand cœur, prodigua son sang pour le droit. » Michelet peut ainsi juger de la Convention ; mais nous, malgré le recul de l'Histoire, tout en reconnaissant les bienfaits qu'elle eut en certains instants le désir d'accomplir, nous ne pouvons pas oublier que, par les erreurs de Robespierre, de Saint-Just et de leurs amis, c'est au sein de la Convention que se trama la terrible journée du 9 Thermidor, si funeste à la Révolution. La réaction thermidorienne était une provocation au peuple, et celui-ci, qui avait applaudi à l'exécution de Robespierre, s'aperçut bien vite que la fin du dictateur profitait surtout à la bourgeoisie qui l'avait préparée. Et le peuple des faubourgs se souleva. La journée du 12 Germinal, An III (1er avril 1795), fut sanglante. Le peuple fut vaincu. Mais, aujourd'hui, il se souvient encore des luttes et du sacrifice de ses aînés, et le mot « Germinal » symbolise pour lui toutes les espérances qu'il met en la Révolution libératrice, qui l'arrachera à l'esclavage imposé par ses maîtres et ses tyrans. Il nous faudra sans doute subir encore bien des journées terribles, mais nous vaincrons un jour parce que nous avons pour nous le droit et la raison, et aussi la force, et « Germinal » sera alors l'aube d'un printemps qui nous remplira de bonheur et de liberté.

Accueil

GHETTO n. m. (d'origine italienne)

Le *ghetto* est le quartier de Rome que le pape Pie VI, à la fin du XVI^e siècle, assigna aux Juifs habitant la ville, avec interdiction pour eux d'en sortir la nuit, sous peine de mort.

Ecrire l'histoire des ghettos ce serait écrire l'histoire lamentable du peuple juif, depuis le triomphe du christianisme jusqu'à nos jours. Nous nous bornerons, ici, à en tracer brièvement les origines et les conséquences qui découlèrent de leur établissement.

En un âge de croyances, d'ignorance absurde et de fanatisme criminel, lorsque le cruel décret du pape Pie VI fut connu, chaque grande ville chrétienne de l'Europe qui comptait des Juifs parmi sa population les parqua dans des quartiers infects, leur défendant tout commerce avec les chrétiens, leur interdisant d'employer des domestiques catholiques et les obligeant à porter sur leurs vêtements des signes distinctifs qui les différenciaient du reste de la population.

Ce que fut, durant des années et des années, le calvaire gravi par le peuple juif, nomade et vagabond, est indescriptible, et il n'y a pas d'excuses aux mesures odieuses prises contre les Israélites.

Les ghettos ne tardèrent pas à se multiplier. Enfermés dans leurs camps, les Juifs essuyèrent les persécutions les plus cruelles, les plus humiliantes, les plus inhumaines ; et « comme l'homme est ainsi fait, dit Maurice Muret dans *L'Esprit Juif*, qu'il s'attache à ce pour quoi il souffre », ils perpétuèrent le judaïsme avec ses rites, ses coutumes, ses mœurs, qui sont encore de nos jours les mêmes que ceux des premiers âges.

Rien ne pouvait faire prévoir une amélioration au triste sort des Juifs, parqués dans leurs ghettos, lors vint changer la destinée de ce peuple de parias. La Révolution française passa, balayant de son souffle puissant les vieilles erreurs ancestrales. Elle jeta une lumière éblouissante sur ces pauvres êtres chargés de toutes les iniquités, de tous les opprobres et, en abolissant la féodalité, en libérant le peuple du joug seigneurial, elle libéra aussi les Juifs, qui purent enfin sortir de leurs ghettos, prendre les mêmes places et revendiquer les mêmes droits que les autres citoyens français.

Une révolution n'est jamais spécifiquement nationale, si l'on considère la révolution comme un événement, un accident qui remue les vieilles couches de l'état social. L'idée qui inspire une révolution franchit tous les obstacles, elle passe au-dessus des frontières et si, au XVI^e siècle, l'exemple de Pie VI fut malheureusement suivi par les autorités civiles et ecclésiastiques des autres nations,

en 1789, l'ouverture des ghettos français précéda l'ouverture des ghettos étrangers.

Hélas ! la marche de la civilisation est terriblement lente, et certains pays, tels l'Allemagne, la Russie, la Roumanie, etc., se refusèrent à accorder aux Juifs les droits et les libertés dont bénéficiaient les autres nationaux. Cependant, on cessa de parquer les Juifs dans des quartiers spéciaux, sauf en Russie où un régime arbitraire subsista jusqu'en 1917.

« En Russie, où ils sont plus de 7 millions, les persécutions n'ont pas cessé, malgré les dispositions tolérantes d'Alexandre II (1855-1881). L'avènement d'Alexandre III fut marqué par des scènes de pillage, à la suite desquelles le ministre Ignatieff fit promulguer les lois dites *provisoires* de mai 1882, qui aggravèrent la condition des Juifs, déjà astreints à la résidence dans certaines provinces ; on leur interdit d'habiter hors des villes (par conséquent de se livrer à l'agriculture) ; on expulsa du pays ceux qui ne possédaient pas la nationalité russe. Ces lois, appliquées surtout depuis 1891, ont motivé une énorme émigration. Mais la situation devint encore pire sous Nicolas II, conseillé comme son père par le procureur du Saint-Synode, Pobedonoszew, que Mommsen a flétri du nom de « Torquemada ressuscité ». Avec la complicité tacite du gouvernement et la coopération active de la police, les Juifs suspects de tendances révolutionnaires furent assommés en foule à Kichineff, à Odessa, à Kiev, dans cent vingt autres villes ou bourgades. Des femmes et des enfants furent hachés en morceaux. L'Europe, qui avait laissé Abd-ul-Hamid massacrer en pleine paix 300.000 de ses sujets arméniens (1896), se contenta de ne pas applaudir à ces nouvelles tueries. Un homme de cœur, le comte Jean Tolstoï, ancien ministre de Nicolas II, réclama en 1907 l'égalité des Juifs russes devant la loi, et cela dans l'intérêt même de la Russie où les lois d'exception contre les Juifs perpétuaient la corruption et l'arbitraire. Ces lois d'exception n'ont disparu qu'avec l'autocratie (avril 1917). » (S. Reinach, *Histoire générale des Religions*, pp. 307-308).

Les ghettos russes ont donc disparu, et l'on pouvait espérer qu'à la suite du terrible carnage de 1914, qui fit couler tant de larmes et de sang, les hommes, unis dans un unanime désir d'amour et de paix, briseraient les barricades religieuses qui divisaient l'humanité.

Il n'en fut rien. Et malgré les progrès de la science, de la philosophie, qui eussent dû détruire le fanatisme, facteur d'esclavage et de cruauté, des ghettos se dressent encore en certaines contrées de l'Europe. On persécute, aujourd'hui comme hier, les Juifs en Roumanie, en Bulgarie, en Arménie, etc., etc.

Naturellement, les ghettos n'empruntent plus mainte caractères que ceux du passé, dont on a encore des vestiges dans les grandes villes d'Europe, où les Juifs persécutés de Pologne, de Roumanie, de Bulgarie, se sont réfugiés. Même dans les pays où ils sont les plus misérables, on n'oblige pas les Juifs à habiter un lieu déterminé, mais l'oppression crée un lien de solidarité entre les opprimés, et c'est d'eux-mêmes, alors, que les Juifs se groupent et forment des ghettos.

Il n'est pas possible de parler des ghettos, sans déborder un peu des cadres et

rechercher quelles sont les causes de cet acharnement sur une catégorie d'individus ni meilleurs, ni plus mauvais que les autres. La cause moderne de l'oppression des Juifs est toute politique. L'antisémitisme n'est jamais sincère et si, par hasard, il l'est, c'est par stupidité. Politiquement, il s'explique et il est facile à comprendre.

De même qu'il y a des athées qui estiment qu'une religion est indispensable au peuple, il est des politiciens qui considèrent que l'antisémitisme est nécessaire pour distraire le peuple, l'occuper et l'empêcher de s'intéresser aux problèmes sociaux et économiques d'une actualité et d'une réalité souvent brutales. C'est à la faveur de l'antisémitisme que Nicolas II put gouverner son peuple ignorant. Lorsque, cependant, malgré la main de fer de la police, le peuple russe menaçait de se soulever, alors jésuitiquement on faisait circuler le bruit que les Juifs étaient cause de la misère ou de la famine, et le peuple, déchaîné, pénétrait dans les quartiers juifs, dans les *ghettos*, pillait et massacrait sans merci, sous l'œil complice des cosaques. C'est cette même politique qui inspire les gouvernants roumains à l'heure actuelle. Le Juif est un morceau de choix que l'on jette à la populace affamée. Mais le jeu est dangereux pour la bourgeoisie et elle peut être prise demain à son propre piège.

Bref, ces persécutions consécutives, qui se perpétuent depuis des siècles à travers le monde, ont donné naissance à un certain nationalisme juif : le sionisme, dont il nous faut dire quelques mots. Le sionisme repose sur l'idée de restauration de la nation juive. Nous savons que certaines tentatives antérieures à la guerre échouèrent et que, lorsqu'en 1896, le docteur Herzl publia son ouvrage *L'Etat Juif*, une division de tendances s'opéra au sein du mouvement sioniste, certains éléments estimant que seule la Palestine pouvait servir de refuge aux Juifs opprimés de Russie, de Roumanie et de Pologne.

Les causes de division ont aujourd'hui disparu, le traité de Sèvres ayant jeté les bases d'un foyer juif en Palestine. Quantité de révolutionnaires militent en faveur de cette réalisation. Nous pensons que c'est une erreur.

Nous comprenons le sentiment honorable qui anime certains propagandistes du sionisme. Ils souffrent moralement du sort douloureux de leurs frères opprimés de Roumanie, de Bulgarie, d'Arménie, etc. Ils veulent arracher des griffes des bourreaux les malheureuses proies de l'ignorance, de la lâcheté et de la méchanceté des hommes, et ils veulent rendre un peu de vie, un peu de soleil, un peu de liberté à ces déchets d'humanité en qui la douleur a annihilé toute force et toute volonté. L'intention est louable et il n'est pas un être sensible pour ne pas applaudir à un tel programme. Est-ce une raison suffisante pour fonder une nation juive ? Non.

Les Juifs sont persécutés, objectera-t-on. C'est vrai, mais ils ne sont pas les seuls et ils ne sont pas les plus nombreux. Leur sort n'est-il pas absolument identique à celui des nègres d'Amérique qui, eux non plus, ne jouissent pas des mêmes droits et des mêmes privilèges que leurs frères blancs. Les nègres ont, eux aussi, leurs ghettos dans la « libre » Amérique du Nord. Leur sort, comme celui des Juifs, est lié à celui de toutes les minorités nationales auxquelles est appliqué un régime spécial, et qui sont victimes d'un état social imparfait qui, cependant, s'améliore et se transforme chaque jour, grâce aux progrès de la civilisation.

Et puis, est-ce vraiment l'époque de fonder une nation, alors que tout nous appelle à l'internationalisme au sens le plus complet de ce mot ? D'autre part, l'oppression ne crée parmi les opprimés, qu'une affinité passagère, superficielle, qui disparaît avec la cause. Que les travailleurs juifs ne quittent donc pas leurs ghettos modernes pour partir dans des régions inconnues, où leur sort ne sera vraiment pas plus enviable.

Un fait subsiste cependant. Des hommes gémissent parce qu'il plaît à certains gouvernements de spéculer sur la bêtise humaine et d'élaborer leur politique sur l'antisémitisme, comme il a plu à d'autres gouvernants, hier, de spéculer sur le protestantisme. Allons-nous les abandonner à leur pénible condition ?

Quelle que soit leur religion, nous devons les défendre, les soutenir, les encourager dans la lutte qu'ils mènent contre la tyrannie et pour la liberté. A côté d'eux, près d'eux, nous devons être toujours, car leur bataille est notre bataille, leur vie est notre vie, leur mort serait notre mort. Travailleurs, nous avons nous aussi, en France, nos ghettos, et nous oeuvrons chaque jour pour en ébranler les murailles. Que les prolétaires juifs viennent avec nous, ils nous aideront et nous les aiderons. Mais alors que nous sortons du plus terrible des carnages qu'ait enregistré l'Histoire, que les causes de cette effroyable guerre sont les frontières nationales qui séparent les peuples, il serait fou et criminel de penser à élever de nouvelles barrières et à fonder de nouvelles nations : ce serait alimenter la source de nouveaux conflits.

Que les Juifs opprimés sortent de leurs ghettos. La Révolution ne leur offre pas la Palestine, elle leur offre le monde libéré. Avec tous les hommes de coeur, avec tous ceux qui travaillent pour étancher leur soif d'idéal, avec tous ceux qui espèrent en une humanité meilleure, avec tous ceux qui pensent voir un jour se réaliser leurs rêves d'avenir, qu'ils viennent. Nous partirons ensemble à la conquête de la civilisation.

- J. CHAZOFF.

Accueil

GIROUETTE n. f. (du latin *gynare*, tourner)

On appelle girouette une plaque légère, placée à une certaine hauteur, autour d'un axe vertical, pour indiquer la direction du vent. On donne aux girouettes des formes diverses, mais le plus souvent celle de la flèche, du coq ou du drapeau. La girouette tournant à tous les vents, au sens figuré on se sert de ce mot pour désigner une personne qui change fréquemment d'avis ou d'opinion. Nous ne pensons pas qu'il soit utile de rappeler les noms de tous les hommes politiques qui, durant ces trente dernières années, sacrifièrent leurs convictions à leurs intérêts et qui, véritables girouettes, se laissèrent guider par les vents de la politique. Certains de ces politiciens, débutant dans le socialisme pour finir dans la réaction, resteront célèbres. S'ils laissent leur nom à la postérité, ce sera plus en raison de la rapidité avec laquelle ils renièrent les idées qui les rendirent populaires et les firent sortir de l'obscurité, que par le travail utile qu'ils auront accompli durant leur existence.

La girouette proprement dite tourne d'autant mieux qu'elle est plus haut placée. En ce qui concerne les girouettes politiques, il faut qu'elles sachent tourner lorsqu'elles sont en bas pour pouvoir espérer se placer bien haut dans l'échelle sociale. N'est-ce pas le but de tous ceux qui quémangent les suffrages des électeurs naïfs, de gravir un jour les marches du Pouvoir ? Dans tout député, il y a l'axe de la girouette, et tous les parlementaires sont prêts, le cas échéant, à aller de la gauche à la droite, si cette évolution doit être pour eux source d'honneurs et de richesses.

Le peuple ne s'apercevra-t-il jamais que si les girouettes tournent au vent, les girouettes parlementaires, elles, ne donnent que du vent ?

Accueil

GISEMENT n. m.

On donne le nom de gisement aux masses de minéraux disposées en couches dans le sein de la terre. Des *gisements* de fer ; des *gisements* de houille. On distingue plusieurs catégories de *gisements* : 1° les *gisements en couche*, dont la formation s'est opérée au sein de l'eau ; 2° les *gisements en filon*, qui sont des crevasses remplies de matière utilisable ; 3° les *gisements en amas*, qui ont ordinairement la forme d'un oeuf.

Nous savons que la terre renferme en son sein des richesses incalculables, et la géographie économique nous a enseigné tout le parti que l'on pouvait en tirer. Chaque contrée du globe possède des richesses particulières. Si l'Angleterre et l'Allemagne sont riches en gisements de houille, par contre la France tient la première place en Europe pour le fer, et les pays de l'Est, tels la Russie et la Roumanie, sont les plus fortes contrées pétrolifères d'Europe. Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, eux, dépassent de beaucoup les contrées d'Europe pour la production de la houille et du pétrole.

Cependant tous les gisements de matière utilisable que renferme la terre sont loin d'être exploités, et l'extraction de minéraux, indispensables à la vie de l'homme, pourrait s'intensifier, si elle n'était pas entravée par une organisation sociale dans laquelle les intérêts privés dominant les intérêts collectifs. C'est ainsi, par exemple, que la Russie, qui pourrait subvenir aux besoins pétrolifères de l'Europe, n'est pas en mesure d'exploiter tous les gisements qui se trouvent sur son territoire, parce que les moyens mécaniques lui manquent pour extraire le précieux liquide et que divers capitalismes nationaux se disputent les bénéfices qui pourraient résulter de cette exploitation.

Il en est des gisements, comme de toutes les richesses sociales de la terre. Entre les mains du capitalisme, la production est ralentie et c'est le peuple qui en souffre. Lorsque le travailleur sera maître de sa machine et que le peuple présidera lui-même à ses destinées, un rendement intensif de la production rendra chacun plus heureux et plus libre.

Accueil

GLAIVE n. m. (du latin *gladius*)

Arme à deux tranchants parallèles, terminée par une pointe et munie d'une simple poignée, dont se servaient les anciens. Par extension, on donne le nom de glaive à toutes sortes d'épées. Dans le passé, le glaive étant à peu près l'arme unique utilisée dans les corps à corps, au sens figuré, *tirer le glaive* signifiait déclarer la guerre. Cette expression s'est conservée jusqu'à nos jours.

On se sert aussi de ce mot pour désigner la Justice, la Puissance, la Force, etc., etc. Le Glaive de Dieu. Proverbe : « Celui qui se servira du glaive, périra par le glaive. »

Accueil

GLÈBE n. f. (du latin *gleba*, morceau de terre)

Au Moyen-Âge, on désignait sous le nom de glèbe un fonds de terre appartenant à un seigneur et auquel le serf était attaché. Le serf, véritable esclave du régime féodal, n'avait pas le droit de quitter sa glèbe. Lorsque le seigneur vendait sa terre, comme un vil bétail il vendait son esclave avec, et ce dernier était obligé de travailler cette terre durant toute sa vie.

Bien que nous n'ayons nullement à nous glorifier du régime social que nous subissons présentement, il faut cependant reconnaître que les diverses révolutions qui ont ébranlé le monde depuis le Moyen-Âge ont permis au travailleur agricole de sortir de la situation misérable qu'il a subie durant des siècles. Certes, nous sommes loin de prétendre que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, et nous savons fort bien que nous avons un travail formidable à accomplir pour libérer tous les esclaves de la terre ; mais nous savons aussi que ce n'est qu'à force de révoltes successives des masses travailleuses que nous arriverons à arracher l'exploité à la glèbe capitaliste. Que les négateurs de l'évolution, que ceux qui nient les bienfaits de la Révolution, jettent un coup d'œil en arrière, qu'ils comparent la vie des serfs du Moyen-Âge avec celle de nos travailleurs des campagnes, et qu'ils nous disent si la situation est la même.

Aujourd'hui encore, le travailleur des villes et celui des campagnes est attaché, l'un à sa machine et l'autre à la terre de ses maîtres ; mais l'un et l'autre, de haute lutte, ils ont acquis ce droit de changer de maître, de ne plus se laisser vendre comme un animal et, ce droit, ils l'ont acquis par les jacqueries successives, par les guerres qu'ils ont livrées aux détenteurs de la richesse. Lentement, mais sûrement, les travailleurs se libèrent et, demain, quand ils auront chassé définitivement leurs maîtres, la glèbe ne sera plus qu'un souvenir du passé lointain et les hommes nouveaux s'étonneront que leurs ancêtres aient pu subir un tel esclavage.

Accueil

GLOIRE n. f. (du latin *gloria*)

Au sens bourgeois du mot, la gloire est un honneur, une célébrité que l'on acquiert en accomplissant des actes éclatants présentant de grandes difficultés à surmonter. Et pourtant, la gloire n'est pas toujours, loin de là, la conséquence d'actions louables et vertueuses, si l'on se place sur le terrain social et humanitaire. La gloire qu'un homme de guerre conquiert sur les champs de bataille, en sacrifiant des milliers et des milliers de vies humaines, nous apparaît, à nous révolutionnaires, abominable ; et, si la postérité est acquise aux grands généraux, ce ne devrait être que pour signaler aux générations futures l'erreur et la barbarie qui les guidaient vers le crime monstrueux de la guerre.

Heureusement pour l'humanité que la gloire n'est pas toujours le fruit de l'assassinat et du meurtre. Des philosophes, des chercheurs, des penseurs, des savants, des littérateurs, sont portés vers la gloire en accomplissant des œuvres utiles à leurs semblables. Et ceux-là, à nos yeux, sont vraiment glorieux. Mais hélas ! en notre société de rapines et de vols, le plus souvent les bienfaiteurs de l'humanité n'acquièrent la gloire qu'après leur mort, alors que, de leur vivant, ils n'avaient même pas de quoi subvenir aux besoins les plus élémentaires de l'existence.

Combien de gens sont aveuglés par la gloire et combien se rencontre-t-il de gloires surfaites. C'est un des grands défauts de l'homme de vouloir être admiré de ses semblables, et l'individu, pour satisfaire son ambition, sa vanité, son orgueil, commet fréquemment des bassesses. Un être vraiment grand n'aime pas la *gloire*, n'est pas avide de *gloire*. Il y est appelé involontairement mais ne la recherche pas, et c'est en cela qu'il est vraiment grand, car il trouve sa satisfaction et sa récompense, non pas dans l'admiration qu'il provoque, mais dans la jouissance du travail utile accompli.

Les libertaires ne glorifient personne et, pour eux, la gloire ne peut être que le souvenir que laissent en leur esprit les gestes, les actes, les travaux des hommes qui se sont signalés par leur savoir, ou qui se sont sacrifiés pour le bonheur de l'humanité.

Accueil

GLORIOLE n. f. (du latin *gloriola*, diminutif de *gloria*)

La gloriole est une vanité, un orgueil excessif que l'on tire de petits faits et d'actions mesquines. La *gloriole* est une parodie de la gloire et une foule de gens qui ne peuvent aspirer à la gloire ne sont pas insensibles à la *gloriole*. De même qu'un être véritablement valeureux ne recherche pas la gloire, un homme réellement intelligent reste sourd à la *gloriole*. « La *gloriole* des arlequins politiques est grande, lorsqu'ils paradedans les cérémonies publiques », dit d'Alembert. C'est que la gloriole des politiciens n'est pas toujours une simple vanité, mais le plus souvent un sentiment intéressé pour dominer ceux qu'ils ont besoin de tromper.

L'éducation du peuple est longue à faire et son ignorance le pousse à admirer aveuglément ce qui dépasse sa compréhension. Lorsque les hommes auront appris et qu'ils sauront juger ceux qui veulent les guider, toute gloriole sera vaine et les fantoches de la politique ne pourront plus se glorifier de petits faits insignifiants et ridicules qu'ils exploitent aujourd'hui pour tromper la foule des électeurs naïfs et confiants.

Accueil

GLOSE n. f. (du grec *glôssa*, langue)

Explication des mots obscurs d'un texte par d'autres mots plus compréhensibles. On donne aussi le nom de *glose* aux commentaires qui accompagnent certaines œuvres inintelligibles. C'est surtout dans le passé, lorsque les philosophes et les poètes n'écrivaient que pour une minorité de lettrés, que la glose était indispensable pour donner un peu plus de clarté à leurs œuvres. En ce qui concerne les écritures saintes de toutes les religions, les théologiens et les chefs de l'Eglise *glosèrent* - et *glosent* encore - à perte de vue, afin de donner une interprétation acceptable à toutes les contradictions et toutes les âneries qui fourmillent dans les œuvres religieuses ; mais on peut dire que le but poursuivi ne fut pas atteint ; car, le plus souvent, la glose était encore plus obscure que le texte original ; c'est du reste la raison pour laquelle toutes les religions sont obligées de s'appuyer, non sur la raison et sur la logique, mais sur la violence et l'autorité.

Au sens péjoratif, on se sert de ce mot comme synonyme de critique, de commérage, de médisance : *Gloser* sur ses voisins, sur ses camarades. Les *gloses* des concierges.

Accueil

GNOSTICISME n. m. (de *gnostique*, du grec *gnôstikos*)

Le *gnosticisme* est un système de philosophie religieuse professée par certains docteurs et théologiens au début de l'ère chrétienne. En opposition avec les autorités chrétiennes se fondèrent, pour diffuser les principes et les opinions des gnostiques, une trentaine d'écoles qui ne tardèrent pas à être fermées, sans pour cela arrêter la propagation du *gnosticisme* qui laissa des traces jusqu'à la fin du XIII^e siècle. .

Le *gnosticisme* est un amalgame ahurissant des religions perses, juives et chrétiennes. Il se divisa, du reste, en plusieurs sectes dont les unes furent nettement hostiles au christianisme, alors que les autres étaient particulièrement hostiles au judaïsme.

Le *gnosticisme* repose sur ce principe essentiel que le monde est sorti d'un Dieu indicible, c'est-à-dire qui ne peut s'exprimer par la parole ; qu'il était, à l'origine, composé de pur esprit et qu'ensuite seulement est venue la matière, principe et source du mal. Les gnostiques méprisaient, en conséquence, tout ce qui se rattachait à la chair et tout ce qui n'était pas la vie spécifiquement spirituelle.

En réalité, le *gnosticisme* trouve sa plus parfaite expression dans la doctrine de Mani qui fonda, au début du III^e siècle, la religion manichéenne. « L'idée dominante de la doctrine de Mani, nous dit Salomon Reinach, dans son *Histoire générale des Religions*, est l'opposition de la lumière et des ténèbres, qui sont le bien et le mal, Le monde visible résulte du mélange de ces éléments éternellement hostiles. Dans l'homme, l'âme est lumineuse, le corps obscur ; dans le feu, la flamme et la fumée représentent les deux principes ennemis. De là découle toute la morale manichéenne, qui a pour but l'affranchissement des parties lumineuses, celui des âmes qui souffrent dans la prison de la matière. Quand toute la lumière captive, quand toutes les âmes des justes seront remontées au soleil, la fin du monde arrivera à la suite d'une conflagration générale. Dans la pratique, les hommes se divisent en « parfaits ou élus » et en simples fidèles ou « auditeurs ». Les premiers forment une sorte de clergé, doivent s'abstenir du mariage, de la chair des animaux (sauf toutefois des poissons), du vin, de toute cupidité et de tout mensonge. Les fidèles sont soumis aux mêmes règles morales, mais ils peuvent se marier et travailler comme les autres hommes ; seulement ils ne doivent ni accumuler des biens, ni pécher contre la pureté. »

On comprendra, par ce qui précède, que le *gnosticisme* fut combattu par les puissants de l'Eglise chrétienne. On prétendit, pour persécuter les manichéens, qu'ils avaient des mœurs infâmes ; mais ce ne sont là que des calomnies. Ce qui a nui principalement au *gnosticisme* et ce qui fut sa faiblesse, ce fut sa diversité de sectes.

On n'en compte pas moins de 70, et cela permit au christianisme d'en avoir facilement raison. Serait-ce suffisant pour démontrer, une fois de plus, que des forces éparpillées ne peuvent rien contre des forces unies ? Il faut, du reste, souligner que le *gnosticisme* a été un des facteurs indirects de l'unification de l'église chrétienne ; c'est pour combattre les diverses sectes qui évoluaient autour du christianisme, pour mettre un frein à la propagande décousue de certaines écoles, que les théologiens se mirent à élaborer un code intangible qu'il fallait respecter si l'on ne voulait pas être accusé d'hérésie. « C'est à Marcion, vers 150, que l'Eglise eut la première idée d'un *canon*, d'un recueil autorisé des écrits concernant la Nouvelle loi », dit encore S. Reinach. « C'est pour répondre aux gnostiques qu'elle fut amenée à formuler ses dogmes, sa profession de foi (dite à tort *symbole des apôtres*) et, sans doute, de publier l'édition définitive des quatre évangiles dont elle affirma l'inspiration. »

Nous voyons donc qu'à son origine même, l'Eglise chrétienne eut à lutter contre une foule de petites organisations qui gravitaient autour d'elle et qui, parfois, pénétraient en son sein. Nous avons dit plus haut que si les *gnostiques* furent vaincus, bien que dans la pratique le *gnosticisme* présentât un caractère plus humanitaire que le christianisme orthodoxe, cette défaite fut surtout due à la division des *gnostiques* en face de l'ordre et de la persévérance de leurs adversaires. Que les libertaires s'inspirent de ce passé et qu'ils se rendent compte des ravages que provoquent la désorganisation et le désordre ; qu'ils s'unissent pour être une force, et ils ne pourront pas alors être écrasés par les Eglises modernes comme le furent les *gnostiques* dans le passé.

Accueil

GOUPILLON n. m. (du vieux français *goupil*, renard, le goupillon étant fait, autrefois, d'une queue de renard ou, suivant d'autres, de guipon [*Larousse*])

Tige garnie de poils, ou baguette métallique, surmontée d'une boule creuse à petits trous, qui sert à l'Eglise pour faire des aspersion d'eau bénite.

Voici ce que dit Malvert, dans *Science et Religion*, du goupillon :

« Dans les anciens sacrifices païens, le prêtre, habillé de blanc, purifiait d'abord le temple et les fidèles en les aspergeant d'eau lustrale, remplacée depuis par l'eau bénite, avec un goupillon fait de crin (*aspergilium*). Le goupillon est resté tel qu'on le voit dans la main d'un prêtre païen, sur une peinture du temple d'Isis, à Pompéi (Musée Guimet, salle égyptienne). Les vases d'eau lustrale, placés à la porte des temples, dont les fidèles s'aspergeaient, sont remplacés par les bénitiers. Aux mystères de Mithra, la prêtresse trempait un rameau, emblème du phallus, dans du lait dont elle aspergeait les assistants par trois petits coups réitérés, pour simuler l'éjaculation séminale, symbole de la fécondité universelle. Les trois petits coups éjaculatoires ont été conservés. »

L'eau bénite dont, à l'aide du goupillon, on asperge les assistants, a la propriété de purifier, d'absoudre, d'apporter la bénédiction de Dieu sur l'aspergé. Or, c'est par ce geste que, toujours, le prêtre bénit les drapeaux et absout les porteurs de sabres des massacres qu'ils ont commis au nom de la Patrie ou de l'Ordre. C'est, accompagnés de la bénédiction, que les soldats s'en vont tuer et mourir, d'où ce proverbe éternellement vrai : L'Autorité est l'union du sabre et du goupillon.

- A. LAPEYRE.

Accueil

GOUVERNANT n. m.

Qui gouverne. Ce mot ne s'emploie qu'au pluriel, lorsqu'il sert à désigner ceux qui gouvernent un Etat. Pris dans ce sens, il devient synonyme de ministres. Les gouvernants de France se réclament tous de l'esprit républicain. Nous avons dit, au mot *Gouvernement*, qu'un gouvernement ne peut être que d'essence bourgeoise et qu'il ne pouvait défendre que les intérêts des classes privilégiées. Il ne nous paraît donc pas utile d'insister sur ce fait que la plupart des gouvernants sont d'origine bourgeoise et qu'ils font dans l'Etat la politique de leur classe. Du reste, les gouvernants, tout comme les députés et autres politiciens, ne sont que des mannequins entre les mains de la ploutocratie de leur pays qui, elle, dirige dans les coulisses les affaires économiques et politiques de la nation. Il est un fait cependant à souligner : c'est qu'à de rares exceptions, les gouvernants sont choisis parmi les plus corrompus et les moins sincères de tous les politiciens. Cela se comprendra du reste assez facilement lorsque l'on saura que les places de ministres sont relativement rares, et qu'il faut savoir intriguer pour obtenir un portefeuille. Ne nous étonnons donc pas de la basse moralité des gouvernants. Pour être à la tête de la nation, récolter tous les avantages avoués, et surtout inavoués, d'une telle position, il est indispensable de se dresser contre tous les aspirants avides de pouvoir, et c'est au plus malin et au moins scrupuleux, à celui qui n'hésite devant aucun moyen, même le plus abject, que revient alors l'honneur de gouverner les hommes.

Le peuple n'a donc rien à attendre de ses gouvernants, que du mal. Guidés par l'ambition et l'intérêt, une fois en possession du Pouvoir, les gouvernants n'ont qu'une crainte : c'est de le perdre ; et, pour le conserver, aucune action ne leur semble blâmable, et cela explique toute l'ignominie des luttes politiques, où les besoins et les intérêts du peuple n'entrent même pas en ligne.

Les hommes ne seront heureux que lorsqu'ils sauront se passer de gouvernants. En réalité, la plus grosse part de responsabilité dans la corruption politique qui nous étouffe, incombe au peuple qui permet à ses gouvernants de se jouer de sa misère. Le travailleur perpétue, par sa propre faute, un état social condamné depuis longtemps par tous ceux qui pensent sainement et ont compris l'incohérence du régime capitaliste. Prétendre que les gouvernants sont indispensables pour maintenir l'ordre dans une société, est une aberration, un préjugé entretenu savamment dans l'esprit populaire, pour maintenir le peuple dans l'esclavage. Les gouvernants sont des fauteurs de désordre et il n'y a pas de précédent de gouvernants ayant agi avec probité et loyauté pour le bien du peuple. Le peuple est assez vieux, il doit savoir se passer de gouvernants et diriger lui-même ses propres affaires. Elles ne sont du reste pas si difficiles à gérer, et point ne lui est besoin de maîtres pour qu'il sache qu'il lui faut, pour vivre, du travail et du

pain. Les gouvernants sont une entrave à la libération de l'homme et, à ce titre, il est indispensable de les combattre, jusqu'au jour où ils seront engloutis sous les décombres des gouvernements.

Accueil

GOUVERNEMENT n. m.

Action de conduire, d'administrer, de diriger, de gouverner. Le *gouvernement* est l'organisme qui se trouve à la tête d'une nation, d'un Etat. Un *gouvernement* républicain ; un *gouvernement* impérial ; un *gouvernement* monarchiste. Il y a plusieurs formes de *gouvernement* dont les deux principales sont : le *gouvernement* absolu et le *gouvernement* représentatif. Dans le premier cas, le Pouvoir est exercé par un souverain, un monarque ou un chef, qui ne sont soumis à aucune règle, sauf celle du bon plaisir, et à aucun contrôle ; dans le second cas, le Pouvoir est confié par un Parlement à des délégués supposés représenter la majorité de la nation. Nous verrons, par la suite, qu'il n'y a, en réalité, que peu de différence entre ces deux formes de *gouvernement*.

De nos jours, il n'y a plus, à proprement parler, de gouvernements qui s'avouent absolus ; presque tous se réclament de la démocratie et prétendent être l'émanation de la volonté populaire. Ce qu'il y a de plus paradoxal, c'est que, généralement, les peuples ne s'aperçoivent pas que les gouvernements changent d'étiquette mais que la chose reste la même.

La première question qui se pose est de savoir si le *gouvernement* répond à un besoin social et s'il est possible de se passer de *gouvernement*. Nous ne tiendrons pas compte des arguments apportés en faveur du principe de *gouvernement* par les éléments de conservation sociale, puisque ces derniers se condamnent eux-mêmes en empruntant des drapeaux qui ne sont nullement le reflet de leurs opinions. Ce qui est intéressant à considérer, c'est la thèse soutenue par les hommes de progrès, d'avant-garde, qui, malgré les enseignements de l'Histoire, restent des chauds partisans du principe d'autorité et, par conséquent, en matière sociale, du principe de *gouvernement*.

Une des meilleures apologies que nous ayons lues en faveur du *gouvernement*, ou plutôt du principe *gouvernemental*, est celle que développe Lachâtre dans son *Dictionnaire Universel*, et dont nous reproduisons quelques passages afin de mieux combattre ensuite cette idée de *gouvernement* qui nous apparaît comme une erreur séculaire que l'on veut perpétuer. « Lorsque l'on prend la nature humaine non dans l'idée, mais dans le fait, dit Lachâtre, on est frappé du plus affligeant spectacle. L'homme, hélas ! qui devait faire les délices de la société, est devenu le scandale et l'effroi de son semblable. La passion triomphant des nœuds les plus doux, des amis, des frères, des époux, ne peuvent vivre ensemble sans trouble et sans discorde. Que dire des haines déclarées et de la guerre ouverte ? Les hommes, changés en bêtes féroces, se dévorent entre eux : l'homme est un loup pour l'homme. Insociables par leurs vices et exposés à tant d'attaques, les hommes

ne vont-ils pas se fuir d'une fuite éternelle ? Mais l'instinct social parle plus haut que les périls : le besoin d'aimer et d'être aimé rapproche les cœurs, malgré tous les défauts. D'ailleurs, la terre a des bornes, il faut s'en diversifier des aptitudes naît spontanément la division des travaux et, celle-ci établie, les individus ne peuvent se quitter sans périr. Dès lors, il ne s'agit plus de renoncer à l'état social, mais de l'affermir contre la corruption humaine : c'est l'objet des gouvernements. A l'idée de droit se lie naturellement celle d'inviolabilité. Le droit n'existe pas s'il est permis de l'outrager impunément ; il renferme la faculté de repousser les atteintes qu'on lui porte et c'est ce qui fonde l'emploi légitime de la force. Le droit de défense et de punition, comme tout autre droit, réside primitivement et ne peut résider que dans les individus ; mais ces individus sont des êtres sociables et, comme tels, ils sont tenus de l'exercer, autant que possible, en commun. »

« Cependant, la défense commune n'est réellement assurée que quand tous se concertent d'avance pour constituer un centre de protection sociale, une force publique redoutable aux malfaiteurs, et, par la certitude d'une répression énergique, prévenir la plupart des attentats. Dès lors, à la société naturelle ou exclusivement fondée sur la raison et les affections, vient s'ajouter la société positive, appelée aussi société politique ou Etat. Selon l'idée la plus générale qu'on s'en puisse former, c'est l'organisation permanente et régulière de la force au service de la justice. »

« Le *gouvernement* n'est, en réalité, que l'organisation sociale du droit de punir. Or surveiller, réprimer, punir, c'est faciliter l'action libre des bons citoyens ; ce n'est point se substituer à eux pour agir à leur place. » (Lachâtre).

Voilà donc la thèse que soutenait, il y a un peu plus de cinquante ans, un savant révolutionnaire, et que soutiennent encore tous les révolutionnaires, qui affirment que les hommes ont besoin d'être dirigés et gouvernés ! Car il faut avouer que la grande majorité des humains ne conçoit pas l'organisation d'une société sans autorité ni *gouvernement*, et c'est ce qui explique que l'on a fait du mot Anarchie le synonyme de désordre. Les Anarchistes sont, par conséquent, les seuls qui combattent l'idée de *gouvernement*, et ils s'appuient, pour cela, non seulement sur la logique et le raisonnement, mais aussi et surtout sur l'exemple et l'expérience du passé.

Deux formules sont surtout à souligner sur l'idée que se fait Lachâtre du *gouvernement* : 1° « *C'est l'organisation permanente et régulière de la force au service de la justice.* » Or la justice et la force sont deux principes qui ne peuvent se mêler, s'associer et qui, bien au contraire, se combattent. En aucun cas la justice ne peut reposer sur la force. La violence momentanée, provisoire, accidentelle, peut être un moyen pour lutter contre l'arbitraire et l'injustice, et c'est le cas pour ce que nous appelons la révolution ; mais sitôt que la force, la violence, sont érigées en principes, qu'elles se confondent pour former une organisation permanente, même au service de la plus noble des causes, elles deviennent un facteur de régression et de répression, au lieu d'être un facteur d'évolution et d'humanité.

L'erreur primaire de tous ceux qui croient en la faculté progressive et

civilisatrice d'un *gouvernement*, est de s'imaginer que l'égalité et la justice peuvent s'exercer dans les cadres de la légalité. Par extension ils deviennent fatalement partisans de la loi, de ceux qui la font et de ceux qui sont chargés de la faire respecter. Or, il a été, à maintes reprises, démontré que la loi n'était nullement un facteur de progrès, mais qu'au contraire, elle sanctionnait ordinairement des mœurs passées et bien souvent tombées en désuétude. Ce n'est qu'en se dressant contre la loi, contre les gouvernements et contre l'ordre établi, que se poursuit l'évolution des sociétés. Si nos ancêtres ne s'étaient jamais dressés contre les gouvernements monarchiques, jamais la république n'aurait vu le jour et jamais nous n'aurions bénéficié des bienfaits indiscutables, bien qu'incomplets, que nous a légués la Révolution française.

Un *gouvernement* est, par essence, conservateur ; il ne peut pas ne pas l'être, et il coule de source qu'il ne peut pas être alors révolutionnaire. C'est un paradoxe d'être en même temps révolutionnaire et *gouvernemental*, car un *gouvernement* est toujours adversaire de la révolution ; s'il en était autrement, le *gouvernement* lutterait contre lui-même et signalerait ainsi son inutilité ; ce qui est ridicule.

« Le gouvernement, dit ensuite Lachâtre, n'est, en réalité, que l'organisation sociale du droit de punir. » C'est la plus belle formule qui, à notre esprit, démontre le rôle régressif que jouent tous les gouvernements, quels que soient leurs drapeaux. En effet, c'est bien là le rôle essentiel de tous les gouvernements. Mais ce qu'il faudrait démontrer, c'est que le droit de punir, dans les cadres de la loi, est conforme au droit d'égalité, de justice et d'humanité. Punir ? Mais punir qui ? Ceux qui se mettent en marge de la loi, ceux qui considèrent que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, et qui se révoltent contre l'injustice qui règne en maîtresse sur toute la surface du globe. Nous avons dit et nous ne cesserons de répéter que la loi, dans une société reposant sur des principes de propriété, ne peut être que favorable à ceux qui possèdent et que la répression ne peut s'exercer que contre ceux qui ne possèdent pas. Il en résulte donc que le droit de punir, qui incombe au gouvernement, ne s'exerce, en fait, que contre ceux qui ne possèdent rien, et la formule de Lachâtre, pour être complète et raisonnable, devrait être : « Le gouvernement est l'organisation sociale du droit de punir ceux qui ne possèdent pas de richesses sociales. » Il suffit, du reste, d'ouvrir les yeux sur tout ce qui nous entoure pour se rendre compte qu'un gouvernement est toujours asservi à une classe et que cette classe est toujours la classe possédante. Et il ne peut pas en être autrement, puisque le gouvernement est une formation politique et que la politique n'est que l'organisation de l'économie sociale au profit de la richesse. Et c'est pourquoi nous paraît ridicule l'espérance que nourrissent certains révolutionnaires en un gouvernement prolétarien. En quelque nation que ce soit, une formation gouvernementale suppose un désaccord entre les divers éléments sociaux de la population. Nul n'ignore que le désaccord fondamental est de caractère économique, puisqu'il réside en l'inégalité économique des individus ; or il est matériellement impossible à un gouvernement de se situer en faveur des éléments les moins favorisés de la population ; même le voudrait-il, il ne le pourrait pas, et nous en avons eu la preuve en ce qui concerne le gouvernement bolcheviste. Du fait même

que la société est divisée en classes, le gouvernement est contraint de défendre la classe privilégiée ou de céder sa place à un autre. Et c'est là toute l'erreur du bolchevisme comme doctrine révolutionnaire. Oh ! nous ne contestons pas aux bolchevistes qui résident hors la Russie une certaine activité révolutionnaire ; mais ce que nous contestons, c'est la valeur révolutionnaire du gouvernement bolcheviste russe, qui ressemble, à s'y méprendre, à tous les autres gouvernements. Un gouvernement prolétarien n'est d'aucune utilité au prolétariat, et nous nous en rendons compte lorsque nous lisons, dans *La Vie Ouvrière* du 7 mars 1924, qui est pourtant un organe communiste, l'entrefilet suivant : « Au cours des derniers temps, plus de 600 ouvriers à domicile ont participé aux grèves dans l'industrie des cuirs et peaux. Toutes ces grèves se terminèrent par la victoire complète des ouvriers à domicile et la conclusion de contrats collectifs. » Il faut en conclure que, dans ce pays à gouvernement prolétarien, le gouvernement fut incapable de faire respecter ou d'imposer les revendications prolétariennes, puisque les travailleurs furent obligés d'user de la vieille arme classique : la grève, pour obtenir satisfaction. Ce n'est donc pas sans raison que Chazoff dit, dans son *Mensonge bolcheviste* : « Pour nous, un gouvernement est un gouvernement, qu'il soit rouge ou qu'il soit blanc. Partout où la bourgeoisie exerce encore son influence, le gouvernement la soutient, - en Russie comme ailleurs, - défend. Et c'est ce qui explique la répression dont sont victimes des centaines de révolutionnaires qui gémissent dans les bagnes et les prisons bolchevistes. »

Incontestablement, quelles que soient les aspirations et les idées sociales ou philosophiques des hommes qui le dirigent, un *gouvernement* est réactionnaire et conservateur. S'il nous en fallait une dernière preuve, nous n'aurions qu'à prendre le gouvernement démocratique français, issu des élections législatives du 11 mai 1924. Le peuple français, confiant en sa souveraineté, envoya au Parlement des hommes de gauche, espérant mettre un frein à la politique belliqueuse d'un *gouvernement* nationaliste. M. Poincaré lâcha le Pouvoir et le remit entre les mains de M. Herriot ; mais rien ne changea, les forces obscures de la finance et de la grosse industrie étant plus puissantes que les forces politiques d'un *gouvernement*. Le Bloc des Gauches, constitué pour appliquer un programme démocratique, s'écroula piteusement, et les électeurs n'eurent, pour se consoler, que le souvenir des belles promesses qui leur furent faites.

« C'est entendu, diront certains adversaires de l'anarchisme ; tout gouvernement est imparfait et ne répond pas à nos désirs ; mais par quoi le remplacer et que feriez-vous, si vous assumiez la responsabilité de diriger l'Etat ? » C'est mal poser la question. Il est évident que si, dans l'ordre social actuel, il nous prenait la fantaisie de diriger les affaires publiques, nous ne ferions pas mieux que les autres. C'est la raison pour laquelle les anarchistes sont révolutionnaires. Ils savent fort bien que, tant que subsistera le capitalisme, que tant que le monde sera divisé en classes, l'existence d'un gouvernement se légitimera. Une société sans gouvernement suppose tout d'abord la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme et l'égalité économique de tous les êtres. Tant que ceci ne sera pas acquis, le *gouvernement* subsistera. « Vous ne réaliserez jamais votre programme », nous

objectera-t-on. Ce ne sont pas les anarchistes seuls qui le réaliseront, mais le peuple, car chaque jour qui passe discrédite un peu plus les diverses formes de gouvernement qui se sont manifestées incapables de réaliser l'union entre les hommes. Le Capital s'écroulera, il a atteint son point culminant et, maintenant, sa chute sera rapide. Et lorsqu'aura disparu la propriété, qui est la source principale des divisions humaines, les gouvernements s'éteindront et disparaîtront d'eux-mêmes pour faire place à l'harmonie et au bonheur universels.

Accueil

GRADATION n. f.

On appelle *gradation* l'augmentation par degrés, l'accroissement progressif d'une chose. La *gradation* de la lumière, de la chaleur, etc., etc. En toute chose il faut une mesure, et ce n'est que par *gradation* que l'enfant devient homme et qu'il acquiert les connaissances de la vie. En musique, on appelle gradation la progression insensible d'un ton à un autre ton, et, en rhétorique, on donne ce nom à une figure présentant un assemblage de mots ou de pensées suivant une progression ascendante ou descendante. Boiste, le célèbre savant du XIX^e siècle, nous offre un bel exemple de gradation littéraire. « Les besoins, les désirs, les passions assiègent le cœur de l'homme. Vous ignorez mes peines, mes chagrins, ma misère. L'humeur mène à l'impatience, l'impatience à la colère, la colère à l'emportement, l'emportement à la violence et la violence au crime ; et, par cette gradation, on va d'un fauteuil à l'échafaud. »

Accueil

GRADE n. m. (du latin *gradus*, degré)

Dignité ; chacun des échelons d'une hiérarchie. Obtenir des *grades* universitaires. C'est surtout à l'armée que le grade signale le chef à ses inférieurs. Dans la carrière militaire on distingue deux sortes de *grades* : les *grades* inférieurs et les *grades* supérieurs. En France, seuls les hommes titulaires de *grades* supérieurs ont le titre d'officier, et l'appellation de leur *grade* doit être précédée du terme : *mon*. On dit : *mon colonel*, *mon commandant*, *mon général* ; mais on dit : *sergent*, *caporal*, ces derniers n'étant titulaires que de *grades* inférieurs. Par contre, on dit : *Monsieur le maréchal*, *monsieur le médecin-major*, etc., etc. Est-il besoin de dire que le grade - et à l'armée plus qu'ailleurs - confère à celui qui en est pourvu une autorité arbitraire sur ses semblables ? Si l'on peut admettre que les *grades* universitaires supposent de ceux qui les détiennent des connaissances supérieures et que, de ce fait, ils peuvent exercer une certaine autorité morale sur ceux qui les entourent, il n'en est pas de même en ce qui concerne les *grades* militaires, et surtout pour ce qui est des *grades* inférieurs. Cependant, à l'armée, le *gradé* est un petit roi dont les ordres ne doivent pas être discutés et sont exécutés sans la moindre protestation ou la moindre critique. Que de malheureux ont payé de leur liberté et, parfois, de leur vie, leur geste de révolte contre la bêtise et la méchanceté des *gradés* ! Nous avons dit, par ailleurs, ce que nous pensons de l'armée ; nous avons souligné tout ce qu'avait de ridicule cette discipline devant laquelle devait se courber, sans broncher, des milliers et des milliers d'êtres humains ; le respect du galon, du grade, est le fondement de toute discipline. Qu'importe, si celui qui possède un *grade* est un dégénéré ou un ignorant, le grade lui confère l'intelligence, la clairvoyance, et sa supériorité devient incontestable. C'est ainsi qu'est constituée notre belle société qui se prétend démocratique.

Combien de temps devons-nous lutter encore pour détruire, dans l'esprit du peuple, le respect des titres, des galons et des *grades*. Ce n'est, en vérité, que lorsque les hommes se seront libérés de toute admiration pour les héros d'opéra-comique, portant sur leurs manches ou sur leur poitrine leurs distinctions honorifiques, qu'une égalité saine et bienfaisante pourra régénérer l'humanité.

Accueil

GRAMMAIRE n. f. d'un mot grec qui signifiait : peinture, trait, ligne, lettre

Littéralement, la grammaire est l'art de tracer des signes qui fixent la pensée. C'est l'écriture. Elle est le langage écrit et elle est née, non seulement bien après le langage parlé, mais aussi bien après la poésie et l'éloquence, qui ont été les premières formes de l'art de parler. Elle n'en a pas moins été produite, comme l'a dit Voltaire, par « l'instinct commun à tous les hommes », instinct « qui a fait les premières grammaires sans qu'on s'en aperçût ».

Les premières écritures, ou grammaires, furent symboliques, créées par des civilisations qui se bornèrent à l'*idéographie*, reproduisant l'image des choses. Ainsi se forma l'écriture hiéroglyphique ou picturale des Egyptiens, des Mexicains, des Chinois, insuffisante pour suivre la pensée et la langue dans leurs modifications et produisant, a dit Ph. Chasles, « une matérialisation intellectuelle qui pèse toujours sur ces peuples ». Le même auteur ajoute : « Jamais nation n'est parvenue à un développement social grandiose et vrai sans décomposer les sons qui forment les mots, sans transformer ces mêmes sons en caractère, sans recomposer la parole qui vole et fuit, sans l'immobiliser à jamais sur une substance solide au moyen de lettres juxtaposées : immense et incroyable travail. » Le moyen de ces opérations fut l'*alphabet*, dont Ph. Chasles dit avec enthousiasme : « Il n'y a qu'une création dont l'esprit humain doit être fier : l'alphabet. » Et il l'appelle : « père des sociétés, seul moteur de tout perfectionnement. »

On a cru pouvoir fixer l'époque de la plus ancienne écriture ; des découvertes nouvelles l'ont toujours reculée. Les hommes écrivirent sur du fer, du marbre, de l'airain, du bois, de l'argile. Dans l'Inde, en Scandinavie et ailleurs, des rochers sont couverts d'inscriptions. On employa ensuite des peaux tannées, puis des plaques de bois recouvertes d'une couche de cire, des tablettes d'ivoire sur lesquelles on écrivait avec un crayon de plomb, des feuilles de plomb où l'écriture se marquait avec un poinçon de métal. Vinrent ensuite l'usage du parchemin et celui du papyrus, devenu le papier. L'invention de l'alphabet est généralement attribuée aux Phéniciens. L'Anglais Isaac Taylor composa, en 1883, un ouvrage pour démontrer que toutes les écritures alphabétiques sont dérivées de Phénicie. Mais Taylor était insuffisamment informé. L'écriture alphabétique ne fut pas la création spontanée d'un peuple ; elle se forma lentement, chez plusieurs, en suivant le développement de leur civilisation. Depuis Taylor, on a découvert des inscriptions alphabétiques plus anciennes que l'écriture phénicienne et indépendantes d'elle. Les pays du bassin méditerranéen en possèdent des traces préhistoriques.

L'écriture n'arriva à donner toute sa contribution au développement social que lorsque l'imprimerie permit de la répandre à l'infini. L'imprimerie, dont la

découverte est attribuée à l'époque de Gutenberg, était connue des Romains qui employaient des caractères mobiles bravés pour apprendre à lire aux enfants. Ce qui manquait pour la répandre, c'était le papier à bon marché, qu'on inventa au XV^e siècle.

« L'imprimerie, c'est la mémoire du genre humain fixée. » (Ph. Chasles). Mais, pour fixer exactement cette mémoire dans la forme imprimée, il faut d'abord l'étudier et la fixer dans les formes de la pensée. C'est par ce travail que la grammaire étendit son premier domaine, celui de l'écriture, à l'observation de la pensée pour être d'abord l'art de la bien exprimer, dont Platon a parlé, puis l' « ars legendi et scribendi » de Diodore de Sicile, c'est-à-dire l'art de lire et d'écrire, qu'on appela *Grammatistica*. après qu'Aristote et Théodecte en eurent donné les premiers principes.

Dépassant la *grammatistica*, - science grammaticale, - la grammaire devint l'art du langage dans un sens de plus en plus étendu. Parmi les sept arts libéraux des anciens, elle engloba tout ce qui était littérature. Par la suite, en se développant encore, l'étude du langage se divisa en plusieurs branches spéciales. La grammaire proprement dite revint à son premier emploi : l'art de parler et d'écrire selon des règles. C'est celui qu'elle a encore aujourd'hui.

Dans l'antiquité, au Moyen-Âge et jusqu'au XVI^e siècle, on appela *grammairiens* tous ceux qui s'occupaient de belles-lettres et étaient savants dans tous leurs genres, sans même s'intéresser spécialement à la grammaire. On donnait cette qualité comme un titre d'honneur à tous ceux qui se distinguaient dans les travaux de l'esprit. En 1580, elle fut décernée au jurisconsulte italien Thomas d'Aversa, bien qu'il n'écrivit jamais que sur le droit. Cela n'empêchait pas de railler les grammairiens étroitement préoccupés des règles, d'autant plus tyranniques qu'elles étaient plus fausses. L'écrivain satirique Pontano faisait dire à Virgile qu'il montrait fuyant devant ces pontifes : « O grammairiens, que vos lettres humaines sont inhumaines ! » Trop souvent les grammairiens, tout en rendant au langage des services incontestables, se sont montrés ridicules par des exigences arbitraires et ont justifié la méfiance et la raillerie. Un auteur écrivait en 1530 :

*Qui se fie en sa grammaire
S'abuse manifestement.
Combien que grammaire profère
Et que lettre soit la grand'mère
Des sciences...*

Il est peu de grammairiens qui n'aient pas justifié cette méfiance et il faut arriver à Littré pour en rencontrer un d'un esprit parfaitement objectif, ayant su dégager les richesses véritables de la langue française et montrer leur emploi judicieux.

Trop souvent, en grammaire, le mauvais usage l'a emporté sur des vieux principes qui s'accordaient avec la raison. Trop souvent aussi, le pédantisme a fait sacrifier le bon sens de l'usage général et condamner la simplicité, la clarté, la grâce naturelle à des excentricités, des formes artificielles et des modes éphémères. Le

XVI^e siècle, qui fut l'époque des études les plus sérieuses sur la langue française, avant celles du XIX^e siècle, et le temps du plus magnifique épanouissement de cette langue dans les œuvres des Rabelais, Ronsard, Amyot, Montaigne, vit aussi les pires horreurs du langage et n'a été en cela dépassé que par notre époque d'après guerre. (Voir *Etudes sur le XVI^e siècle en France*, par Ph. Chasles, et voir notre article *Langage*). Il y a, entre l'observation rigide des principes et la liberté sans frein, un juste milieu qu'il est nécessaire d'observer pour ne pas conduire les principes à une momification et la liberté à une licence aussi funestes l'une que l'autre. En grammaire, comme en toutes choses, ce juste milieu a été trop souvent inobservé. Trop souvent les grammairiens, comme les écrivains de tous genres, ont oublié que les seules mais véritables fautes, dans l'emploi d'une langue, sont les locutions qui l'obscurcissent, la rendent équivoque, incompréhensible, ne lui font pas dire nettement et clairement ce qu'elle a à dire, même lorsqu'elle exprime les nuances les plus subtiles des sentiments.

Rivarol, occupé à écrire une grammaire, disait : « Je ressemble à un amant obligé de disséquer sa maîtresse. » Mais, en même temps, il apprenait à rendre cette maîtresse plus belle. R. de Gourmont a dit de lui : « Il ne faut pas oublier que, comme presque tous les écrivains exacts, Rivarol était grammairien; il n'aimait les idées nues que pour avoir le plaisir de les couvrir de vêtements beaux, élégants et inattendus. » A. France n'a formulé qu'une boutade lorsqu'il a écrit : « Je tiens pour un malheur public qu'il y ait des grammaires françaises. Apprendre dans un livre aux écoliers leur langue natale est quelque chose de monstrueux, quand on y pense. Etudier comme une langue morte la langue vivante : quel contresens ! Notre langue, c'est notre mère et notre nourrice, il faut boire à même. » A. France est un des plus purs écrivains de langue française ; il n'a pu le devenir que par l'observation des règles communes à tous ceux qui parlent cette langue, mais s'il a pu observer ces règles dans la langue même, en dehors de l'œuvre des grammairiens, tous ne peuvent s'en passer, même pour ne connaître que très incorrectement le français. Car la langue, la mère, la nourrice, ce n'est pas, pour la plupart des Français, surtout ceux de la campagne, le langage d'A. France ; c'est le patois local qui est, suivant les régions, plus étranger au français qu'à l'espagnol, à l'italien, à l'allemand. S'il n'y avait pas eu des grammairiens pour réunir un vocabulaire commun, dégager les règles communes du langage dispersées dans les diverses régions qui ont formé l'unité française, comment se serait faite cette langue si variée, si riche d'expression, si harmonieuse et si plastiquement belle, dans laquelle pensent, parlent et écrivent quarante millions de Français ?

Voltaire a raillé fort justement les « enfileurs de mots » qui prétendent faire, défaire et refaire la langue ; mais il a reconnu dans la grammaire « la base de toutes les connaissances », et dans le grammairien, tel qu'on l'entendait dans l'antiquité, « l'homme de lettres » proprement dit qui les possédait toutes. A. Karr a pu dire aussi : « Les grammairiens, en général, manquent d'esprit et, la plupart du temps, sont des écrivains fruits secs qui sont restés à la grammaire faute de pou haut. » Mais il n'y a pas de grand orateur ou de grand écrivain qui n'ait été grammairien, c'est-à-dire qui n'ait sérieusement étudié sa langue, avant de parler ou

d'écrire. Epicure fut grammairien avant d'être philosophe. Les grands orateurs et écrivains ont été ces « grammairiens de génie à qui les hommes d'une race doivent d'avoir gardé un peu le sens de la beauté de leur langue ». (R. de Gourmont).

La grammaire n'est dédaignée qu'aux temps de décadence du langage. Grégoire le Grand se faisait gloire de manquer à ses règles. Il n'était pas le seul à son époque, aussi la langue littéraire était-elle devenue un véritable jargon. Il en est de même aujourd'hui. Le titre de « grammairien » est presque péjoratif, surtout auprès de ceux qui auraient le plus besoin de connaître la grammaire. Les grammairiens sont considérés comme des Brid'oisons desséchés dans la conservation des formes désuètes du langage. Ceux qui s'occupent de la langue ont pris, en renouvelant leur science, les noms plus distingués de *philologues*, *linguistes*, *paléographes*, *lexicologues*, etc. Ces titres ronflants offrent-ils plus de garantie de bon savoir que celle de grammairien ? Qu'on en juge par ces deux traductions d'un même texte assyrien données par deux *assyriologues* différents. La première dit : « O Eulil, qui, comme le fleuve du pays, te dresses puissamment ; ô héros, tu leur parles ; ils ont le repos. » Et la seconde : « Eulil, comme constructeur d'un canal de montagne, mettant des pierres dans le courant, les a placées au fond. » Les textes assyriens sont-ils changeants comme ce nuage d'Hamlet qui avait successivement les formes d'un chameau, d'une belette et d'une baleine ?...

La littérature ne fait plus partie de la grammaire. Elle tend même à l'ignorer complètement, aussi devient-elle la plus bizarre des choses, le langage littéraire consistant surtout dans un galimatias composé de toutes les langues et auquel personne ne comprend rien. Mais c'est, paraît-il, l'expression de cette « clarté » qui, dans les temps « réalisateurs » d'après-guerre, oppose l'intelligence à la sensibilité. Et la littérature française est aujourd'hui aussi « claire » que la comptabilité d'un profiteur de la guerre.

L'art de lire et d'écrire se développa avec la formation de ses règles et leur observation, avec la recherche des origines des langues, avec l'explication des différents auteurs. Il constitua l'étude du langage qui, dit M. Mondry-Baudouin, a un double but : « 1. Découvrir les lois des faits qui constituent le langage ; 2. parler, écrire, comprendre les textes écrits dans les différents idiomes. » (*Grande Encyclopédie*).

La première forme de la grammaire, l'écriture, avait laissé des monuments des anciennes langues disparues. La nécessité de comprendre ces monuments fit naître de nouvelles formes chez les Indiens, pour l'interprétation des Védas, chez les Grecs, pour l'explication des poèmes homériques. Successivement, cette science passa des Indiens chez les Chinois, des Grecs chez les Romains, les Syriens, les Persans, les Arabes. Chez les Grecs, après Platon, Aristote et Théodecte, Epicure, Chrysippe et les stoïciens ajoutèrent à la grammaire. Elle atteignit sa perfection avec les philosophes d'Alexandrie : Aristophane de Byzance, Aristarque, Denys de Thrace, Apollonius Dyscole, Hérodien, « réputés pour bien entendre la grammaire », dit Moreri, et dont les ouvrages sont demeurés les meilleurs éléments de l'enseignement du grec.

Chez les Latins, l'enseignement de la grammaire fut introduit à Rome par

Cratès Mallote. Ils eurent de nombreux grammairiens, entre autres Donat, le maître de saint Jérôme (IV^e siècle), et Priscien, professeur à Constantinople (VI^e siècle). Tous les grammairiens du Moyen-Âge ont puisé chez eux. Un abrégé de l'*Ars minor*, de Donat, a été en usage jusqu'au XVI^e siècle pour l'enseignement du latin.

L'esprit scolastique du Moyen-Âge s'occupa de l'étude théorique de la grammaire et des ouvrages qui faisaient autorité plus que de l'art de parler et d'écrire. La Renaissance, en étendant le champ des études antiques, rechercha au contraire cet art dans les usages des écrivains anciens et d'après leurs œuvres. Lorenzo Valla renouvela ces études suivant la formule de Denys de Thrace : « La grammaire est la connaissance expérimentale de ce qui se rencontre le plus communément chez les poètes et chez les prosateurs. » Il appliqua ce principe au latin. Ses traditions, continuées au XV^e et au XVI^e siècle, furent utilisées par Lancelot dans sa *Grammaire latine de Port-Royal* (1644). Les mêmes traditions furent établies pour le grec par les grammairiens humanistes : Chrysoloras, Théodore Gazis, puis Lascaris, continués par le flamand Clénard, le toscan Canini et les savants du XVI^e siècle. De tous ces travaux, Lancelot s'inspira pour faire sa *Grammaire grecque de Port Royal* (1655).

Par la suite, les études grecques et latines devenant plus complètes, les travaux des grammairiens devinrent plus scientifiques. Ils s'étendirent à la connaissance d'autres langues anciennes, comme le sanscrit, et des langues modernes étrangères.

Ce n'est qu'au XVI^e siècle qu'on se mit à étudier la langue française. Elle n'avait pas eu de grammairiens au Moyen-Âge ; elle avait été une luxuriante végétation qui s'était développée en toute liberté, puisant sa sève dans de nombreuses traditions, mais surtout dans la terre, le climat et l'instinct populaire. On se mit à l'étudier d'abord, à la réformer ensuite, pour extraire du parler populaire le langage académique. La forêt inculte et échevelée devint un jardin à la française. (Voir *Langue*). L'étude, commencée par l'Anglais Palsgrave, en 1530, et le Français Giles de Wez, son contemporain, fut continuée par Jacques Dubois dit Sylvius, Meigret qui voulait « renverser toute l'ancienne orthographe et rétablir entre la parole écrite et le langage parlé une complète harmonie » (Ph. Chasles), Ramus, Robert et Henri Estienne, du Bellay, Ronsard qui donna « à la fois une syntaxe et un vocabulaire poétique » (*id.*), et tous les grands écrivains de la Renaissance qui enrichirent la langue et la grammaire. La réforme qui suivit trouva sa formule classique dans Vaugelas, dont les *Remarques sur la langue française* parurent en 1647. Elle fut basée sur le « bon usage », c'est-à-dire non sur l'usage fait jusque-là par les écrivains français qui avaient plus ou moins écrit ou modifié la langue populaire, mais sur celui des écrivains de cour. Le travail de Vaugelas fut adopté par ces écrivains réunis dans l'Académie Française qui publia, en 1604, la première édition de son *Dictionnaire*. Vaugelas était un médiocre grammairien ; il négligea les origines et le développement naturel et historique de la langue pour établir des règles trop souvent arbitraires. Les académiciens étaient encore au-dessous de lui sur ce sujet. Ménage essaya bien de donner à la grammaire des bases plus

scientifiques, mais il avait plus de bonne volonté que de savoir et il échoua.

L'Académie fit de la grammaire, suivant la définition de son *Dictionnaire* : « l'art qui enseigne à parler et à écrire correctement », c'est-à-dire en respectant le bon usage et d'une manière exempte de fautes contre les règles et le goût fixés par elle. Par la suite, la grammaire fut complétée suivant les mêmes directives par d'Olivet, Dumarsais, de Wailly, Domergue et d'autres au XVIII^e siècle. Girault-Duvivier, au commencement du XIX^e siècle, fit la *Grammaire des grammaires* qui les réunissait toutes. L'Académie Française, malgré ses fonctions qui devraient être celles de conservatrice de la langue, fut rarement soucieuse de la grammaire. Le monde et la politique l'intéressent plus que les belles lettres. Le dédain des grammairiens, espèce d'hommes peu bruyants et insuffisamment décoratifs qui ne se trouvent pas parmi les maréchaux, les ducs et les prélats dont elle fait sa parure. Aussi s'attira-t-elle d'assez dures semonces, entre autres celle de Bescherelle, lui reprochant de ne voir dans les grammairiens que ceux qui enseignent la grammaire et d'ignorer leurs travaux : « Nous engageons l'Académie à être un peu moins irrévérencieuse envers une classe de savants qui ont rendu de si grands services à la philosophie du langage, et qui, certes, seraient beaucoup mieux placés à l'Académie que certains grands personnages que leur inutilité complète peut seule faire remarquer, et Dieu fasse grâce à tous ceux qui sont dans ce cas. »

Durant le XIX^e siècle, des travaux plus complets et plus sérieux furent faits par les savants qui s'occupèrent de la grammaire dans ses différents genres, savoir : la grammaire proprement dite, la grammaire générale, la grammaire comparée et la grammaire historique.

1^o GRAMMAIRE PROPREMENT DITE. - D'une façon générale, on appelle *grammaire* un livre qui formule les règles d'un art ou d'une science. Au point de vue du langage, la grammaire proprement dite ou *grammaire particulière*, est celle qui expose les règles d'une langue. Elle comprend trois parties : la *phonétique*, qui traite des sons et des articulations de la langue et donne les lois de leurs combinaisons ; la *morphologie*, qui est l'étude biologique de la langue dans la forme des mots (*étymologie*), et leurs transformations (morphologie proprement dite) ; la *syntaxe*, qui est la construction et l'arrangement des mots pour l'expression de la pensée. La syntaxe est la partie principale de la grammaire, celle qui est à sa base et d'où sont sortis tous ses développements. Elle est, dans la grammaire, la véritable grammaire ; elle présente les règles du langage dans leur ordre à la fois logique et pratique et les accords des différents genres de mots. C'est elle qui :

..... du verbe et du nominatif,

Comme de l'adjectif avec le substantif

Nous enseigne les lois.....

MOLIÈRE.

La syntaxe s'inspire de l'*orthologie*, qui est la manière de bien parler, et de l'*orthographe*, qui est la manière de bien écrire ; elle est un de leurs éléments par l'examen des mots réunis, comme la *lexicologie* par l'explication des mots séparés.

Alors que la syntaxe et l'étymologie ont été les premières recherches de la

grammaire, la phonétique et la morphologie n'y ont été introduites que bien après. Elles ont créé ses formes nouvelles et ont pris une importance qui ne remonte généralement pas plus loin que le XIX^e siècle.

2° GRAMMAIRE GÉNÉRALE. - Est celle qui s'occupe des règles communes à toutes les langues, qui les recherche dans leur essence première, dans leur structure intérieure, pour déterminer leur rapport avec les opérations de l'esprit. Cette grammaire est appelée aussi *philosophique*. La première fut celle de Port-Royal (1660). Elle s'efforça d'établir que les diverses langues sont sorties d'un type unique, mais elle s'inspira plus des principes d'Aristote que de l'observation scientifique. Dans la même voie continuèrent, au XVIII^e siècle, Dumarsais, Beauzée, Condillac, Destutt de Tracy, et d'autres. Leur système empirique perdit de plus en plus de sa valeur devant les découvertes des langues primitives et orientales, particulièrement du sanscrit, qui firent naître la grammaire comparée.

3° GRAMMAIRE COMPARÉE. - Son point de départ fut la connaissance du sanscrit, à la fin du XVIII^e siècle. Elle recherche les affinités des langues entre elles, leurs ressemblances et leurs différences pour les classer en groupes ou familles, en trouver les types primordiaux et suivre l'évolution de chacune. Ce sont ces études qui ont formé la *linguistique* proprement dite, étude scientifique des langues, principalement par la méthode comparative qui permet de découvrir le fonds commun d'où elles sont sorties et les transformations particulières qu'elles ont subies. (Voir *Langue*). La grammaire comparée a apporté à la grammaire proprement dite une contribution importante par le développement qu'elle a donné à la phonétique et à l'étymologie.

Franz Bopp fut le premier qui écrivit une *Grammaire comparée du sanscrit, du zend, du grec, du latin, du lithuanien, du gothique et de l'allemand*, parue de 1833 à 1852 et traduite en français par Michel Bréal en 1865. Elle étudia la commune origine des langues indo-européennes. Les travaux de Bopp ont été successivement complétés par Schleicher, Brugmann et Delbrück. D'autre part, les langues romanes furent spécialement étudiées par Frédéric Diez, puis par Meyer-Lübke. On est beaucoup moins avancé dans les recherches sur les autres familles de langues, celles des groupes ouralo-altaïque et chamito-sémitique. On l'est encore bien moins dans celles relatives aux langues des peuples primitifs.

4° GRAMMAIRE HISTORIQUE. - A été la forme primitive de la grammaire comparée appliquée à une seule langue. Elle en est aujourd'hui une des parties en ce qu'elle étudie les différents moments des langues et leur enchaînement pendant toute leur durée. Elle se sert de la *diplomatique*, science assez restreinte qui examine les documents officiels de tous les temps pour authentifier les indications qu'ils fournissent, et de la *paléographie*, science plus récente et plus étendue, qui procède à la recherche des anciennes écritures et à l'art de les déchiffrer. C'est la paléographie qui donne l'histoire de l'écriture et de ses transformations vers des formes devenues tellement personnelles que la *graphologie* prétend révéler le caractère des individus par leur écriture.

La grammaire se complète de la *lexicologie* qui s'occupe des formes des mots,

de leur nomenclature selon ces formes et de leur définition dans des ouvrages appelés *vocabulaires*, *glossaires*, *lexiques* ou *dictionnaires*. La *lexicographie* est la science de la composition de ces ouvrages.

On donne le nom de *vocabulaire* à des listes de mots accompagnés d'explications succinctes et qui sont parti auteur.

Le *glossaire* énumère et explique les mots anciens ou peu connus d'une langue. Le *Glossaire de Reichenau* (VIII^e siècle) a facilité l'étude des langues romanes.

Le *lexique* est un dictionnaire abrégé ou spécial aux formes rares ou difficiles d'une langue. Il est aussi un vocabulaire réservé aux locutions propres à un auteur.

Des vocabulaires, glossaires, lexiques ou dictionnaires furent écrits dès l'antiquité. Trois siècles avant J.-C., Callimaque composait son *Musée*. On a encore le *lexique Latin* de Verrius Flacus (I^{er} siècle) d'après l'abrégé de Festus, le *lexique grec* d'Harpocraton Valérius (II^e siècle), l'*Onomasticon* de Julius Pollux (même époque), et d'autres. Au XI^e siècle, Suidas fit son *Lexicon* et Papias son *Vocabularium*. La Renaissance vit plusieurs auteurs de lexiques, latins pour la plupart. Les Estienne, au XVI^e siècle, commencèrent les travaux de lexicographie les plus sérieux sur les langues grecque et latine. Leur *Thesaurus græcæ linguæ* est devenu le lexique grec le plus complet avec les additions qu'Ambroise Didot lui apporta au XIX^e siècle. Au XVIII^e, Forcellini composa un lexique latin très complet aussi, et Du Cange publia, en 1678, un ouvrage de la plus grande valeur sur le latin du Moyen-Âge.

Ce n'est qu'en 1638 qu'on entreprit de faire un dictionnaire de la langue française. Ce fut l'Académie Française qui se mit à cette œuvre sous la direction de Vaugelas. Depuis la première édition (1694), l'Académie n'a pas cessé de s'en occuper ; plusieurs éditions ont suivi. Malgré le temps qu'elle y emploie, le nombre et l'illustration de ceux qui y travaillent, son œuvre est médiocre ; elle est loin d'avoir, auprès des lettrés, l'autorité qui devrait être la sienne. Le *Dictionnaire de l'Académie Française* est fait avec si peu de sérieux, sans doute par des gens qui ont le sentiment de la vanité de leur travail, que ses définitions sont, dans la plupart des cas, incomplètes et insuffisantes, quand elles ne sont pas inexactes et contradictoires. C'est ainsi qu'en 1878, année de la 7^e édition de ce dictionnaire, ses auteurs n'avaient pas encore pu s'entendre pour savoir lequel, du chameau ou du dromadaire, n'a qu'une bosse !... On lit, dans cette édition :

« *Bosse*. - La bosse d'un chameau, les deux bosses du dromadaire.

« *Chameau*. - Quadrupède qui a deux bosses.

« *Dromadaire*. - Chameau qui a une seule bosse. »

A côté de l'Académie Française, d'autres firent des œuvres plus sérieuses : Moreri avec son *Grand Dictionnaire historique* (1674), les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* (1704), mais surtout Bayle avec son *Dictionnaire historique et critique* (1696) et, au XIX^e siècle, Littré dont le *Dictionnaire de la langue française* (1877

1878) est, à tous les points de vue, l'ouvrage le plus par fait.

Dans le dictionnaire de Bayle, Voltaire, qui fit le *Dictionnaire philosophique* (1764), voyait non seulement un recueil de littérature et un ouvrage très savant, mais surtout une « dialectique profonde » qui en faisait « un dictionnaire de raisonnement encore plus que de faits et d'observations ». C'est ainsi que l'œuvre de Bayle renfermait en germe l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

Citons encore, parmi les dictionnaires :

Le *Dictionnaire National*, de Bescherelle (1843-46), qui fut le meilleur avant l'apparition du Littré. Il est demeuré intéressant à consulter pour certaines appréciations originales et les très nombreuses citations d'auteurs qui en font un « ouvrage vivant » et non un « squelette », selon le mot de Voltaire sur les « dictionnaires sans exemples ».

Le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, par Godefroy (1881).

Le *Dictionnaire de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, par Darmesteter, Hatzfeld et Thomas (1889).

Nous reparlerons des dictionnaires au mot *Langue*.

Il y a, enfin, les ouvrages encyclopédiques qui sont des dictionnaires étendus à toutes les connaissances humaines. On comprend qu'ils doivent être de plus en plus considérables pour suivre le développement de ces connaissances, et il y a longtemps qu'ils n'y suffisent plus. Les encyclopédistes ne peuvent que se borner à une oeuvre d'enseignement général et de vulgarisation plus ou moins étendue, même lorsqu'ils se spécialisent dans une science ou un art pour faire, par exemple, une encyclopédie du droit, de la médecine, de la peinture ou de la musique, etc.

Au V^e siècle, il y avait déjà une certaine présomption dans l'idée de Marcius Capella de réunir en un seul ouvrage toutes les connaissances humaines. D'autres suivirent avec la même prétention et on eut *Les Etymologies* ou *Origines*, d'Isidore de Séville (VII^e siècle), le *Dictionarium universale*, de Salomon de Constance (IX^e siècle). Vincent de Beauvais fit, au XIII^e siècle, un ouvrage semblable. Au XVII^e siècle, plusieurs tentatives encyclopédiques se produisirent. Les travaux de Mathias Martins, d'Alsted, de Bacon, furent d'utiles éléments que Chambers employa pour son *Cyclopedia* ou *Dictionnaire des arts et des sciences*, publié en 1728, à Londres. C'est cette œuvre qui donna à Diderot l'idée de l'*Encyclopédie* dont l'esprit fut celui du dictionnaire de Bayle et des philosophes, ses principaux collaborateurs : Voltaire, Montesquieu, J.-J. Rousseau, etc. Le *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie*, écrit par d'Alembert, est toujours une belle introduction à une étude raisonnée des connaissances humaines.

L'*Encyclopédie méthodique*, de Panckoucke, commencée en 1781, terminée en 1832, suivit. Mais on peut négliger ce gros ouvrage, et d'autres d'importance quelconque, pour arriver aux deux plus remarquables du XIX^e siècle. Le premier est le *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle*, de Pierre Larousse, publié de

1866 à 1876. Il a été composé dans un esprit qu'on regrette de ne plus trouver dans ceux qui sont présentés comme le continuant, tel le *Nouveau Larousse illustré*, réduction encyclopédique qui paraît conçue pour fournir aux gens du monde les notions conventionnelles et « bien pensantes » qu'ils doivent avoir de toutes choses. Le second, la *Grande Encyclopédie* (1885 et années suivantes), est l'oeuvre encyclopédique française actuellement la plus complète. Des travaux du même genre et aussi importants ont été publiés à l'étranger, particulièrement en Angleterre et en Allemagne.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

GRAND-LIVRE n. m.

On appelle Grand-Livre la liste établie par le Ministère des Finances en vertu de la loi du 24 août 1793 et qui contient le nom de tous les créanciers de l'Etat et tout ce qui a trait à la Dette publique. Si l'on tient compte de toutes les opérations financières auxquelles se livrent les gouvernements ; si l'on considère l'accumulation toujours plus importante de la Dette publique, on peut s'imaginer ce que signifie le *Grand-Livre*. Ce qui n'empêche pas, du reste, les conservateurs sociaux de déclarer que toute cette paperasserie est une manifestation de l'ordre. Nous ne sommes pas de cet avis et, sans contester l'utilité qu'il y a, et qu'il y aura toujours à tenir des comptes, nous pensons cependant que ceux-ci pourraient être singulièrement simplifiés dans un organisme qui ne présenterait pas le caractère désordonné de l'Etat bourgeois et capitaliste.

Commercialement, le Grand-Livre est un registre sur lequel on classe par compte toutes les opérations du Journal. MM. O. Garnier et C. Pinsart, professeurs de cours commerciaux, nous décrivent, dans leur *Cours pratique de Comptabilité*, l'utilité du Grand-Livre. « Le Grand-Livre, bien que livre auxiliaire, n'est pas moins indispensable que les livres obligatoires ; c'est un des plus importants au point de vue comptable. »

En effet, si, à un moment donné, le commerçant veut, soit établir sa situation générale, soit dresser le compte d'un tiers, il peut évidemment, à cet effet, avoir recours au Journal, qui contient toutes ses opérations ; mais celles-ci y étant inscrites par ordre de date, sans aucun classement méthodique, le travail à faire sera long et difficile. Ce dernier inconvénient disparaîtra complètement par l'emploi du Grand-Livre, où les opérations relatives à une même valeur ou à une même personne sont centralisées au compte correspondant.

Le Grand-Livre est, en conséquence, un outil indispensable à tous ceux qui entretiennent des relations commerciales avec leurs semblables et qui sont obligés, par cela même, de tenir des comptes. Il est évident que dans une société où sera abolie l'exploitation et d'où aura disparu l'argent, cause de tant de bassesses, le crédit n'ayant plus de raison d'exister, la comptabilité sera réduite à sa plus simple expression et ne sera plus embarrassée par une foule de *Grand-Livre* qui ont aujourd'hui leur utilité, mais qui la perdront demain.

Accueil

GRANDEUR n. f. de grand

Ce qui est grand ; ce qui est étendu. La *grandeur* d'un pays, d'une ville, d'un parc. La *grandeur* d'un bâtiment, d'un vaisseau, d'un immeuble. De même taille, de même *grandeur*. Le frère et la soeur sont de même *grandeur*. En mathématique, on appelle *grandeur* tout ce qui est susceptible d'être augmenté ou diminué.

Le mot *grandeur* s'emploie souvent au figuré pour désigner l'autorité et la puissance. La *grandeur* d'un monarque. La supériorité : la *grandeur* d'âme. Un air de *grandeur*, c'est-à-dire un air fier et dédaigneux. *Grandeur* est également le titre que l'on donne aux princes de l'Eglise : *Sa Grandeur* l'évêque de Paris.

« Pouvoir, dignité, honneurs. La philosophie nous met au-dessus des grandeurs ; rien ne nous met au-dessus de l'ennui. » (Mme de Maintenon).

Accueil

GRANDILOQUENT adj. (du latin *grandis*, grand, et *loqui*, parler)

Qui parle ou qui écrit avec grandeur, avec emphase et affectation. Un discours *grandiloquent* ; un style *grandiloquent*. La *grandiloquence* n'est pas le caractère du grand orateur ou du grand écrivain, au contraire. Le plus souvent, la *grandiloquence* ne couvre que de l'ignorance et de la présomption.

L'éloquence est une qualité, la *grandiloquence* est un défaut. L'homme simple et sincère s'exprime modestement, sans faste et sans pompe, et de façon à être compris par tous, tandis que l'individu *grandiloquent* ne dit fréquemment que des choses banales et vides de sens qu'il entoure d'exagérations. Soyons toujours sobres dans nos paroles comme dans nos écrits et gardons-nous d'être *grandiloquents* ; nous serons mieux compris.

Accueil

GRAPHIQUE (adj., de *graphie*, du grec *graphê*, action d'écrire)

Se dit de tous les objets, descriptions, opérations qui, au lieu d'être simplement énoncés, sont représentés par des dessins, des lignes ou des figures. Les signes *graphiques* d'une langue sont les caractères de l'écriture de cette langue. On trace un *graphique* pour établir une ligne de chemin de fer et la marche des trains sur cette ligne ; pour déterminer la marche d'une machine, etc. Le mot *graphique* est également employé comme synonyme de *diagramme* ; dans ce cas il n'est plus adjectif mais *nom masculin* et désigne le tracé que décrivent certains appareils enregistreurs.

En minéralogie, on donne le nom de *graphique* à des minéraux dont la forme rappelle celle des caractères d'écriture ou qui sont assez tendres pour servir de crayon.

Accueil

GREDDIN(E) n.

Race de petits chiens appelés couramment *Epagneuls d'Angleterre* parce qu'ils sont originaires de ce pays. C'est surtout au sens figuré que ce terme est connu et employé dans le langage populaire pour désigner un individu sans scrupule, une personne vile et sans moralité. « A quoi cela servirait-il, si les gredins triomphent encore ? », disait d'Alembert. Le fait est que si la Révolution française a exécuté une quantité de gredins, d'autres se sont enfuis pour échapper au juste châtement du peuple ; depuis, la République a donné naissance à une nouvelle catégorie de canailles, et la gredinerie s'exerce sur une grande échelle. La grande guerre du « Droit et de la Civilisation » a permis aux gredins de se multiplier et, aujourd'hui, leur nombre est incalculable. On les remarque dans toutes les branches de l'activité humaine. Ils ne se cachent pas : le monde leur appartient. Sans probité, sans honneur, sans amour-propre, sans scrupules, on les voit partout où il y a à piller, à rafler, à voler. Rien ne les arrête ; ils sont certains de l'impunité, puisqu'ils ont leurs complices dans les parlements et jusque sur le banc des gouvernements.

Jamais satisfaits ; avides toujours de plus de richesses et de plus de jouissances, ils participent à toutes les opérations louches et sales qui sont susceptibles de leur apporter quelques bénéfices. Ils espionnent et ils trahissent, et ils n'ont d'amis que dans la mesure où cela leur rapporte. Les gredins sont les maîtres de la terre. Par leurs rapines ils ont conquis le globe. Pour acquérir plus de puissance encore, lorsque leurs privilèges sont menacés ils jettent les hommes les uns contre les autres dans des guerres meurtrières, et dans le sang de leurs victimes ils récoltent encore des honneurs et des richesses.

Mais tout a une fin ; la gredinerie a atteint son apogée et les peuples se rendent compte, à la longue, qu'ils sont honteusement exploités par les *gredins* qui dirigent la chose publique. Ivres de liberté, les asservis se révoltent aux quatre coins de la terre contre tous les bandits qui, depuis des siècles, les grugent en les grisant de belles paroles. L'évolution et la Révolution accomplissent leur besogne historique et l'heure ne tardera pas à sonner, ou, tous les *gredins* étant définitivement châtiés, la terre ne sera plus peuplée que d'hommes probes et honnêtes.

Accueil

GREFFE n. m. (du latin *graphium* et du grec *graphion*, stylet à écrire)

On appelle greffe l'endroit où l'on dépose et où l'on conserve toutes les pièces et documents ayant trait à un jugement. Tous les actes, jugements, arrêts, rapports déposés au greffe y sont sous la responsabilité d'un greffier. On donne également le nom de greffe aux bureaux des prisons où se fait tout le travail administratif des maisons pénitentiaires.

En matière judiciaire, le greffier est un fonctionnaire public dont le travail consiste à écrire les actes dictés par le juge et à en assurer l'expédition. Il assiste parfois le juge en certaines occasions.

GREFFE n. f. (du latin *gravare*, imposer)

Action qui consiste à unir une partie d'une plante à une autre plante sans arrêter la végétation de cette dernière. Cette opération a pour but la reproduction ou la multiplication d'arbres à fruits ou à fleurs. La greffe ne se fait pas seulement entre des plantes de même nature, mais fréquemment on greffe sur un arbuste une branche d'un arbre de nature différente, et ce rapprochement produit des fleurs ou des fruits d'un caractère particulier. Il existe au moins 200 façons de *greffer* ; mais les trois types classiques de greffe sont : la *greffe* par approche ; la *greffe* par rameau détaché, et la *greffe* par oeil ou bouton.

La *greffe* ne s'exerce pas seulement sur les arbres, mais aussi sur les êtres vivants. C'est un médecin italien de la fin du XVI^{ème} siècle, Tagliacozzi, qui inventa cet art médical, consistant à rétablir sur le corps humain, aux dépens des parties voisines, les parties détruites. La chirurgie a, depuis cette date éloignée, fait d'immenses progrès et, de nos jours, les maîtres de la science chirurgicale accomplissent de véritables miracles. Lors de la dernière guerre, qui provoqua tant de ravages physiques, les savants purent, par la greffe, arracher à une vie misérable une quantité de pauvres victimes de la bêtise humaine. Par leur science, ils allégèrent sensiblement les souffrances physiques et morales de milliers d'hommes. Pourquoi faut-il que tout ce savoir soit mis au service de la brutalité et du crime ? Notre siècle de connaissances ne devrait-il pas assurer à chacun le maximum de bien-être et de liberté ?

Accueil

GRENOUILLE n. f. (du latin *ranuncula*, diminutif de *rana*, grenouille)

Les *grenouilles* sont des petits batraciens de la famille des ranidés, qui sont répandus sur toute la surface du globe. Il y en a 117 espèces, mais trois seulement sont communes en France : la grenouille verte, la grenouille rousse et la grenouille agile. Il y a, en Amérique du Nord, une catégorie de *grenouilles* surnommées *grenouilles taureaux* et qui atteignent 50 centimètres de longueur. Les membres postérieurs de la grenouille sont comestibles et constituent un mets délicat très recherché des gourmets.

Au sens figuré et dans le langage populaire, on donne le nom de *grenouille* à une caisse commune ; de là l'expression *manger la grenouille*, qui signifie que le dépositaire de l'argent contenu dans la caisse a volé les fonds qui lui étaient confiés par ses camarades. En argot, on nomme *grenouilles* les femmes qui se livrent à la prostitution.

Accueil

GREVE n. f.

La grève est l'acte par lequel tous les travailleurs ou une partie d'entre eux signifient au patronat, à l'employeur : État ou particulier, leur volonté de cesser le travail, soit pour obtenir des conditions, matérielles ou morales, de vie meilleure ; soit pour protester contre l'arbitraire patronal ou gouvernemental ; soit encore pour déclencher une action de classe ayant pour but de transformer le régime par la voie révolutionnaire.

Il y a plusieurs sortes de grèves. Ce sont : la grève professionnelle, la grève de solidarité, la grève de protestation, la grève industrielle et inter-industrielle, la grève générale insurrectionnelle et expropriatrice.

Chacune de ces grèves peut revêtir les aspects suivants : local, régional, national, international, selon le cadre qui est fixé à son déroulement.

Grève professionnelle ou de métier

Une grève de cet ordre est presque toujours locale. Encore qu'elle tende à disparaître, une telle grève n'englobe souvent que les ouvriers d'un même métier et travaillant pour un seul patron. Il peut se faire cependant que la grève professionnelle ou de métier intéresse la plupart ou tous les ouvriers d'un même métier, d'une même localité et, parfois, de plusieurs localités voisines.

La grève professionnelle est, généralement, motivée par une demande d'augmentation de salaire non satis-faite par le patronat, par une revendication d'ordre général non accueillie, par la violation d'une loi de protection ouvrière, par l'inapplication d'un règlement d'administration publique, etc.

Cette sorte de grève devient de plus en plus rare et difficile, en raison de la "cartellisation" et la "trustification" des entreprises patronales qui créent une solidarité très grande, parfois absolue, entre les exploitants d'une spécialité ou d'une industrie de base ou de transformation.

De toute évidence, la grève professionnelle est en voie de disparition, pour faire place à la grève industrielle et inter-industrielle.

Grève de solidarité

La grève de solidarité est déclenchée par tous les ouvriers d'une localité, d'une région, d'une industrie, d'un pays, de tous les pays, pour appuyer l'action qui se déroule dans l'un de ces cadres et qui intéressent un ou plusieurs métiers, une ou plusieurs industries, un ou plusieurs pays.

La pression exercée par les autres ouvriers pour amener le triomphe de leurs camarades engagés dans la lutte a généralement pour but de hâter la fin d'un conflit ou de démontrer au patronat intéressé, que tous les ouvriers sont décidés à lutter aux côtés de leurs frères des métiers, industries, régions ou pays en conflit.

Les grèves de solidarité sont le plus souvent limitées 24 ou 48 heures. Elles peuvent, cependant, être illimitées et ne prendre fin qu'avec le conflit initial.

Grève de protestation

La grève de protestation a pour but de protester contre un acte arbitraire, une injustice, une iniquité du pouvoir ou du patronat, contre une mesure draconienne ou une menace dangereuse dirigée contre une partie de la classe ouvrière ou contre cette classe tout entière.

Comme la grève de solidarité, la grève de protestation est généralement limitée à 24 ou 48 heures.

De même, elle peut être locale, régionale, nationale ou internationale.

Grève industrielle et inter-industrielle

Prolongement normal de la grève professionnelle de métier, la grève industrielle est relativement récente. Elle est devenue une nécessité par suite de la transformation des entreprises patronales.

En effet, sauf en ce qui concerne la petite et la moyenne industrie, les entreprises patronales de nos jours affectent la forme de firmes à succursales multiples tant pour l'extraction, la transformation que pour la vente.

C'est ainsi qu'une entreprise a des établissements dans toutes les régions qui dépendent d'un Conseil d'administration unique.

Cette nouvelle organisation de la production a nécessairement eu pour conséquences d'élargir, dans une même proportion, les conflits entre les ouvriers et les patrons. Les uns et les autres, obéissant à la loi d'association, défendent leurs intérêts au moyen de syndicats, qui sont à la fois des organismes de défense et d'attaque sur le terrain local, régional et national, dans le cadre industriel.

Il n'est pas rare que le patronat esquisse une bataille dans le Nord pour lutter dans le Nord, pour tenter de battre les ouvriers du Sud-Ouest ou de l'Est, et vice-versa. De leur côté, les ouvriers sont forcément obligés de pratiquer la même tactique.

Pour être victorieuse, la grève industrielle doit être sérieusement organisée par les Fédérations d'industrie et leurs Régions industrielles. C'est une grève de statistiques, de renseignements, autant que d'habileté et de cohésion !

Il faut, pour lutter avec chances de succès, qu'une Fédération connaisse l'ensemble des Firmes qui composent l'industrie, ainsi que toutes les filiales que ces firmes possèdent sur tout le territoire d'un pays.

Le temps n'est pas éloigné, s'il n'est déjà révolu, où les luttes sociales ne se livreront plus que sur le terrain international.

En effet, de même que l'industrie a éliminé le métier et donné aux conflits un caractère national, le cartel et le trust élimineront l'industrie. Et les ouvriers de Brest, par exemple, pourront avoir leur sort lié avec ceux de Varsovie ou de Hambourg, dans une même industrie et plus étroitement que les ouvriers d'une même région exerçant des métiers différents.

De toute évidence, une telle évolution du capitalisme, qui lui permet de faire effectuer ses commandes à tel ou tel endroit, si tel autre est en grève, - et sans que les ouvriers le sachent, - a complètement bouleversé toute la tactique des grèves employée jusqu'à ce jour. De même qu'il faudra - qu'il faut déjà - envisager l'arrêt des entreprises d'une façon différente en paralysant la production par l'abandon du travail par les seuls ouvriers qualifiés et en laissant au compte du patron tout le personnel non qualifié, il faudra aussi envisager la lutte nationale et internationale contre le cartel et le trust.

La première condition du succès sera de connaître la composition exacte de ce cartel ou de ce trust, afin de faire porter l'action partout et, en premier lieu sur son entreprise de base, puis de grande transformation et, en dernier lieu, sur les firmes de finissage et de vente.

Une telle conception de la grève s'appliquera parfois sur des bases régionales ; d'autres fois, sur des régions voisines ou très éloignées l'une de l'autre ; parfois en des pays différents.

Dans tous les cas, le but essentiel à atteindre doit être double

1° Paralyser complètement l'entreprise (cartel ou trust) dans toutes ses parties, par l'arrêt du travail effectué par les ouvriers qualifiés qui constituent l'armature du système patronal ;

2° Laisser à sa charge les frais les plus élevés possibles en ne débauchant pas les ouvriers et le personnel qui ne peuvent travailler et produire sans le concours des ouvriers et du personnel qualifiés.

Cette tactique nouvelle, que l'expérience seule permettra de mettre au point, suppose que les Fédérations internationales fonctionneront réellement et seront en mesure de renseigner les industries intéressées dans chaque pays et de coordonner l'action des Fédérations nationales.

C'est donc une véritable révolution qu'il faut effectuer en matière de grèves industrielles et inter-industrielles. Avec les trusts en largeur, la tactique pourra être celle que j'expose ci-dessus. Avec les trusts en profondeur, c'est-à-dire avec les groupements de plusieurs industries différentes mais dépendant l'une de l'autre, qui vont souvent depuis le minerais jusqu'à la presse et la banque, il sera encore plus difficile d'organiser la lutte et une étude toute particulière de la question doit être, dès maintenant, envisagée par les organisations ouvrières.

Un adversaire de cette taille sera presque insaisissable et invulnérable, si on ne connaît pas, dans toutes ses parties, son organisation, son fonctionnement et son point faible.

On voit par là, quelle besogne gigantesque incombe aux Fédérations nationales et internationales d'industrie.

Tant quelle ne sera pas menée à bien, toute méthode ne sera qu'empirique et tout succès demeurera problématique, presque impossible.

La grève industrielle peut se transformer en grève générale et englober toutes les industries d'un pays et s'étendre, même, à plusieurs pays.

Jusqu'à ce jour, ces grèves se sont, cependant, limitées à un seul pays, mais il n'est pas douteux que la forme nouvelle que prend chaque jour le capitalisme en voie de concentration définitive, sous la direction de l'état-major bancaire, va obliger les ouvriers à envisager très sérieusement la nécessité de recourir à des grèves générales industrielles ou générales internationales.

Il y a là toute une étude à faire par les organisations intéressées et je ne puis, au pied levé, aborder ici un tel problème dont l'examen et les solutions demanderont des années d'efforts et de nombreuses expériences, au cours desquelles, à la lueur des faits, des tactiques se modifieront et s'élaboreront.

Les grèves, les plus importantes furent, en France la grève des postiers en 1909, celle des cheminots en 1910, puis encore des cheminots en 1920, suivie d'une grève générale déclenchée par la C.G.T. pour la nationalisation des chemins de fer.

En Angleterre, la grève des mineurs en 1922, et la grève des mineurs en 1926, transformée en grève générale par le Conseil général des Trade-Unions et rendue à sa première destination après l'abandon des mineurs par les autres corporations.

En Italie, en 1920, la grève générale aboutit à la prise des usines que les ouvriers durent abandonner par la suite.

En Espagne, à Barcelone, les grèves se succédèrent sans interruption de 1918 à 1923. Elles s'étendirent à toute l'Espagne.

En Suède, en Norvège, aux États-Unis, de très importants conflits eurent également lieu. Ils sont si nombreux qu'il est impossible de les relater.

En Allemagne, la grève générale fut déclenchée par la C.G.T., d'accord avec le gouvernement, pour barrer la route aux fascistes en 1923.

La grève générale

Examinons maintenant la grève générale insurrectionnelle et expropriatrice.

Avant tout, il importe de donner une définition aussi exacte que possible de ce moyen de lutte.

Donc, qu'est-ce que la grève générale expropriatrice ?

C'EST LA CESSATION CONCERTÉE, COLLECTIVE ET SIMULTANÉE DU TRAVAIL PAR TOUT LE PROLÉTARIAT D'UN PAYS. Elle a pour but :

- 1°) de marquer l'arrêt total et la fin de la production en régime capitaliste ;
- 2°) de permettre à ce prolétariat de s'emparer des moyens de production et d'échange et de propagande ;
- 3°) de remettre en marche tout l'appareil de production et d'échange pour le compte de la collectivité affranchie ;
- 4°) d'abattre le pouvoir étatique et d'empêcher l'instauration de tout pouvoir nouveau.

La grève générale expropriatrice, premier acte révolutionnaire, sera nécessairement violente.

Elle peut être décrétée par les Syndicats soit :

1°) Pour déclencher eux-mêmes l'action révolutionnaire ;

2°) Pour répondre à un coup de force politique de droite - ou de gauche ;

3°) Pour répondre à une tentative fasciste de prise du pouvoir.

La grève générale expropriatrice est une arme spécifiquement syndicaliste. Elle ne peut être maniée par aucun groupement politique.

Elle peut régler décisivement toutes les situations révolutionnaires, quels qu'en soient les facteurs initiaux.

Elle s'oppose directement à l'insurrection, seule arme des partis politiques.

Elle est, de beaucoup, plus complète que celle-ci. En effet, tandis que l'insurrection ne permet que de prendre le pouvoir, la grève générale donne la possibilité non seulement de détruire ce pouvoir, d'en chasser les occupants, d'en interdire l'accès à tout parti, mais encore elle prive le capitalisme et l'État de tout moyen de défensive en même temps qu'elle abolit la propriété individuelle pour instaurer la propriété collective.

En un mot, elle a un pouvoir transformateur immédiat et ce pouvoir s'exerce au seul bénéfice du prolétariat, auquel la possession de l'appareil de production et d'échange donne le moyen de modifier radicalement l'ordre social.

La grève générale expropriatrice, par l'usage forcé de la violence, est d'ailleurs nettement insurrectionnelle. Son action se fait sentir à la fois sur le terrain politique et sur le plan économique, tandis que l'insurrection ne permet d'agir que sur le plan politique.

Ceci suffit à expliquer que, de tout temps et dans tous les pays, les partis politiques ouvriers aient constamment tenté d'asservir les syndicats, afin que ceux-ci, commandés et dirigés par ces partis, appuient le mouvement insurrectionnel par une grève générale, sans laquelle toute insurrection est, désormais, irrémédiablement vouée à l'échec.

Les tentatives constantes de mainmise des partis sur les syndicats n'ont pas peu contribué à faire comprendre à ceux-ci qu'elle était la force qu'ils représentaient et la véritable puissance de cette force.

C'est ainsi que les syndicats, force essentielle, seule force véritable du prolétariat révolutionnaire, se sont trouvés conduits à revendiquer l'autonomie et l'indépendance du syndicalisme vis-à-vis de tous les autres groupements politiques et philosophiques.

Aujourd'hui, malgré la réussite partielle et momentanée qui vient de couronner les efforts des partis socialiste et communiste, les syndicats révolutionnaires de tous les pays, groupés au sein de l'Internationale de Berlin (A.I.T.), ne se contentent plus de réclamer leur indépendance et leur autonomie. Ils affirment leur doctrine et l'opposent à celle des partis sur tous les terrains.

Il ne s'agit plus de « mendier » une neutralité plus ou moins bienveillante des partis vis-à-vis des syndi-cats, mais, pour ces derniers, de déclarer la guerre aux partis et de réaliser la formule de la 1ère Internationale, fortifiée par l'expérience : la libération des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

De même que les syndicats opposent : 1°) L'action directe des masses au bulletin de vote ; 2°) L'organisation sociale par les travailleurs au gouvernement des partis, ils ne pouvaient manquer d'opposer la grève générale expropriatrice et insurrectionnelle à l'insurrection.

La grève générale, arme syndicaliste et seulement syndicaliste, est l'acte suprême par lequel le prolétariat se libérera.

* * * *

Voyons, maintenant quelles sont les caractéristiques de la grève générale.

J'ai dit qu'elle marquait, d'abord et avant tout, la cessation de la production, l'arrêt du travail, en régime capitaliste.

Cela veut dire que les ouvriers, puis les paysans, doivent simultanément abandonner le travail ? Ceci implique-t-il qu'ils doivent quitter le lieu du travail, l'abandonner aux patrons ? Non. A l'encontre de ce qui se passe généralement en cas de grève, les ouvriers devront, en même temps qu'ils cesseront le travail, occuper le lieu de production, en chasser le patron, l'exproprier et s'apprêter à remettre en marche l'appareil arrêté, mais au compte de la révolution.

La cessation du travail, l'arrêt de la production n'ont donc pour but que d'exproprier les possédants capitalistes et de prendre en mains les instruments de production et d'échange, en même temps qu'on se débarrassera du pouvoir étatique.

De la durée de cet arrêt dépendra, tout l'avenir du mouvement révolutionnaire. Il conviendra donc :

1°) De réduire le temps d'arrêt au strict minimum ; 2°) De reprendre, aussi rapidement et aussi complètement que possible, les échanges entre les villes et les campagnes, et vice-versa.

Il ne faudra pas renouveler les expériences passées, perdre son temps à fêter la victoire. Il faudra l'organiser et immédiatement.

Du fait de la révolution, les besoins seront considérablement accrus. Il faudra les satisfaire aussi largement que possible.

De nos jours, une révolution qui ne permettrait pas d'augmenter rapidement la production, de réaliser un progrès tangible et presque instantané, serait infailliblement vouée à l'échec.

On peut en conclure que, selon que les syndicats seront ou non capables d'accomplir les tâches ci-dessus, la révolution VIVRA OU MOURRA. C'est toute la révolution qui se jouera donc dès les premiers jours.

Comment peut-on réduire au strict minimum le temps d'arrêt de la production et reprendre au plus vite les échanges ?

En utilisant immédiatement, sur le plan syndical, les forces conjuguées qui, de tout temps, ont assuré et assureront la vie de la société : les manœuvres, les techniciens et les savants.

Si cette conjugaison est opérée au préalable, toutes les forces de la production seront à pied d'œuvre et immédiatement - aussitôt la dépossession - la remise en marche de l'appareil de production et d'échange s'effectuera, sans à-coups, normalement, pour satisfaire les besoins de tous, pour donner à manger à la révolution.

Si cette concentration des forces n'est que partielle, le succès sera plus lent, plus difficile, moins complet. La vie de la révolution pourra être en danger. Si ces forces ne se soudent pas au plus tôt ; si, enfin, la conjonction n'est pas commencée, si les manuels, les techniciens et les savants n'opèrent pas, TOUT DE SUITE, leur groupement au sein du syndicat, c'en sera fait de la révolution. L'insurrection politique triomphera et, avec elle, un nouveau pouvoir étatique.

Il n'y a, à ce sujet, aucun doute à garder, aucune illusion à conserver. Le peuple se sera donné de nouveaux maîtres. Sa libération ne sera pas encore pour cette fois.

* * * *

En examinant la question des techniciens, j'ai déjà exposé les raisons essentielles qui devaient inciter tous les travailleurs : manuels, techniciens et savants, à réaliser étroitement et aussi rapidement que possible la fusion de tous les éléments de la production, sans attendre l'ouverture de la période révolutionnaire pratique.

J'y reviens avec la plus grande insistance et j'insiste avec plus de force que jamais auprès des éléments dont il s'agit pour que tous les travailleurs fassent au plus tôt leur unité de classe.

Cette unité de classe est le facteur décisif de la lutte qui s'engagera lors de la déclaration de grève générale insurrectionnelle et expropriatrice, premier acte de la révolution.

La suppression de la propriété individuelle qui permet, seule, de réaliser l'égalité sociale, par le nivellement des classes, obligera les travailleurs à jeter immédiatement les bases d'un nouveau système, dont le syndicat sera le fondement industriel et l'union locale (ou commune) le fondement social.

Le nouvel ordre social, comme tous ceux qui l'ont précédé, sera conditionné par le caractère de la production, par son organisation, sa répartition, son utilisation, son échange.

C'est donc essentiellement sur le plan du syndicat, dans son sein, suivant ses directives, que doit s'effectuer le groupement de tous les éléments qui concourent à la production, à l'échange.

Si l'on veut bien se rappeler que la révolution doit abolir la propriété individuelle dès le premier jour, on conviendra que tout individu valide, quel que soit le genre de son activité, doit trouver place dans un syndicat.

En période révolutionnaire, et longtemps après, toujours peut-être, le syndicat doit être et sera la cellule essentielle de l'ordre nouveau.

C'est lui qui aura charge, non seulement de provoquer l'arrêt du travail par la grève générale ; d'occuper, par ses membres, le lieu de la production ; d'organiser la production, sous le contrôle de l'Union locale ; mais encore de défendre les instruments de travail, par les armes, contre les entreprises réactionnaires.

Il est l'agent d'exécution permanent, dans tous les domaines, des décisions locales, régionales et nationales sur son plan particulier, dans toute l'étendue de sa sphère. C'est lui qui, pratiquement, organisera la grève générale, suivant les décisions prises. C'est donc un organe complet, qui doit continuer à être la base du système nouveau, comme il est la base de notre organisation ouvrière actuelle.

Les Conseils d'usine, les Comités d'ateliers ne doivent être que les agents du syndicat, constamment contrôlés par lui. C'est le syndicat qui coordonne l'action des Conseils d'usine et centralise leurs renseignements. Le syndicat est un organisme industriel. Le Comité d'atelier et le Conseil d'usine, de chantier, de magasin, de bureau, de gare, de port, etc., ne sont que des sous-organismes industriels, de métier. Cette différence suffit à assigner aux uns et aux autres leur véritable place dans l'ordre industriel et social.

* * * *

Après cette digression nécessaire, revenons à la grève générale elle-même.

Je déclare tout de suite qu'elle doit être préparée soigneusement par un Comité de grève générale, secret autant que possible, fonctionnant au sein de tous les organismes syndicaux : syndicats, Unions locales, Unions régionales et C.G.T.

Chacun de ces organismes, guidé par les décisions des Congrès et des Assemblées syndicales à tous les degrés, a pour mission de préparer, sur son plan, l'action générale du prolétariat.

A la C.G.T., il appartient de dresser le plan général et de le transmettre à l'Union régionale ; à l'Union régionale, il incombe de dresser le plan d'action de la région, en accord avec les directives confédérales ; aux Unions locales, il est dévolu d'organiser l'action locale, selon les indications du plan régional ; aux syndicats, est réservé le rôle d'exécuter l'action locale, en utilisant les moyens qui leur paraîtront les meilleurs.

C'est la deuxième partie du cycle du mouvement fédéraliste qui s'accomplit. A la discussion succède la décision et à celle-ci succède l'action. Cette dernière est la conséquence des délibérations des syndicats réunis en Assemblées générales et en Congrès, dont les Unions locales et régionales et la C.G.T. sont les organes d'exécution des décisions.

On comprendra aisément que je n'entre pas ici dans le détail de l'organisation, à tous les degrés de la grève générale insurrectionnelle et expropriatrice.

Je me borne à demander très instamment aux organismes qualifiés de préparer ce travail aussi activement que possible.

De la façon dont sera préparée la grève générale expropriatrice et insurrectionnelle

dépend le salut de la classe ouvrière.

Pierre Besnard.

Accueil

GRIMOIRE n. m. (de *grammaire*)

Livre dont se servaient les sorciers et les magiciens pour se livrer à des opérations surnaturelles et évoquer les démons. Les charlatans ont existé de tous les temps et les sorciers des siècles passés prétendaient, en consultant leurs *grimoires*, composés avec des signes cabalistiques et des mots étranges, dévoiler le présent, le passé, et l'avenir. Les naïfs et les ignorants se laissaient influencer par cette comédie.

Il ne faut pas trop se moquer de nos ancêtres qui croyaient en la puissance révélatrice des magiciens. Nous assistons, de nos jours, à des stupidités aussi grossières et les gens qui consultent les cartomanciennes pour connaître leur destinée, ne sont nullement supérieurs à leurs aînés qui consultaient les sorciers. Et puis, toutes les paroles prononcées dans les églises par les prêtres de toutes les religions, et auxquelles une foule de gens accordent une certaine vertu, ne sont-elles pas dignes de figurer au *grimoire*, qui est l'évangile de tous les imbéciles ?

Au figuré, on appelle *grimoire* une écriture ou un texte difficile à déchiffrer. Les lois que votent nos parlementaires sont généralement de véritables *grimoires*. Les textes en sont si obscurs, que les magistrats qui sont obligés de les appliquer ne sont jamais d'accord sur l'interprétation qu'il faut leur donner, et tout naturellement c'est le peuple qui a à subir ces lois, qui en est victime.

Accueil

GRIPPE-SOU n. m.

Autrefois, on donnait ce nom à celui qui recevait les rentes moyennant une petite remise. Aujourd'hui, ce terme s'adresse à l'individu, homme ou femme, qui cherche à gagner, à soutirer, à dérober de l'argent en employant de petits moyens sordides. Il ne faut pas confondre le grippe-sou et l'avare. L'avare a un amour immodéré de l'argent et, lorsqu'il en a en sa possession, il ne le laisse pas échapper, mais il n'usera pas forcément de moyens condamnables pour s'en procurer. Au grippe-sou, tous les moyens sont bons. Le mendiant qui use de subterfuges, de tromperies, de ruses, pour apitoyer le passant et lui soutirer quelques pièces de monnaie, est un grippe-sou.

Accueil

GRISERIE n. f. (de *griser*)

La *griserie* est une demi-normal par suite d'une consommation excessive de boissons alcoolisées, sans pour cela avoir perdu conscience de ses actes, on dit de lui qu'il est gris. L'état dans lequel il se trouve est la *griserie*.

La *griserie* est souvent accidentelle ; si elle se répète trop fréquemment, elle devient de l'ivresse, et l'individu qui s'y livre est un ivrogne. On ne se grise pas seulement avec des boissons alcooliques. L'emploi de certains soporifiques, tels l'opium, la morphine, la cocaïne, vous jette également dans un état de *griserie*. Un grand nombre d'êtres faibles et désabusés se laissent entraîner à la *griserie* pour les sensations qu'elle procure, sans s'apercevoir que, petit à petit, ils s'orientent vers la folie et la mort.

Le mot *griserie* s'emploie aussi au figuré pour désigner l'état de surexcitation et d'exaltation morale dans lequel se trouve un individu. La *griserie* du succès ; la *griserie* de l'espérance. C'est une véritable *griserie* qui s'empare d'une population au moment des élections et qui lui fait accomplir, malgré l'expérience et l'exemple du passé, l'acte ridicule et inutile du vote. Faut-il tant s'en montrer surpris lorsque l'on sait tous les procédés employés par les candidats pour *griser* les foules ? Espérons que l'heure est proche où les peuples, enfin *dégrisés*, ne seront plus composés que d'hommes sains d'esprit, débarrassés du narcotique politique, et qu'ils pourront poursuivre ainsi la marche ascendante de la civilisation.

Accueil

GRISOU n. m. (nom wallon)

Le *grisou* est un gaz hydrogène carboné, mélangé plus ou moins d'azote et d'acide carbonique. Il est moins combustible que tous les autres gaz, mais il devient explosif lorsque, dans un certain espace, il forme plus que la treizième partie de l'air atmosphérique auquel il est mélangé.

Formé dans les pores de la houille par la décomposition de matières végétales, le grisou s'accumule et séjourne dans des poches naturelles existant au sommet des couches de charbon. Lorsqu'une de ces poches crève, le grisou s'en échappe et le moindre contact avec la flamme produit l'explosion.

Comme il est impossible au mineur de travailler sans lumière, on comprend tout le danger que comporte ce métier. Des milliers et des milliers de malheureux esclaves du sous-sol ont déjà laissé leur vie au fond de la mine et chaque jour la liste macabre s'allonge. Le grisou fait à chaque moment de nouvelles victimes malgré la lampe inventée en 1815 par Davy et qui, dans une certaine mesure, met le mineur à l'abri des coups du grisou.

Il faut dire que, bien souvent, les catastrophes minières sont dues à la négligence coupable et intéressée des compagnies exploitantes. Les bénéfiques scandaleux réa aux travailleurs le maximum de garanties ; mais les compagnies minières ne sont touchées que par les sommes de profit réalisé et n'hésitent pas à pousser la production au point de mettre en danger l'existence du personnel. Chaque fois qu'un coup de grisou se produit au fond d'une mine, jetant sur le pavé veuves et orphelins, des promesses sont faites assurant les travailleurs que, dans l'avenir, toutes précautions seront prises pour que de semblables catastrophes ne se reproduisent plus. Mais le temps passe, l'oubli aussi, et les morts s'ajoutent aux morts. Le grisou poursuit ses ravages.

Quand donc les progrès de la science seront-ils mis au service de la collectivité ? La houille blanche pourrait de nos jours, si des intérêts particuliers n'entraient pas en jeu, répondre aux besoins des populations et ainsi se terminerait l'effrayant cauchemar du grisou. Notre société bourgeoise et capitaliste, conservatrice à l'excès, semble ignorer toutes les richesses naturelles qui, sagement exploitées, n'obligeraient plus le mineur à travailler dans la profondeur de la nuit, pour arracher à la terre, la lumière et la chaleur.

C'est justement parce que la société moderne, mue par des intérêts particuliers, ne veut pas mettre au service de la collectivité tout ce qui pourrait être utile aux humains, que nous sommes des révolutionnaires. Il serait, certes, fou de prétendre que, dans les conditions présentes, au lendemain d'une révolution

victorieuse, la nouvelle société serait immédiatement à l'abri de toutes catastrophes minières et que le grisou ne ferait plus de victimes. Mais nous pensons que, dans une société organisée sagement, les catastrophes seraient de moins en moins fréquentes, tous les progrès de la science étant mis au service du travailleur et toutes les précautions étant prises pour garantir la vie de ceux qui œuvrent péniblement pour assurer le bien-être de l'humanité.

Accueil

GROTESQUE adj. (de l'italien *grottesco* ; de *grotta*, grotte)

Caractère de ce qui est inharmonique et incohérent. Image ou figure qui rend risible la nature en la contrefaisant. Une peinture *grotesque* ; un dessin *grotesque*.

Au figuré, le mot *grotesque* s'emploie comme synonyme d'extravagant ou ridicule. Un homme *grotesque* ; une idée *grotesque*.

Tout ce qui est *grotesque* ne porte pas toujours à rire. En ce triste monde, il y a une foule de personnages *grotesques* émettant des idées stupides et dangereuses pour le bien de l'humanité, qui sont pris au sérieux par le pauvre peuple ignorant. Les *grotesques* ne se rencontrent pas seulement sur la piste du cirque ou sur la scène du théâtre. On les trouve aussi dans les couloirs et sur les bancs des parlements ; on peut les voir dans les prétoires et dans les chambres de justice où ils jouent la plus sinistre des comédies humaines ; on les rencontre dans toutes les armées, chamarrés d'or, de médailles et de galons, travaillant à préparer les futures boucheries. Et lorsque l'on songe à tout le mal qu'ils ont fait, qu'ils font et qu'ils feront encore, le sourire se traduit par des larmes amères.

« Le ridicule tue », dit un proverbe. Si cela était vrai, il y a longtemps déjà que nous serions débarrassés de tous les *grotesques* qui nous entourent et que nous pourrions vivre heureux dans un monde régénéré et libre.

Accueil

GROUPEMENT n. m. (du mot italien *grosso*)

On appelle *groupement* un ensemble d'individus partageant les mêmes opinions ou liés par les mêmes intérêts. Un *groupement* politique ; un *groupement* industriel ; un *groupement* social.

De plus en plus, à la faveur des événements, par l'étude et par l'observation, et cela dans toutes les branches de l'activité humaine et sociale, les individus se rendent compte que l'isolement leur est néfaste et que, seule, l'association peut leur permettre de soutenir et défendre les intérêts qui leur sont propres. Que ce soit politiquement, socialement ou économiquement, l'individu est sacrifié à la collectivité et, à mesure que se développeront les progrès de la science et de l'industrie, cette immolation s'accroîtra et s'intensifiera démesurément.

Nous n'en sommes plus à l'époque légendaire où l'homme partait seul à la conquête du monde. L'âge est passé où l'individu, travailleur, négociant ou artisan, pouvait, dans une certaine mesure, vivre entouré uniquement de sa famille, détaché de toute l'ambiance. Le siècle du travail individuel est passé. Les découvertes nombreuses qui ont enrichi l'humanité depuis une centaine d'années, leur application à l'industrie, le développement du commerce, ne permettent plus à l'individu d'ignorer ses semblables. Il est obligé, à moins de se laisser écraser, de rentrer dans la grande association humaine et de participer au concert collectif.

Le capitalisme, le premier, fut obligé d'avoir recours au *groupement* pour se développer. Quel serait, aujourd'hui, l'homme assez puissant, assez riche, pour financer à lui seul les immenses réseaux de chemins de fer qui sillonnent le monde ; où trouverait-on le Crésus qui serait susceptible d'entreprendre l'exploitation de toutes les richesses souterraines : charbon, fer, pétrole, dont l'intensité de la vie moderne a développé les besoins ? Les grandes compagnies, les sociétés anonymes, ont remplacé le patronat isolé, le patronat individuel, car aucun homme n'est assez grand pour entreprendre seul, et à son seul profit, l'exploitation de toutes les richesses sociales.

Nous savons que la situation économique d'une puissance influe directement sur sa situation politique ; nous avons dit, d'autre part, que les parlements n'étaient que des institutions subordonnées à la ploutocratie financière et industrielle d'une nation, et de même que le capitalisme fut obligé de se former en groupements, le parlement se divise en groupes, chacun d'eux représentant une fraction du Capital.

Cette situation de fait a automatiquement déterminé tous ceux qui souffrent de l'ordre social établi à rechercher les moyens propres à lutter contre les forces d'exploitation qui ne se présentaient plus sous le même angle que dans le passé. On ne bataille pas contre le patronat organisé et groupé, de la même façon qu'on

bataillerait contre un patronat individuel. A une force organisée, il faut opposer une force organisée, et c'est ce qui a entraîné le prolétariat à fonder sur le terrain économique, c'est-à-dire dans les cadres de la corporation, des syndicats groupant, à quelque tendance qu'ils appartiennent, les travailleurs qui, individuellement, seraient incapables de se dresser contre les prétentions de ceux qui, non seulement détiennent la richesse économique, mais qui dirigent aussi tous les rouages des sociétés modernes.

Nos lecteurs trouveront par ailleurs (voir *Confédération générale du Travail*, etc., etc.) tout ce qui peut les intéresser et les initier sur les différentes formes de groupements de travailleurs. Nous ne pouvons, une fois de plus, que déplorer que les divisions politiques, qui sont nées au sein de la classe ouvrière, ne permettent pas l'union de toutes les forces travailleuses en un vaste *groupement* unique, capable de résoudre en une formule lapidaire les buts qu'il se propose et les moyens dont il dispose pour les atteindre.

Le *groupement*, en une seule organisation, de toutes les forces prolétariennes, n'empêcherait du reste pas l'existence d'autres groupements d'avant-garde, luttant pour un but précis et bien déterminé. Pour les libertaires communistes, qui considèrent le syndicalisme comme un moyen et non comme un but, l'unification des forces ouvrières ne serait pas une raison suffisante pour dissoudre leurs groupements. Nous avons, à maintes reprises, déclaré que les *groupements* syndicaux ne pouvaient s'étendre et se développer que s'ils ne se couvraient d'aucune étiquette politique et philosophique, de façon à ce que chaque adhérent se sente bien chez lui, quelles que soient ses opinions politiques ou philosophiques. Chaque travailleur, s'il est exploité et, par conséquent, victime de la forme économique arbitraire de notre société, a sa place dans le groupement syndical. Le syndicalisme, à nos yeux - et nous l'avons déjà dit - est d'essence réformiste ; il devient révolutionnaire à la faveur des événements, parce que les événements sociaux sont déterminés par la situation économique qui évolue de façon méthodique ; quant à donner une couleur révolutionnaire, un esprit révolutionnaire au syndicalisme, ce fut une erreur qui se perpétue encore de nos jours et qui entrave le développement du syndicalisme mondial.

Et c'est précisément parce que nous ne prêtons aux *groupements* syndicaux aucun principe révolutionnaire, mais seulement une valeur révolutionnaire, que nous sommes des anarchistes communistes et que nous considérons que, quelle que soit l'activité bienfaisante du syndicalisme, il nous faut intensifier notre propagande pour former, plus nombreux toujours, des *groupements* d'anarchistes.

Il en est de l'anarchisme comme de toutes les autres opinions philosophiques, économiques, politiques ou sociales. Il fut un temps où certains paradoxes trouvaient chez nous une oreille sympathique. La formule : « l'homme fort, c'est l'homme seul », ne fera plus maintenant de ravages dans nos rangs. Les anarchistes qui, plus que tous autres peut-être, étudient les problèmes de la vie, se sont rendu compte que ce n'était que par le *groupement* de leurs forces qu'ils pouvaient espérer exercer une influence, et ils ont entrepris, ces dernières années, de s'organiser sérieusement et méthodiquement.

Certes, il y a un certain flottement qui se manifeste encore au sein des *groupements* anarchistes. L'anarchisme sort à peine de son stage philosophique et idéologique ; il a cherché sa voie ; il s'est trouvé en butte à une foule de difficultés qu'il a cependant réussi à surmonter et, maintenant, il n'est pas un mouvement d'avant-garde qui ne soit obligé de compter avec les forces de l'anarchisme qui s'organise.

La peur des mots et des formules nuit encore présentement au développement des *groupements* anarchistes. Ceux qui n'ont rien appris de la catastrophe de 1914, les « en dehors », ceux qui perpétuent la confusion et se refusent à reconnaître à l'anarchisme un rôle social et révolutionnaire, rendent difficile la besogne à laquelle se livrent les libertaires communistes, en interprétant d'une façon erronée leurs gestes et leurs paroles.

On prétend que l'organisation est une forme de l'autorité et qu'il ne peut y avoir organisation s'il n'y a pas autorité. Cela est une profonde erreur et tous les anarchistes communistes se refuseraient à participer à un mouvement élaboré sur des bases unitaires. Mais nous pensons cependant qu'un *groupement* anarchiste ne peut pas être le refuge de tous les dévoyés, de tous les mécontents, de tous les rebuts de la société bourgeoise, vomis de toutes les autres organisations.

La vie d'un *groupement* n'est possible que si chacun accepte un minimum de discipline sans laquelle il est matériellement impossible de faire œuvre utile. Nous avons cru, un moment, qu'un *groupement* composé d'éléments anarchistes de différentes tendances était viable ; nous nous sommes trompés et nous reconnaissons notre erreur. Que les anarchistes se groupent; une fois bien déterminé le genre d'action et de propagande auxquelles ils veulent se livrer, que rien ne les arrête, puisque les décisions sont prises en commun. Est-ce là faire de l'autorité ? Nous ne le pensons pas. Personne n'est contraint par la force d'entrer dans un *groupement* anarchiste ; mais une fois qu'un membre adhérent a pris un engagement, il est de son devoir de le tenir, ou de se retirer de l'organisation, du *groupement* avec lequel il n'est plus en accord.

Personne ne conteste plus aujourd'hui l'utilité du *groupement*, et le plus farouche individualiste se trouve lui-même désorienté lorsqu'il est seul. Le groupe est le pilier sur lequel reposent les sociétés autoritaires, parce que les puissants ont compris qu'il était de leur intérêt de s'unir pour retarder le plus possible le démembrement et l'écroulement de la société bourgeoise. Il nous faut, si nous voulons vaincre, et si le révolutionnarisme n'est pas qu'un vocabulaire utilisé par les politiciens pour tromper le peuple, que nous nous groupions pour organiser la société de demain.

L'individu libre dans son groupe et le groupe libre dans la société, ce n'est pas, que nous sachions, une formule autoritaire ; mais pour pouvoir réaliser cela demain, il nous faut aujourd'hui avoir le moyen de diffuser nos idées, de les faire comprendre, de les faire admettre par le plus grand nombre d'individus, et c'est pourquoi il est indispensable que les anarchistes communistes se groupent, pour trouver, en joignant leurs efforts, les ressources financières et morales que nécessite

un tel travail.

Ayons confiance en l'avenir ; les *groupements* anarchistes deviendront de plus en plus nombreux, de plus en plus féconds. A mesure que la faillite des partis politiques se développe, que les politiciens perdent la confiance que le peuple leur accordait, l'anarchisme gagne en surface et en profondeur et sera demain maître du monde, parce que seule la forme communiste anarchiste d'une société peut assurer à l'humanité la stabilité et la paix.

- J. CHAZOFF.

Accueil

GUERRE n. f.

On fait la guerre « pour gagner », disait Blaise de Montluc. Ces paroles résument les causes de toute guerre. Chez les primitifs, disséminés en tribus isolées, ce sont des coups de main organisés par des jeunes gens aventureux dans le dessein de piller. Les montagnards, vivant chichement dans leurs rochers, descendent en plaine, après les moissons, pour razzier les récoltes, amassées par les cultivateurs. Les nomades du désert, les pirates de la mer, font aussi des incursions rapides dans les territoires civilisés et riches, et s'enfuient en emportant leur butin. La guerre d'aventure s'est perpétuée à travers les âges ; mais dans les temps modernes elle devient de plus en plus difficile ; la guerre est maintenant une industrie officielle, réservée aux grandes puissances.

Il y a aussi, chez les primitifs, de grandes guerres d'émigration. La surpopulation oblige une partie d'un peuple à essaimer ; ou bien une tribu ou un ensemble de tribus, vivant sur un sol appauvri, part à la conquête d'un territoire fertile en vue d'un nouvel établissement. Les peuples primitifs ont chacun leur religion strictement nationale, avec des rites et des initiations qui interdisent toute assimilation, tout mélange. Ils sont féroce­ment xénophobes. Ils refoulent les autochtones, ou, comme les anciens Israélites, les massacrent jusqu'au dernier.

D'autres asservissent les populations conquises. Le mode de conquête dépend d'ailleurs de la masse des envahisseurs, ou plus précisément, du rapport des densités des populations aux prises. S'il s'agit d'une émigration en masse, elle fait territoire net. Si les conquérants sont peu nombreux, ils deviennent parasites des vaincus, tout en conservant leurs dieux, leurs coutumes, leurs totems particuliers ; ils forment une caste privilégiée et rejettent les vaincus dans une caste inférieure avec laquelle il est interdit de se mélanger par mariage. Pourtant, si les vaincus ont une civilisation supérieure, les nouveaux maîtres se contentent d'imposer leurs dieux au-dessus des divinités indigènes, et finissent assez souvent par s'amalgamer à la population conquise, tout au moins par en prendre les mœurs.

Dans les temps modernes, lorsque les conquérants européens arrivent dans un territoire habité par une population dense et industrielle, ils en font une colonie d'« exploitation ». Quand ils se trouvent en présence d'une population clairsemée et arriérée, ils la refoulent peu à peu, comme il est arrivé des Peaux-rouges et des Australiens, et s'installent à sa place. Il faut toutefois tenir compte du facteur climatique ; les régions équatoriales ne peuvent pas être des colonies de peuplement, elles restent colonies d'exploitation.

Lorsque, dans l'histoire des peuples, les royaumes se sont constitués, que les populations, fixées au sol, ont acquis une technique leur permettant de vivre de la

culture, la guerre devient affaire de princes. Les seigneurs et les rois font la guerre pour acquérir profit d'abord, et gloire ensuite. Si, parfois assez longtemps, subsistent les mœurs primitives, mœurs effroyables, sans merci pour les vaincus, condamnés en bloc à mort ou à l'esclavage, les conquérants arrivent à comprendre que leur intérêt bien entendu est de laisser travailler les populations librement, au moins en apparence, et de leur imposer redevance. Les rois cherchent à tirer rançon de leurs rivaux et, mieux encore, à les réduire en vassaux et tributaires. La classe noble vit, elle aussi, de la guerre. Elle la considère comme le seul métier qui lui convienne. Elle tire profit du pillage, elle tire aussi profit des rançons obtenues des adversaires de son rang. Le métier des armes arrive à être pratiqué comme un sport, avec une règle de jeu, mais seulement entre gens de la même caste, et de caste aristocratique. La période féodale, chez presque tous les peuples, a donné des récits de défis, de combats singuliers, de prouesses individuelles. Gentillesse, courtoisie, loyauté sont l'apanage des chevaliers bien nés, à quelque nation qu'ils appartiennent - vertus, bien entendu, idéalisées par les poètes. Le pauvre peuple, exposé aux massacres, aux violences et au pillage, aux dépens duquel se fait la guerre, qui paye rançons, tributs et redevances, dus par ses maîtres, est considéré comme un vil bétail. Quant aux soudards et simples gens de pied, qui font le gros des armées, ce sont, pour la plupart, individus sans aveu et voleurs professionnels.

Le résultat de toute conquête est d'augmenter les ressources du roi vainqueur, en augmentant le nombre de ses tributaires. L'impôt n'est pas autre chose qu'un tribut dû au monarque, au seul usage du monarque, d'essence divine, et destiné à l'entretien et à la splendeur de la maison royale, un gouffre. Un roi n'est jamais rassasié de richesses. Il conquiert pour l'agrandissement de sa puissance et de son faste. Un conquérant heureux crée un empire qui s'écroule un jour, disloqué par la coalition des peuples menacés ou par la révolte des peuples asservis.

Les empires tiennent plus longtemps, au fur et à mesure qu'ils s'appuient sur une civilisation plus développée et une administration mieux comprise. Quand la République romaine a étendu sa domination, les conquêtes se sont faites non d'après le caprice d'un roi, mais soi-disant dans l'intérêt du peuple, au début intéressé directement aux guerres d'offensive ou de défense, en réalité d'après la politique et le profit d'une aristocratie. L'assimilation a suivi la conquête. Le soutien et le maintien de l'empire romain reposent sur cette assimilation et sur la participation des classes moyennes et des classes riches de toutes les provinces à la civilisation gréco-romaine. L'empire s'est écroulé plus tard par l'effet d'une inégalité sociale excessive, devant l'invasion des Barbares.

Il ne pouvait guère y avoir de sentiment national, ni de patriotisme, dans un tel empire étatisé, ni même de rivalités provinciales, puisque l'assimilation était générale. Le patriotisme et le sentiment national ont continué à faire défaut sous la féodalité, où la religion était individuelle et universelle à la fois, où les guerres étaient affaires de princes et non du peuple. La renaissance du sentiment national et du patriotisme s'est faite avec la Révolution française, avec la formation des démocraties modernes. Ce sont les guerres de Napoléon qui ont fait surgir les nationalismes actuels, avec ce sentiment de supériorité sur les autres peuples qui est

une reviviscence de la mentalité des primitifs.

Le sentiment patriotique a été un admirable instrument pour l'ambition politique des rois, ou, dans les pays constitutionnels, pour la cupidité des oligarchies capitalistes gouvernantes. De nouveaux impérialismes sont nés. Mais ils ont pu difficilement se développer et s'étendre en Europe même, à cause de l'existence et de la résistance des nationalismes voisins et concurrents, surtout dans l'occident du continent. Ils se sont en grande partie développés sous forme d'empires coloniaux. Cette sorte d'impérialisme a d'ailleurs existé à différentes époques de l'histoire humaine, mais à des époques relativement modernes. Une oligarchie de marchands a entrepris des conquêtes, souvent fort éloignées de la métropole, pour s'assurer des monopoles de matières premières, des marchés et des débouchés. Sa politique s'est affirmée avec autant de cruauté et de mauvaise foi, mais avec moins de brutalité et plus d'habileté que celle des conquérants de caste guerrière. Carthage dans l'antiquité, Venise et Gênes au Moyen-Âge, l'Angleterre et la France dans les temps modernes, sont des exemples de cet impérialisme.

Les conquêtes coloniales ont heurté les peuples dans l'antiquité (Carthage et Rome), au Moyen-Âge (Venise et l'empire d'Orient). Elles sont une possibilité de conflit général à l'époque moderne. Les Etats-Unis d'Amérique et les grandes puissances européennes affrontent leurs impérialismes. Et il faut compter maintenant avec l'éveil des populations asservies. Déjà celles d'Asie paraissent vouloir conquérir leur indépendance.

La guerre de 1914. - La guerre de 1914 est justement née du heurt des impérialismes, s'efforçant d'imposer leur hégémonie à leurs rivaux. Nous n'avons pas souhaité cette guerre, nous avons fait toute la propagande possible contre le militarisme et le nationalisme. Mais devant le fait accompli, quelle attitude convenait-il de prendre ? celui des tolstoïens, celui des individualistes ou celui des ouvriéristes à la façon marxiste ? Je dirai ici le point de vue de Kropotkine, qui apparaîtra dans cette encyclopédie comme un point de vue hérétique. Les idées de Kropotkine ne sont pas des idées de circonstances, il les avait depuis longtemps exprimées et notamment lors de son dernier voyage à Paris en 1913.

« Ce serait un recul pour toute la civilisation européenne que le triomphe du militarisme allemand, militarisme modèle, que s'efforcent d'imiter les militarismes rivaux et qui est, sinon leur raison d'être, du moins la raison de leur force et de leur splendeur. Le triomphe du militarisme allemand serait celui de l'Autorité et la prédominance de l'esprit d'obéissance et de discipline, qui règnent en Allemagne, même chez les social-démocrates. C'est l'Allemagne qui est la citadelle de la réaction en Europe. Son progrès technique couvre une véritable servitude morale ; les conquêtes morales de la grande Révolution ne l'ont pour ainsi dire pas entamée. Or le facteur moral a une importance énorme pour le progrès humain. C'est pourquoi la France doit être défendue. - Le tzarisme, tout aussi réactionnaire que l'autocratie allemande, est beaucoup moins à craindre, car il ne dispose que d'une civilisation technique très arriérée, et il ne peut vaincre que grâce à l'appui des démocraties occidentales. Même victorieux, il sera fortement ébranlé et il ne peut rien imposer. Mais ce serait un danger immense pour l'Europe que la Russie passât

sous la tutelle allemande. La victoire germanique restaurerait l'autorité tzariste et le régime des hobereaux avec une administration plus serrée, plus stricte, plus méthodique, avec une organisation technique moderne au service de la réaction féodale, qui scelleraient pour des siècles la servitude des moujiks et le silence effrayé du monde entier. »

Les rivalités impérialistes n'ont pas disparu après la guerre de 1914-1918. Mais sans doute ne pourront-elles pas reproduire un tel cataclysme. Certes, les expéditions coloniales continueront, tant que les peuples exotiques ne seront pas arrivés à l'esprit d'émancipation. Mais les grandes guerres demandent argent et crédit, un crédit énorme. Elles ne payent pas. Elles sont un jeu dangereux. Elles obligent les gouvernements à armer la nation toute entière. En cas de démoralisation, c'est-à-dire en cas où le sentiment d'obéissance faillirait (ce qui se produit avec la défaite), les gouvernements risquent d'être balayés, et le régime capitaliste en même temps. Voilà pourquoi le risque des grandes guerres paraît écarté en Europe.

Que reste-t-il au bénéfice de la guerre, en général ? Peut-être celui d'avoir brassé les peuples et d'avoir aidé aveuglément à la disparition des vieilles coutumes et à la suppression de quelques barrières. Le progrès humain peut désormais utiliser consciemment d'autres moyens.

- M. PIERROT.

GUERRE

Nous entendons, par le mot « guerre », un état d'hostilité déclarée, entre deux peuples, ou groupes de peuples, et qui comporte des luttes armées.

Ce mot désignait, dans le passé, deux sortes de conflits armés : les uns, entre nations différentes, appelés guerres étrangères, ou guerres internationales ; les autres, entre deux fractions importantes d'une même population, appelés guerres civiles.

Autrefois, les guerres entre provinces avaient, en effet, les mêmes caractéristiques que les guerres entre nations, l'organisation féodale ne comportant pas la centralisation ni l'unification des pouvoirs. Chaque seigneur pouvait lever une armée, sa vassalité à l'égard du souverain n'entraînant pas sa sujétion ou sa subordination complètes.

Mais, aujourd'hui, la guerre civile se distingue très nettement de la guerre internationale, tant par son caractère intrinsèque que par la nature des groupes qu'elle met en présence. Elle exprime, le plus souvent, des conflits entre classes sociales. C'est donc, à présent, la guerre internationale, la guerre entre peuples, qui est la guerre proprement dite, et que doit désigner le mot *guerre* lorsqu'il n'est accompagné d'aucun qualificatif.

Remarquons qu'au sens juridique du mot, il n'y a guerre que lorsqu'il y a un état d'hostilité entre Etats.

Nous ne pouvons accepter cette définition, qui a notamment comme résultat de ne pas faire considérer comme guerres les actes de brigandage colonial contre

des peuples non reconnus comme nations.

C'est pourquoi nous faisons remarquer que, pour nous, la guerre est l'état d'hostilité et de lutte armée *entre peuples*.

Notons aussi que le mot *guerre* est pris quelquefois dans un sens figuré et qu'il signifie alors un état d'hostilité durable entre individus ou entre petits groupes, alors même qu'aucun acte de violence ne se manifeste.

C'est par la confusion, parfois involontaire, et parfois volontaire, entre ces deux acceptions du même terme, que certains détracteurs des idées pacifistes nient la possibilité de supprimer la guerre entre les nations, tant qu'elle existera entre les individus et les familles.

Ajoutons, enfin, que le terme *guerre de classe* désigne soit une guerre civile, c'est-à-dire un état de discorde entre deux classes sociales d'une même population, comportant des combats à main armée, soit simplement la lutte de classes se manifestant avec un certain degré de violence.

La *guerre*, au sens propre du mot, c'est-à-dire le violent conflit international, est devenue aujourd'hui le pire des fléaux, dépassant considérablement en horreur toutes les formes de guerres aux sens dérivés ou figurés.

Une nouvelle grande guerre européenne, avec les moyens nouveaux de destruction (gaz asphyxiants, microbes, tanks, avions, canons géants à longue portée), pourrait causer la mort de 80 millions d'êtres humains et entraîner la ruine de notre civilisation.

En face de la guerre, trois attitudes morales sont possibles.

La première tend à justifier la guerre en général, la prétendant moralisante et bienfaisante.

M. de Vogüé écrivait, à la fin du dernier siècle : « Je crois, avec Darwin, que la lutte violente est une loi de nature qui régit tous les êtres; je crois, avec Joseph de Maistre, que c'est une loi divine ; deux façons différentes de nommer la même chose. Si, par impossible, une fraction de la société humaine - mettons tout l'Occident civilisé - parvenait à suspendre l'effet de cette loi, des races plus instinctives se chargeraient de l'appliquer contre nous : ces races donneraient raison à la nature contre la raison humaine ; elles réussiraient, parce que la certitude de la paix - je ne dis pas la paix, je dis la certitude de la paix - engendrerait avant un demi-siècle une corruption et une décadence plus destructives de l'homme que la pire des guerres. J'estime qu'il faut faire pour la guerre, loi criminelle de l'humanité, ce que nous devons faire pour toutes nos lois criminelles : les adoucir, en rendre l'application aussi rare que possible, tendre tous nos efforts à ce qu'elles soient inutiles. Mais toute l'expérience de l'Histoire nous enseigne qu'on ne pourra les supprimer, tant qu'il restera sur la terre deux hommes et du pain, de l'argent, et une femme entre eux. »

Rares sont ceux qui osent soutenir de telles idées sous une forme aussi accentuée, depuis la guerre de 1914, qui a montré expérimentalement le caractère profondément démoralisant des boucheries humaines, ce que les autres guerres, plus

courtes, avaient moins fait ressortir.

Aujourd'hui même, les nationalistes prétendent considérer la guerre comme un mal, mais employer, pour l'éviter, de meilleurs moyens que les pacifistes.

La deuxième attitude morale, est celle qui condamne certaines guerres et en admet d'autres :

a) La théologie catholique distinguait entre les guerres justes et les guerres injustes.

Selon saint Augustin, « on a coutume d'appeler guerre juste, celle qui a pour but de venger des injustices, lors pas voulu punir une mauvaise action commise par les siens, ou restituer ce qui a été pris injustement ».

b) Le mouvement pacifiste d'avant-guerre proclamait que les nations n'ont pas le droit, plus que les individus, de se faire justice elles-mêmes, mais affirmaient leur droit de légitime défense. C'est aussi l'idée d'une très grande partie des socialistes et des démocrates.

En conformité avec ces derniers principes, l'assemblée des délégués de la Société des Nations de 1927 a proclamé que toute guerre d'agression était un crime.

e) Les communistes et certains socialistes révolutionnaires condamnent les guerres de défense en régime capitaliste, mais acceptent de prendre les armes pour défendre un régime prolétarien. Ils admettent aussi les guerres de libération de populations coloniales opprimées par les impérialismes.

La troisième attitude morale consiste à condamner toute guerre, quels que soient son but et son motif, à proclamer que tous les combats meurtriers sont criminels.

Ceux qui pensent ainsi sont aujourd'hui de plus en plus nombreux. En France, notamment, une évolution importante s'est produite depuis la grande guerre.

Autrefois, seuls étaient intégralement antimilitaristes les anarchistes, certains socialistes révolutionnaires antipatriotes, et quelques rares chrétiens tolstoïens, interprétant selon leur lettre les principes évangéliques.

Aujourd'hui, on trouve des démocrates, des socialistes réformistes, qui sans nier la nécessité et l'importance de l'indépendance nationale, n'admettent plus la guerre comme moyen de la défendre ; ils considèrent qu'à présent, les guerres défensives causent au peuple même qui se défend, un préjudice plus grand que celui qu'elles ont pour but d'éviter. De plus, l'expérience de la dernière guerre a également confirmé la difficulté de reconnaître l'agresseur et de départager les responsabilités au moment même où se déchaîne le conflit.

Nous affirmons qu'il est possible de supprimer les guerres, mais nous considérerions comme chimérique d'espérer, à bref délai, l'universalisation du refus de combattre, malgré l'évolution que nous signalons plus haut. La nécessité s'impose donc d'apporter des solutions positives au problème de l'organisation de la paix ; ces solutions, en tant qu'elles comportent le désarmement des Etats et la Fédération des Peuples, doivent avoir toute la sympathie des adversaires de l'autorité, puisqu'elles

enlèveront aux pouvoirs nationaux une grande partie de leurs moyens d'oppression.

Tout transfert de souveraineté du national à l'international doit être approuvé, même par ceux dont l'idéal est l'abolition de toute souveraineté.

Pour rendre les guerres impossibles, les uns disent qu'il suffit d'obliger les nations à soumettre leurs conflits à un règlement juridique ; les autres disent qu'il faut supprimer complètement toutes les causes de conflit. Nous croyons que c'est à une solution moyenne qu'il faut tendre.

Rendre obligatoire la soumission de tous les différends entre nations à un arbitrage et enlever aux Etats le moyen de se faire justice eux-mêmes, constituerait, certes, un grand progrès ; mais la vraie paix devra être surtout fondée, non sur la force, même pas celle d'une puissance internationale, mais sur l'apaisement et le consentement. La garantie suprême du désarmement matériel, ce sera le désarmement moral, et celui-ci ne pourra être complet que lorsque, par l'organisation de la solidarité politique et économique des peuples, les causes essentielles des conflits auront disparu.

Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour nous l'approcher du jour où tous les peuples du monde seront unis en une Fédération Politique, Economique et Intellectuelle.

- René VALFORT.

GUERRE (*La guerre et le point de vue anarchiste*)

Du 17 au 22 août 1926, s'est tenu, à Bierville (France), un Congrès dit : « *Congrès sur la Paix par la Jeunesse* ». Trente nations y étaient représentées par cinq mille délégués. Mais, hormis quelques rares délégués appartenant aux partis et groupements d'avant bourgeoisie capitaliste. Des vœux fervents en faveur de la Paix y ont été déposés et acceptés. De vibrants réquisitoires contre la Guerre y furent prononcés et accueillis de façon enthousiaste. Quelques moyens favorables à la lutte contre la Guerre y ont été proposés et votés. Diverses mesures destinées à favoriser l'avènement de la Paix y ont été proposées et consenties. Mais le fond même du débat n'a point été abordé ; on peut même affirmer que pas un délégué n'a prononcé sur les causes fondamentales et profondes de tout conflit armé, en cette époque d'Impérialismes rivaux et déchaînés, les paroles décisives qu'il fallait à tout prix taire entendre. Tous ces pacifistes purement sentimentaux se sont plus ou moins bornés à stigmatiser les horreurs de la Guerre et à célébrer les beautés de la Paix. Pas un n'a exprimé la conviction que la Guerre est inhérente au régime politique, économique et moral découlant du principe d'Autorité. C'est cette vérité que j'ai tenu à mettre en lumière, c'est cette impardonnable lacune que j'ai voulu combler, dans la lettre suivante, que j'ai adressée, le 20 août 1926, aux cinq mille congressistes :

« Messieurs,

Vous vous proposez de jeter *les bases de la Paix par la Jeunesse*.

Travailler pour la Paix est une des œuvres les plus augustes et les plus urgentes qu'il soit possible d'imaginer, et faire appel à la Jeunesse, c'est confier

sagement à l'avenir le soin de réaliser cette œuvre magnifique.

Comme l'enfer, Messieurs, vous êtes pavés d'excellentes intentions et il ne peut venir à personne l'idée de vous refuser l'hommage que méritent ces intentions admirables.

Mais permettez à un homme qui possède quelque expérience et qui, depuis de nombreuses années, se penche, fervent et angoissé, sur le problème de la Paix, de vous faire connaître, loyalement et sans ambages, le résultat de ses longues cogitations.

Et d'abord, vous apprendrai-je quelque chose en vous disant que je n'ai jamais rencontré quelqu'un -
Je ne pense pas et je ne dis pas que personne ne veut, n'appelle, ne désire la Guerre ; je dis simplement que personne n'ose, *en temps de paix*, s'affirmer ennemi de la Paix et partisan de la Guerre.

Il serait, au surplus, plus que jamais prodigieux qu'il en fût autrement : la Guerre maudite de 1914-1918 a laissé dans toutes les mémoires des souvenirs si horribles que, d'instinct, la conscience de chacun envisage comme une épouvantable calamité le retour d'une telle catastrophe et que, d'instinct aussi, tous forment des vœux en faveur de la paix.

Haine de la Guerre ; amour de la Paix ; si on fouillait dans les cœurs, ce sont deux sentiments qu'on trouverait à peu près dans tous.

Il serait donc banal et inutile de vous réunir en Congrès par centaines et par milliers, si vous deviez vous borner à vous affirmer partisans de la Paix, à pousser des acclamations, à chanter des hymnes, à organiser, en faveur de la Paix, de solennelles et grandioses cérémonies.

Je ne vous fais pas l'injure, Messieurs, de penser que ce soit là tout votre programme.

Votre programme doit avoir, il a certainement pour but d'étudier et d'arrêter les moyens *pratiques* propres : 1° A empêcher la Guerre ; 2° A fonder un régime de Paix stable et, si possible, définitif.

C'est ainsi, Messieurs, que se pose le problème de la Paix : tout le reste n'est que mise en scène, décor, solennité, faconde, attitude et pose sans sincérité, sans courage, sans signification précise, et sans influence sur le cours des événements d'où sortira demain ou la Guerre ou la Paix.

Il s'agit donc avant tout, et même uniquement, *d'empêcher la Guerre*. Un seul moyen s'offre à toute personne sensée. Ce moyen consiste à rechercher loyalement la cause véritable, profonde, essentielle, fondamentale des guerres et, cette cause étant découverte, à travailler de toutes ses forces à sa suppression.

Il est évident que, tant que ne sera pas abolie la cause, l'effet persistera.

Il sera possible, en certaines circonstances, de prévenir un conflit imminent et d'en ajourner le déclenchement ; mais cette victoire, purement occasionnelle, n'aura en aucune façon fortifié la cause de la Paix, celle-ci restant à la merci du lendemain.

Il est donc tout à fait indispensable, et avant toutes choses, de découvrir la cause véritable et essentielle d'où sort la Guerre, afin de dénoncer publiquement, de combattre et d'abattre cette cause.

Eh bien! Messieurs, cette cause est aujourd'hui connue et, depuis plus d'un demi-siècle, les Anarchistes la dénoncent sans se lasser et sans qu'il ait été possible d'en nier sérieusement l'exactitude.

Cette cause, c'est le principe d'Autorité : principe qui, d'une part, fait surgir les conflits et, d'autre part, les résout et, au demeurant, ne peut les résoudre que par la force, la contrainte, la violence, la Guerre, indispensables corollaires de l'Autorité.

Car c'est l'Autorité, dans sa forme *économique* présente : le *Capitalisme*, qui suscite les convoitises, exaspère les cupidités, déchaîne les compétitions et dresse en bataille les impérialismes effrénés et rivaux.

Et c'est l'Autorité, dans sa forme *politique* actuelle : l'*Etat*, qui, ayant partie liée avec le Capital, manœuvre diplomatiquement et agit militairement sur le plan tracé par la Finance Internationale ; puis, l'heure venue, prépare, chauffe, entraîne les esprits, décrète la mobilisation, déclare la Guerre, ouvre les hostilités, établit la censure, réprime l'insoumission, emprisonne ou fusille les hommes courageux qui, s'étant affirmés contre la Guerre en temps de Paix (ce qui est fréquent et sans risque) persistent à se déclarer contre la Guerre en *temps de Guerre* (ce qui est rare et périlleux).

Je vous le répète, Messieurs, la cause de toutes les guerres, à notre époque, c'est l'Autorité : c'est le Capital et l'Etat.

Aussi, de deux choses l'une : ou bien, franchement, loyalement, vaillamment, inlassablement, vous pousserez vos recherches jusqu'à la découverte de la cause que les Anarchistes vous signalent et, dans ce cas, vous ne vous séparerez pas sans avoir pris l'engagement d'honneur de dénoncer publiquement cette cause et de la combattre par tous les moyens en votre pouvoir jusqu'à ce qu'elle ait été totalement et définitivement anéantie.

Ou bien, reculant devant l'immensité, les difficultés, les périls et les conséquences de la lutte implacable à entreprendre contre l'Autorité, vous vous arrêterez à mi-chemin, peut-être même dès les premiers pas ; et, dans ce cas, je vous le dis tout net, Messieurs, et sans la moindre hésitation, tellement j'ai la certitude de ce que j'avance : vous quitterez Bierville sans avoir rien fait et, par la suite, vous ne ferez rien qui soit de nature à empêcher la Guerre de demain et à fonder la Paix sur des assises de quelque solidité.

Au surplus, Messieurs, si vous êtes réellement et sincèrement des adversaires résolus de la Guerre, et des partisans irréductibles de la Paix, si vous ne l'êtes pas seulement en paroles et du bout des lèvres, mais en fait et du fond du cœur, vous ne vous séparerez pas sans que chacun de vous ait signé le serment que voici : « Je jure, en toute conscience, de consacrer désormais au triomphe de la Paix le plein de mes efforts et si, pourtant, la Guerre vient à éclater, je prends l'engagement sacré de répondre à l'ordre de mobilisation par un refus formel ; je jure de ne prendre, ni au

front ni à l'arrière, ni directement, ni indirectement, une part quelconque aux hostilités ; et je m'engage à lutter, quels que soient les risques courus, contre la continuation de la tuerie et en faveur d'une paix immédiate.

Messieurs,

Si, de votre Congrès, sortait la double décision dont je viens de parler : lutte contre l'Autorité (l'Etat, le Capital), source de toutes les guerres ; et serment unanime et sacré de se refuser catégoriquement à prendre une part quelconque aux hostilités ; ah ! Messieurs, quel retentissement auraient, aux quatre points cardinaux, vos assises de Bierville ! Et, d'ores et déjà, quel coup mortel vous porteriez à la Guerre infâme et quel pas immense vous feriez faire à la cause de la Paix ! »

Sébastien FAURE.

Plusieurs camarades anarchistes firent le voyage de Paris à Bierville pour y distribuer aux congressistes cette lettre, tirée à un grand nombre d'exemplaires. Mais les faux apôtres du pacifisme bourgeois interdirent cette distribution et firent expulser les distributeurs. Nous présumions qu'il en serait ainsi ; car nous savions que prenaient part à ce Congrès nombre d'hommes d'Etat et de chefs de partis politiques, de curés et de pasteurs, de mercantis et d'industriels, peut-être même - ô formidable hypocrisie ! - des fabricants de canons, de munitions et d'outillage de guerre. Nous étions certains d'avance que, en dépit du battage de la presse mondiale, il ne sortirait de ce Congrès que comédie, verbiage, mariage symbolique de drapeaux de toutes nationalités, pompes oratoires, congratulations, accolades et balivernes de même insignifiance pratique. L'événement a confirmé nos prévisions.

La Paix ne viendra pas d'en haut, mais d'en bas. L'intérêt des classes possédantes et gouvernantes de tous les pays, la sauvegarde des privilèges qu'elles détiennent, le maintien du régime social dont elles sont les cyniques bénéficiaires exigent que persiste le régime de paix armée d'où sort fatalement et périodiquement la Guerre.

L'abolition du principe d'Autorité, cause de la Guerre est, seule, de nature à en faire cesser l'effet. Les peuples commencent à comprendre que la Guerre est une folie et un crime : folie de la part des peuples qui consentent à la faire, bien qu'ils ne peuvent qu'en mourir ; crime, de la part des Gouvernants qui en vivent.

Cette vérité qui, de nos jours, atteint l'éclat de l'évidence, les prolétaires de toutes les nationalités sont appelés à la percevoir de plus en plus nettement. Quand cette vérité pénétrera assez profondément la conscience des foules odieusement immolées sur les champs de carnage, alors, mais alors seulement, la Guerre disparaîtra, parce que la colère des masses laborieuses, en tuant l'Autorité, tuera du même coup la Guerre.

- Sébastien FAURE.

Accueil

GUET-APENS n. m. (de l'ancien français *guet apensé*, *guet prémédité*)

Action d'épier, d'attendre, durant un temps plus ou moins long, le moment propice d'accomplir une mauvaise action au détriment d'un ou de plusieurs individus. Action de dresser des embûches pour voler ou assassiner quelqu'un. Le *guet-apens* suppose donc la préméditation et est un crime puni par la loi.

Tous les *guets-apens*, ou plutôt ceux qui les organisent, ne sont cependant pas toujours déferés devant la justice. On pourrait même dire qu'ils se dressent avec la complicité de la magistrature. Le *guet-apens*, tout comme le complot, est une arme fréquemment utilisée par les agents de la bourgeoisie pour écraser, au moment opportun, la révolte ouvrière. Les provocations honteuses auxquelles se livrent les policiers au service du capitalisme, ne sont que des *guets-apens* que ne savent pas éviter toujours ceux qui en sont les victimes.

Il n'y a pas lieu de s'étonner que ce soient toujours contre les organisations d'avant-garde et contre leurs militants les plus actifs que s'échafaudent des *guets apens* ; nous devons donc veiller à ne pas tomber dans les embûches qui nous sont tendues et à nous méfier de ceux qui cherchent à nous entraîner dans des aventures douteuses.

Que les opprimés fassent le guet et ils tomberont moins souvent victimes des *guets-apens* de la bourgeoisie et du Capital.

Accueil

GUEUX n. et adj. (mot d'origine argotique)

On appelle *gueux*, le malheureux, le misérable, le nécessiteux qui ne trouve pas de quoi satisfaire aux besoins les plus élémentaires de l'existence et qui en est réduit, pour vivre, à avoir recours à la charité publique. Sans foyer et sans famille, le *gueux* traîne sa lamentable personne dans les coins obscurs des grandes villes ; il est l'hôte habituel des asiles de nuit, lorsque ceux-ci veulent bien, pour quelques heures, lui donner l'hospitalité ; sans quoi on le retrouve sous les ponts, déguenillé et sale, cherchant dans le sommeil un peu d'oubli à ses misères.

Le jour il vagabonde, espérant trouver au hasard du chemin la croûte de pain qui lui permettra de ne pas crever de faim. Sous le soleil brûlant, sous le froid glacial, ou sous la pluie qui pénètre ses pauvres hardes en loques, il attend, durant des heures, à la porte des soupes populaires, pour consommer le bol d'eau grasse que l'assistance publique lui accorde quotidiennement. Véritable déchet humain, animé par aucune espérance, car son sort ne peut pas changer, chaque jour se répète pour lui aussi misérable, aussi terriblement vide. Les *gueux* ne se révoltent pas ; ils ne peuvent pas se révolter ; ils sont tombés trop bas ; ce ne sont plus des hommes.

La société ne devrait-elle pas rougir de comprendre en son sein de tels êtres ? Quoi ! la terre est fertile et capable de nourrir tous ceux qui l'habitent ; les magasins regorgent de vivres et, chaque jour, se perdent des millions de tonnes d'aliments, et il est encore des êtres humains qui crèvent littéralement de faim ! Et c'est cela que l'on voudrait nous faire accepter comme une manifestation de l'ordre ?

Qui donc ne s'est pas senti profondément ému à la lecture de la belle œuvre du poète qui a mal tourné : Jean Richepin, *La chanson des gueux* ? Qui n'a pas senti monter en lui un ferment de colère, de pitié et de révolte en lisant les poèmes si vivants de Jehan Rictus ? Mais ceci est de la vie pourtant, de la vie vraie, de la vie vécue, et ce n'est pas une légende qu'en notre vingtième siècle il existe des hommes qui ne mangent pas, qui ne dorment pas, qui n'ont rien, qui ne possèdent rien et qui ne posséderont jamais rien.

Non, il n'est pas possible que cela dure ; une organisation sociale qui permet une telle inégalité, qui accepte que des êtres vivants n'aient pas le nécessaire, l'indispensable, alors que d'autres se vautrent dans l'opulence et le superflu, une telle société est appelée à disparaître.

Il ne faut pas croire que les *gueux* sont tous des êtres ignorants et incapables de se rendre utiles. Ce sont presque toujours des faibles. Il faut savoir jouer des coudes dans notre belle société, et celui qui ne sait pas se faire valoir est impitoyablement écrasé. Et c'est pour errants, ils n'ont rien à attendre de l'organisation sociale actuelle, sinon la mort. La

philanthropie et la charité ne sont que des pis-aller qui, loin d'adoucir le sort des *gueux*, perpétuent leur calvaire, et ce n'est que dans la transformation totale de la société que l'on peut trouver un remède à ce mal social.

La bourgeoisie, qui est responsable de cette *gueuserie*, prétend que les *gueux* ne sont que les victimes de la paresse et de l'ivrognerie ; c'est une lâche calomnie à laquelle il n'est même pas utile de répondre, car la bourgeoisie se sent bien incapable d'ouvrir une porte aux *gueux* qui peuplent la terre. Et lorsque nous assistons à toute cette misère qui s'étale pitoyablement, lorsque nous rencontrons sur notre route, ces *gueux* qui sont nos frères, nous sentons se développer en nous, plus intensément encore, notre désir de révolte, puisque c'est par la révolution seulement que l'on pourra mettre un terme à ce régime d'injustice et d'inégalité qui nous étreint.

Accueil

GUIDE n. m. (du latin *guida*, même signification)

Ce qui sert à guider. Celui ou celle qui dirige, qui conduit, qui montre le chemin. Un bon *guide* ; un *guide* expérimenté ; un *guide* fidèle. Dans les excursions, dans les ascensions dangereuses, on emploie des *guides* qui connaissent le pays que les voyageurs veulent explorer.

Pour s'orienter sur la voie de sa libération et de son émancipation, le peuple a, lui aussi, besoin de *guides*. Malheureusement il ne sait pas toujours les choisir, et c'est l'unique raison pour laquelle il s'égaré et s'éloigne si souvent de la bonne route. La plupart de ceux qui acceptent de servir de *guides* au peuple ne cherchent, en réalité, qu'à devenir leurs maîtres pour profiter de son ignorance. Mais le peuple a si souvent été trompé qu'il s'aperçoit à présent de ses erreurs et se détache petit à petit de ses mauvais *guides*.

A force d'emprunter les mauvais chemins où le conduisaient des *guides* intéressés, il a trouvé la bonne route et n'a plus maintenant qu'à la poursuivre. Qu'il se détache de la politique et, bientôt, ses efforts seront couronnés de succès.

Accueil

GUILLOTINE n. f.

Instrument de supplice utilisé en France pour les exécutions capitales. Empruntons au *Larousse* sa brève description de la guillotine: « L'échafaud se compose essentiellement de deux montants élevés sur des madriers posés en croix sur le sol. Entre les deux montants descend une lame triangulaire, dont la chute est commandée par un simple bouton. Le corps du patient, posé sur une planche, est amené sous le couteau, de façon que le cou soit pris et maintenu entre deux planches dont la supérieure est mobile et qui, au moyen d'un évidement semi-circulaire de chacune d'elles, forment un trou (la lunette). »

C'est bien à tort que l'on attribue à Guillotin l'invention de la guillotine. Le médecin Guillotin était membre de l'Assemblée Constituante et proposa, le 10 octobre 1789, de soumettre tous les condamnés à mort au même supplice, et demanda qu'une machine simple et rapide soit substituée au bourreau. Il ne fournit aucune description de cette machine.

La *guillotine* était déjà utilisée depuis le début du XVI^e siècle dans certaines contrées du Midi de la France et en Italie. Ce n'est que vers la fin de 1791 que l'ordre fut donné à un célèbre chirurgien de l'époque, le docteur Antoine Louis, de faire construire une machine pour trancher les têtes. Ce dernier adapta la machine en usage dans le Midi de la France et que l'on appelait la *mannaja* et commença ses expériences.

Le 19 avril 1792, le docteur Louis écrivait au ministre Rolland : « Les expériences de la machine de Schmitt ont été faites à Bicêtre sur trois cadavres, qu'elle a décapités si nettement qu'on a été étonné de sa force et de la célérité de son action. » Ajoutons que c'est un facteur de pianos, nommé Schmitt, qui avait fourni le modèle rénové de la *guillotine*. La première exécution eut lieu à Paris, le 25 avril 1792.

Combien de pauvres diables ont, depuis, mis la tête sous le couperet ? Nous n'insisterons pas sur la nécessité brutale des exécutions en période révolutionnaire. Nous savons, et nous le regrettons, qu'une révolution ne se fait pas sans effusion de sang. La révolution est une manifestation violente de l'évolution, et il ne tient qu'à ceux qui détiennent arbitrairement toutes les richesses sociales, de ne pas pousser les opprimés à la violence.

Mais en période de calme, et non pas seulement en nous plaçant au point de vue anarchiste, mais seulement au point de vue humain, la peine de mort est une iniquité sans nom.

Qu'importent les moyens employés pour arracher la vie d'un individu.

Certains semblent glorifier la *guillotine*, prétendant que trancher la tête avec une machine est moins barbare que de la couper avec une hache. Ce n'est simplement qu'une question visuelle, que nous ne voulons même pas discuter, car nous voyons plus haut. Nous disons que personne n'a le droit de disposer de la vie d'autrui ; qu'il n'appartient pas à un individu, quel qu'il soit, d'ordonner la mort d'un de ses semblables, et si un crime est horrible, le châtement qui se traduit par un autre crime n'est pas moins horrible. Et les peuples feraient bien de penser à faire abolir, dans leurs pays respectifs, la peine de mort, qui est une honte pour une humanité qui se targue d'être civilisée.

Accueil

HABITATION n. f. (du latin habitatio, même signification)

L'habitation est le lieu où l'on habite ; c'est la maison, la demeure, l'appartement que l'on occupe habituellement.

« L'habitation, dit le Larousse, correspond au degré de civilisation de ceux qui l'habitent ». En ce cas, avouons que nous n'avons pas, en France, à être bien fiers de notre civilisation, car on y habite de façon détestable.

Aux âges primitifs, les habitations étaient de grossières constructions faites de branchages et de terre et installées au bord des lacs et des rivières. C'est là que l'homme s'abritait en revenant de la chasse ou de la pêche, qui étaient ses uniques ressources. A cette époque lointaine, les grottes et les cavernes naturelles servaient également d'habitations. Il ne faut pas croire que ce genre de demeures a totalement disparu ; en certaines contrées de la Russie et de la Sibérie, on retrouve encore des villages entiers, éloignés de tout centre commercial ou industriel, composés uniquement de ces huttes primitives. Pour l'hiver, afin de s'abriter du froid et de la neige, les indigènes de ces régions creusent en terre des cavernes qu'ils recouvrent de branchages et de gazon.

L'habitation s'est, naturellement, transformée au cours des siècles et en suivant son développement et sa transformation à travers l'Histoire, on peut étudier ainsi l'évolution des hommes. Et si, de nos jours, il existe encore des habitations qui rappellent celles des premiers âges, avec les moyens de communication modernes, les régions les plus lointaines peuvent être touchées par les progrès de la science et de la civilisation, et les vieilles huttes qui abritaient nos ancêtres disparaîtront de plus en plus de la surface de la terre.

Durant ces deux derniers siècles, un progrès considérable s'est effectué dans le domaine de l'habitation. Malheureusement et plus particulièrement en France, le peuple n'en a que faiblement bénéficié. Le développement de l'industrie, qui amène à la ville une population de plus en plus dense, et le manque de place, de terrain, ont poussé automatiquement à l'édification d'habitations hautes, puissantes et solides, susceptibles d'abriter tant de monde. L'habitation en pierre et en briques a donc remplacé les vieilles habitations en bois.

D'autre part, l'architecture moderne, tout en ne négligeant pas le point de vue artistique, se remarque par un réel souci de l'hygiène et s'attache à développer le confort à l'intérieur des habitations. Lorsque l'on songe que, malgré tout son luxe et ses richesses, le palais de Versailles ne possédait ni salle de bains, ni même de water-closet, on est obligé de reconnaître qu'il y a tout de même quelque chose de changé.

Naturellement, ce sont surtout les classes privilégiées qui ont profité des

améliorations apportées dans l'habitation, et le peuple de travailleurs, dans sa majeure partie, habite encore dans des taudis infects et sordides. Et plus que tous, le travailleur devrait cependant avoir une habitation saine et agréable. L'ouvrier passe, en effet, la moitié de sa vie dans son habitation. Une fois terminée sa rude journée de travail, c'est en sa demeure qu'il retrouve sa famille et qu'il peut goûter un peu de calme, de joie et de repos.

On s'étonne parfois du nombre incalculable de cafés, de bistrots, de bouges, que l'on rencontre dans certaines grandes villes. Il n'y a cependant rien de surprenant lorsque l'on sait de quelle façon est logé le travailleur, à ce que celui-ci déserte son foyer qui, ordinairement, n'a rien de souriant et d'agréable. Paris, en tant que capitale, tient peut-être la première place, en ce qui concerne les vieilles masures dans lesquelles sont entassés les ouvriers.

Lorsque les étrangers viennent à Paris, et plus particulièrement les Anglais et les Américains, on se fait une gloire de les promener à travers les rues élégantes du quartier Monceau ou des Champs-Élysées ; on leur montre le Louvre, la Tour Eiffel et l'Arc de Triomphe. On les loge dans de chics hôtels dans lesquels rien ne manque, où tout est à la portée du voyageur, et ceux-ci, contents et satisfaits, déclarent que Paris est la première ville du monde.

Que ne les transporte-t-on plutôt dans les quartiers populeux, dans les contrées inconnues et jamais foulées par les pieds délicats et finement chaussés des riches et des heureux ? Que ne leur fait-on voir Belleville, Saint-Ouen et la Villette ? Ils pénétreraient alors dans des taudis ignobles, dans des foyers d'épidémie où les miasmes pestilentiels vous étreignent et vous étouffent. Ils verraient des familles entières logées dans de petites pièces étroites et malsaines ; ils verraient de pauvres petits bougres qui s'étiolent parce qu'ils ont faim de pain et de soleil, et ils sauraient ainsi que tout le monde en France n'est pas heureux et ne demeure pas dans des habitations princières.

L'ivrognerie, la tuberculose et tant d'autres maladies dont souffre le peuple, puisent leurs germes dans les habitations infectes qui abritent les travailleurs. Nous disions, plus haut, que Paris tient la première place en ce qui concerne les maisons et les habitations malpropres. En effet, l'Allemagne, l'Angleterre, logent leur prolétariat d'une façon sensiblement supérieure à celle de la France.

Lorsque l'on traverse la Manche, on est frappé d'apercevoir ces petits pavillons en briques, bâtis tous sur le même modèle et qui sont habités par des ouvriers. A Londres, le travailleur est autrement logé que ne l'est son frère français. Il a sa petite maison, son jardin, son « home » en un mot, muni de tout le confort moderne, et le travailleur britannique serait bien surpris s'il savait comment habite le travailleur de France.

Que de travail ne reste-t-il pas à faire pour atteindre le but que nous poursuivons. Quoi ! Le prolétariat ne se rend-il pas compte, lorsqu'il voit les belles habitations des riches, que lui aussi a droit à tout ce bien-être ? N'en a-t-il pas assez de sortir de l'usine pour entrer dans un logis obscur dans lequel il n'a même pas le cubage d'air indispensable à sa vie ? N'a-t-il pas assez de voir ses enfants s'affaiblir

et se mourir de tuberculose parce que les habitations prolétariennes sont de véritables étables? Surtout qu'au jour libérateur de la Révolution, que le peuple ne se rue pas sur les palais, sur les châteaux pour les détruire ; qu'il brûle les vieilles masures qu'il habite depuis longtemps et qu'il laisse debout les belles habitations des riches, qui seront demain les habitations des travailleurs.

Accueil

HABITUDE n. f.

Ce mot désigne couramment une manière d'être usuelle. La coutume de certaines attitudes, un penchant vers certains actes et comme une facilité naturelle à les accomplir, constituent des habitudes, classées d'ordinaire en bonnes ou mauvaises, d'après leur répercussion ou par rapport à la moralité.

La psychophysiologie connaît des habitudes qui sont des dispositions permanentes de l'organisme, acquises par la répétition d'actes donnés. Dans le sens pathologique, l'habitude (ou habitus) désigne l'aspect extérieur, la manière d'être habituelle du corps. « L'habitus comprend les attitudes, les gestes, le volume du corps, la coloration de la peau, la rigidité ou le relâchement des tissus, les modifications du rythme et du caractère de la respiration, l'éclat augmenté ou diminué des yeux, l'aspect extérieur des organes des sens, etc. Le facies est un « habitus » de la face ; le decubitus est l'« habitus » du malade couché. L'« habitus » trahit non seulement les états pathologiques, mais le tempérament et le caractère » (Larousse).

En biologie, l'évolutionniste Lamarck (1744-1829) formule, dans sa Philosophie zoologique, la loi de l'habitude selon laquelle « les organes se développent par l'habitude (travail, exercice : habitude active) et s'affaiblissent par le défaut d'usage dans tout animal qui n'a pas dépassé le terme de son développement ». Cette découverte n'est pas circonscrite à une évolution fermée dans le cycle individuel. Si la loi de l'habitude est une conséquence immédiate de l'assimilation fonctionnelle ; si, selon une expression saisissante, « la fonction crée l'organe », les caractères acquis ne disparaissent pas : ils se retrouvent dans la descendance et s'y accentuent à la faveur de la même activité. Ils régressent au contraire si la répétition cesse d'en entretenir le processus et vont jusqu'à l'atrophie et la disparition. La dentition comparée des rongeurs, des carnassiers et des herbivores, le rapport des ramifications de l'intestin et de la tâche de digestibilité que lui impose l'alimentation habituelle de l'animal, la résorption, aujourd'hui critique, de l'appendice vermiculaire constituent des exemples faciles et rapprochés. Par l'hérédité, la théorie de Lamarck gagne le transformisme, atteint, dans l'évolution, la sélection des espèces et cette souplesse de l'adaptation vitale des êtres à des conditions qui en brisent la ligne normale et l'habitude, en même temps qu'elle souligne cette remarquable docilité organique aux injonctions du besoin ...

Le droit pénal regarde certaines infractions, dites infractions d'habitudes ou collectives, comme seulement poursuivables quand une série de faits en démontrent le caractère habituel. Tel est le délit d'habitude d'usure. L'organisme répressif, enclin à examiner les actes dits « délictueux » comme accomplis dans la

sérénité du libre arbitre et soucieuse d'appuyer ses sanctions sur le « solide » des responsabilités personnelles, tient en général pour aggravantes les circonstances d'habitude qui, près de celles du milieu, expliquent et atténuent la gravité de certains actes. Combien d'habitudes, contractées par des individus déjà héréditairement prédisposés et dont l'existence malheureuse respire quotidiennement les miasmes endémiques du vice, sont parmi les déterminantes de gestes qui n'eussent jamais été accomplis autrement. Comme impulsée par un sadisme de vindicte, l'organisation pénale que l'on nomme « justice » préfère punir que chercher dans le crime un mal social qui comporte des précautions et des soins. Peu lui importe que son glaive symbolique frappe en définitive l'innocent dans cette « résultante » qu'une société coupable lui livre... Et son châtiment même alourdit le fardeau écrasant des habitudes, maintient l'atmosphère où elles durent et s'enveniment, mène à la récidive lorsqu'elle pourrait écarter.

La philosophie définit l'habitude une disposition contractée à la suite d'un changement survenu dans un être. Ce changement peut être apporté du dehors ou venir de l'être lui-même : l'habitude est ainsi la conséquence d'une action subie ou accomplie par un agent. Elle est subie lorsque l'action est exercée par une cause externe (la température extérieure modifie nos organes tactiles) ; elle est accomplie lorsqu'elle est le fait de l'homme ou d'un animal, c'est-à-dire d'un être en possession de l'activité et de la spontanéité d'action propres aux êtres vivants. La condition principale de l'habitude est la répétition rapprochée des mêmes actes : une action répétée a plus d'influence qu'une action unique. Si le premier acte ne modifiait pas l'activité et ne laissait pas en elle une tendance à le reproduire, il en serait évidemment de même du second et de tous ceux qui viendraient ensuite, car chacun de ceux-ci seraient encore premiers par rapport à l'habitude et inefficaces au même titre. L'habitude naît donc avec la première action et dès le premier moment de cette action. L'habitude est ainsi proportionnelle à l'action. Et elle n'est pas seulement sous la dépendance du nombre et de l'échelonnement des actes, elle n'est pas uniquement fonction de leur multiplicité et de leur fréquence, mais aussi de leur intensité et de leur durée, elle est soumise à leur dynamisme. Une action prolongée a plus de répercussion qu'une action passagère. Un seul acte, s'il est suffisamment énergique et soutenu peut, du premier coup, donner naissance à une habitude déjà vivace...

Deux théories s'opposent quant à la nature de l'habitude. L'une, qui remonte à Aristote, voit dans l'habitude une loi de l'activité, commune à tous les êtres vivants, en vertu de laquelle ces êtres tendent à persévérer dans leur être même, c'est-à-dire dans leur action et, par conséquent, à maintenir ou à reprendre ce qui vient d'eux-mêmes, à écarter, à annuler ce qui leur vient du dehors. L'habitude n'est ainsi possible que chez les êtres vivants parce qu'en eux seuls existe une activité à la fois une et identique, capable de conserver le passé dans le présent et de continuer celui-ci dans l'avenir. L'autre doctrine, qui peut être rapportée à Descartes, voit dans l'habitude un phénomène de passivité. D'où cette définition de Rabier : « l'habitude est la modification plus ou moins persistante produite dans un être par toute action exercée sur lui ». L'idée essentielle éveillée par le mot habitude, c'est

une manière d'être relativement stable et dépassant en durée la cause qui l'a produite. L'habitude est commune à tous les êtres matériels, vivants ou non, qui peuvent recevoir d'un phénomène passager une altération durable qui est l'habitude. L'habitude se ramène à l'inertie : c'est la loi en vertu de laquelle tout changement imprimé par une action quelconque continue d'être si nulle action contraire ne s'y oppose... Auguste Comte voyait ainsi dans l'inertie l'habitude elle-même. Il s'ensuit que l'habitude est plus visible, plus parfaite dans l'être le plus passif. Si l'homme, bien qu'essentiellement actif, est le plus capable d'habitudes, c'est que, par tous ses organes, toutes ses facultés (la volonté excepté), il obéit à la loi de passivité et d'inertie. Dans cette hypothèse, il semble que l'habitude ne soit pas proprement du domaine de l'esprit. Elle réside tout entière dans les organes qui seuls se modifient par l'usage. Cette doctrine, conforme à l'unité du matérialisme scientifique, apparaît à la fois trop exclusive et systématique. En effet, l'assimilation des habitudes contractées par les vivants aux modifications conservées des êtres inorganiques est contestable. Dans ceux-ci il semble n'y avoir qu'une permanence toute passive et, dans ceux-là, une persistance active, un effort de reconstitution, une propension croissante au renouvellement. Au point de vue psychologique, cette théorie ne rend pas compte de la tendance ou du besoin qui est à la fois le fond même de l'habitude et la caractéristique de l'activité. Elle néglige également l'affaiblissement progressif et l'effacement final des impressions passives, lesquelles semblent témoigner de la nature essentiellement active de l'habitude...

Ces diverses considérations nous amènent à la définition suivante de l'habitude : tendance de l'activité à reproduire les mêmes actes, d'autant plus facilement qu'ils ont été plus souvent produits. On distingue néanmoins deux catégories d'habitudes : les habitudes passives, qui ont plutôt l'apport à la sensibilité, et les habitudes actives qui se rattachent à l'intelligence et à la volonté. L'habitude active est une disposition à reproduire de plus en plus les mêmes actes et l'habitude passive est une disposition à ressentir de moins en moins les mêmes états de sensibilité. Cependant, comme l'observe justement Rabier, cette distinction porte plutôt sur les causes et les effets de l'habitude que sur son essence. On peut citer, comme exemples d'habitudes actives : marcher, danser, faire du sport, etc. Les habitudes du fumeur, de l'ivrogne, appartiennent aux habitudes passives... Descartes, dont on connaît l'ingénieux automatisme des « esprits animaux », expliquait l'habitude par la constitution de chemins tracés par leur action mécanique. La physiologie moderne a substitué « l'influx nerveux aux esprits animaux et des processus chimiques expliquent la constitution des chemins. Tout fonctionnement des cellules aboutit à des prolongements qui unissent des cellules à d'autres et créent ainsi des passages, des chemins, condition physiologique de l'habitude » (Larousse).

Voyons maintenant les effets de l'habitude. « L'habitude, dit Ravaisson, exalte l'activité et rabaisse la passivité ». L'habitude accroît l'activité. Tout phénomène qui se produit dans un être, quelles que soient la nature, l'origine de ce phénomène, laisse, en disparaissant, cet être dans un état tel qu'il se trouve moins éloigné de ce phénomène qu'il n'était auparavant. C'est comme un résidu, un vestige

de phénomène, tout au moins une trace, un canal qui conduit vers sa reproduction. De là diverses conséquences. L'habitude a deux effets principaux. Elle rend les actes plus faciles ; elle les rend plus nécessaires. C'est d'abord la diminution de l'effort. « Les habitudes sont dues à une limitation des influences subies, à un passage d'une activité diffuse à une activité concentrée. La force de l'organisme, au lieu de se répandre au hasard, se porte entière au point précis où elle est utile. Ainsi l'enfant qui apprend à écrire remue tout son corps ; l'habitude une fois contractée, la main seule entrera en mouvement » (Larousse)... Pour reproduire un phénomène déjà produit, une moindre quantité de causalité est nécessaire. Par conséquent, s'il s'agit d'un acte qui dépend de nous, il faudra moins d'effort : plus l'acte se répète, plus diminue l'énergie dépensée. Et elle ira toujours en diminuant avec les progrès de l'habitude ; à la fin l'acte s'accomplit pour ainsi dire de lui-même, par l'habitude, l'acte devient plus rapide. En même temps, il devient obscur, la réflexion s'en retire de plus en plus, il semble tendre vers l'inconscience. De même, la volonté, nécessaire à la formation de certaines habitudes et d'abord chargée de commander, de surveiller les actes jusqu'à leur complet achèvement, s'en trouve peu à peu dispensée par l'habitude. Quand l'habitude est prise, nous exécutons donc presque machinalement, sans hésitation et avec célérité, les actes les plus compliqués : ils deviennent, en quelque sorte, automatiques...

D'autre part, plus l'acte devient facile, plus deviennent difficiles les actes contraires ou très différents, plus s'accroît par cela même la catégorisation de nos actions, qui tendent à devenir prisonnières de nos habitudes. L'acte s'exécutant à moins de frais, s'il suffit pour l'amener d'une moindre excitation, il se répétera plus souvent, et s'accroîtra à mesure son aptitude au renouvellement. A l'origine, il fallait faire intervenir notre volonté pour l'accomplir : ce n'est pas trop maintenant de notre vigilance pour l'éviter. La limite de ce progrès, c'est le besoin, la nécessité de l'habitude ; véritable inclination acquise qui a ses plaisirs et ses peines propres dans la satisfaction ou la contrariété. La place conquise par l'habitude dans la vie humaine où elle se renforce d'hérédité et finit par côtoyer l'instinct au point de nous abuser sur son caractère, a fait dire à Aristote qu'elle était « une seconde nature ». Elle en acquiert parfois les tyrannies et l'irrésistibilité... Ainsi, facilité croissante à se reproduire, propension toujours plus grande à agir, telles sont les phases successives par lesquelles passe plus ou moins complètement toute habitude. On aperçoit dès lors les rapports de l'habitude avec l'instinct et la volonté. « Elle part de l'une et aboutit à l'autre par une série indéfinie de degrés intermédiaires. C'est une sorte d'instinct qui succède à la volonté comme l'autre instinct la précède, l'instinct de recommencer ce qu'on a fait, l'instinct de se répéter, de s'imiter soi-même ». Elle paraît ainsi agrandir le champ de nos instincts primitifs, qu'elle seconde et prolonge, affranchit la volonté d'une multitude d'interventions secondaires qui l'accapareraient au détriment de l'aide qu'elle doit apporter à l'effort novateur, libérer l'attention qui, sans elle, resterait attachée aux manifestations les plus banales de la vie.

L'effet de l'habitude sur la conscience est une dégradation. Tout ce qui devient habituel s'affaiblit dans la représentation. En effet, la conscience est proportionnelle à l'intensité et à la durée des actes. Or, nous l'avons vu, par cela

même que l'habitude rapproche la faculté ou l'organe de l'acte devenu habituel, cet acte n'exige plus, pour se produire, qu'une moindre dépense de force et un moindre temps. De même toute sensation qui se prolonge devient de moins en moins perceptible pour la conscience. On ne sent plus une odeur que l'on porte toujours sur soi. Le meunier n'entend plus le bruit de son moulin. En ce qui concerne la sensibilité, l'habitude émousse toutes les sensations purement physiques : elles se heurtent à l'accoutumance organique, affectent avec une intensité décroissante les centres coordinateurs. Il en est de même des impressions morales, du sentiment. Le plaisir ou la douleur qui se renouvellent trop fréquemment ou soumettent nos fibres à une vibration exagérée s'affaiblissent et s'éteignent. Le médecin, parfois crispé d'angoisse à ses débuts, accompagne plus tard dans l'indifférence les pires ravages de la maladie ; le chirurgien ne connaît plus le trouble qui nous bouleverse, il atteint, par l'habitude, à cette absence de frémissement, à ce sang-froid qui choquent notre émotivité, mais garantissent - avec la liberté de l'esprit, la sûreté de l'œil et de la main - le succès de ses interventions. On s'endurcit au spectacle de la souffrance. Les afflictions mêmes qui nous frappent, si elles ne nous abattent, lentement et comme à notre insu, se détachent de nous. « Les douleurs ne sont point éternelles, disait Châteaubriand, c'est une de nos grandes misères, nous ne sommes mêmes pas capables d'être longtemps malheureux ». Les plaisirs les plus entraînants n'échappent pas à ce nivellement. Des secousses excessives - qu'elles apportent le désespoir ou prodiguent l'ivresse - désaccordent l'équilibre vital et nous n'en pouvons longtemps supporter la tension. Qu'il s'agisse des intempérances de la table ou des dérèglements de la chair, ils abandonnent à la monotonie leur charme et leur frénésie, en même temps que la lassitude, qui est comme la réaction de conservation de l'organisme saturé ou surmené, tend à le préserver par le dégoût. Les autres, les chagrins violents au sein desquels on se complaît jusqu'à vouloir en aviver l'acuité, se fondent dans une sorte d'âpre jouissance qui est comme une ironie de la nature et s'éloignent, avec elle, de leur objet, se dérobent à la volonté par l'accoutumance. Les peines, comme les joies, retournent à la normale qui ne supporte l'ininterrompu et n'entretient la vivacité que par l'alternance, ou sombrent dans l'habitude qui est comme le refuge suprême de l'être contre un accaparement qui l'épuise...

Le désir suppose une certaine distance entre la faculté et la fin qui est le bien de cette faculté. L'aversion suppose de même une certaine distance entre la faculté et la manière d'être opposée qui est la privation du bien ou du mal. Or, la possession habituelle d'un bien diminue ou supprime cette distance ; donc le désir et l'aversion tendent à s'éteindre par la possession ou la privation habituelle de leurs objets. Mais si l'habitude passive réduit la conscience, elle augmente le besoin. Ainsi, le goût de l'ivrogne s'émousse par l'abus, mais son besoin de boire s'accroît sans cesse. La sensation de moins en moins ressentie devient de plus en plus indispensable. Par cela même, au plaisir primitif, origine de l'habitude, se substitue un autre plaisir, effet de l'habitude : le plaisir de la satisfaire. Il apparaît ainsi comme d'ordre négatif. Ce n'est plus le délice duquel on s'approche dans la liberté, mais plutôt la quiétude d'avoir satisfait à des injonctions auxquelles on sent qu'on ne peut se soustraire. D'autre part, par processus inverse, des sensations d'abord pénibles peuvent devenir agréables et appeler la continuité si l'on en contracte

l'habitude. L'acte du fumeur, qui commence dans la nausée pour s'épanouir dans la sollicitation tyrannique est, de ce genre d'habitudes, un exemple typique...

Les sentiments, les inclinations ont leurs habitudes qui ne sont pas encore nettement comprises. En effet, si la plupart des sentiments s'émeussent, d'autres semblent s'aviver par la répétition même. Certains penchants meurent de satiété ; d'autres deviennent d'autant plus insatiables qu'ils se satisfont davantage. Ces effets ambigus, exceptionnels, tiennent sans doute à la complexité de ces phénomènes où se mêlent l'activité et la passivité. La passion, qui est une inclination exaltée et dominante, croît d'autant plus rapidement que la sensibilité est plus vive et l'imagination plus puissante, et l'habitude l'enracine peu à peu dans les âmes et la rend finalement invincible. Mais toutes les passions n'ont pas un titre égal à notre bienveillance. S'il en est qui favorisent l'expansion de l'individu et, décuplant le courage et la volonté, en portent au paroxysme les qualités, en amplifient la richesse profonde et la lumière généreuse, d'autres sont destructives de sa vigueur et de son harmonie et le retiennent en deçà de sa conscience et de sa lucide possession. Or, toute passion est exclusive et jalouse : elle est tellement absorbante qu'elle empêche toute passion contraire de naître. Nous devons donc les surveiller dès l'origine et les soumettre à notre critérium, ne leur permettre de s'introduire en nous et de s'y établir par l'habitude que sous notre contrôle et la reconnaissance éclairée du droit de cité. L'homme est trop éloigné de ses états primitifs pour s'en remettre à ses instincts du soin de régler ses passions. Une raison chancelante et faillible, égarée par les civilisations, est cependant le seul garant de nos réserves et de nos possibilités. Si séduisant et, en apparence, naturel que puisse sembler l'octroi d'un blanc-seing spontané et la consécration de légitimité aux passions qui cherchent à s'emparer de notre activité, pareil détachement nous expose aux pires dissociations de la personnalité. Et quiconque s'imagine, en y cédant, se libérer, risque fort de se mettre, par avance, à la remorque des penchants...

L'habitude pénètre non moins avant dans le domaine de l'intelligence. Celle-ci est soumise à l'habitude aussi bien dans les plus humbles de ses fonctions (mémoire, perception, imagination) que dans les plus élevées (élaboration de la connaissance). C'est une des conditions les plus importantes de la mémoire : elle agit surtout sur la conservation des idées. En effet, plus la même sensation ou la même opération mentale se répète, plus l'idée qui lui correspond accroît sa force de conservation. Que la répétition soit volontaire ou non, il n'importe : l'effet est toujours le même. C'est ce qui a fait dire quelquefois que la mémoire, ou du moins la conservation des idées, n'est qu'un cas particulier de l'habitude : la commune habitude de l'intelligence et du cerveau. La loi de l'association des idées : la loi de contiguïté, c'est, en somme, la loi de la mémoire et de l'habitude, lesquelles, en reproduisant les idées antérieures, les reproduisent naturellement dans leur ordre et avec leurs connexions primitives. Plus la contiguïté a été fréquente, plus l'association est forte et durable. Deux idées se présentant toujours à notre esprit, une habitude se forme et nous devenons incapables de les penser l'une sans l'autre : c'est le cas de l'association inséparable par laquelle l'école anglaise a tenté d'expliquer les principes directeurs de la connaissance...

Toute sensation est immédiatement suivie d'une perception, et plus la sensation est distincte et familière, plus la perception est parfaite. La part que prend l'habitude dans le perfectionnement de la perception extérieure en général est plus considérable encore quand il s'agit des perceptions acquises, car celles-ci sont le résultat d'une éducation, par suite d'une habitude. La perception n'est que l'interprétation des sensations. D'une sensation donnée, nous concluons à l'existence d'un objet ou à la présence d'une certaine qualité de l'objet. Mais cette conclusion, fondée sur l'habitude, n'est nullement infaillible. Vraie dans la majorité des cas, elle est en défaut dans des cas exceptionnels, contraires à cette habitude : ce sont les erreurs des sens... Dans l'imagination, l'intervention de l'habitude est moins apparente. Soit que l'imagination soit reproductrice et, par suite, une des formes de la mémoire, soit qu'elle soit combinatrice ou créatrice, c'est-à-dire dépendant de la raison et de la sensibilité morale, l'habitude est présente, soit directement comme partie intégrante de la mémoire, soit indirectement pour rendre plus faciles et fréquentes les conceptions hardies de l'imagination...

Les grandes opérations intellectuelles, celles qui ont rapport à l'élaboration de la connaissance (abstraction, généralisation, jugement, raisonnement), se servent de l'habitude, soit en ce qu'elles ont pour matière des opérations inférieures qui doivent en partie leur existence à l'habitude, soit par elles-mêmes, quand elles empruntent à l'habitude l'aptitude au renouvellement, une plus grande aisance, une durée moindre d'exécution, et font ainsi de l'habitude une des conditions du perfectionnement de la science. Mais il est bon de remarquer que l'habitude ne commence rien. Elle ne fait que conserver et consolider ce qui a d'abord été produit sans elle, et l'empirisme a le tort de l'oublier... L'habitude accroît donc la puissance de toutes les facultés intellectuelles, mais si on n'y prend garde, elle les spécialise et obscurcit de plus en plus la conscience de leurs diverses opérations. Ces effets fâcheux peuvent être neutralisés, pourvu qu'on s'étudie à exercer également toutes les facultés et dans tous les sens, pourvu aussi qu'on s'efforce de tenir l'attention en éveil toutes les fois qu'il est nécessaire...

Enfin la volonté, en même temps qu'elle est le principe de toutes les habitudes dites volontaires, contracte elle aussi des habitudes selon la façon dont elle s'exerce et les motifs par lesquels elle se détermine. On s'habitue à vouloir promptement, obstinément, on s'habitue à se déterminer par des motifs d'intérêt, de passion, de devoir, etc. D'une part, l'habitude affermit et étend l'empire de la volonté sur toutes les autres facultés et sur le corps lui-même ; d'autre part, la volonté est-elle engagée dans une voie, bonne ou mauvaise, l'habitude l'y maintient et l'y pousse de plus en plus. C'est ainsi qu'on a pu dire, quel que soit par ailleurs le fondement de la morale, que la vertu est l'habitude du bien. « Un acte vertueux ne fait pas plus la vertu qu'une hirondelle ne fait le printemps », disait Aristote. Les habitudes morales ont des répercussions considérables : elles peuvent avoir un rôle bienfaisant ou redoutable selon le caractère des actes qu'elles favorisent. Mais que l'on situe le bien dans l'idéalisme des tendances ou de la perfectibilité, dans l'a priori de la révélation ou la raison des postulats, dans le réalisme ou la foi, dans la loi rigide ou la vie mouvante, l'habitude n'en peut être aveugle et à l'écart de la

connaissance. Qui appareille sur la foi des injonctions sera demain, dans l'incompris de son acceptation, absent de ses actes les plus graves et comme un marin sans boussole sur l'océan trompeur. Quelle que soit notre morale personnelle, c'est-à-dire la ligne de conduite mûrie, voulue et constamment révisable à laquelle se rapportent nos actions ; quelle que soit la nature des actes - néfastes ou profitables - dans lesquels nous fixons provisoirement et conventionnellement les notions si souvent arbitraires du bien et du mal ; si large que soit le sens du mot vertu appliqué aux orientations et aux attitudes les plus conformes à nos conceptions directrices ; si éloignés que nous nous tenions - en notre constant relativisme fige et s'immobilise une « morale » sur laquelle les sociétés ont porté la dérision de leurs foulées séculaires, il importe que là aussi nous tenions sous notre surveillance constante des habitudes capables, nous le savons, de s'opposer, le cas échéant, aux redressements nécessaires. Tant à leur origine qu'à travers leur développement, elles doivent demeurer, non seulement éclairées, mais volontaires. De leur aide à leur emprise sachons garder la marge salutaire... N'oublions pas, cependant, que sont froides, austères et insuffisamment humaines les régions de la pure raison. Ne craignons pas d'envelopper de sentiment les habitudes qui nous relient à nos semblables : la rectitude sans émoi parfois glace la justice, rend distante la générosité, annihile jusqu'à la richesse du don. Elles gagneront à cet adoucissement de la souplesse et de l'aisance. La chaleur que nous apportons à l'accomplissement de nos actes en augmente le potentiel et en élargit la portée. Nos vérités ne seront jamais aussi bien accueillies que dans la vivante approche de nos cœurs ; elles ne seront jamais aussi pénétrantes. Si la vertu, sèche et sévère avec Kant, et toute raison, est, avec P. Janet, « l'habitude d'obéir librement, avec lumière et amour, à la loi du devoir », qu'elle soit, dans la joie, l'offre meilleure de nous-mêmes aux desseins les plus clairs que nous avons conçus. Que l'habitude de notre bien expansif en accroisse le rayonnement, en attendrisse les abords, prépare avec autrui la communion...

L'habitude est donc coextensible à toutes nos facultés et son rôle est immense. Elle est la condition de la continuité de la vie humaine et affirme ainsi l'identité et la substance du moi. Force conservatrice, « par elle l'être hérite sans cesse de lui-même et thésaurise, pour ainsi dire, les résultats sans cesse accrus de son activité ». Accumulant les matériaux de nos efforts, elle permet à notre tâche de se porter vers de nouveaux objets. Elle nous évite de continuel retours sur le passé, libère par la mécanique la plupart de nos facultés, laisse disponibles nos réserves d'énergie. Comme le remarque V. James, « si l'habitude n'économisait pas la dépense d'énergie nerveuse et musculaire, les actes les plus simples : s'habiller, se déshabiller, marcher, absorberaient tout notre temps... ». Par l'acquis qu'elle permet et retient, elle est la condition du progrès, car « aucun progrès n'est possible si tout recommence sans cesse. En effaçant des actes anciens la complication et la difficulté, l'habitude rend possibles de nouveaux actes de plus en plus compliqués et difficiles ». L'attention minutieuse et réfléchie, la tension physique ou volontaire, débarrassées des mille préoccupations secondaires de la vie courante, peuvent porter sur d'autres points leurs ressources précieuses. L'habitude permet donc à l'esprit humain d'étendre ses conquêtes au lieu de s'épuiser dans une vaine

réacquisition. Mais leurs aspirations ne sont plus que routine si, vers elles tournées, nous consentons à scander le piétinement de nos habitudes, si nous livrons à leur ronde monotone toute notre activité. Dans le cercle clos des habitudes souveraines, le jeu des cerveaux les plus riches devient comme le somnambulisme circulaire d'une civilisation endormie. Elles assurent, et c'est assez, notre propension. Mais leur cycle est révolu : hors d'elle est l'inconnu nécessaire et tentant, le mouvement fécond de la vie. C'est dans le renoncement aux poussées hasardeuses, aux aventureux défrichements, semés de souffrances et de délices, que Châteaubriand plaçait le regret de son jeune héros désenchanté, René : « Si j'avais encore la folie de croire au bonheur, je le chercherais dans l'habitude »... Si le bonheur est dans le non-sentir et le non-penser, s'il consiste à abîmer dans l'indifférence toutes les forces de l'être, si le bonheur est un désespéré qui n'ose demander au suicide l'accès du vrai repos et met, sur son visage et dans son âme, tous les attributs de la mort, alors, oui, l'habitude aussi est la félicité, comme déjà le nirvana cesse d'être la vie... Le bonheur n'est pas dans l'abandon ou l'attente béate. Il est dans l'effort, et le don averti et continu de soi, et la poursuite du but indéfini, et c'est folie que de rêver, pour soi-même et les peuples, d'un Eldorado stagnant. Le bonheur - ou son fantôme - n'est pas au port : il est sur le chemin. Il flotte dans la brise qui nous caresse au passage. Il est parfois notre compagnon inattendu et berce ça et là les étapes de notre marche ininterrompue. Mais n'essayons pas de nous immobiliser avec lui : nos bras n'étreindraient bientôt que le vide...

Il n'est guère de modalité de critique et d'action qui, autant que l'anarchisme, se heurte à la multitude paralysante des habitudes. L'élan qui tend à accroître

connaissance et de la possession éclairée de ses moyens, à assurer la franchise de son sentiment, le jeu lucide de sa raison et la maîtrise de sa volonté, la conscience et le contrôle d'une évolution personnelle est, dans son essence, voué à la lutte contre les emprises de l'accoutumance. Habitudes intellectuelles : paresse de l'esprit, opinions de l'ambiance, jugements coutumiers, calquage, préjugés ; habitudes religieuses (qui ne sait à quel point les religions établies ont perdu le soutien de la foi et doivent la persistance de leur prestige à l'armature vivace des habitudes, qui ne trébuche chaque jour sur l'idolâtrie sans cesse renaissante ?) ; habitudes de violence : habitudes ancestrales de la lutte pour les besoins devenues les habitudes raffinées de l'appropriation pour les appétits, habitudes de l'individu de proie, habitudes des foules prises de la folie collective du massacre et de la guerre ; habitudes d'obéissance, d'ordre, de discipline, si chères aux conducteurs d'hommes et qu'utilisent pour leurs fins les partis et les sectes, si libérales soient leurs tendances, si ouvertes leurs voies, si souples leurs cadres ; habitudes morales, sociales, publiques et privées, particulières et générales qui renforcent les erreurs des générations d'une sorte d'hérédité, adossent leurs étais au flanc des idées vieilles, des mensonges pieusement embaumés, des mœurs déjà périmées, des formes à jamais révolues : le cimetière de la pensée, le marécage où s'enlise la vie ; tout le faisceau des respects et des acquiescements, des provisoires stabilisés, des institutions crispées aux vertus de l'usage ; habitudes à l'infini ramifiées auxquelles la loi du moindre effort, la passivité, l'ignorance, la lâcheté font une haie d'honneur

valeureuse, accordent les prérogatives dangereuses de la prime nature... Que ce soit dans la famille, dans la rue, partout dans la société, à chaque pas dans la vie, qu'elles étranglent l'enfance, ligotent les adultes, enterrent les cadavres ; qu'il s'agisse du savoir, du travail ou de l'amour, des figures les plus pures de la joie ; qu'intervienne l'éducation, l'intérêt, les rouages emprisonnants de l'économie domestique et sociale ; qu'elles traînent à grand fracas la croix des dieux défunts ou qu'elles brandissent les parchemins de la propriété ou les tables de la loi, les habitudes aux mille chaînes, à nos corps enlacées comme des pieuvres, harcèlent sans merci les novateurs et nous font payer durement l'acquis du passé.

- Stephen MAC SAY.

OUVRAGES A CONSULTER. - Ravaisson : De l'habitude ; Maine de Biran : Influence de l'habitude sur la faculté de penser ; Albert Lemoine : L'habitude et l'instinct ; Malebranche : Recherche de la vérité (liv. II) ; Dumont : Revue philosophique (t. 1) ; Rabier : Leçons de psychologie (chap. XLI) ; Ribot : l'hérédité, Boirac : Philosophie ; Guyau : Hérédité en éducation ; G. Tarde : Les lois de L'imitation, A. Bain : La science de l'éducation, etc.

Accueil

HARMONIE n. f. (du grec Harmonia, arrangement)

Concours ou suite de sons. Science des accords. L'harmonie est la base fondamentale de la musique. (Voir ce mot).

Au sens figuré, s'emploie pour symboliser l'accord parfait d'un tout : harmonie de l'Univers.

FOURRIER entrevoyait la possibilité d'un état social dans lequel le bonheur et l'accord règneraient. Il dénommait cet état social : harmonie.

Les anarchistes pensent qu'au lendemain d'une transformation sociale, l'harmonie pourrait régner entre les humains. On les traite souvent d'utopistes. Néanmoins, il est certain que si les causes principales de dissensions, d'envie, de jalousie, de haine même, disparaissaient, les hommes en viendraient tout naturellement à pratiquer la grande loi d'entraide que Kropotkine a magistralement exposée dans son ouvrage, malheureusement introuvable aujourd'hui : L'Entraide, base de toute société.

De fait, c'est bien la propriété, créant la monstrueuse inégalité sociale, qui fait naître, au cœur des parias, l'envie à l'égard de ceux qui possèdent. C'est bien la pitoyable éducation, pleine d'erreurs et de préjugés, qui fait des jaloux, des haineux. C'est la misère qui rend le cœur des miséreux ulcéré et méchant.

L'Anarchisme (voir ce mot), en résolvant le problème social, en supprimant les causes d'antagonisme, amènera chaque jour un peu plus d'harmonie entre les hommes.

La littérature anarchiste en donne de multiples et irréfutables preuves.

Accueil

HASARD n. m.

Au mot Axiome, nous avons esquissé la théorie philosophique ou notre théorie philosophique du hasard. Le hasard est la coïncidence ou l'identité de deux effets dont les causes n'ont pas été calculées pour produire cette coïncidence ou cette identité.

La chance réside dans le fait que l'événement dont nous ne pouvons ni calculer ni supputer les causes se produise ou ne se produise pas. Si nous avons la connaissance complète des causes, nous saurions avec certitude qu'il doit ou non se produire.

Ces études sont importantes, car elles peuvent influencer la conduite de notre vie. Le pilote doit connaître les eaux dans lesquelles il navigue, les courants qui s'y dessinent, et les fonds sur lesquels il passe, pour assurer à sa barque son tirant d'eau. L'analyse du hasard nous amène à l'analyse de la probabilité.

Un orage éclate : je me réfugie sous un chêne. La foudre le frappe : j'ai le bras paralysé. Voilà un événement, pour moi du moins, c'est même un sinistre. Il est venu d'une coïncidence : ma présence sous l'arbre au moment précis où la disposition des nuages et leur choc a fait jaillir dans ma direction l'éclair. La nature indifférente, pour laquelle mon accident ne compte guère, n'a pas calculé ses coups pour m'atteindre, je ne les ai pas calculés pour les prévoir et les éviter. Je suis foudroyé : c'est l'effet du hasard.

Pourtant, j'aurais dû me souvenir que les pointes et les cimes, même celles des arbres, attireraient, comme on le dit vulgairement, le tonnerre. Cette cause connue, le hasard décroît. Si mon ignorance des autres causes était progressivement éliminée, l'événement possible deviendrait probable et pourrait même s'annoncer comme certain.

Un comité, réuni le 15 janvier, décide de donner, dans le cours de l'année, une grande fête avec cavalcade, joutes sur l'eau, illuminations et feux d'artifice. Quelle date choisir? Le 15 avril ou le 25 juillet?

Si ce comité, par hypothèse, n'avait aucune donnée quant au régime des saisons, il se tiendrait ce raisonnement : il y a autant de chances pour que notre fête coïncide à une date ou à une autre avec un jour de beau temps. Et cependant, au moment où le comité délibère, la question est déjà résolue par l'univers.

L'état de l'atmosphère et la température ne dépendent pas d'un caprice accordé aux éléments ou permis aux dieux, mais de la translation terrestre, des courants magnétiques qui affectent notre planète, de l'influence qu'exercent sur elle le soleil, volcan de rayons, ou la nébuleuse, foyer de rayons X. Ces causes

s'enchaînent et déduisent les uns des autres leurs anneaux. Au moment où le comité délibère, le résultat final est acquis. La chance du beau ou du mauvais temps n'existe que par rapport aux votants, dont la décision constitue un pari, car ils ne peuvent établir l'équation qui donnerait immédiatement la valeur de l'inconnue.

Mais le comité qui s'est réuni en hiver n'ignore pas qu'en été la terre est davantage favorisée par les rayons du soleil, que les vicissitudes du vent y sont plus stables et la probabilité se dessine en faveur du 25 juillet. La connaissance des causes qui peuvent produire le beau temps a diminué le hasard. La probabilité croîtra, si les vents sont stables, aux abords du jour fixé.

Beaucoup de nos contemporains font sur les hippodromes - triste école ! - l'apprentissage des principes qui sont les règles élémentaires du hasard.

Un ami m'amène sur le champ de courses et je suis invité à parier. Deux chevaux se présentent dans l'épreuve : Pigeon bleu et Canard mauve. Je ne les connais ni l'un ni l'autre. J'ai autant de chance à miser sur l'un que sur l'autre, car je n'ai aucune raison, aucun moyen de choisir entre eux. Mais les initiés savent que Pigeon bleu est un as, tandis que Canard mauve est un veau. C'est bien, n'est-il pas vrai, l'argot du lieu ?

Pour les initiés donc, pour ceux qui peuvent calculer les causes de l'événement, la chance de voir gagner Pigeon bleu n'est pas égale à la chance de voir gagner Canard mauve, et la probabilité du premier événement surpasse celle du second. Elle atteindrait même à la certitude sans la « glorieuse incertitude du turf », car l'as peut se croiser les jambes en prenant mal le tournant et tomber, tandis que le veau franchira comme une antilope le winning-post, dans un fauteuil. Matché avec Rossinante, l'âne de Sancho conserverait encore une chance, Rossinante nourrie de rêve, pouvant flageoler sur ses jambes et s'affaler avant l'arrivée. Analysons cette course sensationnelle ; l'événement envisagé c'est la coïncidence de la victoire avec la désignation du parieur ; les conditions de la victoire sont la supériorité de l'animal et la constance des conditions matérielles qui assurent la régularité de la course. Ces causes connues et calculées, notre ignorance est très déblayée. Nous arriverions à la certitude, - c'est encore un mot du turf -, mais il reste un élément d'inconnu ; nous ne pouvons savoir exactement quel effort musculaire produira le cheval, quel parcours, à un millimètre près, il fera sur la piste, et si sa déviation légère ou son élan rectiligne ne l'amèneront pas en contact avec un caillou dont nous ignorons l'existence et qui produira la chute. Cette marge d'incertitude suffit au hasard ; si toutes les causes étaient connues, les effets seraient discernés et le hasard n'existerait pas.

On voit par là que la probabilité est plus ou moins grande, qu'elle présente une quantité, que les chances sont plus ou moins multiples et peuvent s'exprimer par un nombre. Le hasard a son arithmétique : c'est le calcul des probabilités.

Le calcul des probabilités a été créé, en tant que science, au XVII^{ème} siècle, par Pascal ; son ami le chevalier de Méré, disent les historiens, lui ayant demandé de résoudre certaines questions que le jeu avait fait naître. Je crois que le premier de ces différends lui avait été soumis par les joueurs eux-mêmes : il

n'importe. La sagacité géniale de Pascal fut requise de s'appliquer à quelques problèmes dont voici le principal : deux joueurs d'égale force ont convenu que le gagnant serait celui qui, le premier, aurait gagné dix parties. Le tournoi se trouve interrompu, lorsque l'un des joueurs a gagné 7 parties et l'autre 8. Comment doivent être partagés les enjeux? Tel est le problème qui a été appelé le problème des partis (style du temps), nous pouvons dire : le problème des enjeux. Pascal, pour le résoudre, supposa jouées les parties restantes, et considéra les droits des deux adversaires, selon que le premier ou le second aurait été gagnant dans les manches supprimées. Le travail auquel il se livra, l'amena à construire le tableau des chances sous la forme d'un triangle qui a été appelé le triangle arithmétique de Pascal. C'est une figure utile comme la table de multiplication et qui indique à première vue quel est le nombre de chances pour qu'un événement se réalise, quand il est soumis à des conditions multiples.

Après Pascal, des hommes de talent ou de génie s'intéressèrent à cette mathématique nouvelle : Buffon, Euler, Jacques Bernouilli, et Laplace qui lui donna son plein épanouissement, au XVIIIème siècle.

Nous ne saurions ici exposer le système de Laplace, auquel il n'a peut-être manqué qu'un nom plus sonore et une méthode moins claire, moins cartésienne, pour changer en gloire sa renommée. Laplace était parti d'une idée courageuse et admirable.

Il n'y a pas de certitude absolue, même dans la vérité scientifique, même dans la vérité mathématique. Nous tenons pour vrai que la terre tourne autour du soleil. Pourquoi? Parce que nous expliquons ainsi les phénomènes cosmiques dont nous sommes les témoins et notamment celui du jour et de la nuit.

Mais les mêmes phénomènes se produiraient si, la terre étant immobile, l'univers cosmographique tournait autour d'elle. Comme l'a dit Henri Poincaré, c'est la seconde hypothèse : la première est plus commode. Il paraît absurde que l'univers puisse tourner autour de la terre : quelle vitesse vertigineuse et démente faudrait-il prêter aux sphères supérieures de l'Infini! Et pourquoi l'Infini, avec une condescendance injustifiée, tournerait-il autour de ce microcosme qu'est notre sphéroïde, grain de café dans l'Immensité? Mais il suffit que la seconde hypothèse soit théoriquement possible pour qu'elle limite la certitude pure comme l'hypothèse des singes dactylographes qui, tapant à l'aventure sur cent mille claviers pendant cent mille ans, se trouveraient avoir, au cours de leurs élucubrations et par une manœuvre désordonnée, composé l'Eneïde.

Laplace s'est donc proposé de démontrer la vérité scientifique par la probabilité poussée à ses extrêmes.

Le calcul des probabilités n'est pas à dédaigner. Il est pratique pour l'existence courante. C'est à lui que nous devons les assurances, car l'assurance est fondée sur la notion de chance et suppose un pari.

Comment fonctionne l'assurance? Prenons son cas le plus simple : l'assurance simple sur la vie. Je souscris un contrat aux termes duquel mon épouse touchera 25.000 francs à mon décès : j'ai 48 ans. La Compagnie fait un calcul ;

mon tableau de probabilités me permet de considérer que vous pouvez normalement mourir à 57 ans. Donc, pendant 9 ans, vous me paierez une prime. C'est en considération de cette prime que je fixe l'indemnité dont je devrai payer le montant à votre mort.

La probabilité est calculée d'après la connaissance acquise sur la durée de la vie humaine, selon des statistiques qui groupent les décédés.

Certes, si la Compagnie n'avait qu'un assuré, son calcul serait aléatoire, et son calcul valable pour la majorité des cas pourrait tomber en défaillance pour une espèce particulière. La Compagnie perdrait à son pari. Mais le calcul des probabilités démontre que la détermination des probabilités est plus certaine lorsque les cas qui ont servi à les déterminer sont plus nombreux. Les causes du décès importent moins lorsque l'on se fonde sur les causes des décès en général. Il suffit à l'intéressé de tabler sur la moyenne ; prêt à compenser une perte par un gain, il ne faut pas porter son pari sur une chance isolée, celle d'un décès nominatif, mais sur la chance globale.

Le calcul des probabilités est passionnant ; il constitue une science dont nous donnerons seulement un échantillon. Elle emprunte au jeu ses problèmes les plus frappants, car le jeu est établi sur l'idée de chance ; nous voulons parler des jeux qu'on appelle : les jeux de hasard.

Dans une urne, je dépose, hors votre vue, deux billes, l'une blanche et l'autre noire. Quelle chance avez-vous de tirer la blanche ? Le calcul des probabilités répond : une chance sur deux, c'est ce qu'on appelle une chance simple.

Remarquez que si je connaissais la position des deux boules dans l'urne, si, compte tenu de la direction que vous donnez à vos doigts pour la prise, je pouvais calculer le résultat de la manutention à laquelle vous allez vous livrer pour appréhender une boule et la ramener au jour, je pourrais, à coup sûr, vous dire avant de l'avoir vue, quelle boule vous ramenez. Le hasard n'existerait donc plus pour moi. Ce qui le produit pour vous, c'est que n'ayant aucune raison de calculer votre manipulation puisque vous manquez d'indices, c'est-à-dire de préalables pour le faire, vous avez accompli certains gestes plutôt que d'autres dont le résultat mécanique eût été différent.

Nous jouons à pile ou face, quelle chance avez-vous pour que la pièce retombe et s'immobilise sur l'avvers ou sur le revers ? Le calcul des probabilités vous répond : une chance sur deux.

En réalité, quand la pièce est lancée, étant donné la force musculaire que vous avez employée, le mouvement libratoire ou giratoire que vous imprimé au disque métallique, et le ressaut que sa pesanteur jointe à la densité et aux aspérités du sol produira, le résultat est certain et ne peut plus rien avoir de fortuit. Le hasard tient uniquement dans la concordance de la position prise par la pièce retombée avec sa position souhaitée et préalablement invoquée et dans le fait que cette concordance a été obtenue sans que vous ayez voulu ou pu calculer les moyens mécaniques et statiques qui, par l'impulsion, le jet et le rebondissement, ont déterminé la stabilisation sur une de ses surfaces planes du corps solide projeté.

Mais une très grave difficulté va se présenter. Vous avez joué une première partie de pile ou face. Vous tenez toujours la pièce qui est retombée face. Avez-vous, si vous recommencez incontinent une seconde partie, une chance égale, c'est-à-dire une chance sur deux de voir votre pièce retomber face?

Sans doute, répondent les savants. Une partie terminée ne peut avoir d'influence sur la suivante. M. Borel fait observer que nous voulons prêter à la pièce une mentalité d'homme, et M. Bertrand qu'elle n'a pas de mémoire.

Cependant, si un profane, je veux dire un visiteur qui ne serait ni maître de conférences ni académicien, entré dans une salle de jeux et voyait à la roulette la rouge sortir sans intermittence pendant une heure, il lui viendrait à la pensée que cette invraisemblable série, loin d'obéir au hasard y déroge.

Qui a raison, du savant ou du simple mortel? Le simple mortel a, selon nous, scientifiquement raison. Le savant oublie, en effet, une des conditions, pour ne pas dire une des données du problème.

Si le joueur à pile ou face employait, pour lancer la pièce, un appareil de précision, si cet appareil donnait toujours au disque pesant la même impulsion, l'élevait à la même hauteur, le faisait doucement basculer sur lui-même et retomber sur un molleton, cette action calculée restant égale produirait des effets égaux sinon absolument identiques ; l'effigie pouvant retomber devant le joueur, droite, oblique ou renversée, circonstances indifférentes d'après la règle du jeu.

Mais, dans la pratique, la pièce est lancée à la main, et la main, qui ne peut doser mathématiquement son action, la varie, involontairement ou intentionnellement à chaque coup. La probabilité que des causes différentes (ces mouvements variés) produiront des effets identiques ou similaires s'affaiblit graduellement.

Cette importance de l'impulsion balistique initiale, génératrice du résultat, s'accroît au jeu de la roulette où la bille, lancée en sens inverse de la rotation imprimée à la cuvette, heurte des butoirs, et où tout est combiné pour briser incessamment la courbe décrite ou la ligne suivie par le mobile avant son immobilisation sur un numéro de la couronne intérieure.

Abordons un problème plus complexe, sinon plus compliqué.

Je bats un jeu de 32 cartes ; j'étale les cartes sur une table, comme pour une partie, leur dos étant seul apparent. J'appelle un ami qui n'a rien vu de ces préparatifs et qui ne peut avoir aucun renseignement sur la position respective des cartes. Je lui demande d'en choisir une. Quelle chance y a-t-il pour que cette carte soit le roi de trèfle? La réponse est facile : une chance sur 32.

Mais j'étale deux jeux de 32 cartes, chacun sur une table, et avec le même mystère. Quelle chance a l'expérimentateur de retourner le roi de trèfle dans le premier jeu et de le retourner aussi dans le second?

Ce double event, pour parler comme les Anglais, constitue ce que le calcul des probabilités appelle le concours ou l'occurrence de plusieurs événements simultanés, et l'arithmétique des probabilités fournit la réponse à notre question.

La chance pour l'opérateur, de réussir son doublé est non pas $1/32 + 1/32$ mais $1/32 \times 32$

A première vue, cette solution semble surprenante. On s'attendait à additionner les deux chances et non à les multiplier l'une par l'autre. Comment cette conception s'accorde-t-elle avec cette affirmation que deux coups successifs sont indépendants, que le coup joué ne peut avoir d'influence sur le coup à jouer, une carte retournée ne pouvant laisser aucun sillage sur la route du destin?

Mais analysons les données du problème :

Quand je choisis une carte dans le premier jeu, la chance me sourit, je retourne le roi de trèfle : j'ai, à ce moment-là, pour retourner l'autre roi de trèfle dans l'autre jeu, la chance normale de $1/32$.

Si la chance ne m'a pas favorisé dans la première épreuve, j'ai toujours, pour réussir dans la seconde, une chance normale de $1/32$ mais cette chance est inutile, puisque déjà j'ai perdu : elle équivaut à 0. C'est la convention du résultat à obtenir qui lie les parties. La fraction $1/32 \times 32$ exprime la chance du joueur au départ ; on ne peut lui donner, dans la seconde partie, que la fraction de chance attribuable à sa fraction de chance dans la première, ce qui implique la multiplication effectuée par la formule.

Il est inutile d'accumuler ou de creuser ces théorèmes pour admirer la beauté de l'œuvre qui ramène le hasard à sa forme concrète et à sa mesure géométrique. Ne regrettons ni le « C'était écrit » fataliste et décevant, ni l'humiliante et fabuleuse providence d'un Dieu digne d'être adoré par les Papous. Ne déplorons ni la faillite d'Allah, ni la déposition de Jéhovah, ni le Roi Sommeil, ni le Roi Soleil.

Le hasard, tel que se le représentait la fable, n'était qu'une idole sur son piédestal naturel : l'ignorance. Le hasard n'est pas le Sphinx : le hasard est la Pyramide.

Il est large à sa base parce qu'il repose sur la non-connaissance des causes. Il va en s'amenuisant. Lorsque tous les plans des causes inconnues se sont rétrécis, ils se terminent en un point commun : le hasard est fini.

- Paul MOREL

Accueil

HECATOMBE n. f. (du grec hécaton, cent, et bous, bœuf)

Sacrifice solennel de cent bœufs, puis, plus tard, de cent animaux divers, que les Anciens faisaient pour être agréables aux dieux.

Depuis, par analogie, on appelle hécatombes les guerres où des centaines et des milliers d'hommes sont tués. Ce sont, en effet, de véritables hécatombes. Pour servir leur dieu : l'or, les puissants n'hésitent pas à envoyer à la mort des quantités effroyables d'êtres humains. (Voir les mots : Armée, Défense nationale, Guerre). Ce sont, naturellement, les gueux qui remplacent les bœufs de l'antiquité.

Cependant, de plus en plus, la classe ouvrière en vient à se rendre compte du rôle qu'elle joue dans les guerres, et le jour approche où elle se révoltera contre ceux qui l'envoient trop souvent à la mort.

Accueil

HEGEMONIE n. f.

Suprématie d'une ville dans les anciennes fédérations grecques.

Depuis le développement considérable du commerce et de l'industrie, les grandes puissances modernes sont en lutte ouverte pour l'établissement de leur hégémonie sur le monde. (Voir Impérialisme).

De là découlent toutes les guerres.

Accueil

HEMISPHERE n. m.

Moitié de sphère. Chacune des deux parties du globe terrestre séparées par l'Equateur.

L'hémisphère nord, ou hémisphère boréal, possède la majeure partie des terres. Il est de beaucoup le plus peuplé. Il comprend, en effet : l'Asie, l'Europe, une grande partie de l'Afrique, l'Amérique du Nord, l'Amérique Centrale et la pointe nord (Venezuela, Colombie, Guyane) de l'Amérique du Sud.

L'autre hémisphère se dénomme hémisphère austral. En 1654 un physicien de Magdebourg, Otto de Guericke, au cours d'études sur la pression atmosphérique, eut l'idée de fabriquer deux calottes métalliques de forme hémisphérique et creuses, s'appliquant exactement l'une à l'autre et dans lesquelles il fit le vide complet.

N'étant plus soumises qu'à la pression de l'air extérieur, elles adhèrent si fortement qu'il fallut atteler plusieurs chevaux à chaque hémisphère pour arriver à les séparer. Cette expérience, qui eut des résultats considérables dans la science pneumatique, est citée dans tous les ouvrages de physique. Elle est appelée l'expérience des hémisphères de Magdebourg.

Accueil

HEREDITE n. f.

Du point de vue juridique, l'hérédité est le droit que possède une personne, en raison de sa parenté, de recueillir l'héritage laissé à son décès par un ascendant. Ce droit résulte de conventions injustes et antisociales. Si, dans une certaine mesure, on peut admettre, en effet, qu'un individu dispose du produit de son travail en faveur d'une institution ou d'une personne de son choix, il apparaît immoral, sans contestation possible, que des jeunes gens, n'ayant rien produit d'utile, puissent jouir de l'existence dans un joyeux parasitisme, alors que tant d'ouvriers actifs, tant d'inventeurs ou d'artistes de talent, sont voués à la pauvreté pour l'existence entière.

Dans une organisation sociale rationnelle, nul ne devrait être admis, d'ailleurs, quels que fussent les services rendus à la collectivité, à cette licence de pouvoir accaparer des biens qui font partie des richesses offertes à tous par la nature, ou sont les produits du patient labeur des humains à travers les siècles. Pour tout être humain valide, il n'est d'autres biens légitimes que ceux qui sont le résultat du travail personnel, dans la mesure où leur acquisition ne constitue point un péril pour l'ensemble de la société, et ne la frustre point de ce qui doit demeurer dans le patrimoine commun.

Du point de vue physiologique, l'hérédité c'est la transmission, aux descendants, des caractères physiques ou moraux de ceux qui les ont engendrés. Cette transmission n'est pas fatale, sauf pour ce qui concerne les caractères génériques de l'espèce elle-même. On ne peut prétendre que les descendants sont la reproduction exacte, inévitable, des ascendants. Mais il est de toute évidence qu'ils leur ressemblent dans une proportion remarquable, et qu'ils ont de très grandes chances d'hériter de leurs qualités comme de leurs défauts, de leur vigueur comme de leurs dispositions malades.

C'est grâce à cette observation, faite sur l'ensemble des êtres vivants, que les agriculteurs et les éleveurs sont parvenus, par élimination des produits inférieurs, et par des sélections poursuivies de génération en génération, à perfectionner de telle manière certaines espèces animales et végétales qu'elles présentent des types nouveaux, très éloignés comme caractères de ce que furent, à l'origine, les sujets prélevés dans la nature.

Dans l'espèce humaine, où l'on ne s'est guère soucié, jusqu'à présent, d'appliquer à la reproduction les règles scientifiques qui ont donné, pour l'horticulture et l'élevage, de si merveilleux résultats, on a constaté cependant que, par suite d'unions favorables, dues au hasard de l'attraction sentimentale, des familles devenaient de véritables pépinières d'artistes - comme les Vernet -, savants - comme les Reclus -. Si les gens de génie ne procréent pas toujours des

êtres à leur image, il s'en faut, il n'est pas d'exemple qu'un homme de génie soit né d'un couple de crétins.

Les caractères physiques sont chez nous transmissibles, de même que chez les végétaux et les animaux. Il est des familles d'hommes et de femmes aux formes picturales, et des familles de rabougris ; il en est de noble stature, et d'autres composées de nains. Et c'est pourquoi les hommes et les femmes, qui ne s'accouplent pas seulement en vue de plaisirs sexuels stériles, mais en vue de la procréation, devraient avoir, un peu plus qu'ils ne l'ont, conscience des responsabilités qu'ils assument, au regard du progrès général, et du bonheur des êtres dont ils s'appêtent à faire des éléments de la société de demain.

Produire de l'intelligence, de la joie et de la beauté, est une tâche digne d'éloge. Mais il est un soin plus urgent encore : ne pas perpétuer la maladie, ne point multiplier les tares. Celles qui sont les plus transmissibles et les plus redoutables dans leurs effets, sont : l'alcoolisme, la syphilis, la chorée, l'épilepsie, la tuberculose, la scrofule, la cécité, la surdi-mutité, le rachitisme, l'aliénation mentale, l'arthritisme grave, les maladies du cœur, le cancer, les intoxications par le phosphore, le plomb, ou l'habitude des stupéfiants.

Il est important de remarquer que les mutilations, par suite de blessures, sont sans inconvénient pour la descendance. Un aveugle ou un manchot, par exemple, dont l'infirmité provient d'un accident, n'ont pas à craindre que leurs enfants en soient éprouvés. Depuis des siècles, on circoncit les Israélites peu après leur naissance, mais leurs fils ne naissent pas pour cela dépourvus de prépuce. Ce qui est héréditaire, c'est ce qui résulte du caractère de la race, ou d'une perturbation malade des fonctions.

Si la tuberculose n'est point par elle-même héréditaire - du moins dans la plupart des cas - il n'en est pas moins vrai que les enfants des tuberculeux naissent avec des prédispositions spéciales qui, surtout s'ils sont appelés à demeurer auprès de leurs parents, en font des victimes toutes désignées pour le terrible mal. On observe chez eux du retard de la dentition et de l'insuffisance dans l'ossification. Leurs omoplates sont saillantes, leurs muscles respiratoires sont grêles, leur poitrine étroite, comme rétrécie.

Non seulement les syphilitiques non guéris donnent à leurs enfants la maladie qu'ils ont contractée, mais encore ils les vouent à la débilité, au rachitisme, à des malformations, des troubles par arrêt de développement. Les enfants des syphilitiques en activité semblent, en général, de petits vieillards proches de la tombe, et il en est qui présentent de véritables monstruosité.

Les alcooliques invétérés soumettent leur descendance à une déchéance non moins affreuse. Au premier degré on remarque de la faiblesse, de la nervosité, une propension à la cruauté, au mensonge, à la précocité vicieuse, aux dépravations sexuelles, en même temps qu'une disposition très marquée à la tuberculose. Ensuite, la passion mauvaise se transmettant d'une génération à l'autre, c'est l'imbécillité, le sadisme, la folie furieuse et incendiaire. La famille alcoolique aboutit, en fin de compte, plus ou moins rapidement, à des idiots d'un degré au-dessous de

l'animalité, et chez lesquels la puberté n'apparaît point.

D'une façon générale, on peut dire qu'il n'est pas de maladie ou d'infirmité grave des parents qui n'ait son retentissement sur la descendance, surtout lorsque les deux époux sont atteints du même mal. S'ils ne lèguent point toujours à leurs enfants avec certitude les affections ou infirmités dont ils souffrent, ils en font en tout cas des candidats aux mêmes maux, et il faut un concours avantageux de circonstances pour les en préserver. Quand la tare héréditaire n'apparaît point dès les premiers ans, il ne faut pas croire pour cela qu'elle est évitée. Il se peut qu'elle demeure latente, jusqu'au jour où un choc, un surmenage, une autre maladie, lui fourniront l'occasion de se manifester. Fréquemment, d'ailleurs, elle attend, pour se montrer, l'âge où elle a fait son apparition chez les parents.

Le lecteur pensera sans doute que, si l'hérédité morbide avait autant d'importance que celle que nous lui attribuons, notre espèce ne serait depuis longtemps composée que de grands tarés et de mal venus, alors qu'elle présente encore, dans son ensemble, d'assez belles qualités de forme et d'endurance. S'il en est ainsi, ce n'est point que l'hérédité soit chose imaginaire, c'est que la nature se charge, quoique d'une façon imparfaite, d'éliminer de l'espèce les produits par trop malsains, soit en les rendant stériles, soit en les vouant à une mort prématurée.

Ceci est remarquable particulièrement lorsqu'il s'agit de tares très graves, comme la syphilis et l'intoxication par le plomb. Le Dr Alfred Fournier, dans son ouvrage sur *Le Danger social de la Syphilis*, affirme avoir personnellement constaté ce qui suit, et non à l'hôpital, mais dans le milieu très aisé de sa clientèle particulière : 90 femmes, contaminées par leurs maris, sont devenues enceintes pendant la première année de la maladie. Or, sur ces 90 grossesses, 50 se sont terminées par avortement, ou expulsion d'enfants mort-nés ; 38 par naissance d'enfants qui se sont rapidement éteints ; 2 seulement par naissance d'enfants qui ont survécu.

Le Dr C. Paul, ayant observé 141 cas de grossesse, avec intoxication saturnine, a enregistré comme résultat : 82 avortements ; 4 naissances avant terme ; 5 mort-nés. Sur les 50 enfants qui vinrent au monde viables, 36 périrent avant d'avoir atteint l'âge de 3 ans. Quant aux survivants - 14 sur 141! - ils étaient voués aux convulsions, à l'imbécillité, à l'idiotie, tout au moins à des troubles nerveux notables.

L'élimination n'est pas toujours aussi rapide. Lorsque les sujets sont résistants et que le mal, ou l'empoisonnement, qui ont atteint la famille, ne sont pas d'une violence extrême, il arrive qu'elle ne s'éteigne définitivement qu'après plusieurs générations, par suite d'hérédité morbide progressive. L'œuvre d'assainissement de l'espèce est accomplie, mais après combien de souffrances qui auraient pu être évitées!

Dans les cas les plus favorables, lorsque les enfants n'ont été que faiblement touchés par les tares parentales, et qu'ils grandissent dans de bonnes conditions, pour peu qu'ils se marient bien, c'est-à-dire avec des personnes ne présentant pas les mêmes défauts physiques, il y a affaiblissement progressif de la

tare, d'une génération à l'autre, et même, dans certains cas, comme la syphilis, immunisation relative chez les descendants, en ce sens que, s'ils contractent le mal à leur tour, ils n'en sont pas aussi désastreusement affectés que leurs ancêtres, l'organisme ayant acquis de lui-même, dans sa lutte victorieuse contre le poison, des éléments de résistance en cas de nouvelle attaque.

Ainsi donc, si la lèpre, la grande vérole, la tuberculose et le reste n'ont pas abâtardi l'humanité entière, c'est parce qu'elle se trouve, grâce à une extinction plus ou moins rapide, purgée de ses déchets chaque fois qu'ils dépassent une certaine limite de dégénérescence, et parce qu'elle se trouve, d'autre part, guérie peu à peu, par des croisements salutaires, dans la personne des plus aptes à la survivance.

Cette loi naturelle, cruelle dans ses moyens, est profitable dans ses résultats. Sans cette élimination des inaptes, la terre se transformerait en sanatorium, et il ne resterait bientôt plus assez de gens valides pour s'occuper de calmer les souffrances et de prolonger la vie des infirmes. Cependant nous avons faculté d'amender cette règle impitoyable dans ses effets. Là où l'intervention médicale est impuissante à guérir les tares humaines, elle peut faire la part du feu, c'est-à-dire devancer l'œuvre d'élimination naturelle, en la rendant plus circonscrite et moins douloureuse. Les incurables, les malformés, les demi-fous, ou les débiles définitifs, pourraient être soumis à la stérilisation opératoire femmes, la vasectomie chez les hommes - ce qui leur permettrait de continuer à jouir des plaisirs sexuels, sans risquer d'infliger leurs disgrâces à des enfants. L'avortement dans les hôpitaux pourrait être autorisé, non seulement lorsque la continuation de la grossesse met en péril la santé de la mère, mais encore lorsque serait en jeu la santé de l'espèce, par la venue au monde d'un monstre ou d'un dégénéré. Enfin, pour ceux chez lesquels l'inaptitude à une saine procréation ne serait que momentanée, se trouverait indiqué le recours temporaire à des moyens de préservation anticonceptionnels. Seuls seraient invités à faire de nombreux enfants les couples choisis pour l'esthétique de leurs formes, et leurs belles qualités morales et intellectuelles, leur parfaite santé physique.

Nous sommes encore loin de cet idéal biologique, auquel s'opposent, non seulement l'ignorance et l'inconscience du populaire, mais encore l'hypocrisie religieuse et les soucis militaristes des classes dirigeantes.

- Jean MARESTAN.

Accueil

HERESIE n. f. (du grec hairesis , de hairein : choisir)

Doctrine condamnée par l'Eglise catholique.

Dès qu'elle fut en possession d'une certaine puissance, du fait de sa reconnaissance par les rois et les empereurs, l'Eglise romaine oublia toutes les persécutions auxquelles furent en butte ses fondateurs.

Sitôt armée de sa redoutable influence sur les monarques et les seigneurs, elle livra une guerre impitoyable et sanglante aux hommes qui ne se plièrent pas à ses commandements. Les quinze siècles au cours desquels elle régna en incontestable maîtresse en Europe ne sont qu'une longue suite de crimes qu'elle perpétra et qu'elle commit au nom de la Religion. Il y eut de véritables massacres de populations entières.

Les plus célèbres sont : le Massacre des Albigeois (XIIIème siècle) ; les guerres de la Réforme (voir ce mot et protestantisme) ; la Saint-Barthélemy (1572) ; les dragonnades des Cévennes (voir ce mot) ; le Massacre des Innocents.

Le Concile de Vérone (1183) ordonna aux évêques lombards de livrer à la justice les hérétiques qui refusaient de se convertir. Un peu plus tard, fut établi un tribunal secret : l'Inquisition (voir ce mot), pour la recherche et le châtement des hérétiques. Jusqu'au dernier siècle, ce tribunal envoyait au bûcher, après d'effroyables tortures, les gens soupçonnés d'hérésie. En 1766, Un jeune homme de dix-neuf ans, le chevalier de La Barre, fut décapité, puis brûlé, pour ne pas avoir salué une procession et pour avoir été soupçonné d'avoir mutilé un crucifix.

Depuis une cinquantaine d'années, l'Eglise a perdu une grande partie de son influence et, à part en Espagne, où elle sème encore la terreur, elle est presque totalement désarmée contre l'hérésie. Ce qui est un grand bien.

Tout ce qui constituait un acheminement vers le Progrès était, par l'Eglise, considéré comme hérésie. Ne vit-on pas Galilée, mathématicien italien, pour avoir écrit un livre dans lequel il expliquait que le soleil est le centre du monde planétaire et non la terre, que celle-ci tourne autour du soleil comme les autres planètes qui réfléchissent sa lumière ; ne vit-on pas cet homme, âgé de 70 ans, obligé d'abjurer à genoux, en 1633, sa prétendue hérésie? Et ne périt-il pas aveugle des neuf ans de demi-captivité que l'Inquisition lui fit subir?

L'Eglise, au Concile de Trente (1545-1563), créa une Congrégation de l'Index, qui a pour objet d'examiner les livres parus et de les condamner s'ils sont jugés dangereux. Jusqu'au XIXème siècle sa condamnation avait pour effet de faire brûler le livre... et quelquefois l'auteur! Cette Congrégation existe encore ; heureusement, ses jugements sont inopérants.

L'hérésie, comme on le voit, contenait presque toujours une grande partie de vérité.

Au reste, la définition qu'en donnent les dictionnaires bourgeois suffirait à affirmer le caractère révolutionnaire de l'hérésie.

« Opinion fausse ou absurde », est-il écrit dans le Larousse.

N'est-ce pas ainsi que tous les privilégiés ont qualifié les opinions des penseurs qui concluaient en la nécessité de la révolte et de la réorganisation totale de la société?

L'Anarchisme est donc considéré, par tous les partis politiques, comme une hérésie, parce qu'il démontre la nocivité et la duplicité de toutes les prétendues doctrines sociales des politiciens de toutes couleurs.

Mais c'est une hérésie qui parviendra à prévaloir et qui finira par ruiner tous les commandements des Eglises religieuses ou politiques.

Accueil

HERITAGE n. m.

Biens transmis par voie de succession. Ce que l'on tient de ses parents, des générations précédentes, ce qu'on a d'eux ou comme eux.

L'héritage est l'illustration la plus flagrante de la monstrueuse iniquité du principe de Propriété (voir ce mot). Il suffit d'étudier à fond l'usage successoral pour reconnaître qu'il n'est qu'un long enchaînement de vols et de spoliations.

Basé sur un principe foncièrement injuste, il ne peut exister que dans une société à base autoritaire. Pour que l'héritage subsiste, il faut que deux classes existent : la classe privilégiée et la classe pauvre. Il faut que la propriété, la finance, le commerce, le patronat règnent en maîtres ; il faut que la spéculation enrichisse d'aucuns au détriment du reste de la population. En un mot, il faut que la fortune publique s'accumule entre les mains d'une minorité.

L'héritage n'a de raison d'être que dans une société à base propriétaire. En effet, à quoi peut servir d'hériter soit d'une maison, soit d'une fortune, soit d'usines ou entreprises? A pouvoir passer son existence dans l'oisiveté ou dans une aisance augmentée ; à pouvoir jouir des bonnes choses de la vie ; à ne plus être ou ne pas être obligé de se livrer à des travaux pénibles et exténuants ; en un mot, à faire partie de la classe des privilégiés.

Il est évident que son utilité disparaîtrait le jour où la société actuelle ferait place à un milieu social où tout serait à la disposition de tous, où la production permettrait à chacun de satisfaire amplement tous ses besoins.

Dans ce milieu social, hériter ne signifierait pas augmentation de bien-être, cela ne permettrait ni de se mieux vêtir, ni de se mieux nourrir, ni de se mieux loger ; puisque chacun pourrait se nourrir, se vêtir, se loger comme bon lui semblerait, puisque chaque individu jouirait du maximum de bien-être adéquat à l'époque à laquelle il vivrait.

Il n'y a véritablement que dans la classe possédante que l'héritage a de l'importance. Que peut léguer un ouvrier? Rien, si ce n'est quelques meubles et quelque minuscule épargne.

Chez les riches, un héritage est toujours le produit du vol. La fortune n'est acquise que grâce à la spéculation ou au bénéfice tiré par le patronat sur le travail d'ouvriers spoliés et rétribués maigrement. C'est le fruit du travail d'autrui que le patron lègue à ses héritiers. C'est quelquefois le produit de véritables crimes et d'abus de confiance sans nom. L'héritage est le plus grand destructeur d'amitié et d'affections. Les futurs héritiers attendent, espèrent et quelquefois provoquent même la mort du parent de qui ils convoitent la fortune. Entre les héritiers c'est une

jalousie, une haine parfois poussée à son paroxysme, des procès sans fin où l'on voit les frères essayer de se dépouiller les uns les autres.

Dans les familles riches il n'est pas rare de voir un frère faire enfermer son frère, un fils faire interner son père ou sa mère dans un asile d'aliénés, pour posséder plus tôt ou davantage.

L'héritage, c'est le déchainement de la cupidité dans tout ce qu'elle a de plus abject et de plus vil. Cette sorte d'héritage disparaîtra avec la société actuelle le jour de la Révolution sociale.

* * *

Il y a d'autres héritages que celui-là.

La longue suite d'oppression, d'esclavage, de guerres, de crimes, de spoliations, d'impitoyable répression que l'avidité, la cupidité, la licence sans frein des classes possédantes ont fait peser sur les gueux, nous lègue un lourd héritage de misère qui s'abat pesamment sur la classe ouvrière.

L'ignorance, le mensonge, l'hypocrisie, l'intolérance que la Religion a fait régner en maîtres durant de longs siècles, nous vaut un non moins lourd héritage d'erreurs et de préjugés qui obstruent encore pas mal de cerveaux.

Cet héritage de misères, d'erreurs et de préjugés qui nous vient aussi en partie de la trop longue résignation du prolétariat ; cet héritage onéreux, nous nous en débarrasserons par la révolte et par l'éducation.

Les Babeuf, les Bakounine, les Kropotkine, les Blanqui, les Varlin, les Malatesta, les Cafiero, les Pini, les Elisée Reclus et tous les grands révolutionnaires, par leurs écrits ou leurs actes, nous ont légué l'héritage de révolte qui nous incite à liquider l'héritage de misère.

Les Auguste Comte, les Proudhon, les Darwin, les Haeckel, et tous les philosophes et les savants, nous ont légué un héritage de science qui nous aidera à nous débarrasser de l'héritage de mensonges, d'erreurs et de préjugés.

Les Berthelot, les Pasteur, les Curie et tous les grands savants de la médecine et de la chimie, nous ont légué un héritage précieux, et chaque jour amène de nouvelles découvertes qui seront l'héritage de tous quand la médecine cessera d'être commercialisée.

Les inventeurs, les techniciens, les penseurs, les économistes, par leurs travaux, amènent chaque jour des perfections scientifiques qui constituent un précieux héritage qui nous aidera à solutionner les problèmes de la production dans une société libertaire.

Les théoriciens et les agitateurs anarchistes nous ont légué un héritage précieux qui nous permettra de nous débarrasser du plus lourd héritage que nous avons du passé : l'Autorité.

L'histoire des mouvements révolutionnaires de ces trois derniers siècles nous lègue un héritage riche d'observation, de leçons de faits qui nous prouve que chaque fois que le Peuple a confié le sort de sa révolte aux politiciens de quelque

parti qu'ils se réclament, le mouvement tourna toujours au seul avantage des politiciens et au détriment des révoltés qui se trouvèrent n'avoir fait qu'un changement de personnel dirigeant mais être restés rivés aux chaînes de servage.

C'est l'héritage légué par les savants, par les philosophes, par les penseurs, par les théoriciens, par les révolutionnaires et par l'Histoire de ces derniers siècles que nous devons apprécier ; car c'est lui qui nous permettra de pouvoir hâter le jour où, brisant toutes nos chaînes, nous chasserons les maîtres, ainsi que tous ceux qui rêvent de le devenir.

Travaillons de tout notre cœur, de toutes nos énergies pour la Révolution sociale ; décrassons les cerveaux, stimulons les énergies, éveillons dans le peuple l'esprit de révolte, mettons-le en garde contre les fourbes et les ambitieux qui le veulent dominer, et nous nous serons nous-mêmes donné un héritage précieux : le Bien-Etre et la Liberté.

Accueil

HEROISME n. m.

« Ce qui est propre au héros. Acte de héros ». Telles sont les définitions que nous donnent les dictionnaires.

L'héroïsme, pour mériter vraiment son nom, doit comporter dans son action une grande somme de courage et de désintéressement.

Toutes les actions que l'on propose à notre admiration comme actes d'héroïsme pur rentrent-elles dans la définition ci-dessus? Y a-t-il beaucoup d'actes pouvant donner lieu au qualificatif d'actes héroïques?

En vérité, l'héroïsme officiel est loin de pouvoir être comparé à l'héroïsme tout court.

Le savant qui, poursuivant ses recherches avec ténacité, est victime de ses études. Celui, par exemple, qui, tel le radiographe Vaillant voit petit à petit la radiodermite ronger ses membres et qui, nonobstant la perte de ses mains, puis de ses bras, persévère dans ses études ; le médecin qui, pour sauver un malade, n'hésite pas à faire la succion d'une plaie, au risque d'être contaminé ; l'interne d'hôpital qui offre à plusieurs reprises son sang pour le transfuser à un malade, - ceux-là pourraient, à la rigueur, avoir droit qu'on dise d'eux qu'ils font montre d'héroïsme.

Mais celui qui tue beaucoup d' « ennemis » ; celui qui risque souvent sa vie pour pouvoir tuer ; celui qui « meurt pour la patrie », - ceux-là ne font même pas montre du pur et simple courage.

En général, abreuvés d'alcool avant l'attaque, soumis à l'ambiance meurtrière dès qu'ils arrivent sur le lieu de carnage, les soldats ne sont plus des êtres normaux. Enivrés par la boisson et rendus fous par l'ardeur de la bataille ils vont sans savoir ce qu'ils font. Ils tuent pour ne pas être tués, ou tout simplement parce que d'autres tuent à côté d'eux et qu'ils subissent la folie collective. S'ils risquent leur vie, ils ne s'en aperçoivent même pas et, pour ma part, je connais beaucoup de gens qui furent soldats pendant la dernière tuerie ; beaucoup de ceux qui firent des « actions d'éclat ». Tous m'ont avoué ne pas avoir été de sang-froid, avoir agi tout à fait malgré eux. Tous aussi m'ont dit que, de sang-froid, ils n'eussent pas osé seulement penser faire ce qu'ils avaient accompli.

L'héroïsme du soldat n'existe pas. On trouve dans ses actes de la bestialité, du crime, de l'inconscience. C'est tout.

Arriver à trouver une excuse au soldat, c'est déjà suffisamment difficile. Il ne peut entrer que dans le cerveau des criminels qui se servent des soldats l'idée de louer des hommes au moment précis où ils cessent d'appartenir à l'Humanité pour se ravalier au niveau de la brute.

Les anarchistes - et avec eux tous les hommes sensés - répudient l'héroïsme officiel. C'est une étiquette qui ne peut plus tromper personne sur la qualité de la marchandise. Il y a trop de sang, trop de cadavres et trop de ruines pour que - sinon les fous, les fourbes et les criminels - les hommes n'en viennent pas tout naturellement à se méfier et à haïr de toutes leurs forces cet héroïsme-là.

Accueil

HEROS n. m. (du grec hêrôs)

Nom que les Grecs donnaient à leurs grands hommes divinisés. Par extension, on qualifie de héros, maintenant, beaucoup de gens dont le moindre défaut est d'avoir accompli des actions tout à fait dépourvues de valeur morale quelconque.

Où l'on applique le plus souvent le terme de héros c'est en parlant des batailles.

« Les poilus sont des héros. Les morts pour la Patrie sont des héros... etc., etc. ».

En vérité, il n'est pas si facile que cela d'être un héros. Pour notre part, nous ne croyons pas qu'un homme, quelque grand fût-il, puisse mériter ce titre.

Les humains, jusqu'aujourd'hui, ont eu et conservent ce grave défaut d'éprouver le besoin de se créer des idoles.

C'est ainsi que les chefs d'Etat, les chefs d'armée et, par amplification, les membres de l'armée, furent mis au rang de héros par tout un peuple à qui les prêtres surent déverser adroitement le mensonge.

Pour obtenir du populaire le respect et la vénération des grands il fallait mettre ceux-ci à une autre échelle que le vulgaire. L'Eglise en fit des saints, des envoyés de Dieu, des héros, et le pauvre Peuple, en son éternel besoin de prosternation, accepta tout cela comme argent comptant.

Ensuite, avec le temps, la légende amplifia les gestes du Passé. Ce qui n'était qu'un banal fait d'armes devint une bataille gigantesque, ce qui n'était qu'un acte de volonté passa pour acte d'héroïsme flagrant.

Mais où l'on fit véritablement un abus du mot, ce fut à partir de Bonaparte.

Les soldats qui ravageaient l'Italie, qui dépouillaient les villes, terrorisaient les populations transalpines sous les ordres du général ambitieux, devinrent des héros nationaux.

Quand Bonaparte revint d'Egypte, ce fut le héros du jour, et il accomplit son coup d'Etat sous les acclamations d'une foule idolâtre.

« Les héros de la Grande Armée, les héros d'Algérie, les héros de 70 et, plus près de nous, les héros de la Grande Guerre », telles sont les épithètes employées pour parler des pauvres pantins qui allèrent tuer et se faire tuer pour la plus grande gloire des chefs et le plus grand profit des financiers et industriels,

Pour développer le chauvinisme au sein des masses on abusa de ce qualificatif.

Cependant des écrivains n'hésitèrent pas à dire ce qu'ils pensaient de ces fameux héros, C'est ainsi qu'à l'occasion du centenaire de Voltaire, en 1878, un poète qui en son jeune âge célébra la gloire militaire, Victor Hugo, prononça les paroles suivantes :

« Dans beaucoup de cas, le héros est une variété de l'assassin.

Tuer un seul homme est un crime ; tuer beaucoup n'en peut pas être la circonstance atténuante. Que l'on soit revêtu de la casaque du forçat ou de la tunique du guerrier, on n'en est pas moins un criminel aux yeux de Dieu ».

Les chauvins de toutes nations : ceux qui profitent toujours largement des guerres qu'ils ne font jamais, entonnent encore des hymnes laudatifs en l'honneur des héros morts.

Pauvres victimes immolées à l'appétit insatiable des grands!

Il se trouve même des anciens combattants qui ne se rendent pas compte du grotesque dont ils se couvrent en prenant au sérieux le titre de « héros de la Grande Guerre ».

On les appela héros tant que l'on eut besoin d'eux. Tant qu'il fallut faire de leurs corps un rempart aux coffres-forts, tant que les grands eurent besoin que des esclaves aillent se transformer en assassins ou en assassinés, on décerna aux combattants la palme des héros.

Hélas! De combien de milliers d'existences le peuple a-t-il été privé pour expier ce mot?

Maintenant les « héros » sont rentrés chez eux... et ils paient les frais de la guerre qu'ils ont faite au profit de leurs maîtres.

Le héros? - maintenant c'est toujours une victime. C'est l'homme transformé en bétail que l'on envoie à l'abattoir.

C'est aussi un criminel : c'est celui que l'on envoie tuer ses semblables.

Pauvre type qui, durant quatre ans, endura la boue, le froid, la vermine, qui subit en silence tous ses maux, qui devait l'obéissance passive sous peine de cour martiale, qui voyait chaque minute comme pouvant être la dernière de son existence ; pauvre type qui était une véritable loque soumise à tous les caprices du haut commandement ; que l'on envoyait se faire tuer à heures fixes et que l'on menait aussi à la ruée meurtrière, qui tuait tout ce qui se trouvait sur son passage!

Le héros? - c'est l'homme que l'on changeait en bête malfaisante, qui ravageait les champs de culture, qui réduisait le village en ruines, qui changeait les plaines nourricières en vastes nécropoles.

Le héros? - c'est cette brute malfaisante, dévastatrice et criminelle : le soldat.

C'est l'éternel outil de domination du maître.

Il faut que nous fassions une active propagande dans le peuple pour arriver à ce que tous les prolétaires refusent désormais qu'on les transforme en héros.

L'homme doit se consacrer à des œuvres de vie. Par son labeur, par ses

études, il doit travailler à enrichir l'Humanité de ses découvertes et de sa production.

C'est au prix d'efforts pénibles et de recherches ardues que l'œuvre de vie se perfectionne un peu chaque jour.

Il faut haïr le héros, cet être dangereux qui détruit souvent en une seule journée tout le labeur de plusieurs années.

Ce n'est que dans la paix et par la paix que tous nos efforts peuvent produire leurs fruits.

Quand les grands et les privilégiés, qui ne s'enrichissent que par la guerre, viendront nous demander d'être des héros, refusons-leur!

Restons des hommes et travaillons de toutes nos énergies pour que vienne le temps où tous les hommes vivront libres et heureux dans une humanité fraternelle d'où seront bannis les maîtres et les héros.

-Louis LOREAL

HEROS

Dans la Mythologie, le héros est un demi-dieu, c'est-à-dire : fils d'un Dieu et d'une femme, ou d'une déesse et d'un homme. Leurs grands hommes étaient divinisés par les Grecs et prenaient le titre de héros : Léonidas, Lycurgue, Hippocrate, Homère, Aristote, etc. Au héros, on offrait des sacrifices ; on célébrait régulièrement sa fête dans les sanctuaires dits : nerôon. Quelques héros, surtout Hercule, étaient l'objet d'un culte dans la plupart des pays helléniques ; mais généralement cette religion était locale. Chaque cité rendait un culte public à son héros éponyme ou fondateur.

Se dit aujourd'hui d'un individu qui a montré un courage et une abnégation extraordinaires dans l'accomplissement d'une chose considérée comme Bien. Le fait que le Bien, est chose si différente selon les pays ou les individus, implique que le Héros est chose assez indéfinissable. D'autre part, l'héroïsme peut être, est presque toujours : inconscience ou apparence, donc le héros n'est pas réel. C'est ainsi qu'en l'armée, on appelle Héros, un soldat qui a beaucoup tué, volé, violé, risquant sa vie, alors que le plus souvent cet être n'a agi ainsi que par peur ou inconscience.

Ce Héros est un bluff, que nous appellerons d'ailleurs quand il est vrai : un ignoble individu.

Pour qui connaît le fond de l'acteur, il n'y a que bien peu de Héros. C'est pourquoi le proverbe est si vrai qui dit : « Il n'y a point de héros pour son valet de chambre ».

- A. LAPEYRE

Accueil

HETERODOXE adj. (du grec heteros, autre, et doxa, opinion)

Qui est contraire aux opinions et aux doctrines officielles.

De tous temps, les puissants réprimèrent sévèrement ceux qui ne se pliaient pas aux enseignements mensongers donnés par l'Etat ou par l'Eglise. Le plus piquant de l'histoire, c'est que l'Eglise romaine, qui fut la plus féroce et la plus tenace dans l'extermination des hétérodoxes, n'est elle-même que le résultat d'une hétérodoxie.

Le Christ (si toutefois il exista, ce dont nous doutons assez fortement), le Christ de la légende biblique fut, en effet, un des plus grands hétérodoxes. Les discours qu'on lui prête, les actes qu'on lui attribue sont, du premier au dernier, en opposition flagrante aux lois, aux écritures et aux enseignements et de l'Eglise juive et des gouvernants d'alors. Cette hétérodoxie fut (toujours d'après la légende évangélique) punie de la crucifixion.

Les premiers chrétiens furent, durant près de trois siècles, soumis aux supplices les plus cruels. Devenus les maîtres, ils en usèrent avec leurs contradicteurs comme on en avait usé avec eux dans leurs débuts.

Dès l'an 310, un prêtre d'Alexandrie, Arius, devenait hétérodoxe. Il créa l'Arianisme, qui combattait le dogme des trois personnes (le Père, le Fils et le Saint-Esprit) en une seule (Dieu). Il soutenait que le Christ était parfait, mais il niait sa divinité.

Durant de longs siècles, l'arianisme contrebalança les forces de Rome. Soutenu par divers empereurs de Constantinople, le patriarche de cette ville jouait à peu près, et avec presque autant d'influence, le rôle du Pape de Rome. Condamnés par le Concile de Nicée, en 325, les ariens se maintinrent jusqu'en 1204, date à laquelle les soldats de la quatrième Croisade prirent et ravagèrent Constantinople. Depuis, persécutés, mis à mort, ils disparurent peu à peu.

D'autres sectes hétérodoxes virent le jour.

Parmi les plus importantes citons: les Albigeois, écrasés en 1229 par les troupes royales ; les hussites (du nom de leur chef Jean Hus, brûlé vif en 1415), qui furent exterminés en Bohême vers 1471.

Puis vinrent les Luthériens, les Calvinistes (voir les mots : calvinisme, luthérianisme, protestantisme, Réforme). Ils furent combattus comme on le sait au cours des Guerres de Religions qui ensanglantèrent la France pendant quarante ans. Malgré les persécutions sans nom qu'ils subirent jusqu'en 1789, les protestants ne purent être réduits à merci et, aujourd'hui, les Eglises protestantes (car il y a plusieurs sectes) sont nombreuses par le monde.

Un hétérodoxe célèbre : Etienne Dolet, pour avoir nié l'existence de Dieu, fut brûlé vif à Paris en 1546.

Tous les précurseurs furent hétérodoxes.

Ne pas admettre les doctrines officielles ; rêver d'une société plus harmonieuse ; combattre les dogmes des partis ; ne pas accepter les yeux fermés tout ce que les écoles enseignent ; refuser de croire vraies toutes les théories avant de les avoir examinées en détail ; disséquer, soupeser, approfondir les idées et tracer résolument, soi-même, sa propre voie, - : c'est être hétérodoxe.

Ne pas être esclave des traditions et savoir rompre avec elles quand elles semblent néfastes ; nier Dieu ; nier la Patrie ; nier le droit pour d'aucuns d'imposer leur autorité à d'autres ; s'élever contre l'exploitation de l'homme par l'homme et son hideux résultat : le salariat ; ne rien attendre des politiciens ; ne rien espérer de chefs ou d'élus ; se faire soi-même l'artisan de son propre salut - : c'est être hétérodoxe.

N'accepter ni la loi de la majorité, ni celle de la minorité ; ne vouloir être gouverné par personne et revendiquer son droit absolu à l'autonomie ; n'accepter ni loi, ni règlement, ni contrainte d'aucune sorte ; ne rien vouloir imposer aux autres ; proclamer la vertu de l'entraide ; combattre tous les préjugés - : c'est être hétérodoxe.

Œuvrer de toutes ses forces pour l'avènement d'un milieu social où tout reposera sur la bonne volonté de chacun des composants, où le travail sera uniquement œuvre de vie et non plus source de richesses pour quelques-uns et esclavage pour d'autres, où les frontières auront disparu, où tous les êtres vivront libres, égaux et fraternels, où les humains réaliseront en paix la doctrine : « Bien-Etre et Liberté » - : c'est être hétérodoxe.

Les anarchistes sont donc des hétérodoxes : ceux qui ne pensent pas comme tout le monde. C'est pourquoi ils sont persécutés dans tous les pays et par tous les partis politiques. C'est pourquoi leurs faits et gestes, leurs théories et leurs militants sont ignoblement calomniés par tous ceux qui veulent régir le monde d'après leurs orthodoxies particulières qui se rencontrent toutes au carrefour de l'Autorité.

Etre hétérodoxe, c'est vouloir être libre, indépendant, heureux et fraternel : c'est la raison d'être des anarchistes.

- Louis LORÉAL

Accueil

HETEROGENE adj. (du grec heteros, autre, et genos, race)

Qui est de nature différente. On emploie ce mot pour qualifier une dissemblance : des caractères hétérogènes. On dira d'un groupe comprenant des membres de différentes tendances qu'il est composé d'éléments hétérogènes.

Accueil

HIERARCHIE n. f. (du grec hieros, sacré, et arché, commandement)

Ordre et subordination des divers pouvoirs ecclésiastiques, civils ou militaires.

La hiérarchie est à la base de tout principe autoritaire. Partir du chef pour arriver à l'exécutant, en passant par toute une échelle de différents agents d'exécution ; créer une multitude de grades qui confèrent, au fur et à mesure qu'on monte un degré, une partie toujours plus grande du pouvoir ; diviser à l'infini la puissance de l'Etat en lui donnant de par sa multiplicité et sa variété une force de résistance plus grande ; organiser dans l'Etat toute une gradation des prébendes, des bénéfices et des privilèges : tels sont en effet les théories gouvernementales.

La soif de paraître, de commander, de dominer, est une passion qui agite hélas!, encore pas mal d'individus. Dès qu'un régime autoritaire s'établit sur les ruines de l'ancien, son premier soin est de combler les partisans d'honneurs, de revenus et de postes de commandement.

Tel qui n'est aujourd'hui que simple citoyen rêve d'être conseiller municipal ; tel autre rêve d'être général ; tel autre encore, qui n'est qu'ouvrier, est rongé par l'ambition de devenir chef d'équipe ou contremaître.

Tous les partis autoritaires cultivent cet esprit de hiérarchie - même les partis dits ouvriers. Car c'est en faisant naître des ambitions au cœur des hommes que les gouvernants ou aspirants gouvernants parviennent à les duper et à en faire leurs jouets.

Les anarchistes sont contre toute hiérarchie : soit morale, soit matérielle. Ils lui opposent le respect de la liberté et l'autonomie absolue de l'individu.

Et s'ils conçoivent un Milieu Social futur, c'est un milieu dans lequel tout être humain aura des droits égaux à ceux de ses contemporains.

Il faut détruire du cerveau des hommes le sentiment de la hiérarchie et le remplacer par l'amour de l'anarchie.

Accueil

HIEROGLYPHE n. m. (du grec hieros : sacré, et glupheim : graver)

Système d'écriture en pratique chez les anciens Egyptiens. Dès le début, les caractères représentaient les objets ou les êtres mêmes qu'ils voulaient désigner. Pour écrire homme ou lion, on dessinait un homme ou un lion. Plus tard, bien que conservant les mêmes signes, on leur attribua un autre sens. Au lieu de signifier le mot qu'ils représentaient, ils ne signifèrent plus que la première syllabe ou même la première lettre du mot. Certains signes, cependant, continuèrent à représenter un mot tout entier. C'était là une écriture fort compliquée, avec des centaines de signes. Seules les classes privilégiées pouvaient s'adonner à son étude. De là vient son nom : caractères sacrés. Cependant, pour les registres des employés, qu'il fallait écrire vite, on fut amené à simplifier peu à peu les signes. Néanmoins l'écriture resta toujours difficile à lire pour les Egyptiens eux-mêmes. Beaucoup de ces signes hiéroglyphiques se sont conservés jusqu'à nos jours sur les monuments de l'ancienne Egypte, mais, il y a cent cinquante ans, personne au monde ne les pouvait déchiffrer.

Quand, en 1798, Bonaparte conquiert l'Egypte, il fit accompagner son armée par quelques savants français qui découvrirent de nombreuses ruines du passé, sur lesquelles étaient gravées des inscriptions. Dans des tombeaux d'anciens Egyptiens, ils trouvèrent des statues et des papyrus. Trente ans plus tard, un jeune professeur, Champollion, après avoir étudié avec acharnement les caractères égyptiens, finit par les déchiffrer.

Depuis lors, de nombreux savants consacrent leurs efforts à étudier l'ancienne Egypte qu'ils nous font connaître chaque jour davantage. Cette branche d'études scientifiques est dénommée : égyptologie. La difficulté de leur lecture a fait, depuis longtemps, comparer ces caractères aux choses qu'on a de la difficulté à lire ou à comprendre. Tel écrivain fait dire de lui : « Ses romans sont de véritables hiéroglyphes ». Chercher, par exemple, de la logique dans la loi est une besogne plus ardue que celle de déchiffrer les hiéroglyphes.

Accueil

HISTOIRE n. f.

Le mot histoire est généralement entendu comme le récit des faits, des événements, des institutions, des mœurs, relatifs aux peuples en particulier et à l'humanité en général, et c'est dans ce sens que nous allons l'étudier. Nous mentionnerons cependant que son assimilation fréquente - et trop souvent justifiée par les lacunes de l'histoire et son caractère fabuleux - avec un récit quelconque, aussi bien mensonger qu'authentique, donne au mot histoire, dans le langage courant, une extension qui souligne sa vastitude et ses difficultés. Nous entendrons ici l'histoire comme opposée - dans le dessein et l'effort, sinon toujours dans le résultat - à la pure fiction, et attachée à des objets dont elle tend à garantir l'exactitude et l'enchaînement au moins chronologique. Elle participe à la fois de la science par sa documentation et de la littérature par sa représentation. Sa méthode, moins fermée que celle des sciences dites exactes, accorde à l'intervention imaginative et à l'intuition une place à côté de l'analyse et de l'expérimentation. Selon les âges et l'individualité de l'historien, chaque facteur accuse sa marque et nous assistons comme à un flux et reflux de prépondérance. L'art pénètre dans le domaine de l'histoire par l'imagination, par sa peinture, sa suggestivité, la délicatesse des exposés et la richesse émotive des évocations. Mieux : par les moyens préhensibles, il étend son rôle jusqu'au cœur de l'investigation. Les diverses branches d'activité des recherches historiques ont leurs dénominations adéquates : on dit l'histoire ancienne, ou contemporaine, la philosophie de l'histoire, l'histoire générale, l'histoire de l'art, la préhistoire, etc.

Le problème de l'histoire comporte deux faces qui ont leur matière et leurs inconnus propres comme leurs cas de conscience et leur technique. L'une regarde la constitution, la réalisation de l'œuvre historique, l'autre sa diffusion, sa vulgarisation. Et la tâche de celle-là est au-dessus des visées de celle-ci. Elle n'a pas à s'inquiéter de ce qu'on fera d'elle, ni de sa portée, ni de son utilité, ni de sa morale. L'histoire, la formation historique - impartiale agglutination - n'est pas sous la dépendance de son enseignement.

Sans en poursuivre ici les attaches, sans réveiller tout ce que ses prémices ont pu comporter de réminiscences - toutes considérations qui n'en changent ni l'état ni les répercussions -, nous ne pouvons mieux voir l'évolution de l'histoire et l'affirmation de son esprit que dans le temps, à travers les historiens.

L'histoire de langue française ne date guère que du X^{ème} siècle. Les productions littéraires qui préparent cette appellation ne sont au début qu'un aspect des légendes héroïques et comme « un rameau détaché des chansons de gestes ». Longtemps - thèmes offerts à la fantaisie poétique - les faits « historiques »

apparaissent uniquement comme la riche matière des développements imaginatifs et l'aliment de l'épopée. Mais peu à peu, de la souche des narrations épiques aux contours encore fuligineux se dégage - à travers les poèmes cycliques, histoires particulières, biographies, chroniques, mémoires, etc. -, cet effort vers la proportion véridique, qui est la marque première de son caractère spécifique. Et elle abandonnera le vers - cadre distractif de la pensée - pour demander à la prose sérieuse et précise de dessiner sa forme propre et d'accuser son genre...

Des rappels positifs de Villehardouin (XII^{ème} siècle), politique et soldat, aux tableaux curieux de Joinville (XIII^{ème} siècle), hagiographe émerveillé - et tous deux Champenois -, le nord de la France sera son berceau. Au XIV^{ème} siècle la féodalité s'émiette. Du suzerain, sa force passe au souverain, Le catholicisme, que le schisme va déchirer, cède insensiblement à la royauté le règne temporel. Il y a, dans cette concentration, comme un dessèchement et l'appel au cœur se traduit par un malaise anémique des membres. FROISSART, bourgeois d'Eglise enivré de noblesse, éloigne la chronique des racines nourricières, laisse l'humble écrivain des Quatre premiers Valois remuer seul, avec Jean de Venette, la moelle du vilain, porte à la tête un mérite hypertrophié. De la seule compagnie en qui nul geste n'est indigne, il fera, dans l'inconscience, le « dict » honnête d'aventure. Et les racontars de ses preux honorables, les dehors des mêlées et des fêtes prendront, dans cette Flandre ripailleuse et grasse, quelque chose du relief truculent des bousculades de Téniers. Des prouesses des nobles aux décors chevaleresques, il est l'admiratif imagier... A la prudence de COMMYNES (1445-1509), Villehardouin mûri, écrivant sous Charles VIII la vie de Louis XI, nous devons, dans l'histoire, le premier effacement sérieux de la personnalité de l'historien et les premiers pas notables d'une marche appesantie vers l'objectivité. L'éclat restitué, le superficiel en avant, ce bruit et ces couleurs en fresque plantureuse, vaste comme un écran, tous les renvois sensibles de Froissart, Commynes les écarte - ou les pourfend - dont ils gênent la pénétration. Il ne s'émeut point de cette apparence imagée. Il en touche, sur le chemin de l'analyse, la disproportion. Et, d'un sourire glacé, son intelligence la déchire. Le fait, débarrassé de son mirage, s'enrichit avec lui de ses éléments. Scruté, décomposé, l'événement nous livre quelques-uns de ses moteurs cachés : l'intérêt s'y démêle, et le hasard puissant, et, dans le fond des âmes, la pression de quelques durs penchants... Ascendance et conséquence déjà se dépouillent aux yeux du psychologue qui entrouvre ainsi le pourquoi. Et l'art mesuré du diplomate - Machiavel édulcoré - les consigne en traits habiles.

A travers le seizième siècle s'accroissent les spécialisations. Les recherches se cantonnent. D'autre part, la Renaissance, élargissant l'individuel, fait entrer, dans l'existence agrandie, les aspirations de la personnalité, Et les mémoires - à point favorisés par les agitations de la Réforme et les grandes guerres du temps - répondent à ce désir brûlant de se fixer sur le plan immortel. Les tentatives en abondent, plus ou moins heureuses. Montluc, moins peintre que Froissart, moins fouilleur que Commynes, nous donne - soldat réduit à l'inaction qui dicte à la postérité « la Bible du Soldat » -, à mi-chemin, des Commentaires d'un pittoresque vibrant. Ailleurs, Vieilleville exalte son conseil auprès des princes régnants. Puis,

c'est BRANTÔME, guerrier, courtisan, dont l'accident brise la chevauchée et qui, sans que de vains dosages de morale viennent contrarier la fraîcheur de ses impressions, nous dit, en anecdotes piquantes, et avec la même chaude sympathie, la Vie des dames galantes et celle des Grands capitaines.

Nous retrouvons, au XVII^{ème} siècle, la même histoire fragmentée, actualiste, personnelle, mais avec plus de finesse dans l'énergie colorée, une curiosité poussée vers l'homme plus avant. Incarnons en un seul ses essais dispersés, retenons les Mémoires du CARDINAL DE RETZ, intrigant malchanceux, tout tissé de ruse et de force d'âme. Le grand rôle dont l'insuccès a privé sa vie, ses écrits lui en prêteront les vertus et il en campera, pour l'avenir, le personnage. Pour marquer en tout de la puissance, il fera saillir jusqu'à ses défauts et cette immoralité laisse subsister, sous le grossissement, un équilibre des réalités. Avec la même vigueur que lui-même il projette son époque, ses contemporains, fait « grouiller » l'émeute. Tumulte suggestif qui s'accompagne de nouveaux attributs historiques : les raisonnements politiques et les portraits. Actionnés l'un et l'autre par une psychologie avisée, une évaluation sûre des rapports, ils entrebâillent, en arrière de la perfidie, la porte sur les combats intérieurs, les réactions complexes des intérêts et des sentiments, font chercher dans l'histoire les mobiles humains...

Plus débordante déjà par l'étendue, quoique participant du thème et du cadre des mémoires, sera l'œuvre touffue de SAINT-SIMON (1675-1755), d'intelligence féodale, moderne de tempérament. Son histoire vise au document et rien ne l'y prédestine aussi peu que ses apports incontrôlés. Ses matériaux, si abondants, comme ses jugements, se ressentent de la partialité commune aux écrits qui sont, par quelque côté, des autobiographies : les uns sont des procès, les autres un fatras. L'auteur y manque du recul qu'il faut pour trier net, pour peser juste... Mais Saint-Simon a ouvert à l'histoire un ciel en apparence incompatible avec une tâche sévère : il l'a fait rentrer dans l'art. Car ce borné est un vibrant qui, par l'intuition, joint Thierry, frôle Michelet, s'avance vers nous. Nerveux et frémissant, « il vole partout en sondant les âmes ». Atteignant dans leur jeu sensible les composantes actives de la vie morale, il en touche le chiffre que sa raison ne verrait pas. Si prévenu soit-il, il est impuissant à se dérober aux attractions de sa nature et la réalité entre en lui, plus forte que ses théories. Tout ce qui est capable d'impressionner reprend, à travers ses sensations, la figure même de la vie. Silhouettes, tableaux, portraits ne sont pas seulement expressifs, ils sont mouvants. Et tels aspects différents de Fénelon, ou du grand roi, seront vrais, dans le changeant de l'âge. Et les masses - comme l'être -, fourmillent... Son style bouillonne de contrastes heurtés de poussées brusques, de flexions relâchées comme si la matière, directement, brutalement, voulait se dire. Ah ! « Les traditions, les règles qui emmaillotent l'inspiration des pauvres diables faiseurs de livres » ne sont pas pour lui. Il a le graphique de ses nerfs. Et il entasse les mots avec passion, brasse les périodes, fait crier la phrase comme dans la rage de leur donner l'ampleur palpitante et le feu du réel...

Sur les confins de l'histoire et de la théologie, nous croisons Bossuet, avec le Discours sur l'Histoire universelle. Et Montesquieu, avec l'Esprit des Lois, trace

aux générations prochaines - contrôlée par une docte philosophie juridique - la mécanique législative des Etats et les règles naissantes du Droit. Mais plus encore il nous ouvre, par l'Essai sur les Causes la considération du facteur tempérament dans l'analyse des événements, soulève l'influence des milieux (physique et moral) et la théorie des climats qui étendront le champ des diagnostics communs à la physiologie, à la philosophie et à l'histoire.

En ce dix-huitième siècle, dans lequel Saint-Simon est comme un anachronisme, l'histoire tient toute dans la lumineuse sobriété de VOLTAIRE. Et elle sort des localisations partiales du passé au point qu'on a pu dire, du Charles XII : « C'est la première histoire (qui ne soit qu'histoire) qui compte dans notre littérature ». Charpenté, balancé, lucide, expurgé des oiseux détails, l'ouvrage a quitté la zone des broussailleuses compilations médiévales pour la clarté et la rigueur classiques. Et un respect attentif des situations originales, l'ordonnance scrupuleuse des faits, la tonalité fidèle d'un sujet dont rien ne force le niveau, l'apportent au goût des sages qui demandent à l'historien le désintéressement. Et Le Siècle de Louis XIV, au moins dans sa méthode essentielle et sa minutieuse documentation, rappelle ces qualités précises. Voltaire, qui chérit l'art, trouve dans le grand règne - et c'est pour cela qu'il l'a choisi - à la fois cette galerie unique de beautés littéraires et artistiques et cette « exacte administration » qui plaît, en lui, au « bourgeois positif » ... Mais à l'histoire de Voltaire, si élevée d'intention et d'un esprit si travaillé, si foncièrement honnête dans le choix et l'arrangement de ses matériaux, si séduisante en la loyauté de sa recherche et de ses notations, à cette histoire il manque (en plus de l'étal vrai de cette brutalité fréquente, de cette violence réelle que lui fait écarter comme un « parti pris aristocratique » et une sorte de pudeur littéraire à remuer une grossièreté toute plébéienne), il manque la sève exubérante, le fluide d'un Saint-Simon, il manque la vie... Ce n'est pas tout. Il entre dans sa conception un élément nouveau et un dessein qui l'apparentent à l'historiographie moderne : le progrès humain. Et la pente de cette large philosophie va le conduire au péril qu'à chaque pas côtoie l'histoire guidée par un principe : l'intervention critique et sa déformation. Dès l'ébauche, son aristocratie artiste et régulateur tend à enfermer dans les bornes restrictives du « despote éclairé » l'agent décisif de cette grande époque, prend pour axe abusif une attribution de causalité à la personne de Louis XIV...

En 1739, l'Histoire du Siècle, virtuellement prête, embrasse l'histoire générale de l'Europe, la vie et l'administration du grand roi, le couronnement suprême des lettres et des arts. Mais un arrêt du Conseil en suspend la publication. Et quand, vers 1750, Voltaire reprend son œuvre, elle apparaît toute bouleversée par l'évolution de sa philosophie. L'esprit qui présidait à l'esquisse parallèle de l'Histoire universelle introduit dans celle du Siècle les modifications de sa métaphysique. Voltaire athée supprime la Providence ordonnatrice, mais fidèle au progrès, la « marche inégale, hésitante de l'humanité sera le résultat de deux contraires, l'ignorance superstitieuse, fanatique, stupide et la raison éclairée, bienfaisante ». Deux courants pour lui se disputent le siècle, et la sottise religieuse met un pan d'ombre sur son rayonnement. La religion le gêne par ses « retorderies », la raison

directrice a manqué à la plénitude de sa gloire... Sous cet angle, l'ouvrage peut s'incorporer logiquement dans l'Essai sur l'Histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations. Mais la curiosité qui porte Voltaire hors de France et d'Europe, l'entraîne jusqu'en Chine, en Arabie ; l'intérêt qu'il porte aux acquisitions de l'esprit humain, sont comme desséchés par son âpre incrédulité. Pour s'approcher de ces peuples noyés de mysticisme ou courbés sous l'attente fataliste, pour saisir le mouvement de ce moyen-âge tout pétri de religiosité, il manque à Voltaire l'intelligence ouverte - sinon la sympathie - sans lesquelles il n'est pas de compréhension véritable. Et son regard sceptique n'en ramène que raillerie facile, que persiflage et que sarcasme. Et, si singulièrement novatrice dans son embrassement de portions lointaines de l'humanité, si scrupuleusement alimentée de recherches originales, son histoire - avec l'étoffe d'un chef-d'œuvre et les vertus d'un clair génie - saigne (ô paradoxe, retour d'ironie voltairienne) de son parti pris de raison... Nous allons quitter ainsi le XVIIIème siècle, que Voltaire aurait pu doter d'une Histoire digne de ce nom. Et, sur plusieurs siècles, parmi les histoires élargies au-delà du moment, nous n'aurons rencontré, avec les ébauches sans force que sont les Chroniques et Annales des Gilles, des Dupleix, des Velly, des Anquetil, des Mably, les apologies de d'Aubigné, les pages expressives et sensibles au peuple mais pauvres de Mezeray, que cette mise en jugement - sur un fond limpide de richesse historique - devant le tribunal sectaire de l'esprit...

Le romantisme, cette Renaissance de l'enthousiasme, dont la flamme enveloppe tout le XVIIIème siècle, va réchauffer l'histoire. Nous en avons, dans les fibres de Saint-Simon, senti passer les prémices, chaotiques, en bouffées de braise ardente. En voici le grand feu éruptant, l'embrasement ample et rythmé...

Sans être un historien, au sens limitatif de ce terme, - il ne laissera de positif que les « paysages historiques » d'un impressionniste - CHATEAUBRIAND situe le diapason de la nouvelle histoire : il en est l'obscur accordeur. Du Génie du Christianisme à l'Itinéraire et aux Martyrs se développe l'appel pathétique, encore inégal, à la délivrance de l'imagination et s'essorent les sentiments qui palpent plus loin que l'idée. L'Encyclopédie - avec sa trilogie puissante de penseurs - avait, en jetant sur les écoles en dispute autour de Dieu, la douche de son libre-examen, froidi jusqu'aux pulsations de la foi, transi les élans vibratiles et prolongateurs, Et l'être attendait, comme recroquevillé sur son désenchantement. Car le doute avait touché, à travers l'architecture artificieuse des prêtres et les invraisemblabilités du supra-substantiel, les arcanes d'où bondit l'idéal. Mais l'analyse, qui poursuit jusque dans le refuge de la conscience, l'enfantillage des idéologies, s'arrête, hésitante, et cherche l'arme appropriée devant le christianisme de chair des grands croyants. Le Dieu des tabernacles et le divin des métaphysiques, qui se réduisent ou chancellent sous le rire du bon sens ou la dissection du chercheur, prennent leur revanche dans le panthéisme immense de la vie. Et la foi chassée du cerveau par la raison remonte au cœur par l'amour. Equivoque subtile et troublante... Penseur médiocre, Chateaubriand s'est trompé quand il a cru relever par la suggestion un catholicisme tombé par la logique. Son art émotif n'en a qu'un temps resoulevé l'armature aux irrémédiables faiblesses. Mais il a renoué le contact de l'être et de la nature, rétabli

l'évidence du grand courant sensible qui relie, à travers le temps, les particules infiniment diversifiées de l'univers et fait de la vie le balancier mystérieux du monde... Son histoire inspirée, que cadence une prose musicale, souple comme un vers libre, c'est Thierry, rêvant sur les ténèbres de la Gaule franque, c'est Michelet tâtant, pour se mettre à l'unisson, « l'âme », à rappeler, du passé...

AUGUSTIN THIERRY, embrassant d'un regard les essais antérieurs, squelettiques et incompréhensifs, saisit quelle lacune immense persiste dans nos connaissances comme dans notre littérature... Un livre des « Martyrs » ébranle sa vocation d'historien. Il sera le premier grand évocateur dans cette montée vers l'histoire par le chemin double et heurté des sens et des idées. Passons ici sur les tâtonnements préliminaires, les recherches abstraites d'une loi unique régissant les enchaînements graduels dans le développement des peuples... Thierry en découvre l'aridité et la limitation et, démêlant en lui les attirances du concret, sent la voie possible dans la capacité propre de sa nature et « se met à aimer l'histoire pour elle-même ». Plus loin que le dessein politique d'une confuse réhabilitation des classes moyennes, une passion des réalités l'accapare, un besoin de vérité totale le possède. Rien ne révèle mieux cette droiture chaleureuse que ses Récits Mérovingiens, où les barbares à cheveux roux, parmi de rauques sonorités, bousculent leurs types colorés, pleins d'une belle rudesse dramatique... Mais la forme, en dépit de la sincérité attachée au sujet, demeure fléchissante, plus bourgeoise qu'artiste et trop lentement narrative. Et une certaine survivante - dans une personnalité manquant de l'envergure qu'il faut pour marier les contraires - de ses premières poursuites abstraites lui fait caresser l'espérance d'allier « au mouvement largement épique des historiens grecs et romains la naïveté de couleur des légendaires, et la raison sévère des historiens modernes ». Car l'heure de la synthèse est prématurée qui doit unir - dans une reconstruction sans vide - la somme des trouvailles de l'esprit au bloc revivifié des époques. Et se consomment ses moyens trop frêles dans une conciliation déjà lourde au génie et son caractère s'y fond en tiède juste-milieu...

Guizot pose au temps l'interrogation du philosophe, manie l'exacte analyse, épure et soude les matériaux en intellectuel. Et son Histoire de la Révolution d'Angleterre, ses Histoires de la Civilisation campent en démonstration des « vérités » qui sont des thèses et une transposition du particulier dans le système, qui placent l'orthodoxie sous le règne des idées générales... Plus sereinement impartial, du haut de cet observatoire d'où il suit, dans les destinées humaines, les vues providentielles, de Tocqueville est frappé des incompatibilités provisoires et d'ordre politique ou conventionnel, des confusions qui, sur le plan des luttes contemporaines, donnent à l'accidentel figure d'irréductible. Une société nouvelle, à ses yeux, s'y élabore qui cherche sa stabilité. Et sa Démocratie en Amérique est une « consultation », une sorte de large interview auprès d'un peuple incorporé à son régime. Il soutient, dans l'Ancien Régime et la Révolution, la continuité du devenir de l'arbre social, en germe dès la naissance de la patrie, et voit la Révolution française comme un fruit mûr qui se détache, une conséquence, non comme la lutte de deux antagonismes et le triomphe d'un esprit nouveau... Grave, austère conception de l'unité du développement humain, mais théorie quand même que ce

désintéressé plaider.

Mais, cramponnée à cette « bonne et forte base : la terre », berceau unique des générations, voici, aux mains du colosse, la vacillante tentative de Thierry. La vision s'agrandit, se fond avec l'attouchement passionné, et les races remuent, perdent leur entité, que MICHELET empoigne et unit dans la lente incubation de la patrie. De cette Histoire de France, avec laquelle il vécut quarante ans, détachez ce bloc dantesque, prodigieux qu'est le moyen-âge ressuscité. C'est en ces siècles troubles où se tordent, dans l'enfantement d'une âme populaire, les couches plébéiennes que Michelet a donné, dans le plein embrassement de la pitié, la mesure inimitée de son génie. Ne cherchez pas ailleurs autour de nous - ni chez lui - histoire plus complète en ses possibilités actuelles, plus digne d'une émulation tourmentée. Car les mille impondérables animés, agissants qui ébranlent les mouvements profonds de l'histoire, un Michelet, qui les approche avec toute sa vivante réceptivité et ramène, d'eux à lui, toute l'énergie de la vie, est plus qu'un autre à même d'en percevoir l'essence et la portée et d'en marquer, dans son équilibre, le rôle inconnu. D'un passé qui fut organique, il n'a point rétréci l'histoire à une minéralogie. Il en a cherché la figure vraie ailleurs que dans les ombres glacées des photographies. En ses reconstitutions passionnées, il n'a pas modelé l'absolu mais il a fait passer, à travers les êtres et les choses, l'appel solidaire de l'humain. Et l'histoire a plus gagné peut-être en possibilités véridiques, en puissance de vrai, à ce qu'il entre ainsi au cœur des temps disparus pour en restituer la chair palpable en un bloc émouvant, que s'il fut resté, front serein, sang placide, à manier le scalpel des chirurgiens froids de l'idée. Les antres où l'on enterre une deuxième fois le passé - musées, bibliothèques - n'ont-ils pas assez de poussière? Et n'est-elle pas plus belle, jusqu'en ses erreurs ardentes, l'histoire de ce Michelet -refait peuple - pour en vivre l'histoire et s'y plongeant, non pas pour exhumer quelque somptueuse fresque funéraire d'une Histoire de France marmoréenne, mais pour réveiller et remettre en émoi toute la glèbe et toute la plèbe assoupies sur leur fond patiné de tragique médiéval?... Avec d'autres conquêtes sur l'inconnu, des fluides disciplinés serviront peut-être un jour nos aperceptions, viendront peut-être d'autres chemins, avec d'autres moyens. Mais on n'oubliera pas qu'amener le passé dans notre champ d'intellection est un rêve si nous ne rendons à son visage la carnation, à son âme l'intensité, à tout son corps le mouvement circonstancié de la vie...

Oui, je sais, il y a la contrepartie de ce don d'âme par lequel on fait l'histoire animée. Michelet est entré trop avant, avec toute sa flamme, dans ce peuple en gestation, pour qu'il n'exerce pas, sur sa frémissante individualité, les mille réactions de sa force resoulevée. Et les compressions, les étreintes, les déchirements, qui happent et pétrissent sa matière sensible s'exhalent en cris profonds, grondants, sincères et spontanés comme des réflexes. Sa détresse et sa meurtrissure, elles sont en lui. Et les aspirations, obscures encore, qui montent de la nuit, elles passent, de sa chair angoissée à son cerveau tendu en haletante lucidité. Du frère en douleur, le cœur cède sous l'afflux : il saigne. Et l'intelligence - se refuse à être complice des forces accroupies, étouffantes, sur la poitrine et sur

l'esprit du peuple-enfant. Et elle traduit, en révolte, des angoisses et des besoins dont elle devait projeter le sourd murmure. Et l'historien se retourne, non seulement déchiré, mais vengeur. Et il bondit, en médecin, en philosophe. Vous qui sentez, à chaque pas, s'ouvrir en vous la plaie des humbles, vous qui tentez, à doigts fébriles, d'écartier la pierre encore sur leurs fronts, condamnez-le!... Michelet sociologue s'érige en juge, le Michelet des luttes politiques, redescend au justicier. Son œil aigu, son doigt crispé torturent, féroces. La passion saine et sympathique de l'historien frère se retire et passe - obnubilée, injuste - au militant. Hallucination peut-être déjà que la forme première de son approche, mais pas amplitude de réceptivité et d'adduction. L'autre s'exacerbe en haine. Elle y sombre, et la question « Qu'avez-vous fait du peuple? Qu'avez-vous fait pour le peuple? » a le son des voix égarées qui demandent aux seuls échos de leur délire la clé d'absurdes réponses... Ah!, certes, nous lisons, épris, en toutes ses pages son Histoire de France. Et La Révolution française nous prendra, impérieuse, dans le branle sanglant de ses passions - hautes souvent - accumulées. Nous revivrons la Terreur, oppressés. Et nous souffrirons souvent comme d'une exhumation qui ranimerait des cadavres et se tromperait dans le dosage de leurs particularités. Mais derrière les agrandissements horrifiés, nous n'oublions pas que demeure - intacte - la loyauté de la recherche, que n'a pas fléchi la conscience du document. Et qu'il n'a cessé - « à la base la science, l'art au sommet » - d'asseoir sur le fait jusqu'aux divagations du poète... Et si l'amour, un jour - un amour fait d'action, d'élans rajeunis, non de fade christianisme - gagne notre humanité, nous comprendrons davantage un Michelet, historien d'amour, car un prolongement étrange d'amour - la rage de ne pas pouvoir aimer - palpite jusqu'au fond de ses haines.

Avec le fixateur du naturalisme, qui va chercher « de tous petits faits bien choisis, importants, significatifs, amplement circonstanciés et minutieusement notés », comme « la matière de toute science » - j'ai nommé Taine - et donne pour base à l'histoire « la psychologie scientifique », les recherches historiques ne peuvent être autre chose que des observations qui visent à dégager les caractères essentiels, dominateurs, à noter - en reportage - des déterminants physiologiques, le correspondant psychologique fugitif. La race, le climat impriment leur sceau aux croyances, aux productions. Individus, littérature, institutions sont les résultantes de facteurs ambiants décisifs. Et il apercevra les manifestations humaines à travers ce principe malgré tout préconçu avec une déconcertante et peut-être artificielle fixité. L'homme est toujours, comme à la préhistoire, « le gorille féroce et lubrique » en dépit de la superposition d'éléments multiples. La civilisation nous a fardés, recouverts, dit Taine, mais le noyau est intact sous les couches successives. Il y a dans « l'identité des forces » et « l'immutabilité des substances » que cette analyse comporte, une synthèse subtile et séduisante que menace l'arbitraire. Et sa certitude s'enferme dans une assurance d'abstraction qui revêt les dehors d'un habile symbolisme... Le procédé de recherche cèle les vices de l'absolu et laisse en histoire des traces caractéristiques. Les petits faits accumulés ne sont parfois que les apparences des preuves véritables. Et la prudence nous oblige à garder caution des plus tentantes explications. Les Origines de la France contemporaine groupent en notations adroites et profuses les actes et les situations symptomatiques. Mais y

transperce une rigidité systématique qui fixe dans un inéluctable excessif des portraits durement campés. En venant vers eux avec une méfiance toute scientifique ils nous fourniront cependant de riches et nombreux éléments... D'ailleurs, ce n'est pas tant dans son œuvre propre que Taine a laissé des traces profondes : la marque accusée de « son intelligence » affranchie de toute intuition, s'est imprimée sur les générations littéraires de la fin du siècle...

Notant - dans le cadre matériellement limité de l'Encyclopédie - à traits rapides, parmi ses bâtisseurs impulsants, la manière et la substance de l'histoire, je ne m'arrête pas ici à maints historiens valeureux par quelque côté et personnels souvent sous l'influence : les Mignet, les Thiers, les Henri Martin, les Quinet, les Villemain, les Duruy, les Renan, les Coulanges, et, tout près de nous, les Aulard, les Monod, les Mathiez, etc. Je retiens seulement ce qui est de nature à éclairer d'un jour précis la marche tâtonnante de l'histoire... D'après la conception, qui prévaut chez les modernes, de la science historique, « l'historien n'a qu'un droit, qu'un devoir, c'est d'exposer les faits avec une impartialité rigoureuse, objectivement, de rechercher les causes, le mécanisme et les effets d'une série d'événements, après avoir minutieusement exploré les sources qui nous les rapportent, de ne jamais prendre parti dans le jeu des passions humaines, de ne pas tenter de constituer sur l'étude, même désintéressée de l'aventure des hommes, une philosophie de leur histoire qui ne saurait exister » (Seignobos et Langlois). On ne peut pas, sans une anticipation extrascientifique et sans incorporer l'hypothèse à la certitude, assimiler, dans l'état présent de nos moyens historiques, l'histoire à une science. Le fait historique appartient à une matière sur laquelle l'observation directe, ou l'expérience, n'ont pas de prise assez sûre pour que l'historien puisse leur demander la vérité exacte du savant. Les armes scientifiques ne peuvent lui en donner que l'approximation... Le temps viendra peut-être où nous toucherons d'assez près, scientifiquement, en leur réalité, les événements historiques pour que, au sommet de leur rigueur accessible, la confiance que nous faisons à la science cesse d'être - humainement - abusive. L'historien va-t-il s'arrêter là?... Qu'il y ait (comme le voyait Michelet) « dans le combat désespéré que nous soutenons depuis notre berceau contre les impulsions primitives ou en faveur des besoins nouveaux qui brisent à chaque minute le rythme social, une tendance à réaliser la liberté qu'elle désire » ou le seul affrontement confus de toutes les réactions vitales, sans harmonie de progressivité? Que si le triomphe d'une force, malgré tout, plutôt qu'une autre, se dessine, nous croyions devoir y attacher une loi - pure cristallisation peut-être de la réussite - que nous regarderons comme la ligne d'une évolution cosmique? Que, par voie d'analyse ou constatation de fréquence, ou sur la foi d'un final épanouissement, nous y cherchions la cadence d'un devenir? Que de ce rythme nous essayions - selon la tendance fermée de notre esprit à fixer un terme ou un but aux activités - de découvrir quelque puissance motrice ou ordonnatrice et l'asseyions dans une moralité originelle ou une idéalité conséquente?... ce sont là - quelque possibilité infuse qui puisse résider en elles - autant d'hypothèses jetées comme une sonde dans le temps. Mais que l'historien, en artiste, sans rien altérer des lignes honnêtes de l'histoire, mêle, à son mouvement, l'effluve sympathique de son être, c'est une garantie de vérité vivante... On peut d'ailleurs, dans la prédilection de ses affinités

ou le réfléchi de ses convictions, donner le pas à la dominante de telle ou telle méthode. On peut même, en raison, accorder son crédit à une histoire plus sévère et en attendre plus de lumière. Mais on ne peut refuser à celle qui aime une zone magnétique - encore insondée - de compréhension et nier son dynamisme. Et la preuve dernière n'est pas faite que la jonction synthétique, sans laquelle l'histoire n'est qu'un monôme de chroniques, ne s'opèrera pas plus vite avec elle...

L'histoire? Il n'est pas un peuple qui n'ait tenté d'échafauder ce monument de son passé. « Tous les peuples, dit Voltaire, ont écrit leur histoire dès qu'ils ont pu écrire ». Mais pas un qui ne s'y soit glorieusement campé et, dans les situations les plus basses, les plus avilies, n'ait trouvé quelque face qui lui permit - par une amplification trop naturelle - de se donner figure de la vertu meurtrie ou de la raison triomphante... Depuis que nous avons quitté « les temps bénis où Dieu dictait lui-même l'histoire d'un peuple cher », nous sommes exposés, avec nos sens imparfaits et déformants, nos jugements troubles et mal assis, nos existences au regard limité, à entasser des in-folio d'hypothèses, à accumuler des déductions, à grossir, par des erreurs nouvelles, la montagne suspecte de nos devanciers. Certes, presque partout, le style est demeuré divin. Mainte phrase y est fleurie des agréments de la révélation. La plume sur la conscience, en chapitres pâmés, des théories d'historiens renforcent « l'authentique » château de cartes des générations disparues... L'histoire vraie? Ecoutez Rousseau, ses arguments n'ont rien perdu de leur fraîcheur. « L'histoire montre bien plus les actions que les hommes parce qu'elle ne saisit ceux-ci que dans certains moments choisis, dans leurs vêtements de parade ; elle n'expose que l'homme public qui s'est arrangé pour être vu : elle ne le suit point dans sa maison, dans sa famille, au milieu de ses amis ; elle ne le peint que quand il représente : c'est bien plus son habit que sa personne qu'elle peint... L'histoire ne tient registre que de faits sensibles et marqués, qu'on peut fixer par des noms, des lieux, des dates, mais les causes lentes et progressives de ces faits, lesquelles ne peuvent s'assigner de même, restent toujours inconnues. On trouve souvent dans une bataille gagnée ou perdue la raison d'une révolution qui, même avant cette bataille, était déjà devenue inévitable. La guerre ne fait guère que manifester des événements déjà déterminés par des causes morales que les historiens savent rarement voir ».

S'il en est - parmi nos contemporains studieusement penchés sur les choses d'autrefois et ne se satisfaisant pas d'apparence et de faux reflet - qui conservent la foi dans ce que l'histoire peut apporter de solide sur les événements du passé, c'est qu'ils ont oublié de regarder la manière dont on triture, à deux pas d'eux, les matériaux capables de nous éclairer sur les antécédents, les abords et les prémices de la dernière épopée. Tout est là, en principe, sous nos yeux. Nous avons vécu les faits, le conflit nous a remués jusqu'aux entrailles. L'Europe en a été secouée jusque dans ses fondements. Et cependant, si près que nous soyons, les mobiles, tant immédiats que lointains, nous en demeurent cachés ou tachés de lourdes obscurités. Ils ont été habilement dissimulés, les textes les plus compromettants détruits, les autres truqués, tronqués, et ce qui s'étale à notre portée est la plus fallacieuse et la plus fourbe des apologies unilatérales. Nos descendants

auront la distance et le sang-froid de l'impartialité, mais nous tenons - et les retrouveront-ils? - les circonstances encore chaudes de la guerre et le vrai nous échappe. Comment voulez-vous que, d'un passé où tant d'intéressés n'ont pas manqué de faire disparaître les documents susceptibles de les desservir auprès des justiciers du temps, puisse s'opérer la synthèse de toutes les lumières dispersées? Chaque nation a son histoire : le faisceau de mensonge dont elle enveloppe ses ressortissants et où ses vices et ses crimes revêtent les aspects touchants et méritoires du sacrifice et du droit, l'histoire que l'on bâtit avec les légendes d'abord, les fables colportées, les récits controuvés assis au rang de l'indiscutable, avec les données des cours ensuite, les livres falsifiés des chancelleries enfin et qui bénéficie du crédit public. Ne peut-on dire, de ce que nous croyons trouver d'évidences globales dans les écrits de nos ascendants, ce que Chamfort disait des vérités qui regardent les hommes : « Jamais le monde n'est connu par les livres, et la raison la voici : c'est que cette connaissance est un résultat de mille observations fines, dont l'amour-propre n'ose faire confiance à personne, pas même au meilleur ami, quoique ces petites choses soient très importantes au succès des plus grandes affaires ». Les petites choses qu'on a lues ou qui se sont perdues ont été souvent, elles aussi, souvent décisives dans « les grandes affaires » de l'histoire.

Les phénomènes sociaux qui, du fond des siècles, roulent les flots changeants de l'histoire « apparaissent comme des mécanismes extrêmement compliqués, étroitement hiérarchisés et où la simplicité ne s'observe guère. L'évolution des peuples est aussi complexe que celle des êtres vivants » (G. Le Bon). L'histoire renouvelle incessamment les situations où les peuples paraissent - en leurs masses influençables et grégaires - à la merci des impulsions adroites de leurs conducteurs. Les secrets de cet incessant reflux vers la barbarie à la faveur d'entreprises dominatrices ou spoliatrices résident à la fois dans deux facteurs qui, à certaines heures critiques, trouvent l'un dans l'autre leur correspondant : l'avidité égoïste de l'individu, la malléabilité crédule de la foule. Pénétrer la psychologie de ces deux forces, en mesurer les réciproques répercussions éclairerait - plus que de vaines et superficielles nomenclatures - le jeu des institutions et des hommes dans les remous du temps. L'histoire, attentive aux ondulations, au fracas des vagues, et si longtemps préoccupée des apparences et du bruit, n'aura chance de s'arracher aux voies sans issue vers lesquelles elle égare la confiance générale, que si elle consent à chercher la raison du choc des peuples et de l'identité de son étiage moral dans les ressorts cachés de l'être séculairement assujéti aux pressions obscures du Cosmos. Quelles que soient les hauteurs prometteuses de l'isolé, il n'est - rejeté dans le bloc de l'espèce - qu'une fraction docile et primaire et ses actions, noyées en elles, revêtent l'ampleur brutale et incomprise de tous les groupes mouvants de l'univers. A quelle puissance irrésistible obéit l'homme qui, dans la foule, rapporte au primitif le plus éclairé de lui-même? Mystérieuse subjugation des peuples aussi qui, à l'encontre de leurs joies quotidiennes et de l'évidente raison de vivre, s'anéantissent avec une sorte d'ivresse sous le signe concordant d'individuelles injonctions. Psychologie de l'homme et des masses, étude des réflexes et des persistances instinctives, superficialité des acquisitions civilisatrices, discernance du sens évolutif, rattachement du flux humain au mouvement universel, investigations

débarrassées de ce fatalisme de progrès qui dénature la vision, fausse de préconçu les notations, prépondérance des recherches données aux courants de fond qui bouleversent et pétrissent les sociétés, etc., voilà - incomplet - un champ sur lequel l'histoire ne s'est encore penchée qu'à demi. La verrons-nous, audacieuse et sagace, orienter sa tâche vers ces ardues problèmes? Nous sommes las de la voir enrouler les peuples dans l'écheveau sanglant de ses légendes, écraser l'humanité sous un fatras d'atrocités et porter en triomphe aux temps futurs le vide décevant des hommes...

La véritable histoire qu'il s'agit d'écrire est peut-être celle dont Condorcet a tracé comme une esquisse parallèle, à savoir l'histoire non tant de l'esprit, que de la nature humaine. Encore faudrait-il que deux conditions fussent réunies, aujourd'hui grosses encore d'inconnu : la possibilité de mesurer les étapes de cette nature et de toucher la certitude qu'elles correspondent à une marche en avant « vers la vérité ou le bonheur ». Car si les hommes ne sont pas meilleurs ni plus vrais - et le sont-ils? - si les apports, dont a pu, à travers les siècles, s'enrichir leur intelligence, n'ont pas ajouté à quelque sincérité ou ébauché quelque harmonie, vaines sont les lumières qu'ils ont groupées. Chaque jour ils la feront servir aux destructions et à la tyrannie. Et le patrimoine d'une prétendue civilisation ne sera que l'art nuancé de préparer des ruines... Suivre, à travers les changements matériels, les modifications de l'esprit et constater si cette maîtrise grandissante de l'homme sur les choses, qui constitue la plus remarquable conquête scientifique, s'accompagne de la possession croissante et éclairée de soi-même et de son don généreux! Empire qui constituerait l'extension vraiment bienfaisante de notre nature et l'élévation conséquente des rapports humains... Mais jusqu'ici l'orgueil a étourdi le conquérant et, la science n'a fait, semble-t-il, que favoriser (avec des moyens toujours plus ingénieux de les satisfaire) l'éclosion et les exigences d'appétits nouveaux. Et l'homme se présente, du haut de la civilisation, comme une brute savante écrasant son semblable. « Lorsque l'on considère, dit Chamfort, que le produit du travail et des lumières de trente ou quarante siècles a été de livrer trois cents millions d'hommes répandus sur le globe à une trentaine de despotes, la plupart ignorants ou imbéciles, dont chacun est gouverné par trois ou quatre scélérats, quelquefois stupides, que penser de l'humanité, et qu'attendre d'elle à l'avenir? »... Il est possible que l'instinct belliqueux soit un des plus impérieux de la nature humaine, mais en dépit de certaines affirmations, la preuve ne me paraît pas faite que « la certitude de la paix engendrerait avant un demi-siècle, comme le prétend M. de Vogüé, une corruption et une décadence plus destructives que la pire des guerres ». Il est exact, d'autre part, que les découvertes dans les sciences, même si elles ont contribué à réduire la fréquence des luttes entre les peuples, en ont favorisé l'ampleur et qu'elles les ont rendues plus meurtrières. Les hécatombes récentes et celles vers lesquelles nous entraînent de nouvelles techniques, en soulignent assez d'elles-mêmes, non seulement l'horreur, mais (vue du point de vue général et humain) la stérilité, pour que nous hésitions à les considérer comme la condition d'un plus sûr devenir. Les oppositions hostiles nous semblent évoluer davantage vers l'anéantissement des arts et la mise au tombeau des merveilles mêmes de l'industrie qu'en soutenir l'essor et, plutôt qu'ouvrir l'apogée d'une civilisation, la guerre en préparer le suicide. Mais peut-être est-ce là le cycle

déconcertant des créations humaines que de se précipiter à l'abîme avec les générations qui lui ont prêté leur génie? Si des siècles de douloureux redressements ressuscitent sur leurs ruines une civilisation nouvelle, les fouilles de l'histoire lui permettront d'enregistrer « le grand rôle qu'elles ont joué dans la marche du progrès... ».

Nous venons de soupeser le corps de l'histoire et d'en tâter l'humanité. Autre chose est L'ENSEIGNEMENT... La latitude nécessaire, féconde, laissée au chercheur

partout et par tous les moyens, les réalités, devient un danger quand l'histoire, de reconstructive va se faire diffusante, quand, condensée en manuels, elle doit revenir à l'enfance et au peuple, quand nous passons à la répartition de ses connaissances. Ici, plus de fantaisie expérimentale, plus de projections imaginatives, mais la plus circonspecte agglomération et l'appel égal et méfiant des thèses, sans élection, sans - pour aucune - un importun droit de cité... Car, cette fois, nous consignons des « résultats ». Et nous allons les apporter, les communiquer... Et nous risquons d'offrir l'erreur, partout pendante.

Pouvons-nous, devons-nous enseigner l'histoire aux enfants? Et, dans l'affirmative, quel sera l'esprit des ouvrages qui en contiendront les notions, la méthode des maîtres qui les accompagneront? L'opportunité de cette instruction se présente sous deux aspects : les circonstances de l'âge, l'utilité d'un enseignement historique. D'une part, la période ordinairement consacrée à l'éducation infantile permet-elle d'aborder l'étude de l'histoire : 1° sans dogmatisme ; 2° sans prématurité ; 3° sans propagande ; 4° sans mensonge. D'autre part, quel peut être, au regard de l'avenir de l'enfant, l'avantage de l'enseignement de l'histoire : 1° en tant que facteur du développement de ses facultés ; 2° en tant que document pratique ; 3° comme élément de culture générale. Enfin, comment, dans le milieu restrictif de l'école officielle, devons-nous mettre l'enfant en présence de l'histoire? ... Je pose à la base de cet exposé (réserve théorique, précision nécessaire) la conviction

maints précurseurs, et qui se rattache à notre conception de l'éducation en général - que l'éducation n'a pas à s'enfermer dans le cadre d'une école. Mais j'admets, en présence des faits ambiants : 1° que les circonstances contraignent, la plupart du temps, à départir l'éducation dans ce milieu spécial ; 2° que l'école, pis-aller général, est mal faite ; 3° que pour longtemps encore elle sera le terrain courant de l'éducation publique ; 4° qu'elle risque d'y rester de même sous le contrôle souverain des Etats ; 5° que la durée de la scolarité publique est un obstacle à certaines réformes dont les gouvernements tolèreraient l'introduction parce qu'ils ne les jugent pas directement dangereuses (reculer l'âge d'enseignement de l'histoire, par exemple) et dont bénéficieraient les méthodes ; 6° que les conditions sociales, qui éloignent de l'étude l'enfant du peuple à l'âge où elle lui serait le plus profitable, condamnent toute espérance d'élargir - dans la société actuelle - le temps de présence à l'école... C'est donc à l'école surtout que nous allons examiner l'histoire enseignée, son esprit, ses visées, ses procédés, ses répercussions, là que nous en noterons les bienfaits ou les ravages et signalerons, le cas échéant, les attitudes

réactives qu'elle entraîne et le caractère des résistances qu'elle soulève... Nous ne présenterons ici que l'essentiel des questions d'un problème complexe et, par divers côtés, souvent troublant. Et nous mettrons en garde nos lecteurs contre ce que certaines idées, par suite des lacunes inévitables de ce raccourci sans nuances, pourrait, à tort, présenter d'absolu...

Cette histoire incertaine, même transfusée loyalement dans les manuels, fidèlement transmise par les pédagogues, faut-il - et devons-nous- l'enseigner? Et d'abord, qu'enseigne l'histoire? Et quel but poursuit-on ? Les deux questions se tiennent : le pourquoi explique la matière exigée par les programmes scolaires. Ce qu'elle offre, il est avant tout dans les manuels... En les abordant, soulèverai-je, après Rousseau, Lacombe et d'autres, un procès toujours pendant, dans lequel l'histoire n'est pas l'accusé le moins considérable. A la question du manuel historique, mis de bonne heure, comme un catéchisme entre les mains des petits, rattacherai-je les dangers généraux des connaissances jetées a priori, avec l'écrit, - et servies par son aisance, son prestige -, sur le chemin de l'enfant? Agiterai-je encore la question de la prématurité du livre en éducation?... N'oublions pas cette forte pensée de Chamfort : « Ce qu'on sait le mieux, c'est : 1° ce qu'on a deviné ; 2° ce qu'on a appris par l'expérience des hommes et des choses ; 3° ce qu'on a appris, non dans les livres mais par les livres, c'est-à-dire par les réflexions qu'ils font faire ; 4° ce qu'on a appris dans des livres ou avec des maîtres ». Je pense, avec Jean-Jacques, qu' « un des meilleurs préceptes de la bonne culture est de tout retarder autant qu'il est possible », qu'il ne faut rien précipiter, et surtout ne point apporter en face de l'enfance les notions douteuses sur lesquelles aura déjà tant de peine à s'exercer le jugement de l'homme fait. Ainsi l'histoire. Quand l'âge aura donné aux regards de l'esprit - que diable, laissez auparavant travailler la rétine! - toute leur acuité et que la vie aura contrebalancé d'observations et d'expériences les affirmations de l'imprimé, lorsque vous présenterez devant le jeune homme les tables de l'histoire, il sera frappé, lui aussi, « du nombre de cordes et de poulies » qui, sur la scène de l'univers, abusent les spectateurs... Laissez en l'enfant, se prolonger l'animal. Nous sommes toujours à dompter la nature, à la chasser au plus vite de la vie des enfants - possédés qu'on exorcise! - comme si nous n'avions pas d'autres victoires à remporter. Quittons ce catholicisme de l'éducation qui, dès l'aube, déjà poursuit les sens. Dans l'enfant, et autour de lui, laissez subsister aussi longtemps que vous pourrez le concret et le vivant - et se développer les instruments du concret et s'organiser en lui la vie. Ne le troublez pas avec cette hâte par les interventions de votre logique savante, si éloignée de la logique de ses instincts. Qu'opèrent d'abord ses préhensions, ses perceptions, non vos idées, vos abstractions. Faire un enfant « raisonneur, disputeur, critique? » Attendez, n'étouffez pas la vie! Faire un enfant « érudit », accumuler dans son petit cerveau le chaos de « mille choses toutes faites, de choses mortes, et par fragments morts, sans qu'il en ait jamais l'ensemble » vivant? Attendez, n'assassinez pas son esprit!... Ecoutez parler d'abord - avant d'enseigner - ses droites, ses autonomes découvertes. Effaçons-nous (nous, les « maîtres » et vous, les livres) avec notre prétendue sagesse, notre expérience. Assez tôt, trop tôt, se tissera la sienne, comme une chape

de brume sur sa vie claire. Écoutons-le d'ailleurs. Il a beaucoup à nous apprendre. Et nous avons, à ses questions, beaucoup à corriger de nos réponses. Et il démolira, de ses imprévus problèmes, la hâte de nos solutions. Et maints fétiches, dans nos crânes, tout charpentés de dialectique, s'abîmeront, poussière, sous sa chiquenaude naïve. Écoutez-le surtout, vous qui cherchez dans l'enfance du peuple la voix de son histoire. Vous sentirez comment « les peuples enfants ont dû narrer leurs dogmes en légendes et faire une histoire de chaque « vérité » morale... Car l'enfance n'est pas seulement un âge, un degré de la vie, c'est un peuple, le peuple innocent » (Michelet). Développer le jugement? « Il y a pour cela la manière d'Homère qui n'avait point de livres... Ni Thucydide non plus, car il n'aurait eu ce sens si vrai et si profond : cela ne s'apprend point dans les écoles » (P.-L. Courier)... Et, de grâce, vous qui conservez quelque passion d'art et le souci d'un vrai vivant, et les voulez largement, librement animés, ne tuez pas, avec vos ouvrages assommants ou futiles, vos nomenclatures sans flamme, vos récits fourbes et cuisinés, vos histoires sauvages et menteuses, l'attachement aux claires et pleines sculptures intérieures qui réagissent sur le monde en beauté ; ne découragez pas la saine, la lente, patiente construction de l'humain. Laissez plutôt sans aliment l'envie de lire. Portez l'attention de l'enfant vers les formes animées de la vie. Laissez aux adolescences trop liseuses encore mais déjà plus sûres, laissez à l'homme mûr le soin de remuer les natures mortes des bibliothèques. Nous traînons bien assez de cadavres en nous.; « L'école », hors des murs! Les livres, loin de l'enfant!

Que met-on, en fait d'histoire, dans les manuels? Qu'entre-t-il, à la faveur des programmes, dans les cerveaux? Son pourquoi va nous le dire... Si je consulte les textes officiels, j'apprends qu'elle a pour but de « faire acquérir des connaissances et former le jugement et le patriotisme »... On commence à gaver les tout petits avec la bouillie des biographies. On les entretient de César, de Vercingétorix, du grand Charlemagne et de Jeanne d'Arc... Des récits témoignent de leurs hauts faits et de leurs vertus glorieuses. On procède - venez dire après cela que l'enseignement manque de vie - enfant querelleur, batailleur... Quel est l'enfant qui résistera au désir de faire ce qu'il a fait? Le plus brutal se croira un héros. Tout à l'heure, à la sortie, il réunira ses camarades pour jouer à la guerre. Ainsi se développeront les instincts belliqueux de l'enfant... « L'histoire lui apporte, dans les horreurs commises autrefois, comme une excuse à ses petites méchancetés. Homme, il abritera derrière les mêmes précédents les actes les plus injustes et les plus révoltants »... Et voilà un coin de la moralité. L'éducation historique n'est pas toujours aussi attristante. Elle prend quelquefois une allure comique. « Un jour, dit un instituteur, j'interrogeais mes élèves sur ce même Duguesclin. L'un d'eux récitait : « Le roi lui donna une armée pour faire la guerre aux « Anglais ». Armée! Quelle belle réponse. Je complimentai mon petit prodige. J'eus cependant un soupçon et je questionnai : « Mais qu'est-ce que c'est qu'une « armée? » Il me répondit : « Monsieur, c'est un bâton avec un fer au bout ». Et voilà pour le jugement... « Le résultat de tant de figures évoquées, me disait un autre instituteur, c'est qu'à la fin de l'année, les élèves n'ont retenu que quelques noms qui ne représentent guère pour eux. Et un an après avoir quitté l'école, il ne leur en reste heureusement plus rien ». En tant que connaissance, quelquefois peut-être, mais

comme empreinte!...

Plus tard, l'enfant verra revivre les Louis XI, les Richelieu, toute la kyrielle des souverains, des ministres et de leurs œuvres (pourquoi n'y joint-on pas les favorites? Elles ont eu leur rôle), les guerres de Louis XIV et des Napoléon... Et, bien entendu, comme en géographie, il n'y a que la France qui compte. Et que ce soit Clovis, Henri IV ou Bonaparte, c'est toujours « la cause de la France » qui se confond avec celle des princes et l'enfant qui doit en être, à toutes les époques, solidaire. C'est toujours la patrie - agrégat laborieux d'éléments dissemblables - même avant la guerre de Cent ans, quand seulement l'idée n'existait pas. Et certes, par-delà le défilé artificiel des pouvoirs successifs, l'échelonnement des lignées de droit divin et les compétitions des couronnes et des Etats, l'arbitraire sanglant des guerres et des remaniements de territoire, rien ne bruit du grouillement inarticulé des bas-fonds de servitude. A travers le heurt brillant - factice souvent - des ambitions d'en haut ne transparait pas la séculaire compression, la vie latente et l'effort de l'humanité d'en bas. L'histoire peut-elle d'ailleurs connaître - nous l'avons vu - les mille imperceptibles manifestations de tant d'obscurités activités? Et si les faits saillants, qu'elle étudie comme décisifs, en sont parfois comme la synthèse explosive, ne sont-ils pas souvent de simples accidents qui se superposent à elles et entraînent toute une série d'événements sans entamer les profondeurs? Ne sont-ils pas même, en maintes occasions, de simples éclats voisinants?... L'histoire peut-elle être véridique? Et même est-elle possible? Problème troublant... Et pourtant, quand des hommes mûrs et documentés, impuissants à démêler les raisons secrètes de tant d'actes confus, sont travaillés de ce doute, l'école a la prétention de « faire de l'histoire » !...

Dans la majorité des ouvrages classiques, tant de faits cités dans le programme sont mentionnés. Dans plusieurs livres récents, on s'attache moins aux dates et aux menus détails, on substitue des récits aux nomenclatures, on introduit des aperçus des « progrès de la civilisation »... Ces essais, du reste, sont davantage une révision de la manière qu'une modification de l'esprit. « Sans doute, dit une Introduction, ce serait fausser l'histoire et peut-être briser l'un des ressorts du courage que de supprimer l'histoire des batailles... Mais on conviendra qu'il est inutile de remplir la mémoire de noms aussi vite oubliés qu'appris ». Histoire allégée, soit, mais encore conventionnelle, où seule la violence est admirable... qui a réussi. La prise de la Bastille - insurrection qui porte au pavois le Tiers-Etat - sera apologisée. Mais les insurgés de Juin seront de « malheureux égarés », la Commune un « souvenir douloureux », et les anarchistes d'aujourd'hui des « criminels ». Des histoires, au service d'un régime... Leur intention n'est pas, du reste, d'atténuer les mauvais effets de l'enseignement historique mais, en jetant par-dessus bord le superflu, en évitant un encombrement qui empêchait que soient retenues les notions jugées essentielles, de permettre à cet enseignement de laisser trace durable dans les cerveaux, de mieux influencer ultérieurement les individus. Ils répudient parfois le chauvinisme, patriotisme exaspéré et intempérant qui se mime par ses excès mêmes, mais c'est pour entretenir « silencieux, vrai, actif » un patriotisme autrement profond et redoutable. Leurs « audaces » d'ailleurs sont goûtées en haut lieu. Leur histoire ne

réalise-t-elle pas ce dessein de « faire comprendre (pardon : apprendre!) à l'enfant du peuple la patrie française, de la lui faire aimer et de le préparer à bien l'emplir ses devoirs civiques » en tenant compte que « pour atteindre ce but, il est nécessaire de ne présenter à son esprit que les grands faits, ceux qui comportent ces leçons de patriotisme, et cela de telle sorte qu'il s'en souvienne toujours, car le patriotisme, comme disait Duruy, est surtout fait de souvenirs? » Si vous demandez, en définitive, pourquoi l'école officielle se cramponne à « son histoire », ne cherchez pas ailleurs que dans la nécessité d'entretenir « le culte de la Patrie ». A peine l'enfant entreverra-t-il, parmi les carnages d'épopée et les racontars de courtisans de « cet enchaînement de sottises et d'atrocités qu'on appelle histoire » (P.-L. Courier), la civilisation qui dégage douloureusement d'entre les décombres ses bras meurtris. Mais il « saura reconnaître tout ce qu'a fait pour lui la République », dernière en date des aventurières de l'histoire... C'est là tout le « jugement » que l'on cultive!... « Supprimer l'histoire, me répliquait avec ébahissement un directeur d'école, mais ce serait nous ramener avant Duruy! » Ou vous entraîner plus haut que vos partis, Monsieur!

Devons-nous enseigner l'histoire ? Tolstoï trouve cet enseignement préjudiciable ; Spencer, dans le classement des connaissances par ordre d'importance décroissante, situe l'histoire au quatrième rang et encore (il la considère en philosophie) comme « l'étude des phénomènes du progrès social ». Pour Charles Delon, « l'histoire n'est pas une science d'enfants, mais une science d'hommes faits et de penseurs »... L'histoire suppose des généralisations que répudie l'esprit enfantin. Pour lui aride en est la matière et si la leçon d'histoire met en joie l'écolier, c'est parce qu'elle est la porte ouverte sur les belles histoires et qu'elle est une évasion de l'école. Il se moque de l'histoire de ses ancêtres et bâille à nos abstractions, qui l'ennuient : rien n'est plus caractéristique que l'accueil sans grâce qu'il fait aux chapitres d'histoire politique et aux variations dynastiques. L'histoire est une anticipation sur la maturité de son esprit et le niveau de ses assimilations intellectuelles... L'exaltation permanente - l'exposé objectif n'en écarterait pas l'empreinte - de l'astuce et de la violence constituent d'autre part une pression de la plus basse immoralité. Car l'histoire en même temps qu'une chronologie rebutante qui exaspère la mémoire... est un étalage de tous les vices et de tous les crimes. On n'est pas très sûr, on l'est même fort peu, de l'exactitude des faits, mais on s'attache à la précision des dates. Et l'on s'efforce de concentrer l'attention sur un certain nombre d'individus d'apparence providentielle, en choisissant, dans les actes de ces individus, les plus répugnants et les plus abominables pour en faire la substance de l'enseignement. Ce ne sont que guerres, massacres, parfois ruses diplomatiques ; les supplices, les persécutions, les assassinats agrémentent le récit et viennent en rehausser l'intérêt... On ne voit guère que cela dans l'histoire telle qu'elle est enseignée aux enfants, en sorte qu'au point de vue moral, on peut affirmer que c'est l'enseignement le plus déplorable et le plus funeste de tous, car il en ressort la glorification continuelle de la violence contre la faiblesse, de l'imposture contre la vérité. Si, comme le disait Leibnitz, on peut, « avec l'éducation, transformer un peuple en cent ans », quelle formidable pesée régressive doit exercer sur les peuples l'histoire que nous connaissons.

L'enseignement de l'histoire participe du reste - je l'ai souligné déjà - de « cette erreur pédagogique qui consiste à croire qu'il faut faire de l'enseignement à l'école, j'entends surtout cet enseignement livresque ou verbal de choses que l'enfant ne peut ni s'assimiler ni comprendre ». (J. Fontaine). Tant que l'éducation, d'ailleurs, sera aux antipodes de ce principe de Ruskin : « donner de l'éducation à un enfant, ce n'est pas lui apprendre quelque chose qu'il ne savait pas, c'est faire de lui » (l'aider à se faire) « quelque chose qu'il n'était pas », l'enseignement ne sera, sur l'enfant, qu'une trompeuse accumulation de mots sous lesquels les hommes se débattront longtemps. Ecoutez le conseil de praticiens avisés : « Ce n'est pas à l'école primaire - ne recevant que des enfants de 6 à 13 ans - qu'on doit donner cet enseignement (histoire, morale, instruction civique), parce que ce sont là des enseignements de propagande dont la place n'est pas à l'école élémentaire, parce que nul n'a le droit d'imposer, ou seulement de proposer, à l'enfant, sur les questions dont ils traitent, des opinions toutes faites » (Déclaration de la Fédération de l'Enseignement, 1910)... Si vous la donnez à l'école (solution provisoire, pis-aller de contrainte, sacrifice de circonstance), quelle que soit l'histoire que vous offrez, ne la faites pas descendre au-dessous des dernières années de la scolarité et soupesez-en incessamment, scrupuleusement, du point de vue de la puissance d'homme qui réside en l'enfant, les méthodes d'initiation. Et sauvez non seulement l'enfant des histoires mensongères de l'histoire, mais gardez-le le plus possible de tout ce qu'elle comporte de généralisation, de prononcé prématuré, de vieillesse raisonneuse. Si vraisemblables que vous apparaissent les documents apportés, ils vont - vous ne pourrez qu'adoucir le mal : c'est la substance même qui ne devrait pas être là - à tort se lier sous vos yeux. Vous êtes au delà des bornes qui séparent, pour l'enfant, le bien personnel de l'écho répéteur. Regardez derrière vous souvent, pour ne les dépasser que dans la mesure de l'inévitable... Donnez aux enfants des anecdotes, des faits parlants, l'image au moins de la vie. Mais pas d'enchaînements de cause à effet, pas d'autres rapprochements que les matérialités qui, dans le champ de l'enfant, s'appellent. Pas de coordination précipitée... Même non formulées, deux opinions, déjà, planent, malgré vous, sur l'exposé : celle du livre, et la vôtre ; ne jugez point. Pour l'enfant, les pires éducateurs, comme, pour un jeune homme, les pires historiens, sont ceux qui jugent. Et presque aussi dangereux sont ceux qui, insidieusement, influencent le jugement. Qu'on puisse faire de vous un éloge analogue à celui que Rousseau fait de Thucydide : « Ils rapportent les faits sans les juger ; mais ils n'omettent aucune circonstance propre à laisser (maintenant ou plus tard) juger par soi-même... Ils ne s'interposent pas, et ils dégagent le manuel, entre les événements et l'enfant : ils les mettent sous ses yeux, et ils se dérobent, pour qu'il voie... » Vous aurez ainsi conscience de faire œuvre moins mauvaise, malgré tout.

L'école d'Etat -- qui, de nos jours surtout, se complique d'une école de classe - enseigne non pas l'histoire (en ce qu'elle a de consciencieux et de loyal), mais une histoire faite pour les besoins et les services de sa cause et la consolidation du privilège régnant. Réussir à écarter l'histoire de l'école apparaît comme un des plus beaux triomphes de la cause de l'enfant. Mais l'Etat y est trop attaché par ses intérêts pour se laisser dessaisir. Réagir, à l'école même, est une tâche pleine de

périls, pour l'instituteur d'abord, pour l'enfant ensuite qui devient le champ clos où s'affrontent les adultes. Et cependant, au dedans de l'école, comme hors d'elle, dans la vie, la néfaste et criminelle circonvension s'accomplit. L'histoire du plus fort décrit autour de l'enfant des enveloppements d'oiseau de proie... Elle le tient... Faut-il laisser le mensonge s'implanter, la déformation s'accomplir? Notre conscience d'homme nous jette en avant, nous crie de réagir. Qu'allons-nous faire? Que vont faire surtout (à l'école ou dans ses parages, au sein des familles, en lectures) pour desserrer les griffes implantées, faire reculer le ravisseur, que vont faire nos instituteurs qui aiment l'enfant plus que la patrie?... Ils défendront pied à pied la cause enfantine. Attentifs à ne pas blesser les jeunes dans leur personnalité, dans leur future conviction, ils appelleront courageusement- en face des faits altérés, des « arguments » apologétiques -, la mise en garde de la circonspection, le redressement de certaines évidences. Ils opposeront la résistance de l'examen, la « tranchée d'arrêt » des documents vérifiés. Et quand ceux-ci leur manqueront, ils suspendront, au-dessus des vagues d'assaut de l'histoire, le doute critique, la loyale, la nécessaire réserve... Tâche complexe, ardue, délicate pour ceux qui pensent que la tâche de l'éducateur n'est pas de faire sur cette ombre la clarté tremblante de ses propres vérités. Car ils ne peuvent, adversaires de la propagande à l'école, des enseignements de propagande auprès de l'enfant, « que s'employer à rendre la compression doctrinaire la moins efficace possible ». Car il ne peut être pour eux question - trop long serait d'en débattre ici les raisons qui déjà se dégagent de cette étude - de jeter, en contre-offensive, l'autre histoire de classe, adaptée aux besoins du prolétariat, d'apporter, en contrepoison, d'autres « opinions toutes faites » qui pousseront l'enfant sur d'autres voies, meilleures peut-être pour les hommes, mais, pour lui, prématurées, et qu'il n'a pas choisies. Car c'est un enfant, cet auditeur coincé, broyé entre deux systèmes, et une préférence en lui ne se décide pas : elle s'impose! Nous sommes passionnément - mais lucidement - attachés à la libération du peuple. Et nous voulons qu'elle soit autre chose que l'éternelle bascule de la domination, le seul changement des tenants de l'oppression. Et nous nous méfions de l'histoire - de la contre-histoire - à nouveau brandie et des ravages qu'elle réentreprend. Car, fût-elle vraie pour les grands, la doctrine, dans l'enfant, apporte tous les méfaits du mensonge, elle opère toutes les désagrégations du dogme. Elle s'implante, à la faveur de leur faiblesse, dans les cerveaux puérils, et c'est des mentalités de partisans qu'elle façonne, et de nouveaux croyants. Et le chemin ne nous semble pas conduire à la réduction, dans les hommes, de l'esprit de gouvernement et des édifications tyranniques qu'il engendre, ni susceptible d'assurer à l'humanité des conquêtes qui vaillent et qui durent.

Nous n'avons pas à attendre des Etats les concessions de fond qui seraient comme l'abdication de leur souveraineté. Car - ils le savent - la libre éducation est le dissolvant spécifique du règne. Ils ne les feront ni aujourd'hui (Etat capitaliste) ni demain (Etat communiste). Et, à côté de la France bourgeoise, l'exemple est là de la Russie soviétique. « Quand on veut faire de la politique et des institutions, disait Gambetta parlant de l'instruction primaire, il faut faire des institutions conformes aux principes que l'on veut faire triompher ». Ou, plus explicitement, transposant

dans le nouveau régime les conditions vitales de l'ancien, on dira, avec un autre républicain : « Par cela même qu'un gouvernement républicain (ou bolcheviste) existe et que sa forme est la seule digne des peuples (chacun le pense ainsi de la sienne), s'appuyant sur la théorie de la lutte pour l'existence, le gouvernement a le droit d'user de tous les moyens. Le plus noble (disons : le plus efficace) est l'instruction. Ce n'est que par son organisation que nous parviendrons à la stabilité de cette République (de France ou des Soviets) dont la conquête nous a coûté si cher!... » Institutions de consolidation et culture d'approbation, voilà l'œuvre scolaire - et éducative - des gouvernements. Aucun ne veut perdre le fruit de sa révolution victorieuse. Et, dans sa volonté de consolider des positions durement conquises, il n'a garde de négliger les fortifications sur lesquelles l'adversaire, hier, étayait sa défense. L'armature est là, toute prête, et admirablement conditionnée. Le vainqueur du jour en videra le contenu : le passé, devenu officiellement nocif, mais il se gardera d'y laisser pénétrer - subversif. Cristallisateur, il meublera le cerveau des générations, dont il veut se faire un rempart, des vérités d'Etat dont il vient d'assurer la victoire, ou de celles qui lui paraîtront de nature à équilibrer sa fortune. Et il assoira - en interdisant à autrui l'emploi - son règne dans la doctrine, unilatéralisme de l'histoire et de l'économie. Plaçant sa durée au-dessus de l'évolution, sa qualité plus haut que la lumière à venir, il continuera, par un intérêt de l'espèce la plus vulgaire, mais normal, à jeter l'enfant à éduquer dans le moule, classique, de sa congrégation... Mais nous n'avons pas, nous qui voulons donner - non aux Etats, nos maîtres - mais à chaque enfant aujourd'hui, à chaque homme, à tous les hommes demain, leur empire, nous n'avons pas à épouser sa logique de conservation...

L'aveu de la raison d'Etat, il est là d'ailleurs, formel, dans l'esprit et les méthodes de l'école russe. L'histoire est passée sur l'autre rive d'un tendancionisme regardé comme une inévitable relativité humaine et dont l'actualisme est le pivot centripète. Abandonné sur le terrain de lutte où s'affrontent les classes - l'une encore fardée d'impartialité, l'autre à visage découvert - l'objectivisme (condition éducative du dynamisme de l'enfant, cellule humaine) cherche entre les partis une stabilité qui se dérobe. Et l'histoire, à l'école, ne cesse pas d'être un film unilatéral aux fins attendues de combat.

(J'ai groupé, dans cette étude, les idées maîtresses d'un ouvrage en préparation : L'Histoire devant l'homme et devant l'enfant).

- Stephen MAC SAY.

HISTOIRE

I. Utilité et dangers des études historiques.

Les rois et les empereurs faisaient autrefois apprendre l'histoire à leurs enfants pour qu'ils deviennent de bons gouvernants. Les gouvernements actuels

font, aujourd'hui, apprendre l'histoire aux enfants du peuple pour que ceux-ci deviennent de sages gouvernés.

En 1923, un instituteur, Clémendot, en un Congrès du Syndicat National des Instituteurs, se prononça en faveur de la suppression de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire. Aussitôt les réactionnaires s'empressèrent de manifester leur indignation et, l'année suivante, les camarades de Clémendot prirent non moins vigoureusement la défense de cet enseignement.

Ainsi, sauf de très rares exceptions, les individus sont d'accord sur l'utilité de faire apprendre l'histoire aux enfants.

Mais quelle histoire? Ici, il y a désaccord complet, car chacun veut que l'on enseigne une histoire qui justifie ses croyances religieuses ou politiques. Les hommes de la génération actuelle veulent que l'on enseigne l'histoire parce qu'ils désirent que les générations futures soient prisonnières de leurs propres conceptions et ne se déterminent pas en pleine liberté.

Si, au début de cette étude, nous tenons à montrer que les décisions relatives à cet enseignement tiennent avant tout à des raisons sentimentales, nous n'en voulons pas moins étudier les raisons logiques, les seules vraiment raisonnables, de l'utilité et aussi du danger des études historiques.

Il convient d'abord de tenir compte du fait que l'histoire, en tant que science, est à ses débuts, c'est-à-dire pleine d'incertitudes.

L'historien se propose d'étudier le passé pour mieux comprendre le présent et prévoir l'avenir, ou mieux, pour préparer l'avenir. Or, dans cette étude du passé, il s'aide de la connaissance du présent qui, lui aussi, éclaire le passé. L'histoire s'appuie ainsi sur de multiples sciences dont certaines, la psychologie et la sociologie, par exemple, sont, tout comme elle, des sciences jeunes et fort imparfaites.

Or, les historiens se résignent difficilement à toutes : à défaut de certitudes ils ont des croyances, et certaines hypothèses sont, par eux, trop hâtivement considérées comme des vérités démontrées. Pour certains, l'histoire s'étudie en se plaçant au point de vue marxiste, hors de ce point de vue il n'est pas de vérité.

Il est évident que la conception matérialiste de l'histoire de Karl Marx n'est pas totalement fautive, elle permet de mieux comprendre la plupart des faits historiques d'une époque, mais non tous les faits historiques de cette époque, ni toute l'évolution de l'humanité. A vrai dire, les marxistes n'essaient pas de faire appel à cette conception pour expliquer l'histoire des peuples primitifs qui ne connaissaient pas la propriété privée et cela permet de comprendre que leurs théories ne sauraient tout expliquer pour aucune période de l'histoire, puisque, dans la mentalité des hommes d'aujourd'hui, on retrouve des survivances de ces primitifs.

Lorsqu'on examine la société actuelle, on y retrouve, non seulement des traces de mysticisme inexplicable du seul point de vue marxiste, mais encore des germes d'une société future que le marxisme n'expliquera pas davantage.

Un exemple nous permettra de préciser. La science des civilisés est tout

d'abord née de la croyance des primitifs, ou plutôt la croyance primitive a subi une différenciation qui a donné naissance à la religion (croyance non vérifiée) et à la science (croyance vérifiée). Ainsi l'origine de la science n'a rien à voir avec la conception matérialiste de l'histoire. Il n'en fut pas de même, il est vrai, par la suite, et on nous dira que la géométrie se développa à cause de la nécessité de mesurer le sol, l'anatomie et la physiologie du besoin de se maintenir en bonne santé, la chimie du besoin industriel (teinture, métallurgie, etc.). Les marxistes préciseront en disant que les recherches de Lavoisier furent provoquées par des questions industrielles, celles de Pasteur par les insuccès rencontrés dans la fabrication de l'alcool de betterave, la maladie des vers à soie, etc.

Nous ne nions pas l'exactitude de ces faits, nous savons bien que les savants ont souvent poursuivi des études intéressées, mais nous constatons aussi que nombre de découvertes de la plus haute importance, nombre de progrès industriels ont une origine évidemment désintéressée. « Quand Volta, Galvani faisaient leurs expériences sur la pile, quand Ampère étudiait longuement l'action réciproque des courants électriques et des aimants, quelqu'un pouvait-il se douter que ces expériences sans portée pratique renfermaient en germe la merveilleuse application qu'est la machine dynamoélectrique ?

« Mieux encore, quand les mathématiciens introduisaient dans la science une notion aussi purement idéale que la notion de nombre imaginaire, on aurait pu leur reprocher - on leur reproche quelquefois encore aujourd'hui - de perdre leur temps à d'agréables fantaisies ; et pourtant les travaux de Maxwell sur l'électromagnétisme utilisent cette découverte... il est à peu près impossible de citer une seule découverte, de celles qui passionnent le public, parce qu'il en profite et qu'il en voit la portée, au sujet de laquelle il ne soit possible d'établir la dépendance où elle est d'une théorie scientifique purement spéculative : téléphonie, télégraphie sans fil, rayons X, matières colorantes, autant d'exemples » (Zoretti).

S'il ne s'agissait que d'expliquer le passé rapproché ou le présent, nous nous préoccuperions peu du fait que l'histoire matérialiste, marxiste, n'est qu'approximative, mais il s'agit de préparer l'avenir qui sera évidemment fait non seulement par des survivances du présent, mais encore par des germes de ce présent, dont les marxistes ne tiennent pas compte parce qu'ils ne cadrent pas avec leurs hypothèses.

La connaissance de l'histoire peut-elle vraiment être un instrument de progrès et permettre de prévoir et de préparer l'avenir ?

Un historien, M. Fustel de Coulanges, déclare : « Un homme d'Etat qui connaîtra bien les besoins, les idées et les intérêts de son temps, n'aura rien à envier à une érudition historique plus complète et plus profonde que la sienne, quelle qu'elle soit. Cette connaissance lui vaudra mieux que les leçons trop préconisées de l'histoire ». Et un autre historien, non moins connu, M. Lavis, « imagine qu'un véritable historien serait un homme d'Etat médiocre, parce que le respect des ruines l'empêcherait de se résigner aux sacrifices nécessaires ».

H. Piéron, actuellement directeur de l'Institut de Psychologie de

l'Université de Paris, écrit à ce propos : « Le poids croissant du passé et des traditions impératives, religieuses, morales, etc., s'impose avec une force invincible aux individus ; et... la force excessive de la morale sociale devient réellement dangereuse pour l'individu qu'elle emprisonne et qu'elle stérilise.

Les créations, les combinaisons nouvelles sont rendues impossibles pour les esprits, qui ont peine à porter le fardeau des traditions imposées par les générations disparues ; on risque ainsi d'être de plus en plus gouverné par les morts, d'en être de plus en plus étroitement le prisonnier.

C'est ainsi que nous voyons, dans l'histoire des civilisations, le progrès enrayé par la charge de plus en plus lourde des acquisitions antérieures que doivent traîner les générations nouvelles. C'est son passé qui a stérilisé la Chine, et notre Moyen-âge n'a été que le pâle reflet de la tradition aristotélicienne, dont l'origine fut admirable et les conséquences funestes ...

... Heureux, en un sens, les peuples qui n'ont pas d'histoire et ne peuvent regarder que dans le présent et dans l'avenir. Tout leur effort est fécond, et l'envolée grandiose, à l'heure actuelle, de la science et de l'industrie américaines, tient en grande partie à l'absence de tout héritage déprimant.

La prédominance, en France, des études historiques paraît bien constituer, en revanche, une des principales causes de notre décadence relative ; c'est par la science que se fait le progrès social, et il est stérilisant de s'adonner à la connaissance bien souvent vaine du passé ; à trop voir ce qui s'est fait, on oublie de rien faire, et la Grèce, qui vit de souvenirs, se croit encore aujourd'hui un grand peuple » (H. Piéron : L'Evolution de la Mémoire).

Selon Maurice Charny, « Elle (l'histoire) crée, en effet, ou développe, une mentalité routinière.

Que nous apprend-elle ?

Que, dans telles circonstances passées, telles solutions ont été appliquées à des problèmes sociaux, politiques, artistiques ou scientifiques, par des hommes qualifiés de « grands » et, par suite, proposées à l'imitation des générations futures...

Prisonnier de notre savoir historique et des dogmes qu'il traîne après soi, nous sommes incapables de nous évader hors des « précédents » ».

De ce qui précède nous nous garderons bien de conclure que les études historiques sont inutiles et même nuisibles à la prévision et à la préparation de l'avenir.

Ce qui est nuisible, c'est de croire que la science historique, en son état d'imperfection actuel - et même lorsqu'elle sera perfectionnée - peut, à elle seule, guider les individus désireux de contribuer au progrès social.

En réalité, si on se garde des exagérations, les connaissances historiques peuvent contribuer non seulement à ce progrès, mais aussi à celui des individus.

Déjà, à propos des mots « Education » et « Enfant », nous avons montré ici le parallélisme qui existe entre le développement de l'individu et le

développement social. Haeckel a ainsi formulé sa « loi biogénétique fondamentale » : ontogénèse (développement de l'individu) = phylogénèse (évolution de la race).

Bien que ce parallélisme ne soit qu'approximatif, l'étude de l'enfant a pu être éclairée par les connaissances historiques, et les pédagogues ont pu ainsi profiter indirectement du progrès des connaissances historiques. (Voir à « Education » la « loi de récapitulation abrégée », etc.).

Pour ne pas être incomplet, nous devons ajouter que l'enseignement de l'histoire peut contribuer à la formation de l'esprit, surtout dans l'enseignement supérieur où le maître fait pratiquer à l'élève les procédés de la méthode historique. Il est juste de dire que d'autres études peuvent se prévaloir du même avantage.

II. Quelques opinions sur l'histoire et son enseignement.

« Si Michelet déforme la vérité, c'est par besoin esthétique ou pour moraliser : Taine la déforme pour étonner » (A. Aulard).

« Les sciences historiques sont de petites sciences conjecturales qui se défont sans cesse après s'être refaites » (Ernest Renan).

« L'histoire n'est pas une science d'enfants » (Charles Delon).

« Ce que l'histoire nous a appris, c'est surtout à nous haïr les uns les autres » (Fustel de Coulanges).

« L'histoire, Jean-Jacques Rousseau le dit avec raison, si judicieusement qu'on l'écrive, est une terrible démoralisatrice » (Emile Faguet).

« Les historiens montrent leurs amis borgnes du bon côté, leurs ennemis du mauvais, et font ainsi paraître les premiers clairvoyants, les seconds aveugles » (Bourdeau).

« ... Dans l'histoire, depuis le temps de l'antique Egypte et de l'antique Chaldée, trônent, couronnés de tiaras et de lauriers, célébrés par des monuments grandioses, admirés « entre tous les hommes, les grands tueurs d'hommes que furent les « seigneurs de la guerre » (E. Lavisse).

Le psychologue et pédagogue américain, Dewey, a consacré une étude de réelle valeur à l'enseignement de l'histoire à l'école primaire.

Selon Dewey, nous n'avons pas à nous occuper du passé comme passé, mais comme moyen de comprendre en les analysant, les conditions sociales présentes. « La structure de la société actuelle est extrêmement complexe. Il est pratiquement impossible que l'enfant l'aborde en masse et qu'il s'en fasse une représentation définie. Mais des phases typiques découpées dans le développement historique des sociétés montreront, comme agrandis par un télescope, les facteurs constitutifs essentiels de l'ordre social. La Grèce, par exemple, représente le rôle de l'art et des pouvoirs d'expression individuelle ; Rome nous fait voir sur une grande échelle les éléments et les forces déterminantes de la politique. Ces civilisations sont déjà relativement complexes, et une étude encore plus simple de la vie des chasseurs, des nomades, des agriculteurs, des civilisations débutantes, celle des effets produits par l'introduction des outils de fer, servira à réduire l'extrême complexité de la vie sociale aux éléments les plus facilement saisissables pour

l'enfant ».

Dewez nous montre également les difficultés de cet enseignement, comment les maîtres doivent tenir compte des intérêts enfantins, utiliser les biographies, etc.

Un psychologue et pédagogue belge, le Dr Decroly, tenant compte des mécanismes de l'esprit de l'enfant et répartissant le travail scolaire en : 1° observation ; 2° association (dans l'espace : géographie ; dans le temps : histoire) ; 3° expression (par le langage, le dessin, l'écriture, etc.), propose de supprimer l'histoire en tant que matière d'un enseignement systématique. C'est en fait à peu près la même proposition que celle de Clémendot qui demandait la suppression de l'histoire enseignée à heures fixes et son remplacement par des explications historiques occasionnelles.

L'association dans le temps dont parle le Dr Decroly est plus et moins que l'histoire.

Plus : parce que, surtout avec les jeunes, on s'efforce de donner les notions de temps, de durée : temps employé à remplir un seau de charbon, à nettoyer le poêle, à l'allumer, que dure la combustion d'une allumette, que le poêle est allumé chaque jour, pendant combien de jours il est allumé chaque semaine, pendant combien de mois il est allumé dans l'année.

Moins : parce que certaines parties de l'histoire : maisons vieilles et maisons neuves, vêtements employés par les vieux et les jeunes, sont du domaine de l'observation.

Le Dr Decroly recommande de profiter de l'imagination enfantine pour faire revivre les temps écoulés.

Une citation précisera ce qui précède : « Après avoir, à la leçon d'observation, étudié la chandelle et la bougie, à la leçon d'association ils ont cherché les avantages et les inconvénients de ces deux modes d'éclairage, leurs usages, leurs applications. Après cela, ils ont étudié l'histoire de la chandelle et ils ont déterminé où se trouvent les différentes matières qui entrent dans sa fabrication.

Ces leçons d'association n'ont pas simplement pour but de lier les notions acquises entre elles, mais elles ont aussi une grande importance au point de vue moral et social. Grâce à elles, l'enfant acquiert la notion de ce qu'il doit à ses semblables et, petit à petit, il se rend compte que, sans la contribution de chacun il lui serait impossible de vivre. Ces leçons d'association développent donc le sentiment de la solidarité humaine et disposent l'esprit à une sympathie mutuelle.

Elles ont un troisième but : faire connaître le « déterminisme des choses ». Comment, en effet, faire comprendre à un enfant pourquoi un objet a telle forme, pourquoi il est fait de telle substance? Or l'enfant qui a confectionné ces différents objets trouve souvent l'explication immédiate ».

Un pédagogue suisse, Ferrière, tenant compte de l'évolution des intérêts enfantins, tout en conservant pour les jeunes enfants la division du Dr Decroly, propose les étapes suivantes :

1° Pour l'enfant de 7, 8 et 9 ans : exercices d'association partant des besoins ;

2° Pour l'enfant de 10 à 12 ans : emploi des biographies ;

3° Pour l'enfant de 13 à 15 ans (âges approximatifs) : « faire ressortir les enchaînements psychologiques et sociaux, les actions et les réactions de l'individu sur la société et de la société sur l'individu ».

Un écrivain, Maurice Charny, a émis, à propos de l'histoire, une suggestion qui nous paraît heureuse :

« Il ne faut pas cesser d'enseigner ce que fut la réalité ; mais il faut la corriger par l'enseignement du rêve... qui sera la réalité de demain, puisqu'il y a du rêve d'hier dans la réalité d'aujourd'hui... »

L'étude bien conduite des utopies fournirait d'abord le fondement d'une morale autrement humaine et vivante que celle des petits traités de civisme kantien... »

Ensuite il serait aisé de montrer qu'au point de vue social certaines « utopies » sont devenues des réalités : réduction des privilèges nobiliaires, etc.

Enfin, au point de vue scientifique, cet enseignement de l'utopie prouverait que « les modernes ont pu non seulement atteindre partiellement, mais dépasser les imaginations des anciens ».

Tout ceci aurait pour résultat d' « aiguiller les générations futures vers cette idée que les sociétés vivent dans un perpétuel devenir et qu'elles doivent se préparer à abandonner certaines de leurs convictions les plus chères, comme nos ancêtres ont progressivement abandonné les leurs. La marche de l'évolution morale et sociale en serait peut-être accélérée ; l'inévitable renouvellement des croyances ne serait plus du moins ralenti par la conviction stupide que « tout est dit ».

En résumé, il nous semble que les éducateurs devront s'efforcer d'obtenir pour l'école primaire :

1° La réduction des études historiques en les restreignant aux faits dont la connaissance prépare le mieux l'enfant à comprendre la société actuelle sans y voir le terme définitif du progrès social caractérisé par la différenciation des individus - c'est-à-dire le développement de la personnalité - et leur concentration volontaire - c'est-à-dire l'accroissement de l'entraide, des groupements libres : syndicats, coopératives, etc. ;

2° La culture de l'idéalisme, de l'enthousiasme, de l'initiative, de l'audace réfléchie, réalisée en partie par la biographie des grands hommes - non de tous ceux que l'histoire officielle actuelle qualifie comme tels parce que rois, généraux, ministres, etc. -, et en particulier des précurseurs méconnus, comme aussi par l'étude des utopies ;

3° La suppression de l'histoire, en tant qu'enseignement distinct, et l'enseignement des faits historiques, d'après une méthode qui tienne compte du mécanisme de l'esprit et des intérêts des enfants.

III. Les groupements syndicalistes et l'enseignement de l'histoire.

Depuis de nombreuses années la Fédération de l'Enseignement se proposait de préparer un livre d'histoire, pour les enfants, qui ne soit pas chauvin comme le sont encore nombre d'ouvrages, et fasse place à l'histoire des travailleurs. Ce livre, longtemps attendu et qui est d'inspiration marxiste, est paru en 1927. On lit sur sa première page :

« Enfant,

Etudie cette petite histoire de ton pays. Elle a été faite pour toi.

Elle n'a pas oublié les paysans, les ouvriers d'autrefois qui ont peiné, qui ont souffert. Nous voudrions que leurs peines et leurs souffrances te fassent mieux aimer les paysans et les ouvriers, tous les travailleurs d'aujourd'hui.

Sache bien que, sans ces travailleurs, les grands personnages de l'histoire n'auraient pu accomplir leur œuvre. C'est le travail qui est à la base de tout dans la vie d'un pays.

Aime l'histoire. Sois curieux du passé de ton village, de ta ville. Pose aux grandes personnes, à tes parents, à ton maître, les questions que te pose à toi-même ton livre.

Lis des récits d'autrefois. Tu comprendras mieux ensuite, un jour, ton travail et ton rôle futur de citoyen. Tu aimeras davantage la justice, qui veut que chaque travailleur ait un sort heureux.

Tu aimeras davantage la paix, qui conserve pour l'avenir les bienfaits du travail ».

Le Syndicat national des institutrices et instituteurs publics a fait preuve de moins d'activité. En 1924, l'un de ses membres, auteur de manuels d'histoire, Clémendot, soutint avec vigueur sa proposition, longuement motivée, puis résuma sa longue série d'articles sous forme du questionnaire suivant :

1. - Est-il vrai que la folie encyclopédique et sa conséquence, le gavage abrutissant, sévissent plus que jamais à l'école primaire, et que le prétendu raccourcissement des programmes n'apporte aucun remède à ce mal s'il ne l'aggrave? Est-il vrai que, selon l'expression de Lavoisier, à vouloir tout enseigner, on arrive à n'enseigner rien?

2. - Est-il vrai que la suppression totale de l'une des matières des programmes (si cette matière est inutile ou nuisible) ferait réaliser avec une absolue sûreté un gain de temps fort précieux pour l'emploi des procédés de la méthode active?

3. - Est-il vrai que les examens primaires et secondaires démontrent que les résultats de l'enseignement historique sont lamentables? Est-il vrai qu'ils sont plus lamentables encore chez l'immense foule d'élèves qu'on ne présente pas même au C.E.P.?

4. - Est-il vrai qu'il est impossible que l'enseignement historique puisse donner des résultats satisfaisants parce que :

a) L'observation n'ayant rien à y voir, il s'adresse presque exclusivement à la mémoire qu'il surcharge outrageusement de façon à y engendrer le chaos ;

b) Comme l'ont affirmé J.-J. Rousseau, Volney, Charles Delon, Gauffrès, Roger Pillet, Georges Vidalenc, Henri Flandre, l'histoire n'est pas une science d'enfants, mais d'hommes faits.

5. - Est-il vrai que les heures innombrables consacrées à cet enseignement sont gaspillées en pure perte?

6. - Est-il vrai qu'un enseignement dont les résultats sont nuls, quand ils ne sont pas néfastes, ne saurait en aucune façon être considéré comme fournissant un complément de culture?

7. - Est-il vrai que, comme l'a dit Renan, « les sciences historiques sont de petites sciences conjecturales qui se défont sans cesse après s'être refaites » ? Est-il vrai qu'hier comme aujourd'hui « Plutarque a souvent menti » ?

8. - Est-il vrai que sur des sujets considérés comme très importants, tels que les Croisades, Jeanne d'Arc, Colbert, Louis XVI, les Girondins, Danton, Robespierre, Napoléon, le prétendu coup d'éventail, le prétendu faux d'Ems, la Commune, Thiers, les historiens professionnels sont en complet désaccord?

9. - Est-il vrai qu'en se bornant à énoncer des faits incontestés, comme l'exécution de Danton ou celle de Lavoisier, sans en faire connaître les causes, on accomplit une besogne plus mauvaise que si l'on n'enseignait rien?

10. - Est-il vrai que, si l'on veut exposer lesdites causes, on se heurte à des thèses radicalement opposées?

11. - En particulier, faut-il enseigner, avec la plupart de nos manuels, que Colbert fut un homme généreux, désintéressé, qui aurait vendu tout son bien pour la gloire de la France, ou bien, avec Duruy, qu'en vingt-deux années de charge, Colbert amassa dix millions de fortune? Faut-il enseigner, avec les mêmes manuels, qu'il favorisa l'agriculture, ou bien, avec Michelet, que, sous Colbert, il y eut famine de trois ans en trois ans?

Faut-il enseigner, avec Albert Malet, que Danton fut, de tous ses contemporains, celui qui eut le plus des qualités qui font les grands hommes d'Etat ; avec Calvet, que nulle mort ne fut plus préjudiciable à la Révolution que celle de Danton ; ou bien, avec Albert Mathiez, que Danton était un démagogue affamé de jouissances, qui s'était vendu à tous ceux qui avaient bien voulu l'acheter, à la Cour comme aux Lameth, aux fournisseurs comme aux contre-révolutionnaires, un mauvais Français qui doutait de la victoire et préparait dans l'ombre une paix honteuse avec l'ennemi, un révolutionnaire hypocrite qui était devenu le suprême espoir du parti royaliste?

Faut-il enseigner, avec Aulard, que, ce que l'on entrevoit de l'âme de Robespierre fait horreur à nos instincts français de franchise et de loyauté, qu'il fut un hypocrite et qu'il érigea l'hypocrisie en système de gouvernement ; ou bien, avec Albert Mathiez, que Robespierre a incarné la France révolutionnaire dans ce qu'elle avait de plus noble, de plus généreux, de plus sincère, qu'il a succombé sous les

coups des fripons, et que la légende, astucieusement forgée par ses ennemis, qui sont les ennemis du progrès social, a égaré jusqu'à des républicains qui ne le connaissent plus et qui le béniraient comme un saint s'ils le connaissaient, ou encore, avec Jaurès, que Robespierre a rendu des services immenses en organisant le pouvoir réactionnaire et en sauvant la France de la guerre civile, de l'anarchie et de la défaite?

12. - Est-il vrai qu'en parlant de Colbert, de Danton, de Robespierre, et d'une foule d'autres personnages, nous parlons de gens que ni nous, ni d'autres, ne connaissons suffisamment, et que nous contribuons ainsi, comme l'a fait remarquer Volney, à former des babillards et des perroquets?

13. - Est-il vrai que l'enseignement de l'histoire à l'école primaire est surtout une œuvre politique, ainsi que le démontre d'une part la condamnation de certains manuels par les évêques, et, d'autre part, l'interdiction d'autres manuels par le gouvernement?

14. - Est-il vrai que cet enseignement est une cause de conflit entre les familles et les maîtres, et qu'en particulier il a déterminé de nombreuses grèves scolaires?

15. - Est-il vrai qu'il a motivé des poursuites disciplinaires contre certains maîtres?

16. - Est-il vrai que, comme l'a affirmé Fustel de Coulanges, ce que l'histoire nous a appris, c'est surtout à nous haïr les uns les autres?

17. - Est-il vrai que, comme l'a soutenu J.-J. Rousseau, approuvé depuis par Faguet, l'histoire est une terrible démoralisatrice?

18. - Est-il vrai que, selon le mot d'Alain, l'histoire est la bonne à tout faire de tous les partis?

19. - Nombre d'historiens professionnels, tels que Thureau-Dangin, Albert Vandal, Pierre de La Gorce, Frédéric Masson, Jacques Bainville, Jean Guiraud, étant des réactionnaires notoires, est-il vrai que l'histoire n'a nullement la vertu de former spécialement des républicains ?

20. - Est-il vrai que l'histoire, ne pouvant passer sous silence les luttes des peuples les uns contre les autres, engendre forcément la haine de l'étranger, l'esprit de revanche, et est l'un des plus grands obstacles à la fraternité des nations et au règne de la paix?

21. - Est-il vrai qu'en se bornant purement et simplement à supprimer « l'histoire-bataille », on mutile l'histoire?

22. - Est-il vrai que la foule des faits politiques, administratifs, judiciaires, financiers, économiques, sociologiques, scientifiques, littéraires, artistiques, qu'on englobe sous le nom d'histoire de la civilisation, n'est pas plus à la portée des enfants que l'histoire militaire?

23. - Est-il vrai que les allusions historiques rencontrées dans les journaux, les livres et les œuvres d'art ne justifient pas plus l'enseignement de l'histoire de France que les allusions bibliques n'ont justifié l'enseignement de

l'histoire sainte dont la suppression s'est heurtée jadis au même argument?

24. - Est-il vrai que la suppression de l'histoire, comme matière enseignée à heures fixes, n'empêcherait pas plus les explications historiques « occasionnelles » que l'inexistence de l'astronomie ou de la mythologie, comme matières des programmes primaires, n'empêche, à l'occasion, les explications astronomiques ou mythologiques?

La proposition de Clémendot était trop hardie pour les membres du Syndicat national. Il faut remarquer, d'ailleurs, qu'elle était beaucoup plus destructive que constructive. Il eût mieux valu traiter la question en la considérant comme partie du problème beaucoup plus vaste de la transformation des programmes dans le sens indiqué par Decroly et Ferrière. Clémendot ne fut pas suivi et le Congrès du Syndicat national, en 1924, se borna à demander des réformes dans le contenu et la méthode de l'enseignement historique.

L'Internationale des travailleurs de l'Enseignement se préoccupe actuellement de la préparation d'un livre d'histoire internationale à l'usage des maîtres. Les discussions engagées montrent que, malgré certaines résistances, on a de grandes chances d'aboutir à la confection d'une histoire écrite en se plaçant à ce point de vue marxiste dont nous avons montré les inconvénients au début de cette étude.

- E. DELAUNAY

Accueil

HOLOCAUSTE n. m. (du grec holocaustos, brûlé tout entier)

Offrande que les anciens (et surtout les Juifs) faisaient à leur Dieu, dans laquelle la victime choisie était entièrement consumée par le feu. Selon la Bible, Abraham se vit demander par l'Eternel l'offrande de son fils unique Isaac. Pour prouver à son Dieu sa fidélité et son obéissance, il prépara un bûcher et se disposait à brûler son fils quand l'Eternel fit grâce. Il faut, bien entendu, faire toutes réserves sur l'authenticité de cette fable, mais il n'en est pas moins significatif de constater que même les adorateurs du Dieu juste et bon l'imaginent assez cruel pour torturer moralement un père en lui demandant la vie de son fils unique. Chez les Gaulois de l'Armorique, on offrait chaque année en offrande à Teutatès, une vierge de l'Ile de Sein qui était brûlée vive sur un bûcher dans la forêt de Karnak après que les Druides l'avaient chargée de commissions diverses pour les morts qu'elle allait retrouver. La religion brahmanique faisait une obligation à la veuve de s'offrir en holocauste sur le même bûcher qui consumait le cadavre du mari défunt. Diverses peuplades sauvages avaient la coutume d'offrir en holocauste les ennemis faits prisonniers.

Au sens figuré, le mot holocauste signifie offrande, sacrifice.

C'est ainsi que l'on dit couramment que le meilleur de la jeunesse fut, de 1914 à 1918, offerte en holocauste pour le plus grand profit des financiers et des industriels internationaux.

Accueil

HOMME n. m. (du latin homo)

L'homme est « un mammifère biman, à station verticale, doué d'intelligence et de langage articulé » (Larousse). Nous pourrions dire de lui, parodiant Pascal, qu'il a les entrevisions de « l'ange » et les quotidiennetés de la « bête » et que ses évasions idéales ont plus fardé la brute que réalisé l'homme...

Partie de l'idée ancienne d'évolution vers la mutabilité et la sériation des êtres, à travers la parenté idéale de Linné, la voie scientifique de la parenté réelle fut servie par les observations de Descartes sur les conditions extérieures et de Buffon sur les milieux. Et les études sur l'essence et les prémices de l'homme devaient en être influencés. Le transformisme (ébranlé par Lamarck, repris et mis au point par Darwin, vulgarisé et amplifié par Haeckel, Huxley, Giard, Kropotkine, etc.) a émis, sur l'origine et la filiation des espèces - et l'espèce humaine notamment - des théories qui ont bouleversé les données de la science et les échafaudages de la théologie. Il a aussi porté un coup terrible à la position royale de l'homme, dans cet univers où il conservait la prétention de monopoliser l'intelligence. Si l'homme se rattache à un type primitif, s'il a sa souche en quelque espèce de transition, si les éléments de sa structure et de ses facultés sont en germe dans l'ascendance, s'il n'est que l'échelon supérieur des séries animales, un des chaînons provisoires d'une vitalité infiniment diversifiée, tombent à la fois et l'orgueil de tenir un rang à part dans la nature et le pavois où l'avaient dressé la Genèse, à mi-chemin de la matière et du divin, et les transcriptions révélées de la Bible ne sont plus qu'une pauvre invention romanesque. Mais s'éclaire sur les ruines de la « création » mystique - d'une lumière précieuse les origines et le processus de la vie et l'interdépendance généalogique des êtres animés. Des hauteurs du « règne homme » au stade modeste de « primate », quelle chute pour ce raccourci céleste « qui se souvient des cieux » et dont la côte généreuse a engendré la femme!...

De l'embryon amorphe au complexe agrégat humain, du protoplasme initial à notre merveilleuse architecture cellulaire, quelle formidable et saisissante évolution cependant, et quel champ ouvert à nos curiosités, à notre admiration. Et quelle joie, quitte à oublier Dieu, de connaître un peu l'homme!

Aux ouvrages scientifiques spéciaux et documentés nous renvoyons tous ceux qu'attire ce passionnant problème. Quel que soit notre désir, et si tentant soit le sujet, nous laisserons de côté - au moins en tant qu'étude générale - anatomie humaine (descriptive et comparée), physiologie, biologie, anthropologie, ethnologie, ethnographie, etc. Nous frôlerons à peine ici l'homme préhistorique dont les traces fossiles apparaissent dans les formations tertiaires. Nous citerons, sans plus, l'homme quaternaire, voisin continental du renne, du mammoth, de l'ours des

cavernes, du rhinocéros de Merck, etc., assez éveillé déjà pour manier, informes, l'arme et l'outil, animent des rudiments de civilisation. Nous côtoierons, avec le néolithique, les contemporains de la pierre polie, assez méthodiques et réfléchis pour substituer l'élevage prévoyant aux chasses précaires, assez industriels pour dégrossir et aiguiser le minéral. Nous traverserons l'âge de bronze, du fer, antichambres de la période historique... Des documents grecs nous transportent cette fois vers 776 avant notre ère. Des « archives » hébraïques remontent à quarante siècles. Nous atteignons, avec les Chinois, 45 siècles, 50 avec les Egyptiens. Si l'on interroge la tradition, berceau flottant de l'histoire, elle nous entretient de faits qui se seraient passés « il y a 20.000 ans dans l'Inde, 30.000 ans en Egypte, 130.000 en Chine » !...

Ainsi, si nous sommes toujours à l'enfance de l'homme sociable, à l'évocation de l'homme « libre et fraternel », notre humanité témoigne, dans le passé, d'une prodigieuse longévité. Si vaste soit le chemin parcouru par le génie inventif des générations disparues, immense demeure la route ouverte aux réalisations - timides et comme contradictoires - qui tendent à faire de la planète un séjour « harmonieux et sain ». Et des siècles précipiteront leur implacable théorie sur nos lents et douteux « progrès »... Homo homini lupus! Verrons-nous se réduire cet adage de malédiction et, de loup, l'homme devenir l'ami de l'homme? Penché sur ses frères inférieurs, en paix au sein des espèces, apercevra-t-il enfin, pour son salut, leur solidarité lointaine? En fera-t-il l'assise de ses mœurs, la trame de ses institutions? Délivré des épuisantes luttes intestines, des alarmes de la défense et des déviations du rapt, arcbuté sur le roc de l'entraide éclairée, son demain garanti par un social intelligent, bondira-t-il d'un élan décuplé vers les conquêtes sans bornes de la sagesse et du savoir? D'une existence végétative, harcelée d'âpres sollicitations négatives, et comme il l'ancre sur les eaux conservatrices, tournera-t-il enfin une proue d'audace lumineuse vers la vie pleine, généreuse, illimitée?...

A travers les terres habitées du présent, bousculées par les appétits, les mêmes hommes de proie heurtent durement leurs convoitises. Et les accalmies civilisatrices sont davantage le recueillement pour les chocs amplifiés et savamment, sauvagement exterminateurs, que des quiétudes agrandies par le vouloir des hommes et des espoirs tendus vers la sécurité. Les races qui se disputent le globe n'ont pas encore refoulé en elles le « gorille », si je puis dresser sans injure les sobres et vitales batailles ancestrales de l'anthropopithèque en face des guerres canailles, atroces - et vaines en somme - du profit et de la thésaurisation. L'apalissement du teint, cette mièvre carnation, dont l'Europe s'enorgueillit comme de l'emblème de quelque supériorité, n'est pas l'indice que notre continent est, moins que les autres, sanguinaire. Chaque « tronc » (qu'il soit mongolique, caucasique, éthiopien), chaque race, qu'elle soit noire, ou jaune, ou blanche, a connu ses flambées glorieuses mais passagères et ses carnages, imbécilement destructeurs. Des tranches de « civilisation » ont couru sur l'écran du monde comme des météores. Et de leurs volcans éteints subsistent surtout des cendres d'orgueil... Egyptiens, Chinois, Perses, Grecs, Romains ont allumé, pour les assauts barbares, des feux intermittents. Et l'homme continue de passer, à travers la beauté, comme

un génie dévastateur. Sa malfaisance raffinée domine les espèces, subjugué ses pareils. Si vraiment, comme disait Fénelon, « l'homme s'agite et Dieu le mène », plaignons le guide et le troupeau, l'iloté sans boussole... et le créateur. Car il nous a donné là moins qu' « un chef et qu'un roi », plutôt, sur une œuvre confuse, le « méchant animal » de Molière... Et laborieuse et lente est la gestation d'un « homme nouveau » qui ne soit plus, comme l'homo novus des Romains, le premier d'abord aux honneurs!...

Dans cette Encyclopédie, aux tâches mesurées malgré son ampleur, nous trouverons cependant l'homme étudié en la plupart de ses particularités, de ses besoins, de ses aspirations. Nous verrons, çà et là dispersés, ses traits distinctifs, ses caractères spécifiques, ses facultés maîtresses, ses tares réductibles, ses promesses gagées. Il nous apparaîtra campé dans le présent (trouble mélange de soleil et de boue), projeté sur l'avenir ; espérances dépouillant leur gangue. Nous ferons appel à tout ce qu'il y a de meilleur dans ses possibilités, de plus droit dans ses aperceptions, de plus sûrement intelligent dans son humanité. En particulier l'enfant sera - on l'a vu déjà - un des objectifs de notre tâche vers l'homme meilleur et plus complet. « Faites des hommes et tout ira bien », disait Michelet. Des hommes et non des ombres, des hommes et non des marionnettes, des hommes et non des copies, des stéréotypes de l'humain. L'enfant est le chemin de l'individu, de « l'homme seul », de l'homme total cher à l'anarchisme. Et la cellule humaine sera partout, dans cet ouvrage, l'objet de notre attention et de nos méthodes averties. Et nos efforts tendront, pour la laisser s'épanouir, à la désentraver... Nous accompagnerons l'homme assidûment, de l'individuel au social, de l'éducation à l'économie, de l'éthique à la sociologie... Les sociétés révolues - à part, en un sens, cette claire Hellade - comme celles du temps (lourdes de matérialités) ont trop négligé l'homme, passif et douloureux rouage. Nous œuvrons pour le relever à son plan, qui est premier.

-S. M. S.

QUELQUES OUVRAGES INTÉRESSANTS A CONSULTER POUR L'ÉTUDE DE L'HOMME. - Ch. Darwin : La Descendance de l'Homme ; L'Origine des Espèces - E. Haeckel : Histoire de la création naturelle ; Anthropogénie ou Evolution humaine - A. Giard : Histoire du transformisme - Delage : La Structure du protoplasma et les probl. de la biologie - Le Dantec : Lamarckiniens et Darwiniens ; Théorie nouvelle de la vie ; Les lois naturelles ; La stabilité de la vie, etc. - Cl. Bernard : Les Phénomènes - H. Spencer : Principes de biologie Bon : La Vie ; L'Homme et les Sociétés - Kropotkine : L'Entr'aide. - Ch. Letourneau : La Biologie - G. Mortillet : La Préhistoire. - Dr Topinard : L'Anthropologie - Dr Roule : L'Embryologie générale - Physiologie - Th. Huxley : Les Problèmes de la Biologie - C. Flammarion : Le Monde avant l'apparition de l'Homme - Elisée Reclus : L'Homme et la Terre - De

Quatrefages : L'Espèce humaine - G. Piat : La personne humaine. - Schmidt :
Descendance et Darwinisme - Alf. Binet : Les altérations de la personnalité, etc.

Accueil

HOMOGENE adj. (préfixe homo, et grec genos, race)

Se dit d'un corps dont toutes les parties intégrantes sont de même nature et, par extension, d'un corps dont les parties sont solidement liées entre elles. On dit d'un groupement qu'il est homogène, quand il comporte seulement des adhérents d'une seule tendance, ou bien quand il est régi par des statuts et règlements rigides, quand la minorité doit se plier et appliquer les résolutions adoptées par la majorité, quand la Commission exécutive ou le Comité directeur impose ses vues. L'homogénéité dans un groupement est presque toujours une cause d'autorité. On pensera sans peine que les anarchistes ne peuvent pas constituer de groupements homogènes, car ils sont trop respectueux de la liberté et de l'autonomie de chacun pour penser un seul instant pouvoir obliger tous les membres d'un groupe à avoir le même point de vue.

Le groupe anarchiste est plutôt synthétique et seuls quelques partis d'extrême-gauche ou d'extrême-droite sont homogènes. On peut se rendre compte par les exclusions et sanctions de toutes sortes appliquées à leurs membres récalcitrants, que ce n'est qu'à force d'autorité intensive qu'ils peuvent demeurer homogènes.

Accueil

HOMONYME n. et adj. (préfixe homo et grec onuma, nom)

Se dit des mots qui se prononcent de même, bien que leur orthographe diffère, comme saint, seing, sein, ceint ; ou des mots de même orthographe mais qui expriment des choses différentes, comme coin qui signifie à la fois un angle, un instrument à fendre du bois, un poinçon, etc. (Ces derniers sont appelés homonymes homographes).

N. m. Celui qui porte le même nom qu'un autre sans toutefois être de la même famille : les deux Rousseau étaient homonymes.

Accueil

HONNETETE n. f. (du latin *honestus*, honnête)

Probité, modestie, pudeur, bienséance, politesse, bienveillance, obligeance. En ses diverses acceptions, ce mot est un de ceux que l'on a le plus galvaudé de par le monde et qui couvre un tas d'actes malpropres, vils, répugnants et quelquefois criminels. Que penser, par exemple, de cette admirable phrase : l'honnêteté d'un commerçant, d'un homme d'affaires ou d'un politicien? Qu'en penser, quand on sait que le commerce n'est qu'un vol légalisé, que les « affaires » ne sont que des coups d'esbroufe et que, seul, le plus rusé peut réussir ; quand on sait que la politique n'est qu'une perpétuelle duperie et que chaque politicien ment, promet, renie, abjure et se livre à mille palinodies aussi répugnantes les unes que les autres pour avoir sa part de l'assiette au beurre? Qu'en penser sinon que cette « honnêteté » n'est qu'une étiquette couvrant la plus vile marchandise! Que dire de l'honnêteté d'une femme, parce qu'elle n'a de rapports sexuels qu'avec son mari ou son compagnon ; parce qu'elle rougit ou baisse les yeux quand on lui parle de questions sexuelles ; parce qu'elle ne se montre jamais avec d'autre homme que celui avec lequel elle vit? Que dire de cette honnêteté, quand on sait que la plupart des femmes qui se montrent en public sous un jour prude, vertueux et même rigoriste ; sont, dans le privé, assez généreuses de leur corps? Que dire, sinon que cette honnêteté n'est qu'un masque destiné à tromper le public!

Et puis, en quoi une femme qui se donne où, quand et avec qui il lui plaît, est-elle moins honnête que celle qui n'accorde ses faveurs qu'à un seul homme? Ce que les conventions stupides appellent : honnêteté n'est que la consécration de préjugés et d'hypocrisies.

L'agence de renseignements privés qui donne au mari des détails précis sur les actes de sa femme, grâce auxquels il peut tuer ou son rival heureux ou sa femme ; cette agence de renseignements qui, comme on le voit souvent, hélas!, depuis la guerre, est responsable de meurtres, est considérée comme agence honnête parce que ses renseignements sont vrais ; alors que son honnêteté consiste à donner les moyens à un jaloux de commettre un crime.

Les anarchistes repoussent de tout leur mépris l'honnêteté bourgeoise. Pour eux, cette honnêteté est un mot vide de sens qui n'est que basse flagornerie à l'égard des riches et des puissants et une flatterie à l'adresse des « bons et dociles serviteurs ». Etre honnête, pour un anarchiste, c'est être franc, sincère et loyal.

L'honnêteté consiste à ne pas se mentir à soi-même, ni aux autres; à se juger sans indulgence pour ses défauts, à les combattre et à tout mettre en œuvre pour les vaincre. L'honnêteté, c'est mettre en accord ses actes avec ses idées, ses paroles ou ses écrits. C'est revendiquer sa complète liberté et laisser tous les êtres

agir librement. C'est rompre avec les préjugés et les traditions. C'est savoir se dresser même contre ses amis, quand ceux-ci s'engagent dans une mauvaise voie. C'est être bon et fraternel non seulement en paroles, mais en action. C'est savoir rester indulgent pour les petits travers des autres parce que tout être a ses défauts et a besoin que les autres lui soient indulgents. Mais c'est être impitoyablement dressé contre tout acte vil, mesquin, autoritaire, criminel ou dangereux soit pour son idée, soit pour les autres. L'honnêteté c'est rester toujours conséquent avec soi-même, c'est ne rien accomplir de contraire aux principes et aux idées que l'on professe.

L'honnêteté consiste à démasquer énergiquement les fourbes et les hypocrites qui, sous ce mot, cachent leurs ignobles desseins. Elle ne peut régner que dans un milieu et chez des êtres moralement sains. L'honnêteté sera la règle générale dans une société où le lucre, le luxe et la domination de l'homme sur l'homme auront cessé d'exister.

Accueil

HONNEUR n. m. (du latin honor, même signification)

Un des mots les plus stupides, les plus vides de sens. Un de ceux au nom de qui on accomplit un nombre incommensurable de crimes. Pour donner une idée exacte de ce mot, il n'est que de citer les définitions qu'en donnent les dictionnaires bourgeois : « Gloire, estime qui suit la vertu ou les talents. Probité, vertu, considération, réputation, démonstration d'estime ou de respect. Distinction. En parlant des femmes: pudeur, chasteté ».

C'est au nom de l'honneur du drapeau, de la Patrie, que toutes les guerres se sont faites et se font encore. Que de sang versé, que de victimes accumulées! L'honneur du drapeau, l'honneur de la Patrie ; ces mots cachent les ténébreux desseins, les convoitises, les ambitions, les appétits insatiables des financiers, des industriels, des diplomates et des gouvernants de toutes les couleurs.

L'honneur du nom, de la famille, de la caste : que de palinodies, que de bassesses, que de crimes on commet en leur nom! Un mari tue sa femme pour venger son honneur outragé (!) ; un père renie son fils parce que celui-ci s'engage dans une voie qui porte atteinte à l'honneur de sa famille! Un bourgeois se livre à toutes les bassesses envers les puissants pour être décoré et ainsi relever l'honneur de son nom! Une mère conseille à son fils de se suicider parce qu'il a manqué à l'honneur!...

Témoin ce fait-divers cueilli dans Le Matin du 28 février 1924 :

« TRAGIQUE ARRESTATION. - Le sieur Sarlat, secrétaire de mairie à Bassens, avait commis plusieurs détournements au préjudice de la commune. Sur la plainte du maire, des agents de la sûreté se présentaient hier à son domicile pour l'arrêter. Ce fut la mère qui vint leur ouvrir et, en apprenant le mobile de leur visite, elle cria à son fils qui était dans sa chambre : « On « vient pour t'arrêter, tue-toi! » Sarlat prit alors un revolver et se logea une balle dans la tête. Les policiers, au bruit de la détonation, se précipitèrent dans la chambre et trouvèrent l'indélicat employé gisant dans son sang et râlant. La mère les supplia d'achever son enfant! »

N'est-ce pas atroce de voir cette mère préférer son enfant mort plutôt que « déshonoré » ? Que de la voir, parce qu'il ne mourait pas sur le coup, supplier les flics de l'achever? L'honneur! Voici seulement ce qu'elle envisagera. Pas un cri de pitié ou de douleur ne sortit de ses lèvres ; aucun élan affectueux ne vint dicter à cette « mère » une parole de pardon. L'honneur! Il fallut ce mot pour ravalier une femme plus bas que la bête qui, elle, au moins, défend et protège la chair de sa chair.

Ne vit-on pas, pendant la guerre, des femmes dénoncer leur fils ou leur mari déserteur? N'en vit-on pas d'autres, en apprenant qu'un être cher venait d'être

tué au front, éprouver un sentiment de fierté et tenir à honneur d'être la mère ou la compagne d'un « mort pour la patrie » ?

L'honneur? Si un pauvre diable dérobe un pain pour se nourrir, il est déshonoré. Si un financier extorque plusieurs millions, même en ruinant sa clientèle, il sera taxé de « banquier de génie » et se verra comblé d'honneurs!

« L'honneur tient dans l' carré d' papier d'un billet d' mille », écrivait un jour Gaston Couté. Ce n'est pas là une boutade de pamphlétaire. L'homme qui possède une fortune peut se permettre tous les actes vils ; s'il obtient en résultat l'augmentation de son capital, il verra, en même temps, s'accroître ses droits à la considération de ses contemporains.

On couvre d'honneurs un général meurtrier, un politicien sans vergogne qui est un des responsables de massacres humains ; un mercanti qui s'est enrichi en vendant de la marchandise avariée ; un financier qui ne doit sa fortune qu'à de louches spéculations ; un grand usinier qui exploite durement ses ouvriers, les brime et ne leur accorde qu'un salaire de famine ; un flic qui s'est distingué par sa sauvagerie dans la répression ; un gouverneur de colonie qui fait massacrer impitoyablement les indigènes ; un soldat parce qu'il a exterminé un grand nombre d' « ennemis ».

Mais les savants, mais les artistes auront toute leur vie une misérable existence et on attendra qu'ils soient morts à la peine pour les couvrir d' « honneurs » ! Mais le mineur qui risque chaque jour le grisou, mais le marin qui court journellement le risque du naufrage, mais l'ouvrier qui peine de sa prime jeunesse à son extrême vieillesse pour enrichir le monde du produit de son travail, - tous ceux-là n'ont pas droit aux honneurs, ce sont des êtres de la « basse classe » dont on se sert en les méprisant. Il n'y a pas encore bien longtemps qu'on aurait fait rire les gens de la « haute société » si on leur avait dit qu'un ouvrier avait un cœur et un cerveau comme eux!

L'honneur d'une femme! N'est-ce pas à éclater de rire en pensant qu'une femme qui, en dehors du mariage, se livre à l'acte d'amour est considérée comme ayant perdu son « honneur...! N'est-ce pas Montaigne qui disait : « Ah ! Vous avez trouvé une drôle de place pour loger l'honneur d'une demoiselle! » La fille-mère n'est-elle pas encore une source de « déshonneur » pour sa famille... et tout cela parce qu'elle n'a pas sollicité le concours du maire pour aller coucher avec l'élu de son cœur! L'honneur? Quelle vaste blague! Ne vit-on pas un Alexandre Millerand, renégat, parjure, escroc de l'Etat pour près d'un milliard dans la liquidation des biens des Congrégations ; ne vit-on pas cet homme, qui est vraiment le symbole de la vilenie, de la malhonnêteté, grand maître de l'ordre de la Légion d' « honneur »! Et cette légion d' « honneur » n'est-elle pas accordée qu'aux massacreurs, qu'aux financiers spéculateurs, qu'aux politiciens sans scrupule, qu'aux commerçants détrousseurs, qu'aux plumitifs menteurs et asservis aux puissances d'argent? L'honneur n'est qu'un prétexte à tous les crimes ; c'est le mot avec lequel on fait marcher les foules ; c'est le mot vide de sens qui rend le cœur humain inaccessible à la pitié et même à l'affection véritable ; c'est au nom de l'honneur que l'on fait

s'entretuer des gens qui ne se connaissent pas la veille ; c'est un mensonge odieux et criminel. Défions-nous de ceux qui nous parlent d'honneur : ce sont des gens qui en veulent à notre vie ou à notre bourse. Reléguons ce mot à l'endroit où Villon accrochait les lunes mortes. Soyons bons et fraternels et, pour ce faire, rejetons loin de nous ce mot : honneur, source de haine, de meurtre et de méchanceté ; vocable qui ne peut avoir place que dans la bouche d'un fou ou d'un criminel.

- Louis LOREAL

Accueil

HOPITAL n. m. (du latin hospes, hôte)

Etablissement où l'on soigne les malades. Le principe fondamental de l'hôpital était la gratuité ; et ce fut surtout pour la classe pauvre qu'on créa cet établissement. Le prix coûteux des médicaments et des visites médicales, l'impossibilité de s'entourer de l'hygiène et des soins nécessaires à domicile étaient, pour l'ouvrier, une grande cause de misère et de mortalité. Aussi l'hôpital fut-il créé, dans lequel quiconque, assez gravement malade, sollicitait son admission, était soigné gratuitement.

A côté du service hospitalier proprement dit fonctionnait le service des consultations médicales gratuites. On peut affirmer, sans risquer de démenti, que le principe de gratuité qui présida à la fondation des hôpitaux a presque totalement disparu. Très peu de malades ont droit à l'hospitalisation gratuite. Pour jouir de cette « faveur » il faut se munir d'un véritable amas de certificats et d'attestations de toutes sortes prouvant la situation d'indigent. Dans certaines villes de province le candidat à l'hospitalisation doit verser une caution, sans quoi il lui faut attendre que la municipalité soit certaine de son indigence pour qu'il soit soigné. Un individu, dénué de tout argent, qui serait, alors, en proie à une attaque exigeant des secours médicaux immédiats, se verrait refuser l'entrée de l'hôpital, s'il n'est pas muni de ces certificats de pauvreté, et comme il faut au moins 24 heures à l'administration pour faire son enquête et son rapport, le malade risque fort d'être passé de vie à trépas au moment où son admission est accordée.

A Paris, des ouvriers ayant été soignés à l'hôpital, se sont vus réclamer, sous menace de saisie par huissier, une indemnité de 25 francs par journée de traitement. Même les simples consultations médicales ont été taxées à cinq francs, ce qui est un véritable scandale.

Jusqu'en 1906, c'étaient des religieuses qui avaient la charge de gérer les hôpitaux. Depuis cette époque, date de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, la direction en est passée à l'administration de l'Assistance Publique et, en principe, c'est un personnel laïque qui remplit les emplois d'infirmiers. Néanmoins il existe encore beaucoup de villes en province où les religieuses ont été maintenues en fonction.

La plus grande partie du budget étant consacrée soit aux réparations ou aux indemnités des dommages de la guerre, soit à l'armée et à la préparation de la prochaine « dernière », l'Etat pensa tout naturellement à prendre une partie des dépenses occasionnées par les apprêts bellicistes sur les crédits des hôpitaux. Au lieu de moderniser ces établissements, de leur procurer les derniers perfectionnements de la Science, de transformer en bâtiments hygiéniques les

vieilles bâtisses sales et lépreuses, d'agrandir les hôpitaux qui deviennent insuffisants pour les besoins de la population, l'Etat refuse impitoyablement tout nouveau crédit au budget hospitalier.

Ce manque continu de crédits, l'exiguïté et la vétusté des locaux, les conditions d'hygiène véritablement révoltantes dans lesquelles travaille le personnel hospitalier, toutes ces choses font que les malades sont soignés en dépit du bon sens.

Dans certaines villes de province le service d'ambulance est tout à fait illusoire. C'est ainsi qu'à Orléans, notamment, en 1928, il est impossible de pouvoir transporter deux malades à la fois à l'hôpital, une seule voiture ambulancière existant (et encore, quand elle n'est pas en réparation!)

On récrimine souvent contre le personnel - et c'est à grand tort. Il faut affirmer qu'un véritable dévouement est nécessaire aux hommes et aux femmes qui exercent le métier d'infirmier, pour résister et persister dans leur vocation. Le personnel n'est pas négligent : il est débordé par l'insuffisance numérique, par la vétusté du matériel et par la routine qui règne dans cette administration, comme dans toutes les autres, du reste. L'organisation actuelle des hôpitaux en France est une honte pour la société. N'a-t-on pas vu certains établissements manquer, en période d'épidémie, des médicaments nécessaires! La santé publique devrait être la première préoccupation de ceux qui ont à charge d'administrer une collectivité. L'admission dans les hôpitaux devrait être un droit absolu pour chaque individu malade. Tous les efforts devraient tendre au maintien de la santé de chacun. Mais il s'agit bien de cela! Tout l'argent que l'Etat demande et exige des contribuables, toutes les découvertes de la science sont au service des institutions meurtrières. Au lieu de conserver la vie aux individus, on met tout en œuvre pour la leur enlever lors de la prochaine guerre.

Dans une société organisée rationnellement, l'hôpital devra être un lieu sain, bien aéré, muni de tout le confort moderne et doté, de tous les perfectionnements de la Science.

Tous les sacrifices nécessaires seront accomplis pour que chaque membre de la société ait tous les soins que réclame son état de santé. L'hôpital ne sera plus un bâtiment sale, vieux et triste, dans lequel on s'imagine être en prison, dans lequel on sent à chaque pas l'atmosphère de la mort et où l'on n'entre qu'après de ridicules formalités. Ce sera un lieu agréable, propre, bien situé, entouré de jardins ou de bois. Ce sera le lieu où l'on viendra avec confiance se faire soigner, où l'on respirera chaque jour l'atmosphère de la vie qui se maintient grâce aux soins de tous, d'où l'on espèrera sortir guéri et non, comme maintenant, en sujet d'opérations dans l'amphithéâtre. Aujourd'hui, tout est mis en œuvre pour la mort. Demain, tout sera employé pour préserver la vie.

Accueil

HORTICULTURE n. f. (du latin hortis, jardin, et de culture)

Art de cultiver un jardin. Dans l'horticulture, il faut non seulement de la technique, mais encore que l'horticulteur soit, en même temps que cultivateur, un artiste, afin de présider à l'arrangement de son jardin. Certains, comme Le Nôtre, nous ont donné de véritables petits chefs-d'œuvre qui enchantent l'œil, tant par l'arrangement des fleurs que par les dessins variés et l'ordonnance générale des parcs.

Malheureusement il faut aujourd'hui être rentier pour pouvoir s'adonner à cet art. Les beaux parcs que l'on contemple dans les propriétés privées ou publiques sont l'œuvre d'horticulteurs salariés. La cherté du terrain, la longueur des journées de travail, la médiocrité des salaires font que les ouvriers n'ont ni le temps ni les moyens de se livrer à cet art, non plus qu'à posséder un jardin bien ordonné. S'ils contemplent des merveilles d'agencement horticole, celles-ci ne sont pour lui que de belles choses qu'il a le droit de voir, mais non pas de toucher.

En une société libertaire, où le terrain serait la propriété de tous, où les taudis auraient disparu, où l'urbanisme (voir ce mot) serait dirigé vers la satisfaction de tous, où les heures de travail seraient relativement minimales, chaque homme devrait avoir la possibilité de faire de sa maison un lieu riant et confortable, entourée de jardins, où il pourrait se livrer au plaisir de l'horticulture.

Accueil

HOSPICE n. m. (du latin *hospitium* ; de *hospes*, *itis*, hôte)

Maison d'assistance où l'on reçoit les orphelins, les infirmes, les vieillards, etc. Qu'ils soient sous une direction d'administration publique ou d'entreprises privées, les hospices d'enfants, de vieillards et d'infirmes sont, actuellement, des lieux où l'on souffre, où l'on se sent constamment à la merci de la direction, d'où la liberté est presque totalement bannie. Sauf quelques très rares exceptions, l'hospice fait porter à ceux qu'il héberge un costume-uniforme de la maison, la discipline y est assez rigoureuse et - surtout dans les établissements de l'Etat - la nourriture y est insuffisante, tant par sa quantité que par sa qualité.

Les orphelins y sont exploités ignoblement au profit soit de l'œuvre, soit des entrepreneurs civils qui les font travailler péniblement pour un salaire dérisoire. Quant aux vieillards, leur condition est si mauvaise, qu'ils sont, pour la plupart, obligés de se livrer à quelques menus travaux au dehors pour pouvoir passer leurs derniers jours plus que modestement. Comme les hôpitaux (voir ce mot), les hospices actuels sont une véritable honte pour la société. Les orphelins devraient être à la charge de la communauté, ils devraient être élevés comme tous les autres enfants, entourés de la même affection et des mêmes soins attentifs, jouir du même bien-être. Les vieillards, après avoir donné toute leur jeunesse, toutes leurs forces au profit de la collectivité, ne devraient pas être obligés de solliciter leur admission dans un hospice (et encore, cette admission ne leur est-elle accordée qu'après maintes démarches) pour finir leurs derniers ans. Ayant participé au labeur commun, ayant coopéré à la richesse générale ; ils devraient, eux aussi, être à la charge de la communauté, jouir des mêmes droits, des mêmes joies, des mêmes libertés que leurs cadets. Entourés de l'affection de tous, ils devraient pouvoir passer la fin de leur existence dans une atmosphère de bonheur et de sécurité fraternelle.

Les hospices n'ont de raison d'être que dans une société où toute misère devient prétexte à charité. Ce n'est pas soulager la misère qu'il faut ; c'est la supprimer, en en détruisant les causes.

Accueil

HOSPITALISER v. a.

Admettre quelqu'un dans un établissement hospitalier.

En France, où règne ce que certains pamphlétaires ont appelé la République des Camarades, il faut faire des démarches innombrables, aller trouver une foule de personnages divers pour posséder la recommandation nécessaire à l'hospitalisation.

Le pays qui inscrit sur tous ses monuments publics le mot : fraternité, est un de ceux où l'on a le plus de peine à entrer dans un hospice. Le mot n'aura plus sa raison d'être quand nous nous serons débarrassés de l'autorité, rempart du capitalisme, cause de la misère.

Accueil

HOSPITALITE n. f. (du latin hospes, hôte)

Abri, logement, asile, refuge que l'on offre gratuitement à quelqu'un. Les anciens, en général, avaient en honneur le culte de l'hospitalité. L'étranger était accueilli cordialement et, pendant toute la durée de sa présence, l'hôte était considéré comme sacré. Depuis, cette habitude tend de plus en plus à disparaître de nos mœurs. Les conditions d'existence faites aux hommes les ont rendus méfiants. Néanmoins, dans la classe pauvre, on accorde encore assez facilement l'hospitalité.

C'est une des plus belles manifestations de solidarité humaine qui soient. Elle suffirait à démontrer que, contrairement aux dires des casuistes de l'Eglise, l'homme n'est pas foncièrement méchant et égoïste. Quoi de plus beau, de plus noble, que cette confiance accordée par quelqu'un à un être qu'il ne connaît pas et à qui il offre sa maison et, quelquefois, sa table? Certes, il arrive que des individus sans scrupules abusent de l'hospitalité et en profitent pour voler leur hôte. Il se trouve partout des êtres anormaux. Mais jamais l'homme bon et fraternel ne refusera son toit à celui qui se trouve sans abri. Jamais l'ouvrier ne laissera un de ses camarades coucher dehors. Pendant la guerre, beaucoup de camarades offrirent l'hospitalité aux déserteurs et aux insoumis - ce faisant, ils encouraient une véritable responsabilité ; mais le sentiment de solidarité était assez solidement ancré en eux pour risquer la prison en hospitalisant un de leurs amis (quelquefois un inconnu) qui ne voulait pas se soumettre à l'assassinat collectif.

Donner l'hospitalité! Ces mots ne sont-ils pas à eux seuls la condamnation du régime présent? Comment il se trouve encore des hommes, des femmes et même des enfants sans domicile, alors qu'il y a tant de locaux (palais, sièges d'administrations, ministères, banques, casernes, églises, châteaux, hôtels particuliers habités seulement une saison, etc.) qui se trouvent vacants ou employés pour des besognes malfaisantes? Il est permis qu'un être, parce qu'il ne possède aucun argent, ne puisse, en arrivant dans une ville, trouver une chambre où coucher? Et cet être n'est-il pas passible de prison? (Voir Vagabondage). Certes, il est des cas où l'hospitalité n'est pas le fait de la société. Quand, par exemple, un camarade se rend d'une localité à une autre et qu'il va loger chez un de ses amis - mais là, ce n'est pas un cas spécifique d'hospitalité ; c'est un acte de camaraderie pure.

Nous travaillons fermement et de toutes nos forces pour l'avènement d'une société où il ne se trouvera plus de sans-abri, où le logement sera assuré à tous. L'hospitalité, alors, aura vécu et ne sera plus qu'un souvenir de la solidarité des hommes au temps où l'iniquité régnait.



Accueil

HUISSIER n. m.

Le mot est ancien : la fonction aussi, hélas! Le mot vient de huis, qui signifie porte, et qui se retrouve encore dans l'expression usuelle : à huis clos.

Il y a une grande différence entre le portier et l'huissier. Le portier, préposé à la porte extérieure, ouvre à qui s'annonce par le tintement de la sonnette ou le heurt du marteau, sauf vérification ultérieure si le visiteur est indésirable et ne doit point passer le seuil. L'huissier a la garde de la porte intérieure qui donne accès dans un cabinet, un appartement ou une antichambre. Il écarte l'importun. Il admet et introduit l'ayant droit. Chacun sait que les huissiers, avec ces fonctions, se sont perpétués dans les administrations, les ministères, à la Présidence de la République et au Parlement. S'ils portent la chaîne, c'est en souvenir de la monarchie dont toutes les démocraties aiment à conserver les usages au bénéfice de leurs seigneurs. Sous la royauté, les huissiers de la Grande Chancellerie et du Conseil portaient au cou la chaîne d'or avec la médaille du roi. On les appelait les huissiers à la chaîne. La chaîne n'est plus en or, la médaille y cliquette toujours : l'effigie en est changée, et les huissiers à la chaîne ne sont pas exclusivement réservés aux nobles salles ou salons de la Place Vendôme ou de l'Elysée.

Que la justice eût besoin d'huissiers pour le service de ses prétoires, rien de plus naturel. Aujourd'hui encore, elle a ses huissiers audienciers, ainsi appelés parce qu'ils assurent le service de l'audience. Ils font l'appel des causes et l'appel des témoins. Ils occupent une tribune basse au pied du tribunal, et à côté du greffier. Ils revêtent la robe noire sans épitoge. L'épitoge est le bandeau qui se porte en sautoir sur l'épaule et qui est bordé d'hermine. L'hermine est le signe du grade : un rang d'hermine pour le licencié, deux rangs pour le docteur. Quand la licence en droit n'est pas exigée pour l'exercice de la fonction, les titulaires de cette fonction n'arborent pas l'hermine, ni son support l'épitoge, quand bien même ils seraient pourvus du grade qui la confère. C'est une règle de bienséance : la confraternité exige cette égalité. Les avoués, quoique tous licenciés en droit à Paris et dans les villes importantes, portent la robe sans épitoge, car l'un d'entre eux pourrait, théoriquement, n'avoir qu'un diplôme inférieur. Les avocats, tous licenciés, leur statut l'exige, prennent l'hermine, mais les docteurs renoncent au deuxième rang qui est leur deuxième galon.

La robe noire de l'huissier à l'audience n'est pas sa tenue officielle de cérémonie. Le décret du 14 juin 1813 qui est toujours la charte fondamentale de la corporation, a constitué ainsi le costume de ses membres : « habit noir à la française, avec manteau de laine noire revenant par devant et de la largeur de l'habit ». On sait combien Napoléon 1^{er} se montra jaloux d'accorder ou d'imposer

l'uniforme même aux académiciens. Encore oublia-t-il de leur dessiner un manteau. Lorsque les immortels enterrent un de leurs confrères, il n'est pas rare de voir, aux obsèques, sous des pardessus de ratine, grelotter dans des « habits verts » des assistants ratatinés.

Le protocole vestimentaire du Premier Empire n'est pas tombé en désuétude. Dans les audiences solennelles du Tribunal, pour l'installation du Président ou du Procureur, on pouvait contempler hier encore la délégation des notaires en habit à la française et culotte courte, le chapeau à cornes sous le bras.

Le décret de 1813 donne à l'huissier une baguette noire, symbole de coercition. Cette baguette, tenue à la main, était, sous les Bourbons, une baguette fleurdelisée, semblable à un bâton de maréchal, mais, au Moyen-âge, une verge analogue à celle dont une tradition contestable arme le poing de Bridoison, dans la pièce de Beaumarchais. Les huissiers se distinguaient, dès leur origine, en huissiers à cheval et huissiers à verge. Les premiers seuls avaient le droit d'instrumenter dans tout le royaume, les autres dans les limites de leur résidence. Instrumenter, c'est délivrer des exploits, dresser les constats, procéder aux saisies.

C'est qu'en effet la justice, pour qu'un défendeur soit mis en état de comparaître et de faire valoir ses droits, ou pour que les décisions rendues soient exécutées par une contrainte légale et licite, a besoin de confier ses missions à des mains sûres. C'est ainsi que les huissiers des prétoires ont paru tout désignés pour cet office ; et, par la suite, d'autres auxiliaires leur ont été adjoints. Il faut remonter à Charles VI pour trouver la première organisation des huissiers. Les lettres patentes de 1402 prescrivent qu'une information préalable soit faite de leur suffisance et loyauté.

« Leur suffisance » c'était un souhait vague, à défaut d'un programme précis. Les Etats Généraux de Tours, en 1484, expriment le vœu que l'huissier sache lire, écrire et mettre en termes honnêtes les citations de leurs exploits. C'était beaucoup demander ! L'ordonnance de 1563 intervient pour exiger qu'ils sachent au moins écrire leurs noms.

Les candidats étaient nombreux ; on comptait, en 1790, 934 huissiers à cheval et 236 à verge. On était loin de l'ordonnance d'avril 1498 qui avait réduit le nombre des huissiers à 220. La profession, aussi divisée, n'était pas très lucrative. L'huissier s'adjoignait volontiers à son office un commerce. Le décret du 14 juin 1813 lui fait défense de tenir auberge, cabaret, café, tabagie ou billard.

La plupart des auteurs n'établissent aucune différence entre l'huissier et le sergent que le XVII^{ème} siècle a également connus. Les sergents descendaient en droite ligne des huissiers d'armes chargés de veiller à la sûreté du roi. Le répertoire de Dalloz qui résume la saine doctrine dans toutes les questions juridiques, enseigne que les huissiers procédaient devant les cours souveraines et les sergents devant les juridictions inférieures.

La distinction est-elle exacte ? Il faut la demander au théâtre classique, à Racine dans *Les Plaideurs*.

Chicaneau et la comtesse de Pimbésche, deux plaideurs forcenés, ont

ensemble une conversation qui commence comme l'entretien de Vadius et de Trissotin par des condoléances mutuelles, sinon par des congratulations, et qui se termine, comme cet entretien, par une brouille et des invectives. Chicaneau n'a plus qu'un désir : faire constater les violences auxquelles se porte son adversaire, la comtesse qu'une préoccupation : assigner son ennemi.

De là le vers final :

Chicaneau. - « Un sergent, un sergent! »

La comtesse. - « Un huissier, un huissier! »

Un sergent a le pouvoir de dresser un constat ; un huissier a seul qualité pour délivrer l'assignation en justice.

Continuons la pièce:

L'Intimé, au fait de l'incident, l'exploite pour approcher Chicaneau et, faux huissier, vient remettre à l'enragé un faux exploit : Chicaneau s'emporte et frappe.

L'Intimé ; - « Tôt donc ... Frappez ; j'ai quatre enfants à nourrir. »

Un soufflet le récompense :

- « Un soufflet! Ecrivons :

Lequel Hieronyme, après plusieurs rébellions,

Aurait atteint, frappé, moi sergent, à la joue.

C'est bien cela ... »

L'huissier, sous Louis XIV, confond en lui deux origines. Il descend des anciens huissiers d'armes, il détient une parcelle de leur autorité, il est sergent ; mais en plus il descend des huissiers préposés par la justice à la délivrance des citations et il ajoute une attribution nouvelle son pouvoir. Il y a un sergent dans un huissier, un huissier déborde un sergent.

Disons pour être complet que l'exempt était un officier subalterne du guet ou de la maréchaussée, investi d'un pouvoir de police et délégué pour des opérations de police, notamment les arrestations. C'est un exempt qui, dans Tartufe, vient, au nom du roi, prendre au collet le fourbe et amener le dénouement. Nous avons ainsi ces trois personnages utiles à connaître... historiquement : l'huissier, le sergent et l'exempt. L'irascible Chicaneau s'est porté à des voies de fait sur le messenger pour ne pas dire le mandataire de justice. C'étaient les petits inconvénients de la profession et parfois, comme l'indique l'Intimé, ses petits bénéfices à cause du dédommagement obligatoire.

Mais l'histoire connaît des huissiers qui ont été molestés plus gravement ou qui ont subi un sort dont ils n'ont pu tirer profit ni récompense.

Edouard, comte de Beaujeu, a été décrété de prise de corps pour avoir jeté par la fenêtre un huissier qui lui notifiait un exploit. Le marquis de la Séglière aurait ôté son chapeau à cet ancêtre. Ils étaient, l'un et l'autre, de ces temps où le noble s'estimait supérieur aux lois ou à la loi.

En 1322, Jourdain de Lille fut frappé d'une peine moins nominale et moins

symbolique : il fut bel et bien pendu, mais il avait tué l'huissier qui lui délivrait l'assignation.

Enfin Dalloz rapporte que sous Louis XIII un jeune seigneur ayant cassé le bras à un huissier, le souverain parut au Parlement le bras en écharpe, pour attester que le coup porté au mandataire de l'autorité royale avait atteint le roi lui-même.

* * *

Telles sont les origines, tels sont les ancêtres de nos huissiers modernes.

Pour être huissier, il faut remplir les conditions suivantes : être Français, avoir au moins 25 ans, avoir satisfait aux devoirs du recrutement, justifier d'un stage (2 ans chez un notaire ou un avoué, ou bien 3 ans dans un greffe du Tribunal ou de la Cour). Il faut avoir obtenu de la chambre de discipline un certificat de moralité et produire une expédition de la délibération du Tribunal qui constate l'admission du candidat. La fonction d'huissier est incompatible avec toutes les fonctions publiques. L'huissier ne peut être défenseur officieux devant les tribunaux où le ministère de l'avocat n'est pas obligatoire. Cette prohibition n'est guère observée dans les justices de paix cantonales, au moins dans certains départements.

Les huissiers ont dans leurs attributions : les citations, les notifications et significations nécessaires pour l'instruction des procès, et généralement tous actes et exploits requis pour l'exécution des ordonnances de justice, jugements et arrêts. Dans les villes où il n'existe pas de commissaires-priseurs, ils procèdent aux ventes mobilières.

S'il s'agit de délivrer une assignation à bref délai, c'est-à-dire en dehors du délai normal et quand la citation en conciliation a été supprimée par dispense de justice - s'il y a lieu de signifier un jugement par défaut, dans d'autres cas encore qui sont spéciaux, l'huissier procédant doit avoir été commis par le Président ; il prend le titre d'huissier commis et l'habitude est que le Président, en pareille occurrence, désigne un huissier audencier. Les huissiers ne peuvent procéder ni délivrer les exploits les jours fériés ; les jours ordinaires ils doivent observer les heures légales, et s'abstenir :

Du 1^{er} octobre au 31 mars avant 6 heures du matin et après 6 heures du soir ;

Du 1^{er} avril au 30 septembre, avant 4 heures du matin et après 9 heures du soir.

Quelques amoureux illégitimes emploient à rebours l'horaire légal pour ne pas être surpris par la sommation consacrée : « Au nom de la loi », mais certains d'entre eux ont oublié à leur dam qu'une permission du juge pouvait autoriser les constats ou les intrusions légales en dehors des heures légales. Nous indiquerons, à l'honneur de la corporation, qu'elle a une Bourse commune (le législateur qui l'a prévue mérite d'être félicité). Cette Bourse subvient aux dépenses de la Compagnie, à la distribution des secours aux huissiers indigents... le cas est extrêmement rare... elle a des clientes parmi les veuves et les orphelins des huissiers décédés.

Elle serait mise à contribution s'il fallait couvrir d'urgence une carence de fonds par la défaillance d'un membre de la Compagnie, mais le cas est purement hypothétique.

On sait que, dans *Les Plaideurs*, l'Intimé a signé Lebon son faux exploit, et Chicaneau de s'écrier, non sans à-propos :

- « Lebon, jamais huissier ne s'appela Lebon ».

Certes, si la justice a sa raideur et son tranchant chirurgical, l'huissier ne procède point par la persuasion et l'urbanité de ses manières ne va pas jusqu'à la suavité. Toutefois, l'huissier à verge n'a jamais porté le faisceau des licteurs. Et nous connaissons même de ces honorables officiers ministériels qui, sans trahir les intérêts de leurs requérants, tempèrent l'ardeur du créancier, désarment par des représentations utiles la mauvaise volonté du débiteur. Il y a des huissiers, et même des huissiers non audienciers, qui, moralement, ont leurs élégances... Il est préférable de n'avoir pas à se louer de leur adresse ou de leur mérite dans l'exercice de leurs fonctions.

- Paul MOREL

HUISSIER

L'huissier, dont c'est le métier de tirer rendement des exploits (protêts, assignations, contraintes, etc.) et que l'intérêt porte en général à envenimer la chicane qu'il monnaie au pourcentage, se présente d'ordinaire assez peu paré des adoucissements de la pitié. Il n'est que par accident messenger de la conciliation et ne temporise guère que par calcul. Quand on ne peut « tondre un diable » parce qu'il « n'a plus de cheveux » et que la procédure risque de rencontrer le vide, il est parfois de bonne guerre d'attendre que le poil repousse quitte à l'arracher au fur et à mesure... Sa morale, d'ailleurs, tant sociale qu'individuelle, le prédispose à la rigueur plus qu'à l'indulgence. Devoir et ne pouvoir payer constitue une incartade et une dérogation aux règles et aux fondements de l'honnêteté conventionnelle qu'il a pour mission de sauvegarder. C'est là avant tout un titre à sa méfiance et qui situe l'intéressé malheureux ou malchanceux sous sa désapprobation ou son mépris, très peu souvent dans la zone de l'excuse et de la tolérance. Sa « grandeur d'âme » tenterait davantage la plume d'un Courteline ou d'un Balzac qu'elle ne soulèverait l'enthousiasme reconnaissant des humbles. Un sceau fatal désigne la demeure marquée pour sa visite : on y a commis le crime d'être désargenté!...

Imbu de l'importance légale d'une fonction coercitive, il est enclin à en élargir les attributs et à en accentuer les interventions. Aussi il use davantage des prérogatives de sa charge pour la poursuite fructueuse qu'il ne les emploie à écarter des défavorisés sociaux les conséquences pénibles de leur état. Jargon d'étude et de prétoire, finasseries et « retorderies » juridiques masquent surtout les embûches et

précèdent les saignées pécuniaires, voire les expulsions, et l'huissier demeure un agent de pressuration aux interventions redoutées. Mandataire de la fortune en service de recouvrement, il se garde d'oublier qu'il arrondit sa propre escarcelle sur le chemin même où s'assouvissent les créances. Les « frais » sont l'actif de ses affaires et agrémentent sa situation. L'huissier, qui, dans les ménages de travailleurs aux budgets difficiles, se présente porteur du « papier timbré » fatidique donne presque toujours le signal des catastrophes domestiques. Il précise les embarras accrus, la rupture d'une semi-quiétude provisoire, la gêne davantage maîtresse au foyer, le fléchissement et parfois la chute d'une économie laborieuse. Il est, dans un état social de souffrance, un instrument de la peine multipliée et de la détresse. Les privations font cortège ses présentations. Et l'huissier, qui jette la rue et fait vendre l'encan les meubles et les hardes du pauvre est - comme tout l'appareil judiciaire tendu devant les victimes unilatérales de « l'ordre social » en un traquenard permanent - honni avec raison du populaire.

- LANARQUE

Accueil

HUMANITARISME n. m.

Ce mot, surtout dans les pays occidentaux, est employé plutôt comme adjectif ; comme substantif, il a une signification générale imprécise. Dans la presse il circule sans norme, sans gêne. Il faut expliquer une équivoque. L'humanitarisme n'est pas une notion sans contenu réel ; ce n'est pas un mot commode à la portée de chacun. Dans quelques livres, particulièrement dans *L'Humanitarisme et l'Internationale des Intellectuels* (1^{re} édition a paru à Bucarest en 1922), je me suis efforcé à donner à ce mot une signification positive, dont devraient tenir compte tous ceux qui emploient ce mot. Les uns considèrent l'humanitarisme sous une forme personnelle seulement, le réduisant à cette urbanité qu'ils croient inhérente, cachée dans le cœur, et qui ne peut souffrir une « expression sociale », c'est-à-dire son affirmation par des actes collectifs ou seulement par certains principes selon lesquels elle serait guidée à travers les réalités sociales. Ceux qui craignent que l'humanitarisme, exposé sous la forme de doctrine, devienne un dogme, - et par conséquent contrarie la liberté de conscience et l'action de l'individu, - ceux-là craignent inutilement. L'humanitarisme ne peut pas être un dogme, un cadre restreint et fixe dans lequel nous devons nous limiter en nous déformant. Ceux qui examinent bien les principes humanitaristes, peuvent se convaincre qu'ils n'ont pas d'autres limites que celles de l'espèce humaine elle-même - (non pas une classe, une nation, une race) - définitives, augmentant en même temps que le progrès biologique, technique, économique, culturel et spirituel de l'humanité.

Parmi les mouvements qui sont nés après la guerre de 1914-1918, le mouvement humanitariste procède du désir même de salut de l'humanité entière ; et planant au-dessus des intérêts éphémères, reste dépourvu de toute ambition de domination. L'humanitarisme n'est pas une simple expression verbale, vaguement idéaliste, mais résume les tendances au progrès de toute l'humanité. L'humanitarisme intuitif et moral préconisé par les vieilles religions a pris, à l'aide de la science moderne, une ampleur et une clarté qui le rendent accessible à ceux qui obéissent à la voix du cœur, aussi bien qu'à ceux qui suivent les impératifs de la raison. L'humanitarisme est une conception générale de la vie humaine, une doctrine pratique qui, nous le répétons, ne deviendra jamais un dogme, pour la raison que ses bases ne sont ni politiques, ni strictement sociales. L'humanitarisme est une expression de l'évolution biologique, économique, technique et culturelle de l'humanité qui, elle, est un organisme unitaire, dans lequel les races, les nations, les classes et les individus peuvent vivre en harmonie, ayant chacun sa tâche spéciale dans le cadre d'un seul intérêt commun. Cet intérêt commun est : le progrès pacifique, par voie internationale, de l'activité créatrice des diverses catégories de

travailleurs intellectuels et manuels.

L'humanitarisme est donc basé sur les idéals permanents et intégraux de l'homme et sur les tendances naturelles de l'évolution humaine. Il embrasse le passé de l'humanité, plein de victoires sur la nature ; son présent, dominé par la toute-puissance de la machine, et son avenir qui verra la réalisation d'une harmonie définitive entre la matière et l'esprit. La malédiction que constitue le dualisme social (maîtres et exploités), le dualisme sexuel, le dualisme religieux, et les multiples mensonges idéalisés, doit prendre fin par le retour à l'unité générique : à l'humanité organisée économiquement et techniquement, mais au sein de laquelle l'individu gardera toute la liberté de ses aspirations, de ses convictions et de ses manifestations esthétiques, scientifiques, morales. Car l'humanitarisme ne s'adresse pas à une classe ou à une nation, mais à l'homme, à tout individu qui connaît ou veut connaître sa destinée de paix et de sociabilité au milieu du groupe, de la classe, de la nation, de la race, de l'humanité dont il fait partie. Aussi vieux que l'espèce humaine, l'humanitarisme se présente sous une forme qui résiste à toutes les recherches scientifiques et répond aux consciences les plus compliquées et les plus vastes.

* * *

Quelle est l'essence de l'humanitarisme moderne? Les dix principes suivants suffisent, croyons-nous, pour indiquer les points de repère de l'humanitarisme :

I. - « Je suis homme ! », c'est la réponse qu'il nous faut donner à notre propre conscience et à ceux qui nous questionnent sur la nationalité, la confession ou l'Etat auxquels nous appartenons. Et cette réponse signifie : je sais que je suis le produit de l'évolution biologique ; qu'il y a en moi le singe, l'animal, la plante, le minéral ; je sais aussi que je dois développer en moi mon humanité grandie par les efforts des générations disparues : conserver la culture et la civilisation héritées et les parfaire autant qu'il est en mon pouvoir. Car, je prévois l'avenir en contemplant le passé : et c'est en m'humanisant moi-même que je bâtis pour mes descendants un degré nouveau sur l'échelle du progrès.

II. - Deux notions, qui sont deux réalités, forment la base de mon humanité, ce sont : l'individu et l'espèce, la cellule et l'organisme. La liberté peut toujours s'harmoniser avec la nécessité : ma volonté d'individu trouve un champ d'action créatrice dans le cadre de l'espèce. C'est en les reconnaissant, que nous devenons les maîtres des fatalités naturelles. Et quant aux fatalités sociales, elles n'existent que pour ceux qui n'ont ni conscience individuelle, ni conscience de l'espèce.

Il n'y a, entre l'unité simple de l'homme et la suprême unité de l'humanité, pas d'autre unité naturelle intermédiaire, mais seulement des formes sociales et politiques : la famille, la tribu, la classe, la nation, l'Etat, la race... Ce sont des formes artificielles, transitoires : nous ne les reconnaissons pas de manière absolue. Libérons-nous de leur tyrannie, si elles viennent à paralyser notre personnalité et si elles ne correspondent pas aux tendances vers le progrès de l'humanité.

III. - La croyance au progrès est la sève de mon humanité. Ce n'est pas

une croyance mystique ou simplement idéaliste. L'idéal naît de réalités, non pas de rêves. L'élan de vie de la nature, devenu conscient par l'homme, trouve des expressions toujours plus parfaites, malgré toutes les catastrophes cosmiques et toutes les débâcles provoquées par la guerre. Le principe de tous les progrès matériels et spirituels est dans le progrès du cerveau : une idée supérieure ne germe que dans un cerveau par des brouillards de l'ignorance, des fantômes de la superstition, des obsessions fétichistes. La majorité de l'humanité a le cerveau en léthargie ; éveillons, par une éducation libre et positive, les possibilités qu'il recèle. L'humanité qui est dans nos cœurs, verra et agira mieux, quand elle sera dirigée par l'intelligence.

IV. - Le commandement de la conscience humaine est celui-ci : que l'idée devienne acte. C'est ainsi que l'on connaîtra notre sincérité et que nous connaîtrons notre pouvoir. Ce commandement nous mène d'ailleurs à la loi naturelle de l'harmonie. Car humanité veut dire harmonie des contraires. Que toujours nous serve d'exemple le dualisme de la nature, où tout cependant concourt à une harmonie unitaire.

Matière et esprit? - spiritualisons la matière!

Individu et foule? - personnalisons la foule!

Art et travail brut? - embellissons l'effort créateur!

Religion et science? - apportons la foi à la vérité!

Prolétariat et capital ? - socialisons les moyens de production!

Barbarie et culture? - civilisons les peuples!

Dieu et l'Eglise? - divinisons l'homme!

Que toutes les activités humaines, tout en demeurant dans les limites qui leur sont assignées par la nature, gardent entre elles les liens vitaux : qu'elles tendent, toutes, chacune par son effort particulier, au développement omnilatéral de l'humanité individualisée.

V. - Le pacifisme est l'axe premier de l'humanitarisme. Soyons persuadés non seulement de la destinée pacifique de l'homme mais aussi de son origine pacifique : la sociabilité primordiale, à l'époque de ses ancêtres simiesques et l'anatomie du corps humain démontrent que l'homme primitif n'avait d'autres armes que la solidarité numérique et son intelligence.

Que l'action pacifiste poursuive en premier lieu le réveil du pacifisme primaire. La haine est venue se greffer dans le cœur de l'homme par suite de la multiplication des guerres. C'est par la connaissance de l'origine humaine, des conditions de développement des civilisations et surtout par la conscience que nous avons de « l'organisme de l'humanité » que nous fortifions en nous le pacifisme individuel. En expliquant à tous que les guerres, surtout à notre époque, sont vaines à tous les points de vue, puisqu'elles donnent des résultats contraires à ceux qu'on poursuit, nous fortifions le pacifisme dans l'âme du peuple.

Basés sur des principes scientifiques - biologiques, économiques, etc. - nous pouvons donner au pacifisme la force de conviction qui détermine l'action. Le

commandement de la conscience : Tu ne tueras point - (ce qui signifie respecter la vie, toute la vie) - s'unira alors au souhait du cœur : Paix à vous! - (ce qui signifie fraternité entre individus et harmonie entre les intérêts des peuples libres).

VI. - L'internationalisme est le deuxième axe de l'humanitarisme. Il a son origine dans le pacifisme comme les branches dans le tronc de l'arbre. Il a toujours existé, sous diverses dénominations. La solidarité de horde ou de race, les alliances entre nations ou classes sociales, les associations entre des groupes dispersés sur tous les continents - et même la division du travail entre les individus et les peuples -, ne sont que des formes (les unes embryonnaires, les autres hybrides) de l'internationalisme, ou plutôt de l'interdépendance.

L'intérêt prime partout et toujours. - L'internationalisme économique est reconnu par tout le monde, bien qu'il revête encore la forme de l'impérialisme politique. - L'internationalisme technique se relève avec chaque progrès des avions, par exemple, ou de la machine qui remplace le travail brut de l'homme. - L'internationalisme de la science est incontestable : la vérité afflue de tous les points cardinaux, comme le chant des poètes, comme le verbe des prophètes...

La culture et l'art des diverses nations ont une essence commune ; les mêmes racines leur servent à puiser la sève dans le même sol : il n'y a que les fleurs et les parfums qui sont différents. Et c'est ce qui fait la splendeur du jardin de l'humanité, où s'harmonisent, dans la soumission à la même destinée, les individualités nationales, sociales ou personnelles.

VII. - La tendance à l'unité : voilà la signification essentielle du pacifisme et de l'internationalisme. La paix entre les organes et l'interdépendance de leurs fonctions produisent la saine unité de l'organisme individuel. La paix entre les nations et l'internationalisme économique, technique, scientifique, cultural, préparent l'unité suprême de l'humanité. La tendance à l'unité admet les progrès les plus divers : la variété dans l'unité.

C'est par l'unité morale, dont la loi est l'accord entre l'idée et l'acte ; - par l'unité psychophysique, c'est-à-dire sociale, qui est l'harmonie des intérêts des diverses classes non parasitaires ; - par l'unité nationale, synthèse des unités individuelles et sociales d'une certaine région géographique et sans caractère agressif pour d'autres nations ; - par l'unité de race ou l'unité continentale qui comprend les unités nationales liées entre elles par la même civilisation, par le « patriotisme cultural » ou par la nécessité d'une expansion économique pacifique ; - c'est par toutes ces unités progressives que nous nous dirigeons vers l'unité planétaire de l'humanité.

La tendance à l'unité de l'espèce existe dès les origines de l'homme ; elle prend sa source dans la réalité de « l'organisme de l'humanité ». Soyons conscients de cette tendance : toutes les activités humaines convergent vers la création de l'Etat unique de l'humanité ; cet « Etat universel » sera l'expression sociale de la réalité biologique de l'humanité et du progrès technique, économique, cultural et spirituel de celle-ci.

VIII. - Evolution civilisatrice : voilà la méthode de l'humanitarisme. Elle

résulte des autres principes et n'est qu'une continuation de l'évolution naturelle, dirigée par l'intelligence et la force de l'homme.

Le fruit ne pousse pas avant qu'il y ait eu des racines, un tronc, des branches, des feuilles, des fleurs et surtout avant d'avoir puisé la sève de la terre. Il en est de même de l'individu, du peuple et de l'humanité. Il leur faut tous les éléments et le temps nécessaire. Chaque chose en son temps! C'est par une ascension graduelle, d'un sommet à l'autre, que l'idéal se réalise. Mais jamais définitivement : toujours par des transformations insensibles, par des élans naturels, par le fait d'une volonté consciente...

Il n'y a pas de perfection - il n'y a qu'une tendance à la perfection. La méthode révolutionnaire appartient à ceux qui croient que l'idéal peut être conquis intégralement, qu'il est possible d'anticiper sur l'avenir. Une révolution donne naissance à une autre révolution, de même que d'une guerre en surgit une autre. La vraie révolution n'est que le terme final de l'évolution.

Les utopistes et les traditionnalistes sont esclaves de l'Absolu. Le présent doit être une synthèse vivante du passé et de l'avenir ; - que le singe et le surhomme fraternisent dans l'homme actuel, simple anneau dans la chaîne de la vie qui monte en un cercle spiralé infini.

IX. - Amour et liberté : voilà « les armes » de l'humanitarisme, maniables suivant une loi unique : Connais-toi toi-même! C'est en s'émancipant soi-même d'une tradition devenue parasitaire, et de l'amour égoïste qui ne se manifeste que par la haine, - c'est en se purifiant dans le vaste fleuve de la vie humanisée, qu'on peut arriver à véritablement aimer son prochain et à défendre la liberté de celui-ci comme la sienne propre.

La force dans le domaine social et l'intolérance dans le domaine moral ou intellectuel, n'ont d'autres effets que de déterminer une force et une intolérance contraires. Les tyrans - classes, Etats, races - qui opprimaient la majorité de l'humanité, ont péri par leur propre gigantanie. Ils ont grandi démesurément, oubliant ou se refusant à savoir qu'il y a aussi d'autres tendances de croissance et de conservation. C'est le fardeau de leur propre force qui les a étouffés.

Les doctrinaires, - laïques ou ecclésiastiques -, les tyrans de l'âme et les bourreaux de la libre pensée, ont cru (et croient encore) que l'âme et l'esprit de l'humanité peuvent être enserrés dans des moules sociaux ou spirituels. S'il ne correspond pas aux méandres que se creusent naturellement les tendances de l'individu et de l'espèce, - le moule « idéal » se brise. Le progrès de la civilisation dépasse de trop le progrès moral ; individualité sociale correspond à l'humanité réelle de la planète.

X. - C'est aujourd'hui - non pas demain que tu commenceras à t'humaniser. N'attends pas l'ordre d'autrui, obéis allègrement à ton propre commandement ; il y a tant de générations qui murmurent dans ton cœur et tant de trésors réunis autour de toi - qui attendent à se refléter dans ta conscience.

Libère-toi, même si des fers alourdissent tes pieds : - que peut un corps libre si l'esprit est enchaîné?

Aime et éclaire ton prochain sans répit : - que peut un esprit libre dans une société ignorante et asservie ?

Sois homme, et aussi multilatéral que possible, à faire ta tâche quotidienne. Et tu pourras dire à n'importe qui et n'importe quand :

Je me suis élevé au-dessus de ma propre Individualité, lasse de mauvais héritages ;

Je me suis élevé au-dessus de la Classe, dans laquelle me rangeait mon travail ;

Je me suis élevé au-dessus de l'Etat, dont la contrainte me pèse ;

Je me suis élevé au-dessus de la Patrie où je suis né par hasard - et au-dessus de la Société qui spéculé sur tous mes besoins et sur tous mes actes ;

Je me suis élevé au-dessus de la Race qui m'a modelé - et ne conservant de tout cela que ce qui est beau, vrai et bon, j'ai tout confondu dans mon humanité, qui demeure active et pieuse sur cette terre où mon espèce a poussé ;

Et si quelqu'un te demande ton acte de nationalité, réplique-lui, simple et résolu :

- Je n'en ai pas. Mais je veux être - et me sens, Citoyen de l'humanité.

Nous insistons sur deux caractéristiques essentielles de l'humanitarisme : il est anti-étatiste, donc apolitique.

Quelle que soit sa définition idéaliste, la politique a été et sera toujours une lutte de domination par force armée. Elle forme « l'occupation » des classes parasites qui veulent se maintenir au-dessus des masses toujours laborieuses. La politique est l'expression prothétique de cette « soif de puissance » qui trompe les utilitaires, les médiocres et les lâches, sur l'immense vide de leur existence. Comme nous l'avons indiqué, l'humanitarisme est une réaction contre la politique ; il proclame les idéaux intégraux et permanents de l'humanité, contre les idéaux partiels et transitoires des classes sociales. Nous ne connaissons pas d'autre remède contre la malédiction du dualisme social. Ce dualisme - dominateurs et dominés - durera autant que les classes sociales continueront la lutte pour le pouvoir, autant qu'elles refuseront de connaître réciproquement leur légitimité organique et leurs limites d'activité créatrice, conformément aux aptitudes spéciales de chacun, qu'ils subordonneront à l'intérêt commun.

L'a-politicisme des humanitaristes est une conséquence naturelle de leur anti-étatisme. L'humanitarisme, qui compte parmi ses principes « la tendance vers l'unité », nous informe que, grâce au pacifisme et à l'internationalisme, les divers Etats de nos jours fusionneront en « Fédérations d'Etats », pour se transformer ensuite en Etats continentaux, jusqu'à ce qu'ils arriveront à « l'Etat unique » de l'humanité. Admettant, avant tout, les lois naturelles d'évolution de l'espèce humaine, les humanitaristes affirment que, malgré sa force et son autorité, l'Etat est un organisme parasite.

La conception de « l'organisme de l'humanité » n'est pas abstraite ; en réalité, l'humanité est dès maintenant un organisme unitaire, malgré sa division en

tant d'Etats nationaux. Quand l'Etat unique sera réalisé, l'humanité ne deviendra pas un organisme unitaire, mais prendra pleinement connaissance qu'elle l'a toujours été. L'humanité s'apercevra alors que l'Etat organe administratif et exécutif aux pouvoirs centralisés dans les mains d'une minorité de dominateurs - aura toujours le même caractère oppressif et parasitaire.

L'organisme de l'humanité, une fois réalisé du point de vue économique, technique et cultural, l'Etat unique pèsera sur l'humanité comme une carapace inutile ; elle tâchera de s'en libérer par ce que certains ont nommé « lente désintoxication de l'Etat ». L'antiétatisme des humanitaristes ne tient pas de l'avenir ; ils l'ont manifesté dès maintenant, abolissant le fétichisme de l'Etat. Les socialistes ne s'en sont pas encore libérés. Reconnaisant le procès historique du capitalisme, les humanitaristes désapprouvent néanmoins la méthode politique du socialisme qui, dans certains pays, fait usage de force et d'intolérance tout comme les politiciens réactionnaires. Une vérité que tous, et surtout les socialistes, doivent prévoir, est celle-ci : l'humanité arrivera à conduire elle-même sa destinée économique, technique et culturelle, sans la protection forcée de l'Etat.

* * *

L'humanitarisme sentimental et moral existe de longue date. Au cours des siècles, le mot de l'homme a toujours résonné comme encouragement pour les opprimés et avertissement pour les bourreaux. Néanmoins, aujourd'hui, après le massacre des peuples européens, ce mot paraît avoir moins d'influence que jamais. Nous sommes convaincus que la faiblesse pratique des humanitaristes consiste justement dans le fait que l'humanitarisme est resté un terme sentimental et moral - qu'il n'a pas encore été précisé, valorifié au point de vue scientifique et social.

Aujourd'hui, l'humanitarisme tend à sortir de la nébuleuse sentimentale, s'affirmant comme conception, comme doctrine basée sur éléments réels d'évolution biologique de l'entière espèce humaine - comme sur l'entier progrès de la civilisation et de l'esprit humain. Cet essai entrepris par un petit nombre est considéré utopique même par les socialistes. Nous rappelons à ceux-ci ce qu'était le socialisme il y a 70-80 ans. Les manifestes rédigés alors par quelques idéalistes dans une modeste chambrette, dominant et tourmentent aujourd'hui le monde. Maintenant que le socialisme commence à être réalisé, nous voyons que - malgré sa lutte au nom des idéaux humanitaires - il les ignore en grande partie, autant que la bourgeoisie qui se croit le défenseur « du droit et de la civilisation ».

Toute doctrine et tout mouvement naît au moment fixé par l'évolution cérébrale, économique ou spirituelle de l'humanité. L'humanitarisme paraît maintenant comme une doctrine (et non pas un dogme) qui embrasse tous les autres idéaux socialistes, esthétiques, scientifiques et religieux, harmonisés et contrôlés d'après les principes positifs résultant de l'étude d'évolution de toute l'espèce humaine. Car il y a une vérité qui perce toutes les situations locales et toutes les idéologies restrictives. Malgré ses erreurs guerrières, ses luttes nationales, ses conflits de classe, l'humanité tend vers cette pacification imposée par son origine et son but mêmes - essentiellement pacifiques. Elle aspire à cette internationalisation

qui n'est qu'une nouvelle expression de la solidarité ancestrale, et une nécessité résultant de la loi du progrès cérébral, technique et cultural de l'homme moderne.

* * *

Indiquons en peu de mots la genèse de l'humanitarisme d'après-guerre. Dans la *Biologie de la Guerre* (parue en 1917), à laquelle Romain Bolland a consacré une longue étude dans *Les Précurseurs*, son auteur, le professeur George F. Nicolai, a démontré les deux axes de l'humanitarisme : le pacifisme et l'internationalisme ; mais il ne nous a pas démontré l'humanitarisme même. Le *Décatalogue de l'Humanité*, inclus dans la *Biologie de la Guerre*, contient une vingtaine de lignes de sentences morales, résultant de la constatation scientifique de ces deux lois de progrès. Comme naturaliste, G.-F. Nicolai s'est limité au domaine biologique ; il n'a pas voulu étendre ses recherches au domaine social. Son but était de donner au pacifisme et à l'internationalisme une base inébranlable ; c'est pourquoi il voulut prouver leur existence biologique. Il réussit à rattacher à ces deux axes de l'humanitarisme la conception de « l'organisme de l'humanité », conception assez vieille, qu'il rajeunit par la précision des faits naturels et par la découverte des tendances d'évolution de l'espèce humaine.

Ceux qui furent pénétrés de l'immense importance des vérités proclamées par Nicolai, sentirent le besoin d'avancer encore. Du domaine biologique ils durent passer au domaine social ; ce n'est qu'ainsi que ces vérités pouvaient devenir fertiles. Voilà pourquoi, après avoir résumé dans une édition populaire *La Biologie et la Guerre* (1921), j'écrivis *L'Humanitarisme et l'Internationale des Intellectuels*, préfacé par G.-F. Nicolai. Ce livre est la suite naturelle de la *Biologie de la Guerre*.

L'humanitarisme devait être transplanté dans d'autres domaines sociaux, dans le domaine technique, économique, cultural, esthétique ; mais ses racines résident dans les vérités biologiques. L'humanitarisme sentimental des vieilles religions est aujourd'hui une cruelle erreur. L'humanitarisme moderne ne peut avoir d'expression pratique, si son contenu n'est pas présenté sous une forme organisée. Evidemment, sa racine réside dans la conscience individuelle. Sa meilleure propagande est celle d'individu à individu, privée du formalisme qui paralyse tant de cercles, tant de groupements et fédérations. *L'Appel aux Intellectuels libres et aux Travailleurs éclairés*, que j'ai lancé en 1923, en sept langues, proclama « les principes humanitaristes », indiquant que le dernier but des cercles humanitaristes est de former des citoyens de l'humanité.

Néanmoins, pour accroître, guider et hâter d'une manière consciente l'influence de l'humanitarisme un instrument est absolument nécessaire : sans la main qui la réalise, l'idée est morte. Dans la seconde partie de mon livre *L'Humanitarisme et l'Internationale des Intellectuels*, étudiant les mouvements d'après-guerre des intellectuels, je suis arrivé à la conclusion que, seule, l'Internationale des Intellectuels peut être l'expression pratique de l'humanitarisme, tout comme l'Internationale des Prolétaires est l'instrument réalisateur du socialisme. Cette Internationale existe maintenant sous forme fragmentaire, en divers groupements, ligues et fédérations, dont chacune lutte pour quelques-unes des idées humanitaristes. Aucune de ces organisations existantes n'a encore présenté les idées

humanitaristes comme conception intégrale. La tendance vers cette fin est évidente, car les organes de l'Internationale des Intellectuels existent et les éléments d'une doctrine humanitariste ont déjà été formulés ; c'est cette doctrine-là que j'ai tâché d'esquisser dans mon livre. Les Principes Humanitaristes résument L'Humanitarisme et l'Internationale des Intellectuels. Quelle que soit la forme dans laquelle l'Internationale des Intellectuels basée sur l'humanitarisme, sera réalisée. Les Principes Humanitaristes synthétisent pour leur auteur les vérités qui dureront, autant que cette humanité martyrisée continuera à lutter pour ses idéaux scientifiques, techniques, économiques, esthétiques et moraux.

- Eugen RELGIS.

Accueil

HYMNE n. m. (du grec humnos, chant)

Chez les anciens, l'hymne était un poème en l'honneur des dieux ou des héros. Dans la liturgie catholique, c'est un poème religieux que l'on chante à l'église. En général, un hymne est une pièce de vers dans laquelle l'auteur exprime des sentiments d'exaltation et d'admiration. Nous avons trop entendu, jusqu'aujourd'hui, des hymnes aux dieux, aux héros, à la Patrie ; trop d'hymnes de stupidité ou de haine ont retenti par le monde. Si les hommes raisonnables composent ou chantent des hymnes, ce sont des hymnes d'amour, de fraternité et de révolte - et ces hymnes-là honorent davantage la poésie et l'humanité.

Accueil

HYPERBOLE n. f. (du grec huper, au delà, et bollein, jeter)

Figure de rhétorique qui consiste à exagérer pour impressionner l'esprit. L'hyperbole est une grande ressource en poésie et en littérature. Malheureusement, sur le plan social, c'est un grave défaut qui est cause de bien des maux. Nous aimons nous créer des idoles, voir de grands hommes où il n'y a qu'un homme simplement. Nous allons, ainsi, vers beaucoup de désillusions,

La foule voit des grands chefs, des gouvernants ou des politiciens de génie - alors qu'il n'y a que généraux assassins, politiciens combinards et retors prêts à toutes les crapuleries pour arriver ou se maintenir au Pouvoir. Au reste, les journalistes savent de mains de maîtres manier l'hyperbole pour encenser les hommes qui financent leurs feuilles ; et le pire, c'est que le lecteur arrive très souvent non seulement à croire, mais encore à amplifier l'hyperbole.

En géométrie, l'hyperbole est le lieu des points dont les distances à deux points fixes ont une différence constante.

Accueil

HYPOCRISIE n. f. (du grec hupokrisis, rôle joué)

L'hypocrisie consiste à affecter une vertu, un sentiment louable qu'on n'a pas. Hélas! Combien l'hypocrisie joue encore un grand rôle dans notre siècle. Le « bon » patron qui est plein de mansuétude pour ses ouvriers - alors qu'il les endort par ses paroles doucereuses pour les mieux exploiter ; le politicien qui ne trouve que larmes et colères pour parler du sort du prolétariat - alors qu'il s'en moque pas mal et ne cherche qu'à décrocher un mandat électoral ; les dames riches qui organisent des bals « de charité » - alors qu'elles n'ont encore que l'occasion de déployer leur luxe et montrer leurs belles toilettes ; le prêtre qui répète la parole du Christ : « Aimez-vous les uns, les autres » - alors qu'il exalte la guerre, qu'il défend la propriété et le patronat et qu'il prêche la résignation aux spoliés ; le philanthrope qui fonde une institution en faveur de la classe pauvre - alors qu'il ne doit sa fortune qu'à avoir volé et dépouillé les pauvres ; le général qui envoie ses soldats à l'assaut « pour la Patrie » - alors qu'il ne pense qu'au bâton de maréchal ; bref, tous les actes et les paroles publiques des privilégiés de la société en faveur de l'amélioration du sort de la classe ouvrière alors que tous ne vivent qu'en volant cyniquement cette classe ouvrière, - tout cela constitue l'hypocrisie.

C'est de cette hypocrisie que vivent les rastaquouères de la politique qui, en faisant croire au peuple qu'eux seuls peuvent lui donner le bonheur, qu'ils ne luttent que pour son bien, qu'ils sont prêts à vaincre ou mourir pour la défense de ses intérêts, mettent sur leurs faces le masque de l'hypocrisie pour cacher leur soif avide d'honneurs, de pouvoir et de prébendes.

Accueil

HYPOTHEQUE n. f.

Droit réel dont est grevé un immeuble, pour garantir le paiement d'une créance. L'hypothèque est un droit accessoire, qui suit le sort de la créance principale : elle est pour les immeubles ce qu'est le gage pour les meubles.

L'hypothèque, faute de paiement, donne au créancier le droit d'exiger la tradition effective de l'immeuble, et de le revendiquer même contre les tiers. En cas de vente de fonds, elle lui attribue : 1°) Un droit de préférence sur le prix, c'est-à-dire qu'il sera payé avant tous les autres créanciers qui n'ont pas une hypothèque antérieure à la sienne ; 2°) Un droit de suite, c'est-à-dire de forcer le détenteur de l'immeuble, à quelque titre que ce soit, d'abandonner l'immeuble, ou d'en subir l'expropriation, s'il ne préfère acquitter le montant intégral de la dette.

La loi déclare seuls susceptibles d'hypothèque : 1°) les immeubles par nature, y compris les mines concédées ; 2°) les immeubles par destination, qui ne peuvent être hypothéqués séparément du fonds dont ils dépendent ; 3°) l'usufruit de ces immeubles ; 4°) les actions de la Banque de France immobilisées.

L'hypothèque ne peut frapper les meubles, sauf les navires.

La forme extérieure à laquelle est assujettie la convention d'hypothèque est un acte authentique devant deux notaires, ou devant un notaire et deux témoins.

Les créanciers qui ont le privilège ou hypothèque sur un immeuble le suivent en quelque main qu'il passe, afin d'être payés suivant l'ordre de leurs créances ou inscriptions.

La nature même de l'hypothèque en fait, entre les mains d'un créancier habile, un véritable permis d'exploitation.

C'est grâce à l'hypothèque, que l'on pouvait prétendre qu'en France, la propriété était très morcelée et échappait à la concentration capitaliste.

Cette affirmation, exacte en apparence, pour certaines régions, ne résiste pas à un instant d'examen.

Certes, il y a bien un nombre considérable de petits propriétaires, et il y a une tendance très marquée vers leur augmentation. Mais ce que l'on oublie de dire, c'est que presque toutes ces propriétés sont grevées d'hypothèques. Que le propriétaire a dans sa poche un « acte de propriété » ; mais que le banquier, le capitaliste, a dans la sienne un autre « acte » qui annule le premier et rend le propriétaire tributaire du capitaliste.

Manquant de capitaux, soit pour exploiter sa propriété, soit pour pallier aux suites des mauvaises récoltes, aux fluctuations du commerce, le propriétaire est obligé de les emprunter. Il devra payer chaque année des « intérêts » très élevés et

avoir constamment suspendue sur sa tête, l'hypothèque qu'il a consentie et qui peut être présentée au remboursement du jour au lendemain et lui faire vendre sa propriété.

Il n'est pas rare de voir des propriétaires et commerçants réduits à un état beaucoup plus misérable que celui de commis ou d'ouvrier.

Du point de vue de l'organisation sociale actuelle, l'hypothèque est une merveille :

1°) Elle permet aux capitalistes de « faire produire » leurs capitaux sans travailler, ou faire travailler directement ;

2°) Elle assure - à cause des intérêts à payer - un travail relativement considérable, sans contrainte apparente sur le travailleur (propriétaire), par acceptation volontaire de celui-ci, par conséquent sans crainte de grèves ;

3°) Elle assure à l'état social établi, des défenseurs qui croient qu'il est de leur intérêt - parce que propriétaires - de maintenir le statu quo. Aussi est-ce sur cette classe que compte le capitaliste, pour résister à la Révolution.

- A. LAPEYRE.

Accueil

ICONOCLASTE n.et adj. (de eikôn, image, et klasein, briser)

Signifie proprement briseur d'image. (L'appellation d'image s'appliquait, dès l'antiquité, à toutes les figures peintes ou sculptées). Il désigne particulièrement les personnes ou les sectes opposées à l'adoration des images et en poursuivant la destruction. L'iconoclastie appartient de ce fait à l'histoire des religions qui ont admis et pratiqué le culte des images et à toutes les manifestations qui en ont poursuivi, à travers le temps, les apparentements religiosâtres...

La loi de Moïse proscrivait, pour leurs réminiscences païennes, les hommages aux représentations de la divinité. Elle tentait ainsi d'atteindre toutes les dispersions dites idolâtres qui, du fétichisme au sabéisme et à leurs multiples dérivés, montaient jusqu'à l'anthropolâtrie et l'invocation des esprits. Les anathèmes et les injonctions du Décalogue visaient dans le polythéisme les formes qui, par leur épuration relative, menaçaient le plus l'unité nouvelle, risquaient, par, la confusion de pratiques similaires, d'amoinrir le prestige du Dieu révélé. On connaît le martyr du néophyte Polyeucte, soldat romain, qui, au IIIème siècle, renversa en Arménie les idoles des dieux. Tirant de la légende de cet iconoclaste chrétien, une tragédie aux puissants caractères, Corneille, le premier, portera plus tard la religion sur le terrain profane du théâtre. Mais le christianisme ne va pas tarder à reprendre à son compte, voilées des prétextes du souvenir, les coutumes des religions polythéistes. La substitution des images sacrées aux figurations adverses nourrira maints épisodes de la guerre des suprématies. Et l'exaltation mystique, grandie dans le sang des arènes et des gibets, vouée par sa tension même à l'effondrement, y retrouvera des éléments précieux de longévité...

Le soutien du concret est un élément dont ne peuvent longtemps s'affranchir les plus ingénieuses constructions de la théogonie. La foi des peuples et l'enthousiasme des foules ont besoin d'étreindre l'objet de leur amour. Les croyants ne font d'incursions durables dans l'impalpable et l'abstrait qu'à travers les embrassements de la matière où s'incarnent leurs déités. Les souffrances du Dieu fait homme et les formes corporelles de sa résurrection ont, plus que toutes les mystiques paradisiaques, parlé à l'âme des éternels enfants de la terre. Si prometteur soit le séjour des extases, il ne peut flotter en délices imprécisions sur un fond fuyant d'immensité. De confuses ripailles bousculent en ondes plantureuses le lac trop lisse des contemplations infinies. Les inférences de la vie portent jusqu'au ciel les festins et les ruts, toute la sensualité païenne d'ici-bas. Et il faut sur la terre des temples et de l'encens, des statues et des flammes, des images et des voix. Ah! Dieu est partout! Mais le cœur des humbles le rendrait vite aux régions mortelles de l'ombre s'il ne pouvait sur les autels en dresser la chair fulgurante, suivre en chemins de croix les étapes saignantes du Golgotha, tâter sous la plastique des

marbres le palpitement des béatitudes, par-delà les tableaux qu'un sobre nimbe idéalise, apercevoir le frémissement humain des bienheureux...

Dès le III^{ème} siècle, les premiers chrétiens écartent l'anathème du Sinaï et retrouvent l'anthropomorphisme irrésistible du Fils de l'Homme et des martyrs. Gravie l'ère des persécutions, les maisons du Seigneur crient au firmament l'ardeur physique de leur attachement. Avides de porter au grand jour un prosélytisme à l'étroit sous les cryptes et d'aller « dans son temple adorer l'Eternel », ils y portent le Messie et les saints, compagnons voisinants, éloquents images, jusqu'aux tables du sacrifice. L'Orient, berceau de la couleur et de l'extériorisation, souffrait plus que tout autre d'une subjectivité sans aliment, s'étiolait dans l'ascétisme du tabernacle intérieur. La contrainte écartée, il épanche en floraisons matérielles sa passion concentrée, prodigue les sculptures et les figurines, les tableaux et les icônes, répand les tons luxuriants de sa palette sur les saints enfin revivifiés, fond sous les effluves lumineux la glace des perpétuations éthérées... La galerie des douloureux canonisés répond en mirages chatoyants aux espérances des fidèles. Les horizons célestes se rapprochent et la main les frôle aux voûtes des églises. L'éternité enveloppe de chaude et tangible sollicitude les séjours provisoires hier encore désolés...

La profusion réaliste des objets de vénération finit par porter ombrage aux empereurs, ralliés davantage par politique que par conviction au christianisme envahissant. De Léon III partent les premières interdictions. L'ordre de « détruire les images dans tous les édifices sacrés ou profanes » va, pour plus d'un siècle, porter le trouble dans l'Eglise d'Orient, agiter de secousses sanglantes les temples décorés. Le surnom d'Iconoclaste flagelle - de père en fils - la tyrannie des persécuteurs. Du Saint-Synode, docile et apeuré, Constantin Copronyme obtient, en 754, la condamnation officielle des pratiques poursuivies. En 780, Irène, impératrice régnante, amorce la pacification, tend la main au Saint-Siège. Le deuxième concile œcuménique de Nicée, en 787, réhabilite le culte des images, en proclame la légitimité, distingue « les honneurs qu'il est convenable de leur rendre, du culte de latrie, réservé à Dieu seul ». Mais, avec plus ou moins de violence, le parti des iconoclastes étend jusqu'au milieu du IX^{ème} siècle son hostilité et ses destructions, que couvre souvent l'encouragement des empereurs. L'apaisement ne se fait qu'avec la régence de Théodora...

A Rome, le droit d'image, d'abord propre au patriciat, s'amplifie bientôt grâce à l'accession des ennoblis de la plèbe, aux magistratures curules. Les images - statues, bustes de cire peinte ou taillés dans le bois, le bronze ou le marbre - ornent l'atrium et participent à la pompe des cérémonies, se mêlent aux cortèges funéraires. De leur vivant, les images des empereurs sont honorées à l'égal de celles des divinités. Elles figurent sur les enseignes des légions, appellent des hommages tout religieux. Et les soldats chrétiens vont au martyre pour les avoir méprisées, pour s'être refusé à des devoirs qu'ils réservent aux attributs du Seigneur ...

Au Moyen-âge, d'imposantes images continuent à décorer les palais et les édifices sacrés. Plus réduites, les images d'intérieur, devenues meublantes (images de la Vierge, du Christ et des saints patrons) cessent d'être l'apanage des manoirs

seigneuriaux et des riches demeures bourgeoises. Elles président - grossières protectrices - au lourd repos des humbles ... Au XII^{ème} siècle, le culte des images est de nouveau controversé. Les cathares (sectes puritaines qui périrent avec les Albigeois) en condamnent l'hérésie, l'écartent de leurs mœurs comme impur. Au XVI^{ème} siècle, les protestants, à leur tour, le comprennent dans les coupes sombres du révisionnisme. La doctrine catholique, cependant, opportuniste et d'une psychologie plus avisée que le schisme, en maintient l'exercice. En 1545, le concile de Trente, disputant d'une part le terrain au protestantisme, précisant d'autre part les directives de la foi noyées dans le confusionnisme des tendances, résume en un décret l'attitude du traditionalisme chrétien : « Il faut garder et retenir, surtout dans les temples, les images de Jésus-Christ, de la Vierge et des autres saints. Il faut, en même temps, leur rendre l'honneur et la vénération qui leur sont dus, non que l'on croie qu'il y a en elles quelque divinité ou vertu, ou qu'il faut leur demander quelque chose ou mettre sa confiance en elles, comme faisaient les païens pour leurs idoles, mais parce que l'honneur que l'on rend aux images se rapporte aux origines qu'elles représentent ». Ce point de vue - tant dans l'Eglise officielle romaine que dans la branche orthodoxe - n'a plus, depuis, été sérieusement contesté. Il a cessé d'être en butte aux assauts du pouvoir, aux entreprises agressives des partis et des chapelles. Et l'iconoclastie n'eut guère, dès lors, au moins dans les actes, que des adeptes isolés... Mais, quoique incorporé au rituel et habilement délimité, vaines sont, quant au caractère du culte des images, les subtilités de la théologie. Les adorations hystériques des Cordicoles, la mise en exploitation des apparitions aux images persistantes, les miracles des statues animées et saignantes, l'enrichissement quotidien du musée mondial des fétiches sacrés (par tonnes les fragments de la vraie croix, des pyramides d'ossements authentiques) tenus pour doués de propriétés salvatrices, attestent la survivance, en pleine société moderne, d'un culte total d'essence singulièrement idolâtre...

Les laïcs, après quelques expurgations toutes scientifiques, n'ont pas manqué de canaliser vers leurs glorifications des préjugés et des coutumes si fortement enracinés. Ils ont immortalisé dans le marbre leurs personnages préférés, nimbés d'héroïsme ou de vertu, entouré leur culte de pratiques commémoratives. Et leurs portraits tapissent les écoles et les édifices publics. Ils ont conservé les emblèmes et tout le simulacre des adorations. Les drapeaux sont demeurés (de style et d'hommages) « l'image vivante des patries ». Les chefs d'Etat, les généraux constellés d'amulettes paradent en demi-dieux sur le front des foules, exigent la remise des existences sur les autels de la nation. Les Panthéons groupent les cendres cataloguées des morts illustres. Sous les Arcs où se fige le Triomphe de la bestialité, ils ont, magiciens funéraires qui savent que les vivants oublient sur les morts le salut de leur propre sort, assemblé quelques os de martyr, image anonyme du sacrifice. Au pays des icônes, voilà saint Lénine truqué, momifié, offert en vitrine aux regards des moujiks aberrés. Et pèlerins et rois mages s'acheminent, en théorie inlassée, vers l'étoile du premier ciel bolcheviste... Le culte des images - avec son succédané le culte des grands hommes - erre aux portes de l'anarchie, pousse des incursions dans la cité, hisse des pavillons, veut dresser des statues. Il reprend les voies classiques des religions et des doctrines. Il esquisse des

agglomérats où s'abdicque l'unique, sonne l'appel aux voies endormies des troupeaux, songe à galvaniser des masses entraînées pour de nouveaux règnes grégaires ...

Les illuminés des religions lointaines - celles du temps n'ont plus que des habiles - prompts à bousculer les colonnes des temples, à mettre en pièces les statues, à fouler aux pieds les images, s'imaginent ouvrir ainsi la voie aux « justes croyances », préparer l'avènement de la « divinité légitime ». Ceux qui se regardent comme les détenteurs de la « Vérité » peuvent justifier devant leur conscience la brutalité de cette tactique de délivrance. Les mêmes bases des dieux tombés seront les assises des leurs. Le fanatisme de leurs convictions parfois déplace à leur profit l'axe de la crédulité. Et s'ils ont pu dévier vers eux les courants favorables, s'ils tiennent toutes prêtes, et capables de plaire, les idoles de remplacement, les peuples, impulsifs et suggestionnables, embrasseront peut-être les religions servies par l'audace. Mais nous désirons le seul empire lucide de l'homme sur lui-même et nous savons que rien de libre ne se fonde sur la violence, rien d'éclairé sur le dogme. Nous n'offrons ni culte rajeuni, ni dieu sensationnel et ne bâtissons d'espoir ni sur l'élan des masses ni sur leur soumission. Qu'il n'y a pas dans les matérialités de la foi comme un envoûtement de l'humanité et que de les détruire ouvrirait les esprits, les siècles en ont disséminé la preuve. Au fond des êtres veillent en germe les idoles et celles que nous aurons abattues demain renaîtront - ou d'autres, leurs sœurs - si elles conservent dans le cerveau des hommes leur berceau inébranlé... Nous ne pouvons être, comme ceux-là, des iconoclastes. C'est au fond de nous que nous brisons d'abord les images, le reliquat des fétiches anciens, les idoles tapies dans la caverne de nos crânes, que nous désagrégeons les fondations de l'église. Et nous aidons autrui à secouer l'hallucination des images, à promener la torche et la pioche dans son propre temple. Et nous lui disons : « Méfie-toi des divinités et des cultes, guéris-toi des glorifications idolâtres, cherche et agrandis le domaine de l'humain. En frères - et non en prêtres ou en dieux : à ce signe reconnais-les - te donneront leur clarté les hommes lumineux...».

- S. M. S.

ICONOCLASTE

Vers le premier quart du VIIIème siècle, une secte religieuse se fonda qui avait pour objet de briser toutes les images des saints et d'interdire le culte qu'on leur rendait. Cette secte des « Iconoclastes » fut d'abord approuvée par le concile de Constantinople, en 754.

Approuver ses actes, c'était rendre en grande partie impossible la tâche de l'Eglise romaine qui a toute une armée de saints plus ou moins miraculeux à proposer à la vénération des fidèles. Aussi, le concile de Nicée (787) et ceux qui suivirent, condamnèrent-ils impitoyablement la secte qui disparut au commencement du siècle suivant. Plus tard, les Albigeois, les Hussistes, les

Vaudois et les Calvinistes reprirent les pratiques iconoclastes car ils ne reconnaissaient pas la « sainteté » des apôtres.

Etendant le sens du mot, lui donnant une signification plus complète, les anarchistes se disent iconoclastes. Le compagnon Percheron, dans une chanson La Ronde des briseurs d'images, avait expliqué d'une manière très exacte le pourquoi d'une telle affirmation. Voulant briser non seulement les images des saints, mais celles de tous les faux dieux, de toutes les idoles, de tous les préjugés ; ne s'inclinant devant aucune autorité morale ou matérielle, les anarchistes veulent démolir de fond en comble la vieille société qui nous régit. C'est pourquoi, avec tout leur irrespect pour les choses établies, ils s'attachent à briser toutes les images (Etat, religion, politique, propriété, patronat, patrie, etc.) avec lesquelles on leurre encore le peuple aujourd'hui, et qui font durer son esclavage.

Reconnaissant la haute portée morale, la grande valeur bienfaisante de certaines vies d'hommes dévoués à la Science, à la Philosophie, à la Révolution, les anarchistes citent quelquefois en exemple et comme enseignement les œuvres de ces précurseurs. Mais, ne voulant voir aucune prédestination en n'importe quel homme, ils se dressent contre toute tentative, d'où qu'elle émane, de faire de certains des personnages légendaires. Et ils brisent toutes les images des faux dieux laïcs ou révolutionnaires que certains en mal d'adoration et pour des fins peu recommandables proposent à la vénération des foules.

Accueil

IDEAL n. m. et adj.

Tout homme qui possède un certain degré de sensibilité, qui pense et acquiert ainsi une certaine force de volonté et de raison ne saurait plus se contenter des idées communément admises, enseignées, souvent même concrétisées, passées dans le domaine des faits. Il ne veut plus croire ni accepter, mais il critique, puis émet ses idées personnelles, fruits de son expérience et de sa réflexion.

Il substitue à la réalité imposée et stagnante son propre idéal. Cet idéal est relatif à chacun ; il dépend de la nature du sujet, de son esprit et aussi de l'influence de son époque et de son milieu. Il ne saurait, chez un penseur, être définitif, fixé, ni exactement réalisé.

L'idée ne saurait s'arrêter, même lors de sa propre réalisation, mais elle repart constamment en avant.

Les chercheurs, les idéalistes qui préparent, en leurs esprits, la possibilité de réalités meilleures, rencontrent dans la vie sociale, dans la lutte pour la satisfaction matérielle de l'existence, le plus terrible obstacle à l'étude et à l'expansion de leurs découvertes ou de leurs productions.

Et ceci s'applique à tous : savants, s'occupant plus spécialement des sciences exactes ; philosophes, qui étudient les questions si complexes de la psychologie ou tentent de résoudre les insolubles problèmes de la métaphysique ; artistes, qui, par la plume, le ciseau ou le pinceau, s'efforcent de fixer, de reproduire et d'interpréter, sous une forme durable, les fugitives beautés qui se présentent à nos sens ; propagandistes, qui, par la parole et par l'écrit, expriment et répandent les idées de mieux-être, de liberté et se dépensent pour inciter leurs semblables à plus de dignité, à une plus haute conception de la vie.

Mais la vie se venge cruellement parfois de tous ces penseurs, de tous ces rêveurs, car la vie - notre vie actuelle - c'est la triste soumission sociale, l'obligation du jeune âge à la décrépitude de besogner pour satisfaire ses stricts et naturels besoins, non pas à des travaux auxquels votre aptitude vous convie, mais aux occupations qui vous seront assignées par le hasard de votre milieu et de votre condition sociale.

Aussi combien de nobles et belles idées furent ainsi étouffées par l'écœurement, la fatigue ou l'ennui ! Et l'homme dominé par son inactif besoin de vivre, de satisfaire ses immédiates nécessités matérielles, se voit, hélas ! contraint de taire ses pensées, de laisser inculte son talent ou parfois même, plus lâche, il met ses capacités, son savoir au service de sa marâtre : la société, contribuant à renforcer la hideuse laideur de celle-ci et n'hésitant pas, pour sa seule satisfaction, à contribuer au maintien de la souffrance et de la misère humaines.

Antagonisme, constant conflit entre la beauté idéale, la vie intellectuelle d'une part et la triste réalité, la vie sociale, matérielle.

La plupart des recherches scientifiques réellement utiles demeurent complètement ignorées. Combien de découvertes furent perdues par suite des difficultés matérielles qu'éprouvèrent les savants. Nous ne saurons jamais le nombre d'individus, excellemment doués, qui eussent pu fournir d'utiles travaux scientifiques, mais qui, par leur situation sociale, se virent contraints à d'imbéciles ou inutiles occupations qui les empêchèrent d'œuvrer et de réaliser leur possibilité scientifique.

Mais, par contre, les mécaniciens ou les chimistes qui mettent leur science au service du meurtre ; qui fournissent aux dirigeants des engins de destruction plus horriblement efficaces, sont comblés d'honneur et d'argent!

Alors qu'un obscur savant crève de faim dans son laboratoire en y cherchant un sérum pour sauver les êtres souffrants, nous voyons, hissé sur un piédestal et admiré de tous, le triste inventeur du « rayon » destiné à faire mourir les hommes!

N'en est-il pas de même pour les arts? Les théâtres jouent, les éditeurs lancent et les salons exposent de remarquables inepties qui s'imposent grâce à la possibilité financière de leurs auteurs, alors que des œuvres sincères et belles restent totalement ignorées. Et souvent aussi de jeunes artistes ne purent jamais produire ce que leur esprit portait en gestation de noble et de beau, l'imbécile vie sociale les contraignant à d'abrutissants travaux. Et si quelque artiste parvient à la gloire, se voit considéré comme un génie, cette officielle reconnaissance n'étouffera-t-elle pas en lui l'originalité, source de son réel talent? Trop souvent l'artiste disparaît, remplacé par le bonze académicien.

En ce qui concerne le propagandiste, l'antagonisme est encore plus réel.

Je n'appelle pas propagandistes ceux qui, salariés d'un pouvoir, en chantent les louanges, ni même ceux qui, valets d'un parti, travaillent à l'ascension au pouvoir de leurs maîtres, car, pour les uns et les autres, la réalité est le seul facteur qui compte, la vie matérielle est assurée ; leur idéal est absent, leur propre pensée ne compte plus. Mais j'appelle propagandiste l'écrivain ou l'orateur qui, par sa plume ou sa parole, tente de sortir de l'ornière ses semblables, veut défricher les esprits, les inviter à penser pour mieux agir. Celui-là sera en but à la haine des gens du pouvoir.

Il sera le paria parmi les parias, ses frères. Mais, soutenu par son propre idéal, il luttera, face aux tristes réalités sociales. Précurseur, il ne saurait vivre de ses idées, mais préfère en souffrir pour avoir l'ultime joie de les répandre!

- A. B.

IDEAL

C'est l'ensemble des principes qui constituent une doctrine, une philosophie, une forme économique, un état social ayant un but déterminé, et les moyens que cet idéal permet d'employer pour l'atteindre.

Idéal bourgeois ou idéal capitaliste.

C'est celui d'une poignée de forbans, qui, par la force ou par la ruse, par le vol et l'assassinat, érigés par eux à la hauteur d'un droit, sont parvenus à accaparer, et détiennent dans leurs mains, tous les biens de la terre, toutes les richesses du sol et du sous-sol, tous les revenus du travail tant agricole qu'industriel, tous les moyens de transport, de production et d'échange, tous les bienfaits des découvertes scientifiques qui ont permis la création du machinisme moderne, lequel permet de quintupler, et plus, le rendement, tout en diminuant dans une proportion énorme le prix de revient des produits, et qui n'a jamais servi dans leurs mains à augmenter les loisirs ni le bien-être des travailleurs ; ne laissant au reste du genre humain, à ces innombrables foules de travailleurs de toute catégorie, que le droit d'être les esclaves de cette classe dite privilégiée, de travailler et de produire tout à son profit afin de la faire vivre dans l'oisiveté, l'opulence et le luxe le plus effréné, et pour eux-mêmes, en échange de ce labeur pénible et sans fin, d'avoir à endurer toutes les souffrances d'une vie misérable, remplie de privations de toutes sortes. Et cette classe bourgeoise, capitaliste, dite classe privilégiée, a la prétention et l'insolence d'affirmer que cette différence de situation des êtres humains sur cette terre est conforme à la Nature et n'est que l'expression des lois de celle-ci ; et elle fait prêcher et enseigner par des imposteurs qu'on appelle les prêtres de toutes les religions, que c'est par la volonté de Dieu qu'il y a ici-bas des riches et des pauvres. On ne saurait pousser plus loin le cynisme, et ceci nous montre clairement que les moyens que cet idéal bourgeois permet d'employer pour atteindre son but infernal : l'asservissement de l'humanité, sont tous bons, quels qu'ils soient ; ainsi, on a tenu les classes prolétariennes dans l'ignorance la plus crasse, sachant bien que l'ignorant ne saurait défendre et faire valoir normalement ses droits. Puis ce sont les superstitions religieuses : par les religions et l'enseignement des prêtres, on est parvenu à faire croire aux foules ignorantes, à l'existence, pour l'être humain, d'une vie d'outre-tombe, d'une vie paradisiaque, dans laquelle ils seraient d'autant plus heureux qu'ils auraient plus souffert ici-bas ; que la résignation (voir ce mot) est la vertu suprême pour gagner le ciel, et une infinité d'autres calembredaines analogues, capables d'endormir leurs esclaves et les empêcher, par la revendication légitime et énergique de leurs droits, de venir troubler la digestion de leurs maîtres. Et lorsque tous ces moyens employés pour maintenir docilement dans leurs chaînes cette humanité de travailleurs ne suffisent pas, que des cris de révolte se font entendre, que des soulèvements se produisent, que l'insurrection vient effrayer ces bourgeois jouisseurs, ceux-ci n'hésitent pas à employer la fusillade contre les foules en révolte, et à enfermer dans leurs prisons et leurs bagnes les propagandistes qui les avaient soulevés. Car, ne l'ignorez pas, la bourgeoisie capitaliste prétend avoir droit de vie et de mort sur le reste du genre humain, et elle l'exerce, ce prétendu droit, sans restrictions ni réserves. La cupidité bourgeoise est insatiable, et si les

capitalistes du monde entier s'entendent parfaitement pour l'exploitation du prolétariat, ils cessent d'être d'accord lorsque leur cupidité les pousse à vouloir s'emparer des biens qu'ils convoitent et qui sont détenus par leurs voisins ; ils n'hésitent pas alors à se déclarer des guerres sanglantes dans lesquelles ils font massacrer par millions les fils des prolétaires, témoin la guerre atroce 1914-1918. Cette mentalité de la bourgeoisie est inférieure à celle des fauves, car si les fauves dévorent leur proie, du moins ils n'attaquent pas leur propre espèce. Quelle plume serait assez éloquente pour décrire toutes les horreurs, toutes les monstruosité dont cette classe dite privilégiée se rend coupable envers le reste de ses semblables ? Son orgueil est incommensurable ; son hypocrisie, sa lâcheté et sa cupidité dépassent toutes les bornes et ses crimes sont innombrables ; voyez plutôt cette poignée d'individus (ils ne sont qu'une poignée relativement au reste des masses humaines) qui détiennent dans leurs mains toutes les richesses mondiales ; ils vivent souvent dans l'oisiveté, étalent insolemment un luxe effréné sous le nez des prolétaires. Leur table est chargée des mets les plus recherchés, des vins les plus exquis, des desserts les plus rares, des liqueurs les plus délicieuses, en un mot de tout ce qui pourrait flatter le palais d'un Lucullus. Leurs vêtements sont tissés des étoffes les plus précieuses, perles et diamants attestent l'insolence de leur richesse. Ils habitent des demeures somptueuses. D'opulentes limousines les emportent dans leurs promenades récréatives. Ils passent la saison d'hiver dans les stations favorisées par le climat, où tous les plaisirs les attendent ; quand vient la belle saison, ils vont respirer l'air de la campagne dans leurs riches villas, et en été, ils partent en villégiature aux villes d'eaux ou sur les plages maritimes où ils dépensent en agréments de toute sorte l'argent que leur procure le travail des prolétaires. Ils jouissent du paradis sur la terre, de tout ce que peut souhaiter un Sybarite. En face de cette vie de délices se dresse le spectre de la géhenne prolétarienne, qui enclot toute l'humanité des travailleurs sans espoir d'en sortir jamais, attachés qu'ils sont à un travail pénible et sans fin et réduits aux privations. La nourriture la plus grossière est pour eux, et heureux encore lorsqu'ils en ont à satiété. Souvent mal vêtus, ils habitent les taudis, leur vie tout entière est une vie de forçats, de damnés.

Tel est le désolant spectacle que nous présente le monde depuis les temps les plus reculés : d'un côté une infime minorité de jouisseurs effrénés, planant au pinacle des honneurs, du bien-être et de tous les plaisirs, mais dont le cœur est inaccessible à tout sentiment de pitié à la vue de l'incommensurable misère du reste du genre humain crucifié sur le calvaire de toutes les douleurs humaines. Cette mentalité de la bourgeoisie, qui fait de l'être humain besogneux une épave dans l'humanité, n'est qu'un effet, une résultante, dont la cause efficiente est dans les institutions sociales ; la société capitaliste, en effet, a pour base le principe de la propriété individuelle ou personnelle ; et c'est précisément dans ce fait, pour l'individu, de pouvoir accumuler dans ses mains les richesses, que réside l'irrésistible tentation qui fait choir l'être humain dans les bas-fonds de la plus avilissante dégradation. Il faut considérer, en effet, que si le cerveau de l'être humain a été doué par la nature d'intelligence et de raison, facultés qui, développées et cultivées avec soin, élèvent sa mentalité jusque dans les hautes sphères où planent les êtres qui constituent l'humanité supérieure, il n'en est pas moins vrai que ses

sens, favorisés par les facilités de la richesse, étendent leurs jouissances jusqu'à la passion que, bientôt, l'homme ne peut plus vaincre.

Le principe de la propriété individuelle ou personnelle est, en outre, le plus antisocial qu'il soit possible de concevoir, puisqu'il met en opposition les intérêts personnels de chacun avec celui de tous ses semblables. Une telle société ne saurait produire que : la spoliation, le vol et l'assassinat continus. Pour rendre durable une telle société où la majorité des individus sont lésés, il a fallu l'asseoir sur une autre base, sur un autre principe, autant ou plus nocif encore que le principe de la propriété individuelle, c'est le principe D'AUTORITÉ. Désormais cette société devient le règne de la force, c'est le seul « droit » qui reste, tous les autres sont méconnus ; désormais, les individus atteints dans leurs droits personnels, ne pourront plus s'enfuir de la société ; ils seront réduits au silence par la force armée qui asservit, pille et assassine toutes les nations du monde, constitue le renfort ingénieux et puissant de l'organisation spoliatrice d'aujourd'hui. Tous les êtres humains aspirent au bien-être et au bonheur, et tous ont également droit à ce bonheur et à ce bien-être, et commet un crime horrible, monstrueux, celui qui se crée un bien-être, un bonheur, aux dépens de ses semblables, celui dont le bonheur et le bien-être sont faits du malheur, des privations et de la souffrance des autres. La réalisation de l'Idéal bourgeois ou capitaliste est la perpétration permanente, continuelle, journalière d'un crime monstrueux envers l'humanité des travailleurs.

Tel est l'Idéal bourgeois ou capitaliste.

L'Idéal anarchiste.

- C'est l'antipode de l'Idéal bourgeois ou capitaliste ; autant ce dernier n'est parvenu qu'à assurer le bien-être d'un petit nombre de privilégiés au détriment de tout le genre humain, autant l'idéal anarchiste procurera le bien-être et le bonheur à tous, sans distinction d'individus, ce sera l'avènement du bonheur universel. L'être humain qui vivrait isolé, loin de ses semblables, n'ayant aucune communication avec eux, serait essentiellement malheureux, parce que seul, isolé et privé de tous les secours de l'entraide, il lui serait impossible de satisfaire ses besoins. C'est pour obvier à ce grave inconvénient de l'isolement que les hommes, en vue de l'amélioration du sort commun, ont établi entre eux des sociétés. Pour atteindre à la plus grande somme de bien-être et de bonheur, l'homme est obligé de vivre en société avec ses semblables. Mais les sociétés passées et celles qui existent actuellement sur la terre, ont été et sont loin d'apporter aux hommes bien-être et bonheur. Organisées par une coterie d'aigrefins fourbes et crapuleux, elles sont constituées en vue de donner satisfaction à quelques-uns seulement, réservant la misère, les privations et la souffrance au plus grand nombre.

Dans la société antique il y avait les maîtres et les esclaves ; ceux-ci étaient malmenés et frappés par leurs maîtres, et la Bible elle-même rapporte qu'un maître qui a frappé son esclave n'est pas répréhensible si celui-ci ne meurt pas dans les trois jours ; au Moyen-âge la société était composée des nobles seigneurs d'un

côté, et d'autre part des serfs qui, attachés à la glèbe, étaient vendus avec la terre elle-même. Ceux-ci étaient plus malheureux encore que les esclaves, qu'il fallait acheter au marché pour une somme d'argent, et que la cupidité des maîtres empêchait de laisser mourir inutilement. Les serfs connaissaient la famine toute leur vie ; ils mangeaient des rayes à défaut de pain, en Limousin des châtaignes, et ils broutaient l'herbe quand ils n'avaient pas autre chose à se mettre sous la dent ; pendant ce temps, les nobles seigneurs faisaient ripaille dans leurs châteaux et faisaient danser les catins dorées dans les salons du Roi-Soleil.

Actuellement, c'est la société capitaliste, composée d'une poignée de bourgeois qui détiennent dans leurs mains toutes les richesses mondiales, et des innombrables légions de parias, de prolétaires qui ne possèdent rien ou peu de chose, quoique produisant tout par leur travail et dont les bénéfices sont accaparés en vue de ses fins par la classe régnante.

Aucune de ces associations n'a donc réalisé le but pour lequel l'homme s'est senti obligé de vivre dans la société de ses semblables pour être plus heureux ; au contraire, les masses humaines ont été bien plus malheureuses d'être obligées de vivre dans ces sociétés, que si elles eussent vécu dans l'isolement individuel ; et de plus, toutes ces sociétés basées sur de mauvais principes, les principes les plus antisociaux (propriété, autorité), ont exalté et développé dans le cœur des individus tous les mauvais penchants, tous les vices, toutes les passions qui déshonorent l'humanité et font un monstre de l'être humain. La société à laquelle aspire l'homme en vue d'augmenter son bonheur, n'a jamais encore été réalisée et ne le sera que lorsque l'humanité, parvenue enfin à l'usage de la raison et jouissant de tout son bon sens, aura le courage et la sagesse de chasser tous ceux qui se disent ses maîtres : bourgeois, gouvernants, parasites malfaisants qui la grugent et la martyrisent, et en prenant possession d'elle-même et du globe sur lequel elle vit, sans dieux ni maîtres, instaurera le règne du bon sens, de la raison et de la justice, et alors naîtra cette société parfaite basée sur la solidarité, l'équité, la raison et la fraternité universelle, la bonté, les sentiments d'humanité, c'est-à-dire sur tous les principes scientifiques qui constituent la vraie science sociologique, et qu'on appelle l'idéal libertaire ou anarchiste.

S'appuyant constamment sur les données acquises de la science, l'idéal anarchiste correspond à la plus puissante et la plus rationnelle organisation de la production tant agricole qu'industrielle, qui est indispensable pour pourvoir à tous les besoins matériels de l'humanité. Dans cet état social, le travail étant exécuté en commun, par tous les valides sans exception, et avec la machine dans la mesure du possible, on obtient le maximum de rendement avec le minimum d'effort personnel, ce qui donne le maximum de bien-être pour les travailleurs, bien-être qui ira toujours croissant, grâce au progrès scientifique constant.

Cette société future, cette société libertaire évoluera, grâce à la volonté de tous ses membres, vers un perfectionnement indéfini. Comme toute société, elle implique des obligations pour tous ses sociétaires ; mais ces obligations, ses devoirs sont très doux à remplir, puisqu'ils consistent à faire à ses semblables tout le bien dont on est capable, pour en recevoir en échange, du bien, de bons offices ; à les

aimer et à vivre fraternellement avec eux. Dans cette société, tous les membres jouissent de toute cette liberté qui n'a de limite que la liberté d'autrui, de nos semblables, qui doit être aussi sacrée pour chacun de nous que la nôtre propre. Dans cet état social, émanation de l'idéal anarchiste, l'être humain, sans distinction de personnes, vit intégralement sa vie matérielle, réalise toutes ses possibilités intellectuelles et morales. Ici, plus de parasites qui consomment sans rien produire, tous les valides à la besogne. Les infirmes, les enfants et les vieillards vivront des produits du travail de la collectivité. Le travail y est collectif, comme nous l'avons déjà dit, pour obtenir un plus grand rendement avec moins d'effort, mais la consommation y est familiale, chacun vit tranquillement chez soi. Chaque unité sociale, ou groupe social, commune ou soviétique, peu importe le nom, tant agricole qu'industriel, doit comprendre un assez grand nombre d'habitants pour que les travaux de tout genre puissent être exécutés en temps opportun et convenable.

Nous n'avons pas besoin de dire que le principe nocif de la propriété individuelle n'est pas admis dans cette société, la propriété y est collective, tout appartient à tous, par conséquent les intérêts personnels de chacun se confondent avec ceux de tous ses semblables ; il n'y a plus aussi ni or ni argent, ni aucune espèce de monnaie ; tout cela a été remplacé par l'échange direct des produits, d'un groupe communal à l'autre, ou entre groupes agricoles et industriels, ou entre les diverses contrées qui composent la grande république universelle anarchiste. Toute société humaine digne de ce nom a pour obligation stricte d'assurer le développement intégral de toutes les facultés des individus qui la composent. La société anarchiste, plus que toute autre, s'acquittera entièrement de cette obligation, et les individus qui composeront cette société ne seront pas, comme le furent leurs vieux ancêtres, une population vouée à l'ignorance. Dans cette société future, l'instruction, la science, ne seront plus l'apanage d'une classe privilégiée ; l'École sera ouverte à tous les enfants du peuple, et tous pourront acquérir, en raison de leurs facultés, toutes les connaissances scientifiques, philosophiques, mathématiques, littéraires, etc., etc., l'École à tous les degrés d'enseignement sera pour tous. A dix-huit ans, ceux qui voudront apprendre une carrière dite libérale, médecin, pharmacien, vétérinaire, ingénieur, architecte, ingénieur-agronome, etc., etc., entreront dans les écoles spéciales préparatoires à ces professions. Les heureuses populations de ces temps-là seront suffisamment instruites pour vivre leur vie du cerveau, pour goûter à toutes les délices de la vie intellectuelle.

Les heureux composants de cette société y vivront également sans entraves leur vie sexuelle, assurée par liberté intégrale dont eux-mêmes et tout leur entourage peuvent user. Le mariage, cette monstrueuse institution de la société capitaliste, sera aboli. Dans cette société, où les intérêts pécuniaires seront inconnus, les âmes sœurs se rechercheront et lorsqu'elles se rencontreront, elles organiseront entre elles la vie commune. C'est là la constitution rationnelle de la famille anarchiste.

C'est ici le lieu de parler du crime passionnel ; il serait étonnant que parmi cette population instruite, consciente par conséquent, et jouissant de la plus entière liberté, il se trouvât des individus, assez irrespectueux de la liberté d'autrui pour

user de violences à l'égard de leurs semblables. S'il s'en trouvait, les individus qui s'en rendraient coupables, seraient soignés, rééduqués dans des établissements appropriés, non plus enfermés dans les prisons où l'être achève de se dégrader.

Nous voici arrivés au moment de nous entretenir des sentiments affectifs de nos heureux sociétaires. Ces sentiments sont inconnus à nos bourgeois. Les institutions de la société capitaliste permettant le cumul des richesses personnelles, font naître en eux une cupidité et un égoïsme féroces qui les empêchent d'aimer autre chose que leur personne. Il n'en est pas de même des composants de notre société libertaire ; les sentiments affectifs occupent une place très large dans leur vie. Dans cette société, où ne comptent plus les intérêts pécuniaires, les unions des partenaires sexuels ne seront pas dictées par l'intérêt, mais seulement par leur attachement réciproque, par la similitude des pensées, des sentiments, des principes, etc., etc. D'un autre côté, l'attachement des parents pour leurs enfants sera aussi sans bornes, car dans cette société instruite de tout ce qu'elle doit savoir, il ne naîtra pas, ou que très peu, d'indésirables ; tous les enfants qui viendront au monde seront les enfants de l'amour, qui, de leur côté, auront pour les auteurs de leurs jours, la plus tendre, la plus vive affection, motivée par tous les bons soins dont ils seront constamment entourés. Et tous les rapports des hommes entre eux, dans cette société, seront empreints de la plus grande cordialité parce qu'ils seront basés sur les principes de la plus étroite solidarité. Chacun s'empressera de faire pour son prochain tout ce qu'il pourra pour lui être agréable et utile, et toutes les relations humaines seront empreintes de la plus franche cordialité, ce qui augmentera dans une très large mesure le bonheur de tous.

Dans cet état social, les cœurs sensibles et généreux ne seront jamais affligés par le triste spectacle de la misère et des privations, parce que l'organisation rationnelle et scientifique de la production permettra l'aisance pour tous ; alors les découvertes de plus en plus merveilleuses des savants ne seront plus employées à la destruction de l'humanité, comme cela a lieu dans la société capitaliste actuelle, mais exclusivement à augmenter son bien-être et son bonheur ; ils n'y seront jamais affligés non plus par le hideux spectacle de la souffrance infligée, même à nos animaux domestiques, qui seront partout et toujours humainement traités, et ces sentiments d'humanité doivent même s'étendre à tous les êtres sensibles, quels qu'ils soient, qui sont capables de souffrir.

Cet idéal anarchiste est la seule philosophie qui soit capable d'élever véritablement la mentalité humaine et permettre à l'être, doué par la nature d'intelligence et de raison, de réaliser le rôle qu'il doit jouer en ce monde.

Tel est l'idéal anarchiste ; sa réalisation permettra, seule, la libération intégrale de l'humanité. L'anarchie, c'est le soleil intellectuel dont les doux rayons éclaireront et réchaufferont le cœur des générations futures ; c'est le phare étincelant, à la lumière duquel l'humanité suivra la voie de sa libération intégrale. Dans son discours de Monflanquin (Lot-et-Garonne), M. Leygues, député et plusieurs fois ministre, disait à ses concitoyens rassemblés autour de lui : « L'ennemi le plus dangereux pour les sociétés démocratiques, c'est l'Anarchie ». M. Leygues avait parfaitement raison ; toutes ces sociétés démocratiques, à formes plus ou

moins diverses ; société capitaliste, républicaine ou monarchiste, suivant les nations, société soviétique, dite à tort communiste, société socialiste, toutes étatistes, toutes puissances de malfaisance sociale, sont appelées à disparaître et à laisser la place à la société anarchiste qui mettra fin à tous les privilèges, à l'exploitation de l'homme par l'homme, à toutes les coercitions autoritaires ; et qui sera le règne de la justice et de la raison et assurera à tous les êtres humains bien-être, bonheur et liberté.

Tel est l'idéal anarchiste.

- P. NAUGE (paysan anarchiste)

Accueil

IDEALISME n. m.

Si nous prenons la définition philosophique du mot, nous voyons que « l'idéalisme est une doctrine qui nie la réalité individuelle des choses distinctes du « moi » et n'en admet que l'idée ». Cette doctrine fut soutenue avec retentissement par Emmanuel Kant dans ses ouvrages : « Critique de la Raison pure et Critique de la Raison pratique » ; « Poursuite de l'idéal dans les œuvres d'art ». Cette définition ne laisse pas que d'être incomplète. L'idéalisme est cette force innée en beaucoup d'individus, qui les pousse à se tracer un idéal, puis à chercher à s'en rapprocher d'abord, à le réaliser enfin.

On a longtemps reproché aux anarchistes d'être des idéalistes ; on a dit que leurs doctrines étaient du pur idéalisme en opposition avec la réalité. En vérité, notre idéalisme est fait d'une certitude. Nous savons que tôt ou tard les hommes en viendront à comprendre que leur intérêt est de se passer de maîtres. Et si nous recherchons chaque jour à nous rapprocher davantage de notre idéal c'est parce que celui-ci est bâti sur la pleine raison.

On dit : « l'idéalisme d'un poète, d'un penseur, d'un chercheur » pour spécifier qu'il se détache des contingences et ne pense qu'à sa poésie, sa recherche ou sa pensée. L'idéalisme est pris, à ce moment-là, dans le sens de désintéressement, isolement des choses extérieures.

Pour nous, l'idéalisme, c'est la marche continue vers l'idéal de liberté et de fraternité : l'anarchie. Et cet idéalisme-là vaut mieux que le « réalisme » de ceux qui ne cherchent qu'à tirer parti de toutes les situations pour se tailler une part de profits.

IDEALISME (et matérialisme)

On a mille fois constaté que les hommes avant d'arriver à la vérité, ou à ce qu'ils peuvent atteindre de vérité relative dans les divers moments de leur développement intellectuel et social, tombent habituellement dans les erreurs les plus diverses, regardant des choses tantôt une face, tantôt une autre, et passant ainsi d'une exagération à l'exagération opposée.

C'est un phénomène de ce genre et qui intéresse hautement toute la vie sociale contemporaine que je veux examiner ici.

Il y a quelques années, on était « matérialiste ». Au nom d'une science qui était la dogmatisation de principes généraux de principes déduits de connaissances positives trop incomplètes, on prétendait expliquer par les simples besoins matériels

élémentaires toute la psychologie de l'humanité et toutes les vicissitudes de son histoire. Le « facteur économique » donnait la clef du passé, du présent et de l'avenir. Toutes les manifestations de la pensée et du sentiment, toutes les fluctuations de la vie : amour et haine, bonnes et mauvaises passions, condition de la femme, ambition, jalousie, orgueil de race, rapports de toute sorte entre individus et entre peuples, guerre et paix, soumission ou révolte des masses, constitutions diverses de la famille et de la société, régimes politiques, religion, morale, littérature, arts, sciences... tout n'était que la simple conséquence du mode de production et de répartition de la richesse et des instruments de travail prévalant à chaque époque.

Et ceux qui avaient une conception plus large et moins simpliste de la nature humaine et de l'histoire, étaient considérés, autant dans le camp conservateur que dans le camp subversif, comme des gens arriérés et à court de « science ».

Cette manière de voir influait naturellement sur la conduite pratique des partis et tendait à faire sacrifier tout idéal, même le plus noble, aux questions économiques, même de la plus minime importance.

Aujourd'hui, la mode a changé. Aujourd'hui, on est « idéaliste ». Chacun affecte de mépriser le « ventre » et considère l'homme comme s'il était un pur esprit pour qui, manger, se vêtir et satisfaire les besoins physiologiques sont choses négligeables dont il ne doit pas se préoccuper sous peine de déchéance morale.

Je n'entends pas m'occuper ici de ces sinistres farceurs pour qui « l'idéalisme » n'est qu'hypocrisie et instrument de tromperie : du capitaliste qui prêche aux ouvriers le sentiment du devoir et l'esprit de sacrifice, afin de pouvoir, sans rencontrer de résistance, réduire les salaires et augmenter ses propres profits ; du « patriote » qui tout enflammé de l'amour de la patrie et d'esprit national, dévore sa propre patrie, et s'il peut, celle des autres ; du militaire qui pour la gloire et l'honneur du drapeau exploite les vaincus, les opprime et les foule aux pieds.

Je parle pour les gens sincères et spécialement pour ceux de nos camarades qui ont maintenant tendance à restreindre ou, si l'on veut, à élever notre activité à l'éducation et à la lutte proprement révolutionnaire, et à abandonner par dégoût toute préoccupation et toute lutte économique parce qu'ils ont vu que la lutte pour les améliorations économiques avait fini par absorber l'énergie des organisations ouvrières au point d'empêcher une réserve de force révolutionnaire de se créer, et parce qu'ils voient une si grande partie du prolétariat se laisser arracher docilement jusqu'à la trace de la liberté et baiser, fût-ce à contrecœur, le bâton qui frappe dans le vain espoir du travail assuré et de la bonne paye.

Ce problème principal, le besoin fondamental, c'est la liberté, disent-ils ; or, la liberté ne se conquiert et ne se conserve qu'à travers les luttes pénibles et des sacrifices cruels. Il faut donc que les révolutionnaires ne donnent pas d'importance aux petites questions d'amélioration économique, qu'ils combattent l'égoïsme des masses, propagent l'esprit de sacrifice et, plutôt que de promettre le pays de Cocagne, il faut qu'ils inspirent aux foules le saint orgueil de souffrir pour une noble cause.

Parfaitement d'accord, mais n'exagérons pas. La liberté, la liberté pleine et entière est certainement la conquête essentielle, parce qu'elle est la consécration de la dignité humaine et l'unique moyen par lequel peuvent et doivent se résoudre à l'avantage de tous les problèmes sociaux. Mais la liberté n'est qu'un vain mot si elle n'est pas accompagnée de la puissance, c'est-à-librement notre propre activité. La parole : « Qui est pauvre est esclave » reste toujours vraie, et il est également vrai que « Qui est esclave est ou devient pauvre et perd toutes les meilleures caractéristiques de l'être humain ».

Les besoins matériels, les satisfactions de la vie végétative sont peut-être bien d'ordre inférieur et même méprisables, mais ils sont la base de toute la vie supérieure morale et intellectuelle. Mille motifs de nature diverse font agir l'homme et déterminent le cours de l'histoire, mais... il faut manger. Primum vivere, deinde philosophari.

Un morceau de toile, un peu d'huile, un peu de terre colorée, voilà pour notre sens esthétique de bien misérables choses à côté d'un tableau de Raphaël! Mais sans ces choses matérielles et relativement sans valeur, Raphaël n'aurait pas pu réaliser son rêve de beauté.

Je soupçonne que les « idéalistes » sont tous gens qui mangent chaque jour et ont une raisonnable assurance de pouvoir manger le jour suivant ; et il est naturel qu'il en soit ainsi, car pour avoir la possibilité de penser, d'aspirer à des choses plus élevées, un certain minimum de bien-être matériel est indispensable. Il y a eu, et il y a des hommes qui se sont élevés aux plus hauts sommets du sacrifice et du martyre, des hommes qui affrontent avec sérénité la faim et la torture, et qui, au milieu des plus terribles souffrances, continuent à lutter héroïquement pour leur cause, mais ce sont des hommes qui se sont développés dans des conditions relativement favorables et qui ont pu accumuler une certaine somme d'énergie latente, prête à agir quand la nécessité l'exige. Telle est du moins la règle générale.

Je fréquente depuis de très longues années les organisations ouvrières, les groupes révolutionnaires, les sociétés éducatives, et j'ai toujours vu que les plus actifs, les plus zélés, étaient ceux qui se trouvaient dans les moins tristes conditions, ceux qui étaient moins attirés par leur propre intérêt que par le désir de coopérer à une œuvre élevée, et de se sentir ennoblis par un idéal. Les plus réellement misérables, ceux qui semblaient le plus directement intéressés à un changement de choses immédiat, ou étaient absents, ou formaient un élément passif.

Je me rappelle combien la propagande était difficile et stérile en certaines régions d'Italie, il y a trente ou quarante ans, alors que les travailleurs des champs et une bonne partie des ouvriers des villes vivaient vraiment comme des bêtes, dans des conditions que je voudrais croire à tout jamais améliorées, mais dont il y a tout lieu de craindre aujourd'hui le retour. Je me souviens d'avoir vu des mouvements populaires provoqués par la faim, se calmer subitement par l'ouverture de quelque « cuisine économique » et la distribution de quelques gros sous.

De tout ceci, je déduis que, au commencement, c'est l'idée qui doit animer la volonté, mais que certaines conditions sont nécessaires pour que l'idée puisse

naitre et agir.

Il reste donc confirmé, notre vieux programme, qui proclame l'indissolubilité de l'émancipation, morale, politique et économique, et la nécessité de mettre la masse dans des conditions matérielles qui permettent le développement des aspirations idéales.

Luttons pour l'émancipation intégrale, et en attendant et préparant le jour où elle sera possible, arrachons aux gouvernements et aux capitalistes toutes les améliorations politiques et économiques qui peuvent améliorer pour nous les conditions de la lutte, et augmenter le nombre de ceux qui luttent consciemment, et arrachons-les par des moyens qui n'impliquent pas la reconnaissance de l'ordre actuel et qui préparent les voies de l'avenir.

Propageons le sentiment du devoir et l'esprit de sacrifice, mais n'oublions pas que l'exemple est la meilleure des propagandes, et que l'on peut mal prétendre des autres ce que l'on ne fait pas soi-même.

- ERICO MALATESTA.

Accueil

IDÉE n. f. (du grec *idea*, aspect, image, ou encore : ressemblance, simulacre)

L'idée apparaît comme la représentation d'une chose dans l'esprit, la notion quintessenciée des images extérieures, ou la fixation plus ou moins épurée de nos créations imaginatives. Elle comporte donc, en général, que ce travail nous appartienne en propre ou que nous en apportions l'acquis héréditaire, la transposition, dans le domaine du subjectif, par le canal relatif des aperceptions humaines, de réalités saisies, hors de nous, en leur figure essentielle, ou la « naturalisation » de fictions vivifiées par le truchement de l'esprit.

Avant d'aborder, philosophiquement, l'étude de l'idée, rappelons, en bref, quelques acceptions fréquentes de ce mot. Les idées, dans tout système déiste, ont, dans le sein même de Dieu, leur étalon immuable : « L'Être suprême abrite le « type éternel » des idées de toutes choses »... « Se faire telle idée d'un peuple ou d'une contrée » exprime couramment le bloc plus ou moins coordonné des documents rassemblés à leur endroit ou l'extériorisation de l'hypothèse que nous en échafaudons... D'un projet caressé, ou seulement entrevu, on tracera, en esquisse, l'idée... Et c'est en donner une idée que d'en dessiner les traits caractéristiques, réserves faites ou non sur leur véracité... Les régions où s'élabore le travail de l'esprit sont aussi les sphères de l'idée... Dans le sens étendu d'opinion, de croyance ou de système, on parlera de l'instabilité, ou de la logique, des idées de quelqu'un. D'un autre on dira qu'il défend âprement ses idées, ou qu'il leur témoigne une indéfectible fidélité. L'idée anarchiste, - autre exemple, - comme toutes les forces idéalistes, a suscité des sacrifices d'ordre mystique. Combien des nôtres, en martyrs, sont morts pour l'idée, qu'ils voyaient prochaine et positive, comme en un flamboiement... L'idée est un levier puissant. L'idée saint-simonienne a ébranlé tout le dix-neuvième siècle... D'artistes ou d'écrivains, les œuvres qui manquent de profondeur ou d'assise intellectuelle, voire de coordination, seront regardées, malgré leur vêtue séduisante, l'apparat de leur présentation, comme faibles d'idée... On évoque, dans le souvenir, une idée chère, précieuse ou familière... Dans la zone incontrariée du rêve, on goûtera les joies sans heurt de l'idée, forme sûre du bonheur... On y caressera aussi la chimère, autre idée, etc., etc...

Rappeler que, dans l'activité intellectuelle, tout le mouvement de la pensée humaine est compris dans ces trois opérations, savoir : concevoir des idées, lier ces idées (ou juger), lier ces jugements (ou raisonner), c'est dire l'importance primordiale de l'idée.

L'idée est un fait intellectuel simple, par suite indéfinissable. L'idée exprime « quoi que ce puisse être (fantôme, notion, espèce) qui occupe notre esprit

lorsqu'il pense » (Locke). Elle se présente comme « la pensée représentative d'un objet par un mot ou un signe équivalent » ne sont-elles pas - des choses distinctes de l'esprit, lesquelles existent en lui et auxquelles il s'applique pour connaître les objets, dont ces idées sont les représentations, les images ou les types? » De l'idéalisme au matérialisme purs, pôles extrêmes, les écoles philosophiques, selon les bases de leur système général, en envisagent différemment la nature. Echelonnées entre ces absolus et leur empruntant peu ou prou de leurs données constitutives, oscillent de multiples conceptions intermédiaires, plus ou moins préoccupées d'unité ou élargies de relativisme... L'idée nous paraît être la représentation des objets extérieurs, mais certains philosophes prétendent que l'objet lui donne naissance par la sensation, tandis que d'autres, s'appuyant sur cette affirmation que la pensée est naturellement objectivante, soutiennent que l'idée seule existe et qu'elle pose en dehors d'elle la réalité d'un objet dont l'existence est toute subjective. Admettre que certaines idées nous sont fournies a priori par la raison et que nous en acquérons d'autres par l'expérience, répond aux diversités apparentes de nos idées et en souligne l'aspect sans en découvrir l'essence. Quoique le problème de celles-ci demeure pendant, nous pouvons néanmoins, d'après leur caractère, leur objet, leurs qualités, leur valeur logique, en discerner des variétés suffisamment distinctes pour établir une classification provisoire propre à en faciliter l'étude. Ainsi sériés leur type conventionnel, leur rôle et leurs répercussions réciproques devient possible le maniement de ces joyaux premiers de la pensée.

L'idée est un élément constitutif de la connaissance. Il n'y a pas de savoir sans l'idée correspondante, quel que soit l'acheminement de la chose connue. « C'est improprement qu'on dit d'une chose : j'en ai bien l'idée, mais je ne puis la rendre ; car ce qui manque est véritablement l'idée. Il est, au contraire, exact de dire : je sens mieux cela que je ne puis l'exprimer. Car on peut avoir le sentiment d'un objet sans connaître le mot et, par conséquent, l'idée qui le représente » (Delarivière.).

L'idée est présente également dans nos sentiments : elle détient les principaux traits de l'objet et en fixe, pour ainsi dire, le raccourci mental. Elle est à l'aboutissant de nos perceptions, assure le fondement de nos opérations intellectuelles, accompagne les manifestations actives de toutes nos facultés. Elle constitue, en ce sens, une manière d'être commune à tous nos modes d'existence sans être, à chacune, indissolublement mêlée. Elle a souvent, en fait, dans l'esprit - et cela ne préjuge en rien de son essence, ni de ses sources - comme une réalité propre. Et nous l'utilisons, dans sa forme distincte, abstraite, oublieux de ses attaches, exactes ou supposées, avec la substance et les modalités environnantes. Simple appréhension, pure représentation, effectivité spirituelle ou synthèse épurée, schéma caractéristique, principal de nos échanges, de nos réceptions, de nos interprétations, elle évolue dans notre vie pensante comme une personne émancipée dont les actes ne rappellent pas nécessairement l'ascendance ni n'évoquent la filiation...

Selon l'angle sous lequel nous les examinons varie le caractère des idées. Si nous considérons leur état en l'esprit, ou en elles-mêmes, elles sont ou «

obscur-es-confuses » - et cette qualité peut appartenir à « toutes les idées spontanées et primitives » - ou « claires-distinctes », s'il s'agit d'idées « réfléchies et développées ». Elles sont aussi actuelles ou habituelles selon qu'on envisage l'acte même qui produit l'idée ou dans la faculté de la produire à toute occasion. Étudiées dans leur objet elles sont ou « contingentes » ou « nécessaires » (l'infini, l'espace, le temps étant admis parmi ces dernières). Et les premières se subdivisent en « spirituelles » (beauté, vertu, etc., etc.), « sensibles » (solide, son, couleur) et « intellectuelles » (rapports, lois, substances), puis, en « simples » (indécomposables : idée de solidité) et « complexes » (idée de corps ou de substance) ; en « abstraites » (sans correspondant dans le monde réel : idée de triangle) ou « concrètes » (non séparées des objets auxquels nous les voyons liées couramment : idée d'objets triangulaires) - autre exemple : on dira que « l'idée de substance et de solidité sont abstraites et que celle de substance solide est concrète » (G.-Ar.) - en « individuelles » (ou particulières : Paris, la Seine) et « générales » (étendues à un plus ou moins grand nombre d'individus, idée de ville, de fleuve). Examinées dans leur rapport avec leur objet, les idées se divisent en « réelles-vraies-complètes » et en « chimériques-fausses-incomplètes »...

Quant à la question si controversée de leur nature, nous l'aborderons tout à l'heure à propos des idées générales. Disons seulement que, des conditions et du processus de leur formation, de la prédominance accordée aux facultés correspondantes, certains philosophes en ont inféré une essence adéquate, faisant participer leur substance du milieu évolutif ou originel. Les idées, pour les uns, se ramènent à des images. Pour d'autres elles se confondent avec les mots. Matérialisées ou non, elles sont, dans un système, regardées comme d'ordre sensible. Elles seront par ailleurs spécifiquement intellectuelles ou (plus ou moins apparentées au divin, ou issues de lui) uniquement d'ordre spirituel. De leur subjectivité - attribut circonstancié - on conclura à leur éternité dans la substantialité indivise de l'âme et de Dieu, et l'humanité n'en sera plus que le réceptacle accidentel, et peut-être apparent. A nos corps elles prendront seulement leurs modes et leurs qualités fugitives et se serviront d'eux comme de voies d'échange et de pénétration. Ici elles se réfugieront vers les stériles théologies, là elles se tiendront en contact vivant avec les recherches fécondes de la science. Toute une gamme de théories emprunte aux généralisations hâtives, aux assimilations abusives et aux oppositions parfois logomachiques de leurs parcelles de possibilités, quelques faces de vraisemblance. Et nos « vérités », avec elles encore, demeurent chancelantes...

En ce qui concerne leur acquisition, nos idées sont usuelles (ou expérimentales) ou philosophiques (scientifiques). Les premières - les plus fréquentes - sont celles que nous devons aux usages de la vie, aux circonstances. Ce sont celles que chacun, en plus ou moins grand nombre, est en mesure de se procurer. Les autres, fixées par des caractères précis qui les élèvent au rang de principes, sont le résultat d'un enseignement théorique. Telles les idées d'être, de substance, l'idée collective, les idées de substance fictive (idées d'espace et de lieu, de durée et de temps), les idées de mode, de fini et d'infini, de nombre, de rapport, etc... D'autre part, les idées, quant à leur réciproque subordination, peuvent être

envisagées sous le rapport de la compréhension ou de l'extension (étendue) : idées générales et particulières, idées simples ou composées. Les idées de « genre, espèce, différence, propre et accident » étaient jadis célèbres sous le nom de cinq universaux.

La définition, qui analyse et groupe les éléments de la compréhension de l'idée comporte deux séries d'opérations : la première consiste en leur énumération, la seconde les ordonne et les classe. La définition est soumise à ces deux règles qui en sont les conditions : 1^o elle doit « convenir à tout le défini et au seul défini » ; 2^o elle se fait « par le genre prochain et la différence spécifique ». Ces règles traduisent par leurs termes mêmes l'impossibilité où nous sommes de définir « les idées simples, les genres suprêmes, les idées des êtres et des événements individuels ». Peuvent l'être seulement celles « qui ont une compréhension multiple et fixe ». Là où nous est interdite la définition, faute d'essence propre à l'être à définir, nous avons recours à la description, qui en est la représentation par le discours.

Par détermination des idées on entend les attributs distinctifs qui constituent sa personnalité et en assurent la précision. Elle s'applique davantage à l'objet de l'idée qu'à l'idée elle-même et, par l'énoncé, relève plus de la logique que de la métaphysique. Les qualités de l'idée peuvent se réduire à trois qui sont : vérité, clarté, distinction. Elles portent à la fois sur sa valeur intrinsèque (psychologie, métaphysique) et son extériorisation (aspect et terminologie : logique) ...

La liaison de chaque idée avec ses composantes est toujours ce qui la distingue des idées usuelles. Il faut donc spécifier, dès qu'il s'agit d'expliquer une idée, s'il est question de « la valeur qu'elle a dans le commerce ordinaire de la vie ou de la place qu'elle tient dans un système de science ». En effet, dans le premier cas, « l'idée représente immédiatement son objet, indépendamment de tout autre » et ne se préoccupe pas des caractères communs qui peuvent l'apparenter aux choses de l'environ. Dans le second cas, « ce n'est point un objet que l'idée représente, mais deux autres idées dont la dernière est souvent composée ». Ainsi l'idée de l'or, en son acception usuelle, nous apparaît indépendamment de toute comparaison et de toute analyse. Mais en histoire naturelle, elle s'accompagne d'attributs essentiels. L'idée de l'or est celle « d'un métal, brillant, jaune, dur, sonore, etc. Le métal est un minéral fusible, etc. Le minéral est un corps solide, etc. Le corps est une matière douée de forme. La matière est une substance susceptible de tomber sous le sens. La substance est un être capable d'une existence distincte de toute autre » (Delarivière).

Par origine d'une idée, on entend « les circonstances dans lesquelles on l'a eue d'abord, primitive, spontanée ; et celles dans lesquelles on l'a eue ensuite : développée, réfléchie » (Gat.-Arn.). On réserve parfois, pour la première catégorie l'appellation d'origine, donnant à la seconde le nom de formation. A sa naissance, toute idée est plus ou moins confuse-obscur. Et l'attention est l'atmosphère indispensable à son passage - accompagné, à quelque degré, de conscience - à l'état de claire-distincte. Intégrée d'abord dans la connaissance dont plus tard l'esprit la

tire (abstraction) elle n'a pas un autre milieu originel. Ainsi « les idées du beau et du laid » (seconde classe des idées spirituelles) ont la même origine que la perception esthétique, etc. Quant aux connaissances elles-mêmes, elles empruntent leur origine à la fois à leur nature propre et à nos voies d'acquisition. « Toute perception extérieure, par exemple, a son origine dans une sensation ; ainsi la perception de solidité n'a pas d'autre origine que la sensation du toucher ; or, cette perception renfermant l'idée de cette solidité, on a par là même l'origine de l'idée » (Gat.-Arn.). Mais si l'on entend autrement l'origine et qu'on y cherche « la cause efficiente » des idées, leur berceau primitif, le moment et le moyen de leur entrée dans l'esprit, celui-ci devient arbitrairement un magasin d'images ou de mots et les systèmes préposés à son ameublement s'enferment dans deux réponses exclusives. L'une comporte des idées acquises par les sens, au cours de l'existence, l'autre des idées innées (déposées en nous, par Dieu, avec la vie). Mais du fameux adage « Nihil est in intellectu ; quod non prius fuerit in sensu » (il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait été au préalable porté dans les sens) l'interprétation varie avec les siècles.

Epicure identifie l'idée au réel à travers la sensation, fait des sens le premier critère de la vérité. Locke, à côté de la primordiale sensation, accepte des produits de la réflexion. Condillac voit dans l'idée une sensation transformée... Les Cartésiens, d'autre part, et les écoles dérivées admettent non tant les idées a priori, préexistantes à la naissance des hommes, que la faculté originelle - et toute interne - de les produire sans le secours du monde extérieur. Les idées d'être, d'infini, de parfait auraient été ainsi déposées, en germe ou en puissance, dans la raison humaine, par Dieu. Leibnitz voit aussi l'âme en possession, dès l'aube, de « toutes ses représentations ultérieures ». Les modernes se sont essayés à rendre raisonnables ces privilèges de l'âme et de la raison. Les uns y ont vu le produit de l'habitude (tel Stuart Mill, reprenant le principe de Hume). Spencer, s'appuyant sur l'évolutionnisme, fait intervenir « antérieurement à l'expérience individuelle, un pouvoir organisateur de l'expérience qui s'exerce conformément à certaines lois innées, résultant des expériences accumulées par les générations »... Kant, à un autre point de vue et par un autre chemin, établissant les modalités de la pensée, en avait déduit la « nécessité et l'universalité des formes de la sensibilité » (espace et temps) et proclamé l'apriorisme des « catégories de l'entendement », affirmant ainsi l'existence de certaines lois préalables qui, « conditions de l'expérience, ne pouvaient en provenir »... Et les théories, après eux tous, n'ont rien résolu en définitive qui posent l'innéité de « lois formelles » (sinon des notions, des représentations) résultant, « soit de notre nature intellectuelle, soit de notre structure cérébrale », et qui seraient indispensables à la connaissance, mais demeureraient neutres, improductives « sans le secours des sens »...

Les signes - considérés spécialement dans le langage humain - jouent dans la vie des idées un rôle considérable. Ils donnent comme un corps à ces vapeurs, rendant fixables - et maniables - ces ombres flottantes. Leur influence s'exerce sur leur formation, leur conservation, leur échange... La parole est un organe à la fois analytique et synthétique qui ouvre aux individus les chemins de la connaissance.

De la perfection du langage dépendent ainsi la netteté et la pureté initiales de nos idées. Et une langue nourrie et bien équilibrée en facilite l'assimilation et en accroît la richesse. Les termes - ou mots - qui sont l'expression verbale des idées et correspondent aux idées dont ils sont les signes, en constituent justement les limites. Ils en circonscrivent le champ et en précisent les propriétés. Et la mémoire retient avec plus de force les idées bien amenées et nettement situées. Le langage, d'autre part, unit dans un hymen presque indissoluble les mots et les idées, consolide par ceux-là la durée de celles-ci. Dans le jeu actif des rapports humains où les mots se frôlent et s'accompagnent incessamment, les idées se trouvent avec eux rappelées et s'en renforce, ainsi ravivée, leur conservation. Enfin rien ne donne aux idées leur dynamisme effectif et n'en élargit la portée comme l'aisance assurée à leur communication par le secours du langage. Véhicule infatigable de la pensée, le langage, malgré ses obscurités, ses réticences, ses artifices, jette entre les cerveaux ce pont merveilleux sans lequel balbutierait dans l'impuissance leur mutuelle compréhension. Par les voies d'accès du langage, qui opère d'individu à individu - puis de peuple à peuple - les mutations et les apports, les idées s'affrontent et se pénètrent, et de leur entrechoquement jaillissent des clartés imprévues, se détachent, paillettes insoupçonnées et parfois lumineuses, des idées nouvelles... Aide plus particulièrement précieuse à la formation des idées est le langage parlé ; admirable instrument d'expansion est pour elles le langage d'action, le langage écrit... Dans la pratique, nous opérons sur les noms comme sur les idées elles-mêmes. Nous assimilons mentalement, nous identifions l'expression à l'objet, la forme à l'être, le terme à l'idée. Nous tenons le signe pour adéquat au concept et jugeons et raisonnons avec lui, en logique, comme s'il était son incarnation. C'est ainsi que les termes ont les qualités et les attributs des idées et sont ou abstraits ou concrets, positifs ou négatifs, contraires, contradictoires, particuliers, généraux, etc., et enferment, entre les mêmes bornes, leur extension et leur compréhension.

Nous avons vu que l'idée générale est celle qui est capable de s'appliquer à une multiplicité indéfinie de choses. Soit, par exemple, l'idée de rose. Elle ne désigne pas seulement une rose particulière, déjà vue, et dont la couleur, la forme, la beauté me sont encore présentes à la mémoire. Elle s'étend à toutes les roses possibles, à toutes les roses passées que je n'ai pas vues, à toutes celles qui fleuriront après ma mort et que je ne verrai pas ... L'expérience me montre une pluralité d'objets, tous différents, distincts les uns des autres. L'esprit les examine, établit entre eux une comparaison, sépare par l'abstraction les différences particulières à chacune d'elles et ne retient plus que leurs ressemblances, leurs caractères communs. Cette représentation spéciale est un concept. Il suffit d'une nouvelle démarche de la pensée qui affirme que ce type conçu représente non seulement les objets que j'ai devant les yeux, mais un nombre infini d'objets semblables, pour que le concept devienne une idée générale.

Un double problème est impliqué dans la théorie des idées générales : celui de leur nature psychologique et celui de leur valeur métaphysique. Qu'y a-t-il dans notre esprit quand nous pensons une idée générale ? Qu'y a-t-il dans la réalité qui corresponde à nos idées générales ? C'est cette question : « Les genres et les

espèces existent-ils en soi ou seulement dans l'intelligence? Et, dans le premier cas, sont-ils corporels ou incorporels? Existent-ils à part des choses sensibles ou confondues avec elles? » qui fut appelée, au Moyen-âge, le problème des universaux et que Porphyre posait, ainsi, devant la scolastique. Le nominalisme prétend ramener les idées générales à des images ou à des mots, le réalisme leur attribue une existence objective...

On aperçoit, dans Antisthène le Cynique, répondant à Platon « qu'il voit bien le cheval, non la chevalité » les prémices du nominalisme. On le retrouve chez les stoïciens et les épicuriens. Mais il eut au Moyen-âge son essor véritable. Professé par Roscelin (XIème siècle) et repris par G. d'Okkam (XIIIème siècle) puis, de nos jours, par Hobbes, Berkeley, Hume, Condillac, et enfin Stuart Mill, Taine et Spencer (toute théorie empirique de la connaissance implique la fictivité et la postériorité de l'universel), le nominalisme soutient que, la diversité étant partout, il ne peut y avoir de réel dans la pensée que les sensations particulières, hétérogènes, correspondant aux individus particuliers donnés par l'expérience. Toute idée est ainsi nécessairement particulière, individuelle et n'est que l'image de tel objet particulier dont les qualités sont arbitrairement étendues. Les « universaux » sont des « êtres de raison ». L'idée générale n'est qu'un nom, un souffle de voix (*flatus vocis*) capable d'évoquer la représentation de tel ou tel individu. Bien plus, le nom seul est général, parce que l'esprit peut l'appliquer indifféremment à tous les individus d'une même classe.

Les idées peuvent-elles se ramener à des images ou à une série indéfinie d'images ?... Sensations et images ne sont que la matière de la pensée. Penser, c'est saisir les rapports des choses, transformer les images en idées, en concepts. Sans doute, quand nous pensons une idée (triangle, cheval), cette idée est accompagnée d'une image : celle-ci la soutient, mais ne se confond pas avec elle. Ce qui constitue l'idée, c'est avant tout un cadre mental, une sorte de mouvement de l'esprit, en corrélation avec une activité circonstanciée du cerveau. L'idée est un fait intellectuel, l'image un fait sensible : l'écho de la sensation. Il y a, d'ailleurs, des idées qui ne sont accompagnées d'aucune image... En fait, l'idée générale se réalise chaque fois dans notre esprit par le moyen d'images particulières, plus ou moins différentes, et cependant nous avons le droit de la penser comme étant la même, parce que dans toutes ces images se retrouvent des caractères communs qui en réalisent l'identité. Notre esprit fixe exclusivement son attention sur certains éléments des images et pense ces éléments comme toujours identiques à eux-mêmes dans quelque combinaison qu'ils puissent entrer. Cette affirmation de l'identité avec l'abstraction qui en est la génératrice, voilà l'essence même du concept. Et il suffit que nous la pensions dans son invariabilité caractéristique - en dépit de la divergence de ses multiples aspects accidentels, ou de l'écart de ses correspondants sensibles -

l'esprit, devient indépendante de l'image. Une fois établie, elle y persiste sans que nous ayons besoin de recommencer le travail de la comparaison et l'affirmation de généralité. Perdurance qui n'implique d'ailleurs ni apriorisme, ni réalité en soi et n'appelle point d'immortalité conséquente. Présence originale qui ne participe en

rien d'un dualisme de nos forces psychiques ou mentales et de la prédominance d'un immuable étranger au-dessous duquel évoluerait, asservie, notre vitalité pensante.

D'autre part, malgré le rôle important joué par le langage artificiel (ou articulé, parlé : par opposition au langage naturel fait surtout de mouvements, de toucher et de cris grossièrement modulés) dans la préparation, le développement et la communication des idées, et quoique l'idée épouse souvent le mot comme l'eau épouse le vase, et qu'elle lui doive à la fois son état civil et sa configuration, et la possibilité de ses confrontations, on ne peut davantage réduire les idées à des mots. L'idée peut exister sans qu'il y ait de mot pour la représenter. Exprimer les rapports d'une pluralité d'objets, le concept pourrait bien sans doute subsister tant que les images particulières seraient présentes à la pensée, mais s'évanouirait dès qu'en serait détournée l'attention de l'esprit. Son existence serait ainsi précaire, mal assurée. L'intelligence devrait recommencer sans cesse le même travail et sans plus de succès : tous ses progrès, faute de points de repère évocables, seraient enrayés. Grâce à la dénomination, elle évite ce grave inconvénient. Après avoir dégagé les conformités, les analogies, elle les associe à un mot, les y incorpore, et il suffit de conserver ce mot dans la mémoire pour que, par association, il rappelle les ressemblances extraites par la pensée. Le mot est donc le signe, l'étiquette de l'idée, il lui sert d'attache. L'esprit l'ayant créé à l'occasion de l'idée, il n'a d'existence que par et pour elle. L'idée disparaissant, il n'a plus de raison d'être : c'est un assemblage de lettres, inutile et sans valeur. Supprimer l'idée, c'est donc supprimer le mot...

On ne peut pas dire non plus que nous ne pensons que des mots. Les mots n'ayant aucune qualité propre, aucune signification intrinsèque, ce serait introduire le psittacisme dans la pensée, et par suite anéantir la pensée elle-même. S'il nous arrive de penser avec des mots, comme en arithmétique ou en algèbre, c'est là une acquisition révoicable de l'habitude et la transposition, dans l'usage, d'une convention de praticabilité. Si les mots peuvent ainsi - à des fins de célérité - se substituer aux idées, c'est qu'ils leur ont été primitivement associés. Le mot n'est donc pas l'idée, puisque celle-ci lui est antérieure. Il en est comme le complément ; c'est l'enveloppe indispensable dont elle se vêt pour demeurer reconnaissable. Et il assure - avec la possibilité des opérations de l'esprit et de leur extériorisation - la constitution de la science et la continuité de ses étapes... Le nom implique donc l'idée qui en fait le sens et cette idée ne consiste pas dans une simple image ou énumération d'images, mais dans l'affirmation nécessaire de certains éléments de l'image, distingués et isolés par l'abstraction. De plus, en prétendant que le nom seul est général, le nominalisme se contredit lui-même, car le nom est, lui aussi, chaque fois qu'il est prononcé, entendu, écrit ou lu, une sensation nouvelle et singulière, une représentation particulière au même titre que toutes les autres représentations. Il ne peut donc être général sans devenir lui-même une idée générale, un concept.

La doctrine du réalisme, que l'on pourrait appeler le fatalisme des idées générales, assez spécieusement dérivée de Platon, et soutenue au Moyen-âge par saint Anselme (1033-1109) et Guillaume de Champeaux (fin du XIème siècle) enseigne que les universaux (les idées générales) correspondent à des réalités, des types intelligibles, des archétypes éternels, distincts des individus et plus réels que

ces individus même auxquels ils communiquent l'existence intellectuelle et les caractères essentiels. Ils sont « les modèles des choses, la parole intérieure de Dieu ». Le réalisme place la présence continue séjour supérieur que Platon appelle « le Paradis des Idées ». Ainsi l'idée générale d'homme, représentant « l'homme en soi », subsiste à part de tous les hommes particuliers, qui sont morts ou qui naîtront... La preuve, dite « ontologique », de l'existence de Dieu, invoquée par Anselme, est une conséquence naturelle de sa théorie : l'idée - réalité élargissant la doctrine vers le panthéisme, va jusqu'à accorder aux universaux une présence essentielle à tous les individus, lesquels ne se différencient plus que par des accidents. Après lui, Duns Scot reconnaît aux individus une existence propre et, à la quiddité (essence générale) ajoute l'eccéité (caractère particulier)... Le réalisme est manifestement impossible. D'abord, il n'existe aucune preuve de l'existence de ces types : ce n'est qu'une réalisation, une « animation » d'abstraction. Bien plus, cette existence est contradictoire. Toute existence est nécessairement particulière ; un être général, indéterminé, est une monstruosité.

Entre ces deux théories se place le conceptualisme, qui rappelle certains traits de la doctrine d'Aristote et semble avoir été inventé au Moyen-âge par Abélard pour concilier les deux précédentes. Pour lui, l'universel est une « conception de l'esprit » qui exprime la nature essentielle de la pensée. Il ne constitue ni une réalité suffisante, ni le simple reflet dépendant des choses, ni leur intégration nominale. Ni abstraction vivante, ni image, ni mot. Comme le prétend le nominalisme, il n'y a dans la réalité que des individus et il n'est pas dans le monde deux objets absolument identiques, mais il n'est pas non plus deux choses absolument différentes. Deux êtres entièrement hétérogènes, sans aucune relation entre eux, ne pourraient faire partie du même univers ni être pensés par la même conscience. Il faut donc reconnaître qu'il y a dans ces objets, dans ces individus, des caractères partagés, des essences communes, et que ce n'est pas arbitrairement que notre pensée les rapproche et les range dans une même catégorie, les embrasse dans un même concept. Les universaux sont ainsi des formes de la pensée humaine qui correspondent à cette parenté, à ce rapport des êtres. Ces rapports sont même, en un sens, plus réels que les individus: ce sont des lois à un certain point de vue antérieures et supérieures aux termes particuliers auxquels elles s'appliquent et, quoique inséparables des choses dont elles établissent les relations, elles subsistent, alors que celles-ci passent... Système juste-milieu, théorie d'attente qui fait à l'innéisme sa part et ne méconnaît pas le formidable rôle de l'univers sensible dans la gestation et le jeu des éléments de la pensée, mais n'éclaire encore que d'un jour blafard d'hypothèse la nature des matériaux premiers de l'intelligence... Nonobstant l'ingéniosité du conceptualisme, la philosophie moderne retourne à la négation de toute existence propre de l'idée générale en qui elle ne voit qu'« un mot ou une combinaison de sons articulés, associée d'une façon artificielle avec les attributs communs à un groupe d'objets ». Elle serre plus étroitement, par-delà leur visage accessible, les réalités, dont elle tente assidûment le contrôle, ramène aux faits et aux objets particuliers la pensée dont le réalisme, par le détachement, préparait l'évasion, renoue l'être aux palpitations ambiantes, poursuit l'intellection des

multiples forces cosmiques et de leur possible unité hors du domaine étroit de la théocratie.

- Stephen MAC SAY

DOCUMENTS. – Reid : Facultés intellectuelles ; Locke : Essai sur l'entendement humain ; Condillac : Gram. Logique, et Traité des sensations ; Descartes: Principes, Méditations, Stuart Mill : Système de Logique, Philos. de Hamilton ; H. Spencer : Premiers principes, Principes de psychologie ; Kant : Critique de la raison pure ; Taine : De l'intelligence ; A. Fouillée : La Philos. de Platon ; Renouvier : Logique ; Bain: Les sens et l'intelligence ; Th. Ribot : L'évolution des idées générales ; Leibnitz: Nouveaux essais ; A. Lefèvre : La Philosophie ; Gatien-Arnoult : Logique ; Em. Chauvet : les théories de l'entendement humain dans l'antiquité ; J. Gottlieb Buhle : Hist. de la Philos. ; Delarivière : Nouvelle logique classique ; V. Cousin : Hist. de la Philosophie ; Darmesteter : La vie et les mots ; Schopenhauer : Principe de la raison suffisante.

IDEE

Représentation d'une chose dans l'esprit. Manière de voir ; conception littéraire, artistique, philosophique ou politique. Fausse ou raisonnée, issue d'erreurs ou d'expériences, résultat de préjugés ou de spéculations, l'idée se présente à tout cerveau humain sur toute chose, tout événement ou tout individu. On peut avoir une idée stupide, injuste, acrimonieuse, indifférente, passionnée, distante, on ne peut pas ne pas avoir d'idée du tout. La vue d'un objet, d'une personne, d'un être quelconque fait naître en nous une idée - idée d'aspect, de couleur, d'appréciation, de critique, etc. Nous recevons de nos parents, de nos instituteurs, de nos amis des idées toutes faites et quelquefois radicalement fausses sur ce qui nous entoure.

Un philosophe, Descartes, pensait que pour avoir des idées approchant la vérité, il fallait une fois dans sa vie se défaire de toutes les idées reçues et reconstruire de nouveau, et dès le fondement, tous les systèmes de ses connaissances.

Il est de fait que nous devons revoir toutes nos idées, les passer au crible du raisonnement, les soumettre à l'épreuve de la discussion et de l'expérience. Il nous faut, chaque jour et sous la poussée des événements, corriger, modifier nos idées. Eviter d'adopter d'enthousiasme les idées des autres, ce qui rend beaucoup plus pénible la tâche de se faire une idée propre. Pour avoir une idée saine, il faut qu'elle soit étayée sur un examen minutieux, sur une analyse attentive. Il ne faut jamais craindre d'avoir une idée neuve ; ne pas s'effrayer de l'audace de sa pensée. Quand il s'est fait une idée sur les hommes, les événements, la société, etc., l'être humain doit essayer de la faire partager aux autres hommes. Il ne faut jamais cacher son idée ou la camoufler. Il ne faut, non plus, jamais hésiter à abandonner une idée quand les faits et l'analyse en démontrent la fausseté.

L'homme sincère et probe envers lui-même n'hésitera pas à mettre tout en jeu : liberté, situation, pour assurer le triomphe de son idée. Les anarchistes sont

même prêts à risquer leur vie pour que triomphe l'idée de liberté, d'amour et de bien-être qu'ils ont adoptée après mûre réflexion, parce qu'elle leur semble la seule juste et la seule compatible avec la dignité d'homme.

On dit aussi : j'ai quelque chose en l'idée - le mot est alors pris dans le sens d'esprit qui conçoit.

Le mot idée est pris aussi dans le sens de souvenir, image, imagination (être heureux en idée), anticipation (idée sur la société future).

L'idée fixe est une pensée dominante dont on est obsédé.

* * *

IDEE GENERALE de la Révolution au XIXème siècle

Un des ouvrages les plus solides de Proudhon, dans lequel l'auteur, avec maîtrise, fait la critique du gouvernement et expose ses vues sur la tactique révolutionnaire et où il affirme avec force la suppression du gouvernement par l'organisation économique anarchiste.

Accueil

IDENTITÉ n. f. (du latin *identitas*)

Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre : l'identité de deux propositions. Etat d'une chose qui demeure toujours la même : l'identité de la personne humaine.

En Mathématiques : Egalité dont les deux membres sont identiquement les mêmes, ou encore dont les deux membres prennent des valeurs numériques égales, quelles que soient les valeurs numériques attribuées aux lettres.

En Philosophie : Principe d'identité, principe logique de la connaissance, qu'on formule ainsi : A est A, ou : Ce qui Est, Est.

En Droit : Ensemble de circonstances qui font qu'une personne est bien telle personne déterminée.

Dans la matière, où tout est changement, apparence, mouvement, phénomène, l'identité n'existe pas. Il n'y a pas deux êtres qui soient absolument identiques, qui soient absolument les mêmes. Deux cheveux pris sur la même tête, deux feuilles sur le même arbre, ne sont pas identiques : ils ne sont que semblables.

Si l'on dit : « Ces deux sœurs portent les mêmes robes, des robes identiques », mêmes, exprime la similitude ; identiques, est employé au figuré. Dans la matière, il n'existe donc pas deux êtres identiques ; mais non plus, un être n'est identique à lui-même dans le temps. Pour peu sensibles que soient les modifications qu'il subit, elles existent.

Aussi, en sciences naturelles, ne procède-t-on jamais par identités, mais par analogies.

En Mathématiques, si on raisonne par identités, c'est qu'on a d'abord posé en principe que A est identique à lui-même, qu'il représente un absolu : $A = A$. Mais la question reste posée : A représente-t-il vraiment un absolu, ou restera-t-il toujours : une convention?

Si l'Univers est tout matière, il n'y a pas d'identités, pas d'absolus et $A = A$ est une erreur.

Si Dieu existait, lui seul serait égal à lui-même, identique. Mais une identité, qui n'existe qu'en soi, qui n'a pas d'autre identité en regard, ne peut nous être d'aucune utilité.

- A. LAPEYRE.



Accueil

IDÉOLOGIE n. f. (du grec idéa, idée, et logos, discours)

Science des idées. Système qui considère les idées prises en elles-mêmes, abstraction faite de toute métaphysique.

Les gens « bien pensants » appellent idéologie, en donnant à ce mot le sens de chimère, toute spéculation philosophique, toute tentative d'émanciper le peuple. Ex. : l'idéologie libertaire.

Nonobstant les railleries et les quolibets, nous pensons que l'idéologie est une chose très utile qui amène chaque jour plus de compréhension et plus de raisonnement chez l'individu.

Il est, certes, beaucoup plus facile de s'assimiler tout le fatras d'idées toutes faites sur lesquelles reposent la religion, l'autorité, la propriété, etc. Aussi l'on conçoit admirablement bien pourquoi les détenteurs de privilèges font mine de dédaigner les idéologues.

Les anarchistes sont donc des idéologues. Ils pratiquent l'idéologie - ou science des idées - parce qu'ils estiment que les idées doivent être non des choses abstraites, mais des observations et des spéculations basées sur l'expérience et la raison.

Quand les hommes auront pris l'habitude de penser d'après le résultat de leurs réflexions, qu'ils voudront avoir une idée exacte sur toute chose et que le savoir sera pour eux un besoin aussi urgent que le manger, alors ils n'auront pas assez de mépris pour ceux qui cachaient leur ignorance, leur bêtise, leurs préjugés et leur soif de domination sous le masque du dédain de l'idéologie. Ceux qui ont intérêt à maintenir le peuple dans une infériorité intellectuelle, qui se dressent de toutes leurs forces de conservation sociale contre les coups répétés du progrès humain auront beau faire. L'idéologie sera une science de plus en plus cultivée, de plus en plus vulgarisée ; elle sera la fossoyeuse de l'obscurantisme.

L'idéologie libèrera le peuple moralement et l'aidera à se libérer socialement.

Accueil

IDIOME n. m. (du grec idiômas ; de idios, propre)

Langue propre à une nation. Langage particulier à une région plus ou moins étendue.

La diversité des idiomes est un des faits qui est le plus à déplorer pour la classe ouvrière.

Alors que les classes aisées peuvent donner à leurs enfants l'enseignement de plusieurs langues étrangères, dans la classe ouvrière on n'a même pas toujours les moyens d'apprendre correctement son idiome national.

Il s'ensuit que si les capitalistes peuvent correspondre entre eux par le monde entier, il est très difficile à des travailleurs de pays différents de se comprendre.

Aussi quelques savants linguistes épris d'internationalisme, ont imaginé divers idiomes auxiliaires : volapük, esperanto, ido, etc. (voir ces mots) qui, appris en très peu de temps, pourraient permettre aux ouvriers du monde entier de se comprendre.

Le volapük n'est plus maintenant. On ne peut que regretter que, pour des raisons personnelles, les propagateurs de l'esperanto et de l'ido ne soient pas arrivés à s'entendre pour doter la classe ouvrière d'un idiome international unique qui faciliterait énormément la besogne révolutionnaire mondiale.

Accueil

IDO

« Langue fondée sur le même principe que l'Esperanto mais où ses principes ont été appliqués avec plus de rigueur » (A. Meillet : Les Langues dans l'Europe Nouvelle, Paris 1918).

Ces lignes du savant professeur de linguistique au Collège de France montrent que l'Ido n'est pas autre chose qu'une mise au point de l'Esperanto. Ce travail a été commencé en octobre 1907 par la « Délégation pour l'adoption d'une langue internationale » et continué par l'Académie Idiste en tenant compte de la critique publique faite pendant six années, de 1907 à 1913, dans la Revue mensuelle Progreso, par les idistes pratiquants de tous pays.

La langue internationale ainsi obtenue diffère de l'Esperanto sur les points suivants :

1° Alphabet : suppression des 5 lettres surmontées d'un accent circonflexe (c, g, j, li, s), « très grave obstacle pour la diffusion de la langue », écrivait si justement Zamenhof en 1894. L'alphabet Ido est l'alphabet anglais de 26 lettres, c'est-à-dire l'alphabet français, y compris le w, mais sans aucun accent grave, aigu, flexe, ni tréma, ni cédille. Il peut donc être imprimé et dactylographié partout sans difficulté ;

2° Suppression de l'accord de l'adjectif, difficulté inutile, comme le montre l'anglais ;

3° Suppression de l'accusatif obligatoire. En effet, comme le constate le Professeur Meillet, « c'est une impardonnable erreur que d'instituer, comme le fait l'Esperanto, une distinction de l'accusatif et du nominatif, distinction qui embarrassera tous les individus de langue romane et de langue anglaise et qui est inutile aux autres ;

4° Remplacement des particules fabriquées de toutes pièces (chiuj, kial, kiam, etc.) par des mots reconnaissables (omni, pro quo, kande, etc.), ce qui, vu la fréquence de ces termes, rend les textes compréhensibles à première vue ;

5° Régularisation de la dérivation en appliquant le principe que les racines doivent toujours avoir le même sens, quel que soit le dérivé dans lequel elles se trouvent ;

6° Remplacement des composés compliqués et imprécis (malkruta, marbordo, elrigardi, tagnoktegaleco, etc.) par des mots internationaux (plajo, aspektar, equinoxo, etc., etc.) ;

7° Application rigoureuse du principe du maximum d'internationalité pour le choix des racines.

Il est utile de développer ce point, car nous sommes là au nœud du sujet. Les Idistes estiment que la question du choix d'une L. I. (abréviation de Langue Internationale) ne se pose même pas, car la L. I. n'a qu'une seule et unique solution, celle qu'on obtient en appliquant le principe du maximum d'internationalité. Dix sociétés savantes, s'ignorant les unes les autres, si elles appliquent ce principe, aboutiront toutes à la même racine pour la même idée (tabl, regret, esforc, plant, etc.). On peut donc affirmer que les racines de l'Ido sont définitives puisque, présentant le maximum d'internationalité, il est impossible de les remplacer par d'autres plus internationales.

La plupart de ces réformes avaient déjà été proposées en 1894 par Zamenhof lui-même dans son journal Esperantisto, et dans ces termes : « Je montrerai quelle forme je donnerai à la langue si j'en commençais la création maintenant, ayant après moi déjà six ans et demi de travail pratique et d'essai et ayant déjà entendu tant d'opinions et de conseils reçus des personnes, journaux et sociétés les plus divers et des plus divers pays du monde ». Le 1er novembre 1894, par 157 voix contre 107, les espérantistes décidèrent « de conserver la langue telle quelle, sans aucun changement ». Depuis ce moment, Zamenhof ne voulut plus entendre parler de modifications, si bien que ce n'est qu'en 1907, et malgré lui, qu'une partie des espérantistes adoptèrent des réformes et propagèrent l'Esperanto ainsi mis au point sous le nom d'Ido, pendant que l'autre partie restait groupée autour de Zamenhof.

Le résultat de la réforme, comme le déclare l'éminent linguiste Danois Jespersen « est une langue que chacun peut apprendre très facilement : elle a, sur les autres langues artificielles, cet avantage d'être fondée sur des principes scientifiques et techniques rationnels, et, par suite elle n'a pas à craindre d'être remplacée un beau jour par une langue meilleure et essentiellement différente qui emporterait finalement la victoire ».

Nous donnons ci-dessous un texte de Zamenhof et sa traduction en Ido pour qu'on se fasse une idée des réformes effectuées :

ESPERANTO	IDO
<p>Kiam la suno eklumis super la maro, s'i vekig'is kaj sentis fortan doloron, sed rekte antaŭ s'i staris la aminda juna reg'ido, kiu direktis sur s'in siajn okulojn nigrajn kiel karbo, tiel ke s'i devis mallevi la siajn, kaj tiam s'i rimarkis, ke s'ia fis'a vosto perdig' is kaj ke s'i havis la plej graciajn malgrandajn blankajn piedetojn, kiujn bela knabino nur povas havi. Sed s'i estis tute nuda, kaj tial s'i envolvis</p>	<p>Kande la suno brileskts super la maro, el vekis e sentis fort a doloro, ma rekte avan el staris l'aminda yuna rejido, qua direktis ad el sa okuli nigra quale karbono, tale ke el devis deslevar la sui, e lor el rimarkis, ke el perdis sua fishal kaudo e ke el havis la maxim gracioza mikra blanka pedeti, quin bela puerino povas havar. Ma el esis tote nuda, e pro to el envolvis</p>

sin en siajn densajn
longajn harojn.

su en sua densa longa
hari

- ZAMENHOF.

Le mécanisme de l'Ido est tellement simple que 10 leçons d'une heure dans le Petit Manuel Complet de 32 pages sont suffisantes pour commencer à pratiquer la langue. En voici du reste un aperçu:

EXPOSÉ DU SYSTÈME IDO

Prononciation. Toutes les lettres se prononcent comme dans l'alphabet. C = ts, CH = tch, SH = ch, E = é, U = ou. S comme dans sou et G toujours dur.

L'article défini (le, la, les, français) se traduit par LA.

Les terminaisons suivantes indiquent : O, le substantif singulier ; A, l'adjectif (invariable) ; E, l'adverbe ; I, le pluriel.

Conjugaison (une seule). - Esar : être. - Me Esas : je suis. - Tu Esas : tu es. - Il Esas : il est. - Ni Esas : nous sommes. - Vi Esas : vous êtes. - Ili Es as : ils sont.

Les autres terminaisons verbales sont : Is, passé de l'indicatif ; Os, futur ; Anta, Inta, Onta, participe actif, présent, passé et futur ; Ata, Ita, Ota, participe passif, présent, passé et futur ; Ez, impératif-subjonctif ; Us, conditionnel.

En ajoutant aux racines les préfixes et suffixes suivants, on forme un vocabulaire très riche :

PREFIXES

arki-, degré supérieur : arki-duko, archiduc.

bo-, parenté par mariage : bo-patrulo, beau-père.

des-, contraire : des-espero, désespoir.

dis-, dissémination : dis-semar, disséminer.

ex-, ancien : ex-ministro ; ex-ministre.

ge-, réunit les deux sexes : ge-frati, frères et sœurs.

mi-, à moitié, demi : mi-klozita, mi-clos.

mis-, de travers, par erreur : mis-tiukiar, égarer.

ne-, négation : ne-utila, inutile.

par-, jusqu'au bout : par-lektar, lire jusqu'au bout.

para-, qui protège contre : para-vento, paravent.

pre-, avant : pre-dicar, prédire.

retro-, en arrière : retro-irar, rétrograder.

ri-, répétition : ri-dicar, redire.

sen-, privation : sen-barba, imberbe.

SUFFIXES

-ach, péjoratif (terme de mépris) : popul-ach-o, populace.

-ad, fréquence, prolongation : dans-ad-o (la) danse.

-aj, ce qui est fait de, ce qu'on..., ce qui... : lan-aj-o, lainage ; lekt-aj-o, lecture ; rezult-aj-o, résultat.

-al, relatif à : nacion-al-a, national.

-an, membre : senat-an-o, sénateur.

-ar, collection : vaz-ar-o, vaisselle.

-ari, qui reçoit l'action : legac-ario, légataire.

-atr, qui tient de : sponj-atr-a, spongieux.

-e, qui a la couleur, l'aspect : tigr-e-a, tigré.

-ebl, qu'on peut : vid-ebl-a, visible.

-ed, ce que contient : bok-ed-o, bouchée.

-eg, augmentatif : bel-eg-a, superbe.

-em, porté à : venj-em, vindicatif.

-end, qu'on doit : pag-end-a, payable (à payer).

-er, qui pratique : dans-er-o, danseur.

-eri, établissement : distil-eri-o, distillerie.

-es, état, qualité : fort-es-o, force,

-esk, commencer, devenir : dorm-esk-ar, s'endormir ; pal-esk-ar, pâlir.

-et, diminutif : mont-et-o, éminence.

-estr, maître : skol-estr-o, maître d'école.

-ey, lieu affecté à : dorm-ey-o, dortoir.

-i, domaine, ressort : parok-i-o, paroisse.

-id, descendant : sem-id-o, sémite.

-ier, caractérisé par : reni-ier-o, rentier.

-if, produire : frukt-if-ar, fructifier.

-ig, rendre, faire : bel-ig-ar, embellir ; dorm-ig-ar, endormir.

-ik, malade de : ftizi-ik-o, phtisique.

-il, instrument pour : brosil-o, brosse.

-in, féminin : frat-in-o, sœur.

-ind, digne de : kondamn-ind-a, condamnable.

-ism, doctrine : katolik-ism-o, catholicisme.

-ist, professionnel : pian-ist-o, pianiste.

-iv, qui peut : instrukt-io-a, instructif.

-iz, munir, garnir : vest-iz-ar, vêtir.

-oz, qui a ce que dit la racine : por-oz-a, poreux.

-ut, mâle : kat-ul-o, matou.

-ur, produit de l'action : skult-ur-o, (une) sculpture.

-uy, contenant : ink-uy-o, encrier.

-yum, petit ou jeune (animal) : boc-yun-o, veau.

En application, voici un texte en Ido qu'on déchiffrera facilement :

« L'experienco montras ke nula fluvio, nul a oceano, nula monto, pozas intel homi obstaklo tam granda kam du diferanta lingui. En la kongresi internaciona on uzas plura idiomi ed on komprenas apene l'unu l'altru. Se on volas tradukar libro vizanta omna populi di la mondo, on sakrifikas granda kapitali ed on obtenas rezultajo mizerosa. On bezonas organo internaciona por korespondar inter su sen jeno. Or nula linguo nacionala povas servir por tala rolo : 1, on ne obtenus voto konkordanta, pro ke omna popolo elektus sua propra linguo e ne volus cedar ad altra ; 2, linguo nacionala ne esas facila mem por sua naciono, ol ne esas do facila por altri. Or linguo nefacila havas nula chanco por divenar internaciona. En tala kondicioni restas, kom sole adoptebla, artificiala linguo pro ke ol prizentas la du avantaji esar : 1, komplete neutra ; 2, extreme facila ».

Historique du mouvement Idiste.

La Délégation pour l'adoption d'une L. I. fondée en 1901, avait reçu l'approbation de 310 sociétés savantes et de 1.250 mem Universités, lorsqu'elle élut, en 1907, le Comité International qui, au mois d'octobre, adopta en principe l'Esperanto, « sous réserve de certaines modifications », en cherchant à s'entendre avec le Lingva Komitato espérantiste. Mais, le 18 janvier 1908, Zamenhof refusa toute entente. Il fut alors procédé à la mise au point de la langue qui recueillit l'adhésion d'éminents espérantistes, tels que Charles Lemaire en Belgique, Schneeberger en Suisse, Ahlberg en Suède, Pfaundler en Autriche, Kofman en Russie, Lusaa en Italie, etc., ainsi que des partisans d'autres systèmes, tels que Schmit de Nurenberg, un des premiers espé l'Idiom Neutral, et Bollack, l'auteur de la Langue Bleue. Le 29 mars 1908, Zamenhof ayant demandé de ne pas employer pour la langue le nom d'Esperanto (pour lui rendre hommage, elle était propagée sous le nom d'esperanto simplifié), on accéda à son désir, et le nom d'Ido (pseudonyme sous lequel de Beaufront avait déposé le projet de réformes) fut adopté quelque temps après.

L'Ido continua de se répandre et de recruter des adeptes, à la fois parmi les espérantistes et parmi le public jusque-là indifférent. C'est ici qu'il faut signaler une épreuve à laquelle n'a été soumise aucune autre L. I.. De 1908 à 1913, toutes les propositions d'améliorations de l'Ido ont été présentées à la critique publique des adeptes dans Progreso, l'organe officiel de l' « Uniono por la Linguo Internaciona ». Les 3.600 pages que constitue la collection des 80 fascicules de cette revue sont une mine inépuisable de remarques linguistiques pratiques permettant d'affirmer que la question a été examinée sous toutes ses faces, qu'aucun point n'a été laissé dans l'ombre. Les Idistes pensent donc que l'Ido n'a plus à craindre aucun concurrent, d'autant plus que, toujours prêt à accepter les améliorations, forcément très

minimes, qu'on lui démontrerait évidentes, il ne peut être remplacé par un système meilleur, puisqu'il accepterait de s'incorporer les supériorités de ce système.

Le premier congrès en Ido devait se tenir à Luxembourg, en août 1914. L'immonde tuerie l'empêcha et il n'eut lieu qu'à Vienne, en 1921. Il fut suivi des congrès de Dessau, Cassel, Luxembourg et Prague. Inutile de dire que la seule langue employée est l'Ido, puisque c'est la seule qui soit commune à tous les congressistes.

L'Ida a reçu des applications dans tous les domaines.

Certaines maisons de commerce l'emploient pour leur réclame internationale. Des dictionnaires techniques, tels que les *Eléments de machines et outils usuels*, de Schloman, ont été traduits en Ido. En 1924, un dictionnaire de 250 pages, uniquement consacré à la radio, a paru en Ido, avec définitions et explications en Ido. Du reste, plusieurs stations font des émissions en Ido, notamment celle de Kiev.

Dès 1909, des propagandistes de l'Esperanto dans les milieux ouvriers passèrent à l'Ido. Le groupe intersyndical idiste fut fondé et un cours, qui subsiste toujours, fut ouvert à la Bourse du Travail de Paris. Le mouvement se développa également hors de France et, en mai 1911, parut le premier numéro de *Kombato*, bulletin trimestriel d'« *Emancipanta Stelo* », Union internationale des travailleurs idistes.

Chez les Anarchistes.

Comme il était à prévoir, les anarchistes, pour lesquels n'existe aucun dogme intangible, ni linguistique ni autre, furent les premiers à exercer leur esprit critique de libre examen dans ce domaine. Jusqu'en 1908, le « *Grupo esperantista libertaria* » propagea l'esperanto par des cours publics et par correspondance. Mais en 1909, gagné aux réformes, le groupe fut dissous. Quelques mois plus tard, le « *Grupo libertaria idista* » se forma et ouvrit, en novembre 1909, à la *Coopération des Idées*, le premier cours public d'Ido à Paris. En même temps, il annonçait dans les journaux anarchistes l'envoi de 2 manuels de 32 pages, l'un d'esperanto et l'autre d'ido, à tous les camarades désireux de connaître la question. Le « *Grupo libertaria idista* », qui est la section anarchiste d'*Eman* organe, *Libereso*, revue trimestrielle rédigée par des anarchistes idistes de tous pays.

En 1921, la résolution du Congrès anarchiste de Lyon sur la question de la L. I. fut la suivante : « Les anarchistes reconnaissent l'utilité d'une langue internationale (les avantages de celle-ci ne sont pas à exposer ici). N'étant pas capables d'apprécier en connaissance de cause la valeur respective de l'Esperanto et de l'Ido, ils se refusent à se prononcer sur l'adoption de l'un plutôt que de l'autre. Ils confient au prochain Congrès international anarchiste le soin de trancher cette question ».

Le Congrès international anarchiste se tint à Berlin, du 25 au 31

décembre 1921, et, très sagement, décida ce qui suit : « Le Congrès, après l'intervention d'un certain nombre de délégués, reconnaît la nécessité d'une L.I. et recommande aux camarades l'étude de l'Ido et de l'Esperanto, sans se prononcer pour l'un ou l'autre de ces idiomes ». Pas plus que le Congrès de Lyon, celui de Berlin ne pouvait, en effet, se prononcer en connaissance de cause, n'ayant pas procédé aux études, expériences et essais nécessaires. Cela doit être l'œuvre des camarades que la question intéresse, et les documents sur la L.I. sont assez nombreux pour qu'ils puissent eux-mêmes résoudre la question. Pour l'Ido, nous leur signalons les ouvrages suivants : *Petit Manuel Complet en 10 leçons* (32 pages) ; *Rapport du Grupo liberaria Idista aux Congrès anarchistes* ; *La Langue Internationale et la Science* (de Couturat, Jespersen, Ostwals, Pfaundler et Lorenz) ; *Le Proletariat et la L. I.*, de Legrand ; *Langue auxiliaire, laquelle?* par de Beaufront.

Accueil

IDOLÂTRIE n. f. du grec eidôlom, image, et latreuein, servir

Adoration des idoles. Amour excessif.

L'idolâtrie remonte à la plus haute antiquité. Dès que l'être humain, se dégageant de l'animalité pure, vit naître en lui la Pensée (sous une forme vague, il est vrai), il accorda une importance plus grande aux faits qui se déroulaient autour de lui.

La moindre chose qui se produisait anormalement, par exemple : un rocher se détachant de la montagne, avait pour résultat de le jeter dans un profond étonnement. Son cerveau inculte ne lui permettant pas de se livrer à des investigations méthodiques sur les causes de l'événement, il en vint tout naturellement à diviser les faits en deux catégories : les faits heureux ou favorables, et les faits malheureux ou nuisibles.

C'est ainsi qu'il classa dans la première catégorie : le jour, le soleil qui amène le beau temps propice aux cultures, etc., et dans la deuxième catégorie : la nuit (qui permettait aux bêtes féroces de rôder près de son habitat sans qu'il puisse les voir), la pluie abondante qui cause les inondations, etc.

Seulement il remarqua que, si le soleil était utile pour les cultures, il devenait un véritable cataclysme dans les années de sécheresse. Il fit aussi la remarque que si la pluie abondante était nuisible, elle était un véritable bienfait sous forme d'ondées pour la vitalité des plantes.

Alors il imagina que le soleil était un être surnaturel qui était son ami dans les années d'abondances, son ennemi dans les années de sécheresse. Aussi rendit-il un véritable culte à ce Dieu. Il lui faisait des présents, il lui adressait des prières afin que le soleil voulut bien lui être toujours favorable. Puis il eut l'idée de représenter son dieu par des images. Ce furent des bouts de bois taillés grossièrement, des images tracées maladroitement sur les parois des cavernes, sur les arbres, etc. De là naquit l'idolâtrie (ou adoration des images).

Il n'entre pas, dans cet article, de décrire le processus de l'idolâtrie en général. Naturellement, l'être humain en vint à avoir d'autres idoles que le soleil : la lune, les étoiles, le vent, la pluie, des arbres, et autres objets ayant joué un rôle dans sa vie ou dans celle de ses proches, - mais cela entre plutôt dans le cadre d'un article sur l'origine des religions. Un philosophe, mort hélas ! trop jeune : Marc Guyau,

donne sur le culte et l'origine des idoles des explications vraiment intéressantes dans son ouvrage *L'Irréligion de l'avenir*, que nos amis consulteront avec grand profit.

Au fur et à mesure que la culture intellectuelle se développa chez l'être humain, l'idolâtrie, loin de perdre du terrain, se développa parallèlement. Seulement elle prit des formes plus artistiques. La sculpture, la peinture, l'architecture, la littérature et la poésie virent, dans les grands courants de renaissance, leurs meilleures manifestations se dérouler en faveur de l'idolâtrie.

Cependant, vers le XV^e siècle, alors que les arts, patronnés par les papes et les monarques., voient leur essor prendre une magnifique envolée dans le domaine idolâtre, la science et la philosophie commencent à paraître sur leur véritable terrain : l'investigation. Et, petit à petit, des idées se font jour qui, une à une, viennent ronger les fondements sur lesquels les religions établissent leurs cultes idolâtres. Si bien que si au début du XVIII^e siècle on se prosterne encore devant les crucifix, les loges de saints, les statues de rois, on ne le fait plus qu'ostensiblement, publiquement - de manière à ne pas donner au vulgum pecus l'exemple de l'impiété et du « sacrilège ». Mais tous les feux éclairés ont, en fait, éteint l'idolâtrie de leur cerveau.

Quand, en 1792, le coup décisif est porté contre la royauté et contre les cultes religieux, il semble que l'idolâtrie va être définitivement ruinée dans l'esprit populaire.

Hélas ! il n'en était rien. Ceux qui renièrent les dieux et les monarques, qui se refusèrent à célébrer les cultes, - ceux-là furent en prise à une autre idolâtrie : l'idolâtrie humaine.

Le besoin d'adorer, de magnifier quelqu'un ou quelque chose fit que le peuple se détacha des dieux pour s'en créer de nouveaux - plus près d'eux, ceux-là : les chefs de partis, les grands tribuns, les hommes d'opposition, les généraux, etc., etc.

Les Mirabeau, les Danton, les Marat, les Robespierre, les Saint-Just, etc., se virent en butte à un véritable culte du temps de leur puissance.

Mais cette idolâtrie devait atteindre son point culminant, tourner au véritable délire mystique collectif en faveur d'un homme qui se signala à l'attention publique par quelques victoires remportées en Italie : Napoléon Bonaparte.

Durant quinze ans, pour la presque totalité du peuple français, cet homme fut un véritable Dieu. Adoré jusque dans ses crimes, jusque dans son despotisme, ce tyran qui fut un général ambitieux et cruel, qui rêvait de dominer le Monde, qui amoncela des monceaux de cadavres, qui saigna à blanc le meilleur de la jeunesse du début du XIX^e siècle, vit encore l'idolâtrie dont il était l'objet grandir en acuité lors de

son transfert à Sainte-Hélène.

Une fois abattu, l'être que l'on commençait à appeler l'Ogre de Corse en 1814, regagna toute la popularité perdue, devint un martyr. Les poètes chantaient sa gloire (même Béranger !), les littérateurs d'opposition célébraient son génie, les peintres vendaient très cher des tableaux le représentant.

Mais où cette idolâtrie devait atteindre son point culminant, ce fut en 1840, quand Louis-Philippe demanda à l'Angleterre le retour des cendres de Napoléon en terre française.

Alors, l'enthousiasme populaire ne connut plus de bornes. Victor Hugo lança l'Ode à la Colonne, les bourgeois portaient des cannes dont la poignée sculptée représentait l'empereur ; la presse en général, la littérature et le théâtre, même, célébrèrent la « Grande (?) Epopée ».

On oubliait les cadavres, les mutilés, les ruines, - on ne pensait plus qu'à l'Empereur, le « Petit Caporal ». Et il ne fallut rien moins que le règne de la loque qui se disait son neveu : Napoléon III ; il ne fallut rien moins que ce personnage falot et ridicule, dénommé Badinguet par la foule, pour que l'idolâtrie napoléonienne s'atténuat.

Mais encore, combien, parmi le peuple, admirent le grand empereur ? - Les livres d'histoire distribués à l'école ne vantent-ils pas tous, ou presque, le génie du Corse ?...

La politique amena pas mal d'idoles : Hugo, Louis Blanc, Lamartine, Gambetta, Jules Favre, Thiers, Ranc, Clemenceau, Ferry, Millerand, Briand, Jaurès, etc., etc., - et chose singulière (à part Hugo qui s'orientait de plus en plus vers le peuple à la fin de ses jours, à part aussi Jaurès - que la mort a peut-être sauvé de la triste fin de Guesde) tous ces politiciens idolâtrés par le peuple l'ont trahi, bafoué et même tyrannisé, et ont fait couler son sang dans la répression.

Les milieux ouvriers ne se sont pas, hélas ! débarrassés de l'idolâtrie. Même dans les groupements révolutionnaires l'idolâtrie exerce ses démoralisants ravages. Ne voit-on pas des pantins comme Cachin, Vaillant-Couturier et autres être l'objet de l'acclamation d'une foule en délire quand ils parlent dans un meeting communiste ?

Ne voit-on pas Karl Marx et, surtout Lénine, monopolisés par une nouvelle Église, idolâtrés comme, des dieux, reproduits de toutes les façons et par toutes les manières (images, statues, médailles, etc.), encensés par toute une littérature ? Le mausolée de Lénine à Moscou n'est-il pas l'objet d'un véritable pèlerinage accompli en grande pompe par les délégués mondiaux du parti bolcheviste ou de ses annexes ?

* * *

Les anarchistes s'élèvent de toutes leurs forces, combattent par tous les moyens en leur pouvoir toutes les idoles : religieuses ou politiques. Ils disent au peuple : « Guéris-toi des individus ! Méfie-toi de ceux qui sont candidats à ton adoration ! N'écoute pas ceux-là qui voudraient faire de toi des croyants d'une église quelconque, - qui t'endorment pour mieux te gruger.

Méfie-toi surtout de toi-même ! L'être humain est, hélas ! ainsi fait qu'il lui faut meubler son cerveau de multiples adorations et laisser aller son esprit à la remorque d'un homme ou d'une catégorie d'hommes qui pensent pour lui. La pensée humaine se reporte constamment sur l'œuvre du passé, non pas tant, pour y puiser des enseignements que pour y prendre, sans les passer au crible de l'analyse, des idées toutes faites dont elle fait son credo. »

En effet, quand on commence à adopter une conception d'un homme qui, lui, fouilla et bouleversa tout le domaine des déductions philosophiques pour arriver à mettre au point son système idéologique - lorsque l'on adopte ses conceptions, on ne le fait jamais sans qu'aussitôt le penseur prenne à nos yeux le rang de surhomme.

Tous ceux qui ont laissé des travaux, soit dans la branche des spéculations métaphysiques, soit dans les hypothèses scientifiques, soit dans n'importe quelle catégorie de ce qui forme l'ensemble des connaissances humaines ; tous ceux-là ont vu aussitôt se former autour d'eux une petite secte de partisans qui ne tardèrent pas à se muer en disciples ou en adorateurs. Ce n'est plus le savant, ce n'est plus le guide moral que l'on admire ; c'est alors l'homme entier ; l'homme, c'est-à-dire l'être empli de qualités mais aussi de défauts et de tares de faiblesses et d'erreurs.

Non seulement, les disciples vantent l'oeuvre du penseur, mais ils en arrivent à encenser jusqu'aux plus pitoyables abdications de l'individu.

Oh ! ces choses douloureuses auxquelles nous assistons depuis deux siècles - ces multiples trahisons d'hommes d'élite qui firent commettre tant et tant de crimes collectifs. La foule moutonnaire, quand celui dont elle avait fait son pasteur change son fusil d'épaule, cette foule suit les « rectifications de tir » et accomplit les actes les plus stupides.

Il n'y a pas là de quoi s'étonner outre mesure, non plus qu'à s'indigner de la veulerie avec laquelle les adulateurs persistent dans leur magnification des hommes inconstants envers leurs principes - il n'y a là, au contraire, rien qui ne soit strictement naturel : des hommes adorent d'autres hommes, au détriment des idées

représentées par ces derniers. Les adorateurs se créent des Dieux parce qu'il faut à toute force qu'ils aient des objets d'adoration.

Suivre les données philosophiques ou scientifiques d'un homme lorsque, par comparaison avec un autre système, on découvre la véracité d'une doctrine, c'est là chose obligatoire. Mais transposer l'adoption dans le domaine personnel et, au lieu par exemple d'être un disciple de Proudhon, devenir un Proudhonien, -voici ce que nous devons nous attacher à éviter.

Habituons-nous à ne plus adorer les hommes ; accoutumons-nous à dépeupler notre esprit de toute idée magnificatrice ; adoptons une méthode de raisonnement qui ne nous fasse regarder dans un système que le système lui-même et ignorer l'individu qui en est l'auteur. Demeublons notre cerveau non seulement des dieux du Ciel, mais encore de ceux de la Terre.

L'homme doit s'habituer à penser par lui-même, - il doit prendre chez autrui les rudiments de sa doctrine, mais seulement cela. Habituons notre cerveau à penser tout seul et à se former d'une manière originale. Evitons de copier la pensée d'autrui et ne faisons pas de nous-même une contrefaçon intellectuelle, - car ce ne sera jamais qu'une contrefaçon.

Le vieil apophtegme de Pythagore est toujours vrai : « Sois toi-même ton propre Dieu ! » Mettons-le en pratique.

Et alors, malgré toutes les turpitudes et faiblesses, nonobstant toutes les abdications et apostasies, nous échapperons à cette vague d'erreurs qui fait que des foules entières, prosternées devant les hommes qu'elles classent en génies, suivent et commettent les mêmes inconséquences que ces pseudo-guides.

Combattons l'idolâtrie sous toutes ses formes et faisons comprendre au gueux que son bonheur ne peut venir que de lui-même. C'est la tâche la plus urgente à accomplir.

Louis Loréal

Accueil

IGNORANCE n. f.

Le Larousse dit : « Défaut général de connaissances, de savoir, d'instruction : Le despotisme perpétue l'ignorance et l'ignorance perpétue le despotisme » Ce qui revient à dire que l'ignorance perpétue l'esclavage.

Les anarchistes désirant l'émancipation complète de l'humanité, luttent de toutes leurs forces contre l'ignorance. Parce que plus le peuple élèvera ses connaissances scientifiques et sociales, plus il aura le désir de connaître au delà, d'encore savoir et se perfectionner, davantage il aura l'amour de la liberté et de la solidarité.

La molécule humaine est si infime dans l'infini, qu'elle en est forcément plus ou moins ignorante, l'immensité des phénomènes échappent à sa compréhension. Elle en est réduite à ne connaître superficiellement que ce qui est dans son ambiance et dans l'attraction de la Terre. Chaque jour, l'humanité se perfectionne en étudiant et en analysant, tout ce qui apparaît, ce qui la fait sortir de l'ignorance, du mysticisme et de l'instinct animal de nos premiers aïeux. Elle apprend ainsi à se mieux connaître. Si l'obstination continue l'erreur, la volonté de chercher la vérité détruit l'ignorance.

Pendant de longs siècles le savoir fut le don des castes dirigeantes qui s'attribuèrent le droit de domination ; les rois et les prêtres se réservaient l'instruction et tenaient les peuples sous leur dépendance ; la plèbe avait le devoir d'obéir et d'être exploitée par les maîtres qui la maintenaient dans l'ignorance. C'est l'ignorance qui fait que le peuple est dans l'esclavage. Toutefois, des progrès appréciables se sont accomplis, surtout depuis la généralisation de l'imprimerie ; aujourd'hui encore, les gouvernants, aidés des théologiens et des pédagogues de la classe possédante, enseignent le respect, la soumission aux lois, qui ne sont édictées que pour la conservation de l'ordre établi par les dirigeants exploités sur les gouvernés travailleurs. Le pauvre, forcé de travailler pour subsister, ne peut étudier ni fréquenter les grandes écoles. Les anarchistes, conscients de l'ignorance populaire, se révoltent contre le favoritisme de l'instruction supérieure. Ils veulent faire comprendre aux spoliés, aux ignorants, qu'ils sont des êtres semblables aux exploités, et aussi aptes à acquérir toutes les connaissances. Les anarchistes luttent pour supprimer les classes qui constituent des catégories supérieures et inférieures dans l'humanité. Ils disent au peuple de se révolter contre l'inégalité, pour ensuite créer une société nouvelle d'harmonie, où chaque individu aura le droit de tout apprendre, afin que l'ignorance disparaisse à tout jamais, et après former

dans la solidarité la vraie société humaine.

L. G.

IGNORANCE

Défaut général de connaissances. Manque de savoir. Défaut de connaissance d'une chose particulière. Je ne sais plus quel écrivain a dit que l'ignorance était la meilleure gardienne de l'autorité, mais c'est une vérité profonde. Ce n'est qu'en maintenant de toutes leurs forces les foules dans l'ignorance que les puissances ecclésiastiques et monarchiques sont arrivées à se maintenir si longtemps au Pouvoir. C'est en entravant par tous les moyens l'éducation du peuple que les privilégiés firent peser durant des siècles leur autorité sur le Monde. Naturellement, plus le peuple est ignorant, plus il est facilement la proie des superstitions, des mensonges de toute sorte avec lesquels prêtres et rois dominaient dans l'esprit de l'humble.

Plus l'ignorance des découvertes scientifiques, des spéculations philosophiques, des hypothèses métaphysiques ; plus cette ignorance se maintenait, plus il était facile de continuer à faire adorer et craindre Dieu, à faire croire en ses saints, à faire respecter et vénérer ses pseudo-envoyés. Plus il était facile de spéculer sur les « miracles » accomplis par les apôtres.

L'ignorance est le plus dangereux ennemi de l'ouvrier. Par elle on le maintient dans la misère et le servage, par elle on fait peser sur le populaire toutes sortes de croyances malsaines et on fait patienter les victimes par une soi-disant fatalité.

Par ignorance, en l'an mille, le peuple crut en la fin du monde et laissa les campagnes incultes, amenant ainsi une épouvantable famine dont il fut la première victime. Par ignorance, en 1099, une multitude de pauvres diables partit avec Pierre l'Ermite et Gauthier Sans-Avoir pour aller, à pied ! en Palestine délivrer les Lieux Saints (?). Par ignorance, la foule lapidait les alchimistes et autres savants, dont les recherches étaient appelées sorcellerie. Par ignorance, les sorciers, le diable, les lutins, les farfadets et autres balancoires, terrorisaient les simples et les mettaient sous la coupe des gens d'Église qui, abusaient ignoblement de cette ignorance superstitieuse.

Que de crimes furent commis par ignorance !

Aussi avec quelle ténacité l'Église et le Pouvoir combattirent-ils tous les essais d'instruction du peuple. Combien de savants furent persécutés pour n'avoir pas commis d'autres crimes que de lancer en circulation des vérités qui ruinaient les sophismes et les mensonges des grands. Lorsque Galilée annonça que la Terre tournait, quand Etienne Dolet affirma qu'il n'y avait pas de Dieu créateur, quand

Descartes inaugura son système philosophique, ne furent-ils pas tous trois persécutés ? L'ignorance ne fit-elle pas reculer de près de cinquante ans les applications de la vapeur dans la locomotion ? Que d'exemples on pourrait citer d'inventions géniales méconnues ou sciemment enterrées dans les archives par ignorance ou pour maintenir l'ignorance. Les guerres ne sont, elles-mêmes, possibles que par l'ignorance dans laquelle on maintient le peuple. L'autorité ne peut durer qu'à la condition que les gouvernés soient maintenus dans l'ignorance la plus complète.

Aussi, si maintenant en France, l'instruction publique est obligatoire, il faut voir de quelle façon elle est donnée ! Tous les problèmes sociaux, tous les faits qui pourraient porter à réfléchir sont soigneusement évincés des manuels. On y maintient, en revanche, tous les lieux-communs avec lesquels depuis toujours on maintient le peuple sous le joug. Cette instruction-là est tout bonnement une falsification dans le but de continuer le règne de l'ignorance.

Pas un mot de la question sexuelle. Les enfants doivent rester dans l'ignorance officielle la plus complète sur des organes essentiels à la reproduction, et qui jouent un grand rôle dans l'existence, d'un être. Aussi, combien de jeunes gens contracteront des maladies vénériennes, combien de jeunes filles deviendront mères, uniquement par ignorance criminelle.

N'est-ce pas aussi par ignorance que le pauvre peuple espère toujours pouvoir se libérer avec l'aide des politiciens qui sollicitent ses suffrages ? - Électeur simplet qui croit que le mal vient des personnes, alors qu'il vient des institutions elles-mêmes ; tous les ambitieux, les fourbes, les cupides, les hypocrites, les sacripants et les criminels vivent aux dépens de l'ignorance générale. Même les partis dits d'extrême-gauche maintiennent le peuple dans une ignorance relative afin de le pouvoir toujours dominer.

Aussi, c'est pourquoi tous les partis, toutes les églises persécutent et calomnient les anarchistes, - parce que les anarchistes veulent intégralement dissiper l'ignorance, parce qu'ils veulent que tout ce qui est du domaine du savoir (comme du reste en tous les autres domaines) appartienne et soit largement dispensé à tous, Parce que les anarchistes veulent détruire tous les préjugés, tous les mensonges, toutes les légendes, et qu'ils font une guerre à mort à l'ignorance.

Les anarchistes sont des révolutionnaires parce qu'ils ne conçoivent pas de changement sociétairé sans résistance de la part des privilégiés actuels. - Mais ils sont surtout éducationnistes - parce qu'ils fondent tous leurs espoirs en l'individu libéré des croyances et des erreurs ; parce que, attendant tout de l'individu, ils savent que le résultat sera d'autant plus grand que l'individu sera évolué intellectuellement.

Il faut combattre de toutes nos énergies l'ignorance : source de tous les crimes, de

toutes les erreurs, de tous les esclavages.

Accueil

IGNORANTIN

Cet adjectif est celui que s'étaient donné, eux-mêmes, les frères de la charité, dont l'ordre fut fondé en 1495 par le Portugais Jean de Dieu, et introduit en France, en 1601, par Marie de Médicis. Une chronique de 1604, citée par l'Intermédiaire du 25 juillet 1864, signalait leur présence à Paris en ces termes : « Dans le faubourg Saint-Germain-des-Prés, se sont établis les Frati ignoranti, autrement dit de Saint Jean, lesquels sont très savants ès-remèdes de toutes maladies ; ils s'appellent ainsi par une façon de modestie, et ne cherchent pas les disputes de paroles. »

L'ordre des frères de la charité, ou frères ignorantins, avait été créé pour secourir les malades pauvres ; c'est encore, aujourd'hui, le but de ses institutions connues sous le titre d'Œuvres de Saint Jean de Dieu. Par la suite, ces frères s'occupèrent de l'éducation des enfants pauvres. (Dictionnaires Bescherelle et Littré.)

Le Dictionnaire de l'Académie Française désigne, sous le qualificatif de frères ignorantins, ceux de la congrégation de Saint Yon ou des frères des écoles chrétiennes, qui fut fondée par J.-B. de la Salle, chanoine de l'église de Reims. Antérieurement à cette fondation, le père Barré, minime, avait institué la communauté des frères et sœurs des écoles chrétiennes et charitables de l'Enfant Jésus, pour donner l'instruction gratuite aux enfants pauvres. J.-B. de la Salle s'était d'abord occupé des rapports de ces frères et sœurs avec les enfants pauvres et avait contribué à faire ouvrir des écoles. En 1679, il fonda la maison qui devait former des maîtres pour ces écoles. Les élèves de cette maison prirent, en 1684, le titre et le costume des frères des écoles chrétiennes ; en même temps, ils firent vœu de chasteté. M. Vollet a remarqué à ce sujet, dans la Grande Encyclopédie, que : « cet institut est peut-être, de toutes les congrégations religieuses, celle qui a payé la rançon du vœu de chasteté par les plus nombreuses condamnations pour attentats aux mœurs. Quelques-unes de ces condamnations, comme celle du frère Léotade (viol et assassinat de Cécile Combette) appartiennent à l'histoire des Causes Célèbres. » L'affaire du frère Flamidien n'est pas moins célèbre, et tous les jours la chronique scandaleuse nous apporte de nouveaux échos de cette aberration appelée « vœu de chasteté » chez ceux qui ont eu l'inconscience ou l'hypocrisie de le prononcer. Une récente communication de la Fédération des Libres Penseurs a fait connaître qu'en une seule année, des religieux de tous ordres, parmi lesquels tant de maîtres-fourbes crient à l'immoralité de l'école sans Dieu, ont été condamnés à 142 ans de travaux forcés pour des actes contre nature. Et on ne parle pas de tous ceux qui demeurent impunis, grâce au silence de leurs victimes ou aux complicités de

leurs supérieurs et de magistrats « bien pensants ».

D'une façon générale, avant la Révolution, le qualificatif d'ignorantins était donné à tous les membres des congrégations s'occupant de l'éducation des enfants pauvres et tenant des écoles élémentaires, congrégations qui étaient celles de Saint Jean de Dieu, de Saint Yon, de l'Enfant Jésus et aussi celles des Sœurs de la Miséricorde.

Tout cela est d'autant plus utile à connaître qu'aujourd'hui, avec cette bonne foi qui les caractérise, les polémistes cléricaux des Croix, des Pèlerin et autres journaux, prétendent que le mot : ignorantin est une injure inventée par les laïques pour discréditer l'enseignement des écoles chrétiennes.

Ce mot, en dehors du monde religieux, eut toujours un sens péjoratif à l'égard des frères. Ce n'était pas sans raison. L'Église, qui sait si remarquablement discerner les intelligences et les employer, ne se servit jamais, dans les humbles fonctions de précepteurs du peuple, de ses élèves les plus brillants. Les frères représentent le prolétariat dans la hiérarchie ecclésiastique. Recrutés dans les classes ouvrière et paysanne, chargés de donner aux enfants de ces classes aussi peu d'instruction que possible, il n'était pas nécessaire qu'ils en eussent beaucoup eux-mêmes ; il fallait même qu'ils n'en eussent pas pour ne pas être tentés d'en trop donner.

C'est ce principe, dans le choix, jadis, des éducateurs ignorantins, qu'on retrouve aujourd'hui à la base de l'inconcevable incurie législative et administrative qui abandonne ce qu'on appelle « l'enseignement libre » aux plus incroyables directions et le laisse sans contrôle. L'enseignement public ne peut être donné que par des maîtres offrant des garanties rigoureuses de savoir et de moralité ; mais grâce à une loi du 21 juin 1865, reliquat de la loi Falloux de 1850, n'importe qui peut ouvrir en France une école privée et y donner l'enseignement libre. Il n'est pas nécessaire d'avoir des diplômes ; il est encore moins nécessaire d'avoir un casier judiciaire net. Un scandale qui s'est produit, après bien d'autres, en 1926, a révélé qu'une de ces écoles était dirigée par un individu n'ayant même pas un certificat d'études primaires ! Toutes ses connaissances pédagogiques étaient dans le maniement d'une trique dont il usait sur le dos de ses élèves terrorisés. Il avait, parmi son personnel enseignant, un commissaire de police révoqué qui avait subi neuf condamnations pour escroqueries !... On entend d'ici les protestations des vertueuses personnes qui crient à « l'immoralité de l'école laïque » si on découvrait jamais dans le personnel des instituteurs publics un personnage de cette envergure, ou de celle de ces religieux qui enseignent le catéchisme selon les pratiques du marquis de Sade.

L'organisation de l'enseignement libre est celle de l'enseignement ignorantin. Elle persiste dans la loi et dans les mœurs, grâce aux complicités qu'on retrouve dans tous les régimes pour la conservation de ce qui fait œuvre d'empoisonnement public et entretient ce qu'un ministre, M. Herriot, a appelé « le mensonge immanent des sociétés ». Les livres employés dans les écoles privées ne sont pas plus contrôlés que la science et la moralité des professeurs. « Ils sont bourrés d'erreurs grossières

incroyables », écrit Emile Glay. « Marchands de soupe », comme on a qualifié avec mépris les directeurs de ces « boîtes », et entrepreneurs d'ignorantisme (voir ce mot) : voilà ce que sont la plupart des dirigeants d'établissements d'enseignement libre. Certains sont, de plus, des bourreaux et des corrupteurs de l'enfance. Alphonse Daudet n'a rien exagéré lorsqu'il a dépeint dans Jack la « Pension Moronval », de même Octave Mirbeau montrant dans Sébastien Roch l'œuvre de perversion des jésuites.

Sous la Restauration, au lendemain de la Révolution qui avait, malgré tout, apporté certaines lumières dans les esprits, le système ignorantin devait paraître aussi suranné que les pompes de l'ancien régime qu'on cherchait à rétablir. Le père Loriquet, qui identifiait ce système et prétendait escamoter au profit des rois toute la période révolutionnaire et napoléonienne, n'a laissé que le souvenir d'un historien ridicule. On cherche bien vainement à le réhabiliter aujourd'hui parmi les ignorantins d'Action Française. Les libéraux de la Restauration raillèrent les ignorantins en attaquant l'obscurantisme. Béranger ne leur ménagea pas les sarcasmes :

C'est nous qui fessons,
Et qui refessons
Les jolis petits, les jolis garçons,

faisait-il chanter aux Révérends pères qui voulaient ramener l'école sous la férule d'Escobar. S'ils n'avaient fait que fesser les « jolis garçons », il n'y aurait eu que demi-mal.

M. Dupanloup disait plus tard, constatant ainsi la qualité d'ignorantins que se donnaient les frères : « Qui ne se souvient encore aujourd'hui du dédain avec lequel on parlait autrefois des écoles chrétiennes et des frères ignorantins ? » Il disait cela lorsque l'Église, réduite à réclamer pour elle la liberté qu'elle avait refusée aux autres, avait été obligée de s'adapter à des méthodes plus modernes que l'ignorantisme moyennâgeux dans lequel elle s'était si longtemps tenue en enseignant des sonnettes périmées depuis des siècles. Mais elle n'avait fait que jeter du lest, et Victor Hugo ne s'y trompait pas lorsque, combattant le projet de cette loi Falloux dont les effets se font encore sentir aujourd'hui, il disait dans une énergique protestation contre le parti clérical : « C'est un vieux parti qui a des états de service. C'est lui qui monte la garde à la porte de l'orthodoxie. C'est lui qui a trouvé pour la vérité ces deux états merveilleux : l'ignorance et l'erreur. C'est lui qui fait défense à la science et au génie d'aller au delà du missel et qui veut cloîtrer la pensée dans le dogme. Tous les pas qu'a faits l'intelligence de l'Europe, elle les a faits malgré lui. Son histoire est écrite dans l'histoire du progrès humain, mais elle est écrite au verso. Il s'est opposé à tout... Et vous voulez être les maîtres de l'enseignement ! Et il n'y a pas un poète, pas un écrivain, pas un philosophe, pas un penseur que vous acceptiez ! Et tout ce qui a été écrit, trouvé, déduit, illuminé, imaginé, inventé par les génies, le trésor de la civilisation, l'héritage séculaire des

générations, le patrimoine commun des intelligences, vous le rejetez ! Si le cerveau de l'humanité était là devant vos yeux, à votre disposition, ouvert comme la page d'un livre, vous y feriez des ratures ! »

Si les religieux ignorantins ne sont plus toujours des ignorants, il demeure dans leurs fonctions d'enseigner l'erreur, qui est pire que l'ignorance, et de pratiquer la méthode la plus détestable de l'ignorance qui est l'ignorantisme. Ils sont ceux dont il est dit dans l'Évangile « qu'ils possèdent la clef de la connaissance mais, incapables de l'employer eux-mêmes, ils interdisent aux autres de s'en servir, bien qu'elle permettrait peut-être d'ouvrir la porte du royaume de Dieu. » Les hommes enclins à la liberté ne peuvent demeurer dans leurs rangs ; les Renan, les Loisy, des centaines d'autres ont dû se séparer d'eux.

Il y a donc toujours eu et il y aura toujours un rapport très étroit entre la qualité de ces hommes et leur enseignement. Aussi, le qualificatif d'ignorantins ne leur sera-t-il jamais appliqué dans un sens trop péjoratif. Ils sont les instruments de l'obscurantisme qui, de tout temps, a entravé le progrès humain. L'ignorantin est de la famille des obscurants, desobscurantins, des obscurantistes. Les ignorantins sont parmi « les obscurants qui veulent abrutir les peuples. » (Fourier.)

Edouard Rothen

Accueil

IGNORANTISME

Ce mot est un néologisme qui vient de ignorant. L'ignorantisme est « le système de ceux qui prônent les avantages de l'ignorance, ou qui soutiennent que la science est mauvaise en soi. » (Littré.) C'est « le système de ceux qui repoussent l'instruction comme nuisible. » (Larousse.) L'ignorantisme a un corollaire dont on ne peut pas le séparer : l'obscurantisme (du néologisme obscurant), qui est non seulement « l'opposition aux progrès des lumières et de la civilisation » (Littré), mais aussi l'enseignement de l'erreur et du mensonge. Boite a vu l'explication de l'obscurantisme dans ce passage de l'Écriture : « Celui qui agit mal hait la lumière. »

Bescherelle a dit qu'il est deux sortes d'ignorance : « l'une, naturelle à l'homme, est celle dans laquelle il naît, et qui ne peut être dissipée que par l'instruction qui lui est donnée ; l'autre est celle des grands et bons esprits qui, par leur instruction même, ont appris à respecter les limites imposées aux connaissances humaines. » L'ignorance des « grands et bons esprits » est celle des hommes qui reconnaissent l'insuffisance de leur savoir comparé à tout ce qu'ils auraient encore à apprendre. « Reconnaître son ignorance est un beau témoignage de jugement », a dit Charron, et Voltaire a ajouté : « Nous sommes tous des ignorants ; quant aux ignorants qui font les suffisants, ils sont au-dessous des singes. » Mais on ne peut appeler « grands et bons esprits » ceux qui souscrivent à cette idée singulière qu'il peut y avoir « des limites imposées aux connaissances humaines ». Si sincères qu'ils soient, si bonnes que puissent être leurs intentions, - l'enfer, dit-on, est pavé de bonnes intentions, - ils sont des esprits petits et dangereux qui, consciemment ou non, participent à la besogne de l'ignorantisme et de l'obscurantisme. Car, admettre que l'esprit humain ne peut dépasser un certain degré de connaissance, n'est qu'une forme captieuse de l'obscurantisme. Ce n'est pas s'opposer à la science, mais c'est lui dire : « à partir de tel moment, tu n'iras pas plus loin », c'est marquer l'heure de ce qu'on a appelé sa « faillite ». Comme conséquence, c'est borner les espérances de l'humanité, c'est aggraver ses motifs de désespoir en lui montrant le néant d'une rédemption par son propre effort. Et c'est, au nom de l'ignorance, prétendre en savoir plus que la connaissance humaine en apprendra peut-être jamais. C'est ainsi que l'ignorance des « grands et bons esprits » dont parle Bescherelle, a toute l'hypocrisie de l'humilité ignorantine, toute l'audace de l'imposture obscurantiste, qui opposent les impudentes affirmations de l'erreur aux scrupuleuses hésitations du doute.

L'ignorantisme a été l'œuvre des prêtres depuis le début des sociétés humaines. Il

s'est organisé avec les religions, avec leurs mystères qui devaient rester impénétrables aux non initiés, à la masse des hommes, pour s'imposer à eux par la terreur et non par la raison. Ce sont ces motifs mystérieux qui font croire aveuglément aux dogmes et à leurs absurdités contre les vérités apportées par la science. L'ignorantisme, moyen des religions, était trop commode pour ne pas devenir celui des gouvernements. Les hommes ignorants sont plus faciles à gouverner que les hommes instruits. Leur ignorance les livre également au despotisme et à la démagogie des fausses démocraties, plus empressées à construire des casernes et des prisons que des écoles. Le même principe ignorantiste qui fait employer le latin dans les cérémonies de l'Église pour que les foules n'y comprennent rien, préside aux délibérations de la diplomatie secrète des États qui fait décréter ces mobilisations qui ne sont pas la guerre, mais envoient les peuples à la boucherie sans qu'ils sachent jamais pourquoi. L'ignorantisme a toujours été le plus sûr moyen de domination. C'est lui qui a formé cette patience et cette résignation des classes laborieuses sur lesquelles, disait Mme de Staël, « l'ordre social est basé tout entier. » Il a fait les « bons esclaves » de l'antiquité, les « bons serfs » du Moyen-Age. Il fait toujours les « bons croyants » fidèles de l'Église, les « bons ouvriers » soumis au patronat, les « bons citoyens » dévoués à l'État, les « bons soldats » défenseurs de la Patrie. Il fait les « bons civilisés » qui répandent la dévastation dans le monde au nom de Dieu, de la Liberté et du Droit. Voltaire demandait : « Pourquoi, seul de tous les animaux, l'homme a-t-il la rage de dominer sur ses semblables ? Pourquoi et comment s'est-il pu faire, que sur cent milliards d'hommes, il y en ait eu plus de quatre-vingt-dix-neuf immolés à cette rage ? » Il aurait pu répondre : « C'est par l'ignorantisme que cela a pu se faire. » Mais lui-même ne professait-il pas cet ignorantisme en disant qu'il fallait « une religion pour le peuple » ? Il fallait une religion pour le maintenir dans l'ignorance, mère de la soumission, qui lui inculquait la rage de l'immolation de sa race.

L'ignorantisme dans lequel les prêtres et les despotes ont toujours tenu les hommes, a trouvé son principal argument dans le dogme du péché originel. L'homme a été chassé du Paradis Terrestre parce qu'il a voulu goûter au fruit de l'Arbre de la Science. De cette ténébreuse histoire sont sortis tous les maux de l'humanité. Aussi, pour redevenir pur et digne de Dieu, l'homme doit-il bannir toute science. « Heureux les pauvres en esprit », ils goûtent la première des béatitudes. A la connaissance, qui est la source de ses malheurs, il doit substituer la foi, la confiance aveugle qui ne raisonne pas et qui est d'autant plus méritoire qu'elle ne s'exprime que par l'adoration. Credibile quia ineptum est, disait Tertullien à propos de la résurrection du Christ : « il faut le croire parce que cela est contre la raison. » Voilà le principe. Il a un défaut qui en marque souverainement l'imposture, c'est qu'il n'est qu'à l'usage des naïfs, des « ânes à deux pieds », comme disait Manzolli, qui se laissent prendre aux embûches des « ministres de fourberie ».

Dès les premiers temps du christianisme et pendant tout le Moyen-Âge, cet ignorantisme a fait la guerre à la science, détruit les œuvres et les bibliothèques, banni la culture grecque qui dut se réfugier pendant quinze siècles chez ceux qu'on

appelait les « barbares », falsifié la pensée et la langue latines, persécuté les savants et brûlé leurs œuvres quand il ne brûlait pas les auteurs en même temps. Tout ce qui était nouveau était une invention du diable, particulièrement l'imprimerie qui allait permettre de propager la pensée à l'infini. Ph. Chasles a dit de l'imprimerie : « L'indépendance de l'esprit en est la conséquence nécessaire et la facilité de l'insurrection s'y rattache. Tout comprendre, tout savoir ! l'arbre de la science accessible à tous ! » Il n'en fallait pas tant pour qu'elle fût abominable, aussi : « Dès le commencement du XVI^e siècle, les puissants virent ce qu'elle était. Ils en eurent peur... On détruisit les livres et même les imprimeries ; on brûla et l'on pendit à Londres, à Paris, à Rome, à Naples, à Sarra-gosse ; résistance frivole et impuissante, prolongée inutilement pendant deux siècles. » (Ph Chasles : Le Moyen-Age.) A la veille de la Révolution, on brûlait encore les œuvres de J.-J. Rousseau, de même qu'on brûlait le chevalier de La Barre. Aujourd'hui, comme l'a démontré une récente enquête du journal Comœdia, il y a toujours des gens qui veulent brûler des livres, ceux de Rousseau en particulier. C'est une tradition qui s'est transmise dans les collèges catholiques et les séminaires depuis la Restauration, attribuant tous les malheurs de la France (lisez, de ces privilégiés) aux Encyclopédistes.

Il est tombé par terre,
C'est la faute à Voltaire ;
Le nez dans le ruisseau,
C'est la faute à Rousseau.

Les cléricaux disent volontiers que l'Église a organisé l'enseignement puisque c'était elle, jadis, qui tenait les écoles. Ils devraient dire qu'elle a organisé l'ignorantisme. Les écoles ont été d'abord uniquement destinées à former des religieux, à recruter des adeptes, « le besoin de perpétuer les traditions religieuses et de transmettre les rites ayant rendu nécessaire une préparation méthodique des clercs destinés à recueillir la doctrine et le culte, longtemps avant que le prix de la culture pour elle-même fût reconnu des particuliers et qu'elle s'imposât aux cités comme un objet d'intérêt public. » (H. Marion : La Grande Encyclopédie). Lorsque, sous la poussée d'un esprit universitaire laïque, l'Église fut tenue d'adopter une certaine science, pour ne pas rester trop en arrière du progrès et ne pas perdre tout crédit, elle prétendit renfermer la connaissance dans ces limites dont parle Bescherelle et que les « grands et bons esprits » respectent. Elle adopta l'aristotélisme, science d'Aristote qui avait été, de nombreux siècles avant, l'homme qui « savait tout », mais que l'antiquité elle-même avait dépassé bien avant que le christianisme fût né, et elle s'y attacha désespérément, le défendant pied à pied contre le flot toujours montant du progrès.

Toutes les découvertes scientifiques ont vu l'Église dressée contre elles pour défendre l'édifice artificiel de la science prétendue « divine » établie par ses docteurs. On connaît l'histoire de Galilée ; elle est la plus caractéristique de la lutte de l'Église acharnée contre la vérité. Les conceptions de Galilée n'étaient pas

nouvelles. Sans remonter aux pythagoriciens qui avaient déjà montré que le système de Ptolémée de la fixité de la Terre était faux, dès le XV^e siècle, le belge Nicolas de Cues avait enseigné que la Terre tournait. Cinquante ans avant Galilée, sa théorie était celle de l'allemand Widmanstadt et de l'italien Célio Calcagnini ; enfin, elle était à la base du système de Copernic. Tout cela n'empêcha pas l'Église de traiter Galilée en « hérétique » et de l'obliger à se rétracter parce qu'il avait dit que la Terre tournait ! Depuis, d'autres découvertes ont démontré surabondamment que Galilée disait vrai et que l'Église « infallible » errait : elle n'en persista pas moins, autant qu'elle le put, contre cette évidence scientifique. Stendhal a raconté à ce sujet une anecdote amusante dans la Vie de Henri Brulard qui est son autobiographie. Il avait eu pour précepteur un abbé Raillane. « Un jour, dit Stendhal, mon grand-père dit à l'abbé Raillane :

— Mais, monsieur, pourquoi enseignez-vous à cet enfant le système céleste de Ptolémée que vous savez être faux ?

— Mais il explique tout, et, d'ailleurs, est approuvé par l'Église. »

Tout le procédé de l'ignorantisme est là, révélé par cette anecdote. Stendhal ajoute que cette réponse de son précepteur, répétée souvent par son grand-père, acheva de faire de lui « un impie forcené ». A côté de Stendhal, combien recevaient le même enseignement qui n'avaient pas un aïeul capable de leur montrer la tromperie et qui, sur ce sujet comme sur tous les autres, devaient devenir les victimes des « ministres de fourberie » !... Certes, dans ses grandes écoles - (et c'est une des nombreuses contradictions de ses principes avec son intérêt, du « spirituel » avec le « temporel ») - l'Église affecte d'être plus que quiconque au courant de la vérité scientifique et de l'enseigner, se réservant seulement par sa casuistique, d'en dénaturer le véritable sens ; mais encore aujourd'hui, combien d'enfants pauvres, que leurs parents sont contraints d'envoyer dans les écoles libres s'ils ne veulent pas être privés de travail par des patrons « bien pensants », apprennent toujours d'un ignorantin que la Terre est le centre de l'univers de même que Dieu a fait le monde en six jours ! On peut ainsi se faire une idée de ce que devait être l'enseignement lorsque l'Église en était entièrement maîtresse.

Le plus longtemps possible, l'Église n'ouvrit des écoles que pour former des clercs. Lorsque, malgré elle, l'éveil des esprits fit de l'instruction une nécessité d'État et que, sous Charlemagne, en 789, exactement mille ans avant l'éclatement de la Révolution française, furent créées les premières écoles pour les nobles et les hommes libres, elle s'assura le privilège de tenir ces écoles. Après, quand les villes et des particuliers en ouvrirent à côté des siennes, son privilège s'étendit sur elles pour leur surveillance et pour la vérification de leur enseignement. De tout temps l'enseignement de l'Église fut dénoncé comme celui de l'ignorantisme et de l'obscurantisme par ceux qui cherchaient la vérité. Ce fut, d'abord, dans les querelles scolastiques, par les montanistes, les ariens, les iconoclastes, les sabelliens, qui furent « les premiers protestants », dit Ph. Chasles. Puis, dans la jeune Université qui opposa Aristote à l'Église avant qu'elle l'adoptât, Dun Scott, Abélard, Arnaud de Brescia, Occam et Thomas d'Aquin lui-même avant qu'on en

eût fait un saint et « le maître par excellence de la théologie et de la philosophie. » Dans les œuvres des troubadours, les prêtres étaient appelés fals prophetas (faux prophètes), maistres mensongiers (maîtres mensongers), ministros de tenebras (ministres des ténèbres), sperits d'erros (esprits d'erreur), arbres auctomnals morts (arbres d'automne morts). Dante, Pétrarque, Boccace et bien d'autres, en Italie, les jugeaient avec la même violence ; bien avant Luther, le pape fut appelé par eux l'antechrist.

L'Église n'en parvenait pas moins à faire condamner ses adversaires comme, hérétiques par la justice des parlements, et cela jusqu'à la Révolution. Le prétendu gallicanisme de Louis XIV ne l'empêcha pas de révoquer l'Edit de Nantes. Les rois avaient trop besoin de l'Église pour tenir les peuples dans la soumission. Malgré tous les démêlés qu'ils eurent avec les Jésuites, les collèges de ces derniers ne cessèrent de prospérer. Lorsqu'on chassait les jésuites par la porte, ayant changé d'habit ils rentraient par la fenêtre. On le savait et on laissait faire, sachant aussi que, suivant ce qu'écrivait le cardinal d'Ossat à Henri IV : « eux seuls ont-ils plus d'industrie, de dextérité et de moyen pour contenir les peuples en l'obéissance et dévotion que les sujets doivent à leur roi, que n'ont possible tous les autres ordres et religions ensemble. »

Car le but de l'école ignorantiste n'est pas d'instruire ; il est d'apprendre à obéir. Pour cela, elle met à sa base l'inafaillibilité de ses professeurs et de son enseignement ; elle interdit la discussion, combat l'esprit critique et le libre examen ; elle commande la foi et l'obéissance passive. Obéir ! Pour obtenir ce résultat, l'école ignorantiste emploie tous les moyens de dressage, depuis la privation de dessert au réfectoire jusqu'à la torture dans les cachots. Saint Augustin disait au Ve siècle : « Plutôt la mort que le retour à l'école de notre enfance ! » Au XX^e siècle, on fait faire à des fillettes des croix de langue sur des sièges de cabinets, on retrouve encore de petits cadavres dans des placards, et des malheureux traînent toute leur vie les stigmates d'ignobles tortures subies dans leur enfance. C'est par un système de terreur et d'abrutissement continu qu'on arrive à la soumission absolue du jésuite qui n'a plus de pensée, de conscience, d'activité personnelles, et qui est livré à ses maîtres perinde ac cadaver (comme un cadavre). L'ignorantisme d'État n'est pas moins abrutissant pour obtenir l'obéissance complète du soldat. Comme disait Larousse : « On pourrait inscrire le perinde ac cadaver sur la porte de toutes les casernes. »

C'est pour lutter contre le protestantisme que Barré fonda les écoles chrétiennes. (Voir Ignorantin.) Ce protestantisme, après avoir jeté un flot de lumière dans les basses-fosses de l'obscurantisme catholique, se rallia peu à peu à l'ignorantisme en même temps qu'au conservatisme social. Il y a longtemps qu'il ne proteste plus. Genève se montra trop souvent digne de Rome dans l'intolérance et la persécution de la pensée. La monstrueuse célébrité de Torquemada semble avoir empêché Calvin de dormir.

Les Indépendants, les Anabaptistes anglais, au XVII^e siècle, étaient hostiles à l'instruction : « bien qu'ils eussent parmi eux des lettrés accomplis tels que John Milton, le colonel Hutchinson, et d'autres, il régnait dans leurs rangs une défiance profonde à l'égard de l'instruction, et elle a été constatée par des écrivains de toutes les nuances politiques. Dans ses Sermons, le Dr South fait remarquer que toute instruction était décriée au point que chez eux les meilleurs prêcheurs étaient les gens qui ne savaient pas lire, les meilleurs théologiens, ceux qui ne savaient pas écrire. Dans toutes leurs prédications, ils avaient de si hautes prétentions à l'Esprit-Saint que certains d'entre eux étaient incapables de déchiffrer une lettre. Pour eux, l'aveuglement était la qualité essentielle d'un guide spirituel... Une Ballade loyaliste disait ceci :

Nous détruirons les Universités,
Où l'on répand l'instruction,
Parce qu'elles emploient et encouragent
Le langage de la Bête.
Nous mettrons les Docteurs à la porte,
Ainsi que les talents, quels qu'ils soient ;
Nous décrierons tous les talents, toute l'instruction,
Et holà ! alors nous nous élèverons.
(Conan Doyle : Les Recrues de Monmouth.)

On retrouve cet état d'esprit dans certaines déclarations. « ouvriéristes » de notre temps.

L'Église continue, avec une persévérance inlassable, l'œuvre d'ignorantisme poursuivie à travers les siècles par toutes les religions. Elle est l'aigle légendaire qui ronge sans cesse le foie de Prométhée, père de la civilisation qu'elle tient enchaînée dans les superstitions et qu'elle empêche de se développer librement et pour tous. C'est le même esprit d'obscurantisme qui fit déchirer Orphée par les Ménades, boire la ciguë à Socrate, périr Hypathie au Ve siècle, brûler Etienne Dolet au XVI^e, qui, au XX^e, prêche encore le massacre des hérétiques à Notre-Dame de Paris et même la lutte contre l'école laïque qu'il appelle « l'école du vice » ! Et c'est, quoi qu'on en puisse dire, le même esprit qui dirige le mouvement néo-catholique manifesté depuis la Grande Guerre grâce à ce triple concours : désarroi moral des classes laborieuses déséquilibrées par le détraquement général ; offensive capitaliste contre toutes les idées et revendications de justice sociale ; corruption des « intellectuels » asservis à l'argent et au succès. Dans tout cela, très peu de science et encore moins de conscience, malgré les apparences dont les charlatans religieux enrobent leurs pilules. Ce sont d'abord les conversions bruyantes, sinon carnavalesques, de cabotines à la mode, mûries dans la galanterie après une carrière aussi longue que tourmentée. Ce sont aussi celles d'anciens hommes de lettres, plus ou moins anarchisants, qui disaient jadis, avec Adolphe Retté, le plus violent d'entre eux : « Ayant la République, nous avons la gale. Ayant la monarchie cléricale et militaire, nous aurions la peste. Nous préférons la gale. » Aujourd'hui, comme

Retté, ils préfèrent la peste et ils travaillent pour la ramener. Mais ce sont surtout, dans le domaine de l'ignorantisme supérieur, les jeunes « intellectuels » qui avancent en escadrons de plus en plus serrés, pour « défendre la liberté dans les disciplines romaines », celles de l'ancien empire romain (lisez fascisme), et celles du catholicisme (lisez inquisition), pour retrouver une ère de foi et d'unité dans la « spiritualité d'un nouveau Moyen-Age » qui serait la soumission à Dieu, le ce surrationalisme » et l'internationalisme « dans le règne de grâce divine qui seule concrétise la vie. » C'est ce pathos, dont la formule est donnée dans des livres récents, qu'on développe dans des centaines de volumes et de conférences, qui est présenté comme la science nouvelle. Il n'a rien d'original, car il nous ramène aux temps où la vraie culture étant bannie, et la véritable science étant considérée comme sorcellerie, les théologiens discutaient de gloses fuligineuses comme celle-ci : « Savoir si une chimère, bombinant dans le vide, peut manger les intentions secondes. » Mais il satisfait admirablement le snobisme. Et celui-ci « bombine dans le vide » tout à son aise, tel un chœur de crapauds bombinants (bombinator igneus), au restaurant, aux courses, au dancing, chez le manucure, comme à l'église ; en prenant le thé, en fumant des drogues, en faisant l'amour comme en se confessant. Il parle indifféremment, dans la plus spirituelle des confusions, du boxeur, du danseur, du couturier, du coiffeur, de l'escroc à la mode et des pères de l'Église ; il mêle upercut, charleston, ondulation, cochons argentés et sermons. Les matches de boxe, les revues nègres, les boîtes de nuit, les garçonnières, les prédications de Carême, réunissent les mêmes clients au luxe trop raffiné, aux mœurs trop douteuses, aux cervelles trop vides. Ce snobisme fut jadis « anarchisant » ; il fut ensuite- « bergsonien » ; il est devenu « thomiste », et Thomas d'Aquin est son prophète entre une « championne » de tennis et une danseuse noire qui s'habille avec des bananes. Tel est le tryptique symbolisant la foi nouvelle et qu'un peintre du jour devrait réaliser pour remplacer dans l'imagerie sulpicienne les Ecce Homo, les Angélus, les Pieta, et autres sujets démodés de « l'art religieux ». Le « docteur angélique » (Thomas d'Aquin) serait plutôt éberlué s'il se voyait parmi de tels disciples. Un saint Jérôme constaterait que sa satire ne servit pas à grand' chose, bien qu'elle cingla vigoureusement la corruption des faux chrétiens qui, de son temps, allaient chercher la volupté païenne jusque dans le désert.

Voilà le nouvel avatar des modernes sophistes qui oublie, ou feignent d'oublier, que pour amener la régression sociale à laquelle ils s'emploient, il faudrait l'aveuglement d'une foi que le catholicisme lui-même a éteinte par ses agissements. On pourrait leur répéter ce que Voltaire disait au Pédagogue chrétien et aux loueurs de chaises de sa paroisse : « Vous ne sauriez croire quel tort vous faites à la religion par votre ignorance, et encore plus par vos raisonnements. On devrait vous défendre d'écrire, à vous et à vos pareils, pour conserver le peu de foi qui reste dans le monde. » La foi de tous ces bons apôtres, soucieux uniquement d'attitudes avantageuses, se mesure à l'importance de leur compte en banque, à la voracité de leurs appétits et, à leur défaut total de charité et d'humilité.

La besogne de l'ignorantisme catholique actuel puise son inspiration dans

l'Encyclique *Quanta Cura*, du 8 décembre 1864, où la liberté de conscience est qualifiée de « délire et de liberté de perdition », et dans l'Encyclique *Quas Primas*, du 11 décembre 1925, disant que « la peste de notre temps, c'est le laïcisme, ses erreurs et ses tentatives impies. » Ce sont ces Encycliques complétant le *Syllabus* qui donnent les mots d'ordre de toute la campagne de ruse, d'intimidation et de violence menée par l'Église contre l'enseignement qui n'est pas le sien. On voit que depuis dix-neuf siècles sa mentalité n'a pas changé malgré les apparences de son opportunisme.

Mais, qui veut trop prouver ne prouve rien, et il ne suffit pas de menacer les gens d'excommunications plus ou moins majeures ou du bâcher, lorsqu'on dispose de ce moyen, pour avoir raison. « Frappe mais écoute », a dit Thémistocle. Il faut empêcher l'Église de frapper et, si elle ne veut pas écouter, ça n'a aucune importance pourvu que ses victimes puissent entendre. L'Église reproche entre autres choses à l'école laïque d'être « complice du fléau de la dépopulation ». Quand on pense que la chasteté est ce qu'elle recommande comme l'état de grâce le plus parfait, on se demande comment elle peut concilier deux choses aussi contraires : chasteté et repopulation. Car il faut choisir l'un ou l'autre ; on ne peut être chaste et avoir des enfants. Une seule femme a réussi ce miracle, et encore devons-nous le croire sur parole, avec la foi non avec la raison. Le dilemme est impitoyable, sauf pour l'Église qui a des explications. Mais elles ne sont pas pour ceux qui doivent croire aveuglément, pour les pauvres gens à qui un curé promet l'enfer s'ils n'ont pas beaucoup d'enfants et qui ira, lui, en paradis parce qu'il n'en aura pas.

Il arrive alors, par un juste retour des choses, que l'ignorantisme abêtit non seulement ceux qui le subissent, mais aussi ceux qui le professent. La faute des ignorantistes porte son châtement en elle-même. Et que les bêtes nous pardonnent quand nous parlons d'abêtissement, elles ne tombent jamais si bas que ces messieurs, lorsque la vilaine bête qui est en eux se manifeste contre leur prétention à la chasteté (voir *Ignorantin*), ou qu'ils falsifient leur catéchisme pour envoyer les hommes à la guerre. Il en est de même pour les ignorantins supérieurs. « Ce n'est pas impunément qu'on lit de mauvais livres », disait Victor Hugo ; ce n'est pas impunément, non plus, qu'on en écrit et qu'on en répand la substance. Les « intellectuels » qui, en 1914, ont laissé « mobiliser leurs consciences », comme l'a montré Demartial dans un livre vengeur, se sont à jamais disqualifiés, souillés dans l'océan de boue et de sang où ils ont contribué à précipiter les hommes. Seul, celui d'entre eux qu'ils ont voulu chasser, déchirer, flétrir, parce qu'il resta pur au-dessus de leur impureté, humain en dehors de leur bestialité, Romain Rolland, laissera un nom que la mémoire des hommes conservera avec toujours plus d'amour et de reconnaissance. On a honte pour ces savants, ces penseurs, ces artistes, devant les divagations où les a conduits leur intellectualité en délire et surtout leur lâcheté de caractère. Ils ont mobilisé avec leurs consciences la science, la pensée, l'art qu'ils prétendaient pompeusement représenter. Ils ont fait français, allemand, anglais ou turc, suivant les nations encerclées par le fer et la sottise, ce qui était, au-dessus de

tout, universel. Dieu lui-même fut mobilisé, mis au service des gouvernements ; les églises s'emplirent de drapeaux et des chrétiens portèrent la croix de guerre. Ils soutiennent aujourd'hui, dans l'Europe mutilée, des sophistications qui, si on les laisse faire, la ramèneront à la décomposition et à la pourriture où sombra l'empire romain.

A côté des savants véritables, ne recherchant que la vérité et faisant cette union de « science et conscience » réclamée par Rabelais, il y a les savants d'église. M. Guignebert écrivait, à leur sujet (Œuvre, 19 avril 1927), à l'occasion de la célébration des soixante-dix ans d'Alfred Loisy : « En principe, l'Église aime la science et de cet amour elle proteste en toute occasion, la main sur son cœur, mais il ne s'agit jamais que de la science définie et régentée par elle, celle dont elle escompte les services ou, à tout le moins, la neutralité bienveillante. Pourtant la science n'est rien, elle n'est pas là où elle ne trouve point la liberté absolue de sa recherche, la libération totale de toute autorité, la pleine sécurité de ses conclusions. Lui reconnaître les droits qu'elle réclame, ce serait, pour le dogmatisme nécessaire de l'orthodoxie, accepter son propre suicide. » Durant quelques années, sous l'œil soupçonneux de censeurs vigilants et d'espions zélés, Loisy a essayé de gagner l'impossible gageure : servir à la fois la science désintéressée et l'Église romaine. Sa sincérité était parfaite et il croyait encore que les autorités qui gouvernaient le grand corps catholique finiraient par se rendre compte qu'il ne-suffit pas de décider pour avoir raison et que les faits positivement reconnus portent en eux une force de persuasion contre quoi il n'est pas de théologie qui puisse prévaloir. Et, quand il a dû quitter son illusion, quand il a été rudement mis en demeure de choisir entre ce qu'on lui affirmait et ce qu'il avait appris à la sueur de son front, c'est la science qu'il a suivie. Il n'a pas cherché à résister à la volonté de sa conscience et il a enduré le déchirement affreux de ses affections contraires jusqu'au jour où, au terme du progrès ininterrompu de ses réflexions, il a trouvé le repos dans une autre certitude : celle qu'apporte à tout homme qui cherche âprement le vrai l'assurance de l'avoir trouvé. »

Nous constatons donc que le fondement de l'ignorantisme et de son corollaire l'obscurantisme, se trouve dans les religions, dans leur imposture, dans leur haine de la vérité scientifique et de la liberté humaine. Grâce à leur concours, les puissants de la terre ont pu organiser l'ignorantisme d'État qui sévit dans toutes les formes de gouvernements, autocratiques ou démocratiques, religieux ou laïques, car, à peu d'exceptions près - et ici, dans les faits, l'exception confirme la règle, - il n'y a dans les gouvernements, comme dans toutes les prétendues élites préposées à la conservation de l'ordre social, que de ces « prétendus penseurs », comme a dit Larousse, « gens égoïstes et prudents, qui se mettent en garde, par la propagation de l'obscurantisme, contre les dangers que la diffusion des lumières peut faire courir aux positions injustement acquises, et conservées par l'ignorance des masses. » (Larousse Universel).

Pour se rendre compte de la puissance de l'ignorantisme, il n'est que de l'observer à

travers les siècles dans la survivance des superstitions. On rit des nègres qui portent à leur cou des amulettes ou qui frappent sur des calebasses pour faire fuir les mauvais esprits ; mais on porte sur soi des médailles et des scapulaires et on fait des processions pour amener la pluie. Au temps des Croisades, des troupeaux humains semaient de leurs os les routes de Terre Sainte ; ils continuent à se grouper à Rome, à Lourdes, dans tous les lieux de pèlerinages. Dieu voulait la guerre, jadis ; aujourd'hui la veulent avec lui les grands principes républicains : Liberté, Justice, Droit, dont on a fait, comme de Dieu, des entités maléfiques. Au nom de la Paix, l'ignorantisme a établi la sophistique nationaliste : Si vis pacem para bellum - « Si tu veux la paix prépare la guerre »- et il vient de lui donner sa suprême consécration par la loi militaire Buat-Boncour qui, de l'aveu même des journaux conservateurs les moins suspects de démagogie, tel le Temps, livre au militarisme et à la guerre tous les Français des deux sexes, depuis le berceau jusqu'à la tombe. D'accord avec les ignorantistes religieux du passé, ceux du présent, démocrates, libres penseurs et pacifistes officiels, soutiennent que cette loi est en harmonie, non seulement avec les principes pacifistes, mais encore avec ceux du socialisme et de l'Internationale Ouvrière !... On voit par là que les sophismes politiques sont dignes des sophismes religieux ; ils se complètent en se rejoignant pour la même besogne obscurantiste. Les partis politiques de toutes les opinions, les journaux de toutes les nuances, la poursuivent pour l'abrutissement populaire. Le cabaret, le cinéma, le dancing, servent l'alcool, la fausse sentimentalité, le cabotinage, qui abrutissent triplement. Ils détournent la jeunesse de l'étude, des bibliothèques, des musées ; ils l'excitent aux violences sportives, qui ne sont que des entreprises de préparation militaire, et font se repaître la foule des brutalités appelées athlétiques et de la sanglante barbarie des corridas de toros. On perpétue aussi des spectacles de férocité et de lâcheté comme les chasses à curre. Sous la haute présidence d'une duchesse devenue lieutenant de louveterie de la République, et comme sous le « Grand Roi », on invite les foules à assister à la curée du cerf ! On voit alors dix mille « citoyens », comme disent les flagorneurs de cette populace, accourir pour applaudir à l'étripement d'une bête, comme on y voyait jadis dix mille « manants » et comme, bien avant encore, dans les cirques romains, des milliers d' « esclaves » s'amusaient en regardant dépecer ceux d'entre eux qu'on livrait aux bêtes. Composée d'esclaves, de manants ou de citoyens, la foule humaine a toujours la même inconscience et la même cruauté entretenues par le même ignorantisme.

L'ignorantisme cumule la crasse physique sur les corps et la crasse morale dans les cerveaux. On entend des mères dire des poux qui grouillent dans les tignasses incultes de leurs progénitures : « C'est un signe de santé !... » Pauvres gosses, qui ont une telle santé ! Encore au berceau, ils sont déjà la proie de parasites. On leur fait prendre ainsi l'habitude pour plus tard, lorsque s'abattra sur eux la vermine patronale, militariste et politicienne. C'est le culte de la crasse .Il n'est pas encouragé seulement par les religieux, qui ignorent ou condamnent les soins de propreté et proposent à l'admiration publique l'exemple de saints et de saintes qui furent dévorés d'ulcères et se nourrissent d'excréments. Il l'est aussi par les propriétaires « philanthropes » qui tirent de larges revenus des taudis sans air et

sans lumière où les prolétaires entassés vivent dans l'ordure et sont la proie de toutes les maladies. Et des « esthètes » admirent les tignasses pouilleuses et les vêtements en loques sur des corps crasseux. Des « artistes » protestent contre la démolition des vieilles bâtisses où les maladies sociales continuent leurs ravages. Des « amateurs d'âmes » s'extasient et tomberaient à genoux si les cailloux n'étaient si durs, devant les théories de pèlerins portant des cierges et chantant des cantiques. « N'est-ce pas vraiment une cruauté que d'apporter des lumières à cette barbarie si poétique et d'opposer les conclusions glaciales de la science à tant d'illusions consolantes », disent avec M. Henry Eon (Paysages Bretons) tous ces « grands et bons esprits » qui aiment tant la saleté, la misère et l'ignorance pour les autres.

Si l'enseignement n'est plus le privilège de l'Église, l'ignorantisme n'en continue pas moins son œuvre dans l'éducation et l'instruction. Elle se poursuit non seulement dans les écoles libres, mais aussi dans les établissements officiels, à l'humble école primaire même où tant d'instituteurs, âmes ardentes et cœurs généreux qui voudraient répandre la lumière dans les jeunes cerveaux prolétariens, sont obligés, par les programmes qui leur sont imposés, à « bourrer les crânes » laïquement et à faire besogne d'ignorantins de robe courte. (Voir Instruction populaire). L'ignorantisme sévit tout particulièrement, et cela se conçoit, dans l'enseignement de l'Histoire. De la plus petite école de village jusqu'en Sorbonne, on « plutarquise » plus ou moins grossièrement. M. Bouglé, un des professeurs les plus « avancés » de l'Université, - il est du moins vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme, - écrivait dernièrement qu'il serait « prématuré » de demander un enseignement de l'Histoire « enfin réformé, qui ferait prédominer sur les haines nationales, dans l'esprit des citoyens du monde de demain, le sentiment de la solidarité humaine ». M. Bouglé ajoutait : « On ne trouverait en tout cas, à l'heure actuelle, aucune autorité morale - fût-ce celle de la Société des Nations - pour le recommander. Ni non plus aucune autorité scientifique. » (Œuvre, 3 avril 1927). M. Bouglé se trompe ; il y a eu des « autorités morales et scientifiques » non seulement pour recommander, mais pour entreprendre, un enseignement d'honnêteté et de sincérité, de vérité et de solidarité, un, entre autres, de ce savant qui fut Elisée Reclus et qui a laissé cette œuvre impérissable : l'Homme et la Terre. Mais, ils sont ignorés ou méprisés des savants officiels, religieux ou laïques également dévoués au mensonge, qui font passer les « convenances d'États » avant l'exactitude historique. C'est ainsi que les mêmes faussetés enseignées sur les origines de toutes les guerres ont été répétées à propos de la guerre de 1914 pour entretenir chez les peuples les haines nationales indispensables aux Intérêts des impérialismes souverains. L'heure n'est pas venue - elle ne vient jamais pour les gouvernements et pour les historiens mercenaires - de dire aux hommes une vérité qui leur ouvrirait les yeux sur les entreprises criminelles de leurs exploiters. Si on veut connaître cette vérité sur la Grande Guerre, il faut lire, non l'histoire écrite par les pontifes officiels, mais les ouvrages des Mathias Morhardt, Demartial, Dupin, pour ne citer que des écrivains français, qui ont dénoncé et prouvé les falsifications et toute l'œuvre ténébreuse des criminels internationaux responsables de cette guerre et décidés à continuer

l'oeuvre d'obscurantisme qui amènera la prochaine.

Dans toute société basée sur l'autorité, c'est-à-dire dans tous les États modernes, l'instruction officielle est une forme de l'ignorantisme. Elle peut être laïque et même anticléricale, elle n'entretient pas moins les individus dans l'ignorance de la vérité qui seule peut fournir une base solide à leur bonheur en leur enseignant les vrais devoirs qui leur incombent envers eux-mêmes et envers les autres. Elle les berce dans l'illusion d'une souveraineté de carnaval pour les livrer perinde ac cadaver, comme jadis le faisaient les hommes noirs, aux profiteurs de l'imposture.

Seule, une société où ne régnera d'autre autorité que celle de la science mise au service de la justice et de la bonté, pourra faire disparaître l'ignorantisme et l'obscurantisme. Les hommes ignoreront toujours beaucoup de choses ; tout au moins, dans une société où ils n'emploieront plus leur savoir à s'exploiter les uns les autres, pourront-ils travailler efficacement à s'instruire pour obtenir plus de bonheur. Leur lutte contre l'ignorance sera d'autant plus productive que, comme tout savant scrupuleux, ils sauront pratiquer le doute, ce « mol oreiller » de Montaigne, qui interdit d'affirmer ou de nier ce qu'on ignore, et qu'ils se garderont de l'erreur, instrument de l'ignorantisme et de l'obscurantisme, qui affirme ou nie sans preuve et a produit ainsi toutes les servitudes, toutes les douleurs, toutes les hontes dans lesquelles l'humanité est toujours plongée.

Edouard ROTHEN

Accueil

ILLÉGALISME

Le caractère anti-légaliste, de l'anarchie devant être traité aux mots loi et légalité nous n'examinerons ici, sous le vocable « illégalisme » que l'activité hors loi, le mode d'existence qu'ont choisi certains anarchistes, lesquels se procurent, en marge du code, les ressources nécessaires à leur subsistance. Cette attitude - en son essence - est indépendante des voies secrètes, extra-légales, que revêtent, à certaines heures et dans certaines conditions, voire en permanence, la propagande et l'action anarchistes. L'illégalisme « matériel » [si l'on peut dire) est uniquement un moyen individuel d'organiser la vie quotidienne. Il ne comporte pas, en soi, l'affirmation d'une philosophie, tout comme le fait de travailler à l'usine n'implique pas d'opinion « a priori ». Le pratiquent d'ailleurs, sans différenciation, des gens totalement étrangers à l'anarchisme. - S. M. S.

ILLÉGALISME (Le vol). La propagande pour l'illégalisme et le vol peut avoir quelque influence sur de jeunes écervelés. Elle expose ceux qui se laisseraient aller à ce moyen, commode en apparence, de « se débrouiller » à gâcher lamentablement toute leur existence. Même à ce point de vue personnel, au point de vue purement égoïste de se tirer d'affaire, le moyen ne vaut rien. Nous l'avons vu, il y a une douzaine d'années. Sauf exception rarissime, il ne donne aucun résultat. Le métier de joueur ne vaut pas grand chose. Celui de voleur est bien pire, car aucun enjeu ne vaut la perte de la liberté.

Un bourgeois vivra de ses rentes, c'est-à-dire en parasite. Mais un pauvre diable d'individualiste qui ne veut pas se prostituer dans le travail salarié, comment fera-t-il ? Il sera forcé de vivre d'expédients, c'est-à-dire que lui aussi vivra en parasite... J'ai entendu souvent discuter sur la légitimité ou non, de la reprise individuelle, sur l'utilité de certains gestes. Or, il y a un critérium très commode et que je n'ai jamais vu énoncer clairement. Pour juger si un homme vit d'une façon sympathique, il suffit de savoir s'il vit ou non en parasite : que ce soit un rentier, comme un bourgeois, ou que ce soit un simple estampeur, un escroc, un souteneur, etc. Tout être qui vit en parasite ne peut avoir notre sympathie. Il faut que chacun travaille selon ses forces. Les enfants, les vieillards, les malades, les convalescents, etc sont dispensés d'un travail productif. Ce qui froisse notre sentiment de justice, c'est l'existence du parasitisme social. C'est contre ce parasitisme que nous nous élevons ; ce n'est donc pas en ajoutant un parasitisme à un autre qu'on créera une nouvelle morale.

Notre morale, celle que nous opposons à la morale du parasitisme, est celle du travail. Bien entendu, il s'agit de travail productif, je veux dire de travail utile au point de vue social et non au point de vue du profit individuel. C'est ainsi qu'il ne suffit pas de travailler, il faut encore se rendre compte de la destination du travail. Un ouvrier qui fabrique des canons, un maçon qui participe à la construction d'une prison, un gardien de cette même prison, font du travail nuisible. Les travailleurs utiles sont exploités, c'est vrai, mais notre libération à tous et la possibilité d'une nouvelle morale sont justement dans l'effort des travailleurs contre cette exploitation. Il faut que le travail utile, le travail nécessaire (dont les humains ne peuvent s'affranchir, puisque notre vie en dépend) il faut que ce travail ne soit plus exploité par une classe parasite.

Le vol reste un moyen précaire et temporaire d'échapper à la faim et à la mort - il faut bien vivre - et, dans ce cas, la morale chrétienne absout le vol. A plus forte raison nous, anarchistes, n'avons pas contre les voleurs la répulsion que professent les honnêtes gens.

Nous savons, d'ailleurs, que la vie de ces honnêtes gens est fondée sur le vol et le parasitisme. La seule différence, c'est que le vol des bourgeois est légal. Un voleur nous semble donc tout aussi « honorable » qu'un financier, par exemple. Mais quant à faire du vol (illégal) un système, ce serait reconnaître le parasitisme ce serait élever à la dignité d'une morale de révolte un moyen individuel de se tirer d'affaire, sans que le principe de propriété en souffre la moindre atteinte... Le vol ne s'attaque pas à la cause de la propriété : il ne s'attaque pas aux conditions du travail. Le vol s'en prend à la propriété, à la richesse, une fois constituées, ou du moins à une infime partie de cette richesse. Mais il ne s'oppose pas à la naissance, au développement et à la reproduction de cette richesse, au contraire. Les pertes subies à la suite d'un vol ne font que pousser le patron à pressurer davantage le travail de ses ouvriers. Le voleur professionnel n'a même pas intérêt à anéantir la richesse bourgeoise : il en vit, à peu près comme le larbin de grande maison vit sur le coulage de l'office... Les voleurs n'ont jamais eu une action sociale. Ce n'est pas non plus en prenant l'habitude de faire du tort à autrui, quel qu'il soit, qu'on devient révolutionnaire....

Une société humaine, quelle qu'elle soit, ne peut vivre que par le travail, chacun travaillant à son métier, chacun, solidaire et dépendant du travail d'autrui. Une société ne peut pas être fondée sur le vol. Comment vivrait-elle ? Le vol ne produit rien. Les richesses produites par le travail attirent l'appétit des fainéants et des voleurs. Dans toute société il y a des voleurs légaux, des parasites. Nous cherchons à nous en débarrasser. Est-ce pour admettre d'autres parasites, les illégaux ?

Sous prétexte que la société est mal faite, quelques voleurs se posent en champions des opprimés ; ils se vantent de récupérer les richesses mal acquises (reprise individuelle). Mais ils ne changent rien à l'ordre social existant. Leur activité (si j'ose dire) ne supprime pas les causes du parasitisme ; au contraire, ils en profitent...

Le vol entre au compte des profits et pertes dans toute entreprise capitaliste, mais, en définitive, c'est aux dépens des travailleurs...

Les illégalistes ne peuvent pas non plus se vanter de travailler au progrès moral : la duperie ne peut engendrer que la méfiance. Ils n'ont pas non plus à se parer d'une auréole héroïque. Pour vivre, pour réussir (temporairement) ils cherchent naturellement le moindre risque. Ils n'ont pas l'ambition de cambrioler Rothschild, c'est impossible ; donc ils cambrioleront les chambres de bonnes, au 6e, ils refileront de la fausse monnaie à de pauvres ménagères, ils abuseront de la confiance naïve de leurs propres camarades. Je n'invente rien. L'expérience du passé est là.

M. Pierrot

ILLÉGALISME. Rien ne sert de le dissimuler, car, qu'on le reconnaisse ou non, il y a des anarchistes qui résolvent leur question économique de façon extralégale, c'est-à-dire par des moyens impliquant atteinte à la propriété, par l'usage constant ou occasionnel de différentes formes de violence ou de ruse, la pratique de métiers ou professions que la police ou les tribunaux désavouent.

C'est en vain que les doctrinaires, anarchistes communistes - et pas tous- veulent se désolidariser des « illégalistes », tonner contre « la reprise individuelle », qui remonte cependant aux temps héroïques de l'anarchisme, à l'époque des Pini, des Schoupe, des Ortiz, des Jacob. C'est en vain que les doctrinaires de l'anarchisme individualiste, tels les Tucker, combattront l'outlawry anarchiste : il y a eu, il y aura toujours des théoriciens de l'illégalisme anarchiste, spécialement en pays latins.

Avant de nous enquérir de ce que disent ces « théoriciens » qui sont surtout des camarades qui cherchent à expliquer et à s'expliquer la tournure d'esprit de l'illégaliste anarchiste, il convient de faire remarquer que la pratique de l'illégalisme n'est ni à prôner ni à propager ; il offre de redoutables aléas. Il n'affranchit économiquement à aucun point de vue. Il faut des circonstances exceptionnelles pour qu'il n'entrave pas l'épanouissement de la vie individuelle ; il faut un tempérament exceptionnel pour que l'illégalisme ne se laisse pas entraîner et finisse par être réduit au rang de déchet social.

Ces réserves faites et proclamées à son de trompe, s'il le faut, s'ensuit-il que le camarade qui se procure son pain quotidien en recourant à un métier stigmatisé par la coutume, interdit par la loi, puni par « la justice », ne doive pas être traité en « camarade » par celui qui accepte de se faire exploiter par un patron ?

Somme toute, tout anarchiste, adapté ou non, est un illégal, parce qu'il nie la loi. Il est illégal et délinquant toutes les fois qu'il émet et propage des opinions contraires aux lois du milieu humain où il évolue.

Entre l'illégaliste intellectuel et l'illégaliste économique, il n'y a qu'une question d'espèce.

L'anarchiste illégaliste prétend qu'il est tout autant un camarade que le petit commerçant, le secrétaire de mairie ou le maître de danse qui ne modifient en rien et pas plus que lui les conditions de vie économique du milieu social actuel. Un avocat, un médecin, un instituteur peuvent envoyer de la copie à un journal libertaire et faire des causeries dans de petits groupes d'éducation anarchistes, ils n'en restent pas moins les soutiens et les soutenus du système archiste, qui leur a délivré le monopole leur permettant d'exercer leur profession et aux réglementations duquel ils sont obligés de se soumettre s'ils veulent continuer leur métier.

La loi protège aussi bien l'exploité que l'exploiteur, le dominé que le dominateur, dans les rapports sociaux qu'ils entretiennent entre eux et, dès lors qu'il se soumet, l'anarchiste est aussi bien protégé dans sa personne et ses biens que l'archiste ; dès lors qu'ils obtempèrent aux injonctions du « contrat social » la loi ne fait pas de distinction entre eux. Qu'ils le veuillent ou non, les anarchistes qui se soumettent, petits artisans, ouvriers, fonctionnaires, employés, ont de leur côté la force publique, les tribunaux, les conventions sociales, les éducateurs officiels. C'est la récompense de leur soumission ; quand elles contraignent l'employeur archiste à payer demi-salaire au salarié anarchiste victime d'un accident de travail, les forces de conservation sociale se soucient peu que le salarié, intérieurement, soit hostile au système du salariat ; et la victime profite de cette insouciance.

Au contraire, l'insoumis, le réfractaire au contrat social, l'anarchiste illégal a contre lui toute l'organisation sociale, quand il se met, pour « vivre sa vie », à brûler les étapes. Il court un risque énorme et il est équitable que ce risque soit compensé par un résultat immédiat, si résultat il y a.

Tout anarchiste, soumis ou non, considère comme un camarade, celui d'entre les siens qui refuse d'accepter la servitude militaire. On ne s'explique pas que cette attitude change quand il s'agit du refus de se laisser exploiter.

On conçoit fort bien qu'il y ait des anarchistes qui ne veuillent pas contribuer à la vie économique d'un pays qui ne leur accorde pas la possibilité de s'exprimer par la plume ou par la parole comme ils le voudraient, qui limite leurs facultés de réalisation ou d'association dans quelque domaine que ce soit. Tout bien considéré, les anarchistes qui consentent à participer au fonctionnement des sociétés où ils ne peuvent vivre à leur gré, sont des inconséquents. Qu'ils le soient, c'est leur affaire, mais qu'ils n'objectent pas aux « réfractaires économiques ».

Le réfractaire à la servitude économique se trouve obligé, par l'instinct de conservation, par le besoin et la volonté de vivre, de s'approprier une parcelle de la propriété d'autrui. Non seulement cet instinct est primordial, mais il est légitime,

affirment les illégalistes, comparé à l'accumulation capitaliste, accumulation dont le capitaliste, pris personnellement, n'a pas besoin pour exister, accumulation qui est une superfluité. Maintenant qui est cet « autrui » auquel s'en prendra l'illégaliste raisonné, conscient, l'anarchiste qui exerce une profession illégale ? Ce ne sera pas aux écrasés de l'état de choses économiques. Ce ne sera pas non plus à ceux qui font valoir par eux-mêmes, sans recours à l'exploitation d'autrui, leur « moyen de production ». Cet « autrui », mais ce sont ceux qui veulent que les majorités dominent ou oppriment les minorités, ce sont les partisans de la domination ou de la dictature d'une classe ou d'une caste sur une autre, ce sont les soutiens de l'État, des monopoles et des privilèges qu'il favorise ou maintient. Cet « autrui » est en réalité l'ennemi de tout anarchiste - son irréconciliable adversaire. Au moment où il s'attaque à lui, - économiquement, - l'anarchiste illégaliste ne voit plus en lui, ne veut plus voir en lui qu'un instrument du régime archiste.

Ces explications fournies, on ne saurait donner tort à l'anarchiste illégaliste qui se considère comme trahi lorsque l'abandonnent ou s'insouciant d'expliquer son attitude les anarchistes qui ont préféré suivre un chemin moins périlleux que celui sur lequel lui-même s'est engagé.

A l'anarchiste révolutionnaire qui lui reproche de chercher tout de suite son bien-être au point de vue économique, l'illégaliste lui rétorque que lui, révolutionnaire, ne fait pas autre chose. Le révolutionnaire économique attend de la révolution une amélioration de sa situation économique personnelle, sinon il ne serait pas révolutionnaire ; la révolution lui donnera ce qu'il espérait ou ne le lui donnera pas, comme une opération illégale fournit ou ne fournit pas à celui qui l'exécute ce qu'il escomptait. C'est une question de date, tout simplement. Même, quand la question économique n'entre pas en jeu, on ne fait une révolution que parce que l'on s'attend personnellement à un bénéfice, à un avantage religieux, politique, intellectuel, éthique peut-être. Tout révolutionnaire est un égoïste.

Quant aux objections de ceux qui font un travail de leur goût, qui exercent une profession qui leur plaît, il suffira de leur opposer cette remarque que me fit personnellement Elisée Reclus un jour qu'à Bruxelles, je discutais la question avec lui : « Je fais un travail qui me plaît, je ne me reconnais pas le droit de porter un jugement sur ceux qui ne veulent pas faire un travail qui ne leur plaît pas. »

L'anarchiste dont l'illégalisme s'attaque à l'État ou à des exploités reconnus n'a jamais indisposé « l'ouvrier » à l'égard de l'anarchisme. Je me trouvais à Amiens lors du procès Jacob qui s'en prit aux églises, aux châteaux, aux officiers coloniaux ; grâce aux intelligentes explications de l'hebdomadaire *Germinal*, les travailleurs amiénois se montrèrent très sympathiques à Jacob, récemment libéré du bagne, et aux idées de reprise individuelle. Même non anarchiste, l'illégal qui s'en prend à un banquier, à un gros usinier, à un manufacturier, à une trésorerie, etc., est sympathique aux exploités qui considèrent quelque peu comme des laquais ou des mouchards les salariés qui s'obstinent à défendre les écus ou le papier-monnaie de

leur exploitateur, particulier ou État. Des centaines de fois, il m'a été donné de le constater.

Bien que je ne possède pas les statistiques voulues, la lecture des journaux révolutionnaires indique que le chiffre des emprisonnés ou des tués, à tort ou à raison, pour faits d'agitation révolutionnaire (dont la « propagande par le fait ») laisse loin derrière lui, le nombre des tués ou emprisonnés pour faits d'illégalisme. Dans ces condamnations, les théoriciens de l'anarchisme, du communisme, du socialisme révolutionnaire ou insurrectionnel ont une large part de responsabilité, car ils n'ont jamais entouré la propagande en faveur du geste révolutionnaire des réserves dont les « explicateurs » sérieux entourent le geste illégaliste.

Dans une société où le système de répression revêt le caractère d'une vindicte, d'une vengeance que poursuivent et exercent les souteneurs de l'ordre social sur et contre ceux qui les menacent dans la situation qu'ils occupent - ou poursuit l'abaissement systématique de la dignité individuelle - il est clair qu'à tout anarchiste « l'enfermé » inspirera plus de sympathie que celui qui le prive de sa liberté ou le maintient en prison. Sans compter que c'est souvent parmi ces « irréguliers », ces mis au ban des milieux fondés sur l'exploitation et l'oppression des producteurs, qu'on trouve un courage, un mépris de l'autorité brutale et de ses représentants, une force de résistance persévérante à un système de compression et d'abrutissement individuels qu'on chercherait en vain parmi les réguliers ou ceux qui s'en tiennent aux métiers tolérés par la police.

Nous nourrissons la conviction profonde que, dans une humanité ou un milieu social où les occasions d'utiliser les énergies individuelles se présenteraient au point de départ de toute évolution personnelle, où elles abonderaient le long de la route de la vie, où les plus irréguliers trouveraient faculté d'expériences multiples et aisance de mouvements, les caractères les plus indisciplinés, les mentalités les moins souples parviendraient à se développer pleinement, joyeusement, sans que ce soit au détriment de n'importe quel autre humain.

E. Armand.

ILLÉGALISME. « Exercice de métiers hasardeux non inscrits aux registres des professions tolérées par la police. » - E. Armand.

En principe, tous les anarchistes sont des illégaux, ou plus exactement, des a-légaux. Négateurs de l'autorité, des lois, ils tendent vers leur destruction et s'ingénient en attendant l'an-archie, à échapper à leurs contraintes.

En fait, une grande partie des anarchistes, tout en préparant la disparition progressive ou simultanée de tous les articles du Code des Lois, s'adapte au fait social, le subit. C'est ainsi qu'ils se plient aux lois sur la propriété, aux lois sur le service militaire, aux lois sur les mœurs, etc. L'attitude de ces anarchistes : illégaux

par principe et légaux en fait, leur est dictée soit par le sentiment de leur impuissance devant les foudres de la loi, soit par préjugés, ou traditions, ou morales, soit par tempérament.

La critique des bases d'autorité, au service de tempéraments combatifs, logiques, débarrassés des préjugés courants sur la morale et l'honnêteté, a donné naissance à une catégorie d'anarchistes, qui ont affirmé une théorie de vie illégaliste.

A la force sociale ou gouvernementale, ils opposeront leur audace, leur science et leur ruse. Ce qu'ils ne peuvent réaliser socialement, ils le réaliseront individuellement. Face à l'autorité qui fait le Bien et le Mal, qui commande au nom de sophismes ou de sa force, tout est Bien, pourvu qu'on soit le plus fort ; il n'y a de Mal que d'être insuffisamment armé. Si l'exploité voulait, il n'y aurait plus d'exploitation. Attendre qu'il le comprenne, et ose se refuser à être exploité, c'est apporter, ou au moins conserver, sa part d'acceptation à l'édifice autoritaire. Or, eux, ont compris, ils oseront, ils vivront en dehors de la loi, contre la loi.

Travailler, c'est consolider l'État ; être soldat, c'est défendre le Capital. Ils veulent que disparaisse l'État et le Capital : ils ne seront pas soldats ; ils ne travailleront pas. Personnellement, ils s'insurgent ; ils n'acceptent pas la loi. Ils n'ont pas d'instruments de production, pas de matière première sur laquelle exercer leur activité. Ils prendront leur part de la richesse sociale, du capital produit, amassé, par les générations disparues et monopolisé par quelques individus.

Et comme l'actuel possesseur de ces capitaux ne voudra pas se laisser exproprier, on emploiera les moyens adéquats : tantôt des moyens directs : le vol ; tantôt indirects : escroqueries, fabrication de fausse monnaie, etc., etc. Nul n'est obligé, en droit, de se soumettre à un contrat unilatéral, qu'il n'a pas été appelé à discuter, qu'il n'a pas contresigné.

D'autre part, le minimum de bien-être et de liberté, nécessaire à tout individu évolué, ne peut être que très rarement acquis par des procédés légaux. De ce fait, le produit du travail de chacun ne lui reste pas intégral, et le travail devient une duperie. C'est ainsi que Guizot a pu dire avec juste raison : « Le travail est une garantie efficace contre la disposition particulière des classes pauvres. La nécessité incessante du travail est le côté admirable de notre société. Le travail est un frein ! »

Fatigué, exténué, sale souvent, l'ouvrier, le travailleur, rentre dans un logis dont le loyer n'est pas trop élevé, c'est-à-dire : un taudis. Pas de place, pas d'air, pas de meubles ; une nourriture insuffisante ou de mauvaise qualité ; le souci continu de ne pas dépenser plus que ce qu'il gagne ; la maladie qui le guette, le chômage ; enfin la continuelle et terrible insécurité du lendemain.

Ah ! échapper au salariat ; être propriétaire de son champ, de son atelier, de sa

maison ! Le travail ne pouvant nous libérer, nous nous débrouillerons en dehors des limites de la loi.

Pour vivre la vie libre que nous voulons, il nous faut mener une campagne de tous les instants contre les institutions sociales. Il nous faut créer un milieu de « nôtres » considérable ; émanciper le plus grand nombre possible de cerveaux, afin d'être plus forts pour résister à l'oppression. Mais notre presse est chlorotique : faute d'argent ; nos conférenciers ne peuvent se déplacer : faute d'argent ; nos livres ne peuvent être édités : faute d'argent ; nos écoles ne peuvent subsister : faute d'argent. Faute d'argent, telle est la litanie ; car le travailleur, qui a déjà grand peine à se nourrir, se vêtir, se loger avec son salaire, ne peut distraire pour la propagande que des sommes ridiculement minimes.

Ah ! si nous avions de l'argent ; si nous pouvions disposer de ce levier formidable pour révolutionner les esprits, comme notre vie pourrait s'épanouir. Or, nous voulons vivre, et tout de suite. Il n'y a pas de Ciel ni d'Enfer pour nous recevoir après notre mort. Il faut vivre maintenant !

Par le travail rarement la libération est possible ; nous serons donc : illégalistes.

Mais ici, il est bien nécessaire de s'entendre. L'illégaliste ne pose pas ses actes comme révolutionnaires. Il sait : qu'une escroquerie, un estampage, un vol, etc., ne modifient en rien les conditions économiques de la société. Il sait qu'en ne se rendant pas à la caserne, il n'a pas détruit le militarisme. Non plus, l'illégaliste, parce qu'échappant à l'usine, à l'atelier, ou à la ferme, parce que ne « travaillant » pas, n'est un paresseux.

L'illégaliste-anarchiste choisit un travail non accepté par les lois, donc dangereux, comme moyen de vie économique, comme pis-aller. Il est toujours prêt à faire un travail utile, à condition qu'il puisse jouir du produit intégral de ce travail.

Aussi, il est entendu que « en tous cas, jamais la pratique des « gestes illégaux » ne saurait, à nos yeux, diminuer intellectuellement ou moralement qui s'y livre.. C'est même le « critérium » qui permettra de savoir à qui on a affaire. Nul individualiste n'accordera sa confiance au soi-disant camarade qui se targue « d'illégalisme », ne pense qu'à bombances et fêtes, indifférent aux besoins de ses amis, insouciant de la marche du mouvement des idées qu'il prétend siennes. Il lui sera plus sympathique qu'un autre, voilà tout, car le réfractaire, l'irrégulier, le hors-cadre, même inconscients, même impulsifs, attireront toujours l'individualiste anarchiste. « Entre Rockefeller et Cartouche, c'est Cartouche qui a sa sympathie. » (E. Armand : Initiation individualiste, p. 131.)

Ainsi donc, il y a deux sortes d'illégalistes : l'illégaliste anarchiste, qui lutte illégalement, par raison et par tempérament, qui accomplit des « actes illégaux » de la même manière que travaille chez un patron quelconque l'anarchiste non «

illégaliste », c'est-à-dire en s'appliquant à sauvegarder son intégrité intellectuelle et éthique ; l'illégaliste bourgeois qui s'insoucie totalement du milieu social, du bien-être de ses compagnons, qui ne lutte pas contre l'Autorité sauf pour son cas tout spécial, qui « se débrouille » par tempérament sans plus.

Seul le premier nous intéresse réellement. Ce n'est point la profession, mais la mentalité, qui fait d'un individu : notre camarade.

La théorie illégaliste apparaît souriante à l'anarchiste : lutte active contre les lois ; profits permettant une plus sérieuse propagande ; évasion de ces enfers abrutisseurs que sont l'usine et l'atelier ; plus de patron. Mais il faut bien comprendre que tout cela ne va pas sans de sérieux inconvénients. La société est trop bien organisée, trop anciennement policée pour qu'elle n'ait pas prévu cette porte de sortie pour les salariés. Aussi est-elle terriblement armée contre les réfractaires et féroce dans la répression.

Pour l'illégaliste, même avec des qualités et un tempérament extraordinaires, il y a infiniment plus de chances pour qu'il ne réussisse pas que pour le succès de son entreprise. La conséquence, c'est l'échafaud parfois ; la balle d'un policier souvent ; en tout cas c'est l'emprisonnement. Pour vivre plus libre, quatre murs ; pour bien vivre, du pain et de l'eau. Et la satisfaction ultime de cracher un dernier « blasphème » à la gueule de la société, ne vaut pas, certes, toutes les possibilités qui vont s'éteindre.

Mais l'illégaliste-anarchiste n'a pas agi à la légère ; il sait les risques, connaît bien son ennemi, se sent bon lutteur : il va.

Il aura à terrasser un ennemi bien plus subtil que la police, s'il veut rester anarchiste. Comme toute fonction sous un régime autoritaire, l'illégalisme déforme son homme, lui donne des habitudes, des tendances, et il est évident que le passage de l'illégalisme-anarchiste à l'illégalisme-bourgeois est des plus aisés. Nous pensons cependant avec E. Armand, que « se placer sur le terrain de la « déformation professionnelle » pour critiquer la pratique de l'illégalisme comme l'entendent les individualistes, n'est pas non plus ni très adroit, ni très concluant. L'individualiste qui a choisi comme pis-aller le travail exploitation subit une déformation professionnelle aussi marquée que « l'illégal ». Se dissimuler sans cesse et toujours devant l'exploiteur, accepter, par crainte de perdre son emploi, tous les caprices, toutes les fantaisies de l'employeur, demeurer silencieux devant les actes d'arbitraire, de tromperie, de canaillerie dont on est témoin, de peur d'être mis à la porte de l'atelier ou du chantier où on travaille, tout cela crée des habitudes dont l'exploité n'a guère à faire étalage.

L'illégaliste-anarchiste est donc notre camarade, au même titre que l'anarchiste-ouvrier, l'anarchiste-écrivain, l'anarchiste-conférencier, etc. Quand les anarchistes-moralitéistes auront révolutionné la société, ils seront tout surpris de trouver au

premier rang des producteurs les illégalistes-anarchistes.

A. Lapeyre

ILLÉGALISME. (Son aspect, sa pratique et ses aboutissants.) Le vol ? le crime ?... D'un côté le larcin - illégal, et individuel, et désordonné du miséreux sans pain, du chômeur sans ressources, du travailleur à l'index, du misérable aussi que sa naissance y prédestine, le vol, somme toute, du pauvre volant pour vivre. De l'autre, le rapt - légal, habile et socialement organisé - des bénéficiaires d'un régime accumulant le superflu : les riches volant pour emplir des coffres-forts. D'un côté les hécatombes des autres du dividende, du taudis, de la guerre qui, par privation, surmenage, consommation, violence, immolent, sur l'autel du profit, les multitudes abusées ; l'assassinat, méthodique et quotidien, d'une société pour qui les affaires valent plus que les hommes. De l'autre, le geste isolé de quelque malheureux que les circonstances entraînent à l'acte criminel et qui, en petit, renouvelle à la vie d'autrui des atteintes partout regrettables... Pour les uns - les maîtres - l'approbation des codes et des mœurs, la considération de l'opinion. Pour les autres - les esclaves - l'anathème public et la rigueur des lois. Honneur au vol, au crime d'en-haut : contre ceux d'en-bas, répression féroce !... Nous laissons aux hypocrites morales le privilège des réprobations unilatérales ; nous laissons aux « honnêtetés » officielles les démarcations qui, comme par hasard, sont des justifications intéressées d'appétits ; nous laissons aux régimes d'arbitraire une « justice » qui toujours poursuit dans le faible un délinquant, absout et encense les puissants ; nous laissons aux professionnels du jugement le triste courage et la honte du châtement : leurs consciences et les nôtres ne connaissent pas les mêmes tourments... Nul n'a plus que nous, anarchistes, la préoccupation aiguë - et générale - de la vie humaine. Mais, dans la balance de la justice véritable - laquelle ne s'asservit ni aux intérêts, ni aux classes, ni aux haines - combien les vols et les crimes des déshérités sont légers et menus en définitive - et plus près des vitales exigences - en regard des vols et des crimes, et des maux sans nombre, que multiplie la rapacité souveraine des grands...

Il ne s'agit donc ici, à aucun moment et sous quelque face, d'épouser l'âme du juge et de faire des dosages de criminalité entre ceux qui, las d'être écrasés, se retournent contre la société qui les broie, et rusent et soustraient, frappent parfois, et ceux qui, quotidiennement, honorés et le sourire aux lèvres, dans la normale des conditions actuelle, du travail, raflent, volent et font périr des milliers de leurs semblables. Il est question moins de morale d'ailleurs que de pratique et moins de responsabilités que de conséquences. Et nous étudions l'illégalisme systématique bien plus que l'accidentel et la décision, de celui qui, privé des richesses amoncelées sous ses yeux et insultant à son droit, demande aux voies « délictueuses » des satisfactions qui se dérobent, plutôt que l'attitude de celui qui ravit par hasard et sous la poussée impérieuse des nécessités... Situait la voie, à peine choisie que les forces de « l'ordre » lui reprochent, un illégaliste déclare : « Je n'ai pas à hésiter, lorsque j'ai faim, à employer les moyens qui sont à ma

disposition, au risque de faire des victimes ? Les patrons, lorsqu'ils renvoient des ouvriers, s'inquiètent-ils s'ils vont mourir de faim ?... Que peut-il faire, celui qui manque du nécessaire en travaillant, s'il vient à chômer ? Il n'a qu'à se laisser mourir... Alors on jettera quelques paroles de pitié sur son cadavre. C'est ce que j'ai voulu laisser à d'autres. J'ai préféré me faire contrebandier, faux-monnaieur, voleur, etc., etc. J'aurais pu mendier : c'est dégradant et lâche et c'est même puni par vos lois, qui font un délit de la misère... J'ai travaillé pour vivre et faire vivre les miens ; tant que ni moi ni les miens n'avons pas trop souffert, je suis resté ce que vous appelez honnête. Puis le travail a manqué et avec le chômage est venue la faim. C'est alors que cette grande loi de la nature, cette voix impérieuse qui n'admet pas de réplique, l'instinct de la conservation, me poussa à commettre certains des crimes et délits que vous me reprochez... » Et il ajoute : « Si tous les nécessiteux au lieu d'attendre, prenaient où il y a et par n'importe quel moyen, les satisfaits comprendraient peut-être plus vite qu'il y a danger à vouloir consacrer l'état social actuel où l'inquiétude est permanente et la vie menacée à chaque instant... »

Aux repus et aux privilégiés du régime, aux ouvriers que la chance - si l'on peut dire - favorise d'un travail régulier, à tous ceux à qui le hasard du sort ou les circonstances rendent faciles, ou possibles, l'existence paisible - sinon heureuse - dans la légalité, il opposait - illégalité involontaire - l'argument de la vitalité éclairée qui regimbe et qui, « lorsque règne l'abondance, que les boucheries sont bondées de viande, les boulangeries de pain, que les vêtements sont entassés dans les magasins, qu'il y a des logements inoccupés », dresse le droit naturel en face des défenses monstrueuses qui briment la vie, invoque la légitimité du recours suprême et passager aux détournements illégaux...

Mais d'autres vont plus loin. Pour eux, l'illégalisme est aussi l'argument de l'individualité lésée qui, en face d'un contrat social qui met à la charge des uns le plus lourd de la production et ne leur consent que le plus minime de la répartition, se refuse à contresigner plus longtemps un marché draconien. Déniant au système en vigueur (qui, sans débat préalable et sans libre acceptation, le rive à un labeur sans contre-partie équitable), le caractère de consentement mutuel qui en justifierait l'observance, ils réclament - et là commence le sophisme - au nom de l'expansion totale de leur être, sinon le droit de dérober, du moins l'excuse de puiser - par pratique constante - à même les biens entreposés. Si elle comporte déjà cette critique de l'état social, cette dénonciation de son iniquité fondamentale, cet appel aux droits égaux de tous les humains à jouir, sans contrainte, des possibilités de la vie, par quoi l'anarchisme s'affirme, cette argumentation ne vise cependant à élever le vol à la hauteur d'un principe ou d'une propagande et aux vertus positives d'une rénovation que dans le domaine individuel. Il demeure un moyen - amené au niveau évidemment contestable du métier - tendant à assurer le sort agrandi de son commettant. Il ne prétend qu'à une résolution limitée, étroitement particulière, de la « question sociale ». Et nous verrons tout à l'heure qu'il renferme en fait une manière d'accommodement, un acquiescement de convenance aux formes égoïstes

de l'appropriation capitaliste et que seuls l'en séparent le danger et l'absence de consécration sur le plan de la légalité...

D'autres, enfin, font du vol une arme de la sociologie. Ils le situent, en fait comme en revendication, parmi les moyens de transformation collective et tendent à le placer, comme mode d'affranchissement, sous l'égide d'une idée et le patronage d'une école. Ils revendiquent le passage, au nom d'une philosophie, à une attitude d'illégalisme permanent, et en quelque sorte révolutionnaire, qui s'étend, plus loin que le manque, à tous les desiderata de l'élément humain au détriment duquel fut rompue l'harmonie sociale. C'est la thèse de ceux qui demandent à leurs convictions idéologiques, non seulement en face d'une infériorité économique imposée et dont ils sont les victimes personnelles, mais en recherche de stabilité, en réaction réformatrice contre un déséquilibre général et organique, la justification de leur entrée dans les magasins prohibés de la richesse.

Et l'acte illégal ainsi nous préoccupe, non plus uniquement du point de vue de son réflexe d'instinctive conservation, ni de par ce sentiment d'élémentaire solidarité humaine, générateur d'indulgence et de compréhension envers tout ce qui tend à sauvegarder de la mort une unité menacée (sentiment qui peut nous être commun avec maints idéalistes religieux ou sociaux), mais il met, en propre, les anarchistes en présence d'une double interprétation doctrinaire, aux fins individuelles et sociales, et d'un problème tactique dont ils ne peuvent - tant pour son esprit que pour ses aboutissants, tant pour sa théorie que pour le concret des actes qu'il pose - éluder l'examen...

Un individu, plutôt que d'être un salarié, privé souvent du nécessaire d'abord et des éléments équitables de la joie ensuite, plutôt que de se prêter à une besogne parfois repoussante, ou crispé d'une révolte impossible à contenir, plutôt que de toucher une infime partie du produit de sa tâche, cesse tout effort. Il donnait et récupérait à peine. A présent il refuse sa collaboration, mais néanmoins s'approprie les fruits du labeur continué d'autrui. A part une question d'échelle et de mesure et le risque de l'énergie dépensée (une énergie non moins que productive), et l'excuse d'avoir été longtemps la victime, en quoi son procédé diffère-t-il de celui du patron (ou mieux du détenteur de coupons, de l'actionnaire) qui, pour assurer leur « petite vie » jouisseuse, puisent en leur coffre-fort l'argent qu'y poussent les ouvriers ? L'un draine à l'abri de la loi et la considération l'enveloppe. L'autre s'empare, en marge des textes, et la vindicte le poursuit... Nous ne pouvons nous rendre à cette argumentation simpliste - et d'ailleurs évidemment inexacte - qui nous présenterait comme spécifiquement nôtre tout ce que les codes réprouvent. La contre-partie des institutions légalistes ne constitue pas mécaniquement l'édifice de notre idéologie. N'est pas anarchiste tout ce que dénonce et traque la société bourgeoise. Et les difficultés, et les brutalités répressives, et les souffrances démesurées, quoique unilatérales - si elles nous rapprochent d'un homme - ne modifient pas la valeur intrinsèque d'une opération. Pour nous, qui observons les situations en dehors des considérants ordinaires et des prohibitions officielles, en quoi l'acte qui dépossède

le producteur au profit d'un privilégié et au détriment de la collectivité est-il changé parce que le second larron a dupé - en soutirant, aux fins d'utilisation personnelle, l'équivalent monétaire du produit - le premier ravisseur ? Y a-t-il là autre chose qu'une substitution nominale qui laisse intacte la nature de la frustration ?...

Le vol illégal - tout comme le vol-métier que régularise la loi et qu'encense l'opinion et qui jouit, dans la morale courante, d'un droit de cité de vertu et d'honnêteté - est en désaccord avec les dénonciations et les fins de l'anarchisme. Il blesse aussi en nous le sentiment de la justice. Nous le rencontrons sous notre critique et il encourt notre réprobation à l'examen des inégalités, des incompatibilités économiques. Il manque à l'illégaliste anarchiste - tout comme au patron, au commerçant anarchistes, entre autres - cette clarté, cette logique et cette propriété individuelles en lesquelles nous situons l'honnêteté (très éloignée de celle que prônent les manuels d'une éthique asservie) indispensable à la droiture des rapports humains, état presque introuvable aujourd'hui. Et l'illégalisme s'oppose, en matière de recherche sociale, à cette aspiration fondamentale de l'anarchisme qui veut que les biens issus de la productivité générale cessent d'être l'apanage de quelques-uns et, à plus forte raison, des non-producteurs...

La jouissance sans production (il n'est nullement question, je le répète, de contester le droit - imprescriptible - de toute unité humaine à ne pas périr, et nous ne visons pas ici le vol vital) est un pis-aller accidentel, un expédient momentané ; chronique, elle n'est qu'une variante, audacieuse sans doute, mais conservatrice, de la consommation sans apport. Elle n'introduit avec elle aucun élément dissociateur, aucun ferment révolutionnaire. Elle tend plutôt à renforcer la pressuration générale des créateurs besogneux de la richesse puisque ses tenants attaqués, dépouillés des biens détenus, n'ont rien de plus pressé que d'en poursuivre - avec une frénésie accrue - la récupération...

Le mérite est minime et les peines morales moindres en définitive pour celui qui peut animer son énergie productrice dans le sens de ses idées. Mais peu nombreux sont les hommes qui peuvent éviter de laisser quelque lambeau d'eux-mêmes sous les fourches caudines du gagne-pain. Que les intermédiaires qui font profession d'échange et de négoce, que les artisans qui œuvrent, en de multiples branches, à des productions nocives ou même superflues, que ceux qui, de quelque manière et à quelque degré, élaborent de l'a-social ou de l'anti-social soient aussi, à des titres divers, des agents et complices de l'exploitation, nous le savons et, étant anarchistes, ils ne l'ignorent point eux-mêmes. Mais, s'il serait arbitraire le faire entrer dans l'anarchisme le commerce et le salariat, il ne l'est pas moins d'y incorporer le « débrouillage » duréfractaire économique plus ou moins conscient. Il y a là, de part et d'autre, pour chacun, toute une série de moyens particuliers propres à sauvegarder son existence d'abord, quelques libertés et quelques possibilités d'action ensuite dans une société qui tient en réserve, pour tous les humains, des chaînes à la meule de son esclavagisme. Mais, quand nous défendons ainsi le champ actuel de notre être, il n'y a qu'en incidence et accessoirement

manifestation d'anarchisme et plus dans les détails et les modalités que dans le fond. Notre opposition réside non dans la nature de notre activité, mais dans les mobiles et l'arrière-pensée, aussi dans les abords et le sens de notre mouvement et ses fins attendues. Mais nous ne nous insurgons pas en cela, de par le métier adopté, contre l'état social : nous le subissons. Et c'est à nous de veiller, au contraire, à ce que les contraintes subies et les sacrifices, faits à la force et au milieu sous les injonctions de nos besoins ou la sollicitation de nos perspectives ultérieures ou simultanées d'action, ne diminuent pas le potentiel de notre anarchisme. Et c'est surtout lorsque nous lui aurons rendu par ailleurs, et dans les mille formes que nous aurons choisies, en manifestations multipliées de vie anarchiste (en nous et autour de nous, dans nos rapports avec les nôtres et, plus loin, en réaction et en propulsion, jusque dans les mœurs, en interventions éducatives et sociales et en efforts de propagande), l'équivalent de notre abdication circonstanciée que nous aurons conscience d'avoir - dans le domaine des relativités - reconquis l'équilibre que nous ont fait perdre nos adaptations et nos inflexions dépendantes...

Que l'anarchiste qui demande le soutien de son existence aux artifices et aux recours illégaux demeure, en principe, autant notre camarade que ceux des nôtres qui, à leur corps défendant, assoient leur vie matérielle sur une carrière ou un métier essentiellement parasitaire, sans doute. Notre jugement, en pareil cas, à l'égard des uns et des autres, dépend de nombreux cas d'espèces et les événements, et l'atmosphère et le cadre de leurs actes dictent notre attitude à l'égard des individus. Mais nous présenter les pratiquants de l'illégalisme comme d'une qualité anarchiste supérieure à celle de tout autre adapté social, c'est rompre la balance des situations. Car - j'y reviens à dessein - la « reprise », tout comme le patronat ou le commerce, le propriétaire de rendement, est une adaptation, et son milieu hors code et ses dangers, et la répression dont elle est l'objet (toutes formes extérieures à elle et étrangères à sa nature) ne changent rien à ce caractère. L'illégaliste est un adapté en ce qu'il bénéficie des richesses sociales créées par le capitalisme et que seuls d'avec les appropriateurs légaux, le différencient des modes de ravissement et d'accaparement. Il jouit, lui aussi, des biens iniquement répartis ou accumulés, et frustre - quoique par préhension secondaire - les autres hommes de l'avoir social. Il ne vise pas au redressement des répartitions disproportionnées d'un système et au rétablissement de l'harmonie. Il ne concourt (toujours en tant qu'illégaliste « terre-à-terre », bien entendu) ni à la réduction du désordre ni à l'instauration d'un ordre nouveau. Il se tire d'affaire, il assure sa subsistance, son aisance s'il le peut, il fait sa place : il s'adapte. Avec lui, tout comme avec le négociant ou l'employeur, le propriétaire loueur, le salarié même, etc. (j'étudie ici en elles-mêmes les situations et non dans l'emploi que peuvent faire les uns et les autres des richesses indûment acquises), les bases du régime demeurent incontestées et inébranlées.

En la quotidienneté illégaliste de sa vie, sa révolte non plus ne paraît guère. Sous le couvert se préparent ses approches tactiques et l'ombre, le coup fait, est le plus sûr garant d'une impunité qu'il ne peut dédaigner. Il ne mettra pas son geste, ni, à cette

occasion, ses principes à l'étal. Il n'en revendiquera point quelque légitimité. Il a tout intérêt à ne pas attirer l'attention, à s'évanouir, et il ne fera pas le commentaire public de ses actes. Réflexe de tempérament ou riposte d'idéologie, adoption de nécessité ou de protestation, engouement irréfléchi ou préférence délibérée, sa « carrière » demeurera cachée, inavouée. Ses « réactions spécifiques » contre le milieu et l'artifice social ne dépasseront pas le cadre fermé de ses agissements spéciaux et clandestins. Ni le dépouillé, ni l'entourage, ni quelque portion du corps social, pas même un cercle un peu étendu de sympathiques n'auront l'éclaircissement qui tait la propagande. Et il se confondra, dans le même clan tapi et inquiet, avec les illégaux sans idéal. Son illégalisme, au mieux, pour durer, sera neutre et discret. L'illégaliste ne sera anarchiste que sorti du réseau enlaçant de son illégalisme, et le silence appesanti sur celui-ci. Plus d'une fois même la prudence (dont dépend la liberté du lendemain) d'un métier qui ne cesse d'être compromettant par-delà les « heures de travail » le fera s'écarter de la propagande ouverte. Redoutant le coup de filet et la reconnaissance, il aura tendance à éviter les groupes, la part d'imprévu que comportent certaines diffusions, voire l'identification anarchiste. Et l'indépendance pour l'action, la vie selon et pour ses convictions sera, comme pour tant d'autres, un mirage. Partout le risque l'accompagne et, comme tant d'insoumis, de déserteurs - autres réfractaires, et de philosophie parfois plus avérée cependant, et de plus sûre base anarchiste - ils seront perdus pour l'idée. Toutes ces voies (nous tâchons de garder des superficielles préconisations et des choix précipités : nous ne condamnons point et chacun reste juge de ses options), toutes ces voies sont en réalité presque toujours des impasses sociales et des suicides individuels. Les meilleurs, trop souvent, s'ils n'y périssent, s'y dessèchent sans rayonnement. La loi de conservation y paralyse les résolutions, vient à bout des principes. Et l'homme se referme afin que l'être se prolonge. Ainsi l'ambiance hostile nous réserve de paradoxales destinées et nombre qui, au départ, en louvoyant, voulaient vivre, se sont éteints dans ses bras.

Rares sont ceux qui pratiquent la « reprise », surtout d'une manière suivie, par conception et protestation anarchistes. Tout ce qu'ils prélèvent en ce cas fait retour à la propagande ou à la collectivité. Et l'illégalisme n'est plus un expédient personnel et étroitement intéressé, mais une arme et un moyen de lutte, c'est un aliment de l'idée et un aspect du terrorisme. La « période héroïque » nous a fourni quelques types de cet aspect exceptionnel de militantisme...

A part ces cas de mainmise extra-individuelle, la « reprise » qu'exerce l'illégaliste demeure - avec des méthodes différentes de celles de l'adapté légal - une exploitation indirecte du producteur et consolide l'inégalité sociale. Et le fait qu'il opère en dehors et sous la menace des lois ne doit pas nous abuser sur le caractère de ses actes. Plus souvent qu'il ne les nourrit ou les impulse, l'argument philosophique en est l'adjuvant justificatif ou l'abusif pavillon... Le vol d'ailleurs, même en dehors du blanc-seing, étendu déjà, de la légalité, est pratiqué sur une large échelle par le capitalisme normal (les sphères financières où opèrent des chantages d'envergure sont, sur ce point, particulièrement significatives). Il n'y a de

différence que dans le traitement subi par les opérants. Contre les uns, le régime (dont ils sont une force et l'avéré soutien) évite de tourner les rigueurs de ses lois prohibitives ; mais il n'épargne pas les autres : le menu fretin et les en-dehors.

Pour donner le change d'abord (haro sur le baudet !), par logique de puissance ensuite, pour étouffer toute concurrence aussi et se garder d'inquiétantes généralisations, pour sauver enfin la façade d'une morale (tournée vers le peuple, comme la religion) qu'il a besoin d'entretenir chez autrui pour maintenir libre le jeu de l'illégalisme princier et assujettir les cadres de ses opérations, le capitalisme bourgeois, à la faveur d'une feinte garantie de l'honnêteté, prend parmi les voleurs pauvres ses boucs émissaires...

Mais si l'illégalisme d'en bas - qu'anime ou non une philosophie de révision sociale - porte atteinte, ça et là, aux fondements ou au prestige de la propriété (ses gestes sont, la plupart du temps, incompris et honnis), si ses attitudes sont parfois à cet égard satiriques et génératrices d'irrespect, s'il recueille au passage quelques confuses et circonspectes sympathies, ce sont celles qui entourent l'adresse et la ruse triomphantes par hasard des embûches et des lourdes défenses du pouvoir, c'est cette secrète revanche des humbles contre les maîtres et les accapareurs que nous avons connue dès l'enfance du vilain et qu'exaltaient déjà les fabliaux et le Roman de Renart. Cet illégalisme s'apparente, pour la masse, à l'éternelle réaction frondeuse contre le règne et les choses établies et traduit sourdement le fondamental individualisme de notre race. Mais l'anarchisme de ses commettants n'y est pour rien et il n'en retire ni bénéfice moral ni clarté. Il semble y perdre au contraire du fait des similitudes et des compromissions qu'ébranle l'illégalisme. Et tels qui, déjà, sont faussement impressionnés par l'attentat politique ou idéologique, le sont davantage encore par l'illégalisme qui, pour des fins individuelles, expose la reprise jusqu'aux circonstances criminelles. Et l'anarchisme traîne après lui - plus ombre que lumière ! - la paradoxale auréole d'une doctrine de banditisme et d'assassinat. La portée d'accidents tactiques retentissants s'avère comme de nature à en troubler l'intellection plus qu'à en faire aimer les desseins. Et l'anarchie - dressée en libératrice contre la spoliation et le meurtre permanents, revendiquant la vie fière et fraternelle - frappe surtout les esprits comme un faisceau de brutalités vengeresses, agrippées et, sans scrupules...

Je ne dirai qu'un mot de ce que l'exercice de l'illégalisme comporte, éducativement, d'énergie, de bravoure, d'initiative, de tendances irrégularistes, etc. Il a sa contrepartie de mensonge, de dissimulation, de fourberie et de violence... Ses tares et ses déformations contre-balancent d'ordinaire la trempe du caractère et l'indépendance, plus apparente que réelle, de l'allure. La délivrance de certaines habitudes s'accompagne souvent d'une mise à la merci d'enchaînements tout aussi déformants. Et l'illégaliste ne s'affranchit guère de nos dépendances coutumières que pour s'assujettir aux exigences d'impératifs insoupçonnés. Reconnaissons toutefois que la pratique de l'illégalisme, même chez l'illégal fruste et vulgaire (cambrioleur, contrebandier, etc.) n'annihile pas forcément le respect du bien

légitime d'autrui, ni ne tarit l'élan généreux et le don désintéressé. Un certain détachement de la propriété caractérise d'ordinaire les aventuriers et, les tenant à l'écart de la thésaurisation, les rend plus aptes à l'aide large et spontanée.

On a cité souvent des traits de sacrifice et de dévouement qui dénotent que leur genre de vie ne tue pas nécessairement le sens moral essentiel de la sociabilité. Si de lâches dénonciations - nombreux sont les réguliers qui ne leur cèdent rien en laideur policière - ont amoindri en maintes occasions la couleur romanesque de leurs campagnes, des fidélités inflexibles et des confiances intrahies jusque dans la mort ont aussi souvent élevé les bandits à un niveau de loyauté droite et d'abnégation qui ne fleurissent pas d'abondance - il s'en faut - chez maints desséchés légalistes, honorables tenants de rapine et chevaliers d'usure avec garantie de l'État. Et des reflets de chaude humanité illuminent ainsi d'une flamme inattendue quelques figures proscrites et méconnues... Disons, pour conclure cet aperçu, qu'autant qu'à l'anarchiste illégaliste qui lutte pour conserver à sa personnalité les caractéristiques qui, pour nous, le retiennent sur un plan de tolérance ou de sympathie, il faut souvent du courage et de la ténacité - et sa tâche s'accompagne aussi d'une résistance morale de tous les instants - à l'anarchiste « régulier » qui asseoit sa carrière au sein de contingences acharnées à le reconquérir. Et que, pour être moins éclatantes, les batailles qu'il livre à l'emprise d'une ambiance insidieuse et envahissante, et le maintien final de convictions quotidiennement disputées, n'en sont pas moins valeureuses...

S'il ne cesse pas de nous intéresser en tant qu'homme et que portion évolutive du corps social, l'illégaliste (tout comme les acceptants de certaines fonctions ou situations d'ordre bourgeois, tout comme les pratiquants plus ou moins incorporés à diverses catégories légalistes) n'est pas néanmoins, lui non plus, pour et à cause de son genre de vie, un anarchiste. S'il conserve, lui aussi, cette qualité, s'il sauvegarde son potentiel anarchiste, c'est bien plutôt malgré son illégalisme et par une insurrection intérieure continue de son tempérament et de sa philosophie. Où sont d'ailleurs ceux dont la vie courante, dans le cadre actuel, est vraiment une réalisation anarchiste, pure de compromissions ? Dans quel milieu est-elle dès aujourd'hui possible, puisque tous sont hostiles à ses desseins et que nous ne pouvons vivre, les uns et les autres, sans amputer, dans une mesure variable, notre idéal ?... Si un individu ne cesse pas forcément parce qu'illégaliste, d'être anarchiste, ce n'est pas davantage, lorsqu'il l'est ou le demeure, à son illégalisme qu'il le doit. Car l'anarchie, en son essence, est donc : elle ne peut être dol et frustration ; elle est loyauté, au fond des êtres et partout dans leurs approches : elle ne peut être altération ; elle est solidarité : elle ne peut être parasitisme. Et tout ce qui s'oppose à ce qu'elle soit ainsi dans le monde (pratiques légales ou illégales) nous avons à le vaincre et à le repousser. L'illégalisme de l'économie quotidienne - aussi bien que le légalisme - est dans la nature et la, vie d'un anarchiste comme un anachronisme : c'est un étranger, corrupteur d'anarchisme, avec lequel il est obligé de lutter pour se conserver... Nous ne pouvons, aux uns et aux autres, d'ailleurs - légaux ou illégaux - accorder ce caractère anarchiste sur la foi d'allégations

superficielles et de confusions nominales et sur la similitude des terminologies. A qui prétend être des nôtres, nous demandons - au moins pour un minimum qui est notre critérium et notre garantie morale - dans la mentalité générale et l'esprit critique, dans le jugement et les contacts avec l'environ, dans ce qu'il a - en lui et autour de lui - réduit d'oppressive autorité et animé d'anarchisme, dans son effort d'élévation intime et de propension généreuse, dans la dominante de ses mœurs et dans ce qui nous intéresse, anarchiquement, de son activité, la preuve des sympathies et des fidélités proclamées... Et si nous demeurons, à quiconque, et par-delà les tares ou les déformations qui font plus ou moins leur proie de tous les hommes, ouverts avec indulgence et simplicité, nous ne gaspillons pas à tout réclamant une appellation qu'à nos propres yeux nous avons tant de peine à mériter...

Il est un facteur - un facteur réaliste - qui doit nous rendre circonspects à l'égard de l'illégalisme et pleins d'une sage défiance pour les tentations, à certains yeux riantes, de ses abords. A l'encontre d'affirmations entachées de légèreté et insuffisamment documentées, l'individu qui s'engage dans la voie pleine de périls de l'illégalisme, une voie semée de tous les traquenards et de toutes les coercitions d'un privilège qui, âprement, se défend, ne le fait presque jamais en pleine connaissance de cause. Il ne sait, la plupart du temps, à quelles innombrables perturbations sa décision sans base a livré son avenir et quelle meute il vient - par un seul parfois, mais irréparable premier acte - de jeter à ses trousses. Il n'a pas, généralement, soupçonné, évoqué surtout dans leur fréquente réalité, la trame d'inquiétudes et d'angoisses, la tension haletante et la fièvre, et la sécurité révolue, et le final hallali de la bête traquée. Les jeunes surtout - recrues courantes et faciles - n'en ont vu que les dehors aisément triomphants et la séduction d'une trompeuse - et hélas ! combien précaire - liberté ! Et quand ils y ont engagé leurs espérances naïves et qu'ils sentent peser sur eux la chape écrasante d'une forme seulement diversifiée de l'esclavage, compliquée d'aléas redoutables, trop tard il est souvent pour ressaisir leur jeunesse prise dans l'engrenage...

Combien, pour avoir (dans l'ignorance ou la confiance abusée de leur adolescence) accordé un choix prompt et irraisonné aux menées hasardeuses de l'illégalisme, ont vu, irrémédiablement, leurs espérances abîmées, leurs jours mêmes compromis, s'anéantir jusqu'aux perspectives du retour à la plus banale des vies contemporaines. Que de forces gâchées, que de fortes et précieuses individualités sont tombées pour des peccadilles et furent à jamais perdues pour notre amitié et la tâche de nos idées chères. Qui dénombrera les malheureux jeunes gens égarés par des apologies inconsidérées - parmi lesquels se glissent parfois peut-être quelques manœuvres canailles de police - et qui, pour quelque rapt « en bande » (association de malfaiteurs), pour quelques papiers contrefaits et jetés dans la circulation (émission de fausse monnaie : « crime contre la sûreté de l'État », le bougre tient à ses prérogatives !) ont payé par des années de baigne leur geste terriblement enfantin quand on songe aux conséquences ? Combien y ont laissé leur pauvre corps, ou leur santé, la fleur de leur vie et le meilleur d'eux-mêmes ? Les uns ont donné leur tête

au bourreau, d'autres agonisent dans les pénitenciers, se consomment dans les geôles. O jeunesse sacrifiée ! Pour un vol de ciboire - en groupe - dans une église - un ciboire vendu cent sous à un receleur ! - j'en sais qui sont morts à la Guyane ! Pour l'écoulement de quelques coupures, d'autres sont allés se pourrir dans les Centrales et, en fussent-ils revenus, sont morts aussi, en face d'eux-mêmes et pour nous. Et il n'est pas vrai qu'ils savaient...

A l'âge où l'on se précipite dans les bras accueillants de l'illégalisme (ce sont des enfants encore, la plupart n'ont pas vingt ans) on ne sait pas, on croît savoir. Et l'on ne soupèse, ni ne mesure : on s'illusionne. Et c'est avec la foi et l'ardeur juvénile du bonheur prochain et de la vie totale qu'on s'élançe sur les sentiers perfides où l'illégal, tardivement éveillé, succombe. On a, devant leurs yeux ouverts encore sans réserve à l'impression, leurs cerveaux superficiellement ou maladroitement meublés, leurs volontés aisément désaxées, on a fait miroiter la dorure unilatérale de la réussite et de l'avenir sans attaches. La prison et sa dure et déprimante claustration, la « défense » brusquement posée devant la fuite du cambrioleur, la « précaution » ou la riposte qui mènent au couperet, c'est pour les autres : les maladroits, et chacun, s'interrogeant en beau, ne voit jamais en lui l'incapable, ni le malchanceux. C'est comme à la guerre : s'il n'en revient qu'un, il sera celui-là... On a aussi répété devant lui que le travail était un leurre, voire, pour « l'homme libre », une déchéance. On a représenté le laborieux, l'ouvrier, comme la brute ignare, l'imbécile et la poire. Et l'on a fait, de l'herbe dans la main, la culture de la dignité. Et le moindre effort (car il n'en est pas un qui n'ait vu l'illégalisme moins fatigant que l'atelier) ; et la paresse même (l'illégalisme ? mais pour beaucoup il va n'être qu'un jeu pimenté d'émotions, une promenade romanesque, dispensatrice finale de butin) ; et cette sotte griserie de « supériorité », cet esthétisme dégénéré du moi - faits de fatuité puérile et de chétive vanité, et de faux intellectualisme - les éducations et les aberrations conjuguées, servies par un mal social évident, ont fait d'eux les adeptes inéclairés et sans conscience de l'illégalisme mangeur de jeunesse et la proie des vindictes aux aguets... Rien n'est plus traître, d'ailleurs, et ne vous enlace plus perfidement, et ne vous rend, si chèrement payée, la faculté de vos mouvements que l'illégalisme. Pas une branche d'activité peut être où le passé pèse sur vous plus lourdement et s'acharne à votre perte, pas de rêts qui tiennent mieux « leur homme » et l'empêchent de se reconquérir... Des nôtres égarés sur les pentes fatales de l'illégalisme bien peu remontent le courant, nous reviennent. Ou la chance qui les y retient les « professionnalise », ou la chute les enfonce : la société, presque toujours, les achève !

Stephen Mac Say

Accueil

ILLÉGITIME adj.

Qui n'a pas les qualités requises par la loi. Qui est injuste, déraisonnable.

On emploie souvent le mot illégitime dans le mariage ; par exemple on appelle un enfant illégitime l'enfant né hors du mariage.

S'il fallait tracer une limite entre ce qui est légitime et ce qui est illégitime, on serait souventes fois bien embarrassé. Prouver d'abord la légitimité de la loi serait une besogne ardue et sujette à maintes controverses. Pour nous, anarchistes, est illégitime tout ce qui est en dehors de la raison, de la logique et qui s'impose par autorité. Le patronat, la propriété, le commerce, l'autorité (Voir ces mots.) sont illégitimes. Tout ce qui fait pression sur l'individu, tout ce qui le régente, l'exploite, le spolie, le brime, mutile son autonomie est illégitime.

Accueil

ILLOGIQUE adj.

Ce qui est contraire à la logique Comme ce qu'on appelle la logique (voir ce mot) est une chose fort complexe, eu égard que chacun a, à peu près, sa logique particulière, il est fort malaisé de définir ce qui est illogique.

Tel acte, telle chose peuvent paraître à d'aucuns parfaitement logiques, alors qu'à d'autres, suivant leur objectivité particulière, ils semblent foncièrement illogiques. Cependant certains faits semblent, pour qui veut bien se donner la peine de réfléchir, d'un illogisme flagrant.

N'est-ce pas, par exemple, illogique que de se donner toute une multitude de représentants dans d'innombrables assemblées délibérantes alors qu'on pourrait tout aussi bien s'en passer ? N'est-ce pas illogique d'accumuler armements sur armements pour obtenir le maintien de la paix universelle, alors qu'il serait beaucoup plus simple de supprimer totalement les armées ? N'est-ce pas illogique que le maçon qui construit des maisons habite dans un taudis ? etc., etc. Du reste, tout ce qui se passe dans la société actuelle, la société elle-même, les hommes qui la composent ne sont-ils pas illogiques ?

Faire appel à la simplicité dans nos rapports et dans notre manière de vivre, éviter tout appareil compliqué de l'existence, voilà la meilleure façon de supprimer l'illogique.

Accueil

ILLUSION n. f. (du latin *illusio* ; de *illudere*, tromper)

Erreur des sens ou de l'esprit qui fait prendre l'apparence pour la réalité. Pensée chimérique.

Le cerveau humain est un véritable laboratoire d'illusions - l'homme aime à se forger des mensonges avec lesquels il garnit son existence. On dirait qu'il a peur de contempler la vie sous son véritable jour.

Il y a des illusions collectives qui sont bien les plus néfastes et les plus préjudiciables au progrès social. Telle est l'illusion parlementaire (voir les mots : abstention, élection, parlement, etc.) qui fait que des nations entières, malgré qu'elles aient été trompées, bafouées, dupées, exploitées, saignées plusieurs fois par les hommes en qui elles avaient eu confiance, croient encore pouvoir par les élections transformer leur sort et l'améliorer. C'est particulièrement dans le peuple que cette illusion est néfaste - car elle est le frein qui l'empêche de se révolter.

FAIRE ILLUSION A QUELQU'UN : le tromper. Exemple : les politiciens d'extrême-gauche font illusion à la classe ouvrière en se présentant comme des révolutionnaires qui cherchent à assurer le bonheur du prolétariat, alors qu'ils ne rêvent qu'à décrocher des mandats législatifs et les portefeuilles ministériels.

Perdre ses illusions à l'égard de quelqu'un : reconnaître que tel qu'on croyait intègre ou bon n'est qu'une crapule ou un méchant.

Beaucoup de gens désabusés ou enrichis qui, jadis, par snobisme ou jeunesse militaient, et qui, après position faite, se sont retirés, disent : « Oh! j'ai perdu mes illusions ». Le mot illusion a, dans cette phrase, le sens de combativité, espoir, conviction - car l'homme qui parle ainsi ne veut que fournir une raison à sa désertion de la lutte ou à la disparition de sa foi dans l'idéal.

Mais cet homme ne fait illusion à personne, car l'on sait très bien que ses « illusions » ne furent jamais ancrées bien solidement en lui et que son égoïsme est la seule cause de sa béatitude ou de son indifférence présentes.

« Avoir perdu ses illusions » dans ce sens, c'est avoir acquis une mentalité de résigné... ou de jouisseur.

Accueil

IMAGINATION n. f.

Faculté de se représenter les objets par la pensée. Faculté d'inventer, de créer : on vante, par exemple, l'imagination d'un écrivain.

Chose imaginée ; idée, conception : l'imagination d'une société anarchiste, c'est-à-dire vivre, par la pensée, une société libertaire.

Au sens figuré, le mot imagination veut dire opinion sans fondement. Exemple : croire que de l'autorité peut naître la liberté, c'est une pure imagination.

Dans la vie courante, l'imagination échafaude des faits qui n'ont pas existé et qui, cependant, sont offerts sous les auspices de la véracité. Ici intervient souvent la vanité (la sottise gloriole de faire croire qu'on a vu ou qu'on sait) ou la malveillance (intention de nuire) parfois même, et d'autant plus souvent que le cas est plus grave, plus saisissant, la suggestion. On a vu, sous son empire, des individus, après avoir vulgarisé des récits de toute fausseté, être pris à leur propre piège et arriver à se tromper eux-mêmes à force d'entrer « dans la peau du personnage ». Parfois la part volontaire de l'imagination disparaît même totalement et, de bonne foi, dominés par la suggestion seule, des gens garantissent l'authenticité des événements qu'ils décrivent, des spectacles dont ils croient avoir été le témoin. La conscience elle-même se trouve ainsi abusée et le mensonge des faits imaginés se déroule dans la plus complète irresponsabilité. Dans maintes causes célèbres, les tribunaux ont été influencés par des dépositions de cet ordre et il n'est pas rare que des innocents, enveloppés à la fois dans le réseau des imaginations calomnieuses et les dénonciations sincères de la suggestion, aient payé de leur liberté ou de leur vie la légèreté d'accueil des professionnels du jugement. L'impressionnabilité des névropathes, la coalition malsaine et moutonnaire du voisinage hostile ont donné prestige d'évidence à des apparences ou des coïncidences malencontreuses. Et des tracés fictifs, des précisions d'ordre imaginatif ont trouvé, dans l'insouciance sereine des « machines à condamner » ou dans le bloc influençable d'un jury qui vient, lui aussi, « de la rue », les conditions et l'atmosphère d'un nouveau crime...

Les faibles d'esprit sont, plus que d'autres, à la merci des divagations de « la folle du logis ». Ils se créent, par son jeu, des périls et des maux imaginaires... La superstition - élément de la thaumaturgie et alliée naturelle des religions - rend, par les voies du miracle et du surnaturel (apparitions, confidences, prophéties, simples déclarations) des visites intéressées à la crédulité. Et les fantaisies de l'imagination, en l'occurrence, (relations tendancieuses du passé, mensonges enrôlés, présent altéré, « accommodé », propos et attitudes falsifiés, agencements et hypothèses post-mortem, etc.), les combinaisons fantasques et incontrôlées des règnes, des ambitions et des sectes quittent les sphères de l'invention particulière

pour celles de la « certitude » générale. Et la fable, à travers les religions et les religiosités, portée par l'ignorance et la passivité des masses, devient l'histoire...

En philosophie, on appelle imagination (ou imaginative : faculté d'imaginer) la faculté de se représenter mentalement des choses absentes. C'est la propriété de l'esprit qui permet le rappel de l'image et la capacité de dissocier les éléments des sensations conservées pour échafauder des constructions purement fictives, ordonner des conceptions sans correspondant réel et, par la suite, plus ou moins concrétisées. L'imagination revêt plusieurs formes ou caractères (classification spéculative, bien entendu, sériation d'étude) selon la nature et l'étendue de ses opérations. Elle est tour à tour reproductrice, destructrice, combinatrice ou créatrice.

Dans le premier cas (reproductrice) elle est dite aussi passive et se confond pour ainsi dire avec la mémoire (voir ce mot) dont elle est un des aspects. On ne pourrait d'ailleurs sans subtilité la distinguer que par la vivacité de l'image, en laissant à la mémoire le privilège de la localisation, du rejet dans le temps. L'imagination reproductrice (ou mémoire imaginative) ne fait que rappeler en son intégralité - le rappel incomplet n'est ici qu'un vice, une faiblesse de la faculté imaginative - la sensation première, et non seulement des formes et des couleurs, mais encore des sons, des contacts et même des saveurs et des odeurs, etc., ainsi que les événements psychiques passés. C'est l'image telle que nous l'avons emmagasinée lorsque l'objet nous est apparu ou que les faits nous ont frappés. Telle l'image complète d'un cheval... L'image, violente au point de se confondre avec la sensation initiale et d'être prise pour elle s'appelle hallucination. La succession des images dans le sommeil constitue le rêve (voir ce mot). Dans l'état de veille, les images (traces des sensations anciennes) peuvent se mêler aux sensations présentes et former un tout actualiste plus ou moins conscient : nous avons alors les illusions ; les rêveries, l'extase, etc.

L'imagination est davantage active (ces dénominations d'active et de passive conservent un sens relatif, mais facilitent l'exposé) dans les trois autres cas qui sont l'imagination proprement dite. L'imagination destructrice ou analytique décompose les images réelles en leurs différentes parties. Elle distinguera par exemple le buste humain et le corps du cheval. L'imagination combinatrice assemble dans un ordre quelconque, et non nécessairement harmonieux, les éléments fournis par l'imagination destructrice. Ces deux opérations sont le plus souvent mêlées au point de nous apparaître comme simultanées. On obtiendra ainsi, en unissant le corps du cheval au buste humain, l'image du Centaure. On combine de même la chimère, la sirène, l'aigle bicéphale, etc. En un certain sens, le rêve est un résultat de l'imagination combinatrice mais dont l'action, toute automatique, se déroule dans l'inconscient, ou du moins dans le subconscient. L'imagination combinatrice d'exercice volontaire est apte aux manifestations de l'art, mais elle demeure une transposition fragmentaire du réel, la coordination fantaisiste d'éléments exacts reconnaissables...

L'imagination créatrice (où l'esthétisme a son domaine le plus étendu) est une forme intensifiée, et souvent idéalisée, de l'imagination combinatrice. Elle a en

celle-ci ses bases et sa naissance, mais elle s'enrichit d'un facteur nouveau. Elle groupe, elle aussi, après dissociation préalable des réserves imagées, les éléments de la réalité, mais à un tel degré, parfois, qu'elle en rend impossible l'identification. Et elle opère d'après une ordonnance rationnelle (raison propre à l'individu créateur, à l'artiste) et dans un dessein esthétique. Le tout imaginé - orienté par une idée directrice - comporte son harmonie, ou au moins sa recherche, sa tendance. Il doit exprimer une idée, traduire un sentiment, éveiller, du sensuel au cérébral, les vibrations les plus variées, faire naître l'émotion, la joie, l'enthousiasme, suggérer aussi l'inhabituel, etc. L'œuvre d'art devient ainsi un symbole, car un signe matériel représentant une idée immatérielle (sit symbolum translucens) ce n'est plus une combinaison, un « jeu de patience » en quelque sorte, l'ingéniosité sans boussole de quelque arlequinade, c'est une harmonie dans le sens platonicien, un arrangement dont la raison accuse la maîtrise et balance et fixe la ligne... La poésie, le roman, les arts picturaux et plastiques, la religion, la sociologie, etc., ont recours aux artifices imaginatifs. Les agglomérations, les agrégations nouvelles, imprévues, originales et en même temps expressives et, en principe, sensées de l'artiste ou du théoricien sont parfois de véritables anticipations. Les sources scientifiques ou les données rationnelles des « imaginations » d'un Jules Verne, d'un Bellamy, d'un Wells, laissent une porte ouverte à l'improbabilité. Et la féerie - sans être prescience - peut se trouver d'accord avec l'avenir...

Malgré la parenté originelle de l'imagination et de la mémoire, et bien que l'imagination soit, à proprement parler, la faculté des images, et que ce terme soit emprunté au sens de la vue, on peut dire qu'il y a une imagination de tous les sens. Il y a une imagination des notions auditives, comme de la gamme chromatique. On se rappelle mentalement les airs que l'on a entendus et un musicien compose de tête. L'art musical de la composition arrive à s'affranchir de la présence du son... Il y a même une imagination du tact. L'aveugle reconnaît les lettres au toucher ; l'aveugle de naissance peut être géomètre, il a une géométrie tangible, comme nous avons une géométrie visible. Sans doute on évoque difficilement une saveur, une odeur. Cependant le dégustateur, au moment où il goûte un vin, se représente le bouquet d'autres vins et compare la sensation actuelle à la sensation antérieure retenue par la mémoire imaginative...

Ce serait trop nous étendre ici que d'analyser l'imagination, d'en scruter minutieusement la matière et le mécanisme. Retenons que partout elle est, comme les Grecs le disaient des Muses, « fille de Mnémosyne ». Plus riche sera notre magasin sensoriel, plus nous aurons entreposé d'images, et plus sera aisée et féconde l'activité de « la reine de la fantaisie »... Elle étend ses matériaux du physique au mental, de l'extérieur à l'interne. Elle met à contribution le sentiment, comme la raison.

L'intelligence la seconde, qui l'épure et en ordonne le champ. L'habitude en assouplit l'usage... Outre qu'elle est toute-puissante dans l'art, l'imagination favorise aussi l'essor des sciences abstraites comme celui des sciences de la nature. Elle manie l'hypothèse, comme l'expérience. Elle est la mère des plus délicates comme des pires inventions. Elle est, avec l'art, sur le chemin des préhensions

sensibles qui élargissent et tonifient nos connaissances. Elle vient en aide, dans la vie, aux bâtisseurs d'utopie, ces réalités de demain. Car elle est, au premier chef, la faculté de l'idéal... Le savoir véritable en restreint les dangers, en discipline les écarts, met un frein de vérité à ses vagabondages erronés. « Moins l'esprit comprend, dit Spinoza, plus grande est la faculté qu'il a de feindre ; et plus il comprend, plus cette faculté diminue ». L'imagination demeure, pour l'homme sain, le vaste monde inexploré, la zone sans borne des jouissances affinées. Elle est, pour l'homme enchaîné, la région où l'acharnement même des bourreaux ne peut se saisir de sa liberté. Jusqu'au sein des prisons l'homme, dans la vie imaginative, trouve le refuge suprême qui souvent lui conserve la vie... Et pourtant, si nous lui devons « la parole ailée », l'imagination a servi la découverte de ces horreurs destructives que sont les « gaz asphyxiants », triomphe des hécatombes prochaines. Et cependant, quand nous nous penchons sur l'environ résigné et que nous voyons, prostrés en cohortes innombrables, les malheureux dont les religions, les politiques ont, comme disait Fournière, « chloroformé leur douleur de vivre » par la promesse de demains apaisants et d'au-delà compensateurs, nous ne pouvons nous empêcher de penser que si elles n'avaient pu, - ces victimes - , par l'illusion imaginative, s'échapper parfois de la souffrance et de la médiocrité où elles languissent, elles en auraient depuis longtemps tari les causes. Et la révolte elle-même, leur salut pourtant, n'aurait plus d'objet...

- S. M. S.

OUVRAGES A CONSULTER : - H. Spencer : Psychologie. -Th. Ribot : L'Imagination créatrice. – Bain : Les Sens et l'Intelligence. – Rabier : Philosophie. - G. Séailles : Le Génie dans l'Art. -Taine : L'Idéal dans l'Art. Physiologique. - Boirac : Philosophie. - Guyau : Esthétique. – P. Janet: L'Automatisme psycho. - Luys : Le Cerveau et ses fonctions. J. Sully : Les Illusions des Sens et de l'Esprit, etc.

Accueil

IMBROGLIO n. m.

Mot italien qui veut dire confusion, embrouillement. Situation confuse et très compliquée. Exemple : le recueil des lois est un véritable imbroglia dans lequel même les légistes se perdent. Tel aussi l'imbroglia, à point renforcé par les intéressés, des responsabilités de la guerre.

Accueil

IMITATION n. f. (du latin *imitatio*)

L'imitation consiste dans la reproduction d'une chose semblable : mouvement, œuvre, etc. Parmi les êtres animés qui avoisinent l'homme, le singe nous donne les exemples les plus parfaits, aux confins de la conscience, de l'imitation humaine susceptible d'éducation. On obtient de curieuses imitations du même ordre avec les animaux les plus divers : chiens, chats, chevaux, oiseaux, otaries, jusqu'aux grenouilles. Chaque catégorie d'animaux a, du reste, ses imitations spécifiques. Mais l'imitation qui nous intéresse le plus ici est celle qui se fait parmi nos semblables... Elle est, pour l'enfant, aux portes mêmes de la vie et parmi les premières effectivités de la connaissance. Avec elle se vainquent les premières timidités et se fait l'apprentissage de l'action, les tâtonnants essais du langage. L'imitation le poursuit d'ailleurs inéluctablement. Jusqu'au terme éducation qui désigne la codification savante de ses influences et renferme le dessein d'amener à imiter. Tout concourt à retenir la jeunesse dans les lisières de l'imitation et l'homme fait ne s'en évade jamais complètement.. L'imitation est à l'origine de presque tous nos édifices et c'est une condition de nos habitudes. Les arts mêmes lui doivent leur essor. « L'esprit d'imitation a produit les beaux-arts », rappelle Rousseau. Peinture, sculpture ont conservé cette désignation même « d'arts d'imitation ». Néanmoins, l'art qui, dans ses éléments, ne peut couper les ponts autour de lui, s'élève et s'épure à mesure qu'il se personnalise et conquiert ses propres formes d'expression comme la liberté même de ses sujets. « Trop d'imitation éteint le génie », disait Voltaire.

« La faculté d'imitation est tellement inhérente à la nature humaine qu'on la considère généralement comme le résultat d'un mécanisme tout simple. Or il n'en est pas de plus complexe dans la physiologie. C'est une question encore controversée que de savoir, dans telle manifestation d'un individu quelle est la part de l'hérédité et quelle est la part de l'imitation. Beaucoup d'auteurs ont affirmé que les oiseaux, par exemple, chantent et font leur nid par simple instinct héréditaire. Wallace prétend, au contraire, que les jeunes oiseaux apprennent de leurs parents le chant spécifique et la nidification... Quoi qu'il en soit, si l'on ignore encore quelle est la part de l'hérédité dans le chant spécifique des oiseaux, du moins est-il bien certain que beaucoup d'oiseaux peuvent apprendre à chanter comme d'autres oiseaux, quand ils sont assez jeunes. Là, il y a sûrement imitation, comme dans le cas de l'enfant qui apprend à parler la langue qu'on lui enseigne, même si ce n'est pas la langue de ses parents. » (Larousse.)

Si féconde, à l'aube, soit l'imitation, il faut savoir, dans la vie individuelle et sociale, s'affranchir de sa paralysie, de sa stagnation. Rien ne mesure la faiblesse d'une époque, d'une race comme l'étendue de sa capacité imitative : « N'attends rien

de bon du peuple imitateur », disait La Fontaine. Il entendait ainsi la foule, telle encore que nous la connaissons aujourd'hui, avec ses terribles flux et reflux moutonniers. Le grand nombre a besoin qu'on lui trace un chemin, qu'on lui assigne un but, qu'on l'enserme dans une série de gestes collectifs, qu'on galvanise sa marche par des exemples. L'humanité suiveuse (cette vaste enfance), qui se regarde dans autrui et y cherche le signe de son destin, enferme son horizon aux bornes de la copie. La masse amorphe, crédule et tremblante, encline à s'immobiliser dans les préjugés et l'accoutumance, attachée à dire, à reproduire imitativement plus qu'à modifier, à innover, à révolutionner, n'a guère qu'une vie répétitive et sensiblement mécanique. Les anarchistes se heurtent, en l'esprit d'imitation, à un des obstacles les plus sérieux dressés devant leur propagande. Penser, agir par soi-même exige des intéressés la mise en œuvre d'une somme d'énergie que la plupart trouve plus commode (loi du moindre effort) d'user en contraintes au jour le jour. L'imitation, si elle a pour rançon la souffrance collective, la misère et l'oppression, ne leur demande pas de sortir du troupeau. Elle n'appelle pas un acte volontaire qui est pour eux un véritable arrachement. Elle répond au contraire à leur apathie foncière, à un besoin insurmontable peut-être - du moins insurmonté - d'effacement, de nivellement. Ceux-là qui sortent de la masse en arrivistes ne cessent pas, à leur manière, d'être des imitateurs quoiqu'ils mettent quelque ténacité à resserrer leur zone - une zone admise - d'adaptation. Car l'idée d'émerger vraiment, d'être autre, d'être un, de s'exposer aux feux croisés du sarcasme et de la réprobation, de la répression peut-être, donne à la généralité le vertige. Elle s'étonne d'ailleurs qu'on dépense son courage pour une originalité dont elle n'a pas le goût et dont elle conçoit à peine les joies... Augmenter toujours le nombre de ceux que passionne une vie personnelle, fière et libre, est cependant la tâche à laquelle est lié l'avenir même de l'anarchisme.

- LANARQUE.

A CONSULTER. - Le Dantec : Le Mécanisme de l'Imitation. - P. Bonnier : L'Orientation. - G. Tarde: Les lois de l'Imitation, etc.

Accueil

IMMIGRATION n. f.

Action de venir dans un pays pour s'y fixer.

En de certaines périodes, l'immigration changea complètement l'aspect de divers pays. L'Amérique n'est actuellement que le produit de l'immigration européenne qui commença voici trois siècles. L'immigration espagnole et portugaise se fit principalement en Amérique du Sud, en Amérique Centrale et au Mexique. Les Etats-Unis et le Canada sont surtout le produit des immigrations anglaise et française. Les immigrants devinrent les véritables maîtres des Amériques, et les peuplades autochtones brutalisées, décimées, y ont à peu près disparu.

Depuis 1919, l'immigration fut une véritable arme dont le patronat français se servit pour faire pièce au prolétariat.

Au lendemain de la guerre, les classes privilégiées, par peur d'un mouvement de révolte et à la suite de multiples grèves, accordèrent diverses améliorations (loi de huit heures, augmentation de salaires, semaine anglaise, etc.) à la classe ouvrière. Le pitoyable échec de la grève générale en 1920 redonna un peu de courage et de combativité à ce patronat qui avait bien cru sa dernière heure venue. C'est alors qu'il organisa avec méthode l'immigration ouvrière.

Dans certains pays pauvres, où la population ouvrière était trop dense pour les nécessités de la main-d'œuvre locale (tels la Pologne, la Hongrie, l'Italie), les envoyés des grandes firmes françaises, patronnés par le gouvernement et les représentants diplomatiques français, se livrèrent à un racolage d'ouvriers manœuvres. Par des promesses mirifiques, leur faisant voir l'existence en France comme idyllique, leur donnant à croire que le coût des denrées était minime, ils leur firent signer des contrats par lesquels ceux-ci s'engageaient à venir travailler en France pendant deux ou trois ans pour des salaires dérisoires. Ce furent de véritables « arrivages » de travailleurs étrangers en France. Les ouvriers français, dans certaines entreprises, furent licenciés pour faire de la place aux étrangers ; dans d'autres on proposa aux ouvriers de diminuer leurs salaires ; ceux-ci, pour la plupart, n'acceptèrent pas, se mirent en grève et les patrons firent entrer les étrangers qu'ils tenaient en réserve.

Cette immigration eut pour résultat qu'au bout d'un an le prolétariat français se vit dépouillé de presque tout ce que le patronat lui avait accordé par peur en 1919 (les salaires diminués, la loi de huit heures violée). Tous les mouvements de revendication, sauf de rares exceptions, échouèrent après, quelques fois, de longues semaines de lutte.

Malheureusement, les ouvriers français ne virent pas tout de suite la manœuvre. Au lieu de démasquer les véritables responsables : les patrons, ils en

vinrent à concevoir une sourde animosité contre le prolétariat étranger qui, pourtant, était victime au même titre que lui de cette organisation patronale. Le chauvinisme eut tendance à renaître et les ouvriers français trouvèrent même tout naturel que le patronat payât à des tarifs réduits les étrangers, ne se rendant pas compte que, par leur acquiescement à l'exploitation forcée des immigrants, ils se forgeaient des armes contre eux-mêmes. Quelques organisations syndicales entreprirent des campagnes malheureuses contre l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, donnant un aliment, hélas trop facile, au préjugé patriotique. Dans la métallurgie et dans le bâtiment, il faut convenir que la main-d'œuvre étrangère créa un véritable malaise dans la classe ouvrière, mais cependant la faute n'en était pas aux immigrés.

Défendre au patronat d'employer des ouvriers parce que ceux-ci ne sont pas nés du même côté de la frontière, c'était, on l'avouera sans peine, une position singulièrement scabreuse et équivoque pour des organisations ouvrières qui se targuaient d'internationalisme. Le patronat baisse-t-il les salaires? C'est de la faute aux étrangers! Y a-t-il du chômage? C'est encore de la faute aux étrangers! Tout ce qui arrive de préjudiciable aux ouvriers est ainsi mis sur le compte de pauvres bougres exploités aussi durement, sinon plus, par le patronat rapace qui avait réussi au delà de ses prévisions, dans sa manœuvre réactionnaire. Quand je dis que le patronat avait réussi au delà de ses prévisions, je ne m'avance pas à la légère. Son emploi abusif de la main-d'œuvre étrangère créa une telle situation de chômage que le gouvernement s'émut et, en fin 1926, pas mal de ces malheureux qu'on avait amenés en France pour abuser de leur détresse furent reconduits à la frontière.

Cette immigration intensive créa un tel état d'esprit dans la classe ouvrière française contre les étrangers que même les exilés politiques qui furent obligés de quitter leur pays (Italie, Espagne, Pologne, Balkans, etc., etc.) dans lesquels la dictature infâme leur aurait fait un mauvais parti, que ces mêmes exilés se virent l'objet de l'animadversion.

Enfin les organisations syndicales en vinrent à considérer le problème sous son véritable jour. Une propagande intensive fut faite dans certains endroits pour que les ouvriers français se rendent enfin compte de la véritable situation, qu'ils cessent de nourrir de l'animosité contre leurs frères étrangers, qu'ils entrevoient enfin que le seul, l'unique responsable du chômage voulu et organisé c'est le patronat.

Ce qu'il fallait faire, dès le début de cette immigration, c'était une propagande méthodique parmi les éléments étrangers, leur faire comprendre le rôle qu'on leur faisait jouer, la cynique exploitation dont ils étaient les premières victimes. Il fallait, au lieu d'entourer de préventions hostiles les ouvriers étrangers, leur faire comprendre que nous les considérons comme nos frères de misère et que nous étions prêts à les seconder dans tout mouvement de revendications qu'ils pourraient entreprendre.

Cette tâche a déjà été accomplie en partie, - malheureusement, certains partis politiques se servent de cette situation pour gagner de nouveaux adhérents, victimes toutes désignées.

Ce qu'il faut faire comprendre aux ouvriers étrangers, c'est qu'ils doivent travailler aux mêmes tarifs que les ouvriers français, c'est les gagner aux syndicats dans lesquels ils doivent avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs que les syndiqués français. Ce qu'il faut, c'est créer un esprit de solidarité étroite entre tous les travailleurs de toutes nationalités ; faire cesser la distinction entre français et étrangers ; entreprendre une vaste campagne pour que les contrats que l'on a fait signer aux étrangers par tromperie soient révoqués comme de véritables abus de confiance qu'ils sont.

Quand le patronat sera obligé de payer les ouvriers étrangers au même tarif que les ouvriers du pays, alors il n'aura aucune raison d'employer l'immigration. Faire respecter les tarifs et les avantages obtenus par la classe ouvrière au prix de dures luttes ; faire appliquer ces tarifs et ces avantages à tous les ouvriers sans distinction de nationalité, voilà les mesures à prendre pour que l'immigration n'ait plus le caractère antisocial qu'elle a encore aujourd'hui.

Inutile d'ajouter que l'immigration raisonnée sera un bienfait au lendemain d'une révolution sociale où les « villes tentaculaires » devront de plus en plus disparaître.

- Louis LORÉAL.

Accueil

IMMISCER (S') verbe pronominal (du latin in, dans, et miscere, mêler)

Se mêler, s'ingérer sans droit ou mal à propos.

On peut dire que dans l'organisation sociale actuelle l'Etat s'immisce dans nos affaires. Et cela existera dans n'importe quelle société à base autoritaire.

Prenons en exemple le mariage. Dans ce qui ne devrait regarder que deux personnes : les deux conjoints, quantité de personnes : parents, témoins, maire, s'immiscent et font de ce qui est uniquement (ou du moins devrait être uniquement une affaire d'amour) une comédie ridicule, quand elle n'est pas répugnante par ses dessous.

Il serait long et fastidieux d'énumérer tous les cas où la loi entraîne ou force les gens à s'immiscer dans la vie d'autres personnes. L'immixtion est permanente, c'est le principe même de l'autorité. Il nous faudra supprimer la cause pour en tuer l'effet.

Accueil

IMMORALITE n. f.

Opposition aux principes de la morale. Absence de ces principes.

La moralité ou l'immoralité de quelqu'un ou de ses actes, voilà qui peut prêter longuement à la controverse. Définir les normes de la morale est une chose qui est au-dessus des moyens de tout être sincère. Chacun a sa morale : ce qui est bien pour d'aucuns est mal pour d'autres, et vice-versa.

Il y a, d'ailleurs, tellement de morales (voir ce mot) qu'il est bien difficile, quoique l'on fasse, de ne pas être taxé d'immoralité par quelqu'un.

L'immoralité consiste, au juste, à combattre les préceptes autoritaires, les commandements moraux les conventions hypocrites, les erreurs et les préjugés ; les maximes légalitaires ou propriétaires avec lesquelles on endort le peuple depuis pas mal de siècles. L'immoralité - du point de vue bourgeois s'entend - c'est ne pas se plier docilement à toutes les injonctions hypocrites ou malsaines de la morale officielle.

Cependant, si les anarchistes sont très circonspects en ce qui concerne l'immoralité ; s'ils estiment en très grand honneur certains actes dits immoraux : tels la désertion, l'insoumission, les actes de révolte, d'impiété, etc., etc. ; s'ils sont contre la morale autoritaire, ils ne sont pas pourtant (les anarchistes communistes, du moins) adversaires de toute moralité.

Dans un opuscule assez bien venu, Kropotkine (La morale anarchiste) exposait notre conception de la moralité.

L'immoralité? - mais elle est dans les mœurs bourgeoises. Elle réside dans la propriété, dans le patronat, dans l'autorité, dans le commerce, dans le parlementarisme, dans le népotisme (voir ce mot) qui règne dans toutes les administrations étatistes.

L'immoralité? - elle est dans ce fait que tous les hommes d'Etat ne parviennent qu'en mentant, qu'en se reniant, qu'en détournant à la faveur de la crédulité publique.

L'immoralité? - c'est de voir des gens avoir du superflu pendant que tant de pauvres hères n'ont pas le nécessaire.

L'immoralité? - c'est de voir glorifier la Patrie, source de guerre ; de voir célébrer les hauts faits de la soldatesque meurtrière ; d'entendre encore des gens se vanter d'avoir fait la guerre ; c'est de voir toute une nation se donner à l'œuvre de mort - les hommes soldats, les femmes et les enfants fabricant des munitions - sur le simple commandement de ministres ; c'est de voir des gens accumulant des fortunes à l'occasion d'une guerre.

L'immoralité? - c'est de voir un patronat vivre grasement avec ce que gagnent les ouvriers qu'il vole ; c'est de voir toute une classe ouvrière se prosterner devant ce patronat et, quelquefois, le légitimer.

L'immoralité? - c'est de voir les prêtres et les politiciens (autre sorte de prêtres) vivre de la crédulité d'autrui et exploiter basement cette crédulité.

L'immoralité ? - c'est tout ce qui constitue les fondements sur lesquels repose la société capitaliste et autoritaire. C'est l'Etat, c'est la propriété, c'est le salariat, le patriotisme.

L'immoralité? - c'est la morale officielle, source d'imposture, amas de mensonges.

Que les gens vertueux et moralistes prennent garde!

Le jour où l'immoralité disparaîtra, ce seront tous leurs privilèges qui crouleront avec elle.

Accueil

IMMORTALITE n. f.

Etat, qualité de ce qui ne meurt pas. Les peuplades de l'antique Egypte et de l'Inde croyaient que l'âme des personnes ne mourait pas et se transmigrerait dans un autre corps, soit d'être humain, soit d'animal. Cette croyance à l'immortalité et à la transmigration de l'âme (voir ce mot) fut importée en Grèce par Pythagore. Plus près de nous, Fourier et Jean Reynaud ont encore soutenu cette thèse qui arrivait à condamner l'usage des viandes sous le prétexte que l'homme se nourrissant de viande s'exposait à manger la chair d'un des siens.

Cette croyance spéciale est appelée métempsycose (voir ce mot).

Depuis très longtemps la croyance en l'immortalité de l'âme est incrustée dans les cerveaux. Ceux qui n'adoptent pas la métempsycose croient tout de même qu'une fois l'être humain décédé, il y a quelque chose de lui qui reste vivant (voir les mots : âme, spiritualisme, matérialisme).

La doctrine chrétienne, et principalement le catholicisme, expose que lorsque l'homme est mort son âme est appelée à aller au paradis si l'homme fut bon, au purgatoire s'il commit des fautes, en enfer s'il commit des péchés mortels.

Ce fut cette croyance en l'immortalité de l'âme qui donna tant de sérénité aux premiers martyrs chrétiens, qui étaient persuadés que leur supplice leur assurait le Paradis.

Hélas! Malgré la science, beaucoup de gens sont encore aujourd'hui persuadés de l'immortalité.

Qui dira combien d'erreurs, de mensonges, d'absurdités, d'hypocrisies et de crimes, même, fit commettre cette croyance! Ne voit-on pas dans les hôpitaux les prêtres s'acharner comme sur une proie auprès des malheureux agonisants qu'ils veulent administrer pour leur faire gagner le paradis!

Depuis la guerre, une recrudescence se manifeste dans les milieux les plus divers en faveur d'une doctrine de l'immortalité de l'esprit, qui, détaché du cadavre, se manifeste et correspond avec les vivants. Cette croyance est dénommée spiritisme ou métapsychique (voir ces mots). Des gens à prétention scientifique affirment le plus sérieusement du monde avoir assisté à des manifestations d'existence, à des conversations tenues aux vivants par des esprits d'êtres humains décédés! Et leur croyance qui touche quelquefois au fanatisme est pleine de pitié, voire de mépris pour les pauvres diables que nous sommes, qui restons incroyables et dubitatifs devant ces prétendues manifestations. Le véritable protagoniste, le fondateur de l'école métapsychique fut Allan Kardec.

On' appelle aussi immortalité la vie perpétuelle dans le souvenir des

hommes. Victor Hugo, Voltaire ont atteint à l'immortalité par leurs œuvres. Le mot immortalité est pris alors dans le sens de postérité (voir ce mot).

Combien de petits hommes dont le nom n'est connu que de leurs proches, aspirent à l'immortalité pour des actes dont, dans un mois, personne ne se souviendra.

Mais aussi, hélas, combien d'autres ; tels les Néron, les Louis XIV, les Catherine de Médicis, les Napoléon, ont atteint l'immortalité par les crimes sans nom qu'ils commirent ou firent commettre de leur vivant!

Accueil

IMMUNITÉ n. f. (du latin *immunitas* ; de *immunis*, exempt)

Exemption d'impôts, de devoirs, de charges, etc. En France, jusqu'en 1789, le clergé et la noblesse ne payaient pas les impôts, ni les redevances : c'était l'immunité féodale.

Depuis la Révolution, les députés au Parlement français sont couverts pendant toute la durée des sessions de l'immunité parlementaire. Outre qu'ils ne paient pas d'impôts pour leur traitement de représentants, on ne peut arrêter ni poursuivre un député ou un sénateur (sauf en cas de flagrant délit) sans l'autorisation de la Chambre à laquelle l'élu appartient. C'est ce qui permit à un Léon Daudet d'insulter, de calomnier pendant quatre ans tous ses contemporains - la Chambre ayant toujours refusé de lever son immunité.

Au temps du scandale de Panama, puis pendant la guerre sous le ministère Clemenceau, et enfin depuis le retour de Poincaré aux affaires, plusieurs députés et sénateurs virent lever leur immunité parlementaire pour permettre au gouvernement de les poursuivre devant les tribunaux.

Les diplomates sont, dans tous les pays, couverts par l'immunité diplomatique.

On appelle immunité la propriété d'un être vivant d'être à l'abri d'une maladie déterminée. Une première atteinte d'une maladie infectieuse confère souvent une immunité plus ou moins longue.

Accueil

IMPARTIALITE n. f.

Caractère, action de celui qui est impartial.

En réalité, l'impartialité n'existe pas. Il est impossible à un homme de juger, d'apprécier une chose sans que cette appréciation, ce jugement ait été déterminés par une foule de contingences : éducation, opinions, préjugés héréditaires, etc.

Au reste, il n'est pas à souhaiter que l'impartialité existe. Demander à un homme d'être impartial, c'est lui demander d'abdiquer pendant un laps de temps plus ou moins court ses opinions politiques, philosophiques, scientifiques, artistiques, littéraires ou autres.

Certes quand un fait se produit qui démontre l'erreur d'une conception, il est du devoir de tout être de faire la constatation et d'en tirer les enseignements adéquats, mais quelle que soit la bonne volonté dont l'homme peut être doué, il ne peut en aucune manière se flatter d'être impartial. L'être humain est trop déterminé (voir déterminisme) pour pouvoir se vanter d'avoir la faculté d'être impartial.

L'impartialité dont se targuent certains n'est qu'une hypocrisie. Quand on pense que des magistrats se vantent d'être impartiaux - alors que l'on sait qu'ils jugent toujours selon les ordres donnés à eux par le Pouvoir ou selon l'esprit de classe qui les anime - on ne peut que rire avec mépris de l'impartialité judiciaire.

Quand on sait que les historiens quels qu'ils soient ne cherchent qu'à faire servir les documents ou les faits qu'ils citent à la conception qui leur est chère, on doit être très circonspect en ce qui concerne l'impartialité de l'Histoire.

Défendons, propageons nos idées, analysons les théories, examinons les faits et les hommes d'une manière objective la plus exacte possible, mais n'oublions pas que notre objectivité dépend de trop de considérations pour qu'elle soit impartiale.

L'impartialité est un mot qui a été inventé par des gens qui cherchaient des circonstances atténuantes à leurs actes. Elle n'est qu'un paravent dont se servent certains hommes qui n'ont pas le courage suffisant pour affirmer qu'ils jugent et apprécient suivant leurs idées.

Nous autres, anarchistes, nous passons tous les faits, tous les événements, toutes les doctrines philosophiques, religieuses ou politiques, au crible de la critique anarchiste. Nous ne nous targuons pas d'impartialité parce que ce serait mentir à nous-mêmes qui savons que dans tous nos actes, dans toutes nos pensées nous essayons de rester le plus possible en accord avec les théories anarchistes.

IMPARTIALITE

Il y a une impartialité minimum à laquelle nous demeurons scrupuleusement attachés et qui se traduit par l'examen aussi judicieux et la présentation aussi exacte que possible des idées et des actes d'autrui. L'impartialité de relation doit s'accompagner d'un essai consciencieux et circonstancié de compréhension si nous voulons éviter la déformation des thèses ou des attitudes qui n'ont pas nos préférences ou ne nous sont point familières. De cette absence d'impartialité la critique prodigue en général un exemple courant, qui se donne vaniteusement en spectacle à travers les œuvres qu'elle a pour rôle de présenter au public et qui encense ou fielleusement condamne - parmi d'autres légèretés et des vices - sur le critérium arbitraire de ses vues... Nous entendons faire - aussi bien vis-à-

généreux (au sens le plus riche du terme) qui consiste à nous transporter par la pensée dans le camp des activités étrangères pour en saisir mieux les mobiles et l'inspiration, pour pénétrer le caractère des gestes et, derrière l'argumentation, l'esprit même des théories. En ce sens, nous visons à entourer nos jugements - si dépendants soient-ils de notre déterminisme propre - de cette documentation, de cette atmosphère d'authenticité sans laquelle nos convictions ne seraient que d'aveugles et grossiers actes de foi...

Si pénétrés que nous soyons que nos intentions les plus pures sont impuissantes à nous arracher assez de nous-mêmes, à nous dédoubler au point d'assurer une impartialité rigoureuse, absolue, nous n'en affectionnons pas moins cette envergure des opérations intellectuelles - prélude d'actes adéquats - assez dégagées des sphères restrictives où se débat le moi coutumier pour être, au dehors, d'abord de probes incursions, ensuite des tentatives capables de se muer en lumineuses moissons. Nous aimons telles qualités dont s'entourent nos approches relatives et qui décèlent l'avance ouverte, nous aimons cette quiétude morale et les bienfaits positifs des voyages tentés dans la mentalité d'autrui. Car elles sont de nature à nous garder de l'injustice et de l'erreur, et elles sont aussi susceptibles de favoriser la découverte de quelques clartés inattendues. Il faut avoir le courage d'aller au-devant des démentis justifiés dût en crouler le cher et reposant bagage de nos « vérités » enregistrées, il faut avoir la volonté d'exposer à l'étincelle peut-être destructrice cet édifice de nos idéologies favorites, cet assemblage de conceptions et de méthodes qui, en nous, à la longue, finissent par se cristalliser et auxquelles nous tenons pour elles-mêmes, par adhésion conservée, par mécanique, par mille chaînes inconscientes. Rien ne nous exerce à nous tenir en éveil, en alerte permanente contre nous-mêmes, à maintenir sur le salutaire qui-vive un libre-examen que les enlacements de l'existence ont tendance à rendre somnolent, comme d'aller délibérément, désentravé de ces restrictions mentales qui sont des ombres embusquées sur le chemin de notre indépendance, au-devant des chocs désillusionnants de la pensée voisine. Malheur au convaincu refermé sur ses convictions et qui tremble pour leur légitimité, cramponné peureusement à leur bien-fondé! Malheur à la sincérité qui cèle, pour une paix menteuse, l'éclair

destructeur d'un plausible purement provisoire et qui, devant l'erreur patente, se refuse à l'abandon. L'unité de l'être, ce jour-là, n'est plus qu'un fossile autour duquel l'abdication se serre en sédiments. On admire peut-être, au dehors, sa ferveur immuable. Mais l'homme libre est mort et survit seul, homme replié, le partisan...

Sans cet élémentaire souci d'impartialité qui nous fait rechercher la vérité - et la dire - partout où elle se trouve, l'anarchisme ne pourrait prétendre s'élever au-dessus des préventions étroites des partis et du credo fermé des sectes. L'impartialité - la tendance en tout cas à tout ce qu'il nous est humainement possible d'en réaliser - réside dans la volonté éclairée de sortir assez de soi pour voir autrui sous le jour qui lui est particulier. Et elle participe ainsi à la fois de la loyauté dans les rapports humains et de la fécondité des investigations affranchies du parti-pris. C'est une des vertus de l'anarchisme (critérium avant que d'être l'instrument de la doctrine), et celle qui assure sa jeunesse dans le temps, que de diriger sa lucidité et un esprit critique aussi dégagé qu'il se peut des préventions et des faiblesses, jusqu'au cœur de ses théories les plus chères et d'être résolu à les dénoncer délibérément si les faits, la science ou la raison en révèlent la caducité.

Il n'est pas question, par contre, de préconiser pour l'homme l'instabilité absurde de celui qui flotte entre les opinions, comme l'âne de Buridan entre ses bottes de foin, sans parvenir à opter ou sans oser prendre parti. Pareille « impartialité » comporte l'inaction et frise l'inertie. C'est elle qui faisait dire à Renouvier : « Un homme impartial est un homme neutre. Un homme neutre est un homme nul ». Si le doute et la circonspection sont, dans le domaine de la connaissance, la prudence du sage, et si la réserve doit faire cortège même à l'évidence, il est des choix qui s'imposent et des interventions qu'on n'évite pas sans déchéance. L'indifférence est une abdication de la personnalité. Nous ne pouvons tenir pour nôtre l'impartialité qui ne serait qu'un amorphisme intellectuel ou une impuissance de la volonté. L'homme fort ne peut être une épave aboulique.

- LANARQUE.

Accueil

IMPASSIBILITÉ n. f. (du latin impassibilis)

Insensibilité à la douleur ou aux émotions. Qualité de ce qui n'est pas susceptible de souffrance. Elle constitue aussi ce calme dont l'émotion n'obscurcit la lucidité ni ne paralyse le pouvoir d'action, et qu'on appelle le sang-froid. L'impassibilité du chirurgien garantit la sûreté heureuse de sa main...

Les classes privilégiées, malgré quelques déclamations hypocrites, furent toujours impassibles devant la souffrance et les misères des prolétaires. Les chefs militaires et les gouvernants restent impassibles devant les spectacles horribles que sont les guerres.

Les magistrats, les gardiens de prisons ou de bagnes, les politiciens sont impassibles devant la misère et la souffrance de ceux qu'on appelle les « délinquants » quand ces délinquants sont d'origine pauvre.

La répression la plus sanglante, la terreur, les exactions laissent les révolutionnaires indignés ; mais c'est avec impassibilité qu'ils narguent et les lois et les prisons et les supplices en continuant leur besogne d'affranchissement social.

Face à la douleur, à la souffrance d'autrui, les anarchistes ne font jamais preuve d'impassibilité. Compatissants et fraternels, ils essaient, chaque fois que l'occasion leur en est offerte, d'atténuer ou de supprimer la douleur et la souffrance. Mais non contents de s'attaquer aux effets mêmes, ils cherchent par tous les moyens à détruire les causes de nos maux.

« L'impassibilité face à sa propre souffrance est une marque de grandeur de caractère ; mais l'impassibilité devant la douleur d'autrui est une preuve de manque d'humanité ».

Ce qu'écrivait La Bruyère est toujours vrai. L'impassibilité devant la douleur d'autrui souligne l'absence de sensibilité naturelle, ou la dureté acquise par l'accoutumance. Elle est la marque de la satisfaction étroite et privilégiée et la rançon de l'habitude et du métier. Elle est souvent une altération, une restriction de la personnalité.

Accueil

IMPERIALISME n. m. (du latin imperium ; de imperare, commander)

Doctrine visant à l'expansion de l'influence, de la domination d'un pays.

Bien que depuis le siècle dernier on parle couramment de l'impérialisme des grandes-puissances, l'impérialisme ne date malheureusement pas de l'époque dite contemporaine.

Il y a plusieurs sortes d'impérialismes : l'impérialisme militaire, l'impérialisme colonial, l'impérialisme financier. Le premier a abouti au second qui, conjugué avec le troisième, forme l'impérialisme capitaliste.

L'IMPÉRIALISME MILITAIRE, ou impérialisme d'Etat, naquit de l'ambition démesurée de certains monarques ou chefs militaires avides de lauriers et assoiffés de domination.

C'est ainsi qu'en 559 avant Jésus-Christ, le roi des Perses, nommé Cyrus, s'empara du royaume des Mèdes, puis en 554 de la Lydie. Se retournant ensuite contre ses alliés, les Chaldéens, il s'empara de Babylone (538). Bientôt il devint le maître incontesté de toute l'Asie occidentale. Ses successeurs, Cambyse et Darius 1er, continuèrent son œuvre de domination et, sous ce dernier l'Empire des Perses comprenait, outre les conquêtes de Cyrus, l'Égypte, le Pendjab, le bassin de l'Indus et une partie de la Scythie. Cependant l'impérialisme perse devait se heurter à la ténacité d'un petit peuple : les Grecs. Cette lutte entre l'esprit de despotisme et celui d'indépendance donna lieu aux guerres médiques. Pendant quarante ans les Spartiates et les Athéniens unis pour leur liberté, résistèrent aux tentatives faites par Darius, Xerxès, Artaxerxès, d'annexer la Grèce à leur empire. Finalement les impérialistes furent vaincus.

Cent ans plus tard, un roi de Macédoine, Philippe, songea à se créer un vaste empire. Il conquiert la Thrace, s'empara des villes grecques du côté de la Mer Egée. En 338, il défit les Athéniens à Chéronée, et cette défaite marqua la fin de l'indépendance hellénique. Ce roi fut exécuté par Pausanias au moment où il se préparait à marcher contre les Perses.

Philippe laissa un fils, Alexandre, qui hérita des ambitions de son père.

Alexandre soumit peu à peu tous les pays qui obéissaient au roi des Perses : c'est-à-dire tout l'ouest de l'Asie et l'Égypte. Cette conquête fut d'ailleurs vivement appuyée par la classe des commerçants grecs, qui voyaient dans les visées d'Alexandre une excellente opération financière. En effet, l'empire perse conquis, c'était toute l'Asie occidentale ouverte au commerce hellénique. Deux faits marquent de façon apparente l'influence des commerçants grecs sur l'expédition : la destruction de Tyr, le grand port phénicien, rival des grandes cités commerçantes de

Grèce, et la construction, aux bouches du Nil, sur la Méditerranée, du grand port d'Alexandrie, destiné à ouvrir le marché égyptien aux marchands hellènes.

Comme on le voit, la race des profiteurs de guerre date de loin!

Les consuls romains eurent aussi l'ambition de faire de Rome un vaste empire. Durant trois siècles (350-50 avant J.-C.) les armées romaines conquièrent successivement l'Italie, la Grèce, le monde gréco-oriental. En 146, Carthage fut détruite. Enfin tout le bassin occidental de la Méditerranée : l'Afrique du Nord, l'Espagne, la Gaule, fut soumis à l'impérialisme romain. Dès le milieu du premier siècle avant l'ère chrétienne, le monde romain s'étendait autour de la Méditerranée entre l'Atlantique et le Tigre, entre la Germanie et le Sahara

Après chaque victoire, au moment du partage du butin, les généraux se taillaient la part du lion ; sortis de charge, ils recevaient des provinces à gouverner, et quand un peuple était vaincu, on lui enlevait celles de ses terres qui avaient appartenu à ses rois ou à l'Etat et elles devenaient les terres du domaine public romain.

Ces terres étaient afferméées. Les riches, ayant seuls de l'argent, étaient seuls en état de les prendre à bail. Ils finissaient par ne plus payer le loyer et s'approprièrent alors les domaines. La classe pauvre du pays vaincu était réduite à l'esclavage.

L'impérialisme romain fut à son tour maîtrisé, réduit.

Ce sont surtout les peuplades germaniques qui donnèrent le coup de grâce à l'Empire tombé en décadence et, vers 476, il ne restait plus de toutes ces conquêtes qu'un vague empire byzantin, qui se réduisait à Constantinople (anciennement Byzance) et sa banlieue européenne et asiatique.

A la fin du VIIIème siècle un roi franc, Charlemagne, eut l'ambition de reconstituer l'ancien empire romain d'Occident. Il conquiert le nord de l'Italie sur les Lombards, le nord de l'Espagne sur les Arabes, et la Germanie entre le Rhin et l'Elbe sur les tribus germaniques. En 800, il se fit couronner empereur romain par l'évêque de Rome. Il eut des ducs, des comtes pris parmi ses compagnons d'armes, il créa des inspecteurs ambulants pour faire exécuter les lois. Mais à sa mort (814) son empire s'écroula.

Plus tard, sous Charles VII, furent inaugurées en France les armées permanentes avec, comme but, l'agrandissement du royaume. Sous Louis XI, l'impérialisme militaire fut un impérialisme nationaliste, mais sous Charles VIII, puis sous Louis XII et François 1^{er} l'impérialisme s'orienta dans le sens des conquêtes, et ce furent les guerres folles et ruineuses qui durèrent soixante ans, et que l'on connût sous le nom de guerres d'Italie.

Sous François 1^{er}, l'impérialisme français s'affronta violemment avec l'impérialisme autrichien, personnifié par Charles-Quint. Plusieurs contrées furent ravagées par la guerre pour la seule ambition de deux princes qui rêvaient le sceptre de Charlemagne!

Sous Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, l'impérialisme des monarques,

principalement des deux derniers, mirent la France dans un état de misère et de famine épouvantables.

Napoléon 1^{er} fut vraiment le dernier représentant de l'impérialisme militaire. L'histoire n'est pas si reculée du règne de l'Ogre de Corse pour qu'il soit besoin, dans ce court raccourci historique, de rappeler les quinze ans de guerres ruineuses, et en argent et en hommes, qu'amena la folle ambition de cet homme néfaste qui rêvait d'être le maître de l'Europe.

L'IMPÉRIALISME COLONIAL se manifesta pour la première fois chez les romains. Ce fut bien, en effet, une transformation de l'impérialisme militaire en impérialisme colonial que cette habitude prise par les vainqueurs de répartir le butin et les territoires entre les chefs militaires.

Comme on l'a vu plus haut, Rome donnait à ses généraux des provinces à gouverner. Comme pendant longtemps ils n'eurent d'autre contrôle à subir que celui d'hommes de leur classe, ils ne se gênèrent pas pour rançonner leurs administrés. C'était une grande somme de profit et l'occasion de se tailler une fortune que de conquérir une contrée. D'autre part, les riches s'approprièrent de beaux domaines et les commerçants romains établissaient de fructueux comptoirs dans les pays conquis.

Le Portugal, du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle, se crée un véritable empire colonial, l'Espagne, durant la même période l'imite en Amérique, l'Angleterre suit la marche. Au XVII^{ème} siècle, les Pays-Bas s'emparèrent d'une grande partie des colonies portugaises pour y établir des comptoirs commerciaux.

En France, sous Henri IV, Champlain prit possession de Terre-Neuve et du Canada (qui devaient être repris par l'Angleterre). Sous Louis XIV, un ministre, Colbert, perfectionna l'organisation de la marine, et Cavelier de La Salle occupa le bassin du Mississipi (Louisiane), vendue plus tard aux Etats-Unis ; l'Inde fut déclarée terre française, une compagnie de commerce fut autorisée à avoir une armée et des fonctionnaires. Mais à côté de la compagnie française des Indes, il y avait une compagnie anglaise qui, au bout de cent ans, arriva à obtenir la possession britannique de l'Inde.

Mais, là encore, l'occupation des terres coloniales n'atteignit pas le degré de sauvagerie et d'arbitraire qu'elle devait atteindre au XIX^{ème} siècle. Jusque-là, il s'agissait simplement d'établir des comptoirs, de vendre ou donner les terres à des colons volontaires. Au commencement du XIX^{ème} siècle le commerce se développant prodigieusement, l'industrie naissant, l'impérialisme colonial devait avoir une vogue prodigieusement accrue parmi toutes les grandes puissances. Il fallait à tout prix arriver à s'assurer des comptoirs dans le plus grand nombre de contrées possible pour écouler la marchandise, il fallait aussi, au fur et à mesure que l'industrie se développait, aller chercher des territoires riches en matières premières et en main-d'œuvre presque gratuite.

C'est ainsi qu'en 1830, sous un prétexte puéril, les gouvernements de Charles X, puis de Louis-Philippe, se lancèrent à la conquête de l'Algérie. C'était un pays fertile, plus grand que la France, où des richesses sans nombre étaient à

accumuler pour le commerce. Durant dix-sept ans, une guerre impitoyable et sauvage fut livrée aux Algériens, au cours de laquelle des scènes odieuses furent provoquées par les colonisateurs. Citons le colonel Pélissier qui enfuma 800 Arabes, hommes, femmes et enfants, qui s'étaient réfugiés dans les grottes du Dahra.

Vers la même époque, l'impérialisme espagnol subit un coup mortel. Ses colonies se soulèvent et réussissent à s'affranchir du joug odieux.

Puis, vers 1860, l'Angleterre se lance dans toute une série de guerres coloniales qui s'étend jusqu'à nos jours. La révolution accomplie vers cette époque dans l'industrie par l'introduction du machinisme, fait que les capitalistes ont besoin de colonies nouvelles pour faire monter les actions des usines, des mines, des compagnies de navigation, pour accaparer les mines d'or du Transvaal, un autre jour le marché chinois, etc., etc., - ce qui donna lieu à l'appellation d'impérialisme anglais qui était monnaie courante avant 1914.

La France, avec Jules Ferry, encouragé par les généraux, les amiraux et les officiers épris d'avancement, par les grosses maisons de commerce avides de se créer des débouchés pour leurs produits, d'écouler du matériel de guerre ou de transporter des troupes et des munitions dans des conditions lucratives, favorisé par l'enseignement trompeur donné à l'école qui éveillait les passions belliqueuses qu'entretenaient les journaux, la France se lance dans le colonialisme à outrance. Que de sang versé, que de tortures infligées, que de pays ravagés, que d'argent dépensé dans ces expéditions lointaines où la troupe se conduisait ignoblement, encouragée dans la bestialité et dans la cruauté par les chefs.

Seulement, en France, on n'avouait pas directement le but comme en Angleterre. Ici, on disait que c'était pour civiliser des peuplades barbares, pour leur apporter les bienfaits de notre civilisation, que nous entreprenions ces aventures. Il faut lire tous les livres, tous les rapports publiés par différents auteurs sur ces expéditions, pour se rendre compte de la monstrueuse hypocrisie des gouvernants prétendus démocratiques.

Il faut voir aux budgets des années d'expédition combien de millions furent dépensés pour permettre à une catégorie de requins de s'enrichir.

L'IMPÉRIALISME FINANCIER était né sous couleur de civilisation et presque de croisade, au déclin du XIX^{ème} siècle. L'Eldorado africain et asiatique fit fureur, comme jadis celui d'Amérique enthousiasma l'Espagne. « Au lieu de s'entre-détruire pour des jalousies mesquines ou des annexions payées trop cher, le partage grandiose de la planète ».

Sur les routes de la haute mer où siègent les orages, dans les profondeurs du Globe assimilé par des équipes d'avant-garde, de prompts enquêtes permettent d'estimer les meilleurs lots. Ceux-là, les lions et les aigles de la famille des nations se les adjugent, suivant le code souverain de la jungle : ego nominor leo.

Sous les yeux avides des gouvernements, s'entassent tous les trésors convoités, exposés avec le prix courant et le tarif d'achat au tableau de la curée : l'or, le blé, le riz, la houille, le fer, le caoutchouc et le pétrole, le coton, les diamants

et les pêcheries, sans parler des métaux, des marchandises de luxe qui se rangeaient autrefois dans le compartiment des épices. On devine pourquoi le capitalisme industriel et commercial des grands syndicats est prêt à jouer le tout pour le tout. S'ils ne sont pas arrivés bons premiers, ils ne songent qu'à enlever leur place aux voisins. Par cette voie sanglante se sont enflammés, tour à tour, les cinq parties des deux hémisphères. A côté d'une foule de petites campagnes locales contre les tribus indigènes, émergent des guerres assez importantes pour retentir sur le destin des groupes européens et réagir sur leurs rapports. De ce nombre furent les expéditions anglaises, au sud et au nord de l'Afrique, pour anéantir le Transvaal, pour supprimer les Mahdistes. Du même type colonial relève la guerre des Italiens en Abyssinie, la guerre des Etats-Unis pour arracher Porto-Rico et Cuba à l'Espagne, la guerre de la Russie en Mandchourie qui embrasa l'impérialisme japonais, les conquêtes de Madagascar, du Tonkin, du Maroc, etc.

Les grandes associations financières avaient trop de profit dans toutes ces aventures pour que l'Allemagne n'entrât pas en jeu et, au début du XXème siècle, elle voulut, elle aussi, participer au festin. Et c'est du conflit de cet impérialisme naissant avec le tout-puissant impérialisme anglais que sortira la plus effroyable catastrophe : la guerre de 1914-1918. On peut s'ingénier à masquer les origines du conflit mondial, rien ne pourra tenir devant les faits. L'Angleterre était déjà contrebalancée au point de vue commercial et industriel par les produits allemands. Devant la volonté allemande de constituer à son tour un domaine colonial, les financiers anglais, tout-puissants (comme en tous les pays, au reste) mirent tout en œuvre pour parer à ce danger. Il fallait que l'Angleterre restât la maîtresse des mers pour le plus grand bien des financiers britanniques. Le gouvernement anglais, plus que tout autre, peut-être, (à part les Etats-Unis), émanation directe de la finance, s'affola à la pensée que l'Allemagne pourrait un jour contrebalancer son impérialisme. Il fallait, par tous les moyens, empêcher cela.

L'amiral Fisher, qui fut premier lord de l'Amirauté anglaise et le favori d'Edouard VII, a publié, en 1919, des Mémoires dans lesquels on peut se faire une idée de la véracité de ce que j'avance.

Voici, sous le titre Pour Copenhaguer à la façon de Nelson, un monument de franchise qui en dit long :

« En mai 1907, l'Angleterre possédait sept dreadnoughts, prêts pour la bataille, l'Allemagne pas un, Et l'Angleterre entretenait des flottilles de sous-marins spécialement adaptées aux mers germaniques, peu profondes. L'Allemagne n'en avait pas.

En 1908, presque en même temps que j'écrivais au roi Edouard, je vis Sa Majesté et lui citai quelques aphorismes appropriés de M. Pitt sur la destruction d'un ennemi probable, avant qu'il ne devienne trop fort. Il fut admis que l'acte de Nelson d'attaquer et de détruire la flotte danoise à Copenhague sans avertissement préalable, n'avait rien de très chevaleresque ; mais « la raison du plus fort est toujours la meilleure ».

Donc, en face du dessein bien connu de l'Allemagne de faire hésiter sur

mer, même la puissante flotte anglaise, il me semblait que pour l'Angleterre, c'était tout simplement une opération prévoyante de supprimer la flotte allemande, surtout quand l'accomplissement de l'opération - telle que je l'ai tracée pour Sa Majesté - était facile et probablement sans effusion de sang.

Mais, hélas, le plus petit chuchotement autour de cet acte souleva contre le Premier Lord Marin, supposé belliqueux, quand il était réellement pacifique, une telle fureur que le projet fut abandonné. Et pourtant le moment favorable était bien celui où la non-préparation de l'Allemagne rendait opportune la répétition du coup de Nelson à Copenhague.

Hélas! Nous n'eûmes ni un Pitt, ni un Bismarck, ni un Gambetta pour donner l'ordre ».

Devant l'impossibilité de détruire la flotte allemande, l'impérialisme anglais fit alliance avec l'impérialisme français et l'impérialisme russe.

La guerre, devenue inévitable, éclata en 1914. On sait que les puissances « alliées », par des traités secrets, s'étaient assurées le partage des dépouilles du vaincu. La révolution russe vint déranger tous ces plans.

Depuis 1910, un autre impérialisme s'est déclaré qui, depuis 1917 surtout, a pris une grande place dans la compétition : l'impérialisme yankee. Aussi rapace, aussi implacable, aussi cruel que tous les autres impérialismes, il tente de profiter des suites de la guerre pour dominer le marché mondial.

Et c'est maintenant, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, une course folle aux armements maritimes. Ces impérialismes financiers, ces impérialismes capitalistes sont des dangers de guerre permanents.

Il suffit d'une étincelle pour rallumer un feu mal éteint. Il suffirait d'un heurt entre les impérialismes rivaux pour ramener sur le monde une guerre interminée par des traités imbus d'impérialisme.

Cinq puissances sont, actuellement, impulsées par un impérialisme forcené : l'Angleterre, l'Amérique, la France, l'Allemagne et l'Italie. Elles cherchent, chacune de son côté, à dominer les petites nations pour les entraîner dans leur orbe. La Société des Nations n'est actuellement que le champ clos dans lequel se livre sourdement une bataille âpre et impitoyable entre les cinq impérialismes.

D'autre part, le gouvernement de l'U.R.S.S. cherche, lui aussi, à implanter sa domination partout. Le parti communiste mondial cherche et travaille par tous les moyens, à former une immense confédération internationale soumise aux dictateurs du Kremlin. C'est ce que l'on pourrait appeler l'impérialisme bolcheviste, forme nouvelle, mais, à coup sûr imprévue, du marxisme, du socialisme autoritaire.

Tous les impérialismes modernes ont à leur disposition la diplomatie avec laquelle on crée les incidents internationaux, et la presse, qui trompe le peuple et l'endort avec des phrases à la Briand, et distille, en des articles largement rétribués, toute la littérature patriotique. Civilisation, droit des peuples, honneur national, prestige national - et toutes autres calembredaines - sont les motifs sur lesquels les virtuoses de la plume et du verbe se livrent à d'innombrables variations et qui

cachent les appétits insatiables des impérialismes insatisfaits de la dernière tuerie et prêts à déclencher de nouveau le cataclysme effroyable pour l'assouvissement de leurs désirs.

Les impérialismes anglais et français qui ont remanié la carte de l'Europe pour le mieux de leurs intérêts, ont créé une catégorie de petites nations dont les frontières ne les satisfont pas. Aussi l'Europe actuellement est-elle un véritable volcan prêt à l'éruption. Chaque nation renforce ouvertement ou clandestinement ses armements ; une odeur de bataille plane dans l'atmosphère, et divers incidents qui se produisirent depuis 1920 et qui mirent en vedette des problèmes non encore solutionnés ou bien solutionnés de manière insatisfaisante, ont montré que le danger de guerre subsiste plus intense que jamais.

Il faut à tout prix entreprendre une vaste propagande au cours de laquelle tous les impérialismes seront démasqués. Il faut montrer au peuple que tant que le capitalisme existera, tant qu'un gouvernement subsistera, l'impérialisme pourra créer les mêmes méfaits que ceux qu'il créa depuis vingt-cinq siècles. Il faut bien pénétrer les gens de cette idée que la révolution, que tant d'esprits timorés redoutent, ne sera qu'une escarmouche (si terrible qu'elle puisse être) à côté des guerres impérialistes, et que seule elle pourra nous délivrer à jamais des guerres, en abolissant l'Autorité, la Propriété, la Finance, sources de tous les impérialismes.

- Louis LORÉAL.

Accueil

IMPIETE (préfixe im, et du latin pietas ; de pius, pieux)

Mépris pour les choses de la religion. Action, discours impie. Mépris pour ce que les erreurs traditionnelles, les préjugés et les êtres « bien pensants » disent devoir être respecté.

En tout temps ceux qui par leurs découvertes ou par leurs spéculations métaphysiques détruisaient un préjugé, démontraient l'inanité et la nocivité de certains concepts surannés se sont vus taxés d'impie. Ne pas saluer un drapeau, un corbillard ; ne pas admettre le patriotisme et combattre le militarisme ; contester le droit à certains hommes de juger leurs semblables et montrer le ridicule et la malfaisance de toute espèce de tribunal ; nier l'autorité et combattre tous les gouvernants ou aspirants gouvernants ; douter de l'existence de Dieu et flétrir les églises et leurs actes criminels ; se rebeller devant l'autorité familiale ; haïr les fourbes ; dénoncer la propriété, le commerce et la finance comme des institutions malfaisantes et scandaleuses ; adopter les idées darwiniennes et celles qui en découlent sur l'origine des espèces ; en un mot se rebeller contre tous les mensonges, toutes les hypocrisies, tous les préjugés, toutes les conventions établies à la faveur de l'ignorance, c'est commettre une impiété.

L'impie fut toujours sévèrement réprimée. La mort, les galères, la prison, le supplice furent appliqués aux auteurs d'impie. Une loi dite du sacrilège (voir ce mot) fut même édictée, sous Louis XVIII, qui établissait des pénalités très fortes pour les irrespectueux de l'Eglise.

Toutes les lois sur la presse, la censure, la répression de la propagande anarchiste, révolutionnaire et antimilitariste n'ont pour but que de combattre les impiétés que nous lançons en circulation.

L'impie signifie toujours idée de progrès. Les fourbes, les hypocrites et les réacteurs auront beau faire ; ils pourront déchaîner la répression la plus féroce ; ils n'empêcheront pas que dans les cerveaux, enfin éclairés des hommes, ne pénètre l'impie libératrice qui amènera la Révolution sociale.

Accueil

IMPONDERABLE adj. et n.

Se dit de toute substance qu'on ne peut peser, qui ne produit aucun effet sensible sur la balance la plus délicate, comme le calorique, la lumière, le fluide électrique et le fluide magnétique. Ces substances ne se présentent donc pas, comme les corps, sous les trois dimensions : ce sont les forces (voir force). Au figuré : les impondérables de la politique, etc. On commence à rechercher, par delà les événements de l'histoire, la poussée souvent décisive, la coalition obscure et maintes fois déterminante, des « impondérables ». De ces inconnus puissants les actions humaines subissent fréquemment la pression encore impénétrée...

Accueil

IMPOPULARITE n. f.

Etat de ce qui n'est pas conforme aux désirs du peuple ; qui déplaît au peuple.

Les actes d'arbitraire, de despotisme amènent, en général, l'impopularité pour leurs auteurs. Quels que soient les moyens employés, si zélés soient les laudateurs stipendiés et suborneurs, pour essayer de légitimer ces actes, il arrive toujours un moment où, malgré les mensonges et les plaidoyers hypocrites, les hommes qui emploient la répression pour se maintenir au Pouvoir deviennent impopulaires.

Certains, tels Néron, Charles IX, Catherine de Médicis, Louis XIV, Louis XV, Napoléon III, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, Thiers, Gallifet, Mac Mahon, Clemenceau, Mussolini, Rivera, Alphonse XIII, Millerand, les gouvernants bolchevicks et même dans une certaine mesure Poincaré, n'ont pas attendu le verdict de l'Histoire pour être entourés d'une impopularité chaque jour grandissante. Le peuple subit la contrainte du pouvoir, supporte la dictature grâce à la terreur employée par les gouvernants, mais en maugréant, en maudissant tout bas les dictateurs.

Le parlementarisme, de par son impuissance et la vénalité dont il fait preuve, s'attire peu à peu une impopularité qui amènera fatalement un soulèvement du peuple contre les fourbes et les corrompus qui le gouvernent encore aujourd'hui. Le gendarme est un type foncièrement impopulaire ; certains en firent cruellement l'épreuve à Verdun durant la dernière boucherie. Le mouchard, les flics ont acquis une somme d'impopularité qui s'exprime par des qualificatifs très énergiques.

Le méchant, l'envieux, le fourbe sont impopulaires, témoin l'impopularité qui s'attache à ces maîtres de la dissimulation que sont les Jésuites.

L'impopularité de certains gouvernants amena souventes fois des révoltes. On peut dire que ce fut l'impopularité de Guizot qui coûta le trône à Louis-Philippe. Les thuriféraires, du Pouvoir auront beau faire, l'instinct de liberté qui est inné chez les individus fera s'amplifier chaque jour davantage l'impopularité des lois, des gouvernements et de tous les moyens de contrainte avec lesquels on maintient encore aujourd'hui la classe ouvrière dans le servage.

Sitôt après la prise de la Bastille, le marquis de Launay, gouverneur de la forteresse, et le prévôt des marchands Flesselle virent leur impopularité poussée à l'extrême et leurs têtes furent promenées au bout des piques dans les rues de Paris par le peuple en révolte. Si une révolte avait lieu demain, bien des personnages qui se font encenser aujourd'hui par la presse à leurs gages, pourraient bien payer aussi cher leur impopularité.



Accueil

IMPORTATION n. f.

Action d'introduire dans un pays des choses provenant de pays étrangers.

Aux mots douane, exportation, nous avons exposé comment tous les pays vivent, au point de vue économique, dans une situation d'interdépendance étroite et la nécessité dans laquelle ils se trouvent d'échanger des produits. On lira aussi, aux mots : commerce, concurrence, échange (libre), protectionnisme, des études documentées sur les matières qui se rattachent à l'importation et à l'exportation.

D'innombrables entraves sont mises par les gouvernements à l'importation des produits qui, quelquefois, sont de première nécessité. Les tarifs douaniers et le protectionnisme qui tend de plus en plus à s'acclimater dans tous les pays font que, pour permettre aux commerçants d'une nation de s'enrichir, on impose abusivement une marchandise de façon à ce que, son prix de vente devienne plus fort que celui de la même denrée produite par la nation importatrice.

C'est ainsi que pendant la guerre, alors que la France manquait de blé, le froment argentin se vit taxer, à la demande des cultivateurs français, de droits d'entrée quasi prohibitifs. C'est encore ainsi que, pour permettre aux vignerons de France de maintenir haut et ferme les cours du vin, on contingenta les vins algériens et tunisiens en ne permettant l'importation que d'une quantité déterminée. Comme l'exportation, l'importation n'est pas réglementée suivant les besoins de la population, mais uniquement par les exigences des producteurs et des commerçants nationaux qui, étant des électeurs influents, font voter par les parlementaires ou décréter par les ministres toutes les lois nécessaires pour leur monopole de fait.

Seul le communisme libertaire, en supprimant le commerce et l'Etat, permettra à l'importation de jouer son véritable rôle de coopération internationale.

Accueil

IMPOT n. m. (du latin *impositum*)

Contribution exigée des citoyens pour assurer le service des charges publiques. Charge quelconque incombant à un citoyen pour le service de l'Etat.

Dans son *Système des Contradictions Economiques*, PROUDHON a magistralement décrit le caractère de l'impôt. Donnons-lui la parole :

« L'impôt, dans son essence et sa destination positive, est la forme de répartition de cette espèce de fonctionnaires qu'Adam Smith a désignés sous le nom d'improductifs. Par cette qualification d'improductifs, Adam Smith entendait que le produit de ces travailleurs est négatif et qu'en conséquence la répartition suit à leur égard un autre mode que l'échange.

Considérons, en effet, ce qui se pose, au point de vue de la répartition dans les quatre grandes divisions du travail collectif : extraction, industrie, commerce, agriculture. Chaque producteur apporte sur le marché un produit réel dont la qualité peut s'apprécier, la quantité se mesurer, le prix se débattre et, finalement, la valeur s'escompter soit contre d'autres services ou marchandises, soit en numéraire. Pour toutes ces industries, la répartition n'est donc pas autre chose que l'échange mutuel des produits, selon la loi de proportionnalité des valeurs.

Rien de semblable n'a lieu avec les fonctionnaires dits publics. Ceux-ci obtiennent leur droit à la subsistance, non par la production d'utilités réelles, mais par l'improductivité même ou ils sont retenus. Pour eux, la loi de proportionnalité est inverse : tandis que la richesse sociale se forme et s'accroît en raison directe de la quantité, de la variété et de la proportion des produits effectifs fournis, le développement de cette même richesse, le perfectionnement de l'ordre social, supposent au contraire, en ce qui regarde le personnel d'Etat, une réduction progressive et indéfinie. En un mot, le salaire des employés du gouvernement constitue pour la société un déficit ; il doit être porté au compte des pertes que le but de l'organisation industrielle doit être d'atténuer sans cesse.

La théorie synthétique de l'impôt c'est de faire vivre cette cinquième roue du char de l'Humanité qui fait tant de bruit et qu'on appelle, en style gouvernemental, l'Etat. - L'Etat, la police, ou leur moyen d'existence l'impôt, c'est, je le répète, le nom officiel de la chose qu'on désigne, en économie politique, sous le nom d'improductifs, en un mot de la domesticité sociale.

L'idée originaire de l'impôt est celle d'un Rachat. Comme, par la loi de Moïse, chaque premier-né était censé appartenir à Jéhovah et devait être racheté par une offrande, ainsi l'impôt se présente partout sous la forme d'une dîme ou d'un droit régalien par lequel le propriétaire rachète chaque année de l'Etat le bénéfice d'exploitation qu'il ne tient que de lui.

Tous les impôts se divisent en deux catégories: 1° l'impôt de répartition, ou le privilège : ce sont les plus anciennement établis ; 2° impôts de consommation ou de quotité, dont la tendance, en assimilant les premiers, est d'égaliser entre tous les charges publiques.

La première espèce d'impôts qui comprend chez nous l'impôt foncier, - celui des portes et fenêtres, les patentes et les licences, les droits de mutation, centièmes deniers, prestations en nature et brevets - est la redevance que l'Etat se réserve sur tous les monopoles qu'il concède ou tolère. Sous ce régime, l'impôt n'est qu'un tribut payé par le détenteur au propriétaire ou commanditaire universel : l'Etat.

La deuxième sorte d'impôts comprend en général tous ceux que l'on désigne, par une espèce d'antiphrase, sous le nom de contributions indirectes, boissons, sels, tabacs, douane, en un mot toutes les taxes qui affectent directement le produit. Quoi qu'il en soit de la signification de l'impôt de répartition ou de l'impôt de quotité, une chose demeure positive et qu'il nous importe de savoir : c'est que pour la proportionnalité de l'impôt, l'intention du Souverain a été de faire contribuer les citoyens aux charges publiques au marc le franc des capitaux.

En deux mots, le but pratique et avoué de l'impôt est d'exercer sur les riches, au profit du peuple, une reprise proportionnelle au capital.

Or, l'analyse des faits démontre : que l'impôt de répartition, l'impôt du monopole, au lieu d'être payé par ceux qui possèdent, l'est presque tout entier par ceux qui ne possèdent pas ; que l'impôt de quotité, séparant le producteur du consommateur, frappe uniquement sur ce dernier, ce qui ne laisse au capitaliste que la part qu'il aurait à payer si les fortunes étaient absolument égales ; enfin que l'armée, les tribunaux, la police, les écoles, les hôpitaux, hospices, maisons de refuge, les emplois publics, payés d'abord et entretenus par le prolétaire, sont dirigés ensuite contre le prolétaire ou perdus pour lui ; en sorte que le prolétariat qui, d'abord, ne travaillait que pour la classe qui le dévore, celle des capitalistes, doit travailler encore pour la caste qui le flagelle, celle des improductifs.

Ces faits sont désormais si connus, et les économistes les ont exposés avec une telle évidence, que je m'abstiendrai de reprendre en sous-œuvre leurs démonstrations. Ce que je veux mettre en lumière, et que les économistes ne me semblent pas avoir suffisamment compris, c'est que cette condition faite au travailleur par cette nouvelle phase de l'économie sociale n'est susceptible d'aucune amélioration tant que l'Etat existera, quelque forme qu'il affecte, aristocratique ou théocratique, monarchique ou républicaine.

D'après la théorie que nous venons de voir, l'impôt est la réaction de la société contre le monopole. Peuple et législateur, économistes, journalistes et vaudevillistes, traduisant chacun dans sa langue la pensée sociale, publient à l'envi que l'impôt doit tomber sur les riches, frapper le superflu et les objets de luxe, et laisser francs ceux de première nécessité. Bref, on a fait de l'impôt une sorte de privilège pour les privilégiés. Pensée mauvaise, puisque c'était par le fait reconnaître la légitimité du privilège qui, dans aucun cas et sous quelque forme qu'il

se montre, ne vaut rien.

D'après l'opinion générale et d'après le témoignage des économistes, deux choses sont avérées : l'une que, dans son principe, l'impôt est réactionnaire au monopole ; l'autre que, dans la pratique, ce même impôt est infidèle à son but, qu'en frappant le pauvre de préférence, il commet une injustice ».

Mais laissons-là Proudhon disserter sur la manière la plus logique de prélever l'impôt. Pour nous autres, anarchistes, cela n'a qu'une importance secondaire. Que ce soit un impôt de capitation ou un impôt progressif ; qu'on le nomme impôt sur le revenu ou impôt sur le capital, l'impôt est une chose inique et insoutenable aux yeux de tout être sincère et loyal.

L'impôt qui pèse lourdement sur le peuple - et qui, de quelque façon qu'il soit prélevé, retombera toujours sur les épaules du peuple - l'impôt n'a de raison d'exister que dans les sociétés policées, étatisées. L'impôt n'existe que parce que la propriété, le salariat, le commerce, l'autorité, - en un mot l'exploitation matérielle ou morale de l'homme par l'homme - existent.

Contribution des citoyens aux charges publiques?
du prolétariat aux charges des institutions qui sont uniquement dirigées contre lui.

L'impôt sert à payer toute cette armée de gouvernants : députés, sénateurs, ministres et chefs d'Etat - ainsi que leur cohorte de fonctionnaires, employés d'administration, flics, mouchards, soldats, qui vivent de leur nocivité. L'impôt sert non seulement à payer les improductifs, il sert encore à faire vivre les destructeurs. L'impôt fait vivre l'armée, les fabriques de munitions ; l'impôt rend seul possible les guerres ruineuses et dévastatrices. L'impôt, c'est ce dont l'Etat frustre le consommateur au profit de la mort, de la répression et de cet abus de confiance qu'est la politique.

Dans tous les pays, même en Russie où règne un gouvernement prétendu prolétarien - l'impôt, c'est cette « princesse » qui paie tous les achats de conscience, toutes les sportules, toutes les munificences avec lesquelles les politiciens se congratulent, toutes les dépenses somptuaires, toutes les réceptions spectaculaires de souverains ou visiteurs étrangers. L'impôt, c'est ce que le peuple paie pour entretenir une police, une gendarmerie, une magistrature ; un système pénitentiaire, l'armée ; toutes institutions renforcées pour réprimer impitoyablement et même exterminer le peuple en cas de révolte.

Aux mots budget, dette publique, grand-livre (voir ces mots), il est démontré que la plus grande partie des impôts vont aux œuvres de guerre, de police et de fonds secrets. Les impôts qui devraient servir à l'entretien des hôpitaux, des travaux publics, à toutes les œuvres d'amélioration sociale, les impôts sont accordés avec ladrerie, on marchande, on lésine pour donner des crédits à l'Assistance publique, aux laboratoires, à l'instruction. Tout est destiné à l'armée et à la répression en général. L'impôt ne sert qu'à forger des chaînes avec lesquelles on maintient le prolétariat dans son sort misérable. Tout par le peuple et contre le peuple ; voilà la vérité. L'impôt disparaîtra, au lendemain de la révolution, avec l'argent, la propriété, le patronat et l'autorité. Dans une société libertaire, l'impôt

sera remplacé par la coopération volontaire de tous les individus aux œuvres d'intérêt public.

Il y aussi l'impôt du sang. Mot pompeux inventé par les hystériques de la patrie pour désigner l'obligation du service militaire. Comme les autres impôts, c'est encore le peuple qui en fait tous les frais, contre lui-même. Des êtres courageux et clairvoyants opposent à cet impôt du sang l'objection de conscience (voir conscience et objection). Ce serait, en effet, un pas en avant de fait que l'obtention du droit de ne pas être soldat pour qui professe des idées anti guerrières. Mais nous n'attendons pas grand-chose du législateur. L'impôt du sang cessera d'exister le jour où les frontières et l'autorité auront disparu.

- Louis LORÉAL.

Accueil

IMPRECATION (du latin imprecatio ; de in, contre, et precari, prier)

Malédiction ; reproches véhéments.

Nous ne devons pas manquer d'imprécations contre les auteurs de guerre et les auteurs de répression.

En rhétorique, le mot imprécation a un sens plus absolu. Il veut dire : souhaiter des malheurs à celui à qui ou de qui l'on parle.

Accueil

IMPREGNER verbe (du latin imprægnare, féconder)

Faire pénétrer dans un corps les molécules d'un autre corps.

Au sens figuré, le mot imprégner veut dire : impressionner vivement, pénétrer.

S'IMPREGNER

Se pénétrer d'une pensée, se mettre intimement en accord avec une doctrine. Nous devons nous imprégner de la doctrine anarchiste si nous voulons abolir toute autorité.

Accueil

IMPRESSION n. f. (du latin impressio ; de imprimere, empreindre)

Action d'imprimer. Marque ; empreinte.

Au sens figuré : effet produit sur l'esprit, le cœur, les sens. Des choses et des gens produisent sur nous, à première vue, une impression agréable ou désagréable.

La vue du malheur d'autrui, d'un accident, du sang versé produit sur nos sens et sur notre esprit une impression de sollicitude et de pitié ; un acte d'arbitraire, une injustice quelconque commis devant nos yeux nous impressionne dans un sens de révolte. On peut juger de la qualité d'esprit et de cœur de quelqu'un à la faveur d'un fait, suivant les impressions manifestées par cet homme. Il faut bien se garder de se fier à la première impression que laisse en nous l'apparition d'un être. Ce n'est que par les actes que l'on peut apprécier exactement quelqu'un, et encore faut-il n'agir qu'avec circonspection. Certains journalistes nous ont laissé des impressions d'audiences qui méritent d'être lues : telles celles de Varenne lors du procès des anarchistes au moment de la période dite : héroïque. Elles ridiculisent à jamais la magistrature et flagellent un public venu là uniquement pour jouir d'un spectacle inédit.

On emploie souvent, dans le langage populaire, le mot impression pour pressentiment, prescience. Ainsi on dira : « j'ai l'impression que telle chose va arriver ». Il faut bien se garder de prendre cette impression pour la réalité.

Accueil

IMPRIMERIE n. f. (de imprimer, lat. imprimere ; de in, sur, et premere, presser)

Art de multiplier l'écriture au moyen d'empreintes provenant de caractères mobiles. Lieu où l'on imprime. Commerce, état, connaissances de l'imprimeur.

L'invention de l'imprimerie, le plus beau titre de gloire du XV^{ème} siècle, et peut-être de tous les siècles, le fait le plus mémorable du savoir universel, ce merveilleux procédé, vainqueur du temps et de l'espace, qui reproduit à l'infini les travaux de l'esprit et les inspirations du génie, qui doit avoir pour mission de rendre la barbarie impossible et la vérité immortelle devait retenir particulièrement notre attention.

« Trois phases, a écrit Paul Dupont, ont marqué les progrès des connaissances humaines : 1^o le langage, qui sert aux hommes à exprimer leurs pensées par l'organe de la voix ; 2^o l'écriture, qui peignit la parole ; 3^o l'imprimerie, appelée à multiplier les signes des pensées et à les rendre impérissables ». La découverte de l'imprimerie, pour reprendre le mot d'A. Firmin-Didot, sépara le monde ancien du monde moderne et ouvrit un nouvel horizon au génie de l'homme. L'imprimerie, plus que les autres découvertes dont les répercussions sont du domaine matériel, a élevé d'une façon générale le niveau de l'intelligence humaine. L'instruction, qui était autrefois le privilège de quelques riches, a été mise au service des pauvres grâce à l'imprimerie qui a également permis à toutes les applications de la science de se répandre à travers le monde.

« L'Imprimerie! Qui dira sa puissance et son influence sur les destinées de l'humanité? Avant cette découverte, la science était un sanctuaire impénétrable au plus grand nombre. On comptait les adeptes initiés à ses mystères. Sous le nom de sciences occultes, l'erreur et l'imposture avaient aussi les leurs. L'Imprimerie paraît et la face du monde intellectuel est changée. Un nouveau flambeau, allumé pour les yeux de l'esprit, court l'épandre le jour chez tous les peuples de la terre. L'Imprimerie, rayonnant en tous sens dans le vaste domaine de l'intelligence, en perce les profondeurs, en dissipe les ténèbres. Dès lors, on n'eut plus à redouter ces retours de la barbarie victorieuse sur la civilisation expirante. Dès lors, les secrets du savoir, étalés sous les yeux de tous, furent en principe accessibles à chacun. Le besoin de s'instruire s'accrût en proportion des moyens de le satisfaire. De leur abondance naquit l'esprit de discussion et d'examen, qui a mis au néant tant de préjugés et remis tant de vérités en honneur. Les livres, aidés de la liberté qui fut en partie leur ouvrage, ont opéré cette heureuse révolution parmi les hommes » (C. Michaux).

Que dire du rôle social de l'imprimerie? C'est Philarète Chasles qui semble

le définir de la façon la plus concise : « Quelle volupté délicate s'offrit tout à coup aux intelligences quand elles purent disposer en souveraines de tout ce que le monde a jamais produit d'idées!... Les vrais et grands résultats de l'Imprimerie se trouvent ailleurs. Elle appartient essentiellement au peuple ; elle popularise les connaissances en atomes imperceptibles, elle les répand dans l'atmosphère comme un arôme subtil qui pénètre en dépit d'elles-mêmes les intelligences les plus vulgaires. L'indépendance de l'esprit en est la conséquence nécessaire et la faculté de l'insurrection s'y rattache. Tout comprendre! Tout savoir! L'arbre de la science accessible à tous! Dès le commencement du XVIème siècle, les puissants virent ce que c'était que l'Imprimerie ; ils avaient eu d'abord pour elle une grande admiration, ils en eurent peur... Une fois la lumière faite, comment l'éteindre? Que tenter contre cette seconde délivrance de l'homme, comme l'appelait Martin Luther? »

L'admiration des hommes envers l'œuvre de Gutenberg et de ses disciples se perpétue jusqu'à nos jours. Nous ne saurions citer de plus belle page à la gloire de l'Imprimerie que les paroles prononcées par M. Georges Renard, professeur au Collège de France, au cours de sa leçon d'ouverture de l'histoire du Travail :

« On ne saurait trop magnifier l'importance de la l'évolution que l'Imprimerie opéra dans les choses de l'esprit. Les historiens s'accordent à signaler la Typographie comme une découverte d'une portée incalculable, comme un bienfait immense, comme une fontaine de Jouvence renouvelant le monde de la pensée... Dès son apparition, elle est saluée de cris de colère et de cris d'enthousiasme, Elle est maudite par l'armée des copistes qu'elle ruine et condamne presque à mort. Elle est, par le reste de la population, prônée, vantée, célébrée comme une merveille plus divine qu'humaine... Avant tout, elle est la conservatrice de ce qu'ont fait et pensé les générations disparues. Les hommes, de tout temps, ont essayé d'entrer en rapports avec les maris et ceux de nos jours, encore, n'ont pas renoncé à les évoquer. Eh bien! L'Imprimerie nous met en communication avec ces êtres invisibles ; elle ressuscite pour nous les esprits ; elle perpétue, en les multipliant, les œuvres qu'ils ont conçues ; elle assure la durée à la connaissance des phases qu'a traversées la civilisation humaine ; elle est l'auxiliaire la plus précieuse de l'histoire ; elle doue d'une vie illimitée les documents à demi-effacés qui nous arrivent du fond des âges...

Grâce à elle, les trésors d'expérience amassés par nos ancêtres ne risquent plus d'être perdus. On l'a parfois appelée l'invention-mère des temps modernes, parce qu'elle fait naître d'autres inventions en répandant celles qui sont déjà connues.

... La grande vulgarisatrice a reproduit par milliers, par millions d'exemplaires les rêves des poètes, les méditations des philosophes, toutes ces productions du génie humain qui font les délices et la consolation des lettrés, qui peuplent la solitude et remplissent de voix le silence du lecteur enfermé dans son cabinet de travail, qui charment, exaltent et inspirent les nouveaux venus du monde intellectuel. Elle a mis à la portée de tous, en popularisant les œuvres d'art, des jouissances qui semblaient l'apanage d'une petite aristocratie.

« Sur le présent, l'Imprimerie exerce une influence tout aussi considérable.

Elle est la grande informatrice ; elle donne des ailes à la pensée ; elle est, comme disait Sieyès, pour l'immensité de l'espace ce qu'était la voix de l'orateur sur les places publiques d'Athènes et de Rome ; elle porte la parole humaine par-dessus les montagnes et les mers jusqu'aux confins de la planète. Puis elle incite au savoir et elle le facilite ; elle a de toutes parts fait surgir les écoles. Elle transfigure la bête à deux pieds que fut l'homme primitif en un être de plus en plus cérébral ; elle tend à faire prédominer l'intelligence sur la force brutale, le pouvoir de la raison sur celui des épées. Mais surtout elle est créatrice de l'avenir. Elle est une semeuse d'idées et d'aspirations nouvelles. Sans son aide, Luther eût été brûlé comme le fut Jean Hus, la Révolution française n'eût été qu'un feu de paille. N'est-ce pas Rivarol qui, frappé de sa puissance combative, la dénommait : l'artillerie de la pensée?

« ... Elle est un instrument de progrès indéfini qui peut sans doute être détourné de sa véritable et bienfaisante fonction mais qui, manié comme il faut, a produit et produira encore de quoi réjouir, consoler et guider les hommes, de quoi les rendre plus maîtres de la nature et d'eux-mêmes, plus justes, plus heureux et meilleurs ».

C'est bien là notre désir le plus cher et aussi notre espoir le plus vif. Il ne faut pas que l'Imprimerie demeure ce qu'elle est : le meilleur instrument de conservation sociale mis au service des gouvernants. L'Etat qui, en réalité, détient le monopole de l'enseignement, éduque les enfants au moyen de livres appropriés, et le Capital, qui détient le monopole de la presse, inculque à la foule les préceptes propres à la domestiquer. Ainsi que l'a fort bien dit Voltaire : « C'est un grand inconvénient attaché au bel art de l'imprimerie que cette facilité malheureuse de publier les impostures et les calomnies ».

Quoi qu'il en soit, nous faisons confiance à l'avenir. L'imprimerie est dans une faible mesure au service du peuple ; elle le deviendra tout à fait. Après avoir contribué à obscurcir les cerveaux en répandant les absurdités théologiques, après avoir servi les forces de régression sociale, elle apportera la lumière aux générations futures et, suivant le mot de Sieyès, changera la face du monde.

HISTORIQUE. - L'Imprimerie qui a le plus contribué à fixer les faits de l'Histoire, est restée entourée de mystère, quant à ses origines. Les érudits ne sont d'accord ni sur la date, ni sur le lieu, ni sur l'auteur de cette découverte, et nous en sommes encore à chercher la solution de ce triple problème. Ce qui est certain, c'est que cette invention est intimement liée à la xylographie ou gravure sur bois, en usage chez les Chinois dès le VIème siècle et introduite en France au XIIème siècle. Les cartes à jouer reproduites par ce procédé furent inventées vers l'an 1376 et furent gravées en Allemagne vers l'an 1400. La plus ancienne gravure sur bois, accompagnée de texte, et qui ait une date, est celle d'une image de saint Christophe. Elle est datée de 1423. De la même époque, et gravés par le même procédé, citons les célèbres donats ou livres de grammaire, et la fameuse Bible des pauvres, dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque Nationale.

On fait remonter la naissance de l'imprimerie vers la moitié du XVème siècle. Si nous nous reportons à la majorité des bibliographes qui, jusqu'à ce jour,

ont cherché à faire la lumière sur cette énigme, voici quelle est la thèse généralement admise :

Vers l'an 1437, Jean Gensfleisch, ou Gutenberg, originaire de Mayence et vivant à Strasbourg, imagina de substituer au travail long, dispendieux et souvent imparfait des scribes et des copistes, un procédé mécanique qui permît de multiplier à l'infini les copies d'un ouvrage. S'inspirant de la xylographie déjà répandue à l'époque, il entreprit de graver sur des planches de bois des lettres en relief qui, enduites d'une encre spéciale et mises en contact avec une feuille de papier, devaient produire une empreinte analogue à celle de l'écriture.

Les premiers essais épuisèrent rapidement ses ressources pécuniaires. Il dut chercher un collaborateur. En 1444, il quitta Strasbourg et se rendit à Mayence. Là il s'associa avec l'orfèvre Jean Fust. Celui-ci, frappé de l'imperfection des planches gravées par Gutenberg, conçut l'idée d'en composer avec des lettres isolées dont la combinaison variable pût assurer une application infinie. Malheureusement, le bois, qui était la substance de ces caractères, n'avait pas la solidité et la régularité nécessaires pour permettre une grande reproduction d'ouvrages. Gutenberg et Fust imaginèrent alors de faire des types métalliques. Pierre Schaeffer, domestique de Fust, fut chargé de graver des poinçons en relief avec lesquels il frappa des matrices. Ces matrices, ajustées dans des moules en fer, servirent à la fonte des caractères, composés d'un alliage à base de plomb. Grâce à ce procédé, Gutenberg et Fust réussirent à faire une Bible latine, dite Bible de 1450, dont la Bibliothèque Nationale possède deux exemplaires.

En résumé, trois périodes marquent les débuts de l'invention : 1° la gravure des planches fixes, inspirée de la xylographie ; 2° la gravure des types en bois mobiles pour en généraliser l'emploi ; 3° la gravure du poinçon et la confection du moule qui multiplient les lettres de métal à l'infini avec une rigoureuse identité. C'est, en réalité, de cette période que date l'imprimerie proprement dite. Il n'y avait eu, jusque-là, que les « informes essais des cartes à jouer, puis des images avec légendes, puis des donats imprimés d'abord sur des tables de bois, puis sur des lettres de bois mobiles, puis en caractères de métal, soit sculptés sur pièce, soit retouchés au burin après avoir été coulés »(A.-F. Didot).

La découverte de Gutenberg, Fust et Schaeffer n'acquiesça de la publicité que quelques années plus tard. Ils réussirent pendant quelque temps à vendre comme manuscrits ce qui n'était qu'une contrefaçon, mais leur secret fut divulgué par les personnes de leur entourage. L'association ne dura pas longtemps. Fust se rendit en 1462 à Paris pour y vendre sa Bible imprimée avec Schaeffer. Il la vendit d'abord au prix des manuscrits, puis finit par la vendre au vingtième de sa valeur primitive. A la surprise, succéda la fureur dans le camp des copistes et des enlumineurs. L'ignorance de ce temps fit croire à un sortilège. On accusa Fust de magie et il fut conduit en prison, mais Louis XI lui rendit la liberté à condition qu'il fit connaître les moyens employés pour reproduire dans une telle proportion les copies d'un même livre.

Nous avons noté, dans les lignes qui précèdent, les faits les plus vraisemblables quant à l'origine de l'imprimerie, mais d'autres villes et d'autres

auteurs revendiquèrent la gloire de cette invention. Les Hollandais prétendent que Laurent-Jean Coster, de Harlem, inventa l'imprimerie vers 1430, qu'il se servit d'abord des planches fixes en bois et qu'il se mit ensuite à tailler des poinçons en acier ; à frapper des matrices et à fondre des lettres en métal. Ils affirment que Gutenberg, son collaborateur, lui déroba ses instruments et s'enfuit à Mayence où il passa pour être l'inventeur de l'art qui nous occupe. Les habitants de Strasbourg, de leur côté, revendiquent la paternité de l'invention pour leur concitoyen Jean Mentelin. Mais tout cela reste à prouver. L'ancienne tradition qui place le berceau de l'imprimerie en Chine, est aussi erronée. Certes, l'imprimerie tabellaire était connue dans cet empire dès le VI^{ème} siècle, mais on sait que les types métalliques y furent introduits par les Européens. Par ailleurs, l'usage des planches en bois n'y est pas entièrement abandonné.

Aussitôt que le secret des inventeurs fut divulgué, une foule d'imprimeries se créèrent dans les grandes villes de l'Europe. En 1470, Gering, Crantz et Friburger, qui avaient travaillé chez Fust, commencèrent à imprimer dans le collège de la Sorbonne, à Paris. Il y avait dans cette ville, à la fin du XV^{ème} siècle, deux cents établissements dont les produits, qualifiés d'incunables, attestaient le mérite de l'invention. Au début du XVI^{ème} siècle, les Estienne, aidés du graveur célèbre Garamond, donnèrent des éditions remarquables. A cette époque, l'imprimerie était encouragée, et les maîtres imprimeurs jouissaient de privilèges, ce qui contribua à l'essor de l'invention. Malheureusement, un peu plus tard, François I^{er}, poussé par la Sorbonne, défendit, le 13 janvier 1533, d'imprimer sous peine de la hart. Cet édit stupide fut rapporté ensuite et il n'en resta d'autre souvenir que celui de « proscripteur de l'Imprimerie » donné au roi par quelques historiens. Il faut ajouter aux méfaits de ce roi la barbare exécution de l'érudit imprimeur Etienne Dolet, accusé d'athéisme. Sous les régimes qui suivirent, on continua de fouetter, de pendre, de brûler vifs les imprimeurs accusés d'avoir propagé quelque hérésie.

Au XVIII^{ème} siècle, l'art typographique fut illustré en France par les Didot, les Barbou, les Crapelet.

En Italie, Rome, Venise, Milan et d'autres villes s'empressèrent d'accueillir l'art dont la naissance venait d'étonner l'Europe et qui devait contribuer à répandre les immortels chefs-d'œuvre de Dante, de Pétrarque et de Boccace. En 1460, Nicolas Jenson, à Venise, grava le caractère dit romain, qui devait remplacer le caractère « gothique », en usage au début de l'imprimerie. Dans la même ville, Alde Manuce grava le caractère aldin, ou italique. Parmi les imprimeurs les plus connus de l'Italie, il faut citer, à la fin du XVIII^{ème} siècle, Bodoni, imprimeur de Parme

Les éditions hollandaises eurent aussi une grande célébrité au cours des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Citons parmi les typographes les plus réputés : Christophe Plantin, établi à Anvers en 1560, à qui Philippe II d'Espagne décerna le titre d'archi-imprimeur, et, plus tard, les Elzévir.

En Angleterre, l'art typographique est resté longtemps stationnaire. L'imprimeur le plus connu fut Baskerville, au milieu du XVIII^{ème} siècle. L'Espagne reçut la première presse en 1474, mais elle n'a guère produit d'éditions

dignes de retenir l'attention, à part celles d'Ibarra au XVIIIème siècle. Ce fut cent ans seulement après son invention que l'imprimerie pénétra en Russie ; la fabrication des livres y rencontra du reste une foule d'obstacles, cette nation étant alors plongée dans l'ignorance et la barbarie.

La machine à papier continu et la stéréotypie, deux inventions des Didot, ont fait de l'imprimerie une puissance sans rivale. Les perfectionnements des presses mécaniques ont permis à cette industrie de diriger absolument la pensée universelle par le livre et par le journal. Il n'existe plus, à l'heure actuelle, que quelques contrées barbares où elle n'a pu pénétrer et porter le germe, de la civilisation.

TECHNIQUE. - Dans son sens général, l'imprimerie comprend la lithographie (ou impression sur pierre) et la typographie, qui est le procédé de reproduction graphique le plus employé et que nous nous bornerons à traiter ici. Elle comprend la composition et l'impression. Le compositeur manie des caractères mobiles qu'il prend dans une casse munie de cassetins correspondant aux lettres et signes. Il assemble ces caractères enlignés dans un outil appelé composteur et réunit ensuite les lignes en paquets. La composition manuelle est de plus en plus remplacée par la composition mécanique, tout au moins en ce qui concerne le journal et le livre. On utilise des machines munies d'un clavier comme la machine à écrire et d'un creuset destiné à fondre le plomb.

Dans la linotype, la plus répandue de ces machines, un seul opérateur suffit pour composer, cliquer les lignes et distribuer. Les paquets étant composés, on en fait une première épreuve destinée à la lecture par le correcteur. Après correction, le metteur en pages dispose les paquets sur une longueur déterminée, ce qui forme les pages ; celles-ci sont ensuite mises en châssis, c'est-à-dans l'ordre convenable pour l'impression.

L'impression a pour objet de transposer l'empreinte des lettres ou des clichés sur le papier. Le tirage est précédé de la mise en train pour régulariser le foulage et l'encrage. Quand on a obtenu une « bonne feuille » on tire le nombre d'exemplaires voulus et, ensuite, on distribue le caractère mobile ou en envoie à la refonte les lignes, s'il s'agit de composition mécanique.

L'impression avait lieu autrefois au moyen de la presse à bras. Celle de Gutenberg et de ses successeurs immédiats était en bois et fonctionnait au-moyen d'une vis verticale comme celle d'un pressoir. Elle a été remplacée par les presses avec marbre et platine en fonte, puis simplifiée par l'Anglais Stanhope vers 1800.

Le rouleau typographique, inventé en 1810, remplaça les balles en usage jusque-là. Il contribua, dans une large mesure, au développement de l'impression mécanique. L'ingénieuse machine de l'Allemand Koenig conçue au début du XIXème siècle, acquérait une vitesse moyenne de 700 feuilles à l'heure, ce qui semblait fantastique à l'époque. Par la suite, les presses se perfectionnèrent. Des machines en blanc et des machines à retiration, on passa aux rotatives qui impriment sur des clichés cylindriques et qui fournissent en quelques heures des centaines de mille de journaux.

LÉGISLATION. - A l'origine de l'imprimerie, l'Université, composée exclusivement d'ecclésiastiques, exerçait un contrôle rigoureux sur l'imprimerie. Suivant un édit de Henri II (1555), aucun ouvrage ne pouvait être imprimé sans l'autorisation de la Sorbonne, et ce, sous peine de mort contre l'imprimeur, le libraire ou le distributeur. La peine de mort fut remplacée en 1728 par le carcan et les galères. Plus tard, l'Assemblée Constituante, par un décret du 17 mars 1791, accorda la liberté à l'imprimerie comme elle l'avait accordée au commerce et à l'industrie. Mais des restrictions furent apportées à nouveau par le décret du 5 février 1810 qui limita le nombre des imprimeurs pour Paris à 60, puis ensuite à 80. Le Ministre de l'Intérieur était libre d'accorder ou de refuser les brevets. Il pratiquait d'une façon abusive le droit de censure. En 1813 et 1814, la surveillance devint encore plus rigoureuse et la loi du 21 octobre 1814 supprima un grand nombre d'imprimeries. La Restauration, à son tour, ne manqua pas de persécuter les imprimeurs et retira les brevets de Paul Dupont et Constant Champie, deux des plus forts imprimeurs de la capitale. Firmin Didot et Benjamin Constant s'élevèrent avec vigueur contre un tel état de choses qui ramenait l'imprimerie aux plus mauvais jours de François Ier

La législation ne fut guère modifiée par la suite. Le coup d'Etat du 2 Décembre 1851 renforça la répression en matière de délit de presse ; l'imprimeur partageait la responsabilité avec le gérant pour les journaux sortis de ses presses et son brevet lui était retiré par simple mesure administrative. Le décret du 10 décembre 1870 rendit la profession libre en supprimant le brevet pour les imprimeurs et les libraires, mais obligea ceux-ci, toutefois, à une déclaration préalable, avant toute publication, au ministère de l'Intérieur.

La loi du 29 juillet 1881 sur la presse a proclamé la liberté presque complète de l'imprimerie en abrogeant toutes les lois antérieures ; elle exige cependant que tout imprimé, à l'exception des travaux de ville dits « bilboquets », porte le nom et le domicile de l'imprimeur, sous peine d'amende et, en cas de récidive immédiate, de prison. De plus il doit être fait, au moment de la publication de tout imprimé, sauf pour les catégories précitées, un dépôt de deux exemplaires destinés aux collections nationales. Ce dépôt a lieu, pour Paris, au ministère de l'Intérieur et, pour les départements, à la préfecture ou à la mairie. La loi du 19 mai 1925 sur le dépôt légal a apporté quelques modifications à cet état de choses. L'imprimeur n'est plus tenu qu'au dépôt - toujours aux mêmes bureaux administratifs - d'un seul exemplaire, mais doit faire accompagner ce dépôt d'une déclaration faite en double. De même, l'éditeur ou le client doit à son tour déposer un exemplaire avec une double déclaration à la Régie du dépôt légal à la Bibliothèque Nationale.

Le dépôt a lieu « dès l'achèvement du tirage ». Toutefois, pour les affiches, il doit être immédiat. Pour les écrits périodiques, il doit être fait, avant publication, une déclaration de gérance sur papier timbré, au procureur de la République du lieu d'impression ; chaque numéro publié devra porter le nom du gérant. Un dépôt de deux exemplaires signés du gérant devra être fait à chaque publication au procureur de la République. Sous peine d'amende pour le gérant

pareil dépôt sera fait, pour Paris, au ministère de l'Intérieur, pour les départements à la préfecture, sous-préfecture ou mairie.

Accueil

IMPROVISER verbe (préfixe in et du latin provisos, prévu)

Faire quelque chose séance tenante et sans préparation. C'est la marque des esprits faibles, paresseux ou superficiels que d'improviser en toute occasion. C'est aussi, hélas, le signe de notre époque.

Nous avons vu des hommes d'Etat qui, pris de court par une guerre terminée avant leurs calculs, ont improvisé une paix qui demeure, en l'espèce du traité de Versailles, un document monstrueux d'inconséquences et de possibilités de guerres futures. Nous avons assisté, après la débâcle financière française de 1925, au spectacle d'hommes reconnus pour leur compétence obligés d'improviser toutes sortes de systèmes, aussi inopérants les uns que les autres, pour solutionner un problème délicat entre tous.

L'improvisation, en quelque circonstance qu'elle se produise, est toujours quelque chose de bâclé et d'incomplet. Combien de parlementaires réputés bons orateurs, ont improvisé des discours merveilleux à la lecture, dont leurs discours n'auraient donné qu'une piètre opinion de leur talent s'ils n'avaient pas eu la possibilité de les retoucher avant de les donner à imprimer. Il suffit d'assister à tous les essais de chanson improvisée et de voir les affreux résultats obtenus, pour se rendre compte des méfaits de l'improvisation.

C'est surtout auprès des militants révolutionnaires que nous insistons sur le danger d'improviser. Vouloir, dans une conférence, voire même dans une simple causerie, traiter un sujet sans avoir minutieusement préparé ce que l'on va dire, sans avoir prévu et soupesé toutes les objections qui pourraient être présentées, improviser le discours, la conférence ou la causerie, cela donne de pitoyables résultats. Combien de fois des camarades, doués de la parole, auraient pu donner un bon exposé et ne traitèrent la question que d'une façon incompréhensible ou incohérente, parce qu'au lieu d'aborder un sujet étudié en un discours ordonné, préparé, ils avaient improvisé! N'improvisons jamais. Que nos actes, comme nos paroles, soient le produit de la méditation et de l'expérience.

Lors de la révolution sociale, au moment de la période de reconstruction, nous n'improviserons pas. La réorganisation de la société sera faite d'après les études, les constatations et les prévisions de toute une génération qui se penche sur les problèmes du devenir. Ce sera l'expérience du passé et les matériaux dressés pendant le présent qui serviront au milieu social futur. Travaillons ferme, dès aujourd'hui ; étudions les graves problèmes économiques et sociaux pour que nous ne soyons pas obligés d'improviser. L'imprévu aura, certes, sa part, mais faisons-la lui la moins grande possible.



Accueil

IMPUDENCE n. f. (préfixe in, et latin pudere, avoir honte)

Effronterie sans pudeur. Action ou parole impudente. Les personnages qui représentent le mieux le type de l'impudent sont les prêtres et les politiciens. Ces gens-là, en effet, mentent avec un cynisme, une effronterie que rien ne peut égaler. Les prendre en flagrant délit de mensonge ne peut même pas avoir pour effet de faire naître en eux de la confusion. Leur impudence est telle qu'ils nient jusqu'à l'évidence, qu'ils nient jusqu'aux faits archi-prouvés.

L'impudence du « bon patron », du philanthrope qui plaint la pauvre classe ouvrière tout en l'exploitant durement, l'impudence de ces républicains qui emprisonnent les révolutionnaires au nom de la liberté ; l'impudence du Grand Quartier Général et du Gouvernement pendant la dernière guerre quand, par exemple, ils appelaient une défaite un repli stratégique, quand ils niaient le nombre effroyable des morts, quand ils parlaient de la « liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes » alors que, par des traités secrets, ils avaient déjà réglé le sort de ces peuples ; l'impudence des prélats français qui avaient tronqué du catéchisme le commandement : « Tu ne tueras point ! » ; l'impudence des diplomates et des journalistes à leur solde qui trompaient, avec de faux documents, le peuple sur les responsabilités de la guerre ; l'impudence des politiciens qui criaient contre les expéditions d'avions allemands sur Paris alors qu'ils toléraient que les avions français allassent bombarder les villes allemandes ; l'impudence des journaux qui racontaient (sachant qu'ils mentaient) l'histoire des enfants aux mains coupées ; l'impudence des bolchevicks qui niaient l'emprisonnement des révolutionnaires pour faits purement de propagande, alors que l'on publiait des noms et des lieux, tous ces faits sont patents de l'impudence des prêtres et des politiciens de tout acabit.

Leur impudence leur assure encore le pouvoir ou les faveurs populaires. Allons, toutes les fois qu'il nous est loisible de le faire, démasquer ces impudents. Leur effronterie seule leur permet de dominer ; la colère de ceux qu'ils ont trompés et qu'ils trompent encore sera grande le jour où les pauvres dupes s'apercevront de toute l'ignominie des impudents ; la révolution les mettra hors d'état de continuer leurs exploits. Nous ne garantissons pas, par exemple, que certains ne paient très cher leur impudence.

Accueil

IMPULSIF adj.

Qui donne ou produit l'impulsion (par exemple : la force impulsive de la poudre). Qui agit sans réflexion, en cédant aux impressions du moment. On appelle, en général, impulsif, celui qui est coléreux, qui s'énerve pour un rien, qui se fâche dès que quelque chose le contrarie, qui, dans la discussion, usera de violence en place d'arguments. Le contraire de l'être impulsif, c'est l'être pondéré ; c'est-à-dire celui qui sait, en toute circonstance, garder son sang-froid.

Dans, le domaine social, les anarchistes sont des impulsifs, en ce sens qu'ils donnent l'impulsion au mouvement révolutionnaire ; dans le domaine moral, ils doivent être des hommes pondérés, car ils doivent toujours garder leur sang-froid à seule fin de n'accomplir, autant que faire se peut, que des actes conscients et raisonnés.

Accueil

IMPULSION n. f. (du latin impulsus, poussé)

Mouvement communiqué par le choc d'un corps solide ou la dilatation d'un fluide (la vapeur donne l'impulsion à la locomotive). Force qui pousse à faire un acte. Le plus souvent l'impulsion est une chose irraisonnée, instinctive, qui est loin, de produire de bons résultats. Céder à son impulsion dans une dispute, dans une discussion, dans certains cas déterminés, c'est n'avoir plus conscience de sa personnalité propre et obéir à un instinct querelleur et batailleur qui, hélas, existe encore à l'état latent chez la plupart des hommes. Cependant il est des cas où on doit écouter son impulsion. Les personnes d'un certain âge ou bien que la vie a désabusées, essaient toujours de retenir les jeunes dans ce que la jeunesse a de meilleur : l'opposition spontanée, la révolte. Devant certains actes d'injustice, devant certains faits écœurants, notre impulsion nous incite à manifester hautement notre colère et notre indignation. Cette impulsion, provenant de sentiments nobles et généreux, est une impulsion bonne à suivre.

Au sens figuré, on appelle impulsion la force donnée à des idées par une propagande ou certains hommes. C'est ainsi que l'on dira que Bakounine et la Fédération Jurassienne donnèrent l'impulsion à l'idéal anarchiste par leur propagande antiautoritaire et anticentraliste. Les anarchistes, par leur constante agitation, par leur propagande systématique, par leur révolte permanente contre toute autorité, donneront l'impulsion à la classe ouvrière et l'amèneront à la révolution qui la libèrera de cette sujétion dans laquelle la maintiennent les profiteurs du capitalisme et de la politique.

Accueil

IMPUNITÉ n. f.

Absence de punition. Un fait à remarquer dans notre Société codifiée de toutes manières, c'est qu'alors que les révolutionnaires sont impitoyablement traqués par tous les gouvernements, les agioteurs, les tripoteurs, les mercantis, les commerçants falsificateurs, les ministres concussionnaires, les hauts fonctionnaires prévaricateurs jouissent d'une impunité presque totale. Les ministres et les généraux qui envoient journellement des hommes à la mort sont aussi protégés par l'impunité.

On emploie souvent ce mot dans le sens d'immunité. (Voir les mots immunité, punition, répression).

Accueil

IMPUTATION n. f. (du latin imputare, porter en compte)

Inculpation, fondée ou non. Attribution d'actes blâmables. Bien souvent l'imputation n'est qu'une calomnie (voir ce mot). Combien de gens, par envie, par rancune, par haine, ont fait envoyer leurs semblables en prison, au bagne même, par des imputations qu'animait uniquement un dessein de vengeance ou de nuisibilité. Que de personnes se livrent encore couramment à des imputations sur ceux qui les entourent, provoquant ainsi des dénouements quelquefois tragiques...

Il faut se garder de faire une imputation à la légère. Il faut tenir en suspicion les imputations qui ne sont pas accompagnées de preuves évidentes, irréfragables, ne s'y livrer soi-même qu'à bon escient et sous la réserve du doute, et en dehors de toute, hostilité préconçue. Le bon sens, l'examen critique sont les premiers obstacles à dresser devant les imputations inconsidérées ou méchantes. Seules la démonstration, la lumière de la vérité, une volonté arrêtée de défense réduiront à l'impuissance l'arme souvent empoisonnée de l'imputation ignorante, maladive ou malfaisante.

Accueil

INACTION n. f.

Absence de toute action, de toute activité. Dans le domaine scientifique, l'inaction n'existe nulle part. Depuis le minéral jusqu'à l'être animal, tout se meut, tout s'agite. L'air, l'eau, le feu, la terre, tout ne donne que spectacle de vitalité et d'activité continuelles. La mort même de l'être ne confère pas au corps une inaction totale. La Nature est dans un perpétuel état de gestation ; la matière engendre la matière, les fluides eux-mêmes ne sont que le champ d'activité extraordinairement dense des molécules qui les composent.

Dans le domaine social, il n'en est malheureusement pas de même. Alors que les politiciens de toutes nuances s'agitent, se démènent, complotent, s'insinuent, pour arriver à leurs fins ; alors que le patronat s'arme, se fortifie et se prépare pour la répression au moindre mouvement de revendication ; alors que tous les privilégiés font peser plus lourdement que jamais leur talon de fer sur la classe ouvrière, il en est qui restent, drapés dans leur splendide isolement, en dehors de la mêlée ; il en est d'autres, timorés, que toute action effraye ; il en est encore, résignés, qui trouvent que « cela pourrait aller plus mal ».

La classe ouvrière doit mener une lutte incessante contre ceux qui l'asservissent ; à chaque minute qui s'écoule doit correspondre un effort de propagande dans le but d'éclairer le prolétariat sur son intérêt, sur sa tâche et sur sa voie. Il faut constamment lui indiquer l'action à mener pour son émancipation et celle de l'humanité.

Les meneurs des partis politiques d'extrême-gauche exhortent véhémentement les ouvriers à l'acte de révolte, mais quand va se déclencher le mouvement, à l'heure de passer aux actes, ils disent : « Soyez calmes!, n'écoutez pas les provocateurs! », prêchant ainsi une inaction coupable à l'instant décisif.

Par la parole et par l'action les anarchistes font constamment œuvre révolutionnaire. Ils disent aux exploités : « Défiez-vous des politiciens qui veulent bien accepter tous les profits d'un mouvement de révolte, mais qui font tout pour n'avoir pas à en supporter les inconvénients. Les discours, les protestations écrites ou verbales, les manifestations en vase clos ne peuvent, en aucune manière, amener de changement social. Seule compte l'action - conditionnée par une éducation préalable - , car seule l'action énergique et décidée fait hésiter les capitalistes, comme seule elle peut transformer la société ». Aussi les anarchistes sont-ils combattus vivement par tous les politiciens qui se contentent de l'agitation verbale et vivent grassement de l'inaction de leurs victimes. L'inaction, c'est l'acceptation du fait accompli. Une action directe, autonome, révolutionnaire, sera seule salvatrice du monde du travail.



Accueil

INAMICAL adj.

Contraire à l'amitié. Ne pas avertir quelqu'un d'un danger dont on le sait menacé, ne pas l'informer des bruits malveillants qui circulent sur son compte, ne pas prendre la défense d'un camarade accusé faussement ou ne pas demander de preuves décisives de cette imputation, ne pas lui venir en aide quand il est dans le besoin, tout cela constitue des actes inamicaux. Profiter de l'absence d'un camarade pour se substituer à lui dans une affaire ou une place avantageuses, ne pas dire à un ami franchement ce que l'on pense de lui, ne pas l'avertir de ses travers pour qu'il puisse s'en corriger, ce sont encore des actes inamicaux.

L'acte inamical devient non seulement illogique, mais théoriquement impossible dans un milieu de solidarité et de franchise.

Accueil

INAMOVIBILITE n. f.

Qualité de la fonction, du poste dont le titulaire ne peut être relevé. C'est ainsi que la magistrature française est inamovible parce que les juges ne peuvent être relevés de leurs fonctions par voie administrative.

Les petits fonctionnaires des ministères sont inamovibles. Une fois entrés dans cette carrière, ils y restent généralement jusqu'à la fin de leurs jours. C'est cette inamovibilité des fonctionnaires qui fait que n'importe quel changement de ministre n'amène aucun dérangement dans les us et coutumes du lieu et des services. L'incompétence ordinaire d'un homme politique appelé à détenir les portefeuilles les plus disparates rend indispensable l'inamovibilité du personnel préposé aux rouages essentiels des ministères. C'est lui, en réalité, qui, rompu aux besognes de la charge, en assure, contre un perturbateur passager, l'équilibre et l'homogénéité. « Un ministère passe, les bureaux restent »...

Pour éviter l'envahissement du Sénat par les partis de gauche, l'Assemblée Nationale, en 1875, nomma des sénateurs inamovibles. Le Sénat continua cette tradition jusqu'en 1884, tous les sénateurs promus à l'inamovibilité étant, bien entendu, pris parmi la droite réactionnaire de cette assemblée.

L'inamovibilité des fonctionnaires ou des parlementaires disparaîtra, avec le régime qui les maintient, lorsqu'on instaurera la gestion du travail par les seuls travailleurs et qu'on supprimera tous les intermédiaires sociaux qui sont les excroissances d'une société parasitaire.

Accueil

INCAPACITÉ n. f.

Défaut de capacité, d'aptitude, d'intelligence, d'habileté ; manque de qualités suffisantes.

La plupart des politiciens se sont montrés, quand les circonstances les ont portés au pouvoir, dans l'incapacité - compliquée d'ailleurs d'intéressé mauvais vouloir - d'appliquer leur programme. Les théories réformistes ou révolutionnaires à base autoritaire : radicales, socialistes ou communistes, ont montré, plus encore que l'incapacité des chefs et des membres des partis, l'insuffisance flagrante de leur programme dans la solution du problème social.

Tous disent, car ils entendent bien en être les chefs, que la classe ouvrière est incapable de se conduire seule, qu'il faut une élite, un parti politique, une assemblée d'hommes suffisamment intelligents pour la diriger. Mais si le milieu social paralyse son éducation et rend difficile sa culture générale, des hommes, issus d'elle et demeurés parmi elle, ont, dans le domaine propre de la production, des connaissances et des ressources techniques auquel ne peut suppléer le verbiage des meneurs professionnels. Et leur compétence pratique en face des problèmes du travail, leur capacité organisatrice sont des qualités précises qui manquent à la plupart des dirigeants, éloignés par leur situation des véritables intérêts du peuple.

Les radicaux et les républicains-socialistes mettent leur confiance dans la démocratie sociale parlementaire ; les socialistes révolutionnaires et les communistes proposent au lendemain de la révolution une dictature d'Etat exercée par leur parti au nom du prolétariat.

Radicaux et républicains-socialistes ont été et sont encore, en France, politiquement régnants : les travailleurs n'en continuent pas moins à être aussi malheureux qu'auparavant.

En Russie, les bolchevicks sont au pouvoir depuis dix ans passés ; et les tentatives d'application du socialisme d'Etat ont démontré que la classe ouvrière continuait à être, là aussi, tenue, en état de vassalité. Il y a là, d'ailleurs, outre l'inaptitude et l'impuissance à transporter d'emblée, dans les faits, des systèmes prisonniers de doctrines artificielles, la désagrégation des meilleures volontés par l'atmosphère des cimes et l'impossibilité d'élever et de maintenir tout un corps d'institutions nouvelles qui ne soit la consciente émanation des masses intéressées.

Par ses coopératives de production et de consommation, la classe productrice a, au contraire, fait la démonstration formelle (encore qu'elle ait été faussée par le système actuel de la coopération) qu'elle avait les capacités nécessaires pour assurer la gestion de ses œuvres. (Voir Coopérative).

L'incapacité, pour les ouvriers, de gérer l'usine sans techniciens, est encore une affirmation gratuite. La plupart, pour ne pas dire tous, des progrès réalisés dans le machinisme, ne sont pas les œuvres d'ingénieurs diplômés. Ce sont les ouvriers eux-mêmes qui, en travaillant, ont imaginé pour leur facilité de travail ou pour le plus grand rendement de leur production, le plus grand nombre des perfectionnements apportés dans l'industrie. Le grand usinier Ford en fait du reste l'aveu dans son livre de mémoires.

AU POINT DE VUE JURIDIQUE, l'incapacité consiste en la privation de l'exercice de certains droits. C'est ainsi que les femmes mariées et les mineurs sont frappés d'incapacité juridique : ils n'ont pas le droit d'intenter une action judiciaire. Les femmes sont incapables civiquement, car elles n'ont pas, en France, le droit de vote, ni d'éligibilité.

Cette incapacité civique de la femme ne nous attriste pas : c'est assez de l'obstination des hommes dans l'impasse de la politique. La femme a, du reste, comme l'homme, toujours la faculté de se révolter. Que ne l'y entraîne-t-elle sur le chemin de leur commune égalité?

Accueil

INCARCERATION n. f. (du latin in, dans, et carcere, prison)

Emprisonnement. La plus grave atteinte et le plus formel démenti à la liberté dont se targuent les gouvernements.

Au point de vue strictement légal, l'incarcération est une mesure préventive ou répressive, suivant qu'elle a lieu avant ou après la condamnation. Quand on sait sur quelles faibles bases reposent les accusations, sur quels faux principes repose l'administration de la justice par les magistrats (voir justice, magistrature, prison, répression), on ne peut qu'être indigné du pouvoir laissé à quelques hommes d'incarcérer qui bon leur semble, au seul gré de leur fantaisie ou des intérêts de ceux dont ils dépendent.

L'incarcération préventive, surtout, est un véritable scandale. Sur un simple soupçon, sur une dénonciation anonyme, sur un stupide rapport de concierge ou de gens qui nourrissent à votre égard quelque ressentiment, vous pouvez être plongés dans un ergastule. Le bon plaisir du juge d'instruction peut vous faire rester plusieurs années en prison malgré qu'aucune charge sérieuse ne pèse sur vous. Rappelons le cas de l'ex-député Paul Meunier qui resta incarcéré près de quatre ans préventivement, par haine politique, et que l'on rendit à la liberté avec un non-lieu pour cause d'innocence.

L'incarcération pour faits de propagande est une honte qui rejaillit sur tous les gouvernements, car dans tous les pays, quel que soit le système gouvernemental : monarchique, démocratique, communiste ou socialiste, les opposants à la politique du gouvernement sont persécutés et incarcérés. Les anarchistes sont ceux qui, dans le monde entier, subissent l'incarcération politique. Rappelons-nous, aussi, l'incarcération douloureuse que l'on fit subir durant sept ans à nos camarades Sacco et Vanzetti, incarcération ignominieuse durant laquelle nos malheureux compagnons eurent la menace de mort continuellement suspendue sur leurs têtes.

L'incarcération répressive - c'est-à-dire après la condamnation - a pour but de punir et de corriger le détenu, Or, on sait que le résultat n'est jamais atteint, au contraire.

La population des geôles se compose d'éléments hétérogènes ; mais en ne considérant que ceux qui sont habituellement désignés sous le nom de criminels proprement dits, on est particulièrement frappé par ce fait que l'incarcération, qui est considérée comme un moyen préventif contre les délits antisociaux, est justement ce qui contribue le plus à les multiplier et à les aggraver, par suite de l'éducation pénitentiaire que reçoivent les détenus. Chacun sait que la mauvaise naissance, la misère, une ambiance corrompue, le manque d'instruction ; le dégoût de tout travail régulier (aujourd'hui presque toujours pénible et parfois répugnant),

contracté dès l'enfance, l'incapacité physique d'un effort soutenu, l'amour des aventures, la passion du jeu, l'absence d'énergie et de volonté, ainsi que l'indifférence à l'égard du bonheur d'autrui, etc., sont parmi les multiples causes qui amènent cette catégorie d'individus devant les tribunaux. On retrouve chez les détenus la plupart des tares et des déchéances de la nature humaine. La prison - milieu claustral et corrompeur - ne les atténue pas : elle les aggrave. Elle répand une contamination redoutable, fait peser plus lourdement sur les malheureux et les égarés ses douloureuses déterminantes...

L'incarcération prolongée détruit, en effet, fatalement, inexorablement, l'énergie d'un homme, et elle tue plus encore en lui une volonté dont la prison ne lui offre pas l'exercice. Etre volontaire, pour un détenu, c'est se préparer avaries et souffrances. D'ailleurs, la volonté du détenu doit être brisée, et elle l'est. On trouve encore moins l'occasion de satisfaire le besoin d'affection, Car tout est organisé pour empêcher tout l'apport entre le détenu et ceux pour lesquels il éprouve quelque sympathie, soit au dehors, soit parmi ses camarades. Physiquement et intellectuellement, il devient de plus en plus incapable d'un effort soutenu. Et s'il a eu, autrefois, de la répulsion pour un labeur suivi, ce dégoût ne fera que s'accroître pendant les années de détention. Si, avant d'entrer pour la première fois en prison, il se sentait éloigné d'un travail monotone, rude ou exténuant, l'impossibilité d'un apprentissage l'ayant tenu souvent à l'écart du métier, ou s'il avait de la répugnance pour une occupation mal rétribuée, c'est maintenant de la haine qu'il éprouve contre l'effort même qui lui serait salutaire. S'il avait encore quelques doutes touchant l'utilité des lois morales courantes, il en fait litière désormais, dès qu'il a pu juger les défenseurs officiels de ces lois et apprendre de ses codétenus leur opinion à ce sujet. Et si le développement morbide de ses penchants passionnels et sensuels l'a entraîné à des actes excessifs et délictueux, ce caractère s'accentue davantage quand il a subi pendant quelques années le déprimant régime de la prison. C'est à ce point de vue, le plus dangereux de tous, que l'éducation pénitentiaire est la plus funeste.

Après l'emprisonnement, le voleur, l'escroc, le brutal, etc., est plus que jamais orienté vers les expériences annihilantes du passé. Les anciens errements le reprennent, la récidive le guette. Car les attraites de « l'irrégularité » ont aiguisé pour lui leurs séductions. Par la pensée et à la faveur des promiscuités de la détention, ne s'est-il pas davantage enfoncé dans une fange où s'enlisera sa vie?... Des initiations nouvelles ont enrichi son vice, perfectionné sa méthode, et il va pouvoir, croit-il, se rire des embûches et des sanctions. Singulière ambiance de « relèvement » que toutes les circonstances liguées pour achever un homme... Il sort plus acharné contre la société et il trouve une justification plus fondée à se révolter contre les lois et les usages. Il doit nécessairement, inévitablement, de nouveau commettre les actes antisociaux qui l'ont amené une première fois devant les tribunaux, mais les fautes qu'il commettra après son incarcération seront plus graves que celles qui l'ont précédée ; il est condamné à finir sa vie en prison ou au bagne. .

L'incarcération n'est qu'un reste barbare de la loi du Talion. La vindicte sociale est monstrueuse mesquine et elle reste sans effet sur les gens qu'elle prétend corriger ou guérir. Elle est fonction même de l'autorité qui ne peut vivre sans

répression

Nous aurons, en même temps qu'à supprimer l'organisation de la « justice », à jeter bas toutes les prisons, à rendre impossible cette brimade cruelle et absurde, ce supplice à la fois moral et physique (et, dans tous les cas, inopérant) qu'est l'incarcération.

- Louis LORÉAL

Accueil

INCARNATION n. f. (du latin *incarnatio*)

Union à la chair. Théologiquement, démarche caractéristique (qui fait l'objet d'un des principaux mystères de la religion catholique) par laquelle la Divinité a témoigné de son attachement à la créature et coopéré à sa rédemption, en s'unissant à un corps humain. Jésus-Christ est le Dieu incarné des chrétiens. « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous » (Saint Jean). Le dogme de l'Incarnation, attaqué par de nombreuses hérésies (Apollinaire, Nestorius, Eutychès, etc.) et formulé par les conciles d'Ephèse, de Chalcedoine et de Constantinople (680), est demeuré, au XVIème siècle, à l'écart du grand schisme, Luther et Calvin ne l'ont pas contesté. Et les tendances réformatrices issues du protestantisme ont respecté l'essentiel de la doctrine... (Noël est la fête de l'Incarnation).

Sur ce point comme en beaucoup d'autres, le christianisme n'a fait qu'emprunter, en la rajeunissant, une des formes de leur culte aux religions du passé. Les animaux sacrés de l'Egypte - le bœuf Hâpi, notamment - étaient des incarnations divines. Le brahmanisme avait ses descentes sur terre, ses avatars : Vishnou s'est, à plusieurs reprises, incarné... L'incarnation participe d'une tenace anthropolâtrie. Et les religions, en donnant à Dieu - même accidentellement - des attributs corporels familiers, et plus spécialement humains, répondent à cet irrésistible besoin des foules dont le mysticisme n'abandonne jamais le concret et qui prêtent volontiers au « maître de leurs destinées » leurs traits plus ou moins idéalisés...

Pour le spiritisme, l'incarnation est l'opération par laquelle un esprit prend possession d'un corps et l'âme. Le spiritualisme a ressuscité, pour des besoins de finalité qui ne sont souvent que les tergiversations de la foi, une sorte de métempsychose et voit la perfectibilité des âmes à travers le processus des réincarnations. Il a abandonné, pour le seul réceptacle humain, l'habitat hétéroclite des Hindous. Certaines philosophies idéalistes voient la progression des âmes, après le passage terrestre, se réaliser dans l'immatériel en une ascension indéfinie vers Dieu. Il y a, en toutes ces théories, une préoccupation commune de survie plus ou moins accompagnée de conscience. Elles cherchent à retrouver, en accord avec leur ligne préconçue, le cours d'une évolution en travers de laquelle la mort jette d'indifférentes solutions de continuité. La dispersion matérialiste de l'effort les effraie dans son hétérogénéité, et elles cherchent au fond de leurs aspirations la concordance apaisante d'une harmonie divine...

Au figuré, incarnation veut dire représentation - dans un être humain - la plus complète ou la plus significative d'un type, d'une qualité. Louise Michel fut l'incarnation du dévouement à la cause du peuple. C'est pour une force, un esprit

dominant, prendre une forme matérielle et visible. « Toute grande époque s'est incarnée dans un homme », a dit E. de Girardin. C'est une extériorisation, la preuve parfois d'une activité insoupçonnée. « Les faits humains sont l'incarnation des idées humaines », disait Proudhon.

- L.

Accueil

INCOHERENT adj. (préfixe in et latin cohærens, adhérer avec)

Qui manque de liaison d'accord de suite, de logique.

On appelle métaphores incohérentes celles qui réunissent deux images incompatibles. L'incohérence s'observe dans les propos, les actes, la conduite, le raisonnement, etc.

La Chambre des députés, comme toutes les assemblées législatives, est un assemblage incohérent de bavards présomptueux et ambitieux. Un ministère formé selon la règle parlementaire est un composé incohérent de tous les chefs ou hommes influents des partis qui se ruent à la curée des places et des honneurs. Les politiciens sont des hommes incohérents parce qu'ils ne disent jamais la même chose et que, n'ayant pour but que de participer aux prébendes, l'esprit de suite dans les idées et plus encore l'accord des promesses et des œuvres serait néfaste à leur carrière acrobatique.

Les militants, avant de prendre la parole dans une réunion publique, devront bien se pénétrer du sujet qu'ils vont traiter, car l'improvisation d'un discours rend bien souvent l'exposé incohérent... Que de fois qu'avons-nous pas fait cette expérience?

Au sens péjoratif le mot incohérent veut dire insensé, dément. On dira d'un fou qu'il prononce des paroles incohérentes, pour dire qu'il profère des mots inintelligibles.

Accueil

INCOMPATIBILITE n. f.

Opposition, contrariété qui fait que deux personnes ne peuvent s'accorder. Telle est l'incompatibilité de goûts, d'humeur, de caractère. Entre l'homme et les choses il peut y avoir aussi incompatibilité. « Coriolan, l'homme le plus incompatible avec l'injustice, mais le plus dur et le plus aigri », disait Bossuet. Il y a incompatibilité entre deux choses qui ne peuvent coexister, soit qu'elles s'excluent, soit que l'une soit destructrice de l'autre. Des incompatibilités ainsi sont absolues, d'autres relatives. Un témoignage ne peut être véridique s'il présente des assertions incompatibles. Si dans un régime et au sein de mœurs autoritaires, « la liberté, comme disait Vauvenargues, est incompatible avec la faiblesse », il y a incompatibilité essentielle entre la liberté et la tyrannie, entre la justice et le privilège. Certaines incompatibilités n'existent que par rapport à un système, une doctrine, une religion. « Le plaisir et la gloire dans cette vie sont incompatibles », disait Bourdaloue. Et Proudhon : « Il n'y a pas incompatibilité entre le droit et la destinée du genre humain ».

Au point de vue légal, en jurisprudence, etc., il y a incompatibilité dans l'exercice simultané de certaines fonctions (entre les fonctions administratives, par exemple, et les fonctions judiciaires ou militaires, entre la situation de fonctionnaire et l'état de commerçant. On ne peut être en même temps député et sénateur, etc.). La parenté crée certaines incompatibilités légales : deux frères ne peuvent être juges dans un même tribunal. Il y a des incompatibilités algébriques (quand deux équations ne peuvent être vérifiées pour un même système de valeur des inconnues), des incompatibilités pathologiques (des affections s'opposent au développement de certaines maladies, constituant une sorte d'immunisation ; mais le plus souvent il y a davantage obstacle à l'évolution qu'incompatibilité proprement dite). On triomphe indirectement des incompatibilités physiques qui s'opposent à certains mélanges (comme celui de l'eau et des corps gras, obtenu par émulsion). En médecine et en pharmacie, connaître les incompatibilités chimiques est indispensable, la rencontre de certains produits isolément curatifs pouvant donner naissance à des composés toxiques ou explosifs. Pour le malade non documenté qui se soigne sans le secours du technicien, la prudence doit présider à l'emploi de médicaments administrés simultanément.

Accueil

INCOMPREHENSION n. f.

Pour un linguiste le mot est un barbarisme. Pour un profane, il paraît, dans certains cas, répondre à incompréhensibilité. L'incompréhension est plutôt l'état d'esprit de celui qui écoute un discours, qui lit un sujet ; en peu de mots qui cherche à comprendre une proposition et n'y parvient pas. Il peut y avoir incompréhension foncière ou momentanée.

Cependant il arrive que ce qui est incompréhensible pour certains est, au contraire, fort simple et compréhensible pour d'autres.

Le degré d'intelligence et de savoir importe beaucoup pour la compréhension. Cependant des gens intelligents se montrent inaptes à certaines compréhensions. Avec l'ordre actuel, où tout est relatif, dans une incohérence constante, bien des propositions paraissent mystérieuses et incompréhensibles, pour certains, alors que d'autres considèrent les mêmes propositions comme admissibles et mêmes vraies... Les classes sociales font respectivement preuve d'incompréhension dans leur façon de concevoir l'humain. Car l'homme lucide, vaste et vraiment riche, n'est pas plus réalisé dans le bourgeois que dans le prolétaire. Et dans la jouissance et la tyrannie de l'un comme dans la peine et l'écrasement de l'autre, il y a la déformation des lignes profondes de la vie. La compréhension d'un devenir solidaire est cependant le gage d'une existence harmonieuse...

En général des mœurs bizarres, certaines pratiques plus ou moins extravagantes, des actions désordonnées constituent un bagage de faits incompréhensibles pour la plupart des humains.

Les régions de l'incompréhensible sont les préférées des religions. Leur royaume s'y étend, par les fidèles, incontesté. « Le grand mystère de l'incompréhensibilité de Dieu » (Bourdalué) assoit, mieux que d'habiles raisonnements, sur l'âme des foules, le prestige du Divin. L'état d'incompréhension des masses est le plus sûr élément d'une docile crédulité...

Dans une société qui n'obéit qu'à des intérêts antagoniques, où les mots ont la magie de cacher des faits autres que ce qu'ils expriment, il y a incompréhension pour plusieurs. C'est logique ; comme c'est dans l'ordre et la justice que le langage pourra être compris de tout le monde parce que les mots seront en harmonie avec les faits.



Accueil

INCONSCIENCE n. f.

Le sens absolu de « défaut de perception » est en opposition avec le relativisme universel... Si la conscience est, chez un être, comme le réflexe de la connaissance, l'enregistrement immédiat et plus ou moins lucide des phénomènes, si la subconscience est l'impression descendue au degré où cesse l'identification et la localisation, et subsiste à peine la sensation, l'inconscience commence au niveau où les réactions de ces phénomènes ont cessé d'être normalement perceptibles. Cependant le nombre étendu des faits tombés dans « l'inconscience » par l'accoutumance doit nous mettre en garde contre toute théorie qui tendrait à classer comme inconscients tous les phénomènes d'infime dynamisme comme à vouloir envisager, au sein de la vitalité, un domaine propre et fermé où règnerait « l'inconscient » (métaphysique de Hartmann).

Si la puissance infinitésimale d'un choc nous laisse complètement insensible, comment ces chocs totalisés nous troubleraient-ils? Le mugissement de la mer est fait d'une multitude de sonorités qui, isolément, semblent, insuffisantes pour frapper notre appareil auditif et leur conjonction cependant nous ébranle... Les « petites perceptions » ou perceptions insensibles de Leibnitz sont davantage de menue conscience que d'inconscience. Et le « côté nocturne de l'âme » est une région mouvante, qui fait avec la conscience proprement dite de continuels échanges. Des réflexes descendent à l'inconscience au cours de l'évolution des espèces. Des mouvements prennent, par l'habitude, chez l'individu même, ce caractère... Plus l'acquis de l'être se développe et plus s'accroît le champ de ses richesses « inconscientes ». Les possibilités que nous assure l'inconscient sont étroitement liées au mécanisme des habitudes (voir habitude, instinct). « L'éducation consiste à former des habitudes, à surcharger d'une organisation artificielle l'organisation naturelle du corps, de façon que des actes demandant d'abord un effort conscient finissent par devenir inconscients et s'effectuent machinalement » (Huxley). Des réserves inconscientes redeviennent pour nous sensibles par l'attention. L'inconscience est davantage le mouvement ralenti de nos connaissances que leur état de repos, et leur rappel est plus une accélération qu'un réveil. La perceptibilité n'est ainsi ravivée, si l'on peut dire, qu'au seuil de cette vitesse d'accordance où se manifeste, aux limites du contrôlable, l'énergie suffisante de nos volitions... Mais l'être ne pourrait supporter la tyrannie formidable et le harcèlement continu des phénomènes sans nombre qui s'agitent autour de nos organes s'il en recevait tous les contrecoups au diapason aigu de la conscience. Et leur « assourdissement » est une condition de sa résistance. Il se détend dans l'habitude et l'inconscient d'une présence réelle épuisante, s'y débarrasse du fardeau du savoir et des titillations de la sensation, et n'anime qu'à point vers eux son rythme

circonstancié.

L'immense grenier de l'inconscient est la base d'opération de notre activité intellectuelle. « La perception extérieure suppose des raisonnements inconscients ; la mémoire est due à l'accumulation de faits psychologiques qui sont en nous à notre insu. L'habitude nous montre des actes, primitivement réfléchis et difficiles, devenus automatiques et inconscients. Le rôle de l'inconscient apparaît plus important encore lorsqu'on étudie les phénomènes étranges que révèlent l'hystérie, l'anesthésie systématisée, la suggestion post-hypnotique. Des actes, des systèmes d'actes intelligents s'accomplissent sans que la conscience normale les aperçoive » (Larousse). L'étendue et la diversité du jeu multiple de l'inconscient lui donnent synthétiquement l'apparente indépendance d'un moi distinct, obscur et mécanique. Et nous paraissions assister, en le considérant dans son ensemble, à un véritable dédoublement de la personnalité... Mais il n'y a là qu'un dualisme d'aspect et les zones du conscient et de l'inconscient n'ont pas d'incompatibilités essentielles : elles ne se diversifient que dans l'opposition théorique de leurs extrêmes. Elles sont tour à tour l'habitat de nos biens intérieurs, et nos actes se déplacent de l'une à l'autre comme à l'appel de densités en constante recherche d'équilibre...

Nous employons souvent, dans la terminologie courante de notre propagande, le mot inconscience dans le sens étendu d'ignorance, celle-ci accompagnée de passivité. L'individu inconscient est pour nous celui qui n'a pas la notion avertie de sa véritable position dans le social et des revendications qu'elle implique. Si les hommes quittaient l'inconscience de leur état pour s'élever à une conception équitable de leurs droits, à la compréhension de leur rôle, il suffirait de la cohésion de leurs volontés pour porter l'humanité à ce niveau de stabilité élémentaire que nous poursuivons. Eclairer non seulement le peuple, qui s'incline et pâtit, mais aussi le bourgeois, qui domine et jouit, pour les amener tous deux à la conscience de la médiocrité humaine de leurs situations réciproques, est une des tâches propres de l'anarchisme. Il s'élève en cela au-dessus du moment, dépasse la conscience de classe, pivot d'action temporaire d'un mouvement qui doit aux circonstances sociales d'être « prolétarien » et s'oriente vers une entente intelligente de toutes les portions d'humanité, par-delà leurs cloisonnements arbitraires.

-LANARQUE.

A CONSULTER. - Bouillier : La conscience ; Bertrand : L'aperception du corps humain par la conscience ; Stuart Mill : Philosophie de Hamilton ; P. Janet : L'Automatisme psychologique ; Taine: De l'intelligence ; Colsonet : La vie inconsciente de l'esprit ; Hartmann : La philosophie de l'inconscient ; Bergson : Les données immédiates de la conscience, etc.



Accueil

INCONSEQUENCE n. f. (du latin *inconsequentia*)

Défaut de conséquence. Désaccord entre les propos et les actes, les promesses et les réalisations, la suite et les prémices. C'est un illogisme des attitudes et des situations. L'inconséquence se manifeste dans les mots, les idées, le style, comme dans les procédés et les mœurs. Elle est d'ordre littéraire et artistique comme du ressort domestique ou social. Par extension, s'engager dans une affaire sans en supputer les développements constitue une inconséquence : c'est proprement un degré de l'étourderie et une marque d'imprévoyance, compliquée d'incapacité ou d'un manque de sens pratique. En matière de mœurs l'inconséquence d'une femme, par exemple, est plutôt un attribut de légèreté due au jeu d'un tempérament versatile. Plus graves sont, chez l'être humain, les inconséquences du caractère, obstacles à cette cohésion de la personnalité qui est le gage des rapports normaux. Dans le raisonnement, l'inconséquence se traduit par une insuffisance de parenté entre les termes posés et les déductions : elle engendre le syllogisme boiteux...

Des tares originelles, des dispositions natives prédisposent à l'inconséquence ; des circonstances les aggravent après en avoir favorisé l'essor. L'insuffisance volontaire, l'ignorance, la superficialité de l'esprit, une tendance - acquise ou héréditaire - à la duplicité, la poussée des passions (« les passions rendent inconséquents », dit Genlis ou - La Chaussée - « l'amour rend comme un autre un sage inconséquent ») sont des facteurs d'inconséquence. La corruption des mœurs, les troubles, les ambitions, les appétits vulgaires sont - individuellement et socialement- le bouillon de culture de l'inconséquence.

Du point de vue particulier de l'anarchisme, ceux-là qui, ayant touché les vices de l'état social et l'iniquité de ses principes, les couvrent cependant de leur silence approbateur, ceux qui ont reconnu, proclamé même la nocivité des institutions du temps et continuent à leur apporter le concours de leur collaboration ou à en demeurer les bénéficiaires, font preuve d'inconséquence. La politique est par excellence le terrain de l'inconséquence endémique, à la fois sereine et canaille. Les manifestations électorales en marquent la floraison régulière, sanctionnée par une décevante approbation populaire. Du candidat à l'élu, du programme aux légiférations s'étend la trame prévisible de la plus cynique inconséquence. Et tel qui, a posteriori, invoquera l'impuissance de sa résolution isolée, les obstacles ligüés contre son bon vouloir, sait, au plus fort de ses proclamations initiales, que son effort est tout entier dans l'artifice oratoire, que l'inconséquence est le signe de ses « travaux » de demain, et ses mandants prochains ses dupes obligées...

Du délégué au parlementaire et du chef de groupe au gouvernement s'affirme, sous les auspices de la démagogie et avec la complicité veule des masses,

le prestige d'une inconséquence souveraine et systématisée. Consciente et acclimatée, l'inconséquence politique s'institue dans les esprits lucides qu'elle obnubile, les volontés qu'elle désagrège, les natures droites dont elle brise la ligne. Elle ne provoque, d'une part, sur la face des foules trompées, que le sourire blasé des déceptions attendues. Et, d'autre part, le remords édulcoré de l'élu - s'il surnage en quelque remous - pimente plus qu'il ne trouble les béatitudes. L'inconséquence est ainsi le renfort du scepticisme stérilisant. Elle en appesantit le détachement, propice aux tyrannies admises comme une fatalité parasitaire... « Tout peut se soutenir, excepté l'inconséquence », argumentait Mirabeau aux temps de foi des assemblées. Aujourd'hui, l'inconséquence est devenue un des mensonges conventionnels de la démocratie et le règne se soutient par l'inconséquence comme la religion par l'absurde.

- L.

Accueil

INCONSISTANCE n. f.

Manque de stabilité, de solidité. En gastronomie, l'inconsistance d'un plat, celle d'une opinion en sociologie ou en politique. En physique, absence de liaison des molécules. L'inconsistance d'un bien, d'une affaire sont des facteurs de fragilité ou d'impuissance. Un ouvrage où fait défaut le fond, dont le plan se dérobe, un caractère mou, insuffisamment trempé, sont dits inconsistants. Aussi un manque de suite, de coordination dans les idées, marqué de faiblesse et d'incapacité et considéré en dehors de toute fourberie ou relâchement volontaire : l'inconsistance, par exemple, d'un parti, d'un gouvernement, d'une personnalité régnante. Un Charles VII, un Louis XVI, un Nicolas II, ont été des types royaux inconsistants. Sur les individus inconsistants, nous ne pouvons fonder l'espoir d'une activité avertie, ferme, cohérente, et nous perdons auprès d'eux nos efforts de propagande. L'inconsistance les retient ou les ramène à la masse et ils peuvent tout au plus constituer l'élément flottant et l'appoint aléatoire des partis. A leur point critique les révolutions ont eu plus d'une fois cependant la balance de leur succès commandée par ces forces amorphes. Et nulle sociologie ne peut se désintéresser de l'inconsistant, négliger les pesées soudaines et les réactions de ses marées spasmodiques.

Accueil

INCORRUPTIBLE adj. (employé aussi substantivement), du latin *in corruptibilis*

Se dit des corps inaccessibles aux altérations des agents corrompeurs, internes ou extérieurs : le bois de cèdre est incorruptible. Mais le sens s'en étend aux hommes dont le caractère, la vie résistent aux influences qui tendent à les écarter de leur ligne et à annihiler leurs vertus. Les institutions mêmes, les œuvres qui ne se laissent entamer par les assauts du temps peuvent ainsi, et quoique relativement, être regardées comme incorruptibles. A plus forte raison certaines présences qui, dans l'univers, semblent affranchies du transitoire. Diderot nous entretient de « l'incorruptibilité de la loi naturelle », « De l'immutabilité de la lumière naît son incorruptibilité », dit le P. Ventura.

L'absence d'ambition est, dans la société humaine, le premier gage d'incorruptibilité. Des êtres d'exception opposent, naturellement, un roc rebelle aux forces malignes en quête de désagrégation. Mais la raison est, au-dessus de l'accidentel, le refuge vaste et sans surprise où l'individualité se rit des solliciteuses aux présents frelatés qui font sonner de si pauvres appels à la relâche et à la discontinuité... Des passions exigeantes, des besoins étendus, l'esprit de domination sont les chemins familiers de la corruption. Sur le plan politique sont, parmi les personnages directeurs, de plus en plus rares l'ascétisme du sacrifice ou la simplicité du don. Petit est le nombre de ceux qui, au pavois des partis modernes, sont, de par la trempe de leur caractère ou la sérénité de leur attachement doctrinal, à l'abri des séductions destructrices. Un Blanqui, un Lénine, longtemps un Guesde, ont offert aux matérialités l'impénétrable limpidité d'une vie simple, ardente, pour qui la conviction fanatique est l'essentiel aliment. Des hommes en qui le peuple voit des apôtres et des saints pour l'analogie de leur abnégation avec celle des grands religieux du passé (« Rappelons des chrétiens le culte incorruptible », disait Voltaire), peuvent impunément baigner dans les courants corrompeurs sans qu'en souffre la rectitude d'une volonté dressée vers l'idéal. Mais qui accepte de porter son activité sur le terrain où sévit de nos jours ; en fléau, l'achat des consciences - j'ai nommé la politique - y fait par avance le sacrifice du renom le mieux mérité d'incorruptibilité. Politicien est devenu synonyme de discoureur vénal, d'intrigant sans scrupule. Dans la mare aux mandats les réussites s'assurent à la faveur de la corruption, et les pots-de-vin sont, ensuite, la monnaie convenue des complaisances servies, à lois ouvertes et à secrets offices, à une astucieuse ploutocratie d'affaires. La première de nos Républiques elle politique, a connu les fléchissements avant-coureurs. Un Mirabeau, un Danton ont été des énergies circonvenues à la faveur de leurs appétits ou de leurs mœurs. A côté d'eux, un Robespierre - selon certains : idéaliste aux besoins matériels effacés,

pour d'autres : hypocrite tenacement drapé dans la moralité, car telle est, à un siècle d'éloignement, la sûreté de l'histoire - s'auréola de l'épithète d'Incorruptible...

- L.

Accueil

INCREDULITE n. f. (du latin incredulitas)

L'incrédulité c'est le manque de croyance, la répugnance à admettre ce qui n'est pas prouvé, c'est en réalité un synonyme de scepticisme, théorie du doute de tout ce qui n'est pas évident. C'est donc tout le contraire de la crédulité, de la superstition.

Les anarchistes peuvent affirmer que l'incrédulité est la tendance de l'esprit qui a fait faire le plus de progrès moral, scientifique, intellectuel, au monde. C'est ce que nous allons chercher à démontrer.

Les peuples qui ne sont pas encore sortis de l'état rudimentaire croient qu'ils sont entourés d'esprits qui les menacent, qui leur infligent des maladies, qui doivent être propitiés pour qu'ils ne détruisent pas les êtres humains. Les hommes tremblent devant l'inconnu, ils ne cherchent pas à se débarrasser de cette peur instinctive, abjecte. On voit même actuellement, en France, des personnes qui ne voudraient pas s'asseoir à une table où il y aurait 12 autres convives, et cela parce que, dit-on, il y avait 13 personnes au dernier souper de Jésus, être mythique qui n'a jamais eu de dernier souper. D'autres ne voudraient pas partir pour un voyage ou commencer une entreprise un vendredi, parce que ce même personnage mythique aurait été mis à mort un vendredi ; tandis que si ces personnes crédules étaient chrétiennes, elles devraient se réjouir de la crucifixion de ce sauveur qui resta 6 heures sur la croix (on parle de 3 jours, ce qui est absolument contraire aux récits des évangiles). Les hommes qui ne sont pas affranchis des croyances religieuses, croient aux mascottes, aux porte-bonheurs, au trèfle à cinq feuilles, etc. ; d'autres craignent de passer sous une échelle, d'entrer dans une chambre où il y a trois lumières, de laisser tomber un parapluie ou une canne, ou se figurent qu'un miroir brisé est une sûre prédiction d'un long malheur, etc. Les esprits timorés vivent dans une crainte constante, et pourtant ne font rien pour effacer de leur cerveau ces croyances surannées. Chez les catholiques romains, le, signe de croix, le rosaire répété à satiété, les prières ineptes, les litanies stupides occupent les mains ou les lèvres, et les croyants ne font rien pour améliorer leurs connaissances ou leur état social. La crédulité est donc funeste au progrès.

« Les masses, dit Félix Sortiaux (Foi et Science au Moyen-âge), ont accepté les croyances sans les discuter, sans chercher à leur trouver un sens ». Tandis qu'un petit nombre d'esprit plus ou moins indifférents aux disputes religieuses ont retrouvé et perpétué la tradition scientifique de l'antiquité et ont fait éclore les premiers germes de la science moderne.

Le christianisme, avec ses doctrines plus ou moins absurdes, n'a pas été embrassé au midi par enthousiasme religieux, la mythologie grecque étant beaucoup

plus poétique, plus vivante aux yeux des peuples d'alors que la mythologie chrétienne avec ses demi-dieux ou saints innombrables, son ascétisme antihumain, sa haine des plaisirs sains, ses anachorètes, etc. Le christianisme a été imposé vers l'année 337 par Constantin en Grèce, par Vladimir en Ukraine, avec une violence épouvantable. Clovis et Pépin le Bref, en Gaule, ont versé des torrents de sang pour supprimer les religions auxquelles ils avaient appartenu, mais si le christianisme était adopté dans la vie extérieure, les croyances païennes persistaient et persistent encore. Les anciens dieux étaient devenus des démons, des êtres malfaisants ou des fées, qu'il faut invoquer. Les couriganes, les anciens dieux, sont encore révévés en Bretagne et ailleurs, Les statues d'anciens dieux protecteurs ont été affublées de noms de saints. Les cérémonies antiques ont été transférées au christianisme : le baptême, les autels, les encensoirs, les images, les processions, le carnaval, sont de faibles imitations des cultes de l'antiquité. Il en est de même des rogations, etc. J'ai vu dans le Valais, en Suisse, de longues processions parcourant les prairies et les alpages en criant à haute voix : « Donnez-nous de l'eau! » Leur Dieu était sourd, car il fallait hurler ces paroles pour qu'elles montassent au ciel. Les Valaisans auraient mieux fait de creuser des canaux (comme il y en a déjà dans certaines vallées) pour amener l'eau des torrents et des glaciers. Dans quelques endroits où la superstition a presque disparu, on voit les progrès matériels, car les hommes ne s'occupent plus guère de prières et de rogations. Dans les pays protestants, presque partout plus prospères, plus progressifs, plus riches, la crédulité a bien diminué ; on ne voit plus guère d'hommes dans les temples, et ceux qu'on y voit n'y vont qu'à contrecœur, parce qu'ils auraient peur de perdre leur clientèle si on ne les voyait pas le dimanche parmi les fidèles. Chez les femmes, l'incrédulité ne se répand guère ; de tous les temps les femmes ont été les dernières à abandonner les anciennes croyances. On les voit aller consulter des devineresses, des tireuses de cartes, s'adresser à des rebouteurs plutôt qu'à des médecins, etc. Elles sont fières de se proclamer chrétiennes.

Qu'est-ce donc que le christianisme? C'est un système de doctrines empruntées à l'Ancien Testament et au Nouveau, où ont été incorporées une infinité de superstitions, de cérémonies, prises à d'autres cultes.

Ce christianisme, si profitable aux prêtres, a su s'infiltrer dans les mœurs et devenir un tout puissant moyen de domination et d'exploitation. Cette religion a versé plus de sang que les anciens cultes, elle a abruti des peuples pendant des siècles. Elle fait encore croire aux miracles les plus idiots, comme ceux de Lourdes, où l'adultère Mme Paillason a joué le rôle de l'Immaculée-Conception aux yeux d'une petite déséquilibrée, Bernadette. Elle envoie encore des superstitieux venus de tous les pays catholiques pour boire une eau contaminée qui répand les maladies un peu partout. Ici la crédulité est nettement nuisible à la santé physique et morale, mais elle rapporte tant d'argent que les gouvernements, même radicaux-socialistes, n'osent pas empêcher ni même contredire cette exploitation inepte de la bêtise humaine,

Mais les catholiques n'ont pas été les seuls à tyranniser au nom de la religion. Les protestants ont été aussi cruels en Irlande que Louis XIV dans les

Cévennes.

Au XVIII^{ème} siècle, les Quakers anglais, qui n'admettent pas de prêtres, pas de guerres, étaient fouettés et emprisonnés en Angleterre, parce qu'ils différaient de la croyance générale. En Amérique, ces mêmes Quakers, apôtres de la paix, étaient persécutés par les Puritains qui avaient fui l'Angleterre afin de pouvoir adorer leur Dieu à leur guise. Ces Puritains brûlaient des sorcières. En Suisse même on a brûlé des sorciers jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, ce sont les idées semées par les sceptiques français qui ont mis fin à ces atrocités.

Le célèbre savant anglais Huxley a écrit : « La croyance à la possession par l'esprit mauvais, à la sorcellerie, a amené aux XV^{ème}, XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles la persécution, par les chrétiens, d'innocents hommes, femmes et enfants, persécutions, tortures plus générales, plus cruelles, plus meurtrières que ne furent les persécutions des chrétiens par les païens durant les premiers siècles du christianisme ».

Il ne faut pas oublier que les persécutions exercées par les Romains avaient leur origine dans la politique, les chrétiens refusant de reconnaître le gouvernement romain ; ils attendaient le retour immédiat du Messie, qui devait les sauver tous en détruisant l'empire romain.

Huxley ajoute : « Nous sommes tous, depuis notre enfance, abrutis par des histoires de diables, de sorcellerie, dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Pour la plupart d'entre nous on ne nous enseigne rien qui puisse nous aider à observer exactement et à interpréter nos observations avec le soin nécessaire ».

Le décret de Jacques 1^{er} d'Angleterre condamnait à mort toutes personnes invoquant les esprits malins, les consultant, les employant, etc., en général pratiquant les arts infernaux. Les inventeurs du téléphone, de la lumière électrique, des chemins de fer, de la navigation aérienne, de la T.S.F., les découvreurs des rayons Hertz et des rayons X auraient subi le martyre il y a 280 ans.

« Nous pouvons déclarer, dit Bradlaugh, que l'incrédulité a guéri les pieds ensanglantés de la science et qu'elle a ouvert la route pour la marche en avant ».

Pendant des siècles les exorcismes, le fouet, les chaînes ont été les châtiments plutôt que les remèdes des maladies mentales. C'est l'incrédule Pinel qui a fait connaître les atroces traitements infligés aux malades d'alors. Les églises ne faisaient rien pour les guérisons scientifiques. Pour les croyants, les maladies étaient infligées par Dieu, et l'on se gardait bien d'appeler le médecin. Encore de nos jours les partisans de la doctrine stupide nommée « Christian Science » croient que la prière et la foi suffisent pour guérir tous les maux. Des sectaires appelés Peculiar People (drôles de gens) sont souvent emprisonnés parce qu'ils laissent mourir leurs proches, enfants ou parents, sans faire venir un médecin. Triste effet de la crédulité.

L'étude des lois de l'hygiène, l'antisepsie et l'application de la science médicale ont fait plus pour la santé du peuple que toutes les prières ; elles ont fait presque disparaître la peste et les grandes épidémies. La grippe infectieuse est venue de l'Espagne, elle s'est répandue en Suisse dans le Valais catholique par les soldats qui apportaient les germes de la maladie. Les prières n'ont rien fait pour

sauver les malades. La crédulité répandait les bactéries, comme on l'a vu dans beaucoup d'endroits où les autorités ont fait fermer les églises, lieux de contamination, mais les croyants allaient assister dehors à la messe et y attrapaient la grippe, comme on l'a vu même à New-York, où les autorités avaient interdit les services religieux ; et des milliers de pauvres fous allaient invoquer une relique de sainte Anne. Là encore l'incrédulité aurait été utile.

On se rappelle la récente histoire des mauvais traitements infligés au curé de Bombon par des superstitieux qui l'accusaient de jeter des sorts. Cette croyance aux mauvais sorts cause assez fréquemment des assassinats, des incendies de maisons habitées par de pauvres femmes accusées d'être sorcières, etc. Partout la crédulité fait du mal.

Les prêtres sont toujours du côté des persécuteurs chrétiens.

Le grand historien anglais Buckle, auteur de l'Histoire de la Civilisation en Angleterre, a écrit : « Tant que les hommes attribuent le mouvement des comètes au doigt de Dieu, tant qu'ils croient que les éclipses sont un des moyens par lesquels la divinité exprime son courroux, ils ne seront jamais coupables de la présomption blasphématoire, de chercher à prédire de telles apparitions surnaturelles. Avant de pouvoir étudier les causes de ces phénomènes mystérieux, il fallait croire ou du moins supposer que ces phénomènes eux-mêmes pouvaient être expliqués par l'esprit humain ».

De même qu'en astronomie, en géologie le progrès n'est venu qu'à mesure que les théories chrétiennes ont été rejetées. En ethnologie, en anthropologie, il a fallu que l'incrédulité détruisît la croyance au récit de la genèse pour que ces sciences pussent se développer. Il y a encore de nombreuses personnes qui croient à la création du monde il y a quatre mille ans, alors que la science a prouvé que la terre existait déjà il y a des centaines de milliards d'années. Aux Etats-Unis, il y a des Etats qui interdisent l'enseignement de la théorie de l'évolution, du Darwinisme, comme on l'appelle à tort.

Le christianisme a persécuté les Juifs jusqu'à la Révolution française en France, jusqu'en 1830 en Angleterre, on les persécute même à présent en Pologne, en Hongrie, en Ukraine, etc. : triste effet de la crédulité. On massacrait, on expulsait de pauvres innocents parce qu'on croyait que leurs ancêtres avaient fait mourir un dieu, ou plutôt un fils de Dieu, qui n'a jamais existé! Les Juifs eux-mêmes se persécutaient mutuellement parce que d'autres Juifs avaient d'autres idées religieuses.

Les Mahométans massacrent les Hindous qui massacrent à leur tour les Musulmans quand ils le peuvent.

En Angleterre, on condamne encore à la prison pour blasphème. On prétend encore que c'est le christianisme qui a aboli l'esclavage, mensonge évident par lequel les prêtres jettent de la poudre aux yeux des croyants. Il y a quelques mois, l'évêque de Fuharry, en Suisse, est venu à Lausanne faire une conférence où il prétend qu'un des grands services du catholicisme a été l'abolition de l'esclavage. Or les prêtres chrétiens, catholiques ou protestants, en se fondant sur la Bible, ont

toujours été d'ardents adversaires de l'abolition. Ce sont les incrédules qui ont assuré ce grand progrès.

C'est le roi chrétien d'Espagne, Charles-Quint, et un moine, qui ont commencé la traite des nègres. Il y a cent ans encore, les très croyants armateurs de Bristol et de Liverpool s'enrichissaient en vendant des esclaves.

L'athée Condorcet, avant la Révolution, avait noblement attaqué l'esclavage, alors que les planteurs français faisaient travailler leurs esclaves à coups de fouets. C'est la proclamation des Droits de l'Homme qui a fait abolir l'esclavage dans les colonies françaises, esclavage rétabli par Napoléon et supprimé définitivement grâce aux efforts d'athées comme Schœlcher. Il a donc fallu des incrédules pour mettre fin à une des plus grandes iniquités dont les croyants furent toujours des défenseurs acharnés.

Pour terminer, voyons ce qu'un homme intelligent doit faire. Il doit commencer par faire table rase, selon l'expression de Descartes, de toutes les idées préconçues dont l'éducation, l'influence des milieux, surtout des familles, ont bourré le cerveau. Il ne faut croire à rien qu'on n'ait d'avance observé soigneusement, ne conclure qu'après avoir vu le pour et le contre, par l'analyse et la synthèse. On s'élèvera peu à peu à une croyance solide, en dehors de toute foi religieuse, de toute superstition atavique.

L'homme incrédule n'adoptera pas les doctrines politiques hasardées, les programmes des beaux parleurs qui veulent profiter de l'assiette au beurre, il n'élira pas des représentants qui se moquent bien de leurs promesses. L'incrédule restera lui, il sera un vrai anarchiste.

- G. BROCHER.

Accueil

INDEFINI adj., accidentellement subs. (du latin indefinitus)

Qui n'est pas délimité, soit dans l'absolu, soit au regard de nos connaissances. L'humanité nous paraît susceptible d'un développement indéfini, mais ce progrès n'est pas nécessairement conditionné par l'infini divin. En philosophie, l'indéfini désigne l'indéterminé, non l'infini. « Il s'oppose à défini, comme infini à fini. Il signifie ce qui n'a pas de limites que notre esprit conçoive, mais qui peut en avoir dans la réalité. L'idée d'indéfini exprime une expérience possible, celle d'infini traduit une idée posée a priori » (Larousse). Une idée qui manque de définition est dite indéfinie. Le terme indéfini désigne en logique la proposition qui convient au général non au particulier. En grammaire, il exprime une idée vague qu'on n'applique point à un objet précis, à une époque déterminée : article, adjectif, nom, sens, sujet, passé indéfinis. L'infinitif, le participe, modes sans personnes, sont des modes indéfinis. En chimie, les combinaisons indéfinies sont celles qui se font en toutes proportions.

Accueil

INDEPENDANCE n. f.

« C'est, dit Littré, l'absence de dépendance » (Voir ce mot). Est indépendant qui ne dépend de personne.

L'individu ne peut être indépendant que lorsqu'il trouve en lui-même, soit d'instinct, soit par l'observation et la réflexion, les mobiles de ses actes, et lorsque sa propre industrie lui fournit les moyens de se passer du concours des autres ou, tout au moins, de n'y recourir que dans la mesure des rapports indispensables. L'individu indépendant se refuse à toute sujétion volontaire et défend avec opiniâtreté sa liberté individuelle (voir ce mot). Il n'admet avec les autres que des relations harmonieuses où la personnalité de chacun est respectée ; sinon, il les repousse. L'indépendance n'est, le plus souvent, que dans la solitude. « L'homme le plus fort est celui qui est le plus seul », a dit Ibsen. Cet homme est le plus fort parce qu'il trouve ses forces en lui-même et a moins besoin des autres. Il est, pour la même raison, le plus libre et le plus indépendant.

C'est par l'esprit que l'homme est indépendant plus que par sa situation sociale. On peut tourner la meule sous le fouet et demeurer le plus libre des hommes parce qu'on porte en soi une force d'âme qu'aucune coercition ne vaincra. On peut être un grand seigneur et le plus vil des esclaves, parce qu'on n'est qu'un courtisan n'attendant rien que du prince. Blanqui, qui passa quarante ans de sa vie en prison, fut le plus libre des hommes ; il était plus indépendant que les gens au pouvoir et que les valets qui l'emprisonnaient.

C'est une erreur profonde, une grossière tromperie, de dire : « La fortune seule donne l'indépendance ». Cette formule est bien représentative de l'esprit « bourgeois » ; elle est l'exact reflet de ceux qui rapportent tout à l'argent, qui n'attendent rien que de lui et qui ajoutent non moins faussement : « Sans argent, point de bonheur! » Combien il serait plus exact de dire : « Grâce à l'argent, tous les esclavages et tous les malheurs », la possession de l'argent étant de toutes les monstruosité sociales la plus fatale au bon équilibre des rapports entre les hommes!... La fortune traîne après elle tout un cortège de basses passions et de vilenies. Intrigants, sollicitateurs, flagorneurs, parasites de toutes les espèces s'accrochent à elle comme les poux aux crinières sales pour importuner ceux qui la possèdent. Ceux-ci, d'ailleurs, ne trouvent là que ce qu'ils ont cherché. Ils espéraient sans doute que le cortège serait plus brillant ; mauvais psychologues, ils n'ont pas compris que la fortune est comme la plus belle fille du monde et ne peut donner que ce qu'elle a, souvent bien peu de choses.

Plutôt que de donner l'indépendance et le bonheur, la fortune les supprime. Elle crée des sujétions de plus en plus tyranniques, d'abord pour l'acquérir, ensuite

pour la conserver et l'augmenter. Elle ne peut donner l'indépendance à qui ne la porte pas en lui. Si l'homme fortuné échappe aux soucis matériels, il est parfois dans une dépendance plus lamentable par son hérédité, son éducation, son milieu. Il y a quelque chose de vrai dans cette opinion de M. Paul Bourget que « la souffrance des riches dépasse en intensité celle des pauvres ». Leur souffrance est aggravée de la déception qu'ils éprouvent en constatant que le bonheur ne s'achète pas plus que la santé, l'amour et l'amitié. Une telle souffrance n'est pas précisément signe d'indépendance. S'il échappe au joug du salariat, l'homme riche est l'esclave de la complexité de ses passions. Il n'y a qu'à lire tous les jours les faits-divers des journaux, racontant les turpitudes où la fortune plonge tant de ceux qui la possèdent, pour voir tout ce qu'il y a de faux flans la prétendue indépendance qu'elle leur procure.

Evidemment, dans une société où tous les rapports sont basés sur la puissance de l'argent - une autre est possible, heureusement! - la fortune est une garantie d'indépendance matérielle ; mais quelles longues et basses servitudes, négatrices de toute indépendance, n'exige-t-elle pas pour l'acquérir? Seul, le « gros lot » qui échoit par un hasard quelconque, est susceptible de créer une indépendance enviable s'il favorise un homme intelligent, actif, scrupuleux, à qui il donne le moyen de s'occuper suivant ses goûts. Mais pour un de ces hommes intelligents, combien de sots, d'orgueilleux, de malfaiteurs et de maniaques plus ou moins dangereux pour qui la fortune n'est que le moyen de satisfaire de folles ambitions, d'assouvir de malpropres passions, et dont l'indépendance ne se manifeste que dans une licence vile et déshonorante! Et encore, si pure que soit l'origine et si bon que soit l'usage de la fortune, elle établit toujours, entre celui qui la possède et le désordre social, une solidarité compromettante pour un homme véritablement indépendant.

Certes, nous n'avons pas à repousser la fortune si elle se présente. Comme le chantait Béranger:

« La richesse, que des frondeurs
Dédaignent, et pour cause,
Quand elle vient sans les grandeurs,
Est bonne à quelque chose ».

Mais ce n'est pas parce qu'elle nous échoira qu'elle sera bonne ; elle ne vaudra que par l'usage que nous en ferons et elle ne nous apportera une véritable indépendance que tout autant qu'elle ne nous mettra pas sous le pouvoir de la sottise dont elle s'accompagne le plus souvent.

La vérité est du côté de Bossuet disant : « Il n'y rien de plus libre et de plus indépendant qu'un homme qui sait vivre de peu ». Doctrine d'humiliation, de résignation ricanent certains. - Non, doctrine de sagesse qui, si Bossuet l'avait suivie, n'aurait pas fait de lui un des plus bas flagorneurs de Louis XIV. Doctrine qui fit un Diogène indépendant d'un Alexandre, lui permettant, dans son dénuement, de mépriser l'orgueilleux despote qui venait mendier son admiration et, à qui il ne demanda que de se lever de son soleil. Ce jour-là, moins que jamais, Diogène ne

trouva l'homme qu'il cherchait.

La fortune ne peut échoir qu'à un certain nombre de privilégiés, profiteurs de l'exploitation humaine. Il ne peut y avoir des riches que parce qu'il y a des pauvres sur lesquels ils exercent leur violence. L'indépendance que procure la fortune a pour corollaire la dépendance de ceux qui la produisent. Et voilà tout ce que des économistes bourgeois, qui prétendent former l'élite des hommes, viennent nous proposer comme le seul moyen d'indépendance!...

Pour le groupe humain, l'indépendance est dans la liberté d'association des individus suivant leurs besoins communs et les possibilités de satisfaire ces besoins, tant matériels qu'intellectuels et moraux. Là encore, l'état de violence et d'iniquité, le droit du plus fort et les exigences de la sottise se sont imposés. La guerre a placé des groupes sous la dépendance d'autres groupes comme la loi du groupe s'est imposée à l'individu. Peu à peu s'est établie pour les groupes une indépendance factice, conventionnelle, appelée « nationale ». L'indépendance propre à chaque groupe a été absorbée comme celle de l'individu par l'agglomération successive dans la famille, le village, la région, le pays, au point de se confondre aujourd'hui dans celle des populations des grands Etats.

Les peuples ont souvent lutté pour leur indépendance, surtout au début de leur existence. Ils n'ont réussi qu'à changer les formes de leur dépendance. Plus ou moins brutalement, les plus forts ont absorbé les plus faibles et il en continue toujours ainsi. Les principes du droit international ne disent-ils pas qu'il y a des Etats souverains, d'autres mi-souverains, et d'autres que « les intérêts de communauté internationale » permettent de tenir complètement en tutelle? Avec de tels principes on justifie toutes les violences. La raison des plus forts continue à être la meilleure, et ce ne sont pas les hypocrites assemblées des rhéteurs réunis dans ce qu'on appelle la « Société des Nations » qui y changeront quelque chose. On l'a vu à la façon dont l'indépendance des petites nationalités a été respectée à la suite de la Guerre du Droit et de la Civilisation ; on le voit au Maroc, en Syrie, au Nicaragua, en Chine et ailleurs.

Seuls des hommes indépendants pourront former des peuples indépendants, quand la violence n'imposera plus des groupements arbitraires, quand les individus s'associeront suivant leurs besoins, leurs affinités, en dehors de toute dépendance qui n'aura pas été librement acceptée. Alors, il n'y aura plus de patries jalouses et sanguinaires, enfermées dans des frontières, et on pourra voir une immense Fédération où chacun sera indépendant dans l'indépendance de tous.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

INDEX n. m. (m. lat. signifiant : indicateur ; de in : vers, et dicere : dire)

Doigt le plus proche du pouce, appelé aussi : indicateur. Table alphabétique des matières d'un livre. Catalogue de livres dont l'autorité pontificale défend la lecture (Index librorum prohibitorum). C'est une liste officielle des ouvrages prohibés par l'Eglise catholique, publiée régulièrement à Rome. Elle est établie par la « Congrégation de l'Index », composée de cardinaux assistés de « consultants ». Pour les ouvrages mis à « l'index expurgatoire », la prohibition est retirée après correction. De nombreuses et sévères censures étaient prononcées autrefois contre ceux qui enfreignaient les lois de l'Index. Le pape Pie IX les a réduites à deux : une excommunication générale contre tous ceux qui traitaient les choses sacrées sans l'approbation de l'évêque du diocèse, et une excommunication spécialement réservée au souverain pontife contre les lecteurs de livres prohibés.

Le fonctionnement de l'Index s'explique parfaitement par la nécessité constante de défendre le Dogme contre le libre-examen. Mais en notre époque, le journal et le livre sont devenus d'une circulation si aisée que nulle interdiction ne peut empêcher l'examen des bases de la religion. Déjà l'incroyance a atteint toutes les classes de la société, et même dans le monde catholique, on passe outre aux lois de l'Index.

Accueil

INDIGENCE n. f. (du latin indigentia)

Manque des choses indispensables à la vie. La personne qui manque souvent des premiers biens est qualifiée d'indigente. L'indigence est donc le contraire de l'opulence. C'est par rapport aux riches qui jouissent non seulement du nécessaire, mais encore du superflu, que l'indigence est regrettable socialement. Indigence est synonyme de misère, de dénuement. C'est malheureusement le lot (trouvé dans le berceau) d'un nombre important de personnes, contraintes à souffrir dans la pauvreté, si bonne soit leur intention de sortir de cette situation par le travail. L'organisation sociale dans laquelle les déshérités sont obligés de se mouvoir, est créatrice d'indigence. Il ne suffit pas, dans la société actuelle, aux pauvres gens de vouloir travailler pour pouvoir le faire ; de même qu'il ne suffit pas de travailler pour recevoir l'intégralité du produit de son travail. Le travail engendre bien toutes les richesses, mais il n'attribue pas, du fait de l'organisation de la propriété et d'une mauvaise éducation, la propriété des produits du travail à qui les a créés. Dans une société rationnelle l'indigence ne saurait exister.

Au figuré, on considère comme indigente la personne dont l'esprit manque de lucidité.

- E. S.

Accueil

INDIGÈNE adj. (du latin *indigena* ; de *indi* ou *endu*, à l'intérieur, dans le pays ; et de *gena*, né ; de l'iusité *geno*, j'engendre, qui se rapporte à la racine sanscrite *gan*, engendrer, produire)

Qui est originaire du pays, de la contrée ; qui lui est exclusivement propre. Plante indigène ; production indigène. Subst., personne originaire du pays : « Les indigènes de l'Amérique ».

Les migrations périodiques des peuples nomades ; les migrations accidentelles de populations fuyant devant la famine ou les cataclysmes naturels ; les guerres de toute sorte ; les colonisations ; le commerce, etc., ont sans cesse créé des échanges de populations, des mélanges de races, aussi est-il à peu près impossible à l'heure actuelle, de déterminer scientifiquement le degré réel d'indigénat d'un individu.

L'indigène est donc chose tout à fait relative. On entend bien qu'un Français est indigène de France, un Espagnol d'Espagne, un Algérien d'Algérie, etc., mais cela ne correspond à la réalité que conventionnellement, administrativement. Envahie par vingt peuplades qui ont séjourné plus ou moins longtemps sur son sol, s'y sont même fixées, la France, par exemple, ne saurait prétendre que ses habitants sont des indigènes. Pas plus que l'Espagne d'ailleurs, que les Juifs et les Arabes ont habité plusieurs siècles ; ou que les Etats-Unis d'Amérique, presque entièrement peuplés d'émigrants des cinq parties du monde.

Mais les Etats entretiennent soigneusement les préjugés relatifs au patriotisme, dont la base est l'indigénat. Il nous faut dénoncer sans relâche, le mensonge de l'unité native des peuples, des races, afin qu'il n'y ait plus sur terre que des indigènes du monde.

- A. LAPEYRE.

Accueil

INDISCIPLINE n. f. (du latin *indisciplina*)

Est le manque de discipline. La signification de ces deux mots a été profondément modifiée pour arriver à celle qu'on lui donne communément aujourd'hui. Ils viennent du latin : *disciplina* et *indisciplina*, produits par *discere* qui voulait dire : apprendre, et se rapportait à l'instruction.

Le véritable sens de discipline est : « instruction qui se transmet » (Bescherelle). C'est l'enseignement, l'éducation, l'étude, ce qui forme la connaissance, donne à l'activité humaine une direction intelligente, éclairée. Le manque de discipline, ou indiscipline, est l'ignorance, l'obéissance aux préjugés, la marche aveugle à travers les chausse-trapes de la sottise. On lit dans Oresme : « Et aussi le gieu du bien discipliné (instruit) diffère du gieu de celui qui est indiscipliné ». Le disciple était celui qui suivait la direction, la discipline, de celui qui l'avait instruit ou de l'enseignement qu'il avait reçu.

Tout cela s'est modifié et fait que tout le monde ne parle plus la même langue en matière de discipline et de son contraire l'indiscipline. Peu à peu le disciple devint celui qui se plaça sous l'autorité d'un maître ou d'un enseignement sans jamais les avoir connus. C'est ainsi qu'on a vu tant de disciples dénaturer et ridiculiser, en prétendant les défendre, des idées et des hommes qu'ils n'avaient jamais compris. L'ignorance du disciple incita le maître à pontifier et à se montrer de plus en plus tyrannique. La discipline, perdant son caractère d'enseignement, devint la règle, la loi qui exige l'obéissance passive.

C'est au christianisme que l'on doit cette transformation. Les disciples du Christ, jusqu'à saint Paul qui établit la doctrine de l'Eglise, furent des ignorants admirant et suivant leur Maître de confiance. L'Eglise, en formulant des dogmes de plus en plus impénétrables à l'esprit humain, créa cette discipline de la foi qui consiste à croire d'autant plus fortement qu'on comprend moins ce qu'on croit, et qui aboutit à l'obéissance perinde ac cadaver des jésuites. La discipline, direction intelligente d'après la connaissance, devenait la discipline, soumission aveugle dans un renoncement de l'intelligence qui allait jusqu'à la mort. La même discipline s'établit pour le guerrier avec la formation des armées permanentes. Elle fut le corollaire de la discipline religieuse. L'homme qui, comme chrétien, devait obéir aveuglément en toutes circonstances, ne pouvait qu'obéir aussi à la guerre où, si souvent la religion menait la danse ; et il ne pouvait qu'obéir aussi de la même façon aux lois civiles établies par un pouvoir émanant de la puissance divine. De là cette discipline érigée en commandement formel, sans réplique, et la soumission totale avec l'obéissance sans discussion. De là aussi, la réaction inévitable, l'antidote du poison : l'indiscipline devenant bonne contre une discipline devenue mauvaise.

La discipline, sous la forme de l'instruction, est nécessaire à l'homme. Il faut, pour que ces efforts ne soient pas inutiles, que son temps ne soit pas perdu, qu'il ait une méthode de travail et de vie. Il la trouve dans une discipline librement choisie et acceptée, qui ne s'applique pas seulement à sa vie privée mais aussi à ses rapports avec ses semblables. Cette discipline est, suivant les circonstances, d'ordre moral ou d'ordre pratique ; elle envisage toutes les formes de la collaboration, de la coopération, de la solidarité sociale ; elle est l'adhésion à tout ce que l'homme raisonnable juge bon et accepte pour la conduite de sa vie et elle lui est d'autant plus nécessaire et favorable qu'elle lui permet d'avoir des relations plus harmonieuses avec les autres hommes. Aussi, comprend-on l'indiscipline quand cette discipline n'existe pas.

Non seulement l'indiscipline éclate inévitablement sous l'effet de la contrainte, mais elle est une nécessité vitale dans une société où la raison de l'individu, le libre choix de ses directions, sont de plus en plus annihilés par la discipline collective. L'indiscipline, c'est-à-dire qui ne respectent pas les droits de l'individu, est comme l'insurrection, lorsque le gouvernement viole les droits du peuple : « le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs » (Déclaration des Droits de l'Homme, de 1793, article 35). Il n'y a de discipline véritable que celle qui a été librement consentie. Celle qui s'impose par la violence, sans instruire, sans avoir fait appel à la discussion, à la critique, au choix, est la discipline de l'abrutissement. C'est la discipline sociale dans ses différentes formes : scolaire, militaire, religieuse, etc... Contre l'abrutissement, l'indiscipline de l'intelligence, l'insoumission de la volonté, sont les plus sacrés des devoirs.

Et ce n'est pas l'adhésion inconsciente des « majorités compactes », la passivité du « peuple souverain », qui peuvent légitimer devant la libre discipline de l'intelligence cet état d'abrutissement. Au contraire, là plus qu'en n'importe quelle circonstance : « la majorité a toujours tort » (Ibsen).

Il est heureusement, au-dessus des disciplines autoritaires et mortifères de la société à l'envers, des caractères, des sentiments et des forces indisciplinables. Ce sont celles qui entretiennent la vie dans les espaces aérés et lumineux de l'esprit, hors des catacombes où la discipline sociale enfouit les hommes. Ce sont elles qui portent le flambeau, qui suscitent la critique et la révolte, qui luttent pour la liberté, qui obligent les vieilles bourriques scolastiques à marcher malgré elles, qui arrachent leurs bandelettes aux momies de la tradition, de la forme et de la règle, qui démasquent l'imposture malfaisante et grimaçante, qui montrent l'odieux et le grotesque de cette chientit carnavalesque attachée par le sang et par l'imbécillité au respect des saints principes de la discipline officielle. Prométhée est éternellement en état d'indiscipline contre les dieux, et ceux-ci mêmes en bénéficient. Ils seraient depuis longtemps ensevelis sous leurs propres cendres si le phénix de l'indiscipline ne s'envolait toujours plus vivant du bûcher où ils ne cessent de le brûler ; si la vie ne criait, toujours plus ardente, aux hommes indisciplinés : « En avant, par delà les tombeaux ! » (Goethe).

- Edouard ROTHEN.

Accueil

INDIVIDU, INDIVIDUALISME n. m.

Qu'est-ce qu'un individu ? « Un être constitué par un ensemble de parties telles que celles-là et non pas d'autres peuvent le constituer ; que réunies et non séparées, elles font son unité, distincte d'une manière plus ou moins permanente d'autres unités individuelles. » (J. Thomas). Rattaché à son étymologie latine (individuus, indivisible) l'individu serait ce qui ne peut être vu que dans son ensemble et qui cesse d'être quand ses parties sont séparées. Il est ainsi, biologiquement, le « spécimen vivant d'une espèce qui ne peut être divisé sans cesser de vivre. » (Larousse). Il est en même temps « un être formant une unité distincte dans un genre. » La personne (agrégat de particularités qui embrasse jusqu'aux attributs moraux) est d'abord un individu, mais « un individu d'une telle complexité d'organisation qu'on ne la peut modifier sans la détruire ; et surtout c'est un individu qui tout attaché qu'il soit par certains côtés au milieu dans lequel il vit et pense », s'en rend néanmoins assez indépendant pour que ses caractères séparatifs puissent devenir sa marque distinctive... Enfin les partisans de la liberté (opposée ici, au moins relativement, au déterminisme) considèrent l'individuation, comme « la constitution volontaire de l'être lui-même en face de l'ordre universel. » Cette constitution permet l'opposition critique du moi en laquelle « le moi se représente à lui-même comme le non-moi d'un moi idéal. » Ce moi idéal dont, dans une certaine mesure à son gré, il s'approche ou s'éloigne, donne ainsi son orientation à un « progrès moral » issu d'initiatives individuelles. C'est la thèse idéaliste de la perfectibilité transposable dans le social où elle reconnaît aux réactions de l'individu sur le milieu une portée évolutive plus ou moins décisive..

Nous n'étudierons ici ni l'individualité transitoire du minéral, ni l'individualité purement vitale du végétal, ni même l'individualité déjà consciente de l'animal. Nous nous en tiendrons aux individualités supérieures. Nous ne rechercherons pas ici davantage la substance philosophique de l'individu, ni n'interrogerons en ses prémices lointaines l'individualité personnelle. Nous n'agiterons pas la question de l'innéité (qui sera abordée plus loin) ou de l'acquisition de la sociabilité (voir ce mot), ni ne ferons la balance, dans la raison pure, des antinomies (relatives d'ailleurs et souvent plus apparentes qu'exclusives) entre l'individu et la société. Il ne s'agit ici ni d'un moi abstrait, ou mystique ou transcendantal, d'un individu interprété en dehors des contingences. Nous nous en tiendrons plus aux réalités positives qu'aux fondements spéculatifs et considérerons surtout, l'individu, la cellule individuelle, dans son milieu organique naturel, c'est-à-dire l'individu vivant, avec toute l'espèce humaine, au sein de la société...

* * *

De l'individu vivant, les sciences ont établi le caractère organique. « Les variations de l'espèce ne sont plus pour le biologiste que des résultantes, des sommes de variations qui se sont produites dans chaque individu séparément. L'espèce sera ce que seront les individus, subissant chacun les influences sans nombre des milieux dans lesquels ils vivent, et auxquels ils répondent chacun à leur façon. Et quand le physiologue parle de la vie d'une plante ou d'un animal, il y voit plutôt une agglomération, une colonie de millions d'individus séparés, qu'une personnalité une et indivisible. Il vous parle d'une fédération d'organes digestifs, sensuels, nerveux, etc., tous très intimement liés entre eux, tous-subissant le contre-coup du bien-être ou du malaise de chacun, mais vivant chacun de sa vie propre. Chaque organe, chaque portion d'organe, à son tour, est composé de cellules indépendantes qui s'associent pour lutter contre les conditions défavorables à leur existence. L'individu est tout un monde de fédérations, il est tout un cosmos à lui seul !... Et dans ce monde, le physiologue voit les cellules autonomes du sang, des tissus, des centres nerveux. Il reconnaît les milliards de corpuscules blancs - les phagocytes - qui se portent aux endroits du corps infectés par des microbes, pour y livrer bataille aux envahisseurs. Plus que cela : dans chaque cellule microscopique, il découvre aujourd'hui un monde d'éléments autonomes dont chacun vit de sa vie propre, recherche pour lui-même le bien-être et l'atteint par le groupement, l'association avec d'autres que lui. Bref, chaque individu est un cosmos d'organes, chaque organe un cosmos de cellules, chaque cellule un cosmos d'infiniment petits. Et, dans ce monde complexe, le bien-être de l'ensemble dépend entièrement de la somme de bien-être dont jouit chacune des moindres parcelles microscopiques de la matière organisée...

« De même le psychologue voit de nos jours dans l'homme une multitude de facultés séparées, de tendances autonomes, égales entre elles, fonctionnant chacune indépendamment, s'équilibrant, se contredisant continuellement. Pris dans son ensemble, l'homme n'est plus pour lui qu'une résultante, toujours variable, de toutes ces facultés diverses, de toutes ces tendances autonomes des cellules du cerveau et des centres nerveux. Toutes sont reliées entre elles au point de réagir chacune sur toutes les autres, mais elles vivent de leur vie propre, sans être subordonnées à un organe central : l'âme... Si autrefois, la science s'attachait à étudier les grands résultats et les grandes sommes (les intégrales, dirait le mathématicien), aujourd'hui elle s'attache surtout à étudier les infiniment petits, les individus dont se composent ces sommes et dont elle a fini par reconnaître l'indépendance et l'individualité, en même temps que leur agrégation intime.

« Quant à l'harmonie que l'esprit humain découvre dans la nature et qui n'est, au fond, que la constatation d'une certaine stabilité des phénomènes, le savant moderne ne cherche plus à l'expliquer par l'action de lois conçues selon un certain plan, préétablies par une volonté intelligente... Ce qu'on appelait « loi naturelle » n'est plus qu'un rapport entre certains phénomènes, entrevu par nous, et chaque « loi » naturelle prend un caractère conditionnel de causalité. C'est-à-dire : Si tel phénomène se produit dans de telles conditions, tel autre phénomène suivra. Point de loi placée en dehors du phénomène : chaque phénomène gouverne celui qui lui succède, non la loi. Rien de préconçu dans ce que nous appelons l'harmonie de la nature. Le hasard des chocs et des rencontres a suffi pour l'établir. Tel phénomène durera des siècles parce que l'adaptation, l'équilibre qu'il représente a pris des siècles à s'établir ; tandis que tel autre ne durera qu'un instant si cette forme d'équilibre momentanée est né en un instant... Ainsi pour les planètes de notre système solaire, résultantes multi-millénaires de millions de forces aveugles, ainsi pour nos continents, édifiés molécule à molécule... Ainsi d'autre part pour l'éclair, rupture momentanée de l'équilibre, redistribution subite des forces... L'harmonie apparaît ainsi comme équilibre temporaire, adaptation provisoire. Et cet équilibre ne durera qu'à une condition : celle de se modifier continuellement, de représenter à chaque instant la résultante des actions contraires... » (Kropotkine).

Et l'histoire et la jurisprudence, et l'ethnographie, l'économie politique et la sociologie enfin, toutes les sciences qui traitent, de l'homme - frappées des rapports statiques des atomes en incessante oscillation et de l'identité phénoménale des réflexes cosmiques, et du provisoire constant d'un équilibre fait d'une multitude de contradictions animées - demandent (comme l'astronomie, comme les sciences exactes et organiques, comme la physiologie humaine l'ont fait dans le champ propre de leurs investigations) au mouvement des infiniment petits, individuels, le secret d'une harmonie - aujourd'hui perturbée -- des sociétés humaines. Se débarrassant peu à peu des reliquats obstinés du vieil esprit théocratique, délaissant les voies révélées, les artifices déductifs (le Tout - réel dans le Divin - rythmant l'ascension des parties, l'Accord final préexistant dans l'Omniscient), la science économique voit aussi autre chose dans la société qu'un ordre préétabli aux éléments assujettis. Elle interroge à la base les individus changeants, régulateurs aveugles de provisoires évolutions, tâte le sens de leurs besoins et de leurs sollicitations, tend à voir, conséquemment, l'orientation des phénomènes sociaux ailleurs que dans « l'intérêt des riches minorités », Et de nouvelles philosophies, à leur tour, guidées vers une marche parallèle par tant de similitudes, s'efforcent d'accorder au cosmos le rythme humain et collaborent à l'immense synthèse... « L'anarchie se présente comme une partie intégrante de la philosophie nouvelle. Elle cherche le plus complet développement de l'individualité, combiné avec le plus haut développement de l'association volontaire sous tous ses aspects, à tous les degrés possibles, pour tous les buts imaginables : association toujours changeante, portant en elle-même les éléments de sa durée et revêtant les formes qui, à chaque moment, répondent le mieux aux aspirations multiples de tous. Une société enfin à laquelle les formes préétablies, cristallisées par la loi répugnent ; mais qui cherche

l'harmonie dans l'équilibre, toujours changeant et fugitif, entre les multitudes de forces variées et d'influences de toute nature, lesquelles suivent leur cours et, précisément grâce à la liberté de se produire au grand jour et de se contrebalancer, peuvent provoquer les énergies qui leur sont favorables... » (Kropotkine).

Il n'y a pas d'harmonie stagnante, pas d'unité fixe, pas de société figée ni d'individu immuable, pas de nature immobile ni de monde arrêté. Mais un flux et reflux continuels d'action et de réaction, d'agrégation et de désagrégation. Et les êtres humains, en incessante activité de conservation et d'extension, parmi les forces naturelles et les efforts de leurs semblables, oscillent du social à l'individuel, sous la poussée d'impérieuses attractions et d'irrésistibles contraires. Aspiration à la plus grande agglutination mais qui appelle - sous menace d'étiollement et de mort - l'association avec les proches constituant aussi leur être et qui, contrecarrés, tôt ou tard, réagissent. Réduction (apparente et provisoire) de « l'un » impatient, en face de l'union sans laquelle « les uns » ne peuvent s'étendre, dont il est ; l'arrêt peut-être, mais pour l'élan. Egoïsme irréductible et gourmand, mais solidarité inéluctable et féconde : individu, société... Individu et société se présentent dans la vie (c'est-à-dire par-delà le problème des origines et des légitimités) comme deux contraires - autant qu'il puisse exister des contraires hors de l'absolu - qui s'attirent et se pénètrent, et leurs confrontations accusent des interdépendances continues et de multiples apports réciproques. Et, dans le groupe social, l'individu - en fût-il la cellule initiale - apparaît comme quelque Prométhée condamné à trouver sa grandeur au sein des forces à son sort enchaînées. Et de la chercher parmi elles, et aussi par elles et jusqu'en elles (et non contre elles, au moins dans un sens d'hostilité) traduit non seulement un acquiescement raisonnable à l'inévitable, mais aussi le choix lucide d'une sagesse qui prend délibérément son parti - le meilleur parti - d'une situation qu'elle ne peut pas plus modifier qu'elle ne l'a créée. Une sagesse qui renonce à sacrifier son devenir au négatif, qui porte son vouloir - plutôt qu'à d'inutiles efforts de dissociation, au succès d'ailleurs indésirable - à se faire un levier des puissances qu'elle tenterait en vain d'abattre. Et nous voyons, bien plus que dans un antagonisme épuisant, grandir de concert l'individuel et le social. D'une émulation féconde aux luttes créatrices nous paraissent, plus que d'une guerre à mort, se dégager les lentes vérités. Dans un social plus vaste et sympathique se situe pour nous, plus compréhensif, et plus nourri, l'individuel. Et moins éthérés, plus humains - clartés vivantes dans la vie ouverte à toutes les lumières - s'y allument etradient quelques beaux isolements qui ne seraient ailleurs, dans un repli subtil et froid, qu'un recroquevillement, et la chlorotique consommation d'une fleur détachée...

Si vous voulez savoir si la société (il n'est même pas question pour l'instant d'une forme sociale définie, ni d'un cadre primitif ou développé) est un obstacle dressé en face de l'individu, essayez de transporter l'homme dans le milieu idéal de l'égotisme antisocial : la solitude, débarrassée de tout souvenir et de tout apport humain. Et supputez les fruits de ce transfert. Regardez cet égoïste civilisé - qu'autrui enchaîne à qui il demande tant ! - regardez-le (impuissant voyage

d'ailleurs) contraint à reprendre seul les étapes, de sa culture (élément moderne de son égoïsme), obligé de regagner le niveau des joies que son intelligence affinée considère non seulement comme une corbeille précieuse mais dont elle caresse l'envahissant parterre. Dites-moi comment il remontera jusqu'aux présents sur lesquels son dilettantisme, sa philosophie éternelle spéculent jusqu'au néant et vers quels cieux s'essoreront - dans le soi éternel - ses pensées de demain ?...

* * *

Il est bien entendu que « la vie collective ne supprime aucunement les vies individuelles, que l'activité commune ne supprime pas les activités particulières. En les harmonisant », non plus sous les auspices de lois préjugées « naturelles » mais par un arrangement voulu qui s'inspire d'une cosmologie bouleversée « on vise au contraire à les rendre plus intenses, plus productives, au profit de chacun des individus qui groupent leurs efforts. Le but final, c'est la satisfaction plus grande de l'individu. » (de Lestrade). Le social, au moins dans son essence et ses attendus généraux, est - ne l'oublions pas - une avance (naturelle ou non) faite par les individus pour la garantie et l'appui de leur individualité. Et l'individu - en dehors de tout contrôle rigoureux qui, aussitôt que l'on quitte l'économie, a quelque chose de singulièrement puéril - entend se réserver le droit d'insurrection contre toute société qui s'oppose à telle équitable et rationnelle récupération. Il n'est pas - il ne doit pas être - en instance de sacrifice sur l'autel d'une collectivité extérieure à lui. Il a fait dans la société un placement (lequel n'exclut pas la forme élevée du don), il a fait un placement, ou le mouvement des forces obscures de la nature nous le fait apparaître tel, il n'importe. Et nous le regardons à la fois, dans son principe, comme inéluctable et fécond. Dès que le système social détourné de son but, faussé dans ses bienfaits, étouffe ses possibilités, dès que la société lui ferme les voies qu'elle a pour fonction de libérer et d'élargir, pourquoi l'individu n'en dénoncerait-il pas les clauses, tacites ou formelles, cette fois tyranniques ? Contre un marché de dupes, l'individu se doit, par la révolte, de sauvegarder sa part humaine au devenir. Et l'anarchiste est avec lui - de par ses revendications primordiales - qui ne renonce pas à exercer l'autorité pour la subir et pour qui les méfaits qu'il dénonce dans l'individuel ne deviennent jamais des vertus parce que transposées dans le social ; l'anarchiste qui, se refusant (à l'invocation de tels considérants : sentimentaux, intellectuels, éthiques, etc., ou de leur coalition) à tourner contre autrui l'oppression, ne peut de quiconque en tolérer l'exercice. Car s'il est « naturel et bienfaisant qu'un être, qu'un individu, ait à la fois une vie intérieure dont il est maître souverain, absolu, et une vie extérieure qu'il harmonise avec celle de ses semblables ; et qu'il unisse ses énergies à celles de ses semblables pour triompher avec moins d'efforts des résistances des choses, il n'est ni naturel ni bienfaisant qu'il abdique la maîtrise de lui-même, soumette sa personnalité non pas seulement à une autre, mais à une

collectivité. » (De Lestrade).

* * *

La sociabilité (que la société la précède ou qu'elle en soit le corollaire), le besoin (servi ou non par un penchant originel) d'association, d'adduction humaine, se manifestent dès les premiers âges de l'espèce et avec un tel caractère d'irrésistibilité (solidarité d'abord défensive amplifiée peu à peu jusqu'aux échanges les plus diversifiés et dont les nécessités, à mesure qu'elles s'élèvent, si elles demeurent impérieuses, sont de moins en moins apparentes) qu'on peut les regarder en fait comme naturelles à l'homme. Naturel ainsi donc l'état de société (branche ou conséquence de la sociabilité) dont les animaux eux-mêmes, à côté des premiers hommes, nous offrent des réalisations déjà remarquables. Seuls sont manifestement conventionnels, transitoires, révisables les modes d'agglutination et d'organisation sociétaire, les formes économiques et sociales, les systèmes et les régimes qui règlent - s'ils n'ordonnent - les rapports entre individus. Si la société correspond sensiblement au degré de développement des individus, à leur niveau intellectuel et moral, au point qu'on a pu dire : tels hommes, telle société (ou inversement), il n'en est pas de même des régimes économiques, des systèmes qui sont la superstructure, souvent parasitaire, du social et qui semblent en favoriser - mais plus encore en paralysent - l'évolution. La société traduit dans l'ensemble (mœurs, opinions, manifestations de sociabilité, etc.), sinon les désirs obscurs des individus et leur intime accordance, au moins leur consentement et leur globale adaptation. Adhésion en quelque sorte passive cependant, pour la plupart, et, somme toute, superficielle, expression encore d'un « mensonge conventionnel », approbation, presque toujours exclusive d'un choix volontaire, d'individus acquiesçant dans l'obscurité de leur ignorance et sous la confuse astreinte d'immédiates nécessités. Quant aux systèmes sociaux, qui ont dans l'État, dans les gouvernements leur quintessence autoritaire, ils servent (c'est le cas général) les intérêts des minorités privilégiées et ne doivent leur empire qu'au subterfuge et à la force. Et l'adage : « les individus (et les peuples) ont les sociétés et les gouvernements qu'ils méritent », à peine exact quant aux sociétés, ne peut être retenu pour les gouvernements sans de sérieuses réserves. Les régimes sociaux, en effet (par leur agent, l'État, et ses variantes politiques), savent s'entourer d'un réseau de protection tel qu'il assure leur perdurance bien au delà de la convenance des gouvernés. Certes ceux-ci vivent souvent dans une sorte d'inconscience de leurs besoins véritables, et emprisonnés dans une désirance rudimentaire. Mais aussi ils se sentent éloignés des conditions propres à les satisfaire, tenus à distance qu'ils sont de la vie intellectuelle et d'un mouvement libre et personnel. Pris entre le mysticisme de leurs espérances et le fatalisme de leur sort, ils consentent à d'absurdes souffrances et demeurent confusément malheureux. Plus ou moins travaillés par le levain des penseurs ou ébranlés par les

appels de leur propre nature, le frémissement d'imprécises aspirations, ou seulement irrités par de compressives réductions, les individus n'affrontent qu'à regret - et dans certaines circonstances critiques - le risque parfois mortel des assauts maladroits contre les bastions du pouvoir. D'ordinaire quelques réformes habiles - os à point jeté - font rentrer pour un temps dans la niche sociale le peuple qui montre les dents. Et s'appesantit en lui - dans l'inexercice de ses moyens - le sentiment d'une impuissance pourtant toute relative et momentanée. Les incompatibilités aiguës, les resserrements excessifs s'accompagnent parfois cependant d'une concertation réactive des individus qui, victorieuse, assure, avec des chances plus ou moins heureuses, le changement escompté. C'est ainsi que les révolutions, recours suprême des contractants lésés, non admis à la révision pacifique, tentent d'accoucher par la force les régimes nouveaux.

* * *

Les sociétés (ou mieux les groupes sociaux) étendues peu à peu des clans familiaux aux nations, à travers maintes conjonctions intermédiaires : tribus sauvages, communes rustiques, embryons féodaux, cités moyennâgeuses, seigneuries provinciales, tendent à s'épanouir en confédérations intéressées, aux cadres internationaux. D'autre part le décongestionnement vital des organismes centralisateurs épuisés par une lourde concentration est appelé à favoriser, même peut-être par voie d'évolution, un réveil progressif d'autonomie communale et cellulaire. Quant aux systèmes sociaux, l'économie en a presque toujours pétri et dominé le caractère. Partis, par la conquête primitive, de l'appropriation individuelle non seulement des biens généraux mais des moyens mêmes de la vie, ils ont perpétué cette mainmise, par l'esclavage antique, le servage médiéval, le salariat moderne, jusqu'au capitalisme, apogée présente de la possession antisociale. Et, malgré de dures résistances qui déjà sont des spasmes de transition, l'économie s'oriente vers des formes plus ou moins collectives de socialisme et de communisme dont maintes associations, voire de trusts et de cartels décèlent jusque dans le capitalisme l'évidente pénétration, et qui ont même, en propre, leurs ébauches nationales. Et ces formes portent en elles déjà le germe, sur de nouvelles bases, de détentes et d'individualisations affranchies... Ce que seront du reste les formes sociales de l'avenir, nous l'ignorons. Et nous n'avons pas, comme les écoles autoritaires, un plan tout prêt pour enfermer l'humanité de demain, pas même de « république coopérative réglée et arrangée d'avance à imposer aux générations encore à naître : l'avenir sera ce que le feront les hommes et les femmes d'alors, selon leurs mentalités et leurs circonstances. Si nous leur léguons la liberté, ils mèneront une vie libre, conditionnée par l'état de choses transformé et amélioré qu'auront produit les progrès de l'intelligence humaine et l'emploi accru des forces naturelles qui en découlera... » (W.C. Owen).

Lucrèce, Hobbes, Locke, Spinoza, etc., regardent la société comme étant d'invention humaine et lui donnent pour fondement quelques-uns l'intérêt, les autres la raison. Plusieurs recherchent sa source dans la précarité reconnue de l'état de nature. La plupart des écoles philosophiques de l'individualisme moderne, avec Nietzsche, Stirner, etc., au nom de l'égoïsme, en dénoncent le mensonge, traitent même le corps social et surtout l'État, son symbole ordinaire, « d'entité métaphysique ». Spencer, Worms, Lilienfeld, Novicow, etc., l'assimilent à un organisme vivant, quelque chose comme une amplification de l'individu. Spencer veut limiter l'intervention de l'État à l'accomplissement des « devoirs de justice ».

Certains, tel Rousseau, voudraient, dans la prime nature retrouvée, renouveler les assises du « contrat social ». Des négateurs repoussent l'opportunité d'une telle reconstitution, même sur des bases rénovées... Au gré des thèses et des philosophies contradictoires, l'individu est tour à tour campé en arbitre suprême de son être ou réduit au rôle de rouage passif, fonction du social souverain. Les théories moyennes interviennent qui, par des dosages nuancés, cherchent une balance entre les uns inconciliés : l'individu et la société, Les individualistes bourgeois (secondés par les économistes à la Leroy-Beaulieu, à la Guyot), exaltent ou récusent à divers titres l'État selon qu'ils placent la société sous l'égide de l'autocratie brutale et avérée ou l'orientent, encore tâtonnante, vers les bases de la démocratie, purement politique d'ailleurs et paravent d'une souple ploutocratie. Ils s'essaient surtout à justifier par les « raisons » d'une prospérité générale (concentrée en quelques mains particulières !) et un faux droit, et de vaines facultés d'accession de chacun à la richesse privée et aux fonctions publiques, les libertés effectives d'un noyau restreint de fortunés, maîtres toujours indétrônés des destinées d'autrui. Certains ont conscience qu'un malaise - auquel il faudra tôt ou tard s'attaquer - paralyse peu à peu, dans la progression ambiante, une société privée (par des inégalités monstrueuses d'effort et de jouissance et l'accès à la vie totale interdit de fait au grand nombre) de la poussée lumineuse de millions d'individus libérés. Mais ils n'osent, - je ne parle pas ici de ceux qui, répudiant leurs origines et le cloisonnement odieux des classes, sont entrés dans l'arène avec les novateurs sociaux - abandonner l'économie (théoriquement caduque et scientifiquement isolée, condamnée enfin par l'équité humaine, mais aux profits pour les leurs encore certains) du capitalisme...

* * *

Entre la société (théoriquement presque inconcevable, et, du reste, pratiquement inviable) où rien ne subsisterait de l'individu dans le bloc plein d'une communauté intégralement « unicisée » et, de l'autre, le système qui consiste en l'isolement

individuel complet et ne s'évoque que dans le cadre d'une contrée inexplorée avec tous les aléas du sauvagisme, il y a toute une gamme de combinaisons sociales et économiques, plus ou moins naturelles ou logiques, durables ou éphémères, heureuses ou agitées... Toutes - qu'elles s'en défendent ou non - cèlent en quelque proportion ces éléments constitutifs de communisme et d'individualisme - pôles extrêmes - stériles si on les envisage dans leurs absolus irréductibles, mais, si on considère l'amalgame plus ou moins judicieux, matériaux essentiels, et d'ailleurs inévitables, de tout noyau sociable. Il est évident que l'individualiste isolé, si peu qu'il quitte les régions expurgées du plus petit rapport d'ordre vital ou utilitaire avec autrui pour s'approcher de quelque unité humaine, se réincorpore à quelqu'un de ces systèmes qui, peu ou prou, grossièrement ou habilement, par abandon instinctif ou concertation réfléchie, mêlent le social à l'individuel et accordent à l'un ou à l'autre la prédominance, selon la façon dont on y envisage la structure du corps social et la conception que l'on s'y fait de la satisfaction et de l'importance de ses composants. Des principes hétéroclites et souvent contradictoires, dont certains eurent dans les civilisations disparues leur épanouissement et qui animent encore, diversement, les formes sociales actuelles, président aux assemblages de ces laborieux édifices.

Nous ne ferons pas ici de ces divers systèmes un examen qui aura sa place au mot société, tout comme les anticipations sociales et économiques du communisme et de l'individualisme anarchistes qui ont été jusqu'ici seulement esquissées et non traitées en propre. Nous constaterons seulement que, parmi les systèmes en vigueur (et d'influents philosophies constructives visent à les défendre plus qu'elles ne les contrecarrent), nul n'est arrivé à assurer à l'ensemble des individus une stabilité satisfaisante. Aucun n'est parvenu, non pas à amener en état d'harmonie, mais même à maintenir en équilibre toutes les portions d'humanité du corps social. Tous n'obtiennent, des individus réunis, la « mécanique » prévue par leur économie que par l'intervention extérieure, la superposition d'un appareil de coercition parfois plus ingénieux que les rouages incohérents dont il assure la coexistence. C'est que, en dehors d'une imperfection manifeste et dont nous ne pouvons dire si elle est davantage le fait d'une barbarie persistante ou du mauvais vouloir, tous, parmi les systèmes existants et d'autres en instance de succession, admettent comme légitime, consacrent par des mœurs et des lois l'inégalité initiale des unités constituantes. Ils en disproportionnent les possibilités vitales d'abord, évolutives ensuite, et impliquent une échelle d'accès aux biens généraux qui est, non seulement pour l'homme mais même pour le producteur, une normale frustration. Et les privilèges qu'ils accordent à des catégories favorisées, ils ne peuvent que par l'ignorance, la terreur ou la violence, en garantir le bénéfice. Tous font appel à la force en mille interventions ouvertes ou dérobées et soutiennent, par de savants ou cyniques artifices, souvent idéalisés de morale, les prérogatives somptueuses de groupes numériquement grêles. La société dont nous subissons l'emprise et dont les caractéristiques s'agglomèrent en « civilisation bourgeoise » a trouvé dans un assemblage politique dont l'État est la clef de voûte, l'arme la plus propre pour conserver à ses appétits le jeu souverain de leurs appropriations. C'est l'armature

osseuse d'un régime en lequel n'existe qu'à travers un mensonge flagrant le soutien volontaire des participants dépouillés. Et c'est elle qui assure à un capitalisme boulimique l'adéquate activité des masses rivées à ses services...

Que, d'une part, la domination se relâche, qu'un instant l'appareil répressif s'avère impuissant à maintenir les individualités spoliées, ou que, d'autre part, la notion d'une plus complète individualité s'éveille en l'esprit des opprimés, que le savoir les pénètre, que la peur les abandonne, et la ruée des besoins comprimés aurait tôt fait de disloquer ce corps d'iniquité. Mais les étapes d'une telle révolte (qui, sans conscience, serait sans lendemain), mais les ébauches subséquentes ne nous intéressent que si à mesure elles ouvrent le chemin de leur vie propre à un plus grand nombre d'individus. Et c'est comme fonction de cette délivrance - délivrance matérielle, intellectuelle, morale, etc. - que les mouvements sociaux, même restreints, et les sociétés nouvelles appellent notre chaleureuse attention, notre aide au besoin, et qu'une éducation préparatoire en doit orienter, dans le sens de nos espérances, les déterminantes. Mais « c'est bien la lutte contre tout pouvoir officiel qui nous distingue essentiellement, nous anarchistes ; chaque individualité nous paraît être le centre de l'univers, et chacune a les mêmes droits à son développement intégral, sans intervention d'un pouvoir qui la dirige, la morigène ou la châtie. » (Elisée Reclus). Et nous n'abdiquons rien de nos revendications idéales et entendons peser en ce sens, sympathiquement chaque fois qu'il est possible, sur les réalisations d'abord, l'évolution ensuite des provisoires sociaux qui peuvent, autour de nous, naître et s'établir.

* * *

On a vu déjà - aux mots anarchisme, capitalisme, État, , etc., et à travers les multiples mots, choisis d'ailleurs, qui évoquent quelque face du problème individuel et social - que les anarchistes se posent en adversaires résolus de toute forme collective qui poursuit l'extension unilatérale d'une classe avantagée et, en particulier, de « ce faux état social qui attribue à l'un le produit du travail de milliers d'autres. » (Elisée Reclus).

Il n'est pas question de nous illusionner sur la capacité sociale effective de l'éducation spontanée ni sur les vertus totales du catastrophisme révolutionnaire. Ni de prêter à la liberté (terminologie vague qui, dans son absolu, cèle l'autocratie et nous ramène à la suprématie des forts) un potentiel magique. Socialement parlant, l'anarchie intégrale demeurera d'ailleurs vraisemblablement bien plus tendance que possibilité, idéal plus que système réalisé. Mais tout avènement du socialisme (en ses formes toujours plus dégagées de l'État) s'attaquant à l'unilatéralisme de la propriété, nous semble appelé à favoriser l'essor des individus comprimés dans le

capitalisme - comme ils le furent dans le servage - par un labeur annihilant Avec lui s'accusera, nous l'espérons, une détente à mesure plus marquée. « Le socialisme, d'ailleurs, n'est sans doute qu'une des phases de l'humanité. La mentalité inférieure de la masse bourgeoise ou plébéienne nous réduit seule à la nécessité de certaines contraintes sociales... Le premier besoin de justice satisfait, l'esprit de liberté réclamera sa part. Et, tour à tour épris de plus de justice et de plus de liberté, oscillant des prêcheurs de communisme aux prêcheurs d'anarchie, l'homme social toujours rencontrera de nouveaux domaines pour son initiative indépendante ou associée. » L'anarchie n'est pas strictement à nos yeux le « système politique et social où l'individu se développe librement, émancipé de toute tutelle gouvernementale » qu'elle apparut à ses débuts. Elle n'est pas pour nous, comme pour certains des nôtres et souvent pour la foule, un organisme virtuellement réalisé - quelque chose comme « la société du bon plaisir » - que ses constructeurs tiennent en réserve pour le lendemain du « Grand Soir ». L'anarchie est moins une doctrine d'ailleurs qu'une aspiration, et nous ne nous enfermons pas, à proprement parler - ce mot pris dans son sens étroit de système - dans quelque « société anarchiste ». L'anarchie est surtout l'esprit, et la force au besoin, qui doit sans relâche, dans les pré-révolutions comme aux heures de réédifications, vivifier d'une part les philosophies et les sociétés nouvelles, et toujours, d'autre part, faire obstacle à ce que l'individuel soit offert en holocauste au social ou à quelque portion du social. Elle ne prétend pas être la magicienne du bonheur des peuples qui, dans les plis de sa robe idéale, tient prête pour les hommes quelque structure de la définitive harmonie. Elle est plus et mieux que le cadre le plus large. De l'individu possible, elle est la gardienne et le guide, la protectrice et le flambeau. Elle n'a pas, au pendule infatigable du temps, imposé l'arrêt sur quelque immuable « paradis ». Elle n'est pas l'esclave de quelque demain stéréotypé. Ses formes aimées ne sont que des passages et des expériences ouvertes, et des jalons. Elle les quittera pour aller plus loin avec tous ceux qui auront mieux. Elle ne voit pas de limite au savoir agrégeant des hommes, pas de borne au plus vaste champ social, de fin au plus grand individu. Mais elle veut les hommes toujours plus libres pour qu'ils apportent leur concours à l'imprévisible. Car il n'y a pas pour elle toute la lumière humaine, ni toutes les jouissances, sans tous les hommes... Nous ne réduisons pas l'anarchie à n'être qu'une étape, dans notre avance un point, dans notre rêve un moment. Nous ne pouvons la concevoir en effet comme une cristallisation. Elle n'est pas, elle ne peut pas être conservation, au sens où ce mot signifie l'immobilité. Elle est l'inlassée prospection. A son étreinte se dérobe le but à mesure que sa recherche l'atteint, et elle s'anime et se roidit pour de nouveaux essors. Elle est par essence contre ce qui existe, non par opposition pauvrement systématisée, mais par ambition large et claire, parce qu'elle est avec et pour ce qui sera. L'anarchisme est comme le juif errant de la pensée et de la vie. Il ne s'offre, aux courtes haltes, que le réconfort du repos. Et il reprend, retrempé, la route sans fin, si passionnante dans son inconnu. Et dans la marche insatisfaite est sa raison d'être et sa joie...

Que fera l'anarchisme en face du social ? Il n'y a pas de milieu. Ou nous aimerons jusque chez autrui l'individu accru et nous sauvegarderons sa liberté, ou nous

tournerons vers nos centres d'aveugles regards, et se réorganiseront autour de nous, contre nous, « les libertés de barbarie ». De l'individu qui s'efforce à nos côtés, nous serons l'associé et coopérerons, dans la « réforme économique » accomplie, à cette « réforme mentale » dont nous cueillerons aussi ensemble les fruits. La liberté multipliée n'est pas, ne peut pas être la stagnation de la pensée. Elle est la cage ouverte aux esprits emmurés. Songez à « ces libres Hellènes qui furent nos devanciers et sont encore nos modèles. » (E. Reclus). Parmi les hommes libérés, l'homme, d'une aile plus sûre, reprend son vol. Mais si « contre tous les partis les anarchistes sont seuls à défendre en son entier le principe de la liberté » (Kropotkine), on ne peut s'attendre, si l'avenir sourit à leurs espérances, qu'ils laisseront se reformer derrière eux ces « libertés d'oppression » dont ils eurent tant de peine à triompher. Nous voulons dégager l'individu naissant « qu'un destin mauvais jette en pâture à la violence des forts » et ne pouvons admettre qu'il soit repris par des coercitions de maturité. Nous ne pouvons - prudence, intérêt, bonté, égoïsme, altruisme, ce que vous voudrez - abandonner le frère humain au carnassier à peine assoupi dans les ténèbres de l'homme et qui ne peut manquer, au réveil, de ranimer sa griffe si se désintéresse notre vigilance... Se plaindre que « l'action collective amoindrira l'individu par quelque diminution de liberté, c'est réclamer en faveur de la liberté du plus fort, qui s'appelle l'oppression. »

Certes ceux qui, parmi les nôtres, à tort ou à raison, regardent le communisme le plus étendu comme l'atmosphère et le cadre les plus propres au jeu fécond des individualités, ne peuvent le considérer comme une fin, ni s'y figer dans un dogme. Ils ne cessent pas - ils ne peuvent pas cesser - d'être à la recherche de conditions meilleures peut-être. La préoccupation du « milieu (ou des milieux) adéquat à toute époque, au maximum de bien-être et, de liberté pour chaque individu » les éloigne d'une absurde stagnation. Et leur doctrine sociale, sous le contrôle de ce principe, demeure éminemment circonstanciée et constamment révisable. Or l'existence même d'un milieu où toutes les individualités pourront poursuivre librement leur évolution implique logiquement qu'il ne pourra y être toléré l'oppressive suprématie d'une individualité particulière et que toute liberté d'expansion (et ce mot est pris ici dans son sens effectif et n'a rien de commun avec l'artifice déclamatoire des morales en vigueur) s'y limitera à la liberté voisine. Car « il est évident que l'homme ne peut être absolument libre que dans l'isolement absolu. Toute collectivité, toute société, toute vie publique restreint la liberté de chacun dans la mesure nécessaire à l'exercice de la liberté d'autrui. L'essentiel est que cette vie politique qui est pour l'homme un moyen » le demeure pour tous et ne devienne jamais une fin ni en elle-même, ni, par prédominance oppressive, pour quelques-uns, pour quiconque. D'autre part si la société n'est, théoriquement, qu'une « entité abstraite, qui ne subsiste que par et pour les individus », elle n'en a pas moins, pour chacun de nous, une existence réelle dont pas un être intelligent ne niera les bienfaits. Que ce soit par égoïsme développé ou par altruisme natif (tous deux d'ailleurs évolutifs) que l'homme se porte vers son prochain, qu'il s'agisse d'un prolongement ou d'un dédoublement (l'un comme l'autre fécond), c'est là le terrain - plus spéculatif qu'efficace - de la philosophie. Mais les faits, mais l'expérience,

tout ce que nous savons de la vie et du monde nous dit que l'homme ne vit pas seul, que tout ce qu'il a pu acquérir qui vaillablement lui vient de ses rapports avec ses semblables, bref qu'il ne serait, sans eux, qu'une pauvre cellule chétive et désemparée en lutte constante pour ne pas périr. L'individu n'a pu croître et s'élever que par l'appui des individus, voisins, par une coalition défensive d'abord, propulsive ensuite contre les forces adverses. Car l'entraide n'est pas qu'un misérable resserrement vital - précieux du reste - elle est le facteur constant de nos plus belles acquisitions...

* * *

Du point de vue biologique, nous l'avons vu, la liberté est la chose essentielle : « sans elle, la croissance et le développement individuels sont impossibles, et partout où le développement de l'individu est entravé, l'évolution de l'humanité s'arrête. Il nous est impossible d'énumérer les innombrables arrêts, de calculer en chiffres exacts la gravité des blessures infligées à nos libertés individuelles quand le pendule revient vers l'esclavage. Néanmoins, sans conteste possible, il y a blessure. Il ne peut en être autrement d'ailleurs. Biologiquement parlant, nous faisons tous partie d'un même ensemble organique, - l'espèce humaine, - faire tort à l'un, c'est faire tort à tous. On ne peut, pas avoir la liberté à l'une des extrémités de la chaîne et l'esclavage à l'autre extrémité. Selon nous le Privilège doit être aboli, quel que soit son aspect ou sa formation. Le Privilège est la négation de l'unité organique de l'humanité, de cette unité de la famille humaine que nous regardons comme une vérité scientifique. » (W.-C. Owen). Mais à l'égard de ce privilège (dont l'appropriation foncière et la monopolisation arbitraire des moyens de production, d'échange et de consommation, constitue actuellement le type économique), une fois opérée la réduction de toutes ses formes accessibles, les individus ne peuvent - sans se condamner de nouveau à l'amoindrissement prochain - se départir d'une clairvoyante vigilance. Notre conception de la liberté de vie s'oppose non seulement à la licence, mais à la liberté même du privilège. Leurs principes s'excluent au point que nous ne pouvons, dans la logique, en concevoir même, dans le milieu social, la coexistence. Mais nous savons que, dans l'état actuel des mentalités générales, le jeu libre des individualités est pratiquement impossible sans des mesures propres à en garantir l'exercice. S'abandonner au rythme idéal d'une liberté théorique, c'est tenir ouvertes au privilège toutes les portes - ou presque - pour une rentrée sociale, c'est lui offrir toutes les facilités de reconstitution. La coalition des humains avertis - comme celle des faibles dans la nature d'ailleurs - doit tenir en respect (et je n'évoque ici nul appareil, nulle méthode ou organisation spéciale de résistance et d'alarme) les forces brutales - instinctives aussi - à l'affût inlassé de toutes nos défaillances et de tous nos relâchements. En attendant que les faibles s'élèvent à la force de la raison par la culture et la conscience de leur individualisme, on ne peut

s'en remettre aux forces du hasard du soin de tenir en équilibre tolérant et fertile les portions actives, différenciées, multitudiques de l'humanité...

De même que « l'individualité physiologique - et son harmonie - est constituée par l'activité propre, mais cependant subordonnée à l'activité totale, des éléments cellulaires » de même le corps social doit être considéré comme un organisme (superposé sans doute, mais non superfétatoire) dont le fonctionnement, utile à tous, « nécessite un acquiescement de la liberté individuelle ». Dans le désordre des régimes actuels, où quelque Moloch social subsiste et où les avantages sont faussés dans leur application (dans leur préparation aussi) plus encore que dans leur principe (théoriquement libéral), c'est surtout la balance des biens sociaux, des protections sociales, qui est à refaire et, en vue de justes apaisements et d'équitables possibilités individuelles, l'économie confiée aux associations privées et libres. Et c'est la marche de l'ensemble social réglée sur les exigences mouvantes de tous ses composants individuels, en vue de leur plus complète satisfaction... Il nous apparaît que « la planète n'est pas faite pour être dominée par quelques-uns » et qu'elle ne doit pas être le « fief » de quelque aristocratie. A nos yeux, « la terre est faite pour être utilisée, librement et également par tous ceux qui y vivent... C'est un organisme économique unique, un entrepôt unique de richesses naturelles, un atelier unique où ont un égal droit de travailler tous les hommes et toutes les femmes. » (W.-C. Owen). Mais, sur ce terrain naturellement offert à toutes les existences humaines, les plus forts, ou les plus rusés, bref les plus âpres ont établi ce règne permanent de la curée qu'une soi-disant civilisation encense et justifie. Et si la civilisation nouvelle ne veut pas retomber sous la griffe d'une « société de loups » elle devra lui opposer des institutions plus solides que le rempart de sa raison et la proclamation d'une liberté générale...

Il n'est pas, socialement, de prédominance limitative que nous puissions accepter, fût-ce celle d'une « élite ». Où est d'ailleurs la supériorité ? Et qui en est juge ? Et chacun ne possède-t-il pas en lui les éléments de sa propre supériorité ? « Qui de vous, disait Elisée Reclus, qui de vous, dans son âme et conscience, se dira le supérieur de son voisin et ne reconnaîtra pas en lui son frère et son égal ? » A quel étalon se rapporte l'élite ? Où en sont les attributs immuables ? Et « l'élite maîtresse » va-t-elle, pour asseoir son triomphe, paralyser la naissance ou l'essor d'une « élite inconnue » ?... D'autre part, l'individualisme qui trouve en l'anarchisme ses principes et ses garants n'est pas ce scepticisme qui, pour sauver l'individu du relativisme social, pour l'arracher à ses limitations, le précipite, en un irréalisme de fait, dans cette non-existence en laquelle se résorbe l'entité. Là n'est pas le caractère, riche et puissant de « l'homme le plus seul ». Et l'individualisme aristocratique lui-même (si intellectuellement ou esthétiquement spécialisé soit-il) ne peut se concevoir muré dans quelque retraite hautaine et stérile. Dès lors qu'il s'élargit à des aspirations complexes d'harmonie et poursuit son indéfinie réalisation, plus que jamais l'intéresse - pour l'enrichir - la montés solidaire du social.

Mais comprendre et favoriser le non-moi, coopérer à son élargissement ne signifie pas se fondre en lui, acquiescer aux préjugés du prochain, épouser ses idéaux grossiers. Sentir en soi vibrer autrui, ce n'est pas se réduire aux médiocrités ambiantes, ramener ses aspirations aux horizons menus de l'environ. La notion intelligente du social est tout l'opposé du renoncement. Elle n'implique qu'un minimum d'acceptation et comporte la révolte avertie et constante contre le statu quostagnant. Car un demain plus riche n'est pas fait de piétinement. Autrement que fondues dans les répétitions et les obédiences seront fécondes et profitables à elles-mêmes et aux autres les unités attentives à une persévérante activité personnelle. Solidarité n'est pas abandon et il n'est pas pour nous de force reconnue qui rive notre lumière aux vérités admises, à la souveraine opinion. Rien dans la ligne d'une individualité - dès que sa voie n'est pas tyrannique d'autrui - ne peut être sacrifié à l'esprit grégaire, étouffé sous les régressives « raisons » de l'existant. Moins il y aura d'hommes dans la masse, c'est-à-dire plus nombreuses seront, les réalisations originales et volontaires, et plus se détendra, dans le cadre commun, la liberté générale. Car elle est faite de permanent qui-vive individuel. Ni notre pensée, ni nos gestes ne cadencent le balancier du groupe : nous nous affirmons nous-mêmes parmi les autres et ne nous laissons pas entamer par l'imitation. Copier, opiner, c'est végéter : nous voulons vivre, entraînant vers la conscience de leur propre vie le plus que nous pourrons des êtres côtoyés. La foule est un écran et une meule, et c'est à lutter contre ses ténèbres et son écrasement que se conquièrent non seulement les valeureuses et claires personnalités, mais les conditions meilleures du milieu. Les individus émergents sont la garantie future du social, non les troupeaux unis comme une mer dormante...

* * *

Si l'on étudie, à travers les tempéraments et les philosophies souvent dérivées, les aspects parfois originaux et, au premier abord, divergents, de l'individualisme d'esprit anarchiste, on découvre rapidement, à rencontre de certaines apparences, la réductibilité d'ardents désaccords et l'initiale parenté d'une attente profonde. Si nous faisons la part des spécialisations et des caractères, celle également des systématisations parfois involontaires et presque toujours excessives, la part aussi d'une dispersion qui souligne l'indépendance et l'audace, atteste la vitalité, celle des vagabondages erronés qui vont de pair avec les prospections perpétuelles de cerveaux armés à fond de doute critique, celle enfin des classements hâtifs et des fuyantes ou traîtresses terminologies ; si nous tenons compte encore de la tendance - faite d'un certain nombre de nos faiblesses humaines - à trancher les opinions, à les faire participer parfois (arbitraire d'abstraction) de la belle ordonnance d'une logique trop démonstrative, à voir dans le différent trop vite l'inconciliable, dans le non-incorporé l'irréductible, à mettre face à face (impatiente clarté, relief

déformant) des théories que tant de faits unissent, que séparent surtout les vocables, nous trouverons, sous nos yeux attentifs, plutôt des diversifications que des antagonismes et, des poursuites parallèles - et de facile coexistence - bien plus que d'essentielles oppositions. Qu'il s'agisse de l'individualisme d'abord sensible et qui s'épanouit en altruisme confiant ; de l'égoïsme que l'intelligence entend averti, prolongé, débordant ; de l'individualisme davantage subjectif et préoccupé d'ampleur éthique et d'harmonie ; de l'individualisme de réciprocity contractuelles et d'expériences ; du socialisme préalable entendu comme le tremplin de l'individu, ou, à la fois, d'un peu tout cela, en tous ces individualismes il y a le souci minimum - et spécifiquement anarchiste - de n'écraser nul individu et la conscience d'être, au contraire, intéressé à son harmonieux rebondissement. Et s'affirme, à travers le jalonnement des constructions ébauchées, la recherche sincère de conditions adéquates à d'égales possibilités humaines. Et ils cèlent, chacun, des portions de vérité et tous entrebâillent l'avenir et découvrent un pan d'horizon...

Derrière l'insuffisance des pauvres mots et le partiel des conceptions - et le partiel même, si humain et si proche - le provisoire aussi des solutions ; par-delà la pénurie de nos moyens d'affirmation individuelle qu'étranglent au surplus des cadres hostiles ; au-dessus des passions mêmes, précipitées dans le champ des édifications ou des hypothèses ; plus haut en somme et plus loin que les définitions - ces prisons - et, les modes - ce moment - et parmi nos pensées vigilantes et nos efforts fébriles, et malgré d'accidentelles incompréhensions, se profile, dominante, l'aspiration vivante et large sans laquelle l'individualisme n'est plus des nôtres, n'a plus pour nous de sens sympathique, n'est plus que la caricature des poussées naturelles et l'ombre des instincts altérés. A travers les critiques aiguës des uns et des autres et leurs prévisions hasardeuses, leurs investigations jamais découragées, leurs réactions résolues contre le non-individualisme paralysant, leur propagande particulière et leurs tentatives, retentit l'appel, fondamental et permanent, à la délivrance et à la réalisation de toutes les individualités. Et l'individualisme ainsi compris se situe - et c'est la pierre de touche de sa qualité et c'est notre critérium - en dehors de la tyrannie et de l'écrasement, en dehors des contraintes et des accaparements...

* * *

Bien au delà des interdépendances vitales, aux réflexes en quelque sorte passifs, bien au-dessus de ce minimum de solidarité naturelle, organique, et dans une certaine mesure constitutive, qui relie tous les êtres vivant en société, plus loin que les collusions artificielles du besoin qui ne sont guère, au mieux, que des mouvements de conservation, l'anarchisme porte (par les voies du sentiment et de la raison) dans le domaine actif d'une fructueuse expansion, l'intérêt élargi qui le rattache aux autres unités humaines. Car notre individualisme, à nous anarchistes, a

trop besoin pour son propre accomplissement et son devenir, de « l'air libre du large » et de la richesse des individualités voisines. Car sans elles, et privées de leur tolérance et, de leur aliment, nos propres individualités resteraient trop languissantes et précaires. Car notre individualisme est trop désireux de donner à l'ambiance cette réceptivité, à autrui ce potentiel d'échanges sans lesquels nos plaisirs aux ramifications multiples et nos jouissances toujours plus affinées et plus claires, demeureraient enfermés dans la prison de ses espérances mutilées. Car notre individualisme souffre trop des souffrances environnantes, et il a trop besoin de la joie d'autrui pour l'intensité de sa propre joie ; il est trop virilement insatisfait, trop lumineux et trop lucidement avide pour qu'il puisse être confondu avec ce faux individualisme, l' « individualisme » de proie et d'oppression, refouleur d'individualités, concrétisation courante de la « morale de maîtres », orientation extérieure de la « volonté de puissance »...

Il n'a rien de commun, notre individualisme (celui de tous les anarchistes) avec l'égoïsme fermé du bourgeois, « l'individualisme » restrictif et fragmenté, « l'individualisme » qui n'est - quoique parfois fardé de science - que la jouissance bornée de la brute. Et il se différencie tout autant de celui - notre ennemi aussi, en dépit de propos abusants - qui, circonscrit au jeu de doléances étriquées, " veut camper son « moi » (un. moi squelettique sous son hypertrophie) sur un autrui dont il n'a senti ni compris le dynamisme et la richesse... Nous ne pouvons accepter sans protestation, sans désolidarisation élémentaire, que l'anarchisme, individualisme ouvert, serve de paravent à l'égoïsme régressif ou stagnant, au circonvolutisme centripète d'une morale qui, en dépit d'un verbalisme au reste usurpé, retourne aux réalités que nous dénonçons. L'individualisme (de quelque tendance, de quelque école anarchistes dont il se réclame ou auxquelles il s'apparente) n'est pas, ne peut pas être (hypocrite ou déclaré, conscient ou s'ignorant) l'individualisme de domination et d'exploitation, l'impérialisme de l'individu...

Stephen Mac Say

Ouvrages a consulter. - Spencer : Principes de sociologie. - Palante : Combat pour l'Individu ; Les Antinomies entre l'Individu et la société. - J. Grave : L'Individu et la société. - S. Faure : La Douleur universelle. - Le Dantec : Traité de biologie ; L'unité dans l'être vivant, ; L'Egoïsme, etc. - Spinoza : Ethique. - Espinas : Les sociétés animales. - Nietzsche : La volonté de puissance ; Le Crépuscule des Dieux ; Aurore. - Kant : Raison pratique. - E. Fournière : Essai sur l'Individualisme ; L'Idéalisme social. - Leibnitz : Nouveaux essais. - Renouvier : Critiques philosophiques. - Kropotkine : L'Anarchie ; L'Entr'aide. - J. Thomas : Philosophie morale. - Draghicesco : L'Individu dans le déterminisme social. - Leroy-Beaulieu, Yves Guyot : Etudes économiques. - Schatz : L'Individualisme individuel et social. - Durkheim : Règles de la méthode sociologique ; La division du travail social. - Han Ryner : Petit manuel individualiste. L'individualisme dans l'antiquité, etc. - J. Tarde : La logique sociale. - Elisée Reclus : L'Anarchie ; Evolution, révolution et l'idéal anarchique. - Ibsen : Brand ; L'Ennemi du Peuple, Solness, etc. - J. Novicow

: La morale et l'intérêt, etc., ainsi que les ouvrages déjà cités (p. 71) par E. Armand à la fin de son étude sur Anarchisme individualiste.

INDIVIDUALISME

J'aime, à travers les partialités et les insuffisances, les sottises même du dictionnaire. Aussi, ai-je fouillé le petit et le grand Larousse pour y chercher la définition du mot individualisme. Dans les deux dictionnaires j'ai trouvé celle-ci du même auteur :

« Système d'isolement des individus dans la société. Mais dans le grand Larousse l'auteur précise : encyclopédie. philosophie sociale. Subordonner le bien des autres à son bien propre, vivre le plus possible pour soi-même, c'est être individualiste. Il ajoute encore quelques notations superficielles pour indiquer qu'il a lu Spencer et Nietzsche.

Et tout cela prouve, d'abord : qu'il est permis à certains hommes d'enseigner la langue française qu'ils ignorent, puisque cet auteur (anonyme) ne sait pas qu'en français il n'y a pas - absolument - de synonymes, ce qui lui fait donner du mot individualisme la définition qui conviendrait à un certain égoïsme, ce mot pris dans son sens étroit, défavorable, péjoratif.

Cela prouve encore que certains hommes sont capables de lire des ouvrages philosophiques sans les comprendre... A moins que ce soit là de la mauvaise foi. Tout est possible. La mauvaise foi, au reste, n'est qu'une conséquence de la sottise.

Comme le mot anarchie, le mot individualisme en est victime. Par malveillance, le grimaud chien de garde emploie l'un pour l'autre les mots égoïsme et individualisme et ne donne de l'individualisme qu'un aspect étriqué, restrictif, et une mesquine conception.

Nous allons ici tenter de restituer au mot sa véritable signification.

Quand le sens des mots n'est pas vicié, l'individualisme est un système qui a l'individu pour base, pour sujet ou pour objet. Ecoutez les individualistes et vous verrez que les trois aspects de cette définition sont bons.

L'individualisme est donc un système basé sur l'individu, qui a l'individu pour fin et l'individu pour agent.

Mettez cette phrase au pluriel et raisonnons. Nous voulons le bonheur de l'humanité. Mais l'humanité n'est pas une entité réelle ; seuls, les individus qui la composent sont des entités réelles. Donc, quand je dis : je veux le bonheur de l'humanité, je dis implicitement : je veux le bonheur des individus. L'individu est

donc mon objet. Je dis l'individu, je ne dis pas moi...

On m'opposera peut-être qu'à ce compte tous les systèmes sont individualistes. Ce serait vrai si l'individualisme n'était que cela ; mais dans l'individualisme, l'individu n'est pas seulement l'objet, il est aussi le sujet. Mais avant de nous occuper de l'individu sujet, finissons-en avec l'individu considéré comme objet.

Je crois que tout ce qui a trait à la foule est éphémère, superficiel, illusoire et vain. Si je suis un orateur de talent, il m'est facile de faire admettre à une foule de trois mille personnes mon opinion habilement présentée. Ces trois mille personnes m'applaudiront « comme un seul homme ».

A ce moment précis il est possible de faire commettre à cette foule des actes énormes, héroïques ou odieux. Mais je n'aurai fait là rien de durable, parce que, l'emballement passé, la foule dispersée, les individus se ressaisissent ou sont repris par leur lâcheté. Si donc, je veux faire œuvre durable, il faut que je vise, non la foule, mais, parmi ces trois mille êtres, les quelques humains capables de devenir des individus. L'individualisme s'applique donc à rechercher, découvrir, perfectionner des individus.

Passons maintenant à l'individu agent ou sujet. Il est à peine besoin de dire, après ce qui précède, que ce ne sont pas les foules, les sociétés, mais les individus qui, œuvrant chacun avec la conscience de ses moyens et de ses responsabilités, viseront, non l'ensemble social, mais les individus pour la réalisation de leur plus grande somme de bonheur et leur plus grande somme de moyens.

Voyez que le but final est le bonheur de tous par le bonheur de chacun.

Raoul Odin

INDIVIDUALISME (Anarchisme altruiste)

Un argument habituel, c'est d'opposer l'individualisme et l'altruisme, et vice versa. Et cependant, à mon avis, individualisme et altruisme se confondent de telle façon qu'il est impossible de les séparer... Pour me faire mieux comprendre, voici un exemple. Au printemps de 1910 j'ai été stupéfait de trouver, dans un manifeste du Comité antiparlementaire, au bas duquel se trouvait mon nom, une phrase où l'on disait que le devoir des ouvriers était d'adhérer à leurs syndicats. Le devoir ! C'est le sophisme le plus réactionnaire que je connaisse... Dans la phrase du manifeste, devoir est à peu près synonyme d'intérêt. Il est vrai qu'il s'y ajoute une légère dose de sentiment altruiste, sous forme de solidarité. Mais un sentiment ne peut être que spontané, il ne peut pas être la conséquence d'une obligation. L'amour ni la solidarité ne peuvent donc pas être un devoir. Et c'est par confusion dans les termes et par esprit d'autorité que les syndicalistes osent parler d'un devoir

ouvrier...

Il s'agit, en effet, de donner à un conseil une consécration morale. La morale sert ainsi à des buts intéressés, à des politiques trop souvent malodorantes. Mais qu'est-ce que la morale ? Autrefois purement religieuse, la morale officielle tend aujourd'hui à se confondre avec le code. Il est même curieux de constater que la morale change en même temps que les lois. La morale officielle règle les rapports sociaux pour le maintien de la paix sociale et la sauvegarde des situations acquises. Il n'y a donc aucun fondement à la morale, si ce n'est les convenances de la classe dominatrice, avec un reste de préjugés religieux et des habitudes ou coutumes qui varient avec chaque pays. En réalité, personne n'obéit de son plein gré à la morale officielle ; on y obéit beaucoup par éducation et par habitude, un peu par peur, car il y a des gendarmes et des juges qui obligent les pauvres gens (mais non les puissants) à respecter la morale légale. Si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit que nous agissons suivant notre plaisir, notre plaisir individuel. C'est là où la thèse individualiste a véritablement toute sa valeur. Dans les conditions sociales actuelles, gênés que nous sommes par les coercitions de toute sorte qui pèsent sur nous, nous agissons ordinairement par intérêt. Mais ce dernier mobile n'est qu'une déformation du plaisir...

* * *

Cyniquement, hypocritement ou naturellement, les hommes agissent poussés par le mobile du plaisir. Qu'est-ce que le plaisir ? Il y a d'abord les plaisirs matériels immédiats qui correspondent à nos besoins physiques. Mais ce n'est pas tout, il y a d'autres plaisirs : intellectuels, artistiques, affectifs ou moraux. L'émotion qui accompagne chacun de ces plaisirs et se confond avec lui, cette sorte d'excitation de l'organisme qui correspond au plaisir, semble être plus agréable pour les plaisirs intellectuels, artistiques ou affectifs que pour les plaisirs matériels. Autrement dit, il semble que ceux-là soient supérieurs à ceux-ci. On peut déjà constater que quand un homme s'est suffisamment développé pour goûter aux plaisirs intellectuels et artistiques, il n'y renoncera pas facilement, malgré les déclarations de soi-disant pessimistes sur le bonheur des ignorants. On peut aussi constater que les hommes (même les animaux) sacrifient en général leurs plaisirs matériels à leurs plaisirs affectifs. Ces derniers paraissent l'emporter sur tous les autres. L'amour pour ses enfants, l'amour proprement dit, l'emportent certainement, en puissance de plaisir sur les autres puissances. C'est un fait d'expérience... Ainsi naît l'altruisme. Chez les hommes vivant en société, ayant besoin de l'entraide pour vivre, le plaisir altruiste s'est développé davantage. Nous sommes touchés par la douleur d'autrui, nous souffrons de la souffrance des autres. Nous ne pouvons pas rester impassibles devant les ignominies qui se commettent autour de nous. Et, d'autre part, nous

éprouvons un plaisir moral à rendre service aux autres hommes. Faire plaisir à autrui est, un véritable plaisir...

Notre moi s'épanouit dans la bonté, ce n'est pas autre chose qu'un excédent de force individuelle. La bonté (ou générosité) est le véritable plaisir d'un individu bien développé. La maladie, la vieillesse, les malheurs rendent les hommes plus égoïstes. L'égoïsme est un signe de faiblesse, c'est un moyen de défense pour les faibles. La solidarité altruiste, comme besoin d'expansion, est le plus haut signe de notre valeur individuelle. C'est donc de l'individualisme à plus haute puissance. Si nous nous solidarisons avec les souffrants, avec les prolétaires, par exemple, ce peut être par intérêt, si nous sommes nous-mêmes des prolétaires, mais c'est aussi par plaisir moral, et c'est uniquement par plaisir moral pour ceux d'entre nous qui ne sommes pas des prolétaires. On comprend aussi qu'un ancien ouvrier sorti du prolétariat (par chance) peut abandonner toute solidarité avec ses camarades, s'il n'était capable de comprendre que l'intérêt, tandis qu'un individu développé moralement (un anarchiste) n'abandonnera jamais cette solidarité avec les souffrants. Il n'y a pas ici de devoir. Devoir n'est qu'un terme du vocabulaire électoral, une expression du manuel civique, un préjugé pour votard, pour patriote, pour socialiste « conscient », pour syndicaliste discipliné.

Le besoin du bonheur pour tous, cet altruisme se sublime dans un désir idéaliste. C'est cet idéalisme qui est le véritable déterminisme des anarchistes. On nous reprochera que cet idéal ne peut jamais être atteint. Nous voulons vivre tout de suite, disent certains individualistes. Or, est-ce que notre joie n'est pas en nous dès maintenant ? Est-ce que l'effort que nous faisons vers cet idéal n'est pas par lui-même une satisfaction ? Je veux dire que l'effort vers l'idéal le réalise déjà en nous comme jouissance anticipée... On retrouve aussi cet idéalisme dans les religions. C'est un besoin humain que l'aspiration vers le beau et le bien. Et le sentiment religieux véritable n'est pas autre chose que l'exaltation du sentiment idéaliste, qui peut aller jusqu'au mysticisme. Mais je n'ai pas besoin, pour ma part, des mystères, des miracles et de toutes les inventions des thaumaturges religieux pour être idéaliste... L'idéalisme peut aller jusqu'au renoncement des autres joies qui n'apparaissent plus que comme secondaires... Dans les religions on recommande et on commande le sacrifice en l'honneur de la divinité, on restreint les plaisirs matériels ; on conseille les pénitences et les macérations. Notre idéalisme ne comporte pas ces pénitences. L'anarchisme ne renonce pas au développement physique, intellectuel et artistique des individus.

S'il y a un véritable plaisir dans le sacrifice, encore faut-il ne pas être dupe. Le plaisir n'exclut pas le raisonnement. Si l'on peut trouver du plaisir à se sacrifier volontairement par amour, ce serait une duperie que de se sacrifier par devoir ou par résignation, de se résigner à l'esclavage par peur de la violence, par crainte de faire souffrir autrui. Si la violence est odieuse contre les faibles, elle est nécessaire contre la tyrannie des forts, pour l'émancipation des individus. C'est ce point de vue qui nous distingue tout à fait des croyants et des tolstoïens. Ainsi la révolte peut

être nécessaire contre une tyrannie familiale ; elle est nécessaire contre la tyrannie patronale et la tyrannie étatiste... Il y a donc entre l'égoïsme et l'altruisme une question de proportion qui varie suivant la force des individualités et les conditions du milieu. Si les conditions sociales permettaient le développement complet des individus, ce développement intellectuel, artistique et idéaliste suffirait, mieux que toutes les polices, que toutes les morales et tous les codes, à assurer par l'individu lui-même le refrènement de ses appétits dommageables à autrui... On me dira que la culture n'empêche pas beaucoup les gens de se montrer féroces pour autrui, quand il s'agit de leurs intérêts. Nous en avons de nombreux exemples. Mais je répète que la concurrence et l'arrivisme sont la cause actuelle de cet égoïsme. On voit ces égoïstes féroces, une fois arrivés ou enrichis, pratiquer une molle bonté, dans le degré compatible avec la déformation subie par leur caractère. Dans la société actuelle, les rapports humains sont fondés sur le mercantilisme. Aussi l'intérêt immédiat s'oppose-t-il souvent au plaisir moral. Combien en ai-je connu qui ont sacrifié l'idéalisme enthousiaste de leur jeunesse au réalisme de la carrière !...

L'éducation ne suffit donc pas à assurer le triomphe de l'idée. Pour arriver à une société, fondée sur l'entraide, où le développement des individus pourrait se faire librement, où il y aurait harmonie et équilibre entre toutes les jouissances, quelle espérance pouvons-nous avoir ? Comment pouvons-nous concevoir la réalisation de notre idéal ? Comment nous débarrasser de toutes les contraintes matérielles et morales qui pèsent sur nous ?... Nous ne pouvons avoir d'espérance qu'en groupant tous ceux qui souffrent. C'est pourquoi la propagande qui s'adresse aux travailleurs, à ceux dont l'effort est exploité par une classe parasite, cette propagande seule paraît féconde. La solidarité des intérêts vient soutenir les aspirations idéalistes des individus. Et, pour exalter ces aspirations idéalistes, pour entraîner la masse à une révolte générale, pour changer la mentalité des hommes, asservie actuellement à l'obéissance d'une part et à la bassesse des intérêts de l'autre, il faut susciter de plus en plus les sentiments d'indignation et de justice, il faut arriver jusqu'à la passion. Cette crise passionnelle ou révolutionnaire est nécessaire pour élever les hommes au-dessus d'eux-mêmes, au-dessus de leurs intérêts immédiats ; elle est nécessaire pour les héroïsmes de l'action et pour transformer la morale actuelle, pour assurer la cohésion et l'action d'ensemble... L'éducation, si lente et si malaisée dans les périodes de calme, se fait toute seule et vite dans les périodes d'effervescence. Les grèves ont plus fait pour la propagande syndicale que toutes les tournées de conférences. L'affaire Dreyfus a fait naître un esprit nouveau. La Révolution française nous a débarrassés de l'ancien régime. Et si les révolutions sont suivies d'une période de dépression, la réaction est cependant incapable de restaurer la mentalité antérieure... Action révolutionnaire ou éducation ? En réalité, on ne peut opposer l'une à l'autre. L'éducation, la propagande préparent à la révolte. Mais la révolte individuelle n'aboutit à rien ; elle peut quelquefois, avec de la chance, élever les individus au-dessus de la masse souffrante et méprisée ; elle ne satisfait pas nos aspirations idéalistes. Le plaisir moral est sacrifié à l'arrivisme. Notre idéalisme ne sépare pas notre affranchissement de celui d'autrui. Et la révolution seule, dans un effort général de passion, peut transformer le milieu économique et

faire disparaître les coercitions matérielles et, morales qui pèsent sur les individus.

Ainsi l'individualisme aboutit à l'altruisme. Certains individualistes se refusent à cette conclusion. Pour débarrasser l'individu de ses préjugés, ils le débarrassent en même temps de ses sentiments. Il en est même qui raisonnent sur l'Individu, considéré en soi, sans tenir compte du milieu. Ils ne s'aperçoivent pas que l'individu-abstraction n'existe pas. Or il n'y a que des individus ; il faut donc que chaque individu tienne compte des autres individus... Ceux-là, aux yeux desquels leur seule personne vaut quelque chose, sont incapables d'ailleurs de vivre dans leur abstraction et nous verrons tout à l'heure à quelle conséquence ils aboutissent. Ils méprisent les ouvriers, car ceux-ci doivent « prostituer leurs bras » ; ils combattent, les syndicats comme si l'association pour la révolte contre l'exploitation patronale n'était pas une nécessité économique... Comment s'abstraire du milieu ? Placés dans le milieu actuel et forcés d'y vivre, nous n'avons aucun moyen d'action qu'en luttant pour transformer le milieu, et nous ne pouvons espérer arriver à un succès que par l'association dans la, lutte, par l'entr'aide contre les forces oppressives : patronales et étatistes.

Puisque nous ne pouvons pas vivre en dehors du milieu social, comment donc mettre en pratique cet individualisme étroit (égoïste) qui consiste à vivre pour soi, sans s'occuper des autres. La pratique conduira certains aux expédients de l'illégalisme, c'est-à-dire au parasitisme (voir Illégalisme : Le vol)... La morale de ces individualistes comporte le mépris de la foule. Elle permet ainsi de vivre, non pas aux dépens des plus forts (qui ne se laisseraient pas faire, mais aux dépens des plus faibles, disons-mieux, des naïfs, c'est-à-dire de ceux qui sont désarmés par leur confiance même... Une telle morale n'est pas, en effet, une morale sentimentale. Elle ne connaît que la raison égoïste, elle ramène tout au calcul. Elle méconnaît ainsi un des plus forts mobiles des actions humaines et la source des joies les plus vives. Elle se vante d'être inaccessible aux illusions qui, sont parfois la plus douée chose dans la vie. Mais elle est suffisante pour couvrir les appétits des individus, pour servir de prétexte à la vanité démesurée de certaines personnes. Elle peut ainsi être utilisée par quelques-uns pour légitimer les pires ignominies et les plus singuliers dévergondages... Cette morale est tout à fait semblable à celle de la bourgeoisie actuelle. Toutefois celle-ci se couvre, plus ou moins hypocritement, chez beaucoup de gens, d'une morale religieuse dont on n'observe pas l'esprit, ou bien de préjugés sentimentaux et de prétextes philanthropiques, qui la rendent plus odieuse encore. L'autre, au contraire, se débarrasse de ces préjugés hypocrites, et ne se fait pas faute de les critiquer sans pitié.

Sous ces réserves, on peut considérer pratiquement la morale bourgeoise comme une morale individualiste. Les affaires sont les affaires, dit-on, et, en matière de commerce, on ne connaît aucune sentimentalité. La forme mercantile des relations dans la société moderne a imprimé aux rapports humains le caractère général de l'intérêt. Guizot a dit, autrefois, ce simple mot qui caractérise toute la morale bourgeoise : « Enrichissez-vous. » Celle morale s'est épanouie de plus en plus

franchement dans les pays de civilisation capitaliste. C'est la morale américaine, la morale de Roosevelt, c'est la morale du succès. Les individualistes bourgeois, à la mode de Roosevelt, méprisent les faibles, les incapables. Le succès justifie tout. Or, est-ce une preuve de force que la réussite ? Est-ce une preuve d'incapacité que l'insuccès ? L'arrivisme est-il un brevet d'excellence ? On peut arriver et on arrive communément grâce à la chance d'une part, grâce à la fourberie, à la brutalité, au manque de scrupules, de l'autre. Un politicien, un ministre, etc., ne sont des modèles ni de vertu, ni d'intelligence, ni d'activité. Un président de République et un tœnia ont, pour moi, la même valeur morale. Un chef d'industrie, un président, de trust sont, aussi nuisibles qu'un conquérant.

L'action basée sur un individualisme aussi rapproché de l'individualisme bourgeois n'a qu'une portée sociale très limitée. Que peut donner la révolte individuelle ? Qu'est-ce qui la produit ? C'est d'abord la non satisfaction des besoins matériels. Un individu, s'il est assez fort, se révoltera contre les privations imposées, il se révoltera pour vivre, et il aura raison. Mais si lui-même se désintéresse des autres hommes, placés dans des conditions semblables aux siennes, son acte de révolte n'aura, d'autre bénéfice social que celui de l'exemple. Or la révolte individuelle ouverte n'a aucune chance de succès. Elle est extrêmement dangereuse : c'est presque un suicide. Aussi les individus, gênés dans leurs besoins et pressés de vivre, cherchent-ils à se tirer d'affaire par des moyens légaux ou illégaux, mais sans esclandre. En somme, c'est une sorte d'adaptation aux conditions de la société actuelle. L'effort peut quelquefois être pénible, mais il est sans héroïsme. Il n'y a pas là de révolte. Il peut être couronné de succès sans qu'il en résulte le moindre bénéfice social, sans même le bénéfice de l'exemple ou, s'il y a exemple, c'est un exemple d'égoïsme et, d'arrivisme. Il en est de même quand l'individu réagit contre les atteintes portées à ses aises et à sa liberté propre, s'il reste indifférent à la tyrannie subie par son voisin. Il y a là non seulement manque de sentiment, mais aussi manque d'intelligence. C'est la preuve du non-développement de l'égoïste et de la pauvreté, de ses besoins et de ses plaisirs...

Sanine, le héros du roman d'Arzebachef, dit à un révolutionnaire : « Tu es capable de t'exposer à la prison, au besoin même de sacrifier ta vie pour la révolution, et tu es incapable d'un effort pour vivre ta propre vie, pour réaliser ton bonheur. » Il dit encore :

« Quoique tu dises, tu souffriras toujours plus si l'on te coupe un doigt que si on le coupe à ton voisin. » Le roman est tout, entier dans la recherche du bonheur, c'est-à-dire dans la recherche du plaisir. Mais ce bonheur et ce plaisir sont dans la satisfaction des jouissances matérielles, en premier lieu des jouissances sexuelles. La question sentimentale n'y est pas considérée. L'auteur exalte simplement la jouissance physique. Sa morale est celle du plaisir égoïste (cynisme). On comprend qu'elle ait eu quelque influence sur des jeunes gens ayant perdu tout idéal, et qui y ont trouvé le prétexte de suivre leurs appétits sexuels, parfois avec quelque fanfaronnade... Plus tard, ces jeunes gens, après avoir jeté leur gourme, sont repris

par les affaires, les « affaires sérieuses ». C'est toujours la même morale du plaisir égoïste, qu'on peut ranger dans les morales de l'intérêt.

La révolte individuelle ne peut s'exercer que dans le cercle familial ou dans le domaine moral. Elle peut avoir a s'exercer contre l'autorité des parents, contre des préjugés sexuels ou religieux, ou contre les devoirs de la morale officielle. Cette besogne d'éducation fait, partie de la propagande anarchiste ; mais elle n'est pas toute la propagande anarchiste. Toutefois, c'est à cette fraction de propagande que s'arrêtent maints individualistes ; on peut même constater que, comme Arzehachef, ils ont un faible pour les questions sexuelles. Des jeunes gens, gênés par l'autorité paternelle, ou pressés de satisfaire des besoins sexuels, sont portés à donner de l'importance à leurs propres préoccupations. Le résultat de leur agitation est extrêmement mince au point de vue social... La révolte principale, c'est la révolte contre le milieu économique, sans laquelle il n'y a pas d'émancipation possible des individus, tout au moins pour le plus grand nombre... Ces individualistes eux-mêmes reconnaissent pour les hommes le besoin de l'entr'aide. Ils proposent l'association entre camarades. Mais cette association ne peut rien changer aux conditions économiques. Elle ne peut rien contre l'accaparement des richesses naturelles et des moyens de production. Au point de vue moral, se retirer du monde, comme les moines, hors de la vie sociale, c'est plutôt, le fait de découragés. Je n'aurai pas la cruauté de m'appesantir sur ce qu'ont donné ces essais de « vie en camaraderie ». Les rivalités sexuelles, les compétitions d'autorité, les froissements de vanité, même des questions d'intérêt privé (je passe sur les calomnies, les querelles, les violences, etc.) ont amené rapidement la dissolution des communautés. En somme, la communauté d'idées n'entraîne pas forcément la sympathie, ni l'entente morale. Nous avons des amis parmi des gens qui ne partagent pas nos idées. Et pour faire telle ou telle propagande spéciale, nous préférons parfois nous unir avec certains bourgeois libéraux plutôt qu'avec certains camarades.

La délivrance économique ne peut se faire que par l'expropriation. On ne changera rien aux conditions actuelles par des essais d'association de production, si les capitalistes détiennent les moyens de production. La révolte individuelle contre le milieu économique étant impossible, les individus ont depuis longtemps été amenés à s'associer pour la révolte collective. Le mouvement syndical est né de la nécessité de résister, de résister ensemble, à l'exploitation patronale. Les ouvriers font, par la révolte, l'apprentissage de la solidarité, une solidarité d'intérêts. Autrefois, cette solidarité était assez étroite : elle était limitée entre les membres du même compagnonnage. Il n'y a pas encore très longtemps, elle était limitée entre les membres d'une même corporation : les typographes méprisaient les ouvriers des autres corporations moins favorisées ; et tout le monde se souvient des divisions de caste, qui existaient naguère entre les ouvriers des différentes catégories du bâtiment. Aujourd'hui, la solidarité tend à devenir plus large : les syndiqués se sentent solidaires des autres syndiqués, sans distinction de catégories ou de métiers. Mais la solidarité s'arrête là. Un ouvrier non syndiqué est pour un bon syndicaliste

un être dégoûtant qu'on a le droit d'empêcher de travailler, même en temps normal... Je ne parle pas ici des jaunes, méprisables valets du patronat. Mais tous les non-syndiqués ne sont pas des jaunes, ils ne sont pas toujours les derniers à se révolter contre les patrons. Cependant, même grévistes, ils n'ont pas toujours droit à des secours de grève égaux. - « Alors, où serait l'avantage d'être syndiqué ? » me disait un secrétaire de fédération. La solidarité syndicale, plus large que l'ancienne solidarité corporative, n'est donc pas une solidarité humaine...

Qu'il s'agisse soit d'intérêt individuel, soit d'une solidarité limitée à une collectivité quelconque, c'est toujours une révolte par intérêt. Restreinte à ce point de vue, la lutte d'intérêts ne satisfait plus complètement, nos aspirations, car elle peut, amener les plus grandes désillusions. Nous voulons satisfaire non seulement nos besoins matériels, mais nos besoins moraux. Nous voulons vivre complètement. Notre besoin de développement individuel nous amène déjà à une compréhension de la solidarité vraiment humaine. Ce principe de la solidarité a été très bien exposé par Bakounine dans le passage suivant : « Aucun, individu humain ne peut reconnaître sa propre humanité, ni par conséquent la réaliser dans sa vie, qu'en la reconnaissant en autrui et qu'en coopérant à sa réalisation pour autrui. Aucun homme ne peut s'émanciper qu'en émancipant avec lui les hommes qui l'entourent. Ma liberté est la liberté de tout le monde, car je ne suis réellement libre, libre non seulement dans l'idée, mais dans le fait, que lorsque ma liberté et mon droit trouvent leur confirmation, leur sanction dans la liberté et dans le droit de tous les hommes, mes égaux... Ce que tous les autres hommes sont m'importe beaucoup parce que tout indépendant que je m'imagine ou paraisse par ma position sociale, je suis incessamment le produit de ce que sont les derniers d'entre eux. S'ils sont ignorants, misérables, esclaves, mon existence est déterminée par leur ignorance, leur misère et leur esclavage. Moi, homme éclairé et intelligent, par exemple, - si c'est le cas, - je suis bête de leur sottise ; moi brave, je suis l'esclave de leur esclavage ; moi riche, je tremble devant leur misère ; moi privilégié, je pâlis devant leur justice. Moi, voulant être libre enfin, je ne le puis parce qu'autour de moi tous les hommes ne veulent pas être libres encore, et, ne le voulant pas encore, ils deviennent, contre moi des instruments d'oppression. »

Cette solidarité qui lie tous les humains entre eux, qu'ils le veuillent ou non, est encore une solidarité par intérêt ; car notre plein développement individuel, n'est, possible qu'avec le développement d'autrui. Au-dessus d'elle, il y a encore une solidarité plus vive, c'est la solidarité du sentiment, ce sont, nos aspirations vers le bonheur de tous. Je ne dis pas que la solidarité des sentiments n'existe pas dans la solidarité d'intérêts. Les sentiments ont même la plus grande part dans le mouvement de révolte ; ils servent de détonateur pour l'explosion ; ils donnent le branle aux revendications. D'ailleurs, il n'y a pas seulement des revendications matérielles. Les hommes peuvent souffrir dans leur liberté ou leur dignité personnelle. Donc, on se révolte aussi contre l'atteinte portée à sa propre liberté ou contre la tyrannie exercée contre l'un des membres du groupe dont on fait partie. De toute façon, la révolte a pour point de départ la souffrance (matérielle ou

morale), le sentiment, de l'injustice subie (indignation) et, dans le cas de révolte collective, elle a pour soutien le sentiment de solidarité entre tous les membres de la collectivité intéressée... Les sentiments sont, plus larges que les intérêts. Les hommes s'indignent naturellement, contre toute injustice, même si elle ne les touche pas, ni leur groupe. Les sentiments donnent naissance aux aspirations les plus généreuses de l'homme et à l'idéalisme social au-dessus des partis et des classes.

Mais les sentiments se trouvent trop souvent liés et bridés par les intérêts eux-mêmes, par une éducation de particularisme et d'esprit de corps. On ne songe pas à se mettre par la pensée à la place d'autrui, pour pouvoir se juger soi-même. On se défend, comme d'une faiblesse, de tout élan généreux... On se resserre autour des intérêts particuliers de chaque association. Cet égoïsme collectif prouve tout simplement la faiblesse de la collectivité. L'organisation - non pas libre et librement ouverte, mais fermée, étroite et disciplinée - s'oppose ainsi aux meilleurs de nos sentiments naturels, elle s'oppose à l'idéal. Elle donne aux adhérents l'esprit de corps ou l'esprit de classe. Le compagnonnage restreignait la solidarité entre les membres affiliés. L'esprit corporatif soutenait la solidarité entre ouvriers d'un même métier. L'esprit syndicaliste limite la solidarité entre les travailleurs syndiqués... On s'habitue à réserver son altruisme exclusivement pour ses camarades. On ne s'aperçoit pas que la meilleure propagande est celle qui donne sans compter, qu'en luttant pour obtenir avantages et libertés pour soi-même et pour ceux qui sont encore incapables de comprendre l'audace et, le sacrifice, on fait plus pour la diffusion de ses idées qu'en refusant de partager le maigre butin des victoires précaires. Les intérêts de parti masquent l'idéal humain et restreignent l'élan des sentiments. En créant un parti, les chrétiens ne se sont plus occupés que de lutter pour la suprématie de ce parti (l'Église) et ils ont abandonné la réalisation de leur idéal communiste... L'idéologie est nécessaire pour élever les esprits au-dessus de la lutte quotidienne, vers la conception de l'affranchissement intégral de l'espèce humaine. L'exaltation des sentiments, le développement individuel servent à libérer les hommes des étroitesse de parti et de la politique étatiste. Notre morale du plaisir, à nous anarchistes, nous délivre des préjugés imposés par les vieilles morales de discipline et d'autorité. Nous agissons sans aucune contrainte. Si nous agissons pour autrui, c'est parce que nous y trouvons notre propre intérêt, c'est aussi parce que nous y trouvons notre plaisir.

La morale anarchiste s'oppose à la morale religieuse et, au lieu de prêcher le renoncement et la retraite, elle veut la vie, la lutte et le plaisir. Nous n'avons pas le dégoût de l'existence et de nous-mêmes, nous voulons vivre d'une vie aussi complète que possible, au moins par nos aspirations... En affaiblissant les individus, en prêchant le renoncement et l'humilité, les religions n'aboutissent qu'à un altruisme impuissant. Je le répète, ce ne sont pas les résignés qui seront capables de se révolter pour autrui. L'altruisme actif demande une force véritable ; autrement dit, on ne saurait être vraiment bon que si l'on est fort. Et l'on n'est vraiment bon que si l'on a la puissance de s'indigner et de se dresser pour autrui... Le sens de la

vie pousse les individus, non vers le renoncement, mais vers la jouissance, vers le plaisir sous toutes ses formes. Nulle tyrannie, nulle religion, nulle police ne sont assez fortes pour étouffer ces aspirations. La foule est une réserve inépuisable de forces que la propagande doit s'efforcer de libérer. Cette propagande doit donner aux individus le courage d'oser espérer les aspirations qui leur viennent d'eux-mêmes, de leurs besoins, de leurs sentiments... La propagande n'a qu'à suivre ces impulsions naturelles. Elle doit surtout libérer la dignité individuelle des habitudes d'obéissance et dégager l'idéalisme hors de la médiocrité de la vie quotidienne et des questions d'intérêt... Nous ne serons libérés nous-mêmes que lorsque les autres aussi voudront être libres, lorsqu'une passion révolutionnaire enflammera la masse, non pour la suprématie d'un parti, mais pour la destruction de tout pouvoir.

M. Pierrot

Note supplémentaire. - L'individualisme est une réaction contre les habitudes et les coutumes (habitudes traditionnelles) qui régissent le plus souvent les actions des hommes grâce à leur pouvoir sur l'inconscient et le subconscient.

La morale primitive est fondée sur ce qui est bien ou mal pour la tribu, exposée à de multiples dangers. La morale commune (coutume) maîtrise les impulsions des individus, en ce qu'elles peuvent avoir de dommageable pour le salut commun.

La communauté primitive réprime violemment les défaillances, la lâcheté, les maladresses des individus. Le sentiment d'infériorité est né de cette réprobation, et par conséquent l'amour-propre.

L'amour-propre vis-à-vis d'autrui a consolidé la morale ; et plus tard est né l'amour-propre vis-à-vis de soi-même. La maîtrise des impulsions n'a plus besoin de coercition autoritaire. L'individu doit arriver à être assez maître de soi pour vivre libre en société, sans dommage pour autrui, et assez conscient pour n'avoir plus besoin du respect obligatoire aux coutumes et aux lois. L'idéal des anarchistes est l'instauration d'une telle morale, sans obligation ni sanction.

Cette morale s'oppose donc au dévergondage impulsif des individus, qui est la négation même de la liberté, puisque la liberté ne peut se développer que lorsque les autres individus n'ont plus à craindre les appétits brutaux de quelques hommes sans scrupule. La plupart de ceux qui s'intitulent aujourd'hui individualistes parce qu'ils exigent l'assouvissement de leurs appétits, paraissent être des exemples de régression au type humain primitif. A côté d'eux, il faut aussi ranger quelques personnes, qui, selon l'opinion de certains psychiatres, présentent une déviation de l'instinct sexuel vers soi (narcissisme). - M. P.

INDIVIDUALISME (Anarchisme-égoïste)

Il est peu de mots qui soient, plus diversement interprétés que celui d'« individualisme ». Il est, par suite, peu d'idées plus mal définies que celles représentées par ce vocable. L'opinion la plus répandue et que les ouvrages d'enseignement populaire se chargent, de confirmer, c'est que l'individualisme est un « système d'isolement dans les travaux et les efforts de l'homme, système dont l'opposé est l'association ».

Il faut reconnaître en cela la conception vulgaire de l'individualisme. Elle est fautive et, en outre, absurde. Certes, l'individualiste est l'homme « seul », et on ne peut le concevoir autre. « L'homme le plus fort est l'homme le plus seul », a dit Ibsen. En d'autres termes, l'individualiste, l'individu le plus conscient de son unicité, qui a su réaliser le mieux son autonomie, est l'homme le plus fort. Mais il peut être « seul » au milieu de la foule, au sein de la société, du groupe, de l'association, etc., parce qu'il est « seul » au point de vue moral, et ici ce mot est bien synonyme d'unique et d'autonome. L'individualiste est ainsi une unité, au lieu d'être comme le non-individualiste une parcelle d'unité. Mais la grossièreté des incompréhensifs n'a pu voir la signification particulière de cette solitude, ce qu'elle a d'exclusivement relatif à la conscience de l'individu, à la pensée de l'homme ; elle en a transposé le sens et, dans son habitude du dogmatique et de l'absolu, l'a attribué aux actions économiques de l'individu dans le milieu social, faisant de lui un insociable, un ermite, - d'où le mensonge et l'absurdité de la définition précitée. Que l'on dise « seul » avec Ibsen, ou « unique » avec Stirner, pour caractériser l'individualiste, les béotiens adopteront la lettre et non l'esprit de ces vocables.

Si cette conception vulgaire de l'individualisme est fautive, ce n'est pas du fait que les hommes qui se disent, dans le présent, individualistes vivent comme les autres en société, car les sociétés actuelles imposent à l'individu une association déterminée. L'individu subit cette association, mais là s'arrête sa participation, qui n'est nullement bénévole. De quoi l'on peut inférer que l'individualisme n'est pas un système d'isolement préconçu et n'est pas, par conséquent, l'opposé de l'association, c'est de ce que bon nombre d'anarchistes communistes, donnant enfin à l'expression de « communisme » un sens moins religieux, moins chrétien, s'affirment également individualistes. Max Stirner lui-même, une des lumières de la philosophie individualiste, préconise dans son livre : *L'Unique et sa propriété*, l'« association des égoïstes ». Enfin, ce qui est surtout convaincant, c'est d'approfondir la question, après, quoi l'on voit qu'étant donné le caractère de l'individualisme, cette conception de la vie n'exige point dans sa pratique l'isolement physique ou économique des individus et, par suite, ne s'oppose pas à leur association.

Observez dans les sociétés actuelles la différence d'éducation des prolétaires et les privilégiés. Vous avez là tout le secret de la méthode du gouvernement. Un homme du peuple, issu de l'enseignement primaire, ignore, comme il le faut, ce qu'est réellement l'individualisme et surtout sur quoi il se fonde, il n'en a qu'une notion fautive ou aucune notion ; il ne s'en inspirera donc jamais pour se conduire dans l'existence ; il est voué à l'absorption par les forts ; c'est parfait, - au point de vue

de l'État, ou plutôt de ceux qui pourraient dire avec quelque raison : « L'État, c'est nous. » Par contre, un homme de l' « élite », formé par l'enseignement secondaire ou supérieur, possède l'idée exacte de l'individualisme et de ses bases scientifiques. C'est pour lui la vérité même, mais la vérité qu'on garde pour soi. L'excellent *struggler* que voilà ! Il peut triompher : il a des armes et les autres sont désarmés. Car il s'en souviendra à toute occasion pour le mieux de ses intérêts et il continuera à l'égard du troupeau les errements de ses devanciers. Toutes les vérités ne, sont pas bonnes à dire !

De l'individualisme qui, par essence, est libertaire, il fera une philosophie bâtarde et à double face (activité en haut, fatalisme en bas de la société), justifiant tous les méfaits de la classe régnante. De là la distinction relativement juste que l'on a été contraint de faire, pour être, compris d'un public mal informé, entre l'individualisme libertaire et l'individualisme bourgeois ou autoritaire. Mais, en définitive, il n'est qu'un individualisme, qui est essentiellement libertaire, foncièrement anarchique.

Alors que l'individualisme libertaire, l'individualisme réel donne des armes aux faibles, non de manière à ce que devenus plus forts ils oppriment, à leur tour les individus demeurés plus faibles qu'eux, mais de telle façon qu'ils ne se laissent plus absorber par les plus forts, - le prétendu individualisme bourgeois ou autoritaire s'efforce uniquement de légitimer par d'ingénieux sophismes et une fausse interprétation des lois naturelles les actions de la violence et de la ruse triomphantes.

* * *

Tel que le comprend la philosophie individualiste, l'individu, capacité potentielle d'unicité et d'autonomie, n'est pas une entité, une formule métaphysique : c'est une réalité vivante. Ce n'est point, comme l'avait cru Fichte critiquant l' « unique » de Stirner, un Moi mystique, abstrait, dont le culte ridicule et néfaste aboutirait à la négation de la sociabilité qui est cependant une qualité innée de l'homme et, engendre des besoins moraux qu'il faut satisfaire sous peine de souffrance. Avec ce caractère religieux bien particulier, l'individualisme équivaldrait à un stupide isolement systématique, ainsi qu'à une lutte barbare et incessante où l'homme perdrait, tout acquis ancestral et toute possibilité de progresser. Le culte de ce Moi abstrait engendrerait l'esclavage, de même que du culte du Citoyen - L'Homme du positivisme (par la capitale à l'article et au substantif, j'exprime ici la « sainteté » des idées selon l'esprit des religions mystiques ou positives) - est née la servitude moderne, caractérisée par la contrainte associationniste et solidariste de la société actuelle qu'impose l'État aux individus.

Certes non, le moi individualiste n'est pas une abstraction, un principe spirituel, une idée ; c'est le moi corporel avec tous ses attributs : appétits, besoins, passions, intérêts, forces, pensées, etc. Ce n'est pas Le Moi, - idéal ; c'est, moi, toi, lui, - réalités précises. Ainsi la philosophie individualiste se plie à toutes les variations individuelles, celles-ci ayant pour mobile l'intérêt que l'individu attache aux faits et aux choses et pour régulateur la puissance dont il dispose. Elle instaure par cela même une harmonie naturelle, plus vraie et plus durable que l'harmonie factice et toute superficielle due aux religions, aux morales dogmatiques et aux lois, forces de ruse, aux armées, aux polices, aux bagnes et aux échafauds, forces de violence, dont disposent les autoritaires.

L'individualisme ne se meut que dans le domaine du réel. Il rejette toute métaphysique, tout dogme, toute religion, toute foi. Ses moyens sont l'observation, l'analyse, le raisonnement, la critique, mais c'est en se référant à un critérium issu de soi-même, et non à celui qu'il puiserait dans la raison collective en honneur dans le milieu, que l'individualiste établit son jugement. L'individualisme répudie l'absolu, il ne se soucie que du relatif. Enfin, il place l'individu, seule réalité vivante et unique, capable d'autonomie, comme centre dans tout système moral, social ou naturel. Moi, l'individualiste, je suis le centre de tout ce qui m'entoure. Aussi, ma dépense d'activité, toutes mes actions, raisonnées comme passionnées, méditées comme spontanées, ont-elles un but qui est toujours ma satisfaction personnelle. Quand mon activité se dirige vers autrui, je suis certain qu'en définitive son produit matériel ou moral me reviendra. Il ne tient qu'à l'autre qu'il en soit de même pour lui. J'ai une morale personnelle et je m'insurge contre La Morale ; je pratique une justice personnelle et je refuse le culte à La Justice, etc.

* * *

La signification première de l'individualisme se résume donc en ceci, qu'il oppose aux entités, aux abstractions prétendument supérieures à l'homme et au nom desquelles on le gouverne, la seule réalité qui soit pour lui : l'individu, l'homme, - non L'Homme des positivistes, « essence de l'homme », l'individu citoyennisé, électeurisé, mécanisé, annihilé, - l'homme que je suis, que tu es, qu'il est : - soi.

A l'intérêt des divinités imaginaires, j'oppose mon intérêt. A toute prétendue Cause Supérieure, j'oppose ma cause.

De cette manière, tout ce qui, dans toute philosophie religieuse et conséquemment dans tout système social religieux, émanait de l'individu, inférieur, vile matière, méprisable atome, simple unité, pour aboutir à ces entités, à ces abstractions

divinisées et demeurer leur propriété, l'individu étant ainsi dépossédé, - tout cela reste la propriété de l'individu ; les abstractions qui ont lieu d'être admises dans la mentalité humaine pour exprimer les rapports inter-individuels sont désormais dépourvues de leur fausse supériorité, de leur sainteté, réduites à leur rôle simplement utilitaire ; elles sont, dès lors, dépourvues de la nocuité dont on les avait dotées. Ainsi, plus de sacrifice de l'individu à La Société et à ses prêtres, à La Patrie et à ses prêtres, au Droit et à ses prêtres, à Dieu ou aux Dieux et à leurs prêtres. L'homme devient enfin le seul bénéficiaire de son travail, le propriétaire de toute chose dont la conquête motiva ses efforts et ses travaux.

Qu'est-ce que la société, sinon la résultante d'une collection d'individus ? Comment la société peut-elle avoir un intérêt (pourquoi pas aussi des appétits, des sentiments, etc.) ? Et pût-elle avoir un intérêt, comment celui-ci pourrait-il être supérieur et antagonique à l'intérêt des individus qui la composent si ceux-ci sont libres ? Quel non-sens ou quel hypocrite méfait n'est-ce pas, par suite, de façonner les individus pour la société au lieu de faire la société pour les individus ?

Ne pouvons-nous, individus, remplacer l'État par nos libres associations ? A la loi générale, collective, ne pouvons-nous substituer nos conventions mutuelles, révocables dès qu'elles sont une entrave à notre bien-être ? Avons-nous besoin des patries parcellaires qu'ont faites nos maîtres, alors que nous en avons une plus vaste : la Terre ?

Et ainsi de suite. Autant de questions que le libre examen de l'individualiste résout justement à l'avantage de l'individu. Sans doute, ceux qui vivent du mensonge, qui règnent par l'hypocrisie, les maîtres et leur domesticité de prêtres et de politiciens, peuvent être d'un avis différent parce que leur petit, très petit intérêt les y invite. Mais moi, individualiste et homme de labeur, dont ce n'est l'intérêt ni le vouloir de voler autrui, non plus que d'être volé par autrui, je ne puis penser comme eux et je m'insurge.

Ils se vengeront de cette insurrection en me discréditant. Soit. L'individualiste est abhorré des maîtres, des valets et de la masse moutonnaire. C'est fort compréhensible. Et ce sera dans la norme tant que l'ignorance sera la reine du monde. Le penseur individualiste, s'il veut que justice soit rendue à son verbe et à ses actes, doit attendre un lointain âge de raison - sous l'orme évolutionniste ! Mais il n'a que faire de la justice des autres. La sienne lui suffit pour se satisfaire immédiatement. L'individualisme étant généralisé, l'individu n'est nullement dépossédé et enchaîné : il est le propriétaire du produit de son travail et il est indépendant. Quant aux parasites qui ne vivaient que grâce à cette croyance en d'illusoires Causes Supérieures, exigeant l'holocauste d'un être inférieur, ils sont obligés de devenir des producteurs comme les autres- ou de disparaître.

* * *

Comme nous l'avons dit et ainsi qu'on le verra par la suite, l'individualisme ne conduit ni à l'isolement aprioriste, ni à l'association obligatoire : il adopte le régime de la liberté. L'individualiste n'est ni un ermite ni une bête de troupeau : c'est un homme sociable, comme tous les autres hommes, d'ailleurs ; en quoi il se différencie d'eux sur ce point, c'est en jugeant que son instinct de sociabilité ne doit pas être pour lui une cause de malheur et d'esclavage, mais au contraire une source de joie ayant cours en liberté. Le « maître » nietzschéen, maniaque de la « dureté », le « surhomme », que l'on prend trop volontiers pour un simple individualiste, est peut-être cela, mais est certainement aussi une bête féroce contre laquelle les hommes qui s'en tiennent au caractère humain auraient à se mettre en garde, si toutefois ce prétendu surhomme pouvait exister dans un monde libertaire. Notre individualiste, lui, est un être de raison, et si un instinct le poussait à la férocité, ce qui est invraisemblable, ou au moins serait exceptionnel, sa raison lui ferait vite saisir qu'il est de son intérêt de n'être pas la bête de proie exaltée par le chantre à la fois génial et fou de Zarathustra. La situation de bête de proie n'est pas éloignée de celle de proie.

Qu'on distingue la nuance : ce n'est pas parce que les actes naissant du déchaînement de cet instinct sont qualifiés « mal » par une morale dogmatique quelconque qu'il ne les perpétrera point, non plus qu'il n'en accomplira d'autres d'ordre contraire parce qu'ils sont étiquetés « bien », mais parce qu'il sera de son intérêt de ne point perpétrer les uns et d'accomplir les autres, parce qu'ainsi il satisfera dans la mesure de la liberté qui lui est dévolue naturellement - c'est-à-dire de sa capacité, de sa puissance - son égoïsme, dont l'intérêt primordial réclame la vie.

Vivre est en effet le seul but de ma vie. Mais vivre, c'est être heureux Or le bonheur ne se trouve pas dans une lutte meurtrière, dans la sauvagerie primitive. Les individus ont donc intérêt à l'entente, à la concorde, à la paix, mais ils ne seront aptes à conquérir ces biens que lorsqu'ils sauront. Savoir, - savoir pourquoi et comment ils agissent, connaître le mobile véritable et le but naturellement légitime de leurs actions, voilà qui aidera les hommes à se délivrer des causes de discorde et donnera à l'inévitable lutte pour la vie un caractère pacifique. Ainsi la vie acquerrait une sincérité et une facilité que la pratique des morales dogmatiques ne peut donner.

Dans l'individualisme réside la conception réaliste de l'existence, puisque cette conception prend ses racines philosophiques dans l'observation de la nature, dans la science expérimentale, dans les vérités acquises, démontrées, vérités dont elle pousse les conséquences vitales jusqu'à l'extrême limite compatible avec la raison humaine, étant entendu que cette raison - qui est celle de chacun et non La Raison,

la déesse Raison - n'exclut pas la passion, dont elle est au contraire l'auxiliaire. À cette limite se trouve le bien-être relatif de l'homme évoluant, dans une liberté qui a pour régulateur le propre intérêt de l'individu. C'est dire que l'individualisme est aussi une conception rationnelle - non pas rationnelle à la façon des libéraux, beaucoup trop « raisonnable », mais à la manière des libertaires, infiniment moins « raisonnable » !

* * *

Une de ces vérités définitivement acquises est à la base de la philosophie individualiste, c'est celle de l'égoïsme seul moteur des actes humains. L'égoïsme ! Quel mot méprisé, hypocritement méprisé ! Quel sentiment honni, vilipendé de nos professeurs de morale et de la masse suiveuse ! Tartufe veille ! Cependant, l'égoïsme commande toutes nos actions dans nos rapports avec autrui et il n'est pas un de ceux qui témoignent à son sujet cette sainte horreur, qui ne l'ait en lui-même et ne le ressente à un degré quelconque, sans jamais cesser de lui obéir. Lors même qu'il semble que l'homme ne se livre pas à son égoïsme, il s'y livre absolument. Les moralistes, naturellement, nous assurent que l'égoïsme est un « vice », le « vice de l'homme qui rapporte tout à soi ».

Nous disons que l'égoïsme est une vertu, non dans le sens religieux que la morale dogmatique attribue au mot « vertu », mais dans celui que lui donne le scientifique : c'est une force, une vertu vitale qui s'affirme en l'homme dès sa naissance, et se précise et fortifie à mesure que la conscience de soi grandit chez lui. Plus il est atténué, moins l'homme a de force combative, de volonté de vivre, plus il est apte au sacrifice de soi aux forts qui tenteront de le subjuguier. Plus il est accentué, plus l'homme possède virtuellement de vie en lui, plus il a de volonté de vivre.

C'est de l'égoïsme que veut parler Nietzsche lorsque, fort justement, en refaisant la table des valeurs morales, il place au premier plan la « volonté de puissance », et c'est pour conserver à l'homme cette force vitale qu'il condamne la « morale d'esclaves » issue du christianisme. Où est l'erreur, c'est lorsqu'il assimile puissance à domination et oppose à la morale d'esclaves la « morale de maîtres ». Que ne lui a-t-il opposé simplement une morale d'hommes libres ? Sa conception de l'existence n'eût pas abouti à la sauvagerie, à la tyrannie, à l'esclavage, à un idéal social qui, réalisé, vaudrait peut-être moins que l'état actuel.

Dès que l'on s'est rendu compte de cette identité de l'égoïsme et de l'énergie vitale, de cette parenté étroite entre l'égoïsme et la vie, on conçoit que tous ceux qui vivent en parasites, grâce à l'existence d'un prolétariat forcément ignorant, ont intérêt à persuader leurs esclaves de l'existence en eux, parasites, de l'esprit de sacrifice,

d'abnégation, de dévouement, de l'altruisme enfin, - ensuite à s'efforcer de faire naître artificiellement cet altruisme chez lesdits esclaves. C'est à cet effet qu'ils présentent l'égoïsme à l'homme dès l'enfance comme un sentiment ignoble, dont chacun doit se débarrasser pour parvenir à un prétendu état de dignité morale, de pureté de sentiments, de grandeur d'âme, qui n'est qu'un état de faiblesse imbécile. Avec le prêtre théiste, il faut être un bon sujet de Dieu ; avec le prêtre social, il faut être L'Homme, Le Citoyen. Cela revient au même : en aucun cas il ne faut être soi.

Mais, heureusement, bien que par cette œuvre d'asservissement, vieille comme la civilisation, ils soient parvenus à un résultat qui n'est que trop appréciable, nos moralistes n'ont pu vaincre absolument la nature en l'homme. Nous avons dit que nul être vivant n'échappe à ses lois. « Chassez le naturel, il revient au galop. » A chaque nécessité pressante, l'égoïsme exige la priorité sur tout autre sentiment artificiel, créant ainsi ces conflits intérieurs qui mettent à mal l'homme moderne, saturé de préjugés et de respects, empreint de religiosité, déshabitué de toute volonté naturelle, libre, passionnée, et chez qui la nature est en lutte permanente avec la morale dogmatique et antinaturelle L'égoïsme affirmé, c'est l'altruisme nié. J'ai beau retourner, analyser les actes humains, je ne puis en trouver un seul qui ne soit inspiré par l'égoïsme, autrement dit qu'il n'ait pour objet le contentement de celui qui agit, et je ne puis imaginer un individu qui, à moins que d'être malade ou dément, donne de soi à autrui sans avoir, au préalable, assuré la satisfaction de son moi, au moins dans les limites où s'impose le besoin plus impérieux de sa propre conservation. Que, étant donné certaines circonstances, l'acte d'un individu, tout en le satisfaisant personnellement, contente également l'égoïsme de l'autre à qui il s'adresse, cela est non seulement possible, mais arrive fréquemment et il est nécessaire qu'il en soit ainsi pour que puisse vivre la libre association des égoïstes que nous prévoyons. Mais il n'y a là rien de ce qu'on pourrait appeler altruisme, ou encore désintéressement, puisque l'individu a eu pour seul motif d'action la volonté de satisfaire sa passion.

* * *

Ayant constaté que l'égoïsme est l'unique moteur des actions humaines, la philosophie individualiste instaure une morale libertaire basée sur l'égoïsme ; mais, reconnaissant que celui-ci se satisfait différemment selon le degré d'évolution qu'a atteint l'individu, elle recommande à l'homme l'acquisition intensive de science en vue d'une connaissance toujours plus étendue et plus précise de l'intérêt réel. A l'homme sciencé, il apparaîtra en bonne logique que son intérêt n'est nullement dans le sacrifice altruiste, dans la religion, mais dans la satisfaction égoïste, dans l'irreligion. En outre, ayant observé non seulement l'inégalité naturelle entre les hommes, l'existence de forts et de faibles, mais aussi que la force des premiers

n'acquiert pour eux-mêmes de valeur effective que grâce à l'appui des faibles subjugués par le moyen religieux du devoir, elle met, en lumière le mensonge du « droit » et dénie à l'autorité toute autre origine que la force et, en conséquence, toute légitimité. Par suite, elle répudie la soumission bénévole à cette autorité, que ce soit en acceptant d'être dirigeant ou d'être dirigé.

Qu'on ne l'oublie pas, l'égoïsme humain - qui ne disparaîtra qu'avec l'espèce - est l'obstacle à la possibilité de la « bonne autorité » et à l'existence des « bons bergers ». Il ne peut y avoir qu'une mauvaise autorité et tous les bergers seront toujours de « mauvais bergers ». Tant que chaque individu n'aura pas été nourri de la philosophie individualiste et qu'il ne pourra en conséquence opposer son égoïsme - conscient et sciencé - à l'égoïsme envahisseur, il y aura des maîtres et des esclaves, infailliblement.

En somme, la morale individualiste vise à une adaptation de la société à la nature pour aboutir au bonheur relatif de l'individu. Que sera cette morale individualiste ? Oh ! elle sera très immorale ! Tout d'abord, elle ne s'enseignera pas - et néanmoins elle se pratiquera, Elle sera donc le contraire de la morale dogmatique. Elle sera une résultante de l'enseignement scientifique et de l'exemple du milieu éducatif. On évitera d'enseigner la morale, on se contentera d'en faire naître la libre pratique. Ainsi, on ne dira pas à l'homme : « Sois égoïste », mais on lui dira : « Les hommes agissent naturellement par égoïsme » Il y a un abîme entre ces deux phrases, entre cet ordre, et, cette constatation. Ainsi, on ne substituera pas un dogme à un autre dogme ; on instruira l'homme et sur la science acquise il bâtira sa propre morale, sa morale d'unique et d'autonome, - morale individualiste et libertaire.

Quand, par exemple, vous entendez crier : « Guerre à la guerre ! » soyez certain que celui qui profère ce cri pense fort peu à autrui et que, du profond de lui-même, fermement, il clame : « Vive ma vie ! » Si l'on veut aller au fond de la chose, on constate donc que ce qui pousse l'homme à l'antimilitarisme, au pacifisme et à l'anti-patriotisme théoriques et à conformer parfois ses actes à ses pensées, c'est l'intelligente et estimable « lâcheté » qui fait que l'homme tient à la vie, à sa vie, parce qu'il n'y a qu'une vie.

— Cet homme est un lâche, dira le moraliste. Pourquoi ? Est-ce que le moraliste sait pourquoi ! Il répète des phrases que jadis d'autres ânes récitèrent à ses oreilles. Cependant, nous savons que cet homme est un « lâche » parce qu'il refuse de sacrifier sa vie à la défense des intérêts des maîtres, à la sauvegarde de leur propriété. Voilà où l'utilité de la morale dogmatique se fait sentir... pour les maîtres.

Eh bien ! j'aime ce « lâche » qui veut son franc-aller et qui tient à ne pas disparaître du banquet de la vie, quelque infortuné convive qu'il y figure. C'est un héros simple et humain. C'est un homme en qui l'égoïsme vit, irréductible, et qui l'oppose à l'égoïsme perfide et autoritaire des prêtres de la religion qui lui ordonne de tuer et de se faire tuer.

Voyez ce que sa morale fait de lui : un être autonome. Il est isolé. Sans doute. Mais il ne tiendrait qu'à vous, moralistes, qu'il ne le fut pas. Et alors, représentez-vous l'immensité du résultat si cet individu se multipliait en tous pays, devenait le nombre.

* * *

La morale dogmatique est nécessairement une morale issue d'une philosophie religieuse ; c'est la morale religieuse du droit et du devoir. La morale libertaire de l'individualisme est la vraie morale scientifique ; c'est la morale irréligieuse du plaisir, de l'intérêt et de la puissance. Or il est de la nature de l'homme de s'inspirer, avant d'agir, de ces trois mobiles, que l'on peut, en dernière analyse, réduire à un seul : l'intérêt. Nous sommes donc bien d'accord avec la nature...

Le préjugé qui s'attache à l'idée d'égoïsme fait de ce sentiment l'opposé de la bonté. Nous avons déjà dit que cette conception est erronée et expliqué à quel intérêt de prêtre elle doit sa naissance.. Il est certain que l'intérêt réel de l'homme ne peut être dans la douleur d'autrui. Au contraire, l'observation nous montre qu'à mesure qu'il se débarrasse des chaînes qui entravent la libre dépense de son activité, le libre jeu de son égoïsme, l'homme souhaite plutôt voir la joie chez autrui comme en soi-même. Aussi bien n'y a-t-il que des fous, des malades, des dégénérés qui puissent avoir le désir anormal de faire le mal pour le plaisir du mal : M. de Sade n'est généralement pas considéré comme un parangon de santé.

Mais encore, deux causes peuvent contraindre l'homme, s'il n'a pas une sensibilité affinée qui le retienne, à faire le mal à autrui : la nécessité économique - et le sectarisme religieux ou fanatisme.

Il y a lieu de penser, si l'on n'a pas le cerveau racorni d'un moraliste, que ces contraintes étant disparues, l'homme ne-commettrait plus le mal puisque rien ne l'y obligerait plus. Mais, au cas improbable où, dans un milieu de liberté où les forces se trouveraient équilibrées, un individu voudrait tenter de faire le mal par plaisir, le souci de son intérêt l'en empêcherait, car il n'en pourrait résulter pour lui que la réciproque, et ce d'autant plus qu'aucune loi n'existerait qui le protégeât et le privilégiât comme aujourd'hui. Autant dire qu'avec les lois, les institutions autoritaires et les esclaves, soutiens de l'ordre gouvernemental, - les possibilités d'actions mauvaises seraient abolies. Il n'est donc pas nécessaire de moraliser dogmatiquement l'homme pour éviter le mal. Nul besoin n'est de le travailler dans le sens d'une bonté dogmatique qui, aussitôt assimilée par lui, se transforme en haine et en faiblesse. La vie assurée, le bien-être économique, c'est-à-dire la liberté

physique, d'une part, et la science dans tous les cerveaux, autrement dit la liberté intellectuelle et morale, d'autre part, - au total la force, la puissance universalisée, voilà le sol fécond où s'épanouira la bonté... Qu'aucun homme n'attende d'autrui son bonheur. Qu'il en soit le propre artisan. Mais pour cela il faut que l'homme soit à la fois puissant et libre. La science seule peut lui donner la force et la liberté. Ce qu'il faut greffer sur la nature, en lui, c'est la science et non la morale. Celle-ci vient ensuite d'elle-même, telle qu'on la doit normalement concevoir : comme une résultante - et personnelle.

Ainsi, nous ne répudions pas la bonté. Loin de là, nous voulons qu'elle devienne une nécessité égoïste, qu'elle soit le los à la vie que clame l'égoïsme satisfait et joyeux. Mais nous ne pouvons assimiler la pratique de la bonté libre et naturelle, satisfaction égoïste, à l'accomplissement du devoir, sacrifice de l'artificiel altruisme. Tout au plus pourrait-il être utile de faire naître éducativement l'amour de la vie dans la conscience de l'individu, afin que la vie (avec la joie, génératrice d'une existence toujours plus haute et plus longue, comme bien, - et la douleur, abrégée et rétrécissante, comme mal) soit comme le critérium de bonté destiné à guider les intelligences attardées dans le chaos des actes humains, tous équivalents en la nature. La valeur morale et sociale d'un acte se pourrait ainsi mesurer à la quantité de vie qu'il fait naître et entretient ou qu'il anéantit, c'est-à-dire par la joie ou la douleur qui en découle. Et ce serait à l'aide de cet étalon, interprété en outre selon son sentiment, que l'individu fixerait la nature de ses rapports avec autrui, considéré comme associé, indifférent ou adversaire.

Il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour appliquer la maxime : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait. » Il suffit pour cela d'être un égoïste sage et prévoyant. Mais il faut compléter cette formule négative par celle positive que voici : Agis envers autrui comme l'autre agit envers toi. Voilà la clef de voûte de la morale libertaire de l'individualisme, morale de réciprocité et de solidarité réaliste, morale de justice égoïste.

* * *

Après avoir démontré le mécanisme du devoir, montré dans quel but cette machine est mise en fonction et pour qui elle travaille, il importe de démolir à son tour la fiction mensongère du « droit » qui concourt aux mêmes fins. Le droit positif est imaginé par la force de ruse pour justifier ses attentats sur la faiblesse. Dépouiller le travailleur n'est pas un acte de la force triomphante : c'est un acte du plus pur droit ! La science du droit positif enseigne la manière d'y procéder. Un gros usinier prélève chaque jour la presque totalité du bénéfice issu du labeur de ses ouvriers, en jetant à ceux-ci un salaire dérisoire qui leur permettra de ne mourir que lentement

de faim, de fatigue, d'alcoolisme et de tuberculose : le gros usinier n'est ni un assassin ni un voleur ; c'est un honnête homme, il est d'accord avec le droit. Un miséreux, l'un des ouvriers qu'a usés l'usinier, reprend à celui-ci une parcelle du... prélèvement légal qu'il a opéré sur le produit de son labeur : c'est un voleur, il est hors le droit.

Le droit positif est exprimé par les lois. Les lois, comme tout le reste du système social, sont élaborées en vue d'une fin unique : assurer le maintien de la force au pouvoir, c'est-à-dire, actuellement, protéger la propriété, la richesse privée, le vol capitaliste, même au détriment de la vie. Car la propriété a trouvé son origine dans la force, c'est par la force qu'elle se conserve et elle reproduit la force au profit du propriétaire. Ecoutez Proudhon : « La propriété, c'est le vol. » Ecoutez Sismondi : « La plus grande partie des frais de l'établissement social est destinée à défendre le riche contre le pauvre, parce que, si on les laissait à leurs forces respectives, le premier ne tarderait pas à être dépouillé. » Concluez, en vous rappelant que l'État a pour mission avouée de protéger la faiblesse contre la force et de dispenser la justice. Concluez, et vous verrez que sa mission réelle n'est pas avouable.

Qu'on n'oublie pas non plus que le prolétariat est la majorité par qui l'État pourrait ne pas être. L'État ayant prétendument pour but l'instauration du droit dans la société, on voit de suite quelle importance il y a pour nous à faire connaître au prolétariat sur quel mensonge repose la fiction du droit, alors que c'est en réalité la force qui préside aux actions, tant naturelles que sociales, de l'homme. Le droit est en ce moment au service de la propriété. Mais la propriété n'est qu'une des formes actuelles de l'autorité et peut, comme sous le régime collectiviste, faire place à une seule forme d'autorité : l'autorité représentative (qui, souvent, n'est pas éloignée de l'autorité purement dirigeante), ainsi que, par exemple, l'exercent de nos jours le chef militaire, le juge, etc. Le droit positif sera au service des maîtres de demain, comme il est au service de ceux d'aujourd'hui, si les esclaves d'aujourd'hui le permettent demain, et cela se perpétuera tant que les esclaves admettront l'existence du droit et par ce fait consentiront à leur esclavage.

Au droit positif, on oppose volontiers le « droit naturel ». Qu'est-ce donc que le droit naturel ? Selon le verbe de ses prêtres, c'est Le Droit - et c'est une fiction métaphysique dont les faits, à chaque instant, dénoncent l'irréalité. Le droit est un mot vide de sens, puisqu'il n'est pas d'exemple dans la nature ou dans la société que le conventionnel droit, invoqué ait jamais été respecté, ait jamais triomphé, s'il n'était adjuvé de la puissance, de la force. Le droit, n'a donc que la valeur d'une virtualité dont la réalisation active est soumise à des circonstances, à des éventualités ; il n'existe par conséquent pas à l'absolu, en tant que « Droit », ainsi que nous avons été préparés dès l'enfance à en comprendre l'idée - fausse.

Dans la lutte des peuples, que fut le droit du Gaulois devant la force du Romain, le droit de l'Arabe et du Madécasse devant la force du Français, le droit du Cafre devant la force du Boër, le droit du Boër devant la force de l'Anglais, le droit du

Chinois devant la force des coalisés européens, américains et japonais ? Qu'est le droit de la minorité en présence de la puissance de la majorité, le droit du soldat devant le pouvoir du chef, le droit du pauvre auprès de la force du riche ?

Rien.

Et remarquez que le fort ne se réclame jamais de la force, mais, lui aussi, du droit. Les forts, sachant bien que les faibles - faibles d'un jour - n'accepteraient pas bénévolement les effets de la force, avoués tels par les forts du jour, ont toujours doré leur « pilule » avec le droit. C'est au moyen du droit invoqué par eux que les tyrans et les foules aveugles qui travaillaient pour leurs maîtres ont conquis par la force. Les individus pris isolément procèdent de même. Si l'on veut considérer dans le droit la faculté d'agir, le pouvoir de faire, on est bien obligé de conclure que le droit est uniquement constitué par la force. Mais alors, à quoi bon parler du droit ? Le droit est donc, lui aussi, un fantôme qui s'évanouit à la lumière de la raison ?

* * *

L'individualisme, conception réaliste, vériste, ignore le droit comme le devoir et ne connaît que des intérêts et, des volontés servis par des forces. « Faites-vous forts pour être libres », dit-il aux hommes. Ainsi donc les prolétaires - les faibles actuels, de par l'ignorance qui les enserre, - en reconnaissant l'existence du droit, donnent dans la, même duperie qu'en proclamant la vie sacrée. Ils n'ont rien à attendre des maîtres de l'autorité possédante ni de ceux de l'autorité représentative. Ergoter sur le droit est du temps perdu, c'est-à-dire la vie perdue. Ils n'auront jamais le droit pour eux tant qu'ils se montreront faibles. S'ils veulent s'émanciper et se satisfaire, c'est en se faisant forts et en mettant leur force en action au service de leur intérêt - de leurs intérêts communs - qu'ils y parviendront.

Le droit et le devoir, en régime de liberté, d'anarchie, feraient place aux conventions entre individus ou associations. Les individus se reconnaîtraient peut-être, si l'on veut utiliser ces mots, des devoirs et des droits, mais combien, pris dans notre sens strictement utilitaire, relatif et variable, d'obligation volontaire et de rémunération, ces vocables sont éloignés de la signification qu'ils ont dans la mentalité des religieux ! Cette libre justice, effectivement contractuelle, variant avec les individus et les groupements, selon les intérêts et les affinités, a bien son point de départ dans l'individu, dans chaque moi, et elle lui est soumise. Les individus qui pratiqueraient cette justice, relative ne seraient pas des religieux de La Justice, ce seraient des hommes libres instaurant la toujours muable justice égoïste.

C'est d'un premier acte collectif de justice égoïste que résultera le renversement de

la société capitaliste, quand les prolétaires auront enfin compris et appliqué cette idée que leur suggère Max Stirner dans L'Unique et sa propriété : « Les ouvriers disposent d'une puissance formidable ; qu'ils parviennent à s'en rendre bien compte et décident à en user, rien ne pourra leur résister : il suffirait qu'ils cessent tout travail et s'approprient tous les produits, ces produits de leur travail qu'ils s'apercevraient être à eux, comme ils viennent d'eux. »

Insoumis à la contrainte du devoir et débarrassé de la trompeuse confiance dans le droit, voilà l'individu capable de liberté, car il a pris conscience de sa force. Il peut évoluer sans crainte au sein des forces associées ou adverses. Mais rien ne permet de supposer que dans un milieu où cette sagesse est conçue et vécue il y ait des forces ennemies, puisque l'antagonisme naît de deux causes qui seraient disparues avec l'autorité : le fanatisme et le malaise économique. L'intérêt bien compris de chaque égoïsme fait qu'il n'y a plus que des forces associées. La concurrence s'harmonise. Les hommes sont devenus aptes à l'association individualiste,

La présente étude a été conçue avec l'objet de donner un aperçu succinct de la doctrine de l'individualisme libertaire et de démontrer que, contrairement au préjugé qui représente l'individualisme comme opposé à toute entente avec autrui, à toute association, la conséquence pratique de la philosophie individualiste est l'association, mais une association sans pareille jusqu'à ce jour, où l'un des associés n'aura ni la tentation, ni la possibilité de « rouler » les autres. On a déjà pu se rendre compte, par l'analyse que nous avons faite de l'individu et de ses rapports avec autrui, que l'association des hommes libérés de droit et de devoir est concevable, et reconnaître que ce genre d'association doit être logiquement le but des efforts des hommes intelligents. Il nous reste à donner une idée théorique aussi précise que possible de ce que serait cette association.

La société capitaliste que nous subissons actuellement est une forme d'association autoritaire, anti-individualiste, où la solidarité est obligatoire (ce qui explique que J.-H. Mackay la qualifie de communiste), comme en témoignent toutes les institutions sociales : législatives, judiciaires, propriétaires, militaires, patriales, etc., etc. Grâce à la logomachie où se complaisent les partis politiques, les collectivistes la qualifient d'individualiste de par la fausse, acception du mot « individualisme » signalée au début de cette étude, et ils évitent soigneusement d'ajouter la qualification complémentaire : « autoritaire » ou « bourgeoise », parce que cela consacrerait une distinction là où ils ont intérêt à établir une confusion.

Une société usurpatrice comme la société capitaliste est vouée à la mort que lui donneront ses prolétaires dès qu'ils en auront la force. La société collectiviste est une autre forme d'association autoritaire, également anti-individualiste, dont la contrainte solidariste se présenterait sous d'autres formes, évidemment, mais n'en existerait pas moins. Son joug se ferait sentir d'une manière moins féroce : on y paierait moins en mots et plus en subsistances, mais on y supporterait encore, vraisemblablement, des parasites.

Pourrons-nous éluder la période collectiviste pour passer directement à l'association individualiste ? Ou bien sommes-nous destinés par la nature même de notre évolution à connaître le joug décadent du collectivisme ? C'est le secret de demain. Cette dernière hypothèse, pourtant, paraît probable. En ce cas, notre intérêt s'exprimerait dans le souhait de sa proche réalisation, - d'ailleurs préparée, semble-t-il, par le capitalisme lui-même en œuvres organiques, - car cette société aurait ceci d'excellent pour les individus aspirant à l'autonomie, que ses cadres et ses rouages autoritaires seraient relativement faibles et faciles à briser et qu'elles tiendraient prêtes pour le moment de l'affranchissement véritable les organisations de production, d'échange et de consommation nécessaires à l'existence de l'association individualiste. La victoire du collectivisme sur le capitalisme attesterait simplement le désir d'émancipation qui aurait mû imparfaitement le prolétariat. Cependant, et bien qu'il laissât subsister encore des parasites, le collectivisme réalisé marquerait une étape dans la marche vers le seul idéal capable d'être soumis à l'individu, représentant exclusivement sa chose sociale et duquel il ne puisse jamais devenir la chose : l'association individualiste, - l'« association des égoïstes ».

* * *

Nous avons vu que l'individualisme est nettement opposé à l'association obligatoire qu'impose l'État d'aujourd'hui et qu'imposera celui de demain, mais il accepte, que dis-je, sienne propre est l'association librement contractée entre individus. A l'association obligatoire il oppose l'association libre. L'individualiste ne veut point servir à l'association considérée comme fin, sacrifier quoi que ce soit de son individualité à l'intérêt illusoire de l'association, -principe socialiste et autoritaire. Mais il veut que l'association lui serve, à lui, individu se considérant comme fin. ; il veut l'employer selon son intérêt réel, - principe individualiste et libertaire. En résumé, l'association est pour lui un moyen de sa vie, et non le but de sa vie.

Avec le socialisme, religion de La Société (socialisme capitaliste d'aujourd'hui, expression cynique de l'égoïsme asservisseur du bourgeois actuel, du bourgeois possédant - ou socialisme collectiviste de demain, expression voilée du même égoïsme asservisseur de nouveaux bourgeois, les représentants mués en dirigeants), l'individu est sacrifié, au nom d'un prétendu intérêt général ou collectif absolument illusoire, à l'intérêt des possédants ou des dirigeants, des maîtres, des forts, en un mot des puissants. A lui de se rendre aussi fort et aussi puissant que ceux-ci, il lui suffira d'en avoir la volonté agissante pour le devenir ; alors il sera son propre maître, le maître de soi, et, par surcroît, avec la généralisation d'une telle attitude, d'elle-même l'harmonie sera établie dans la société.

* * *

Sous le régime socialiste (capitaliste ou collectiviste), préconisé par les prêtres de l'idée religieuse de Société, la prospérité de l'association est le but de la vie de l'individu, la vie de l'individu est le moyen de l'association. Les profiteurs sont dans la coulisse. Avec l'individualisme libertaire, l'individu, enfin irrégulier, n'a plus à s'immoler à l'association, puisqu'il n'y participe que dans la mesure de sa libre volonté et suivant ses besoins. La prospérité de sa vie est le but de son association, son association est le moyen de sa vie. Les profiteurs disparaissent.

Le sacrifice de l'individu au fantôme Société s'obtient par un de ces bluffs qui nécessitent chez la victime un « poirisme » absolu : il consiste dans la « subordination de l'intérêt particulier à l'intérêt général ».

L'intérêt général - abstraction.- ne devrait jamais être en discordance avec les intérêts particuliers, dont il devrait être l'exacte expression dans un monde bien organisé ; mais en ce cas il serait inutile de l'invoquer. L'intérêt général est donc un mensonge : il n'existe que des intérêts particuliers. Admettons cependant un instant son existence. Il y a bien actuellement divergence entre le prétendu intérêt général invoqué pour obtenir le sacrifice de l'individu - et l'intérêt de celui-ci. Une preuve de cette vérité repose dans ce fait, que les moralistes enseignent aux hommes à « voir plus haut que leur petite personnalité » et qu'ils disent carrément que « le bon citoyen doit subordonner son intérêt personnel à l'intérêt général » (à l'intérêt de La Société, de La Patrie, etc.). Mais cherchez ce que dissimule cet « intérêt général » : les intérêts particuliers des maîtres, de leurs prêtres et autres valets associés dans l'État. L'État n'est qu'une ridicule église où l'on dit des messes à la « raison collective », l'État est encore une « association de malfaiteurs ».

Chaque fois que votre intérêt personnel est en désaccord avec l'intérêt général qu'on vous oppose et auquel on veut vous sacrifier, prolétaires, il vous appartient de rechercher quels, parasites bénéficient de la différence : traduite en pécune, elle entre dans leurs coffres-forts.

Enfin, il n'est nul besoin d'insister sur ce que nul ne s'avise de contester, à savoir : que l'homme est un animal naturellement sociable, non seulement par besoin moral et sentimental, mais encore physique, économique et intellectuel. Il est inutile de répéter ce que chacun sait : que l'association multiplie les jouissances de l'homme en même temps qu'elle diminue ses peines. Tant par intérêt réfléchi que par tendance instinctive, l'association se présente donc à l'individu comme un moyen de vivre d'une vie plus large et plus haute.

La sagesse individualiste ne portera pas l'homme à répudier le principe d'association sous le prétexte que jusqu'à ce jour on en a dénaturé le sens, mais, au contraire, elle l'incitera à organiser son association de telle manière qu'elle soit sa chose et qu'il ne puisse être sacrifié au nom de cette chose à l'intérêt d'autrui.

Manuel Devaldès

N. B. - Cet exposé de l'individualisme égoïste de philosophie stirnérienne est le résumé de mes *Réflexions sur l'Individualisme* écrites vers 1900 et publiées en 1910. Comme on le verra par l'étude que je donne plus loin sur le Socialisme individualiste, je me suis, depuis, détaché de cette tendance, tout en demeurant, selon moi, foncièrement individualiste. -- M. D.

INDIVIDUALISME (Anarchisme-harmonique)

Je ne définirai pas l'individualisme. Pour ne pas être tenté, en partant de ma définition, de démontrer que ceci est individualiste et, que cela ne l'est pas. Cependant, pour qu'on me comprenne et que je me comprenne moi-même, il faut indiquer, à peu près, ce que j'entends par individualisme... Entre le sens si étroit et si pur du mot qu'il n'y a jamais eu d'individualiste et que Diogène peut refuser ce nom même à son maître Antisthène, et le sens large, immense, infini où M. Charles Maurras lui-même devient un individualiste puisqu'il s'exprime autrement que son voisin aussi royaliste que lui, il y a un certain nombre de sens intermédiaires qui sont les seuls intéressants parce que, seuls, ils disent quelque chose. Dire tout, puisque c'est tout confondre, c'est une façon de ne rien dire. Ainsi, je ne puis pas définir parce qu'individualiste. Mais je dois indiquer dans quel sens je prends, maintenant, le mot individualisme. Je ne prendrai pas le mot dans le même sens que M. Clemenceau. Je ne le prendrai pas dans le même sens que les bourgeois qui vantent leur individualisme. Et même, si des camarades sont surtout préoccupés de questions économiques, je ne me rencontrerai pas avec eux. Je pourrais prendre aussi le mot individualiste dans un sens métaphysique, je pourrais chercher quelle est l'essence de l'individu. Je ne me dirigerai pas non plus de ce côté... Je négligerai donc individualisme bourgeois, individualisme économique, individualisme métaphysique. J'examinerai seulement les différentes sortes, ou plutôt différentes sortes - car je ne suis pas sûr de faire une énumération complète - de l'individualisme éthique.

J'ai employé le mot « éthique », mot savant et peu connu, plutôt que « moral », qui est le mot connu, le mot courant. Parce que je n'aime pas ce dernier terme ou ce qu'il représente à mes yeux. Je considère « éthique » comme le nom d'un genre où je distingue deux espèces : les morales et les sagesse. Et, au nom des sagesse, je condamne les morales. Beaucoup d'individualistes, d'ailleurs, se sont déclarés immoralistes. Je me déclare quelquefois immoraliste. A condition qu'on entende

bien que, par cette déclaration, je ne renonce pas à rendre logique et rythmée la conduite de ma vie, Mais j'essaie de rythmer la conduite de ma vie par la sagesse et non par la morale... C'est donc un certain nombre de sagesse individualistes que je vais essayer de distinguer ce soir. Les sagesse individualistes, les individualismes éthiques sont des méthodes pour se réaliser soi-même. Elles nous donnent sur nous-mêmes un certain pouvoir. Mais nul pouvoir n'existe qui ne s'appuie sur un savoir. Aussi, très divergentes bientôt, les sagesse individualistes partent pourtant d'un même point. Tout individualisme éthique commence par la formule de Socrate : « Connais-toi toi-même ».

Lorsque Socrate dit : « Connais-toi toi-même », il veut que je me connaisse, non pas métaphysiquement, non pas dans mon essence, non pas dans ce qui est insaisissable, mais dans ce qui est saisissable ; il veut que je sache ce que je suis, ce que je veux et ce que je peux. La connaissance individualiste de moi-même comprend la double critique de ma volonté et de ma puissance.

Aujourd'hui, c'est surtout par la façon dont ils dirigent la critique de la volonté et la critique du désir que je classerai les divers individualismes qui m'intéressent... Lorsque je me demande ce que je suis, les réponses que je fais sont différentes suivant le moment ou suivant mon tempérament. Historiquement je crois distinguer quatre réponses principales. Je puis prendre parti pour la vie, comme dit Nietzsche, ou je puis prendre parti pour l'humanité. Je puis répondre « Je suis un vivant » ou « Je suis un homme ». Vous devinerez sans peine que, selon que je ferai l'une ou l'autre de ces réponses, mon individualisme sera très différent. Mais, lorsque j'ai répondu « Je suis un vivant » ou « Je suis un homme », je ne suis pas au bout de mes hésitations. Ceux qui se répondent « Je suis un vivant » se demandent quelle est la plus profonde volonté du vivant, la plus profonde tendance de la vie - car c'est cela qu'ils veulent réaliser. Ceux qui se répondent « Je suis un homme » se demandent quelle est la caractéristique de l'homme, ce qu'il y a de plus particulier dans l'homme, de plus humain, de plus noble - car c'est cela qu'ils veulent réaliser. Schématiquement, nous pouvons trouver encore, chez les uns et chez les autres, deux tendances différentes.

Les individualistes de la vie, de la volonté de vie, les individualistes du plus profond, comme les individualistes de la volonté d'humanité, les individualistes du plus noble, se divisent les uns et les autres en deux catégories. Quand-je dis " Je suis un vivant » et que je me demande ce qu'il y a de plus profond chez le vivant, si je m'appelle Nietzsche ou, vingt-quatre siècles auparavant, si je m'appelle Calliclès, je réponds : « Ce qu'il y a de plus profond chez le vivant, c'est la volonté de puissance, la volonté de domination ». D'autres disent :

« Ce qu'il y a de plus profond dans le vivant, c'est l'amour du plaisir ». Pour la simplicité de l'exposition, sans nous préoccuper des détails et sans chercher à classer selon l'époque ou selon l'étage, nous appellerons nietzschéisme - parce que Nietzsche est le plus célèbre parmi ceux qui ont pris ce parti - l'individualisme de la

volonté de puissance ; et nous appellerons épicurisme - puisque Epicure est le plus célèbre de ceux de cette tendance - l'individualisme de l'amour du plaisir... Ceux qui ont dit : « C'est un homme que je veux être » se divisent aussi en deux tendances. Les uns veulent qu'en eux ce soit la raison qui domine, les autres que ce soit le cœur. Ici aussi, sans nous occuper des époques, nous appellerons stoïciens ceux qui songent à se conduire suivant leur raison, et nous appellerons les autres tolstoïens.

Voici donc quatre formes de l'individualisme éthique bien différentes, au premier aspect du moins, entre lesquelles nous trouverions bien des formes intermédiaires. Nous pouvons distinguer : volonté de puissance, volonté de plaisir, volonté de raison, volonté de cœur. L'une ou l'autre de ces formes de l'individualisme nous paraîtra-t-elle décisivement supérieure ? nous paraîtra-t-elle tout à fait complète ? Y en a-t-il qui réponde entièrement à nos désirs ?

Le nietzschéisme, l'individualisme de la volonté de puissance, au moins à le prendre grossièrement, n'est individualiste qu'au départ... A qui ne respecte pas - disais-je un jour à des nietzschéens qui me refusaient le titre d'individualiste - tous les individus, je refuse le nom d'individualiste. Or, le nietzschéisme ne respecte pas tous les individus. Morale de maître, il admet nécessairement des esclaves. Nietzsche a dit lui-même insolemment : « Pour tout renforcement, pour toute élévation du type homme, il faut une nouvelle espèce d'asservissement. » Et il demande à plusieurs : « Es-tu quelqu'un qui avait le droit de s'échapper d'un joug ? Il y en a, qui perdent leur dernière valeur en quittant leur sujétion. » Le nietzschéisme écrase un certain nombre d'individus ; il ne respecte pas tous les individus ; en un certain sens, il renonce à l'individualisme... Mais le maître lui-même restera-t-il un individu ? Le maître dépend de l'image que l'esclave se fait de lui ; il ne reste le maître qu'à condition de frapper l'esprit de l'esclave soit de terreur, soit d'amour et de le tromper. Cette nécessité ne le fait-elle pas dépendant et esclave de tous les esclaves ?

Auguste, l'un des hommes les plus habiles dans la morale des maîtres, dit sur son lit de mort : « Applaudissez, mes amis, la comédie est finie. » Est-ce que vous croyez qu'un homme qui, toute sa vie, joue la comédie, est un homme libre ? Croyez-vous qu'il soit un individu ? Rien ne fausse notre pensée comme le mensonge à notre pensée. Celui qui essaie d'exprimer exactement, qui essaie de dire sa pensée vraie, a beaucoup de peine à ne pas la déformer dans l'expression. Croyez-vous que celui qui s'applique à la déformer dans l'expression ne la déformera pas ensuite dans la réalité ? Croyez-vous que son mensonge ne dévorera pas sa vérité et que son masque ne rongera pas son visage ?... L'individualiste de la volonté de puissance, s'il se joue dans l'abstrait, je ne sais ce qu'il devient, - Nietzsche n'a jamais fait de politique, - mais, s'il se joue dans le concret, s'il essaie de vivre sa doctrine, il devient le plus servile des hommes, l'esclave de tous ses esclaves. Le nietzschéisme ne me satisfait pas puisqu'il me rend moins individu que bien des doctrines qui ne se croient pas individualistes. Vais-je trouver le salut ou

du moins une satisfaction plus grande dans l'épicurisme, dans la doctrine de la volonté de plaisir ?

S'il s'agissait de courir au plaisir dès qu'il se montre, de courir à n'importe quelle volupté, je serais encore bien esclave. Je me jetterais souvent sur un appât qui cacherait un piège et déclencherait un ressort de douleur ; je passerais ma vie dans les regrets, dans l'inquiétude, dans les tourments. Mais aucun individualiste n'a entendu ainsi l'amour du plaisir. Le plus ancien historiquement, le fondateur de la doctrine, Aristippe, déclare déjà que la grande vertu du philosophe est la maîtrise de soi. Il disait : « Je possède Laïs : elle ne me possède pas. » Cette maîtrise de soi peut créer une certaine liberté et un individualisme durable... Epicure va beaucoup plus loin. L'analyse des désirs telle qu'Epicure l'a faite est un des chefs-d'œuvre de la philosophie de tous les temps. Epicure distingue en nous trois sortes de désirs. Les uns sont naturels et nécessaires, comme le besoin de manger ou comme la soif. D'autres sont naturels sans être nécessaires, comme le désir de varier mes aliments. D'autres enfin ne sont ni naturels ni nécessaires, comme le désir de porter un bout de ruban à sa boutonnière ou d'asseoir ses fesses sur un fauteuil d'Académie.

Epicure nous dit : Il faut satisfaire les désirs naturels et nécessaires. En les satisfaisant nous obtenons des plaisirs absolus, des plaisirs qui ne peuvent pas être augmentés. J'ai faim et je mange selon ma faim ; j'ai soif et je bois selon ma soif : voilà des plaisirs inaugmentables. Mais si nous nous en tenons aux désirs naturels et nécessaires, il faut si peu de chose pour être heureux. Les désirs naturels et non nécessaires, comme l'amour, comme le goût de la variété dans les aliments ou les boissons, ne nous donnent pas un plaisir réel ; ils apportent de la variété dans le plaisir, mais ne créent pas de plaisirs nouveaux. Il faut les satisfaire quand l'occasion nous offre facilement leur objet ; il faut les mépriser dès qu'ils nous engageraient dans quelque embarras et dans quelque difficulté... Les désirs qui ne sont ni naturels ni nécessaires sont nos ennemis. Ceux-là, il faut nous en débarrasser complètement. Sans quoi nous ne pouvons espérer aucun bonheur ni aucune liberté... Cette méthode, dit Epicure, nous rendra heureux autant que peuvent l'être les dieux que nous imaginons. Lorsque je n'ai pas faim et que je n'ai pas d'indigestion, lorsque j'ai mangé à ma faim et pas plus que ma faim, lorsque je n'ai pas soif, lorsque je ne souffre de rien, lorsque je n'ai ni trop chaud ni trop froid, je suis un être parfaitement heureux.

Pourquoi suis-je parfaitement heureux ? Parce que le bonheur est l'activité naturelle de tout notre être. C'est l'activité naturelle et facile de tous nos organes, organes physiques d'abord, organes internes ensuite... D'après Epicure, les plaisirs du corps sont premiers. Les joies de l'esprit ne peuvent venir qu'ensuite ; elles s'appuient, comme sur une base nécessaire, sur les plaisirs de corps. Notre esprit n'est d'une activité belle et joyeuse que si notre corps a reçu les faciles satisfactions qu'il exige. Cependant, ces plaisirs de l'esprit, fils des plaisirs du corps, sont des fils plus grands que leurs pères. Et voici qu'Epicure arrive, grâce à la doctrine de ce qu'il appelle le plaisir constitutif, à supprimer toute douleur. Nous supprimons d'abord la

douleur en satisfaisant les désirs naturels et nécessaires. Mais si, par hasard, nous ne les pouvons satisfaire, pourvu que nous soyons montés jusqu'où monte Epicure, nous restons encore heureux. Si j'éprouve une douleur dans une partie de mon corps, cela ne m'empêche pas d'avoir d'autres organes qui agissent librement et dont je puis jouir. Sur ces organes je porte mon attention au lieu de la donner stupidement à l'organe qui souffre... N'élargissons pas nos maux inévitables. Pas de malheur suggéré et artificiel. Il y a toujours en nous des joies multiples et c'est à ces joies qu'il faut nous donner, non aux douleurs. Etres complexes, penchons-nous, pour la cueillir, vers la richesse de nos joies et laissons se faner, négligée, la pauvreté de nos douleurs...

L'épicurien arrive à accumuler ses plaisirs, à jouir de tous ses bonheurs d'hier comme de ceux d'aujourd'hui et de demain. Sous cette immensité de bonheur, il cache les petites douleurs qu'il ne peut éviter, ou plutôt il en fait encore de la joie. Dans cet océan de joie, une goutte d'amertume ne peut qu'augmenter le bonheur en lui donnant une saveur plus piquante. Ainsi l'épicurisme bien compris, élevé jusqu'où l'élève Epicure, c'est, en effet, le bonheur continu, la liberté d'esprit continue, l'indéfectible individualisme.

Soit parce que certains Epicuriens avilissaient la doctrine d'Epicure, soit parce qu'il y avait quelque chose d'un peu équivoque dans les mots dont le maître même se servait, d'autres individualistes ont combattu cette doctrine. Les Stoïciens se sont toujours dressés contre les Epicuriens... Les Stoïciens veulent qu'on obéisse à la raison et non au plaisir. Remarquez que l'obéissance au plaisir, après l'analyse du désir telle qu'elle a été faite par Epicure, est bien aussi soumission à la raison. Le stoïcisme et l'épicurisme diffèrent dans les mots plus que dans les choses... Le Stoïcien veut que j'obéisse à ma raison. De même que la recherche du plaisir direct et certain épicurisme compris d'une façon étroite ne me laisserait aucune liberté ; de même le stoïcisme, compris d'une manière étroite, ne me laisserait ni grande liberté ni grand individualisme. Mais les grands Stoïciens : Zenon, Cléanthe, Epictète ne l'ont pas compris ainsi. Encore qu'ils mettent l'accent sur l'obéissance à la raison, ils sont des êtres complets, ils sont des hommes. Quand la raison ne s'y oppose pas, qui doit tout régler, ils veulent que nous obéissions aussi à nos instincts et à notre cœur.

Qu'est-ce que la raison commande, d'après les Stoïciens ? D'être harmonieux, de suivre la nature. Mais la nature humaine est chose complexe et la raison elle-même nous éloigne de supprimer nos richesses... Les Stoïciens disaient : « L'homme est naturellement ami de l'homme. » Qu'est-ce que cette façon de comprendre la nature sinon l'obéissance au cœur ? Les Stoïciens disaient que nous devons être des harmonies. Une harmonie ne se forme pas d'une seule note, d'une seule tendance ; nous devons donc concilier en nous des tendances multiples. Seulement, les Stoïciens veulent que nous établissions une puissante hiérarchie intérieure et que nous maintenions la raison au-dessus de tout. Ces Stoïciens, par exemple, qu'on accuse de manquer de cœur, ont les premiers inventé le mot charité, mot devenu

bien laid, devenu, dans la décadence chrétienne, le synonyme de l'aumône, avilissante pour deux êtres. Mais primitivement charité signifie grâce, exprime l'amour avec tout, son cortège de spontanités et de sourires. Ce sont les Stoïciens qui, les premiers - je traduis mot à mot une parole de Cicéron - ont inventé « la vaste charité du genre humain », c'est-à-dire l'amour pour tous les hommes.

Epicure donnait une grande place au cœur. Les Epicuriens sont célèbres par leurs amitiés... Seulement l'Epicurien n'aime que ses amis, tandis que le Stoïcien répand sur tous les hommes son cœur généreux. Vous voyez combien les Stoïciens se rapprochent de ceux que j'appelais tout à l'heure les Tostoïens, de ceux qui cherchent dans leur cœur la chaleur de la vérité... A comprendre l'épicurisme étroitement, on supprimerait le cœur et la raison. A comprendre étroitement le stoïcisme, on supprimerait le cœur et l'instinct. A comprendre étroitement le tolstoïsme, on supprimerait l'instinct et la raison. Mais jamais, sauf des disciples naïfs et étroits ou des ennemis partiels, personne n'a compris ainsi une grande doctrine... Tolstoï, tout en faisant appel au cœur, accorde une grande place à la raison, à la critique, à la lumière. Il n'y a pas dans l'être humain de chaleur véritable sans lumière, ni de lumière véritable sans chaleur. Nous ne pouvons pas admettre l'une quelconque de ces doctrines prise dans un sens étroit et exclusif. Mais n'importe laquelle, si nous lui laissons le sourire, la largeur, l'équilibre que lui ont donné ses meilleurs partisans nous conduit à la vérité individuelle... Le parti pris, chez les doctrinaires, est certainement dans les mots plus que dans les choses. Ils discutent parce que les uns mettent l'accent ici et que les autres le mettent là. Qu'importe s'ils arrivent à la vérité totale...

« Je veux être un homme complet. Je veux être, dans un corps d'homme, une vérité d'homme, une lumière et une chaleur d'homme, un cœur et une raison d'homme. » Il faut arriver à s'harmoniser. Il faut arriver à trouver tout en soi et à tout respecter. Telle est bien la pensée des premiers Stoïciens lorsqu'ils conseillaient : Vis harmonieusement. » Peu importe la forme d'individualisme d'où je pars si j'arrive au sommet d'où l'on voit tout l'horizon. Pendant que je monte je suis sur une côte ou sur l'autre ; une partie du sommet me reste cachée. Mais, par les différents sentiers sur les deux côtés, on arrive à la crête hautaine d'où se découvre tout l'horizon et toute la vaste vérité... Même le nietzschéisme que nous semblons avoir rejeté complètement pourrait se défendre. Nietzsche s'est arrêté en chemin. Qui nous empêche de continuer la route négligée ? Le chemin que Nietzsche n'a pu finir, ceux qui se sentent attirés vers le sentier de Nietzsche, qu'ils l'achèvent donc. Il y a une façon de comprendre la volonté de puissance qui est très belle ; il y a même plusieurs façons très belles et très complètes de la comprendre. La volonté de puissance, erreur si elle doit s'exercer brutalement sur d'autres hommes, devient vérité si c'est moi-même que je veux dominer, que je veux créer. Elle devient aussi vérité si cette domination je veux l'exercer sur la nature des choses et non plus sur mes semblables. Voici deux méthodes pour continuer Nietzsche, le compléter, le rendre un aussi bel individualiste qu'Epicure ou que les grands Stoïciens et les grands cœurs... Que chacun prenne, suivant son tempérament et les dominantes de

sa jeunesse, le chemin qui lui agréé. Pourvu que sa vaillance dure et qu'il ne se laisse pas tomber aux premières étapes, il arrivera au sommet, il arrivera à la vérité totale, à la liberté rythmée de son cœur et de sa raison. Il arrivera à l'harmonie complète de l'individualiste complet.

Han Ryner

INDIVIDUALISME (Anarchisme individualiste)

L'individualisme anarchiste renferme plusieurs tendances, qui s'échelonnent de l'individualisme anarchiste « expropriateur » (Bonnot, Kenzo Novatore, etc.) à l'individualisme anarchiste quiétiste (Han Ryner). Toutes les écoles de l'individualisme anarchiste sont cependant d'accord sur ce point fondamental : qu'elles considèrent l'unité individuelle comme la cellule de toute totalité ou collectivité sociale, de toute association - qu'elles nient la nécessité de l'État, comme régulateur et modérateur des rapports entre les hommes et des accords qu'ils peuvent passer entre eux, - qu'elles rejettent tout contrat social et unilatéral, - qu'elles défendent la liberté sexuelle, - qu'elles situent dans le présent et non dans le devenir (autant qu'il leur est possible de le conquérir) la réalisation de leurs diverses aspirations.

On appelle aujourd'hui « individualisme anarchiste » une synthèse des conceptions énoncées par les américains Josiah Warren et Benjamin R. Tucker, les allemands Max Stirner et John Henry Mackay, les français E. Armand et Pierre Chardon, etc., pour ne citer que les noms les plus représentatifs du mouvement individualiste anarchiste. Économiquement parlant, Josiah Warren, Benjamin B. Tucker et Clarence Lee Swartz (ce dernier s'étiquette « mutualiste ») sont manifestement influencés par Proudhon et le reconnaissent.

L'étude de cette synthèse permet de se rendre très rapidement compte des principales revendications formulées par la plupart des individualistes anarchistes :

- Règlement des rapport qu'ils peuvent entretenir entre eux (intellectuels, économiques, éthiques, récréatifs, etc.) au moyen de contrats passé sans recours à une forme d'État quelconque. Ces contrats sont résiliables.
- Possession à titre inaliénable du moyen de production par le producteur, association ou isolé, dès lors que c'est l'isolé ou l'association qui le fait valoir par ses propres moyens et à ses risques et périls.
- Le produit au producteur - association ou isolé - et liberté absolue d'en disposer à sa guise sans passer par une filière administrative imposée ou un organe central.
- Emission libre d'une monnaie-valeur d'échange ayant cours uniquement parmi ceux qui veulent s'en servir.
- Pleine et entière faculté d'association volontaire dans tous les domaines.
- Garantie de non immixtion d'un individu quelconque ou d'un pouvoir central dans la vie privée des personnes ou le fonctionnement intime des associations.
- Toute liberté de concurrence entre les personnes et les associations, avec

équilibre garanti au point de départ, de sorte que le producteur ne tombe pas au rang de manœuvre et que le consommateur ne soit pas contraint d'accepter une utilité de qualité inférieure.

— La garantie de non intervention dans le fonctionnement des associations d'ordre sentimental ou sexuel, quelles que soient leurs modalités et pourvu qu'on y adhère et qu'on s'en retire à son gré.

— Pleine et entière faculté d'expression, de diffusion, de publication de la pensée et de l'opinion, par l'écrit ou la parole, en public ou en privé.

— Autonomie, intégrité, inviolabilité de la personne humaine, - de l'unité sociale, - de l'Individu-homme ou femme - comme la base, la raison d'être et la fin des rapports entre les terriens, où qu'ils habitent et quelle que soit leur race.

Les individualistes anarchistes, en général, comptent beaucoup plus sur l'éducation et sur l'exemple que sur tout autre facteur pour parvenir à leurs revendications.

En général, les individualistes anarchistes veulent que chacun « reçoive selon son effort », - cérébral, physique ; mental, sentimental ; psychique, musculaire (c'est-à-dire la capacité des différentes manifestations de l'organisme individuel), mais ils considèrent comme individualistes les communistes anarchistes « non-sociétaires », c'est-à-dire qui font du communisme une question d'association locale, temporaire, relative, particulière.

Il va sans dire que les individualistes anarchistes, sympathiques au « débrouillage » et à « l'illégalisme », ne considèrent ces pis-aller que par rapport à une société où le contrat social est imposé. Là où n'existent ni domination du milieu ou de l'individu sur l'unité humaine ou vice-versa, ni exploitation de l'unité humaine par l'individu ou le milieu, ou vice-versa, - faculté absolue de vivre isolément ou en association sans contrôle ni contrainte extérieure, - ni « le débrouillage » ni « l'illégalisme » n'ont de raison d'être, d'exister.

On me dira que dans un milieu constitué de telle sorte, que les outils de travail ou les engins de production sont conçus et confectionnés exclusivement en vue de favoriser ou d'intensifier la production multitudiniste, de faire prédominer la production grégaire sur la production individuelle, - il n'est pas possible que le producteur jouisse intégralement ou dispose à son gré, ce qui revient au même, du produit de son travail ou du résultat de son effort. Je ne le conteste pas. Mais la civilisation que nous subissons n'est pas une « civilisation anarchiste » et il ne me vient pas à l'esprit de contester la difficulté de réalisation d'un milieu individualiste de grande envergure dans le milieu social actuel. Aussi en conclurai-je que dans l'ambient social d'aujourd'hui, l'individualiste se sent un inadapté. Comme il est persuadé que la tendance à une liberté plus intégrale ne peut se faire jour que si « l'être » n'est pas étayé par « l'avoir », il se considère en état de légitime défense ou de résistance, déclarée ou occulte, contre toute organisation sociétaire qui impose au producteur de renoncer à la jouissance ou à la libre disposition complète du produit de son effort, du résultat de son labeur.

L'individualiste n'entend pas non plus que le troupeau solutionne pour lui sa question économique : il veut la résoudre lui-même, par lui-même, pour lui-même. Ne lui inspirent aucune confiance les systèmes qui tendent à remplacer l'exploitation économique de l'homme par son semblable, par l'exploitation économique de l'unité humaine par la collectivité. C'est l'exploitation qu'il faut détruire et non la méthode qu'il faut modifier.

L'individualiste est celui qui se préoccupe en premier lieu de sculpter sa propre personnalité. C'est un artiste. Il envisage la vie, sa vie, comme une œuvre d'art, c'est-à-dire comme une statue, un tableau, un poème qu'il n'a jamais fini de polir, de tailler ou de retoucher, quelles que soient la perfection ou la mise au point des ébauches ou des esquisses déjà obtenues, déjà achevées. L'individualiste n'est pas un ouvrier - un exécuteur seulement ; mais un artiste aussi, un créateur. Une société individualiste n'est concevable qu'à la condition que tous ses constituants, à tous les points de vue et dans tous les domaines, soient et des artistes et des artisans, jamais des manœuvres ou des automates, ce qui est le contraire de l'actuel « esprit de troupeau ».

Pour que l'individualiste croisse, grandisse, se développe, s'épanouisse, il lui faut le grand air, les champs et les fleurs de la terre, les étoiles et l'azur du ciel, le commerce intellectuel, la fréquentation affective de celles, de ceux qui veulent comme lui se former une personnalité originale, pour que se forme et prenne conscience son être intérieur, force lui est de s'assimiler toutes sortes d'utilités extérieures, de vagabonder à droite, à gauche, butinant sur les fleurs qu'il peut rencontrer sur sa route le suc qui servira à la confection, au parfum du miel de sa vie personnelle. Rien de ce qui touche à l'individuel, de près ou de loin, ne lui est étranger. Il trouve du plaisir à voir se multiplier le nombre de ses camarades, il fait donc de la propagande. N'est-il pas vraisemblable que, parmi les derniers venus aux idées qui lui sont chères, il rencontre des compagnons de concert avec lesquels il recommencera, demain, telle expérience qui, hier, échoua - faute d'aptitudes ou d'affinités des associés qu'il s'était adjoints ?

L'analyse des différentes tendances de l'individualisme anarchiste n'est pas possible si on ne tient pas compte de ces remarques.

Quant au reproche fait aux individualistes anarchistes de se comporter en « anarchistes bourgeois », ceux qui l'énoncent oublient que le bourgeois reste toujours et quand même un pilier de sa société, la société bourgeoise, où il n'occupe son rang social que grâce au système autorité-exploitation. Même quand il s'évade des préjugés et des conventions sociétales, il le fait en hypocrite, en tremblant, en valet des mœurs sociales, en exaltant publiquement les chaînes sociales qu'il brise en privé.

E. Armand

INDIVIDUALISME (Mon)

Je suis. Apparence, phénomène ; ou bien réalité, qu'importe. Je suis, c'est-à-dire que je me sens exister comme distinct du milieu. Je me sens : un individu.

J'ai des besoins. Les satisfaire me donne de la joie, du bonheur. Mon bonheur se mesure à la possibilité de satisfaction, à ma puissance. Ma peine, ma souffrance, est la mesure exacte de mon impuissance. Mon activité, qui a pour but constant, la conquête du bonheur, s'exerce à la fois sur le monde minéral, végétal, animal et sur les autres individus de mon espèce. Mais tout, dans l'Univers, lutte, envahit, absorbe. Malheur aux faibles. Seul, j'ai : tout, comme ennemi. Aussi, je recherche la société des autres individus, trop faibles aussi pour vivre seuls. Je passe contrat avec eux. Un contrat qui soit susceptible d'augmenter notre puissance à tous, qui, par conséquent, sauvegarde notre indépendance. Mon contrat, c'est une assurance contre l'intervention des autres Hommes dans ma, recherche du bonheur. C'est le seul contrat social que je peux accepter. Mais je passe d'autres contrats avec des individus désireux comme moi de conquérir telle ou telle jouissance. Le but atteint, le contrat cesse.

Dans la société actuelle, il existe un « contrat social ». Je n'ai pas été appelé à en discuter les termes. Je ne l'accepte pas. Même quand une clause m'est favorable. Ce contrat, on me l'impose. Selon les circonstances, j'en dénonce l'arbitraire. Je lutte pour son abolition. Faible, j'emploie la ruse. En attendant que plusieurs faiblesses s'unissent, pour refuser la reconnaissance des « lois », je désobéis seul, en évitant : le gendarme, le juge, le soldat. Ce contrat unilatéral est basé sur la Force ou le Sophisme. Sa seule réalité réside dans l'ignorance des individus à qui on l'impose. Ceux-ci étant de beaucoup le plus grand nombre, il est évident qu'ils pourraient être la force. Leur acceptation vient de ce qu'ils croient le contrat juste. Cette croyance vient de ce qu'ils n'examinent pas les « valeurs sociales » : Dieu, Patrie, Intérêt général, etc. ; et les Lois qui en découlent : Morale ; Service Militaire, guerre ; Propriété, paupérisme moral et matériel. Aussi la forme principale de résistance et de lutte des individualistes à ma façon, porte-t-elle, sur la provocation à l'examen.

Montrer le mensonge des termes, le sophisme des raisonnements, c'est saper l'organisation imposée. Tendre les esprits, vers la. recherche des contrats libres et préparer la rupture définitive, violente ou non du contrat autoritaire, telle est notre propagande. En résumé :

Hors l'autorité, vivre le plus intensément possible, tout de suite, aujourd'hui ; et préparer pour demain un terrain plus riche en expériences.

A. Lapeyre

INDIVIDUALISME (Socialisme-individualiste)

L'expression de « socialisme individualiste » commence à entrer dans le langage courant de la sociologie, et il faut s'en réjouir. Son adoption plus étendue fera cesser une équivoque. L'idée qu'elle contient, si elle se répand, anéantira progressivement le sectarisme entretenu par tous ceux qui vivent de la division des esclaves et règnent grâce à elle sur des troupeaux ignorants et incompréhensifs, absurdement dressés les uns contre les autres dans une querelle de mots, malgré leurs intérêts communs, au grand bénéfice des exploiters et dominateurs de toutes catégories.

D'aucune opposent constamment « individualisme » à « socialisme ». Dans ma pensée, « individualisme » s'oppose à « religions » ; il ne s'opposerait à « socialisme » que dans le cas où l'on entendrait par ce vocable la religion de la société. « Individualisme », dans le sens où je l'entends personnellement, est un mot qui exprime l'indépendance de l'individu par rapport aux idées abstraites auxquelles les hommes se subordonnent comme à des réalités supérieures à eux-mêmes.

Le socialisme est une forme d'association. Or, j'ai déjà expliqué dans mes *Réflexions sur l'Individualisme* que l'individualisme n'est pas le contraire de l'association, pourvu que celle-ci soit fondée, non sur le sacrifice de l'individu (sacrifice toujours accompli au bénéfice de profiteurs quelconques), mais sur les services réciproques des individus. Le socialisme que préconise un individualiste socialiste est une forme d'association qui offre cette seconde caractéristique et est dépourvue de la première. Si l'adhésion au socialisme qu'on sollicite de l'individu nécessite une mentalité religieuse, imbue d'une religion de la société, l'individualiste sera contre ce socialisme-là. Mais il ne sera pas contre tout socialisme a priori, notamment contre celui qui, loin de l'appauvrir, enrichirait son individualité de libertés nouvelles.

Car le mot d' « individualisme » signifie encore pour moi : « culture et épanouissement de l'individu ».

J'ai aussi montré que c'est dans le domaine moral, domaine intérieur absolument personnel, qu'il faut situer la solitude de l'individualiste. Ce qui est une autre manière de dire que, d'une façon constante, c'est à « religion », non à « socialisme » que s'oppose « individualisme ».

Donc, un individualiste pourra être socialiste, à une condition : qu'il ne s'agisse pas d'un socialisme religieux, d'une religion de la société considérée comme sacrosainte, ce socialisme-là devant être forcément destructeur de l'individualité, puisqu'il exigerait des sacrifices absolus, c'est-à-dire sans compensation.

Tel que je le conçois, l'individualisme est la doctrine qui traite de la culture de l'individu en vue de son épanouissement. Il représente une méthode de pensée, d'action et de vie partant de l'individu pour aboutir à l'individu. Il est intégral en ce sens qu'il assure à l'individu, outre les jouissances que celui-ci peut tirer de lui-même, toutes les jouissances communes, que peut dispenser la société et dont l'individu serait privé s'il vivait isolé. Il est différentiel en ce sens que, la satisfaction de ses besoins primordiaux lui étant garantie, l'individu peut s'épanouir en toute originalité, aller jusqu'au personnalisme.

Mon individualisme n'est pas antisocial a priori. Il ne l'est qu'accidentellement. Il le sera chaque fois que la société se montrera anti-individualiste, comme c'est presque toujours le cas dans la société bourgeoise, comme ce pourrait l'être souvent dans une société socialiste fondée sur des bases socialement religieuses. Il ne le serait pas dans une société socialiste individualiste.

A l'encontre de ce qu'on est convenu d'appeler l'individualisme bourgeois (et qui n'a rien d'individualiste selon ma définition), à l'encontre des Spencer, des Yves Guyot et de leurs semblables, je n'entends pas par « individualisme » le particularisme (mot qui remplacerait avec avantage « individualisme bourgeois ») dans l'effort de l'homme pour réaliser des richesses extérieures - au bénéfice d'une minorité de privilégiés. Par ce vocable, je puis entendre plusieurs choses différentes, mais qui toutes concourent à la souveraineté effective de l'homme sur soi-même pour la floraison de ses richesses intérieures, - souveraineté effective et non plus seulement théorique comme sous le régime bourgeois ou dans la doctrine des anarchistes mystiques lorsqu'ils bâtissent, sur le papier leur idéal social.

Le soi-disant individualisme des bourgeois, qui n'est que le pur et simple antiétatisme du petit rentier ou du paysan avare suscité par la note du percepteur, cependant motivée par les nécessités du maintien de leur société : la société capitaliste ; ou l'antiétatisme de l'industriel grommelant devant un procès-verbal de l'inspecteur du travail dressé contre lui parce qu'il se fout comme de sa première chemise de la sécurité de ses ouvriers, ses esclaves, - ce prétendu individualisme, avec sa panacée « concurrence », voire « libre concurrence », son hypocrite formule du « laissez faire » et son ablation du cœur de l'homme, voire du cerveau de l'homme, me fait l'effet d'une doctrine d'épiciers basement égoïstes. Rien de mieux que l'expression de « socialisme individualiste » pour combattre son mensonge.

* * *

La noblesse du but de l'individualisme réel, de l'individualisme libertaire, ne fait

pas dédaigner par celui-ci la question du ventre, - en quoi se résume exclusivement, en somme, le souci du bourgeoisisme, de la doctrine du privilège, - car il sait que « ventre affamé n'a pas d'oreilles » et que tant qu'aura lieu la lutte odieuse entre les affamés pour le pain quotidien, ils n'écouteront aucun appel en faveur d'une vie plus haute ; mais il met le ventre à sa place. Et, en conséquence, il ne saurait attacher une importance exagérée - l'importance primordiale que les poètes, les rêveurs de l'anarchie mystique leur attribuent - aux moyens d'assurer aux hommes ce pain quotidien.

Pour un esprit logique et raisonnant selon la méthode scientifique, il n'existe qu'une sorte de moyens : les moyensefficients. Si, pour que ces moyens soient efficients, il faut employer une certaine dose d'autorité, qu'on emploie l'autorité. Pourquoi pas ? L'autorité qui instaure la justice n'est pas la même que celle qui maintient l'injustice. Il faut être possédé d'un monstrueux esprit de sectarisme pour les mettre dans le même sac.

L'individualisme réel, tel que je l'ai défini, veut assurer le pain à chacun, et pour cela il n'est qu'un moyen opérant : le socialisme, c'est-à-dire un communisme rationnel limité au point où il cesserait de servir l'individualité humaine ; car le socialisme individualiste n'entend pas créer de nouveaux parasites et de nouvelles dupes, et donc ne consent pas au communisme intégral des produits du travail. D'une part, la nécessité du travail s'impose à l'homme avec la force d'une loi naturelle et c'est faire œuvre de justice que de veiller à ce que le fardeau n'en tombe pas exclusivement sur les épaules des meilleurs au bénéfice des pires. D'autre part, le socialisme individualiste conservera à l'individu, dans l'intérêt bien compris de ce dernier, la nécessité de : l'effort ; L'effort est légitimement demandé lorsque tous les travailleurs ont la garantie d'un accès égal à tout le savoir acquis et à tous les moyens de production disponibles.

L'individualisme veut que la société assure à tous les hommes ces moyens d'existence par le travail, sans lesquels le mot de « liberté » est une sinistre moquerie. C'est là une tâche à laquelle la société bourgeoise, prétendument soucieuse de l'individu, a fait complètement faillite ; on peut le dire en toute assurance quand on a vu, par exemple, de 1919 à 1926, en Grande-Bretagne, le nombre des chômeurs varier entre 1 et 2 millions sur une population d'environ 40 millions d'habitants.

* * *

Si l'œuvre individualiste consiste en la culture de l'être humain pour l'épanouissement de ses facultés les plus nobles, pour la floraison des virtualités qui

sont en lui, il faut que les racines de la plante humaine puisent en un certain sol le suc nourricier nécessaire à un tel épanouissement, à une telle floraison. Le sol, c'est le socialisme individualiste. Le suc nourricier, c'est la liberté. Mais, précisons : la liberté positive. Non pas la liberté métaphysique, illusoire, des théoriciens de l'hypocrite antiétatisme des bourgeois. Pas davantage celle du puéril anarchisme mystique, liberté latente qui surgira comme une aimable fée dès que la révolution sera faite et ensuite demeurera immanente.

Ce suc nourricier, c'est la liberté que poursuit l'individualiste libertaire tel que je le conçois, se trouvant en cela d'accord avec le socialiste éclairé : la liberté-puissance, la liberté-pouvoir de faire, qui ne saurait exister sans une garantie que seule une société organisée - et organisée pour la justice - peut procurer ; la liberté qui n'est pas plus immanente que latente, la liberté qu'on fait et qu'on instaure et dont le synonyme est puissance ou pouvoir.

Les moyens de l'instaurer pourront, aux yeux des fidèles de la liberté mystique, sembler être le contraire de la liberté. Naturellement. Non moins naturellement, les bénéficiaires de tout acabit de l'ex-autorité bourgeoise détrônée diront que la liberté est morte. Certainement, défunte sera leur liberté... de priver les autres de liberté.

Mais, en dehors de ce que nos rêveurs ont une conception mystique de la liberté et que les bénéficiaires de l'autorité de privilège ont intérêt à entretenir la conception fautive de la liberté qui leur assure automatiquement des privilèges, le fait futur (d'ailleurs déjà constaté en Russie) que la liberté positive n'apparaîtra pas immédiatement aux yeux des rêveurs de l'anarchie mystique après une révolution s'explique par cette raison que rien, en matière d'évolution sociale, même sanctionnée par la révolution, ne se réalise brusquement. Si une mesure libératrice est imposée sans qu'elle soit mûre depuis longtemps dans les esprits, c'est-à-dire si elle n'a pas été préparée par l'éducation, un retour en arrière ne tardera pas à se produire. Puisqu'on demandait la liberté, c'est qu'elle n'existait pas ; il fallait donc la créer ; mais il ne suffit pas pour cela de dire : « Nous sommes libres ! »

A part des obstacles à sa propre liberté que l'homme porte en lui-même, il existe les ennemis extérieurs de la liberté réelle. Ceux-ci doivent être matés aussi bien que ceux-là surmontés. Et parmi ces ennemis extérieurs, chose triste à dire, on trouve non seulement les anciens bénéficiaires de l'ordre de choses qu'on a cherché à abolir et leurs esclaves abrutis, mais encore ces visionnaires qui entretiennent une conception mystique de la liberté, qui pensent qu'elle existe à l'état latent - où ? dans l'air ? - et que le coup de baguette magique d'une révolution, voire le simple désir de la liberté entretenu par une infime minorité d'individus, va la faire surgir.

Il est de première nécessité d'abolir dans la mentalité des humains de bonne volonté formatrice cette conception mystique de la liberté pour y substituer sa conception réaliste : la liberté-puissance, la liberté-pouvoir de faire, la liberté positive.

En principe, l'avènement de cette liberté réelle ne peut être efficacement préparé que par l'éducation, une éducation individualiste libertaire généralisée accomplie dans le sens exposé ici. Un essai d'imposer cette liberté réelle peut être fait brusquement, comme en Russie ; mais on connaît les résultats de cette méthode. Les divers ennemis précités de la liberté réelle, les uns consciemment, les autres inconsciemment, ont forcé les détenteurs de l'autorité révolutionnaire à fins libératrices à rétablir jusqu'à un degré relativement élevé l'autorité de privilège. Nous nous trouvons ici dans un cercle vicieux : on ne peut instaurer la liberté positive parce que l'éducation individualiste libertaire n'a pas été faite, et l'éducation individualiste libertaire ne peut être faite parce que la liberté positive n'a pas été instaurée.

La seule manière de sortir de ce cercle est d'extirper préalablement de la mentalité des esclaves la conception mystique de la liberté. La culpabilité des bourgeois dans l'entretien de cette conception est évidente ; mais cela s'explique par le fait qu'ils en profitent. La responsabilité des anarchistes purs ne l'est pas moins aux yeux d'un individualiste partisan du socialisme individualiste ; et chez eux cela ne s'explique que par l'aveuglement et le sectarisme.

Le socialiste éclairé, lui, sait que la liberté n'est ni latente ni immanente, mais qu'elle est à créer et qu'une fois créée elle est susceptible de disparaître. Et il sait comment on la crée et, comment on la protège. Ce sont les socialistes éclairés alliés aux individualistes libertaires (si ceux-ci pouvaient devenir, par leur nombre accru, une force agissante) qui donneront à la généralité des individus la liberté réelle. Ce qu'il nous faut, c'est- l'esprit, d'organisation rationnelle du socialisme associé à l'esprit d'indépendance rationnelle de l'individualisme ; c'est leurs deux doctrines combinées pour donner satisfaction au ventre, au cœur, à l'intelligence de l'homme.

D'une part, un individualisme qui épouserait le socialisme parce qu'il connaîtrait la nécessité de faire sa part au monstre extérieur, sous peine d'être dévoré par lui, mais en réduisant cette part au minimum indispensable. D'autre part, un socialisme qui épouserait l'individualisme parce qu'il saurait que sans ce dernier il n'aurait aucune raison d'être.

* * *

Cet individualisme socialiste, ce socialisme individualiste, il aura un jour sa place au soleil de l'évolution.

Et il aura. eu des précurseurs.

Ce fut en somme l'idée de cet individualiste de distinction qu'était Oscar Wilde, idée qu'il développa dès 1890 dans *L'Âme de l'Homme* dans le Socialisme. La Suédoise Ellen Key, aussi profondément individualiste, s'est proclamée socialiste dans son opuscule : *Individualisme et Socialisme*. Notre ami le docteur Proschowsky a, été l'un des premiers en France à militer pour le socialisme individualiste. Lacaze-Duthiers a écrit des pages d'une grande clairvoyance sur l'accord nécessaire de l'individualisme et du socialisme dans l'intérêt de l'individualité humaine. Bertrand Russell est lui aussi un socialiste individualiste. Le socialiste Eugène Fournière a développé la thèse ici soutenue dans son *Essai sur l'Individualisme*. Et certaines réponses à l'enquête ouverte par l'Idée libre sur ce sujet, en 1924, montrent que l'idée en question rencontre de plus en plus d'adhésions.

Pour que le socialisme individualiste soit, c'est-à-dire pour que la société soit la chose de l'individu et non l'individu la chose de la société et des maîtres de la société, il faut d'abord qu'on se débarrasse de la croyance à la liberté mystique. Il faut aussi, certes, que le socialiste se délivre du préjugé selon lequel la société est quelque chose de supérieur à l'individu ; mais il faut également que, parmi ceux qui se réclament plus ou moins de l'individualisme, les anarchistes et les individualistes absolutistes cessent de combattre aveuglément le socialisme au nom de leur idole : la Liberté, - la liberté mystiquement conçue.

Il faut renoncer au fantôme de la liberté mystique pour acquérir la liberté positive.

Manuel Devaldès

INDIVIDUALISME (Socialisme-rationnel)

La question sociale est une question de raisonnement et nullement de fatalité économique. - L'on peut soutenir logiquement, à notre époque d'ignorance sociale sur la réalité du Droit, qu'il y a autant d'individualismes qu'il y a d'individus. Socialement, il ne saurait être question d'individualisme et de communisme que dans la mesure que l'homme se fait de la puissance des richesses réparties entre les individus pour la sauvegarde de l'ordre social au sein de la société. L'homme, ne l'oublions pas, est un être sociable d'abord ; et l'industrie générale est trop développée pour concevoir le travailleur à l'état primitif. L'individualisme est fonction de la société. Ceci reconnu et admis, il importe de savoir si, au point de vue justice, liberté et bien-être, il convient de sacrifier l'individu à la société, plutôt que de sacrifier la société à l'individu. Dans un sens relatif le sacrifice intéresse, au même titre, l'ensemble et la partie, mais jusqu'à ce jour les masses ont, été sacrifiées pour maintenir l'ordre.

Cela revient à dire que, selon le temps et les circonstances, l'individu est

nécessairement sacrifié à l'ensemble, à la société, comme cela a lieu sous le despotisme de la foi. Plus tard, quand vient la possibilité du libre-examen, mais que le doute règne, la prépotence individuelle de quelques-uns triomphe de l'intérêt général. L'ordre, l'harmonie se trouvent ébranlés par le despotisme financier ; Des étiquettes nouvelles ont remplacé les anciennes dans l'utilisation des préjugés pour l'avantage des classes dirigeantes, et l'exploitation des masses s'effectue dans le même rythme de domination économique.

Ainsi nous voyons que le rationnel, c'est-à-dire l'action opportune, est toujours relative aux circonstances qui en déterminent la manifestation, quoique appartenant à l'ordre raisonnable en rapport avec la nécessité sociale.

Si nous nous élevons au-dessus de ce stade de connaissances sociales qui déterminent les despotismes, en examinant la situation actuelle, nous reconnaissons que l'individu et la société ne doivent avoir, logiquement, qu'un seul et même intérêt ; de sorte qu'il ne saurait être question de sacrifice, aussi bien pour la société que pour les individus, mais équitablement de solidarité réelle.

Du reste, dit Colins, « la société n'est pas un être comme l'individu ; elle exprime une abstraction et représente la totalité ou la somme des individus. » Nous voyons alors que sacrifier l'individu à tous les autres est absurde et maléfique. De même sacrifier tout le monde, ou presque, à l'un ou à plusieurs d'entre eux - représentant réellement la société - c'est nier, socialement, cette société dont on suppose l'existence protectrice. C'est cependant ce qui se passe actuellement.

Mais alors, que faire, sinon reconnaître les erreurs passées pour diagnostiquer une méthode rationnelle d'enseignement social ?

Nous verrons alors que, pour si confuse que la situation se présente, la Raison, dit : que la société est le résultat du dévouement de chacun à tous, motivé par l'intérêt que chacun sait avoir à se dévouer pour ses semblables. Alors, l'individualisme, en tant que conception sociale, n'est pas contre la société qui élargit les droits de chacun dans la mesure que l'homme augmente son devoir par la pratique de la solidarité, convaincu qu'en se dévouant à la cause commune ses intérêts, non seulement ne peuvent être opposés à ceux d'autrui, mais en sont fortifiés d'autant.

Ainsi, une organisation sociale, aussi libertaire que possible, portant automatiquement et consciemment l'individu non seulement vers son propre intérêt mais vers le bien général, qui est la meilleure garantie du bonheur individuel, mettrait en harmonie l'ordre moral avec l'ordre physique. Les collectivités, comme les individus, seraient les bénéficiaires de cette coopération à laquelle nous devons tendre.

Mais ces résultats restent tributaires de l'application du Droit à la société et aux individus. Par suite, la connaissance et l'application du Droit ne peuvent se

manifester que par une organisation nouvelle et rationnelle de la Propriété, étant donné les conséquences sociales qui résultent de l'organisation actuelle de la société générale.

C'est, du reste, en rapport avec l'organisation de la Propriété générale que les individus se cataloguent, plus ou moins empiriquement, et selon leur tendance respective, sous l'étiquette individualiste ou sous celle de communiste. Mais, quelles que soient les préférences individuelles on ne peut logiquement supposer que la Propriété puisse être organisée de manière que toutes les richesses soient appropriées socialement, comme certains le soutiennent, ou que toutes le soient individuellement. Ce serait aussi faux qu'absurde.

Pour qu'une société puisse exister, plus ou moins normalement, il faut qu'il y ait, quant à l'organisation sociale, un mélange de communisme et d'individualisme, constituant un socialisme plus ou moins équitable, plus ou moins injuste.

C'est la proportion - variable - entre la propriété sociale et les propriétés individuelles qui fait cataloguer tel régime social sous l'étiquette communiste ou sous celle de l'individualisme. Quand la propriété sociale est au maximum et les propriétés individuelles au minimum, l'organisation sociale affecte un communisme relatif. En sens inverse, comme c'est le cas en France, en Angleterre, Belgique, etc., l'organisation sociale se trouve être à base individualiste. Avec le poète Vulcain on peut dire : le monde social est fait pour quelques hommes dans la société actuelle aussi bien qu'au temps de César. L'individualisme des siècles passés, comme celui de nos jours, divise les hommes en maîtres et en esclaves, parce qu'il repose sur la contradiction des intérêts, et que la lutte ou la guerre est à l'état permanent, aussi bien au fond de chaque homme que dans les sociétés et entre les sociétés. L'harmonie sociale y est irréalisable.

Rien d'étonnant que les régimes qui se sont succédé depuis l'origine des sociétés - tous plus ou moins individualistes - se soient ingénies, par tous les moyens en leur pouvoir, à créer des privilèges et des monopoles qui assurent la direction générale des sociétés à une minorité bénéficiaire. Le rôle social des « élites » s'est limité à ordonner, suivant les circonstances, certaines émancipations illusoire des déshérités tout en maintenant l'esclavage économique et social des masses. Ces opérations ont été d'autant plus faciles que, même actuellement, les classes laborieuses ignorent, la cause de leur servitude et de leur esclavage. Aussi les « élites » profiteuses des privilèges ne sont nullement pressées pour instruire réellement le peuple et l'orienter vers sa libération. Les déclarations électorales, toutes plus ou moins équivoques, n'ont guère d'autre but que de troubler la mentalité des travailleurs en les maintenant dans l'ignorance de la cause de leur esclavage.

Ce qui se passe en France, relativement à la production désordonnée des richesses à laquelle on veut appliquer une rationalisation spéciale afin de permettre à une minorité de producteurs la pratique du dumping sur certains produits, ne peut, en

dernier ressort, améliorer la condition sociale des déshérités et nous rapprocher de l'égalité relative du point de départ qui est le but auquel doit tendre la justice sociale. Ce n'est pas la production qui rend la consommation possible socialement ; mais la consommation qui fixe une production rationnelle. L'industrialisme actuel est, socialement, illogique.

L'ignorance sociale des travailleurs sur la réalité du Droit pour tous, les besoins impérieux de l'existence chez les déshérités, sont autant de facteurs qui contribuent à la domination du capital sur le travail. Ces conditions imposent le dévouement à l'ordre social qui abuse de la patience des prolétaires. La pseudo-fatalité des classes dominées par les classes dominantes n'est qu'une œuvre de calcul, de raisonnement de ceux qui détiennent le pouvoir et les richesses, et ne peut conduire l'humanité qu'à des révolutions sans fin.

Il serait temps que le dévouement et le sacrifice ne soient pas toujours demandés aux mêmes si on veut épargner à l'humanité le sanglant baptême qui la menace. A vouloir toujours nier le problème social les « élites » ne sauraient logiquement prétendre à sa suppression. Leur raison, à défaut de leur conscience, devrait leur faire comprendre qu'au banquet de la vie tout homme doit avoir droit de prendre place en raison de son mérite et de son activité.

Une œuvre d'éducation, sociale doit précéder l'oeuvre pratique de rénovation économique en prouvant à chacun et à tous que la société ne doit pas reposer, comme de nos jours, sur la contradiction des intérêts, mais sur la communauté de l'intérêt individuel avec l'intérêt social. La pratique de cette méthode donnerait le maximum d'individualisme possible dans l'ordre et la liberté.

Pour arriver à cette fin d'harmonie universelle il est impossible de compter sur l'organisation sociale de nos jours. Une nouvelle organisation de propriété en accord avec le Droit, avec la Justice, est indispensable. Sans nous étendre sur ce point tâchons de nous rappeler : 1° que la richesse foncière générale est la source passive de toute richesse ; 2° que les richesses mobilières sont toutes le résultat du travail sur le sol, ce qui revient à dire que si le sol représente la source passive, le travail, qui ne s'exerce que par l'homme, en est la source active ; 3° qu'il est juste que celui qui a produit quelque chose en soit le propriétaire ; 4° qu'il est impossible que la richesse mobilière soit appropriée complètement d'une manière sociale ou commune, à peine de voir le pain dans la bouche devenir propriété commune ; 5° enfin qu'il est irrationnel qu'une richesse non produite, ou qui a préexisté à l'homme, telle que le sol, soit appropriée par lui.

En approfondissant les propositions qui précèdent, et en nous rappelant toujours que l'homme doit rechercher et trouver rationnellement le maximum de liberté individuelle dans le maximum de richesses - sociales ou particulières - par sa volonté et, son travail, nous reconnâtrons que le sol général, la richesse foncière, ne doit pas être appropriée individuellement, ou par des collectivités d'individus

comme cela se fait au moyen des sociétés anonymes, mais par tous. Le sol à tous est la condition sine qua non de l'ordre nouveau. Sans cette innovation économique il ne peut y avoir que continuation aggravée du paupérisme des masses, et l'Individu ne peut prétendre - dans un sens général - assurer sa liberté.

En résumé, des propositions qui précèdent nous arrivons aux conclusions, suivantes : tout le sol doit entrer au domaine commun ou social et la richesse mobilière peut faire l'objet d'appropriation individuelle. Chacun doit être le propriétaire des fruits de son travail et chaque génération est usufruitière du sol approprié socialement. L'individu libre sur la terre libre. Le rêve de Goethe se réalise par le travail souverain. Eduquer l'ensemble de l'humanité sur la solidarité réelle, sur la réalité de la justice dans les rapports sociaux, sur l'organisation d'un autre mode de propriété donnant à chacun suivant ses mérites et ses efforts, dans un cadre d'harmonie sociale, c'est faire de l'individualisme reposant sur le communisme foncier et la liberté du travail, qu'une société établie pour le bonheur de tous a pour devoir de développer rationnellement.

L'individualisme ne saurait aller équitablement au delà sans rompre l'harmonie sociale et nuire à l'intérêt général. L'individualisme, aussi bien que le communisme, sont deux théories d'ordre économique aussi anciennes que le monde social qui a toujours renfermé un certain mélange d'individualisme et de communisme, mais la proportion entre la propriété sociale et les propriétés individuelles ont toujours été au maximum possible pour une catégorie privilégiée de propriétaires.

Théoriquement, on peut parler d'individualisme absolu et de communisme absolu, mais pratiquement ces deux théories sociales sont aussi impraticables qu'absurdes, ainsi que nous allons le voir ; et, de ce fait, non seulement n'ont jamais existé mais ne pourront jamais vivre. De même que les limites de l'organisme sont impossibles à fixer d'une manière entièrement déterminée, de même les besoins particuliers ne peuvent trouver les éléments de réalisation pratique dans une attribution de richesse préalablement fixée. Le communisme absolu n'arrive pas à placer de bornes entre l'organisme et le monde extérieur, et, comme il prétend que ce monde entier doit appartenir à la société, il va logiquement, d'un degré à l'autre, jusqu'à l'anéantissement de toute personnalité. En sens inverse, l'individualiste absolu qui demande le partage individuel de tout ce qui existe, va, avec la même logique, jusqu'à l'anéantissement de toute société. Là où rien n'est commun, comment pourrait-il y avoir association ? D'autre part, l'homme, l'individu, ne saurait s'astreindre à l'idée de nivellement, aussi irréalisable qu'absurde. En définitive, il n'y a jamais eu d'organisation sociale revêtant, dans l'ordre individualiste ou dans l'ordre communiste, le caractère absolu, parce que ces théories sont absurdes et conséquemment impraticables. Mais en dehors des deux théories, que nous avons définies par l'absurde, il y a et ne peut y avoir que des organisations de propriété renfermant en même temps des richesses sociales et des richesses individuelles. Ces organisations de propriété, plus ou moins bonnes, plus ou moins mauvaises, constituent précisément l'individualisme et le communisme relatifs qui, sans être

parfaits en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, ne sont pas absurdes.

Pour sortir de ce cercle vicieux où le doute autorise toutes les suppositions, il faut organiser la société, de manière que les intérêts individuels ne soient plus en opposition, de manière que le dévouement de l'individu à l'organisation sociale soit aussi logique et nécessaire dans l'ordre moral que l'apport, résultant des lois physiques, l'est dans l'ordre matériel. L'individualisme et le communisme sont des facteurs d'harmonie sociale dont la coopération est indispensable au bonheur de l'humanité et constitue le Socialisme Rationnel.

Élie Soubeyran

INDIVIDUALISME (ou Communisme ?)

Depuis longtemps j'ai été frappé par le contraste existant entre la largeur des buts de l'anarchisme et de bien-être pour tous - et l'étroitesse du programme économique de l'anarchisme individualiste et communiste.

Je suis très porté à croire que la faiblesse de base économique - exclusivement communiste ou individualiste (les termes communisme ou individualisme s'appliquent, tout le long de cet article, aux anarchistes partisans de l'un ou de l'autre. Il n'est nullement question du communisme, IIIe Internationale), selon l'école - faiblesse dont ils ont conscience - empêche les hommes d'avoir pratiquement confiance en l'anarchisme, dont les aspirations générales apparaissent à un si grand nombre comme un idéal magnifique. Pour ce qui me concerne, je sens bien que si l'un ou l'autre devenait l'unique forme économique d'une société, ni le Communisme, ni l'individualisme ne réaliseraient la liberté, car, pour se manifester, celle-ci exige un choix de moyens, une pluralité de possibilités.

Je n'ignore pas que les communistes, quand on insiste, affirment qu'ils ne poseront jamais d'obstacles aux individualistes désirant vivre à leur manière sans créer de nouvelles autorités ou de monopoles nouveaux. Et vice versa. Mais cette affirmation ne se fait jamais franchement, amicalement - les deux écoles étant trop bien persuadées que la liberté n'est possible qu'à la condition que se réalise leur plan.

J'admets volontiers qu'il y a des communistes et des individualistes auxquels leurs doctrines respectives, et celles-là seulement, procurent une satisfaction absolue et une solution à tous les problèmes (à ce qu'ils disent) ; ceux-là, bien entendu, ne laisseront pas ébranler leur fidélité à un idéal économique unique. Qu'ils ne considèrent pas les autres ou comme calqués sur leur patron et, prêts à se rallier à leurs vues, ou comme d'irréconciliables adversaires, indignes d'aucune sympathie ! Qu'ils jettent donc un coup d'œil sur la vie réelle, supportable uniquement parce qu'elle est variée et différenciée, : en dépit de toute uniformité officielle.

Tous, nous apercevons les survivances du communisme primitif dans les aspects multiples de la solidarité actuelle, solidarité dont il est possible que surgissent, évoluent les formes nouvelles d'un communisme futur et cela, sous les griffes de l'individualisme capitaliste dominant. Mais ce misérable individualisme bourgeois crée aussi l'aspiration à un individualisme vrai, désintéressé, où la liberté d'action ne servira plus à l'écrasement des faibles ou à la création des monopoles.

Le communisme ne disparaîtra pas plus que l'individualisme. Si, par quelque action de masse, les fondations d'un communisme grossier s'établissaient, l'individualisme s'affirmerait toujours plus pour s'y opposer. Chaque fois que prévaudra un système uniforme, les anarchistes, s'ils ont leurs idées à cœur, se situeront en marge. Ils ne se résigneront jamais au rôle de partisans fossiles d'un régime, fût-ce celui du communisme le plus pur. Mais les anarchistes seront-ils ; toujours mécontents, toujours en état de lutte, jamais tranquilles ? Ils pourront se mouvoir à l'aise dans un milieu où toutes les possibilités économiques trouveraient pleine occasion de se développer. Leur énergie pourrait alors se consacrer à une émulation paisible et non plus à une bataille et à une démolition continuelles. Ce désirable état de choses pourrait se préparer maintenant s'il était loyalement admis entre anarchistes qu'individualisme et communisme sont également importants et permanents, et que l'exclusive prédominante de l'un d'entre eux serait le plus grand malheur qui puisse échoir à l'humanité.

De l'isolement, nous cherchons un refuge dans la solidarité. D'une société trop nombreuse nous cherchons un refuge dans l'isolement : la solidarité et l'isolement nous sont, au moment convenable, délivrance et réconfortant. Toute, vie humaine vibre entre ces deux pôles dans une variété infinie d'oscillations.

Permettez-moi de me supposer dans une société libre. J'aurai certainement des occupations diverses, manuelles ou intellectuelles, exigeant de la force ou de l'habileté. Ce serait fort monotone si les trois ou quatre groupes auxquels je m'associerai librement étaient organisés de la même façon. Je pense que c'est sous des aspects différents que le communisme s'y manifesterait. Ne peut-il arriver que je m'en fatigue et que j'éprouve le désir d'isolement relatif - d'individualisme ? Je me tournerai alors vers l'une des nombreuses formes d'individualisme à « échange égal ». Peut-être se rattacherait-on à telle forme dans sa jeunesse et à telle autre dans son âge mur. Les producteurs moyens pourront continuer à travailler dans leurs groupes ; les producteurs plus habiles pourront perdre patience et vouloir ne plus travailler en compagnie de commençants - à moins qu'un tempérament très altruiste leur fasse trouver du plaisir à œuvrer comme instituteurs ou conseillers des plus jeunes. Pour ma part, je présume que, pour commencer, je ferai du communisme avec mes amis et de l'individualisme avec les autres et c'est d'après mes expériences que je réglerai ma vie ultérieure.

Faculté de passer facilement et librement d'une variété de communisme à une autre, puis à n'importe quelle variété de l'individualisme - tels seraient le trait essentiel, la

caractéristique d'une société réellement libre. Et si un groupe d'hommes tentaient de s'y opposer, essaient de faire prédominer un système particulier, ils seraient aussi âprement combattus que le régime actuel l'est par les révolutionnaires.

Pourquoi dans ce cas, partager l'anarchisme en deux camps hostiles : communistes et individualistes ? J'en rends responsable l'élément d'imperfection, inhérent à la nature humaine. Il est absolument naturel que le communisme plaise davantage à ceux-ci et que l'individualisme plaise davantage à ceux-là. Partant de là, chaque camp a développé ses hypothèses économiques avec beaucoup d'ardeur et une conviction acharnée ; puis, stimulé par l'opposition du camp d'en face, en est venu à considérer son hypothèse comme la solution unique et à y demeurer fermement attaché en face de toutes les objections. De là vient que les théories individualistes après un siècle, les théories communistes ou collectivistes après un demi-siècle environ, ont assumé une fixité, une certitude, une permanence apparentes qu'ils n'auraient jamais dû atteindre, car la stagnation - voilà le mot - est le tombeau du progrès. C'est à peine si un effort a été tenté pour concilier les différences d'école. Les deux tendances ont donc eu toute latitude pour croître et s'embellir, pour se généraliser !

Et tout, cela avec quel résultat ? Aucune des deux tendances n'a pu vaincre l'autre. Partout où se rencontrent des communistes, de leur milieu surgissent des individualistes ; et, jusqu'ici nulle vague individualiste n'a réussi à submerger la forteresse communiste. Tandis que l'aversion ou l'inimitié règnent entre des êtres tellement rapprochés les uns des autres intellectuellement, nous voyons le communisme anarchiste s'effacer devant le syndicalisme, ne redoutant plus de se compromettre en plus ou moins, acceptant la solution syndicaliste comme un stade intermédiaire presque inévitable. D'autre part, nous voyons les individualistes retomber dans les errements bourgeois ou presque.

Et cela alors que les méfaits de l'autorité et l'accroissement des empiètements de l'État n'ont jamais fourni occasion plus propice et sphère d'action plus vaste à une propagande foncièrement anarchiste et pure de tout alliage.

Je ne prétends pas combattre - que ceci soit bien entendu - ni le communisme ni l'individualisme. Pour ma part, je vois beaucoup de bien dans le communisme, mais c'est l'idée de le voir généraliser qui me fait protester. Il ne me sied pas de lier d'avance mon avenir, à plus forte raison l'avenir d'un autre. La question, pour ce qui me concerne, personnellement, reste à résoudre ; l'expérience montrera celles des résolutions extrêmes et celles des résolutions intermédiaires, si nombreuses, qui s'adapteront le mieux à chaque circonstance et à chaque moment. L'anarchisme m'est trop cher pour que je veuille le voir dépendre d'une hypothèse économique, si plausible soit-elle actuellement. Jamais les formules uniques ne nous satisferont, et si chacun est libre de les posséder et de propager de prédilection, c'est à condition qu'il comprenne qu'il ne peut les répandre qu'à titre de simple hypothèse. Or, chacun sait que les littératures anarchiste-communiste et anarchiste-individualiste

sont loin de se tenir dans ces limites. Tous, nous avons faute sous ce rapport. Mon désir est de voir ceux qui se révoltent contre les agissements de l'autorité œuvrer sur un plan d'entente générale au lieu de se fractionner en petites chapelles, par suite des prétentions de chacune à être sûre de posséder une solution économique exacte, du problème social.

Pour combattre l'autorité qui domine dans le système capitaliste actuel ou qui dominera demain en régime socialiste - quelle qu'en soit la tendance - ou syndicaliste, un immense mouvement, vraiment anarchiste de sentiment, est absolument indispensable et cela bien avant que se pose la question des remèdes économiques. Qu'on le reconnaisse donc et il s'ensuivra la création d'une vaste sphère de solidarité. Le communisme en bénéficiera et son éclat sera tout autre que celui dont il brille actuellement devant le monde, empruntant sa clarté aux rayons de l'activité de la masse syndicaliste, alors que sa propre lumière, comme celle d'une étoile qui s'éteint, vacille et pâlit graduellement.

Max Nettlau

INDIVIDUALISME (Éducation)

Nous avons souligné déjà (voir *Fable* : conclusion) combien demeurerait faible, en face des influences multiples (extérieures et intérieures) qui se disputent l'individu, la pression morale de l'école, lorsque la vie bouscule ses préceptes. L'éducation scolaire rencontre ailleurs - partout, pourrions-nous dire - ces puissances formatrices et leur présence limite continûment son action propre. Aussi précaire serait-elle plus encore si elle engageait avec ces forces un quotidien combat, si elle tendait, devant les meutes vitales et la cohue des préjugés environnants, autre chose que le voile puéril de ses absolus. Mais elle ne s'anime qu'à peine contre elles pour une tentative de ravissement. Elle s'efforce avant tout de les canaliser (elles sont si prédisposées à les suivre souvent) vers des fins d'acceptation, d'agglomérer avec leur complicité le faisceau de garanties de « l'ordre social ». Elle s'applique à la réduction de ce danger évident que sont, pour la tranquillité coutumière, les instincts tenaces, les originalités pourtant tâtonnantes, les lointains apports non-conformistes. Sa tâche est de prévenir l'éveil des redoutables personnalités. Sous les feux-follets de ses vagues idéalités, que chassent les grossièretés et les rapacités régnautes, s'appesantit l'effort qui doit fixer les assises des mensonges sociaux triomphants, assujettir les demains moutonniers. Elle a, pour les parer, le fard de ses civiques moralités. L'école d'aujourd'hui - par-delà le verbiage altruiste, démenti clans l'école même - œuvre pour la consolidation des impérialismes. Elle est un organisme de conservation : elle s'harmonise ainsi aux régressivités. D'une société hostile, aux libres avances, l'éducation est la servante docile ; elle lui apporte un renfort, qu'il serait imprudent de sous-estimer. Par elle se consolident les institutions et les mœurs dont, nous dénonçons la nocivité. Par elle se prolonge - et se justifie : ses mots, sa méthode, se pressent pour ce diligent,

service - la domination, sur l'individualité qui veut vivre, du convenu social souverain...

L'éducation en général - et toute la pédagogie officielle est imprégnée de cet esprit - vise non à dégager l'individu, cellule du devenir imprévisible, mais à cristalliser, à travers l'être social, les formes victorieuses du présent. L'éducation tend ainsi non pas à une féconde diversification, mais à une sorte de concentration, à cette unité morale chère à Durkheim, comme à Bouglé, et dont certaines orthodoxies socialistes rêvent d'être bientôt les héritiers. Si la pédagogie était capable d'exercer l'empire que lui accordent ses thuriféraires, une telle éducation aboutirait à créer, dans le type social, une véritable ossification de l'humanité. Elle établirait « sur les âmes », dans sa rigueur attendue, une suzeraineté plus forte que les contingences... L'instruction publique, si elle ne parvient (heureusement pour l'avenir humain) à assurer l'éternisation des systèmes, en fortifie cependant la durée. Elle travaille (en dépit de propos humanitaristes, écho d'un sentiment flou qui fait - en son sens officiel - à peine l'école buissonnière hors de la nation) à consolider le régime du moment, car « chez nous, comme dans la cité antique, l'éducation doit défendre l'institution politique. » (E. Durkheim). Elle exaltera donc parmi nous l'idéal étatiste et disciplinera, vers lui, l'individu...

Dès lors, « le but de l'éducation est de prévenir l'originalité et de réduire l'exception... Elle s'efforce de faire triompher les ressemblances sur les différences. » (Palante). Qu'il s'agisse de « l'éducation mnémonique » (le passé envahissant la vie par les chemins de la mémoire), de « l'éducation intellectualiste » (par l'instruction, cette momification de la connaissance, cette ivraie de la culture, alourdissement des dogmatismes sociaux), de « l'éducation mécanique » (par le « dressage social des réflexes », inhibition des réactions contraires au milieu), la conjonction de tous les mouvements de l'éducation générale se fait dans le plan de l'obéissance et du respect. Elle moralise les masses sous le signe de « l'ordre établi », façonne l'individu aux volontés du groupe, fixe en lui la passivité, met son poli justificatif aux vertus de « l'homme-machine »...

Il s'agit de couler, dans le moule civique, tous ces embryons d'individualité, de pétrir ces éléments du tout national, parties immolables à la seule unité vivante, composants infimes à la merci du composé souverain, il s'agit de jeter l'unique réel en pâture au social... « Une nation, dit, quelque part Léon Bourgeois, paraphrasant Gambetta, c'est un être vivant de la vie la plus haute, et c'est à sa survivance que chacun doit subordonner, sacrifier au besoin son existence particulière. » L'individu n'intéresse que comme fonction de la patrie et se doit à son triomphe... Aussi, surenchère qui devait achever le prestige de l'Empire, l'enseignement populaire n'est qu'un prêt, non sans usure. L'œuvre d'une politique doit rendre en bénéfice à la vitalité d'un système. Et l'État doit « tirer des sacrifices qu'il s'impose un résultat conforme à ses desseins. » (T. Steeg).

La théorie de la société supérieure à l'individu n'est que l'escalier commode de la

domination pour ceux qui se jugent les maîtres ou ont l'espoir de le devenir un jour prochain. Et l'ironie de M. Clemenceau pouvait le rappeler à ceux qui - partisans de leur monopole d'enseignement, - gémissaient jadis sous le monopole de l'Église : « C'est bien la doctrine de l'absorption totale, sans réserve et complète de l'individu dans la corporation. C'est l'idéal de la Congrégation que vous reprenez à votre compte. » Ils le reprennent à leur profit, sans s'embarrasser, comme ils le disent, de « scrupules de libéralisme qui ne seraient pas de saison ». Et s'ils triomphent, l'État, cet insaisissable tyran, qu'animeront tour à tour des âmes contradictoires, enchaînera, - d'absolu - - l'école a sa raison. L'entité collective s'amplifiera. Et se multiplieront encore les manœuvres de la pensée dans une « république de bons élèves ». Plus que jamais, l'école de parti fera la guerre à l'esprit d'individualisme, « cette barbarie d'une nouvelle espèce qui s'avance en parlant de progrès et qui n'est au fond que le bouleversement de tout l'ordre social, comme aurait dit M. de Salvandry. Car, si c'est avant tout dans l'énergie du pouvoir, c'est aussi dans l'instruction primaire qui, de bonne heure, assainit et moralise, qu'on trouvera une barrière solide contre ces envahissements »...

Lorsque, après sept ans, quelquefois plus, l'école livre l'enfant à l'existence, quel est-il ? Qu'a-t-elle libéré, éclairé en lui ? A-t-elle contrecarré les forces mauvaises de l'hérédité, de la famille et du milieu social ? A-t-elle dégrossi, épuré ce minerai ? L'a-t-elle dépouillé de sa gangue ? La larve rampante et sommaire à-t-elle, sous ses auspices, consommé son évolution, et le papillon s'essore-t-il, d'un vol sûr, parmi l'espace inexploré ? Où donc est-elle la personnalité rêvée, avec son allure propre, un fond bien à elle, et qui se meut avec aisance, loin des lisières du convenu ?... Je n'aperçois, quittant la maison inhospitalière, qu'une épave hésitante qui cherche, à tâtons, le pavé dur de l'avenue sociale et s'efforce de régler sa marche à la cadence de ses sœurs. J'en vois dix, j'en vois des centaines que roidissent les mêmes transes et qui font des gestes pareils. Non, ce ne sont pas des hommes dont le brutal du jour cligne ainsi la paupière : rien que de la masse, des fragments d'humanité qui n'existent que par l'agrégat et qui appareillent, sur la foi du même gouvernail, vers des mirages identiques... Les lourds stigmates d'autorité, qui, dès le berceau, déforment leurs fronts, l'école les a scellés plus avant !... Les uns, la grande cohue, s'en vont aux bas-fonds de l'effort, n'espérant jamais plus que l'idéal des bêtes. Ce sont les simples, acharnés et douloureux. L'affairement ployé de l'ergastule que n'interrompt - hissement hideux - une montée avide d'arriviste... Les autres s'avancent à mi-côte. Ce sont les fonctionnaires. C'est l'armée de domestiques prétentieux qu'on appelle des bureaucrates, dont toute l'ambition est de se consumer petitement, de promotion en promotion (conquises, comme jadis, sur le dos du voisin) jusqu'à la retraite, apogée du gâtisme... Et là-bas, ces disséminés, en marge de la foule, à l'écart des dieux, en retour vers la conscience d'eux-mêmes, ce sont les natures d'élite, les rares dont la trempée intime a résisté au dissolvant primaire, en train de désapprendre et de se refaire un esprit neuf. Ils effacent à présent l'empreinte première et dégagent leur moi comprimé. Ils frayeront tout à l'heure, à travers bois, leurs sentiers respectifs, ayant ressuscité l'initiative. C'est l'avant-garde humaine, redoutée des uns, méprisée de tous.

Est-ce que l'éducation s'inquiète de l'Olympe individuelle ? A-t-elle d'autre ambition que le versant de la montagne où paissent les troupeaux ? Et ne suffit-il pas que les moutons, tentés par une poignée d'herbe fine ou craintifs à la houlette, et s'excitant l'un l'autre à la gourmandise, broutent de concert la même pâture et, la saison close, redescendent dociles aux abattoirs des plaines ?... Si la bourgeoisie a donné au peuple les rudiments de l'instruction, c'est peut-être, comme disait Proudhon « pour que les natures délicates puissent constater, en ces travailleurs voués à la peine, le reflet de l'âme, la dignité de la conscience ; par respect pour elles-mêmes, pour n'avoir pas trop à rougir de l'humanité »... D'autre part, si la ploutocratie a besoin, pour lutter et s'accroître, de ce « mal nécessaire » qu'est certaine instruction des humbles, elle sait où l'entraîne ce don périlleux. Et elle s'attache à le limiter à l'indispensable. Qu'il sorte de l'école ce tissu de médiocrités qu'on appelle un « bon travailleur », un « bon citoyen », un « bon soldat », un « bon chef de famille »... et de leur avance les « régimes d'ordre » retirent le maximum de jouissance et de sécurité avec le minimum de risque...

Tous les esprits larges conçoivent que le devenir humain est un leurre s'il n'a pour base la liberté éducative de l'individu naissant. Et non seulement ils se refusent à mêler l'enfant aux passions, aux luttes du moment, mais s'imposent le recours aux seuls moyens qui exaltent son autonomie. Et, ce n'est pas tant encore la malsaine pâture dispensée qui en fait des adversaires irréconciliables de l'école présente. Car si la substance nocive parfois s'élimine, le procédé laisse une empreinte ineffaçable. Et cette volonté d'extirper de l'éducation le dogmatisme persistant - dogmatisme d'idée, dogmatisme de méthode - étend leur protestation, leur réaction, par-delà l'école du jour, à toutes les écoles, à toutes les éducations autoritaires. Car il n'y a pas que les sphères officielles dont la méthode rigoureuse enserme cette proie ; l'enfant. Tous les régimes, toutes les doctrines, jusqu'aux idéalités, en apparence anodines, concourent à refouler en lui l'individu, coopèrent au triomphe de la mentalité d'acquiescement, de l'esprit de groupe... Que l'éducation soit en cause, en effet... Qui dit les besoins propres, met en avant la sauvegarde de l'enfance ? Qui donc traduit les droits sacrés de son essor ? Qui, des cerveaux fragiles et de leur libre éveil, et, du moi précieux de nos bambins, se fait le défenseur ?... L'enfant, c'est l'atout que les clans cherchent à glisser dans leur jeu. Par-delà les vocables trompeurs, se le disputent toutes les sectes aux prises. L'enfant, l'individu, c'est leur bien, à chacune. Et elles entendent le façonner selon leurs modes et l'impulser vers les formes dont elles caressent l'accomplissement. Vers quelque camp que vous portiez vos regards, et si haut, vous ne découvrirez pas son école. Il n'y a que les leurs... C'est la caractéristique des pédagogies en vigueur et de tant d'autres attendues. Tout, depuis la manière et les circonstances, est au service d'un régime. Des promoteurs de la scolarité publique, et des bénéficiaires actuels, et de ceux qui guettent la succession, toute l'œuvre ou l'effort sont viciés des mêmes âpres préoccupations. Des hommes instruits, n'est-ce pas avant tout des « hommes » imprégnés d'une moralité favorable aux institutions établies ou désirées ? Ne s'agit-il pas de fondre la nouvelle portion humaine dans l'agrégat d'une modalité sans

appel et, plus intéressant que l'être même, et au-dessus de lui, n'y a-t-il pas « l'individualité sociale », le citoyen fonction de la collectivité et sacrificable à elle ? « L'enfant appartient à l'État, à la société avant d'appartenir à quiconque » : aphorisme qui appesantit à merveille le principe d'oppression de la masse sur l'individu et paralyse toute l'évolution, individuelle par essence...

Qu'importent les facultés de l'enfant, ses affinités et son expansion particulière ? ! Et l'obscur poussée de ses forces profondes et les premiers rayons de son soleil intérieur ! Penser par ses moyens intimes, fouiller d'une sagace investigation les obscurités ambiantes, tenir en alarme permanente son esprit critique et n'assouplir son vouloir qu'aux appels d'une raison toujours en éveil : autant de chemins qui mènent à soi, qui aideront « l'un » à se délimiter, l'homme à s'épanouir dans sa lumière. Mais ce qu'il faut pour affirmer un homme, c'est cela même qui désagrège le partisan. Et voulez-vous, sérieusement, qu'on tâche à dégager quelqu'un lorsqu'on a besoin de quelque chose ?... L'œuvre des écoles vise à l'écrasement de chacun pour un soi-disant édifice collectif. Et nous qui voulons individualiser l'enfance, personnaliser l'éducation, nous les trouvons sur notre route, depuis leurs directives jusqu'à leur action quotidienne, comme des Bastilles encore à démolir...

Si vous doutez que demain persisteront, seulement orientés vers d'autres fins, les mêmes procédés, regardez autour de vous tous ceux qui, après avoir fait le procès des écoles abhorrées, esquissent et déjà, partiellement, réalisent - à leur foyer et partout autour d'eux - d'aussi pernicieuses compressions. Ils ne s'indignent, au fond, de la contrainte officielle que parce qu'elle contrecarre leur influence et s'élèvent contre les dogmes d'à-côté parce qu'il ne reste plus de place pour les leurs... Des conceptions aussi éloignées de la véritable éducation individualiste contaminent, jusque dans les milieux extrêmes, des gens qui s'en prétendent dégagés. L'enfant, ce n'est pas non plus (par-delà les proclamations) l'unité future dont il faut jalousement protéger l'indépendance : c'est toujours le miroir qui doit refléter leurs conceptions, répéter leurs gestes. Pour eux encore l'enfant ne s'appartient pas. Il n'est pas le dépôt passager, le placement qu'on administre, mais la fortune dont on dispose, la propriété qu'on modèle au gré de ses caprices. Protester contre ceux qui, d'avance, font de leurs enfants des croyants ou des athées, des monarchistes ou des républicains, et, épousant la même aberration, leur insuffler précocement leurs théories socialistes, syndicalistes, anarchistes !... Où donc est la dénonciation essentielle, agissante, et l'atmosphère nouvelle sans laquelle les petites vies esclaves demeurent l'instrument des maturités despotiques ? Où sont la sagesse et le courage qui tiennent le cerveau des petits à l'écart des thèses et des opinions qui violentent son opinion prochaine, les volontés qui se refusent à vouloir faire des jeunes les adeptes des tâtonnantes idéologies de leurs aînés ?... Qu'ils ne disent pas, les propagandistes impatientes : « Nous usons d'examen, nous n'imposons pas ! » Tout ce qui dépasse l'intelligence de l'enfant et le champ de ses possibilités n'est pas de sa part susceptible d'une discussion éclairée, et l'adhésion qu'il apporte à nos horizons d'hommes, il la donne dans les ténèbres et contre sa clarté naissante. Le choix précoce et subi, c'est une ombre sur

ses yeux de chercheur, un trouble dans sa conscience en gestation, une atteinte à sa liberté...

Si révolutionnaires que nous soyons, ce n'est pas pour substituer, à l'éducation du jour, telle ou telle « éducation révolutionnaire » que nous dénonçons la mainmise sociale sur l'enfance. C'est pour dégager l'enfant, chaque enfant - qu'il soit fils de prolétaire ou de bourgeois - de la chaîne des idées préconçues et de l'antagonisme des grands et mettre à sa disposition, avec la base d'une constitution saine, les éléments d'une vie morale et intellectuelle dont il sera lui-même l'artisan. Nous sommes, d'où qu'ils viennent, contre tous les procédés de dressage et de conquête. Nous faisons la guerre aux écoles où se distille, artificieusement, le miel frelaté des évangiles, à tous les antres où la jeunesse est au service des doctrines. Nous œuvrons pour une éducation qui s'inquiète des originalités de chacun, des aptitudes et du tempérament, qui s'attache, par des méthodes propres à en secourir l'élan, à cultiver, dans les cadres de l'âge, tant d'individualités diverses qui feront l'avenir fécond. Nous voulons entourer loyalement, utilement, le berceau d'un individualisme vrai, positif et profond, grouper toujours plus, à mesure qu'il nous sera possible, des conditions à la faveur desquelles une personnalité s'entr'ouvre, peu à peu se déploie... nous voulons réaliser l'éducation pour l'individu.

Stephen Mac Say

A consulter - 1° Dans l'Encyclopédie les mots ayant quelque rapport avec l'éducation et en particulier : Éducation, Ecole, Enseignement, Enfant, Fable (conclusion), Grammaire, Histoire, Instruction, Morale, Pédagogie , etc. ; 2° Les ouvrages : Palante : Les antinomies (L'antinomie pédagogique) ; G. Le Bon : Psychologie de l'Éducation ; E. Durkheim : Pédagogie et sociologie ; Eislander : L'éducation au point de vue sociologique ; Nietzsche : Le crépuscule des Idoles ; Mauxion : L'éducation par l'instruction et les théories de Herbart ; S. Mac Say : Vers l'éducation humaine : La Laïque contre l'enfant, etc.

Accueil

INDULGENCE n.f. du latin *indulgentia*

Facilité, propension à excuser, à pardonner les fautes, aussi les infractions aux règles établies. « La mollesse ou l'indulgence pour soi et la dureté pour les autres ne sont qu'un seul et même vice. » (La Bruyère). Selon les époques le mot indulgence est en harmonie ou en contradiction avec l'idée de justice. A notre époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, de la justice, il ne peut être question que de justice relative et l'indulgence est de rigueur. Ce qui est faute aujourd'hui, ne l'était pas hier et ne le sera probablement pas demain et dès lors la sévérité ne saurait être inexorable. Aussi les diverses religions, et tout particulièrement la religion romaine, sont très expertes dans l'art de distribuer des indulgences. Les défauts, les fautes, même graves, trouvant le pardon de l'Église par l'acquit de certaines indulgences. Ici, l'indulgence devient du mercantilisme, et selon le prix que le pécheur met à l'indulgence sollicitée, l'Église remet intégralement ou en partie le pardon demandé.

Nos lois, si souvent absurdes quand elles ne sont pas mauvaises, font état d'indulgence en supprimant certaines peines prononcées.

En résumé, l'indulgence appliquée signifie que la société repose sur une équivoque ; qu'elle se meut entre l'anarchie et le despotisme. Dès lors les classes dirigeantes hésitent à se montrer sévères dans l'application des lois faites pour avoir de l'ordre au jour le jour. Il en sera ainsi jusqu'à ce que le besoin de justice la fasse découvrir et appliquer aux actions individuelles et sociales.

E. S.

Accueil

INDUSTRIALISME n. m. de industria : industrie

Terme employé pour désigner la production et la distribution d'articles économiques par de grands organismes industriels dotés de machines mues par la force motrice. C'est le mode de fonctionnement du système économique qui a été développé depuis ce qu'on appelle la révolution industrielle, c'est-à-dire l'introduction de l'emploi de la machine dans l'industrie qui date de la première partie du XIX^e siècle.

Jusqu'alors on avait travaillé principalement avec des outils à main, pour lesquels la force motrice était fournie par l'effort musculaire de l'homme ou de l'animal dirigé par l'adresse individuelle du travailleur. Sous l'industrialisme, la machine remplace l'outil et largement l'habileté de l'homme, tandis que la force est fournie par la vapeur, l'électricité ou un gaz explosif. C'est ainsi que nous avons aujourd'hui la pelle à vapeur, la linotype, la forge mécanique géante, la grue électrique, la locomotive, le camion et mille autres dispositifs mécaniques grands et petits. Cette transition du travail à la main à celui à la machine n'est pas encore complète, elle continue toujours.

Cette révolution dans les procédés économiques entraîne naturellement de profondes transformations sociales dont beaucoup se sont déjà fait sentir.

Le premier et plus frappant, résultat de l'introduction de la machine est de mettre hors du travail un immense nombre d'hommes et de femmes ; de créer une armée permanente de sans-travail. Des ouvriers sans travail d'une industrie par la substitution de machines se tournent vers d'autres industries dans leur chasse au travail, pour trouver des milliers d'autres ouvriers chassés de leurs industries par l'opération du même processus d'évolution.

La première réaction des ouvriers menacés par la marche en avant de la machine est une réaction naturelle de défense, comme dans l'exemple classique des travailleurs de la chaussure en Angleterre, qui se sont émeutés en cherchant à détruire les nouvelles machines. Cependant toute opposition à la marche inévitable de l'évolution économique est inutile et vaine. Le plus que les ouvriers peuvent faire c'est, par une action unie, de faire diminuer les heures de travail et faire ainsi de la place pour quelques-uns de leurs camarades exclus du travail. La machine continuera à remplacer l'ouvrier partout où le capitaliste employeur trouve qu'il peut par cela augmenter son bénéfice, sans se soucier des souffrances qui peuvent

s'ensuivre.

Si la société était assez intelligente pour prendre la direction de ses affaires des mains des exploiters du travail, cette réduction de la quantité de travail fait par les humains serait un bénéfice pour tous ; les heures de travail pourraient être réduites, laissant plus de loisir pour les autres choses de la vie, et les ouvriers pourraient être libérés pour des entreprises communes de caractère éducatif, de culture ou d'esthétique, tels que : concerts, musées, bibliothèques, classes d'études, parcs et endroits de jeux.

Le terme « Labor saving » (économisant du travail), qui est appliqué à plusieurs des nouvelles méthodes et inventions de l'âge industriel, tend à induire en erreur. Dans quelques cas, il est vrai que la tâche de l'ouvrier est allégée, mais le capitalisme ne les adopte pas parce que cela rend le travail plus facile, mais uniquement parce que cela augmente le bénéfice de l'employeur. Elles ne sont pas employées pour économiser le travail, mais introduites pour le bénéfice du capitaliste au préjudice de l'ouvrier. Parallèlement, avec l'introduction de la machine et largement conditionnée par cela, l'unité industrielle s'est constamment améliorée, renforcée. Les usines, fabriques, mines, chemins de fer, etc., appartiennent aux grandes corporations et trusts qui prennent systématiquement la place de l'employeur individuel ou de la maison privée. Ceci trace plus nettement la démarcation de classe entre le capitaliste et le prolétaire et il est presque impossible à ce dernier de s'établir lui-même comme employeur. En réunissant de grandes quantités d'ouvriers sous la direction d'un seul employeur, l'industrialisme contribue à développer la solidarité de la classe ouvrière vers une meilleure compréhension des intérêts communs économiques de tous les ouvriers.

En même temps que le volume de l'entreprise augmente, la tâche de l'ouvrier individuel est diminuée. Avant, l'artisan, le tisserand, le tailleur, l'imprimeur, connaissaient tout, ou la plupart des opérations nécessaires pour transformer la matière première en produit fini. Maintenant, le travail qu'ils avaient l'habitude de faire est divisé en plusieurs tâches séparées, dont chacune est confiée à un ouvrier - un spécialiste - mais dont les fonctions demandent peu d'habileté, dans la plupart des cas. Cet ouvrier exécute une série d'actions simples et monotones toute la journée.

Cette simplification de la tâche journalière de l'ouvrier a ses avantages et ses désavantages. Il est moins difficile, pour lui, de changer d'industrie, suivant les circonstances ou ses préférences. Il n'est plus enchaîné à un seul métier de la jeunesse à la vieillesse. L'émancipation de la femme a été, elle aussi, grandement facilitée, sa soumission ancienne à l'homme disparaît en raison des plus nombreux moyens de se suffire à elle-même dont elle a le choix. De même, ceux qui auraient été physiquement et mentalement incapables d'accomplir le travail difficile de l'artisan habile du Moyen-Age, trouvent à s'employer dans de multiples emplois.

D'un autre côté, l'industrialisme a grandement augmenté les occasions d'exploitation du travail des enfants. Il est aussi plus facile maintenant de remplacer les ouvriers qui se mettent en grève. Enfin, en séparant l'ouvrier du produit fini, l'industrialisme a contribué à diminuer son intérêt au travail. Il l'a réduit à l'état de pièce d'une machine.

L'éloignement de l'ouvrier du produit fini, pendant tout son travail, encore augmenté par l'interposition d'une machine « impersonnelle » qui effectue les parties les plus importantes du travail, est une grande perte morale pour l'ouvrier. La gravité de cette perte a été cependant grandement exagérée. Elle est, en grande partie, compensée par des gains potentiels. Ces gains, cependant, ne seront réalisés que si la classe ouvrière prend le contrôle des procédés de production et de distribution, si elle les dirige pour l'avantage de tous et non, comme à présent, pour le profit de quelques-uns.

Bien des romans ont été écrits, même dans des traités économiques, sur la joie de créer du travail journalier dans le temps jadis. Il est pourtant douteux que le tailleur qui cousait pendant douze ou quinze heures par jour dans une sombre boutique, faisant toujours le même genre de vêtement, ou le tisserand qui travaillait chez lui tard dans la nuit, tissant d'une façon monotone des mètres et des mètres de drap, pour une misérable pitance, trouvaient beaucoup de « joie créatrice » dans leur travail ennuyeux effectué à la main. L'ébéniste et l'imprimeur de ces temps-là travaillaient dur pour gagner une pauvre existence, devaient généralement suivre la mode du jour aussi servilement que le fait la machine aujourd'hui. Ils créaient le plus souvent des objets d'un goût atroce, qui n'auraient pu réjouir le cœur d'un vrai artiste et qu'on n'estime aujourd'hui que parce qu'ils sont rares ou qu'ils ont une valeur pécuniaire. Il est temps de cesser de vouloir rendre poétique l'artisan du « bon vieux temps » et de voir sa vie de labeur pénible dans sa vraie lumière. La race humaine n'évoluera jamais par le fait d'un type d'animal satisfait de passer ses jours en répétant le même effort du matin jusqu'à minuit, du berceau à la tombe.

Si le cordonnier de Charleville qui vient d'être décoré de la Légion d'honneur pour avoir, quatre-vingt cinq années durant, raccommode les vieilles savates d'autrui, a trouvé de la joie à passer ainsi toute sa vie, c'est que cette existence abrutissante a dû lui donner l'âme d'un esclave. L'artisan du Moyen-Age, tant prôné comme une sorte de demi-dieu vivant dans l'extase d'une création continue, n'est qu'un mythe créé et maintenu pour tenir le prolétariat dans l'état d'esprit d'une bête de somme tendant l'échine pour recevoir le fardeau qu'on veut lui imposer.

L'évangile de la « sainteté du travail », comme toutes les religions, est un mensonge, un leurre qu'il faut exposer. La nécessité de faire quelque effort pour exister est un fait biologique universel. L'huître même est obligée de mouvoir un peu ses bivalves pour se nourrir. L'être humain se trouve dans la même obligation de se déranger pour continuer de vivre, mais s'il est intelligent, il cherche à réduire cet effort au strict minimum, afin de conserver son temps et ses forces pour des

occupations - ne fût-ce que la pêche ou la rêverie - qui lui promettent plus de bonheur et moins de peine et d'usure.

Quand le prolétariat aura pris entre ses mains la direction des affaires du monde au lieu de retourner aux méthodes primitives du travail manuel qui a consommé la vie de nos ancêtres, il accueillera vivement toute innovation qui réduira les heures de travail et, par là, augmentera les heures de loisir.

Dans une forme anarchiste de la société, ceux qui voudront passer leur temps à faire des articles utiles à la main, jour après jour, seront libres de le faire, mais il est certain que la plupart, des gens trouvant peu d'intérêt à travailler pour eux-mêmes, préféreront accomplir leur tâche journalière d'une façon plus efficace afin d'avoir des loisirs pour les vraies jouissances de la vie : la musique, l'art, les études, le sport, les rapports sociaux. La machine sera alors employée, non comme à présent, seulement pour augmenter les bénéfices des employeurs, mais chaque fois ou qu'elle diminuera la somme totale de labeur humain ou qu'elle évitera aux hommes un travail difficile, dangereux ou désagréable. La monotonie du travail à la machine pourra être, si on le désire, diminuée en faisant changer fréquemment les équipes d'un travail à un autre. La perte légère de temps sera compensée par le soulagement obtenu en variant le genre de travail de chacun.

Il est d'usage de rendre l'industrialisme responsable de la soi-disant uniformité de la vie moderne, contre laquelle les individualistes protestent avec tant de véhémence. Là aussi, il y a plus de romantisme que de faits réels. Les paysans et le prolétariat des anciens temps étaient aussi incolores et uniformes dans leur vie journalière qu'un cortège de prisonniers aujourd'hui. Les ouvriers d'aujourd'hui ont plus de variété et d'individualité dans leur vie et leurs habits, que n'en avaient la noblesse et la royauté des anciens temps. En augmentant énormément la production des bonnes choses de la vie, la production à la machine, tout en donnant l'impression superficielle de réduire l'humanité à un niveau commun, a, en réalité, élargi énormément le choix et les possibilités d'expression et d'individualité. Un musée réunissant les trésors de plusieurs siècles ne rassemble pas une plus grande variété d'objets que n'importe lequel de nos grands magasins de nouveautés d'aujourd'hui.

Le travailleur utilisant la machine de nos jours, travaillant un moindre nombre d'heures mais accomplissant généralement sa tâche à une allure plus rapide, se trouve-t-il usé plus vite que ne l'était le travailleur autrefois ? C'est une question qu'on ne peut trancher, faute de connaissances précises sur la vie des ouvriers des temps passés. Pour les anciens chroniqueurs, le peuple n'était que du bétail qui ne valait pas la peine qu'on s'en occupe. Ils ne nous parlent guère que de la noblesse. On est pourtant en droit de se demander si l'ouvrier, qui peinait du matin au soir à de durs travaux manuels, ne rentrait pas aussi fatigué et plus abruti que ne l'est l'ouvrier à la machine d'aujourd'hui.

Sous n'importe quel système d'exploitation et de gouvernement, le patron tirera toujours de son esclave le maximum d'efforts dont celui-ci est capable. Ceci est naturel à toute forme d'exploitation de l'homme par l'homme. Ce n'est donc pas plus inhérent à l'industrialisme qu'à l'esclavage ou au féodalisme. Il y a eu des patrons durs de tous les temps, depuis les jours des Pyramides et des galères. Le fouet claquera toujours sur les dos baissés des ouvriers, tant qu'ils n'auront pas entre leurs propres mains le système industriel.

Ce n'est pas la machine qui décide de l'allure et presse l'ouvrier, comme les poètes et orateurs politiques veulent nous le faire croire. C'est le patron qui dicte l'allure de la machine et la fait surveiller par son contremaître. L'ouvrier n'est pas l'« esclave de la machine ». Lui et la machine sont les esclaves de l'employeur. Si l'ouvrier secoue le joug de son patron, la machine deviendra son serviteur. Elle sera prête à le libérer de la partie la plus dure de son travail journalier pour permettre à son corps et à son esprit de se livrer à des occupations plus agréables.

Il y a d'autres conséquences du système industriel moderne et dont la classe ouvrière, comme toujours, fait les frais. Par le rendement grandement augmenté de la production à la machine, il est possible de submerger plus vite le marché et de causer un arrêt de l'industrie par surproduction. L'organisation plus compliquée de l'industrie a produit également une machine qui est plus facile à détraquer. Par conséquent, l'ouvrier est moins sûr de son gagne-pain, il est plus exposé à des périodes de chômage complet ou partiel.

Il est également plus à la merci de son employeur pour avoir ou conserver du travail. Des trusts énormes régissant une grande partie d'une industrie ou de plusieurs industries corrélatives, de grandes compagnies minières qui possèdent des communes entières, sol et sous-sol, les systèmes de chemins de fer étendant leurs réseaux sur d'immenses territoires, sont capables de mettre sur la liste noire un employé qui n'est pas assez soumis et de l'empêcher de trouver du travail dans leurs établissements et ceux de leurs amis. L'industrialisme a été d'un avantage incalculable aux maîtres de l'industrie. Il leur a apporté des bénéfices énormes. Il a renforcé singulièrement leur position stratégique comme maîtres de la création. Les infimes avantages qu'il a fortuitement apportés au prolétariat sont surpassés largement par l'oppression qu'il a causée et par le fait de river des chaînes encore plus lourdes sur l'esclave salarié.

Les méfaits de l'industrialisme peuvent être éliminés d'une seule façon : en éliminant l'employeur et tout le système d'exploitation du travail. Lorsque cela sera accompli, l'humanité prendra librement plein profit de la méthode d'industrialisme pour alléger sa tâche, augmenter ses loisirs et enrichir la vie pour tous par une production agrandie et une distribution plus large de toutes les bonnes choses de la vie.

FABES.



Accueil

INEGALITE n. f.

Défaut, absence d'égalité (v. Egalité) ; caractère de choses inégales : « Le luxe est toujours en proportion avec l'inégalité des fortunes » (Montesquieu). « L'oppression naît de l'inégalité » (B. Constant).

En mathématiques : Expression dans laquelle on compare deux quantités inégales, que l'on sépare par le signe : $>$, plus grand que ; ou $<$, plus petit que ; dont l'ouverture est toujours tournée vers la quantité la plus grande.

L'Economie politique constate le fonctionnement de la société, sur la base de l'inégalité dans tous les domaines, mais déclare, avec Adam Smith, la nécessité de cette inégalité.

Déjà Platon et Aristote avaient allégué, pour justifier le maintien de l'esclavage, l'inégalité native et irrémédiable des hommes. L'économie politique, ne considérant que le fait, ne pouvait se poser la question : à savoir, si les conditions économiques et politiques des différentes classes de la société, ne déterminaient pas, presque exclusivement, l'inégalité, apparemment naturelle, des intelligences, des moralités et des mœurs.

L'Economie Sociale, avec Colins, Proudhon, Marx, a établi le rapport étroit existant entre l'inégalité économique et l'inégalité intellectuelle et morale, démontrant par le raisonnement et l'histoire que le paupérisme économique engendre nécessairement le paupérisme moral.

La question s'était posée aux philosophes avant de s'être imposée aux économistes. J.-J. Rousseau publiait à Amsterdam, en 1755 (1 vol. in-8), un ouvrage destiné à un concours de l'Académie de Dijon, intitulé Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, qui prétendait se passer des leçons de l'histoire. « Je conçois, dit-il, dans l'espèce humaine, deux sortes d'inégalités : l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps et des qualités de l'esprit et de l'âme ; l'autre qu'on peut appeler inégalité morale ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et qu'elle est établie, ou du moins autorisée, par le consentement des hommes. Celle-ci consiste dans les différents privilèges dont quelques-uns jouissent, au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux, ou même de s'en faire obéir ».

Rousseau étudie ensuite l'évolution nécessaire de l'individu et de la société. A l'état de nature, sans vêtements, sans outils, sans armes, la vie de l'homme est rude, pénible et hasardeuse. La nature, impitoyable aux faibles, ne permet que le développement des forts, qu'elle développe, à qui elle fait un

tempérament fort, robuste et presque inaltérable. Aussi les humains sont-ils à peu près égaux.

La société, en permettant la vie aux faibles, aux moins bien doués, à ceux qui se développeront moins facilement ou moins vite que les autres, crée l'inégalité. L'inégalité est donc le fait de l'état social, de l'éducation, c'est-à-dire du plus ou moins de perfection acquise.

La plupart des animaux s'étiolent quand ils se civilisent, c'est-à-dire quittent la vie sauvage pour vivre auprès de l'homme. « On dirait que tous nos soins à bien traiter et nourrir ces animaux n'aboutissent qu'à les abâtardir. Il en est ainsi de l'homme même : en devenant sociable et esclave, il devient faible, craintif, rampant, et sa manière de vivre, molle et efféminée, achève d'énerver à la fois sa force et son courage. Ajoutons que la différence d'homme à homme doit être plus grande encore que de bête à bête ; car l'animal et l'homme ayant été traités également par la nature, toutes les commodités que l'homme se donne de plus qu'eux, ajoute encore à leur inégalité ».

« L'Etat civilisé, déclare Rousseau, commence par le sentiment de la propriété. « Le premier qui, ayant clos un terrain, s'avisa de dire : « Ceci est à moi », et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eut point épargné au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eut crié à ses semblables : « Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus, si vous oubliez que les fruits sont à tous et que la terre n'est à personne ; mais il y a grande apparence qu'alors les choses en étaient venues au point de ne pouvoir plus durer comme elles étaient ».

Malgré de sérieuses contradictions, la théorie de Jean-Jacques, selon laquelle, à l'état de nature, les hommes étaient bons, sains de corps et d'esprit, égaux, et que ce sont les suites de leur engouement pour la civilisation qui les ont pervertis et ont créé l'inégalité sociale, cette théorie eut une influence réelle sur le développement de la Révolution française et l'évolution de l'Economie Politique vers l'Economie Sociale. M. Villemain (Tableau du XVIIIème siècle, t. 1, 1ère partie) dit : « L'influence de cette théorie fut réelle, car elle appuyait la plainte du pauvre contre le riche, de la foule contre le petit nombre. Elle était particulièrement secondée par l'état de la société française, dans laquelle l'inégalité, irrémédiable parmi les hommes, était à la fois plus grande qu'il ne faut et trop sentie pour être longtemps supportée. Ce discours, sombre et véhément, plein de raisonnements spécieux et d'exagérations passionnées, eut, je n'en doute pas, plus de prosélytes encore que de lecteurs. Il en sortit quelques axiomes qui, répétés de bouche en bouche, devaient retentir un jour dans nos assemblées nationales pour inspirer ou justifier à leurs propres yeux les plus hardis niveleurs, les ennemis de toute hiérarchie, depuis le droit arbitraire du sang jusqu'au droit inviolable de la propriété ».

Adam Smith, Rousseau, tels furent les éducateurs politiques des révolutionnaires de 1789. Aussi la fameuse « Déclaration des Droits de l'Homme et

du Citoyen » est-elle l'expression de ces deux théories opposées : l'Inégalité native ou l'Inégalité engendrée. « La propriété est un droit inviolable et sacré ». En droit, l'inégalité est supprimée économiquement, le législateur dit, avec Rousseau : la propriété est à tous - en droit. Mais en fait, la propriété individuelle, aliénable, héréditaire, n'est plus que la propriété de quelques-uns. En fait, l'inégalité économique subsiste et, avec Adam Smith, est native.

Cette distinction du Droit et du Fait, se retrouve dans tous les actes de la Déclaration : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit »... Avant 1789, certains corps de métier, par exemple, jouissaient de privilèges ; nul n'y pouvait entrer sans autorisation du roi. Ces privilèges constituaient une inégalité de droit et de fait. La Révolution abolit les privilèges, mais certains corps de métier sont encore inaccessibles à tous parce que demandant, pour être exercés, des capitaux, que l'inégalité économique de fait, concentre entre les mains de quelques-uns au détriment des autres. En droit les privilèges sont abolis, mais en fait ils sont toujours la loi de l'économie politique.

Comme nous l'avons dit plus haut, le problème se pose dans toute son ampleur avec Colins, Proudhon, Marx. Il est établi désormais, sur des bases rigoureusement scientifiques, que l'inégalité économique - au point de départ - est la seule cause du paupérisme moral et matériel des classes laborieuses... Tous les efforts des socialistes et des anarchistes tendent, soit vers la suppression de l'inégalité économique totale, définitive, soit vers la suppression de cette inégalité au point de départ.

Quant aux autres inégalités, elles ne sauraient obéir aux mêmes lois. « C'est à choisir, dit E. Armand dans *L'Initiation Individualiste Anarchiste* : ou le monde sera courbé sous le joug d'une inégalité forcée ; ou libre cours sera laissé au développement, à l'épanouissement des inégalités, c'est-à-dire des originalités personnelles ; ou le milieu humain sera semblable à une prairie splendide, à un pré immense, où des fleurs par milliers rivaliseront entre elles, diverses de grandeurs et d'aspects, de couleurs et de nuances, de parfums et de senteurs ; ou bien il demeurera un océan stagnant, dont aucun mouvement n'agite jamais l'onde épaisse et lourde ».

- A. LAPEYRE.

Accueil

INERTIE n. f. (du latin inertia)

Etat de ce qui est sans mouvement. Au figuré : « manque d'activité, d'énergie intellectuelle ou morale » (Larousse). Au point de vue social qui, principalement nous intéresse ici, l'inertie consiste surtout à ne pas agir dans le sens que, logiquement, vu notre situation, notre condition sociale, on pourrait s'attendre à nous voir agir.

Dans la société présente, lorsqu'il s'agit de mettre fin à des abus de toutes sortes qui vont, contre toute justice, contre les lois mêmes, au détriment de pauvres justiciables, ou lorsqu'il s'agit de faire obtenir aux travailleurs le bénéfice de certaines « lois sociales », il arrive souvent que les différentes administrations font attendre indéfiniment une mesure, une décision qui puisse donner une légère satisfaction aux ayants droit. On appelle cela l'inertie des bureaux, des administrations, etc.

Nombreux sont ceux qui ont à s'en plaindre. Que ce soit un accidenté du travail insistant pour la liquidation de sa pension, ou un prisonnier arrêté sans motif et réclamant un jugement qui ne peut que le libérer, ou mille autres cas analogues, l'inertie des pouvoirs publics est proverbiale chaque fois qu'il s'agit de faire obtenir son droit ou de « rendre justice » à un malheureux ou à un contempteur de la société. Ce n'est pas toujours par paresse ou par négligence qu'on agit ainsi, mais c'est très souvent avec la volonté bien arrêtée d'arriver, par un retard systématique, à laisser le réclamant. Il y a là une « inertie calculée » qui sape perfidement l'équité.

Lorsque, dans les classes sociales qui souffrent le plus des inégalités du système capitaliste, nous venons mettre à vif toutes les plaies du régime, et demander au peuple de réagir et de travailler avec nous à l'édification d'un nouvel ordre social, nous nous heurtons également à l'inertie des masses qui, pourtant, continûment gémissent et maudissent leur sort. Elles nous approuvent quelquefois, souvent même, mais quand nous leur demandons de faire un effort, d'intervenir elles-mêmes, de travailler à secouer leur joug et réaliser leurs aspirations, elles ne comprennent plus et attendent, par inertie, qu'autrui leur apporte le mieux désiré, pourvu qu'elles n'aient aucune énergie physique ou intellectuelle à dépenser. Plutôt les illusions démocratiques, les trompeuses promesses des religions et des partis, les paradis de « demain »!

Il nous faudra encore un sérieux travail de propagande pour arriver à vaincre cette inertie du peuple.

Force d'inertie. -Propriété qu'ont les corps de rester à l'état de repos ou de

mouvement jusqu'à ce qu'une cause extérieure les en tire. Figuré : « Résistance passive qui consiste surtout à ne pas obéir » (Larousse). Pour les anarchistes, qui sentent en eux l'impossibilité d'obtempérer et ne peuvent toujours sans risque grave ouvertement refuser ou désobéir, la force d'inertie a une véritable signification. Dans la lutte de tous les jours qu'ont à soutenir les opprimés contre les oppresseurs, ceux-là ont assez fréquemment l'occasion d'employer la force d'inertie. Elle exige, d'ailleurs, souvent plus de volonté, de ténacité, d'endurance que les manifestations actives de cette lutte. Quand les ouvriers d'une usine, d'une industrie, d'un pays tout entier se mettent en grève, ils emploient la force d'inertie. De même quand un prisonnier fait la grève de la faim pour protester contre l'arbitraire de son incarcération, contre celle de camarades, contre son maintien au régime de droit commun, etc.

Quand le réfractaire ou l'objecteur de conscience - refuse d'être soldat, de prendre les armes, d'apprendre à tuer et de tuer, ils se servent également de la force d'inertie, et cette force est si grande, lorsqu'elle est au service d'une volonté inébranlable, qu'on peut dire que nul, ni un homme, ni l'ensemble des hommes, ne peuvent contraindre un autre homme à accomplir ce qu'il ne veut pas faire! L'homme, même seul, peut dans ce cas braver toutes les autorités et leur dire : « Vous pouvez me tuer, mais vous ne me forcerez pas à vous obéir! »

Si tous les opprimés savaient user à propos et résolument de la force d'inertie, l'oppression sociale aurait vécu. Mais cela demande trop d'énergie soutenue pour qu'on puisse espérer détruire un régime aussi solidement enraciné que le régime capitaliste par ce seul moyen.

La force d'inertie, opposée au vouloir des maîtres par les défavorisés sociaux, aura donc toujours une grande valeur morale et éducative, économique parfois. Elle sera toujours, par le relief de l'altitude, un exemple de nature à galvaniser les hésitants, mais elle ne pourra être utilisée avec profit que dans certains cas déterminés, tant à cause de la concentration volontaire et de la valeur individuelle qu'elle demande, qu'en raison des formidables moyens de défense et d'attente dont dispose l'adversaire. Elle pourra désagréger, petit à petit, le régime autoritaire qui nous écrase, y faire d'assez sérieuses lézardes, mais pour le mettre bas, il faudra y joindre le levier des forces actives et révolutionnaires du peuple, aidé de tous les hommes assez élevés et assez droits pour ne pouvoir vivre dans l'atmosphère du privilège.

- E. COTTE.

Accueil

INFAILLIBLE adj.

Qui ne peut manquer d'arriver.

Pronostiquer un succès infaillible. Qui ne peut tromper : remède infaillible. Qui ne peut se tromper : nul n'est infaillible.

Infaillibilité (Théol.). Privilège par lequel l'Eglise et le Pape, dans l'exercice de leur ministère, ne peuvent se tromper en matière de foi. L'infaillibilité du Pape a été proclamée par le Concile du Vatican, en 1870, sous Pie IX.

Jusque vers le neuvième siècle de l'Eglise catholique, la Papauté n'existait pas, mais la Primauté. Un évêque était investi d'un prestige exceptionnel afin que les opprimés pussent s'adresser à lui et obtenir justice à l'aide de sa puissante intercession. Cet évêque était le centre de l'unité catholique et bénéficiait ainsi d'une grande puissance spirituelle. Obéissant à la loi générale de la politique, qui veut que tout homme disposant d'autorité devienne tyran, le Primat, par une sorte de révolution, se mua en Pape... Mais le jour - dit Janus dans *Le Pape et le Concile* (1869) - où la présidence se changea en empire, où- à la place de cet ancien évêque président, donnant l'exemple de la soumission aux lois de l'Eglise, délibérant en commun avec ses « frères » et prenant avec eux ses décisions sur les affaires ecclésiastiques - vint régner la main de fer d'un monarque absolu, l'unité de l'Eglise, jadis si forte et si compacte, se brisa pour toujours.

Les Eglises grecque, russe, etc., ne voulurent point être traitées en sœurs cadettes et se soumettre au chef suprême de l'Eglise catholique. Mais tant que le pape ne fut que le « chef » de l'Eglise catholique, tant que ses ordres purent être discutés ou éludés par des catholiques, il y avait place, au sein de l'Eglise, pour des conceptions individuelles et sociales devenues depuis inconciliables.

Cependant, dans la pratique, à cause du point de départ, l'Eglise devait s'acheminer sûrement vers une unité de doctrine, définie par une autorité - individu ou groupe - infaillible. Et, en effet, cette conception est acceptée dès les premiers âges de la chrétienté. Cela ne se discute même pas. Mais qui sera cette autorité infaillible? C'est ici que les avis diffèrent.

Depuis la faute d'Adam et Eve, l'homme naît avec le péché originel. Il ne peut posséder par lui-même la science du Bien et du Mal, la Vérité religieuse. L'Eglise est instituée précisément pour obvier à cet inconvénient, pour édicter la Loi. Or, dans l'Eglise même, deux autorités légifèrent : les Conciles et le Pape. Jusqu'en 1870, tantôt les uns, tantôt l'autre l'emportaient, ce qui aboutissait souvent à la non-observation des règles édictées. Même des conciles placés sous la présidence du Pape (conciles œcuméniques) ne furent point toujours d'accord entre eux sur des points de doctrine très importants, ce qui nuisait incontestablement à la

religion.

Grégoire le Grand, évêque de Rome, plaça les 4 premiers conciles œcuméniques sur la même ligne que les 4 évangiles. Adrien VI (1523) déclarait que le pape est faillible, même qu'il y a plusieurs papes hérétiques. Il a fallu, en effet, l'impudeur et l'orgueil formidables de Pie IX, l'auteur des encycliques *Qui pluribus*, *Quanta cura*, et du fameux Sillabus de 1864 (v. Encyclique, et Sillabus), pour oser jeter à la face de la chrétienté et du monde ce dogme inouï de l'infaillibilité papale.

Certes, cela donne à l'Eglise une unité de doctrine dont elle peut tirer grand profit, mais quelles conséquences pour une théorie non scientifique, en notre époque de libre-examen. C'est l'anéantissement de tout mouvement intellectuel, de toute activité scientifique dans l'Eglise catholique, c'est la stratification de cette organisation qui régna quinze siècles sur les plus grandes nations de la terre. Toute évolution lui est interdite, elle est fermée à jamais à tout progrès. Parmi les êtres et les institutions, qui tous, sans exception, évoluent, elle sera immuable. C'est-à-dire qu'elle s'en ira rejoindre dans le temps tous les autres phénomènes individuels ou sociaux, qui n'ont pu, ou pas su, s'adapter aux nouvelles conditions de vie.

Pour faire accepter au monde catholique le dogme de l'infaillibilité du Pape, tout a été mis en œuvre par les Jésuites qui sont les véritables instigateurs du Concile du Vatican de 1870 : toutes les pressions et tous les chantages ; tous les truquages de l'histoire de l'Eglise, tendant à établir que jamais les Papes n'avaient failli. Malgré cela, au vote du 13 juillet 1870, sur le dogme de l'infaillibilité, il y eut sur 601 présents 451 pour, 88 contre, 62 votes conditionnels. 4 cardinaux avaient voté contre : Schwarzenberg, Rauscher, Hohenlohe et Mathieu. Aussi, avaient voté contre 25 évêques et archevêques français, savoir: arch.: Paris, Besançon, Lyon et Autun ; évêques : Orléans, Marseille, Ajaccio, Gap, Nice, Cahors, Perpignan, Valence, Luçon, La Rochelle, Metz, Nancy, Dijon, Chalons, Soissons, Bayeux, Saint Briec, Coutances, Constantine, Oran et Sura.

Mais le 18 juillet, au vote solennel et définitif en session publique, sur 535 présents il n'y eut que 2 contre, les évêques de Cajazzo et de Little-Rock. Les autres s'étaient abstenus de participer au vote.

La proclamation du dogme nouveau provoqua, en Allemagne et en Suisse, la formation du parti des « vieux catholiques », qui ne l'admettent pas.

Ce dogme est ainsi formulé : « Le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de pasteur et docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être tenue par l'Eglise universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Eglise fut pourvue, en définissant sa doctrine touchant la foi ou les mœurs ; et, par conséquent, de telles définitions du Pontife romain sont irréfutables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Eglise ». Ainsi, ce qu'un Pape a décrété il y a 1.500 ans, est encore valable aujourd'hui, le sera demain, le sera jusqu'à la fin des siècles. Cela est irréfutable. Celui qui n'accepte pas ce dogme est anathémisé, est chassé de

l'Eglise catholique.

Malgré les mensonges éhontés des R. P. de la Compagnie de Jésus, il faut la lâcheté intellectuelle des catholiques, ou leur pauvreté d'esprit, pour accepter pareil défi à leur conscience et à leur raison. Il suffit, en effet, de jeter un coup d'œil sur l'histoire du Vatican pour savoir avec la plus absolue certitude ce qu'il faut penser de l'infaillibilité papale. Ainsi :

- Innocent Ier et Gélase Ier, le premier dans une lettre au Synode de Milève, le second dans une épître aux évêques de Picenum, déclarent formellement, qu'il est tellement indispensable que les petits enfants reçoivent la communion, qu'ils adressent tout droit à l'enfer ceux qui meurent sans l'avoir reçue. (Concil., Coll., éd. Labbé, IV, 1178).

- Doctrine couverte d'anathèmes par le Concile de Trente

- Pélage, pape, d'accord avec les deux Eglises d'Orient et d'Occident, déclarait que l'invocation de la Trinité était absolument nécessaire dans la cérémonie du baptême.

- Nicolas Ier assura aux Bulgares que le baptême au nom du Christ seul suffisait. (Ibid., VI, 548).

- Célestin III essaya de relâcher le lien du mariage en déclarant que si l'un des époux devenait hérétique, l'union était rompue.

- Innocent III rejeta cette décision, et

- Adrien VI, pour cette raison, nommait Célestin un hérétique.

On a détruit, dans la suite, cette décrétale dans les collections manuscrites des ordonnances papales, mais le théologien espagnol, Alphonse de Castro, l'a encore vue dans les manuscrits.

Voici ce que dit Le Pape et le Concile (Lacroix, éd., 1869), à la page 74 : « Le Synode de Trente avait déclaré que la traduction de saint Jérôme devait être le texte biblique authentique de l'Eglise d'Occident ; mais il n'existait encore aucune édition de la Bible latine authentique, c'est-à-dire approuvée par l'Eglise. Sixte V entreprit de la donner, et elle parut entourée des anathèmes et des moyens de répression consacrés et depuis longtemps stéréotypés. Sa bulle déclarait que cette édition, corrigée de sa main, devait être seule employée et faire foi, comme la seule vraie et authentique, sous peine pour chacun d'être mis au ban de l'Eglise ; tout changement, même d'un seul mot, entraînant la peine de l'excommunication... ». On s'aperçoit après qu'elle est pleine de fautes ; on y trouve environ 2.000 inexactitudes faites par le pape lui-même. On propose de publier une interdiction de la Bible sixtine ; mais Bellarmin conseille d'étouffer le mieux possible le grand danger où Sixte V avait mis l'Eglise ; on doit, d'après lui, retirer tous les exemplaires, réimprimer sous le nom de Sixte V la Bible corrigée à neuf, et dans la préface avancer que des erreurs s'étaient glissées par la faute des compositeurs et le manque de soins. Bellarmin lui-même fut chargé de mettre ce mensonge en circulation, mensonge auquel le nouveau pape prêta son nom pour la rédaction de la préface. Le jésuite-cardinal s'est vanté lui-même dans sa propre biographie, d'avoir rendu ainsi

à Sixte-Quint le bien pour le mal, puisque le pape avait fait mettre à l'index l'œuvre principale de Bellarmin, *Les Controverses*, pour n'y avoir défendu que la puissance indirecte du pape sur la terre, et non sa puissance directe. Mais alors se produisit une nouvelle mésaventure. Cette biographie, qui était conservée à Rome dans les archives des Jésuites, fut connue dans la ville par quelques copies. Aussitôt, le cardinal Azzolini proposa de mettre l'écrit au pilon, de le brûler, et d'enjoindre le plus profond secret, attendu que Bellarmin injurait trois papes, et en représentait même deux comme des menteurs : Grégoire XIV et Clément VIII.

Ainsi, notre raison n'est pas seule à protester contre le dogme le plus effrontément stupide, et l'histoire enregistre la farce grotesque qui plie, aux pieds du Pape-Dieu, tout le catholicisme.

- A. LAPEYRE.

Accueil

INFAMIE n. f. (latin *infamia*)

Flétrissure imprimée à l'honneur, à la réputation, soit par la loi, soit par l'opinion publique ; état de honte, d'ignominie : « Noter quelqu'un d'infamie ; vivre dans l'infamie ». Corneille disait : « Mais qui peut vivre infâme est indigne du jour » ; « La condition de comédien était infâme chez les Romains », rappelle La Bruyère...

Après cette définition, le dictionnaire nous renvoie au mot : Déshonneur, où nous lisons : « Le ridicule déshonore plus que le déshonneur aux yeux des fous » (La Rochefoucauld) ; « Le déshonneur est dans l'opinion des hommes, l'innocence est en nous » (Diderot) ; « Se dit (déshonneur) particulièrement de l'état d'une femme qui s'est laissée séduire » (Larousse) ; « Le déshonneur se rapporte à l'opinion du monde, la honte se rapporte à la conscience. L'homme déshonoré a perdu l'estime des autres hommes » (Larousse).

Ainsi, l'infamie est relative à la loi, c'est-à-dire à l'arbitraire, ou à l'opinion publique, c'est-à-dire à l'opinion moyenne des gens moyens. Voler, piller, affamer, assassiner selon la loi, ce n'est pas de l'infamie. La loi changeant, ainsi d'ailleurs que l'opinion publique, avec le degré d'évolution des sociétés, avec le mode d'organisation politique et économique, avec le climat, etc., il appert que l'infamie est chose essentiellement changeante, impalpable, indéfinissable. La loi et l'opinion publique peuvent et sont souvent en désaccord sur ce qui est infâme ou ne l'est pas, comment se diriger dans cet imbroglio de « permis et défendus »? L'infamie est affaire de morale ou d'éthique. Pour les anarchistes il ne saurait y avoir moins d'infamie dans le fait des guerres, qui ne sont que le vol et l'assassinat perpétrés par bandes, que dans le vol ou le crime crapuleux d'un individu, déterminé souvent, d'ailleurs, par des conditions économiques ou intellectuelles indépendantes de sa volonté. Il ne saurait y avoir moins de honte, ou de « déshonneur » dans le fait, pour une femme, de se prostituer légalement à un seul individu dénommé mari, que de se prostituer à plusieurs, dénommés amants, michets, etc. Non plus nous ne saurions accepter qu'une femme soit « déshonorée » parce que, disposant librement de son corps, elle aime hors les règles admises par la société.

INFAMANT adj.

Qui porte infamie : « Ceux qui nuisent à la réputation ou à la fortune des autres plutôt que de perdre un bon mot, méritent une peine infamante » (La Bruyère). « Le travail, selon le dogme antique était réputé infamant » (Proudhon).

Voilà deux citations du Larousse qui montrent quelles aberrations peuvent couvrir les mots. Le citoyen, en effet, ne devait pas travailler, telle était la doctrine de Platon, le travail - infamant - étant le lot des esclaves-nés. Il nous paraît

autrement raisonnable, de reporter l'infamie sur ceux qui, dans la société, consomment sans autres limites que leurs possibilités organiques, sans jamais avoir rien créé, plutôt que sur ceux-là qui, de leur cerveau ou de leurs mains, ont toujours tout produit et qui ne peuvent consommer que juste ce qu'il leur faut pour ne pas cesser d'exister... Infamie, infamant, devront un jour disparaître de notre vocabulaire, comme désuets.

En jurisprudence, une peine infamante est une flétrissure morale s'attachant à la condamnation. Les peines peuvent être afflictives et infamantes, ou infamantes seulement ; les premières sont : la mort, les travaux forcés à perpétuité, la déportation, les travaux à temps, la réclusion ; les secondes : le bannissement et la dégradation civique... La loi étant l'expression de la force, le juge est souvent plus infâme que le condamné.

- A. LAPEYRE.

Accueil

INFANTICIDE n. m. (latin *infanticidium*, de *infans*, enfant, *occidere*, tuer)

Se dit du meurtre d'un enfant nouveau-né. L'infanticide était admis chez les Chinois les Romains et en général chez les peuples anciens ; le respect de la vie humaine est fonction de la civilisation.

A l'examen du cadavre, le médecin légiste se demande si l'enfant est né vivant ou s'il s'agit d'un mort-né. On plonge les poumons dans l'eau ; s'ils surnagent, c'est que l'enfant a respiré, c'est-à-dire qu'il est né vivant. Néanmoins, ce procédé comporte des causes d'erreur. Car si la putréfaction est commencée, il se développe dans le poumon des gaz qui ne proviennent pas de l'air extérieur : il peut donc flotter au-dessus de l'eau sans que l'enfant ait respiré.

L'infanticide est un crime ; néanmoins il est, dans la plupart des cas, un crime excusable. Le vrai coupable est le préjugé social qui fait un déshonneur pour la femme d'être mère hors mariage.

Des jeunes filles chez leurs parents, séduites et délaissées ; des jeunes bonnes engrossées, souvent par leur patron ou par le fils de la maison ; des femmes qui ont succombé au besoin sexuel, leur mari étant absent, subissent pendant tout le cours de leur grossesse un véritable martyre. Elles se serrent pour la dissimuler, elles doivent taire leurs malaises à tout le monde. La malheureuse accouche seule, sans secours, le corps dans l'ordure ; elle déchire avec ses dents son mouchoir, pour ne pas laisser échapper le cri qui révélerait aux voisins sa honte ; mais l'enfant arrive, il va crier, on va savoir : la malheureuse, affolée, l'étouffe au passage en serrant les jambes... Pendant ce temps, le père de l'enfant vit sans souci. Depuis longtemps il a oublié la pauvre fille pour aller à d'autres amours.

Dans le *Faust* de Goethe, l'histoire de Faust et de Marguerite nous présente la tragédie de la maternité clandestine. Mais Goethe, malgré son génie, est resté dans le conformisme social. A ses yeux, Marguerite, en se livrant à Faust, a commis une faute, excusable seulement parce qu'elle a été victime d'une machination de Méphistophélès. Goethe n'a pas encore compris que la satisfaction d'un même besoin de la nature ne saurait être anodine chez l'homme et coupable chez la femme.

L'infanticide diminue parce que l'avortement se répand de plus en plus. Seules aujourd'hui, se rendent coupables d'infanticide les jeunes filles tout à fait ignorantes, ou celles qui vivent à la campagne, loin de tout centre...L'infanticide disparaîtra tout à fait lorsque les mœurs seront transformées et qu'on admettra que la maternité est un acte naturel qui ne saurait, en n'importe quel cas, constituer un déshonneur.

- Doctoresse PELLETIER.

INFANTICIDE

Meurtre d'un enfant. Se dit surtout, dans la législation criminelle, en parlant d'un enfant nouveau-né : cette femme est accusée d'infanticide. Meurtrier d'un enfant, ou de son propre enfant. La mère, auteur principal ou complice, est punie, dans le premier cas, des travaux forcés à perpétuité, dans le second cas, des travaux forcés à temps ; mais ses complices ou co-auteurs sont passibles des peines applicables à l'assassinat ou au meurtre.

« L'infanticide est l'effet presque inévitable de l'affreuse situation où se trouve une infortunée qui a cédé à sa propre faiblesse ou à la violence » (Beccaria). On sait que c'est le désespoir, la honte, la misère qui, le plus souvent, poussent la main de l'infanticide.

Les véritables infanticides ce sont les bénéficiaires du régime actuel, qui donnent un salaire de famine à ceux et à celles qu'ils exploitent. Les femmes gagnent à peine de quoi pourvoir à leur entretien. Certaines sont dans l'obligation, tout en travaillant, de recourir à la prostitution. Lorsqu'un enfant naît dans de telles conditions, la mère s'affole à la pensée que son petit être manquera même de pain. Quant au recours à l'assistance publique, souvent elle y renonce, sachant dans quelles conditions on lui prend son enfant. L'infanticide est lié à la société capitaliste : tant que celle-ci persistera, il sera, non seulement possible, mais presque normal.

La société se montre bien sévère à l'égard des mères que la misère pousse à se débarrasser de leur progéniture, alors que par centaines de milliers elle assassine chaque année des enfants pauvres par manque d'hygiène ou par insuffisante alimentation, sans compter les millions de jeunes hommes qu'elle fauche sur les champs de bataille.

Dans la société libertaire l'infanticide disparaîtra. La femme, pauvre ou abandonnée, enfante aujourd'hui dans la douleur. Libre et assurée du lendemain, elle procréera dans l'espérance.

- Pierre LENTENTE.

Accueil

INFECTION n. f. (latin infectio)

Ensemble de troubles organiques causés par une invasion microbienne. Selon le microbe, l'infection porte différents noms. Infection gonococcique, causée par le gonocoque : microbe de la blennorragie. La syphilis est une infection qui a pour cause le spirochète. La pneumonie est déterminée par le pneumocoque ; la fièvre typhoïde par le bacille du Dr Eberth ; la grippe par le bacille de Pfeiffer, etc. Toute infection a son microbe, mais on ne le connaît pas toujours ; le spirochète de la syphilis n'est connu que depuis un petit nombre d'années. Le microbe du cancer n'est pas encore découvert.

Il ne faudrait pas croire cependant que là où il y a un microbe, l'infection doive fatalement se produire. Le terrain, c'est-à-dire l'état de l'organisme récepteur, joue un rôle très important. C'est pour cela que, au cours des épidémies, certaines personnes sont contaminées tout de suite alors que d'autres peuvent vivre impunément au milieu des malades infectés. Néanmoins, quand la virulence du microbe est très grande, comme dans certaines épidémies de choléra ou de grippe infectieuse, le microbe a raison du terrain, et des personnes en très bonne santé auparavant se trouvent frappées.

Les symptômes de l'infection sont à peu près identiques dans un grand nombre de maladies : perte de l'appétit, faiblesse, maux de tête, fièvre. Il faut y ajouter les symptômes locaux : difficultés de la respiration dans la pneumonie ; écoulements dans la blennorragie, etc., etc.

On se défend contre les infections en évitant les risques de contagion, les changements brusques de température (pneumonie), les rapports sexuels avec un partenaire suspect (blennorragie et syphilis), etc.

Il faut, en outre, autant que cela est en notre pouvoir, rendre son terrain réfractaire. On y parvient par une grande propreté du corps et du linge, en veillant aux excréments (constipation), en évitant les intoxications (alcool, tabac), en assurant une bonne aération : logement propre, ouverture fréquente des fenêtres.

L'infection s'atténue au fur et à mesure des progrès de la civilisation. Le Moyen-âge a connu des épidémies terribles qui ont disparu aujourd'hui.

- Doctoresse PELLETIER.

Accueil

INFERIORITE n. f.

Parmi les sentiments qui dirigent les actions humaines, celui d'infériorité paraît avoir la plus grande importance. D'où vient-il? Est-ce d'une situation d'insécurité, soit qu'il s'agisse de la conservation de l'individu (nourriture), soit de la conservation de l'espèce (reproduction)? Mais cette insécurité me paraît insuffisante à expliquer la force et les effets violents du sentiment d'infériorité, considéré comme sentiment social sous le nom d'amour-propre.

L'amour-propre ne peut naître que de la vie collective, de la réaction de la collectivité sur l'individu. Il faut nous reporter à la vie extrêmement lointaine des primitifs pour essayer d'en comprendre la genèse. A ce moment l'individu n'existait et ne pouvait exister en dehors du groupe humain. La tribu elle-même dépendait de la solidarité et de l'entraide de tous. La défaillance d'un membre, qu'elle fût lâcheté ou maladresse, ou bien offense à la coutume, était durement châtiée, à cause des conséquences terribles qu'elle pouvait avoir pour la collectivité. Sans parler de la mort et des coups, les huées, la réprobation publique et le mépris étaient une punition redoutable, car ils pouvaient rendre la vie intenable aux défaillants, d'autant que personne n'avait la ressource de se séparer du groupe.

La peur de se trouver en état d'infériorité vis-à-vis d'autrui s'est ainsi enracinée dans le cœur des hommes et a créé le sentiment de l'amour-propre. Une offense à l'amour-propre se traduit quelquefois par la pâleur, le plus souvent par la rougeur émotive (honte dans le cas d'acceptation de l'infériorité, colère dans le cas de révolte). La timidité naît de la crainte d'être exposé aux affronts. Ce sont là de véritables réflexes conditionnels, créés par la vie sociale. Le sentiment d'infériorité apparaît comme le sentiment le plus pénible à supporter. De fait, l'amour-propre joue un plus grand rôle, un rôle plus fort dans les actions humaines que l'intérêt matériel. On pourrait en donner des exemples multiples, il suffit d'y réfléchir.

Conserver la face vis-à-vis de l'opinion publique est donc le fondement de l'amour-propre et, par conséquent, le fondement de la morale. L'opinion publique agit comme contrôle sur les actes des individus.

Plus tard, lorsque les hommes ont commencé à se libérer du groupe, l'amour-propre a pu prendre point d'appui, non pas seulement sur l'approbation publique, mais sur la conscience individuelle, tout au moins chez quelques personnes. L'individu, tout à fait affranchi du contrôle collectif (préjugés, croyances) exerce sur lui même le contrôle nécessaire à la vie sociale. Rien n'est plus pénible que d'avoir honte de soi-même. Mais la plupart du temps les hommes s'excusent à leurs propres yeux, ils se donnent d'excellentes raisons pour légitimer de basses actions. L'éducation morale de l'enfant est nécessaire pour lui apprendre à

contrôler ses actes et à les juger.

Le sentiment d'infériorité n'est pas toujours un sentiment individuel. Lorsqu'une personne se trouve dans une situation d'infériorité, elle a souvent tendance à compenser cette infériorité en projetant son amour-propre dans le groupe, dans l'équipe, dans le corps ou dans la nation dont elle fait partie. Ainsi s'explique aussi bien l'esprit de corps que le patriotisme, avec les points d'honneur particuliers attachés à chaque catégorie de groupement, avec la vanité et la jactance dont se parent les membres de chaque collectivité, avec le mépris dont ils font profession vis-à-vis des étrangers. Ainsi s'explique, en partie tout au moins, la politique du prestige.

Les individus eux-mêmes sacrifient souvent au prestige leurs véritables intérêts. Pour échapper à la situation d'infériorité, ils recherchent les satisfactions de vanité, et ils convoitent les richesses, non pas tant pour le confort que pour l'apparat et pour la considération. La vanité se développe surtout chez ceux qui ne sont pas absolument sûrs, au fond d'eux-mêmes, de leur supériorité. La véritable supériorité, acquise par l'effort et par le mérite, n'a pas besoin de satisfactions extérieures. Sa jouissance est dans la conscience d'elle-même et elle s'allie très bien avec la plus grande simplicité.

- M. PIERROT.

Accueil

INFIDÈLE, INFIDÉLITÉ adj. et subst. (in, privatif, et fidelis, fidelitas)

En leurs acceptions les plus répandues, ces mots s'opposent à fidèle, fidélité (v. ce dernier mot). C'est la négation ou le contraire des pratiques et des vertus (tantôt désirables, parfois purement conventionnelles et même tyranniques) dont ces vocables désignent l'état ou l'exercice. Un ami, un employé infidèles ; une femme « infidèle » ; une nation infidèle aux traités, ces « chiffons de papier » de l'histoire ; une narration (ou le narrateur) infidèle : « Qui peut avoir fait ce récit infidèle ? » (Racine). Une mémoire, des souvenirs infidèles : qui trahissent, qui se dérobent au rappel. La fortune est souvent infidèle (la chance et notamment, surtout autrefois, le sort des armes). « Le destin des combats peut vous être infidèle. » (C. Delavigne). Par rapport à une foi religieuse, regardée comme l'expression d'une irréfragable vérité, sont infidèles les individus et les peuples contestants ou réfractaires. C'est pour réduire les peuples infidèles, c'est pour arracher des mains des Infidèles le tombeau du « Sauveur des hommes » que les croisés entreprirent en Terre Sainte de fanatiques expéditions. Pour la théologie est infidèle (négatif) le non-initié aux lumières de l'Évangile, et infidèle aussi (positif) celui qui refuse d'accorder crédit absolu aux textes sacrés. Il y a, parmi les chrétiens, tels infidèles qui sont ainsi sur le chemin du schisme, au moins de l'hérésie...

Le terme infidélité correspond substantivement à la plupart des sens sus-énoncés : l'infidélité de l'ami, du dépositaire, du miroir, du traducteur, etc. L'infidélité aussi de l'amant, du mari ou de la femme (incartades ou variations passionnelles, transgression, inobservance des règles que le mariage impose aux contractants dans la vie conjugale). Avec la conception de l'amour affranchi de la contrainte et des moralités hypocrites, s'évanouissent en tant qu'anomalies les attitudes et les élans aujourd'hui flétris du nom d'infidélité. Dans « l'infidélité » normale où s'épanouissent le sentiment libéré, les unions loyales, les attaches sincères, les attractions désentravées, disparaissent, faute d'objet, les « infidélités » qui, dans une société fausse, se traînent de la fourberie au scandale... En matière religieuse, l'infidélité - ou les infidélités - ont le caractère de détachement ou d'ignorance évoqués plus haut. Ainsi : « les infidélités du peuple juif » ou... « Ces filles de Tyr vivant dans l'infidélité. » (Massillon).

L.

Accueil

INFILTRATION n. f. (de *filtrum*, filtre)

Passage lent d'un liquide à travers les interstices d'un corps solide :infiltration de l'eau dans le bois. Epanchement d'un corps liquide dans un tissu organique : infiltration de sérosités, de bile, de sang, d'urine, de pus. A l'état sain, toutes les parties du corps humain sont humectées de liquides qui entretiennent la souplesse des organes ; lorsque ces liquides se trouvent en trop grande abondance, ils constituent l'infiltration. Le tissu le plus souvent infiltré est le tissu cellulaire. L'infiltration séreuse se nomme œdème. L'infiltration sanguine se nomme infarctus : elle provient des lésions vasculaires. Quand l'infiltration sanguine s'aperçoit à travers les tissus qui la recouvrent, on l'appelle ecchymose.

L'infiltration peut être locale ou générale. L'hydropisie est une maladie causée par infiltration. Le traitement des infiltrations consiste dans les moyens propres à en provoquer l'absorption toutes les fois qu'elle peut avoir lieu sans inconvénient. S'infiltrer, c'est pénétrer comme à travers un filtre, c'est s'insinuer : l'eau finit par s'infiltrer dans la pierre.

Les partis politiques, et en particulier le parti bolchevik, se sont infiltrés dans les organisations ouvrières, syndicats et coopératives, pour y imposer leur point de vue. L'éducation religieuse, l'éducation bourgeoise s'infiltrèrent dans le cerveau des enfants et faussent leur esprit à un point qu'il leur devient presque impossible de s'en libérer.

Accueil

INFINI adjectif, mais souvent employé substantivement (latin : infinitus)

Qui n'a pas de bornes. La façon dont le mot est formé et celle dont nous sommes entraînés à le définir révèlent peut-être que nous ne pouvons avoir de l'infini qu'une idée négative.

Pour les philosophes anciens, l'infini est l'imparfait ; le fini, le parfait. C'est ainsi que les pythagoriciens, Platon, Aristote, etc., emploient toujours et opposent les deux mots. Plotin (205-270) est le premier à ne point prendre péjorativement le mot infini. Il attribue, au contraire, l'infini à son Dieu comme une perfection et une réalité il lui accorde l'infini dans l'espace ou omniprésence, l'infini dans le temps ou éternité, la science infinie, la puissance infinie, etc.

Quelques-uns des caractères infinis dont Plotin décore son Dieu, ne sommes-nous pas contraints logiquement de les accorder à l'univers ? Plusieurs nient, en effet, que nous puissions concevoir à l'existence une limite dans le temps ou dans l'espace. Mais d'autres obéissent à une contrainte toute contraire et également logique.

C'est la première des fameuses antinomies de Kant :

— THÈSE : « Le monde a un commencement dans le temps ; il est borné dans l'espace. » Il serait, en effet, absurde d'admettre une série à la fois infinie et réalisée. La totalité des êtres ou des phénomènes forme un nombre qui dépasse notre imagination, mais qui est un nombre réel, et l'infini dépasse tous les nombres. Le passé contient un nombre d'êtres et de phénomènes auquel chaque instant ajoute. Il est contradictoire de nommer infini ce qui augmente ou peut augmenter. Le même raisonnement réfute l'éternité du passé : l'éternité est infinie, inaugmentable et chaque instant augmente le passé.

— ANTITHÈSE : « Le monde n'a ni commencement ni bornes ; il est infini quant au temps et à l'espace. » Si le monde n'était éternel et sans mesure, il s'envelopperait donc d'un temps et d'un espace vides. Mais un temps vide ne renferme aucune cause, aucune condition, aucune possibilité de commencement, et rien n'aurait jamais pu commencer. Borner le monde dans le temps, c'est l'annihiler. Et un espace vide n'est rien. Dire qu'un espace vide limite le monde, dire que le monde est limité par rien, c'est dire tout ensemble que le monde est limité et qu'il n'est pas limité.

Les antinomies et les tentatives pour les résoudre appartiennent à la métaphysique. Adopter la thèse, adopter l'antithèse, chercher une synthèse qui variera avec les chercheurs, c'est toujours arbitraire et poésie.

Dès que nous dépassons le domaine de l'expérience, les mots deviennent des jetons brillants et sans valeur dont nous jouons selon nos caprices. Mais ceux qui donnent à ces jeux une apparence logique ne prouvent jamais leurs thèses que par l'absurde, c'est-à-dire en découvrant de la contradiction dans la thèse contraire. Ce qui prouve d'abord qu'aucune opinion métaphysique n'est solide et, si j'ose appeler à mon secours M. de La Palisse, qu'un jeu est toujours un jeu. Ce qui me semble prouver encore que, lorsque les métaphysiciens auront pris conscience de la nature et des nécessités de leur activité, ils consentiront à la contradiction dans les systèmes voisins comme dans le leur et renonceront à une méthode de réfutation qui les tue en même temps que l'adversaire.

Les mathématiques élémentaires ont, malgré leur abstraction, une manière de vérité qui permet de les utiliser et de les vérifier dans le concret. En revanche, je suis tenté de considérer les hautes mathématiques comme la poésie et la métaphysique de la quantité. L'infini mathématique, historiquement, est frère de l'infini métaphysique. Ce même Plotin qui donne en métaphysique un sens positif et, à ce qu'il croit, une magnifique plénitude au mot infini toujours employé négativement et péjorativement jusqu'à lui, est aussi le premier à concevoir l'infini mathématique. Une partie du chapitre VI de la sixième Ennéade est consacrée à exposer cette conception d'une quantité plus grande que tout nombre donné. C'est seulement trois siècles plus tard que le géomètre Eutocius permettra, par un exemple, de préciser cette idée vague, dans Plotin, et évanescence. Eutocius est le premier à considérer le cercle comme un polygone régulier d'un nombre infini de côtés. Il inaugure ainsi la méthode des limites qui aura plus tard, surtout avec Cauchy, d'intéressantes applications.

En dehors même de la méthode des limites, on affirme des infinis géométriques, par exemple, l'espace compris entre les côtés d'un angle. Mais c'est peut-être l'arithmétique qui permet d'atteindre le plus facilement l'idée d'infini. Cherchez la racine carée du nombre 6, chaque décimale vous rapprochera de la réponse exacte : aucune décimale n'épuisera cette réponse. Plus élémentairement encore, tentez d'exprimer en fraction décimale la fraction $1/3$. Après le zéro et la virgule, vous pourriez, sans diminuer jamais le chemin et la richesse de la recherche, écrire des 3 pendant l'éternité.

L'infini s'indique en mathématique par le signe ∞ ou par le symbole $m/0$. Car, avec un dividende fixe, diminuer le diviseur, c'est agrandir le quotient. Quand le diviseur est l'unité, le quotient est égal au dividende. Dès que le diviseur est moindre que l'unité, la division apparente est en réalité une multiplication. Diviser par $1/2$ ou $1/3$, c'est multiplier par 2 ou par 3. Si nous acceptons le passage à la limite, diviser

par 0, c'est multiplier par l'infini $m/0 = m \times \infty$, quelle que fût, avant qu'on le portât à l'infini, la valeur de m . Mais, prenons garde, dès que nous passons à la limite, nous tombons dans quelque antinomie et, si le principe de contradiction jouait encore, nous reculerions. Les géomètres admettent paradoxalement des infinis qu'on est bien forcé de déclarer inégaux. L'espace compris entre deux parallèles est infini comme l'espace compris entre les deux côtés d'un angle ; mais le second est, paraît-il, infiniment grand par rapport au premier. Moi, je veux bien écouter et répéter ces conventions, mais je ne comprends plus toujours ce qu'on me dit et ce que je répète. Dans les hautes mathématiques, je me sens, comme en métaphysique, dans un jeu absurde et joyeux.

HAN RYNER.

Accueil

INFIRMITÉ n. f. du latin in, non, et firmus, ferme

Suspension ou exécution incomplète d'une ou de plusieurs fonctions de l'organisme. La surdit , la claudication, sont des infirmit s. Les vieillards sont sujets   des infirmit s naturelles qui ne viennent que du d p rissement et de l'affaiblissement de toutes les parties de leur corps. Les infirmit s peuvent  tre incurables ou accidentelles. Dans le premier cas, la fonction est absente ou supprim e sans espoir de gu rison. Dans le second cas, elle ne l'est que momentan ment. Il y a des infirmit s physiques, morales, intellectuelles.

Au figur , faiblesse de l'esprit. Fragilit  pour le bien. D faut. Imperfection :l'infirmit  humaine. « La b tise est une infirmit  morale que la sottise peut seule rendre ridicule. » (Beauch ne).

Bien des infirmit s sont att nu es ou disparaissent gr ce   la science m dicale. La soci t , n anmoins, ne fait pas tout ce qu'elle devrait et pourrait faire pour les pauvres gens atteints d'infirmit s. La plupart sont dans l'obligation de recourir   la mendicit .

La guerre, ce fl au, a transform  en infirmes de solides et beaux jeunes gens de vingt ans, comme si la nature ne suffisait pas   rendre les hommes malheureux... Les infirmes ont besoin de notre affection, de notre aide. Nous devons les aimer d'autant plus que leur infirmit  est plus grande. Les th oriciens anarchistes s'efforcent de concevoir une organisation sociale o  tous seront heureux. On ne verra plus ce spectacle honteux d'un aveugle ou d'un paralytique demandant   la charit  la bouch e de pain n cessaire   son existence. Orient e enfin vers des fins utiles, la science - aid e par la solidarit  - s'ing niera au contraire   les relever de cette condition inf rieure et douloureuse o  les retient leur infirmit .

Accueil

INFLUENCE n. f. (du latin *influentia*, de *in*, dans, et *fluere*, couler)

Action qu'un corps, qu'une force exerce sur un autre : l'influence du soleil sur la terre, de la lumière sur les plantes, etc. Au figuré : crédit, ascendant, autorité.

Répercussion sympathique des êtres vivants les uns sur les autres. Action à distance d'un organe, d'une partie quelconque sur d'autres, dans les corps vivants. Se dit dans le même sens des choses morales. Influence de la morale, des lois, de l'opinion publique, de la religion, de l'exemple. Influence du talent, des vertus. De tous les hommes qui ont écrit, Voltaire est un de ceux dont l'influence fut la plus marquée. « L'influence des femmes embrasse la vie entière » (La Harpe).

Anciennement (astrologie), action fluidique des astres sur les hommes. « Des astres malins corriger l'influence » (Boileau). Physique : effet produit à distance. Electrification par influence. On dit aussi électrification par induction. Un conducteur neutre s'électrise lorsqu'on l'approche d'un corps électrisé : c'est en cela que consiste l'électrification par influence ou induction. Aimantation par influence : un barreau de fer doux sous l'action d'un aimant émet aussi des lignes de forces (X) et par ce fait il acquiert aussi la propriété d'attirer le fer. Il est aimanté par influence.

Au point de vue social, l'influence des religions a été énorme. De nos jours le charlatanisme des politiciens rivalise d'ingéniosité et de cynisme avec celui des prêtres. Les uns et les autres assoient leur influence sur la crédulité populaire. Malgré cela les idées, les théories, les méthodes anarchistes se sont répandues assez rapidement. Elles ont fortement influencé depuis cinquante ans le mouvement syndicaliste depuis la Fédération jurassienne jusqu'à la C.G. T. d'avant-guerre. Les syndicalistes révolutionnaires : les Pelloutier, les Griffuelhes, les Yvetot, etc., ont montré aux ouvriers que les ennemis du prolétariat formaient une sorte de trinité : patrons, gouvernants, politiciens. Les anarchistes ont mis en application leurs procédés d'organisation fédéraliste dans le syndicalisme, et leur influence y persiste malgré l'emprise momentanée du caporalisme politique. Les anarchistes se sont efforcés d'habituer les ouvriers à compter sur eux-mêmes et à agir par eux-mêmes, à être les propres artisans de leur affranchissement économique et moral. Les idées anarchistes influencent fortement la littérature et portent avec elle dans les esprits le levain d'indépendance. Surtout depuis quelques années, les conditions économiques imposées par le capitalisme ont mis la femme dans l'obligation de quitter le foyer pour suppléer au salaire insuffisant de son compagnon. La famille s'est désagrégée. La femme a senti grandir en elle un besoin irrésistible d'indépendance. Sous l'influence des circonstances et de sa condition nouvelle, elle s'intéresse désormais davantage aux questions sociales, elle aspire à être l'égale de l'homme. L'union libre

tend à se substituer, en fait, au mariage et à ses lourdes restrictions... Une fois de plus les anarchistes auront été bons prophètes qui, de cette nouvelle situation, ont prédit les répercussions.

- P. L.

Accueil

INFRACTION n. f. (du latin in, dans ; frangere, briser)

Transgression, contravention, violation d'une loi, d'un ordre, d'un traité, etc. : ils ont fait une infraction au contrat. Les révolutionnaires sont en état d'infraction permanente vis-à-vis de l'ordre établi.

Infraction du ban : action d'une personne condamnée au bannissement, qui revient dans le pays, dans les lieux d'où elle est bannie.

L'infraction est une expression générique sous laquelle on comprend toutes les actions qui troublent les conventions sociales : infraction au droit des gens.

L'infraction des lois, des privilèges. Infraction punissable.

L'article 1^{er} du Code pénal déclare que les infractions punies par la loi de peines criminelles sont des crimes ; les infractions punies de peines correctionnelles, des délits ; celles qui sont punies de peines de simple police, des contraventions. Les jugements de ces diverses infractions sont attribués à des tribunaux différents.

Accueil

INGENIEUX adj. (du latin ingenium, esprit inventif)

Plein d'esprit d'invention et d'adresse : homme ingénieux. Fertile en ressources variées et adroites, en ruses, en stratagèmes : c'est par des mensonges, parfois ingénieux, que les politiciens se hissent au pouvoir. « La civilité est un commerce continuel de mensonges ingénieux » (Fléchier).

Se dit également des choses qui marquent de l'adresse, de l'esprit, de la sagacité dans celui qui en est l'auteur : pièce, machine fort ingénieuse ; cette invention est bien ingénieuse. Qui met de l'application et de l'adresse à faire quelque chose : être ingénieux à faire le bien... On le prend quelquefois dans un sens défavorable : « Le cœur est ingénieux pour se tourmenter » (Fénelon). Ingénieux à trouver des fautes. Dans le style, ce qui est ingénieux marque un esprit fin, délié, subtil, mais plus superficiel que profond, un esprit qui saisit ce qu'il y a de plus agréable dans le rapport des objets, et qui sait donner du tour, de la grâce à tout ce qui est dit. Ce qui est ingénieux ne caractérise pas le grand homme, le grand orateur, le grand poète, l'homme de génie, mais davantage l'homme habile et averti, l'intelligence adroite et souple. « Les choses ingénieuses déparent les grandes choses... » a dit un philosophe.

Accueil

INGERENCE n. f. Action de s'ingérer, immixtion

S'introduire, s'entremettre. Se mêler de quelque chose qui ne vous regarde pas et sans en être requis. Se dit aussi en médecine et signifie introduire par la bouche dans l'estomac : il faut ingérer le contrepoison de gré ou de force.

L'Etat s'ingère dans notre vie. Il nous considère comme sa chose et se mêle de nos actions les plus infimes. Depuis notre naissance jusqu'à notre mort, il ne nous perd pas des yeux, il nous suit pas à pas. La liberté individuelle ne peut exister dans de telles conditions. Elle n'existera que lorsque l'Etat sera détruit et, avec lui, le régime capitaliste et les fiches répugnantes qui ont pour objet d'obliger les travailleurs à accepter des conditions de travail draconiennes ou à mourir de faim eux et leur famille.

Accueil

INHUMAIN, INHUMANITE adj. et subst.

Inhumain a le sens tristement banal et cruel, d'impitoyable, et caractérise un être porté aux actes méchants et excessifs. Souvent les hommes sont ainsi inhumains collectivement. « Des nations avaient la coutume inhumaine d'immoler des enfants à leurs dieux ». Chez les Ammonites et les Moabites, Moloch était la divinité avide pour l'apaisement de laquelle on brûlait, dans un buste grotesque et symbolique, les enfants offerts en holocauste. D'ailleurs, ainsi que le rappelle Voltaire : « Il n'y a guère de peuple dont la religion n'ait été inhumaine et sanglante... ». L'inhumanité est un vice qui, outre l'absence de sentiment, comporte l'inintelligence des rapports entre toutes les portions du corps social et tend aux satisfactions fermées et unilatérales. Etre porté à faire le malheur d'autrui, ne point compatir à ses peines, lui causer de la douleur sans nécessité, jouir même de sa souffrance sont des déformations, des altérations de la normale humaine. Socialement, l'inhumanité est aussi un acte de barbarie en même temps que l'imprévoyance de probables réciprocités : c'est la voie ouverte aux vengeances et aux représailles où les faiblesses et les cruautés humaines se répètent et se prolongent.

Le mot « humain » s'attache aux attributs de l'homme et, « inhumain », au manque de ces attributs. Bien qu'on dise souvent : « Que voulez-vous? C'est humain », dans le sens de : « Les hommes sont malheureusement ainsi faits », c'est ordinairement avec plus de vanité... humaine qu'on emploie ce mot, comme synonyme de sensible, compatissant. Bref, humain caractérise tantôt l'homme, tantôt ce qu'il y a de meilleur en lui.

Cette dernière acception est d'ailleurs assez vague. Humain devrait dire « partisan des hommes », de l'humanité, mais il est presque toujours usité dans un sens plus restreint, ce qui a provoqué la création du néologisme mystique « humaniste » et l'emploi courant du terme humanitaire pour marquer un intérêt qui s'attache à l'humanité. On est « humain » dans sa famille, sans étendre ce sentiment à la famille voisine ; on peut se sentir lié à un pays, s'y montrer humain, et s'insoucier totalement de ce qui se passe chez un peuple voisin ; d'aucuns se sentent plutôt solidaires d'un clan politique ou religieux : l'individu peut donc être « humain » dans un sens, et « inhumain » dans un autre, et ceci explique la divergence des jugements émis sur des fanatiques ou des extrémistes notoires.

Il arrive pourtant qu'une individualité exceptionnelle, unissant une vaste culture à une grande sensibilité, étende le cercle de sa solidarité morale à l'humanité entière, et, de ce fait, souffre moralement des tortures de ses frères les plus lointains. Parle-t-on de la destruction d'une ville, du massacre de ses habitants : vous

vous informez avec intérêt du nombre des victimes, du montant des dégâts. Pour vous, ce récit se ramène à des chiffres qui frappent plus ou moins l'imagination ; l'humain intégral, lui, en est atteint dans sa chair, il en éprouve une réelle souffrance : tel nous apparaît - image véritable ou résultat d'une trompeuse perspective? - la grande figure d'un Romain Rolland.

Mais le monde présente, hélas, trop de famines collectives, trop de barbarie décrite avec force détails par d'amers et talentueux écrivains : chaque jour, l'individu véritablement humain doit faire son plein pour en agoniser pendant un siècle! Cultiver ou provoquer cette sorte d'extrémisme chez les individus, surtout chez les jeunes, est chose bien dangereuse, cet état psychologique étant intolérable et menant à de regrettables réactions. Car se rendre trop exactement compte de l'énormité de la douleur universelle, c'est être à deux pas de se déclarer impuissant à y remédier, de trouver ridicules et vains les efforts des gens de bonne volonté ; c'est subir une tentation constante d'accepter le tout en bloc, comme une fatalité, sans chercher à réagir ; cela mène trop souvent à détruire en soi la fibre sensible, le caractère « humain » qui fait souffrir à la vue du malheur du prochain. Bref, trop d'humanité peut aboutir à l'extrahumain plein de pessimisme... et d'inaction!

Nombre de militants naguère enthousiastes, aujourd'hui « assagis » ou dégoûtés, nous fournissent des exemples de cette évolution... Les rancœurs qu'éprouve inmanquablement tout homme généreux et sensible finissent aussi, parfois, par accumuler dans certains cœurs une sourde rancune contre les hommes ; misanthropes, ils en arrivent même à considérer les malheurs humains comme d'équitables punitions appliquées par une sorte de justice immanente des choses ; incapables de prendre philosophiquement une attitude extrahumaine et snobisme aidant, c'est contre l'humanité qu'ils semblent prendre position... De tels malheureux, une fois au pouvoir, se complaisent dans d'infemales répressions de sanglantes dictatures : haine et mépris du genre humain qui les a trop déçus, perversion causée par l'excès de souffrance morale...

Si le sens moral - « l'élément bonté » des psychologues - peut se trouver ainsi altéré, perverti et même détruit par les circonstances, il peut être aussi, chez certains individus, faussé constitutionnellement, donc avant qu'on puisse pour eux parler de responsabilité. L'hérédité tuberculeuse, alcoolique ou syphilitique détermine même parfois une sorte de « mort morale » complète. Cet état psychologique empêche de sentir si une action est belle ou laide, et le mort moral juge des turpitudes humaines aussi indifféremment que s'il s'agissait d'une quelconque culture de microbes. Un individu de ce genre est dangereux, car n'admettant aucun des postulats des consciences ordinaires, la moindre influence, un simple caprice peut l'entraîner à commettre sans aucun remords, les actions les plus monstrueuses... L'histoire, les journaux nous fournissent de nombreux exemples d'individus de ce genre, exemples impressionnants quand il s'agit de personnages puissants et cultivés, tels Néron incendiant Rome, ou Napoléon jetant sa garde dans un ravin, exemples répugnants quand il est question de déséquilibrés ignorants et traqués par d'honnêtes gens plus ignorants encore, - mais infiniment tristes toujours. C'est aussi un cas de mort morale que dépeint André Gide dans son roman

L'Immoraliste, roman qui eut d'ailleurs prêté à moins de malentendus sous le titre de L'Amoral.

* * *

L'inhumanité, qu'elle soit totale ou partielle, héréditaire ou provoquée par les circonstances, est donc une infirmité, le résultat de l'aberration ou de l'absence morbide du sens moral. Si l'être inhumain est libéré des atteintes de la compassion, il souffre de ne pas être « chez lui » parmi les autres hommes ; il ne connaît ni la bienveillance, ni la sympathie agissante qui, de gré ou de force enrégimente la plupart des gens normaux pour les batailles humaines qui font le charme et l'intérêt de leur vie... Quant aux tyrans, ces inhumains doublés de potentats, laissons-leur, tout en collaborant énergiquement à les empêcher de nuire, ce que Victor Hugo leur accorda dans un moment de noble inspiration : la « Pitié suprême ».

- L. WASTIAUX.

Accueil

INHUMATION n. f.

Nous estimons nécessaire d'appeler l'attention sur les souffrances effroyables (les constatations sont là, périodiques) endurées par les enterrés vivants. Le public ne se rend pas assez compte de la légèreté avec laquelle familles et médecins concluent à la cessation de la vie chez un malade ou un moribond et de la fréquence et des risques terribles des inhumations prématurées. Combien de gens réveillés dans l'horrible prison d'un cercueil ont vécu les affres indescriptibles d'une seconde mort que nul appel, dans la nuit sans écho de la tombe, ne peut écarter. Des exemples saisissants ont été cités, les dangers dénoncés en termes pressants. Des savants se sont émus, ont apporté des précisions. L'anatomiste Jacques Winslow, les docteurs Louis, J.-J. Bruhier (lequel cite 81 cas d'inhumations précipitées), le docteur Mure (préconisateur des moyens que nous allons signaler), etc., ont publié des statistiques, des notes, des études. A Orléans, Poitiers, Toulouse, Cologne, etc., en Bohême dernièrement, des faits poignants sont venus, à intervalles divers, souligner les thèses émises sur la précarité des vérifications ultimes. Rares ceux que l'on a pu sauver, nombreux les malheureux dont les traits convulsés, les ongles arrachés, les membres arc-boutés témoignaient d'une lutte atroce et stérile...

L'intensité désorganisatrice de la vie moderne, l'abus des stupéfiants dont certains anesthésiques, les « suspensions » hypnotiques, la multiplicité des troubles hystériques et des crises pathologiques issues d'hypertensions nerveuses, ont rendu plus aigu un péril inquiétant déjà et fait rechercher des mesures propres à le réduire. L'Allemagne a ouvert le chemin des précautions pratiques : en certaines villes - dont Berlin - on a créé des « maisons mortuaires » où les corps sont déposés jusqu'à évidence de la décomposition putride. Cette décomposition, qui apparaît d'abord sur le ventre en traces verdâtres à l'endroit des viscères, est, ne l'oublions pas, jusqu'ici le seul signe admissible de la mort. Les manifestations respiratoires peuvent être imperceptibles et l'auscultation cardiaque - si délicate encore et, pratiquement, insuffisamment sûre - est incapable parfois de déceler la persistance du rythme vital affaibli. En deux ans, dans une des villes où fonctionne un service d'examen mortuaire, dix personnes ont été rappelées à la vie grâce au séjour dans les chambres d'exposition. La possibilité d'une seule erreur impose d'ailleurs le recours à des moyens propres à sauvegarder cette antichambre prudente du tombeau, et nous devons en vulgariser l'idée, en stimuler les édifications. Et quand la science - une science toujours relative et sujette à caution : on a vu, par exemple, les prémices de la décomposition accompagner certains cas de catalepsie - conclut enfin au « permis d'inhumer », seule l'incinération, la dispersion du four crématoire, nous est garantie que nous ne connaissons pas, entre les quatre planches d'un lit souterrain, une agonie horrifiée d'épouvante.

- L.

Accueil

INHUMER v. a. (du latin in, et humus, terre)

Enterrer. Ne se dit qu'en parlant des corps humains : inhumer les morts. L'inhumation est l'action d'inhumer.

Législation : « Aucune inhumation ne peut être faite sans une autorisation, sur papier libre et sans frais, de l'officier de l'état civil, lequel ne doit la délivrer qu'après s'être transporté auprès de la personne décédée, pour s'assurer du décès. Dans certains cas prévus par les règlements de police, ou en cas d'urgence reconnue par l'autorité municipale, l'inhumation peut avoir lieu avant l'expiration du délai fixé par la loi (Code civ. 77). Toute infraction à ces prescriptions est punie d'une amende de 16 à 50 francs et d'un emprisonnement de six jours à deux mois (Code pén. 358 ; Arr. 4 thermidor an XIII). Lorsque le cadavre présente des signes de mort violente, ou que des circonstances donnent lieu à des soupçons, l'inhumation ne peut être faite qu'après qu'un officier de police, assisté d'un docteur en médecine, a dressé procès-verbal de l'état du cadavre ainsi que des renseignements qu'il a pu recueillir (Code civ. 81). Toute personne décédée doit être inhumée dans le cimetière de la commune où le décès a eu lieu ; elle peut cependant être enterrée sur sa propriété, pourvu que ladite propriété soit à 35 mètres au moins de l'enceinte des villes et bourgs (Décret du 23 prairial an XII). Un corps ne peut être transféré hors de la commune où il se trouve sans que le maire ou le commissaire de police ait dressé un procès-verbal constatant l'état du corps et du cercueil ; ce procès-verbal doit accompagner le corps et être remis, lors de l'arrivée, au maire de la commune dans laquelle l'inhumation aura lieu. Le transport doit être autorisé par le sous-préfet, par le préfet, ou par le ministre de l'Intérieur, suivant que ce transport s'effectue dans les limites de l'arrondissement, dans celles du département ou d'un département dans un autre. Chaque inhumation doit avoir lieu dans une fosse séparée.

Celui qui a violé une sépulture est puni d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de 16 francs à 200 francs. (Code pén. 360). En conséquence, aucune exhumation ne peut être faite sans une autorisation du maire, et sans qu'il en soit dressé procès-verbal ; à moins que cette exhumation ne soit ordonnée par un juge d'instruction ou par l'autorité administrative.

Le décret du 28 prairial an XII avait attribué le monopole des inhumations aux fabriques des églises et aux consistoires ; la loi du 28 décembre 1904 a conféré aux communes le service extérieur des pompes funèbres et laissé au clergé le seul droit de fournir les objets destinés aux funérailles dans les édifices religieux et à la décoration intérieure ou extérieure de ces édifices.



Accueil

INIMITIE n. f. (du latin in, non ; amicitia, amitié)

Sentiment de malveillance, de haine, antipathie, aversion, rancune. Inimitié grande, ancienne, vieille, profonde, enracinée, irréconciliable, vindicative, héréditaire. « Les inimitiés sont très dangereuses chez un peuple libre » (Montesquieu).

Inimitié s'oppose à rancune, en ce sens qu'inimitié exprime ordinairement un sentiment ennemi déclaré, et rancune un mauvais vouloir dissimulé. L'inimitié n'exclut pas la dignité, la noblesse ; la rancune renferme la faiblesse, la lâcheté, la bassesse.

Accueil

INITIATION n. f. (du latin *initiatio*)

Action d'initier ou d'être initié. Cérémonie par laquelle on était initié à la connaissance, à la participation de certains mystères dans les religions anciennes et les sociétés secrètes. Par extension, introduction, premières connaissances : initiation artistique, initiation littéraire.

Dans l'antiquité, l'initiation était la cérémonie par laquelle un candidat était admis aux mystères de tel ou tel culte, ce qui lui donnait le droit d'assister et de participer aux honneurs rendus à la divinité qui était l'objet de ce culte. Toutes les religions ont eu leurs mystères et, conséquemment, leurs initiés. C'est par l'initiation que se recrutait le sacerdoce antique, et plus le sens ésotérique d'un culte était mystérieux, plus les épreuves jugées nécessaires pour être initié étaient longues et difficiles. Le secret était toujours imposé aux initiés. Il y avait, dans l'initiation, plusieurs degrés par lesquels on arrivait à la contemplation des saints mystères. Le christianisme a eu aussi ses initiés. Au Moyen-âge, les adeptes de la magie se recrutèrent par l'initiation, qui fut pour eux une mesure de sûreté.

Les associations créées dans un but mystique ne sont point les seules qui aient pratiqué l'initiation. La pratiquaient aussi les écoles de philosophie, ainsi que les sociétés ayant pour but une œuvre politique ou sociale : la franc-maçonnerie, par exemple.

Accueil

INITIATIVE n. f. (du latin *initiare*, supin *initiatum* : commencer)

Action de celui qui, de lui-même et le premier, entame quelque affaire, affronte quelque réalisation. Elle peut être d'ordre purement intellectuel : avoir de quelque chose la première idée constitue une initiative. On appelle initiative la faculté correspondante, la tendance qui prédispose à de tels gestes (esprit d'initiative). L'initiative est un des attributs, une des affirmations les plus précieuses de la personnalité. C'est l'extériorisation volontaire, et déjà agissante, de la conception, et elle révèle l'originalité imaginative. L'initiative a ses manifestations esthétiques ; conséquence ou essor, son exercice est, pour l'art, un stimulant. L'initiative atteste, traduit l'activité propre de l'individu en dehors des injonctions et des imitations, hors des chemins battus de l'effort. Elle est une garantie de l'indépendance, et son jeu multiplié enrichit l'apport social...

L'éducation autoritaire, la canalisation des coutumes et des opinions, l'asservissement matériel et moral de l'existence, la régularité des occupations mécaniques opèrent à travers la vie la réduction de l'initiative. Dans l'économie moderne et l'industrialisme, le machinisme qui réduit l'homme au rôle de rouage docile, a tué cette part d'initiative qui marquait, hier encore, la production de l'artisanat... Pas d'individualité complète cependant sans élans créateurs, sans ébauches personnelles, sans initiative. L'anarchisme ne peut pactiser avec les forces et les institutions qui étouffent l'initiative, et il lutte pour réaliser - au bénéfice de l'enfance d'abord, de l'homme ensuite - une atmosphère et des conditions qui en favorisent la naissance et le développement.

Accueil

INJURE n. f. (du latin *in*, à l'opposé de, contraire, et *jus*, droit)

Dans son acception la plus large, s'applique à tout ce qui est contre la justice et, dans une acception moins étendue, signifie outrage de faits ou de paroles.

Particulièrement, reproche qui n'est pas fondé ; parole qui, sans motif légitime, blesse la réputation, l'honneur, attaque le crédit ; calomnie, insulte, invective, propos offensant, outrageant, nuisible ; terme de mépris. Injure grande, grave, cruelle, infâme. Proférer des injures. Souffrir des injures. Pardoner des injures. « Les injures les plus sensibles, dit-on, sont les railleries » (Voltaire). « Les injures n'atteignent que ceux qui ne s'élèvent pas au-dessus d'elles » (Boiste). « On oublie plus facilement l'injure qu'on a reçue que l'injure qu'on a faite » (Dr Thouvenel).

En parlant des choses, le tort, le dommage que le temps par sa durée, le temps et l'air par leur intempérie, leurs variations, sont susceptibles de causer : l'église métropolitaine de Paris, Notre-Dame, a beaucoup souffert des injures de l'air et du temps. Le monolithe de la place de la Concorde, l'Obélisque, a résisté aux injures des siècles.

Les injures graves commises par l'un des époux envers l'autre peuvent donner lieu à une demande en séparation de corps (Code civ. 231, 306) et à une instance de divorce. Elles résultent de paroles, d'écrits ou d'actes ; leur gravité est appréciée par les tribunaux, et elle dépend des circonstances, de l'effet produit et de la condition des époux, plutôt que des actes eux-mêmes.

Les injures publiques et celles adressées par la voie de la presse se nomment diffamation (voir ce mot). Les injures graves commises envers un donateur ou un testateur autorisent la demande en révocation des donations entre vifs ou des dispositions testamentaires. Une injure grave, faite par un légataire à la mémoire de son bienfaiteur, est aussi l'une des causes qui permettent aux intéressés de réclamer la révocation du legs ; mais la demande doit être intentée dans l'année, à compter du jour où le fait a été commis. (Code civ. 955, 1046, 1047).

La loi distingue deux sortes d'injures : l'injure simple et l'injure qualifiée ou publique. La première est celle qui ne fait allusion à aucun vice déterminé et qui n'a pas été proférée dans un lieu public. Ainsi, les termes grossiers que la colère, l'ivresse, la mauvaise éducation peuvent inspirer à un individu ne, constituent qu'une injure simple. Dans ce cas, l'injure se poursuit devant les tribunaux de simple police, et elle est punie d'une amende de 1 à 5 francs. Lorsque l'injure est qualifiée, c'est-à-dire lorsqu'elle contient l'imputation d'un vice déterminé, elle donne lieu à une poursuite devant un tribunal correctionnel, et entraîne une amende de 16 à 500 francs. Dans le cas où l'injure atteint les grands corps de l'Etat, les

magistrats, les fonctionnaires publics, elle prend le nom d'outrage, et reçoit celui d'offense, s'il s'agit du chef du gouvernement.

Accueil

INJUSTICE n. f. du latin injustitia

Manque de justice, d'équité. Abhorrer l'injustice. Se dit aussi d'un acte d'injustice : il a fait une grande injustice. « Il n'y a pas de petites réformes, il n'y a pas de petites économies, il n'y a pas de petites injustices. » (Proudbon). « Une injustice qu'on voit et qu'on tait, on la commet soi-même. » (J.-J. Rousseau). « Une injustice faite à un seul est une menace faite à tous. » (Boiste). « Toutes les injustices ont été mises en loi. » (Lanjuin).

ANT. Justice. Equité. (Voir ces mots).

Accueil

INNÉITÉ s. f.

Caractère de ce qui est inné. Employé quelquefois en physiologie, le mot innéité appartient surtout à la psychologie ou, si l'on préfère, à l'histoire de la psychologie. En physiologie, l'innéité s'oppose à l'hérédité et désigne l'ensemble des dispositions individuelles qui ne viennent pas des ascendants. En psychologie, l'école cartésienne a soutenu l'innéité, c'est-à-dire le caractère inné, antérieur à toute expérience, de certaines idées et de certains principes.

Descartes distingue trois sortes d'idées : les idées adventices sont toutes celles qui nous sont données par les sens ; les idées factices (la Chimère, les centaures, etc.) utilisent uniquement des éléments empruntés aux idées adventices et aux idées innées ; ces dernières, que Descartes appelle plus souvent primitives ou naturelles, sont nées avec nous, sont, avant toute expérience, inhérentes à l'entendement. Elles sont trop nombreuses pour que Descartes tente d'en donner un catalogue complet. Il indique de façon un peu étonnante le caractère à quoi on les distingue : « Toutes celles qui n'enveloppent aucune affirmation ni négation sont innées. » Les exemples qu'il en donne ne sont pas moins surprenants : « Comme celles de Dieu, dit-il, de l'esprit, du corps, du triangle. » On rendrait injustement ridicule la thèse de Descartes, si on ne s'empressait de remarquer que ce qui est inné n'est pas précisément pour lui l'idée mais seulement « la faculté de la produire ». Il explique à un correspondant : « Je n'ai jamais jugé ni écrit que l'esprit ait besoin d'idées naturelles qui soient différentes de la faculté qu'il a de penser, mais reconnaissant qu'il y a certaines pensées qui ne procédaient ni des objets du dehors, ni de la détermination de ma volonté, mais seulement de la faculté que j'ai de penser, je les ai nommées naturelles, mais je l'ai dit au même sens que nous disons que la générosité ou quelque maladie est naturelle dans une famille »

Locke réfute la théorie, mais prend le mot inné dans un sens plus étroit que Descartes. Il montre que toute nos connaissances dérivent de l'expérience. Cette doctrine, opposée à celle de l'innéité, est souvent nommée la théorie de la table rase, mots absurdes qui francisent, au lieu de la traduire, la formule scolastique, *tabula rasa* ; cette métaphore, empruntée aux usages antiques, compare l'entendement du nouveau-né à une tablette lisse, sans aucun caractère gravé d'avance.

Les théories de Descartes et de Locke n'ont plus guère qu'un intérêt historique. Et même peut-être la forme que donne Leibniz à son retour modéré vers la doctrine de l'innéité. Locke répétait après les scolastiques : « Il n'y a rien dans l'intelligence

qui ne vienne des sens. » A quoi Leibniz exige qu'on fasse cette addition : « Si ce n'est l'intelligence elle-même. » Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu... nisi ipse intellectus.

La critique de Kant transpose et renouvelle le problème. Kant distingue, dans la connaissance, la matière, qui vient des sens, et la forme que notre esprit impose à cette matière. Nous ne pouvons rien connaître que dans l'espace et dans le temps, ce qui ne prouve pas que l'espace et le temps soient des réalités extérieures à nous, objectives, mais, au contraire, qu'ils sont des formes imposées par notre sensibilité à tout ce qui l'intéresse. De même, c'est notre entendement, c'est notre unité quelle qu'elle soit, ce sont les nécessités de notre pensée qui établissent une liaison entre les phénomènes.

Mais les empiriques récents, tout en admettant, contre leurs précurseurs Locke et Condillac, une sorte d'innéité individuelle et que l'expérience ne se verse pas aujourd'hui dans un vase sans forme, s'efforcent d'expliquer comme acquises par l'évolution et l'hérédité les formes mêmes de notre esprit.

Ici, comme en beaucoup d'autres domaines, le terrain du combat se déplace, mais la lutte me semble toujours se livrer entre ce que je nommerais volontiers le passivisme et l'activisme. Le passivisme a une apparence plus scientifique, puisqu'il tente d'expliquer complètement l'objet de son étude, d'en faire uniquement un produit, de le ramener tout entier à d'autres objets. Un certain activisme, pourvu qu'il reste modéré, me paraît plus philosophique. Chaque objet a son individualité. Et, si je prétends expliquer toutes choses par d'autres choses, quelles seront finalement les autres choses expliqueuses ?... Trop poussée, toute explication finit par tomber dans les ténèbres métaphysiques et dans l'abîme de quelque antinomie.

Ce n'est pas une raison de s'arrêter paresseusement. C'est peut-être une raison de ne jamais affirmer dogmatiquement dès que nous dépassons les faits connus. Tout problème concernant les origines est, au vrai, insoluble. Les solutions qu'on en propose sont des rêves utiles à transformer nos inquiétudes en sourires. Mais dès qu'ils cessent de sourire, les voici plus inquiétants et plus noirs que le silence ; et la lourdeur dogmatique est un écrasement de cauchemar.

Han RYNER.

Accueil

INNOCENCE n. f. (du latin *innocentia*)

Nous ne nous étendrons pas ici sur les aspects multiples (moral, social, pénal, etc.) du problème de la responsabilité qui seront, à ce dernier mot, l'objet d'un examen spécial. Nous ne discuterons donc pas maintenant la valeur du terme innocence opposé à celui de culpabilité. Nous envisagerons seulement les autres acceptions de ce mot.

L'innocence est proprement l'innocuité, la propriété de ce qui ne nuit point, une absence de malfaisance. Des choses, on dira : un remède innocent (pour inoffensif). Des occupations seront innocentes (simples, naïves). Parce qu'ils sont, en principe du moins, dépourvus de malice ou de conséquence, un badinage, des manèges, des jeux sont appelés innocents. Mais l'innocence est, chez les êtres vivants, un état neutre et une manière d'être naturelle (elle est d'ailleurs, dans l'espèce humaine, primaire et provisoire). Elle est aussi une qualité faite de faiblesse ou d'ignorance : l'innocence de l'agneau, de l'enfant. Il lui manque cette potentialité volontaire qui donne aux actes un relief moral et en constitue le gage futur, en détermine la ligne. C'est la limpidité sans effort d'une eau qui ne connaît la lutte contre les courants perturbateurs, c'est cette passivité qui faisait dire à Cousin : « La vertu vaut mieux que l'innocence... ».

Avant les premiers contacts de l'amour et sous la sujétion obscure de sa loi, la jeune fille ignorante demeure parée de la pureté convenue de l'innocence. Aux entreprises du mâle, elle n'oppose, hors des avertissements de l'éducation, que la peur instinctive de sa chair. Mais cette virginité physique, dont les religions ont fait un culte et proscrit comme un crime l'abandon (sauf sous le signe de certaines « adaptations » sociales), et dont les mœurs ont ensuite anormalement prolongé l'état, s'accompagne souvent, dans des résistances contrenature, compliquées d'une initiation vicieuse, d'une atmosphère de perversion qui a ses répercussions physiologiques et ses déformations mentales. La sainteté qui, sous prétexte de morale, revêt la feinte d'un manteau d'innocence, ne fait ainsi qu'ajouter au fardeau des hypocrisies humaines. Et « la pudeur a sa fausseté où le baiser avait son innocence », comme disait Mirabeau. Il n'y a pas d'innocence qui puisse voisiner avec l'arrière-pensée : la franchise est son essentiel attribut...

En théologie, l'innocence a l'ampleur et la puissance d'un symbole. C'est la pureté de l'âme que n'a point souillé le péché. « Adam fut créé dans l'état d'innocence ». De cette inclination au mal dont nous apportons la tare originelle, le baptême est le bain sacré de rachat... L'histoire religieuse appelle Innocents (et l'Eglise catholique consacre à leur mémoire un jour spécial) les enfants juifs dont, selon Mathieu, le roi Hérode ordonna le massacre dans le dessein d'atteindre Jésus...

Treize « princes de l'Eglise » ont porté la tiare sous le nom d' « Innocent »...

Les arts représentatifs ont personnifié diversement l'Innocence. Ici un jeune homme est traîné par la calomnie devant le tribunal du despote (Apelles, Raphaël, etc.). Là, à trois enfants nus un génie apporte un agneau (Rubens). Ailleurs une jeune fille serre dans ses bras un agneau (Dulci, Greuze). Peinture, statuaire ont pris fréquemment l'innocence pour thème allégorique : l'Innocence défendue par l'Ange Gardien (Le Dominiquin) ; l'Amour séduisant l'Innocence (Basio) ; l'Innocence émue par l'Amour (Beguin) ; l'Innocence pleurant un serpent mort (Ramey) ; l'Innocence, statue de Dagand et bas-relief de David d'Angers, etc.

- L.

Accueil

INNOVATION n. f. (latin innovatio)

L'innovation est l'action d'innover, d'introduire des changements à un état antérieur. Il se fait des innovations en politique, en littérature, en médecine, etc. De sorte qu'il y a innovation quand on introduit dans le domaine des arts et des sciences diverses un mouvement d'idées qui fait changer, en quelque sorte, la nature de certains faits... Les lois, si elles étaient l'expression de la science et de la justice, constitueraient des innovations sérieuses et profitables à la collectivité. Il n'en est malheureusement pas ainsi.

Actuellement il se produit des innovations multiples, surtout en mécanique et dans les méthodes de production. Dans leurs applications, ces innovations sont, la plupart du temps, indifférentes au bien général et envisagent à peine leurs répercussions sociales. Elles poursuivent avant tout, dans un cadre spécial et limité à quelques personnes, la réalisation d'avantages particuliers. Et la collectivité - passive, abdicatrice et singulièrement débonnaire - ne fait qu'assurer aux initiateurs et à leurs soutiens financiers, le libre jeu de leur tentative et l'affermissement conséquent d'une situation privilégiée. Car, des crises économiques qui souvent en résultent, ce sont les masses qui supportent le contrecoup. Et les travailleurs, dont les innovations devraient soulager l'effort et améliorer la condition en sont d'ordinaire les victimes...

En définitive, les innovations et le progrès ne profitent qu'à une minorité bien réduite de producteurs-consommateurs alors que la collectivité, dans son ensemble, devrait en profiter pareillement. C'est « l'ordre » actuel qui le veut ainsi.

- E. S.

INNOVATION

Introduction de quelque nouveauté dans le gouvernement, dans les lois, dans un acte, dans une croyance, dans les mœurs, une science, un usage, etc., etc. : c'est une innovation en politique, en législation, en médecine, en littérature.

« Si pour ordinaire, ceux qui gouvernent laissent aller les choses comme elles allaient avant eux, il arrive quelquefois qu'ils font des innovations pour le plaisir d'en faire » (La Bruyère).

Le gouvernement bolchevique de la Russie a. introduit quelques innovations. Les unes sont heureuses, par exemple en ce qui concerne la femme et surtout l'enfant. Les autres sont détestables, tel est le capitalisme d'Etat.



Accueil

INOPERANT (ANTE) adj.

Qui ne produit rien, vague, qui n'est pas précisé. Question inopérante.

La peine de mort, qui souille l'humanité, est inopérante. La prison, l'exil, les exécutions n'ont jamais empêché une idée de faire son chemin. Autant de mesures inopérantes.

Accueil

INQUISITION n. f. (du latin *inquisitio*)

Enquête, investigation. « Faire une inquisition du jour et du vrai temps de la mort d'une personne » (Patru). Mais surtout « recherche, perquisition rigoureuse mêlée d'arbitraire » (Larousse).

Sous ce vocable, on désigne les tribunaux établis par l'Eglise au Moyen-âge et dans les temps modernes, pour la recherche et le châtiment des hérétiques... C'est une théorie aussi vieille que les religions, la nécessité de tuer les hérétiques ; et si le protestantisme, quoique venu fort tard, n'a pas échappé à la règle générale, l'Eglise catholique, elle, a bien continué la série des ignobles patriarches de la Sainte-Bible. D'ailleurs, on conçoit difficilement comment, il en eût été autrement, jusqu'à ce jour.

L'évolution de l'humanité est terriblement lente et s'étage sur un nombre considérable de siècles. Ignorantes, les premières sociétés ne pouvaient baser leurs contrats sociaux, ne pouvaient asseoir leur ordre social, que sur la force ou la religion. Si dans les tribus, le guerrier fut la Loi, l'Etat ; dans les groupements de tribus, agricoles, le prêtre fut le législateur, et cela se conçoit fatalement. La force, n'est point d'une constance suffisante chez le même individu, ou la même famille, pour assurer au pouvoir la pérennité, la durée nécessaire à l'ordre. Le fort d'aujourd'hui est le faible de demain. Et malheur aux faibles ! En outre, le muscle du puissant guerrier ne résout aucunement les problèmes qui se posent nécessairement à l'esprit humain en éveil.

Il fait alors appel au prêtre, ou le prêtre s'impose. Et celui-ci, qui sait qu'il ne serait pas obéi, s'il prescrivait une règle en son nom, affirme :

1° Qu'il existe un être anthropomorphe, appelé Dieu ;

2° Que cet être a révélé une règle des actions et l'a nommé, lui, législateur, interprète infaillible de cette règle ;

3° Que Dieu a créé l'âme immortelle ;

4° Enfin, que l'homme sera récompensé ou puni dans une vie future, suivant qu'il aura ou non conformé ses actions à la règle révélée.

Il est évident qu'il ne suffit pas au législateur de se borner à affirmer les propositions énoncées plus haut ; il faut de plus qu'il en empêche l'examen. Tant qu'il réussit - dans l'ignorance - à comprimer l'examen, l'ordre, par la foi ou le despotisme, existe. Or, parmi les principaux moyens de comprimer l'examen, les uns sont relatifs à la richesse matérielle, les autres à la richesse intellectuelle ou aux développements de l'intelligence, et les derniers enfin aux communications entre des despotismes ou révélations limitrophes.

Les premiers moyens de durée du despotisme sont ; 1° L'esclavage, et le pouvoir de disposer de la vie de l'homme, érigés en droit ; 2° L'aliénation du sol à des individus, et sa transmission par hérédité.

Les seconds moyens despotiques sont :

1° Le monopole des développements de l'intelligence, dont le résultat est le maintien des masses dans l'ignorance ; 2° L'inquisition pour la foi, tendant à subordonner l'instruction à l'éducation.

Parmi les troisièmes moyens, on trouve ;

1° L'établissement des douanes, destinées entre autres choses à gêner autant que possible les communications entre les peuples voisins ; 2° L'exaltation des passions, sous les noms de fanatismes religieux et de patriotisme, au profit de chaque despote, rendant ennemis les différents peuples, et même les diverses fractions d'une même circonscription.

Ces dernières mesures ont pour but principal d'empêcher les révélations de s'examiner et de se détruire réciproquement. « Quel ébranlement pour les consciences, dit E. Renan, le jour où l'on vient à reconnaître qu'à côté du dogme que l'on croyait unique, il en est d'autres qui prétendent aussi venir du ciel ».

Tous les moyens mis en usage par le despotisme pour prolonger son existence, ont pour but et pour effet, en définitive, d'empêcher l'examen du droit. « Quand la populace se mêle de raisonner, dit Voltaire, tout est perdu ». Proudhon fait aussi cette observation relativement à la nécessité de comprimer l'examen ; « La première chose, remarque-t-il, à laquelle doit travailler la communauté, aussi bien que la religion, c'est d'étouffer la controverse, avec laquelle aucune institution n'est sûre et définitive ».

Mais il y a deux espèces d'examens : l'un individuel, intérieur, silencieux ; l'autre se manifestant à l'extérieur, soit verbalement, soit scripturalement. La première espèce d'examen peut-être plus ou moins empêchée : par une éducation imposée, faisant accepter que l'examen du droit, par conséquent de l'anthropomorphisme, est un crime ; par la monopolisation des développements de l'intelligence, qui laisse dans l'ignorance les masses exploitées par les minorités ; et par l'aliénation du sol, qui donne naissance au paupérisme, en obligeant ces mêmes masses à un travail continu pour pouvoir subsister... La nécessité de l'existence du paupérisme pour le maintien de l'ordre a été parfaitement reconnue par M. Guizot : « Le travail, dit-il, est une garantie efficace contre la disposition révolutionnaire des classes pauvres. La nécessité incessante du travail est le côté admirable de notre société. Le travail est un frein ».

La seconde espèce d'examen, qui se manifeste à l'extérieur, est facilement empêchée par une inquisition. Mais une inquisition nécessite des inquisiteurs. « Ces inquisiteurs se considèrent comme au-dessus de l'inquisition. Ils examinent. Ils se communiquent même les résultats de leur examen, ne fût-ce que pour connaître ce qui peut saper le droit, ce qui peut détruire l'inquisition, ce qui peut soustraire au joug les masses qu'ils exploitent » (A. de Potter). Le sacerdoce tout entier ne tarde

pas à connaître les résultats de cet examen et dès lors, la révélation en son ensemble est en péril.

Tant que le nombre des individus : philosophes, savants, clercs, sociologues, n'est pas très élevé, il est facile à l'inquisition d'intervenir sans former de tribunaux. Mais vient un jour où le nombre des libre-examineurs, ou libre-penseurs, est tellement considérable que leurs théories vont se glisser dans le peuple et le dresser contre le dogme. L'Eglise est placée devant l'alternative ou de disparaître ou de sévir rudement. Le pouvoir royal, de droit divin, qui tire sa puissance son autorité, de la croyance des foules au dogme religieux, est menacé en même temps. L'Eglise catholique se trouva, au XIII^{ème} siècle, devant un nombre tel d'individus émettant des opinions contraires à l'orthodoxie, qu'elle en fut épouvantée. Et elle écrivit dans l'histoire pendant 300 ans, les pages les plus sombres, où nous pouvons lire l'inouï martyre de la conscience humaine se dégageant lentement du servage et de l'ignorance.

Aujourd'hui, d'adroits jésuites nous présentent l'Inquisition comme l'institution la plus humaine et la plus juste. Pendant ces siècles de mort intellectuelle de censure impitoyable, l'Eglise brûlait tout écrit qui aurait pu transmettre aux générations de l'avenir l'écho de ces barbares turpitudes. Et cependant, malgré ce bâillon, les chroniques qui ont échappé à l'Index, nous disent ce que la douce Eglise fit couler de larmes et de sang.

Les archives de l'Inquisition ont été en partie visitées, et l'histoire a pu établir, en rassemblant tous ces matériaux, les crimes de l'Inquisition. Le Concile de Vérone (1184) décréta l'établissement d'une juridiction spéciale destinée à poursuivre les hérétiques. Ce décret est le germe de l'Inquisition. Les doctrines hétérodoxes faisant de grands progrès dans le Midi de la France, Innocent III confia, (1203) à deux moines de l'abbaye de Cîteaux, les frères Guy et Reynier, le soin de poursuivre les hérétiques de cette région. Mais sans appui des autorités locales, ils durent renoncer à leur mission.

L'année suivante (1204), le pape nomma grand inquisiteur pour le Languedoc son légat : Pierre de Castelnau, autre moine de Cîteaux. Ses premières affaires lui furent funestes, il fut assassiné en 1208. En ce moment, zélé et énergique, celui qui devait être saint Dominique, prêchait dans le Languedoc. Innocent le désigna pour le remplacement de de Castelnau. Dominique est le véritable fondateur de l'Inquisition. Il créa un ordre religieux : les Dominicains, dont la mission fut de fournir des magistrats disposés à favoriser les intentions de l'Eglise contre les hérétiques. Cet ordre fut approuvé en 1216 par Honorius III.

De 1200 à 1500, sans interruption, se déroule la longue série des ordonnances papales sur l'Inquisition et généralement sur tout ce qui se rattache à la marche à suivre contre l'hérésie : ces ordonnances augmentent de l'une à l'autre en dureté et en cruauté. C'est une législation essentiellement inspirée par un même esprit. Chaque pape qui monte sur le trône confirme les dispositions de ses prédécesseurs et ajoute un étage à l'édifice qu'ils ont commencé. Chacun des mots de cette législation court à un seul et même but : l'extirpation absolue de toute déviation de la foi... La lutte contre les hérétiques fut d'abord menée militairement.

Le comte de Montfort prit d'assaut la ville de Béziers et sous les hospices de Sainte-Madeleine, en fit massacrer tous les habitants. A Laval, en une seule fois, on brûla 400 Albigeois.

Le Concile de Latran (1215) et Toulouse (1229), firent de l'Inquisition un tribunal permanent. Des légats du pape, en 1229, poussèrent Louis IX (véritable captation, puisque saint Louis n'avait alors que 14 ans) à rendre cette loi cruelle qui ordonnait de brûler tous ceux qui s'écarteraient de la foi. L'empereur Frédéric II, occupé à écraser les Guelfes en Italie, à une époque où tout dépendait pour lui de la bonne volonté des papes qui le pressaient et le menaçaient, signa, pour les apaiser, les lois barbares de 1224, 1238 et 1239. Ces lois prononçaient contre les hérétiques la peine du feu et la confiscation des biens, les privaient de toute protection légale, et condamnaient leurs amis ou protecteurs aux châtiments les plus sévères. Innocent IV confirma à plusieurs reprises ces lois terribles. Ses successeurs l'imitèrent ; ils donnèrent à ces lois une nouvelle vigueur, réclamèrent leur entière exécution, en alléguant que Frédéric II, ce grand ennemi de l'Eglise, au temps où il les avait rendues, obéissait au Saint-Siège.

Un vice-légit du pape, Pierre de Collemedio, fut le premier qui promulgua les lois de saint Louis dans le Languedoc. C'était encore un légat du pape - le cardinal saint Angelo - qui, cette même année, introduisit l'inquisition dans un synode en entrant à Toulouse à la tête d'une armée (Vaissette : Histoire générale du Languedoc, III, 382, Paris 1737). C'était en qualité de délégués du pape, que les inquisiteurs Conrad de Marburg et le dominicain Dorso, exercèrent leur rage en Allemagne pendant les années 1231 et suivantes ; au même temps Robert, dit le Bougre, travaillait en France. En 1233, Grégoire IX conféra les fonctions d'inquisiteurs aux Dominicains, d'une manière permanente, mais toujours pour les exercer au nom du pape et armés de ses pleins pouvoirs. L'Inquisition fut successivement établie en Languedoc, en Provence, en Lombardie en 1224, en Catalogne (1232), en Aragon (1233), dans la Romagne (1252), la Toscane (1258), à Venise (1289), où, à partir de 1554, elle devint une institution politique. « Au commencement, dans le Milanais, les hérétiques n'étaient point soumis à la peine de mort, parce que le pape n'était pas assez respecté de l'empereur Frédéric qui possédait cet Etat ; mais peu de temps après, on brûla les hérétiques à Milan, comme dans les autres endroits de l'Italie, et quelques milliers d'hérétiques s'étant répandus dans le Crémasque, petit pays enclavé dans le Milanais, les frères Dominicains en firent brûler la plus grande partie et arrêtaient par le feu les ravages de cette « peste » » (Paramo : Histoire de l'Inquisition).

L'Inquisition s'est toujours de plus en plus éloignée, dans le cours de son développement, de tout principe de justice. Innocent IV (1243-54) s'est tout particulièrement complu à augmenter encore les pouvoirs des inquisiteurs. Il ordonna d'appliquer la torture, ce qu'approuvèrent Alexandre IV, Clément IV, Calixte III. A ce moment il suffisait d'un simple soupçon pour provoquer l'application de la torture et l'on considérait comme une grâce d'être enfermé à perpétuité entre quatre murs étroits, au pain et à l'eau. C'était l'époque où l'on faisait un devoir de conscience au fils de dénoncer son propre père, et de le livrer aux

douleurs de la torture, au cachot éternel ou aux flammes du bûcher... Alors, on taisait à l'accusé les noms des témoins ; on lui refusait en outre tout moyen légal de se défendre ; il était impossible d'en appeler à un autre tribunal, ou à une juridiction supérieure, et l'on n'accordait pas davantage le choix ni l'assistance d'un jurisconsulte. Qu'un juriste eût osé se permettre de défendre un accusé, et il eût été immédiatement frappé d'excommunication. Deux témoins suffisaient pour amener la condamnation d'un homme, et le témoignage de n'importe quel individu était valable.

Il était interdit à l'inquisiteur d'user de douceur ou de ménagement : la torture, sous sa forme la plus horrible, était le moyen ordinaire d'obtenir des aveux. Aucune rétractation ne pouvait sauver l'accusé, et l'assurance que sa foi était en tout conforme à celle de ses juges ne le servait point, davantage. On lui accordait la confession, l'absolution et la communion ; c'est-à-dire donc, qu'au forum du sacrement, on croyait à l'affirmation qu'il donnait de son repentir et du changement de ses pensées, mais, en même temps, si c'était un récidiviste, on lui déclarait que, juridiquement on ne le croyait pas, et, par conséquent il lui fallait mourir... Enfin, pour combler la mesure, on dépouillait sa famille innocente de tous ses biens, en vertu d'une confiscation légale : la moitié de sa fortune passait entre les mains des inquisiteurs, l'autre moitié était expédiée à Rome à la Chambre du pape. Innocent III dit qu'on ne devait laisser aux fils de l'hérétique que la vie, et ceci encore par miséricorde. Les enfants étaient également déclarés incapables d'exercer des fonctions civiles ou de recevoir une dignité quelconque.

Mais nulle part l'Inquisition ne fit de ravages comme en Espagne. En 1473, Sixte IV rendit l'inquisition d'Espagne indépendante. Il nomma pour ce pays un inquisiteur général, sorte de souverain délégué, et qui était chargé de nommer des inquisiteurs particuliers. Voici comment s'exprime Michelet, au sujet de l'inquisition d'Espagne : « On n'avait rien vu de pareil depuis les Albigeois. Par la ruine et la faim, par la catastrophe d'une fuite subite, pleine de misères et de naufrages, périrent en dix années presque un million de Juifs, presque autant de Maures. L'Inquisition emplit l'Espagne de sa royauté. Elle dressa aux portes de Séville son échafaud de pierre, dont chaque coin portait un prophète, statues de plâtre creux où l'on brûlait des hommes : on entendait les hurlements, on sentait la graisse brûlée, on voyait la fumée, la suie de chair humaine, mais on ne voyait pas la face horrible et les convulsions du patient. Sur ce seul échafaud d'une seule ville, en une seule année 1481, il est constaté qu'on brûla deux mille créatures humaines, hommes ou femmes, riches ou pauvres, tout un peuple voué aux flammes. Quatorze tribunaux semblables fonctionnaient dans le royaume. Pendant ces premières années surtout, de 1480 à 1498, sous l'inquisiteur général Torquemada, l'Espagne entière fuma comme un bûcher.

« Exécrable spectacle!, et moins encore que celui des délations. Presque toujours c'était un débiteur qui, bien sûr du secret, venait de nuit porter contre son créancier l'accusation qui servait de prétexte... Tout le monde y gagnait, l'accusateur, le tribunal, le fisc. L'appétit leur venant, ils imaginèrent, en 1492, la mesure inouïe de la spoliation d'un peuple. Huit cent mille Juifs apprirent, le 31

mars, qu'ils sortiraient d'Espagne le 31 juillet. Ils avaient quatre mois pour vendre leurs biens, opération immense, impossible ; et c'est sur cette impossibilité que l'on comptait ; ils donnèrent tout pour rien, une maison pour un âne, une vigne pour un morceau de toile. Le peu d'or qu'ils purent emporter, on le leur arrachait sur le chemin ; ils l'avalèrent alors ; mais, dans plusieurs pays où ils cherchèrent asile, on les égorgéait, pour trouver l'or dans leurs entrailles.

« Ils s'enfuirent en Afrique, en Portugal, en Italie, la plupart sans, ressources, mourant de faim... Des maladies effroyables éclatèrent dans cette tourbe infortunée et gagnèrent l'Europe. L'Italie vit avec horreur 20.000 Juifs mourir devant Gênes... Une aridité effroyable s'empara du pays. En chassant les Maures et les Juifs, l'Espagne avait tué l'agriculture, le commerce, la plupart des arts. Eux partis, elle continua l'œuvre de mort sur elle-même, tuant en soi la vie morale, l'activité d'esprit » (Histoire de France, Flammarion, édit.).

Sous la poussée douloureuse et hardie de l'esprit de libre-examen, l'Inquisition dût éteindre un à un ses bûchers. En France, elle fonctionna cependant - au ralenti - jusqu'en 1772, où la Dubarry fit chasser le dernier inquisiteur : André Dulort. En Espagne, un décret de Napoléon l'abolit, le 4 novembre 1808. Mais elle fut rétablie en 1814 par Ferdinand VII. Un dernier autodafé eut lieu à Valencia en 1823, mais l'Inquisition jugea et condamna encore jusque vers 1860.

On ne peut s'étonner que des crimes semblables aient pu se commettre sous le giron de l'Eglise. On peut être assuré que la théorie est aussi vieille que la religion, et que l'Eglise catholique est encore à l'affût d'un relâchement des libre-penseurs pour ériger à nouveau ses bûchers... L'assassinat de Francisco Ferrer n'est pas si éloigné de nous, et d'ailleurs il nous suffira de jeter un regard sur l'histoire de l'Eglise et son enseignement actuel, pour nous convaincre que tant qu'il restera un prêtre sur terre, la pensée libre est sous la menace directe de la persécution.

Voici ce que dit l'Ancien Testament (Deuté. XIII) :

« Quand ton frère, ton enfant, ta femme bien-aimée ou ton intime ami voudra te séduire en te disant en secret : allons et servons d'autres dieux que tu n'as pas connus, ni toi, ni tes pères! - N'aie point de complaisance pour lui et ne l'écoute pas. Que ton Œil aussi ne l'épargne point. Ne sois nullement touché de compassion pour lui. Ne le cache pas. Et tu ne manqueras point de le faire mourir. Ta main sera la première sur lui pour le tuer et ensuite la main de tout le peuple. Tu l'assommeras de pierres et il mourra parce qu'il a cherché à t'éloigner de l'Eternel, ton Dieu ».

Voici comment s'exprime saint Thomas, un des pères les plus importants de l'Eglise, surnommé d'ailleurs : « l'Ange de l'Ecole ». Sa parole fait autorité. Sa Somme Théologique est étudiée dans tous les séminaires : « On peut sans injustice, pour obéir à Dieu, ôter la vie à un homme, qu'il soit coupable ou innocent. On peut, pour obéir à Dieu, pratiquer le vol et l'adultère » (Somme, première et deuxième parties, quest. 94, arb. V). « Il convient d'effacer du monde par la mort, et non seulement la mort de l'excommunication, mais la mort vraie, l'hérétique obstiné » (Somme, deuxième partie, arb. III, quest. XI).

Et saint Alphonse de Liguori : « Est-il permis de tuer un innocent? Oui, si

Dieu nous y autorise, car toute vie appartient au Seigneur » (Théol., t. II, p. 243).

Pie IX, dans le Syllabus, quest. 24, condamne cette proposition : « L'Eglise n'a pas le droit d'employer la force ; elle n'a aucun pouvoir direct ou indirect ». La Théologie, du P. Vincent, est en usage dans les séminaires. Nous trouvons à la page 403 : « L'Eglise a reçu de Dieu le pouvoir de réprimer ceux qui s'écartent de la vérité, non seulement par des peines spirituelles, mais encore par des peines corporelles, et ces peines sont : la prison, la flagellation, la mutilation et la mort ».

Enfin, dans son ouvrage *De la stabilité et du progrès du dogme*, 1910, le R. P. Lépiciér, prof. de théologie au Collège Saint-Urbain (coll. des nobles, à Rome), consultant de la Congrég. des sacrements ; cons. de la congrég. de la propagande ; membre de la commission biblique ; membre de la commission de révision du droit canonique, et qui a obtenu pour son ouvrage tous visas et approbations papales, s'exprime ainsi : « Si les hérétiques professent publiquement leur hérésie et excitent les autres par leur exemple et par leurs raisons à embrasser les mêmes erreurs, personne ne peut douter qu'ils ne méritent d'être séparés de l'Eglise par l'excommunication et d'être enlevés par la mort du milieu des vivants ; en effet, un homme mauvais est pire qu'une bête féroce et nuit davantage, comme dit Aristote ; or comme il faut tuer une bête sauvage, ainsi il faut tuer les hérétiques (page 194). L'Eglise prononce par elle-même la peine de mort mais elle charge le bras séculier de l'appliquer. Souvent l'Eglise a livré des coupables aux magistrats civils pour que ceux-ci les punissent du dernier supplice ; en menaçant de ses censures les magistrats afin qu'ils ne manquassent pas à leur devoir d'appliquer cette peine » (p. 195). Quant à ce qui concerne le fait, cela « dépend complètement des circonstances » (p. 208).

Cela dépend complètement des circonstances ; c'est-à-dire : si je pouvais, je le ferais... On voit par ces citations que l'Eglise n'a pas renoncé à son rêve de domination absolue - fût-ce sur des cadavres!

- A. LAPEYRE.

Accueil

INSATIABLE (si-a-ble)

Qui ne peut être rassasié, assouvi. « Il y a deux faims qui ne s'assouvissent jamais : celle de la science et celle de la richesse » (Maxime orientale).

L'insatiable, au sens littéral du mot, le « grand mangeur », ne semble plus jouir de la considération d'autrefois. L'histoire nous raconte, en effet, que les grandes réjouissances, même chez les plus « cultivés » des monarques, n'allaient jamais sans repas gargantuesques, et que leurs majestés elles-mêmes tiraient un naïf orgueil de l'énorme quantités de victuailles qu'elles engouffraient, tandis que, sous les tables, des affamés privilégiés attendaient un os. La race des gloutons est certes loin d'être éteinte, mais du moins a-t-elle perdu beaucoup de son prestige.

La mode est plutôt aux insatiables de gloire et de richesses. Passons les massacreurs : ils sont jugés, et l'histoire démontre qu'ils ne sont rassasiés de gloire qu'aux lendemains des catastrophes ; ils prononcent alors hypocritement un quelconque : « J'ai trop aimé la guerre... », et l'indulgente postérité n'a plus qu'à passer l'éponge...

Quant aux financiers, on sait que c'est leur insatiabilité qui nous valut la guerre d'hier, qui nous vaut celle d'aujourd'hui, qui nous vaudra celle de demain. Mais qu'y pouvons-nous? Qui serait assez puissant pour mettre un frein à leurs appétits? « Le peuple, direz-vous, si... » Certainement, si..., mais laissons les hypothèses : pour l'heure présente, les financiers n'en règnent pas moins partout, dans les partis politiques comme dans les temples de toutes confessions.

Les besoins réels d'un homme sont pourtant minimes, et les richesses accumulées par les maniaques de l'or sont tout à fait disproportionnées. La fortune n'est enviable qu'en tant qu'elle permet d'assouvir nos besoins, elle n'est qu'un moyen d'échange..., mais c'est en vain que les sages auront clamé pendant des siècles que le bonheur ne réside pas dans la possession, mais dans la jouissance : tournant le dos au but, nos ventrus insatiables poursuivent frénétiquement le moyen! Pauvres gens, en somme, mais ... pauvres nous!

Accueil

INSENSIBILITE n. f.

C'est l'absence de sensibilité, le manque de la faculté d'éprouver des sensations physiques ou psychologiques : insensibilité à la douleur, au charme de la nature. On taxe aussi d'insensibilité les animaux à organisation rudimentaire, dont les faibles réactions prennent alors le nom d'irritabilité.

Nous avons distingué l'insensibilité physique de l'insensibilité psychologique : remarquons tout de suite que l'une et l'autre sont des anomalies, et que la première entraîne la deuxième, les sens étant à la source même de la connaissance.

L'insensibilité physique totale, voisine de la mort, ne se rencontre que dans des cas assez rares de léthargie ; il peut y avoir néanmoins une très grande différence de degré de sensibilité d'un individu à l'autre. En général, on admet que l'homme ressent plus intensément les sensations physiques que la femme, et on attribue ce fait à la puissance plus grande de son système nerveux. Mais ce qu'il importe surtout d'envisager ici, vu le silence quasi-général que le public bien-pensant observe sur cette question, c'est l'insensibilité amoureuse, le manque de sensualité.

Il est courant de dire qu'elle est plus fréquente chez la femme que chez l'homme, mais il n'est pas si facile de le prouver. Ce qui ne fait aucun doute, c'est que le mâle se montre plus brutal dans ses rapports sexuels, et que beaucoup d'hommes, une fois satisfaits, ne se soucient plus guère de ce que peut ressentir leur compagne. Et que celle-ci se dégoûte, répugne aux rapprochements, à qui en est alors la faute? Combien d'hommes passent des heures passionnées à attendre le résultat des courses, qui trouveraient grossier et inconvenant de s'attacher à la physiologie d'une personne chère, dont l'équilibre sexuel est pourtant nécessaire à l'entretien et à l'harmonie de leur amour!

Voici quelques citations extraites de l'opuscule Lorulot, de Morale et éducation sexuelles (éditions du Fauconnier), qui apporteront l'avis d'une personnalité compétente en la matière :

« Il y a évidemment des femmes froides « par tempérament ». Mais elles sont beaucoup moins nombreuses qu'on ne le croit, et elles constituent, osons l'écrire, un cas pathologique ».

« La femme est sacrifiée. Sa sexualité est méconnue, étouffée, abolie. A un tel point qu'un grand nombre de femmes ont fini par trouver normale leur situation affreuse d'être retranchées de la volupté et privées de la plus grande source de joie où il soit donné à l'humanité de puiser ».

Combien de femmes, hélas, profèrent cette phrase blasphématoire : « Pour le plaisir que nous y trouvons, nous, les femmes, à l'amour! » Suprême injure à la vie.

« Les « laides » si disgraciées soient-elles, ne sont pas forcément « froides ». J'opinerai même à croire le contraire. Quel feu couve parfois à l'intérieur de ces corps dédaignés! Et que de bonheur perdu! - pour elles, les laides, et pour l'homme aussi...

« Disons, au contraire, que dix-neuf femmes sur vingt (la vingtième est une anormale ou une malade) ne vivent que pour l'amour et n'aspirent qu'à l'amour. Toute leur sensibilité (si raffinée) et toutes leurs facultés sont dirigées vers l'amour. C'est la faute à notre conception dégénérée de la vie, à nos servitudes étriquées, si la femme, devenue inapte, trop souvent, à remplir son rôle magnifique d'amante, devient un être amorphe, insensible et douloureux ».

Et l'auteur remarque :

« 1° Pour parler à la sexualité de la femme, la science des caresses est indispensable ;

« 2° Pour donner à la femme le maximum de satisfaction que sa psychologie réclame, il faut étudier sa périodicité amoureuse et les lois de ses désirs ».

Ceci explique l'exclamation d'Armand : « Pourquoi n'y a-t-il pas des cours de volupté amoureuse ? ... » (E. Armand : L'Initiation individualiste, p. 252).

On est donc mal venu de parler de l'insensibilité de la femme, tant que goujaterie, brutalité, ignorance et hypocrisie seront la règle commune dans les rapports sexuels.

L'insensibilité psychologique revêt des formes variées, aussi variées que les causes qui peuvent la produire. L'insensibilité morale - c'est-à-dire l'inaptitude à sentir l'esthétique de certains actes, d'où indifférence en matières de mœurs - peut rompre totalement les attaches entre l'humanité et l'individu inhumain (Voir ce dernier mot). Le degré d'insensibilité peut être aussi une « question de nerfs », comme dit H. de Montherlant : on craint de voir abattre un cheval ou mettre à mort un taureau, mais on écrase insouciamment des insectes qui sont de véritables merveilles...

Insensibilité va souvent de pair avec ignorance. Nombre d'enfants - « cet âge est sans pitié » - se complaisent dans des actes de cruauté, - défaut de jugement plutôt que de sensibilité - car il faut comprendre pour éprouver de la pitié. D'autres cas d'insensibilité par défaut de jugement sont présentés par certaines peuplades primitives, qui ont fait de la torture un art considéré, ainsi que par les individus sous l'empire du fanatisme ou d'un enthousiasme irraisonné.

Il est d'ailleurs regrettable que des éducateurs inconscients semblent s'ingénier à fausser ou à détruire la sensibilité de leurs enfants. Ils l'apitoient jusqu'aux larmes sur le triste sort d'une poupée de carton..., mais bientôt, l'enfant comprendra, et sensibilité deviendra pour lui synonyme de duperie. Pour résumer

cette question de l'insensibilité dans l'éducation, dont l'exposé mériterait un volume, insistons sur deux points : 1° Il faut respecter chez l'enfant la sensibilité existante et organiser son éducation en conséquence ; 2° Il faut affiner et développer le peu de sensibilité dont jouissent certains sujets déficients sous ce rapport.

La société ne se conduit d'ailleurs pas mieux envers l'adulte que les parents de tantôt envers l'enfant. A tout instant, on a l'occasion de dire et d'entendre dire : « On ne m'y prendra plus », expression du regret d'avoir donné dans le panneau « bonté », que d'aucuns manient vraiment avec une adresse extrême. La société tend à opérer de la sorte, en faveur des moins sensibles, une sélection à rebours dont les lynchages, les exécutions froidement concertées d'idéalistes politiques en Amérique peuvent déjà nous faire entrevoir les résultats.

La sensibilité peut aussi être usée par l'habitude. Un spectacle habituel cesse de toucher ; on s'endurcit à sa propre misère et à celle des siens. Les anciens ne souffraient guère de l'affreuse situation des esclaves, et les détruisaient comme du simple bétail. Ceux-ci, de leur côté, semblent avoir accepté leur sort avec assez de résignation. Les calamités publiques, les famines, les massacres, peuvent même amener un état d'insensibilité général, détruire tout ressort chez un peuple entier, même pour plusieurs générations : ce qui explique que les peuples les plus maltraités ne soient pas les plus prompts à la révolte.

Bien souvent, l'insensibilité, plus apparente que réelle, est voulue et employée comme une arme dans la lutte pour la vie : comme toutes les armes, elle vaut alors selon l'usage qu'on sait en faire. Des femmes cachent le plaisir qu'elles prennent aux rapports sentimentaux ou sexuels, soit par désir de faire croire à un sacrifice de leur part, soit par honte de s'adonner à la luxure : préjugés assez compréhensibles dans une société imprégnée de ce christianisme qui fit du renoncement une vertu, qui maudit la vie sous toutes ses formes. Les mêmes influences poussent des malheureux tout à fait fanatisés à rechercher la douleur, à laquelle ils s'accoutument d'ailleurs et qui peut les entraîner à d'étranges perversions, afin d'en faire offrande au Dieu de bonté!

Les philosophes, les Stoïciens surtout (voir les Maximes d'Epictète), recommandent aussi l'insensibilité comme moyen d'échapper aux influences du milieu, de garder en toutes circonstances une volonté libre et un calme inaltérable, - serait-ce dans un corps torturé. Cette attitude a une sorte de beauté haute qui ne peut manquer de gagner de tous temps de nombreux suffrages : dommage pourtant qu'elle serve si souvent de nos jours à bien des dandys, qui prennent le masque de l'impassibilité pour se dispenser d'ouvrir les yeux sur les malheurs... d'autrui!

Quoi qu'il en soit, on ne peut que conclure, avec le Dr H.-M. Fay, que « être peu émotif est plutôt une force qu'une faiblesse », et que « nous aurions sans doute grand tort d'en faire un état pathologique ». Avec réserves toutefois, car cet état « aggrave les constitutions perverse, mythomane et paranoïaque quand elle leur est associée ». Il faut en outre prendre garde que l'insensibilité voulue ne devienne, comme nous l'avons dit plus haut, ordinaire par l'accoutumance, et que l'homme cuirassé ne devienne pétrifié, car c'est la sensibilité qui fait la richesse de l'individualité, et l'incapacité de souffrir entraîne l'incapacité de jouir.

- L. W.

Accueil

INSIGNE n. m. (lat. insigne, de insignis, remarquable)

Marque distinctive. Ne se dit qu'en parlant des personnes ou des grades, des dignités, etc., et s'emploie le plus souvent au pluriel. Les insignes de la royauté.

Antiq. romaine. Nom particulier peint sur la poupe de chaque vaisseau, comme Scylla, le Centaure, etc.

Suivant les pays, suivant les temps, les insignes de l'autorité diffèrent. Après avoir été la marque du pontificat, le diadème et la couronne sont devenus dès la plus haute antiquité les insignes de la royauté. Le manteau teint de pourpre, chez les anciens et chez nous, doublé d'hermine, et tour à tour parsemé d'étoiles, d'abeilles ou de fleurs de lis, est encore un insigne du pouvoir des rois. Le costume des membres du clergé, de l'université, des corps savants et de certaines administrations, de même que l'uniforme de l'armée, sont des insignes de professions. Les chanoines ont pour insignes l'aumusse. La robe, insigne général de la magistrature et de l'université, dénote, suivant qu'elle est noire ou rouge, les simples juges et les modestes professeurs. L'officier municipal, le commissaire de police, etc., ont pour insigne l'écharpe tricolore.

La main est l'insigne de la justice, la hache celui de la juridiction suprême, et la masse celui de l'Université.

Les insignes ne signifient rien par eux-mêmes ; ils ne disent que ce que d'un commun accord on veut bien leur faire dire : ils ne sont compris que des initiés.

Si vous n'êtes pas au courant des usages que signifie pour vous la pourpre des souverains, la barrette des cardinaux, les galons des sergents, la chasuble du prêtre?

Accueil

INSINUATION n. f. (lat. insinuatio, de insinuare : insinuer)

Action d'insinuer, d'introduire doucement et adroitement quelque chose. L'insinuation de la sonde dans une plaie. Manière subtile de faire accepter ses pensées, ses désirs. Chose que l'on fait entendre sans l'exprimer formellement : les insinuations agissent sur les faibles.

- Adresse dans le style, dans le langage, par laquelle on insinue quelque chose. Acte de pénétrer en quelque sorte dans le sein, dans l'âme d'une personne.

- Dans l'art oratoire : forme douce, habile et pénétrante, discours qui, par une sorte de dissimulation et de détour, se glisse adroitement dans les esprits, et dont l'orateur fait usage surtout en abordant un sujet qui doit éveiller la susceptibilité et la répugnance de l'auditoire. Au lieu de marcher droit à son but, l'orateur cherche à l'atteindre par des moyens indirects : il détourne d'abord l'attention sur des objets et des idées en possession de la faveur de ceux qui l'écoutent ; puis, détruisant les préventions par des rapports habilement ménagés, par des transitions et des nuances heureuses, il ramène les esprits mieux disposés, et les force à considérer, à accueillir même ce qui semblait devoir les révolter.

- Histoire ecclésiastique. Nomination d'un clerc dans le personnel d'une paroisse.

- Droit canon. Sorte de déclaration de noms et surnoms, que les gradués étaient tenus de faire chaque année, à leurs collecteurs, sous peine de perdre leur droit pour l'année courante.

- Se disait pour l'enregistrement des actes, qui leur donnait un caractère d'authenticité. L'insinuation d'un acte de donation, d'un testament.

Accueil

INSOCIABILITE n. f. (du préf. in et de sociabilité)

Caractère de celui qui est insociable. Un homme insociable, c'est-à-dire avec qui on ne peut vivre, incommode, fâcheux, difficile à fréquenter.

Phys.: Corps insociables. Corps qui ne peuvent se lier, se mêler, ni s'accorder.

ANT.: Sociabilité, sociable (Voir ces mots).

Accueil

INSOUMIS, INSOUMISSION

Selon la formule classique, être insoumis, c'est « manquer de soumission, ne point obéir ». De par l'étymologie, même, les anarchistes sont des désobéisseurs, ce qui ne veut pas dire que tous les insoumis soient des anarchistes. Les individualistes anarchistes sont, par définition, des insoumis, ils se refusent à accomplir les services que, profitant de la puissance qu'il détient, l'Etat exige d'eux, et lorsqu'ils obtempèrent aux injonctions de l'Etat, ce n'est jamais que sous l'empire d'une menace, en ne prenant pas au sérieux leur acquiescement superficiel.

Il y a donc une différence entre l'insoumis par entêtement, le non-obéisseur par opiniâtreté, irréfléchi, qui ne raisonna pas son geste, et l'individualiste anarchiste prêt à passer toutes sortes de contrats, à condition qu'il puisse en discuter les termes, en examiner les clauses à la lueur de son avantage ou de son intérêt. Un des représentants les plus autorisés de la tendance tuckérienne de l'individualisme anarchiste a pu écrire : « Le gouvernement d'un groupement, d'une association volontaire quelconque n'est pas un gouvernement politique, car il ne cherche pas à exiger l'obéissance de tous, mais simplement réglemente les actes de ceux qui désirent être réglementés ; une forme semblable de gouvernement n'est pas opposée aux principes anarchistes » (Stephen T. Byington : What is Anarchism ?).

En effet, une association anarchiste peut s'administrer comme elle l'entend, et c'est son affaire. Elle cesse d'être anarchiste quand elle veut soumettre à cette administration ceux qui ne veulent pas s'y conformer et retenir malgré eux ceux qui ne veulent plus y obéir. Elle cesse également d'être anarchiste quand elle proclame que ne sont pas ou plus anarchistes ceux qui se refusent, hors de cette association, à être réglementés par les principes selon lesquels elle fonctionne. Dans ces deux cas, elle agit ou parle en archiste.

Cette digression terminée, qui nierait qu'en l'insoumis instinctif, il n'y ait, à l'état latent, un insoumis raisonné : le but de la propagande anarchiste est justement de le faire se révéler consciemment à lui-même.

On appelle plus particulièrement insoumission la situation dans laquelle se mettent les recrues qui ne répondent pas à l'appel qui leur est adressé de rejoindre leur corps. On rencontre parmi les anarchistes un certain nombre d'insoumis. Il y a plusieurs raisons à leur attitude. Plus encore que dans la vie civile - où ils sont cependant bien comprimés - l'affirmation et le déterminisme individuels sont, dans l'état militaire, restreints et réprimés, pour ne pas dire réduits à néant. Du fait qu'elle exige de l'individu qu'il obéisse sans savoir et sans demander pourquoi, celui-ci se trouve dans une position humiliante de subordination vis-à-vis de l'autorité militaire. En temps de guerre la situation est pire, l'unité humaine n'est plus qu'une

unité amorphe, inconsistante, dont disposent, comme d'un colis, d'autres hommes, obéissant eux-mêmes à des ordres qu'ils ne peuvent discuter.

Ce motif pourrait suffire. Il en est d'autres qui poussent l'anarchiste à l'insoumission. Il sait que la force armée est le principal soutien de l'Etat dans son rôle de protecteur des monopoles et des privilèges monétaires, fonciers, industriels, commerciaux. Il sait que l'absence de cet état mettrait en péril l'existence de l'édifice politique et économique de nos sociétés contemporaines. Il se refuse à être le complice de l'Etat, l'exécuteur des hautes et basses œuvres des systèmes d'oppression qu'il protège, le pilier du contrat social unilatéral.. Certains insoumis se placent à un autre point de vue : humanitaire ou religieux. Ceux-là ne veulent pas apprendre le métier de tueur d'hommes, par raisonnement sentimental ; ceux-ci entendent ne point désobéir au commandement biblique : « Tu ne tueras point ». Il semble que ces derniers soient considérés par les gouvernants, d'un meilleur œil que les autres insoumis.

L'insoumission est passible de peines plus ou moins élevées selon les pays. Un mois à un an en temps de paix, deux ans à cinq ans en temps de guerre avec, dans ce dernier cas, envoi dans une compagnie disciplinaire. Durant tout le temps que dure la guerre, le nom de l'insoumis est affiché dans les communes du canton dont fait partie la sienne. Ceci pour la France. Quoi qu'il en soit, la situation de l'insoumis est pénible ; s'il reste dans le territoire qui l'a vu naître, force lui est de recourir à la ressource fort précaire de vivre sous un nom d'emprunt, avec les papiers d'une personne ayant accompli son service militaire. S'il s'expatrie, il ne pourra rentrer dans son pays d'origine que si une amnistie l'y autorise. En temps de guerre, que la contrée où il ait pris refuge soit alliée à la sienne son ennemie, ou demeure dans la neutralité, rien ne le garantit contre un refoulement ou une expulsion, ou même un enrôlement forcé dans l'armée du territoire qui l'abrite. En temps de paix, sa situation n'est guère meilleure, et la tendance actuelle est qu'elle soit de moins en moins certaine, surtout aux Etats-Unis et en Europe.

Ces dernières lignes pour montrer qu'on ne saurait nier à l'insoumis un évident courage, qu'il soit instinctif ou raisonné, qu'il habite en Hollande, en Suisse, en Russie, en Yougoslavie, en Bulgarie ou sous les cieux de la France.

- E. ARMAND.

Accueil

INSPIRATION n. f. (du latin *inspiratio*)

Excitation cérébrale, sorte d'hypertension nerveuse, mouvement de la pensée, du sentiment, d'apparence spontanée, qui décuple l'activité intellectuelle et en particulier le jeu de l'imagination créatrice. C'est un enthousiasme propice à l'éclosion des idées, au l'appel et à la combinaison des images, aux envols de la pensée, au rythme de la phrase et dont bénéficie l'œuvre du poète, du peintre, du musicien, etc. L'inspiration de l'amour, de la foi, par exemple, renforcent les dispositions de l'artiste. « Le génie est une sorte d'inspiration fréquente », disait Marmontel.

La mauvaise orientation des décisions, des actes fait souvent dire : j'ai été mal inspiré en procédant ainsi. Le mot inspiration désigne aussi la chose inspirée. « L'amitié est une inspiration de l'âme » (Laténa). Les natures moutonnières ne s'ébranlent qu'à l'inspiration d'autrui. Beaucoup écoutent les inspirations de la colère, du ressentiment, des préjugés et des croyances. Des faibles, des irrésolus, des mystiques espèrent de quelque horizon mystérieux l'aide qui doit les arracher à des difficultés critiques : ils attendent l'inspiration. Cependant « la prévoyance est plus sûre que l'inspiration » (E. de Girardin). Le conseil ou l'intervention salutaire ainsi escomptés sont considérés comme ayant leur source dans les régions incontrôlées de l'être et plus souvent la crédulité les cherche hors de soi, en quelque Providence...

Les religions voient dans l'inspiration une communion momentanée de l'intelligence humaine avec le Divin : c'est une suggestion d'ordre spirituel dont ils rapportent à Dieu la causalité. Les actes de nos monarques absolutistes ont été présentés par leurs apologistes comme étant d'inspiration divine. Les ouvrages sacrés, les livres saints ont été, selon l'histoire religieuse, écrits sous l'influence de cette assistance céleste. L'inspiration est ainsi, pour les théologiens, « le secours surnaturel qui, s'exerçant sur la volonté de l'écrivain sacré, le détermine à écrire en éclairant son intelligence de manière à lui suggérer au moins le fond de ce qu'il doit dire » (Larousse).

Les hommes ne peuvent se laisser guider sans danger par la fantaisie ou l'arbitraire des inspirations. Ils doivent arracher le plus possible d'actes à l'incohérence et les faire entrer dans le cadre réfléchi de la raison et du sentiment surveillé et porter sur eux ensuite l'énergie propre de leurs résolutions.



Accueil

INSTABILITE n. f. (du préf. in et de stabilité)

Manque, défaut de stabilité. On ne l'emploie guère qu'au figuré. L'instabilité des choses humaines. L'instabilité des opinions. L'instabilité de son esprit. L'instabilité du monde.

Défaut de permanence, état de ce qui est soumis au changement : « L'instabilité est une condition essentielle de la vie. L'expérience de la vie nous enseigne l'instabilité de l'amour plutôt que sa constance » (Saint-Marc Girardin).

Mécan. rationnelle. On dit que l'équilibre d'un système est instable lorsque l'introduction de la moindre cause extérieure peut le rompre complètement, de manière à amener des déformations ou des déplacements finis.

Chimie. Combinaison instable, celle qui se détruit facilement.

Métallurgie. Acier instable, acier qui perd aisément ses propriétés.

ANT. Stabilité, stable (voir ces mots).

Accueil

INSTAURATION n. f. (de instaurer, latin instaurare : de in, en, et d'un primitif perdu staurare, que l'on trouve aussi dans restaurare, et qui paraît signifier affermir, palissader, d'un substantif inusité staurus, qui paraît répondre au grec stauros, pieu, palissade, et au sanscrit sthavaras ; fixe, ferme, fort, zend çtawra. La racine commune de toutes ces formes est évidemment dans le sanscrit sthâ, être debout, qui est resté avec une foule de dérivés dans toutes les langues de la famille aryenne)

Action d'instaurer, d'établir, de fonder : l'Instauration du temple de Jérusalem, des jeux olympiques. L'instauration d'un gouvernement, d'un usage. Par l'installation de la société libertaire, l'homme ne sera plus un loup pour l'homme, l'autorité disparaîtra, ainsi que l'exploitation et le commerce. Les humains vivront dans un maximum de libertés et de bien-être. Les causes de leurs dissentiments ayant disparu, au lieu de se haïr ils s'aimeront.

Accueil

INSTIGATION n. f. (latin instigatio ; de instigare, instiguer, inciter)

Incitation, suggestion, sollicitation pressante par laquelle on pousse quelqu'un à faire quelque chose. Se prend le plus souvent en mauvaise part : il a fait cela à l'instigation d'un tel. Les instigations de cet homme l'ont séduit.

Anc. jurispr. Instigateur, dénonciateur. Lorsqu'un accusé était absous, il avait le droit d'obliger le procureur à lui nommer son instigateur.

Accueil

INSTINCT n. m. (du latin *instinctus*, de *instiguer*, pousser, exciter)

Quand nous disons de l'instinct qu'il est « un mouvement naturel qui pousse à faire certaines choses sans le secours de la réflexion », c'est surtout, ainsi présenté, l'extérieur de l'instinct que nous voyons et la soudaineté sans guide de ses élans. Mais sa figure ne révèle ses mobiles et le moteur en demeure caché... On dénomme aussi instinct, extensivement, chez l'homme, cette « impulsion intérieure et involontaire qui meut l'âme humaine ». Et c'est en ce sens que La Fontaine disait : « Nous n'écoutons d'instincts que ceux qui sont les nôtres ». Mais l'instinct est surtout cette « stimulation intérieure qui détermine l'être vivant à une action spontanée, involontaire ou même forcée, pour un but de conservation ou de reproduction ». L'instinct - ou mieux la série coordonnée des instincts comme la sauvegarde irraisonnée des êtres animés. Il est pour chacun d'eux une tendance à la conservation, à l'équilibre, une propension à accomplir les actes qui garantissent dans l'univers sa position, sa vitalité et son évolution propre... L'instinct n'est pas particulier aux animaux. Les plantes révèlent des instincts saisissants, telle la cuscute cherchant pour s'enrouler des végétaux vivants. Les réactions des êtres inorganiques dans un milieu modifié sont comme un embryon d'instinct...

Bory de Saint-Vincent a pu voir judicieusement, dans l'instinct, « la première conséquence vitale de l'organisation et pour ainsi dire l'essence de l'individualité animale ou végétale ». L'instinct a pour champ principal les fonctions conservatrices et reproductrices. Jusqu'au plus profond des cellules il préside au mouvement vital, assure au cœur son rythme distributeur, enseigne aux vaisseaux chylifères à démêler les sucs nourriciers... Il veille inlassablement - car le sommeil ne suspend pas son activité - sur une gamme étendue d'opérations naturelles qui trouvent dans le plaisir et la douleur leur contrôle attractif ou répulsif. Est-ce là un signe suffisant pour prétendre que l'instinct, « suite, disent certains, de la constitution de l'ordre universel », a précédé l'organe et que la faculté de discerner le bien de l'être n'a pas été acquise lentement, après des expériences meurtrières, des tâtonnements et des erreurs dont les conséquences ont pu être la mort pour des millions d'individus? L'instinct n'est-il pas la répétition avisée d'abord et par la suite purement mécanique (jusqu'à ce stade extrême où la conscience est imperceptible) des actes favorables aux cellules ou à leurs groupements, moyens enfin découverts sur le chemin de multiples sacrifices?...

Préalablement à la possession individuelle de certaines armes défensives, se reconnaît chez l'animal une tendance à en appeler le secours et se manifeste comme l'impatience de leur usage. Sous la poussée d'un instinct primitif et, semble-t-il, spécifique, le jeune taureau sans cornes frappe déjà de son front baissé et le chien encore sans dents mordille avec une ténacité qui souligne la prédominance

d'un appareil trop lent à lui prêter son appui. Un instinct obscur, antérieur à la puberté, avertit les sexes, par son trouble, que va s'ouvrir pour eux « la source mystérieuse de volupté ». Venue du lointain des générations, à travers les prémices confuses dont la chair sent déjà le frémissement, vibre la promesse de l'essor amoureux. Dans les organes spéciaux des êtres sexués, n'y a-t-il que des affinités s'appelant et tendant à retrouver leurs conjonctions premières? Et l'instinct génésique, dans ces organes doués de propriétés attractives, n'est-il que la garantie en quelque sorte moléculaire de l'œuvre de reproduction?...

De ce que l'instinct semble avoir pour siège - dans les animaux sans cerveau - les fibres mêmes intéressées, s'ensuit-il que cette dispersion primitive aux injonctions localisées ne puisse rejoindre les forces qui, au sein des êtres supérieurs, opèrent, dans la région cervicale, leur concentration pour, de ce foyer, refluer à travers la vie en ondes directrices. Les spécialisations qui subsistent, au cœur même du système nerveux et font du système ganglionique le moteur des actions de conservation et de reproduction et le gardien fidèle de la vitalité, tandis que le système spino-cérébral commande aux voies de l'intelligence et de la sensibilité externe et prépare la personnalité, ces spécialisations qui, de l'enfant à l'humain accompli, révèlent des gradations d'importance et comme un transfert progressif d'attributions, peuvent n'être qu'une division du travail, tacite et circonstanciée et tendre à leur tour vers l'unité de direction dans la diversification toujours plus coordonnée de l'exécution... Faudra-t-il accepter, à un certain niveau, la rupture de l'essentielle parenté qui, sous nos investigations, semble rattacher les êtres incomplets aux espèces déjà perfectionnées, briser l'échelle ascensionnelle par laquelle, de l'inorganique sommaire à l'organique développé s'étage insensiblement l'univers mouvant? Admettre que dans les centres instinctifs, aux réactions locales d'automates, des ascidies ou des zoophytes par exemple, rien ne sommeille en germe de ce que seront les manifestations lucides de l'intelligence et de la volonté humaines? Des zones où l'instinct commande en maître à celles où l'intelligence dirige au point de perturber l'économie, n'y a-t-il pas mille échanges ténus, une constante évolution, sans solution de continuité? Où sont les bornes « prescrites » (comme dit Voltaire) au développement de l'instinct, à l'extension de ses capacités, aux modifications même de son essence? Quand il avance que « c'est à un instinct mécanique, qui est chez la plupart des hommes, que nous devons la plupart des arts, et nullement à la saine philosophie », ce même auteur n'élève-t-il pas l'instinct sur un plan de beauté où d'autres s'obstinent à faire briller, comme un astre à part, l'intelligence? Il souligne en tout cas, involontairement peut-être, des similitudes troublantes et condamne les démarcations aventurées...

N'y a-t-il nulle part, d'ailleurs, dans l'instinct l'embryon de l'intelligence rudimentaire? Devons-nous regarder celle-ci comme apportée, avec ses caractères distinctifs, dans le berceau d'une catégorie privilégiée? Et où le situera-t-on, cet apport? Quel animal (si on ne remonte à la plante) aura le « glorieux prestige » d'avoir reçu le dépôt d'une faculté dont l'homme a tiré de si merveilleuses applications? Nous avons quitté l'homme-roi, aux attributs célestes. Penché vers nos frères immédiats, les mammifères quadrumanes, nous discernons les traits d'une

ancestralité lumineuse. Et s'ébauchent, bien au delà d'eux, les manifestations préliminaires de ce qu'on a dénommé - par opposition plus que pour sa nature exacte, l'intelligence, une intelligence qui n'est souvent - maladroit encore et dangereux en ses essais - qu'un instinct de remplacement...

La science remue péniblement les origines de l'instinct et la philosophie s'arrache avec effort, parmi tant de problèmes impénétrés, aux explications vaines, mais reposantes des divines innéités...

Considéré dans l'individu, l'instinct a pu mériter cette définition de W. James : « une faculté d'accomplir certains actes en vue de certaines fins, sans prévision de ces fins, sans éducation préalable de ces fins ». Dans l'unité passagère et limitée, le champ est trop menu où opèrent les chocs en retour et les éducations. Et une sorte d'invariabilité semble souligner dans la marche de l'instinct son aveuglement. Les rectitudes comme les redressements ne dévoilent leurs raisons qu'à travers les séries d'êtres et n'en désignent, dans le moment, au chercheur les courants décisifs gagés par des épreuves cruelles. Cependant, au fond du chat qui, sans apprentissage, bondit vers la souris, il y a la lente accumulation des habitudes d'une catégorie d'êtres qui demande à la même proie sa subsistance. Et dans le castor bâtisseur, dans l'abeille géomètre œuvre une adaptation lointaine, devenue l'habitude ancestrale, l'instinct de l'espèce. Et la souplesse, et la perfectibilité de l'instinct nous mettent en garde contre le fatalisme d'une innéité et nous font chercher dans l'hérédité le processus de sa fixation.

Si l'instinct évoque le désir, il n'est pas l'aspiration vague et comme détachée des moyens. Autrement riche et précis dans sa complexité, il constitue un tout cohérent tendu vers le but et organisé pour la réussite. Ses interventions sont d'autant plus vigoureuses qu'il ne connaît pas les tergiversations de l'intelligence qui soupèse l'inattendu, et qu'il fonce sans songer à se garer de l'inaccoutumé, sans s'effriter dans la prudence et la circonspection. Plus encore que les passions naturelles (avec lesquelles il se confond parfois) et plus que les passions acquises - soudaine ou habituelles - l'instinct a un caractère frappant d'irrésistibilité, surtout quand ses manifestations visent la sustentation ou la perpétuité. Le loup affamé quitte l'abri salubre où le cloue une peur quotidienne. L'oiseau fige dans une, lente incubation sa mobilité coutumière. La femme retourne à l'amour même après l'enfantement césarien. Mille traits attestent ainsi la tyrannie d'un appel ancré aux fibres profondes...

La nature de l'instinct? Pour Descartes, l'instinct est purement mécanique. Pour Spencer, c'est une action réflexe composée. Pour Cuvier, c'est une imagination sensorielle préalable... Trois théories principales s'efforcent d'en expliquer l'origine, Cuvier et Jussieu y voient une « propriété exclusive et irréductible de la vie ». Elle est, pour Condillac, une habitude individuelle. L'école évolutionniste, avec Darwin, Spencer, en recherchent la source dans la démarche accidentelle devenue une habitude héréditaire...

Le transformisme a pour sa vraisemblabilité des évidences aujourd'hui reconnues. Ainsi l'instinct, à l'encontre d'assertions tenues longtemps pour des axiomes (« l'instinct est inné, antérieur à toute éducation, aveugle, uniforme,

invariable et limité à un ordre spécial de faits », disait Bouillet), n'est – au moins absolument - ni aveugle, ni immuable, ni irréfléchi, ni invariablement spécifique. Et tombent, avec cette théorie, les cloisons étanches. Du réflexe à l'instinct, de l'instinct à l'activité réfléchie, un courant continu déplace les caractéristiques et des prédominances, seules, différencient les classes. Des rives, le castor traqué a gagné le milieu des étangs. L'abeille utilise les fondements artificiels de l'apiculture mobiliste, pare, en certaines contrées, aux dévastations du sphinx atropos en rétrécissant l'entrée de la ruche, va jusqu'à l'abandon - accidentel et circonstancié - de l'hexagone des cellules pour le pentagone, etc. Et si le percement d'une cellule commencée (argument invoqué par Cuvier), perforation qui la rend d'avance inutilisable, n'empêche pas l'abeille d'en poursuivre l'achèvement, la même altération répétée et systématique, attirerait l'attention de l'espèce (la nature en offre des exemples) menacée dans sa vitalité et l'inciterait à y porter sa résistance, voire un renforcement préventif.

La persistance des instincts est toute relative. Et certains disparaissent, d'autres prennent naissance dans les circonstances. Le défaut d'usage en émousse, en anéantit même d'importants (migration chez certains oiseaux, orientation chez l'homme civilisé, le vol chez les canards sauvages domestiqués, etc.). La sauvegarde en ébranle de nouveaux. Dans les terres inhabitées jadis, les animaux que ne troubla d'abord l'apparition de l'homme se dérobent aujourd'hui à son approche, etc. Il n'y a pas dans l'instinct de volonté initiale comme il n'y a pas d'intention préalable. Dans la répétition - utile à l'individu ou à l'espèce - s'est forgée sa puissance. Et il ne s'est durablement fixé, relativement cristallisé, qu'à un niveau suffisant de capacité et non sans le secours de réactions avisées... Des habitudes, sous nos yeux et dans la limite individuelle, donnent parfois à certains mouvements (observables dans la natation, par exemple, la musique instrumentale, etc.) dans la conscience apparente, ce recours instantané, cette absence d'hésitation si significatif de l'instinct...

Les traits de l'instinct sont d'autant plus accusés, sa sûreté plus grande, que les espèces ont conservé leurs mœurs et leur milieu primitifs et que leur activité se trouve bornée à la satisfaction des besoins essentiels. Plus l'animal s'évade de son cadre premier, modifie et raffine ses conditions d'existence, plus il s'éloigne aussi des bases qui sont sa garantie naturelle. Il arrive - et c'est le cas pour l'homme - à quitter le sol ferme des mouvements normaux, défensifs ou agrégateurs. Sur le plan factice des civilisations, ses gestes désaxés abandonnent souvent le sens de leur nécessité. L'activité dispersée les répudie même au profit de manifestations épuisantes. Et le sage en vient à en rechercher le chemin perdu par les raisons de la connaissance... L'inconscience (l'échelon le plus bas de la conscience plutôt que sa négation) dont il est fait état contre l'instinct n'apparaît telle sans doute, en l'atmosphère originelle des actes, que parce que nous manque l'appareil apte à en mesurer les sensations conséquentes, enregistrées ou non au passage selon l'intensité, l'occasion, l'affluence, le sujet, etc., et que les êtres inférieurs, en leur impressionnabilité confuse, en subissent souvent les répercussions sans que rien ne les extériorise. Et la conscience (d'ailleurs toujours impressionnée, mais plus ou moins détentrice), avec l'usage, se libère dans le réflexe du souci de la conservation,

comme elle le fait pour les habitudes qui, à tort ou à raison, s'incorporent à la vitalité...

De l'instinct à l'intelligence, ces deux forces longtemps dissociées par les philosophies dualistes, la science évolutive voit surtout des différences de degrés et des aspects circonstanciés. De l'instinct droit à l'intelligence avertie, il y a davantage la transposition, dans le domaine d'une vitalité élargie, par une série de chaînons progressifs, que l'abandon d'une zone où stagnent des types arrêtés pour une région où le mouvement proprement intellectuel serait l'apanage d'une race distincte et privilégiée. Mais la mécanique subconsciente des instincts primaires se complique d'une balance d'observations et subit la poussée de contraires répétés. Elle est susceptible de profondes modifications collectives qui sont davantage des adaptations que des déviations. Et l'on y découvre les rudiments d'un obscur travail de réflexion qui dépasse la zone passive des réflexes. De même le jeu rythmé de certains cerveaux ramène l'attention humaine vers les sources où s'abreuve l'élément vital et renoue le fil conservateur qu'on ne brise jamais longtemps impunément. C'est dans ces régions intermédiaires - multiples et perfides - où l'instinct brut a perdu pied et où l'intelligence (instinct peu à peu lucide et idéalisé) tâtonne, louvoie, s'égare que des méconnaissances passagères prennent l'ampleur des catastrophes. Car l'être est animé d'une vitalité souple à ce point qu'il peut, pendant plusieurs générations, entrer en lutte avec ses organes sans entraîner sa disparition. Ses instincts secondaires ne l'avertissent que faiblement. Des réactions sporadiques l'intelligence néglige le rappel. Et il se précipite à des réductions et des déchéances dont il faudra des siècles pour remonter le cours, et à des ravages et des atrophies qui seront, eux, irrémédiables. Péremptoire est la voix de nos grands besoins négligés. Et sans appel sont les sanctions qui en frappent les enfreintes. Et il faut voir la persévérance dans la ligne où ils se satisfont comme le résultat d'expériences violentes de l'espèce qu'ont payées de leur existence des individus rebelles aux commandements de la vitalité. De celle-ci l'instinct est comme le fluide tentaculaire et il traduit l'harmonieuse obéissance aux exigences intransgressibles qui, au plus fruste intellect, dépêchent en émissaires les sensations.

De l'acte « instinctif » à l'acte « volontaire » est toute la distance de l'indispensable et de l'immédiat au médiat amplificateur. Deux grandes branches d'instincts orientent en effet l'activité de l'être. Vers la durée, avec les besoins d'entretien, l'instinct de conservation. Vers l'accroissement, avec les besoins d'expansion, l'instinct de curiosité... Instincts individuels, spécifiques, sociaux... mouvements dont le spiritualisme situe les raisons dans la finalité et dont la cohérence continue qu'elle présuppose manque pour nous d'évidence. Dans l'immensité de l'univers et l'infini du temps (si relatives même soient de telles conceptions) combien de rencontres du hasard ont dû bousculer de « lois » et d'hypothétiques systèmes. Et, dans le chaos des mondes s'entremêlant, combien d'événements fortuits ont dû transfigurer d'apparences et révolutionner de rythmes!

Autour de nous, que d'instincts révolus qui s'obstinent, d'instincts nocifs qui triomphent, d'instincts perturbateurs qui montent. Et, à côté des « mauvais instincts » régnants, que d'instincts droits, naturels, logiques, féconds sont refoulés

ou brimés! A travers l'ancestralité viennent troubler les rapports humains des instincts - instincts directs ou de cortège - encore virulents et dont la mort profite, souvent, plus que la vie. Pour une humanité qui voudrait éclairer, dégager, libérer sa route, que d'instincts à réduire. Tous ceux, entre autres, dont la nécessité disparaît avec l'élévation de l'espèce et qui appesantissent cependant une durée malfaisante. Ceux que la substitution d'autres facteurs plus largement opérants a rendus caducs en fait ou en raison, sinon au regard de tous les hommes. Tel - pour citer le plus saisissant - l'instinct du meurtre (aux prémices « naturelles » déjà contestables) et ses efflorescences : les instincts sanguinaires, les instincts de brutalité, de violence, etc., devenus sans objet depuis que les hommes ont renoncé à la lutte (physique et individuelle) pour l'aliment et assurent leur subsistance par des méthodes pacifiques, demandent normalement à la conjonction des efforts, au savoir industriel et non au conflit, la satisfaction de leurs appétits généraux. Au niveau humain actuel, l'entraide est capable de répondre en puissance efficace à toutes les exigences saines des besoins. Et les heurts sanglants de l'ambition, du rapt, de toutes les passions appropriatrices ne sont que des survivances faussées d'un instinct qui, affranchi de la proie, persiste à en poursuivre les ombres, à s'acharner sur des similitudes et des déviations. A refouler aussi tant d' « instincts » secondaires qui ne sont que des habitudes vicieuses (voir *Habitude*) ou dégénérées ou qui s'éternisent au-delà du but et de l'époque! A l'intelligence de s'entourer des lumières nécessaires au contrôle judicieux des instincts et à la mise au ban humain des instincts vides qui rôdent toujours autour de nos mouvements et s'alimentent à l'abdication de nos volontés.

- Stephen MAC SAY.

OUVRAGES A CONSULTER. – Romanes : *L'Intelligence des animaux et L'Evolution mentale des animaux* ; Darwin : *L'Origine des Espèces* ; Espinas : *Les sociétés animales* ; Al. Lemoine : *L'Habitude et l'Instinct* ; Joly : *L'Homme et l'Animal* ; J.-H. Fabre : *Les merveilles de l'Instinct chez les insectes, Souvenirs et Nouveaux souvenirs entomologiques* ; Hartmann : *Le darwinisme* ; Lubbock : *Les Fourmis, les Guêpes et les Abeilles* ; Blanchard : *Les métamorphoses, les mœurs et les instincts des insectes* ; Costantin : *Les végétaux et les milieux cosmiques* ; Zaborowski : *Les migrations des animaux* ; G. Le Bon : *L'Homme et les sociétés*, etc. Et aussi les œuvres de Buffon, Réaumur, G. Leroy, Cuvier, de Jussieu, Condillac, Bouillet, Spencer, W. James, etc.

Accueil

INSTITUTION n. f. (du latin institutio)

C'est le terme vaste qui désigne tout ce qui est inventé, instauré. Il convient à la fois à l'action même et à la chose établie : l'Eglise se prétend d'institution divine. L'Armée est une institution néfaste. Institution a aussi le sens - aujourd'hui vieilli - d'action de former et d'instruire, « Vous faites de l'institution des enfants un grand objet de gouvernement » (Voltaire), voire d'éducation. « La bonne institution sert beaucoup pour corriger les défauts » (Descartes). Le mot s'applique encore couramment, de nos jours, aux écoles, aux maisons d'éducation : les institutions laïques, congréganistes, etc. En jurisprudence, c'est une disposition, testamentaire ou autre, qui fixe qualité d'héritier : institution contractuelle. En droit canon, c'est la mise en possession d'un office et de la juridiction afférente, c'est pour le clerc une investiture ecclésiastique...

Les lois fondamentales qui régissent un Etat, les œuvres et les établissements caractéristiques d'un régime sont leurs institutions. Elles en constituent l'armature et en reflètent plus ou moins fidèlement l'esprit. La vitalité des institutions les meilleures dépasse presque toujours leur utilité : les sociétés sont souvent paralysées par des institutions caduques. Et la routine des hommes au service du conservatisme des règnes entrave l'effort des novateurs attachés à réaliser des institutions nouvelles. Le désaccord entre la nature humaine, ses besoins, ses aspirations et les institutions des sociétés modernes est le reproche essentiel que leur adresse l'anarchisme. Il s'oppose aux institutions particularistes qui visent à assujettir la prédominance des castes et à perpétuer le privilège, à entretenir, en système, le conflit permanent des intérêts au lieu d'en rechercher l'équilibre. On trouve, dans l'Encyclopédie, à la fois du point de vue de leur principe et de leurs applications, dans leur bloc plus ou moins cohérent comme en leurs exemples typiques, avec leurs traits communs et leurs dissemblances, l'exposé critique des institutions que notre philosophie dénonce et dont elle poursuit la disparition. C'est à la base même des institutions, dans l'esprit qui les anime, dans les intentions qui président à leur réalisation qu'il faut chercher les raisons de leur nocivité, interroger aussi leur viabilité. Les pires institutions ont besoin de rencontrer dans la mentalité et les mœurs ambiantes des sympathies complices et des correspondants harmoniques : les institutions d'autorité trouvent dans l'ignorance et surtout la passivité leurs possibilités d'instauration et la garantie de leur durée. La conjonction, dans le peuple, de la conscience de ses droits et des énergies adéquates, aurait raison, sans retour, des institutions qui exercent sur lui une compression séculaire.

- L.

Accueil

INSTRUCTION n. f. (lat. instructio)

Tout ce qui peut donner quelque savoir de ce qu'on ignore, des éclaircissements sur quelque objet que ce soit. Particulièrement - et c'est la tâche des établissements de ce nom - quelque chose, d'enseigner diverses connaissances à la jeunesse »...

Un des vices essentiels de la culture de notre époque est d'être basé sur « l'instruction », sur la possession superficielle, de se satisfaire dans l'emmagasinement des connaissances. Et c'est, orientée vers des fins trompeuses, de se désintéresser de la valeur au profit de la quantité. Pire encore : c'est de refouler les moyens qui garantissent la persistance du goût de s'instruire et la possibilité ultérieure du choix des matériaux à recueillir. L'enseignement, puisqu'à cette partie de l'éducation générale se rattache plus spécialement l'instruction (voir éducation, enfant, enseignement, individualisme, connaissances en abondance, non de retenir celles-là seules que désigne leur qualité. Outre les dangers que présente, pour un cerveau en voie de formation et aux cases encore exigües, l'accumulation de données inutiles, mensongères et intéressées, voire même pernicieuses, cette méthode prive du logement utile les meilleurs aliments du savoir. L'instruction ainsi entendue a d'autres conséquences redoutables aussi : elle fonde le savoir sur l'acquisition passive, et l'acceptation, non sur la recherche active et la pénétration. Apprendre lui suffit, comprendre est superflu et, en général, dangereux. La mémoire est donc appelée à contribution au détriment de l'intelligence. Et l'on exige d'elle un effort absurde, excessif...

L'instruction aboutit ainsi au savoir apparent ou déformé, pire que l'ignorance, le « savoir » par la foi et non par la science et la raison. L'école laisse après elle un cerveau lassé, précocement surmené, moins curieux que l'inculte sain, moins ouvert à l'enrichissement véritable. Elle fausse d'ailleurs et paralyse les facultés intellectuelles et jusqu'à l'évolution morale... L'aptitude permanente, pour l'individu, à reculer les bornes de son inconnu, se trouve comme anéantie sous le faix d'une instruction générale qui jamais ne sollicite, pour ses réalisations, un effort personnel d'investigation et l'exercice de l'initiative et du jugement. Erronée, abusive et purement quantitative, l'instruction devient pour l'enfance (pour la progéniture populaire surtout) une permanente altération et elle fait peser sur son avenir toutes les tares de l'oppression. Croire et retenir sont les axiomes de l'instruction générale et dans la vie de l'homme fait, comme à l'âge scolaire, la chose lue, les propos du maître conserveront, pour le travailleur en particulier (plus négligé d'ailleurs, dans l'adolescence, que le bourgeois au bien-être duquel coopèrent, par surcroît, les « vérités » de l'instruction) un prestige d'évidence. Il restera, au long de ses jours, incapable de redresser, par la critique, les assertions de l'imprimé, les pantalonnades

du bateleur politique. Et le livre, le journal surtout (son unique pâture le plus souvent) deviendront le catéchisme où se falsifie l'opinion...

Les générations, façonnées dès le jeune âge par l'instruction publique et nourries plus tard par une presse habile et toute-puissante, continuent, presque à l'égal des masses ignorantes d'hier, à n'être que lentement accessibles à la conscience de leurs intérêts véritables et capables de discerner la voie de leur libération.

Dans le domaine pratique et immédiat, l'instruction, telle qu'elle est départie aux enfants du peuple, a eu pour résultat, entre autres, d'arracher au milieu premier les natures plus favorisées. Abusées par un acquis façadier, ces fausses « élites » ont vu l'instruction incompatible non tant avec la condition qu'avec le labeur paternel. Le vernis de « la primaire » ou de ses prolongements a exacerbé la vanité des « parchemins » ouvriers et paysans. Et ils se sont jetés, rougissant du travail des mains et de la salissante production, dans les carrières où triomphe le larbinisme intellectuel : la bureaucratie et le fonctionnarisme. Ces transfuges sont d'ailleurs les serviteurs zélés d'une classe dont ils copient les mœurs et envient les prérogatives. Et la bourgeoisie possédante s'est ainsi assurée, par l'instruction, des recrues pour ses cadres administratifs comme pour ses organismes de répression. Le prétentieux chapeauté, galonné ou seulement mis en vedette par un uniforme de laquais, détenteur considéré d'une parcelle d'autorité, saura, contre les siens, assurer, avec toute la rigueur attendue, la conservation d'un régime auquel il s'est passionnément intégré...

L'instruction dont nous dénonçons ici les tares et les fins particularistes, apporte donc des éléments multiples et précieux au dressage méthodique des collectivités. Cependant, les déracinés ne renient pas tous leurs origines. Certains sont réfractaires au modelé bourgeois et ne cèdent rien d'eux aux ambitions mesquines. Triant, parmi le fatras des prêches et des manuels, le bon grain de l'ivraie multiple, dégageant leur cerveau d'une instruction massive et frelatée, des unités s'essorent vers une intelligence valeureuse. Glanant, dans le savoir que les forces régnautes ont tenté de jeter sur eux en étouffant manteau, tout ce qui peut agrandir le domaine d'une pensée courageuse, ils mettent - et c'est le châtimeut des « instructions » obscurantistes - patiemment conquise et leur vouloir fortifié de science. A travers l'instruction montent ainsi - malgré les perfidies et les arrière-pensées de nos maîtres - des forces attentives à la peine des hommes et dévouées au bien commun.

- LANARQUE.

Accueil

INSTRUCTION POPULAIRE

L'individu arrive nu, faible, désarmé dans la vie et dans la société. Généralement, l'animal acquiert rapidement les moyens de résistance aux éléments et d'adaptation sociale qui lui sont nécessaires pour vivre. Un pelage ou un plumage le préserve des intempéries. Une prompt formation de l'intelligence, guidée par la sûreté d'un instinct reçu dès le premier souffle de vie, lui fait trouver sa nourriture, le met en garde contre les dangers et lui permet d'apporter, dès qu'il est adulte, sa contribution normale à la prospérité du groupe. L'homme, lui, reste longtemps dans son état d'infériorité primitive. Il faut de longues années de soins assidus pour qu'il acquière une santé robuste ; il en faut encore de plus longues pour la formation de son esprit et l'acquisition des connaissances nécessaires à la vie. Cet état d'infériorité aurait vite amené la disparition de l'individu humain s'il était resté livré à lui-même ; la vie en société l'a sauvé, mais comment ?

Michelet a constaté que la lenteur dans la formation est le cas des espèces supérieures. Ne nous targuons pas trop de cette supériorité de l'espèce, car ses conséquences sont trop funestes au point de vue social lorsqu'on considère comment la société sauve l'homme. Lui procure-t-elle toute la nourriture et tous les soins du corps dont il a besoin pour acquérir une santé robuste ? Met-elle à la disposition de son esprit toutes les connaissances nécessaires pour lui faire trouver, par sa propre expérience jointe à celle des autres, le bien-être et la liberté auxquels il a droit ? Non. Dans le plus grand nombre des cas, elle ne le sauve qu'à demi et seulement pour en faire un esclave de l'exploitation de l'homme par l'homme. Elle le sous-alimente pour l'entretenir dans une faiblesse physique constamment menacée de la maladie organisée socialement. Elle le sous-instruit pour le maintenir dans l'ignorance de son véritable bien. Elle ne lui permet de vivre que pour les autres, dans la misère physiologique, dans l'erreur intellectuelle, dans la détresse morale.

Plus l'espèce humaine a avancé en âge, plus elle a multiplié ses connaissances par ses observations et ses recherches, plus l'acquisition du savoir a été nécessaire à l'individu. La vie sociale est devenue de plus en plus difficile pour l'ignorant ; le temps n'est pas loin où elle lui sera tout à fait impossible. Aussi, l'ignorance a-t-elle toujours été le moyen supérieur de domination, et l'effort principal des gouvernements, on peut presque dire leur seul effort, a-t-il été de maintenir les hommes dans cette ignorance. Or, trop souvent, leur effort a été facilité par leurs victimes elles-mêmes, persuadées qu'elles n'avaient pas besoin de s'instruire, ne se rendant pas compte qu'un tel sentiment est chez l'individu un véritable crime contre lui-même et qu'il est pire que le suicide la vie à l'état de brute sans travail de la pensée et les servitudes qu'elle crée étant pires que la mort.

C'est par l'ignorance imposée ou volontaire que s'est formée la masse des « vagues humanités », des « espèces intérieures » comme disent ironiquement ses exploiters. C'est par elle que se maintient dans un moindre état de résistance physique, intellectuelle et morale le « matériel humain » des casernes, des lupanars, des usines et des champs de bataille où, disent les cyniques profiteurs de cet état de choses, « se régénère l'humanité! ... ».

Combien d'individus, dans l'immense troupeau humain, sont véritablement instruits dans l'art de vivre? Déjà, dans les premiers soins et dans l'éducation de l'enfant, l'espèce humaine se montre inférieure à la plupart des espèces animales qu'elle méprise si sottement. Trop souvent, un empirisme grossier préside à ces soins et à cette éducation, et des calculs sordides font confier l'enfant à des mercenaires. Plutarque a écrit: « Seule de toutes les espèces, l'espèce humaine ignore les tendresses désintéressées et n'aime que quand elle y trouve avantage ». Tous les animaux savent élever leurs enfants et il n'y a pas, chez eux, de « remplaçantes ». Plus tard, s'ils ont survécu à des soins imbéciles et à de mauvais traitements, combien d'hommes sont préparés à la lutte pour la vie, peuvent vivre par eux-mêmes sans le secours d'expédients plus ou moins funestes à leur santé, dégradants pour leur pensée et leur moralité?

L'homme doit s'instruire dans l'art de vivre comme dans son métier ; les idées générales lui sont aussi nécessaires que le savoir professionnel. La connaissance du métier crée la liberté du travailleur dans sa profession ; les idées générales le font libre devant les autres hommes : ce sont elles qui donnent le goût de la liberté et son morceau de pain. Si le travail mécanique est de plus en plus asservi, méprisé, c'est que le travailleur est de moins en moins instruit dans son métier et c'est aussi parce qu'il est moins préparé à la vie intellectuelle et morale. L'artisan, jadis, créait les chefs-d'œuvre. Ceux-ci perfectionnaient la vie de l'artisan en même temps que la vie générale. Le capitalisme a tué le chef-d'œuvre avec l'artisan ; il a souillé le travail en même temps que l'ouvrier en remplaçant celui-ci par le manœuvre sans connaissances spéciales qui perd, dans l'ignorance de la valeur professionnelle, le sentiment de sa valeur humaine, de sa dignité, de sa personnalité, pour se fondre dans l'anonymat de la bête de somme interchangeable. Le laboureur est satisfait devant ses sillons régulièrement tracés. Le forgeron est content de lui lorsque, sous son marteau, le fer a pris une forme agréable. L'écrivain a du bonheur devant sa page bien écrite. Celui qui peut apporter dans son travail un faire personnel, pour lequel il s'est instruit, en a une fierté et une joie qu'il communique aux autres. Il défend son travail comme le fruit de son effort et de son intelligence et il se défend lui-même.

Il y a deux façons de tenir les hommes dans l'ignorance : en leur refusant toute instruction et en leur enseignant l'erreur (voir Ignorantisme). Tant qu'on a pu ne donner aux masses populaires aucune instruction, on l'a fait. Lorsque, sous la poussée irrésistible du progrès résultant de l'évolution naturelle, instinctive, vers le bien-être, on n'a plus pu pratiquer la complète ignorance, on a institué alors l'enseignement de l'erreur suivant les intérêts des puissants. L'autorité, imposée d'abord par la seule force brutale, s'est mise à argumenter, s'est fleurie de

rhétorique. On a flatté la victime en paraissant s'adresser à sa raison ; on a abusé de sa crédulité au point de la convaincre que son exploitation était logique, naturelle, et qu'il n'y avait rien à y changer. La pauvre dupe résignée a dit avec ses maîtres : « Il y aura toujours des riches et des pauvres, comme il y aura toujours des voleurs et des volés et qu'il y aura toujours des guerres. Que deviendrions-nous s'il n'y avait plus de patrons pour nous faire travailler, de gendarmes pour nous garder, de soldats pour nous défendre...? » C'est cet enseignement de l'erreur qui fait admettre, entre autres mystifications, celle du « peuple souverain », mystification sinistre, car entre l'ignorance où était tenu l'esclave et la quasi-ignorance où demeure le prolétaire actuel, la différence n'est pas plus sensible qu'entre l'ilote sur qui le maître avait droit de vie et de mort et l'homme appelé « souverain » mais dont tous les droits sont de vivre pour un patron et de mourir pour une patrie.

La liberté des individus et le progrès des sociétés sont toujours en raison directe de leur instruction. Elle ne leur donne pas automatiquement le bien-être et la liberté, mais elle leur fournit les moyens de les acquérir. Ils le savent mieux que personne ceux qui ont systématisé l'ignorance pour maintenir leurs privilèges. Tout en s'instruisant le plus possible pour eux-mêmes, ces maîtres-fourbes déclarent : « L'instruction ne fait pas le bonheur - pas plus que l'argent qu'ils thésaurisent - au contraire, elle apporte souvent le malheur en répandant des connaissances malsaines, en excitant l'orgueil et l'ambition, en faisant des vicieux et des déclassés. Il n'est pas bon que le peuple sache trop de choses !... » Et l'humble foule bêlante répète comme un écho : « A quoi bon apprendre à lire et à écrire ? ... Nos pères n'en savaient pas tant, ils ont vécu quand même. » - Ils ne cherchent pas à savoir comment ont vécu ces malheureux ! - « Nos fils en sauront toujours assez ; ils feront comme nous !... » Voilà l'état d'esprit créé dans les cervelles populaires par l'ignorance et par l'erreur. On comprend, comme conséquence, pourquoi l'état social dispense si chichement l'instruction aux enfants des prolétaires, pourquoi il la leur donne si bourrée de préjugés et de mensonges conventionnels. Il faut faire d'eux de bons serviteurs et de fidèles chiens de garde.

L'instruction n'eut d'abord, dans l'antiquité, qu'un but sacerdotal. Chez tous les peuples où le gouvernement était religieux : Indous, Persans, Egyptiens, Hébreux, etc., les écoles étaient annexées aux sanctuaires et tenues par les prêtres.

A Athènes, où il n'y avait pas de culte national, on vit les premières écoles publiques étrangères à la religion. On y enseignait aux deux sexes la lecture, l'écriture et les arts. Cet enseignement public favorisa puissamment l'incomparable supériorité de la civilisation grecque sur toutes les autres de l'antiquité (Voir Art).

A Rome, l'instruction était essentiellement privée et donnée dans les familles par des esclaves pédagogues. Les premières écoles publiques ne s'ouvrirent que sous Vespasien (1^{er} siècle). Elles furent l'exception à Rome tandis qu'elles se multiplièrent en Grèce, dans l'empire byzantin et chez les Arabes.

Il n'est pas certain qu'il y ait eu des écoles en Gaule, pendant la domination romaine. L'époque carolingienne vit la fondation de l'Ecole Palatine que Charlemagne développa. Cet empereur fonda en même temps d'autres écoles sous la

première poussée de l'esprit laïque qui devait de plus en plus pénétrer dans l'enseignement malgré la résistance inlassable de l'Eglise. Celle-ci parvint à demeurer maîtresse de l'enseignement officiel ; la Révolution elle-même n'arriva pas à supprimer son joug et il fallut attendre la loi de 1882 pour que l'instruction laïque fut établie officiellement. Le peuple apprit alors à lire dans d'autres livres que l'histoire sainte et à connaître une autre morale que celle du catéchisme. Les gens « bien pensants » s'en indignèrent et Tartufe protesta contre « l'immoralité de l'école sans Dieu!...» Ils n'avaient pas lieu pourtant de s'indigner si fort ; science et morale ne se différenciaient guère de celles d'avant. Mais si le « choléra laïque » succédait à la « peste religieuse », ce n'étaient plus eux qui faisaient la distribution.

Car nous devons constater qu'il n'y avait pas eu grand'chose de changé. La laïcité a fait faillite en ne faisant que transformer le mal au lieu de le supprimer. Elle a seulement changé les étiquettes des mensonges conventionnels toujours en cours ; elle a trop souvent accepté, au nom de l'Etat et de la Patrie, ce qu'elle avait rejeté venant du Roi et de Dieu.

Il y avait cependant d'excellentes intentions chez les promoteurs de la laïcité. Ils étaient animés d'un indéniable désir de progrès dans les intelligences, de liberté dans les esprits. Mais il eût fallu, pour réaliser ce progrès et cette liberté, transformer l'état social et ne pas permettre au vieux système d'exploitation humaine de trouver dans la laïcité de nouveaux moyens de puissance pour succéder à ceux de la religion. Il ne fallait pas mettre le vin nouveau dans de vieilles outres.

Il y avait tout de même un progrès. Si obscurantiste que demeure la laïcité officielle, elle est l'aboutissement d'un passé d'idées, de libres recherches, de révoltes de l'esprit qui neutralisent cet obscurantisme. Celui-ci, dans un dernier triomphe, amènera peut-être l'humanité à se détruire complètement dans une crise de folie guerrière comme celle que nous traversons, - ce sera alors l'ultime manifestation de son mysticisme -, mais il est impossible, si l'humanité continue à vivre, qu'elle puisse accepter laïquement cinquante nouveaux siècles d'oppression comme ceux qu'elle a subis religieusement. La route du progrès, qui « monte en lacets », comme l'a écrit Renan, va parfois s'égarer dans des profondeurs bien sombres ; elle revient infailliblement à la lumière et elle montera toujours tant que la flamme de l'esprit ne s'éteindra pas devant elle.

En dehors des profiteurs de la démocratie, naturellement satisfaits de l'état de chose, tout le monde reconnaît qu'elle n'a pas tenu ses promesses d'instruction populaire. Dès le lendemain de la guerre de 1870, les républicains avaient compris la nécessité d'organiser cette instruction et ils avaient déposé un projet de loi tendant à réaliser la laïcité, l'obligation et la gratuité de l'enseignement public. L'Eglise, encore toute-puissante, et qui régnait sur l'école par la loi Falloux, réussit à faire avorter le projet grâce à M. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique. Ce ne fut qu'après une longue lutte, soutenue surtout devant l'opinion par Jean Macé, fondateur de la Ligue de l'Enseignement, et au Parlement par Jules Ferry, Paul Bert et Ferdinand Buisson, qu'on arriva à faire voter la loi de 1882. Quel était le but de Jean Macé, de la Ligue « Faire penser ceux qui ne pensent pas, faire agir ceux qui n'agissent pas, faire des électeurs et non pas des élections » ? On ne pouvait avoir

un programme plus large pour accorder la démocratie avec une véritable humanité. Ce programme a-t-il été rempli et ce but a-t-il été atteint? La réponse est la même que celle posée par la Ligue des Droits de l'Homme à cette autre question : « Les droits de l'homme sont reconnus ; sont-ils appliqués? » Non.

Non seulement le but démocratique de l'instruction officielle n'est pas atteint, mais elle s'en éloigne de plus en plus. De plus en plus, la démocratie, corrompue par ses profiteurs et rétrogradant vers des méthodes arbitraires, s'efforce d'empêcher de penser ceux qui ne pensent pas et d'agir ceux qui n'agissent pas. De plus en plus, elle fait des élections au lieu de faire des électeurs. De plus en plus le « peuple souverain » demeure un troupeau inconscient, exploité par des maîtres indignes qu'il a la sottise de désigner lui-même.

L'obligation scolaire n'existe pas. Elle ne peut pas exister tant que l'Etat ne met pas à la disposition des familles tous les moyens matériels leur permettant d'envoyer leurs enfants à l'école. Elle ne peut exister quand à la ferme on a besoin de l'enfant pour garder les vaches ou les oies, quand dans le logis ouvrier on attend le salaire du petit apprenti et du jeune manoeuvre pour nourrir la nombreuse nichée. L'obligation est inséparable de la gratuité qui n'existe pas davantage, car si on ne paie pas pour aller à l'école primaire, on ne peut s'y présenter sans chemise et sans chaussures ; on ne peut non plus y faire de bon travail si on a l'estomac vide ou si on est harassé dès le matin par les nombreux kilomètres qu'il a fallu parcourir, parfois sous la pluie ou la neige, pour venir en classe. Or, l'Etat ne trouve pas plus d'argent pour vêtir les enfants indigents et pour leur donner une bonne soupe à manger que pour ouvrir toutes les écoles nécessaires. Non seulement l'école est trop loin pour beaucoup d'enfants lorsqu'ils sont en état de s'y présenter dans une « tenue décente » et l'estomac sustenté, mais ils n'y trouvent souvent pas de place. De grandes villes n'ont pas assez d'écoles publiques, et le seul remède que trouve l'Etat est dans le conseil que donnent certains de ses fonctionnaires aux parents qui se plaignent : « Vous n'avez qu'à envoyer vos enfants chez les curés. Ils ont toujours de la place ! »

Dans le budget de 1926, on voyait figurer les services de la dette publique - conséquence de la guerre ... et de la victoire! - pour une dépense de plus de vingt milliards, et ceux de la guerre et de la marine pour plus de six milliards. A côté de ces dépenses, celles de l'instruction publique étaient de un milliard sept cents millions.

De 1921 à 1926, plus de cinq mille emplois d'instituteurs ont été supprimés. Les professeurs et les instituteurs sont les plus mal payés parmi les fonctionnaires, aussi leur recrutement est-il de plus en plus difficile. Les jeunes gens sont détournés des études par la médiocrité des carrières qu'elles leur ouvrent et le mépris où celles-ci sont tombées en un temps où il n'est de considération que pour les métiers d'argent. Les bourses nationales pour l'instruction secondaire dans les lycées sont diminuées tous les jours ; on en a rayé douze cents en 1924. Plus de secours aux enfants nécessiteux, plus d'indemnités de couches aux institutrices auxiliaires. La prétendue élite dirigeante n'est même pas capable de soutenir l'enseignement supérieur; sans les concours particuliers qui se manifestent en dehors

de l'Etat, des Facultés devraient fermer leurs portes. On y supprime des chaires. Telle était la situation à la fin de 1925, d'après l'Œuvre du 17 décembre 1925. Comme conséquence, le ministre de l'Instruction publique signalait, dans une circulaire d'août 1926, l'insuffisance de l'instruction primaire des candidats à l'enseignement professionnel et écrivait : « Faute de connaissances élémentaires solides, un grand nombre d'adolescents glissent rapidement, au sortir de l'école primaire, vers une ignorance à peu près totale ». En 1927, le sixième de la population française ne sait pas, à la fois, lire et écrire. La France est, après la Russie, le grand Etat européen qui compte le plus d'illettrés ; mais elle a la plus belle armée du monde!...

L'Etat, qui ne fait pas son devoir pour que l'école publique réalise tout ce qu'elle doit donner au peuple, se fait non seulement le soutien bénévole des ennemis de cette école, mais encore les encourage par une véritable complicité. Toute une organisation d'ecclésiastiques de tous rangs, de militaires cléricaux et royalistes, de bedeaux, de dévots, de camelots du roi, de journalistes de robe courte, peut librement attaquer l'école publique, diffamer ses instituteurs, au besoin les affamer, sans que le gouvernement intervienne. Par contre, l'instituteur public est tenu à une stricte orthodoxie en ce qui concerne son enseignement ; il ne doit pas exprimer de jugements personnels et doit s'en tenir étroitement aux programmes officiels. Ses ennemis cléricaux installent même des mouchards dans sa classe pour le dénoncer et provoquer des sanctions contre lui. Il ne peut non plus avoir d'autres idées politiques que celles des gouvernants du jour. Il n'est pas le citoyen libre dans la démocratie libre. Il n'a aucun droit de critique. La liberté d'opinion n'existe que pour ses adversaires qui ont toute licence d'y ajouter la liberté de la diffamation. On voit ainsi à quelles scandaleuses persécutions les instituteurs publics sont exposés, et elles ne leur manquent pas lorsqu'ils ont le courage de défendre leur école et prétendent la maintenir au-dessus des partis.

Mais la question la plus grave est celle du caractère de l'instruction elle-même. Faire des électeurs serait peut-être bien si on les rendait capables de penser et d'agir par eux-mêmes pour se libérer des crédos officiels. L'égalité et la liberté de l'instruction n'existent pas plus que sa gratuité et son obligation, pas plus que la liberté et l'égalité des citoyens. De même qu'il y a toujours des prolétaires et des possédants, il y a l'école pour les petits de prolétaires et il y a le lycée, le collège, pour les fils des possédants. Il y a l'école populaire où l'instituteur tutoie familièrement et amicalement le petit paysan, le petit ouvrier, et il y a le lycée aristocratique où le professeur doit respectueusement appeler « messieurs » les jeunes dauphins de la République. Il y a la caserne scolaire où l'enfant doit surtout apprendre l'obéissance aux chefs, le respect des puissants, et il y a l'école spéciale où l'on apprend à commander aux « vagues humanités », aux « espèces inférieures », et à exploiter le « matériel humain ». L'école primaire donne au compte-gouttes juste ce qu'il faut d'alphabétisme pour que le travailleur s'intoxique lui-même, démocratiquement il est vrai, par la lecture des journaux ; elle lui apprend à peine ce qu'il faut d'écriture pour qu'il puisse tracer sur un bulletin de vote le nom d'un endormeur politicien. Le lycée gave de sottise aristocratique ceux qui seront appelés

à faire des dirigeants, des maîtres, des puissants. Ils peuvent être des crétins, des caractères pervers, des malades, des fous ; on leur entonne quand même les matières du baccalauréat. Munis de cette « peau d'âne », ils sont sacrés membres de l'élite (voir ce mot), prennent place automatiquement parmi ceux qui commanderont à l'usine, à la caserne, au gouvernement, rendront la justice, feront les lois, mèneront les affaires publiques, dirigeront l'opinion, le goût, toutes les formes intellectuelles et morales de l'existence des millions d'invertébrés, de larves humaines qui n'ont pas de pensée personnelle et forment la « majorité compacte ».

La grande masse des enfants du prolétariat est réduite à la science de l'école primaire. Le certificat d'études est leur peau d'âne qu'ils encadrent et accrochent à côté de leur souvenir de première communion. Ils sont ensuite livrés, comme des bâtons flottants, au courant de la vie ; l'engrenage capitaliste les prend et ne les lâchera plus. Certains, privilégiés, peuvent faire des études appelées secondaires. L'Etat aide quelque peu, par des bourses, l'effort des parents quand ils sont de bons électeurs, des fonctionnaires fidèles. Le but de cet enseignement secondaire est de recruter cette classe-tampon d'agents d'autorité, d'intermédiaires entre les possédants et les prolétaires qui forment les « cadres » des techniciens, des spécialistes de l'année, de l'industrie, du commerce, des professions libérales et sont, à des échelons divers, directeurs, chefs de services, ingénieurs, conservateurs, officiers, magistrats, huissiers, avocats, médecins, professeurs, ou chefs de bureaux, contremaitres, greffiers, clerks, infirmiers, chefs de gares, gérants et concierges.

Le primaire supérieur et le secondaire fournissent la presque totalité des fonctionnaires. L'Etat, en les instruisant, ne cherche pas à développer leur intelligence ; il n'en veut faire que les instruments dociles de sa puissance. Il n'est pas de note plus désastreuse pour la carrière du fonctionnaire que celle signalant comme « trop intelligent » ; il vaudrait mieux pour lui être noté comme « complet abruti ».

L'organisation de l'instruction est comme celle de tous les rouages de la fausse démocratie qui dirige la fausse élite. Elle ne cherche pas à donner à chacun toute l'instruction qui lui est nécessaire ; elle ne veut que perpétuer l'antagonisme des classes par le mensonge d'en haut et le mensonge d'en bas. En haut, elle fait des mégalomanes criminels, des jouisseurs, des faux savants, des égoïstes sans scrupules ; en bas elle fait des esclaves résignés qui ne doivent sortir de leur passivité que pour défendre les coffres-forts de leurs maîtres. Ce sont là, avoués ou non, les véritables buts de l'enseignement officiel laïque comme ils étaient ceux de l'enseignement officiel religieux. La preuve en est dans le tableau que nous offre l'état social, s'il n'est pas plus lamentable, si malgré tout la laïcité produit quelque chose de bon, c'est que, le plus souvent, l'instituteur et l'élève valent mieux que l'enseignement donné par le premier et reçu par le second. Au lieu de provoquer une émulation humaine, généreuse, pour des œuvres en progrès, de paix, de solidarité, d'art, de beauté, l'enseignement officiel entretient la stagnation dans la routine favorable aux privilégiés ou n'encourage que leurs entreprises égoïstes, trop souvent dégradantes et sanglantes.

De temps en temps, lorsque le régime perd pied ou qu'un souffle

d'intelligence passe sur la démagogie courante, on propose par exemple de « relever le niveau des études » par un moyen plus ou moins empirique, comme « l'encouragement des humanités », ou de réaliser l'école unique. Il ne s'agit pas de faire des hommes mieux instruits dans le sens humain ni de donner le même enseignement à toutes les classes sociales ; il s'agit de recruter les éléments de remplacement d'une bourgeoisie épuisée par ses excès et de trouver dans le peuple ces rhéteurs-politiciens qui le trahiront. Il s'agit de renouveler l'équipe de ces bavards insanes qui savent montrer la même conviction bourdonnante pour la paix et pour la guerre, pour le bon et pour le pire, et mélanger dans la même admiration Rousseau et Bossuet, Robespierre et Bonaparte, Jaurès et M. Thiers.

La situation en matière d'instruction populaire est donc celle-ci :

La société ne donne pas aux travailleurs l'instruction qu'elle leur doit.

Elle ne les instruit que dans un esprit de classe, dans l'intérêt des privilégiés contre l'intérêt général.

Devant cette situation, une question s'est posée et reste toujours actuelle pour tous les travailleurs : celle de leur attitude en face de l'instruction officielle.

La solution serait facile si les travailleurs étaient capables d'organiser une autre instruction ; mais s'ils avaient cette capacité, ils auraient aussi celle de transformer l'état social. On sait qu'ils ne l'ont pas. Il ne reste donc qu'à voir le parti qu'ils peuvent tirer de l'instruction officielle au mieux de leurs intérêts. Or ici, nous constatons un état d'esprit aussi dangereux, sinon plus, que celui qui admet l'inutilité de l'instruction : c'est celui qui fait rejeter l'instruction officielle, la seule qui existe pour les travailleurs, sous prétexte qu'elle est pernicieuse.

La question a été posée en particulier à propos du projet de loi Buisson pour « l'égalité des enfants devant l'instruction », présenté en 1913. Depuis, elle est restée pendante. Le 17 janvier 1913, Harmel écrivait, dans la Bataille Syndicaliste : « Comment ne voit-on pas qu'un projet semblable ne peut jouer qu'au bénéfice de la bourgeoisie qui s'épuise dans la jouissance comme toutes les classes dominantes de l'histoire et qui a besoin, comme jadis celles-ci, de s'annexer des éléments pleins de vie et d'une force débordante ? Le prolétariat serait dupe s'il mettait les meilleurs de ses fils à la disposition de l'Etat bourgeois ». James Guillaume disait, le 30 janvier : « En régime capitaliste, votre plan aboutirait à extraire du prolétariat ouvrier et agricole ses éléments les plus intelligents et à les faire entrer dans la classe dirigeante ». La conclusion logique serait donc que le prolétariat doit refuser pour ses enfants l'enseignement secondaire, voire supérieur, puisqu'on ne voit d'autre résultat à cet enseignement que l'entrée de ces enfants dans la classe dirigeante.

Nous sommes énergiquement contre une telle conclusion : d'abord, parce que nous ne voyons dans les arguments d'Harmel et de Guillaume qu'une hypothèse ; ensuite, parce que cette hypothèse renferme une double erreur, erreur de psychologie et erreur de fait. Que l'Etat, s'il réalise l'égalité des enfants devant l'instruction, ait pour but d'apporter de nouveaux éléments de vie et de force à la bourgeoisie, ce n'est pas douteux et nous venons de le démontrer. Qu'il y réussisse, c'est moins certain, car ça dépend de la classe ouvrière elle-même. Or, sans faire de

la démagogie, nous prétendons que c'est lui faire injure, car c'est faire injure à l'être humain, d'affirmer que l'instruction à partir d'un certain degré, ne peut servir qu'aux ennemis du prolétariat. Il y a là la manifestation d'un « ouvriérisme » aveugle et sectaire, hostile à l'intellectualité, qui n'est qu'une forme de l'ignorantisme. Et il y a une double erreur, disons-nous. Erreur de psychologie, car la fidélité à des principes et à une classe n'est pas une question d'instruction, c'est une question de conscience. La classe ouvrière n'aurait-elle plus de conscience, comme le prétendent ses contempteurs? Autant dire qu'elle n'est composée que d'individus capables de la trahir. Erreur de fait, car il n'est nullement nécessaire d'être instruit, d'être un « intellectuel », pour faire un traître à la classe ouvrière. L'histoire, et particulièrement celle de la Grande Guerre, nous l'a surabondamment démontré. Combien de « manuels » illettrés, ou presque, ce qui est pire, ont fourni cette démonstration! La Bataille Syndicaliste elle-même ne fut-elle pas un des principaux organes de trahison ouvrière par sa collaboration à la guerre?

Ce n'est pas parmi les « intellectuels » que se recrutent les gendarmes, les agents de police, les gardiens de bagnes et de prisons, les mouchards d'ateliers, les « jaunes » et les « renards », les concierges et autres « chiens de garde » plus ou moins obscurs dévoués à la propriété et au pouvoir de leurs ennemis de classe. Ce recrutement n'est possible que par l'état d'ignorance des masses ouvrières, leur défaut de connaissance des questions sociales entraînant, chez un trop grand nombre, l'absence de conscience prolétarienne. Il est monstrueux de dire que l'instruction peut corrompre l'individu quel qu'il soit ; elle ne corrompt que celui qui est déjà corrompu, comme le soleil précipite la corruption de la charogne ; mais il rend plus vigoureux ce qui est vivant et sain. Ce n'est pas elle qui pouvait animer tous ces mauvais bergers qui ont poussé la classe ouvrière aux aventures guerrières ; ils sont demeurés aussi ignorants depuis qu'ils ont vendu la peau de leurs frères que lorsqu'ils étaient révolutionnaires. Par contre, la classe ouvrière ne trouvera jamais de guides plus éclairés que les hommes de haute culture qui ont une conscience, - un Elisée Reclus, un Tolstoï, un Romain Rolland -, et de compagnons plus sûrs, plus dévoués, que ceux qui, étant sortis d'elle, - un Michelet, un Perdiguier, un Vallès, un Varlin, un Pelloutier -, ne se sont instruits que pour mieux la servir. Des mains calleuses n'impliquent pas nécessairement la droiture et le dévouement. Un cerveau qui recherche la culture intellectuelle n'est pas forcément celui d'un traître et d'un exploiteur en puissance. Encore une fois, la Grande Guerre a été la Grande Expérience, et aujourd'hui, lorsqu'on voit la classe ouvrière plus divisée et plus exploitée que jamais par tant de faux intellectuels qui ont quitté l'atelier pour palabrer dans les assemblées dirigeantes et se sont élevés au-dessus d'elle non par l'instruction mais uniquement par leur absence de scrupules, on se demande à quoi l'expérience a servi.

Supposons, pour un instant, que les hommes ne se soient jamais instruits ou que l'instruction n'aurait pu en faire que des traîtres aux autres hommes. Comment se seraient formés tous ces êtres supérieurs, toute cette véritable élite, qui a guidé l'humanité dans tous les domaines de la pensée et du travail, lui a ouvert « la route qui monte en lacets » et qu'elle n'a cessé de suivre malgré tant de chutes qui

l'ont précipitée dans les pires gouffres? Comment aurions-nous eu Confucius, Homère, Solon, Pythagore, Eschyle, Phidias, Socrate, Empédocle, Platon, Diogène, Praxitèle, Épicure, Archimède, Sénèque, Epictète, Bacon, Dante, Léonard de Vinci, Copernic, Michel Ange, Rabelais, Shakespeare, Galilée, Molière, Spinoza, Milton, Newton, Franklin, les réformateurs et les humanistes du XVIème siècle, les philosophes du XVIIème, les hommes de la Révolution, Lavoisier, Goethe, Beethoven, Hugo, Bakounine, Marx, Wagner, Pasteur, Tolstoï, Edison, Reclus, Louise Michel, Ferrer, Jaurès, et des milliers d'autres célèbres ou obscurs?

On peut dire que jusqu'à la fin du XIXème siècle, tous les grands hommes qui se sont manifestés en France ont reçu, sauf de bien rares exceptions, un enseignement d'origine religieuse, l'instruction publique n'ayant été laïcisée qu'en 1882. Ils ont appris à lire sous l'œil de l'Eglise, comme nous apprenons à lire aujourd'hui sous le contrôle de l'Etat. Cela n'a pas empêché ceux qui avaient une intelligence hors du troupeau, hardie, novatrice, révolutionnaire, de se manifester. Où en serions-nous sans cela?

Alors qu'il grattait encore la terre avec ses ongles, qu'il n'avait pour armes qu'un bâton ou des pierres, l'homme avait déjà besoin d'apprendre, de savoir toujours plus, de développer et de communiquer sa pensée par les moyens les plus étendus. D'où qu'elle vînt et quelle qu'elle fût, il l'accueillit avec curiosité, avec avidité, et jamais il ne fit son bonheur de l'ignorance, même d'une science dont il aurait eu à souffrir parce qu'il en serait fait contre lui un mauvais usage. Aurait-il dû ne pas découvrir la machine parce qu'elle servirait à aggraver sa servitude économique au lieu de se libérer? Devait-il se dresser contre l'aviation parce qu'elle n'a servi jusqu'ici qu'à l'assassinat de populations sans défense hors des champs de bataille? Non. Il doit vouloir que la machine serve à ses véritables fins, l'économie de ses forces, et que l'aviation ne soit plus qu'un instrument de paix. De même il doit s'instruire dans toutes les formes de l'activité humaine en se donnant pour but de les faire servir à son propre bien et au bien de tous.

Malgré tous les obstacles, l'humanité progresse parce qu'elle s'instruit, même mal. L'instruction est une fenêtre qui s'ouvre sur la vie. Sous prétexte que l'Etat fait cette fenêtre trop étroite, qu'il ne l'ouvre que sur un ciel noir et n'y laisse passer qu'un air malsain, devons-nous mêmes aux ténèbres et à l'asphyxie du tombeau? Ce serait faire le geste stupide d'un homme borgne qui se crèverait le seul œil qu'il possède parce qu'il y verrait insuffisamment.

Puisque nous ne savons ou ne pouvons pas nous instruire nous-mêmes, sachons nous servir de l'instruction que nous offre l'Etat. Pour cela, efforçons-nous de corriger cette instruction et appliquons-nous à la faire servir contre les mauvais desseins de ceux qui nous la donnent. Tous les hommes instruits ne sont pas de grands caractères et de belles consciences ; nous le voyons, hélas, tous les jours. Le grand savant Erasme fut un lâche et un misérable lorsqu'il livra aux autorités son ami Ulrich von Hutten proscrit et réfugié chez lui. Mais tous les grands caractères et les belles consciences n'ont été utiles à l'humanité que dans la mesure et l'emploi de leurs connaissances. « Science sans conscience est la perte de l'âme », a dit

Rabelais. Sachons posséder les deux et nous pourrons alors être de véritables hommes, vivre utilement pour nous et pour les autres.

Quand les curés étaient les maîtres de l'école, il valait mieux apprendre à lire dans leur catéchisme que ne pas apprendre du tout. Quand l'Etat est le maître de l'école, il vaut mieux s'instruire dans les manuels de M. Lavisse et autres Loriguets laïques que tout ignorer. C'est à nous à choisir le bon grain et à rejeter celui qui est avarié.

Malgré les curés, l'homme a appris que la Terre n'était pas plate et que tout l'Univers ne tournait pas autour du Soleil. Malgré l'Etat meurtrier, spoliateur et fournisseur de méchante science, il apprendra la vraie science qui conduit à une fraternelle communion des hommes. Personne ne doit s'exclure volontairement de cette communion, personne ne doit refuser sa part d'effort pour la faire toujours plus large et plus belle.

La formule de l'antiquité était : Panem et circenses, du pain et les jeux du cirque pour abrutir les esclaves. La nôtre doit être celle d'Elisée Reclus : le pain et l'instruction. Le pain pour le corps, l'instruction pour l'esprit, les deux pour former l'homme normal qui réalisera une humanité toujours plus harmonieuse dans le bien-être et dans la liberté.

- Edouard ROTHEN

Accueil

INSURRECTION n. f. (du latin *in*, contre, et *surgere*, se lever)

Soulèvement contre le pouvoir établi. Mouvement d'un peuple se dressant contre le Gouvernement. La Grèce, l'Amérique, la France comptent de mémorables insurrections. Près de nous, le XIX^{ème} siècle a vu déjà des insurrections déborder le cadre politique : 1830, 1848, 1871. Explosions dues - par delà l'habituelle impéritie des gouvernants - à la fois à l'insuffisance sociale de la Révolution de 1789 et au joug réappesanti, avec des formes nouvelles et dans une armature imprévue, sur les couches laborieuses de la nation... La Convention avait déclaré (voir au mot *Droit* la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen) que « quand le Gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des devoirs et le plus indispensable des droits » (Article 37 de la Déclaration de 1793). Ce texte affirme, de la façon la plus précise et la plus explicite, que le recours à l'insurrection est non seulement un droit imprescriptible, mais encore un devoir sacré.

Néanmoins les démocrates dont l'idéologie affirme s'inspirer des principes de la déclaration précitée, répudient, en fait, eux aussi, le recours à l'insurrection. Ayant apporté, prétendent-ils, avec le « suffrage universel » les possibilités, pour le peuple, d'une émancipation pacifique dans une « extensible légalité » ils ne sont pas loin de croire, malgré les secousses croissantes infirmant cette présomption, que la démocratie est grosse de toutes les libertés possibles et qu'elle accouchera, dans le calme de progressives évolutions, des bienfaits dont le désir peut passionner l'humanité. Dans le cercle de leurs principes sont, semble-t-il, encloses, pour les générations futures, les germes des plus vastes aspirations et elles ne devront chercher, pour les réaliser, d'autres processus que la voie lente - et seule admise - des réformes. Vérités et moyens sont ainsi comme un bloc de révélations et il devient impie d'appeler la violence au secours d'une équité sans cesse différée. Et cependant, comme le disait Eugène Suë, « il n'est pas, dans le passé, une seule de nos libertés que nos pères n'aient été forcés de conquérir par l'insurrection ». Et elle est appelée à demeurer, pour les masses spoliées, - avec des formes variables et une réussite plus ou moins heureuse -, un des leviers de leurs espérances contestées tant que la force - ce droit d'Etat - figera dans des institutions conservatrices le devenir des sociétés,

Les défenseurs du principe d'autorité - quel que soit le signe politique de leur règne - nient le droit à l'insurrection. Même dans le cas où les détenteurs du pouvoir ne se sont emparés de celui-ci qu'en recourant à la violence insurrectionnelle, ils refusent à leurs adversaires le droit de faire appel aux mêmes moyens. Approuvant, mieux : glorifiant le mouvement insurrectionnel qui leur a

permis de confisquer au profit de leurs visées ambitieuses la puissance gouvernementale, ils blâment, pire : ils condamnent et répriment implacablement toute tentative d'insurrection dirigée contre eux. Cette odieuse, mais trop explicable contradiction est le fait, en France, des gouvernants actuels qui, pourtant, se targuent sans vergogne d'être les héritiers et les continuateurs de la Révolution Française. Il est le fait, en Italie, d'un Mussolini qui, porté au pouvoir suprême par les brigandages à main armée et la marche sur Rome des hordes fascistes, considère comme le pire des crimes toute résistance à ses volontés et punit des peines les plus sévères tout acte, tout écrit, toute attitude hostile à sa personne et à ses volontés. Il est le fait, en Russie, des gouvernants bolchevistes qui, après avoir préconisé, préparé, organisé et exécuté, avec l'intrépide concours de toutes les forces révolutionnaires de Russie, le formidable mouvement populaire qui, en octobre 1917, culbuta, par la violence, le gouvernement établi, ne tolèrent aujourd'hui aucune propagande dirigée contre la dictature de leur parti et traitent en malfaiteurs, emprisonnent, exilent et assassinent tous ceux qui ne consentent pas à s'incliner devant les méfaits de cette dictature. C'est le fait de tous les partis et de tous les individus qui acclament l'insurrection quand elle leur est profitable et la répudient lorsqu'elle dessert leurs intérêts, leurs desseins d'ambition ou leurs rêves de domination,

Il ne faut pas confondre Insurrection et Révolution. La révolution est une chose, l'insurrection en est une autre. L'idée de révolution implique la nécessité de briser les rouages du régime établi, afin d'instaurer sur les ruines de ce régime un régime non seulement nouveau, mais dont les bases et la structure sont en opposition totale avec les principes et les institutions du régime effondré. L'idée d'insurrection ne va pas jusque-là : elle ne se propose pas nécessairement un changement de régime ; elle se borne, le plus souvent, à modifier la forme du pouvoir établi ; elle se contente parfois de changer le personnel gouvernemental ; elle s'attaque à une personne, à une institution ou même à un rouage administratif ou directorial et, ce résultat partiel étant obtenu, elle se déclare satisfaite. Bref : une révolution doit avoir pour conséquence de déchirer le contrat social établi, d'en abolir toutes les clauses, d'anéantir tous les principes qui vicient ledit contrat et de proclamer un état de choses diamétralement opposé, établi par un contrat social entièrement nouveau. C'est pourquoi les anarchistes reconnaissent que l'histoire de l'humanité a enregistré de très nombreuses insurrections, mais, jusqu'à ce jour, pas une seule véritable Révolution.

Toute insurrection commence nécessairement par l'acte d'un seul individu ou de quelques-uns : ceux qui, les premiers ou le plus douloureusement, ont eu à souffrir d'un abus, d'une injustice, d'un crime du pouvoir établi. Cet homme ou ces quelques hommes forment le dessein de lutter contre le pouvoir, auteur ou complice de cet abus, de cette injustice ou de ce crime. Ils communiquent leur projet aux personnes susceptibles de s'y intéresser. De proche en proche, l'idée de cette protestation contre le pouvoir établi se développe, elle gagne du terrain, elle enrôle un nombre toujours croissant d'hommes acquis au projet d'insurrection ; elle est, tôt ou tard, inscrite au programme d'un de ces partis politiques qui sont incessamment à

l'affût de tout ce qui peut alimenter et accroître le mécontentement de l'opinion publique ; tout ce qui fait partie de « l'opposition » est emporté par le courant de plus en plus vaste et tumultueux. Le pouvoir s'émeut, il n'attend pas que le mouvement ait réuni des éléments et des forces susceptibles d'assurer son succès. Il actionne son appareil répressif ; il fait appel aux ressources, aux concours, aux appuis et aux moyens de violence qu'il estime capables de disperser, de réduire au silence ou d'intimider les initiateurs du mouvement. Le plus souvent, ces actes d'étouffement et de violence ne font que fortifier la propagande que le gouvernement entend museler et vaincre ; ils ne font qu'intensifier l'irritation populaire et que stimuler le zèle, l'ardeur, l'enthousiasme et l'énergie agissante des ennemis du pouvoir établi. La situation se complique et s'aggrave ; l'heure sonne des résolutions viriles et des actions décisives. L'opposition ne peut plus reculer. Toute hésitation devient une lâcheté, une capitulation, une défaite.

L'insurrection éclate. De deux choses : ou elle triomphe et, dans ce cas, les chefs de l'armée insurrectionnelle sont des héros et leurs soldats de bons, d'honnêtes, de glorieux combattants ; ou elle est écrasée et, dans ce cas, les chefs sont des brigands et les soldats des malfaiteurs.

Elisée Reclus qui fut, en même temps que le plus illustre et le plus savant des géographes (consulter ses ouvrages: La Géographie Universelle, L'Homme et la Terre) un des meilleurs théoriciens anarchistes, n'a pas hésité à déclarer que, « devant les abus et les crimes incessants du pouvoir, les anarchistes sont en état d'insurrection permanente ». Noble et forte affirmation! Pour les êtres dignes, fiers et libres que nous tâchons d'être, cette déclaration ne se borne pas à indiquer le droit ; elle trace aussi, elle dicte l'attitude.

- Sébastien FAURE.

Accueil

INTANGIBLE adj.

Qui ne peut être touché ; qui échappe au sens du tout et, par extension, à qui il ne peut et ne doit être touché. C'est dans ce sens qu'on dit de certains principes proclamés évidents, de certaines affirmations considérées comme incontestables, de certaines vérités estimées définitives et absolues, que ces principes ; affirmations et vérités sont intangibles. En matière de religion, les croyances fondamentales sont déclarées intangibles ; les personnes qui ont la foi doivent s'interdire de les discuter ou d'y apporter une modification quelconque. Les doctrines enseignées par l'Eglise catholique, doctrines auxquelles les écrivains catholiques appliquent le mot « Dogme », doivent être tenues pour indiscutables ; elles sont placées au-dessus et en dehors de toute controverse et de tout examen, contrôle ou vérification. Elles ont pour caractère l'immutabilité qui exclut toute retouche ou modification.

En morale, en philosophie et en sociologie, les Maîtres de tous les temps ont tenté de présenter ou, plus exactement, d'imposer comme étant d'une certitude absolue certains principes servant de fondement à leur système de domination. Ces principes une fois admis, la doctrine tout entière se développe, de conséquence en conséquence, à la façon d'une chaîne dont les anneaux se déroulent indissolublement liés.

Si, par exemple, en sociologie, on consent à admettre comme étant d'une nécessité absolue le principe fondamental d'Autorité et de Propriété privée, les théoriciens pourront imaginer à l'infini les formes d'organisation sociales, ils auront beau épuiser l'interminable théorie des systèmes d'agencement politiques et économiques, ils se trouveront fatalement enfermés dans le cercle vicieux où les emprisonnera le point de départ : le principe d'Autorité et de Propriété servant de base à la structure de toute société humaine et tenu pour nécessaire. Les philosophes et sociologues qui proclament l'intangibilité du principe d'Autorité se condamnent, sciemment ou à leur insu, à ne jamais sortir de l'ornière. Vainement, ils parlent, en les exaltant, du Droit, de la Justice, de la Solidarité, de la Liberté ; vainement ils se flattent d'appliquer ces belles et nobles choses dans les systèmes plus ou moins ingénieux d'organisation sociale qu'ils préconisent ; les faits leur infligent le démenti le plus brutal et le plus catégorique. Dans les sociétés qu'ils bâtissent, il ne saurait y avoir ni véritable justice, ni droit équitable, ni solidarité réelle, ni liberté positive, parce que l'exercice du droit, de la justice, de la solidarité et de la liberté implique, à l'origine, et à toute époque, un contrat social librement débattu et consenti entre égaux. Or ne sont égaux et ne peuvent l'être - je défie qu'il soit raisonnablement possible de les concevoir ou imaginer égaux - des hommes dont les uns commandent et les autres obéissent (Principe d'Autorité), dont ceux-ci sont

riches et ceux-là pauvres (Principe de Propriété privée).

Cette vérité, les anarchistes ne sont pas les seuls qui l'aient comprise ; mais seuls ils en ont poussé jusqu'à leur terme les inéluctables conséquences. Seuls, ils ont la conviction que les bases sur lesquelles les sociétés humaines ont reposé jusqu'à ce jour, sur lesquelles elles sont encore édifiées ne sont pas intangibles et qu'elles forment un cercle vicieux qu'il est indispensable de briser ; seuls, ils sont certains que, si violente, si formidable et si victorieuse qu'elle soit, toute révolution qui ne fera pas table rase des principes qui régissent la société bourgeoise, qui n'osera pas toucher à ces principes, parce qu'elle les considérera comme nécessaires et, par conséquent intangibles, aboutira à un avortement et non à la naissance d'un monde nouveau.

En vérité, rien n'est sacré ni « tabou » parce que rien, n'est fixe ni éternel. La vie se développe à travers d'innombrables transformations ; elle s'affirme par voie de modifications et changements indéfinis ; elle donne naissance à des formes constamment nouvelles faisant suite à des structures périmées. Rien donc, n'étant immuable, n'est intangible.

- Sébastien FAURE.

Accueil

INTELLECT n. m. (du latin intellectus, de intelligere, comprendre ; inter, entre ; ligere, choisir)

La connaissance limitée que nous avons de la mécanique physicochimique du système nerveux et notamment du processus de la pensée rendent difficile une définition de l'intellect qui soit pleinement satisfaisante et dégagée de tout spiritualisme. Pour nous exprimer strictement en matérialiste, nous nous bornerons à dire qu'intellect est le mot qui désigne la faculté du système nerveux d'examiner et d'associer les données fournies par les sens et d'en tirer les déductions que sa raison indique à l'être pensant, la fonction étant l'intellection et la qualité du produit l'intellectualité. Sans ces opérations intellectuelles, les données des sens ne seraient que momentanées ; elles n'auraient que la durée de la sensation. Connaître, dans le sens de concevoir et comme différencié - pour les besoins de l'analyse - de percevoir est donc le fait de l'intellect, source de la compréhension et du savoir durable, principe même de la pensée sous ses divers aspects. Certains psychologues font une distinction entre, d'une part, intelligence, qui désignerait plutôt la capacité ou faculté de se rendre compte, dans le domaine pratique, de ce qu'il y a à faire dans une situation donnée, et, d'autre part, intellect, qui concernerait plutôt la théorie et les principes, surtout dans le domaine des choses abstraites. Mais cette distinction n'a rien d'absolu. Le fait est qu'« intelligence » est un terme d'usage général, tandis qu'« intellect » est d'un emploi plus restreint.

La scolastique appelait intellect-agent, la « faculté intellectuelle qui s'approprie activement les espèces », et intellect-patient, celle « qui reçoit passivement les espèces que lui envoient les objets extérieurs. Dans sa Théorie des intellects ou concepts, Abailard désigne ainsi les universaux (idées générales) pris et envisagés dans notre entendement.

On désigne sous le nom d'intellectualisme le système ou la tendance qui met en relief l'importance de la fonction de connaître ou la place au-dessus de toute autre. D'où le substantif, issu de l'adjectif, intellectuel pour désigner un homme qui limite plus ou moins son activité cérébrale au monde des idées pures et préfère l'activité de l'intellect à n'importe quelle autre.

- M. D.

Accueil

INTELLECTUEL adj. et subst. m.

Qui appartient à l'intellect ; la caractéristique et aussi le résultat de son activité. Le terme d'intellectuel désigne non seulement les biens et les mouvements propres à l'entendement, mais les organes, facultés, tendances de l'intelligence et jusqu'aux occupations qui les mettent plus particulièrement en jeu. Objets, vérités, phénomènes sont dits intellectuels qui, par leur nature ou leurs qualités abstraites, relèvent des opérations cérébrales de la connaissance plus que de l'enregistrement animé de nos sens. Pour marquer, dans l'acquisition de certaines données, l'intervention décisive de nos facultés internes, la prédominance de nos moyens spéculatifs, on donnera le nom d'intellectuelles à diverses branches du savoir. Les chemins eux-mêmes traduisent, par leur désignation, comme une spécialisation et un privilège : on dit sens intellectuels, ou des notions, pour la vue, le toucher, l'ouïe (sens affectifs - ou des sensations - pour l'odorat et le goût), et sensibilité intellectuelle « faculté que nous avons d'être affectés de plaisir ou de peine par l'exercice ou l'immobilité de notre intelligence » (Bescherelle). Les principales facultés, dites intellectuelles (plus séparées pour la nécessité de nos études que dans leur existence et plutôt formes variées d'une faculté unique), sont : la conception, la mémoire, l'imagination, l'induction, l'abstraction, la généralisation, le jugement. Quant à la conscience, elle s'étend sur tout notre domaine intellectuel : du passé à l'avenir et de la matière à la quintessence tout acte d'intelligence fixe en elle sa lumière et sa force.

La philosophie dualiste, opposant le spirituel au matériel, fait de l'intellectuel l'apanage de l'esprit, et l'âme est ainsi regardée comme une substance intellectuelle. Descartes parle de « préparer les esprits à considérer les choses intellectuelles et à les distinguer des corporelles ». Laplace aperçoit « dans les phénomènes de la nature les vérités intellectuelles de l'analyse ». Bernardin de Saint-Pierre regarde « la faculté intellectuelle comme d'un ordre supérieur à la faculté sensitive ».

Substantivement, l'appellation d'intellectuels désigne ceux dont l'activité (ou les fonctions) font particulièrement appel - parfois exclusivement - aux facultés de l'intelligence. La qualité d'intellectuel différencie et, dans la société actuelle, superpose deux catégories d'individus. Et l'opinion publique (dont certaine superbe toute académique entretient le préjugé) accorde d'ordinaire à l'intellectuel la supériorité et comme un droit de tutelle sur le manuel. A cet état d'esprit se rattache, pour une part, la considération dont on entoure le professeur ou l'homme de lettres, l'intellectuel en titre, l'homme qui fait métier de penser, et le mépris dans lequel l'employé tient son voisin de labeur : l'ouvrier. La plume que les « intellectuels » (de carrière, sur le plan de la vie ou de la gloire plus que de goût, sur le plan de la

joie) mettent au service des « élites », de l'industrie ou de l'Etat, et à laquelle ils demandent l'existence, la fortune ou la notoriété, leur paraît, si j'ose cette image, d'une trempe plus aristocratique que l'outil grossier de leur compagnon. Alors que la pensée, la pensée virile et droite ennoblit tout, intellectualise de la plus délicate manière les plus décriés des travaux et que l'intelligence - cette intelligence qu'ils invoquent tant, ceux-là, sans en avoir touché le pur carat - illumine des fronts méconnus parmi les plus humbles d'entre nous...

Entre l'usage habituel de « l'intelligence » (entendue ici en tant qu'instrument de travail et non comme échelle de compréhension) et, d'autre part, les possibilités intellectuelles profondes que les compressions sociales refoulent, que d'iniques incohérences laissent inaperçues ou inemployées, s'établit une démarcation qui situe arbitrairement le penseur non classé sous le contrôle des professionnels de la pensée. C'est une attribution de suprématie à ces besognes dites intellectuelles que l'entraînement et la technique - accidentellement servies par des dispositions naturelles - ramènent souvent, par delà l'apprentissage, à des réflexes mécaniques, et qui emprisonnent parfois plus qu'ils ne délivrent l'intelligence véritable. Sans nous égarer au parti pris et exclure du bénéfice de la pensée personnelle ceux dont le labeur apparaît davantage comme d'ordre cérébral, réhabilitons cependant, en face d'un intellectualisme artificiel et surfait, cette valeur intrinsèque et humaine, et tant intellectuelle que morale, qui domine l'esclavage de nos gestes et le jeu coutumier de nos doigts. Mettons en garde l'intellectuel d'habitude

et anormalise la spécialisation, contre les erreurs d'optique de sa position dans un social déséquilibré. Discernons, derrière les rudesses maintes fois protectrices des occupations « manuelles » derrière l'écran du travail « vulgaire » qui sauve - cela lui arrive et nous l'avons vu - la pensée du mercantilisme, le domaine, en propre, de l'intellectuel de fond. Laissons à la porte les vanités que nous souffle une ambiance toute faussée de suprématies. Demandons même - il nous le donnera souvent - à l'effort de nos mains l'affranchissement et l'épuration de nos facultés intellectuelles. Il y a, plus haut que « l'intellectualisme » du jour, ravalé à la coterie et au métier et sali de négoce et de vanité, place pour l'essor d'une intelligence vivante et régénérée, chaleureuse et pleine, et qui ignore les conditions et les cadres, les dosages et les préséances et ne songe qu'à harmoniser les rayons des plus disparates intellects...

- LANARQUE.

Accueil

INTELLIGENCE n. f.

Dans le langage courant, l'intelligence, faculté de comprendre, est synonyme de connaissance réfléchie ou même de connaissance en général. Pour le philosophe elle s'apparente à la raison et concerne plus spécialement la connaissance par les idées ; irréductible à la vie affective comme à la vie active, sans en être séparée radicalement ainsi qu'ont pu le croire quelques psychologues, elle se distingue des perceptions sensibles par son caractère abstrait et général, d'après la conception habituellement admise du moins. Je vois des hommes de grosseur, de taille, de couleur, d'aptitudes mentales différentes, chacun d'eux présente des particularités qui ne permettent pas de le confondre avec ses voisins, voilà un exemple de connaissance sensible. Mais les différences individuelles ne m'empêcheront pas d'appliquer à tous le terme homme, au petit comme au grand, au noir comme au jaune, à l'illettré comme au savant, parce que chez tous je découvre des qualités identiques. L'idée (v. ce mot) sera justement le résumé de ces qualités communes ; ainsi l'idée d'homme se réduira, selon Aristote, au concept d'animal raisonnable. Par contre, les roses perçues par mes yeux auront beau avoir une couleur précise, être blanches, rouges, jaunes, etc., l'idée de rose ne devra impliquer aucune couleur déterminée, afin de pouvoir convenir à toutes les espèces indifféremment. Un travail mental d'abstraction et de comparaison est requis pour dégager les éléments communs des qualités variables ; l'idée, résultat de ce filtrage intellectuel, apparaît ensuite comme applicable à tous les individus du genre considéré. Selon les nominalistes, il est vrai, la généralité consisterait uniquement dans le nom et dans sa possibilité indéfinie d'application ; mais nous ne saurions aborder ici l'étude détaillée de la nature et de l'origine des concepts. Entre les idées, l'esprit perçoit des rapports et les affirme ; d'où le jugement qui se traduit par la proposition. Ainsi je dirai d'un homme qu'il est grand, d'une rose qu'elle est rouge, opérant, grâce au verbe « est », une liaison entre homme et grand, rose et rouge. Dans le raisonnement l'intellect établit un rapport non plus entre des idées simples mais entre des jugements ; de ce que tout homme est mortel je conclurai, par exemple, que tel personnage étant homme, doit lui aussi mourir. La science, création typique de l'intelligence, est ainsi réductible à un système de concepts, de jugements et de raisonnements ; dans les mathématiques tout se ramène en définitive à l'affirmation d'égalité ou d'inégalité entre les nombres ou les figures ; les sciences expérimentales aboutissent à des lois traduisant en formules, aussi précises que possible, les rapports qui relient les phénomènes-causes aux phénomènes-effets. Mais jugements et raisonnements, pour nous sembler valables, doivent eux-mêmes obéir à des principes supérieurs dont l'ensemble constitue la raison. Déductions logiques et mathématiques, dont la vérité consiste dans l'accord

de la pensée avec elle-même, restent sous l'entière dépendance du principe d'identité et de ses corollaires immédiats. Si tous les corps abandonnés à eux-mêmes tombent, je puis, en vertu de ce seul principe, déclarer légitimement que tel corps particulier abandonné à lui-même tombera : en effet, ce corps particulier était implicitement et nécessairement compris dans tous les corps. Si le parallélogramme est réductible au rectangle et s'il est décomposable, par ailleurs, en deux triangles, il en résulte que la formule permettant de calculer la surface du rectangle s'applique au triangle, à condition d'y joindre la division par deux ; de même le cercle étant décomposable en triangles à base infiniment petite pourra utiliser la formule applicable au triangle, la hauteur commune étant le rayon et la somme des bases la longueur totale de la circonférence. J'arrive à construire la géométrie grâce à des substitutions de figures équivalentes, l'arithmétique et l'algèbre grâce à des substitutions de nombres ou de lettres, symboles de nombres indéterminés. Le principe d'identité, suprême norme de la déduction, vaut en réalité pour toute pensée logique ; mais dans les sciences expérimentales interviennent d'autres principes, en particulier ceux de causalité et de déterminisme universel. Biologistes, physiciens, chimistes, etc., n'observent les faits que pour découvrir les lois explicatives de ces faits, leurs rapports de production ; c'est ainsi que l'ascension du mercure dans le tube barométrique fut rattaché à la pression atmosphérique, la rage à la présence d'un microbe, etc., etc. Découvrir les causes des phénomènes encore inexplicés, voilà en quoi consiste essentiellement la recherche scientifique : causes que l'on se refuse à placer aujourd'hui hors du plan expérimental. Le principe du déterminisme précise la causalité en affirmant que, dans les mêmes conditions, les mêmes antécédents sont toujours suivis des mêmes conséquents. Si la chaleur dilate le fer aujourd'hui, elle le dilatera encore demain et en dix ans, et en un siècle, pourvu que les conditions de pression, etc., soient semblables. A la base de toutes les lois formulées par les savants se trouve l'affirmation implicite du déterminisme. D'autres principes existent, celui de substance qui, sous le changement, nous pousse à supposer le permanent ; celui de finalité, dont les théologiens abusèrent outrageusement, pour étayer leurs rêveries, et que la science positive rejette. Régulateurs de nos opérations logiques ils constituent les lois fondamentales, l'ossature en quelque sorte, de l'esprit humain ; mais la relativité de plusieurs, de la finalité par exemple, éclate manifestement. Ajoutons que, des moins contestés même, les métaphysiciens font un usage singulièrement fantaisiste : ainsi de ce que tout a une cause ils concluent sans sourciller que le monde doit en avoir une : Dieu. Or Dieu c'est par définition, l'être qui n'a pas de cause. Alors que le principe de causalité obligerait à remonter d'effets en effets, sans arrêt possible, ils en déduisent l'existence d'un être qui, lui, n'est causé par rien. Contradiction ruineuse pour l'argument le plus capable de faire admettre l'existence d'un Dieu.

Les philosophes sont d'ailleurs loin de s'entendre sur la valeur des idées, jugements, raisonnements, principes, dont l'ensemble constitue notre intelligence. Platon n'accordait qu'une importance secondaire et médiocre à la perception sensible, exaltant, par contre, outre mesure, la connaissance par les idées. Ces dernières réalités véritables et modèles de tout ce qui existe furent contemplées par notre âme dans une existence antérieure ; ici-bas, elle s'en souvient à l'occasion des

choses sensibles, vagues ombres qui ne rappellent que de loin les splendeurs du monde intelligible. Aristote plus positif, voit dans l'intellect la faculté de concevoir l'universel, mais continue de l'élever au-dessus des simples données des sens. Leurs successeurs admirent comme un principe indiscutable la supériorité de l'idée sur la sensation. Ni les scolastiques ni Descartes ne devaient mettre en doute le primat de la connaissance intellectuelle, base commune de leurs systèmes, par ailleurs très opposés. Dès avant Socrate, Héraclite avait pourtant proclamé que tout est changement et multiplicité, ce qui conduit à préférer la richesse du devenir sensible à la pauvreté de l'idée immuable. Les sceptiques, eux aussi, se défiaient de l'intelligence, car ils ne croyaient pas l'esprit humain capable de connaître avec certitude. Conciliant ses tendances mystiques avec l'idéalisme de Platon, Plotin admit plus tard qu'au-dessus de la pensée discursive et de la logique ordinaire, il y a place pour une connaissance intuitive : l'extase. Cette doctrine contient en germe des vues reprises par Bergson et les anti-intellectualistes contemporains. Kant aborde le problème sous un autre aspect et se demande si l'esprit perçoit les choses telles qu'elles sont ou s'il les perçoit à travers des formes a priori que la sensibilité et l'entendement leur imposeraient. Après de savantes analyses, il arrive à penser que, tel un miroir déformant, notre intelligence mêle indissolublement sa propre nature à celle des choses et que le monde n'est perçu qu'à travers les lois de l'esprit. Enfin de nombreux philosophes, dont les plus marquants sont Bergson et James, ont entrepris, à notre époque, de rabaisser la connaissance intellectuelle au profit de l'expérience sensible, de l'instinct, de l'intuition psychologique, parfois de l'utilité et de l'action. Comme ils se firent, non sans adresse, les défenseurs des croyances religieuses, qui croulaient de toute part sous les coups du rationalisme, leur succès fut grand. Il ne fut pas durable et la vogue des doctrines anti-intellectualistes paraît sur son déclin. Selon Bergson, l'intelligence humaine est essentiellement pratique, elle a pour but non la connaissance désintéressée mais l'action ; fabriquer des instruments, inventer des moyens en vue de réaliser une fin donnée, se mouvoir au milieu des solides, voilà son triomphe ; ne lui demandez pas de saisir le réel, d'atteindre l'imprécision fuyante du devenir, de comprendre la vie créatrice de nouveauté. L'idée appauvrit singulièrement la richesse du donné sensible, elle découpe artificiellement dans la trame continue de la conscience ou du monde extérieur, elle stabilise ce qui change éternellement ; malgré son utilité pratique incontestable, et justement à cause de cette utilité, elle nous empêche de saisir le réel en profondeur. Contre la science valent les mêmes reproches : Leroy, un disciple de Bergson, ira jusqu'à prétendre que le savant crée le fait qu'il observe, que les lois qu'il formule sont aussi arbitraires que les règles du trictrac ou d'un autre jeu, et que les principes généraux de nos sciences sont de simples lois artificiellement placées au-dessus de toute discussion. Pour connaître, l'esprit doit se déprendre des habitudes utilitaires, des formes spatiales et numériques qui encombrant la surface du moi ; par un effort vigoureux il faut qu'il plonge, au-dessous de la croûte superficielle des états d'âme solidifiés, jusqu'à la source jaillissante où la conscience n'est plus qu'un indistinct devenir. C'est le coup de sonde de l'intuition, dont les bergsoniens disent merveille, mais en affirmant que les vérités qu'elle découvre ne peuvent être traduites par le langage, instrument de

l'intelligence et qui en a tous les défauts. James et les pragmatistes s'accordent avec les précédents pour critiquer la logique, le langage, la raison, mais à l'intuition ils substituent l'étude des expériences religieuses, spirites, etc., dont le savant fait peu de cas.

Sans doute l'idée est moins riche que la sensation, et la sèche logique aurait tort de prétendre retenir toute la complexité du réel. Mais, parce qu'un portrait n'a ni le mouvement, ni la vie du modèle, doit-on conclure qu'il est sans valeur? Que l'idée appauvrisse les perceptions des sens, qu'elle retienne seulement quelques caractères communs, c'est vrai ; pour fruste que soit le dessin qui subsiste, il suffit cependant à nous faire reconnaître les individus du genre considéré. Et si la parole, instrument impersonnel d'expression, ne peut rendre les nuances infinies de la pensée, elle traduit sommairement du moins l'essentiel de nos concepts et de nos désirs. Le savant, soucieux d'objectivité, élimine la qualité pour s'en tenir à la quantité, il mesure, pèse, précise ; disons qu'il traduit le fait brut en langage scientifique, mais c'est une gageure de prétendre qu'il crée de toutes pièces le fait scientifique. Comparer les lois qu'il découvre aux règles du trictrac paraît non moins inadmissible ; c'est en vain que je fixerai arbitrairement le point de fusion du fer à 100, 200 ou 300°, la nature ne me suivra pas ; au contraire, je puis modifier les règles du trictrac, sans que le jeu devienne impossible. Si la loi scientifique nous permet d'agir efficacement, si elle est utile en pratique, c'est qu'elle implique une certaine conformité avec le réel ; de sa relativité manifeste ne concluons pas au caractère purement artificiel. Quant à l'intuition, qui nous ferait atteindre l'âme et Dieu, donnant une base expérimentale aux vieilles rêveries des métaphysiciens, elle a ouvert à Bergson les portes de l'Académie et lui vaut la faveur des écrivains bien-pensants ; ce fut son résultat le plus certain. En voyant les flirts qu'il entretient avec les catholiques, de même qu'un autre professeur de philosophie en Sorbonne, membre de l'Institut et du Conseil central de la Ligue des Droits de l'Homme, dont j'ai personnellement expérimenté la mauvaise foi, on peut se demander si ces deux penseurs israélites ne sont pas des arrivistes avant tout. Les phénomènes spirites, l'extase religieuse, chers à James, sont d'ordre physiologique et relèvent de la médecine mentale. Ceux qui comptaient sur le mouvement anti-intellectualiste pour arrêter les progrès de la science et fortifier la tyrannie des Eglises en sont aujourd'hui pour leurs frais. Accordons-leur le mérite d'avoir insisté sur la haute valeur de la connaissance sensible et sur les faiblesses de la logique considérée comme source exclusive du savoir.

Mais quelle place donner à l'intelligence dans une vie harmonieusement équilibrée? Jean-Jacques Rousseau s'en défiait, constatant que ses créations essentielles, arts, sciences, lettres, dissimulaient mal les chaînes pesantes dont la société charge les individus. Fuir la civilisation corruptrice, revenir à l'état de nature tels sont ses thèmes favoris ; beaucoup parmi les meilleurs esprits partagent cette manière de voir. Pour des motifs bien différents, les pires ennemis de l'intelligence ce furent les théologiens ; surtout ceux de la Rome catholique qui finirent par prétendre au monopole de la vérité. Entre leurs mains, science et philosophie devinrent les servantes du dogme ; durant des siècles, toute parole indépendante

valut à leur auteur la prison ou le bûcher. Quant au peuple on le laissa intentionnellement croupir dans une ignorance profonde ; les fidèles devaient croire le prêtre sur parole, et de la Bible même ils ne pouvaient détenir que des exemplaires tronqués. Contrainte à quelques concessions par l'incrédulité moderne, l'Eglise cherche toujours à étouffer la pensée indépendante, par la force quand elle est maîtresse, dans des embûches hypocrites quand elle ne l'est pas. Cette crainte de la libre recherche et d'un savoir approfondi, elle éclate déjà dans le mythe de la désobéissance de nos premiers parents ; si Adam et Eve furent chassés du paradis terrestre c'est pour avoir mangé le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. L'Evangile exalte la foi des simples, proscrit la réflexion, blâme l'apôtre Thomas de n'avoir cru qu'après avoir vu, s'indigne contre ceux qui veulent scruter les secrets divins. Aussi l'Eglise exige-t-elle un aveugle acquiescement à toutes les sornettes qu'il lui plaît de dire ; le vrai chrétien doit répondre amen, les yeux fermés. Quant à la prétendue science des prêtres, elle se borne à retenir, de mémoire, le long chapelet des dogmes proclamés par les conciles, ainsi que des passages de l'Ecriture. Une vaine érudition, des raisonnements pleins de partialité, une éloquence superficielle masquent l'absence, de réflexions profondes et de pensées cohérentes. Après la mort les élus se figeront, paraît-il, dans une contemplation sans fin de la Trinité, mais sur terre il n'y a place que pour la foi aveugle ou les élucubrations très chrétiennes de théologiens radoteurs.

A l'inverse, certains penseurs ont accordé à l'intelligence une incontestable primauté. Pour Socrate, l'homme ne faisait le mal que par ignorance ; la science était génératrice de vertu ; connaître le bien déterminait à le vouloir. Aristote plaçait la souveraine perfection et le suprême bonheur dans la contemplation des vérités éternelles ; les vertus pratiques, juste milieu entre des tendances contraires, restaient inférieures aux vertus spéculatives. Le dilettantisme de Renan accorde aussi le premier rang à l'intelligence. Tout voir, tout comprendre si possible, ne négliger aucun des spectacles offerts par le monde, aucun des systèmes inventés par l'esprit, aucune des beautés créées par l'art, voilà le but de l'existence, du moins la meilleure façon de l'utiliser. Et le philosophe de Tréguier ajoute, avec un sourire, que notre curiosité, toujours en éveil, fera bien d'être accueillante aux conceptions les plus contraires. Victor Hugo affirme « qu'ouvrir une école c'est fermer une prison » ; cette phrase résume non seulement les idées du poète, mais celles des principaux promoteurs de l'enseignement contemporain. Ils ont cru que la science rendait les hommes meilleurs, que l'énergie de la volonté était proportionnelle aux clartés de l'intelligence, que le cœur s'harmonisait toujours avec l'esprit. Aussi n'ont-ils songé qu'à bourrer le cerveau des enfants de connaissances mal digérées ; étouffant les aspirations personnelles et l'instinct créateur, oublieux aussi du sentiment et de la volonté. L'expérience leur a donné un démenti cinglant ; et nos réactionnaires ont trouvé là un prétexte excellent pour dénigrer la science et vanter la religion. Comme si les peuples chrétiens n'étaient pas les plus corrompus ! En fait, cœur et caractère ont une importance non moindre que l'intelligence ; les découvertes scientifiques permettent de multiplier la douleur humaine comme de l'amoinrir, témoin les massacres effroyables des dernières guerres ; les grands criminels, décorés par l'histoire du nom de conquérants ou d'habiles politiques, ne manquèrent souvent pas

de génie. Savoir et talent deviennent entre les mains des riches et des prêtres un moyen de fortifier leur domination ; l'ambition ou l'intérêt sont les guides habituels des mandarins de Sorbonne et de l'Institut. Préoccupés de ne faire aux bien-pensants nulle peine même légère, ils éliminent impitoyablement quiconque s'avère libre et franc ; après bien d'autres je l'ai constaté. Pourtant aimons la science, malgré les tares de ses représentants officiels ; aimons l'intelligence dont les bienfaisantes critiques percent à jour le mensonge politique et religieux. Les chaînes cérébrales sont de toutes, les plus pesantes ; aidons les hommes à s'en délivrer.

- L. BARBEDETTE.

DOCUMENTS. - Bergson : Les données immédiates de la conscience ; Matière et mémoire ; Evolution créatrice. - James : Le Pragmatisme ; La Philosophie de l'expérience. - Stuart Mill : Logique. - Leibnitz : Nouveaux essais. - Kant : Critique de la Raison Pure, etc.

Accueil

INTEMPERANCE n. f. (latin *intemperentia*)

Mot qui, dans la langue courante, désigne particulièrement l'abus des boissons toxiques. Il est synonyme d'ivrognerie. Quiconque s'enivre est un intempérant. Le mot signale un excès criant, scandaleux, visible pour tous et généralement habituel. Il ne désignerait pas en revanche, l'alcoolique, l'intoxiqué proprement dit, mais seulement un des états de ce dernier. Le bourgeois, flâneur et paresseux, qui s'exhibe à la terrasse d'un cabaret où il sirote un apéritif, n'est pas, au sens vulgaire du mot, un intempérant.

Il y a même de ces déviations du langage, frisant le paradoxe qui font presque un avantage de ce que la raison et le bon sens entendent flétrir : le buveur, adonné à l'apéritif, le riche qui met son luxe dans sa cave et gave ses amis de vins superfins n'est pas un intempérant ; c'est un homme qui jouit, qui sait user de biens que la nature et la civilisation offrent à sa gourmandise, à son besoin d'ostentation, à ses impulsions gastronomiques, à son être matériel. C'est un acte légitime en somme, car jouir est un bien, un postulat auquel seuls les impuissants, les incapables, les miséreux ne donnent pas satisfaction. Le vice bien porté n'apparaît plus un vice ; l'or purifie tout. Le « purotin » seul a le droit d'être un intempérant. Le pochard du grand monde s'indignerait d'être dénommé Coupeau !

Leur identité est pourtant absolue.

Le psychologue a d'ailleurs le droit de restituer au mot intempérance un sens beaucoup plus compréhensif, car il s'agit, en l'espèce, d'un état psychologique, peut-être morbide, nous allons le voir, qui ne caractérise pas exclusivement le fait d'abuser des poisons. Il y a lieu à une rectification dans une encyclopédie qui n'a que faire de la casuistique.

Intempérance, synonyme en vérité d'immodération, n'est que la qualité négative de celui qui n'est plus ou n'a jamais été tempérant ou modéré. Cela reviendrait à renvoyer le lecteur à ces deux derniers mots. Ce ne serait pas rigoureusement exact. Il n'y a jamais une opposition absolue entre le positif et le négatif, tandis qu'il y a entre ces deux extrêmes toute une gamme d'intermédiaires progressifs. Etre malveillant n'est pas du tout la même chose que n'être point bienveillant. N'être pas doux ne signifie pas nettement que l'on est dur. N'être point tempérant n'a pas rigoureusement le sens d'être un intempérant. Il y a des nuances très frappantes et infinies dans tous les états psychiques de même essence. C'est pourquoi il y a lieu de dissenter en quelques lignes sur l'intempérance dont le cadre n'est pas le même que celui de la tempérance.

Enfin disons que le mot s'applique à beaucoup d'autres circonstances que le fait de boire exagérément. Dans le cadre des faits psychiques on parle

communément de l'intempérance du langage pour désigner tel sujet dont les modes d'expression verbale sortent de l'ordinaire, conventionnel ou éducatif, et font de lui un exagéré, un excessif, un malotru, un incisif, un violent en un mot.

Quiconque, psychologiquement parlant, cessera d'être ou de n'être point normalement maître de soi, qui n'est point ou n'a jamais été équilibré, est un intempérant.

Je voudrais déterminer les motifs d'un tel état et les conditions dans lesquelles il se développe. Sujet philosophique d'une grande portée pour quiconque tient à se connaître et veut se connaître ou qui veut connaître ceux qui l'entourent.

Les qualités intellectuelles et morales sont toujours d'une relativité utile à définir si l'on veut pouvoir diriger ou corriger son habituel comportement. La définition de l'intempérance ne suppose pas une délimitation exacte de cette propriété négative, pas plus qu'il n'est logique de délimiter la tempérance elle-même. Il n'y a, en cette matière, que des éléments de comparaison. Où commence, où finit l'intempérance? Cela reviendrait à définir le vice et la vertu. Seuls les scholastiques parviennent à une telle fiction. L'intempérance n'est rien en soi ; elle n'est qu'un état comparatif, chez le même sujet, entre ce qu'il était hier et ce qu'il sera demain. Affaire de degré, de plus ou de moins. Elle n'est de même qu'un état comparatif entre ce qu'est ce sujet par rapport aux autres, son milieu par exemple, ou son ascendance. On est, en somme, toujours un intempérant relativement à un autre. Où est l'étalon? Nulle part. Les moralistes patentés ou systématiques ont seuls le secret de telles classifications, aussi subtiles que fausses.

Qu'on se souvienne, pour fixer les idées, des définitions qu'on s'est évertué de donner de la dégénérescence des espèces, et notamment de celle du Dr Morel, un aliéniste d'une grande envergure, qui avait émis cette formule : la dégénérescence est la déviation du type normal de l'humanité! Morel n'avait oublié qu'une chose : mettre une lumière dans sa lanterne. Quel est donc ce type normal? Où est-il? Quand l'a-t-on vu paraître? Faute de le décrire, toute la définition croulait, car ce n'était guère la consolider que de dire : le type normal est celui qui a été créé par Dieu à son image.

En fait, le dégénéré, comme l'intempérant existe, mais il ne peut être comparé qu'au type qui l'a immédiatement précédé ou aux types qui l'entourent et son degré de déchéance résulte d'une simple comparaison.

Le type de l'intempérant devrait dériver du type connu et bien dessiné du tempérant. Or répétons ce postulat à satiété : un type normal n'existe point. La modération est une fiction pure. Nul ne l'a jamais précisée.

J'examinerai les conditions qui font qu'un individu est plus ou moins intempérant qu'il n'était ou que ne sont d'autres, et cela dans les domaines : 1° physique, 2° moral.

1° Point de vue matériel. Devenir intempérant péjoratif - est acquérir un état régressif. C'est celui d'un sujet réputé sobre hier qui s'adonne aujourd'hui ou s'adonnera dorénavant à des habitudes qui le dégraderont,

physiquement et moralement.

La régression physique est le stigmate démonstratif de l'excès. Celui-ci engendre la maladie, donc il est réputé nuisible et logiquement anormal. Il est, en outre, contemporain d'un état psychique nouveau dont la carence a permis une capitulation dangereuse : je savais hier maintenir ma consommation en deçà d'une certaine quotité dont ma santé physique paraissait s'accommoder, mais voici que je ne le sais plus. Aboulie relative, par conséquent affaiblissement de mon pouvoir inhibiteur. Tout le problème revient à déterminer les raisons d'un tel fléchissement et sa signification du point de vue de la psychologie normale ou malade.

Un fait d'observation domine ce problème : n'est pas un intempérant qui veut. Si, dans la perpétuelle relativité du terme, il a été permis, parfois de parler de modération, c'est qu'en fait il y a des sujets moyens qui offrent l'image d'un équilibre relatif. C'est du moins l'impression que l'on en a ; ils sont ainsi par raison de nature ; ils ont l'heureux privilège de se tenir toujours à distance de ce qui, visiblement, et convenablement, est un excès. Y ont-ils du mérite? Je ne sais. Je crois plutôt que leur vertu est une heureuse contingence où leur volonté résolue n'a que faire.

Mais s'ils deviennent intempérants, c'est que des tares diminuent soudainement leur pouvoir de résistance. Les tares sont de deux ordres : héréditaire et acquise.

L'hérédité est la tare par excellence. On comprend que ce n'est pas impunément que les peuples ont, depuis d'innombrables générations, recherché imprudemment des jouissances dans la fréquentation des poisons de l'intelligence. La séduction de ces perfides toxiques ne fait aucun doute. Un sujet qui a goûté aux ivresses artificielles de la morphine, du vin, du tabac, des liqueurs a, pour des motifs psycho-physiologiques très profonds, le désir automatique d'y revenir. Les générations qui nous ont précédés ont fait ainsi : trompées par leur ignorance qui est leur seule excuse, elles ont compromis petit à petit leur existence. Et depuis qu'elles ont appris et qu'elles savent, elles n'ont point réussi à se guérir. L'ont-elles, du reste, voulu réellement? Leur volonté a été entamée par les stupéfiants qui ont instauré leur tyrannie. Qui stupéfie commande en maître.

Les nations, les races ont périclité et, parmi les causes les plus puissantes de cette décadence, les poisons de l'intelligence, l'alcool et l'opium surtout, comptent parmi les premières.

Il est donc aisé de saisir que si les hasards du milieu ont entraîné les générations précédentes à des excès marqués, certains sujets actuels présentent des prédispositions maximums, parmi d'autres sujets qui peuvent encore se conserver en meilleur équilibre.

Ce sont les premiers qui deviennent les excessifs, les intempérants catalogués. Ils vont à l'intempérance en vertu d'une force secrète qui les pousse et, dans cette impulsion, aimablement qualifiée de besoin, ils trouvent toutes les justifications et toutes les excuses. Que de gens sont intempérants qui ne le voudraient point! Dans le nombre colossal des intempérants de vin et d'alcool qui

encombrent les sociétés modernes, parmi la cohue des fumeurs, des cocaïnomanes et autres détraqués, il est facile de discerner ceux qui ont succombé, sous le coup de la tare maximum. Les hérédotoxicomanes ont une psychologie toute spéciale que j'ai dépeinte ailleurs (*Dégénérescence sociale et alcoolisme*, Masson, édit.) et qui est toute faite d'impulsivité, d'automatisme.

Malgré la prééminence de cette tare, ces dégénérés sont pourtant, par ce fait même qu'ils sont suggestibles, parmi les plus curables. Subissant l'influence des milieux, ils guérissent en masse comme ils ont succombé en masse le jour où l'ambiance, vraiment à la hauteur de ses responsabilités, sait les aider à guérir. Un seul remède : l'exemple.

Quant aux intempérants d'occasion (prédisposés minimums) ils naissent des circonstances fortuites, de la suggestion qui a pour effet d'affaiblir le pouvoir de résister... Une fois entamés, ils ne peuvent que subir une aggravation par l'action combinée d'un poison qui, par définition, tue la volonté, et de l'ambiance, autre poison inhibiteur. Qui veut se prémunir, s'isole, par un double procédé : l'abstinence et l'individualisme.

Les autres formes de l'intempérance, la gourmandise, la glotonnerie, la boulimie, les perversions de l'appétit, le génitativisme, tous les excès, en un mot, mis en œuvre par l'activité même des besoins physiologiques naturels (instinct de nutrition et de reproduction), reposent exactement sur les mêmes bases psychologiques que l'excessif amour des poisons cérébraux.

L'influence de l'hérédité y est sans doute un peu moins marquée, mais inversement celle du milieu y est énorme. Manger exagérément peut être l'indice d'une sensualité inesthétique, comme le fait de s'assimiler à certains animaux en aimant génitalement plus qu'il ne convient à la finalité normale de la fonction, est un état quasi morbide que nos mœurs favorisent. Le besoin égoïste de jouir et la richesse entretiennent continuellement et développent progressivement un syndrome collectif de décadence.

De tels syndromes sont, du reste, observés chez les grands névropathes et chez nombre d'aliénés plus ou moins parvenus au stade de la démence, période où ils sont ressaisis par l'état instinctif auquel aucun frein n'est plus opposé.

2° Point de vue intellectuel. Parler maintenant de l'intempérance dans le domaine des faits psychiques nécessiterait des volumes. Il est clair que nous sommes ici sur un terrain où toute l'affectivité est en cause, où tout le comportement sentimental et passionnel est intéressé.

Pour des causes infiniment variées, toute la vie de l'âme peut comporter des phases, plus ou moins prolongées, d'exaltation, d'hyperexcitabilité, qui méritent, objectivement, la qualification d'intempérance.

On trouve dans ce cadre, du reste, les plus sublimes formes de l'exaltation de la vie psychique (élan vital), celles dont l'homme peut être le plus fier, notamment tout ce qui le fait considérer comme exagéré par la masse moutonnaire, privée d'enthousiasme, d'idéalisme et d'originalité, comme on y trouve les formes d'exaltation les moins compatibles avec l'intérêt des uns ou des autres.

Le besoin d'exubérance et d'expansion est énorme chez certains sujets, prompts aux emballements. Ce besoin peut être normal ; il se confond avec les manifestations les plus logiques et les plus nobles de la vie ; besoin de se donner, de se dépenser, élans généreux de dévouement, esprit de sacrifice, exaltation du martyr chez tous les hommes de foi. N'être point porté à l'expansion n'est-ce pas être voué à une vie terne, incolore et inférieure ?

Il est clair qu'ici la qualification d'intempérance sera éminemment relative et de valeur arbitraire. Point d'étalon, point de commune mesure. On est toujours un audacieux pour un timide. Celui dont on ne partage point les vues ou les tendances est souvent exposé au dénigrement. Son activité débordante, souvent inopportune à vrai dire, court le risque d'être considérée comme une excentricité, une intempérance, le jour où elle se traduit par un langage émancipé ou par des œuvres gênantes pour le vulgaire. Tous les révolutionnaires, de quelque côté de la barre qu'ils soient, sont aux yeux de leurs adversaires, des intempérants. L'anarchiste, malgré la grandeur de son idéal, ne passe-t-il pas pour un intempérant, insupportable et indésirable ?

Mais il est aussi de ces exubérances qui sont des signes incontestables de désordre pathologique : l'aliéniste connaît les maniaques, dont le mal n'est fait que d'une production formidable de vie incohérente et sans but. Il en est chez qui ces états sont intermittents et alternent même avec des états d'anéantissement (folie circulaire, cyclothymie).

Deux mots pour moderniser tout à fait le mécanisme de l'intempérance considérée comme la simple exagération d'un état normal. La vie affective tout entière est à la merci d'une paire de nerfs qui opposent leur action physiologique : le nerf vague et le sympathique. Et, l'on sait en outre aujourd'hui que ces importantes fonctions relèvent de la vie même de ce qu'on a appelé les glandes à sécrétion interne (glandes endocrines) : corps thyroïde, glande surrénale, testicules, ovaire, etc.

Ce n'est point ravalier (pour quiconque honore la science, la vérité, et se méfie du verbiage de la métaphysique) l'émotivité et la sentimentalité, que de les savoir dans la dépendance d'états organiques et de connaître de toutes les intempérances, surtout celles de mauvaise qualité, quand on sait régler sa vie selon les préceptes de l'hygiène. Car, une fois de plus, il sera établi que l'âme saine ne saurait habiter que dans un corps sain.

- Dr LEGRAIN.

Accueil

INTENSITE n. f.

Degré d'activité, d'énergie, de puissance. L'intensité du froid, des convictions. « L'intensité de l'existence en diminue la durée » (Buffon). L'intensité d'un courant, d'un champ (électrique, magnétique), de la lumière (« j'ai fait voir qu'à égale intensité de lumière un grand foyer brûle beaucoup plus qu'un petit » (Buffon)), du son (elle dépend de l'amplitude des vibrations), d'une force (mesurée en dynes : unité de force)... On dira, parlant de l'amour, que « sa durée est en raison inverse de son intensité ». Règle générale : le degré d'intensité commande la dépense d'énergie et tend proportionnellement à l'épuisement des foyers ou des sources dont l'aliment ne se renouvelle pas à mesure...

Les milieux révolutionnaires parlent constamment de la nécessité d'intensifier leur propagande. En l'espèce, il s'agit de propager le plus et le mieux possible l'idéologie et la tactique révolutionnaire, et d'y employer, pour en obtenir le rendement le plus élevé, tous les moyens dont on dispose : parole, écrit, action. Certains événements sont particulièrement favorables à un effort exceptionnel. Il n'est pas nécessaire que ces événements aient un caractère spécifiquement anarchiste, pour que les libertaires songent à en tirer parti. Il suffit que, à la faveur des circonstances qui émeuvent l'opinion publique, ils puissent saisir l'occasion d'affirmer leurs idées, de dénoncer l'iniquité sociale, d'ameuter la conscience publique contre les institutions établies, de flétrir la malfaisance gouvernementale, de clouer au pilori la magistrature, la police, de combattre le militarisme, de stigmatiser la rapacité patronale, l'âpreté au gain du mercantilisme, l'imposture religieuse, etc., etc. C'est dans ces circonstances que les anarchistes, quelle que soit la faiblesse des moyens qui leur sont propres, doivent écrire, parler, agir, surtout agir, en un mot se dépenser exceptionnellement et porter jusqu'au degré le plus élevé l'intensité de leur propagande.

Accueil

INTERDICTION n. f. (du latin *interdictio*)

Prohibition. Défense. « La mendicité est interdite sur le territoire de cette commune » (Arrêté municipal). D'une personne majeure qui, par suite d'un jugement, a perdu la libre disposition de ses biens, on dit qu'elle est frappée d'interdiction. Prononcée dans ces conditions, l'interdiction est une mesure qu'on justifie en invoquant l'intérêt même de la personne qu'elle atteint. Peuvent être interdites les personnes qui sont dans un état d'imbécillité ou de démence. Peuvent l'être aussi les individus qui se livrent à des spéculations, opérations, extravagances ou dilapidations qui compromettent leur fortune. L'interdit est assimilé à un mineur ; l'administration de ses biens et la garde de sa personne sont confiées à un tuteur. Celui-ci a pleins pouvoirs de le représenter et d'agir valablement pour lui dans tous les actes de la vie civile. Cette sorte d'interdiction s'appelle l'Interdiction civile ou judiciaire. On entend par Interdiction légale la privation de l'exercice des droits civils. Cette interdiction est une peine accessoire attachée par la loi aux peines criminelles.

L'Interdiction de séjour a remplacé le renvoi sous la surveillance de la haute police. Elle entraîne la défense faite au condamné libéré de paraître dans un certain nombre de départements ou de villes. Cette peine accessoire avait été réservée fort longtemps aux condamnés de droit commun. Dans leur âge de répression, les tribunaux, à l'instigation du gouvernement, n'hésitent plus à l'étendre aux condamnés pour faits de grève et autres faits d'ordre politique.

Accueil

INTERET n. m. (du latin interest, il importe)

Ce qui importe à l'utilité de quelqu'un : c'est l'intérêt qui le guide. Bénéfice qu'on retire de l'argent prêté : placer de l'argent à 6 ou 9 % d'intérêts.

On considère les intérêts simples et les intérêts composés.

Les intérêts simples sont ceux perçus sur un capital fixe non accru de ses intérêts. Les intérêts composés sont ceux perçus sur un capital formé du capital primitif accru de ses intérêts accumulés et portant eux-mêmes intérêts jusqu'à l'époque de l'échéance.

Au figuré : Désir du bonheur de quelqu'un, tendre sollicitude pour lui : ressentir un vif intérêt pour quelqu'un. Ce qui, dans un ouvrage, charme l'esprit et touche le cœur : histoire pleine d'intérêt.

Sous le régime de propriété individuelle, qui est le nôtre, tout produit devant être payé avant que d'être consommé, nul individu ne peut exister sans obtenir l'usage d'un certain capital. La nécessité de ce capital étant absolue et antérieure à toute possibilité de consommer et, d'autre part, le capital étant possédé en totalité par une classe d'individus, cette classe est en réalité maîtresse de la vie des prolétaires qui naissent sans capitaux.

Mais comme le capital ne peut être consommé, mais seulement servir à l'achat ou à la fabrication de produits de consommation, les capitalistes prêtent leurs capitaux aux producteurs... Voici comment s'exprime à ce sujet l'économiste J.-B. Say :

« L'impossibilité d'obtenir aucun produit sans le concours d'un capital met les consommateurs dans l'obligation de payer, pour chaque produit, un prix suffisant pour que l'entrepreneur qui se charge de sa production puisse acheter le service de cet instrument nécessaire. Ainsi, soit que le propriétaire d'un capital l'emploie lui-même dans une entreprise, soit qu'étant entrepreneur, mais que n'ayant pas assez de fonds pour faire aller son affaire, il en emprunte, la valeur de ses produits ne l'indemnise de ses frais de production qu'autant que cette valeur, indépendamment d'un profit qui le dédommage de ses peines, lui en procure un autre qui soit la compensation du service rendu par son capital. C'est la rétribution obtenue pour ce service, qui est désignée ici par l'expression de revenu des capitaux.

« Le revenu d'un capitaliste est déterminé d'avance quand il prête son instrument et en tire un intérêt convenu ; il est éventuel et dépend de la valeur qu'aura le produit auquel le capital a concouru, quand l'entrepreneur l'emploie pour son compte. Dans ce cas, le capital, ou la portion du capital qu'il a emprunté, et qu'il fait valoir, peut lui rendre plus ou moins que l'intérêt qu'il en paye ».

Obligé de demander du capital, le non possédant doit s'astreindre aux lois de l'usure, ou de l'intérêt. C'est-à-en travail, non seulement le capital prêté, mais encore une partie de capital, représentant le loyer d'usage, de jouissance. Cette deuxième partie est l'intérêt, appelé auparavant : usure. Il est certain que cet intérêt est toujours en rapport étroit avec l'offre et la demande de capitaux ; or la demande étant nécessairement toujours au maximum, il s'ensuit que le taux de l'intérêt est, lui aussi, toujours au maximum. Livré à lui-même, improductif, le capital finit par être dévoré par le capitaliste qui est aussi consommateur. L'intérêt, ce prélèvement sur la détresse des prolétaires, non seulement paye la consommation du capitaliste, laissant ainsi intact le capital mais fortifie agrandit, augmente le capital, ce qui fait dire aux économistes bourgeois que le capital travaille, au même titre que le producteur et, qu'ainsi, l'intérêt n'est que la rétribution de son travail.

« On s'imagine, dit J.-B. Say, que le crédit multiplie les capitaux. Cette erreur, qui se trouve fréquemment reproduite dans une foule d'ouvrages, dont quelques-uns sont même écrits ex-professo sur l'Economie Politique, suppose une ignorance absolue de la nature et des fonctions des capitaux. Un capital est toujours une valeur très réelle et fixée dans une matière, car les produits immatériels ne sont pas susceptibles d'accumulation. Or, un produit matériel ne saurait être en deux endroits à la fois et servir à deux personnes en même temps. Les constructions, les machines, les provisions, les marchandises qui composent mon capital, peuvent en totalité être des valeurs que j'ai empruntées ; dans ce cas, j'exerce une industrie avec un capital qui ne m'appartient pas et que je loue ; mais, à coup sûr, ce capital que j'emploie n'est pas employé par un autre. Celui qui me le prête s'est interdit le pouvoir de le faire travailler ailleurs... ».

Or, le capital : sol, machines, constructions, monnaies, ne travaille pas. Nul ne fait donc travailler le capital. Le capital n'est qu'un instrument de travail. L'intérêt ne saurait donc représenter le « salaire » du capital - le producteur seul devant percevoir un salaire - mais seulement le loyer d'usage d'une matière, d'un outil approprié par qui ne s'en sert pas.

« La légitimité du fermage et du loyer, dit Ch. Gide, n'ont été attaquées que du jour où la légitimité de la propriété foncière et de la propriété des maisons ont été elles-mêmes mises en question. Mais, chose curieuse, la légitimité de l'intérêt a été vivement attaquée longtemps avant que l'on eut songé à contester la propriété individuelle des capitaux, longtemps même avant qu'il y eut des socialistes...

Un sentiment si général doit avoir assurément une cause. Elle n'est pas difficile à découvrir.

Dans le bail à ferme, on voit le revenu sortir de terre, en quelque sorte, sous forme de récoltes, et l'on sent bien que la rente payée au propriétaire n'est pas prise dans la poche du fermier. On comprend que celui-ci ne fait que restituer les produits de l'instrument producteur qui lui a été confié et que, comme il n'en restitue qu'une partie, il doit lui rester un profit.

Dans le prêt, au contraire, on ne voit pas le revenu sortir, sous forme d'intérêt, du sac d'écus prêté : « Un écu n'a jamais enfanté un autre écu », disait Aristote. L'intérêt ne peut donc sortir, pensait-on, que de la poche de l'emprunteur ».

Et c'est sur de telles logomachies qu'est basée toute l'Economie Politique. Comme si dans la production agricole, le sol était autre chose que le « patient » sur lequel s'exerce l'activité du cultivateur. Comme si le sol, par lui-même, sans le travail du paysan armé de sa charrue, sa bêche, etc., sans l'ensemencement de graines triées, améliorées par les hommes, pourrait produire quoi que ce soit susceptible de payer la rente du propriétaire.

Considérer le sol, au même titre que les constructions, les outils, les machines, les monnaies valeurs d'échange, c'est un non-sens sur lequel est érigée toute la vie sociale depuis que le premier fossé ou pieu servit à délimiter le droit de propriété du sol pour un ou plusieurs individus : premiers occupants ou premiers chefs.

C'est vraiment chose curieuse qu'on ait pu assimiler si longtemps le sol au capital, produit amassé par l'homme. Et c'est cette assimilation et l'appropriation individuelle qui s'ensuit qui a régi l'ordre économique des sociétés, jusqu'à nos jours.

L'appropriation individuelle du sol ne se justifie d'aucune façon, soit qu'on parle de droit du premier occupant (pourquoi pas du dernier ?), soit qu'on parle du droit de fait acquis (pourquoi pas de droit à des faits nouveaux ?). Quant au droit du plus fort, sophistiqué ou avoué, le mode d'appropriation du sol ne serait qu'une question de circonstances, la force étant, par définition, changement, mouvement.

Toute richesse, tout capital, est le produit de deux facteurs : le sol, agent passif, et le travail, agent actif. En dernière analyse, c'est du sol que vient toute production. Le sol étant propriété de quelques individus, les autres sont, nécessairement, privés de liberté, de vie, tant que les propriétaires ne leur louent pas le sol.

Mais les sociétés, en industrialisant leur production, vivent surtout du travail : sur les produits du sol. Les produits bruts, non ouvrés, sont un capital nécessaire, absolument indispensable, ainsi que les machines et outils qui serviront à les transformer. Quiconque ne possède pas de sol et ne peut en louer, est obligé pour vivre, de louer le capital industriel sans quoi nul travail ne peut être. Le propriétaire de ce capital, comme le propriétaire foncier, loue à de très forts intérêts, toujours au maximum possible des circonstances.

Le locataire de tout capital, sous forme d'intérêts, prélève, sur les produits de son travail sur la matière, une part assez forte, qui va grossir le capital du propriétaire.

Il arrive presque toujours que le locataire d'un capital, qui paye intérêts au capitaliste, sous-loue les capitaux empruntés et fait payer au sous-locataire un nouvel intérêt, évidemment plus élevé que celui qu'il a payé lui-même. Des organismes excessivement puissants, les banques, sociétés de crédit, etc., se sont créés à l'effet de drainer les capitaux disponibles dont ils payeront intérêt, et de

placer ces capitaux, à leur compte, percevant un intérêt supérieur, chez des non-possédants.

Aussi, des individus, qui ont un capital, ou qui empruntent un capital, au lieu de louer ou sous-louer à d'autres moyennant intérêts, préfèrent louer des hommes non-possédants, pour travailler sur leur capital-sol, ou sur les produits du sol. Gardant les produits nets, de cette association de leur capital et du travail des autres, pour eux et payant aux travailleurs un salaire qui veut être l'intérêt du capital-travail et qui est déterminé comme le taux de l'intérêt du capital, par la loi de l'offre et de la demande, ces producteurs capitalistes sont les maîtres réels des ouvriers qu'ils emploient.

Toutefois, les produits ainsi obtenus, ne peuvent être consommés par le capitaliste qui doit les échanger contre de la monnaie, c'est-à-dire, qui doit vendre ses produits aux consommateurs. Or, il y a concurrence, pour cette vente, entre les divers capitalistes vendeurs du même produit. Celui qui vend le meilleur marché est sûr de posséder tous les marchés. D'où nécessité d'avoir une production peu coûteuse. Nécessité de donner aux prolétaires l'intérêt le plus réduit pour leur capital-travail.

Obligé de travailler toujours plus, pour un salaire lui permettant à peine de se sustenter, le prolétaire réfléchit et se révolte. Il examine les bases de l'ordre social et découvre :

« L'intérêt général s'opposant à celui des individus est le produit d'une société basée sur l'antagonisme des intérêts, sur l'égoïsme étroit et injuste organisé et érigé en système social. Dans la société socialiste, l'intérêt général est la totalisation des intérêts de chacun. Dans notre société, le malheur des uns fait le bonheur des autres. La maladie fait vivre le médecin. La police ne saurait exister sans le criminel. La lutte de tous contre tous crée un titre de légitimité relative à l'Etat chargé de veiller à ce que les hommes se dévorent entre eux selon les règles, les convenances et les lois. L'expropriation des moyens de production et la misère sont la condition préalable de l'industrie capitaliste. Il faut chasser l'artisan de son atelier, le paysan de son lopin de terre pour que l'industrie trouve « des bras ». Le « moraliste » anglais Bernard de Mandeville a prêché ouvertement la misère et l'ignorance du peuple dans le but d'assurer de la chair à exploitation au régime capitaliste. Nous n'en finissons pas si nous voulions énumérer toutes les contradictions dont vit et dont, certainement, mourra le régime capitaliste » (Ch. Rappoport).

Puisque l'appropriation individuelle du sol et des instruments de travail, dresse constamment les individus les uns contre les autres ; puisque ce mode d'appropriation est cause des guerres, des grèves, des famines, de la misère psychologique et physiologique ; puisque l'intérêt de chacun est sans cesse contraire à celui de tous : abolissons la propriété individuelle du sol et des instruments de travail. Que le capital amassé par les générations qui nous ont précédés et que le sol soient la propriété de tous, l'immense réservoir où les producteurs viendront puiser la vie et la liberté.

Que l'individu, débarrassé du souci de payer l'intérêt ou de crever, laisse grandir en lui ses tendances à la sociabilité, à l'amitié, à l'amour, que ne terniront plus les vils calculs du tant pour cent.

Grandissant dans un milieu ainsi rénové, l'intérêt moral disparaissant avec l'intérêt matériel, l'homme apparaîtra sur la scène du monde nouveau, noble et moral (voir Morale) et il jettera un regard effaré sur l'histoire qui montrera ses ancêtres du XXème siècle, lâches, vils, rampants, vénaux, agenouillés devant le veau d'or et les sacro-saints principes de l'Economie Politique.

- A. LAPEYRE.

INTERET

L'intérêt, que l'on a défini la plus grosse somme possible de plaisir pendant le plus de temps possible, ne saurait se confondre avec l'insouciant moisson de joies que préconisa l'hédonisme. « Cueille le moment qui passe sans crainte des conséquences, sans préoccupation d'avenir », dit ce dernier ; « repousse les plaisirs dangereux, accepte les douleurs fécondes », affirme le premier, soucieux du lendemain plus que du jour actuel. « Pourquoi assombrir le présent, puisque, maître de l'instant qui s'écoule, tu ne l'es plus de la minute qui suivra, reprend l'hédonisme : imite l'oiseau qui chante, les mois d'été, sans penser au sombre hiver ». Et l'intérêt de répondre : « Tu as la raison pour prévoir ; ce qui est naturel à l'animal stupide ne l'est pas à l'homme intelligent. Malgré son goût exquis, comment ne pas repousser le poison qui donne la mort ? Comment ne pas accepter la médication pénible qui raffermir la santé ? » De ce désir d'accroître la somme totale de nos joies, par un judicieux calcul de la raison, naquit l'éthique utilitaire. Son histoire est jalonnée de quelques grands noms. Épicure conseille un choix, un tri entre les plaisirs ; s'il écarte les plaisirs en mouvement, ceux que procurent les passions orageuses, c'est en prévision de leurs résultats coutumiers ; s'il préfère les plaisirs en repos, la joie négative de ne point souffrir, c'est qu'ils ne comportent point de conséquences douloureuses. Et ce sage, qu'une tradition séculaire qualifie de dissolu, s'en tenait à la seule satisfaction des désirs naturels, repoussant tous les besoins artificiels, comme l'amour des richesses, des honneurs, etc. Parmi les croyants, qui volontiers l'injurient, combien admettraient qu'avec un pain d'orge et de l'eau ils puissent atteindre au bonheur parfait ; c'était le cas de ce singulier débauché. Par contre, il attachait un prix incalculable à l'amitié, source de joies saines et fécondes ; prélude aux efforts des utilitaristes contemporains pour montrer qu'un accord nécessaire relie l'intérêt des individus à celui des collectivités. Hobbes, Lamettrie, Helvétius, d'Holbach, Volney placent également la suprême norme de l'activité humaine dans l'intérêt personnel. Bentham mérite qu'on examine ses idées ; il établit une arithmétique des plaisirs. Chaque joie doit être considérée à plusieurs points de vue : durée, intensité, pureté, conséquences, etc. ; et l'on traduit en chiffres

la valeur positive ou négative qui correspond à chacun d'eux. Une simple addition permet ensuite d'apprécier les plaisirs en eux-mêmes, comme aussi de les classer dans la hiérarchie constituée par leur ensemble. A la lumière d'un tel calcul, l'ivrognerie apparaît désastreuse et la tempérance excellente. Bentham insistait de plus sur l'étroite solidarité qui fait dépendre le bonheur de chacun du bonheur de tous : quand la ruche est prospère, chaque abeille s'en trouve mieux. Aussi veut-il que l'éducateur revienne souvent sur l'identité de l'intérêt individuel et de l'intérêt collectif ; dans l'espoir de faire naître ainsi, chez les enfants, des habitudes altruistes.

Stuart Mill introduit une autre distinction entre les plaisirs, celle de la qualité : plaisirs du corps et plaisirs de l'esprit, joies sensuelles et satisfactions morales ne peuvent être mises sur le même plan. Science et bonté sont supérieures infiniment aux sensations toujours grossières que procure le plus fin repas. « Mieux vaut être, déclare le philosophe, un homme malheureux qu'un porceau bien repu, un Socrate mécontent qu'un imbécile satisfait ». Quant à la naissance des sentiments désintéressés, Stuart Mill l'explique par la loi, si importante dans son système de l'association des idées. De bonne heure l'enfant s'aperçoit qu'il doit tenir compte de ses semblables ; adulte il comprendra mieux encore qu'il a besoin d'autrui. Pour s'éviter des ennuis, pour obtenir leurs bonnes grâces, il se montrera donc agréable avec ceux qui l'entourent ; puis il oubliera les conséquences et aimera les autres de façon désintéressée. Ainsi l'avare, en amassant de l'or, songe d'abord aux biens qu'il procure, avant de l'aimer pour lui-même. Spencer, à qui n'échappe pas la faiblesse des arguments de Stuart Mill, voit dans l'altruisme une acquisition non de l'individu mais de l'espèce ; acquisition que fortifie, de plus en plus, l'adaptation au milieu et que transmet l'hérédité. Au début de l'humanité régnait l'égoïsme pur, chacun ne songeait qu'à soi-même, indifférent au bonheur d'autrui. Mais les exigences de la vie en société, les répercussions fâcheuses que pouvaient avoir pour tous le malheur de quelques-uns, la solidarité dans les joies et les douleurs communes, conduisirent les individus à s'occuper de leurs semblables. Des habitudes, transmises héréditairement, ont surgi dans l'espèce : habitudes qui ne sont plus totalement égoïstes, puisqu'elles supposent une indéniable bienveillance pour nos compagnons humains, mais qui ne sont pas encore complètement désintéressées puisqu'elles ne vont pas jusqu'à l'oubli de soi. D'où une époque égo-altruiste, la nôtre ; dans un avenir sans doute bien lointain, l'égoïsme éliminé laissera maître le seul altruisme : ce sera l'âge d'or sur notre planète. Selon Spencer, l'égoïste, mal adapté à la vie sociale, doit en effet disparaître en vertu des lois générales de l'évolution. Ainsi s'achèverait l'identification entre l'intérêt des individus et celui des collectivités.

Malheureusement ce qui s'avère certain, dans nos sociétés, ce n'est pas l'accord de l'intérêt général avec l'intérêt particulier, mais leur opposition. Ce qu'on dénomme intérêt général n'est que l'intérêt des gouvernants, des riches, des prêtres, en un mot du groupe parasite qu'on appelle, en style académique, l'élite dirigeante. Contre lui le travailleur, l'homme libre, ne s'élèveront jamais avec trop d'énergie ; affublé d'oripeaux religieux, nationalistes, voire républicains, il sert de prétexte à l'exploitation du bétail humain. Mais, dans un monde harmonieusement disposé, où

parasitisme et domination seraient choses inconnues, l'accord existerait entre le bien de tous et celui de chacun. Car les habitants de la terre ont des besoins communs et l'identité d'origine comme de destinée finale crée entre eux des rapports de fraternité. A l'heure actuelle l'intérêt général se ramène, pour l'exploité, à la solidarité qui l'unit à ses compagnons de malheur. Des insuffisances, des erreurs nombreuses seraient à relever dans les éthiques utilitaires, mais elles mettent aussi en lumière d'incontestables vérités. Et ceux mêmes qui les critiquent âprement s'en inspirent parfois, tels ces chrétiens tout confits dans l'amour de Dieu, à les entendre, et que la crainte de l'enfer pousse seule en réalité. Ils colorent d'apparences désintéressées un servilisme mesquin ; leur dévouement, leurs sacrifices prétendus sont de simples marchés où ils gagneront cent pour un. Une éternité de bonheur, contre quelques jours de souffrance, le pire usurier peut s'en satisfaire ! Et risquer la rôtissoire infernale en désobéissant au curé ! Quant aux amateurs de métaphysique, qui vous offrent leurs principes transcendants à des sauces variées, ils doivent rendre leur Bien Suprême appétissant et désirable, pour que les clients mordent à l'appât. S'il n'apparaît sous l'aspect du bonheur, le bien laisse l'homme indifférent ; preuve du rôle joué par l'utile, même quand on prétend s'en passer.

Remarquons, par ailleurs, que l'intérêt devient une source d'erreurs innombrables, lorsqu'il s'agit de découvrir la vérité. On sait combien l'individu s'illusionne d'ordinaire sur lui-même, ne voyant que les qualités dans sa propre personne, alors qu'il observe surtout les défauts chez le voisin. Même aveuglement dans l'amour, sorte de métempsycose idéale qui opère la fusion de deux intérêts : les défauts se transforment en vertus, les vices en qualités. L'affection partie, force sera de reconnaître que la prude était acariâtre, que le bon garçon manquait d'énergie. Si la bourgeoisie, voltairienne il y a un siècle, fréquente les églises aujourd'hui, c'est qu'elle compte sur le prêtre pour défendre ses coffres-forts. Si les membres de l'Institut et les professeurs de Faculté sont si respectueux des dogmes chrétiens, c'est pour ménager la clientèle riche et se faire applaudir dans les salons mondains. Et la croyance à l'au-delà vient, pour une large part, du désir égoïste de ne mourir jamais. Que les animaux ou même les personnes indifférentes disparaissent totalement, chacun l'admettrait sans répugnance ; mais que leur cher moi cesse d'être, les dévotes les plus détachées du monde ne se résigneraient pas sans peine à le croire. Si Dieu résume nos ignorances, l'immortalité concrétise l'instinct de conservation. En politique, même exploitation des erreurs où conduit un intérêt mal compris ; avant le vote on promet des miracles à l'électeur médusé, après, mille excuses permettent d'expliquer pourquoi l'on n'a rien pu faire. Et des faveurs, des rubans, habilement distribués, suffisent à compléter la cuisine électorale. Mais le sage se défie des mensonges de l'intérêt, comme des illusions de l'amour-propre ; si pénible que puisse être la vérité à l'égard de lui-même, il l'accueille toujours en amie.

- L. BARBEDETTE.

DOCTUMENTS - Hermann Usener : Epicurea ; -Guyau : La morale anglaise contemporaine ; -Stuart Mill : L'Utilitarisme ; -H. Spencer : Principes de morale,

etc.

INTERET GENERAL

Intérêt commun aux habitants d'une même localité, aux hommes vivant dans un même pays. Telle paraît être, de prime abord, la définition de l'intérêt général. Il importe cependant, avant tout, de s'assurer s'il y a bien, autour de nous, un intérêt ayant ce caractère, de se rendre compte si rien ne s'oppose, en réalité, à son existence. Cette recherche est d'autant plus nécessaire que des sociologues ont cru pouvoir édifier tout un système social, établir et répandre une doctrine dont l'intérêt général forme la base.

Voyons donc si, oui ou non, il y a autour de nous un intérêt général et s'il convient d'accepter ou de repousser cette conception, commune aujourd'hui aux démocrates bourgeois et ouvriers qui préconisent comme moyen d'évolution la collaboration des classes.

Certes, il est tout à fait évident que si tous les hommes qui habitent un même pays avaient un intérêt commun, c'est-à-dire collectif, ils s'entendraient facilement sur la base même de cet intérêt. Rien ne serait plus commode, pour eux, que de se doter d'un ordre social qui, interprétant cet intérêt, leur donnerait satisfaction. Il est non moins évident que nul antagonisme ne pourrait exister entre les individus et que, dans ces conditions, parler de classes serait une hérésie. Il n'y aurait bien, en vérité, qu'une seule classe sociale.

Rien ne s'opposerait donc à ce que le progrès s'accomplisse sans entrave dans tous les domaines et il est tout à fait certain que, l'évolution étant normale, ce serait une folie que de vouloir accélérer le rythme de ce progrès, mécaniquement et violemment, par des révolutions parfaitement inutiles.

Mais en est-il ainsi et, dans la négative, pourquoi en est-il autrement?

Je déclare tout de suite qu'il n'y a pas, qu'il ne peut pas y avoir d'intérêt général en régime capitaliste. En fait, il y a deux catégories, deux portions opposées d'« intérêt général » (si, ainsi limité, je puis encore me servir de ce nom) et leur confrontation est la meilleure preuve de l'inexistence du n intérêt véritablement général. Il y a, en effet, l'intérêt général des possédants : des exploiters, et celui des non-possédants : des exploités.

Entre ces deux formes d'intérêt général, dont l'une est bien la négation de l'autre, toute conciliation est impossible. Leur opposition est telle, qu'elle est constante, permanente, systématique. Elle ne prendra fin que par la disparition de l'intérêt général capitaliste, par l'abolition de la propriété privée, base du système social actuel.

La vie de chaque jour enseigne, avec une brutalité d'expression inouïe, qu'il n'y a réellement aucun intérêt commun, général, entre le patron et l'ouvrier, entre le commerçant et le consommateur, entre le propriétaire et le locataire, entre l'exploitant et l'usager, etc.

L'intérêt général du patron l'oblige à faire travailler le plus longtemps possible pour le salaire le moins élevé, sans se soucier des conditions d'hygiène. Il ne rétribue l'effort humain que d'une façon strictement minimum. Il n'est pas besoin de dire que l'intérêt de l'ouvrier est diamétralement opposé.

Il en est de même pour le commerçant, qui a intérêt à vendre le plus cher possible, sans se soucier de la condition sociale du consommateur et de ses moyens d'existence. Nul doute que, là encore, l'intérêt du consommateur soit en opposition avec celui du commerçant, surtout à notre époque, où le dernier prétend faire fortune en quelques années.

Qui oserait soutenir que le propriétaire - le plus avantage de tous les rentiers, au moins actuellement - ne cherche pas constamment à augmenter le prix de ses loyers, sans se préoccuper si le locataire, exploité par le patron, volé par le commerçant, peut réellement payer les prix de location qu'il veut imposer!

Qui pourrait affirmer que l'exploitant d'un service public à caractère de monopole de fait, comme les Compagnies de transport terrestres, maritimes ou fluviales, se préoccupe de l'intérêt des usagers, lorsqu'il établit ses tarifs? Non, il n'a d'autre souci que de rétribuer le capital engagé par un intérêt élevé, d'amortir dans dix ans, ou moins, le prix d'un matériel qui roulera ou servira vingt ou trente ans.

En ce qui concerne le caractère de la production elle-même, il n'y a aucun souci d'intérêt général chez ceux qui la dirigent. Le capitalisme industriel ne construit pas, ne fabrique pas pour satisfaire des besoins mais pour réaliser des profits. Il en est de même pour le commerçant, qui ne tend nullement à remplir un rôle utile, mais uniquement à faire fortune dans un minimum de temps.

La Bourse des Valeurs, celle de Commerce, qui devraient être les régulateurs des actions et des prix, qui devraient déterminer la valeur exacte d'une affaire quelconque ou le prix d'une denrée telle que le blé, par exemple, ne visent, au contraire, qu'à fixer arbitrairement, pour le seul profit de quelques-uns, le prix de celle-ci, la valeur de celle-là, sans tenir aucun compte du caractère de l'affaire, de l'abondance ou de la pénurie de la denrée.

Ces opérations, qu'on décore du nom de spéculations, mériteraient mieux le nom de vols organisés.

Boursiers de valeurs et boursiers de commerce n'ont rien de commun avec les travailleurs qui édifient ou assurent la marche des entreprises, ni avec les producteurs réels du blé.

Que dire des intermédiaires, possédants fictifs, qui brassent des millions et vivent comme des poux sur le corps social, sur le producteur et le consommateur? Y a-t-il entre ceux-là et ceux-ci un intérêt commun?

Enfin, pour en finir avec ces comparaisons, y a-t-il concordance d'intérêt entre les consommateurs et les mandataires aux Halles qui jettent au ruisseau d'excellentes marchandises plutôt que d'en diminuer le prix, alors que des milliers et des milliers de pauvres gens ne peuvent les acquérir parce que les cours sont trop élevés pour leur bourse?

Lorsque, pour éviter, par l'abondance, l'avilissement des prix, les sociétés de pêcheries font rejeter, après une pêche trop fructueuse, des milliers de poissons capturés souvent, par les travailleurs de la mer, au péril de leur vie, lorsque - pour les mêmes raisons ou par suite de tarifs de transport prohibitifs - on laisse pourrir en tas dans les régions de production, des denrées précieuses : pommes de terre, choux-fleurs, blé même, et que la masse des consommateurs est ainsi privée (pour la sauvegarde et l'entretien d'intérêts particuliers) des avantages des récoltes généreuses, « l'intérêt général » apparaît comme délibérément sacrifié...

Ces exemples suffisent, je crois, à démontrer qu'il n'y a pas, aujourd'hui, d'intérêt général et que, seuls, des individus placés sur le même plan social peuvent avoir et ont un intérêt commun. Et cependant, malgré tout ce que la vie démontre quotidiennement, les économistes bourgeois, qui ont charge d'âmes, affirment l'existence de l'intérêt général. Ils se gardent bien de le définir. Ils se contentent de le proclamer. C'est plus facile, mais beaucoup moins convaincant.

L'intérêt général? Il a sans doute existé lorsque l'homme naquit libre sur la terre libre, mais depuis...

Il est vrai qu'au début de l'humanité, la propriété individuelle était inconnue ; que, partout, l'homme était chez lui et l'égal de son semblable. A ce moment-là, il y avait des individus qui s'étaient groupés pour défendre leur existence contre les animaux et les éléments et assurer leur vie, mais il n'y avait pas de classes, pas de hiérarchie, pas de castes, pas de tyrans, pas de prêtres, pas de religions. Il y avait vraiment un intérêt général : celui de tous les associés socialement égaux, instinctivement unis.

Cet intérêt général cessa d'exister lorsque certains hommes ; les forts, ceux qui furent choisis par leurs semblables pour les guider réussirent à tromper ceux-ci, à imposer leur domination, leur autorité, à leurs mandants, qui n'avaient pas su contrôler leurs actes. L'autorité était née et avec elle la propriété.

Non contents de commander aux hommes, les chefs voulurent - et c'était normal - posséder les choses. C'est ainsi qu'ils décrétèrent que telle ou telle étendue de terrain, enclose ou non, avec tout ce qu'elle contenait : hommes, animaux, maisons, arbres, cours d'eau, etc., etc., était leur propriété.

Pour faire fructifier cette étendue de terrain, pour en tirer revenu, les chefs, devenus des maîtres, exploitèrent leurs semblables ; pour la défendre contre les entreprises des autres chefs, aussi ambitieux et aussi peu scrupuleux qu'eux-mêmes, ils levèrent des bandes, puis des armées ; pour maintenir les esclaves et les soldats dans l'obéissance et l'humilité, ils inventèrent les religions et les morales. La ruse, sous le visage des prêtres, devint l'auxiliaire de la force.

S'il y eut un moment conflit entre la force et la ruse, entre les chefs et les prêtres, les uns et les autres, comme les capitalistes d'aujourd'hui, comprirent vite qu'ils devaient s'allier et non se combattre. Cette alliance persiste encore. Elle durera aussi longtemps que le capitalisme lui-même.

Puis, le temps a passé. Les chefs sont devenus des seigneurs, des rois, des empereurs. Ils possèdent des territoires immenses peuplés par des dizaines, des

centaines de millions d'hommes qui leur obéissent et travaillent à leur enrichissement, à celui des privilégiés groupés autour du pouvoir.

Les polices assurent la sécurité intérieure des Etats ; empires, royaumes ou républiques ; les armées sont toujours prêtes à en accroître l'étendue, à porter la civilisation chez les peuples « arriérés » ; les prêtres de toutes les religions enseignent l'obéissance et la résignation ; les juges frappent sans pitié, au nom de la morale, les iconoclastes, les révoltés, les rebelles, les conscients qui discutent le dogme et l'Écriture, qui revendiquent leurs droits.

Plus tard, les trônes fléchiront, s'écrouleront. Sous la poussée des révoltes populaires les rois, les empereurs disparaîtront, pour faire place aux républiques ; les régimes absolus cèderont le pas aux démocraties, les privilèges passeront des mains du clergé et de la noblesse dans celles des mercantis, des industriels, des financiers ; le suffrage universel remplacera le vote censitaire. Les Parlements - même économiques - surgiront pour exprimer, soi-disant, la volonté populaire. Malgré tout cela, rien ne sera changé. Les castes et les classes subsisteront. L'exploitation de l'homme par l'homme demeurera. Et il en sera ainsi aussi longtemps que la propriété individuelle, mère des Etats, existera.

On peut, certes, dire sans crainte d'erreur, que la situation générale des ouvriers et des paysans est supérieure à celle des esclaves antiques, grâce à leur action incessante, mais on peut affirmer, avec la même certitude, que les maîtres d'aujourd'hui, industriels et financiers, par le chômage, les bas salaires, les mauvais traitements, les logements insalubres imposés aux ouvriers et paysans, sont aussi odieux, aussi brutaux, aussi cupides aussi vindicatifs que ceux des premiers âges qui avaient, au moins partiellement, l'ignorance pour excuse!

Telles sont les raisons historiques et de fait pour lesquelles il ne peut y avoir, il n'y a pas d'intérêt général. Elles suffisent largement pour me permettre de le nier, pour déclarer que tout le système auquel il a donné naissance n'est qu'une fiction.

Lorsque nous serons revenus au principe de l'égalité sociale, il sera logique de parler d'intérêt général. Pas avant! Qu'on fasse disparaître les castes, les classes, la propriété, tout ce qui fait que les hommes sont encore des maîtres ou des esclaves! Jusque-là l'intérêt général ne cessera d'être un mythe et la « collaboration des classes » une duperie.

- Pierre BESNARD.

Accueil

INTERMEDIAIRE adj. (du latin *intermedius* : de *inter*, entre et *medius*, median)

Dans son sens propre et étymologique, intermédiaire signifie : qui est entre deux, qui tient le milieu. Exemple : espace intermédiaire ; corps intermédiaire. « Il y a des idées dont la liaison ne peut être connue que par le secours d'un certain nombre d'idées intermédiaires » (D'Alembert). Les terrains intermédiaires sont les terrains qui sont situés entre les roches des époques primitives et les couches de formation récente.

Le mot « intermédiaire » s'applique aussi aux personnes et aux collectivités humaines et dans ce cas il signifie : entremise, voie, canal, personne interposée.

Exemple : « j'ai reçu votre lettre par l'intermédiaire de notre ami X ». La caste ecclésiastique se flatte d'établir des rapports, d'assurer les relations entre Dieu et ses créatures. « Il faut être bien infailible ou bien hardi pour se prétendre intermédiaire entre Dieu et l'homme » (Timoléon de Brissac). « La noblesse est un intermédiaire entre le roi et le peuple comme le chien de chasse est un intermédiaire entre le chasseur et les lièvres » (Chamfort).

Le commerce sert d'intermédiaire entre la production et la consommation, et tous ceux qui basent leurs moyens d'existence sur l'achat et la vente d'un produit, d'une marchandise, d'une valeur quelconque sont des personnes interposées et par conséquent des intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs. Sous régime capitaliste, ainsi que sous tout régime basé sur le profit ou bénéfice, le nombre des intermédiaires est considérable. De l'acheteur en gros qui rafle sur le marché la totalité des produits, la race pullulante des intermédiaires, passant par l'acheteur de demi-gros, s'étend à l'acheteur au détail, et il n'est pas rare que, lorsqu'il est vendu, par le détaillant, au consommateur, le prix du produit ait doublé et même triplé. Tout un monde vit sur ce scandaleux trafic (Voir Commerce). L'écart est toujours sensible, souvent fort élevé, parfois inavouable tant il est révoltant, entre le coût du produit à la source même : la production, et le prix qu'il atteint à l'embouchure : la consommation. Plus grand est le nombre de mains par lesquelles passe la marchandise et plus considérable est cet écart, chaque main s'efforçant à prélever sur le produit en circulation un bénéfice aussi élevé que possible.

Longtemps, les économistes de l'Ecole de Manchester - dite Ecole libérale - ont déclaré que la libre concurrence a pour objet et doit avoir nécessairement pour résultat de freiner cette sorte de curée au gain, en opposant une barrière aux désirs de gain immodéré des intermédiaires : vendeurs en gros, demi-gros et détail. A

l'origine, il en fut ainsi dans une assez large mesure, bien que, de tout temps, les négociants disposant de gros capitaux, pouvant passer des marchés avantageux et ayant un caractère périodique portant sur un laps de temps considérable, bénéficiant d'un long crédit, aient été en mesure (et ils ne se faisaient pas scrupule d'en profiter), de faire la loi, d'influencer le cours des marchandises et de vicier à leur gré la loi de l'offre et de la demande. Mais, de nos jours, la libre concurrence a perdu sa force régulatrice ; elle a cessé d'assigner aux bénéfices exagérés une limite considérée comme « honnête » et raisonnable. Les grandes maisons de commerce en gros ont créé des firmes importantes ; ces firmes ont renoncé à se faire concurrence entre elles ; elles ont trouvé plus avantageux de s'entendre. Celles-ci, s'associant, se sont groupées avec d'autres ; celles-là, se concertant, se sont liguées avec les entreprises rivales, tout en gardant la gestion respective de leurs intérêts. Toutes ont, ainsi, constitué de vastes consortiums. Par la force de leurs capitaux, ces consortiums ont monopolisé en fait les produits : blé, sucre, café, fer, houille, papier, caoutchouc, pétrole, acier, etc. Par la puissance de leur organisation bancaire, par l'étendue de leurs relations internationales, par la multiplicité de leurs filiales, succursales et comptoirs, ils sont parvenus à dominer le marché mondial et, devenu forcément tributaire de ces colossales entreprises, le trafic ne se ressent plus des effets tant prônés de la concurrence.

Il serait puéril d'escompter l'intervention de la loi, pour supprimer, voire enrayer un tel état de choses. D'une part, il est inhérent au développement du régime capitaliste marchant vers son apogée ; il est en rapport direct de ce développement et, pour l'empêcher, il faudrait briser les rouages mêmes du Capitalisme. D'autre part, la loi n'est et ne peut être que l'expression juridique de la puissance capitaliste ; les gouvernants et les parlementaires ne sont et ne peuvent être que des fondés de pouvoir ayant pour mission de veiller à la sauvegarde des intérêts de la finance cosmopolite et au maintien de ses privilèges. Enfin, la loi elle-même n'a pour but que d'exprimer la volonté des maîtres et de justifier, par des textes ad hoc, les déprédations, confiscations et vols dont les forces d'argent se rendent coupables, au détriment de la multitude de toutes langues et de toutes couleurs.

Seule, une révolution expropriant brutalement et sans indemnité la classe capitaliste et procédant à un état de choses entièrement nouveau, supprimera l'innombrable horde des intermédiaires.

Toutefois, il existe, d'ores et déjà, un moyen de contrecarrer peu ou prou les agissements des intermédiaires. Ce moyen, c'est le coopératisme de production et de consommation. Diminuer le nombre des intermédiaires qui, sans participer à la production des marchandises, sans ajouter à la valeur de celle-ci une plus-value quelconque, vivent et s'enrichissent de la série d'opérations : achats et ventes dont ils sont les bénéficiaires, établir entre producteurs et consommateurs une sorte de ligne droite assurant la circulation directe des marchandises de producteurs à consommateurs, telle est la pensée qui a présidé à la formation des sociétés coopératives. Dans les pays, comme l'Angleterre, la Belgique et la Russie, la coopération est parvenue à une grande extension, le nombre des intermédiaires a proportionnellement diminué.

L'instauration d'une société libertaire supprimera automatiquement ces intermédiaires qui, bien que travaillant parfois autant et même plus que les producteurs, forment actuellement un organisme parasitaire. Reportant, alors, leur activité sur le travail créateur de richesses, cette foule d'intermédiaires allègera la tâche quotidienne des ouvriers et paysans avec lesquels ils se confondront.

- Sébastien FAURE.

Accueil

INTERNAT n. m.

Le fait de vivre à l'intérieur d'un établissement : séminaire, couvent, collège, école, etc.

La question de l'internat pédagogique est importante et elle se rattache de beaucoup plus près qu'on le pourrait croire à la question sociale.

Dans le mode actuel d'éducation des enfants, l'internat est surtout appliqué dans la bourgeoisie : lycées, collèges, pensionnats. Les enfants des ouvriers et des paysans vont à l'école primaire où ils sont externes. Seule une petite minorité d'enfants déshérités : orphelins, enfants abandonnés, enfants condamnés par les tribunaux, sont élevés en collectivité dans des internats.

C'est donc avant tout la bourgeoisie qui s'est élevée contre l'internat que beaucoup d'auteurs ont considéré comme néfaste.

L'homme se souvient avec amertume de son enfance cloîtrée entre les tristes murs d'un collège. La mauvaise nourriture, le dortoir où il gelait l'hiver ; le temps réglé à la minute du lever au coucher ; les récréations mêmes passées dans une cour étroite où souvent on se battait ; les promenades en rangs deux par deux sous l'œil d'un pion miteux et maussade.

Les vacances étaient accueillies avec allégresse. Les parents, enchantés de revoir leur enfant après des mois d'absence, le choyaient, le comblaient de friandises et de cadeaux. Puis on partait en voyage à la mer ou à la montagne. Les deux mois passaient féeriques et, après, c'était le triste retour vers le bahut détesté.

Je ne regrette pas mon enfance ; les jours
Du collège me sont un souvenir morose :
Pensums, devoirs, haricots et chlorose,
Et l'ennui qui suintait aux quatre coins des cours.

(Jean Richepin : Les Blasphèmes.)

Ce que l'internat comporte de mauvais tient à la société capitaliste elle-même. Le professeur fait un métier qui l'ennuie ; en général, loin d'aimer les enfants il les déteste, parce qu'il est obligé de les instruire pour vivre. Pour beaucoup d'entre eux, l'élève n'est qu'un numéro, et ils ne s'intéressent pas à son développement intellectuel. Les plus consciencieux prennent intérêt aux quelques élèves qui forment l'élite de la classe ; le reste est tenu, ou presque, pour inexistant.

Quant à la vie, elle est réglée par une administration pour laquelle les élèves ne sont qu'un mal nécessaire. Pour économiser on leur donne une mauvaise nourriture, on ne chauffe pas les dortoirs, on réduit la lumière. Les grands jardins

que l'on montre aux parents pour les allécher sont interdits aux écoliers. On veut pouvoir ne pas les perdre de vue un seul instant, par crainte de la chute, du coup, de l'accident quelconque qui amènerait une « histoire » avec les parents.

Malgré la surveillance, les mœurs contre nature s'installent au dortoir, aux commodités. Les plus grands font à leurs cadets une éducation sexuelle de méthode déplorable. Les élèves des classes supérieures, pubères déjà, sont martyrisés par le besoin génital ; dans leurs nuits sans sommeil ils mordent leur traversin. Tous pratiquent l'onanisme ; quelques-uns deviennent pédérastes. Dans leurs rêves la femme (la fille du prolétariat, bien entendu) apparaît comme un gibier lubrique, et aux alentours du bachot c'est dans la chambre sordide d'une fille de trottoir qu'ils connaîtront l'amour pour la première fois.

Mais l'internat pourrait être tout autre qu'il n'est.

Le lycée, bâti hors des villes, pourrait être aéré et gai. Les élèves, en dehors des heures d'étude, s'ébattraient aux jardins dans une liberté à peu près complète ; les dortoirs, inconfortables, pourraient être remplacés par de petites chambres pourvues du confort. Des éducateurs aimant la pédagogie, seraient des maîtres aimés et feraient l'éducation morale de leurs élèves.

Car, au point de vue de l'instruction, l'internat est bien supérieur à l'externat. La famille contredit le collège et lui est presque toujours inférieure. L'enfant apprend de ses parents à mépriser l'étude et à la considérer comme un bourrage fastidieux auquel il faut s'astreindre, seulement parce que la carrière dépend du succès aux examens.

On a reproché à l'externat de faire vivre l'enfant dans un milieu artificiel qui n'est pas la vie. Ce milieu, en réalité, est supérieur à la vie ; l'enfant y acquiert la foi au travail, à l'effort, au mérite. Il a bien le temps d'apprendre que toutes ces vertus ne sont que fausse monnaie et que ce qui fait réussir, c'est avant tout l'argent et l'intrigue.

L'internat scolaire, généralisé à tous les enfants, aurait pour avantage de les soustraire, dans une grande mesure, à l'influence familiale.

Si l'éducation familiale est mauvaise dans la bourgeoisie, où l'enfant apprend de très bonne heure que l'argent est tout dans la vie et qu'il faut être prêt à faire n'importe quoi pour en gagner, dans le prolétariat elle est bien pire.

L'enfant ouvrier et paysan a, dans sa famille, le spectacle de l'ignorance, de la brutalité, de la méchanceté. Il voit son père rentrer ivre et battre sa mère ; il assiste aux querelles avec les voisins ; il apprend à maltraiter les animaux. A la faveur des conversations il reçoit, pendant les années de l'enfance où le cerveau conserve indéfiniment les empreintes, tous les préjugés de son milieu social. Devenu adulte, il reproduira les parents, ce qui fait qu'il n'y a pas de progrès, ou plutôt que le progrès est très lent.

La société de l'avenir élèvera ses enfants dans des internats. Les classes auront disparu, et nos descendants assisteront à une transformation profonde des mentalités. La religion, si difficile à déraciner tant que l'enfant est élevé dans la

famille, disparaîtra en quelques générations, lorsque la société assumera la charge de l'éducation.

On ne verra plus de brutes humaines sales, grossières et alcooliques. L'ouvrier de demain ressemblera, par son aspect extérieur, au bourgeois d'aujourd'hui, et, au point de vue mental, il n'en aura pas les défauts, l'hypocrisie, l'égoïsme farouche.

Enfin l'externat libèrera la femme du lourd fardeau de l'élevage des enfants qui la retient en esclavage pendant les meilleures années de son existence.

- Doctoresse PELLETIER.

INTERNAT

Tous ceux dont l'adolescence - et une partie de la jeunesse, et l'enfance parfois dès six ans - a connu la longue théorie des études, des réfectoires, des « récréations », des classes et des dortoirs, les promenades alignées sous les ordres du « pion » et les rondes de bêtes en cage sous les galeries et les préaux des cours, et soupçonné, comme dit Mabilly :

« ...derrière la porte
 La vie qui passe
 Dans la rue qui s'essouffle.
 Les grands espaces
 Illimités ...
 Et le vent de la liberté
 Qui souffle »,

toutes ces années hachées de régularité morne et tyrannique qui défilent sur l'écran du « pensionnaire » ; tous ceux qui ont ensuite - boursiers, étudiants pauvres - tournant la médaille aux faces conjuguées, ajouté leur nom à la liste des « Petit Chose » et des « Amédée Lobuse », qui sont allés, comme disait André Barre, « dans les cavernes de l'Université servir les salamandres », ceux-là ont acquis le triste privilège d'exercer contre l'internat de légitimes représailles. Ils ont tâté, sur le vif, la mise hors le mouvement des corps assoiffés de détente exubérante, touché les effets de la claustration physique et de l'isolement moral à l'âge des élans et des poussées expansives, senti les déformations qu'un régime scolaire anormal fait peser sur des générations cloîtrées pour de stériles travaux, vécu ou côtoyé les perversions qui, de la boîte congréganiste au lycée officiel, ont brisé l'évolution de plus d'un Sébastien Roch... Et ils se dressent en ennemis contre une institution qui perdure, semble-t-il, par l'absurdité chronique de ses méthodes et l'engrenage de ses vices.

Il est superflu de refaire ici - pédagogiquement

que le conçoit encore notre Université rétrograde. Il est une aggravation et comme le couronnement d'un système dont cette Encyclopédie précise en divers endroits la redoutable nocivité... Rappelons que, dès 1793, après avoir dispersé les Jésuites mais gardé la congrégation, l'Université confie à l'internat quelque deux mille prisonniers. Elle ne pouvait que s'avancer davantage - la réaction aidant - dans une voie si en harmonie avec « la poussée centralisatrice et l'intervention de l'Etat ». Plus tard, sous l'Empire, les libéraux - de Laprade à Jules Simon - incorporeront la réforme de l'internat à une refonte de l'enseignement secondaire : soixante ans de République en ont si bien entretenu la vitalité que les esprits libres du temps, secourus par quelques praticiens sagaces de la puériculture et une poignée de patriotes inquiets pour « notre » recul en face des nations d'affaires, en sont encore à le dénoncer! Que la bourgeoisie surtout subisse les atteintes d'un mal qui se répercute d'ailleurs en difficultés générales, d'accord, mais rien de ce qui peut délivrer les petits ne nous est étranger et nous traînons la peine solidaire des atteintes faites dans le monde à la liberté et le bien de tous périclite quand est étranglée l'initiative dès les premiers pas juvéniles...

Il semblerait, à regarder l'internat tenace, que la source de la culture fût tarie chez nous si croulait la tradition d'encaserner l'enfance pour l'instruire. Et cela est vrai en un sens, car « nous continuons, comme l'observe Ed. Demolins dans son *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons*, à former des hommes pour une société qui est définitivement morte ». Dans nos « sociétés à formation communautaire, caractérisées par la tendance à s'appuyer non sur soi-même mais sur le groupe : famille, tribu, clan, pouvoirs publics », l'éducation demeure tournée vers le passé. Les autres, les « sociétés à formation particulariste », qui marquent la tendance au self-control, l'éducation cesse d'être une transposition dans le souvenir pour faire corps avec la vie pratique. Et ses produits, qu'animent l'audace et l'esprit d'entreprise, sont en train de conquérir allègrement le monde. Nos maîtres cependant continuent d'ignorer que la force d'un peuple est dans l'indépendance et l'initiative de ses unités. Et l'éducation, aggravée d'internat, ne cesse, sous leurs auspices, d'être un bourrage et un écrasement. « Au collège, en Angleterre, nous n'apprenons pas grand-chose, si ce n'est peut-être à nous conduire dans la vie ». Que diraient de l'aveu de ce jeune Anglais nos mentors universitaires dont tout l'idéal est de paralyser nos esprits - dans les enceintes où ils retiennent nos pauvres corps - sous le lourd fatras d'un savoir pratiquement sans objet.

L'internat? « S'il n'existait pas, disait Georges Renard, d'abord les parents seraient condamnés à garder leurs enfants chez eux une partie de la journée et qui, pis est, à les élever. Monsieur et Madame seraient forcés d'avoir une vie de famille et de se respecter l'un l'autre... Monsieur devrait prendre sur les heureux moments qu'il coule en paix au café, au club, dans les coulisses. Madame ne pourrait plus suffire à la multitude de ses occupations, visites, bals, soirées, concerts, spectacles, conférences avec la couturière ou le tailleur pour dames. Quoi de plus triste!, quoi de plus peuple! Avoir des enfants, passe encore! Les nourrir, il le faut bien. Mais donner une part de son temps et de son cœur à leur éducation, c'est un luxe qui ne convient qu'aux pauvres ». On peut attaquer la famille, le milieu courant, souligner

leurs tares et leur insuffisance, s'élever contre leurs réactions souvent pernicieuses, mais on n'empêchera pas que - face aux geôles où nous avons languï et qui ont comprimé notre essor - ils ne soient la vie et quelque chose de cette liberté que pleurent les oiselets tourneurs derrière les grilles de l'internat. A l'heure des rires, des jeux, des escapades à travers champs et bois, toute une jeunesse - dont je n'ai pas à connaître la classe sociale - végète entre les murs du cloître ou du collège, de l'orphelinat ou de la maison de redressement, à l'orphelinat, l'établissement de correction : les plus terribles visages d'un internat sous toutes ses faces exécré!...

Les bourgeoisies saxonnes, les Scandinaves ont depuis longtemps donné de l'air à leur progéniture. Les « pensions de famille » anglaises (dont certaines sont des types remarquablement modernes) ont des allures de grandes personnes émancipées près des « institutions » privées ou gouvernementales où nos Latins anémient « la promesse de leur gloire ». Regardez, par exemple, la Suisse ou l'Amérique. « Là aussi, l'enfant va au collège et il arrive, là aussi, que le collège est loin. Impossible de rentrer chaque soir. Que faire? L'enfant va-t-il être parqué avec mille ou quinze cents autres dans un énorme et lugubre bâtiment? Non, il change de foyer, voilà tout. Sa famille le confie à une autre famille... Et, le croiriez-vous, chez ces peuples-là, les gens préfèrent mille fois cette façon d'agir à ces grands internats qui sont l'honneur de notre pays. Mais les imiter, fi donc! Voyez-vous la France prendre modèle sur un pays neuf, comme l'Amérique, ou sur un pays nain, comme la Suisse? Emprunter à l'étranger, quelle humiliation! » (G. Renard). Et l'internat continue à nous réduire et à nous avilir. Et la déchéance, et les stigmates du troupeau y trouvent leur compte...

Si l'internat - élargi, épuré, désencaserné, et tel que plus rien n'y survive du « bahut » de nos souvenirs - (car nous n'oserons plus, que diable, parler, au sens actuel, d'école pour l'enfant!) qu'il se rapproche le plus possible de ce noyau éducatif à la fois chaud, riche et fécond qu'est la famille d'affinité. Car nous ne ferions que soustraire l'enfant à la tyrannie du milieu domestique autoritaire, obtus et inharmonique, pour le rejeter dans la prison déprimante, étouffeuse de vie naissante si devaient s'y dérouler, dans une forme et un esprit voisin de l'internat d'aujourd'hui, les années de prime jeunesse, si lourdement, prématurément, exagérément studieuses...

- LANARQUE.

Accueil

INTERNATIONAL adj. (du latin inter, entre, et de national)

Chose qui s'accomplit entre nations. D'où :

INTERNATIONALE (subst. fém.), association des travailleurs de tous les pays.

En la préconisant, les précurseurs socialistes furent au-dessus du mot propre pour arriver à une entente générale des peuples, surpassant les nationalités, et conçue en vue d'une révolution sociale universelle.

L'idée internationale fut surtout concrétisée par les premières associations d'ouvriers des différentes parties du monde, pour des revendications sociales.

En 1843, Mlle Flora Tristan proposait une société universelle. Dans un congrès à Londres, en 1847, Marx et Engels en jetaient les bases en disant : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous! » En 1862, à Londres, des rapports s'établirent entre ouvriers anglais et français. En 1864, on discuta et arrêta le projet d'une fédération internationale. Le premier Congrès pour l'Association Internationale se tint à Genève en 1866 et des statuts furent adoptés.

Entretemps, en 1865, était fondée la Fédération romande, imbue des idées étatistes, radicales-socialistes, coopératistes et législatives. Karl Marx en était le grand animateur très écouté. La maxime : Affranchissement des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes fut lancée.

Dans ce but, un deuxième Congrès a lieu à Lausanne en 1867. Cette même année se tient à Genève le Congrès pour la Paix et la Liberté. Bakounine y émet sa théorie de la destruction des Etats et de la libre Fédération des Communes.

En 1868, au troisième Congrès à Bruxelles, on déclare que tout doit appartenir à l'Etat régénéré et à la Collectivité : sol, sous-sol, chemins de fer, etc. Le même mois, à Berne, au second Congrès pour la Paix et la Liberté, la minorité s'en détache et constitue : l'Alliance de la démocratie socialiste et déclare adhérer à l'Internationale. Son programme était :

1° Abolition des cultes ; substitution de la science à la foi ;

2° Egalisation politique, économique et sociale des individus des deux sexes ; abolition du droit d'héritage ; la terre, les instruments de travail, comme tout autre capital, devenant propriété collective de la société ne pourront être utilisés que par les associations agricoles et industrielles ;

3° Egalité des moyens d'entretien, d'éducation et d'instruction pour les enfants des deux sexes ;

4° Repousser toute action politique n'ayant pas pour but immédiat et direct

le triomphe de la cause des travailleurs ;

5° Union universelle des libres associations remplaçant les Etats actuels ;

6° La solidarité internationale des travailleurs substituée à cette rivalité des nations qu'on appelle patriotisme ;

7° Association universelle de toutes les associations locales par la liberté.

Parmi les membres élus au Comité directeur était Bakounine. En Italie, en Espagne, en France, des groupes se constituèrent de suite. Les sections de la Suisse romande forment une fédération... L'Alliance demande au Conseil général de Londres son admission dans l'Internationale ; l'admission est refusée. C'est alors que sur les instances de Bakounine, l'Alliance supprime ses bureaux nationaux et est admise tout en conservant son programme théorique, elle n'est plus qu'une section de l'Internationale avec son siège à Genève.

Au quatrième Congrès à Bâle, en 1869, les rapports sur l'abolition du droit d'héritage et sur l'organisation de la propriété collective, présentés par Bakounine et Robin, soutenus par Varlin, sont adoptés. K. Marx est mis en minorité par 32 voix, contre 19 et 17 abstentions. De là datent les premiers dénigrements de Marx contre Bakounine.

Au Congrès romand de la Chaux-de-Fonds, en 1870, on essaie de ne pas admettre la section de l'Alliance de la fédération romande ; la majorité est pour l'admission. C'est la scission, la minorité se retire.

Dans sa partialité, le Conseil général de Londres reconnaît à la minorité siégeant à Genève le titre de Comité fédéral romand, et, à la majorité siégeant à la Chaux-de-Fonds, la laisse libre d'un autre titre ; Comité fédéral du Jura fut adopté, puis Fédération jurassienne.

Bakounine voulait profiter de la guerre de 1870 pour tenter la révolution. A cet effet il lança un manifeste à toutes les sections de l'Internationale, provoquant un soulèvement à Lyon en septembre et un autre à Marseille le 31 octobre, prologues de la Commune de Paris et des insurrections de Lyon, Marseille et Narbonne les 18, 19, 20 mars 1871.

En novembre 1871, la Fédération Jurassienne tient le Congrès de ses sections à Sonvillier, les sections romandes y sont invitées. Dans les statuts qui sont établis on relève : 1° Que le Comité fédéral n'est investi d'aucune autorité, il est simplement un bureau de renseignements, de correspondance et de statistique ; 2° Les sections conservent leur autonomie absolue, toute latitude est laissée à celles qui veulent former entre elles des fédérations locales ou spéciales ; 3° Le Congrès annuel de la Fédération ne s'immisce en aucune façon dans l'administration intérieure des sections, etc., etc.

La scission n'est pas officielle mais se confirme en 1872 par les intrigues de K. Marx, qui fait décider la tenue du prochain Congrès à La Haye ; Bakounine ne peut s'y rendre sans traverser la France et l'Allemagne d'où il est expulsé par suite de ses condamnations.

Puis, c'est le Conseil général de l'Internationale qui est transféré à New-

York. Marx craignait qu'en restant à Londres les réfugiés français de la Commune y prissent la haute-main.

Le socialisme international s'affirme autoritaire avec Karl Marx et libertaire avec Bakounine. L'Internationale est divisée en deux sans que le fait soit reconnu par un Congrès.

Chacun fait sa propagande. En 1873, à Genève Congrès de la Fédération Jurassienne, suivi d'un Congrès général le 1^{er} septembre, où sont représentées la Belgique, l'Angleterre, la Hollande, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, la France, l'Amérique. On y décide la suppression du Conseil général.

Voici quelques extraits des nouveaux statuts de l'Internationale :

« L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Tous les individus adhérant à l'Internationale reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers les autres hommes : la vérité, la justice, la morale.

Les Fédérations et Sections conservent leur complète autonomie.

La mission du Congrès annuel est de mettre en présence les aspirations des travailleurs des divers pays et de les harmoniser par la discussion. Les questions de principe ne pourront jamais être l'objet d'un vote. Les décisions du Congrès général ne seront exécutoires que pour les Fédérations qui les auront acceptées, etc. »

Les marxistes tiennent leur Congrès à Genève.

A Bruxelles, en 1874, c'est le Congrès des fédéralistes. En 1876 à Berne a lieu le Congrès antiautoritaire, sous le nom de huitième Congrès de l'Internationale dans lequel est votée la motion italienne ci-après : « La Fédération italienne croit que le fait insurrectionnel, destiné à affirmer par des actes les principes socialistes, est le moyen de propagande le plus efficace et le seul qui, sans tromper et corrompre les masses, puisse pénétrer jusque dans les couches sociales les plus profondes et attirer les forces vives de l'humanité dans la lutte que soutient l'Internationale ».

Il serait trop long d'énumérer ici tous les procès dont souffrit l'Internationale.

En 1877, le gouvernement italien dissout les fédérations et groupes de l'Internationale.

A Verviers se tient le neuvième Congrès. Kropotkine en fait partie.

En même temps a lieu à Gand un Congrès universel de l'Internationale où se rencontrent autoritaires et libertaires. La conciliation ne peut se faire, la division est de plus en plus évidente.

En 1878, au Congrès de la Fédération Jurassienne, Elisée Reclus développe un rapport d'où nous extrayons : « Nous sommes révolutionnaires parce que nous voulons la justice... Jamais un progrès, soit partiel, soit général, ne s'est

accompli par simple évolution pacifique : il s'est toujours fait par une révolution soudaine. Si le travail de préparation se fait avec lenteur dans les esprits, la réalisation des idées a lieu brusquement... Et comment procéder à cette révolution? ... Commencerons-nous par abdiquer pour devenir libres? Non, car nous sommes des anarchistes... qui n'ont personne pour maître et ne sont les maîtres de personne... En supprimant l'Etat, nous supprimons aussi toute morale officielle... Il n'y a de morale que dans la liberté..., etc. ».

En 1879, à la réunion de la Fédération Jurassienne, les bases idéales de l'anarchie sont définies et sanctionnées en 1880 au Congrès de la Chaux-de-Fonds. Kropotkine y montre la nécessité de la propagande dans les campagnes.

Deux Congrès en 1881, l'un à Paris, l'autre à Londres.

L'une des dernières réunions de la Fédération Jurassienne se tient à la Chaux-de-Fonds.

L'Internationale agonise sous le coup des différents procès, des expulsions et des interdictions de réunions dans presque tous les pays depuis 1869. Elle disparaît par le grand procès de Lyon en 1883, où 46 prévenus sont traduits en cour d'assises sous l'accusation d'internationalisme, ils sont condamnés à de nombreuses années de prison.

Tous les gouvernements ont senti que l'Internationale entamait leur vitalité. La société dissoute n'en existe pas moins dans les esprits, l'Idée fait son chemin malgré tous les obstacles.

En ce moment maints partis politiques se déclarent internationalistes, préconisant un vague socialisme à base étatiste. Les dirigeants les tolèrent parce qu'en fait leur action continue à s'exercer dans le cadre des patries dont ils ne répudient pas les frontières. Ils abusent les peuples sur le caractère « international » de leur action. Et chacun, à la Société des Nations, s'avère le protagoniste d'un nationalisme agissant et s'ingénie, perfidement, à conserver pour son pays le privilège des armements. Le système de ces partis n'est international et pacifiste que par habile phraséologie.

Le vrai internationaliste est celui qui ne se prête à aucun compromis national. Tel l'anarchiste qui dit que la Terre est sa patrie et que les frontières tracées par des conquêtes ou des ambitions financières n'existent pas pour lui, et qu'il n'acceptera pas d'être lié par elles.

Cet internationalisme, le seul logique, regarde comme frères les humains de toutes les couleurs. Pour lui, jaunes, noirs ou blancs ont un intérêt évident à l'entraide et ne peuvent, dans les haines, les hostilités et les guerres, que favoriser les tyrans et réduire leur part individuelle de bien-être et de joie.

- L. GUERINEAU.



Accueil

INTERNATIONALE SYNDICALE

Ce mot a déjà été traité dans les études consacrées à Confédération générale du Travail et Association internationale des Travailleurs. Toute la vie de la 1ère Internationale, toute son action toute l'activité de l'Internationale, tous les Congrès, jusqu'au Congrès de Londres (1920), sont relatés dans ces deux études, auxquelles le lecteur doit absolument se reporter pour être exactement et complètement renseigné.

Il ne reste donc à examiner que l'action depuis 1920 et les Congrès suivants : Londres (1920), Gênes et Rome (1922), Vienne (1924), Paris (1927) pour la Fédération Syndicale internationale ; les Congrès de 1923, 1925 et 1928, à Moscou, pour l'Internationale Syndicale rouge ; le Congrès de Liège (1928) pour l'Association internationale des Travailleurs.

Fédération internationale syndicale d'Amsterdam

Cette Internationale est, relativement, de constitution récente. De même que de 1874, année de la disparition définitive de la l'Association Internationale, après le Congrès de Bruxelles, jusqu'en 1895, au Congrès de Zurich, il n'y eut aucune action internationale coordonnée et organisée, il n'y eut, non plus, d'Internationale de 1896 à 1900, date de la constitution du Secrétariat International. Les Congrès de Stuttgart (1902), de Dublin (1903), Amsterdam (1905), Christiania (1907), Paris (1909), Budapest (1911) et Zurich (1913) furent organisés par ce Secrétariat international.

La guerre vint mettre fin à l'existence de cet organisme. Les Centrales Nationales alliées (France, Angleterre, Belgique, Italie, auxquelles se joignirent l'Espagne et la Suisse, un peu plus tard) tinrent cependant, pendant la guerre, les Conférences de Londres (1915), Leeds (1916), Berne (1917), Berne encore en 1919.

C'est à cette dernière Conférence, à laquelle participèrent : l'Angleterre, la France, la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Hollande, la Norvège, la Suède, l'Espagne, que, fut décidée la liquidation du Secrétariat International et la reconstitution de l'Internationale Syndicale.

L'Italie, absente, donna son acquiescement par lettre.

La Conférence se mit d'accord sur une Charte internationale du Travail que les représentants anglais, français et belges reçurent mission de défendre auprès de la Conférence de la Paix de Versailles (1919) et de faire insérer dans le Traité de Paix, dans la partie qu'on a appelée le Titre XIII.

La constitution de la Fédération Syndicale Internationale eut lieu au Congrès de juillet 1919, à Amsterdam. Toutes les Centrales européennes, plus celle des États-Unis, y participèrent.

La F.S.I. décida, dès sa constitution, de participer à la Conférence Internationale du Travail de Washington pour l'application universelle de la journée de 8 heures. La F.S.I., à son origine, groupa 24 Centrales et plus de 20 millions d'adhérents.

Elle eût pu être une force absolument irrésistible, si elle avait été une Internationale véritable, au lieu d'être une Association de nationalismes divisée en deux camps : ex-Alliés et ex-Centraux. 29 Secrétariats internationaux professionnels, groupant près de 17 millions d'ouvriers de toutes professions, sont immédiatement constitués.

La Fédération Internationale Syndicale représente donc, dès le début, la plus grande force mondiale qui ait jamais existé : si elle avait compris la situation générale et osé agir, elle eut imposé au monde une transformation sociale radicale. Elle ne sut comprendre ni agir.

Elle se contenta de s'occuper de haute stratégie diplomatique et, si son action en Autriche, en Espagne, voire même en Russie, en faveur des affamés, a eu des conséquences heureuses, il est, néanmoins hors de doute, qu'elle eût pu faire bien davantage, si elle avait été animée de réels sentiments de classe et non imbuë d'intérêt soi-disant général.

La F.S.I. tint à Londres, en 1920, son deuxième Congrès. Il y fut question des réparations, des nationalisations ; de la nécessité de tenir une Conférence internationale des transports et du lancement d'un emprunt international pour la liquidation des réparations.

Elle participa à la Conférence de Gênes (1922) à laquelle assista la Russie soviétique qui, pour la première fois, entra dans le concert des puissances.

La F.S.I. tint une Conférence préalable au cours de laquelle elle adopta une résolution sur la reconstitution économique de l'Europe. Elle présenta cette résolution - qui fut rejetée - à la Conférence des États réunis à Gênes, laquelle devint très rapidement, exclusivement politique et n'atteignit d'ailleurs aucun de ses buts.

Le Congrès de Rome qui se tint presque aussitôt la fin de la Conférence de Gênes, homologua la résolution prise par la F.S.I. à Gênes.

Il s'occupa aussi de l'action contre la guerre, de l'organisation de cette action, il reprit l'organisation des relations entre les Secrétariats, internationaux professionnels et de la Fédération Syndicale internationale ouvrière par la Conférence de Zurich en 1913.

Le 3e Congrès eut lieu à Vienne (Autriche), du 2 au 7 juin 1924. C'est à ce Congrès que fut dressé le programme minimum de la F.S.I. qui comprend : la défense de faire travailler les enfants au-dessous de 15 ans ; l'enseignement universel avec, dans tous les États, des bureaux d'orientation professionnelle ; les conditions générales de travail des adolescents, des femmes, des hommes ; l'hygiène et la sécurité ; le droit syndical et l'émigration ; les assurances, le placement, le contrôle ouvrier, le logement.

La F.S.I. organisa en outre, en 1922, un Congrès mondial de la Paix qui se tint, en décembre, à La Haye. Tous les pays, y compris la Russie, y participèrent. La lutte contre la guerre y fut envisagée sur le plan démocratique et légalitaire. A aucun moment, il ne fut question d'organiser sérieusement la lutte efficace contre la guerre.

Le 4e Congrès de la F.S.I. se tint à Paris, en août 1927, au Grand Palais, cependant que celui de l'A.I.T. se tenait, lui, dans la forêt de Berlin, deux années auparavant.

Il s'occupa de la cuisine intérieure du Bureau. Purcell, président, dans son discours inaugural, attaqua brutalement Jouhaux et surtout Oudegeest. Pendant tout le congrès ce ne fut qu'une lutte constante entre les Trade-Unions britanniques et le reste de la F.S.I.

Ce fut, en réalité, la lutte entre l'esprit d'unité international, plus fictif et tactique que réel et sincère, d'ailleurs créé par le Comité anglo-russe - et l'esprit de maintien du statu quo, nettement exprimé par Jouhaux, Sassenbach, Oudegeest et Mertens. Fiménéy, l'âme du mouvement "unitaire", ne dit mot pendant tout le Congrès.

En conclusion, Oudegeest, mis en fort mauvaise posture par la délégation anglaise, dut se retirer. Le Congrès ne fit aucune besogne utile et toutes les questions furent renvoyées à l'étude du Conseil général...

Purcell fut écarté de la présidence, mais un autre Anglais, Hieks, le remplace.

Telle est, brièvement relaté, l'activité de la Fédération Internationale Syndicale.

Internationale Syndicale Rouge

L'Internationale Syndicale Rouge, née de la scission qui se produisit dans les années 1919 et 1920 dans presque toutes les Centrales de la F.S.I., tint son premier

Congrès à Moscou, du 3 au 19 juillet 1921.

J'ai déjà exposé quel fut, à ce Congrès, le rôle de la délégation française.

Il importe qu'on sache que ce Congrès constitutif délibéra "librement" sous la surveillance des soldats rouges, baïonnette au canon.

Tout le travail des organisateurs syndicaux russes, auxquels s'étaient joints tous les leaders politiques Lénine, Trotski, Zinoviev, Kamenev, etc., tendit à imposer aux délégués étrangers et plus spécialement allemands, français, italiens et espagnols, une charte qui consacrait la domestication des Centrales nationales aux Partis politiques communistes et de l'Internationale Syndicale Rouge à l'Internationale Communiste.

Sur la proposition de A. Rosmer (France) et de Tom Mann (Angleterre), rapporteurs, le Congrès vota la résolution suivante :

« Considérant que la lutte entre le capital et le travail dans tous les pays capitalistes a acquis, par suite de la guerre et de la crise mondiale, un caractère particulièrement tranchant, implacable et décisif ;

Que dans le processus de cette lutte se dessine, devant les masses ouvrières, de jour en jour plus distinctement, la nécessité d'écarter la bourgeoisie de la production et, partant, du pouvoir politique ;

Que ce résultat ne peut être atteint exclusivement que par l'établissement de la dictature du prolétariat et du régime communiste ;

Que dans leur lutte pour la conservation de la dictature bourgeoise, toutes les couches capitalistes dominantes ont atteint déjà un degré considérable de concertation et d'unification de leurs organisations nationales et internationales, aussi bien politiques qu'économiques, que l'action offensive du prolétariat rencontre une force unie de la bourgeoisie ;

Que la logique de la lutte de classes actuelle exige l'unification la plus complète des forces du prolétariat et de sa lutte révolutionnaire et détermine ainsi la nécessité d'un contact étroit et d'une liaison organique entre les diverses formes du mouvement ouvrier révolutionnaire, avant tout entre l'Internationale communiste et l'Internationale syndicale Rouge des syndicats ;

Qu'il est aussi hautement désirable que tous les efforts soient dans le domaine national vers l'établissement de relations similaires entre les partis communistes et les syndicats rouges ;

Le Congrès décide :

- 1) Toutes les mesures doivent être prises pour le groupement le plus ferme des syndicats révolutionnaires dans une organisation de combat unifiée avec un centre dirigeant international unique ; l'Internationale Rouge des syndicats ouvriers ;
- 2) Des liens aussi étroits que possible doivent être établis avec la III^e Internationale communiste, avant-garde du mouvement ouvrier révolutionnaire dans le monde entier, basés sur la représentation réciproque au sein des organismes exécutifs, de délibérations communistes, etc. ;
- 3) Cette liaison doit avoir un caractère organique et technique ; elle devrait se manifester dans la préparation conjointe et la réalisation des actes révolutionnaires sur une échelle nationale aussi bien, qu'internationale ;
- 4) Le Congrès affirme la nécessité de tendre à l'unité des organisations syndicales révolutionnaires et à l'établissement d'une liaison réelle et étroite entre les syndicats ouvriers rouges et le parti communiste dans l'application des directives des deux Congrès. »

Le vote de cette résolution fut le point de départ de la scission des forces syndicales centralistes et fédéralistes. Marx et Bakounine étaient à nouveau face à face. Ils le sont encore et n'ont pas fini de l'être.

Le Congrès fixa, selon son esprit bien entendu, les tâches tactiques des syndicats. Il se prononça sur la neutralité, l'indépendance des syndicats du socialisme, sur la politique de la Fédération syndicale d'Amsterdam, sur les méthodes de lutte, le programme d'action de l'I.S.R. Il examina également le contrôle ouvrier, les Comités d'usines et de fabriques et détermina l'organisation dans les différents pays.

Enfin, il vota les statuts de l'I.S.R. dont le fameux article 11, ci-dessous indiqué, souleva tant de controverses :

« Pour établir des liens solides entre l'I.S.R et la III^e Internationale communiste, le Conseil Central :

- 1) Envoie au Comité Exécutif de la III Internationale trois représentants avec voix délibérative ;
- 2) Organise des séances communes avec le Comité Exécutif de la III^e Internationale, pour la discussion des questions les plus importantes du mouvement ouvrier international et pour l'organisation d'actions communes ;

3) Quand la situation l'exige, il lance des proclamations d'accord avec l'Internationale communiste. »

Cet article n'est, en somme, que la "codification" de l'esprit qui se dégage de la résolution Rosmer-Tom Mann qu'il exprime très clairement.

Les fédéralistes, à l'encontre de tant d'autres discutailleurs, se dressèrent contre l'ensemble des statuts. C'était logique. Leur opposition était donc totale. Elle le resta.

Le IIe Congrès, qui se tint également à Moscou, ne fit que renforcer la juste opposition à l'esprit de subordination de l'Internationale communiste sur les syndicats réduits au rôle passif d'agents d'exécution des ordres reçus par le canal des partis communistes dans chaque pays.

En effet, en dépit de la résolution votée à Saint-Étienne et présentée par le Bureau de la C.G.T.U., qui sauvegardait l'autonomie du syndicalisme, le 2e Congrès de l'I.S.R. vota, avant l'adhésion de la C.G.T.U., une résolution présentée par le camarade Dogadov, secrétaire de la C.G.T. russe, et ainsi conçue

Considérant :

1°) Que l'I.S.R. a pour tâche de grouper tous les ouvriers révolutionnaires dans le but d'une lutte commune contre le capital et pour l'instauration de la dictature prolétarienne

2°) Que ce but ne peut être atteint que si tous les lutteurs de la révolution sociale sont, profondément pénétrés de l'esprit communiste,

3°) Que la victoire même du communisme n'est possible que sur le plan international, ce qui suppose une liaison intime et une coordination d'action entre l'I.C. et l'I.R.S.

4°) Qu'il y a, parmi les ouvriers, des groupes à tendance syndicaliste révolutionnaire qui veulent sincèrement établir un front unique avec les communistes, tout en croyant que la représentation réciproque entre l'I.C. et l'I.S.R. établie par le Congrès de l'I.S.R. ne correspond pas aux traditions du mouvement de leur pays ;

5°) Que la C.G.T.U. française, qui représente ce point de vue, se prononce énergiquement pour la collaboration de l'I.C. et de l'I.S.R. et pour les mouvements communs dans toutes les actions offensives et défensives contre le capital ;

Les délégations des syndicats de Russie, d'Allemagne, d'Italie, de Bulgarie, de

Pologne et d'Espagne, tout en se plaçant au point de vue de la nécessité absolue de donner le rôle directeur au Parti communiste dans chaque pays et à l'I.C. sur le plan international, proposent néanmoins, de tendre la main aux ouvriers révolutionnaires français et d'adopter les propositions de la C.G.T.U.

Cette résolution, qui est bien, en fait, la consécration de la subordination du mouvement économique à l'Internationale communiste, confirme purement et simplement la motion Rosmer-Tom Mann, votée par le premier Congrès. Les soi-disant concessions qu'elle fait, dans le texte, à l'esprit syndicaliste révolutionnaire sont, en réalité, inexistantes.

Le vote de cette résolution aboutit, en France, à une deuxième scission et à la constitution d'une IIIe C.G.T., la C.G.T.S.R., qui a repris toute la doctrine du syndicalisme révolutionnaire, qui était celle de la C.G.T. d'avant-guerre.

Le IIIe Congrès, qui se tint à Moscou, s'occupa surtout de la question du front unique et de celle de l'Unité.

Les thèses - toutes tactiques - édifiées au cours de ce Congrès ne reçurent jamais aucun commencement d'application. Il s'agissait, pour l'I.S.R., de bluffer et de faire croire aux ouvriers que Moscou désirait l'unité et que cette unité ne se réalisait pas parce que les autres Internationales ne le voulaient pas.

Peu après ce Congrès, qui mit au monde le fameux Comité anglo-russe qui devait amener les Trade-Unions dans le giron de l'I.S.R., la liquidation de l'I.S.R. et la rentrée des syndicats rouges à la F.S.I. d'Amsterdam fut envisagée.

Cette façon de voir était d'ailleurs partagée par une partie du Bureau politique de l'I.C. et, en particulier, par Tomsky, président de la C.G.T. russe et membre du Bureau politique de l'I.C.

Des efforts furent tentés, en France, par la C.G.T.U., et en Bulgarie par les syndicats autonomes sympathisants de l'I.S.R.

Toutes ces tentatives de conquêtes du dedans furent déjouées par les dirigeants d'Amsterdam.

Le IVe Congrès, qui eut lieu encore à Moscou, en 1928, se convainquit rapidement de la stérilité des efforts dans cette direction. L'intérêt diplomatique du gouvernement russe n'exigeant pas, pour le moment, le sacrifice de l'I.S.R., le 4e Congrès changea brusquement de direction.

Alors que le IIIe Congrès déclarait qu'il fallait 90 % de l'activité à la réalisation de l'unité, le IVe Congrès recommande, lui, de renforcer les Centrales existantes et d'en créer au besoin de nouvelles.

En réalité, alors que le IIIe Congrès avait pour plate-forme essentielle l'unité, le IVe Congrès a choisi, pour principale plateforme, l'aggravation de la scission.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous en sommes là. Il est, toutefois, vraisemblable que la rentrée définitive dans le concert des nations de la Russie soviétique et son admission à la Société des Nations auront pour conséquence la fusion de la F.S.I. d'Amsterdam et de l'I.S.R. de Moscou. Quand et comment s'opérera cette jonction ? Nul ne le sait.

Tel est, à ce jour, le processus de la vie de l'Internationale russe qui ne compte, à l'exception des Centrales russe et française, que des fractions de mouvements.

Filiale et chose de l'I.C., elle est dirigée par un homme de paille qui n'agit que par ordre de l'Exécutif communiste.

Alors qu'elle eût pu grouper toutes les forces syndicalistes révolutionnaires du monde et faire figure, en face de la F.S.I. d'Amsterdam, elle ne fut qu'un organisme de division dont il faut souhaiter au plus tôt la disparition.

L'Association Internationale des Travailleurs

Cette Internationale, qui est la continuation, sur le plan syndical, de la Ie Internationale, appelée elle aussi A.I.T., a été fondée en décembre 1922, à Berlin.

Je ne reviendrai, ni sur les deux Conférences préparatoires de 1921 et 1922, ni sur le Congrès constitutif, ni sur la Conférence d'Insbruck (1923) et le Congrès d'Amsterdam (1925).

Toutes ces manifestations de la IIe A.I.T. ont été exposées par le Secrétaire général, A. Souchy, lorsqu'il a fait son étude sur l'A.I.T. (Voir Association Internationale des Travailleurs).

Il ne me reste donc qu'à relater le Congrès qui s'est tenu à Liège en juillet 1918, et qui est le troisième de l'actuelle A.I.T.

Il consacra ses travaux aux questions suivantes : Rationalisation, chômage et 6 heures, la guerre et le militarisme, la création d'un fonds de secours international, l'attitude de l'A.I.T. dans les luttes syndicales actuelles.

Il condensa son point de vue sur toutes ces questions dans les résolutions ci-après, dont l'intérêt n'échappera à personne.

Résolution sur la Rationalisation

Le Congrès considère la rationalisation actuelle de l'économie capitaliste comme un résultat direct d'une nouvelle phase de développement du système capitaliste trouvant son expression dans la disparition du vieux capitalisme privé et son remplacement par le capitalisme collectif moderne. Cette nouvelle phase signifie pratiquement la disparition de la libre concurrence et l'instauration de la dictature économique, laquelle, par l'exclusion de toute concurrence économique, travaille consciemment à l'exploitation du monde d'après un système unique.

La rationalisation n'est qu'une conséquence de cette transformation nouvelle du monde capitaliste et ne personnifie dans ses méthodes que la concurrence brutale de la machine de chair et sang et de celle de fer et d'acier, dont les résultats profitent uniquement au patronat. Pour les producteurs, par contre, cette nouvelle méthode signifie l'ensevelissement de leur santé physique et intellectuelle et la soumission sans d'esclavage industriel les contraignant à un état de chômage continu et à un abaissement continu des conditions de vie.

Le congrès, loin de voir dans cette nouvelle transformation de l'économie capitaliste une condition pour la réalisation du socialisme, voit dans les nouvelles méthodes une forme plus parfaite de l'exploitation des vastes masses de producteurs et des consommateurs, formes qui, dans le meilleur des cas, peuvent être considérées, comme les prémices d'un capitalisme d'État Futur, mais jamais comme les préparatifs nécessaires à l'avènement du socialisme. Le Congrès est d'avis que, le chemin vers le socialisme n'est pas déterminé par une ascension continue de la capacité de production, mais, en première ligne, mais d'abord, par une claire connaissance de l'état social et la ferme volonté d'activité socialiste constructive, trouvant leur expression dans les aspirations à la liberté et à la justice sociale. Le socialisme n'est pas seulement un problème économique, mais aussi un problème psychologique et culturel et en ce sens, aspire à lier spirituellement les individus à son œuvre, en ce qu'il s'efforce de présenter le travail d'une façon complexe et attractive, une aspiration qui ne sera jamais conciliable avec la rationalisation moderne. Non pas la centralisation des industries d'après les principes soi disant spéciaux de l'économie des différents peuples, mais décentralisation de l'ensemble de notre système de production, comme il l'est de plus en plus exigé par le développement de la technique moderne ; non pas par une spécialisation de toutes les branches de la production poussées au paroxysme, mais unité du travail, union de l'agriculture et de l'industrie et une éducation complexe des individus pour le développement de leurs facultés intellectuelles et manuelles. Le Congrès est d'avis que le nouveau développement du capitalisme, qui trouve son expression dans la formation des trusts et cartels nationaux et internationaux gigantesques, rend de plus en plus inoffensives les vieilles méthodes de la classe ouvrière, et que ce nouveau développement ne peut être envisagé qu'avec la formation d'organisations économiques révolutionnaires internationales qui viennent tout d'abord en question pour la défense des revendications des travailleurs au sein du système actuel et aussi pour la réalisation et la réorganisation pratique de la société dans l'esprit du

socialisme. Ce n'est qu'inspiré par l'esprit du socialisme international que le mouvement ouvrier, que les travailleurs seront à même de préparer leur libération économique, politique et sociale, et de la réaliser pratiquement. Le Congrès est d'avis que le socialisme libertaire est l'unique moyen de protéger l'humanité contre la chute d'un nouveau servage industriel et que ce grand but final doit être la base de toutes les luttes quotidiennes pratiques qui nous incombent par la misère de l'heure. Le Congrès voit dans la diminution de la journée de travail un des moyens les plus importants pour enrayer le chômage en masse, rendu chronique par le nouveau système, et ce de façon que toute augmentation de la production corresponde à une diminution de la journée de travail. Le Congrès est d'avis que ce but ne peut être atteint que si les organisations économiques des ouvriers se décident à reconnaître à chaque travailleur le droit à la vie ; conséquemment l'exercice, d'une activité productive, et ce, de façon que, dans chaque arrêt de l'économie au sein du système actuel, il ne reste pas une partie des travailleurs dans les usines, alors que l'autre est jetée à la rue, comme ce fut le cas jusqu'à présent, mais que, par une diminution du temps de travail appropriée, tous les ouvriers continuent d'être employés. Avec une telle méthode, l'organisation recevrait pour les travailleurs une toute autre importance en tant que classe, et leurs sentiments de solidarité seraient renforcés d'une façon tout à fait insoupçonnée. Le Congrès appelle tous les membres de l'A.I.T. à mener la propagande de ces idées parmi les masses et de contribuer ainsi à la réalisation prochaine du socialisme libertaire, et de mettre la lutte pour la journée de six heures en tête de ses actions immédiates.

Résolution sur les six heures

Le Congrès constatant que les crises du chômage revêtent de plus en plus un caractère aigu et chronique, que le prolétariat est victime de ces crises dans tous les pays du Monde ; Déclare que les causes de chômage résident 1) Dans le développement du machinisme 2) Dans l'accroissement continu du nombre des travailleurs, accroissement constitué par l'emploi de plus en plus grand de la main d'œuvre féminine et par la venue au travail industriel d'éléments qui, jusqu'alors, étaient employés aux travaux de la terre ; 3) Dans l'introduction de nouvelles méthodes de production dans l'industrie, méthodes qui ont pour effet d'augmenter considérablement la vitesse de production ; 4) Dans les bas salaires qui ne permettent pas aux salariés d'avoir un pouvoir d'achat suffisant à absorber la production. Le Congrès constate que le perfectionnement et le développement du machinisme, qui auraient dû apporter un soulagement à la peine des travailleurs, n'ont, jusqu'à présent, servi que les intérêts des capitalistes ; tout en s'affirmant partisans convaincus du progrès sous toutes ses formes, le Congrès déclare qu'en aucun cas, il ne peut avoir pour rançon un renforcement de l'exploitation humaine. En ce qui concerne les nouvelles méthodes de production, connues sous le nom de rationalisation, le Congrès, après avoir sérieusement étudié la question, dénonce cette forme de travail comme portant atteinte à la dignité humaine et comme étant un facteur considérable de chômage. Le Congrès dénonce par-dessus tout la volonté

du capitalisme de créer, dans tous les pays, une armée de chômeurs, constituant un réservoir de main d'œuvre qu'il opposera aux travailleurs lorsque ceux-ci voudront entreprendre une lutte revendicative quelconque. Le chômage aurait ainsi pour effet de diviser la classe ouvrière, de diminuer d'autant sa combativité, de l'amener à délaissier les organisations révolutionnaires et de l'orienter de plus en plus vers les politiciens. L'association internationale des Travailleurs, poursuivant un but diamétralement opposé, désire avant tout que chaque bras soit employé et que les travailleurs aient constamment plus de bien-être et de liberté et qu'ils prennent de en plus conscience de la nécessité de la lutte pour leur émancipation totale. Le congrès préconise de façon pressante, et pour porter remède à la douloureuse situation du prolétariat mondial, la diminution des heures de travail, concrétisée par l'application de la journée de six heures. En conséquence, Les organisations centrales nationales, réunies en Congrès international s'engagent à mener dans leurs pays respectifs une lutte intense en faveur de la journée de six heures et pour la suppression du travail aux pièces, à la tâche ou à la prime. Cette lutte devra être entreprise sans délai, la revendication des six heures devant passer au premier plan des revendications immédiates de toutes les Centrales adhérentes. Elle devra absorber une grosse partie de l'activité des organisations syndicales à tous les échelons.

Chaque organisation devra étudier sérieusement le problème, de façon à ce que les méthodes de propagande et d'action soient déterminées localement, nationalement et internationalement. Le Congrès préconise l'entreprise d'une quinzaine de propagande mondiale en faveur de la journée de six heures, quinzaine pendant laquelle les organisations devront consacrer la totalité de leur activité à faire connaître cette revendication et à la faire adopter par le prolétariat mondial.

Pour que tous les efforts soient bien coordonnés et portent le maximum de fruits, les organisations nationales devront adresser un rapport sur la situation de leurs pays et leurs possibilités de propagande au Secrétariat de l'A.I.T. et, lorsque celui-ci sera en possession de toute la documentation nécessaire, il indiquera la date où la quinzaine de propagande pourra être entreprise.

En préconisant la journée de six heures et en affirmant que le triomphe de cette revendication apportera plus de mieux-être aux travailleurs et placera le prolétariat mondial dans une situation plus favorable vis-à-vis du capitalisme international, le Congrès reste dans la tradition syndicaliste révolutionnaire. Il dénonce par avance à l'opinion des travailleurs du monde, les individualités ou groupements qui, sous quelque prétexte que ce soit, consciemment ou inconsciemment, s'opposeraient en principe au triomphe de la revendication des six heures, car leur opposition ne pourrait que servir le capitalisme et être néfaste au prolétariat.

Le Congrès fait un appel pressant à tous les travailleurs du monde pour qu'ils apportent leurs efforts et leur collaboration active à la lutte qu'entreprend l'Association Internationale des Travailleurs, seule Internationale syndicale

poursuivant librement son action d'émancipation totale ; l'instauration de la journée de six heures est une question de vie ou de mort pour le prolétariat. Groupé dans les organisations adhérentes à l'A.I.T., il prouvera au capitalisme sa volonté de vivre dignement et son désir ardent de liberté.

Vivent les six heures ! Vive l'A.I.T. !

La guerre et le militarisme

Le militarisme est le système de la violence étatique monopolisée pour la défense et l'élargissement du domaine d'exploitation nationale (guerre de défense ou d'agression), pour la soumission de nouveaux domaines d'exploitation (guerre coloniale) et pour la répression des masses populaires révoltées (grèves, agitation, émeutes).

Dans tous les cas, il s'agit de la protection et de l'augmentation des profits des classes dominantes, c'est-à-dire de la classe ennemie du prolétariat

Le militarisme est le dernier et le plus puissant moyen de la bourgeoisie pour tenir la classe ouvrière sous sa dépendance et réprimer ses luttes pour la liberté.

Partout où, dans des luttes nationales ou de libération, un nouveau militarisme se forme (Russie, Chine), celui-ci se tourne toujours de nouveau contre les travailleurs eux-mêmes, parce que, d'après sa nature même, il n'est qu'un instrument de répression des masses dans l'intérêt d'une classe de privilégiés et doit être l'ennemi de toute liberté.

C'est donc la tâche primordiale de la classe ouvrière de combattre non seulement le militarisme capitaliste actuel, mais de supprimer le militarisme comme tel. Les meilleurs moyens de combattre le militarisme seront ceux qui sont le plus conformes à l'esprit antimilitariste.

Il s'agit tout d'abord de désagréger l'esprit du militarisme, de la discipline et de la soumission, par une propagande active, d'éduquer les soldats et de saper les bases des armées afin qu'elles perdent leur efficacité contre les travailleurs. Les armées de volontaires, les armées blanches, les armées fascistes, etc., doivent être boycottées déjà en temps de paix.

Les militaires se composant en majorité d'ouvriers, et, dans l'état actuel de la technique moderne de guerre, les armées étant absolument dépendantes de l'industrie de guerre, il est au pouvoir des travailleurs de paralyser toute action militariste par le refus de servir, grèves, sabotage et boycott, même si ces actions militaires sont entreprises par des troupes blanches.

La meilleure préparation d'une telle action de masses consiste déjà actuellement dans le refus individuel de servir et dans le refus du prolétariat organisé de fabriquer des armements.

Il s'agit avant tout d'empêcher l'éclatement d'une nouvelle guerre et, pour cela, de supprimer les principales causes de la guerre et du militarisme par une transformation économique de notre ordre social actuel (révolution sociale).

Le Congrès appelle donc toutes les organisations adhérentes de l'A.I.T.

1) A propager le refus de fabriquer des matériaux de guerre d'une façon pratique, et ce dès maintenant ;

2) A convaincre les ouvriers des usines de guerre et d'entreprises pouvant être transformées en telles, qu'il est du devoir de la classe ouvrière de déclarer la grève à une menace de guerre, de s'emparer du matériel de guerre et de toutes les matières pouvant servir à en fabriquer ; de mettre les usines hors d'état de servir au capitalisme.

3) Les organisations adhérentes devront former, partout où cela sera possible, des Comités de grève générale qui auront pour tâche d'étudier les moyens de s'emparer des usines de les défendre et de les détruire au cas où elles seraient susceptibles de retomber aux mains du capitalisme. Ils devront également étudier les moyens de s'emparer des points vitaux de l'organisation nationale : nœuds et voies de chemins de fer, mines, centrales électriques, postes et télégraphes, points de distribution d'eau, corps de santé et produits pharmaceutiques ; ils devront s'emparer d'otages pris dans le monde de la bourgeoisie, de la politique, du clergé et de la banque.

En un mot, ils devront tout mettre en œuvre pour transformer la grève générale insurrectionnelle en révolution triomphante.

Création d'un fonds international de solidarité

La solidarité est, nationalement aussi bien qu'internationalement, un des moyens les plus efficaces et les plus reconnus par le prolétariat révolutionnaire. Dans tous les pays règne aujourd'hui une pression matérielle et économique terrible sur les grandes masses de travailleurs, pression qui devient plus féroce encore sur la vie politique également dans les pays de dictature. Si le prolétariat international veut traverser sans trop de pertes la crise qui sévit actuellement et qui empêche le renforcement du mouvement progressif ; s'il veut garder intacte, tout au moins dans leurs formes les plus primitives, ses organisations de combat, il est indispensable que le lien qui unit le prolétariat de tous les pays soit internationalement noué et que l'appui mutuel soit largement réalisé.

.....

La nécessité d'un tel lien international est d'autant plus frappante qu'il existe, dans la plupart des pays, des fonds de secours ou des organisations de solidarité ou d'entraide et que, de tous côtés, le désir est exprimé de voir toutes ces organisations unis internationalement.

.....

L'idée d'une Union Internationale de Solidarité doit servir à vivifier et à renforcer la solidarité internationale. L'initiative solidaire sur les lieux sera renforcée par le lien international. Aucune atteinte à l'indépendance totale ne doit être tentée ; la collaboration internationale donnera, au contraire, la possibilité d'une activité plus énergique dans tous les pays, de façon à pouvoir, dans les cas d'extrême urgence, apporter l'aide immédiate à ceux qui ont en besoin.

Règlement de l'Union Internationale de Solidarité

1) Le IIIe Congrès de l'A. I. T. considère désirable et nécessaire la collaboration, au sein de l'A. I. T. des fonds de solidarité déjà existants, ainsi que des Comités ou organisations similaires d'entraide révolutionnaire. Dans les pays où il n'existe pas encore de Comités d'entraide ou de secours aux emprisonnés au sein du prolétariat révolutionnaire organisé, il est du devoir de la Centrale syndicale révolutionnaire d'en créer une. A cet effet, le Congrès propose le mode suivant :

2) Partout où il n'existe pas encore de tel organisme, mais où existent des possibilités dans cette direction, des Comités ou Groupes se créent avec le but d'aider matériellement et moralement les victimes de la lutte de classes. Cette aide peut, suivant les cas, prendre la forme d'aide juridique, pécuniaire autre que la situation peut exiger ;

3) Les groupes ainsi formés ou déjà existants seront complètement autonomes, c'est-à-dire qu'ils auront le droit de s'administrer eux-mêmes et de déterminer de quelle façon ils doivent recueillir les sommes destinées à la solidarité. Ils s'engagent seulement à verser une cotisation régulière à l'Union Internationale de Solidarité ;

- 4) Cette cotisation sera fixée au prorata des membres et après entente entre le Bureau de l'Union Internationale de Solidarité et l'organisation intéressée ;
- 5) Dans des cas spéciaux les Unions nationales, aussi bien que l'Union Internationale, peuvent lancer des appels pour des- fonds spécifiques. Les secours seront répartis par le Bureau de l'U.I.S. qui rendra compte de son activité aux Unions nationales de solidarité. Ces Unions deviennent par le fait même, section de l'A.I.T. ;
- 6) L'Union Internationale de Solidarité doit immédiatement transmettre les sommes reçues par elle à titre de solidarité internationale
- 7) Les Unions présentent leur rapport trimestriel à l'A. I. T. Ces rapports sont publiés par les soins de cette dernière ;
- 8) Des rapports immédiats doivent être présentés quand il s'agit d'événements de grande importance, de procès et tentatives réactionnaires. Des rapports fréquents doivent être envoyés dans les cas où les événements sont de longue haleine ;
- 9) La solidarité internationale est effectuée : a) Dans tous les cas où cette solidarité n'est pas effectuée par l'organisation du pays ; b) Dans les cas d'arrestations et de persécutions en masse ; c) Aux emprisonnés déportés, et à leurs familles, dans les pays où règne la dictature (Italie, Russie, Chili, Cuba, etc.) ; d) Aux émigrés politiques à l'étranger e) Aux familles et enfants de ceux qui sont devenus les victimes de la lutte de classes ;
- 10) L'Union Internationale de Solidarité publie tous les six mois- un rapport sur son activité.

Résolution sur l'attitude de l'A. I. T. dans les luttes syndicales actuelles

Considérant que les puissances dominantes et le capitalisme accaparent toutes les conquêtes faites dans le domaine économique, technique et scientifique pour asseoir et développer plus fortement leur domination sur la classe opprimée ;

Que le capitalisme, par sa facilité d'adaptation, a réussi à travers les grands troubles politiques qui suivirent la guerre mondiale ou les crises économiques qui furent les suites de l'inflation dans beaucoup de pays, ou encore par la rationalisation dans presque tous les pays, non seulement à s'affirmer, mais aussi à se consolider ;

Que le patronat défend ses positions, non seulement dans les limites de soi-disant patries, mais tente aussi par des trusts et cartels internationaux, d'instituer l'exploitation du prolétariat et de lui donner un caractère fort et permanent ;

Que, par contre, le mouvement ouvrier, sous la conduite des partis politiques et des organisations réformistes fidèles à l'État et pactisant avec lui, n'a aucunement su utiliser la situation favorable qui s'est offerte dans les différents pays durant ces dernières années pour la conquête du pouvoir économique, ou même seulement pour l'amélioration de la situation économique et politique de la classe ouvrière ;

Le Congrès tient pour absolument nécessaire que le mouvement ouvrier ne soit pas non plus si dogmatique, mais s'avance parallèlement au développement du progrès et mette ses méthodes de lutte en accord avec les exigences du moment, c'est-à-dire qu'il doit être souple et avoir des facultés, des capacités de transformation et d'adaptation où il ne faut pas oublier les aspirations de liberté et de dignité humaines pour le prolétariat, ni de prendre égard au fédéralisme et à l'autonomie de ses organisations, contribuant à la réaliser.

Le Congrès attire l'attention de tous les pays sur la politique des réformistes et de l'aile étatiste du mouvement ouvrier, par lesquelles le prolétariat est détourné vers la soi-disant État socialiste par la voie des lois sociales, politique aboutissant à cacher complètement les buts de l'émancipation totale de la classe ouvrière, à enchaîner d'une façon durable le prolétariat aux formes d'économie de profits de l'État capitaliste et les éloignant de plus en plus de la révolution sociale.

Cette législation de lois sociales ne se borne pas à un pays, mais s'étend de plus en plus à tous les pays et trouve sa confirmation et son renforcement dans l'activité du Bureau International du Travail de Genève. Les quelques améliorations préconisées par les décisions du B.I.T. et leur confirmation par des mesures gouvernementales pour certaines catégories d'ouvriers ne sont pas comparables aux dommages à réparer qui furent causés moralement au sein du prolétariat et l'étouffement de l'esprit révolutionnaire, qui était l'héritage le plus précieux des révolutions passées et appartient aux richesses les plus sacrées de la classe opprimée. Si louables que soient les aspirations d'obtenir un relèvement égal de la situation de la classe ouvrière dans tous les pays, comme par exemple l'instauration de l'unification de la durée de la journée de travail ou l'unification des salaires pour le prolétariat mondial, aspirations approuvées et soutenues par l'A.I.T., on ne doit pas, d'autre part, manquer de faire remarquer que l'atteinte de ces buts par la voie de lois sociales nationales et internationales est la dernière à employer pour y parvenir, car cette législation ne peut être que le refuge d'un mouvement ouvrier affaibli ou spirituellement dévoyé, les puissances dominantes ne se soumettant qu'à l'expression de puissance obtenue par les actions de la classe ouvrière elle-même et non par des pétitions de chefs, comme cela fut clairement démontré par l'attitude du gouvernement anglais contre la ratification du traité de Washington sur la journée de huit heures au B.I.T. C'est pourquoi on doit appuyer sur le fait que les plus petites améliorations sanctionnées par le traité de Washington ou la formation du B.I.T., ne sont dues qu'à une époque révolutionnaire, au cours de laquelle les puissances dominantes, par crainte d'actions révolutionnaires, accordèrent aux

masses quelques concessions insignifiantes afin de les calmer et de diminuer leur force d'attaque. - Le troisième Congrès de l'A. I. T. recommande donc à la classe ouvrière de se détourner de la voie d'entente avec les puissances capitalistes et étatistes, et, en accord avec cette méthode, d'œuvrer au rappel de leurs représentants de toutes les institutions étatistes ou législatives, comme les Comités de fixation des tarifs, les Commissions étatistes d'arbitrage, les Bureaux nationaux et internationaux du Travail.

Dans sa condamnation de la collaboration du mouvement ouvrier avec les classes dominantes, le Congrès ne veut pas manquer d'attirer l'attention sur les aspirations du mouvement syndical réformiste aboutissant à pénétrer aussi dans les trusts et cartels internationaux créés ces derniers temps par l'envoi de délégués. En dehors de ce que le capitalisme international rejette à l'heure actuelle une telle prétention, celle-ci est à rejeter en tout cas du point de vue du mouvement ouvrier révolutionnaire, car elle n'est propre qu'à activer le fusionnement du mouvement ouvrier avec le capitalisme. Loin d'exercer de cette façon un contrôle efficace sur le fonctionnement de l'économie capitaliste, comme on l'a pu constater avec les Conseils d'usines, une telle représentation serait le dernier coup pour l'idéal du mouvement ouvrier socialiste libertaire, en ce que cela lui enlèverait tous ses propres buts. La lutte contre les trusts et cartels internationaux ne peut être menée que par des voies révolutionnaires, par exemple des grèves et boycotts internationaux sur la plus grande échelle possible, des actions qui, comme le prouve par exemple la défaite des mineurs anglais, doivent être à l'avenir internationales, que ce soit par des déclarations de grèves internationales d'une industrie par tous les travailleurs de cette industrie dans tous les pays ou par des actions de boycotts internationaux

Le mouvement ouvrier révolutionnaire ne doit en aucun cas manquer, dans le domaine d'organisation, en rassemblant des chiffres et des dates s'étendant sur tous les domaines de la vie économique et la situation des travailleurs dans le processus de la production et de la consommation - tâche qui devrait être organisée dans chaque industrie par les Fédérations respectives d'industries - de se préparer pour sa grande œuvre : la prise en mains de la production et de la consommation qui, après la prise de la terre et des fabriques et moyens de production, doivent être réalisés effectivement et considérés comme les buts du mouvement ouvrier révolutionnaire.

Résolution de clôture

Ayant terminé ses travaux, le troisième Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs adresse son salut aux Travailleurs du Monde.

Malgré les difficultés rencontrées, l'A.I.T. a maintenu haut et ferme le drapeau du syndicalisme révolutionnaire. Au cours des débats, le Congrès a pu constater que la répression frappait de plus en plus les militants des organisations de l'A.I.T. Il

adresse son salut fraternel à toutes les victimes et déclare que, si cette répression l'émeut à la pensée de ceux qui tombent dans la lutte, elle le remplit cependant de fierté, car elle prouve que nous sommes restés dans la voie révolutionnaire.

Avec le souci constant d'apporter toujours plus de bien-être et de liberté aux travailleurs, le Congrès a examiné les grands problèmes économiques et sociaux et s'est efforcé de trouver une solution favorable au prolétariat.

Le Congrès attire, à nouveau et avec force l'attention des travailleurs sur la revendication de la journée de six heures, seul remède au chômage mondial et moyen de défense contre la rationalisation capitaliste.

Préoccupé avant tout de donner une impulsion et un but révolutionnaire au mouvement des masses exploitées, le Congrès a examiné largement la question antimilitariste et l'a placée sur un terrain concret et pratique.

Désireux que toutes les victimes du fascisme blanc ou rouge et de la réaction soient secourues, rapidement, le Congrès a créé l'organisme international de Solidarité, qui assurera une aide sérieuse aux camarades frappés dans l'action.

Il appartient donc maintenant aux travailleurs d'entrer résolument dans le chemin tracé par le Congrès et de mettre tout en œuvre pour que les résolutions prises entrent dans le domaine des faits.

Mais le Congrès tient à rappeler aux travailleurs que ces tâches, dont l'accomplissement est nécessaire, ne sont qu'une faible partie de celles que le prolétariat doit mener à bien.

Le prolétariat doit, en effet, se souvenir constamment que sa libération ne sera possible qu'avec la disparition de l'ordre social existant et que lorsqu'il aura conquis les moyens de production, de répartition et d'échange, il pourra alors instaurer le véritable socialisme, permettant à l'individu de s'épanouir librement.

Inspiré par les principes fondamentaux de l'A.I.T. et instruit par les événements sociaux de ces dernières années, le Congrès déclare que ce stade de liberté ne pourra être atteint que si les travailleurs poursuivent librement leur action, s'ils rejettent toute tutelle politique et repoussent la collaboration des classes, chère aux réformistes ; il leur faudra, en outre, entrer de plus en plus dans les voies pratiques tracées par l'A.I.T.

Leur action sera d'autant plus puissante qu'ils seront unis idéalement et effectivement sur la base des principes ci-dessus, c'est-à-dire dans l'Association Internationale des Travailleurs.

Le Congrès lance donc un appel vibrant aux exploités du monde et leur demande de

venir se grouper dans le sein de l'A.I.T., afin de hâter l'heure des réalisations pratiques et d'achever l'œuvre révolutionnaire libératrice.

Certain que cet appel sera entendu et que les Centrales adhérentes mettront tout en œuvre pour réaliser le programme établi, le Congrès se sépare aux cris de :

"Vive l'Association Internationale des Travailleurs ! Vive la Révolution mondiale !
"

* * * *

Ce dernier document situe d'une façon suffisamment claire la deuxième A.I.T. pour qu'aucun doute ne subsiste sur sa doctrine et les buts qu'elle se propose d'atteindre. Elle est, comme la première, révolutionnaire et fédéraliste ; elle entend ainsi que le syndicalisme, dans le cadre national et international, soit complètement indépendant et maître de son action

Il apparaît donc très clairement que nous nous trouvons en présence de trois Internationales syndicales présentant les caractéristiques suivantes :

- 1) La F.S.I. d'Amsterdam, qui groupe les éléments social réformistes et de collaboration de classes ;
- 2) L'I.R.S. de Moscou, qui groupe les forces social-démocrates, de tendance communiste, qui sont partisans de la dictature prolétarienne et de la subordination du syndicalisme par les forces politiques communistes ;
- 3) L'A.I.T. de Berlin, qui groupe les forces syndicalistes révolutionnaires et fédéralistes qui assignent au syndicalisme son rôle de force révolutionnaire essentielle et défendent son indépendance et son autonomie.

Comme je l'ai déjà dit, au cours de cette étude, les deux premières internationales, parties d'une base identique, issues d'un même arbre généalogique, fusionneront vraisemblablement, lorsque le pouvoir dit prolétarien - et non la révolution - sera stabilisé en Russie sur le plan démocratique.

La nouvelle Internationale ainsi constituée renfermera alors toutes les forces social-démocrates et de collaboration de classes du monde. Elle sera l'Internationale du nombre et de l'impuissance, à moins qu'elle ne soit en définitive - et c'est ce qui est le plus probable - l'artisan principal de la restauration du capitalisme dans tous les pays

La seconde, l'Association Internationale des Travailleurs, sera formée par toutes les forces syndicalistes révolutionnaires, et si l'Italie, l'Espagne, le Portugal parviennent à se libérer du fascisme, elle ne tardera à devenir redoutable et à jouer un très grand rôle.

En tout cas, quoi qu'il en soit, elle est le seul espoir mondial des travailleurs. C'est entre elle et le capitalisme universel, soutenu par la F.S.I. d'Amsterdam, renforcée de l'I.S.R., que se livrera la lutte suprême du Travail et du Capital.

Tel est, résumé aussi brièvement et aussi exactement que possible, l'exposé de la vie, de l'activité, des tendances et de l'action des trois Internationales syndicales actuellement existantes.

En le rapprochant des autres études citées au cours de cet exposé, il sera facile au lecteur de se renseigner sur toute l'organisation et les luttes internationales des travailleurs. — Pierre Besnard

Accueil

INTERNATIONALISME n. m.

L'internationalisme est l'ensemble des doctrines et des mouvements favorisant le rapprochement politique, moral et économique des peuples, et préconisant l'établissement, entre les nations, d'un régime de solidarité organisée.

L'internationalisme est le contraire du nationalisme, mais non du patriotisme. Beaucoup d'internationalistes se défendent d'être cosmopolites ou antipatriotes.

Nous lisons dans *Les Juifs d'aujourd'hui*, de E. Eberlin : « Pendant longtemps, le principe de l'internationalisme a été confondu avec celui du cosmopolitisme ; sans parler d'adversaires, ses partisans mêmes soulignaient son opposition au nationalisme, sans insister sur son opposition au cosmopolitisme. Cependant, par l'essence même de sa doctrine, l'internationalisme était également opposé au nationalisme et au cosmopolitisme. L'idéal du cosmopolitisme, c'est la disparition de toutes les différences nationales ; l'humanité future lui apparaît comme une agglomération des individus, alors que le principe de l'internationalisme est fondé sur la fraternité des peuples. De plus, l'internationalisme a un principe fondamental commun avec le nationalisme : le droit des peuples à disposer de leur sort... L'internationaliste, loin de considérer l'humanité comme une agglomération des individus, est également éloigné de l'envisager comme une alliance mécanique des nations indépendantes les unes des autres. Il considère l'humanité comme une famille, où chaque nation, grande ou petite, est un membre - à titre égal - de la famille dont les intérêts sont solidaires de ceux des autres ».

Félicien Challaye, dans son ouvrage *Philosophie scientifique et Philosophie morale*, rédigé avec un grand effort d'impartialité, oppose l'antipatriotisme et l'internationalisme :

« L'antinationalisme ou antipatriotisme condamne la nation, et la division de l'humanité en nations distinctes ; il considère le patriotisme comme un sentiment moralement mauvais. C'est la thèse de ceux qui se vantent d'être « citoyens du monde » ou cosmopolites. C'est la thèse de tous les anarchistes, repoussant l'Etat, et par conséquent la nation ; c'est par exemple la thèse de l'anarchiste chrétien Tolstoï...

L'internationalisme s'oppose à la fois au nationalisme et à l'antipatriotisme. Il vise à concilier en une synthèse supérieure le patriotisme des nationalistes et l'humanitarisme des cosmopolites. Il ne réclame point une « centralisation planétaire » qui supprimerait toute originalité nationale. Il considère comme légitime la division de l'humanité en nations distinctes ; il proclame le droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes. Mais il souhaite l'établissement,

entre les nations, d'un régime de paix durable ; et, à cet effet, il réclame la constitution d'une Société des Nations qui maintiendrait l'ordre et établirait des rapports harmonieux entre les peuples, comme l'Etat national règle les différends entre les individus.

L'internationalisme est impliqué dans toutes les grandes religions. Par exemple, le Bouddhisme n'a aucun caractère national. Le Christianisme proclame le devoir d'aimer son prochain comme soi-même ; or, le prochain, ce n'est pas le Juif pour le Juif, ni le Grec pour le Grec ; c'est l'homme pour l'homme. L'internationalisme exprime aussi l'espoir de tous les pacifistes, par exemple de ceux qui, comme Léon Bourgeois, ont réclamé avant qu'elle existe la création de la Société des Nations. L'internationalisme est aussi la thèse de la plupart des socialistes : ceux-ci défendent à la fois, contre les oppresseurs, la cause des libertés nationales et, contre les auteurs de guerre, la cause de la paix internationale ».

Si l'internationalisme est conciliable avec le patriotisme, il nous semble, contrairement à Félicien Challaye, qu'il n'est pas inconciliable avec l'attitude morale antipatriotique. En effet, il n'est pas contradictoire de considérer la division de l'humanité en nations comme un fait dont il faut tenir compte et comme une nécessité durable ; et, d'autre part, de soumettre à une vive critique l'idée de patrie et de ne pas tenir la préférence pour son pays comme un devoir et comme un sentiment devant être développé. Il y a des internationalistes antipatriotes, ou tout au moins « apatriotes ».

D'un autre côté, peut-on classer dans l'internationalisme la conception pacifiste de Léon Bourgeois, qui prétendait organiser la paix en laissant presque intact le principe de souveraineté nationale, conception qui a trouvé sa réalisation presque complète dans l'actuelle Société des Nations? Il s'agit là tout au plus de l'internationalisme modéré.

Le véritable internationaliste, qu'il se réclame surtout du socialisme, du pacifisme ou de l'idéal démocratique (nous faisons abstraction ici de l'Internationalisme communiste, qui se place sur le terrain exclusivement révolutionnaire et prolétarien) considère que la Société des Nations ne pourra remplir tout son rôle pacifique que lorsqu'elle sera transformée en une Fédération des Peuples, à laquelle les Etats auront transféré une part importante de leur souveraineté.

« Il faut et il suffit, dit le Manifeste de l'Union Populaire pour la Paix universelle, que les peuples étendent sur le plan international les institutions que chacun d'eux possède à l'intérieur de ses frontières... Les peuples doivent, à l'exemple des individus, s'élever à la notion de la véritable liberté. Celle-ci ne consiste pas en une fausse indépendance, qui aboutit à des heurts sanglants ; elle consiste dans la reconnaissance de la solidarité, dans la consécration de la souveraineté du droit et de la loi consentie. La vraie Société des Nations implique un sur-Etat comportant les trois fonctions : législative, exécutive et judiciaire. Elle doit être créée par une Constitution mondiale émanant des peuples, et défendue par une police de la civilisation, substituée aux armées nationales ».

Nous admettons qu'un tel internationalisme politique peut comporter des dangers et que, notamment, une force internationale, qu'elle revête la forme d'une armée ou d'une police, peut être un moyen d'oppression des travailleurs par le capitalisme mondial. Mais pourtant ces dangers ne peuvent être comparés en gravité à ceux de la guerre qui nous attend si la solidarité des peuples n'est pas organisée. Aussi toute diminution de souveraineté des nations, tout transfert d'autorité du national à l'international, diminuant les chances de conflit meurtrier, nous paraît donc devoir être encouragée, tant par les cosmopolites qui rêvent l'abolition complète des frontières, que par les libertaires qui poursuivent la suppression complète des Etats.

Beaucoup de socialistes pensent qu'un régime internationaliste ne sera réalisé que lorsque le socialisme aura conquis le pouvoir dans tous les pays, ou tout au moins dans les principaux pays. En tout cas, un commencement de socialisme entre nations s'impose pour réaliser la paix économique. Il faut, dans une grande mesure, substituer la coopération à la concurrence entre les peuples et harmoniser leurs intérêts.

L'internationalisme intégral implique l'abolition des barrières douanières et l'internationalisation de certaines richesses.

« Il faut concevoir : 1° le contrôle des relations économiques par l'autorité internationale ; 2° la gestion directe par elle de certaines richesses ; 3° il faut lui reconnaître un droit de propriété. Le contrôle des Etats actuels est fragmentaire, partial et souvent contradictoire. Le contrôle, pour être impartial, doit être universel. On parle avec raison de nationalisation industrialisée. Il faut concevoir et réaliser l'internationalisation industrialisée. Il faut, de même, concevoir et réaliser une propriété collective internationale. Comme on reconnaît un domaine national, on doit reconnaître un domaine humain. Il y a des droits éminents de l'humanité organisée. L'Etat international doit posséder, il ne saurait être déshérité. La Fédération des Peuples doit devenir une puissance économique. Sans empiéter sur les droits de chaque nation de choisir librement son régime social, il y a lieu d'élaborer un Code international de la propriété, instituant en regard des propriétés individuelles, communales, départementales, nationales, la propriété collective internationale. Certaines richesses du sol et du sous sol, certains détroits, ports, fleuves, canaux, certaines voies ferrées, certaines villes et, d'une façon générale, la mer et l'air doivent être internationalisés » (Mémoire de L. Le Foyer et R. Valfort).

Enfin, le désarmement moral ne peut être organisé sous une forme permanente que si, en matière d'enseignement, les nations sont sous le contrôle de la communauté internationale. L'internationalisme ne doit pas être seulement politique et économique, mais aussi moral et intellectuel. Il nous semble que sans supprimer les originalités culturelles de chaque nation il y a lieu de rendre obligatoires certaines branches de l'enseignement dans les divers pays : langue internationale, code de morale universelle et histoire universelle enseignée suivant les livres choisis par la section intellectuelle de la Fédération des Peuples.

Ajoutons que sur l'idée de défense nationale, les internationalistes sont divisés. La conception suivant laquelle toute guerre, quel que soit son motif, est

toujours nuisible à la communauté humaine, et la participation à la guerre n'est jamais un devoir moral, se répand de plus en plus dans les milieux internationalistes des divers pays.

- René VALFORT.

Accueil

INTERNEMENT n. m.

Fait d'interner une personne. Se dit spécialement des asiles d'aliénés.

La loi de 1838 a eu pour but de protéger les personnes contre les internements arbitraires. Elle le fait mieux que la loi de 1790, mais elle remplit encore très mal son but et il a été souvent question de la réviser.

L'internement arbitraire dans les asiles publics d'aliénés est rare. Ces établissements sont gratuits et réservés en principe aux indigents ; personne n'a donc intérêt à y séquestrer des gens dont l'état de folie est contredit par les observations.

Cependant, de temps en temps, il y a des affaires d'internement de personnes qui ne sont pas folles ; du moins au sens littéral du terme, car il n'y a pas de frontière très nette entre la raison et la folie. De la raison absolue à la folie pure, il y a toute une gamme d'états intermédiaires.

Lorsque le demi ou le quart de fou se tient tranquille et garde pour lui ses impressions, il reste en liberté, s'il n'a pas d'argent ; il faut ajouter cette restriction. S'il s'attaque à des gens du commun, il pourra encore rester libre ; car il est assez difficile de faire intervenir le commissaire de police quand le présumé fou ne cause pas de scandale public : cris par la fenêtre, projections d'objets, coups et blessures aux tiers, tentative de suicide, etc. Mais si le déséquilibré s'attaque aux puissants : lettres de menace au Président de la République, aux parlementaires, cris devant l'Elysée, attentats, etc., l'internement est certain.

Dans les asiles privés, l'internement arbitraire est beaucoup plus fréquent. Là, le médecin a tout intérêt à conserver le vrai ou le faux malade pour lequel on le paie très cher. Le plus souvent, c'est la famille qui fait interner. Un vieux père, une vieille mère sont encombrants ; on veut s'en débarrasser par un moyen légal. Rien de plus facile. Le médecin ami est là et il fera le certificat exigé par la loi. Les éléments ne lui manqueront pas. Quel est le vieillard qui n'a pas d'affaiblissement de la mémoire ? S'il n'y a pas de troubles mentaux on en forge aisément les symptômes : la moindre singularité, un chapeau mis de travers, une robe qui n'est pas à la mode, une façon particulière d'essuyer son couvert, tout cela est porté sur le certificat, et le médecin de l'asile privé gardera le malade : il touche pour cela.

Le certificat de folie est la lettre de cachet moderne. Les familles s'en servent pour se délivrer d'un membre gênant : jeune fille trop sensuelle, jeune homme prodigue, épouse ou époux dont on convoite la fortune, vieillard qui tarde à mourir, etc. Toute l'horreur de la société capitaliste a ses effets à la maison de santé privée.

Il y a bien la visite du Procureur de la République ; que vaut-elle au juste

comme garantie? C'est difficile à savoir.

Il faut compter avec l'égoïsme humain, et puis n'importe qui a l'air d'un fou lorsqu'il est interné dans un asile.

L'internement, d'ailleurs, n'a pas pour effet d'arranger l'esprit. Non que la folie soit à coup sûr contagieuse, mais le désespoir qui résulte de l'internement, le fait d'être dans une détention pire que la prison, puisqu'on n'en connaît pas le terme, suffit pour abattre les plus forts.

La loi sur les aliénés est archaïque ; il faut la remanier.

Le système anglais dit de l'open door (la porte ouverte), serait un grand progrès. Tout malade qui n'est pas absolument dangereux, et c'est le cas de la plupart, aurait la faculté de sortir de l'asile pour se promener. Il devrait même pouvoir vivre en partie de la vie normale en exerçant par exemple une profession.

L'internement arbitraire subsisterait néanmoins. Celui qui le veut trouve toujours le moyen de tourner la loi. On dira, de la personne dont on veut se débarrasser, qu'elle est dangereuse. L'internement arbitraire ne disparaîtra que lorsque personne n'y aura plus intérêt, c'est-à-dire après la disparition de l'argent et de la société capitaliste.

- Doctoresse PELLETIER.

Accueil

INTERPELLATION n. f. (du latin *interpellare*)

Action d'interpeller. Question que pose un parlementaire à un ministre. Le droit d'interpellation existe dans tous les pays où fonctionne le régime représentatif. Dans les pays de Dictature ou de Gouvernement absolu, dans ceux où, par suite des circonstances, les garanties dites constitutionnelles sont suspendues, ce droit est aboli ou provisoirement supprimé. Il arrive fréquemment que, loin d'être gêné par une interpellation, un Gouvernement provoque lui-même le dépôt d'une demande d'interpellation, soit pour se débarrasser d'une campagne de presse, soit pour calmer un commencement d'agitation, soit pour couper court à une information de nature à indisposer contre lui ses partisans ou ses adversaires. Dans ce cas, le vote est acquis d'avance, conforme aux désirs et aux intérêts du Pouvoir existant. Par contre, lorsqu'une interpellation est embarrassante pour le Gouvernement en exercice, quand elle est susceptible d'aboutir à un vote hostile de nature à mettre en minorité le Ministère, celui-ci a coutume de recourir, pour éviter sa chute, à une série d'expédients et de manœuvres bien connues, tels que l'ajournement *sine die* de l'interpellation, son inscription à la suite, sa discussion après enquête administrative ou judiciaire, son renvoi dans l'attente de renseignements précis. L'interpellation est, pour les parlementaires, qui n'en ignorent pas l'inutilité, un moyen d'attirer sur leurs personnes et de gagner au Parti dont ils sont membres la sympathie des électeurs.

Comme tout ce qui fait partie du mécanisme parlementaire, l'interpellation n'est qu'un des multiples rouages de l'appareil gouvernemental. Ce rouage ne vaut ni plus ni moins que les autres. Quand elle concerne un événement important, quand elle est appelée à engager lourdement la responsabilité des Gouvernants et lorsque, par voie de conséquence, elle risque de compromettre le prestige des Maîtres, d'ébranler la solidité du régime ou de soulever la conscience populaire contre les agissements criminels de la classe dirigeante, l'interpellation aboutit, neuf fois sur dix, à la nomination d'une Commission d'Enquête, chargée de faire la lumière, d'établir les responsabilités engagées et conclure à des sanctions. Il arrive, alors, que ladite Commission, après avoir constitué son bureau, fasse mine de se mettre sérieusement à la besogne. Elle paraît, les premiers jours, animée des intentions les plus louables et résolue à poursuivre activement le cours de ses travaux ; puis, de jour en jour, son zèle se ralentit, ses séances s'espacent, le silence se fait ; on n'en entend plus parler : d'autres événements font perdre de vue ceux qui ont motivé l'enquête ; c'est ce qu'on appelle : « un enterrement de première classe ». Au surplus, tous les travaux parlementaires n'aboutissent-ils pas au même résultat?...



Accueil

INTERPOLATION n. f.

Action d'interpoler, c'est-à phrase, d'un passage. Les œuvres des auteurs anciens ont, pour la plupart, été interpolées ; les manuscrits des auteurs profanes n'ont pas été plus respectés que ceux des écrivains sacrés. Si l'on peut appeler interpolations les variantes introduites dans les anciens poèmes grecs, avant l'invention de l'écriture, l'Iliade et l'Odyssée en fourmillaient, et la critique moderne est d'avis que des épisodes et des chants entiers de l'Iliade sont de vastes interpolations. « Chez les premiers chrétiens, dit M. Alfred Maury, l'habitude d'altérer les écrits des auteurs, d'en supposer même qui leur étaient étrangers, fut générale ». L'ancien et le nouveau Testament sont remplis d'interpolations. Dans l'ancien, les prophéties ne sont guère que des additions faites après l'événement. Dans les Evangiles, on ne compte plus les interpolations, tant elles sont nombreuses et, parfois, maladroites. Ces livres n'ont, pour ainsi dire, été composés qu'à l'aide de retouches et modifications successives. Dans les Antiquités Judaïques, l'historien Flavius Josephe n'avait pas fait mention de Jésus-Christ. Comme il était extraordinaire que Josephe, si parfaitement au courant de tout ce qui concernait la Judée, à l'époque du Christ et presque contemporain de ces événements n'eut pas parlé de Jésus, de sa mission, ni de sa mort, les chrétiens du IIème et du IIIème siècle ont intercalé, au Livre XVIII des Antiquités Judaïques tout un paragraphe d'une dizaine de lignes, destiné à combler cette lacune. C'est un exemple, entre cent autres, des audacieuses interpolations qu'ont subies les œuvres sur l'autorité desquelles l'Eglise catholique s'appuie et fait reposer sa doctrine.

Accueil

INTERPRETATION n. f.

Action d'interpréter, d'expliquer, de commenter. L'interprétation d'un texte, d'un passage. Il est rare qu'un texte soit d'une clarté telle qu'il ne puisse donner lieu qu'à une seule interprétation. C'est ainsi que le même texte peut susciter deux interprétations contraires. L'art de l'interprétation est de ceux qui favorisent le plus la mauvaise foi. Il arrive souvent que la pensée d'un auteur se trouve travestie et, quelquefois même contredite par la façon dont l'ignorance, le parti pris ou la mauvaise foi l'interprètent. Dans tous les cas, le mieux à faire est de se reporter au texte même. Il importe, en outre, de consulter le contexte, le sens d'une phrase, d'un passage dépendant le plus souvent de ce qui précède et de ce qui suit.

Accueil

INTERRUPTION n. f.

En rhétorique, figure par laquelle on suspend le développement d'un ordre d'idées, pour aborder un ordre d'idées différent. Action d'interrompre, d'arrêter l'exécution d'un travail quelconque ; se livrer à de fréquentes et maladroites interruptions. A chacun de nous l'occasion s'est, maintes fois, présentée d'assister, au sein de réunion publiques, à l'exposé d'une thèse qui ne recueillait point l'unanimité des suffrages et pour laquelle d'ailleurs, bien souvent, l'orateur n'usait pas que d'arguments empreints d'une parfaite loyauté. D'autres fois, il s'agissait simplement d'un sujet dont le développement allait absolument à l'opposé du but que nous nous sommes assigné et dont les conclusions se heurtaient à celles que nous tirons habituellement de nos propres théories.

Avouons-le : il faut, dans ces circonstances, un certain courage et une grande maîtrise de soi pour que, dès que retentit à nos oreilles le son de cloche différent de celui dont nous avons peut-être trop tendance à nous bercer, l'interruption, parfois brutale et rarement réfléchie, ne jaillisse pas de nos lèvres! Trop d'individus, hélas, sont dogmatiquement imbus de leurs idées et, sans doute, par une survivance, même chez les plus apparemment affranchis, de l'esprit religieux, intolérant par essence, ils ne sauraient admettre qu'une idée contraire, par conséquent au premier abord hétérodoxe et condamnable, naisse dans le cerveau d'autrui. Ce travers, - disons-le : cette tare, - nous la rencontrons tout naturellement et au plus haut degré de virulence chez les partisans des doctrines autoritaires, chez ces individus qui, une Bible blanche, tricolore ou rouge en mains, se croient autant de papes détenant, à eux seuls, la totale Vérité que leur a révélée l'Eglise dont ils sont les dociles et farouches fidèles!...

Malheureusement nous devons à la vérité de déclarer que cette détestable intolérance, ce répugnant sectarisme, si nuisible à notre propagande et dont eurent à souffrir quelques-uns de nos meilleurs militants, n'est pas absolument banni de nos milieux libertaires et, trop souventes fois, il nous fut pénible de constater, dans certaines assemblées, l'hostilité irraisonnée et systématique de camarades à l'égard de conférenciers qui, pour être en désaccord profond avec la grande Doctrine de Vie qui est nôtre, n'en méritaient pas moins, parce que courtois et sincères, d'être entendus jusqu'au bout. Nous éviterons donc, en toute occasion et étant entendu que nous aurons devant nous un contradicteur loyal, l'interruption intempestive et grossière, toujours impuissante à traduire un sentiment noble, une idée saine et juste et, même en présence du plus insipide des rhéteurs, du plus agaçant des verbomanes, sachons faire montre d'indulgence et de dignité en écoutant, avec calme, la démonstration de l'adversaire. Nous aborderons ensuite la tribune avec la ferme volonté de nous faire respecter, à notre tour, et d'autant plus conscients de la

noblesse de notre tâche que pour la vulgarisation de l'Idéal dont nous sommes pénétrés point ne nous est besoin de recourir à l'obstruction et à la violence.

-A. BLICQ

Accueil

INTERVENTION n. f.

Action d'intervenir, de s'ingérer, de se mêler d'une affaire, de prendre parti dans un conflit, dans une discussion, dans un différend. Intervention armée : action par laquelle un Gouvernement interpose sa médiation, défend ses intérêts ou impose sa volonté, par le recours aux armes. La non-intervention est un système politique par lequel les gouvernements s'abstiennent dans les affaires intérieures des autres gouvernements.

Accueil

INTERVIEW n. f.

Ce mot anglais est entré dans le vocabulaire français. Il est fait un usage fréquent de l'interview dans le journalisme. Un événement se produit, un drame éclate, une menace, un danger ou un espoir prennent consistance ; aussitôt un spécialiste de l'interview rend visite à une ou plusieurs personnes qui, par leur situation sociale, leurs relations ou leur documentation présumée exceptionnelle, peuvent avoir à exprimer une opinion intéressante ou sont susceptibles de fournir des renseignements de quelque importance.

Pour un journal ou une revue, le système de l'interview est un moyen commode de se procurer à bon compte de la copie et d'intéresser le lecteur. Une foule d'enquêtes portant sur des questions d'un vif intérêt ou d'une grande portée sont entièrement menées par voie d'interviews. Des écrivains s'offrent le luxe facile de publier sous leur signature : des livres dont toutes les pages sont dues à des personnes interviewées. L'unique travail de l'auteur consiste à classer et à reproduire dans un ordre qui donne l'illusion d'un plan méthodique les opinions ainsi recueillies et dont l'expression est, du commencement à la fin, due aux personnages consultés.

Quand un reporter ne parvient pas à joindre la personne qu'il se propose d'interviewer, il arrive assez souvent que, plutôt que de renoncer à la publication de l'article projeté, il imagine de toutes pièces une conversation qui n'a pas eu lieu. Il arrive enfin que, recueillies en vitesse et sous forme de notes rapides, les déclarations de l'interviewé soient inexactement rapportées. Ces circonstances valent au reporter des démentis ou des rectifications, dont il n'a cure : l'essentiel, pour ce porte-plume, étant de publier l'interview que lui a demandée le directeur du journal.

Très souvent, la personne consultée demande au journaliste de rédiger par écrit et de lui remettre les diverses questions qu'il se propose de lui poser. Ces réponses, écrites aussi, sont communiquées au reporter, et il est convenu qu'elles paraîtront littéralement. Ce procédé évite les inventions et les altérations dont il est question ci-dessus.

Accueil

INTIMIDATION n. f.

Action d'intimider, c'est-à-dire d'inspirer de la crainte, de l'appréhension. L'intimidation ne porte que sur les êtres hésitants et faibles. Plus l'individu manque de résolution et de volonté, et plus agit sur lui le système d'intimidation. Quand un individu flotte entre des déterminations différentes ou contradictoires, il est facile de lui faire accepter, par voie d'intimidation, celle qu'on désire ; et, s'il manque de volonté, il est également facile de l'éloigner, par le même procédé, de la décision qu'il a prise. Parce qu'ils sont généralement de faible volonté, les vieillards, les enfants et les femmes se laissent aisément intimider.

Il en est de même des peuples, à l'égard desquels les Gouvernants usent fréquemment de l'intimidation érigée en système. En matière de gouvernement, ce système se décompose pratiquement en deux temps : le premier temps, c'est l'avertissement, la menace ; le second temps, c'est, dans le cas où la menace demeure inopérante, la répression.

La loi est une application de ce système d'intimidation. La formule bien connue : « Sera puni...etc. » contient l'avertissement, exprime la menace. Elle sert de gendarme préventif, en inspirant la crainte du châtiment à ceux qui éprouvent la tentation de contrevenir à la loi. Cette appréhension possède une force qui, bien souvent, suffit à empêcher l'action délictueuse ou criminelle. Mais tous ne sont pas arrêtés par la peur du châtiment ; il en est qui passent outre et font ce que la loi interdit. C'est, alors, le second temps du système d'intimidation : le châtiment, la répression, dont le but est moins de punir le « coupable » que d'intimider les personnes qui formeraient le dessein de suivre son exemple.

La pratique de l'intimidation sévit tout aussi sévèrement dans les relations entre patrons et ouvriers. Les travailleurs s'avisent-ils de se montrer mécontents des conditions de travail ou de salaires qui leur sont imposées? L'employeur s'empresse de faire savoir qu'il ne s'inclinera devant aucune réclamation et que ceux qui ne sont pas satisfaits n'ont qu'à chercher du travail ailleurs. C'est le premier temps du système : l'avertissement, la menace. Si la crainte d'être congédiés et de se trouver sans travail n'empêche pas les salariés de maintenir leurs revendications, le patron n'hésite pas à renvoyer les « meneurs », dans l'espoir que cette mesure décidera les autres à abandonner, si justes soient-elles, leurs réclamations.

Ce système d'intimidation qui, jusqu'à ce jour, a si bien réussi aux Gouvernements et aux Patrons, se brisera devant la ferme volonté des gouvernés et des travailleurs, quand ceux-ci sauront clairement ce qu'ils veulent et le voudront énergiquement



Accueil

INTOLÉRANCE n. f. (du latin intolerentia)

L'intolérance est assurément une des tendances les plus autoritaires et les plus oppressives de la nature humaine. Elle semble aussi vieille que la société. Jamais les hommes n'ont pu supporter qu'on ne pense pas ou qu'on n'agisse pas comme eux. Depuis le conformisme étroit de la tribu sauvage, jusqu'aux formes les plus odieuses du dogmatisme religieux, jamais les sociétés n'ont reconnu le droit individuel à la liberté. Et, dans notre monde « civilisé » et « démocratique », ce droit est encore excessivement restreint.

On pourrait objecter que cet état de choses répondait à d'impérieuses nécessités sociales et je suis trop déterministe pour nier que toutes les institutions qui ont existé, toutes les idées qui ont régné, toutes les méthodes qui ont prévalu à un moment quelconque, n'ont pas eu leur raison d'être et ne correspondaient pas à un besoin vital des sociétés - qui n'ont pu durer, pendant des siècles nombreux, qu'à la condition de subordonner étroitement l'individu. Retenons simplement cet enseignement que l'intolérance grégaire, la prépondérance du collectif sur l'individuel, ont été les moyens d'action des sociétés barbares,

Mais, une fois l'existence de l'organisme social assurée, il ne doit pas rester stationnaire et se cristalliser. Pour se perfectionner, il faut qu'il évolue, qu'il change, qu'il se renouvelle. Les sociétés progresseront donc dans la mesure où elles seront parvenues à refouler conservatisme et misonéisme, dans la mesure où elles permettront aux initiatives de s'exercer librement, dans la mesure où elles auront toléré de nouveaux modes de penser et d'agir.

Prêtres, rois, chefs guerriers, politiciens ou tyrans économiques, font évidemment passer le souci de leurs ambitions et de leurs privilèges avant l'intérêt de la collectivité. Peu leur importe que la société s'engourdisse dans la torpeur, qu'elle végète ou rétrograde. Au contraire, cette tyrannie ne peut être que favorable à l'épanouissement de leur despotisme.

On criera donc « haro » sur le chercheur, le novateur, l'indépendant. On étouffera, par tous les moyens, même les plus violents, la pensée libre, l'effort vers le changement, l'expérimentation, vers plus de justice et d'égalité.

Toute idée subversive sera qualifiée de chimère dangereuse et d'utopie irréalisable. Au nom de la routine, on refusera de s'écarter des sentiers battus, car l'intolérance va de pair avec l'étroitesse d'esprit, la paresse et la routine.

Les gouvernants et les prêtres ont particulièrement abusé de l'intolérance et ont persécuté atrocement tous les chercheurs et tous les précurseurs.

Il est inutile de donner ici des exemples de l'intolérance de l'Eglise. C'est

toute son histoire qu'il faudrait refaire, car elle a toujours gouverné avec absolutisme. Aujourd'hui encore, en dépit de certaines affirmations libérales (?), les religions sont foncièrement intolérantes. Elles ne peuvent supporter les dissidences, les libres interprétations, les recherches des penseurs désintéressés. Elles ont leur Credo, leur Evangile, leurs formules, - et il faut accepter tout cela, en bloc, les yeux fermés. Si l'on permettait à chaque fidèle de choisir librement, de rejeter ce qui lui déplâit, d'étudier sans parti-pris les doctrines adverses, d'écouter loyalement tous les sons de cloche, tous les systèmes dogmatiques seraient condamnés à s'écrouler plus ou moins rapidement. Ils ne subsistent que par la Foi, la Croyance, le Dogme - et l'Intolérance.

Pour combattre l'intolérance au point de vue social, il faut donc lutter contre le dogmatisme et contre l'autoritarisme.

Mais cela ne suffit pas : il faut aussi combattre l'intolérance au point de vue individuel.

Combien de personnes, en effet, se croient libres, se déclarent attachées aux partis d'avant-garde et conservent, malgré tout, une mentalité intolérante!

Avouons-le : les esprits vraiment tolérants sont très rares, - rarissimes même.

Il faut nous habituer pourtant à considérer la pensée d'autrui (fût-elle très différente de la nôtre) avec sympathie, avec compréhension. Nous sommes persuadés de posséder la vérité, mais qui nous prouve que nous ne nous égarons pas? Qui sait si notre antagoniste n'a pas raison contre nous? Il nous est pénible d'en convenir, parce que nous sommes égoïstes et dominés par un individualisme absurde, fait de vanité bien souvent.

On peut être tolérant, avoir des idées très larges et travailler néanmoins de toutes ses forces à la propagation de la vérité. C'est précisément en diminuant l'ignorance que l'on arrivera à rendre l'homme meilleur et à élever sa mentalité.

« La diversité de nos opinions, disait Descartes, ne vient pas de ce que les uns sont plus raisonnables que les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies et ne considérons pas les mêmes choses ».

L'éducation élargira les horizons de la pensée humaine et fera fleurir l'amour de la liberté, - ce qui est le seul moyen de mettre fin au règne des intolérants et aux violences barbares qui sont la honte et le malheur de l'humanité.

- André LORULOT.

Accueil

INTRANSIGEANCE n. f.

Système de ceux qui ne transigent pas, qui ne veulent faire aucune concession. Qualité ou défaut, selon l'objet.

Dans un monde où tout est relatif, il paraît absurde de parler d'absolus. Sans cesse, dans l'univers, tout change, tout se modifie, les végétaux et les minéraux, comme les animaux, comme les idées, comme les sociétés. Ne pas transiger demande une certitude que seuls les sots affirment immuable. La certitude que l'on détient une règle de conduite parfaite, ne saurait être que momentanée.

S'attacher à un dogme, à une loi, à une idée, définitivement ; être intransigeant avec soi-même, ne pas tenir compte ni des faits nouveaux, ni des contingences sociales, c'est œuvre de sectaire. Cela nie la liberté de l'individu et affirme l'impuissance de la raison.

Que le pape, prétendant parler au nom d'un Dieu éternel, immuable, ne transige pas, cela se conçoit ; de ce Dieu et la réalité du lien qui, dit le pape, les unit tous deux, - hors cette démonstration il n'y a qu'imposture. Mais qu'un autre individu soit intransigeant sur une quelconque question, cela ne saurait s'admettre que jusqu'à preuve qu'il erre. Cette preuve fournie, l'homme se doit de modifier l'objet de son intransigeance.

En outre et quand il s'agit de passer de la théorie à la pratique, c'est folie que de ne pas tenir compte des résistances à combattre, des possibilités de réalisation.

Si tous se cantonnent dans leur intransigeance, toute mesure est la force. Le sectaire est presque toujours un fripon ou un ignorant, il est dangereux pour tous et doit être sévèrement écarté des compétitions sociales. Il y a en lui, à l'état latent, un dictateur, un maître.

Or, « notre ennemi c'est notre maître ». Les anarchistes, destructeurs impitoyables des fausses valeurs sociales ou individuelles, ne sauraient être des sectaires. Intransigeants avec leur conscience, oui, certes, mais toujours prêts à se rallier au point de vue qui, après mûre réflexion, leur paraît le meilleur.

- A. LAPEYRE.

Accueil

INTRIGUE n. f. (lat. *intricare*, embarrasser ; de *trica*, entraves)

Réunion d'événements ou de circonstances qui se rencontrent dans une affaire ; complication, embarras ; machinations secrètes dans le but d'obtenir quelque avantage ou de nuire à quelqu'un : « La récompense due au mérite est souvent accordée à l'intrigue ». Voltaire disait : « Ce qu'un savant gagne en intrigues, il le perd en génie ; de même qu'en mécanique ce qu'on gagne en temps on le perd en forces ». Beaumarchais soulignait ainsi l'étendue de la ruse et la dépense de basse ingéniosité qu'appelle l'intrigue : « Dans le vaste champ de l'intrigue, il faut savoir tout cultiver, jusqu'à la vanité d'un sot ».

La cour des rois était un foyer d'intrigues perpétuelles. Autour des puissants jouent, en enveloppements incessants, les intrigues de la vanité et de l'ambition. Les milieux dirigeants des régimes dits démocratiques les voient se nouer sans relâche autour des faveurs, des places, des honneurs, des prébendes et des sinécures. Elles sont le chemin sinueux des appétits et l'argent n'est pas l'enjeu le moins convoité...

Dans le domaine de la politique internationale, la diplomatie est la terre d'élection de l'intrigue, et la sécurité des peuples y succombe. Parlements, chancelleries pullulent d'intrigants dont le scrupule est bien le dernier embarras. Le mystère qui enveloppe, au grand dam des gouvernés, les affaires publiques, fournit aux aventuriers l'ombre propice aux intrigues qu'une organisation claire et loyale déjouerait.

On appelle intrigue en littérature et dans l'art dramatique, le nœud secret de l'action des personnages, le processus des conflits et des oppositions qui acheminent, dans un intérêt qui doit être à point soutenu et croissant, vers le dénouement. L'intrigue, habile avant que d'être vraie, est plus ou moins heureuse, et le métier, les ficelles d'un Scribe y obtiennent plus en réussite que le génie. A celui-ci, plus droit, plus naturel, le temps rend cependant peu à peu son succès, au niveau de sa maîtrise. L'intrigue est, au théâtre surtout, particulièrement artificielle. Elle atteint, dans le roman-feuilleton et dans le scénario des films « à l'américaine », son maximum de fantaisie et aussi d'incohérence...

- L.

Accueil

INTRINSEQUE adj. (du latin : intrinsecus, intérieur)

Qui est au-dedans d'une chose, à l'intérieur de celle-ci, qui lui est inhérente, qui fait corps avec elle, qui ne peut pas en être séparé, qui lui est propre et essentiel. La valeur intrinsèque d'un objet est indépendante de toute convention. La valeur intrinsèque d'un billet de banque, d'une action ou obligation, d'une pièce de monnaie est souvent très différente de sa valeur conventionnelle. Si je fais fondre de la monnaie d'or ou d'argent, par la quantité de métal pur que j'en extrais, je puis déterminer sa valeur intrinsèque. Si je livre aux flammes un billet de banque, il ne reste de celui-ci que de la cendre. Les mots, les idées possèdent une valeur intrinsèque. C'est celle qui s'y attache, abstraction faite de toute considération à côté ou extérieure.

Accueil

INTUITION n. f. (du latin *intuitio* ; de *in*, dans et *tueri*, voir)

Connaissance claire, directe et immédiate des choses, sans le secours du raisonnement ; perception directe de vérités qui, pour être saisies par l'esprit, n'ont pas besoin de l'intermédiaire du raisonnement. En philosophie, l'intuition est un mode de connaissance immédiate et directe, qui ne s'embarasse ni du raisonnement, ni de l'expérience, ni de l'observation des faits. Elle a son origine dans le sentiment. Elle considère comme de seconde importance les conflits qui peuvent mettre aux prises le sentiment et le raisonnement basé sur l'observation. Elle tente de concilier, quand faire se peut, celui-ci et celui-là ; mais, quand l'expérience contredit le sentiment, c'est celui-ci qui l'emporte, le sentiment intime, la conscience et autres lumières subjectives étant un guide plus sûr, mieux éclairé que l'expérimentation.

L'école positiviste (voir positivisme) n'admet comme certains que les faits vérifiés et contrôlés ; elle ne reconnaît que les vérités qui se meuvent dans le cadre de l'observation. Sans faire complètement fi de ces vérités et de ces faits, l'Ecole qui s'édifie sur l'intuition émet la prétention d'aller directement à la vérité, de franchir le cadre qui limite le domaine de l'expérimentation et du connu et de conclure, sans hésitation, dût la conclusion être en désaccord avec les connaissances acquises par l'observation.

On conçoit l'empressement sympathique avec lequel les Ecoles spiritualistes et, plus encore, les chapelles religieuses ont accueilli les théories émises par « l'Intuitionnisme ». Dans l'ardente lutte engagée contre le matérialisme et la philosophie qui en découle, ces théories trouvaient droit de cité. Le philosophe Henri Bergson, auquel de brillants auditoires, en majeure partie composés de snobs et de dilettantes, firent, ces temps derniers, un bruyant succès, a développé la doctrine de l'Intuition dans quelques études psychologiques dont les plus connues ont pour titre : *Essai sur les données immédiates de la conscience* ; *Matière et mémoire* ; *L'Evolution créatrice*.

L'Intuitionnisme - qu'on nous pardonne ce néologisme - ne possède aucun caractère scientifique. Il repose tantôt sur des lieux communs et des traditions discutables, tantôt sur de fragiles rapprochements, de douteuses comparaisons ou des exemples suspects. Selon les lieux, les temps, les circonstances et les individus, le système philosophique qui en est l'expression officielle conduit à des conclusions que leur diversité, voire leur opposition condamnent à l'incertitude.

Le mot « Intuition » est pris aussi dans le sens de pressentiment (Voir ce mot). Exemple : « J'avais l'intuition du malheur qui m'est arrivé. J'ai l'intuition que mes démarches n'aboutiront pas. Mon intuition ne me trompe jamais. Dès que j'ai

vu telle personne, j'ai eu l'intuition que nous nous lierions d'amitié ».

- S. F.

INTUITION

L'intuition, qu'elle soit intellectuelle ou sensible, s'oppose à la pensée discursive ; elle implique perception immédiate d'une vérité qui n'a pas besoin du raisonnement pour être connue. En géométrie, la formule permettant de calculer la surface d'une circonférence n'apparaît pas évidente de prime abord ; je dois décomposer cette surface en triangles dont la base est infiniment petite ; et ces triangles je les rattache à des parallélogrammes, réductibles à des rectangles qui se ramènent eux-mêmes au carré.

Grâce à une série de substitutions j'arrive à déterminer de façon certaine la surface de figures successives. Les vérités ainsi obtenues sont essentiellement discursives, médiates ; elles découlent de jugements logiques. Mais lorsque je déclare : « deux quantités égales à une même troisième sont égales entre elles » ou « les sommes de quantités égales sont égales », j'énonce des propositions, qui n'ont besoin de nul raisonnement pour être évidentes, et dont je ne puis fournir aucune démonstration rigoureuse. Ces vérités primordiales - on les appelle axiomes - commandent toute la série des déductions mathématiques, rendant possible les substitutions de nombres en arithmétique, de lettres en algèbre, de figures en géométrie. Dans l'ordre expérimental, connaissances immédiates de la vue, du toucher, etc., ainsi que de la conscience constituent des intuitions de genre différent. Mais à ces données primitives se surajoutent bientôt, par suite d'habitudes acquises, des souvenirs, des idées, des jugements qui s'incorporent à la perception et la modifient. D'où erreurs fréquentes, imputables aux activités imaginatives et intellectuelles, qui brodent à leur fantaisie sur le canevas fourni par l'expérience. Evaluer la distance d'une cloche d'après le son qu'elle émet, la chaleur d'un poêle d'après sa couleur, résultent ainsi d'une interprétation toute mentale ; la distance n'étant directement perçue que par la sensibilité musculaire et tactile, peut être aussi par la vue, la chaleur ne l'étant que par le toucher. Observer un objet qui tombe sera une intuition sensible, alors que conclure à la chute de cet objet, en vertu de la pesanteur, si je l'abandonne dans le vide, sera une certitude déductive. Et quand je dis : « la même chose ne peut pas à la fois être et ne pas être » ou « tout a une cause », je suis en présence de vérités intuitives, évidentes avant d'être confirmées par l'expérience. Elles constituent l'ossature de la raison, puisque sans le principe d'identité nulle pensée logique n'apparaît possible et que la causalité sert de fil d'Ariane au savant pour se guider dans le labyrinthe des faits. Force est à l'esprit de s'arrêter quelque part dans la série régressive de ses démonstrations ; c'est aux certitudes intuitives, soit de l'intelligence, soit de la perception consciente ou sensible, qu'il demande la base indispensable aux constructions de la pensée.

Bergson et ses disciples rabaissent la connaissance discursive au profit de l'intuition. Mais cette intuition, vue directe du réel, ils la supposent relevant des sens ou de la conscience, pas du tout de la raison ; de plus, loin de consister dans un enregistrement passif des données expérimentales, elle impliquerait effort méthodique et prolongé pour se déprendre des habitudes acquises. Une perception directe des pulsations intimes de la matière, toujours en mouvement et non figée en formes immuables, serait possible aux sens ramenés pour un moment à leur virginité première. Les couleurs apparaîtraient à nos yeux éblouis, animées d'éternels remous aux nuances innombrables, les lignes droites perdraient de leur précision, tous les objets particuliers, que nous découpons dans l'espace, fusionneraient en une sorte d'aurore boréale, aux lumières de contours indécis. Avec ses instruments, ses mesures, le savant, qui convertit la qualité en quantité, s'avère incapable de saisir les faits en profondeur ; il n'en perçoit que la surface. Quand j'entends sonner une cloche, c'est arbitrairement que j'en découpe les coups pour les nombrer : chacun d'eux à sa nuance particulière et leur totalité engendre une phrase musicale, un rythme inanalysable. Même déformation spatiale dans la connaissance des sensations corporelles ou des sentiments moraux. Si je ferme le poing et presse les doigts de plus en plus, j'éprouve un sentiment d'effort qui croît mais reste identique, semble-t-il ; en réalité le nombre des muscles intéressés à mon action se multiplie, gagnant toute la main, le poignet, l'ensemble du bras, l'épaule même, et ce n'est pas d'une sensation d'intensité variable que j'ai conscience, mais d'une série de sensations hétérogènes, qualitativement distinctes et qui résultent de l'extension prise par les contractions musculaires. L'aggravation continue d'une douleur mentale ne consiste pas, comme on l'admet de prime abord, dans le grossissement progressif d'un sentiment de même nature. Elle implique une succession de sentiments différents, étrangers les uns aux autres, dont l'intensité répond uniquement à la quantité d'états psychiques teintés de sa couleur. Ces analyses bergsoniennes sont ingénieuses, mais la perception du monde extérieur, qu'elles supposent, répond surtout à des troubles de la vue, et la notion d'intensité psychologique subsiste dans l'immense majorité des cas. Sur le tombeau scellé des doctrines irrationnelles, la science peut dès aujourd'hui chanter alléluia.

Une autre intuition, morte depuis longtemps, c'est celle dont nous gratifièrent Malebranche, les Ontologistes, et d'autres disciples plus ou moins fidèles de Platon : l'intuition de Dieu. Dès ici-bas notre intelligence communiquerait avec l'Être suprême, nous verrions Dieu, selon une expression chère à Malebranche, sinon dans son essence infinie, du moins en tant que réceptacle des Idées. Doctrine si fragile que l'Eglise a condamné ses défenseurs. Elle s'inspirait de l'argument ontologique, invoqué par Saint Anselme et Descartes en faveur de l'existence de Dieu. L'idée de Dieu, disaient ces derniers étant celle d'un être parfait, implique nécessairement l'existence qui est une perfection ; de même qu'un triangle suppose trois angles par définition. Et de conclure : donc Dieu existe puisque nous le pensons. Ils passaient ainsi faussement de l'ordre idéal à l'ordre réel, oubliant que si un triangle suppose bien trois angles, il faut des preuves nouvelles pour démontrer que ce triangle et, par conséquent, ses trois angles existent en fait. De même si Dieu avait toutes les perfections, il aurait sans conteste l'existence ; mais rien ne prouve

que ce Dieu existe effectivement en dehors de notre esprit. Une montagne implique des vallées ; par contre, si la montagne est imaginaire, les vallées aussi le sont. En admettant une perception directe de Dieu, Malebranche et les Ontologistes croyaient échapper à toute objection ; malheureusement pour eux la psychologie expérimentale a définitivement classé l'intuition divine parmi les mythes sans fondement.

Historiquement, l'intuition, une fausse intuition, a donc servi de base à des doctrines hautement fantaisistes. Ajoutons que certains principes de la raison ont perdu le caractère d'évidence immédiate qui fut leur autrefois. Ainsi la finalité nous semble illusoire quand il s'agit du monde physique : son domaine se restreint à la vie, peut-être à la pensée. Principes de causalité, d'identité même, pourraient bien n'avoir qu'une valeur relative ; ce sont des hypothèses commodes et largement probables, mais dont la rigueur n'est sans doute pas absolue. Les postulats de la géométrie euclidienne se volatilisent aux yeux des métagéomètres. Et nous ne parlons pas des hallucinations pures où le cerveau fait tout, sans rien demander aux sens. Facilement reconnues dans le délire et la folie ordinaires, elles sont prises pour des visions célestes dès qu'il s'agit d'hallucinations religieuses : témoin celles de Marie Alacoque à Paray-le-Monial, de la petite Soubirous à Lourdes, des deux frères Barbedette - mes homonymes et peut-être lointains parents, car nous sommes de la même région - à Pontmain. L'Eglise, défiante, réduisit au silence ces visionnaires : des habitants de Nevers, sa résidence, me l'ont certifié pour la Soubirous, et l'un des Barbedette, un naïf, m'a déclaré, à moi-même, que les chefs ecclésiastiques lui firent promettre de ne narrer à personne comment la Vierge lui était apparue. Pour lever cette défense on attendit qu'il eût pris de l'âge et qu'aucune imprudence ne fût à craindre de sa part. Mais à Pontmain, comme à Lourdes, comme à Paray-le-Monial s'élèvent de magnifiques églises où des croyants simplistes laissent des millions, chaque année. Que ces exemples nous servent de leçons ; défions-nous même des certitudes, car beaucoup ne résistent pas à l'épreuve d'une critique serrée ! De ce nombre sont les intuitions mystiques, les rêveries à la Bergson et les prétendues évidences rationnelles que les traditionalistes voudraient mettre à l'abri de toute discussion.

- L. BARBEDETTE.

INTUITION

Au sens le plus large, appliqué aux événements de la vie, l'intuition est une notion spontanée des faits, affranchie des chemins ordinaires de la connaissance. Elle accompagne ainsi le caractère, plus subjectif et limité, que lui donne la philosophie et qui a rapport à une « connaissance des vérités à la fois claire, immédiate et indépendante de tout raisonnement ou démonstration ».

Ici, d'ailleurs, non seulement son importance et son rôle, mais sa définition

varient avec les écoles, et Platon ou Malebranche, Locke ou Schelling, Kant ou Bergson n'ont pas pour elle le même regard ni ne lui accordent un prestige égal et des vertus identiques. Quant à la théologie, toujours excessive, elle la poursuit au delà des facultés humaines et en fait, par une fusion anticipée de la substance et un acte de foi en l'identité, la « vision de Dieu »...

L'intuition paraît être davantage des premiers temps de nos acquisitions et tenir, comme l'instinct, plus aux fibres qu'à l'intellectualité, restant entendu que celle-ci ne se conçoit pas sans le support des sens. L'intuition est plutôt du domaine des natures impulsives, frustes ou sentimentales, que du jeu des esprits positifs, des analystes et des froids érudits. Elle est plus propre - éducation ou prédisposition - en raison de l'étendue de sa zone sensible, à l'élément féminin. A elle semblent se rattacher certains dons de prescience ou de prophétie et elle est regardée comme le caractère du génie. Elle semble ainsi suppléer et devancer provisoirement les moyens nés du développement intellectuel et propres à la culture, et devoir peu à peu céder le terrain à la cérébralité à mesure que se rétrécit le champ de la connaissance confuse et que la science intensifie ses méthodes d'investigation et de contrôle.

Il serait absurde, cependant, de lui tracer des frontières aussi précises et de prédire son recul obligé, de même que d'affirmer tantôt la prédominance, voire la souveraineté, et tantôt l'inanité de ses apports. Plus rationnel est-il d'en éclairer l'essence et les manifestations par des interrogations toutes scientifiques. D'ailleurs, la science elle-même pénétrant et, par la suite, régularisant, favorisant même le commerce encore mystérieux des êtres et nos réactions sur les choses, découvrant peut-être, par analogie, le secret de certains phénomènes troublants (comme la télépathie) dans des ondes que propage aussi l'éther et dont certains sujets particulièrement doués sont les pôles émetteurs et récepteurs, la science peut amplifier sa puissance, en l'appelant au renouveau. Et l'instrument rudimentaire d'un obscur savoir se muerait ainsi en prospecteur discipliné au service d'une intelligence chaude et éveillée.

Le sensible - encore impénétré dans sa vastitude parfois inquiétante - n'a pas dit son dernier mot. Il n'a pas fourni son dernier document ni projeté son dernier rayon d'art. Et les concentrations nerveuses clairvoyantes - dont certains hommes marquent le privilège, constituent sans doute des armes préhensives précieuses pour les conquêtes humaines. Sentant le passé par transposition sympathique - et assez lucide pour coordonner et situer son butin - un artiste pourra, jusqu'en histoire, apporter le bénéfice de sa faculté prolongatrice à la réduction de nos prodigieux inconnus. D'autre part, l'accroissement des régions intellectuelles - vouées, semble-t-il, à l'hypertrophie et peut-être au déséquilibre - commandées par la logique et soumises aux rigueurs du raisonnement, risque çà et là, un seul chaînon défailant et parfois les prémices, de nous entraîner dans l'absurde et de nous faire répudier l'évidence. Il y a, dans la sécheresse où se lient les propositions et se débattent les théorèmes épurés, des quintessences arbitraires qui dépouillent la vérité des faits générateurs ; et le grossissement de l'abstrait dévoyé aux poursuites aveugles cèle un péril syllogistique. Pour y ramener

l'impalpable souvent décisif de la vie, le contrôle intuitif est plus d'une fois l'inconscient redressement de nos spécialisations spéculatives...

L'amour, du plus impérieux des instincts aux plus éthérées des attractions artistiques, apparaît comme l'atmosphère propre aux intuitions d'envergure. Les frémissements amoureux - que le sexe les ébranle ou la passion artistique - leur offrent des facteurs décuplés de puissance et des voies de pénétration qui déconcertent la sérénité normale. Sans chercher ni des formes ni une source divine à l'intuition, et loin de la soustraire au regard curieux et à la surveillance de la science, on peut caresser en elle des espérances qu'un avenir toujours plus lumineux pourra servir et l'envisager comme une des forces enfin comprises et connues de la connaissance. Nous nous inclinons s'il arrive aux événements de démentir ces perspectives.

- Stephen MAC SAY.

Accueil

INVASION n. f. (lat. *invasio*, de *invadere* : in, dans et *vadere*, aller)

Pénétration militaire dans un pays, irruption guerrière à laquelle font cortège les abus de la soldatesque, le sac des biens et parfois le massacre des personnes. L'invasion se chiffre, pour le vaincu, en brimades, rançons, contrainte, assujettissement, violences et privations de toute nature. Elle apporte au vainqueur le bénéfice de cyniques exactions jointes aux satisfactions grossières de l'amour-propre et de la domination : il puise ses avantages et ses jouissances dans l'exercice des droits souverains de la force. L'invasion a son épilogue dans l'indemnité - souvent écrasante - , l'occupation ou l'annexion...

La terreur de l'invasion a toujours servi les habiletés des professionnels - mégalomanes ou affairistes- du patriotisme. Elle a, devant les peuples inéclairés, justifié, par le paradoxe, les charges d'une paix armée ruineuse souvent plus que la guerre, et entretenu la méfiance et l'atmosphère d'hostilité propices aux rencontres sanglantes. C'est sur les invasions de 1870 et de 1914 que les militaristes de France assoient les « raisons » de leurs armements formidables. La menace ainsi change de camp, et les inquiétudes. Et la paix demeure précaire et sans fondement. Les intérêts, les appétits, les circonstances demeurent l'arbitre d'un équilibre singulièrement provisoire. Plus ardue est aussi, dans la course folle aux préparatifs dits « de défense », la tâche lente du rapprochement des peuples.

Citons, parmi les invasions les plus tristement célèbres dans le passé : « celle des Hyksos en Egypte (vers 2310 av. J.-C.) ; celle des Gaulois en Italie et dans le bassin du Danube, sous la République romaine (521 à 389) ; la Grande invasion des Barbares dans l'empire romain au IV^{ème} siècle ; celle des Normands, au IX^{ème} siècle, dans l'ouest de l'Europe ; celle des Arabes, dans l'Espagne et la France méridionale, du VII^{ème} au X^{ème} siècle ; celle des Mongols et des Tartares, du XIII^{ème} au XIV^{ème} siècle » ; et enfin, sous l'empire français, en 1813 et 1814, après les pénétrations du conquérant corse en Espagne, en Italie et, à travers l'Allemagne, jusqu'au cœur de la Russie, le choc en retour de l'invasion des coalisés de toute l'Europe soulevée contre la tyrannie napoléonienne. Plus près de nous : la grande invasion de 1914-18 sur toute la Belgique et le nord de la France.

Au figuré, invasion se dit de toute irruption soudaine : invasion de rats, des eaux, de quelque bande en liesse, du sommeil même ; aussi des maladies, en particulier épidémiques (choléra, typhus, etc.). Désigne encore les choses morales qui soumettent à leur emprise les esprits : invasion des préjugés, du mauvais goût, des doctrines pernicieuses. A ce titre, les timorés et les conservateurs parlent, comme d'un fléau ou d'une horde, de l'invasion du communisme, de l'anarchie, etc.

- L.

Accueil

INVENTAIRE n. m.

En Droit, l'inventaire est un acte conservatoire que la loi prescrit formellement en matière de succession chaque fois qu'il y a lieu de sauvegarder les intérêts d'héritiers mineurs, interdits ou absents et, dans tous les cas également, où la dévolution de la succession se heurte à certaines difficultés. Il comprend la désignation et l'estimation de tous les objets : meubles, espèces, titres, papiers, etc., ayant appartenu aux défunts.

Commercialement parlant, l'inventaire consiste à faire le relevé de l'encaisse de l'entreprise, de ses créances, de son portefeuille-titres et de ses dettes, ainsi que le relevé de ses biens immobiliers et mobiliers. Aux termes de l'article 9 du Code de Commerce tout commerçant est tenu de dresser, chaque année, sur un registre ad hoc, son inventaire, faute de quoi il s'expose, en cas de faillite, aux peines de la banqueroute frauduleuse.

Il serait sans doute fastidieux et de peu d'utilité pour les lecteurs de l'Encyclopédie, que nous nous attardions à signaler les escamotages et les tours de passe-passe auxquels recourent la majeure partie des assujettis à la loi régissant l'inventaire commercial, dans le but de truquer leur Actif et leur Passif et de présenter, en conséquence, sous la forme d'un tableau synoptique, couramment appelé Bilan, une situation intentionnellement fausse. Bornons-nous à déclarer que si tous les inventaires des firmes industrielles et des maisons de commerce étaient dressés avec une scrupuleuse exactitude, il apparaîtrait, avec évidence, aux plus profanes, que le Travail est, pour ceux qui l'exploitent, une source considérable et inépuisable de profits. On verrait, pour ne citer qu'un exemple, que telle Compagnie houillère de la région du Nord dont l'extraction, durant l'année 1926, ne fut pas inférieure à 3.000.000 de tonnes laissant chacune un bénéfice moyen de 50 francs, parvient à réaliser un gain dépassant de cinq à six fois celui que l'on accusa officiellement et auquel l'on est arrivé grâce à des déperditions, des dépréciations, des amortissements et des prix de revient falsifiés et manifestement exagérés.

Sachant que notre société repose tout entière sur l'antagonisme des intérêts et que le Mensonge et le Vol en forment les piliers essentiels, nous ne nous étonnerons point outre mesure d'un tel état de choses, qui tient à l'essence même du Capitalisme.

Mais n'avons-nous pas, nous aussi, à procéder, chaque année « en fin d'exercice », à l'inventaire de tous nos actes, et serions-nous encore autorisés à reprocher à nos maîtres détestés - les capitalistes qui nous spolient et nous asservissent - la fraude et la déloyauté dont ils usent comme monnaie courante si, de notre côté, nous ne parvenons à nous dépouiller de cette regrettable et endormeuse

illusion que nous nous faisons si volontiers sur la valeur et l'utilité sociale de nos actions?

Combien parmi nous, s'ils étaient sincères, pourraient-ils présenter autre chose, en fait d'Actif, qu'un misérable récolement de faits et gestes que ne désavouerait point toujours le plus mesquin des bourgeois! Combien qui semblent n'avoir sur les lèvres que des paroles d'amour et de solidarité et dont les actes de chaque jour sont un cinglant démenti à leurs hypocrites déclamations!

Comme Goethe, qui pouvait se flatter d'être un homme parce qu'il avait été un lutteur, faisons du bon et continuel combat, en faveur de notre Idéal, le sens et la dignité de notre vie !

Fi des sectaires, des haineux, des appauvris dont toute la propagande consiste à baver sur ceux - l'ambition n'excède pas le besoin de répandre en autrui, pour, autrui, leur trop-plein de vie et de faire émerger des misérables contingences sociales desquelles, si péniblement, nous nous affranchissons, la grande Doctrine à laquelle ils ont, simplement mais résolument, voué leur existence!

Puisque « la vie est un drame où l'homme combat pour son rêve contre la réalité », efforçons-nous de mettre, un peu plus chaque jour, de beauté et de bonté dans ce pauvre monde. Un Newton découvrant les lois de l'Univers ; le savant qui pense solitairement mais dont le génial enfantement préservera désormais du mal funeste des millions d'hommes ; l'apôtre de la Rédemption humaine dont le zèle ne saurait être attiédi ni par les persécutions, ni par les séductions de la gloire : voilà les vrais lutteurs qui affranchissent le monde, voilà ceux qui doivent nous servir d'exemples pour tous les actes de notre vie !

- A. BUCQ.

Accueil

INVENTION n. f. (du latin invenire, trouver ; de in, dans et venire, venir)

A l'origine de tout progrès, il y a une invention. C'est grâce au pouvoir d'inventer que l'espèce humaine a pu sortir, lentement, à travers des difficultés sans nombre, de l'état d'ignorance et de misère dans lequel elle se trouvait à l'origine. C'est en multipliant les inventions, en les appliquant à ses conditions de vie, en les développant et en les perfectionnant, que l'homme a peu à peu lutté contre la nature, qu'il est parvenu à vaincre les éléments, à utiliser les propriétés de la matière, à établir des relations à distance, à améliorer ses conditions d'existence.

L'histoire n'a pas enregistré la date de toutes les inventions ni le nom de tous les inventeurs. Il n'y a pas cinq mille ans que les hommes ont commencé à employer le premier métal qui fut le bronze. L'invention du fer, qui vint après, fut une des découvertes les plus précieuses. Parmi les déjà anciennes inventions les plus utiles, on peut citer celles qui ont permis à l'homme de cultiver la terre et de domestiquer, en vue de ses besoins, certaines races animales ; celles qui l'ont conduit à l'art de la navigation, celle des instruments de chasse et de pêche, celle de l'écriture et de l'imprimerie. Ces deux dernières ont cela d'important qu'elles servent à conserver les connaissances, à les vulgariser et à les transmettre de génération en génération, à la façon d'un patrimoine commun légué par les ascendants à leurs descendants.

Les progrès incessants en astronomie, en physique, en chimie, en mécanique, résultant de l'effort opiniâtre et combiné des plus illustres inventeurs de tous les pays, ont favorisé l'éclosion et l'essor des civilisations les plus remarquables par le développement industriel et commercial, par l'ascension des sciences et des arts. Certaines inventions remontent à des âges fort reculés. Exemples : la boussole, 2602 avant l'ère chrétienne ; la soie, 2400 ; le verre, 1640 ; le niveau et l'équerre, 718 ; le soufflet, 600 ; le cadran solaire, 520 ; la distinction entre les veines et les artères, 325 ; les fonctions des nerfs, 320 ; les vaisseaux chylifères et les mouvements du cœur, 310 ; les horloges à eau, 250 ; la vis sans fin, l'aréomètre, la poulie mobile, 220 ; le papier de soie, 201 ; la mosaïque, 200 ; la précession des équinoxes, 142 ; le siphon, 120, etc., etc.

Depuis l'ère chrétienne, on note, entre autres inventions précieuses : le système astronomique de Ptolémée, 140 ; les cloches, 400 ; les moulins à vent, 650 ; le papier de coton, 750 ; l'alcool, 824 ; l'horloge mécanique, 990. Au XIII^{ème} siècle, mentionnons (en dépit de l'usage qui en a été fait) la poudre à canon, les lunettes à lire ; au XIV^{ème} siècle, l'arquebuse, le fil d'archal, les canons, l'étamage des glaces. Les siècles suivants se distinguent par l'antimoine, les montres, la gravure en creux, ensuite ; l'imprimerie typographique, le premier journal imprimé à

Strasbourg, la gravure sur acier, la pompe à air, le bateau sous-marin, le système astronomique de Copernic, le rouet à filer, la mesure de l'arc du méridien, l'émail, le pendule, le microscope, la projection des cartes marines. Au XVIIème siècle, les inventions et les découvertes se multiplient : la balance hydrostatique, la constatation scientifique du mouvement diurne de la terre, les logarithmes, la circulation du sang, le télescope, le système de Kepler, les lunettes à deux verres convexes, le thermomètre, les lois de la réfraction, le baromètre, la machine à calculer, la presse hydraulique, la machine pneumatique, la machine électrique, la théorie de l'attraction universelle et le télescope de Newton, la vitesse de la lumière, le petit ressort spiral des montres, le calcul différentiel, le calcul intégral, la vapeur et la soupape de sûreté, l'application de l'hélice à la navigation.

Merveilleuse est la fécondité du XVIIIème siècle : le clichage, 1705 ; le bleu de Prusse, 1710 ; l'aberration des étoiles fixes, 1728 ; la montre marine, 1734 ; le moulage en plâtre, 1749 ; les ponts suspendus en fer, 1741 ; l'héliomètre, 1743 ; le sucre de betterave, 1745 ; le paratonnerre 1757 ; la machine à filer, 1767 ; la machine à vapeur à basse pression, 1769 ; la lampe à cylindre, 1780 ; la batterie flottante insubmersible, 1782 ; l'aérostat, 1783 ; le magnétisme animal, 1783 ; l'éclairage au gaz, 1786 ; le tissage mécanique, 1787 ; la soude artificielle, 1790 ; le bateau de sauvetage, 1790 ; la première application du caoutchouc à l'industrie, 1700 ; le télégraphe aérien, 1791 ; l'ambulance volante, 1792 ; la lithographie, 1796 ; le galvanisme, 1798 ; le papier sans fin, 1799 ; les amorces fulminantes, 1800 ; la lampe Carcel, 1800 ; la vaccine, 1800.

Le XIXème siècle fourmille d'inventions et de découvertes : la lumière électrique, 1801 ; l'alun artificiel, 1801 ; le bateau à vapeur, 1803 ; la locomotive à vapeur, 1804 ; la machine à coudre, 1804 ; la machine à tisser, 1804 ; la peigneuse mécanique, 1805 ; le fusil à percussion, 1809 ; la filature mécanique du lin, 1810 ; la lampe hydrostatique, 1811 ; l'iode, 1811 ; l'acide stéarique, 1811 ; la lithotritie, 1812 ; la lampe de sûreté, 1815 ; l'auscultation médicale, 1816 ; la chromolithographie, 1819 ; l'électromagnétisme, 1819 ; la télégraphie électrique, 1820 ; les phares lenticulaires, 1822 ; l'alcoomètre, 1824 ; l'héliographie, 1824 ; l'aluminium, 1827 ; la téléphonie, 1827 ; l'hydrothérapie, 1827 ; la chaudière tubulaire, 1828 ; la locomotive de Stephenson qui permet l'établissement des chemins de fer publics, 1830 ; les allumettes phosphoriques, 1833 ; la photographie, 1834 ; le pistolet-revolver, 1836 ; la galvanoplastie, 1837 ; le fulmicoton, 1838 ; le stéréoscope, 1838 ; l'harmonium, 1841 ; la gutta-percha, 1844 ; l'éthérisation, 1845 ; les propriétés anesthésiques du chloroforme, 1847 ; les ponts tubulaires, 1848 ; le collodion, 1848 ; les allumettes au phosphore amorphe, 1848 ; l'appareil à induction, 1850 ; le pantélégraphe, 1851 ; le moteur à gaz, 1861 ; l'analyse spectrale, 1861.

Je m'arrête ici. J'ai voulu simplement rappeler, par une énumération rapide, sans commentaires et forcément incomplète, les principales inventions que leur ancienneté aurait pu faire oublier. Plus l'humanité élargit le champ de ses connaissances et plus se multiplient les inventions et découvertes. De la date à laquelle nous nous sommes arrêtés jusqu'à nos jours, elles sont trop nombreuses

pour que leur rappel trouve sa place dans cet ouvrage. Le lecteur que la question intéresse voudra bien consulter les ouvrages spéciaux ; il y trouvera sans peine la documentation désirable. Les générations actuelles voient se dérouler, sous leurs yeux éblouis, les innombrables applications, toujours perfectionnées, de ces inventions relativement récentes. Il n'y a qu'à regarder, contempler, admirer... et réfléchir.

L'agriculture a été transformée progressivement par l'emploi des machines agricoles. Les champs sont devenus comme une gigantesque usine ; le cultivateur n'est plus ce paysan condamné par une routine millénaire à creuser laborieusement le sillon auquel il confiait la semence, à remuer péniblement un sol ingrat, dur et caillouteux, à manier la faux pour couper la récolte, à battre le fléau pour détacher le grain. La terre est éventrée sans effort par de puissantes machines ; par ces machines, elle est amollie, nettoyée, préparée, mise au point, labourée, hersée, butée ; fourrages, céréales, légumes, tout est fauché, glané, ramassé, mis en tas, battu, engrangé. Plus étonnante encore est la révolution opérée par l'outillage mécanique dans les fabriques, usines, ateliers et chantiers d'où, entrée brute, la matière première sort manufacturée et prête à l'usage auquel elle est destinée. Les inventions de toutes sortes ont donné naissance à une multitude d'appareils qui, les uns avec une délicatesse inouïe, les autres avec une puissance incalculable, s'emparent de la matière la plus docile, plastique et malléable, ou la plus résistante et réfractaire, et la transforment. Les tâches les plus pénibles, les besognes les plus répugnantes et les travaux les plus durs sont de plus en plus exécutés par l'ouvrier métallique remplaçant le travailleur en chair et en os.

Par la rapidité avec laquelle voyageurs et marchandises sont transportés à notre époque - chemins de fer, paquebots, avions - la Terre s'est peu à peu convertie en un immense espace habité par des peuples qui diffèrent de couleur, de langage, de mœurs, qui sont séparés géographiquement par des frontières artificielles et changeantes, mais qui constituent en réalité un ensemble de nations et de races entre lesquelles n'existe aucune cloison étanche les isolant les unes des autres.

On dit volontiers : « les distances sont supprimées ». Si l'on applique cette idée aux objets transportables et aux personnes appelées à voyager, cette locution n'est pas exacte. Ce qui est vrai, c'est que, grâce aux découvertes et inventions dont notre temps bénéficie, l'homme circule aujourd'hui à travers la planète sur terre sur mer et dans l'air, avec une facilité étonnante et une prodigieuse rapidité. Si on applique cette idée de la suppression des distances aux moyens de communication dont disposent les hommes au commencement de ce XX^{ème} siècle, on ne peut pas prétendre que les distances soient positivement abolies ; elles existent toujours et rigoureusement les mêmes (la distance qui sépare actuellement Paris de Pékin est la même qu'il y a cinq cents ans) ; mais le temps nécessaire à les franchir a incalculablement diminué. La télégraphie et la téléphonie sans fil mettent en contact toutes les parties du globe terrestre ; tel événement qui a pour théâtre un point déterminé de ce globe est connu presque immédiatement aux quatre points cardinaux. De ce fait, il y a, entre tous les habitants de la Terre une interpénétration si constante et si prompte que tous les faits importants, quel que soit le lieu où ils se

produisent, ont, mondialement, un retentissement et une répercussion presque immédiate.

Enfin, si on applique aux idées et connaissances cette théorie de la suppression des distances, on peut dire qu'elle est strictement exacte. La pensée plane au-dessus des mers et des continents : en face des mêmes faits, tous ceux qui étudient, comparent, réfléchissent ont des idées qui leur sont communes. La Pensée - fort heureusement du reste - n'est pas unifiée ; ce serait un désastre si, en dépit de la diversité des tempéraments, de la variété des races, du développement des peuples dans le temps et l'espace, de la différence des croyances et des cultures, les faits déterminaient, au nord et au sud, à l'orient et à l'occident, une action identique sur les cogitations qui agitent l'esprit et préoccupent la raison. Mais, à la même heure, au même instant, par millions, sur tous les points de notre planète, il y a des hommes qui emplissent leur pensée de celle des autres hommes, dont le cerveau s'éclaire à la lumière des autres cerveaux, dont le jugement formule les mêmes appréciations, dont la faculté de compréhension s'adonne aux mêmes travaux. Quant à la science, elle est cosmopolite ; elle ne connaît ni patrie, ni limites autres que celles qui lui sont assignées par l'insuffisance de nos observations et l'infirmité de notre propre nature. Pour les connaissances, les distances n'existent pas ; à la même minute, les savants de tous les pays se penchent sur les mêmes problèmes, creusent, fouillent, approfondissent les mêmes questions, tous bénéficiant des certitudes dues au labeur persévérant de leurs prédécesseurs et des recherches et expériences faites par leurs contemporains.

Aussi, peut-on dire que, de nos jours, une invention n'est jamais une création complète.

Le plus grand génie ne fait qu'imiter, dans une certaine mesure, des œuvres antérieures, que combiner d'une manière qui lui est propre des éléments déjà employés. L'invention la plus remarquable n'est que la suite et l'aboutissant d'expériences et d'investigations poursuivies par d'autres, soit antérieurement, soit à la même époque. Les revues de toutes langues, les bulletins de toutes spécialités portent à la connaissance de tous les chercheurs les résultats obtenus, au jour le jour, par les inventeurs du monde entier. Les découvertes et inventions d'hier ont amené celles d'aujourd'hui et celles d'aujourd'hui conduiront, par une pente toute naturelle, à celles de demain. Aussi est-il souvent difficile de distinguer la part qui revient à chacun dans le résultat auquel un si grand nombre de personnes ont plus ou moins concouru.

Quantité d'inventeurs, et non des moindres, ont vécu ou vivent, sont morts ou mourront dans la pauvreté. Ce qui, si l'on n'y réfléchissait point, paraîtrait singulier, c'est que les plus pauvres ont été ou sont ceux dont l'invention a été le point de départ des bénéfices les plus considérables et des plus grosses fortunes. Et cela s'explique, une invention qui n'est pas appelée à donner de gros bénéfices ne suscite pas les convoitises des grands rapaces capitalistes ; tandis qu'une invention susceptible d'apporter des millions et des millions à ceux qui s'en emparent et l'exploitent met en appétit la goinfrerie des dévorants de tous pays. C'est, autour d'elle, la ruée de tous les grands capitaines de l'industrie et de la finance

cosmopolites.

Ceux-là mettent la main sur l'invention et en dépouillent cyniquement l'inventeur.

La plupart des inventions se retournent contre le but que, logiquement, elles devraient poursuivre : la paix et le bien-être universels. Il est fait de presque toutes les inventions un détestable usage. S'agit-il d'un nouvel outillage mécanique appliqué à l'industrie ou à l'agriculture? Les firmes puissantes - et généralement internationales - s'appuyant sur les forces bancaires, en organisent, à l'aide de capitaux énormes, la mise en exploitation. Alors que le nombre des travailleurs employés dans la production à obtenir diminue, la production augmente. Ce rendement exceptionnel engendre des périodes de surproduction et d'engorgement du marché qui amènent fatalement les mortes-saisons et le chômage périodiques, source incalculable de privations et de misères. S'agit-il d'une invention qui peut être utilisée en cas de guerre ou de révolution? Les gouvernements s'empressent d'en tirer parti pour multiplier et accroître les instruments de massacre, les engins de destruction ; en sorte que, au lieu d'aller à leur destination naturelle et désirable, le bien-être et la paix, ces découvertes et inventions, recevant une application criminelle, tournent le dos à leurs fins, aggravent le malaise général des populations laborieuses et rendent plus meurtriers et plus sauvages les conflits armés.

Ces résultats désastreux sont inhérents à l'organisation de toute société autoritaire et capitaliste.

Il est fatal que les Gouvernements détournent les inventions de leur but logique et s'en servent pour affermir leur autorité menacée par la Révolution qu'ils redoutent et pour étendre par la conquête le champ de leur domination. Il est fatal que la bourgeoisie capitaliste et la gent financière, industrielle et commerciale, n'ayant d'autre passion que celle de l'argent, se soucient peu de la détresse des producteurs de l'usine et des champs. Insensible aux lamentations qui partent d'en bas, cette bande de spéculateurs et de trafiquants n'a qu'un désir, qu'une volonté, qu'un idéal : s'enrichir à tous prix, encore, encore et toujours.

Il est arrivé que des ouvriers ont brisé les machines qui, disaient-ils, leur coupaient les bras ; ce fut le cas, entre autres, des premières machines à coudre. Il y a même une doctrine qui enseigne le retour à la nature par l'abandon de l'outillage mécanique. On conçoit, certes, que, dans un sursaut de colère irréfléchie, des travailleurs aient démoli une machine qui aggravait leur situation déjà douloureuse ; on s'explique que, bercés par certains récits et légendes, des hommes s'imaginent naïvement que l'âge d'or est derrière nous et non devant, et veulent revenir aux temps primitifs. Mais le remède n'est pas là. Le mal vient du principe de Propriété qui, sous régime capitaliste, assure à une minorité constituée en classe, la possession du sol, du sous-sol, des moyens de production, de transport et d'échange et lui permet d'en disposer à son gré, c'est-à-dire de là. Le remède se discerne aisément. Il consiste à exproprier cette minorité de profiteurs, à lui faire rendre gorge, à restituer à la multitude la propriété sous toutes ses formes et à briser l'Etat, protecteur, complice et défenseur. Tel est l'unique moyen de fonder l'égalité économique, base de l'égalité sociale, source elle-même

de la Paix universelle, de la Liberté et du Bien-Etre pour tous sans exception d'aucune sorte.

Alors, toute invention marquera un pas en avant sur la route qui conduira l'humanité vers la joie de vivre.

En sociologie, les Anarchistes sont de véritables inventeurs. Ils ont découvert que la cause de tous les maux qui accablent les hommes, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui, c'est l'Autorité. Ils opposent au principe d'Autorité celui de Liberté. Ils déclarent que si la machine sociale produit la souffrance, c'est qu'elle a pour moteur l'Autorité ; ils ont l'indéracinable conviction que lorsqu'elle aura pour moteur la Liberté, elle produira du bonheur et que chacun en aura sa part. L'avenir prouvera qu'ils ne se trompent point.

- Sébastien FAURE

INVENTION

Des inventions les plus merveilleuses - en raison même des difficultés qu'elles avaient à surmonter et de l'étonnement qu'elles suscitaient dans les esprits - on a dit, avant leur réussite : « C'est impossible. Ce serait trop extraordinaire. Ça n'arrivera jamais! ». Ces propos ont été tenus par des hommes remarquables. La veille et même le lendemain des premières expériences faites avec succès, en ce qui concerne certaines inventions, notamment les chemins de fer, le télégraphe et les avions, des personnages qui, pourtant, ne manquaient ni de savoir ni d'intelligence, se sont écriés : « Ça ne marchera jamais! » Nombreux furent ceux qui traitèrent de fous les inventeurs les plus géniaux et de rêves chimériques les plus prestigieuses découvertes. Et, cependant, depuis!...

Eh bien! Il en va de même de la découverte qu'ont faite les Anarchistes. Quand ils affirment la nécessité de substituer le principe de la Liberté à celui de l'Autorité, on les traite de déments. Quand ils exposent quel milieu social ils veulent édifier à la place du milieu actuel, des hommes d'un vaste savoir, d'une érudition profonde et d'une rare intelligence, haussent dédaigneusement les épaules et prennent en pitié leurs conceptions d'avenir, qu'ils ne craignent pas de mettre au rang des « élucubrations que seuls peuvent enfanter des cerveaux chimériques et des imaginations malades ». Et ils ajoutent, quand ils désirent paraître des hommes de progrès social et d'idées avancées qui ne se refusent à l'examen d'aucun système social : « Utopie admirable! Rêve d'une sublime générosité! Ce serait trop beau. Mais c'est impossible. Ça n'arrivera jamais ». Cent fois, mille fois, dans des entretiens particuliers et dans des débats publics, ces prétendues impossibilités m'ont été opposées, à défaut d'objections essentielles et de réfutations sérieuses.

Utopie? - Aujourd'hui, je ne dis pas non. Mais, demain, j'en ai l'assurance, cette utopie se transformera en réalité. Rêve chimérique? - Aujourd'hui, je ne le

conteste point. Mais, j'ai l'inébranlable certitude que ce rêve, un jour, se réalisera. A quelle époque? - Je l'ignore et nul ne saurait le dire. Mais l'humanité se meut dans le sens de la Liberté et les événements évoluent vers une architecture sociale se rapprochant sans cesse des plans et édifications libertaires. Le patriotisme se meurt, empoisonné par les miasmes putrides que dégagent les cadavres de ses innombrables victimes. Les religions agonisent sous les coups mortels que ne cessent de leur porter le « savoir » en lutte contre le « croire ». Le capitalisme et l'Etat succombent sous le poids de leurs abus, de leur nocivité et de leurs crimes. Aveugles, ceux que n'émeuvent ni n'éclairent de telles constatations. Le vieux monde autoritaire est encore solide ; il faudra, pour l'abattre, que ses adversaires, de plus en plus nombreux, se décident à un rude coup d'épaule. Il est fatal que tôt ou tard ils en arrivent à cette décision. Alors, l'Utopie anarchiste d'aujourd'hui deviendra la réalité féconde de demain.

- Sébastien FAURE

Accueil

INVERSION SEXUELLE (Homosexualité, Uranisme)

La fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} ont vu se lever une revendication nouvelle : celle de la liberté de pratique et d'expression des « anomalies sexuelles » parmi lesquelles il faut ranger l'homosexualité ou uranisme, autrement dit l'inversion sexuelle.

Le mot homosexuel a été employé pour la première fois par un médecin allemand qui ne nous est connu que sous son pseudonyme de Kertbeny. Le mot grec Homo, qui lui donne sa signification, répond à même, semblable. Il désigne les relations intimes que peuvent avoir entre eux des individus du même sexe, qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes. Le mot pédérastie comme sodomie, étant plus spécialement réservé aux relations sexuelles entre hommes. L'un des plus éminents collaborateurs à l'Humanité Nouvelle, le penseur Edward Carpentier, trouvait le terme homosexualité impropre, il aurait voulu le voir remplacer par homogénie. On écrit aussi unisexualité, unisexuel.

Quant au mot uraniste, qui vient d'Uranus, et traduit l'allemand urnung, il a été créé par l'assesseur hanovrien Carl Heinrich Ulrich qui, dès 1825, se consacra à la défense de l'amour homosexuel ; il l'avait emprunté à Platon. Ulrich voyait dans l'Urnung une espèce spéciale d'humains, par opposition au Dionung (de Dioné, mère d'Aphrodite), l'amoureux normal, hétérosexuel (du grec heteros, autre).

En se plaçant au point de vue de la liberté toute pure, il est évident qu'on ne peut refuser à un individu le droit de disposer de son corps comme il l'entend. Sinon, et cela s'entend aussi bien de l'homosexualisme que de la masturbation ou de la prostitution, le chemin n'est pas long qui conduit à l'arbitraire et à l'inconséquence. Pourquoi tolérer la prostitution féminine et non la prostitution masculine? Il y a là un illogisme flagrant qui ne se conçoit que si on se rappelle que nos mœurs et notre législation sont régies par la conception judéo-chrétienne de la vie. Le feu du ciel n'a-t-il pas consumé les villes maudites de Sodome et de Gomorrhe?

Ou la pratique de l'anomalie sexuelle relève de la nature, de la conscience individuelle, ou c'est un délit. Si c'est un délit, il est nécessaire d'en expliquer la raison. En effet, l'homme qui a réfléchi ne se contente pas de mots comme « contraire aux bonnes mœurs », « ignoble », « infâme », il veut savoir ce qu'il y a de délictueux dans l'accomplissement d'un acte qui n'est accompagné ni de dol ni de violence, quel que soit cet acte. L'affirmation « c'est parce que c'est mal » ne répond à rien de scientifique ni de logique pour un esprit épris de libre examen et dépouillé de préjugés.

Si l'anomalie sexuelle relève de la nature, de la conscience individuelle,

qu'on lui concède toute liberté de pratique et d'expression. Si c'est une maladie, qu'on la soigne, après nous avoir démontré qu'on peut la guérir. Trop d'hommes et de femmes homosexuels, par exemple, ont montré une santé égale à la normale ou une intelligence dépassant la moyenne (philosophes, stratèges, hommes d'Etat, artistes, poètes, littérateurs, Epaminondas, Virgile, Alexandre, Jules César, Auguste, Michel Ange, le peintre Le Sodoma, le sculpteur belge Jérôme Duquesnoy, Jules II, le grand Condé, le prince Eugène, Platen, Winckelmann, Kirkegaard, Hans Andersen, Walt Whitman, Renée Vivien, Paul Verlaine, Oscar Wilde, etc.) pour qu'on puisse parler à leur égard d'une déchéance de la production cérébrale.

Le fait qu'il y a des animaux unisexuels, même à l'état de liberté (parmi les cervidés, canidés, ovidés, gallinacés, palmipèdes, colombins, certains hyménoptères et coléoptères), devrait faire réfléchir à deux fois ceux qui parlent de maladie. L'observation montre, en effet, que les fonctions de relation et de nutrition, etc., s'accomplissent régulièrement chez eux. Sur 49 cas d'homosexualité humaine étudiés très soigneusement par le sexologue Havelock Ellis, 31 jouissaient d'une santé bonne, sinon excellente ; 4 ou 5 cas montraient des signes de mauvaise santé évidente, ce qui ne dépasse pas la normale.

C'est tenant compte de toutes ces considérations et de maintes autres que Havelock Ellis a pu dire que l'anormal sexuel n'est pas un malade (ni l'anomalie sexuelle une maladie), que c'était tout simplement un individu sorti de l'espèce et que le mot dégénérescence, qui appartient au parler journalistique, ne possédait aucune valeur scientifique. De même, dans ses derniers ouvrages, le fameux psychiatre Von Krafft Ebbing, qui a observé des centaines et des centaines de cas, a reconnu que l'anomalie sexuelle n'est ni une maladie ni une dégénérescence physique. Ch. Féré a comparé l'inversion congénitale à la cécité des couleurs (l'insensibilité aux rayons vert-rouge, par exemple). Kurella considère l'inverti comme une forme de transition entre l'homme complet ou femme complète et l'hermaphrodite vrai. Albert Moll, autre sexologue célèbre, reconnut qu'il n'était pas possible de prouver que les individus invertis sont des névrosés. Se plaçant à un tout autre point de vue que le point de vue scientifique, Goëthe avait déjà écrit, concernant l'homosexualité : « Elle est dans la nature, bien qu'elle soit contre nature ».

De tout cela, il appert que les anormaux sexuels sont surtout victimes de l'hostilité sociale, la majorité normale étant encore trop ignorante pour comprendre que l'anomalie sexuelle est un phénomène congénital (et non acquis) dans la plupart des cas d'inversion vraie.

Il ressort des observations historiques que l'inversion sexuelle a été connue de tout temps. Les Egyptiens attribuaient l'homosexualité à leurs dieux Horus et Têt. Selon le docte Aristote, elle avait dû être officiellement encouragée pour parer à la surpopulation, dans l'antique Crète, par exemple. D'ailleurs, l'opinion publique semble avoir passé par trois stades. Dans le premier stade, l'homosexualité est permise ou défendue, c'est une question qui dépend de la population. Dans le second stade, la question se transporte sur le terrain religieux, c'est un sacrilège

(christianisme). Dans le troisième stade, ce n'est plus qu'affaire de goût, d'esthétique : elle déplaît à la grande majorité et plaît à une petite minorité. « Je ne vois pas - écrit Havelock Ellis - qu'on puisse critiquer cette attitude esthétique. Mais elle ne saurait tomber sous le coup de la loi, car la loi ne peut se fonder sur le dégoût qu'on peut éprouver pour un acte... Les opinions esthétiques sont autant en dehors de la loi que les opinions politiques. Un acte n'est pas criminel parce qu'il est dégoûtant... C'est cette confusion qui sert de base à la législation dans l'homosexualité ; ceci montre, en outre, que l'opinion sociale doit, elle aussi, dissocier ces questions ». Si « modifier l'instinct d'un inverti, c'est le jeter dans la perversion » (Ch. Féré), l'intervention légale est une monstruosité. Ne parlons que pour mémoire des suggestions de Schrank-Notzing qui voulait confier à la prostitution féminine des maisons closes la guérison des invertis!

Il y a relativement peu de temps, l'homosexualité « était un vice honteux et dégoûtant, auquel on ne pouvait toucher qu'avec des pincettes en prenant toutes sortes de précautions, aujourd'hui c'est un phénomène psychologique et médico-légal d'une telle importance sociale que nous devons l'examiner franchement et ouvertement » (Havelock Ellis). « Chez les dirigeants éthiques ou religieux et en général chez les individus doués d'un puissant instinct moral, il existe une tendance vers les formes supérieures du sentiment « homosexuel » (Id). Le philosophe du Pragmatisme, William James, a même émis l'opinion que la plupart des hommes possédaient le germe potentiel de l'inversion sexuelle.

Cependant la loi intervient et de deux façons selon les pays. Dans les pays dits « de civilisation latine » on se conforme en général au Code Napoléon qui n'intervient pas dans les cas d'inversion sexuelle, sauf s'ils se compliquent d'outrages publics à la pudeur ou de violence ou non consentement, à quelque degré que l'acte ait été consommé - ou si l'une des parties est mineure ou incapable de donner son consentement. C'est le droit commun. Ce point de vue du Code Napoléon, du à l'ancien Directeur Cambacérès, est celui adopté en Belgique, Espagne, France, Hollande, Italie, Portugal, en Amérique et dans les colonies hispano-portugaises.

En Allemagne, dans les pays anglo-saxons, en Russie (avant la Révolution), l'inversion est considérée comme un crime en soi.

En Angleterre, tout coït anal avec une femme ou un homme ou un animal est passible des travaux forcés à perpétuité, de deux ans de « hard labour » au minimum. Le Criminal Law Amendment Act de 1885 punit de même tout acte d'indécence grossière entre hommes, même commis en privé, d'une peine ne dépassant pas deux ans, avec ou sans travaux forcés. Il s'est trouvé un juge anglais, paraît-il, pour regretter que cet Act ne comportât pas la peine de mort! Les Etats-Unis suivent l'Angleterre et la pénalité peut atteindre jusqu'à 20 ans d'emprisonnement.

En Allemagne existe le fameux § 175 du Code Pénal qui ne s'appliquait jadis qu'à « l'acte » semblable au coït anal ; on l'a aggravé en y joignant l'addition des « mouvements » semblables, addition très arbitraire, cela va sans dire.

En Russie, la loi tsariste, adoucie ensuite, infligeait à l'homosexuel la privation des droits politiques et l'exil en Sibérie. Aujourd'hui, le droit criminel de la Russie soviétique n'inflige aucune pénalité, ni pour sodomie ni pour homosexualité masculine ou féminine. (Correspondance Internationale, 11 août 1928, n° 80).

Examinons quel a été l'effet de la répression légale. Elle n'a eu aucune influence sur la « prospérité » de l'inversion sexuelle, même en pays anglo-saxons ; elle a simplement ruiné à jamais des malheureux incapables de réagir contre le séjour en prison et l'ambiance des établissements pénitentiaires (un exemple frappant est celui d'Oscar Wilde). En Allemagne, les partisans de « l'amitié masculine » ont réagi avec vigueur ; ils ont leurs journaux, leurs associations, leurs clubs ; quant au § 175, il a naturellement servi de prétexte à maints chantages ; sous prétexte de servir la morale, il a favorisé l'escroquerie. Son abolition a été réclamée par des personnalités éminentes (parmi lesquelles le grand socialiste Bebel, mort aujourd'hui) et l'est encore.

Il s'est publié quelque temps à Paris une revue d'amitié masculine, *Inversions*, supprimée à la suite d'une intervention parlementaire et d'une poursuite judiciaire, dont la suppression aurait pu soulever davantage de protestations. Il nous a paru que les fondateurs de cette revue, que son prix mettait hors de l'atteinte du grand public, n'ont pas réagi avec l'énergie de leurs camarades d'outre-Rhin.

Il convient de dire aussi que certains invertis sexuels - et il y en a trop de ceux-là - dépassent la mesure en affirmant sur un mode dithyrambique que l'amour homosexuel est supérieur à l'amour normal, hétérosexuel. Cela indispose même les mieux prévenus en leur faveur. On peut citer, parmi les hommages littéraires à l'inversion, un poème d'Edward Carpenter, philosophe doublé d'un sociologue anarchisant, disciple de Walt Whitman, et qui n'a jamais été soupçonné d'être un inverti lui-même. Ce poème, intitulé O ENFANT D'URANUS, est extrait de *Vers l'Affranchissement* (traduction M. Senard), Paris, 1914 ; c'est une véritable glorification du « troisième sexe » :

« O enfant d'Uranus, qui erres et passes à travers les temps...

Mystérieux deux fois né, deux mondes te sont ouverts...

Etc...., etc.... ».

Ce n'est que depuis 1870 que l'inversion sexuelle a été étudiée de façon scientifique et rationnelle. On peut attribuer à quatre causes l'existence de l'homosexualité.

1°) L'hérédité ou congénitalité (les invertis-nés).

Médical du 10 janvier 1925, le docteur Saint-Paul, le plus éminent des savants qui se sont occupés, en France, de la question, a défini l'inversion (vraie) comme le fait d'une structure ou de conditions antérieures à la naissance. Selon la statistique dressée par Hirschfeld (pour l'Allemagne), il y aurait 1,5 % d'homosexuels purs, 3,9 % de bisexuels, le reste des humains se composant d'individus normaux. Selon Havelock Ellis, il y aurait en Angleterre 5 % d'invertis, la plupart répandus parmi les classes libérales et instruites. Nous ne croyons pas ces statistiques (et d'autres) concluantes.

2°) La race. - Dans ses *Arabian Nights*, Richard Burton avait établi sa fameuse « Zone Sotadique » qui comprenait le midi de la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, les côtes méditerranéennes de l'Afrique, l'Asie Antérieure jusqu'au Cachemire, au Turkestan, au Gange, puis le Japon, la Chine, l'Océanie et le Nouveau Monde, où, avant l'arrivée des Européens, la pédérastie était de pratique courante. Richard Burton voulait qu'au dedans de cette zone l'inversion sexuelle fût considérée comme une peccadille, au dehors comme un délit. Cela répond à peu près à l'état de la législation en matière d'homosexualité, mais ne repose sur aucune base scientifique d'observations, les Anglo-Saxons et les Slaves fournissant un contingent important à l'homosexualité.

3°) La suggestion. - On n'est pas très bien renseigné sur le rôle de la suggestion dans l'homosexualité. Sur les 49 cas étudiés par Havelock Ellis, 13 indiqueraient qu'un événement ou milieu spécial a détourné, pendant l'enfance, l'instinct sexuel vers l'homosexualité ; et encore, dans 1 ou 2 cas au moins, il y avait une prédisposition déjà bien marquée.

4°) La privation normale de la satisfaction des besoins sexuels. - Bouchard, dans ses *Confessions* (1861) ; Sainte-Claire Deville, dans sa communication sur « L'Internat et son influence sur l'éducation de la jeunesse » ; Balzac, dans la Dernière incarnation de *Vautrin* ; Dostoïevski, dans ses *Souvenirs de la Maison des Morts*, A. Hamon, dans *La Psychologie du Militaire professionnel* ; Lucien Descaves, dans *Sous-Offs* ; G. Darien, dans *Biribi*, Mirbeau, dans *Sébastien Roch*, etc., etc., nous ont magistralement dépeint la façon dont la promiscuité masculine, jointe à l'impossibilité des échanges habituels avec le sexe féminin, dans les établissements d'éducation, les casernes, les lieux d'emprisonnement et de déportation, etc., favorisaient, développaient, accentuaient la tendance homosexuelle. Dans ses *Prison Memoirs of an Anarchist*, le révolutionnaire Alexander Berkman raconte la naissance, dans ce milieu spécial, d'un amour unisexual.

Alors que l'élément masculin normal montre le plus souvent une hostilité farouche à l'égard de l'homosexualité masculine, il se montre bien plus indulgent à l'égard des homosexuels du genre féminin (lesbiennes, saphistes, tribades), que l'hindoustani désigne par cinq mots différents. Dès lors qu'il s'agit du beau sexe, il est porté à considérer cette anomalie comme un péché mignon. Il convient de faire remarquer que l'homosexualité féminine n'a pas été étudiée avec autant de soins et de détails que l'homosexualité masculine, la documentation est loin d'être aussi importante, et les spécialistes obtiennent moins facilement une confession de la femme que de l'homme. Il existe probablement beaucoup plus de femmes vivant « en ménage » que d'hommes ; les mœurs le supportent plus facilement.

Citons, parmi les ouvrages que l'homosexualité féminine a inspirés : *La Religieuse* de Diderot ; *Mademoiselle de Maupin*, de Théophile Gautier ; Parallèlement, de Paul Verlaine ; *Les Chansons de Bilitis*, de Pierre Louys, un chef-d'œuvre.

L'attitude des individualistes anarchistes à l'égard de l'homosexualité est

dénuée de préjugés, de parti pris ; elle concilie le point de vue scientifique avec le respect le plus absolu de la liberté individuelle. Dans le N° 15 de L'En Dehors (nouvelle série), le philosophe-romancier individualiste Han Ryner a déclaré que les causes des perversions sexuelles lui apparaissaient « multiples, complexes, enchevêtrées. Les obstacles à la satisfaction normale sont du nombre - ajoute-t-il - mais la pleine liberté diminuera ces fantaisies moins qu'on ne le croit. Je ne trouve d'ailleurs rien de coupable dans ces recherches, si tous les participants ont l'âge de raison et si aucun ne subit de contrainte ». Un autre philosophe individualiste, l'esthéticien Gérard de Lacaze-Duthiers, au cours d'une réponse à une Enquête sur le Sexualisme, a écrit (N° 136 du même journal) : « Je suis contre tous les tabous sexuels. Je suis pour toutes les libérations. Je ne m'effraye d'aucune combinaison d'ordre sentimental ou érotique, estimant que chaque individu a le droit de disposer de son corps comme il lui plaît et de se livrer à certaines expériences ».

Somme toute, logiques et conséquents, les individualistes anarchistes nient qu'il appartienne à la loi, à l'autorité d'intervenir. Les cas d'inversion de l'ordre congénital regardent les homosexuels eux-mêmes ; ceux qui sont vraiment des maladies relèvent, si la preuve en est faite, de la pathologie et non point de sanctions disciplinaires... Ils reconnaissent aux homosexuels le droit de s'associer ; de publier des journaux, des revues, des livres, pour exposer, défendre leur cas, réunir à leurs groupements les uranistes qui s'ignorent. Les individualistes anarchistes ne font pas d'exception pour les invertis de l'un ou l'autre sexe.

- E. ARMAND.

BIBLIOGRAPHIE. - Hoessli : Eros (La Pédérastie chez les Grecs), Munster en Suisse, 1836. - Forberg : Manuel d'érotologie classique, Paris, 1862. - E. J. de Goncourt : Histoire de la société française durant la Révolution, Paris, 1855. - P.-L. Jacob : Bibliographie et Iconographie de tous les ouvrages de Rétif de la Bretonne, Paris, 1875. - Gesner : Socrate et l'amour grec, Paris, 1877. - Eulenburg : *Neuropathia sexualis*, Leipzig, 1885. - *génésiq*ue, Paris, 1887. - Paul Sérieux : Anomalies de l'instinct sexuel, Paris, 1888. - Dr Schrank-Notzing : Suggestionstherapie, Munich, 1892. - Dr Chevalier : L'Inversion sexuelle, Paris, 1893. - Dr André Raffalovitch : Uranisme et Unisexualité, Lyon, 1896. - Dr Lupts : Perversion et perversité sexuelle, Paris, 1896. - Von Krafft-Ebing : Nouvelles recherches dans le domaine de la Psychopathie sexuelle, Stuttgart, 1896 (en allemand, mais Krafft-Ebing a été traduit en français). - Ulrichs (Numa Numantius) : Œuvres complètes, Leipzig, 1898 (en allemand). - Dr Ch. Féré : L'Instinct sexuel, évolution et dissolution, Paris, 1899. - Dr A. Moll : Die Kontraere Sexualempfindung, Berlin, 1899. - Dr Eugen Dühren : Le Marquis de Sade et son temps, Berlin et Paris, 1901. - Dr Magnus Hirschfeld : Der Urnische Mensch, Berlin, 1902. - Edward Carpenter : The Intermediate Sex, London, 1908. - Dr Lupts : L'Homosexualité et les types homosexuels, Paris, 1910. - Havelock Ellis : L'Inversion sexuelle, Paris, 1914. - Consulter aussi les

ouvrages se rattachant à l'école psychanalytique et certains ouvrages de Camille Spiess (*Le Sexe androgyne ou divin*, Paris, 1928). Charles Gide, Dr Porché, Dr F. Nazier, etc.

Accueil

INVESTITURE n. f. (lat. investire, revêtir, de in, sur et vestis, vêtement)

C'est l'action de revêtir, de mettre en possession, d'investir quelque personnage d'un fief, d'un immeuble, d'un bénéfice, d'une dignité ecclésiastique. L'investiture s'accompagnait d'ordinaire d'un cérémonial réglé par la tradition, et comportait une célébration de caractère rituel.

Aux termes du droit féodal, le seigneur donnait à son vassal l'investiture, marquée par quelque remise symbolique (lance, couronne, rameau, etc.), signe de la propriété ou du pouvoir. La crosse et l'anneau, remis aux évêques par les princes - autorités profanes - étaient, pour ces dignitaires, le signe de l'investiture. Les papes donnaient, en échange, l'investiture des royaumes... Le pouvoir régnant, passant outre aux élections, en vint à détenir la disposition même des évêchés, des abbayes. Des scandales - en Allemagne surtout - marquèrent les répartitions des charges, octroyées à des courtisans, conférées avec « simonie ». La querelle des Investitures mit aux prises, pendant un demi-siècle, en conflits sanglants, les papes et les empereurs d'Allemagne. En dépit d'un long usage et du blanc-seing d'un concile, Grégoire VII et ses successeurs sur le trône de saint Pierre firent tout pour dessaisir les princes séculiers des prérogatives d'une investiture qui s'étendait jusqu'aux papes. Fixée « par le sceptre » par le concordat de 1122, l'investiture fut faite bientôt de vive voix ou par écrit... La lutte aboutit au principe de la séparation des pouvoirs et accentua la démarcation du temporel et du spirituel (Voir Histoire des Papes).

Empruntons au Lachâtre cet exposé des investitures en matière de biens : « La translation de la propriété fut, chez tous les peuples, entourée de pratiques symboliques, de formalités solennelles. Pour valider une aliénation, on avait recours à des signes extérieurs destinés à annoncer, de la part de celui qui aliénait, l'intention de se démettre de son droit de propriétaire, et, chez celui auquel la cession était faite, la volonté de devenir propriétaire. Ces signes furent primitivement déterminés par les lois et par les coutumes ; en général, on choisit les symboles qui eurent le plus de rapports avec la chose transmise ; la translation d'un champ, par exemple, fut indiquée par la remise d'une motte de terre, par celle d'une touffe de gazon, prise dans ce champ, aux mains de l'acquéreur : et, pour exprimer que ce n'était pas le sol tout nu qui était ainsi aliéné, on ajoutait aux premiers symboles une branche d'arbre pour exprimer les produits de la terre, un bâton pour marquer l'autorité du maître. On ajouta quelquefois la remise d'un couteau, afin d'indiquer le pouvoir de couper, de disjoindre, etc. (jus utendi et abutendi). Il y avait une foule d'autres formes d'investiture. Ducange et Carpentier donnent des exemples de cent deux manières différentes, suivant la nature de la chose transférée, du droit cédé. (Disons, en passant, que la propriété a subi, depuis 1789, des

modifications qui ont rendu absolument inutiles ou impossibles ces vieilles formes). L'investiture s'effectuait par le glaive, par l'anneau, par la bannière, par la crosse, par les cordes des cloches, etc. Les symboles de transmission étaient soigneusement conservés par les parties mises en possession. On les annexait parfois aux actes et contrats afin de rendre les conventions plus sacrées, plus difficiles à rompre. Par contre, on brisait aussi parfois les symboles pour indiquer la ferme résolution de ne jamais revenir sur ce qui avait été fait ». Dans le droit public, au moyen âge, les investitures, tant laïques que religieuses, occupent une place considérable.

Accueil

INVINCIBLE (du latin invincibilis, qu'on ne peut vaincre)

On peut réduire, transformer, annihiler, dompter et venir à bout de toutes choses : métaux, végétaux, animaux. On perce des tunnels sous les plus hautes montagnes ; on détourne les courants des fleuves ; on fait communiquer des mers et des océans ; on plane dans les airs, on apprivoise des animaux féroces ; des grands peuples sont réduits par des conquérants avides ; des César envahissent et s'implantent sur une grande partie de la terre ; par la force, des financiers se font les maîtres des peuples et de leur production ; des prêtres et des gouvernants des différentes religions et des différents Etats imposent les croyances aux mystères et aux règles légiférées et codifiées auxquelles doivent obéir les peuples.

Ce que ne peut vaincre aucune loi, aucune tyrannie, aucune dictature, prohibition, condamnation à mort, c'est la vérité croissante dans tous les domaines scientifiques ou philosophiques, elle peut s'amplifier mais jamais se diminuer ; c'est la loi naturelle du progrès dans l'évolution.

Dans le champ philosophique, la vérité anarchiste évolutive, destructrice du mensonge et du mal, constructrice du bien-être pour tous, résiste aux critiques des doctrines de toutes les sectes qui ont pour base l'autorité et l'Etat.

Jusqu'ici, aucun officiel des corps législatifs, savants professeurs des grands collèges, n'ont infirmé irrévocablement le communisme-anarchiste.

On a condamné, persécuté, torturé, pendu, guillotiné, mais on n'a pas donné un argument irréfutable contre l'Anarchie.

Aussi, malgré les condamnations que prononcent partout les castes au pouvoir, au service des religions, des banquiers, à la solde des Etats dont les piliers sont le mensonge, l'égoïsme, l'argent, on n'arrive jamais à lasser, ni à soumettre les véritables apôtres, pionniers de l'Anarchie. Parce que ces derniers savent qu'ils sont sur le chemin de la vérité, comme l'a écrit Zola : rien ne l'arrêtera. Elle lui sera demain et sera une réalité.

L'Idée Anarchiste traversera - nous en avons l'espoir - les obstacles et, soutenue par nos volontés, demeurera invincible.

- L. G.



Accueil

INVOLABILITE n. f. (de inviolabilis, inviolable)

Qualité des personnes et des choses auxquelles on ne doit pas attenter. L'inviolabilité de la couronne - notamment dans la conception de la royauté de droit divin - mettait les monarques à l'abri de toute recherche pour les actes de leur gouvernement. Certaines personnalités (et parfois leurs correspondances et leurs archives) sont inviolables en raison de leur fonction : les ambassadeurs par exemple, les diplomates, les députés jusqu'à la levée de l'immunité parlementaire. L'inviolabilité met en principe les bénéficiaires au-dessus des poursuites et des responsabilités. Des souverains, tels Charles 1^{er} d'Angleterre et en France Louis XVI n'ont pas cependant évité le dernier supplice, à l'heure où les événements, plus forts que les édits, rejettent les rois eux-mêmes dans le droit commun.

Le droit des gens est un de ces principes d'inviolabilité, reconnu et continuellement méprisé par la force. Et les « règles » même de la guerre, qui comportent des réserves de ce genre et un minimum d'inviolabilité sont, les nations aux prises, caduques à l'heure critique et brutalement violées... L'inviolabilité de certains asiles ne les a pas toujours sauvés non plus des incursions de violence...

Aux termes du droit civil, l'inviolabilité du domicile est, depuis 1791, une des garanties de la liberté individuelle, et le Code pénal (art. 184) en punit sévèrement la méconnaissance. Mais, pour atteindre leurs ennemis politiques, les gouvernements ont depuis longtemps repris l'habitude de fouler aux pieds, avec tant d'autres garanties de « l'homme et du citoyen », les protections légales édictées par les Assemblées de la Révolution française. Et la police force la demeure des militants et des suspects, rudoie et maltraite les occupants, emporte les documents (auxquels elle substitue sans scrupule, pour ses desseins de répression, ceux qu'ont préparés ses services), garde par devers elle le fruit des raptés opérés au préjudice des adversaires du régime.

Comme on le verra plus loin, au chapitre de la liberté individuelle, la loi n'est plus qu'une charte dérisoire quand les tenants d'un règne sentent leurs privilèges menacés. Hypocritement dans les périodes de calme cyniquement aux heures de crise, l'inviolabilité de la retraite et des personnes est d'une singulière fragilité... C'est cependant vers cette inviolabilité de l'être humain d'abord, vers l'inviolabilité même de la personnalité que devront s'orienter, et notre effort y porte, les institutions et les mœurs. Il faudra vaincre pour cela la tyrannie des régimes et des Etats, en même temps qu'élever la conscience et la volonté des hommes.



Accueil

IRONIE n. f. (du grec eirôneia, qui signifie interrogation)

Par extension : raillerie, sorte de sarcasme qui consiste à dire le contraire de ce que l'on veut faire entendre : « Une amère ironie ». « Une fine ironie » . « Une cruelle ironie ». Ex. : « Plus d'un grand procès a été gagné par l'ironie qui eût été perdu par la colère » (Horace). « Je doute fort qu'on puisse allier un excellent cœur à la mauvaise habitude de lancer l'ironie » (Descuret).

Au figuré : Opposition, contraste pénible, réunion de circonstances qui ressemble à une moquerie insultante. « Le secours arrive quand le malheur est complet et irréparable ; telle est l'ironie du sort. Quelle ironie sanglante qu'un palais en face d'une cabans » (Th. Gauthier).

En philos. « Ironie socratique », méthode de Socrate qui, feignant l'ignorance, questionnait ses disciples, et, par ses questions mêmes, les amenait à reconnaître leur erreur.

L'ironie, justement maniée, à bon escient, est une arme puissante dont usent auteurs graves et badins, orateurs sacrés ou non, et dont les uns et les autres peuvent tirer des effets terribles ou magnifiques. Elle se montre dans le poème épique et dans la tragédie comme dans la comédie ; mais elle prend, dans le pamphlet, une place de tout premier ordre, entre les mains des premiers parmi nos meilleurs auteurs.

Par sa souplesse elle échappe aux contraintes sociales : mœurs ou politique. Par sa vigueur elle renverse les sophismes créateurs de fausses richesses morales ou matérielles. Quand, dans les sociétés, le libre-examen est impossible, quand l'inquisition religieuse ou politique peut empêcher toute manifestation écrite ou verbale, susceptible de porter atteinte à l'ordre social, l'ironie est la seule arme du penseur, de l'écrivain, de l'orateur.

« Dans les écrits où l'ironie vient se mêler à des pensées graves, elle garde un ton qui s'harmonise avec le reste de l'œuvre et ne lui enlève rien de sa gravité. Dans les écrits plus légers, elle peut être simplement enjouée et badine, ou devenir aigre et mordante. Quand Sedaine fait la satire de la société sous la forme d'une épître à son habit, il reste dans le ton de l'ironie badine. Voltaire, qui a manié l'ironie avec tant de finesse, lui a donné surtout une tournure satirique et mordante » (Larousse).

Socrate, subversif, pauvre, laid, sut admirablement manier cette arme si subtile et terrible contre les sophistes d'Athènes ; contre Prodicus, ce sophiste à l'éloquence pompeuse, renommé pour la distinction et la science de son verbe ; contre Protagoras, que sa réputation et son âge respectable plaçaient au-dessus de tous les autres sophistes ; contre Hippias, que la République envoyait à l'étranger

comme ambassadeur aux moments difficiles : contre Gorgias, même, qui avait sa statue au temple de Delphes.

Au Lycée, à l'Académie, chez Gallias, chez Eudicus, partout où le peuple assemblé venait entendre ses idoles, Socrate s'introduisait. Il avait une apparence lourde, voire même stupide, aussi, jamais, le sophiste n'était-il en garde contre ses questions insidieuses. Car c'est par la méthode interrogative que Socrate déboulonnait ces idoles. mais pour parvenir à se faire entendre, « pour mettre en œuvre son procédé familier, il avait recours à des préliminaires captieux, à des louanges exagérées qui faisaient tomber dans le piège son interlocuteur sans défiance. De là l'extension toute naturelle du sens du mot ironie. Les préambules des discussions de Socrate avec les sophistes sont des modèles d'ironie, dans le sens actuel du mot ». Après qu'il avait placé sa petitesse, sa laideur, son ignorance, auprès de leur grandeur, leur noblesse, leur science, s'excusant de son audace, Socrate posait une simple question, très claire, très nette, et le sophiste, sans voir le piège, de se lancer dans un long discours... Mais Socrate, interrompait, et toujours humble : « Un bon coureur, un homme léger et vigoureux, disait-il, peut, par complaisance, marcher lentement et proportionner la vitesse de sa marche à la faiblesse de celui qui ne saurait aller vite ; mais un homme faible n'égalera jamais la vitesse d'un excellent coureur. Il en est de même ici. Vous êtes sans doute capable de faire des discours longs et magnifiques, mais je ne suis pas capable, moi, de vous suivre. Mon esprit ébloui ne sait à quoi s'arrêter, et ma mémoire ne suffit pas pour retenir tant de belles choses. Vous pouvez bien accommoder vos paroles à mon intelligence ; vous pouvez d'un seul mot satisfaire à mes questions, ou procéder par interrogations comme on fait avec les enfants ; car de mon côté, tout ce que je puis, se réduit à interroger ou à répondre ».

Le peuple, riait de la leçon, et des jeunes gens venaient grossir les rangs des disciples de Socrate.

Notre littérature est riche en morceaux d'ironie. On ne peut passer sous silence ce monument des lettres que constitue l'œuvre de Rabelais et que L. Barré présente ainsi dans une édition de Garnier :

« Toute reconstruction présuppose démolition. De hardis pionniers, précédant le gros des travailleurs, ont pour mission de déblayer le terrain et de frayer les voies. Rabelais remplit ce rôle à la tête de l'armée intellectuelle de son époque. Il osa le premier attaquer tout ce que les temps antérieurs avaient légué au sien de germes avortés et corrompus. Vieilles idées, vieilles coutumes, antiques préjugés, croyances absurdes, respects usurpés, il s'attaqua hardiment tout ce qui s'opposait à l'établissement d'un ordre nouveau fondé sur le développement autonome de la raison et de la science.

Mais dans l'accomplissement de cette mission, il lui fallut souvent, comme les soldats d'avant-garde auxquels nous l'avons comparé, recourir au stratagème pour cacher sa marche et ses desseins. La classe de ses contemporains sur laquelle il voulait agir, celle dont l'appui matériel lui était nécessaire, c'était la France officielle de cette époque. Or cette classe, bien qu'ayant le sentiment assez vif d'un

certain raffinement artistique et l'instinct plus confus de la science, était grossière, obscène dans ses mœurs et son langage, et se montrait préoccupée avant tout de l'étalage du luxe et des jouissances sensuelles. Rabelais ne pouvait, sous peine d'insuccès, se poser en frondeur universel et tirer sur les siens ; car c'est là ce qui fait la perte et le discrédit de tout moraliste intraitable.

Il affecta donc le côté frivole de la vie sociale, et s'en fit un voile pour le sérieux de sa pensée. En face de la profusion des cours, il peignit un luxe colossal de festins et de parures ; aux passions belliqueuses de son temps, il fournit, non sans une ironie bien sensible, mainte description de batailles entre géants ; le libertinage grossier trouva chez lui tout son vocabulaire effronté et ses railleuses anecdotes. Enfin un autre genre de prodigalité fut également redressé par l'excès qu'il en étala, à savoir le luxe de l'érudition grecque, latine, hébraïque, historique, médicale et juridique : brillant défaut qu'il est donné à peu d'esprits de pousser aussi loin.

Mais tout cela n'était que la forme ou l'enveloppe, la coque de l'amande, l'os qui recèle la moelle. L'exagération même révélait aux esprits qui commençaient à s'exercer, le sens caché de ces paraboles. Les lieues carrées de velours et de satin, levées pour l'habillement d'un enfant, laissaient percer les haillons des misérables écrasés par l'impôt ; les océans de vin, les montagnes de victuailles, criaient la soif et la faim du peuple ; la vigueur indomptable du colosse réduisait à néant la gloire des Picrocholes ; et l'étalage scientifique prouvait aux sorbonistes qu'il était facile de les dépasser dans ce qu'ils avaient de moins contestable, leurs efforts de mémoire et leur science rétrospective.

L'obscénité triviale, outrée, jusqu'à provoquer aujourd'hui un dégoût légitime, cette obscénité qui était alors dans les mœurs, les habitudes, le langage, non point des tavernes et des antichambres, mais des boudoirs, des salons, des palais et de la salle du trône, cette obscénité même, il serait facile de prouver que chez Rabelais elle n'est la plupart du temps que factice. En l'étalant comme à plaisir, l'auteur jouait le rôle de l'esclave ivre de Lacédémone ».

Rabelais lutta avec la seule arme possible : l'ironie. « L'estrapade et le bûcher, ou tout au moins la misère dans l'exil, ne savent point avoir tort, Parmi les contemporains de Rabelais, voyez Dolet, brûlé à Paris en 1546 ; les Etienne, morts dans l'exil et à l'hôpital ; Clément Marot, fugitif et vagabond ; Morus, décapité ; Erasme, inquiet malgré son extrême réserve ; Ramus, victime de haines mesquines dont la Saint-Barthélemy fut le couvert ; Servet, jeté au feu par son ami Calvin ; Zwingle, tué dans la guerre de Cappel ; Vésale, mort de faim à Zante ; Jean Hus, livré au bûcher clérical en violation de l'impérial sauf-conduit ; Bonaventure des Périers, poussé à se donner la mort ; Camoëns, expiant de misère et de désespoir, etc. »

Cependant que Rabelais réussissait à publier la dernière partie de son œuvre, naissait à Alcalá de Henares (Espagne), un autre écrivain de grand talent dont l'œuvre maîtresse était pétrie d'ironie, Miguel Cervantès. Son Don Quichotte n'est pas sans rapport avec l'œuvre de Rabelais. Obligé de tenir compte du clergé tout-puissant, Cervantès, comme Rabelais, voile sa pensée, ses critiques, sous un grand air de foi et de naïveté. L'ironie, seule arme possible quand l'examen est si

féroce­ment comprimé, passe de mains en mains, sensible seulement aux esprits exercés.

Mais, en même temps que la pensée se dégage du vieux carcan religieux, l'ironie s'affine, porte de plus rudes coups et sape toute autorité, tant dans les hautes que les basses classes. L'esprit se complâit en ces luttes, où la victoire ne va jamais ni au prêtre, ni au juge, ni au soldat, mais à l'écrivain.

Racine avec ses Plaideurs ; tout Molière, dans toute son œuvre ; Voltaire, le maître incontesté du genre ; Beaumarchais, avec ses Mémoires ; Pigault-Lebrun, avec son inoubliable Le Citateur ; Paul Louis-Courier, dans ses vigoureux Pamphlets, relie Rabelais aux pamphlétaires du siècle dernier, tous armés d'ironie, dressés vaillamment contre l'oppression.

Peut-on s'étonner de trouver au premier rang les anarchistes, dont l'ironie amère parfois, sarcastique, féroce aussi, a su fouailler la tourbe impayable de ridicule, de laideur, de laderie, des bourgeois des XIXème et XXème siècle ?

Qui jamais atteint à la somptuosité corrosive des « discours civiques » d'un Laurent Tailhade ? A la mordante et aristocratique verve d'un Zo d'Axa ? A celle plus ample d'un Octave Mirbeau ?

D'ailleurs, qui peut, mieux que les anarchistes, user de cette arme à double tranchant, forts qu'ils sont de l'irréfutable logique de leur philosophie, riche de tous les enseignements du passé, de tous les vœux du présent et de tous les espoirs de l'avenir ? L'ironie du bourgeois est macabre et n'atteint que lui ; l'ironie de l'anarchiste porte à tout coup et prétend réapprendre le rire à l'humanité.

- A. LAPEYRE.

Accueil

IRREDUCTIBLE adj.

Qui a été ramené à la forme, à l'expression la plus simple que nous pouvons concevoir : l'atome est irréductible. Pour Giraud, « la conscience est un fait primordial, insaisissable, irréductible ». En chimie, un oxyde métallique qu'on ne peut faire revenir à l'état de métal est irréductible : « les corps simples ne sont peut-être que des composés irréductibles ». La physique se préoccupe de phénomènes irréductibles. En arithmétique, des fractions sont dites irréductibles dont les deux termes sont premiers entre eux, c'est-à-dire sans commun diviseur. En algèbre, les équations à coefficients entiers ou rationnels sont appelées irréductibles quand le premier nombre n'en peut être décomposé en facteurs algébriques à coefficients de même nature que les équations initiales. En chirurgie, fractures, luxations, hernies irréductibles quand persiste la déformation de l'os, des tissus, des organes, et que l'art est impuissant à rétablir la normale, à moins de faire appel à des procédés opératoires spéciaux, etc.

Au figuré, le terme d'irréductible désigne souvent l'état intellectuel de celui dont les opinions se refusent à la compression ou à la désagrégation et qui se tient résolument sur le terrain de ses convictions. Une telle irréductibilité n'est jamais absolue ni définitive, à moins d'épouser l'esprit du dogme et de se dérober arbitrairement à l'examen. Il convient d'éviter cet absurde et dangereux cantonnement, mais une irréductibilité relative, lorsqu'elle est consciente et réfléchie, est la marque d'un caractère volontaire. Il y a d'ailleurs des vérités que nous pouvons regarder - provisoirement - comme irréductibles.

Accueil

IRREGULIER adj. et nom m.

Qui ne répond pas aux traits fixés par certaines règles, qui s'écarte de la symétrie, du type convenu, brise la ligne uniformiste : mouvements, marche, physionomie, attitude, conduite, existence, etc., peuvent être ainsi irréguliers. Au point de vue esthétique, l'irrégularité n'est qu'accidentellement (et parfois conventionnellement) un facteur d'inharmonie ; l'accoutumance aux modes disgracieuses et ridicules nous montre combien certaines « lignes » sont dépendantes de l'adaptation... Irrégulier souligne, autant que des écarts de structure et des incompatibilités de mœurs ou de moralité, l'indépendance qui dit l'originalité créatrice, la forte personnalité : esprit irrégulier, génie irrégulier. Etre dans la norme, se rapporter aux règles implique à quelque titre un assujettissement, et il y a, la plupart du temps, plus de beauté et de promesses dans l'irrégularité.

Les anarchistes, audacieux, chercheurs, expérimentateurs et, par essence, en réaction permanente contre les formes établies, les milieux hostiles, les modes de pensée moutonniers, se situent, face aux acceptants de l'ambiance et de la foule, en irréguliers. Ils ne composent avec les régularités qui les dominent ou les écrasent qu'à leur corps, à leur esprit défendant et avec toutes les réserves qu'implique la contrainte qu'ils subissent. Les voies individuelles et sociales, aujourd'hui irrégulières, et traquées souvent comme attentatoires à l'ordre, risquent en général, quelques décades passées, d'être élevées à la dignité régulière et de devenir le chemin glorifié des multitudes...

En grammaire, les verbes irréguliers sont ceux dont la conjugaison s'écarte de celle du verbe modèle auquel ils s'apparentent. En musique, on appelle tons irréguliers, dans le plain-chant, un morceau dont le chant participe de plusieurs tons à la fois. En botanique, se dit de toute partie dont les divisions sont inégales et dissemblables (fleurs, corolles, calices irréguliers). La pathologie désigne comme irrégulier le pouls dont les pulsations ne sont ni égales entre elles, ni régulières dans leurs inégalités. Dans le droit canon, l'irrégulier est celui qui, ayant encouru (pour folie, surdité, divorce, etc.) l'irrégularité, est devenu incapable de recevoir les ordres - ou, s'il les a reçus, d'en exercer les fonctions - ou d'exercer un bénéfice... Les partisans non encadrés dans les formations normales et qui agissent en marge des corps réguliers sont dits irréguliers (tels les francs-tireurs, en 1870). Irréguliers aussi les soldats soumis à des règlements spéciaux (certains volontaires de groupes d'attaque, catégories indigènes dans les colonies). Les armées modernes, aux cadres disciplinés et aux campagnes plus méthodiques, répudient en général les irréguliers que ne protègent d'ailleurs « les lois de la guerre », et qui échappent au contrôle du commandement... L'astronomie note des saisons irrégulières, l'irrégularité du mouvement de certains astres ou planètes, telle la lune sollicitée par l'attraction

solaire, etc.

- L.

IRREGULIER (l') (et l'Anarchiste)

Comment peut-on supposer un instant qu'entre le régulier et l'irrégulier, la sympathie de l'anarchiste hésite? Le régulier implique conservation, cristallisation, statisme - l'irrégulier signifie désagrégation, décentralisation, dynamisme. Les puissances répressives, elles, ne s'y trompent pas. Elles mettent toutes les forces dont elles disposent au service de la régularité : régularité dans les mœurs, dans les usages, dans les coutumes, dans l'allure, dans le port du vêtement, dans les moyens de gagner sa vie. L'Etat et l'Eglise n'ignorent pas la valeur anti émancipatrice, antirévolutionnaire de la régularité. Tout gouvernement, fût-ce celui de la dictature du prolétariat, tout enseignement officiel fût-ce celui des bolchevistes, traque ou dénonce l'irrégularité dans le geste ou l'écrit. Ils savent que l'irrégulier accomplit une action corrosive, anti stabilisatrice, démantelante.

Les légendes qui nous restent des temps antéhistoriques montrent que l'Age d'Or connut des irréguliers et que toute l'ambrosie de l'Olympe ne suffit pas à endormir un Prométhée.

Et, dans tous les temps, il se trouva quelqu'un pour réagir contre la médiocrité ou la tyrannie des réguliers.

Jamais le règne de la régularité ne s'étendra sur la terre, étouffant, monotone, mortel.

C'est la plus consolante des pensées qui nous demeure, alors qu'ont fait défaut toutes les ressources sur lesquelles nous étions plus ou moins en droit de compter, alors que se sont évanouis nos illusions ou nos enthousiasmes, alors que nous restons seuls ou à peu près sur la route.

Il y aura toujours des hors-société, des « outlaws », des récalcitrants, des critiques, des non-conformistes, des perturbateurs, des protestataires.

L'Individu réagira toujours contre le Dictateur.

L'Unique n'acceptera jamais la domination de la Multitude. Et l'Homme Seul ne se laissera pas dominer par l'Ensemble.

L'Artiste ne prostituera jamais sa vision individuelle aux goûts de la foule, aux traditions de l'école ; le Poète ne sacrifiera pas son inspiration à la mentalité du Milieu ; le Savant ne se laissera pas imposer silence par les préjugés scientifiques.

Ceux qui placent la liberté avant le bien-être ne feront jamais route avec ceux qui sont toujours disposés à aliéner un peu ou beaucoup de leur indépendance pour un plat de lentilles ou une écuelle de soupe.

Il y aura toujours des irréguliers. Il y aura toujours des antiautoritaires.

Et les bohêmes, les hétérodoxes, les en-dehors, les irréguliers de tout poil et de tout acabit sont susceptibles - bien mieux que les réguliers, très souvent - de s'associer et, au sein de l'association, d'agir selon une règle de conduite adoptée volontairement hors de toute intervention étatique, gouvernementale, de tout contrôle extérieur.

Pour les individualistes anarchistes, il n'y a pas incompatibilité entre les mots « irrégulier » et « associationnisme ».

Si ta porte est ouverte et ton sourire accueillant, ô camarade, l'Irrégulier qui passe s'arrêtera et entrera chez toi. Il prendra place sur le siège que tu lui offriras, à moins qu'il ne préfère prendre place sur le sol, devant la cheminée. Il te parlera de choses autres, il t'apportera des nouvelles d'ailleurs ; sa voix pourra couler sur un ton plaisant ou déplaisant, mais elle ne sera pas semblable à celle des autres hommes, les réguliers. Et ta maison - ta maison intérieure - ton cerveau et tes sens - se trouvera tout illuminée à l'ouïe de cette parole. Des horizons insoupçonnés se lèveront sur le terne écran de ta vie quotidienne. Mais qu'elles soient douces comme l'accent du ruisseau qui murmure au fond de la vallée ou âpres comme le sifflement de la bise sur les étangs glacés, ses paroles te troubleront, t'enivreront, te transporteront dans un monde différent de celui où tu vis, car l'Irrégulier ne tient pas compte des situations acquises ou des liens sociaux. Il t'appelle à vivre une vie neuve, une vie de hardiesse qui tranche avec la vie de traîne et de routine qui est la tienne, une ample vie d'aujourd'hui qui rompe avec la misère de ton existence d'hier, de tous les hiers passés.

Mais voici que l'appel se fait si pressant que tu te refuses à en entendre davantage, que tu recules devant l'expérience à tenter. Tu congédies l'Irrégulier et tu verrouilles ton huis. Pauvre de toi! Resplendissante tout à l'heure, ta Demeure intérieure n'est plus éclairée qu'à la lueur fumeuse de l'inoriginalité et de la monotonie. Tu n'es qu'un régulier qui t'ignores.

- E. ARMAND.

Accueil

IRRESOLUTION n. f.

Incertitude, flottement, mais surtout impuissance à la décision qui affecte le caractère même plus encore que les événements et lui imprime sa marque. L'irrésolution traduit une propension naturelle à ne pouvoir faire son choix et mettre en jeu sa volonté. Elle ne se confond pas avec l'indécision, toute accidentelle et circonstanciée, qui marque, à certaines heures, l'hésitation du doute et la prudence d'un esprit circonspect. On dit parfois, mais la distinction est subtile et sans rigueur pratique, qu'on est « irrésolu dans les matières où l'on se détermine par goût, par sentiment, et indécis dans celles où l'on se décide par raison ou par discussion »...

Aveugle est la volonté qui s'élanche sans faire la balance des arguments et sans peser les aléas, mais inconsistante et sans valeur active est celle qui oscille dans une perpétuelle incapacité et s'épuise en tergiversations. L'homme fort doit, à un moment donné, trouver dans les thèses et les situations en présence des motifs puissants pour donner le branle à son action... Les Spartiates, qui attachaient un grand prix à la formation du caractère, punissaient sévèrement l'irrésolution. « Il est difficile, remarquait La Bruyère, de décider si l'irrésolution rend l'homme plus malheureux que méprisable ». Elle le rend neutre, amorphe, et c'est la négation de sa vitalité. L'irrésolu est un sable mouvant sur lequel nous ne pouvons fonder rien de sûr. Les sympathies qu'il nous témoigne iront, notre influence cessant, aux autres courants qui les sollicitent sans que rien de viril ne trouble un désespérant platonisme. Il nous échappera toujours aux minutes décisives et ses apports courants seront timides et souvent sans portée.

Accueil

IRRESPONSABILITE n. f.

Nous ne soulèverons pas ici les arguments qui, par le déterminisme, se rattachent aux problèmes de la liberté ou de la morale (voir ces mots), ni les conditions dans lesquelles la justice établit la culpabilité et fait jouer le châtement (voir justice, jugement, pénalité, sanction, etc.). On trouvera d'ailleurs à responsabilité, plus amplement développés, la plupart des aspects généraux de cette importante question qui touche à la nature humaine, au milieu, aux époques, aux formes changeantes de la vie elle-même...

Nous marquerons seulement, en passant, l'irresponsabilité, en politique, de ceux qui administrent les affaires des nations, décident de l'emploi des impôts prélevés sur l'activité publique, font régner l'arbitraire dans les événements quotidiens, tranchent du sort des masses aux heures de crises internationales...

Souverains constitutionnels, ministres élus, dictateurs improvisés, tous les détenteurs de la puissance des Etats, sont, en fait, couverts par l'irresponsabilité. Ils ne relèvent que des sursauts - assez lointains pour ne pas être inquiétants - dans lesquels le « lion populaire », excédé, lance, dans un rugissement, ses griffes sur les occupants du jour, assez malchanceux pour jouer les Louis XVI ou les Nicolas II, mais non toujours, quand on songe au règne introublé d'un Roi Soleil ou d'un Napoléon, les plus représentatifs de la tyrannie. Ce qui donne aux chefs d'Etat - il ne s'agit pas ici des fantoches représentatifs, mais des maîtres effectifs - la sérénité dans la gabegie, l'incohérence et le crime, c'est le sentiment que, - les institutions comportassent-elles des contrôles de gestion - leur tâche néfaste accomplie (et couverte par les Assemblées), ils prendront leur retraite entourés d'honneurs et de richesses, environnés de la considération générale...

Il ne vient même pas à l'idée des populations bernées (nous savons ce qu'en vaudrait l'aune nous qui ayons pesé combien l'irresponsabilité des dirigeants est liée à l'inconscience et à la veulerie des masses et qui avons vu, en même temps que la lenteur à mettre en jugement les Poincaré ou les Clemenceau par exemple, la Haute-Cour parlementaire plus disposée aux lâches services qu'aux arrêts justiciers), il ne vient pas à l'idée du « peuple souverain » de rendre les tenants des hautes fonctions nationales - si glorieuses et lucratives! - personnellement et civilement responsables des actes de leur gestion ; et cela non devant leurs pairs indulgents ou complices, mais devant les tribunaux populaires. Et de leur faire savoir qu'ils auront à payer de leur liberté et de leurs biens - à défaut d'une visite à la démocratique lanterne - leurs négligences coupables et leur désinvolture criminelle. Allons donc!... Puissances anonymes, unités régnautes resteront longtemps encore marquées du sceau rassurant de l'irresponsabilité, et les mises en jugement... de

l'histoire sont l'unique et bouffonne terreur promise à ceux qui jonglent, au faîte des nations, avec la vie de leurs contemporains.

- L.

Accueil

ISRAELITE

Quand on étudie le caractère général du peuple juif, on voit que les noms de Jacob et d'Israël ne sont pas de simples hasards, celui de Jacob signifiant ruse, habileté à se tirer d'affaire, et celui d'Israël indiquant l'idéalisme le plus élevé ; ces deux dénominations sont, au contraire, de très heureuses caractéristiques de Jacob, de ses idées, de ses principes qu'il a transmis aux Hébreux qu'on appelle, non sans raison, les fils d'Israël.

Dès son adolescence, Jacob obtient la suprématie intellectuelle surtout par la ruse, par la tromperie, en achetant le droit d'aînesse de son frère Esaü (Assaf, en hébreu), chasseur grossier et ignorant.

Il sacrifie quatorze ans de sa vie au travail et à l'humiliation chez Laban, dur exploiteur et riche propriétaire, pour épouser la fille de son maître et, par amour, il a recours à toutes sortes de moyens louches.

Ainsi, d'un côté nous voyons l'idéal de l'amour, du dévouement à une idée et, d'un autre, le mensonge et les combinaisons intéressées

C'est ce dualisme qui se fait voir aussi dans l'énorme diversité de la littérature religieuse du peuple hébreu.

L'aurore de la culture hébraïque commence à partir de l'apparition de la Bible (le Pentateuque), que les Juifs regardent comme des livres saints, sources de la morale humaine, livres qui, à côté d'innombrables absurdités, de grossier fanatisme, contiennent des idées généreuses d'une immense importance pour l'époque, ainsi le dixième commandement, la réforme agraire en faveur des sans-terres, le mépris de l'esclavage, etc.

Les Rois et les Prophètes nous racontent la lutte de la lumière contre les ténèbres, de l'amour de la liberté contre l'esclavage, de la libre pensée contre le fanatisme. Ces livres ont une grande valeur, non seulement pour l'époque où ils ont été écrits, mais aussi pour les temps subséquents jusqu'à nous. Cette lutte ne le cède guère au mouvement actuel du socialisme, elle contient bien des idées anarchistes, antiétatistes.

Le prophète Samuel montre bien au peuple qui souffrait sous l'influence des riches propriétaires, du clergé, qui réclamait un roi, toutes les funestes conséquences de l'Etat. Il dit au peuple que l'Etat l'asservira, enrôlera les fils comme soldats, fera des filles des servantes ; les chevaux, les chariots seront employés pour des guerres.

Les prophètes Esaü et Jérémie montrent au peuple l'ambition, l'avarice de l'autorité étatiste et cléricale qui le conduit à sa perte, ils lui parlent de toutes les

horreurs de la guerre, ils lui conseillent de transformer les armes en socs de charrue. Ils attaquent violemment le pouvoir des possédants qui réussissent à étouffer la conscience populaire mais qui n'arrivent pas à étouffer, supprimer la voix de ces lutteurs pour la vérité.

On pourrait s'étonner que ces livres aient eu si peu d'influence sur la vie subséquente du peuple juif, mais cela s'explique surtout par le fait que les livres des prophètes, représentant un danger pour ceux qui ambitionnaient le pouvoir ainsi que la domination économique, étaient mis à l'index de l'enseignement. De plus, le caractère compliqué et inquiet des Hébreux, leur vie errante, contribuaient à leur faire adopter des idées pas trop claires, des assomptions sans fondement, à les laisser indifférents à la simple beauté, à la vérité facilement saisie. C'est pourquoi le peuple israélite a donné tant de Marxistes et si peu de Tolstoïens.

Le Talmud a eu aussi une très grande influence sur les idées des Hébreux.

Le Talmud consiste en un nombre énorme de volumes divisés d'après l'étude indépendante de diverses questions et d'après les commentaires de la Bible.

On peut dire qu'il n'y a pas de questions que le Talmud n'ait élaborées : philosophie, hygiène, questions sexuelles, économie, médecine, jurisprudence, etc.

La plus importante partie du Talmud est occupée par la dialectique. On y trouve des réponses à toutes sortes de questions, souvent contradictoires, réponses si peu définitives en réalité qu'on pourrait se demander si les discuteurs avaient pour but d'éclaircir une question ou de l'obscurcir, de mêler, de compliquer ce qu'il y a de simple et de compréhensible. Malgré une pareille gymnastique de l'esprit il y a pourtant dans le Talmud des points de vue intéressants sur la vie et sa signification, mais ils se perdent dans un chaos de contradictions et de spéculations.

On ne peut pas ne pas penser que s'il n'y avait pas eu de Talmud, il n'y aurait pas eu de Capital de K. Marx, et que cette œuvre a fait que, parmi le peuple juif, il y a eu tant de Trotski et si peu de Max Nettelau.

Il y a chez tous les peuples, dans toutes les couches de ces peuples, non seulement dans les couches ignorantes et arriérées, mais même dans les rangs des intellectuels et des démocrates le préjugé, le mauvais préjugé, que les Israélites sont assoiffés d'argent, qu'ils n'aiment que le commerce, qu'ils détestent le travail physique. Cette opinion n'a aucune base solide, elle ne montre pas le désir de les guérir d'une faiblesse spirituelle, de les rendre plus capables socialement ; elle vient d'un côté de la jalousie de ce qu'ils sont malins et savent se sortir des conditions sociales les plus dures ; d'un autre côté de l'intolérance religieuse dont ne peuvent se débarrasser même des esprits bien développés et des cœurs bons ; c'est une maladie héréditaire qui se retrouve dans toutes les couches de la société.

Il n'est pas douteux que cette opinion est née dans l'Eglise et qu'elle a été reprise par les gouvernements comme une arme de salut pour servir toutes les fois que les trônes commençaient à chanceler. Si les gouvernements n'avaient pas eu besoin des Juifs comme parafoudre dans les moments de fureurs populaires, si l'habileté des Juifs à développer l'industrie et le commerce n'avait pas été utile aux puissances, il y a longtemps qu'elles les auraient fait disparaître de la face de la

terre. Quand le peuple commence à perdre patience, quand ses épaules courbées par le dur labeur et la souffrance commencent à se redresser menaçantes, le gouvernement lui montre les Juifs et lui dit : « Tiens, voilà la cause de ta misère », le peuple, tenu exprès dans les ténèbres, se lance furieusement sur les Juifs avec tout son courroux accumulé.

Et trouverait-on beaucoup d'hommes, chez les autres peuples, qui reconnaissant l'immoralité du commerce, s'asserviraient dans les fabriques, les usines, les ateliers, où le régime de caserne, le travail excessif, les salaires misérables ébranlent la vie humaine?

Si le Juif, plus malin que d'autres, parvient à se soustraire à cette galère, en tout cas, en cela il n'est pas pire que les autres.

Si l'on ajoute que dans beaucoup de pays, l'entrée des professions libérales, du service municipal ou officiel lui est absolument interdite, il n'est pas étonnant qu'il adopte la seule voie qui lui reste : le commerce. Si nous admettons que le Juif attribue à l'argent plus d'importance que qui que ce soit, ce n'est pas que son or sonne plus agréablement à son oreille, c'est parce que cet or le sauve fréquemment des persécutions et des mauvais traitements.

Dans tous les cas, les Juifs évoluent rapidement sous ce rapport, et une majorité de ce peuple se livre actuellement au travail physique et n'en a pas honte comme anciennement, mais s'en fait gloire. Quant à la religion, l'on peut dire qu'aucun autre peuple n'est si près de la libre pensée que le juif, et cela s'explique par le fait qu'il n'y a pas de gouvernement qui lui impose une religion, et par sa tendance à s'assimiler. Cette inclination pourrait avoir une étendue beaucoup plus grande et plus bienfaisante n'étaient les persécutions dont ils ont souffert dans tous les pays en général, mais surtout dans les contrées plus arriérées, plus cléricales. Ces persécutions ont resserré les liens entre les Juifs et développé l'idée de nationalité juive.

Quand on pense aux affreuses persécutions auxquelles ce peuple a été exposé dans sa vie historique, on ne peut que s'étonner qu'il n'ait pas perdu son aspect humain. Nous ne rappellerons pas les atrocités du passé éloigné, parlons seulement des pogromes en Russie pendant les soulèvements populaires de 1818-1819. Ces événements sanglants éveillent en nous l'horreur de ces actions infernales, de ceux dont les ambitions politiques, les intérêts économiques, la soif du pouvoir, ont armé des bandes sauvages et les ont lancé comme des chiens affamés contre les paisibles populations juives. Ils nous forcent à mépriser ceux qui, pendant ce temps, continuaient à s'occuper de leurs propres affaires, à dormir, à manger, à se promener, à danser même sans remords de conscience.

Bien des révolutionnaires disent que les Israélites font trop de bruit, qu'ils se plaignent trop, que d'autres peuples aussi ont souffert des guerres et des révolutions. Mais ces révolutionnaires ont-ils pensé, même une fois, à l'énorme différence qu'il y a entre la guerre, les révolutions et les pogromes? Dans la guerre, les soldats sont armés, animés par une sorte de sentiment (même artificiel) de leur supériorité sur l'ennemi, ils ont confiance en leur cohésion, ils sont enivrés d'une

croyance fanatique qu'ils mourront pour une cause sacrée, et enfin ils se nourrissent de l'espérance que ce seront les autres soldats qui seront tués, pas eux.

Un révolutionnaire meurt avec la foi enthousiaste qu'il donne sa vie pour la sainte cause de l'affranchissement de l'humanité.

Dans les pogromes, des foules de bandits sanguinaires envahissent des villages paisibles, désarmés, attaquent de faibles vieillards, les femmes, les enfants, violent les femmes en face de leurs maris, les petites filles sous les yeux de leurs mères, éventrent les malheureux, leur remplissent le ventre de paille et font encore mille autres épouvantables actions qui font dresser les cheveux quand on les a vues.

Ils se trompent fort les Israélites qui, sous l'influence de la bourgeoisie juive, croient se sauver de leur situation en organisant un Etat à eux, c'est-à-dire en établissant ce dont ils souffrent eux-mêmes. Pour tourner la vérité, ces « amis du peuple » parlent de la « question juive », mais en dépit de la situation particulière des Juifs, en réalité il n'existe pas de question juive, pas plus qu'il n'y a de question française, anglaise ou allemande. Il n'y a qu'une question pour toute l'humanité, et cette question consiste à extirper de la conscience et du cœur de l'homme ces fanatismes sauvages et dangereux qui s'appellent : religion, nationalisme, patriotisme. Il faut que la domination d'un homme sur un homme soit impossible. Il faut que ceux qui se gorgent de nourriture et s'adonnent aux plaisirs à côté de ceux qui souffrent de la faim et du malheur soient considérés comme des criminels.

Il faut que la vie et la liberté personnelle soient plus précieuses que tout. Il faut que chacun se considère comme responsable de tout ce qui se passe autour de lui. Il faut que les gens comprennent qu'ils sont comme deux fleurs croissant sur le même sol et qui ont également besoin de soleil et de pluie, qu'eux ont également besoin d'amour et de solidarité, le bonheur pour tous.

- RYSKINE (Trad. de G. Brocher)

ISRAELITE

Les Juifs se nomment eux-mêmes Israélites et souvent se fâchent si on les désigne sous le nom de Juifs. J'ai offensé gravement une doctoresse russe en employant devant elle le mot Jid (juif russe), sans que je susse qu'elle était d'origine juive, car elle était femme d'un révolutionnaire et incrédule elle-même, mais elle avait cru que j'exprimais du mépris pour sa race. L'origine du mot Israélite est curieuse. Voici ce que la Bible nous apprend au chapitre 32 de la Genèse :

Jacob, craignant la vengeance de son frère Esäü, avait envoyé au-devant de celui-ci une partie de ses vastes troupeaux, et lui-même avait fait passer la rivière Jabok à ses femmes et au reste de son bétail. Lui voulut passer le dernier, à la nuit tombante.

« Jacob étant demeuré seul quelqu'un lutta avec lui jusqu'à ce que l'aube

fût levée » (Verset 24).

« Quand ce quelqu'un vit qu'il ne pouvait le vaincre, il toucha l'endroit de l'emboîture de l'os de la hanche, de sorte que cette emboîture fut démise pendant que l'homme luttait avec lui » (Verset 25).

« Et ce quelqu'un lui dit : Laisse-moi car l'aube du jour est levée. Mais il dit : Je ne te laisserai point que tu ne m'aies béni » (Verset 26).

27. « Et il lui dit : Quel est ton nom? Et il répondit : Jacob ».

28. « Alors il dit : Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël, car tu as été le plus fort en luttant avec Dieu et les hommes ».

29. « Et Jacob l'interrogea, disant : Je te prie, apprends-moi ton nom, et il répondit : Pourquoi demandes-tu mon nom? Et il le bénit ».

30. « Et Jacob nomma ce lieu Péniel, car il dit : J'ai vu Dieu face à face et mon âme a été délivrée ».

31. « Et le soleil se leva aussitôt qu'il eut passé Péniel, et il était boiteux d'une hanche ».

32. « C'est pourquoi jusqu'à ce jour les enfants d'Israël ne mangent point du muscle qui est à l'endroit qui est à l'emboîture de la hanche, parce qu'Il toucha l'endroit de l'emboîture de la hanche de Jacob à l'endroit du muscle retirant ».

Dans le prophète Osée, chapitre 12 (versets 3-4.), nous lisons :

« Dès sa naissance il supplanta son frère et, par sa force, il fut le maître en luttant avec Dieu ».

Dans la Genèse, 35, v. 10 :

« Dieu apparut encore à Jacob et Il lui dit : Ton nom ne sera plus Jacob, car ton nom sera Israël. Et il s'appela Israël ».

Ainsi Israël signifie vainqueur de Dieu.

Ce Dieu promit à son vainqueur une postérité innombrable, comme le sable des plages des mers.

Cette légende absurde d'un homme plus puissant que son Dieu qui est obligé d'avoir recours à un coup interdit dans la lutte, est encore en honneur parmi les Juifs qui se font gloire de cette origine abracadabrante.

La postérité de Jacob n'est pas innombrable comme l'avait annoncé Dieu de sa propre bouche, mais malgré les persécutions et la misère indescriptible qui fut le lot des Hébreux pendant des siècles, on compte une trentaine de millions de Juifs sur la terre. Ce peuple est toujours resté attaché à sa race, même lorsque presque toute la jeunesse instruite a renoncé à la religion de ses pères et se proclame hardiment athée. Cette jeunesse, surtout dans l'Europe orientale, a un ardent amour pour la terre d'Israël (Eretz Israël) et voudrait rassembler les membres de la dispersion dans l'antique Palestine, pays aride, qui n'a jamais pu nourrir plus d'un million d'habitants et qui, à présent, malgré les millions sacrifiés par les Rothschild, les Hême, les Furtado et autres riches Juifs, ne pourra jamais nourrir 3 millions d'habitants.

Le mouvement sioniste, fondé par Herzt, et auquel tant d'hommes remarquables se sont dévoués, restera une des curiosités du XXème siècle, bien qu'il ait été protégé par Sir Herbert Samuel, haut-commissaire anglais en Palestine. Jamais on ne persuadera aux Israélites de quitter leur situation en Europe et en Amérique, leurs occupations, leur commerce, leurs banques, pour aller s'enterrer dans un misérable petit pays d'Asie, tandis qu'ils peuvent être heureux en Europe, se sentir citoyens des pays où ils sont nés. Depuis la Révolution Française les Israélites se sont distingués dans toutes les carrières, même dans celles que la religion mosaïque interdit à ses partisans, comme la sculpture, la peinture, etc. Les sciences, dans toutes les branches, ont été cultivées par des Israélites. Leurs noms pullulent parmi les musiciens (Mendelssohn, Auber, Halévy, Joachim, Moszkovsk, etc.), les peintres (Pissarro et des centaines d'autres), les sculpteurs (Aaron), les professeurs d'Universités (Lévy-Bruhl, Lenvrsaut, etc.), les philosophes (Büchner, Bergson, Freud, etc.), les hommes d'Etat (Disraeli, Isaac, etc.), les parlementaires et révolutionnaires (Karl Marx, Liebknecht, Trotski, Zinoviev, Radek, Hasenlauer, etc.).

On voit des Israélites éminents jusque dans les armées, quoique le préjugé populaire refuse aux Israélites le courage militaire, mais, entre autres, le nom du général Foy, prouve que dans cette carrière aussi les Juifs se sont distingués.

Les romanciers, comme Mauroy, Suerbach, Spielhagen, etc., les poètes juifs sont nombreux dans la littérature polonaise, hébraïque et yiddish, etc.

- G. BROCHER

NOTA. - Un Dieu qui ne sait pas le nom de celui avec qui il lutte est une de ces absurdités si communes dans la Bible. Le Dieu lutteur ne veut pas dire son nom El (ou Elolim) ou Jahvé (Jéhovah), parce que la Bible défend, sous peine de mort subite, de prononcer le nom de Jéhovah, dieu étranger emprunté aux tribus du désert du Sinaï et dont la prononciation exacte était inconnue. Chaque fois que les lettres du nom de Jéhovah apparaissent, les Juifs lisent Elolim, le dieu des dieux, ou Adonai.

Accueil

IVRESSE n. f. (du latin *ebrius*, ivre)

Toute atteinte aiguë, fortuite et passagère, portée à l'équilibre mental par un poison psychique, est qualifiée d'ivresse. Par extension et par assimilation aux symptômes cardinaux de l'ivresse toxique, le langage courant a appliqué le même terme à certains états de l'esprit, caractérisés par une grande exaltation avec déséquilibre, trouble du jugement, déterminations généralement impulsives, en marge de la simple logique et parfois du bon sens. Ce trouble de l'honneur et du sentiment, cette passion de l'âme, atteint parfois des proportions où il n'est pas excessif de parler de morbidité : on est ivre de gloire, de vanité, de patriotisme, d'amour, etc. Dans ces états, on perd le contrôle de ses actes et c'est ce déraillement aigu où le jugement est émoussé qui justifie un rapprochement avec les ivresses toxiques.

Avant de dire quelques mots de ces états d'âme (d'un intérêt psychologique énorme) il sera question ici des ivresses toxiques.

A. - **IVRESSE TOXIQUE.** - L'ébriété, quelle qu'en soit la cause, a pour caractéristique d'être un état de folie transitoire, survenue brusquement, à la suite de l'absorption d'une dose quelconque d'un toxique dont l'effet immédiat est de stupéfier l'écorce cérébrale. Je dis une dose quelconque intentionnellement pour atteindre, sans hésitation, la conception tolérante de ceux qui croient que l'ivresse n'est la conséquence que d'un excès. Il n'y a point d'excès d'alcool, de vin, de tabac ou d'opium parce que l'usage même, ne répondant à aucun besoin normal, est déjà un excès ; ensuite parce qu'il est impossible de délimiter à quel moment finit l'usage et commence l'excès ; enfin parce qu'il est funeste de croire qu'une demi-ébriété est mieux portée et plus excusable qu'une ébriété complète. L'homme sage doit savoir que dès l'instant où il a permis à un toxique de franchir la porte de son organisme il est, quoi qu'il fasse, peu ou beaucoup, sous l'empire de ce toxique. Ceux qui attendent les manifestations vulgaires de l'ivresse pour en porter le diagnostic s'exposent à des erreurs lamentables. Quand l'ivresse, au sens mondain du mot, se manifeste, il y a longtemps que l'intelligence est plongée dans le désordre.

Ce désordre ne peut faire illusion qu'aux snobs et aux ignorants, ou aux faibles, dont la tension psychologique a diminué à ce point qu'ils se croient dans l'obligation de recourir à des artifices du reste trompeurs, pour la rétablir ou l'élever.

Deux souvenirs suffiront à objectiver le problème : celui d'une beuverie quelconque, populaire ou bourgeoise, où les convives, plus ou moins saturés d'alcool et de tabac, projettent autour d'eux les propos les plus burlesques, font preuve d'un niveau mental au-dessous de la moyenne sans pourtant chavirer sur leur base.

Et cet autre exemple d'un conducteur d'auto qui vient de faire un repas arrosé de vin, qui se croit alerte et sain d'esprit, mais qui, sans s'en douter, ayant perdu le contrôle parfait de ses mouvements, va causer un accident sur la route.

Il y a de petits et de grands effets des stupéfiants.

Mais, petits et grands, ils sont toujours du même ordre.

Nous diviserons l'ivresse en quatre périodes, dont la superposition, toujours la même, prouve la propriété narcotique de tous les poisons dits de l'intelligence. Cela dit pour ruiner la fausse réputation à laquelle prétendent la plupart de ces poisons d'être des excitants. C'est en vertu de cette réputation surfaite que le vin, l'alcool et même l'opium sont entrés dans la consommation alimentaire de tant de citoyens. Le travailleur manuel qui croit subir un coup de fouet de son verre de vin profite tout simplement, à son insu, d'un état de paralysie (stupéfaction) de sa sensibilité musculaire (d'où atténuation de la sensation de fatigue, ce précieux baromètre). Il n'est pire illusionné que celui qui, en pleine possession de ses moyens, n'agit qu'au détriment de sa propre substance.

La première phase (phase intellectuelle) de l'ivresse est marquée par des troubles de l'entendement. C'est le propre des narcotiques de frapper directement, électivement et immédiatement à la tête. C'est cette spécialisation qui fait le danger insoupçonné des stupéfiants. C'est tout de suite du côté du jugement et du contrôle de soi que portent les atteintes du poison. Le déséquilibre des facultés supérieures de l'esprit en dérive aussitôt et se traduit par l'incohérence de pensées, des paroles et des actions. Le premier état de l'ébrié est le désordre et la perte de la notion du réel. Le plus souvent le comportement euphorique du sujet, conséquence de la notion précise de son propre Moi, le porte vers l'exubérance, la confiance, la joie. Le tumulte des idées fait illusion et fait croire à leur surabondance comme à leur richesse. L'observateur de sang-froid en note au contraire l'infériorité.

C'est donc l'intelligence, la dernière venue dans l'ordre des acquisitions humaines, qui est le plus gravement altérée.

Mais presque aussitôt, et comme corollaire, la sentimentalité déborde. Tenue en laisse en temps normal, par l'intelligence et le jugement en éveil, elle tend à occuper le premier rôle. L'ébrié fait du sentiment et trahit son être intime. Ses dispositions prédominantes sont livrées en pâture à la galerie. Il n'a plus rien de secret ; il se livre au premier venu. Dans cette seconde phase (phase sentimentale), l'ébrié est de moins en moins son maître ; c'est le moment où il accumule les sottises irrémédiables. Il continue du reste à faire illusion ; s'il est poète, il éjecte les productions les plus clinquantes ; s'il est matériel, il se fait hardi dans ses épanchements. L'ébrié vit comme dans un rêve, et, en fait, l'ivresse est un rêve éveillé. Ce qui fait que certains sujets s'y complaisent, c'est qu'ils s'y reconnaissent dans leur état véritable. Le vernis intellectuel une fois disparu, le frein du contrôle une fois brisé, le sujet se sent tout à fait à l'aise en présence de son moi profond où il vit passionnément, sans gêne, sans responsabilité, où il se voit plus libre. Le vrai moyen de croire à la liberté et de se donner l'illusion qu'on est libre est de s'enivrer. Or c'est justement le temps où l'on est le moins libre.

Bien près du sentiment est la sensation pure et simple. Elle gît à un étage inférieur et voisine avec l'instinct. C'est la phase purement sensorielle et instinctive de l'ivresse. Le sujet y devient avide de joies purement matérielles et bestiales. La déchéance est donc plus profonde. La sentimentalité, quoique déséquilibrée, peut s'épanouir encore en des régions plus élevées ; mais la sensation ne saurait viser bien haut. C'est une période où le simple réflexe en est le grand maître. L'acte est la conséquence d'un court-circuit, il est très vite la conséquence du désir.

Et enfin, de déchéance en déchéance, voici la paralysie complète qui s'installe. Progressivement la vie a quitté le cerveau pour se réfugier du côté du bulbe et de la moelle. Le vertige ne permet plus au sujet la station verticale ; l'équilibre physique est rompu ; la stupéfaction va jusqu'à la somnolence, jusqu'à l'hypnose complète. Le sujet, frappé d'un sommeil invincible, s'écroule anéanti, sans conscience, comme sans souvenir. Des signes physiques sont aussi survenus : phénomènes congestifs, vomissement, stertor, troubles respiratoires et circulatoires. Cet état de mort apparente peut durer quelques heures. En certains cas on a vu la mort survenir.

Telles sont les phases essentielles de ce redoutable état morbide que les marchands de poisons ont encore le courage de célébrer et que nombre d'humains ont encore la faiblesse de se procurer.

Tous les poisons de l'intelligence, à quelques symptômes près qui leur sont propres, engendrent la même ivresse. C'est une règle clinique. L'opiomane, le morphinique, le cocaïnique ne diffèrent pas de l'alcoolique.

Certains observateurs se sont plu à décrire des ivresses toxiques. Singulier abus des mots. Ne dirait-on point qu'il peut y avoir des ivresses qui ne sont pas toxiques ? En fait, ils ont été frappés par la prééminence de certains symptômes, plus accentués chez certains sujets que chez d'autres : telles que l'agitation incohérente (ivresse maniaque), l'impulsivité (troisième période) ou ivresse impulsive, ou la floraison imaginative (ivresse délirante). L'amour de la description analytique peut aller très loin, étant donné qu'il n'y a point deux ivrognes qui se ressemblent tout à fait. Chacun met sa propre estampille sur sa folie momentanée.

La notion d'ivresse seule est sortie très pure de toutes les descriptions. Et c'est là qu'il convient de se tenir si l'on veut apprécier ce grand danger à sa vraie valeur et s'en affranchir par la prudente abstention volontaire de tout ce qui peut faire déchoir l'Homme du poste de vedette où sa raison l'a justement placé.

B. - IVRESSE PASSIONNELLE. - Les passions atteignent des paroxysmes dont l'acuité se traduit par un dérèglement formel de l'entendement et qui confine à la folie. Le terme d'ivresse qu'on leur applique aussi est préférable, car du point de vue de l'analyse psychologique on y retrouve les mêmes éléments que dans les ivresses toxiques.

Tous les états passionnels, sentimentaux, instinctifs qui bouleversent et déséquilibrent les facultés au point de devenir dominateurs au détriment de la saine raison, obnubilant la conscience et dérégulant les actes, sont des ivresses. La passion ne se confond pas avec l'ivresse, mais elle est sujette facilement à des états suraigus

dont il faut se méfier. De même le terme d'ivresse n'a rien de péjoratif fatalement ; elle peut être méliorative. Il y a des ivresses généreuses comme il en est de hideuses. L'amour du prochain porté jusqu'au sacrifice de la vie, est une beauté, mais l'ivresse de la gloire portée jusqu'à la soif du sang des autres est une laideur. Mais ces deux ivresses sont pourtant un profond dérèglement. Admirées ou flétries, elles sont en opposition avec ce que la raison et même le simple bon sens commandent. Faut-il les condamner? C'est un autre problème.

Une analyse psychologique des ivresses passionnelles ne peut être ici que sommaire. Bornons-nous à dégager les traits de quelques-unes d'entre elles pour unifier le tableau morbide tracé plus haut.

L'amour semble produire la plus toxique des ivresses passionnelles car, dussé-je dépoétiser ce sentiment qui n'en reste pas moins adorable, il me faut le ravalé, physiologiquement parlant, à l'action de toxiques endocriniens dont les glandes sexuelles sont le réservoir normal. L'amour est une maladie, a-t-on dit quelquefois ; c'est exagéré, mais il reste vrai qu'il est fort souvent morbide. Inspiré dans ses éléments premiers par la maturité des éléments reproducteurs et exprimé par des paroxysmes périodiques, ou uniques et transitoires, suivant les espèces animales, il produit, comme l'accomplissement de toutes les fonctions physiologiques, une volupté énorme. Par un dédoublement logique, mais anormal, il arrive que cette volupté est seule recherchée, à l'exclusion de la finalité de l'acte, et c'est dès lors, humainement parlant, que la porte est ouverte à tous ces excès passionnels que la chronique quotidienne qualifie de drames de l'amour.

Lors des paroxysmes, le sujet subit l'influence de sécrétions endocriniennes qui ont pour effet d'inhiber plus ou moins complètement le pouvoir de contrôle et la volonté. Le sujet est vite accaparé par ses désirs, il s'abandonne et s'exhibe à l'état d'esclave. Le symbole d'Hercule filant aux pieds d'Omphale est caractéristique. Le mâle a inventé le mot de maîtresse, également très caractéristique, pour qualifier son état de servitude. Les plus forts s'y laissent prendre et abdiquent toute indépendance. Ils se croient l'esclave de la comparse quand ils ne sont victimes que de leurs sécrétions internes. Antoine fut aux pieds de Cléopâtre comme Enée le fut aux pieds de Didon, comme le plus modeste de nos camarades peut l'être aux pieds de son amie. L'ivresse est complète ; la déraison de l'amoureux transi est trop connue pour qu'il soit besoin d'insister.

Le mystère de la fascination exercée par la femelle n'est pas encore éclairci complètement. Il est pourtant certain qu'il y a fascination réciproque, que cette action nerveuse (fluidique, disent certains) exercée par le regard est exaltée à certains moments qui coïncident avec la maturité complète de l'agent reproducteur, pour diminuer et s'éteindre dans l'intervalle.

Toujours est-il que le sujet perd totalement son équilibre et est incité à des actes que la conscience, la raison des autres réprouvent. Ce mal est à la portée de tout le monde, mais les frontières de l'ivresse folle ne sont pas toujours franchies. Dans ce cas l'amour est raisonnable, s'il n'est pas déraisonnable d'accoupler ces deux mots.

Le culte de l'art produit des ivresses incomparables auxquelles les sujets s'abandonnent parfois jusqu'à la déraison. L'inspiration, tout ce que la folle du logis peut créer, a tôt fait de faire sortir l'artiste des limites où il reste son maître. Il faut de ces ivresses où l'on est porté sur l'aile du génie pour produire des œuvres fortes. Le parfait équilibre n'inspire guère que des platitudes. Il n'en reste pas moins que de telles ivresses, pour séduisantes qu'elles soient, dérèglent toujours le comportement normal, troublent le jugement et induisent les sujets à des excès dont ils n'ont plus conscience. Archimède s'évadant de son bain et parcourant la ville dans un état de nudité complète en criant « eurêka », est le symbole de l'état auquel je fais allusion.

Que dire de l'ivresse mystique, dont l'histoire est remplie? Quoi de plus fou, de plus déraisonnable que ces extases où s'exhibèrent les prétendus saints de toutes les religions, que ces accès de démence où tant de pauvres hères acceptèrent le martyre pour confesser leur foi, et dont le transport était assez intense pour supprimer jusqu'à la sensation de la douleur physique? L'ivrogne d'alcool présente la même anesthésie. Similitude d'états. Il est du reste un lien plus serré qu'on ne croit entre ces paroxysmes d'états mystiques et la sexualité et, par suite, avec la vie des glandes endocrines. La sainte Thérèse, Marie Alacoque et d'autres illuminées moins réputées sont des types morbides de la passion au degré de paroxysme ébrioux.

Faut-il parler longuement sur l'ivresse du sang, l'amour du carnage qui caractérise tant de patriotes de métier et dont l'aberration paroxystique suscite des crises de folie collective, décorée du nom de guerre, où la démence est telle qu'on exalte et magnifie les actes destructeurs les plus hideux? Le retour à une plus juste compréhension des faits peut seule faire mesurer l'énormité d'une telle ivresse. Le mécanisme secret d'une telle maladie est maintenant bien connu.

Et j'en dirais autant de tous les états passionnels dont le propre est de dérégler l'homme, de le ramener à l'état instinctif, où il abdique ses belles qualités pour redevenir la brute initiale. Ivre de jalousie, ivre de colère, etc., sont des locutions dont la langue courante est pleine ; graves et dangereux, ces états sont heureusement compensés par des états inverses d'heureuse folie, tels que l'ivresse de la joie. Les sottises que l'une commet y sont pourtant, pour le psychologue qui analyse froidement, de la même essence.

- Dr LEGRAIN.

Accueil

JACOBINISME n. m.

Doctrines des Jacobins. Dans la langue courante de la politique, le mot Jacobinisme est appliqué à l'état d'esprit, aux procédés et au programme. Le Jacobinisme, au commencement de ce XX^e siècle, semble résumé dans ces deux formules : « Le progrès dans l'Ordre et la Liberté. - Ni réaction, ni Révolution. » Formules qui n'ont, en soi, aucune signification précise, et que ce qui est Liberté pour les uns est licence pour les autres. Etant donné aussi que le mot Réaction peut être pris dans le sens de marche en arrière et le mot Révolution dans celui de marche en avant. Quand les partis de gauche affirment qu'ils repoussent et combattent avec la même force tout mouvement de réaction et de révolution, ils affirment, du même coup, qu'ils ne veulent ni reculer, ni avancer et, donc, que leur programme est de rester sur place. A ce piétinement s'oppose la vie, le cours des événements comportant sans cesse le mouvement et que le mouvement, politiquement parlant, implique nécessairement l'arrière ou l'avant, le passé ou le futur. Les partisans politiques qui se proclament adversaires de la Réaction (marche en arrière) et de la Révolution (marche en avant) escomptent la prise de possession en un laps de temps très court. Le présent satisfait leurs intérêts et ambitions ; il sourit à leurs projets de domination et ils voudraient que ce présent s'éternisât. Flattant la moyenne et la petite bourgeoisie actuellement fort nombreuse, ils agitent alternativement le spectre de la Réaction et de la Révolution, afin de maintenir et de consolider leur pouvoir sur la peur du sombre passé et de l'avenir incertain. Telle est la doctrine que professent actuellement les partisans de la Réaction et de la Révolution. C'est pourquoi, ces jours-ci, le Jacobinisme d'antan.

Accueil

JACOBINS (Club des)

Pendant la révolution française, les animateurs les plus fougueux et les plus exaltés de cette époque violemment tourmentée se réunissaient, à Paris, dans l'ancien couvent des jacobins, religieux se rattachant à la règle de saint Dominique. C'est à cette circonstance que ce club doit son nom. Durant plusieurs années, et notamment en 1792, 1793 et 1794, le club des Jacobins, qui comptait parmi ses membres les partisans les plus actifs et les plus passionnés de la république « une et indivisible », joua un rôle considérable, voire de premier plan. Composé des adversaires les plus acharnés de la royauté et des ci-devants », il poussa très loin- pour l'époque- les revendications et mesures, pour tout dire : le programme tendant à l'avènement d'un régime de liberté inconnu sous la Monarchie et d'égalité civile rendu impossible, avant 1789, par les survivances de la féodalité, par les privilèges de la Noblesse et du clergé, par l'inégalité fortement accusée des castes.

Les jacobins soutinrent jusqu'au bout le comité de salut public qui donnait des ordres à la convention. Robespierre et Saint-just en furent les champions les plus ardents et, jusqu'au 9 Thermidor, celui qu'on désignait avec une craintive admiration sous le nom de « l'incorruptible » fut âprement défendu par ses amis jacobins.

Supprimée en 1794, après le 9 Thermidor, la Société des jacobins tenta de se survivre et reparut sous diverses formes. Mais son rôle fut de plus en plus effacé, jusqu'à ce que, frappée d'impuissance, elle fut définitivement dissoute 1799. Son nom reste attaché, dans l'histoire de la révolution française, aux décisions les plus hardies et les plus violentes et aux mouvements les plus populaires.

Accueil

JACTANCE n. f. (du latin *Jactancia*, de *jactare*, vanter, proprement : lancer au loin)

Hardiesse à se vanter, à se faire valoir. La jactance est le fait des individus qui, ayant de leur personne une haute opinion, sont tourmentés du désir de se faire prendre en haute estime par autrui. Un auditeur délicat et modeste se sent mal à l'aise quand il est appelé à entendre quelqu'un raconter les exploits dont il a été ou se prétend avoir été le héros. Rien que d'être narrées par celui qui se flatte de les avoir accomplies, les prouesses les plus méritoires et qui seraient dignes des plus vifs éloges, perdent la plus grande partie de leur valeur. Et lorsqu'il advient que celui qui parle pousse la jactance jusqu'à tirer vanité d'actes imaginaires, ce qui n'est pas rare, cette jactance devient méprisable.

L'homme de réelle valeur se garde soigneusement de toute jactance. Seul, un être brutal et grossier songe à se vanter de sa force musculaire ; seul, un demi-savant prend plaisir à étaler sa demi-science ; seul, un artiste de bazar a l'outrecuidance de parler avec emphase de son talent.

Le vrai savant est modeste ; il est incommodé par les flatteries immodérées dont il peut être l'objet, car plus il sait et plus il a conscience de ce qu'il ignore encore et lui reste à apprendre. Le véritable artiste se sent indigne du culte qui lui est rendu publiquement par ses thuriféraires, parce qu'il porte en soi la pensée de l'oeuvre idéale et presque parfaite qu'il ne parvient pas à exécuter.

On entend des enmillionnés parler avec jactance de leurs fabuleuses richesses. Ne sentent-ils pas l'indécence de pareils propos? On entend des dictateurs, des minis d'industrie, des chefs militaires se vanter de tenir sous leur main de fer des millions de sujets, des centaines de milliers de soldats ou des dizaines de milliers de travailleurs. C'est à croire que, chez eux, tout sens moral est aboli par le pouvoir dont ils sont revêtus.

La jactance est un des travers les plus détestables.

Accueil

JALON n. m.

Tige de fer, piquet, bâton, baguette ou tout autre objet qu'on enfonce dans la terre pour prendre un alignement, marquer le tracé d'un chemin, un jalon signifie un ou plusieurs pas faits dans une voie quelconque. La carrière dans laquelle on entre, à laquelle on consacre ses connaissances, son activité, ses talents comporte parfois de multiples jalons. Ceux-ci désignent les progrès successifs qui se sont succédés au cours de cette carrière.

On peut considérer que chaque fois que, dans un domaine quelconque, les hommes ont réalisé un progrès, nous avons poussé nos investigations et nos conquêtes jusqu'ici. Nous confions à nos successeurs de poursuivre et de planter, ainsi, un jalon de plus dans la voie que nos prédécesseurs avaient ouverte et que nos travaux ont éclairé.

Longue, excessivement longue, rude, terriblement rude, est la route qui, lentement, conduira l'humanité au but de ses efforts : la vie moins dure progressivement étendue à une fraction de plus en plus considérable de la population, jusqu'à ce que la joie de vivre succède, pour la totalité des individus, à la douleur d'exister. Ce but admirable sera atteint ; les anarchistes en ont l'indéfectible certitude. Ils savent que la route qui y mène est à peine tracée ; que, comparée à la voie spacieuse et facile où s'engouffre le troupeau sous la conduite de ses maîtres, la route qui se sont engagés et travaillent à entraîner les déshérités est étroite, rugueuse, hérissée d'obstacles, extraordinairement difficile. Mais ils savent aussi que la grande voie aboutit à une impasse ; tandis que, s'élargissant peu à peu, s'embellissant sans cesse, graduellement débarrassé des obstacles qui obstruent, ralentissent et rendent pénible la marche en avant, le petit chemin doit aboutir, aboutira aux plaines fertiles et verdoyantes, aux altitudes majestueuses et sereines.

C'est pourquoi, au lieu de se décourager, ils poursuivent d'arrache-pied l'accomplissement du labeur qu'ils ont délibérément entrepris ; ils ne songeront au repos que lorsque, tous obstacles brisés, toutes résistances vaincues, apparaîtront aux yeux des hommes ayant définitivement brisé le cercle de fer où l'Autorité les emprisonne, ces plaines vastes et fécondes dont les produits assureront le bien-être de tous et ces altitudes magnifiques d'où la pensée devenue libre s'élèvera toujours moins inquiète et plus rayonnante.

Chaque génération d'anarchistes plante un ou plusieurs jalons sur la route de la prospérité et d'indépendance. Dans cette tâche aussi rude que sublime, ils sont déjà et ils seront de plus en plus secondés par tous les hommes de bonne volonté. Ils adjurent de joindre leurs efforts aux leurs tous ceux qui peinent, souffrent, gémissent et dont les jours sont tissés de privations et de servitudes ; tous ceux aussi dont la conscience se révolte et dont le cœur s'émeut au spectacle de l'iniquité et de la souffrance imméritées qui accablent les classes laborieuses, tandis que les satisfactions de l'estomac, les joies du cœur et les fêtes de l'esprit restent l'apanage de la classe

parasitaire. Ils ne rejettent le concours de personne, hormis l'aide intéressée des intri ambitieux, des arrivistes qu'ils laissent volontiers aux partis politiques, maîtres d'hier, d'aujourd'hui ou de demain.

Accueil

JALOUSIE n. f.

« La haine à l'égard de la chose aimée, déclare Spinoza, s'appelle jalousie » ; elle suppose « une fluctuation de l'âme née d'un amour et d'une haine simultanée ». Selon La Rochefoucauld « La jalousie est en quelque manière juste et raisonnable, puis qu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appar est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres. » Pour ces philosophes, comme pour le public, la jalousie est avant tout et même essentiellement amoureuse ; La Rochefoucauld, chez qui l'instinct de propriété s'avère particulièrement fort, la trouve, jusqu'à un certain point, légitime, et il l'oppose à l'envie toujours mauvaise, s'il faut l'en croire. En réalité, à l'exception de la jalousie amoureuse, dévia sexuelle de l'instinct de propriété, ce sentiment a fort peu retenu l'attention des psychologues ; sa parenté avec l'envie apparaît évidente. La jalousie n'est qu'un aspect honteux de l'envie ; de l'une comme de l'autre on peut dire qu'elles sont essentiellement un désir pour soi-même à l'exclusion d'autrui, un égoïsme compliqué d'aversion à l'égard de nos semblables. Amour profond de sa propre personne, malveillance pour celle des autres, tel est le double élément qui s'y rencontre à dose variée ; avec la tendance à se parfaire qu'on ne saurait blâmer, elles en impliquent une autre illégi frères humains. Garder par devers soi des ressources inutiles, pour en priver les autres, voilà sans doute la pire forme de la jalousie. Il est vrai que, par accord tacite, les moralistes officiels réservent l'épithète d'en souffreteux, aux vaincus. L'on déclare jaloux le soldat las de trimer pour l'avancement d'un général, l'ouvrier que dégoûte un travail avantageux pour le seul patron, l'écrivain trop amoureux de l'indépendance pour se pendre aux sonnettes d'académiciens gâteux ; alors que l'élite englobe le chef dont la gloire fut cimentée avec le sang d'autrui, le noceur qui prélève son abondance sur la misère de ses employés, le penseur dont la liberté d'es A ces derniers les moralistes réservent les étiquettes bien son légitime, d'émulation, etc. Mais l'émulation, tout connue la jalousie, implique le désir d'évincer des concurrents. L'élève qui veut être pre pour un championnat, l'industriel en lutte contre ses rivaux nourriraient de purs sentiments philanthropiques, à l'égard de ceux qu'ils désirent supplanter ? Malgré l'Académie, permettez qu'on en doute. Et ne réalise-t-il pas l'amointrissement d'autrui, dont rêve le jaloux, le milliardaire qui accu détriment de la collectivité ? De même la joie de l'ambitieux vainqueur n'est pas sœur de la tristesse de l'envieux ? Si l'on baptise qualité le désir des honneurs ou du pouvoir, si l'on fait de l'émulation une vertu, pourquoi maudire l'envie leur commune mère ! Si le désir de frustrer autrui d'un bien convoité pour soi caractérise

la jalousie n'est-elle pas le vice favori de nos élites prétendues ? Elle entre dans l'esprit de caste comme composant essentiel, les privilégiés n'estimant jamais assez infranchissables les barrières dont ils s'entourent. Témoin les précautions des gentilshommes sous les rois : pour barrer la route aux membres énergiques du Tiers-Etat, les quartiers de noblesse limitaient les aptitudes aux diverses charges de l'Etat. Pour écarter du pouvoir les citoyens pourvus seulement de science ou de talent, le gouvernement de 1815 puis, malgré des atténuations, celui de 1830 réservèrent aux riches contribuables les fonctions d'électeur, et à de plus riches encore le droit d'être élu. Manos yeux, une guerre implacable à des non-diplômés qui les valent bien. Plutôt qu'obtenir la santé d'un médecin sans estampille, mourez nous dit la loi ! Les anciens élèves des grandes écoles se transmettent les meilleurs emplois comme un héritage patrimonial : ici règne Polytechnique, là Centrale ; et, s'il ne sort de la mai à faire, même pour un ingénieur de génie. Grâce au jeu décevant de parchemins, qui prouvent en faveur de la chance ou du piston autant qu'en faveur du mérite, des éducateurs expérimentés moisissent dans des postes infimes, alors que des médiocres, sortis de Normale Supérieure, se pavanent dans les plus hautes chaires. Si les gens du commun nuisent à leurs maîtres en pensées, ces derniers se réservent en fait d'innombrables avantages au détriment de leurs inférieurs. En demandant à la loi ou à des règlements administratifs d'exclure quiconque n'est pas du clan, ils gardent néanmoins le beau rôle. Le médecin jaloux du guérisseur se retranche derrière le Code ; pour évincer l'autodidacte nos officiels disposent de décrets anonymes ; et les prétextes abondent quand on veut écarter l'ingénieur non polytechnicien. Or dépouiller injustement les autres, pour son profit personnel ou celui de sa caste, découle d'une jalousie illimitée ; les envieux les plus criminels sont ces privilégiés qui, sans cesse, rabaissent le peuple loin de l'élever. Qu'il soit loisible à chacun d'améliorer sa situation, parfait ; empêcher autrui d'y parvenir est coupable. Pourtant ce dernier but inspire l'appareil répressif de maintes lois, nos élites n'ayant pas, dans la supériorité qu'elles affectent, une confiance assez grande pour permettre que s'installent des concurrents. Juger à l'œuvre le professeur, le médecin, l'ingénieur ! les règlements s'y refusent avec énergie ; et l'on évite ainsi des comparaisons qui ne seraient pas toujours à l'avantage des détenteurs de parchemins. Aujourd'hui comme autrefois, nos élites prétendues s'adjugent le premier rang, grâce à l'exclusivisme et à l'a priori ; nul besoin de valeur effective pour une supériorité faite surtout de négations.

Nos pontifes officiels tonnent contre la jalousie, non des vampires trois fois saints de la classe aisée, mais du pauvre qui crie lorsqu'on le saigne sans ménagement. Diviseur aussi grand que commun des malheurs sonnerait le glas de notre régime, elle doit pourtant être chère aux gouvernants. Et la multiplicité des échelons hiérarchiques, le savant dosage d'inégalités, qui dressent en adversaires les producteurs d'un même Etat, ont pour mission d'allumer cette passion génératrice de désaccords. En concédant aux vain inégaux, Rome ne visait pas un autre but ; et, pour un motif identique, l'Angleterre accorde à ses colonies des traitements très variés. Désu tactique habituelle des poli

minorités dirigeantes de domestiquer le reste des humains. Très larges à la base, très étroites au sommet, nos catégories sociales s'emboîtent comme des cercles de diamètre progressivement restreint, ou plus exactement se superposent tels les étages successifs de terrasses en pyramide. Conséquence, chaque catégorie tend vers la suivante, moins vaste et plus proche du centre, mais dédaigne celle qui précède. Ainsi la jalousie se reporte sur des intermédiaires sans atteindre en général le som

plandra du capitaine, etc., mais, parce qu'il est trop loin, ils négligeront le grand coupable, celui qui commande en chef. La rancune des victimes s'arrête avant d'atteindre les responsables, on maudit le bras en respectant la tête. Une ingénieuse division du travail permet même aux chefs de paraître justes et bons quand ils ne le sont pas. Un général affectera la bonhomie avec le simple troupière, mais voudra que ses officiers punissent pour de sottes futilités ; le ministre, bon enfant pour les solliciteurs, sermonnera l'huissier coupable de les introduire ; le parlementaire, tout miel devant ses électeurs, demandera au préfet d'éconduire les importuns. Ils se réservent

la sympa entre l'offre et la demande, nécessité du combat pour vivre ou procréer, voilà la racine primor

innombrables qui dressent leurs frêles tiges, au début du printemps, la jalousie serait atroce si, par impossible, elles savaient que les plus énergiques seulement continueront de vivre en automne. Dans la forêt aux pullulations irraisonnées s'entend ; non dans le champ de labour où l'on proportionne la semence au terrain, ni dans le verger dont les jeunes arbustes sont trop distants pour se nuire. Une multiplication excès

inévitables le combat ; où une graine suffirait s'en trouve cent, où une plante pourrait vivre on en compte dix : toutes périront si nulle ne vainc. Par contre aucune lutte fratricide sur une terre non surpeuplée, mais un effort de croissance capable d'aboutir aux merveilles de nos jardins ou de nos potagers, Dès lors, pourquoi faire fi de toute prudence, quand il s'agit de perpétuer le genre humain ? Faut-il apporter moins de soins à la procréation, dans notre espèce, que l'horticulteur n'en dépense pour obtenir de belles fleurs ? Science et raison auraient leur mot à dire pour que cesse la jalousie atte

répartition des biens faite par la société.

- L. BARBEDEITE.

N.-B. - On trouvera - reprises et développées - les idées de cette étude dans une brochure : *Le Règne de l'Envie*, que va publier « La Brochure mensuelle »,

JALOUSIE

La jalousie sexuelle est caractérisée par le besoin d'exclusivité dans la possession des êtres que l'on aime, ou que l'on désire. Ce besoin se traduit par la souffrance morale plus ou moins vive que l'on éprouve, lorsque l'on soupçonne, et surtout lorsque l'on constate, qu'ils accordent à d'autres que nous leurs caresses, ou brûlent de les leur accorder. Il en résulte un état de tristesse et de colère, qui peut aller jusqu'au meurtre et au suicide, tout au moins jusqu'à des vio Communément les jaloux recourent à toute sorte de stratagèmes intéressés, pour

éloigner leurs rivaux, et ramener à eux seuls l'objet de leurs convoitises. Ils usent tantôt de la prière et tantôt de la menace ; mettent en valeur des principes moraux et des arguments sociaux, dont ils paraissent n'avoir aupa seuls s'abstiennent stoïque plupart du temps, ces manœuvres ; combien leur résultat rendant ridicules ou odieux, d'achever d'éloigner de nous des personnes que nous aurions voulu, pour le reste de l'existence, ou tout au moins jusqu'à extinction de notre flamme, lier à notre destin.

La jalousie n'est pas le produit d'un raisonnement philosophique. Comme l'amour, la haine, la douleur, ou le plaisir, elle surgit en nous indépendamment de notre volonté, et il ne dépend pas de notre caprice qu'elle cesse ou non de nous torturer moralement. Mais ceci n'en légitime pas les excès, et ne comporte point que nous ne puissions réagir contre cette passion détes à nous-mêmes et aux autres, comme il nous est loisible de réagir contre la tyrannie des instincts et l'entraînement des mauvaises habitudes.

L'orgueil est pour beaucoup dans la production de la jalousie. On ne se contente pas de chercher à plaire ; on voudrait plaire plus que tous les autres, et n'avoir qu'à paraître pour les éclipser. En conséquence, on se trouve mortifié lorsque l'on constate que l'on n'attire point tous les regards et, lorsque se détournent de nous des personnes qui nous sont chères et que déjà nous avons conquises, la concurrence nous devient insupportable. On voit ainsi des hommes et des femmes, par pure fatuité, s'efforcer de détruire des unions, afin de se démontrer à eux-mêmes qu'ils sont irrésistibles et que nul ne leur peut être comparé. On en voit qui, n'ai colère en apprenant qu'elle n'est pas, de cet abandon, morte de chagrin et qu'elle a retrouvé, en d'autres étreintes, le bonheur.

Pendant la jalousie paraît être surtout le résultat de la sélection amoureuse. En effet, on n'est guère jaloux des personnes avec lesquelles on s'est occasion

Le voyageur, obsédé par les senteurs printanières et qui, dans son isolement, n'a d'au

client qui lui succédera sur le lit de la prostituée. Il n'a pour cette femme aucune préférence marquée. Il sait que la banalité du service rendu, des centaines et des milliers d'autres femmes pourront le lui procurer, en échange d'un peu d'argent. Cette compagne d'une heure ne représente pour lui rien de rare ni de précieux.

Il n'en est plus de même lorsque, après des années parfois de solitude sentimentale, d'expériences vaines et de contacts décevants, il rencontre enfin : soit la courtisane experte à lui procurer à un degré inconnu l'ivresse des sens, soit l'épouse éminemment apte à réaliser son idéal de bonheur familial, soit encore l'intel

avec des caractères différents, représentent pour lui des possibilités, sinon uniques, du moins tout à fait exceptionnelles, de vivre intensivement sa vie, et il s'oppose farouchement à ce qui serait sus joyaux qui ne se remplacent pas avec certitude du jour au lendemain.

En de telles circonstances et tant qu'il ne tourne point à la folie furieuse, ou à la manie de la persécution, le désir égoïste d'accaparement, identique dans les deux sexes, procède, il faut le reconnaître, d'une certaine logique.

Dans un autre domaine, ils ne s'inspirent pas de pré positives : l'homme qui souffre à l'idée qu'une gouvernante, trop souvent indifférente, pourrait être appelée à remplacer, auprès de ses enfants, leur mère partie en escapade ; la femme qui, ayant trouvé, avec le nid qui lui convient, une appré du mari qui, contraint par la loi de prendre à sa charge les enfants de sa femme, appréhende d'endosser l'onéreuse responsabilité de ceux qu'elle pourrait faire avec des amants, ordinairement peu scrupuleux sur le chapitre de la procréation, lors qu'ils sont assurés de n'en point supporter les frais.

Ce sont là complications d'existence, dues à des sou pourra faire disparaître une orga subissons.

Il n'en serait pas moins utopique de supposer que l'instauration d'une société communiste serait capable de supprimer automatiquement, avec le goût de l'exclu antérieurs à la société capitaliste, et que l'on constate, d'ailleurs, chez beaucoup de nos frères inférieurs les animaux, en pleine nature.

Ce n'est pas chez eux qu'il y a lieu de puiser les meilleur dans le type d'une humanité dégagée, par l'éducation, de ses brutalités ancestrales. Cependant il est indispensable qu'à l'éducation actuelle, qui légitime la jalousie, et lui fournit des excuses et des armes, au nom de principes moraux abominables, soit substituée, dès à présent, une éducation plus haute, basée sur le respect de la personne humaine et la libre disposition de soi.

Il n'est ni ridicule ni odieux de souffrir par l'abandon, d'être aimés qui ont pris dans notre existence une importante place. Mais il est ridicule de ne savoir point se dominer, et de se livrer pour cela à des extravagances de mélodrame. Il devient odieux, et il est d'ailleurs maladroit, d'user de la contrainte. Il est stupidement criminel de recourir à l'assassinat

- Jean MARESTAN.

JALOUSIE SEXUELLE

S'occuper du problème social au point de vue anarchiste et négliger les ravages et la répercussion de ce terrible fléau qu'est la jalousie, dans l'humanité, me paraît un illogisme.

Voici plusieurs raisons à l'appui de ce point de vue : 1 ° La jalousie cause, en France, bon an mal an, mille à douze cents victimes. Ce chiffre ne concerne, bien entendu, que les drames et les ravages de la jalousie connus publiquement. Si la proportion est la même hors de France, c'est quarante à cinquante mille victimes que cet aspect de la folie immolerait annuellement ; 2° Il y a à considérer les moyens auxquels ont recours les jaloux pour assouvir leur fureur. On assassine par

jalousie sexuelle en se servant de ciseaux, poignards, tiers-points, stylets, couteaux de diverses sortes, mar rasoirs, flèches, *navajas*, *bow knives*, *machetes*, sabres, revolvers, fusils, etc. Pour tuer et se tuer, les jaloux ont recours au suicide, à l'empoisonnement, à la défenestration, à la pendaison, à l'immersion, à la strangulation, etc. Ils emmurent, calcinent, coupent en morceaux, crucifient. La crevaison des yeux, l'arrachage du nez, des oreilles, l'ablation des parties sexuelles, des mamelles, d'autres mutilations encore figurent dans le catalogue des supplices infligés aux êtres que les jaloux prétendent aimer d'un amour sans rival. (Il n'est que Moyen-Age. Ces détails ont été relevés sur divers journaux quotidiens de pays dif

l'apparition du browning, est passé de mode). Je ne parle pas ici des dénonciations à la justice, les maisons centrales sont pleines de pau de l'un et l'autre sexe. (Si quelqu'un m'accusait d'exagérer quant à la variété des moyens mis en œuvre pour se venger, je le renver rubrique des drames passionnels, dans les gazettes de France et de l'exté Les gestes d'empiètement ou les crimes aux l'intervention de la loi et le jeu des sanctions pénales, ces actes renforcent les institutions autoritaires et resserrent les mailles du contrat social imposé.

De ce qui précède, on peut déduire, sans possibilité de contestation, que le jaloux est un type humain en voie de régression.

Le malheur est que ce spécimen retardataire se ren milieux « d'avant-garde » ou « extrémistes ». Même chez les anarchistes, la jalousie cause des meurtres, des suicides, des mouchardages, des rixes et des brouilles entre camarades.

Il importe donc, selon moi, d'analyser la jalousie, de nous demander quel est son remède ; celui-ci connu, de combattre la maladie.

On m'a objecté que « la jalousie, ça ne se commandait pas ». Piètre objection ! Si nous acceptons cette objec tenté en vue de débarrasser l'humain des préjugés qui embrument son cerveau. Le croyant, le chauvin, disent, eux aussi, que la foi, l'amour de la patrie ne se com encore ne se commande pas. La jalousie est diagnosticable, analysable comme n'importe quel autre sentiment autoritaire ou passion malade.

Dans un roman utopique de M. Georges Delbruck : *Au Pays de l'Harmonie*, l'un des personnages, une femme, définit la jalousie en des termes lapidaires : « Pour l'homme, expose-t-elle, le don de la femme implique la possession de ladite femme, le droit de la dominer, de porter atteinte à sa liberté, la monopoli son amour, l'interdiction d'en aimer un autre ; l'amour sert de prétexte à l'homme pour légitimer son besoin de dominer ; cette fausse conception de l'amour est tellement ancrée chez les civilisés qu'ils n'hésitent pas à payer de leur liberté la possibilité de détruire la liberté de la femme qu'ils prétendent aimer. » Ce tableau est exact, mais il s'applique à la femme comme à l'homme. La jalousie de la femme est aussi monopolisatrice que celle de l'homme.

L'amour tel que l'entendent les jaloux est donc une catégorie de l'archisme. Il est une monopolisation des organes sexuels, tactiles, de la peau et du sentiment d'un humain au profit d'un autre, exclusivement. L'étatisme est la monopolisation de la vie et de l'activité des habitants de toute une contrée au profit de ceux qui l'administrent. Le patriotisme est la monopolisation, au profit de l'existence de l'Etat, des forces vives humaines. Le capitalisme est la monopolisation au bénéfice d'un petit nombre de privilégiés de toutes les machines ou d'espèces de toutes les énergies et de toutes les facultés productrices du reste des hommes. Et ainsi de suite.

La monopolisation étatiste, religieuse, patriotique, capitaliste, etc., est en germe dans la jalousie, car il est évident que la jalousie sexuelle a précédé les dominations politique, religieuse, capitaliste, etc. La jalousie a préexisté à la vie en société, voilà pourquoi ceux qui combattent la mentalité sociale actuelle ne peuvent négliger de faire la guerre à la jalousie.

L'amour donc, étant considéré comme un aspect de la domination de l'humain sur son semblable, homme ou femme, un aspect du mécontentement, de la colère ou de la fureur ressentie par un être vivant quelconque quand il sent ou prévoit que sa proie lui échappe ou fait mine de lui échapper. C'est à cela que se ramène la jalousie, dans le plus grand nombre de ses accès, quand on l'a dépouillée de toutes les fioritures, dont, pour la rendre acceptable et présentable, l'ont décorée les traditions, les conventions, les lois religieuses ou civiles. C'est cet aspect si commun de la jalousie que je dénommerai *jalousie propriétaire*.

Une deuxième forme de jalousie pourrait être appelée *jalousie sensuelle*. Elle s'analyse ainsi : l'un des deux partenaires une satisfaction parfaite, se trouve privé, du fait de la cessation des rapports purement sensuels qui formaient le lien qui l'unissait à l'autre ; sa souffrance est telle qu'il se sent malade s'était habitué à se réserver sans crainte de partage. La maladie empire d'autant plus que l'objet de l'attachement est plus voluptueux ou doué d'attributs physiques spéciaux.

La troisième forme de la jalousie est la *jalousie sentimentale*, la plus grave de la maladie et la plus intéressante, à en croire certains moralistes. La souffrance qui peut aller jusqu'à une indescriptible torture morale, provient du sentiment nettement caractérisé d'une diminution de l'intimité, d'un amoindrissement de l'amitié, d'un affaiblissement du bonheur. Qu'il se l'explique ou non, le patient éprouve la sensation bien nette que l'amour dont il était l'objet, décroît, baisse, menace de s'éteindre. D'autant plus surexcité, le sien redouble. Son moral et son physique s'en ressentent ; sa santé générale s'altère.

Je sais que « la jalousie sentimentale » peut être considérée comme une réaction de l'instinct de conservation de vie amoureuse contre ce qui menace son existence. D'autant plus surexcité, le sien redouble. Son moral et son physique s'en ressentent ; sa santé générale s'altère.

manquer, menaçant de disparaître, il y ait réaction logique, résistance naturelle.

Je sais, faits à l'appui, que la « jalousie sentimentale » qu'elle peut être inguérissable, déception amoureuse que toute leur vie s'en ressent ; comme s'y résolvent certains incurables, on renonce à leur vie sentimentale ; celle-ci venant à leur manquer, ils se sentent tellement désorientés qu'ils se donnent la mort.

Loin de moi la pensée de nier qu'il y ait dureté, cruauté, sadisme parfois, à jeter dans l'isolement et la douleur qui aime sincèrement, profondément et qui a eu sujet de compter sur le partage de son sentiment. Nier cela serait un non-sens de la part d'un défenseur de la conception du contrat.

C'est à « la jalousie sentimentale » que s'applique la conception du *Larousse* : « Tourment causé par la crainte ou la certitude d'être trahi par la personne qu'on aime, d'être aimé moins qu'une autre personne. »

Mais toutes ces considérations ne guérissent pas le malade.

Les individualistes anarchistes ne sauraient s'intéresser à la *propriétaire*, sinon pour en dénoncer le ridicule.

Reste la jalousie d'ordre sentimentalo-sexuel.

Dans la *Douleur Universelle* (page 394, en note), Sébastien Faure dénonce la jalousie comme un « sentiment senti comme insupportable », « éliminable lui-même ».

Selon moi, l'élimination de la jalousie est fonction de l'abondance sensuelle et sentimentale régnant dans le milieu où l'individu évolue. De même que la satisfaction de l'individu. De même que l'apaisement de la faim est fonction de l'abondance de nourriture mise à la disposition de l'individu.

Qu'il s'agisse d'un milieu communiste où les besoins sont satisfaits sans qu'on se soucie de l'effort fourni, ou d'un milieu individualiste où la satisfaction des désirs est basée sur l'observation de la réciprocité, la situation est la même. L'un et l'autre veulent que ses composants soient heureux et ils ne le sont pas, tant que, parmi eux, quelqu'un souffre : sa cérébralité, sa faim, ses sens ou ses sentiments insatisfaits. Le caprice, la fantaisie, le tant pis pour toi, la préférence, « l'enfer est dans le paradis » peuvent constituer des pis-aller pour des isolés - et c'est à démontrer - non pour des associations de camaraderie impliquant support, compréhension, concessions mutuelles. Et non seulement lorsqu'il s'agit d'associés, mais encore de camarades se fréquentant de très près et qui, recherchant leur plaisir individuel sans vouloir gêner le plaisir d'autrui, se sont délivrés des préjugés concernant la fidélité sentimentale comme inhérente à la cohabitation, le propriétéarisme conjugal, l'exclusivisme sexuel comme marque d'amour en général.

C'est donc DANS L'ABONDANCE - d'offres, de demandes, d'occasions - que j'aperçois le remède à la jalousie. Et quel aspect revêtira cette abondance pour que

personne ne soit laissé de côté, mis à part, ne *souffre*, pour tout dire ? Voilà la question à résoudre. Dans sa *Théorie universelle de l'Association* (tome IV, p. 461), Fourier l'avait résolue en constituant le mariage de telle sorte « que chacun des hommes puisse avoir toutes les femmes et chacune des femmes tous les hommes ».

Je ne puis m'étendre sur les conséquences de cette éthique sexuelle dont la principale est la disparition de la famille. Il me paraît difficile que le communisme anarchiste puisse finalement éluder cette solution, s'il veut rester conséquent avec lui-même, c'est-à-dire ne pas établir une *hiérarchie* des plaisirs et des besoins. On ne conçoit pas que des anarchistes puissent admettre de distinctions qualitatives entre les aspirations des divers appétits humains.

Ce qui frappe, quand on étudie à fond les objections présentées à la solution fouriériste, c'est qu'elles ressemblent formulées par des anarchistes, et comme deux gouttes d'eau aux protestations des éducateurs religieux et des représentants de l'Etat. Ceux-là et ceux-ci voient dans le couple et le groupement familial une garantie de la perpétuation du système de domination spirituel ou laïque, de là la poésie, les phrases ampoulées, les panégyriques dont s'accompagnent les descriptions de l'amour conjugal, de la famille, cellule du milieu social. D'ailleurs, si l'on persécute les partisans des concep intérêts des dirigeants, je ne sache pas qu'il existe une seule loi - du code de Hammourabi aux codes soviétiques - qui décrète une pénalité contre l'exaltation de l'amour romantique ou de l'indissolubilité du lien conjugal. Les dominateurs savent bien ce qu'ils font.

Je pense donc que les communistes anarchistes en viendront à considérer l'abondance - le *communisme sexuel volontaire* - comme le remède à tous les maux de l'amour. Ce n'est d'ailleurs que récemment, surtout depuis la guerre mondiale 1914-1918, qu'une régression à ce sujet est notable chez les communistes anarchistes,

Mais une autre question se pose :

Le remède à la jalousie, à l'exclusivisme sentimental ou à l'appropriation sexuelle, le remède que je résu *toutes, toutes à tous*, - ce remède peut-il se concilier avec les principes de l'individualisme anarchiste, convenir à des individualistes ?

Ma réponse est qu'il convient aux individualistes qui sont prêts, pour reprendre une expression de Stirner, à perdre de leur liberté pour que s'affirme leur individualité. Que cherchent en s'associant, dans le domaine sentimentalo-sexuel, un nombre quelconque d'individua toujours plus la souffrance ? Si c'est ce dernier but qu'ils visent, si c'est dans la disparition de la souffrance que s'affir dans la sphère qui nous occupe, l'amour perdra de plus en plus son caractère passionnel pour devenir une simple mani l'arbitraire, le refus disparaîtront graduellement, deviendront toujours plus rares. Ils se rallieront à la formule ci-dessus énoncée parce qu'ils y verront la méthode la meilleure pour éliminer de leur milieu la jalousie sexuelle et ses con

parce qu'ayant à choisir entre divers procédés leur « libre choix » s'est porté sur celui-là.

D'ailleurs, ils n'engagent qu'eux-mêmes. Ils ne sont pas jaloux, c'est le cas ou jamais de ne pas l'être, des systèmes autres « choisis » par d'autres groupes pour éliminer la jalousie de leur sein.

Les partisans de l'abondance comme remède à la jalousie, les réalisateurs d'associations anarchistes à fins sentimentales ou sexuelles, les propagandistes de la camaraderie amoureuse n'ignorent pas à quelles rail d'excellents cama moralité sexuelle, mais ils se souviennent de ce qu'écrivait dans *Free Society*, au cours d'un article solidement charpenté sur *La pluralité en amour*, l'anarchiste communiste F.-A. Barnard : « Ceux qui se sentent assez forts, assez enthousiastes pour oser être les pionniers de ce mouvement peuvent prendre courage à la pensée que les antiques conceptions de l'amour s'effondrent, que nous le voulions ou non, à ce point que l'espèce humaine tout entière se débat dans un chaos. Ils peuvent trouver un sujet de se réjouir encore dans la pensée qu'ils vivent conformément à des idées dont la réalisation assurera à l'être humain une existence normale et fertile. »

- E. ARMAND.

Accueil

JANSÉNISME n. m.

Les collégiens et les lycéens qui, dans leurs classes de rhétorique et de philosophie, ont dû lire *Les Provinciales*, de Pascal, ont une idée de ce que les guerres des ecclésiastiques, sur des pointes d'aiguilles, ont de vieillot, de désuet et de ridicule pour notre âge. Ils ont assez entendu parler de jansénisme pour se rendre bien compte de l'importance que l'on attribuait à ce mot au XVII^e siècle et pour faire désirer étudier plus à fond la vie et l'œuvre du fondateur de cette secte.

L'énorme ouvrage que Sainte-Beuve a tiré du cours sur Port-Royal, professé par lui à l'Académie de Lausanne, fait mieux comprendre l'attachement des maîtres de Pascal - Saint-Cyran, Arnauld, Nicole, etc. - à une idée qui nous paraît à présent si vide de sens pra-
reviennent à chaque instant dans les articles des gran-
n'est pas oiseux de parler de cette secte dans notre Encyclopédie.

Le clergé catholique cherche toujours à induire en erreur les fidèles du sanctuaire. On affirme que le catholicisme n'a pas de sectes et néanmoins elles y foisonnent, mais il faudrait d'abord s'entendre sur la définition du mot secte.

Tous les ordres religieux, - innombrables, - bénédictins, cordeliers, trappistes, chartreux, jésuites, etc. (pour les hommes), carmélites, ursulines, etc., etc. (pour les femmes), sont de véritables sectes, et diffèrent bien plus entre eux de règle de vie, d'organisation, de costume, que la plupart des sectes protestantes, qui, souvent, ne diffèrent que par le nombre de laïcs et d'ecclésiastiques dans leurs synodes ; d'autres, comme les églises libres des cantons romands de la Suisse, comme les églises libres de France, de Belgique, comme les indépendants et congrégationalistes en Angleterre, ne diffèrent des églises nationales que parce que leurs pasteurs ne sont pas salariés par l'Etat, mais sont payés par leurs fidèles. D'autres sectes, comme les méthodistes des diverses sortes (wesleyens primitive, new connexion), ne diffèrent par aucun dogme des autres pro-
dans la même paroisse. Les presbytériens d'Ecosse ne diffèrent des protestants réformés de France, de Suisse, de Hongrie, etc., que par le nom.

D'autres sectes protestantes ne sont guère que des sociétés d'abstinence, de végétariens, comme devraient l'être les moines catholiques. Mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que les catholiques ne savent pas qu'il y a des sectes romaines, soumises au pape, lesquelles envoient des députés au Conclave, et dont les prêtres se marient, donnent la communion sous les deux espèces - pain et vin - et disent la messe dans la langue du pays au lieu du latin. La plus répandue de ces sectes

romaines est l'Eglise Uniate, nommée quelquefois à tort catholique grecque, car il y a fort peu d'uniates en Grèce et dans les autres pays les prêtres uniates ne se servent pas de la langue grecque. Les uniates sont très nombreux dans la Galicie orientale et septentrionale, en Volhynie, dans la Ruthénie Blanche, en Roumanie, en Bulgarie. L'Eglise uniate a un patriarche à Lwiv (Lvov, Léopol, ou Lemberg) et un autre à Czernowitz, en Boukovine. Les anarchistes, dans des discussions avec des catholiques, pourront toujours démontrer que l'Eglise romaine a toujours tenu ses fidèles dans l'ignorance et trompé le peuple en affirmant des faussetés.

A la fin de cet article, nous parlerons de l'Eglise chrétienne catholique à Genève, de l'Eglise vieille catholique en Allemagne et en Suisse allemande ; de l'Eglise catholique nationale en Hollande, des Mariavites en Pologne, toutes formes modernes du Jansénisme.

Jansenius est la forme latine du nom hollandais Jansen ou Janssen. A l'époque où naquit le fondateur du jansénisme, c'était encore l'habitude de latiniser ou d'helléniser son nom comme Ramus (Pierre de la Ra ou Wessal), Melanchton (Schwarzerde), l'Ecolampade (Hauschein) l'avaient fait.

Cornelius Jansen naquit à Akoi, près de Leerdam, d'une famille catholique, le 28 octobre 1585, et mourut de la peste le 6 mai 1638. Il étudia la théologie à l'Uni

(Michel de Bag), né à Metin, près Ash, en Belgique. Baius était chancelier de l'Université qui l'envoya au Concile de Trente. Par deux fois le pape Pie V (1567 et 1569) condamna les idées de Baius. Ce fut toujours le seul recours de l'Eglise catholique, condam d'erreur. Baius, qui n'était pas intrépide, se soumit, comme le fit l'évêque Dupanloup en 1870-1871, mais en réalité il conserva ses opinions et fut de nouveau condamné par une bulle de Grégoire XIII en date du 29 janvier 1579. Baius montra de nouveau sa pusillanimité en prétendant renoncer à ses opinions en 1580.

Jansenius après Louvain, étudia à Paris avec l'abbé de Saint-Cyran qui le fit nommer président d'un collège ecclésiastique à Bayonne (1611-1617). A son retour à Lou enseigna la théologie. En 1630 il devint professeur régulier à l'Université et, en 1636, le roi d'Espagne, qui était le souverain des Flandres, charmé par un pamphlet violent contre la France (Mars Gallicus), le nomma au siège épiscopal d'Ypres.

Comme Baius, Jansenius était un disciple passionné de saint Augustin. Il avait lu 30 fois les ouvrages de saint Augustin contre Pélage et les hérésiarques qui avaient adopté ses théories ; il avait lu 10 fois toutes les autres œuvres du célèbre évêque d'Hippone. L'évêque d'Ypres s'était assimilé les idées d'Augustin sur la grâce suffisante, il était violemment opposé aux Jésuites à qui il ne permit pas d'enseigner la théologie à l'Université de Louvain.

Jansenius avait commencé son Œuvre sur saint Augustin en 1627 et, onze ans après, au moment où il était à l'agonie, il ne l'avait pas encore terminée. Sur son lit de mort il recommanda à ses disciples de publier cet ouvrage ; les jésuites et le nonce du pape à Cologne firent des démarches nombreuses pour empêcher cette

publication qui leur était odieuse. L'œuvre parut pour in-folio, édités par Liberus Froidmont et Kalen, sous les auspices de l'Université ; le titre en est : *Augustinus, seu Doctrina Augustini de Humanae Naturae Sanitate, Acgritudine et Medicina adversus Pelagianos et Mascilienses*. L'ouvrage fut bientôt après réimprimé à Paris (1641) et à Rouen (1643). Jansenius y expose la doctrine de saint Augustin sur la grâce irrésistible et l'absolue élection ou réjection, en employant souvent les paroles mêmes du saint africain. Il repousse la raison dans les questions religieuses. Augustin n'avait-il pas dit : *Credo quia absurdum* ! Je crois parce que c'est absurde. Il appelle la philosophie la mère de toutes les hérésies ; il accuse les jésuites et surtout Fonseca, Molina et d'autres, de semi-pelagianisme. Les jésuites, furieux, crièrent à l'hérésie, en disant que l'œuvre de Jansenius reproduisait les propositions de Baius, condamnées par le pape, et Urbain VIII le mit à l'index par la bulle *In eminenti* (1647).

Les amis de Jansenius dans les Pays-Bas, parmi les évêques et presque tous les professeurs des Universités, se soumirent, quoique à regret, à la bulle *In eminenti*.

Toutefois, en France, la résistance fut plus sérieuse, les libertés de l'Eglise gallicane, en opposition à l'Eglise ultramontaine, avaient accoutumé les esprits à une certaine liberté de jugement. Fénelon, le célèbre évêque de Cambrai, avait, dans son for intérieur, adopté les idées jansénistes, mais il n'était pas assez courageux pour résister aux objurgations de Bossuet, et il dut se rétracter. D'un autre côté, l'abbé de Saint-Cyran et Antoine Arnauld, éminent docteur en Sorbonne, sa sœur Angélique, abbesse d'un couvent de l'ordre de Cîteaux à Port-Royal-des-Champs, Pascal, et de nom Royal, se déclarèrent partisans des doctrines jansénistes. Lorsque Innocent X, en 1653, dénonça comme hérétiques 5 propositions extraites des œuvres de Jansenius, par Cornet, syndic de la Faculté de théologie de la Sorbonne, la majorité des jansénistes nia que lesdites propositions eussent été comprises par l'auteur dans le sens qui les avait fait condamner. Toutefois, Alexandre VII insista pour que le clergé français signât une déclaration par laquelle il repoussait les susdites propositions, comme venant de Jansenius. Louis XIV, obéissant à la volonté de Bossuet, voulut appliquer les ordres de Rome. Le roi déclara même dans une assemblée du clergé, en 1600, qu'il considérait que son devoir religieux était d'exterminer les jansénistes. La Sorbonne condamna les doctrines d'Arnauld et les *Lettres provinciales* de Pascal. Le pape et le roi ordonnèrent la signature d'un formulaire de foi (1665) rédigé par les évêques ; les jansénistes parurent se soumettre, tout en conservant leurs opinions.

Le pape Clément IX, plus tolérant d'abord, voulut rétablir la concorde parmi les catholiques par son décret *Pax Clementina*, mais la publication des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, œuvre anonyme d'un membre de la congrégation des Oratoriens, mit le feu à la poudre. L'auteur était le théolo Pasquier Quesnel qui, persécuté pour ce livre, dut se réfugier à Bruxelles, auprès d'Arnauld, dont il reçut le dernier soupir. Arrêté en 1696, il fut emprisonné à Malines, d'où il s'évada en 1703, et mourut à Amster

églises jansénistes. C'est encore un exemple de l'intolérance romaine. Les malheurs de Quesnel doivent nous servir d'avertissement et nous faire honnir la domination d'un pouvoir prétendu divin.

Louis XIV, qui avait pris le goût des persécutions religieuses en révoquant l'édit de Nantes, en envoyant aux galères des milliers de paisibles protestants, en ruinant l'industrie française par la fuite à l'étranger de ses plus distingués représentants, écouta les insinuations de Clément XI et fit détruire Port-Royal, obligeant le plus grand nombre des jansénistes à se réfugier dans les Pays-Bas. Clément XI, dans sa constitution tirée du livre de Quesnel, comme hérétiques, dange pieuses. Un grand nombre d'ecclésiastiques français et de laïcs, avec l'archevêque de Paris, le cardinal de Noailles, attaquèrent cette constitution et, en conséquence, furent dénommés anticonstitutionnistes.

Un décret papal en date du 2 septembre 1718 menaça d'excommunication tous ceux qui ne se soumettraient pas sans condition. Quatre évêques (Mirepoix, Mont défendirent cet appel et dont plusieurs étaient opposés au jansénisme, furent nommés *rappelants*. Le Parlement résista fermement aux décrets du Saint-Siège. La Sorbonne vacillait ; forte le Chapitre général de l'Oratoire résolut, en 1727, de ne pas accepter la bulle *Unigenitus*. Un diacre, François de Pâris, considéré par le peuple comme un saint, s'était vu fermer la carrière épiscopale par son refus d'adhérer à la bulle *Unigenitus* ; il se retira au faubourg Saint-Marceau, à Paris, où il se livra à des macérations, des veilles qui ébranlèrent sa santé, mais le rendirent encore plus populaire. Mort en 1727, il fut enterré dans le cimetière Saint-Médard qui devint un lieu de pèlerinage, de nombreux miracles s'y faisaient, disait-on, les femmes y tombaient en pâmoison, en d'horribles convulsions. Le gouvernement fit fermer le cimetière et interdit les processions qui s'y rendaient. Les Français sont frondeurs, et aussi vît-on des affiches portant ces mots : « De par le Roi, défense à Dieu de faire miracle en ce lieu ». Cependant, lorsqu'un décret royal devint loi par l'enregistrement au Parlement (1730), la résistance des jansénistes fut graduellement supprimée. Les Oratoriens finirent par accepter la bulle en 1746. Cependant il s'éleva de nouvelles difficultés. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, par bulle *Unigenitus*, fit de l'opposition au Parlement et aux ministres qui avaient des ten

l'empêcha pas de commander à ses prêtres de refuser la communion à tous ceux qui n'ac

Benoît XIV en 1756. Le parti jansé La plupart des membres ecclésiastiques des Etats-Généraux de 1789 étaient jansénistes. A la Restauration, le jansé le Second Empire les jansénistes eurent un organe officiel : *L'Observateur catholique*.

En Italie, plusieurs évêques, partisans des réformes de Léopold II de Toscane et de Napoléon, comme Ricci, évêque de Pistoia, et Capece-Latro, archevêque de

Tarente, passent pour avoir été jansénistes.

Tandis qu'en France le jansénisme restait une école théologique, dans les Pays-Bas il devint une secte régulière. En 1704, Codde, vicaire apostolique de l'archevê

le Chapitre refusa d'admettre la validité de cette déposition. En 1723, le Chapitre élit un archevêque d'Utrecht qui fut consacré par l'évêque français de Babylone *in partibus*, qui avait dû se réfugier à Amsterdam. Le pape, informé de l'élection, répon

à un concile général futur, appel qui a été répété par tous ses successeurs. L'arche

nombreux évêques, plus de 100 de ces lettres sont conservées dans les archives de l'église d'Utrecht. Après la mort de l'évêque de Babylone, l'ar (élu en 1739) rétablit le siège suf 1758, pour assurer la succession apostolique.

En 1856, les évêques jansénistes publièrent une pro proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception.

Les jansénistes exercent une grande influence intellec Hollande, où ils sont fort estimés, bien que l'immense majorité de la population de la Hollande soit protestante.

Le concile œcuménique du Vatican, en 1870, fit faire un grand progrès au jansénisme. Quelques remarqua dogme de l'infaillibilité du pape.

Ils se séparèrent avec éclat de l'Eglise ultramontaine et fondèrent l'Eglise vieille catholique. Leurs évêques furent consacrés par l'archevêque janséniste d'Utrecht. Il y a beaucoup d'églises vieilles catholiques dans l'Allemagne catholique ; des Facultés de théologie vieille catholique existent dans plusieurs Universités.

A Genève, le gouvernement auquel appartenaient plusieurs catholiques libéraux, interdit la publication du dogme de l'infaillibilité qui met l'autorité ecclésiastique au-dessus de la constitution civile. Le Conseil d'Etat (Conseil des ministres de la République genevoise) s'empara des églises catholiques du canton et nomma. des prêtres libéraux qui fondèrent une Eglise catholique nationale. On fit appel au Père Hyacinthe Loison, le grand orateur qui, lui aussi, n'avait pas voulu admettre l'infaillibilité. Mais Hyacinthe Loison ne tarda pas à se quereller avec ses ouailles. Son mariage choqua les vieux catholiques encore partisans du célibat des prê

qui ne dura pas longtemps. Les villages catholiques de la république du canton de Genève, annexés en 1815 à Genève par le congrès de Vienne pour écraser le protestantisme dans la Prusse calviniste, étaient restés fermement attachés aux anciens prêtres ; les nouveaux, nommés par le gouver prêtres français opposés au dogme nouveau, ne surent pas gagner l'affection de leurs paroissiens. Les églises étaient vides ; les catho nouveaux lieux de culte. Enfin l'Etat rendit aux catholiques romains l'église Notre-Dame, la principale église catholique de la ville, ne conservant au culte national que

deux églises. Les catholiques jansénistes sont appelés catholiques chrétiens encore 2 ou 3 prêtres et publient un petit journal. Quoique haïs par les catholiques romains, les prêtres catholiques chrétiens sont grandement estimés de la population. La séparation des Eglises et de l'Etat votée par le peuple, rend la position économique des catholiques chrétiens difficile, tandis que les églises catholiques ultramontaines reçoivent de grandes subventions. Les catholiques chrétiens ont été consacrés par les évêques jansénistes de la Suisse allemande.

A Berne, le Kultur Kampf avait été des plus violents. Le gouvernement bernois avait fait défendre la lecture du Syllabus dans les églises catholiques. L'évêque de Bâle, Lachat, résidant à Saleure, déclara qu'il ne reconnaissait pas les ordres du gouvernement et que le pape était au-dessus des gouvernements. Tous les prêtres du Jura bernois se déclarèrent solidaires de l'évêque et résolus à ne pas obéir aux lois.

Le gouvernement les expulsa tous et ferma les couvents. Une guerre violente. Le gouvernement ayant fait appel à des prêtres français opposés au Syllabus, entre autres à l'abbé Deramey, professeur en Sorbonne, les paroissiens fuyaient les églises, attaquaient les nouveaux curés toutes les fois qu'on les rencontrait seuls. On coupait les arbres des jardins des curés, on enduisait d'excréments les poignées des portes des curés appelés intrus. Quand les femmes des leaders catholiques rencontraient les nouveaux curés, elles se frappaient sur les fesses, de sorte que le journal *Le Frondeur*, de Délémont, avait créé l'ère du « salut à la mode ». Les curés libéraux avaient lancé plusieurs journaux, mais les ultramontains possédaient beaucoup d'argent et leur autorité excitait la haine contre les jansénistes.

Enfin le Conseil fédéral suisse ordonna au gouvernement d'organiser un plébiscite sur la question des prêtres. La majorité réclama ses anciens curés et les prêtres libéraux durent quitter la Suisse. Il n'y a plus que quelques églises vieilles catholiques : à Bienne, à Berne, etc. Une Faculté de théologie vieille catholique existe encore à Berne ; les professeurs ont été consacrés par l'évêque janséniste suisse. Les étudiants, à la fin de leurs études, deviennent curés des paroisses catholiques nationales, mais le mouvement ne progresse guère ; quand un catholique romain est libre penseur et ne s'arrête pas à moitié chemin, au jansénisme ou au protestantisme.

- G. BROCHER.

Accueil

JAUNE adj. et subst. m.

C'est dans un sens bien spécial qu'il nous faut prendre ce mot. Il ne s'agit pas - évidemment, et c'est regrettable, - de dire notre goût sur la nuance elle-même ou de la poétiser en par et réjouit tout un paysage. Rien d'admirable, dans la verdure, comme le bouton-d'or et le genêt. Mais la signification que nous allons étudier n'a aucun rapport avec ce qu'on peut trouver de ravissant ou d'agréable pas seule victimes de malheurs conjugaux, ni à chanter l'éclat du métal précieux auquel nous devons tant d'actes odieux et tant de corruption. Il sert, le jaune, à marquer ; non seulement ce qui est fâcheux ou déplaisant, mais ce qui est répugnant et mauvais comme peut l'être la fièvre jaune elle-même. Et ce n'est pas d'aujourd'hui que le jaune a cette signification péjorative qui porte à l'éloignement. Ouvrez le *Diction*

d'une manière contrainte. » Puis aussi cela, qui est une simple constatation historique :

« ENCYCL. Ethol. Le *jaune* était jadis, on ne sait pourquoi, une couleur ignominieuse. Le concile de Latran (1215) décida que les Juifs porteraient sur leurs habits une marque distinctive de couleur jaune. Après la condamnation du connétable de Bourbon en 1521 et du prince de Condé en 1653, le seuil et la porte des hôtels de ces princes furent peints en jaune. »

Le *jaune* était donc, à cette époque déjà, adopté comme signe d'abjection, de trahison et de félonie, sans qu'on puisse expliquer la cause de ce choix. C'est le cas de dire encore : Des goûts et des couleurs ...

Dans la lutte ouvrière, dans la bataille, sur le terrain syndical, des exploités contre leurs exploités, il y a eu ce que nous avons justement appelé : *les jaunes*.

Le *jaune* est celui qui, tournant le dos à sa cause, trahit aussi ses frères de misère, les combat, les dénigre, les vend, les calomnie, les assassine et fait lâchement échouer leurs revendications. Le *jaune* est l'auxiliaire du patron dont il favorise les intérêts et les bas calculs d'exploitation à outrance. Le *jaune* est le complice méprisable du mouchard en uniforme ou en civil quand il n'est pas lui-même le mouchard, le délateur, le faux témoin au service du Patronat, dans toutes les circonstances de la guerre sociale quotidienne entre le Capital et le Travail. Le *jaune* est comme la plante vénéneuse qu'il faut arracher à temps pour éviter qu'elle se mul des syndicats ouvriers (dits *syndicats rouges*), s'organisant et agissant pour arracher sans cesse au Patronat et à l'Etat des bribes de bien-être et de liberté, qui suscita

l'éclosion des jaunes. Tout d'abord, ce ne fut qu'un quarteron d'individus tarés, faciles à corrompre, sachant bluffer sur leur valeur personnelle et habiles à exploiter la frayeur patronale. Vis-à-vis du patronat, leur attitude fut toujours celle de cyniques maîtres-chanteurs. Contre la classe ouvrière, ils agirent en chefs de bande, recrutant pour leurs troupes de malheureux dévoyés dont ils faisaient dupe, des instruments dociles, cela dans le dessein de parvenir à briser les grèves, à paralyser les tentatives des travailleurs revendiquant des salaires plus élevés ou de meilleures conditions de travail et le respect de leur dignité.

Mais il fallait bien que, devant une organisation aussi forte et aussi audacieuse que le fut la *Confédération Générale du Travail*, se dressât une organisation adverse ayant un semblant de force et une ombre d'audace.

La C.G.T. posait en principe la suppression du patronat. L'objectif de combat quotidien était la conquête du bien-être et de la liberté. Enfin, elle affirmait que l'émancipation des travailleurs devait être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Pour cela, tout ce qui tendait à améliorer partiellement le sort des travailleurs devait être tenté par l'organisation syndicale directe et collective sous forme de revendications précises, dût-on, pour obtenir satisfaction, aller jusqu'à décréter la grève partielle d'abord, puis la grève de plus en plus générale révolutionnaire, première phase d'une révolution sociale susceptible de transformer la société et de substituer à l'exploitation capitaliste, à l'autorité de l'Etat, l'entente libre des producteurs !

C'était là un programme clair, lumineux, justifiant toutes les initiatives courageuses et répondant à tous les espoirs des prolétaires.

A cela, les plus réformistes de nos syndicats confédérés firent objection. Les plus modérés parmi nos militants syndicalistes définissaient ainsi le syndicat : « Le syndicat est un groupement de personnes qui se défendent contre d'autres intérêts personnels ou collectifs qui, par essence, sont naturellement opposés à ceux de ce groupement. »

On ne peut mieux dire, posément, que le syndicat ouvrier est en opposition formelle d'intérêts avec le syndicat patronal. La loi de 1884, elle-même, n'eut pas d'autre objet que de permettre (parce qu'elle ne pouvait plus l'empêcher) la formation de syndicats ouvriers pour essayer l'entente entre exploiters et exploités en cas de conflit.

Les *jaunes*, pour justifier leur raison d'être, pour masquer leur entente préalable avec ceux qui les paient, esquissent cette formule qu'ils prétendent être la base de leur groupement : « Le Capital-Travail et le Capital-Argent sont deux facteurs indispensables à la vie sociale. L'un complète l'autre ; les deux se font vivre mutuellement. Le devoir de ces deux collaborateurs est donc de rechercher, amiablement, de bonne foi et en toutes circonstances, le point de rencontre des concessions réciproques qu'ils se doivent l'un à l'autre. »

Capital-travail, Capital-argent, ainsi définis par les *jaunes*, semblent être sur

un pied d'égalité. L'un et l'autre apparaissent ainsi, au même titre, comme deux facteurs égaux et également indispensables à la vie sociale ! On croirait surtout, selon cette thèse, qu'il en fut et qu'il en doit être toujours ainsi. On dirait vrai que ce n'est pas le capital-travail qui engendre le capital-argent. Le temps et le progrès, sinon la révo matériellement antagoniques entre les mains les plus utiles, celles du producteur frustré de ses droits depuis longtemps par les malins qui, de son capital-travail, se sont constitués le capital-argent.

Mais de tels problèmes sont, dans l'esprit mieux éclairé des ouvriers, moralement résolus. On sait main ce serait gâcher son temps que discuter de telles idées avec des *jaunes*, qui sont connus, jugés, jaugés à leur valeur dans les milieux ouvriers.

Les syndicats jaunes en France ont fait leur appa syndicale des syndicats rouges, au moment (1904-1906) de la campagne inou en faveur de la journée de huit heures. Autre de guerre patro du patronat !... Malheureusement, pour les patrons, ils ont été mal servis, ils n'en ont pas eu pour leur argent. A tous ceux qui ont des yeux pour voir, un sens critique pour juger, le moindre raisonne ouvrier avec le capital, avec des politiciens, avec des personnages influents ou connus du clergé, des partis bourgeois et réactionnaires, et surtout avec le haut patronat, ne peut donner confiance à personne bien longtemps, pas même à ceux qui s'en servent. On peut supposer que tous les jaunes ne sont pas des canailles, qu'il y a parmi eux. des inconscients, des imbéciles et des dupes. Il suffit d'ailleurs de se documenter un peu et d'étudier ce que furent les chefs de ces syndicats jaunes et ce qu'ils devinrent ou ce qu'ils sont encore pour être fixés sur cette plaie, cette honte de l'organi

tout, moyennant finance, pour faire obstacle au succès du syndicalisme rouge qui s'im

héroïque de lutte contre un patronat aux abois, malgré toutes les forces gouverne

ouvrière liés à son service. La trahison chez les jaunes est si fortement enracinée qu'ils trahis

même leur programme. D'abord, pour les besoins de leur cause, ils falsifient les chiffres. Pour faire *chanter* les patrons auxquels ils offrent leur con ajoutent des zéros à l'énumération des effectifs des syndicats jaunes et ils en biffent au nombre des syndicats rouges dont ils donnent une énumération pitoyable et squelettique. Selon les besoins, ils font ter font piteux et sans ressort. Que cela soit contradictoire, cela n'a pas d'importance. Tout dépend des circonstances et de la destinée de l'appel qu'ils font aux « honnêtes » gens cramponnés à « l'ordre », symbole de la tranquillité jouisseuse et du statu quo social.

Voici comment ils écrivent leur histoire, *les Jaunes de France*, par la plume de *Pierre Biétry* :

« *Début des Jaunes.* - Aux premiers mois de 1901, une sourde mais profonde évolution s'accomplissait dans la classe ouvrière. Les meilleurs parmi ceux qui avaient favorisé, sinon implanté le syndicat socialiste faisaient un retour sur eux-mêmes, refusaient nettement de suivre plus longtemps les Jaurès, les Millerand et autres mauvais bergers dans leurs théories antinatio tout idéal et nettement révolutionnaires, au mépris des revendications légitimes et possibles. Nous avons vu trop d'infamies... Avec quelques camarades nous avons résolu de remonter ce courant et dans toute la France on vit s'édifier des syn *indépendants*. Avec la complicité d'un homme qui, sous prétexte d'organiser les Jaunes, fit un mal considérable à l'idée même du syndicalisme indépendant, les prédécesseurs de M. Combes mirent la main sur la direction intellectuelle du mouvement. Il y eût là de beaux jours pour M. *Lanoir* qui fut l'artisan de notre échec momentané. Bref, les événements, les constatations *journalières* nous imposèrent la certitude que non seulement M. *Lanoir* n'organisait et ne voulait point organiser le monde ouvrier, mais qu'il avait créé, grâce au concours aveugle de nos groupes et de nous gouvernement, le seul bénéficiaire. »

Biétry qui veut remplacer *Lanoir* à la tête du mouve connaître en nous révélant celui qui le gêne et à qui il semble dire: « A canaille, canaille et demie : ôte-toi de là que je m'y mette ! » Et il s'y est mis.

« Le premier congrès des *Jaunes* se tint à Saint-Mandé les 27, 28 et 29 mars 1902. M. *Lanoir* n'y présenta aucun programme professionnel. Il voulait simplement faire une cassure dans le syndicalisme et former uniquement. des groupes *antigrévistes* avec ces deux moyens d'exis subventions patronales. C'était tout, c'était peu, c'était rien ...

Biétry, après avoir *débarqué* *Lanoir*, son prédécesseur dans le mouvement jaune, entreprend de lui suc toute la réaction et de ses journaux, de M. Méline et de son groupe, de l'Association républicaine et de l'opinion publique des cléricaux et des patriotes.

Et ce bon *Biétry* nous apprend combien loyale fut sa démarche auprès du Président de la République, à l'Elysée, où, dit-il, M. Loubet traita de *misérables* les politiciens socialistes et ajouta, s'adressant aux délé avez entreprise a toutes mes sympathies ; je vous félicite de votre cou vous souhaite de tout mon cœur une grande réussite. » Venus de si haut, de tels encouragements furent profitables aux jaunes en général et à *Biétry* en particulier. Il devint le chef incontesté de la *Fédération des Jaunes de France*, avec un programme bien défini. Il devint aussi député de Brest, puis homme de grosses affaires aux colonies, dans l'industrie du caout histoire. L'ouvrier horloger *Biétry*, traître à tout et à tous, est mort après avoir été syndicaliste révolutionnaire, socialiste gues politicien, anti est mort, peut-on dire, comme il avait vécu : Jaune, jaune jusqu'au bout...

Les jaunes de cette époque n'ont pas empêché le syn d'avant-guerre, de marcher droit vers la révolution sociale. La guerre vint, hélas !

mais la révolution ne vint pas... Sous de multiples formes d'exercer leur action conservatrice et même régressive. Ils se font aujourd'hui l'auxiliaire du fascisme, tentative suprême du patronat de combat. Mais en dépit de leurs manœuvres, et de l'union sacrée, et de la dictature, le compromis social s'avère aussi précaire. Et vain apparaît toujours l'esprit et du Travail.

- Georges YVETOT.

Accueil

JAUNISSE n. f.

Pris dans le sens syndicaliste, la *Jaunisse* est une coloration malade de la peau. Un ouvrier est atteint de *jaunisse* quand, par manque de cœur, de loyauté ou de courage, il abandonne la cause qui est la sienne pour épouser celle des *Jaunes*, s'acheminant ainsi, à l'encontre de ses intérêts de classe, vers la bassesse et la servilité.

Les principes sur lesquels se basent les meneurs de la *Jaunisse* en France sont bien particuliers par les espoirs chimériques offerts à leurs adhérents et par les hypocrites promesses de paix sociale prévues à leur programme.

L'on en peut juger par les formules de *Jaunisse* émises:

1° Associations uniquement professionnelles, en dehors de la politique, d'ouvriers et de patrons ;

2° Refus absolu de profiter du droit acquis par les travailleurs de faire usage de la grève pour revendiquer mieux-être ou dignité ;

3° Hors de l'Etat, par l'entente des ouvriers et des patrons, par l'harmonie de leurs intérêts, mener les travailleurs à l'accession de la propriété.

Et voilà toute la profondeur et l'originalité du programme de la *Jaunisse*.

Ceux qui parlent ainsi d'associations uniquement professionnelles et de patrons savent qu'ils mentent aux associations professionnelles entre eux, par crainte des professionnels de leurs ouvriers. En outre, il a été démontré, au mot *Jaune*, que la seule entente qui exista entre patrons et ouvriers fut conclue avec les déserteurs de l'atelier et de la lutte ouvrière, avec les stipendiés du patronat, détachés de la cause ouvrière, et pactisant avec ses pires ennemis.

Quant à l'accession de la classe ouvrière à la propriété, le contraire au syndicalisme ouvrier que le pourrait être la thèse qui consisterait à faire croire aux peuples que l'accroissement des matériaux de guerre n'a d'autre but que la paix.

Le syndicalisme, qui tend à la transformation économique de la société bourgeoise et de perpétuer un règne d'injustice sociale et d'iniquité.

D'ailleurs, l'ouvrier rêve d'abord d'un salaire lui permettant de vivre en syndicat pour obtenir le privilège menteur de posséder de quoi paralyser à jamais son esprit de lutte, son action combative et revendicatrice.

La *Jaunisse* n'a pas de prise sur le véritable syndica

basée sur l'inconscience et l'abdication. Elle participe de la résignation et de l'abaisse

qui est à la base du régime. Son seul avantage est, d'une part, de rapporter à ceux qui s'en font les préconisateurs et les agents et de concourir à entretenir, d'autre part, la misère et l'infériorité des autres pour la plus grande satisfaction des privilégiés sociaux. Et ce n'est pas l'accession accidentelle - nous pourrions dire providentielle si ce mot ne jurait sous notre plume de mécréant - de quelques ouvriers aux biens convoités, l'élévation isolée de quelques unités sur le plan patronal qui solutionne l'état de défaveur et d'injustice du grand nombre. La jaunisse prolonge peut-être le capitalisme, mais elle ne sauve pas la masse besogneuse.

Elle ment aussi, la jaunisse, qui prétend se cantonner sur le terrain économique et mépriser politique et poli influents, sont là typiques. Leur histoire - faite par eux-mêmes - perpétuels accords, en incessantes et louches combinaisons avec le clergé, les royalistes, les industriels puissants et les politiciens tarés de toute nuance. Le mouvement jaune n'est qu'intrigue et dupli ouvriers » n'existent qu'à l'instant d'un coup à faire contre des travailleurs en grève. Ils n'ont rien de commun avec l'enthousiasme réel des syndicats sincèrement chrétiens comme l'ont été les sillonnistes, par exemple. La *jaunisse* n'a rien à voir avec un idéal. Elle n'a d'ailleurs pas d'action propre et se contente d'être à la remorque des groupements patronaux, d'obéir à leurs suggestions. Les meneurs, dans la « jaunisse », n'ont jamais été considérés par ceux-mêmes qui les employaient, leur versait l'argent de Judas, autrement que comme de sinistres individus, et par tous ceux qui les connaissaient autrement que comme des coquins méprisables.

La jaunisse n'a pas été autre chose qu'une affaire, une arme de diversion et de retard, maniée avec des pincettes par le patronat dont elle servait la cause. Il flotte à sa surface des éléments sincères, mais ses dessous sont d'infamie. Elle est une excroissance vénéneuse d'un système qui fait, pour se maintenir, flèche de tous bois et s'appuie sans vergogne sur la vénalité.

- G. Y.

Accueil

JÉSUITES n. m.

Les Jésuites! Un sujet bien usé, dira-t-on ? Et l'on affectera d'en rire et de passer à autre chose.

Notons simplement, pour l'instant, que les Jésuites ne sont pas étrangers à cet état d'esprit, qu'ils font tout pour le répandre et le maintenir, de même qu'ils ont répandu avec tant de succès les thèses sur l'anticléricalisme « périmé », considéré comme une « déviation », sur la religion « affaire privée », etc., etc. Désarmer toute opposition, afin d'avoir le champ libre, égarer les esprits, brouiller les cartes, ce sont des exercices où ils excellent. Nous le montrerons au cours de cet exposé, si rapide et si insuffisant qu'il soit.

Les Origines : Ignace de Loyola. - La Compagnie de Jésus a été fondée par l'Espagnol Iñigo Lopez de Recalde, devenu célèbre sous le nom d'Ignace de Loyola. Il est utile de donner quelques renseignements sur sa personne. Né à Loyola, en 1491, Ignace était, à l'âge de 23 ans, un jeune officier qui menait une existence très mondaine et même très dissipée. Il avait eu maille à partir avec les tribunaux de l'Ordinaire de Pampelune, pour avoir commis « d'énormes délits » pendant les nuits trop joyeuses du Carnaval. Il ne songeait nullement à devenir un ascète et encore moins un « saint » de la Sainte Eglise catholique et romaine...

En 1521, Pampelune étant assiégé par les troupes françaises, Don Ignace est grièvement blessé à la jambe. Il doit subir une opération pénible. Il était presque guéri, lorsqu'il s'aperçoit que sa jambe fracturée resterait plus courte que l'autre. Désolé, mais courageux, il n'hésite pas à briser lui-même sa jambe de nouveau, espérant par un traitement approprié la voir reprendre par la suite sa longueur primitive. Il endura de grandes souffrances, pendant de longs mois, mais n'en resta pas moins boiteux.

C'est au cours de cette inaction prolongée que son esprit fut attiré par les questions religieuses. Il se mit à lire des ouvrages de piété. D'autre part, devenu infirme, obligé de renoncer à la carrière militaire, désespéré d'abord, il cherche ensuite à orienter son activité dans une autre direction.

On le soigne à Manrèse. Il se retire souvent dans une grotte voisine, afin de méditer à son aise. C'est dans la grotte de Manrèse qu'Ignace recevra - de source divine ! - la révélation du nouvel ordre religieux qu'il est appelé à fonder. Il prétendra plus tard que les constitutions et les règles de cet ordre (la Compagnie de Jésus) lui ont été dictées ou inspirées directement par Dieu. C'est l'histoire de Moïse, de Mahomet et de tous les imposteurs qui ont parlé et agi, à travers les siècles, au nom d'une Révélation impossible à contrôler par les humbles humains...

Contentons-nous, pour l'instant, de remarquer ceci : si Loyola n'avait pas eu la jambe cassée à la guerre, il n'eût pas été visité par la grâce de Dieu et il n'aurait pas fondé l'Ordre des Jésuites.

Cette fondation, qui a joué un rôle si important dans l'histoire de la Catholicité, est donc simplement la conséquence d'un fait insignifiant en lui-même. Un jeune officier libertin se voit

contraint de renoncer aux gloires (!) de la guerre et aux joies mondaines, il tombe dans la dévotion, sincère ou non. Et plus tard, ne voulant pas rester inactif, il cherchera le succès et la satisfaction de ses ambitions dans une autre direction que celle qu'il avait primitivement adoptée...

Son instruction était nulle. A 33 ans, il était complètement ignorant et dut se mettre à étudier - avec une rare volonté, il faut en convenir.

Il avait le don d'une parole entraînante et il semble avoir exercé une incontestable influence sur ceux qui l'entouraient et le suivaient.

Ignace rêvait donc d'organiser un nouvel ordre religieux, une sorte de phalange militaire (son tempérament autoritaire l'y disposait), destinée à venir à la rescousse de l'Eglise romaine, combattue de tous côtés.

Luther venait de se dresser, en révolté, devant la papauté et ses trafics. La réforme protestante s'infiltrait partout et faisait des progrès inquiétants. Les papes offraient à Rome un spectacle peu édifiant et Ignace lui-même, parlant de Rome dans une lettre, écrit qu'elle est « vide de bons fruits, abondante en mauvais ». Plus tard, les Jésuites se flatteront d'avoir sauvé l'Eglise catholique.

Ignace se met donc à l'œuvre, mais il se heurte à de nombreuses difficultés. Avant 1543, avant même que ses projets soient venus à maturité, il avait déjà eu 8 procès devant les tribunaux ecclésiastiques et l'Inquisition - laquelle s'inquiète de ses menées. Il parvient à échapper à ses griffes, mais il doit quitter l'Espagne, car les Inquisiteurs lui rendent toute activité impossible.

Loyola vient donc en France, et c'est à Montmartre qu'il fondera (le 15 août 1534) l'ordre de la Compagnie de Jésus. Ses collaborateurs sont peu nombreux. Les Jésuites sont sept, en tout : 5 Espagnols, 1 Portugais, 1 Savoyard. Pas un Français. Et par la suite, jamais un Français ne sera général des Jésuites. Pleurez, patriotes inféodés au cléricisme !

Origines musulmanes du Jéuitisme. Fondée en 1534, la Compagnie est approuvée par le pape Paul III dès 1540. Le Vatican semble avoir compris bien vite tout le parti qu'il pourrait retirer d'une semblable milice, à condition, bien entendu, qu'elle lui fut entièrement subordonnée (ce qui n'a pas toujours été le cas, par la suite). Dominicains et Franciscains, autorisés naguère par Innocent III, n'avaient-ils pas rendu de signalés services à l'Eglise dominatrice et ne pouvait d'aussi grands de la nouvelle Compagnie ?

Certains écrivains ont discuté la question de savoir si Loyola fut un *imposteur* ou un *fou*. Personnellement, je n'hésite pas à adopter la première solution. Ambitieux, voulant jouer un rôle important, Ignace a joué la comédie de Manrèse et a monté très adroitement toute son affaire.

On a prétendu qu'il s'était inspiré d'une secte musulmane, les Haschischins (dont on a fait les Assassins), qui prenaient du *haschisch*, pour se mettre dans un état spécial. Loyola remplaça le haschisch par le mysticisme poussé jusqu'à l'exaltation et les résultats furent identiques.

Le chef des Haschischins ou Ismaéliens, Hassan ibn Sabbah (1056-1124), devint célèbre sous le nom de « Vieux de la Montagne ».

Muller avait déjà relevé « l'étrange analogie théorique et pratique des deux obéissances : celle des Jésuites et celle des Khouans » (cité par l'abbé Mir).

L'ex-abbé Victor Charbonnel publia en 1899, dans la *Revue des Revues*, une intéressante étude sur les origines islamiques de la Compagnie de Jésus. Certains rapprochements de textes sont curieux :

TEXTES MUSULMANS

Tu seras entre les mains de ton cheikh comme entre les mains du laveur des morts (*Livre de ses appuis*, par le cheikh Sisnoussi, traduction de Colas ; livre *antérieur* aux *Exercices* et aux *Constitutions d'Ignace*).

Les Frères auront pour leur cheikh une obéissance passive ; ils seront entre ses mains comme le cadavre aux mains du laveur des morts. (Dernières recommandations dictées à son successeur par le Cheikh Ali-el-Djernal, de la Congrégation du Derquaonas).

TEXTES DE LOYOLA

Que ceux qui vivent dans l'obéissance se laissent conduire par leur supérieur, comme le cadavre qui se laisse tourner et manier en tous sens (*Constitution* de la Compagnie de Jésus, 6^e partie, chap. 1).

Je dois me remettre aux mains de Dieu et du supérieur qui me gouverne en son nom, comme un cadavre qui n'a ni intelligence ni volonté. (Dernières recommandations dictées par Ignace de Loyola peu de jours avant sa mort). Bartoli, *Ignace de Loyola*, II, p. 524.

Les Maures avaient laissé en Espagne des traditions nombreuses et toute une littérature. Il est vraisemblable, par conséquent, que Loyola ait eu connaissance de ces principes autoritaires et qu'il se les soit appropriés.

Premières difficultés et premiers succès. - En formant sa milice sur cette base tyrannique, on ne peut affirmer qu'Ignace avait prévu toutes les fautes et tous les crimes qui s'ensuivraient (certains de ses successeurs, tels que Lainez et Salmeron, ont d'ailleurs accentué encore ses tendances). Mais cet ancien officier, au tempérament dominateur, comprenait qu'il lui était nécessaire de subordonner étroitement ses affidés pour arriver au but poursuivi.

Dès l'origine de la Compagnie, Ignace se heurte à la jalousie des autres congrégations, lesquelles voient d'un oeil hostile surgir une concurrence qui menace d'être redoutable. Les Augustins et les Dominicains la combattent âprement, mais les « enfants d'Ignace » vont se défendre avec énergie et par tous les moyens.

Le 17 avril 1541, Ignace est solennellement reconnu comme Général de la Compagnie. Il le restera jusqu'à sa mort (Rome, 1556).

Le pape Paul IV lui-même prit ombrage de la Compagnie et tenta de modérer les ambitions envahissantes de ses dirigeants. Ignace était alors malade, à l'agonie ; il ne put organiser la résistance, mais il chargea son successeur Lainez de le faire à sa place.

Peu de temps après la mort d'Ignace, le pape Paul IV mourut à son tour, en effet, et *miraculeusement*. Ses neveux (dont l'un était cardinal) furent jetés en prison et livrés au bourreau. Les crimes qui leur étaient reprochés étaient pourtant communs à toutes les familles des papes qui se succédaient alors sur le trône de saint Pierre, donnant au monde le spectacle des pires immoralités et des crimes les plus éhontés. La Compagnie, non seulement était vengée, mais elle avait montré sa puissance. D'ores et déjà, elle est décidée à se frayer la voie, sans hésiter sur le choix des moyens à employer.

Sur son lit d'agonie, Ignace fait déployer une carte du monde, sur laquelle les établissements des Jésuites sont marqués en rouge. Le P. Bobadilla les lui indique : 12 provinces ; 100 maisons ou collèges ; des milliers de membres répandus partout. Ce résultat avait été réalisé dans une courte période de 16 années seulement.

En 1609, c'est-à-dire 53 ans après sa mort, Ignace sera béatifié et sa Compagnie, continuant de grandir, comprendra 33 provinces (au lieu de 12), 356 maisons ou collèges (au lieu de 100) et plus de 11.000 membres...

Nos sources. - Nous allons à présent étudier, successivement, le fonctionnement de la Compagnie, son esprit, ses principes, son œuvre - à travers l'histoire, empruntant les éléments de notre récit à toutes les sources impartiales et véridiques.

Il existe, on s'en doute, un grand nombre d'ouvrages rédigés à la gloire de l'illustre Compagnie. Ils suintent le mensonge à toutes les lignes et ils dénaturent les faits d'une façon systématique.

Le pape Clément XIV (qui prononça la dissolution des Jésuites) a pu dire avec raison que c'était *l'orgueil* qui avait perdu la Compagnie. Les Jésuites se sont grisés de leurs succès. Ils ont mis leur Compagnie au-dessus même de l'Eglise.

Le P. Suarez dit « qu'un procès instruit, en demeurant dans son humble état, est plus utile à l'Eglise que s'il avait accepté un évêché ».

Le P. Lainez (qui succéda à Ignace), dans une lettre adressée à toute la Compagnie, déclare que « ni parmi les hommes, ni parmi *les anges eux-mêmes*, on ne saurait rencontrer un plus sublime office (que le leur) »...

Les sombres Jésuites se croient donc supérieurs aux anges eux-mêmes. C'est de la prétention.

« La Compagnie surpasse l'Eglise, tant parce qu'elle est le monument qui a révélé à la terre les merveilles du Christ, que par les prérogatives singulières qu'elle octroie et décerne à ses fils. Dans l'Eglise, le bon grain est mêlé à l'ivraie, et beaucoup y sont appelés, peu sont élus ; il n'en est pas de même pour la Compagnie, où tout est choisi, limpide, pur et exquis... Les missionnaires de la Compagnie sont des Hercules, des Samsons, des Pompées, des Césars, des Alexandres. Tous les Jésuites en général, sans aucune exception, sont des lions, des aigles, des foudres de guerre, la fleur de la milice de l'Eglise. Chacun d'eux vaut une armée... Saint Ignace dépasse et surpasse tous les fondateurs d'ordres religieux. C'est lui qui s'est le plus rapproché du Christ. Il a vu intuitivement la Divine Essence. En fondant la Compagnie, il a fondé pour la seconde fois l'Eglise. Sa conversation avait un si divin attrait que les habitants du Ciel descendaient sur la terre pour l'écouter... » Ces éloges grotesques (qui frisent souvent l'hérésie, au surplus) semblent l'œuvre d'un farceur ou d'un fumiste. Ils sont pourtant extraits d'un livre fameux : *Imago primi sæculi Societatis Jesus*, publié en Belgique pour célébrer le centenaire de l'Institut, gros volume de plus de 1.000 pages, rempli d'apologies aussi ridicules que celles-là. Les Jésuites sont d'ailleurs coutumiers du fait et ils ont toujours publié ou fait publier sur la Compagnie des ouvrages dithyrambiques... de mauvais goût. Leurs historiens emploient la même méthode et le fameux Créteineau-Joly, l'historien le plus connu de la Compagnie, a laissé un gros ouvrage dont nous ferons bien de nous méfier, car « à force de compliments et d'enthousiasme, il devient un outrage à la vérité » (Abbé Miguel Mir).

Je retiendrai cependant les livres des Pères de Ravignan et Du Lac, où nous trouverons des aveux très précieux, ainsi que celui de Schimberg, si favorable à la Compagnie.

Je laisserai de côté les livres de Boucher, Arnould et autres auteurs intéressants et *courageux* (tels que Michelet et Quinet) que l'on ne manquerait pas de récuser comme tendancieux. Semblable reproche ne peut être fait aux ouvrages si documentés et si impartiaux de Bœhmer, de Wallon, de

l'abbé Mir, d'I. de Récalde, etc.

Ce dernier nom m'oblige à ouvrir une parenthèse. Derrière ce pseudonyme (Récalde est le nom du village où naquit Ignace de Loyola), se cache la personnalité d'un très savant et très éclairé Jésuite, sorti de la Compagnie, qui lui a consacré une série d'ouvrages de premier plan : le bref *Dominus ac Redemptor* ; les *Ecrits* des Curés de Paris ; une histoire du Cardinal jésuite Bellarmin, et surtout la traduction de *l'Histoire Intérieure de la Compagnie de Jésus*, de l'abbé Mir.

L'abbé Mir, de l'Académie royale espagnole, entré tout jeune dans la Compagnie, en sortit à la suite de démêlés politiques et publia en 1913 sa remarquable *Histoire Intérieure*. Il y garde un ton très mesuré, il respecte les autorités ecclésiastiques et les croyances et il se défend d'attaquer, aussi exagérément que certains l'ont fait : « un Institut qui, à certains égards, mérite le respect. » Je ne partage pas du tout ce respect, mais je m'incline devant la probité et la modération de l'abbé Mir. Il s'est basé uniquement sur des pièces officielles et des documents historiques irréfutables. Il a eu en mains « par des voies assez extraordinaires », une collection de pièces provenant des archives du Tribunal suprême de l'Inquisition et d'autres documents, tirés de l'antique couvent de San Esteban, à Salamanque. L'ouvrage de l'abbé Mir est donc une mine incomparable de documents et de textes. Il a été traduit en français par M. de Récalde. Malheureusement le premier volume est seul paru (en 1922) (l'ouvrage complet doit former trois gros volumes de 600 pages chacun). Je me suis rendu tout récemment chez l'éditeur, qui m'a déclaré que les autres volumes ne paraîtraient jamais, qu'il était sans aucune nouvelle de M. de Récalde et qu'il ignorait même s'il n'était pas mort... Ce serait un « miracle » de plus à l'actif de la fameuse Compagnie ! Le mystérieux assassinat du Jésuite de Parédès, survenu il y a quelques mois, n'est pas fait pour nous tranquilliser, car nous savons que les Jésuites, lorsqu'ils y ont intérêt, ne reculent devant aucun moyen d'action. A moins que M. de Récalde ait été amené à faire sa soumission et à faire au bercaïl jésuite une rentrée repentante.

J'utiliserai donc, indépendamment d'un grand nombre d'autres auteurs, le livre de l'abbé Mir, en regrettant toutefois que sa publication - si fâcheuse pour la noire cohorte ! - ait dû être interrompue (petit fait qui en dit long sur la force que possèdent encore ces gens-là...).

Les raisons du succès de la Compagnie. - Ces raisons servilité des membres, d'abord ; habileté des tactiques, ensuite. Mais tout à l'origine, il a fallu que les Jésuites, pour supplanter les autres ordres religieux, déploient une intelligence toute particulière.

Par sa bulle de 1540, le pape Paul III avait décidé que la Compagnie ne devrait pas grouper plus de 60 membres. Mais, dans la bulle suivante (1543), cette condition ne figure déjà plus. Les ambitions jésuites ne pouvaient accepter d'être ainsi limitées plus longtemps.

Il en fut de même pour la Pauvreté. Au début, ils ne vivent que d'aumônes et n'acceptent aucun honoraire, pas même pour les messes qu'ils célèbrent. Grande colère chez les autres religieux, en voyant leurs clients les abandonner pour donner la préférence aux Jésuites - si désintéressés !

En 1554, l'évêque de Cambrai va jusqu'à menacer les Jésuites de les mettre en prison parce qu'ils persistent à refuser toute rétribution pour leurs services, ce qui faisait injure aux curés et autres religieux (car ces derniers acceptaient des honoraires, cela va sans dire !).

Cela ne dura pas. Les Jésuites faisaient tout simplement du « dumping » pour chiper la clientèle de leurs concurrents. Lorsqu'ils auront réussi, lorsqu'ils seront connus et recherchés, ils se départiront de leur primitive sévérité. Et cette Compagnie, que l'on voulait mettre en prison parce qu'elle refusait de prendre de l'argent, deviendra, au bout de quelques années seulement, plus riche à elle seule que les Bénédictins et les Dominicains réunis.

Le P. Nectoux écrira plus tard (1765) : « Je nourris l'intime conviction que notre Compagnie ne peut tenir, sans préjudice, cachés ou amoncelés dans ses coffres, *tant de millions...* Je crains tout pour notre très aimée Société, si elle ne fait pas les œuvres qu'elle devrait. »

Depuis le pape Jules III, qui leur avait permis d'acquérir les biens nécessaires à leurs collègues, les continuateurs d'Ignace avaient fait du chemin.

Ils ont évolué sur bien d'autres points et souvent même en violation des lois même de l'Eglise. Le P. Lancicio énumérait, dès le début du XVII^e siècle, 58 points sur lesquels la Compagnie s'écartait du droit commun. « Aujourd'hui, il y en a bien davantage », constate mélancoliquement l'abbé Mir.

Il y a pourtant un point sur lequel les Jésuites n'ont pas varié ; je veux parler de l'animosité et de la jalousie qu'ils ont toujours montrées envers les autres moines et congréganistes. Ils ont toujours cherché à grandir et à développer la Compagnie en rabaissant et en dépouillant les ordres concurrents - qui finirent par les détester cordialement... et par les craindre.

Le P. Ribadeneira raconte qu'un Jésuite fut un jour réprimandé vertement et puni par saint Ignace. Pourquoi ? En causant avec un jeune novice, il lui avait vanté incidemment les vertus d'un certain frère *franciscain*. Quand Ignace l'apprit, il se montra furieux : « N'y a-t-il donc pas dans la Compagnie des exemples de ces vertus-là ? » Et il interdit au Jésuite en question d'adresser désormais la parole aux novices.

Pour développer cet « esprit de corps », ce dévouement absolu à la Compagnie, on cachait soigneusement aux novices tout ce qui émanait des autres ordres et même la vie des saints non Jésuites. Le mot d'ordre était de mettre toujours la Compagnie au-dessus de tout.

Dans les Constitutions, on a compté que la célèbre formule A. M. D. G. (*Ad majorem Dei Gloriam* : Pour la plus grande gloire de Dieu) revient 242 fois. Mais une autre formule revient plus souvent encore : « Pour le bien (ou pour le plus grand bien) de la Compagnie. » Pour les Jésuites, c'est d'ailleurs la même chose, et la gloire de Dieu n'est pas séparable de la grandeur de leur Compagnie !

Rapide histoire de la Compagnie en Europe. - Les Jésuites ne tardèrent pas à mettre la main sur l'éducation (nous en reparlerons plus loin) et, à force d'intrigues plus ou moins sournoises, ils se développèrent tant et si bien, qu'un siècle seulement après la fondation de la Compagnie, sa bannière flottait sur le monde entier.

Leurs luttes contre la royauté française sont connues. Ils s'imposèrent en France par l'assassinat et se développèrent surtout sous le règne de Louis XIII, après le meurtre de Henri IV. Mais Richelieu, jaloux de son autorité, résista cependant à leurs exigences. Ils avaient déchiré la France en alimentant les guerres et les complots de la Ligue. Ils exciteront la répression contre les huguenots. Ils engageront contre le Jansénisme une lutte sans merci. (On connaît, sans qu'il soit utile de s'y attarder, la querelle de l'abbé Quesnel, les controverses de Port-Royal et du grand Arnaud, l'histoire de la bulle *Unigenitus* et les disputes fastidieuses sur le libre arbitre, la grâce divine, etc.).

Contempteurs du pouvoir quand ils n'en étaient pas les maîtres (allant même jusqu'au régicide, comme nous le verrons), ils deviennent les serviteurs et les apologistes de l'autorité royale absolue, dès qu'ils y ont intérêt.

C'est d'ailleurs sous le règne de Louis XIV qu'ils arrivent à l'apogée de leur puissance. Leur

platitude à l'égard du « grand roi » ne connaît pas de limites. Le P. Daniel écrit une *Histoire de France* (qui lui valut faveurs et pensions) dans laquelle il va jusqu'à glorifier, pour plaire à Louis XIV, les bâtards royaux (doublement adultérins, pourtant) et à soutenir leurs prétentions. Les Jésuites n'avaient pas d'épithètes assez louangeuses pour célébrer le roi, qui, devenu vieux, était entre leurs mains le plus docile des instruments.

A cette courtoisie, ils joignaient le conservatisme social le plus outrancier. Tout était parfait dans le royaume de France ; il n'y avait rien à réformer et il ne fallait toucher à quoi que ce soit.

La révocation de l'Edit de Nantes est leur œuvre, en grande partie. Dans leur collège de Louis-le-Grand, ils organisèrent une fête pour célébrer le « Triomphe de la Religion » glorifiant le roi d'avoir détruit plus de 1.600 temples protestants, le comparant à Dieu en personne, « pour sa rapidité à frapper l'hérésie ». Dans leurs collèges de province, feux d'artifices, cavalcades, représentations théâtrales et réjouissances de toutes sortes furent organisés. Jamais satisfaits, ils reviendront à la charge quelques années plus tard et demanderont de nouvelles rigueurs contre la « secte calviniste expirante ».

Louis XIV, gouverné par ses confesseurs jésuites (Le Tellier, La Chaise) est leur jouet. A sa mort, la Compagnie groupe 20.000 Jésuites et 1.390 établissements. Jamais elle n'a été aussi puissante.

Sous la régence, ils continuent et ils ont soin de munir Louis XV d'un confesseur jésuite. Néanmoins, ils ont trop abusé, trop exagéré. Les protestations s'élèvent de toutes parts contre leurs exactions et l'heure du déclin est proche.

La Chalotais dresse contre eux des Conclusions qui font un bruit considérable. On l'enferme (1765) puis on l'exile. Mais la vérité poursuit son chemin. Des rangs même du clergé et de l'épiscopat, des critiques se font entendre et l'on demande à la Papauté de prendre enfin des mesures contre cette secte néfaste.

C'est à ce moment que Voltaire écrivait à La Chalotais : « Vous avez rendu, Monsieur, à la nation, un service essentiel en l'éclairant sur les Jésuites. Vous avez démontré que des émissaires du pape, étrangers dans leur patrie, n'étaient pas faits pour instruire cette jeunesse. »

Nous dirons aussi quelques mots de leurs méfaits dans les autres pays d'Europe.

Ils ont déchiré le Portugal (qui les avait pourtant accueilli en premier lieu, lors de leur fondation, et qui avait assuré leur réussite et leur fortune dans les Indes). Ils poussèrent l'Espagne à s'emparer du Portugal (le pays fut conquis par le féroce duc d'Albe). D'horribles massacres furent commis, mais le pape donna son absolution à Philippe II, bien que des milliers de prêtres et de moines portugais aient été mis à mort (1580).

Le Portugal retrouve son indépendance en 1640 - et les Jésuites (ils ont toujours un pied dans chaque camp) l'y aident. Mais ils ne devaient plus y retrouver leur ancienne faveur, car on les avait vus à l'œuvre. Le ministre Pombal chercha même à s'en défaire. Alors, ils essaient d'assassiner le roi, qui voulait garder Pombal (ce dernier, après la mort du roi, finira dans la disgrâce et la misère).

Ils ont appauvri et émasculé la Pologne d'une façon irrémédiable. (« Aucun Etat n'a subi dans son développement l'influence des Jésuites d'une manière aussi forte et aussi malheureuse que la Pologne », a dit Bochmer). Ce pays n'est-il pas resté, aujourd'hui encore, inféodé au Jésuitisme le

plus tyrannique ?

En Bohême, ils persécutent (après la guerre des Hussites) toute tentative faite pour ressusciter la langue tchèque et se font les complices de la tyrannie allemande.

L'archiduc d'Autriche Ferdinand, leur créature, élevé par eux, n'ira-t-il pas jusqu'à dire : « J'aime mieux régner sur un pays ruiné que sur un pays damné. » Et il persécuta et chassa les protestants de ses Etats (1598).

M. Schimberg (qui n'était pas de la Compagnie mais qui l'aimait beaucoup) raconte qu'à Schlestadt, les Pères avaient obtenu un arrêté interdisant aux cabaretiers de servir à boire dès que la cloche de l'église avait sonné. Il n'est pas nécessaire d'aller si loin chercher de tels exemples, car en France même on agissait de façon identique. J'ai trouvé récemment à Chaumont un règlement permanent général de police dont l'article 6 dit : « Il est défendu aux hôteliers, aubergistes, cabaretiers, logeurs et cafetiers de tenir leurs établissements ouverts pendant les offices les dimanches et jours de fête reconnus par la loi. » Cet arrêté est basé sur la loi du 18 novembre 1814 (article 3) et l'on y reconnaît la pure inspiration des Jésuites, qui devait, sous la Restauration, se manifester si brillamment (*Le Républicain de la Haute-Marne*, 15 novembre 1851, - ledit arrêté était encore appliqué en certains endroits à cette époque !).

Les Jésuites ont approuvé l'extermination des Vaudois (Savoie) par le fer et par le feu « comme une œuvre sainte et nécessaire » (Bochmer).

Ils ont ensanglanté l'Irlande et l'Angleterre, les Pays-Bas, la France, le Portugal, la Pologne. Ils ont asservi et ravagé les Indes, le Japon, la Chine, le Paraguay, le Mexique. Partout où ils ont pu pénétrer, ce fut pour accomplir une œuvre odieuse de domination et de mort.

Les Jésuites en Asie. - L'un des premiers collaborateurs d'Ignace, François Xavier, était un homme intrépide et intelligent, dévoué et actif, aimant les courses aventureuses. Ignace l'avait connu professeur de philosophie au Collège de Beauvais. Il en fera un missionnaire et l'enverra conquérir à la Compagnie les contrées lointaines d'Asie.

Grâce à l'appui du gouvernement portugais, qui facilita ses entreprises et le protégea militairement, François Xavier parcourut les Indes en tout sens pendant plusieurs années, convertissant les « idolâtres » par dizaines de milliers et les baptisant à « tour de bras », Conversions des plus superficielles, comme nous le verrons.

Xavier créa l'Inquisition dans les Indes et doit être regardé, par conséquent, comme responsable des brutalités qu'elle commit. Plusieurs peuplades, réfractaires au christianisme, furent massacrées par les conquérants portugais, dont saint François Xavier (car l'Eglise en a fait un saint) était l'auxiliaire.

Il passe ensuite dans l'Ile de Ceylan, où ses prédications eurent encore le triste résultat de faire couler des fleuves de sang.

Pour arriver à ses fins, il employait tous les moyens.

Par exemple, il écrit au roi du Portugal pour lui demander de punir et de révoquer certains gouverneurs des Indes qui le secondaient trop mollement. Il recommande à ses Jésuites, lorsqu'ils arrivent quelque part, de se renseigner sur les mœurs, le commerce, les vices régnants, etc. « La connaissance de toutes ces choses étant très utile », ajoute-t-il. La Compagnie a toujours su gouverner les hommes, en effet, en exploitant leurs vices, leurs faiblesses et leurs appétits.

Après une incursion à Malacca, il arrive au Japon, où il pénètre grâce à l'appui d'un criminel,

qui le guide clandestinement. Il y reste deux ans, sans avoir obtenu de grands résultats, mais ayant préparé le terrain pour ses continuateurs.

Il meurt le 2 décembre 1552, en vue des rivages de la Chine (sans y avoir pénétré), âgé de 46 ans, après avoir parcouru l'Asie pendant 10 années.

(En 1612, on exhumera son corps et l'on en détachera un bras, sur l'ordre du général jésuite Aquaviva. Cette relique se trouve encore à Rome. Il y a 2 ou 3 ans, on la transporta à travers l'Espagne et l'Italie, afin de l'offrir à la vénération des fidèles. En plusieurs endroits, il en résulta des scènes de fanatisme écœurant et même des bousculades violentes, - ce qui prouve que les plus grossières superstitions sont encore enracinées profondément dans l'humanité).

J'ai dit plus haut que les conversions obtenues par les Jésuites étaient superficielles. En effet, ils se contentaient d'obtenir une adhésion de principe, sachant bien que, s'ils avaient voulu faire pénétrer intégralement les conceptions chrétiennes dans les cerveaux, ils n'auraient converti personne - et leur influence politique et sociale n'aurait pu se développer, par suite, aussi rapidement qu'elle le fit. Ils accommodèrent donc les dogmes chrétiens aux cultes locaux, afin de les faire accepter des « idolâtres ». On pourrait citer des exemples bien amusants de ces accommodements. Ils allèrent jusqu'à écrire, pour les Japonais, une histoire spéciale de Jésus-Christ, tout à fait différente de celle qui est enseignée dans nos pays par l'Eglise. Leurs exagérations furent si grandes qu'il y eut des plaintes et des enquêtes et que le Vatican fut obligé de sévir. Les rites malabares (Inde) et les rites chinois furent condamnés solennellement par Rome en 1645 - ce qui ne veut pas dire que les Jésuites les abandonnèrent totalement et immédiatement.

En attendant, ils avaient trouvé le moyen de rafler, non seulement dans les Indes, la Chine, mais le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, d'immenses richesses. Selon leur habitude, ils avaient concurrencé terriblement les autres ordres religieux ; ils obtinrent même du pape Grégoire XIII une bulle leur accordant l'exploitation exclusive des Missions au Japon. Il est vrai que cette bulle outrancière, qui fermait la porte aux religieux autres que les Jésuites, fut révoquée par les successeurs de ce pape trop docile.

Par leurs intrigues, les Jésuites troublèrent profondément le Japon. Ils contribuèrent à la révolte du roi d'Arima, qui fut décapité (tandis que le P. Morejon, qui avait tout conduit, parvenait à s'échapper). Ils entretenirent les discordes intérieures, car ils en tiraient profit et chaque année ils envoyaient en Europe plusieurs vaisseaux entièrement chargés des produits les plus rares et de richesses inestimables. Ils annonçaient alors, avec fracas, que les chrétiens étaient plus de 100.000 au Japon. C'était du bluff, mais ils commirent tant de méfaits que l'esprit public finit par se monter contre eux et que des persécutions s'ensuivirent. Elles furent sanglantes. Pour la seule année 1590, les Jésuites donnent avec orgueil le chiffre de 20.570 martyrs chrétiens au Japon. Il faut espérer que ce chiffre est faux, car si la persécution avait atteint de pareilles proportions, toute la honte en rejaillirait sur la Compagnie de Jésus, qui en fut la véritable responsable par ses agissements provocateurs.

Quoi qu'il en soit, les Jésuites furent expulsés du Japon et en 1638 il n'y restait plus un seul chrétien. Le succès de l'Evangile avait été de courte durée et la parole du Christ d'amour et de bonté avait fait là comme ailleurs, beaucoup plus de mal que de bien.

J'ai dit que François Xavier était mort avant d'entrer en Chine. Ses successeurs furent plus heureux, mais ils durent surmonter bien des difficultés, car les Chinois se méfiaient énormément des Européens - en quoi ils n'avaient pas tort.

Le P. Ricci, très adroitement, sut vaincre les préventions chinoises ; il s'assura les bonnes grâces de l'empereur en réparant ses horloges (*sic*). Il était médecin, mécanicien, astronome, astrologue, horloger, et j'en passe. Les Jésuites surent se rendre utiles par de multiples talents et les Célestes, facilement émerveillés, leur laissèrent prendre pied dans la place. Le P. Cofler prédit l'avenir (merveilleux) d'un fils de l'Empereur et gagne ainsi ses faveurs. Plus tard, le P. Verbiest installe une fonderie de canons - tous les métiers leur sont bons pour arriver à leurs fins. Cela ne va pas sans vicissitudes, le P. Schall faillit être exécuté pour son avidité, les persécutions commencent (la Compagnie possède alors en Chine 151 églises et 38 résidences). Les chrétiens chinois ne sont chrétiens que de nom et continuent à participer à toutes les cérémonies païennes. Les Jésuites leur permettent même d'épouser leurs propres sœurs. Le pape Innocent X les blâme et leur ordonne de prêcher le dogme catholique dans son intégrité ; ils n'en tiennent aucun compte.

L'envoyé du pape, le cardinal de Tournon, fut même maltraité par eux. Ils excitèrent le gouvernement chinois contre lui et le firent expulser. Le malheureux vieillard mourut, prisonnier en quelque sorte des Jésuites, qui ne voulaient pas laisser revenir en Europe - et pour cause - un témoin aussi gênant de leurs turpitudes et de leurs crimes.

Avant de mourir, le cardinal de Tournon écrivit une lettre accablante contre eux. En voici un passage :

« On n'apprendra qu'avec horreur que ceux-là mêmes qui devaient naturellement aider les pasteurs de l'Eglise, les aient provoqués et attirés aux tribunaux des idolâtres, après avoir pris soin d'exciter contre eux la haine dans le coeur des païens et engagé les païens à leur tendre des pièges et à les accabler de mauvais traitements... »

Furieux de la désobéissance et de l'obstination des Jésuites, le pape Innocent XIII se disposait à prendre des mesures contre eux. Mais il mourut subitement... et providentiellement.

L'entreprise jésuitico-chrétienne se termina en Chine aussi piteusement qu'au Japon, après avoir fait couler, bien inutilement, des fleuves de sang.

Amérique du Nord. - Les Jésuites s'installèrent en Floride en 1566 avec les Espagnols, mais ils n'y firent pas grand-chose. Les Indigènes y étaient trop hostiles, ainsi que dans toute l'Amérique du Nord.

Ils obtinrent quelques résultats au Canada cependant, où ils exploitèrent de leur mieux les Indiens. Pour leur être agréable, Richelieu interdit aux protestants d'aller s'installer au Canada. Les exilés huguenots portèrent donc leur intelligence et leur puissance de travail dans les colonies anglaises et chez divers peuples plus accueillants (Hollande, Prusse, etc.).

Bochmer signale une conséquence peu connue de cet ostracisme. La France perdit en effet le Canada, qui lui fut ravi par l'Angleterre, parce que l'émigration française y était insuffisante. Les Jésuites, qui avaient éloigné du Canada les protestants français, sont donc responsables de la perte de cette belle colonie. Encore un « bon point » pour le patriotisme échevelé de l'Eglise !

Les Dominicains étaient solidement installés au Mexique, ce qui n'empêcha pas les Jésuites d'y pénétrer à leur tour. L'Espagne y régnait par le fer et par le feu et elle y écrivait une des pages les plus sanglantes de l'histoire chrétienne - qui en compte pourtant de nombreuses. Les fils de Loyola se spécialisèrent dans le négoce et les affaires de banque, dont ils tirèrent d'immenses revenus. A la Martinique, les Jésuites possédaient plus de quatre millions en biensfonds. (Bochmer).

Amérique du Sud. - Ils furent plus heureux encore en Amérique du Sud. Dès 1550, ils débarquèrent à San Salvador (Brésil) et ils s'y développèrent selon leurs habituels procédés.

« J'ai trouvé, disait don Juan de Palafox, dans une lettre qu'il écrivait au Pape (1647), entre les mains des Jésuites presque toutes les richesses, tous les fonds et toute l'opulence de l'Amérique méridionale. »

Mais c'est particulièrement au *Paraguay* que nous allons les voir à l'œuvre.

Ils y arrivent en 1549, avec les Portugais, et se répandent dans le pays, descendant les cours d'eau en jouant de la musique, afin d'attirer et d'appriivoiser les indigènes candides - et inoffensifs. Ce pays, riche et fertile, était habité en effet par les Guaranis, race peu belliqueuse et sans énergie, que nos « Loyalistes » vont pouvoir manipuler à souhait. Jamais leurs méthodes déformatrices ne trouveront pareil terrain d'élection.

Il s'est trouvé des esprits avancés pour soutenir que les Jésuites avaient été au Paraguay les précurseurs du socialisme et du communisme. Quelle erreur pernicieuse ! En réalité, il n'y a rien de plus opposé au communisme égalitaire que cette oppression savante, foulant aux pieds l'individu et organisant l'esclavage de la masse au profit d'une minorité de parasites. (Il ne faut pas confondre l'organisation jésuitique du Paraguay avec celle de l'ancien Pérou. Celle-ci se rapprochait du système d'Henry George. Les chefs de famille possédaient la terre individuellement, mais ils ne pouvaient l'aliéner. Les pâturages, les forêts, les eaux d'irrigation étaient collectifs et le système péruvien se rapprochait beaucoup de celui qui est préconisé par la Ligue pour la Nationalisation du sol, dont nos bons amis Soubeyran et Daudé-Banal sont les ardents protagonistes en France. Entre ce système équilibré et humain et celui des Jésuites exploiters, il n'y a absolument rien de commun).

Les Jésuites occupèrent au Paraguay une superficie de 180.000 kilomètres carrés. Ils y installèrent une trentaine de *réductions*, ou villes indiennes, groupant chacune plusieurs milliers d'habitants

La vie des indigènes était réglée de la façon la plus méticuleuse. Tout se faisait au son de la cloche : le réveil, les repas, le coucher. La population tout entière était soumise à une discipline monastique abrutissante et avilissante.

Les indigènes devaient se prosterner au passage des Révérends Pères Jésuites, véritables dieux et rois, et ne pouvaient se relever que lorsque leurs maîtres étaient partis.

Les Guaranis étaient occupés aux travaux les plus divers : jardinage, briqueterie, fours à chaux, travail des peaux, culture du tabac, du coton, du thé, de la canne à sucre, etc. Les Jésuites ne cherchaient nullement à civiliser l'indigène, mais à l'exploiter. Aussi l'évolution des Guaranis fut-elle retardée de plusieurs siècles et sont-ils demeurés, aujourd'hui encore, parmi les races humaines les plus rétrogrades. Il est vrai que les *réductions* rapportaient aux Jésuites plus de deux millions par an. (Bochmer).

Leur seul collège de Buenos-Aires soutirait au public 12.000 pesos-or par an, avait 600 esclaves et des propriétés plus vastes que celles du roi de Sardaigne (Bernard Ibanez de Echevarri). Le collège de Cordoba était plus riche encore et possédait 1.000 esclaves. Aussi l'abbé Mir écrit-il : « On peut conjecturer que les richesses de la Compagnie au Nouveau-Monde étaient réellement *fabuleuses*. »

Pour mieux abrutir les Indiens, ils leur avaient fabriqué un culte spécial. Les saints des

temples jésuites remuaient des yeux terrifiants et brandissaient des lances et des épées.

Les Jésuites avaient réglé la vie de leurs esclaves d'une façon si parfaite qu'ils dirigeaient même les accouplements sexuels de ce pitoyable troupeau humain, pour en obtenir une reproduction intensive.

Il faut reconnaître qu'au point de vue humain, les Indiens n'étaient pas trop malheureux. En échange de leur travail, ils étaient nourris d'une façon convenable. C'était la moindre des choses, quand on évoque les formidables revenus qu'ils fournissaient à leurs exploités.

Mais la discipline était rigoureuse. On n'enfermait personne en prison (car, pendant l'emprisonnement, l'indigène n'aurait rien rapporté). On recourait rarement à la peine de mort, car on ne tenait pas à décimer un bétail aussi rémunérateur. Par contre, le fouet était souvent employé. Il constituait pour les Jésuites l'instrument de gouvernement par excellence.

Les indigènes étaient fouettés *nus* (Voltaire). Les Jésuites opéraient eux-mêmes, tant sur les femmes que sur les hommes. « A Buenos-Aires, dans une chapelle consacrée à une congrégation de femmes, on voyait derrière l'autel un petit corridor où se faisaient ces opérations, moins saintes que lubriques et que le sang des victimes avait gravé ces horreurs sur les murailles... » (Extrait du manuscrit routier de Louis-Antoine de Saint-Germain, embarqué comme écrivain sur la frégate *La Boudeuse*, commandant Bougainville, dans son voyage autour du monde, manuscrit qui m'a été confié par Mme de Saint-Germain, descendante du compagnon de Bougainville. Ce dernier a d'ailleurs confirmé les faits dans ses mémoires personnels).

On comprend que les Jésuites aient défendu leurs fructueuses réductions par tous les moyens. En 1628, ils engagent une guerre terrible contre les Indiens des bords de l'Uruguay, qu'ils exterminent avec férocité. Plutôt que de renoncer au Paraguay, ils luttent, les armes à la main, avec le Portugal et l'Espagne. Ils lutteront même avec l'évêque du Paraguay (Dom Bernardin de Cardenas) qu'ils insultent, combattent, emprisonnent et qu'ils finissent par expulser (parce qu'il leur tenait tête) après une guerre sanglante et le sac de la capitale de l'Assomption (1649).

Lorsque Benoît XIV « le dernier grand pape qu'ait eu le Saint-Siège » (Jean Wallon) condamnera La Compagnie, il lui reprochera ses brutalités à l'égard des Indiens et ses trafics éhontés dans les Amériques, l'Inde, etc.

Il leur reprochera même d'avoir réduit en esclavage et d'avoir *vendu*, non seulement des Indiens idolâtres, mais des *baptisés* (ce qui était une aggravation aux yeux de ce singulier chrétien).

Déjà, la bulle papale du 20 décembre 1741 avait interdit aux Jésuites - vainement - « d'oser à l'avenir mettre en servitude les Indiens du Paraguay, de les séparer de leurs femmes et de leurs enfants, de les acheter ou de les vendre ». On frémit en songeant qu'une telle tyrannie sévit pendant deux siècles !

En 1768, les Franciscains avaient partout remplacé les Jésuites. Ce serait un leurre que de croire que le sort des indigènes en fut grandement amélioré.

J'ai sous les yeux une photographie représentant des indigènes colombiens obligés de fuir devant les mauvais traitements des missionnaires (1924). Les Missions Evangéliques font régner une véritable terreur en Sierra travailler pour eux, leur appliquant les plus humiliants systèmes de punition, etc. (*El Espectador*, de Bogota (Colombie), N° du 14 avril 1924).

En 1918, le D^r Medina interpellait à la Chambre colombienne et dévoilait les agissements

scandaleux des moines capucins dans les missions de Putumayo, dépouillant et exploitant les Indiens, avec autant d'âpreté que les anciens Jésuites du Paraguay.

Il en est de même partout. *The Freethinker*, parlant des Missions Chrétiennes en Nouvelle-Guinée, dit qu'elles n'ont enseigné aux indigènes que l'art de mentir. Aux Iles Philippines, les missions possèdent de grandes plantations et frappent d'interdit toute tentative d'organisation syndicale. En Cochinchine, colonie française, les missionnaires détiennent le *quart* du territoire. Partout la même avidité et la même tyrannie.

Afrique. - Terminons ce rapide voyage, car nous nous exposerions à des répétitions inutiles. La cause des Jésuites est jugée. Contentons-nous simplement d'indiquer qu'ils ont également essayé de pénétrer en Afrique.

Leur action y fut moins efficace. Certains de leurs agents s'y rendirent pourtant pour y chercher des cargaisons de nègres, qui étaient transportés et répartis dans les différentes possessions jésuites (Mexique, Paraguay, etc.), ou revendus pour couvrir les frais de l'expédition. Esclavagisme, traite des noirs, formes les plus écœurantes de l'oppression, voilà l'œuvre de la prétendue charité chrétienne, dont certains hypocrites nous rebattent quotidiennement les oreilles.

Ne pouvant tirer grand-chose des nègres (à moins de les vendre), les Jésuites s'infiltrèrent dans un pays plus évolué, l'Abyssinie. Leur arrivée dans ce pays fut le signal de sa décadence (Ernest Renan, *Histoire générale des langues sémitiques*). Quand ils le quittèrent, il était plongé dans une barbarie profonde et il n'en est plus guère sorti par la suite.

Dissolution de la Compagnie. - Excédés par ces pratiques inhumaines, les gouvernants de divers pays finirent par se révolter contre le parasitisme des descendants d'Ignace. Ils seront successivement expulsés de la plupart des nations européennes : Angleterre, Hollande, France, Portugal, Espagne, etc.

Le Portugal, qui leur avait fait tant de bien (et qui en avait été si mal récompensé), embarque ses 200 Jésuites en 1759, sur un bateau - qui prend la route de Rome.

L'Espagne (et pourtant les Jésuites avaient toujours servi sa politique fanatique) suivra elle-même cet exemple en 1767. 6.000 Jésuites sont embarqués pour Rome, mais à Civita Vecchia on refuse de les laisser débarquer et les autorités papales les reçoivent à coups de canon.

Au sein même de l'Eglise, la Compagnie a été violemment combattue par saint Charles Borromée, sainte Thérèse de Jésus, par les papes Paul IV, saint Pie V, etc., etc. En 1653, les curés de Paris sont unanimes à se dresser contre la Compagnie et publient une série de neuf lettres documentées qui forment un implacable réquisitoire contre les théories des casuistes, du probabilisme, des cas de conscience, l'apologie du meurtre (par le P. Lamy), etc. Tout le clergé de France était, on peut le dire, unanime à répudier les principes et l'action des Jésuites. Hélas ! nous sommes bien éloignés aujourd'hui de cet état d'esprit, car le jésuitisme a conquis l'Eglise tout entière et la gouverne à son gré.

Le Parlement de Paris et les Parlements provinciaux ont condamné à maintes reprises la Compagnie. J'ai sous les yeux, par exemple, le « Compte rendu des Constitutions des Jésuites », par Jean-Pierre-François de Ripert de Monclar, procureur général du Roy au Parlement de Provence, les 28 mai, 3 et 4 juin 1762. L'auteur montre que les Constitutions des Jésuites, tenues secrètes au début, sanctionnent le despotisme du Général, dépouillent les dupes qui entrent dans la Compagnie, font un dogme de l'obéissance servile, foulent aux pieds la morale lorsque l'intérêt de la Compagnie l'exige, etc. Monclar cite ce conseil des Constitutions, bien digne de figurer dans les *Monita Secreta*

: « S'il a du crédit (le Jésuite) qu'il le cache soigneusement, parce que la haine qui pourrait en résulter pour la Société serait un grand préjudice pour elle. » (p. 212). Toujours dans l'ombre et sournoisement ils travaillent.

La banqueroute du P. La Valette aux Antilles vint mettre le comble au mécontentement public. Pratiquant la traite des nègres et exploitant d'immenses plantations, les Jésuites, pour accroître leurs bénéfices (qui dépassaient 1 million de francs pour la seule année 1753) s'étaient fait banquiers, recevaient des fonds et ne remboursaient pas leurs créanciers. Le Parlement rendit tout l'ordre responsable de la déconfiture, qui atteignit plusieurs millions. Enfin, en 1762, un arrêté fortement motivé chassait de France l'encombrante Compagnie (voir plus loin).

Le pape Clément XIV céda aux remontrances qui lui étaient faites, en particulier par l'Espagne et l'Autriche et se résolut à frapper l'ordre fameux, qui avait été si longtemps protégé par la Papauté, malgré ses crimes. En 1773, il signa le bref célèbre *Dominus ac Redemptor*, qui prononçait la dissolution complète de la Compagnie de Jésus.

Les Jésuites assurent que le Pape eut la main forcée, ce qui n'est pas lui attribuer un grand courage. Plutôt que de commettre une injustice, n'eût-il pas dû résister jusqu'aux plus extrêmes conséquences ?

Ils prétendent également que la décision papale fut la conséquence d'un regain de calvinisme et de jansénisme (voir Ravignan, *Institut des Jésuites*, p. 12 ; Jean Guiraud (de *La Croix*), *Histoire partielle, histoire vraie*, IV, p. 383), ce qui n'est pas flatteur non plus pour l'infailibilité dudit pape.

En réalité, la Cohorte Ignacienne n'était plus défendable. L'humanité devait se débarrasser d'elle - ou périr sous sa loi effrayante.

Au moment de leur expulsion, les Jésuites français possédaient encore pour plus de 60 millions de biens. Bochmer évalue la fortune immobilière globale de la Compagnie à plus de un milliard 250 millions. Ces chiffres ne sont-ils pas éloquentes ?

Le P. de Ravignan cite avec plaisir dans son livre une pensée très élogieuse de Chateaubriand sur les Jésuites. Il se garde bien d'indiquer que le génial écrivain avait changé d'avis à leur endroit dès qu'il eût appris à les connaître. Il écrivit en effet ceci :

« Je dois avouer que les Jésuites m'avaient semblé trop maltraités par l'opinion. J'ai jadis été leur défenseur et depuis qu'ils ont été attaqués dans ces derniers temps, je n'ai dit ni écrit un seul mot contre eux. J'avais pris Pascal pour un calomniateur de génie, qui nous avait laissé un immortel mensonge ; je suis obligé de reconnaître qu'il n'a rien exagéré... » (Chateaubriand, *Journal d'un Conclave*, cité *Revue des Revues*, 15 janvier 1896).

Quelle condamnation plus sévère pourrions-nous invoquer que celle du très clérical auteur du « Génie du Christianisme » ?

Du fonctionnement de la Compagnie. - Après ce rapide exposé de la vie historique de la Compagnie de Jésus, il nous faut à présent - toujours très rapidement - dire quelques mots de son fonctionnement intérieur, de ses règles, de ses méthodes.

Les Jésuites sont divisés en 4 catégories : les *novices*, les *scolastiques*, qui prononcent les premiers vœux monastiques, étudient pendant 5 ans et professent pendant 5 ou 6 ans. L'écolier est ensuite renvoyé en théologie, où il étudie de nouveau pendant 4 ou 6 ans. Il arrive donc au sacerdoce vers 32 ou 33 ans, il passe une année dans la méditation et accède au rang de *coadjuteur* et renouvelle les trois vœux religieux. Enfin, les *profès*, qui sont seuls astreints au quatrième vœu, le

vœu d'obéissance au pape. Tous les supérieurs et dirigeants de la Compagnie sortent des *profès*.

La Compagnie est divisée en 22 provinces et, tous les 3 ans, chaque province se réunit en congrégation particulière, choisit un profès, délégué auprès du général. Ces délégués forment la congrégation des procureurs, qui décide s'il y a lieu de convoquer une congrégation générale (formée de tous les supérieurs des provinces). Cette congrégation générale nomme le général de la Compagnie et les six assistants.

En théorie, les assistants peuvent contrôler et même déposer le général, mais il n'y a pas d'exemple que le fait se soit jamais produit. Le général a d'ailleurs le droit de suspendre les assistants qui lui déplaisent et même de les chasser de l'ordre, ce qui lui confère un pouvoir absolu.

Chaque supérieur est souverain dans sa Maison. Il a le droit de décacheter les lettres adressées à tous les Jésuites placés sous ses ordres ; il peut même ne pas les leur remettre si bon lui semble. Un théologien éminent d'Angleterre, le P. Tyrell, est sorti de la Compagnie parce qu'une telle exigence était devenue insupportable pour sa dignité (voir le récent ouvrage sur le *Modernisme catholique*, par M. Buonaiuti).

Il faudrait dire aussi deux mots des « Jésuites de robe courte », instruments dociles, non affiliés à la Compagnie, que l'on peut utiliser pour diverses besognes, sans compromettre ladite Compagnie, car il est toujours possible de se désolidariser d'avec eux.

A notre époque, où la corruption politique est si grande, il n'est pas douteux que les créatures et les instruments des Jésuites ont pénétré tous les milieux.

La forte discipline de la Compagnie la met à l'abri des scandales, car il est assez difficile de savoir ce qui se passe dans son sein. Quelques rayons de lumière filtrent pourtant de temps à autre et les paroles du Père Jean Mariana (Jésuite) sont assurément toujours vraies :

« Quelque faute qu'un des membres de la Société ait commise, pourvu qu'il ait beaucoup d'audace et de ruse et sache voiler sa conduite, l'affaire en reste là. Je ne parle pas des crimes les plus grossiers dont on pourrait faire un dénombrement assez grand et qu'on dissimule, sous prétexte qu'il n'y a pas de preuves suffisantes ou de peur que cela ne fasse du bruit et ne nuise à l'ordre... Parmi nous, les bons sont affligés et même mis à mort, sans cause ou pour des causes très légères, parce qu'on est assuré qu'ils ne résisteront pas. On en pourrait rapporter plusieurs exemples fort tristes. Quant aux méchants, on les supporte parce qu'on les craint. » (*Des maladies de la Compagnie de Jésus*, cité par Boucher, I, 103).

Collin de Plancy, dans son livre en faveur des Jésuites (Paris, 1870), déclare que le livre de Mariana, accablant pour la Compagnie, est l'œuvre d'un faussaire, mais il ne fournit aucun argument à l'appui de son affirmation. C'est une vieille tactique des Jésuites (ces maîtres faussaires !) de déclarer apocryphe tout texte qui les accuse ou tout document qui les gêne...

L'obéissance chez les Jésuites. - Toutes les religions sont assises sur le renoncement individuel et sur la tyrannie des prétendus ministres de Dieu. De toutes les religions, la catholique est assurément l'une des plus autoritaires, mais, dans les rangs catholiques, personne n'a poussé aussi loin que les Jésuites, le despotisme des chefs et des supérieurs.

Ignace a gouverné la Compagnie tout seul et sans aucun contrôle. Il ne sollicita jamais de conseils. « Le Père Maître Ignace était père et seigneur absolu et faisait tout ce qu'il voulait », a pu écrire le P. Bobadilla. Le pape Paul IV, de son côté, a reconnu qu'Ignace avait régi la Compagnie « tyranniquement ». Nos critiques ne sont donc nullement exagérées.

Pour obtenir cette omnipotence, Ignace avait trouvé un système très simple, employé du reste par tous les fondateurs de religions. Il était l'élu de Dieu. Lui obéir, c'était obéir à Dieu même. En 1521, à Manrèse, n'avait-il pas reçu, comme je l'ai dit, directement de Dieu, au cours d'une extase, la révélation complète des principes et des règles du futur Institut des Jésuites ? Son collaborateur, le P. Jérôme Nadal, appelait cette révélation « une sublime illumination de son esprit par un singulier bienfait de Dieu ». La substance de cette prétendue révélation ne méritait pourtant pas une telle admiration... En tout cas, Ignace avait l'habitude, pour justifier ses décisions, de se contenter de dire : « Je m'en rapporte à Manrèse », ce qui coupait court à toute objection.

Dans ses *Exercices*, Ignace veut que « nous ne désirions quant à nous pas plus la santé que la maladie, la richesse que la pauvreté, l'honneur que la honte, une vie longue qu'une vie courte, et ainsi de suite pour tout le reste, voulant et choisissant seulement ce qui nous conduit le mieux à la fin que nous poursuivons... »

Et cette « fin », on sait qu'elle consistait uniquement dans la grandeur et dans la puissance de la Compagnie.

L'abbé Mir emprunte aux *Monumenta Ignatiana* une anecdote curieuse. Deux Jésuites en s'amusant s'étaient jetés un peu d'eau à la figure. Grande colère d'Ignace, qui n'hésita pas à les punir cruellement, pour une « faute » aussi bénigne, les condamnant à faire pénitence publique, à manger à une table spéciale, les mains attachées, à passer le dimanche à l'écurie et à manger avec les mules, etc. Tout ceci pour un amusement sans conséquence ! On juge par ce petit exemple de la sévérité que Loyola tint à maintenir dans sa Compagnie.

Dès les origines, nous assistons aux plus grands éloges de l'obéissance. Le *Mémoire* ou résumé des premières délibérations des fondateurs de la Compagnie (1539) rédigé, soit par le P. Jean Coduré, soit par François-Xavier lui-même, déclare en effet que : « Rien n'abat toute superbe et toute arrogance comme l'obéissance car le superbe s'enorgueillit de suivre ses propres lumières et son propre vouloir, ne cède à personne, s'exalte en grandeurs et en émerveillements sur soi Mais l'obéissance engage dans une voie diamétralement contraire, car elle suit toujours le jugement d'autrui et la décision des autres ; elle cède à tous et s'allie étroitement avec l'humilité, car elle est l'ennemie de l'orgueil. »

Pour vaincre l'orgueil, on foule aux pieds la personnalité humaine, le libre examen, l'esprit critique. Et l'on arrive à développer... l'hypocrisie, la fourberie, le mensonge qui sont devenus les « qualités » essentielles de la Compagnie. A tel point que le mot « jésuitisme » est employé comme synonyme, dans le langage courant, de dissimulation et de tartuffisme.

Le lecteur nous sera sans doute reconnaissant de lui donner quelques textes, rigoureusement authentiques, sur l'obéissance jésuitique.

Peu avant sa mort, Ignace dicta au Jésuite Philippe Vito ses *Instructions suprêmes sur l'Obéissance*. Le morceau renferme 11 paragraphes, dont je me borne à extraire les passages suivants :

« A mon entrée en Religion, et une fois entré, je dois être soumis en tout et pour tout devant Dieu Notre Seigneur et devant mon supérieur...

« Il y a trois manières d'obéir : La première, quand on me l'ordonne par la vertu d'obéissance, et c'est la bonne ; la seconde, quand on me demande de faire ceci ou cela sans plus, et c'est la meilleure ; la troisième, quand je fais ceci ou cela au premier signe de mon supérieur, avant même qu'il me le demande, et c'est la parfaite...

« *Quand il me semble ou que je crois que le supérieur me commande une chose qui est contre ma conscience ou un péché et que le supérieur est d'un avis contraire, je dois le croire à moins d'évidence... Je dois me comporter : 1) comme un cadavre qui n'a ni désir, ni entendement ; 2) comme un petit crucifix qui se laisse tourner et retourner sans résistance ; 3) je dois me faire pareil à un bâton dans la main d'un vieillard, pour qu'on me pose où on veut, et pour aider où je le pourrai davantage.* »

Ignace poussait très loin cet amour de l'obéissance... pour les autres. L'abbé Mir reproduit la lettre qu'il fit écrire au P. Lainez, l'un de ses plus précieux collaborateurs de la première heure. Il le blâme dans les termes les plus sévères pour s'être permis de ne pas être de son avis (Rome, le 2-11-1552).

Dans le *Sumario de las Constituciones* (qui fait partie des *Reglas de la Compañía de Jesus* ; on peut lire également : « Que chacun de ceux qui vivent sous l'obéissance se persuade qu'il se doit laisser mener et régir par la divine Providence par le moyen du supérieur, comme s'il était un cadavre, etc., etc... » Et dans un autre passage : « Soyons prêts à la voix du supérieur, comme si nous appelait le Christ Notre Seigneur, laissant là sans la finir une lettre ou une affaire commencée. »

Le supérieur est ainsi comparé à Dieu en personne ! Pourtant, le supérieur peut se tromper ? Il faut obéir quand même. L'inférieur n'a rien à y perdre. « Au con Car l'obéissance, pour être méritoire, doit être surnaturelle... » (Abbé Mir).

Dans ses Instructions aux Recteurs de la Compagnie, le P. Nadal insiste sur la nécessité de perfectionner *l'obéissance de l'entendement* (c'est-à-dire le renoncement à tout esprit critique, à toute velléité d'examen) et il indique par quels moyens on peut y arriver : exercices de l'oraison, etc. (« Abêtissez-vous », disait Pascal).

Une telle obéissance est choquante. Mais ce qui est plus choquant encore, c'est que ceux qui la prêchaient étaient loin de la pratiquer eux-mêmes. Ignace fut un véritable potentat, souvent en lutte avec l'Eglise et résistant aux autorités ecclésiastiques. La Compagnie, dans son ensemble, a été *le plus indocile* des ordres religieux !

Il faut reconnaître que les Jésuites n'ont pas inventé *l'obéissance aveugle*. Ils l'ont simplement perfectionnée et systématisée.

Car saint Paul (Romains XIII, 15) ordonnait déjà aux premiers chrétiens d'obéir à leurs princes et à leurs seigneurs, même lorsqu'ils étaient injustes et méchants.

Et le célèbre Concile de Trente (voir *Catéchisme*, p. 468) a confirmé cette néfaste théorie :

« *Ainsi, s'il s'en rencontre des méchants (parmi les rois, princes et magistrats), c'est cette même puissance divine qui réside en eux que nous craignons et que nous révérerons et non leur malice et leur mauvaise volonté, tellement que ce n'est pas même une raison suffisante pour être dispensé de leur rendre toute sorte de soumission et d'obéissance que de savoir qu'ils ont une inimitié irréconciliable...* »

Et l'angélique saint Thomas n'écrivait-il pas : « Le sujet n'a pas à juger de ce que lui commande son préposé, mais seulement de l'exécution de l'ordre reçu et dont l'accomplissement le regarde... »

Saint Bonaventure a recommandé la vertu d'obéissance. Saint Basile a dit que le religieux doit être aux mains du supérieur « comme la hache aux mains du bûcheron ». Etc., etc.

Dans un récent article de la revue *Etudes*, un Jésuite éminent, le P. de La Brière, assurait que la formule « obéir comme un cadavre » avait été employée longtemps avant Ignace de Loyola, par le doux saint François d'Assise lui-même (le P. de Ravignan l'avait déjà dit) - ce qui tend à démontrer (et nous n'en sommes pas surpris) que le catholicisme a toujours été basé sur la plus insupportable des tyrannies.

Mais avec les Jésuites, le pouvoir des supérieurs devient absolu. Il n'y a plus de règle, plus de garantie, si faibles soient-elles. Suarez pourra s'exclamer : « L'Eglise n'a point encore vu de général d'Ordre revêtu d'un pouvoir aussi vaste, et dont l'influence soit aussi immédiate dans toutes les parties du gouvernement. » Ce que confirmera le P. de La Camara, quand il dira : « Il n'y a plus qu'un homme dans la Compagnie : le Général. »

Aussi l'abbé Mir peut-il constater (I, 123) :

« *Un pouvoir sans précédent ira s'affermissant dans l'Eglise, inconnu du droit canonique ancien, le plus autocratique et le plus indépendant de Rome qu'il y eût jamais, pénétrant jusqu'aux replis les plus intimes et les plus sacrés des consciences, plus puissant et plus autonome dans sa sphère d'action que le pouvoir même du Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre.* »

Ledit « Souverain Pontife » fermera d'ailleurs les yeux, car, si la Compagnie travaille avant tout pour elle, elle travaille aussi, par ricochet, pour l'Eglise et la Papauté.

N'insistons pas davantage sur cette question de l'obéissance aveugle. Nous la condamnons et la repoussons sans restriction, partout où elle se trouve - et nous regrettons de constater que l'Etat moderne se soit trop souvent inspiré des méthodes ignaciennes et qu'il cherche, lui aussi, à obtenir de ses « sujets » une abdication absolue et révoltante de la conscience et de l'activité personnelles (on l'a vu pendant la guerre).

Les Exercices spirituels. - Je ne dirai que quelques mots de cet ouvrage trop célèbre, simplement pour montrer par quelles méthodes les chefs jésuites arrivent à domestiquer leurs inférieurs.

Les « Exercices » sont *l'âme et la source* de la Compagnie, a dit le P. de Ravignan. Ils ont pour but « d'apprendre à se vaincre soi-même et régler tout l'en conseil d'aucune affection désordonnée. »

Les *Exercices* ont pour auteur Ignace lui-même (il en existe de nombreuses éditions ; j'ai utilisé celle qui a été annotée par le R. P. Roothaan, Général de la Compagnie, Paris 1879). Ce livre a été approuvé dès les débuts par le Vatican (bulle du pape Paul III, le 31 juillet 1548). Il a recueilli les éloges des plus hautes personnalités ecclésiastiques et théologiques (ceux de saint François de Sales, par exemple).

L'étude des *Exercices* est obligatoire pour tous les novices pendant deux années. On y prêche l'indifférence complète pour les choses de la terre, par « l'offrande entière de soi-même et de tout ce qu'on possède à Dieu ». On frappe surtout l'imagination par des évocations effrayantes : méditations sur la mort et sur l'enfer. Le novice doit se représenter les deux armées ennemies, celle de Jésus et celle de Satan, avec leurs deux étendards. Par le jeûne, la prière, la solitude dans les ténèbres, il doit concentrer ses idées sur un seul point : la vision de l'enfer, qu'il doit se représenter d'une façon précise, imaginant la fournaise affreuse, l'odeur de soufre qui s'en dégage, les hurlements épouvantés des damnés, etc. Ensuite, d'autres *Exercices* lui apprendront à contempler l'Incarnation, le Crucifiement, la descente de Croix, la Passion tout entière et la Résurrection. Le novice «

appliquera tous ses sens aux contemplations », Après des mois de cette obsession morbide, s'il ne reste pas irrémédiablement abruti, c'est que son cerveau est vraiment solide.

Ce livre est parfait, puisqu'il a été dicté à Ignace de Loyola par la Sainte Vierge elle-même et puisque Dieu lui envoya, par-dessus le marché, la collaboration de l'ange Gabriel. Je n'insisterai donc pas davantage.

Un mot encore sur les *Constitutions* de la Compagnie. Elles ont été souvent discutées - et souvent condamnées.

Le Parlement de Paris, par son arrêt de 1762, condamnait la doctrine perverse de la Compagnie « destructrice de tout principe de religion et même de probité, injurieuse à la morale chrétienne, pernicieuse à la société civile, séditeuse, attentatoire aux droits et à la nature de la puissance royale, à la sûreté même de la personne sacrée des souverains et à l'obéissance des sujets, propre à exciter les plus grands troubles dans les Etats, à former et à entretenir la plus profonde corruption dans le cœur des hommes ».

Dans le jugement sévère qu'il porta contre la Compagnie, le Parlement de Provence signalait qu'à côté des *Constitutions* que l'on connaît (et qui sont déjà très critiquables, pour leur absolutisme effréné), il existe des Constitutions secrètes, que l'on tient soigneusement cachées et qui ne sont connues que des seuls supérieurs.

Ceci m'amène à parler des fameux *Monita Secreta* (Secrets des Jésuites) que j'ai réédités récemment en brochure. La revue jésuite *Etudes*, dans un article publié il y a deux mois, s'élève une fois de plus contre l'authenticité de ce document. Elle trouve invraisemblable que les supérieurs de la Compagnie aient publié des Instructions secrètes aussi cyniques et aussi compromettantes. Un argument prime, à mes yeux, toute autre considération : les idées contenues dans les *Monita* se retrouvent dans les Constitutions et dans tous les textes de la Compagnie ; elles sont confirmées par l'histoire elle-même. N'oublions pas, d'autre part, que les *Monita Secreta* ont été publiés au début du XVII^e siècle, à une époque où la Compagnie toute-puissante, se croyant tout permis, commettait des maladresses et des exagérations qu'elle n'a plus renouvelées par la suite.

Un moyen de gouvernement : la Confession. - Les *Monita* nous initient aux pratiques tortueuses de la Compagnie pour mettre la main sur la fortune des veuves, pour attirer dans ses collèges les enfants des grandes familles (avec leur argent), pour exercer une influence efficace sur les nobles, les princes, les dirigeants.

Là réside, en effet, le secret de l'extraordinaire fortune des disciples de saint Ignace. Ils ont su manœuvrer de façon à s'assurer, bon gré mal gré, par la persuasion ou par la crainte, les appuis et les concours les plus précieux.

A l'origine même de la Compagnie, les Pères Miron et de Caméra, avaient cru devoir refuser, dans un esprit d'humilité, la charge de confesseurs du roi du Portugal. En apprenant cette décision, Ignace réprimanda vertement ses deux collaborateurs, leur démontrant que les Jésuites ne devaient négliger aucune occasion et aucun moyen de servir utilement la Compagnie.

Depuis lors, les Pères Jésuites n'ont jamais manqué d'intriguer pour occuper de semblables fonctions. Ils se sont, en quelque sorte, spécialisés dans la charge de confesser les têtes couronnées - ce qui était un moyen excellent d'obtenir leurs faveurs.

Bochmer écrit avec raison : « Quand il (Ignace) envoie à tous les prêtres de l'Ordre, une instruction sur leurs devoirs de confesseurs, il est facile de voir qu'il est conduit par la pensée

d'accroître la puissance de l'Ordre par le Tribunal de la Pénitence. »

François Xavier donnait de son côté des instructions... très habiles, à ses collègues en jésuitisme : « Vous prendrez garde de vous mettre mal avec les dépositaires du pouvoir temporel, lors même que vous verriez qu'ils ne font pas leur devoir en des choses graves... » Commencez-vous à comprendre comment et pourquoi l'illustre Compagnie parvint à se développer si rapidement ?

Un document bien curieux nous est fourni par l'abbé de Margon : *Lettres sur le Confessorat du P. Le Tellier*. (L'abbé de Margon n'appartint pas à la Compagnie, mais il fut l'instrument des Jésuites). Ces derniers préfèrent se servir de créatures prises en dehors de la Compagnie, afin de pouvoir plus facilement s'en désolidariser par la suite, s'il y a lieu. C'est ce qui advint à cet abbé de Margon : après l'avoir employé plus ou moins adroitement, les Jésuites le désavouèrent. Furieux, de Margon chercha à se venger en dévoilant les manigances de ses ingrats patrons. Ses lettres jettent un jour curieux sur le rôle du Père Le Tellier, confesseur de Louis XIV, et sur la mauvaise influence qu'il exerça sur lui.

Dans son ouvrage sur sa Compagnie, le P. du Lac (qui fit beaucoup parler de lui pendant l'affaire Dreyfus) dit que ce fut « un dangereux honneur » pour la Compagnie, de donner des confesseurs aux princes. En ce cas, pourquoi les Jésuites ont-ils recherché si souvent et dans tous les pays, à exercer cette périlleuse fonction ? Ils ne se seraient pas exposés aux ennuis qui en pouvaient résulter s'ils n'avaient eu la certitude d'y trouver, en compensation d'énormes avantages et de précieux privilèges. Par le Confessionnal, en réalité, ils ont dirigé les rois... et les reines, sans parler des favorites !

Le Régicide et les Jésuites. - D'ailleurs, lorsque les Grands résistaient aux suggestions des fils d'Ignace, ceux-ci n'hésitaient pas à les faire assassiner.

Pour traiter cette question du Régicide, je ne prendrai pas, on s'en doute, des accents indignés. La révolte des peuples contre les princes est le plus sacré des droits - et l'un des moyens les plus efficaces d'accélérer l'évolution sociale. Mais quel illogisme criminel, de la part de ceux qui prêchent la résignation et la soumission, qui condamnent tout effort d'émancipation populaire, d'oser frapper eux-mêmes, pour des fins purement égoïstes, les potentats qu'ils sont prêts à aduler dès qu'ils en reçoivent des faveurs et des privilèges ! C'est surtout pour les croyants sincères qu'il est utile de faire la démonstration d'une telle duplicité.

Les Jésuites avaient participé aux massacres de la Saint-Barthélemy d'une façon plutôt occulte, mais avec la Ligue ils vont se lancer à fond dans la mêlée. A Toulouse, ils excitent des émeutes et fomentent un peu par désordre extrême dans lequel se trouve le pays.

Les prédicateurs jésuites s'élèvent avec véhémence contre Henri III et soutiennent de toutes leurs forces le parti des Guise, car la Compagnie est subventionnée par l'Espagne et les immenses trésors du fanatique Philippe II sont à sa disposition pour lutter brutalement contre la Réforme. Dans leurs sermons contre Henri III, dont l'action anti-huguenote est jugée trop molle, ils le comparent à Néron, à Sardanapale, etc.

Le moine Jacques Clément, après avoir consulté son supérieur, le dominicain Bourgoïn (qui lui déclare qu'il n'y a aucun péché à tuer le roi et qu'il ira droit au ciel), frappe Henri III et le tue.

Le Jésuite Mariana écrira que le crime de Clément est « un exploit insigne et merveilleux ». En effet, Henri III avait été excommunié par le pape Sixte

serment de fidélité à son égard ! (Il est vrai que le même Sixte Quint ne tardera pas à succomber mystérieusement à son tour, au moment où il voudra réfréner le zèle exagéré des Jésuites).

La haine des Jésuites contre Henri IV fut plus grande encore que contre Henri III. Ils multiplièrent contre lui les tentatives d'assassinat.

Ce fut d'abord Barrière, stimulé par le P. Varade (de la Compagnie). L'attentat de Barrière échoua et il fut exécuté, tandis que l'on n'osa pas inquiéter Varade.

Henri IV avait beau multiplier les manifestations de bienveillance à l'égard du catholicisme, l'Eglise ne lui pardonnait pas son libéralisme. Le pape Clément VIII ne voulait pas désarmer et menaçait même de l'Inquisition les rares prélats français qui intercédèrent en faveur du Béarnais converti. C'est que l'Edit de Nantes, dont il était l'auteur, qui reconnaissait la liberté de conscience pour tous, était un acte véritablement révolutionnaire pour l'époque.

Un nouvel attentat, celui de Jean Chatel, est organisé par les Jésuites. Cette fois, Henri IV est blessé à la bouche. Le peuple, furieux, assiège le Collège de Clermont (qui devint par la suite le Lycée Louis-le-Grand). Chatel avait été élevé dans ce collège jésuite. On y perquisitionne et l'on trouve, dans la cellule du P. Guignard, des papiers très compromettants.

On y lisait, par exemple : « L'acte héroïque fait par Jacques Clément, comme doué du Saint Esprit, a été justement loué. »

« Si on ne peut le déposer (Henri IV) sans guerre, qu'on guerroye ; si on ne peut faire la guerre, qu'on le fasse mourir. »

Guignard fut inculpé, mais refusa de se rétracter, même sur l'échafaud. Il ne voulut jamais reconnaître Henri IV comme roi « puisque le pape ne l'avait pas reconnu ». Chatel et Guignard furent exécutés (7 janvier 1595). La maison de Chatel fut rasée et une pyramide expiatoire fut élevée sur son emplacement. Puis les Jésuites furent expulsés de France sur l'ordre du Parlement. Ce qui n'empêcha pas l'historien jésuite Jouvenay de glorifier le P. Guignard et de le comparer... à Jésus-Christ, le sauveur des hommes !

Tous les Jésuites ne partirent pas, et Henri IV ferma les yeux pour ne pas les exaspérer davantage, car il en avait terriblement peur. Il savait de quoi la Compagnie était capable et vivait dans une inquiétude continuelle. D'autre part, il avait un confesseur jésuite, le P. Cotton (« il avait du Cotton... dans les oreilles ») qui l'importunait. Ses maîtresses et la plupart de ses courtisans le harcelaient aussi, lui demandant de laisser rentrer les Jésuites, pour les désarmer. Il finit par céder. Malgré les remontrances du Parlement, dont le Président, Achille de Harlay, lui écrit que son geste sera « fatal à la paix du royaume et dangereuse pour la vie de Votre Majesté », Henri IV cède quand même aux Jésuites et il en donne les raisons dans une lettre qu'il envoie à Sully, disant que les Jésuites ont des intelligences partout et que sa vie inquiète et misérable est pire que la mort...

Les Jésuites rentrent donc (1604). La pyramide expiatoire est enlevée. Huit ans plus tard, le roi sera mort, mais les biens de la Compagnie vaudront 300.000 écus de rentes et ils auront dépensé pour leur seule maison de La Flèche plus de 600.000 livres.

On s'étonne de l'influence que le P. Cotton exerçait sur le roi. Pour obtenir sa confiance, il n'hésitait pas, en effet, à approuver ses débauches (Henri IV avait de nombreuses maîtresses et des bâtards à profusion). Il allait jusqu'à le comparer au saint roi biblique David, qui possédait également un sérail. Ajoutons que le P. Cotton menait de son côté une vie très licencieuse.

Bref, en 1610, Henri IV fut tué par Ravailiac. Les faits sont trop connus pour que je veuille

les retracer ici. Je rappellerai seulement que Ravaillac avait demandé, de son propre aveu, à entrer dans la Compagnie et qu'il fut en étroites relations avec le P. d'Aubigny, curé de Saint-Séverin. Mais ce dernier ne fut pas inquiété. La reine, Marie de Médicis, était pressée de gouverner, elle étouffa enquêtes et poursuites

Le P. du Lac a cherché à innocenter la Compagnie de la mort de Henri IV. Voici ses arguments : 1° Chatel n'accusa personne (cela prouve simplement sa fermeté de caractère) ; 2° les textes régicides trouvés chez le P. Guignard reflétaient des idées qui étaient alors courantes et l'on aurait pu envoyer en Place de Grève, dans ces conditions, « outre des milliers de bourgeois, tous les moines et curés de Paris et tous les professeurs de l'Université » (voilà un argument qui se retourne complètement contre la thèse du P. du Lac, car il montre que les idées régicides étaient celles de la presque unanimité du clergé) ; 3° si les Jésuites avaient été coupables, le Pape n'aurait pas manqué de les blâmer (le R. P. se moque de nous, Pape, roi d'Espagne et Jésuites avaient partie liée) ; 4° Pourquoi l'aurions-nous tué ? Nous n'y avons aucun intérêt, il ne nous gênait pas... (C'est l'argument le plus habile. Il faut pourtant se souvenir que Henri IV, au moment où il tomba sous le poignard de Ravaillac, se préparait à soutenir la guerre contre l'Autriche et l'Espagne, les deux puissances foncièrement catholiques. Or, les Jésuites étaient à la solde de l'Espagne. Donc...)

Autres exemples. - L'Angleterre fut également déchirée par les menées de la Compagnie.

Le pape Paul IV voulant enlever son trône à Elisabeth, les Jésuites fomentent des troubles, particulièrement en Irlande. Un attentat est perpétré contre la reine, par Guillaume Parry et la complicité du clergé (et même celle du nonce) fut établie.

Les Jésuites excitent ensuite l'infortunée Marie Stuart contre Elisabeth. Babington, poussé par l'ambassadeur espagnol et par le Jésuite Ballard, essaie à son tour de tuer Elisabeth. Il échoue et est supplicié avec douze de ses complices. Grâce aux Jésuites les Espagnols s'introduisent en Irlande, d'où ils furent chassés en 1601.

En 1603, nouveau complot contre Jacques F^r, fils de Marie Stuart, qui ne donnait pas satisfaction intégrale aux Jésuites. Le P. Watson est exécuté avec de nombreux complices.

Puis, c'est la conspiration des Poudres. Les Jésuites imaginent de faire sauter le Palais de Westminster au moment où le roi et la reine ouvriraient solennellement le Parlement. 32 barils de poudre sont entassés dans les caves mais le complot est découvert par un hasard fortuit. Les conjurés avaient tous des confesseurs jésuites. Le P. Gérard, qui avait célébré une messe pour lesdits conjurés, parvint à s'échapper.

Passons en Hollande. L'Espagne voulait abattre Guillaume de Nassau (dit « Le Taciturne »), homme des plus remarquables. Plusieurs attentats successifs sont préparés par les Jésuites. Jaureguy le blesse gravement ; il est exécuté ainsi qu'un moine nommé Tinnermann, qui l'avait confessé et encouragé. Un autre assassin, Geraerts, parvint à tuer Guillaume. Il avait consulté cinq moines, dont quatre Jésuites, dont il refusa de donner les noms. Le clergé catholique des Pays-Bas chanta les louanges du meurtrier.

Revenons en France, pour dire deux mots de Damiens, ce fanatique catholique, qui tenta de tuer Louis XV. Il avait été pensionnaire des Jésuites à Béthune et à Paris. Au moment même de l'attentat (1757), les Jésuites faisaient jouer *Catilina* dans leurs collèges. Ils étaient mécontents de Louis XV. Le Dauphin, par contre, leur était sympathique. Bien que la complicité des Jésuites dans le crime de Damiens soit moins visible que dans les meurtres déjà cités (car la Compagnie était déjà devenue plus habile), il n'est pas douteux qu'ils ont trempé dans le crime de ce malheureux, tout

imprégné de leurs théories, et qui répétait sans cesse « que la religion permet de tuer les rois ».

Parlerai-je du meurtre de Jaurès ? C'est de l'histoire contemporaine et cela m'entraînerait dans des explications qui dépassent le cadre de la présente étude. Mais depuis quinze ans je n'ai pas cessé de répéter qu'à mon avis le meurtrier Raoul Villain, membre du *Sillon* de Marc Sangnier, n'était qu'un instrument irresponsable, dirigé et conduit dans l'ombre par l'occulte et criminel Gésu.

Et le tout récent assassinat du général Obregon, président de la République mexicaine, n'est-il pas l'œuvre des Jésuites, qui avaient déjà essayé de faire tuer Calles, pour briser la politique anticléricale et laïque des démocrates mexicains ? N'est-ce pas une religieuse, la sœur Conception, et un prêtre, qui ont armé le bras du criminel Toral ?

Comment les Jésuites hésiteraient-ils à frapper un libre penseur, alors qu'ils n'ont pas reculé devant le meurtre de certains papes !!

Innocent XIII, ayant dit qu'il se proposait de réformer la Compagnie, mourut subitement peu après.

Le P. Ribadeneira n'écrit-il pas (avec quelle plume impertinente !) en parlant d'un autre pape :

« Il (le pape Sixte Quint) rédigea un décret par lequel il ordonnait d'appeler désormais notre Ordre, non plus *Société de Jésus*, mais *Société des Jésuites*. Par bonheur, le temps venu où le Pape eut en mains les copies officielles de son décret, serrées dans son secrétaire pour les publier dans quelques jours, le Seigneur lui barra la route et il perdit la vie... au moment qu'il prétendait dépouiller la Compagnie de Jésus de ce titre glorieux et de ce très doux nom. »

Le pape Sixte Quint avait commis d'autres crimes. En particulier, il avait mis à l'Index le livre du cardinal Bellarmin sur l'obéissance aveugle. Son successeur Urbain VIII revint sur cette décision et les Jésuites eurent gain de cause une fois de plus. Mais comment peuvent-ils s'indigner des accusations que l'histoire a portées contre eux, lorsqu'on lit sous la plume d'un Jésuite aussi célèbre que Ribadeneira des phrases aussi imprudentes que celle que je viens de rapporter ? D'autant plus que derrière l'impertinence apparaît la satisfaction d'être débarrassé d'un adversaire - et de quel adversaire !

La mort de Clément XIV est tout aussi troublante. D'une santé robuste, jeune encore (63 ans), il disparaît brusquement, après cinq années de pontificat. Cependant, il se méfiait et ne mangeait rien que des mains d'un moine, ami d'enfance. Il savait bien que les Jésuites ne lui pardonneraient pas d'avoir prononcé la dissolution de leur Ordre et il disait : « Cette suppression me donnera la mort. Et pourtant, je ne me repens pas de ce que j'ai fait. » Le cardinal de Bernis, qui se trouvait à Rome, avoue que cette mort ne lui parut pas naturelle. Quant aux Jésuites, ils se contentent de dire que le pape mourut... de peur !!

Le crime de Clément XIV, en supprimant les Jésuites, n'était pourtant pas bien grand, car aucun pays n'en voulait plus. Ils étaient chassés de partout et le pape n'avait fait que sanctionner un fait acquis. Les bons Pères se vengèrent néanmoins d'une condamnation qui achevait leur déroute.

Textes régicides. - On voit de quoi sont capables ces disciples du doux Jésus. Quelques textes achèveront la démonstration.

Le P. de Ravignan (1862), pour disculper les Jésuites, dit que saint Thomas d'Aquin avait résolu la question du régicide par l'affirmative. Le fait est exact. Il montre que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, les Jésuites n'ont rien inventé et qu'ils se sont bornés à s'emparer d'une idée

qui leur était favorable.

Mais Ravignan ajoute qu'il n'y eut qu'un seul Jésuite (le P. Mariana) qui dépassa vraiment la mesure. Singulière affirmation quand on sait que Boucher et Larousse ont énuméré plus de 75 écrivains jésuites ayant fait l'apologie du régicide. Encore ne parlent-ils que des écrivains, dont les ouvrages n'ont pu être détruits. Le nombre des orateurs et des prédicateurs ayant prêché dans leurs sermons le meurtre des rois serait dix fois plus considérable.

Le livre du Jésuite allemand Busembaum (saint Alphonse de Liguori s'est inspiré de sa *Théologie Morale*), qui fut brûlé à Paris après l'attentat de Damiens et qui approuve le régicide, eut plus de 200 éditions successives, en dépit des condamnations qui l'ont frappé.

Le P. Tolet, dans son livre sur l'Instruction des prêtres ; le P. Vérona Constantinus et des dizaines d'autres Jésuites ont approuvé Jacques Clément. Le P. Guignard, exécuté comme complice de l'attentat contre Henri IV, a longtemps figuré au martyrologe de la sainte congrégation ignacienne.

Le Cardinal Bellarmin (le « saint Jésuite ») a écrit (*De la souveraine autorité du Pape*, cité par Boucher) : « Lorsque l'Eglise, après de paternelles remontrances, a retranché un prince de la communion des fidèles, délié, si cela est nécessaire, ses sujets de leur serment de fidélité, déposé enfin le souverain obstiné dans ses erreurs, c'est à d'autres qu'il appartient d'en venir à l'exécution... »

Quant au P. Suarez (« Un des fils les plus méritants de l'Espagne et de la Compagnie », *Etudes*, 5 octobre 1921), il écrit : « Il est de foi que le pape a le droit de déposer les rois rebelles ou hérétiques. Or, un roi ainsi déposé n'est plus souverain légitime ; donc, s'il refuse de se conformer à la sentence pontificale, il devient un tyran et peut, comme tel, être tué par le premier venu... »

Enfin, le P. Emmanuel Sâ déclare (d'accord avec la plupart des théologiens) que le pape, *gardien des brebis*, a le droit de *tuer les loups*.

« Les Jésuites, demain encore, si tel était leur intérêt, exciteraient à l'assassinat comme à bien d'autres crimes. » (Larousse).

L'œuvre pédagogique de la Compagnie. - Notre étude serait incomplète si nous n'indiquions pas l'importance de l'œuvre pédagogique des Jésuites, car elle a grandement contribué à leurs succès. Ils avaient compris de bonne heure tout le profit matériel et moral qu'ils pouvaient retirer de l'éducation de la jeunesse.

Pour concurrencer les autres collèges, ils réalisèrent la gratuité de l'enseignement, moyen radical de vider les autres écoles pour remplir les leurs (Schimberg). C'est ainsi que le Collège de Clermont parvint à avoir à lui seul davantage d'élèves que les 36 collèges du Quartier Latin réunis.

Aussi, la lutte entre l'Université et la Compagnie, qui débuta en 1552, ne devait-elle jamais connaître de répit.

La méthode d'enseignement des Jésuites est contenue dans le *Ratio Studiorum*, écrit en partie par Ignace, et dans les *Constitutions* (1599).

Ils ont négligé, volontairement, l'éducation primaire. Ils n'aimaient pas la culture pour elle-même, mais « comme une convenance imposée par le rang à certaines classes de la nation ». Ils attiraient dans leurs établissements les intelligences brillantes, afin que leurs succès rejaillissent sur la Compagnie, mais leur but était exclusivement de former des chrétiens « hommes du monde », en recrutant de nobles écoliers. Ignace recommandait spécialement le tact, les bonnes manières, la

politesse, une culture superficielle en somme.

Ennemis de l'instruction populaire, ils partageaient contre elle toutes les préventions aristocratiques. On lit dans les *Constitutions* : « Nul d'entre ceux qui sont employés à des services domestiques pour le compte de la Société ne devra savoir lire et écrire, ou, s'il le sait, en apprendre davantage : on ne l'instruira pas sans l'assentiment du général de l'Ordre, car il lui suffit de servir en toute simplicité et humilité Jésus-Christ notre maître. »

Ils s'occupaient parfois des pauvres, cependant, dans leurs œuvres charitables, pour les asservir.

Les classes s'ouvraient et finissaient par la prière. De temps à autre, on interrompait le travail, au beau milieu d'une explication, pour une oraison jaculatoire ! Le passage d'un exercice à l'autre, la sonnerie de l'horloge, tout était prétexte à de nouvelles prières.

« Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu. »

Tout était combiné pour assujettir les cerveaux. Ils infligeaient aux élèves d'humiliantes punitions : balayer la salle, baiser le sol, se mettre à genoux, recevoir la fustigation (voir sur ce point *La flagellation chez les Jésuites*, mémoires historiques sur l'Orbilianisme (Daragon, 1912). On y verra que ce n'est pas seulement sur le postérieur des Indiens du Paraguay que les Révérends Pères ont exercé leur sadisme). Certes, le fouet existait avant Ignace, qui eut le « mérite » d'instituer un *correcteur attiré*, le maître ne devant plus opérer lui-même...

Ils exaltaient l'amour-propre et l'orgueil par l'émulation, considérée comme excitatrice de l'esprit. Par des entretiens particuliers, ils se rendaient compte des caractères, des idées, des tendances de chaque élève. Chez eux, le surveillant jouait un rôle primordial ; il était le plus précieux auxiliaire des maîtres.

Ils n'inventèrent pas les Prix, mais ils en généralisèrent l'usage et entourèrent les distributions desdits prix d'une pompe inusitée jusqu'alors.

M. André Schimberg (qui est très favorable aux Jésuites) écrit dans son livre *L'Education morale dans les Collèges de la Compagnie de Jésus en France sous l'ancien régime* (Champion, 1913) :

« Mieux que personne, ils se sont rendus compte de la malléabilité de l'enfance ; mieux que personne aussi, ils ont prétendu en tirer parti, s'adressant à la fois et dans le même temps aux sens, à l'esprit, au cœur, à la volonté. C'est une *suggestion* - en prenant ce mot dans son acception la plus haute - que les Pères pratiquent sur les âmes en psychologues consommés. »

Leur méthode supprimait l'action des parents, détruisant l'influence et l'amour de la famille. Pas de spontanéité, d'originalité, de personnalité chez leurs élèves, Le moindre geste est réglementé ; on fabrique des automates (*Dictionnaire de pédagogie*, art. *Jésuites*, p. 902, Gabriel Compayre).

Ils suppriment les distractions au dehors et ne mènent jamais les enfants au théâtre, car il y en avait à l'école (mais quel théâtre !). Le seul spectacle autorisé consistait à conduire les élèves en cortège pour assister à l'exécution des hérétiques !

L'élève était soumis à une surveillance tyrannique ; il n'était jamais livré à lui-même.

« Un surveillant à poste fixe se tenait aux latrines, aux grilles et aux portes principales. Les élèves n'étaient seuls nulle part. » (Schimberg, p. 296).

On connaît les résultats de ce système déprimant. M. Schimberg, bien qu'il soit fervent admirateur des Jésuites, est contraint d'avouer qu'ils sont responsables, en partie, de la frivolité des classes dirigeantes au déclin de l'ancien régime. Un noyau de nobles éclairés eût agi plus intelligemment que cette clique dégénérée par la vie de la Cour, le jeu, le libertinage et dont le cerveau avait été émasculé par la Compagnie. Peut-être la Révolution eût-elle été évitée...

Mgr d'Hulst est du même avis lorsqu'il déclare : « Nous demandons aux établissements religieux de nous envoyer des hommes, ils nous envoient des communiants. » (Cité par Edouard Drumont, *Sur le chemin de la vie*, p. 192).

Tout était combiné pour atteindre ce résultat. On exaltait la foi et l'on refoulait la raison. Les Jésuites expurgeaient les auteurs profanes - avec exagération - pour les accommoder à leurs principes. Ils remplissaient par des textes de leur invention les coupures qu'ils avaient opérées ! (Schimberg).

« L'interprétation des auteurs, dit le P. Jouveney, doit être faite de telle sorte que, quoique profanes, ils deviennent tous les hérauts du Christ. »

C'est ainsi qu'ils ont dénaturé et démarqué tant de textes.

Voltaire disait n'avoir appris chez les Jésuites « que du latin et des sottises ».

Les Jésuites faisaient effectivement une très grande place au latin, sous prétexte que les protestants se servaient du français comme moyen de propagande. Ils manifestaient un véritable ostracisme contre le français, ostracisme qui cadrait bien avec leurs efforts pour immobiliser la pensée, la figeant dans les formules moyenâgeuses pour l'empêcher d'évoluer.

C'est encore M. Schimberg qui cite l'intéressant document qu'on va lire. Il reproche d'autre part aux Jésuites d'avoir négligé l'enseignement de l'histoire et des sciences positives, au détriment d'une culture littéraire sophistiquée et superficielle.

« Le règlement du collège de Grenoble (1520) porte : « Les écoliers ne devront parler que la langue latine. Ceux qui seront surpris parlant dans leur langue maternelle seront notés ; deux fois par mois, les notes seront réglées par une amende et ceux qui ne paieront pas l'amende seront fouettés de verges. » Même règlement au collège, séculier d'Autun (1587). Le *Ratio* jésuite ne permettait l'usage du français dans les récréations que les jours de fête... »

Mouchardage et délation. - Le mouchardage était très usité dans les cloîtres. Les Jésuites le transportèrent dans leurs collèges et en firent un de leurs principes pédagogiques.

Chaque élève avait son *Aemulus*, chargé de le reprendre, de le surveiller, de le dénoncer (Bochmer).

Dans leurs propres établissements les Jésuites créaient des groupes secrets, tels que les « Congrégations secrètes de Notre-Dame ».

« Ils tâcheront par leurs entretiens de ramener les autres écoliers qu'ils verraient s'éloigner du chemin de la vertu. S'ils ne peuvent les gagner, ils avertiront le régent de leur conduite. » (Chossat, cité par Schimberg, qui déclare que ces procédés étaient conformes aux mœurs du temps).

Ils étaient conformes, surtout, à la mentalité jésuitique.

Si l'élève avait son *Aemulus*, attaché à sa personne, le Père Jésuite avait son *Socius*, Quels que soient son âge, sa dignité, sa réputation, aucun Jésuite ne pouvait rendre de visite, surtout à une femme, sans être accompagné de son *Socius*. Celui-ci devait se placer de façon à tout voir, sans

entendre la conversation (principalement lorsqu'il s'agissait d'une confession). A son retour, il rendait compte au supérieur de ce qu'il avait vu.

La dénonciation mutuelle était (elle l'est probablement encore) une règle générale chez les Jésuites. L'article 9 du Sommaire des *Constitutions* assure que l'on doit s'estimer heureux de voir dénoncer ses erreurs et ses fautes. Un autre article des *Constitutions* va jusqu'à dire que le frère dénoncé devra remercier son dénonciateur avec la plus grande humilité.

L'ineffable Ignace avait organisé, en quelque sorte, la délation : 1° Durant la première année, on n'avait le droit d'accuser personne ; 2° ceux d'un an accusaient les nouveaux, mais pas les anciens ; 3° ceux de deux ans pouvaient accuser leurs égaux, etc., etc.

On se mouchardait donc du haut en bas de l'échelle jésuitique.

Les frères coadjuteurs sont tenus de dénoncer chaque soir les fautes venues à leur connaissance. Les confesseurs doivent prescrire la délation comme un cas de conscience et de sévères punitions sont prévues contre ceux qui ne se soumettraient pas.

Deux fois par an, les Recteurs et les Supérieurs font un rapport au Général, sous pli cacheté. Ce rapport comprend deux parties : 1° les choses édifiantes et à l'honneur de la Compagnie, que l'on peut montrer à tout le monde ; 2° les choses qui sont... moins édifiantes et qui devront rester secrètes. - Si nous possédions la collection de ces rapports secrets, quel épouvantable réquisitoire contre la Compagnie il nous serait possible de dresser...

La « morale » des Jésuites. - Singulière morale, dont Pascal a pu dire, qu'avec elle « il y avait plus de plaisir à expier ses fautes qu'à les commettre ».

Ces hommes si sévères, si tyranniques dans leurs Collèges et leurs Maisons, vont se montrer conciliants et indulgents à l'extrême, dès qu'ils auront intérêt à fermer les yeux sur les fautes ou les crimes de leurs créatures...

Alors, ils inventeront le *laxisme*, ou morale relâchée ; les *restrictions mentales*, ou science du mensonge ; le *probabilisme*, ou l'art de la *casuistique* ...

La morale relâchée les mettra en conflit violent avec les Jansénistes, partisans de la morale sévère. Discussions et chicanes théologiques, qui finirent en condamnations et excommunications, pour la plus grande gloire de la Compagnie.

Les apôtres de la « morale facile » sont allés jusqu'à excuser les pires turpitudes : « Il est permis de désirer la mort de son père, non en vue du mal qu'il en éprouvera, mais en vertu de l'avantage qui en résultera, c'est-à-dire d'un riche héritage. » Proposition du P. Tagunde, condamnée en 1679. (Cité par Paul Bert, qui montre que cette doctrine est encore enseignée en plein XIX^e siècle, puisqu'elle se retrouve dans le *Petit Catéchisme de Marotte*, édité en 1870).

Nous pourrions citer quantité de textes semblables, concernant tous les vices et tous les crimes imaginables, que l'on excuse et que l'on permet selon les besoins de la cause. Le livre de Paul Bert en est rempli (*La Morale des Jésuites*).

M. Schimberg essaie d'excuser ses amis de la Compagnie en disant que, s'ils excusaient certains crimes, c'était pour s'accommoder à la faiblesse humaine et non pour se justifier eux-mêmes, car leurs moeurs étaient régulières. L'excuse me paraît bizarre, même si la pureté des moeurs jésuitiques était vraiment établie - ce qui n'est pas.

Les Jésuites Lessius, Bauny, Amicus, Escobar (le livre de ce dernier fut traduit dans toutes les langues ; rien qu'en Espagne il eut 42 éditions) ont excusé le vol, l'adultère, le vice et même le

meurtre.

Le P. Caramuelfand dit : « Si une femme se vante d'avoir couché avec un religieux, celui-ci peut la tuer. » Que serait-ce, ma foi, si leurs mœurs n'étaient pas pures !!

Le P. Lami dit également qu'un religieux peut tuer pour défendre sa réputation. L'opinion, contestée par le Saint-Siège, fut reprise quelques années plus tard par les Pères Desbois, Hereau, Fladrant, Le Court.

Très tolérants lorsqu'ils y ont intérêt, les Jésuites ordonnent, par contre, aux enfants chrétiens d'accuser leurs propres parents hérétiques, quand bien même ils sauraient que ceux-ci seraient condamnés et brûlés. (Fagundez, *Traité sur les Commandements de Dieu*).

Le mensonge est quelquefois permis. C'est une question de circonstances, de nécessité plus ou moins pressante. Il est d'ailleurs très facile « de ne pas mentir... tout en cachant la vérité ». Il suffit d'interpréter les mots d'une certaine façon, de leur donner - mentalement - un sens différent du sens courant.

« Comme le mot *Gallus* en latin peut signifier un *coq* ou un *Français*, si on me demande, en parlant cette langue, si j'ai tué un Français, quoique j'en ai tué un, je répondrai que non, entendant un coq... » (Sanchez).

Avec un peu de bonne volonté, on peut tout justifier, on peut tout permettre. Pour excuser le vol et pour démontrer qu'il est quelquefois permis de voler, on citera, par exemple, le cas des Hébreux, auxquels le bon Dieu lui-même permit de dérober les vases précieux des Egyptiens. Et pour le meurtre : l'exemple d'Abraham, auquel le même bon Dieu ordonne de tuer son fils Isaac.

Si Bourdaloue un peu sévère

Nous dit: Craignez la volupté,

Escobar, lui, dit-on, mon père,

Nous la permet pour la santé.

(BOILEAU).

S'ils n'avaient permis que la volupté, il n'y aurait rien à objecter, mais ils ont autorisé les pires turpitudes, en favorisant l'hypocrisie et la fourberie.

« Si quelqu'un se délecte de l'union avec une femme mariée, *non parce qu'elle est mariée*, mais *parce qu'elle est belle*, faisant ainsi abstraction de la circonstance du mariage, cette délectation, selon plusieurs auteurs, ne constitue pas le péché *d'adultère*, mais de simple fornication (*Compendium*, p. 126). Arnould, qui relate cette singulière théorie, fait remarquer que, dans ces conditions, il serait rassurant d'épouser de préférence une femme laide.

Quant au *probabilisme*, il consistait à résoudre les « cas de conscience ». Les Jésuites n'ont pas voulu dire qu'il n'y avait en morale que des « probabilités » - Ils ont simplement observé que l'homme est souvent embarrassé pour savoir quelle conduite il doit adopter dans telle ou telle circonstance. Beaucoup de leurs élèves étant destinés à devenir médecins ou avocats, constate Schimberg, il est indispensable qu'ils soient rendus aptes à résoudre les cas de conscience les plus différents

Ces conceptions élastiques sont toujours en honneur. Créteineau-Joly a pu dire avec raison que la canonisation d'Alphonse de Liguori (1829) avait été la justification des casuistes de la Compagnie - car les théories des uns et de l'autre sont identiques.

Lorsque le P. Pirot avait publié, en réponse à Pascal, son *Apologie des Casuistes*, il avait eu si peu de succès que la Compagnie l'avait froidement désavoué. Mais aujourd'hui la casuistique est en honneur plus que jamais. Albert Bayet en a donné des preuves multiples dans son excellent petit livre : *La casuistique chrétienne contemporaine* (Alcan, 1913).

Pour finir de juger la morale des Jésuites, rappelons que les Papes ont vainement essayé d'obliger la compagnie à faire une pension alimentaire à ceux qui sortiraient, volontairement ou non, de son sein. La charité et la bonté n'ont jamais caractérisé les chers enfants d'Ignace !

Après la dissolution de l'Ordre. - Terminons l'histoire de la très sainte Compagnie. Car ils ont survécu à toutes les condamnations...

Un fait assez curieux : Chassés de partout, ils trouvèrent asile en Russie et en Prusse, pays non catholiques. Le pape Pie VI ferma les yeux et les laissa faire. Pie VII montra à leur égard de meilleures dispositions encore, mais la tourmente révolutionnaire survint, secouant la vieille Europe jusque dans ses fondations.

En 1801, un bref de Pie VII reconstitue la Compagnie, sous le titre de *Pères de la Foi*, pour la Russie seulement, mais ils ne tardèrent pas à s'infiltrer ailleurs.

Le 17 décembre 1807, Napoléon écrivait à Fouché : « Je ne veux pas des Pères de la Foi, encore moins qu'ils se mêlent de l'instruction publique pour empoisonner la jeunesse par leurs ridicules principes ultramontains. » (Cité par le P. du Lac, *Jésuites*, p. 121).

A peine Napoléon sera-t-il tombé, que nous verrons les Jésuites rétablis par toute la terre (7 août 1814) - 41 ans seulement après leur suppression.

Cependant, la Russie les avait assez vus et les expulsa en 1815. En France, Louis XVIII ne s'emballa pas et ne les accueillit qu'avec méfiance. Son successeur, Charles X, plus maniable, leur livra le pays.

Notre ami Albert Fua écrit :

« Le roi était dévot *perinde ac cadaver* et dans la main des Jésuites : la France en sera bientôt réduite à regretter Louis XVIII. Il multiplie les procès de tendance ; il rétablit les biens de main-morte ; il accorde sans cesse des privilèges aux congrégations ; l'instruction est livrée à l'ordre, légalement expulsé, des Jésuites. Le prince de Croÿ, archevêque de Rouen, enjoit à ses curés de dénoncer à leur évêque ceux de leurs paroissiens qui manqueraient à la messe ; ils tiennent un registre de ceux qui ne feront pas leurs pâques... »

C'est le moment où l'on vote la loi contre le blasphème et le sacrilège (1825) appliquant la peine de mort à de simples délits religieux.

Néanmoins, les Jésuites exagéraient leurs manigances et se rendaient odieux, même aux yeux du clergé. Le 3 avril 1826, 74 prélats français remettent à Charles X une protestation solennelle contre les doctrines de la Compagnie de Jésus (Wallon). Ce fut le dernier acte d'indépendance de l'antique Eglise de France. Depuis lors, elle est restée sous la fêrule jésuitique et elle a renoncé à toutes ses libertés anciennes (gallicanisme) pour subir sans broncher toutes les injonctions de Rome (n'oublions pas que le Pape blanc n'est qu'un jouet entre les mains du Pape noir, Général de la subtile Compagnie).

Les Jésuites ont traversé sans encombre tous les régis siècles. Vers 1840, « bien qu'on ne vit les Jésuites nulle part, on les sentait partout » (Bochmer). Il en est de même aujourd'hui, pour tout observateur clairvoyant.

Le P. du Lac nous livre un aveu précieux (son livre renferme une quantité d'anecdotes et de récits habiles, mais il escamote le fond même de la question jésuite). Il rappelle que, sous le Second Empire, la Compagnie se heurtait aux pires difficultés. Que d'ennuis et de dé qu'avec le régime démocratique, il en fut tout autrement !

« Que la République nous ait été plus propice, cela est de toute évidence », conclut-il (p. 211). Et il en profite pour insinuer que les Jésuites ne sont pas hostiles à la République.

Parbleu, ils préfèrent une République qu'ils gouvernent à leur guise à une monarchie qui leur résiste

qu'ils ont fait condamner l'*Action française*, afin de pouvoir berner et amadouer les démocrates et grignoter les lois laïques - font jouer en France la comédie du pacifisme et du libéralisme catholiques - tandis qu'en Espagne, en Pologne, en Hongrie, en Italie, etc., ils soutiennent des idées et des régimes violemment opposés au progrès social. Ces comédiens s'adaptent à toutes les situations et se camouflent adroitement et ils arrivent à faire de nombreuses dupes, même dans les rangs des « partis très avancés », hélas!

L'état actuel de la Compagnie. - Maurice Charny, dans un livre très documenté (*Les Atouts du Cléricalisme*) vient de dénombrer les forces du Jésuitisme français.

Les Loyalistes ont en effet mis sur pied de puissantes organisations, dont ils sont les animateurs et les dirigeants occultes. Nul n'ignore, par exemple, que le fantoche Castelnau est leur très docile instrument.

L'Association Catholique de la Jeunesse française, qui fait du noyautage jésuite à l'intérieur même de l'enseignement secondaire (n'oublions pas que, jus officiellement les maîtres de cet enseignement), comprend 3.000 sections. Elle organise des retraites fermées, selon la méthode d'Ignace, réservées aux grandes écoles de l'Etat. Les pseudo-démocrates à la Marc Sangnier sont eux-mêmes passés par ces « retraites », où les cerveaux sont soigneusement pétris.

Les Jésuites font aussi du syndicalisme. La *Fédération Nationale des Employés* (40.000 membres) est leur œuvre. Elle possède une forte coopérative, des bureaux de placement, et elle adhère à la *Confédération française des Travailleurs Chrétiens* (C.F.T.C.), qui copie la C.G.T. et s'inspire de l'organisation du Parti Communiste, des syndicats et des coopératives rouges. La C.F.T.C. ne groupe guère que 150.000 adhérents (employés et cheminots surtout), mais elle dépense une grande activité, car les ressources ne lui font pas défaut, on s'en doute. Des « équipes sociales » sont spécialement chargées de travailler la jeunesse ouvrière.

La plus forte organisation de la Compagnie est une association féminine - n'en soyons pas surpris. C'est la *Ligue patriotique des Françaises* (920.000 adhérentes en 1927, alors qu'en 1902, elle n'en groupait que 3.800). Un autre groupement, *l'Association Nationale Catholique de la Jeunesse féminine française*, englobait 95.000 membres en 1927.

Les Jésuites ont compris que la femme était appelée à jouer un rôle politique et social de plus en plus important. Plus clairvoyants que les hommes de gauche, ils ont pris leurs précautions pour canaliser cette force à leur profit et nous les voyons dès à présent revendiquer le droit de vote pour les femmes, sachant bien que le cléricalisme en sera le grand profiteur.

Ajoutons que les Jésuites ont également créé de fortes œuvres rurales, des syndicats de fonctionnaires chrétiens, et le lecteur sera convaincu d'un fait : c'est que la Compagnie se

modernise... pour mieux subjuguier la société et lui imposer son despotisme.

Dans un remarquable article (publié dans *l'Ere Nouvelle* du 5 août 1928), M. François Albert attirait également l'attention sur le danger que constitue cette milice internationale : « la Compagnie de Jésus, la plus grande force organique existant actuellement dans notre vieille Europe ». Et cette force est d'autant plus redoutable qu'elle manœuvre et dirige d'autres puissances néfastes, telles que le Capitalisme, l'Etat-Major, la Magistrature, les Parlements. Partout, on trouve les créatures de la Compagnie. La Presse, le Théâtre, l'Edition n'échappent pas non plus à l'action sournoise des Jésuites, et sans qu'il s'en doute, des Etats-Unis à l'Allemagne en passant par la France, le monde entier obéit à leurs directives, car ils jouent sur tous les tableaux à la fois et ils sont experts dans l'art de noyauter leurs adversaires et de les lancer sur de fausses pistes, égarant les esprits, corrompant les dévouements et se frayant la voie, par tous les moyens, vers l'absolutisme rêvé...

Conclusions. - Le Général des Jésuites, parlant à Rome à un rédacteur du *Petit Journal*, lui disait : « De la République française, nous ne craignons ni les hommes, ni les lois, dont nous pouvons régler nous-mêmes l'exécution et l'interprétation avec quelques millions. » (Cité par Emile Hureau, dans son remarquable livre *Les Jésuites, la Classe Ouvrière et la Révolution*, p. 37).

M. Wallon cite un propos plus ancien, mais identique, qu'il emprunte au P. Tamburini, qui fut également Général de la Compagnie : « Vous le voyez, Monsieur, de cette chambre, je gouverne non seulement Paris, mais la Chine ; non seulement la Chine, mais le monde (*tutto il mondo*) sans que chacun sache comme cela se fait. »

Le gouvernement n'ose même pas leur appliquer les lois. Car leur existence est illégale en France, puisqu'ils n'ont jamais voulu demander l'autorisation (même sous la monarchie) et puisqu'ils n'ont jamais déposé les statuts de leur groupement (ces fameux statuts que tout le monde ignore !).

Paul Bert pouvait déclarer à la Chambre des Députés (le 5 juillet 1879) : « Presque tous les orateurs de ce côté de la Chambre (la droite) qui sont montés à la tribune, nous ont dit qu'il n'y avait plus de distinction à faire entre les Jésuites, les autres congrégations religieuses et même le clergé séculier ; ils nous ont dit idées, aux doctrines jésuitiques ».

Jésuites et catholiques ne font qu'un, sachons nous en souvenir !

Les Jésuites n'ont-ils pas été les artisans de la foi en l'Infaillibilité du Pape ? N'ont-ils pas créé le dogme grossier du Sacré-Cœur ? Ne furent-ils pas la cheville ouvrière de la centralisation de l'Eglise ?

Ouvrez le livre de Mgr Cauly, *Histoire de la Religion et de L'Eglise*, et vous y lirez ceci :

« L'ordre religieux particulièrement suscité de Dieu pour entraver le protestantisme et réparer les désastres occasionnés par la Réforme est sans contredit celui des Jésuites » (p. 546).

La même thèse est soutenue dans *l'Histoire de l'Eglise* du R. P. Paul Synave (qui reçut l'*Imprimatur* à Paris, en 1922) :

« La mission particulière des Jésuites fut de combattre l'erreur par une science très étendue. L'oeuvre de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse fut un de leurs buts principaux, avec la propagation de la foi dans les pays catholiques, protestants et infidèles. En butte à toutes les persécutions, ils furent toujours sur la brèche ; et toujours ils se montrèrent les auxiliaires puissants et dévoués de l'Eglise romaine. L'impiété elle rendre hommage... » (p. 382).

De tels éloges se retrouvent sous la plume de tous les écrivains catholiques. Nous sommes bien loin du temps où la Chrétienté tout entière vomissait le Jésuitisme ! Pourquoi le nier ? La Compagnie de Loyola s'achemine, si nous n'y prenons garde, vers un triomphe absolu et définitif.

Pour lui barrer la route, répandons la lumière, attaquons sans répit les superstitions religieuses, dévoilons les ambitions cléricales, n'oublions jamais que l'action de la Libre Pensée est la préface indispensable à toute libération profonde de l'individu et de la société.

- André LORULOT

Accueil

JÉSUS n. pr. (de l'hébreu *Jehosuah* ou *Jeschouang*, sauveur)

Jésus, toi dont une mère bien aimée m'apprit à balbutier le nom lorsque j'étais enfant, toi que, dans mon inquiète adolescence, j'invoquais comme le consolateur suprême de l'orphelin sans appui, Jésus, qui ne put fournir à mon esprit la lumière dont il avait soif, ni à mon coeur l'amour sans borne dont il éprouvait le besoin, Jésus pourquoi n'es-tu qu'un dieu de plâtre, dont le manteau abrite aujourd'hui les gredins dorés ou les exploiters hypocrites. Et j'ai consumé de longues nuits à lire les Evangiles où tes actes et tes paroles étaient rapportés ; et mes yeux se sont usés à déchiffrer les écrits de l'âge apostolique où devrait subsister un peu de ton esprit. Rien, rien ; plus j'ai voulu voir, plus il m'apparut que tu n'étais qu'un vain mirage, l'incon

Evangiles approuvés par l'Eglise ; la *Vie de Jésus* d'un Renan n'est elle-même qu'une pieuse légende sans base historique sérieuse. Son Jésus resté naïf et débordant d'amour, adversaire des riches et des officiels, victime des machinations ourdies par les puissants, nous est sympathique à souhait ; seule l'exégèse démontrent qu'il s'agit là d'un rêve, d'un doux et beau rêve, éclos dans la pensée des premiers chrétiens et repris, à toute époque, par des croyants naïfs ou des poètes plus soucieux d'har l'abus du merveilleux et de l'allégorie ont rendu insai en admettant qu'il ait existé. Dès le début du christianisme (voir *religions*), les docètes nièrent sa réalité historique ; nul parmi ses contemporains ne le mentionne ; et les récits évangéliques constituent un tel ramassis de légendes, inventées de toute pièce, qu'il est impossible de dégager les faits réels que l'un ou l'autre pourrait envelopper. L'historien Josèphe qui nous renseigne sur la Palestine à l'époque du procurateur Ponce Pilate, mentionne Jean-Baptiste mais ignore totalement Jésus ; la critique a définitivement établi le caractère apocryphe du passage concer dernier : il s'agit là d'une interpolation d'ori Tibériade qui écrivit sur la Judée, vers 70 de notre ère, ne disait pas un mot du Christ ; rien non plus le concernant chez Philon, son contemporain ; ce qu'on trouve dans le Talmud ferait croire qu'il existait des disciples de Jésus un siècle avant l'ère chrétienne. Peut-être Suétone y fait-il une allusion lorsqu'il déclare que les juifs de Rome, en l'an 52, se révoltaient à l'instigation de Christ ; Tacite en parle clairement à propos de la per connaître que le Christ de la légende.

Les Evangiles nous renseignent sur les traditions des Eglises primitives et sur les essais d'explication tentés au sein des communautés chrétiennes ; aucun ne fut écrit par un témoin oculaire. Marc, que l'on s'accorde à reconnaître comme le plus

ancien et dont on a voulu faire le secrétaire de l'apôtre Pierre, utilise déjà les grandes épîtres de Paul aux Galates, aux Romains, aux Philippiens, aux Thessaloniens ; la rédaction de son Evangile n'est pas antérieure à la persécution de

Domini Mathieu a certainement utilisé Marc, c'est dire qu'il ne fut pas l'un des douze apôtres ; Luc, soi-disant compagnon de Paul, déclare lui-même qu'il s'inspire d'écrits répandus, à son époque, dans les églises : écrits, nous en avons la preuve, parmi lesquels il ne faut point compter les textes actuels de Marc et de Mathieu. Quant au quatrième Evangile, celui du pseudo-Jean, c'est l'oeuvre tardive d'un juif mystique qui connaît Philon d'Alexandrie. « Les récits de Jean ne sont pas de l'histoire, affirme Loisy, mais une con discours sont des méditations théologiques sur le mystère du salut. » Et il déclare ailleurs : « On fausse entièrement le caract concernant l'origine des Evangiles, quand on les allègue comme certains, précis, traditionnels et historiques : ils sont, au con légendaires, tendancieux ; ils laissent voir que, dans le temps où l'on se préoccupa d'opposer les Evangiles de l'Eglise au débordement des hérésies gnostiques, on n'avait sur leur provenance que les renseignements les plus indécis. » Nul écrivain chré

qui, vers 120, signale un récit de Marc et un recueil, maintenant perdu, de discours du Christ. Les extraits des *Mémoires des Apôtres*, donnés par Justin vers 150, proviennent d'Evangiles apocryphes (on sait qu'ils furent nombreux), d'écrits qui ne subsis

un texte rigoureusement sem un homme exemplaire, tout en le dépouillant de son auréole divine ; Loisy, Guignebert, etc., ont montré que le Jésus de la légende ne saurait être identifié au Jésus de l'histoire, obscur juif dont on ne peut rien affirmer avec certitude. Poussant plus loin, Couchoud et d'autres ne voient en Jésus qu'un mythe sans fondement histo

Cette thèse rappelle celle de Dupuis qui, dans la légende de Jésus, découvrait une fable solaire. Les fêtes de la religion du Christ, écrivait essentiellement aux principales époques du mouvement annuel de l'astre du jour ; d'où nous concluons que si Christ a été un homme, c'est un homme qui ressemble fort bien au soleil personnifié, que ses mystères ont tous les caractères de ceux des adorateurs du soleil, ou plutôt, pour parler sans détour, que la religion chrétienne, dans sa légende comme dans ses mystères, a pour but unique le culte de la lumière éternelle rendue sensible à l'homme par le soleil. » Pour Couchoud, Jésus n'est pas un dieu solaire, mais un dieu mystique ; c'est dans l'âme de ses premiers adorateurs que s'élabora sa divine figure, et sa tragique idylle fut une création de leur imagination.

A mon avis, la merveilleuse histoire du Christ résulte des réflexions accumulées de très nombreux croyants, nourris des textes bibliques où se trouve annoncé le Messie. L'Evangile emprunte ses matériaux à l'Ancien Testament ; il est sorti d'un florilège de textes messia des per

la voie à l'Oint de Jahvé, « selon ce qui est écrit » par les prophètes ; il fait dire par Jésus aux pharisiens : « Isaïe a bien prophétisé sur vous ainsi qu'il est écrit : Ce peuple m'honore des lèvres mais leur cœur est loin de moi » ; et aux apôtres : « Vous succom dispersées » ; et aux envoyés du Sanhé après un brigand, avec des épées et des bâtons... C'est afin que les Ecritures soient accomplies ». En l'absence même de citations, et pour des épisodes d'une importance capitale, Marc s'inspire de l'Ancien Testament ; son Evan qu'un décalque de la Bible, il exploite constamment de vieux thèmes messianiques et transpose sous une forme historique les oracles anciens. Même remarque concernant les trois autres Evangiles ; la biographie de Jésus y semble tirée de textes messianiques, parfois très mal compris. Mathieu déclare que le fils de Joseph vint habiter Nazareth « afin que s'accomplisse ce qui avait été annoncé par les prophètes : Il sera appelé nazaréen ». Or, de l'avis de tous les philologues « nazaréen » ne peut venir de Nazareth ; et la phrase citée par l'évangéliste ne se lit, sous cette forme, dans aucun prophète. Nazaréen dérive sans doute du mot hébreu « nazir » employé, dans la Bible, pour désigner un homme consacré à Dieu. Aussi les exégètes, inca en sont-ils venus à considérer les épîtres de Paul, antérieures certainement aux Evangiles, comme la meilleure preuve de l'existence réelle de Jésus. Mais le témoignage de Paul lui-même devait s'écrouler après une étude plus attentive. Si Paul avait vu, en chair et en os, celui qui fut le centre de ses pensées, la raison d'être de son apostolat, il n'aurait pas manqué d'en parler, d'y faire allusion du moins, tant pareille rencontre eut été, pour lui, inoubliable. Il eut rapporté, ne fût-ce qu'en passant, quelques détails de cette scène vécue, quelque écho lointain des paroles du Maître qui continuaient de résonner en son cœur. Or jamais l'apôtre ne parle de Jésus comme témoin; tout prouve au contraire qu'il ne l'a point connu « selon la chair » et que sa conversion consista seulement dans le passage du messianisme matériel des rabbins au mes Paul a rencontré Pierre, Jean, Jacques, qui avaient vu et entendu le Christ. Seulement il apparaît aujourd'hui que Marc et les évangélistes qui l'ont suivi s'inspirent des écrits pauliniens lorsqu'ils accordent tant d'importances à ces personnages. Et Paul ne fournit aucun détail permettant d'affirmer qu'ils furent les compa n'a demandé à personne de ren déclare, frères, que l'Evangile qui a été annoncé par moi n'est pas selon un homme. Car ce n'est pas d'un homme que moi je l'ai reçu, ni que je l'ai appris, mais par révélé de ma mère, et qui m'a appelé par sa grâce, de révéler son Fils en moi... aussitôt je ne consultai point la chair et le sang, et je ne montai point à Jérusalem, vers ceux qui étaient apôtres avant moi. » Pareil dédain du témoignage de ses devan résulte de ce qu'ils n'en savent pas plus que lui sur la vie et les propos du Maître ; leurs informations sont de même ordre que la sienne, c'est en esprit seule ont vu le Sauveur. Aussi, en toutes ses épîtres, Jésus reste-t-il fuyant, impalpable, sans indivi

foi. C'est dans les textes de l'Ancien Testament, relatifs à la grande promesse, que Paul apprit à le connaître ; il est né dans son esprit de la fusion des oracles messianiques groupés en recueils depuis longtemps. Quant aux visions, invoquées par les fondateurs du christianisme, elles ne sauraient être rien de plus, aux yeux du savant actuel, qu'une manifestation de l'état d'âme des croyants. Ces remarques demeu-

suis pas éloigné de le croire), que l'édition de Marcion est la plus ancienne et la meilleure des œuvres de Paul. On sait que Marcion eût, le premier un *canon* ou recueil des écrits inspirés de la Nouvelle Loi, vers le milieu du second siècle ; mais il rejetait entièrement la Bible juive, œuvre du diable à son avis. Outre quelques références très nettes à l'Ancien Testament, l'édition marcioniste contient de nombreuses citations implicites des antiques prophéties. Manifestement les affirmations de Paul concernant Jésus se fondent, non sur une tradition certaine mais sur la seule Ecriture ; encore plusieurs ont-elles subi des altérations ou résultent-elles d'interpolations ultérieures.

Une longue incubation fut nécessaire avant que la conscience chrétienne conçut Jésus comme un dieu véritable le fils et l'égal de Jahvé. Les juifs attendaient un roi idéal, un sauveur, le Messie ; pour les premiers judéo-chrétiens Jésus, qu'ils élevaient d'instinct au-dessus de la commune humanité, devint bientôt un très grand prophète et même le Messie ; ils n'allèrent pas jusqu'à le déclarer dieu. Marc, Mathieu, Luc, ne le con- appelés *synoptiques* parce que l'ordre de leurs récits se ressemblent et qu'on peut les imprimer sur trois colonnes, Jésus annonce seulement l'avènement prochain du royaume de Dieu. Mathieu rapporte qu'il défendit à ses disciples de l'appeler Christ ; et ses con- l'expression « fils de dieu » étant synonyme, dans la Bible, de saint et de prophète. « C'est seulement dans l'Evangile de Jean, écrit Loisy, que les discours et les miracles du Christ tendent à prouver sa mission surnaturelle, son origine céleste et sa divinité. » Or on sait combien postérieur aux autres ce quatrième Evan l'auteur, un asiatique inconnu, exprime les idées de communautés encore peu nombreuses. La condam- marqua le triomphe de la croyance en la divi- notre globe ; la religion n'échappe point à la loi commune, et l'exé- dont l'oratorien Richard Simon peut être considéré comme l'un des principaux promoteurs au XVII^e siècle, devait, après bien des recherches et de nombreuses étapes, aboutir à considérer Jésus comme un personnage légendaire ou même comme une création mythique n'ayant jamais eu d'existence hors de l'esprit halluciné des premiers chrétiens.

- L. BARBEDETIE.

OUVRAGES A CONSULTER. - *Revue de l'Histoire des reli* (essentielle pour connaître les progrès de l'exé- de l'allemand). - Renan : *Vie de Jésus*, etc. - Abbé Loisy : nombreux ouvrages : *Autour d'un petit livre* ; *Le quatrième Evan* Guignebert : *Manuel d'histoire ancienne du christianisme*, etc.

ouvrages allemands. - Alfarcic : *Etudes de la Revue de l'Histoire des religions.* -
 Couchoud : *Id.* (sa thèse sur la non-existence de Jésus aura fortement contribué,
 quoi qu'on en pense, au renouvellement des études exégétiques). - Han Ryner : *Le
 cinquième Evangile.* - H. Barbusse : *Jésus.* - Malvert : *Science et reli
 Christ a-t-il existé ?* - Ch. Virolleaud : *La Légende du Christ.* - Emilio Bossi :
Jésus-Christ n'a jamais existé. - De Renesse : *Jésus, ses apôtres, ses disciples.* -
 Stefanoni : *Jésus* (Dictionnaire philosophique) ; *Histoire critique de la superstition.*
 - Ernest Havet: *Le christianisme et ses origines.* - César Cantu : *Histoire
 universelle.* - Binet-Sanglé : *La folie de Jésus.* - Stéphane Servant : *étude de la
 Revue intel*
 Dide: *La fin des religions.* - B. Rogatcheff : *L'Idole et sa morale.* - H. Loriaux :
L'Autorité des Evangiles. - Dupuis : *Origine des cultes.* - Paulus: *Vie de Jésus.* - A.
 Peyrat : *Histoire élémen*
et des Apôtres. - A. Réville : *Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ.* - J.
 Soury : *Jésus et les Evangiles.* - L. Martin : *Essai sur la vie de Jésus.* - P. de Règla
 : *Jésus de Nazareth, etc.*

Accueil

JEU n. m. (du latin *jocus*)

Ce mot est pris dans un nombre considérable d'acceptions. Le dictionnaire Littré en donne jusqu'à trente ; encore n'est-il pas bien certain qu'il n'en omette aucune. Je me fais *un jeu* de les reproduire ici : 1° Action de se livrer à un divertissement, à une récréation. - 2° Action de se jouer. Jeux, divinités. - 5° Amusement soumis à des règles et auquel il s'agit de se divertir sans aucun enjeu. - 6° Amusement soumis à des règles et auquel on hasarde ordinairement de l'argent. - 7° Académie des jeux ou jeux publics. - 8° Les règles d'après lesquelles il faut jouer. - 9° Assemblage des cartes qui, données à chacun des joueurs, lui servent à jouer le coup. - 10° Ce qui sert à jouer à certains jeux ; jeux de cartes, de dés, etc. - 11° Jeu de contremarques. - 12° Ce que l'on risque au jeu. - 13° Jeu de Bourse. - 14° Nom des divisions de la partie au jeu de hasard. - 15° Lieu où l'on joue à certains jeux : jeu de boules. - 16° Courses, luttes, etc. - 17° Les jeux de prix. - 18° Jeux floraux. - 19° Les jeux de la scène. des hautes armes. - 21° La façon de faire des armes. - 22° Manière de jouer d'un instrument de musique - 23° Manière dont un comédien remplit ses rôles. - 24° Différentes expressions que prend la physionomie. - 25° Le jeu de la lumière. Aisance de mouvement. - 27° Action d'un ressort. - 28° Jeu d'eau ; jeu de voiles. - 29° Jeu d'orgue ; espèce de soubassement. - 30° Jeu de bief.

Ces jeux sont trop pour que nous nous arrêtions à chacun d'eux. N'en commentons que quelques-uns. Il est dans la nature humaine de chercher à se récréer. Se divertir est un besoin et lorsqu'on a consacré au travail les forces physiques ou les énergies intellectuelles dont on dispose, il est agréable et utile de s'arrêter où commence le surmenage et même la simple fatigue et de demander au jeu le délassement nécessaire. J'ai constaté que les enfants qui, à l'étude, sont les plus attentionnés sont ceux qui, au cours des récréations, se livrent aux jeux avec le plus d'entrain. J'ai remarqué aussi que les adultes qui travaillent prennent aux divertissements plus de plaisir que les oisifs. Les jeux qui ne comportent aucun enjeu ne se jouent guère qu'en famille ou entre amis intimes. Ceux qui se jouent entre personnes plus ou moins étrangères les unes aux autres entraînent presque toujours des chances de gain et des risques de perte. Il y a même des jeux qui seraient sans attrait et totalement délaissés, s'ils n'étaient pas l'occasion de gagner ou de perdre de l'argent. Pour tout dire, nul ne s'aviserait de les trouver intéressants s'ils n'étaient intéressés.

Les champs de courses, les casinos, les cercles qui sont fréquentés par des centaines de milliers de personnes verraient tomber à presque rien leur clientèle, si l'appât du gain disparaissait. Pendant l'année 1927, le montant des paris engagés sur

les champs de courses s'est élevé, en France, à la somme énorme de trois milliards sept cent mille francs. Ce chiffre ne représente que les paris enregistrés et contrôlés par le Pari Mutuel. Les paris engagés par ailleurs plus ou moins clandestinement ont certainement, au dire des personnes les mieux renseignées, atteint, sinon dépassé cette somme ; en sorte que, additionnées, ces deux sommes forment le joli total de sept milliards et demi.

Dans certains cercles et casinos, on voit, au cours d'une seule nuit, s'édifier ou s'effondrer de véritables fortunes. Tous les journaux ont raconté que, au Casino de Deauville, le fameux Citroën, le capitaine d'industrie bien connu, trop connu même par le rendement qu'il exige des trente mille travailleurs qu'il occupe et les faibles salaires qu'il leur consent, a gagné un jour trois millions et en a perdu huit la nuit suivante. Il aurait tout aussi bien pu laisser sur le tapis vert une somme double : ses ouvriers ne sont-ils pas trop flattés et heureux de combler les différences de ce casse-cou ?

Et pourtant ces sommes déjà quasi fabuleuses ne sont rien auprès de celles que la spéculation engage sur les marchés de la Bourse : bourse des valeurs ou du commerce. Incalculable est chaque jour le montant de ces spéculations. D'une part, l'enjeu ne saurait être limité au gré du joueur qui, spéculant sur la hausse ou sur la baisse, ne peut pas plus prévoir où s'arrêtera celle-ci que celle-là. Sans doute, il peut donner à son agent de change, à son coulissier ou à sa banque l'ordre de vendre à tel prix ou d'acheter à tel autre prix. Mais dans la pratique, le gros spéculateur une fois engagé ne se retire pas et garde la position qu'il a prise en Bourse jusqu'à ce qu'il ait totalement épuisé ses disponibilités et son crédit. D'autre part, il n'est pas tenu « d'éclairer », c'est-à-dire de représenter la valeur totale en titres ou en espèces de ce qu'il expose à la hausse ou à la baisse. Par le jeu de « la couverture » et le crédit qui lui est ouvert, il peut, avec des ressources disponibles relativement faibles et un crédit limité, risquer des sommes très importantes et qu'il n'est pas en mesure de payer. Il y a bien, pour l'arrêter dans cette course infernale, la menace d'être « exécuté en Bourse » ; mais cette crainte ne fait pas reculer le joueur quand il est entraîné sur la pente qui le conduit à la ruine. Jusqu'au dernier moment, il escompte un retour de la fortune, une chance, un miracle qui opérera le redressement désiré. Et puis, le joueur à la Bourse (valeurs ou marchandises) n'a pas sous les yeux toutes les cartes qui décideront de la partie engagée ; il n'est pas enfermé dans le salon plus ou moins exigü du Cercle ou du Casino ; il ne peut pas suivre exactement son jeu. Le champ de sa spéculation est le plus souvent mondial. Son sort se joue simultanément sur tous les grands marchés du monde : Paris, Londres, Berlin, New York, Chicago, etc., etc. Chaque jour s'effectuent, sur l'ensemble de ce marché gigantesque, des différences qui portent sur des milliards et, quand la Bourse est agitée, quand certains équilibres se rompent, quand la panique affole la spéculation, quand celle-ci se trouve momentanément désaxée, ces différences se chiffrent par centaines de milliards.

Le jeu est une des maladies qui sévissent le plus cruellement sur notre société prise de la fièvre de l'or. La guerre maudite de 1914-1918 a bouleversé la table des valeurs. Notre génération jongle avec les millions ; l'exemple vient de haut. Il vient

des Etats qui, les uns gorgés de richesses, les autres perdus de dettes, cherchent : ceux-ci à rétablir l'équilibre financier et la puissance économique qui leur font défaut, ceux-là à s'enrichir toujours davantage des dépouilles des nations moins bien outillées pour cette lutte implacable, moins féroce, moins sauvage que la guerre par les armes, mais tout aussi atroce et désastreuse pour les nations qui se battent à armes inégales et sont appelées tôt ou tard à succomber.

La passion du jeu est de celles qui dévorent ceux qui en sont la proie. « Qui a bu boira ; qui a joué jouera », dit le vieux dicton. C'est une règle à laquelle échappent peu de ces malheureux qui ont contracté la redoutable habitude de boire et de jouer. Pour s'éloigner de l'ivresse et du jeu, il faut une force de volonté peu commune. La passion du jeu, comme l'ivresse, lorsqu'elles sont invétérées, mènent à l'absence de toute dignité, éloignent des distractions saines et des divertissements qui stimulent le corps et l'esprit ; elles font perdre le goût du travail ; elles conduisent à l'abrutissement et à la démence.

Aux époques de pire décadence, les jeux ont toujours été perfidement exploités par les maîtres du jour, dans le but de soustraire aux regards des esclaves le spectacle de leurs débordements.

Les jeux ont servi à prévenir la révolte des parias, en faisant diversion à leur détresse. *Panem et circenses* : du pain et des jeux ! Tel fut, aux heures les plus douloureuses de l'histoire, le programme des gouvernants. Du pain, certes ; car, comme le dit le chansonnier humanitaire du siècle dernier, Pierre Dupont :

*On n'arrête pas le murmure
D'un peuple quand il dit : « j'ai faim ! »
Car c'est le cri de la Nature :
Il faut du pain ! Il faut du pain !*

Donc, du pain, du pain sec, du pain dur et, pour que le peuple le trouve moins sec et moins dur, pour qu'il s'en contente: des jeux !

L'application de ce programme a toujours conduit à leur perte les régimes qui ont tenté de l'imposer aux mécontents et de le faire durer. C'est ce programme, destiné à jeter sur les plaies hideuses de notre siècle le manteau des réjouissances et des fêtes, du bruit et des illuminations, des parades et des pavoisements, c'est ce programme que les maîtres d'aujourd'hui s'essayent à imposer à leurs sujets.

Reste à savoir s'ils s'en montreront satisfaits longtemps encore. Si les enseignements de l'Histoire ont quelque valeur, il n'en sera pas ainsi.

- Sébastien FAURE

JEU (EDUCATION)

- I. JEU ET TRAVAIL. - Il peut paraître superflu de définir le jeu et de montrer ce qui le distingue du travail. Si, cependant, on lit attentivement les discussions pour ou contre l'emploi du jeu dans l'enseignement et l'éducation, on ne tarde pas à constater qu'il est plus difficile et plus utile qu'il ne semble de caractériser le jeu.

Récemment, un inspecteur d'académie écrivait: « Liberté et spontanéité, voilà

les caractéristiques du jeu... Par là, le jeu s'oppose nettement au travail qui suppose une activité méthodiquement réglée. Dans le jeu, c'est le désir spontané de l'élève qui détermine la forme de l'activité ; dans le travail, c'est la volonté réfléchie du maître. » Il suffit de sortir de l'école, ou même de pénétrer dans une école dont le maître se soucie vraiment de l'éducation des enfants, pour constater l'erreur d'une telle distinction. Il y a des travaux entièrement libres et spontanés.

Ch. Delon, qui n'était pas un pédagogue pédant, constatait déjà, aux fêtes pédagogiques de Cempuis, en 1893, la difficulté de distinguer le jeu du travail.

« D'ailleurs, disait-il, je demande à approfondir cette opposition, très exagérée, je crois, dans l'imagination de beaucoup d'instituteurs, entre *jeu* et *travail*. Quand il s'agit de jeunes enfants, surtout, il me semble que la différence n'est pas bien grande; et plus on va au fond des choses, plus l'antithèse tend à s'amoindrir, à se nuancer...

« Le jeu est un mode d'activité ; le travail aussi : activité cérébrale ou activité physique, souvent l'une et l'autre à la fois. Le jeu dépense des forces absolument comme le travail. Et la question d'attrait, quoi qu'on en dise, est ici tout à fait étrangère à l'essence même des choses ; on peut s'ennuyer beaucoup à un jeu ; on peut s'entraîner, se passionner, s'amuser même, je maintiens le mot, à un travail. Le jeu peut amener la fatigue, le travail être un délassement : cela dépend de tout, de la nature de l'occupation, du moment, des dispositions de la personne, de la somme d'effort employée. - Quelle est donc la différence ? Je vois ceci, qui est surtout sensible quand il s'agit d'une opération tout au moins partiellement *manuelle* : le travail est ce qui donne lieu à un *produit* utile ; le jeu, ce qui ne laisse rien de réellement utilisable. Le jeu, pédagogiquement considéré, n'est pas *inutile*, loin de là : mais son utilité est en *lui-même*, non pas dans un *produit* ; il est, utile au suprême degré, comme gymnastique du corps ou de l'esprit, en tant que mode d'activité. Le travail peut offrir le même avantage et, en outre, laisse un effet postérieurement réemployable. Un enfant fait, dans la classe Fröbelienne, une petite *broderie* sur du papier ; cela ne sert à rien... C'est un jeu. Une fillette ourle un coin de mouchoir ; c'est un produit utile ; voilà un travail. - Mais que l'objet façonné soit plus tard utilisé ou non, qu'est-ce que cela fait, au fond des choses ? Qu'est-ce que cela change, pour l'enfant, au moment où il agit ? En quoi cela modifie-t-il les conditions de son effort de son activité ? En rien. Et, d'ailleurs, au point de vue où nous nous plaçons, est-ce que le travail des enfants, des petits enfants surtout, peut avoir une valeur d'utilité bien réelle ? Est-ce que ce minimum d'utilité entre pour beaucoup dans l'intention qui nous guide quand nous occupons nos élèves d'une certaine façon ? Non sans doute. Le but, la valeur de cet emploi de l'activité est dans l'activité elle-même et dans ses réactions sur l'organisme et sur l'intelligence ; le but est d'éducation ; la signification de cette chose est *pédagogique*, en un mot, non pas économique.

De cette considération, toute extérieure de l'utilité du produit, résulte pour l'adulte, et dans une certaine proportion pour l'élève déjà avancé, une différence pratique très prononcée, souvent une véritable opposition, je l'avoue, entre le jeu et le travail. Le travail a généralement pour *but* l'utilité de son produit ; alors on

sacrifie à ce but toutes autres considérations de l'accomplissement. On supporte la fatigue, l'assiduité, l'ennui d'une action ou excessive, ou trop monotone, ou trop prolongée en faveur du but à atteindre, de sa nécessité. La limite dans laquelle l'activité même est un plaisir est vite dépassée. Alors le travail cesse d'être attrayant ; il devient, en effet, une fatigue ou un ennui, en un mot une peine. Dans le jeu, au contraire, comme il n'y a pas de considération d'utilité, dès que l'action cesse d'être agréable, dès qu'elle devient pénible, on peut tout abandonner. Mais, je le répète, ces distinctions n'ont rien à faire avec nos petits élèves et leurs occupations ; comme nous n'entendons pas profiter d'aucun produit, et comme il nous est interdit par la saine doctrine de l'éducation d'exiger d'eux des efforts dans la mesure excessive qui les rend pénibles, il n'y a pas de travail pour eux : tout est jeu. Ou plutôt encore laissez-moi confondre ces deux idées dans un mot qui exprime ce qu'elles ont d'essentiellement commun : *exercice*. Tout, en effet, est exercice, parmi les occupations de la journée enfantine ; exercice du corps ou exercice de l'intelligence ; exercice, c'est-à-dire activité de pensée en vue du développement qu'elle provoque. » (Ch. Delon).

Claparède, de son côté, fait observer que dans le jeu il y a intérêt pour l'activité et que si le jeu a un autre but, ce but est fictif et n'a pas « d'autre raison d'être que de soutenir l'activité même et lui fournir la stimulation nécessaire : *ce n'est pas pour atteindre le but qu'on accomplit l'acte, c'est au contraire pour avoir l'occasion d'accomplir l'acte qu'on se donne le but* ; celui-ci n'est qu'un prétexte à déployer son activité. » (*Psychologie de l'Enfant*, p. 450).

Il n'y a pas cependant opposition aussi tranchée entre le travail et le jeu. « On dit, écrit Dewez, que dans l'acte ludique, l'intérêt réside dans l'acte en lui-même ; dans le travail au contraire, cet intérêt réside dans le produit ou le résultat auquel aboutit cet acte. C'est pourquoi, dans le premier cas, elle est vraiment libre, tandis que dans le deuxième elle est liée au but à atteindre. Quand on établit la différence d'une façon aussi transparente qu'artificielle entre le processus et ses conséquences, entre l'activité et son résultat. La véritable distinction consiste dans le fait qu'il y a, d'une part un intérêt pour l'activité elle-même et, d'autre part, un intérêt pour le résultat extérieur de cette activité, mais que l'intérêt dans un cas porte sur l'activité telle qu'elle se manifeste d'un moment à l'autre, et dans l'autre sur l'activité qui tend vers un but, un résultat et, par suite de cela, est reliée dans ses étapes successives par un fil de continuité. Dans les deux cas, il y a intérêt portant sur l'acte. Dans l'un, l'activité qui provoque l'intérêt est plus ou moins variable suivant le hasard des circonstances, du caprice, de l'ordre ; dans l'autre, elle est soutenue parce qu'on a conscience qu'elle mène vers une fin, qu'elle aboutit à un résultat. »

En résumé, comme le fait remarquer Claparède, on ne saurait tracer entre le jeu et le travail une frontière absolue, on passe de l'un à l'autre par une gradation insensible. « Il est, écrit J. Deschamps, impossible pour un adulte de distinguer d'une façon absolue le jeu du travail chez l'enfant. Ce dernier seul est capable de le faire. Il tranche la question suivant son âge, ses aptitudes, ses goûts et ses tendances naturelles. Tel exercice considéré comme un jeu par un élève est mis au rang de

travail par l'autre, et vice-versa. »

Conséquences pédagogiques. - Si l'on tient compte de la nature de l'enfant et de la nature du jeu, on est obligé de reconnaître que l'activité naturelle au jeune enfant est le jeu et non le travail.

Or, par suite d'une distinction tranchée entre le jeu et le travail, certains pédagogues préconisent une différenciation, non moins tranchée, entre les jardins d'enfants, les classes enfantines, les écoles maternelles et l'école primaire.

Alors que l'enfant qui évolue passe à la suite d'une série de transitions insensibles, du jeu le plus facile au travail le plus difficile, l'école opère un saut brusque du jeu au travail.

Certes, jusqu'à cinq ans environ, l'évolution naturelle de l'enfant est ordinairement respectée parce qu'il n'est pas possible de faire autrement, mais après on introduit le travail corvée, imposé du dehors, qui ne convient pas plus aux enfants qu'aux adultes.

Il s'agit donc d'opérer une transition dans l'éducation de l'enfant qui l'amène petit à petit du jeu au travail. D'abord il convient d'introduire assez tôt dans les écoles pour tout petits des activités ayant un but mais se présentant néanmoins sous forme de jeu. Nous entendons par là des exercices qui intéressent l'enfant par l'activité que celui-ci doit déployer et qui, en plus de cette valeur de développement, ont aussi une valeur instructive. Ensuite il s'agit de motiver les travaux, les activités des enfants plus âgés de telle façon que ceux-ci conçoivent clairement les buts et les conséquences de leurs actes. Contrairement à ce que pensent certains pédagogues, cette conception de l'éducation et de l'enseignement n'aurait pas pour conséquence de supprimer l'effort mais de le rendre plus intense et plus fructueux en l'obtenant volontaire et joyeux.

II. - A QUOI SERT LE JEU ? - Avant de répondre à cette question il convient de faire remarquer que bon nombre de psychologues se sont placés à un point de vue finaliste et fonctionnel. Rappelons que pour le psychologue qui se place à ce point de vue, les phénomènes psychologiques doivent être interprétés dynamiquement comme des fonctions utiles à la vie, des efforts pour réaliser une fin utile à l'individu. Cette conception finaliste admet l'existence de lois psychologiques téléologiques, c'est-à-dire des lois de nature différente des autres lois naturelles. Tandis que les lois physiques placent la cause avant l'effet, les lois téléologiques placent l'effet avant la cause. Suivant les lois physiques, ce qui se passe en un instant donné est déterminé par ce qui s'est passé auparavant ; d'après les lois téléologiques au contraire, ce qui se passe maintenant est déterminé par ce qui se passera dans un avenir plus ou moins éloigné.

Il est vrai que certains psychologues s'efforcent de conserver les lois téléologiques en admettant qu'elles ne sont qu'une apparence : le passé, l'hérité ont permis l'adaptation des organismes et ont mis leur empreinte sur le déroulement des processus actuels. Or, même à ce point de vue on doit reconnaître que l'adaptation n'est pas parfaite. « Qu'il y ait, dit Georges Bohn, dans les organismes, des organes inutiles, des substances inutiles, voire nuisibles, cela n'est plus

douteux. » « A tout instant, dit le même auteur, des milliers et des milliers d'êtres périssent, faute d'un agencement convenable de leurs organes et de leurs fonctions. A tout instant et à tout point de l'organisme, un travail se fait, se défait, se refait ; il y a un gaspillage formidable d'énergie... on ne peut évidemment pas nier une adaptation fonctionnelle individuelle, mais la forme, mais la fonction traduisent-elles une tendance vers un *but* déterminé ?... Si l'adaptation au milieu était une propriété essentielle des êtres vivants, on n'assisterait pas, aux diverses époques de l'histoire de la Terre, à d'effroyables hécatombes d'espèces animales et végétales. Le nombre des formes qui subsistent est infiniment petit par rapport à celui des formes qui ont vécu, et le nombre des formes qui ont vécu est lui-même infiniment petit par rapport au nombre des ébauches manquées. »

En résumé, le point de vue téléologique, finaliste, semble bien condamné par la science : le moins qu'on en puisse dire c'est qu'il est extra-scientifique et métaphysique. Du finalisme qui cherche son explication dans l'adaptation et l'hérédité, on passe, par des transitions insensibles, à l'idée des harmonies providentielles de la nature, puis à celle d'un Dieu tout-puissant.

Même dans les milieux révolutionnaires on ne se rend pas toujours suffisamment compte du danger d'un langage finaliste. Tel éducateur profondément irréligieux ne se doute pas qu'en disant, par exemple, à ses élèves : « certaines plantes ont des couleurs brillantes pour attirer les insectes qui assurent leur fécondation », il tient un langage finaliste, non scientifique, car la science permet seulement de dire : « certaines plantes ont des couleurs brillantes et attirent les insectes qui assurent leur fécondation. » Or tenir le langage finaliste que nous avons signalé appuie l'explication religieuse : Dieu a donné aux plantes des couleurs brillantes, etc.

L'explication même du mot « finalité » dans cette *Encyclopédie* pourrait provoquer une équivoque regrettable, parce que profitable à l'idée religieuse. L'homme qui agit en vue de la réalisation d'un but généreux, d'un idéal, est bien déterminé, en apparence, par une fin, mais cette fin a été déterminée, choisie par lui, antérieurement à l'activité qu'il déploie pour l'atteindre, autrement dit la cause *réelle* de son activité est antérieure à l'activité elle-même, il n'y a pas finalité.

Cette digression, que nous avons faite à propos de la finalité, n'avait pas seulement pour but de mettre en garde contre une doctrine chère à tous les esprits religieux. Nous avons voulu montrer qu'en se plaçant à un point de vue finaliste et fonctionnel on oublie qu'il peut y avoir chez les individus des fonctions, des activités inutiles, voire nuisibles. Il n'est pas prouvé qu'en éducation il faille suivre toujours la nature. Il est fort possible que le jeu ne serve parfois à rien du tout ou soit même nuisible. On ne saurait, par exemple, justifier par le finalisme certains jeux brutaux ou grossiers ni même les jeux de hasard. L'éducateur ne doit, par suite, pas tolérer de tels jeux favorables au développement d'instincts primitifs que l'éducation a pour but de faire disparaître.

Après avoir observé que le jeu était parfois inutile, ou même nuisible, nous pouvons reconnaître que, dans la plupart des cas, il est réellement utile et chercher : A quoi sert le jeu ?

Il constitue d'abord un *délassement*. Cependant il faut observer que le jeune enfant joue dès son réveil, alors qu'il n'est pas fatigué, et qu'il peut se fatiguer au jeu comme au travail, bien que la fatigue se produise moins vite dans le jeu.

Il sert parfois à *dépenser un superflu d'énergie*, mais l'enfant convalescent n'attend pas d'avoir des forces en excès pour se mettre au jeu.

Le psychologue américain Stanley Hall a expliqué le jeu par une théorie de l'*atavisme*. L'individu reproduisant en raccourci l'évolution de l'espèce, le jeu serait la reproduction passagère d'activités des générations passées. Il est vrai que les jeux de l'enfant « évoluent au cours de l'enfance à peu près de la même façon qu'ont évolué les activités similaires au cours de l'évolution de l'humanité », mais les tout jeunes enfants se livrent aussi à des jeux qui reproduisent des activités modernes. Dans ce cas il y a de leur part imitation et imagination, - fiction comme le dit Claparède.

Karl Groos, après avoir étudié les jeux des enfants et des animaux, a conclu que le jeu était un exercice de *préparation à la vie* de l'adulte. De la théorie de Karl Groos il faut rapprocher celle de Carr qui voit dans le jeu un stimulant de la croissance des organes et aussi un entretien, un renforcement des habitudes nouvellement acquises. Carr et Groos admettent aussi que le jeu a une action cathartique, c'est-à-dire purgative ; le jeu ne supprimerait pas les tendances nuisibles, il les canaliserait, les dériverait de telle façon qu'elles deviennent inoffensives. Ainsi l'instinct combatif qui place des adversaires *l'un contre l'autre* peut être dérivé par une lutte *parallèle* qui ne met pas directement les adversaires aux prises (concours de vitesse, de saut, de natation, de lancement du disque, etc.) ; ou encore par une lutte contre un adversaire fictif, contre une difficulté (ascension dans les montagnes, etc.). « Les tendances sexuelles, écrit Claparède, donnent lieu à un certain nombre de jeux, comme la danse, le flirt, etc., dont la fonction cathartique est évidente, surtout au moment de la puberté ; en donnant issue, d'une façon innocente, aux exigences du plus violent des instincts, ces jeux sont comme une soupape de sûreté ; ils évitent aux jeunes gens des catastrophes, tout en leur faisant acquérir la connaissance du sexe opposé, connaissance assurément utile, puisqu'elle guidera plus tard le choix d'un époux et d'une épouse. » On ne peut lire ceci sans songer à la lutte du catholicisme contre la danse.

Claparède et quelques autres auteurs pensent enfin que le jeu est une *dérivation par fiction* des activités que l'individu ne peut exercer dans la réalité.

On peut ajouter encore que le jeu agit parfois comme divertissant, comme agent de transmission des idées et de développement social.

III. - EVOLUTION ET FORMES DU JEU. - Le jeu suit l'évolution des intérêts de l'enfant. « A mesure qu'il aspire à une nouvelle acquisition, il cherche à la réaliser dans ses jeux, la perfectionne ainsi, puis l'abandonne lorsqu'elle est fixée et n'offre plus pour lui d'attraits nouveaux. » (Vermeyleylen).

Les *jeux sensoriels* qui apparaissent les premiers, consistent dans le plaisir qu'ont les enfants à éprouver des sensations et à se les donner eux-mêmes. Les crécelles, les musiques, les jeux bruyants plaisent, pour cette raison, aux tout petits ;

plus tard on retrouve encore, mais plus rarement, de tels jeux.

Les jeux moteurs prédominent de 1 à 5 ans, l'enfant aime le mouvement pour lui-même. La course, le saut, le lancer des pierres, etc., ne sont pas les seuls jeux moteurs, il faut y ajouter l'exercice des organes vocaux : phrases difficiles à prononcer vite, par exemple : « Chasseurs, sachez chasser sans chien », etc. L'enfant plus âgé a aussi, mais dans une plus faible mesure, ces jeux moteurs : balle, tonneau, sports, etc.

Les jeux moteurs qui sont des mouvements de décharge, développent la coordination des mouvements, leur rapidité ou leur force.

Les jeux intellectuels. - Parmi ces jeux il faut faire une place à part aux jeux d'imagination qui deviennent prépondérants vers trois ans. « C'est à ce moment que la petite fille s'intéresse à sa poupée et la considère comme son enfant, que le petit garçon joue au cheval avec un simple bâton, ou au soldat avec un bonnet de papier. » (Vermeulen). Plus tard, l'enfant imagine des scènes plus impressionnantes à la suite des histoires qu'on lui a racontées ou qu'il a lues, il dramatise les contes ou les récits historiques. M. Meynell fait observer que « les enfants aiment les contes de fées, non parce qu'ils les croient vrais, mais parce qu'ils les savent faux et que leur excellent bon sens ne peut s'y laisser prendre. Ils sont ravis de laisser ce bon sens de côté pendant qu'ils font semblant..., mais c'est qu'en faisant semblant ils jouent la comédie, et plus la comédie est évidente, plus ils l'aiment. » Cependant, lors des jeux d'imagination, si au début l'enfant a conscience qu'il va « faire semblant » ou « faire comme si », dès « que l'action est engagée, chacun des acteurs, possédé par l'idée, oublie qu'il joue un rôle ; il s'incarne dans le personnage qu'il représente, et un moment arrive où il croit à l'illusion, où il métamorphose si bien les choses qui l'entourent et sa propre personnalité que la réalité disparaît pour lui devant la fiction. » (Jonckheere).

Depuis longtemps on a observé que, comme les peuples primitifs, l'enfant est animiste, il anime les choses : une poupée devient une petite fille, un manche à balai un cheval, et les jouets perfectionnés qui ne se prêtent pas à l'occasion d'imaginations diverses, qui ne peuvent figurer tour à tour des objets ou des êtres bien différents, sont bien vite délaissés pour des jouets plus modestes où l'enfant a plus à inventer et qui se prêtent mieux à sa fantaisie.

Les jeux *intellectuels* proprement dits « sont les jeux qui font intervenir la comparaison et la reconnaissance, comme le loto et les dominos, le raisonnement, comme les jeux de dame, d'échec ou de bac ; la réflexion, comme les devinettes, les rébus, les jeux de patience. » (Vermeulen). Ces jeux sont prépondérants vers 10 à 12 ans, mais l'intérêt pour eux perdure ou renaît souvent, en se spécialisant, chez les adultes.

Il y a aussi des *jeux affectifs* où l'on prend plaisir à faire naître des émotions même désagréables : se donner des coups, se faire peur, faire des farces.

Certains jeux exercent *la volonté* : jeux de statue, de pigeon vole, réprimer l'envie de rire, ne pas fermer les yeux à l'approche brusque de la main, etc.

Il est également des jeux qui exercent des fonctions spéciales : jeux de lutte,

de chasse, d'imitation, familiaux, sociaux, etc.

En se plaçant à un autre point de vue il est possible de diviser les jeux en : *jeux individuels* et en *jeux collectifs*.

Le jeune enfant est presque toujours individualiste dans ses jeux ; l'association de l'individualisme de l'enfant avec les premières tendances sociales l'amène à faire sa compagnie d'objets que son imagination anime.

Les rondes enfantines, les chansons mimées ne sont qu'une ébauche des jeux collectifs. Jusqu'à 6 ou 7 ans environ, les enfants préfèrent jouer seuls et même, s'ils jouent de compagnie, ils ne s'efforcent pas de s'adapter à leurs compagnons, ils ne coopèrent véritablement pas, leur jeu n'a pas de fonction sociale.

Plus tard, lors des jeux de colin-maillard, de barres, etc., il y a encore bien moins affinité sociale que groupement d'enfants autour d'une personnalité, d'un meneur, d'un chef de groupe qui s'entoure de faibles, d'inférieurs, de timides sur lesquels son ascendant est complet et qui exécutent ses volontés sans vouloir les contrecarrer.

Ce n'est que vers la puberté que les jeux sociaux deviennent prépondérants. C'est alors que l'adolescent développe ses tendances personnelles et ses goûts collectifs ; qu'il essaie, tout à la fois, de s'adapter à son milieu et d'adapter ce milieu à lui-même.

Lorsqu'un enfant vit trop exclusivement avec des adultes il risque ou d'être trop cajolé, c'est-à-dire soumis au régime de sa fantaisie, ou traité avec un excès de sévérité. Dans tous les cas la personnalité de l'enfant est imparfaitement formée. S'il joue presque uniquement avec des enfants plus jeunes, le danger est le même : habitué à voir les volontés des petits se plier sous la sienne il n'exerce pas sa propre volonté, il devient un tyran par ses désirs, un faible en réalité ; nul régime n'est plus propre à former des impulsifs, aux accès de colère subits, entêtés et tyranniques dans des moments de crise, mais faibles le reste du temps.

L'idéal est évidemment que les enfants aient l'occasion fréquente de jouer avec des enfants de même âge. Dans ce cas du heurt des volontés naît un renforcement des personnalités. Il y a à ceci cependant quelques conditions : l'enfant doit avoir la possibilité de choisir entre divers groupes, sans cela il risque trop de devenir dépendant d'un chef de groupe. Il est désirable même que l'enfant change assez souvent de groupe. Le travail et le jeu en commun ont, en effet, pour résultat de tendre à l'uniformisation des personnalités, et le progrès humain, qui tend vers le développement des personnalités, ne se produit, à cet égard, que parce que les individus gardent la liberté d'adhésion à leurs groupements et, en fait, adhèrent à de multiples groupements : syndicalistes, politiques, coopérateurs, etc.

IV. - RÔLE DES ÉDUCATEURS (parents et maîtres). - On ne se rend pas assez compte de l'importance des loisirs pour les enfants et les adolescents. Surtout pour les adolescents qui doivent passer des examens ou des concours il y a un abus évidemment. Presque toute leur vie est réglée - pas par eux - jour par jour, heure par heure. Croit-on que c'est ainsi qu'on les préparera à la vie ! Est-ce ainsi que l'on pense pouvoir développer leur initiative et leur personnalité.

Les loisirs sont nécessaires aux enfants et aux adolescents. « Nos enfants travaillent trop, trop et mal, écrit le D^r Boigey. Ils ne sont pas à leur place dans les écoles. Ils doivent y être immobiles, silencieux et attentifs : l'état de leurs organes le leur interdit. Les appareils du mouvement et de la voix ont besoin de fonctionner pour se développer. Les jeunes cerveaux sont incapables d'une attention soutenue. L'enfant ne reste tranquille que quand il est malade ou sur le point de le devenir. »

Il ne faut pas seulement des loisirs pour le meilleur état de la santé physique qui, ne l'oublions pas, influe sur la santé intellectuelle et morale, il en faut encore parce que les acquisitions de mémoire durables, la formation de l'esprit exigent du temps et du repos. Il en faut enfin pour permettre à l'enfant de jouer. Nous avons, dans les pages qui précèdent, montré l'utilité du jeu. Au risque de redire quelques idées que nous avons déjà exprimées nous croyons bon de citer encore ceci : « Le jeu est, au contraire, merveilleusement éducatif. On s'en persuade aisément, en passant en revue les jeux habituels des enfants. Peut-on, par exemple, jouer à pigeon-vole sans apprendre à faire attention, sans acquérir le contrôle du réflexe qui vous incite à lever le doigt quand il faut le laisser immobile ? Et Colin-maillard ? n'y doit-on pas faire preuve d'esprit d'observation et de déduction ? Et cache-cache ? que de prudence il faut y montrer, d'attention aussi et de décision rapide pour courir de sa cachette au but pendant le court moment où on a des chances de ne pas être vu...

...Et quelle source féconde d'observations pour l'ami des enfants, ces jeux divers, s'il s'y mêle en camarade. Les jeunes âmes s'épanchent sans rien dissimuler d'elles

réellement un enfant que lorsqu'on s'est mêlé à ses jeux. Il faut, bien entendu, n'être plus pour lui le sage Mentor, mais l'ami qui prend autant de plaisir que lui-même. C'est une impression qu'on lui donne facilement, à condition que les petits êtres vous intéressent profondément et qu'on les aime.» (G. Lambert).

L'éducateur qui se rend compte de la nature et du rôle du jeu doit tout d'abord ne pas intervenir hors de propos dans les jeux des enfants.

« La mère, écrivent Demoor et Jonckheere, critique avec sévérité l'enthousiaste petite qui rassemble avec attention, peine et joie, une gerbe de fleurs au cours de la promenade et maintenant la jette, à la fin de la journée, au moment du retour. L'enfant a eu le plaisir de répondre à un désir et un besoin, et le jeu lui a procuré toutes les excitations réellement efficaces ; son mobile n'était pas de posséder des fleurs, mais de les cueillir, de les grouper et de créer du beau !... Mais le bouquet est devenu pesant et n'intervient plus dans aucun jeu ; il est une gêne, et c'est pourquoi il est abandonné. Et la mère est dans l'erreur quand elle gourmande.

« L'adulte ne raisonne pas toujours; il se trompe souvent. Exemple : Un bambin frappe sur la table parce que le bruit l'intéresse ; le père lui crie brusquement : « Assez ! » Le petit recommence encore une ou deux fois le mouvement condamné et puis s'arrête, tandis qu'une réprimande sérieuse l'atteint... d'ailleurs injustement. Chacun des stades du jeu constitue, en effet, un excitant qui éveille le réflexe fatal, et quand l'ordre de finir fut formulé, une excitation avait déjà

surgi et la riposte devait nécessairement survenir. Les jeux des adultes, eux aussi, se terminent progressivement, ce qui prouve que leurs phases successives, régulièrement enchaînées, s'éveillent l'une l'autre, se commandent et s'ordonnent.

« Malheureusement ce principe fondamental est fréquemment oublié en éducation. Lorsque la voix impérative du maître se fait entendre l'enfant ne peut inhiber aussitôt son expansion physique et son entrain intellectuel ; il continue quelque temps encore ses réactions, non par désobéissance, mais par fatalité organique. Que de fois pourtant n'est-il pas puni alors ! La punition est injuste et énervante ; elle démontre que celui qui l'inflige ignore une loi importante de la vie psychique dont la signification est essentielle à d'autres points de vue encore. » (*La science de l'éducation*).

Reconnaître l'utilité du jeu, profiter du jeu pour étudier l'enfant, ne pas intervenir d'une façon nuisible pendant ou à l'issue des jeux, ne suffisent pas. Il est des moments où les enfants ne savent pas à quoi jouer, le désir de jeu est bien là mais il y a manque d'intérêt envers les jeux habituels. C'est alors que, le plus souvent, les petits imaginent de faire quelque sottise. Le bon éducateur doit, en ces moments de satiété, proposer des jeux, non pas les imposer, car les jeux que l'on impose ne sont plus de véritables jeux mais des exercices ennuyeux pour l'enfant. Le jeu est un exercice de la liberté et de l'initiative et l'éducateur doit faire preuve d'habileté dans les propositions qu'il peut faire aux enfants. « Il y aurait, dit G. Lambert, toute une éducation de l'éducateur à faire, pour qu'il discerne et choisisse ce qui peut plaire aux enfants, s'il intervient, comme il le doit, dans l'occupation de leurs loisirs. Ce sera son art de savoir choisir... et aussi, nous le répétons, de savoir donner aux enfants l'impression qu'ils ont choisi eux-mêmes. Respecter les aspirations, ne rien imposer, mais suggérer... tout le rôle de l'éducateur, en cela comme pour le reste, tient en ces mots. »

Stimuler au jeu ce n'est pas seulement faire connaître certains jeux ou même jouer avec les enfants, c'est encore fournir à ceux-ci les moyens de jouer. Les familles aisées ou riches peuvent malheureusement seules réserver une chambre de jeu à leurs enfants, où ceux-ci s'amuseront dans la plus entière liberté. Presque tous les parents, par contre, peuvent donner quelques jouets à leurs enfants. Evidemment tous ne peuvent pas acheter des jouets chers, perfectionnés, par exemple des poupées qui marchent, parlent, ferment les yeux, etc. Heureusement, il ne faut pas trop le regretter, de tels jouets ne sont pas ceux qui intéressent le plus les enfants et qui contribuent le plus utilement à leur développement. Une belle poupée articulée dira tout au plus quelques mots, toujours les mêmes. Faite d'un torchon et informe la poupée d'une pauvre fillette tient au contraire les conversations les plus variées ; sa propriétaire, qui sera sa maman, sa grande sœur, une amie, etc., etc., au gré de sa fantaisie, lui prête toutes les répliques qu'elle peut imaginer. Le meilleur jouet n'est ni le plus cher, ni le plus partait ; c'est celui qui stimule le mieux, celui qui laisse le plus de place à l'imagination et à l'initiative de l'enfant. « Une vieille charrette, dit Marcelle Tinayre, est tour à tour locomotive, automobile et chariot. La poupée change de sexe, d'âge, de caractère et de costume, au gré de la petite maman. Du sable, des cailloux, des débris de bois, sont de précieux trésors. L'univers tient dans

un carré de jardin, l'océan dans une rigole, la forêt dans un rameau. Le jouet toujours nouveau, toujours divers, que l'enfant peut manier, transformer, perfectionner à sa guise, le jouet le moins coûteux, le plus simple, est presque toujours le plus aimé. »

L'intérêt pour les diverses sortes de jouets suit l'évolution du jeu chez l'enfant : d'abord jeux improvisés, jeux bruyants (le hochet, par exemple, dont l'origine est fort lointaine et que l'on fabriquait au Moyen-Âge, avec des dents de loup ou du corail pour chasser les mauvais esprits) ; plus tard, l'intérêt pour les jouets varie suivant les sexes : les fillettes préfèrent des poupées, des ménages ; les garçons des jouets qui permettent de faire du bruit ou qui exigent une certaine activité motrice ; ce n'est que tardivement que les jouets intellectuels sont préférés.

Il est un jouet que nous avons omis de signaler dans les pages qui précèdent et qui a pourtant une importance éducatrice trop négligée : le collectionnisme. Tout jeune, mais surtout entre 8 à 10 ans, l'enfant bourre ses poches d'objets les plus hétéroclites : galets, coquillages, morceaux de verre, ficelles, etc. Généralement les mamans se désolent, défendent, punissent, jettent au loin ou détruisent tous ces trésors enfantins. Evidemment, les mamans ont alors souvent à se plaindre des poches percées, mais le collectionnisme enfantin sert inconsciemment à l'enfant qui acquiert ainsi une foule de notions : le petit observe, compare, classe les objets. L'art de l'éducation ne consiste pas à ordonner, défendre et punir, mais à tirer parti des activités et des intérêts de l'enfant en les guidant vers la voie la plus utile à son développement ; il consiste aussi à stimuler au besoin ces activités et à fournir des aliments choisis aux intérêts utiles. Mieux vaut fournir au petit collectionneur une vieille boîte qui lui permettra de ménager ses poches tout en donnant satisfaction à son intérêt.

Cet intérêt utile disparaît bien souvent parce que la famille met perpétuellement obstacle à sa satisfaction et que l'école actuelle n'en sait pas tirer parti. L'école fournit à l'enfant des classifications d'adultes toutes faites, qui ne parlent ni à l'esprit ni au cœur des petits et qui, de plus, ne l'exercent ni à observer ni à réfléchir. Mieux vaudrait, pour la formation de l'enfant, que celui-ci se soit exercé à classer les objets qu'il a collectionné et qui l'intéressent, que d'apprendre des classifications zoologiques ou botaniques qui n'ont d'utilité que pour les savants en leur permettant d'alléger le travail de leur mémoire et de résumer, commodément, des connaissances qu'ils ont dû acquérir, en partie du moins, à la suite de travaux personnels, d'observations personnelles.

Il est juste cependant de reconnaître que le jeu est de plus en plus employé à l'école comme moyen éducatif. Ceci est surtout vrai des classes pour tout petits, classes enfantines et écoles maternelles, dont les maîtresses font de plus en plus usage des *jeux éducatifs*.

Tout d'abord Hard, puis Seguin créèrent de tels jeux pour les anormaux mentaux. Plus tard, Froebel imagina des jeux, que nous trouvons aujourd'hui trop abstraits, pour les tout petits. Les jeux de Frœbel, qui étaient surtout des jeux sensori-moteurs, furent introduits à Cempuis, mais Robin et Delon ne se bornèrent pas à cette introduction, ils imaginèrent encore des jeux d'écriture, de lecture, de

sténographie, de grammaire, de calcul, etc. Enfin ils combinèrent « pour certains moments, sinon de pur loisir, du moins de moindre tension, à la classe ou hors de la classe, toutes sortes de jeux d'esprit, qui ont un fond d'enseignement utile et une forme de récréation agréable ». Nous ne pouvons songer à reproduire ici l'exposé de tous les jeux imaginés à Cempuis, mais nous pouvons citer la belle page pédagogique dans laquelle Delon justifie l'emploi des jeux éducatifs.

Il est, dit-il, deux sortes de mobiles qui font agir l'enfant lorsqu'il se livre à une occupation quelconque, jeu ou travail : « les mobiles intérieurs à l'action elle-même, les mobiles extérieurs. Les premiers peuvent se résumer par un seul mot : l'attrait, le plaisir de l'action, la satisfaction donnée au besoin de mouvement physique ou intellectuel, au besoin d'expansion et de vie, et dans lequel il faut comprendre aussi l'entraînement, l'imitation réciproque, l'excitation du mouvement collectif. Parmi les mobiles extérieurs j'énumérerai : le plaisir moral de satisfaire les maîtres et les parents, le besoin légitime d'approbation, l'émulation, la vanité ; puis l'espérance et la crainte, l'espérance de la récompense promise, la crainte de la punition ; enfin le sentiment du devoir, la sagesse d'une utilité comprise : mobiles de valeur bien différents au point de vue moral, les uns bons, les autres mauvais... Quelque puissant que devienne parfois, à un moment donné, tel de ces mobiles, ils ont, en général, peu d'action sur les jeunes enfants, j'entends d'action soutenue, durable. L'enfant a bientôt fait de les perdre de vue, justement parce qu'ils sont extérieurs, en dehors de la chose, et que la chose présente domine et efface, par la préoccupation qu'elle impose, ce qui n'est pas elle-même. Il n'y a point, en ce qui concerne les jeunes enfants surtout, de moyen de contrainte efficace, à l'égard du travail intellectuel.

L'attention ne se laisse pas contraindre ; elle se gagne. Je puis forcer mon petit élève d'être là, même de se tenir tranquille, peut-être d'avoir l'air d'écouter, mais non pas le forcer de comprendre. Si ce que je lui dis ne l'intéresse pas, il pensera à tout autre chose.

« Ceci bien compris, il me semble que la question est tranchée. Les exercices, - qu'on les appelle jeux ou travaux, il n'importe, - les exercices qui peuvent être réellement fructueux pour le développement des jeunes enfants sont ceux dans lesquels il est soutenu par l'attrait de la chose même, si vous préférez, en d'autres termes, ceux qu'il aime. Or, pour que l'enfant aime une occupation, il faut qu'elle soit en conformité avec sa nature : mouvementée, parce qu'il est remuant, variée, parce qu'il est mobile, mettant en action les sens, parce qu'il est sensitif. Il faut que l'activité n'aboutisse pas à la fatigue, par l'intensité ni par la continuité de l'effort. Généralement l'enfant préfère les exercices d'activité physique ; et cela est légitime, parce que le développement physique, à cet âge, est en avance sur le développement intellectuel, et que le mouvement est pour lui un besoin impérieux. Mais l'exercice de l'activité intellectuelle peut avoir aussi beaucoup d'attrait pour lui, selon les formes et les circonstances. Voyez, par exemple, un groupe d'enfants écoutant un joli conte, ou bien un de nos petits Frœbeliens dans l'entraînement de son travail, dessin ou broderie, ou construction : il jouit de ses combinaisons, de son effort même, et ne sent pas la fatigue.

« C'est cette activité attrayante que l'enfant appellera *jeu*. L'acceptez-vous ainsi ? Nous dirons que l'enseignement et l'éducation des enfants, surtout des jeunes enfants, doit se faire par les jeux. Ce sera répéter, sous une autre forme, que les moyens d'attrait sont seuls puissants, à cet âge, et que les exercices devront s'adapter à la nature de l'enfant, à ses tendances, à ses besoins physiologiques et psychologiques. .

« Remarquez enfin ceci : le plaisir que l'enfant peut trouver dans un exercice ou l'ennui qu'il y peut sentir sont choses beaucoup plus de forme que de fond. La même idée diversement revêtue sera rebutante et rejetée, ou agréable et accueillie avec empressement. La notion, sèchement formulée, sera indifférente pour l'enfant, qui n'en sent pas la valeur d'utilité, n'étant pas accessible à des considérations de cet ordre ; montrez-la sous une figure qui corresponde aux goûts du petit élève, elle plaira, il s'en emparera avec plaisir, se l'assimilera pour toujours. L'exercice aura la forme du jeu, l'intention et la valeur du *travail*.

« Sans doute, et j'en reviens à l'objection que j'avais présentée en commençant, sans doute il faut que l'enfant, graduellement, en arrive à recevoir l'enseignement sous une forme plus sérieuse, plus austère ; il doit s'habituer à l'effort, même pénible parfois, sous la pression des motifs de raison, de morale, de sentiment : mais tout cela est pour plus tard, et on n'y arrivera que lentement. Le mobile d'attrait n'aura pas perdu sa valeur ni son rôle prépondérant ; mais le jeune élève, son intelligence se développant, arrivera à trouver l'intérêt dans la connaissance elle-même et dans l'acquisition de la notion, dans la curiosité satisfaite, dans le *fond*, non plus seulement dans la *forme*. Alors la plupart du moins des exercices n'auront plus cet aspect de jeu qui serait hors de saison, et ils n'en auront pas moins cette puissance d'excitation qui soutient et récompense l'effort. Mais, je le répète encore, c'est l'affaire des années et des lents progrès. Donc avec les petits, nul scrupule d'austérité déplacée : la *forme* de jeu est celle que doivent revêtir les exercices, quel que soit le sérieux du fonds. »

Depuis, Jean Wintsch et ses collaborateurs, à l'Ecole Ferrer, à Lausanne, se sont inspirés des travaux de Robin et de Delon.

Une pédagogue italienne, Mme Montessori, s'est inspirée de Seguin pour créer un matériel de jeux éducatifs. Beaucoup de bruit a été fait autour de la « Pédagogie scientifique » de Mme Montessori. Des pédagogues révolutionnaires, trop enclins à admirer ce qui est nouveau ou le paraît, ont loué cette pédagogie. La grande presse elle-même, y compris *l'Humanité*, a chanté les louanges des procédés de Mme Montessori. Certes, cette pédagogue a eu le grand mérite de défendre la liberté de l'enfant, mais il faut bien dire que Mme Montessori d'abord appliquée dans un couvent - a de la liberté une conception religieuse qui n'est pas la nôtre. D'abord, Mme Montessori a décidé que les enfants devaient apprendre ce qui est indiqué dans les programmes officiels. Mme Montessori n'a nullement cherché ce qui pouvait intéresser intrinsèquement les enfants aux divers âges, ni ce qui pouvait le plus favoriser leur développement. Le matériel imaginé par Mme Montessori pour les exercices sensoriels est trop abstrait et ne présente pas assez d'intérêt à l'enfant. Mme Montessori enseigne trop tôt la lecture, l'écriture,

le calcul, en se servant de procédés qui ne tiennent pas suffisamment compte des données actuelles de la psychologie. Certes l'enfant jouit d'une certaine liberté dans les écoles Montessori : il peut choisir entre de multiples jeux éducatifs, mais nulle possibilité pour lui de faire ce choix en dehors des limites que lui impose le matériel.

Imaginez un enfant placé dans une salle à manger, face à un beau jardin ; un éducateur vient, met à sa portée des confitures, du fromage, du beurre, des poires qui ne sont pas mûres, de la viande, du pain, des gâteaux, et lui dit : « Choisis, tu es *libre* de manger tout ce que tu voudras. » Hé non ! L'enfant n'est pas libre, il aperçoit dans le jardin des groseilles bien rouges, bien mûres c'est certain, et qui le tentent. Nous ne reprochons pas à cet éducateur de ne pas avoir mis à la portée de l'enfant tout ce qui pourrait plaire à ce dernier : raisins verts, etc., puisque tout ce qui plaît à l'enfant, qu'il s'agisse d'aliments ou d'activités, n'est pas utile à son développement et peut même y être nuisible.

L'art de l'éducateur consiste pour une partie à éviter que l'enfant ne se trouve placé en face d'occasions défavorables : il ne faut pas lui fournir l'occasion de manger des aliments malsains, ni de faire des bêtises. Il consiste aussi à fournir à l'enfant des occasions utiles. Or, tout comme l'éducateur dont nous parlons, - qui, en fait, permet à l'enfant de manger des poires pas mûres mais lui interdit de bonnes groseilles, - Mme Montessori n'a pas su choisir les occasions, elle les a fixées en tenant compte des programmes officiels et de ses conceptions personnelles, mais non d'après les intérêts *utiles* des enfants

Sans autant de réclame, les pédagogues de Bruxelles qui s'inspirent de la méthode *Decroly* : J. Deschamps, Mlle Monchamp, L. Dalhem, ont fait faire de grands progrès à l'emploi des jeux éducatifs. On en peut dire autant de ceux ou de celles qui participent à la vie de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, à Genève : A. Descœudres, E. Duvillard, M. Audemars et L. Lafendel. Il serait juste d'ajouter à ces noms un bon nombre d'institutrices modestes, de France et d'ailleurs.

Actuellement, on s'efforce d'utiliser de moins en moins le matériel abstrait, de réduire les frais occasionnés par l'achat de matériels coûteux, en utilisant des produits naturels : pierres, plantes, etc., des déchets ou des objets hors de service : petits morceaux d'étoffe, etc. (que l'on ne cloue pas, comme il a été imprimé par erreur page 688, mais que l'on classe d'après leur couleur, etc.).

On s'efforce d'offrir aux enfants des jeux éducatifs qui ne soient pas des amusettes et présentent un but utile.

Malheureusement ces efforts méritoires ne s'étendent qu'exceptionnellement aux enfants de plus de six ans, le travail reste une corvée, on ne réussit pas à allier la joie du jeu au sérieux du travail.

Les causes en sont multiples. D'abord les programmes d'enseignement surchargés, les examens qui obligent à acquérir un savoir hâtif mal assimilé, parce que trop abondant, parce que ne répondant pas aux intérêts des enfants et incapable de faire naître aucun intérêt. Ensuite un mauvais groupement des matières du programme et un horaire mal conçu. Enfin des maîtres mal préparés, pour la

plupart, à la rénovation de l'enseignement qui pourrait résulter de l'emploi des jeux éducatifs, des méthodes actives et de la libération progressive de l'enfant. Nous disons : *pour la plupart*, car il est des exceptions, et lorsque l'on lit les revues scolaires on constate bien souvent que les maîtres primaires donnent assez souvent un exemple d'initiative à leurs chefs. Ceci est d'autant plus méritoire que l'emploi des jeux éducatifs, des méthodes libérales, nécessite un matériel qu'ils doivent souvent confectionner eux-mêmes, ce qui ne va pas toujours sans surmenage.

Cependant, de plus en plus, les maîtres s'efforcent de motiver l'étude aux yeux de l'enfant, parfois des erreurs sont commises. C'est le cas lorsque le jeu imaginé accapare tout l'intérêt au détriment de la connaissance à acquérir, certains problèmes amusants présentent cet inconvénient, il en est de même des expériences dites de science amusante qui amusent les enfants mais ne leur enseignent pas la science et ne forment pas leur esprit d'une manière scientifique.

N'oublions pas qu'il faut moins instruire l'enfant que lui fournir l'occasion de s'instruire, moins lui donner des jouets, éducatifs ou non, que l'occasion de jouer. Ce qui importe c'est de l'amener, petit à petit, de l'activité désordonnée et sans but, qui est le jeu, à l'activité librement choisie et joyeuse mais ayant un but précis, fixé d'avance, auquel l'activité est subordonnée, qui est le travail.

- E. DELAUNAY.

Accueil

JEÛNE n. m. (lat. *jejunium*, de *jejunus*, vide)

Ce mot s'applique à toute abstinence d'aliment, et même, par extension, d'une catégorie d'aliments. On peut en étendre l'acception à toute autre abstinence ou privation : ne pas pouvoir lire est un véritable jeûne pour l'esprit. Privé de tout divertissement, le détenu, et surtout le prisonnier condamné au régime de l'isolement, subit le jeûne de toute récréation. Le jeûne est volon consenti ou subi. On peut le qualifier de volontaire ou consenti, lorsqu'il est une pratique religieuse, un acte de dévotion qui consiste à s'abstenir d'aliments par mortification et pour se conformer aux enseignements de la religion. Il peut être également volontaire - comme on le verra plus loin - par mesure d'hygiène et dans un dessein d'équilibre physique... Jusqu'à nos jours, le jeûne religieux fut de beaucoup le plus important. « On trouve, en effet, le jeûne à l'état de loi religieuse chez tous les peuples de l'antiquité qui attribuaient à sa pratique une vertu spéciale.

Les prê
s'abstenaient de chair, d'œufs, de lait et de vin ; ils ne mangeaient que du riz et des légumes préparés avec de l'huile. Les Phéniciens, les Assyriens avaient aussi leurs jeûnes sacrés. Chez les Perses, les mages de la classe la plus savante ne mangeaient que des légumes et de la farine. Chez les Indiens, les gym brahmanes ordinairement ne se nourris croissaient sur les bords du Gange ou avec du riz et de la farine apprê les prêtres de Jupiter s'abstenaient de la chair, du lait et de tout ce qui était préparé au feu. Chez les Grecs, les prêtres de Cérès s'abstenaient de chair et de fruits. Chez les Romains, Numa observait dès jeûnes périodiques. Il y avait aussi à Rome des jeûnes réglés en l'honneur de Jupiter. Les Chinois ont aussi observé dans tous les temps divers jeûnes pour préserver leur pays des stérilités, des inondations, des tremblements de terre et autres malheurs. Dans plu idoles n'offraient de sacrifices qu'après s'y être préparés par la continence et par le jeûne. En général, les païens jeûnaient avant de consulter les idoles. La veille du sacrifice que l'on offrait à Cérès, personne ne mangeait qu'après le cou soleil. Ceux qui voulaient être initiés aux mys jours de chair et de vin... L'obligation du jeûne est à chaque instant enseignée dans l'Ancien Testament, de même dans le Nouveau. Tous les prophètes jeûnèrent avant d'entre

jours et quarante nuits dans le désert, pour se tenir à l'abri des tentations. Cet exemple devint une loi pour les apôtres, leurs disciples et pour les Pères de l'Eglise. Les anachorètes abusèrent tellement du jeûne qu'ils arrivèrent la plupart du temps à rester sous le coup de leurs hallucinations (car le jeûne excessif, surtout dans l'état d'exaltation mystique, arrive à produire l'hallucination) et à prendre leurs délires

pour des visions ou des révélations. » (Lachâtre).

Les mahométans ont le jeûne du Ramazan (ou Rama années, de vingt-neuf ou de trente jours. Ils s'abstiennent de toute nourriture, solide ou liquide, du lever au coucher du soleil. Ils y sont tous soumis, quels que soient d'ailleurs leurs âges, leur sexe et leur rang ; mais par contre, ils mangent pendant la nuit. Les malades sont obligés de jeûner après leur rétablissement. Dans l'Eglise grecque, le jeûne est pres s'observe également 40 jours avant Noël, 40 jours avant Pâques, de la fête de la Trinité à la saint Pierre et du 1^{er} au 16 août. Le jeûne enjoit par l'Eglise catholique consiste dans l'abstinence de certains aliments, dans la diminution de sa nourriture ordinaire, et dans la priva ; il n'est obligatoire que pour ceux qui ont vingt et un ans accomplis. Dans l'Eglise catholique, les jours de jeûne sont les quarante jours du carême (sauf les dimanches), les Quatre-Temps et les Vigiles, et les veilles de certaines fêtes. Il est également ordonné d'observer le jeûne *eucharistique* : abstention de tout aliment, à partir de minuit, avant réception de l'eucharistie. Le prêtre ne doit dire la messe que s'il est, lui aussi, en règle avec cette prescription. Les Protestants, en général, ont rejeté les jeûnes établis par l'Eglise romaine. Calvin, cependant, reconnaît, dans ses *Institutions*, que l'Eglise a le droit d'établir des jeûnes. Et un nombre important de sectes protestantes - tels les Anglicans, les protestants d'Amérique, etc. - admettent et pratiquent le jeûne... Chez les Juifs, la loi de Moïse ne pres jeûne, celui de la fête des *Expia XXIII*, 27). Plus tard, les Juifs établirent les quatre jeûnes nationaux (quatrième, cinquième, septième, dixième mois) en souvenir des principaux événements du siège de Jérusalem et le jeûne de *Purim*, pour rappeler le danger couru par leur nation sous Assuérus...

Le jeûne est imposé en certains cas de maladie. Il est volontairement pratiqué par ceux qui en font un métier et qu'on peut appeler les professionnels du jeûne. On s'est demandé quelle est la durée de survie que peut atteindre une personne pratiquant le jeûne total, absolu, qu'ils se soumettent volontairement à ce régime d'abstention ou qu'ils le subissent accidentellement (famine, naufrage, ensevelissement ou maladie). Les jeûneurs peuvent résister un temps plus ou moins long, suivant la quantité de leurs réserves nutritives (glucose, glyco l'on évalue à une moyenne de 20 à 25 jours. Mais certains jeûneurs célèbres ont dépassé largement ce chiffre : Succi, 30 jours; Tanner, 40 jours; Merlatti, 50 jours, sont revenus progressivement à l'alimentation normale après leur expérience.

D'autres, fermement décidés à faire la Grève de la Faim (voir le mot *Faim*), tel, il y a quelques années, le maire de Cork (Irlande), Mac Sweaney, reculèrent jusqu'à 74 jours l'issue fatale.

Le jeûne devient involontaire, forcé, subi, quand il résulte des conditions d'existence imposées par les lois économiques qui réduisent une partie de la population à la misère ou à une alimentation notoirement insuffi Bertillon déclare que, rien qu'en France, chaque année, plus de cent mille personnes adultes

horriblement impressionnant ne sont pas compris les enfants en bas âge dont on sait que la mortalité atteint une proportion très élevée. Au surplus, le D^r Ber (s'agit pas de l'anthropomètre, mais d'un de ses homonymes) ne parle que des victimes d'une misère noire, avérée, telle qu'elle ne peut échapper à la connaissance du voisinage. Mais que de familles ouvrières et paysannes succombent lentement aux privations de chaque jour, ruinant à la longue les constitutions les plus robustes, les atteignant peu à peu dans leurs forces vives, les usant d'année en année, faisant, dès l'âge de 40, 45 et 50 ans, des vieillards et des infirmes ! Qui décrira jamais avec le luxe de détails et la richesse de coloris nécessaires les jours atroces de jeûnes et les nuits d'angoisse affamée que connaissent les sans-tra condamnés à un salaire de famine ?

Quand on songe que, par le monde, il y a des millions d'hommes, de femmes, de vieillards et d'enfants qui, par le péché originel des temps modernes : la pauvreté, sont, quoi qu'ils fassent, voués, du berceau à la tombe, aux privations de toute nature, au jeûne partiel qui tue plus lentement mais aussi implacablement que le jeûne complet, se peut-il que les consciences droites ne soient pas torturées ? Et lorsqu'on constate que d'immenses richesses sont sottement et basement dévorées, chaque jour, en orgies, gaspillages et spéculations, se peut-il que l'idée ne vienne pas à tous ceux qui possèdent un cœur accessible à la commisération de s'indigner et de tout faire pour mettre un terme à un état de choses indigne de la civilisation ?

Sans doute, les « gavés » frôlent ces détresses sans les apercevoir. Aussi, est-ce un devoir de les leur faire connaître, dût-on se répéter inlassablement.

Les religions et la philanthropie se bornent à conseil l'exercice de la charité. Celle-ci s'avère de plus en plus insuffisante : ceux qui ont besoin d'être secourus sont trop. Les gouvernements créent et multiplient les œuvres d'assistance ; ces œuvres sont impuissantes à enrayer le mal qui ronge les jeûneurs par force. Tout au plus est-il permis d'assimiler ces œuvres à une soupape de sûreté, destinée à prévenir l'éclatement de la machine trop chargée de vapeurs comprimées.

Le remède est ailleurs. Il consiste à assurer à tous la possibilité de s'alimenter convenablement. Pour cela, il faut que nul ne puisse jouir du superflu, aussi longtemps qu'un seul restera privé du nécessaire. Pour qu'il en soit ainsi, il faut que l'appropriation du sol, du sous-sol, de tous les instruments de production cesse d'être privée et devienne commune. Il faut que disparaissent les classes : l'une riche et l'autre pauvre. Si doux qu'en puisse être l'espoir aux adversaires de toute violence, il est sage de renoncer à l'idée que cette œuvre de trans en profondeur sortira de la collaboration de ces deux classes. Les privilégiés n'arriveront jamais à reconnaître collectivement que leurs privilèges sont iniques : imbus de leur supériorité en intelligence, en activité, en compétence, séculièrement attachés aux prérogatives qui sont le fait de leur situation sociale, jamais ils ne consentiront à y renoncer bénévolement. Il faudra donc : ou bien que les déshé se résignent perpétuellement à jeûner autour de la table abondamment servie où s'empiffrent les fortunés, ou bien que les conseils de résignation et de patience qui leur sont, depuis des siècles, prodigués, ils exigent - ventre affamé n'a pas d'oreille - et de haute lutte conquièrent, au banquet

de la vie, la place à laquelle ils ont droit.

S. F.

JEÛNE (thérapeutique).

Dès la plus haute antiquité, on l'a vu, les religions ont adapté à leurs institusouci d'hygiène préventive et la préoccupation de relever un état sanitaire endémiquement compromis.

Nous savons que la prédominance de l'animalité, per moderne malgré des siècles d'évo Et nous avons appris combien la propension à la gourman engendre (et les facilités intel qu'elles n'ont contribué à les refouler), joints à l'inob élémentaire propreté, réduisent dans de notables proportions la résistance physiologique aux maladies. Il est donc logique de pen où s'ébauchèrent ces grands principes d'hygiène (pour ne parler que de ceux-là), ils étaient le résultat d'observations exactes de la part de ceux qui, prêtres ou docteurs, avaient mission de veiller sur la santé publique.

Il semble bien cependant que le jeûne – conseillé au peuple ou enjoint en commandements intransgressibles - fut appelé par eux uniquement à cause de ses vertus préventives. Par son application périodique plus ou moins prolongée, il concourait vigoureusement à la régénération physique de la race qu'une alimentation exa de jeûne comme agent curatif et d'application thérapeu connaissance, relativement récente.

L'impuissance de la médecine en face de certains phé orienta vers d'autres voies les recherches de quelques hygiénistes, plus avisés et en même temps mécontents des piètres résultats obtenus par les procédés à la fois officiels et surannés employés jusqu'alors. La science médicale s'était contentée de combattre la maladie dans ses manifestations multiples sans en rechercher les causes véritables. Et une savante pharmacopée, aussi coûteuse qu'inopérante, s'est lentement constituée sans pour cela résoudre ce problème de premier plan.

Nul ne contestera, cependant, que la santé réalise l'état normal, tandis que la maladie n'est qu'une anomalie. Tout ce qui contribue à fausser ou détruire cet équilibre qu'est la santé doit donc être impitoyablement radié des habitudes humaines. Or, la gourmandise, cette mauvaise conseillère, qui conduit l'homme à d'irrémé qui affligent l'humanité.

Chez le primitif, l'alimentation était beaucoup plus simple et, partant, plus saine que celle de l'homme civi en dehors mais à l'encontre de l'hygiène. Tout ce qui con fut et est l'objet de recherches ingénieuses de tous les gourmets. Nous en sommes arrivés à manger non plus pour satisfaire un besoin mais avec le souci des seules

jouissances de la déglutition et dans le mépris souverain de leurs consé état d'esprit s'est malheureusement géné et breuvages anti-physiologiques. Et c'est la raison pour laquelle la santé qui, autrefois, était pour ainsi dire l'apanage du peuple des villes et des campagnes, a atteint le degré de précarité que nous lui connaissons.

Il faut cependant nous pénétrer de cette idée aujourd'hui démontrée, à savoir que nous vivons, non de ce que nous mangeons, mais de ce que nous digérons. Si nous introduisons dans notre estomac des aliments de composition déplorable, indigestes au surplus et souvent en quantité exagérée, l'élaboration en devient laborieuse. Toute une série de phénomènes anormaux en résultent qui se traduisent par une perturbation dans la nutrition. L'assimilation et la désassimilation se trouvent faussées, donnent naissance à des déchets toxiques redoutables. A la longue, ceux-ci finissent par éliminer. Cet empoisonnement aux récidives régénère le tissu cellulaire ainsi que les liquides immergents. Et il ne tarde pas, chez les sujets prédisposés, à provoquer une rupture d'équilibre. Et voilà la maladie déclanchée.

Quiconque, en bonnes conditions physiologiques, résisterait à l'action des infiniment petits, devient d'une fragilité étonnante. L'arthritisme s'installe alors en maître, couvant traîtreusement toute la gamme pathologique, et devient l'état chronique et... normal. Et c'est alors qu'apparaissent, selon les circonstances, les prédispositions et les résistances individuelles : tuberculose, cancer, dyspepsie, grippe anodine ou infectieuse, appendicite, rhumatismes, etc., etc.

Nous l'avons dit plus haut, la Médecine s'avère désarmée par les poisons qu'elle administre sous forme de potions vont encore l'aggraver et lorsque l'or des médicaments est associé aux toxiques conjugués, associés à l'action microbienne, ce sera la mort, inéluctablement.

Le principal remède, lorsqu'il en est temps encore, le plus simple en tout cas et le moins onéreux, et à la portée de toutes les bonnes volontés : c'est le jeûne que nos pères pratiquaient annuellement. De ces redoutables résidus toxiques dont nous nous sommes saturés pendant notre régime hydrique absolue vont nous en débarrasser. Mais voilà, il faut vouloir !

Cette conception du jeûne comme traitement préventif ou curatif de certaines maladies ne peut manquer d'éveiller dans l'esprit du public l'idée d'une prompte mort par inanition. Une démonstration s'impose donc.

Nous l'avons déjà dit: Tout aliment ou fraction d'aliment non assimilable. Quelles que soient donc la qualité ou la quantité absorbées, si aucune partie n'est incorporée aux tissus organiques, le résultat apparaît le même que dans l'abstention. On peut dire sans paradoxe qu'il est pire : les organes de la digestion, sollicités par la présence de la masse alimentaire, gaspillent l'énergie qui aurait contribué au rétablissement de la santé fort altérée, et les nous provoquent des réactions défensives.

seulement superflu, il est nuisible. C'est ce qui explique pourquoi, dans certains cas de maladies aiguës ou chroniques, l'amaigrissement survient sans qu'aucun traitement puisse l'enrayer. Au contraire, le résultat inverse est maintes fois obtenu chez des sujets atteints d'affections morbides, par la suppression de un ou plusieurs repas quotidiens restant suffisant pour rétablir leur santé compromise et accroître en même temps leur poids et leur vigueur.

Le docteur Edward Hooker Dewey (de Pennsylvanie) fut un des premiers préconisateurs et apôtres du jeûne thérapeutique. Il obtint des cures merveilleuses par son application méthodique et multipliée. D'abord, comme tous ses collègues, il croyait fermement que tout malade devait s'alimenter pendant la période de traitement. Il pensait que l'abstinence totale, en provoquant un affaiblissement progressif de l'organisme, livrait davantage le sujet aux ravages du mal. Et il tenait pour un axiome le bénéfice de la « surcharge alimentaire », et la recommanda à un hasard voulut qu'il eût à donner ses soins à une personne atteinte de longue date des suites d'une maladie grave. L'acuité de cette affection devint telle qu'à un moment donné - et ce, malgré les objurgations pressantes du praticien - la malheureuse fut dans l'impossibilité de s'alimenter. Pendant de longues semaines, la patiente, sous l'œil anxieux du médecin qui redoutait une issue fatale, ne prit absolument rien jusqu'au jour où, la maladie ayant évolué vers la guérison, l'appétit revint enfin. A la faveur de l'incapacité organique provisoire qui l'avait mise à l'abri d'ingestions intempestives, elle avait pu accomplir leur besogne de défense et triompher de l'affection rebelle à laquelle une alimentation obstinée ne faisait qu'ajouter de pernicieux éléments.

Ce fut pour le docteur Dewey comme une révélation. De nombreuses expériences identiques le conduisirent alors à l'édification de sa remarquable théorie du traitement par le jeûne thérapeutique, qui a permis de régénérer des milliers d'incurables. La seule observation du système - préconisé par lui - des deux repas quotidiens suffit à réduire, dans bien des cas, des affections qui, jusqu'alors, étaient demeurées rebelles à tous autres traitements.

En France, le docteur Guelpa était parvenu à des résultats aussi saisissants par l'adoption du *jeûne médical*, simple ou combiné. Il réussit à vaincre une anémie pernicieuse. Cette anémie, arrivée à son ultime degré, s'était montrée réfractaire à toutes les méthodes courantes basées, pour la plupart, sur le principe de la suralimentation. De nombreux médecins avaient mis en œuvre toute leur science sans autre résultat qu'une aggravation répétée de la maladie. Or, malgré le degré d'affaiblissement de l'intéressée, atteinte de longue date et incapable de tout effort, le docteur Guelpa prescrivit la *diète absolue*. Pendant *trois semaines* consécutives, *pas un gramme* de substance alimentaire ne pénétra dans l'appareil digestif de la moribonde. Et grâce à l'auto-désintoxication du sujet, tous les symptômes pathologiques s'atténuèrent. Accroissement des globules rouges (attesté par une analyse du sang), modification du teint qui de jaune redevint rose, disparition de l'irritation immédiate et tangible qui précéda la guérison et ramena à la normale celle qu'une

médecine routinière et mal avisée entraînait à une mort certaine.

Un autre cas typique (entre cent autres) et qui peut faire tache dans les annales médicales, fut entrepris par le docteur Guelpa. C'est celui d'un homme terrible

élaborait, d'après ce savant, chaque jour *cinq cents grammes de sucre* et évacuait *cinq à six litres d'urine*. Une énorme tumeur consécutive à l'affection générale (inopérable dans ce cas, comme chacun sait), ornait l'un de ses genoux. Tous les traitements spéci semblait seule devoir délivrer ce malheureux.

Le docteur Guelpa lui imposa quatre jours de diète absolue. Pendant les quatre jours qui suivirent, il lui permit une alimentation légère et spéciale. Puis le cycle de ce système alterné se poursuivit jusqu'à guérison complète du malade. La tumeur se résorba contre toute attente pendant le processus de cette extraordinaire régénération, résultat. d'une audacieuse et intelligente conception médicale.

Dans son livre *Le Jeûne qui guérit*, le docteur Dewey cite maintes autres cures sensationnelles obtenues par ce traitement. Affections chroniques ou aiguës, bénignes ou graves sont justiciables de son application rationnelle et circonstanciée.

Si les unes sont réductibles par la suppression de un ou plusieurs repas quotidiens, d'autres exigent une application du jeûne hydrique absolu qui atteignit, dans certains cas opiniâtres que cite cet innovateur, une durée de deux mois.

Le jeûne n'a pas eu, d'ailleurs, qu'une application thérapeutique. Le docteur Tanner eut recours à ce pro en négligeant de s'alimenter. Au cours de l'une de ses nombreuses expériences démonstratives, il demeura 40 jours sans absorber de nourriture liquide ou solide, hormis de l'eau pure. D'autres jeûneurs professionnels (dont l'italien Succi) multiplièrent ces épreuves dans de nombreuses exhibitions publiques qui eurent, au début, certain retentissement.

Dans la lutte qui dresse, parfois en soubresauts violents, l'Irlande contre l'Angleterre, de nombreux *Sinn-Feiners* adoptèrent le jeûne comme moyen de protesta

refusèrent, paraît-il, toute nourriture pendant plus de trois mois, sans que mort s'en suive. L'un d'eux, le Maire de Cork, expira au bout de 74 jours de jeûne absolu.

Les animaux, plus raisonnables que l'homme (s'il m'est permis d'employer cette expression) s'abstiennent de toute nourriture au cours de la maladie qui les frappe, ou lorsqu'ils sont victimes d'accidents. Ceux qui, vivant à l'état sauvage, n'ont pas chaque jour la pâture assurée, font ainsi des jeûnes salutaires.

Lorsque la mort survient par inanition, la perte du poids s'établit ainsi :

Graisse 97 %

Muscles 30 %

Foie 56 %

Rate 63 %

Sang 17 %

Centre nerveux 0 %

Ainsi donc, jusqu'à la mort, le cerveau reste intact. Il épuise les réserves de l'organisme sans subir aucune réduction ni altération. Ceci pour répondre à l'objection qui laisserait croire que la privation de nourriture expose celui qui s'y soumet aux risques de troubles nerveux et mentaux. C'est vraisemblablement le contraire qui se produirait, des aliénés et des hystériques ayant été sérieusement amendés par l'observance fortuite du jeûne.

Nous concluons donc que, tant que l'humanité n'aura pas assez de discernement ni assez de volonté pour adopter et poursuivre une alimentation rationnelle et qu'elle s'obstinera dans les errements qui con néfastes les individus imprudents, le jeûne demeurera la méthode la plus sûre et la plus efficace pour lutter préventivement et curativement contre les maladies.

- J. MÉLINE.

Accueil

JEUNESSE n. f.

Partie de la vie de l'homme comprise entre l'enfance et l'âge viril. On applique ce mot aux premiers temps des choses : *la jeunesse du Monde*. Au figuré, jeunesse est un terme qui représente la vigueur et la fraîcheur des sentiments : *la jeunesse du cœur*. Sous la Convention et le Directoire on désigna, sous l'appellation de *Jeunesse dorée*, les muscadins, les incroyables et les merveilleuses.

Comme tout organisme vivant, l'homme naît, se développe et est comparable à une montagne. De la naissance à l'âge viril, il passe par l'enfance, l'adolescence et la jeunesse. Durant ce temps, il gravit les pentes de la montagne. Parvenu au sommet, il reste plus ou moins longtemps sur le plateau de la maturité. Vient ensuite l'approche de la vieillesse, et il descend du sommet plus vite qu'il n'en a fait l'ascension.

La jeunesse est l'âge des projets, des illusions et des rêves. L'homme se projette alors dans l'avenir. C'est aussi l'âge de la fougue, de l'imprudence, de l'impétuosité, de la passion qui ne connaît ni freins, ni obstacles. C'est encore l'âge des entraînements généreux, des exaltations frémissantes, des sublimes dévouements, des sacrifices héroïques.

C'est l'âge où, parvenue à un degré assez avancé de son développement physique, intellectuel et moral, la personnalité se dessine, accusant dans ses lignes

essence et l'homme proprement dit la fleur ; en conséquence, l'enfant est le jeune homme de demain et l'homme d'après-demain. Poursuivant cette comparaison juste et poétique entre la fleur et l'homme, on a raison de dire que la fleur étant le résultat de la nature du sol, de la température, du climat et des soins qui lui sont donnés, l'homme est, également, le résultat de l'ascendance, du milieu et de l'éducation. Le jeune homme est appelé à être ce que feront de lui toutes ces influences qui font pression sur lui, conditionnent son insu parfois, sa personnalité complète : hérédité, impressions premières, images et bruits, entraînements subis, conseils donnés, conversations entendues, exemples observés, enseignements reçus, moyens matériels d'existence, etc.

Ces données expliquent la violence et la pérennité des luttes que se livrent des forces rivales d'Autorité, toutes ambitionnant d'atteler à leur char de domination la jeunesse à leur jeu de valeur.

Désireux de s'annexer l'âme de la jeunesse, l'Eglise y emploie ses moyens de séduction les plus captivants. Elle s'adresse à l'imagination des jeunes portée sans

grand effort à l'exagération, voire à l'extravagance ; elle fait appel aux instincts puissants qui poussent la jeunesse à se dépenser en gestes généreux, en actions magnanimes ; elle ne néglige pas les desseins de prospérité et de succès que les jeunes forment impulsivement ; elle recrute, parmi les plus mystiquement exaltés, les apôtres qui porteront haut et feront resplendir le flambeau de la Foi ; elle enrégimente aussi ceux qui, paresseux, se complaisent dans l'écueil ecclésiastique qui encadre la masse croyante et pratiquante.

La société civile n'apporte pas moins d'ardeur à accaparer les forces mêmes de la jeunesse. Ayant partie liée avec les bénéficiaires du régime capitaliste dont il n'est que l'expression politique, l'Etat adresse, lui aussi, à la jeunesse ses invitations les plus engageantes, ses propositions les plus séduisantes. Aux uns, il offre l'accès des professions libérales ; aux autres des situations enviables dans le commerce et l'industrie ; à tous, il propose, dans l'Arrière-Pensée, une carrière qu'on peut qualifier de tout repos : avancement garanti, traitement appréciable et progressif, retraite honorable, situation sans tracasserie ni inquiétude sous le signe de l'obéissance aux chefs et de l'observation des règlements.

Ainsi s'emplissent, chaque année, les sacristies et les couvents des milliers et des milliers de jeunes gens que l'Eglise destine à devenir les pasteurs sous la houlette desquels paîtront les innombrables brebis qui composent le troupeau. Ainsi, chaque année, les Facultés et les Grandes Ecoles alimentent le corps social du monde par des médecins, des avocats, des ingénieurs, des techniciens, des spéculateurs, des porte-plume, gens de police et de mouchardage, corps enseignant, avoués, notaires, huissiers et, enfin, fonctionnaires de tous poils et de toutes plumes, toute cette multitude préfabriquée et parcheminée, comme l'âne chargé de reliques, de pistonnés, fonctionnaires de gestion et surtout d'indigestion.

Quant à la jeunesse qui n'a poussé ses études que jusqu'au certificat d'études primaires, elle peuple les champs et les usines, les chantiers et les ateliers, les fabriques et les manufactures, les gares et les bureaux, les magasins et les boutiques, les hôtels, les cafés et les restaurants. Les bribes d'instruction qui lui ont été parcimonieusement départies, les éléments de morale qui lui ont été enseignés à l'école et dans la famille, le travail peu rétribué et sans attrait qu'elle exécute, la vie abrutissante qu'elle mène et que n'élèvent point, tant s'en faut, les divertissements qu'elle trouve au cabaret, au cinéma, au dancing et dans les réunions sportives, toutes ces circonstances en font les serfs dociles du Capital et les sujets obéissants de l'Etat : bons soldats, bons citoyens, bons travailleurs, bons électeurs.

Les profiteurs du Régime estiment que tout va bien ainsi, que chacun est à la place qui lui convient et a le sort qu'il mérite ; ils trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et leurs vœux seraient entièrement exaucés s'ils avaient la certitude que la jeunesse restera demain ce qu'elle est aujourd'hui : ignorante, disciplinée, soumise, résignée. Ce qui trouble la digestion et le sommeil

de ces profiteurs, c'est que, dans une fraction infime encore mais pour appréciable de la jeunesse, un nouvel état d'esprit s'est fait jour et se propage. Jeunes bourgeois et jeunes ouvriers, un certain nombre ont compris l'iniquité fondamentale qui se trouve à la base de la société actuelle et en pourrit toutes les institutions. Ils étudient, ils réfléchissent, ils discutent. Ils sont travaillés par l'idée d'émancipation dont ils trouvent l'expression dans les journaux qu'ils lisent et dans les propagandistes qu'ils écoutent. Ils saisissent au fond d'eux-mêmes, dans les replis intimes de leur pensée, l'adhésion qu'ils s'approprient à donner aux thèses de libération du travail et d'affranchissement des cerveaux.

Chez certains, la conviction est déjà faite. Chez les autres, elle ne tardera pas à succéder à la crise d'aspiration qu'ils traversent. Les jeunes gens dont je parle sont déjà assez nombreux pour qu'ils aient songé à se grouper entre eux. Ils ont constitué des Jeunesses Syndicales, des Jeunesses Socialistes, des Jeunesses Communistes, s'isolent pas de leurs aînés ; ils restent, au contraire en liaison avec eux et militent avec eux. Mais ils s'entendent mieux entre jeunes ; certaines besognes de propagande et d'action auxquelles boudent les hommes d'un âge plus avancé conviennent à leur impétuosité et à leur besoin d'exercice physique. Jeunes les uns et les autres, ils rivalisent de zèle, d'empressement et de ferveur. Ils puisent dans les multiples et puissants ressorts qui sont l'apanage de la jeunesse l'énergie et l'endurance qu'exige la différence de leurs idées. Il arrive parfois que, emportés par cette témérité, cette fougue, cette intrépidité que modèrent chez leurs aînés l'âge et l'expérience, ils acquièrent, même à leurs dépens, la force numérique qui les guidera dans les combats futurs. Ces escarmouches, fussent-ils en sortant momentanément battus, constituent une gymnastique qui leur est salutaire, un entraînement dont ils sont heureux et ils se sentent fiers de s'être évadés de cette jeunesse frivole, indifférente, sans conception sociale, sans cœur et sans volonté qui, sans idéal, ne vit que pour boire, manger, travailler, dormir et s'amuser. Eux, ils dorment, boivent et mangent, parce que ce sont là des nécessités inexorables et ils travaillent, parce que le travail assure leurs moyens d'existence ; ils se divertissent parce que la jeunesse a besoin de se récréer, mais, pour eux, les heures les meilleures, les seules qui leur soient douces et dont ils conservent précieusement l'agréable sont celles qu'ils consacrent à poursuivre, par la lecture, la discussion et la méditation, leur culture personnelle et celles où, après s'être ainsi fortifiés dans leurs convictions, ils vont tenter de communiquer à la jeunesse au milieu de laquelle ils vivent la flamme qui les dévore et entretient chez eux le feu sacré.

Je m'excuse de me citer moi-même. Je cède à la tentation de plaçant sous les yeux du lecteur l'*Appel aux Jeunes Gens* paru dans le *Libertaire* à la date du 3 septembre 1926. La lecture de cet article fera comprendre quel est l'esprit qui anime les anarchistes à l'égard des jeunes gens, et dans quels termes ils font auprès de ceux-ci du prosélytisme.

Le lecteur saisira l'opposition qui existe entre le lan

libertaires et le langage tenu par les partis politiques : ceux-ci cherchant avant tout à recruter de futurs électeurs et à les enrégimenter ; ceux libérer des préjugés et de la routine et préparer une jeunesse résolue à ne reculer devant aucun sacrifice pour s'élever jusqu'à la pratique de la liberté.

APPEL AUX JEUNES GENS

On vous a dit souvent: « Vous êtes l'avenir ».

Comme la naissance et la mort, les générations se succèdent sans interruption : enfance, adolescence, ma temps, chaque génération traverse ces phases succès développement, la mort.

Donc, mes jeunes amis, « vous êtes l'avenir ». C'est une vérité aussi banale qu'indiscutable.

On vous a dit aussi: « L'avenir est entre votre mains ; il sera ce que vous voudrez fermement qu'il soit, ce que vous saurez énergiquement le faire. Il dépend de vous qu'il soit d'esclavage ou d'indépendance, de mi guerre ou de paix, d'amour ou de haine, de laideur ou de beauté ».

C'est encore exact.

Vous avez le précieux avantage de recueillir le patri progrès et de richesse que, par leurs efforts archiséculaires, les générations qui vous ont précédés sont parvenues à constituer.

Votre premier devoir consiste à garder intact ce patrimoine, et vous ne devez pas permettre qu'entre vos mains il dépérisse ; vous devez, en outre, travailler à le fortifier pour le transmettre, accru, à ceux qui vous suivront.

Mais dans cet héritage, il n'y a pas qu'un actif de savoir, de progrès, de richesse. Il y a aussi un passif et un passif très lourd d'ignorance, de servitude, de haine et de misère.

Cet héritage, il faut le prendre tel qu'il est ; impos l'accepter que dans ce qu'il a d'avantageux.

Toutefois, vous qui êtes nés avec ce siècle, vous avez la bonne fortune de vous trouver, en pleine jeunesse, à l'époque où le vieux monde d'iniquité, d'esclavage et d'exploitation est sur le point de succomber sous le poids de ses erreurs, de ses turpitudes et de ses crimes.

Cette circonstance vous place dans des conditions exceptionnellement favorables à l'affranchissement que vous avez la magnifique mission de préparer et, peut particulièrement impérieuses et urgentes.

JEUNES GENS!

Vous voici parvenus au carrefour de la vie, à ce point stratégique où il vous faut choisir entre les diverses routes qui s'ouvrent devant vous.

Ne vous aventurez pas à la légère et, pour ainsi dire, au hasard dans telle voie ou dans telle autre. La décision que vous allez prendre va vraisemblablement

enga

fond la situation : la vôtre, celle de la classe à laquelle vous appartenez, de la généra

en vous-mêmes ; faites, plusieurs fois s'il le faut, le tour de vos idées et de vos sentiments ; mesurez vos forces ; enfin, choisissez.

Je ne m'adresse pas à la jeunesse étourdie, frivole et oisive. Celle-là, je la connais : sourde, elle n'entend rien ; aveugle, elle ne voit rien ; elle ne va ni à l'étude ni à la méditation ; elle ne prend goût qu'au sport, à la danse, au cinéma, à la chanson bébête des rues, aux spectacles médiocres et aux distractions malsaines.

Cette jeunesse est, hélas ! je ne le sais que trop, de beaucoup la plus nombreuse et si mon indulgente philosophie m'interdit de prononcer contre elle un réquisi

déplorer sa futilité et de m'attrister de son égarement.

Les jeunes gens - hommes et femmes - auxquels j'adresse cet appel sont ceux dont l'esprit est ouvert à l'examen des graves problèmes qui tourmentent notre époque de transition, ceux dont le cœur s'émeut de la détresse matérielle et morale dont souffre la classe labo spectacle de la formidable iniquité qui est à la base de l'or et qui courbe sous ses implacables arrêts l'immense majorité.

Je la connais aussi, cette jeunesse; depuis quarante ans, j'ai senti les généreuses palpitations de son cœur, j'ai saisi ses ardentes aspirations, j'ai été témoin de la noblesse de ses sentiments, et je sais de quel dévoue activité elle est capable.

C'est à cette jeunesse que ces lignes sont destinées : jeunesse que n'ont point abêtie les religions, que n'a endoctrinée le patriotisme, que n'ont point aveuglée ni corrompue les luttes stériles de l'électoratisme et qui, les yeux fixés sur l'idéal de Bien-Etre et de Liberté dont la réalisation transformera le monde, cherche la route qui y conduit par les voies les plus sûres et les plus directes.

C'est à chacun de ceux qui appartiennent à cette inté dis :

MON CHER ET JEUNE CAMARADE,

Tu as compris toute l'horreur d'un milieu social où la majorité qui produit tout ne possède rien (on ne le dira jamais assez), tandis que la minorité qui ne pro rien possède tout ; où quelques-uns ne connaissent de la vie que les sourires, les succès et les joies (il faut le répéter sans cesse, en formules simples que tout le monde comprend) tandis que tous les autres traînent une existence de larmes, de déceptions et de tristesses.

L'odieux et le tragique de ces contrastes t'ont bouleversé. C'est bien ; et cela prouve que tu n'es dépourvu ni de sensibilité, ni de compréhension.

Et, maintenant, que vas-tu faire ? Vas-tu, cette cons paisiblement ton parti ? Vas débrouiller, s'ils le peuvent » et, toi, tâcher de grossir le nombre des privilégiés ?

Vas-tu, par prudence ou couardise, étouffer en toi les indignations de ta conscience ?

Si tu faisais cela, mon jeune camarade, sache que tu serais plus coupable que les aveugles et les sourds qui traversent la vie sans rien voir, sans rien entendre ; oui, beaucoup plus coupable qu'eux, puisque, ayant constaté la cynique cruauté des bourreaux et entendu les cris de détresse des victimes, tu resterais indifférent et inactif.

Mais tu ne commettras pas cette insigne lâcheté ; je le sais, j'en suis certain.

Alors, je le répète, que vas-tu faire ?

Tu vas : tout d'abord, exprimer, à toutes occasions, ta manière de voir, faire tout autour de toi, parmi tes camarades de travail, une propagande intense en faveur des convictions qui t'animent ; tu vas parler, écrire, agir loyalement, courageusement, selon tes idées et tes sentiments. Mais tu comprendras vite que seul, si ardent et si capable que tu sois, tu ne peux pas grand chose et que, isolés, tes efforts risquent de rester sans résultat. Tu vas donc rechercher des camarades - des jeunes, comme toi, de préférence - partageant tes convictions et, formant avec ceux-ci des groupements de jeunesse, ou bien entrant dans les groupes déjà existants, tu apporteras à ces organisations le concours inestimable de ton enthousiaste adhésion.

Oui, tu vas batailler avec les anarchistes contre les institutions sociales dont tu as mesuré la malfaisance et dont tu hais l'iniquité.

Mais, avant, écoute bien ceci :

Les anarchistes ne te promettent rien qui soit de nature à flatter ta vanité, à satisfaire ton ambition, à assouvir ta cupidité. Si tu n'es ni vaniteux, ni ambi cupide, ta place est parmi nous ; mais si tu es, si peu que ce soit, affligé de ces vilains défauts, abstiens-toi de pénétrer dans nos milieux : tu ne tardes pas à trouver déplacé, à t'y sentir mal à l'aise et tu n'y resterais pas longtemps.

De plus, mon jeune compagnon, tiens pour certain d'avance que la propagande libertaire exigera de toi les plus durs sacrifices : il faudra, probablement, que tu brises les liens affectueux qui t'unissent à ta famille ; il te faudra, peut-être, rompre avec de vieilles et précieuses amitiés ; tu devras renoncer à la fortune et même à l'aisance qu'on n'acquiert, dans le milieu social actuel, que par l'exploitation de ses semblables.

Mets-toi bien dans la tête que tu auras à affronter les sarcasmes des cuistres et les railleries blessantes des ignorants, à braver les perfidies des méchants, les calomnies des adversaires et les persécutions de l'Autorité.

Voilà ce qui t'attend.

Si tu te sens résolu à tenir tête vaillamment à tous ces assauts, en échange de l'unique satisfaction de venir nous rejoindre, viens à nous.

Apporte à notre propagande difficile, périlleuse, par exigeante, le concours de ton élan, de ta fougue, de ta ferveur, de ton énergie, de ta

foi.

Et si tu te donnes sans compter à la cause que tu auras, ainsi, délibérément embrassée, sache, mon jeune camarade, que, quelles que soient les épreuves que te réserve l'avenir, tu n'auras rien à regretter.

Ta part sera la meilleure.

- Sébastien FAURE.

Accueil

JOIE n. f. (du latin *gaudium*)

La joie, satisfaction épanouie de l'être, souligne l'heureuse possession des biens convoités par les hommes et l'étendue confiante de leurs espérances : trésors du sentiment, de l'intelligence. Elle accompagne, au niveau de l'individualité, les jouissances de la quiétude continue. Par épanche souvent au dehors un ravissement difficile à contenir. La joie - incidemment silencieuse et secrète : joyau caressé de l'élite - s'extériorise volontiers en démonstrations expansives et fuse en gaîté parfois débordante. Les âmes simples se livrent avec elle : ils nous la donnent totale et singulièrement communicative. Les traits ouverts, le rire des yeux et des lèvres, en accusent, en avances à la fois provocantes et révélatrices, l'intensité.

Sauf les accidents d'ordre pathologique et certaines exceptions stoïques, la joie dit la santé physique et met en relief un rythme organique, marqué au sceau du tempérament. Elle traduit ces vibrations provisoires, intenses à force de précarité et délicieuses sous la menace de leur fin, que nous appelons bonheur. Elle dit la nature et la proportion des élans - injustes ou généreux - la soif guide ou la foi - de l'être profond et tracent, pour les esprits attentifs, le cercle où s'agitent ses ondes d'influence. La joie naît et se meut souvent dans l'inconscience de ses conditions et du bien-fondé de son existence, dans l'inattention de son éloquence, dans l'indifférence aussi de sa mesure...

De la joie intérieure - forme élevée de la passion - sérénité, Spinoza a pu dire qu'« elle est le passage de l'homme d'une moindre à une plus grande perfection ». Une telle joie est essentielle... Sont désirables par cela même toutes les choses que procurent de la joie, à nous-mêmes et aux autres. Elles augmentent notre puissance réactive et aussi notre rayonnement. Joie physique, joie morale, joie intellectuelle concourent à la plénitude et à l'harmonie, et si, de quelque-une, l'un d'entre nous est frustré, s'appuie le domaine de l'ombre dont nos regards souffriront, et le règne de la peine humaine incruste sa recrudescence. Outre notre intérêt évident à la joie multipliée, est-il joie plus délicate et plus pénétrante que de créer de la joie ? Quand les hommes mettront leur rivalité semblables deviendront incompréhensibles les artifices grâce auxquels se maintiennent ces « compatibilités » factices du présent où s'abreuve en douleur le grand nombre...

La joie est aussi l'atmosphère naturelle de l'enfance, que resserrent et rendent irrespirables tant de facteurs hostiles. Cet âge, malheureux, est un non-sens et un

danger. Outre le châtement nocif d'une injustice initiale, il cèle l'anormal en ses replis précoces et ses maturités prématurées. L'enfance joyeuse et libre ! De la joie d'une santé générale (et non des spasmes disproportion l'indépendance des voies per sociale) l'éducation attend ses meilleures conditions. Mais au corps, à l'esprit des jeunes, la vigilance jalouse des familles et des maîtres, à qui l'obéissance promet, ajuste ses tuniques de discipline aux « bienfaits » de morale. Elle jugule, avec méthode, ces curiosités gour faire, au temps d'homme, des unités menaçantes. En éteignant au ventre, au cerveau la joie des petits, la société tue au berceau l'appel des mâles exigences. Et elle s'assure, des grands dévirilisés, la docilité gémissante...

Parmi les vices d'un état social que nous dénonçons ici obstinément, multiples sont les joies dont les circons détresse d'autrui. Innombrables aussi les joies para place à d'affreuses crises, à des crispations, à des sanglots. C'est le propre d'un milieu désordonné que la fréquence de ces joies de proie d'une part, autour de nous, et, par ailleurs, de tant d'amères consternations. Telles sont, du reste, l'altération des consciences et les déviations de la morale que ces joies surgissent et s'affirment dans la conviction de la légitimité, et hors des titillations du remords et des inquiétudes de l'usurpation, la peine d'autres humains en fût-elle la base ou la rançon. De même, dans la pensée, dans le cœur des victimes, anéanties en leur infériorité normalisée, rien ne bondit vers les joies logiquement méritées...

La joie - une des formes du bonheur et une de ses claires manifestations - seule la rendra accessible à tous un régime équitable. Car elle ne peut librement naître et se déployer que dans un cadre d'où seront ban compressibles, dans un social détendu dont seront écartés, parmi les facteurs de trouble et d'angoisse, ceux au moins réductibles. La joie, pour être pleine, loyale et juste, doit être l'expression d'une intime harmonie dont l'équilibre des unités voisines garantit la richesse et le droit de cité. Et notre tâche, ainsi, vise à préparer, par delà les maux évitables, son règne à l'universelle joie de vivre.

- LANARQUE.

Accueil

JOUET n. m. (de *jocus*, jeu)

Petit objet qui sert à l'amusement des enfants. On en trouve la trace, dans l'antiquité, dès l'époque égyptienne. Les Romains avaient déjà des poupées articulées, des figurines en terre cuite. De bonne heure les Grecs déployèrent, autour du jouet, un esprit inventif et un art souvent délicat. La poupée - le jouet classique par excellence - était chez nous fabriquée et vendue par les merciers bimbelotiers dont les plus fameux tenaient, au XVIII^e siècle, boutique dans les salles du Palais de Justice et aux foires de Saint-Germain et de Saint-Laurent. En 1862, un industriel, Jumeau, modela un type de tête habilement colorié qu'adoptèrent rapidement les autres fabricants et d'où dérivent les poupées modernes : perfectionnées, animées et parlantes, aux tons émaillés, aux costumes habiles et aux parures de clinquant. De nos jours, l'industrie du jouet - dont Paris et Nurem

considérablement développée, en France et en Allemagne notamment. Avant 1914, les jouets de production germanique avaient, avec toute la bimbeloterie, grâce à leurs prix infimes, conquis le marché populaire.

Parmi les jouets universellement répandus, citons les hochets, les jouets en caoutchouc, en métal et en bois (bonshommes, animaux, véhicules, etc.), les articles en baudruche, les ménages, les montres, les instruments de musique, les boîtes de couleur et de mercerie, les per bébés, clowns, poucards, polichinelles, etc.), les jouets militaires (soldats, armes, équipements, etc.), les jouets scientifiques, etc. Les jouets travaillés et constamment agrémentés d'attributs nouveaux perdent de plus en plus leur caractère général et en quelque sorte schéma parallèlement aux progrès mécaniques, des miniatures savantes et des reproductions complexes, des œuvres achevées. Les poupées, avec leurs toilettes somptueuses et leurs gestes guindés - dames coquettes et préten insistance insolente et pénible, de « grandes personnes » affranchies de l'ère riante du jeu ...

On a vu - au mot *jeu* - l'importance du jouet en éducation et l'esquisse de sa nature et de son rôle... Nous y revenons pour quelques compléments. Il faut - répétons-le - à défaut de la cour ou du jardin, du coin de nature où l'on s'ébat, de la chambre de jeu quand la pluie survient (car les jeux de plein air demeu meilleurs), à défaut, hélas ! de tout ce qui man faut, au moins, des jouets pour les petits. Don aisé, s'il sait être intel parents écarteront - ils y tombent, c'est leur travers de vanité et d'imitation - les jouets chers, qui font une brèche au budget du foyer et de l'ombre sur l'enfance.

D'abord, sur son terrain de jeu, l'enfant est chez lui. Libres y seront ses mouvements, libre la disposition des bagatelles dont il peuple ses divertissements. N'allez pas intervenir si, par expérience ou par malheur, il les brise. Que nulle autorité

tracassière

violer le refuge où la personnalité se dilate et s'essaie. Contre la dépense inquiétante vous avez l'assurance facile : n'apportez pas de jouets coûteux. Répan simples au contraire - et maints objets : pierres, morceaux de bois, menus ustensiles qui ne vous paraissent pas des jouets - mais délivrés de vos défenses, de vos reprises. Rassurez-vous : vous n'aurez pas privé l'enfant, vous aurez élargi son bonheur ...

« Les vrais jouets, les jouets éternels, ceux qui se retrouvent presque semblables dans les fouilles de Pompéi et dans les bazars contemporains, sont toujours des objets très simples, pareils à ceux qu'emploient les grandes personnes dans la vie pratique, mais ramenés à la taille et à la mesure de l'enfant. » (Léon Moy : *Enfants et joujoux*). Laissez ces jouets habiles, ces mé
Ce jouet trop complet - au cycle défini, à l'horizon fermé - dont il ne peut changer à son gré la nature ou la disposition, bousculer l'identité par une figuration idéale, il enveloppe l'enfant d'un malaise. Il ferme d'ailleurs son champ d'action, ses randonnées imaginatives. L'enfant lui préfère ceux qui pourront (un bâton même : tour à tour meuble, clôture, instrument de musique, coursier à l'écurie ou chevauché, compagnon humain et partenaire de ses conversations qui pourront, au gré de ses jeux changeants, supporter sans contradiction évidente les adaptations les plus inattendues. Le jouet aux structures définitives, s'il répond un instant à sa curiosité, le distrait quelque temps par sa nouveauté, emplit bientôt de trop d'exactitude sa pensée est un démenti à ses échafaudages multipliés. Il encombre d'ailleurs de ma

jouet savant entrave l'essor puéril par ses réalisations anticipées, prend la place aux constructions toutes neuves, et si vastes, et si pleines chemin du réel et du rêve, édifie. Le jouet rudimentaire demeure la matière primitive qu'il modèle, étoffe et anime. Et l'enfant l'aime pour la souplesse anonyme avec laquelle il se prête à ses fantaisies divergentes.

« Jouer, dit Léon Moy, c'est, pour l'enfant, prendre dans la réalité quelques pauvres objets matériels mais que son imagination transforme. La valeur réelle d'un jouet est dans la somme d'invention, d'illusion, de rêve que l'enfant peut en tirer. Vous vous demandez, vous grandes personnes raisonnables, quel plaisir il trouve à se trémousser sur sa petite chaise, criant et secouant une ficelle passée dans les barreaux d'un tabouret qu'il a couché par terre devant lui ? - Quel plaisir ? Mais, en ce moment, il est sur le siège d'une grande voiture ; derrière lui, il y a les voyageurs ; devant lui il y a un vrai cheval ; des pays se déroulent, fuyant derrière le galop de l'équipage ; et sur une grande route imaginaire qu'il leur crie : Gare ! »

« Sa puissance d'imagination est telle qu'il voit ses jouets, non pas tels qu'ils sont, mais tels qu'il les trans

grand cheval s'attelle à une petite voiture ; une armoire trop grande s'harmonise avec une table trop petite dans une chambre de poupée. La proportion se rétablit dans la petite cervelle de ce poète primitif ; de même que nos arrière-grands-pères, plus candides, donc plus poètes que nous, trouvaient fort naturels les bas-reliefs de Saint-Firmin d'Amiens, où les remparts de la ville ont à peu près la même taille que les hommes ... »

Ne croyez pas que les jouets devront être, à toute occasion, remplacés. Une discrète profusion suffit, une sorte d'abondance naturelle au sein duquel l'enfant fixera l'actualité, désignera les unités en exercice. Vous qui cherchez à éblouir vos proches, et l'enfant lui-même, par des cadeaux munificents, voyez ses favoris: « Les vieux jouets sont souvent ceux que l'enfant préfère. Ceux-là il ne les voit pas vieillir ; il ne les voit pas s'enlaidir... J'ai connu, oh ! qu'il y a longtemps ! une famille de bonshommes en papier, dessinés et peints fini par avoir des noms fixes, des caractères, des positions sociales. Il y avait entre eux des liens de parenté ; ils se visitaient, voya D'autres jouets neufs se succédaient dans la faveur passagère. Eux, ils étaient devenus lamentables, piteux, rapiécés, recollés. C'est à eux toujours qu'on revenait. – Pourquoi ? c'est que le jouet, souvent manié a une prise habituelle et plus facile sur l'imagination ; avec lui, le rêve que bâtit l'en » (L. Moy).

Parents - que le snobisme égare, ou l'opinion d'autrui impose, - les jouets sont faits pour la joie de vos enfants, non pour votre admiration, ni l'envie de votre entourage... L'enfant, lui, admire comme les autres, de confiance vos cadeaux somptueux. Mais revoyez-le demain, en tête-à-tête avec sa mécanique au rythme monotone, à la vie limitée, que le ressort ébranle. « Une pensée lui vient, qu'il ne va pas dire : Eh bien, et après ? » - Après ? mon petit, mais c'est tout ; et ce sera toujours la même chose. - Or, pour l'enfant, ce petit poète, le vrai jouet, c'est ce qui peut servir d'accessoire ou d'armature au roman qu'il bâtit. Il faut que le jouet soit bien dans sa main, docile, maniable, prêt aux transformations. Ce qu'il aime dans son jouet, c'est la vie qu'il lui donne. Il faut que le jouet lui soit inférieur, comme la glaise dans la main de l'artiste qui la façonne. Cette mécanique qui produit, elle-même, son mouvement mystérieux, dépasse, domine l'enfant, lui fait un peu peur... J'ai connu un joli petit coupé mécanique, avec un joli chevalet un joli cocher, et qui faisait, tout seul, le tour d'une grande chambre. Très vite, l'enfant le reléguait dans un coin, soit ennui, soit défiance. Un jour, par bonheur ! le ressort fit : Couic ! et la mécanique mourut. Alors la vraie mécanique, le vrai jouet qui ne devait son mouvement qu'à son petit propriétaire, et qu'il pouvait promener lui-même, à sa guise, sur je ne sais quelle route imaginaire, à travers je ne sais quelles aventures. » (L. Moy). Le jouet grandiose et distant avait fait un pas vers l'enfant, il se dépouillait de ses vertus étrangères et hostiles, il redescendait à son niveau...

Ce jouet coûteux d'ailleurs, abandonné au caprice de l'enfant, ne va-t-il pas déformer son jugement et son cœur, détruire en lui le respect futur - si sain - des œuvres du travail ? « S'il allait prendre là, cet enfant, cette idée odieuse qu'il peut

bien gâter les belles choses, parce qu'il est plus riche que les autres enfants, qu'il peut bien casser les joujoux qui coûtent cher, parce qu'il y a, dans le tiroir de papa, de quoi en acheter d'au délicate, par intermittence despotique, avec votre bon plaisir de maître. Et si vous la sortez, un jour de visite, avec solennité, comme une pièce à sensation? « Si votre enfant allait sentir cet orgueil précoce de faire envie aux autres, d'étaler un beau joujou qu'il peut avoir, lui, et que les autres n'ont pas ?... » Les jouets chers - et plus encore lorsqu'ils sont facilement renouvelés - pro l'insatisfaction croissante, la satiété désabusée. Ils engendrent un besoin de luxe stérile, après avoir paralysé les sensations du jeu. Dans les circonstances néfastes que crée l'affection sans fermeté, la direction sans boussole - ou la pédante libéralité qui, ailleurs, la supplée - l'enfant, désorienté, ne voit plus la variété qu'à travers l'expression d'un désir dévoyé et le jeu que dans l'acquisition d'un jouet plus riche et différent. Il ne goûte en lui que le plaisir fugitif du changement et, dans cette plénitude qui le submerge, sa juvénilité s'achemine vers un tombeau précoce. Sur la voie d'une tyrannie qui s'éveille à la faveur d'exi imprudemment satisfaites, le caprice de la progéniture refoule le con ascendants, subjuge leur faiblesse abandon populaire est dure mais, comme instinctivement, adéquate), non seulement l'en prépare, pour les siens, le tourment qui châtie leur carence, mais il piétine, aidé par eux, les joies vivantes, si précieuses, de sa propre existence et en tarit, pour demain, les meilleures sources...

Laissez, derrière les vitrines, les babioles impression elles ne sont pas qu'importunes, ces merveilles extérieures - aérolithes modèles d'un monde encore étranger - tombées trop tôt sur sa pla substituent, écrasant l'âge et la somme des biens qu'il recèle, aux bâtisses imagi jeter bas. Les jouets trop beaux demeurent comme des intrus incongédiabiles, em l'enfant, cette liberté avide d'espace délivré, et leur technique - cette science em enchaîné par nos jalons mûris. Ils rendent superflus cet effort, tour à tour constructif et démolisseur, qui ébranle et prodigue - incons vivifiante du plaisir normal. Et deviennent sans emploi ces recherches enrichisseuses qui sont un délice, et rapetissées encore ces con qui, à la faveur du jeu, forgent l'homme. Les jouets sérieux et *pleins* s'unissent à tout ce qui empêche l'enfant de s'ouvrir à ses joies propres, dans une atmosphère à lui, parmi les éléments appro monstre !...

Effleurant, en un de ses aspects secondaires, le pro mères égoïstes et de sensibilité unilatérale, ce qu'a d'odieux votre empressement quand il pousse - ou simplement tolère - entre les mains de vos enfants, « pour servir d'amusettes », ces jouets souffre-douleur que sont des êtres vivants : insectes, gre

vous jamais mesuré, outre la torture infligée injustement - n'est-elle pas toujours injuste, la souffrance ? - quels penchants de cruauté, d'arbitraire, d'abus de la force vous favorisiez dans votre descendance et combien vous la rabaissiez, et vous-mêmes, par cette indifférence aux angoisses et aux tourments d'autrui ? Penserez-vous à quelque retour sévère des situations « d'ici-bas » lorsque, vieillards infirmes peut-être, s'exercera sur vous (jouant avec votre impuissance, de longue date éprouvée) la froideur détachée, la méchanceté parfois de ceux dont vous avez, par de serviles esquisses, contribué à refouler si tôt la pitié, à dessécher la sève du cœur ? Reverrez-vous les yeux d'effroi d'innocentes victimes, réentendrez-vous, comme un remords, vos rires complices sonnante le glas des bêtes lapidées ?

Evoquerai-je enfin l'inconscience et l'aveuglement qui ramènent devant l'enfant les jouets de la brutalité, du rapt et du meurtre, qui donnent l'aliment aux instincts de violence, les jouets, entre autres, qui actionnent, en raccourci, le « jeu » terrible de la guerre ? De quelle aberration témoignent les victimes encore saignantes des conflits d'hier (et dont la progéniture aimée est la proie désignée des hécatombes pendantes) et qui, la gaîté dans le regard et les propos, et comme poussés par quelque fatalisme morbide, font se tendre ces bras, les petits bras de leurs enfants, tout chauds encore des caresses maternelles, vers les jouets multipliés du
gloires antiques montées aux pano
« as » des tueries modernes, encortégeant la cible traditionnelle : le « bon » peuple-
hachis des boîtes de sol
éducations perfidement barbares, quel appoint aux régimes pourvoyeurs de
charniers ! Le jouet - ce sym
image de douceur, exercice à point juvénile, instrument de pacifique fécondité,
levier d'amour ?...

On dit, au figuré, être le jouet des vents, du flot, des éléments, du sort, de la fortune, des événements. L'homme faible, l'être sans volonté est le jouet de ses passions, des sollicitations souvent sans suite qui se disputent son moi ; socialement aussi, le jouet de ses maîtres, des habiles et des durs. S'il est riche, il va, tirillé entre les vices, dans un désœuvrement ou des excès qui l'épuisent. S'il doit, par le labeur dispropor
douloureux des privilégiés... « Si jamais vous substituez dans son esprit l'autorité à la raison, disait Rousseau de son *Emile*, il ne raisonnera plus ; il ne sera plus que le jouet de l'opinion des autres. » De cette mise en garde de l'éducateur solitaire, les peuples nous montrent tous les jours la pressante opportunité. Ainsi que des calebasses légères flottent d'innombrables têtes sur l'océan des valeurs humaines ; le souffle des tyrans les fait s'entrechoquer comme des jouets d'enfants...

- Stephen MAC SAY.

Accueil

JOUG n. m.

C'est la pièce de bois qu'on place sur la tête des bœufs pour les attacher. Au figuré joug a le même sens que domination. Avant 1789, le roi faisait peser sur les seigneurs devenus ses vassaux le joug de sa puissance et les seigneurs faisaient peser sur les manants le joug de leur domination. De nos jours, les titres de rente ayant remplacé les titres de noblesse, l'aristocratie de l'argent impose son joug à la roture ouvrière. Lasse de subir l'autorité des nobles, la bourgeoisie a secoué le joug. Sans être prophète, on peut prédire que le prolétariat finira par secouer à son tour, le joug sous lequel les détenteurs de la richesse tiennent les masses travailleuses.

Accueil

JOURNALISME n. m.

Très peu de gens sachant lire autrefois, c'est par la parole surtout qu'on endoctrinait les simples ; d'où l'importance attachée par le prêtre et ses pareils à l'art de persuader oralement. Aujourd'hui, près du grand nombre, le discours a cédé la place au journal, vrai maître de l'opinion. L'éditeur de la première gazette française, Théophraste Renaudot, le pro soupçonnait point assurément l'importance future de son innovation. Sans remplacer l'éloquence, les journaux eurent un rôle déjà considéré toujours les plus avancés, comme on le croit communément. Si Marat publiait l'*Ami du Peuple*, Hébert le *Père Duchêne*, la droite déversait sa rage dans les *Actes des Apôtres* et le *Petit Gauthier*, qui voulait régénérer la nation dans un bain de sang. Malgré le silence forcé de l'Empire et les tracasseries de la Restauration, l'influence des feuilles périodiques ne cessa de croître au cours du XIX^e siècle ; le succès obtenu par la *Lanterne*, sous Napoléon III, est resté légendaire. Un Ranc, un Maret et d'autres esprits loyaux honoraient la presse. Une Séverine y brille comme un anachronisme. Car depuis la guerre, hélas ! les journalistes sincères et dignes, militants probes et écrivains passionnés pour les causes justes sont devenus rarissimes, et la presse d'avant-garde est seule d'ordinaire à s'élever contre l'injustice ou la tyrannie. Financiers, prêtres, politiciens, journalistes, journaux ; comme les millions ne leur manquaient pas, ils ont acheté méthodiquement ceux qui étaient à vendre et de préférence les organes avancés. A l'heure actuelle l'accaparement de la presse - voir ce mot - par les puissances de réaction, son asservissement presque total sont, en France, chose accomplie. Cinéma et radiophonie, jugés eux aussi de précieux auxiliaires pour la diffusion des idées, sont en passe d'être escamotés de même façon. Distributeurs d'opinions toutes faites, à l'usage du petit bourgeois contemporain. D'un instrument qui permettait de libérer les cerveaux en diffusant la lumière, nos dirigeants ont fait un immense éteignoir, d'où fuse quotidiennement l'âcre fumée du mensonge et de la calomnie. Au peuple l'on destine la grande presse d'information, empoisonneuse habile qui s'affirme impartiale pour corrompre plus facilement. Traînant sous les formes innocentes du fait-divers, de la dépêche impersonnelle et de la chronique objective. Le miel de la surface dérobe, au lecteur ordinaire, la nocivité du produit qu'il avale chaque matin. Discrète ou silencieuse, elle gouverne le gouvernement et de l'évêché, elle invente à plaisir dès qu'il s'agit de vilipender les causes gênées. Elle occupait trois colonnes de sa première page, moins de quinze jours avant. Pour détourner l'attention des affaires sérieuses, elle montera en épingle les déboires d'un amoureux et les meurtres des Landrus grands ou petits ; tout barbouilleur devient pour elle un homme de talent, un digne citoyen, s'il s'applique à détruire la race honnie des mécréants. Les journaux dits « d'opinion », thuriféraires patentés d'un homme ou d'un parti, s'adressent de préférence à la bourgeoisie et aux professionnels.

d'adopter, fournisseurs de pensées confectionnées d'avance comme d'autres le sont de robes ou de vestons. Et beaucoup de citoyens même très diplômés, les suivent simples girouettes que l'on tourne et retourne à volonté. Sur un ton doctoral autant que narcotique, des sorbonards, des académiciens, des parlementaires gâteux conseillent de s'en tenir à la rigide orthodoxie et aux préjugés sau de nos pères. Mais qu'il s'agisse du *Temps* ou du *Matin*, que l'auteur soit illustre ou obscur, dans la presse « d'information » comme dans celle « d'idée », c'est la direction qui d'avance impose la conclusion des articles insérés. A la boîte aux ordures le papier qui s'écarte du credo professé dans la maison, même et surtout s'il émane d'un esprit puissant ou engendre la conviction. De simples porte-plumes, des machines à pondre une prose au goût du patron, voilà ce qu'on a fait des journalistes, autrefois fiers de leur profession comme d'un sacerdoce. Combien pourtant doivent souff

seulement des visées mercantiles ou politiques des bailleurs de fonds. Art, poésie, vérité, justice sont bagatelles insignifiantes pour ce majordome, il connaît seulement la consigne donnée par les maîtres qui le placèrent là ; et inexorablement il biffe toute pensée indépendante, menaçant de renvoi le scribe assez imprudent pour tenir compte de ses convictions personnelles. En fait de beauté littéraire, il n'apprécie que les formules insipides d'un style sans originalité : insignifiance des idées, banalité de l'express pires peut-être des esclaves parce qu'ils livrent, enchaînés, leur cerveau - la pierre qui voudra ; pour moi, frôlé à maintes reprises par l'aile sombre et glacée de la faim, sachant ce qu'il en coûte de choisir l'aléa d'un lendemain sans espérance, je ne m'en sens point le courage. Puis j'en ai connu et pau

j'aurais voulu avoir la toute-puissance que les croyants prêtent à leur dieu, pour témoigner à ces héros mon affection sans bornes. Qui dira par contre le degré d'abjection de ces larbins, décorés, satisfaits, chiens de garde des profi sanguinolente des deniers de Judas. Et le prêtre leur promet en surplus entrée gratuite au paradis ! Chaque matin, en passant à la caisse, ils prennent le mot d'ordre émané des officines ministérielles ou financières ; disposés d'avance à pourfendre ceux qu'ils cajo serments, à trahir toutes leurs convictions, si l'exigent les commanditaires. Une idée leur semble bonne dès qu'on la paye largement, eût-elle pour conséquence la misère ou la mort de milliers d'êtres humains ; et, dût-il conduire un innocent à l'échafaud, le silence leur paraît légitime quand on l'achète au prix fort. D'où ces incroyables conversions qui, dans une brusque volte-face ou par de savants détours, permettent à un journal de s'endormir dans l'opposition et de se réveiller gouvernemental. Pour que se taisent les grands quotidiens radicaux, il a suffi, tout près de nous, à l'homme de la Meuse de faire un ministre d'Hennessy, leur riche et imbécile propriétaire. Car la direction sait que tout marche pour le mieux dans le meilleur des mondes quand messieurs les commanditaires sont satisfaits. Elle sait encore que si l'argent afflue dans les caisses du journal, obtenu sous couleur de publicité commerciale, dégorgé des fonds secrets ou fourni par la hideuse camarilla des banquiers, des moines et des militaires, il importe fort peu que meurent de misère des chômeurs affamés, que les prisons soient remplies d'innocentes victimes, que des milliers d'adolescents tombent sous les balles des Druses ou des Marocains. Un silence méthodique arrête toutes les plaintes, étouffe tous les cris ; les plus misérables sont, au dire de la presse, satisfaits de leur sort ; ceux qui gouvernent ont la sagesse infinie des dieux descendus ici-bas. Et contre l'infâme qui trouble un si bel ordre en dénonçant les crimes cachés, on requiert la rigueur des foudres gouvernementales. De l'or, toujours plus d'or pour leurs maîtres, voilà ce que récla serviteurs du capitalisme. Avant-guerre la Maison Krupp payait, par le moyen d'intermédiaires, les

articles ultra-chauvins du *Figaro* ; ces articles annonciateurs d'une guerre prochaine lui valaient, en effet, des commandes nouvelles de la part du Reich. Nos industriels super-patriotes usèrent de procédés identiques ; des canons, des munitions, clamaient leurs hommes de paille, et, pour que se prolongeât la tuerie, ces mobilisés de l'arrière hurlèrent incessamment, de 1914 à 1918, que le soldat n'avait qu'à tenir jusqu'au bout. Aujourd'hui le jeu continue, transposé dans un plan nouveau. Que des requins désirent mines ou con journaux de proclamer nécessaire une nouvelle exten fabricants d'acier écoulent difficilement leurs produits et les mê de doter les déserts africains de voies ferrées ou nos frontières du nord d'un réseau de fortifications ; qu'un Etat lance un emprunt, ils affirmeront l'affaire excellente et sans aucun risque : ceux qui prêtèrent au tzar, séduits par leurs fallacieuses assurances, en savent quelque chose. Ajoutons que, même s'il s'agit d'une pure duperie, la presse récolte des fruits d'or, car, moins confiante que ses lecteurs, elle exige au préalable d'être arrosée. Ses enthousiasmes comme ses indignations sont livrés sur commande ; ils demeurent proportionnels aux sommes consenties et toujours payables d'avance. Au dire des ambassadeurs russes, nos journaux patriotes avaient un goût prononcé, avant-guerre, pour ces combinaisons-là ; certains, paraît-il, étaient insatiables. Présentement, c'est aux guichets anglo-saxons qu'ils passent de préférence ; et, naturellement, ils estiment traître au pays quiconque ne partage point leur admiration pour la générosité américaine ou britannique. Tout politicien influent, tout roi de l'or veut avoir lui aussi un organe à sa dévotion ; un Coty, parfumeur multimillionnaire, en possède une demi-douzaine. Comité des Forges, Che Maritimes, Associations Commerciales et Trusts Industriels divers, ont leurs défen la presse. C'est à qui pourra s'em éclairer l'opinion mais pour l'égarer. A l'heure propice, quand on voudra forcer la main aux ministres ou peupler le parlement de larbins de la Ban même point, de ces multiples bouches à feu : artillerie lourde genre *Figaro*, *Temps* et *Débats*, canons à longue portée du *Matin*, du *Petit Journal*, du *Petit Parisien*, du *Journal*, batteries légères des départements, permettra d'obtenir le résultat visé. Le peuple s'étonne, le peuple s'indigne, le peuple condamne, s'écrient les plats valets de la bourgeoisie ; avec audace ils se disent les fidèles interprètes de l'opinion commune et de la volonté des tra feignent de les croire ; ils en profitent pour ajouter une chaîne nouvelle à celles dont la plèbe est déjà chargée ou pour confier le pouvoir aux dictateurs Clemenceau, Poincaré et con d'opérer à coup sûr, les brasseurs de millions deviennent souvent propriétaires secrets des organes d'allure indépendante, même teintés d'esprit révolutionnaire. Ainsi l'on capte la clientèle de gauche et l'on colore d'apparences jacobines les pires entreprises de la réaction ; depuis la guerre surtout, ces procédés chers à l'Eglise s'avèrent d'usage courant. En matière de publications littéraires, la bourgeoisie dévote détient presque le monopole. Grâce à l'argent des Lebaudy, Brunetière s'empara de la *Revue des Deux-Mondes* ; un certain comte de Fels est devenu propriétaire de la *Revue de Paris*. Quant aux journaux qui prétendent nous renseigner sur l'ensemble du mouvement litt contemporain, chacun sait qu'on y cite les auteurs sur présentation de billets de banque ou de billets de confession, Interminablement l'on y parle du fourbe Maritain, de Josse le jésuite, de Claudel et des autres pieds-plats dont s'honorent les sacristies. Un silence glacial accueille tout écrit dont la pensée inquiète mes l'édite a un portefeuille suffisamment garni. Au point de vue de l'art n'est-ce pas le suprême argument ! Et les protestations de lecteurs indignés pleuvent à la direction, dès qu'un journal s'avise de trouver de l'esprit à quelque affreux mé

plaire au client, non de l'instruire ; et pour plaire aujourd'hui il faut devenir serviteur du dieu Argent !

Organes socialistes et communistes ne méritent pas tous ces reproches ; si rares sont les défenseurs des humbles et les journalistes propres qu'il convient même de passer avec quelque indulgence sur de regrettables défauts. Sauf dans quelques périodiques courageux et réfractaires aux mots d'ordre, partants exceptionnels, une chose y déplaira toujours aux libres esprits : l'im orthodoxie exigée des collaborateurs et l'aboulanges sans fin décernées aux manitous du parti, équilibristes professionnels de la corde électorale ou traîtres secrets souvent ; puis, préoccupés seulement des problèmes économiques, ils négligent de travailler à la libération des esprits. Et nous ne disons rien de leurs tendances autoritaires et centralisatrices ! Reste la presse anti-autoritaire, libre-penseuse, qui répugne à toutes les formes d'oppression. Dernier rempart contre la tyrannie envahissante, elle est plus que jamais la porteuse de flambeau, le guide et le soutien des cerveaux non asservis. Mais sa flamme est bien faible, hélas ! et sa lumière perce avec peine les épaisses ténèmanque aux écrit d'intérêt; mais leurs ressources sont insignifiantes et, pour que le grand nombre les ignore, périodiques de gauche comme de droite s'obstinent à ne les point citer. Un étouffement discret, voilà le traitement qu'on leur réserve depuis maintes années. En butte à l'universelle malveillance des exploi portes ; un Gohier, un Hervé, un Buré et tant d'autres, las de leur maigre pitance, ont gagné les gras pâturages de la réaction. Et celui qui reste fidèle, celui que l'or et les honneurs ne tentent pas, souffre parfois de ne point rencontrer chez ses frères une affection consolatrice de bien des maux. Songeons qu'il est par excellence le semeur de bon grain ; pardonnons-lui des travers inévitables, aidons-le dans sa tâche ingrate! Car la presse, aujourd fut en des temps héroïques : un instrument de libération, si nous savons harmoniser nos efforts. Comprendons que la multiplicité des tendances est une force non une fai rendue plus belle par la diversité de ses fleurs. Restons fraternels entre nous, et réservons aux tortionnaires du genre humain la totalité de nos coups.

L. BARBEDETTE.

Accueil

JUDAÏSME n. m. (du latin *judaismus*, rad. Juda)

Les dictionnaires définissent le mot judaïsme par les mots : religion des juifs, ou bien par recueil des préviendrait de Judas ou Juda fils de Léa. (Genèse 29, v. 35). Des milliers de volumes ont été écrits en allemand, en français, en hollandais, en anglais sur cette religion.

Il est impossible de les résumer en quelques pages pour notre encyclopédie ; nous nous contenterons donc de citer quelques faits, et nous en tirerons les conclusions qui nous paraîtront justifiées.

Si quelque chrétien, accoutumé aux pompes de l'Eglise austère du culte protestant, entre pour la première fois dans une synagogue ou temple juif au moment où le rabbin, coiffé et qu'il voit tous les assistants, hauts de forme sur la tête, une écharpe sur les épaules, chanter, ou plutôt ânonner dans une lanterne, un homme poli il réprime cette envie saugrenue

Mais le protestant ressent la même envie quand il assiste pour la première fois à une messe, lorsqu'il voit des prêtres vêtus de chasubles brodées, faire mille contorsions devant l'autel, s'agenouiller, faire des genuflectons, un chœur vêtus de rouge et de blanc balancer des encensoirs d'où s'échappent des fumées malodorantes et encensant l'autel, les images, etc., etc. A la porte, des bénitiers où des enfants non catholiques viennent, dans leur ignorance, se laver les mains. Dans les processions, par les rues, les prêtres sous des dais et portant un dieu dans une boîte, des repositaires ou autels improvisés, comme on en voit encore dans les pays catholiques hors de France ; les rogations, dans lesquelles on entend des cris adressés à Dieu, comme si ce Dieu était sourd : « Donne-nous de l'eau!, » comme je l'ai entendu bien des fois en Valais. Les costumes des évêques, des archevêques, des cardinaux avec leurs étranges mitres ou chapeaux cardinalices, etc.

Tout cela n'est-il pas plus risible que le culte de la synagogue ? Et les églises orthodoxes russes, avec leurs évêques à mitres d'argent couvertes de pierreries, les baisers de mains que les prêtres font aux évêques qu'ils habillent comme des mannequins ; je dois avouer que libre penseur, anarchiste comme j'étais, j'ai eu souvent des idées de ce genre.

Cette introduction servira à prouver que si je décris la religion judaïque avec quelque soin, elle ne m'est pas moins odieuse, car c'est au judaïsme que nous devons en héritage funeste le christianisme, religion atroce qui a fait couler des torrents de sang pendant des siècles, et qui en répandrait encore si la science,

l'éducation n'y mettaient bon ordre. Persécutions, guerres, tortures de l'Inquisition, obstacle au progrès de la civilisation toutes les fois que le christianisme a eu le pouvoir, - voilà le bilan du christianisme.

Le judaïsme et le christianisme doivent être honnis par tous les hommes de cœur. Néanmoins il est bon de connaître l'histoire de ces religions et d'en étudier les dogmes et les cérémonies.

Le remarquable historien des religions, le Professeur Vernes, dans son *Histoire des Juifs*, très libérale, cherche à démontrer que cette religion n'est pas, comme beaucoup le croient, originaire de la Mésopotamie, mais des Sumériens, les antiques habitants juifs se seraient appropriés lors de l'exil.

Pour le professeur Vernes, la religion juive serait autochtone ; il dit qu'elle s'est formée graduellement en Palestine, grâce à la littérature nationale. Il affirme que le Pentateuque, - livre de la loi, - la *Thora*, comme l'appellent les juifs, est un recueil de poèmes sans aucune base historique, mais qui a servi de fondement à l'idée nationale des Hébreux. « Jamais la Palestine n'a été habitée par des juifs venus de l'Égypte, où la science moderne a démontré qu'ils n'avaient jamais habité en nombre, mais que la branche hébraïque proprement dite et l'araméen, et les tribus qui les ont vaincus par la guerre, se massacraient mutuellement. » nous est racontée par les livres apocryphes. »

Le Pentateuque ne serait donc qu'un recueil de récits fantastiques, des chansons de geste ou des contes de fées, qui n'auraient pas plus de fondement que « Huon de Bordeaux », « Les quatre fils d'Aymon », etc.

Les cinq livres dits de Moïse (pure image mystique) et celui de Josué seraient devenus le trésor historique des juifs, quoique ces œuvres n'aient été écrites que plus de mille ans après les événements qu'elles racontent. Les massacres commis par les juifs sur les tribus qui leur avaient accordé l'hospitalité puis la conquête plus épouvantable encore d'un petit pays par des milliers de juifs qui n'épargnaient que les filles vierges et anéantissaient des peuples entiers sur l'ordre du Dieu d'Israël, sont heureusement mensongers, mais ils ont servi d'excuses aux plus noires actions des Croisés, des Vikings, des Turcs, des Cortés, des actions près des bagatelles. Les cruautés de ce genre, l'extermination des Peaux-Rouges, des Australiens ont continué jusqu'à nos jours, et notre esprit de conquête, notre militarisme, sont tout prêts à continuer d'appliquer les préjugés du judaïsme. On entend encore parmi nous raconter les hauts faits d'un Moïse, d'un Josué, etc. ; on enseigne dans nos écoles la belle morale d'un David - l'ancêtre du christianisme - Jésus - qui se fit percuter par un mari pour lui voler sa femme. Quelles belles leçons à tirer de l'histoire d'un Samson, d'un Goliath, d'une Judith, etc. Mais passons. L'histoire des juifs et de leur religion en Palestine vous donne le cauchemar.

Les juifs n'étaient pas monothéistes dès l'origine, comme on le dit souvent.

Comme tous les peuples de l'Orient ils ont commencé par adorer le soleil et les autres astres, mais chaque tribu avait son dieu parti comme chez les catho patron.

Chaque tribu juive avait un saint patron qu'on ado appelait El, Baal, Moloch, Adôn, Chaddaï ; plus tard est venu Yarch ou Yahou (Jéhowah), dieu particulier de la tribu de Juda, la plus puissante des tribus juives, qui a imposé son dieu particulier aux autres tribus. Ce Yaveh n'était pourtant qu'un dieu étranger, car on ne savait pas la prononcia pour cacher cette ignorance les prêtres faisaient croire que quiconque le pro mourait aussitôt ; c'est pourquoi les juifs en lisant le titragamme (les quatre lettres hébraïques de ce nom) remplaçaient Yaveh par Elohim (les dieux) ou Adonaï.

Les juifs ont continué à honorer plusieurs dieux ; même au commencement de notre ère il y avait des sanctuaires des dieux à Jérusalem malgré le Décalogue. « Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai retiré du pays d'Egypte, tu n'auras pas d'autre dieu devant ma face » - c'est-à-dire dans le temple. - Josué (Ch. 24, v. 2) dit que les juifs au delà de l'Euphrate adoraient d'autres dieux ; même en Palestine on voyait des images repré téraphins étaient des dieux domestiques à forme humaine (Genèse 31, v. 19-30), etc.

Quand la caste sacerdotale qui s'était formée dans le cours des temps se fut fortifiée, elle imposa par la violence un dieu Yaveh à tout le peuple. Ce fut la rhéacratie en plein, avec toutes ses cérémonies et son code, civil et pénal.

Les juifs croyants parlent toujours de la loi et des prophètes. Nous ne nous arrêterons pas aux œuvres de ces hurluberlus hallucinés que tout un peuple a regar naturaliste et religieuse, comme les anachorètes du désert catholique, les théo moyenâgeux ou les prophètes protestantes des Cévennes.

L'important c'est la loi.

On trouve déjà dans l'Exode toutes cartes de com avec Dieu, sur la construc chandelier à 7 branches, sur l'autel des holocaustes, sur la cuve d'airain, sur les vêtements sacerdotaux, etc., mais les principaux chapitres de la loi commencent dans le Lévitique.

La plus importante des ordonnances sont les holocaustes. Ce devait être un spectacle bien écœurant que de voir les fidèles amener, pour le faire égorger, leur plus beau bétail, devant l'autel que le prêtre arrosait de sang et couvrait de graisse, de chair et d'intestins ; les agneaux, les boucs, les chèvres sans défaut, les tour

On pouvait aussi offrir de la fleur de farine, de l'huile, de l'encens...

Si quelqu'un avait péché involontairement contre un commandement divin, il devait sacrifier un jeune tau on devait sacrifier un bélier, et le péché était pardonné.

Quiconque, excepté les prêtres, aurait mangé de la chair d'un animal sacrifié, devait être retranché du peuple, c'est-à-dire périr.

Dieu se faisait costumier, il commandait les vêtements d'Aaron et de ses fils, les prêtres, il leur mettait sur la tête une tiare d'or et aspergeait d'huile et de sang ces mêmes prêtres. Ainsi « parés », ils devaient être attrayants, ces serviteurs de Dieu !

Le feu de l'Éternel brûla deux fils d'Aaron qui avaient apporté sur l'autel un brasier étranger. Dieu défendit au peuple de pleurer la mort de ces jeunes gens. Dieu défend, sous peine de mort, de boire vin ou boisson avant d'entrer dans la tente d'assignation.

Ordonnances sur la nourriture. - Dieu permet de manger tout animal qui a le pied fourchu et qui rumine, mais pas le lapin (qui rumine et n'a pas le pied fourchu), pas le chameau. Défense de manger des animaux aquatiques qui n'ont pas de nageoires et d'écaillés. Hérissons, grenouilles, escargots, sont impurs et interdits. Toucher même à ces animaux souillait et quiconque les maniait restait souillé jusqu'au soir ; il fallait faire des ablutions pour se purifier. Même les outils devaient être purifiés.

Le judaïsme a toujours regardé la femme comme un être inférieur. Le Décalogue la met au même rang que le bétail. « Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, tu ne convoiteras pas son épouse, car elle est comme sa maison. » (Exode XXII) pro de l'être humain : la maternité. Le Lévitique dit : « La femme qui engendrera un mâle sera impure pendant 7 jours, puis après la circoncision de l'enfant elle restera 33 jours impure, ne tou enfant une fille elle restera impure pendant 15 jours et elle restera 66 jours à se purifier. » (Lévitique XII). Aussi même une fille est considérée avec mé naissance. Et il y a des femmes pour aimer une religion pareille, comme il y a des fanatiques du catholicisme, lequel regarde aussi une jeune mère comme impure.

Le juif qui abat un animal domestique loin du temple de l'assemblée des fidèles (Lévitique XIII). Défense de manger du sang ; un oiseau tué à la chasse sera vidé de sang et couvert de poussière !! Le chapitre XIV du Lévitique contient des principes de morale assez bons, mais il approuve l'esclavage et défend de porter des vêtements tissés de deux espèces de fil. Au XX^e chapitre la peine de mort est commandée contre celui qui livre son enfant à Moloch, c'est-à-dire qui le fait élever dans la religion des peuples voisins ; peine de mort pour l'adultère, pour la bougrerie, pour l'union consanguine ...

La terre pourra être cultivée pendant 6 ans, la septième sera jachère, les arbres ne seront pas taillés, le raisin ne sera pas cueilli.

Les juifs posséderont des esclaves pris dans les nations étrangères et qui seront esclaves à perpétuité, pourtant un esclave pourra se racheter à prix d'or. Un père pourra vendre sa fille.

Les fils de Kehath seront tous lévites, ils porteront l'arche mais ne toucheront pas les choses saintes, sinon ils mourront.

Le chapitre VI des *Nombres* édicte de curieuses ordonnances sur le Nazareat,

sorte de considération à Dieu. Le nazaréen ne doit boire ni vin, ni vinaigre, ne doit manger ni raisin frais, ni raisin sec.

Il ne se rasera pas la tête jusqu'à l'expiration de son nazaréat. C'est probablement de cette espèce d'ordre monastique temporaire qu'est venu le nom de nazaréen attribué à Jésus dans les Evangiles, et ce serait de ce nom qu'on aurait fait Nazareth, où l'Evangile fait éle jamais été d'accord sur l'emplacement de cette localité.

Un homme travaillant le jour du Sabbat, même pour ramasser du bois, sera mis à mort.

J'en ai dit assez pour faire comprendre la cruauté du judaïsme ancien. Il faudrait reproduire le Pentateuque pour bien exposer la morale de cette religion de terreur.

Voici des paragraphes du XXVIII^e chapitre du *Deuteronomie* :

« Si tu n'obéis point à la voix de l'Eternel ton Dieu, si tu n' observes pas tous ses commandements, tu seras maudit dans la ville, tu seras maudit dans les champs, le fruit de tes entrailles, le fruit de ton sol, les portées de ton gros et menu bétail seront maudits. L'Eternel enverra contre toi la malédiction, le trouble et la me au milieu de toutes tes entreprises, jusqu'à ce que tu sois détruit, jusqu'à ce que tu périsses promptement parce que tu auras abandonné l'Eternel. Il attachera à toi la peste, l'Eternel te frappera de consommation, de fièvre, d'inflammation, de dessèchement, de jaunisse, de gangrène, etc. »

Le judaïsme devint surtout influent après la construc Salomon, temple dont les proportions étaient minuscules, si l'on tient compte des chiffres donnés par l'Ancien Testament. Il avait été cons architectes étrangers, car les juifs ne pouvaient cultiver les arts, excepté la musique, et jusqu'au XIV^e siècle les israélites n'ont produit ni peintres, ni sculpteurs, ni architectes.

Le temple construit pour la troisième fois et qui exis l'ère chrétienne, jusqu'à la destruction de Jérusalem par Titus, ne devait pas non plus être bien grand, car on ne sait pas même quelle en était la situation sur la colline de Sion.

C'est dans ce temple que se célébraient les cérémonies commandées par l'Ancien Testament. C'est là que se faisaient voir les deux grandes sectes tant insultées par le Nouveau Testament : les Pharisiens aux strictes observations de la Loi, et les Saduccéens à tendances plus libérales et parfois révolutionnaires. La secte des Erséniens, à laquelle on a prétendu que Jésus appartie ordre monastique à tendances radicales.

La dispersion après la chute de Jérusalem a amené de grands changements dans le judaïsme. Les juifs ne peuvent plus faire de sacrifices, des holocaustes, mais ils ont conservé un grand nombre de pratiques imposées par les doctrines talmadistes. Ainsi un juif ne peut lui porter à son voisin pour le prier de la remonter ; il ne peut pas ouvrir une lettre,

mais il peut la lire ; il ne peut pas manger de la chair d'un animal assommé ; un rabbin doit saigner la bête et la viande devient *casher*, c'est pas non plus manger de la partie postérieure de l'animal à moins que les tendons des cuisses aient été enlevés. La viande doit, avant d'être cuite, être placée une demi-heure dans l'eau, puis une heure dans le sel pour en extraire tout le sang, alors le sel est enlevé, la viande rincée, et elle peut être cuite. Toute parcelle de sang doit avoir disparu.

A l'époque de Pâques la famille doit manger sous des tentes ou des imitations de tentes. La vaisselle employée à cette époque-là ne doit jamais être employée à un autre temps, on la casse ou on la serre précieusement.

Si, à Pâques, on trouve dans le corps d'une oie ne fût-ce qu'un grain d'orge, la bête doit être rejetée, même si les pauvres diables doivent rester affamés ces jours de fêtes. Dans la grande fête « Yom kipour », les croyants doivent rester toute la journée dans le temple et jeûner jusqu'au soir.

Les femmes ne se mêlent jamais aux hommes dans les temples, elles occupent une galerie séparée ou sont derrière des grilles. Les strictes croyantes ne doivent jamais laisser voir leurs cheveux, elles portent des perruques.

Les juifs polonais, ou galiciens, sont très stricts dans l'observation des règles talmunates. J'ai vu, dans une grande huilerie de Fiume, dirigée par un Français, un rabbin spécial venir inspecter toutes les machines pour voir si on ne les graissait pas avec du suif ou du saindoux. Autrement des centaines de tonneaux d'huile d'olive ou de sésame auraient dû être jetés, car cette huile devait être expédiée aux juifs de Galicie.

Un juif de ma connaissance, à Fiume, avait reçu d'énormes fûts de vins de Dalmatie qui devaient être envoyés en Galicie ; un rabbin était là pour voir comment mettre en perce, touché de son vilebrequin le vin du grand fût, celui-ci a été « blakboulé » et pas une goutte n'a pu être expédiée aux juifs.

On voit, par ce fait, à quelles absurdités peut conduire une religion formaliste.

Les juifs de France, affranchis par la Révolution française, abandonnent peu à peu ces méticuleuses pratiques. La plupart des jeunes juifs deviennent nettement libres penseurs, socialistes ou anarchistes ; il y en a beaucoup qui épousent des chrétiennes - surtout si elles sont riches. Il n'en est pas de même dans l'Europe orientale ; pourtant les jeunes communistes russes, très communs parmi les juifs, sont - la plupart vont coloniser en Palestine.

- G. BROCHER.

OUVRAGES CONSULTÉS. - 1° EN ALLEMAND : Budde : *Reli Volkes Israël bis zur Verbannung* (1900) ; Gold *Hebraern und seine geschichtliche Entwicklung* ; Dillmann : *Handbuch des alttestament. Theologie* ; Schutz : *Alt. Theologie* (5^e éd.) ; Grueneisen : *Der*

Ahnenkultus und die Urreligion Israëls (1900) ; Smend : *Altt. Religionsgeschichte* ; Winckler : *Geschichte Israëls* ; Graetz : *Geschichte der Juden* (10 vol.) ; Bandissin : *Geschichte des altt. Priestertums*.

2° EN ANGLAIS : Sayer : *Religion and Patriarchal Palestine* ; Steinthal : *Semitic Studies* ; Rob. Smith: *Reli their Place in History* ; *The Old Testament in the Jewish Church* ; *Bible Dictionary* ; *The Faiths of the World* (8 vol.).

3° EN FRANÇAIS : *Revue des Etudes juives* ; *Revue bibli*
La Saussaye : *Manuel d'histoire des Religions* (trad. franç.) ; Darmstetter : *Les Prophètes d'Israël* ; M. Vernes : *Histoire des Juifs*.

4° EN HOLLANDAIS : *De Profeten en de Profetie* ; *Vale over Profeten* ; *Geschledenfs van Israels Godsdienst*.

Accueil

JUDÉO-CHRÉTIENS (COMMUNISME DES)

Deux passages d'un des livres qui composent le Nouveau Testament des Actes, qui passe pour avoir été com voyage de l'apôtre Paul, font allusion au communisme pratiqué par l'Eglise ou Communauté de Jérusalem, fondée par les premiers apôtres.

Voici ces deux passages :

« Ils persévéraient dans l'enseignement des apôtres, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain et dans les prières... Tous ceux qui croyaient étaient dans le même lieu, et ils avaient tout en com propriétés et leurs biens, et ils en partageaient le produit entre tous, selon les besoins de chacun. Ils étaient chaque jour tous ensem pain dans les maisons et prenaient leur nourriture avec joie et sim etc. » (Actes II, 42 à 45).

« La multitude de ceux qui avaient cru n'était qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne disait que ses biens lui appartenissent en propre, mais tout était commun entre eux... il n'y avait parmi eux aucun indigent; tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu et le déposaient aux pieds des apôtres, et l'on faisait des distributions à chacun selon qu'il en avait besoin. » (Actes, IV, 32 à 35).

Le communisme était déjà pratiqué parmi les juifs, par les esseniers ou thérapeutes (*asaya*, en syriaque, veut dire médecin), l'une des trois grandes sectes israé

et Pline l'ancien, dans son *Histoire Naturelle*, ont décrit leurs doctrines, leur genre de vie, leurs établissements. Voici, d'après l'*Almanach Icarien* de 1846, un résumé de la description de Philon, grec d'origine juive :

« Parmi la populeuse nation des juifs qui occupe une partie de cette contrée, il y a une espèce de gens qu'on appelle Esséniens ; ils sont, je crois, plus de quatre mille. Ils vivent dans des villages, fuyant les villes à cause de l'iniquité de ceux qui les habitent. Les uns travaillent à l'agriculture, les autres s'occupent des arts ; ils vivent en s'aidant et en se secourant entre eux. Ils n'amassent jamais ni or ni argent, ni ne songent à acquérir de grands fonds de terre pour s'en approprier le revenu. Ils ne demandent absolument que ce qu'il faut pour les besoins de la vie. Presque seuls de tous les hommes, ils vivent sans propriété, par choix et de propos délibéré... Ils ne savent ce que c'est que mar eux ; ils sont tous libres, tous égaux. Ils condamnent la domination des maîtres, non seulement comme injuste, mais comme impie, puisqu'elle viole la loi de la nature

qui engendre tous les hommes de la même façon, comme des frères légitimes, non seulement de nom, mais de fait. L'avarice et l'iniquité seules ont souillé cette parenté des hommes et mis, au lieu de la confraternité, la désunion ; au lieu de l'amour, la guerre. Aucune maison n'appartient en propre à aucun d'eux qui n'appartienne par le fait à tous. Toutes les provisions qu'elle renferme sont à tous. Un office pour tous les habitants, un vestiaire commun. Il serait impossible de trouver au même degré, ailleurs que chez eux, cette confraternité qui fait que des hommes unis par les liens du sang ou par l'amitié vivent sous le même toit, partagent le même sort, mangent à la même table, car de tout ce qu'ils ont gagné en travaillant pendant la journée, ils ne gardent rien comme leur propriété particulière ; mais portant tout à la communauté, ils en font la propriété de tous. En sorte que les infirmités ne sont jamais aggravées parmi eux. Les faibles et les malades, et ceux qui en ont soin, ne sont pas négligés ni abandonnés ; ils trouvent leur nécessaire assuré par le superflu des forts et des valides ; et ils peuvent en jouir sans honte, car c'est aussi leur propriété. »

Les Esséniens, que certains prétendent avoir été le milieu originel de Jésus, disparurent au temps de la prise de Jérusalem, sous le règne de Titus. Leurs idées ne périrent pas. Nous les retrouvons, dans le cours des siècles, reprises par les sectaires anarcho-chrétiens, les partisans des « milieux libres », les communistes anarchistes sentimentaux.

Qu'il soit question des esséniens ou de la communauté de Jérusalem, il s'agit d'un communisme local ou particulier, réservé à des initiés ou à des disciples. Plus spécialement en ce qui concerne Jérusalem, il s'agit d'un communisme de répartition, non de production. On se trouve en présence de croyants qui ne se quittent plus, qui ont abandonné tout ce qu'ils possèdent, mais ne veulent pas que parmi eux il y ait quelqu'un de dénué.

Pourquoi ?

Parce qu'ils s'imaginent que la fin du monde est proche, que le règne de Dieu est « à la porte », que le Christ ait été un personnage de légende ou historique, que les Evangiles reposent sur des récits plus ou moins falsifiés ou qu'ils aient été fabriqués pour les besoins de la cause, il n'en est pas moins vrai qu'ils annoncent une venue prochaine du Messie, préfigurée par les textes bibliques. Les prophètes ont annoncé que le Christ ne mourrait point qu'ils n'aient vu le fils de l'homme venir dans son règne. » (Math. XVI). « Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera point avant que tout cela n'arrive. » (Math. XXIV). Ces affirmations se trouvent également dans les autres Evangiles (Marc XIII, Luc XXI, même Jean XVI, etc.) mais dans les épîtres de Paul, avec une netteté indéniable (par exemple, chap. V de l'épître aux Thessaloniens) .

Séduite par des illuminés ou égarée par des fausses doctrines, l'Eglise primitive a été entraînée à la *Parousie*, au proche retour du Christ.

Le communisme de la communauté de Jérusalem fut donc transitoire,

circonstanciel, accidentel. A quoi bon amasser des trésors ou accumuler des richesses ? A quoi bon se soucier du lendemain, travailler, produire, puis fin du monde, puisque si court est le temps ? Même auraient-ils continué à œuvrer au dehors comme artisans ou ouvriers que ce n'était pas sur une base économique que se fondait le communisme de l'Eglise jérusalémite, il n'était pas non plus universel ; il se limitait à un certain nombre d'humains, sélection n'étaient qu'un cœur et qu'une âme ». Il était d'ordre éthique.

Mais les membres du groupe en question étaient-ils autant d'accord que cela ? Si le livre des Actes au chapitre 4, le lévite, Barnabas, de Chypre, qui ayant vendu le champ qu'il possédait apporta l'argent et le déposa aux pieds des apôtres, il nous rapporte aussi l'histoire d'un méfait retint par devers lui une par Ananias et Saphira, tombent foudroyés aux pieds de l'apôtre Pierre, chef de la communauté, après une apostrophe. n-t-il pas que le communisme prétendument volontaire de l'Eglise primitive n'allait pas sans opposition et que les dissidents avaient acquis une telle importance qu'il ne fallut rien moins que le recours à des mises à mort théâtrales pour inspirer « une grande crainte à l'assemblée » ?

L'exemple de la Communauté de Jérusalem ne fut pas suivi et il est probable que ce fut pour subvenir à la détresse où les avait plongés cet essai de communisme mal conçu et mal compris qu'on organisa, un peu plus tard, en sa faveur (dans les autres groupes chrétiens) les collectes dont nous entretenons les épîtres pauliniennes

- E. ARMAND.

Accueil

JUDÉO-CHRISTIANISME n.m.

Doctrines des pré-adhésions au judaïsme étaient l'étape obligée pour les païens - en l'espèce, les non-juifs - se faire admettre dans l'Eglise du Christ. Les fondateurs de la religion chrétienne - juifs d'origine - mêlaient en effet (d'accord en cela avec l'exemple sacré) les pratiques du mosaïsme aux rites de la religion nouvelle. Cette confusion, due à l'indécision des premiers pas d'un culte informulé, mit aux prises diverses écoles de Jérusalem et d'Antioche, en désaccord sur les voies d'accès à imposer aux néophytes, profanes du judaïsme. Un compromis dispensa ces nouveaux adeptes de « la circoncision et de l'observation de la loi » et leur interdit « avec la fornication, l'usage des viandes offertes aux dieux dans les sacrifices »...

Mais un problème plus vaste que ce dosage puéril tourmenta bientôt l'esprit des docteurs du temps : « L'ère du Messie-Rédempteur effaçait-elle - en l'abrogeant - l'antichambre tendit vite à prévaloir, servie par la fougue des nouveaux convertis et son radicalisme séduisit tous ceux - et au premier rang les païens - qui regardaient comme une entrave désuète « l'antichambre » mosaïque. Les chrétiens judaïsants restèrent cependant fidèles à la tradition. La destruction du temple de Jérusalem par les Romains (70), en rendant impraticable l'observation totale de la loi, réduisit pratiquement le conflit. Mais une opposition de principe survécut et continua à se manifester, vivace, dans certains groupes. Elle entretint divers schismes latents et les hérésiarques *ébionites* et *elcésaites* en révélèrent particulièrement l'influence.

Accueil

JUGE n. m. (du latin *Judex*, de *jus dicere*, « celui qui dit le droit »)

Pris dans son sens le plus étendu, le mot juge s'applique à toute personne qui apprécie et se prononce sur n'importe qui, n'importe quel sujet, dans n'importe quelle circonstance. Les croyants disent de leur Dieu qu'il est : le Juge *infaillible*, parce que sachant tout et pénétrant les plus secrètes pensées de tous, il ne peut se tromper ; le Juge *impartial*, parce que, au-dessus et en dehors de toute passion et de toute influence, il échappe à toute pression intérieure ou extérieure qui serait susceptible d'altérer son appréciation ou de modifier son arrêt ; le Juge *suprême*, le

Sou confirmant toutes celles qui ont pu émaner de juges subalternes ou de tribunaux infé

Ces qualités d'infaillibilité, d'impartialité et de souveraineté, proclamées ainsi inhérentes à l'exercice de la véritable équité, ne peuvent appartenir qu'à Dieu. Cette thèse, qui n'a d'autre fon voie de conséquence, toute idée d'un autre juge ou d'un autre jugement s'imposant à la conscience humaine. Elle proclame, toujours déductivement, que tout juge humain, quels que soient son savoir et son intégrité, ne peut que rendre des sentences d'une justice relative, douteuse, sujette à caution, entachée d'er passible d'iniquité.

Pris dans un sens plus restreint et appliqué au « social », le juge est un homme qui a pour fonction spéciale de rendre la justice au nom du pouvoir souve

Loi elle-même est censée être l'expression de la volonté populaire. Celle-ci a cessé

-
personnelle : Dieu ou le chef, pour devenir celle d'une volonté impersonnelle et collective : le peuple.

Un juge est donc, présentement, un homme dont la fonction spéciale est de rendre la justice au nom de la Loi. Or, d'une part, la Loi (voir le mot *Loi*) est, dans le temps et l'espace, essentiellement variable et contra les arrêts rendus au nom et en application de la Loi sont nécessairement varia contradictoires ; d'autre part, la Loi se formule presque toujours en un texte obscur et incertain, qui ouvre la porte aux interprétations les plus diverses, voire les plus opposées ; à telle enseigne que, soumise à l'appréciation de deux juges, la même cause peut être tranchée - et c'est fréquemment ce qui se passe - de deux façons opposées, bien que l'un et l'autre juge se flattent également de conformer leur décision à la Loi.

Est-il possible que, dans ces conditions, le juge soit à même de se prononcer

infailliblement, impartialement, souverainement ?

« Si le juge avait le pouvoir de lire dans la conscience et de démêler les motifs afin de rendre d'équitables arrêts, chaque juge serait un grand homme. La France a besoin de six mille juges ; aucune génération n'a six mille grands hommes à son service, à plus forte rai (Balzac).

La fonction dont le juge est investi, qu'il soit élu ou nommé, ne lui confère ni lumières exceptionnelles, ni vertus spéciales. Même dans l'exercice de sa fonction le juge reste un homme comme les autres : sur qui passe, violent et brutal, le souffle des passions, que courbe l'intérêt aux aspects multiples et changeants, que poussent, tantôt dans un sens et tantôt dans le sens contraire : le souci de la carrière, la crainte de déplaire aux puissants de l'heure, l'espoir de se rendre favorable l'opinion publique.

Sur lui pèse de tout son poids le joug de l'habitude et le métier a raison du scrupule. Le juge en exercice n'est bientôt qu'un jugeur. Il devient rapidement, comme disait Balzac, « une pâle machine à *considérants*, une mécanique appliquant le code sur tous cas, avec le flegme des volants d'une horloge »...

Lié à la lettre de la Loi, le juge correctionnel se voit dans l'obligation de n'admettre que dans une mesure limitée les circonstances atténuantes. Pousser l'appréciation de celles-ci jusqu'à l'acquiescement du délinquant le caractère impératif de la Loi ; ce serait fausser la lettre de celle-ci en lui substituant un esprit qui en serait la négation. Aussi, rares, très rares sont les juges qui, passant outre, prononcent l'acquiescement d'un prévenu contre lequel la preuve est faite qu'il a commis un acte tombant sous le coup de la Loi. Le juge qui place le respect de la véritable justice en exception ; il est un phénomène, une sorte de monstre au sein de l'espèce. Il se distingue, il se sépare tant et si bien de l'ensemble que, pour témoigner en faveur de cette séparation, l'esprit public le désigne en le qualifiant de bon juge. Le cas du Président Magnaud qui, à la suite de plusieurs sentences d'acquiescement en faveur de prévenus dont le texte de la Loi commandait la condamnation, fut appelé « le bon juge ».

Le juge de carrière est soumis à une sorte de déformation ; cette déformation est plus ou moins profonde ; mais elle est générale et le nombre est infime des juges qui n'en portent point le sceau. La fonction de juge installe celui qui l'exerce dans un milieu de corruption, de mensonge, de lâcheté, de turpitude, de servilité et de vice qui, lentement mais sûrement, entrent tout entier. L'air qui circule dans les prisons, les cabinets de juges d'instruction, les prétoires et les couloirs des Palais de Justice, est imprégné qui, à la longue, pénètrent et saturent le juge, l'inclinant à voir des coupables partout.

Par l'éducation qu'il a reçue, les relations qu'il entretient avec le milieu dans lequel il vit, le juge devant lequel comparaissent un riche et un pauvre, est naturellement plutôt sympathique au premier. Il accorde aux

déclarations du « Monsieur » une con-
diable ». S'il attribue sans difficulté, à l'homme de la classe privilégiée, il attribue aussi aisément à l'homme de la classe déshéritée des sentiments bas mis au service d'intérêts sordides. Et, cette déformation professionnelle s'accroissant avec l'âge, le juge se rend peu à peu coupable des pires injustices, sans en avoir conscience, à son insu et, par conséquent, sans qu'il en ressente le moindre regret, le plus mince remords.

La fonction de juge est, d'une façon générale, entourée de confiance. Et, pourtant, il n'en est pas qui mérite moins cette estime et cette con-

plus loin et plus haut la recherche de la vérité, l'artiste qui puise l'inspiration dans le culte de la Beauté, l'inventeur qui poursuit nuit et jour la découverte d'un appareil ou d'un procédé destiné à diminuer l'effort pénible de l'homme ou à augmenter sa puissance de domination sur les éléments naturels ; je comprends et trouve bon que de tels hommes bénéficient de leur labeur. Mais le Juge ! Le juge, conscient de la délicatesse et de la gravité de ses fonctions, l'homme qui, appelé à se prononcer sur la liberté, les intérêts et l'honneur des autres, se rend compte que, quel que soit le soin qu'il apporte à ne se prononcer qu'en pleine connaissance de cause, il ne saurait acquiescer la certitude que sa décision n'est pas entachée d'erreur et de partialité, et qui, pour toucher un traitement, conserver son emploi, se ménager de l'avancement et s'assurer, pour ses vieux jours, une retraite suffisante, consent, sans scrupule, à jouer un rôle dans la triste et scandaleuse tragédie judiciaire, je me demande de quelle inconscience cet homme doit être frappé, pour qu'il conserve l'estime de lui-même et de quel aveuglement sont atteints ses contemporains pour qu'ils l'honorent de leur estime et de leur confiance. Par la pensée, je vois un juge distribuant les années de prison ou de bagnes au cours de sa journée ; je l'en peine capitale ; j'imagine ceux qu'il a condamnés s'acheminant vers la prison, le bagnes ou la guillotine, et j'aperçois le juge rentrant, paisible, calme, serein, le soir venu, au sein de sa famille. Dans une salle à manger confortable, sa femme et ses enfants sont assis, près de lui, autour de la table familiale. Si tout sentiment n'est pas éteint en lui, si l'exercice de sa fonction n'a pas totalement desséché son cœur, peut-il, à ce moment, songer sans frémir au père de famille que sa décision tient séparé de ses enfants, peut-il penser au dénuement dans lequel l'absence plus ou moins prolongée de lui et des enfants ? Et si sa carrière « s'illustre » de quelques condamnations à la peine capitale, se peut-il, à moins qu'il ne se croie infaillible, qu'il n'éprouve aucune angoisse quand, la nuit, son sommeil est hanté par l'apparition des têtes que ses réquisitoires ont fait tomber ?

Le juge qui en arrive, par tempérament et par accoutumance à l'odieuse insensibilité (et, par la déformation professionnelle, c'est le cas de tous ceux qui ont vieilli dans la carrière), ne mérite aucune considération d'aucune estime. Il ne peut inspirer que le mépris.

- Sébastien FAURE.

JUGE IMPOSE, ARBITRE VOLONTAIRE. Il convient de résumer ici les raisons qui rendent éminemment hostile et répugnant à l'individualiste anarchiste le fonctionnement du mécanisme judiciaire.

L'on sait qu'après avoir commencé par manifester le caractère d'une réparation, d'un dédommagement à l'égard de celui au préjudice duquel un tort avait été commis (ou de ses ayants droit), la répression des délits et des crimes a fini par revêtir le caractère d'une vindicte, d'une vengeance exercée apparemment au profit de l'ensemble social, en réalité de ses dirigeants, de ses déterminants ou de ses privilégiés sur les déshérités, les désavantagés : ceux qui ne détiennent ni autorité, ni capitaux, ni propriété.

Il n'est pas difficile de se rendre compte que ceux qui ont charge d'appliquer les sanctions pénales ou disciplinaires que les codes de justice établissent pour répri

où ils se recrutent - les sou
acquises qui ne leur permettent pas l'impartialité.

En outre, le tarif des pénalités, les peines accessoires qui les accompagnent si souvent ne tiennent aucun compte du tempérament, du déterminisme particulier des délinquants ; ne se préoccupent en rien des circons
présidé à l'évolution, à la formation de leur caractère, de leur façon d'envi
vie.

L'application des circonstances atténuantes ou aggra
l'arbitraire du distributeur de péna
sa profession à cœur - être un chargé de mission sociale, mais encore se réfère à des renseignements de police tendancieux et incontrôlés, à une impression physique, à des condamnations antérieures, si bien que, par la force des choses, le délinquant est autant puni comme « capable » que comme « coupable » de la transgression qui l'amène à la barre où il est cité.

Sous son apparence d'impartialité, le jugement du jury renferme autant d'arbitraire.

Je ne parle pas seulement ici du facteur de sentimen
le ministère public que par le défenseur du transgresseur, je fais allusion aux préjugés d'éducation et de convention qui dominent les jurés lorsque le moment est venu de statuer sur le cas qui leur est présenté. Que connaissent-ils, d'ailleurs, du criminel qui est traîné devant eux ? pas davantage que le juge professionnel, et ils ne sont pas mieux éclairés que lui sur son déterminisme. Ils sont automatiquement obligés de s'en remettre aux informations que leur fournissent l'accusateur public et l'avocat, les témoins à charge et à décharge. Il n'existe, pour le délinquant, aucune garantie qu'il sera jugé impartialement.

Mais ce n'est pas seulement contre le mécanisme du fonctionnement judiciaire que protestent et s'insurgent les individualistes.

Ce qu'ils combattent, ce qu'ils dénoncent, ce qu'ils critiquent avec véhémence, ce qu'ils posent à la base de leur antagonisme à la conception actuelle de l'appli

infligé aux dominés et aux exploités par ceux qui les asservissent et tirent profit de leur travail ; c'est le délinquant *contraint* de subir le juge qu'il n'a pas choisi, le code et la méthode de jugement qu'il ne peut récuser.

Ce que nient les individualistes, c'est qu'un être humain s'arroge le droit d'en juger un autre, qu'il s'imagine avoir ce « droit » soit comme une sorte de délégation ou de mandat d'une collectivité irresponsable, soit comme une faculté innée.

Pour comprendre les mobiles derniers et profonds qui ont pu pousser un être humain quelconque à commettre une action dite « délictueuse », il faudrait être cette personne elle-même. L'avocat le plus consciencieux, le plus expérimenté ou le plus retors n'y saurait parvenir lui-même, puisqu'il peut arriver que le délinquant ne puisse plus se rappeler ou se représenter avec précision dans quel état d'être il se trouvait au moment où l'infraction ou le crime se produisit. Il aurait suffi d'une circonstance fortuite, d'un accident peut-être minime pour que le délit ou le crime n'eut pas lieu ou se manifestât sous un tout autre aspect.

D'ailleurs, le défenseur qui prend à cœur sa profession se préoccupe beaucoup plus de s'assimiler la psychologie des juges, de les émouvoir, que d'analyser à fond le tempérament ou le déterminisme de son client. De l'avocat général ou du défenseur, c'est à qui aura le plus d'atouts dans son jeu. C'est pourquoi, pour gagner la partie, ce dernier parle en juriste devant un tribunal de profession et en orateur devant un jury.

C'est parce qu'il n'est pas possible qu'un jugement soit rendu avec équité ou impartialité, le jugeur ne pou l'individualiste aspire à voir devenir courante une mentalité personnelle qui fasse que le transgresseur s'inflige à soi-même le châtement de sa transgression - selon que l'y détermine son degré de sensibilité ou de scrupulosité.

Les individualistes anarchistes rejettent tout autant le juge qui s'impose bénévolement que celui imposé par l'Etat ou tout autre organe de centralisation sociale. Parmi les anarchistes, on rencontre trop souvent une manière de juger ou d'apprécier les faits et les gestes de ses camarades, favorable ou défavorable, selon que leur conduite ou leur procédé, en telle circonstance donnée, est conforme ou non avec ce qu'aurait accompli, dans un cas semblable, celui qui porte jugement, du moins il le suppose. Il est étrange de voir des hommes aux opinions très libérales, très avant-garde, oublier que dans certains jugements ou appréciations, ils sont uniquement incités par leurs convictions personnelles, leur façon de vivre particulière ; le parti pris qu'ils manifestent détonne toujours, irrite parfois. Qui sait comment ils se seraient comportés aux lieu et place de celui qu'ils condamnent, eux, les détracteurs de la vindicte sociale dénommée justice. Tout ce qu'ils peuvent hasarder concernant leur ligne de conduite future dans tel ou tel cas est du domaine de la conjecture.

Et même quand ces juges bénévoles connaîtraient si exactement leur propre déterminisme qu'ils sauraient d'avance ce qu'ils feront en telle ou telle occasion que cela ne les autoriserait pas à porter jugement. Cela leur permettrait tout au plus d'émettre, par rapport à eux, une opinion personnelle sur le geste incriminé, non de

nuire au camarade qui l'a accompli.

On nous demandera si nous nourrissons l'espoir qu'il ne s'élèvera plus de conflits, qu'il ne naîtra plus de désaccords, de différends entre membres d'associations, entre associations même, quand ce ne serait que pour des cas non prévus par les clauses de l'entente volontaire qui règle leurs rapports mutuels.

Nous répondrons que ces cas seront réduits au minimum, le contrat d'association ou catalogue des conditions d'association spécifiant les attitudes mutuelles qui sont la raison d'être de l'association. Des termes du contrat il est facile de déduire la nature des actions qu'implique le but de l'association, les charges et les avantages proposés à chacun de ses membres. Une association anarchiste ne comprenant que ceux qui souscrivent à ses engagements, ceux qui ne les ont pas souscrits n'ont à s'immiscer en rien dans le caractère et la forme desdits engagements.

Admettons que deux unités humaines, deux associations (ou davantage) ne puissent solutionner un litige s'élevant entre eux. Acceptons qu'ils éprouvent le sentiment bien net qu'ils ne se trouvent pas, pour une raison ou pour une autre, dans la situation d'esprit voulue pour résoudre, avec toute l'impartialité désirable, le différend qui les sépare ; peut-être parce que, chez chacun de ceux qui se prétendent lésés, il y a de l'irritation, de la colère, du dépit. Quoi de plus simple, pour les parties adverses, que de s'en remettre chacune à un ami, à un compagnon, au courant des circonstances de leur cas, de leurs tempéraments, etc. Il est infiniment probable que l'avis de l'arbitre ou des arbitres s'approchera de très près de l'équité « mathématique ». Le conseil fourni par l'arbitre ou les arbitres (qui ne nourrissent d'animosité à l'égard d'aucune des parties en désaccord), en pleine possession de leur calme, départagera impartialement ou à très peu près les adversaires. D'ailleurs, s'ils s'aperçoivent qu'ils ne peuvent arriver à une conclusion satisfaisante, rien n'empêche les arbitres de s'en remettre eux-mêmes à un autre, choisi alors par eux sans aucune intervention de leurs commettants, qui fournirait une sorte d'avis de dernier ressort qui les mettra d'accord.

Nous ne voyons aucune diminution de dignité person
est impossible de régler soi
votre semblable et de vous en remettre à un arbitre alors que vous le choisissiez en
dehors de toute contrainte étatiste ou obligation centralisatrice. Ici comme ailleurs,
les individualistes anarchistes revendiquent pour la méthode qu'ils utilisent un
caractère absolument et purement volontaire.

- E. ARMAND.

JUGES. Les juges composant le Tribunal de Commerce sont les derniers magistrats élus.

Dans les villes où il n'existe pas un tribunal de commerce, le tribunal civil juge commercialement, c'est-à-dire applique au litige commercial les dispositions du code de commerce, et la justice n'en est pas moins rendue au justiciable, qu'il soit ou non commerçant. Sur appel, les jugements du tribunal de commerce sont déférés à la Cour d'appel, dont la compétence est générale et sans distinction. On peut

trouver au premier degré de juridiction comme au second la même aptitude du juge pour le litige et la même adaptation du litige au juge.

Les juges du tribunal de commerce sont élus par tous les commerçants patentés ou associés en nom collectif, domiciliés depuis cinq ans dans le ressort du tribunal ; la loi ajoute à ces commerçants et associés, les directeurs de compagnies françaises, les agents de change, etc., etc. Nous ne saurions entrer dans la minutie de ces détails. La liste électorale est dressée pour chaque commune par le maire assisté de deux conseillers municipaux. Ne peuvent être électeurs les condamnés privés de leurs droits civils et civiques, les faillis non réhabilités.

Le tribunal, dont le sectionnement vient d'être remanié, se compose de juges élus pour deux ans et de juges élus pour un an. Tout électeur inscrit peut être élu juge s'il est âgé de 30 ans, et tout ancien juge pourra être nommé président s'il est âgé de 40 ans. Tout juge sortant est rééligible, mais ne peut être réélu deux fois qu'après un intervalle d'un an entre ces deux réélections.

Venons aux juges qui composent le tribunal de première instance. Les magistrats appelés à composer le tribunal sont des *juges*, les magistrats appelés à composer la cour d'appel ou la cour de cassation ont le titre de *conseillers*...

Peut être nommé juge tout citoyen français jouissant de ses droits civils et politiques, s'il est âgé de 25 ans et s'il satisfait aux conditions suivantes : être licencié en droit, justifier d'un stage de deux ans au barreau d'un tribunal. A ces exigences a été ajoutée la garantie d'un examen réglementé par la Chancellerie.

Le président du tribunal et les vice-présidents sont nommés par décret du président de la République comme les juges.

Le nombre des juges que compte un tribunal est fixé par les pouvoirs publics. Le tribunal, si son importance le comporte, est divisé en chambres. Le président est de droit président de chaque chambre ; la chambre qu'il ne préside pas effectivement est présidée par un vice les chambres en sections, chaque section est pré On appelle juge doyen dans chaque section le juge le plus ancien, si l'on se réfère à la date de sa nomination.

Le président du tribunal doit être âgé de 27 ans au moins.

Le tribunal doit être composé de trois juges au minimum. C'est une grave question, très vivement agitée, que de savoir si, pour la plus prompt expédition des affaires et l'évacuation d'un rôle encombré, il ne serait pas utile et opportun de créer le juge unique, composant à lui seul une juridiction du premier degré. Cette suggestion s'est heurtée à une opposition très vive et qui nous semble injustifiée. On semble craindre chez le juge unique sinon la partialité sans contrepartie, du moins l'entraînement sans contrepoids. La pratique démontre que, dans les tribunaux composés de trois juges, l'autorité du président absorbe souvent la personnalité de ses assesseurs, à moins qu'ils ne se coalisent, cas plus rares, paradoxe hiérarchique, contre cette autorité majeure .

On pourrait concevoir la création d'un rapporteur qui, placé auprès du juge,

recevrait, en temps utile, avant les débats, les explications des parties et leurs pièces, examinerait l'affaire et, sans conclure, l'exposerait dans un rapport. Nulle pièce ne pourrait être introduite au débat que communiquée au rapporteur avant le rapport et par les soins du rapporteur, sous sa surveillance, à la partie adverse. Ce procédé ou cette procédure se rapprocheraient du système suisse qui, à cet égard, est excellent.

Les tribunaux de première instance comptent parmi leurs membres des juges suppléants. Les juges suppléants peuvent siéger, mais ne prennent part aux délibérations que s'ils sont appelés régulièrement à compléter le tribunal. Quand, par l'empêchement d'un juge appelé à siéger, le tribunal n'est pas complet au nombre de trois juges, il peut se compléter soit en faisant appel à un juge d'une autre chambre ou à un juge suppléant devenu nécessaire, soit en faisant monter au siège vacant l'avocat ou l'avoué, le plus ancien d'entre ceux qui sont présents à l'audience.

Il n'y a pas des juges uniquement civils et des juges uniquement correctionnels. Cette division des juges en deux espèces différentes serait cependant logique.

Mais les deux compartiments ne sont séparés par aucune cloison, les juges sont interchangeable et soumis au roulement.

Les fonctions de juge sont incompatibles avec les fonctions ecclésiastiques, avec le négoce. La parenté jusqu'au degré d'oncle et de neveu constitue un autre genre d'incompatibilité pour l'admission de deux juges dans le même tribunal. Ils ne peuvent se charger de la défense des parties ; il leur est défendu de « devenir cessionnaires de procès ou de droits litigieux et de se rendre adjudicataires des biens dont la vente se poursuit devant leur tribunal »... Parmi les prérogatives des juges, citons : « l'inviolabilité dans l'exercice de leurs fonctions ; le droit de commander, au nom de la loi, à tous les citoyens ; la préséance sur les justiciables dans les actes et cérémonies publiques ; enfin le droit d'imprimer l'authenticité aux actes émanant d'eux ». Les juges sont inamovibles. Ce principe a été posé par la Charte de 1814. L'inamovibilité est une garantie qui a pour but de préserver ou protéger l'indépendance du juge. L'inamovibilité du juge peut être suspendue par une loi et l'histoire nous enseigne que, dans les heures de crise, la politique a incliné le pouvoir central vers ce triste expédient; mais ces coups d'éclat sont des moitiés de coups d'Etat.

[Une récente mesure a supprimé dans maints arrondissements un tribunal qui ressemblait trop à un avocat sans causes ; les juges de ce tribunal ont été transférés au tribunal départemental où, en attendant que la réforme s'égalise et se généralise avec le temps, ils tiennent chaque semaine une audience pour juger les affaires provenant de leur ancienne circonscription judiciaire].

Pour les attributions et les actes des *juges*, voir aussi : *jugements, juridiction, jurisprudence, etc.*

Si exceptionnel soit le juge, si vaste soit sa compétence et si ferme sa droiture, et quelque conscience et quelque haute conception qu'il ait de son rôle, et portât-il sa fonction au niveau d'une mission, son œuvre n'en sera pas moins

relative, contingente et hasardeuse et entachée d'injustice. Le microscope ne permet pas d'apercevoir ce qu'on appelle l'âme des choses, cet équilibre mystérieux de molécules qui obéissent à des lois de gravitation encore inconnues de nous. Le juge, quand il décide, n'a jamais rassemblé toutes les raisons de décider. Quand il condamne il n'a jamais pénétré dans les arcanes de cette tête sur laquelle la condamnation va tomber. Il ignore, il ne peut savoir quelles lois psychiques, quelles influences ataviques ont mû les rouages de cet automate inconscient, de cet être suborné par la nature ou déformé par l'éducation.

La justice et le droit cherchent à s'unir. L'un et l'autre sont des compromis entre la violence et la récrimination avide elle aussi, aveugle parfois, égoïste presque toujours, qu'ils apaisent et, si sa soif mérite satisfaction, qu'ils abreuvent.

La force prime toujours le droit, mais le droit doit briser la force. « Un arrêt même médiocre est excellent », disait un conseiller sceptique, car il termine un procès. Puissent-ils, autant qu'ils existent, finir bien. Peut-être - si l'on peut dire - est-il heureux pour lui que l'accoutumance aplanisse chez le juge la terreur de se tromper. Quelle redoutable mission que celle de juger ! Pour un juge sincère et demeuré sensible, ou seulement conscient de ses redoutables interventions, quel tourment angoissant que d'oser juger !

- Paul MOREL.

Sous l'ancien régime, on appelait *juges royaux*, par opposition aux *juges des seigneurs*, ceux qui rendaient la justice au nom du monarque. Dans quelques provinces méridionales, on appelait *juge-mage* - ou *mage* - et, dans certaines localités, *grand-juge*, le premier juge du tribunal. En Languedoc, juge-mage était le titre du lieutenant du sénéchal. Le *juge d'armes* était un officier royal connaissant des différends relatifs au blason et tenant registre des personnes ayant droit aux armoiries... *Juge* était aussi le titre des magistrats suprêmes qui, de Josué à Samuel, gouvernèrent le peuple juif. Le *livre des Juges* (ou *les Juges*) est le septième livre de l'Ancien Testament relatif à cette période... En mythologie, devant les *Juges des Enfers* - Minos, Eaque et Rhadamanthe - comparaissaient les hommes en quittant la vie...

Accueil

JUGEMENT n. m. (du latin *judicium*)

Dans le langage ordinaire, jugement est synonyme de bon sens. Un homme de jugement, c'est quelqu'un qui suit, sans excès, les manières de voir, de penser et d'agir de l'époque, qui ne détonne pas par son originalité, qui n'a rien d'un révolutionnaire ou d'un anarchiste. Mais au point de vue philosophique, jugement a un sens bien différent. Il consiste essentiellement dans la perception et l'affirmation d'un rapport. Soit le jugement : la neige est blanche ; ce jugement suppose que l'esprit a saisi une relation entre la neige et la blancheur et que cette relation il l'affirme comme réelle. De même que l'idée se matérialise dans le terme, de même le jugement s'exprime par la proposition. Comme toute proposition contient deux termes, un sujet et un attribut, reliés par le verbe être, de même le jugement contient toujours deux idées associées ou disjointes par l'esprit ; il implique, on l'a dit bien souvent, une analyse entre deux synthèses. Si je me promène dans la campagne et que j'aperçoive une tache sombre qui s'agite, j'aurai alors une vue synthétique globale qui manque de précision ; je m'interrogerai ensuite pour savoir s'il s'agit d'un buisson, d'un animal ou d'un homme, d'où une analyse qui me permettra de vérifier certains détails et de me faire une idée plus précise ; enfin, mon opinion fixée, je procéderai à une nouvelle synthèse, claire et nette celle-ci, en déclarant par exemple : je vois un homme. Mais il ne suffit pas que l'esprit perçoive un rapport, il faut encore que, ce rapport, il l'affirme comme possédant une existence réelle hors de l'esprit. Le jugement implique adhésion à une pensée que l'on estime vraie ; il pose donc le problème de la croyance, entendue au sens psychologique du mot. Parfois l'adhésion est totale, exempte de restriction, c'est la certitude ; parfois les motifs d'affirmer, ou de nier, paraissent équivalents, c'est le doute ; entre ces deux états se place l'opinion dont les nombreux degrés s'étagent en une longue gamme depuis la quasi-certitude jusqu'au quasi-doute. Pour Spinoza, l'idée n'est pas comme une peinture muette sur un tableau, c'est en elle-même qu'elle contient une puissance d'affirmation qui s'impose lorsqu'elle n'est pas contredite ; le jugement aurait donc sa raison d'être profonde dans l'intelligence. D'après Descartes et Malebranche, il relèverait plutôt de la volonté. « Par l'entendement seul, écrit Descartes, je n'assure ni ne nie aucune chose, mais je conçois seulement les idées des choses que je puis assurer ou nier... Assurer, nier, douter sont des formes différentes de la volonté. » L'entendement se borne à proposer les idées ; c'est la volonté qui accepte et juge ; l'erreur provient de la disproportion entre l'entendement et la volonté.

A la volonté, Pascal associe étroitement le sentiment, le coeur, les passions, l'intérêt, cet instrument qui permet si aisément de se crever les yeux. Pour les

associationnistes, le jugement se bornerait, au contraire, à un rapprochement mécanique d'idées, à une simple association. Chacune de ces conceptions soulève de sérieuses difficultés et, néanmoins, s'affirme, après examen, comme contenant une part de vérité. En fait, le jugement suppose l'activité analytique et synthétique de l'esprit tout entier, mais tantôt c'est de l'entendement surtout que résulte l'adhésion, ainsi lorsqu'il s'agit de vérités mathématiques ; tantôt c'est du sentiment et de la volonté, lorsqu'il s'agit d'opinions morales, religieuses, politiques par exemple. D'autre part si le jugement suppose association des idées, il implique quelque chose de plus, à savoir la perception et l'affirmation d'un rapport entre les idées associées.

On peut diviser les jugements, au point de vue de la quantité, en singuliers, généraux ou particuliers, selon que le sujet est un seul individu, une classe d'individus ou une partie seulement d'une classe. Au point de vue de la qualité, les jugements sont affirmatifs ou négatifs, suivant qu'ils affirment ou nient l'attribut du sujet. Au point de vue de la modalité, le jugement contingent affirme un rapport qui pourrait ne pas être, le jugement nécessaire un rapport qui ne peut pas ne pas être. Au point de vue de la relation entre le sujet et l'attribut, signalons la distinction kantienne des jugements analytiques et des jugements synthétiques. Le jugement est analytique lorsque l'attribut est extrait du sujet par analyse : cinq est égal à deux plus trois ; le jugement est synthétique lorsque l'attribut est ajouté au sujet dont il ne fait pas partie : ce corps est chaud.

L'étude du jugement et de la proposition qui l'exprime, constitue l'une des parties de la logique formelle. Mais alors que la psychologie expérimentale nous dit comment le jugement s'effectue et s'intéresse aux formes pathologiques de cette opération, la logique se borne à indiquer les conditions idéales que l'esprit doit remplir pour rester d'accord avec les principes directeurs de la connaissance. La première a les caractères d'une science positive, la seconde ceux d'une science normative, d'un art qui se propose un but pratique. On peut difficilement exagérer l'importance du jugement; il constitue l'acte essentiel de l'intelligence et intervient, du moins sous une forme spontanée, dans l'ensemble des fonctions mentales : perception, souvenir, abstraction, généralisation, raisonnement.

- L. B.

JUGEMENT. Faculté de l'entendement qui compare et qui juge, le jugement implique la connaissance exacte des faits soumis à la comparaison et la possession d'un discernement basé sur certains principes clairs, solides et vérifiables. Cette rencontre de la connaissance et du discernement est beaucoup plus rare qu'on ne le suppose. Tantôt, c'est la compréhension exacte des notions et faits sur lesquels le jugement est appelé à s'exercer qui, faisant plus ou moins défaut, s'oppose à une comparaison judicieuse ; tantôt, c'est la faculté de discernement qui, n'étant pas appuyée sur des principes suffisamment précis, stables et contrôlés, enlève au jugement tout ou partie des éléments qui lui sont indispensables. Si je suppose une personne ayant grandi dans le cadre étroit et strictement fermé des croyances religieuses, j'ai la certitude que, le jour où les circonstances appelleront cette personne à concevoir un jugement dont la matière dépassera ce cadre, elle en sera

incapable. Car juger, c'est avant tout comparer et, comparer, c'est connaître les idées ou les faits entre lesquels la comparaison doit être établie. Si je suppose une autre personne née et ayant constamment vécu dans l'opulence, n'ayant jamais eu sous les yeux le spectacle de la gêne, de la privation ou de l'indigence, il est certain que, dans le cas où cette personne arrive à porter un jugement sur une action déterminée par la pauvreté, ce jugement sera faussé par l'absence de l'élément de comparaison nécessaire à tout jugement sain et judicieux. Enfin si je suppose deux personnes professant sur la guerre deux principes opposés et, souvent a priori, par exemple l'un exaltant la guerre et l'affirmant nécessaire et féconde, tandis que l'autre la condamne et la proclame une folie criminelle, il est évident que, basé sur des principes contradictoires, le jugement de ces deux personnes se prononcera de façon opposée.

De ce qui précède, il résulte que l'ensemble des conditions nécessaires à un jugement loyal, sagace et motivé sont rarement - nous pourrions dire jamais, considérant l'absolu - réalisées. Seule, une minorité restreinte s'en rapproche et fournit des jugements acceptables sous réserve. Et Voltaire pouvait dire : « Les hommes ne méritent certainement pas qu'on se livre à leur jugement et qu'on fasse dépendre son bonheur de leur manière de penser. »

Cette méfiance avertie n'a rien de surprenant; car le jugement est, en fait, l'opération essentielle et la plus complexe de l'intelligence. Cette opération implique le concours de la compréhension et de la mémoire, de la compréhension qui saisit et note le fait et de la mémoire qui l'enregistre et le classe pour permettre la comparaison. Comme toute faculté, le jugement se développe et s'affermi ; il devient, petit à petit, l'habitude d'apprécier sainement les choses ; c'est le sens exercé, perfectionné par la pratique.

Bien qu'un très petit nombre d'individus soient pourvus d'un jugement que l'on peut appeler éclairé, le monde fourmille de gens qui, à tort et à travers, apprécient, tranchent, louent ou blâment sans hésitation et formulent sottement un jugement qu'ils croient définitif sur des choses qui leur sont étrangères. C'est de la masse incohérente de ces jugements bornés, stupides, qu'est formée l'opinion publique (voir ce mot). La grande, la moyenne et la petite presse, à l'exception de quelques journaux et revues d'opinion avancée, vit de ce ramassis disparate de jugements hâtifs, d'appréciations inconsidérées, de conclusions s'inspirant des préjugés les moins défendables.

Le mot « Jugement » est fort employé dans le vocabulaire juridique. Un jugement est, par définition, le fait du Juge et le Juge, celui qui rend des jugements. Tous ceux qui, dans le corps social, organisent ou distribuent la « justice », savent quel cortège d'erreurs accompagne les jugements rendus. C'est pourquoi le législateur a prévu et institué toute une superposition d'instances qui ont pour objet de réviser, de rectifier, de réformer, d'annuler, de casser ou de confirmer les jugements prononcés par les diverses juridictions. Le fabricant de lois - qu'on me pardonne cette expression, mais n'est-elle pas exacte ? - espère que le jugement rendu en première instance empruntera à cette échelle méthodique de sentences, d'arrêts et de décisions, une autorité de plus en plus grande et un caractère croissant

de certitude. Il n'en est rien. Au jugement en dernier ressort autant qu'aux précédents, il manque cette base solide qui implique et la connaissance certaine des mobiles qui ont engendré les faits à apprécier et les fins qu'ils avaient en vue, ainsi que l'existence des principes indiscutables dont l'application détermine le jugement lui-même. Si pénétrant, si subtil que soit le juge, il ne possède aucun appareil de précision lui permettant de se livrer à des investigations sûres dans les arcanes profondes et parfois mystérieuses de la conscience humaine. Quel est l'observateur, le psychologue qui peut, sans outrecuidance, se flatter de connaître à fond le mécanisme délicat et compliqué des ressorts qui ont mis en mouvement les actions sur lesquelles le jugement est appelé à se prononcer ? A la lumière de quels principes précis, solides, irréfragables, l'observateur fût-il incomparable, acquerra-t-il l'assurance de ne pas commettre d'erreur ? Je pourrais multiplier ici les questions de ce genre ; toutes les réponses entraîneraient cette conclusion : « personne n'a le droit de juger son semblable, nul n'étant infallible, absolument impartial, totalement à l'abri des influences et des pressions que le milieu social fait peser sur tous, sans exception. L'homme ne relève que de sa propre conscience. Seule, celle-ci est en état - et encore relativement ! - de comparer, de discerner, de juger ».

- S. F.

JUGEMENTS (*sentences juridiques*). On appelle l'opération de l'esprit par laquelle, après avoir confronté des propositions ou des solutions différentes, nous nous décidons pour celle qui nous paraît la plus équitable ou la plus opportune, en un mot. la meilleure. On dit - terminologie courante astreinte aux réserves de relativité - qu'un homme a un jugement sain ou un bon jugement quand la rectitude de son esprit lui permet une confrontation exacte et complète des propositions ou des solutions en présence, et quand la décision qui résulte de sa comparaison est approuvée par notre raison. Par une dérivation naturelle, on appelle jugement le résultat de l'opération intellectuelle, c'est-à-dire la décision, et plus particulièrement encore on applique ce mot à la décision d'un juge.

La précision du langage juridique distingue entre ces décisions, selon la juridiction dont elles émanent. Il importe de fixer ces différents termes : le profane les mélange et nous avons vu plusieurs fois les chroniques judiciaires elles-mêmes les confondre.

Le juge de paix, juge unique composant. ce que le Code appelle sans intention malveillante un tribunal inférieur, magistrat appelé à statuer sur les contraventions de simple police et les infractions qui lui sont déférées par la loi, rend *des jugements*. Les tribunaux civils de première instance, soit qu'ils jugent en matière civile, soit qu'ils jugent en matière correctionnelle rendent *des jugements*. Les tribunaux de commerce rendent *des jugements*. En matière de justice militaire, les décisions rendues par les conseils de guerre et les conseils de révision sont *des jugements*.

Les cours d'appel sont des juridictions du second degré. A part quelques exceptions motivées par la qualité des personnes (hauts dignitaires, etc.) elles ne statuent pas en matière neuve, elles ont à examiner le jugement rendu pour l'infirmier ou le confirmer. Elles arrêtent, c'est-à-dire elles fixent définitivement

l'interprétation du fait pour l'application du droit, et statuent en conséquence soit en maintenant le jugement attaqué, soit en le réformant. L'appelant ou l'intimé (celui qui a formé l'appel ou celui qui l'a subi) n'ont plus que la ressource de recourir à la cour de cassation sur la question de savoir si la loi a été bien et exactement appliquée, la discussion ne pouvant plus s'ouvrir sur la ques tranchée.

Les cours d'appel rendent *des arrêts*.

La cour de cassation rend *des arrêts*.

Le mot *arrêt* est très ancien, et son usage, dans le domaine judiciaire, remonte au XII^e siècle. Le fait qu'il s'appliquait aux décisions des juridictions supérieures légitime notre étymologie.

En matière criminelle, on appelle *verdict* la déclaration du jury sur la culpabilité ou la non-culpabilité de l'accusé, le verdict résout en outre par une réponse affirmative, sinon par son mutisme, à la question de savoir s'il existe des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé. Le terme de *verdict* est spécialement réservé à cette déclaration du jury, et c'est à tort que quelques journalistes l'ont parfois appliqué aux jugements du conseil de guerre.

Sur le vu du verdict (le terme légal c'est : la déclaration du jury) la cour d'assises rend *un arrêt*.

Le conseil de préfecture rend des décisions qui s'appellent des *arrêtés*. Le Conseil d'Etat rend des *arrêts*.

On appelle *sentence arbitrale* la décision rendue par des arbitres que les parties ont constitués par un compromis.

Le président d'un tribunal (ou le magistrat qui le remplace) sont appelés à statuer en référé pour *ordonner* une mesure urgente. Ils statuent sur la difficulté et la décision rendue est une *ordonnance*.

Un litige porté devant un tribunal civil est défini et circonscrit par les conclusions des parties. Ces conclusions délimitent le champ du débat. Le tribunal doit statuer sur tous les chefs des demandes unilatérales ou respectives ; il ne peut accorder au-delà de ce qui est demandé. Comme le dit le langage judiciaire, il ne peut statuer « *ultra petita* ».

Les conclusions sont signifiées d'avoué à avoué et sont prises ensuite à la barre. Elles constituent la matière légale de la demande et de la défense. Les plaidoiries qui développent ces conclusions, si elles sont essentielles pour éclairer le juge, n'ont point pour effet d'introduire dans la procédure, désormais fixée, un élément nouveau. Les débats une fois clos, l'affaire est soumise au délibéré des juges. Cette délibération est exigée par la loi. La décision est rendue à la majorité des opinions. Cette décision doit être rédigée dans un jugement écrit, et le jugement doit être prononcé à l'audience publique par le tribunal composé des mêmes juges que ceux qui ont assisté aux débats.

Quand le jugement est reporté à une audience ultérieure, il peut arriver que le tribunal ne soit plus composé exactement des mêmes juges ; le débat doit être

recommencé même si dans la nouvelle composition du tribunal n'entre qu'un seul juge qui soit resté étranger à tout ou partie des débats. Dans la pratique, lorsque ce cas se produit, les avocats ou les avoués reprennent à la barre leurs conclusions respectives : les débats sont censés avoir été recommencés et terminés à nouveau.

Le jugement, avant son prononcé, est rédigé sur une feuille volante qui s'appelle la *minute*. Le greffier prend sommairement note de la décision et constate par cette inscription qu'elle a été rendue. Le cahier sur lequel cette note est prise se nomme le *plumitif*. La présence et l'assistance du greffier à toutes les audiences du tribunal est exigée par la loi. La *minute* doit être signée par le président et par le greffier. Elle est remise au greffe, où elle est transcrite sur papier timbré en écriture grossoyée ; d'où vient à cette copie ainsi monumentée le nom de *grosse*. La grosse constitue un titre aux mains du plaideur auquel elle est délivrée, et il doit se garder de la perdre ou de s'en dessaisir si ce n'est à bon escient. Il ne pourrait s'en faire délivrer une autre que par une procédure assez épineuse : la procédure en délivrance de seconde grosse.

Analysons un jugement et voyons de quels éléments il se compose : D'abord cette énonciation qu'il est rendu au nom du souverain, c'est-à-dire sous la République, au nom du peuple français. L'indication qu'il a été rendu par tel tribunal, en audience publique et à telle date. Ces mentions sont en quelque sorte son intitulé. Il indique ensuite les noms, prénoms, adresses et qualités des parties, distingue le ou les demandeurs d'avec le ou les défendeurs, et l'intervenant ou les intervenants s'il y a lieu, mentionne leurs avocats et leurs avoués.

Alors vient le point de fait, c'est-à-dire l'exposé.

Le jugement relate l'assignation qui a introduit l'instance et tous les actes de la procédure, l'ordonnance qui a permis d'assigner sans préliminaire de conciliation (pratique usuelle pour décharger les juges de paix), les constitutions des avoués (déclarations par lesquelles ils se notifient qu'ils sont chargés de représenter devant le tribunal leurs parties), les avenirs qu'ils se sont donnés (invitations de porter l'affaire à l'audience). Le jugement constate que l'affaire est sortie du rôle (les affaires viennent à tour de rôle, c'est-à-dire à leur tour par ordre d'inscription), le jugement constate qu'après plusieurs remises elle est venue ce jour à l'audience pour être plaidée, que les avocats assistés de leurs avoués (cette assistance réelle et matérielle est devenue une fiction) ont repris leurs conclusions, et que le minis public a été entendu (autre fiction, car le ministère public, dans la plupart des cas, s'en rapporte même tacitement à la justice et ne conclut que dans les affaires qui par leur importance ou leur difficulté comportent son intervention). L'exposé continue par le point de droit ; il résume les questions que le tribunal avait à trancher. Ce résumé répond à cette préoccupation juridique et légale que le tribunal ne peut sans excès de pouvoir, dépasser les bornes du litige.

L'exposé est alors terminé, il s'appelle les *qualités du jugement*, par abréviation et parce que son premier soin, on l'a vu, est d'indiquer les noms et les qualités des parties. Ces qualités sont rédigées par l'avoué de la partie qui obtient le jugement en sa faveur. Cet avoué signifie les qualités à son confrère, et en cas de désaccord sur leur teneur, un juge la *règle*.

Après les qualités, vient le jugement proprement dit, c'est-à-dire le texte de la décision rendue par le tribunal. Cette décision se compose de deux parties bien distinctes : *a)* les motifs ; *b)* le dispositif.

Les motifs sont l'ensemble des raisons qui ont déterminé le tribunal. Le dispositif est la sentence rendue par ces motifs.

La partie essentielle, vitale du jugement, c'est le dispositif, mais il est de doctrine et de jurisprudence que les motifs éclairent le dispositif, qu'ils peuvent dissiper l'obscurité d'une disposition, si cette disposition, faute d'être expliquée par les raisons de décider, restait ambiguë.

La troisième partie du jugement n'importe pas moins à sa validité.

Il mentionne la signature du président et du greffier. Cette mention est suivie de la constatation que le jugement a été fait (c'est-à-dire rédigé après délibération dans les termes de la loi et conformément à l'opinion de la pluralité) et prononcé en audience publique. Il indique la composition du tribunal, constate la présence du ministère public et l'assistance du greffier.

Vient ensuite la formule exécutoire qui confère au jugement l'efficacité. Le Président de la République française mande et ordonne à tous huissiers requis de mettre le jugement à exécution, aux procureurs généraux et au procureur d'y tenir la main, à tous commandements et officiers de la force publique d'y tenir la main.

La justice rendue serait plus belle si le jugement s'arrêtait là, mais une mention discrète et insidieuse nous apprend « in fine » que le jugement a dû être enregistré. Suit l'énonciation du droit perçu et qui s'ajoute à tant d'autres droits préalablement exigés et versés. La démocratie a fait de sa justice un luxe de jour en jour plus coûteux. Là aussi toutes ses promesses, tous ses programmes de gratuité sont des propos au vent.

De plus en plus la République se fait fiscale ; ses grands services sociaux ouvrent leurs guichets et ferment leurs couloirs aux citoyens modestes ; et la justice fait payer cher et ses cures et ses coups.

Ce que nous venons de dire sur les jugements s'applique aux jugements en matière civile, et peut, avec quelques modifications, convenir également aux jugements correctionnels.

Dans une poursuite correctionnelle, la procédure suivie à la requête du Parquet ou à la requête du plaignant, par voie de citation directe, ne comporte pas l'assistance légale et obligatoire d'un avoué. Le jugement correctionnel est donc très simplifié ; ses *qualités* disparaissent en ce sens qu'elles ne forment pas un exposé méthodique destiné à être signifié avant d'être incorporé dans le corps de l'acte. Le jugement correc
pratique, et pour les cas ordinaires, le jugement est prononcé par le président sans écriture préalable, noté par le greffier, rédigé ensuite pour être transcrit sur le registre. A la différence de ce qui se passe au civil, il doit être signé par tous les

magistrats qui y ont concouru et non par le président seul.

Il doit mentionner que le président, avant de prononcer la condamnation, a donné lecture au prévenu des articles de loi applicables, il cite ces articles et les termes dans lesquels ils sont conçus.

Il vise les réquisitions du ministère public .

Il y a plusieurs sortes de jugements.

I

Le juge, avant de statuer sur le fond, peut être amené ou convié à trancher des difficultés préalables.

Il peut être nécessaire d'instruire la cause, « pour mettre le procès en état de recevoir jugement définitif ».

Le jugement est dit alors : *préparatoire*.

Il peut être nécessaire d'ordonner, avant le jugement au fond, et pour y parvenir, une mesure d'instruction, comme par exemple une enquête d'où ressortira ou non une preuve de prescrire une vérification par expertise ou autrement. Le jugement est dit alors : *interlocutoire*. Ces jugements interlocutoires sont fréquents notamment en matière de divorce.

Il n'est pas toujours facile de distinguer le jugement *préparatoire* du jugement *interlocutoire*. Le mieux qu'on puisse dire pour marquer leur différence, c'est que la mesure d'instruction ordonnée par le jugement interlocutoire préjuge le fond, c'est-à-dire que si la preuve est faite, le sens de la décision à intervenir est d'ores et déjà fixé. Cette distinction n'a d'ailleurs qu'une portée théorique.

Les jugements préparatoires et interlocutoires se groupent sous cette dénomination : jugements *d'avant dire droit*.

« Dire le droit » est une expression qui rappelle en trois mots toute la doctrine romaine et toute l'organisation judiciaire à l'époque de Rome. Les termes impliquent l'étroite association de la décision à rendre avec l'équité, sa subordination rigoureuse au pouvoir dont la justice émane : ce pouvoir c'était, à Rome, l'être social que composait, si compact, si homogène dans son esclavage à la chose publique, le peuple romain.

II

Un jugement est dit *par défaut* dans deux cas.

Lorsque le défendeur n'a pas constitué un avoué qui « occupera » pour lui dans la procédure.

Lorsque, ayant constitué avoué, il n'a pas conclu.

Le jugement, dans le cas contraire, est *contradictoire*.

Le jugement de défaut est susceptible d'*opposition*. Les effets de l'opposition sont d'anéantir le jugement et de replacer les parties, au point de vue de la

procédure, dans l'état où elles se trouvaient au lendemain de l'assignation lancée par le demandeur.

L'opposition peut être formée jusqu'au moment où il résulte d'un acte d'exécution que le défendeur a eu connaissance du jugement rendu.

Le jugement est signifié par huissier commis. Si le défendeur a été touché personnellement par la signification, c'est-à-dire si l'huissier a signifié l'acte au défendeur en parlant à sa personne, le délai pour former opposition est d'un mois.

Si le jugement est rendu par défaut *faute de conclure*, comme il est certain que l'avoué a eu connaissance du jugement à lui signifié et a dû prévenir son client, le délai est modifié. Il est ramené à *huit jours* à compter du jour de la signification faite à l'avoué.

Ces règles sont applicables, pour le délai, aux jugements rendus en matière civile par les tribunaux de première instance et aux jugements rendus par les tribunaux de commerce. Les jugements de défaut rendus par un juge de paix ne sont susceptibles d'opposition que dans les trois jours de leur signification, à moins de prolongation accordée par le juge de paix, en prononçant le jugement de défaut, si notoirement le défendeur n'a pu être instruit de la procédure suivie contre lui. En matière correctionnelle, la règle est différente : l'opposition à un jugement qui a prononcé une condamnation par défaut est recevable dans les cinq jours de la signification qui en est faite au prévenu ou à son domicile. Cette opposition peut être formée par une déclaration au greffe ou par une simple notification, même par lettre missive, au Procureur de la République. Elle doit être en outre notifiée à la partie civile, s'il y en a une, c'est-à-dire au plaignant ou à la personne lésée qui est intervenue au débat en déclarant y prendre position et réclamer des dommages-intérêts. Toutefois, si le prévenu, condamné par défaut, n'est pas touché personnellement par la citation, il a le droit de former son opposition jusqu'à la prescription de la peine, à moins qu'il ne résulte d'actes d'exécution qu'il a eu connaissance du jugement.

Au délai de cinq jours ci-dessus indiqué, il convient d'ajouter les délais de distance calculés d'après le lieu où la condamnation a été prononcée et le lieu où la signification a été faite.

III

Un jugement est ou non susceptible d'appel, selon l'importance du litige évalué en francs.

Il est dit *en premier ressort* dans le premier cas, et en *dernier ressort* dans le second.

Cette étude sommaire laisse dans l'ombre des cas trop spéciaux. Ainsi le *jugement de défaut profit joint*, c'est défailant alors que d'autres défendeurs comparaissent. Le défendeur défailant doit être purement et simplement réassigné par huissier commis. Ainsi encore les jugements rendus *en chambre du conseil* sur procédure simplifiée, notamment pour les actes de notoriété en vue du mariage, pour le paiement des droits universitaires,

etc.

« La Cour rend des arrêts, et non pas des services », a dit Séguier. Puisse venir le jour où cette belle parole s'imposera même aux tendances politiques ou aux prétentions parlementaires ! Ce jour-là nous paraîtront plus archaïques les vers de La Fontaine :

*Selon que vous serez puissant ou misérable
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.*

Les financiers passeront sous la toise commune, et les mercantis, pendus par les pieds, verront leurs poches se dégonfler de l'argent mal acquis. N'appuyons pas trop sur le clavier du rêve. Remarquons, pour ajouter à nos définitions, que La Fontaine s'est servi d'un terme impropre. Il a dit les « jugements » de cour et non les arrêts, mais il voulait sans doute généraliser...

- Paul MOREL.

On appelait, au Moyen-Age, *Jugement de Dieu*, les « preuves » extraordinaires comme le duel, les épreuves de l'eau bouillante, du feu, du fer chaud, etc., auxquelles on recourait pour décider certaines contestations lorsque manquaient les preuves matérielles. C'était un appel à l'intervention céleste, au miracle, dans les cas où les hommes s'arrêtaient, embarrassés, sur le chemin de leur justice. On frémit en pensant à quelles révélations simplistes mais atroces étaient confiées l'innocence ou la culpabilité et quelles souffrances endurait l'accusé livré aux « interrogations » physiques de ces temps barbares. Ici le patient met sa main sur des charbons ardents ou il l'introduit dans un gantelet d'armes rougi au feu. Là une femme plonge son bras jusqu'au coude dans une cuve remplie d'eau bouillante, un paysan est jeté, pieds et poings liés, dans un bassin d'eau froide : elle est coupable si la brûlure a tracé son empreinte ; il est innocent s'il enfonce. Mais s'il surnage ? Ecoutez les raisons canoniques d'Hincmar, archevêque du XI^e siècle: c'est « parce que la nature de l'eau, qui est pure, ne reconnaissant plus la nature de l'homme, que le baptême avait purifié, et que le mensonge a souillé de nouveau, la rejette comme incompatible » ! Et ces épreuves monstrueuses, préalablement bénies et préparées par des rites religieux... désignaient ainsi, divinement, le criminel. D'autres jugements, comme celui de l'*Eucharistie*, étaient propres aux ecclésiastiques. Dans le jugement de *la croix*, si le malheureux (debout, les bras étendus comme le crucifié), par un mouvement, trahissait sa fatigue, sa cause était perdue.

Les anglo ne *pouvait* réussir à broyer l'aliment présenté. Cette justice de hasard, où la faiblesse presque toujours était l'aveu, a laissé dans le langage populaire, des expressions encore usitées. On dit : « que ce vin m'étrangle, que ce morceau de pain m'empoisonne si je mens ». ou « j'en mettrais ma main au feu », etc. Le *Jugement dernier*, incorporé à la doctrine chrétienne et en particulier au catholicisme (l'Eglise grecque séparée et certaines communions protestantes l'admettent également) est, pour les croyants, le jugement solennel que Dieu fera « des vivants et des morts » au jour fixé par son omnipotence et, pour nous, imprévisible. Une trompette symbolique annoncera au monde terrifié que l'heure de la justice définitive a

sonné... « Apparaissant dans sa majesté, le Fils de l'Homme, ressuscité et glorifié, placera les bons à sa droite, les méchants à sa gauche ; les premiers iront à la vie, les seconds à la mort éternelle. Le jugement dernier sera précédé de catastrophes qui annonceront la fin de ce monde et la résurrection de tous les morts. » (Matthieu, Evangile, chap. XIV et XV). S'ils croyaient à l'avènement de cette justice suprême, combien de chrétiens l'attendraient en tremblant !

Accueil

JUGER (DROIT DE)

On pourrait écrire des volumes pensée et d'action qui dérivent des imperfections de langage : synonymes, mots à double sens, etc. Un exemple s'en trouve dans la confusion qui existe sur la question du droit de juger, précisément à cause de la double signification de ce mot.

La minorité des forts ou des privilégiés de la fortune qui, au cours de l'histoire, ont opprimé et exploité la masse travailleuse, a formé peu à peu une quantité de croyances et d'institutions destinées toutes à assurer, justifier et perpétuer sa domination. A côté de l'armée et des autres moyens de contrainte physique, première défense et dernier recours de l'oppression, ils ont créé une « morale » adaptée à leurs intérêts, qualifiant de délit tout ce qui porte préjudice à ceux-ci, et formulant un corps de lois pour imposer aux opprimés, au moyen de sanctions pénales, le respect des principes prétendus de morale et de justice, mais qui n'expriment en réalité que l'intérêt des oppresseurs. Cela fait, des gardiens et des défenseurs de la loi, appelés « juges », furent chargés de constater les violations et de châtier les violateurs.

Ces juges que les privilégiés se sont efforcés toujours de placer bien haut dans l'esprit public, précisément en tant que soutiens du privilège, ont été et sont encore une des plaies les plus néfastes du genre humain.

Grâce à eux, toute pensée et tout acte de rébellion a été poursuivi et réprimé ; ce sont eux qui, à toute époque, ont martyrisé les penseurs qui s'efforçaient à découvrir un peu de lumière, un peu plus de vérité ; ce sont eux qui envoient à l'échafaud ou au bagne tous ceux qui se lèvent contre l'oppression et tentent de conquérir pour le peuple un peu plus de justice ; ce sont eux qui emplissent les prisons d'une foule de déshérités de la vie, lesquels, même quand ils ont fait le mal, y ont été poussés, et souvent contraints par ce régime social qui les frappe pour sa défense.

Eux, les juges, en se donnant comme les ministres de la justice, arrivent à faire supporter et accepter un état de choses que la pure violence de la soldatesque serait impuissante à maintenir ; et, en se couvrant d'une indépendance mensongère vis-à-vis des autres organes du gouvernement et d'une incorruptibilité plus mensongère encore, ils se font les instruments dociles et empressés des haines, des vengeances, des craintes de tous les tyrans, grands et petits. Parmi eux, le fait d'être placé au-dessus des autres, de pouvoir disposer de la vie, de la liberté, des biens de tous ceux qui tombent entre leurs mains et de faire le métier de condamner autrui, produit une dégénérescence morale qui les transforme en une sorte de monstres, sourds à tout sentiment d'humanité, sensibles uniquement à l'horrible volupté de

faire souffrir.

Rien de plus naturel que ces juges et cette institution de la « justice » aient été et soient toujours l'objet des attaques de tout homme qui aime la liberté et la véritable justice.

Ajoutons à tout cela la compréhension plus exacte que nous avons aujourd'hui de l'influence de l'hérédité et du milieu social, réduisant au minimum, quand elle ne la détruit pas entièrement, la responsabilité morale individuelle, et la connaissance plus approfondie de la psychologie, qui, bien plus qu'à faire la lumière sur le problème des facteurs qui déterminent l'âme humaine, n'a abouti jusqu'à présent qu'à en montrer l'immense complexité et la difficulté, et on comprendra pourquoi l'on a dit que l' « homme n'a pas le droit de juger l'homme ».

Nous autres, anarchistes, qui voulons éliminer des relations entre les humains la violence et la contrainte extérieure, nous avons plus raison que tous les autres de protester contre ce droit de « juger », quand juger signifie condamner et châtier quiconque ne veut pas se soumettre à la loi faite par les dominateurs.

Mais juger veut dire aussi exprimer son opinion, formuler son jugement, et ceci n'est rien autre que le simple droit de critiquer, le droit d'exprimer sa pensée propre sur tout et sur tous, ce qui est le premier fondement de la liberté. Nier le droit de juger, dans ce sens du mot, n'est pas seulement nier toute possibilité de progrès, mais aussi nier complètement la vie intellectuelle et morale de l'humanité.

La facilité de tomber dans l'erreur, les immenses difficultés qu'il y a à juger justement, surtout quand il s'agit des motifs moraux d'une action humaine, conseillent d'être prudent dans les jugements, de ne jamais prendre des airs d'infailibilité, d'être toujours disposé à se corriger, à juger l'acte en s'occupant le moins possible de son auteur ; mais tout cela ne peut contredire en aucune façon le droit de juger, c'est-à-dire de penser et de dire ce qu'on pense. Tel ou tel peut se tromper, être injuste dans son jugement ; mais la liberté de se tromper, la liberté de soutenir l'erreur est inséparable de la liberté de défendre ce qui est vrai et juste : chacun doit avoir la liberté absolue de dire et de proposer ce qu'il veut, à condition de ne pas imposer son opinion par la force et de n'employer d'autres armes pour défendre ses jugements que celle du raisonnement.

Certains camarades, par une confusion due à la double signification du mot « juger », à l'occasion de certains actes appréciés différemment dans le camp anarchiste, ont cru sortir d'embarras en disant que les anarchistes ne doivent pas juger.

Et pourquoi les anarchistes, qui proclament la liberté complète, devraient-ils être privés du droit élémentaire qu'ils réclament pour tous ? Pourquoi eux qui n'admettent ni dogmes, ni papes, eux qui aspirent à aller toujours de l'avant, devraient-ils renoncer au droit, à la pratique de la critique mutuelle, moyen et garantie de perfectionnement ?

Les anarchistes n'auraient pas le droit de juger ?

Mais comment combattraient-ils la société actuelle sans l'avoir jugée mauvaise ? Et prétendre qu'on n'a pas le droit de juger n'est-ce pas déjà un jugement ? N'est-ce juger qui juge ?

Au fond, il ne s'agit de rien autre que d'une hypocrisie, plus ou moins inconsciente, de l'esprit, provoquée et renforcée par cette confusion de langage dont nous avons parlé. Ce qu'il y a en réalité, ce sont des hommes qui dénie le droit de juger à ceux qui ne jugent pas comme eux, et qui se le refusent à eux-mêmes aussi... quand ils ne savent comment juger.

- Errico MALATESTA.

Accueil

JURIDICTION n. f.

La juridiction est le pouvoir donné à un homme ou à un groupe d'hommes (ou le pouvoir qu'ils s'attribuent) de *juger*, c'est-à-dire de trancher par une décision obligatoire, par une sentence, les conflits de droits qui peuvent surgir entre les individus. Le juge « dit le droit » d'où le mot latin *jurisdictio* (*dicere jus*). A l'origine des Sociétés, nous l'avons vu (voir le mot *Droit*), les règles de droit se confondent en général avec la loi religieuse et les vieilles traditions familiales ou sociales dont les prêtres sont les gardiens. Au nom de la divinité dont ils prétendent être les représentants, les pontifes s'arrogent le droit de juger. Lorsque le pouvoir civil s'est constitué, les rois et les autocrates, eux aussi représentants de la divinité, se sont emparés du droit de rendre la justice, considéré comme l'une des plus précieuses de leurs prérogatives. Ainsi s'est formée cette idée que le droit de juger constitue l'un des attributs de la souveraineté, et lors même que la souveraineté appartient, non plus à un individu, imposé par la croyance ou la superstition religieuse, mais à la masse populaire, à la nation, c'est toujours au nom de cette souveraineté que la justice est rendue : le jugement est rendu au nom du peuple, et c'est la « volonté du peuple » qui lui donne sa force obligatoire.

Nous n'avons pas à retracer ici l'évolution historique de l'idée de droit ni celle des institutions judiciaires. Il suffit de constater que la notion de ce qu'on appelle aujourd'hui la séparation des pouvoirs (voir ce mot) a un caractère artificiel ne correspondant à aucune réalité historique, ni même à aucune réalité actuelle. Le pouvoir de « faire la loi » et le droit de l'appliquer ont été constamment confondus dans les mêmes mains. Et le pouvoir qui fait la loi est en tous cas celui qui nomme le juge et qui décide de son avancement. Que l'autorité soit exercée au nom du principe divin ou du principe populaire, c'est toujours elle qui, plus ou moins directement, détient le pouvoir de juger.

Le mot juridiction, dans un sens dérivé, désigne les divers corps, les diverses autorités chargés de rendre la justice. C'est ainsi qu'on distinguait autrefois la juridiction royale proprement dite et les juridictions seigneuriales, la juridiction civile et les juridictions ecclésiastiques. L'histoire du Moyen-Age, jusqu'à la Révolution, est en grande partie celle des efforts faits par l'Eglise pour conserver ou pour conquérir le pouvoir de juger. L'Eglise romaine, encore aujourd'hui, a conservé ses juridictions, non reconnues par le pouvoir civil, mais dont la légitimité est admise, tout au moins en certaines matières, par les fidèles ; en matière de mariage, de divorce, etc., la foule pieuse méprise les sentences des tribunaux ordinaires ; elle n'admet que celles des tribunaux ecclésiastiques, prête à subir à nouveau la domination de ces derniers, si l'Etat laïque se prêtait aux abdications que l'on

cherche encore aujourd'hui à lui imposer.

A d'autres points de vue, on distingue la juridiction administrative et la juridiction des tribunaux judiciaires. Le pouvoir exécutif a conservé pour des juridictions composées de fonctionnaires révocables nommés par lui, la connaissance de certains conflits, principalement de ceux qui mettent aux prises les individus et les grandes « personnes morales », l'Etat, les communes, etc. C'est encore le contraire de l'idée de séparation des pouvoirs.

On distingue aussi la juridiction civile, la juridiction militaire, la juridiction commerciale, la juridiction prud'homale. Chacune de ces juridictions a sa compétence propre, et tire son origine de traditions ou de préjugés que nous ne comprenons plus guère aujourd'hui, mais auxquels nous habituent l'esprit de routine et de conservation, la force des habitudes acquises, la crainte de toute innovation et de tout changement. Le mot juridiction s'emploie aussi pour désigner l'étendue du droit de juger, le « ressort ». On dira en ce sens que la juridiction de telle Cour d'appel s'étend à tel ou tel département.

En un autre sens on oppose la juridiction contentieuse et la juridiction gracieuse. La juridiction contentieuse suppose un procès qu'un tribunal est appelé à trancher. La juridiction gracieuse suppose une autorisation, demandée en dehors de tout procès à une autorité judiciaire, pour faire un acte, ou l'homologation exigée par la loi d'un acte juridique quelconque.

Enfin les manuels de procédure distinguent souvent les juridictions de droit commun et les juridictions d'exception. Ces dernières sont, en procédure ordinaire, dans notre droit français les juges de paix, les conseils de prud'hommes et les tribunaux de commerce. La juridiction de droit commun est le tribunal civil. En matière pénale, il y a une juridiction d'exception dont le rôle néfaste, en temps de paix et en temps de guerre, n'a pas besoin d'être rappelé : ce sont les conseils de guerre.

D'une manière générale, il existe en droit moderne un double « degré de juridiction ». Cela signifie qu'une décision de justice peut être frappée d'appel devant une juridiction dite supérieure qui statue souverainement.

Mais la règle du double degré de juridiction souffre de nombreuses et importantes exceptions.

C'est ainsi qu'en général les jugements des juges de paix ne sont pas susceptibles d'appel lorsque l'intérêt du procès ne dépasse pas mille francs (loi du 1^{er} janvier 1926). On dit alors que le jugement est rendu en dernier ressort. Il ne peut être attaqué que par la voie d'un pourvoi en cassation.

De même les jugements des tribunaux civils sont en principe rendus en dernier ressort lorsque le montant de la demande ne dépasse pas quinze cents francs.

En matière pénale les jugements qui sont susceptibles d'atteindre le plus gravement l'honneur, la liberté et la vie des citoyens sont précisément ceux qui ne sont susceptibles d'aucun appel (arrêts des cours d'assises, sentences des conseils de

guerre).

On voit que la prétendue règle du double degré de juridiction souffre des exceptions nombreuses et des plus graves. Il arrive d'ailleurs que l'on ne s'explique pas pourquoi dans un cas il y a deux degrés de juridiction, et dans d'autres cas un seul. Ainsi la loi du 5 juillet 1925 sur la révision des baux permet l'appel, même lorsque le bail a été contracté pour un prix minime, alors que la loi du 1^{er} avril 1926 ne permet pas l'appel des sentences rendues en matière de loyers, même lorsqu'il s'agit de loyers très élevés.

Pourquoi ? Nul ne saurait l'expliquer.

Nous ne pouvons qu'effleurer ce sujet. L'organisation des juridictions et des procédures, dans notre société actuelle, nécessiterait une étude critique approfondie, qui soulèverait souvent l'étonnement et l'indignation, mais qui dépasse les limites d'une encyclopédie.

- G. BESSIÈRE.

Accueil

JURISPRUDENCE n. f.

Dans son sens étymologique, le terme « jurisprudence » signifie la science du droit et des lois. Il vient des deux mots latins *jus*, *juris* (le droit) et *prudentia* souvent employé dans l'acception de science, connaissance. Les *juris prudentes*, ou *juris perichi*, étaient à Rome, à l'origine, les prêtres, ou pontifes, dépositaires des traditions ou coutumes sacrées, ayant seuls mission de « dire le droit ». L'organisation de la famille antique reposant essentiellement sur le culte des ancêtres divinisés, la distinction des choses suivant qu'elles appartenaient au domaine sacré ou profane, le règlement de la procédure primitive, c'étaient là autant de questions qui sollicitaient l'intervention permanente des pontifes. De là tout un ensemble de prescriptions élaborées par leur collège et dont ils étaient les seuls dépositaires et les seuls dispensateurs. D'autre part, les patriciens, appelés à l'exclusion des plébéiens à occuper les magistratures, celles surtout qui conféraient le droit de rendre la justice, étaient naturellement amenés à conseiller les plaideurs et à les guider dans la marche mystérieuse des procédures.

On ne s'étonnera donc pas que les premiers, comme aussi les plus célèbres des jurisconsultes (*juris prudentes*) aient été les membres du collège des pontifes. Mais le droit, qui était entre leurs mains et celles des patriciens, leurs disciples, un instrument de domination, conservait par cela même un caractère mystérieux qui le rendait, comme la religion elle-même, inaccessible à d'autres qu'aux initiés. La connaissance du droit restait donc cachée au vulgaire et comme enfouie dans les arcanes du pontificat. Mais le droit ne devait pas tarder à se dépouiller de son allure mystérieuse. La divulgation des jours *fasti* et *nefasti*, c'est-à-dire des jours où l'on pouvait ou non agir en justice, celle des formules à prononcer devant le magistrat pour intenter une action, l'admission des plébéiens au pontificat, la publicité qu'ils donnèrent à leur enseignement, furent cause de cette transformation. Peu à peu l'étude du *jus civile* (droit applicable aux membres de la cité) tendait à se constituer en une science véritable, *jurisprudencia*, ouverte à tous, de plus en plus libre dans ses recherches, mais retenant les qualités d'analyse subtile et de souplesse qu'elle devait à son origine pontificale.

L'office des *juris prudentes* trouvait l'occasion de s'exercer dans presque tous les actes de la vie juridique. Par les hautes fonctions qu'ils occupaient ou qu'ils avaient occupées, leurs avis prenaient une singulière autorité. Ils étaient appelés à donner des consultations aux magistrats, aux juges, aux particuliers. Ces avis (*responsa prudentum*) constituent l'une des principales sources du droit romain. En outre les *juris prudentes* assistaient les plaideurs en justice, rédigeaient des contrats, et enfin ils écrivaient des recueils et enseignaient publiquement.

Par leur effort, autant que par les édits des magistrats et plus tard les constitutions impériales, se forma le corps du droit romain, ce que plus tard, dans un sens nouveau, on appela encore la jurisprudence, c'est principes de droit admis et appliqués dans un pays déterminé. C'est dans ce sens nouveau que Pascal a écrit : « Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. » C'est aussi dans ce sens que l'on dit : la jurisprudence française, la jurisprudence allemande, etc.

Mais le mot « jurisprudence » a pris dans notre logomachie juridique une signification précise, qui ne correspond plus du tout à son sens étymologique. A ce que les Romains appelaient autrefois ainsi, on donne aujourd'hui la dénomination de « doctrine », c'est-à-dire le droit tel qu'il est enseigné par les professeurs ou les jurisconsultes, l'interprétation des lois ou des coutumes donnée par eux dans des commentaires ou dans les leçons aux étudiants. La jurisprudence, c'est aujourd'hui le droit tel qu'il est appliqué par les tribunaux, et non plus tel qu'il est conçu par les théoriciens et les interprètes. La *doctrine* et la *jurisprudence* ne sont pas toujours d'accord. La jurisprudence de tel tribunal ou de telle cour d'appel n'est pas toujours la même que celle de telle ou telle autre juridiction. On opposera par exemple sur certaines grandes questions la jurisprudence des tribunaux administratifs et la jurisprudence des tribunaux judiciaires, la jurisprudence de telle cour d'appel et celle de la cour de cassation, etc.

La jurisprudence a pris de nos jours une importance considérable pour des raisons faciles à analyser. Les transformations souvent rapides résultant de l'évolution économique, des découvertes scientifiques, ont créé des rapports sociaux nouveaux non prévus par les lois ou par les coutumes. Le régime parlementaire ne facilite pas l'élaboration rapide de réglementations adaptées à ces nouveaux rapports. L'esprit de conservatisme étroit et de routine, qui étreint les cerveaux des hommes qui se croient les plus libérés, s'oppose à ce que l'on supprime ou à ce que l'on modifie les vieilles formules législatives, même si elles ne correspondent plus à l'état social nouveau, même si elles sont impuissantes à régler les droits et les devoirs de chaque citoyen en présence de situations ou de faits nouveaux. Il est cependant un principe fondamental dans notre droit moderne, c'est que le juge n'a pas le droit de refuser de juger sous prétexte du silence ou de l'obscurité de la loi. L'article 4 du Code civil proclame que « le juge qui refusera de juger, sous prétexte du silence, de l'obscurité ou de l'insuffisance de la loi, pourra être poursuivi comme coupable de déni de justice ». L'article 185 du Code pénal, appliquant ce principe, dit : « Tout juge ou tribunal, tout administrateur ou autorité administrative, qui, sous quelque prétexte que ce soit, même du silence ou de l'obscurité de la loi, aura dénié de rendre la justice qu'il doit aux parties, après en avoir été requis... pourra être poursuivi et sera puni d'une amende de deux cents francs au moins, de cinq cents francs au plus, et de l'interdiction de l'exercice des fonctions publiques depuis cinq ans jusqu'à vingt. »

Il est même interdit aux tribunaux, disent les commentateurs de ces textes, de suspendre leurs jugements pour demander au pouvoir législatif l'interprétation authentique de la loi. « Si la loi est muette sur le point litigieux, le juge doit y

suppléer soit par ses propres lumières, soit par des inductions tirées de la loi elle-même, soit par les principes de la raison et de l'équité. » Il y a une seule exception à cette règle : en matière pénale, le juge ne peut appliquer que des peines prévues par la loi à des délits prévus et définis par elle.

Notons en passant que l'article 4 du Code civil apporte une sérieuse dérogation au fameux principe de la séparation des pouvoirs, qui, dit-on, constitue la base fondamentale de l'Etat moderne. Il est vrai que l'article 5 du Code civil spécifie qu' « il est défendu aux juges de prononcer par voie de disposition réglementaire et générale sur les causes qui leur sont soumises ». C'est ce qu'on appelle la relativité de la chose jugée. Un principe de droit, admis dans un jugement concernant une espèce déterminée, ne s'applique qu'à l'espèce jugée. Le juge reste donc libre d'appliquer un principe contraire dans une autre espèce, et il n'a pas le droit de proclamer à l'avance qu'il appliquera telle ou telle règle à telle ou telle catégorie d'affaires.

On sait qu'il n'en était pas de même sous l'ancien régime. Les Parlements, qui avaient des attributions judiciaires et des attributions administratives, rendaient en matière judiciaire comme en matière administrative « sous le bon plaisir du roi » des « arrêts de règlement » qui conservaient leur force obligatoire tant qu'un édit royal ne disposait pas autrement.

La cour de cassation elle-même, qui ne statue en principe que sur des questions de droit, n'a le pouvoir de le faire que dans les limites strictes de l'espèce qui lui est soumise. Lorsqu'un jugement ou un arrêt est cassé par elle, l'affaire est d'ailleurs renvoyée devant un tribunal qui reste libre de trancher le point de vue autrement que ne l'a fait la juridiction suprême. C'est seulement après un deuxième pourvoi suivi d'une seconde cassation, que le tribunal de renvoi est tenu de se conformer dans la sentence à ce qui a été jugé, sur le point de droit, par la cour de cassation toutes chambres réunies. Mais même en ce cas la décision n'a de valeur que dans l'espèce tranchée.

Il était indispensable de rappeler ces notions élémentaires de nos lois, pour expliquer l'importance singulière prise par la jurisprudence dans le sens moderne du mot. Les rédacteurs de notre vieux Code civil seraient singulièrement surpris de l'extension qui a dû être donnée à certains textes pour construire des systèmes juridiques applicables aux situations nouvelles créées par exemple par la naissance et le développement du machinisme, des chemins de fer, de la traction automobile (responsabilité en matière d'accidents), des assurances sur la vie et de tant d'autres rapports sociaux, que le Code civil n'avait pu prévoir.

Mais tous ces systèmes juridiques n'ont pu s'édifier que lentement, parmi les incertitudes et les divergences des décisions contradictoires de tribunal à tribunal, et parfois même contradictoires dans le même tribunal suivant la manière dont il est composé.

Au milieu de ces incertitudes et de ces contradictions, le malheureux justiciable se débat, obligé de se livrer aux hommes de loi, sollicitant les influences qui, s'imagine-t-il parfois, lui permettront d'obtenir gain de cause, et faisant

rechercher dans les « précédents » les raisons qui, à défaut de loi, entraîneront la décision du juge. Les jugements statuant sur des questions de droit, sont, comme les textes de lois eux-mêmes, l'objet des commentaires et des interprétations des jurisconsultes. Des milliers d'hommes déploient leur ingéniosité à découvrir, à exposer, à soutenir ce qu'a voulu dire telle cour d'appel dans un arrêt plus ou moins obscur, à démontrer que cet arrêt s'applique ou ne s'applique pas à telle ou telle autre espèce... L'on sourit encore aujourd'hui du mot échappé naguère à un président de Chambre au tribunal de la Seine : « Le tribunal n'y comprend plus rien, il va rendre son jugement. » Cette phrase, sous son absurdité naïve, souligne et le pouvoir de la *jurisprudence*, dans nos sociétés modernes, et l'embarras de ceux qui sont chargés d'appliquer les lois... même lorsqu'il n'y en a pas !

Pour éviter les inconvénients que nous venons de signaler brièvement, le législateur contemporain, comme autrefois le législateur du Bas-Empire romain, cherche un remède dans des lois détaillées, prévoyant tous les cas qui pourront se produire, et ne laissant aucune place à l'arbitraire des tribunaux. Depuis un demi-siècle, les lois votées par nos Parlements ont presque entièrement cessé de constituer des textes courts, édictant des principes généraux, et laissant aux tribunaux la mission de les développer et de les appliquer. Harcelés par les sollicitations ou les injonctions de groupements d'électeurs, de syndicats, d'associations de toute nature, les parlementaires ont de plus en plus tendance à introduire dans la législation des multitudes de prescriptions de détail correspondant aux préoccupations dont on leur fait part, ou ayant pour but de satisfaire des intérêts électoraux. Il en résulte que les lois sont plus détaillées certes, mais aussi très souvent obscures ou même contradictoires dans leurs dispositions. C'est une tâche déjà difficile que celle de rédiger un texte qui rende bien exactement la pensée de son auteur et qui ne puisse prêter à aucune équivoque. Mais c'est une tâche impossible que celle qui a pour objet de prévoir et de régler en articles de loi les multitudes de situations différentes qui peuvent se présenter dans la pratique. Aussi la jurisprudence a-t-elle un rôle encore plus important en présence des lois complexes, touffues, pleines de détails, d'exceptions, de contre-exceptions, d'hypothèses, etc., que nous offre le législateur d'aujourd'hui. Sans doute le Parlement a-t-il voulu parfois réparer l'imperfection de son œuvre en votant des lois interprétatives. Mais il est arrivé parfois que ces lois interprétatives étaient elles-mêmes si obscures qu'elles étaient comprises d'une manière différente suivant les tribunaux !

Parfois aussi, le législateur a-t-il volontairement laissé dans l'ombre des points qu'il entend laisser les diverses juridictions libres de trancher. Par exemple dans les lois sur les loyers nées de la guerre, le législateur employant le mot « charges » n'a pas voulu énumérer parmi les charges celles qu'il voulait imposer aux propriétaires, celles qu'il voulait imposer aux locataires. Si ce n'est pas une sorte d'aveu d'impuissance, c'est tout au moins la démonstration de l'influence de plus en plus grande que prend dans nos régimes démocratiques, pour l'application des lois, l'interprétation judiciaire, en un mot la *jurisprudence* - influence heureuse, sans aucun doute, dans certains cas, influence néfaste trop souvent, car les juges,

même lorsqu'ils s'en défendent, n'échappent pas facilement aux préjugés, aux passions, aux intérêts coalisés, du milieu social dont ils sont issus.

- G. BESSIÈRE

Accueil

JURY n. m.

Les jurés sont des magistrats temporaires. Ils représentent et, dans l'opinion publique, ils incarnent ce qu'on appelle la Justice populaire. En réalité, il n'en est rien. La loi exige que certaines conditions soient réunies, pour figurer sur la liste des personnes admises à faire partie du jury. Le jury, n'étant formé que des personnes ainsi qualifiées, ne représente donc qu'une faible partie de la population et non la population tout entière. Les femmes - qui, pourtant, comptent pour moitié au moins dans le chiffre de la population - ne peuvent faire partie du jury. L'immense majorité des personnes, hommes et femmes, se trouvant de la sorte éliminée, c'est à tort, on le constate, qu'on considère le jury comme la personnification de la Justice populaire. Ce qui a donné naissance à cette appellation erronée, c'est le besoin de distinguer entre les magistrats de carrière et les hommes appelés éventuellement et exceptionnellement à se prononcer sur les faits soumis à la cour d'assises.

Au surplus, quand elle s'exerce, la Justice populaire fait fi des simulacres et formalités qui s'imposent au jury ; elle n'est soumise à aucune forme protocolaire ; rapide, emportée par la passion qui la soulève, toujours violente et brutale, soit qu'elle sauve ceux qu'elle estime innocents, soit qu'elle extermine ceux qu'elle juge coupables, la justice populaire ne s'accommode pas plus de la procédure qu'elle ne s'embarrasse des lenteurs et des prescriptions du Code. Elle décide et agit, mettant sur l'heure sa décision à exécution. L'Histoire enregistre d'innombrables circonstances sur lesquelles s'appuie l'exactitude de ce qui précède, et précise ce qu'il sied d'entendre par ces mots : « la justice populaire ».

C'est au jury qu'il appartient de se prononcer sur le degré de culpabilité ou sur l'innocence des accusés ; mais c'est à la cour qu'échoit le soin de fixer la peine qu'entraîne un verdict de culpabilité. Par cette séparation des pouvoirs et attributions du jury et de la cour, le législateur a voulu marquer l'incapacité du jury à graduer la condamnation, dans l'ignorance où il se trouve de l'échelle des peines à appliquer. De ce fait, il arrive fréquemment que la peine prononcée par la cour diffère très sensiblement de celle qu'eussent infligée les jurés, s'ils avaient été admis à la fixer eux-mêmes. On ne s'explique que par des subtilités cette incohérence judiciaire à ajouter à tant d'autres.

Il est exact que c'est le hasard qui toujours préside à la confection de la liste des jurés ; c'est, dans la plu récusations, à la formation de chaque jury. Il est également vrai que, désignées par l'aveugle tirage au sort, les personnes appelées à constituer le jury, ne possèdent aucune des compétences que nécessite l'exercice toujours si délicat et si incertain de

la justice et qu'elles n'ont aucune connaissance spéciale du Droit et de la Loi. Il n'en reste pas moins que la séparation des pouvoirs et attributions qui confère au jury le soin de prononcer le verdict et à la cour celui de fixer la peine, est tout à fait illogique. Car, de deux choses l'une :

Ou bien le jury est apte à se guider, à l'aide de ses seules lumières, dans l'appréciation des faits souvent très complexes, parfois obscurs et presque inexplicables, que l'accusation met à la charge de l'accusé ; il est apte à discerner les mobiles qui ont poussé celui-ci dans l'accomplissement de ces faits, le degré de responsabilité que lui laissent le milieu dans lequel il a vécu, l'éducation qui lui a été donnée, les exemples qu'il a eus sous les yeux, les entraînements qu'il a subis, les circonstances qui, au dernier moment, l'ont poussé à agir ; et si le jury est estimé apte à prononcer dans ces conditions un verdict éclairé et judicieux, il est plus et mieux que qui que ce soit apte à fixer lui-même la pénalité qui, en conscience, doit être appliquée à l'accusé. Car, « qui peut le plus peut, le moins ». En vertu de cette proposition dont l'exactitude n'est pas discutable, il est certain que, l'appréciation des faits et mobiles, des circonstances et des conditions, dont l'ensemble permet au jury d'apprécier sainement le degré de culpabilité de l'accusé, étant une opération bien autrement malaisée que celle qui consiste, cette appréciation étant connue, à adapter la peine à la volonté du jury, si le jury est en état de résoudre le problème le plus complexe et le plus délicat, il est, *a fortiori*, en état de résoudre le moins complexe et le moins délicat. Etant donné cela, la raison veut que le prononcé de la condamnation soit, comme celui du verdict, laissé à l'appréciation du jury ;

Ou bien, on estime que le jury est incapable de fixer la peine qui concorde avec le verdict et, dans ce cas, le jury, étant bien plus encore reconnu, *ipso facto*, incapable de rendre un verdict éclairé, ne doit pas plus avoir la responsabilité du verdict que celle de la sentence. Et, alors, le jury, n'ayant plus aucune raison d'être, doit être aboli.

C'est l'une ou c'est l'autre : tout ou rien. La logique l'exige.

Mais, c'est en cour d'assises que se déroulent les débats les plus retentissants. Les journaux ont copieusement relaté et commenté le crime, lorsqu'il a été commis ; les feuilles à grand tirage, sous la plume de leurs reporters les plus connus, ont entretenu leurs lecteurs de tous les détails susceptibles de piquer la curiosité du public, de provoquer et d'accroître son émotion. A la veille des grands procès, la presse rappelle le crime et publie à nouveau la photographie de l'accusé et de sa victime. Les avocats les plus renommés prennent place au banc de la défense, l'out est mis en œuvre pour donner à l'affaire une allure sensationnelle. Tandis que restent désertes les salles où siègent les magistrats appelés à examiner et trancher les conflits qui mettent aux prises les intérêts les plus considérables, les salles où siège le jury sont prises d'assaut par une foule trépidante de malsaine curiosité. Aussi, conçoit-on que, jalouse de ses prérogatives et de son prestige, la magistrature ait à cœur de se réserver, dans la tragi-comédie des procès les plus retentissants, un rôle de premier plan et qu'elle ne veuille pas abandonner totalement au jury le triste privilège de juger. Qu'on y songe : s'il était admis que, dans un seul des innombrables ressorts de la machine à juger, la présence et le concours des

professionnels de la justice ne sont pas indispensables ou ne sont que secondaires, ne se pourrait-il pas qu'on songeât à éliminer ce concours et cette présence d'autres ressorts ? Et, le temps aidant, ne pourrait-il pas advenir que, graduellement écartés des fonctions qui leur sont actuellement dévolues, les magistrats fassent peu à peu figure de personnages inutiles et, par conséquent, supprimables ?

Je prie le lecteur de ne pas m'attribuer l'opinion que cette suppression soit possible dans une société basée sur le principe d'Autorité. Ce principe serait sans force s'il ne s'appuyait pas sur l'appareil de contrainte et de répression qui, seul, en assure la mise en pratique. L'Autorité appelle de toute nécessité une Constitution qui en est l'expression et qui régleme ses devoirs et ses droits. Cette Constitution emprunte sa puissance et sa stabilité au système répressif dont la fonction est de punir quiconque s'insurge contre l'ordre établi. Ce système répressif comporte fatalement le policier qui arrête, le magistrat qui condamne, le gardien de prison et de bague qui répond du condamné et le bourreau qui exécute. Constitution, police, magistrature, service pénitentiaire : du chef de l'Etat au bourreau, tout se tient et forme la série continue d'anneaux qui, étroitement et indissolublement reliés, constitue l'imbrisable chaîne.

Je prie le lecteur de ne pas m'attribuer, non plus, l'opinion que la suppression des magistrats de carrière - même si elle était compatible avec le maintien du Régime d'Autorité - et leur remplacement par des juges temporaires et occasionnels, assureraient un exercice meilleur de la justice. Dans des études précédentes (voir *Juge, Jugement*) il a été démontré et, dans des études qui suivront, il sera établi que le juge, quel qu'il soit, ne peut être ni infallible, ni impartial, ni souverain ; que tout jugement, quel qu'en soit l'auteur, est douteux et exposé à l'erreur; que la justice, telle qu'elle est pratiquée, n'a rien de commun avec la véritable équité. Il résulte de ces démonstrations diverses et concordantes que ceux qui assument la charge de juger, qu'ils soient élus par le Peuple ou désignés par le Pouvoir, qu'ils soient ou ne soient pas inamovibles, qu'ils forment une caste spéciale ou appartiennent à la masse, sont voués à la même infirmité et frappés d'une même incapacité de juger en pleine lumière, qu'ils ne réunissent pas plus les uns que les autres les éléments d'investigation, de contrôle, de vérification qui les armeraient de cette certitude irréfragable qui, seule, confère à un jugement le caractère de rectitude, de précision et de probité devant lequel la conscience est tenue de s'incliner.

- Sébastien FAURE.

JURY (*Organisation et historique*). Le coupable, en cas de flagrant délit, est traduit devant le tribunal correctionnel par voie de citation directe. Sinon, il est déféré au juge d'instruction, en qualité d'*inculpé*. Si l'instruction est close par une ordonnance de renvoi en police correctionnelle, les charges paraissant suffisantes, le présumé coupable comparait en qualité de *prévenu*. Si l'ordonnance de renvoi établit une présomption de crime et non de délit, le dossier est transmis à la chambre des mises en accusation qui renvoie le présumé coupable, en cas de charges suffisantes, devant la *cour d'assises*. Ce présumé coupable prend alors la qualification d'*accusé*. L'accusé qui n'a pas été saisi, qui ne se présente pas sur la notification de l'arrêt de renvoi, ou qui, après sa présentation ou son arrestation, s'est évadé, est dit *contumax*

; il est suspendu de l'exercice de ses droits de citoyen et ses biens sont mis sous séquestre. Il est jugé par *contumace*, sans l'assistance d'un défenseur, et la cour statue à son égard sans l'assistance du jury. La contumace est au criminel le défaut de comparaître. L'accusé présent est jugé par la cour d'assises avec l'assistance du jury.

La cour d'assises est la juridiction instituée pour juger les individus accusés de crime. Elle est aussi, depuis la loi du 28 juillet 1881, la juridiction normale des délits commis par la voie de la presse et des diffamations visant les personnes publiques ou les personnes qui détiennent une parcelle de la puissance publique.

Le premier jour de la session d'assises, le président de la cour d'assises fait l'appel des jurés inscrits sur la liste de la session. La cour statue sur les absences et les excuses. Le jury qui doit être formé pour le jugement de l'affaire inscrite à l'audience est composé, pour chaque nouvelle affaire, par voie de tirage au sort. Le président procède à ce tirage. Le ministère public et l'accusé présents ont le droit de récuser au fur et à mesure du tirage ceux des jurés qu'ils ne voudraient pas avoir pour juges, et ce jusqu'à concurrence du nombre de jurés nécessaire pour constituer le jury. Ce nombre est de douze. Si le nombre des jurés qui peuvent être récusés est impair, l'accusé bénéficie du droit de récuser un juré de plus que le ministère public.

La cour, après ces préliminaires, ayant ouvert son audience, et procédé à l'interrogatoire d'identité que doit subir l'accusé, les jurés sont invités à se lever et à prêter le serment dont voici la formule : « Vous jurez et promettez devant Dieu et devant les hommes d'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse les charges qui seront portées contre l'accusé, de ne trahir ni les intérêts de l'accusé ni ceux de la société qui l'accuse, de ne communiquer avec personne jusqu'à la fin de votre délibération, de n'écouter ni la haine ou la méchanceté, ni la crainte ou l'affection et de vous décider d'après les charges et les moyens de défense, suivant votre conscience et votre intime conviction, avec l'impartialité et la fermeté qui conviennent à un homme probe et libre. »

Chaque juré, nommément interpellé, doit lever la main et dire: « Je le jure. » Acte est donné du serment. Ce serment est prescrit à peine de nullité. Il est arrivé que des jurés, par scrupule de conscience et pour ne pas se soumettre à son principe religieux, aient refusé le serment. Ils se sont mis dans l'impossibilité de remplir leur fonction et l'affaire a été renvoyée à une autre session. Les annales judiciaires ont conservé le souvenir d'accusés qui, se prétendant lésés par la prolongation de leur détention, à raison de cette remise, ont demandé et ont obtenu de la cour des dommages-intérêts pour réparation de ce préjudice, mais la cour de cassation a cassé l'arrêt qui les leur avait accordé, motif pris de ce que la cour d'assises est incompétente pour statuer sur un préjudice qui ne dérive pas directement du crime ou du délit spécial qu'elle doit juger.

Nous venons de voir que les jurés, dans chaque affaire, devaient être douze. La cour, prévoyant la longueur des débats et l'indisponibilité possible d'un ou deux jurés au cours du procès, peut adjoindre au jury tiré au sort un ou deux jurés suppléants, également tirés au sort en même temps que les titulaires et qui les remplaceraient le cas échéant. Dans une affaire longue et retentissante, la cour, pour

parer à toute éventualité, avait cru pouvoir faire tirer au sort trois jurés suppléants. L'arrêt de condamnation a été cassé. La cour de cassation a jugé que la cour d'assises, en dépassant le nombre légal des jurés supplémentaires, avait restreint illégalement le droit de récusation.

Les jurés ne doivent pas faire connaître au cours des débats, même par une question imprudemment commentée, leur sentiment. Ils ont le droit de faire poser, par l'intermédiaire du président, à l'accusé et aux témoins, des questions, pour éclairer leur conscience et former leur conviction. Strictement, les jurés devraient être confinés dans leur chambre de délibérations ou dans ses dépendances, depuis le moment où ils sont appelés à siéger jusqu'après leur déclaration ou verdict. Pratiquement il n'en est pas ainsi, surtout si l'affaire est renvoyée pour continuation d'un jour au jour utile le plus prochain. Le juré rentre chez lui, mais la clôture du jury devient réelle depuis le moment où les questions sont lues et posées jusqu'après le verdict.

Les questions posées au jury sont rédigées à l'avance, et lui sont lues, une fois les débats terminés. Elles sont modelées sur l'acte d'accusation, elles en suivent le plan. Le président a le droit d'y ajouter des questions subsidiaires posées comme résultant des débats : par exemple, si l'accusé est poursuivi pour meurtre, la question de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

Les débats sont clos après le réquisitoire, les plaidoiries, les répliques du ministère public, du ou des avocats s'il y a lieu. L'accusé doit toujours avoir la parole le dernier... Les jurés, dans leur salle, dont les accès sont gardés par la gendarmerie (mot générique) délibèrent et votent. Ils reviennent avec une réponse écrite et signée par leur président, cette réponse est afférente à chaque question. Elle est « Non » ou « Oui », à la majorité. La mention que la réponse affirmative s'est acquise à la majorité est indispensable. Il est même indispensable que son inscription sur la feuille des réponses ne donne prise à aucune incertitude. Un arrêt de condamnation a été cassé parce que le jury, par lettre, avait inscrit : « Oui à la majorité. » Les jurés, au cours de leur délibération, s'ils hésitent sur le sens ou la portée des questions posées peuvent faire appeler le président et le questionner. Mais, aux termes des lois qui ont organisé la publicité de l'instruction et complété la sauvegarde de la défense, l'avocat doit être appelé à cette consultation. Cette réforme récente prévient les abus qui pouvaient se produire, malgré la réserve observée par le magistrat.

Le verdict prononcé est acquis en faveur de l'accusé même en cas d'erreur. Si le chef du jury, par une étourderie hypothétique, avait lu et prononcé « non » au lieu de « oui », l'accusé se trouverait acquitté du chef sur lequel il aurait été ainsi déclaré.

Si le verdict est incomplet, si le jury a omis de répondre à une ou plusieurs questions posées, le président de la cour d'assises renvoie les jurés dans la salle de leurs délibérations pour compléter leur verdict. Les jurés ne sont pas alors tenus par leurs votes antérieurs, ni par la déclaration écrite avec laquelle ils étaient revenus. Ils peuvent recommencer la délibération entière et rapporter une réponse neuve à

toutes les questions. Nous avons vu ainsi un jury acquitter après avoir condamné sur sa feuille.

Si le jury estime qu'il existe des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé, il l'exprime en ces termes, après sa ou ses réponses à la question ou aux questions posées : « A la majorité, il existe des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé. » Dans le cas contraire, le verdict reste muet sur les circonstances atténuantes.

Dans l'ancien état de la législation, le président, après le réquisitoire et les plaidoiries, résumait les débats avant la délibération du jury. Le résumé du président fut si tendancieux dans l'affaire Marie Bière, que le défenseur, M^e Lachaud, se dressa frémissant à la barre et exigea la réouverture des débats. Cette éclatante manifestation de courage remua l'opinion et le résumé fut supprimé.

La déclaration du jury porte sur la culpabilité de l'accusé. Si le fait n'est pas nié, si, par exemple, le meurtre est certain, si l'accusé l'avoue, tout en invoquant les raisons de haine, d'exaspération ou d'égarement qui ont armé sa main, la cour peut retenir la matérialité du fait comme base d'une condamnation qu'elle prononce en allouant à la partie civile des dommages-intérêts.

Comment est constitué le jury, comment est-il tiré de la masse des citoyens ? La loi du 21 novembre 1872 règle sa constitution. Nul ne peut être juré s'il n'est âgé de trente ans accomplis, s'il ne jouit de ses droits politiques, civils et de famille. Sont incapables d'être jurés les indignes, nous résumons ainsi la nomenclature de la loi (condamnés pour crimes, ou pour délits à plus de trois mois, condamnés, quelle que soit la peine, si elle a été infligée pour vol, escroquerie, abus de confiance, attentats aux mœurs, les faillis non réhabilités, etc.). Sont incapables les interdits, les individus pourvus de conseils judiciaires. Les fonctions de juré sont incompatibles avec celles de député, de ministre, de magistrat, de préfet ou sous-préfet, de commissaire de police, de militaire des armées de terre ou de mer en activité, d'instituteur primaire, etc.

Ne peuvent être jurés les domestiques et serviteurs à gages, les individus qui ne savent pas lire et écrire en français.

Sont dispensés des fonctions de jurés ceux qui ont besoin pour vivre de leur travail manuel et journalier, ceux également qui ont rempli lesdites fonctions pendant l'année courante ou l'année précédente.

Il est formé une liste annuelle du jury. Cette liste comprend pour le département de la Seine 3.000 jurés ; pour les autres départements un juré par 500 habitants, sans toutefois que le nombre des jurés puisse être inférieur à 400, ni supérieur à 600. La loi du 20 janvier 1910 a déterminé la répartition du nombre légal des jurés par arrondissement et par canton, pour parvenir à la composition de la liste annuelle. Une commission composée, dans chaque canton, du juge de paix, des suppléants de juge de paix et des maires de toutes les communes du canton dresse la liste préparatoire de la liste annuelle. A Paris, la composition de cette

commission est spéciale. Ces commissions se réunissent avant le 15 août, et envoient leurs listes au greffe du tribunal civil de l'arrondissement, un original de ces listes restant déposé au greffe de la justice de paix.

La liste annuelle est dressée pour chaque arrondissement, en utilisant la liste préparatoire, par une commission composée : 1° du président du tribunal civil ou du juge qui en remplit les fonctions ; 2° des juges de paix ; 3° des conseillers généraux qui, empêchés, peuvent être remplacés par des conseillers d'arrondissement. (A Paris, cette commission se compose du président du tribunal civil de la Seine, ou de son délégué, du juge de paix de l'arrondissement et de ses suppléants, du maire et de quatre conseillers municipaux). La commission d'arrondissement forme également et à part une liste de jurés suppléants pris parmi les jurés de la ville où se tiennent les assises, afin qu'on puisse facilement les quérir, au cas où le jury de la session, par suite de défections, de décès, d'absences, ou d'excuses valables, ne se trouverait pas en nombre. Enfin, le premier président de la cour d'appel dresse la liste annuelle du département et la liste des jurés suppléants. Il y a des villes qui sont chef-lieu d'assises (comme Saint-Mihiel) et où la cour n'a pas son siège. En pareil cas, la liste est dressée par le président de leur tribunal. C'est sur la liste annuelle qu'est tirée, dix jours au moins avant l'ouverture des assises, la liste des trente-six jurés qui composeront la liste de la session. Le tirage est fait, en audience publique, par le premier président de la cour, ou par le président du tribunal chef-lieu d'assises. Et c'est sur la liste de la session que sont tirés, avant chaque affaire, et comme nous l'avons dit, les douze jurés appelés à siéger. Le juré qui ne se présente pas pour remplir ses fonctions est passible d'une amende de 500 francs qui peut être réduite par la cour à 200. En cas de récidive, l'amende, de 500 francs, peut être portée à 1.000 francs, ensuite à 1.500 francs ; le juré, après sa seconde récidive et sa troisième amende, est déclaré incapable d'être juré à l'avenir. Les fonctions de juré constituent une charge civique et sont gratuites. Les jurés qui avaient droit à une taxe de transport, d'après la distance, ont droit, d'après des dispositions récentes, à une indemnité journalière modeste, pour compenser la dépense de leur temps et la perte de leur gain.

Il y eut, dans l'antiquité, des institutions analogues à celle du jury. « Chez les Hébreux, les Grecs, les Romains, on trouve des traces évidentes de la participation du peuple aux affaires judiciaires. Il y avait un juge par 10 hommes selon la loi de Moïse ; ce qui, au total, ne faisait pas moins de 60.000 juges. Athènes n'en avait pas moins de 6.000 : c'étaient de véritables jurés répartis par le sort entre les divers tribunaux, après avoir été désignés par tous les citoyens. Rome avait évidemment des jurys dont les magistrats n'étaient que les instructeurs et les guides. Les juges ou jurés étaient pris d'abord dans l'ordre des sénateurs, puis on les choisit dans celui des chevaliers, et enfin, les plébéiens furent également admis à cette espèce de magistrature. » Le jury était organisé en Angleterre et en Allemagne bien avant d'exister chez nous.

Nous verrons (au mot *justice* : historique) que la création du jury remonte à

l'Assemblée Constituante. Le mot et l'institution sont d'origine anglaise. Pour serrer de plus près l'imitation, il avait été créé deux jurys : le *jury d'accusation* et le *jury de jugement*. Le jury d'accusation a disparu quand l'inspiration révolutionnaire s'est évanouie dans le bouleversement fanatique du premier empire, dans la prud'homie haineuse de la Restauration, quand les sursauts de l'esprit civique se sont figés, laissant la place libre à la mascarade napoléonienne du charlatan qui singeait le conquérant. La loi du 17 juillet 1856 attribua à une section de la cour impériale les mises en accusation ; nous avons encore aujourd'hui cette Chambre des mises en accusation. Il serait d'ailleurs bien difficile, dans l'état de nos mœurs françaises, qu'un juge fût assez sage ou assez résigné pour statuer seulement sur l'opportunité d'une accusation, pour renvoyer un homme en cour d'assises sans prétendre à le juger au fond et sans délai.

Nous avons dit que l'Assemblée Constituante avait reculé devant l'institution du jury en matière civile. Il y a pourtant des litiges immobiliers, des différends, des désaccords que le législateur bien inspiré soumet à la décision d'un jury ; seul le jury peut, dans son indépendance, tenir la balance égale entre le puissant qui dépossède et le citoyen dépossédé.

Les débats civils que le jury tranche par l'allocation de l'indemnité « juste et préalable » sont ceux qui s'agitent en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique. L'expropriation publique abaisse l'intérêt particulier devant l'intérêt général. Grâce à la loi vitale du 3 mai 1841, les routes, les canaux, ont pu s'ouvrir, les édifices nécessaires s'élever, et le sang a circulé dans les veines de la France. - L'expropriation se prépare et s'effectue ainsi : La loi ou le décret ont déclaré l'utilité publique les territoires sur lesquels doit s'exercer l'emprise sont désignés, les formalités administratives sont remplies : le plan des terrains ou des édifices dont la cession paraît indispensable a été dressé, la commission qui doit entendre les avis des propriétaires a donné son avis, les acquisitions amiables ont été tentées ou réalisées, le tribunal rend le jugement qui exproprie. Ce jugement transforme en une occupation précaire le droit du propriétaire sur sa chose, il résout les baux ; et à moins que, dans l'année, l'Administration n'ait pas poursuivi son expropriation, il ne reste plus qu'à régler l'indemnité due à l'exproprié.

L'expropriant a fait des offres, l'exproprié a formulé sa demande, qu'il pourra d'ailleurs modifier jusqu'à la décision finale et même à la barre. C'est entre ces deux termes : l'offre et la demande, que l'allocation doit se mouvoir, elle ne peut être moindre que l'offre ni supérieure à la demande. C'est le jury qui la fixe. Tous les ans, les conseils généraux, dans leur session d'août, désignent pour chaque arrondissement de leur département, les personnes domiciliées dans cet arrondissement parmi lesquelles sera choisi le jury spécial à cette affaire. Le Conseil général compose cette liste en se servant de la liste des électeurs et de la liste des jurés supplémentaires dressée en vue des débats de la cour d'assises.

La loi du 3 juillet 1880 autorise, si des circonstances exceptionnelles l'exigent, l'augmentation du nombre des jurés fixé par la loi de 41, pour le total de la liste générale. Ce nombre, après des modifications successives est de 600 pour Paris, de 200 pour Lyon, de 144 pour Rouen, pour les arrondissements provinciaux

de 36 au moins et 72 au plus.

La liste étant ainsi dressée, il s'agit de choisir sur cette liste le jury spécial à chaque affaire. Ce soin est confié par la loi à la cour, dans les départements qui sont le siège d'une cour, et dans les autres départements au tribunal. Le jury spécial doit être composé de seize jurés et de quatre suppléants. Les récusations de l'Administration et de la partie adverse s'exercent sur le jury ainsi composé. Faute de récusation, le jury est réduit d'office au nombre voulu : soit douze jurés. Cette réduction est opérée par le magistrat directeur du jury. On appelle ainsi le magistrat qui est chargé de diriger les opérations du jury et qui est nommé à cet effet par le jugement d'expropriation. Ce juge est assisté du greffier.

Les jurés prêtent serment, mais leur serment n'a pas de formule sacramentelle. Il faut et il suffit qu'ils jurent de remplir leurs fonctions avec probité et surtout avec impartialité. La probité comporte l'impartialité, mais la précision d'impartialité semble plus spécialement exigible.

Le jury, connaissance prise des offres, des demandes, des plans, titres ou documents produits par les parties, peut entendre toutes les personnes qu'il lui convient d'ouïr pour s'éclairer. Il peut se transporter sur les lieux ou déléguer pour cette visite soit plusieurs de ses membres, soit un seul.

Dans la pratique, ces transports sur les lieux sont très usités, le jury entier s'y rend avec son magistrat directeur, dont la présence cependant n'est pas exigée par la loi, dans cette inspection facultative. - Les débats sont ouverts pour les plaidoiries : ils sont publics. Le magistrat instructeur les ayant déclarés clos, les jurés se retirent immédiatement dans leur salle et délibèrent sous la présidence de l'un d'eux qu'ils désignent. Ils doivent être au moins neuf pour délibérer valablement. En cas de partage, la voix du président est prépondérante. Le jury rapporte à l'audience sa décision qui fixe les indemnités à l'égard de toutes les parties en cause : aussi bien les locataires et les usufruitiers dépossédés que les propriétaires. La décision, signée par tous les jurés qui y ont concouru est remise par eux au magistrat directeur qui la déclare exécutoire, et envoie l'expropriant en possession de la propriété.

Tout juré qui, sans motifs légitimes, manque à l'une des séances ou refuse de prendre part à la délibération, encourt une amende de 100 francs au moins, 300 francs au plus. L'âge du fisc a quadruplé les amendes de l'âge de bronze, - le jeu des décimes multiplie aujourd'hui leurs francs.

L'ouverture et le redressement des chemins vicinaux s'opèrent par une procédure abrégée et avec un jury réduit. Le tribunal de l'arrondissement choisit, pour former le jury spécial, sept jurés dont trois suppléants. Mais la cour de cassation a jugé que si, sous couleur de redressement, on portait atteinte à la propriété d'autrui, les formes de l'expropriation ordinaire devraient être respectées et suivies.

Par extension, on appelle jury, un groupement de professionnels ou de connaisseurs. Généralement élus ou choisis à raison de leur compétence technique,

ils sont chargés d'admettre, de placer, d'examiner, de comparer des animaux, des produits, ou des œuvres d'art, et même de récompenser ceux qui les exposent ou les font concourir. Il y a ainsi les jurys des différents Salons, les jurys des concours agricoles, le jury du Conservatoire classe des concurrents et décerne des prix, etc... L'assimilation de ces examinateurs divers au jury vient de ce qu'ils votent et rendent leurs décisions à la majorité.

- Paul MOREL.

Accueil

JUS (DE FRUITS PASTEURISÉ) n. m.

Procédant d'un antialcoolisme éminemment constructif, je préconise la consommation systématique des fruits sous toutes les formes alimentaires et, par conséquent, sous des formes non alcooliques et non fermentées. C'est donc la prohibition *volontaire* et *totale* de tout ce qui contient de l'alcool. Et cette mise à l'index tend à l'amélioration physique, intellectuelle et morale de celui qui la pratique.

Généralement, ceux à qui j'ai recommandé l'abstinence volontaire - qui demande un effort et semble priver d'une « délectation » au moins habituelle - l'ont repoussée, avec plus de prétextes que d'arguments. Pour mieux la répudier, des anarchistes ont invoqué les principes individualistes qui leur sont chers. Ils ne veulent, en effet, disent-ils, aucune « restriction » à leur personnalité. Et supprimer - ou seulement réduire - serait diminuer, paraît-il, cette personnalité. Si l'on considère les méfaits de l'alcoolisme, on jugera que le buveur a une singulière façon d'*affirmer* sa personnalité. A ce titre, celui qui se suicide prouve aussi sans doute l'étendue et la vigueur de sa personnalité... en la détruisant. Il ne me plaît pas d'adopter, pour mettre la mienne en relief, des procédés aussi péremptoirs.

L'alcool est, en effet, le plus déplorable et le plus onéreux des « aliments ». C'est, en revanche, un remarquable stupéfiant et par conséquent un réducteur avéré de l'individualité... L'alcool de consommation provient - en général - de la formation par fermentation, du sucre des fruits. Et, tant que des millions d'êtres humains n'auront pas la nourriture suffisante pour leur existence, je ne reconnâtrai à aucun être humain le droit de transformer le sucre en un poison, l'alcool.

Attentif à conserver ma personnalité, je m'efforce d'utiliser les fruits, qui sont de remarquables et savoureux aliments, sous leurs formes alimentaires : à l'état frais, sec, en conserves, compotes, marmelades, pâtes et bonbons et en jus pasteurisés, sirops et concentrés, qui me nourrissent sans attaquer mes facultés.

Toute une littérature spéciale a fait connaître, surtout aux étrangers, les mérites des jus de fruits. Les Français, qui sont très « avancés » en *paroles*, les ignorent généralement. La plupart sont encore sous l'emprise des capitalistes de l'alcool, qui dominent la presse et les corps constitués, ainsi - l'un ne va pas sans l'autre - que les gouvernants.

Les pays qui produisent le plus de jus de fruits pasteurisés sont les Etats-Unis, la Suisse et l'Allemagne. En France, pays très producteur de fruits, rares sont les fabricants de jus de fruits, et spécialement de jus de raisins ou de pommes

pasteurisés. La Normandie et la Bretagne, pays très riches en pommes et poires, « affirment leur personnalité » en transformant ces fruits délicieux en cidre et en alcool et en faisant consommer l'alcool aux enfants eux-mêmes dans leur biberon. Résultat : sur 100 conscrits, la moitié sont refusés pour cause de dégénérescence alcoolique.

Dans le Midi vinicole, le raisin est transformé en vin et en alcool, et, chaque année, les asiles d'aliénés doivent s'agrandir pour les clients que leur procurent le vin et l'alcool. Pendant la guerre, la population manquait de sucre ; mais les gouvernants aidaient à en transformer des milliers de tonnes en vin de seconde cuvée.

La France viticole n'arrive pas à procurer à la consommation française le raisin frais et le raisin sec nécessaires au pays. Si bien que les consommateurs français doivent s'approvisionner de ces précieuses denrées à l'étranger, où ils les payent trop cher. De même pour les autres dérivés alimentaires des fruits.

Pendant la grande crise vinicole de 1902-1903, alors que le vin s'est vendu trois francs l'hectolitre, les viticulteurs du Midi se sont refusés à produire des *sans alcool*, et depuis, les viticulteurs de Californie se sont outillés et procurent aux consommateurs des pays secs les jus de raisins pasteurisés que les viticulteurs rétrogrades de France ne leur ont jamais fournis... D'ailleurs, les viticulteurs et pomiculteurs de Californie retirent de leur antialcoolisme constructif de tels avantages matériels qu'ils sont parmi les plus ardents partisans du régime sec.

La Confédération Générale des Vignerons (C. G. V.) préconise les jus de raisins, pour les colonies, mais pas pour la France ; car, là aussi, sévit le préjugé pro-vinique classique. Elle « protège » les viticulteurs du Midi contre les vins de l'Afrique du Nord et de l'étranger par des droits protectionnistes. Elle ne comprend pas encore que tout le jus de raisin pasteurisé que fabriqueraient et consommeraient les viticulteurs - et surtout les caves coopératives - décongestionnerait le marché du vin.

Le D^r Legrain, parmi les savants, et M. Challand, parmi les praticiens, ont été parmi les principaux champions de l'*Utilisation alimentaire des fruits*.

Avec le docteur Legrain et F. Riémain, secrétaire général de la Ligue nationale contre l'alcoolisme, nous avons constitué le Comité national des fruits de France, qui a pour objet de pousser à l'utilisation alimentaire des fruits du pays et des colonies françaises.

Dans « l'*Utilisation alimentaire des pommes et des raisins* » (une brochure aux Editions du *Monde Nouveau*), nous avons exposé, avec le professeur Gachot, de Strasbourg, comment on peut pasteuriser familialement et coopérativement les jus de fruits. Dans cette brochure, nous avons montré les divers appareils nécessaires à cette pasteurisation. Les *Annales antialcooliques*, de juillet-août 1928, indiquent aussi une méthode industrielle pour obtenir des jus pasteurisés clairs. M. Capron, du Syndicat des cidriers de France, nous a laissé espérer récemment que, par turbination des moûts, on arriverait à séparer des jus de pommes, de poires ou de raisins les parties albuminoïdes - et donc les ferments - et à obtenir des jus de fruits

clairs, à *bas prix*. L'expérience d'un pasteurisateur désintéressé de la pre Alindrot, prouve que, pour être réalisée au meilleur marché possible, la pasteurisation des jus de fruits doit être pratiquée familialement ou coopérativement.

Les jus de fruits pasteurisés n'auront jamais la faveur des tabagiques et des alcooliques. Nous pouvons, par contre, les recommander aux gourmets et aux gourmands, notamment aux femmes et aux enfants, ainsi qu'à ceux que préoccupe l'avenir matériel et moral de l'Humanité.

- A. DAUDÉ-BANCEL.

Accueil

JUSTICE n. f. (du latin *Justicia*)

La justice est un sentiment d'égalité ou d'équivalence entre deux actions humaines, on la symbolise par une balance. Les spiritualistes prétendent que le sentiment de la justice est inné et qu'il a été mis en nous par un être supérieur. Rien de tel ne saurait être démontré. Si le sentiment de la justice peut être inné en l'être humain, il ne l'est pas dans l'humanité, il s'est formé peu à peu au sein des sociétés humaines. Il est peu probable que les animaux le possèdent, à part ceux qui vivent en société comme les fourmis, les abeilles et les termites. Chez l'homme civilisé, le sentiment de la justice apparaît clairement dans les choses simples : « Toute peine mérite salaire. » Mais lorsque le cas est complexe, ce sentiment est obscurci par toutes espèces de considérations : les préjugés, les mystiques spéciales, surtout les intérêts et les passions.

L'homme vit dans un cercle d'idées assez étroit qu'il a reçues de son milieu ; il s'en abstrait difficilement, surtout lorsqu'il n'a pas d'intérêt à le faire. C'est pourquoi le riche ne croit pas du tout, en général, bénéficier d'une injustice, alors même qu'il n'a produit aucun travail pour acquérir sa fortune. L'intérêt domine l'âme humaine et le sentiment de la justice se garde de crier trop fort lorsqu'il n'est pas d'accord avec cet intérêt. On parle volontiers de *justice immanente*, on pense que, avec le temps, les injustices doivent se réparer par la seule force des choses. C'est une erreur, il n'y a pas de justice immanente. Les choses étant inconscientes ne peuvent être ni justes, ni injustes. Quant aux hommes, ils se soucient fort peu de réparer les injustices passées, seul leur intérêt présent les touche ; quand une injustice est réparée, c'est tout à fait exceptionnel.

Par extension, on donne le nom de justice à l'appareil d'Etat qui est censé la rendre ; cet appareil : tribunaux, magistrats, etc., a pour fonction d'appliquer la loi.

L'idéal de la loi serait d'être l'expression de la justice. Cet idéal est fort loin d'être réalisé. D'abord la loi par essence ne peut être juste, parce qu'elle est générale et que les cas où on l'applique sont particuliers et, par suite, beaucoup plus complexes. C'est pour cela qu'on met en opposition le droit légal et le droit naturel. C'est aussi en raison de cette complexité des cas particuliers que les légistes eux-mêmes ont pu dire : « *Summum jus summum injuria* ; plus le droit est grand, plus grande est l'injustice. » Dans la pratique, les lois expriment les intérêts des forts et pas du tout l'intérêt général ; les dirigeants les font contre les dirigés ; les hommes contre les femmes. L'appareil de la justice est avant tout une machine à broyer les déshérités de ce monde. Rarement le riche s'assoie au banc des accusés. La clientèle du juge est faite de pauvres gens, coupables d'avoir voulu s'approprier ce qui ne leur était pas destiné.

L'idée de justice avec celle de liberté a présidé à la constitution des Etats démocratiques. C'est en son nom que se sont faites les révolutions, mais jusqu'ici la justice a toujours été vaincue, les forts et les habiles n'ont fait autre chose que réorganiser en leur faveur l'injustice. Il semble cependant que cette ère de tromperie qu'a été la démocratie doive prendre fin. Le jeune patronat, répudiant son aîné, rejetterait comme désuètes les idées *romantiques* de liberté et de justice. Prenant à son compte l'idée de lutte des classes, il maintiendrait ses privilèges et exploiterait les masses non

plus en vertu d'un droit fallacieux, mais par la force brutale qu'il avouerait sans ambages. C'est la mystique du fascisme ; elle est en voie de réussite dans divers pays, elle ne demande qu'à s'étendre au monde entier. Le triomphe de cette philosophie de la force serait désastreux pour l'humanité ; il la ramènerait à la barbarie. Le sentiment de la justice est une conquête de l'évolution, en dehors de lui il n'y a plus que la guerre, c'est-à-dire l'insécurité et le malheur.

- Doctoresse PELLETIER

JUSTICE

Le mot justice a deux sens. Tout d'abord il signifie la vertu qui consiste à reconnaître à chaque chose sa véritable valeur. En second lieu, il désigne tout l'appareil judiciaire, les tribunaux et les magistrats, s'éloignant ainsi de toute idée de vertu.

Etre juste, c'est avoir un état d'esprit objectif qui vous permette d'émettre des jugements impartiaux sur les faits que l'on examine et que l'on considère dans leur intégralité. Etre juste, c'est savoir se détacher de soi-même, de toute passion, de toute contingence personnelle pour se prononcer en toute équité. La vraie justice est une vertu éminemment intellectuelle, mais sans le cœur et l'imagination, il est impossible d'être juste, car, seuls, ces derniers peuvent compléter le travail de l'intelligence en nous révélant les causes les plus lointaines, cachées sous la trame des faits. Pour avoir la possibilité d'être juste, il faut comprendre et, pour comprendre, il faut connaître les facteurs les plus secrets.

Il est des êtres qui, par leur caractère, sont plus prédisposés que d'autres à la justice. Mais la justice s'acquiert avec la maîtrise de soi-même, de sa personnalité. Les anarchistes se doivent de s'efforcer d'être justes pour créer et faire durer une société anarchiste sans contrainte, où les individus s'épanouiront, libres, et où ils ne devront cependant pas menacer la liberté de leurs compagnons.

La justice, second sens du mot, n'a évidemment aucun rapport avec le premier. Entrez dans un Palais de Justice. Vous verrez, sous les hautes voûtes, des robes noires à rabats blancs qui s'agitent, se congratulent, marchent à grands pas ou bavardent sur des bancs. Avocats, magistrats, huissiers, greffiers, n'ont aucune analogie avec la justice-vertu. Ils vivent de « la justice » tout court.

En France, l'appareil judiciaire comprend les juridictions répressives : tribunal de simple police, tribunal correctionnel, Cour d'appel, Cour d'assises ; les juridictions civiles : justice de paix, tribunal civil, Cour d'appel ; les juridictions administratives : Conseil de Préfecture, Conseil d'Etat ; les juridictions d'exception : conseil de guerre, conseil de prud'hommes, tribunal de commerce. Sur l'ensemble plane, austère, lointaine, telle une divinité, celle que l'on appelle la Cour Suprême, la Cour de Cassation, qui jongle avec des questions de forme.

Les avocats plaident dans toutes les enceintes, soutenant aujourd'hui la thèse opposée à celle pour laquelle ils ont combattu la veille. Dans les affaires civiles les avoués rédigent la procédure, c'est-à-dire des actes incompréhensibles pour ceux qui ne savent que le français, incompréhensibles autant que coûteux. Les huissiers exécutent les décisions à grand renfort de papier timbré et les commis-greffiers écrivent, écrivent pour le grand bien du compte en banque de leur patron, le greffier en chef.

La Loi règne sur tout ce monde, on l'applique, on l'interprète, on la transcrit. Les lois sont votées par quelques centaines de bavards, de manœuvriers et de fripons. Elles sont si claires que l'on n'est jamais d'accord pour comprendre ce qu'elles signifient. Elles sont, par leur essence même,

injustes, car elles sont faites pour tous, contre l'individu ; elles sont froides, insensibles, inexorables. On les montre comme des phénomènes de cirque, car il faut payer sa place et fort cher pour les contempler de près.

Non, ce n'est pas la justice que l'on rend au nom du peuple français en appliquant la Loi. La loi, tout d'abord, ligote les juges, les enferme dans son cadre. Les magistrats ne sont pas libres, ils ont comme profession de juger, ils ont leur avancement, des décorations en perspective. En cour d'assises, les jurés ne connaissent pas les faits, il jugent d'après leurs impressions, la plupart du temps avec la haine des irréguliers. La justice est rendue au nom du capitalisme que l'on veut protéger. Tel est le but de l'appareil judiciaire, but que l'on aperçoit pleinement dans la répression des délits politiques.

La Révolution a supprimé définitivement la torture, la question grande et petite, mais le « passage à tabac », « la chambre des aveux » de la police judiciaire existent avec la tolérance bienveillante des officiels. Que d'aveux, souvent faux, arrachés ainsi par la crainte et la souffrance !

La prison pour dettes a disparu, mais la loi du 22 juillet 1867 sur la contrainte par corps est appliquée journellement.

Les galères ne sont plus qu'un souvenir historique, mais il y a le bagne. Le bagne est une des grandes hontes de la République des Droits de l'homme. Les campagnes menées ces dernières années ont attiré l'attention publique sur l'horreur des travaux forcés avec la peine supplémentaire du doublage ou de la résidence perpétuelle. Mais les convois partent toujours pour la Guyane avec leurs forçats et leurs relégués.

Les temps ont changé. On ne roue plus en place de Grève, mais on guillotine boulevard Arago.

Les criminalistes modernes soutiennent que la peine ne doit pas être une vengeance de la société, mais un moyen de relèvement pour les délinquants. Où sont les maisons de santé pour les demi-fous ? Dans les prisons, les malheureux souffrent de la faim, du froid, du manque de lectures. Ils sont murés vivants sans aucun aliment pour leur cerveau. L'interdiction de séjour les chasse, à leur sortie, des lieux où ils pourraient travailler, de leur foyer, de leurs amis.

Le gouvernement rend la haute et la basse justice. La haute justice, c'est l'acquiescement et le non-lieu sensationnels des grands seigneurs de la banque, du commerce et des Sociétés anonymes. La basse justice, c'est la répression féroce contre les malheureux et contre les subversifs.

Lorsque des hommes sont jugés par d'autres hommes, même par les plus justes, des erreurs judiciaires sont inévitables. A plus forte raison, lorsque des hommes sont pris, pour être jugés, dans l'engrenage d'un appareil judiciaire, qui est un instrument de gouvernement, les erreurs judiciaires sont légions et elles sont souvent volontaires.

Depuis que Voltaire, de sa voix généreuse, dénonça au monde l'innocence de Calas et de Sirveu, roués vifs à Toulouse, que de crimes judiciaires !

Lesurques, le courrier de Lyon, qui fut condamné à mort et exécuté, victime d'une funeste ressemblance ; Dreyfus, l'innocent de l'île du Diable ; Durand, syndicaliste militant, injustement condamné à mort par la Cour d'assises de Rouen, pour un crime de droit commun, et devenu fou avant de recevoir sa grâce ; Vial, condamné aux travaux forcés par la Cour d'assises de Lyon pour vol qualifié, sans aucune preuve, par une justice partielle qui voulait atteindre en lui l'antimilitariste ; nos grands, nos chers Sacco et Vanzetti, électrocutés à Boston en août 1927, sur l'ordre du

gouverneur Fuller, malgré leur innocence flagrante qui déchaîna les protestations de l'univers entier. Quelques martyrs seulement nous sont connus et l'on frémit en songeant à la foule des inconnus dont personne n'évoque le sort, parce qu'ils n'ont pas d'amis pour le révéler à l'opinion publique.

Il appartient aux anarchistes de lutter pour la justice
 appareil judiciaire.

- Suzanne LÉVY

JUSTICE (*L'Etat et la vengeance sociétair*e)

Le juste et l'injuste, dit Spinoza, sont des notions étrangères au statut naturel, attendu qu' « il n'existe rien dans la nature dont on puisse dire que cela appartient à tel homme et non pas à tel autre, mais que tout est à tous ». Ils n'apparaissent que dans le statut civil avec les distinctions de propriété. Interviennent alors les précautions négatives de la maxime populaire « ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit », complétée par le *suum cuique tribuere* des stoïciens « rendre à chacun le sien »... La justice est-elle, avec Schopenhauer, fille d'une pitié dressant d'abord le rempart d'un *Nœminem laede* devant les élans de nos primitives violences et s'élargit-elle jusqu'au principe de la résolution définitive par la réflexion raisonnable et la volonté ? « Le premier sentiment de la justice nous vient, dit Rousseau, non de celle que nous devons, mais de celle qui nous est due. » L'amour de la justice ne serait-il, comme le veut La Rochefoucauld, que « la crainte de souffrir l'injustice », et le pas tâtonnant que font les hommes vers l'équité se réduit-il à la défense avancée d'une sagesse instinctive ? Nous constatons, en tout cas, avec Tournier, qu'en général « on ne défend bien le droit d'autrui que lorsqu'il se confond avec le nôtre »...

La justice nous apparaît comme une disposition, une tendance - on dit ailleurs une vertu - issue du senti à la base, et qui nous porte à mettre les droits de l'individu voisin en balance égale avec les nôtres. Nous la concevons active et ne sommes point surpris de la rencontrer souvent en accord avec d'égoïstes prémices. Dans sa forme droite et telle que peuvent l'y inciter de simples réflexes de conservation ou les spéculations d'une obscure conscience, elle doit, nous semble-t-il, s'accompagner logiquement d'actions de nature à préserver la zone propre du prochain, à protéger autrui contre des empiètements et des maux dont nous ressentons, dans nos fibres, nos sentiments, ou nos intérêts, les atteintes pénibles ou dangereuses. Plus raisonnée et davantage avertie de son champ de réciprocité, la propension à la justice pénètre plus loin que la sauvegarde et gagne cette affectivité généreuse où la passion de la justice pour les autres s'identifie avec l'entrevision clairvoyante de soi. Avec la conviction que, plus encore qu'un équilibre de justice aux lancinantes et fallacieuses symétries, résident dans une aide *qui ne se mesure* les conditions les plus libres de notre développement et l'aliment le plus substantiel de notre individualité, nous marchons vers les temps où la justice apparaîtra comme les béquilles d'une étape de croissance, minuties provisoires d'une humanité non encore ouverte à l'amour.

Même à la conception intermédiaire d'une justice parallèle, nombre d'humains - nonobstant l'octroi d'une adhésion théorique dont l'Eglise a accentué la méthode - opposent en fait un déni quotidien. Proclamée la reconnaissance d' « un autrui égal à la base », se donne cours la jouissance effrénée d'un privilège dominateur et s'exerce l'abus facile et tentant des avantages dont la nature ou les circonstances ont pu favoriser leur activité. La justice est ainsi l'habileté verbale dont se couvrent la violence et la spoliation. Elle est le pavillon menteur de toutes les iniquités de la force. Et la charité - ce bouclier- des grands - n'est que la paralysie intéressée de la justice...

A la thèse dogmatique d'une justice d'ordre divin dont les foulées millénaires de l'injuste ont démontré l'invraisemblance, se substitue celle d'une notion s'établissant dans la conscience avec la vitalité même et liée aux manifestations de sociabilité et susceptible à la fois d'enseignement et d'évolution. Née des contacts mutuels et de leur nécessité, sinon de leur bienfaisance, elle traduit idéalement la mesure des interdépendances... La Révolution française a libéré les assises philosophiques de la justice en les transposant dans le plan humain et l'a faite - socialement - fonction du niveau général. Ainsi dépendante de nos volontés et placée sous le contrôle de notre effort, la justice perd cette passivité redoutable dans laquelle l'enlise la foi. Elle apporte à Proudhon, sur la promesse d'une théorie du progrès, les éléments d'un système solidariste en lequel il voit la solution définitive des antagonismes sociaux et le terrain de la concorde humaine.

En matière de morale, les lois engendrent cet état d'esprit que tout ce qu'elles ne proscrivent pas peut être perpétré. On leur accorde la vertu d'enfermer la justice et elles suppléent - en les étiolant au silence - aux scrupules du droit. En elles, l'égoïsme feint d'avoir trouvé les éclaircisseurs de la conscience et l'extrême limite des besoins du prochain. Cependant, comme dit Bentham, « si la législation a le même centre (centre d'ailleurs théorique), elle n'a pas la même circonférence que la morale ». La justice, même d'ordre défensif, commence le plus souvent où s'arrête la loi. Et elle ne peut - au delà - prétendre encore qu'à un pauvre domaine si elle se rive aux prescriptions négatives, si même elle les dépasse jusqu'aux mobiles d'échange. Autre chose que l'avant-garde des fixations légiférées est la justice agissante et positive. Car elle évolue hors des intérêts sommaires aux gestes restrictifs, plus loin encore des devoirs rituels et des abnégations mystiques. Une telle justice ébranle un « calcul » plus riche que celui des chiffres et regarde en pitié les dosages et les supputations. Elle entre, affranchie d'une vaine et paralysante arithmétique, dans cette zone immense du fraternel où la justice cesse d'être une avance pour devenir un don. Elle ouvre - dans la surabondance qui garantit la part - la certitude à l'équité qui languit, indécise, aux étapes marchandes. Et son butin de joies - le seul qui vaille - domine les déceptions du prêt et les attentes trompées de l'équivalence. La Justice ainsi entendue s'identifie aux formes réfléchies de l'amour. Elle n'est vraiment possible qu'en lui, quand nous avons dépassé, avec son cortège de doutes, la préoccupation d'être juste. L'affectueuse prodigalité de qui répand volontairement ses biens multiples est en germe dans le renoncement obscur de qui aime dans l'inconscience. Mais avec toute la distance de l'instinct à l'intelligence et de l'aveugle abandon à l'offrande volontaire...

Nonobstant ces espérances et ces velléités, de hasardeux jalons, d'isolées tentatives, où en sommes-nous ? Quelles furent les étapes de fait de l'esprit de justice dans un passé d'écrasement et quel en est, socialement, quel en perdure le caractère ? Et quels sont les rapports de la justice théorique avec les actes et les institutions de ce nom, avec la « justice » appliquée ?...

« La justice, dit à cet égard Proudhon, a commencé, comme l'ordre, par la force. Loi du prince à l'origine, non de la conscience ; obéie par crainte, non par amour, elle s'impose plutôt qu'elle ne s'expose ; comme le gouvernement, elle n'est que la distribution plus ou moins raisonnée de l'arbitraire. Sans remonter plus haut que notre histoire, la justice était, au Moyen-Age, une propriété seigneuriale, dont l'exploitation tantôt se faisait par le maître en personne, tantôt était confiée à des fermiers ou intendants. On était justiciable du seigneur comme on était corvéable, comme on est encore aujourd'hui contribuable. On payait pour se faire juger, comme pour moudre son blé ou cuire son pain ; bien entendu que celui qui payait le mieux avait aussi plus de chances

d'avoir raison. Deux paysans convaincus de s'être arrangés devant un arbitre auraient été traités de rebelles, l'arbitre poursuivi comme usurpateur... Peu à peu, le pays, se groupant autour du premier baron, qui était le roi de France, toute justice fut censée en relever, soit comme concession de la couronne aux feudataires, soit comme délégation à des compagnies judiciaires dont les membres payaient leurs charges à beaux denier comptants. Enfin, depuis 1789, la justice est exercée directement par l'Etat, qui seul rend des jugements exécutoires. Qu'a gagné le peuple à ce changement ? Rien. La justice est restée ce qu'elle était auparavant, une émanation de l'autorité, c'est-à-dire une formule de coercition. » Et les puissants, maîtres de l'Etat, n'ont pas cessé, comme au temps de Voltaire, de « la faire rendre ou vendre par leurs valets affublés d'une robe. »

Si nous dénonçons la « justice », ce n'est pas uniquement parce qu'elle est claudicante (*pede pœna claudo*, disait déjà Horace) et qu'elle a penché séculièrement avec ostentation vers la force, l'intrigue et l'argent sa balance légendaire. L'ère de la justice immanente ou divine est depuis longtemps révolue dans les esprits cribleurs d'axiomes et nous pourrions avoir quelque pitié pour ses œuvres ou l'espoir d'amender ses travaux, la sachant faillible parce que d'essence humaine. Mais ce n'est pas seulement dans ses divagations cruelles et ses brutales incartades, dans ses intolérances singulières et ses partialités systématiques, ce n'est pas dans le rythme décevant d'un glaive qui, obstinément, atteint le faible et le désarmé, ce n'est pas tant dans des applications dévoyées que notre critique poursuit une institution qui vise au symbole. Et ce n'est pas non plus dans telle forme périssable dont elle a revêtu ses interventions, ni dans le style désuet et pompeux dont elle enveloppe ses arrêts, ni l'archaïsme bouffon de ses églises aux officiants maquillés. Ce n'est pas davantage dans les ramifications et les efflorescences où se disperse sa nocivité, ni dans les caractéristiques « civiles ou militaires » par quoi se sérient ses endémiques sévérités. Si la « justice du sabre », en effet, n'est pas la même que la « justice de robe », ni l'une ni l'autre n'ont rien de commun avec la justice tout court dont nous avons tout à l'heure évoqué les appels. Et c'est dans son principe, et sa prétention à distribuer ses oracles et ses rigueurs au nom d'un « droit » contestable, que la harcèlent nos contestations. Le monstre survivra aussi longtemps que l'alimenteront nos mœurs. Et il y aura des erreurs douloureuses, des châtiments disproportionnés, de la souffrance distribuée au nom de la justice tant que des hommes - imparfaits aussi et faillibles - s'arrogeront le privilège inique de juger leurs semblables, aussi longtemps que l'humanité rampante d'aujourd'hui n'aura trouvé l'accès de cette vie plus haute où le « tu ne jugeras point ! » sera le précepte de la vraie justice...

Qu'a réformé depuis des siècles un organisme, armé de répressions redoutables, dont la tyrannie tourmente toute la vie sociale ? En quoi ses sentences et ses sanctions multipliées ont-elles atténué l'âpre combat des besoins, des désirs, des appétits, tari les convoitises protéiformes, prévenu l'oppression de l'humble et l'angoisse du pauvre, et relevé le niveau moral des fractions farouchement aux prises ? A-t-il fait autre chose - institution de force et d'Etat - que de couvrir le rapt, palliant à peine ses complicités sous de superficielles hypocrisies et n'est-ce pas la « raison » du maître, du riche et de l'habile que proclame, en attendus retors et en captieuses harangues, la sacro-sainte gardienne du « juste » qui, à travers les âges, n'a cessé d'absoudre le vainqueur... « Selon que vous serez puissants ou misérables... », les jugements de tous les temps et de toutes les juridictions grossiront en crime vos menus péchés et blanchiront - comme l'hermine - vos plus noirs forfaits. La justice des siècles, c'est ... « haro sur le baudet » !

Scandaleuse impudence de l'homme qui s'arroge la souveraineté du juge, mais persistant renfort des formes oppressives et du pouvoir coerciteur que l'organisation usurpatrice de l'état

prétendu de justice. Depuis des milliers d'années, l'unilatéralisme n'a point varié sur les Tables grossies d'hiéroglyphes. Cette Bible modernisée, qu'on appelle le Code, que dit-elle ? « Elle dit que la femme est l'esclave du mari, que l'enfant est la propriété du père, que le pauvre est la chose du riche, que le faible est le jouet du fort. Elle protège le vol sous sa forme propriété ; punit la propriété sous sa forme vol. Elle décrète qu'une grande partie des hommes n'aura point part, aux richesses matérielles et intellectuelles de la terre, qu'ils ne pourront point prendre conscience d'eux-mêmes et s'améliorer, mais croupiront dans l'ignorance, la brutalité, l'alcoolisme ; puis après, elle les châtie parce qu'ils sont des ignorants, des brutes, des alcooliques. Elle leur fait un crime au verso de ce dont elle leur fait une loi au recto. Elle décrète pour les uns le droit à ne rien faire, pour les autres l'obligation de peiner durement. A ceux-là, s'ils fautent, elle est toute clémence et toute indulgence ; à ceux-ci toute rigueur et toute implacabilité. Au rebours de la logique et des lois physiques mêmes, les gros s'échappent à travers les mailles de son filet, et les petits y restent pris...

« Livre redoutable et sacré, cette Bible nous fut léguée, dans ses grandes lignes, par un peuple de voleurs cauteleux et d'aventuriers bavards, qui établirent autrefois leur repaire sur les bords du Tibre, et qui de là, se lançaient sur le monde pour le désoler. C'est à la lumière de ces intelligences lointaines et brutales que les juges d'hommes examinent nos actes ; c'est aux idées de ces pillards sur la morale qu'ils veulent que nous conformions notre conduite, et nous ne sommes de bons citoyens, d'honnêtes gens, qu'autant que nous pensons et vivons ainsi que le voulait, il y a quatorze siècles, l'empereur Justinien. » (R. Chaughi).

Auguste Comte, donnant la prééminence au droit social, condamne comme immorale l'idée de droit individuel. Tous ceux en effet qui, par quelque principe, légitiment la domination du groupe, redoutent dans l'affirmation de ce droit, « l'état de révolte virtuelle contre l'ordre établi, l'état de mécontentement contre la législation existante ». (Palante). Et cependant, si la justice a fait quelque progrès dans les institutions, elle le doit aux poussées d'un individualisme s'élargissant. Mais pour « résoudre » une opposition peut-être insoluble, pour « résorber » une antinomie sans doute irréductible en absolu, les écoles de la tradition juridique donnent invariablement le pas à la société, oubliant, à dessein ou par aveuglement, qu'un composé n'existe que par ses éléments et que les exigences du tout, portées aux extrêmes, sont la négation des parties. Elles vont jusqu'au paradoxe de concevoir le justicié réjoui de la sentence et tentent de lui démontrer qu'il y participe. Comme l'épingle, dans l'ironie, un personnage de France : « puisque tu y as une part honorable comme citoyen, je te prouverai que tu dois être content d'être étranglé par justice... »

A l'analyse, la satisfaction du droit, la préoccupation même de l'équité ne sont pour rien dans les agitations de la justice. Elle poursuit, non des fins d'harmonie, mais la fin d'un différend, et il lui suffit que *son ordre* cesse d'être troublé pour que s'apaise son émoi. Sa soif du bien s'éteint dans la solution, celle-ci consacra Code au juge, « nous n'avons pas à con indécision »... Partie du général et chargée de formule, la justice « démontre » dans le particulier l'exactitude d'un théorème. Et il se trouve que l'exemple est la négation fréquente du problème. Comme si un juge que la justice tenterait ne devrait pas chercher, après la « faute » individuelle, l'individualité des mobiles et individualiser sa conclusion : la pénalité. Se pratique cependant l'individualisation de la peine pour des besoins de cause ou de classe, et le Parquet moderne trie, dans une poursuite - « d'après leur rang social, leur parenté, leurs relations », les dangers qu'ils font

courir au régime - des « catégories de délinquants ». De fallacieuses « intentions » suffiront à éveiller les susceptibilités juridiques, à mettre en branle l'appareil répressif ; et les juges couvriront le risque, non le dommage, atteindront la possibilité, non le fait, châtieront la potentialité, non le délit. C'est l'arbitraire déductif assimilé à la justice pour les besognes de compression.

La jurisprudence - interprétation de la loi par les précédents jugés - est, dans l'ordre pénal, une atteinte à la majesté rigide du collectif. Mais elle ne s'égare vers l'individualisation qu'en foulant aux pieds la garantie et elle torture les textes et l'antérieur moins par souci d'une adaptation et par recherche d'une convenance au cas pendant, par adéquatisation en un mot, que pour favoriser quelque évasion dilatoire, ou préparer l'abri de finasseries fructueuses ou d'iniques « retorderies ». Il y a, jusqu'au cœur des institutions de justice comme parmi ses excroissances parasitaires, une extra-légalité officielle qui préside aux opérations préliminaires, pèse sur les instructions, emplit les délibérations et les attendus des jugements. Et il y a une illégalité permanente dont sont imprégnées les mœurs judiciaires et qui profite aux canailles avérées mais influentes et normalise la corruption. A cette illégalité intérieure, qui grignote l'absolutisme judiciaire, répond du dehors l'illégalité frondeuse, ou intéressée, ou réactive, tantôt passagère ou systématisée. De ces illégalités flottantes autour de la « justice » émane une action désagrégatrice qui précipite l'évolution du droit et favorise, au préjudice des institutions, les aspirations éparses de l'unité. Et plus la loi, à travers la raison d'Etat, la jurisprudence et l'illégalisme circonstancié, perd de son universalité et de sa rigueur générale, et plus s'appauvrit ce respect qui est, derrière le fondement de fait de la force, le soutien moral d'une justice dont le prestige et l'influence ont aussi besoin d'auréole.

C'est là une preuve nouvelle que les mœurs l'emportent sur les monuments et que les édifices de coercition s'effritent par la diversité de leurs interventions, l'étendue de leurs attributions, la dispersion de leur compétence. La société moderne contraint la justice à d'incessantes et inattendues initiatives qui sont des désaveux d'elle-même, la jette au désarroi d'une improvisation qui met en relief ses infirmités. Ces imprévus, ces mouvements découverts affectent, en l'animant, sa sévérité marmoréenne et l'atteignent dans sa divinité, qu'elles humanisent ; comme le modernisme et la mondanité hommes et les sens profus des livres sacrés aux dépens de la grandeur du culte et de sa solidité doctrinaire... Rançon de leur présence multipliée, contrepartie manifeste en sociologie et en religion comme en géologie - d'une tyrannie tentaculaire, d'une immixtion monstrueusement ramifiée!

Mais ces mœurs, aux temps que nous vivons, n'ont pas ébranlé la justice au bénéfice du droit. Ils l'ont seulement tournée - ramenée par d'autres chemins, pourrait-on dire - vers les appétits dont les exigences la déciment. Et ils suppléent aux servitudes juridiques artificielle, - que leur flot érode, par des servitudes mouvantes qui auront, dans les sociétés mêmes, leur cristallisation. Le « droit » évolué n'est pas l'individu libéré. Les mœurs - celles que nous connaissons - à l'assaut de la « justice » ce n'est pas l'individu libre. Ce n'est pas la barrière brisée, « qui sépare le droit de l'équité ». Où sont les signes avant-coureurs d'une montée certaine de l'individu ! L'esclavage - brutal mais à fleur d'être dans les âges antiques, plus superficiel par la prédominance du physique - ne s'est-il pas étendu et seulement diversifié, mal perfide et comme impalpable dans la vie moderne ? De la surface où il tenait les fibres de l'homme fruste, n'a-t-il pas gagné - avec la gamme folle des « besoins » superflus ou nocifs, les plaisirs prétendus raffinés, les vices latents ou nouveaux que la société favorise, la série sans fin des « conquêtes » scientifiques, les « services » d'un milieu civilisé aux complications incessantes - n'a-t-il pas fait son chemin, avec

les siècles, à travers les mentalités, agrippant l'homme jusqu'en sa retraite profonde, ne lui laissant plus rien d'intime et de soi ? Et pouvons-nous - du fumier de la nature aussi des fleurs s'élançant - caresser l'hypothèse d'une personnalité saine et libre s'éveillant parmi cette matière humaine livrée à toutes les décompositions et comme frappée d'aboulie morale ?... Pour l'instant, non seulement un abîme demeure entre une société de rapt et un social d'équité, mais des régressions bestiales, aiguës aux heures de crise, attestent l'anémie ambiante des conceptions de justice et projettent sur l'écran du sage, les images d'individus féroces et vains, singulièrement grégaires.

La justice apparaît donc, à travers ses plus lointaines concrétisations, comme la justification pour ainsi dire spontanée - puis ensuite savamment codifiée - de la contrainte exercée sur l'individu et comme l'expression de la tyrannie systématisée du groupe. Elle s'incorpore, dès ses rudiments primitifs, à cette structure longtemps hésitante et embryonnaire, et aujourd'hui « pyramidale, centralisée » qui a nom l'Etat et symbolise, à ses côtés, la vengeance sociétaire. Leur connivence étroite et croissante, elle apparaît dans leur action mêlée, leur appui mutuel constant, leur développement - d'aucuns disent « leur perfectionnement » - des institutions, dit Kropotkine, amène forcément à la conclusion que *l'Etat* et la *Justice* - c'est-à-dire le juge, le tribunal institués spécialement pour établir la justice dans la société - sont deux institutions qui non seulement coexistent dans l'histoire, mais sont intimement liées entre elles par des liens de cause et effet. L'institution de juges spécialement désignés pour appliquer les punitions de la loi à ceux qui l'auront violée, amène nécessairement la constitution de l'Etat. Il a besoin d'un corps qui édicte les lois, de l'uniformité des codes, de l'université pour enseigner l'interprétation et la fabrication des lois, d'un système de geôles et de bourreaux, de la police et d'une armée au service de l'Etat. »

« En effet, la tribu primitive, toujours communiste, ne connaît pas de juge. Dans le sein de la tribu, entre membres de la même tribu, le vol, l'homicide, les blessures *n'existent pas*. L'usage suffit pour les empêcher. Mais dans le cas excessivement rare où quelqu'un manquerait aux usages sacrés de la tribu, toute la tribu, intervenant collectivement, le lapiderait ou le brûlerait. Et si un homme d'une autre tribu a blessé un des nôtres, toute notre tribu doit, ou bien tuer le premier venu de cette autre tribu, ou bien infliger à n'importe qui de cette autre tribu une blessure absolument du même genre et de la même grandeur. C'était là leur conception de la justice. »

« Plus tard, dans la commune villageoise des premiers siècles de notre ère, les conceptions sur la justice changent. L'idée de vengeance est abandonnée peu à peu (avec beaucoup de lenteur et surtout chez les agriculteurs, mais survivant dans les bandes militaires) et celle de *compensation* à l'individu ou à la famille lésée se répand. Avec l'apparition de la famille séparée, patriarcale et possédant fortune (en bétail ou en esclaves enlevés à d'autres tribus), la compensation prend de plus en plus le caractère d'évaluation de ce que « vaut » (en possessions) l'homme blessé, lésé de quelque façon, ou tué : tant pour l'esclave, tant pour le paysan, tant pour le chef militaire ou roitelet que telle famille aura perdu. Cette évaluation des hommes constitue l'essence des premiers codes barbares ... La commune de village se réunit et elle constate le *fait* par l'affirmation de six ou douze jurés de chacune des deux parties qui veulent empêcher la vengeance brutale de se produire et préfèrent payer ou accepter une certaine compensation. Les vieux de la commune, ou les bardes qui retiennent la loi (l'évaluation des hommes de différentes classes) dans leurs chants, ou bien des juges *invités* par la commune, déterminent le taux de la lésion : tant de bétail pour telle blessure ou

pour tel meurtre. Pour le vol, c'est simplement la restitution de la chose volée ou de son équivalent, plus une amende payée aux dieux locaux de la commune. »

« Mais, peu à peu, au milieu des migrations et des conquêtes, les communes libres de beaucoup de peuplades sont asservies ; les tribus et les fédérations aux usages différents se mêlent sur un même territoire, il y a les conquérants et les conquis. Et il y a en plus le prêtre et l'évêque - sorciers redoutés - de la religion chrétienne qui sont venus s'établir parmi eux. Et peu à peu, au barde, au juge invité, aux anciens qui déterminaient jadis le taux de la compensation, se substitue le juge envoyé par l'évêque, le chef de la bande militaire des conquérants, le seigneur ou le roitelet. Ceux

exemples du Vieux Testament, deviendront peu à peu *juges* dans le sens moderne du mot. L'amende, qui était jadis payée aux dieux locaux - à la commune - va maintenant à l'évêque, au roitelet, à son lieutenant, ou au seigneur. L'amende devient le principal, tandis que la compensation allouée aux lésés pour le mal qui leur fut fait, perd de son importance au regard de l'amende payée à ce germe de l'Etat. L'idée de punition commence à s'introduire, puis à dominer. L'Eglise chrétienne surtout ne veut pas se contenter d'une compensation ; elle veut *punir*, imposer son autorité, terroriser sur le modèle de ses devancières hébraïques. Une blessure faite à un homme du clergé n'est plus une simple blessure ; c'est un crime de lèse divinité. En plus de la compensation, il faut le *châtiment*, et la barbarie du châtiment va en croissant. Le pouvoir séculier fait de même. »

« Au dixième et onzième siècle se dessine la révolution des communes urbaines. Elles commencent par chasser le juge de l'évêque, du seigneur et du roitelet, et elles font leur « conjuration ». Les bourgeois jurent d'abandonner d'abord toutes les querelles surgies de la loi du talion. Et lorsque de nouvelles querelles surgiront, de ne jamais aller vers le juge de l'évêque ou du seigneur, mais vers la guilde, la paroisse ou la commune. Les syndics élus par la guilde, la rue, la paroisse, la commune ou, dans les cas les plus graves, ces organismes eux-mêmes, réunis en assemblée plénière, décideront de la compensation à accorder à la personne lésée. En outre, l'arbitrage à tous les degrés - entre particuliers, entre guildes, entre communes - prend une extension réellement formidable. »

« Mais, d'autre part, le christianisme et l'étude renouvelée du droit romain font aussi leur chemin dans les conceptions populaires. Le prêtre ne fait que parler des vengeances d'un dieu méchant et vengeur. Son argument favori (il l'est encore) est le châtiment éternel du pécheur... Et comme, dès les premiers siècles, le prêtre conclut alliance avec le seigneur et que le prêtre lui-même est toujours un seigneur laïque, et le pape un roi, le prêtre fulmine aussi et poursuit de sa vengeance celui qui a manqué à la loi laïque imposée par le chef militaire, le seigneur, le roi, le prêtre-seigneur, le roi arbitre suprême, s'entoure de légistes versés dans le droit impérial et seigneurial romain. Le bon sens humain, la connaissance des us et coutumes, la compréhension des hommes, ses égaux - faisaient jadis les qualités des tribunaux populaires - sont déclarés inutiles, nuisibles, favorisant les mauvaises passions, les inspirations du diable, l'esprit rebelle. Le « précédent », la décision de tel « juge - » - chercher le précédent dans les époques de plus en plus reculées Rome des empereurs et de l'Empire hébraïque. »

« L'arbitrage disparaît de plus en plus à mesure que le seigneur, le prince, le roi, l'évêque et le pape deviennent de plus en plus puissants et que l'alliance des pouvoirs temporel et clérical devient de plus en plus intime. Ils ne permettent plus à l'arbitre d'intervenir et exigent par la force

que les parties en litige comparaissent devant *leurs* lieutenants et juges. La compensation à la partie lésée disparaît presque entièrement des affaires « criminelles » et se trouve bientôt presque entièrement remplacée par *la vengeance*, exercée au nom du Dieu chrétien ou de l'Etat romain. Sous l'influence de l'Orient, les punitions deviennent de plus en plus atroces. L'Eglise, et après elle le pouvoir temporel, arrivent à un raffinement de cruauté dans la punition, qui rend la lecture ou la reproduction des punitions infligées aux XV^e et XVI^e siècles presque impossibles pour un lecteur moderne. »

« Les idées fondamentales sur ce point essentiel, cardinal de tout groupement humain, ont ainsi changé du tout au tout entre le XI^e et le XVI^e siècle. Et lorsque l'Etat s'empare des communes qui ont renoncé déjà, *même dans les idées*, aux principes fédératifs d'arbitrage et de justice compensatrice populaire (essence de la commune du XII^e siècle) la conquête est relativement facile. Les communes, sous l'influence du christianisme et du droit romain, étaient déjà devenues de petits Etats, elles étaient au moins devenues étatistes dans leurs conceptions dominantes. »

« Ce court aperçu historique permet de voir jusqu'à quel point l'institution pour la vengeance sociétaire, nommée justice, et l'Etat sont deux institutions corrélatives, se supportant mutuellement, s'engendrant l'une l'autre et historiquement inséparables. »...

« Les gouvernements faisant des lois pour persuader qu'il existe une justice. » (A. Tournier) ! La Justice et l'Etat, monstres accroupis sur le corps social et symbolisant de concert « l'autorité veillant à la sécurité de la société et exerçant la vengeance sur ceux qui rompent les précédents établis : la Loi » (Kropotkine) ! De la monarchie de droit divin à la République ploutocratique, du bon plaisir des rois au bon plaisir des riches, la justice autoritaire et coercitive n'a fait que s'affirmer davantage avec la centralisation croissante et l'unification administrative. Au service des idées cristallisées et des courants d'en-haut, agrippée aux barrières d'un Code plus stagnant que la coutume, figé dans l'arbitraire et la vindicte, dans le propriétaire et la morale biblique, la toute-puissante justice, séculairement « attachée aux règles », comme disait Bossuet, est liée à l'esprit étatiste et en épouse l'évolution. Elle est le fondement du règne (*justicia regni fundamentum* ! !) et non la délivrance de la liberté. Elle a pour mission première - et son bras : le juge, « spécialisé pour punir » en est l'agent hiérarchisé - de se dresser contre qui enfreint, moins en désobéissant qu'en dissecteur, moins en enfant terrible qu'en opposant, ses règlements iniques et draconiens, et, plus encore que de ramener dans le giron d'une société d'obéissance les paraphraseurs de sa morale, de réduire à l'impuissance les irréguliers valeureux. Il n'est pas une unité qui veuille vivre et s'affirmer dans l'indépendance, ouvrir tout son être à plus de *justice* et de lumière, et qui ne trouve quelque jour devant sa marche résolue son appareil inflexible. Les nôtres - pour l'audace de leurs théories désagrégatrices, pour leurs revendications individualistes, - ont, plus que tous parmi les novateurs, saigné sous sa griffe auréolée...

Les partis qui bataillent pour la possession de l'Etat caressent la mainmise sur une justice de « consolidation » assise sur des lois de « justification ». Pour eux, « la justice est toujours une statue dont ils brisent la balance et ne saluent que le glaive ». Ils la regardent avant tout comme un moyen de résister aux retours offensifs des fractions évincées et aux prétentions des tendances adverses, en un mot comme une digue dressée devant l'indésiré, le *coupable* non-conformisme. Et ils utilisent tour à tour, pour leur sauvegarde et leurs fins particularistes, son armature séculaire. Justice « de Dieu », justice royale, justice bourgeoise, justice populaire : justices appuyées sur la religion, la politique, les classes ou l'économie, sont des armes toujours despotiques de la partialité des systèmes, et elles s'opposent, avec plus ou moins de franchise, d'intolérance ou de cruauté, aux

aspirations et aux espérances de la justice.

Hommes, si tenaces à appeler des mains des tyrans la sécurité, à bénir la quiétude sous la férule, à pleurer des maillons d'esclaves pour vos libertés, si vous voulez la justice d'Etat, vous aurez la machine à légiférer, le Code où se fossilisent les précédents. Et vous rassemblerez, autour des Tables parcheminées, la monnaie courante d'une humanité avide et canaille à défaut des insaisissables « Uebermenschen » nietzschéens. Des légistes ossifiés garderont l'autel « du verbe et de la lettre » et, par la forme, vous riveront à l'esprit. Si vous voulez la justice d'Etat, il vous faut - après les juges, fleur de l'institution ! - les licteurs du pouvoir exécutif, la tourbe des gens de basses œuvres : la police, le mouchard, leurs adjuvants et leurs succédanés. Il vous faut la prison, - cet enfer temporel, - sa chiourme, son ombre, ses moiteurs, ses angoisses, sa pourriture, il faut - autour de la répression - « l'université du crime » et sa peste bacillaire... Et il vous faut - ils se traînent, embrassés, sa chair s'amalgame à ses os : le Moloch-gouvernement avec ses impôts et ses sbires, sa dictature et ses chaînes !

Mais nous rejetterons le Code et les sanctions comme nous avons rejeté le Pouvoir et la Loi. Nous chercherons hors de la justice punitive, comme hors de l'Etat et de ses cadres jugulateurs, les sources et les voies d'une justice véritable et d'une sociabilité rationnelle et féconde. Gardons-nous des formules et des organisations de la justice. Développons seulement l'esprit et les mœurs de l'équité jusqu'à la rendre naturelle. Souvenons-nous, avec Proudhon, que les peuples les plus moraux et les plus paisibles, les plus heureux aussi sont « ceux où la justice intervient le moins dans l'activité personnelle ; où l'autorité se fait le moins sentir ; où l'individu a le plus de ressort, où les rouages administratifs sont les moins nombreux, et les impôts les moins lourds et les moins inégaux ; où les associations, les conventions et les transactions sont le moins entravées ; ceux enfin qui approchent le plus de cette solution, dans les limites du droit : tout par la libre et perfectible spontanéité de l'homme ; rien par la force ! »

- Stephen MAC SAY

JUSTICE (*Historique des institutions de*)

Malgré les efforts des chercheurs et les travaux des historiens, nous connaissons mal les civilisations anciennes. La terre les a ensevelies sous ses sables et sous sa glèbe. La terre boit les peuples et leur gloire éternelle, comme elle réserve sa surface à l'agitation des vivants. Seule l'imprimerie sauve les institutions de l'obscurité ou de l'oubli, procédé simple qu'il a fallu tant de siècles pour découvrir...

« Dans les commencements de la société, la justice était exercée sans aucun appareil par chaque père de famille sur ses femmes, ses enfants, ses petits-enfants et ses serviteurs, Lui seul avait sur eux le pouvoir de correction, et ce pouvoir allait jusqu'au droit de vie et de mort. Chaque famille formait ainsi un petit peuple dont le chef était à la fois le père et le juge. Mais bientôt, les familles s'étant réunies, on éleva une autorité souveraine au-dessus de celle des pères, qui cessèrent alors d'être juges absolus, comme auparavant, sur les personnes et sur les choses. Néanmoins, en présence de la justice publique même, ils purent encore exercer une justice particulière (ou domestique) qui était plus ou moins étendue, selon les usages de chaque peuple ». Ce gouvernement de famille se confondait ainsi, dans le principe, avec l'administration de la justice.

Les peuples de l'antiquité, dont la vie sociale s'est répercutée dans la nôtre par des vibrations directes ou indirectes, ont eu une conception très différente de la justice en elle-même, c'est-à-dire de ce qui était dû à l'individu et de la façon dont la justice devait être exercée ou distribuée. La

conception autoritaire de la justice est que l'ensemble des êtres constituant le corps social doit imposer sa loi à chaque unité composant cet ensemble. C'est le tout qui doit veiller à son propre équilibre, or si cet équilibre est menacé ou lésé par l'infraction d'un seul, le tout ne pouvant à tout instant s'occuper du détail, quel sera le juge, mandataire ou exécuteur de la loi?

A chaque époque, la Loi s'inspire de l'idéal social d'après lequel le corps social a réglé sa vie et son destin. Ici elle est religieuse, là militaire, ailleurs agricole, basée sur la propriété. Et la justice est conditionnée d'après la latitude que la vie du corps social laisse aux mouvements des individus.

« Aux sources de l'histoire, Moïse passe pour avoir été le premier qui ordonna la justice parmi les Juifs. Après lui vinrent les juges ou chefs militaires qui exercèrent le pouvoir, irrégulièrement d'ailleurs et sur quelques tribus, jusqu'à la royauté. Ils étaient élus par tous les citoyens et jouissaient de l'autorité souveraine, temporaire ou à vie, sans avoir toutefois le droit de percevoir l'impôt et de créer des lois nouvelles... La justice fut établie en Égypte par Ménès, qui en devint le premier roi ; en Grèce, les premiers qui gouvernèrent furent les législateurs, plus connus sous le nom de prytanes et de nomophylaxes, ou protecteurs des lois ; enfin, à Rome, ceux qui appliquaient la justice étaient des rois et des sénateurs qui délèguèrent, dans la suite, leur autorité à des proconsuls, à des préteurs, à des préfets du prétoire, à des patrices, des ducs, des comtes, des centeniers, etc. »

Chez les *Hébreux*, la justice destinée à régler les conflits privés n'est guère qu'un arbitrage. Le tribunal ordinaire est une sorte de grand collège de prud'hommes. Sur la liste de ses membres, les plaideurs choisissent chacun un juge, et ces deux juges, pour se départager, en élisent un troisième.

Mais s'agit-il de juger les causes politiques, les crimes d'Etat, les atteintes à la Loi religieuse, parce que ses rites en raison de leur influence et de leur retentissement sont plus graves, s'agit-il de faire comparaître un sénateur, un chef militaire, un prophète, l'institution de la poursuite et la connaissance de la cause appartiennent au grand conseil, ce grand conseil ou Sanhédrin, qui joua un rôle si considérable dans l'histoire en provoquant l'arrestation de Jésus-Christ, ce rêveur sans importance, interrogé par les scribes en Galilée et laissé libre d'évangéliser les simples, mais devenu séditieux après ses incartades à Jérusalem, pendant l'époque tolérante de la Pâque, amené à Caïphe et déféré à Ponce le roi des Juifs et discutait sur le tribut qu'il fallait rendre à César.

Athènes avait ses *archontes*, juges élus, annuellement renouvelés. Ils recevaient les dénonciations publiques et les plaintes des citoyens. Les juges d'appel étaient les *héliastes*. Mais ce corps judiciaire était extrêmement « ouvert », si nous osons dire. Les héliastes n'étaient pas moins de six mille. Comme certaines villes qui ont presque autant de médecins que de malades, Athènes avait presque plus de juges que de plaideurs, en action. Cette multiplicité d'experts juridiques avait excité les sarcasmes d'Aristophane : on le voit dans ses *Guêpes*, d'où Racine a tiré, pour plaire à Louis XIV et seconder la réforme de la procédure, la classique pièce des *Plaideurs*.

La garde des lois et le culte des dieux étaient confiés à l'*Aéropage* devant lequel furent traduits Phryné, s'il faut en croire la fable, saint Paul, au témoignage de l'histoire : l'un et l'autre, mais de manière différente s'étaient montrés subversifs ; accusés d'impiété, ils ne furent pas défendus par les mêmes moyens.

Les historiens se déclarent impuissants à reconstituer et à décrire l'organisation de la justice à Sparte. Dans un pays où les biens étaient en commun et où les femmes étaient à tout le monde, les

rixe étaient, sans doute, plus fréquentes et les procès moins nombreux. Les *éphores* avaient la charge de la sécurité générale, Rome, la patrie des grands juristes, Rome qui construisit le droit comme le pont du Gard, sur des piliers solides avec des arcatures savamment ordonnées, Rome avait fondé son pouvoir et son avenir sur la souveraineté auguste, majestueuse, homogène du « peuple romain ». La fameuse formule qui était l'intitulé des actes publics : le Sénat et le peuple romain (*Senatus populusque Romanus*, s. d. q. R.) n'était pas une fiction lapidaire, mais le résumé saisissant de l'organisation civique.

Rome eut donc tout d'abord ses magistrats élus par les assemblées populaires qui étaient les comices. Le nom nous est resté, nous disons encore les comices électoraux. Les comices romains furent au début les comices par curies, puis, après Servius Tullius, les comices par centuries qui se réunissaient au champ de Mars. Les historiens voient dans ces comices par centuries un amalgame tenté du peuple et des patriciens. Les deux magistrats qui étaient mis à la tête de la République étaient des *Consuls*, portant des sceptres d'ivoires surmontés d'aigles, précédés par les douze licteurs qui portaient les faisceaux. Ils avaient la « juridiction », c'est auxquels toutes les affaires judiciaires étaient déférées.

Mais la multiplicité des causes déborda cette omnipotence, et en l'an 388 nous voyons apparaître le *préteur* qui fut investi des fonctions judiciaires.

Le préteur recevait les parties, il lui était rendu compte de la cause ; il en appréciait la consistance et en vérifiait la nature ; suivant l'expression consacrée, il « disait le droit », après quoi il délivrait la formule, c'est-à-dire qu'il instituait le juge de son choix chargé de la décision à rendre.

En l'an 507, les étrangers qui affluaient à Rome étaient devenus si nombreux qu'il fallut créer pour leurs litiges, entre eux ou avec les nationaux, comme nous dirions aujourd'hui, un préteur spécial: le *préteur pérégrin*, auxiliaire, à ce titre, du premier préteur : le *préteur urbain*. Par la suite il y eut un préteur de chaque province.

Concurremment avec le préteur mais au-dessous de lui, la justice était rendue par l'*édile* qui avait à la fois des pouvoirs de police et des pouvoirs judiciaires. C'est à raison de ces pouvoirs de police étendus aux questions d'édilité urbaine que le nom d'édile se trouve attribué par assimilation à nos conseillers municipaux. Le peuple - nous disons le peuple par opposition aux patriciens - était divisé en *tribus*, quatre dans la ville, vingt élisait son magistrat (de là le nom de tribun). L'édile était chargé de régler les différends entre les tribus et de réprimer les attentats commis par les patriciens contre les plébéiens.

En France, pendant la période féodale et jusqu'à Philippe Auguste tout au moins, le droit de justice appartient aux seigneurs sur leurs terres. Ces terres étaient appelées *alleux* si elles avaient été conquises originairement par des chefs de bandes, et *terres bénéficiaires* si elles avaient été concédées par le roi à ses compagnons d'armes. Le *fief* était la terre concédée sous la condition que le preneur reconnaît le bailleur comme son seigneur et maître, lui jurerait fidélité et s'engagerait envers lui à l'assistance par les armes de même qu'à certaines prestations. Nous ne saurions trop insister sur cette idée (déjà exprimée au mot CODE) que, sous le régime féodal, toutes les personnes vivant sur une terre étaient attachées à cette terre sous les ordres et la domination du seigneur.

Le roi, chef de la féodalité, avait ses prérogatives, d'où une distinction dans la justice. Il y eut deux justices : la *Justice royale* qui s'exerçait par le roi et les agents du roi, et la *Justice seigneuriale*. Ainsi, se créèrent les trois degrés de juridiction, le suzerain seul ayant le droit de *haute justice*, comprenant la *moyenne* et la *basse*, le seigneur intermédiaire, le droit de moyenne

justice comprenant la basse, et le seigneur inférieur le droit de basse justice seulement.

Les progrès de la royauté emportèrent cet odieux régime qui favorisait l'arbitraire ; la monarchie fit triompher son adage que « toute justice émane du roi » et la justice, par délégation, se trouva concentrée dans les Parlements. Pour que cette assertion trop rapide et trop superficielle soit exacte, il faudrait tenir compte des tribunaux du Châtelet qui constituaient la juridiction criminelle et embrassaient aussi ce que nous appellerions le service de la sûreté.

La Révolution vida ces châteaux déjà démantelés, ces palais et ces bastilles. Dans l'enceinte de l'Assemblée Constituante une parole retentit, magnifique et formidable : « Nous sommes des dieux : nous avons un monde à refaire ! » C'était vrai. Il ne suffisait pas de refondre la justice, il fallait la créer, en une coulée de bronze neuf. La question se posa de savoir s'il convenait d'instituer pour les causes civiles le jury civil. L'impossibilité du système apparut dans la discussion. Le décret du 30 avril 1790 rejeta le jury civil, mais le torrent impétueux des idées, les souvenirs de la République romaine déterminèrent le mode de consécration et d'investiture des juges. La loi du 16 août 1790 édicta qu'ils seraient nommés par le peuple. La constituante de l'an 8 n'osa pas abolir ni la prescription ni le principe. La loi du 27 ventôse an 8 institua un tribunal de première instance dans chaque arrondissement et créa les tribunaux d'appel. Les juges ne purent être élus que pris sur des listes d'éligibles. La Restauration effaça le principe de l'élection, sauf pour les tribunaux de commerce, et le remplaça par celui de la nomination.

- Paul MOREL.

QUELQUES SENS PARTICULIERS - ANCIENS OU MODERNES - AU MOT JUSTICE

Justice distributive : qui fait à chacun et selon son mérite, une équitable répartition de peine ou de grâces. *Justice commutative* : qui a pour objet de rendre à chaque individu ce qui lui appartient, dans une juste proportion : elle opère principalement dans les affaires d'intérêts privés. *Justice domestique* : puissance déterminée que les pères ont sur leurs enfants, les maris sur leurs femmes, etc. *Justice civile* : celle qui s'occupe spécialement des contestations relatives à la nature, au partage ou à la possession des choses ; elle est, en général, du ressort des cours d'appel. *Justice criminelle*, la plus redoutable : celle qui prend connaissance des crimes et délits (voir ces mots et aussi *pénalité*, *torture*, *question*, etc.) et instruit contre les personnes suspectées : elle a pour interprètes la correctionnelle et la cour d'assises et s'appuie sur le code criminel et pénal. *Justice fiscale*, celle qui ordonne les poursuites pour le recouvrement de l'impôt. *Justice municipale*, celle des maires et commissaires de police. *Justice militaire* : juridiction d'exception qui soustrait à la compétence des tribunaux ordinaires les actes « délictueux » des soldats et des officiers. Les premiers sont ainsi jugés par leurs chefs et ceux-ci par leurs pairs. Ici des acquittements judiciairement scandaleux, là des condamnations monstrueuses.

Le Moyen Age, avec la féodalité, connaissait toute une hiérarchie de justice : *justice royale* ou rendue au nom du souverain par les prévôts, les baillis et les sénéchaux royaux, les présidiaux, les parlements et le conseil privé du roi ou conseil des parties. Cette juridiction s'étendit avec l'accroissement de la puissance monarchique. *Justice féodale ou seigneuriale* ou *subalterne* : celle qui s'attachait à un fief, à une seigneurie. La féodalité possédait ainsi la *haute justice* : du roi ou des seigneurs suzerains ; la justice du prince et des grands vassaux pouvait infliger toutes les peines y compris la peine de mort ; la *basse justice*, celle des seigneurs inférieurs ayant dans ses attributions quelques petits délits (jusqu'à l'amende de 10 sous parisis) et affaires civiles (jusqu'à la peine de 60

sous paris) ; elle jouait auprès des plaideurs à peu près le rôle de notre justice de paix. Au XIV^e siècle apparut la *moyenne justice*, celle du seigneur dont le juge connaissait de toutes les affaires civiles, mais, au criminel, ne pouvait juger que « les délits dont la peine n'excédait pas une amende de 75 sous ». La *justice capitale* ou *supérieure* était, dans une province, une sorte de cour d'appel. *Justice d'apanage* : justice royale qui s'exerçait dans l'étendue de l'apanage d'un fils ou petit-fils de souverain. *Justice manuelle* : droit du seigneur de saisir les meubles de ceux qui lui devaient des arrrages de rentes. *Justice domaniale* : qui appartenait au seigneur en vertu de son titre. *Justice foncière* ou *censière* : celle dont l'unique attribution était de condamner les redevables à payer au seigneur le cens et les rentes foncières. *Justice sous latte* : audience qui se tenait dans la maison du seigneur. *Justice baillagère* : qui appartenait au bailli et s'étendait sur le baillage. *Justice patibulaire* : signe extérieur de la puissance sous le règne du bon plaisir, représentée ordinairement par une potence ou un pilier d'exposition, d'où fourches patibulaires. *Justice consulaire*, origine des tribunaux commerciaux; instituée à Paris au XVI^e siècle et rendue par des juges-consuls élus par les corps des marchands. *Justice ecclésiastique* : rendue par les officialités, par des juges délégués pour certaines causes, etc., etc. Elle statuait sur la validité des mariages et revendiqua longtemps un grand nombre d'affaires criminelles, ou même purement civiles, afin de mieux étouffer les hérésies, de frapper les dissidents, mais aussi d'enlever aux autres juridictions la connaissance des actes coupables commis par les clercs, les réguliers ou par les dignitaires de l'Eglise. L'ordonnance de 1539 réduisit ces empiètements sur la justice séculière. *Justice temporelle* : nom donné par les théologiens à celle qui connaît des matières autres que les matières ecclésiastiques. *Justice du glaive* : ce nom s'appliquait à quelques juridictions ecclésiastiques. Par glaive, on entendait à la fois le glaive spirituel de l'excommunication ou du retranchement de la communion, et le glaive matériel, souvent manié par un prêtre bourreau. *Justice originelle* : selon la théologie, rectitude que Dieu met dans l'âme par sa grâce.

Justice populaire : celle des citoyens élus qui représentent le peuple ; parfois aussi sursaut spontané des masses qui mettent en jugement et exécutent leurs tyrans. Ainsi rendue par le peuple directement, ou par le tribunal suprême issu de sa volonté, on dit aussi *justice souveraine*.

En mythologie, *la Justice*, fille de Jupiter et de Thémis, est représentée d'ordinaire sous la figure d'une jeune fille tenant d'une main la balance et de l'autre l'épée. Un lion souvent l'accompagne et symbolise sa puissance. Parfois un bandeau couvre ses yeux. Signe de l'impartialité à l'égard de qui comparait devant elle, il signifie aussi bien son impuissance à découvrir le vrai et souligne le caractère hasardeux de ses interventions...

(Pour les problèmes qui gravitent autour de *la justice*, voir aussi les mots : incarcération, pénalité, prison, répression, responsabilité, tribunal, etc.).

Accueil

JUSTICIABLE adj. et subst. masc.

La définition du dictionnaire est celle-ci : « Qui doit répondre devant certains juges ; qui est soumis à certaines juridictions. » Et l'Académie, poursuivant un travail que nos ardeurs peuvent qualifier d'archaïque, cite en exemple : « Il est domicilié à Versailles et par conséquent *justiciable* de la cour royale de Paris. » De nos jours, chacun est justiciable en général du tribunal dont ressort son domicile ; cependant, en matière de simple police, correctionnelle ou criminelle, on est justiciable du juge ou du tribunal dans le ressort duquel les crimes ou délits ont été commis. Il n'en est pas de même en matière civile. La justiciabilité est l'état, la condition du justiciable. « Ce n'est plus parmi vous, disait Bayle, un sentiment qui puisse souffrir partage que celui de la supériorité des peuples sur les rois et de la *justiciabilité* des rois devant le tribunal du peuple. »

Figuré : justiciable : qui est du ressort de quelque chose, qui en dépend. Joubert explique : « Ne rendez pas justiciable du raisonnement ce qui est du ressort du sens intime. »

Le justiciable, demandeur ou défendeur, porte une cause devant les tribunaux pour, selon la formule, s'y faire rendre « justice ». Il y entend rendre un « jugement », conclusion laborieuse et monnayée et très sou avec le droit pur et simple, que de lointains rapports. Le dit jugement est en effet à la merci d'interventions favorables - fortune, amitiés, etc. - ou de circonstances aggravantes - opinions, pauvreté, etc. - susceptibles d'influencer l'appareil judiciaire. Ce qui n'empêche pas que, des juges et des cours, on vante par ailleurs la hauteur impartiale ou l'intégrité ...

Le justiciable ne peut donc fonder sur la raison de son affaire ou le bien-fondé de ses intérêts l'espérance d'être compris et, le cas échéant, secondé. Il a selon son rang, selon sa condition, selon même les aléas d'une opinion publique versatile, tout à craindre ou à attendre des manifestations de la « justice », Et il peut tout aussi bien gagner une mauvaise cause que perdre un excellent procès. De tribunaux non seulement prisonniers de la tradition, du Code et de la jurisprudence, mais traversés par les courants de la religion et de la politique, par toutes les passions humaines, et d'une magistrature imbue de préjugés de caste ou de classe et asservie, sinon toujours aux tenants, au moins aux principes de l'ordre établi, le justiciable ne peut attendre que des complaisances et des services ou le lourd pavé de l'antagonisme et de la haine. La justice apparaît comme une exception ou un anachronisme, plus souvent comme un rêve...

Dans la catégorie des justiciables d'intérêt, les travailleurs, les pauvres diables sont les victimes pour ainsi dire normales de la « justice ». Parmi les justiciables

d'opinion, les anarchistes, adversaires de l'Etat, des Lois, de la Propriété, contempteurs impénitents d'un *Existant* sacro-saint, encourent d'implacables sanctions.

Le justiciable - en dépit de l'adage fameux « nul n'est censé ignorer la loi » - vit dans la méconnaissance presque complète des textes qui le frapperont quelque jour... s'ils ne le couvrent. Ces textes accompagnent à travers les époques les intérêts des forts, des possédants, les ambitions des maîtres - chefs, prêtres, rois, capitalistes - et les bénéficiaires, si change leur personnalité, sont toujours les puissants. Il n'y a pas d'ailleurs que la conjuration tacite des juges contre le justiciable émissaire, il y a même - position ouverte, aveu cynique - la *justice par ordre*, et les gouvernements pèsent, par injonctions directes, sur les décisions des tribunaux. Cela est si vrai que, sous l'Empire, Cormon écrivait : « Il y a une foule de justiciables qui aimeraient tout autant voir MM. les juges se mettre à juger leurs petits procès, que de s'en aller balayer des plis de leur simarre rouge ou noire les antichambres des Tuileries. »

La République a prolongé l'Empire, et l'acuité des luttes politiques, la fréquence et l'ampleur des crises nées de l'industrialisme, la frénésie du profit qui, la guerre aidant, a gagné toutes les couches de la société ont fait plus précaires encore, et d'une ironie presque permanente, les garanties de la « justice ». Si, comme l'écrivait Lamarck, « l'indigence du- juge est souvent la perte du justiciable » on peut se dire, connaissant mille autres influences perturbatrices de sa sérénité, qu'il faut au justiciable une naïveté vraiment tenace pour faire encore, après tant d'épreuves, confiance à la « justice ».

Pour libérer le justiciable, il faut abolir l'institution néfaste, rénover la conception même de la justice et lui donner une base intelligente, et de la chair, non un Code et des verges. Seuls un régime et des mœurs affranchis des corruptions de la propriété et des interventions du pouvoir, un statut et des mentalités d'hommes libres (tel le communisme libertaire) peuvent - en remontant aux causes d'une envahissante iniquité - des individus, la justice vivante et logique.

- P. COMONT.

Accueil

JUSTICIER n. m.

« Celui qui a droit de justice ; celui qui est délégué pour rendre la justice. Il y avait autrefois, en France, des Seigneurs *justiciers* qui rendaient, sur leurs terres, la haute, la moyenne et la basse justice. » C'est en ces termes que s'expriment les divers dictionnaires et encyclopédies que j'ai consultés. Le justicier serait donc un personnage attaché à l'appareil judiciaire ; il serait un rouage spécial de cette formidable machine destinée à assurer l'observation des coutumes établies, et le respect des législations en vigueur.

Toute autre est la signification que nous donnons au mot *justicier* et bien différent du personnage dont il est parlé ci-dessus est celui que nous entendons désigner par ce mot.

Notre justicier ne s'inspire d'aucun texte de loi ; il n'obéit à aucune prescription légale ; il n'est l'exécuteur d'aucune sentence rendue par un magistrat ou tribunal quelconque. Il puise ses inspirations dans sa propre conscience ; il n'hésite pas à méconnaître et, le cas échéant, à violer la loi écrite ; il se substitue à la justice défaillante ; sa volonté s'affirme indépendante et au-dessus des lois et coutumes. Il estime avoir le droit, mieux : le devoir de s'ériger en arbitre et en exécuteur. Il n'agit point en serviteur, mais en homme libre.

N'est pas justicier qui que ce soit. Le justicier doit posséder un sens profond de ce qu'est la véritable Equité, sens assez puissant pour l'animer de la haine agissante de l'Iniquité et de quiconque est l'auteur ou le complice de celle-ci.

Quand, sous les yeux du justicier, se produit un de ces faits qui font surgir subitement l'indignation et la révolte des profondeurs de sa conscience, siège de son ardente passion du Juste et de sa haine de l'Injuste, le justicier intervient sans hésitation et frappe le coupable sur-le-champ. Mais, le plus souvent, cette intervention est le fruit de multiples observations et de mûres réflexions, provoquées par un concours de circonstances et de faits répétés. Dans ce cas, lent, très lent, est le travail qui s'opère dans la personne du justicier.

On incline à croire que le justicier est un impulsif cédant à un mouvement irréfléchi qui arme brusquement son bras et le précipite inconsidérément aux décisions spontanées et aux gestes immédiats. Il n'en est ainsi qu'exceptionnellement. Presque toujours la décision du justicier a des origines lointaines ; elle ne se présente, au début, que sous une forme vague, indéterminée et indécise. Pour qu'elle devienne consistante, il faut que les injustices dont il souffre ou dont il voit pâtir les autres, se multiplient, qu'il y devienne de plus en plus sensible, qu'il en soit de plus en plus révolté. Alors, l'idée du châtement que

comportent ces actes réitérés d'iniquité s'offre à son esprit de plus en plus fréquemment ; elle fait naître peu à peu l'idée d'expiation nécessaire ; la personne sur laquelle commence à se porter ce projet d'expiation méritée et de punition indispensable se dessine avec une netteté constamment accrue ; les responsabilités de cette personne se précisent et s'aggravent de jour en jour. Enfin, après bien des incertitudes et des lenteurs, la décision se forme ; elle s'impose ; elle devient indispensable et urgente. A partir de ce moment, l'acte du justicier est irrévocablement résolu, et son exécution n'est plus qu'une question de circonstances et de dispositions pratiques.

Mais, avant que d'en arriver à ce point culminant où la volonté cesse d'être le jouet de toutes les indécisions pour se stabiliser définitivement, que de perplexités ! Que de jours tourmentés, que de nuits sans sommeil ! Que de problèmes à examiner, de cas généraux et d'espèces à étudier, de comparaisons à établir, de déterminations à opposer, de projets et de plans à fouiller et à mûrir !

Au cours de ma carrière déjà longue et passablement mouvementée, j'ai eu l'occasion de recevoir les confidences de quelques justiciers. Ils venaient à moi, tourmentés par une perplexité angoissante, dans l'impossibilité où, depuis de longues heures déjà, ils se trouvaient de décider s'ils devaient abandonner ou mener jusqu'à son terme le dessein d'accomplir l'acte de justice dont la hantise les obsédait. Ce n'était pas le courage qui leur manquait ; mais ces êtres qu'on croit généralement de cœur endurci et de conscience sans scrupules, sont, au contraire, d'une sensibilité très vive et d'une probité morale faite de minutieuses délicatesses et d'exceptionnelles propretés.

C'est l'appréhension de se tromper, même de la meilleure foi du monde, qui les incitait à frapper à ma porte qu'ils savaient accessible à tous, à m'ouvrir leur cœur et à me demander un conseil. Ce que je leur ai dit, je ne le répéterai pas ici et nul ne le saura. Les uns m'accuseraient de n'avoir pas prononcé les paroles qui eussent retenu celui-ci sur la pente fatale ; les autres me reprocheraient d'avoir empêché celui-là d'accomplir un geste méritoire exemplaire.

Peut-on jamais savoir exactement ce qui se passe dans les arcanes d'une conscience qui hésite ? Il est déjà si difficile, à certaines heures particulièrement obscures ; n'est-il pas tout à fait impossible de déchirer le voile, de dissiper l'obscurité, quand il s'agit de s'introduire dans celle d'autrui ?

Ce que je puis affirmer, c'est l'état de douloureuse anxiété, de torturante angoisse où ces êtres étaient plongés par l'obsession tournant à l'idée fixe, sans qu'ils parvinssent à s'y soustraire par une résolution sans appel.

« Où est la Justice ? Pensaient-ils. A qui est-il équitable de s'en prendre parmi les responsables ? Où se trouve le centre ou le sommet de ces responsabilités diverses et successives ? Quelle est l'institution qui forme le gradin le plus élevé de l'escalier hiérarchique ? Au sein de cette institution, qui ne fonctionne que par ceux qui la mettent en mouvement, quel est le plus haut responsable ? Et ce responsable lui-même, une fois discerné, connu, d'où vient-il ? Quelles sont les circonstances :

naissance, éducation, conseils, entraînements, exemples qui l'ont poussé il la situation qu'il occupe et à s'y conduire comme il le fait ? Avons-nous le droit de punir, nous, anarchistes, qui ne reconnaissons ce droit à personne ? Nous est-il permis de châtier, nous qui savons que la liberté de l'individu étant étroitement enfermée dans l'étau du déterminisme, il ne reste qu'un tout petit espace appartenant au domaine de l'indiscutable responsabilité personnelle ? »

Et le problème à résoudre, la question à trancher tourmentait, des jours et des jours durant, ces justiciers en proie à l'idée fixe, que poussait en avant la ferveur d'Equité qui leur donnait assaut et que ramenait en arrière la terreur de s'abuser qui les tenaillait.

Ceux qui se flattent d'appartenir à cette informe cohue que l'opinion publique baptise bien à tort « les honnêtes gens » se plaisent à qualifier de « lâche attentat » l'action par laquelle s'affirme le justicier. C'est une erreur abominable. On peut, je ne songe pas à le contester, apprécier sévèrement cette action, la blâmer, la condamner, lui refuser toute excuse ; mais c'est outrager le sens des mots que d'appliquer à cette action le qualificatif de lâche. Pour se convaincre que celle-ci exige, au contraire, un réel, un rare courage, il suffit de tenir compte des périls que brave, de propos délibéré, le justicier dans l'accomplissement même de son geste, de faire état de cette circonstance qu'il a bien des chances d'être écharpé sur place et qu'il a la quasi certitude d'être, par la suite, arrêté, incarcéré, condamné et mis à mort. Car le justicier n'est pas homme à tenter de se dérober aux responsabilités qu'il a volontairement assumées. Il revendique fièrement celles-ci, cette revendication dût-elle entraîner pour lui la peine capitale.

A ceux qui le rappelleraient au respect de la vie humaine, quand il projette d'exécuter un tyran ou un exploiteur féroce, il peut répondre qu'il a fait le sacrifice de sa propre vie et que, par la mort du despote cruel ou du maître forcené, il se promet de sauver l'existence de tous ceux que menacent constamment l'insatiable ambition de l'un et la cupidité jamais satisfaite de l'autre.

Quand un justicier se lève et frappe un puissant ou le représentant d'un régime, dont les exactions, les débordements et les crimes ont fini par porter à son comble l'indignation justifiée de ceux qui ont au cœur l'amour de la liberté et le culte de la justice, la presse a coutume de prétendre que ce justicier n'a été que l'instrument d'un parti, d'un groupement, d'une ligue, d'une association. Le parquet ordonne que des recherches soient faites dans ce sens et la police perquisitionnant, arrêtant, questionnant toutes les personnes qu'elle soupçonne d'avoir été en relations avec « le criminel », s'évertue à ourdir un complot. Ces investigations, arrestations, interrogatoires et perquisitions sont destinées à rassurer les trembleurs, à soulever d'irritation l'opinion publique contre l'auteur et les prétendus complices de « l'odieux attentat », à renforcer la répression qui, en tout temps et sous tous les régimes, s'abat sur les subversifs, à enfoncer dans le crâne de la population qu'on terrorise par d'« horribles détails » la conviction que la police veille et protège la sécurité des personnes ; ces mesures n'ont pas d'autre but. Car si les ignorants et les crédules - ils sont légion, hélas - ont la sottise de croire, sur la foi des racontars de la presse, que des hommes se sont constitués en une sorte de tribunal secret, qu'ils

ont décidé la mort d'un grand responsable, que le sort a désigné celui qui mettra cette sentence à exécution et que, sous la menace d'être exécuté lui-même, celui-ci a frappé la victime indiquée, gouvernants, magistrats, policiers, journalistes et personnes avisées connaissent la fausseté de cette légende et l'absurdité de cette mise en scène.

Le justicier est, neuf fois sur dix, un solitaire ; j'en son propre chef, qu'il ne prend conseil de personne, qu'il ne s'ouvre à aucun camarade de sa résolution, qu'il fixe lui-même son heure, qu'il choisit personnellement le responsable dont il se propose de faire justice et l'arme dont il se servira pour l'abattre.

Jusqu'au moment fatal, une fois sa décision arrêtée, il ne vit qu'avec celle-ci. Ayant le souci de ne compromettre aucun de ses compagnons de travail ou d'idée, voulant garder pour lui et pour lui seul la charge matérielle et morale de l'acte qu'il considère, à tort ou à raison, comme de justice et qu'il a résolu d'accomplir, il évite les réunions, il fuit les groupes et ceux qui le connaissent éprouvent parfois une profonde surprise lorsqu'ils sont mis au courant de ce qu'il a fait.

Si le justicier songe à ses camarades, il n'attend d'eux qu'une chose : c'est qu'ils expliquent son geste, qu'ils le commentent, qu'ils lui donnent sa véritable signification, son exacte portée.

Le justicier n'est pas un dément : il n'imagine pas que, en frappant un tyran, il va abattre la tyrannie ; qu'en immolant un exploiteur il va tuer l'exploitation. Il sait que, au despote et à l'affameur qui auront payé de leur sang les iniquités du régime ou de la classe qu'ils personnifient, succéderont un autre tyran et un autre exploiteur. Mais il espère que son action sera comprise et, malgré tout, ne sera pas tout à fait inutile.

Il se plaît à croire qu'elle fera réfléchir ceux d'en haut, mettra un frein aux abus et aux forfaits que leurs pairs ou successeurs seraient tentés de commettre et les rappellera peu ou prou à la conscience des responsabilités qu'ils assument et des risques professionnels qu'entraîne leur situation.

Il nourrit l'espoir que son geste de justicier ravivera chez ceux d'en bas la flamme de la révolte qui couve sous la cendre, stimulera leur énergie défaillante, suscitera des imitateurs et que, se multipliant, les actions de ce genre finiront par ébranler le régime social, par y déterminer des craquements avant-coureurs de la rupture d'équilibre d'où sortira un monde plus humain et plus équitable.

Je ne dis pas que les espérances du justicier sont fondées et que les suppositions qu'il fait se réaliseront. A dire vrai, il semble que, jusqu'ici, les événements n'ont point justifié ces conjectures et ces espoirs.

Mais je m'efforce loyalement de lire dans la pensée du justicier, de pénétrer le secret des mobiles qui le propulsent et des circonstances qui conditionnent son action, afin de parvenir à dégager de cet ensemble nécessairement touffu l'état d'âme de ce personnage intéressant du double point de vue : individuel et social.

La souffrance, qui paraît liée à la vie même de l'espèce humaine, tant elle est,

sous mille formes, générale, est décuplée par une organisation sociale d'où est bannie toute pratique de Justice et d'Entraide.

L'observateur constate sans grand effort que, à la part de souffrance qu'il sied d'attribuer aux douloureuses conséquences de ce qu'on nomme la fatalité, vient s'ajouter une part beaucoup plus importante de déceptions, d'épreuves, de tristesses, de privations et de deuils, dont la Société elle-même est incontestablement la cause.

Et les individus doués d'une sensibilité et d'une clairvoyance au-dessus de la moyenne souffrent d'autant plus des douleurs de provenance sociale, qu'ils ont conscience du caractère évitable de celles-ci.

Or, le justicier appartient à cette catégorie d'individus particulièrement sensibles et compréhensifs ; il est avant toutes choses une victime de l'organisation sociale et des conditions d'existence qui lui sont imposées par le milieu dans lequel il naît, se développe et meurt. Il a souffert, il souffre et, s'aggravant de jour en jour, ne fût-ce que parce qu'elle se prolonge au contact des événements, sa souffrance s'exaspère au point qu'elle en arrive à lui être intolérable. Il faut alors qu'il y mette fin, soit en se supprimant lui-même, soit en supprimant celui qu'il estime en être la cause directe ou le principal responsable. Dans le premier cas, c'est vers le suicide que l'infortuné s'achemine ; dans le second, c'est vers la révolte qu'il est poussé. Et lorsque la révolte le conduit à la suppression d'un autre, c'est encore, par une voie indirecte mais certaine, au suicide qu'il aboutit. Il n'y a entre les deux suicides qu'une différence : dans le premier, celui qui veut en finir avec la vie devenue pour lui trop lourde à supporter, part tout seul ; dans le second, il entraîne avec lui dans la mort celui ou ceux qui personnifient l'Iniquité, dont les coups répétés l'accablent.

Si je tiens compte des mobiles qui déterminent le justicier et du but qu'il assigne à son action, je distingue trois variétés de justiciers. Pour les différencier, je les appellerai : l'égoïste, le solidaire et l'altruiste.

Il se peut que dans chacun de ces justiciers, on rencontre quelques traits rappelant les deux autres : aussi, ai-je soin de dire qu'il s'agit ici d'une classification dont l'objet est uniquement de faciliter l'observation.

J'appelle « l'égoïste », le justicier qui ne songe à le devenir que lorsqu'il y est personnellement intéressé, qui ne considère que son cas particulier, que l'injustice n'émeut et n'indigne que lorsqu'il en est lui-même la victime et en souffre dans sa personne ou dans ses intérêts.

Exemple: un patron jette sur le pavé, sans motif ou pour une raison futile, un de ses ouvriers ou employés. Celui-ci en conçoit un violent ressentiment. Ainsi congédié, l'ouvrier ou employé en question reste longtemps sans travail. La gêne pénètre dans sa famille ; le chômage persiste et la misère s'installe à son foyer. Il décide de supprimer le patron qui l'a mis à la porte et qu'il rend responsable de sa détresse. Ce patron n'en était pourtant pas à son coup d'essai. Il avait déjà renvoyé, dans les mêmes conditions, plus d'un de ses salariés. Cela s'était passé sous les yeux de notre homme et celui-ci ne s'en était pas autrement ému. Indifférent à la mesure qu'il avait trouvée toute naturelle (le patron est maître chez lui et libre d'embaucher ou de débaucher comme il l'entend) lorsqu'elle frappait ses camarades de travail, il

ne l'avait trouvée odieuse, indigne et révoltante que du jour où cette mesure l'avait atteint lui-même et privé de ses moyens d'existence. Voilà celui que je désigne par le mot : « l'égoïste ».

Tout autre est le justicier que j'appelle « le solidaire ». Et, pour mieux me faire comprendre, je puise mon exemple dans un ordre de faits similaires. Las de recevoir, en échange d'un travail pénible et dangereux, un salaire insuffisant et notoirement inférieur à la production exigée, des ouvriers mineurs ont vu rejeter, sans examen et avec arrogance, la demande d'augmentation de salaires qu'ils soumettaient au directeur de la mine. Ces ouvriers se mettent en grève. Le directeur, cœur sec et tempérament despotique, persiste à refuser tout entretien avec les délégués que la masse des grévistes a désignés. Les jours s'écoulent, les semaines se succèdent et la situation, se prolongeant, apparaît sans issue. Le mécontentement grandit, l'irritation s'enfle, la colère gronde, l'indignation éclate. Brusquement, un gréviste se lève et tue le directeur insolent et sans entrailles que les travailleurs, graduellement réduits à la faim, accusent d'être l'auteur responsable de leur dénuement. Ce mineur n'a pris conseil de personne ; il n'a confié sa résolution à aucun de ses camarades ; mais il a eu sous les yeux le désespérant spectacle de travailleurs comme lui, condamnés à mourir de privations, par la cruauté d'un directeur qui n'hésite pas à jeter dans l'enfer du dénuement toute une population, afin de conserver aux actionnaires, dont il gère les intérêts, des dividendes élevés. Il a vu s'anémier sa compagne, s'étioler ses enfants, dépérir ses vieux; il a constaté que les vieux, les enfants et la compagne de tous ses camarades de travail roulaient vers le même abîme de mort, et face à cette intolérable souffrance de tous, il s'est résolu à frapper l'homme insensible et cruel qui continuait à vivre dans l'aisance, alors que, par ambition et cupidité, il vouait à l'inanition la masse ouvrière dont, depuis plusieurs générations, le labeur opiniâtre et mal rétribué avait édifié la fortune des actionnaires oisifs. Il a abattu cet homme, faisant, ainsi, justice, par une exécution sommaire, de l'assassinat collectif, froidement perpétré par un maître sans cœur et sans conscience. Tel est le justicier que j'appelle « le solidaire ».

Et, maintenant, supposons un homme placé par les parmi les privilégiés de la fortune et les heureux de ce monde. Tout petit, il a été entouré de toutes les vigilantes sollicitudes et de toutes les tendresses ; enfant, il a reçu l'éducation la plus soignée ; adolescent, il a pu se désaltérer aux sources les plus abondantes et les plus pures de l'instruction ; adulte, il a connu les enivrantes douceurs de l'amour partagé ; homme, rien ne lui a manqué, rien ne lui manque de ce qui peut contribuer à la somme de félicités que comporte la vie. Il est vigoureux, sain, intelligent et beau. Mais il est aussi doué d'une sensibilité délicate et aiguë ; la nature l'a fait affectueux et bon ; il a consacré les loisirs que lui a prodigués la richesse à l'étude impartiale et objective des problèmes sociaux. Les contrastes dont le corps social abonde l'ont frappé ; il a été empoigné par l'antagonisme des intérêts qui suscitent et multiplient les rivalités et les conflits d'individu à individu, de nation à nation et, au-dessus des frontières, de classe à classe. Il a voulu voir de près ce que lui révélait l'observation, ce que lui enseignaient certaines lectures, ce que lui faisaient connaître et comprendre certaines discussions avec les subversifs

que les circonstances avaient placés sur sa route. Il s'est décidé, ne voulant s'en rapporter qu'à lui-même, à visiter les quartiers où sévit la misère, les taudis, où règne le dénuement. Il a pleuré avec ceux qui pleurent, il a souffert avec ceux qui souffrent, il a eu froid et faim avec ceux qui ont froid et faim. Il en est arrivé à se considérer, lui riche, comme un voleur ; il a compris que la fortune des privilégiés est faite de l'indigence des déshérités. Peu à peu, son cœur a été chaviré, son cerveau bouleversé et sa conscience épouvantée et indignée par les douleurs imméritées et les iniquités monstrueuses qui sont le lot des miséreux. De cause en cause, il est allé jusqu'à la source des malédictions qui pèsent sur la multitude des souffrants et, faisant stoïquement le sacrifice de sa vie, il s'est juré de ne pas laisser le crime impuni. C'est ce crime - le crime social - qu'il a châtié dans la personne du plus haut responsable, de celui qui, chef d'Etat ou roi de la finance, lui a paru le plus coupable, en tous cas le personnage le plus représentatif du régime dont il a fini par avoir horreur.

Ce justicier-là, c'est celui que j'appelle « l'altruiste ».

Un jour viendra - je ne sais pas quand, mais j'ai l'inébranlable conviction que, tôt ou tard, ce jour-là se lèvera - où, synthétisant ces trois variétés de Justiciers, l'immense multitude des asservis et des exploités accomplira le geste magnifique de Justice que nous appelons la Révolution sociale. Ce jour-là, elle fera rendre gorge à tous ceux qui l'ont cyniquement spoliée ; elle brisera, entre les mains des chefs et des Gouvernants, les instruments de domination par lesquels les Maîtres répriment et oppriment.

Elle ne sera pas mûe par un sentiment de vengeance, mais emportée par le sens profond de la véritable Justice.

Malgré les souffrances millénaires qu'elle aura subies, elle se refusera de devenir persécutrice. Les institutions qui l'affament et l'asservissent ayant été ruinées de fond en comble par son effort de Grand Justicier, le Peuple accueillera fraternellement dans son sein tous les hommes de bonne volonté. La Révolution libertaire ayant extirpé et anéanti les racines de l'Iniquité sociale, le justicier n'aura plus de raison d'être. Il deviendra un personnage historique, évoquant dans la mémoire des hommes le souvenir abhorré des iniquités passées et surtout l'admiration reconnaissante des générations définitivement libérées des cruelles étreintes de l'Autorité.

- Sébastien FAURE.

Accueil

JUSTIFIER (lat. *justificare*, de *justus*, juste et *facere*, faire)

Faire valoir, faire ressortir qu'une réputation, une attitude est fondée en justice ; c'est pro

témoignages ou des faits, un défenseur peut *justifier* un accusé, prouver qu'il n'a point dérogé aux édiction de justice, faire éclaire en démontrer la droiture morale. Mais plus souvent qu'à rendre évidente la loyauté, justifier consiste aujourd'hui à déployer mille ingéniosités - des causes et des procédés vicieux, des situations de fraude et de spoliation, des institutions de privilège et d'oppression.

Les puissants qui, d'ordinaire, pratiquent habile pas, d'ailleurs, de voix complices - appuis bénévoles ou mercenaires - pour « justifier » devant l'opinion les rapt les plus scandaleux et les tyrannies les plus cyni calculés des allures de désintéressement, à tant de combinaisons profitables la physionomie du sacrifice. Il n'est pas un règne qui n'ait eu (notoire ou non) son apologiste, et la lignée des historiens-courtisans, qui tressaient aux monarques cri démocratique. Politiciens et gouvernants, meneurs d'hommes et brasseurs d'argent, barons de finance et chevaliers d'industrie, manient, deniers en mains, des équipes de « justificateurs » stipendiés...

« On trouve, dit Toussenel, des écrivains pour justi infamies ». Le journalisme moderne est plein de ces valets de plume qui font métier de *justifier* les injustices de la richesse et du pouvoir, qui couvrent les abus et les illégalités des arbi lois, qui présentent sous des dehors mo accaparements dont pâtit le grand nombre abusé. Pour les grands est devenu, du reste, de moralité cou

réussite comporte des « justifications » qui éclipsent les menées tortueuses et, devant le résultat, s'estompe le chemin. Plus exact que jamais est le mot de Ponsard : « Le succès est le dieu des hommes et semble tout justifier. » Les habiles de notre temps trouvent sans doute bien naïve et désuète la franchise pleine de simplicité judicieuse qui faisait dire à Jean-Jacques : « Je me crois moins coupable en me reprochant mes fautes qu'en cherchant à les justifier. »

Accueil

JUVÉNILITÉ n. f.

Dire d'un producteur intellectuel, écrivain ou artiste, qu'il est demeuré « jeune » ne signifie pas, bien entendu, que, grâce à un miracle, il a pu se soustraire au mécanisme du déterminisme uni

déclin, mort. Cette locution exprime tout simplement qu'en dépit des hivers qui ont pu s'accumuler sur son front, ce producteur n'a rien perdu de l'originalité, de la hardiesse, du dédain des formules scolastiques et de la facilité à la diversité qui caractérisaient les débuts de son œuvre.

On sait que l'observation a maintes fois démontré qu'en ce qui concerne les affaires courantes de la vie, l'on n'a jamais que l'âge que l'on se sent, *a fortiori* lorsqu'il s'agit de la conception des idées et de l'extériorisation de la pensée.

C'est ainsi que tel intellectuel qui nombre à peine vingt-cinq printemps peut être classé parmi les vieillards qui exploitent encore la branche littéraire ou artis present, à la lecture ou à l'examen de ses toutes premières productions, que son esprit ne brisera jamais le moule au-dedans duquel mijote son activité. Littérateur, son dernier roman, son poème ultime portera l'empreinte de son jet initial. Artiste, son dernier tableau, son dernier livret, son dernier émail, sa dernière statue révéleront les mêmes procé travaux, non point du tout qu'ils aient atteint dès l'abord cette perfection dans les résultats qui rend presque inutile, pour quel principe, il est manifeste que cet intellectuel s'est inféodé à quelque routine, enrôlé dans quelque école à laquelle il restera fidèle jusqu'à la fin - à la façon dont le chien reste fidèle à son maître et à sa niche.

Mais ce n'est point à ces remarques générales que je voudrais m'en tenir. Je veux essayer de rechercher à quels signes évidents l'on peut reconnaître qu'un écrivain ou un artiste est resté « jeune » - jeune de conception et jeune d'exécution - autrement dit de mentalité audacieuse, vigoureuse, ardente ; l'esprit aux aguets, l'entendement aux affûts ; ouvert aux séductions qui jaillissent de l'imprévu, qui sourdent des expériences nouvelles, des sensations fraîches.

Ma thèse est celle-ci : que c'est dans le rôle plus ou moins prononcé que l'aspect *sexuel* (je ne dis pas génital) de la vie joue dans sa production, qu'on peut déter compte de la vitalité d'un producteur intellectuel.

En d'autres termes, je prétends (et je m'appuie sur des exemples trop nombreux pour être rappelés) que l'artiste, l'écrivain demeure jeune et vivant, dans la mesure où il reste « amoureux » - je ne dis pas pro avant l'apparition qu'après la disparition de la faculté génésique et je ne suis pas dupe des sexologues qui font les affaires de l'Etat ou de l'Eglise. Le jour où pour une raison ou pour une autre, l'intellectuel cessera d'être amoureux, sa produc d'une cadu

d'intérêt au fait sexuel.

Je maintiens que les romanciers, les poètes, les artistes vibrent l'intelligence et d'émouvoir les sens de ceux qui s'intéressent qu'ils sont demeurés amoureux jusqu'à la fin. Non point, après tout, que l'amour formât le thème inéluctable de leur production, mais que la face amoureuse de la vie - que leur œuvre reflétait de si remarquables qualités d'originalité, de variété ou de fraîcheur - une pareille spontanéité et un tel brio.

E. ARMAND.

Accueil

KABBALE (de l'hébreu *kabbalah*, réception, tradition)

Qu'est-ce donc que la Kabbale, dont tant d'occultistes se prétendirent et se prétendent encore les disciples, à la connaissance de laquelle on ne parvenait, affirmait-on, qu'après maintes initiations et dont il ne fallait parler que le doigt sur les lèvres ?

La Kabbale est une théosophie juive qui prit naissance environ 200 ans avant l'ère vulgaire et circula secrètement jusqu'au XV^e siècle, époque où l'érudition chrétienne commença à s'en préoccuper.

Pour certains adeptes, la Kabbale est regardée comme une tradition divine, transmise à Adam (!), pour d'autres elle fut transmise à Moïse (!!). Considération d'origine à part, la Kabbale a exercé une énorme influence sur le judaïsme en particulier et sur l'esprit humain en général. Dépouillée de tout le mystère dont on se plaisait à l'entourer anciennement, elle reste un système théosophique et philosophique très profond, très original.

La Kabbale est une philosophie de l'ordre panthéiste. Dans un premier livre kabbalistique, le *Sepher iecirah* (le livre de la création), elle nous montre, à travers le voile allégorique, tous les êtres, tant les esprits que les corps, tant les anges que les éléments bruts de la nature, sortant par degrés de l'unité incompréhensible qui est le commencement et la fin de l'existence. A ces degrés, à ces formes immuables de l'être est donné le nom de sephirots et ils sont au nombre de dix : l'esprit de Dieu, l'air, l'eau, le feu, les quatre points cardinaux et les deux pôles. Avec ces éléments Dieu a construit son temps qui est l'univers. En conclusion, dans ce premier livre, qui est l'explication de la création, la Kabbale considère l'Unité élevée au-dessus de tout et regardée à la fois comme la substance et la forme des choses ; en outre, le principe de l'émanation est substitué celui de la création.

C'est dans le *Zohar* (lumière), livre qui semble bien postérieur au « Sephir iecirah », que les kabbalistes ont déposé leurs plus secrètes pensées, leur système dans sa mystique originalité.

La nature de Dieu est définie comme dans le « Sephir iecirah », c'est la substance, la cause immanente, le principe à la fois actif et passif de tout ce qui est. Il n'y a qu'un seul être et c'est lui, car tout ce que nous prenons pour existences indépendantes sont simplement l'expression variée de son existence unique. Du sein de cette unité indivisible sortent les « sephirots ». Les trois premiers : l'être absolument un, la raison éternelle ou verbe, la conscience que la raison a d'elle-même, forment une trinité indivisible qu'on représente sous la forme de trois têtes confondues en une seule. Les sept autres « sephirots » : l'intelligence, la grâce et la justice, se combinant pour donner la beauté ; le triomphe, la gloire et le fondement se réunissent pour former l'homme idéal ou céleste, médiateur éternel entre Dieu et le reste de la nature. Après avoir engendré ses propres attributs, Dieu procède à la génération des autres êtres : tous sortent de son sein et participent de son être, mais à des degrés divers, selon la distance qui se trouve entre les effets et la cause.

La matière est le dernier anneau de cette chaîne dont l'homme idéal ou « premier Adam » est

le premier.

La partie du système la plus remarquable est celle qui concerne l'âme humaine et l'homme tout entier. L'homme selon la Kabbale est le résumé et l'œuvre la plus accomplie de la nature : par son âme, il est l'image de l'homme idéal, par son corps il représente en partie l'univers et mérite le nom de microcosme ; de là les mystiques correspondances que les auteurs du « Zohar » cherchent à établir entre les différentes parties de notre organisation humaine et celle du monde extérieur.

L'homme spirituel, image de la trinité divine, est formé par la réunion de trois principes : 1° d'un esprit, foyer de vie intellectuelle et contemplative ; 2° d'une âme, siège de la volonté et du sentiment ; 3° d'un esprit plus grossier immédiatement en contact avec le corps, principe des instincts, des sensations. Le « Zohar » reconnaît un quatrième élément d'une nature extraordinaire : c'est la forme extérieure de l'homme, conçue comme une existence à part et antérieure à celle du corps.

En ramenant l'essence des choses à celle de la pensée, les kabbalistes sont arrivés à la théorie des idées, qui les a conduits à son tour aux conceptions de la préexistence et de la réminiscence.

Malgré le panthéisme idéaliste qui fait le fond de leur théosophie, les auteurs du « Zohar » admettent la liberté humaine comme un mystère. Et pour concilier ce mystère avec la destinée inévitable des âmes (retour à la source divine), ils adoptent la conception de la métempsychose.

Cette trop courte exposition montre que la Kabbale n'offre rien de plus mystérieux que la plupart des systèmes de l'Orient, ceux principalement qui ont paru aux environs de la naissance du christianisme.

Philon, Avicenne, Raymond Lulle, Pic de la Mirandole, Paracelse, Reuchlin, les deux van Helmont ont été des kabbalistes.

La Franc-Maçonnerie et les Illuminés du XVIII^e siècle ont été manifestement influencés par la Kabbale. On retrouve des idées chères aux kabbalistes chez Spinoza, Hegel, Nietzsche et dans le Monisme.

- E. ARMAND

BIBLIOGRAPHIE. - Knor de Rosenroth : *Kabbala denudata*, Francfort 1684 ; Wachter : *Le spinozisme dans le Judaïsme* (en allemand), Amsterdam, 1649 ; Freystad : *Kabbalismus und Pantheismus*, Koenigsberg, 1882 ; Ad. Franck : *La Kabbale ou la Philosophie religieuse des Hébreux*, Paris, 1843.

Accueil

KANTISME n. m.

Système de philosophie, fondé à la fin du XVIII^{ème} siècle, par Emmanuel Kant. Aux philosophies du passé, que l'attribution de « vérités » abusives à une âme impénétrée, conduisait à des affirmations dogmatiques, aux sceptiques désorientés à leur tour devant l'impuissance de la raison à éclairer l'homme sur le monde et sur lui-même, Kant oppose d'abord une méthode de doute méthodique qui le conduit à des absolus subjectifs - formes de la connaissance - dans le domaine de la *raison pure*. Puis, en face des apparences d'un objectif insaisissable en soi et connaissable seulement à travers les lois de l'esprit ; par delà la science aléatoire des phénomènes, paralysée par le mystère qui, dans leur nature, enveloppe les objets du monde extérieur et par l'impuissance où nous sommes de saisir hors de nous des substances et des causes, le philosophe accorde, par nécessité d'harmonie morale, - et c'est la tâche de la *raison pratique* - la réalité et la raison humaine. D'une part il concilie la possession, *a priori*, des formes de la connaissance et les jugements absolus de la raison avec le déterminisme des choses ; d'autre part, il donne à la morale progressiste du souverain bien, étranglée autrement dans l'espace et dans le temps, deux postulats de garantie, conditionnements idéaux de son système du devoir : l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu. Plus tard, il rapprochera, dans le jugement, les oppositions d'une raison que met en conflit un dualisme de nature et de portée...

Ce criticisme, que guettait en ses conclusions le fatalisme d'un déterminisme absolu ou l'abandon déçu du scepticisme, Kant le porte à l'inéluctabilité de la liberté sur la voie des exigences de la morale : « Nous sommes obligés d'être libres. » Pour Kant - qui identifie ainsi audacieusement, mais non sans artifice, la liberté à la loi morale -, c'est la conscience morale qui, par l'obligation qu'elle nous fait d'obéir à ses commandements, nous met en présence de notre liberté.

Conception ingénieuse et puissante, certes, philosophie active, le kantisme détruit maintes solutions paresseuses d'une métaphysique de révélation. Il établit la suprématie - excessive d'ailleurs - du sujet. Il introduit dans nos mouvements, à côté des pressions toutes externes d'un matérialisme sommaire, un facteur interne aussi déterminant : la volonté ; une volonté dont la physiologie, après Kant, situera peu à peu la nature et l'influence, lorsqu'elle apparentera, à travers leurs formes et leurs manifestations divergentes, les éléments multiples du Cosmos, en fera entrevoir l'unité d'essence... Mais son impératif catégorique, affirmation idéale d'une morale sans base objective et que le dogmatisme ressaisit, aboutit à un compromis entre la raison et la foi qui profite en définitive à la métaphysique ; et nous ne nous dégageons de la transcendance que pour nous confier à l'immanence. Enfin un credo

soutient encore le spiritualisme - reliquat épuré des religions d'hier - que les écoles kantistes ont greffé, dans la logique rigoureuse de l'idéalisme, sur la raison pure.

- L.

Les principaux ouvrages de Kant sont : *La Critique de La Raison pure* ; *La Critique de la Raison pratique* ; *La Critique du Jugement* ; *Fondement de la métaphysique des mœurs* ; *Dialectique transcendantale* ; *Principes métaphysiques de la science du droit*, etc.

BIBLIOGRAPHIE. - Kuno Fischer : *Hist. de la Philos. moderne*, tomes III et IV ; Hermann Cohen : *La Philosophie kantienne de l'expérience* ; Benno Herdmann :

Le criticisme de Kant ; Hans Vaihinger : *Commentaire à la critique de la raison pure* ; Boutroux : *Etudes* ; Secrétan : *Philosophie de la Liberté* ; A. Cresson : *La morale de Kant*, etc.

KANTISME. Le Kantisme représente un des efforts les plus considérables que l'intelligence humaine ait tenté pour essayer de résoudre sa propre énigme et celle de l'univers par le seul moyen de la raison, en ne s'appuyant uniquement que sur le raisonnement analytique et synthétique sans souci de l'origine objective de ces raisonnements.

Partant de l'idée que dans toute connaissance il y a une part tirée de l'expérience (connaissance empirique, *a posteriori*) et une autre part, tirée de notre propre faculté de connaître, indépendante de toute expérience (connaissance pure, *a priori*), Kant suppose qu'il y a en nous une raison pure établissant des jugements absolus en dehors de notre sensibilité, laquelle ne nous apporterait que des connaissances relatives, des expériences qui, bien que répétées indéfiniment, ne nous donneraient aucune certitude universelle. « Si donc on conçoit un jugement comme rigoureusement universel, tel par conséquent qu'on ne puisse croire à la possibilité d'aucune exception, c'est que ce jugement n'est point dérivé de l'expérience, mais valable absolument *a priori*. »

Tout objet affectant notre sensibilité par la sensation nous donne l'intuition de cet objet, sa représentation ; tout objet d'une intuition empirique est un phénomène. « Ce qui dans le phénomène, correspond à la sensation, je l'appelle matière de ce phénomène, mais ce qui fait que le divers qu'il y a en lui est ordonné suivant certains rapports, je le nomme la forme du phénomène. » « Ainsi, lorsque, dans la représentation d'un corps, je fais abstraction de ce qui en est pensé par l'entendement, comme la substance, la force, la divisibilité, etc., ainsi que de ce qui revient à la sensation, comme l'impénétrabilité, la dureté, la couleur, etc., il me reste encore quelque chose de cette intuition empirique, à savoir l'étendue et la figure. » « Il résultera de cette recherche qu'il y a deux formes pures de l'intuition sensible, comme principe de la connaissance à priori, savoir l'espace et le temps. »

Kant définit alors les concepts de l'espace et du temps : « L'espace n'est pas un concept empirique, dérivé d'expériences extérieures. En effet pour que je puisse rapporter certaines sensations à quelque chose d'extérieur à moi (c'est-à-dire quelque chose placé dans un autre lieu de l'espace que celui où je me trouve) et, de

même, pour que je puisse me représenter les choses comme en dehors et à côté les unes des autres, et par conséquent comme n'étant pas seulement différentes, mais placées en des lieux différents, il faut que la représentation de l'espace soit déjà posée comme fondement. Cette représentation ne peut être tirée par l'expérience des phénomènes extérieurs : mais cette expérience extérieure n'est elle-même possible qu'au moyen de cette représentation. L'espace est une représentation nécessaire, *a priori*, qui sert de fondement à toutes les intuitions externes. Il est impossible de se représenter jamais qu'il n'y ait pas d'espace, quoiqu'on puisse bien concevoir qu'il n'y ait pas d'objets en lui. » « L'espace n'est autre chose que la forme de tous les phénomènes des sens extérieurs, c'est sensibilité sans laquelle soit possible pour nous une intuition extérieure. » « Nous ne pouvons donc parler d'espace, d'êtres étendus, etc., qu'au point de vue de l'homme ; que si nous sortons de la condition subjective sans laquelle nous ne saurions recevoir d'intuitions extérieures, c'est représentation de l'espace ne signifie plus rien. »

« Le temps n'est pas un concept empirique ou qui dérive d'une expérience quelconque. En effet, la simultanéité ou la succession ne tomberaient pas elles-mêmes sous la perception, si la représentation du temps ne lui servait *a priori* de fondement. Ce n'est que sous cette supposition que nous pouvons nous représenter une chose comme existant en même temps qu'une autre (comme simultanée) ou dans un autre temps (comme la précédant ou lui succédant). »

« Le temps est une représentation nécessaire qui sert de fondement à toutes les intuitions. On ne saurait supprimer le temps lui-même par rapport aux phénomènes en général, quoique l'on puisse bien retrancher les phénomènes du temps, par la pensée. Le temps est donc donné *a priori*. Sans lui, toute réalité des phénomènes est impossible. On peut les supprimer tous, mais lui-même (comme condition générale de leur possibilité) ne peut être supprimé. »

« Le temps n'est autre chose que la forme du sens interne, c'est-à-dire de l'intuition de nous-même et de notre état intérieur. En effet il ne peut être une détermination des phénomènes extérieurs : il n'appartient ni à une figure, ni à une position, etc., mais il détermine le rapport des représentations dans notre état intérieur. »

Kant précise ainsi les relations de l'objectif au subjectif : « ... toutes les propriétés, tous les rapports des objets dans l'espace et dans le temps, l'espace et le temps eux-mêmes s'évanouissent, puisque tout cela, comme phénomène ne peut exister en soi, mais seulement en nous. Quant à la nature des objets considérés en eux-mêmes et indépendamment de toute réceptivité de notre sensibilité, elle nous demeure entièrement inconnue. Nous ne connaissons rien de ces objets que la manière dont nous les percevons ; et cette manière, qui nous est propre, peut fort bien n'être pas nécessaire pour tous les êtres, bien qu'elle le soit pour tous les hommes. Nous n'avons affaire qu'à elle. L'espace et le temps en sont les formes pures ; la sensation en est la matière générale. Nous ne pouvons connaître ces formes qu'*a priori*, c'est-à-dire avant toute perception réelle, et c'est pourquoi on les appelle des intuitions pures ; la sensation, au contraire, est l'élément d'où notre

connaissance tire le nom de connaissance *a posteriori*, c'est-à-dire d'intuition empirique. Ces formes sont absolument et nécessairement inhérentes à notre sensibilité, quelle que puisse être la nature de nos sensations ; celles-ci peuvent être très différentes, quand même nous pourrions porter notre intuition à son plus haut degré de clarté. Nous n'en ferions point un pas de plus vers la connaissance de la nature des objets en eux-mêmes. Car, en tous cas, nous ne connaîtrions parfaitement que notre mode d'intuition, c'est-à-dire notre sensibilité, toujours soumise aux conditions d'espace et de temps originairement inhérentes au sujet ; quant à savoir ce que sont les objets en soi, c'est ce que nous ne saurons jamais, même avec la connaissance la plus claire de leurs phénomènes, seule chose qui nous soit donnée. »

On pourrait croire que cette conception des choses ait conduit Kant au scepticisme et au doute définitif sur le monde extérieur mais il n'en est rien car, reprenant le *cogito, ergo sum* (je pense, donc je suis) de Descartes, il constate qu'il a conscience de sa durée dans le temps. Comme ce qui détermine ce temps ne peut être qu'une perception de choses changeantes non contenues en lui, c'est donc qu'elles sont hors de lui et que l'objectif existe réellement. Ainsi il y a réellement un subjectif et un objectif et tous les efforts de notre intelligence consistent à classer, ordonner, mesurer cet objectif à l'aide de nos jugements. Or la nature de notre entendement fonctionnant d'après des jugements de quantité, qualité, modalité et relation il est compréhensible que nos concepts intuitifs du monde objectif seront effectués d'après ces jugements et que nous établirons et classerons nos concepts suivant des catégories indiquant des quantités, des qualités, des modalités et des relations.

Pour plus de clarté, je dirai que Kant conçoit que l'homme possède en lui-même, *a priori*, la mesure de toute chose (temps et espace) mais que l'objectif lui fournit la matière à mesurer ; ce qui s'effectue par l'expérience.

Tout ce qui précède constitue pour Kant les connaissances fondamentales nécessaires à l'étude des trois problèmes qu'il essaie de résoudre dans la *Critique de la Raison pure* et la *Critique de la Raison pratique*. « Le but final auquel se rapporte la spéculation de la raison dans son usage transcendantal, concerne trois objets : la liberté de la volonté, l'immortalité de l'âme et l'existence de Dieu. »

L'expérience nous démontre que tous les phénomènes sont déterminés et que dans la nature tout est soumis à un déterminisme évident : tout y est conditionné. D'autre part, par sa sensibilité, l'homme est lui-même un phénomène et à ce titre il est essentiellement déterminé ; mais d'autre part aussi sa raison en tant que noumène, n'est nullement un phénomène conditionné et n'est soumise à aucun déterminisme.

« J'entends au contraire par liberté, dans le sens cosmologique, la faculté de commencer par soi-même un état dont la causalité ne rentre pas à son tour, suivant la loi naturelle, sous une autre cause qui la détermine dans le temps. » « La liberté dans le sens pratique est l'indépendance de la volonté par rapport à la contrainte des penchants de la sensibilité. »

Ainsi tour à tour Kant établit la liberté ou le déterminisme de l'homme : « Une volonté en effet est purement animale quand elle ne peut être déterminée que par des impulsions sensibles, c'est-à-dire pathologiquement. Mais celle qui peut être déterminée indépendamment des impulsions sensibles, c'est-à-dire par des mobiles qui ne sont représentés que par la raison, s'appelle libre-arbitre », « et, si nous pouvions pénétrer jusqu'au fond tous les phénomènes de sa volonté, il n'y aurait pas une seule action de l'homme que nous ne puissions prédire avec certitude et que nous ne puissions reconnaître comme nécessaire par ses conditions antérieures. Au point de vue de ce caractère empirique, il n'y a point de liberté et ce n'est cependant qu'à ce point de vue que nous pouvons considérer l'homme, quand nous voulons l'observer simplement et scruter physiologiquement ».

Kant résout cette contradiction par le raisonnement suivant : « Si les phénomènes sont des choses en soi, la liberté est perdue sans retour. La nature est alors la cause parfaite et suffisamment déterminante par elle événement » mais les phénomènes ne sont que des effets, donc ils sont produits par quelque chose qui existe en soi. La raison de l'homme existant en soi peut donc produire des phénomènes. Bien plus, n'étant soumise à aucune nécessité du temps, elle peut introduire des commencements absolus qui créeront des phénomènes. Donc il y a accord entre le déterminisme absolu et la liberté absolue.

La difficulté de la liberté humaine et l'existence de Dieu est pareillement résolue. Dieu ne peut, selon Kant, se démontrer d'aucune façon, mais tout le conditionné universel exigeant un inconditionné, cet inconditionné existe nécessairement, et c'est Dieu.

Or, ce Dieu n'est pas le créateur des phénomènes, mais le créateur de la substance en soi, des noumènes, lesquels sont créateurs de phénomènes. Cette subtilité permet à Kant de faire coexister la liberté absolue de l'homme avec l'omniscience et la toute puissance divine, car l'homme seul crée les phénomènes. Mais le fond même de la philosophie kantienne n'est point la recherche des causes en soi, car Kant reconnaît lui-même que ces recherches pénibles et difficiles n'aboutissent à rien et ne servent pas à grand-chose ; le but de sa philosophie c'est de trouver des éléments moraux pour la conduite de l'homme, éléments que sa *Critique de la Raison pure* lui ont permis de concevoir et de préciser. C'est ainsi qu'il oppose la raison, le devoir au déterminisme naturel, à la sensualité. Cherchant à établir un lien immuable, une base inébranlable de la conduite humaine, il cherche où se trouve l'universalité et non l'accident. Tout ce qui est empirique, sensuel étant sujet à d'innombrables variations ne peut convenir à cette fin : « La loi morale n'exprime donc pas autre chose que l'autonomie de la raison pratique, c'est-à-dire de la liberté, et cette autonomie est elle-même la condition formelle de toutes les maximes. » Kant veut dire ici que notre raison ne doit pas être déterminée par notre sensibilité mais qu'au contraire notre sensibilité doit l'être par notre raison. De même la morale ne cherche pas le bonheur personnel qui peut s'opposer à un autre bonheur personnel et détruire ainsi toute loi morale ; elle ne cherche que le souverain bien, lequel se trouve par l'usage de la raison : « La règle pratique est, en tout temps, un produit de la raison parce qu'elle prescrit l'action comme moyen

d'arriver à l'effet, qui est un but. Mais cette règle est, pour un être chez qui la raison n'est pas tout à fait seule le principe déterminant de la volonté un impératif, c'est-à-dire une règle qui est désignée par un devoir exprimant la nécessité objective de l'action et signifiant que, si la raison déterminait complètement la volonté, l'action se produirait infailliblement d'après cette règle. » « Ces impératifs doivent être catégoriques, c'est-à-dire indépendants des conditions pathologiques attachées fortuitement à la volonté. »

Cet absolutisme irréalisable des impératifs catégoriques conduit alors tout droit le philosophe à la conception de l'immortalité de l'âme par le seul fait que l'accord de ces impératifs avec notre sensibilité étant irréalisable, mais que « cependant il n'en est pas moins exigé comme pratiquement nécessaire, il peut seulement être rencontré dans un progrès allant à l'infini ». « Or, ce progrès indéfini n'est possible que dans la supposition d'une existence et d'une personnalité de l'être raisonnable persistant indéfiniment. Donc le souverain bien n'est pratiquement possible que dans la supposition de l'immortalité de l'âme. »

Enfin, dernière conséquence du souverain bien, Kant nous dit : « Le souverain bien n'est donc possible dans le monde qu'en tant qu'on admet une cause suprême de la nature qui a une causalité conforme à l'intention capable d'agir d'après la représentation de lois est une intelligence et la causalité d'un tel être, d'après cette représentation des lois, est sa volonté. Donc la cause suprême de la nature, en tant qu'elle doit être supposée pour le souverain bien, est un être qui, par l'entendement et la volonté, est la cause, partant l'auteur, de la nature, c'est-à-dire Dieu. Or, c'est un devoir pour nous de réaliser le souverain bien, partant non seulement un droit mais aussi une nécessité liée comme besoin avec le devoir, de supposer la possibilité de ce souverain bien, qui, puisqu'il n'est possible que sous la condition de l'existence de Dieu, lie inséparablement la supposition de cette existence avec le devoir, c'est-à-dire qu'il est moralement nécessaire d'admettre l'existence de Dieu. »

Nous voyons que tout le Kantisme repose uniquement sur l'opposition de la raison à la sensibilité, du subjectif à l'objectif, mais, loin d'avoir satisfait à toutes les inquiétudes de la raison, le Kantisme n'a fait qu'accentuer le fossé entre le subjectif et l'objectif et a créé d'innombrables sources d'erreurs. Même en se plaçant au point de vue purement spéculatif il est évident que sa dernière conception de Dieu est inacceptable car elle repose sur une pétition de principe qui admet la possibilité du souverain bien sous la condition de l'existence d'un être suprême et qui rend moralement nécessaire cet être suprême pour conditionner le souverain bien. Finalement ni Dieu, ni le souverain bien ne reposent sur rien. De même sa solution de la contradiction de la liberté absolue et du déterminisme absolu, aurait dû le conduire nettement à la négation définitive de toute liberté. En effet puisque l'observation objective des hommes démontre qu'ils paraissent soumis au déterminisme absolu et que d'autre par leurs actes sont, paraît-il, déterminés par des commencements absolus, des volontés libres non conditionnées, il en résulte inévitablement que ces actes de la volonté libre sont absolument conformes, malgré leur liberté, aux phénomènes objectifs car, dans le cas contraire, on constaterait des

anomalies dans la conduite humaine. Si donc tous les agissements humains, bien que déterminés par des volontés libres, sont en tout comparables aux phénomènes soumis au déterminisme absolu, c'est bien que leurs causes libres se confondent avec le déterminisme naturel ou bien n'existent point. Dans un cas comme dans l'autre ces actes volontaires ne sont jamais reconnaissables objectivement : ils ne reposent que sur la conscience que nous en avons. Donc la seule conclusion acceptable c'est que notre subjectivité nous égare sur notre propre détermination et que le déterminisme absolu du voisin, indique également le déterminisme absolu de nos actes.

De même encore ses conceptions du temps et de l'espace peuvent être retournées à son désavantage. Lorsque Kant affirme qu'un espace vide de tout contenu est encore concevable il affirme tout simplement une sensation visuelle du vide et de l'espace vide sensuellement mais toujours limité par quelque chose de matériel. En l'absence totale, absolue de toute chose, dans le néant il n'y a pas de représentations possibles, ni d'intuitions pures ou empiriques. Une forme, une figure limitées par du néant ne signifient absolument rien.

Le temps ne paraît pas suffisamment situé par Kant car si nous entendons par là l'idée que nous avons de l'ordre dans le mouvement des choses objectives il est tout naturel de dire que le temps n'est qu'un concept humain puisqu'on a déjà affirmé que le temps c'était l'idée de cet ordre. Mais si nous entendons par temps le mouvement des choses dans l'univers il est bien évident que ce mouvement a lieu, indépendamment de l'homme. Tous les jours, il disparaît des humains en qui les idées de temps existaient ; cela n'empêche point les faits objectifs de continuer dans une succession ou une simultanéité donnée et évidente. Je crois qu'ici encore nous pouvons penser que la méthode subjective s'est révélée absolument insuffisante pour une démonstration satisfaisante de l'irréalité de l'espace et du temps. On peut par exemple supposer que cette mesure des choses, loin d'être une mesure *a priori*, est au contraire une mesure *a posteriori* donnée par le milieu lui l'*a priori* de la raison, son antériorité à toute expérience, il faudrait rencontrer une intelligence mûre n'ayant jamais subi d'expériences. Comme il n'est possible de connaître les pensées d'un être que par des moyens empiriques, ces simples moyens sont déjà largement suffisants pour créer des notions d'espace et de temps, ce qui ôte toute possibilité de démonstration de l'existence d'une raison pure.

Le Kantisme aboutit fatalement à l'impuissance car le Kantien se trouve en face de ce dilemme ; ou suivre sa raison pure, ce qui peut l'amener à des conceptions en désharmonie avec l'objectif ; ou suivre sa sensibilité, ce qui peut l'amener à être en désaccord avec sa raison. De là cette nécessité de l'impératif catégorique édicté par une raison sans sensibilité mais sans cesse troublée par elle. D'où inharmonie, et nécessité de l'immortalité pour atteindre la perfection. Notons en passant que le fait d'être privé de quelque chose d'imaginé ne prouve nullement son existence réelle et qu'un être ayant besoin de mille ans pour apprendre des sciences ne vivra pas plus longtemps pour cela. L'immortalité de l'âme n'est donc nullement démontrée par le fait que les impératifs catégoriques démontrent l'inharmonie à la raison et à la sensibilité.

D'autre part en opposant la morale à la nature, qui ne saurait être morale ou immorale, Kant s'est obligatoirement supprimé toute compréhension originelle de la morale. Son impératif catégorique ne repose plus sur rien de sensible et la raison se trouve nettement insuffisante pour justifier quelque morale que ce soit.

Enfin, dernière objection, la plus grave peut-être, c'est que le libre arbitre conduit directement à l'irresponsabilité et à l'immuabilité. Cette conséquence paraît avoir complètement échappé aux Kantiens. En effet dans le déterminisme absolu toute cause est inévitablement créatrice, donc responsable comme auteur immédiat d'un effet mais, comme tout se détermine réciproquement, le jeu des causes et des effets crée des modifications. Au contraire le noumène, la chose en soi, n'étant soumis à aucun déterminisme ne saurait être autrement qu'il est et qu'il se manifeste dans ses commencements absolus. Etant ainsi par son essence et sa nature on ne peut lui reprocher cet état qui ne peut être autre. Il est bien l'auteur du bien ou du mal, en tant que cause première, mais cette cause étant absolue échappe à tout reproche, à toute récompense ou punition, à toute influence ou modification.

Ici encore se manifeste l'impuissance du subjectivisme à résoudre les problèmes de la vie. Tout en somme dans le kantisme repose sur ces deux faits contradictoires : le monde objectif paraît absolument déterminé ; subjectivement l'être paraît indéterminé. Au lieu de chercher ce qui pouvait réellement expliquer la nature de l'être et celle de son subjectivisme (choses facilitées il est vrai aujourd'hui par la biologie) et de conclure ainsi à la création du subjectif par l'objectif, ce qui eût levé toutes les difficultés, Kant a préféré accuser la différence entre ces deux états de choses. Il ne pouvait, sur de telles bases, que conclure à un désaccord et aboutir à l' inexplicable et incompréhensible impératif catégorique.

- IXIGREC.

Accueil

KNOUT n. m. (russe : *knut*)

Bakounine a écrit une grosse brochure intitulée : *L'Empire knouto-germanique*, charge à fond contre la Russie tzariste. Il y a plus de 50 ans que j'ai lu cet ouvrage, à présent introuvable, mais autant que je puis me le rappeler, l'auteur démontrait que les horreurs qui ont distingué le régime tzariste pendant deux siècles devaient être attribuées au knout, c'est-à-dire au régime de terreur, de militarisme brutal introduit par Pierre I^{er}, inspiré par les généraux allemands.

Depuis Pierre III, pas une goutte de sang russe n'a coulé dans les veines des potentats russes. Pierre III était un Holstein-Gottorp, sa femme qui l'a assassiné, était une Anhalt-Zerbst, et depuis lors tous les tzars, d'origine allemande, ont épousé des Allemandes, excepté Alexandre III, dont la femme était une Danoise, mais d'une famille d'origine allemande. Ainsi Bakounine avait raison d'appeler son pays : Empire Knouto-Germanique. Mais passons au *knout*.

Knout en russe signifie fouet. Les jeunes garçons qui, en été, gardaient dans la steppe, la nuit, le taboum (troupeaux de chevaux), se servent d'un knout dont la lanière très épaisse au milieu a plusieurs mètres de long, le manche en étant très court.

Les iamtochiks (postillons) et les paysans conduisant en hiver, toute une file de traîneaux, se servent aussi d'un knout, mais beaucoup moins long.

Sous les derniers Romanovs, les Cosaques étaient pourvus d'un knout, ou plutôt d'un *plet*, ou d'une nagaïka, sorte de martinet dont les lanières étaient terminées par des balles de plomb. Lors d'une démonstration comme celle qui eut lieu devant la cathédrale de Kazan, à Saint-Pétersbourg, ou simplement lors d'une réunion d'étudiants, les cosaques s'élançaient contre tout ce monde et dispersaient la foule en frappant indistinctement les hommes et les jeunes filles, dont beaucoup restaient estropiés pour la vie.

Dans des chasses aux loups j'ai vu des chasseurs montés sur de rapides chevaux suivre les loups qui fuyaient dans la plaine, et les frapper de leur knout ou de leur nagaïka jusqu'à ce que la bête tombât. Le chasseur n'avait plus alors qu'à l'éventrer de son grand couteau de chasse.

Le mot knout qui ne signifiait d'abord que fouet est devenu une arme et surtout un instrument de supplice. C'est dans ce sens qu'il a passé dans la langue française.

Dans mes voyages en Asie russe et dans mes promenades à cheval au Caucase et dans la Grande Russie, j'avais presque toujours à ma ceinture un petit knout formé d'une lanière de cuir non tanné, mais recuit et qui devenait dur comme du fer.

Je n'ai jamais eu besoin de m'en servir, car la vue seule de cet instrument faisait partir au galop ma monture.

Le supplice du knout avait été introduit en Russie dans le code d'Alexis Mikhaïlovitch, au XVII^e siècle, sous l'influence des instructeurs germaniques. Knout est un mot scandinave, dont on retrouve la trace dans le mot anglais *Knot*, nœuds (prononcé actuellement *nott*). Le nom knut,

comme dans Knutt Hansen, c'est notre vieille connaissance Canut, le chef des Normands.

L'écrivain polonais M. Klaczko, qui fut un des écrivains de la Revue *des Deux-Mondes* a fait dans ses *Souvenirs d'un Sibérien*, une description du supplice du knout appliqué encore au commencement du XIX^e siècle. Il parle d'une longue et étroite lanière de cuir recuite dans une espèce d'essence et fortement enduite de limaille métallique qui lui donnait un poids remarquable.

Avant que la lanière durcît, on repliait sur eux-mêmes les bords amincis à dessein. Ils formaient une sorte de rainure s'étendant dans toute la longueur de la courroie, excepté pourtant à l'extrémité laissée souple pour qu'elle pût s'enrouler autour du poignet de l'exécuteur. A l'autre extrémité, était fixé un petit crochet en fer. S'abattant sur le dos nu du patient, le knout tombait de son côté concave sur la peau, que les bords de l'instrument coupaient comme un couteau.

L'exécuteur pour rendre plus épouvantable le supplice tirait la courroie horizontalement, ramenant, au moyen du crochet et par grands lambeaux, les chairs déchiquetées. Les juges pouvaient condamner un homme suspect d'idées révolutionnaires à 102 coups (ukase de Pierre 1^{er}). Mais les victimes étaient presque toujours mortes avant le cinquantième. Chaque coup de knout faisait couler un ruisseau de sang.

Un homme qui avait reçu 15 coups avait la peau totalement enlevée et les chairs étaient aussi profondément incisées qu'elles auraient pu l'être au moyen d'un instrument tranchant.

Le bourreau avait, en outre, le droit de couper le nez de la victime évanouie, de la marquer d'un fer rouge au front et aux joues.

Si toutes ces tortures n'avaient pas fait mourir le malheureux, on le soignait à l'hôpital et on l'expédiait ensuite aux mines de Sibérie.

L'inquisition espagnole n'était pas la seule à mettre en usage des tortures épouvantables.

Voici, d'après un témoin oculaire, L.-A. Sériakov (D. N. Jbankov) *Frelesnya Nakazaniya Rossiïo* (châtiments corporels en Russie), l'effet produit par le knout. Aux premiers coups on entendait un gémissement sourd qui s'éteignait bientôt sous l'effrayante souffrance car on tailladait le dos comme si c'était de la viande de boucherie. Quand la victime ne faisait plus entendre de plainte ni aucun son, qu'elle ne donnait plus signe de vie..., on lui détachait les mains et le médecin lui faisait respirer des sels, puis si l'homme était encore vivant, le châtement continuait. On mettait à plat ventre sur un tambour l'homme dont le dos ressemblait à un amas de chair hachée. Les premiers coups faisaient des croix tout le long de la colonne vertébrale. Le sang giclait et après chaque coup le bourreau, de sa main restée libre, enlevait le sang qui se collait sur les bords du knout. Au bout de quelques coups, on changeait la courroie du knout qui devenait plus molle et ne pouvait plus déchiqueter les chairs...

Un autre témoin oculaire (Oléaria, d'après l'historien Fimoféyer), raconte que le dos d'une femme condamnée à 16 coups de knout ressemblait au corps d'un animal écorché.

Avant l'oukase de 1807 on infligeait 100 à 150 coups, ou même 300 à 350, ce qui équivalait à une condamnation à mort.

L'histoire rapporte de célèbres exécutions au moyen du knout. L'une des plus connues est celle du fils (césarévitch) de Pierre I^{er}, condamné à mort sous les coups de knout par son père. Le jeune homme était resté conservateur à tous crins, il blâmait toutes les réformes introduites par l'empereur pour tâcher d'européaniser le pays encore barbare. Il fut accusé de vouloir attenter à la vie de son père. Dans un fameux tableau d'un peintre russe, Pierre interroge son fils, puis le fait

knouter. La seule grâce que l'empereur impitoyable accorda au jeune homme, c'est de lui faire prendre un narcotique mortel avant l'exécution.

Une dame d'une grande beauté, la comtesse Lapoukhina, ayant excité la jalousie de la tzarine Elizabeth, fut accusée de favoriser une conspiration ; elle fut knoutée et lorsque le corps de la malheureuse fut réduit en lambeaux, on arracha la langue à la dame qui fut ensuite expédiée en Sibérie.

Quand les seigneurs voyaient les nobles eux-mêmes condamnés au knout, ils ne se gênaient pas pour appliquer cette torture à leurs serfs dont ils avaient à se plaindre. Parfois au lieu de knout ils se contentaient de les faire passer par des verges, ce qui n'était pas tout à fait aussi cruel.

Marka Voutchak (M^{me} Markovitch), la célèbre romancière ukrainienne, dont la *Maroussia* a été publiée par Hetzel, a raconté dans ses souvenirs que les femmes, propriétaires de serfs, étaient souvent plus cruelles que les hommes, qu'elles étaient possédées d'une sorte de sadisme et qu'elles infligeaient des châtiments corporels plus souvent que les hommes.

Dans le XVII^e siècle, en Russie, on mettait à la question un accusé qui n'avait pas avoué son crime. Après les coups de knout, indiqués par les juges, on accrochait le malheureux à une grande barre de bois tenue par deux hommes et on l'approchait d'un grand feu et pendant qu'on lui grillait le dos on lui faisait les questions. Si après trois épreuves de ce genre l'accusé n'était pas mort et n'avait pas avoué le crime qu'on lui attribuait, il était mis en liberté.

Le supplice du knout fut supprimé par un ukase en 1845, mais celui du *plet* a continué durant tout le XIX^e siècle.

Bien des voyageurs ont raconté avec horreur les traitements infligés aux infortunés partant pour la Sibérie, attachés à une longue chaîne, dont le bruit s'entendait à une grande distance. Les soldats qui accompagnaient ce convoi ne se faisaient pas faute de frapper les prisonniers, dont la plupart n'étaient coupables que de sentiments anti-monarchistes. Le voyageur américain Kennan a dépeint les traitements cruels dont les prisonniers politiques étaient les victimes.

Même après la suppression du supplice du knout, il existait dans l'armée russe un châtimement aussi cruel : le spitzroutenne, d'origine allemande comme le mot l'indique. Un soldat condamné par ses chefs devait passer entre deux rangées de soldats armés de baguettes acérées. Les soldats frappaient de toutes leurs forces sur le corps nu du prétendu coupable, qui ne formait bientôt plus qu'une plaie. Et cet infortuné devait passer jusqu'à 30 fois de suite entre cette rangée de bourreaux. Si l'on remarquait qu'un soldat ne frappait pas assez vigoureusement, il était puni à son tour. On m'a assuré que les verges, avant le supplice, étaient plongées dans le vinaigre, mais je n'en suis pas sûr.

Sur l'ordre du général Prince Araktchéyev, un soldat désobéissant, ou un forçat exilé pouvait être condamné à recevoir 5.000, 6.000 et jusqu'à 12.000 coups. Cela paraît incroyable, mais le fait est affirmé par l'historien Djanchiev (*Epoques des Grandes Réformes*, page 101).

Le même monstre avait ordonné de faire passer douze fois, et sans la présence d'un médecin le prisonnier entre deux rangées de 500 hommes chacune. Ainsi le martyr devait recevoir 12.000 coups sur le torse nu. Quelle bête sauvage ferait souffrir ainsi un ennemi ? Le tigre, la panthère, qui passent pour les plus féroces des félins déchirent un peu leur victime pour l'empêcher de fuir, mais ils le dévorent rapidement, ils ne mettent pas une joie sadique à torturer leur victime. L'homme est le plus farouche des animaux, surtout lorsqu'il est placé au sommet de l'autorité, c'est un monstre, prêt à toutes les atrocités.

On peut. s'étonner qu'un peuple si porté aux théories philosophiques et révolutionnaires, comme le sont les Russes, ne se soit pas soulevé plus tôt pour balayer cette horde de bandits, avec toute la clique gouvernementale, afin d'établir une organisation libre comme celle des anciens cosaques de l'Yoïk, où tout était en commun, et où il n'y avait pas d'autorité stable.

Mais les Français sont-ils plus courageux, plus hommes ? Ils tolèrent les horreurs de Biribi qui ne le cèdent guère à celles du knout. Les traitements des forçats de la Guyane ne sont-ils pas une honte pour la France ?

Et quand on lit les tortures infligées aux protestants sur les galères de Louis XIV et de Louis XV, cela ne fait-il pas dresser les cheveux ?

Le peuple russe a enfin recouvré la raison, il a su se débarrasser des Romanovs et de leurs bourreaux, mais pourquoi s'est-il laissé tyranniser par les atroces agents de la Tcheka ?

- G. BROCHER.

Accueil

KRACH n. m. (mot allemand qui signifie *effondrement* ; prononcez : *krak*)

« Terme de bourse servant à désigner une débâcle financière, généralement non limitée à l'effondrement des cours d'une seule valeur, mais retentissant, par voie d'incidence, sur tout un groupe de valeurs similaires ou connexes, quelquefois sur toute la cote » (Larousse). Il convient de compléter ainsi cette définition hâtive : débâcle financière provoquée par les agissements d'une tourbe cosmopolite d'aventuriers d'affaires, d'agioteurs, de détresseurs qui font « mousser » des valeurs sans gages, des affaires inconsistantes ou inexistantes et raflent l'argent des gogos innombrables, des poires sans cesse renouvelées qui, alléchés par la promesse de mirifiques dividendes ou de bénéfices rapides et extraordinaires, s'empressent - de confier leur argent à ces coquins.

Le Krach est un produit de la civilisation bancaire où l'argent est roi et où pullulent les manœuvres affairistes de caractère parasitaire. C'est d'ailleurs par un Krach formidable que la banque véritable débuta en France, en 1720, sous l'impulsion de Law. Il s'est développé très rapidement et on peut dire, aujourd'hui, qu'il est devenu banal et courant. et qu'un krach chasse l'autre dans un temps où l'opinion ne s'émeut plus du scandale.

Le Krach peut se produire de différentes façons :

1° Une affaire sans valeur peut être soutenue par une habile publicité, être lancée par une presse « arrosée » pour l'introduction de ses actions en Bourse. Celles-ci montent rapidement jusqu'au moment où la presse adverse - celle qui n'a pas eu sa part du gâteau de lancement - vend la mèche, découvre le pot aux roses.

Alors se produit la chute verticale.

Les gogos sont « plumés ». Le banquier - ou l'affairiste - va en prison... pour quelques mois et non sans y être traité avec considération. Il en profitera pour échafauder une autre combinaison aussi fructueuse que la précédente. Il trouvera facilement de nouveaux imbéciles - ou les mêmes - pour lui apporter leur argent. Il retournera en prison... pour en ressortir, comme Rochette, et recommencera jusqu'à ce que, devenu riche, honoré et puissant, on le laisse exercer son industrie en paix.

S'il ne réussit pas, il sera aussi bête que ses dupes et finira parmi les déchets sociaux de tout acabit.

2° Une valeur est bonne. L'affaire est solide. Bien soutenue, elle monte rapidement jusqu'à ce que son lanceur gêne le clan des grands brasseurs d'affaires. Ceux à l'imprudent qui se permet de « nager » dans leurs eaux ou de chasser sur leurs terres. Alors son compte est bon, quel que soit l'intérêt de l'affaire en cause.

Les « gros » achètent à tour de bras, par paquets, sur toutes les places du monde, s'il le faut, puis tout à coup, après avoir poussé à la hausse, vendu et racheté, ils jettent sur le marché un grand

nombre d'actions, provoquent la baisse, l'effondrement, la panique.

Si le lanceur ne s'appuie pas sur un groupe puissant, s'il n'a pas « les reins solides », c'est l'écrasement, le Krach ; les baissiers rachètent et font une fortune, ce dévalisés.

3° Il y a le Krach à la confiance, dont le prototype semble être celui de la *Gazette du Franc*. Une équipe de coupe-bourses lance une série d'affaires à cascades avec l'aval de personnes moyennes ; celles-ci, par relations, attirent des personnalités plus considérables, de premier plan, appartenant à tous les milieux : parlementaires, diplomatiques, religieux ; les sous-secrétaires d'Etat amènent les ministres et ceux-ci les anciens présidents du Conseil ; les amiraux, généraux, pêle-mêle avec les trafiquants décorés, apportent l'autorité de leurs grades et de leurs titres, toute la hiérarchie ecclésiastique recommande aux ouailles gobeuses cette opération « divine », les magistrats en exercice couvrent les forbans considérés ou, pour le moins, déblaient la route des difficultés légales.

Le groupe monte en épingle les déclarations de celui avec dédicaces à l'appui. Et la confiance resplendit. Les poires affluent Il y en a tant et tant que les malins peuvent faire un choix judicieux ; ne prendre que les plus belles.

Puis, un beau jour, le consortium des « gros » intervient, fait « coffrer » le gêneur et le tour est joué. Ainsi en fut-il avec Rochette, d'innombrables fois, et avec Madame Hanau.

Les krachs les plus célèbres, en France, furent : celui de Panama (1899 et années suivantes), dans lequel 104 parlementaires de tous les partis furent compromis (Arton était le grand metteur en scène de l'affaire) ; celui de Thérèse Humbert (1902-1903), dont le fameux coffre-fort contenant la fortune de Crawford était l'instrument de travail ; et, plus près de nous, celui de la *Gazette du Franc* (1928-29), avec ses 48 p. 100 d'intérêt promis aux goinfres stupides par des malins bien patronnés. Et le krach des 4/5, par Poincaré (la fameuse stabilisation, la légalisation du franc déprécié) qui est le « *Krach des Krachs* »...

Les autres pays ont eu, eux aussi, leurs « kracheurs ».

Cette industrie n'est pas en décroissance, loin s'en faut. Elle fleurira, au contraire, sans cesse davantage et ne disparaîtra qu'avec le régime qui l'engendre.

- Pierre BESNARD.

Accueil

KREMLIN (LE) ou LE KREML n. m.

Dans son poème intitulé *Mil Huit Cent Onze*, Victor Hugo a écrit ces vers :

*... Quand des peuples sans nombre
Attendaient prosternés sous un nuage sombre...
Sentaient trembler sous eux les Etats centenaires
Et regardaient le Louvre entouré de tonnerres
Comme un Mont Sinäi.*

Si l'on remplace Louvre par Moscou, on aura une idée des sentiments qui remplissaient les peuples orientaux quand le Kremlin était habité par les Empereurs autocrates de Russie, qui se faisaient couronner dans la Ca au Kremlin. Les centaines de peuplades qui entouraient l'empire pouvaient tout craindre des caprices d'un Pierre I^{er}, d'une Catherine II, d'un Nicolas I^{er}, ces peuples voyaient toujours sur leurs têtes l'épée de Damoclès, c'est-à-dire une armée régulière énorme et des hordes de cosaques. Aucune sécurité pour ces peuplades d'origine, de langues, de religions diverses. La menace d'annexion, de massacres, était toujours présente. Le pouvoir des tzars étendait chaque jour ses limites. De la Pologne jusqu'à Wladivostok, d'Arkhangel jusqu'en Transcaucasie, toute liberté devait être écrasée par les despotes. Du Kremlin ou du Palais d'Hiver à Saint-Pétersbourg partaient les ordres les plus iniques qui étaient exécutés avec une rigueur impitoyable par les sicaires de Moscou. On voyait même des allogènes trahir leurs compatriotes, comme le Géorgien Dumbadzé, les Baltes Witte, Pahlen, le Polonais Koronowitch qui se mettaient au service des oppresseurs de leurs frères pour asservir d'autres nationalités et égorger d'innocentes populations.

Le Kremlin était devenu le symbole de l'autorité, comme pour le soldat le drapeau est le symbole de la patrie ou plutôt de l'autorité qui peut commander les plus horribles atrocités, présider aux conquêtes, aux occupations. Et les soldats, abrutis par ce symbole, sont prêts à sacrifier leur vie, mais surtout celle des autres.

Mais qu'est-ce proprement que le Kremlin ? Les historiens russes ne sont pas d'accord sur l'origine de ce mot. Il est pourtant probable que c'est un terme Mongol signifiant une ville fortifiée, dans le même sens que le mot Grad dans Delgrad (forteresse blanche), dans Tzargrad (la ville des Tzars), c'est-à-dire Constantinople, etc.

Il y a encore des Kremls dans plusieurs villes russes comme à Nijni-Novgorod. Les Kremlins servaient non seulement de citadelles, mais aussi de lieux de refuge pendant les guerres intestines et pendant les invasions des Mongols et des Tartares. C'est pourquoi ils étaient entourés de vastes enceintes de palissades et

ensuite de briques, tandis que les villes et les villages ne contenaient que des maisons de bois, de pisé, de boue séchée. Au Moyen Age et même de nos jours, les populations menacées par des envahisseurs s'enfuyaient avec tout leur avoir derrière les murs des villes fortifiées, comme nous l'avons vu à Paris, à Belfort, à Besançon, etc.

Quand on parle de Kremlin, on entend généralement celui de Moscou ; c'est donc de celui-ci que nous parlerons. Le Kreml-Kremlin est situé sur une petite colline qui domine la rivière Moskva, dont les Français ont fait la Moscova - comme on dit la bataille de la Moscova, que les Russes nomment bataille de Borodino. –

La colline sur laquelle s'élève le Kremlin a été habitée des siècles avant l'apparition des Princes de la famille de Rurik, en 1147, car dans les fouilles exécutées pour la construction d'un arsenal en 1847, on a découvert des objets d'une très haute antiquité, tels que ceux qu'on a trouvés dans les tumulus scythes. Dans d'autres endroits de la colline on a trouvé des objets remontant au neuvième siècle de notre ère.

De nombreuses traditions, toutes plus ou moins sans fondement, existent sur l'origine de Moscou et même sur celle du nom de la ville. L'historien Zabéline (*Istoriya Goroda Moskvou*) croit que ce nom viendrait d'une corruption du mot mostok (petit pont), au pluriel mostkvy, méchants petits ponts, qui auraient existé par dessus les marécages de la rivière Smorodina qui prit plus tard le nom de Moskva réka. Le mot *most* paraît dans beaucoup de noms de villages, de ruisseaux, dans bien des provinces de la Russie, sous diverses formes. On peut donc admettre que Moskva est une forme de Moskvouy (Mostkvy). Le mot français Moscou, n'est que l'accusatif du mot Moskva. Les Français entendant : yédou v Moskvou (je vais à Moscou), ont simplement adouci la prononciation de cet accusatif.

Quelques-unes des traditions ecclésiastiques font remonter l'origine de Moscou à Mossokh, fils mythique du non moins mythique Japhet.

En réalité on ne sait pas exactement quand fut fondé le Kremlin, cet oppidum, autour duquel s'est construite une ville, une agglomération de cabanes qui est devenue la capitale de la Russie.

Les grands Princes de la Rouss, autrement dit de l'Ukraine, dans leurs incessantes guerres intestines ont dû se rendre compte de l'avantage qu'il y avait pour eux de posséder une place fortifiée sur le bord d'une petite rivière navigable, au centre des pays qu'ils traversaient dans leurs expéditions. C'est probablement pour cela qu'ils choisirent la colline rocheuse qui dominait la rivière. Les flancs de la colline ont été peu à peu rongés par les érosions de la Moskva,

En 1156, le prince Yourii Dolgorouki, transforma son village en une ville (oppidum, grad.) en entourant le sommet de la petite colline d'un rempart de bois, qui servait de défenses contre les Lithuaniens conquérants et contre les républicains de Novgorod. Bientôt les remparts furent entourés de toute une série de petits hameaux, c'est de ce moment que date le nom de Moscovites ; car en 1176, déjà nous voyons une troupe de Moskovlianes, ou Moskiévlyanes accompagner leur

prince Michel Youriévitich contre la ville de Vladimir, son suzerain, mais, repoussé, Michel Youriévitich dut rentrer dans ses foyers. L'année suivante le prince de Ryazan, Glièbe, attaqua le Kremlin qu'il incendia avec tous ses faubourgs. Ce fut le commencement des innombrables incendies qui y éclatèrent jusqu'au commencement du XIX^e siècle.

En 1214, Moscou fut assiégée et prise, et le prince dut se rendre à discrétion. En 1238, la ville fut prise et incendiée avec toute ses églises et tous ses monastères. En 1293, elle fut prise par les Tartares ainsi que les quatorze villes qui formaient la principauté de Vladimir. Relevé de ses cendres, le Kremlin fut pourvu de meilleurs remparts, mais les princes de la périphérie continuaient à l'attaquer et toute l'histoire de Moscou au XIV^e siècle fut une suite ininterrompue de combats, tantôt victorieux, tantôt désastreux.

En 1326, fut érigée au Kremlin la première église de briques, les temples de bois y étaient en grand nombre, ce qui servit à rendre Moscou une ville sacrée, tous les princes se faisant un devoir d'élever des sanctuaires.

En 1335, le Kremlin fut dévasté par un incendie ; en deux ans, on avait pu reconstruire 13 églises qui toutes furent incendiées en 1337. En 1343, nouvel incendie qui détruisit 18 églises.

Les anciens chroniqueurs appuient surtout sur les églises, car aussitôt qu'un groupement de maisons toutes de bois s'élevait, on construisait un temple dédié à quelque saint. C'est ainsi que la tradition parle des Çorok, çorokov églises de la « *bélaya kamennaya Moskva* » (quarante fois quarante églises de Moscou aux pierres blanches), mais c'est une forte exagération, car de nos jours même, dans l'immense étendue de la ville actuelle, il n'y a guère que 600 églises.

Vers 1370, un mur de briques très élevé entoura le Kremlin proprement dit et le sépara du reste de l'agglomération. Ce mur servit à repousser les ennemis. Les Lithuaniens commandés par le grand chef Olgherd l'assiégèrent. Les Tartares de la Horde d'Or, conduits par Mamaï dévastaient le pays, dont les paysans se réfugièrent derrière les murs du Kremlin. Mamaï mourut, et Fakhtamoniche, rassemblant une énorme armée, marcha sur Moscou qu'il assiégea. Les habitants qui croyaient aux miracles des saints, sortirent des portes en portant des images saintes, ils pensaient qu'à la vue des miraculeuses images l'ennemi s'enfuirait, mais les musulmans s'élancèrent, et passèrent au fil de l'épée un grand nombre de paisibles citoyens ; ils pillèrent les églises. Le grand prince dut se reconnaître tributaire. Moscou devint donc sujette des Tartares et le tribut fut payé jusqu'à Jean le Terrible.

Pour empêcher les armées romaines d'avancer, les Scythes incendiaient le pays, et pour arrêter les Tartares on avait incendié tous les villages, c'est la tactique que les Russes employèrent en 1812, lors de la grande invasion de Napoléon. Elle était dans les moeurs du peuple.

Pendant la guerre mondiale les armées impériales russes ont incendié tous les villages de la Lithuanie pour empêcher les progrès des armées allemandes et autrichiennes.

Moscou fut encore une fois brûlée en 1390, en 1393, en 1415. A peine incendiée la ville renaissait. Huit ans après l'invasion de Fokhtamoniche, le Kremlin était déjà entouré de mille maisons, mais la mémoire des atrocités commises par les Tartares ne s'est jamais effacée, elle a passé en proverbe. Nous ne continuerons pas l'histoire du Kremlin qui était devenu le centre d'une grande ville devenue elle-même la capitale d'un royaume.

Jusqu'au transfert de la capitale de l'empire à Saint-Pétersbourg par le fondateur de cette nouvelle cité, Pierre I^{er}, après 1703, le Kremlin resta le siège du gouvernement, le centre de la vie politique, religieuse et intellectuelle de la Russie. Depuis lors jusqu'à la révolution bolcheviste, ce fut une décadence graduelle du Kremlin. On y conserva pourtant une partie du Sénat, qui n'était qu'un des rouages de l'administration impériale. Le Kremlin restait cependant le symbole de la puissance russe, puisque les tzars devaient s'y faire couronner et sacrer. Après la révolution de 1906, Nicolas II dut encore renforcer le pouvoir de Saint-Pétersbourg en y fixant le siège de la Douma d'Empire, le nouveau parlement sorti de la grève générale, de la défaite des Russes par les Japonais et de la première révolution populaire.

Pendant la guerre mondiale, Saint-Pétersbourg, à qui le gouvernement avait enlevé son nom allemand pour lui substituer la traduction russe - Petrograd - était menacé par les Allemands et les armées blanches réactionnaires. Les émeutes des marins de Kronstadt furent le signal d'une nouvelle révolution, Nicolas II fut forcé d'abdiquer, c'était le triomphe de la révolution politique.

La Constituante fut convoquée, mais elle ne put sié le quel fut votée une loi qui établissait la propriété commune de la terre aux travailleurs. Le jour même les bolcheviks (disciples de Karl Marx) envahirent l'Assemblée, dont la majorité était composée de maximalistes (disciples de Lavrow) ou socialistes révolutionnaires. L'Assemblée fut dissoute, les membres furent dispersés et plusieurs tués. Alors, les bolcheviks, comprenant que la proximité de la mer aurait permis aux ennemis étrangers de supprimer la nouvelle révolution sociale qui menaçait les intérêts des bourgeois maîtres de tous les autres pays, résolurent de reprendre l'ancienne tradition et de retransférer la capitale à Moscou.

Depuis lors le Kremlin a repris toute son importance, c'est le centre de toute l'administration de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, créées par les bolchevistes.

Le Kremlin est occupé par les anciens apôtres de la Révolution qui, à l'étranger, avaient vécu dans la misère et qui, à présent, sont les maîtres d'un immense pays. Les palais du Kremlin sont pleins de gardes rouges, les bureaux des commissaires du peuple sont gardés par des plantons de la garde rouge, n'y entre pas qui veut. Ces commissaires sont plus gardés même que les anciens ministres. Sous Alexandre II j'ai plusieurs fois pénétré dans les bureaux du Sénat sans grande difficulté. Il n'en serait plus de même à présent. Mais notre but n'est pas ici de faire de la politique. Je m'en abtiens donc.

On appelle le plus souvent Kremlin, non seulement l'ancienne forteresse avec ses murailles de briques flanquées de beaucoup de tours carrées surmontées d'une sorte de beffroi terminé en pointe et sur lesquelles l'aigle double étendait ses ailes, on englobe encore sous le nom de Kremlin la place qui s'étend au pied des murs et dont le nom est *Krasnaja plostchad*, place rouge ou belle place, qui a vu tant de tragiques événements. C'est sur cette place qu'on a érigé la statue assez laide de Minine et Pojarski, le premier, un boucher qui, soutenu par le petit noble Pojarski, souleva le peuple contre les Polonais qui avaient occupé le Kremlin. Il les assiégea et les chassa.

La Place Rouge est ornée, si on peut dire, par l'église du Bienheureux Basile (Wassili Blajennii), qui étonne tous les étrangers par sa curieuse architecture. Ce temple fameux fut construit par un architecte italien qui s'inspira de divers styles et surmonta le tout de coupes multicolores à forme d'oignon, d'ail, etc. Le tzar était si enthousiaste de cet édifice, que, selon une tradition très répandue, il fit percer les yeux de l'architecte pour qu'il ne puisse pas construire ailleurs un pareil chef d'œuvre ! Il est vrai que la même légende existe sur le constructeur de la célèbre horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg. Selon cette légende, l'horloger ayant prétendu qu'il était indispensable de changer une pièce obtint l'autorisation de la changer, quoique aveugle. Il aurait alors enlevé un rouage qui arrêta l'horloge pendant des siècles. Ce fut en 1848, que Schwilgué parvint enfin à restaurer cette horloge, une merveille de mécanique.

C'est sur la Place Rouge, au pied des murailles principales du Kremlin, qu'Ivan IV (Ivan le Terrible ou le cruel) (Ivan Grozni) fit tuer des centaines d'hommes par sa garde prétorienne (apritchniki) ; le sang y coulait à torrent.

C'est encore sur cette place que Pierre I^{er} fit exterminer la garde des strélitzi (en russe *streltzi*), tireurs organisés par Ivan IV, au nombre de 30.000 et qui, pendant un siècle avaient été les maîtres de la cour. Ils avaient établi au gouvernement Sophie, sœur de Pierre I^{er}, qu'elle tint, durant toute sa jeunesse, presque en chartre privée. A peine majeur, Pierre suivit de près les actions des streltzi et résolut de s'en débarrasser. Vu soir qu'il assistait à un banquet de cette garde, il asséna un coup de poing en plein visage du commandant de cette troupe, le fit arrêter par les soldats terrifiés, et l'exécution suivit de près. On prétend même que Pierre maniait la hache pour la décapitation des principaux chefs. Les streltzi furent décimés devant la principale entrée des murs du Kremlin. Les quelques streltzi qui n'avaient pas été exécutés, furent exterminés plus tard.

C'est encore sur la Place Rouge, au pied même des murailles du Kremlin, qu'on a érigé un mausolée à Lénine (W. Oulianov), le chef de la Révolution bolcheviste, lequel a fait, de l'ancienne capitale de la Russie, la nouvelle capitale de la Révolution. A présent des milliers de pèlerins visitent chaque jour cette sorte de chapelle funéraire et baisent la main de l'ancien chef embaumé, comme des millions de Russes baisent la main des saints momifiés. Cela aurait fort surpris Lénine, athée, si on lui avait dit qu'un jour son corps serait adoré comme celui d'un saint

orthodoxe !

C'est sur la Place Rouge que furent livrés les derniers combats contre les troupes impériales. On a fait des obsèques nationales à ceux qui y sont morts pour le triomphe du peuple.

Mais pourquoi faut-il que tant d'anarchistes et de social-révolutionnaires aient été fusillés par leurs frères sur cette place fameuse ?

Voici à présent une brève description du Kremlin.

Les murailles sont percées de 5 portes dont la principale est la porte Spassky ou du Rédempteur, qui fait communiquer la Place Rouge avec la terrasse sur laquelle s'élèvent le principal palais, et la tour de Jean le Grand, etc. Cette porte bâtie en 1626, contraste avec les autres constructions italiennes des portes. Elle est pour ainsi dire la *Porta sacra et triumphalis* de Moscou. Au plafond se trouve une image miraculeuse du Sauveur de Smolensk en grande vénération chez les orthodoxes. Tout le monde doit se découvrir en passant sous cette image. Il y a 65 ans, il m'est arrivé en ce lieu une petite aventure. Très strict dans mes opinions opposées à toute idolâtrie, j'avais toujours réussi à me faufiler entre les fiacres (izvostchiki), qui faisaient le signe de la croix et j'avais pu passer inaperçu du soldat en sentinelle à la porte et je ne m'étais jamais découvert, quand un jour je fus remarqué par un de ces soldats qui voulut me forcer à m'agenouiller dans la neige parce que je n'avais pas salué l'image sacrée. Je fis semblant de ne pas comprendre le russe, et de guerre lasse le soldat me laissa filer. Depuis lors, quand je devais passer par le Kremlin, je faisais un long détour pour éviter la porte sainte et son témoignage de soumission aux superstitions religieuses. C'est devant cette porte que les streltzi avaient été exécutés par Pierre I^{er}.

La porte la plus importante après la Porte Spassky est la porte de Saint-Nicolas (Nikolsky). On voit au dessus l'image miraculeuse de Saint Nicolas de Mojaïsk, l'effroi des parjures et, disait-on, le consolateur des affligés. La tour bâtie en 1491 a été plusieurs fois restaurée. Ce fut par cette porte que passèrent les troupes du con Napoléon I^{er}. La tour fut en partie détruite par les Français ; sur la porte on lit une inscription placée là par ordre d'Alexandre I^{er}, indiquant que la destruction s'est arrêtée à l'image même, sans que celle-ci et la lampe suspendue devant ait souffert la moindre dégradation. Une troisième porte, celle de la Trinité (Troïtzky), fut comme les autres bâties au XVII^e siècle, restaurée en 1759 et après la retraite des Français, qui sortirent du Kremlin par cette issue. La dernière porte, assez curieuse, est celle de Borovizky.

La plupart des Français se figurent que les troupes de Napoléon ont dû fuir l'incendie immédiatement après leur entrée à Moscou, pourtant ils sont restés plusieurs mois dans cette ville. Un historien a même écrit que ce n'est pas Rostoptchine, père de Mme de Ségur (auteur des *Mémoires d'un âne* et d'une vingtaine de livres pour les enfants), qui a incendié la ville par stratégie antique, mais que ce sont les soldats français qui ont détruit les maisons pour se chauffer et que leur imprudence a incendié les quartiers populaires, laissant intact l'intérieur du

Kremlin, avec ses temples, ses musées, etc.

Un célèbre peintre russe Véréstchaghine a peint un tableau où Napoléon entouré de flammes est sauvé par le dévouement de ses vieux grognards. C'est une pure invention, Napoléon quitta tout tranquillement le Kremlin pour battre en retraite sur Smolensk et Malo Yaroslavetsk, où il fut repoussé. Sa terrible retraite de la Bérésina a donné naissance à d'innombrables légendes plus ou moins apocryphes. Un fait certain pourtant c'est que l'empereur abandonna lâchement ses troupes poursuivies par les Cosaques et mourant de faim et de froid.

Une des curiosités du Kremlin, c'est la tour Ivan Veliki (Jean le Grand), construite vers 1600, sous le tzar Boris Godounov. Elle se compose de 5 étages dont 4 octogones, le dernier cylindrique. On y remarque 34 cloches dont la plus grande, celle de l'Assomption, pèse quatre fois plus que la grosse cloche de Rouen. Les jours de fête, surtout la veille de Pâques, elles sont sonnées ensemble et le son s'étend bien loin. Il ne faut pas confondre la grosse cloche d'Ivan Veliki avec la fameuse grande cloche de Kremlin (Tzar Kolokol). Celle-ci pesait plus de 222.000 kilos lorsqu'en 1731 elle tomba par suite d'un incendie. Elle se brisa en tombant et s'enfonça dans la terre. En 1836 Nicolas I^{er} la fit poser sur un piédestal de ciment. La hauteur en est de près de 7 mètres, l'épaisseur de 60 centimètres, la circonférence a plus de 20 mètres. Beaucoup de personnes peuvent s'y tenir debout. Des bas-reliefs religieux et des portraits du tzar Alexis et de l'Impératrice Anne ornent le bas de cette cloche colossale.

Une autre curiosité est le tzar poushka (roi des canons). C'est une énorme pièce de bronze, avec une gueule monstrueuse où l'on enfonçait des boulets ronds, mais qui probablement n'a jamais été tirée. Ce monstre est placé sur des roues de bronze, il est entouré d'un tas de boulets ronds.

Il paraît qu'on hospitalise au Kremlin bien des vieux révolutionnaires, même des anciens combattants de la Commune de Paris.

En terminant cet article, je voudrais espérer que les maîtres du Kremlin ont enfin compris que ce n'est pas par des fusillades qu'on fonde une société nouvelle, où les iniquités sociales feront place à la solidarité, à la paix sociale, au progrès sous toutes ses formes. Les bolcheviks ont déjà fait faire d'immenses progrès aux écoles, aux instituts scientifiques; ils ont fondé des musées de toutes sortes où le travailleur peut s'instruire et développer son intelligence, mais cela ne suffit pas, il faut que le pays ne soit plus jamais menacé par la famine ; il faut que les terres appartenant à la communauté ne puissent plus tomber entre les mains des Koulaks (exploiteurs paysans, usuriers). Il faut surtout que l'organisation sociale soit un acheminement vers la vraie liberté.

- G. BROCHER.

Accueil

LABORATOIRE n. m. (du latin *laboratum* ; de *laborare*, travailler, rad. labor)

Se dit d'un local disposé en vue d'un travail défini et muni des instruments et appareils appropriés. S'emploie plus particulièrement pour désigner les ateliers spéciaux où se font des travaux et recherches scientifiques, des opérations et expériences de chimie, de physique, de biologie, de physiologie, d'électricité, etc. Le cabinet de travail d'un écrivain, d'un chercheur érudit, peut être, en ce sens et par extension, son « laboratoire ». Aux lieux où s'accomplissent des transformations, des combinaisons similaires s'applique aussi, par analogie, l'expression de laboratoire : au sein de la terre, parmi les éléments en perpétuelle modification, fourmillent les laboratoires naturels.

A côté des usines de produits chimiques ou métallurgiques, pour les besoins de leur production, nombreux sont de nos jours les grands établissements scientifiques ou d'instruction munis de laboratoires ouverte à l'enseignement. Depuis le sanctuaire mystérieux de l'alchimiste, aux fourneaux inquiétants et au mobilier symbolique, et les premiers cabinets du physicien où se déroulaient plutôt des fantaisies de physique amusante, le caractère des laboratoires s'est curieusement et puissamment modifié. Un matériel toujours accru y facilite des investigations savantes, vérificatrices et créatrices. Ici les éprouvettes, les cornues, les creusets, les alambics, les bocaux, les balances et les chalumeaux, là les seringues à injections, les sondes, les scalpels, les appareils électro-physiologiques, etc. Une technique toujours plus fouillée et étendue préside, avec le concours d'instruments de précision, à des expériences riches d'imprévus, grosses de conséquences incalculables. On peut dire qu'aujourd'hui une curiosité permanente surveille les révélations de laboratoires singulièrement actifs et que toute une vie artificielle, à dessein suscitée, y palpite sous la volonté du cerveau humain peu à peu enrichi et fortifié de con naissances, appuyé sur de solides jalons.

« Il n'y a pas de plus beau spectacle, dit Larousse, que celui d'un laboratoire fréquenté par des gens ardents, curieux, amoureux de savoir, disposés à tous les sacrifices, pourvu qu'une telle abnégation profite à la science, enchainés aux longueurs d'une besogne rebutante et souvent périlleuse, attentifs à toutes tes voix quelquefois imperceptibles qui se peuvent faire entendre dans ce sanctuaire de l'investigation. Le vulgaire est étonné quand il entre dans ces chambres encombrées et souvent infectes, où les ustensiles de toute forme et les ingrédients de toute couleur sont là dans le feu, ici dans la glace, ailleurs dans les chairs sanglantes ou putréfiées, employés à produire quelque résultat ou à révéler quelque mystère ; où l'observation épie, provoque, accélère, ralentit, mesure les mouvements et les manifestations phénoménales, où le théoricien soumet au contrôle de l'expérience

les conceptions nées dans les embrasements de son foyer cérébral et assiste, anxieux et ému, au duel de l'inexorable fatalité extérieure avec les aperceptions de cette fatalité intime qu'on appelle la pensée ».

Le nombre des « initiés » aussi s'est accru et si le nombre encore restreint de ces chambres d'étude et le cercle de la jeunesse prenant part à leurs séances est trop minime à notre gré, si l'abord même des laboratoires revêt une solennité trop distante et comme religieuse, nous concevons une ère où, librement accessibles à une progéniture admise enfin au savoir légitime, ils seront le pivot d'une culture vivante et familière... Le laboratoire sera le soutien animé de l'éducateur, et s'y contrôleront, pour tous - et hors des pressions de l'égoïsme et des calculs de l'intérêt - tant de notions aujourd'hui abandonnées à la souveraineté du dogme.

Pour souligner l'importance pratique - déjà réalisée - des laboratoires, signalons que « leur office n'est pas borné à la découverte des lois spéculatives et des vérités abstraites. Ils sont le champ où germent les inventions fécondes et les applications brillantes qui engendrent la richesse des nations. La science des laboratoires a substitué à l'empirisme des anciennes industries des procédés rationnels, et une certitude réfléchie aux tâtonnements séculaires des arts utiles. On ne citerait pas une grande application industrielle qui n'ait sa source dans un laboratoire et bien souvent, la découverte qui a provoqué une telle application a semblé tout d'abord inutile et vaine au point de vue du profit matériel » (Larousse). Et quand on songe à tout ce qui pourrait rejaillir de bienfaisant, pour la collectivité, de tant de découvertes détournées de leur portée générale au seul avantage de bénéficiaires isolés, quand on sait qu'elles favorisent, la plupart du temps, de grotesques et malsaines fortunes individuelles là où tant d'humains trouveraient un soulagement à leurs maux, un allègement à leurs tâches pénibles, une détente à des conditions de vie déprimantes, avec quelle impatience n'essayons-nous pas de découvrir les symptômes si rares encore, d'une conséquence, d'une utilisation rationnelle et humaine des apports précieux de l'activité des laboratoires.

Parmi les laboratoires parisiens, qui sont en France les plus marquants (notons à part les laboratoires d'études naturalistes situés aux abords des côtes, tels ceux de Roscoff, Concarneau, Villefranche-sur-Mer, Banyuls-sur-Mer, Wimereux, etc.), citons celui de l'Ecole pratique de la Faculté de médecine, centre des études de physiologie et d'anatomie générale où travailla Robin, celui du Collège de France où le grand physiologiste Claude Bernard fit ses principales découvertes, où vint aussi Magendie. Le laboratoire de l'Ecole de médecine connut les recherches triomphantes de Wurtz sur les ammoniacs, les glycols, les urées composées, etc., et vit passer les Lieben, les Craft, les Harnitz-Harnitzkv, les Oppenheim. Quoique plus spécialement affectés à l'enseignement, les laboratoires de l'Ecole normale supérieure, de la Sorbonne, de l'Ecole de Pharmacie ont été les témoins des travaux des Sainte-Claire-Deville (sur la fusion des métaux et la dissociation des vapeurs), des Pasteur sur les fermentations). Les Thénard, les Gay-Lussac ont travaillé dans ceux de Polytechnique et de la Sorbonne. C'est à celui de l'Ecole de Pharmacie et du Collège de France que Berthelot a réalisé ses remarquables synthèses, à ceux du Muséum et des Gobelins que Chevreul étudia les corps gras, etc... Les Facultés des

sciences, dans les Universités de province, ont également leurs laboratoires de chimie et le plus grand nombre des Facultés de médecine ont aussi un laboratoire de physiologie, destiné à la pratique des vivisections.

Depuis longtemps, les savants français et la partie du public qui s'intéresse aux conditions qui leur sont faites se sont plaints et se plaignent encore de l'insuffisance et de la pauvreté des laboratoires de leur pays, C'est devenu lieu commun que de parler de « la grande pitié des laboratoires de France ». Et leur misère a pu servir, ces temps derniers, de publicité à un journalisme éhonté... Quand on sait la haute valeur humaine de ces foyers d'interrogation scientifique (je ne parle pas ici des antres où opèrent les chimistes criminels qui mettent leur gloire à doter les nations d'un arsenal de toxiques et à combiner ces gaz foudroyants que les oiseaux de mort porteront à travers les peuples en vagues d'anéantissement), quand on pénètre les bienfaits qui peuvent en surgir pour une humanité encore languissante et douloureuse, on ne peut, sans une bouffée de honte pour notre temps, songer que les laboratoires délaissés par ceux qui ont la charge du bien public sont à la merci de précaires interventions charitables. Alors que des milliards sont allègrement consacrés aux œuvres de destruction, à la multiplication des engins meurtriers, à l'entretien de contingents formidables de parasites armés, il paraîtra invraisemblable aux générations futures qu'on ait pu marchander les crédits et laisser pâtir, dans une humiliante mendicité, les chantiers où l'intelligence humaine accroît notre plus riche et notre meilleur butin...

Que diraient aujourd'hui - en face d'une situation inchangée, d'une incurie chronique - ceux-là qui, il y a cinquante ans, frappés déjà de la pénurie des soins affectés à des œuvres si précieuses et des sommes intimes - ailleurs jetées aux gouffres, dilapidées sans compter dans une gabegie permanente - apportées à l'édification et à l'entretien des laboratoires, s'écriaient : « Pour donner une impulsion énergique et salutaire aux recherches scientifiques, il faut réorganiser complètement l'enseignement supérieur, en décupler le budget et créer d'opulents sanctuaires pour les ouvrir à deux battants à tous les chercheurs qu'embrase le feu sacré de la découverte. C'est ce qui ne pourra être accompli que par un gouvernement convaincu de la haute importance des sciences spéculatives et assez libéral pour ne pas marchander l'argent aux savants qui veulent se consacrer à la besogne difficile de l'expérimentation féconde. D'ici là, beaucoup de savants seront dans une gêne voisine de la misère et renonceront, faute de ressources, faute d'instruments de travail, à la vérification expérimentale des idées que leur suggère une pensée toujours en travail, une vive et lumineuse conception des lois du monde ». Après un Palissy brûlant ses meubles, les Curie pleurant sur leur tâche arrêtée!... Les gouvernements avaient, d'ailleurs, besogne plus pressante ; avec les milliards trempés dans le sang des peuples, ils propageaient les charniers. Et ils ne marchandèrent pas l'argent, ma foi. Après s'être servis royalement - démocratie oblige! - nos gouvernants le dispersaient entre les mains des professionnels de l'armée et des fournisseurs de matériel de guerre. Aujourd'hui encore, si les laboratoires végètent, anémiques, on ne chôme pas sur les chantiers de la marine et dans les firmes d'avions et les fonderies du Creusot n'ont pas besoin d'implorer les

commandes...

A l'étranger, chez les Germains et les Anglo-Saxons notamment, en Amérique aussi, dans la Russie nouvelle (tant il est dit que les nations latines : France, Espagne, Italie, monuments de verbiage stérile, le bureaucratisme et de furia militaire se laissent incorrigiblement distancer), les laboratoires sont davantage à l'honneur. On ne leur ménage pas les sacrifices et des efforts constants en assurent le progrès. Les Universités, au dehors, ont des laboratoires de physique, de chimie, des instituts anatomiques et physiologiques où de nombreux travailleurs ont à leur disposition les ressources nécessaires à la recherche. « Pour ce qui concerne, en particulier, les laboratoires de physiologie, il semble que c'est en France, la patrie des premiers grands expérimentateurs de la vie, de Bichat, de Legallois et de Magendie, qu'on aurait dû fonder des établissements aussi utiles au progrès de la médecine. Il n'en a rien été et ce sont nos voisins qui nous ont donné l'exemple de l'expérimentation suivie, publique et régulière... »

Par delà « nos » frontières, on trouve des laboratoires qui sont de véritables palais, et dont la construction a coûté des millions. Bonn, Berlin, sont en Allemagne des centres de chimie magnifiques où peuvent œuvrer, dans l'aisance, des équipes de savants. Les grandes cités universitaires d'Autriche et d'Allemagne, de Suisse aussi, ont également des laboratoires importants qui gardent la mémoire des Liebig, des Bunsen, des Wœhler et de tant d'autres... Les laboratoires de physiologie sont particulièrement bien installés à l'étranger. Vaste est celui de Petrograd, celui d'Utrecht est un modèle. Florence même nous dépasse. En Allemagne : à Heidelberg, Berlin, Leipzig, Vienne, Tübingen, Munich, Göttingen, etc., s'érigent des laboratoires richement organisés pour les études sur la vie.

Pour insuffler aux laboratoires, enfin partout multipliés, l'enthousiasme de la vie saine, pour les situer à leur place, qui est première, et les ouvrir à leur véritable rôle, si fécond, il faudra l'atmosphère d'une société libérée des petitesse de l'argent, de la corruption des affaires et des sophismes patriotiques, des hostilités de la convoitise et des basses émulations de la vanité, de toutes les contraintes qui freinent l'humanité dans sa marche, des déviations qui la désorientent et la déciment, qui la jettent loin des chemins normaux où l'effort des cerveaux les mieux doués assure des conquêtes utiles pour l'espèce toute entière.

- LANARQUE.

Accueil

LABYRINTHE n. m. (étymologie probable : latin labyrinthus ou grec laburinthos, même sens. Certains le rattachent aux deux mots égyptiens labari et thi, ville ou monument de Labari, roi d'Egypte)

On donnait ce nom dans l'antiquité à des salles et galeries souterraines, suites de tombeaux, exagérément ramifiées, et cette appellation s'est étendue, plus tard, à des édifices conçus sur le même plan ou à des agencements qui rappelaient le dédale trompeur des labyrinthes anciens. Des cinq plus fameux dont on a conservé les noms, deux appartiennent à l'Egypte : le labyrinthe de Mendès, dans l'île du lac Mœris et le labyrinthe des Douze, ainsi nommé parce qu'il fut construit, vers 660, par les douze seigneurs qui régnaient alors sur l'Egypte. Il y avait aussi le labyrinthe de Crète, près de Gnosse, construit dans les carrières et destiné à la sépulture des rois : la fable l'attribuait à Dédale et y plaçait le Minotaure ; puis le labyrinthe de Lemnos, qui semble avoir été une grotte de stalactites, abri mystérieux du culte des Cabires, et enfin le labyrinthe de Clusium, que l'on attribuait à Porsenna, et qui dut être un de ces hypogées étrusques dont on a découvert un si grand nombre de nos jours...

De ces labyrinthes, les auteurs antiques abondent en descriptions enthousiastes et ils en vantent la richesse. Mais il est curieux qu'aucun de ces édifices n'ait laissé de traces et qu'on ne soit d'accord sur aucun de leurs emplacements. Verrons-nous un jour des fouilles exhumer ces substructions grandioses?... Hérodote a décrit celui des Douze, qu'il dit avoir visité au milieu du Vème siècle av. J.- C. et il lui attribue, outre douze grandes salles parallèles précédées d'un portique de colonnes monolithes, plus de trois mille chambres dont la moitié, souterraines, servaient, assure-t-il à la sépulture des rois et des crocodiles sacrés. Pline en parle également et Strabon, qui déclare l'avoir connu encore sous Auguste. Mais Hérodote, Strabon, Pomponius, Diodore de Sicile, Manéthon, Démostélès, Lycéas sont en désaccord - si l'on s'attache à leurs récits - quant au fondateur dont une pyramide abritait la momie.

Le plus fameux des labyrinthes antiques, si l'on en croit les poètes qui, à profusion, l'ont chanté, fut celui de Crète. Selon la mythologie, il aurait été construit, par ordre du roi Minos, pour servir de repaire au Minotaure. Dédale en aurait tracé le plan, d'après celui du labyrinthe qu'il avait vu en Egypte, près du lac Mœris. C'était un édifice élevé sur le sol à ciel ouvert. Thésée, guidé par le fils d'Ariane, parvint jusqu'à la retraite du Minotaure et le tua. Ovide, qui le dépeint dans ses Métamorphoses, nous conte que l'inventeur put à peine en sortir tant son art fut extrême. Demoustier, dans ses Lettres à Emilie, le compare au cœur de l'infidèle. Les Pline, les Diodore, n'en voient de trace que dans la légende et il semble qu'on puisse se trouver en présence d'une tradition purement poétique

Les églises offrent souvent, vers la fin du XII^{ème} siècle, des ornements en forme de labyrinthes. La cathédrale de Chartres en possède un en sa nef, qu'on dénommait la lieue et où se voyaient, jadis, Thésée et le Minotaure. Il en est aussi en celles de Reims, Poitiers, Auxerre, Amiens, etc. Certains y ont vu des réminiscences païennes, d'autres des rappels d'emblèmes du temple de Jérusalem. Plus simple nous paraît de les attribuer à une fantaisie, familière aux artistes du temps, dont l'imagination se donnait, à travers les œuvres sacrées, si souvent libre cours et qui dotèrent les édifices du culte des scènes les plus audacieuses et les plus hétéroclites...

Les labyrinthes optiques sont des enchevêtrements de glaces qui donnent naissance à des perspectives que le visiteur prend tour à tour pour des chemins. L'horticulture a ses jardins-labyrinthes dont les plus célèbres furent ceux de Versailles et de Choisy. Du premier seulement nous restent des plans et gravures, des descriptions (proses de Perrault, fables de Benserade) et un poème de Delille.

Au figuré, on appelle labyrinthe une complication d'objets parmi lesquels la pensée tâtonne et se fourvoie. Des difficultés, des questions obscures, un réseau d'idées enchevêtré, voire de propositions contradictoires sont aussi qualifiées de labyrinthe : « Le système général des sciences et des arts, dit d'Alembert, est un labyrinthe où l'esprit s'engage sans connaître la route qu'il doit tenir ». Lemer cier proclame que « le doute fut le premier pas vers les découvertes, dans le labyrinthe de la vérité ». Du cœur humain, Voltaire dira qu'il est « un labyrinthe dont il n'est pas aisé de démêler les tours et détours ». Dans l'inextricabilité du labyrinthe, le philosophe voit l'image de l'esprit humain en proie aux illusions et aux égarements multipliés : « Nous naissons, dit à ce sujet Condillac, au milieu d'un labyrinthe où mille détours ne sont tracés que pour nous conduire à l'erreur ». Balzac estime aussi qu' « il n'est pas un fourré qui ne présente quelque analogie avec le labyrinthe des pensées humaines ». Nombreuses sont les tournures littéraires qui font appel à des comparaisons similaires.

- L.

Accueil

LACHETE n. f. (lat. laxitas, relâchement, de laxus, lâche)

La lâcheté, qu'il ne faut pas confondre avec la poltronnerie - réflexe passager de la peur qu'ébranle l'imprévu - est non seulement un manque naturel de courage, mais souvent une pusillanimité de parti-pris. « La peur tient à l'imagination, la lâcheté au caractère » dit Joubert. C'est par instinct seulement ou par tempérament que le poltron se dérobe au péril ; le lâche s'y soustrait par calcul. Alors qu'à certaines défaillances physiques vont l'excuse de la spontanéité et le bénéfice de la franchise, il y a dans la lâcheté une préméditation et une méthode - un système pourrait-on dire - qui révèlent à la fois les tares et les dangers du vice. Plus encore que la lâcheté qui est effacement d'excessive prudence, retraite voulue en face de dangers redoutés, est avilissante et constitue un amoindrissement de la personnalité, cette lâcheté active - certains ne reculent pas devant une infamie pour réussir, rampent pour atteindre à la fortune, se prosternent devant les grands quitte à se venger sur les humbles des bassesses que leur esprit d'intrigue ou leur servilisme leur fait commettre. Pire que la lâcheté du pauvre (que son ignorance, le défaut de cohésion avec ses pareils, le préjugé d'une sorte de fatalité de sa condition amènent à un acquiescement permanent à des formes manifestement iniques) est ce souple abandon, habile et circonstancié, de l'arriviste, de l'avidé ou du dominateur qui supputent les avantages de leur servilité provisoire et monnaient par avance leur abaissement.

Généralement, couardise physique et lâcheté morale vont de pair. Elles enveloppent et pénètrent l'individualité, lui impriment le sceau du renoncement, l'écartent des actions viriles par lesquelles l'homme, au prix de souffrances souvent, se redresse et s'affirme. Dans l'atmosphère de la moralité courante, distante par tant de points de la moralité théorique, officielle, il flotte, en dépit d'une absolution de fait qui est une adhésion cynique à tout ce qui revêt les apparences de la force et se couvre des attributs du succès, une sorte de réprobation séculaire, un mépris latent pour la lâcheté. Parmi les humains qui admettent la situation de fait du parvenu et pressent la main de celui qui s'est traîné jusqu'au pinacle par ses abdications, ceux-là en qui toute dignité n'est pas obnubilée par les altérations d'un régime d'appétits, ressentent en sa présence le malaise qu'on éprouve au contact de la fourberie et le souvenir - indélébile - de déchéances échelonnées sur le parcours. Rares d'ailleurs sont les lâches qui revendiquent crûment la légitimité de leurs procédés et plastronnent avec ostentation de gloire, poussent le cynisme jusqu' à revêtir le manteau de Nessus de leurs trahisons...

« C'est une lâcheté que de trahir un parent, un ami, un bienfaiteur. Partout et toujours, c'est une lâcheté de faire ce que la raison condamne » (Senancour). Que de trahir quiconque, devrait-on dire, et de faire ce que réprouve le sentiment averti

de justice, que de faillir à la loyauté. Plus odieuse si possible est la lâcheté qui s'abrite derrière l'anonymat pour atteindre ses visées. Sur la voie aux scrupules piétinés, n'est-il pas comme obligé que, dans un cortège renforcé de toutes les connivences, la cruauté aussi accompagne, en complice, la lâcheté? « Les lâches sont cruels » soulignait Voltaire... La lâcheté est un mal endémique qu'ont connu tous les temps et sur une échelle trop vaste :

« Je ne trouve partout que lâche flatterie

Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie » (Molière).

Les peuples, comme les individus, ont donné le spectacle de lâchetés séculaires. Esclaves, faux affranchis, fonctionnaires domestiqués, assemblées dociles ont fait à des tyrans parfois débiles l'offrande des volontés du, nombre et se sont inclinés sans combattre devant les arrêts du despotisme. La lâcheté favorise et renforce les institutions d'écrasement : sans elles s'effriteraient, impuissantes à vaincre, les dictatures dont la passivité multipliée des hommes assure le triomphe.

* * *

Lâche signifie proprement : qui est insuffisamment tendu ou serré : une ceinture, un ventre, une étoffe sont lâches ; c'est aussi un affaiblissement caractéristique.

En botanique, le terme désigne des inflorescences écartées : ombelle lâche. La grappe du faux cytise est lâche. C'est aussi de la paresse, un fléchissement d'activité, de vigueur : quelqu'un de lâche au travail : « mener une vie obscure, lâche, inutile » (Massillon) ou (Fléchier) : « Sa retraite ne fut ni lâche, ni obscure »... En littérature, c'est un manque d'énergie, de concision, de fermeté condensée : « toutes ces expressions impropres, hasardées, lâches, négligées, employées seulement pour la rime, doivent être soigneusement bannies » (Voltaire). Dans les Beaux-arts, l'expression s'applique aux œuvres dont le trait est faible, le dessin hésitant, l'effet mou : « la gravure lâche alourdit, ôte la souplesse, et fatigue l'œil » (Diderot), etc.

- LANARQUE.

LACHETE

Pour manœuvrer le pantin populaire nos moralistes officiels usent de ficelles, pudiquement voilées par les philosophes universitaires en mal d'avancement, ainsi que par la presse dénommée de gauche et, cela va sans dire, par les écrivains qui font la cour à notre riche et dévote Académie, cette coquette sur le retour. Ce qui plaît aux chefs, ce qui favorise leur volonté de jouissance ou de puissance voilà le bien moral, d'après ces plats valets ; ce qui nuit à leur prestige, à leurs plaisirs, à leur ambition, voilà le mal. Par crainte d'effaroucher les esprits simplistes on évite d'énoncer ce principe essentiel de l'éthique gouvernementale,

mais il inspire toutes les appréciations que l'on porte sur la personne ou la conduite des subordonnés. Actes, sentiments, idées, deviennent saints, justes, bons, dans la mesure où l'exige l'intérêt de ces messieurs du Gouvernement et de l'Eglise ; s'ils leur déplaisent ou les contrecarrent, bien vite on les porte sur le catalogue des vices ou des crimes. Parfois des contradictions éclatent, et des manières d'agir comme des états d'âme identiques sont qualifiés vertueux et coupables tout ensemble ; il suffit de les baptiser d'un nom différent pour que le public n'y voie rien et que les intellectuels eux-mêmes s'y laissent prendre. Pendant la guerre, quand les ministres fuyaient à Bordeaux ou que le Grand Quartier Général s'évitait tout bombardement, par accord tacite avec l'adversaire, c'était prudence disait-on ; mais l'on appelait lâche le déserteur à qui sa conscience interdisait de tuer d'autres hommes ses frères. Qu'un politicien abandonne ses idées pour parvenir, qu'un écrivain sacrifie, sans conviction, aux goûts de l'heure qu'un patron requière la force armée contre des ouvriers qui réclament un juste salaire, la presse n'a que sourires pour ces hommes dépourvus d'énergie, par contre elle accable qui ne se soumet aux caprices du maître, l'esprit assez indépendant pour dire : « Je n'obéirai pas ». Courage et vertu abritent depuis des siècles, sous leur manteau tutélaire, les pires orgies guerrières, les crimes innombrables de soudards déchaînés ; des fous inconscients du danger, des ambitieux sanguinaires sont proclamés héros par l'ignorance populaire. Artistes, historiens, prêtres, éducateurs magnifient la séquelle des conquérants illustres, des généraux fameux qui se firent un piédestal de milliers de cadavres humains. La lâcheté du troupeau qui se laisse conduire par de tels bergers s'appelle, au dire de nos moralistes, résignation sainte, discipline glorieuse, loyauté patriotique, comme la lâcheté des forts se dénomme prudence. Et les coupables sont les insoumis, les révoltés qui déclarent avec Lucifer « je ne servirai pas », oubliant que, selon saint Paul, toute autorité vient de Dieu. Avec les autres pères de l'Eglise, saint Augustin voyait encore dans l'esclavage un mal nécessaire, conseillant la soumission aux maîtres même injustes. Et l'on sait à quelle abdication immonde aboutit l'obéissance qui réduit le moine à n'être qu'un aveugle instrument dans la main de ses supérieurs.

Absence d'énergie volontaire, la lâcheté c'est le respect des lois iniques (la lâcheté par excellence est le respect des lois, disait Elisée Reclus), l'aplatissement devant les autorités civiles et religieuses, l'abdication des idées personnelles par intérêt ou par peur. Lâches, les prêtres (ils sont légion dans le haut clergé), qui vivent de l'autel sans croire ; lâches les savants, les écrivains, qui taisent la vérité ou propagent le mensonge, afin de ménager la clientèle riche et d'être reçus dans les salons ; lâches le juge, le patron, l'administrateur qui sacrifient l'innocent à des rancunes politiques ou religieuses ; lâches tous les pleutres riches, titrés, bien-pensants qui disent éternellement : « je n'ose » ; lâches doublement ces larbins de la presse gouvernementale qui encouragent le soldat à mourir, le père de famille à procréer, quand eux-mêmes sont à l'abri et restent célibataires. En voyant combien fréquente la veulerie parmi ceux qu'on dénomme intellectuels, on est conduit à penser que si la science est bonne elle ne suffit pas à rendre un homme supérieur. L'aristocratie de l'esprit, dont rêvent les partisans de l'Ecole Unique, vaudrait-elle mieux que les aristocraties actuelles ? J'en doute. D'abord parce que sélectionnée par des concours et des examens, procédés absolument incapables de faire découvrir les

cerveaux vraiment doués ; nous en avons des preuves quotidiennes. De plus, je ne crois pas que, prise seule, l'intelligence suffise. Dans un essai (*Métrie Morale*), j'ai longuement indiqué pourquoi, et depuis j'ai insisté dans maints articles sur cette idée « Savoir et talent ne valent que dans la mesure où ils permettent d'adoucir la souffrance humaine ; au service d'un égoïsme sans scrupule, ils deviennent les pires auxiliaires du crime ». L'acuité de l'esprit comme la richesse de la mémoire s'allient souvent à une ambition sans frein ou à une irrémédiable sécheresse du cœur. Les intelligences supérieures vont parfois fort loin dans la voie de l'iniquité, et les souffrances des peuples furent généralement le prix de la vanité satisfaite des grands. Malgré les plus belles qualités intellectuelles, ce sont des despotes en germe ceux que n'anime pas un large sentiment de fraternité humaine, ce sont des forts peut-être, mais tout disposés à brimer les faibles. Pour eux, l'autorité devient un commode moyen d'asservir et d'exploiter les masses. Elle est condamnable l'éloquence qui accuse des innocents ; il devient nocif le sociologue que réjouit la souffrance des humbles.

La science, bonne à condition d'être au service d'une volonté compatissante, devient un instrument de torture ou d'esclavage entre des mains expertes au crime. Choisit-on pour cuisinier un empoisonneur parce qu'il est chimiste émérite? L'intelligence d'un ministre ou sa culture étendue n'ajoute-t-elle pas au danger, quand il fait œuvre rétrograde. Ni l'éloquence, ni l'habileté, ne manquent habituellement aux hommes d'Etat, mais la simple honnêteté leur fait souvent défaut. L'exemple de l'ancienne Chine n'encourage pas davantage à tenir compte de la seule valeur intellectuelle ; malgré la difficulté des examens imposés aux mandarins de tous grades, l'administration fut plus mauvaise qu'ailleurs dans le Céleste Empire. Les meilleurs sont avant tout ceux qu'animent des sentiments généreux et humains. Une élite d'égoïstes habiles, cultivés, détenant les hautes situations et les postes de commandement, pourrait faire courir des dangers terribles au bonheur des humbles comme à la tranquillité du monde. Les exemples abondent de parvenus, enfants du peuple, qui furent les oppresseurs de leurs frères.

Et je m'élevais contre le mur de la vie privée qui dissimule légalement toutes les lâchetés de nos politiciens. « Celui qui n'aspire point à commander les autres n'a pas à subir leurs critiques : il a droit au silence et à la paix. Médisance et calomnie empoisonnent déjà trop d'existences pour qu'il soit utile d'accorder une prime à la délation. Mais, lorsqu'il s'agit d'un homme qui aspire à devenir l'arbitre de la destinée des autres, ce mur de la vie privée n'a plus de raison d'être. Quiconque a le droit d'être renseigné sur la moralité profonde du législateur ou du juge qui dispose des biens, de l'honneur, de la vie même de ses concitoyens. N'est-il pas inadmissible que les gouvernants, dont les moindres désirs ont des répercussions si redoutables, prétendent se soustraire au contrôle des faits et gestes les plus révélateurs de leur mentalité vraie? Et dire que tous les partis politiques s'accordent pour perpétuer cette sinistre farce! » Inutile d'ajouter que les bons apôtres de la Chambre et du Sénat sont trop adroits pour se soumettre à un contrôle permettant de mesurer leur degré d'hypocrisie. On sait que le monde politique est par excellence celui de la veulerie.

L'Eglise, toujours experte dans l'art d'utiliser les vices, a su tirer également un merveilleux parti de la lâcheté coutumière du bipède humain. Pour se faire obéir au doigt et à l'œil, elle fabriqua l'enfer, vaste rôtissoire, où le Dieu de Miséricorde s'occupe à cuire éternellement ses créatures mises à la broche. Quant au purgatoire d'où les prêtres vous tirent à volonté, il permet d'extorquer mille dons, mille aumônes des fidèles apeurés. Et c'est dans l'esprit incapable de critique, dans le cerveau tendre de l'enfant que l'on dépose ces monstrueuses insanités ; sans action sur l'homme réfléchi, elles s'impriment dans l'imagination horrifiée des jeunes et durent dans l'inconscient, prêtes à revenir aux instants de faiblesse ou à l'heure des dissolutions finales. En réclamant pour elle seule le droit d'enseigner, l'Eglise montre qu'elle ne s'illusionne pas sur la vraie raison d'être de son autorité. Quoiqu'elle dise aux dévotes, elle n'attend rien de Dieu ; elle attend tout de la déformation imprimée, dès la première heure, au cerveau des enfants que lui confient des parents insensés. Car la foi disparue, les dogmes mis en doute, elle sait qu'une peur instinctive persistera presque toujours chez celui qu'elle a façonné. Les néo-catholiques, si nombreux dans la bourgeoisie, la presse, l'Université, et qui détiennent le monopole des honneurs académiques, nous présentent la religion tout au moins comme une poésie respectable, qui soutient le faible et enchante l'âme du fort ; ils s'en tiennent à l'enseigne de la boutique et ne voient pas qu'elle est pleine de reptiles hideux. Au fond l'homme religieux n'est qu'un lâche ; Dieu règne par la peur ; le servilisme habite l'âme de l'immense majorité des croyants.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

LACONISME n. m. (grec laconismos)

Brièveté d'élocution qui parfois nuit à la traduction de la pensée et rend cette forme inférieure en exactitude aux tournures explicites. Le laconisme peut constituer une insuffisance d'expression au contraire de la concision qui est une concentration gravitant autour de l'essentiel. Cependant il en diffère surtout en ce que cette dernière a pour contraire la diffusion plutôt que la longueur du discours. Dans l'antiquité, notamment, qui en fut le berceau, le laconisme était riche des qualités qui confèrent à un exposé resserré la puissance et la rapidité. Le laconisme était moins négligence, satisfaction d'être enfermée dans les limites de l'indispensable et qui, avec énergie et sans dispersion oiseuse, épouse le sujet et s'applique à atteindre le but. On ne peut demander au laconisme que des vertus utilitaires et non les attributs qui font le charme du style. Les beautés littéraires, comme en comporte par exemple la phrase limpide et brève d'un Voltaire ou le tour ramassé, lapidaire de nos auteurs de maximes sont étrangères aux propos laconiques et ne les habitent que par accident. Le laconisme s'accompagne inévitablement de sécheresse et de froideur et ne peut s'embarrasser des figures rythmées de la narration. Il convient éminemment aux proverbes, aux sentences, aux devises armoriales, aux inscriptions monumentales. Deux écueils, d'autre part, menacent le laconisme : l'obscurité et l'affectation.

Le mot tire son origine de la réputation qu'avaient d'en faire usage, avec un à-propos tout particulier, les peuple de la Laconie, voire les Lacédémoniens, les Spartiates. L'esprit du « multa paucis » est l'essence même du laconisme et devrait inspirer la manière de nos orateurs. Si les joutes du prétoire devenaient laconiques, si les assemblées parlementaires, notamment, si fécondes en prolixes stérilités, introduisaient dans leurs délibérations un laconisme rigoureux, c'en serait fini de cette grandiloquence pompeuse et vide, qui auréole la vanité des champions de l'éloquence. Mais un Parlement pratique, aux séances de labeur précis et aux échanges expurgés de fioritures oratoires, aurait la valeur symbolique d'une révolution.

Pour revenir aux sources et fixer notre définition par quelques exemples, rappelons que les Lacédémoniens usaient parfois de monosyllabes décisifs. Si (non) répondirent-ils à Philippe de Macédoine les sommant de lui ouvrir l'accès de leur territoire et les menaçant, s'ils s'y refusaient, de tout mettre à feu et à sang. Léonidas répliqua à Xerxès, qui lui ordonnait de rendre les armes : « Viens les prendre ! » On cite aussi comme des modèles du genre le *veni, vidi, vici* (je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu) de César et le « Sinon, non » des Aragonais, lors de l'investiture de leurs rois... « *Ea rus* » (je pars à la campagne), écrivait, à la suite d'un défi, Voltaire à Piron. « *I* » (va), répondit Piron, que son laconisme majeur faisait vainqueur du

tournoi.

- L.

Accueil

LACTEE (VOIE) n. f. (lactée, du latin lactis : lait)

Dans la bande blanchâtre qu'on aperçoit pendant les nuits sereines, suspendue sur la voûte céleste, la mythologie grecque, écho poétisé du balbutiement de l'homme primitif, a voulu voir quelques gouttes de lait tombées du sein de Junon allaitant Hercule.

Fable, miracle, religion, en un mot ignorance doublée de crainte, voilà ce qui est à l'origine de l'interprétation des phénomènes de la nature et des rapports de l'homme avec le monde environnant.

Les siècles et les millénaires ont rétréci, tout en allongeant au delà de nos conceptions, la vision du ciel étoilé que la découverte du télescope et du spectroscopie commencent à préciser.

Pour la science contemporaine, cette bande blanchâtre est notre Voie Lactée, dont le grand Herschell a été le Christophe Colomb et où on compte déjà plus de deux milliards de soleils. (Dans un espace de quinze degrés de long sur deux de large, Herschell a dénombré jusqu'à 50.000 étoiles et le nombre s'accroît à mesure avec la puissance des télescopes).

Du fait que nous voyons cette bande blanchâtre de toute la surface de la rotondité de la Terre, il ressort, d'une évidence mathématique, que notre Soleil avec toutes ses planètes est profondément plongé dans la Voie Lactée.

La Voie Lactée est une immense agglomération de soleils ou d'étoiles, à forme lenticulaire, d'une longueur d'au moins 25.000 et d'une épaisseur de 5.000 années de lumière dans laquelle notre soleil se trouve à une distance d'environ 400 années de lumière du centre.

Toutes les étoiles que la vision humaine non armée du télescope est susceptible d'embrasser appartiennent à la Voie Lactée proprement dite.

Mais il est probable, pour ne pas dire certain, que les Nuées de Magellan, le Grand et le Petit Nuage, découvertes par Magellan, en 1521, lors de la première circumnavigation de notre terre forment, avec les amas d'Hercule et d'autres amas stellaires, comme les faubourgs de la Voie Lactée, et que tout ce système de mondes, divisés en une infinité de sous-groupements, s'étend dans l'espace à plus de cent mille années de lumière.

Dans le Grand Nuage de Magellan, soit dit entre parenthèses, se trouve la plus grande étoile connue, la super-géante S. Dorade, dont le diamètre dépasse 300 millions de kilomètres (celui du Soleil n'est, que de 1.391.000 kilomètres) et la luminosité 600.000 fois celle de l'astre du jour, c'est-à-dire d'autant de fois que celle du Soleil dépasse la luminosité de la pleine Lune.

A ce sujet, le regretté Camille Flammarion, que continue sa vaillante compagne, a écrit : « Le rayon lumineux qui part aujourd'hui de S. Dorade n'atteindra la Terre que dans cent mille ans. D'ici là, les théories astronomiques et toutes les idées actuelles des habitants de la Terre se seront quelque peu modifiées. Les générations de ce lointain futur formeront un autre monde sur notre monde... ».

Au delà, l'espace paraît privé d'étoiles sur des espaces énormes par rapport aux dimensions de la Voie Lactée.

Plus loin, bien plus loin, à la limite de nos calculs actuels, nous trouvons, à des millions et des millions d'années de lumière, les nébuleuses spirales, dont plusieurs centaines de mille ont été repérées. Elles sont posées comme des escargots argentés dans le jardin des étoiles et constituent des systèmes en tout analogues à notre Voie Lactée et de dimensions comparables aux siennes.

Toutes ces voies lactées avec leurs nébuleuses résolubles et irrésolubles, la nôtre y comprise, se meuvent dans l'espace à raison de 600 à 1.000 kilomètres par seconde, tandis que la vitesse des étoiles ne dépasse guère, en moyenne, 20 à 60 kilomètres dans le même laps de temps.

Les soleils ou étoiles (c'est tout un) sont les atomes, les voies lactées : les molécules de l'Univers et l'homme est leur image en raccourci.

- Frédéric STACKELBERG.

* * *

Les Grecs donnaient à cette couronne d'étoiles de nom de Galaxie (du mot gala, lait) et les astronomes l'ont quelquefois désignée ainsi. Les Romains l'appelaient via lactea (d'où voie lactée) et ce nom est le plus employé de nos jours, tant dans la langue scientifique que dans le langage vulgaire. Dans sa course à travers le ciel, la voie lactée (qui varie de position avec les étoiles fixes, qu'elle suit dans leur marche) rencontre un grand nombre de constellations. Partant de Cassiopée, elle traverse Persée, Orion, les Gémeaux, le Grand Chien ou Sirius, le Centaure, la Croix et le triangle austral ; de là elle continue sa route en passant par le Scorpion, le Sagittaire et, se divisant en deux branches, elle rencontre l'Aigle, la Flèche, le Cygne, le Serpente, Céphée et revient enfin à Cassiopée, après avoir décrit son cercle entier. Comme toutes les apparences célestes, la Voie Lactée a servi, dans l'antiquité de point de départ aux fictions poétiques : suivant Ovide, c'était le chemin du palais de Jupiter ; d'autres poètes en rapportaient l'origine à l'embrasement causé par Phaéton : d'autres encore à quelques gouttes de lait échappées des mamelles de la chèvre Amalthée, qu'Hercule laissa tomber de sa bouche, lorsque Junon, apaisée, vint présenter le sein au fils de sa rivale... Si la science a rejeté dans la Fable ces légendes imagées, réponses sommaires à la curiosité de nos ancêtres, elle a, par contre, par ses explications positives, ouvert des horizons infinis aux générations futures et étendu devant l'esprit humain un champ de découvertes illimité. Pour être traversée de chiffres effarants, la poésie de l'espace n'en demeure pas moins attirante et son merveilleux s'élargit...



Accueil

LACUNE n. f. (latin lacuna : proprement petit lac, de lactus, lac)

Espace vide dans l'intérieur d'un corps. Les corps lacunaires (minéralogie) sont composés de cristaux agglomérés qui laissent entre eux des intervalles. En botanique, on désigne ainsi des cavités pleines d'air qui constituent des solutions de continuité dans le tissu cellulaire des plantes. Par suite de l'accroissement plus rapide dans un sens que dans un autre ou de la destruction d'une partie du tissu végétal, la tige des graminées, des bambous par exemple, se creuse intérieurement et les sucres déposés en nœuds y limitent des espaces fistuleux irréguliers. Ailleurs, comme dans le noyer, la moelle du canal médullaire se rompt, laissant entre ses fragments des lacunes occupées par des gaz. En anatomie, on donne ce nom à des cavités des membranes muqueuses dont les parois secrètent une humeur visqueuse...

Par analogie, on appelle ainsi une solution de continuité, une interruption dans le corps d'un ouvrage ou le texte d'un auteur. Il y a, par exemple, dans la chronologie des anciens empires d'Orient des lacunes devant lesquelles les érudits demeurent perplexes. « Parmi les ouvrages qui nous sont venus de l'antiquité, un assez grand nombre en effet sont incomplets et présentent des lacunes qu'on ne pourra sans doute jamais remplir. En des siècles où l'imprimerie était inconnue et où les œuvres manuscrites étaient très rares, comparativement à nos produits typographiques, il est arrivé que de précieux écrits se sont perdus en totalité ou en partie. Les chrétiens des premiers siècles n'ont pas peu contribué à la destruction de ces monuments anciens, qui n'étaient à leurs yeux que des œuvres ennemies de la religion nouvelle et, par conséquent, dignes d'être anéanties. Les moines utilisèrent parfois les vieux manuscrits profanes, pour y écrire des psaumes, des compositions ascétiques, etc... On est parvenu à retrouver, sous leur écriture, les textes primitifs, et c'est ainsi que plusieurs ouvrages, on parties d'ouvrages importants, ont échappé à l'oubli. Il y a des lacunes dans Aristote, dans Tite-Live, dans Velléius Paterculus. Des copistes, voulant réparer des lacunes, ont souvent mis beaucoup d'inepties là où il y a lieu de croire que les auteurs avaient mis d'excellentes réflexions. Le roman grec de Daphnis et Cloë, par Longus, offrit, jusqu'à P.-L. Courier une lacune considérable, dont ce savant helléniste découvrit le texte dans un manuscrit de la bibliothèque de Florence. L'histoire des Egyptiens présente de nombreuses lacunes » (Lachâtre). Ceux qui admettent, ou estiment possible, l'existence de Jésus-Christ, rencontrent dans sa vie, entre douze et trente ans, une lacune qui accroît singulièrement le nombre des conjectures formées sur la période de gestation du christianisme. Les siècles ont ainsi, comme les souvenirs humains, des lacunes susceptibles de n'être jamais comblées.



Accueil

LAICISATION n. f.

Le fait de remplacer, par un personnel laïque, les congréganistes dans les écoles, les hôpitaux, etc...

Jusqu'à la grande Révolution française, le rôle des congréganistes était très important dans l'Etat. Les ordres religieux tenaient l'enseignement primaire, secondaire et même supérieur ; Albert le Grand, Abélard, Roger Bacon étaient des moines. L'assistance aux pauvres et aux malades était aux mains du clergé. Le clergé séculier possédait les registres des baptêmes qui tenaient lieu d'état civil.

La substitution de la République au régime monarchique et féodal a eu pour conséquence la laïcisation. La religion cesse d'être un appareil d'Etat pour devenir une affaire privée ; le moine et le prêtre sont remplacés par des fonctionnaires publics, neutres en principe au point de vue religieux, tout au moins dans l'exercice de leurs fonctions.

L'Eglise catholique a vu d'un très mauvais œil la laïcisation qui lui enlevait une partie de sa puissance. Les pauvres institutrices primaires des années 1880 à 1890 ont eu une vie très dure. Le clergé tout puissant dans les campagnes ameutait contre elles les paysans. Celle qui venait remplacer les religieuses dans l'école était boycottée ; les commerçants refusaient de lui vendre des aliments, elle était en butte à l'injure, à la calomnie, parfois aux voies de fait.

Dans les hôpitaux, la laïcisation marche très lentement ; encore aujourd'hui, nombre d'hôpitaux de province sont tenus par des sœurs.

La laïcisation de l'enseignement primaire a eu de très heureux effets. Certes l'école laïque a aussi ses dogmes ; elle ment aux enfants en leur présentant des images fausses de la société où ils doivent vivre. Elle leur fait adorer la patrie, le drapeau ; mais enfin l'affranchissement religieux est déjà un résultat. C'est l'école laïque qui a affermi la République, qui, toute mauvaise qu'elle soit, vaut mieux que la monarchie. Il ne faut pas oublier que la France est le pays le moins religieux du monde et il faut en savoir gré à l'école laïque.

Dans les hôpitaux, les religieuses exercent une pression odieuse sur les pauvres malades pour les amener à se soumettre aux pratiques du culte. Elles épouvantent les mourants avec l'évocation de leur fin prochaine, pour les forcer aux derniers sacrements. L'homme en soutane noire vient se dresser au lit du moribond terrorisé, véritable fantôme de la mort elle-même.

Les cléricaux n'ont pas manqué de reprocher au personnel hospitalier sa dureté, son incurie, sa vénalité. Reproches justifiés, surtout avant la guerre. Les infirmiers étaient des hommes inférieurs, qui n'avaient pas appris de métier ; les

infirmières venaient des campagnes ; beaucoup étaient illettrées ou presque. Les traitements étaient dérisoires, la nourriture grossière ; le logement, un dortoir infect dans les combles de l'hôpital.

Mais il ne faut pas oublier que les religieuses tenaient le rôle de surveillantes ; elles ne se chargeaient pas des besognes grossières de propreté qui étaient laissées au personnel laïc.

Forcée d'accepter la laïcisation, l'Eglise a changé de méthode. Elle s'applique à conquérir le personnel laïque de l'enseignement primaire et malheureusement elle y réussit.

La dictature intellectuelle qui a sévi pendant la guerre a amené une forte régression.

En outre le parti radical, artisan de la laïcisation, s'est endormi sur ses lauriers et l'Eglise en a profité pour reconquérir peu à peu le terrain perdu. On n'a rien fait pour donner un intérêt à la vie de la pauvre institutrice isolée dans son école de village. La République parlementaire l'a traitée avec indifférence parce que, femme, elle n'était pas électeur. Aujourd'hui, l'Eglise va la trouver ; une société secrète, les Davidées, couvre la France de ses sections ; l'institutrice est enrôlée dans l'armée cléricale. Des professeurs d'école normale primaire affichent ouvertement leur catholicisme.

Le gouvernement ferme les yeux. Il a rétabli l'ambassade du Vatican ; il paie des congrégations missionnaires pour aller enseigner aux peuples attardés l'absurdité religieuse.

C'est que la République capitaliste a compris que la religion est un frein social. Dans sa terreur du communisme, elle abandonne la laïcisation.

- Doctoresse PELLETIER.

Accueil

LAIQUE adj. et subst. (lat. laicus, grec laikos, de laos, peuple)

Au sens strict, est laïque tout chrétien qui n'appartient pas à la hiérarchie ecclésiastique ; d'où le nom de frères lais ou laïcs, donné dans les couvents aux imbéciles qui ne reçoivent point les ordres sacrés et se bornent à remplir le rôle de domestiques. D'après le droit canon, sœurs de la charité, frères des écoles chrétiennes, tous les moines non tonsurés, ainsi que l'armée des nonnes restent dans le rang des laïques, malgré les immenses services qu'ils rendent au catholicisme. Pour être clerc, il faut avoir reçu au moins les ordres mineurs ou la tonsure. Ce dernier grade n'est qu'un signe de prise de possession par les autorités ecclésiastiques ; aussi le donnait-on autrefois, presque au sortir du berceau, aux enfants nobles que l'on destinait à la cléricature. Comme les ordres mineurs, il n'engage ni au célibat, ni à aucune des obligations contractées par le prêtre ou le simple sous-diacre ; mais il permettait autrefois de se soustraire aux tribunaux civils, d'obtenir des bénéfices ecclésiastiques et même d'arriver cardinal. Il n'a plus d'importance aujourd'hui que pour les séminaristes assez bêtes ou assez fourbes pour accepter de devenir les fonctionnaires dociles du Vatican.

Le mot laïque a pris un sens bien différent ; il sert à qualifier, à notre époque, toute personne ou toute chose n'étant pas d'Eglise. Sans être prêtres, les frères ignorantins, les jésuites de robe courte, les convers de tout ordre, parfois les sacristains, prétendent se séparer du monde profane et rentrer dans la tribu de Lévi. En s'affublant de cornette et de voile, les femmes elles-mêmes s'imaginent devenir personnes sacrées, oubliées que l'Eglise les a pour jamais exclues de sa hiérarchie. Car devant le flot montant de l'incrédulité populaire, et pour flatter la vanité d'ouailles assez sottes pour les servir, les autorités ecclésiastiques acceptent de réserver l'épithète de laïques aux hommes, aux doctrines ou aux institutions que n'inspirent pas les idées théocratiques. A lire les écrivains bien pensants, il appert que laïc est, pour eux, synonyme de criminel ou de diabolique ; en conséquence ce maladroit adjectif ne convient plus lorsqu'il s'agit de benoîts serviteurs de messieurs les curés.

« Au temps où l'Eglise était toute puissante, elle s'était profondément séparée de la masse populaire et avait constitué une sorte de société à part, avec des institutions spéciales, à elle propre, et surtout elle n'avait pas négligé de se donner tous les avantages qui lui semblaient de nature à assurer sa domination. Dans l'origine, elle avait été pauvre, faible, populaire alors ; devenue puissante, elle cessa d'être libérale et protectrice comme auparavant. Il n'y eut, au contraire, jamais un gouvernement plus avide de pouvoir ni plus jaloux de ses prérogatives ; et, au lieu de rester peuple, de se maintenir dans ce fécond et vivifiant milieu social, elle s'isola de plus en plus, ayant soin de tracer sur tous les points, autant que possible,

des lignes de démarcation entre elle-même et le peuple ; elle ne voulut ni porter le même nom que lui, ni vivre de la même vie. Il y eut alors la condition ecclésiastique et la condition laïque, deux juridictions, deux sortes, sinon deux natures de biens, les uns avec privilèges, les autres avec charges, etc. « Tout laïque, dit un ancien règlement, qui rencontrera en chemin un prêtre ou un diacre, lui présentera le cou pour s'appuyer ; si le laïque et le prêtre sont tous deux à cheval, le laïque s'arrêtera et saluera révéremment le prêtre ; si le prêtre est à pied et le laïque à cheval, le laïque descendra et ne remontera que lorsque l'ecclésiastique sera à une courte distance, le tout sous peine d'être interdit pendant aussi longtemps qu'il plaira au métropolitain ». Il faut convenir que l'Eglise et le clergé en ont un peu rabattu depuis, mais ce n'est pas assurément de leur plein gré. Rois et peuples ont eu à lutter successivement et tour à tour pour échapper à ce joug qui durant des siècles, opprima l'Europe corps et âme, à un degré inouï » (Lachâtre).

Pleine de défiance pour le simple fidèle, tant qu'elle fut maîtresse, poussant la tyrannie jusqu'à interdire l'enseignement public à quiconque n'était pas clerc, l'Eglise a besoin présentement de ces laïcs si méprisés. On sait que les rois de France étaient chanoines de Rome par droit de naissance ; quiconque est riche ou influent aujourd'hui revêt la dignité de camérier du pape ou de chevalier d'un ordre romain. La jeunesse dorée fournit des brancardiers pour Lourdes, des moniteurs pour le catéchisme, des rabatteurs bénévoles pour toutes les œuvres sacerdotales. Aussi la prélature reconnaissante décerne-t-elle à cette ribambelle calotine les titres de croisés eucharistiques, de pages du Christ, de chevaliers de la croix. Elevés au-dessus du vulgum pecus, ces auxiliaires du clergé ont leur place marquée en fait, sinon en droit, dans la hiérarchie lévitique qui descend, par échelons successifs, des cardinaux aux vulgaires mouchards de sacristie.

C'est en matière d'enseignement que l'Eglise s'est déclarée le plus violemment hostile à l'esprit laïc. Comprenant que des intelligences adultes et normales ne sauraient admettre son absurde credo, elle réclama de bonne heure le droit exclusif d'ouvrir des écoles et d'instruire les enfants. Puis, ses prétentions admises, elle se garda de mettre la science à la portée du populaire. Sans doute Charlemagne, dont l'Eglise fit un bienheureux, malgré ses cinquante bâtards, imposa à des évêchés et à des monastères, l'ouverture de quelques écoles ; il en fonda même dans son palais. Mais ces écoles, fort peu nombreuses, furent bientôt supprimées par ordre de Benoît d'Aniane, dans les couvents bénédictins ; et le concile d'Aix-la-Chapelle, en 817 décida qu'on ne recevrait plus de laïques dans les écoles claustrales ; elles ne devaient s'ouvrir qu'aux enfants destinés à la cléricature. Adalbéric, évêque de Laon, avouait au début du XI^{ème} siècle que « plus d'un évêque ne savait pas compter sur ses doigts les lettres de l'alphabet » ; et, des nombreux moines de Saint-Gall, un seul pouvait lire et écrire en 1291. Dans le haut moyen-âge, si les ecclésiastiques arrivaient en général à lire, un grand nombre ne savaient pas écrire. A partir du XIII^{ème} siècle, il y eut des écoles de village, mais les élèves n'y apprenaient souvent pas à lire ; ils se bornaient à réciter des prières et des formules de catéchisme. Quant aux Universités, qui devinrent florissantes à cette époque, c'étaient des institutions essentiellement religieuses, dont les

professeurs portaient soutane et n'enseignaient qu'avec une permission expresse des autorités ecclésiastiques. La faculté de théologie tenait le premier rang, et celle des arts s'appliquait exclusivement aux matières utiles pour le sacerdoce : grammaire latine, rhétorique, dialectique, plain-chant, étude du calendrier liturgique. La philosophie, réduite à n'être que la servante de la théologie, tournait à vide, s'arrêtant à des jeux de mots, à des chicanes sans grandeur, à des puérités indignes d'hommes raisonnables.

Et jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, l'Eglise réussit à maintenir son droit exclusif d'enseigner. Pour lutter contre le protestantisme, les Jésuites organisèrent les écoles secondaires au XVIème ; leurs méthodes furent imitées dans les établissements tenus par le clergé. Quant à l'enseignement primaire, il resta aux mains des frères des Ecoles chrétiennes, fondés par Jean-Baptiste de la Salle, en 1680. Avec Condorcet apparaît, sous la Révolution, l'idée d'un enseignement laïc. Chaque religion, pensait-il, devait être prêchée « dans les temples par ses propres ministres », mais on ne saurait admettre « dans l'instruction publique, un enseignement religieux qui, tout en repoussant les enfants d'une partie des citoyens, détruirait l'égalité des avantages sociaux et donnerait à des dogmes particuliers un avantage contraire à la liberté des opinions ». « Cette proscription doit s'étendre même sur ce qu'on appelle religion naturelle ; car les philosophes théistes ne sont pas plus d'accord que les théologiens sur l'idée de Dieu, et sur ses rapports moraux avec les hommes. C'est donc un objet qui doit être laissé, sans aucune influence étrangère, à la raison et à la conscience de chaque individu ». Condorcet veut la même neutralité à l'égard des opinions politiques, mais il réclame l'enseignement d'une morale fondée « sur nos sentiments naturels et sur la raison ». Napoléon, tout en gardant la haute main sur les écoles, y rendit obligatoire l'instruction religieuse ; pour former des sujets fidèles et des fonctionnaires obéissants, il estimait le catéchisme un adjuvant de premier ordre. L'enseignement redevint confessionnel et prêtres, frères, nonnes firent, en grand nombre, partie du personnel universitaire. Naturellement la Restauration vit croître l'influence calotine ; les éducateurs de tout grade et tout ordre furent à la merci de l'Eglise. En 1833, la loi Guizot prescrivit la fondation d'une école par commune ; la gratuité de l'enseignement primaire, proclamée en 1848, disparut avec l'Empire, mais la loi Falloux permit au clergé d'ouvrir des écoles pour y façonner à sa guise les jeunes cerveaux. Sous le second Empire, l'Eglise fut maîtresse de l'enseignement, même universitaire ; en 1875, elle obtint de pouvoir créer des facultés libres. Mais toute une série de mesures, à partir de 1881, aboutirent à la laïcité actuelle.

La loi du 28 mars 1882 porte : « Article 3. - Sont abrogées les dispositions des articles 18 et 44 de la loi du 15 mars 1850, en ce qu'elles donnent aux ministres des cultes un droit d'inspection, de surveillance et de direction dans les écoles primaires publiques et privée et dans les salles d'asile, ainsi que le paragraphe 2 de l'article 31 de la même loi qui donne aux consistoires le droit de présentation pour les instituteurs appartenant aux cultes non catholiques ». Et la loi du 30 octobre 1886 précise : « Article 17. - Dans les écoles publiques de tout ordre, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque. Article 18. - Aucune

nomination nouvelle, soit d'instituteur, soit d'institutrice congréganiste, ne sera faite dans les départements où fonctionnera depuis quatre ans une école normale soit d'instituteurs, soit d'institutrices, en conformité avec l'article premier de la loi du 9 août 1879. Pour les écoles de garçons, la substitution du personnel laïque au personnel congréganiste devra être complète dans un laps de cinq ans après la promulgation de la présente loi ». Ces mesures furent aggravées par la loi du 7 juillet 1904 qui supprimait l'enseignement congréganiste. « Article premier. - L'enseignement de tout ordre et de toute nature est interdit en France aux congrégations. Les congrégations, autorisées à titre de congrégations exclusivement enseignantes, seront supprimées dans un délai maximum de dix ans. Il en sera de même des congrégations et des établissements qui, bien qu'autorisés en vue de plusieurs objets, étaient en fait exclusivement voués à l'enseignement, à la date du 1^{er} janvier 1903. Les congrégations, qui ont été autorisées et celles qui demandent à l'être à la fois pour l'enseignement et d'autres objets, ne conservent le bénéfice de cette autorisation que pour les services étrangers à l'enseignement prévus par leurs statuts. Article 2. - A partir de la promulgation de la présente loi, les congrégations exclusivement enseignantes ne pourront plus recruter de nouveaux membres et leurs noviciats seront dissous, de plein droit, à l'exception de ceux qui sont destinés à former le personnel des écoles françaises à l'étranger, dans les colonies et les pays de protectorat. Le nombre des noviciats et le nombre de novices dans chaque noviciat seront limités aux besoins des établissements visés au présent paragraphe. Les noviciats ne pourront recevoir d'élèves ayant moins de vingt et un ans ».

Une mesure récente vient de modifier cette loi, en autorisant neuf congrégations missionnaires à ouvrir des écoles confessionnelles pour assurer, paraît-il, le recrutement de leurs membres ; les jeunes gens y seront reçus dès l'âge de seize ans. Il s'agit, affirment Poincaré et ses compères, de permettre l'expansion de la langue et de l'influence française à l'étranger ; mais chacun a compris que c'était le premier coup de pioche donné aux institutions laïques, et que le gouvernement français rêvait de réconciliation avec le Vatican. Aussi bien la loi du 7 juillet 1904 ne fut-elle jamais appliquée, même sous les gouvernements qui se disaient anticléricaux. Moines et nonnes se sécularisèrent en bloc ; ils quittèrent leurs habits, mais restèrent secrètement affiliés à leur ordre et continuèrent d'enseigner. Plus florissante que jamais les écoles congréganistes se bornèrent à changer de nom, en se baptisant écoles libres. Ce fut une belle comédie, favorisée par les tribunaux où les bien-pensants dominant, et par ceux mêmes qui devaient faire appliquer la loi : à commencer par les ministres, heureux de gagner, de la sorte l'occulte bienveillance des bons chrétiens. Dès le début de la guerre, en 1914, on suspendit d'office les lois sur les congrégations ; avec l'approbation tacite des pouvoirs publics, elles se réinstallèrent au grand jour. Elles ne demandent présentement que la consécration légale d'un état de fait visible depuis longtemps ; car les hommes de gauche ne deviennent anticléricaux que lorsqu'ils cessent d'être au pouvoir : pendant la guerre et depuis, tant qu'ils détenaient les principaux ministères, nulle concession ne leur parut contraire à l'esprit de laïcité.

Laïcité, d'ailleurs respectueuse de tous les préjugés : « La bibliothèque

scolaire, lit-on, dans une circulaire ministérielle de 1919, ne doit contenir que des ouvrages qu'un petit catholique, un petit protestant, un petit israélite, un petit libre-penseur puissent lire sans que leurs parents leur paraissent de pauvres égarés, voués à l'erreur et peut-être marqués pour le mal, sans qu'ils se sentent eux-mêmes tenus en une sorte de suspicion, sans qu'ils aient l'impression de ne pouvoir mériter l'estime particulière qui va naturellement à telle ou telle catégorie de personnes que celle à laquelle ils appartiennent ». Et toujours l'Université se montra, à l'égard du catholicisme, d'une tolérance frisant la servilité. Innombrables sont les croyants dans l'enseignement secondaire et supérieur ; dans les trois quarts des lycées, l'aumônier est le vrai chef de l'établissement : et, pour obtenir les hauts grades universitaires, il semble indispensable de fréquenter église, temple ou loge. Il est couvert d'avance celui qui viole la neutralité scolaire au profit des idées chrétiennes ; mais on pourchasse sans répit l'adversaire de tous les dieux, anciens ou nouveaux. Bien entendu, morale traditionnelle, patriotisme, préjugés de race, etc., font partie du matériel normal de la laïcité. Jusqu'à la guerre, l'enseignement du premier degré s'était défendu avec énergie contre la mainmise cléricale ; ce temps n'est plus. Les Davidées, institutrices laïques, groupées en association religieuse, déclarent publiquement : « La neutralité de l'Etat est une neutralité confessionnelle, et non pas une neutralité philosophique, c'est-à-dire que c'est une neutralité nécessitée par les conditions de la vie sociale et qui ne s'exerce que sur les confessions religieuses. Ce ne peut être une doctrine comme le scepticisme, encore moins l'athéisme » (Aux Davidées, octobre 1928). « Il faut donc affirmer l'existence d'une morale rationnelle fondée sur Dieu. Il est non seulement possible, mais nécessaire d'enseigner une telle morale dans les établissements publics... Il faut parler de Dieu aux élèves non seulement comme principe de la morale, mais comme objet d'une vertu rationnelle très précise » (Rapport de Carteron). Et fort de l'appui ministériel, le Bulletin des Davidées entre dans de minutieux détails sur la façon d'endoctriner les enfants : « On ne fait pas la prière du matin, ni celle du soir, mais il y a de magnifiques poésies chrétiennes mises en musique. Vous les connaissez toutes. On peut les choisir plus ou moins religieuses, suivant le milieu où l'on se trouve... Au point de vue historique, il y a un moyen d'apostolat magnifique en redressant toutes les erreurs officielles répandues. Mais là, il faut bien dire que les membres de l'enseignement public sont eux-mêmes bien trompés et leur premier devoir est de s'instruire. Signalez-leur donc les livres de Guiraud que nulle institutrice catholique ne devrait ignorer, ceux de Louis Dimier, de Pierre Lasserre... Il y a de bonnes choses dans certains livres de Renan, qu'un prêtre érudit pourrait vous signaler. Après cela, il vous sera beaucoup plus facile d'enseigner la vérité... Au point de vue scientifique, pourquoi ne pas agrémenter chaque leçon par un passage intéressant d'un savant catholique (l'abbé Moreux, par exemple), ou des passages de livres catholiques destinés à la vulgarisation scientifique? Il en existe que vous pourriez signaler les unes aux autres... Travaux de couture ou de broderie. Donner à ces travaux un but pratique ; indiquer les buts en laissant le choix (neutralité!), mais parmi les buts indiqués, ne pas oublier un dessous de vase pour l'autel de l'église par exemple (apostolat!), ou que sais je encore? Mais en tout cas, quelque chose qui dirige l'esprit vers la pensée de Dieu... Mais là il ne faut pas être intransigeants, mais

plutôt insinuants ». Et les inspecteurs, gardiens de la laïcité, ne disent rien ; il est vrai que les Davidées sont d'ardentes patriotes et qu'elles défendent avec zèle l'Argent et l'Etat. Si la « Fraternité Universitaire » se permettait la dixième partie de ces attaques contre la neutralité scolaire, en sens inverse naturellement, comme on aurait vite fait de me révoquer ; que d'histoires, que de noises ne me cherchent pas les inspecteurs en mal d'avancement ! Voilà où nous en sommes en fait de laïcité, sous la troisième république. Dans son remarquable livre : *La Laïque contre l'Entant*, paru en 1911, Stephen Mac Say avait parfaitement prévu cette évolution. Et ses critiques n'ont pas vieilli après la tourmente de 1914-1918, preuve qu'elles ne portaient point sur des vices d'un jour, mais sur les plaies durables de notre enseignement. Tout serait à citer : sur l'imbécillité des programmes, sur les défauts rédhitoires des procédés pédagogiques, sur les buts avoués ou secrets de l'Etat éducateur. « Les sujets laïques nous semblent moins enchaînés parce qu'ils le sont par une multitude de chaînettes. L'énorme chaîne (bien rouillée quand même) du catholicisme nous saisit davantage. A l'école chrétienne on voit toujours Dieu derrière l'homme, par delà la ligature du devoir. A la laïque, une petite brume de doute masque parfois la divinité, mais l'entrave aux filaments multiples l'asservit aux mêmes obscurs impératifs. Et qu'on ne vienne pas me dire que cet esprit, toujours en vigueur dans les programmes, est en voie d'extinction et qu'avec la religion de la Cause première disparaîtra la « base extérieure » (toute de foi) de la morale. Je répondrai que la laïque n'ignore pas que « prétendre plier l'enfant au joug de la discipline et de l'obéissance, créer en lui un principe qui le fasse accepter volontairement la loi du travail et du devoir et ne pas demander cette force à la religion, c'est tenter une œuvre impossible », qu'elle n'est pas irréligieuse, mais autrement religieuse, et que ce n'est pas sa faute si l'emprise de la religion diminue dès que s'humanise son absolu. A mesure que ce point d'appui s'écroule, on assoit le dogme du Devoir dans le ciel hypothétique d'une religion nouvelle et la Patrie sera le premier Dieu de la décadence ». Puis quelles vues pénétrantes sur l'étouffement systématique de l'initiative chez l'enfant : « Son pauvre corps exubérant est la proie des règlements et des prohibitions. Il ne se meut qu'au commandement. Voici huit heures. Un coup de sifflet. Comme une nuée de moineaux fauchée dans son vol, les enfants s'interrompent dans leurs jeux. Sur deux rangs, la colonne franchit le seuil de l'école. Un silence brusque s'établit. Les coiffures s'abaissent. Salut déférent au caporal pédagogue et au temple scolaire. Les élèves s'insinuent à leurs bancs et, au signal, s'asseyent. Dociles, en apparence du moins, à l'emploi du temps qu'appuie le vouloir du maître, ils se plient aux leçons qui, les mêmes jours, aux mêmes instants, accaparent leurs efforts. A l'ordre ils écrivent, à l'ordre ils récitent, à l'ordre ils déplacent livres et cahiers ». Aussi le bambin de six ans, très ouvert le premier jour, sera plus renfermé le lendemain et complètement refroidi après une semaine de classe... Non que les éducateurs soient toujours coupables, Stephen Mac Say l'a fort bien vu ; dès qu'ils veulent réagir contre la routine, de nombreuses difficultés les assaillent ; matières des programmes, contrôle des directeurs, des inspecteurs, de la bureaucratie, des familles, généralement traditionnalistes, Dans nos écoles laïques, le champ individuel de réaction paraît singulièrement restreint pour le professeur ; il est

impossible d'y donner une éducation vraiment humaine. Mais il faudrait des ressources que nous n'avons point pour en fonder d'autres, animées de l'esprit que nous désirons. Ne désespérons pas néanmoins, c'est de notre inertie surtout que résulte le triomphe de nos adversaires.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

LANGAGE n. m. (de langue, latin lingual)

Dans le sens le plus généralement admis, le langage est : « Tout ce qui sert à exprimer des sensations et des idées » (Littré) ; « Un moyen quelconque d'exprimer des idées » (Larousse) ; « L'expression de la pensée » (Grande Encyclopédie) ; « Le pouvoir donné à l'intelligence de se manifester par des signes » (Bescherelle) ; « La peinture de nos idées » (Rivarol)...

Il s'agit là du langage des êtres qui sentent et ont des idées qui nous sont communicables et compréhensibles. Mais il y a un autre langage, celui des choses, qui sont ou que nous supposons sans pensée parce qu'elles ne nous parlent pas un langage direct, compréhensible, et que nous n'en avons d'autre idée que celle que nous nous en faisons. Ainsi, nous interprétons le langage de la nature d'après les sensations que nous en avons et non d'après ce qu'elle dit. Le langage des fleurs est celui que nous leur attribuons d'après la variété de nos sentiments, suivant leurs formes, leurs couleurs, leurs parfums. Le langage d'une œuvre d'art est beaucoup plus dans l'impression qu'elle nous donne que dans l'idée exprimée par l'artiste en la composant. Le langage des choses est ainsi un langage figuré. Nous en reparlerons au mot Sens.

Tout être qui a une sensibilité et une intelligence a des idées à exprimer, si élémentaires, si grossières, si confuses soient-elles. De même qu'il n'y a pas de fonction sans organe ni d'organe sans fonction, tout langage a des idées. Quand la fonction n'existe plus, l'organe disparaît ; si les hommes, un jour, n'ont plus d'idées, ils n'auront plus de langage.

Les animaux ont un langage ; c'est une preuve, parmi beaucoup d'autres, qu'ils pensent et qu'ils ont des idées. L'homme peut ne pas comprendre leur pensée ; il ne peut la nier que par aveuglement ou mauvaise foi. Buffon ne craignait pas d'écrire : « C'est parce qu'une langue suppose une suite de pensées que les animaux n'en ont aucune ». C'était là du cartésianisme qui niait la sensibilité des animaux, même lorsqu'ils criaient de douleur. Le langage des animaux a les mêmes formes naturelles que celui de l'homme : non seulement ils s'expriment spontanément par le geste ou par la voix, mais certains possèdent le langage articulé, contrairement à l'affirmation de M. Vinson (Grande Encyclopédie) que ce langage « est la caractéristique exclusive de l'homme ». Max Muller avait vu un fossé infranchissable entre la parole humaine et celle des animaux. Il eût fallu d'abord chercher à franchir le fossé avant de le déclarer infranchissable.

Presque tous les vertébrés ; mammifères, oiseaux, batraciens, reptiles, et certains poissons ont, comme l'homme, une voix d'origine laryngée et susceptible d'articulation. Quand ils ne se servent pas du langage articulé, c'est qu'ils n'en ont

pas besoin ; ils ont mieux que ce langage à leur disposition. Les invertébrés ont des sons vocaux produits par stridulation, bourdonnements, etc... Le système articulaire humain n'est pas le même que celui des animaux, mais il varie aussi chez l'homme. Si l'animal éprouve des difficultés à parler le langage humain, il est aussi des hommes qui ne peuvent arriver à prononcer certaines consonnes familières à d'autres. Les langues, même les plus perfectionnées, sont loin de posséder un alphabet comprenant tous les sons et bruits articulables. Dès lors « on comprend que, pauvres nous-mêmes en langage articulaire, nous soyons mal armés pour étudier le langage articulaire des autres races » (Dr Maréchal : Supériorité des animaux sur l'homme).

Le langage des animaux qui ont un appareil vocal est supérieur à celui de l'homme ; 1° par l'intensité du son et la portée de la voix qui est considérable chez certains, tels les grands singes ; 2° par la simplicité dans l'expression, une seule articulation permettant d'exprimer des idées et des séries d'idées très complexes ; 3° par l'universalité qui fait se comprendre entre eux des animaux d'espèces différentes, comme des chiens et des poules, bien que chaque espèce ait un langage particulier.

Les animaux apprennent le langage humain alors que les hommes n'apprennent pas le leur. Les animaux sont aidés en cela par le développement de leur ouïe ; les hommes manquent d'oreille. « Au lieu de cultiver dans notre race le langage des sons, la langue musicale, nous nous sommes efforcés à créer des langues articulaires, ce qui est une faute, car rien n'est variable comme l'articulation qui se modifie presque à l'infini, par l'habitude, par les différenciations d'organes... Avec la langue musicale, pas de fluctuation dangereuse, le son est mathématique, immuable, le la est toujours le la, quelle que soit la voix qui le donne » (Dr Maréchal, id.). Dans le langage articulé, par exemple, le latin quisquam doit-il se prononcer kiskam ou kuiskuum? C'est à la suite de la dispute engendrée par cette question que Charpentier fit assassiner Ramus, au XVIème siècle.

Les hommes ont encore beaucoup à apprendre sur le langage vocal des animaux, et encore plus sur leur langage muet. C'est à peine s'ils ont observé chez les insectes la perfection du langage antennaire qui se communique tactilement et se complète des observations de la vue et de l'ouïe.

On a donné les explications les plus diverses de l'origine du langage humain. Les religions, bien entendu, ont créé les fables les plus ridicules en cultivant cet anthropomorphisme qui a si sottement séparé l'homme de la nature et l'a dressé contre elle. La science, si longue à se dégager de cette sottise et qui est encore loin d'en être complètement libérée, a elle-même établi les systèmes les plus compliqués pour lui venir en aide ; elle a en conséquence fort à faire pour arriver à la vérité.

Les légendes sur la Création du Monde affirment la coexistence du langage avec le premier homme ; mais elles n'expliquent pas plus la formation de l'un que de l'autre. Le premier homme aurait parlé spontanément un langage complet, tout formé, comme il s'est trouvé créé par le souffle de Dieu. Ce langage était universel, parlé par tous les hommes lorsqu'ils eurent l'idée de construire la

tour de Babel. Dieu fit alors parler à chacun d'eux, de la même façon spontanée, un langage différent et créa ainsi la confusion des langues. Voilà l'explication biblique de l'origine du langage et des diverses langues parlées dans le monde. De la même façon miraculeuse, Dieu fit plus tard le « don des langues » aux apôtres qui devaient aller prêcher l'Évangile et chacun sut parler le langage des peuples qu'il devait enseigner. Ce phénomène se serait reproduit en diverses circonstances d'après des récits catholiques. Mais il est contredit par les livres religieux eux-mêmes lorsqu'ils racontent que Marc, qui parlait le syriaque, le grec et le latin, aurait servi d'interprète à Pierre lorsqu'il serait venu à Rome. Si Pierre avait besoin d'un interprète pour parler aux Romains, il n'avait pas reçu le don des langues.

Ces sottises n'en ont pas moins trouvé assez de créance pour inspirer des systèmes appelés scientifiques sur la révélation divine du langage humain, celui entre autres de M. de Bonald, dans sa *Législation primitive*. Max Muller et Renan adoptèrent un moyen terme en déclarant que le langage serait le produit d'une sorte de révélation intérieure, un fait de conscience. Selon Renan, l'homme parlerait naturellement comme l'arbre porte des fruits.

D'après Platon, le langage humain est essentiellement arbitraire, purement artificiel ; il s'est formé successivement, à mesure du développement des idées et des besoins. Par exemple, les ouvriers ont fait le langage de leurs travaux ; ils ont donné leurs noms aux instruments de leur travail. C'est là le véritable terrain scientifique de la question. Elle s'y rencontre, quant à l'origine et à la multiplicité du langage, avec celle de l'origine et de la variété des races humaines.

Il est incontestable que l'origine du langage, animal ou humain, est dans les tentatives de manifestation de la pensée. L'individu n'a parlé que parce qu'il avait quelque chose à dire et son langage a suivi les tribulations et les développements de sa pensée. La question : « le langage a-t-il précédé ou suivi la pensée ? » est aussi puérile que celle du premier œuf et de la première poule ou que celle du nombril du premier homme qui sont la matière des plaisanteries de table d'hôte. Les premiers hommes n'ont eu d'autre langage que celui des animaux : gestes et cris inarticulés. On en a la démonstration par la formation du langage chez l'enfant. Il commence par crier en s'agitant. Seule l'éducation lui permet d'acquérir certaines articulations, puis certaines syllabes. Il les répète au retour de certaines circonstances ; ainsi, il dit : mama, papa, en voyant sa mère et son père. Peu à peu il apprend à parler parce qu'on lui enseigne la parole. À l'état sauvage, il n'aurait pas d'autre langage que celui des êtres au milieu desquels il vivrait. On a trouvé des enfants qui vivaient avec des loups ; ils n'avaient eu aucune révélation extérieure ou intérieure, le Saint-Esprit ne leur avait fait le don d'aucune langue ; ils parlaient le langage des loups.

Le développement du langage chez les animaux s'est fait dans des conditions qui ont de plus en plus échappé à l'homme. Chez l'espèce humaine, il a suivi le rythme qu'on observe chez l'enfant dont le langage se perfectionne avec la pensée. D'abord, des gestes accompagnés d'onomatopées traduisirent les formes et les sons. Ensuite vinrent des gestes et des paroles plus nombreux jusqu'au moment où le nombre des signes mimés, vocaux ou écrits correspondit à celui des idées en cours et forma le langage complet. Ce langage, l'homme l'apprend comme il

apprend à penser. Il n'est pas plus inné en lui que telle forme de pensée ou telle autre et il ne le connaîtra, plus ou moins bien, qu'en rapport de l'étude, plus ou moins complète, qu'il en fera, de la même façon qu'il pourra apprendre un autre langage que celui du pays où il est né.

Comme dit M. Beaulavon (Grande Encyclopédie), le problème classique de l'origine du langage ne porte, en réalité, que sur l'origine de la parole qui est le langage en général. La parole est « un instrument artificiel et conventionnel, distinct de la pensée qu'il exprime et uniquement destiné à la communiquer ». Le langage est « essentiellement une manifestation de l'esprit », et pas seulement, comme l'a dit Darmesteter, « une matière sonore que la pensée humaine transforme, insensiblement et sans fin, sous l'action inconsciente de la concurrence vitale et de la sélection naturelle ». La parole « ne subsiste que par l'esprit et on ne peut en comprendre ni l'origine, ni le développement, ni le rôle, sans toujours tenir compte de la dépendance où elle est de la pensée » (Beaulavon).

Le langage s'exprime par des signes (Voir ce mot, voir idée, intelligence, etc.). Ces signes sont, soit le geste (pantomime), soit un son (parole proprement dite), soit un caractère tracé (écriture). Le geste et le son vocal sont spontanés, naturels. Ils ont pris des formes conventionnelles par le développement du langage humain qui, en même temps, a inventé l'écriture.

La parole proprement dite est la parole sonore. Chez l'homme et les animaux pourvus d'un larynx, les sons produits sont appelés voix. Ils sont de trois sortes : le cri, le son modulé et le son articulé. Dans le cri, il n'y a pas de véritable articulation. Il est généralement une interjection poussée sous l'effet d'une émotion subite ou un appel qu'on veut faire entendre le plus loin possible en forçant l'intensité du son aux dépens de l'articulation. Le son modulé est le chant. La voix se fait alors un instrument de musique. Elle est le seul instrument qui permet de joindre la parole articulée au chant. Le son articulé est la forme la plus usuelle du langage et se fait comprendre par les mots (du latin *muttum* ; mot et grognement, de *muttire*, grogner, murmurer). On appelle mots « des sons monosyllabiques ou polysyllabiques composés de plusieurs articulations, qui ont un sens, c'est-à-dire qu'ils expriment une représentation, une sensation ou une conception » (Grande Encyclopédie). Plus simplement, les mots sont « des sons ou réunions de sons exprimant une idée » (Larousse). Les mots les plus simples sont des interjections. Les autres prennent leur valeur de leur groupement en phrases et on les comprend par l'étude de leur son, de leur sens et des relations qu'ils ont les uns avec les autres. Leur sens est défini par le dictionnaire. Leurs relations sont établies par la grammaire qui leur donne leur place et leur emploi dans la phrase parlée ou écrite. Le langage humain le plus développé est celui où le sens des mots est le mieux gradué, le plus nuancé et permet d'exprimer toute la pensée avec le moins de mots. Il n'y a pas de mots abstraits dans le langage des primitifs ; aussi, a-t-il plus de mots que celui des civilisés.

Les mots sont des sons dans le langage parlé. Dans le langage écrit, ils sont composés de signes assemblés appelés lettres chez les peuples qui se servent de l'alphabet. La parenté de l'alphabet n'établit nullement une parenté de langage. Les

Phéniciens, qui ont appris leur alphabet aux Grecs et à tous les peuples méditerranéens, ne leur ont pas appris à parler. Autant le langage des Grecs était doux, agréable, autant celui des Phéniciens était rude et malsonnant. Le climat, les conditions de vie, celles des mœurs, sont pour beaucoup dans le caractère du langage. Les peuples dont la vie est dure ont de la dureté dans la voix. Les troglodytes paraissaient plutôt siffler que parler. Les Groenlandais parlent sans remuer les lèvres. Les Anglais ont la voix rauque des gens qui vivent dans les brouillards. L'harmonie et la pureté de la langue grecque lui sont venues de celles du ciel de l'Attique. Alors que les langues du Nord sont chargées de consonnes qui font leur rudesse, la langue grecque est plus riche en voyelles en combinaisons de lettres et en accouplements de mots qui la rendent plus douce. Mais si elle est « le tranquille ruisseau dont l'eau coule sans former le moindre murmure » auquel Longin a comparé le style de Platon, elle devient aussi « un torrent impétueux, et peut s'élever avec les vents qui emportèrent la voile du vaisseau d'Ulysse ». (Winckelmann). Voltaire appelait génie d'une langue « son aptitude à dire de la manière la plus courte et la plus harmonieuse ce que les autres langages expriment moins heureusement ». Pour Rivarol, le génie d'une langue est ce qui en fait son caractère particulier.

« Ainsi que son esprit, tout peuple a son langage » (VOLTAIRE).

Il l'aura tant que le mélange des races et des hommes n'aura pas fait disparaître le caractère et les mœurs particuliers à chacun. C'est le résultat auquel l'humanité arrivera si elle continue à suivre le mouvement social qui uniformisera de plus en plus les hommes en les parquant, quels que soient la latitude où ils vivent, leur couleur, leurs goûts, leurs sentiments, dans deux grandes classes : capitalistes et prolétaires. A l'uniformité sociale correspondrait alors celle du langage. L'une et l'autre seraient l'aboutissement de ce fait arbitraire mais historique qui a fait aller les sociétés humaines du multiple vers l'unité, de l'individu à la famille, au village, à la province, à la nation et qui les conduit à l'unité des nations. De même le langage est passé du parler villageois à celui de la région, à la langue nationale pour tendre à la langue universelle. Fait arbitraire disons-nous parce qu'il sacrifie l'individuel au collectif et le plus faible, individu, groupe ou classe, au plus fort. La disparition de nombreux idiomes a marqué celle de la liberté individuelle ; la réduction de certains autres à l'état de dialectes, et celle des dialectes à l'état de patois, ont correspondu à l'extinction progressive des libertés politiques. La belle langue d'oc a été réduite aux divers patois qui se parlent encore de Bordeaux à Nice, à la suite de la guerre des Albigeois qui a détruit les libertés méridionales du XIIIème siècle. Des milliers d'idiomes ont disparu, avec les populations qui les parlaient, dans les conquêtes des prétendus « civilisés ». Ce sont des documents définitivement perdus pour l'histoire de l'homme, de même que les œuvres de l'art et de la littérature antiques détruites par des vainqueurs imbéciles et des fanatiques grossiers. Dans les colonies françaises par exemple, les indigènes, sous l'action « colonisatrice », perdent leur langage maternel. Des Indochinois viennent en France, ne connaissant pas un mot de la langue de leur pays. On leur a appris, dans des écoles françaises, que leurs ancêtres étaient les Gaulois aux longues moustaches,

leur patrie, la France, leur langue, le français!...

Le catéchisme des missionnaires et l'alcool, dont la consommation est préconisée par les gouverneurs français, achèvent leur éducation européenne pour en faire des prolétaires. A Tahiti on n'aura plus, bientôt, que le souvenir de la magnifique langue indigène que certains ont comparé à l'ancien grec pour sa richesse et sa musique. Elle dénote chez ceux qui l'ont formée un véritable peuple d'artistes. Elle est peu à peu remplacée non par le vrai français, mais par le jargon stupide que des civilisateurs abrutis ont apporté dans le pays avec la Bible, l'alcool et les maladies sociales.

« Pour remplacer le magnifique vocabulaire exaltant les merveilles de la nature, le petit Tahitien d'aujourd'hui n'a que les mots « épatant », « rigolo » et « moche », tout comme le plus vulgaire des Parisiens, et, comme ce dernier, n'en connaît point d'autres ». (Lettres des Iles Paradis, Bohun Lynch, éditeur). C'est ainsi que la « civilisation » fabrique en série des prolétaires complets interchangeables qui parleront tous le même jargon prolétarien. Mais l'œuvre de désagrégation du langage se produit aussi chez les vainqueurs pour les mêmes raisons sociales. Nous le verrons au mot Langue.

Si tout peuple a son langage, tout individu a aussi le sien par la note particulière de son esprit ; mais plus la pensée est profonde en lui, plus son langage est insuffisant. Y a-t-il lieu de s'étonner de l'ignorance humaine devant les manifestations de pensée des animaux alors que les hommes sont si souvent incapables de se comprendre entre eux et surtout d'exprimer tout ce qui est en eux ? Pour parler exactement, on devrait dire que le langage n'est qu'un « essai d'expression de la pensée » en raison des états de conscience de l'individu « singulièrement plus nombreux et plus nuancés que les formes verbales destinées à les traduire » (Nouveau Larousse). On peut ajouter : en raison aussi de l'impuissance où sont tant d'individus, dans leur ignorance du langage, de trouver les mots qui leur permettraient de s'exprimer. Le langage verbal n'est donc qu'un moyen d'expression relatif même quand il a atteint sa perfection, comme dans certaines langues. Le geste, la physionomie, lui viennent heureusement en aide. Souvent, un simple geste est pour un auditoire, autrement éloquent que toutes les paroles. Souvent, des êtres habitués à une forme commune de pensée se comprennent mieux par un regard que par de longues phrases.

Un langage peut être vrai ou trompeur tout en étant éloquent et persuasif. La parole orale est plus trompeuse que la parole écrite parce qu'elle ne laisse pas de trace. Un orateur, pour obtenir un effet immédiat, ne craindra pas de tenir des propos qu'il niera le lendemain. Verba volant, scripto manent : les paroles s'envolent, les écrits restent. Le geste trompe moins que la voix et l'écriture. Il est plus impulsif, moins nuancé et surtout moins abstrait. Il n'est pas menteur et subtil comme les rhéteurs et les casuistes il n'a pas le coup de trompette des « gueules sonores ». Il est insuffisamment apte au double emploi qu'Ésope a donné aux langues et que Voltaire a défini ainsi : « L'univers fut abruti par l'art même qui devait l'éclairer. L'alphabet fut l'origine de toutes les connaissances de l'homme et de toutes ses sottises ». Mais il en est du langage comme de toutes choses.

Voudrions-nous nous couper la langue parce qu'elle est capable de préférer des mensonges? Non, pas plus que nous ne voulons voir s'éteindre le soleil parce qu'il éclaire des charognes. C'est à l'homme de faire meilleur usage du langage et de toutes les formes de la vie pour son véritable bien et celui de tous les hommes.

Les efforts de l'art humain ont été de perfectionner le langage pour lui faire produire l'expression la plus complète de la pensée avec le minimum de difficultés. Ces efforts se manifestent : pour le geste, dans la danse et la pantomime ; pour le langage sonore, dans l'éloquence et la musique ; pour le langage écrit, dans toutes les formes des lettres ou littérature.

L'étude du langage est du domaine de la linguistique et de la philologie. La première est « une science naturelle étudiant les éléments du langage » ; la seconde est « une science historique étudiant le langage formé » (J. Vinson. La Grande Encyclopédie). « Le linguiste est au philologue ce que le naturaliste est au jardinier » (Schleicher). L'étude du langage comprend : celle de son mécanisme dans les signes qu'il emploie, dans leur production et leur interprétation ; celle de son origine, dans les recherches historiques, philologiques et métaphysiques ; celle de son rapport avec la pensée, ou étude psychologique et logique du langage. Les détails de cette triple étude sont considérables ; malgré ce, elle est loin d'être arrivée à des résultats définitifs. On en est encore réduit à des hypothèses sur bien des points. « Peut-être l'étude comparative du langage de l'homme et de celui qu'on peut reconnaître, sous des apparences diverses, dans plusieurs espèces animales, l'anthropologie et la zoologie combinées, permettront d'arriver à des résultats nouveaux dans une étude qui jusqu'à ce jour ne relève guère que de la métaphysique » (Darmesteter : La vie des mots). Nous verrons au mot langue les résultats obtenus jusqu'à présent.

Les travaux sur le langage furent ignorés de l'antiquité et du moyen-âge. On trouve la première idée d'une étude comparée des diverses langues dans le Voyage autour du monde, d'Antonio Pigafetta (1519) Magellan qui recueillit les vocabulaires de plusieurs peuples et en donna des spécimens. La véritable science linguistique commença avec Leibniz qui préconisa la comparaison des langues entre elles. Suivant sa méthode, Lorenzo Hervas constitua une encyclopédie où l'oraison dominicale était traduite en 307 dialectes et où 63 mots d'usage étaient donnés en 164 langues (1778-1787). Le président Debrosses écrivit sa Formation mécanique des langues et principes physiques de l'étymologie (1765). Pallas publia un Vocabulaire comparée de plus de 200 langues d'Europe, d'Asie et d'Afrique ; Le Brigant, la Langue primitive conservée (1787). Dans son Mithridate, Adelung reproduisit le Pater en 500 idiomes (1806-1817). Son neveu, Frédéric, fit des travaux sur le sanscrit (1811-1830). Volney fit paraître son Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques (1819) ; Klapproth, son Asie polyglotte (1823) ; Balbi, sa Classification des peuples d'après leurs langues (1826) ; Bopp, son Système complet de la langue sanscrite (1820), suivi d'une Grammaire et d'un Glossaire de la même langue (1829-1832), sa Grammaire comparée des langues indo-germaniques (1833-1852) et d'autres ouvrages de linguistique ; Eugène Burnouf, son Commentaire sur le Yaçna (1833) et d'autres travaux sur le

zend, langue morte asiatique ; son cousin E.-L. Burnouf écrivit divers ouvrages sur le sanscrit (1859-1864) ; Ch. Nodier, ses Notions de linguistique (1834) ; Eichkoff, son Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde (1836) ; G. de Humboldt, sa dissertation sur le karvi (1836-1839) ; le Dr Forster, son Langage primitif tracé d'après les anciennes inscriptions des rochers du mont Sinäi (1851) ; Schleicher, Les Langues de l'Europe moderne (1852) ; Renan, De l'Origine du langage (1848-1853) et Histoire générale avec les systèmes comparés des langues sémitiques (1885) ; Max Muller, linguiste, orientaliste et mythologue allemand, créa toute une école qui vulgarisa l'étude scientifique du langage. Ses ouvrages principaux sur ce sujet sont les Leçons sur la Science du langage (1861), et les Nouvelles leçons (1867-1868). Il y eut encore les travaux de Geiger, Origine du langage et de la Raison (1869) ; de A. Caumont, La langue universelle de l'Humanité (1866) ; de S. Reinach, Manuel de philologie classique (1884) ; de P. Regnaud, Origine et philosophie du langage (1889) ; d'Henry, Antinomies linguistiques (1896) ; de Sweet, Histoire du langage (1900) ; et d'autres nombreux spécialisés suivant les différentes branches de la linguistique et de la philologie.

La linguistique et la philologie ont un vaste champ devant elles, la philologie en particulier. Platon, qui employa ce mot le premier, lui donna le sens de « amour de la parole » et « amour de la discussion ». Ce sens s'élargit ensuite ; il fut « l'amour des lettres », dans Isocrate, Aristote, Plutarque et chez les latins. La philologie fut l'humanisme, ou étude de l'antiquité classique, au temps de la Renaissance. Aujourd'hui, elle emprunte généralement « l'ensemble des études qui servent à connaître la vie des peuples, même avant leur entrée dans l'histoire » (Mondry Beaudouin, Grande Encyclopédie). M. S. Reinach, lui donnant un sens encore plus large, lui fait embrasser « l'étude de toutes les manifestations de l'esprit humain dans l'espace et dans le temps ».

En fait, la linguistique et la philologie ne sont pas encore bien constituées comme sciences du langage. Leurs méthodes sont indécises, de là le grand nombre de leurs entreprises et de leurs spécialités parfois contradictoires appelées : grammaire comparée, étymologie scientifique, phonologie, glossologie, idiomographie, philologie comparée, philologie ethnographique, archéologie, etc... L'archéologie, qui étudie l'antiquité dans ses monuments et dans les objets de l'art et de l'industrie, s'appelle l'épigraphie quand elle s'occupe des textes gravés sur les monuments, la paléographie quand elle examine les manuscrits, la critique verbale lorsqu'elle corrige leurs textes.

Etudier le langage, c'est en somme rechercher la vie des êtres dans leur évolution intellectuelle. Leibniz en a exprimé toute l'importance lorsqu'il a dit : « Je crois véritablement que les langues sont le meilleur miroir de l'esprit humain ». Le langage de tous les êtres et de toutes les choses est le meilleur miroir de l'esprit universel. Aussi est-il de l'intérêt, sinon du devoir de l'homme de le connaître pour préparer ce qui sera l'esprit de demain.



Accueil

LANGUE n. f.

Ce mot vient du latin *lingua*, qui a fait aussi langage, mais dont le radical signifie lécher, comme dans *lingere*.

En anatomie, la langue est un organe qui sert à la fois à la dégustation, à la déglutition, et à l'articulation de la voix. C'est cette dernière fonction de la langue qui a fait donner ce nom et celui de langage à la parole. Littré distingue ainsi les deux mots : « La langue est la collection des moyens d'exprimer la pensée par la bouche ; le langage est l'emploi de ces moyens ». Les langues sont « les formes immédiates de la pensée, les instruments créés par elle pour la traduire. Elles sont autant de miroirs où viennent se réfléchir les habitudes d'esprit et la psychologie des peuples » (Darmesteter). C'est par le développement de la pensée que les langues se transforment. Si la pensée s'enrichit, les langues s'enrichissent avec elle ; si elle régresse, elles régressent avec elle. Elles se modifient suivant les variations de la prononciation (altérations phonétiques), celles de la grammaire (changements analogiques), celles du lexique (mots qui disparaissent ou mots nouveaux, néologismes) qui sont créatrices ou destructrices. C'est par la culture de la pensée que les langues conservent leurs formes dans leur pureté ; mais il y a péril pour elles à s'immobiliser dans des formes comme il y a péril pour les peuples à s'immobiliser dans leur pensée. La condition de la langue comme de la pensée est dans la vie en développement incessant. La cristallisation est mortelle pour la pensée ; elle ne l'est pas moins pour ses organes.

Les moyens d'exprimer la pensée par la parole varient, comme les groupes d'individus, suivant le temps, les lieux, les mœurs, les événements politiques et sociaux, le degré de civilisation. On appelle généralement langue « l'expression de la pensée d'après les principes communs à toutes les grammaires » (Littré). Les langues partagent le destin de ceux qui les parlent. Certaines ont disparu avec les peuples qui les parlaient. D'autres ont laissé des traces mais ne sont plus parlées par des peuples ; ce sont des langues mortes. Les découvertes de l'archéologie étendent tous les jours la possibilité d'étude de ces langues, limitée pendant longtemps au grec et au latin.

Les langues vivantes sont celles actuellement en usage. On en compte de 900 à 1500 suivant qu'on s'en tient aux langues proprement dites ou qu'on y ajoute leurs variétés. Celles-ci sont, selon les cas, des idiomes, des dialectes ou des patois.

L'idiome est une langue d'un usage peu répandu, celle d'un petit peuple. Il est aussi la langue considérée dans ses particularités propres à chaque nation. Le dialecte est une variété d'une langue mère ou langue principale, qui est particulière à une région, surtout par la prononciation. Le patois est généralement la langue des

paysans ; son caractère est ethnique, spécial à un territoire restreint. Il est le dialecte qui a végété dans une petite région ; il est un produit de la terre et à l'origine des langues. Le conglomérat des patois parlés par les petits groupes humains a formé les dialectes, puis les idiomes et les langues, parallèlement à la formation plus ou moins artificielle des provinces et des nations. Lorsque celles-ci perdent leurs langues en se transformant, le patois demeure le langage du terroir. Il est le fonds de la langue et reste immuablement attaché à la terre comme sa faune et sa flore. Ainsi, les différents patois parlés localement sur le territoire de la France ont formé, avec le mélange des éléments envahisseurs, deux langues qui étaient au moyen âge les dialectes d'oïl et d'oc. Les événements politiques ayant fait prédominer les provinces du Nord sur celles du Midi, les dialectes d'oïl formèrent la langue de la France tout entière et ceux d'oc furent réduits à la multiplicité de leurs idiomes locaux ou patois. En Alsace, la véritable langue du pays est le patois auquel la population est d'autant plus attachée que, périodiquement, la langue officielle change pour devenir française ou allemande selon les caprices de la guerre. Il est donc inexact de ne voir dans les patois que des survivances plus ou moins informes de langues disparues.

A côté des langues proprement dites, et en marge d'elles, il y a l'argot qui ne se distingue pas d'abord du jargon. Les deux sont, dans leur sens général, le langage spécial d'une profession. Il y a l'argot des soldats, des marins, du théâtre, comme il y a celui des maçons, des charpentiers, des forgerons. Il est probable qu'il a toujours existé comme langage de métier, autant pour se reconnaître et se comprendre entre gens de même travail que pour cacher le sens de leurs conversations aux étrangers qui voulaient se mêler à la corporation. En France, il serait né au XV^{ème} siècle, chez les merciers du Poitou qui exerçaient leur profession dans les foires. Certains de ces merciers, ayant fait de mauvaises affaires, se mêlèrent aux gueux et leur apprirent leur jargon. Il se répandit alors rapidement dans toute la « gueuserie » qui pullula à la suite de la guerre de Cent ans et des misères qu'elle engendra se recrutant parmi les « criminels de tout ordre échappés à la justice, les laboureurs ruinés et expropriés, les ouvriers paresseux ou sans ouvrage, les soldats maraudeurs ou déserteurs, les marchands ruinés ou fripons, les gens de métiers aventureux, charlatans, diseurs de bonne aventure, crieurs d'indulgences, ménétriers, baladins, histrions, jongleurs et faiseurs de tours, les déclassés, fils de famille prodigues ou déshérités, les écoliers et les clercs rejetés de l'Université et de l'Eglise, etc... » (Auguste Vitu). C'est parmi ces derniers, déclassés écoliers et clercs, que Villon apprit l'argot et qu'il l'introduisit dans la littérature. Il était alors le langage spécial de la Cour des Miracles et allait être de plus en plus particulier au monde de la Gueuserie dont il serait l'unique langage. Le jargon ou argot des merciers ou mercelots a été recueilli d'abord dans un petit livre du temps intitulé : *La vie généreuse des Mercelots*, puis dans un autre plus important et plus répandu, qui montre son usage en dehors de la corporation des merciers : *Le jargon ou le langage de l'argot réformé* comme il est à présent en usage parmi les bons pauvres. Les auteurs de ces livres seraient Pachon de Ruby et son continuateur Ollivier Chereau. Divers auteurs ont employé l'argot et des spécialistes l'ont étudié : Francisque Michel (*Dictionnaire d'argot* 1856), Lorédan Larchey (*Dictionnaire*

historique, étymologique et anecdotique de l'argot parisien 1860), Georges Delesalle (Dictionnaire argot-français et français-argot 1896). Auguste Vitu s'est particulièrement occupé du jargon du XV^{ème} siècle (1884). Balzac et Eugène Sue ont fait à l'argot une assez grande place dans leurs œuvres et Victor Hugo lui a consacré toute une étude dans *Les Misérables*. Il a montré remarquablement son véritable caractère et son rôle social.

Il a dit : « Tous les métiers, toutes les professions, on pourrait presque ajouter tous les accidents de la hiérarchie sociale et toutes les formes de l'intelligence, ont leur argot », et il a cité de nombreux exemples. Mais le véritable argot c'est « la langue de la misère qui se révolte et qui se décide à entrer en lutte contre l'ensemble des faits heureux et des droits régnants... C'est la langue qu'a parlé, en France par exemple depuis plus de quatre siècles, non seulement une misère, mais la misère, toute la misère humaine possible ». Et Victor Hugo dit fort justement, avec ce sens profond de l'humain qui était en lui : « Si la langue qu'a parlé une nation ou une province est digne d'intérêt, il est une chose plus digne encore d'attention et d'étude, c'est la langue qu'a parlé une misère... Epouvantable langue crapaude qui va, vient, sautille, rampe, bave, et se meut monstrueusement dans cette immense brume grise faite de pluie, de nuit, de faim, de vice, de mensonge, d'injustice, de nudité, d'asphyxie et d'hiver, plein midi des misérables ». L'état social a fait la misère ; la misère a fait son langage : l'argot. Il est, en bas de l'échelle sociale, ce qu'est, en haut, le jargon précieux, affecté, noble, académique, des privilégiés à qui il répugne mais qui profitent de la misère dont il est l'expression cynique et désespérée.

Le jargon est une corruption de la langue par quelqu'un qui la parle mal. Le langage français « petit nègre » qui s'est implanté depuis la guerre est du jargon, comme le « bich la mar » que parlent les indigènes dans les colonies du Pacifique. Il est aussi le langage particulier adopté dans certains milieux. Dans cette application il convient mieux que le mot argot qu'il y a lieu de laisser dans son farouche emploi de langue de la misère. Il y a les jargons des gens de justice, d'affaires, de sciences, de lettres, les jargons mondains, politiques, administratifs, sportifs et, en général, de tous les milieux où la malfaisance sociale, ne portant pas la tare de la misère, fait figure d'honnêteté.

Enfin, à côté des langues qui sont les moyens d'expression naturels des hommes et se sont formées suivant leurs conditions d'existence, il y a des langues artificielles, ou plutôt des essais plus ou moins réussis de langues artificielles. On a eu le projet de langue bleue, créée de toutes pièces, de Léon Bollack, et le volapük, de l'abbé Schleyer, dont le vocabulaire était germanique. L'esperanto, l'ido, l'universel, et d'autres sont de ces langues qui connaîtront peut-être un meilleur destin, grâce à l'idée qui se répand dans l'Internationale Ouvrière de la nécessité d'une langue universelle permettant à tous les peuples de s'entendre entre eux.

Ce qu'on appelle langue verte est un langage qui tient à la fois du parler populaire et de l'argot. C'est, dans le français, un choix d'expressions pittoresques du vieux langage parlé avant la réforme académique de la langue. Les Anglais ont leur argot qui est le cant et leur langue verte, qui est le slang. Lachâtre a composé un

Dictionnaire de la langue verte.

Les langues liturgiques sont celles employées par l'Eglise pour ses cérémonies et ses prières. Le latin est la langue liturgique des catholiques romains.

* * *

Quelle est l'origine des langues? La question est la même que celle de l'origine du langage. Elle est intimement liée à celle de l'origine de l'homme.

Avant toute étude linguistique, les imposteurs avaient beau jeu pour prétendre qu'il y eut une seule langue, créée avec le premier homme et parlée spontanément par lui. De même ils racontèrent chez chaque peuple que sa langue était à l'origine du langage humain. Hérodote a rapporté l'histoire bouffonne de Psamméti

parce que deux enfants auraient prononcé le mot beccos (pain) en venant au monde. Les commentateurs de la Bible présentent de leur côté l'hébreu comme la langue originelle, celle qu'Adam aurait parlée dans le paradis terrestre. Comme il n'est pas la religion antique qui n'ait à son origine l'histoire de ce paradis, celle de la Bible n'étant qu'un plagiat d'autres plus anciennes, il s'ensuit que chaque peuple religieux avait la prétention d'habiter le pays du paradis terrestre, de descendre du premier homme et de parler la langue qui fut la première.

La recherche scientifique met peu à peu à leur place toutes ces sornettes, mais, n'existerait-elle pas que le simple bon sens dirait avec Voltaire : « Il n'y a pas eu plus de langue primitive, et d'alphabet primitif, que de chêne primitif et que d'herbe primitive ». Cette recherche établit de plus en plus que l'homme apparut sur la Terre en des points différents et à des époques qui ne peuvent être précisées, mais qui varièrent selon que les milieux furent plus ou moins favorables à sa formation. Et cela concorde avec l'absence de véritables rapports entre certaines familles de langues pour démontrer qu'elles n'ont pu avoir une origine commune,

Leibniz commença l'étude comparée des langues qui devait conduire aux connaissances actuelles. La découverte du sanscrit, langue morte qui serait bien supérieure au latin et même au grec comme « plus flexible, plus composée et plus complète ». (Le Brocquys), fit modifier l'ancienne méthode, appelée ethnographique, de classement de langues, et adopter celle de la morphologie et de la généalogie. Par elle, on est arrivé à présumer qu'il y a cinq ou six sources des langues et des peuples qui se sont répandus et mêlés sur la Terre entière. Le sanscrit, par exemple, serait la langue-mère de celles de l'Inde, de la Perse et de toutes les grandes branches du langage européen.

On divise aujourd'hui les langues parlées sur la Terre en trois grandes classes :

1 ° Les langues monosyllabiques ou isolantes, dont les racines sont employées comme des mots indépendants (Asie Orientale et Amérique Centrale).

2° Les langues agglutinantes, où plusieurs racines s'agglutinent pour former un mot dans lequel l'une d'elles conserve son indépendance radicale. Elles comprennent trois groupes appelés atomique, touranien, holophrastique ou

polysynthétique et sont dispersées dans le monde, sauf en Europe.

3° Les langues à flexion où les racines fondues entre elles n'ont plus d'indépendance. Ce sont les langues indo-européennes et sémitiques.

Ces divisions seront-elles les bases solides des travaux linguistiques de l'avenir ou devront-elles être modifiées? On ne peut le dire. La linguistique est une science bien jeune. Parmi les sciences biologiques, elle est une de celles qui ont encore le plus de choses à découvrir.

Nous ne ferons pas ici une étude des différentes langues, mais nous nous occuperons plus particulièrement du français.

LANGUE FRANÇAISE

Comme toutes les formes essentielles de la vie humaine, les langues ont des sources populaires. « Il existe une relation intime entre la terre nourricière et le langage humain, a dit A. France. Le langage des hommes est né du sillon ; il est d'origine rustique et, si les villes ont ajouté quelque chose à sa grâce, il tire toute sa force des campagnes où il est né... Notre langage sort des blés comme le chant de l'alouette... C'est le peuple qui a fait les langues. Platon disait : « Le peuple est, en matière de langue, un très excellent maître. » Platon disait vrai. Le peuple fait bien les langues. Il les fait imagées et claires, vives et frappantes. Si les savants les faisaient, elles seraient sourdes et lourdes. Mais, en revanche, le peuple ne se pique pas de régularité. Il n'a aucune idée de la méthode scientifique. L'instinct lui suffit. C'est avec l'instinct qu'on crée. Il n'y ajoute point la réflexion. Aussi les langues les plus sages et les plus savantes sont-elles tissées d'inexactitudes et de bizarreries » (A. France : La Vie littéraire). R. de Gourmont a dit : « Les langues des métiers ont toujours été admirables ; celles des sciences sont hideuses : rien ne prouve mieux que la fonction linguistique est une fonction populaire. Un « ignorant absolu » ne peut pas plus se tromper linguistiquement qu'un oiseau qui chante ou qu'un chat qui miaule. Toutes les manières de « mal parler » qu'on relève dans le peuple proviennent d'en haut, un instinct de maladroite singerie portant les ignorants à imiter ceux qui croient savoir ».

C'est de la langue familière du peuple qu'est sortie la langue littéraire. « La meilleure des deux est assurément la langue familière ; mais l'existence de l'autre est assurée par la tradition littéraire, par le travail perpétuel de l'imprimerie. Le désaccord est grand entre la langue littéraire et l'écriture : il est immense entre l'écriture et la langue familière » (R. de Gourmont : Promenades philosophiques). M. Nyrop a dit dans son Manuel phonétique du français parlé : « La langue française écrite ne donne qu'une image très imparfaite de la langue française parlée. Il y a peu de langues où le désaccord entre l'écriture et la prononciation soit aussi profond, où il soit aussi difficile de conclure de l'une à l'autre... La langue parlée est en voie d'évolution continuelle, tandis que la langue écrite reste immobile ou ne subit que des changements insignifiants ; elle ne nous indique pas comment on prononce le français de nos jours, mais comment on le prononçait il y a quelques

siècles ».

Ce n'est qu'à partir du XIV^{ème} siècle qu'a existé une véritable langue française. Jusque-là, aucun des dialectes parlés dans le pays n'avait eu la prépondérance sur les autres. Godefroy a composé un Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^{ème} au XV^{ème} siècle (1881). Avec le pouvoir grandissant des rois de l'Ile-de-France s'affirma la prépondérance du langage de cette province qui devint peu à peu la langue officielle de toute la France. Mais ce ne fut pas sans être soumise à des influences très nombreuses ; d'abord celles qui avaient agi sur la formation du langage d'Ile-de-France - sources autochtones mêlées d'invasions successives jusqu'à l'établissement définitif des Francs - ensuite celles incessantes des provinces, enfin celles des pays étrangers.

On dit, généralement, que le français est une langue latine. Si le latin, apporté par les invasions romaines et qui fut pendant plusieurs siècles dominant dans les Gaules, est entré pour une grande part dans la formation de la langue, il n'est pas un de ses éléments fondamentaux. La prononciation française, entre autre, n'est pas latine et, à cet égard, l'allemand, qui possède l'accent tonique et prononce ou la voyelle u, est plus latin que le français. Le besoin d'une expression claire correspondant au caractère français, fit abandonner l'inversion latine qu'on retrouve dans l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol. L'orthographe fut, jusqu'au XV^{ème} siècle, sous la dépendance de la prononciation. Toutes deux varièrent beaucoup. Par exemple, suivant la prononciation, homme s'écrivait au singulier : om, hom, hum, huom, huem, hoem, hon, hons, et au pluriel : home, homme, homme, homes, humes, etc. L'engouement pour le latin commença à fixer l'orthographe, mais souvent par des règles abusives comme celles de l'emploi de l'x. Ainsi, croix, noix, poix, voix, devraient s'écrire crois, nais, pois, vois, comme dans le vieux français, car ils ne viennent pas de crux, nux, pix, vox, mais de crucem, nucem, picem, vocem, et c'est le c qui était devenu un s. (R. de Gourmont). L'orthographe a été régularisée à partir du XVII^{ème} siècle : « ce fut un grand bienfait pour la langue » (R. de Gourmont). Nous n'entrerons pas dans le détail des éléments qui ont formé le français et des transformations qu'il a subies ; nous renvoyons pour cela aux ouvrages des spécialistes : Recherches sur la langue française et ses dialectes (Fallot, 1839) ; Origine et formation de la langue française (Chevallet, 1850) ; Histoire de la langue française (Littré, 1863) ; Histoire de la langue française (Brunot, en cours de parution depuis 1905), etc...

La théorie du français langue latine est séduisante pour les partisans des doctrines de conservation sociale plus ou moins lettrés. On comprend qu'ils la soutiennent pour défendre un ordre de choses qui s'inspire encore sur tant de points de l'époque romaine. Le droit français entre autres est un prolongement du droit romain. Il est certain qu'on dut aux Romains le commencement d'une organisation sociale dans les Gaules comme dans tout leur empire. Au milieu des troubles causés par les incessantes invasions, ils établirent une sorte d'unité administrative qui, si elle est de valeur contestable politiquement, fit un bien immense au point de vue du développement économique et des conditions d'existence des populations. Il suffit d'indiquer, pour montrer l'importance de cette œuvre, que toutes les grandes villes

et grandes routes sont d'anciennes cités et d'anciennes voies romaines. C'est des Romains que l'Eglise apprit cette discipline qui fit sa force durant ce moyen âge où la société fut livrée à tous les désordres. Plus que tout, la langue latine fut le moyen de cette unité administrative et de cette discipline religieuse. Mais elle ne s'imposa pas comme langue du pays. Elle se corrompit peu à peu au contact des idiomes populaires et c'est par leur mélange que se formèrent les différents dialectes de la langue appelée romane. Le véritable latin n'exista plus, même comme langue littéraire. C'est dans le latin barbare de leur époque que s'exprimèrent les écrivains du temps. Les écrits de Sidoine Apollinaire, et surtout de Salvien montrent l'état de dissolution où cette langue était tombée au Vème siècle. La décadence de la langue suivait celle de l'empire, résultat des rapports intimes qui unissent le langage des peuples à leur vie politique. La même langue barbare était celle des ecclésiastiques. A Rome même, dans l'entourage des papes, le latin fut si corrompu qu'au XIème siècle, le pape Urbain II chargea un chancelier de mettre en bon latin les ouvrages émanés du Saint-Siège depuis le VIIème siècle,

Le goût du latin et du grec classiques fut le signe de la Renaissance. Ils n'étaient plus, depuis longtemps, que des langues mortes. Le latin, langue liturgique romaine, s'était corrompu dans l'Eglise même, ses clercs n'étant pas plus lettrés que les laïques. Le grec avait été farouchement proscrit ; les progrès de l'humanisme furent longs à désarmer cette haine pour la langue des hommes libres de l'antiquité qui renaissait pour susciter de nouveaux hommes libres. L'enseignement, dans les écoles, du latin classique et surtout celui du grec, rencontrèrent plus d'un obstacle. L'Eglise ne voulait les admettre que dans les formes orthodoxes à sa convenance, enseignés par ces gens qui « laborieusement écorchaient la peau de ce povre latin », comme on disait alors. Rabelais a plaisamment raillé ces écorcheurs, qui prétendaient « pindariser », dans l'épisode de l'écolier limousin, au livre II de Pantagruel. Pour le grec, c'était pire. On ne l'admettait qu'adapté à la façon des goujats de Sorbonne qui avaient épluché, trituré, laminé Aristote pour en extraire la bonne scolastique. C'est seulement en 1458 que Grégoire Typhernas commença à Paris, avec l'autorisation de l'Université, des leçons publiques de grec. Il n'eut guère de succès, mais il suscita un grand scandale dans l'Eglise. Un siècle après, les prédicateurs protestaient encore en chaire contre l'enseignement public, au Collège royal, du grec que l'un d'eux, Noë Beda, appelait la langue des hérésies. Au XVIème siècle, en plein épanouissement de la Renaissance, on brûlait les livres grecs de Rabelais et François 1^{er}, qui pindarisait à sa façon, laissait envoyer au bûcher Etienne Dolet pour avoir traduit deux dialogues grecs attribués à Platon et annoncé qu'il voulait publier une traduction complète de l'œuvre de ce « divin et supernaturel » philosophe.

Il n'est pas inutile d'insister sur tout cela lorsqu'on voit aujourd'hui les défenseurs des traditions de l'Eglise rompre des lances pour le grec, le latin, et aussi pour la langue des troubadours, le provençal, que l'Eglise a réduite au sort des patois du Midi en suscitant l'épouvantable guerre des Albigeois. Mais la question des « humanités » est-elle autre chose qu'un prétexte pour faire échec aux idées modernes de démocratie et de liberté? Ce que défendent ces prétendus champions

de l'esprit, ce sont les privilèges aristocratiques qu'ils veulent maintenir par tous les moyens et sous tous les masques. La défense des « humanités » séduit le snobisme intellectuel qui ne se donne pas la peine de regarder les mobiles intéressés et fort peu idéalistes qui inspirent ces bons apôtres. On proteste contre ce qu'on appelle « la destruction concertée de l'enseignement du grec » et M. Léon Daudet écrit : « Tout le monde sait que la Renaissance est sortie de la revivescence de la langue grecque et des manuscrits grecs plus encore que du latin et des manuscrits latins. Mais déjà, avant la Renaissance, la Somme de saint Thomas d'Aquin avait rebrassé l'encyclopédie et la métaphysique d'Aristote. A l'aube de la pensée et de la philosophie françaises se tiennent Aristote et Platon, le disciple et le maître, dirigeant deux rais de lumière, d'ailleurs assez divergents, dans l'obscurité de l'esprit... Nous tenons, du latin, la rectitude, la rigueur, la concision, les qualités synthétiques ; du grec, la pénétration, la complexité, l'analyse, la nuance. Nous sommes redevables à l'un et à l'autre. Aveugler l'une ou l'autre source pour les générations à venir, est une imbécillité criminelle ».

Cette « imbécillité criminelle », l'Eglise et les rois - qui, dit-on, ont fait la France - l'ont poursuivie pendant quinze siècles. C'est malgré eux, et contre eux, que la Renaissance a fait revivre le grec mutilé par la barbarie chrétienne et a nettoyé le latin de la fange où cette barbarie l'avait plongé. Comme a dit par ailleurs le même M. Léon Daudet : « L'immondice des cardinaux, des jésuites et des papes, et l'horrible despotisme catholique n'ont rien à voir aux splendeurs de l'art » (Le Voyage de Shakespeare). Aujourd'hui, les momies académiques et les élégances « bien pensantes » voudraient se servir du latin et du grec pour étouffer la vie nouvelle. Nous voyons mal ces héritiers de la cafardise religieuse et de l'inquisition, élevés parmi les moisissures séminaristes, éduqués selon une casuistique pour laquelle tout est vrai et rien n'est vrai, qui n'acceptent que des formes d'art et de vie avilies, émasculées, après avoir vainement cherché à détruire l'art et la vie ; nous voyons mal, disons-nous, ces oiseaux de ténèbres se présenter en défenseurs de la beauté antique qui était toute vie, toute lumière, toute liberté. Ceux qui ont coupé les ailes de la Victoire de Samothrace sont peu qualifiés pour juger ceux qui ne peuvent les lui rendre. Le moyen âge a accommodé - « rebrassé » dit M. L. Daudet - Aristote à la manière scolastique ; le néo-catholicisme actuel voudrait s'annexer de la même façon Platon qui fut déchiré et brûlé mille fois et n'est arrivé jusqu'à nous que grâce à la persévérance et à l'héroïsme de cet esprit de révolte et de liberté que l'Eglise n'a pu étouffer. C'est la condition d'existence de cette Eglise d'adorer ce qu'elle a brûlé : elle se perpétue ainsi dans le crime et sur des ruines.

Jusqu'à la Renaissance, le latin macaronique d'église fut la langue des travaux de l'esprit, travaux lourdement scolastiques qui étaient loin d'avoir hérité du génie d'un saint Jérôme et que d'épaisses gloses devaient expliquer quand elles ne les rendaient pas encore plus ténébreuses. Les « humanistes » ramenèrent le latin à sa beauté classique et le mirent à sa vraie place dans les écoles. En même temps à côté des jargons à l'usage de la fourberie ecclésiastique, ils employèrent la langue française pour être compris du peuple et lui faire entendre les vérités nouvelles. L'imprimerie commença à répandre une pensée claire et lucide pour tous. Jusque-là,

la pensée écrite avait été livrée à la fantaisie des copistes ; « chacun donnait un nouveau tour et le gazouillis de son pays natal au manuscrit qu'il transcrivait » (Estienne Pasquier).

La langue s'est formée en France avec la littérature ; aussi, ne peut-on les séparer l'une de l'autre. Quelles qu'aient été les influences étrangères, elles ont gardé comme fonds le vieil esprit français, l'esprit du terroir qui est, à la littérature, ce que le patois, le dialecte, sont à la langue. Cet esprit est celui des vieilles chansons de geste, souvenirs des temps légendaires que tous les peuples en ont possédé. C'est celui de la poésie lyrique, des chansons populaires, des romans d'aventures auquel se mêlait souvent la grosse gaîté gauloise, parfois cruelle, des fabliaux. Il est, à la recherche d'une langue commune, dans l'œuvre de la foule des auteurs anonymes du moyen âge et dans celle des poètes connus dont la personnalité est plus celle de leur province, de leur dialecte, que la leur propre. Trouvères dans le Nord, troubadours dans le Midi, produisirent une œuvre considérable, en grande partie perdue, mais qui contribua puissamment par les échanges d'une région à l'autre, à préparer une unité de langage. Les Marie de France, Chrétien de Troyes, Villehardouin, Joinville, Rutebeuf, Guillaume de Lorris, Jean de Meung, Froissart, Eustache Deschamps, Charles d'Orléans, Coquillard, Villon, Commines, furent les précurseurs, ceux qui préparèrent le fonds, véritablement original, intrinsèque, de l'œuvre nationale qu'allaient commencer les écrivains de la Renaissance. Œuvre essentielle malgré l'obscurité où elle est demeurée longtemps, car c'est par elle qu'une langue spécifiquement française existe malgré toutes les déformations, les mutilations et les assauts des influences étrangères et savantes. C'est en elle que se trouve la « substantifique moelle » où, si souvent, les véritables écrivains français ont dû aller chercher ce que tant d'autres avaient trop oublié.

La Renaissance se forma en Italie. « La tradition grecque, limon de science et de vice déposé sur l'Italie, fit éclore des fruits extraordinaires ; et cette fécondité contint bientôt en germe Rabelais et Marot, Montaigne et Bacon, Ronsard lui-même et tous les poètes burlesques de l'Allemagne au XVI^{ème} siècle ; elle renfermait le secret d'une inévitable crise, la semence de la réforme religieuse » (Ph. Chasles). La pensée et l'art italiens, en avance de trois siècles, en étaient à leur période classique et à la veille de leur déclin lorsque la France connut la Renaissance. L'Italie du XV^{ème} siècle était dans la situation de la France au XVIII^{ème}. Ses savants, ses artistes, ses poètes, que les princes et les papes réunissaient à leur table, y apportaient l'esprit de Voltaire, de Diderot, de d'Alembert. La chevalerie française, à demi-barbare, qui fit avec les rois les guerres d'Italie, y apprit l'élégance, en ramena des artistes, et les poètes qui l'avaient accompagnée en rapportèrent les goûts poétiques et philosophiques de la cour somptueuse d'un Laurent de Médicis. Tout le XV^{ème} siècle français est plein de l'influence italienne. C'est le siècle où la langue et la littérature arrivèrent à une véritable unité, grâce à la multiplicité des travaux d'érudition, à la hardiesse des penseurs et à la fécondité des écrivains.

La liberté de pensée qui bouillonnait dans les esprits imposa des nécessités

nouvelles au langage qui devait devenir vivant pour la répandre. L'esprit de la Réforme lui fut d'une aide précieuse. « Les pamphlets, les libellés, les livres de controverse, donnèrent de la force, de la clarté, de la souplesse au langage, instrument de défense et de victoire » (Ph. Chasles). On ignore généralement l'importance que ces écrits, et surtout les discours des sermonnaires, les harangues des orateurs de tous les partis, eurent dans la vie politique du XVIème et du XVIIème siècle, jusqu'au moment où l'absolutisme du pouvoir royal se fut rendu maître des agitations populaires. C'est au milieu de ces agitations que le langage se forma ; il eut toute leur exubérance, leur puissance et aussi leurs faiblesses. Il s'éleva à la plus haute éloquence pour exprimer les formes les plus belles et les plus généreuses de la pensée ; il s'abaissa aux plus dégradantes pour déverser dans des flots de boue les haines et les basses passions des partis. Il fut l'image de l'époque : « Le vice paraît sans masque, on persécute de bonne foi, le crime est souvent sans remords. Soutenu par sa propre force, l'héroïsme se pare d'un éclat plus vif. De là, ce langage énergique, effréné, pédantesque, simple jusqu'à la bassesse, éloquent jusqu'au sublime : l'idiome gascon de Ronsard, les vives paroles de Montaigne, de Mornay, de Henri IV, et la railleuse invective de la satire Ménippée ; éléments pleins de sève et de force, qui assouplirent, animèrent et obscurcirent successivement notre langue » (Ph. Chasles). C'est la langue sans fard, luxuriante, splendide, qui appelle un chat un chat, qui fesse les cagots ; c'est la véritable langue romantique, celle de la vie dans son plein épanouissement magnifique et monstrueux comme une immense forêt. C'est la langue de Marot, Calvin, Rabelais, Amyot, l'Hôpital, La Boétie, Montaigne, Charron, d'Aubigné, les Etienne, de Thou.

Déjà, avec Villehardouin puis Joinville et Froissart, le génie de la langue française s'était dégagé par « l'ordre logique des phrases, la marche directe si favorable à la clarté, l'horreur de l'inversion, la simplicité dans l'arrangement des mots, la lucidité qui se prête aux définitions philosophiques comme à la grâce facile des relations sociales » (Ph. Chasles). Ce génie subit un premier assaut des imitateurs gréco-latins. Tout en épurant la scolastique, ils lui restaient fidèles au point de vouloir supprimer l'imprimerie. Homère, Virgile, Tacite, furent appelés à la rescousse d'Aristote pour faire la guerre à la langue au nom de l'érudition. Robert Estienne, Ramus, Meigret qui firent tant pour la langue, et notamment pour l'orthographe, furent leurs victimes. Joachim du Bellay voulut s'opposer à cet assaut, et surtout à ses excès, avec sa Défense et illustration de la langue française, mais il vint un peu tard. Il aimait sa langue et il en avait le sentiment, a dit R. de Gourmont, « à un degré qui ne se retrouvera plus et qui, à l'heure actuelle, est tombé très bas ». Il trouvait excellent qu'on apprît les langues anciennes, mais il voulait « qu'après les avoir apprises on ne déprisât pas la sienne ». Il avait le sens profond de tous les trésors qu'elle puisait dans le langage du peuple et demandait aux écrivains de fréquenter, autant que les savants, « toutes sortes d'ouvriers et gens mécaniques, comme mariniers, fondeurs, peintres, graveurs et autres, savoir leurs inventions, les noms des matières, des outils, et les termes usités en leurs Arts et Métiers, pour en tirer de là ces belles comparaisons et vives descriptions de toutes choses ». Malherbe, qui devait commencer la réforme du « bon goût » n'en allait pas moins apprendre son français chez les gens du port, et cent ans plus tard, Du

Marsais, que les fadeurs de la Cour ne pouvaient satisfaire, allait « chercher aux Halles des provisions de tropes ».

Du Bellay fonda avec Ronsard et cinq de leurs amis la Pléiade pour la défense du français ; mais ce groupe littéraire ne comprit pas les intentions de Du Bellay et il se lança dans toutes les exagérations de l'imitation des anciens. Ronsard lui-même n'y échappa pas. Il n'en fut pas moins un grand poète dont l'œuvre est demeurée, malgré des fortunes diverses, une des plus glorieuses de la poésie française. Le snobisme en fait aujourd'hui l'idole de gens qui ne l'ont jamais lu ; on l'a mis en effigie sur des timbres-poste et une promotion de la Légion d'honneur porte son nom!

L'esprit français triompha dans la langue des excès des imitateurs gréco-latins et sut profiter de ce qu'ils avaient apporté de bon, entre autres des mots et des formes nouveaux, pour rejeter les scories. Il brille avec un éclat tout particulier dans l'œuvre d'Amyot et celle de Montaigne. La langue de Montaigne est d'une richesse incomparable ; elle demeure comme un phare au-dessus du marécage où on s'enlise aujourd'hui. Amyot a une naïveté et une pureté que Montaigne a célébrées. La Boétie et Charron ont une correction qui annonce la réforme classique et les deux Estienne ainsi que de Thou ont exprimé les idées les plus grandes dans la plus belle langue latine. La vivacité de l'esprit français atteignit sa plus complète expression dans la satire politique, érudite et philosophique, dont la Ménippée, aussi poétique qu'éloquente, est le modèle, et dans les Mémoires, ceux de d'Aubigné en particulier. La Ménippée fut le dernier écho de la verve satirique de Rabelais.

C'est dans cette forêt débordante de vie, échevelée, enivrée de toutes les libertés de l'esprit, de tous les parfums de la pensée, forêt à la fois splendide et monstrueuse, que le « bon goût » allait porter la hache et manier le sécateur. La stabilité du pouvoir royal, préparée par Henri IV, allait faire dans la langue la même réforme que dans la société et lui donner ces formes de la convenance qui ne seraient trop souvent que la façade d'une société plus hypocrite sous ses manières élégantes et polies. On en vit d'abord la parodie, lorsque le goût italien amena l'épopée pastorale du genre de l'Astrée et les préciosités de l'Hôtel de Rambouillet que Molière a raillées dans les Précieuses Ridicules. Moins de cent ans devaient suffire pour montrer ce qu'il y avait d'odieux et de tragique sous ces formes brillantes et artificielles.

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence,
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,
Et réduisit la muse aux règles du devoir.
Par ce sage écrivain la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

C'est en ces termes que Boileau, « contrôleur général du Parnasse », comme l'a appelé Sainte-Beuve, a salué la réforme de Malherbe après avoir exécuté en dix-huit vers la vieille langue et la vieille littérature. Exécution qui fait sourire

aujourd'hui mais qui établit pour deux siècles des règles tyranniques et fit reléguer au rang de « littérateurs de second ordre » ceux qui conservèrent dans leur langue et dans leurs œuvres des relations populaires. Ce n'était qu'un masque sous lequel le vice était plus sale et avait moins d'esprit. La prétendue majesté de Louis XIV ne l'empêchait pas de préférer les farces de Scaramouche aux comédies de Molière et les perruques, les canons, les rubans, dissimulaient la crasse de gens qui ne se lavaient plus. La Société était, dans cette « élite », comme le bon Monsieur Tartufe ; elle s'offusquait devant le corsage de Dorine mais elle participait aux messes noires de la Voisin et aux empoisonnements de la Brinvilliers.

La langue de Rabelais et de Montaigne, si franche et si libre d'allure, ne pouvait évidemment plaire à cette société. Elle fut laissée à qui allait :

Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret

Elle ne pouvait convenir pour dire :

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

Pauvre Boileau! S'il y eut des Racine, des La Bruyère, des Bossuet, des Fénelon, pour le justifier devant la postérité, il lui arriva plus d'une fois d'abandonner le harnais d'historiographe du « Grand Roi » au magasin des accessoires solaires pour aller retrouver le véritable esprit et la joie de vivre au cabaret de la Pomme de Pin, parmi de joyeux compagnons à qui Mathurin Régnier avait transmis la vieille langue plus moqueuse, plus effrontée et plus vigoureuse. Les Théophile, les Tristan l'Ermitte, les Dalibray, les Saint-Amant, la remettaient à leur tour à ces deux « hérétiques », La Fontaine et Molière, pour la rendre moins solennelle mais aussi parfaite que celle de Racine.

Malherbe était venu « accomplir cette réforme savante et sobre que Du Bellay avait annoncée, que tant d'écrivains effrénés avaient tentée maladroitement, et imposer enfin à la langue française une discipline empruntée aux langues savantes... Comme tous les réformateurs heureux, il vit la littérature marcher vers une élocution plus pure et des formes de style plus nettes ; il s'empara de cette occasion, poursuivit son entreprise avec une opiniâtre vigueur de bon sens, dégasconna, comme dit Balzac, la cour et la ville, et à force de tyranniser les mots et les syllabes, fonda les doctrines sévères auxquelles les talents français asservirent ensuite leur force » (Ph. Chasles). Mais la cour et la ville n'étaient pas toute la France ; elles-mêmes supportaient malaisément tant de convenances trop convenues, de distinction affectée, de noblesse empruntée et de solennité ridicule. Elles aussi déposaient volontiers tout cela au magasin des accessoires comme on enlevait sa perruque pour dormir. Aussi, la réforme de Malherbe, que continua Boileau, ne pouvait être qu'artificielle pour servir à une société conventionnelle qui ne durerait pas. Cette réforme rendit de grands services à la langue en l'épurant d'un mauvais goût trop évident : mais le meilleur de ses services fut d'être bientôt périmée. Boileau, devenu vieux, en constata lui-même la faillite lorsqu'il vit la poésie française réduite aux J.-P. Rousseau et aux Campistron. La Bruyère et Fénelon avaient déjà regretté « le vieux et rude langage du XVIème siècle ». La langue « féminisée par Racine et par Fénelon, n'eut plus de sexe chez Fontenelle ;

malgré tout son esprit, elle fut quelque chose d'uni, de clair, de froid. Tout fut mesuré et compassé : point de cris, point de gestes, point d'accents ; ce fut une conversation à demi voix, dans un salon » (E. Despois). Le vernis du « bon goût » craqua de toute part : il ne resta de la réforme que ce qui avait apporté à la langue plus d'ordre, de clarté, de netteté, c'est-à-dire ce qui était commun à toute la l'ace et nullement l'apanage des seuls « gens de qualité ».

Louis XIV n'était pas mort qu'éclatait la « Querelle des anciens et des modernes ». Elle domina tout le XVIIIème siècle pour aboutir politiquement à la Révolution de 1789 et littérairement, trente ans plus tard, au romantisme.

La Révolution Française s'efforça de réaliser l'unité de la langue dans le pays. Si cette unité était faite en littérature et par les lettrés, elle ne l'était pas dans la vie sociale populaire. La plupart des petits paysans qui allaient à l'école étaient destinés à des fonctions ecclésiastiques et apprenaient plus de latin que de français. Bien que le français eût eu des grammairiens depuis le XVIème siècle, il n'était guère enseigné. C'est ce que remarquait Rollin vers 1730, en disant que peu de maîtres s'occupaient de cet enseignement par principes. Depuis, on s'en est peut-être trop occupé, entre autres dans des projets de réforme comme le Rapport de M. Paul Meyer sur la simplification de l'orthographe », publié en 1904. R. de Gourmont a dit à ce propos qu'il ne fallait pas traiter la langue française comme une sorte d'espéranto. « Il y a le point de vue esthétique », a-t-il dit, et il a donné d'excellentes raisons contre ce l'apport qui ne présentait pas une réforme mais une véritable démolition de la langue. Or, « il ne faut toucher qu'avec la plus grande précaution à des formes architecturales qui ont été consacrées par le temps et par une littérature goûtée du monde entier ». (Promenades philosophiques).

La langue littéraire française avait certainement atteint sa perfection au cours du XVIIIème siècle. Depuis, elle est allée en déclinant malgré les études sérieuses dont elle a été l'objet au XIXème siècle et les recherches entreprises dans l'ancienne langue. Ce courant sera-t-il arrêté et la langue se perfectionnera-t-elle encore ? C'est possible. Mais il faudrait pour cela les conditions de libre épanouissement d'une vie sociale qui ne serait plus soumise à la contrainte accablante de la société capitaliste. L'arbitraire de cette société, surtout depuis la guerre de 1914, a précipité la régression d'une façon caractéristique. Nous assistons, malgré les revendications pédantesques au nom des « humanités », à une véritable décomposition de la langue, avec l'envahissement du domaine intellectuel par des gens d'affaires et d'argent de plus en plus dépourvus de culture. Des directeurs de journaux, de théâtres, des éditeurs et même des académiciens sont complètement illettrés, réunissant autour d'eux des collaborateurs qui ne le sont pas moins. L'audace que procure l'argent et le puffisme de ceux qui le cherchent remplacent pour eux toute culture. La langue est soumise à cette dictature comme les autres formes de la vie sociale. Les gens d'affaires ont supprimé le goût comme le sabre a asservi la pensée et comme la Bourse règle l'heure à l'horloge des consciences. Il en résulte que les jargons les plus hétéroclites ont remplacé le langage de l'esprit. De là, cette quantité de mots nouveaux importés par le mercantilisme international, accueillis et répandus par les spécialités les plus déconcertantes. Ce ne sont plus les

néologismes parfois heureux qui ont enrichi la langue. Ce sont des mots barbares, créés par l'ignorance illettrée, que les hommes de sport imposent à coups de poing, que les financiers cosmopolites fabriquent comme de la fausse monnaie (voir néologisme). La belle langue littéraire se dissout dans une boue saumâtre ; la langue populaire est souillée de tous les détritiques des papiers publics. Le jargon, trouble comme les consciences, s'implante avec ses chausse-trapes, ses ambiguïtés, ses non-sens et contresens dans un monde où il ne s'agit plus que d'être dupeur pour ne pas être dupé. Boileau disait :

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement.

Il n'est plus rien qui se conçoit bien. Nous sommes dans ces temps qui faisaient dire à Montaigne : « Quand les idées s'usent chez les peuples, leurs paroles deviennent hargneuses ».

A la barbarie des mots nouveaux s'ajoute la fantaisie cabotine de dames de théâtre en quête de formes nouvelles de publicité. Après avoir montré leurs dents, leurs jambes et tout le reste, piqué des crises religieuses, dansé devant le pape, perdu leurs perles et fait cambrioler leur appartement, certaines se mettent à réformer la prononciation. Des critiques appelés « distingués » approuvent celle qui prononce « courtinstant » au lieu de « courinstant ». Les spectateurs ne protestent pas. Demain ce sera la mode de dire « courtinstant » et les apaches qui fréquentent les journalistes diront « mortaux vaches ! » D'autre part, un nationalisme dont la hargne agressive eût exaspéré Montaigne, envahit de plus en plus des publications que leur caractère scientifique et pédagogique devrait maintenir à des hauteurs plus sereines. Pierre Larousse a laissé un Grand Dictionnaire universel du XIX^{ème} siècle qui est remarquable précisément par son souci d'objectivité et de vérité. Or voici un échantillon de ce qu'on lit dans les publications paraissant aujourd'hui sous son nom. C'est dans le Larousse Universel, en deux volumes, page 255 :

BOCHE. - Abrév. d'Alboche. Allemand. Synonyme populaire d'Allemand. Appellation familière et méprisante de tout ce qui est allemand, individu ou objet,

BOCHERIE. - Vilenie de boche, d'allemand. On dit aussi Bochonnerie.

BOCHIE. - Pays des Boches, ou Allemands.

BOCHISER. - Germaniser, espionner. Etre au service des Boches ou Allemands.

BOCHISME. - Idée ou coutume boche ou allemande.

L'Académie acceptera-t-elle un jour comme appartenant à la langue française de pareilles définitions? En attendant, ceux qui tiennent boutique à l'enseigne de Larousse ont une singulière façon de continuer son œuvre et de posséder cette « entière indépendance d'esprit et de jugement », ce « quelque chose de l'esprit libre et audacieux des grands encyclopédistes du XVIII^{ème} siècle » qu'ils lui ont reconnu dans le Nouveau Larousse Illustré.

Ainsi se précipite, en même temps que l'abaissement de l'esprit français, « cette constante dégradation de la langue française dont nous sommes les témoins impuissants » (R. de Gourmont). Doit-on s'étonner que le français perde de plus en

plus son influence internationale? L'anglais le remplace comme langue diplomatique. En Allemagne, en Autriche, en Russie, il n'est plus la langue de la culture intellectuelle, la belle langue qui répandit le goût français fait de clarté, d'ordre, de mesure, mais fut surtout le langage universel de la liberté. L'impérialisme capitaliste achève l'étranglement de la liberté ; le « langage poilu », le jargon des profiteurs de guerre et l'imbécillité nationaliste sont en train de porter en terre la langue française. Ce n'est pas ce qu'avaient rêvé ceux qui se sont fait tuer pour le Droit et la Liberté, et ceux qui sont morts pour la défense de Racine.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

LAPALISSADE n. f. (de La Palice ou La Palisse, n. p.)

Vérité d'une évidence niaise dont s'adornent les écrits des auteurs médiocres, la conversation des pédants échauffés et des bavards dans l'embarras. Le journalisme en abuse comme aussi les orateurs vulgaires.

C'est un remplissage sans valeur et souvent de sottise éclatante, qui s'apparente à la chanson fameuse à laquelle La Palice a prêté son nom et qui se répand sur cinquante et un couplets. A l'origine, après la mort du capitaine « devant Pavie », la dite chanson tenait vraisemblablement tout entière dans le couplet connu :

Monsieur d' La Palice est mort,
Mort devant Pavie ;
Un quart d'heure avant sa mort,
Il était encore en vie.

L'auteur de cette oraison y témoignait sans doute de plus de naïveté que de malice, mais l'ébauche se prêtait à des développements drolatiques et chaque âge y ajouta, semble-t-il, quelque richesse. Le corps de la chanson, rajeunie et étendue, se composait, en effet, au XVIIIème siècle, avec La Monnoye, d'une douzaine de couplets. Mais sur le thème offert, les générations suivantes ont brodé et les chercheurs ont ainsi rassemblé plus de cinquante couplets. En voici, à titre de curiosité, quelques passages caractéristiques

Il ne mettait son chapeau
Qu'il ne se couvrit la tête...
Sitôt qu'il fut son mari
Elle devint son épouse...
Il n'eût pas eu son pareil
S'il eût été seul au monde...
Tout homme qui l'entendit
N'avait pas perdu l'ouïe...
Sitôt qu'il eut les yeux clos
A l'instant il n'y vit goutte...
Il mourut le vendredi,
Le dernier jour de son âge
S'il fût, mort le samedi,

Il eût vécu davantage...

C'est là, évidemment, une « littérature » de tout repos Mais elle a le mérite d'être inoffensive... Et bien des délayages, en définitive, ne l'emportent sur elle que par la prétention, l'aigreur ou la perfide méchanceté...

Accueil

LAPIDAIRE (latin lapis, pierre)

Au sens primitif, l'adjectif lapidaire s'appliquait à ce qui concernait la taille des pierres : c'est à l'art du lapidaire que le diamant doit son éclat. Par style lapidaire, on entendait celui des inscriptions gravées sur la pierre ou le marbre. On peut trouver dans les inscriptions de précieuses indications pour l'histoire ; et des catalogues ou corpus ont été constitués pour réunir les plus importantes, dont l'authenticité n'apparaît pas douteuse, soit grecques, soit romaines, et de bien d'autres pays, et de toutes époques. Le livre étant moins répandu autrefois, c'est à l'aide des monuments surtout que l'on conservait le souvenir des événements fameux. Il va sans dire que la vérité, la flatterie et le mensonge inspirèrent nombre de ces inscriptions ; une critique très sévère est indispensable pour arriver à se rendre compte de leur sincérité. Certains érudits s'y emploient de leur mieux sans parvenir toujours à des résultats satisfaisants.

Comme les inscriptions sur marbre ou pierre étaient généralement brèves, concises, visant à dire beaucoup de choses en peu de mots, on a fini par appeler lapidaire tout style qui présentait des qualités du même genre. La langue latine, pour l'antiquité, l'anglais, parmi les langues modernes, sont particulièrement propres au style lapidaire. Les phrases frappées en médaille, nourries d'idées mais économes de mots, qui rendent un son plein, telles les pensées d'Epictète ou de Pascal, les vers de Lafontaine, par exemple, donnent une idée du style lapidaire. En général, les écrivains pêchent par l'excès contraire ; ils « allongent la sauce », délayent sans mesure, et leurs phrases étirées sont, aussi creuses que des bulles de savon. Mais les lecteurs stupides estimeront toujours plus un gros livre qu'un petit, car ils jugent d'après le format et l'apparence, plus que d'après le contenu. D'où le souci, chez les auteurs (plus souvent, de nos jours surtout, préoccupés de succès que de perfection), de s'attacher surtout à la quantité et d'entasser pages sur pages, ou tout au moins de se faire imprimer en lettres assez grosses pour qu'une courte nouvelle arrive au format et au volume d'un fort roman.

[Accueil](#)

LAPIDATION (voir supplices, tortures)

Accueil

LARRON n. m. (latin latero, compagnon, de laius, côté. C'était, jadis le soldat qui marche à côté du chef. Comme il arriva souvent que les soldats pillaient, détraoussaient les passants, ceux qui les imitaient furent appelés Laterones ; de latera on a fait latro, voleur, larron)

Larron est une forme adoucie de voleur, comme larcin est un édulcoré de vol. Leur différence tient surtout, dans le langage courant, à des rapports de proportion. On appelle larron le voleur qui prend à la dérobee, furtivement. Et ce que l'on dit du vol, en général, s'applique dans ce cas particulier. Cette épithète conviendrait aux commerçants, aux industriels, aux financiers, dont les vols quotidiens et méthodiques sont admis par le code, mais n'en restent moins patents. Ces vautours, d'une rapacité incroyable retiendront sur le salaire de l'ouvrier, majoreront les prix de leurs marchandises, émettront des actions sur des mines imaginaires pour faire passer subrepticement dans leurs coffres-forts l'argent gagné par le populaire. Mais quelle indignation secoue ces modèles de vertu dès qu'un pauvre diable s'avise de dérober quelques sous dans le tronc de Saint-Antoine-de-Padoue, ou quelques pommes chez le châtelain de l'endroit. « Que fait donc la police, pourquoi les tribunaux, vite la prison, à défaut du bague! », s'exclament ces prétendus disciples de Jésus. Ils oublient que d'après l'Evangile ce dernier fut crucifié entre deux larrons, et qu'à l'un d'eux il aurait même promis un trône au ciel. Mais de Jésus les bien-pensants se moquent comme de leur première chemise dès qu'il s'agit de mettre à l'abri l'argent extorqué selon des méthodes admises par le gendarme et le Parlement. De fameux larrons aussi nos parlementaires qui se gargarisent avec l'argent enlevé à leurs électeurs par le ministère du fisc. Et les prêtres qui troquent absolutions et indulgences contre des billets de Banque. Et les gens de justice : « advocatus et non latro, res miranda populo », - c'était un avocat, non un voleur, chose admirable aux yeux du peuple - disait la vieille chanson de saint Yves. Tout bien considéré le vulgaire et antique larron, qui chipait, de ci de là, quelques francs, fait piètre figure à côté du voleur honnête que les pouvoirs publics honorent et que les gendarmes protègent pour avoir subtilisé des millions.

Accueil

LATENT adj. (latin *latens*, de *lateo*, être caché on grec *lêtho*, *lanthanô*, de la racine sanscrite *lud* : couvrir, cacher)

Est latent, ce qui - existant déjà au moins dans ses causes - demeure caché et ne tombe pas sous les sens, ne se manifeste pas au dehors. Se dit particulièrement, en physique et en chimie, du calorique nécessaire à l'état d'un corps et qui ne devient appréciable au thermomètre que dans certaines circonstances : chaleur latente. Les corps gazeux abandonnent leur calorique latent lors de leur passage de l'état de vapeur à celui de liquide ; de même les liquides au moment de leur solidification... Souvent la maladie couve longtemps à l'état latent et se dérobe au diagnostic. Nous dédaignons les malaises précurseurs et les symptômes obscurs qui sont comme des mises en garde de la nature, et nous nous trouvons affaiblis et désarmés quand la crise éclate en coup de foudre. De même surgissent un jour brusquement les révolutions, dont le processus demeure invisible aux esprits superficiels et qui cheminaient ou paraissaient sommeiller, latentes, sous l'apparente adhésion au régime, une docilité de surface aux ordres des autorités : bien avant 1789, une désaffection latente s'était emparée du peuple et le détachait de la monarchie, le poussait confusément vers un affranchissement secrètement caressé...

Des calamités prochaines, des vices conséquents, des manifestations connexes sont latents dans des dispositions connues ; ils sont virtuellement réalisés sous certains états des esprits, des caractères ou des mœurs qui constituent leur terrain normal d'évolution et nous pourrions, ces derniers étant notoires et flagrants, discerner les signes avant-coureurs de maux, semble-t-il imprévisibles. « L'intolérance est toujours latente dans les passions et dans l'ignorance humaine » (C. Dolfus). Dans la lassitude des foules et leur dégoût résigné, dans la frivolité des temps et une tendance accrue aux jouissances faciles et vaines, dans un détachement des affaires publiques qui s'accompagne d'une sorte de fatalisme, l'observateur découvre sans peine le berceau d'une dictature latente qu'un événement soudain portera au jour, souveraine.

Au point de vue individuel, il serait utile de connaître désirs et aptitudes latentes de ceux qui nous entourent, comme aussi ceux de l'enfant. Malgré des variations résultant de la volonté, du milieu, de circonstances imprévisibles, « certains traits du caractère, des modes particuliers de penser comme de faire se retrouvent identiques à toutes les phases de l'existence. Amour du risque ou nonchalance, désintéressement ou besoin d'amasser, tendance à se réjouir comme à s'attrister sont perceptibles chez l'enfant au berceau ; ils demeurent chez le vieillard à cheveux blancs ». Mais ces aptitudes latentes, c'est à l'aide d'une méthode positive et d'une façon strictement scientifique, comme on le demandait dans Métrique Morale, qu'il faudrait les étudier. Or, nous voyons malheureusement qu'à l'exclusion

de quelques chercheurs consciencieux, mais dont on parle peu, ce sont les charlatans officiels ou les farceurs de l'occultisme et de la théosophie qui exploitent cette branche de la psychologie.

Au point de vue historique et social, la notion de cause latente est très importante aujourd'hui. Les révolutions sont de deux sortes : les unes lentes, ainsi la diffusion du christianisme ; les autres brusques, ainsi la révolution de 1789 et, sous nos yeux, celle de Russie. Mais si l'on observe de près, on s'aperçoit que les révolutions d'apparence les plus brusques exigèrent une préparation latente. Point d'effet sans cause, cette formule reste vraie en histoire comme en physique. Les causes peuvent être souterraines, échapper à l'observation superficielle, et n'apparaître à la lumière que lorsque se manifestent les effets, comme dans la maladie ; d'où un caractère de brusquerie qui surprendra l'homme non prévenu. Assurément la température mentale ambiante, une occasion imprévue, parfois précipitent un mouvement et lui donnent une ampleur subite ; mais disons-nous que ce mouvement dut naître au préalable, grâce à quelques individus, et que rien n'arrive qu'une action au moins souterraine n'ait d'abord préparé.

Accueil

LATITUDES (et LONGITUDES)

Notre terre est une sphère légèrement aplatie de 1/298 à ses pôles dont le rayon équatorial est de 6.378 km 250, le rayon polaire de 6.356 km. 844 m, le rayon moyen 6.371 km 107 m et le diamètre conséquemment de 12.742 km. 214 m.

Le tour de notre globe est à l'équateur de 40.008 km ; au 30° parallèle, lat. du Caire : 34.744 km ; à Madrid 40° 24' : 30.744 km ; au 50°, Paris 48° 50' : 25.812 km 720 m ; à 60°, Leningrad 59° 57' : 20.089 km 800 ; au 70°, Vadsoc (Norvège) : 13.748 km. 460 ; au 80° paral. (Océan Glacial), 6.982 km. 560.

Nous appelons axe du monde la ligne idéale inclinée de 23°, autour de laquelle la Terre accomplit son mouvement de rotation diurne, et pôles les deux points du globe auxquels aboutit cet axe. Nous appelons équateur le grand cercle de la sphère tracé à égale distance des deux pôles.

Nous appelons longitudes ou méridiens les 360 grands cercles de la sphère passant par les deux pôles et qui sont perpendiculaires à l'équateur.

Et nous désignons par le mot latitude les 360 petits cercles parallèles à l'équateur, tracés de là jusqu'aux pôles.

Nous comptons nos heures du méridien de Greenwich, près de Londres : 15 méridiens ou longitudes font une heure. Lorsqu'il est midi à Londres, il est environ 7 heures du matin à New-York, 4 heures du matin à San-Francisco ; 9 heures du soir au Japon, 3 heures de l'après-midi à l'Oural et 2 heures de l'après-midi à Leningrad.

- Frédéric STACKELBERG.

LATITUDE (et LONGITUDE) n. f.

En astronomie, on appelle latitude l'angle que fait, avec le plan de l'écliptique, le rayon visuel mené à cet astre. La latitude géocentrique est l'angle sous lequel paraît, vue de la terre, la distance perpendiculaire du centre d'une planète à l'écliptique. La latitude héliocentrique est la distance angulaire d'un astre à l'écliptique, pour un observateur placé au centre du soleil. Géographiquement, la latitude d'un lieu est la distance de ce lieu à l'équateur. C'est l'angle formé dans le plan du méridien d'un point quelconque par le rayon de l'équateur et celui qui aboutit à ce point ou, en d'autres termes, la longueur de l'arc du méridien, intercepté entre la station et l'équateur, soit céleste, soit terrestre (latitude terrestre, latitude

sidérale). La latitude s'obtient en prenant la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon du point envisagé, car elle est toujours égale à cette hauteur. La latitude est boréale ou septentrionale quand elle marque une distance prise entre le pôle nord et l'équateur ; elle est dite australe ou méridionale quand elle appartient à l'autre hémisphère. Il s'ensuit de la définition précitée que tous les points du globe, situés sur un même parallèle, ont même latitude. Il existe plusieurs méthodes pour déterminer pratiquement les latitudes. Mentionnons les plus usuelles, sans nous étendre davantage : 1° par le double passage d'une étoile circumpolaire au méridien ; 2° par une seule hauteur méridienne, la déclinaison de l'astre étant connue ; 3° par la méthode de Dubourguet.

Astronomiquement, la longitude est la distance en degrés entre un astre rapporté à l'écliptique et le point équinoxial du printemps, ou, autrement : la longitude du point d'un astre est l'arc de l'écliptique compris entre le cercle de latitude de cet astre et le point d'intersection de l'écliptique et de l'équateur. La longitude astronomique se compte d'occident en orient, depuis le point équinoxial, où elle est 0 jusqu'à 360°. Comme nous l'avons vu pour la latitude, la longitude est géocentrique et héliocentrique. En géographie, c'est la distance du méridien d'un lieu au premier méridien, mesurée en degrés et divisions de degrés sur le parallèle du lieu. Pendant longtemps, on s'est servi du méridien de l'île de Fer, dans les Canaries, mais, aujourd'hui, chaque peuple a pris pour premier méridien celui qui passe par son observatoire. La longitude d'un lieu est dite orientale ou occidentale suivant que, par rapport au premier méridien, ce lieu est situé du côté où le soleil se « lève » ou du côté où il se « couche ». Elle se compte de 0 à 180°. De là il résulte que tous les points situés sur un même méridien et d'un même côté de l'axe terrestre ont la même longitude. La longitude d'un point de la terre est immédiatement donnée par la différence des heures que l'on compte en ce point et à l'Observatoire de Paris, par exemple, précisément au même instant. Cette différence, en vertu de la rotation de la terre, correspond, en effet, à un arc de 15 degrés pour une heure de temps moyen, 15 minutes de degré, pour une minute de temps et 15 secondes de degré pour une seconde de temps. La Connaissance des temps (publiée par le Bureau des longitudes) donne, plusieurs années à l'avance, les heures exactes que l'on comptera à l'Observatoire de Paris au moment même où l'on pourra observer certains phénomènes célestes. Au moyen de ces données, la détermination de la longitude d'un lieu revient à trouver l'heure en ce lieu au moment précis du phénomène et il faut faire la réduction des temps en arcs ; à défaut des indications du Bureau il faut avoir un chronomètre réglé sur le premier méridien et dont on connaisse bien la marche. Les phénomènes célestes qui servent à résoudre le problème des longitudes peuvent être une éclipse de lune, ou de satellite une occultation d'étoile, un fait quelconque d'une durée très courte, sinon instantanée. Les déterminations par ce moyen sont d'ailleurs délicates et nécessitent des instruments précis et des calculs compliqués. On possède heureusement d'autres méthodes, telle celle dite de Borda : elle revient toujours à comparer les heures comptées, dans deux lieux éloignés, au même instant ou plus exactement à des moments très peu différents.

C'est en connaissant à la fois la latitude et la longitude d'un lieu qu'on détermine la position de ce lieu sur le globe et c'est pourquoi nous avons groupé ici ces deux mots connexes. Pour fixer cette position, il faut savoir : 1° sur quel parallèle se trouve ce lieu, ce point, c'est-à-dire en connaître la latitude ; 2° la place occupée par ce lieu sur le dit parallèle, c'est-à-dire la longitude.

Le mot latitude est employé, par extension, dans diverses acceptions. Il sert ainsi à désigner le climat, envisagé par rapport à sa latitude : on trouve l'être humain sous toutes les latitudes. Les « hautes latitudes » s'appliquent aux pays situés vers les pôles. Au figuré, on emploie dans divers sens, plus ou moins rattachés à l'étymologie (latitudo, largeur, expansion, limites reculées), le mot latitude. C'est ainsi l'espace ou la possibilité, la faculté d'entreprendre quelque chose, de faire appel à un plus grand nombre de facteurs, de s'étendre sur un sujet. « Vous avez toute latitude en cette affaire », dira-t-on à quelqu'un pour souligner la liberté qu'il a de faire intervenir tous les moyens d'action en son pouvoir. Chacun de nous a plus ou moins la latitude de réaliser ses projets : plus que d'autres il manque aux nécessiteux la latitude d'organiser leur existence selon leurs goûts. La latitude peut aller jusqu'au relâchement : donner trop de latitude à une proposition, à des principes qui exigent une certaine rigueur. Socialement, les franchises, le jeu normal des organes et des facultés, la disposition raisonnable d'eux-mêmes manquent, par suite d'une organisation défectueuse, à la plupart des hommes. Et Sieyès manifestait une espérance que nous n'avons cessé de poursuivre lorsqu'il disait : « Le meilleur régime social est celui dans lequel tous jouissent tranquillement de la plus grande latitude de liberté possible ».

Accueil

LEADER n. m. (se prononce : lideur)

Mot anglais (de to lead : conduire), passé dans le langage courant. Un de ces mots universellement usités.

Au parlement anglais, le « leader » est le membre de l'assemblée qui groupe autour de lui les hommes d'un même parti, d'une même opinion, qui poursuivent la réalisation d'un même programme. On distingue naturellement le leader du gouvernement de celui de l'opposition... Le leader est le personnage le plus en vue de son parti.

Par extension, on dénomme « leader » l'article principal, l'article de fond d'un journal. Aussi, le cheval qui, dans une course, mène le train, galope en tête des autres,

Dans un parti, il faut avoir bien soin de ne pas prendre le leader pour l'homme le plus sérieux, le plus cultivé, le plus savant. Très souvent, il n'est que le plus versatile, le plus creux, le plus ignorant. Sa « supériorité » réside dans l'habileté à se hisser à la première place par les moyens courants de la politique, à savoir : l'intrigue et le manque de conscience. Un verbe haut et redondant, une souplesse infatigable suffisent à faire d'un individu, le leader de son parti. Rares sont ceux qui s'imposent par le talent ou la conviction et dans les mouvements les plus jeunes et les plus enthousiastes - tel le socialisme - les Jaurès ou les Lénine sont des exceptions.

Presque tous les leaders politiques de notre époque ne furent et ne sont que d'incorrigibles bavards et de fieffés gredins. Et ils ont, de palinodies en trahisons, mené les masses au découragement quand ils ne les ont pas livrées, par leur double jeu, aux coups de leurs adversaires.

- A. LAPEYRE.

Accueil

LEÇON (latin *lectio*, de *legere*, lire)

Le mot leçon comporte des sens multiples. Il désigne, en particulier ce qu'expose le professeur et ce qu'apprend l'élève :

D'une façon plus générale il s'applique à tout enseignement, bon ou mauvais, joyeux ou pénible, donné par l'expérience et les événements, aussi bien que par les hommes. Telle la poule qui devrait pondre au temps voulu, le professeur doit accoucher d'une ou plusieurs leçons chaque jour. Très rapidement il emmagasine dont un cours appris une fois pour toutes et le débite ensuite quotidiennement, par tranches, avec la fidélité d'un phonographe enregistreur. Après trente ans, pas un mot n'est changé dans les leçons très savantes des professeurs de nos grands lycées ou dans celles des prétendues lumières de nos facultés. La chose est plus commune qu'on ne le pense ; et les pères sont parfois surpris de constater une similitude absolue entre les cours dictés à leurs fils et ceux qu'on leur dicta. Les savantasses, au cerveau fossilisé, sont incapables de quitter la routine où l'habitude les englua. Il est vrai qu'en préparant leur agrégation, ils s'habituaient uniquement à pondre à heure fixe, selon une couleur bon teint et d'après les immuables règles des écoles. Prétention et sottise érudite résumant tout le contenu d'un grand nombre de leçons faites dans l'enseignement secondaire et supérieur. Sans arriver jusque-là, les leçons de certains instituteurs primaires ne valent malheureusement guère mieux. Ils veulent singer leurs collègues du lycée ou de la Sorbonne, et s'installent d'emblée à un niveau qui dépasse l'esprit de l'enfant. Au lieu de procéder inductivement et de remonter des faits aux idées, des applications aux principes, ils procèdent déductivement et se perdent dans des considérations abstraites qui ne disent rien à l'esprit de l'élève. Ces pédagogues, bourrés de formules et de grands mots, croiraient déchoir en abaissant leur majesté jusqu'à la simplicité enfantine. Et naturellement, à tous les degrés de l'échelle universitaire, ces leçons visent à renforcer les préjugés de l'époque et du pays. Ceux qui voudraient qu'on aère la vieille maison bâtie par Bonaparte (tel le groupement de La Fraternité Universitaire), peuvent s'attendre à une hostilité générale. Respecter la routine, faire ce qu'on faisait avant, ne point troubler le repos des maîtres de l'heure, voilà l'immuable consigne des autorités académiques.

Mauvaises pour l'éducateur-phonographe, les leçons, telles qu'on les entend d'ordinaire, ne le sont pas moins pour l'élève (Voir éducation, enfant, pédagogie, etc.). Réduit au rôle de barrique où l'on verse sans répit les liquides les plus divers, le malheureux absorbe vers, prose, chiffres et nomenclatures. Une science expérimentale et attrayante comme la géographie deviendra un froid catalogue de noms propres. Car on songe pour lui aux diplômes, dont la conquête, but suprême de l'école, fait oublier la véritable instruction. Et l'on sait combien est

tyrannique, surtout en France, la manie des parchemins, qui se succèdent, innombrables, du certificat d'études au doctorat et à l'agrégation. Sur un signal, il faudra donc que l'élève dévide le rouleau de son savoir machinalement, sans réflexion, peu importe ; dans ce genre d'exercice, l'audace et la faconde remplacent avantageusement la raison. Des heures entières se passeront à ronronner des leçons. Dans le primaire, l'enfant aura reçu du maître une nourriture intellectuelle mal digérée qu'à heure fixe il devra rendre. Au lycée, puis dans les universités, le jeune homme, transformé en machine à écrire, prendra textuellement un cours que, le jour de l'examen, il devra redire. Chacun sait que maints barbons universitaires se moquent des capacités réelles du sujet ou de son savoir vrai, mais se montrent impitoyables pour tout candidat qui s'écarte tant soit peu de ce qu'il leur plut de dire. En savoir trop ou apprendre d'une façon non réglementaire devient alors plus dangereux que de n'en savoir pas assez. Bien compris, les exercices de mémoire auraient pourtant leur utilité, comme seraient également utiles les exposés d'une question ou d'une doctrine par des hommes compétents, qui viseraient à faire comprendre et non à éblouir.

Bien au-dessus des leçons données dans les écoles, il faut placer celles que chacun de nous reçoit de l'expérience et de la vie. A l'époque bienheureuse de l'adolescence ; « pour cueillir les fruits d'or, entrevus dans des rêves enchantés, il suffit d'étendre la main à ce qu'il semble. Et l'on regarde avec quelque dédain le troupeau des malchanceux, des impuissants : une voix intérieure promet la victoire, garantit une carrière exempte des déboires fatals aux anciens ». Mais chez le grand nombre une dure expérience dissipe l'erreur avec brutalité. Les échecs succèdent aux échecs, l'un après l'autre s'évanouissent tous les espoirs ; chefs, camarades, prétendus amis, se révèlent vos adversaires, et la tâche professionnelle vous abrutit chaque jour un peu plus. Tirer de l'existence la leçon qu'elle comporte, voilà pour chacun la tâche urgente. Si la leçon est douloureuse ne perdons point notre temps en regrets inutiles : arrière le remords qui paralyse, il convient seulement aux timorés ou aux enfants. Une mer de larmes ne saurait rien changer à ce qui fut ; examinons le passé, non pour des pleurnicheries sans conséquence, mais pour préparer l'avenir. C'est une force de reconnaître sa propre faiblesse et la cause de nos échecs ou de nos malheurs. Point d'humilité soi-disant chrétienne, mais l'impartialité à l'égard de nous-mêmes comme à l'égard d'autrui. Et que la joie ou le succès ne détermine pas une fatale ivresse, génératrice d'un réveil cuisant. Il n'est ni possible, ni désirable de devenir insensible à tous les événements ; par contre une analyse objective, une critique impersonnelle de la situation doit rester notre base d'action. A ce point de vue l'expérience d'autrui peut aussi nous fournir de profitables leçons. Pourquoi s'obstiner sur les routes traditionnelles qui conduisent à des impasses manifestes ; pour qui sait réfléchir, l'histoire inflige un démenti aux doctrines religieuses et morales des peuples chrétiens ; elle montre aussi la vanité des espérances politiques qui bercent depuis quelque temps la misère humaine. Liberté et entraide apparaissent comme les éléments essentiels d'une fraternité qui se refuse à être une duperie, lorsqu'on examine l'expérience universelle des siècles.

* * *

Rares furent les grands vulgarisateurs qui, du haut des chaires officielles, laissèrent tomber, au grand dam des préjugés l'assemblés, des leçons audacieuses et originales, mues par la sincérité et non par la mécanique. Les Michelet et les Quinet, au Collège de France, animaient leurs leçons d'un vivant esprit démocratique, là où l'enseignement traditionnel déroule de sèches et mornes sentences.

« Cette leçon vaut bien un fromage sans doute », fait dire La Fontaine au renard madré. Et il entend ainsi nous montrer le prix d'une expérience dont nous supportons les dépens. La vie nous donne, en effet, de cruelles et coûteuses leçons, mais l'adversité, comme l'exemple, sont rarement, pour les humains oublieux, des leçons profitables. Pour que leurs errements, comme les fautes d'autrui, comme les dures secousses du sort, leur servent de guides et les gardent dans l'avenir, il faut qu'intervienne un contrôle judicieux, dont la plupart ignore l'exercice. Seules les natures perspicaces et capables de balancer les aléas de leurs actes sont promptes à tirer parti des indications de l'expérience et d'apprécier les fruits des leçons rencontrées. Peut-on dire qu'au peuple trompé, pressuré, saigné à blanc, ont servi les leçons terribles de la guerre et qu'il a cessé ne se laisser conduire aux mêmes cataclysmes, où risque de sombrer l'humanité.

Les leçons qu'une culture basée sur la mnémotechnie prodigue à toutes les échelles de l'enseignement révèlent avec une insistance qui pourrait éclairer des esprits moins fermés aux leçons quotidiennes, à quel point la mémoire est incapable de suppléer à l'intellection dans l'acquisition du savoir. Et il y a longtemps que Du Rozoir a dit (et la pratique scolaire en fait en vain jaillir l'évidence) que « dans les classes, les élèves qui apprennent le plus facilement par cœur leurs leçons ne sont pas toujours ceux qui ont l'intelligence la plus élevée ». Mais le maître, aussi bien que l'élève, est plus accoutumé à apprendre et à réciter des leçons qu'à mettre en jeu son jugement. Et la stérilité des leçons, leur impuissance à ouvrir l'esprit et à former le caractère ressortent avec force des habitudes mentales communes à la progéniture et à ses mentors et de la voie invariable dans laquelle piétine leur pauvre pensée répétitive.

Accueil

LEGALITE n. f. (latin legalitas de legalis, rad. lex : loi)

Ce mot désigne la qualité de ce qui est conforme aux lois, précise le caractère d'un acte d'une mesure d'une intervention de la justice ou du pouvoir. Quand les lois répressives leur apparaissent insuffisantes et ne leur fournissent plus les armes appropriées à la défense des intérêts propres aux bénéficiaires de l'Etat les gouvernants, toujours si prompts à invoquer la légalité qui les sert, ne se font aucun scrupule de verser dans l'illégalité et d'y puiser leurs instruments de protection et de réaction. Le halo légaliste qui flotte autour des actes publics et remplace, pour la plupart des gens, la moralité des lois naturelles, mises au point par la raison, est dispersé, à cette occasion, comme une bulle importune par les gardiens de la religion de la Loi Inconséquence dangereuse, cependant, car elle ruine peu à peu le prestige des croyances sur lesquelles s'appuie l'autorité des maîtres, désagrège l'armature regardée jusque-là comme la « justification » du régime et tend à faire apparaître comme légitimes les ripostes adverses lorsqu'elles frappent à leur tour la légalité. A travers l'assemblage du légalisme capitaliste, la mobilisation, par un Briand, des cheminots grévistes, les décrets-lois d'un Poincaré, la suspension, au préjudice des partis et des mouvements d'avant-garde, des garanties consacrées en matière de presse et de réunion sont des déchirures de coup d'Etat et, par la brèche, tôt ou tard, si ne s'installe à leur faveur une dictature au reste passagère, pénétrera la révolution...

Empruntons au Larousse quelques rappels historiques sur l'essence et le caractère d'une légalité honnie, à travers les âges, par tous les esprits libres et notons des jugements peu suspects de partialité : « La légalité est une formule souvent arbitraire, destinée à régler les rapports des citoyens entre eux. Elle se distingue à la fois de la loi naturelle, donnée de la conscience et du droit positif, en ce qu'au point de vue politique on n'a pas pour l'établir à discuter le droit en lui-même, mais à démontrer qu'il est formulé de telle ou telle manière dans la législation en vigueur. Dans tous les siècles la légalité a été en butte aux invectives des philosophes. Au fait, la légalité officielle a toujours été l'écho des passions, des préjugés, des intérêts et des partis. Ce sont d'ordinaire les puissants qui règlent les actes de la communauté et ils obéissent généralement à des mobiles personnels. Voltaire fait parler en ces termes le Dieu dont la légalité exprime la volonté : « J'ordonne aux nègres et aux Cafres d'aller tout nus et de manger des insectes. J'ordonne aux Samoyèdes de se nourrir de peaux de rangifères et d'en manger la chair, tout insipide qu'elle est, avec du poisson séché et puant, le tout sans sel. Les Tartares du Tibet croiront tout ce que leur dira le dalaï-lama et les Japonais croiront tout ce que leur dira le daïri. Les Arabes ne mangeront point de cochon et les Westphaliens ne se nourriront que de cochon. Je vais tirer une ligne du mont

Caucase à l'Egypte et de l'Egypte au mont Atlas : tous ceux qui habiteront à l'Orient de cette ligne pourront épouser plusieurs femmes ; ceux qui seront à l'Occident n'en auront qu'une. Si, vers le golfe Adriatique, depuis Zara jusque vers les marais du Rhin et de la Meuse, ou vers le mont Jura, ou même dans l'île d'Albion, ou chez les Sarmates ou les Scandinaves, quelqu'un s'avise de vouloir rendre un seul homme despotique ou de prétendre lui-même à l'être, qu'on lui coupe le cou au plus vite, en attendant que la destinée et moi, nous en ayons autrement ordonné. Si quelqu'un a l'insolence et la démente de vouloir rétablir une grande assemblée d'hommes libres sur le Manzanares ou sur le Propontide, qu'il soit empalé ou tiré à quatre chevaux. Quiconque produira ses comptes suivant une certaine règle d'arithmétique, à Constantinople, au grand Caire, à Tafielt, à Delhi, à Andrinople, sera sur-le-champ empalé sans forme de procès ; et quiconque osera compter suivant une autre règle à Rome, à Lisbonne, à Madrid, en Champagne, en Picardie et vers le Danube, depuis Ulm jusqu'à Belgrade, sera brûlé dévotement pendant qu'on lui chantera des miserere. Ce qui sera juste le long de la Loire sera injuste sur le bord de la Tamise ; car mes lois sont universelles, etc. ». Le tableau est malheureusement exact.

« Nous avons dit plus haut que la légalité est surtout l'expression des passions et des préjugés de chaque siècle. L'intérêt de ces passions et de ces préjugés peut seul justifier cet état de choses qui paraît devoir être indéfini. Il se rapporte à l'état particulier des mœurs de chaque pays, où il est un élément de nationalité. Si toutes les nations avaient les mêmes mœurs et les mêmes lois positives, la terre ne serait qu'une vaste république. Pufendorf cherche à expliquer la dissemblance profonde de la légalité dans chaque région et dans chaque siècle : « Ce sont, dit-il, en parlant des points de vue particuliers de la législation positive, certains modes que les êtres intelligents attachent aux choses naturelles ou aux mouvements physiques, en vue de diriger ou de restreindre la liberté des actions volontaires de l'homme, pour mettre quelque ordre, quelque convenance et quelque beauté dans la vie humaine ». Ainsi, le besoin d'ordre justifie toutes les fantaisies du législateur. Autant avouer que la justice n'existe pas et que le droit n'est qu'une codification de la volonté personnelle de quiconque a le pouvoir de mener les hommes à sa guise...

Cet auteur n'ose appeler les choses par leur nom et convenir que la légalité officielle de chaque pays et de chaque époque s'appuie sur les passions et les préjugés en vogue, en d'autres termes sur l'opinion. Il n'y a pas deux cents ans qu'à chaque déclaration de guerre le héraut en cotte de mailles et à manches pendantes proclamait publiquement qu'il était enjoint à chacun de « courre » sus à tous les sujets du prince ennemi » (les injonctions d'aujourd'hui, de chaque côté des frontières, ont seulement changé de forme et de ton et modifié leur appareil : elles font, comme jadis, un devoir aux nationaux d'exterminer quiconque « a commis le crime de naître » au delà des lignes fantaisistes qui séparent des peuples qu'aucun différend ne divise). Sous le régime féodal, la légalité se prêtait à des horreurs variées. Mais la centralisation monarchique fit de la légalité un joug peut-être encore plus lourd à porter. Quand les légistes des rois, sous prétexte de droit romain, eurent remis en vigueur le système fiscal inauguré dans l'ancien monde,

l'Occident se couvrit d'officiers judiciaires chargés soi-disant de faire respecter la justice et, en réalité, de vivre aux dépens de tout le monde. Il n'y eut plus que des huissiers, des avoués, des notaires, des tribunaux ; une bureaucratie envahissante s'implanta peu à peu dans les mœurs. Le mal était déjà grand à la fin du XVIème siècle, et Sully le déplore dans ses Mémoires : « Ces officiers de toute espèce, dit-il, dont le barreau et la finance abondent et dont la licence aussi bien que l'excessive quantité sont des certificats sans réplique des malheurs arrivés à un Etat, sont aussi les avant-coureurs de sa ruine ». Cette situation désastreuse alla empirant en France durant le XVIIème et le XVIIIème siècle. Elle fut une des causes de la Révolution française. Le XIXème siècle n'est pas exempt de cette lèpre de la légalité... « La légalité nous tue, disait un ministre de la monarchie de Juillet. Le fait est que plus on avance, plus la chose se complique, et que le moment peut venir où le réseau des lois positives sera devenu tellement inextricable que la société sera obligée, sous peine de mort, de se débarrasser de ce poids étouffant » ».

C'est là un réquisitoire précis et caractéristique dans sa sévérité modérée. Et c'est en vain qu'essaient de le redresser (par cette méthode de juste milieu qui est une concession à l'ambiance) des considérations sur les garanties d'équité indispensables qu'offre une légalité en concordance stricte avec la loi, et l'assurance, quelque peu dissonante après l'évocation de ses méfaits séculaires, que le mal de la légalité nous garde de l'arbitraire. Comme si l'arbitraire codifié épousait, sous le masque, les vertus de la justice et que nous dussions bénir la tyrannie qui invoque la sauvegarde de nos libertés! Tout en reconnaissant, comme il convient, les différences de la légalité d'aujourd'hui avec celle du moyen âge, l'une plus brutale, l'autre plus envahissante - différences acquises grâce aux dénonciations persévérantes de la pensée inasservie et aux conquêtes douloureuses d'hommes courageux - tout en appréciant les adoucissements, plus réels dans la forme que dans le fond, arrachés à cette tourmenteuse des peuples qu'est la légalité, nous abandonnerons ici les légalistes quand même à leurs espérances inlassées (plusieurs milliers d'années d'expérience probante n'aboutiraient-elles, après une analyse à vif, qu'à cet acte de confiance obstiné) d'une légalité bonne en définitive. Nous la regardons comme un appareil néfaste, paralysant la marche de l'humanité dans un réseau de chaînes séculaires, et envisageons sa disparition comme une délivrance. Les hommes n'auraient pas eu si longtemps à batailler - la lutte dure encore - pour la « légalité meilleure » (une légalité que les dangers courus par le conservatisme fait, à toute période critique, se resserrer comme un étau sur les opposants) si les sociétés s'étaient délibérément débarrassées de ce fléau. Le décompte des services qu'on peut lui attribuer - car les institutions et les mœurs les plus oppressives ne sont jamais invariablement unilatérales et laissent toujours filtrer quelques menus bienfaits

de malheurs sérieux la légalité a accumulés sous prétexte de protection. Combien illusoire et précaire fut le secours apporté par elle, à son corps défendant, à la véritable équité! Avec les lois « multipliées, injustes, inutiles, obscures », nous répudions la légalité « pénible, inique, tracassière et incertaine » qui lui fait cortège. Nous nous rappelons le mot de Tocqueville et retenons que si les légistes invoquent souvent la liberté « ils placent la légalité bien au-dessus ». Nous constatons que,

sous le prétexte de canaliser « harmonieusement » la vie sociale, la légalité nous étouffe ; plus encore, comme disait Viennet, que « la légalité nous tue! »

- LANARQUE.

LEGALITE

Des lois, souvent mal connues mais inéluctables et contraignantes, président à l'écoulement des phénomènes soit physiques soit vitaux ; une nécessité interne relie, dans un ordre fatal, les causes et les effets. Pour commander à la nature, l'homme commence par lui obéir ; le réseau serré d'un déterminisme inflexible retient l'universalité des faits étudiés par le savant. A + 100 degrés l'eau bout, à - 1 elle se congèle sous la pression et dans les conditions ordinaires ; tout corps abandonné à lui-même tombe ; l'inoculation du microbe diphtérique provoque des effets connus. Dans les prétendus miracles que les religions diverses, du catholicisme à la théosophie, invoquent, il faut voir des phénomènes rares mais parfaitement naturels ; quand n ne s'agit point de pures supercheries. Ainsi des règles fixées selon un ordre toujours identique à vouloir se brisent commandent dans le monde physique en dernier ressort. L'association, qu'elle soit humaine ou même simplement animale, est-elle soumise pareillement à des lois inéluctables engendrées par la nature et qui contraignent du dedans? Certains le pensent, d'autres le nient ; la sociologie commence seulement à balbutier son alphabet et chacun peut encore la faire parler comme il veut. Pour Schæffle et Spencer les sociétés sont des organismes véritables soumis à toutes les lois biologiques. Tarde, au contraire, ne voit dans les événements sociaux que des phénomènes psychologiques commandés par la loi mentale d'imitation ; Dürkheim insiste sur ce fait que l'homme vivant en société possède des manières de penser, de sentir, d'agir, qu'il n'aurait pas s'il restait isolé. Préoccupés de garantir les intérêts des chefs et de l'aristocratie, nombre de sociologues visent, consciemment ou non, à légitimer l'état de chose actuel, à soutenir les prétentions des capitalistes et de l'autorité, à présenter comme naturels des faits qui résultent de l'arbitraire humain, à déclarer fatales les plus artificielles créations des privilégiés.

Au premier rang des faits sociaux, qui dépendent de vouloirs humains, se place l'ensemble des prescriptions promulguées par les gouvernants. Imitation grossière de ce qu'offre la nature, la loi décrétée par les chefs relie arbitrairement une manière d'être ou d'agir à des conséquences qu'elle ne comporte pas naturellement : au délit elle associera l'amende, la prison ; au crime la réclusion, le bagne, la mort. Et l'intérêt des grands sert de norme souveraine lorsqu'on dresse le catalogue des peines infligées aux contrevenants! Rien ici de la fatalité interne des lois physiques ; la contrainte s'exerce du dehors, par le soin du gendarme et des agents de l'autorité ; elle disparaît dès qu'ils sont absents. Mais, pour en imposer à la naïveté populaire, les juristes identifient volontiers loi scientifique et loi sociale. «

Lato sensu, écrit Baudry-Lacantinerie, le mot loi désigne toute règle qui s'impose. La matière a ses lois, les animaux ont leurs lois, l'homme a ses lois. Dans l'ordre des relations juridiques, la loi, en ce sens est large et synonyme de règle de droit. Les lois sont les règles de conduite obligatoires, dont l'ensemble constitue le droit ». Le même, il est vrai, a dû reconnaître, peu avant, que le droit « est l'ensemble des règles, dont l'observation est assurée par voie de contrainte extérieure à un moment et dans un pays donnés ». N'est-ce pas avouer que les lois promulguées par nos législateurs n'ont que le nom de commun avec les lois scientifiques? N'est-ce pas reconnaître aussi leur caractère artificiel, puisqu'elles existent seulement en vertu d'une contrainte exercée par d'autres hommes? Un coup d'œil sur l'histoire des législations, chez les divers peuples, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, suffirait à nous en convaincre. Ici on récompense ce qu'on punit ailleurs ; ce qui fut bien hier devient mal aujourd'hui. Et les institutions les plus fondamentales des états modernes : famille, propriété, impôt, armée, choix des chefs, n'échappent ni à ces changements ni à ces contradictions. De même que l'on modifie à volonté les règles du jeu de cartes, de même les autorités ont donné force de lois aux prescriptions les plus opposées, ne respectant pas toujours la nature. On croit rêver à la lecture des monstruosité admises par les codes, tant anciens que modernes, et religieusement pratiquées par des millions d'hommes.

Mais comment prit naissance cette légalité, faux pastiche du déterminisme physique? Ses débuts coïncident avec l'avènement de la ruse, de l'habileté si l'on préfère, comme maîtresse du monde. « Aux premiers temps de l'humanité, ai-je écrit dans *Pour l'Ere du Cœur*, l'énergie corporelle fut souveraine ; certaines sociétés animales, asservies aux caprices du plus vigoureux, en fournissent des exemples. Les tarpans, chevaux sauvages d'Asie, vivent par groupes de plusieurs centaines, sous la conduite d'un mâle qui expulse impitoyablement les gêneurs. Dans des troupeaux de bovidés, on a vu des jeunes chasser le maître devenu vieux, puis surpris à leur tour et tués. Chez les peuples arriérés, et même chez nous, une stature dépassant la normale, une musculature puissante, la souplesse des mouvements, l'endurance à la fatigue continuent de désigner un homme à l'admiration générale. Mais presque partout le cerveau a vaincu le muscle, l'adresse a domestiqué la force. De bonne heure, hiérophantes et magiciens fabriquèrent, à l'usage des masses crédules, des mythes sacrés, des conventions sociales, capables d'assurer le pouvoir à un homme, à une famille, à une caste ». La légalité fut un des moyens essentiels utilisés par les maîtres habiles afin d'asseoir définitivement leur domination. D'origine théocratique, elle apparaît au début comme une émanation directe de la volonté divine. A Rome, la loi des Douze Tables enveloppe le droit dans un ensemble de formules sacramentelles, de rites immuables ; c'est un recueil mystérieux dont les patriciens, postérité des dieux, ont seuls le secret et qu'ils peuvent seuls interpréter. Comme les obligations religieuses le droit (*fatum*) résulte de prescriptions célestes ; Dieu même intervient par l'entremise du magistrat, le tribunal est un temple, le supplice une immolation. D'où le caractère de fatalité inéluctable, de destin irrémédiable que présente la loi romaine primitive. Avec des variantes résultant du milieu, la législation des Hébreux et celles de tous les peuples anciens offre le même aspect théocratique. Si Moïse n'est que l'envoyé du Très-

Haut, dans bien des cas le maître, créateur ou interprète du droit, fut dieu personnellement. Le Pharaon en Egypte, l'Empereur à Rome, l'Inca au Pérou, le Roi au Mexique étaient des dieux vivants, comme le Mikado l'est encore au Japon. Plus tard, surtout après le triomphe du christianisme en Occident, beaucoup de souverains perdirent leur divinité pour devenir les représentants officiels et patentés du Père Tout-Puissant. Une vertu céleste continua d'habiter en eux ; et Louis XIV, orgueilleux autant que médiocre, croyait encore participer à la connaissance et à la puissance divines, encouragé, il faut le dire, par Bossuet, cet aigle aux ailes aujourd'hui mitées, dont les interminables phrases masquent mal l'absence de raisonnement profond.

De la sorte les ordres du roi, tout en émanant d'un homme, ne cessaient pas d'être des commandements divins ; obéir aux chefs, c'était, comme autrefois, se soumettre au Maître des cieux. Depuis, le pape a poussé l'audace jusqu'à se prétendre infallible ; s'il n'est pas une incarnation nouvelle du Verbe, du moins le Saint-Esprit parle directement par sa bouche. Mais, devant la marée montante de l'incrédulité, le droit démocratique se substitue un peu partout au droit divin. Les chefs ne disent plus : « Tel est la volonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ », ni même : « Tel est notre bon plaisir », mais ils parlent au nom de l'intérêt national dont ils s'affirment les représentants. La patrie, le devoir, l'honneur et vingt autres dieux, d'allure populaire, voire républicaine, ont remplacé le vieux Jahveh défunt. C'est d'eux, assure-t-on, et de la volonté des électeurs que s'inspire la légalité moderne. Si l'on vous brime et vous condamne, aujourd'hui, c'est au nom du peuple souverain ; si une injuste loi attente à votre liberté, c'est qu'ainsi l'a voulu la sacro-sainte majorité. Il est vrai que l'aristocratie capitaliste est experte dans l'art de faire parler à sa guise cette prétendue majorité et que la sottise populaire ne semble pas avoir sensiblement diminué depuis que tout citoyen est électeur. A l'heure actuelle la légalité s'avère le moyen préféré des forts pour satisfaire impunément, au détriment des faibles, leur volonté de jouissance et de puissance. En coulant les individus dans un moule identique, elle a rendu possible la centralisation étatiste dont nous sommes victimes sous la république comme nos pères l'étaient sous les rois. Seuls comptent en France les bureaux parisiens ; grâce à un travail d'asservissement déjà fort avancé sous Richelieu, complété par la Révolution, puis par Bonaparte, le reste du pays n'est qu'un fief, une vache à lait que l'on veut traire jusqu'à épuisement. En inspirant programmes et méthodes scolaires la même légalité conduit l'éducateur à tuer l'individualité créatrice chez les enfants qu'on lui confie. De tout fonctionnaire elle tend, d'ailleurs, à faire un rouage dépourvu de conscience, une simple pièce de la machine gouvernementale, docile à l'impulsion venue d'en haut, impitoyable pour les subordonnés d'en bas. C'est elle encore qui met la force armée à la disposition du patron mécontent de ses ouvriers. Forcée par les riches elle livre toutes les ressources économiques à la bourgeoisie ; sous le nom de profit commercial elle légitime les vols quotidiens du financier, de l'industriel, du négociant. En vertu du droit d'héritage elle permet à des paresseux de vivre dans un luxe inouï sans faire œuvre utile de leurs dix doigts ; mais elle condamne à mourir de faim le malheureux tâcheron qui ne travaille pas pour cause de vieillesse ou de maladie. Enfin c'est elle qui vous oblige à tuer vos semblables quand il plaît

au chef d'Etat de déclarer la guerre. Il faudrait des volumes pour énumérer les crimes commis, chaque jour, au nom de la légalité. Le citoyen moderne lui doit d'être habituellement une marionnette, taillée sur un modèle uniforme, et dont les exploiters tirent à volonté les ficelles. Pourtant les partis avancés rêvent, en général, de renforcer l'étatisme et de forger un réseau de lois qui ligotent encore plus étroitement l'individu. Avec Auguste Comte ils semblent admettre que l'homme compte seulement en tant que membre d'une collectivité, qu'il n'a aucun droit par lui-même mais de nombreux devoirs, et que ses droits découlent exclusivement de la fonction sociale qu'il remplit. Ils ne songent à détruire la légalité ancienne que pour en établir une autre « plus juste » qui soit au service de la classe laborieuse ; d'où l'idée de dictature prolétarienne chère au communisme, d'où la tendance ordinaire des socialistes à fortifier l'autorité. Pour eux la révolte n'est qu'un moyen ; plusieurs mêmes, les réformistes, voudraient une continuité évolutive, non une brusque coupure, entre la législation capitaliste et la législation ouvrière. Bolchévisme à rebours, orienté vers la conservation sociale, le fascisme veut lui aussi mettre l'individu en tutelle au profit de l'Etat.

Lénine mérite d'être admiré ; et la Révolution Russe, malgré ses fautes, marquera une étape importante de l'éternel devenir humain. Pas plus qu'aucune autre elle n'est définitive ; l'instinct de liberté demandera satisfaction à son tour. « Assurer à chacun le plein épanouissement de sa personnalité, dans l'ensemble harmonieux d'une cité devenue fraternelle pour tous », voilà ce que je réclamaï dans La Cité Fraternelle. De même que le bonheur me semble la norme suprême de l'activité individuelle, de même la fraternité me paraît le vrai fondement de l'association. Mais une fraternité qui ne soit ni faiblesse ni duperie comme fut celle des prêtres, comme est encore celle de nos républicains hypocrites, une fraternité qui implique disparition des hiérarchies sociales et liberté. « Trop de profiteurs sans scrupules ont caché sous un masque d'hypocrite charité leurs usurières exploitations ; il est temps, pour le bien général, que l'on cesse d'associer la sottise et la bonté ». Naturellement cela répugne à ceux qui n'ont le mot fraternité à la bouche que pour mieux tromper le public imbécile.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

LEGENDE (latin *legenda*, choses à lire, de *legere*, lire)

On désignait ainsi, à l'origine, les versets incorporés aux leçons des matines, puis le nom en fut étendu aux récits de la vie des prophètes, des martyrs et des saints qu'on devait lire dans les réfectoires des communautés (*quia legendæ errant*). « Quand on n'avait pas, dit l'historien Fleury, les actes d'un saint pour lire au jour de sa fête, on en composait les plus plausibles et les plus merveilleux qu'on pouvait ». Ces récits se perpétuaient à la manière des chants primitifs et populaires. « Il se formait ainsi, autour des hommes dont le christianisme avait fait ses héros, un ensemble de faits côtoyant ou épousant le surnaturel, que personne sans doute n'avait inventé tout d'une pièce, mais qui était peu à peu amplifiée par la tendance involontaire des imaginations à dénaturer et à embellir la tradition »... (Lachâtre).

On a entrevu (aux mots fable, histoire, on verra au mot mythologie) les rapports de la légende avec la fable et la mythologie d'une part et, d'autre part, avec l'histoire. La légende, en effet, récit merveilleux, bien antérieure dans sa forme au christianisme - qui, avec son sens des foules, en saisit de bonne heure la puissance et en tira un prodigieux parti - participe de toutes les créations ou des amplifications imaginatives qui enivrèrent, durant des siècles, l'humanité et qui continuent à ravir, pour le plus long appesantissement des religions et de tous les empires basés sur la superstition, les masses crédules et superficielles. La légende répond à ce besoin, qu'ont les faibles, impuissants à se redresser dans la vie, de s'évader des contingences vers des mondes imaginaires et d'opposer, au terre-à-terre d'une existence douloureuse et sans beauté, l'idéal flottant de paradis mystiques et compensateurs, encortégé d'équipées chimériques et de prouesses invraisemblables, pêle-mêle avec les vérités altérées du passé.

Si la légende peut provenir tout entière de la fantaisie créatrice de quelque imaginaire plus ou moins en communion avec les masses populaires, elle peut aussi sourdre dans l'inconscience de ces masses elles-mêmes et s'y propager. Les peuples enfants (et les petits des hommes en apportent le goût inné), séculièrement avides de peintures saisissantes et d'évocations grandioses, toujours prompts à savourer sans contrôle les apports des charmeurs de foules et à se confier au mirage des Olympes anthropomorphistes, ont chéri de tout temps les légendes des bateleurs profanes et des magiciens religieux. « De là toutes les légendes qui encombrant les origines de l'histoire hébraïque, égyptienne, grecque, romaine, etc. L'histoire primitive n'est guère qu'une succession de légendes transmises, d'âge en âge, et auxquelles chaque siècle ajoute ou retranche ». Les mythes poétiques du Nord (Sagas), en France les chansons de geste et les romans de chevalerie sont de fond ou d'allure légendaire. « Les Védas sont le recueil de légendes aryennes et, par conséquent, le plus ancien de tous ; presque toutes ces légendes sont

cosmogoniques. De même, pour la Perse, le Zend-Avesta. La mythologie égyptienne, celle des Grecs et celle des Romains sont entièrement fondées sur des légendes, et chaque dieu, chaque demi-dieu, chaque héros a la sienne, et même les siennes, car ceux qui n'en ont qu'une seule sont bien peu nombreux. C'est ce qui fait qu'il est difficile de concilier tant de traditions diverses. Le christianisme, dont une partie au moins est fondée sur la crédulité robuste des masses, trouvait donc le terrain bien préparé par l'antiquité pour semer et faire fleurir, à son tour, la légende. Tous les recueils des vies des saints, qu'ils portent ou non le titre de légendes, en sont farcis, et l'on appelle plus souvent encore leurs auteurs des légendaires que des hagiographes » (Larousse)... Pour donner un exemple suggestif de ce que les légendes peuvent, sur les âges, emporter d'absurdités monumentales, citons au passage cette légende des « onze mille vierges de Cologne », due à la méprise inepte d'un copiste. « Sainte Ursule ayant été martyrisée, ce qui n'est même pas bien sûr, avec sa suivante Undecimilla, le copiste crut comprendre qu'elle avait été menée au supplice avec ses onze mille suivantes, qui toutes, naturellement, étaient vierges. Cette bévue énorme fut si bien prise au mot, que l'on montre encore aujourd'hui les onze mille reliques »...

Obstacle au refoulement déjà difficile des préjugés religieux, dangereuse pour les progrès si lents de la raison, la légende ne l'est pas moins pour la marche des connaissances historiques. De toutes pièces inventées, ou considérablement grossies, les aventures qui constituent le fond des légendes populaires - connue des narrations sacrées -, enregistrées ou non par les écrivains successifs, sont aussi, nous l'avons aperçu, le milieu mouvant de l'histoire qui baigne avec elles dans l'irréel et l'hypothétique. Seules valent d'être recherchés, et retenus comme appoint véridique, dans la vie des saints ou des héros légendaires, dans les épopées glorieuses ou burlesques, les exploits épiques ou les interventions miraculeuses, les détails et les traits (qui sont l'accessoire du récit) par quoi se révèlent les mœurs d'une époque et qui n'ont servi au chroniqueur que de cadre et d'enjolivement, lui ont même souvent échappé par mégarde. A ce point de vue « l'école historique moderne a su tirer un excellent parti du recueil des Bollandistes et des récits des anciens hagiographes ». Et c'est en ce sens que Voltaire disait : « Il n'y a pas jusqu'aux légendes qui ne puissent nous apprendre à connaître les mœurs de nos nations ». Mais c'est assez dire avec quelle prudence les chercheurs d'authenticité doivent s'engager dans ce dédale aux richesses chatoyantes qui dansent sous le regard comme des feux-follets et s'évanouissent à mesure qu'on veut en saisir la substance ; et que de fois ils passeront au crible critique la manne légendaire, aux abords partout séduisants. Si tant est, comme dit Renan, qu'« il n'est pas de grande fondation qui ne repose sur une légende et que le seul coupable, en pareil cas, soit l'humanité, qui veut être trompée » le sage et le savant, qui ne se satisfont d'apparence, ne peuvent en accepter, comme aurait dit Ibsen, la paix au prix d'un mensonge. Et des investigations besogneuses, sans cesse déçues et maintes fois reprises, leur seront nécessaires pour asseoir dans les temps disparus quelques certitudes provisoires!...

Au moyen âge, quand florissait le règne d'une thaumaturgie à l'apogée de sa fécondité, et qu'erraient, à travers les manoirs écrasés d'ennui, les troubadours

porteurs de rires, de chants historiés, de contes et de récits rythmés, la légende envahit littéralement tous les domaines. En dehors des saints et des bienheureux aux attitudes surhumaines et aux miracles multipliés, les princes aventureux, les preux chevaleresques et les guerriers nimbés de bravoure nourrissaient la légende de leurs prouesses brutales. Un halo d'audace, de maîtrise et de vigueur physique exceptionnelles leur faisait une renommée sans exemple et ils passaient, de la bouche déjà grisée des narrateurs aux propos rebondissants du vulgaire, comme parés d'une cuirasse magique et chevauchant l'invulnérable. Il suffit de rappeler ce que la légende a fait de Charlemagne, de ses douze pairs, de Roncevaux, d'Ogier le Danois, de Roland le paladin, d'Ollivier et de tant d'autres plus légendaires qu'historiques, si tant est que l'histoire s'affirme un jour en science exacte et puisse bâtir sur un roc où les remous de la tradition ne viennent ressaisir ses conquêtes. Des légendes particulières attachées aux Robert le Diable, aux Mélusine, à la Reine Pédauque, etc., compliquaient l'écheveau des données errantes du populaire, étendaient la zone maîtresse des croyances. Pris à ces fictions familières qui, dans une atmosphère saturée d'in vraisemblable, les pénétraient à vif, nos pères renonçaient à faire la part intelligente du possible et finissaient par délivrer brevet de vie à leurs inventions fabuleuses. Délassements inoffensifs, réjouissances aux éclats fugitifs, papillons fols au seuil des âmes, diront certains, enchantés seulement du tableau. Sans doute, pour maintes histoires privées, qui tenaient plus de la littérature et du spectacle, de la poésie ou de la farce qu'elles ne visaient au document durable et à la culture sérieuse. Mais, dans un monde de crédulité, ouvert à tous les courants de la foi, où l'absurde était souverain, elles garantissaient l'emprise de l'erreur et servaient de tremplin aux trompeurs intéressés des hommes.

Des légendes à foison répandues, bon nombre au reste s'attachaient en propre à l'histoire. Elles retraçaient les hauts faits des chefs et des grands, les entreprises des conquérants, les campagnes des rois. Et, en l'exaltant, elles déformaient, des uns et des autres, le caractère, défiguraient, pour les embellir, les situations dans l'emportement de l'admiration, au souffle du dithyrambe les exploits les plus minces s'enflaient en prodiges, et gestes et personnes, naïvement boursoufflés, devenaient méconnaissables. Autant que les assertions des livres sacrés, pour l'exégète, les conflits et les fragments héroïques, les étapes supposées des groupes humains, pour l'historien, s'adornent, à travers la légende, des couleurs de la féerie et posent, devant l'esprit averti, toutes les perplexités du doute. Emportée par les voies littéraires et campée sur l'écrit, après de folles chevauchées orales, la légende sert la faconde capricante des écrivains à la faveur des attachements invétérés du public. Elle trouble une pensée farcie d'idées désorbitées et de lieux communs généraux, empêtrée dans les détours et livrée aux vagues oratoires qui s'efforcent durement à la rectitude et à l'équilibre. Elle envahit toutes les formes d'expression, pénètre le dire et le style, sort des cadres imagés de la poésie et de l'art, où sa part d'influence, moins nocive et en principe reconnue, peut être aussi délimitée, pour établir son règne jusque sur la science par d'habiles « arrangements » et des dogmes têtus, des expériences faussées d'occlusions mystiques, des divagations teintées de magie ou d'occultisme...

Qu'on ne regarde pas la légende comme une lointaine visiteuse dont le souvenir seul l'amène jusqu'à nous quelques méfaits éteints. Tout près, les annales de la Révolution française fourmillent de ses amplifications. Le XIX^{ème} siècle n'a-t-il pas vu, à quelques années des événements et dans l'enthousiasme des survivants médusés, la légende impériale faire du « Corse à cheveux plats » un nouveau Sabaath? Ecrivains et poètes du premier romantisme - Hugo en tête - n'ont-ils pas, dès la troisième décennie, magnifié le soudard qui traîna jusqu'à l'Oural ses bottes ensanglantées? Et n'est-ce pas l'apothéose du « Grand » (prestigieux Prométhée dont « le vautour Angleterre », sur son rocher d'exil « rongea le cœur » vaincu) qui valut à la France le neveu Bonaparte, fantoche défait au prix du cancer alsacien? Est-il besoin de plonger dans l'autre siècle pour voir à l'œuvre, dans les champs falsifiés de l'histoire la légende aux ailes de nuit? Qui, hormis quelques pionniers épars, des doutes obstinés, des dissecteurs patients promène, à travers « la Grande Guerre » (supercherie si proche), la torche des vérités édifiatrices ?

Autour des tumulus à peine affaissés, parmi les mobiles à point obscurcis, voltigent, grâce au secours des rescapés complices, les évocations erronées, s'amalgament, faisceau dénaturant, les stratégies truquées, les heureux à-propos, les faits d'armes propices, s'accréditent, comme invinciblement, les « causes » mensongères autour desquelles veillent de criminelles connivences. Sur les clartés lapidées, devant nos regards terrifiés de son envergure, s'essore ainsi et s'affermît la « grande parade », légende perfide, semence de carnage, pâture morbide du monde!

Depuis les prémices des échanges humains, la légende paralyse et fait se fourvoyer la vérité. Son baume anesthésiant retombe sur les simples en coulées de souffrance, en ténèbres sur les civilisations. Méfions-nous de ses lutins dansant au bord de nos veilles, de ses fantasmagories grisantes ou consolatrices, de ses on-dit pleins de traîtrises, des chars de triomphe abusants qu'elle ramène du passé.

Ses enchantements, qui enveloppèrent nos berceaux d'enfants, prolongent, adultes, nos périls. Sur les chemins qui montent au savoir ses séductions sont des pièges. Pernicieuse est, partout, pour qui s'y livre, la sécurité de ses joies. Il n'y aura de quiétude lucide (j'entends ici la paix en laquelle viennent mourir tous les maux évitables) dans l'univers pensant, que si les hommes, gardés enfin du récit, sceptiques à l'égard des rumeurs d'histoire, goûtent en la légende le charme seul des belles musiques qui scandent les reposantes rêveries, aux soirs lourds d'efforts véridiques...

* * *

Des légendes écrites les plus fameuses, signalons : Le Martyrologe de Saint-Jérôme, source favorite des écrivains grecs ; les compilations de Simon le Métaphraste, dont l'Eglise continue à fêter tant de pieux ermites et de saints imaginaires ; La Légende dorée (proprement « légende d'or » : *legenda aurea*), vaste recueil de la Vie des Saints, publiée en latin par J. de Voragine et réimprimée plus de 50 fois pendant les XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. (La Bibliothèque Nationale en possède neuf manuscrits). Attaquée de bonne heure, pour sa fantaisie, par les catholiques eux-mêmes, cet ouvrage est aujourd'hui en défaveur. Citons encore,

parmi les recueils hagiographiques, les *Acta Martyrum* de dom Ruinart, les *vita Patum* et *Fasti sanctorum* du P. Rosweid, les *Acta Sanctorum* de Dollandus et de son école, etc.

Notons, parmi les légendes populaires, celles du Juif Errant, de Geneviève de Brabant, la Légende des Quatre Fils Aymon et de leur cousin Maugis, etc. Parmi les légendes primitives, mentionnons les Légendes Indiennes, recueillies par C. Mathews (1854) chez les peuplades sauvages de l'Amérique. Elles nous montrent, dans un état de société déjà remarquable, des hommes industriels, libres, serviables et doux, naïfs et modérément superstitieux, très différents des guerriers scalpeurs que les Cooper, les Aymar, les Mayne-Reid ont présenté au public européen...

Maints ouvrages portent d'ailleurs ce titre de légende et en renferment plus ou moins l'esprit. Dans *La Légende Celtique et la poésie des cloîtres* (1859), H. de La Villemarqué s'est proposé d'étudier « les traditions orales, poétiques, religieuses, symboliques, historiques qui se sont développées à part dans l'Eglise d'Irlande, de Cambrie, d'Ecosse et d'Armorique ». Les *Légendes et Croyances de l'antiquité* (A. Maury, 1863), ouvrage scrupuleux et érudit, sont des Essais qui ont pour but « d'éclairer l'histoire des religions de l'Occident à l'aide de celles de l'Orient ». L'auteur y étudie avec sagacité le naturalisme des Aryas et regarde les religions aryennes comme le fond commun de toutes les religions indoeuropéennes (judéo-chrétienne y comprise). Il montre la part considérable de la légende dans la formation des cultes consacrés à la divinité. Citons encore, dans un ordre davantage littéraire, la *Légende de Montrose*, de Walter Scott et surtout la *Légende des Siècles* (de Victor Hugo) où l'auteur a tenté, dans un lyrisme souvent heureux et en larges fresques poétiques dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, « d'exprimer - ce sont ses termes - l'humanité dans une espèce d'œuvre cyclique, de la peindre successivement et simultanément sous tous ses aspects : histoire, philosophie, religion, science, lesquels se résument en un seul et immense mouvement d'ascension vers la lumière ; de faire apparaître dans une sorte de miroir sombre et clair, cette grande figure une et multiple, lugubre et rayonnante, fatale et sacrée : l'homme... ».

Parmi les légendes qui peuvent concourir à la formation de l'histoire, de la numismatique, etc., sont les inscriptions placées sur les monnaies, médailles, etc. D'abord brèves, puis plus explicites, « elles renfermèrent les noms et les titres honorifiques des divinités locales, des magistrats, des rois, quelques notions topographiques, etc. Les pièces consulaires romaines offrent les légendes les plus curieuses sur les principales familles de Rome, sur les hauts faits qui les avaient illustrées et sur les traditions auxquelles elles faisaient remonter leur origine. A ces factums généalogiques d'une aristocratie qui fut bientôt nivelée par le despotisme, succédèrent, après l'établissement du gouvernement impérial, les formules adulatrices de l'esclavage. Les légendes monétaires ne contiennent plus alors d'intéressant que les faits et les dates... Les légendes qui nous sont restées en langue celtibérienne, osque, samnite, étrusque, nous sont inconnues ; on explique même difficilement celles en caractères persans et sassanides » (Lachâtre). Les légendes des jetons (XV^{ème} à XVII^{ème} siècle), répandues dans les provinces, sont des inscriptions plus soumises encore aux caprices des temps : la galanterie elle-même

s'y réfugiait, parmi les rappels bibliques et l'histoire. On trouve à la Galerie du Louvre un jeton figurant Charles IX, avec l'inscription : Pietate et justitiâ. On ne pouvait trouver, pour l'ordonnateur de la Saint-Barthélemy, plus flatteuse légende et qui donne mieux la mesure de tels documents. La proclamation dont s'enorgueillissent, en France, les républiques successives et qui pare encore de nos jours monuments et médailles, pièces et assignats, est d'une aussi riche ironie. « Liberté, Egalité, Fraternité! », attributs officiels du régime, appartiennent en effet à la pure légende ; et la monnaie qui les porte est un socle digne de servir d'assise à l'histoire de ce temps.

- S. M. S.

LEGENDE

Tout récit où l'histoire est déformée par la tradition peut être appelée légendaire, qu'il s'agisse de narrer des actions guerrières, les hauts faits d'un chef d'Etat, les vertus d'un prétendu saint ou les gestes d'un quelconque bipède que l'on trouve avantageux d'ériger en idole après sa mort. Par l'élément historique, parfois minime, parfois considérable, qu'elle comporte, la légende se distingue de la mythologie et de la fable dont Stephen Mac Say a donné une étude pénétrante. On sait combien néfastes les récits militaires qui déforment intentionnellement ce qui concerne la guerre, cette plaie hideuse du genre humain. Les généraux à la Foch, à la Joffre, à la Mangin, les gradés canailles qui cimentèrent leur gloire avec le sang du simple troupier, y deviennent des héros, des demi-dieux exempts des faiblesses ordinaires ; leurs fautes sont passées sous silence et leurs plus douteuses entreprises sont érigées en action d'éclat. Ce travail d'embellissement, poursuivi sous nos yeux par les écrivains patriotards, soucieux d'obtenir le ruban rouge ou un fauteuil à l'Académie, nous renseigne sur la sincérité des louanges décernées depuis des siècles à la vertu guerrière. Même remarque concernant les prétendus mérites des chefs d'Etat à la Napoléon ou à la Poincaré ; grâce à d'habiles subterfuges de style, ces criminels ambitieux passent pour des bienfaiteurs de leur époque.

Mais c'est dans le domaine religieux que la légende revêt les proportions les plus fantastiques. Pour tromper les âmes simples, les prêtres ne reculent devant aucune exagération ; d'un malfaiteur public ils réussissent à faire un saint et dans les songes creux de malheureuses hystériques, ils trouvent moyen de découvrir le doigt de Dieu. Rien ne les arrête. Après avoir brûlé comme sorcière la pucelle d'Orléans, ils sont parvenus à faire admettre qu'elle était inspirée par le ciel. Parmi les saints du calendrier, soi-disant faiseurs de miracles, se trouvent des fous sanguinaires ; et pour édifier les dévots on fabrique miracles, grâces, faveurs célestes et l'on falsifie la vie du bienheureux devenu populaire. Saint François d'Assise s'est vu attribuer un pouvoir presque divin par des biographes dédaigneux de l'histoire et soucieux seulement de glorifier cette victime du mysticisme outré. Saint Martin de Tours

devint célèbre grâce aux fables répandues à son sujet par les écrivains ecclésiastiques. On pourrait multiplier les exemples à l'infini, car dans les pays catholiques, chaque région, chaque bourgade possède sa relique de saint ou son lieu de pèlerinage. Au moyen âge surtout, alors que l'esprit critique n'existait plus, on se gargarisait des plus absurdes légendes ; les apparitions du diable ou de la Vierge étaient quotidiennes, les femmes se croyaient la proie des lutins, les moines conversaient avec des revenants ; entre la terre et l'au-delà les limites n'étaient pas nettes et les échanges étaient constants. Lorsque l'Eglise eut inventé le purgatoire et que le clergé vendit des messes à l'intention des défunts, les apparitions d'âmes qui réclamaient des prières devinrent nombreuses ; personne ne pourra dire quelle inestimable source de richesses, pour les moines, s'avéra cette innovation.

Les Evangiles eux-mêmes sont d'ailleurs, pour le moins, des écrits légendaires. De nombreux exégètes ne voient plus en Jésus (voir ce mot), qu'un mythe, qu'une création subjective de l'esprit halluciné des premiers chrétiens. Même ceux qui admettent son existence réelle doivent convenir que les écrits sacrés du Nouveau Testament contiennent une multitude de fables ineptes et qu'il serait vain de vouloir identifier le Jésus de la légende avec le Jésus de l'histoire. Mais lues sur un ton doucereux, avec des allures dévotes, les mensongères légendes chrétiennes, qu'elles datent d'hier ou de plusieurs siècles, déforment les cerveaux enfantins et les obnubilent parfois pour le reste de leur existence. Travail d'autant plus facile que l'esprit qui s'ouvre, par atavisme sans doute, est naturellement avide de merveilleux, épris de fantastique. Les religions, qui répondent à l'enfance de l'humanité, sont adaptées à la faiblesse des jeunes cerveaux ; aussi l'Eglise veut-elle s'en emparer à tout prix avant que la réflexion devenue plus forte permette de contrôler ses affirmations. On connaît le mot d'un prêtre, rapporté par L. Barbedette : « Donnez-moi l'enfant jusqu'à l'âge de sept ans, et il demeurera l'enfant de l'Eglise pour le reste de son existence ». C'est à l'aide de légendes et de mensonges que ce prêtre enfonçait dans l'âme de ses élèves, les idées et les tendances chères aux Serfs du Vatican, dont parle Bontemps. Et parmi les dévotes, qui passent leurs journées à marmotter des prières, beaucoup sont plus impressionnées par les récits d'apparitions ou les vies de saints que par l'explication théologique du credo. Nous ne nions pas que certaines légendes présentent un caractère poétique et littéraire marqué ; elles ne peuvent faire oublier les maux sans nombre causés par l'amas de récits frauduleux qui entretiennent la religion dans les cerveaux faibles et les imaginations ardentes. Quand les hommes auront déserté définitivement les temples, quand les prêtres ne trouveront plus à qui vendre leurs drogues empoisonnées, les légendes, rendues inoffensives, pourront, quelquefois, être lues avec intérêt. On le constate déjà lorsqu'il s'agit de religions disparues ou étrangères à nos contrées ; mais tant que l'idole est debout et que les adorateurs ne manquent pas, il convient d'attaquer sans ménagement les légendes dont elle se pare. Rendons cette justice à l'époque moderne que les démolisseurs de fausses gloires religieuses, guerrières et autres, sont plus nombreux qu'autrefois. « Diffuser l'esprit critique c'est contribuer au bonheur tant des collectivités que des individus ». Là git pour les hommes le grand moyen de libération.

A côté des légendes intentionnellement fabriquées par les larbins de l'Eglise ou des classes possédantes, d'autres naissent spontanément de la naïveté populaire. Une déformation instinctive s'opère de toute action un peu lointaine dans le temps ou dans l'espace. Les vieillards voient leurs années d'enfance sous un aspect ensoleillé qu'elles n'eurent pas toujours et ceux qui reviennent de contrées perdues, dans un autre hémisphère, finissent aisément par imaginer qu'ils accomplirent là-bas des prouesses inégalées. On conçoit que l'exagération ne connaisse plus de limites lorsqu'il s'agit d'hommes morts depuis longtemps ou d'actions d'éclat qui s'accomplirent voici plusieurs siècles. Lorsqu'une nouvelle même véridique a passé par dix bouches, elle devient souvent méconnaissable ; comment un récit transmis de générations en générations, depuis un temps immémorial, pourrait-il contenir une forte dose d'exactitude ! Les historiens savent combien il faut se méfier des traditions orales et des dires populaires ; impossible d'ordinaire d'en tirer quelque renseignement précis sur le héros ou l'action qu'ils prétendent l'appeler ; ils nous renseignent seulement sur la mentalité du milieu qui les vit éclore. Aussi ne peut-on faire état des légendes populaires lorsqu'il s'agit de vérité ; elles aussi sont menteuses, même lorsqu'elles paraissent touchantes et belles.

- L. B.

Accueil

LEGISLATEUR (TRICE) n. et adj. (latin legislator, de lex, legis, loi et fero, sup. latum, je porte)

Celui qui fait, qui porte, qui donne la loi à un peuple. Parmi les législateurs antiques, dont la gloire apporte jusqu'à nous les vertus souvent légendaires, rappelons : Osiris chez les Egyptiens, Moïse chez les Juifs, Zoroastre chez le peuple zend, Confucius chez les Chinois, Minos en Crète, Zaleucus chez les Locriens, Lycurgue à Lacédémone, Solon à Athènes, Romulus et Numa à Rome, etc. Plus près de nous les Justinien, les Mahomet, les Charlemagne, les Jaroslaf de Russie, Louis IX, Charles IV, Cromwell, Louis XIV, la Constituante, la Convention, Napoléon 1^{er} sont regardés, à des titres divers, comme des législateurs dont l'histoire enregistre les noms pour la postérité... Ils ont tous, plus ou moins, invoqué la justice et prétendu l'introduire dans leurs œuvres. Un regard sur les tables qu'ils ont laissées montre la fragilité de telles espérances. Et il apparaît, à côté des contradictions sur le principe même de leurs actes, combien précaires, iniques, et finalement en désaccord avec les mœurs du temps ou le bien même des hommes, sont les règles que les arbitres des peuples - sages ou despotes - essaient de fixer dans le cadre rigide des lois...

On appelle aussi législateur : personne qui trace les règles d'une science, d'un art : le législateur du Parnasse. - N. m. Pouvoir public qui a mission de faire des lois. - La loi en général : le législateur a voulu que ... - Chacun des membres de ce pouvoir.

Quand la société est régie par la caste sacerdotale, la loi est proclamée au nom de Dieu. Dieu est le législateur par excellence, sa loi est éternelle et absolue. Nul ne peut la transgresser sans que la punition s'ensuive. Or, les actes mauvais et condamnés par la loi divine ont parfois des conséquences heureuses, bonnes pour le transgresseur. Il faut donc, de toute évidence que la justice soit rendue en d'autres lieux et époques que ceux où vit le jugé. D'où nécessité de créer un ciel et un enfer, corrigés d'ailleurs par un purgatoire. Nécessité également de donner à l'homme une âme immortelle, sur laquelle s'exercera la justice de Dieu, après la mort. Ce n'est pas par hasard que les religions appuient leur morale, leur loi sur un Dieu législateur, une âme éternelle qui reçoit la loi, obéit ou désobéit, appelle un monde adéquat où la justice distribue punitions ou récompenses. Tant que les hommes « croient » la règle, ne l'examinent pas, la domination du sacerdoce est assurée, l'ordre règne.

Mais l'examen est le propre de l'homme. Vient un moment où la règle est soumise à la critique. Pour empêcher cet examen, la crainte d'un lieu de souffrances éternelles n'est plus suffisante, la caste sacerdotale fait appel à la caste des guerriers.

Le chef des guerriers, le Prince, sera législateur pour la société ; mais Prince de « droit divin », il est législateur de « droit divin ».

La loi est sauvegardée par la force. Tout examen est longtemps rendu impossible par l'inquisition. Il faut que des prêtres, des princes et des grands, gênés par la loi, l'attaquent eux-mêmes dans les principes, à savoir : la réalité du législateur, pour que le prince, oubliant sur quelles bases repose l'ordre social de son temps, puisse dire : l'Etat, c'est moi!

Quand la loi n'apparaît plus comme divine, quand le législateur n'est plus qu'un homme ou une caste, l'examen se donne libre cours ; on peut transgresser la loi - pourvu que le législateur ne le sache pas. Le mal n'est plus dans la désobéissance, mais dans la faiblesse du révolté. Tout est bien pourvu que l'on soit fort. Mais la force est par définition : changement, mouvement, l'ordre social est dès lors instable et les révolutions ne tardent pas à faire sentir aux sociétés la nécessité de changer la règle.

L'accession au pouvoir des classes bourgeoises nous donne une autre catégorie de législateurs. La loi est encore l'expression de la force de la classe possédante. Mais le législateur tient compte de l'esprit de libre-examen des classes pauvres ou prolétariennes. La force seule est trop instable et partant, l'ordre. La force est masquée de sophisme et s'appelle : suffrage universel, volonté générale, intérêt général, loi des majorités. Le législateur, roi constitutionnel, parlement, etc..., fait la loi, établit la règle au nom de la majorité des individus. Ainsi chacun est censé être son propre législateur et la loi doit représenter la volonté de celui qui lui doit obéissance. De ce fait, s'il en était réellement ainsi, l'ordre serait indestructible.

Et cependant, le législateur opère de telle manière que la démocratie connaît aussi les révoltes et les révolutions. C'est que la somme des volontés particulières qui est censée donner la règle n'est pas du tout en accord avec la volonté de chaque particulier. D'autre part, la manière dont s'établit la loi, dont se délègue le pouvoir, la souveraineté, au législateur, met un obstacle absolument infranchissable à l'instauration de l'ordre social définitif (Voir Suffrage universel).

Ainsi : Théocratie, Royauté de droit divin, Démocratie, sont incapables de créer l'ordre par la loi. D'autres législateurs peuvent-ils obtenir ce résultat, ou la loi, l'autorité, ne sont-elles génératrices que de misère et de désordres? (Voir Loi, Autorité, Légalité, Législation, Justice, etc.)

- A. LAPEYRE.

Accueil

LEGISLATIF (IVE) adj.

Qui a le pouvoir de faire, qui fait des lois : Assemblée législative. Qui a rapport à la loi, à la confection des lois, qui en partage la nature ou le caractère : actes, mesures législatifs. Qui a droit de faire des lois : pouvoir législatif. « Les grands feudataires de la couronne exerçaient avec le roi le pouvoir législatif et constitutif pour les grandes sanctions de l'Etat ». (Saint-Simon) ». « Le corps législatif, dit Montesquieu, ne doit point s'assembler lui-même, car un corps n'est censé avoir de volonté que lorsqu'il est assemblé »... C'est vers une détente de la tyrannie législative que tendait Royer-Collard lorsqu'il disait : « Il n'y a de nations politiquement libres que celles qui participent sans relâche et au pouvoir législatif et au pouvoir judiciaire ». Et Proudhon cherchait le fondement de la capacité législative ailleurs que dans l'arbitraire de la naissance et du règne, la suprématie du cens ou la fantaisie du suffrage, qui proclamait que « la puissance législative n'appartient qu'à la raison, méthodiquement reconnue et démontrée »... (Voir législateur, loi, etc.)

Assemblée législative. - Fut élue pour deux ans, en vertu de la Constitution de 1791, mais ne siégea même pas une année : du 1^{er} octobre 1791 au 20 septembre 1792. Son histoire fut marquée par deux faits essentiels : la déclaration de la guerre à l'Autriche, le 20 avril 1792, laquelle détermina la suspension de Louis XVI (imposée par l'insurrection parisienne du 10 août 1792), prélude de l'abolition de la royauté. La suspension du roi, après sa tentative de fuite à Varennes et son emprisonnement au Temple, plaça l'assemblée devant des problèmes pour lesquels elle se sentait insuffisamment armée. Elle se sépara, cédant la place à la Convention.

Assemblée législative. - Elue le 13 mai 1849. Donna une majorité réactionnaire dite : du Parti de l'Ordre. En outre, un mois après, quelques-uns des députés républicains (33) furent emprisonnés. Aussi la législative s'employa-t-elle à restreindre les libertés conquises en 1848, et à préparer le retour de l'Empire. Elle vota notamment la « Loi Falloux » sur l'enseignement, accordant des droits exorbitants aux catholiques. Il faut noter que le « républicain » Thiers, le futur assassin de la Commune, était un des chefs de ce parti de l'ordre. La législative vota également le suffrage restreint.

L'Assemblée fut dissoute par le coup d'Etat du 2 décembre.

Corps législatif. - Corps politique constitué en 1852 et dissous le 4 septembre 1870.



Accueil

LEGISLATION n. f. (latin *legislatio*, de *lex*, *legis*, loi et *latus*, porté)

Au sens ordinaire du mot, on entend par législation un ensemble de lois en vigueur à une époque et dans un pays donnés ; ainsi l'on parle de législation ancienne et moderne, française, russe, américaine, de législation des loyers, commerciale, industrielle, etc. La fabrication des lois et règlements, conséquence du pouvoir de commander que s'arrogent les gouvernants, suivit l'institution de conseils d'anciens, puis de chefs, dans les tribus primitives mais longtemps la volonté des maîtres ne fut pas codifiée de façon durable et systématique. Aujourd'hui d'innombrables prescriptions règlementent, jusque dans le détail, les moindres actions des « libres » citoyens d'Europe et d'Amérique ; d'où l'énorme développement de législations qui sans cesse empiètent sur le domaine déjà si restreint de l'indépendance individuelle. En Grèce, Lycurgue donna à Sparte des institutions imitées de celles de Crète ; impitoyables pour l'esclave et l'enfant, dures pour tous, elles visaient seulement à former des soldats. Plus humaines, celles que les Athéniens reçurent de Solon se modifièrent peu à peu ; le peuple possédait le pouvoir législatif en principe avec de nombreuses restrictions dans la pratique. Mais c'est à Rome que les deux notions corrélatives d'état et de loi devaient acquérir leur plein développement ; acceptées avec empressement par les despotes, elles se sont acclimatées depuis chez la généralité des peuples. Le droit romain fut complètement codifié sous l'empereur Justinien, au XI^{ème} siècle de notre ère, par des jurisconsultes qui réunirent les prescriptions édictées aux époques antérieures ; déjà, au milieu du III^{ème} siècle, sous le règne des Sévères, il présentait ses lignes essentielles. Coutume, loi, édits du préteur constituaient sa triple source. Ensemble de règles écrites et transmises par la tradition, la coutume des ancêtres (*mos majorum*) était respectée autant que la loi écrite par les Romains ; toutefois elle avait pour sanction la colère des dieux ; non des châtiments infligés par le magistrat. La loi (*lex*) désignait à l'origine les engagements réciproques pris, les uns envers les autres, par les citoyens. C'était du V^{ème} siècle avant notre ère que datait la Loi des Douze Tables, la première encore toute imprégnée d'esprit théocratique ; elles devinrent innombrables. Si le pouvoir législatif appartenait au peuple, il ne pouvait l'exercer qu'avec la coopération d'un magistrat. Quant aux Edits du préteur, malgré leur caractère transitoire, ils tinrent une place considérable dans la législation romaine. Lorsqu'il entrait en charge, le chef suprême de la justice, le préteur urbain, faisait connaître les principes qui le guideraient dans la rédaction de ses arrêts ; sans pouvoir contredire formellement la loi, il était libre d'innover et d'interpréter à sa façon. En droit son édit ne lui survivait pas, cessant d'être applicable lorsqu'il sortait de charge, au bout d'un an ; en fait, les édits successifs se complétèrent en général, loin de se détruire, et leur ensemble fit partie intégrante du

droit. A Rome la connaissance des lois fut toujours en honneur ; mais c'est durant les trois premiers siècles de l'Empire que la jurisprudence atteignit son développement maximum avec Labéon, Julianus, Gaius, Papien, Ulpian, Paul. Ces juristes consacrerent la toute-puissance du prince ; dans l'Etat, tout sujet, disaient-ils, devait obéir aveuglément au maître. Naturellement les empereurs chrétiens ne répudièrent pas ces idées ; en 426, la Loi des Citations, rendue sous Théodose II et Valentinien III, décida même que les écrits de Papinien, Paul, Gaius, Ulpian, Modestin auraient force de loi ; en cas de partage on prendrait l'opinion qui avait pour elle le plus grand nombre de ces jurisconsultes, et si les suffrages se répartissaient en fraction égales, celle de Papinien. Le catholicisme, qui calqua sa constitution sur celle de l'empire, devait verser également dans les idées centralisatrices et autoritaires, inspirées du droit romain. Grâce à lui le Corpus juris civilis publié sous Justinien, et qui réunissait toutes les lois antérieures ou de l'époque dans divers ouvrages : Code, Nouvelles, Institutes, Pandectes continua d'être enseigné dans les Universités, au moyen âge. On connaît le rôle joué, en France, par les légistes dans l'établissement de la monarchie absolue ; la tradition qu'ils ont créée subsiste. Maintes fois le personnel gouvernemental a changé ; aux Capétiens ont succédé les Bonapartes, ainsi que des ministres et présidents républicains ; les tendances autoritaires et centralisatrices ont persisté sous tous les régimes successifs. Un Richelieu, un Robespierre, un Napoléon, un Clémenceau professaient des idées différentes ; ils se ressemblent étrangement, dès qu'on observe leur caractère et leurs procédés de gouvernement.

Au point de vue législatif, l'ancienne France comprenait des pays de coutume et des pays de droit écrit ; les premiers étant situés au nord dans l'ensemble, les seconds au midi. Fondé sur l'usage, le droit coutumier variait de province à province et même de localité à localité. On évaluait à plus de trois cent-soixante le nombre des coutumes, soit générales, soit spéciales : les premières, une soixantaine, régissaient une portion considérable de territoire, les autres se restreignaient parfois à une ville ou même à un village. Ce qui faisait dire à Voltaire que, chez nous, le voyageur changeait de lois presque aussi souvent que de chevaux. Quand le juge ignorait la coutume et que les parties n'étaient pas d'accord à son sujet, on l'établissait, grâce à la déposition de deux jurés ou groupes de dix témoins : avant la rédaction écrite des coutumes, faite à la suite de l'ordonnance de Montil-les-Tours par Charles VII, en 1453. Le droit romain servait de base à la législation, en pays de droit écrit ; mais les usages locaux et la jurisprudence des parlements l'avaient modifié plus ou moins profondément. En Bourgogne, en Franche-Comté, par exemple, il n'avait force de loi que sur les points non réglés par la coutume. Les ordonnances royales, applicables en principe à tout le pays, furent un élément d'uniformité ; néanmoins certaines restèrent sans force, dans l'une ou l'autre région, par suite du refus d'enregistrement des parlements locaux. Au droit ancien succéda le droit révolutionnaire, collection des lois faites par la Constituante, la Législative, la Convention, le Directoire et le Consulat, du moins à ses débuts. Son ère s'ouvre le 17 juin 1789 et se clôt le 15 mars 1803 ; il s'inspirait des principes consacrés par la Révolution et visait à soumettre le pays à une législation uniforme. « Il sera fait un code de lois civiles communes à tout le royaume » dit un article de

la Constitution de 1791 ; mais les assemblées révolutionnaires successives échouèrent dans cette entreprise. A côté des lois qu'elles édictèrent et qui furent appliquées sur l'ensemble du territoire, le droit ancien subsista avec son infinie variété pour tous les points non réglementés par les nouveaux législateurs. C'est de la rédaction du code civil, commencée en 1800 et terminée en 1804, que date le début de la législation actuellement appliquée en France. Un arrêté des consuls du 24 thermidor, an VIII, nomma une commission de quatre membres : Tronchet, Portalis, Bigot-Préameneu, Malleville, chargée d'établir les projets primitifs. Projets que l'on modifia d'après les observations de la cour de cassation et des tribunaux d'appel, pour les transformer en lois suivant les formes admises par la Constitution de l'an VIII, alors en vigueur. Rejeté une première fois par le corps législatif, à la suite d'un vœu défavorable du tribunat, le premier projet aboutit néanmoins, grâce à Bonaparte, qui tenait absolument à son adoption. Trente-six lois furent ainsi promulguées successivement, puis, en exécution de la loi du 21 mars 1804, réunies en un seul corps pour former le code civil. Ce code (voir ce mot), était divisé en trois livres : le premier, intitulé Des personnes ; le second, Des biens et des différentes modifications de la propriété ; le troisième, Des différentes manières dont on acquiert la propriété. Il comprenait trente-six titres, en tout, correspondant aux trente-six lois primitivement votées, et chacun se subdivisait en chapitres, sections et paragraphes. Une première édition officielle en fut donnée en 1804 ; une deuxième fut décrétée par la loi du 3 septembre 1807, sous le nom de code Napoléon ; une troisième, en harmonie avec le gouvernement de la royauté, résulta d'une ordonnance de Louis XVIII, du 30 août 1816. Ce fut la dernière édition officielle, celle qui continue d'être en vigueur sous la troisième république. Naturellement le code civil, qui marquait cependant un progrès sur la législation antérieure, a consacré toutes les iniquités dont nous souffrons ; il a garanti les propriétaires contre les plus équitables réclamations, placé la femme en tutelle par rapport au mari, méconnu les droits de l'enfant naturel, assuré le triomphe définitif du veau d'or. Son complément, le code de procédure civile, fut voté en 1806, et devint obligatoire à partir du 1^{er} janvier 1807 ; le code de commerce, voté en 1807, devint obligatoire l'année suivante. Code pénal et code d'instruction criminelle datent, le second de 1809, et le premier de 1810 ; ils n'entrèrent en vigueur qu'en 1811 ; on y trouve la liste des infractions, les règles relatives à leur poursuite et les pénalités qui les frappent. D'autres codes ont paru depuis : forestier, de justice militaire, rural, du travail et de la prévoyance sociale.

A côté du code il y a place, dans la législation, pour des lois qui le complètent ou qui l'abrogent ; leur nombre est tel qu'un seul individu ne parviendrait pas à les connaître toutes, même en étudiant sa vie entière. On voit combien plaisante la règle qui déclare : « Nul n'est censé ignorer la loi ». Cette dernière consiste dans la déclaration expresse d'une autorité compétente, d'après la Constitution, et qui règle d'une manière générale une série indéfinie de relations juridiques. Autrefois confondus dans les mains d'un monarque absolu, les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont, d'ordinaire, confiés à des organes différents chez les peuples modernes. Montesquieu voyait dans cette séparation des pouvoirs

une garantie contre l'arbitraire gouvernemental ; nous constatons, hélas, quotidiennement qu'elle n'arrête ni les ministres ni les juges dans leur lutte contre les esprits indépendants. Certaines autorités administratives disposent d'ailleurs du pouvoir réglementaire qui s'appellerait plus exactement pouvoir législatif ; enfin les actes gouvernementaux prennent parfois le titre significatif de décrets-lois. Œuvre de l'Assemblée Nationale, les lois constitutionnelles sont votées et abrogées par elle seule, en France ; le pouvoir législatif ordinaire appartient au Sénat et à la Chambre des députés. Sauf en ce qui concerne les finances, un projet de loi peut être présenté en premier lieu devant l'une ou l'autre Assemblée indifféremment ; mais les deux doivent le voter en termes concordants pour qu'il obtienne force légale. Pour devenir exécutoire la loi doit être promulguée par le président de la République ; il est d'ailleurs obligé de le faire et peut seulement exiger une nouvelle délibération des Chambres. Cette promulgation est portée à la connaissance du public par l'insertion au Journal officiel ou au Bulletin des Lois ; après expiration d'un délai prétendu suffisant pour que ces recueils parviennent aux mains des particuliers, la loi est désormais obligatoire. Elle sera abrogée, soit d'une façon expresse par une déclaration du législateur, soit d'une façon tacite lorsqu'elle s'avère incompatible avec une loi plus récente. Quant au pouvoir réglementaire, il est exercé par le maire dans sa commune, par le préfet dans son département, par le président de la République sur l'ensemble du territoire.

La coutume n'occupe qu'une place très effacée dans notre législation ; elle ne crée de règles nouvelles que dans un domaine restreint, lorsqu'il s'agit de matières où l'on doit tenir compte de la diversité locale, et dans l'interprétation des conventions où les parties ne s'expriment pas clairement. Mais l'ensemble des codes et des lois, décrétés par les gouvernements successifs, constitue un réseau aux mailles si serrées que l'individu est littéralement étouffé par ce monstrueux appareil. Après une période où la liberté fut, sinon bien comprise, du moins très prônée, l'Etat est redevenu le dieu par excellence, le Souverain bien ; l'individu n'existe qu'engrené, qu'intégré dans lui, son âme particulière ne doit être qu'un reflet de l'âme collective. Non seulement l'Etat peut faire tout ce qu'il veut, mais il doit tout faire et tout penser ; c'est la société qui nous permet de devenir ce que nous sommes, des êtres instruits et civilisés, des hommes non des animaux, disait en substance Auguste Comte, aussi n'avons-nous à son égard que des devoirs, alors qu'elle dispose contre nous de tous les droits. A la société obéissons donc, passivement, aveuglément, comme les membres obéissent au cerveau qui les commande et les dirige ; car l'individu n'est qu'une abstraction, seules existent les collectivités ! Izoulet fera même de ces dernières des animaux à part, les hyperzoaires ; et Durkheim, remplaçant le vieux Jahveh par l'Etat, proclamera que seul est moral ce qui est social. Naturellement les chefs deviennent les pontifes du nouveau dieu, et, comme ceux de Jésus, ils exigent le respect des multitudes prosternées. Inutile d'ajouter que les fidèles du culte sociologique se recrutent, en général, parmi les bien-casés ou parmi ceux qui espèrent l'être ; Durkheim trônait en Sorbonne, dictateur accrédité par la république pour la nomination des professeurs de philosophie dans les facultés. Cette superstition étatiste, elle est à la base du fascisme ; et, malheureusement aussi, du bolchévisme russe, que nous

défendons bien volontiers contre les critiques intéressées du capitalisme, mais dont le mépris pour la liberté des individus ne cadre point fraternité, qui est nôtre. Elle constitue le côté faible des doctrines socialistes admises par beaucoup aujourd'hui ; le législateur n'a point la toute-puissance qu'on lui prête, et c'est méconnaître la valeur des individus, de les réduire au rôle de rouages impersonnels dans une administration devenue mécanique.

Très instructives à ce sujet paraissent les institutions du vieux Pérou ; elles réalisèrent, sous des formes primitives assurément, un état social que nos capitalistes déclarent impossible et qui pourtant subsista, dans ce pays, jusqu'à l'arrivée des Espagnols. Pris en tutelle de la naissance à la mort, par un état despotique mais tutélaire, l'individu était à l'abri des accidents et du besoin, à condition d'obéir et de travailler. On ne l'accablait point, n'exigeant, même dans les mines, qu'un travail proportionnel à ses forces. Le sol, propriété de l'Inca, vivante incarnation de l'Etat, était divisé en trois parts, l'une pour les prêtres, l'autre pour l'Inca, la troisième, répartie chaque année en lots de même valeur, pour le peuple qui cultivait l'ensemble. Marié obligatoirement avec une parente, à l'âge de vingt ans, le jeune homme obtenait un lot qui gran enfants. Défense de changer de séjour ou d'abandonner la profession héritée des parents ; on devait aider ses voisins et prendre part aux travaux d'utilité publique. Les ouvriers réquisitionnés par l'Etat étaient entretenus à ses frais ; les femmes tissaient des vêtements chauds pour les montagnards et d'autres plus légers pour les habitants des plaines. Crime capital, l'oisiveté n'était pas tolérée même chez les enfants ; les vieillards impotents entretenus par la collectivité, s'occupaient à de menues besognes. On n'abandonnait ni les infirmes, ni les veuves ; de grands dépôts de provisions garantissaient le peuple contre la famine ; des jours de fête bien répartis permettaient un repos suffisant. La loi de l'offre et de la demande était inconnue, il n'y avait ni impôts, ni commerce. A la base, la population était répartie en groupes de dix, surveillés par un dizainier ; cinq dizaines donnaient une cinquantaine, deux cinquantaines une centaine, puis venaient des groupes de cinq cents et mille habitants, tous dotés d'un surveillant responsable. Des districts cantonaux de dix mille âmes avaient à leur tête des parents de l'Inca ; enfin la capitale, Cuzco, était divisée en quatre sections, orientées d'après les points cardinaux, et répondant à des circonscriptions qui englobaient l'ensemble de l'empire ; les quatre vice-rois chargés de leur administration formaient le conseil de l'Inca. Tout aboutissait au gouvernement central et tout en émanait ; le Pérou n'était qu'une immense usine surveillée par des contremaîtres ; aucune place, nulle part, pour la liberté individuelle. Le Mexique avait eu une organisation analogue, de nombreux vestiges l'attestaient ; mais l'avidité des rois, puis des nobles, lorsque le régime féodal eut succédé à la centralisation monarchique, finit par écraser les petits. Un fisc impitoyable vendait comme esclaves ceux qui ne pouvaient lui donner satisfaction ; les corvées devinrent excessives, le travail quotidien épuisant. Néanmoins une part des taxes en nature servait encore à l'entretien des vieillards et des pauvres. Ajoutons qu'au Paraguay les Jésuites imitèrent avec succès les institutions péruviennes ; mais, remplissant le rôle de l'Inca, ils en tirèrent d'énormes richesses pour leur congrégation. Une telle organisation n'est possible que chez des

peuples jeunes, qui ignorent tout de la liberté ; la vie régulière, le confort qu'elle procure, ne sont point désirables, lorsqu'elles ont pour complément obligatoire une chaîne et un collier. Simples troupeaux que l'on parque et pousse à volonté, que l'on ménage parfois pour en tirer un plus grand profit, les peuples ne sont alors que des amas grégaires de bêtes domestiquées. Dépourvus d'initiative, habitués à obéir, Péruviens et Mexicains furent une proie facile pour les aventuriers venus d'Europe. Souhaitons que la Russie fasse une place suffisante à l'individualisme pour ne point subir le même sort ; et que ses guides, poussant au delà du marxisme, préparent l'avènement d'une ère de liberté. Sa législation contient des innovations heureuses ; rendons-lui justice, sans oublier que l'étape qu'elle représente, dans le devenir humain, doit nécessairement être dépassée. Comme celle de France et des autres pays, elle a d'ailleurs le tort de répondre seulement aux desiderata des dirigeants, rouges en Russie, roses en Angleterre, blancs en Italie, mais tous persuadés que le populaire leur doit obéissance. Fausse croyance, qui fonde leur empire, mais que dément la raison. Puisse un jour l'humanité devenue sage reléguer, au musée des antiquailles, l'attirail des lois immondes qui la ligotent depuis si longtemps.

- L. BARBEDETTE

QUELQUES OUVRAGES TRAITANT DE LA LÉGISLATION :

- De la législation ou Principe des lois (abbé de Mably, 1776, un des précurseurs de la Révolution). Il voulait que la législation s'inspirât de l'égalité naturelle. Pour lui la propriété n'est point la cause de la réunion des hommes en société ; la nature les invitait à la communauté des biens, et la communauté des biens fut la condition des premières sociétés humaines. Il s'attaquait à l'avarice et à l'ambition comme étant les plus grands obstacles à l'équité et rappelait qu' « on fait trop peu d'attention aux intérêts de cette multitude qu'on appelle la populace ». Selon lui des lois véritablement utiles s'affermiraient avec le temps, à l'encontre de celles qui consacrent le caprice ou le préjugé, « si la puissance législative ne concourait elle-même à les affaiblir par sa mauvaise conduite ». Mais la hardiesse théorique de Mably se fond, dans la pratique, en mesures timides et contradictoires, en vagues exhortations au législateur.

- De la science de la législation (Filangeri, 1780) vaste ouvrage inachevé, qui traite des règles générales de la législation et des lois politiques et économiques, dans un esprit libéral et positif. Il se rencontre souvent avec Montesquieu (Voir loi : Esprit des lois).

- Législation primitive, etc. (de Bonald, 1802). Le chef de l'école théologique au XIX^{ème} siècle a écrit en épigraphe : « Un peuple qui a perdu ses mœurs en voulant se donner des lois écrites s'est imposé la nécessité de tout écrire, et même les mœurs ». Parmi des aperçus sur la philosophie et le droit, il essaie de fixer, en Dieu, la souveraineté générale et aboutit à accorder au clergé la

prépondérance dans le gouvernement des choses d'ici-bas.

- Traité de Législation (Ch. Comte, 1826), dans lequel l'auteur, procédant analytiquement, s'attache à rechercher « quelles sont les causes qui font prospérer ou dépérir un peuple, ou qui le rendent stationnaire ». Il fait la démarcation entre les actions qui ont leur sanction intérieure de plaisir ou de peine et celles qui sont du ressort de la législation et, avec Bentham, dont il admet le principe de l'utilité, réduit, au profit de la morale, le domaine de la législation. « L'inégalité entre les individus, dont un peuple se compose, conclut-il dans son 4ème livre, est une loi de leur nature ; il faut, autant qu'il est possible, éclairer les hommes sur les causes et les conséquences de leurs actions ; mais la position la plus favorable à tous les genres de progrès est celle où chacun porte les peines de ses vices, et où nul ne peut ravir à un autre le fruit de ses vertus ou de ses travaux ».

- Traité de Législation civile et pénale (d'après les manuscrits de J. Bentham par E. Dumont, 1830). Y sont étudiés les principes généraux de la législation, des codes civil et pénal, la promulgation et la raison des lois, l'influence des temps et des lieux en matière de législation, avec une vue générale d'un corps complet des lois. Bentham fixe les buts de la législation et délimite ses immixtions. Il y introduit son calcul des biens et des maux qui donne aussi, en matière pénale, le caractère du délit. Le principe de l'utilité ou de l'intérêt bien entendu, qui sert de base à sa morale (voir ce mot) s'applique aussi à la législation. L'auteur, par généralisation systématique, lui accorde quant au problème de la propriété, par exemple, un critérium abusif et justifie par lui l'iniquité : « Oter arbitrairement à celui qui possède pour donner à celui qui ne possède pas, dit-il, ce serait créer une perte d'un côté et un gain de l'autre ; mais la valeur du plaisir n'égale pas la valeur de la peine ».

- Histoire de la Législation française depuis Hugues Capet (G. Schæffner, 1850), tableau érudit de l'état législatif de la France et de ses provinces, féodalité, royauté, etc, puis examen des sources du droit, de la procédure, etc., jusqu'aux codes de l'époque impériale.

Accueil

LEGISTE n. m. (de *lex*, *legis*, loi)

Celui qui connaît, qui étudie des lois. « De leur application aux lois dont ils se firent un métier, ils furent appelés légistes » dit Saint-Simon. La multiplication des légistes atteste l'importance de l'appareil législatif, son étendue, sa complexité. Elle souligne quelle place occupent dans les sociétés humaines ces constructions superfétatoires, et nocives au surplus, que sont les législations successives. « Il n'y a pas, disait Piron, de marque plus certaine de la mauvaise constitution des cités que d'y voir beaucoup de légistes et de médecins ». En effet, comme l'hygiène à l'individu, une ordonnance logique manque au corps social, et tous deux réclament la charge de soins qui les tuent...

Les légistes ont joué un grand rôle dans l'affermissement du pouvoir royal. Ils en ont, par leurs justifications, légitimé le principe et consolidé les assises. Imitant les glossateurs de l'Ecole de Bologne qui, à ceux de l'ancienne Rome, assimilèrent les empereurs d'Allemagne, les légistes appliquèrent, chez nous, les mêmes textes au roi de France « empereur dans son royaume » Ils détournèrent au profit du roi, « souverain fiefieux », certaines prérogatives féodales, en firent le représentant de l'intérêt supérieur du bien public... Autant par leur habileté que par le prestige des armes, du domaine et de la hiérarchie, l'autorité royale se trouva reconstituée vers la fin du XV^{ème} siècle. Il n'y manquait plus que la couronne de « droit divin » que lui réservait l'Eglise.

Accueil

LEGITIME adj. (latin legitimus, de legis, loi)

Qui a les qualités, les conditions requises par la loi ; qui est fait conformément aux prescriptions des lois (voir loi). Ceux qui emploient ce terme y enferment souvent le sens de juste.

Chateaubriand dit : « Il n'y a point de pouvoir légitime sans liberté ». Il conçoit ainsi un pouvoir qui s'exerce seulement sur ceux qui l'acceptent librement. Or tout pouvoir s'impose à quelqu'un, au nom de quelqu'un ou de quelque chose. S'il y avait - pour celui à qui on impose quelque chose - réellement liberté, il n'y aurait pas de pouvoir, ou seulement, en l'occurrence, un emploi abusif du terme. D'ailleurs, liberté suppose connaissance et conscience. En présence de ces deux facteurs se dessine justement la contestation de la légitimité du pouvoir. La reconnaissance du pouvoir et l'appui qui lui est donné s'entourent seulement des apparences de la liberté. De telles confusions ne sont au fond possibles que parce qu'on assimile, à tort, la loi à la justice.

Quand Taine dit : « Nulle autorité n'est légitime que par le consentement du public », s'il prend le public en bloc il peut certes s'exprimer ainsi, à la condition d'ailleurs d'identifier lui aussi légale et légitime et d'accorder à l'autorité des vertus de fait, sinon un blanc-seing de droit. Mais s'il entend : les individus composant le public, cette assertion s'effrite à l'analyse. D'une part, Taine, comme Chateaubriand, se contente ici de la fausse harmonie de l'acquiescement passif qui revêt parfois les dehors du vouloir éclairé. Et consentement ne peut être justification. Il est d'autre part évident qu'il y aura toujours, en fait, une minorité pour ne pas accepter cette autorité et, en justice, des arguments pour la condamner, d'où il appert qu'il n'y a pas, sur le terrain de l'équité et de la raison, d'autorité légitime. Trop souvent nous voyons comme disait Lamartine, « les forfaits couronnés devenus légitimes ». La force est par excellence celle qui légitime, et les préjugés et la peur soutiennent son empire. Chateaubriand, Taine et tant d'autres auraient pu méditer cette pensée de Boiste : « C'est tuer la justice avec son glaive que de dire : ce qui est établi est légitime ; il n'y a de légitime que ce qui est juste »...

Légitime se dit de l'union conjugale consacrée par la loi, et des enfants qui naissent de cette union : mari, époux légitime, fils légitime (voir mariage, union libre, etc.).

On voit ici, ce que le « légitime » a à voir avec la raison, la logique ou la liberté, ou le libre consentement public. Un homme et une femme sont unis par leur amour et leur estime réciproques ; leur cerveau a les mêmes aspirations, leur chair appelle leur chair. Tout simplement, ils vivent l'un près de l'autre : leur union est illégitime.

Mais le bonhomme est vieux, usé, pourri de vices, esprit vil et cœur de pierre. Il a des « sous ». Elle, est jeune, belle, mais pauvre ; ou bien elle a des besoins que sa fortune ne lui permet pas de satisfaire. Pour ses « biens » elle épouse le vieux, accepte ses caresses, lui vend son corps et son geste d'amour. Seulement, elle a pris une garantie, elle s'est mariée ; elle a été se faire inscrire à la mairie. Elle n'est pas en carte, mais en livret, le livret de mariage. Sans cette inscription, elle n'est qu'une « fille de joie » et il n'est qu'un « vieux marcheur » ; leur union est illégitime et sévèrement jugée. Par contre, s'ils légalisent leur vie commune, leurs rapports fussent-ils monstrueux, disparate leur accouplement, leur liaison entachée de tares évidentes, leur union est légitime, la morale estompe leurs vices, la loi protège leurs « amours »...

Mais, du contact de ces deux êtres, des enfants sont nés. Pauvres petits êtres souvent indésirés que l'ignorance des parents a seule jetés dans la vie.

L'enfant de l'amour, appelé du fond de l'instinct, le fruit d'une tendresse réciproque, procréé dans les meilleures conditions de santé morale et physique : enfant illégitime, bâtard. Dès sa naissance, il est marqué au front : de père inconnu.

L'enfant du plus sordide marché, celui du deuxième couple, la société le reçoit avec tous les honneurs ; il est : l'entant légitime. Celui-ci a un père et il portera son nom. Comme si l'enfant, quelle que soit sa naissance, n'avait pas toujours un père et une mère ! Vieux relents de christianisme qui empoisonnent encore le vingtième siècle...

De grands esprits, des penseurs généreux, ont proposé de rayer des lois « le péché originel » en faisant tous les enfants égaux et en leur donnant le nom de leur mère. Des cœurs se sont émus, d'autres se sont révoltés ; et contre la loi, en dehors des lois, la grande cause humaine de l'amour libre et de la libre maternité est partout entendue et sonnera bientôt le glas du mariage, cette prostitution officielle. Il n'y aura plus alors d'enfants légitimes ou illégitimes, mais des amants et des enfants aimés.

- Qui se fait régulièrement et naturellement : Tirer des conséquences légitimes des faits allégués ...

- Juste, permis, licite, fondé en raison : Une colère légitime, un légitime espoir.

Quand les dictionnaires, pour définir un mot, accolent : juste à : « permis, licite, fondé en raison », sans souligner l'abus du langage courant, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus de leur manque d'esprit critique ou de leur servilisme vis-à-vis du pouvoir et des grands. En effet, si, en théorie, le licite, le permis, doit être toujours juste et fondé en raison, dans la pratique, ce qui est licite, permis, est toujours injuste envers quelqu'un, irraisonnable. Le prouvent d'ailleurs ces citations du Larousse :

Le temps souvent a rendu légitime

Ce qui semblait d'abord ne se pouvoir sans crime (Corneille).

Quiconque a pu franchir les bornes légitimes

Peut violer enfin les droits les plus sacrés (RACINE).

La vertu n'exclut point une ardeur légitime

Quel cœur est innocent si l'amour est un crime. (GRESSET).

- En politique : Se dit en France des princes de la famille des Bourbons, que leurs partisans - légitimistes - considèrent comme ayant droit au gouvernement de la France. Avec les Orléanistes et les Bonapartistes, les légitimistes parlent encore le vieux langage des siècles écoulés. Paix à leurs cendres!

- En jurisprudence : légitime défense, droit de se défendre contre un agresseur, sans égard aux conséquences qui peuvent en résulter pour ce dernier.

- Pathologie : Se dit des maladies qui suivent le cours normal, prévu dans les traités médicaux : fièvre légitime.

- Subst. masc. : Ce qui est légitime. « Dans les sociétés bien constituées, le légitime se confond avec le légal, et la loi locale avec la loi générale » (de Bonald). Dans les sociétés bien constituées, c'est le légal qui devrait se confondre avec le légitime, mais nous savons que jamais le légal ne peut être : le juste.

- Subst. fém. : Portion que la loi donne à certains héritiers présomptifs dans des biens qu'ils auraient recueillis en totalité, sans les dispositions faites par le défunt à leur préjudice : Légitime des descendants, des ascendants. Ce terme du vieux droit français n'est plus guère usité et est remplacé par : réserve.

- A. LAPEYRE

[Accueil](#)

LEGUMISTE (Voir végétarisme, végétalisme, etc.)

Accueil

LENINISME (Voir bolchevisme, communisme, marxisme, socialisme, soviets, etc.)

Accueil

LENITIF (IVE) adj. (lat. lenitivus, de lenire, adoucir)

Un lénitif est ce qui calme et adoucit, ainsi le miel par exemple. Ce terme fort utilisé en médecine s'applique dans le langage courant, à tout ce qui pacifie, tout ce qui atténue les différends, amoindrit les susceptibilités ou met du baume sur les plaies soit physiques, soit morales. Certaines personnes exercent naturellement une influence lénitive comme d'autres, sans même s'en rendre compte : blessent et irritent quiconque les approche. On recherche les premières, on fuit les secondes, vrais buissons épineux dont les fleurs mêmes sont entourées de piquants. Néanmoins gardons-nous des chattemites dont les gants de velours cachent des griffes bien aiguisées ; un ami, dont la franchise est brutale et déplaisante, vaut mieux qu'un flatteur qui, vous voyant côtoyer un gouffre, se garde de vous avertir. Eviter à autrui toute douleur inutile, mais sans vaine faiblesse et sans craindre la lutte lorsqu'elle est nécessaire, voilà probablement la meilleure attitude.

Comment n'être pas révolté par l'hypocrisie doucereuse du prêtre qui, par calcul, fait sienne la maxime de saint François de Sales : « On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre ». Assurément, les croyants sont des mouches de la plus sotte espèce généralement, et n'ayant aucun des mérites de l'abeille ; nous comprenons que le clergé les exploite, mais il nous répugne que ce même clergé place son exploitation sous l'enseigne du crucifié Jésus. Et notre indignation atteint son comble quand nous voyons les prêtres dresser des listes noires, qui seront communiquées discrètement aux patrons, aux propriétaires, aux politiciens bien pensants, à l'ombre du confessionnal, en persuadant les faibles d'esprit qu'ils iront rôtir en enfer s'ils ne dénoncent les mécréants. Pascal a flétri, dans les Provinciales, les procédés utilisés par les Jésuites afin de capter la confiance des souverains. Un père La Chaise n'hésitait pas à fournir de maîtresses Louis XIV, son royal pénitent, et presque tous les confesseurs des rois firent de même. Dieu, à les entendre, donnait toute licence aux têtes couronnées à condition qu'elles se laissent conduire par les disciples de Loyola. Défions-nous donc des gens qui, selon le proverbe populaire, sont trop polis pour être honnêtes. Ne soyons pas grincheux ; ne soyons pas flatteurs non plus. Ajoutons que les premiers sont plus nombreux que les seconds, en général, dans les milieux d'avant-garde.

Accueil

LEONIN (INE) adj. (latin leoninus, de leo, lion)

Qui a rapport, qui appartient au lion, qui est de sa nature ou lui ressemble par quelque trait, par son caractère ou ses qualités : rugissements léonins ; tête, vigueur, mœurs léonines. En jurisprudence, signifie abusif, fondé sur le seul droit de la force. Se dit d'un partage, d'un marché où quelque stipulation réserve à une ou à plusieurs personnes favorisées la part du lion (allusion à l'apologie des animaux vivant en société avec le lion). Cette expression n'est guère usitée que dans les locutions : société léonine, contrat léonin, part léonine, que la clause ou les conditions visées soient formulées ou seulement tacites.

Ce sont justement ces acceptions qui nous incitent à nous étendre ici davantage. En effet, ce n'est pas seulement au point de vue individuel que se pratiquent dans la plupart des cas, les contrats, les marchés, les partages léonins, mais c'est encore au point de vue collectif. L'organisation actuelle de la société n'est-elle pas basée sur l'accaparement léonin des richesses de la terre par une classe d'individus aux dépens d'une autre classe ?

C'est le contrat social qui est véritablement un contrat léonin. Tout le système de la propriété reposant sur l'exploitation de l'homme par l'homme s'apparente en son esprit avec, çà et là, des formes insidieuses, au raisonnement brutal du roi des animaux s'arrogeant, de par sa force, le droit à la proie la plus belle, au plus riche butin.

Il a donc fallu qu'à quelque moment, appuyés sur la ruse ou la brutalité, des hommes s'affublèrent de la peau du lion pour persuader aux autres bêtes humaines qu'elles devaient s'incliner, trouver même équitable ce marché de maître à serviteur, un contrat de dupes. Mais à aucune époque les intéressés - esclaves, serfs, prolétaires - n'ont pu consentir en connaissance de cause et en toute liberté les conditions de travail et de vie qui comportent ce caractère léonin. Les nécessités vitales, compliquées de faiblesse et d'ignorance, l'absence d'une cohésion intelligente qui seule leur eût permis de résister à des empiètements tyranniques, leur ont fait à travers le temps une sorte d'obligation d'accepter des clauses qui consacrent leur infériorité. D'autre part la bourgeoisie, groupe social actuellement bénéficiaire de ce contrat, s'efforce d'en justifier l'existence, de l'abriter sous des principes moraux, de lui donner une armature légale inébranlable. Et c'est à en discuter la valeur, à en contester le principe, à en dénoncer l'arbitraire, à mettre en relief sa nocivité que visent les critiques socialistes, communistes, anarchistes.

Des utopistes ont opposé à ce système choquant par trop les principes les plus simples de liberté, d'égalité et de fraternité des systèmes plus en accord avec la justice sociale, sans parvenir à changer quoi que ce soit dans le désordre actuel des

choses et dans le désaccord perpétuel des hommes entre eux. C'est qu'il est aussi difficile de faire admettre à un parasite, à un bénéficiaire de « l'ordre » social actuel, l'illégitimité de sa situation favorisée, qu'il est malaisé de faire lâcher prise au lion, campé sur son butin sanglant. Tout possédant, conscient ou non de la frustration qui est la base de son bien quand ce bien est le résultat du travail de ses semblables, défend ce bien féroce. L'accapareur, le profiteur, l'exploiteur, en un mot le voleur du bien d'autrui, s'appuyant sur « le Droit, la Légimité, la Justice », repousse tout raisonnement et se cramponne à son morceau de roi. Il crie « à la garde! » si on conteste le bien-fondé de ses prétentions à la propriété qu'une législation millénaire a habilement consacrées.

Avant la Révolution du Tiers-Etat, ce qu'avaient monopolisé Roi, Nobles, Clergé, était de toute évidence privilège et accaparement. Et la révolte des spoliés consignant dans les Droits de l'Homme une reprise solennelle, était venue à point pour remettre les choses en place. Cela le bourgeois, héritier de 89, l'admet. Mais nanti à son tour de ce qui fut justement arraché à l'Ancien Régime, il n'admet pas qu'on lui dise aujourd'hui que sa classe doit rendre aussi ce qui ne lui appartient pas. Il ne veut pas croire (ou il feint d'ignorer) que la fortune acquise l'est toujours aux dépens du pauvre et que nul ne peut jouir de l'oisiveté sans que ce soit aux frais des besogneux.

Les « Lions » de la société actuelle devront tôt ou tard, bon gré mal gré, se rendre à l'évidence et accepter la résiliation du contrat léonin dont ils bénéficient. Les autres animaux que sont les producteurs exploités ne seront pas toujours obtus et résignés... Déjà, n'ont-ils pas osé discuter leur état. Il ne faudra qu'un sursaut de révolte collective comme en sont capables les travailleurs quand ils sont organisés et qu'ils ne suivent pas de mauvais bergers, pour arracher le contrat, le détruire et imposer une forme nouvelle de société basée sur la production équitablement organisée pour les besoins de tous.

- G. Y.

Accueil

LETTRE n. f.

L'étymologie de ce mot est incertaine. Il viendrait de littera (caractère d'écriture), de lictera (du radical sanscrit likh, graver, écrire), de linea (ligne) ou de linere, litum (enduire). Il désigne chacun des caractères qui composent l'alphabet dans sa forme, sa dimension, sa couleur, chez ceux qui emploient ce mode d'écriture pour la représentation du langage articulé. L'emploi des lettres, pour écrire les mots, est guidé par l'orthographe. « Otez de notre écriture les lettres que nous ne prononçons pas, vous introduirez un chaos en l'ordre de notre grammaire, et ferez perdre la connaissance de l'origine de la plus grande partie de nos mots » (Livet). Les caractères employés pour l'écriture du langage musical sont appelés notes.

Le mot lettre désigne aussi ce qui a un sens littéral, étroit, renfermé dans un texte. Considérer une chose au pied de la lettre, c'est la voir exactement dans le sens rigoureux du mot. Juger selon la lettre, c'est s'en tenir à ce qui est écrit. Aider à la lettre, c'est interpréter en expliquant le sens. Ajouter à la lettre, c'est élargir le sens et aller au-delà. Suivant les circonstances, il convient de préférer l'esprit à la lettre. « La lettre tue et l'esprit donne la vie », a dit saint Paul, interprétant la prétendue loi divine ; mais lettre et esprit ont été si souvent falsifiés, surtout sur les questions divines et dans les buts les plus contradictoires bons et mauvais, qu'il est impossible de s'y reconnaître. Comme l'a dit Voltaire à propos de l'emploi des signes du langage : « L'univers fut abruti par l'art même qui devait l'éclairer ».

L'incertitude de l'étymologie du mot lettre est d'autant plus singulière que ce mot suppose en certains cas une absolue précision. Ce qui est non moins singulier, c'est que les hommes n'ont pas trouvé de nom à la réunion des lettres ou caractères du langage. « Comment s'est-il pu faire, a dit Voltaire, qu'on manque de termes pour exprimer la porte de toutes les sciences? La connaissance des nombres, l'art de compter, ne s'appelle point : Un-deux ». Les Grecs ont dit : alpha, bêta, etc... et du son des deux premières lettres de leur langue on a fait alphabet. Nous disons : l'a. b. c. Certains allant jusqu'à d ont fait abécédaire. On peut aller ainsi jusqu'à l'oméga des Grecs qui est le z français. A défaut d'un mot ayant un sens, on a appelé alphabet la réunion des lettres d'une langue disposée suivant une énumération conventionnelle. L'alphabet est la première partie de la grammaire ; la connaissance des lettres qui le composent est l'élément essentiel de celle du langage.

Les lettres, ou signes du langage d'après l'énumération alphabétique, auraient été trouvées par les Phéniciens qui les auraient transmises aux Grecs. Du grec est dérivé l'alphabet des latins employé aujourd'hui par leurs descendants (France, Espagne, Portugal, Italie, Roumanie), par les Scandinaves, les Germaniques et quelques autres peuples dont les langues sont étrangères à la

famille indo-européenne. Les Hébreux avaient reçu aussi des Phéniciens leur alphabet. Ils le transformèrent peu à peu pour composer l'araméen. L'ancien alphabet phénicien n'a été conservé chez eux que par les Samaritains, d'où son appellation actuelle d'alphabet samaritain. L'Inde possède des alphabets. Ils sont dérivés de l'araméen et du grec par l'indo-bactrien. La Perse a un alphabet sorti de même de l'araméen, où sont conservées des traces égyptiennes. L'araméen a également produit les variétés arabes. D'autres très nombreux alphabets se sont formés sous des influences plus ou moins obscures et mélangées. Il n'y en aurait pas moins de cinquante-sept pour écrire les seules langues turques.

La parenté des signes de l'écriture ne comporte nullement celle du langage : mais comme les hommes ne peuvent émettre, quelle que soit leur langue, qu'un nombre déterminé de sons, il en résulte que les mêmes signes pourraient, à peu de choses près, servir aux besoins de toutes les langues. L'alphabet a rendu extrêmement aisée l'expression écrite du langage en réduisant ses signes à vingt-deux lettres dans l'italien, vingt-quatre dans le grec, vingt-cinq dans le latin, vingt-six dans le français, l'anglais et l'allemand, vingt-sept dans l'espagnol. Les peuples qui n'ont pas d'alphabet et ont des signes pour chaque mot, ont une écriture extrêmement compliquée, dont la vulgarisation est à peu près impossible. C'est ainsi que ces signes dépasseraient chez les Chinois le nombre de quatre-vingt mille! Dans l'ancienne Egypte, il y avait autant d'écritures que de castes. On comprend les difficultés linguistiques qu'il y a pour s'entendre, non seulement entre ces peuples, mais aussi entre gens du même peuple.

Les lettres ont des formes très variées dans l'écriture.

On les a beaucoup réduites depuis l'invention de l'imprimerie et l'usage courant de l'écriture développé par l'instruction. Mais aux temps où les livres n'existaient qu'en manuscrits, c'était un art important, chez leurs copistes, de multiplier la variété des lettres et de leurs ornements. Il y avait les lettres armoriées, les lettres en broderie, les lettres capitulaires, les lettres en chaînettes, en treillis ou en mailles, les lettres tressées, entrelacées, enclavées ou éparses, les lettres de forme, de marqueterie ; les lettres onciales, les plus anciennes, qui remontent au temps des premiers Ptolémée ; les bénéventines, les pisanes, les lettres perlées, ponctuées, solides, tondues, barbues, tourneuses, tranchées, et une foule d'autres oubliées. Aujourd'hui, l'imprimerie emploie les lettres majuscules, capitales, ornées, blanches, grises, tranchées, à queue, etc... Les lettres de l'écriture alphabétique ont des formes diverses propres à chaque peuple. La forme la plus courante en Europe est celle de l'écriture latine. Les Allemands ont encore la forme gothique qu'ils abandonnent peu à peu après les Scandinaves. Il y a en outre les écritures arabe, grecque, russe, asiatiques.

On appelle encore lettre une communication par écrit adressée dans certaines circonstances à des personnes éloignées : lettre de faire-part, de condoléances, d'introduction, de recommandation, circulaire, etc... Dans le commerce, on fait usage de la lettre de change, la lettre de crédit, la lettre de gage, la lettre d'avis, la lettre de voiture, la lettre d'offre de service, etc...

La lettre est aussi la correspondance particulière entre personnes, sous

forme d'épître, de missive. Elle est le genre épistolaire dans les Belles-Lettres (Voir ce mot).

Sous l'ancien régime d'avant 1789, un très grand nombre d'actes législatifs, de jurisprudence et de chancellerie, étaient appelés lettres royaux (de l'ancien pluriel royaux qui était le même pour le masculin royal et pour le féminin royale). Il y avait, entre autres, les lettres de cachet qui servaient à différents usages, mais surtout à envoyer les gens en prison, sans jugement, selon le bon plaisir des monarques ou de leurs favoris. Saint-Foix, montrant que les inventions malfaisantes ont été dues souvent à des gens d'église, a écrit dans ses Essais historiques sur Paris : « Un moine inventa la poudre à canon ; un évêque les bombes ; un capucin, le père Joseph, imagina les espions soudoyés par la police et les lettres de cachet ». Voltaire déplorait, que tant d'assassinats religieux et tant de lettres de cachet fussent le partage d'un peuple, celui de France, si renommé pour la danse et l'opéra-comique. Diderot a dit qu'on a pu compter quatre-vingt mille de ces lettres « décernées contre les plus honnêtes gens de l'Etat sous le plus doux des ministères ». D'après l'historien Montgaillard, on en lança plus de 150.000 pendant le règne de Louis XV. Michelet a dit qu'alors : « l'essence et la vie du gouvernement étaient la lettre de cachet ». Bien qu'abolies solennellement par la Révolution française, les lettres de cachet existent toujours sous des formes déguisées. En démocratie comme au temps de Mme de Maintenon, « on est persuadé qu'elles sont nécessaires »! (Voir : Liberté individuelle)

- Edouard ROTHEN

LETTRES (BELLES-)

On dit aussi les Lettres. Elles sont la littérature et, particulièrement, la grammaire, l'éloquence, la poésie. Ce sont les « arts de la parole » et valent par l'expression que l'art fait prendre aux mots. Cette expression s'inspire des sentiments plus que de la clarté et de la précision nécessaires aux sciences. Lorsqu'une part de sentiment se mêle aux sciences, elle les fait appartenir aux lettres. L'histoire, la philosophie, la linguistique sont à la fois des sciences et des lettres. Pendant que les sciences recherchent des connaissances nouvelles, les lettres s'occupent de répandre des connaissances acquises. Elles forment le jugement des hommes, leur servent à l'exprimer. Leur objet est tout intellectuel et moral ; celui des sciences est tout expérimental.

Avoir des lettres, c'est posséder les connaissances que procure l'étude des livres. Descartes a dit : « J'ai été nourri aux lettres dès mon enfance, et, pour ce qu'on me persuadait que par leur moyen on pouvait acquérir une connaissance claire et assurée de tout ce qui est utile à la vie, j'avais un extrême désir de les apprendre ».

En littérature, on appelle genre épistolaire la correspondance littéraire. On

dit que ce genre est le plus répandu parce que « tout le monde écrit des lettres ». C'est comme si on disait que tous ceux qui « mettent la main à la plume » font de la littérature. Leur étonnement serait aussi légitime que celui de Monsieur Jourdain apprenant qu'il faisait de la prose lorsqu'il disait : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles et me donnez mon bonnet de nuit » (Molière : Le Bourgeois gentilhomme). Pour être de la littérature, la correspondance doit avoir les qualités de l'art de la parole tant par l'emploi de la langue que par le choix des expressions et des sentiments. Le genre épistolaire réclame en particulier du naturel, du tact et de la concision. Plus qu'en tout autre genre, la concision est, dans la correspondance, l'art de bien écrire, c'est-à-dire d'énoncer clairement ce qu'on a bien conçu. Il y faut plus de temps que pour écrire longuement et obscurément. Pascal terminait ainsi une de ses lettres : « Je n'ai fait cette lettre-ci plus longue que parce que je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte ». La clarté et l'aisance de la pensée, l'élégance de l'esprit, sont nécessaires dans la correspondance autant que dans la conversation. La lourdeur pédante y est aussi mal venue que l'affectation précieuse. Les deux se rencontrent souvent dans les Lettres des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, bien qu'ils aient été la période la plus brillante de la littérature épistolaire. Malebranche remarquait qu' « il n'y a rien de plus ennuyeux et de plus désagréable que de philosopher par lettres », Voltaire disait : « D'ordinaire, les savants écrivent mal les lettres familières comme les danseurs font mal la révérence ». On n'en « pédantisait » et on n'en « philosophait » pas moins par lettre. La correspondance, facilitée par le service des postes que Richelieu avait organisé pour les particuliers, était devenue à la mode et permettait à tout le monde d'être littérateur. Quelle joie n'était-ce pas pour les Sévigné de raconter à leurs filles éloignées en province, et par elles à la « bonne société » de leur ville, des histoires de cour dont la nouvelle ne mettait plus que huit jours pour parvenir jusqu'à Marseille! Les commérages aristocratiques de Paris et de Versailles couraient sur toutes les routes de France. Dans les petits billets comme dans les longues épîtres, on dissertait de tout : amours, potins et scandales de la cour et de la ville, littérature, religion, philosophie, sciences, etc.... Les Lettres de Mme de Sévigné et de Voltaire sont les modèles du genre épistolaire des deux siècles. Elles caractérisent le ton du badinage qu'on prenait devant tous les événements, les plus graves comme les plus insignifiants. Plus que jamais, en ce temps-là, le plaisir de dire un bon mot et d'avoir une réputation de bel esprit l'emportait sur toute autre considération. N'entendait-on pas Louis XV lui-même dire après la bataille de Rosbach où le prince de Soubise avait été battu : « Tiens, ce pauvre Soubise! Eh bien, il ne lui manque plus que d'être content ». Louis XV, lui, était content de toutes les façons et il lui importait peu que la France fût ruinée par la guerre. Dans ces temps « aimables », où toutes les affaires de l'Etat tournaient à la galanterie, ce furent surtout les femmes qui illustrèrent le genre épistolaire. Ce furent avec Mme de Sévigné, Mmes de Scudéry, de Sablé, Ninon de Lenclos, de Lafayette, la présidente Ferrand, de Maintenon, du Châtelet, d'Epinau, Necker, et un grand nombre d'autres. Toutes les femmes de la cour écrivirent durant ces deux siècles, soit des Lettres, soit des Mémoires, dans le ton des « précieuses » d'abord, dans celui des « philosophes » ensuite. M. Jean Lemoine a publié en 1911-1913 les Lettres sur la Cour de Louis XIV, par le

marquis de Saint-Maurice.

Au XIX^{ème} siècle, la vie nouvelle a tué peu à peu le genre épistolaire. La rapidité des communications, le télégraphe, le téléphone, les journaux qui concentrent et répandent les nouvelles du monde entier en quelques heures, ont supprimé les principaux motifs de correspondance. On est de plus en plus pressé, on a de moins en moins le temps d'écrire et surtout de bien écrire pour un échange désintéressé d'idées, pour le plaisir, et on écrit comme on vit, fiévreusement, en courant ; cinq mots sur une carte postale, illustrée d'un monument ou d'un paysage qu'on n'a pas eu le temps de regarder et sur lequel on a l'opinion interchangeable de tous les acheteurs de la carte postale. La lettre n'est plus qu'une forme employée par les littérateurs comme le roman, la nouvelle, et encore est-elle bien délaissée. La correspondance des hommes notoires n'intéresse plus que pour les renseignements historiques ou biographiques qu'elle fournit, comme document et témoignage.

Bien des écrivains ne se sont fait connaître ou n'ont révélé leur véritable caractère que par leur correspondance. Le nom de Mlle Aïssé serait demeuré inconnu sans ses Lettres Portugaises. L'impersonnalité des œuvres de Flaubert aurait toujours laissé ignorer l'auteur et sa vie si sa Correspondance n'avait montré l'homme qu'il fut. A ce point de vue les lettres des hommes du XIX^{ème} siècle, plus personnelles, plus intimes, sont plus caractéristiques que dans les siècles précédents où l'on écrivait moins pour ses correspondants que pour le public.

On dut écrire beaucoup de lettres dans l'antiquité, mais il en est peu resté. Celles qui ont été conservées n'en ont que plus de valeur. Beaucoup sont malheureusement apocryphes ; on en a attribué faussement à Socrate, Diogène, Cratès, Pythagore, Eschine et d'autres. Parmi les Lettres tenues pour authentiques, les plus importantes sont celles de Cicéron, de Sénèque, de Pline. Elles nous renseignent sur l'histoire et les mœurs de leur époque. Les Lettres d'Aleiphron renferment des détails curieux sur les différentes classes d'Athènes, celle des courtisanes en particulier. On a conservé, du IV^{ème} siècle, les Aristaneli epistolæ qui dépeignent la vie galante de ce siècle. Les Lettres de Synésius, de Liba Symmaque, sont des documents importants sur les débuts du christianisme. Celles de Libanius contiennent de violentes accusations contre le vandalisme chrétien. Celles d'Ausone font connaître la vie de l'homme de lettres au IV^{ème} siècle. Celles de Sidoine Apollinaire présentent un tableau de la société gallo-romaine du V^{ème} siècle. Il est resté des lettres d'empereurs romains, de Marc-Aurèle, de Trajan et surtout de Julien, dont l'édition complète et exacte n'a été produite qu'en 1924 par la « Collection des Universités de France ». Les lettres ont été la première forme de la littérature chrétienne. Elle a atteint immédiatement, avec celles de saint Cyprien et de saint Jérôme, une hauteur qu'elle n'a plus connue depuis. Saint Jérôme, en particulier, domine les temps troublés et barbares des premiers siècles du christianisme. Il en est peut-être le plus grand génie, sinon l'unique. Il a donné au christianisme la seule formule qui lui mérite de laisser un souvenir dans l'histoire des hommes, et cette beauté que des millions de parasites qu'il a fait vivre à travers les siècles ont traînée dans la boue mais n'ont pas réussi à effacer.

Après saint Jérôme, l'ignorance et la barbarie intellectuelle qui

s'installèrent dans les mœurs supprimèrent généralement la correspondance ou la rendirent sans intérêt littéraire. Il faut arriver au XII^{ème} siècle pour retrouver une véritable éloquence épistolaire. Les Lettres d'Abélard et d'Héloïse, de Suger, de saint Bernard, de Jean de Salisbury, de Pierre le Vénérable, de Pierre de Blois, sont celles de vrais érudits et pleines de l'effervescence d'une pensée trop longtemps comprimée. Cette effervescence se renouvela avec la Renaissance, particulièrement en Italie. Petrus de Vincis et le Dante ont laissé des lettres politiques et littéraires. Les papes et les princes italiens, devenus des lettrés, avaient d'illustres correspondants. Souvent l'Arétin, « condottiere de lettres », écrivit pour eux ou contre eux. Léon X, Julien de Médicis, Lucrèce Borgia, correspondaient avec Bembo, Raphaël et Bibienne.

La Renaissance vit en France les lettres de Rabelais, de Calvin, de la reine de Navarre. En Allemagne, celles de Jean Hus que préfaça Luther. En Espagne, celles passionnément mystiques de Thérèse d'Avila.

Par la suite, les lettres se multiplièrent. Leurs auteurs et leurs sujets furent des plus divers. En France, on a la correspondance de Marie Stuart, Etienne Pasquier, Malherbe, Descartes, Voiture, Balzac, Gui Patin ; celle des littérateurs du XVII^{ème} siècle, des philosophes du XVIII^{ème}. Le développement des idées philosophiques fut dû surtout aux très nombreuses lettres que les encyclopédistes Voltaire, J.-J. Rousseau, Diderot, d'Alembert, Grimm, etc., échangèrent avec les plus grands personnages d'Europe.

Les hommes de la Révolution ont laissé peu de lettres. Ils ont plutôt écrit des Mémoires, quand les événements leur en ont laissé le temps. Les lettres de Mme Roland, publiées sous le titre : Lettres de Mademoiselle Philimon aux demoiselles Cagnet et antérieures à la Révolution, sont dignes de ses Mémoires par le style et la noblesse des sentiments. M. G. Michon a édité, en 1924 et en 1926, la correspondance de Barnave et celle de Maximilien et Augustin Robespierre. Dans les correspondances du XIX^{ème} siècle, les lettres d'Edgar Quinet, de Michelet, de Carlyle, de Tolstoï et d'Elisée Reclus sont parmi les plus belles par l'élévation de la pensée.

En Allemagne sont remarquables les lettres de Herder, de Goethe et de Schiller, de J. de Muller, de Humboldt.

En Angleterre, la correspondance est surtout politique et historique. On a celle, classique, de Bolingbroke, Chesterfield, Talbot, Franklin, Cromwell, Hyde, lady Montagne. Ensuite, les lettres de Thomas Moore, Hume, l'acteur Garrick, Horace Walpole, etc... Celles de lord Byron ont été traduites en français en 1911.

De nombreux ouvrages ont été écrits sous forme de lettres, tels les Epîtres des hommes obscurs, d'Ulrich Von Hutten, traduites par L. Tailhade ; les Provinciales, de Pascal ; les Lettres spirituelles, de Bossuet et de Fénelon ; les Lettres persanes, de Montesquieu ; les Lettres anglaises, de Voltaire ; les Lettres sur la musique et la Nouvelle Héloïse, de J.-J. Rousseau ; les Lettres d'Italie, du président de Brosses ; les Lettres de Jacopo Ortis, d'Ugo Foscolo ; les Liaisons dangereuses, de Laclos ; les Lettres d'une inconnue, de Prosper Mérimée, etc...

- Edouard ROTHEN

LETTRES (GENS de)

Les gens de lettres, hommes et femmes, sont par définition les personnes « livrées à la culture des lettres » (Littré), celles « qui s'occupent de littérature, qui publient des ouvrages littéraires » (Larousse). Ce sont les littérateurs qui composent des ouvrages ou qui étudient ceux des autres. Mais, depuis que la littérature est devenue une industrie, le titre a été étendu à des gens vivant des besoins les plus singuliers. Duclos disait déjà, au XVIII^{ème} siècle : « Les lettres ne donnent pas précisément un état ; mais elles en tiennent lieu à ceux qui n'en ont pas d'autre ». Elles sont arrivées à fournir un état surtout à des gens qui n'ont aucun rapport avec elles ou qui n'en ont que pour les déshonorer.

Sur l'homme de lettres véritable, Duclos disait : « Ce qui constitue l'homme de lettres n'est pas une vaine affiche, ou la privation de tout autre titre ; mais l'étude, l'application et la réflexion ». Voltaire ne reconnaissait comme hommes de lettres que les lettrés. Il disait : « Les gens de lettres qui ont rendu le plus de service au petit nombre d'êtres pensants répandus dans le monde sont les lettrés isolés, les vrais savants renfermés dans leur cabinet, qui n'ont ni argumenté sur les bancs des universités, ni dit les choses à moitié dans les académies ; et ceux-là ont presque tous été persécutés ». Par contre : « Faites des odes à la louange de monseigneur Superbus Fadius, des madrigaux pour sa maîtresse ; dédiez à son portier un livre de géographie, vous serez bien reçu, mais vous ne serez pas un véritable homme de lettres ». Voltaire refusait aussi ce titre à celui qui « avec peu de connaissances ne cultive qu'un seul genre », et il ajoutait : « Celui qui n'ayant lu que des romans ne fera que des romans ; celui qui, sans aucune littérature, aura composé au hasard quelques pièces de théâtre, qui dépourvu de science aura fait quelques sermons, ne sera pas compté parmi les gens de lettres ». Il voyait dans l'homme de lettres le grammairien antique, dont les connaissances ne s'étendaient pas seulement à la grammaire mais embrassaient toutes les belles-lettres et même les sciences. On comprend que les voyant ainsi, il ait attribué aux gens de lettres les progrès de l'esprit humain, le développement de l'instruction, la destruction des préjugés et des superstitions. Ils étaient, à ses yeux, de son vivant, les philosophes encyclopédistes et il en séparait les « beaux esprits » dont la valeur est faite de qualité brillante plus que de connaissances.

Aujourd'hui, l'homme de lettre est devenu, comme « l'honnête homme », un personnage indéfini. Sa profession est non seulement celle des « plumitifs » de toutes sortes, mais elle s'apparente, en ce qu'elle est aussi vague et aussi louche, à celles d'« agent d'affaires », de « chargé de mission », d'« attaché à n'importe qui et n'importe quoi ». Elle s'agglomère particulièrement au journalisme et par lui à tous ceux qui en vivent. Si le publiciste - qui écrit sur le droit et la sociologie - a

encore quelques rapports avec les lettres, le journaliste n'en peut avoir sans risquer de perdre son emploi où de n'y trouver qu'une vie misérable. La plupart des journalistes n'écrivent pas ; ils en seraient bien empêchés, et ce n'est pas leur fonction. La meilleure garantie de réussite dans cette profession est d'être illettré. L'homme de lettres qui s'y égare et qui ne rompt pas avec toute littérature, y demeure en situation inférieure et suspecte, même s'il occupe l'emploi de directeur de journal, la littérature qui se fait dans ces boutiques étant toujours subordonnée à des intérêts commerciaux qui lui sont contraires et ne se distinguent pas de ceux d'une entreprise de maçonnerie, d'une exploitation de tramways ou d'une maison de tolérance. La valeur d'un journal se juge non à la qualité de sa littérature, mais à son tirage, au cours de ses actions, à l'importance de sa participation aux fonds secrets et au rendement de sa publicité. Le métier d'homme de lettres est, grâce au journalisme, une fin pour une foule, d'aventuriers, d'escrocs, de banqueroutiers, venus de tous les milieux sociaux. Sortis de prison ou ayant réussi à y échapper, ils installent une de ces cavernes où se fabrique l'opinion sous le titre le plus ronflant qu'ils peuvent trouver et les affamés ne manquent pas pour y faire toutes les besognes. L. Tailhade a dit : « Les jeunes hommes qui n'ont pas d'assez bonnes façons pour être valets de chambre et qui ont les mollets trop exigus pour devenir valets de pied se « mettent » journalistes. A condition d'ignorer le français, de n'avoir pas de scrupules, de ne posséder ni cœur, ni esprit, ni rognons, il n'est pas malaisé de conquérir là-dedans une soupe quotidienne ». Grâce au journalisme, la profession d'homme de lettres va de l'Académie aux salons où M. Philibert arbore les palmes académiques au milieu de ses pensionnaires. M. Lechat, devenu directeur de journal, appelle un Anatole France : « Mon cher confrère!... » Les lettres font l'ornement des plus illettrés comme la légion d'honneur fait celui des plus tarés. Les deux vont d'ailleurs de plus en plus ensemble, les lettres aristocratisant la Légion d'honneur et la légion d'honneur démocratisant les lettres.

Lars et Corydon apportent au métier des lettres les aspects les plus imprévus. A côté des « bas-bleus », des « Centaures de la civilisation » (Chapus), des « Amazones », (Han Ryner), qui ne sont pas complètement dépourvues de littérature, il y a les dames de la galanterie active et retraitée. Aux temps de l'anarchisme intellectuel qui fleurissait au Jardin de Bérénice, il y avait les femmes botticellesques, échappées des brasseries et des ateliers, qui avaient appris l'esthétique en couchant, disaient-elles, avec Verlaine. On ne compte plus aujourd'hui celles qui sont deux fois de lettres, leurs amants les ayant enlevées à la machine à écrire pour les lancer au cinéma. Les retraitées prétendent continuer les traditions littéraires des Ninon de Lenclos et des Maintenon en publiant leurs Mémoires ; elles en confient la rédaction à des professionnels spéciaux qui ont appris à écrire en vidant leurs seaux de toilette.

De plus en plus, la caractéristique de la profession des lettres est d'être occupée par des illettrés. Déjà, dans son *Vicaire de Wakefield*, Goldsmith écrivait ceci : « Que dites-vous de débiter par être auteur, comme moi ? Vous avez lu dans les livres que les hommes de génie meurent de faim à ce métier ; mais je puis vous montrer par la ville une quarantaine de sots qui en vivent grassement ; tous

honnêtes gens, trottant dans l'ornière d'un pas égal et lourd, écrivant de l'histoire et de la politique, et fort prônés! Des hommes, Monsieur, qui, s'ils fussent nés savetiers, auraient toute leur vie raccommodé de vieux souliers sans jamais en faire un ».

Goldsmith ne soupçonnait pas l'immense variété de types que le progrès scientifique, à défaut du progrès social, et que l'instruction bourgeoisement distribuée, amèneraient à la profession des lettres. C'est ainsi qu'on a cette classe toute spéciale de ceux qui pillent les autres et, en particulier, travaillent dans le cinéma à désosser, vider de leur substance, tripatouiller, ridiculiser les œuvres dont ils s'emparent et de préférence les chefs-est attachée.

On a vu de tout temps des rapetasseurs tirer, pour le roman-feuilleton, des Mignon et des Roméo et Juliette des œuvres de Goethe et de Shakespeare, découper en tranches pour le théâtre des Madame Bovary, « corriger » Racine et Molière à l'usage des séminaires ; mais jamais on n'avait vu « adapter » sur une si vaste échelle en récrivant les textes, en changeant les caractères et les situations, en se livrant au pillage littéraire le plus éhonté avec une triomphale impudence (voir Tripatouillage). C'est devenu une industrie universelle, et les sociétés de gens de lettres, les syndicats d'écrivains protègent ça!... Poursuivis par la haine des pontifes et des ratés, les vrais hommes de lettres, les plus grands : Hugo, Balzac, Baudelaire, Stendhal, Flaubert, Zola, Becque, Mirbeau ; les plus purs : P.-L. Courier, Tillier, Vallès, Cladel, Villiers de l'Isle-Adam, Gérard de Nerval, Verlaine, Ch.-L. Philippe et cent autres proscrits des lettres, sont livrés en pâture aux goujats qui gâchent le mortier de la sottise souveraine. Un parvenu littéraire, M. Clément Vautel, a écrit dans un article contre H. Becque : « Le travail qui fait vivre est toujours honorable ». M. Vautel a évidemment besoin d'être indulgent pour son propre travail ; mais le cambrioleur, le pickpocket, le souteneur, vivent aussi de leur « travail » qui n'est pas, entre parenthèses, moins « honorable » que celui des pirates de la littérature, et il est plus dangereux. Dans sa haine du génie et de la pauvreté, M. Vautel n'a pas vu qu'il apportait l'adhésion la plus intégrale à l'illégalisme. A moins que l'illégalisme n'en soit plus lorsqu'il a pignon sur rue, de même que « le crime heureux fut juste et cessa d'être crime », comme l'a constaté Boileau. Dans une société où leur travail est « honorable », il est normal qu'un Becque ne laisse que des dettes à ses héritiers et qu'un Deubel en soit réduit à se jeter à la Seine.

Il faut donc distinguer parmi les gens de lettres, d'abord, ceux qui méritent véritablement ce titre par leurs connaissances : ce sont les lettrés. Ensuite, ceux qui servent les lettres par amour pour elles et n'en font un métier ou qui, s'ils en vivent, le font avec dignité et avec le respect de la pensée qu'ils ont l'honneur de servir. Car, quoi qu'en puissent dire les « prolétaires des lettres » qui gémissent à jet continu sur les « duretés de la vie littéraire » et importunent le monde de revendications saugrenues, personne n'est obligé de se faire écrivain. Si on ne voit pas dans l'art, comme dans les idées, un apostolat, si on n'est pas prêt à se dévouer à eux avec un amour absolument désintéressé, on sera plus utile à soi-même et à la société en se faisant maçon ou laboureur. J.-J. Rousseau écrivait à M. de

Malesherbes : « Vos gens de lettres ont beau crier qu'un homme seul est inutile à tout le monde et ne remplit pas ses devoirs envers la société ; j'estime, moi, que les paysans de Montmorency sont des membres plus utiles de la société que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple pour aller six fois la semaine bavarder dans une académie, et je suis plus content de pouvoir, dans l'occasion, faire quelque plaisir à mes pauvres voisins que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigants dont Paris est plein, qui tous aspirent à l'honneur d'être des fripons en place et que, pour le bien public comme pour le leur, on devrait tous envoyer labourer la terre dans leurs provinces ».

Seuls, ceux qui servent l'art et les idées avec désintéressement peuvent leur apporter cette liberté qui est leur première condition. Ceux qui en vivent s'en servent plus qu'ils ne les servent, et cela en raison directe du profit qu'ils en attendent. De là cette dualité des fonctions des gens de lettres comme de tous les artistes ou propagandistes. Il arrive que l'artiste sert l'art tout en rencontrant la faveur publique ; c'est exceptionnel, tant le goût public et l'intérêt de ceux qui le dirigent sont étrangers à l'art. M. M. Barrès disait : « La littérature donne parfois tout ce qu'elle a de plus beau au monde, elle ne donne jamais le pain et l'abri à ceux qui les demandent ; c'est tout ou rien ». Presque toujours l'artiste dessert l'art pour gagner la faveur publique ; il en résulte la corruption et l'asservissement de l'art livré à des charlatans qui n'ont de l'artiste que le titre. D'après Voltaire, le public de son temps se composait de 40 à 50 personnes pour un livre sérieux, de 400 à 500 pour un ouvrage plaisant, de 1.100 à 1.200 pour une pièce de théâtre. Aujourd'hui le nombre est resté à peu près le même pour l'ouvrage sérieux, livre ou pièce, c'est-à-dire pour la littérature et le théâtre qui sont de la pensée et de l'art. Le nombre a décuplé pour la gaudriole livresque et théâtrale. Jean-Jacques Rousseau disait : « J'ai toujours senti que l'état d'auteur n'était et ne pouvait être illustre et respectable qu'autant qu'il n'était pas un métier ». Et Flaubert : « Il n'y a rien de plus vil sur la terre qu'un mauvais artiste. Faire de l'art pour gagner de l'argent, flatter le public, débiter des bouffonneries joviales ou lugubres en vue du bruit ou des monacos, c'est là la plus ignoble des professions ». L'art, comme la religion, a ses apôtres et ses martyrs, mais il a surtout sa multitude de boutiquiers simoniaques qui en font des falsifications et un commerce impudent.

« Les lettres, pour qui en est digne, ne sont pas un métier, mais la vocation impérieuse de manifester sa pensée, avec la jouissance de lui donner sa forme la plus parfaite. » (G. d'Avenel). L'honneur de l'écrivain est d'être indépendant, de ne travailler à composer son œuvre que dans l'absolue liberté de sa pensée. On n'est pas indépendant lorsqu'on aspire à la richesse, à des décorations, à l'Académie. M. H. Rosny aîné se plaignait un jour qu'on décorait les littérateurs au compte-gouttes. Croit-il que les littérateurs ont encore trop de véritable dignité? « Les honneurs déshonorent », disait Flaubert, et M. Gaston Chérau, qui refusa la Légion d'honneur, a écrit : « A voir l'usage qu'on a fait depuis longtemps de la Légion d'honneur, j'ai pensé que si un jour on me proposait de me comprendre dans une promotion, je refuserais l'honneur qu'on me ferait de me placer près de certains anciens, dans la compagnie de gens qui ne doivent leur ruban qu'à l'intrigue ». Mme Suzanne

Després a répondu : « Garde ta mercerie! » au ministre, M. Herriot, qui voulait la décorer. Mais pour certains qui se respectent et ont le respect de leur pensée, combien qui ne sont, bassement, que des valets! On lit tous les jours des choses comme ceci dans des journaux où les gens de lettres mettent leur plume à l'encan : « L'administration des Finances obtiendra des écrivains ce qu'elle voudra, surtout si elle les traite, ce dont on ne veut pas douter, avec les égards dus à ceux qui dirigent l'opinion et qui sont naturellement des auxiliaires précieux pour le gouvernement dans toutes les initiatives et mesures d'ordre financier ». (Comœdia, 30 juillet 1925). Et ceux qui écrivent ces choses s'indignent, au nom de la morale, contre la prostitution qui s'étale effrontément et fait une publicité tapageuse!...

Stendhal voulait qu'un homme de lettres se contentât de six mille francs de revenu par an. En vingt-deux ans, ses œuvres ne lui rapportèrent pas dix mille francs. On gagne plus aujourd'hui en écrivant plus mal. Ces cinq cents francs par mois qui auraient suffi à Stendhal en font deux mille cinq cents de nos jours. Beaucoup qui savent rester libres ne les gagnent pas. Mais comment les hommes de lettres qui désirent la vie de « palace » s'en contenteraient-ils? On comprend qu'ils préfèrent rester avec la bourgeoisie bien que, disent-ils, « ils n'en sont pas plus fiers pour ça ». Elle les nourrit mieux que ne ferait la révolution. Ils n'en gémissent pas moins sur la situation précaire des écrivains et des artistes. Ils y trouvent l'occasion de dénigrer la « démocratie béotienne » et d'épancher leur aristocratie en rappelant les temps où « les rois protégeaient les lettres et les arts », ce qui n'est pas une des moindres mystifications de l'histoire (Voir Plutarquisme). Ils plaignent le sort de cette « pauvre et sublime noblesse », réduite à « apprivoiser le manant » depuis que ce vilain bougre a mis dans sa caboche de ne plus se laisser rosser, estropier et piller par elle, et à cultiver littérairement « l'art d'être pauvre » lorsque les héritiers des marchands de cochons de Chicago en ont assez d'entretenir son parasitisme armorié. Ils vont même jusqu'à trouver préférable à la condition d'écrivain celle des ouvriers de l'usine et des champs qui gagnent de « hauts salaires ». Que ne vont-ils à l'atelier et à la moisson les gens de lettres que leur état ne nourrit pas? Mais on préfère les petits métiers des bars et des dancings, parmi les « gigolos » non seulement sans profession mais aussi sans sexe qui font l'ornement de ces établissements essentiellement moralisateurs ; ceux des journaux et de toutes les boîtes à potins et à scandales, ceux de flagorneur, d'écornifleur, de maître-chanteur, et nombre d'autres qui sont plus d'aventure que de lettres. C'est moins fatigant, mais est-ce plus digne? M. Forain, de l'Institut, a représenté dans un dessin célèbre un ouvrier soulevant une « demoiselle » et disant à un valet de grande maison : « Hein! C'est plus lourd qu'un pot de chambre ». - Oui, mais c'est encore bien plus lourd qu'une plume vénale. Un valet de chambre ne vend que les services de ses mains ; dans l'impassibilité de sa fonction, il peut garder sa pensée intacte et rester un homme. Un valet de plume vend sa pensée et sa conscience ; il s'oblige à toutes les grimaces et n'est plus rien. Entre vider le pot de chambre de M. Lechat ou être son collaborateur, son « cher confrère », la question ne se pose pas lorsqu'on possède encore un peu de dignité. On choisit le pot de chambre. « Quelque infâme que soit, pour tout le monde, la vénalité, pour un écrivain elle l'est encore davantage », disait Claude Tillier. « Qui m'appartiendra donc si ma pensée n'est pas à moi? »

demandait L.-Sébastien Mercier. Il y a deux mille ans que l'Évangile dit : « A quoi vous servirait de gagner le monde si vous veniez à perdre votre âme? » Depuis deux mille ans les « vendus » répondent en ricanant : « A en acheter une autre », et les boutiquiers de l'Évangile les entretiennent dans ce sentiment. Mais ils savent bien que l'âme, c'est-à-dire la liberté de la pensée, la dignité de l'individu, ne se perd pas impunément. Il faut bien qu'ils s'en aperçoivent lorsqu'après une vie de servilité, devant le néant de leur existence et en présence de la mort, ils demandent avec épouvante à un prêtre de leur rendre leur innocence première. Ceux qui ont défendu leur âme et bien accompli leur vie n'ont pas besoin de cette fallacieuse intervention d'un sorcier pour conserver une auguste sérénité à leur dernière heure.

On a entendu M. Maurice Rostand, qui mène une vie de cabotin élégant dans tous les lupanars à la mode, se plaindre que « la République n'avait rien fait pour sa famille! » La République fit moins encore pour un Vallès, un Villiers de l'Isle-Adam, un Verlaine, un Deubel et tant d'autres, qui auraient mérité autrement que la famille Rostand qu'elle s'occupât d'eux, mais qui ne lui demandèrent rien, sachant qu'elle était incapable de leur donner la seule chose qu'ils désiraient : la gloire. M. Maurice Rostand ne comprendra jamais ce mot sublime de Villiers de l'Isle-Adam : « Celui qui, en naissant, ne porte pas dans sa poitrine sa propre gloire, ne connaîtra jamais la signification réelle de ce mot ».

La mendicité auprès des puissants et des riches révèle une bassesse de caractère qui ne peut ennoblir l'œuvre d'art. Si « ingrat » qu'ait été le « mendiant » Léon Bloy, son œuvre n'a pas gagné à sa mendicité. C'est Huysmans qui avait raison lorsqu'il écrivait sur L. Bloy : « Il a peut-être raison. Il croit que les gens riches sont uniquement créés et mis au monde pour aider les artistes. Il est d'accord avec ceux du XVII^{ème} siècle qui mettaient leur orgueil à tirer, de leurs protecteurs, les plus larges subsides. Chacun son goût! Je ne blâme pas ceux qui attendent tout des mécènes. Moi j'aime mieux me suffire avec mes appointements, aussi maigres soient-ils ».

La dépendance est le salaire

Des présents que nous font les cieux.

a dit J.-B. Rousseau. Jamais les mécènes n'ont fait un homme de génie. S'ils ont aidé parfois le génie, ils n'ont fait que des courtisans plus ou moins avilis par l'enchaînement de leur liberté. Napoléon aurait voulu faire un Corneille par ses libéralités ; il n'a fait que des Luce de Lancival. Le génie a besoin d'indépendance plus que d'argent ; il a été souvent écrasé par la privation de la liberté, il ne l'a jamais été par l'infortune. La « servitude volontaire » est la pire de toutes quand elle est celle de l'esprit. On peut être esclave, torturé, emprisonné et demeurer un Diogène, un Galilée, un Blanqui. On peut être comblé de richesses, d'honneurs, et n'être qu'un valet de plume, valet plus méprisable que celui qui vide des pots de chambre car on n'a pas l'excuse de la faim. Des hommes n'ont fait qu'une œuvre médiocre ; ils sont au-dessus de tous les mépris parce qu'ils gardèrent leur indépendance d'individus et d'artistes. Ducis fut un des rares hommes de lettres qui refusèrent de se laisser acheter par Napoléon. Il préféra « porter des haillons que

des chaînes », celles-ci fussent-elles dorées. L'orientaliste Anquetil résista lui aussi aux séductions impériales. Il n'avait que cinq sous par jour de revenu et trouvait moyen d'en donner deux à plus pauvre que lui. Lorsqu'on lui disait : « Louez l'empereur, comme tant d'autres ; vous avez besoin de lui pour vivre », il répondait : « Je n'en ai pas besoin pour mourir ». Béranger refusa même les faveurs de ses amis politiques arrivés au pouvoir en 1848, et il put dire fièrement : « A aucune époque de ma vie de chansonnier, je ne donnais droit à personne de me dire : Fais ou ne fais pas ceci ; va ou ne va pas jusque là ». Tout le tapage que font les gens de lettres au nom de leur « dignité », lorsqu'ils se plaignent de leur condition, sonne aussi faux aux oreilles que ces cloches de couvents qui chantent, disait P.- L. Courier : « Donnez, donnez, donnez! »

Les gens de lettres qui ont une dignité, ceux qui forment la véritable élite, savent qu'il n'y a rien à gagner d'honorable pour eux et pour leur œuvre dans le bruit de la « foire sur la place » où paradedent les histrions et où l'on fait les poches aux badauds. Roucher nourrissait sa sensibilité dans la retraite. Il disait : « J'avoue que je suis encore à concevoir comment on a pu conseiller aux gens de lettres de se répandre dans le monde... ils y mettent beaucoup et n'en rapportent rien. Comment veut-on que le nombre des grandes idées s'augmente dans des cercles où presque personne ne pense faute d'idées ; que le jugement devienne plus solide au milieu de la frivolité?... Ce qu'on perd surtout dans le monde, c'est la sensibilité qui fait peut-être tout le génie des grands poètes. Elle s'évapore, pour ainsi dire, au milieu de la dissipation ». Ce qu'ils donnent surtout dans le monde c'est l'étalage de leur vanité, le spectacle de leurs querelles. Ces « cerveaux de la nation », ces « éducateurs de la démocratie », ces surhommes de qui la tête est voisine du ciel ; comme celle du chêne de La Fontaine, ont les mêmes appétits que les bruyants tire-laines de la Bourse, les grippe-suffrages des réunions électorales. Bien qu'à la façon des héros d'Homère ils revêtent la chlamyde et chaussent les cothurnes pour « s'engueuler » académiquement, ils le font parfois dans des termes à faire rougir Mme Angot. De tout temps le monde a été occupé de leurs querelles. Sans avoir pour cela plus de courage, ils ont l'épiderme extrêmement sensible. En outre, ils résistent difficilement au plaisir de faire un bon mot, d'être « rosses » même contre le meilleur de leurs amis. Volontiers, ils

Pissent au bénitier, afin qu'on parle d'eux

(Mathurin RÉGNIER).

Mais tous n'ont pas l'esprit qui animait les escarmouches des Voltaire et des Piron. Roucher disait : « Je suis désolé du spectacle qu'offrent les gens de lettres qui se déchirent entre eux. Les écrivains estimables par leur conduite et leurs talents devraient faire une association pour se défendre. J'ai l'âme flétrie en voyant la haine et les partis déchirer les succès et les membres les plus éclairés de l'humanité devenir des tigres en cultivant tout ce qui devrait adoucir les mœurs ». Huysmans avait les raisons suivantes de les éviter : « Fréquenter ces trabans de l'écriture et rester propre, c'est impossible. Il faut choisir : eux ou de braves gens ; médire ou se taire ; car leur spécialité est de vous élaguer toute idée charitable, c'est de vous guérir surtout de l'amitié, en un clin d'œil ».

Ignorance, servilisme, puffisme ; voilà ce que nous représentent trop souvent les gens de lettres. Il n'y aurait qu'à hausser les épaules, et garder devant eux ce silence qu'ils redoutent tant, s'ils n'avaient une part si directe et si lourde de responsabilité à l'organisation de l'exploitation humaine, par l'influence qu'ils exercent sur la vie sociale, surtout, depuis la Création et le développement de la presse (voir ce mot) qui leur a permis de donner leur avis sur toutes les questions publiques et d'exercer, on peut dire, une véritable dictature sur l'opinion. C'est d'eux que se servent les maîtres du monde chaque fois qu'ils ont un mauvais coup à accomplir contre les peuples, une guerre à préparer, une escroquerie à lancer, un poison à débiter en pilules ou en bouteilles. Ils sont les intermédiaires de tous les malfaiteurs qui exploitent la confiance publique, de tous les coquins qui s'engraissent de la naïveté des foules. Plus les mauvais coups sont importants plus la gendeletrerie haut placée y participe au lieu de s'y opposer. Les grands pontifes de la corporation sont comme ces ministres du roi de France qui, disait Barbier, « ne devaient friponner que dans le grand, quand c'était leur caractère ». A l'occasion de la guerre de 1914, on a vu comment, dans tous les pays, les « grands intellectuels » se sont faits les Tyrtées de l'ignoble boucherie. M. Bergson est descendu des hauteurs philosophiques pour préfacier un livre de guerre du ministre Viviani. Dans l'indignité de leur avilissement, ils prétendirent accabler de leur mépris un Romain Rolland demeuré courageusement « au-dessus de la mêlée »; eux, à côté, présidaient à l'assassinat de millions d'hommes les plus obscurs. On les a vus remplir tous les emplois, les plus ténébreux et les plus honteux, pourvu qu'ils fussent « loin des balles ». Ils ont pullulé dans les services de la censure, de l'espionnage, du « moral », partout où le mensonge et la délation étaient devenus des exercices patriotiques. Ayant abondamment profité de la guerre, ils exploitent encore la « gloire » de ceux d'entre eux qu'ils ont eu l'inconscience et la lâcheté de faire tuer, et ils préparent les prochaines hécatombes en refusant d'établir publiquement les véritables responsabilités de la « dernière », en entretenant les haines nationales qui séparent les peuples. G. Demartial a montré « Comment on mobilisa les consciences », en 1914, les consciences sorbonistes, académiques, journalistiques. Dans un livre d'une portée plus vaste, *La Trahison des clercs*, M. Julien Benda a étudié le processus de barbarie intellectuelle et de décrépitude morale qui aboutit à cette mobilisation des gens de savoir et de pensée, religieux ou laïques, savants ou artistes, traîtres à l'esprit humain.

Dans la Grèce antique, celle qui fut grande et qui répandit sur le monde un rayonnement impérissable, les lettres n'étaient pas un métier et personne n'en vivait. Des magistrats, généraux, hommes d'Etat, de simples artisans étaient poètes, écrivains, orateurs, philosophes, historiens et ne recherchaient que la gloire : *Præter laudem, nullius avari*, comme a dit Horace. Sophocle fut amiral ; Cléanthe, poète stoïcien, fut porteur d'eau chez un jardinier. On ne faisait pas plus profession de génie que de vertu et le travail était honoré dans toutes les classes, selon la loi de Solon voulant que tout citoyen eût un métier. L'homme de lettres ne réclamait pas une existence privilégiée ; il n'aspirait pas à vivre en escargot dans une « tour d'ivoire », d'où il ne sortirait « que pour se présenter à la caisse des pensions les

jours d'émargements » (E. Despois), pas davantage au parasitisme cabotin des « hommes du jour ». Il n'avait pas encore découvert sa place parmi « les lis qui ne travaillent ni ne filent » de l'Évangile. Il méprisait le frelon qui dévore, sans rien faire, le miel des abeilles et, avec Hésiode, il le vouait à « la haine des hommes et des dieux ». Il était l'homme complet, le citoyen qui servait la cité de toutes les ressources de son intelligence et de son activité. Le repas gratuit du Prytanée et la place d'honneur dans les assemblées étaient réservés à la fois au plus grand poète et au meilleur artisan. Pas plus que l'artisan, le poète ne résignait sa dignité pour geindre sur sa misère ; il ne réclamait pas alors de propriété littéraire. Thucydide offrait « l'éternelle propriété » de son œuvre à la postérité. La plus grande époque d'art et de pensée de l'humanité, celle de Périclès, ne fut pas le protectorat d'un tyran sur des flagorneurs, comme le furent celles d'Auguste, de Louis XIV, de Napoléon 1^{er}. Périclès n'eut qu'un protégé, Anaxagore, et l'aventure réussit aussi mal à l'un qu'à l'autre. Les artistes et les poètes étaient libres, ne subissant pas plus les lois d'un Aristote que les caprices d'un Louis XIV et de sa cour ; leur seul juge était le peuple, l'assemblée tout entière de la cité. On a évalué à 17 millions de livres françaises les sommes qui furent dépensées pour les monuments d'Athènes au temps de Périclès. Ces monuments étaient au peuple, élevés pour sa gloire et pour sa joie ; ils n'étaient pas comme un Versailles l'image orgueilleuse de son écrasement et de sa misère. Il en fut ainsi tant que dura la liberté d'Athènes ; les gens de lettres, parmi tous les citoyens, goûtaient et défendaient cette liberté. Les choses changèrent lorsque l'esprit de conquête et d'enrichissement amena l'esclavage et la corruption. On vit alors paraître les rhéteurs et les sophistes qui mirent leur plume au service des puissants et amenèrent, avec l'asservissement de la pensée, la décadence littéraire.

Le caractère prétorien de la puissance romaine empêcha la formation de véritables artistes. Le seul grand poète qui naquit à Rome, Lucrèce, fut plus grec que romain, admirant tout ce que détestait sa patrie et particulièrement la paix ! Rome n'aimait pas les lettres et méprisait comme étrangers (*hostis*, ennemis) et esclaves ceux qui les pratiquaient. Elle n'offrait aucune sécurité aux étrangers s'ils n'étaient pas protégés par des grands à qui ils s'attachaient. Ainsi s'établirent pour les gens de lettres les rapports de protégés (*clientis*) et de protecteurs (*patronus*). Même nés libres, ils se pliaient à cette domesticité. On doit attribuer à ces conditions serviles « la bassesse dont les plus grands écrivains et les meilleurs poètes latins n'ont laissé que de trop honteux monuments » (Larousse). Térence, protégé de Scipion, se vit contester sa gloire par son protecteur qui s'attribuait volontiers ses œuvres et finalement le laissa mourir de faim. Ennius, quoique homme libre, s'attacha à Scipion et lui rendit l'hommage du « bon client » soumis au « bon patron ». Horace, dont on vante l'esprit indépendant, pratiqua « l'art de flatter délicatement ». Mécène, à qui il disait : « Mets-moi au nombre des poètes lyriques et mon front superbe ira toucher les cieux ! » Virgile, que la guerre avait dépossédé de ses biens, chanta la gloire d'Octave et le proclama un dieu lorsqu'il lui eut fait rendre ses propriétés. Avec Horace, il flatta la mégalomanie d'Auguste ; ils assurèrent ainsi leur sécurité et cette indépendance qui leur permit de vivre à l'écart

de Rome. En ce temps-là, seul le théâtre pouvait fournir aux poètes des moyens d'indépendance dans l'exercice de leur profession. On connut alors des « droits d'auteur » supérieurs à ceux que touchèrent Corneille et Racine. Térence eût pu vivre de leur produit. Plaute, qui avait tourné la meule d'un moulin à farine avant ses succès d'auteur, réalisa au théâtre une véritable fortune ; il la gaspilla et dut se remettre à travailler de ses mains. Les satiristes latins se sont bien vengés de la servilité où ils étaient tenus, bien qu'ils l'acceptaient parfois trop complaisamment, tel Martial « gueusant un écu pour un madrigal à l'adresse de Domitien ». Les plus grands : Perse, Lucain, Sénèque, Juvénal, Tacite, Suétone, etc..., résistaient mal parmi la tourbe des rhéteurs qui faisaient bassement leur cour aux Caligula et aux Néron et les flétrissaient après leur mort. Leur procédé est dépeint dans ces deux vers de Joseph Chénier :

Bravons les tyrans abattus

Et soyons aux gages des autres.

Les empereurs avaient trop besoin de flagorneurs pour ne pas employer à leur égard toutes les séductions et, au besoin, toutes les violences. Le stoïcien Poëtus Thraséa fut peut-être le seul qui resta digne. La profession d'homme de lettres permettait alors d'arriver aux fonctions publiques ; elles rapportaient d'autant plus qu'elles réclamaient moins de vertu. Quintilien, qui fut consul, fut aussi nommé professeur d'éloquence par Domitien, qui lui alloua 100.000 sesterces (22.500 francs) d'appointements. Plus les gens de lettres arrivaient à la richesse et aux honneurs, plus la littérature s'affaiblissait pour s'éteindre dans des œuvres méprisables. C'est ce qui s'est produit à toutes les époques où les écrivains, abdiquant leur liberté, se sont faits les domestiques du pouvoir et les complices de la tyrannie.

La décadence latine se prolongeant dans le moyen âge avec les invasions barbares, et les travaux de la pensée étant rejetés officiellement par l'Eglise, cette époque ne connut guère les gens de lettres jusqu'à la pré-Renaissance. Il y eut alors les lettrés qui, dans une solitude prudente, réapprirent l'œuvre de la pensée humaine et préparèrent la Renaissance. En même temps parurent les poètes, trouvères et troubadours, amateurs aristocratiques ou professionnels populaires, ceux-ci plus ou moins jongleurs, ménestrels, saltimbanques, coquillards, trucheurs, coupeurs de bourses, crocheteurs, truands, goliards, vauriens amateurs de repues-franches, chevaliers de la Guille, arquins, etc... Déjà ils se plaignaient que le métier ne nourrissait pas son homme. « A gens de lettres honneurs sans richesses », disait un proverbe du temps. Si certains réussissaient, comme ce chevalier carcassonnais qui put acquérir la seigneurie de Myrevaux « au moyen de sa riche et belle poésie », ou menaient une douce vie dans les châteaux et les couvents, beaucoup étaient gueux, par indépendance de caractère, par malchance ou par débauche. Rutebeuf, qui a dit le plus éloquemment les misères de son temps, les a subies plus que quiconque. Il est le type du poète des gueux, Villon est celui des « mauvais garçons ». Si certains ménestrels recevaient 11.000 francs pour avoir joué au couronnement de Saint Louis, ou touchaient 5.700 francs d'appointements par an du comte de Roussillon, d'autres se plaignaient d'être pauvres comme Job, et le poète Deschamps avait

toutes les peines à obtenir une houppelande du duc de Bourbon et un cheval du duc de Bar.

La Renaissance vit reparaître les gens de lettres plus ou moins attachés à des protecteurs. L'indépendance de Dante, de Pétrarque, de Rabelais, de Bonaventure des Périers, d'Erasmus, et d'autres parmi lesquels les écrivains qui propagèrent la Réforme, fut pleine de périls. Pour ne pas écrire contre leur pensée, ils durent la déguiser, lui donner des formes allégoriques. C'est d'eux que Pascal a dit : « Vous cherchez un écrivain et vous trouvez un homme ». L'homme se cachait moins chez ceux qui vivaient de faveurs princières, tels Ronsard et Marot à la cour de France, Le Tasse et l'Arétin auprès des cours italiennes. Ronsard vivait en grand seigneur ; il avait des pensions, une cure, deux abbayes, plusieurs prieurés, bien qu'il fut parfois fort dur pour les gens d'église. Marot, secrétaire de Marguerite de Valois, puis valet de chambre du roi, tirait 4.000 francs d'appointements de cet emploi. François 1^{er} lui avait donné une maison au faubourg Saint-Germain et il avait reçu 13.000 francs de Charles-Quint pour sa traduction en vers des trente premiers psaumes. Mellin de Saint-Gel Desportes tirait 50.000 francs de rente de ses bénéfices. Dorat, Budé, Baïf étaient aussi de grands seigneurs. Par contre, Rabelais fut très pauvrement pourvu et ses œuvres, malgré leur succès, ne lui rapportèrent rien. Pas plus que Mathurin Régnier, cinquante ans après lui, il ne savait « sucrer sa moutarde » pour plaire aux grands. Régnier, qui eût pu devenir riche et important en héritant de la fortune et de la situation de son oncle Desportes, était un indiscipliné, disant :

Il m'est, comme aux putains, mal aisé de me taire.

Il demeura parmi les poètes pauvres dont il a dit :

Nous n'eusmes sur le dos jamais un bon manteau.
Aussi, lorsque l'on voit un homme par la rue,
Dont le rabat est sale et la chausse rompue,
Ses grégues aux genoux, au coude son pourpoint,
Qui soit de pauvre mine, et qui soit mal en point,
Sans demander son nom, on le peut reconnaître :
Car si ce n'est un poète, au moins il le veut estre.

Tant que les gens de lettres furent peu nombreux, la besogne fut facile à ceux qui vivaient des faveurs des grands. Leur multiplication et la concurrence qui en résulta les obligèrent à outrer leurs flagorneries. Au XVII^{ème} siècle ils atteignirent à une servilité qui devint, dit Larousse, une « plaie sociale ». Le besoin de domination, de flatterie, d'une royauté de plus en plus absolue encouragea, à côté des gens de lettres, le pullulement et la bassesse de plumitifs parmi lesquels les vrais lettrés furent de moins en moins nombreux. La servilité fut d'ailleurs la caractéristique des mœurs du temps et atteignit son maximum sous Louis XIV. Elle passait bien avant le talent, quoi qu'on ait voulu dire en l'honneur de « Louis le Grand ». Louvois, son plus grand ministre, fut un des plus exécrables que la France ait eus ; bien peu lui ont fait autant de mal, mais il était un parfait courtisan.

Enrégimentés dans les académies, gens de lettres et artistes furent surtout des courtisans ; aussi les plus plats furent les plus favorisés, tels les Colletet, Scudéry, Clavelet, auteur d'une Lettre contre le sieur Corneille prétendu auteur du Cid, l'abbé Cassagne, chapelain et nombre d'autres. Chapelain, lui, se donnait modestement le titre de « plus grand poète français », mais que Boileau « décoiffa » si justement, était aussi avare que riche. Sa Pucelle lui avait procuré une vingtaine de mille francs d'éditions et une pension de 2.000 livres de la famille de Longueville en récompense des éloges décernés à Dunois, ancêtre de la maison. Une pension royale de 3.000 livres lui fut payée jusqu'à sa mort. C'est lui qui appelait Corneille : « poète mercenaire », parce que Corneille prétendait tirer des droits d'auteur de ses œuvres et vivre de sa plume. On fit à Corneille la réputation d'un accapareur. Or, sans être tombé dans la misère dont on a parlé, il ne tira jamais de son œuvre qu'un revenu médiocre et ne reçut qu'une pension de 2.000 livres qui lui fut retirée dix ans avant sa mort. Il était plus pauvre à la fin de sa vie qu'au début de sa carrière. Chapelain, lui, laissa une fortune d'un million et demi. Voiture s'était assuré 75.000 francs de rentes. Guez de Balzac n'était pas moins favorisé. De médiocres et souvent ridicules auteurs, qui furent, pour la plupart, les premiers académiciens, les Colomby, Gombauld, Godeau, Porchères-Laugier, Saumaise, Dupuy, Conrart, Le Clerc, l'abbé Pure, Boyer, le père Lecoite, Godefroi, Huet de Caen, Charpentier, Sorbière, Cottin, Ogier, Vallier et maints autres, Dauvrièr, « savant ès-lettres humaines », mais dont les œuvres sont à jamais oubliées ; recevaient des pensions de 10.000 à 30.000 francs. A côté des faveurs dont jouissaient ces « grands hommes », La Fontaine n'avait que 3.250 francs de Fouquet. Boileau et Racine, tant qu'ils ne furent que poètes, n'atteignirent qu'à 4.000 francs. Ils ne participèrent véritablement aux faveurs que lorsqu'ils furent nommés historiographes du roi. Molière n'eut pas une pension plus élevée, mais il gagna une fortune au théâtre. Les pensions royales, médiocres quoi qu'on en ait dit, car elles ne dépassèrent pas pour les gens de lettres 400.000 francs par an, étaient parfois fastueusement complétées par les largesses des princes et des financiers qui puisaient scandaleusement dans les caisses de l'Etat pour des pensions cent fois supérieures. Les bénéfices ecclésiastiques allaient aussi largement aux gens de lettres. Au XVIIIème siècle, ces gens furent nombreux parmi les abbés de cour que la galanterie occupait plus que la religion. Ils vivaient de ces bénéfices en même temps que des subsides qu'ils tiraient des comédiennes dont ils étaient les greluchons, et l'on disait :

Ils dînent de l'autel et soupent du théâtre.

Voltaire jouissait d'une très grosse fortune due à des spéculations financières étrangères aux lettres. Il pouvait être ainsi un grand seigneur de la littérature généreux pour ses confrères. S'il affamait le peuple en participant au pacte de famine, il ne faisait pas payer ses écrits. Il travaillait ainsi doublement pour la Révolution. J.-J. Rousseau, dont on a raillé la prétendue âpreté au gain parce qu'il se défendit contre ses éditeurs ne leur demandait qu'une rente viagère de 3.600 francs, ce qu'il lui fallait strictement pour vivre. Il n'en obtint que 1.400. Les vingt-deux éditions que l'Esprit des Lois eut en dix-huit mois ne furent guère productives pour Montesquieu. Gil Blas et Manon Lescaut rapportèrent bien peu à Le Sage et à

Prévoſt. Condillac ne vendit que 675 francs l'Essai ſur les connoiſſances humaines. La traduction des Géorgiques produiſit ſeulement 900 fr. pour Delille, et Bernardin de Saint Pierre fut très heureux de vendre ſon Voyage à l'Ile de France 2.250 francs. Dans le même temps, les éditeurs de l'Encyclopédie ſ'enrichiſſaient aux dépens de ſes rédacteurs, et l'Almanach Royal procurait 65.000 francs de rente à l'éditeur Lebreton (Voir Livre).

Ce fut au XVIIIème ſiècle que les hommes de lettres, entrant directement en rapports avec le public, ſans paſſer par des intermédiaires protecteurs, commencèrent à avoir une ſituation indépendante et à exercer une action ſociale véritable. Les Encyclopédiſtes, en répandant la profeſſion d'hommes de lettres lui firent prendre, ſur l'opinion publique, une influence qui ne devait ceſſer de grandir. Certes, il ne faut pas ſ'exagérer leur indépendance. Il y eut beaucoup de courtiſans parmi les écrivains du XVIIIème ſiècle. Il ne faut pas ſ'exagérer non plus leur ſervilité d'après leurs manifeſtations littéraires. A cette époque de fauſſes apparences, où rien ne ſe diſait et ne ſe faiſait ſimplement et où l'on enrubbait la nature, l'habitude de l'hyperbole, du grand, du noble, faiſait perdre le ſens des réalités et rendait exceſſive l'expreſſion des ſentiments. On l'a vu pendant la Révolution, où l'on fut plus romain que ne le furent jamais les Romains. Lorsq̄ue, par exemple, Ducloſ appelait Louis XV : « héros ſupérieur à la gloire même », l'exagération manifeſte de ceſ mots en faiſait une raillerie que ſeulement le vaniteux monarque à qui ils étaient adreſſés pouvait prendre au ſérieux. On ne pouvait, à cette occaſion, taxer Ducloſ de flagornerie alors qu'il donna ſi ſouvent des preuves d'indépendance. L'intéreſſant eſt dans l'importance que les gens de lettres avaient priſe. Ils occupèrent tellement le public qu'ils firent œuvre féconde en développant les idées qui étaient dans l'air et naiſſaient de l'état de la ſociété. Elles les portaient, on peut dire, malgré eux. Un Beaumarchaiſ, entre autres, ne ſe doutait nullement de la portée révolutionnaire de ſes pamphlets et de ſon Mariage de Figaro. Ils auraient été peut-être épouvantés ſ'ils avaient prévu l'aboutiſſement de leurs écrits dans les événements de 1789-93. Leur influence était ſi irréſiſtible qu'elle faiſait deſirer et ſurtout préparer la Révolution par ceux-là mêmes qui devaient en être les victimes. L'homme de lettres, échappant à la tutelle du pouvoir et tirant un profit légitime du travail de ſa plume, pouvait devenir l'animateur d'un nouveau monde. Il était de toute façon une force redoutable. Comme diſait alors Ducloſ : « Les hommes puiffants n'aiment pas les gens de lettres ; ils nous craignent comme les voleurs craignent les réverbères ». Malheureusement, les gens de lettres ſont corruptibles, autant ſinon plus que quelconque, et pour un Rouſſeau ou un Proudhon, qui préférèrent copier de la muſique ou ſe faire imprimeur afin de conſerver l'indépendance de leur penſée, deſ centaines d'autres la vendent pour en vivre le mieux poſſible. C'eſt ainſi que les réverbères ſont éteints par les voleurs pour la réuſſite de leurs mauvais coups. Le mal n'a fait qu'empirer durant le XIXème ſiècle, et depuis, malgré le perfectionnement des réverbères. Sous Napoléon 1er, mégalomane encore plus excité que Louis XIV, tyran encore plus ennemi de la liberté et plus corrupteur, preſque tous ſe laiſſèrent acheter, hors les ſeulement qui marquèrent l'époque de quelque luſtre littéraire.

Jamais les écrivains n'ont gagné autant d'argent qu'aujourd'hui ; jamais ils n'ont tant gémi sur leur sort. C'est qu'ils sont en France plus de six mille romanciers. Il y a autant d'auteurs dramatiques et on ne sait combien travaillent dans les autres genres. Alphonse Karr constatait, aux environs de 1848, que la littérature commençait à manger. Que dirait-il s'il la voyait si confortablement installée à la table des profiteurs de la Grande Guerre ? En réalité, comme de tout temps, ce sont les plus médiocres, mais les plus hardis, les moins scrupuleux qui, généralement, connaissent les plus gros tirages et gagnent le plus d'argent. Alors que Chapelain tirait 2.000 livres de la première édition de sa Pucelle, Boileau n'en avait que 600 de celle du Lutrín et Racine 200 de celle d'Andromaque. La Bruyère ne recevait pas un sou pour les Caractères, mais cet ouvrage procurait cent mille francs de dot à la fille de son éditeur Michallet. Si Chateaubriand vendit le privilège de ses publications 550.000 francs, Thiers réalisa, avec son Histoire du Consulat et de l'Empire, plus d'un million. Stendhal retira exactement 9.260 francs de ses œuvres. George Sand vendit 600 francs son Indiana et Madame Bovary fut payée à Flaubert 400 francs pour dix ans d'édition après dix ans de travail. Dans le même temps, Castil-Blaze tirait mille écus de chaque vers de son Robin des Bois, Alexandre Dumas un centime de chaque lettre de son roman le San Félice et Richebourg, pour qui Victor Hugo était « indigne de l'Académie Française », gagnait un million et demi avec ses infâmes feuilletons. Pendant que les Scribe, Dumas fils, Sardou et tous ceux qui ont « déshonoré » le théâtre de France, selon le mot de Villiers de l'Isle-Adam, sont devenus millionnaires, Henri Becque a vécu dans une gêne constante. Des écrivains qui ne servent que l'art, des poètes qui n'accordent pas leur luth au ton du snobisme, meurent toujours de faim, mais on n'a jamais vu tant de gros tirages et tant d'insanités triomphantes. Les cabotins des lettres arrivent à gagner autant qu'un fort ténor un boxeur, un toréador, une danseuse nègre, une « gueule photogénique » de cinéma, et ces messieurs continuent à se plaindre!...

Plus que quiconque, l'homme de lettres est la proie de cette maladie de la personnalité qui crée l'histrionisme et qui a besoin, disait Barbey d'Aurevilly, « d'espaliers pour sa vanité ». Cette maladie a pris aujourd'hui une telle intensité qu'elle fait souvent des gens de lettres les plus encombrants et les plus ridicules des cabotins. Les « m'as-tu lu » en sont arrivés à dépasser les « m'as-tu vu ». Une lourde responsabilité pèse à ce sujet sur la mémoire de deux écrivains, les frères Goncourt. Leur fortune leur aurait permis, encore mieux qu'à un Flaubert, de conserver à la dignité de l'homme de lettres toute son intégrité ; mais l'aveuglement de leur vanité était plus forte que la clairvoyance de leurs scrupules. Ils l'ont révélé en écrivant dans leur Journal : « Notre plaie, au fond, c'est l'ambition littéraire insatiable et ulcérée, et ce sont toutes les amertumes de cette vanité des lettres où le journal qui ne parle pas de vous vous blesse et celui qui parle de vous vous désespère ». Ils souffraient du silence organisé « contre tous ceux qui veulent manger au gâteau de la publicité » ; ils voulurent assurer une publicité posthume moins à leur œuvre qu'à leur nom, et c'est à elle qu'ils consacrèrent leur fortune en fondant l'Académie et le Prix Goncourt. Ils n'ont réussi qu'à déterminer le courant de la plus malfaisante et scandaleuse exploitation littéraire qu'on ait jamais vue. Non

seulement leur œuvre n'y a rien gagné, mais leur nom est de plus en plus compromis dans des aventures dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont loin de relever la dignité des gens de lettres. Le besoin qu'on parle d'eux est tel pour les gens de lettres que certains, ce fut le cas de Léon Bloy, préfèrent les injures au silence. Ils sont comme les femmes à qui les coups sont plus agréables que l'indifférence de leurs maris. Il y a dans ce besoin une sorte de sadisme qui s'apparente à celui de tous les individus que pousse l'ambition de paraître (voir ce mot) et qui les conduit aux pires excentricités, parfois jusqu'au crime. Que n'a pas fait contre l'humanité la mégalomanie de ses maîtres l'entraînant dans des guerres et la condamnant à toutes les misères! Si ce besoin de la vanité ne conduit pas les gens de lettres jusqu'au crime, il leur fait perdre trop souvent toute fierté, tout sens du ridicule, tout scrupule et toute pudeur. Entre confrères, ils échangent publiquement la casse et le séné et, comme leurs travaux ne suffiraient pas à des motifs de congratulations assez fréquentes, ils entretiennent les badauds qui font leur clientèle de leurs histoires ménagères, de leurs amours, leurs maladies, leurs voyages, leurs chiens, le nombre de leurs maîtresses, la couleur de leurs chaussettes et la circonférence du bas de leur pantalon. Ils en attendent une notoriété qui est peut-être une condition de vie pour certains mais qui n'est, à coup sûr, d'aucun profit pour les lettres. Il en est parmi eux qui se disent « stendhaliens » ; que n'ont-ils les sentiments de Stendhal lorsqu'il disait : « Mes compositions m'ont toujours inspiré la même pudeur que mes amours. Rien ne m'eût été plus pénible que d'en entendre parler ». Il n'y a là rien de pénible pour eux ; au contraire, Gobineau écrivait à un ami : « Mon Don Juan va paraître dans quinze jours au plus tard... Pas un mot d'annonce et de réclame ne sera mis par moi dans les journaux ; je n'en donnerai même pas un exemplaire à La Quotidienne, sinon par politesse à deux ou trois rédacteurs, avec prière de ne rien écrire sur mon livre. J'ai l'horreur de ce tripotage des journaux autour d'une œuvre d'art qui, à mon sens, ne saurait être jamais trop pudique ou trop orgueilleuse, comme tu voudras... Je crois qu'on ne fait sérieusement toute œuvre d'art qu'avec des sentiments détachés du monde et du désir de succès ». Les Gobineau sont de plus en plus rares. Un ministre, M. Léon Bérard, un jour qu'il discourait sur le musicien César Franck, s'étonnait de « l'étrange application » qu'il mit à ne pas faire parler de lui. On ne peut comprendre une telle application chez les affamés de publicité, chez les artistes et les gens de lettres en particulier. C'est tout juste si on ne l'accuse pas de dissimuler une monstruosité congénitale ou des vices contre nature. Comment des gens dont toute l'ambition est d'entretenir autour d'eux le bruit et l'adulation pourraient-ils admettre la discrétion de ceux qui fuient ces satisfactions aussi vaines que grossières? C'est faire injure à leur vanité que de ne pas la partager.

Ch.-L. Philippe a écrit à propos du Prix Goncourt : « N'êtes-vous pas d'avis que nous devrions tous nous unir et faire quelque chose pour nous défendre contre l'Académie Goncourt, qui nous fait à tous le plus grand tort? Nous devrions nous voir. Il ne s'agit plus aujourd'hui, pour les écrivains, d'avoir du talent, mais d'avoir le Prix Goncourt ». Or, les prix littéraires se sont multipliés depuis le Prix Goncourt. Des éditeurs ont vu quel moyen de réclame ils constitueraient auprès de la foule qui suit le snobisme. Mme Rachilde a dépeint ainsi la situation : « Si on

connaissait comme moi - qui entends les cris et les réclamations des jeunes gens dupés - le fond vaseux que remue la trombe des prix littéraires, on serait absolument épouvanté du résultat obtenu. Ah! Que ne les a-t-on laissés œuvrer en silence! Et leurs éditeurs, crocodiles versant des larmes d'attendrissement quand ils n'ont pas édité... l'autre! Quelle poussée de furoncles! Quelle ruée de névroses et quelle mêlée de bandits au coin du bois sacré! » Les éditeurs ont constitué des « écuries » d'auteurs qui sont leurs « poulains » et qu'ils font « courir ». C'est à celui qui arrivera le premier au poteau. Sur ce « turf » d'un nouveau genre, tous les maquillages, toutes les intrigues, tous les chantages, toutes les filouteries se pratiquent au nom de la littérature. On lance des « favoris », il y a des « handicaps » et des « outsiders » l'emportent pour la joie ou la colère des « parieurs ». Un bluff cynique est organisé. Des prospectus vantent des « chefs-d'œuvre » qui sont encore dans les limbes ; les « génies » poussent comme les mauvaises herbes et encombrant la littérature de leur chiendent. Dans cette époque extraordinaire où nous vivons, les gens « unique au monde » sont plus nombreux que les simples mortels qui sont comme tout le monde, et ce n'est pas un des moindres miracles de la démocratie. Des sociétés en commandite se forment pour le lancement d'un « producteur » littéraire. On met des écrivains en « actions ». Les boutiques rivales se font la concurrence la plus déloyale. La littérature industrialisée se fabrique en série et se vend comme les produits interchangeables de la mécanique et de la pharmacie. Elle parcourt les routes et le ciel à des centaines de kilomètres à l'heure. Elle salit les paysages de ses poteaux réclames. Elle est taylorisée, stabilisée, revalorisée, rationalisée, contingentée, positionnée, compartimentée, stockée, warrantée suivant le jargon du jour et suivant toutes les formules que les mercantis, triomphants dans tous les domaines, ont inventées pour exploiter le travail humain et piper la clientèle.

Les jeunes gens de lettres, emportés dans ce mouvement qui leur vide le cerveau, le cœur et les entrailles, sont, disent-ils, « pour l'action ». Ils agissent suivant le courant du jour qui soumet un monde de plus en plus détraqué à l'exploitation capitaliste, à la dictature prétorienne, à la pourriture politicienne et au gâtisme néo-catholique. Il leur faut des réalisations. Leurs syndicats veulent « réunir tous les moyens pratiques destinés à les imposer à l'attention de l'opinion et des pouvoirs publics ». Dans l'industrie usinière, où l'on pratique l'exploitation du « matériel humain » suivant les méthodes américaines adoptées par le « collaborationnisme » syndicaliste, on n'accepte déjà plus de travailleurs au-dessus de quarante ans. Les vieux ouvriers n'ont plus qu'à « débarrasser le plancher » devant les jeunes qui les poussent. Dans l'industrie littéraire il en est de même. Un des « capitaines » actuels de cette industrie, M. Mauriac, a écrit: « Qu'attendre d'un homme de cinquante ans? Nous ne nous y intéressons que par politesse et nécessité ». La politesse est encore superflue, elle n'est plus que l'hypocrisie du muflisme (voir ce mot).

Voilà les « réalisations » de la « jeune industrie littéraire ». La plupart de ces messieurs ont vu leurs pères à l'œuvre, dans la cynique curée des profits de guerre ; ils ont été à bonne école. Faire une œuvre d'art est aujourd'hui « une perte

de temps, une erreur », et M. de Montherlant, qui dit cela, ajoute : « Balzac, Flaubert, nobles poussahs, vrillés à vos tables, vous avez manqué la vie ». Eux, paraît-il, ne la manquent pas, surtout lorsqu'ils tirent sur celle des autres. Réussir la vie, c'est être un « as » dans une des formes infinies d'escroqueries qui font la vie sociale. C'est bousculer, piller, être sans pitié et sans scrupules, c'est avoir du tempérament au lieu de conscience, de l'estomac au lieu de cœur ; c'est savoir vaincre la raison par la brutalité, l'argument par le coup de poing. On verra ce qu'elle aura été « leur vie » lorsqu'ils auront cinquante ans, si d'ici là ils n'ont pas fait la justicière culbute avec le vieux monde tourneboulé. Car ce n'est pas la première fois qu'on voit l'insolence d'une époque où la dictature du sabre, la fourberie politicienne, religieuse et mercantile, la stupidité de l'argent, s'imposent à toutes les formes de la vie et écrasent la pensée. On les a déjà vues ces choses dans le passé, et chaque fois elles se sont écroulées sur les « surhommes » qui les avaient produites, elles ont mis au tombeau les prétendues civilisations où elles s'étaient manifestées.

Les hommes qui sont ou veulent être d'action devraient méditer cette grande pensée de Goethe : « Agir est facile, penser est difficile, agir selon sa pensée est encore plus difficile ». Il est toujours facile de faire des gestes sans conscience, des gestes d'hurluberlu ou d'automate ; on n'a qu'à suivre le troupeau qui va aux urnes, à la messe, à l'abattoir. Il est moins facile de penser, surtout par soi-même, d'observer, de réfléchir, d'apprendre à donner personnellement une direction intelligente à ses actes. Et il est plus difficile d'accorder des actes avec sa pensée parce qu'il faut marcher à l'encontre du troupeau qui ne pense pas lutter contre ceux qui font fonction de penser pour lui et contre lui. Si chaque individu apprenait à penser avant d'agir, il accomplirait moins d'actes stupides et malfaisants dus à l'habitude, l'ignorance, l'obéissance passive. Il comprendrait que la véritable action, productrice de bien-penser ou en pensant d'après les autres. Si chacun pensait ainsi, il lui deviendrait plus facile d'agir selon sa pensée, car il trouverait dans celle solidaire des autres la volonté du bien-être et du bonheur de tous.

« La grandeur des actions humaines se mesure à l'inspiration qui les a fait naître », a dit Pasteur. Ce n'est pas pour rien que la religion interdit à l'homme de penser et de discuter, qu'elle exige une obéissance aveugle perende ac cadaver. Ce n'est pas pour rien non plus que la même soumission est imposée dans l'armée. Un roi de Prusse disait, à la vue de ses soldats alignés : « Heureusement qu'ils ne pensent pas!... » C'est parce que religieux et soldats ne pensent pas qu'il est si difficile à ceux qui pensent d'agir selon leur pensée. Le jour où ils seraient capables de penser, ils comprendraient la malfaisance de leur rôle contre la pensée qui veut agir et ils rendraient l'action de cette pensée facile en jetant leurs souquenilles et leurs armes aux orties pour travailler avec elle à l'œuvre de libération humaine. Les gens de lettres ne peuvent trouver cette libération que dans la forme indiquée par Panaït Istrati, disant : « Fi de l'art payé! L'art, cri du cœur, élan pur et généreux, la société l'offense en en faisant un objet mercantile... Lorsque chacun, comme il se doit, aura du pain et un logis, lorsque chacun, comme il se doit, travaillera quatre

heures par jour à un travail bien rétribué alors on connaîtra les vrais artistes, ceux qui écrivent, peignent, sculptent, composent, non pour le besoin de leur ventre, mais parce que l'art est en eux ». Il en sera ainsi le jour où, ayant appris eux aussi à penser, les gens de lettres agiront selon leur pensée. Ils apporteront alors aux lettres, non les grâces flétries et maquillées du putanat intellectuel, mais la véritable gloire.

- Edouard ROTHEN

LETTRES (SOCIÉTÉ DES GENS DE)

La fondation de cette société date de 1838 et avait été précédée de celle de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, en 1829. Les deux ont pour objet d'assurer aux auteurs la propriété de leurs œuvres, de percevoir leurs droits de représentation et de reproduction. Elles sont aussi des organisations de secours mutuels pour venir en aide à leurs membres et leur procurer une pension de retraite.

Dans un état social où l'art est détourné de sa véritable destination et considéré comme une marchandise soumise à la façon de toute autre à la loi de l'offre et de la demande, il paraît normal que ceux qui le produisent défendent leurs intérêts professionnels et veuillent s'assurer par lui la sécurité de leurs vieux jours ainsi que des boutiquiers ou des ouvriers. Il n'y aurait rien à redire dès lors à l'existence de ces sociétés si elles se cantonnaient dans les buts qu'elles se sont donnés. Mais elles sortent parfois de leur rôle pour des manifestations regrettables qui montrent trop leur défaut d'indépendance en face des puissances officielles et leur état de sujétion aux dispensateurs de finance et de notoriété. Elles aggravent ainsi la situation de l'art au lieu de la relever.

La Société des Gens de Lettres, comme l'Académie, prend trop souvent un parti peu reluisant pour elle dans les cas où l'honneur de la pensée en général, celui des lettres en particulier, exigerait plutôt le parti contraire, tout au moins l'abstention et le silence, Elle est trop préoccupée de flatter le pouvoir, de considérer le faux mérite à la place du vrai, de favoriser l'arriviste aux dépens du véritable artiste et de lancer le coup de pied de l'âne au lion malade.

Si elle ne suivit pas le grotesque Xavier de Montépin demandant la radiation de Victor Hugo parce qu'il avait offert l'hospitalité aux proscrits de la Commune elle renia ceux de ses membres qui furent de ces proscrits : Razine, Paschal Grousset, Félix Pyat, Jules Vallès. Elle prit parti à sa façon, celle du pouvoir, dans l'affaire Dreyfus en examinant s'il n'y avait pas lieu de chasser Zola de son sein. Pudiquement, elle laissa coller un pain à cacheter à l'endroit de la Légion d'honneur sur le portrait de l'auteur de : J'accuse!... Séverine a raconté ces choses et elle les a complétées par un jugement de Vallès où il a flétri comme il convient tant de domestiques et de tripoteurs de lettres au milieu desquels se trouvent de trop rares consciences. Nous en extrayons ces lignes à propos de sa réintégration dans la Société des Gens de Lettres, lorsqu'après l'amnistie officielle la

Société ne risquait plus d'indisposer contre elle les dispensateurs de croix, et de faveurs. Elles complètent ce que nous avons écrit au sujet des gens de lettres : « ...Vallès a été réintégré dans les cadres, Grousset le serait fin courant, s'il y tenait, et ils verraient accourir à eux, la lèvre souriante, ceux qui s'écartaient jadis en criant : Raca!

C'est pour cela que je n'ai point pris aujourd'hui le chemin de la rue Geoffroy-Marie. Il est dur de refuser la main à de certaines gens ; plus dur encore de l'accepter de certaines autres. Il y a des offres de raccommodement qui font rougir pour qui les tente. C'est celui-là même souvent qui fêla le verre du camarade exilé et cracha dedans. Il a beau, maintenant, essuyer du doigt et de la langue le verre rapiécé, je ne veux pas de ce verre-là pour trinquer... On est fier d'avoir excité tant d'envies, d'avoir provoqué tant de haines! Il s'y mêle de la gaieté. Ceux qui ont commis une lâcheté doivent garder cela comme de la vermine sur la peau, comme les poux dans la couture des culottes. Ils se cachent pour se gratter, mais on sent tout de même qu'ils ont le derrière en feu. Allons! Mieux vaut avoir été visé à la tête et avoir trainé une croix pesante sur un grand Calvaire »... Oh! oui! comme concluait Séverine.

- Edouard ROTHEN

Accueil

LEVIER n. m. (rad. lever)

La valeur du travail étant égale au produit de la force par le déplacement, on a cherché, à l'aide de machines simples, à transmettre l'action des forces de manière à rendre le travail plus aisé. Le levier, qui suppose essentiellement un point d'appui, une puissance et une résistance, est la principale de ces machines simples. On en distingue de trois genres, selon la disposition des éléments. Son importance est considérable en mécanique, qu'il s'agisse d'appareils primitifs ou d'appareils très compliqués ; les organismes vivants comportent eux aussi tout un ensemble de leviers.

Du domaine physique, le terme levier est passé dans le domaine moral où il désigne l'adjuvant fondamental, le ressort essentiel d'une entreprise ou d'une affaire....

On connaît l'exhortation fameuse de Danton : « Quoi! Vous avez une nation entière pour levier, la raison pour point d'appui, et vous n'avez pas encore soulevé le monde? » L'inspiration, l'enthousiasme le sentiment, sont les puissants leviers des œuvres d'art et des actions généreuses : talents et vertus y trouvent, avec l'élan, des possibilités de réalisation et une puissance de pénétration multipliées... Ceux-là qui virent les jours naissants de la démocratie, et mirent en elles d'ardentes et loyales espérances, seraient aujourd'hui navrés de ses déviations et de ses chutes, du ravalement de son idéal à un étal grouillant d'affaires et d'exhibitions vaniteuses. Ils y verraient le peuple, levier primaire et qui devait sortir grandi, magnifié par son effort, redevenu l'inconscient pavois de castes nouvelles. Ils rediraient avec quelque mélancolie la proclamation, riche de promesses, mais qu'un demi-siècle a suffi pour jeter au tombeau, d'Anatole de La Forge : « La démocratie que nous servons n'a qu'un levier, le travail ; qu'un but, la liberté ». Ils trouveraient, sur le travail toujours enchaîné, la jouissance triomphante du parasite, encore roi!

La presse est devenue à notre époque le levier permettant de soulever l'opinion ; et ce levier malheureusement est réservé, dans l'ensemble, aux entreprises de réaction. L'église, l'école, les divers moyens de diffusion de la pensée en sont d'autres, aux mains de nos adversaires. Car l'or est devenu l'objet des convoitises universelles, et ceux qui le possèdent en abondance sont les vrais maîtres du monde contemporain. La chose est manifeste en Amérique où le confort matériel et la religiosité de mode cachent mal la royauté des milliardaires ; elle n'est pas moins certaine en Europe où elle se colore de patriotisme, de moralité et de mille prétextes inventés par les larbins des puissants. Aucun des leviers du monde actuel n'est entre les mains d'esprits libérés ; ces derniers n'ont pour eux que la justice et la vérité, choses de peu de valeur aux yeux de nos potentats, mais qui

possèdent assez de force latente espérons-le, pour vaincre les tortionnaires du genre humain dans un avenir lointain ou proche.

Accueil

LIBELLE n. m. latin libellus ; diminutif de liber, livre

On appelle ainsi un petit écrit, injurieux et diffamatoire. Cette caractéristique le distingue du pamphlet (voir ce mot) dont il n'a ni le désintéressement, ni l'envergure. Le libelle est toujours dirigé contre les personnes dont il attaque la vie privée, et il vise au scandale et à la déconsidération. Les Romains lui donnaient déjà ce sens que notre langue a conservé : il continue en effet à être pris en mauvaise part, et les qualités littéraires dont il peut s'orner, sa valeur satirique ne changent rien à son caractère et à la réprobation qui, d'ordinaire, l'accompagne. « Ce mot, dit Ch. Nodier, a un peu varié depuis le latin, où il signifiait communément petit écrit ; le libellus famosus, de Suétone ne signifie proprement qu' « une brochure qui a fait du bruit ». Tous les petits écrits ne sont pas essentiellement méchants et tous les écrits méchants ne sont pas essentiellement petits... Ces mots : « un gros libelle », qu'on a souvent occasion d'employer, sont un solécisme étymologique, mais bien consacré par la langue »...

Depuis longtemps, les écrivains courageux et propres ont fustigé les faiseurs de libelles. Voltaire disait :

« La vie d'un forçat est préférable à celle d'un faiseur de libelles ; car l'un peut avoir été injustement condamné aux galères, et l'autre les mérite ». Benjamin Constant voyait leur multiplication dans la condition de servitude où était tenue la presse. « C'est l'esclavage de la presse qui produit les libelles et qui assure leur succès », écrivait-il. Et encore : « Plus on aime la liberté de la presse, plus on méprise les libellistes »...

Mais l'amour-propre irritable des écrivains leur faisait assimiler parfois à la légère aux libellistes des critiques malins qui, lançant ouvertement leurs pointes, ne fuyaient pas la discussion, favorisaient même la riposte. D'autre part, les compressions de la pensée, plus pénibles encore sous l'ancien régime, et qui obligeaient à se cacher les écrivains audacieux, provoquaient ces aigres élans, exacerbés dans la concentration. Et l'atmosphère expliquait le pullulement du libelle si elle ne justifiait pas ses moyens. Le clergé n'était pas le dernier à user de ses flèches et le P. Garasse est demeuré le type des libellistes cléricaux...

Les législations antiques poursuivaient les libelles avec sévérité. La loi des Douze-Tables à Rome, les assimilait aux délits punissables des derniers supplices. Tibère en fit un crime de lèse-majesté... Avant la Révolution, en France, des peines sévères atteignaient les libelles. Un édit de 1561 proclame : « Voulons que tous imprimeurs, semeurs et vendeurs de placards et libelles diffamatoires soient punis pour la première fois du fouet et pour la seconde fois de la vie ». Les libelles, néanmoins, foisonnaient à cette époque et leur vogue s'étendit jusqu'à la fin de la

Fronde. Citons, comme exemples de châtiments infligés, celui qui frappa Chavigny, auteur du Cochon mitré, libelle dirigé en 1689, contre l'archevêque Le Tellier : arrêté, il fut, pendant trente ans, enfermé au mont Saint-Michel dans une cage de fer. En 1694, un imprimeur et un relieur furent pendus en place de Grève pour avoir imprimé et vulgarisé des libelles contre Louis XIV à l'occasion de son mariage avec Mme de Maintenon. Le XVIIIème siècle eut aussi de nombreux auteurs de libelles, malgré les lettres de cachets et la rigueur des lois. Les Fréron, les La Baumelle, les Linguet lui donnèrent même par leur talent une certaine célébrité. De nos jours, le libelle est passible des peines prévues pour la diffamation. Dans une humanité où l'hostilité et l'entredéchirement n'ont pas cessé d'illustrer les mœurs le libelle a la vie dure, comme la calomnie elle-même. L'envie, la haine, les passions, l'esprit de dénigrement, les rivalités et les rancunes politiques y cherchent toujours leur assouvissement. Et l'anonymat dont il use le plus souvent, s'il sert sa méchanceté et favorise ses desseins, ne grandit pas le libelle, arme perfide.

La théologie appelait libelles des martyrs, la requête par laquelle des martyrs, ayant souffert pour leur foi, suppliaient l'évêque de remettre au pécheur une partie de la peine qu'il devait subir. Par libelles, elle désignait aussi les certificats, attestant qu'ils avaient sacrifié aux dieux, à l'aide desquels certains chrétiens se mettaient à l'abri des persécutions. Ce nom s'étend aux ouvrages hérétiques écrits sur quelque matière relative à la foi catholique : libelle d'Arius, de Pélage, etc. Il s'applique même à tout acte, signifié par écrit, en matière ecclésiastique : libelle d'excommunication, d'absolution, de pénitence, etc.

En jurisprudence, le droit ancien donnait à libelle le sens de requête, de signification. On disait libelle de fidélité, serment écrit de fidélité ; libelle de proclamation : action intentée en justice pour obtenir réparation ; libelle de divorce, dans les pays de droit romain, pour l'acte par lequel un époux annonçait à l'autre son intention de divorcer, etc.

- L.

Accueil

LIBERALISME n. m. (du latin liberalis)

Idées généreuses, tendance bienveillante au bonheur de toutes les classes de la société ; doctrine favorable aux libertés politiques, ensemble des opinions libérales, attachement aux idées libérales. « Les souverains sont persuadés que le libéralisme est un masque pour conspirer contre les autorités légitimes » (FOURIER). Ensemble de ceux qui professent des idées libérales : « Le libéralisme fera un pas et arrivera à la démocratie ».

Le libéral - à l'origine - était celui qui réclamait le progrès par la liberté et s'opposait à l'autorité plus ou moins absolue de la Royauté ou de l'Eglise.

Après la lassitude et l'épuisement qui suivirent la grande tourmente révolutionnaire et ramenèrent le despotisme de l'Empire, les principes de liberté proclamés en 1789, appliqués et suspendus alternativement pendant la Révolution, avaient disparu de la vie nationale. Eteinte la grande voix des précurseurs de la fin du siècle passé, noyées dans le sang les énergies créatrices qu'avait galvanisées une période de dévouement sans exemple à la cause du bien public, subjugués sous la crainte les esprits libres survivants, les publicistes rivés au silence, il fallut la chute de l'Empire pour délivrer les forces de liberté terrées ou assoupies et rendre son cours au grand mouvement qui avait tenté d'affranchir le monde et sur lequel un homme avait traîné ses bottes malfaisantes de conquérant...

Le parti libéral acquit toute son importance dans la première moitié du XIXème siècle, quand la Restauration ramena en France l'ancienne noblesse, avide de pouvoir, de richesses et de vengeance.

« La nation, qui se sentait jeune et forte, lutta courageusement contre ceux qui voulaient l'envelopper dans les haillons d'un régime décrépité. En face du parti théocratique et féodal de la cour, on vit s'élever un parti qui prit pour devise la liberté et reçut de ses ennemis mêmes le nom de libéralisme » (Lachâtre). Chansons d'abord, épigrammes, sociétés secrètes, inspirées du « carbonarisme » italien, courant d'opinion alimenté intellectuellement par les philosophes et les historiens sympathiques (les Guizot, les Villemain, les Cousin), lutte ouverte à la Chambre même contre le parti du pouvoir, telles furent les multiples formes de l'activité du nouveau parti. Guidés par des chefs valeureux, savants, éloquents, s'exprimant du haut des tribunes et par l'organe d'une presse brillante et combative, les libéraux furent le parti qui sut acquérir le plus de prestige et sauver quelques parcelles du patrimoine si meurtri de la Révolution.

Ils n'avaient que 6 députés à la Chambre de 1815, mais leur action s'appuyait sur la bourgeoisie commerçante et industrielle, et sur le peuple cherchant encore sa voix vers la liberté et l'égalité économique. Les ordonnances du 5

septembre 1816, brisèrent la Chambre ardente, d'où une nouvelle loi électorale plus large. Les chefs de l'opposition prennent alors le titre d' « indépendants ». Ce sont : Le général Foy, qui avait servi sous l'Empire ; Benjamin Constant ; La Fayette, le père du libéralisme ; Dupont de l'Eure ; Casimir Périer ; Emile Jordan ; Royer-Collard ; le banquier Laffitte, etc.

De brillants avocats (Dupin, Mauguin, Barthe, Berville, etc.) défendaient avec éclat les causes politiques. Des brochures véhiculaient les théories que les journaux, enchaînés par la censure, n'osaient imprimer. On revenait aux philosophes du XVIIIème siècle, on publiait de nouveau leurs œuvres. Pamphlets, livres, publications frondeuses trouvaient leur chemin dans un terrain propice. Le passage, après la mort de Louis XVIII, des rênes de l'Etat aux mains des ultra-royalistes, travaillés de leur côté par la Congrégation, accrut la popularité de l'opposition et précipita ses progrès. Déjà, à la Chambre, où ses forces grandissaient, le libéralisme s'appuyait sur des fractions influentes de la bourgeoisie et de la banque. La presse, le barreau, des hommes remuants des professions libérales et du monde des affaires, une jeunesse ardente, soutenaient activement ses campagnes.

Les chefs du parti libéral sentirent bientôt que, prises aux espérances de leurs diatribes enflammées, attirées dans le remous de leur mouvement passionné, des masses impatientes, agitées par des revendications inattendues, menaçaient de les entraîner au-delà de leurs buts modérés. Leurs aspirations n'avaient rien de révolutionnaire et un Martignac put un instant canaliser leurs vœux dans les cadres de la dynastie régnante. Une monarchie mitigée de libéralisme et faisant à la bourgeoisie sa part d'influence eût satisfait des intérêts qui redoutaient les perturbations des grandes vagues populaires. Leurs troupes cependant, accentuant, dépassant la portée d'une opposition parlementaire déjà vigoureuse, avancèrent leur évolution. Le libéralisme trouva dans le peuple un élément de victoire définitive aux « trois glorieuses de 1830 ». Les libéraux furent maîtres du pouvoir...

Ils y devinrent ce que leur position fait invariablement de ceux qui règnent sur les peuples. « Ils renièrent leur passé et, comme ils devaient à leur tour profiter des abus, ils mirent toute leur adresse à les maintenir ». Majorité, les opposants d'hier devinrent les pires conservateurs. Ils reprirent le sillage de la Restauration, écartant et frappant ceux qui réclamaient le prix de quinze ans de lutte et des sacrifices de juillet appuyant de leurs lois et de leur propagande l'état de choses établi. C'est l'heure où le socialisme élabore ses théories sociales, s'attaquant à la base même de l'ordre : la propriété individuelle. Et les masses déçues reporteront vers lui leurs espoirs...

Les économistes libéraux, dans tous leurs ouvrages d'Economie Politique, s'appliquent à disqualifier le socialisme, à soutenir le bien-fondé de l'ordre actuel.

« Sa doctrine (Ecole libérale) est fort simple et peut se résumer de la façon suivante :

Les sociétés humaines sont gouvernées par des lois naturelles que nous ne pourrions point changer, quand même nous le voudrions, parce que ce n'est pas nous qui les avons faites, et que du reste nous n'avons point intérêt à modifier,

quand même nous le pourrions, parce qu'elles sont bonnes ou du moins les meilleures possibles. Le rôle de l'économiste se borne à découvrir le jeu de ces lois naturelles et le rôle des hommes et des gouvernements est de s'appliquer à régler leur conduite d'après elle.

Ces lois ne sont point contraires à la liberté humaine : elles sont au contraire l'expression de rapports qui s'établissent spontanément entre les hommes vivant en société, partout où ces hommes sont laissés à eux-mêmes et libres d'agir suivant leurs intérêts. En ce cas il s'établit entre ces intérêts individuels, antagoniques en apparence, une harmonie qui constitue précisément l'ordre naturel et qui est de beaucoup supérieure à toute combinaison artificielle que l'on pourrait imaginer.

Le rôle du législateur, s'il veut assurer l'ordre social et le progrès, se borne donc à développer autant que possible ces initiatives individuelles, à écarter tout ce qui pourrait les gêner, à les empêcher de se porter préjudice les unes aux autres, et par conséquent l'intervention de l'autorité doit se réduire à ce minimum indispensable à la sécurité de chacun et à la sécurité de tous, en un mot à laisser-faire » Ch. GIDE (Ec. Pol.).

La Révolution de 1789 avait brisé le servage et le pouvoir absolu des rois. Elle avait donné tout ce qu'elle pouvait donner. Les principes qu'elle avait jetés de par le monde pouvaient germer, la Révolution leur demeurerait étrangère. Le peuple avait cru trouver plus de liberté, plus de bien-être, plus d'égalité ; or, cela s'était traduit dans les faits par la liberté absolue d'exploitation, par l'enrichissement rapide de la bourgeoisie, par la naissance d'un prolétariat miséreux moralement et matériellement.

Les grands courants qui avaient soulevé le peuple, socialistes dans leur essence, étaient déjà bien indiqués dans la conspiration de Babeuf.

« Une réforme est toujours un compromis avec le passé, elle se borne à le modifier plus ou moins ; tandis qu'une révolution plante toujours un jalon pour l'avenir : si petit qu'il soit, le progrès accompli par la voie révolutionnaire est une promesse d'autre progrès. L'une se retourne en arrière, l'autre regarde en avant et dépasse son siècle. Toute l'histoire est là pour le prouver, et c'est précisément ce qui arriva lors de la Révolution de 1789-93.

Si bourgeoise que fut cette révolution quant à ses résultats, c'est elle qui féconda le germe du communisme et de l'Anarchie au sein de la société moderne. Ceux qui veulent nous faire croire aujourd'hui que la Révolution n'avait d'autre but que d'abolir les derniers vestiges du féodalisme et de restreindre l'autorité royale, font preuve d'ignorance ou de mauvaise foi. Un peuple entier ne se soulève pas pour si peu de chose : il ne se met pas en révolte ouverte pendant quatre ans, avec le seul but d'abolir une institution moribonde ou de changer de gouvernement. Pour qu'une révolution aussi considérable que celle du siècle passé vienne à éclater, il faut qu'un flot d'idées nouvelles circule dans les masses, qu'un monde nouveau se dessine dans les esprits, basé sur des rapports nouveaux, une morale nouvelle, une vie nouvelle » (P. KROPOTKINE : Un siècle d'attente).

Avec Robert Owen, Fourier, Saint-Simon, etc., le socialisme s'inscrit en lettres d'or au fronton du XIX^{ème} siècle (Voir Familistère). Les libéraux au pouvoir, maintiennent le suffrage restreint, s'essayent à consolider l'œuvre de la Révolution bourgeoise. Mais le peuple conscient de la duperie du nouvel ordre social, affirme de plus en plus son désir de justice distributive des richesses et de la liberté ; il se soulève en 1848 et chasse Louis-Philippe, roi libéral.

Un instant débordés, les libéraux se reprennent, font alliance avec la réaction et les Jésuites, et en juin massacrent les ouvriers parisiens, qui demandaient du pain, les ateliers nationaux venant d'être fermés par ordre du gouvernement libéral. Le général Cavaignac « républicain libéral », dont la mère était pénitente du Jésuite fameux, le R. P. de Ravignan, se chargea de cette odieuse répression.

A genoux devant l'Empire, les libéraux n'acceptèrent la République que lorsqu'ils furent assurés que leurs privilèges ne seraient pas touchés. C'est eux, avec Thiers, de sinistre mémoire, qui écrasèrent la Commune, en 1871, et massacrèrent 35.000 hommes, femmes et enfants.

Harcelés par les diverses écoles socialistes, syndicalistes et anarchistes, les libéraux ne se distinguent plus des autres écoles de conservation sociale. Le temps a passé d'ailleurs des solutions ambiguës du libéralisme. Les préoccupations superficielles des monarchies constitutionnelles, voire des républiques démocratiques, aux retours décevants, les aspirations politiques, même teintées de socialisme utopique, se sont, dans le sang vain des émeutes et les tentatives avortées révélées insuffisantes. La générosité du sentiment, jugulée par la hiérarchie tenace des conditions, s'est avérée impuissante à asseoir, par ses propres moyens, l'équité au conseil des peuples. Un souci plus profond, davantage averti - au contact de l'industrialisme - des maux qui rongent la société, va porter vers l'économie sociale l'attention des philosophes et des économistes. Et la sociologie fera ses premières études, sondera les causes du déséquilibre général, lancera ses premiers manifestes, proposera aux penseurs désintéressés et aux victimes permanentes du travail, la révision des valeurs sociales et le bouleversement d'une économie faussée à la base... Le libéralisme appartient au passé incapable et timide : il n'a plus qu'à mourir!

« Tout a été essayé, et tout a échoué dit Kropotkine dans Un siècle d'attente. C'est alors que renaît dans les esprits cette philosophie du XVIII^{ème} siècle - germée dans les masses, énoncées par les penseurs anglais et français, essayée dans ses ébauches d'application par la France de 1793 - et qui, se développant depuis, s'élargissant, gagnant en profondeur, s'appelle aujourd'hui le communisme anarchiste.

Ses principes sont bien simples : - Ne cherchez pas à baser votre bien-être et votre liberté sur la domination d'autrui ; en maîtrisant les autres, vous ne serez jamais libre vous-mêmes. Augmentez vos forces productives en étudiant la nature : ses forces mises au service de l'homme sont mille fois supérieures à celles de toute l'espèce humaine. Affranchissez l'individu ; car, sans la liberté de l'individu, il n'est point de société libre. N'ayez confiance, pour vous émanciper, en aucune aide spirituelle ou temporelle : aidez-vous vous-mêmes. Et, pour y arriver, débarrassez-

vous au plus tôt de tous vos préjugés religieux et politiques. Soyez hommes libres, et ayez confiance en la nature de l'homme libre : ses plus grands vices lui viennent du pouvoir qu'il exerce sur ses semblables ou du pouvoir qu'il subit ».

L'Etat, qu'il soit de « droit divin » ou issu des majorités, est toujours le mécanisme d'oppression de la classe possédante. Il n'a d'autre but que de garantir l'exploitation des richesses et des individus par ceux qui se sont approprié le sol et les instruments de travail.

La liberté du pauvre, du prolétaire, n'est que la liberté de crever de faim. L'égalité devant la loi n'est que la puissance policière et armée au service des possédants, ceux-ci faisant seuls les lois.

L'économie politique (V. Leroy-Beaulieu, Bastiat, etc.) étudiait les phénomènes de la production des richesses et de leur répartition en partant de ces prémisses « libérales » que cela est de droit naturel, que cela est très bien, et qu'il n'y a qu'à « laisser-faire » ; devant l'absurdité de ces méthodes et le néant des résultats devant le paupérisme moral et matériel persistant la science sociale est née, qui ne se contente pas d'étudier les phénomènes sociaux, mais qui en dénonce les erreurs et propose une nouvelle économie plus rationnelle, plus humaine, tendant à réaliser les aspirations vers le bonheur, qui propulsent l'effort des individus.

Contre le nationalisme des libéraux, la science sociale dresse l'internationalisme, l'antipatriotisme, faisant ainsi disparaître les guerres et annulant la grande dispute des « protectionnistes et libre-échangistes ». Face à l'appropriation individuelle du sol et des instruments de travail, source de privilège et d'oppression, elle propose l'appropriation collective du sol et des instruments de travail, laissant au producteur la libre disposition de ses produits. A la réglementation politique des nations, à l'Etat, elle entend substituer le libre contrat des individus, l'association. Enfin, aux vieilles métaphysiques, elle oppose la libre recherche des cerveaux dans tous les domaines : la science.

« La civilisation qui naquit en Europe après la chute des civilisations imprégnées du despotisme asiatique, a mis quinze cents ans pour se débarrasser des entraves que l'Orient lui a laissées.

Non seulement elle eut à repousser les invasions armées de l'Orient, à arrêter le flot des Huns, des Mongols, des Turcs et des Arabes qui envahissaient ses plaines et ses presqu'îles, elle eut aussi à combattre les conceptions politiques de l'Orient, sa philosophie, sa religion. Et, dès qu'elle commença à s'en affranchir, elle créa d'un bloc cette science moderne qui lui permit en un siècle de changer la face du monde, de centupler ses forces, de trouver la richesse dans le sol, de contempler l'univers sans crainte. Elle a brûlé les fétiches importés de l'Orient : Dieu, gouvernement, propriété privée, loi imposée, morale extérieure. La pensée affranchie ne les reconnaît plus.

Reste maintenant à les brûler en réalité, après les avoir brûlés en effigie. Reste à démolir cet échafaudage qui étouffait la pensée, qui empêche encore l'homme de marcher à la liberté. Et ce problème, l'histoire nous l'a imposé, nous, hommes de la fin du XIX^{ème} siècle.

Les siècles ont travaillé pour nous. Forts de leur expérience, nous pouvons, nous devons, nous montrer à la hauteur de notre tâche historique » (Kropotkine, op. c.).

- A. LAPEYRE

Accueil

LIBERTE n. f. (latin *libertas*, de *liber*, libre)

DEFINITIONS, ACCEPTIONS

Etat, condition d'une personne qui n'est pas la propriété de quelqu'un, d'un maître. « La liberté des personnes a déterminé la chute du régime féodal » (Proudhon). Etat d'un peuple ou, plus exactement, jusqu'à nos jours, d'un Etat qui ne subit pas la domination étrangère. « Un millier de Grecs combattant pour la liberté, triomphèrent d'un million de Perses » (Vergniaud). Etat de qui n'est pas captif, prisonnier : donner la liberté à un oiseau, rendre la liberté à un condamné, le libérer. Faculté d'agir qui n'est entravée ni par une autorité arbitraire ni par des lois tyranniques : c'est le sens courant du mot liberté dans le domaine politique. Nous verrons, nous avons vu déjà qu'il n'y a pas d'autorité sans arbitraire, de lois sans tyrannie, et que la liberté politique est un leurre au sein des systèmes qui demandent à ces principes et à ces formes leur justification et leur stabilité. Nous verrons aussi qu'il n'y a pas de liberté politique sans liberté sociale et sans liberté individuelle (voir ces mots) que la liberté, pour des hommes vivant en société, est un tout connexe et qu'il est vain de proclamer pour l'individu une liberté et des droits si les conditions qui les permettent ne sont pas réalisées ; si le milieu social ne leur en garantit la possibilité de fait et ne leur en assure l'exercice : « l'empire de la raison publique est le vrai fondement de la liberté » (J.-J. Rousseau). « La liberté d'agir sans nuire ne peut être restreinte que par des lois tyranniques » (Turgot). « L'esprit soldatesque est la gangrène de la liberté » (X. de Maistre). « L'esprit public, qu'on attend pour permettre la liberté, ne saurait résulter que de cette liberté même » (Mme de Staël). « La plupart des peuples ont des libertés, mais peu jouissent de la liberté » (Ch. Comte). « La liberté est le pain que les peuples doivent gagner à la sueur de leur front » (Lamennais). « La liberté serait un mot si l'on gardait des mœurs d'esclaves » (Michelet). Faculté spéciale d'accomplir des actes d'une certaine nature : liberté de la presse, des transactions, etc... « La liberté de l'enseignement est une garantie nécessaire de la liberté de conscience » (Vacherot). Absence d'entraves, de contrainte. « Le sexe aime à jouir d'un peu de liberté : on le retient fort mal avec l'austérité » (Molière). Indépendance de position, loisir : mes travaux ne me laissent pas assez de liberté. Absence d'obstacle qui gêne les mouvements : un ressort qui ne joue pas avec la liberté nécessaire. Franc parler, propos, action hardis ou d'une excessive familiarité : prendre avec quelqu'un des libertés. Faculté de l'âme par laquelle elle se détermine par son propre mouvement ; liberté est ici synonyme de libre-arbitre. « La liberté est l'antagoniste de tout ce qui est fatal » (Proudhon). « La liberté n'est que l'intelligence qui juge, qui délibère, qui choisit » (Flourens). « La liberté de l'homme n'est que le pouvoir de vouloir, ce n'est pas la faculté d'agir » (A. Garnier). Liberté naturelle, celle que l'homme possède de par sa

nature, son origine, selon la thèse de certains philosophes. « La liberté sort du droit de nature : l'homme est né libre » (Chateaubriand). Liberté morale, celle qui est la base, la condition de la moralité : d'après Kant, pour satisfaire à l'obligation morale, la liberté est nécessaire. Liberté individuelle : garantie du citoyen de ne pas être inquiété quand ses actes sont en accord avec les lois du pays ; au-delà de ce droit commence l'arbitraire que les gouvernants, gardiens officiels de la légalité, ne se font pas faute d'introduire dans les limites mêmes des lois quand ils jugent celles-ci insuffisantes pour leurs desseins : la liberté individuelle est encore aujourd'hui à la merci de la « légalité » souveraine du bon plaisir de nos maîtres. Liberté de conscience, des cultes, etc..., absence de contrainte dans le domaine des croyances, droit de pratiquer les rites de sa religion préférée, etc...

« La liberté de conscience, comme celle d'écrire, comme celle de commercer a eu son berceau en Hollande » (E. Laboulaye). Liberté d'esprit : affranchissement des préoccupations qui gênent les fonctions de l'intelligence..., etc.

- L.

LIBERTE (PHILOSOPHIE)

Voir déterminisme et libre-arbitre, volonté, etc.

OUVRAGES A CONSULTER : Philosophie de la liberté (Sécrotan) ; Système de logique, etc. (Stuart Mill) ; La liberté (Jules Simon) ; L'homme est-il libre? (Renard) ; Essai sur le libre-arbitre (Schopenhauer) ; La solidarité morale (Marion) ; Justice et liberté (Goblot) ; Psychologie, Essais de critique générale (Renouvier) ; Leçons de psychologie (Rabier) ; Raison pratique (Kant) ; Critique philosophique (Pillon) ; Morale d'Epicure, etc. (Guyau) ; Les données immédiates de la conscience (Bergson) ; La morale (Duprat) ; Volonté et liberté (Lutoslawski) ; Le libre-arbitre (Naville), etc., ainsi que les ouvrages mentionnés à déterminisme et volonté.

LIBERTE

Le problème de la liberté est un des problèmes les plus difficiles à résoudre parce qu'il essaie de concilier la liberté de penser et de vouloir qui nous paraît absolue avec le déterminisme objectif qui paraît également absolu.

La liberté pourrait se définir ainsi : possibilité pour l'individu de réaliser totalement son déterminisme. Ce déterminisme ne se précise à notre entendement que par des pensées et des vouloirs, lesquels se traduisent et s'extériorisent par des actes modifiant le milieu conformément à notre volonté. Si le jeu de notre pensée, si nos réflexions, nos préférences, nos choix, nos jugements peuvent s'exercer en nous sans aucune limite apparente et nous donner l'impression d'une liberté intérieure

absolue, la réalisation objective de nos volontés rencontre au contraire des obstacles nombreux réduisant considérablement notre liberté d'action. Cette résistance extérieure contraignant notre volonté, entravant notre action, constitue la limite même de notre liberté et par conséquent sa cessation.

Ainsi donc, d'une part, nous avons conscience d'une liberté intérieure absolue ; de l'autre, nous avons également conscience que cette liberté se heurte à des difficultés s'opposant à son épanouissement... Pour concilier ces deux aspects du problème il est nécessaire de les étudier séparément, à seule fin de connaître la réalité même du moi volontaire, son origine, sa formation, ses attributs, ses manifestations ; ensuite d'analyser les causes extérieures restreignant son expansion.

L'analyse introspective ne nous renseigne point sur la formation de notre moi. Nos plus lointains souvenirs se perdent dans l'inconscience du premier âge. L'étude objective nous permet au contraire de suivre la formation des êtres s'engendrant les uns les autres et de reconnaître quelques principes généraux s'appliquant à la détermination des phénomènes vitaux. C'est ainsi que l'observation nous montre l'hérédité et l'éducation jouant un grand rôle dans la formation des individus. Chaque espèce animale se reproduit suivant son type moyen et, comme l'on dit judicieusement, les chiens ne font pas des chats. Si les caractères physiques généraux des parents se reproduisent dans les enfants, les caractères psychiques s'y retrouvent également, quoique la fécondation croisée, mêlant l'hérédité du père et de la mère, crée un être nouveau différant quelque peu de ses parents. Mais il est facile de comprendre que le moi de l'enfant est inévitablement la conséquence des innombrables croisements ancestraux l'ayant précédé et qu'il ne peut pas plus choisir son caractère que la couleur de ses cheveux. Il est un produit, un résultat. Il en est de même de l'éducation. Subissant l'influence du milieu, il réagit contre ce milieu suivant ses facultés naturelles et héréditaires et toutes ses perceptions, ses souvenirs, actions et réactions subies dans l'espace et dans le temps constituent sa personnalité...

Le moi n'est donc pas quelque chose d'immuable, d'éternel, d'absolu, ni de sacré. Il est une forme physiologique et psychique momentanée de l'être sans cesse soumis aux lois de l'évolution et ses manifestations ne sont que l'expression de son acquis héréditaire et éducatif. Formuler une volonté, c'est traduire une réaction esquissée probablement par un ancêtre lointain, complétée par une éducation subie suivant les hasards de la vie. S'accepter tel que l'on est, réaliser ses vœux sans réflexions profondes c'est peut-être obéir à la tyrannie d'un ancêtre, ou se courber sous une éducation mystique ou malfaisante qui nous a déformés.

Nous voyons donc que la conscience de notre liberté ne signifie rien, car le dément se croit aussi libre que l'homme sain. C'est le jugement, la raison, l'évaluation exacte des choses qui doivent seulement nous guider et non pas notre fantaisie et notre bon plaisir ; lesquels d'ailleurs peuvent être complètement opposés à notre bonheur véritable et à la conservation même de notre vie. La liberté pourrait alors s'exprimer comme la possibilité d'agir selon notre raison.

Même en ce cas les obstacles à notre déterminisme raisonné subsisteront et nous pouvons les étudier suivant leurs aspects différents ; soit que ces obstacles

soient naturels ; soit qu'ils soient sociaux ; soit enfin qu'ils proviennent de notre nature même, d'une erreur de jugement. Les obstacles naturels sont constitués par toutes les lois naturelles inévitables dont l'homme triomphe parfois par leur connaissance et leur compréhension. Ce n'est que par l'étude des propriétés de la substance et de l'énergie ; c'est en se pliant aux nécessités objectives en harmonie avec les phénomènes vitaux que l'homme atteindra son maximum de puissance et de joie et non en suivant irrésistiblement ses penchants, produits lointains de l'ignorance et de l'animalité.

Les obstacles sociaux peuvent s'analyser au double point de vue présent et futur. Présentement les préjugés, les habitudes, les mœurs, les coutumes, les traditions, les lois, fruits mauvais de l'ignorance passée, constituent des entraves considérables à une liberté raisonnée. Nous devons détruire ces causes malfaisantes éternellement opposées à toute amélioration de la vie humaine. Mais toute société quelle qu'elle soit ne peut se réaliser qu'avec une certaine harmonie, un rythme, une coordination de l'activité humaine, assurant la cohésion des efforts et non leur dispersion. L'examen impartial des difficultés d'organisation sociale démontre les nécessités inéluctables inhérentes à toutes associations, à toutes collectivités et les obligations individuelles résultant du fait même de l'association. La conception religieuse et métaphysique de la liberté développe malheureusement dans l'esprit des humains une conception tendant à représenter la vie sociale comme une contrainte s'opposant à la liberté individuelle. C'est supposer, bien gratuitement, que l'homme est naturellement libre et que sans la dite société il le serait vraiment. Il suffit d'observer le fonctionnement du corps humain pour voir que ce corps est soumis à des nécessités physiologiques que notre caprice peut déséquilibrer, ou vouloir ignorer, mais que la sagesse nous conseille de satisfaire raisonnablement. Nous ne sommes pas libres, si nous voulons vivre dans la joie, de nous rendre malade, de nous faire du mal et d'en faire aux autres. Nous ne devons vouloir et désirer que ce que notre raison nous montre comme convenant à notre volonté d'harmonie.

Il en est de même au point de vue social. Si la vie collective présente des avantages et s'impose par la nécessité de lutter contre les forces naturelles ; si l'homme augmente ainsi sa puissance et ses loisirs, il n'est pas raisonnable de dire qu'elle est une contrainte puisqu'au contraire elle est une moindre contrainte que l'état naturel où l'homme est infiniment plus absorbé par la lutte pour la vie. L'association étant utile et nécessaire à l'homme nous devons conclure qu'elle augmente sa puissance d'action individuelle au lieu de la diminuer. Tout le reste est du mysticisme.

Cela ne veut pas dire que toutes les formes sociales soient bonnes. L'ignorance et la bestialité pèsent encore sur l'humanité et le passé héréditaire et traditionnel nous étreint de toutes parts. Les formes autoritaires actuelles nécessitées par les luttes d'autrefois s'opposent à la transformation des humains, à leur évolution progressive vers l'entente harmonieuse et fraternelle. Les meilleures formes sociales seront données par l'expérience, aidée par l'observation et le bon sens de chacun. C'est en laissant les individus se grouper selon leurs conceptions

particulières, s'isoler même si cela leur convient, après partage du bien collectif et de l'héritage social, que les meilleures sociétés se réaliseront.

Ce n'est, il est vrai, que de l'empirisme social, mais cet empirisme est infiniment moins dangereux que de fausses sciences sociales, fabriquées artificiellement sur de courtes durées, selon des états sociaux transitoires et trompeurs. La vraie science sociale ne se créera que sur l'observation même de la vie ; sur les manifestations profondes de l'activité humaine, par l'étude des conditions subjectives et objectives favorisant le développement des individus. Il est alors probable que la notion métaphysique de la liberté disparaîtra ; que le bon plaisir tyrannique cessera pour faire place à un concept plus exact et plus fécond pour la vie individuelle et sociale : la volonté d'harmonie. Volonté d'harmonie individuelle : coordination raisonnée des pensées et des gestes individuels pour la réalisation de sa vie dans la joie. Volonté d'harmonie sociale : coordination raisonnée des gestes sociaux pour réaliser le bien-être et la fraternité.

Ainsi notre volonté d'action et les résistances objectives se trouveront conciliées par notre raison, par notre volonté d'harmonie. Mais n'oublions pas que toute volonté extérieure contraignant cette volonté d'harmonie est une tyrannie ; que la seule détermination de l'homme doit être sa propre raison et que rien de durable et de bon ne se construit sur la violence destructrice de toute raison.

- IXIGREC

LIBERTE

Faculté de faire ce que l'on veut, et de se refuser à faire ce que l'on ne veut pas, sans que soient opposés, à la manifestation de la volonté, un obstacle ou une sanction quelconques.

La liberté de l'homme au sein de la nature est très limitée - si tant est qu'elle ne soit point complètement une illusion provenant de l'ignorance où nous sommes des causes déterminantes de la plupart de nos actions. Nous sommes obligés de compter avec les lois naturelles et de nous adapter à leurs exigences, sous peine de souffrance, de maladie, et de mort. Les influences de l'hérédité et du milieu dans lequel nous avons été appelés à vivre, pèsent très lourdement sur notre constitution anatomique et physiologique, et sur nos caractéristiques intellectuelles. Nous ne pouvons supprimer le vieillissement consécutif à l'usure de nos organes. Il ne nous est pas loisible d'échapper au trépas final, quels que soient les efforts que nous ayons faits pour en retarder la venue. Enfin, le souci de nous assurer - non pas même le confort et les plaisirs auxquels nous sommes profondément attachés - mais simplement le minimum de ce qui est nécessaire pour nous alimenter et nous couvrir, nous contraint à des tâches journalières souvent pénibles, dangereuses ou rebutantes, qu'il nous faut assumer sans trêve si nous voulons conserver les avantages acquis par nous dans la lutte pour l'existence.

La liberté de l'homme au sein de la société humaine n'est, dans la plupart des cas, pas beaucoup plus avantagée. Durant la première enfance, notre faiblesse physique, et notre manque de jugement, nous placent sous la domination des personnes adultes de notre entourage. Un peu plus tard, lorsque notre intelligence s'éveille, c'est pour se heurter aux limites étroites imposées par le catéchisme et les programmes scolaires qui, loin de favoriser le talent personnel et les initiatives, semblent trop souvent vouloir les décourager à jamais. Puis c'est le régiment qui s'efforce, par ses méthodes, de briser les volontés individuelles, et d'amener le jeune soldat à une obéissance passive de tous les instants, « sans hésitation ni murmure ». Et voici qu'au moment où, ayant dépassé sa majorité, l'être humain semble devoir être libéré de la plupart de ses chaînes, d'autres servitudes s'annoncent. La pauvreté et l'autorité paternelle lui interdisent fréquemment de s'unir sous le signe heureux de l'amour partagé. Si la fortune ne lui a pas souri, il lui faut renoncer à la plupart des libertés accordées par les lois, renoncer presque totalement à vivre selon ses aspirations, s'atteler, de longues heures durant, à des travaux peu attrayants et mal payés, en attendant que la vieillesse, lui ayant progressivement fait perdre ses énergies pour le combat, fasse de lui définitivement un vaincu à la merci de tout le monde.

D'aucuns, en présence de telles constatations, paraissent surpris que l'on puisse encore, les admettant avec leurs conséquences, parler de libre-pensée, de libre examen, ou de système sociaux se réclamant de la liberté. C'est qu'ils ne font, souvent à dessein, qu'une seule et même chose du problème philosophique de la liberté par rapport au déterminisme, et du problème de la liberté personnelle dans l'état de société, alors qu'il s'agit de considérations sur deux plans bien différents. Alors que le premier a pour objet de rechercher si la cause de nos actions est dans un attribut de notre être spirituel : le libre choix, ou bien dans des circonstances extérieures à notre individu, le second a pour objet de supprimer le plus possible les entraves à la satisfaction de nos besoins raisonnables, comme de nos aspirations intellectuelles et sentimentales, que leur origine soit, ou non, dans le déterminisme ou le libre choix.

L'expérience démontre, d'ailleurs, que rechercher à ce dernier problème une solution toujours plus étendue n'est nullement utopique. Nous nous libérons un peu plus des contraintes naturelles chaque fois qu'une découverte scientifique appliquée à l'industrie, à l'hygiène, ou à la médecine, vient faciliter la production, réduire l'obstacle des distances, augmenter notre sécurité, ou nous prémunir contre la maladie... A mesure que s'accroît sa connaissance, l'homme, jadis jouet des forces physiques aveugles, et qui les avait divinisées, apprend à exercer sur elles sa puissance et à les faire servir, dociles esclaves, à son utilité. Nous pouvons prévoir le temps, historiquement proche, où une humanité d'ingénieurs, d'artistes, de techniciens et de savants avec très peu d'efforts musculaires, et une durée de travail extrêmement réduite, sera à même de fournir à la collectivité le bien-être, et même le luxe : tout ce qui peut contribuer à intensifier l'existence, et à la rendre digne d'être vécue.

Il en est à peu près de même pour ce qui concerne les mœurs et coutumes,

ou la législation, bien que, sous ce rapport, le progrès soit demeuré très retardataire sur ce qu'il a été dans le domaine des sciences appliquées. Quoi qu'en disent certains pessimistes, nous sommes assez loin des époques où le père de famille pouvait disposer de la vie de son fils, et le maître faire fouetter son esclave ; où l'on pouvait être mis à la torture, pour n'avoir point salué une procession, ou bien avoir soutenu une thèse scientifique non reconnue par l'Eglise. Malgré certains accidents de la vie politique des nations, la tendance générale de la civilisation est vers la liberté. On vise à débarrasser les rapports sociaux des complications inutiles, à laisser l'individu faire ce qui lui convient dans sa vie privée, et même dans ses manifestations publiques, tant qu'il n'attaque point les fondements mêmes de l'ordre établi. L'abandon des superstitions religieuses, le développement de l'instruction rationnelle, l'adoption d'une morale biologique basée sur les meilleures conditions d'une vie normale, et les avantages de l'entraide, permettraient de franchir avec rapidité les étapes.

Une humanité définitivement pacifiée, vivant en harmonie parfaite, sans qu'aucun de ses membres use de licences condamnables à l'égard de l'ensemble, sans que, par conséquent, la collectivité se trouve jamais dans la nécessité vitale de réagir par la violence contre des éléments de désagrégation et de mort, tel apparaît le résultat final de cette évolution, si l'on considère que le progrès étant indéfini, il n'est pas de motif de fixer à l'avance une barrière à l'acheminement humain dans un domaine quelconque... Cependant un tel résultat suppose, pour être atteint, non pas seulement la disparition de certaines formes transitoires de tyrannie capitaliste, militariste, cultuelle, ou autre, mais encore la généralisation d'un état de conscience, et d'habitudes de discipline personnelle stricte, dont actuellement très peu d'humains sont capables de donner l'exemple. La disparition de l'autorité dans la cité universelle, suppose, en effet, la disparition préalable des compétitions de toute nature qui lui ont donné et lui donnent inévitablement naissance, sous les aspects et avec les caractères les plus différents, dans les circonstances les plus diverses de la vie, au service des idéologies, comme des besoins économiques, les plus opposées, qu'il s'agisse comme moyens de la police d'Etat, ou du lynchage anonyme et spontané.

Le but immédiat n'en demeure pas moins intéressant : tendre sans cesse à réaliser pour tous et pour chacun le maximum de liberté individuelle compatible avec les nécessités de l'association, et les possibilités sociales obtenues. Ceci, tout en se souvenant, d'après la formule célèbre que, toutes choses égales d'ailleurs, les orages de la liberté sont d'ordinaire préférables à la trompeuse sécurité de la contrainte.

- Jean MARESTAN

LIBERTE

Le fait d'être libre, de ne dépendre de personne au point de vue physique, intellectuel et moral : la liberté est un idéal qui est loin d'être atteint.

Ce serait une erreur de chercher la liberté en arrière de nous dans la vie primitive. L'homme sauvage vit en troupes et de ce fait il est asservi. Des croyances superstitieuses en outre (totems, tabous, etc.) assujettissent son esprit ; il ne peut pas faire tel geste, manger telle chose, etc.

Dans la société actuelle les pauvres, qui forment la grande majorité des humains, ont très peu de liberté. Ils doivent sacrifier à la conquête du pain de chaque jour la plus grande part de leur temps. En outre les pauvres qui sont en général ignorants sont remplis de préjugés qui achèvent de les rendre esclaves. Chacun vit comme on lui a appris à vivre et comme vit son entourage. L'idée ne lui vient même pas de vivre autrement ce qui fait que, en quelque sorte, on pourrait le déclarer libre puisqu'il n'a pas de désirs.

En un sens, le riche est plus libre ; c'est pour cela qu'on appelle situations indépendantes celles que confère la fortune. Avec beaucoup d'argent on fait ce qu'on veut, on va où on veut. Néanmoins il ne faudrait pas croire que le riche soit en possession de la liberté absolue. Par son éducation et ses mœurs il est prisonnier de son milieu. Même quand il les réprouve, il se soumet à ses pratiques et à ses habitudes pour conserver une bonne réputation.

Car tous les milieux sont tyranniques. L'individu est dépendant jusque dans son vêtement pour lequel il doit suivre la mode, sous peine de passer pour un personnage ridicule, voire pour un fou.

La liberté de penser est aussi très relative, on est contraint de penser - ou de feindre de penser - comme son entourage autrement on n'est pas compris. L'individu - s'il entend demeurer dans la « normale » admise et comprise - ne peut innover que sur des points très restreints, pour lesquels il devra encore s'expliquer pour tâcher de convaincre. Celui qui est par trop différent des autres est qualifié original, ce qui se prend en mauvaise part ; on ne l'aime pas et on fuit sa compagnie.

On peut donc dire qu'il n'y a de liberté nulle part.

Cette tyrannie du milieu est-elle un bien ou un mal? Elle est à la fois l'un et l'autre. Elle est un bien pour les intelligences inférieures qui trouvent la vie toute préparée et qui seraient tout à fait désesparés si elles devaient l'ordonner elles-mêmes. Mais pour les intelligences supérieures, la tyrannie grégaire est un mal, car elle les force à se mettre à un niveau commun qui leur est inférieur. L'homme de génie, et même plus simplement l'homme supérieur, sont incompris et détestés ; à moins que le succès et la fortune ne fassent pardonner leur originalité.

Les sociétés de l'avenir, plus raisonnables que les nôtres, donneront plus de liberté à l'individu. On comprendra qu'il faut permettre et même admettre tout ce qui n'est pas nuisible à autrui. Ainsi la liberté du costume. Il n'y a aucune raison pour uniformiser la façon de s'habiller ; chacun devrait se vêtir selon sa fantaisie et ses goûts. De même pour la liberté des idées, l'individu a le droit de penser ce qui lui plaît et d'exprimer sa pensée. Il est faux d'admettre la culpabilité morale, du

moment qu'il n'y a pas ordre formel donné à un être faible, enfant ou déséquilibré mental. L'adulte est mal fondé à rejeter sur une tierce personne la responsabilité d'un acte, il pouvait ne pas se laisser influencer, Les lois seront, elles aussi, de moins en moins oppressives.

L'arsenal de la légalité actuelle sert avant tout à maintenir les déshérités dans la résignation à leur sort. Le communisme qui supprimera les classes sociales et rendra le travail léger à porter permettra d'accroître dans une large mesure la liberté de l'individu.

- Doctoresse PELLETIER

LIBERTE

Ce mot est si souvent employé dans tous les milieux qu'il semble que tout le monde soit d'accord sur sa signification. Il n'en est rien : individu, groupement ou organisation, classe sociale, tous parlant de liberté, ne comprennent par là que leur liberté propre, trop souvent assimilée à un « bon plaisir » ridicule. On arrive ainsi à fabriquer toute une série de libertés au nom desquelles on asservit les êtres humains. Pour citer quelques exemples frappants, rappellerai-je que c'est surtout au nom de la liberté qu'on a fait, dernièrement, massacrer des millions d'hommes de tous les pays? C'est au nom de la liberté de conscience que les porteurs de goupillons réclament à cor et à cri le droit d'abrutir les foules ignorantes pour arriver plus facilement à leurs fins d'asservissement et de domination. C'est au nom de la liberté du travail que le patron d'usine fait appel à la police et à la force armée pour maintenir, et parfois massacrer, les ouvriers qui réclament le droit à une existence meilleure. C'est au nom de la liberté commerciale que les mercantis de toutes sortes réclament le droit de rançonner le producteur et le consommateur, de les empoisonner au besoin avec des produits frelatés. C'est au nom de la liberté, de la justice et de l'ordre que, tous les jours, on construit des prisons et qu'on y enferme des malheureux, que l'on construit des engins de meurtre et... que l'on s'en sert! C'est au nom de la liberté que... Mais je n'en finirais pas si je voulais énumérer tout ce qui se fait au nom de la liberté pour opprimer les hommes.

Le mot de liberté est donc, comme tant d'autres, détourné de son sens et utilisé à l'encontre de son caractère par les pires ennemis de la liberté. Devons-nous en conclure, comme certaines écoles communistes, que la liberté n'est qu'un mythe et que nous devons faire abandon de ce caprice imaginaire ?

Efforçons-nous de voir ce qu'il faut entendre par liberté. La définition donnée par Larousse me paraît assez juste dans sa brièveté : « La liberté est le pouvoir d'agir ou de ne pas agir, de choisir ». En dehors du pouvoir, de la faculté d'agir ou de ne pas agir, il n'y a pas de liberté. Un paralytique n'a pas plus la liberté de marcher qu'un homme aux yeux bandés. C'est ainsi que dans notre société, on peut sans crainte nous accorder une foule de libertés... après nous avoir enlevé le

pouvoir d'en jouir. Aucune loi ne défend au travailleur de visiter les sites agréables, de goûter les merveilles de la nature et celles de l'art, de se reposer lorsqu'il est fatigué, de vivre dans le confort et l'aisance, mais comme il ne possède pas la liberté économique, il est astreint, pour assurer sa subsistance et celle des siens, à de longues journées d'un travail assidu et régulier qui lui enlève précisément la possibilité de jouir des libertés qu'on lui reconnaît.

Si donc la liberté n'est que le droit, elle est inopérante, c'est comme si elle n'existait pas : elle n'existe pas. Pour qu'elle devienne efficace, réelle, il faut qu'elle devienne le pouvoir. Nous n'avons nul besoin de liberté pour ce que nous ne pouvons pas faire. Prétendre nous l'accorder, c'est se moquer de nous, de même que c'est se moquer de lui que d'accorder au paralytique le droit de courir ou au moribond le droit de vivre.

La liberté est donc le pouvoir d'agir - ou de ne pas agir, de choisir. Et encore le pouvoir de ne pas agir est très limité pour tout être vivant. Il faut qu'il agisse, il ne peut s'en empêcher. Et dès qu'il agit, il ne peut plus choisir son action. Ainsi définie, la liberté est l'apanage exclusif des êtres vivants qui, seuls, ont le pouvoir d'agir par eux-mêmes, mieux, elle se confond avec la vie, elle est la vie elle-même. La vie devient alors inséparable de la liberté et inconcevable sans elle.

Mais le pouvoir d'agir, la faculté d'agir, étant limités pour tout être vivant, la liberté est aussi limitée elle-même : il n'y a pas de liberté absolue, il ne peut pas y avoir de liberté absolue pour personne. La liberté absolue supposerait un pouvoir personnel sans bornes et s'il en est qui ont cherché, s'il en est qui cherchent encore à réaliser ce rêve pour eux-mêmes, en utilisant pour leurs propres fins le pouvoir d'agir des autres ils ne sont jamais arrivés, ils n'arriveront jamais à leur but qui s'éloigne d'ailleurs à mesure qu'ils croient l'approcher. Même aux époques les plus sombres de l'histoire des peuples, jamais personne n'a pu connaître le pouvoir absolu et les plus grands monarques devaient encore compter non seulement avec leurs propres possibilités, mais même avec leurs sujets. Il restait pour eux des limites qu'ils ne pouvaient dépasser sans risquer de perdre leur couronne ou leur tête.

La liberté absolue, ou pouvoir absolu, suppose donc la toute-puissance que les hommes, ne pouvant l'atteindre, ont voulu donner à leurs dieux. Et ces dieux n'ont jamais pu manifester aux hommes autre chose que... leur impuissance! La liberté absolue est donc une impossibilité, une absurdité. Notre liberté se trouve limitée par notre pouvoir d'agir et ne peut aller plus loin. La formule connue : « Fais ce que tu veux » ne peut entrer dans le domaine de la réalité qu'à la condition de ne vouloir que ce que l'on peut. Dès que nous voulons la dépasser pour des fins qui nous sont propres, nous empiétons sur le pouvoir d'agir des autres, sur leur liberté, nous faisons acte d'autorité. Et c'est ainsi que l'autorité se trouve être fille de la liberté! J'admets qu'elle n'en est qu'une excroissance, mais elle n'en est pas moins produite par elle. C'est pour grandir sa liberté, son pouvoir d'agir, que l'ambitieux, l'orgueilleux, empiète sur la liberté, le pouvoir d'agir de ses semblables, qu'il veut les faire servir à ses desseins, etc. Voilà précisément où nous conduit l'excès en toutes choses, la recherche de l'absolu, alors que tout est relatif. Et voilà aussi

pourquoi le mot de liberté peut donner lieu à des interprétations contradictoires et servir à l'étranglement de la liberté des autres!

Mais il n'en subsiste pas moins une question très épineuse, un problème délicat, pour ne pas dire presque insoluble, c'est lorsqu'il s'agit de délimiter où doit socialement finir la liberté de l'un et où doit commencer celle de l'autre. Je pose la question, mais n'ai pas la prétention de la résoudre. Celui qui trouvera une solution pratique de ce problème aura résolu la question sociale qui est à l'ordre du jour depuis l'origine des sociétés.

En dehors des cas bien définis, où l'individu exerce sa liberté sans aucune contrainte et sans empiètement sur autrui, et de ceux où il fait ou cherche à faire nettement acte d'autorité sur d'autres individus en les contraignant à agir pour ses buts à lui, il y a de multiples actions mal définies et telles que celui qui agit les peut considérer comme l'exercice de sa propre liberté, mais que ses voisins regardent comme une atteinte à la leur. De là naissent souvent des conflits entre individus, même ayant une conception à peu près semblable de l'exercice de la liberté. Il est très difficile de trouver une limite précise, incontestable entre le jour et la nuit si l'on ne voit pas le coucher du soleil ou si on ne veut pas le prendre pour base, mais il est encore bien plus difficile de trouver le moment précis où la liberté devient autorité. Ce ne sera que lorsque les êtres humains auront acquis assez de sociabilité pour reconnaître aux autres les mêmes droits qu'ils revendiquent pour eux-mêmes, qu'ils arriveront à éviter ces heurts et préféreront laisser entre leur liberté et celle de leurs voisins une zone neutre - une marge de tolérance et de sagesse - n'occuperont qu'après entente et momentanément. Dans certains cas, les limites entre la liberté de plusieurs individus sont réglées par ce qu'on appelle la politesse, lorsque celle-ci n'est pas une feinte hypocrite. Par exemple, avant de prendre certaines libertés, on demande aux voisins si cela ne les incommode pas. Et lorsqu'on omet cette précaution, les intéressés sont fondés à vous prier courtoisement d'éviter ce qui leur cause une gêne. Il est absolument indispensable que celui qui veut vivre en société, qui ne peut vivre qu'en société, acquière des habitudes de sociabilité.

Dans la pratique courante, il n'y a guère que des questions secondaires qui reçoivent cette solution. Il existe donc toujours entre les êtres humains, quand il s'agit de liberté, de nombreux points délicats, contestés et litigieux, chacun voulant pour soi l'exercice entier de la liberté, sans se rendre bien compte lorsqu'il porte atteinte à celle de son semblable. Si donc la part raisonnable de chaque individu est déjà difficile à délimiter entre hommes ayant la même conception de la liberté, elle l'est davantage, à plus forte raison, entre personnes qui pensent différemment sur ce sujet, lorsqu'il s'agit de gens, en particulier, qui entendent ramener à eux tous les avantages de la liberté. Pour augmenter, grandir leur pouvoir d'agir, nombreux sont ceux d'ailleurs qui tentent de sortir des cadres de leur liberté propre. A ces premiers pas imprudents, aux premières incursions arbitraires, se rattachent les premières manifestations de préjudiciable autorité pour celui qui accepte, de gré ou non, les empiètements antisociaux. La plupart du temps, pour des raisons complexes de naissance, de milieu, de circonstances, de bonté passive, de faiblesse, de crainte,

etc., cette autorité est acceptée par celui qu'elle atteint. Il s'y résigne tantôt bénévolement, tantôt parce qu'il se sent pris sous l'étreinte de la force et qu'il renonce à entamer une lutte où il craint d'être vaincu. Il efface même ses velléités de résistance, laissant le champ sans obstacle pour la récidive, donnant à l'acte nocif l'aspect dangereux d'un débordement légitime, à son abdication le caractère d'une soumission naturelle...

Vient un moment où cette autorité directe d'un ou de plusieurs individus sur leurs semblables apparaît trop brutale, trop dégradante, trop immorale, ou même elle lèse vitalemment ses victimes. On arrive alors à l'abolir grâce à des coalitions circonstanciées. Mais ce progrès favorise, mais ces concertations prennent souvent pour appui une autre forme d'autorité qui paraît donner quelques garanties à ceux qui subissaient la première. Cette autorité leur apparaît moins nocive parce qu'au-dessus des hommes, semble-t-il, et s'appliquant à tous, et d'apparence propre à servir le bien général ; c'est l'autorité sociale. Et cette autorité a pu se faire accepter et même demander par les humains, parce qu'elle supprime cette zone neutre, dont je parlais tout à l'heure, qui se trouve placée entre la liberté de chaque individu. Elle arrive ainsi à éviter ou enrayer ces multiples conflits entre gens qui ne veulent pas s'entendre et se chicanent souvent pour des riens. Voilà bien la solution. Deux individus se contestant un droit quelconque font appel à une autorité au-dessus d'eux qui ne tarde pas à les mettre d'accord en leur enlevant à chacun le droit contesté et d'autres ensuite. C'est « l'huître et les plaideurs ». C'est ce qu'on appelle instituer le règne de l'ordre...

L'autorité - voir ce mot - a toujours revêtu deux aspects différents, mais tous deux indispensables à son maintien : l'autorité physique, matérielle, et l'autorité morale. Une partie des individus sont maintenus dans leur condition par la première, une autre partie par la seconde et le reste de l'humanité a, ou croit avoir, intérêt au maintien de ces deux aspects de l'autorité. Ce sont ces conditions qui font durer celle-ci depuis l'origine de l'histoire. L'autorité physique fut fondée par le brigand et est maintenant représentée par le gendarme, le policier et le militaire. L'autorité morale avait sa base dans les croyances et les religions monothéistes ou polythéistes (voir ces mots), avec leurs dieux uniques ou multiples auxquels seuls les gens simples demeurent encore attachés, mais qui sont remplacés, comme exerçant sur les masses une discipline favorable, par des entités métaphysiques ou sociales tout aussi fantomatiques que les anciens dieux, mais aussi puissants qu'ils l'étaient et qui sont le Bien, le Devoir, l'Opinion, l'Honneur, la Patrie, etc...

* * *

Je ne veux pas approfondir ici la question de la liberté au point de vue biologique et physiologique ; mais ici comme en sociologie nous ne possédons qu'une liberté relative, celle qui se confond avec la vie, qui en est la manifestation. Mais du fait que là aussi la liberté ne peut être totale, certains voudraient en déduire qu'elle n'est qu'une illusion. L'être vivant ne serait qu'une machine, qu'un automate, un jouet de la nature ayant l'illusion de la liberté et de la volonté, mais dont tous les actes seraient rigoureusement déterminés par des causes et des circonstances indépendantes de lui. Certes, je ne conteste pas plus l'importance du déterminisme

biologique que celle du déterminisme social. L'individu est le produit de l'hérédité, du milieu, de l'éducation etc..., et ses actes sont en l'apport avec tous ces facteurs. Mais sommes-nous plus fondés à croire au déterminisme absolu qu'à la liberté absolue?

Le déterminisme absolu serait le pur fatalisme. Il nous ferait envisager tous les événements naturels et sociaux, ainsi que tous les plus petits détails de notre vie individuelle avec une passivité complète et nous n'aurions, comme le musulman, que cette explication décourageante, article de foi et justification d'inertie : « C'était écrit, cela devait arriver ».

La science, les données actuelles sur la nature de notre être ne paraissent pas encore avoir donné force de vérité à ces thèses destructrices de la personnalité et il nous semble, si nous faisons jouer certains éléments internes de choix et de décision, les déterminants volontaires et psychiques, qu'il reste assez de place à l'influence propre de l'être pour prononcer encore le mot de liberté. Notre liberté ne serait qu'une apparence s'il existait un Dieu tout-puissant et omniscient comme l'enseignent les religions, mais si Dieu n'existe pas, comme disait Bakounine, qui est-ce qui empêche la liberté de l'homme, si ce n'est l'autorité d'autres hommes?

Je sais : l'homme qui agit est déterminé dans ses actes par la pression du milieu extérieur et par cette portion de son milieu intérieur qu'il a héritée de ses ancêtres et n'a pu modifier ; quand il veut quelque chose, sa volonté est déterminée par des circonstances qu'il n'a pas toujours créées lui-même. Mais parce qu'il n'est pas lui aussi, dans sa sphère, créateur unique et tout-puissant, cela veut-il dire qu'il n'ait pas de domaine propre et qu'il ne possède aucune liberté ? Certes, si être libre consiste à pouvoir s'abstraire totalement de l'ambiance, à se détacher pour ainsi dire du milieu qui nous entoure, des conditions et obligations de la substance qui nous compose pour pouvoir agir sur les choses sans qu'elles ne puissent agir sur nous, nous connaissons assez l'étendue de notre faiblesse pour nous réclamer de cette liberté-là! Mais, d'autre part, si l'homme et tous les êtres vivants subissent sans réaction possible l'emprise maîtresse de leurs milieux, si leur liberté n'est qu'apparence, il faut en conclure que la vie elle-même n'est qu'une illusion, et que, malgré notre faculté de mouvement, malgré nos sens, malgré notre cerveau, nous ne sommes que de la matière inconsciente à l'état de somnambulisme! Cela est si vrai que la liberté - ou l'illusion de la liberté, si ce n'est qu'un mirage - nous apparaît comme la caractéristique de la vie organique tout au moins ; son embryon est le point de départ entre la matière inerte et la matière dite « vivante » ; elle se développe et grandit avec cet état pour disparaître avec lui. Et l'on peut ajouter que lorsque l'idée de liberté - l'humanité, celle-ci ne survivra pas longtemps... En attendant que la science nous ait apporté des preuves improbables, nous nous efforcerons de conserver, d'embellir, d'agrandir la vie - ou l'illusion de la vie - et la liberté - ou l'illusion de la liberté !

Pour bien étudier la liberté, faculté exclusive, - semble-t-il - des êtres vivants, il faut voir quels services ils lui demandent, quels bien ils en attendent. Nous ne tarderons pas à constater qu'ils l'emploient d'abord moins d'anomalies déformantes -

grandir. Pour vivre, ils ont des besoins à satisfaire et c'est de servir l'assouvissement des besoins les plus impérieux qu'ils demandent à leur liberté. Mettez un bœuf au milieu du désert où il ne trouvera aucune nourriture, et montrez-lui alors une étable avec un râtelier garni de foin. Dès qu'il aura faim, il entrera de lui-même à l'étable et préférera se laisser enfermer que de périr. Certes, il souffrira de la captivité, car sa faim satisfaite, il a d'autres besoins. Mais enfermez-le dans un pré assez vaste pour le nourrir, où il trouvera de l'herbe à volonté et une certaine partie d'espace à franchir, il ne s'apercevra même pas que son parcours est limité, surtout s'il a des compagnons. Ne sommes-nous pas tous enfermés dans les limites de notre possibilité? Et cela quelque rang que nous occupions dans l'échelle sociale? Mais si les bornes de notre horizon sont assez éloignées pour que nous ne puissions les toucher, pour qu'il n'y ait pas pour nous, vitalement, nécessité à les atteindre, nous en inférons, de ce que nous ne rencontrons pas l'obstacle, à notre liberté. On peut donc dire que, lorsque l'être vivant n'est pas contraint d'agir contre sa volonté, le maximum de liberté consiste pour lui dans la possibilité de satisfaire tous ses besoins et de jouir pleinement de l'existence.

La liberté qui n'a pas à la base les moyens de répondre aux exigences des besoins élémentaires, de ceux là vers lesquels nous guide notre instinct, ne peut avoir de signification pour l'être humain. Aussi doit-elle nécessairement, pour être efficace, accompagner les transformations des besoins de l'homme aux divers âges de l'humanité. Nos besoins ne sont plus les mêmes que ceux de nos ancêtres. La possibilité de vivre comme ils ont vécu ne constituerait pas plus une liberté pour nous que n'en aurait constituée pour eux la possibilité d'existence qui nous satisferait aujourd'hui, laquelle, à son tour, ne pourra plus satisfaire nos descendants dans un certain nombre d'années ou dans quelques siècles.

En nous plaçant au point de vue social qui surtout nous intéresse ici, la question de la liberté est un problème infiniment complexe et difficile à résoudre, à cause de la diversité des goûts, des tempéraments, des caractères et des aptitudes individuelles. Nous avons vu plus haut que la liberté individuelle poussée à l'excès arrive à se transformer en autorité contre d'autres individus. Or, précisément, l'autorité est la fin de la liberté pour ceux qui la subissent. Il s'agit donc de trouver le point précis où doit s'arrêter la liberté pour ne pas devenir autorité. Certains répondent : « Là où commence la liberté du voisin ». Je dis : Non, car la liberté du voisin commence à la possibilité de satisfaire ses plus impérieux besoins et ce n'est qu'exceptionnellement qu'il y a contestation à cet endroit. C'est au contraire là où finit la liberté du voisin. Et si, ni le voisin, ni nous-mêmes ne voulons assigner de limites à notre liberté, il y aura conflit avec, pour corollaire, l'instauration probable de l'autorité du plus fort.

D'autre part, si quelqu'un en laisse bénévolement un autre entamer quelque peu sa propre liberté, l'intrus ne tardera pas à aller plus loin et à faire sentir également son autorité. Si la jouissance de la liberté pose devant l'aventureux un cas de conscience que la raison doit éclairer et qui le retient au seuil du domaine que l'autre ne défend pas, elle fait à tout homme obligation de connaître l'étendue de son bien et de ne point permettre qu'il soit foulé. Qu'à celui qui veut trop la raison ne

dicte la retenue et n'établisse la mesure et c'est devant la carence du faible ou de l'ignorant, la prise de possession de la force avec son cortège d'injustices...

En effet, dans les deux cas envisagés ci-dessus, nous voyons l'abus de liberté se transformer en autorité et pourtant nous l'avons vu, la liberté est indispensable à l'être humain et c'est elle seule qui peut lui permettre de vivre une existence digne d'être vécue. Comment donc arriver pour nous et les autres à connaître la norme et à la faire volontairement, librement, accepter par tous? Les anarchistes, qui ont fait de la liberté la base de leur doctrine s'essaient depuis des années déjà à solutionner la question ; ils devront y travailler encore longtemps, je crois, avant d'avoir trouvé les données de l'équilibre qu'elle exige. Il ne saurait être question de liberté sans frein comme certains pourraient le croire et le proclamer. Il s'agit d'assurer à chacun le maximum de liberté qui se confondra avec le maximum de bien-être. Comme ce problème comporte surtout, pour chaque individu, la possibilité de satisfaire ses besoins, il s'agit de rendre cette possibilité compatible avec la même possibilité pour autrui. Pour cela nous pouvons envisager trois cas différents :

1° Nos besoins et nos goûts sont trop différents pour se heurter. Les difficultés sont d'elles-mêmes résolues et nous pouvons sans nous nuire, jouir réciproquement de notre liberté.

2° Nos besoins, nos goûts, nos désirs sont à peu près semblables, portent sur les mêmes objets. Deux solutions sont à envisager : la lutte entre nous - avec tous ses aléas - pour conquérir les objets convoités, ou l'entraide, l'association - avec tous ses bienfaits - pour les produire en quantité suffisante pour tous avec, comme base de répartition, l'égalité pour tous les membres tant que la production reste en-dessous des besoins.

3° Nos besoins, nos goûts, nos désirs sont opposés et s'excluent mutuellement. Il y a impossibilité de satisfaire les uns et les autres. Voilà précisément les circonstances où l'abandon raisonné - à charge de revanche l'une des satisfactions escomptées peut garantir une paix précieuse au premier chef. Impérieuse est, d'ailleurs l'élimination, sans remplacement, de desiderata abusifs, de désirs violents, de prétentions absurdes. Par exemple si j'éprouve le besoin ou le caprice de me battre avec mon voisin pacifique, il n'y a plus de liberté pour lui de ce côté tant qu'il n'aura pas trouvé le moyen de me désarmer, de transformer mes instincts belliqueux en instinct de sociabilité. Ou alors, malgré lui, il doit se défendre contre mes prétentions ou se soumettre à ma domination ; quelquefois, il fera les deux. Mais on ne cherche à dominer, à soumettre, à exploiter que ceux que l'on considère comme inférieurs à soi, que ceux qu'on ne veut pas tenir pour ses égaux, Aussi la doctrine anarchiste qui n'admet pas d'archies, de chefs, de supériorité oppressive, ni au point de vue social, ni au point de vue individuel, réserve, par ses résistances, la voie à la liberté, comme la doctrine libertaire la prépare par ses aspirations ; elles se rencontrent sur le terrain commun de l'égalité potentielle des individus, avec le critérium d'une mesure rationnelle, elles tendent à faire de la liberté possible une réalité sociale.

Comment donc pourrons-nous organiser la liberté dans une société anarchiste? On a vu plus haut qu'il ne s'agit pas de proclamer à la cantonade le « fais ce que veulx » dont les sages de l'Abbaye de Thélème ne prenaient d'ailleurs que la dose raisonnable. La liberté absolue est une impossibilité pour l'homme social comme pour l'homme seul et il faut tenir compte de la présence d'autrui, de la liberté de chacun si nous ne voulons retomber à l'écrasement du faible et aux tyrannies de la force. Comme la liberté essentielle réside dans la satisfaction des besoins primordiaux, il faut d'abord organiser la production des choses nécessaires en tenant compte des besoins actuels avec le maximum de liberté pour tous. La production nécessitant une certaine somme de travail, il est donc normal que tout groupe de production (Voir ce mot, voir aussi communisme, familistère, socialisme, etc.) réclame sa part de travail à qui lui réclame sa part de produits. Ce n'est que la conséquence d'une loi naturelle inéluctable. Celui qui ne peut se contenter des produits sauvages du sol doit apporter sa part de travail à leur transformation pour pouvoir jouir des produits du travail humain. La production pourra être soit collective, soit individuelle, suivant les goûts de chacun et suivant aussi les nécessités de cette production. L'essentiel est qu'elle soit organisée par les producteurs eux-mêmes et ne serve pas, comme de nos jours, à l'enrichissement de leurs maîtres et à la consécration de leur servitude.

Il est évident que de même qu'aujourd'hui, le cultivateur qui veut faire pousser du blé ou des pommes de terre doit mettre la semence en terre au moment voulu et par là-même s'astreindre à une méthode, une discipline inévitables, de même le groupe de production ou le producteur individuel devront s'organiser de telle sorte que la production soit assurée, et demander à ses membres, une fois les principes et les règles de l'organisation adoptés, de les observer. Que l'on veuille ensemençer un champ, construire une maison, extraire du charbon, fondre du minerai, voyager en chemin de fer ou organiser une fête, il faut que chacun de ceux qui ont promis d'assurer un rôle dans l'organisation du travail ou du plaisir, après avoir accepté les nécessités de la situation, choisi suivant ses goûts et ses aptitudes, remplisse la fonction qui lui revient et en ait la responsabilité. Sans cela, il n'y a pas de production intelligente et, partant, pas de satisfaction possible pour les hommes dans la vie aux communes possibilités que nous essayons d'établir.

Lorsque l'anarchisme aura fortement implanté ses principes dans l'esprit et le cœur du peuple, lorsqu'il aura acquis assez de puissance, surtout morale, pour transformer la société, il réalisera l'égalité, non pas devant la loi mais devant la vie, et chaque individu se trouvera placé devant les mêmes possibilités d'existence. Plus de patrons arrogants, de chefs, ni de supérieurs devant lesquels il faut toujours plier pour ne pas perdre son gagne-pain, plus personne pouvant disposer ainsi de la vie ou tout au moins de presque toute la liberté d'autres hommes. Certes, je le répète, nous n'aurons pas, en société, cette liberté illimitée qui d'ailleurs n'existe nulle part dans l'état de nature. L'oiseau qui vole si librement dans les airs à ce qu'il nous semble, est cependant obligé de se lancer à la poursuite de sa nourriture : elle ne lui tombe plus dans le bec pendant qu'il chante sur la branche. Le propagandiste anarchiste qui dit à chaque individu : « Nul ne peut agir à tes lieux et places pour te

libérer, c'est toi-même qui dois organiser ton mode de vie », s'inspire bien des principes ci-dessus en montrant à l'être humain qu'il sait faire un effort personnel pour obtenir ce qu'il espère. L'organisation anarchiste de la production n'est que l'application du même principe dans ce domaine.

D'ailleurs, la multiplicité des groupes de production, la facilité de choisir son groupe et d'en changer sans risquer de subir la misère, la facilité de produire isolément pour celui qui le voudra, en permettant à chacun de choisir le genre de discipline qui lui conviendra le mieux, nous donnera le maximum de liberté. Lorsqu'aucun être humain ne sera plus à la merci d'un employeur, d'une administration, d'une clientèle, d'une classe, ni des convenances pour assurer son existence et jouir pleinement de la vie, il goûtera réellement la liberté.

Peut-on, maintenant, parler de liberté lorsque nous n'avons même pas le droit à l'existence, que nos maîtres peuvent nous l'enlever quand cela leur fait plaisir? La condition de l'homme d'aujourd'hui, du moins de celui qui ne possède pas, n'est guère meilleure que celle de l'esclave d'autrefois, malgré tout ce qu'on chante sur la civilisation et le progrès, et nous pouvons répéter avec le poète ces tristes vers :

Ne parle pas de liberté :

La pauvreté, c'est l'esclavage.

Mais le jour où nous aurons réalisé l'égalité économique et sociale, où nous aurons fait disparaître des cerveaux humains la croyance à la supériorité d'individus faits pour commander et gouverner, le jour où les hommes naîtront et vivront réellement dans l'égalité devant le bien-être qui ne sera plus réservé à une partie seulement de l'humanité, nous aurons solutionné la question de la liberté sociale. Cette liberté sera relative, c'est entendu mais assez vaste pour nous suffire. Nous serons libres en ce sens que notre existence, notre condition de vie ne dépendront que de nous, de notre effort, de notre activité. Nous pourrons ce que nous voudrons parce que nous ne voudrons que ce que nous pourrons. Nous n'avons que faire de l'impossible liberté absolue, et s'il est des chasseurs de chimères qui veulent tenter de réaliser pour eux cette absurdité qui nous a valu des siècles d'esclavage et de souffrance, nous leur dirons : Non, restez, comme nous, des hommes, des hommes avec leurs imperfections, leurs faiblesses, leurs erreurs, leurs besoins, mais des hommes semblables en cela à d'autres hommes ; différents seulement, en plus ou en moins, de certaines qualités ou de certains défauts, de certaines capacités, mais ayant tous, vous plus que les autres peut-être, besoin de l'association et de la solidarité humaines. Nous ne voulons plus ni d'inspirés, ni de prophètes, ni d'anges, ni de surhommes, ni de dieux, ni de demi-dieux. Leur règne - si gros de peines pour la majorité des hommes - a assez duré. Ce fut le règne de l'autorité.

- E. COTTE

LIBERTE (LIBERTE DE CHOIX)

Qu'est-ce que la liberté? La question n'est pas si facile à résoudre qu'à poser. Le Dictionnaire encyclopédique Larousse fournit de la liberté, entre autres définitions, celle-ci : « Faculté d'agir qui n'est gênée ni par une autorité arbitraire, ni par des lois tyranniques ». Il ne s'agit là que de la liberté politique, bien entendu, mais qu'il s'agisse de la liberté politique ou de la liberté morale, toute définition de la liberté est nécessairement négative. On n'est pas libre, en effet, de faire tout ce qu'on veut : même si l'on supposait anéantis ou surmontés tous les obstacles s'opposant à la fantaisie ou au caprice, il y a des conditions biologiques dont l'individu ne peut pas s'évader.

Entendue au point de vue individualiste anarchiste, la liberté est un état où un individu ne peut pas être davantage forcé à faire ce qui ne lui plaît pas que contraint à ne pas faire ce qui lui plaît. Autrement dit, pour l'individualiste anarchiste, il y a autorité ou tyrannie chaque fois qu'on est obligé d'accomplir un acte indésiré ou qu'on est empêché d'effectuer une action désirée.

Les individualistes réclamant, revendiquant la pratique de leur conception de la liberté pour tout le monde, il s'ensuit que, pour eux, la liberté de chacun est inévitablement limitée par l'exercice de la liberté d'autrui. C'est le principe de « l'égalité de liberté » ou de la « réciprocité en matière de liberté ».

De sorte que, toute autorité est arbitraire ou tyrannique qui interdit à l'individu ou à l'association de faire ou ne pas faire, alors même que cette action ou cette inaction n'empêcherait pas sur la façon de se comporter d'autrui.

Il n'y a pas de loi ou d'autorité qui ne soit arbitraire ou tyrannique, leur raison d'être étant d'intervenir dans l'action ou l'inaction de l'administré ou du citoyen, même quand ce dernier n'entend en aucune façon forcer autrui à faire ou ne pas faire comme lui.

C'est ainsi que l'Etat, forme concrète de l'autorité, puisqu'en possession des moyens de sanction, intervient dans la liberté de la presse, la liberté de parole, la liberté de réunion, la liberté d'association, la liberté de proposer ou d'expérimenter certains modes de vie, certains systèmes d'éducation - la liberté de critiquer certains préjugés, certaines entités, institutions sociales ou politiques. Il suffit que l'Etat juge que l'exercice d'une liberté donnée nuit à son existence, à sa morale, à son enseignement pour imposer silence à qui veut s'exprimer ou réaliser au nom de cette liberté.

Ainsi, en France, on ne peut pas, sous peine d'emprisonnement, recommander l'abstention du service militaire, conseiller le refus de paiement de tel impôt, vendre les moyens d'éviter la grossesse, faire publiquement un cours d'érotisme pratique. Cependant, ceux qui accomplissent ces actions ne songent nullement à imposer leurs conseils, à contraindre qui que ce soit à venir les entendre.

Et la loi est tellement arbitraire qu'il y a des pays où on considère comme

un délit de blasphémer (même en Italie), de danser le dimanche (certains Etats de l'Amérique du Nord), de manquer de respect à la Sainte Vierge (Espagne), actions qui se peuvent faire en France et ailleurs. Par contre, en Russie soviétique, on peut colporter dans les rues et annoncer à pleins poumons des brochures anticonceptionnelles, ce qui serait sévèrement réprimé en France, en Belgique, en Suisse, etc.

La liberté d'expression, d'expérimentation, de réalisation s'entend, pour les individualistes-anarchistes, hors de tout recours au dol, à la fraude, au mensonge, etc., mais ils se considèrent en état de légitime défense à l'égard de tout individu ou milieu qui refuse de traiter avec eux, après discussion loyale, sur la base du principe de l'égale liberté.

Le problème de la liberté présente bien d'autres aspects et je ne veux qu'effleurer ici son côté philosophique. Je ne sache pas que personne, scientifique ou philosophe, ait encore résolu le redoutable problème de « la liberté de l'homme ». L'homme est-il libre? Combien ont échoué sur cet écueil? Si l'homme est le résultat de la lignée longue et enchevêtrée de ses ancêtres, d'une part ; si, d'autre part, il est le produit de son ambiance tellurique - il n'est pas libre, il ne peut pas choisir, il est déterminé. L'hérédité et l'environnement ne sont pas tout cependant. Il est évident que l'unité humaine peut acquérir de nouvelles connaissances, faire des expériences qu'ignoraient ses antécédents ou que n'a jamais tentées son milieu. Ces connaissances, ces expériences peuvent l'amener à réfléchir, à modifier son mode de vivre, sa conception de la vie, à construire une éthique « autre », à être enfin une personnalité quelque peu différente de celle qu'il aurait été sans ces acquis nouveaux. Ce déterminisme nouveau et personnel (ce peut être un déterminisme d'association) peut logiquement dans certains cas, dans un grand nombre de cas peut-être, s'opposer au déterminisme social ou moral d'un ensemble, d'une époque. Cela explique les effets, l'influence que peuvent avoir une éducation, une propagande. Il peut y avoir conflit, lutte entre le déterminisme nouveau d'un individu, d'un groupe et le déterminisme coutumier du milieu où évolue cet individu ou ce groupe, etc. Bien entendu, cette opposition, ce combat ont lieu au-dedans des limites du déterminisme humain général, elles ne présentent rien d'extranaturel. C'est dans cette bataille constante entre le déterminisme particulier, pour restreint qu'il soit, et le déterminisme global, malgré sa puissance, que j'aperçois la possibilité de choisir une conception de vie de préférence à une autre, voire de se créer une ligne de conduite « différente ».

Dans la pratique les hommes vivent sur l'illusion de la liberté. Celui qui peut aller çà et là, marcher, parler, courir, se mouvoir se dit libre par rapport à l'être astreint à la réclusion dans un bâtiment dont on ne peut sortir ni la nuit, ni le jour, soumis à l'observation de règlements restrictifs des mouvements individuels. L'homme qui n'est assujetti qu'à un nombre restreint d'obligations s'affirme indépendant par rapport à celui qui est l'esclave d'un grand nombre d'engagements. Et tout n'est pas qu'illusion dans cette appréciation relative de la liberté.

A un autre point de vue, on peut considérer les anarchistes comme une espèce d'humains que la réflexion a menés à considérer que la liberté, même avec

les excès qu'elle implique, vaut mieux, d'une façon générale, que l'autorité, même avec les bienfaits qu'elle comporte.

- E. ARMAND

LIBERTE (et ORGANISATION)

Ainsi que les êtres physiquement mal équipés pour la lutte, l'homme est doué d'instinct grégaire ; il n'a jamais vécu à l'état d'isolement. Que nos observations portent sur les primitifs encore existants ou même sur le monde préhistorique, toujours nous voyons l'homme associé à ses semblables pour former des groupes plus ou moins volumineux et complexes, hordes, clans, tribus, nations. Chez les espèces démunies d'armes offensives, telles que les herbivores, le besoin de s'unir pour la défense refoule toute autre tendance ; il en eût été de même chez l'homme si son énorme développement cérébral n'eut fait de lui une créature d'exception dans la série animale, un être anormal dont l'équilibre est éminemment instable.

Avant d'avoir été enrichie par une longue expérience, d'avoir procuré aux hommes le moyen de dominer et de transformer la nature hostile, l'intelligence était plutôt pour eux une cause de faiblesse qu'un fondement de puissance. Il importait de contenir son activité car les notions qu'elle apportait sur le monde, la variété des impressions qu'elle recueillait, les inquiétudes mêmes qu'elle éprouvait étaient dans une certaine mesure personnelles et tendaient à différencier les esprits, à les individualiser, à dissocier le troupeau. Un conflit s'élevait fatalement entre l'appétit naissant de liberté et l'instinct grégaire. Pendant une longue période, il fut indispensable que ce dernier prévale ; c'est un point que Bagehot, dans ses Lois scientifiques du développement des nations, a jadis mis en lumière. Rites et pratiques singulières qui offusquent aujourd'hui notre raison avaient alors leur justification dans la nécessité de maintenir un conformisme vital aussi bien pour le groupe que pour l'individu.

Cependant la tendance à l'individualisation ne pouvait être indéfiniment comprimée, car dès qu'un groupe avait réussi à la faire coexister avec des liens de solidarité moins étroits, et cela devenait possible lorsque l'isolement, l'abondance fortuite des ressources lui assuraient des conditions d'existence moins précaires, ce groupe différencié, stimulé par les initiatives particulières, capable de progrès, s'assurait une supériorité incontestable sur des rivaux attardés. Une structure sociale basée non plus seulement sur l'instinct, sur la peur, sur l'autorité, mais sur le consentement, si restreint et si peu conscient soit-il, caractérise le passage de la société grégaire à l'organisation sociale.

Ce passage ne pouvait d'ailleurs être que progressif ; mais l'histoire, si nous avons le loisir de la commenter nous montrerait que le niveau de la civilisation s'élève dans la mesure où prédomine l'hétérogénéité sur l'homogénéité

(contrairement à ce que pensait Spencer, le sens des transformations du monde inorganique est tout différent), l'individu sur le groupe, « le gouvernement de chacun par chacun, sur le gouvernement de chacun par tous », comme disait Proudhon, l'organisation volontaire sur l'Etat souverain, la liberté sur l'autorité.

L'organisation sociale, loin d'être exclusive de la liberté en est au contraire la condition même ; toutes deux progressent de conserve. Cependant cette proposition rencontre des résistances de deux côtés : de la part de ceux qui se font une idée fautive de la liberté et de la part de ceux qui regardent comme définitives des formes transitoires de l'organisation.

* * *

Gravés dans notre innéité, des vestiges de la religiosité ancestrale nous portent à sentir en nous un principe d'action dont les relations avec le milieu nous paraissent arbitraires, car leur chaîne se prolonge au loin dans le temps. Cependant, notre raison se refuse à concevoir une âme sans support matériel, sans rapports constants avec le monde où elle se manifeste, la liberté n'est pas un absolu ; le sentiment de la liberté n'est que le reflet intérieur d'un état d'équilibre mobile. « Si on explique que le sentiment de la liberté est simplement une autre expression du fait que la chaîne causale est à l'intérieur de notre conscience, et que nous sentons les événements comme si nous en déterminions nous-mêmes le cours, contre cette conception il n'y a rien à objecter » (Ostwald). L'homme est lié à ce qui l'environne, il y a action et réaction réciproques. Nous nous sentons libres quand les deux tendances sont en harmonie et cette conciliation dont nous pouvons être les artisans est la première condition de la liberté.

Il y en a une autre. Au point de vue biologique on a pu dire très justement : « La liberté consiste en une aptitude plus ou moins limitée des organismes les plus élevés à empêcher les actes instinctifs et non rationnels et à régler leur comportement sur les enseignements de l'expérience passée » (Conklin). Cette chaîne causale, ce flux de force qui a une partie de son cours en nous, nous ne les laissons pas s'extérioriser aussitôt, nous les composons avec d'autres, nous les emmagasinons pour dépenser l'énergie qu'elles représentent seulement au moment opportun. A cette organisation interne correspondent le besoin et le pouvoir d'organiser et d'approprier le milieu qui nous entoure.

Céder, sans considération de ce qui peut en résulter pour soi et pour autrui aux sollicitations du dehors ou de la vie végétative, s'abandonner sans faire intervenir le jugement aux suggestions de l'imagination, c'est abdiquer sa liberté. Au contraire, user du pouvoir de résister aux impulsions irréflechies, de réfréner ou de détourner des réactions instinctives, savoir rectifier nos habitudes, discipliner nos gestes, organiser la société afin de substituer l'harmonie des actes à leur conflit, voilà le fondement de la liberté, mais voilà aussi autant d'obstacles à l'essor capricieux des volontés individuelles.

Nous ne devons donc pas confondre dans une même réprobation les limites qu'impose à nos actes notre nature humaine et celles que prétend leur opposer la volonté arbitraire des hommes. Mais les règles qui établissent l'ordre

doivent découler de l'expérience et être sanctionnées par la raison de ceux qui sont appelés à s'y conformer. Sont-elles rédigées? Que leur texte, plutôt que de formuler des injonctions, fournisse des enseignements sur la conduite à tenir. Les clauses communes stipulant les justes conditions des relations sociales envisagées dans leur généralité doivent également faire place aux contrats exprimant l'accord des volontés particulières.

C'est à tort que le sociologue Tarde voyait dans le contrat un renoncement à la liberté. « Au moment où l'on me dit que ma propre volonté m'oblige, cette volonté n'est plus ; elle m'est devenue étrangère, en sorte que c'est exactement comme si je recevais un ordre d'autrui ». C'est réclamer le droit à l'inconstance. A ce compte les plus libres des hommes seraient des aliénés. C'est nier la caractéristique essentielle de tout être vivant, la tendance à persister dans son être, c'est-à-dire à maintenir la constance de sa personnalité. Et lorsque l'on admet la rupture de certains contrats, ce n'est pas sur l'instabilité des volontés que l'on se base, mais sur le fait que celles-ci ne sont pas encore solidement constituées (cas des mineurs), ou sont dégradées (aliénés) ou bien viciées par l'ignorance ou la contrainte (cas du dol ou des événements imprévisibles).

Ainsi la liberté ne paraît nullement incompatible avec l'organisation du milieu naturel et social au sein duquel l'homme vit, non plus qu'avec les engagements qu'il lui convient de souscrire avec des égaux. Il faut seulement que les volontés soient éclairées et pour cela que règles organiques ou pactes particuliers ne se rapportent qu'à des objets, des actes, des protestations, des buts nettement spécifiés et sans complexité.

* * *

Que vaudrait pourtant cette conception d'une organisation compatible avec la liberté individuelle si le sens dans lequel évoluent nos sociétés en interdisait la réalisation? Or, c'est précisément ce que prétendent les juristes réalistes qui se réclament des doctrines de Durkheim.

Cette école émet des idées qui, à première vue, sont faites pour nous séduire. Elle nie la souveraineté de l'Etat. Droit divin des rois et droit divin des peuples, comme le disait Auguste Comte, seraient également illusoire. Mais si la souveraineté de l'Etat est inexistante, la souveraineté de l'individu, ou son autonomie, dans laquelle les principes de 89 voyaient le contrepoids de la première, n'a pas davantage de réalité. L'homme n'échappe à la domination de l'Etat que pour tomber dans la sujétion de groupements, pour la plupart économiques, exerçant une fonction sociale. « L'homme n'a pas de droits, la collectivité n'en a pas davantage. Parler des droits de l'individu, des droits de la société, dire qu'il faut concilier les droits de l'individu avec ceux de la société, c'est parler de choses qui n'existent pas. Mais tout individu a, dans la société, une certaine fonction à remplir, une certaine besogne à exécuter. Il ne peut pas ne pas remplir cette fonction, ne pas exécuter cette besogne, parce que de son abstention résulterait un désordre ou tout au moins un préjudice social » (Duguit).

Chose grave, l'inégalité sociale est consacrée, les fonctions sont

hiérarchisées. Les nations modernes tendent « à se donner une organisation fondée sur la coordination et la hiérarchisation des classes professionnelles ». « La Révolution pensait que, dans une société vraiment libre et vraiment nationale, il ne devait pas y avoir, il ne pouvait pas y avoir de classes sociales, mais seulement des individus libres et égaux. C'était une erreur. Il n'y a pas de société, il ne peut y avoir de société, où il n'y a pas de division du travail ». Si des déclassements sont fréquents, si beaucoup d'individus sont sur la frontière qui sépare deux classes voisines, celles-ci n'en sont pas moins une réalité inéluctable, elles sont « des groupements d'individus appartenant à une même société nationale, mais entre lesquels existe une interdépendance particulièrement étroite, parce qu'ils accomplissent une besogne de même ordre dans la division du travail social » (Duguit).

Ces groupements ou Syndicats de classes coordonneraient leur action pour arriver à l'harmonisation de l'ensemble de l'Economie. Mais, on nous l'a dit, cette coordination serait une hiérarchisation... Et quelle hiérarchisation? On a beau dire que les classes toutes également utiles sont égales en droit. Mais en fait? Nos juristes admettent l'existence de la classe capitaliste qui a pour « mission de réunir les capitaux et de les mettre à la disposition des entreprises », et qui de ce fait aura la haute main sur toute la production, et même sur toute la vie sociale, car, que nos sociologues l'avouent ou non, confier la fonction de concentration et d'affectation des capitaux, et non pas la simple tâche de leur gestion à des individus associés ou non, c'est non seulement les rendre maîtres de tous les ressorts de l'industrie, c'est encore les mettre à même d'étendre au domaine civique le pouvoir exorbitant qui leur serait concédé dans la sphère économique.

Cependant une vue superficielle de nos sociétés semble donner raison à l'école réaliste. Qu'il s'agisse de syndicats, trusts, cartels patronaux ou de syndicats ouvriers, la personnalité de l'adhérent subit des contraintes. Mais cela tient principalement à ce que, de nos jours, les associations sont des formations de combat exigeant une discipline plus stricte que le demanderait une société pacifiée.

Lorsque, déduisant les conséquences de la division du travail, nos docteurs prétendent que « le groupe syndical tend naturellement à réduire l'action isolée de l'individu, sinon à l'annihiler », ne confondent-ils pas le groupe syndical, organe de lutte, avec le groupe coopérateur formé en vue de la réalisation d'une œuvre voulue et poursuivie en commun accord? Quand on considère la division du travail, on remarque d'ailleurs que le lien coactif est plutôt entre les groupes sériés exécutant des travaux parcellaires qu'entre les membres des groupes accomplissant des travaux similaires. L'ensemble des premiers a une structure fixe ; les seconds sont interchangeable. Si l'Ecole réaliste attribue une valeur absolue à des prétentions autoritaires qui ne sont que des déviations contingentes afférentes à une période de déséquilibre, n'est-ce pas parce qu'elle cède aussi à des préjugés animistes, parce qu'elle considère l'homme comme un être spirituel, entité indivisible? Or l'homme psychique inséparable de l'homme physique est un être composite. Sans entrer dans des considérations biologiques, on doit penser que ses caractères de toute nature, s'ils ne sont pas absolument indépendants les uns des autres, ont une existence

distincte et une activité qui leur est propre. Donner l'exclusivité à l'une de celles-ci c'est étouffer les autres, amoindrir l'ensemble. Si l'homme se laisse absorber tout entier par un groupe, il est certain que nombre de ses activités seront réfrénées et que sa personnalité sera tronquée. S'il n'associe, au contraire, avec d'autres animés d'un même vouloir, poursuivant un but défini, qu'une seule de ses facultés, il acquiert plus de puissance pour réaliser son désir, sans renoncer le moins du monde à l'exercice de ses autres dons naturels. Loin de diminuer sa valeur, il pourra la hausser à un niveau qu'il n'aurait pu atteindre en restant isolé. Il va sans dire qu'il ne s'agit là que de poser un principe dont l'application dans nos sociétés si complexes demandera maintes études : l'instruction intégrale, l'orientation professionnelle, la multiplicité des emplois, l'utilisation des loisirs...

La volonté de délimiter étroitement la portion de lui-même que l'homme engage dans chaque section de l'atelier social est sommairement indiquée dans la charte d'Amiens. L'adhésion au syndicat n'est tout d'abord envisagée qu'en qualité de travailleur salarié d'une catégorie déterminée ; à mesure que le groupe s'élargit, s'incorpore à d'autres plus compréhensifs, le lien se relâche, les devoirs sont plus discutés. Enfin la liberté devient entière pour tout ce qui est étranger à l'action professionnelle.

La même tendance au maintien de l'autonomie se retrouve dans des groupements économiques autres que ceux de la classe ouvrière. Les entreprises capitalistes n'imposent à leurs propriétaires ou dirigeants d'autres obligations que celles qui concourent à atteindre le but des associations. Assurément les nécessités de la lutte les incitent à une certaine conformité intellectuelle et sentimentale, mais cette uniformité n'empêche pas de grandes divergences de principes et de conduite.

Aux formes d'organisation qui laissent à l'homme la faculté de participer au fonctionnement d'autant de groupes spécialisés que le comportent ses tendances et ses aptitudes, son instinct de sociabilité, on peut donner le nom de fédéralisme fonctionnel, dont le fédéralisme territorial n'est qu'un aspect particulier. Ce fédéralisme rend possible la conciliation de l'organisation et de la liberté.

- G. GOUJON

LIBERTE POLITIQUE (et AUTORITE)

« Deux faits antagonistes, dit Larousse, dominant la politique humaine et la résument tout entière : les nécessités sociales et les droits individuels ou, en termes plus précis, l'autorité et la liberté ». Inexacte est ainsi une définition qui enferme les nécessités sociales dans une autorité nécessaire et paraît les identifier. Des deux écoles qui, aux pôles opposés, se disputent l'influence en matière politique, l'une, l'anarchie, négatrice de l'autorité - voir ce mot - ne répudie pas la discipline sociale consentie et n'a jamais fait résider l'harmonie de la société dans l'entrechoquement de fantaisies individuelles qui sont, elle le sait, le chemin

familier de la tyrannie. Elle reconnaît au contraire les bienfaits de l'entente entre les hommes et l'utilité du renoncement à des « libertés » excessives pour garantir une liberté individuelle équitable et qui dure ; elle fait appel à l'entraide pour réduire l'empire des nécessités inéluctables qui, chaotiquement ou autoritairement assurées, briment, pour le seul profit de quelques-uns, la majorité des individus et empêchent leur liberté de s'épanouir. C'est en cherchant, hors de la contrainte autoritaire et de son cortège d'abus, la satisfaction des nécessités sociales qu'elle espère délivrer pour chacun la plus grande somme d'effective liberté. L'autre, le despotisme, doctrine paradoxale de la force, entend opérer la délivrance par la compression et confond le silence des peuples jugulés avec la paix heureuse des multitudes satisfaites. Il entend réduire l'homme à la passivité des choses et regarde comme un péril social - disons un trouble-règne - toute aspiration vers la liberté. Il n'a besoin que d'acceptation et prétend faire, contre elles-mêmes, le bonheur des masses... Aussi est-ce aujourd'hui dans les forces du peuple, demain dans les énergies conjuguées de l'humanité tout entière et dans leur jeu à la fois libre et sagace que nous cherchons les ressources propres à l'accomplissement des « nécessités sociales ». Comme nous y cherchons le rempart contre une autorité séculaire, toujours à l'affût de formes rajeunies d'oppression, plus que jamais parées des dehors de la générosité. Et que notre vigilance s'exerce à mettre sur pied des institutions de nature à en écarter l'emprise et à en prévenir le retour...

Larousse, esprit perspicace et passionné d'exactitude, reconnaît d'ailleurs que dans la lutte qui met aux prises les deux principes, l'autorité, jusque-là victorieuse, a toujours fait peser sur les hommes son fardeau malfaisant et il oriente ses espérances vers la liberté. Si son attention avait été davantage portée vers les maux qui découlent du despotisme social, il aurait constaté que les nécessités inhérentes à la vie en société et qui, plus encore dans les temps modernes, avec les besoins accrus, exigent la tâche concertée de tous, n'ont jamais été, sous le signe d'un privilège qui n'a pas désarmé, intelligemment satisfaites. Il apercevrait qu'une coordination logique des efforts en réduirait pour l'humanité l'assujettissement, en même temps qu'une juste distribution de ses avantages procurerait à tous les hommes, admis enfin, avec des droits égaux, au « banquet de la vie », une jouissance à la fois libre et méritée. Et ce scrupuleux publiciste eût cessé, nous le pensons, de demander la vérité à un compromis et de partager à titre égal entre la liberté et l'autorité, sa sollicitude. Il eût laissé ce soin aux Etats, qui ne font semblant de s'intéresser sympathiquement à la liberté - danger pour qui commande - que pour mieux masquer leurs entreprises de domination et, l'étouffant sous leurs embrassades hypocrites, s'emploient à anéantir dans l'œuf toute velléité d'indépendance...

« La liberté, dit Larousse, qui n'a pour elle que le droit, est presque toujours victime sur la terre de l'autorité, qui dispose ordinairement de la force et qui possède la ruse. La liberté, reconnue par tous les politiques modernes dignes de ce nom comme un droit primordial de l'espèce humaine, n'a presque jamais existé ici-bas. Limite naturelle de l'autorité, elle s'est toujours offerte aux gouvernements comme un obstacle à leur ambition, une gêne intolérable à leur action... Il est donc

naturel à tout gouvernement d'écarter de son chemin la liberté ». Mais, après ce clair aveu et cette dénonciation, il ne voit encore dans la liberté qu' « une digue contre les abus du pouvoir » (cette autorité pour lui « représentative de l'intérêt public »), non le milieu propre à en rendre l'appareil inutile, à débarrasser les individus de ses interventions paralysantes, habilement baptisées protectrices. Il n'aperçoit de l'anarchie que ses revendications utopiques, non les principes d'une organisation rationnelle de la liberté, partie enfin de la cellule jusque-là méprisée, apte à élever enfin les hommes vers la vie. D'une société avant tout économique, il n'a pas entrevu (la doctrine est trop jeune à l'époque) les groupements humains associés sur la base de leurs besoins et fédérant leurs efforts, affranchissant l'édifice social de ce dôme superfétatoire, l'Etat (voir ce mot), regardé jusque-là comme la clef de voûte de la société (voir les autres articles sur liberté et les mots anarchie, communisme, organisation, société, etc. où cet aspect de la question est plus particulièrement traité). Mais il sent confusément que c'est du côté de la liberté que viendra la solution attendue et que c'est elle qu'il convient de « défendre courageusement ». L'autorité, toujours portée à l'exagération, « saura bien, dit-il, se défendre elle-même, car elle n'est nullement habituée à jouer le rôle de victime ». Et déjà il s'oppose aux libéraux, indifférents à la forme d'un gouvernement qu'ils espèrent un jour dominer, attaque le pouvoir monarchique, lequel « préoccupé de sa durée éternelle, a pour tendance forcée d'assurer l'avenir et de faciliter le présent en étouffant toute opposition, c'est-à-dire la liberté ». Puis il s'aperçoit - et il n'est pas fort de notre expérience de cinquante ans de ploutocratie « républicain », il n'a qu'entrevu, à peine échappée des mains de l'Empire et toute enluminée d'espérances, la belle fille que devaient pétrir les aventuriers de la politique alliés aux magnats de l'industrie et aux flibustiers de la banque - il pressent qu'un gouvernement, même démocratique, pourra être tyrannique, mais à un moindre degré et croit-il, sur un plus petit nombre de gens. La démocratie, malgré ses fautes passagères, ses lenteurs, ses traîtrises possibles, lui paraît renfermer le germe impérissable de la liberté naissante. Il n'a pas vu à l'œuvre le despotisme aux appétits multiples, ramassant, en quelques têtes souveraines, une autorité capable, en tenant les foules sous le charme d'habiles promesses, en les abusant par le mirage d'un « contrôle » et d'une « participation » appelée « suffrage universel » - voir ce mot - il n'a pas vu l'hydre vivace renaissant de ses cendres. Et il n'a pu, dégageant de constatations séculaires la leçon décisive, faire remonter jusqu'à l'Etat - incarnation politique de l'autorité - la cause d'un mal toujours renouvelé. Cette « liberté nécessaire » dont il admet enfin qu'elle est « la vraie base de l'ordre social » il ne sait pas que, dans le même cadre hiérarchisé, elle demeure, aujourd'hui comme hier, à la merci des ambitieux qui la faussent et des grands qui la déchirent...

Mais tournons-nous avec lui vers le passé, interrogeant les formules « absolues ou insuffisantes » qui, donnant à la liberté des caractères contradictoires, n'ont pu ni pénétrer ses vertus profondes, ni la faire sagement aimer, ni assurer son accès dans les mœurs, ni la défendre contre ses ravisseurs aux aguets... « Il y a un millier d'années, dit-il, Alcuin croyait avoir défini la liberté par ces deux mots : *innocentia vitæ*. Mais Alcuin enseignait plutôt la morale que la politique et son illustre élève, tout entier, comme tant d'autres monarques, au soin de satisfaire son

ambition et d'asseoir sa dynastie, n'avait guère le temps de se préoccuper de liberté. Cependant l'innocente devise métaphysique du précepteur de Charlemagne a traversé les siècles ; on la retrouve en substance, chez les puritains de la Nouvelle-Angleterre, qui, dans la loi de l'Etat de Massachusetts - le même qui vient de rencontrer une « justice » pour martyriser d'abord, pour assassiner ensuite deux innocents magnifiques de grandeur morale, et une constitution pour couvrir ce crime de peur, de caste et d'Etat - donnent cette autre définition de la liberté : « Le droit de faire sans crainte tout ce qui est juste et bon ». Pour mieux faire ressortir l'esprit de cette maxime, nous y ajouterons un court passage de Vinthrop, l'un des législateurs gouverneurs de cet Etat. « Ne nous trompons pas, dit-il, sur ce que nous devons entendre par notre indépendance. Il y a, en effet, une sorte de liberté corrompue, dont l'usage est commun aux animaux comme à l'homme et qui consiste à faire tout ce qui plaît. Cette liberté est ennemie de toute autorité. Elle souffre impatiemment toutes les règles, et, par elle, nous devenons inférieurs à nous-mêmes. Elle est l'ennemie de la vérité et de la paix et Dieu a cru devoir s'élever contre elle. Mais il est une liberté civile et morale qui trouve sa force dans l'union et que la mission du pouvoir lui-même est de protéger : c'est la liberté de faire sans crainte tout ce qui est juste et bon. Cette sainte liberté, nous devons la défendre dans tous les hasards et exposer pour elle notre vie, s'il le faut ». Evidemment, les lois qui vont découler d'un pareil préambule pencheront plutôt vers l'intolérance que vers la liberté. Cette distinction de la liberté corrompue et de la liberté sainte ne serait pas désavouée par les docteurs de l'Eglise catholique qui, de leur côté, proclament la liberté de la vérité et proscrivent la liberté de l'erreur. Il va sans dire que, selon eux, la vérité est exclusivement dans leurs prédications et qu'eux seuls doivent être libres. Ils réclament, eux aussi, la liberté du bien, et comme ils se réservent le droit de définir le bien, ils ne demandent et n'approuvent que leur propre liberté. C'est ainsi que Rome a toujours compris la liberté. Personne n'a oublié, en France, l'ardeur que mirent autrefois les catholiques à réclamer la liberté de l'enseignement, ce qui voulait dire, dans leur bouche, le droit exclusif d'enseigner réservé aux évêques et aux frères ignorantins. Veillot n'écrivait-il pas : « Je vous réclame la liberté au nom de vos principes et je vous la refuse au nom des miens », révélant dans cette apostrophe cynique l'insatiable autorité de l'Eglise. « Non, nous ne saurions nous accommoder d'une prétendue liberté, sainte ou non, qui punirait de peines sévères le blasphème et défendrait même, au besoin, de voyager le dimanche... Si le mal n'est que la violation des droits légitimes, nous ne reconnaissons à personne la liberté de le commettre ; si c'est une atteinte aux lois de l'Eglise ou d'un décalogue, nous refusons à tout le monde le droit de l'empêcher. C'est ce droit de définir et de prescrire le bien moral et religieux qui, usurpé par l'Etat, a conduit Socrate à la ciguë et Jésus sur la croix ». Et c'est le même « droit » à définir le bien politique, à incorporer le bien humain dans le bien national qui, tourné vers le maintien de superstitions favorables au régime, conduit aujourd'hui les bénéficiaires de l'Etat à hisser devant les peuples des déités tabou, à créer des crimes de lèse-patrie, de lèse-armée, demain de lèse-autorité, contre ceux qui contestent leur prestige usurpé à un appareil monstrueux, à des entités néfastes à point magnifiés pour anéantir en leur nom, les libertés et les vies... « La liberté, dit encore Larousse, a nécessairement

deux termes, en supprimer un, c'est tomber dans la niaiserie ». Et c'est nier en fait la liberté elle-même. « Affirmer la liberté du bien et refuser la liberté du mal, c'est dire qu'on a la liberté de faire et non pas celle de s'abstenir ; par exemple, la liberté d'aller à la messe, mais non pas celle de rester chez soi pendant l'office ». C'est en réalité l'injonction déguisée, c'est l'apparence du « libre choix » derrière lequel les Eglises et les rois, les tenants de la démocratie ou les dictateurs du prolétariat - l'Etat en un mot - abritent une suprématie inamovible, c'est la « liberté » du citoyen abusé par l'éducation, prisonnier de l'économie, qui « choisit » les candidats que la presse et les maîtres lui désignent.

« Presque partout l'antiquité était régie par le principe de l'autorité à outrance, incarné soit dans un homme, soit dans une caste privilégiée. L'Asie tout entière était livrée aux caprices du despotisme et la volonté du prince y tenait lieu de législation ». Les institutions monarchiques de l'Egypte, quoique plus savantes, étaient non moins absolutistes. Dans les sociétés du temps, même les plus glorieuses, « l'esclavage civil et domestique faisait partie nécessaire de la constitution même ». Un des beaux génies de la Grèce, Platon, méconnaît le caractère sacré de la femme et son égalité naturelle avec l'homme ; Aristote admet la légitimité de l'esclavage. « Nous ne parlerons pas de Sparte où personne n'était libre, où la raison d'Etat écrasait tellement les volontés individuelles que les citoyens les plus fiers n'auraient pas plus réussi à s'y soustraire que les ilotes esclaves. Qu'est-ce que les lois de Minos, sinon la volonté divine ou plutôt la fatalité en action ? Sur une population de deux cent mille âmes, Athènes comptait de quinze à vingt mille citoyens qui se disaient libres et qui l'étaient en effet », mais à qui il manquait une notion claire et logique de la liberté. A Rome, enfin, la liberté n'a jamais existé, ni dans les lois, ni dans les mœurs », les institutions qui consacrent « l'existence d'une classe privilégiée étant incompatibles avec la liberté »...

« Pouvaient seuls se dire libres, au moyen âge, et l'étaient » si l'on veut - de cette « liberté » assise sur la misère et l'accablement - « les possesseurs de fiefs qui ne relevaient d'autrui ni de personne et écrasaient toutes les volontés au-dessous d'eux. Mais, à part ce petit nombre de privilégiés, la masse des populations ne possédait aucun droit sérieux et subissait le joug d'un demi esclavage ». L'affranchissement des serfs, dont aucune législation ne garantissait la condition nouvelle demeurait quasi-nominal parmi des droits précaires dont rien ne garantissait l'exercice ni la durée. « Une sorte de liberté relative apparaît au XIIème siècle, lors de l'émancipation des communes. C'est à cette époque que commence à se dégager la double notion de la liberté individuelle et de la souveraineté collective. Mais l'affranchissement partiel du peuple et de la bourgeoisie, qui fut, pour une monarchie en voie d'affermissement, un simple moyen de gouvernement, fut pour la nation une semence de liberté qui devait germer plus tard et donner des fruits inattendus. Les empires s'écroulent et les principes demeurent. A l'état latent ou virtuel, ils sont encore assez puissants pour effrayer les despotes sur leur trône et charger la mine des révolutions... ». Principes ou besoins, mais soit impérieuse et croissante, nous les voyons, en effet, menacer encore de nos jours l'encerclement

des défenses...

Alors que les pères de la démocratie - philosophes, hommes d'action - qui jetèrent dans l'enthousiasme les premiers jalons d'une « république de progrès et d'évolution » croyaient avoir confié à une solide et définitive armature le dépôt précieux de « la liberté du monde née en 1789 » ; tandis qu'un à un, ces esprits généreux mouraient dans la foi d'une montée pacifique des idées de libération et des institutions de liberté, le dur étai des contraintes sociales, à peine adouci d'illusions politiques, se resserrait autour des masses déshéritées de la nation. Et « ces classes privilégiées dont l'existence est incompatible avec la liberté » réassujettissaient, dans les matérialités de la vie, un royaume que n'avaient point extirpé les proclamations. La souveraineté de la richesse, dont le char de l'Etat véhiculait la « légitimité », affermissait sa griffe dans la chair séculairement meurtrie du prolétaire et présidait à une nouvelle étape de la souffrance invétérée du peuple et de sa faim inapaisée. Le désaccord entre la jouissance et l'effort s'accusait dans les facilités d'une production industrialisée qui tire, au maximum, des bienfaits pour une couche unilatérale... D'un côté, la reconstitution patente, grosse de menaces, sur les ruines de la féodalité, d'une caste dont la propriété individuelle, inconsidérément déparcée, avait servi le développement. Et l'accaparement, foncier d'abord, puis industriel et financier (conséquence d'une capacité d'achat qu'amplifient encore l'héritage et les gains démesurés, le jeu parasitaire d'actions favorisées, de dividendes princiers, d'intérêts frôlant l'usure), qui porte toujours plus les biens entre des mains puissantes. De l'autre, un prolétariat réduit à la portion vitale et canalisé dans l'impasse du salariat, malgré quelques échappées abusantes, qui voit arracher de ses mains besogneuses des avantages normaux et se l'amener à des affirmations ces droits que la Révolution de 1789 avait posé devant son activité courageuse. Une classe qui sent confusément, lorsqu'elle ne le comprend encore, qu'elle est frustrée des bénéfices du travail au profit d'une autre omnipotente. Et de nouveau, pour une croisade moins superficielle et qui vise à déraciner le mal, des penseurs, des sociologues, s'apercevant de la mainmise, sur l'Etat, des forces détentrices de la fortune, soulignent la dépendance constante de cet organisme et montrent l'inanité des efforts de redressement social qui laissent se reformer, sous les auspices d'une autorité invaincue, des groupes de favorisés dirigeants...

L'école libérale, qui proclamait, dans les vertus d'un laisser-faire où les faibles ne pouvaient qu'avoir le dessous, la toute-puissance de l'individu et ne voulait confier à l'Etat qu'une fonction arbitrale, a battu, de ce bélier, la monarchie de droit divin. Mais, installée au pouvoir, maîtresse de l'Etat, elle a, sinon effacé de la Constitution, au moins altéré le sens de cette liberté dont elle prétendait, la veille, faire un instrument de libération. Elle a pratiqué, comme avant et après elle toutes les écoles autoritaires, le monopole de la liberté. Elle a consolidé les prérogatives des détenteurs de la force, inscrivant dans sa Charte une « égalité devant la loi », dont les législateurs du siècle ont prodigué l'affirmation mensongère. Les lois issues des Assemblées de consultation restreinte, comme de celles qui déclarent tenir leurs mandats d'un suffrage « libre et général » ne cessent jamais d'être à l'égard de l'individu, « un contrat léonin dans ses clauses et vicié dans sa source » entaché de «

condition potestative », Elles sont restrictives de la liberté nécessaire. Avec elles, au lieu d'être dans le bon plaisir d'un homme, l'arbitraire est dans la loi même, et le sort de l'individu peut devenir pire qu'auparavant, en ce sens qu'on aura légalisé la servitude et qu'on l'aura rendue plus durable en lui donnant les apparences du droit...

N'oublions pas que « toutes les libertés sont solidaires et qu'elles ont, toutes ensemble, pour support l'égalité ; car toute liberté qui n'est pas dévolue également à l'universalité des hommes doit s'appeler, de son véritable nom, le privilège ». N'est pas la liberté, celle qui demeure l'apanage d'un petit nombre, la liberté que les institutions et les mœurs ne rendent pas, pour tous effective. N'est pas la liberté celle de la République patricienne, malgré le dévouement des Brutus et des Caton, le plaidoyer des Tacite et des Cicéron, ni celle de l'Eglise malgré ses protestations, ni de la France consulaire malgré ses prétentions au libéralisme, ni celle des démocraties prometteuses, en dépit de la sincérité de ses protagonistes, ni celle des fausses républiques modernes que régissent les ploutocraties, ni celle des « républiques sociales » que façonnent les dictatures. Il n'y aura pas de liberté - politique ou sociale : libertés connexes - tant que la bourgeoisie « légataire universelle de la Révolution » n'aura pas restitué au peuple - dépossédé des instruments de travail (sol, outils, capitaux), éloigné en fait des affaires publiques et de l'organisation de la société - le lot et la place qui lui appartiennent. Mais il n'y aura pas non plus de liberté tant que le peuple, par son abdication et son ignorance, laissera se reformer, sur lui, sous l'égide de l'Etat, la coalition du césarisme politique ou économique, tant qu'il ne trouvera pas en lui-même, au lieu de les demander aux gouvernements, inévitablement agents des forts, les garanties de la liberté, tant qu'il ne s'opposera pas à ce qu'on l'emprisonne dans les lois positives. Il n'y aura pas de liberté réelle, tant que les individus prodigueront l'encens à un droit abstrait, « à une idole mutilée », il n'y aura pas de liberté vivante sans la conscience et la vigilance des intéressés... « La liberté n'est en somme que l'essor des facultés humaines, et l'amour qu'on lui porte est en raison directe de l'élévation de l'esprit et du cœur ». Avec leurs lumières s'élève le degré de liberté des hommes ; elle monte avec leur savoir et leur raison en pénètre le sens, l'équilibre et la marche. Leur volonté l'empêche de redescendre...

- Stephen MAC SAY

Outre ceux cités plus haut, voir aussi les mots fédéralisme, production, gouvernement, individualisme, socialisme, etc.

LIBERTE (POINT DE VUE SOCIAL)

Léon Gambetta qui, s'il fut un tribun fameux, ne fut qu'un penseur médiocre et un piètre philosophe, n'a pas craint de dire un jour : « Il y a des questions sociales ; il n'y a pas une question sociale ». Il voulait certainement dire

que l'étude de ce que de nombreux sociologues appelaient, dès cette époque, « le problème social » ne se posait pas sous une forme synthétique. Il voulait évidemment dire que, d'une part, chacune des questions se rattachant au problème social doit être étudiée séparément et aboutir à une solution isolée et que, d'autre part, il ne faut pas tenter d'établir entre ces multiples questions un lien d'interdépendance et de solidarité qui n'existe pas, dans le but d'apporter à celle-ci une solution d'ensemble, une solution unique. A l'exception des disciples - peu nombreux - que comptaient les diverses Ecoles socialistes et libertaires, tout le monde partageait, quand elle fut émise, l'opinion de Gambetta. L'Idée socialiste commençait son travail de pénétration dans l'opinion publique et, privée de tous moyens de diffusion, la propagande anarchiste n'avancait que lentement et péniblement. Depuis, la sociologie a fait de remarquables progrès ; elle a précisé les termes du problème à résoudre ; remontant des effets aux causes, puis groupant et sériant les effets et les causes, les différentes écoles sont parvenues à rassembler tous les effets et à les faire remonter, de cause en cause, à une cause essentielle, fondamentale, unique. Actuellement, chaque école se flatte de posséder une doctrine ayant la vertu de contenir la solution de la question sociale toute entière et ce premier point est désormais acquis : « Il n'y a pas des questions sociales, mais une question sociale. Le problème social doit être étudié d'une façon synthétique ; il comporte une solution d'ensemble, une solution qui découle d'un principe fondamental déterminant les conditions d'existence des collectivités et des individus, une solution qui s'applique à tous les cas d'espèce ».

Je répète que ce point est définitivement acquis. Mais, ici, la pensée parvient à une sorte de carrefour au delà duquel elle s'engage dans des voies différentes. Dans cet article qui, ne le perdons pas de vue a trait à la Liberté, l'exposé, même en raccourci, de la doctrine propagée par les diverses écoles ne serait pas à sa place (Voir Sociologie).

Je dois me borner présentement à faire observer que ces Ecoles se séparent et se différencient profondément : les unes proclamant intangible le contrat social actuel ; les autres, consentant à le conserver mais en y introduisant de sérieuses et multiples modifications ; les autres déclarant carrément que rien ne peut être accompli, - son principe constitutif et ses articles fondamentaux étant la cause même qui donne naissance aux inégalités et aux antagonismes qu'il faut avant tout et à tout prix supprimer.

Les écoles qui prétendent nécessaire le maintien du contrat social actuel, tel quel ou modifié, sont conservatrices ; celles qui tendent à sa suppression sont révolutionnaires. On comprendra que je ne m'occupe, ici, que de ces dernières. Depuis le commencement de ce siècle, celles-ci ont rallié un nombre considérable d'adhérents ; dans plusieurs nations importantes, elles ont groupé des effectifs qui contrebalancent ceux des écoles de conservatisme social et il n'est pas déraisonnable d'avancer que le nombre des personnes conscientes de la nécessité d'une transformation vaste et profonde serait, d'ores et déjà, suffisant pour mettre à exécution leurs desseins si l'entente existait entre elles. Mais cette entente n'existe

pas et j'ajoute qu'elle ne peut pas exister,

Quand des hommes se proposent le même but et que les divergences n'éclatent entre eux que sur la question des voies et moyens, l'accord est souvent long et difficile à se faire ; mais il reste toujours possible et, à la faveur de certaines circonstances, recherchées ou imprévues, il se réalise parfois. Mais lorsque cette opposition de tactique provient de l'opposition du point de départ et du but à atteindre, l'entente ne peut se produire ; car, sur quelle base reposerait-elle ?

Imaginez une troupe d'individus devant effectuer le même voyage, c'est-à-dire partant du même lieu et se proposant d'arriver au même endroit ; il pourra surgir des discussions sur l'heure du départ, l'itinéraire à suivre, le moyen de transport à employer, mais il est à espérer qu'ils finiront par se mettre d'accord sur ces diverses questions et faire route ensemble.

Tandis que, si vous supposez des personnes ayant à effectuer non seulement des voyages différents, c'est-à-dire le même point d'arrivée, mais encore des voyages en sens inverse - les unes se dirigeant vers le nord et les autres vers le sud - il est de toute évidence qu'elles n'arriveront jamais à suivre la même voie.

Or, dans le grand mouvement social qui caractérise notre époque, les divergences de vue sont nombreuses ; quelques-unes sont de minime importance, mais d'autres tout à fait fondamentales. Ces dernières ont créé deux groupements bien distincts, absolument opposés l'un à l'autre, n'ayant pas la moindre affinité réelle et stable, malgré des extériorités qui, pendant quelques années, les ont fait se ressembler beaucoup et, même aujourd'hui, les font parfois confondre. Ces deux groupements correspondent à deux courants symétriquement opposés : le courant libertaire ou anarchiste et le courant autoritaire ou étatiste, entre lesquels toute conciliation est parfaitement irréalisable. Les divergences de détail ont amené, au sein du parti autoritaire, des querelles, - querelles de personnalités qui, se disputant l'avantage de diriger le dit parti, et de faire peser sur lui comme une dictature, ont fondé plusieurs chapelles dans lesquelles chacun de ces grands Prêtres officie à son aise -, mais disputes qui n'empêchent pas parfois une entente momentanée, petite guerre qui comporte de fréquents armistices et qui peut - quand l'orgueil des leaders déposera - se terminer par un bon traité de paix. Par contre, entre les socialistes (collectivistes ou communistes) et les libertaires, toute conciliation est impossible. Les hostilités ne peuvent aller qu'en s'intensifiant et ne prendront fin que par la victoire complète et définitive des uns sur les autres.

C'est sur la véritable, l'unique cause de tous les maux relevant de l'organisation sociale que s'opposent les deux conceptions : socialiste et anarchiste. La lutte vient de là. Libertaires-anarchistes et Autoritaires socialistes et communistes déclarent volontiers, les uns et les autres, que cette cause, c'est l'organisation sociale ; toutefois cette expression : « l'organisation sociale » est extrêmement vague ; son sens exact demande à être précisé ; il y a plusieurs façons - parfois contradictoires - de comprendre ce terme et c'est lorsqu'on tente de le définir clairement et sans ambiguïté que le désaccord naît soudain. Qu'on me permette une comparaison : quand, afin de mieux étudier le corps d'un animal, le

naturaliste en examine une à une chaque partie isolément, - comme si elle pouvait se séparer de l'ensemble - le fait ne peut se produire qu'à l'aide d'une abstraction qui n'existe que dans la pensée de l'opérateur mais que dément la réalité des choses. C'est par un procédé du même genre qu'on peut analyser successivement nos diverses institutions sociales ; mais il est bien certain que, en fait, les unes et les autres font partie d'un tout compact et homogène, dont il est impossible, autrement que par la pensée, de détacher les multiples éléments. Si les institutions économiques pèsent principalement et directement sur les besoins matériels de l'individu ; si les politiques atteignent plus spécialement ses besoins intellectuels ; si les morales frappent plus particulièrement ses besoins psychiques, affectifs et sexuels, l'indissoluble lien qui unit tous ces besoins chez l'être social, se retrouve dans ces diverses institutions. C'est que, au fond, et malgré ces adjectifs de distinction : économique, politique, morale, l'iniquité sociale est une comme l'individu est un. L'agencement des Sociétés contemporaines est extrêmement complexe ; il comporte un outillage et des proportions gigantesques : il peut être comparé à un colossal chantier comprenant les machines les plus diverses et les produits les plus variés. Ici, l'on travaille le fer ; là, le bois ; ailleurs, les tissus, etc. De formidables arbres de couche, reliés par des milliers de courroies, de tubes, d'axes, de cylindres, d'engrenages, à une multitude de mécanismes, communiquent le mouvement à ces derniers. Chaque appareil semble distinct, séparé, et pourtant tout se tient, se commande, s'enchaîne. La force motrice est une ; c'est elle qui distribue la vie à tous ces ouvriers métalliques. Que le moteur éclate et le silence se refera, le repos se produira.

Assourdi par le vacarme, distrait par la variété du spectacle qui s'offre à sa vue, perdu dans le nuage de poussière et de fumée qui l'enveloppe, le visiteur oublie facilement, dans cette inquiétante complexité, que tous ces appareils obéissent à la même force. Mais qu'il sorte de cette fournaise, qu'il gravisse la montagne voisine et là, dominant toute la région travailleuse, il sera frappé par cette admirable unité au sein d'une diversité dont les merveilles l'auront, une à une ébloui. De même, pour bien envisager l'immense laboratoire où s'élabore la souffrance humaine, il faut que le penseur fasse l'ascension ; qu'il s'éloigne du fracas, s'isole, et se recueille après avoir vu et examiné. Ainsi regardées de haut et se présentant d'ensemble, les choses se simplifient étrangement. Le philosophe, alors, acquiert la certitude que l'organisation d'une société n'est que le développement nécessaire d'un principe primogéniteur ; qu'elle est la réalisation, dans le domaine des faits sociaux, d'une idée-mère ; que les diverses institutions reposent sur cette base unique ; qu'elles en dépendent en tout et pour tout ; que ce premier principe est aux institutions sociales ce que la force motrice est aux divers ateliers d'une usine, ce que le principe vital est aux organes d'un animal ; qu'en un mot c'est lui et lui seul qui les anime, les développe, les mouvemente, les met en action ; qu'il en est la raison d'être ; que, sans lui, elles se pulvériseraient.

Observateur et doué d'une logique pénétrante, le monde socialiste a compris cette vérité ; il a constaté qu'ainsi, les institutions de toute nature : économiques, politiques, morales, ne sont en réalité, par rapport à la souffrance

universelle, que des causes dérivées ; qu'il faut chercher, au-dessus, la cause première de cette organisation ; que, celle-ci maintenue, toute la structure sociale garderait l'empreinte des mêmes vices ; que le seul moyen de remédier au mal, c'est d'en dénoncer l'origine et d'attaquer résolument celle-ci.

L'élément socialiste autoritaire voit cette origine dans le principe de « propriété individuelle » ; l'élément libertaire la découvre dans le principe d' « autorité ». Ma conviction est que cette dernière opinion est fondée.

Je vais donc indiquer d'abord où gît l'erreur ; je justifierai ensuite mon appréciation. Cette question est de premier ordre, car c'est de sa solution que dépend tout le problème. Je répète les termes de celui-ci : l'humanité souffre, elle est accablée par la douleur. Quelle est la source de ce fleuve d'infortune ? C'est la Propriété individuelle, parce qu'elle fait « les uns riches et les autres pauvres », disent les socialistes autoritaires, et les libertaires de répondre : « C'est l'Autorité, parce que faisant des uns des maîtres et des autres des serviteurs elle engendre toutes les oppressions, inégalités et compétitions, parce qu'elle s'oppose à la libre satisfaction de tous les besoins : physiques, intellectuels et moraux, satisfaction qui constitue, pour chaque individu, le bonheur, tout le bonheur ! » Telles sont les deux réponses ; voyons quelle est la bonne ; examinons qui a tort, qui a raison.

Malgré les obscurités dont on semble s'être plu à envelopper cette question (comme si l'on appréhendait d'être fatalement poussé jusqu'aux conséquences révolutionnaires qu'entraîne un tel examen), il est assez simple d'y apporter la lumière. La cause réelle, première, unique de la mondiale adversité le reconnaît au caractère « d'universalité » qu'elle doit nécessairement revêtir. Toute cause qui ne portera pas ce trait distinctif devra être repoussée ; seule devra être acceptée pour telle, celle qui présentera ce « signe de reconnaissance ».

Mais comment distinguer ce cachet « d'universalité ? »

En soumettant la cause présumée aux deux épreuves suivantes : 1° examiner si les souffrances humaines se rattachent toutes à cette cause et multiplier les expériences dans le domaine physique, intellectuel et moral pour arriver à une certitude en remontant de l'effet à la cause ; 2° contrôler le résultat de cette première constatation par la preuve inverse, c'est-à-dire en descendant de la cause à l'effet pour savoir si, en l'absence de la première, le second disparaît. On voit que rien n'est plus simple ni plus concluant. Ce critérium admis - et il me semble impossible de le contester - expérimentons-le en premier lieu sur la Propriété individuelle.

L'observation établit que la forme actuelle de la propriété - ce que j'appellerai l'iniquité économique - choquantes, à des compétitions sans nombre, à un épouvantable paupérisme. J'ai énuméré et décrit trop complaisamment (voir Anarchie, Anarchisme et la plupart des articles publiés dans cet ouvrage sous ma signature) ces plaies sociales pour que vienne à l'esprit du lecteur la pensée de me reprocher d'avoir celé quoi que ce soit de ces tortures. J'ai déjà eu l'occasion de dire, et je ne saurais trop le répéter, qu'étant donné la chaîne que forment les diverses institutions sociales, il est facile

de trouver en chacune d'elles le stigmate de toutes les autres. Aussi n'éprouvai-je aucune difficulté à convenir que notre système du « tout appartient à quelques-uns » pèse tant directement qu'indirectement, d'un poids énorme sur les conditions d'existence et les destinées de l'individu. Mais peut-on, quelle que soit la souffrance examinée et quel qu'en soit le sujet, soutenir que c'est l'application de cette unique formule qui la détermine? Si l'individu n'avait que des besoins économiques à satisfaire si, pour être et se sentir heureux, il suffisait de posséder bonne table, bon gîte, bon vêtement, si la joie de vivre se bornait aux jouissances dites matérielles, on pourrait hardiment répondre par l'affirmative. Sans doute, tout cela, c'est du bonheur ; c'est une partie du bonheur, je ne le nie pas ; mais ce n'est pas tout le bonheur. L'homme n'est-il qu'un ventre? N'est-il donc qu'un estomac qui digère? N'est-il qu'un composé de sens qui jouissent ou souffrent? Est-il heureux par le fait seul qu'il mange lorsqu'il a faim, boit quand il a soif se repose lorsqu'il est fatigué, dort quand il a sommeil et... aime quand il est en rut? L'être social du XIXème siècle ressent parallèlement à ces besoins de nutrition, de vêtement, d'habitat, de reproduction, toute la gamme des besoins cérébraux et affectifs. Il pense, il sait, il veut, il aspire, il sympathise, il affectionne.

Si la suppression du travail excessif, de l'excessive privation et de l'insécurité du lendemain suffit à la joie de vivre, ainsi que semblent le croire les socialistes anti-proprétaires, comment se fait-il qu'ils ne soient pas complètement heureux, ceux qui, vivant dans l'opulence et à l'abri des coups de la fortune, peuvent ne rien refuser à leur tube digestif, à leurs sens, à leur amour du bien-être, du confortable, du luxe? Pourtant ces privilégiés connaissent, eux aussi, la douleur. Ils ignorent les angoisses des estomacs affamés, des membres grelottant de froid, des bras tombant de harassement, c'est vrai ; mais ils sont en proie aux affres de la jalousie, aux déceptions de l'ambition, aux inquiétudes de la conscience, aux morsures de la vanité, aux tyrannies du « qu'en dira-t-on », aux sujétions du convenu, aux obligations familiales, aux exigences mondaines ; ils se débattent au sein des écoëurements, des dégoûts, des indignations, des révoltes.

Ceux-là ne souffrent point, n'est-ce pas, de la forme d'appropriation individuelle consacrée par le régime capitaliste, puisqu'ils en accaparent personnellement tous les avantages? Et, cependant, ils sont malheureux, eux aussi, par le fait d'une organisation sociale, d'une éducation, des us et coutumes, des rivalités, des ambitions qui fréquemment leur interdisent de penser, d'aimer, d'agir comme ils le voudraient et les obligent à se conduire autrement qu'ils le désireraient. Voilà donc que sur ce premier point, nous trouvons en défaut la propriété individuelle considérée comme cause première et unique.

Il est vrai que les dialecticiens anticapitalistes ne sont pas embarrassés pour si peu. Ils répondent que ceux dont je viens de parler ne souffrent pas directement de l'organisation économique, que, tout au contraire, ils en bénéficient : mais qu'ils en pâtissent indirectement parce que c'est la susdite organisation qui a fait naître et qui nécessite les institutions politiques et morales dont ils ont à se plaindre et qui jettent tant d'ombre dans la clarté de leur existence. Eh bien! Si l'on admet cette hypothèse - je me sers du mot hypothèse parce que cette opinion, même

historiquement, n'est nullement démontrée - il suffit d'examiner si la transformation de la seule organisation économique suffirait à faire disparaître les tourments dont il est question. Si oui, c'est que la propriété individuelle est bien réellement la cause première et unique de tous les maux, puisque celle-ci supprimée, la souffrance universelle est conjurée. Si non, c'est que cette cause est ailleurs.

C'est précisément le second point de ma démonstration. Or, les socialistes qui dénoncent la propriété individuelle comme l'unique cause de la douleur sociale, sont partisans de l'autorité. Ils n'entendent en aucune façon briser toutes les entraves, toutes les contraintes. Croyant la réglementation nécessaire, ils se proposent, le pouvoir conquis, de le faire servir à l'application de leur système et de rétablir, sous l'euphémisme d' « administration des choses », un système étatique - le quatrième Etat, l'Etat socialiste, l'Etat ouvrier - dont le rôle sera de gérer la richesse sociale, et, pour cela, d'élaborer des lois, de prendre des décisions d'ordre général et, conséquemment, de les faire respecter. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, cette conception particulière d'une société socialiste est la continuation de notre système gouvernemental. Car, pour être en mesure d'assurer l'exécution d'une décision quelconque et a fortiori d'un ensemble de décisions simultanées et successives embrassant la totalité des manifestations de la vie individuelle et collective, il est indispensable d'employer la contrainte, de recourir à la force. C'est donc le maintien fatal de ce formidable appareil répressif qui nécessite police, tribunaux et prisons ; c'est l'obligatoire perpétuation de cette écrasante hiérarchie qui va du pouvoir suprême au plus humble représentant du fonctionnarisme ; c'est enfin non moins forcément la compression douloureuse de tous les besoins matériels, intellectuels et psychiques, pour que les individus ne soient pas tentés d'enfreindre la nouvelle réglementation établie par les nouveaux législateurs.

Seraient-ils heureux, ceux qui comparaitraient devant ces tribunaux et seraient plus ou moins longtemps détenus dans les nouvelles bastilles ; ou encore condamnés par la magistrature socialiste aux plus durs travaux ? Les rivalités s'exerceraient-elles moins violemment qu'aujourd'hui, entraînant à leur suite leur hideux cortège de haine, de rancune, d'envie, de calomnie, de bassesse, de flatterie, lorsque, le champ commercial, industriel et financier leur étant fermé elles se livreraient bataille, pour les premières places dans la hiérarchie administrative ? Aurait-il plus que de nos jours, la possibilité de satisfaire tous ses besoins, c'est-à-dire de goûter le bonheur, l'individu dont tous les appétits seraient, comme aujourd'hui, plus qu'aujourd'hui peut-être, incessamment prévus, réglementés et mesurés ? Il est facile de concevoir une société dans laquelle n'existerait plus la propriété individuelle et survivraient pourtant, avec toutes leurs conséquences, les institutions politiques et morales de notre époque.

La transformation de l'organisation propriétaire n'amènerait pas le moins du monde la suppression des iniquités politiques et morales. Ceux qui sont victimes du « tous obéissent à quelques-uns » continueraient à être sacrifiés. Donc, les socialistes autoritaires, une fois de plus, ont tort.

Dans une œuvre admirablement documentée, Emile de Laveleye - une de leurs autorités - en étudiant « La propriété et ses formes primitives » démontre que

l'appropriation privée est de date relativement récente et que, en tous cas, elle a été, dans tous les pays, précédée d'une appropriation plus ou moins commune. S'il était exact que le malheur social provînt du seul « Tout est à quelques-uns », il faudrait conclure que les peuples primitifs durent connaître la vie heureuse. Or, l'histoire, la tradition et la science établissent qu'il n'en fut rien. L'erreur des socialistes autoritaires gît dans ce fait que, exaspérés par l'iniquité qui accable le plus grand nombre et opprime les besoins les plus universels et les plus urgents à satisfaire ; l'iniquité économique, ils n'ont vu que celle-là et, étudiant ses rapports avec les deux autres, constatant son évidente ingérence dans le domaine politique et moral, ils l'ont prise - à la légère - a contribué, plus que toute autre chose, à les faire verser dans cette ornière, c'est l'influence décisive de l'école socialiste allemande et des écrits de Karl Marx considérés comme l'Évangile du Parti, bien que sur mille membres de celui-ci, il n'y en ait pas cinquante qui les aient lus, pas cinq qui les aient compris. Je conclus en disant que les socialistes autoritaires se trompent ; en prenant la propriété individuelle pour la cause unique de la douleur universelle, ils ont simplement pris la partie pour le tout.

Examinons maintenant la réponse des libertaires qui accusent l'Autorité de tout le mal, et procédons comme pour la propriété privée. Ici, j'ouvre une large parenthèse, car il me semble nécessaire de dire comme Voltaire : « Définissons ! » afin de bien préciser de quoi nous parlons. L'Autorité, considérée comme principe de l'organisation sociale, ne correspond pas seulement à l'idée de gouvernement. Il est évident qu'elle doit être envisagée ici dans son acception la plus large, et comme conséquence, dans ses résultats les plus variés. Le système gouvernemental n'est qu'une modalité particulière de l'Autorité, comme la propriété privée en est une autre, comme aussi la morale obligatoire. Propriété, gouvernement, morale, telles sont, au point de vue social, les trois grandes manifestations du principe d'Autorité. Celui-ci s'exerce : plus particulièrement sur les besoins matériels sous la forme « propriété individuelle » ; plus spécialement sur les besoins intellectuels sous la forme « Etat » et plus directement sur les besoins psychiques sous la forme « Morale ». Ce sont comme les doigts de fer d'une seule et même main ; tantôt c'est l'un, tantôt c'est l'autre qui pénètre plus avant dans les chairs meurtries de la pauvre humanité, attaquant tour à tour l'estomac, la tête et le cœur. La propriété tyrannise le ventre ; le gouvernement opprime le cerveau ; la morale broie la conscience.

L'Autorité, c'est la servitude, la contrainte pour tous les membres de la Société ; non pas la servitude partielle comme celle qui peut résulter de l'iniquité économique seulement, mais totale, absolue, permanente ; celle qui saisit l'être tout entier, l'empoigne au berceau. Il suit partout sans jamais lui laisser un instant de répit, substituant à sa volonté une volonté étrangère, faisant qu'il ne s'appartient plus et lui enlevant tout espoir d'émancipation possible. C'est la manie et - il faut bien le reconnaître - la nécessité, une fois le principe admis, de tout réglementer, d'indiquer en toutes choses ce qui est permis et ce qui est défendu ; de protéger ce qui est autorisé, de poursuivre et de condamner ce qui est interdit, d'exiger ce qui est prescrit. La propriété n'est pas autre chose, en fait, que l'autorité sur les objets,

c'est-à-dire le pouvoir d'en disposer (jus utendi et abutendi) le gouvernement et l'éthique obligatoire ne sont pas autre chose, en réalité, que l'autorité sur les personnes, c'est-à-dire le pouvoir d'en disposer souverainement, d'en user et d'en abuser. Ne dispose-t-il pas souverainement de l'individu, l'Etat qui en fait simultanément ou successivement un citoyen, un contribuable, un soldat? Ne dispose-t-elle pas arbitrairement de la conscience, cette Morale qui dicte à chacun ce qu'il doit faire ou éviter, séduisant les cupides par le miroitement de ses promesses, épouvantant les lâches par la crainte de ses menaces?

Et qu'on m'entende bien : l'Autorité, ainsi conçue, est un principe absolument indépendant - au point de vue qui nous occupe - des personnalités qui le représentent ; que celles-ci soient religieuses ou athées, républicaines ou monarchistes, opportunistes, radicales ou socialistes, l'Autorité peut changer de mains constamment ; mais elle reste identique à elle-même. Elle est ce qu'elle est, ses conséquences sont ce qu'elles sont, toujours et quand même. La grosse erreur de notre démocratie consiste à croire qu'il suffit de changer les hommes pour transformer les institutions ou en supprimer les duretés. Il n'en est rien. Les procédés de l'Autorité sont fatalement les mêmes. Les régimes autoritaires se suivent et se ressemblent forcément et il en sera obligatoirement ainsi aussi longtemps que, en application nécessaire du principe d'Autorité il y aura : d'une part, des gens qui gouvernent et, d'autre part, des personnes qui doivent se soumettre, quelles que soient, au demeurant, celles-ci et celles-là.

On peut maintenant porter ses regards sur n'importe quel point de l'enfer social, on peut examiner le cas de n'importe quelle victime, il est certain que partout et chez toutes on retrouve l'estampille de l'autorité : Propriété, Etat ou Morale. D'où vient toute souffrance? D'un besoin privé de satisfaction! D'où vient cette privation? D'une loi, d'un règlement, d'une menace, d'une contrainte matérielle ou morale! D'où vient cette pression morale ou matérielle? De l'Autorité. C'est simple comme deux et deux font quatre ; mais, dit Grove, « la conception la plus simple d'une chose est souvent celle qui s'impose la dernière à la raison ».

Un être a faim : des fruits pendent aux arbres de la campagne ; des montagnes de denrées encombrant les magasins de la ville. Pourtant, il ne mange pas. Pourquoi? Parce que sa conscience lui représente que ces fruits et ces denrées ne lui appartiennent pas et qu'il serait mal de se les approprier : contrainte morale ; ou bien parce que la crainte de l'agent de police, du magistrat, de la prison l'emporte sur le besoin de se nourrir : contrainte matérielle. Un jeune homme sent toute la dureté de la loi qui l'enferme à la caserne, néanmoins, il fait son service militaire. Pourquoi? Parce qu'on lui a enseigné que tout homme valide doit apprendre le métier des armes pour contribuer à la sécurité ou à la grandeur de ce qu'on nomme Patrie : contrainte morale ; ou bien parce que des conseils de guerre appliquent un code d'une sévérité féroce à tout coupable d'insoumission ou de désertion : contrainte matérielle. Deux jeunes gens sont pris d'un désir fou de se donner l'un à l'autre et ils se refusent ce bonheur. Pourquoi? Parce que, malgré les éloquents appels de la nature en feu, ils s'imaginent qu'il serait contraire à l'honneur de passer outre au mariage : contrainte morale ; ou bien parce que, le consentement des

parents leur étant refusé, on ne veut pas les unir : contrainte matérielle. Pourquoi la prostitution? Parce que de pauvres créatures sont poussées par l'intérêt ou la nécessité à trafiquer de leur corps. Pourquoi la jalousie? Parce que nous introduisons dans les choses de l'amour l'idée de durée, d'obligation, de propriété, de contrat, d'exclusivisme. Pourquoi l'hypocrisie? Parce que nous sommes poussés à dissimuler ceux de nos actes et de nos sentiments qui sont en contradiction avec la règle établie ou jugés sévèrement par l'opinion publique. Pourquoi la cupidité? Parce qu'il est besoin d'argent pour se procurer l'objet le plus indispensable aussi bien que le plus superflu ; parce que la richesse confère tous les mérites et que la pauvreté les enlève tous. Pourquoi la guerre? Parce que les peuples sont élevés dans la haine les uns des autres, qu'ils obéissent à leurs dirigeants qui les contraignent à s'égorger mutuellement. Pourquoi les prisons? Parce qu'il y a des lois, que celles-ci sont perpétuellement violées et que toute infraction à ces lois nécessite une répression. Pourquoi le crime? Parce que la passion trop et trop longtemps comprimée se satisfait à tout prix, même par le meurtre, même par l'assassinat. C'est la revanche de la nature outragée ou violentée. Pourquoi l'aplatissement de tout un peuple devant un tyran couronné ou un aventurier de la politique ou de l'armée? Parce qu'on a tellement infusé dans nos veines le respect stupide de la force, que nous la subissons quand elle se montre dans la personne d'un gendarme ou d'un commissaire de police, et que nous l'acclamons lorsqu'elle se manifeste sous la forme d'un monarque, d'un ministre ou d'un général.

Je pourrais multiplier les points d'interrogation à l'infini, évoquer tous les morts, interroger tous les vivants, à tous demander le pourquoi de ce qu'ils ont souffert ; tous feraient entendre un « parce que » qui aboutirait à un scrupule, à un devoir, à une obligation, à une nécessité, à une servitude. Je défie qui que ce soit de découvrir une seule douleur d'ordre social qui ne découle pas d'une loi ou d'un préjugé, qui ne se rapporte pas à une tyrannie quelconque, qui ne corresponde pas à une contrainte, en un mot, qui ne puisse, en fin de compte, se résumer comme suit : « Je ne fais pas ce qui me plaît » ; « je suis contraint de faire ce qui ne me convient pas ». La société ressemble à un immense baignoire ; les individus n'y circulent que les membres brisés par les chaînes, alourdis par les entraves. Ils sont comme emprisonnés dans un de ces instruments de torture qu'on utilisait au temps de la question. Le corps y est étreint tout entier, les pièces diverses de l'appareil se rapprochant alternativement, serrant tantôt la tête, tantôt les pieds. Quel que soit le tourment subi, il vient de l'instrument de torture. Celui-ci n'est-il pas l'image de l'Autorité?

Aussi, quand je vois des populations entières n'interrompre leurs gémissements que pour demander de nouvelles lois, il me semble que ce sont des condamnés à la question qui supplient le bourreau de se montrer doux et compatissant ou encore le conjurent d'écraser un peu moins l'estomac, dût-il se rattraper sur les jambes et le crâne. Insensés! Vous réclamez des lois? Prenez toutes celles qui sont comme les pierres de ce monument colossal : le Code. Compulsez-les toutes, prenez-les une à une et vous n'en trouverez pas une seule qui n'afflige un certain nombre d'entre vous. Le sort d'une loi, quelle qu'elle soit, est de porter la

douleur avec elle et si la souffrance est partout, c'est que la législation a tout envahi, tout réglementé, tout codifié. Elle a donné à toutes choses une allure méthodique et obligatoire qui leur enlève tout attrait quand elles en ont, et ajoute à leur désagrément lorsque, par avance, elles sont pénibles. Ignorez-vous donc que, comme le dit Rousseau, « toujours ces noms spécieux de justice et de subordination serviront d'instruments à la violence et d'armes à l'iniquité? »

Vous revendiquez plus de bonne foi, plus d'équité dans le contrat social? mais il y a plus d'un siècle que Condorcet a écrit : « Quelle est l'habitude vicieuse, l'usage contraire à la bonne foi, quel est même le crime dont on ne puisse montrer l'origine, la cause première, dans la législation, dans les institutions, dans les préjugés? » De nouvelles lois? Mais, malheureux, ne vous rendez-vous pas compte que ces nouvelles lois engendreront de nouvelles infractions, et celles-ci de nouvelles incarcérations? Or, dit Esquires dans son ouvrage remarquable ayant pour titre : « Les Martyrs de la Liberté », la liberté n'est pas conquise et elle ne le sera pas « tant que les prisons seront debout. Il faut dans l'abîme, quand on voudra qu'elles ne s'emplissent plus des douleurs du peuple ». Surtout ne dites pas : « tant pis pour ceux qui ne respectent pas la loi et s'attirent les sévérités de la magistrature! » Les prisons sont une menace pour tous. Nul ne peut affirmer qu'il ne se produira jamais de circonstances qui l'y fassent entrer. Elles s'emplissaient naguère de républicains ; ceux-ci se chargent aujourd'hui d'y envoyer leurs adversaires. Je plains celui qui peut regarder ces édifices en se disant : « Je ne serai jamais enfermé dans ces murs! » Celui-là ne peut avoir ni dignité, ni passion, ni courage, ni conviction. Il est le plat valet des oppresseurs, prêt à se faire oppresseur lui-même.

Donc, dans l'ordre économique comme dans le politique et le moral, il n'est pas une affliction qui ne découle directement d'une servitude ou d'une contrainte, qui ne soit, par conséquent, le fait du principe d'Autorité. Voilà pour le premier point. L'examen est concluant si l'on va des effets à la cause. Il nous reste à tenter l'épreuve en sens inverse, c'est-à-dire en allant de la cause aux effets. Cette épreuve n'est, à la vérité, que le contrôle de la précédente. Lorsque, un peu plus haut, nous avons eu constaté que la propriété individuelle n'est pas la cause unique de toutes les adversités, nous n'avons eu aucune difficulté à reconnaître que la disparition de cette seule iniquité n'entraînerait pas celle de toutes les autres. En ce qui concerne l'Autorité, s'il est admis que tous les tourments de la vie individuelle et sociale se greffent sur ce tronc unique, il va de soi que, celui-ci sapé, il ne restera rien de l'arbre néfaste, rien de ses feuilles, rien de ses fruits, qu'un amas de matières putrides bien vite dispersées par le souffle libertaire. Que disparaisse le principe autoritaire et aussitôt s'effondrent toutes les lois, conventions, règlements et préjugés qui, dans la société moderne, meurtrissent la personnalité humaine. Les besoins cessent d'être contrariés et trouvent ouvert devant eux l'horizon infini des saines satisfactions ; les appétences se donnent libre cours ; les facultés, rationnellement cultivées, se développent normalement ; les aspirations trouvent dans le grand Tout matériel, intellectuel et affectif, les assouvissements désirables ; les attractions et les répulsions se classent, se sérient, circulent à l'aise, associant ici,

désagrégeant là.

Les groupements se forment, se multiplient, se fédèrent, sans autre lien que l'intérêt général étroitement et indissolublement réconciliés avec les intérêts particuliers ; l'humanité prend sa place dans la nature, combinant harmoniquement hommes et choses, suivant les seuls principes de la force et du mouvement, sans autres entraves que celles afférentes à chaque être, à chaque état, à chaque âge.

Un individu a faim et il mange ; pourquoi? Parce qu'il a conscience que le droit de se nourrir ne peut lui être contesté : plus de contrainte morale! Et, parce que l'arbitraire du tien et du mien n'existant plus, il n'a plus à redouter la sentence d'un magistrat : plus de contrainte matérielle! Deux jeunes gens s'aiment et ils cèdent, sans scrupule, aux désirs qui les jettent dans les spasmes enivrants ; pourquoi? Parce qu'ils n'ont à appréhender ni les reproches d'une conscience bêtement timorée, ni la déconsidération publique, ni les conséquences éventuelles d'une heure de volupté, parce qu'ils savent au contraire que le plaisir est bon par lui-même et qu'il devient vertu lorsque, en s'en procurant, on en donne à un autre : plus de contrainte morale! Et parce que, n'ayant à subir l'autorité de personne ni d'aucune loi, il leur semblera on ne peut plus naturel et équitable de disposer d'eux-mêmes comme il leur plaît : plus de contrainte matérielle!

Il est impossible d'imaginer qu'une seule des infortunes d'ordre social signalées au cours de cet ouvrage puisse survivre à la suppression du principe d'Autorité. Dans une société privée des lois qui attribuent la richesse aux uns et laissent la misère aux autres, dépouillée de la force qui sanctionne l'accaparement des premiers et la détresse des seconds, peut-on concevoir des hommes manquant du nécessaire à côté d'êtres gorgés de luxe ? Je ne le pense pas! Dans une humanité débarrassée de l'outillage tyrannique des monarchies, des républiques parlementaires, des Etats, conséquemment des tribunaux, des prisons, des casernes, peut-on imaginer des maîtres qui commandent et des esclaves qui obéissent? Pas davantage! Peut-on enfin supposer, dans une société qui n'a pour toute règle de morale que le « fais ce que veux » de l'immortel Rabelais, des individus dépensant leur énergie, à châtier leurs plus naturelles et plus nobles passions, à vivre dans les transes d'une conscience terrorisée, à résister aux propulsions de la chair, aux turbulences inquiètes de la pensée, au désir de rechercher et de savoir ? Evidemment non!

Et la prostitution? Et le vol? Et la violence? Et la guerre? Et l'hypocrisie? Et la cupidité? Et la soif de domination? Ces fléaux de notre époque mercantile et hiérarchique, n'est-il pas certain qu'ils disparaîtront plus ou moins rapidement quand ils ne trouveront plus à s'alimenter?

Pourquoi la femme se prostituerait-elle, si elle ne trouvait aucun intérêt à se vendre et si rien : ni loi, ni famille, ni opinion publique, ni éducation, ni morale, ne lui reprochait de se donner? Pourquoi volerait-il, celui qui n'aurait qu'à prendre au tas tout ce dont il aurait besoin? Et si, atteint de kleptomanie, quelqu'un dérobaît un objet à l'usage d'un autre, quel tort ferait-il à ce dernier qui pourrait remplacer l'objet soustrait, avec beaucoup moins de peine et d'ennui qu'il n'en prend aujourd'hui pour saisir d'une plainte le commissaire de police, déposer devant le

juger d'Instruction et témoigner en justice? Pourquoi la guerre, en l'absence de patries, c'est-à-dire d'agglomérations plus ou moins étendues vivant sous le même gouvernement et les mêmes lois, gouvernants et législateurs ayant été emportés avec l'Autorité qui les crée? Il n'y aurait plus alors qu'une seule patrie : l'univers, et France, Allemagne, Angleterre, Russie, Etats-Unis, seraient de simples expressions géographiques représentant une partie de la planète, comme Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux sont aujourd'hui des expressions géographiques servant à désigner, en France, des points spéciaux. Pourquoi l'hypocrisie, lorsque la vérité n'aurait rien à perdre, la fourberie rien à gagner? Qui donc consentirait à se souiller sans profit du mensonge? Qui donc s'affublerait d'un masque pour le seul plaisir d'en être incommodé ? Pourquoi la rapacité, alors que billets de banque, actions et obligations ne seraient que de vulgaires chiffons de papier, et que, le commerce n'ayant plus sa raison d'être, point ne serait besoin, pour se procurer les choses utiles ou agréables, de posséder de l'or ou de l'argent? Que deviendrait la soif de domination, parmi des hommes libres dont nul ne consentirait à obéir et dans une société dont seraient brisés à jamais tous les rouages hiérarchiques? Faute d'aliment, l'ambition de commander mourrait.

Je pourrais remplir des pages et des pages de points d'interrogations de ce genre ? A tous la réponse serait identique. Par elle-même la propriété individuelle n'est rien autre chose qu'une fiction, Elle ne devient réalité - et hélas réalité douloureuse! - qu'en s'appuyant sur la Législation qui stipule les conditions dans lesquelles il est permis d'accaparer une part de l'avoir commun, d'en tirer profit, et sur la force armée, mise au service de cette législation tout en faveur des riches. Intrinsèquement, la morale n'est qu'un mythe et, malgré dogmes religieux, famille, éducation, bien faible serait son pouvoir sur les consciences, si toute dérogation au « Devoir » n'était punie par le législateur et sévèrement jugée par l'opinion publique. Il n'y a de réel, de tangible, de redoutable dans ces expressions : capital, gouvernement, morale, que le principe qui les anime et les fortifie : le principe d'autorité, lequel se traduit par des obligations et des entraves qui mettent les individus et les groupes dans la nécessité de renoncer à faire ce qui leur convient et à subir toutes les contraintes,

Ainsi, les deux épreuves auxquelles nous avons soumis le principe d'autorité se corroborent pleinement. De la première, il découle que toutes les afflictions humaines se rattachent directement à une quelconque des applications sociales du principe d'Autorité. De la seconde, il résulte que, ce principe abandonné, toutes les contraintes disparaissent et, avec elles, la douleur universelle,

J'insiste : je reprends et résume cette démonstration, car elle est d'une importance capitale :

A. - Des effets à la cause : l'homme est un composé de besoins extrêmement variés. La compression de ces besoins, voilà la douleur. J'aperçois clairement que la cause immédiate de cette compression - atteignant une partie quelconque de l'individu : ventre, cerveau ou cœur, organes correspondant à l'une quelconque des catégories de besoins : matériels, intellectuels ou moraux - est une quelconque de nos institutions sociales. Or, malgré la complexité de ses organes,

l'individu est un. J'en infère que, en dépit de la variété corrélative de ses institutions, le superorganisme social pourrait bien être un également. Je cherche où peut se trouver cette unité et je la découvre dans un principe, un fait, une base : l'Autorité.

B. - De la cause aux effets. J'intervertis la marche de mes observations. Je constate que « le principe d'Autorité » comporte des organismes « manifestations », que ceux-ci, causes dérivées, s'affirment par des sous-organismes qui agissent enfin directement sur le patient : l'individu.

Induction d'abord, déduction ensuite : les deux méthodes aboutissent au même résultat concluant, décisif, inattaquable : « Dans le domaine social, l'Autorité est la cause unique de la douleur universelle! »

Le principe d'Autorité! Voilà donc le virus qui empoisonne toutes les institutions, tous les rapports humains, toutes les relations sociales!

Voilà, pour employer le langage du jour, le microbe qui engendre toutes les maladies dont agonise l'espèce humaine.

On a pu trouver trop longue cette démonstration et estimer trop touffus les développements qui précèdent. Je ne veux pas m'excuser de ces longueurs : elles m'ont paru nécessaires et, en vérité, je pense qu'elles étaient indispensables. Car, si je suis parvenu à établir que le Principe d'Autorité et ses inéluctables conséquences sont, sur le terrain social, la cause profonde, essentielle, fondamentale, unique des misères, des servitudes, des iniquités, des antagonismes, des vices et des crimes dont souffre le corps social, j'aurai, ipso facto, j'aurai du même coup, j'aurai de plano - j'insiste et me répète de propos délibéré - prouvé irréfutablement que le remède si laborieusement et si passionnément cherché par les philosophes sociologues se trouve dans le principe de Liberté.

Toutes ces choses, je les considère, depuis plus de quarante ans, comme des certitudes indiscutables, et, j'en ai administré la preuve il y a déjà trente-cinq ans dans mon livre : « La Douleur universelle ». Ces certitudes qu'on peut logiquement condenser dans cette formule limpide : « Le principe d'Autorité, voilà le Mal, Le principe de Liberté, voilà le remède! » résumant admirablement toute la Doctrine anarchiste. Les anarchistes tiennent l'Autorité pour la source empoisonnée d'où jaillissent toutes les iniquités sociales et la Liberté pour le seul contrepoison qui soit de nature à purifier l'eau de cette source. Ils sont les ennemis irréductibles de l'Autorité et les amants passionnés de la Liberté : c'est pourquoi ils se proclament libertaires.

Seuls, ils ont la courageuse franchise de s'affirmer libertaires et de se déclarer loyalement pour la liberté contre l'Autorité. Et, cependant, le masque jeté, instinctivement et au fond d'eux-mêmes, tous les hommes sont, sinon théoriquement, du moins pratiquement épris de liberté. Etant donné que, depuis des temps immémoriaux, l'humanité a adopté cette forme sociétaire qui consacre la domination d'une collectivité ou d'une classe, et la servitude de l'autre, il advient que, par la force même des choses, chacun tend à faire partie de la classe dominante, car il semble et il est en réalité plus avantageux et plus agréable de faire partie du groupe des maîtres que de se perdre dans la multitude des esclaves. Cette

tendance à diriger, régenter, donner des ordres et gouverner répond en outre à une accoutumance héréditaire qui, se développant, en sens opposé, de génération en génération, a donné infailliblement naissance à deux races d'hommes : celle qui paraît faite pour porter la tête haute et ordonner et celle qui est appelée à courber l'échine et à obéir. L'observateur superficiel s'appuyant sur cette constatation, conclut à la légère que, les uns étant destinés à exercer l'Autorité et les autres à la subir, celle-ci est le principe rationnel et la condition même de l'Ordre dans toute société. Cet observateur se laisse abuser ; il prend l'Effet pour la Cause et il attribue faussement à celle-ci ce qui appartient à celui-là. Sans avoir besoin de recourir à une argumentation subtile qui exigerait de délicats et longs développements, je puis aisément dissiper l'erreur qu'il commet. Ce n'est pas la Nature qui a institué d'office, et par anticipation, en raison de la différence des constitutions et des tempéraments, des maîtres et des esclaves ; c'est la Société. La Nature, elle, à des époques si éloignées de nous que nul encore n'est parvenu à en fixer le commencement, a ajouté un anneau à la chaîne innombrable des espèces animales : cet anneau, c'est l'homme. Je laisse aux spécialistes de cette branche particulière de la Science, le soin et l'honneur de nous enseigner tout ce qu'ils savent de l'existence précaire et misérable de l'animal « homme » en ces temps préhistoriques. Je ne sais, moi-même, sur ces temps obscurs, que ce que peut en savoir toute personne qui s'est quelque peu intéressée à cette partie spéciale des connaissances humaines. Ce que nul ne peut ignorer, c'est que l'homme primitif vécut très probablement dans l'état d'isolement, sans autre guides que l'instinct de conservation et le besoin de reproduction : le premier le poussant à chercher ses moyens d'existence et le second à se procurer l'accouplement indispensable à la satisfaction de ses besoins génésiques. C'est ainsi qu'à la première molécule humaine : l'individu, succéda peu à peu le premier noyau : la famille. Lorsque, beaucoup plus tard vraisemblablement, plusieurs familles se formèrent et se rencontrèrent, il paraît probable qu'elles luttèrent tout d'abord entre elles et que les tués servirent de pâture aux survivants. Mais innombrables étaient, alors, les forces ennemies contre lesquelles nos lointains ancêtres avaient à se défendre et elles étaient de toutes sortes. Les familles furent insensiblement amenées à cesser de se faire la guerre et à se rapprocher, dans le but de se protéger mutuellement et d'être en état de se procurer moins difficilement et plus abondamment ce qui était nécessaire à leur vie. De la réunion de ces familles sortit la tribu. Nomades à l'origine, vivant de la chasse et de la pêche, ces tribus se fixèrent dans la contrée qui, au cours de leurs pérégrinations, leur offraient le plus de ressources et devinrent sédentaires. C'est alors, alors seulement, que ces tribus se multipliant, il est permis de dire que les individus qui les composaient vécurent en société et c'est alors, alors seulement, que l'Autorité fit son apparition dans la personne des chasseurs les plus adroits, des pêcheurs les plus heureux, des vieillards les plus expérimentés et les guerriers les plus redoutables.

Ce petit aperçu historique suffit à démontrer que ce n'est pas la Nature qui a engendré l'Autorité, mais la vie sociétale, et que, conséquemment (la cause devant être nécessairement antérieure à l'effet) c'est à tort que certains prétendent que le principe d'Autorité est le principe primordial et la condition même de l'Ordre dans toute société. La vérité est exactement le contraire de cette assertion. La réalité

historique est que, choisis pour la défense et la protection des plus faibles, les plus forts, devenus des Chefs, ne tardèrent pas à devenir des despotes ; qu'ils forgèrent peu à peu des coutumes et des règles ayant pour but de légitimer leur domination et qu'ils s'entourèrent graduellement d'un rempart de sanctions et de violences destinées à réprimer toute tentative de révolte. En sorte que, loin d'être, depuis la formation des sociétés humaines, un facteur d'ordre, un régulateur d'équilibre, d'entente, de justice et d'harmonie, l'Autorité fut, dès le commencement, une cause de désordre et d'iniquité dont les brigandages et les crimes se sont, de siècle en siècle, aggravés et multipliés.

« L'existence de l'Autorité se perd dans la nuit des temps », disent la plupart des historiens. C'est exact. Mais on est en droit d'affirmer avec la même véracité que l'existence de la révolte, remonte à la même époque. Il y a concomitance entre celle-ci et celle-là ; car, du jour où les chefs s'avisèrent de confisquer l'Autorité à leur profit, l'esprit de révolte prit naissance et la puissance des Maîtres ne parvint jamais à l'étouffer totalement ; à telle enseigne que l'histoire de tous les temps et de tous les peuples, fourmille de gestes d'insoumission, de complots, de conspirations, d'émeutes, d'insurrections, de soulèvements populaires ; elle démontre, éloquemment et jusqu'à l'évidence, que la haine de l'Autorité et l'amour de la Liberté ont jeté dans la conscience humaine des racines si profondes que ni persécutions, ni massacres ne réussirent à les en extirper.

Quand, à l'instar des libertaires, on envisage l'histoire sous cet angle déterminé, on est conduit à constater que le processus humain se déroule, dans le temps et l'espace, sur le plan du conflit incessant entre l'esclavage et l'indépendance, de la bataille permanente livrée par les individus, les nations et les races contre tous les éléments : naturels et sociaux, qui les réduisaient à la servitude et entendaient les y maintenir. Ce processus historique n'est plus, alors, autre chose qu'une épopée gigantesque, un duel à mort dressant tragiquement l'un contre l'autre ces deux principes contradictoires, ces deux forces fatalement opposées : l'Autorité et la Liberté.

Je sais que des esprits généreux, des cœurs pavés - comme l'Enfer - d'excellentes intentions conçoivent l'irréalisable rêve de concilier ces deux forces ennemies, et d'amalgamer dans un dosage savant, ces deux principes irréductiblement contraires. Eh bien! Supposez deux personnes dans une même salle. L'une veut absolument que la porte soit fermée ; l'autre veut non moins énergiquement que la porte soit ouverte. La discussion menace de s'éterniser et des paroles on va venir aux coups, lorsque s'introduit un troisième personnage qui, doucereusement, ne voulant se mettre à dos personne, ami de la chèvre et protecteur du chou, s'efforce d'amener la conciliation en proposant que la porte soit fermée, tout en restant ouverte, ou qu'elle soit ouverte tout en restant fermée. Le premier, l'autoritaire, veut que la porte soit fermée, c'est-à-dire que l'Autorité règne : le second, l'anarchiste, exige que la porte soit ouverte, c'est-à-dire que la Liberté soit. Et le troisième, ne voulant ni de l'autorité qui va jusqu'à l'oppression, ni de la liberté qui va jusqu'à la licence, propose un système mixte, un régime qui assurerait la compatibilité dans la pratique de ces deux choses qui, en droit comme en fait,

s'excluent absolument. Car l'autorité ne se fractionne pas plus que ne se morcelle la liberté. Elle est toute entière avec ses conséquences, ou elle n'est pas du tout.

Impossible de concevoir une société basée sur l'autorité, sans que la dite autorité ne se manifeste par un système gouvernemental quelconque, lequel système entraîne logiquement une hiérarchie, des fonctionnaires, des assemblées légiférantes et fatalement une police, une magistrature et des prisons. Au sein d'une pareille organisation sociale, les uns ont le pouvoir de commander et les autres le devoir d'obéir. Enclins, les premiers à abuser de leurs pouvoirs, les derniers sont incités à la désobéissance. Et pour étouffer la révolte, deux freins sont nécessairement mis en usage : 1° Les préjugés, soigneusement entretenus par les classe-dirigeants dans le cerveau des masses dirigées ; gouvernement, lois, patrie, famille, suffrage universel, morale, etc., c'est le frein moral ; 2° Magistrats, policiers, gendarmes, soldats, garde-chiourmes, c'est le frein matériel.

Toute autorité qui ne s'appuierait pas sur cette double force, la seconde venant sanctionner la première, n'aurait plus sa raison d'être, puisqu'on pourrait, sans inconvénient comme sans danger, ne s'y pas soumettre. La liberté, elle aussi, est intégrale ou n'existe pas. Elle ne supporte ni lois, ni gouvernements, ni contrainte. Elle ne s'accommode ni de policiers, ni de magistrats, ni de gardiens de prisons. L'homme qui ne fait pas ce qu'il veut, rien que ce qui lui plaît et tout ce qui lui convient, n'est pas libre. Cela ne se discute même pas. En conséquence, on peut affirmer que, en droit comme en fait, il est impossible d'admettre un système bâtard qui tiendrait à la fois du principe d'autorité et du principe de liberté. On peut, à son gré, se prononcer pour l'Autorité contre la Liberté ou pour la Liberté contre l'Autorité ; mais on ne peut être pour l'une et pour l'autre. Il faut opter. Les anarchistes se sont prononcés ; leur choix est fait ; ils sont contre l'Autorité, pour la Liberté. Et ils ne craignent pas d'affirmer que l'Humanité, elle aussi, implicitement tout au moins, s'est prononcée évolutionnellement - en faveur de l'indépendance contre la servitude c'est-à-dire pour la Liberté contre l'Autorité.

On comprend que les premiers échantillons de la race humaine qui parurent sur le globe durent être soumis à toutes sortes de servitudes. A peine sorti de l'animalité, faible et grossière ébauche de l'homme des civilisations avancées, l'être primitif se trouva sous la dépendance absolue de la nature. Exposés aux intempéries, à la fureur et aux caprices des éléments, incapables de s'orienter au travers des inextricables fourrés des régions vierges, arrêtés à tout instant par des cours d'eaux, les montagnes, des ravins, luttant parfois corps à corps avec les animaux féroces, sans autre nourriture que celle qu'ils réussissaient à se procurer par une chasse et une pêche souvent dangereuses et toujours exténuantes, victimes des maladies et des fléaux, nos premiers ancêtres durent connaître toutes les horreurs d'une existence passée à se défendre contre des forces aveugles, irrésistibles, mystérieuses. Terreur perpétuelle, déchirement de la faim, brûlure de la soif, morsure du froid, ignorance complète, tel fut le lot de l'humanité dans l'enfance. Ce qu'on a appelé « l'état de nature », la liberté primitive, fut donc en réalité une épouvantable servitude. Servitude matérielle à l'égard de la nature, servitude intellectuelle à l'égard de la science, l'être tout entier fut dans un état de complet

esclavage. Mais peu à peu, avec des lenteurs et des arrêts dont notre siècle de rapidité ne peut se faire une idée précise, les liens se relâchèrent. Avec une opiniâtreté incroyable, l'homme mesura ses forces contre la nature. Enhardi par quelques succès et en possession de quelques outils rudimentaires, le genre humain s'appliqua à utiliser les produits naturels et chercha à en assurer la régulière production. La vie cessa d'être une perpétuelle et douloureuse pérégrination à travers les espaces stériles et encore inexplorés. Des groupements se formèrent, un langage se fonda, des idées s'échangèrent, des relations s'établirent. Le cerveau se dégagea peu à peu des originelles épaisseurs ; il y entra quelques lueurs indécises qui contenaient en puissance les clartés futures. Sans plan préconçu, sans méthode préméditée, par la seule force des choses, par le seul jeu des organes de mieux en mieux exercés, les facultés se développèrent.

Mais pendant que l'homme se soustrayait insensiblement à la tyrannie de la nature, le despotisme de l'homme sur l'homme faisait son apparition. Ce ne fut plus seulement la guerre de l'individu contre les forces coalisées de l'univers ; ce fut encore la lutte des individus entre eux, des collectivités entre elles.

Des populations entières furent condamnées à l'esclavage. Des castes et des classes divisèrent l'humanité, les unes dépouillant et opprimant les autres. La servitude sociale vint s'ajouter aux servitudes antérieures et il serait difficile de dire si les avantages que l'humanité remporta sur le globe et les progrès qu'elle réalisa dans le domaine scientifique compensèrent les inconvénients de ce nouvel état de choses. Je n'ai pas à relater longuement les efforts faits, les conquêtes obtenues, les admirables développements de l'esprit humain. D'autres ont raconté, mieux que je ne saurais le faire et avec une compétence qui me fait défaut, les étonnantes péripéties de cette lutte séculaire de l'homme contre tous les écrasements antiques. Aujourd'hui, les conditions respectives de l'humanité et de la planète sont interverties. Ce n'est plus celle-ci qui domine celle-là, c'est le contraire. Le sol est cultivé, le sous-sol livre ses richesses, les forces naturelles sont utilisées, la plupart des maladies vaincues, les ravages épidémiques atténués, les fléaux en partie conjurés, les éléments domestiqués, la matière asservie, l'homme n'est plus le jouet de l'Univers. Il a posé sur le globe terraqué qu'il peuple un pied vainqueur et s'y est assuré désormais la première et la meilleure place : la servitude matérielle ou pauvreté sociale n'existe donc plus et tous les maux qu'elle faisait naître sont ou peuvent être supprimés.

L'homme n'est plus cet être grossier, craintif et ignorant que le moindre phénomène étonnait. Il ne sait pas tout sans doute, mais il est mille choses qu'il n'ignore plus. Et les connaissances dont son cerveau s'est enrichi sont assez étendues, sûres et variées, pour que non seulement il échappe aux tourments de l'ignorance, mais encore goûte les joies du savoir ; donc, la servitude intellectuelle ou ignorance sociale n'est plus qu'un triste souvenir et les douleurs qu'enfanta l'ignorance ancestrale font désormais partie de l'histoire du passé.

Reste la servitude sociale.

Après la double victoire que je viens de rappeler, sera-t-il dit que l'homme ne voudra pas ou ne saura pas s'affranchir de l'homme? Et qu'après avoir brisé les

chaînes que la nature avait forgées contre lui, il ne pourra pas se débarrasser des entraves artificielles que lui imposa la force ou que consentit son ignorance? Que de luttes pourtant, que d'héroïsmes, que de sang versé, que d'existences sacrifiées pour ce seul mot « Liberté »! Tendances instinctive d'abord, aspiration vague par la suite, poussée nette, précise et formidable de nos jours, l'amour de la Liberté a, depuis des siècles, fait battre des milliards de cœurs et armé des milliards de bras. Il semble, tant est grande la force d'expansion et de résistance de cet esprit de liberté, que celui-ci se soit accru de toutes les oppressions et que cette soif d'indépendance ait augmenté chez les asservis dans la même proportion que l'amour de la domination chez les maîtres.

L'histoire - non pas cette comédie dans laquelle monarques, ministres et grands capitaines sont seuls acteurs, mais ce drame d'un intérêt palpitant qui raconte la vie des peuples, les souffrances des déshérités, leurs aspirations et leurs révoltes - l'histoire n'est que l'écran sur lequel se développent les émouvantes péripéties de la lutte millénaire du principe de Liberté contre le principe d'Autorité. Il est dans la nature de l'Autorité de chercher constamment non seulement à conserver les positions acquises, mais encore à en conquérir de nouvelles ; cette tendance n'est pas moins dans la nature de la Liberté et comme le domaine de l'un ne peut s'étendre qu'au détriment de l'autre, l'essence même de ces deux principes diamétralement opposés est, je tiens à le redire, de se livrer un perpétuel combat. Or, toute la vie humaine depuis l'antiquité jusqu'à notre siècle est contenue dans les deux termes que voici : élimination progressive du principe d'autorité, affirmation graduelle et correspondante du principe de liberté. Chaque conquête de celle-ci est une défaite pour celle-là. L'immense cri de : « Liberté! Liberté! » retentit à travers les âges. Toutes les révoltes, toutes les revendications, toutes les révolutions ont ce mot d'ordre. Lisez la profession de foi de tous les candidats, parcourez le programme de tous les partis politiques : vous ne trouverez pas un manifeste qui ne revendique plus de liberté, pas un politicien qui ne se réclame de celle-ci. C'est que tout le monde sent et sait que sans liberté, il n'y a pas de bonheur, que, comme le dit L'Hôpital : « Perdre la liberté! Après elle que reste-t-il à perdre? La Liberté, c'est la vie ; la servitude, c'est la mort! » que, suivant la belle parole de Proudhon : « La perfection économique est dans l'indépendance absolue des travailleurs, de même que la perfection politique est dans l'indépendance absolue du citoyen ». Pour être complet, Proudhon aurait dû ajouter que la perfection morale est dans l'indépendance absolue des consciences dégagées de tous préjugés de tous dogmes. Emile de Girardin n'a-t-il pas écrit : « Dans l'avenir, le progrès sera de rétrécir de plus en plus le cercle des lois positives et, au contraire, d'élargir de plus en plus le cercle des lois naturelles. Toute loi naturelle est un principe qui se vérifie par la justesse de ses conséquences. Toute loi positive est un expédient qui se trahit par ses complications ». « On n'élève pas les âmes sans les affranchir », dit Guizot dans un accès de franchise. En un langage d'une suave poésie, Marc Guyau prédit le prochain triomphe de la liberté : « Dans l'avenir, l'homme prendra de plus en plus l'horreur des abris construits d'avance et des cages bien closes. Si quelqu'un de nous éprouve le besoin d'un nid où poser son espérance, il le construira lui-même brin

par brin, dans la liberté de l'air, le quittant quand il en est las, pour le refaire à chaque printemps, à chaque renouveau de sa pensée ». Guillaume de Greef s'exprime ainsi : « Le principe, aujourd'hui, n'est plus contestable : la société n'a que des organes et des fonctions ; elle ne doit plus avoir de maîtres ». « La tendance pratique du matérialisme, dit l'éminent auteur de *L'homme selon la science*, Louis Büchner, est aussi simple, aussi unitaire, aussi claire et nette que sa théorie ; et tout son programme pour l'avenir de l'homme et de l'humanité, peut s'exprimer en quelques mots contenant tout ce que l'on peut et doit, théoriquement et pratiquement, revendiquer pour et avenir. Les voici : Liberté, instruction et bien-être pour tous! ». « Ni Dieu, ni Maître! » a dit Blanqui. Il est étrange de trouver les lignes que voici sous la signature d'un écrivain qui fut député, c'est-à-dire « fabricant de lois » ; mais les politiciens, comme la politique, sont pleins de ces contradictions. « Nulle dépendance, écrit M. Barrès, une vie aisée, l'entière harmonie avec les éléments, avec les autres hommes et avec notre propre rêve ; voilà quel besoin m'agite et le satisfaire c'est toute ma conviction ». Voici enfin comment s'exprime un des savants les plus estimés, M. Letourneau, dans « *L'Evolution politique* » : « Au point de vue sociologique, ce qui est particulièrement intéressant dans les républiques des fourmis et des abeilles, c'est le parfait maintien de l'ordre social avec une anarchie complète. Nul gouvernement ; personne n'obéit à personne et cependant tout le monde s'acquitte de ses devoirs civiques avec un zèle infatigable ; l'égoïsme semble inconnu ; il est remplacé par un large amour social ».

Assez de citations. Ce qu'il faut retenir de ces extraits, c'est que, de l'avis d'une foule de penseurs non moins que de la constatation des faits, il ressort que c'est dans le sens de la liberté que l'évolution se produit. C'est là une vérité en quelque sorte banale, tant elle est évidente par elle-même ; car nul ne peut supposer que l'humanité puisse se mouvoir dans le sens de la servitude. Je n'ai insisté sur ce point que pour montrer l'accord existant entre la théorie et les faits, et prouver que, si une étude impartiale et minutieuse de l'organisme social nous conduit à reconnaître que le principe d'autorité est la cause unique de la souffrance qui nous étreint, l'humanité a, depuis longtemps, compris - inconsciemment, souvent même sans qu'il y paraisse - que le mal vient de là, puisque, depuis des milliers d'années, elle cherche à s'affranchir et ne cesse de combattre les esclavages multiformes qui la brisent.

Dans le domaine biologique et cosmique, l'élimination de la servitude ne sera jamais complète ; à ce point de vue, donc, la liberté humaine n'existera jamais à l'état absolu, il s'agit simplement de restreindre à son minimum l'asservissement et de pousser l'émancipation à son maximum.

Mais la domination de l'homme sur l'homme, l'exploitation de l'homme par l'homme, en un mot, l'esclavage social, d'ordre entièrement artificiel et transitoire, peut et doit être entièrement aboli. Pas de bonheur espérable sans cette porte brisée d'abord et s'ouvrant ensuite sur les perspectives heureuses de l'avenir. En dehors de la liberté sociale conquise par l'abolition de l'Autorité sociale, c'est la misère, l'oppression, la contrainte, la douleur, sans qu'il puisse y être porté remède. A ce point de vue, l'élimination complète du principe d'Autorité, d'une part, l'affirmation

intégrale du principe de Liberté d'autre part, voilà l'idéal! Voilà, en même temps, le terme fatal de l'évolution à laquelle nous assistons.

L'esprit d'indépendance n'est plus aujourd'hui une aspiration nuageuse vers un Droit platonique ; il se pénètre de la conviction que l'exercice de la liberté est incompatible avec celui de l'Autorité. Tandis que les assoiffés de pouvoir, les inconscients et les peureux qu'affolent les symptômes du prochain bouleversement social rêvent de remettre à l'Etat la clef de toutes choses, celle des intérêts économiques comme celle des affaires politiques, il se forme, avec une vigueur qui fait présager les succès futurs, une humanité de plus en plus nombreuse, écoutée, résolue et consciente, bien décidée à laisser à l'Etat le moins de clefs possibles et même à le supprimer pour ne point lui en laisser du tout. Ceux que les vicissitudes présentes plongent dans l'admiration du passé ne cessent de répéter que la propriété privée, le gouvernement, la religion, la famille, la patrie, ont rendu à l'humanité les plus grands services ; à les entendre, ce sont ces principes et ces institutions qui firent naître et assurèrent tous les progrès réalisés. Peu importe!

L'observation établit que tout évolue. Propriété, gouvernement, patrie, religion, famille et toutes les institutions qui en découlent ont eu leur heure dans l'histoire. Adaptées aux développements de jadis, elles l'ont été, elles ont dû l'être nécessairement. Est-ce une raison pour qu'elles soient conformes aux développements d'aujourd'hui ? Le vêtement qui habille un enfant ne saurait être porté par un adulte. L'humanité fut cet enfant : elle vagissait intuitivement vers la liberté. Aujourd'hui elle est adulte. Faudrait-il donc qu'elle supportât encore et toujours le maillot et les langes, sous prétexte que ceux-ci lui furent « utiles » autrefois? Ses chairs sont fermes, ses membres robustes, ses muscles solides ; elle veut marcher seule, aller où bon lui semble, circuler selon sa fantaisie. Elle ne veut plus de maître, plus de tyran.

Elle commence à se rendre compte que toute société repose et ne peut reposer que sur la Force ou la Raison. Elle a subi la force brutale du guerrier, celle du sorcier, du prêtre et du monarque incarnant la Force mystérieuse de la croyance en la Divinité, celle de la Force anonyme et ondoyante du Nombre représentant la Force aveugle des Majorités ; elle fait présentement la douloureuse expérience de la Force personnifiant la Dictature d'une classe. Le jour approche ou, ayant parcouru tout le cycle, épuisé toutes les formes sociales reposant sur la Force, elle finira par concevoir que c'est sur la Raison, c'est-à-dire sur la Liberté que la Société doit être bâtie pour la félicité de tous et de chacun.

A travers les obstacles et les embûches que les détenteurs de l'Autorité et leurs soutiens - j'allais écrire « souteneurs » - multiplient sous ses pas, elle s'achemine vers la Liberté. Les résistances désespérées qu'on lui oppose ne décourageront pas les libertaires. Ceux que terrorise le pressentiment d'un bouleversement social plus ou moins prochain peuvent redoubler d'acharnement dans les mesures d'étouffement et de répression par lesquelles ils tentent de briser l'élan. Celui-ci est désormais irrésistible. Menaces et persécutions ne parviendront pas à abattre la foi de ceux qui ont - enfin! - compris que l'Autorité c'est le Mal et que la Liberté, c'est le Bien. Derrière les générations qui montent, c'est l'Autorité

vieille et chancelante, avec son escorte de brigandages de détresses matérielles et morales, d'ignorances et de guerres ; devant ces générations, c'est la Liberté resplendissante de jeunesse et de vigueur, avec ses horizons illimités de paix, de savoir, d'abondance, de joie et d'harmonie. C'est l'Anarchie apportant à tous les humains débarrassés à jamais de tous les Dieux et de tous les Maîtres, la possession de ces deux trésors qui les contiennent tous ; le Bien-Etre et la Liberté.

- Sébastien FAURE

LIBERTE INDIVIDUELLE

On entend généralement par liberté individuelle « le droit de disposer librement de sa personne et d'obtenir protection ou réparation contre les arrestations illégales, violations de domicile, ou autres atteintes portées à la sûreté dont chaque citoyen doit jouir dans la société » (Larousse). D'après Littré : « le droit que chaque citoyen a de n'être privé de la liberté de sa personne que dans les cas prévus et sous les formes déterminées par la loi ».

La liberté individuelle ainsi entendue n'est pas la liberté naturelle définie par Littré : « Le pouvoir que l'homme a naturellement d'employer ses facultés comme il lui convient », et par Larousse : « le droit que l'homme possède par nature d'agir à son gré, et non par une contrainte extérieure » ; elle est la liberté civile, pouvoir ou droit de « faire tout ce qui n'est pas défendu par les lois ». La jouissance des droits que donne la loi est la limite politique.

Dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, sous la forme où on l'entend généralement et qui fut votée par l'Assemblée Constituante de 1789, la liberté est ainsi définie dans les articles 4 et 5 : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de chacun n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société. Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint de faire ce qu'elle n'ordonne pas ».

Bescherelle dit : « Faire ce qui nous plaît est la liberté naturelle ; sans nuire aux autres est la liberté civile ». Il est certain que la liberté naturelle de l'individu doit être limitée, dans la vie en société, par la liberté des autres. C'est le principe qui doit régir la liberté civile, celui qui, de tout temps, a été à la base des protestations contre les atteintes à la liberté humaine et des revendications en faveur de la liberté individuelle. Il a sa base morale et sociale dans la maxime de la justice disant : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait ». Sans ce principe, il n'est pas de société possible, et il n'est pas d'homme doué de raison, fût-

il le plus farouchement individualiste, qui puisse le contester. Quand Rabelais disait : « Fais ce que veux », il s'adressait aux hommes sages de son abbaye de Thélème. La question est dans les limites que la sagesse humaine doit fixer à la liberté, d'elle-même et sans contrainte, pour faire que la liberté de chacun et de tous soit respectée. Est-ce la loi, comme on l'entend généralement, qui pourra fixer ces sages limites? Nous répondons, sans aucune hésitation : Non.

On dit que les anarchistes sont des « utopistes » parce qu'ils prétendent que la liberté de chacun et de tous ne sera possible que dans une société où il n'y aura plus de lois. Il est encore plus utopique de prétendre faire des lois qui respecteront et feront respecter cette liberté. Le Nouveau Larousse illustré, qu'on ne saurait taxer de tendance anarchiste, dit ceci : « L'exercice normal de la liberté politique exige trois conditions : 1° il faut que le citoyen ne soit pas contraint de faire autre chose que ce que prescrit la loi ; 2° il faut que la loi soit l'œuvre de la volonté libre des citoyens ; 3° il faut que la loi, toujours modifiable, ne viole jamais la justice ».

Il est aussi difficile de faire des lois remplissant ces conditions que de vivre sans lois. Si les hommes sont capables de faire et d'observer de justes lois qui respecteront leur liberté, ils sont certainement capables de vivre sans lois. Pourquoi, alors, faire des lois, si ce n'est pour restreindre ou leur enlever leur liberté par des moyens plus ou moins brutaux ou hypocrites? Et les lois n'ont jamais eu d'autres fins.

Examinons les trois conditions réclamées pour « l'exercice normal de la liberté politique ». D'abord, la loi ne doit pas contraindre les citoyens à faire autre chose que ce qu'elle prescrit. C'est la seule condition que la loi remplit ; elle suffit pour démontrer la nocivité de cette loi, car elle sanctionne une liberté arbitraire et immorale, celle de l'adage qui dit : « Tout ce que la loi ne défend pas est permis ». Les auteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme n'ont pas vu la contradiction dans laquelle ils se mettaient en disant : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » et, plus loin : « Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché ». C'est précisément par le moyen oblique de ce qu'elle n'empêche pas que la loi autorise les pires attentats à la liberté, en soutenant le régime de l'exploitation humaine et en légitimant toutes les turpitudes sociales. C'est par ce moyen que la loi sanctionne une liberté qui consiste à nuire à autrui plus qu'à ne pas lui nuire. En voici des exemples : La loi ne prescrit pas qu'un travailleur ne gagnera, durant toute sa vie, que des salaires de famine et que, devenu vieux, il sera jeté sur le pavé et réduit à mourir de faim par celui dont il aura fait la fortune ; mais la loi le permet. La loi n'oblige pas les êtres humains à se prostituer, à tomber dans l'alcoolisme, à croupir dans des taudis, à exercer des métiers ignobles ; mais la loi est l'armature d'un état social qui contraint des êtres humains à subir ces misères et elle en protège les bénéficiaires contre les victimes. La loi ne commande pas que la confiance publique sera exploitée par des imposteurs religieux, des filous financiers, des aventuriers politiques, mais la loi laisse faire ces exploités qui savent habilement se servir d'elle. Ainsi, la liberté de faire tout ce que la loi ne défend pas rend totalement inopérante l'obligation de ne pas nuire à

autrui. La loi ne fait pas respecter la liberté de chacun et de tous, elle n'empêche pas de nuire à autrui ; elle sanctionne le droit usurpé par certains de violer la liberté des autres et elle met une rhétorique filandreuse au service de leur violence.

« Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage? » dit le loup à l'agneau qu'il voudrait convaincre de son droit de le manger, et à qui il ne manque que la toque de Perrin-Dandin. Aussi, lorsque le Nouveau Larousse ajoute : « Il faut que la loi soit l'œuvre de la volonté libre des citoyens », est-ce une dérision. C'est comme si on disait à un oiseau en cage qu'il a la liberté de s'envoler ; il n'a qu'à ouvrir sa cage! Il n'y a pas plus de volonté libre pour les citoyens que pour les oiseaux qui se brisent les ailes dans leur prison ; toujours leur volonté est contrainte par les inégalités sociales et l'arbitraire qu'elles produisent. Même dans un pays de plébiscite comme la Suisse, un salarié, entre autres, ne peut exprimer sa volonté que dans la mesure où ses maîtres, le patron, le propriétaire, le curé ou le pasteur veulent bien le lui permettre. Enfin, il est encore plus impossible que « la loi ne viole jamais la justice », puisqu'elle est faite pour sanctionner l'injustice des plus forts qui se sont établis sur les plus faibles et ne consentent à être justes que dans la mesure où ils y trouvent leur intérêt.

Le Nouveau Larousse Illustré nous prouve tout cela lorsqu'il ajoute : « Les restrictions apportées à la liberté ne peuvent avoir pour cause que l'intérêt social. La difficulté est de savoir où commence et où finit l'intérêt social. On admet en principe la liberté de penser, de parler, d'écrire. En fait, il n'est pas de parti qui ne demande l'interdiction de l'expression publique de certaines doctrines. La raison d'Etat s'oppose à l'exercice normal de la liberté politique ». Que deviennent alors la volonté libre des citoyens et la justice? Et la loi protectrice de la liberté, n'est-elle pas une mystification? Le Nouveau Larousse est ici aussi « anarchiste » que nous en faisant ces constatations, et il donne un nom à la volonté des plus forts qui est à la base de toutes les lois quelles qu'elles soient : la raison d'Etat. C'est la raison de tous les gouvernements sans en excepter aucun, cette raison qui est toujours « la meilleure » comme l'a montré La Fontaine, et dont l'arbitraire est tel qu'elle n'hésite pas, le cas échéant, à violer ses propres lois et à pratiquer l'illégalité lorsque l'intérêt des plus forts est en jeu. L'histoire est pleine des méfaits de la raison d'Etat. Elle a prétendu justifier, au nom de « l'ordre », tous les attentats contre les peuples et contre les individus. C'est elle qui a fait chasser les premiers hommes du paradis terrestre, - la raison d'un Elohim ou Jéhova qui est l'image primitive de tous les usurpateurs -, et c'est elle qui justifie l'illégalité d'un ministre républicain, contre les cheminots, en 1910 - ou la mise hors la loi de tout un parti - M. Sarraut contre les communistes en 1928.

Voilà sur quelles bases fausses et arbitraires est établie la liberté civile ou politique dans la société. Ce sont les mêmes qui régissent la liberté individuelle ou liberté de la personne. Cette liberté n'existe pas si l'individu ne peut avoir l'entière disposition de ses facultés, aller et venir comme il lui plait, croire et penser comme il l'entend, exprimer tout ce qu'il pense sans qu'un pion, génial ou imbécile, un dieu ou un gendarme, soit là pour le rappeler à une souveraine orthodoxie.

Homère a dit : « Le jour qui enlève à l'homme sa liberté lui ôte en même

temps la moitié de sa vertu ». Et Voltaire : « Pourquoi la liberté est-elle si rare? Parce qu'elle est le premier des biens ». Comment les hommes qui exercent la raison d'Etat, et dont la puissance n'est possible que par le maintien des autres hommes dans la dépendance et la démoralisation. Accorderaient-ils à leurs victimes cette liberté qui est le premier des biens et qui fait la vertu? Ce serait préparer eux-mêmes l'écroulement de leur puissance.

Pendant longtemps le mot liberté fut considéré comme subversif et banni du langage. L'individu n'était pas libre ; il devait obéissance à Dieu, au Roi, au Maître. On s'étonne toujours de voir parmi les sculptures de la cathédrale de Chartres, une statue de la Liberté! On continue à nier l'esprit libertaire, cet esprit toujours proscrit, qui inspira l'auteur de cette statue, comme on nie le même esprit dans les autres formes naturistes de l'architecture et de la littérature du moyen-âge. La symbolique religieuse s'efforce encore d'expliquer que la Liberté de Chartres, comme les représentations dans les sculptures des cathédrales de nonnes fornicant avec des moines, et les violences des fabliaux contre les prêtres, sont des manifestations de la foi et de l'humilité chrétiennes. Les libertaires ou partisans de la liberté, qu'on appelait jadis libertins, étaient comme aujourd'hui des hérétiques, traités en ennemis de l'ordre public. Confondus avec les accusés de « crimes d'exception », ils étaient jugés suivant des procédures spéciales qui aboutissaient le plus souvent à leur « assassinat légal ». Contre les criminels d'exception, les juges n'étaient pas obligés « aux communes et ordinaires procédures que le droit ordonne pour les autres ». Il ne s'agissait pas de rechercher s'ils étaient ou non coupables des faits qu'on leur reprochait. Accusation signifiait condamnation ; on sauvait seulement les apparences par un simulacre de procès. C'est par ces procédures exceptionnelles que furent condamnés et exécutés des milliers d'hérétiques mal pensants ou trop remuants.

Aujourd'hui, il n'est pas de mot plus galvaudé que celui de liberté. Il est dans tous les discours des politiciens, « baveux comme pots à moutarde », eût dit Rabelais. Il est dans tous les actes officiels ; il est même peint sur les murs des casernes et des prisons avec ceux d'égalité et de fraternité. Mais l'hypocrisie démocratique qui s'en prévaut ne vaut pas mieux que l'absolutisme théocratique et monarchiste qui le bannissait, ou qui ne voulait la liberté qu'à son usage en l'interdisant aux autres. Si on n'écartèle et si on ne brûle plus publiquement les libertins, on n'en continue pas moins à leur appliquer des procédures spéciales et à les traiter en criminels d'exception. Il se commet aujourd'hui, au nom de la loi « protectrice de la liberté individuelle », autant d'attentats contre cette liberté qu'aux temps où régnait le « bon plaisir » des rois et de leurs satellites.

Abrütée derrière les apparences d'une légalité, émanée, dit-on, du « peuple souverain », la raison d'Etat est plus dangereuse qu'au temps du bon plaisir royal. S'il n'y a plus les lettres de cachet, il y a les pouvoirs discrétionnaires des représentants du gouvernement et des magistrats. Dans la 140ème édition du petit Dictionnaire Larousse (1905), on peut lire ceci : « L'abus des lettres de cachet a été remplacé de nos jours par les longues détentions préventives ». Ce dictionnaire aurait pu ajouter : « et par les détentions définitives, sans jugement ». La maison

Larousse a expurgé les éditions suivantes de cette constatation subversive. Le pouvoir discrétionnaire des agents du gouvernement et des magistrats n'en est pas moins toujours sans limites, car il dépend, non de l'application de la loi, mais de son interprétation qui est laissée à leur conscience!... On va loin avec une telle pratique. On connaît ce que fut, sous l'ancien régime, la conscience des Laubardemont, qui ont rempli la chronique judiciaire de leurs crimes. Sénac de Meilhan a parlé du sadique besoin de voir souffrir et de torturer qui faisait de certains magistrats de véritables monstres. On a vu à l'œuvre, pendant la « Guerre du Droit », les consciences des pourvoyeurs de poteau aussi féroces que lâches et stupides. Aujourd'hui, comme de tout temps, personne n'est sûr, en sortant de chez lui, d'y rentrer le soir et de coucher dans son lit. Personne ne sait si une quelconque raison d'Etat ou particulière - car, lorsqu'on dispose de l'arbitraire, il est facile d'en user pour soi et pour ses amis - ne fera pas qu'il sera arrêté, incarcéré, inculpé et peut-être condamné pour un délit ou un crime imaginaire auquel il ne comprendra rien. Très heureux si quelque exécuter anonyme ne le raye pas brutalement et définitivement du « cadastre des humains » sans que les gens de justice se préoccupent de sa disparition.

Jadis, dans les procès de sorcellerie, on produisait contre les accusés, comme pièce à conviction, la copie « écrite par la main du démon du pacte fait avec lui et dont la minute était en enfer!... » Si on n'emploie plus ces témoignages écrits par le diable, on se sert d'autres qui ne valent pas mieux, fabriqués par la malveillance policière. On voit de notre temps des gens condamnés parce qu'on a trouvé chez eux, bien qu'ils n'y avaient jamais été, tels documents compromettants, voire des attirails de cambrioleurs ou de faux-monnayeurs. Plus d'un est allé mourir au bague, condamné comme « anarchiste dangereux », sur des preuves de cette espèce, par douze imbéciles qu'aveuglaient la haine et la peur. En matière politique, le coup du complot, quoique pas mal éventé, est toujours une excellente ressource pour les gouvernants sans scrupules. L'histoire est pleine des récits de ces infamies, et notre époque démocratique n'en est pas exempte. On vit, en 1894, le procès des Trente. Pour discréditer l'anarchisme aux yeux des satisfaits et des timorés, on y inculpa pêle-mêle des théoriciens, philosophes, littérateurs, et des cambrioleurs ou faux-

certaines cervelles policières. En 1905, à Paris, une bombe faillit tuer le président Loubet et le roi d'Espagne. Les débats judiciaires établirent que l'attentat avait été l'œuvre des deux polices de France et d'Espagne, qui n'avaient pas craint de mettre ainsi en péril les existences des deux plus hauts personnages de leurs pays pour compromettre les anarchistes qu'elles avaient la scélératesse d'accuser!... Plusieurs histoires de complots ont été mises au compte de la Révolution Russe. On en a déjà vu en France. La plus odieuse de ces affaires est celle du complot bulgare appelé « communiste ». Grâce à de faux documents établis par un nommé Droujilovsky, le gouvernement bulgare réprima sauvagement, en 1925, une prétendue insurrection communiste et fit ainsi des centaines de victimes. Celles qui échappèrent à l'assassinat légal agonisent encore, en 1929, dans les prisons du roi Boris.

La liberté des individus est continuellement menacée par les mouchards,

les délateurs, qu'encouragent les autorités et l'indifférence publique. L'Inquisition, inspirée de la loi biblique contre les faux dieux, faisait une obligation aux parents de dénoncer leurs enfants et aux enfants de dénoncer leurs parents. Le pape Grégoire IX se réjouissait de ces dénonciations combien « chrétiennes ». Sous le règne de Louis XIV où la tartuferie s'installa dans les mœurs avec les « belles manières » et le « beau langage », les jésuites organisèrent officiellement le mouchardage et la délation à la Cour et dans les familles. La Société de Jésus et l'Intendant de police avaient leurs espions, souvent les mêmes, dans la domesticité de toutes les maisons. Il y avait toujours des « voyeurs » dans les appartements du roi comme chez les plus simples bourgeois. Cet espionnage n'a pas cessé : au contraire. La délation a poussé comme une fleur vénéneuse sur le fumier de la guerre. Elle a sévi terriblement, loin du front comme parmi les combattants, contre le voisin de palier, le camarade d'atelier ou de bureau, et même contre le compagnon de tranchée, chacun voulant sauver sa peau et livrant, pour cela, celle des autres. Dans les honteux procès du temps de guerre que des magistrats, pour justifier leur utilité loin du front, ont faits par une interprétation malveillante et odieuse de la loi du 2 août 1914 contre les indiscretions de la presse, on a poursuivi et condamné : « non pas des journalistes pour des délits de presse, non pas des orateurs pour des délits de réunion, mais de simples citoyens et surtout de malheureuses femmes qui s'étaient rendues coupables de dire devant des amis, des voisins, des fournisseurs, des domestiques, ce qu'ils pensaient » (La Vérité, 1^{er} février 1918). Pendant la Commune, il y eut plus de 200.000 dénonciations ; combien y en eut-il de 1914 à 1918? Chaque guerre, en agitant la boue qui est au fond des âmes, apporte aux lèvres de la foule le goût de la délation avec celui du sang. La délation devient une vertu civique, une élégance littéraire, pour contribuer à cette « régénération » que M. P. Bourget attribue à la guerre. De tout temps, elle sévit administrativement par le « cabinet noir ». Le téléphone a permis d'y ajouter les « tables d'écoute ». Pour les mouchards officiels et officieux, l'article 187 du Code pénal qui protège, en principe, le secret des correspondances, n'existe pas ; la raison d'État et les procédures exceptionnelles le rendent inopérant. Sous Napoléon I^{er}, le cabinet noir coûtait 600.000 francs par an. On saura ce qu'il aura coûté de notre temps si on publie, un jour, les détails des « fonds secrets » qui en paient les mystérieux offices.

Les délateurs sont, dans les affaires criminelles, les auxiliaires les plus précieux des magistrats qui ne cherchent qu'à condamner. On les emploie pour toutes sortes de provocations, pour de faux témoignages. Lors du procès Bougrat, à Aix-en-Provence, des repris de justice, vulgaires « moutons », étaient traités par les juges, comme des collaborateurs avec une déférence complice, tandis qu'on bousculait sans aucune politesse des savants qui apportaient la vérité et montraient les mensonges de l'accusation. (Cahiers des Droits de l'Homme, 15 juin 1927). Le temps n'est peut-être pas loin où la délation sera une obligation légale et où tout réfractaire à cette immonde besogne sera puni pour « complicité morale », comme au temps de l'inquisition. Notons, en passant, que la délation fleurit surtout dans les moments d'impuissance révolutionnaire. Quand on n'est pas capable de défendre ses

droits et sa liberté d'individu, on est facilement prêt à trahir ceux des autres.

Le pouvoir discrétionnaire des magistrats, la faculté qui leur est laissée d'appliquer la loi selon « leur conscience », permettent les abus les plus révoltants. La loi est comme l'Évangile qui a deux morales ; elle a deux justices, pour permettre aux « consciences » de choisir. Ainsi, les prescriptions du Code d'instruction criminelle sont formelles en matières d'arrestation et de détention dans ses articles 91 à 97 et 113 à 116, complétés par une loi du 8 décembre 1897 et précisés par des circulaires comme celle du 20 février 1900. Leur violation est punie par les articles 112, 114, 119 et 120 du Code pénal. Mais à côté, dans le même Code d'instruction criminelle, les articles 10, 49, 50, fournissent les moyens de violer les précédents en toute tranquillité, et la loi du 30 juin 1838 est là pour, le cas échéant, donner tous les apaisements aux « consciences » les plus « timorées ». Les articles du Code qui punissent les violations de la liberté individuelle et, en particulier, l'article 114 du Code pénal contre les « attentats » à cette liberté, restent à l'état de lettre morte. Non seulement les forfaiteurs peuvent procéder impunément, mais ils retirent souvent, comme récompense de leur forfaiture, des faveurs qu'attendent vainement les « timorés » dont la conscience s'encombre de scrupules. On a vu ainsi les bourreaux du capitaine Dreyfus demeurer dans leurs situations officielles, avec tous leurs profits, à côté de ses défenseurs. On comprend comment il est si difficile d'obtenir la réparation des erreurs judiciaires les plus manifestes et des violations de la loi les plus scandaleuses. Les « consciences » qui président à l'administration de la justice s'efforcent d'empêcher ou de retarder ces réparations par tous les moyens. Leur rêve : c'est de faire proclamer « l'irrévocabilité de la chose jugée ! » (H. Guernut, L'Œuvre, 30 octobre 1927). Ils voudraient nous ramener ainsi au temps de l'infailibilité théocratique. Dieu ne peut pas se tromper ; les imposteurs qui parlent en son nom sont par conséquent infailibles. La Loi est souveraine ; ceux qui l'appliquent partagent donc cette souveraineté et n'ont de comptes à rendre à personne. C'est simple et commode. Bon plaisir et forfaiture tiennent ainsi la justice en échec au temps des Droits de l'Homme comme au temps du droit divin ; ils la manipulent à leur gré et sont assurés de l'impunité. Quelles sont les garanties de la liberté individuelle dans de pareilles conditions ?

Non seulement en cas de flagrant délit, mais sous le prétexte d'une dénonciation quelconque, des auxiliaires de police peuvent arrêter quelqu'un, perquisitionner et saisir ce qui leur plait chez lui, l'incarcérer, l'interroger ou le tenir au secret, entendre des témoins, tout cela en dehors de toutes les garanties de justice prévues par les articles 93, 97 et 113 du Code d'instruction criminelle. Plus de juge d'instruction et d'avocat. Le subalterne qui a fait l'arrestation remplace le juge. S'il s'est trompé en arrêtant, il cherchera peut-être, pour réparer son erreur, à obtenir des aveux. Tous les moyens sont bons, même la torture, dans ces « chambres des aveux spontanés » où le « coupable » est seul, sans défense devant des policiers qui « veulent l'avoir »... Par le moyen de la loi du 30 juin 1838, l'incarcération peut devenir une détention temporaire ou définitive dans un asile d'aliénés, ce, sans instruction judiciaire, sans jugement, sur les seuls rapports de médecins complices. Des gens importants et bien placés dans la hiérarchie sociale peuvent ainsi se

débarrasser sans bruit de qui les gêne : maîtresse compromettante, enfant illégitime, tuteur sans complaisance, parent riche trop long à mourir, ouvrier ou employé dont on veut se venger, pauvre bougre dont la tête ne « revient pas » à un puissant, conjoint sans compatibilité d'humeur, locataire qu'on ne peut expulser légalement, etc... : (Affaires Verlain, Haworth, Lemoine, Chateaubriand, Larcher, Boutet, Mayrargue, Daltour, d'Orcel, et cent autres). Malgré l'article 114 du C. P., il n'y a aucune réparation pour ces victimes. Heureuses sont-elles quand elles peuvent sortir vivantes des in-pace où les avait plongées le bon plaisir de leurs bourreaux. On voit que la suppression des lettres de cachet n'a rien supprimé du tout.

Tous les jours, des policiers, procèdent à des violations de domicile, à des perquisitions irrégulières, sans mandats de justice. Malgré l'article 113 du C. d'I. C. on incarcère préventivement, pendant des semaines et des mois, sous les prétextes les plus futiles, des gens ayant un foyer, des répondants honorables, alors que la détention préventive ne doit pas dépasser cinq jours lorsque le prévenu n'est passible que de la correctionnelle et d'une peine inférieure à deux ans de prison. On voit des choses comme ceci :

Le 1^{er} septembre 1926, le tribunal de Marseille condamnait seulement à 16 francs d'amende, avec sursis, tant le délit était léger, sinon inexistant, une marchande qui avait vendu dans la rue et sans autorisation, quelques légumes. Cette femme avait préalablement subi 83 jours de prison préventive. Non seulement elle ne reçut aucun dédommagement du préjudice matériel et moral qu'elle avait souffert, mais encore, on lui réclama la somme de 174 francs pour frais de justice! (Cahiers des Droits de l'Homme, 20 avril 1928).

On voit aussi des Procureurs de la République imposer à des prévenus qu'aucune condamnation n'a encore frappés, et qui sont mis en liberté provisoire, une interdiction de séjour prévue uniquement contre des condamnés récidivistes (Affaire du professeur Platon). Dans cette affaire du professeur Platon, que la Ligue des D. de l'Ho. s'occupe de faire réviser, on a pu voir toutes les irrégularités, toutes les illégalités, tous les abus de pouvoir de la magistrature. Les condamnations ont été prononcées « par ordre » venues de politiciens puissants et de diffamateurs qui se trouvaient même dans le personnel du Ministère de la Justice. Tous les magistrats qui ont été mêlés à cette affaire, et devraient connaître les rigueurs de l'article 114 du C. P., ont eu de beaux avancements et ont été décorés de la Légion d'honneur, ainsi que des journalistes stipendiés, sans parler des profits récoltés par des politiciens, médecins et autres « honnêtes gens » pour qui cette affaire a été une véritable curée (Cahiers et brochures de la Ligue des Droits de l'Homme).

Des raisons politiques, des intérêts particuliers, interviennent à tout propos dans l'administration de la justice pour supprimer toute liberté aux uns, pour l'accorder jusqu'à la licence aux autres. On étouffe certaines affaires, on fait une publicité scandaleuse à d'autres. On ménage les gens en place, les favorisés de la fortune. Leurs turpitudes trouvent toutes les indulgences, toutes les complicités ; mais on sévit lourdement contre les petits. Il en est comme sous Louis XIV :

« Suivant que vous serez puissant ou misérable,

Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir ».

LA FONTAINE

Pendant que des indigents subissent la « contrainte par corps » parce qu'ils ne peuvent pas payer le montant d'une amende, des gens riches échappent même à la prison à laquelle ils ont été condamnés. « M. Bourdon cite l'exemple d'un riche automobiliste condamné à huit mois de prison pour homicide par imprudence, qui a été libéré au bout de quinze jours » (Cahiers des Droits de l'Homme, 10 janvier 1927). « Vous punissez celui qui est pauvre », disait Jules Favre aux législateurs impériaux de 1867. Ceux, républicains, de 1928 continuent.

A tous les abus contre la liberté individuelle s'ajoute la publicité qui déshonore les individus et les livre à la malignité publique avant toute preuve de culpabilité contre eux. La presse descend, dans cette besogne, au-dessous des policiers. L'article 38 de la loi du 29 juillet 1881 dit ceci : « Il est interdit de publier les actes d'accusation et tous autres actes de procédure criminelle ou correctionnelle avant qu'ils aient été lus en audience publique, et ce, sous peine d'une amende de 50 francs à 1.000 francs ». La loi veut que l'instruction judiciaire soit secrète, renfermée dans le cabinet du juge instructeur. Ce secret n'est respecté que suivant la qualité de l'inculpé. Les magistrats sont « discrets comme des tombeaux », si discrets même que les affaires sont définitivement enterrées sans qu'on en parle jamais lorsqu'il s'agit de hauts personnages. Mais le plus souvent leur instruction se fait sur la place publique, surtout lorsque les passions sont soulevées et que des politiciens puissants, qui seront utiles à leur avancement, ont des intérêts dans l'affaire. L'inculpé, mis dans l'impossibilité de répondre publiquement, est à la merci des indiscretions tendancieuses du juge d'instruction. Elles alimentent les romans-feuilletons des journalistes qui étalent, grossissent, défigurent les faits afin d'exciter la curiosité perverse et l'animosité de la foule. Un homme arrêté est ainsi jugé d'avance, condamné avant tout verdict. Même innocent, il restera l'homme qui a été en prison, dont tout le monde aura eu le droit de s'occuper pour fouiller dans sa vie, le salir, le déshonorer. Parfois il perd son travail et la possibilité d'en retrouver ; il est un suspect, car, dit-on, « il n'y a pas de fumée sans feu » ; il a sa fiche à l'anthropométrie et la police continue de le traquer chez ses employeurs. Elle traque même les membres de sa famille à qui elle fait perdre leur emploi (Affaire Rabaté, juin 1926).

Ainsi, plus la société avance dans les formes dites « démocratiques » qui ont des apparences généreuses et étalent une vertu grandiloquente, plus elle rétrograde vers la barbarie et l'inhumanité par une sorte de cruauté et d'insensibilité collectives. De plus en plus les arrestations et les détentions s'accompagnent de mauvais traitements. Les violences du « passage à tabac » et des « chambres des aveux spontanés » sont courantes, admises par la veulerie publique comme par la « conscience » des magistrats. Un d'eux, M. Séb. Ch. Leconte, écrivait dans La Victoire du 20 juin 1923 : « Le passage à tabac est une nécessité de nos mœurs, destiné à suppléer à l'insuffisance répressive de nos lois et à l'indulgence de « tribunaux ». Par ces moyens de torture, on oblige, comme au temps de l'Inquisition, des malheureux à se reconnaître coupables de crimes qu'ils n'ont pas

commis (affaire Rémy et nombre d'autres). On ne proteste plus contre ces infamies, même lorsqu'on a été personnellement « bosselé » par les matraques policières, parfois estropié. M. Gustave Hervé, qui publie aujourd'hui les déclarations de M. Séb. Ch. Leconte, a oublié entre tant de choses l'affaire Liabeuf. On ne réagit pas davantage contre les diffamations du journalisme. On est demeuré tout aussi indifférent quand on a rétabli dans les prisons l'usage de la cagoule pour la promenade en commun des prisonniers. On admet parfaitement que des tortionnaires, parmi lesquels des médecins, ne craignent pas de se mêler, alimentent de force des prisonniers faisant la grève de la faim pour protester contre les abus dont ils souffrent. Il faut des événements particulièrement graves, des mutineries, des révoltes, pour que l'opinion publique porte attention aux mauvais traitements infligés à des prisonniers. Mais l'émotion est vite éteinte. La foule populaire, châtrée de tout raisonnement par la « blagologie » politicienne, de toute énergie par les saignées de la guerre, paraît avoir perdu jusqu'au sentiment des souffrances de sa propre chair, torturée dans ses enfants livrés à l'enfer des maisons de correction, des prisons centrales, de la Guyane et de « Biribi ». Il semble que tout besoin de justice et de liberté soit épuisé pour elle lorsque, de temps en temps, un « bourgeois » subit, tout fait exceptionnellement, le sort qui est invariablement le sien. Elle ne se dit pas qu'il ne faudrait d'injustice pour personne ; elle ne comprend pas que pour un « bourgeois » frappé injustement, mille des siens le seront davantage dans leur liberté et dans leur vie.

Le 15 septembre 1927, après avoir adressé au Ministre de la Justice un rapport lui signalant un nouvel attentat à la liberté individuelle, le Secrétaire général de la Ligue des D. de l'Ho. faisait les commentaires suivants : « Douze fois par an, au moins, la Ligue des Droits de l'Homme conte au ministre de la justice des anecdotes semblables. Et il y a vingt-sept ans que la Ligue existe ! Il faut croire que les ministres successifs de la Justice trouvent ça drôle ou amusant puisque ça continue. Le 16 décembre 1804, M. Clemenceau avait déposé à la Chambre un projet de loi qui avait pour effet de prévenir de tels accidents, de punir les coupables, d'indemniser les victimes. Devenu ministre, il l'a oublié... » (Cahiers des Droits de l'H., 10 novembre 1927). Tous les ministres l'ont oublié ensuite comme oublient tous les politiciens sans vergogne, malgré les promesses faites à leurs électeurs. La question de la liberté individuelle, si imparfaitement réglée qu'elle aurait été par le projet de loi Clemenceau, demeure toujours en suspens. Devant la passivité du « peuple souverain » qui résigne le premier des droits de l'homme et du citoyen : la liberté, on est tenté de penser parfois que ce peuple, plus assez ignorant pour ne pas comprendre, mais trop lâche pour agir, n'a que « la liberté et les gouvernants qu'il mérite », comme disent ceux qui l'exploitent, le fouillent et le méprisent.

On peut donc dire que socialement, légalement, en dehors de toutes considérations métaphysiques sur le libre-arbitre et le déterminisme, la liberté individuelle n'existe pas, et cela, non seulement comme liberté de la personne, dans l'exercice de ses facultés physiques et de ses mouvements, mais aussi dans la liberté de sa conscience et de ses opinions. Car toutes les libertés se tiennent entre elles ;

on ne peut attenter à l'une sans atteindre les autres, on ne peut en posséder une sans les posséder toutes, et c'est ce que nous allons voir dans leurs diverses formes.

1° Liberté de l'enfant. - Elle est à la base de la liberté individuelle. Un enfant emprisonné ne pourra faire un homme libre, pas plus qu'un avorton ne fera un géant. Confucius disait déjà, six siècles avant l'ère chrétienne : « Dès qu'un enfant est né, il faut respecter ses facultés ». Depuis Confucius, tous les pédagogues qui n'ont pas été des abrutisseurs ont tenu le même langage et se sont efforcés de l'appliquer ; mais son principe est resté lettre morte. Un autre plus puissant, celui de l'autorité et de la violence contre les facultés de l'enfant, n'a pas cessé d'intervenir pour les plier à l'acceptation des préjugés sociaux, au respect des mensonges conventionnels, à une obéissance passive (Voir Instruction populaire). Si les facultés de l'enfant résistent au « dressage » qui le soumettra au patronat, à la servitude militaire, à la loi des « majorités compactes », à l'adoration des idoles, des ventres solaires politiques et des bondieuseries religieuses ou laïques, si elles protestent et veulent demeurer libres : interviennent alors les pensums et les corrections promis aux « mauvaises têtes ». Le pater familias, antique barbe descendue du droit romain, se dresse d'abord. S'il n'a plus le droit de vie et de mort sur l'enfant, il lui reste celui de l'abrutir selon son caprice et cela, en requérant même contre l'indiscipliné les rigueurs de la loi. En cas d'absence ou de déchéance paternelle, la loi intervient automatiquement. Elle prétend protéger l'enfant et elle a fait pour lui ses textes du 23 décembre 1874 concernant le premier âge et les nourrissons, du 24 juillet 1889 et du 15 novembre 1921 sur les enfants maltraités ou moralement abandonnés ; du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants et des filles mineurs dans l'industrie ; du 11 avril 1908 relatifs à la prostitution des mineurs ; du 22 juillet 1912 sur les tribunaux pour enfants et adolescents et sur la liberté surveillée, etc... Malgré tant de mesures protectrices, l'enfant insoumis est abandonné à des patronages ou à des maisons de correction d'où il sort trop souvent contaminé de toutes les façons, physiquement et moralement, religieusement ou laïquement, préparé à toutes les déchéances ou prêt à la révolte furieuse et inutile de fauves lâchés dans la jungle sociale. C'est ainsi qu'on a respecté ses facultés et procédé à ce qu'on appelle son « relèvement moral »!... On a souvent dépeint le sort des enfants livrés aux maisons de correction. « Tous, ou presque tous, terminent leur existence à la Guyane », a déclaré un directeur de ces maisons, ajoutant : « Si quelque génie du mal avait cherché la formule d'un bouillon de culture pour le microbe du vice et de la criminalité, il n'aurait pu trouver mieux que la maison de correction » (Louis Roubaud : Les enfants de Caïn). On comprend qu'il faut tant de gendarmes, de magistrats, de garde-chiourmes, pour faire respecter la liberté selon la loi.

A la question de la liberté de l'enfant se rattache celle de la liberté de l'enseignement. On voit, par ce qui précède, qu'elle ne peut être que la liberté d'abrutir l'enfance suivant les dogmes laïques ou religieux qui dominent socialement.

2° Liberté du travail. - L'enfant, ainsi préparé à toutes les servitudes et devenu adolescent, est invité à se mettre au travail pour « gagner sa vie ». Les

économistes ont longuement écrit sur la liberté du travail proclamée par la Révolution Française. La loi des 2 et 17 mars 1791 a été établie, disent-ils, pour « laisser à tout homme le choix de son travail », et des ministres, tel M. Herriot, viennent dire aux enfants, lors des distributions de prix : « Choisissez bien votre métier, on ne fait bien que ce que l'on aime »... Quelle est la liberté de ce choix pour le jeune homme qui n'a pas eu la possibilité de développer ses facultés et a été pris, dès sa venue au monde, dans l'engrenage du déterminisme social? Même s'il est capable de faire un choix, n'est-il pas empêché de le suivre dans la plupart des cas par la nécessité d'apporter sa quote-part au foyer familial où il a été jusque là une charge, et qui l'oblige à accepter, non à choisir, n'importe quel métier, pourvu qu'il soit lucra davantage libre de discuter les conditions de son travail avec celui qui l'emploiera ; il doit subir celles de l'employeur.

Certes, le travailleur n'est plus l'esclave antique, le serf féodal ; il est libre de refuser les conditions d'un patron, mais qu'est cette liberté si elle ne lui laisse d'autre ressource que de ne pas trouver du travail et de mourir de faim? Les économistes disent excellemment : « La liberté du travail est le seul moyen de donner à la puissance de l'homme le maximum qu'elle peut atteindre ; elle détermine les goûts et les aptitudes, développe l'esprit d'invention, suscite l'initiative, assure l'énergie et la persévérance. Elle est le principe de la propriété qui permet à l'homme de jouir et de disposer des fruits de son travail et qui, en sollicitant les volontés, active et augmente la puissance productrice. Sans la liberté et la propriété qui sont unies d'une façon indissoluble, le travail perd ses principales forces, et la société s'immobilise dans l'inertie et dans la misère » (Georges Bry : Les lois du travail industriel et de la Prévoyance sociale). Le point noir, c'est que ces beaux principes sont contredits par les faits suivants : la propriété est constituée non par le travail, mais par l'exploitation de celui des autres, et la propriété est l'ennemie de la liberté du travail. Aussi est-ce bien vainement qu'on a fait toute une législation du travail, sauf pour réglementer son esclavage. On a créé un Code spécial du Travail, des comités, des conseils supérieurs, des ministères du Travail dans chaque pays, et un Office International du Travail. On a tenu des Congrès du Travail, particulièrement à Washington, en 1919. Tout cela ne fait que mieux ressortir cette constatation qui est inscrite dans le Traité de Versailles du 28 juin 1919 : « ...Attendu qu'il existe des conditions de travail impliquant, pour un grand nombre de personnes, l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger, et attendu qu'il est urgent d'améliorer ces conditions... »

Telle est la situation reconnue et décrite par les basochiens officiels. Que devient la liberté du travail avec cela? Aussi, est-ce en vain que les gouvernements, même avec le « collaborationnisme » - formule barbare d'une entreprise vaine - des patrons et des travailleurs, s'efforcent d'étayer par des lois un édifice qui s'écroule. L'organisme est vicié dans son propre sang par l'exécrable exploitation humaine qui est à la base de l'organisation du travail. Tant qu'il y aura salariat, il n'y aura pas liberté du travail. Il ne peut y avoir liberté quand il y a contrainte sous la menace de

la faim et, dans cet état d'esclavage où la dignité du travailleur est méprisée, où l'effort de ses facultés est déprécié, le travail porte une souillure qui ne peut qu'en donner le dégoût à celui qui l'accomplit.

La loi reconnaît pour les ouvriers comme pour les patrons le droit de coalition et le droit de grève. Mais qu'arrive-t-il quand les ouvriers usent de ce dernier? Les conditions matérielles de la lutte sont d'une telle inégalité entre les deux parties que les ouvriers, réduits par la famine, sont bientôt obligés de se rendre. S'ils résistent trop longtemps, s'ils manifestent leur rancœur, leur besoin et leur volonté de justice, ils trouvent devant eux les fusils des « chiens de garde du Capital ». - « Vivre en travaillant, mourir en combattant! » criaient dans leur désespoir les canuts loqueteux de l'insurrection lyonnaise en 1831. On n'est pas sûr de vivre en travaillant, on est plus sûr de mourir en combattant. A défaut de pain, il y a du plomb qui est distribué au nom de « l'ordre », et on ne regarde pas aux victimes. Les premières que firent les fusilleurs d'ouvriers de la III^{ème} République, à Fourmies, le 1^{er} mai 1891, furent des femmes et des enfants dont une fillette de huit mois! En 1867, le premier usage du chassepot avait été fait à Mentana par l'armée française au service du pape contre les républicains italiens. En 1891, ce furent des ouvriers en grève que tuèrent les premières balles Lebel. Depuis, on a fabriqué spécialement des « balles de grève » pour tirer sur les travailleurs (Pierre Hamp : Un nouvel honneur).

La tendance, depuis la Grande Guerre qui a fait une consommation si effroyable de matériel humain, est de transformer de plus en plus les travailleurs en fonctionnaires, en automates, dans des cadres interchangeables où ils ne sont plus que des boulons, des manivelles. Ils y trouveront peut-être plus de sécurité économique, cette sécurité trompeuse qui fait l'égoïsme et crée l'inertie syndicaliste des corporations privilégiées, mais que deviendront dans tout cela la liberté du travail, le goût, les aptitudes, l'esprit d'invention, l'initiative, etc...? On voit que les travailleurs ont encore de longues luttes à soutenir s'ils veulent connaître la liberté du travail inscrite si fallacieusement dans la loi. Elle ne sera possible que lorsqu'ils auront supprimé le salariat par leur action révolutionnaire.

3° Liberté de la femme. - Sauf dans les circonstances plutôt rares d'organisations sociales basées sur le matriarcat, la femme a toujours été sous la dépendance de l'homme. Considérée comme inférieure, elle a dû subir un tuteur. Aujourd'hui encore, le mariage tel qu'il existe et dont, dans son ignorance, elle croit avoir besoin pour sa défense, n'est toujours qu'une forme de cette dépendance. Le christianisme, qui prétend avoir libéré la femme, a fait peser sur elle la plus terrible malédiction. En adoptant le mythe païen de Pandore, qui fait porter à la femme la responsabilité des maux de l'humanité, il a encore exagéré, comme toujours, en matière d'imposture et de barbarie. Le Dieu de la Bible a dit à la femme : « Tu enfanteras dans la douleur. Tes désirs se tourneront vers l'homme et il dominera sur toi ». Même lorsque ses désirs ne sont pas tournés vers l'homme, elle est toujours dominée par lui, et la société laïque d'aujourd'hui continue contre elle l'injustice des sociétés religieuses. En France, les « droits de l'homme » ne sont toujours pas ceux de la femme. Politiquement, elle n'existe pas. Si intelligente soit-elle, elle n'a pas ce

droit de vote que possèdent les pires abrutis masculins. Civilement, socialement, elle n'existe que pour faire des enfants et supporter les plus lourdes charges de la famille, ou pour servir de bête à plaisir, d'animal de luxe. Même lorsqu'elle arrive par la séduction qu'elle exerce à dominer l'homme et à prendre alors sur lui des revanches terribles, elle n'en est pas moins réduite à une honteuse quoique insolente prostitution.

Jésus et ses compagnons recevaient volontiers les faveurs des femmes ; les apôtres encore davantage et, depuis, les ecclésiastiques ont toujours trouvé auprès d'elles les principales ressources de leur parasitisme (Voir Simonie). L'Eglise n'en a pas moins la haine foncière de la femme. Jésus n'avait aucune considération pour sa mère. Le culte de la Vierge ne s'est formé que de la tradition populaire du culte de Vénus. Les prêtres cherchaient vainement à l'extirper et ils furent obligés de l'adopter ; ils en firent alors l'idolâtrie de l'Immaculée Conception! Pour Tertullien, la femme était « la porte du diable ». Il voulait qu'elle fût voilée dans les assemblées. Jean Chrysostome l'appelait : « Souveraine peste, dard aigu du démon ». Jean de Damas voyait en elle une « méchante bourrique ... Un affreux tamia qui a son siège dans le cœur de l'homme..., une sentinelle avancée de l'enfer ». On n'en finirait plus d'énumérer ces aménités ecclésiastiques. Aujourd'hui encore, l'Eglise humilie la femme par la cérémonie des relevailles où elle fait amende honorable de sa maternité comme d'une chose honteuse!... La société civile, même laïque, n'est pas dégagée de ces sottises. Hypocritement, elle n'accorde sa considération à la maternité que dans le mariage!

La femme ne possède donc pas la liberté conventionnelle de l'être humain dans l'état social, et elle subit la forme la plus révoltante et la plus lâche de la loi de l'homme par l'esclavage de sa chair. La formule : « ton corps est à toi », qu'a répandue un roman de Victor Margueritte, est toujours considérée comme révolutionnaire. Le corps de la femme n'est pas à elle. Il est à l'homme qu'elle a « épousé » par ignorance, par préjugé, pour être une « femme honnête », et à qui la loi donne le droit de lui imposer le « devoir conjugal » malgré la répugnance qu'elle peut en avoir. Il est à la brute qui abuse d'elle dans un moment de faiblesse sentimentale, d'émoi de ses sens, et s'en va ensuite sans souci des conséquences de son acte. Il est à la société qui en exige la reproduction de l'espèce, à l'Etat qui lui réclame la multiplication des citoyens sans lui offrir les garanties d'une maternité de son choix. Si, menacée par la misère, affolée par l'idée du « déshonneur », ou simplement soucieuse de sa santé et pour ne pas porter seule le poids d'une « faute » commise à deux, elle supprime son enfant par un avortement ou un infanticide, la loi intervient pour la punir sévèrement avec ceux qui l'ont aidée de leurs conseils ou de leurs actes. (Article 317 du Code pénal et loi du 31 juillet 1920). Le séducteur, l'homme, n'est pas inquiet et peut continuer, selon son caprice, son rôle de fécondateur des femmes en émoi. La loi humaine s'abaisse ainsi au-dessous de la loi naturelle, car il est bien peu de ces espèces animales auxquelles l'homme prétend être si supérieur, chez qui le mâle ne partage pas avec la femelle la charge des enfants et s'en libère aussi cyniquement.

Quand la femme est devenue une « fille », une « putain » cataloguée et

plus ou moins tarifée, son corps appartient alors à la débauche des « honnêtes gens », des « bons bourgeois », qui vont « jeter leur gourme » avant le mariage et se distraire, après, du « pot au feu conjugal » dans les maisons infâmes où ces malheureuses sont parquées. On est effaré lorsqu'on lit dans certains journaux les chroniques scandaleuses qui racontent les ébats extraconjugaux de tant de dignitaires de « l'élite sociale », hauts personnages gouvernants, financiers, magistrats, militaires, gens du monde et d'église, tous professeurs de vertu, marchands de morale, champions des bonnes mœurs, pères et fils de « respectables » familles, et qui ne sont que de vieux et jeunes saligauds renouvelant l'immondice des lupanars où se vautrèrent Sodome, Babylone et Rome. Et ce sont ces gens-là qui font des lois pour la défense de la moralité publique!...

La prostitution est la tare la plus honteuse de la société, la forme la plus crapuleuse de l'exploitation humaine, et c'est la plus hypocrite, parce qu'on feint de l'ignorer. L'Etat, qui a une conception spéciale de la pudeur, refuse à la prostitution une existence légale ; mais il veille attentivement sur elle pour en percevoir la dîme. Il est comme ces papes qui condamnaient la débauche au nom de la religion, mais qui tenaient des lupanars où des femmes « travaillaient » pour eux et pour les cardinaux. L'Etat s'occupe de pourvoir les villes de garnison de « maisons de tolérance ». Avec l'estaminet et le marchand de tabac qu'il ravitaille, il procure ainsi au militaire les trois éléments de joie chantés dans le Châlet :

Vivent le vin, l'amour et le tabac!

qui achèvent de l'abrutir quand les exercices guerriers n'y suffisent pas. Dans sa sollicitude toute spéciale, l'Etat entretient ainsi, nationalement, des générations d'alcooliques, de syphilitiques et de fous. En 1912, un ministre ne disait-il pas aux marchands d'alcool : « Vous êtes le rempart de la dignité et de la prospérité nationales »?... Il eût pu en dire autant à Mme Tellier et à M. Philibert. Actuellement, l'Etat retire plus de deux milliards par an de la vente du tabac et ses ministres disent à ceux qui le débitent : « Vous êtes à la fois des collaborateurs dévoués de l'Etat et les excellents serviteurs du public » (M. Herriot, 21 octobre 1928).

Une dame Zwiller a dit des prostituées : « Ce ne sont pas des femmes comme les autres ; les prostituées sont des femmes d'une catégorie tout à fait inférieure, tout à fait en bas de l'humanité. Elles ne sont pas bonnes à autre chose ; la prostitution, c'est leur vocation naturelle. Elles sont très utiles, et si elles n'existaient pas, il faudrait les inventer » (Cité par les Cahiers des Droits de l'Homme, 20 mai 1928). Heureuse cette dame qu'une situation privilégiée met sans doute à l'abri d'une telle « vocation »! Mais si c'est là l'opinion des gouvernants, qu'ils le disent nettement et que la turpitude ne soit pas masquée de tartuferie. Pendant que la prostitution d'en haut trouve toutes les complaisances et participe aux élégances du régime, celle d'en bas est traquée avec la dernière rigueur. La loi, ne voulant pas connaître les prostituées, les abandonne à tous les abus de la « police des mœurs ». Sans autres motifs que des caprices policiers, sans avoir commis aucun délit prévu par le Code, elles sont arrêtées, incarcérées pour un temps plus ou moins long. La « mise en carte » en fait des esclaves à la merci des trafiquants,

policiers et autres, qui les traitent comme une marchandise. Ces « reines du trottoir » n'ont pas la liberté de la circulation, même lorsqu'elles ne se livrent pas à leur métier. Elles sont sous la surveillance constante de la police et n'ont aucune des garanties de la liberté individuelle, même au sens de l'article 114 du Code Pénal.

Ce n'est pas seulement lorsque la femme a commis une « faute » qu'elle est livrée par l'hypocrisie sociale à la prostitution. La faim et l'ignorance sont les grandes pourvoyeuses du trottoir et des maisons de tolérance. Les trafiquants guettent comme des oiseaux de proie la femme jeune, jolie et pauvre. Les professions sont très rares dans lesquelles elle peut gagner sa vie et s'assurer une indépendance économique lui laissant la liberté de son corps. Dans presque tous les métiers son travail est insuffisamment payé. L'infamie capitaliste exploite sa situation. La jeune fille devra avoir un « ami », chercher « un vieux », pour parfaire l'insuffisance de son salaire, quand ils ne se présentent pas sous les traits d'un patron ou d'un contremaître qui la priveront de travail si elle ne leur cède pas. Même la femme mariée devra recourir à de tels moyens si son mari n'apporte pas dans le ménage tout l'argent nécessaire. Il est peu de grands magasins où les directeurs, les chefs de service, graves personnages, pères de famille bien pensants décorés, ne disent aux femmes qu'ils emploient : « Nous vous payons peu, mais vous êtes gentilles et vous pouvez vous faire des ressources au dehors ! » Il n'y a guère que des emplois de fonctionnaires qui procurent l'indépendance économique à la femme sans fortune pour s'établir dans le commerce ou dans une profession libérale. Elle peut y être relativement libre et tranquille ; encore faut-il qu'elle ne soit pas sous la coupe de chefs qui lui jetteront le mouchoir.

Au théâtre, pendant longtemps, il fut impossible à la femme d'éviter la prostitution. Sous l'ancien régime, un engagement à l'Opéra était un « passeport de mauvaise vie et de mœurs ». Aujourd'hui, sauf dans les cas très rares où elle s'impose par un talent vraiment supérieur, une actrice est à peu près certaine de ne pas réussir, même dans les théâtres les plus subventionnés, si elle n'a pas de « commanditaires » financiers ou des « protecteurs » parmi des politiciens à qui les directeurs de théâtre ne peuvent rien refuser. La femme de théâtre est en outre la proie de tous les satyres du journalisme et d'autres entreprises de publicité qui exigent d'être payés « sur la pièce » et se livrant pour cela, sous le couvert de la critique théâtrale, aux plus sales chantages. Le « beuglant » fut longtemps le concert dans la maison de tolérance. Il l'est encore parfois, en province, malgré les énergiques interventions des syndicats du personnel des théâtres. La chanteuse n'était pas payée ; après avoir chanté, elle faisait la quête dans les rangs du public et complétait son gain en faisant des « passes ». Les contrats les plus immoraux lui étaient imposés par des marchands de chair humaine appelés « agents lyriques » et la police des mœurs était là pour faire respecter ces contrats. Aujourd'hui, malgré toutes les apparences de liberté, la femme de théâtre échappe encore difficilement à une prostitution qui est sa plus grande chance de réussite et en est le moyen le plus à sa portée. Il en est de même dans toutes les professions féminines, et il en sera ainsi tant que la femme n'aura pas obtenu dans la société toutes les garanties de liberté individuelle qui doivent être celles de tous.

4° Liberté de conscience et liberté d'opinion. - La liberté de conscience n'est que la liberté d'opinion considérée en matière religieuse.

Dans une brochure intitulée : La liberté d'opinion, par E. Boudeville, cette liberté a été remarquablement définie et étudiée. Elle n'est pas seulement le droit d'avoir une idée et un sentiment personnels sur toute chose, elle est en outre et essentiellement : « le droit d'exprimer, d'expliquer, de commenter, de répandre publiquement, soit par la parole, soit par des écrits, ses opinions, ses conceptions, ses doctrines, et d'en proposer, à une fraction de la collectivité ou à la collectivité tout entière, l'application ou l'usage ». L'esprit, qui ne connaît aucune limite, aucune barrière à ses investigations, doit pouvoir s'exprimer avec la même liberté. Cette liberté est la première des conditions du progrès social. Ce progrès est impossible dans une société qui ne pratique pas, pour la manifestation des idées, la tolérance la plus absolue, la « liberté sans rivages », comme disait Jules Vallès.

On comprend l'intolérance et l'interdiction de la pensée dans les sociétés théocratiques et monarchiques. Aux hommes ignorants et méchants, Dieu a donné des guides éclairés et bons par qui ils doivent se laisser conduire. Ces guides, les prêtres, les princes, les chefs, pensent pour eux. Ils n'ont pas à penser par eux-mêmes, il leur est même interdit de penser pour ne pas risquer de tomber dans l'hérésie et la révolte. Ils n'ont plus qu'à croire et obéir.

Par contre, l'intolérance et l'interdiction de la pensée sont absolument incompatibles avec une société républicaine. La République, qui doit être le gouvernement du peuple tout entier, du « peuple souverain », n'est possible qu'avec le concours des lumières de tous. C'est non seulement un droit, c'est un devoir impérieux pour chaque citoyen d'exposer ses idées et ses conceptions, de formuler ses critiques, si vives soient-elles, pour que tous puissent les examiner, les discuter et, le cas échéant s'y rallier dans l'intérêt commun. Comme dit Boudeville : « L'expérience collective ne peut se constituer, et la raison collective s'exercer, sans la liberté intégrale d'opinion ». Ceci admis, et nous ne voyons pas qu'on puisse le discuter, comment peut-on appeler : République, un Etat où cette liberté intégrale d'opinion n'existe pas? Cette étiquette ne couvre alors qu'une caricature de république déguisant un régime théocratique ou monarchique plus ou moins odieux selon la gravité des abus cachés sous ses vocables pompeux mais vides.

Il n'est rien de tel, pour juger l'imposture d'un régime usurpant la qualité républicaine, que de voir l'étiage de la liberté qu'il laisse à l'opinion. Dans aucun cette liberté n'existe, parce qu'ils sont tous dominés par un gouvernement plus ou moins théocratique ou monarchique qui règne par la loi, c'est-à-dire la violence organisée, au nom d'une fallacieuse souveraineté du peuple (Voir plus haut). Tout comme le gouvernement d'un Moïse ou d'un Napoléon, ces gouvernements dits républicains ne peuvent tolérer sans danger pour eux-mêmes et pour les privilégiés dont ils représentent les intérêts, l'expression d'une pensée autre que la leur et susceptible d'inciter le peuple à vouloir une vraie république. La liberté d'opinion, qui serait le fondement et la sauvegarde de cette république, est considérée comme une calamité dans les républiques à l'envers, tout comme si elles avaient à leur tête ces dictateurs et ces papes qui jetaient l'anathème contre toute pensée n'émanant pas

de leur « infailibilité ». De l'aveu même de leurs bourreaux, Sacco et Vanzetti n'ont été exécutés, en Amérique, que parce qu'ils étaient anarchistes!

On a fait, contre la liberté d'opinion, les lois les plus antirépublicaines qui puissent être, les « lois scélérates » des 12 et 18 décembre 1893, 28 juillet 1894 et 31 juillet 1920, qui permettent les persécutions les plus sournoises et les condamnations les plus étendues. Lancé dans cette voie, on ne manquera pas d'en faire d'autres encore si on en voit le besoin, comme on a fait celle de 1920 vingt-six ans après les trois autres, lois de circonstances qui devaient être abrogées quelque temps après et qui sont de plus en plus féroce­ment appliquées. Grâce à ces « lois scélérates », les garanties essentielles que donnait à l'expression de la pensée la loi sur la presse du 29 juillet 1881, sont sans effet. Ces lois permettent de faire poursuivre pour « propagande anarchiste » l'auteur de n'importe quel discours ou article de journal devant un tribunal correctionnel. « Donnez-moi deux lignes de l'écriture d'un homme, et je le ferai pendre », disent encore certains magistrats ; on leur a donné les « lois scélérates » et ils étranglent la pensée. La loi de 1881 renvoyait les crimes ou délits d'opinion devant la cour d'assises ; mais le jury ne condamnait pas assez au gré des gouvernants qui en étaient trop souvent pour le ridicule de leurs poursuites. En correctionnelle, c'est plus sûr, les condamnations tombent automatiquement et si, par hasard, un tribunal se refuse à cette besogne servile, les juges d'appel ou de cassation l'accomplissent à sa place pour que force, sinon prestige, reste au pouvoir. D'une déclaration faite le 10 janvier 1927, à la Chambre des Députés, par M. Barthou, il résulte que, du 1^{er} janvier 1925 au 31 juillet 1926, les « lois scélérates » ont servi à faire prononcer 535 condamnations! La presse appelée « républicaine », honteusement domestiquée, ne proteste pas. Elle approuve même, quand elle ne les réclame pas, les condamnations de plus en plus lourdes qui s'abattent sur telle ou telle catégorie de personnes, sur tel ou tel parti politique. Il faudrait avoir la vie de Matusalem pour payer le nombre d'années de prison accumulées sur la tête de certains. Les larbins de presse s'amusent de ces « records » ; ils les atteindront peut-être eux-mêmes, un jour, pour des chantages ou des escroqueries, mais certainement pas pour la défense d'une liberté qu'ignore leur servilité. Les condamnations sont prononcées en série. Les juges ne s'occupent pas du cas particulier de chacun. Il suffit que le dossier porte cette étiquette : « propagande anarchiste ». L'étiquette s'applique à toute opinion ou toute activité dite subversive : libertaire, communiste, syndicaliste, antimilitariste, antireligieuse, néo-malthusienne, etc... Tous ceux qui ne sont accusés sont des malfaiteurs avérés ; s'ils discutent, ils ne font que se compromettre davantage. Le ministre Constans disait : « Les anarchistes sont ceux qui m'em... ! » C'est ainsi que les « lois scélérates » sont employées contre tous ceux qui « em... » le gouvernement.

Cette répression ne suffit pas ; elle est aggravée par tous les moyens. Le « régime politique », dans les prisons, la « libération conditionnelle », ont de moins en moins de règles. Ils dépendent des caprices des maîtres du jour. On met au régime politique des condamnés de droit commun : escrocs, diffamateurs, tripoteurs d'affaires, voleurs de Bourse, qui sont bien en cour. On refuse le régime aux condamnés pour délits d'opinion dont la fierté de caractère et de principes demeure

hostile à l'immoralité dirigeante. Dans les « Santé » républicaines, remplaçant les « Bastille » royales, la haute pègre des inculpés et condamnés de droit commun coule des jours agréablement sustentés et arrosés de Pommard thermidor et de Haut-Brion, en attendant un non-lieu, prélude du ruban rouge, ou une évasion rocambolesque. Mais des condamnés politiques, qui ne sont que de « vagues humanités » pensantes et révoltées, subissent toutes les rigueurs du droit commun, Un Gaonach, instituteur condamné pour ses opinions, y subit sa peine jour pour jour. La libération conditionnelle d'usage lui fut refusée sous prétexte que ses amis avaient « manqué de déférence » à l'égard d'un ministre!... Gourmelon, phthisique arrivé au dernier degré d'épuisement, mais anarchiste impénitent, est mort après deux mois et demi de prison préventive pour un crime dont il était innocent!... On applique non moins arbitrairement la « contrainte par corps », aggravant ainsi des condamnations déjà excessives. On expulse sans aucune enquête, de la même façon qu'on interne abusivement les étrangers suspects. La même fantaisie préside à des extraditions pouvant coûter la vie à leurs victimes. Pour plaire à des gouvernements voisins, satisfaire des rancunes particulières, on ignore ou on viole ce « droit d'asile » que respectèrent jadis les pires tyrans.

Mais on va plus loin encore. En violation formelle des « lois scélérates » elles-mêmes, et ne les trouvant sans doute pas assez liberticides, on saisit et on confisque les publications suspectes. La loi n'admet que la saisie partielle, pour établir qu'il y a eu délit et motif de poursuite. Par la saisie préventive et totale, hypocrite application du principe : « il vaut mieux prévenir que guérir », on supprime le délit, on arrête la poursuite et on enlève à l'opinion toute possibilité de se répandre. C'est l'étranglement sans phrase de la pensée, la suppression pure et simple de la liberté d'opinion. On ne faisait pas mieux sous Napoléon Ier, qui se vantait de ne pas faire de procès de presse!... (Voir Presse). On arrête et on condamne non seulement des vendeurs de journaux interdits, mais aussi de journaux qui ne sont l'objet d'aucune poursuite! On condamne des gérants pour des articles dont les auteurs n'ont jamais été poursuivis. Suivant la direction que le vent donne aux girouettes politiciennes, certains vieux articles ministériels de M. Briand, par exemple, valent la prison à qui les reproduit. Les mêmes procédés d'interdiction et de répression sont employés contre la liberté de réunion. Les pouvoirs des préfets et des maires leur permettent d'inter n'importe quelle réunion, sous prétexte d'évite des troubles. On arrête même préventivement des manifestants « présumés », (1.500 personnes à Ivry, le 5 août 1928, 1.200 autres à Vincennes, en octobre 1928. Manifestants de Dreil (Alpes-Maritimes), le 30 octobre 1928. Féministes à Paris le 6 novembre 1928. Communistes dans toute la France le 1^{er} août 1929, etc...). On voit ainsi, de plus en plus oppressive, la manifestation de la haine bourgeoise contre la liberté d'opinion, haine qui se traduit pendant tout le XIX^{ème} siècle par des procès de presse comme par des fusillades et qui se concrétisait dans cette formule cynique : « Silence aux pauvres! » - « Il faut frapper à la caisse! » déclare aujourd'hui la valetaille gorgée de sportule qui ose se dire républicaine et parler au nom de la liberté, comme la valetaille théocratique et monarchique parlait au nom de Dieu et du Roi. Tous les jours des saisies préventives et de lourdes

condamnations pécuniaires ruinent de petits journaux, et des militants qui n'ont que leur cœur et leurs bras à donner à leur cause sont emprisonnés et condamnés à des amendes excessives. M. Painlevé, ministre de la guerre, a donné la formule devant la Chambre des Députés, et un avocat général à la cour de Poitiers l'a exprimée ainsi dans un réquisitoire : « L'homme que vous avez à juger n'est rien. Mais il appartient à une organisation disciplinée. C'est elle qu'il faut atteindre, et vous ne pourrez la frapper qu'en condamnant ses membres à de fortes amendes qu'elle paiera ». Quand une organisation ne paie pas, on use de la contrainte par corps contre les membres condamnés. Cette contrainte s'exerce même en faveur des particuliers, qui acceptent de faire les frais de l'emprisonnement de leurs adversaires, cela en conformité de la loi du 22 juillet 1867. On a vu, au mois d'octobre 1928, appliquer la contrainte par corps à Martin, gérant du journal *Le Flambeau*, à la demande de l'évêque de Séez. On a remarqué à cette occasion qu'au temps de Saint Louis, roi de France, une ordonnance interdisait l'emprisonnement pour dettes autres que celles envers le roi. Il a fallu une loi de l'Empire, demeurée en vigueur dans la république laïque, pour permettre à l'évêque de Séez de satisfaire contre Martin la vengeance qu'un saint, qu'il fait métier de vénérer, lui aurait refusée il y a 700 ans...

- « Frappez à la caisse ! » rugissent, rageurs et baveux, les valets de plume banqueroutiers de la liberté et de l'honneur d'une presse dont ils ont fait un dépotoir. Pour ces vendus, l'expression d'une opinion indépendante est intolérable, comme pour les gouvernants. S'il est des circonstances atténuantes pour les criminels plus endurcis, il n'en est pas pour ceux qui demeurent rebelles à l'orthodoxie officielle. L'Etat, même républicain et laïque, continue les traditions de l'Eglise qui « canoniserait Cartouche dévot », comme disait Voltaire mais qui a voué Socrate à une damnation éternelle.

Il y a toujours une pensée subversive ; il y en aura toujours une, tant que la vraie liberté, la « liberté sans rivages », n'existera pas. Et il est parfois aussi dangereux de penser et de s'exprimer librement en matière de science et d'art qu'en politique. Le savant et l'artiste qui ne se soumettent pas à l'orthodoxie sont suspects à l'opinion moutonnière. Elle les fait condamner, à la première occasion, sous des prétextes plus ou moins hypocrites. Un Oscar Wilde en a été la victime ; « il fut traqué hors de la vie parce que ses péchés ne furent pas ceux de la classe moyenne anglaise » (Frank Harris). Ferrer a été fusillé, en Espagne, à l'instigation des jésuites excités contre ses idées pédagogiques. L'Amérique, soumise à la Bible, n'autorise pas l'enseignement des théories de Darwin, et même en France, un professeur a fait l'expérience que Darwin est indésirable dans les collèges. (Affaire du professeur Rietz, à Tourcoing). Selon les circonstances, on interdit dans les lycées certaines lectures, comme celle de la *Vision de Babouc*, de Voltaire. On n'y admet que des livres soigneusement expurgés. Victor Hugo lui-même y est châtré de son : *Déshonorons la guerre*, par des eunuques imbéciles qui font du patriotisme avec la peau des autres. Le mensonge patriotique est défendu par des gens qui prétendent représenter l'honneur parce qu'ils le portent à leur boutonnière, et qui excluent de leur rang un Demartial pour s'être permis de dire la vérité sur les responsabilités de

la guerre. (Voir Europe, 15 juin 1928). On avait déjà vu la « Légion d'honneur » prendre la défense du faux patriotique contre la vérité que révélait Zola, lors de l'affaire Dreyfus. Au temps de Molière, siffler était un droit qu'au théâtre on payait en entrant. Aujourd'hui, on encourt d'abord un « passage à tabac » des policiers, puis une condamnation à quatre mois de prison sans sursis (Affaire Roux, 10^e Chambre correctionnelle de Paris, 4 janvier 1928). Au théâtre, comme partout, le « cochon de payant » doit se taire. Dans toutes les formes de la vie sociale, ainsi que l'a constaté Séverine, « le citoyen doit rester sourd, aveugle et par dessus tout muet ».

C'est ainsi que les caricatures de républiques ressemblent aux démocraties des César et des Octave où la « liberté sans rivages » était remplacée par ce que Naudet a appelé « la hiérarchie de la servitude ».

A la liberté d'opinion se rattache la liberté de la presse (Voir le mot Presse).

5° Liberté des fonctionnaires. - Cette liberté n'est pas menacée seulement pour les femmes, par des chefs ou des politiciens jouant aux pachas ; elle est livrée pour tous, hommes ou femmes, aux avatars de la politique. Parfois, on dit aux fonctionnaires : « Votre devoir est de vous mêler à la vie politique du pays » (Jules Ferry, 1881), ou bien : « Le fonctionnaire peut user du droit qui appartient à tous les autres citoyens de signer une affiche, un article, de prendre la parole dans une réunion publique ». (Barthou, 1909). D'autres fois, on leur conteste ces devoirs et ce droit ; on les poursuit, on les condamne et on les révoque s'ils passent outre. Ils sont en somme les jouets de la versatilité gouvernementale.

En principe, le fonctionnaire est un citoyen libre comme les autres. En fait, il ne possède de liberté que dans la mesure où l'Etat, qui est son employeur, veut bien la lui laisser, c'est-à-dire moins qu'aux autres. On lui reconnaît, ou on ne lui reconnaît pas, les droits des travailleurs ordinaires de se syndiquer, de penser ce qu'il veut et d'exprimer son opinion. Il est à la fois Dieu, table, cuvette... et moins encore. On lui dit : « Un fonctionnaire n'a pas le droit de critiquer le gouvernement qui le paie » ; on oublie d'ajouter : « au dessous d'un certain chiffre d'appointements ». Car, les gens que le gouvernement paie le plus cher sont ceux qui peuvent le critiquer le plus impunément. Cela paraîtrait paradoxal dans une société bien équilibrée ; c'est un phénomène normal dans « l'ordre » où nous vivons. Le degré de liberté d'un fonctionnaire est déterminé par la place qu'il occupe dans la hiérarchie administrative et par la nature de ses opinions. Un haut diplomate, un grand chef dans un ministère, un professeur de Sorbonne, un général, un amiral, peuvent vitupérer le régime qui les fait vivre grassement. Un commis, un cantonnier, un instituteur, un soldat, un matelot, doivent se taire s'ils ne pensent pas comme leurs chefs, surtout s'ils sont des républicains sincères et pas seulement des budgétivores. Sous le régime dit de « l'Ordre moral », que les républicains flétrissent avec indignation, les fonctionnaires servaient d'agents électoraux pour le succès des candidatures officielles. Aujourd'hui, ils ne reçoivent plus des « ordres » ; le procédé est plus insinuatif, mais il n'est pas moins arbitraire. Dans l'arrondissement, la petite ville, le village, il est dangereux pour les fonctionnaires

d'avoir des opinions personnelles et de se tenir en dehors des querelles de la sous-préfecture, de la mairie, du château, de l'église, de l'usine, qui règnent sur la vie économique et sur les consciences de la région. Chacune de ces puissances a son candidat en temps d'élection ; chacune prétend mobiliser le fonctionnaire pour sa cause. Des prodiges d'équilibrisme ne le mettent pas toujours à l'abri des représailles. Suivant qu'il aura été favorable à tel ou tel, ou, ce qui est pire, s'il est resté neutre, il recevra de l'avancement, des faveurs, ou sera envoyé en disgrâce, croupira dans des postes déshérités et sera même brutalement révoqué sur la demande d'un tyranneau triomphant. Jadis, dans leurs domaines, les aristocrates couraient le vilain en même temps que le cerf. Aujourd'hui les grands propriétaires, hobereaux, financiers, politiciens, chassent le fonctionnaire en même temps que le lapin dans la garenne républicaine.

Les fonctionnaires sont à la merci des notes secrètes que des chefs malveillants introduisent dans leurs dossiers. Ce qui compte sur ces fiches, qui font tant crier lorsqu'elles concernent l'aristocratie prétorienne, mais contre lesquelles personne ne proteste lorsqu'elles visent des citoyens obscurs, ce ne sont pas les qualités professionnelles ; ce sont les opinions. « Bon service apparent » veut dire : service bien fait mais caractère indépendant. La pire des notes administratives est : « trop intelligent ». Voilà le plus dangereux des certificats. Celui qui en est l'objet fait trop bien son service pour le public ; il le fait mal pour l'administration qu'il critique sans complaisance, dont il dénonce l'incurie en raillant l'imbécillité galonnée et en refusant de se laisser domestiquer par elle. Ce fonctionnaire-là n'a qu'une chose à faire : quitter une administration où il s'est fourvoyé comme un écureuil dans un trou de taupe. Nous avons eu l'occasion de voir, dans le dossier d'un de ces milliers de procès dits « défaitistes » du temps de guerre, un rapport secret émanant d'une grande direction de province des P. T. T. Ce rapport était d'une telle bassesse policière que le Procureur de la République, écœuré, refusa de s'en servir dans son réquisitoire. On a cité dernièrement, dans l'Œuvre (29 janvier 1929), le cas d'un ancien gendarme condamné à un an de prison en vertu des « lois scélérates » parce qu'il osait réclamer une pension pour infirmité contractée en service!...

En somme, les fonctionnaires paient chèrement, aux dépens de leur liberté, le bien-être et la sécurité relatifs que leur procurent leurs fonctions. Leur situation est celle du chien de la fable :

... donner la chasse aux gens
 Portant bâtons, et mendiants ;
 Flatter ceux du logis, à son maître complaire ;
 Moyennant quoi votre salaire
 Sera force reliefs de toutes les façons,
 Os de poulets, os de pigeons,
 Sans parler de mainte caresse.

Et sans parler de ce collier qui fait fuir le loup, même affamé.

Dans la brochure d'E. Boudeville sur la Liberté d'opinion, la situation des fonctionnaires est particulièrement étudiée.

6° Liberté des indigènes coloniaux. - Depuis plusieurs années, de très nombreuses plaintes ont jeté des lueurs dans le brouillard épais du régime des peuples conquis aux colonies.

Méprisés comme appartenant à des races inférieures, ils furent pendant longtemps regardés comme un vil bétail et soumis à toutes les servitudes et les déchéances de l'esclavage. A la clarté des idées du XVIIIème siècle, on commença à voir en eux des hommes comme les autres. La Révolution française répandit en leur faveur des idées plus fraternelles, et durant le XIXème siècle, on arriva peu à peu à supprimer officiellement l'esclavage dans presque tous les pays coloniaux. Il subsiste encore dans certaines possessions comme les Indes anglaises. On apprend de temps en temps qu'un gouverneur de province rend la liberté à des esclaves. 3.350 furent ainsi libérés dans le gouvernement de Durma, en 1926, et ce fut un « vilain cadeau » pour eux, de l'avis de L'Œuvre, journal républicain (7 mai 1926). En 1927, 215.000 esclaves de Sierra-Leone ont recouvré leur liberté.

En principe, il est généralement admis que les indigènes, comme tous les hommes, doivent jouir des Droits de l'Homme. En fait, il n'en est rien. Ils restent des esclaves qu'on exploite et qu'on tue au nom de la liberté républicaine comme on les exploitait et les tuait au nom de cette « heureuse disposition de la Providence » qui les livrait au fouet des négriers. Henri Rochefort a raconté dans son roman : L'Evadé, comment se faisait le trafic des indigènes en Océanie, il y a un demi-siècle, et comment « la civilisation moderne a imprimé à la récolte et à l'écoulement de ce produit (l'indigène) son cachet ordinaire d'hypocrisie prudente ». Cinquante ans après Rochefort, un anglais, auteur des Lettres des Iles Paradis, a fait les mêmes constatations. Aujourd'hui, après la « Guerre du Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » - style officiel -, on lit dans des journaux que cet odieux trafic se continue toujours. Trafic qui se fait dans toutes les colonies, sous des formes plus ou moins déguisées, et dont les échos sont de plus en plus nombreux, en même temps que se manifeste une indignation plus véhémente contre l'hypocrisie de bourreaux démocrates aussi odieux que ceux de droit divin.

Les Anglais, qui sont si jaloux de leur liberté individuelle et si fiers d'avoir, les premiers, introduit dans la législation « civilisée », leur bill d'habeas corpus, sont les moins respectueux de la liberté des indigènes et donnent aux autres « colonisateurs » l'exemple de la plus féroce exploitation de ces malheureux vaincus. Leurs colons de la Rhodésie méridionale ont fait voter par leur parlement, en 1926, une véritable loi esclavagiste autorisant l'emploi d'enfants des deux sexes, sans limite d'âge, dans les mines et dans l'agriculture, et permettant contre ces enfants la flagellation, sans jugement, pour refus d'obéissance ou négligence. Aux Indes et dans les possessions européennes en Chine, femmes et enfants sont exploités dans les mines et les usines. 33 millions de femmes travaillent aux Indes pour des profits britanniques et dans des conditions telles que souvent, lors de la paie, ce sont elles qui doivent de l'argent à leurs employeurs!... La pudique Albion entretient à Bombay une demi-prison, gardée par sa police, où 900 femmes

indigènes sont parquées pour servir au plaisir des blancs (Lansbury Labour Weelky, juin 1926). Comme conséquence de l'exploitation féminine, les mères, obligées de laisser leurs enfants pour aller travailler, leur font prendre de l'opium pour qu'ils dorment en leur absence. 98 p. 100 des enfants sont ainsi empoisonnés. 666 sur mille meurent avant l'âge d'un an. La plupart de ceux qui survivent sont employés, dès l'âge de six ou sept ans, dans les mines, les usines, les plantations, pendant dix heures par jour. A Shanghai, dans les usines textiles anglaises et françaises, des enfants de cinq ans travaillent sans arrêt pendant douze heures par jour!...

L'administration de la justice est en rapport avec cette exploitation humaine. Les colonies ont des tribunaux et des législations spéciales. Le principe est que l'indigène a toujours tort devant le blanc. Magistrats, comme tous autres fonctionnaires, disposent, on peut dire à leur gré, de la liberté et de la vie de l'indigène ; on ne lui doit aucune explication. Voici un exemple caractéristique entre mille. En 1927, à Alger, au centre de la colonie française la plus « civilisée », une petite Mauresque, nommée Ourdia, a été enlevée à sa mère par un médecin français. Malgré ses plaintes en justice, la mère n'a pu se faire rendre sa fille et le ravisseur, demeuré impuni, a gardé sa proie (Brochure du Comité de Défense de l'Enfance d'Algérie).

L'indigène n'est pas plus maître de ses biens que de sa personne. Tous les jours il est exproprié par les concessions qui sont accordées à des privilégiés parmi les vainqueurs. S'il n'est pas chassé, il est exploité dans le travail qu'il fournit sur sa propre terre au profit de ses usurpateurs. La liberté d'opinion est livrée au même arbitraire. Des journaux indigènes sont interdits par simple décision administrative. Le fait de former un syndicat de travailleurs spoliés de leurs biens, d'avoir une opinion politique, d'écrire dans un journal, de tenir une réunion publique et de prononcer un discours rend passible d'inculpation de « complot contre la sûreté intérieure de l'Etat » et d'internement administratif dans la colonie ou dans une autre plus ou moins éloignée. Les indigènes ne sont d'ailleurs pas électeurs. Ils sont citoyens pour être soldats, recrutés malgré eux pour défendre la « mère patrie », payer des impôts plus élevés que ceux des conquérants qui exploitent leur travail ; mais ils ne le sont pas pour voter et manifester leurs desiderata. Ainsi se continuent sous les apparences du libéralisme verbal créé par une Déclaration des Droits de l'Homme qui n'est pas appliquée, les crimes et les abus qui furent de tout temps ceux de la colonisation. Aussi, les conséquences demeurent les mêmes : travail surhumain, abrutissement des individus, maladie, mortalité, épuisement et extinction des peuples indigènes. Dans toutes les colonies, la civilisation arrive un jour à ne plus régner que sur les ossements blanchis de races disparues. Le drapeau de la liberté flotte victorieusement sur le domaine de la mort.

7° Liberté des aliénés. - Lorsqu'on pense que la loi du 30 juin 1838 sur le régime des aliénés sert aussi à attenter à la liberté des gens considérés comme sains d'esprit, comment pourrait-on demander que la liberté des aliénés fût respectée?

Dans l'antiquité, en Egypte par exemple, et aujourd'hui encore chez certains peuples, les mahométans en particulier, la folie à l'état calme était généralement regardée comme « une maladie sacrée, don mystérieux de la divinité,

et plus digne de respect et d'égards que de répugnance » (J. Duval). Les fous vivaient libres parmi les populations. On ne prenait certaines précautions contre eux que s'ils se montraient furieux, et c'est ce qu'on voit encore chez les musulmans, en Turquie, en Algérie, au Maroc. Les chrétiens, qui prétendent avoir apporté au monde l'amour du prochain, virent en eux des possédés du démon ; ils les enfermèrent, les isolèrent, les enchainèrent et leur imposèrent des sévices de toutes sortes quand ils n'allèrent pas jusqu'à les brûler comme sorciers, Ainsi s'établirent, pour exister encore aujourd'hui, les maisons d'aliénés, qui sont « des prisons et non des hôpitaux », où les fous traînent une existence de pauvres bêtes en cage. Il a fallu arriver à la fin du XVIIIème siècle, au temps de la Révolution, pour que le savant Pinel « éleva l'insensé à la dignité de malade » et s'efforça d'apporter quelque douceur dans le traitement des aliénés sur qui régnaient des belluaires plutôt que des infirmiers. Mais les aliénés sont toujours internés, traités plus ou moins en bêtes fauves, et l'odieuse loi du 30 juin 1928 a resserré encore plus sur eux le cercle infernal en permettant de faire partager leur sort à des gens sains d'esprit mais encombrants pour la « confrérie des puissants »!...

Il n'y a pas encore un siècle que la science officielle a découvert dans la Campine, en Belgique, un village où, depuis un millier d'années, des aliénés venus de tous les côtés du monde, forment une colonie libre, mêlée à la population. Ils y trouvent tous les égards que mérite leur état ; ils y reçoivent tous les soins pouvant leur rendre l'intégrité de leur personnalité. Ils sont soutenus, réconfortés, dans leurs moments de lucidité, par cette impression qu'ils ne sont pas retranchés de la communauté humaine. L'histoire de ce milieu, de son organisation, des résultats remarquables et émouvants qu'il a produits, a été racontée par M. Jules Duval, ancien magistrat dans un ouvrage intitulé : Gheel, ou une colonie d'aliénés vivant en famille et en liberté (Hachette, 1867). L'expérience faite à Gheel depuis si longtemps est décisive ; elle devrait inspirer les administrations compétentes. Mais l'état social où règnent tant de prétentieux ignorants aussi vides de cœur qu'encroûtés de fausse science a autre chose à faire qu'à s'occuper des aliénés, de leur liberté, du bonheur qu'on pourrait leur donner en faisant qu'ils ne soient plus une charge pour la collectivité. Comme l'écrivait Jules Duval : « Gheel, création des siècles et des mœurs, est trop beau pour être imité par voie administrative ; il y faut trop de dévouement, trop de bonté, trop de cœur en un mot, et aussi trop de liberté pour une organisation purement officielle... C'est un exemple, un modèle, qui rayonne sur le monde par chacun de ses principes et de ses bienfaits ».

La question est la même pour les aliénés que pour ceux appelés « criminels » que l'on astreint, dans les prisons, à une existence improductive et dont on achève la démoralisation. Pour tous, comme pour tous les disgraciés, les faibles, les exploités, les vaincus, il n'y aura de bonté de liberté que dans une société où l'on ne subira plus l'injustice et la violence de malfaiteurs subtils et de brutes sanguinaires.

8° - Liberté des animaux. - Après tant de constatations lamentables sur les conditions de la liberté humaine, peut-on parler de la liberté des animaux sans exciter le rire et les sarcasmes? Nous devons d'autant plus en parler que l'œuvre

poursuivie ici est de protestation contre la sottise qu'engendre l'ignorance et la lâcheté complice de la violence. Nous devons être d'autant plus affirmatifs et énergiques que nous flétrissons un état social que nous voulons voir disparaître, qui disparaîtra quand la raison humaine saura lui en substituer un autre où la liberté ne sera plus un mot mais un fait. Et nous ne méprisons pas assez les hommes, même ceux d'aujourd'hui, pour ne pas leur demander d'avoir pour les animaux certains égards ; ils pourraient par la même occasion, les avoir aussi pour eux-mêmes.

Nous ne discuterons pas du sacrifice des animaux qui est une nécessité vitale pour l'homme, obligé à se nourrir et à se défendre comme toutes les espèces qui sont dans la nature. Le sort de tous les êtres est d'être à la fois dévorateurs et dévorés ; c'est la loi du transformisme, c'est-à-dire de la vie, en incessant mouvement et dont Shakespeare a montré le cercle dans cette image : « le poisson mange le ver, l'homme mange le poisson et le ver mange l'homme ». Les mystiques eux-mêmes, qui seront mangés un jour malgré leurs prétentions à une vie surnaturelle, et ne mangent pas de viande « pour ne pas tuer », sont aussi meurtriers que ceux qui en mangent. La salade dont ils se nourrissent a autant de droits à la vie que le mouton qu'ils épargnent, et ils ne s'interdisent pas de détruire, à chacun de leurs mouvements respiratoires qui se répètent de quatorze à dix-huit fois par minute, des millions d'animalcules ayant tout autant qu'eux droit à la vie. Mais ce qui n'est d'aucune nécessité, c'est d'ajouter au sacrifice inévitable des animaux l'exploitation et la privation de la liberté pendant le temps qu'on les laisse vivre, quand ce n'est pas le plaisir immoral et odieux de les faire souffrir.

L'exploitation et la souffrance imposées aux animaux participent des mêmes méthodes d'injustice et de violence qui poussent l'homme à se faire souffrir lui-même. Si les animaux domestiques sont arrivés par une accoutumance héréditaire à s'accommoder de la privation de liberté, c'est en échange de garanties de développement et de sécurité que l'homme leur a données et qu'il n'est nullement nécessaire d'accompagner de mauvais traitements. On s'indigne à la lecture de récits d'anthropophagie disant que les « sauvages » ont le soin d'engraisser leurs victimes avant de les mettre en broche. Les « civilisés » en font autant par les gavages barbares qu'ils imposent aux animaux de basse-cour. Il n'est pas d'exploitation plus cruelle que celle imposée par l'homme à sa « plus noble conquête », le cheval, dont il a fait le martyr de la rue, le martyr du cirque, le martyr de la mine, le martyr des étangs à sangsues. Et l'homme qui frappe le plus durement sur les flancs de la bête épuisée est celui que le patronat exploite le plus féroce, de même qu'il est le plus incapable de s'entendre avec les autres exploités pour changer son sort. Inconscience, lâcheté, sournoise satisfaction de venger sa misère sur plus misérable que soi : il y a trop souvent ces choses-là dans les souffrances imposées aux animaux!... Des hommes, des prolétaires, des chairs à travail et à mitraille, vont se réjouir aux spectacles des chasses à courre, des combats de coqs ou de chiens, des « corridas de toros », où l'animal est poursuivi, traqué, torturé, assassiné avec des raffinements sadiques. Ils vont applaudir dans des ménageries les exploits de belluaires grotesques acharnés à faire passer leur propre férocité chez de vieux fauves neurasthéniques, abrutis par les supplices qui accompagnent leur captivité.

Ils vont admirer des « animaux savants » à qui on a appris à être aussi sots que l'homme, à coups de fouet, en les faisant marcher sur des plaques métalliques chauffées, en leur enfonçant des clous dans les pieds, quand ce n'est pas en leur crevant les yeux comme aux pinsons « pour les faire mieux chanter »!...

Tant qu'on assistera à l'indifférence des misérables devant la souffrance de plus misérables, l'état social demeurera le même enfer pour tous. Les hommes ont besoin d'acquérir le véritable sens de la liberté en respectant celle des plus faibles. La liberté est inséparable de la justice qui veut la liberté de tous. Lorsqu'ils auront appris le respect des plus faibles, les hommes seront alors capables de l'exiger des plus forts. Tant qu'ils attenteront à la liberté des faibles, vieillards, femmes, enfants, animaux, ils ne seront eux-mêmes que des esclaves, car ils n'auront pas su trouver dans la solidarité des êtres la seule force qui soit capable de faire respecter leur propre liberté.

- Edouard ROTHEN

NOTA. - Les questions examinées dans notre article ont fait, pour la plupart, l'objet des études et des protestations de la Ligue des Droits de l'Homme. On les trouvera dans ses Cahiers notamment dans les suivants :

Rapports de police, 25 avril 1926. - Justice sociale et liberté, 10 janvier 1925. - Réforme judiciaire, 25 octobre 1926. - Liberté individuelle. Compte rendu du Congrès National de 1923. - Cahiers des 10 juin 1928, 28 février et 20 mars 1929. - Affaire du professeur Platon, 10 février, 10 juillet, 5 décembre 1926, 25 avril, 15 octobre 1927, 20 mai 1928. - Affaire Sacco et Vanzetti, 10 et 25 avril, 1^{er} octobre, 10 novembre 1927. - Affaire Bougrat, 15 juin 1927. - Droit d'expulsion et réforme de l'extradition, 20 janvier 1925, 25 février, 1^{er} octobre, 10 décembre 1927. - Affaire Ascaso, Durutti et Jover (extradition), 10 mai 1927. - Affaire Viretto (expulsion), 20 mai 1928.

Arrestations préventives, 10 octobre, 10 décembre 1928, 20 janvier, 1^{er} août 1929). - Secrets de l'instruction, 30 janvier 1929. - Contrainte par corps, 10 avril, 10 juin, 20 décembre 1927, 10 janvier, 10 juin, 10 septembre 1928, 10 février 1929. - Droits de l'enfant, 10 mars, 10 novembre 1927, 30 mars, 20 mai, 20 novembre 1928, 10 janvier 1929. - Liberté et droits de la femme, 15 octobre 1927, 30 avril, 20 mai, 30 octobre 1928, 30 janvier 1929. - Liberté de réunion, 10 et 30 septembre 1928. - Liberté et droits des fonctionnaires.

Compte rendu du Congrès National de 1923. Cahiers des 10 juin, 30 juillet, 30 août, 10 octobre 1928, 10 et 28 février 1929. - Affaire Allard (droits des fonctionnaires), 20 novembre 1928. - Affaire Rombeau (innocent condamné), 20 septembre 1928. - Affaire Adam (innocent condamné), 10 janvier 1929. - Mutineries de Calvi, 10 septembre 1928, 10 février 1929. - Affaire Boutrois, 20 novembre, 30 décembre 1928, 10 janvier 1929. - Affaire Morelli et officiers espagnols (extradition), 30 novembre 1928. - Affaire Balloni (extradition), 20 février 1929.

des indigènes coloniaux, 15 octobre 1925, 25 mars, 30 avril, 15 mai 1926, 10 janvier, 10 et 25 mars, 10 et 25 avril, 25 juin, 10 et 25 novembre, 10 décembre 1927, 20 janvier, 20 février, 10 juin, 30 août, 30 septembre, 10 et 30 novembre, 10 décembre 1928, 10 et 28 février 1929.

LIBERTE (EDUCATION)

L'éducation impartiale de l'enfant apparait au premier abord difficile parce qu'elle essaie de satisfaire diverses tendances métaphysiques dont nous ne parvenons pas toujours à nous libérer.

C'est ainsi que les droits de l'enfant, sa liberté, le souci de respecter sa personnalité arrêtent dès le début l'éducateur sincère et profondément individualiste. Comme précisément le but de l'éducation consiste à former et développer la personnalité de l'enfant, il y a une certaine contradiction apparente entre le fait de respecter une personnalité et le fait de la former. Si on veut respecter l'enfant et sa liberté, on doit le laisser tel qu'il est ; si on l'influence que devient le principe d'impartialité et de neutralité!

En réalité la personnalité naissante de l'enfant a déjà été déterminée lors de la fécondation de l'ovule maternel et si ses parents ne se sont point souciés de lui assurer une bonne hérédité physiologique et psychique, il sera toujours un produit malchanceux et taré entre les mains de l'éducateur. Même conçu sainement, l'enfant est inévitablement déterminé par les lois de l'hérédité et respecter strictement sa personnalité c'est respecter une combinaison physico-chimique représentant le terme d'une longue série d'expériences évidemment intéressantes puisqu'elles ont triomphé du milieu, mais dont quelques-unes peuvent influencer fâcheusement le caractère de l'enfant. C'est dire que le caractère d'un enfant ne saurait être quelque chose de sacré et que ses anomalies psychiques ne sont pas plus admirables que ses malformations physiques.

D'autre part l'être humain est modifié, modelé par la succession des évènements qu'il subit depuis sa naissance jusqu'à sa mort et cela constitue véritablement une éducation. Comme cette éducation peut être néfaste à l'enfant qui ignore précisément les causes de vie et de mort, l'éducateur représente le résultat d'une longue évolution, d'une longue expérience de la vie transmises par le savoir spécifique, héréditaire ou traditionnel évitant à l'enfant les expériences douloureuses des ancêtres.

Donc, au lieu de partir de considérations métaphysiques sur le moi de l'enfant, il vaut mieux observer l'évolution et le fonctionnement de la vie. Nous voyons que l'être est en perpétuelle réaction contre le milieu ; que ces réactions suivent un certain ordre logique dans l'espace et dans le temps et qu'un bon équilibre de toutes ces réactions est nécessaire pour la vitabilité même de l'individu. Nous voyons également que la succession de tous les phénomènes s'effectue invariablement dans un ordre précis constituant un enchaînement de nécessités universelles, et que l'inversion de cet ordre et les erreurs en résultant restreignent

l'activité vitale et détruisent la vie. Le but de l'éducateur ne peut être que l'adaptation intelligente de l'enfant à ces nécessités universelles, assurant sa durée vitale et son bonheur. Développer l'acuité des sens, la précision des mouvements, l'habileté tactile, l'endurance physique, l'esprit d'analyse et d'observation, la compréhension de l'enchaînement des choses, le jugement, la volonté, l'énergie créatrice ; voilà le véritable terrain impersonnel de l'éducation. Parallèlement à l'évolution de ces facultés, l'éducation devrait développer les conséquences logiques de l'amitié, de l'association, de l'entraide, de la fraternité imposées aux hommes par les nécessités naturelles. Ainsi comprise, l'éducation objective et impersonnelle n'imposerait point à l'enfant l'immoralité des intérêts de tel individu, groupe, chapelle, parti ou nationalité, mais l'harmoniserait avec les nécessités universelles faites de la solidarité de tous les éléments.

La personnalité de l'enfant se formerait et s'harmoniserait d'elle-même par le développement et l'équilibre intérieur de toutes ses facultés et la compréhension de son propre fonctionnement. La connaissance des causes déterminant les choses et les êtres, jointe à une vie saine et un fort développement de la volonté feraient plus pour l'amélioration ou l'évolution de son moi que tous les traités de morale de l'univers.

L'éducateur ne doit jouer qu'un rôle accélérateur. Il doit faciliter les expériences, permettre à l'enfant de trouver lui-même le secret des choses et lui laisser la joie des découvertes et des réalisations. Il ne doit pas être un maître qui impose, ordonne, récompense ou punit. Ce sont les résultats mêmes des actes qui doivent punir ou récompenser l'enfant en lui enseignant le jeu des causes et des effets. L'éducateur ne peut être qu'un grand ami qui sait beaucoup de choses.

Le but essentiel de cette éducation ne consisterait point à faire de l'enfant un citoyen, un partisan, un enrôlé, une fraction d'homme, admirateur de ses parents, de sa tribu ou de sa nation, mais au contraire un individu fort, ayant sa fin en lui-même, sa conception particulière de la vie, sans obligation à venir envers le milieu qui lui doit la santé, le savoir et l'aisance. Sa seule raison d'association doit être un avantage démontré, une supériorité évidente d'une activité sur une autre et sa raison doit suffisamment le déterminer pour lui permettre de concevoir, conclure et tenir des engagements amplifiant sa vie.

L'éducation ne saurait donc être libre c'est-à-dire exercée par n'importe qui, soumise à la fantaisie, à l'ignorance ou la malfaisance des éducateurs politiques ou religieux. Nous voyons les résultats de cette éducation et nous en connaissons les méfaits. L'éducation doit être impersonnelle, scientifique et objective et résulter d'une étude profonde de la vie.

Tous nos efforts doivent tendre à faire admettre ces conceptions par les progéniteurs lesquels, comprenant enfin leur lourde responsabilité favoriseront la création de milieux éducatifs rationnels, seules sources possibles de transformations sociales profondes et durables.

LIBERTE (EDUCATION)

Nous avons déjà parlé de la liberté aux mots Education et Enfant. Nous sommes libres, disions-nous, dans la mesure du facteur personnel de la décision. Autrement dit, il n'y a liberté que s'il y a personnalité. Mais la personnalité n'est pas quelque chose d'inné ; elle se forme peu à peu et résulte en définitive : de l'hérédité - le jeune enfant a des tendances, les instincts qu'il doit à ses ancêtres ; de l'influence du milieu sur l'individu - adaptation du tempérament individuel aux exigences du milieu social ; de l'expérience individuelle. « Cette expérience individuelle vient se surajouter à l'expérience ancestrale et à l'expérience collective pour déterminer le caractère de l'individu et conditionner son comportement » (Vermeyleylen).

Ainsi donc il y a évolution dans la formation de la personnalité ; tout d'abord, de très bonne heure apparaît la notion du « mien ». « Le « mien », c'est non seulement l'enfant lui-même... mais tout ce qui l'entoure et qui lui sert. Il ne se distingue pas encore des vêtements qui l'habillent, des bras qui le portent, du sein qui le nourrit » (Vermeyleylen). Peu à peu l'enfant devient capable de faire cette distinction et acquiert la notion du « moi ». Cette « notion s'établit progressivement sans qu'on puisse lui attribuer des limites fixes. Vers l'âge de trois ans elle n'est pas encore nettement assise. Lorsque, par jeu, on fait semblant de prendre l'enfant pour une autre personne, on le voit parfois s'inquiéter comme si la chose restait malgré tout pour lui possible ». Prenant conscience du mien et du moi, de ce qu'il a été, de ce qu'il est, de ce qu'il sera, l'enfant acquiert enfin la notion du « je », mais jusqu'au moment de la puberté, ce « je » reste très peu personnel ; l'enfant est avant tout un imitateur. « Au cours de l'adolescence, au contraire, le sentiment personnel s'hypertrophie souvent de façon exagérée et entre en lutte avec le milieu ».

Tout autant que les contraintes des parents ou des éducateurs, l'insuffisance du développement de la personnalité rend la liberté des enfants toute relative. La relativité de la liberté est d'ailleurs admise pour les adultes aussi bien que pour les enfants :

1. Liberté matérielle. - Il faut reconnaître qu'il existe quelque chose comme une liberté matérielle..., découlant de la possession de l'argent, d'une bonne santé, de la puissance. Sa limitation s'exprime par la pauvreté, la maladie, les conventions ;

2. Liberté émotive. - Nous sommes tous esclaves de nos émotions sous une forme ou sous une autre ; nous ne sommes pas libres...

3. Liberté mentale. - Peu de gens ont été capables de s'élever au-dessus des limitations des doctrines politiques, des crédos, du sentiment national. Beaucoup d'entre nous sont liés par leur point de vue et ne sont pas libres au point de vue mental ;

4. Liberté spirituelle. - On ne peut donner que ce que l'on possède. « A moins d'être relativement libres, nous ne pouvons transmettre la liberté à nos élèves. Un des plus graves problèmes éducatifs est donc celui de la libération spirituelle du maître » (Béatrice Ensor).

Mais même si le maître était libéré spirituellement, il ne pourrait accorder le même degré de liberté à tous les enfants. Le degré de liberté qui peut être accordé à l'enfant varie suivant l'âge et le type d'enfant.

1° L'âge. - « Ainsi on peut tolérer des actes et des réactions chez un enfant de trois ans qu'on n'admettra plus à six ans, et de même à six ans qu'on ne permettra plus à douze ans et ainsi de suite. Et il est bien entendu qu'il s'agit de l'âge mental bien plus que de l'âge réel ».

2° Le sexe. - Les garçons moins dociles demandent une main plus ferme. Il y a d'ailleurs des exceptions.

3° Le facteur physiologique. - Les enfants vigoureux dépassent plus facilement les limites permises.

4° Les instincts. - Instinct combatif, groupal, etc. qui modifient le comportement.

5° L'état sensoriel et émotif. - « Chez l'enfant sourd ou aveugle, la discipline est rendue beaucoup plus difficile du fait que l'élève reste isolé du milieu social et ne subit que faiblement l'influence du groupe et de l'éducateur ».

6° L'intelligence et les aptitudes. - « Un enfant arriéré ne comprenant pas la nécessité de l'ordre et de la règle troublera la classe entière ».

7° Les habitudes acquises dans la famille. - L'enfant unique est souvent indiscipliné et l'on est souvent obligé de restreindre sa liberté à l'entrée à l'école.

8° Les connaissances de l'enfant. - « S'il a fait lui-même certaines expériences fâcheuses ou s'il a vu d'autres en faire, il s'adapte plus rapidement que l'enfant qui a été tenu à l'écart de ces mêmes expériences » (D'après le Dr Decroly).

Cependant si, dans l'intérêt même des enfants, on ne peut accorder à ceux-ci une liberté entière, il faudrait au moins que les restrictions apportées à cette liberté le soient dans l'intérêt des enfants et non pour satisfaire l'égoïsme des adultes.

« Dans la majorité des familles des lieux où les adultes vivent avec les enfants, tout est prévu pour que les grands aient leurs heures de relâche, de détente, leurs aises ; les locaux, les horaires sont organisés en vue de ne pas gêner les grands, et en fait les entraves à la liberté des petits sont très souvent dues à l'égoïsme des grands....

« Le facteur dominant, conscient ou inconscient, c'est ce qu'on appelle la loi du moindre effort, et comme le grand est le plus puissant, il s'arrange, avec la meilleure foi du monde d'ailleurs, pour que le cadre où il doit vivre avec le petit soit approprié à ses propres besoins, à ses goûts à lui d'abord, à ceux de l'enfant ensuite, s'il le peut et s'il y songe » (Dr Decroly).

Cependant la liberté de l'enfant n'est pas moins utile aux éducateurs, parents ou maîtres, qu'aux élèves. Pour agir efficacement sur le développement d'un enfant il faut connaître cet enfant, ses actions, ses réactions, ses intérêts, et comment connaître cela si on ne l'observe pas en liberté. Dans l'école oppressive c'est pendant les récréations, c'est-à-dire pendant les moments de liberté, que les maîtres apprennent le mieux à connaître leurs élèves.

* * *

Le problème de l'éducation pour la liberté, de la libération de l'enfant se pose d'abord dans la famille. Il se pose ensuite à l'école et y est d'autant plus difficile à solutionner que la plupart des écoles ont des externats, ce qui n'est pas un mal à tous points de vue mais qui, dans ce cas, risque de soumettre l'enfant à deux régimes tout à fait différents. Il ne sert de rien d'adopter à l'école le régime le plus favorable à la libération de l'enfant si dans la famille cet enfant se trouve soumis à un régime opposé, soit que la licence, soit que l'excès d'autorité règne à la maison. Par suite, il est nécessaire de travailler à réaliser un accord entre la famille et les maîtres de l'école afin que la famille et l'école collaborent efficacement à la libération de l'enfant.

Dans l'esprit des adversaires de la liberté de l'enfant, cette liberté-là aboutit à supprimer toute réaction de la part des adultes à l'égard des activités désagréables, nuisibles, dangereuses ou instinctives de l'enfant, à ne pas s'opposer à tout ce que ses tendances étroitement égoïstes, et ses impulsions défensives inférieures, le poussent à faire ou à ne pas faire...

Mais les adversaires n'envisagent en fait qu'un côté du problème, celui où la tolérance est accordée aux actes et manifestations défavorables. Or, laisser l'enfant libre, c'est aussi lui permettre de manifester ses tendances favorables, le laisser libre de « bien faire ». Cette liberté-là a, certes, autant de poids que l'autre. Permettre à l'enfant d'expérimenter, de débrouiller les énigmes dont il est entouré, c'est lui permettre d'exprimer, par les divers moyens dont il dispose, les pensées qui l'occupent et qu'il désire communiquer ; c'est lui aider à formuler ses inquiétudes, ses curiosités, ses désirs et ses peines ; c'est réaliser les conditions les plus favorables pour qu'il prenne peu à peu conscience de lui-même et de son milieu en vue d'une adaptation plus rapide et plus parfaite.

Et c'est non seulement lui permettre de manifester ses tendances favorables, c'est encore lui aider à découvrir le monde, à faire des expériences à propos de ce qu'il rencontre, à essayer ce qu'il imagine, à construire ce qu'il invente. C'est également organiser le cadre naturel et humain, le milieu des choses et des êtres, l'ambiance des événements et des faits, de manière à lui suggérer ces expériences, ces découvertes, ces fantaisies, ces inventions.

Or, « il est incontestable qu'il faut restreindre la liberté, lorsqu'elle se manifeste sous le premier aspect. Il faut, au contraire, l'encourager dans le second cas » (Dr Decroly).

Ainsi, le premier rôle de l'éducateur consiste à préparer pour l'enfant un milieu tel qu'il ait des occasions d'agir conformément à sa nature, sans danger pour

lui et de telle façon que son action, comportant le maximum possible d'initiative, favorise le développement de sa personnalité. « Laisser les tout-petits enfants libres de faire ce qu'ils veulent, ce n'est donc point leur donner des jouets qu'ils n'aient qu'à voir ou à tenir dans leurs mains, mais leur fournir des occasions d'agir ; de faire mouvoir des choses, de les transformer, de les construire, de les démolir, de les reconstruire. Les parents avertis savent que les petits enfants jouent avec des objets très simples à condition que ces objets permettent une action, un rudiment de construction : paniers à remplir et à vider, boîtes à fermer et à ouvrir, cubes à assembler et à défaire. Ces matériaux une fois en sa possession, l'enfant peut être laissé libre sans le moindre inconvénient, il peut faire ce qu'il veut, puisque ce qu'il veut est précisément à la fois conforme à la nature de son activité et à la nature les objets sur lesquels elle s'exerce » (Cousinet).

Une telle liberté restera encore longtemps impossible à l'école car les programmes d'études y sont établis sans souci des intérêts enfantins : or tant que le maître ne pourra pas motiver, aux yeux des enfants, les exercices et les travaux scolaires il devra les imposer.

En second lieu l'éducateur - père, mère, instituteur - doit suggérer à l'enfant des buts, accessibles pour lui et pouvant lui donner l'occasion de réfléchir, de faire preuve d'initiative et de persévérance. En troisième lieu, il doit suggérer les moyens d'atteindre ces buts, lorsque l'enfant est incapable de trouver ces moyens à lui seul. En ce cas il doit limiter autant que possible son intervention : il n'est pas mauvais que l'enfant se trompe parfois ou même tâtonne dans la recherche des moyens ; il suffit d'éviter l'excès afin qu'il n'y ait point une perte trop grande de temps et de forces.

Enfin l'éducateur doit être le modèle raisonnable que l'enfant imite tout naturellement et à l'exemple duquel il rapporte ses actions (Voir à ce propos : 1° Education, p. 638, 2ème col. 2° Enfant, pp. 684 et 685. – Errata : p. 684, avant-dernière ligne, lire : Ainsi d'un côté ... et non Admis d'un côté...)

Si l'on ne tenait compte que de l'évolution de l'enfant, c'est-à-dire du développement de sa personnalité, de l'accroissement de ses connaissances et de son expérience on admettrait qu'il faut accorder de plus en plus de liberté à l'enfant. Par suite, un enfant de douze ans devrait jouir, à l'école primaire, de beaucoup plus de liberté qu'un enfant de quatre ou cinq ans à l'école maternelle. En réalité c'est actuellement l'inverse qui est la règle. La raison en est qu'on ne se préoccupe guère d'instruire l'enfant de quatre à cinq ans tandis qu'au contraire le souci d'instruire l'enfant plus âgé prime celui d'assurer son développement.

Il en résulte que les pédagogues se sont ingénies afin de créer un matériel de jeux éducatifs pour les jeunes enfants (matériel Montessori, matériel Decroly, matériel de l'Institut Jean-Jacques Rousseau, etc.), qui donne satisfaction aux besoins et aux intérêts de ces petits tout en favorisant leur développement. Mais les enfants plus âgés, à l'école primaire comme à l'école secondaire, ont des programmes et des examens. Faut-il supprimer programmes et examens, ce qui ne serait pas supprimer toute étude mais fixer les travaux suivant les intérêts et les désirs des enfants? Ce serait parfait si ceux-ci étaient capables de choisir et de

déterminer les connaissances et les capacités qui leur seront nécessaires. « C'est à nous, adultes, à faire ce choix, plutôt qu'aux enfants, car les instincts et les intérêts naturels nés d'un passé biologique ne peuvent être un guide certain pour l'enfant dans son choix des connaissances et des capacités que demande notre civilisation moderne industrielle, si artificielle et si complexe ».

Et l'âge de la scolarité, la condition des enfants du peuple, dépendant d'un état social qui précipite l'acquisition des connaissances en même temps qu'il en dénature le chemin, entraînent l'école officielle à orienter précocement le savoir vers des formes définies. D'autre part, si l'enfant ne peut fixer lui-même ses programmes, il faut ajouter que les adultes qui fixent ou appliquent ces programmes le font trop souvent sans réfléchir à toutes les questions qui doivent se poser à nous à ce sujet : Qu'est-ce que l'enfant devenu adulte aura besoin de connaître? Qu'est-ce que la vie apprendra à l'enfant? Qu'est-ce que l'enfant, une fois grand pourrait apprendre seul? Qu'est-ce que le futur adulte a le désir d'apprendre pendant son enfance? Qu'est-ce que l'enfant peut apprendre aux divers stades de son développement. ?

Examinons successivement ces questions.

Qu'est-ce que l'enfant devenu adulte aura besoin de connaître? Nous n'avons évidemment pas l'intention de faire apprendre aux écoliers tout ce qui pourrait leur être utile plus tard, mais nous voulons bien plutôt faire un choix parmi les connaissances utiles. Il est regrettable que ce choix soit fait uniquement ou presque par des spécialistes de l'enseignement qui « accordent parfois une importance exagérée à des choses qui n'en ont aucune pour le reste des mortels... »

Qu'est-ce que la vie apprendra à l'enfant? - Il est inutile d'apprendre à l'enfant, à neuf ou dix ans, sur les bancs de l'école ce que l'on est assuré qu'il apprendra un ou deux ans plus tard dans sa famille.

Qu'est-ce que l'enfant devenu adulte pourrait apprendre seul? - Nous ne nous désintéressons pas de ces connaissances dont certaines auront dans la vie leur utilité ou leur agrément, mais l'écolier doit d'abord acquérir les connaissances les plus propres à favoriser l'auto-instruction et l'auto-éducation de l'adulte (apprendre à lire intelligemment, à se servir d'un dictionnaire, etc.) et former son esprit.

Qu'est-ce que le futur adulte a le désir d'apprendre pendant son enfance? - Si nous avons à choisir entre deux connaissances également utiles au futur adulte nous préférons enseigner celle qui intéresse le plus l'enfant parce que nous avons beaucoup plus de chances de le lui voir acquérir.

Qu'est-ce que l'enfant peut apprendre aux divers stades de son développement? Il s'agit 1° de limiter les connaissances à acquérir en tenant compte des possibilités enfantines comme aussi de la nécessité des loisirs et d'une part de temps à réserver aux activités libres individuelles ou collectives ; 2° de faire acquérir ces connaissances au moment le plus favorable, ni prématurément - comme on le fait trop souvent - ni trop tard, autrement dit d'établir un bon échelonnement des difficultés.

Les questions qui précèdent ont pour but de fixer des programmes qui

permettent : 1° de limiter, autant que possible, les études qui doivent être imposées aux enfants dans l'intérêt des futurs adultes ; 2° d'acquérir ces connaissances imposées au meilleur moment et dans l'ordre le plus favorable à une acquisition rapide ; 3° d'accorder plus de temps aux travaux éducatifs propres à développer la personnalité, l'initiative, la volonté et aux travaux libres, individuels ou collectifs. Alors que, dans nos écoles actuelles, presque tous les travaux sont imposés par les adultes, dans les écoles de l'avenir la plus grande partie du temps sera consacrée à des travaux libres, vraiment libres : soit qu'ils soient suggérés aux élèves par le milieu et le matériel mis à leur disposition dans les meilleurs cas ; soit qu'ils aient été entrepris à la suite de la suggestion du maître, aussi discrète que possible.

Mais bien que le travail-corrée disparaisse peu à peu, bien que les pédagogues s'efforcent de plus en plus de motiver les travaux scolaires, il restera encore sans nul doute des connaissances à acquérir dont l'étude ne sera pas désirée mais imposée par les adultes. Cependant, de ce côté encore, de gros progrès sont en cours de réalisation. Dans les écoles qui travaillent selon le « Dalton-Plan » c'est encore l'adulte qui fixe le travail à l'élève mais ce dernier jouit d'une certaine liberté, d'une certaine initiative dans l'exécution du travail, il le fait où il veut et quand il veut. L'enfant a une fiche de travail mentionnant les travaux qu'il doit accomplir en une semaine et sur laquelle il indique, au fur et à mesure, les travaux faits. A Winnetko, les fiches sont remplacées par des livres de buts soigneusement gradués mais la méthode est analogue : les enfants peuvent s'entraider, travailler en groupe, interroger le maître. Les pédagogues s'efforcent d'autre part de réduire autant que possible l'intervention de celui-ci, soit grâce à l'emploi d'un matériel auto-correcteur, soit par une bonne graduation des difficultés.

La graduation des difficultés qui convient à un élève intelligent ne convient plus à un élève moyen et à plus forte raison, à un élève faible ; aussi on s'efforce de plus en plus - en Amérique surtout - d'individualiser l'enseignement et l'individualisation de l'enseignement est ainsi favorable à la libération de l'enfant puisqu'elle limite l'intervention du maître.

Mais si l'individualisation de l'enseignement est favorable à la libération de l'enfant, parce qu'elle lui permet d'acquérir le savoir, et en particulier les techniques (lecture, écriture, calcul), en marchant à son pas ; il n'en faudrait pas croire que les travaux individuels sont seuls favorables à nette libération, ce serait oublier l'importance du milieu pour la formation de la personnalité. Actuellement les pédagogues novateurs s'efforcent de remplacer la concurrence (compositions, etc.) par la coopération ; de là, des travaux collectifs dont le but est fixé le plus souvent par les adultes en coopération avec les enfants, mais parfois par les enfants eux-mêmes.

En résumé, on s'efforce : 1° de limiter les travaux imposés grâce à un meilleur choix et à une meilleure gradation du contenu des programmes ; 2° de motiver tous les travaux scolaires ; 3° de tayloriser l'enseignement pour valoriser l'éducation en accordant une plus large place aux activités spontanées et aux travaux libres (individuels ou collectifs) ; 4° d'accorder le maximum de liberté possible dans l'exécution des travaux imposés ; 5° de faire place aux travaux collectifs qui

permettent à l'initiative des enfants de s'exercer et les prépare à la vie sociale.

Il faut convenir que nous sommes encore loin d'avoir atteint tous ces buts.

Ceci ne sera d'ailleurs possible qu'à la condition de se préoccuper également du problème du choix et de la formation des maîtres. Tous les individus, même fort instruits, n'ont pas les aptitudes qui conviennent à la libération de l'enfant. Les meilleurs à cet égard sont les maîtres actifs, qui fournissent ainsi un modèle à l'enfant, et les maîtres intuitifs qui devinent ce qui convient à l'enfant et savent user de la suggestion plutôt que de l'ordre ou de la défense. L'aptitude du maître peut aussi être perfectionnée, non pas seulement par les connaissances qu'il acquiert pour se rendre de plus en plus capable de remplir son rôle de guide, mais aussi par l'observation des modèles. Il serait désirable que tous les maîtres, à tour de rôle, pussent aller observer la vie d'une école où les enfants jouissent d'une plus grande liberté, pour se rendre compte, par eux-mêmes des moyens de parvenir à ce résultat.

Enfin, rappelons qu'il reste aussi à se préoccuper de l'éducation des parents et d'une meilleure collaboration de l'école et de la famille.

- E. DELAUNAY

Accueil

LIBERTICIDE (adj. lat. libertas, et cœdere, tuer, détruire)

Qui attente à la liberté, qui la détruit. L'appareil des lois, l'organisation de la justice, les prérogatives gouvernementales sont, dans notre société, les cadres permanents d'un système politique éminemment liberticide. L'autorité, qui est leur fondement, est par essence liberticide et, s'ils n'en pénètrent la nocivité et n'en proscrivent les institutions, les hommes aspireront en vain vers la liberté.

Socialement, le capitalisme, qui soumet l'ouvrier aux maîtres des usines et aux possesseurs de la terre, à tous ceux qui, dispensateurs de la besogne quotidienne, sont en même temps les arbitres du salaire dont dépend son existence (sans parler des répercussions indirectes) le capitalisme est une forme liberticide.

Sur les méfaits des uns et des autres, nous ne nous étendrons pas davantage ici. Nombreux sont les mots où ils seront explicitement, et à leur place, vigoureusement dénoncés.

Accueil

LIBERTINS n. et adj. (lat. *libertinus*, affranchi)

A le sens de dégagé de la contrainte, du dogme, de la discipline. Cette désignation s'est étendue à tout sujet qui s'écarte des règles, les transgresse ou les répudie. De l'impatience de tout frein à la facilité dissolue, du vagabondage de l'esprit à la fantaisie butineuse des sens, l'appellation de libertin s'est davantage fixée de nos jours dans la désignation de ce qui a trait à l'indépendance des mœurs en matière sexuelle.

Le mot Libertin a d'abord signifié affranchi de la discipline de la foi, indépendant dans ses croyances. C'est le sens que lui dormaient le protestant d'Aubigné, les catholiques Bossuet et Bourdaloue.

Le qualificatif de libertins a été donné à deux groupes de protestants bien différents : l'un résidant dans les Pays-Bas, l'autre se trouvant à Genève. Les libertins des Pays-Bas avaient à leur tête Antoine Pecques, Chopin et surtout le picard Quintin, un tailleur d'habits. Ils niaient les anges, le paradis, l'enfer, l'immortalité de l'âme, la révélation, la responsabilité individuelle. Puisque les hommes ne sont responsables de rien, ils ne sauraient, en toute justice, être blâmés ou punis, lorsqu'ils commettent le mal. La seule préoccupation de l'homme doit être de faire de la terre un paradis terrestre en vivant sans contrainte.

On peut considérer les libertins de la Hollande et du Brabant comme des précurseurs directs des libertaires actuels. Ils furent poursuivis avec une rigueur extrême selon les ordres de l'altière et superstitieuse Marguerite d'Autriche. Quintin fut brûlé à Tournai en 1530

Tout en demeurant attaché à la Réforme, dans son esprit plutôt que dans sa lettre, les Libertins de Genève combattaient le joug intolérable de Calvin qui, on le sait, s'exerçait à la fois sur la religion et sur les mœurs. Un des libertins les plus fameux d'alors fut Sébastien Castellion, originaire du Bugey, latiniste et humaniste distingué, « très excellent personnage » au dire de Montaigne. Pédagogue de grand mérite directeur du collège de Rive à Genève, Castellion eut le tort de vouloir entreprendre une traduction du Nouveau Testament en français, puis de différer d'opinion avec Calvin au point de vue théologique. Il dut se réfugier à Bâle, où il édita Xénophon, Homère, finalement la Bible (1555), en français et en latin. Dans son introduction, il soulevait la question de l'inspiration des Ecritures, ce qui déchaîna contre lui l'ire de Calvin et de De Bèze. Là-dessus survint, à Genève, le supplice ou médecin espagnol Michel Servet (à qui on a attribué la découverte de la circulation du sang), coupable d'avoir nié le dogme de la Trinité. Calvin se montra, en l'occurrence, cruel et cynique, raillant sa victime jusque sur le bûcher, ce que n'aurait pas fait un Torquemada. Il y eut une protestation universelle contre ce

supplice et il parut simultanément à Lyon et à Bâle, en français et en latin, un « Traicté des hèrectiques, à savoir si on les doit persécuter » s'appuyant sur toutes sortes de citations, et qui démontrait précisément le contraire. Ce Traité était précédé d'une magnifique préface, plaidoyer en faveur de la tolérance, dont la paternité fut attribuée par Calvin et de Bèze à Castellion, cela va sans dire. « C'est comme s'ils disaient, rétorquait Théodore de Bèze, qu'il ne faut punir des meurtres de père et mère, vu que les hérétiques sont infiniment pires ». L'Eglise Romaine n'a jamais été plus loin. Castellion, d'un côté, Calvin et De Bèze, de l'autre, continuèrent ainsi à batailler jusqu'à ce que, à 48 ans, le premier nommé eût succombé au surmenage et aux privations. « C'est un précurseur de Bayle et de Voltaire, un précurseur qui ne leur a laissé rien à dire sur le grand sujet de la tolérance religieuse et de la liberté de conscience » (Jules Janin).

Castellion avait pu mourir dans son lit. Mais à Genève la vie était insupportable. Les dictatures d'un Robespierre ou d'un Lénine paraissent jeux d'enfants auprès de celle de Calvin, alors que sa république n'était menacée d'aucune attaque extérieure. Visites domiciliaires fréquentes, interrogations officielles sur l'orthodoxie des habitants, lois somptuaires, réglementation de la forme des vêtements et des chapeaux interdiction des habits de soie et de velours aux genevois de basse condition, défense aux hommes de porter des cheveux longs, aux femmes de se friser, que sais-je encore? Et il y avait des châtiments prévus pour les écarts de conduite et de langage. Les chefs des Libertins payèrent cher leur révolte contre l'intolérance calviniste. Jacques Gruet, Jean Valentin Gentilis, Monnet, Antoine d'Argillières furent condamnés à mort. Denis Billonnet fut marqué au front d'un fer chaud, Du Bois dut faire amende honorable, en chemise, nu-pieds, torche au poing ; Antoine Norbert eut la langue percée d'un fer chaud. Que d'autres condamnés à l'amende, au bannissement, à l'emprisonnement. Un jour, Clément Marot, venu à Genève pour fuir la persécution catholique qui sévissait en France, se permit de jouer au tric-trac avec un sien ami, lequel fut cité incontinent par devant le Consistoire, ce que voyant, le poète du « doux nenni » s'en alla ailleurs planter sa tente.

Au début du XVIIème siècle, on a dénommé « libertins » ceux qui réclamaient au nom de l'indépendance de la pensée, le droit à l'incrédulité, ainsi que les « épicuriens ». Libertins étaient le philosophe Gassendi, le voyageur Bernier, les poètes Chapelle et Th. de Viau, le littérateur Saint-Evremond et tous ceux que la libertine Ninon de Lenclos réunissait dans son salon. Les libertins forment la transition entre les grands sceptiques du XVIème siècle, les Montaigne et les Charron, et les philosophes athées du XVIIIème. Fontenelle fut l'un des derniers libertins.

Aujourd'hui on applique le mot de « libertins » à celles et à ceux qui s'insouciant des règles conventionnelles ou légales en fait de bonnes mœurs, qu'il s'agisse d'actes ou décrits. Le libertin n'est pas un débauché, car la débauche est un abandon inconscient, irraisonné, immesuré aux besoins, aux appétits, aux passions sexuelles ou érotiques. Le libertin reste conscient de ce qu'il veut et ne verse pas dans l'inconscience. Plusieurs des Encyclopédistes et de leurs amis furent des

libertins et non des débauchés. Le libertinage n'est pas non plus de la prostitution, ce n'est pas pour de l'argent que la libertine ou le libertin est à la recherche de plaisirs de l'ordre sexuel ; ni l'un ni l'autre ne sont des professionnels de la volupté, des marchands et des acheteurs de jouissances charnelles. Ce qu'étaient jadis les libertins par rapport au dogme religieux, les libertins le sont aujourd'hui par rapport au dogme de la moralité : des hérétiques ou des hétérodoxes.

- E. ARMAND

Accueil

LIBRAIRE, LIBRAIRIE (lat.librarius, de liber, livre)

Le libraire est celui qui tient boutique de livres (voir ce mot) qui fait commerce d'imprimés. C'est aussi (libraire-éditeur) celui qui achète leurs manuscrits aux auteurs pour les faire imprimer et vendre. Dans l'antiquité (nous nous bornerons ici à un bref historique), les libraires dictaient aux copistes le texte des ouvrages et offraient ensuite ces manuscrits aux amateurs. D'abord assez restreint, leur nombre augmenta, tant à Rome qu'à Athènes, à mesure que les matériaux furent moins rares, et les boutiques des libraires devinrent le rendez-vous des chercheurs et des gens cultivés. Avec le christianisme, la copie des ouvrages - sacrés d'abord, puis profanes - gagna les couvents. Les invasions, les troubles des guerres successives y tinrent concentré le travail de transcription des œuvres intellectuelles et les entreprises extérieures disparurent... Elles se réveillèrent peu à peu avec la sécurité renaissante.

En 1275, une première ordonnance règlementa le commerce de la librairie. Stationarii (copistes), librarii (vendeurs de livres) étaient, avec les relieurs et parcheminiers, incorporés à l'Université dont le contrôle s'étendait au prix comme à la forme et au fond des ouvrages. Les libraires prêtaient serment, pour être admis à l'exercice. Longtemps, leur nombre, à Paris ne dépassa pas trente. La découverte de l'imprimerie transforma la librairie et favorisa merveilleusement son essor. De Louis XII datent les privilèges de la corporation (1509). C'est l'âge florissant des Frelon, des Ant. Virard et des Estienne. Mais avec la prospérité et les facilités de la propagation naquirent les inquiétudes du pouvoir royal et se manifestèrent ses tracasseries et ses rigueurs. L'Université, la Faculté de théologie et le souverain en dernier ressort régnaient, - trinité soupçonneuse - sur la corporation. Brocards, pamphlets et libelles couraient cependant le public sous la Ligue et la Fronde, malgré que la pendaison fut parmi les peines qui atteignaient les infractions aux édits...

En 1618 se constitua le syndicat de l'imprimerie et de la librairie. Sous Louis XIV, la confrérie, reconstituée en corps savant, exigea que les libraires fussent « congrus en langue latine » et sussent « lire le grec ». Et elle put citer avec orgueil les Vitré, les Cramoisy... Restrictions diverses, visa, obligation de dépôt, etc. puis, en 1723, mise sous la férule du lieutenant de police et des intendants, la librairie connut la dépendance et les difficultés jusqu'à la Révolution de 1789 qui en proclama libre le commerce... Liberté précaire, comme tant de conquêtes de l'époque. La censure préalable était, en effet, dès 1811, restaurée. Les régimes successifs, tremblant pour leur stabilité, surveillèrent jalousement la librairie, l'entourèrent de mesures vexatoires et tyranniques. Il fallut le 10 septembre 1870 pour rétablir « la profession libre ». Depuis la loi de 1881, la vente est affranchie de

l'autorisation et du contrôle, mais le libraire-éditeur ou imprimeur demeure astreint à l'obligation de dépôt et passible de poursuites. Son commerce est assujéti aux dispositions répressives qui frappent les imprimés « délictueux » (Voir imprimerie, livre, etc.). Mais la librairie, par contre, participe aujourd'hui des mœurs du capitalisme. Elle a, elle aussi, ses lancements sensationnels et souvent malpropres, et la fortune dore le blason de ses boutiquiers. Formidable est la production imprimée qui entretient la prospérité sur ses marchés. Du livre au périodique et aux journaux foisonnent les publications où s'alimente, beaucoup plus que l'élite cultivée et les gens désireux d'accroître intelligemment leurs connaissances, la démocratie nourrie du faux savoir de l'instruction populaire. Aliment, en général d'ailleurs, de nature à fourvoyer les esprits plus qu'à les libérer et davantage apparenté au ragot scandaleux qu'à la littérature ; mais c'est à son « rapport » que se jaugent aussi les qualités de la « marchandise » imprimée...

Comme on l'a entrevu au mot lettre, comme on le reverra à littérature, livre, etc., depuis longtemps il est autrement lucratif de faire commerce des ouvrages de l'esprit que de pâtir de longues veilles pour en accoucher. Et Voltaire déjà pouvait dire : « Les libraires hollandais gagnent un million par an parce que les Français ont de l'esprit ». Et Etienne :

Mais, hélas! je n'ai fait que changer de corsaires,
Après les procureurs, j'ai connu les libraires!

Depuis des siècles, en définitive, les écrivains ont été aux gages des libraires. Avec la position de la librairie moderne, cette sujétion n'a fait que s'accroître (depuis quelques décades on voit des auteurs payer les éditeurs pour qu'ils daignent tenter profit avec leur effort en jetant leurs œuvres dans la circulation). Les plus beaux fruits de la réussite vont aux trafiquants du papier noirci (voir Lettres). Et cela est dans la logique de l'économie immorale de notre temps qui veut que ceux qui font métier d'intermédiaires monnaient la sueur de ceux qui peinent sur la production.

Des libraires ont été, à diverses époques, d'audacieux serviteurs de la pensée et ont subi de ce fait des persécutions. Certains ont apporté aussi jusqu'à des temps proches de nous un amour éclairé des travaux dignes d'affronter la curiosité publique.

Tels les Poulet-Malas lettrés et des savants et leur discernement a plus d'une fois sauvé de l'obscurité des œuvres valeureuses. Mais plus que jamais le négoce envahit la carrière et, avant les ouvrages qui méritent, sont patronnées, par les hommes d'affaires de la librairie, les médiocrités qui rapportent : « Le libraire est trop souvent l'exploiteur de l'homme de lettres. A un excellent livre d'un auteur sans réputation, le libraire, marchand avant tout, préfère un mauvais livre d'un auteur célèbre ». Incapable d'ailleurs, trop souvent, d'apprécier de nos jours les vertus d'une œuvre inconnue, il trouve plus pratique de se confier au tapage prometteur de l'opinion. Son ignorance et son escarcelle y trouvent leur satisfaction.



Accueil

LIBRE ARBITRE

Par libre arbitre s'entend la liberté du vouloir, c'est-à-dire la décision entre deux possibilités opposées appartenant exclusivement à la volonté de l'individu, sans que, pour rien, puissent influencer sur cette décision la pression du milieu extérieur et la lutte intérieure des divers motifs et mobiles. Malebranche (De la recherche de la vérité, 1712, I, p, 1), définit le libre arbitre : la puissance de vouloir ou de ne pas vouloir, ou bien de vouloir le contraire.

Et Bossuet (Traité du libre arbitre, 1872, C. II) : plus je recherche en moi-même la raison qui me détermine, plus je sens que je n'en ai aucune autre que ma seule volonté ; je sens par là clairement ma liberté, qui consiste uniquement dans un tel choix.

Pour ceux qui admettent le libre arbitre comme possibilité concrète, et ceux qui l'admettent seulement comme possibilité abstraite, c'est-à-dire entre indéterministes et déterministes, la lutte est séculaire. Kant a rompu la traditionnelle conception du libre arbitre (spontanéité absolue, liberté d'indifférence, exception au principe de causalité) en le présentant comme autonomie de la raison de laquelle la volonté dépend. Pour Kant l'autonomie du vouloir est : « cette propriété du vouloir pour lequel il est une loi à lui-même », (Krit. d. Prallt. Vern., 1878, I. S. 8 ; Grundl. Z. Met d. sitt. 1882, p. 67).

Pour l'Ardigò, l'autonomie est spécialisation et indétermination d'action qui rentre dans la loi Universelle de la causalité. L'autonomie du végétal est la vie ; celle de la brute, le cerceau ; de l'homme, l'idée, autonomie maximum, formation naturelle plus complexe qui se superpose aux formations inférieures en les dominant. L'autonomie est libre arbitre : arbitre, en tant que forme spéciale d'activité qu'elle possède en elle-même la raison d'être et qui domine les inférieures ; liberté parce qu'elle n'est pas l'unique possibilité de l'hétéronomie, mais elle est un nombre indéterminé de possibilité (La morale dei positivisti, 1892, pp. 118 et suiv.).

Pour Bergson (Essais sur les données imm. de la conscience, 1904, p. 167), la liberté est le même pouvoir par où le fond individuel et inexprimable de l'être se manifeste et se crée dans ses propres actes, pouvoirs desquels nous avons la conscience comme d'une réalité immédiatement sentie. S'appelle liberté le rapport du moi concret avec l'acte qu'il accomplit et ce rapport est indéfinissable précisément parce que nous sommes libres.

Le déterminisme volontaire, qui n'est qu'une espèce du déterminisme universel, énonce que toutes les actions de l'homme sont déterminées par ses états inférieurs. Les actes volontaires sont déterminés par le pouvoir impulsif et inhibitoire des représentations : le choix dépend de la représentation qui possède

une plus grande impulsion. Si l'on pouvait connaître - écrivit Kant impulsions qui meuvent la volonté d'un homme et prévoir toutes les occasions extérieures qui agiront sur lui, on pourrait calculer la conduite future de cet homme avec la même exactitude que celle avec laquelle on calcule une éclipse solaire ou lunaire.

Il y a diverses formes de déterminisme volontaire : le théologique, l'intellectuel, le sensitif, l'idéaliste.

Selon le déterminisme volontaire théologique nos actions sont un produit de l'action divine, de la prédestination, de la grâce, de la providence. Le prédéterminisme théologique se concilie avec la théorie catholique du libre arbitre dans la doctrine de la science moyenne, doctrine avec laquelle Molinos (et les jésuites en général) soutient que Dieu connaît ce qui est actuel et possible, mais qu'il y a aussi ce qui est conditionnellement possible, c'est-à-dire ce qui est entre la pure possibilité et l'actualité. La connaissance divine de cette troisième catégorie de faits est science moyenne ou conditionnelle. Dieu a prévu les actions humaines de cette troisième espèce (conditionnellement possibles) : malgré cela elles sont libres.

Le déterminisme volontaire intellectuel, dit aussi psychologique, remet l'action déterminative dans l'intelligence, faisant de tout acte la conséquence pure d'un jugement, cependant que le déterminisme sensitif ou sensuel fait des sensations l'unique cause nécessaire des actes, et que le déterminisme idéaliste considère l'idée en soi, absolue, comme la déterminante des actes humains, sans aucun lien avec la réalité matérielle.

Il ne faut pas confondre le déterminisme avec le fatalisme. Ici les événements sont prédéterminés ab œterno d'une manière nécessaire par un agent extérieur, pendant que là la nécessité est immanente et se confond avec la nature même.

- C. BERNERI

LIBRE ARBITRE

De l'examen des croyances et des religions passées et présentes il est facile de dégager que le problème du Libre Arbitre est un de ceux qui furent réellement situés dans leur vrai sens, avec ses deux aspects subjectif et objectif, depuis la plus haute antiquité, par tous ceux qui cherchèrent à s'expliquer le fonctionnement humain. L'homme s'interrogeant constata le libre jeu de sa volonté, le commencement absolu de ses décisions, sa liberté de choix. Mais, d'autre part, il vit qu'objectivement tout était déterminé dans la nature par des causalités inéluctables imposant aux humains des nécessités, des conditions de vie déterminant cette volonté. De là cette antinomie irréductible entre l'affirmation de la liberté de l'âme et les commandements quels qu'ils soient limitant et par conséquent détruisant, cette

liberté. De là ce dualisme insoluble entre la liberté de l'être sans cesse affirmée, et toutes les nécessités extérieures, y compris Dieu, heurtant et modifiant la volonté individuelle. Mais si tous les penseurs ont nettement compris les deux aspects de la question et leurs caractères contradictoires on peut dire que tous ont échoué dans leurs tentatives de conciliation de ces deux aspects.

Quelle est la cause de cette impuissance? Elle paraît résider uniquement dans l'emploi de la méthode subjective, la seule usitée jusqu'ici pour étudier la volonté et le choix. Or, la seule investigation possible de nous-mêmes ne s'effectue qu'à l'aide de la conscience, et cette conscience ne paraît être que la faculté de connaître nos pensées et nos vouloirs mais nullement de les former. La conscience ne précède pas les volitions, pas plus que la forme d'un triangle ne précède la formation du triangle ; elle n'apparaît qu'avec chaque manifestation psychique et n'indique qu'un état de fait. Elle n'est qu'un résultat du fonctionnement physiologique mais ne nous renseigne en rien sur ce fonctionnement lui-même et nous n'avons aucune connaissance subjective du jeu même de nos cellules. La conscience n'apparaît que comme une lumière éclairant notre personnalité intérieure formée d'innombrables souvenirs, de désirs, de besoins physiologiques, de tendances, d'aspirations multiples, etc. Jamais l'analyse subjective ne nous révélera l'origine des vouloirs parce qu'en dernière analyse nous ne trouvons plus d'autres motifs déterminants qu'une pure faculté de choix, déterminée par une soi-disant pure raison soustraite à toutes influences extérieures connues directement par la conscience. C'est à cette ignorance des causes physiologiques déterminant nos vouloirs qu'est dû le concept du libre arbitre.

De nombreux psychologues modernes ont essayé de rajeunir le concept de la liberté et du libre arbitre, entres autres William James, Pierre Janet, Fouillée, Bergson.

Pour William James la conscience n'est pas impuissante, elle est créatrice ; car, tandis que l'acte réflexe et instinctif est inconscient, l'acte volontaire n'est accompli qu'après une représentation consciente de cet acte et un jugement décidant de sa convenance au but recherché.

Pierre Janet, après de longues expériences sur les diverses altérations de la personnalité, conclut à la liberté de l'homme par le fait que, si les mouvements sont déterminés par des images sensorielles, l'acte volontaire, et principalement l'acte génial, n'est ni donné, ni contenu dans les sensations reçues ; que le jugement est quelque chose d'absolument nouveau, une création, un phénomène mécanique (sensations) et que par rapport à eux il est indéterminé et libre. Il n'y a rien de plus libre, dit-il, que ce qui est imprévisible et incompréhensible pour nous.

Fouillée, plutôt adversaire du libre arbitre, ne conclut point pour la liberté, mais introduit dans le déterminisme humain l'influence de l'idée de liberté ; car, dit-il, les idées sont des forces et l'idée de liberté est une idée force nous orientant vers la liberté idéale

Enfin Bergson pense que les causalités extérieures se produisant dans un milieu homogène peuvent se reproduire et se formuler par une loi, tandis que les

faits psychiques ne se présentant qu'une fois à la conscience et ne reparaisant plus, échappent aux phénomènes de causalités.

Toutes ces raisons prennent leur source dans la métaphysique mais non dans l'observation des faits. En effet, tout jugement quel qu'il soit ne peut établir un rapport de convenance qu'après expérience ; et le rapport des choses entre elles, qui n'est que l'ordre logique des faits, ou enchaînement de causalités est tout ce qu'il y a de plus déterminé. S'il n'en était ainsi, rien ne serait intelligible dans l'univers et les plus profonds penseurs devraient s'abstenir d'écrire et de penser puisque cela n'aurait aucun sens pour autrui. L'observation nous montre que l'objectif précède le subjectif ; que l'enfant ignore tout des causalités extérieures ; qu'il apprend lentement le fonctionnement universel et que son jugement est l'expression même de sa compréhension du déterminisme objectif. En fait rien n'est plus éloigné du caprice, de l'incertain, de la fantaisie, du bon plaisir, de l'imprévu qu'un raisonnement rigoureux, un jugement bien établi ; telles les démonstrations géométriques.

L'imprévisibilité, pas plus que la variabilité ne détruisent le déterminisme humain ; elles ne font que révéler notre ignorance. Aucun mathématicien de génie ne peut prévoir à l'avance le parcours apparemment capricieux de la foudre. D'autre part la variation individuelle démontre l'instabilité du moi et le déterminisme inévitable des humains les acheminant inexorablement vers la mort, malgré leur désir de vie. D'ailleurs l'évolution du moi, depuis l'enfance jusqu'à l'extrême vieillesse, s'effectue suivant des normes rendant possibles une vie sociale et une certaine prévision de l'activité humaine, base de toutes sociétés,

En réalité un être ne pourrait être libre qu'à la condition qu'aucune cause passée, présente ou future ne le modifie en rien ; que son moi soit en dehors de toutes influences, pressions, contraintes, menaces, promesses ou déterminations de quelque nature que ce soit. Ce concept métaphysique est en contradiction avec toutes les données de l'expérience. Que la prévision exacte des pensées et gestes d'un humain soit impossible cela n'enlève rien au déterminisme de ses actes c'est-à-dire qu'il agit toujours en vertu d'un motif, lequel est inclus dans tous les phénomènes biologiques, lesquels, à leur tour, sont déterminés par de multiples lois mécaniques que le savoir humain essaie de découvrir tous les jours.

La méthode objective basée sur l'examen de la vie même et sur d'innombrables expériences démontre la détermination rigoureuse des phénomènes vitaux. Parmi les multiples études effectuées dans ce domaine la phylogénie, l'autogénie, la biologie et la pathologie éclairent suffisamment les faits pour en comprendre le développement. La phylogénie étudie l'évolution progressive des êtres depuis les formes les plus imparfaites se confondant presque avec le règne minéral, jusqu'aux derniers mammifères et constate les déterminations physico-chimiques (tropisme) des premiers ; l'évolution progressive et prodigieuse des organismes et des organes, surtout du système nerveux, parallèlement au développement de l'intelligence et la complication des actes volontaires. L'autogénie suit l'être depuis l'œuf fécondé jusqu'à son complet épanouissement. Là aussi il est facile de constater que la physicochimie détermine les premières manifestations

vitales, presque identiques chez tous les animaux, surtout les vertébrés. Dans l'espèce humaine le nouveau-né et le jeune enfant démontrent par leur vie animale, réflexe et instinctive l'absence des vouloirs raisonnés et conscients. Le moi se forme lentement sous l'influence des phénomènes extérieurs, enrichissant la mémoire de faits perçus dans l'espace et dans le temps. La biologie nous montre le phénomène vital étroitement lié à la physicochimie, obéissant à des lois d'accroissement, d'assimilation, d'élimination, d'équilibre, d'imitation, d'habitude, d'hérédité, d'éducation, etc. L'être vivant paraît être un accumulateur et un transformateur chimique d'énergie puisqu'il est entièrement formé de substance et d'énergie qu'il conquiert dans le milieu. La vie ne peut se passer d'oxygène, de carbone, d'azote, etc., et la physiologie agrandit chaque jour ses investigations sur le fonctionnement physiologique des organes. Mais c'est surtout la pathologie mentale qui révèle quelques-uns des secrets de notre moi. Les maladies de la mémoire, de la volonté, de la personnalité observées par de nombreux psychiatres démontrent le rôle secondaire de la conscience. Les malades suggestionnés pendant leur sommeil somnambulique croient faire à leur réveil ce qu'ils veulent consciemment et n'ont aucune connaissance de l'origine réelle et objective de leurs volitions, ni de la multiplicité de leur moi. La volonté est impuissante devant la perte progressive de la mémoire, les changements, les désagrégations de la personnalité et cela démontre suffisamment l'erreur du libre arbitre,

Même pour un être sain, il est absolument impossible de penser et d'improviser un discours de mille mots et de vouloir ensuite le répéter textuellement sans se tromper. Une volonté qui ne peut vouloir cela n'est point omnipotente et ne fait point ce qu'elle veut.

La volonté n'apparaît donc point comme un principe unique dirigeant l'individu mais plutôt comme une synthèse de toute son activité cérébrale physiologique, et la conscience comme la connaissance de certains seulement de ces processus mentaux.

Les conséquences sociales de l'absence du libre arbitre sont considérables et permettent tous les espoirs en justifiant les efforts de tous ceux qui œuvrent pour l'amélioration des humains. Comment en effet concevoir une transformation individuelle et sociale si les processus de causalités sont inapplicables aux hommes? Si leurs gestes, leurs actions sont indéterminés, imprévisibles? Non seulement le libre arbitre détruit les possibilités de déterminations, de modification et d'amélioration mais encore il détruit toute coordination, entente, convention, et partant toutes sociétés, puisqu'il n'y a plus de nécessités, ni de causes déterminant obligatoirement les hommes selon un ordre logique des faits s'enchaînant dans l'espace et dans le temps. Le libre arbitre supprime également toute responsabilité et l'utilité de toute critique, de tout effort éducatif, car toute critique n'est formulée que pour influencer et modifier autrui ; ce qui a un caractère nettement déterministe. Critiquer serait d'ailleurs une contradiction, car on ne peut vouloir déterminer quelqu'un et affirmer qu'il est indéterminé.

L'étude de la vie permet d'ignorer ces contradictions métaphysiques. Les hommes étant déterminés nous pouvons construire une meilleure société en réalisant

les conditions nécessaires à son avènement. La vie ne se manifeste point dans l'incohérence, mais elle n'est possible qu'en accord avec les phénomènes objectifs et elle dépend comme eux de l'ordre et de la succession des choses dans l'univers. Savoir comment on est déterminé c'est mettre en soi un grand nombre d'éléments de détermination, lesquels s'équilibreront avec les lois naturelles et les nécessités objectives, en nous permettant de vivre et de durer.

Quant à la responsabilité elle ne peut s'entendre que comme recherche et évaluation des causes déterminantes possédées par l'homme, non pour le récompenser ou le punir, mais pour situer exactement sa valeur sociale et préciser les modifications subjectives à effectuer pour améliorer le présent et l'avenir. Etablir les responsabilités ce n'est donc pas reprocher un acte à quelqu'un, c'est reconnaître simplement quelles ont été les causes qui l'ont déterminé à agir, de manière à faire entrer l'expérience passée dans le déterminisme à venir, ce qui doit le modifier dans le sens d'une meilleure adaptation et de son intérêt vital.

Quant aux erreurs et méfaits occasionnés par l'individu, le milieu social en est entièrement responsable puisqu'il a précédé et formé cet individu. On ne saurait donc lui reprocher d'être ce qu'il est. Tout au plus doit-on chercher à le modifier dans un sens fraternel et harmonieux.

Remarquons enfin que suivre son bon plaisir ou suivre aveuglément son déterminisme signifie exactement la même chose, puisque le bon plaisir est lui-même déterminé par l'hérédité et l'éducation. C'est pourquoi la réalisation de l'harmonie individuelle et sociale ne peut aucunement se baser sur la fantaisie libre arbitriste, ou le déterminisme du dément, mais sur les lois biologiques déterminant cette harmonie, lesquelles ne peuvent être établies que par la raison basée sur l'expérience et l'observation.

- IXIGREC

LIBRE ARBITRE

Le problème du libre arbitre (ou de franc arbitre) est l'un des plus importants dans le domaine des sciences humaines : de la philosophie générale, de la métaphysique, de la morale, de la jurisprudence, de la psychologie, de la sociologie. Il est, en outre, étroitement lié aux problèmes de la croyance et de la religion. Il joue, enfin, un assez grand rôle dans certaines manifestations de la vie de tous les jours : action éducatrice, réaction contre la criminalité, activité sociale, etc.

A certains points de vue, son importance est capitale. On pourrait dire qu'il se trouve au centre ou, au moins, au carrefour décisif de tous les problèmes ayant trait à l'existence, à l'évolution ou à l'activité humaines. Il n'est pas ici une seule question plus ou moins considérable et vaste qui ne dépende, dans telle ou telle mesure, de la solution - intime et instinctive ou théorique et motivée - de celle

du libre arbitre.

Cependant, c'est un des problèmes les plus obscurs, les plus difficiles, compliqués, embrouillés. On est loin d'avoir trouvé sa solution définitive. Pis encore : son interprétation même, la façon de la formuler ne sont point nettes ni uniformes.

Ne pouvant pas nous occuper, dans un bref article de dictionnaire, de tous les aspects de la question en détail, - ce qui exigerait un ouvrage spécial -, nous nous bornerons à exposer ici l'essentiel de la controverse, en tenant compte de la perspective historique.

Dans sa forme primitive, élémentaire, brutale, le problème du libre arbitre se pose comme suit :

L'homme a la sensation intime de pouvoir opter librement pour telle ou telle action, prendre tel parti plutôt que tel autre. Il a la conscience immédiate du libre choix. Sa volonté paraît être indépendante dans ses fonctions ; elle semble avoir la puissance de choisir, de se déterminer, d'être juge suprême des actes de son porteur. (Ce ne sont que les passions violentes et les actes inconscients qui lui échapperaient).

S'il en est ainsi, si cette liberté de la volonté n'est pas une simple illusion, alors les actes humains ne sont nullement déterminés à l'avance, c'est-à-dire, ils se trouvent en dehors de toute causalité.

Mais, d'autre part, l'homme, avec sa volonté et ses actes, est soumis aux lois générales de la nature, à la causalité universelle ainsi qu'aux conditions, aux lois et aux influences de son hérédité, de sa constitution anatomique et physiologique, de l'ambiance sociale, du milieu, de l'entourage, du passé historique, du niveau de culture, etc., etc... qui, dans leur ensemble, déterminent en dernier lieu et à l'avance, le caractère, le tempérament, toute la psychologie et, par conséquent, le fonctionnement de la volonté et les actes mêmes de tout être humain. Nul ne pourrait y échapper. Nul ne pourrait se placer, ou placer sa volonté en marge de toutes ces déterminantes, de la causalité naturelle générale qui ne peut pas être rompue.

S'il en est ainsi, alors la liberté de notre volonté n'est qu'une illusion explicable par l'ignorance de toutes les causes qui mènent nécessairement, fatalement à tel ou tel acte de volonté. Dans ce cas, toute décision, toute action humaines seraient absolument déterminées à l'avance par une suite de causes étroitement enchaînées, irrésistibles, et le libre arbitre n'existerait pas.

Si la pensée humaine s'en tenait opiniâtrement, dans cette controverse brutale, à l'un de ces deux pôles extrêmes du problème : arbitre libre (ou indéterminisme) absolu - ou bien déterminisme absolu, alors le problème serait insoluble.

En effet :

1° L'argumentation détaillée de chacune des deux thèses paraît à peu près également solide. Ici et là, on trouve des arguments irréfutables ;

2° En se tenant aux extrémités, les deux thèses s'excluent mutuellement, sont irréconciliables ;

3° L'adoption intégrale de l'une d'elles mène, cependant, à une absurdité éclatante.

Cette situation des choses prédispose déjà elle-même à l'abandon des extrémités et à la recherche de leur réconciliation possible devant se rapprocher plus ou moins de la réalité, de la vérité.

Comment donc ce problème fut-il traité à travers les siècles? Quelle est sa situation actuelle ?

Remarquons, tout d'abord, qu'il fut l'objet des études approfondies d'un très grand nombre de penseurs et d'érudits dans toutes les branches des sciences humanitaires et de l'activité humaines. Cela se comprend aisément. Il est facile de voir, en effet, que là solution d'une quantité de questions, non seulement purement philosophiques, mais aussi psychologiques, morales, juridiques, pédagogiques, sociales et autres, - questions ayant souvent une importance pratique immédiate -, dépend de la solution du problème traité. Habituellement, on ne s'en rend pas compte, car on s'intéresse peu, dans la vie quotidienne, aux sciences ou à la pensée philosophique. On se contente d'avoir la conscience intuitive de pouvoir, vouloir et choisir librement (à part les cas d'irresponsabilité), et on s'y base. Et puis, il est bien connu qu'on a l'habitude d'accepter docilement, sans réfléchir, de façon trop simpliste, les faits, institutions, coutumes, lois, tels qu'ils se présentent. Mais aussitôt qu'on se donne la peine de regarder les choses de plus près, de les approfondir quelque peu, on voit bien que telle ou telle question est beaucoup plus compliquée, et que sa solution véritable gît dans celle du problème d'arbitre libre.

Si, par exemple, tous mes actes étaient absolument prédéterminés par des forces et motifs se trouvant en dehors de moi-même, si ma liberté de choix n'était qu'une illusion, alors ma responsabilité morale, juridique, sociale, tomberait à zéro ; car je ne serais au fond, dans ce cas, qu'un instrument aveugle des éléments que je ne pourrais même pas connaître

Si, au contraire, ma volonté avait la puissance absolue de s'élever au-dessus de toute causalité, si mon choix était absolument libre, alors ma responsabilité personnelle serait aussi absolue, entière, illimitée.

Si, enfin, ma volonté était relativement et partiellement indépendante ; si mes actes n'étaient prédéterminés qu'en partie ; si mon choix était, ne serait-ce que relativement libre, dans ce cas ma volonté, mon choix, tout mon « moi » et ma responsabilité personnelle seraient engagés aussi partiellement, relativement : notamment, dans la mesure de ma liberté de vouloir, de choisir, d'agir. Il faudrait donc, dans ce cas, analyser et établir, autant que possible, cette mesure : la proportion de ma responsabilité réelle.

On voit ainsi que l'un des problèmes les plus graves de la vie sociale de l'homme, celui de sa responsabilité morale ou autre envers ses semblables, est étroitement lié au problème de l'arbitre libre. On voit aussi que la solution plus ou moins juste du problème de la responsabilité est extrêmement délicate et

compliquée sinon impossible.

Le problème de l'efficacité de l'éducation, par exemple, ainsi que le choix des méthodes éducatives, dépendent beaucoup de la façon de concevoir la question du libre arbitre.

Il en est de même avec plusieurs autres problèmes. Les philosophes les plus anciens connaissaient déjà la controverse traitée et s'en occupaient. Nous trouvons surtout son analyse assez approfondie, bien qu'un peu naïve, chez plusieurs philosophes de l'antiquité, tels que : Socrate (468-400 av. J.-C.), Platon (429-347 av. J.-C.), Aristote (384-322 av. J.-C.), Epicure (341-270 av. J.-c.), Carnéade (219-126 av. J.-C.). Les penseurs antiques penchaient vers la reconnaissance du libre arbitre absolu. L'idée de la causalité naturelle, telle que nous la concevons aujourd'hui, leur était encore étrangère et ne les gênait pas beaucoup.

La philosophie scolastique du Moyen-âge s'occupe aussi du problème. En conformité avec le caractère général de l'époque, elle se confond avec la pensée religieuse. Car la religion, de même que plus tard la science laïque, s'est trouvée en face des contradictions et difficultés logiques analogues, avec cette différence qu'il s'agissait pour elle non pas de la prédétermination naturelle, mais de la prédestination et de la prescience de Dieu. En effet, si le libre arbitre existe, que reste-t-il de la prédestination divine? Si, au contraire, le libre arbitre n'existe pas et que tout est prédestiné, comment expliquer alors l'apparition du mal, puisque Dieu est bon, et le monde l'œuvre de sa bonté infinie? La pensée théologique moyenâgeuse et postérieure (Erigène, env. 830-880 ; Abélard, 1079-1142) ; Thomas d'Aquin, 1226-1274 ; Bacon, 1214-1294 ; Bossuet, 1627-1704, et autres) déploya pas mal d'énergie pour atténuer la contradiction flagrante et trouver un élément de réconciliation entre les deux points extrêmes. Cet élément fut trouvé tant bien que mal. Il constitue un des dogmes fondamentaux de la théologie chrétienne, en vigueur jusqu'à nos jours. La prédestination existe. Mais le libre arbitre existe aussi, le bon Dieu ayant doté l'homme d'une liberté relative de volonté, de choix et d'action, sous condition toutefois d'obéissance à certains préceptes du Père-Créateur. Or, l'homme désobéit, c'est-à-dire, son libre arbitre, qui ne devait se mouvoir que dans le sens du bien, se détacha de l'élément divin ; la possibilité du mal, l'apparition du mal en fut le résultat. Cette formule donnait, il est vrai, aux dominateurs de tous temps et de toute marque, religieux ou non, la faculté de persécuter, de torturer, d'exterminer les hérétiques et les « mauvais sujets », détachés de Dieu et du bien, engagés irrévocablement sur le chemin du mal. Mais déjà Bossuet dut avouer dans son « Traité du libre arbitre » qu'on n'aperçoit pas bien le lien qui doit unir les deux bouts désunis : la prédestination divine et la liberté humaine.

En ce qui concerne la pensée et la science laïques dans leur essor des temps nouveaux, leurs représentants - les philosophes et les savants des siècles derniers - se divisèrent, tout d'abord, et pour une assez longue durée, en deux camps diamétralement opposés : celui des partisans du libre arbitre ou « indéterministes », et celui des « déterministes » irréconciliables. Mais avec le développement des sciences et l'accumulation de l'expérience, le problème du libre arbitre abandonna

les hauteurs de la pure philosophie spéculative. Il devint l'objet des études très variées et plus concrètes des psychologues, des moralistes, des juristes, etc. Les résultats obtenus, les données acquises permirent, depuis quelques dizaines d'années déjà, de rechercher la conciliation possible des deux thèses opposées. Ces recherches aboutirent à des conclusions intéressantes.

Généralement, il est admis par la science moderne que : 1° l'homme comme tel, avec sa volonté, avec son « caractère », avec sa personnalité tout entière, est un chaînon autonome dans la chaîne causale aboutissant à tel ou tel autre acte humain ; et 2° bien que la personnalité humaine, qui devient ainsi l'une des déterminantes libres de l'action, soit elle-même déterminée par de nombreuses influences, - la personnalité, c'est précisément l'homme lui-même - ; il ne peut, évidemment, s'agir que de sa dépendance (ou indépendance) de quelque chose d'autre que lui-même ; il serait un non-sens, de s'occuper de son indépendance de lui-même ; donc, si l'homme est un chaînon autonome dans la suite des motifs déterminant l'acte, alors son sentiment de liberté n'est nullement une illusion. On admet donc, de cette façon l'existence d'une causalité psychique spécifique qui introduit dans la chaîne des causes générales un anneau « sui generis », un facteur indépendant, dans une certaine mesure.

Mais cette constatation est encore loin de pouvoir éliminer toutes les difficultés du problème et amener sa solution définitive. On pourrait, en effet, y faire cette objection : l'homme ne saurait être effectivement libre que s'il avait la puissance de surmonter, de rompre, quant à son existence ici-bas, au moins dans une certaine mesure, la fatalité, la causalité psychique elle-même, déterminée, elle, par des forces et facteurs en dehors de sa volonté. Cette dernière n'est, non plus, qu'un produit de ces forces fatales, bien que l'homme ne s'en aperçoive pas. En réalité, il n'est donc pas libre. Sa liberté n'est, au fond, qu'une illusion, car il ne crée pas sa volonté, et sa volonté ne crée rien. En admettant même la causalité psychique autonome (ce qui n'est pas encore absolument démontré ni accepté par tous), on ne saurait considérer l'homme comme effectivement libre qu'à condition qu'il puisse créer de nouvelles valeurs psychiques qui l'auraient élevé au-dessus de ses qualités fatales. Ce n'est qu'alors qu'on pourrait vraiment parler de son libre arbitre et de sa responsabilité, Or, cette puissance créatrice, est-elle possible chez l'homme?

C'est ainsi que l'on s'approche d'un nouveau problème, infiniment intéressant et d'une importance vraiment primordiale pour toutes les questions concernant l'homme. C'est le problème de la création, de la capacité créatrice chez l'homme, de l'énergie créatrice en général, de son essence et de son rôle dans l'évolution générale et humaine.

C'est là la véritable clef de toute la question.

Or, c'est un problème qui, non seulement n'est pas encore résolu, mais n'est même pas encore dûment posé scientifiquement.

Ainsi surgit une nouvelle difficulté théorique considérable, sans parler d'une quantité de difficultés pratiques déjà signalées : celle, par exemple, d'établir la proportion exacte où l'homme pourrait porter une juste responsabilité vis-à-vis de

ses semblables.

En tout cas, l'aspect théorique moderne du problème du libre arbitre n'est plus ni religieux, ni celui, purement métaphysique, de savoir si c'est le libre arbitre absolu ou la prédétermination absolue qui dirige la conduite des hommes ; c'est bien celui, plus scientifique, d'établir en quel sens et dans quelle mesure les actes humains peuvent être reconnus libres malgré l'existence d'une certaine causalité fatale par rapport à sa conduite.

Et quant à la vie pratique (qui, souvent, devance les recherches et les résultats théoriques), elle se meut, depuis assez longtemps déjà, dans le même sens que celui pris actuellement par le problème abstrait du libre arbitre. Dans le domaine de la vie normale ainsi que dans celui du droit ou de l'éducation, on s'efforce de trouver la mesure dans laquelle la volonté, la responsabilité, l'influence de l'homme seraient engagées.

Naturellement, tous ces efforts, rendus difficiles par l'état actuel, toujours assez primitif, des sciences humanitaires, enrayés et défigurés, de plus, par la monstrueuse organisation sociale moderne, sont aujourd'hui encore maladroits, peu efficaces, parfois déplacés. Mais en comparaison avec les siècles lointains, c'est au progrès. Le chemin est bon. Il ne reste qu'à le déblayer de toutes sortes d'obstacles et à le poursuivre activement.

Remarquons pour conclure que la voie sur laquelle le problème du libre arbitre semble s'engager actuellement et définitivement, nous parait être, non seulement la voie juste, menant vers le résultat définitif, mais aussi celle qui doit intéresser tout particulièrement les anarchistes. Car ce sont eux qui s'intéressent le plus aux questions de l'énergie créatrice. C'est précisément, la notion de la puissance créatrice de l'homme : des masses, des groupements, des individus, qui se trouve au centre de leur conception, qui en est l'âme même. Et c'est, peut-être, à la pensée anarchiste qu'appartiendra un jour le mérite d'avoir éclairé le mystère et trouvé ainsi la clef de tant de problèmes passionnants.

- VOLINE

NOTA. – 1° La littérature se rapportant au problème du libre arbitre est, depuis plus d'un siècle, tellement abondante et, surtout, dispersée à travers toutes les branches des sciences humanitaires, qu'il est impossible de la désigner ici utilement. Celui qui voudrait élargir et approfondir ses connaissances dans ce domaine, n'aurait qu'à consulter les divers traités de philosophie, de physiologie, ainsi que plusieurs œuvres de moralistes, de juristes, etc... se rapportant au sujet traité ; 2° Voir aussi les mots : Déterminisme, Fatalisme, Liberté, Volonté, et les ouvrages qui y sont désignés.

Accueil

LIBRE-ECHANGE

Pour définir le libre-échange on ne peut mieux faire que se référer aux paroles que prononçait à la Conférence internationale de Londres, en 1920, le président de la Ligue qui s'est vouée à sa propagation. Yves Guyot disait alors :

« Qu'est-ce que le libre-échange? C'est la non-intervention de l'Etat dans les contrats d'échange, à l'intérieur et à l'extérieur, entre particuliers : c'est la liberté et la sécurité des contrats privés.

Qu'est-ce que le protectionnisme? C'est la substitution, dans la direction des échanges, de la volonté des gouvernants à la volonté des particuliers. L'impérialisme économique est le protectionnisme agressif ».

Après ces précisions, notre choix pourrait-il rester un instant douteux? Devons-nous tolérer les restrictions que le protectionnisme prétend imposer à la liberté des contractants, les entraves que mettent les Etats à la circulation des produits? Que sert de parquer ces paisibles brebis qui circulent à leur guise, se répartissant fraternellement le pâturage? Renversons bien vite ces barrières. Aussitôt, grande liesse au camp des loups. Les rétablir? C'est donner toutes facilités au maître pour tondre le troupeau ou le conduire à l'abattoir. Or loups et bouchers foisonnent dans notre société. Avant de nous prononcer, il convient donc d'y regarder de près.

Nous n'avons pas à envisager ici les transactions bénévoles, manifestations de générosité, non susceptibles de mesure, mais les échanges effectués sur les marchés nationaux et internationaux dans lesquels entre en jeu l'équivalence des services échangés ou des matières qui les représentent (nous n'insisterons pas sur la notion de valeur ; l'adjonction du terme « service » est d'ailleurs une indication du sens que nous lui attribuons). De plus nous resterons dans le plan de la société actuelle, les remarques que nous ferons ayant simplement pour but de mettre en lumière des principes applicables à une société plus parfaite. Examinons donc les arguments que l'on peut apporter pour ou contre ce que les économistes appellent la liberté des échanges, pour ou contre le laisser-faire, laissez-passer.

La jouissance de la liberté dépend, à la fois, de la position relative des échangeurs et de la possibilité d'établir des rapports exacts entre la nature et la quantité des marchandises livrées. Sur les marchés mondiaux, les échangeurs sont-ils placés sur un pied d'égalité, toute contrainte ouverte ou masquée est-elle éliminée, aucune méprise n'est-elle possible sur la valeur incorporée aux denrées offertes? Non certes! D'abord, les nations, pas plus que les individus, ne sont d'égale force. Si l'on a pu (bien à tort d'ailleurs) alléguer que la loi des grands nombres établissait un certain équilibre entre les prétentions d'une multitude

d'individus, l'assertion est manifestement inexacte lorsqu'il s'agit des nations. Leur nombre est limité, leur superficie très inégale et, eu égard à la complexité de la vie moderne, peu d'entre elles peuvent se suffire à elles-mêmes. Tandis que grâce à l'étendue, aux contrastes et aux ressources de leurs domaines, certaines peuvent, à la rigueur, s'enfermer dans leurs frontières, la majorité est dans la dépendance des plus favorisées. Sans doute elles peuvent constituer une union douanière assez vaste pour se libérer de l'emprise des monopoles. Mais s'engager dans cette voie c'est se résigner à une phase préalable de restriction des échanges, circonscrits au sein de trois ou quatre grands groupements, vivant à l'écart les uns des autres, bientôt hostiles - Etats-Unis d'Europe contre Etats-Unis d'Amérique. Le défaut d'équilibre entre les Etats est un empêchement à la liberté des échanges.

Considérons la valeur des objets échangés, La plupart d'entre eux ont employé, au cours de leur fabrication, à la fois du travail humain et de l'énergie issue des forces naturelles et cela dans des proportions dépendant des climats, de la configuration du sol, de sa richesse en matières premières et en puissance motrice. Si le producteur étranger ne prétendait qu'à la rémunération de sa propre peine, sans faire état d'un travail qu'il n'a pas fourni, la justice serait aisément satisfaite ; la cession gratuite de ce que la nature a donné gratuitement compenserait l'infériorité de celui que le sort a desservi et les services étant simplement payés de services égaux, l'échange serait effectivement libre. Mais les choses ne se passent pas ainsi. Le spéculateur, abusant de ses avantages, cherche à tirer de sa marchandise le profit maximum. Il réclame de son partenaire un prix aussi proche qu'il se peut du prix de revient au lieu d'importation, retenu seulement par deux considérations : ne pas décourager l'acheteur éventuel, ne pas constituer de stocks trop importants qui déprécieraient son avoir dans son propre pays. En un mot, en abusant de facilités de production dont il n'est pas l'auteur, le trafiquant étranger, contre ce qui représente deux unités de travail, en exigera trois ou davantage au lieu de livraison.

Un pays d'antique civilisation produit, par exemple, du blé à 120 fr. l'hectolitre, tandis qu'un pays neuf, dont le sol n'a pas été épuisé, ou encore présente assez de disponibilités pour une culture extensive, peut le livrer à 100 francs. Les négociants de ce dernier ne demanderont pas les 100 francs qui rémunéreraient leur travail, mais 114 francs, 115 francs, chose facilitée, à notre époque par les cartels qui suspendent l'effet de la concurrence.

Cela est précisément, réplique-t-on, un des bienfaits du libre-échange. Le pays mal placé n'a qu'à abandonner une production pour laquelle il n'est pas fait et à en entreprendre quelque autre qui lui permettra de dominer, à son tour l'adversaire. Renonciation équivaut à asservissement s'il s'agit d'une denrée de première nécessité. En outre, des populations entières ne peuvent s'outiller du jour au lendemain pour de nouveaux travaux ; le retour à l'équilibre économique causera maintes souffrances. Au surplus, les richesses du sol ne sont pas inépuisables en une contrée, la primauté passe de l'une à l'autre, les forces naturelles sont souvent sujettes à des variations périodiques ; la nécessité de revenir aux industries délaissées peut un jour se faire sentir. Quelle peine pour équiper à nouveau les métiers abandonnés, pour réadapter la main-d'œuvre ! Un droit d'entrée de 20

francs dans le cas que nous avons supposé, éviterait ces conséquences funestes, garantirait le maintien d'une culture essentielle et limiterait le tribut que veut lever sur les travailleurs le producteur-importateur plus favorisé.

Il faut remarquer encore que si l'activité productrice d'un pays se spécialise trop étroitement, son niveau intellectuel et moral sera déprimé. Il en est des peuples comme des individus, ils déclinent si certaines fonctions sont développées au détriment des autres.

Les inégalités naturelles ne sont pas les seules en cause. Il en est d'autres qui rendent difficile jusqu'à la constitution des Unions douanières. Tous les pays, en raison de leur passé différent, ne supportent pas les mêmes charges budgétaires : la différence des prélèvements opérés sur le fruit du travail influe sur les prix. Un produit affiché chez nous 15 francs contiendra 10 francs de travail et 5 francs d'impôts. Un voisin plus heureux, grevé seulement de 2 francs pourra offrir le même produit, à 12 francs, il nous dépossèdera d'une industrie et nous éliminera des marchés extérieurs. L'industriel capitaliste voudra se tirer d'affaire par une exploitation plus intensive de la main-d'œuvre, à moins que l'Etat, animé d'impérialisme économique, ne pratique le dumping, c'est-à-dire fabricant sous forme de prime à l'exportation, les 3 francs afférents à la différence des impôts. Mais comme, l'Etat vit en parasite, c'est sur la généralité des consommateurs nationaux qu'il récupérera cette prime.

Proudhon a fait justement remarquer qu'en France, l'abolition des douanes intérieures n'avait été réalisée qu'après que la Révolution eut unifié les charges fiscales. Certes il subsistait à l'intérieur des disparités naturelles mais on s'efforçait d'y remédier par divers moyens, classification des terres en vue de l'impôt foncier diminution des frais de transport en raison des distances... etc. Avant de jeter bas les barrières entre les nations des révolutions sont nécessaires.

Pour un pays qui n'est pas principalement adonné au commerce, qui ne joue pas, comme l'Angleterre, il ya peu d'années encore, le rôle de commissionnaire des peuples, le fait de trop recourir à l'importation pour la satisfaction de ses besoins, quelque soit l'avantage momentané qu'il y trouve, expose à un grave danger. Les produits s'échangent contre des produits, si la valeur des entrants dépasse celle des sortants on dit que la balance du commerce est défavorable. Lorsque ce fléchissement devient chronique, Proudhon qu'il faut encore citer nous avertit qu'un pays solde ses dettes en se vendant lui-même (c'est aujourd'hui, notre cas). Cela ne nous importerait guère sans doute, si l'acquéreur n'était pas un maître qui, s'il se garde d'anéantir le client débiteur exproprié, ne se fait pas faute de l'exploiter rigoureusement. Comment se défendre contre cette exploitation, quand le spoliateur trouve son point d'appui à l'extérieur? Si la contrée asservie est favorable au tourisme, les hommes s'y transforment en valets, les femmes en courtisanes ; la production des objets de luxe, s'y développe au détriment du nécessaire, l'inégalité y est portée à son comble avec la démoralisation pour conséquence.

* * *

On fait au protectionnisme des objections qui ne sont pas moins fondées.

Aux barrières, l'étranger oppose des barrières. A la prohibition de ses produits fabriqués, il réplique par le refus de ses matières premières et, pour les utiliser, développe chez lui des industries dont le rival vivait ; il le supplante peu à peu sur les marchés mondiaux.

Le protectionnisme se retourne contre celui qui y a recours, il cause le renchérissement de la vie, et, en fin de compte, fermer sa porte aux denrées que d'autres obtiennent avec moins de peine, c'est s'infliger à soi-même une privation inutile. Il n'est pas exact de dire que les droits de douane retombent uniquement sur l'importateur. Reprenons notre exemple du blé (avec les mêmes chiffres fictifs). Si notre production est de 80 millions de quintaux et le supplément importé de 10 millions, en frappant ce dernier d'une taxe. Même de 19 francs, nous percevons 190 millions, que l'Etat s'adjuge d'ailleurs sans que le consommateur en profite. Mais l'apport extérieur devenant moins abondant les 80 millions restants dont le prix eut baissé à 115 francs resteront à 119 ou 120 (ou davantage si les droits d'entrée sont nettement prohibitifs), grevant le consommateur de 320 millions. Encore pourrait-on faire ce sacrifice si le prélèvement revenait bien au véritable travailleur-producteur et rétablissait un équilibre faussé à son détriment dans l'ensemble de l'économie nationale. Mais il n'en est rien ; le relèvement des cours n'enrichit que le propriétaire oisif ou l'agioteur.

On nous dit encore que la protection est obligatoire lorsqu'il faut assurer des débouchés à une industrie naissante, en relever d'autres qui périclitent, empêcher leur émigration là où la main-d'œuvre est à vil prix, qu'on garantit ainsi les travailleurs contre l'abaissement des salaires et le chômage. Cela n'est vrai que dans une faible mesure. D'abord, il s'en faut que toutes les industries nouvelles méritent des encouragements. Pourquoi favoriser celles qui pourvoient au luxe ruineux des classes riches ? D'autres encore répondent à des besoins trop peu essentiels pour qu'on les développe inconsidérément ou même qu'on fasse effort pour les maintenir sur son territoire. Nous avons accru hâtivement la superficie de notre vignoble et pour le faire fructifier nous nous privons de l'appoint de nos colonies d'Afrique, tandis que les indigènes qui les peuplent, s'ils ne se résignent pas à une existence misérable, doivent venir concurrencer les nôtres dans nos usines. On voit par là ce qu'il faut penser de la garantie du salaire rémunérateur.

Mais, de tous les reproches que l'on peut faire au protectionnisme, voici le plus sérieux, car il ne repose pas seulement sur des arguments, toujours discutables, mais sur l'observation des faits. Dès qu'un peuple d'ancienne civilisation en arrive à s'enfermer dans un réseau de douanes, les industriels favorisés par des élévations de tarifs perdent tout intérêt à l'amélioration de leur technique et de leur outillage. Patrons et ouvriers se laissent aller à une routine de plus en plus incurable. Si l'on objecte que, grâce à la protection, nos agriculteurs ont pu faire les frais d'un outillage plus parfait, sélectionner leurs semences et ainsi accroître les rendements nous répondrons que ce n'est pas seulement à une mesure, peut-être momentanément justifiée qu'ils ont dû leur relèvement, mais au fait qu'en raison de la répercussion qu'entraîne la hausse de certaines denrées alimentaires, les droits d'entrée n'ont jamais pu être exagérés au point de fermer à l'étranger le marché

national et supprimer tout stimulant. Le protectionnisme ne laisse place au progrès que dans la mesure même où il tempère sa rigueur ; aucune nation n'a pu l'appliquer intégralement. Au temps où les corporations se disputaient jalousement leurs monopoles et se défendaient contre toute intrusion, l'évolution industrielle n'a guère été possible que grâce aux faveurs que le pouvoir royal a accordées à des manufactures soustraites à la règle dépressive et grâce à l'appel à des techniciens et ouvriers étrangers.

Il est donc vrai de dire que la protection est l'ennemie du progrès.

Ainsi, ni le laisser-faire-laissez-passer, ni le protectionnisme n'apportent une solution acceptable au problème des échanges mondiaux. L'un et l'autre favorisent tantôt l'une tantôt l'autre des catégories des classes possédantes, toujours au préjudice du producteur laborieux. Au poids des iniquités qui le chargent à l'intérieur du pays ils ajoutent celui des inégalités naturelles ou artificielles que caractérisent les diverses nations. Ce qu'il faut c'est une organisation qui nivelle ces différences.

Cet équilibre on a cherché à le réaliser par deux procédés. Les Etats se sont engagés dans la voie des traités de commerce. Pour chaque catégorie de matières et de produits, besoins, moyens de satisfaction, charges, possibilités de développement sont soigneusement examinés ; il en résulte une tarification qui vise à harmoniser les intérêts des parties contractantes, au lieu de les opposer, à faciliter l'expansion économique de chacune d'elles au lieu de l'entraver. Aux caprices des gouvernements, aux revirements de leur politique se substitue la fixité des conventions commerciales. Mais, à peine ces traités sont-ils conclus que l'âpreté des appétits des gros producteurs de chaque nation les pousse à s'y soustraire par des subterfuges : épizooties supposées, par exemple, suspendant le transport du bétail, spécialisation minutieuse d'un produit restreignant les facilités primitives. La guerre de tarifs reprend, avivée par d'autres gouvernements lésés par l'accord partiel conclu trop souvent à leur détriment. Bientôt elle entraîne des conflits plus redoutables.

Les grands cartels internationaux sont une tentative d'organisation d'une tout autre portée. Se partager à l'amiable les matières premières, se répartir les zones à desservir, contingenter la production pour l'adapter à la demande, tout cela constitue incontestablement une œuvre utile. Malheureusement ce n'est pas l'utilité générale qui est prise en considération mais l'intérêt d'une minorité avide. Néanmoins les résultats obtenus dans le sens de la rationalisation devront être retenus pour être mis au service d'une autre cause.

Tant que les services ne s'échangeront pas uniquement contre des services équivalents, tant que des privilégiés pourront trafiquer des matières et des forces gratuites dont la propriété usurpée donne le pouvoir de frustrer de ses droits le travailleur démuné, la liberté des échanges est un leurre, la protection un danger. Mais, une fois ces conditions remplies, le problème de l'organisation demeure. Fixer les règles qui devront présider à la concession, à l'utilisation, à la répartition des richesses dont le capitalisme monopolise aujourd'hui l'usage, voilà la tâche pressante qui s'impose à nous, car, telle est notre mollesse atavique, que des transformations sociales qui intéressent notre vie matérielle inspireront des craintes à la masse tant

que le régime nouveau n'aura pas été, sinon défini avec une précision que les événements rendraient vains, au moins assez nettement esquissé pour incliner les esprits à son acceptation.

- G. GOUJON

Accueil

LIBRE EXAMEN

On appelle libre examen une certaine méthode de recherches et d'investigation applicable à tous les problèmes qui sollicitent l'attention des hommes - et quel que soit le domaine de l'activité humaine qu'ils intéressent - laquelle méthode repose sur un examen rationnel et impartial de toutes les questions qu'elle approfondit, un examen libéré de toute considération « aprioristique », c'est-à-dire ne tenant aucun compte des dogmes, préjugés, conventions, institutions ou traditions, de quelque ordre que ce soit.

La méthode de libre examen peut, en ce qui concerne certaines questions controversées, aboutir à une conjecture ou à une hypothèse. En effet, il manque à l'homme force connaissances, non seulement pour se faire une idée exacte des mouvements, des énergies, des forces cosmiques mais encore - par ignorance de tous les éléments déterminants - pour porter des jugements exempts d'inexactitude, soit sur des phénomènes d'ordre purement tellurique, soit sur la marche de l'évolution des milieux ou des individus. Or, la caractéristique de la méthode de libre examen, c'est qu'elle conduit, en pareil cas, quiconque s'en sert loyalement, à présenter ses déductions ou ses opinions pour ce qu'elles sont : des hypothèses ou des conjectures que l'avenir confirmera ou infirmera.

Il peut même arriver que la méthode de libre examen n'aboutisse pas, pour une même question posée à plusieurs personnes, à une solution identique. Il y a, en effet, dans la sphère de l'abstrait, de l'intellect, des mœurs, voire dans la sphère économique, des problèmes dont la solution dépend du tempérament, des connaissances, des aspirations de l'individu qui entreprend de les résoudre. Scrutées à la lumière du libre examen, il est des questions qui comportent plusieurs réponses.

La méthode appliquée ordinairement par les hommes d'Etat ou les hommes d'Eglise à l'examen des questions que pose l'évolution humaine est limitée au contraire par les dogmes, les préjugés, les conventions, les institutions d'ordre religieux ou laïque, moral ou légal, intellectuel ou éducationnel, etc., que leur réponse ne peut jamais transgresser. C'est pourquoi l'enseignement étatiste ou ecclésiastique ne peut jamais être un enseignement basé sur le libre examen.

- E. ARMAND

Accueil

LIBRE-PENSEE

Le mot composé libre-pensée, employé constamment, est assez récent : il ne se trouve pas dans Littré, qui contient trois grandes colonnes sur le mot libre. Cependant il y eut toujours des libres-penseurs, selon le sens qu'on attribue généralement à ce mot, mais on leur donnait des noms divers. On les appelait incroyables, incroyants, infidèles, païens, athées, même quand ils croyaient en un Dieu créateur. Au XVIIIème siècle, les libres-penseurs étaient dénommés philosophes, déistes, théistes, voltairiens, esprits forts, sceptiques.

Le distingué historien anglais contemporain, John M. Robertson, dit que le mot libre-penseur est une traduction de l'anglais freethinker, qui avait été appliqué, vers 1667, à quelques membres de la Royal Society (académie des sciences de Londres). Mais le terme n'était pas employé dans le sens actuel du mot, car il existe une brochure publiée vers 1692, où il est question d'une secte nommée : Fraternité des libres-penseurs. C'était probablement un groupe de croyants non orthodoxes.

La première fois qu'on trouve le mot dans l'acception d'incrédule, c'est dans une lettre de l'écrivain Molyneux au philosophe Locke, en 1695. L'auteur, parlant de Toland, dont un ouvrage sceptique avait été brûlé à Dublin par le bourreau, appelle cet auteur un candide libre-penseur.

C'est en 1713 que le déiste Collins donna pour la première fois le mot libre comme synonyme de déiste dans son Discours sur la libre-pensée, à propos de la naissance et des progrès d'une secte nommée Libres-Penseurs.

Une revue hebdomadaire non sceptique fut fondée en 1718, sous le nom de The Freethinker (Le libre-penseur), mais ce n'était qu'une publication d'avant-garde politique. Swift, le célèbre pasteur, auteur des Voyages de Gulliver, avait publié en 1714 ses Libres Pensées sur l'Etat actuel des affaires. Ce n'était pas un ouvrage antireligieux. Peu à peu la question religieuse devint le sujet des discussions, la libre-pensée fut une sorte de réaction contre certaines phrases des doctrines traditionnelles en religion, et bientôt ce fut un synonyme du mot déiste, à la façon de Voltaire. Un grand nombre de penseurs anglais repoussant les superstitions chrétiennes, comme Thomas Paine, auteur de l'Age de raison, mordante satire de la Bible, étaient des déistes convaincus. Ils croyaient en un Dieu créateur, mais cet esprit n'intervenait pas dans les affaires du monde.

Paine avait conservé les idées de son jeune âge sans approfondir celles de création, de gouvernement du monde. Ses ennemis eurent tôt fait de l'appeler athée, ce qu'il n'était pas. Encore à présent, en Amérique, on parle sans cesse de Paine, l'un des fondateurs de la Constitution des Etats-Unis, et la majorité des citoyens ont une sorte de sainte horreur du célèbre publiciste, ancien membre de la Convention

Nationale à Paris, parce qu'on l'accuse encore d'athéisme. Roosevelt l'a appelé un sale petit athée, trois expressions absolument fausses. Paine n'était pas petit, il était extrêmement soigneux de sa personne, et il n'était pas athée. C'était un libre-penseur resté déiste.

En Angleterre, bien que le mot libre-penseur fût né dans ce pays, on appelait les non-croyants des athées, des païens, des infidèles, mot d'insulte qui est resté en usage jusqu'à ces dernières années. A présent, outre Freethinker, titre d'un journal qui ne cache pas ses idées matérialistes et athées, les libres-penseurs revendiquent surtout le titre de rationalistes, de sécularistes (c'est donc de ceux qui s'occupent du présent et ne pensent pas au ciel).

Le célèbre physiologiste Huxley, propagateur ardent du transformisme, ne voulant pas être appelé athée, inventa le nom d'agnostic, du grec a-gnosco (je ne sais pas). Mais cette espèce de pyrrhonisme n'est pas éloigné de l'athéisme, car les athées n'affirment pas qu'il n'y a pas de Dieu, mais seulement qu'ils ne comprennent pas ce qu'est un Dieu, être ou esprit que nul n'a jamais pu définir clairement. Herbert Spencer, philosophe, dont les œuvres très célèbres en Russie, sont plus connues en Angleterre par leurs titres que par leur contenu, admet une philosophie de l'inconnaissable, qui n'est qu'une sorte d'athéisme ou d'agnosticisme, sauf l'affirmation d'inconnaissable, terme peu philosophique, puisque nul ne peut savoir ce que l'avenir réserve à la science. L'inconnu d'aujourd'hui sera peut-être admis demain par tous les savants.

En Russie, jusqu'à la révolution, on les appelait aussi boussourmans (corruption de Musulmans), voltairiens, puis ce furent des nihilistes, comme le Bazarov de Tourgueniev, mais le nom de libre-penseur ne leur était pas donné. Encore à présent, le mot libre-penseur (svobodno mouislitel), n'est guère employé que par les littérateurs ; le peuple se sert plutôt du terme bezbojniki (les sans Dieu) pour appeler les libres-penseurs qui sont protégés par le gouvernement bolcheviste. Il paraît à Moscou un très beau journal caricaturiste, nommé Le Bezbojnik ou Stanka. Un autre journal hebdomadaire du même genre est l'organe de l'Union des athées, à l'établi, et est très répandu. Une revue mensuelle, L'anirelighios (l'Antireligieux) contient des articles très sérieux sur la philosophie, sur les sciences, sur les sectes si nombreuses dans le pays et dont quelques-unes sont franchement révolutionnaires, tandis que d'autres sont dégoûtantes, comme les klilisti et les eunuchs.

En Ukraine, depuis la révolution, la libre-pensée a fait de grands progrès. Les libres-penseurs y sont appelés Bezverniki (les sans religion), c'est le titre d'une magnifique revue illustrée, publiée à Kharkov.

Tant que la Croatie fut soumise à la Hongrie, l'Eglise catholique était toute puissante ; mes étudiants à l'Académie de Susvak (prononcez Sonchack) étaient obligés d'aller à la messe, quoique la plupart me déclarassent qu'ils ne croyaient à rien. Même les professeurs croates étaient tenus d'assister aux cérémonies, ce dont ils se plaignaient car la plupart étaient libres-penseurs. Depuis que le pays fait partie de la Yougoslavie, royaume des Serbes, Croates et Slovènes, la politique absorbe tous les esprits et la libre-pensée est un peu mise de côté.

Cependant une belle revue était publiée à Zagreb (capitale de la Croatie) sous le titre de Slobodna Missao (Libre-Pensée). Je ne sais si cette publication paraît encore. En Bohême, où le mouvement est très puissant, on appelait Hussites ceux qui rejetaient les dogmes catholiques. Un Congrès international de la Libre-Pensée a siégé à Prague et chaque année on célèbre, au pied de la statue de Hus, la commémoration de ce martyr.

Le principal journal libre-penseur tchèque s'appelle Volna Myslenka (Libre-Pensée). Le président de la république Mazarik est libre-penseur. On publie aussi de très nombreux volumes libres-penseurs et des journaux comme Volna Skola (Ecole libre) Havlitchek, nom d'un des plus actifs journalistes libres-penseurs anciens.

Les Allemands de Bohême très actifs aussi, publient un hebdomadaire Freie Gedanke (Libre-Pensée). Ils font de la propagande dans tous les districts allemands, malheureusement ils ont une tendance nettement marxiste.

L'Allemagne est actuellement le pays où il y a le plus de libres-penseurs organisés, probablement plus d'un million. On y publie de nombreux journaux libres-penseurs, et des ouvrages qui sont souvent confisqués comme par exemple L'Eglise en caricature, dont, après un long procès, la justice vient enfin d'autoriser la vente. Des Congrès qui comptent plusieurs centaines de membres ont siégé dans certaines villes.

Cependant anciennement les vrais libres-penseurs étaient rares. Les Allemands trop longtemps occupés de querelles entre les protestants et les catholiques romains, avaient peur du nom de libre-pensée, même lorsque Frédéric II se montra incroyant au christianisme. Au XVIIIème siècle les plus avancés étaient dénommés par le peuple Gottlos, sans Dieu, mais les athées étaient presque introuvables. Peu à peu on a appelé philosophes, Kantiens, Hégéliens, Schopenhaueriens, ceux qui se fondaient sur les principes de ces écrivains qui, eux, niaient les dogmes chrétiens, sans s'appeler libres-penseurs.

A présent cela a bien changé. On se nomme sans crainte Freidenker ou même atheist. Un ancien moine Hans Ammon se proclame athée dans son journal Licht bringer (Le porteur de lumière).

Avant la guerre, il y avait à Nuremberg un Atheist, journal plutôt anti-belliciste qui fut supprimé pendant les hostilités. Un autre nom appliqué à la libre-pensée est Geistesfreiheit, Il y a encore une société dénommée Freie-Religiöse Gesellschaft (libre société religieuse).

Cette organisation a des pasteurs qui donnent des leçons de morale aux écoliers dont les parents ont déclaré qu'ils sortaient de l'Eglise. Pour donner ces leçons dans plusieurs Etats, il faut une autorisation du gouvernement. Le titre donné aux libres-penseurs qui sont sortis des églises est confessionslos (sans confession), mais ce sont des libres-penseurs, même s'ils ne font partie d'aucune organisation de libre-pensée. On les compte par centaines de mille. Donc Confessionslos est une définition de la libre-pensée en Allemagne.

En Autriche, depuis la république, la libre-pensée ; les athées, les Confessionslos ont fait de grands progrès.

L'Association de propagande libérale de Montevideo a publié plus d'une centaine de brochures, entre autres ma plaquette espagnole : *Mythe ou réalité, Jésus est-il un personnage historique* » (épuisée en français) et mes *Curiosités du Culte des Saints* (inédites en français). Ce sont des œuvrettes nettement libres-penseuses. En Argentine et dans d'autres républiques de l'Amérique du Sud, les libre-penseurs sont des libéraux.

Comme avant toutes choses il faut s'entendre sur les mots qu'on emploie, il est nécessaire de commencer par citer les définitions qu'on a données ou qu'on donne encore de la Libre-Pensée.

La libre-pensée est selon moi, la doctrine anarchiste appliquée aux croyances religieuses. Comme les libertaires n'admettent aucune autorité, ils ne sauraient admettre de dogme qui les oblige à croire quoi que ce soit. Ils n'admettent aucune affirmation a priori, ils ne peuvent croire que ce que la science expérimentale a démontré et encore ils pensent que ce qui passe pour vrai à présent, peut très bien être renversé par les progrès de la science, comme nous l'avons vu dernièrement à propos de l'unité de la matière donc, pour moi, la libre-pensée est la libre étude des sciences au moyen de la raison ; ainsi libre-pensée c'est le rationalisme appliqué aux superstitions religieuses.

Le professeur Gabriel Séailles a donné, au Congrès de Genève en 1902, la définition suivante : « La libre-pensée peut se définir : le droit au libre examen. Elle exige que toute affirmation soit un appel de l'esprit à l'esprit, qu'elle se présente avec ses preuves, qu'elle se propose à la discussion, qu'aucun homme par suite ne prétende imposer sa vérité aux autres hommes au nom d'une autorité extérieure et supérieure à la raison.

Est donc libre-penseur quiconque, quelles que puissent être, d'ailleurs, ses théories et ses croyances, ne fait appel pour les établir qu'à sa propre intelligence et les soumet au contrôle de l'intelligence des autres.

La Libre-Pensée n'exclut ni l'hypothèse, ni l'erreur ; elle est même par excellence la liberté de l'erreur ; car refuser à l'homme le droit de se tromper, c'est se croire naïvement en possession de la vérité absolue, se déclarer infaillible, se conférer à soi-même sa petite papauté. La Libre-Pensée est une méthode, elle n'est pas une doctrine, car elle ne se donnerait pour une doctrine qu'en se niant au moment même où elle s'affirme.

Séailles dit encore : « Libre-Pensée signifie libre examen, libre usage de la raison à ses risques et périls...

La pratique des méthodes de la science nous interdit de faire repérer le connu sur l'inconnu. Nous ne pouvons plus prendre pour mobile de nos actes l'attente de sanctions futures. Nous refusons de rêver la justice dans une cité céleste, en nous résignant au mal ici-bas ; nous entendons la réaliser dans les rapports réels des hommes et nous ne comptons que sur notre effort pour y réussir ».

Séailles, bien que non-anarchiste, montre que la Libre-pensée devrait être l'application de la morale anarchiste.

En novembre 1902, au Congrès où l'on fonda à Paris, l'Association nationale des Libres-Penseurs de France, on nota la déclaration suivante :

... L'Association a pour but de protéger la liberté de penser contre toutes les religions et tous les dogmatismes quels qu'ils soient, et d'assurer la recherche libre de la vérité par les méthodes de la raison.

Au même Congrès, Ferdinand Buisson, président de l'Association, a dit : « Un libre-penseur ne veut sous aucun prétexte se laisser imposer ni Dieu, ni Maître, il ne veut rien croire a priori ».

Voici une autre définition, celle-ci par Jules Carrara, poète suisse, professeur à l'Ecole Normale de Lausanne et qui a perdu sa chaire à cause de ses idées libres-penseuses. « La Libre-Pensée, c'est avant tout, ce devrait être exclusivement, une méthode scientifique, un moyen de connaître, un moyen d'arriver à la Vérité, donc au Progrès, et par conséquent au Bonheur ».

Vérité, Progrès, Bonheur, voilà les trois étapes que doit franchir l'humanité et que doit franchir d'abord chacun de ceux qui la composent.

(Mais qu'est-ce que la Vérité? ajouterai-je? La Vérité absolue n'existe pas. Vérité pour l'un, fausseté pour l'autre, etc.).

Carrara dit encore (dans Découvrir la Vérité), nous avons notre raison ... si ce moyen n'est pas infallible, il est encore le meilleur de tous ; et le seul indispensable.

A moins d'être complètement privé de raison, c'est-à est plus ou moins, doué de raison, capable de raisonner, raisonnable.

La raison est de toutes nos facultés, la seule dont on peut dire qu'elle est par essence, commune à tous les hommes, indispensable à tous...

La raison est la faculté maîtresse et modératrice des autres, le balancier que nul ne rejette sans perdre l'équilibre. Ayons donc confiance en notre raison et soyons rationalistes.

Le rationalisme est la seule méthode scientifique la seule philosophie, la seule mentalité favorable à la découverte de la vérité. Un libre-penseur est un homme qui prend sa raison pour guide et pour juge, pour qui sa raison est comme un crible qui retient les vérités et laisse passer les erreurs, qui soumet au contrôle de sa raison toutes les apparences, toutes prépositions, tous les postulats, toutes les affirmations, toutes les prétentions, et qui n'en conserve que ce que sa raison lui a confirmé être vrai.

Le rationalisme, ce n'est pas autre chose que la Libre exercice de cette faculté qui nous permet de comparer, de juger, de penser, de connaître, de savoir. Le rationalisme s'oppose à la révélation, il oppose la science à la croyance et la raison à la Foi

La Libre-Pensée... empêche la stagnation, l'encroûtement, la coagulation,

la paralysie des intelligences. Depuis une année, le journal La Libre-Pensée Internationale, de Lausanne, est rempli de discussions sur le sens et la portée du mot Libre-Pensée.

Un membre de la Fédération romande, de libre-pensée, M. le professeur de chimie Pelet veut absolument que la Libre-Pensée soit une religion. Quoiqu'il ait été pendant bien des années membre actif de nos groupements, il prétend que la génération actuelle sent le besoin d'une religion, même sans dogme. Il a écrit un volume à ce sujet et il a jeté la zizanie parmi les libres-penseurs de la Suisse romande. Il n'a guère été approuvé que par des pasteurs libéraux, cependant il continue.

Le principal sujet discuté au Congrès des libres-penseurs de la Suisse romande, à Neuchâtel, au mois de mai 1928 a été celui-ci : la libre pensée est-elle en train de devenir religieuse? La résolution suivante a été votée à l'unanimité moins trois voix :

« Le congrès de la Fédération romande de la Libre-Pensée, réuni le dimanche 26 mai 1928, à la Maison du Peuple, à Neuchâtel, après avoir discuté sur la question « Libre Pensée et Religion », formule les déclarations et résolutions suivantes :

1. La Religion a été, dès son origine à nos jours, une attitude essentiellement mystique basée sur la croyance au surnaturel.

2. A la lumière de l'histoire, elle s'est révélée surtout comme un instrument de domination spirituelle et par là de soumission envers les puissances temporelles.

3. La Libre-Pensée est la force de libération qui s'est opposée à la puissance de domination de la Religion. Elle se place sur le terrain naturel et dès lors elle ne peut approuver l'attitude mystique. Elle est irréligieuse.

4. Cependant, la Libre-Pensée n'entend en aucune circonstance empêcher les individus d'adopter et de pratiquer les croyances qui leur plaisent. Mais elle se dresse contre les collectivités religieuses toutes les fois que celles-ci veulent employer leur force numérique, économique et traditionnelle pour défendre et perpétuer leur domination.

Elle vise au contraire à la réalisation d'une Société où ni le fait de croire, ni le fait de ne pas croire, ne soient pour personne une cause de dommage ou de privilège.

5. La Libre-Pensée est idéaliste. Elle ne nie pas que la Religion puisse l'être à sa manière. Mais elle sait que cette tendance n'est pas caractéristique de la foi religieuse, puisque le fondement essentiel de la Religion est un absolu mystique.

Il n'est donc pas nettement exact de dire que la Religion, ce soit l'idéal que l'homme se propose.

D'ailleurs, la Libre-Pensée ne proclame aucun absolu. Son idéal n'est pas la vérité « absolue », ni la justice « absolue », ni la liberté « absolue ».

Elle écarte ces notions métaphysiques qui se sont avérées comme trop commodes pour justifier précisément la renonciation à la poursuite d'un idéal

inatteignable.

La Libre-Pensée, restant au contraire dans le domaine de l'action et des possibilités, veut d'avance anéantir tout prétexte à une telle renonciation, en proclamant pour maximes :

Toujours plus de vérité,
Toujours plus de justice,
Toujours plus de liberté,

pour réaliser toujours plus d'entente et d'amour entre les hommes.

6. Si la Libre-Pensée, en tant que doctrine, est irréligieuse, en tant qu'organisation, elle ne ferme cependant pas ses portes aux hommes de bonne volonté, quand même ceux-ci persisteraient à appeler religion l'idéal de la Libre-Pensée ».

ESQUISSE D'HISTOIRE DE LA LIBRE PENSEE

De tout temps il y eut des hommes qui, se servant de leur raison, ont repoussé les superstitions des milieux où ils vivaient. Ces rationalistes inconscients, même parmi les sauvages, se contentaient de garder pour eux leurs idées ; ils ne voulaient pas se créer des ennemis, car l'homme ordinaire, persuadé que ce qu'il croit est la vérité entière, trouve mauvais qu'un individu ne pense pas comme lui-même.

A mesure que la peur des phénomènes physiques incompréhensibles pour l'esprit des êtres créait les religions et que les hommes qui se distinguaient par leur force s'emparaient du pouvoir et voulaient avoir à leur dévotion d'autres hommes peut-être plus intelligents, les dogmes se formaient, des rites s'imposaient et ce fut presque un crime que de ne pas admettre les théories des prêtres. Les rationalistes n'avaient pas exposé leurs idées, pour ne pas être exposés à l'assassinat. Voilà pourquoi les noms des anciens libres-penseurs nous sont presque inconnus.

Aux Indes, en Perse, les négateurs étaient nombreux ; la multiplicité des dieux devaient naturellement démontrer que ces êtres divins n'étaient que de pures inventions. Gautama Sakya Mouni, le Bouddha, était un libre-penseur qui ne croyait pas à la trinité brahmanique et niait l'existence d'un Dieu suprême. Sa raison lui montrait que tous les récits des brahmines, leurs légendes n'étaient que des fables. Mais il croyait à une entité spirituelle, l'âme, et c'est sur cette croyance qu'il basait ce qu'on a appelé la religion bouddhiste, puisque lui-même voulut seulement exposer a priori une morale mal fondée sur l'amour du prochain.

Gautama fut un des premiers libres-penseurs dont les théories nous soient parvenues, bien qu'elles aient été déformées par des milliers de disciples plus ou moins fidèles. Kong-Futse en Chine, qui ne croyait pas à une vie future, peut être regardé comme un libre-penseur. Mithra, dont on a voulu faire un dieu, un des prototypes de Jésus, était un libre-penseur de son temps, un réformateur social.

Ce n'est pourtant que vers l'an 600 avant notre ère, que parurent, en Grèce, des libres-penseurs bien réels, les philosophes qui, pendant plus de 500 ans, cherchèrent à pénétrer les secrets de la nature, sans s'occuper des dogmes de leur temps, en écartant la période religieuse, poétique et gnomique, représentée par Orphée et les mystères, la théogonie d'Hésiode et les sept sages.

La philosophie grecque, qu'on peut faire remonter jusqu'à Thalès, s'est développée jusqu'à l'arrêt de Justinien, qui ferma, en 529, les écoles de philosophie.

La première école de cette philosophie libre-penseuse, l'école ionienne, commence par Thalès, de Milet (639-philosophes de cette école est de chercher l'origine de l'univers dans un élément matériel, unique chez les uns et produisant toutes choses par dilatation et instruction (dynamisme), multiple chez les autres qui considèrent tous les êtres comme le résultat des combinaisons diverses de ces éléments.

Les principaux représentants de l'école ionienne sont Anaximandre (610-546), Héraclite d'Ephèse, Anaxagore, Diogène, d'Anallonie, Arhelaüs et Empédocle.

Toutes sortes de légendes sur les idées d'Héraclite sont connues parmi nous, mais il ne faut pas s'y arrêter. On l'a opposé à Démocrite, sous les noms de Jean qui pleure et Jean qui rit, c'est-à-dire en faisant de l'un un pessimiste pleurnicheur, de l'autre un sceptique moqueur ; qualificatifs erronés.

L'école italique ou pythagoricienne qui suivit l'époque de l'école ionienne (de 584 à 370), s'attache principalement au côté mathématique de l'univers, tandis que l'école ionienne s'était surtout préoccupée du côté physique. Les nombres sont l'essence de toutes choses et l'unité, ou monade, est le principe des nombres. L'âme est un nombre qui se meut de lui-même. Le retour à l'unité constitue la vertu. Pythagore admettant l'âme parle aussi de la métempsychose. Toutes les théories de Pythagore et son ascétisme sont plutôt nuageuses pour nous, mais ce philosophe était libre de toute idée théologique. Lui et ses disciples n'admettaient que la raison individuelle, c'étaient donc de vrais libres-penseurs. Parmi ses élèves il faut citer Théano, sa fille, Aristée, son gendre ; Philolaüs (450-395) Anhisas de Tarente, Aliméon, de Crotona, etc.

L'école atomistique a précédé la science moderne, la ricien s'applique d'une manière exclusive au principe métaphysique de l'univers, c'est-à-dire à l'idée de substance et combat par la dialectique les deux écoles antérieures. Dans les éléates il n'y a pas de milieu entre l'être absolu et le néant ; l'idéal d'un être multiple est pleine de contradictions. Il n'y a que l'un, l'infini et le nécessaire qui existe : tout le reste n'est qu'apparence. Parmi les Eléates nous citerons : Xénophane de Colophon (617-510), Parménide d'Elée (530-455), Mélissus de Samos, Zénon d'Elée (vers 500).

L'école atomistique a précédé la science moderne, la théorie atomistique de Würtz, Gebhard et de tous les physiciens actuels. L'école atomistique quoique ne possédant pas les moyens d'investigation dont nous disposons à présent, observait et raisonnait librement.

Les philosophes de cette école reconnaissaient un nombre infini d'atomes,

de formes diverses et doués d'un mouvement éternel. L'âme est composée d'atomes ronds et ignés, qui impriment le mouvement au corps. La connaissance résulte du choc des atomes extérieurs sur l'âme (premier essai de psychologie sensualiste). Parmi les sensualistes, on trouve surtout Démocrite d'Abdère (480-407), Diagoras, Nessus, Anaxargue, Nausiphane, maître d'Epicure.

Les sophistes ne sont pas les inventeurs d'absurdités comme le sens actuel du mot pourrait le faire croire. C'étaient des sceptiques à l'égard des théories mises en avant par les philosophes d'alors. Ils ont été utiles en vulgarisant les données de la science et en indiquant les contradictions des systèmes. Ils ont pavé la voie à l'école socratique.

Parmi les sophistes, nous nommerons Gorgias de Leontium, Protagoras d'Abdère, Critias d'Athènes

Jusqu'alors les philosophes s'étaient surtout occupés de la nature, de la physique, ils n'avaient pas fait une étude spéciale de l'homme et de ses facultés, ce fut le mérite de Socrate de s'être limité à la sphère morale. Il ne proscrivait pas la spéculation dont s'étaient servies les anciennes écoles, car lui-même a parlé d'un Dieu unique, simple assumption qu'on ne peut prouver. Il regardait ce Dieu comme le bien.

L'âme, selon Socrate, se rapproche de Dieu par l'exercice de la raison et de la liberté, c'est-à-dire par la pratique de la vertu.

METHODE SOCRATIQUE : Procédés principaux.

1° Ignorance simulée, hypothèses admises comme vraies et leur fausseté mise à nu par l'absurdité de leurs conséquences (ironie socratique) ; 2° analyse des notions complexes, développement graduel des germes de vérité continus dans l'esprit humain ; induction.

Tout notre enseignement philosophique jusqu'au XVIIème siècle découle des principes socratiques, malgré leur base arbitraire, peu scientifique, principes qui nous ont été transmis par Platon (dans ses nombreuses œuvres), et par Xénophon, etc.

Socrate, accusé de corrompre la jeunesse, c'est-à-dire de parler contre les dieux adorés par le peuple, fut condamné à boire la ciguë. Ce fut un martyr de la libre-pensée.

Quoique les anciens Grecs n'aient jamais été si intolérants que les chrétiens le furent plus tard, et surtout l'atroce religion de Jéhovah, qui fit exterminer tous les Cananéens et les autres peuplades qui n'adoraient pas le Dieu d'Israël, on parle d'autres martyrs de la libre-pensée en Grèce. Diagoras de l'île de Mélos, surnommé l'Athée fut, dit-on, condamné à mort à cause de ses violentes diatribes contre la religion de ses concitoyens, mais on ne sait rien de certains sur sa mort. Diagoras avait été, croit-on, esclave, puis il fut disciple de Démocrite. On raconte que vers 412 avant notre ère, il s'enfuit d'Athènes par crainte de la ciguë

parce qu'il raillait ouvertement et constamment les mystères religieux et leurs initiés. Il n'aurait pas péri victime de l'intolérance, puisqu'on lui doit les sages lois qu'il édita pour Mantinée.

La mort de Socrate n'effraya pas les libres-penseurs de son temps. En effet, plusieurs écoles philosophiques continuèrent à faire abstraction des dogmes polythéistes...

L'École cyrénéique, dont le principal protagoniste était Aristippe, de Cyrène (nord de l'Afrique) déclarait que le bien consistait dans la volupté et le mal dans la douleur. Comme au XVIII^{ème} siècle l'enseignait Condillac, selon Aristippe les sens sont les seuls juges de ce qui est vrai, beau et utile.

L'école cynique, ne professait rien de ce que nous appelons cynique (du grec kuon, chien).

Le plus fameux représentant de cette école fut Diogène, sur qui l'on raconte maintes anecdotes plus ou moins apocryphes. Antisthène, Cratès, Hipparchie, enseignaient que le bien est dans la vertu et que celle-ci consiste à vivre selon la nature, sans que les sages s'inquiètent du qu'en dira-t-on ou d'observer les mœurs courantes. Le cynique jugeait toutes choses d'après ce qu'il considérait comme sa raison.

Euclide, fondateur de l'école de Mégare, est plus connu comme mathématicien que comme philosophe. On lui attribue l'invention de la géométrie et son nom en Angleterre est devenu le synonyme de géométrie plane. Les élèves dans les écoles anglaises disent toujours : « J'apprends l'arithmétique, l'euclide, l'algèbre, etc. Cependant, comme philosophe libre-penseur il a eu une grande importance. Selon lui, la raison doit être le seul guide, son objet est l'universel, l'absolu qui seul existe ; le bien c'est la raison, le mal n'est qu'une apparence. Parmi les partisans de cette philosophie, il faut nommer Médème et Phédon ; celui-ci étant l'objet d'un des dialogues de Platon.

La libre-pensée est par nature sceptique, puisqu'elle n'admet aucun dogme. Le représentant de ce doute universel fut Pyrrhon, fondateur du Pyrrhonisme. Selon lui toute prétendue science repose sur des hypothèses. La vertu seule est précieuse. La science elle-même ne conduit à aucun résultat positif. On a prétendu que l'essence même de la philosophie de Montaigne, de La Boétie, de Charron, venait du pyrrhonisme ce qui est très discutable.

Le scepticisme eut de nombreux partisans, comme Enésidème, de Crète (contemporain de Cicéron), Agrippa (vers 70 avant notre ère), Sextus Empiricus (vers 230 après J.-C.).

Les principaux arguments des sceptiques sont les suivants : 1^o La raison ne pouvant se prouver à elle-même sa propre légitimité, toute affirmation est une hypothèse gratuite ; 2^o La raison est condamnée par sa nature à des contradictions insolubles.

Le vaste système de Platon a pour centre la théorie des idées. Ce disciple de Socrate a fondé l'école dite Académie qui attira des disciples de tout le monde

hellénique. Platon est encore commenté, discuté ou attaqué par tous les philosophes modernes surtout parce qu'il croit en un Dieu unique qui a modelé la matière éternelle comme lui. Peut-on considérer Platon comme un libre-penseur? La croyance en un Dieu, croyance a priori me semble opposée à la libre-pensée ; bien que des déistes comme Voltaire, Paine, doivent nécessairement être regardés comme des libres-penseurs.

Aristote, de Stagyre, en Thrace, de 384 à 322, a joui pendant des siècles d'une dictature intellectuelle sans exemple dans l'histoire. Attaquant vigoureusement dans sa base la théorie de son maître, Platon, il refuse aux idées une existence substantielle, il ne voit en elles qu'un élément distinct de la sensation, mais impuissant à procurer la connaissance sans cette dernière. Aristote a cherché un milieu entre l'idéalisme et le sensualisme. On est loin d'être d'accord sur ce point.

Les œuvres d'Aristote, qui étaient restées presque inconnues en occident, jusque vers 1200 de notre ère furent enfin popularisées par des traductions de l'arabe. Les musulmans et les Juifs comme Maimonide, Averroès étaient devenus d'enthousiastes aristotéliens, leur philosophie était presque exclusivement dérivée des œuvres du fondateur du Lycée ou école péripatéticienne (école d'Aristote). Les Maures d'Espagne introduisirent en Europe les idées du maître d'Alexandre le Grand et bientôt elles dominèrent tous les esprits au moyen-âge, à un tel point que l'Eglise catholique fit de nombreuses victimes parmi les hommes qui n'étaient point assez orthodoxes au point de vue aristotélien.

La renaissance des lettres et les œuvres des philosophes grecs qui furent apportées de Grèce dans les originaux, ébranla l'influence du péripatétisme, mais il y a encore des esprits qui s'attachent à l'aristotélisme. Sylla fut un des premiers Romains à apporter à Rome quelques-uns des écrits d'Aristote. Un des principaux mérites d'Aristote a été sa classification des sciences, de même qu'au XIXème siècle la réputation d'Auguste Comte est d'abord venue de sa classification des sciences. Cette classification d'Aristote s'appuie sur les trois principaux modes de développement de l'esprit humain ; savoir, agir, produire. Il classe les sciences théoriques en physique, mathématique, métaphysique ; les pratiques en morale, économie, politique, artistique, poétique, rhétorique, logique.

Bien que l'Eglise catholique ait pendant des siècles imposé l'aristotélisme, le philosophe lui-même, repoussant les religions de son temps doit être considéré comme un libre-penseur.

Les deux principaux ouvrages d'Aristote qui nous restent sont l'Organon, ou logique en six traités, et la Métaphysique ou Philosophie première, en 14 livres. Bacon fondant sa philosophie sur l'étude a posteriori, a intitulé son œuvre le *Novum Organon*.

Epicurisme. Epicure (337-270) est probablement le philosophe grec qui a été le plus calomnié par les écrivains modernes. Le mot épicurien est devenu le synonyme de goinfre. On a été jusqu'à appeler ses disciples « le troupeau des pourceaux d'Epicure », quoique la morale d'Epicure fût plutôt stoïque, Il recommandait à ses disciples la vertu, la tempérance qui seule pouvait conserver la

santé. Il est vrai qu'il a dit que le but de l'homme devait être le bonheur, mais ce bonheur, il le mettait dans l'équilibre parfait de la vie, dans le repos, la méditation.

On ne peut atteindre au bonheur que par la connaissance de soi-même et du monde. Sa philosophie est l'atomisme de Démocrite modifié. Sa logique admet deux éléments dans l'intelligence, les sensations et les anticipations, notions généralisées par l'entendement. La sensation est le critérium de la certitude. Epicure eut de nombreux disciples, et sa philosophie fut adoptée par la plupart des écrivains romains : Lucrèce, dans sa *Natura rerum*, Cassius, Pomponius Athicus, Lucullus, Crassus, Horace.

Les Romains n'eurent pas de grands philosophes originaux, ils empruntaient aux Grecs leurs théories. Pourtant il faut citer Epictète, Marc Aurèle, Brutus, Caton d'Utique, Sénèque qu'on peut classer parmi les stoïciens. De la Grèce, la philosophie avait passé à Alexandrie d'Égypte. Le néo-platonisme d'Alexandrie avait la synthèse comme méthode, son but était d'associer dans un vaste éclectisme l'esprit oriental, mais déjà le christianisme faisait sentir sa funeste influence sur l'esprit humain. Aussi vit-on saint Cyril exciter ses partisans contre la grande savante libre-penseuse Hypatie, qu'on mit à mort, en lui enlevant ses vêtements et en déchirant son corps avec des coquilles d'huîtres en 415.

L'édit de l'empereur Justinien, en 529 fermant les écoles de philosophie, fut le signal de la décadence de l'intelligence. En Europe, la libre-pensée est écrasée sous les persécutions. Quelques philosophes comme saint Erigène (vers 856) tentèrent d'appliquer au dogme chrétien les formes logiques de l'Organon d'Aristote, traduit par Boèce. L'obscurité s'étend partout, la religion étouffe toute activité d'indépendance de la pensée. La philosophie de la scolastique n'est plus que l'humble esclave de l'Eglise.

Le bûcher, les tortures atroces menaçaient quiconque osait élever des doutes sur les dogmes catholiques. Ce fut une époque de cauchemar pour ceux qui ne pouvaient croire implicitement. Au lieu de la liberté grecque, le monde civilisé n'avait plus que l'esclavage du cerveau, le catholicisme faisait reculer la civilisation de presque mille ans.

La réformation, sortie de la renaissance des lettres, osa secouer les chaînes de la pensée, mais pourtant Berthelier, le libertin, c'est-à-dire libre-penseur, fut mis à mort à Genève, où à présent s'élève sa statue. Servet, le célèbre médecin espagnol, qui avait osé nier la divinité de Jésus fut condamné par l'Eglise catholique ; fuyant Vienne (France) où on allait le brûler, il se réfugia à Genève, où Calvin fit exécuter la condamnation papale. A présent une statue de Servet orne une place d'Annemasse (Haute-Savoie), Genève n'ayant pas voulu accorder un emplacement pour y élever la statue, résultat d'une souscription internationale. La ville de Genève s'est contentée d'ériger un monolithe à l'endroit même où, à Chavapel, fut brûlé le martyr. A Paris une statue de Servet se trouve dans le square de la mairie du XIVème arrondissement. Le protestantisme ne croyait plus à certains dogmes catholiques ; par exemple à la transsubstantiation (l'hostie changée en corps et en sang de Jésus), aux indulgences, aux prières pour les morts etc., mais ayant la Bible comme fétiche, il était aussi loin de la liberté de la pensée que le catholicisme

autoritaire.

La renaissance des études grecques a produit, en Italie, le renouvellement de la libre-pensée. Toute une pléiade de penseurs ont, au péril de leur vie, exprimé leur amour de la liberté intellectuelle. Le chroniqueur Villani parle de nombreux épicuriens opposés à l'orthodoxie. Brunetto Latini, maître de Dante, dans son *Tesoretto*, fait de la nature le pouvoir universel, laissant la divinité de côté. Cecco d'Ascolo, professeur de philosophie et d'astrologie, à Bologne, périt sur le bûcher en 1327, parce qu'il avait écrit que Jésus avait vécu en poltron, en paresseux avec ses disciples.

On peut considérer Dante, Boccace, Pétrarque, comme des libres-penseurs de leur temps, bien que l'Eglise ait biffé de leurs ouvrages tous les sentiments anticléricaux.

Pulci, grand poète de la Renaissance, échappe à l'Inquisition malgré ses satires anticléricales ; mais, à sa mort, on refusa à son cadavre un enterrement en terre consacrée. Gabriele de Salo (en 1497) avait osé dire que Jésus avait trompé le monde par sa ruse, et que peut-être il était mort sur la croix à cause de ses crimes ; ce médecin bolonais fut protégé par ses patrons contre l'Inquisition. Georges de Novarra fût brûlé en 1500 pour avoir nié la divinité de Jésus.

Parmi les écrivains libres-penseurs, il faut surtout mentionner Pomponace (1462-1525), dont on a dit qu'il avait réellement initié la philosophie de la Renaissance italienne. Il niait l'immortalité de l'âme, la réalité des miracles ; mais il prétendait se soumettre à l'Eglise, ce qui lui sauva la vie.

Pendant que de nombreux italiens se distinguaient par leur scepticisme à l'égard des dogmes, la France, l'Espagne, la Scandinavie, pliées sous le joug de l'Eglise romaine, ne produisaient aucun esprit indépendant du moins aucun qui ait laissé un nom. En Bohême, Jean Hus, ayant osé parler librement, fut condamné par le concile de Constance et brûlé vif (1413) malgré le sauf-conduit de l'empereur Sigismond. Le disciple de Hus, Jérôme de Prague, un peu plus tard, eut le même sort que son maître. La guerre des Hussites qui s'en suivit et qui dura longtemps, fut un drame politique, qui détourna en Bohême et en Moravie, l'esprit public des questions de libre-pensée.

Aux Pays-Bas, Koornhert (1522-1590), fut banni de Delft, à cause de ses ouvrages hétérodoxes. L'histoire des Pays-Bas, par Liewe van Aitzema, fut supprimée pour athéisme ; les *Exercitationes Philosophicae* de Gorlaens eurent le même sort. Un *Kverbogh* qui, en 1668, avait publié un dictionnaire de la langue hollandaise où se trouvaient des définitions libres-penseuses, dut fuir d'Amsterdam, fut poursuivi pour blasphème, condamné à 10 ans de prison et 10 ans de bannissement. Il mourut en prison.

Nous voyons donc que même les pays qui avaient adopté la réforme n'étaient pas exempts d'intolérance quand un libre-penseur avait exprimé ses idées. A l'époque même où Calvin établissait son pouvoir à Genève et faisait de la Bible le guide infallible de ses partisans et par là renonçait à toute liberté de penser véritable, il y avait en France un philosophe sceptique qui eut une énorme influence

sur les esprits cultivés, je veux parler de Montaigne (Michel Eyquem de) (1533-1592), dont les Essais sont encore le livre de chevet d'un grand nombre de penseurs. Ces Essais sont composés sans plan, ils forment un recueil de pensées et d'observations. Montaigne repousse toute doctrine imposée, toute théorie admise. Il veut penser par lui-même et doute de tout ce qu'il n'a pas reconnu comme vrai. On l'a appelé pyrrhoniste, mais il n'a pas dit, comme Pyrrhon, dit-on, : ce que je sais, c'est que je ne sais rien. Montaigne s'abstient de toute affirmation. Les Essais de Montaigne sont fréquemment réédités. Une traduction anglaise qui avait été supprimée par la censure comme athée, a reparu et eut un grand succès.

L'ami de Montaigne, Etienne de La Boétie (1530-1563), a laissé un petit ouvrage, *La Servitude volontaire*, où l'on a voulu voir des prémisses de l'anarchie.

Pierre Charron (1541-1603), autre ami de Montaigne, qui mourut dans ses bras, fut d'abord prédicateur catholique, mais dans son ouvrage le plus connu, *Traité de la Sagesse*, il est disciple de Montaigne et cherche à démontrer l'incertitude et l'impuissance de la raison, il condamne toutes les religions. Il choqua tout d'abord les croyants en disant que si l'homme a une âme, les animaux en ont une aussi. Le *Traité de la Sagesse* fut poursuivi pendant la vie de l'auteur et après sa mort.

Un contemporain italien de Montaigne et Charron, Giordano Bruno, fut un des plus grands savants de son temps. On trouve dans ses œuvres l'idée du transformisme développée au XIX^{ème} siècle par Lamarck et Darwin. Né vers 1548, il entra dans l'ordre des Dominicains, mais ses doutes sur la religion et ses violentes attaques contre les moines le poussèrent à quitter l'Italie vers 1580. Il se rendit à Genève, espérant y trouver la liberté de pensée, mais il vit bientôt que la liberté y était aussi peu connue que dans les pays catholiques. Il alla à Paris où, à la Sorbonne, il attaqua l'aristotélisme à la mode, puis il partit pour l'Angleterre, où il défendit le système de Copernic contre les professeurs d'Oxford. Ensuite il parcourut l'Allemagne, excitant partout une grande opposition, car il attaquait les thèses mêmes du catholicisme ; il publia des ouvrages scientifiques, plutôt panthéistes. Ayant été invité par un ami à aller à Venise, où il lui promettait la liberté de ses opinions, il fut trahi par cet ami même, qui le livra au pape. Enfermé par l'inquisition de Rome, il gémit pendant sept ans dans les cachots, puis il fut brûlé vif le 17 février 1600. Cet audacieux penseur est devenu un héros pour la libre-pensée européenne, une statue lui fut érigée par souscription internationale à l'endroit même où fut allumé le bûcher où il périt. Un grand palazzo, (belle maison) de la société Giordano Bruno s'élevait à Rome vis-à-vis du Vatican. On allait le reconstruire pour en faire le point central des sociétés de libre-pensée, mais la prêtraille veillait. Le traître Mussolini, ce presque anarchiste, lorsqu'il était ouvrier à Lausanne, devenu le dictateur tout puissant et malfaisant, a fait démolir ce palazzo, sous le prétexte de faire passer une rue sur l'emplacement, mais la rue ne sera jamais faite.

Les fonds de la Giordano Bruno ont été confisqués par le gouvernement fasciste.

Les ouvrages de G. Bruno ont été traduits en allemands en plusieurs volumes.

Le XVII^{ème} siècle vit naître deux écoles de philosophie qui ont certainement des bases dans la libre-pensée, ce sont les écoles de Bacon en Angleterre et le cartésianisme ou école de Descartes en France.

Les travaux de Bacon (François) (1561-1626) ont un double objet : 1^o la réforme et le progrès des sciences : 2^o la classification raisonnée des connaissances humaines. Selon lui les procédés que la science doit suivre se réduisent à trois : 1^o prendre la nature sur le fait et enregistrer les purs phénomènes, sans chercher d'abord à les expliquer : 2^o construire des tableaux où les phénomènes soient classés dans un ordre facile à saisir ; 3^o s'élever à la connaissance des lois au moyen de l'induction, dont il analyse minutieusement les procédés. Les principes posés par Bacon, que l'activité intellectuelle ne s'exerce que sur un fond primitivement fourni par les sensations sont développés et appliqués à la psychologie et la morale par ses disciples immédiats (Hobbes, 1588-1679 ; Gassendi, 1592-1655 ; Locke, 1632-1704) et par l'école sensualiste du XVII^{ème} siècle. Les idées libérales de Bacon n'influencèrent guère les événements de son temps. Les persécutions continuèrent. En 1619 le savant libre-penseur Lucilio Vanini, fut brûlé vif à Toulouse après qu'on lui eût arraché la langue avec des tenailles rougies au feu. (Une statue devait être érigée à Vanini à Lecce, sa ville natale, mais la guerre et le fascisme ont empêché l'érection de ce monument).

Marie Tudor (Mary la sanglante comme on l'appelle en Angleterre), fit brûler ou décapiter des centaines de protestants ; sa sœur Elisabeth massacra des catholiques. Le fils de Marie Stuart, Jacques 1^{er} d'Angleterre, fit brûler le dramaturge Kyd, le savant Barholomew Legate (1611), et la même année Wightman. Après ce dernier autodafé, on ne brûla plus les libres-penseurs, on se contenta de les mettre en prison pendant de longues années. Une loi punit encore aujourd'hui d'emprisonnement les blasphémateurs. Il y a trois ou quatre ans, un orateur en plein air, Gott, fut condamné pour avoir employé des mots un peu violents contre la trinité. Il est mort en prison. Chaque année une pétition est présentée au Parlement par des personnages distingués en faveur de l'abrogation de cette loi, relique du moyen âge, mais le gouvernement s'oppose à cette mesure libérale.

La philosophie de René Descartes (1590-1650), opposée à la réforme de Bacon, a dominé toute philosophie depuis le milieu du XVII^{ème} siècle jusque vers 1750 et encore à présent elle a de nombreux partisans.

Descartes peut être dénommé libre-penseur pour la raison que dans le Discours sur la Méthode il fait abstraction - table rase - de toutes les idées préconçues, de tous les dogmes et ensuite il reconstruit par l'observation des faits internes, il fonde ainsi la psychologie, d'où il tire la logique, l'éthique ; mais, par une étrange aberration, venant peut-être de la peur des persécutions auxquelles il avait déjà été exposé en Hollande, il remonte jusqu'à Dieu, qui n'a absolument rien à faire avec la logique ou la psychologie. Cette théodicée lui fut probablement imposée par les mœurs de son temps.

Parmi les représentants les plus autorisés de son école, nous verrons

Malebranche (1638-1715), Arnauld, Nicole, Bossuet, Fénelon, etc., et au XIXème siècle, Royer-Collard, Gérando, Cousin et toute l'école éclectique. Spinoza qui fut disciple de Descartes se sépara de son maître et construisit un système de panthéisme. Il était libre-penseur, fut banni de la synagogue à cause de cela.

Au milieu du XVIIIème siècle, en Angleterre, le déisme prit une grande extension, malgré les persécutions du clergé protestant. Un garçon de 18 ans, Thomas Arken
Testament les Fables d'Esdras, Jacob Ilive, qui avait nié toute révélation divine fut attaché trois fois au pilori (1753) et condamné aux travaux forcés pour trois ans ; un vieillard de 70 ans, Peter Annet qui s'était moqué des histoires du pentateuque (les cinq ouvrages attribués à Moïse), fut aussi attaché au pilori et envoyé aux travaux forcés pour une année.

Cependant on peut s'étonner qu'il n'y ait pas eu plus d'ouvrages défendant le déisme ; on n'en compte guère qu'une cinquantaine, et pourtant la plupart des hommes remarquables de cette époque, étaient déistes, ils n'allaient pas jusqu'à douter de l'existence d'un Dieu, ce Dieu était le créateur rien de plus. Ils ne se demandaient pas où ce Dieu avait pris la substance de la création, celle-ci, d'après la genèse n'ayant été que la mise en ordre du chaos ; mais qu'était ce chaos? Etc.

Voltaire qui fut le roi intellectuel du XVIIIème siècle était un déiste. Ayant dû fuir la France, il avait pendant son séjour en Angleterre étudié les écrits des déistes, il en absorba tout le suc et il expliqua dans un style impeccable bien supérieur à celui des Anglais les idées des déistes.

La vie et les écrits de Voltaire sont trop connus pour qu'on ait besoin de les dépeindre ici. Son influence n'est pas diminuée, bien que ses tragédies, ses comédies, ses poèmes épiques ne soient plus lus, mais le nom de Voltaire a encore une force très grande. Il n'est pas de jour où je ne voie ce nom cité par les journaux américains, anglais, allemands, russes, tchèques, polonais, ukrainiens. Les cléricaux ont beau faire rage, inventer calomnies sur calomnies, Voltaire reste roi de la pensée antireligieuse.

Son Dictionnaire philosophique, Candide, et d'autres contes sont traduits et lus dans toutes les langues et dans tous les pays. C'est la bête noire des cléricaux.

Voici un paragraphe que j'ai lu aujourd'hui dans le journal anglais The Literary Guide :

« Voltaire : Philosophe, dramaturge, historien ; le châtieur des hypocrites, l'exposeur des faussetés, l'ennemi acharné, infatigable de la superstition, le protecteur du travailleur, le vengeur de Colas et de Sirven, Voltaire qui le premier fit de la plume une puissance devant le nom de qui les papes et les potentats apprirent à ramper ; qui bannit Jéhovah du ciel et l'Enfer de l'autre monde, le génie qui a tant fait (pour l'humanité)... Voltaire et Napoléon sont symboliques comme Ahriman et Osmuzd, de la mythologie perse, ils sont comme les principes du conflit du bien et du mal, de la Raison et de la Force, principes toujours en guerre , guerre incessante, etc. » (La suite de l'article est un éloquent discours contre la guerre). On y trouve encore cette phrase : « j'espère, j'ai confiance qu'un jour viendra où

hommes et femmes n'offriront plus un culte aux restes de Napoléon, et qu'ils trouveront en Voltaire leur instituteur et leur inspireur ».

Ainsi la haine des catholiques n'a pu ronger le piédestal sur lequel l'humanité moderne a érigé l'idéal du philosophe.

Autour de Voltaire, nous voyons une foule d'hommes de talent, même de génie, aller plus loin que lui et se proclamer athées. La Mettrie, d'Argens, d'Holbach, l'abbé Meslier, Dumarsais, d'Alembert, Mably, Naigeon, Dupuis. Ces hommes dont les œuvres ont eu une influence colossale sur le progrès de la libre-pensée et de l'histoire mériteraient des notices spéciales dans notre Encyclopédie, mais l'espace manque. Rappelons seulement que l'Encyclopédie fondée et rédigée par Diderot et dont l'introduction par d'Alembert est devenue une œuvre classique, est constamment citée, quoique la partie scientifique ait été laissée en arrière par les découvertes modernes. C'est le sort inévitable de toutes les encyclopédies. Condorcet, grand savant, fondateur de la théorie du progrès, avocat du Droit des femmes, mérite notre admiration.

Après la mort de Voltaire et des principaux encyclopédistes, la libre-pensée devint le mot d'ordre de presque tous les écrivains et les penseurs. Quand la Révolution éclata presque tous les leaders étaient imbus des idées de Voltaire et de ses disciples, ou de celles de J.-J. Rousseau qui, malgré ses palinodies, fut toujours plus ou moins libre-penseur. On fut étonné dès la Constituante de voir des évêques, des prêtres, comme Talleyrand ou l'abbé Grégoire renoncer à leur vocation et se proclamer libres-penseurs.

Danton, Marat, Mirabeau, étaient des libres-penseurs convaincus. Marat, abominablement calomnié par la plupart des historiens était un grand savant et un homme intègre, Robespierre, l'incorruptible Maximilien, a fait du mal à la Révolution et au monde par ses idées théistes et la réintroduction de la religion en France ; mais quand on compare la vie et l'intégrité de Robespierre avec la vie et les actions de nos hommes d'Etat, on est forcé d'admirer cet homme malgré sa mauvaise influence contre la libre-pensée. Saint-Just, Lebas, Couthon étaient des héros aux idées plus avancées que leur leader. Hébert, le rédacteur du Père Duchesne, se servait du langage grossier de certaines couches populaires pour convertir ces hommes aux idées révolutionnaires et athées. Barras et les réactionnaires qui ont renversé le régime de Robespierre n'étaient pas libres-penseurs. C'étaient des arrivistes à la façon de nos parlementaires, de nos ministres, beaucoup étaient des hommes vicieux restés chrétiens.

Nous avons oublié de parler d'hommes qui ont eu une grande importance comme Helvétius, dont les volumes : De l'Esprit, et Du Bonheur, sont franchement athées.

Pendant la période révolutionnaire parurent des ouvrages importants pour la libre-pensée, par exemple Les Ruines des Empires, par Volney, publiées en 1791 ; elles ont été souvent rééditées. L'énorme ouvrage de Dupuis, Origine de tous les cultes, qui porta des coups formidables aux théories chrétiennes, date de 1795 ; Sylvain Maréchal, auteur du fameux dictionnaire des athées, publia en 1797, son

Code d'une Société d'hommes sans dieu ; en 1798, les *Libres-Pensées sur les Prêtres* ; en 1799, les six volumes de son ouvrage athée *Voyage de Pythagore*. Le *Dictionnaire des athées* ne parut qu'en 1800. Il a été agrandi par le grand astronome athée Lalande.

Parmi les plus grands savants de l'époque révolutionnaire et napoléonienne, nuls noms ne mériteraient plus d'être loués que ceux de Lamarck, fondateur du transformisme (1744-1829) et de Laplace (1749-1827). Celui-ci a dit : « Il n'est aucun besoin de l'hypothèse Dieu ».

Tandis qu'au XVIIIème siècle en France, la libre-pensée prenait conscience de sa force ; en Angleterre, il y avait quelques esprits puissants, comme l'historien, philosophe et sceptique Hume (prononcer Youme, 1711-1776) qui brisa les chaînes qui tenaient l'esprit humain attaché au christianisme et plus tard au déisme. Hume avait même influencé Voltaire dans sa jeunesse ; mais il n'y avait pas de mouvement libre-penseur prononcé en Grande-Bretagne.

Un autre écrivain, Gibbon (prononcez Ghibene), 1737-1794, historien, élevé à Lausanne, y subit l'influence de Voltaire et dans son énorme ouvrage *Déclin et chute de Rome*, il fouilla les crimes du christianisme et montra la futilité de cette religion. Gibbon est encore lu par tous les intellectuels de langue anglaise, son œuvre devenue classique et souvent réimprimée a actuellement une influence heureuse sur les universitaires.

Robert Owen (prononcez Roberte Oenne), réformateur social né en 1771, ne se fit connaître par ses ouvrages qu'en 1810. Nous parlerons de lui parmi les libres-penseurs du XIXème siècle. Il en sera de même du très grand poète athée Shelley, né en 1792.

En Allemagne, le protestantisme au nord et le catholicisme au sud avaient empêché tout progrès de la libre-pensée, mais Frédéric II de Prusse, voltairien dès sa jeunesse, voulut, une fois sur le trône, empêcher la libre-pensée de se répandre parmi le peuple, il fit supprimer des livres allemands à tendance sceptique, comme un ouvrage de Gebbhard attaquant les miracles de la Bible ; il fit emprisonner un jeune homme Rüdiger pour la même offense, mais quand il fut persuadé qu'il était assez fort pour résister à la poussée antireligieuse révolutionnaire il appela à sa cour des incrédules notoires comme La Mettrie, qui mourut à Berlin, le marquis d'Argens, Robinet (1735-1820). (Il ne faut pas confondre ce Robinet avec le positiviste Robinet). Au XIXème siècle, cet écrivain peu connu était un ex-jésuite, qui en 1776, publia un ouvrage libre-penseur : *De la Matière*.

Il y eut alors un réveil de l'esprit public, mais la plupart des écrivains restaient déistes, comme G. Schaie , Edelmann, Bøhrd, Basedow (1723-1790), réformateur de l'éducation : Reimans, Moses, Mendelssohn.

Le plus grand poète dramatique allemand, Schiller (1759-1805), auteur des drames *Les Brigands*, *Guillaume Tell*, etc., et de *l'Histoire de la Guerre de trente ans*, était rationaliste, quoiqu'il n'ait pas laissé d'œuvre traitant spécialement le sujet de la religion et de l'anti-religion.

Kant (1724-1804), célèbre philosophe qui effectua une révolution dans la

philosophie allemande par ses œuvres : Critique de la Raison pure ; la Religion dans les limites de la Raison pure, était un rationaliste qui eut une très grande influence. Il y a bien des critiques qui le considèrent encore comme le représentant le plus remarquable de la philosophie en Allemagne, qu'il a laissé dans l'ombre Schelling, Fichte, Hegel et l'énorme liste de philosophes allemands dont la plupart sont des libres-penseurs timides.

Goethe, le plus grand poète allemand (1749-1832) était résolument rationaliste. Il a écrit que ce qu'il haïssait le plus c'était la croix (le christianisme) et les punaises. Dans une lettre à l'écrivain suisse Lavater, Goethe a écrit : « Jamais rien ne pourra me convaincre, fût-ce une voix prétendue divine, que l'eau peut brûler, que le feu peut éteindre la soif, qu'une femme peut concevoir sans l'aide d'un mâle, qu'un mort peut ressusciter, etc. ». En politique, en histoire, en roman, son influence a été immense. Il commence sa carrière dramatique par la pièce révolutionnaire Goetz von Berlichingen, puis vinrent Egmont, où il décrit le noble caractère de la victime Egmont luttant contre la tyrannie catholique des Espagnols dans les Pays-Bas. Dans Faust, on voit le diable faire un pari avec Dieu, tous deux de tristes sires, Goethe était un savant qui admirait les idées de l'évolution propagées par Geoffroy Saint-Hilaires, Lamarck, etc. Après Goethe la libre-pensée eut de grands représentants en Allemagne, Buchner, Feuerbach, von Hartmann, Schopenhauer, Nietzsche, Karl Marx, Engels et toute l'école socialiste de 1848.

Les Allemands du Nord, moins fanatiques que les Bavaois et les habitants des bords du Rhin étaient plus indifférents, vraiment libres-penseurs, tandis qu'en Bavière le cléricalisme était et est encore tout puissant. Les rationalistes étaient pourtant groupés en plusieurs grandes associations qui n'ont cessé de lutter contre le clergé.

Je donnerai avant de terminer un tableau succinct des organisations qui englobent les libres-penseurs et je parlerai de leur presse.

En Autriche, sous l'empire, le cléricalisme était le maître. Il n'y avait aucune liberté pour les libres-penseurs excepté en Bohême, où la lutte contre le catholicisme se poursuit activement.

Avant la guerre mondiale, il y avait à Prague trois journaux libres-penseurs, la Volna Myslenka (La Libre-Pensée), la Volna Skola (Ecole libre) et Havlicek, nom d'un grand écrivain tchèque libre-penseur. Mais peu après 1900, le gouvernement impérial interdit toute propagande, ferma les sociétés rationalistes et s'empara de leur argent. Il va sans dire que tous les libres-haïssaient le gouvernement autrichien. A peine la république fut-elle proclamée qu'un libre-penseur qui avait souffert pour ses idées. M. Massaryk, fut élu président de la république. Lors du Congrès international de la libre-pensée, M. Massaryk reçut favorablement les membres du Congrès. Depuis lors, il y a eu parmi les libres-penseurs une scission dont je ne comprends pas la portée. Un vieux lutteur Bartosek a été exclu parce qu'il voulait faire de la propagande communiste.

Les libres-penseurs tchèques sont très actifs, leur propagande est prospère, ils publient de nombreux volumes.

En France, les guerres de Napoléon, qui absorbaient toute l'énergie du pays empêchèrent les progrès de la libre-pensée parmi le peuple. La Restauration, le règne de Charles X et les mesures réactionnaires retardèrent aussi le mouvement. Mais déjà on voyait poindre une renaissance des idées sociales. Fourier (1772-1837) créateur de la théorie phalanstérienne qui eut de nombreux et distingués disciples était libre-penseur, mais il croyait à la transmigration des âmes. On peut faire remonter à lui l'idée de la coopérative de production, tandis que celle de consommation peut-être attribuée à Robert Owen (dans son ouvrage *Nouvelles vues sur la Société, Essais sur la Formation du Caractère* 1810 écossais était un ennemi acharné du christianisme et un grand partisan de la réforme scolaire. On venait de tous les pays voir ses écoles et ses établissements où il avait su transformer la nature de ses ouvriers corrompus, en d'utiles travailleurs. Toutefois ses essais de communautés en Amérique (New-Harmony) et en Angleterre firent fiasco.

Son fils Robert Dale Owen, mort en 1877, fut un des aides de son père à New-Harmony, et un libre-penseur convaincu dans ses nombreux écrits. Devenu citoyen américain, il fut chargé d'affaires à Naples. Pendant la guerre civile, il défendit l'affranchissement des esclaves. Après 15 ans d'efforts au Parlement de Washington, il réussit à faire accorder aux femmes de l'Indiana, le droit de posséder en leur nom.

En France, Cabet, sous Louis-Philippe, était resté chrétien, mais avec une forte teinte d'idées communistes, qui le conduisirent à la fondation de la commune d'Icarie qui exista dans l'Iowa jusque vers 1900.

Auguste Comte (1778-1857), fondateur du positivisme, théorie philosophique qui n'admet que les vérités prouvées par les sciences, développa ses idées philosophiques dans son grand ouvrage *Cours de Philosophie positive* (1830-1842) qui renversa toutes les idées de philosophie a priori ; mais plus tard, déjà touché par la folie, il écrivit sa *Politique positive*, sorte de religion athée avec toute une hiérarchie calquée sur le catholicisme. La Philosophie de Comte eut surtout pour disciples Littré, Wyroubov, etc. L'organe de Littré et de Wyroubov *Revue de Philosophie positive*, parut de 1867 à 1883.

A partir de 1848, le rationalisme a pris une extension remarquable. On peut dire que la philosophie de Littré, etc. s'est imposée. A part quelques esprits conservateurs, tous les savants, tous les écrivains remarquables ont abandonné les vieilles fables religieuses. Proudhon, le propagateur de l'anarchie, ne mâchait pas ses mots. Ses œuvres contiennent des attaques furibondes contre le christianisme. Tous ses partisans étaient des libres-penseurs ardents. Il fut suivi par Bakounine, Kropotkine, les Reclus, J. Grave, Malato, Séb. Faure qui dénonça, à travers le pays, en paroles ardentes, les « Crimes de Dieu », en un mot par tous les libertaires. Il y eut une autre école aussi négative que la philosophie de Proudhon, c'est celle du baron Colins, auteur d'énormes volumes indigestes, dont une vingtaine ont été publiés par ses disciples Hugontobler, A de Potter, Poulain, Frédéric Bordes, etc., et par leur organe *La Philosophie de l'Avenir*. Cet « avenir » n'a pas admis les théories de Colins, le fondateur du « socialisme rationnel ». Colins avait dit : « L'idée d'un

dieu est aussi raisonnable que celle d'un bâton avec un seul bout ».

Blanqui, le fameux révolutionnaire qui passa une grande partie de sa vie en prison, est l'auteur de la devise : « Ni Dieu, ni Maître », qui fut le titre d'un journal de ses partisans. Tous les blanquistes, ces jacobins modernes étaient aussi d'ardents libres-penseurs.

La Commune de Paris en 1871 était dirigée par des Jacobins comme Félix Pyat, Vermorel, Delescluse, etc. qui tous auraient bien voulu anéantir la puissance de l'Eglise tout en installant une nouvelle forme d'Etat fédéraliste. La minorité plus socialiste que les chefs n'était pas moins opposée à la religion, toutefois on ne peut attribuer aux idées antireligieuses la mort de l'archevêque de Paris, du Président Bonjean, des fusillés de la rue Haxo. Ces fusillades étaient le résultat de haines politiques qui n'avaient rien à voir avec le mouvement rationaliste. Les massacres par les Versaillais, les torrents de sang versé par les valets de Thiers, de Galiffet, etc. n'arrêtèrent pas le progrès de la libre-pensée. Au contraire, les réfugiés qui avaient échappé aux hécatombes portèrent à l'étranger avec les idées d'affranchissement des peuples, l'idée de liberté de la pensée. Le rationalisme étouffé en France quelque temps reprit de plus belle. Malheureusement les chers socialistes, par esprit politique, pour ne pas offusquer les électeurs non encore débarrassés des vieilles superstitions, ont proclamé le principe que la religion était une affaire individuelle. Ils ont fermé les yeux sur les progrès énormes que fait le cléricisme ; les écoles laïques créées avec tant de peine dans le dernier quart du XIXème siècle sont ébranlées par l'influence des femmes. Les maîtresses laïques sont mises à l'index dans certaines provinces, les écoles n'ont presque pas d'élèves, car les parents menacés par les partisans de l'Eglise craignent de perdre leur situation, leur gagne-pain. Les socialistes, aveugles volontaires, ne veulent pas voir qu'en abandonnant la libre-pensée, ils ouvrent la voie à la réaction la plus noire, ce qu'on voit en Italie, en Espagne et dans les départements où la libre-pensée n'a pas d'influence. Gare à la civilisation si le cléricisme ou même le socialisme officiel viennent à être victorieux!

Pourtant les recherches scientifiques à la Sorbonne et dans d'autres laboratoires font progresser la science et démontrent l'absurdité des théories théistes. Si quelques savants comme Pasteur, Lapparent, Branly, sont restés chrétiens, c'est que, absorbés par leurs recherches, ils n'ont jamais tenté d'aller plus loin, et de plus, les Branly et les Lapparent, professeurs dans les universités catholiques, auraient pu perdre leurs places s'ils avaient dit qu'ils étaient libres-penseurs : ils ont trahi leurs idées libres-penseuses par politique.

Malheureusement nous avons vu de notre temps des palinodies honteuses : les Briand, les Millerand, etc. Après avoir prêché la grève générale ils ont fait arrêter ceux qui avaient mis en pratique leurs méthodes. Millerand fut le premier à envoyer une ambassade au Vatican. Nous voyons le résultat de ces honteuses manœuvres, le cléricisme sera le maître de la situation. Déjà les Jésuites, les frères ignorantins, ont de longues processions d'élèves qu'ils abrutissent et dont ils feront les soutiens de l'Etat bourgeois et obscurantiste

Au XXème siècle la situation a empiré. Les ouvriers occupés de leur

gagne-pain, ne pensent plus à leur cerveau, ils élisent des députés, des sénateurs et ne voient pas les nuages noirs qui vont fondre sur la pensée humaine.

En France, il n'y a presque plus de sections organisées de la Libre-Pensée. La presse se réduit à un ou deux petits journaux, comme le Libre-Penseur de Fran

parait-il, mais son programme est strictement marxiste, donc assez éloigné de la lutte antireligieuse. La Fédération nationale des Libres-Penseurs de France (dont Lorulot est le propagandiste officiel) est influencée par les tendances libertaires de l'Idée Libre, organe qui consacre à la propagande rationaliste un effort suivi et des pages intéressantes.

En Suisse, il y a une Fédération romande de la Libre-Pensée, dont l'organe est la Libre-Pensée internationale. Cette Fédération a quelques sections, mais elle ne fait guère de recrues. Les jeunes gens ne pensent plus qu'aux sports et ne lisent rien. Le journal anarchiste Le Réveil de Genève, et sa partie italienne Il Risveglio, sont de bons défenseurs de la libre-pensée.

Dans la Suisse allemande ou alémanique, il y a une fédération assez active et un journal Der Freidenker, publié à Bale, et fort bien rédigé. Les libres-penseurs des deux langues assistent aux congrès internationaux. En Allemagne le mouvement montre une énergie très heureuse, mais entachée d'idées marxistes en politique.

Les libres-penseurs organisés comptent au moins un million d'adhérents. Ils publient de nombreux journaux et d'intéressantes et savantes revues, comme Les Cahiers mensuels monistes, organe officiel de la Ligue moniste allemande, qui a des sections dans presque toutes les villes, lesquelles donnent un grand nombre de conférences scientifiques. Mais l'Association la plus nombreuse, c'est l'Union pour la Libre-Pensée et la crémation qui, en 1928, comptait 550.261 membres payants. Cette Union a publié, en 1928, une grosse brochure de 100 pages, in-8°, sur son activité, plaquette intitulée : Notre travail, Nos critiques, illustrée de nombreuses photographies, l'Hôtel de la direction des automobiles pour la distribution des journaux, les salles de réception, de fiches, de dépôt de livres, de séances, de la bibliothèque, de composition typographique, etc. La fortune accumulée est de près de 2 millions de marks or. Avec de telles ressources on peut publier force journaux, revues, livres ; on peut venir au secours des libres-penseurs malheureux, bâtir des crématoires, faire donner des conférences un peu partout. Il n'y a pas, en Europe, d'installations pareilles à celle des libres-penseurs à Berlin. Il y a à côté de l'Union des libres-penseurs prolétariens et autres, d'autres organisations, comme celles qui publient la revue scientifique Urania et le journal Der Atheist. Un ancien moine, Hans Ammon, devenu un éloquent propagandiste de la libre-pensée, publie un petit journal appelé Des Lichtbringen (le porte-lumière ou Lucifer). Sa propagande se fait sentir en Bavière, son pays natal, où il a été exposé à de dures persécutions.

En Tchécoslovaquie paraît en allemand un bon journal allemand, le Freie Gedanke, où écrivent des hommes de talent comme le professeur Drews (auteur du Mythe de Jésus) et le professeur Hartwig de Bruno en Moravie. Ainsi l'Allemagne dame le pion à la libre-pensée des autres pays.

L'Autriche qui, sous l'empire des Habsbourg, était soumise au joug de l'Eglise romaine, se relève à présent. Un journal *Der Freidenker* (qu'il ne faut pas confondre avec les journaux du même nom publiés à Berlin et en Suisse), paraît à Vienne et fait une propagande remarquable. Il en est de même de *Der Atheist*. Les anarchistes ont un organe excellent *Erkenniniss und Befreinug*, à tendances franchement libres-penseuses. Il publie de beaux ouvrages antimilitaristes, etc. La Ligue libre-penseuse d'Autriche s'occupe trop de politique, selon moi, et nuit ainsi à la cause de la libre-pensée. Néanmoins, l'activité des organisations de la libre-pensée en Allemagne et en Autriche est surtout dirigée vers le mouvement de Confessionslos (des sans confession ou mieux sans religion). En Allemagne, en Autriche et même à Zurich, en Suisse, quiconque cesse de vouloir appartenir à une Eglise, doit faire officiellement la déclaration de sa sortie de l'Eglise. Il y a déjà eu plus d'un million de ces renonciations à la religion. Il va sans dire que les autorités locales font tout ce qu'elles peuvent pour empêcher ce mouvement qui diminue les recettes du clergé. Grâce à ce mouvement, les enfants des Confessionslos ne sont plus forcés d'assister aux leçons de religion, excepté dans quelques Etats allemands.

En Angleterre il y a trois grandes associations : l'Association de la Presse rationaliste, qui a pu, grâce aux legs généreux qu'elle a reçus, acheter une grande maison en plein district des libraires et y publier un grand nombre de livres libres-penseurs à bon marché, sans parler de son journal *The Literary Guide*. Son activité littéraire se fait sentir dans tous les pays où l'on parle anglais. *The National Secular Society*, fondée par le remarquable propagandiste libre-penseur, Foote, continue la publication du *Freethinker* (*Le Libre-penseur*), journal plus énergique que le *Literary Guide*. Son rédacteur en chef Chapman Cohen a publié de nombreux volumes comme *Essais en libre-pensée* dont trois tomes ont paru. *Le Matérialisme réexposé*, etc., etc. Le *Freethinker* organise dans toutes les grandes villes des conférences, des colloques entre croyants et rationalistes. La *National Secular League* avait, il y a quelques années, des roulottes où des propagandistes allaient par toute l'Angleterre, s'arrêtant sur les places publiques des villes et des villages pour faire des conférences contradictoire sur la religion. De très nombreux adhérents à la libre-pensée ont été gagnés de cette façon.

L'*Ethical Society* (*Société éthique*) a des orateurs de choix qui s'adressent plutôt aux classes intellectuelles, aux instituteurs qu'au peuple même. Les Comtistes qui ont eu des écrivains de premier ordre comme Con etc., font moins parler d'eux depuis la mort de ces leaders. Il existe pourtant une église de l'humanité où l'on fait des discours sur la politique positiviste, etc. Mais ce groupement a peu d'influence.

Aux Etats-Unis le mouvement libre-penseur est très énergique. Les organisations comme l'Association rationaliste américaine, l'A. A. A. A., association américaine pour l'avancement de l'athéisme, la ligue rationaliste de Washington, etc., etc., luttent avec force contre l'obscurantisme qui, dans certains Etats, a fait voter des lois interdisant sévèrement d'enseigner la théorie darwinienne de l'évolution. Dans l'Etat d'Arkansas, l'un de ceux qui possédaient le système de l'initiative emprunté à la Suisse, le peuple a voté une pareille loi défendant

d'exposer les théories scientifiques modernes qui peuvent ébranler la foi à la création d'après la Bible. Le président des A. A. A. A. a été emprisonné en 1928, avant même le vote de la loi, pour avoir ouvert une boutique où l'on aurait vendu des ouvrages libres-penseurs. Auparavant un grand orateur, Ingersoll, a pu publier une attaque contre la création sous le titre *Les Erreurs de Moïse*. On a élevé une statue à Ingersoll qui fut même candidat à la présidence des Etats-Unis. A présent on emprisonne un athée parce qu'athée! Un des plus remarquables journaux libres-penseurs qu'il y ait au monde est le *Trussi Seeker*, qui a célébré, il y a quelques années, le cinquantenaire de sa fondation.

En Hollande, où pendant longtemps l'ex-pasteur Domela Nieuwenhuys rédigea le *Dageraad* (l'Aurore), le mouvement s'est un peu ralenti, mais il compte encore des représentants de valeur. Les Flamands publient à Anvers *De Tribuun* (la Tribune), un bon journal. En Belgique où est le bureau central de la Fédération internationale, il y a quatre journaux : *La Pensée*, *La Raison*, *Le Penseur*, et *Le Matérialiste*, organe de l'Association prolétarienne.

- G. BROCHER

M. J.-M. Robertson vient de publier une monumentale histoire de la Libre-Pensée au XIX^{ème} siècle (*History of Freethought in the nineteenth Century*, chez Watts et C^o, à Londres). Aucun ouvrage de cette envergure n'existe dans d'autres langues. De très beaux portraits des principaux libres-penseurs ornent ce remarquable volume. On y trouve entre autres les portraits des écrivains suivants, avec des études sur leurs œuvres : Bentham, Thomas Paine, Laplace, Strauss, Herbert Spencer, Colenso, G. Holyoake, Darwin, Bradlaugh, Renan, Huxler, Shelley, A. Comte, Proudhon, Rab. Owen, Grote, Ch. Lamb, Emerson, Geddes, Baur, Feuerbach, Büchner, Bain, H. Martineau, George Eliot, Leopardi, Heine, Haeckel, Fylor, Morley, Ingersoll, Guyau, Kuenen, Taine, Lange, etc. Cette liste embrasse la plupart des noms connus sur le continent. Il en est d'autres dont la réputation est limitée aux pays anglo-saxons.

L'ouvrage de Robertson fera bien comprendre le mouvement libre-penseur dans tout le monde au XIX^{ème} siècle.

Un chapitre très intéressant est consacré à Thomas Paine, un peu oublié en France, quoique son *Age of Reason*, commencé dans sa prison à Paris, où il avait été arrêté à cause de ses idées antireligieuses, ait eu malgré son déisme, une immense influence. Ce livre est constamment réédité. Sa tombe, à New Rochelle aux Etats-Unis, est un lieu de pèlerinage pour les libres-penseurs.

Robertson s'étend sur la vie et l'activité sociale de Robert Owen, de même que sur la pléiade d'écrivains éminents qui, depuis le commencement du siècle, ont illustré la pensée libre en Angleterre et en Amérique.

Le 5^{ème} chapitre, avec la belle gravure de Laplace, est consacré aux sciences naturelles avant Darwin, tant en France, qu'en Allemagne et en Angleterre, puis nous lisons la critique biblique jusqu'à Baur, la réaction en Allemagne et en

France ; Feuerbach, I. Büchner, ouvrent de nouvelles voies à la pensée philosophique dans leur pays. Herbert Spencer profond philosophe, anarchiste bourgeois, est aussi un grand libre-penseur.

A partir de 1840, la libre-pensée fait de grands progrès en Amérique, l'influence panthéiste de R. Owen se dépasse et Kneeland, fondateur du plus ancien journal de libre-pensée le Boston Investigator (1831) fut condamné en 1833 à deux mois de prison.

- G. BROCHER

LIBRE-PENSEE

De même que je considère avec inquiétude - du point de vue de l'avenir humain comme de la pureté de nos connaissances ultérieure! - toute sociologie qui vise au système et s'y emprisonne, toute idéologie qui tend au culte et s'y réduit, de même toute « libre-pensée » me met en alarme et m'apparaît celer quelque tare ou quelques faiblesses invaincues, qui laisse le plus petit domaine en dehors de son investigation.

La libre-pensée est avant tout - sinon elle retourne à l'Eglise - effort vers la pensée libre. Et se situe en marge d'une activité d'esprit qui m'intéresse sympathiquement : quiconque - et avec lui toute modalité intellectuelle - refuse à notre examen et met à l'écart de son propre contrôle, soit une idée, soit une institution, une hypothèse philosophique, une solution sociale, un élan du sentiment ou une édification de la raison, bref dérobe quelque matière ou quelque forme à l'analyse ou n'admet pas, après une première interrogation, qu'elle reste soumise à une permanente vérification. Que ce soit paresse, passivité, parti-pris ou lâcheté humaine, la personnalité abdique ou s'amoindrit qui abrite des « vérités » toutes faites en un tabernacle intangible. Que quelqu'un dresse un autel des notions taboues et s'effondre entre nous le pont des recherches communes. Pas de réserves dévotes et de respects à genoux bas, à regards clos. Pas de régions sucrées interdites à nos pénétrations. Pas de grottes où l'on n'entre pas ; nous voulons voir!

Et la croyance, et le dogme, et la révélation qui muent a priori l'invérifié en certitude, le momentané en immuable, l'inconnu en surnaturel et les soustraient à notre dissection d'abord, à notre révision ensuite, qui, des impénétrés provisoires - impénétrables peut-être - font des inconnaissables certains aux « explications » divines, hissent un mur d'ombre devant nos pas et sont par essence incompatibles avec cet esprit critique qui est à la base de la connaissance et la condition d'un libre-examen sans obstacle, d'une libre-pensée avertie et totale.

Mais par cela même - et c'est d'ailleurs la marque de son audace et de sa virilité, la garantie aussi de sa fécondité - la libre-pensée se doit de tout étudier, d'approcher hardiment de toute zone obscure avec l'espérance de quelque vérité. Le

sentiment anticipateur, que d'aucuns nomment religieux (appellation impropre et équivoque, car à la religion se rapportent toutes les « solutions » stagnantes, toutes les données « célestes », soustraites à la démonstration, toutes les impulsions d'acceptation, et nous ne pouvons sans danger laisser appliquer cette terminologie à l'hypothèse, excitant scientifique de l'expérience) le sentiment anticipateur, ancré au cœur de l'homme depuis l'enfance de l'humanité est un des moteurs humains soumis à notre interrogation ouverte et large et l'écartier - à plus forte raison le condamner - sans l'entendre est une faute et un danger. Car tel ostracisme révélerait une restriction de la méthode et comme le tracé d'un cordon de peur autour de nos curiosités enrichisseuses.

Ce sentiment n'est peut-être que l'impatience puérile de la faculté de savoir. Par les chemins proprement religieux, il mène à la foi aveugle - cette paralysie de la recherche - mais par les aspirations ardentes et vaillamment questionneuses d'une haute avidité humaine, il engendre un idéalisme singulièrement fécond. Il témoigne d'ailleurs d'une assez saisissante vitalité pour que nous nous penchions sur lui hors du sarcasme desséchant et que nous tâtions ses témérités, ses erreurs, ses déviations, ses velléités, aussi ses promesses. Mais le religieux qui vient à nous fermé n'est pas le frère critique du libre-penseur. L'est seulement celui, quelque emprise que conserve encore sa croyance, qui s'ouvre et dit : « Ensemble, nous qui cherchions toujours, regardons au fond de nous-mêmes comme des choses... ». Il n'est pas (et cela, promptement, va nous garder de l'équivoque et des taquineries intestines), il n'est pas un adepte des religions établies ou des cultes en gestation, qui nous tiendra ce langage de la prudence et du doute et qui, activement, jettera dans le crible les absolus de son cerveau ou les enseignements définitifs de ses prêtres. Mais, par contre, qui fait ce pas loyal vers la lumière est - des vocables seuls encore nous éloignent - virtuellement déjà des nôtres...

L'accueil que nous offrons ainsi à l'adepte des théocraties classiques, nous le tenons prêt pour l'illuminé des filiales rajeunies du déisme. Mais si sympathique en apparaisse l'allure, si voisines de nos espérances en soient parfois les gestes familiers, si orientée vers la liberté ressorte leur attitude pratique, nous ne pouvons regarder sans défiance les courants dont l'esprit ramène à la superstition. Quels que soient leur figure moderniste, leurs vêtements et leur adaptation scientifique - voire certaines de leurs attaches - nous attendons, sans adhésion précipitée (quoique disposés à promener nos flambeaux droits parmi les arcanes nouvelles), les invitations et les éclaircissements du spiritualisme et de ses dérivés (théosophie, occultisme, magie, astrologie, etc.) comme de toutes les tendances et des réactions (sentimentales pour la plupart) qui accordent à la foi plus de place qu'à la preuve et n'établissent de liaison avec « l'au-delà » (Dieu ou Cosmos) qu'à la faveur de la supercherie ou de la suggestion et n'apportent à nos questions inquiètes d'autre réponse qu'un credo...

De même nous demeurons sceptiques à l'égard des systèmes - sociaux ou autres, et arborassent-ils l'étiquette libertaire - pour lesquels leurs protagonistes refusent d'attendre le baptême des faits et la consécration de l'expérience et vis-à-

vis desquels la critique, bien qu'animée d'un loyal souci de réformation, est accueillie avec une impatience hostile et des manifestations d'intolérance. Qui ne supporte dès aujourd'hui la discussion de ses constructions favorites sera, dans l'avenir, si les événements lui répondent, le gardien sectaire d'une forme périssable et l'ennemi d'un mieux attendu. La libre-pensée ne peut s'enfermer dans le champ préconçu des doctrines. Elle a besoin de confronter et de mettre en balance, de ne donner aux solutions qu'on lui apporte qu'une adhésion révisable, de tenir ouverte à « l'élément nouveau » sa confiance et sa raison. Elle ne peut - ce serait sa condamnation et sa perte - s'adapter à la mentalité fermée du partisan, ni épouser l'esprit de corps des organisations et des clans.

C'est assez dire que nous ne pouvons nous approcher sans réserves de ceux - hommes ou groupes - qui, cantonnés dans un anticléricalisme « homaisien », témoignent, par leurs actes essentiels, de la persistance d'une inquiétante religiosité. Ils sont encore prisonniers du passé et libres-penseurs seulement d'intention les militants qui poursuivent les pratiques des religions régnantes et n'ont pas affranchi leur propre pensée et leur vie, des habitudes de fanatisme et de crédulité. Autour de leur esprit rôdent et se reforment les conspirations de l'intolérance et du dogme. Si les préjugés et le parti pris se sont retirés d'une fraction de leurs opinions, la méthode en demeure dépendante et d'autres conceptions, persistantes ou prochaines, révéleront la nécessité de leurs victoires et en attesteront la limitation. D'hostiles timidités et des préventions insurmontées les retiennent au seuil des critiques viriles. Là où nous situons la table rase préalable et le qui-vive permanent s'installent encore en maîtresses des croyances de remplacement... D'autre part, nombreuses sont toujours, parmi les sociétés qui se réclament de la libre-pensée, celles qui s'agitent dans le sillage, trompeusement démocratique, du pouvoir et ne s'élèvent que faiblement au-dessus des associations politiques, celles aussi qui s'avèrent, avec plus ou moins de franchise, les succursales des comités électoraux. Aux uns et aux autres il manque cette audace et cette volonté d'examen, et cette indépendance de mouvement sans lesquelles la pensée n'est qu'une mineure en tutelle

La libre-pensée qui veut vivre ne s'effraie ni des similitudes égarantes, ni des apparences, ni des mots. Ce fut le vice et la courte vue de celle d'il y a quelque vingt ans encore (et elle est loin d'en être partout libérée) et une des causes de sa stagnation et de son étiolement, que de s'être rétrécie à l'anticléricalisme superficiel, à la dénonciation plus qu'à la réfutation, à la localisation religieuse, à la pâle sociologie réformatrice, à d'indignes et illogiques mesures sociales, de s'être confinée dans un matérialisme trop concret et comme fini, encadrée dans des principes stabilisés et au seuil de cette rigidité pleine de contradictions dont est mort, par ailleurs, le positivisme religiosâtre. Une sorte de suffisance doctorale y trônait sur des aphorismes simplistes et laissait se réinstaller dans les mœurs un dogmatisme paradoxal. Et la science dont elle se réclamait, débordait de toutes parts ses cloisonnements, ses proscriptions sectaires mêlées d'hésitations quasi rituelles, et soulignait l'enfantillage et l'aridité de ses anathèmes... La libre-pensée (que cet esprit et cette volonté animent ses groupements comme ses individualités) doit être forte, mais expansive hardie et vivante, et aller au-devant de toutes les forces

mystérieuses encore de la vie...

- S. M. S.

Accueil

LICENCE

« D'accord avec vous - me disait un jour un bourgeois libéral et sympathique - la liberté, toute la liberté, mais pas la licence ». Mais vous vous gardiez bien ô bourgeois sympathique et libéral, de définir ce que vous entendez par « liberté » ; et quelle signification vous donnez à « licence »!... Je n'ignore pas malgré votre silence, les allures et les démarches de « votre » liberté : on peut se promener avec elle sans crainte de se faire remarquer ni risquer de se taire taxer de ridicule. « Votre » liberté est une personne bien élevée, qui jouit de ressources avouables, qu'on emmène avec soi en visite, qui ne dit mot avant qu'on l'ait priée de parler et qui justifie si bien qu'on puisse se passer de gendarmes, de garde-chiourmes et de bourreaux que, dans les derniers salons où l'on cause, l'autorité est la première à lui offrir une tasse de thé. « Votre » liberté est comme « votre » anarchie : à l'usage des honnêtes gens et des gens comme il faut. L'essence de « ma » liberté, c'est justement la « licence », autrement dit tout ce qui, dans la liberté, vaut la peine d'être vécu, car somme toute - pour m'en tenir à la définition de « vos » dictionnaires - ce n'est point être libre que de n'user que « modérément » d'une faculté concédée, que d'être astreint à une conduite « réglée », que de se contraindre à des paroles et à une conduite « convenables ». L'autorité est toute disposée à me « concéder » tout cela et même quelquefois un peu plus. « Ma » liberté implique la faculté d'user immodérément des « droits » que j'arrache, d'avoir une conduite « irrégulière », de parler et d'écrire de façon « inconvenante » et de me comporter de-même. Etant entendu que je n'entends point, isolé ou associé, me ou nous imposer à autrui, autrement dit amener autrui à faire comme je le fais, comme nous le faisons, à nos risques et périls, si cela ne lui agréé point.

Si nous passions contrat pour habiter sous le même toit, sur le même terrain, temporairement ou durablement, dans une maison commune, dans une colonie, par exemple, réunissant plusieurs groupes, ce serait à la condition sine qua non que personne n'intervînt dans la salle, la partie du logement ou la parcelle de terrain occupée par nous, pour entraver ou critiquer notre façon « licencieuse » de vivre notre vie « en liberté ». Sinon, je me sentirais, nous nous sentirions aussi esclaves que dans le milieu dont nous voulons nous évader, justement parce qu'il veut émasculer la liberté en en éliminant la licence, c'est-à-dire selon notre définition, l'élément dynamique, virilisateur. Et ces dernières lignes pour jeter un peu de clarté sur l'éthique de l'associationnisme tel que le comprennent les individualistes anarchistes.

- E. ARMAND

Accueil

LIGUE (bas-latin *liga* et italien *lega*, de *legare*, lier)

Au cours des siècles, on qualifia ligues maintes confédérations et alliances de princes ou d'Etats, maintes associations fondées dans un but quelconque, et même de simples cabales. Sans remonter aux Ligues Achéenne, Etolienne et autres, fameuses chez les anciens, on trouve plus près de nous : la Ligue du Bien Public qui groupa les seigneurs contre Louis XI en 1465 ; la Sainte-Ligue dirigée par le pape Jules II contre Louis XII ; la Ligue du Rhin fondée en 1680 pour garantir le maintien du traité de Westphalie, Louis XIV en fut le protecteur ; la Ligue d'Augsbourg conclue en 1686 contre ce dernier roi ; la Ligue de Neutralité Armée qui opposa la Russie et la Suède, en 1800, puis la Prusse et le Danemark à l'Angleterre. On a donné aussi le nom de Ligue à l'entente des villes hanséatiques d'Allemagne, associées à partir de 1241, pour la protection de leur commerce et la défense de leurs franchises, ainsi qu'à la Confédération des peuplades helvétiques qui devait aboutir à la formation de la Suisse. Mais, du point de vue historique, la Ligue par excellence, ce fut la Sainte-Ligue, fondée sous Henri III, par les catholiques ; son caractère profondément religieux lui donne un intérêt tout spécial.

Dès 1507, Lefèvre d'Étaples avait constitué en France un groupe de réformateurs dont les doctrines s'apparentaient à celles que le protestantisme devait bientôt professer avec tant d'éclat. Malgré la Faculté de théologie de Paris et le Parlement, malgré l'autorité royale devenue persécutrice après 1534, les idées nouvelles, et particulièrement celles de Calvin, se répandirent rapidement ; propagées au début par des moines et des prêtres, outrés de voir les riches prébendes ou les hautes fonctions aux mains des nobles ignares et crapuleux. Humbles desservants, religieux lettrés firent défection en grand nombre, heureux de fuir une Eglise qui ne rappelait en rien celle des chrétiens primitifs ; entre catholiques et protestants, l'abîme, d'ailleurs, était moins profond que celui qui sépare, à notre époque, les libres-penseurs des croyants. L'ordre des Augustins en particulier fournit des apôtres à la Réforme, comme le prouve le long martyrologe de ceux qui souffrirent pour la nouvelle foi ; ils trouvèrent des imitateurs dans les autres congrégations et parmi les séculiers. Un carme est poursuivi à Clermont en 1547, et un dominicain est brûlé à Castres ; sur quatre hérétiques condamnés au feu par le Parlement de Bordeaux en 1551, il y avait deux prêtres ; un théologien est exclu de la Faculté de Paris, en 1552 pour avoir pris part à la cène protestante ; en 1555 le cordelier Rabec est condamné au feu pour crime d'hérésie ; en 1557 l'abbesse de Saint-Jean de Bonneval, qui entretenait des relations épistolaires avec Calvin, doit se réfugier à Genève, ainsi que huit de ses religieuses ; et la même année on réglemente la prédication à Paris, tant le nombre des prêtres favorables à la Réforme s'était révélé grand, à l'occasion des sermons du Carême. Maîtres

d'école et régents de collège favorisèrent également la diffusion du protestantisme ; on les surveilla de près, leur enjoignant de mener leurs élèves à la messe sous peine de la hart. Un étudiant, coupable d'avoir brisé des images saintes, fut exposé trois jours au pilori, puis, malgré sa jeunesse, condamné à l'emmurement définitif dans un monastère. Son cachot, spécifièrent les juges, n'aura qu'une fenêtre garnie de barreaux permettant de passer la nourriture, « il finira ses jours et consommera le reste de sa vie au dit lieu, en lamentation, douleur et desplaisance desdits crimes et délitz ».

La répression catholique fut sans pitié. De décembre 1547 à janvier 1559, la Chambre Ardente prononça au moins 500 arrêts en matière d'hérésie ; les victimes furent nombreuses, les supplices effroyables. Après avoir été mis à la question, fouettés de verges, essorillés, tenaillés, les suspects étaient jetés dans des prisons sans jour sur l'extérieur, où l'eau croupissait parfois et qui, dans d'autres cas, ne permettaient de se tenir ni entièrement debout, ni entièrement couché. Le Grand Châtelet contenait des cachots d'où, selon la rumeur publique, personne ne sortait vivant. La peine du feu était courante. Si le condamné s'engageait à ne point parler au peuple, il était quelquefois, par mesure de bienveillance, étranglé avant d'être brûlé ou « après avoir un peu senty le feu », mais s'il refusait de se taire on lui coupait la langue avant le supplice. Prêtres et magistrats redoutaient l'impression faite sur la foule par l'inébranlable conviction des martyrs. En réalité, les persécutions eurent pour résultat d'accélérer la diffusion du protestantisme qui s'organisa d'abord en église et, plus tard, en parti politique. L'ère des combats et des traités succéda à l'ère des martyrs ; la Réforme perdit peu à peu l'exaltation mystique qui avait brillé sur son berceau. Intolérant dans les régions où il fit la loi, le calvinisme gardera en France le rôle de persécuté, généralement ; la Saint-Barthélemy, en 1572, sera le signal d'un massacre global des huguenots. A Paris il y eut 2.000 victimes environ, 800 à Lyon, 1.000 à Orléans ; à Meaux deux cents personnes arrêtées le 25 août furent égorgées le 26 ; à Bordeaux, les autorités organisèrent méthodiquement la tuerie ; à Toulouse, deux conseillers au Parlement guidaient les assassins. Des manifestations miraculeuses entretenirent la rage homicide : une madone parisienne pleurait sur les impiétés des hérétiques. Le pape fit allumer des feux de joie et frapper une médaille en l'honneur de cette mémorable journée ; en son nom et au nom du Sacré-Collège, le cardinal Orsini vint féliciter Charles IX et Catherine de Médicis proclamés les plus fermes appuis du catholicisme.

Mais les calvinistes relevèrent la tête ; et, en 1576, leurs adversaires, se jugeant abandonnés par le roi, formèrent une association puissante, la Ligue, qui se chargea d'assurer le triomphe des doctrines anciennes. Préparée de longue date, elle acheva de prendre forme en Picardie, quand le gouvernement et les habitants de Péronne refusèrent de livrer cette place forte au protestant Condé. Les calculs d'Henri III et de la maison de Lorraine lui permirent bientôt de s'étendre à l'ensemble du pays. Henri de Guise, dont on portait la vaillance aux nues et qui savait capter le cœur des foules, fut son chef réel. Contre les réformés la Ligue commandait la guerre ; contre les neutres elle usait de « toutes sortes d'offenses et

molestes », tenant pour adversaire quiconque refusait de s'enrôler. Ses affiliés étaient poursuivis en leurs corps et biens s'ils venaient à se dédier : ils juraient « prompte, obéissance et service au chef qui sera député », se promettant de plus aide et appui mutuel. Aux Etats-Généraux de Blois, les députés, presque tous ligueurs, déclarèrent ne vouloir dans le royaume « qu'une foi et qu'une loi ». En conséquence Henri III, qui était suspect aux catholiques mais se donnait comme chef de la Ligue, abolit l'Edit de Beaulieu jugé trop favorable aux protestants. Survinrent la sixième et la septième guerre de religion qui rétablirent les affaires des réformés, la Ligue disparut. Elle se reconstitua lorsque la mort du duc d'Anjou, en 1584, fit de Henri de Navarre l'héritier présomptif de la couronne ; cet huguenot, converti une première fois lors de la Saint-Barthélemy pour redevenir calviniste en 1516, ne pouvait recevoir l'huile de la sainte ampoule, ni jurer de défendre l'Eglise catholique. Les Guise conçurent de hauts desseins ; et de complaisants généalogistes établirent qu'ils descendaient de Charlemagne. Mais, pour ménager les transitions, ils mirent en avant la candidature au trône du vieux cardinal de Bourbon, que le pape devait délier de ses vœux et qui, en mourant, céderait la couronne à Henri de Guise. Philippe II d'Espagne promit son concours et le pape déclara Henri de Navarre et le prince de Condé déchus de leurs droits. A Paris, les premiers ligueurs, constitués en société secrète, choisirent un conseil dirigeant qui avait la haute main sur tout, sans paraître nulle part. Conduite avec prudence, la propagande se faisait d'homme à homme et l'affiliation n'avait lieu qu'après enquête. De la bourgeoisie moyenne le recrutement s'étendit dans le monde du Parlement et de l'Université, ainsi que parmi les ouvriers des corporations et les travailleurs des ports, halles et marchés.

Des émissaires furent envoyés en province ; en juin 1587 les ligueurs de Paris avaient déjà contracté un Bordeaux, Nantes, Bourges, et d'un grand nombre d'autres villes. Des prédicateurs fanatiques tonnaient dans les chaires ; ils prenaient leur mot d'ordre près de Mme de Montpensier, la sœur des Guise, qui se vantait de faire plus avec leurs sermons que ses frères avec leurs armées.

En mai 1588, le duc de Guise, entré à Paris, malgré les ordres du roi, fut acclamé par la foule ; une émeute éclata, des barricades surgirent et Henri III dut solliciter l'intervention du chef de la Ligue pour apaiser le tumulte. Mais, le 23 décembre suivant, ce dernier, appelé au Louvre, fut tué par les quarante-cinq bretteurs de la garde royale, dans la chambre de Henri III ; le cardinal de Guise fut massacré le lendemain. Alors la haine contre le roi monta jusqu'au délire ; pour les ligueurs parisiens il ne fut plus qu'un « assassin, antéchrist, cafard, Sardanapale » ; des moines décapitèrent sa statue ; on envoûta son image sur les autels ; des enfants porteurs de cierges les éteignirent en demandant à Dieu d'éteindre ainsi la vie des Valois ; et les prédicateurs s'étendirent longuement sur la légitimité d'un régicide. Frère Clément, jeune religieux de vingt-deux ou vingt-trois ans, se chargea de punir le coupable. Encouragé par un théologien, il pria, mortifia sa chair, eût des visions et entendit des voix célestes qui le fortifièrent dans sa résolution. Des âmes pieuses lui remirent une soi-disant lettre de recommandation pour le roi ; introduit près d'Henri III sans défiance, il le frappa d'un coup de poignard au ventre. Puis, debout,

les bras étendus en croix, Clément attendit la mort, sûr de monter au ciel. Pour commémorer cet assassinat, le Parlement de Toulouse décréta qu'il y aurait des réjouissances publiques le 1er août ; les autres Parlements témoignèrent de sentiments identiques. A Paris, les duchesses de Nemours et de Montpensier glorifièrent le meurtrier dans les églises et sur les places publiques : le peuple but, chanta, dansa « avec des voix d'allégresse poussées au ciel », Grégoire XIV fit tout pour détacher la noblesse et le clergé du nouveau roi Henri IV ; ses desseins furent secondés par un groupe de ligueurs intraitables, les Seize, qui devinrent l'âme de la résistance catholique. Groupant plus de 30.000 adhérents, prêtres ou laïques, ils tenaient Paris grâce au réseau serré de leur police, surveillaient les suspects, poussaient dans les charges ceux dont le zèle s'affirmait, et rayaient impitoyablement ceux dont le dévouement semblait s'amoindrir. Après des péripéties nombreuses où les succès suivirent les revers, la Ligue fut mortellement atteinte, en 1593, par l'abjuration d'Henri IV qui estima que Paris valait bien une messe. A genoux, devant l'archevêque de Bourges, le prince renonça au protestantisme et jura de vivre et mourir dans la religion catholique ; puis, toujours à genoux, il entendit la messe, réitéra son serment et communia. Ceci se passait le 25 juillet, dans la Basilique de Saint-Denis ; pourtant lui-même déclarait que sur bien des points : l'autorité du pape, l'existence du purgatoire, le culte des saints en particulier, il ne pouvait admettre les affirmations de l'Eglise romaine. Il paraît qu'il fit néanmoins des miracles, après son sacre : sur cinq ou six cents scrofuleux qui touchèrent ses mains sanctifiées par le divin chrême, quelques-uns parvinrent à guérir. On cria au prodige et la Sorbonne, qui l'avait âprement combattu, se porta garant de son orthodoxie. N'est-il pas vrai que les comédies de l'histoire sont riches en précieux enseignements? Miracles et visions furent prodigués par Dieu en faveur d'une cause que les catholiques eux-mêmes condamnent aujourd'hui ; la Vierge aux pleurs de la Ligue précéda celle de Marie Mesmin ; les extases du moine Clément évoquent celles de fanatiques contemporains. Et l'on voit combien de crimes furent commis au nom de Jésus ; et quel caractère intéressé présentent d'ordinaire les croyances des grands ou des rois. Puis il apparaît que les choses n'ont guère changé, quand on observe ce qui se passe aujourd'hui.

Si du XVIème siècle nous descendons à l'époque contemporaine, il convient de signaler plusieurs Ligues dont l'action s'est exercée en sens divers : Ligues belge et française de l'Enseignement ; Ligue des Droits de l'Homme ; Ligue des Patriotes, etc. Fondée en 1864, par un groupe de libéraux, la Ligue belge de l'Enseignement eut, dès l'origine, un caractère à la fois politique et pédagogique. Elle lutta pour l'abrogation de la loi de 1842 sur l'enseignement primaire ; ouvrit en 1876 l'Ecole Modèle de Bruxelles, pour expérimenter les nouvelles méthodes ; puis, tout en conservant son indépendance, acquit un caractère presque officiel après les élections de 1878, qui donnèrent, pour un temps, la majorité aux libéraux. Jean Macé assista au deuxième Congrès qui se tint à Liège en 1866 ; il fut le fondateur de la Ligue française de l'Enseignement. « Ce n'est pas de la Belgique, a-t-il déclaré par la suite, qu'il a rapporté son idée, c'est au contraire cette idée préconçue qui l'y a fait aller ». Né en 1815, directeur du bureau de la Propagande socialiste, de novembre 1848 à juin 1849, il devint après 1859, professeur dans un pensionnat de

jeunes filles, à Beblenheim en Alsace et après 1870 à Monthiers ; élu sénateur inamovible en 1883, il mourut le 13 décembre 1894. Jean Macé fait remonter à 1861 la date de ses premières tentatives ; il s'intéressa d'abord aux bibliothèques populaires ; enfin le 25 octobre 1866, il demandait dans l'Opinion Nationale qu' « une coalition s'organisât, dans tous les départements, entre tous les hommes de bonne volonté, qui ne demandent qu'à travailler à l'enseignement du peuple ».

Le premier bulletin de la Ligue paraissait le 15 décembre de la même année ; mais c'est en 1881 seulement, au Congrès de Paris, qu'elle fut constituée sous son titre définitif de « Ligue française de l'Enseignement ». Trois hommes du peuple répondirent au premier appel ; en 1867 on comptait déjà 5.000 membres ; en février 1870, il y en avait plus de 17.800. Et les progrès s'accrochèrent, puisqu'en 1902 elle compta 2.787 sociétés affiliées, ce qui représentait deux millions d'adhérents. Dans le projet de statuts, rédigé par Macé en 1867, on lisait : « Art. 1. - La Ligue de l'enseignement a pour but de provoquer par toute la France l'initiative individuelle au profit du développement de l'instruction publique. - Art. 2. - Son œuvre consiste : 1° à fonder des bibliothèques et des cours publics pour les adultes, des écoles pour les enfants, là où le besoin s'en fera sentir ; 2° à soutenir et faire prospérer davantage les institutions de ce genre qui existent déjà ».

Par crainte des prohibitions gouvernementales, le fondateur restait prudent dans l'exposé de ses desseins ; au fond, il entreprenait une campagne en faveur de l'instruction obligatoire, gratuite et laïque.

Mais il eut beau répéter « qu'il n'y avait rien dans son entreprise qui pût porter ombrage à qui que ce soit », l'autorité religieuse se dressa menaçante. Mandements épiscopaux, sermons des prêtres, calomnies des dévotes tombèrent dru sur l'œuvre nouvelle : Jean Macé fut appelé « un assassin d'âmes ». Pourtant ses idées étaient loin d'être révolutionnaires. Il croyait en Dieu et garda jusqu'à sa mort une religiosité profonde. « Notre corps, écrivait-il, est un temple où Dieu réside, non pas inactif et dérochant sa présence, mais vivant et sans cesse agissant, veillant à l'accomplissement des lois qui régissent les mouvements des organes de la digestion dans le corps de l'homme, avec autant de soins qu'à celles qui conduisent le soleil et les étoiles ». Dans ses livres, les inepties de ce genre abondent. S'adressant aux instituteurs, il leur dira de développer « la grande idée de la patrie, l'amour et l'honneur du drapeau », leur enjoignant par ailleurs de ne jamais faire le procès des opinions arriérées ou des croyances superstitieuses : « C'est l'enseignement confessionnel seulement qu'il s'agit de renvoyer à l'Eglise. Quant à ce fonds commun de religion universelle qui s'impose à tous et qu'élargissent d'âge en âge les progrès de la conscience humaine, il ne saurait être bon certainement de le rayer du programme de nos écoles ». En 1886, il insiste, au Sénat, pour qu'on ne remplace pas trop rapidement le personnel congréganiste par un personnel laïc, dans les écoles primaires. Puis l'instruction lui paraîtra surtout un « apprentissage électoral » ; il oubliera le bonheur et la dignité des individus pour ne songer qu'à faire des citoyens. Disons à sa décharge que, malgré la timidité de ses conceptions, il fut maudit par tous les bien-pensants de l'époque, et que sa Ligue contribua puissamment à diffuser l'instruction. Après le 24 mai 1873 et le 16 mai 1877 on

menaça de peines disciplinaires les instituteurs qui en étaient membres ou en recevaient quelque chose ; certains préfets allèrent jusqu'à fermer les cercles locaux ; et l'on doit reconnaître que Macé lutta jusqu'à la fin pour la gratuité de l'enseignement. La Ligue, du moins à l'origine, fut une école de décentralisation. « Il y a quelque chose de trop en France : c'est Paris! », disait son fondateur, indigné de voir la capitale prétendre au monopole intellectuel. « Réveillez-vous, belle endormie! criait-il à la province. Cela vous déplaît que la poste vous apporte vos opinions toutes faites. Eh bien! Faites-les vous-mêmes, et l'envoyez-les au besoin au maître d'école dont vous êtes lasse ». Dans sa pensée, la nouvelle Association ne devait être ni dominée par un Comité directeur, ni liée par des règles uniformes ; elle devait seulement consister en une Fédération de sociétés libres. Aujourd'hui la Ligue française de l'Enseignement est presque une puissance officielle, une sorte de ministère hors cadre de l'instruction ; cajolée par les gouvernants, elle dispose des faveurs administratives. Transformation malheureuse, peu propre à garantir son impartialité et son indépendance. Ainsi finissent les associations qui, parties du peuple oublient leur but premier pour devenir de simples rouages du pouvoir.

Une Ligue dont l'action fut malfaisante, dès l'origine, c'est celle des Patriotes. Le 18 mai 1882, Paul Déroulède rappela, dans un discours, qu'on avait fondé une Ligue de la Délivrance en 1872. Il proposa de reprendre cette idée ; on l'applaudit vigoureusement et un Comité provisoire jeta les bases de la Ligue des Patriotes. Le but avoué de la nouvelle Association était d'unir les nationalistes français, sans distinction de parti politique, pour propager l'éducation militaire et le culte de la patrie. Grâce aux ressources, qui affluèrent dès le début, elle couvrit l'ensemble du pays d'un réseau de filiales et de Comités. Bientôt elle eut son journal, *Le Drapeau*, qui se donnait pour mission de vulgariser les idées les plus chauvines. Paul Déroulède, grand animateur de la Ligue et chansonnier patriote, d'ailleurs dépourvu de talent, fut nommé président d'honneur. Mais la discorde éclata au sein du Comité directeur ; certains membres plus honnêtes ou plus naïfs voulaient, conformément aux statuts, s'abstenir de toute action politique ; Déroulède et ses amis entendaient au contraire se livrer à une intense agitation électorale. Après des luttes assez violentes, ce fut l'influence des seconds qui finalement l'emporta. Sous prétexte d'aider « les hommes et les idées favorables à la défense nationale », la ligue des Patriotes fit une large propagande en faveur de Boulanger, général d'opérette qui jouait au dictateur ; elle assura son succès à Paris, lors des élections du 27 janvier 1889. A la fin d'avril 1888, les sociétaires hostiles à la politique boulangiste avaient constitué un groupe schismatique, l'Union patriotique de France ; mais, incapables de s'organiser, ils sombrèrent bientôt dans l'oubli. Poursuivis à l'occasion d'une souscription, Déroulède et son Comité directeur furent accusés « d'avoir fait partie d'une Association non autorisée, d'avoir fait partie d'une société secrète ». La 8^e Chambre correctionnelle de Paris se borna à leur infliger 100 francs d'amende, comme faisant partie d'une Association non autorisée ; la Ligue des Patriotes fut dissoute. Ce qui la mit pour un temps hors de combat, ce fut l'effondrement de Boulanger. Elle devait se reconstituer plus tard, sous la présidence de son fondateur, puis de Barrès à partir de 1914. Préparer la revanche de 1870,

reprendre l'Alsace et pour y réussir, favoriser la politique la plus réactionnaire, devint son programme avoué ou secret. L'hécatombe de 1914-1918 fut en partie son œuvre et marqua son triomphe ; ses idées inspirèrent les dirigeants d'alors ; et l'on ne saurait oublier le rôle ignoble d'un Barrès encourageant les autres à mourir, puis se hissant sur leurs cadavres pour atteindre aux suprêmes honneurs. Son influence n'a pas disparu ; elle subsiste dans les hautes sphères religieuses, administratives, universitaires ; les Nouvelles Littéraires, publication vénale par excellence, toutes les revues, tous les journaux bien pensants s'emploient de leur mieux à faire connaître écrivains ou hommes d'action qu'anime son chauvinisme dangereux. Dans le monde militaire, elle règne en maîtresse, cela va sans dire ; et l'Académie réserve ses sourires les plus gracieux aux barrésiens de sacristie.

D'autres Ligues encore mériteraient de nous retenir : la Ligue contre la loi des céréales (anti-corn-law) lea joua un rôle considérable dans l'établissement du libre-échange ; la Ligue Agraire (land league), association politique irlandaise fondée par Michel Davitt et dont Parnell fut l'animateur le plus remarquable ; la Ligue des Droits de l'Homme, dont nous parlerons peu, parce que les lecteurs pourront se reporter au mot « Droits de l'Homme », dans le présent ouvrage pour trouver ce qui les intéresse sur ce sujet. Ses origines se rattachent à l'affaire Dreyfus. Cet officier, faussement accusé de trahison, fut condamné, sur la production d'une pièce écrite, en réalité, par le commandant Esterhazy, ancien zouave pontifical passé dans l'armée française. Cléricaux et patriotes firent preuve d'une mauvaise foi insigne ; la Croix, l'organe du clergé français, rédigé par les Assomptionnistes, la Libre Parole journal attitré des antisémites, les feuilles inspirées par la camarilla pensante firent chorus contre un malheureux dont l'innocence était manifeste. Félix Faure, de qui la fille épousera Goyau, l'insignifiant et dévot académicien, ne songeait qu'à faire risette à la réaction ; Boisdeffre, chef de l'état-major était manœuvré comme un pantin par l'astucieux père Du Lac, supérieur des Jésuites parisiens. Mais des hommes courageux protestèrent ; et l'idée d'une Ligue pour la défense des Droits de l'Homme naquit à cette occasion, en 1898... Depuis, sur la base des principes de la « Déclaration des Droits », la Ligue a combattu pour le respect de la liberté individuelle et de la liberté d'opinion, pour les garanties du citoyen livré aux fantaisies de l'appareil judiciaire. Son action, cependant, s'est souvent ressentie d'une conception de la justice retenue au cadre des lois, et nous eussions aimé, qu'issue de la Révolution, elle évoluât vers un esprit plus vaste que les textes. Il serait injuste, certes, de méconnaître les bienfaits de son activité et de ne pas rendre hommage à la persévérance de ses campagnes - suivies souvent de résultats positifs - en faveur des victimes des dénis de justice et de la répression du pouvoir. Mais, il faut noter sa tendance marquée - et croissante, dans la régression générale - compter davantage sur la bienveillance des gouvernements que sur la conscience avertie de l'opinion. Et elle porte, dans son passé, cette tache d'avoir tenté de justifier la dernière guerre en la plaçant sous les auspices du « droit » et d'avoir pris parti, dans la mêlée, contre la pensée demeurée libre et le pacifisme indéfectible...

Il y eut aussi la Ligue, d'assez facétieuse mémoire, contre la licence des rues, fondée par le sénateur Bérenger et qui, avec la prétention de sauvegarde d'une pudeur blessée par les publications pornographiques, s'attaquait aux manifestations les plus libres de l'art. En 1867, Frédéric Passy, fonda la Ligue internationale et permanente de la paix, etc. Aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, un grand nombre de ligues devaient surgir : politiques, religieuses, morales, économiques, pacifistes, surtout après la guerre de 1914-1918. En 1908, Ferrer, fondateur de « l'Ecole Moderne », créa, pour en vulgariser le principes, la Ligue internationale pour l'éducation rationnelle de l'enfance, dont l'organe : l'Ecole rénovée fut une remarquable revue de pédagogie nouvelle, attachée au développement de la personnalité de l'enfant. (Dans un ordre d'idées analogues, la Ligue internationale pour l'éducation nouvelle publie aujourd'hui : Pour l'Ere nouvelle)... Citons encore, parmi les ligues actuelles qui nous intéressent davantage, nous excusant d'en oublier qui nous sont cependant sympathiques : la Ligue anticatholique, la Ligue antialcoolique, la Ligue contre le tabac, etc., la Ligue pour la nationalisation du sol, pour la réforme foncière, pour la terre franche, etc., les Ligues des réfractaires à la guerre, de la volonté de Paix, de l'objection de conscience, etc. (Voir ces divers mots). L'énumération des Ligues modernes, nées pour la défense des intérêts et des opinions, remplirait à elle seule plusieurs pages et déborderait le cadre de cet article. Chaque jour en voit éclore de nouvelles dans les domaines les plus variés. Assurément les Ligues d'avant-garde n'ont pour elles ni l'argent, ni l'oreille de la presse et des autorités. Beaucoup font néanmoins d'excellent travail, grâce au dévouement inlassable de ceux qui les propagent et les soutiennent. Regrettons que leur multiplication excessive divise parfois des efforts qui auraient intérêt à s'associer. Le manque de coordination dans la lutte contre l'adversaire commun, l'émiettement en chapelles, clans et sous-clans infimes, la dispersion à l'extrême des bonnes volontés qui s'offrent, voilà une des causes principales de la faiblesse actuelle des mouvements individualistes et libertaires. Non qu'il faille aboutir à la centralisation, ni à l'uniformité : un accord volontairement consenti entre les différentes tendances suffirait ; l'ardeur de chacun cessant de s'affaiblir en querelles intestines, il deviendrait possible à tous de diriger leurs armes contre l'ennemi du dehors. Evitons aussi d'être injuste envers les hommes et les groupements, qui, sans nous donner satisfaction entière, contribuent à réaliser en pratique quelques-unes de nos aspirations ; n'éloignons pas, sous prétexte de rigide orthodoxie, ceux qui nous témoignent une franche sympathie et acceptent de seconder notre action. Lorsqu'on répudie contrainte, mensonge, hypocrisie, il faut s'élever assez haut pour rendre justice à tous indistinctement.

- L. BARBEDETTE



Accueil

LIMITE n. f. (lat. limes, limitis, chemin de traverse, puis lisière, frontière de limus, oblique)

Tout ce qui borne, tout ce qui marque la fin, le point extrême d'une activité, d'un sentiment, d'une pensée, d'une action, d'une influence, tout ce qu'on ne peut dépasser, dans un domaine quelconque, s'appelle limite. D'où les innombrables sens attachés à ce mot et son emploi continu dans le langage courant, et dans la politique, les sciences, etc. (ligne commune, démarcation entre deux États, deux propriétés, deux zones, etc... ; en mathématiques : grandeur limite, méthode des limites, en algèbre : limite des racines d'une équation, en arithmétique : limites d'un problème, en astronomie : points limites, etc.). Il est des limites qui semblent imposées par la nature ; ni le corps, ni l'esprit, ne sont capables d'un effort continu, d'une tension que ne coupe aucun repos ; la vie si longue soit-elle comporte des limites ; il n'est pas jusqu'à la joie qu'une possession trop prolongée ne transforme en ennui. Notre science a des limites et encore très rapprochées malheureusement ; de même notre puissance d'action. Mais comme disait Mme Neck, « les limites des sciences sont comme l'horizon, plus on en approche, plus elles reculent ». Dans le domaine de la pensée et de l'examen critique des choses, nos moyens sont les seules limites dont nous ne connaissons la légitimité. Pour nous, « la raison n'est pas la raison quand on lui impose des limites » (T. Delord).

Cependant, aux limites que nous oppose la nature, la société en ajoute d'autres innombrables ; la masse des lois n'est dans l'ensemble qu'un vaste réseau de prohibitions, de défenses, un véritable répertoire de « gestes limites », qui visent à ne permettre aux individus qu'une activité mentale et physique amoindrie, diminuée, toujours soumise aux caprices des autorités. Sans parler du bagnard, du prisonnier, de tous les enchaînés, que l'on a réduit à n'être que des morts vivants. Les frontières, les patries, les douanes, etc. (voir ces mots) autant de limites, inventées pour le seul profit de ceux qui commandent. Et une morale, qui est souvent le comble de l'immoralité, prétend ligoter les consciences et régenter nos plus secrets désirs. Prêtres et gendarmes s'associent pour que les chefs soient obéis, pour que les travailleurs continuent de produire sans répit, pour que les peuples se déchirent, parce qu'il a plu aux maîtres d'établir des classes sociales, des frontières que la nature ignore et que la raison condamne. Mais le troupeau est si aveugle qu'un long temps s'écoulera sans doute avant qu'il comprenne et se décide à briser les clôtures dérisoires où ses exploiters l'ont parqué.

Ne point nuire à la légitime activité d'autrui, ne point créer de douleur inutile, voilà les seules limites, que le sage reconnaisse et qu'il assigne à son activité. Ni opprimé, ni oppresseur, ni esclave, ni maître, telle est sa maxime. Il respecte les pensées indépendantes, les volontés libres de ceux qui l'entourent. «

Loin de condamner l'énergique affirmation d'un moi qui veut vivre et se parfaire, nous y voyons le secret ressort de bien des existences utiles et la condition du progrès. Etre plus et mieux, telle est déjà l'inconsciente mais suprême règle du moindre animalcule, telle doit être la loi voulue de l'activité humaine. Plus fort que le raisonnement, l'instinct de conservation l'impose, et le suicide même est une sanglante preuve de notre invincible besoin d'être heureux.

Mais pourquoi accumuler les ruines, pourquoi de la souffrance d'autrui faire la rançon de notre propre joie? Dans la cité humaine, comme dans le monde des plantes, l'harmonie totale n'est-elle pas rendue possible par la seule diversité individuelle et collective? Et pour chacun l'union librement voulue ne serait-elle pas souvent préférable à la lutte? La réponse n'est pas douteuse : pour enrichir son être et le parfaire, nul besoin d'écraser les autres... L'impuissance à sortir de l'horizon borné du moi, à briser ses étroites barrières pour comprendre la vie universelle et sympathiser avec elle, voilà croyons-nous la racine cachée de l'égoïsme qui paralyse et appauvrit » (La Cité Fraternelle). Mais naturellement ce n'est pas des stériles batailles politiques que l'homme peut attendre la suppression des limites artificiellement dressées par les chefs, ce n'est pas de son impuissant bulletin de vote que le citoyen doit espérer rien de pareil. Une longue éducation des esprits, une lente formation des volontés aboutiront seules à libérer les cerveaux. Et que chacun travaille, pour lui-même et en lui-même d'abord, à démolir les murailles de la prison où la société prétend l'enfermer ; qu'il apprenne à n'avoir d'autre maître que son propre esprit, ouvert enfin à la lumière des vérités supérieures que cachent soigneusement ceux qui instruisent les enfants ou les hommes pour le compte des Eglises et des Etats. « Libération sociale et morale sont affaires de volonté ; égoïsme des chefs, veulerie du troupeau voilà les pourvoyeurs des ergastules anciennes ou modernes. A chacun de se sauver lui-même et d'aider au salut de ses frères, autant qu'il est en son pouvoir. Pour briser les barreaux de la cage où la nature nous enferma, un effort plus ardu semble exigé des hommes ; car l'acier des lois cosmiques est dur et la lime de nos connaissances a souvent besoin d'être réparée » (Par delà l'Intérêt). Cependant même lorsqu'il s'agit de la nature, ne parlons pas trop rapidement des limites qui s'imposent à notre savoir ou à notre vouloir. Lumières magiques, tapis volant, vision ou audition lointaine, élixir de longue vie, transmutation des métaux, etc. tous les vieux contes qui charmèrent nos ancêtres, la science les réalise graduellement. « Où s'arrêtera notre espèce dans sa prodigieuse ascension? écrit L. Barbedette, dans Face à l'Eternité. Maîtresse de notre globe, elle en modifiera les conditions à son gré, pour peu que tardent les causes, et rien ne les montre prochaines, de sa propre disparition. Après les chaleurs des tropiques, elle a vaincu les glaces polaires ; desséchant les marais, irriguant les déserts, creusant des ports, perçant des isthmes, elle est devenue la suprême dominatrice et de la terre et des océans. Ni les entrailles du sol, ni les hautes régions atmosphériques n'échappent à ses investigations ; vapeur, électricité, machines de toutes sortes la servent avec docilité. C'est une incomparable odyssee que la sienne ; ne doutons pas de son triomphe final sur les éléments. Progressive diminution de la lumière et de la chaleur solaire, manque d'air ou d'eau, absence de ressources alimentaires ne la trouveront point désarmée. Physique, chimie, mécanique

réaliseront, d'ici quelques millénaires, des prodiges supérieurs à ce que conçoit la plus délirante imagination. Et devant la biologie, à peine adolescente, s'ouvrent des espoirs illimités ; contre les gaz toxiques, les poisons, l'asphyxie, le feu peut-être, on prémunira aussi facilement qu'on vaccine contre la maladie. Sans parler des races surhumaines que fera sortir de la nôtre soit la science eugénique, soit l'évolution spontanée ». Les forces humaines sont infiniment supérieures à ce que nous croyons, mais pour que les peuples se résignent à leur triste sort, les pontifes et savants officiels ne cessent de répéter que notre science comme notre action ne sauraient franchir certaines limites imposées par le créateur. Ils humilient notre volonté et notre raison, pour encourager les faibles à se soumettre aux ordres des puissances surnaturelles, qui parlent par la bouche des chefs naturellement.

Accueil

LIQUIDATION n. f. (de liquider, rad. liquide)

L'action de liquider, de fixer ce qui est indéterminé et incertain de toute espèce d'affaires et de comptes prend le nom de liquidation.

Les opérations auxquelles donne lieu la cessation d'un commerce prennent aussi le nom de liquidation. On désigne aussi, sous ce vocable, la vente à bas prix de certaines marchandises ou produits en vue de terminer rapidement une situation qu'on a hâte de liquider, de mettre au net.

Le règlement, en bourse, des négociations par livraison de titres achetés, ou bien le paiement des différences constituent une liquidation.

La liquidation est un terme employé en jurisprudence visant la propriété générale. Elle a pour but de fixer les droits qui appartiennent soit à des particuliers, soit à des collectivités par rapport à certaine richesse possédée en commun et qu'il importe d'attribuer respectivement aux destinataires légaux.

Toute société après sa cessation, sa dissolution, doit être nécessairement liquidée.

En sociologie, il s'agit souvent aussi de liquidation moins de la société actuelle et de son remplacement par une organisation nouvelle de liberté, de propriété et de justice.

La liquidation, à travers les âges, est toujours du domaine de l'actualité et s'y rapporte selon l'état de connaissance de l'époque.

- E. S.

Accueil

LISIÈRE n. f. (Il aurait, selon Diez le sens de lisière, de liste, bande, bordure)

Le bord d'un objet, d'une chose, voilà sa lisière ; ainsi l'on parle de la lisière d'un champ, d'une forêt, d'une étoffe. Et, par extension, ce terme désigne, au moral, la partie soit initiale soit terminale du système philosophique, social, religieux, politique ou autre ; dans le même sens, il s'applique au monde des sentiments, des désirs, des passions, des habitudes de l'activité réfléchie : on dira d'un homme qu'il est à la lisière de la sagesse ou de la folie ou du crime. Mais ce vocable peut encore désigner les frontières que codes et décalogues prétendent tracer entre le bien et le mal, entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Singulière prétention qu'ont les autorités sociales et religieuses ; une duperie de mots au demeurant. « Parce que les dirigeants rêvaient de prestige ou de rapine, n'a-t-on pas vu récemment des millions d'hommes s'entretuer, au nom de l'honneur national et de la liberté? Dans la bouche des autorités qui commandent aux consciences, les ambitions de la Haute Banque ne se transforment-elles pas chaque jour en devoir moral? Une savante alchimie du langage suffit à rendre vertueuse une action coupable et mauvaise une action généreuse : houille, fer, pétrole, acquièrent un prix surnaturel et qui meurt pour leur conquête reçoit la couronne des héros ou des saints ; mais c'est un affreux gremlin celui qui sème, parmi les hommes, des idées de fraternité. Comme le changement de couleur des verres de lunette modifie l'aspect d'un objet, les louanges ou le blâme dont on les couvre, font varier pour nous la physionomie d'un sentiment et d'une action » (Le Règne de l'Envie). Tracer des lisières artificielles, qu'il est interdit de franchir, s'avère le travail préféré des moralistes officiels, des législateurs, et aussi des éducateurs que les pouvoirs publics chargent de préparer des générations obéissantes et aveugles.

Cette triste besogne, Stephen Mac Say en donne un véridique et saisissant tableau dans La Laïque contre l'Enfant. « Il n'existe pas, en dépit des tirades démocratiques, d'atelier laïque où se ferait l'apprentissage de la liberté, mais des prisons dont les geôliers n'ont point la licence de laisser grandes ouvertes les portes et se permettent tout juste le risque d'allonger d'un « oubli » la promenade. Et si les instituteurs abandonnent à l'entrée le fouet du dompteur et veulent, en grands frères, éveiller un à un ces petits êtres, le désordre de la cage aura tôt fait de les dénoncer à la vindicte des chefs... L'esprit ne peut se mouvoir que dans le cadre fermé, exclusif, de cette salle de classe, milieu factice et claustral qui comprime, refoule vers les sources, sous la pesée écrasante de son silence, toute la vie bouillonnante qui entre... Enchaîner sous prétexte de délivrance les instituteurs seront, qu'ils le veuillent ou non, les complices de ce paradoxe criminel. Ils ne feraient pas impunément l'expérience de rendre cet essaim vibrant à la vibrance du dehors. Et ce

sont les programmes enjoignant, dans leur détail même, les matières, stipulant les haltes permises, les insistances nécessaires et ne souffrant pas qu'on porte atteinte au déroulement préconçu. Et l'emploi du temps les secourt, fige la dernière élasticité, qui prescrit jusque dans les heures de chaque jour la science obligée du répertoire immuable. Les instituteurs n'auront guère entamé le code du savoir parce qu'ils auront osé l'omission d'un passage plus nocif ou bousculé l'ordre du spectacle. Et ce petit jeu de passe-passe et d'interversion n'ira pas loin d'ailleurs. Car toute une hiérarchie de chefs est là qui surveille leurs évolutions. Ce sont d'abord les directeurs dont ils ont à subir le contrôle immédiat et que, d'ordinaire, l'âge et l'intérêt ne prédisposent guère à tolérer qu'on sorte de l'ornière. Ensuite les inspecteurs primaires, les « commis-voyageurs en pédagogie », aux apparitions espacées quelquefois mais dont la visite possible est toujours une menace : les inspecteurs « chargés, disent les textes officiels, de renseigner l'inspecteur d'Académie sur la façon dont les programmes, les règlements sont appliqués et dont les divers enseignements sont dirigés ». Ils assistent à la classe, questionnent les enfants - leurs interrogations portent sur l'ensemble du programme. Et comme il leur faut un moyen de contrôle rapide, ils tablent sur la quantité et se prononcent sur des apparences. C'est en effet sur les réponses obtenues, sur l'aspect de l'école et l'attitude du maître qu'ils étayent leurs rapports. Gare aux négligences, aux lacunes voulues, découvertes ou soupçonnées, qu'au besoin même révélera l'élève ! De l'impression qu'emportent les inspecteurs dépend le jugement des hauts dignitaires. L'avancement en est influencé, les récompenses en découlent... comme aussi le blâme et la mise à l'index ». Pour étayer la vérité de ce qu'affirme Stephen Mac Say, la « Fraternité Universitaire » pourrait sortir des dossiers effroyables, relatant le martyre des éducateurs laïques qui voulurent faire vibrer leur classe à l'ambiance des préoccupations les plus hautes de la conscience humaine.

En tous domaines, dans celui de la pensée comme de l'activité sociale, ce ne sont que lisières, dressées intentionnellement par la société afin de domestiquer les individus. Ne soyons pas étonnés que les pouvoirs publics pourchassent tout esprit d'indépendance, même et surtout chez les membres de l'enseignement... Mais nous ne pouvons, quant à nous, accepter qu'on légitime les lisières qui retiennent les hommes en tutelle, de l'enfance au tombeau : « Emile n'aura ni bourrelets, ni lisières » disait J.-J. Rousseau. Mais l'éducation générale et les mœurs les tiennent prêts pour l'enfant dès sa naissance. Il reprend avec eux le sentier de la tradition, de l'esclavage et de l'impuissance. Des lisières sans nombre canalisent sa vie vers l'obéissance et l'esprit de groupe. Et tout se ligue autour de lui, tout conspire ensuite pour l'y maintenir... Ecartons du jeune âge les lisières, ouvrons-lui les voies fécondes de l'expérience et de la liberté, c'est la pressante besogne de ceux que l'individualité soucie...

Accueil

LITTERATURE n. f.

On entend aujourd'hui, par littérature, « la science qui comprend la grammaire, l'éloquence et la poésie et qu'on appelle autrement belles-lettres » (Dictionnaire de l'Académie Française). C'est la définition scolaire, celle de tous ceux qui ne voient dans la littérature qu'une forme relative et spéciale de la pensée. Voltaire, plus largement et avec plus de raison voyait en elle « ce qu'était la grammaire chez les Grecs et les Romains », la connaissance de tout ce qui était écriture, depuis l'art d'en tracer les caractères jusqu'à la pensée que ces caractères fixaient ou pouvaient fixer dans toutes les branches du savoir. C'est le sens du mot latin : *litteratura*.

Bonald a appelé la littérature « l'expression de la société ». Avec plus d'étendue il faut voir en elle « la manifestation intellectuelle de l'humanité » (Larousse), si on veut comprendre son véritable caractère, ne pas s'en faire une idée fautive, incomplète et se perdre dans des considérations bornées et trop particulières. Pour Villemain elle était fort justement « une science expérimentale au plus haut degré, qui s'étend, se renouvelle, se rajeunit suivant tous les accidents de la pensée humaine ». Chaque peuple a ou a eu sa littérature particulière ; mais toutes n'ont été et ne sont que des rameaux de l'arbre immense de la pensée universelle, l'héritage commun à tous les hommes et dont on ne peut détacher des tronçons sans qu'ils soient voués à un rapide épuisement. L'étroite notion de patrie est fatale à la littérature comme à tout ce qu'elle sépare du fond commun de l'humanité et, dans cette forme de l'esprit comme dans toutes les autres, elle « ne contente plus un individu d'intelligence quelque peu développé » (Ibsen).

Il est aussi faux de prétendre qu'une littérature est née spontanément, à une certaine époque et sur un certain territoire, qu'il est faux de croire à la création du monde selon la Bible. La pensée humaine est comme le monde, le produit d'une très longue et discontinue élaboration qui a commencé avec la vie elle-même et dont on ne peut se rendre compte qu'en recherchant ses développements dans le passé, en remontant aussi loin que possible aux origines de l'humanité. L'évolution de la pensée a été celle de l'espèce. La littérature est née lorsque « l'esprit de l'ordre universel » a fait trouver à l'homme son premier bégaiement, lorsque s'est manifestée en lui « l'âme diffuse à l'origine des temps, dissoute dans l'éclosion printanière du monde, l'âme qui, d'audace et de foi virile devait construire une arche allant de la matière à la source de l'être » (Ibsen, Brand). Elle s'est formée, développée avec l'art et la civilisation, et elle a été toute l'activité intellectuelle. Il n'y a pas plus eu, à un moment quelconque de l'humanité, de littérature toute formée qu'il n'y a eu de langue originelle parlée par un premier homme (Voir Langage et Langue). Il a fallu des milliers d'années pour que l'homme, découvrant peu à peu

des idées ; apprit à parler pour les exprimer. On n'a aucune notion exacte de ce que put être le langage humain jusqu'au moment où il fut fixé par l'écriture. On estime à des milliers de siècles le temps écoulé entre l'apparition de l'homme et la première forme de l'écriture. Celle-ci est encore inconnue ; peut-être ne la retrouvera-t-on jamais. On la suppose d'après les plus anciens documents idéographiques découverts : dessins, peintures, ornements, hiéroglyphes, qui ne remontent pas à plus de dix mille ans.

Jusqu'à la découverte de l'écriture, les manifestations intellectuelles et leur transmission furent toutes verbales. Celui qui avait une idée la communiquait à d'autres ; ils la discutaient et la faisaient connaître à de plus nombreux, la modifiant, l'amplifiant, la complétant suivant la pensée de chacun. Ainsi se sont formés collectivement, pendant une longue suite de siècles, les récits légendaires d'où sont sorties les premières formes littéraires connues. Grossis de milliers d'alluvions, ils sont devenus la littérature de peuples et de continents entiers. Ils ne sont de personne particulièrement et ils sont de tous, chacun ayant apporté la part de son observation, de ses goûts, de son imagination, suivant son caractère et son milieu. Ils sont comme ces énormes masses géologiques que le temps et les éléments ont composées avec les matériaux les plus différents venus des régions les plus diverses. La littérature est ainsi comparable à la géologie. On peut d'autant plus l'appeler la géologie de l'esprit humain qu'elle est sous une dépendance étroite de la nature, comme l'homme qui l'a produite. Les hommes, quoi qu'ils fassent pour être de « purs esprits », ne peuvent s'abstraire des forces telluriques et il y a toujours un rapport direct entre ces forces et leur pensée. L'homme est sorti de la terre à laquelle il retourne ; il est le produit de son milieu, selon le principe formulé par Hippocrate il y a plus de deux mille ans, et il ne fut jamais, même dans ses manifestations les plus spirituelles, que « la nature prenant conscience d'elle-même » (E. Reclus). C'est la pensée de l'homme qui lui permet d'être cette conscience de la nature. Elle est « une force éternellement active qui brave les temps et les distances, résiste à la force brutale » (Ph. Chasles), force de plus en plus intelligente, active et bienfaisante dans sa marche vers la vérité et que ne peuvent arrêter, quoi qu'ils fassent, les puissants (gouvernants) et les sophistiqués (prêtres). Depuis le premier souffle de l'homme elle marche avec lui et avec la vie. Aussi, l'étude de la littérature ne peut-elle se séparer de celle de toutes les formes de la vie. On a rapetissé, méconnu la littérature en l'enfermant dans les belles-lettres, en en faisant une branche de « l'art pour l'art ». Dans le temps même où elle avait sa signification la plus vaste, dans l'antiquité grecque, les sophistes la confinèrent dans l'abstraction rhétorique. Ce fut le temps où commença, pour elle comme pour tous les arts, le règne de l'individualisme tyrannique qui s'imposerait, pour substituer l'intérêt particulier et les formes aristocratiques aux grands et libres courants populaires et anonymes, chaque fois qu'ils n'auraient pas la force de lui résister ou se laisseraient détourner par ses artifices. Les sophistes rendirent les études littéraires inutiles et sans profit en les écartant de la recherche de ces grands courants humains. Ils en firent une occupation de mandarin, de dilettante qui se renferme dans une époque, un genre, une école et dont le travail est d'autant plus suspect qu'il suit les directives d'une caste ou d'un parti. Philarète Chasles disait : «

Pour étudier à fond la littérature, il faut étudier la politique, la religion, la société même... Il faut chercher les matériaux de l'histoire intellectuelle, non ceux de l'histoire littéraire ». Il voulait qu'on recherchât dans les livres non seulement la phrase et la diction mais aussi l'âme pour découvrir « la merveille de communication électrique qui renouvelle les sociétés en fécondant les esprits », pour voir comment « toutes les intelligences sont enchaînées dans une parenté étroite et dans une miraculeuse harmonie ». Ce qu'il voulait trouver chez les écrivains, c'était non « des régulateurs du style et des dictateurs de la phrase », mais « des propagateurs de la civilisation universelle ». C'est par les études littéraires ainsi comprises qu'on peut voir à travers les siècles l'œuvre ininterrompue de la pensée, suivre cette filiation du génie chez qui V. Hugo disait qu'elle a atteint « sa complète intensité ». Indépendamment de ces génies, « quiconque a jeté dans le monde une idée a semé un germe immortel » (Ph. Chasles).

Au début de l'humanité, l'homme désarmé et ignorant fut porté, comme toutes les espèces, à rechercher dans ce qui l'entourait des influences et des concours sympathiques. Dans cette recherche, d'abord toute instinctive puis de plus en plus raisonnée, il ne pouvait manquer de se créer des certitudes par des explications plus ou moins illusoire sur les phénomènes dont les causes lui échappaient. Son esprit avait tout naturellement tendance à admettre le merveilleux. L'orgueil de son propre effort ne pouvait qu'exciter encore cette tendance. Il se créait ainsi des légendes qui mêlaient intimement sa vie à celle de l'univers et ne devaient se transformer, sinon disparaître, qu'avec l'acquisition de connaissances lui apportant des certitudes positives. De ces légendes, des imposteurs devaient s'emparer pour en faire des religions et changer la fantasmagorie imaginée par l'ignorance primitive en dogmes mensongers et immuables. L'imposture a ainsi dressé contre la vérité l'œuvre maléfique de l'autorité qui pèse toujours sur la pensée humaine.

Avant que s'accomplît cette œuvre, l'homme trouva les premiers éléments de sa pensée dans son milieu et dans ses rapports avec lui. C'est ainsi que la première humanité fut naturiste (Voir Naturisme). On le constate à l'origine de tous les mythes dont l'âme humaine a été bercée. Toute la littérature n'est, dans l'infinité de ses modes, que la transformation, la transposition et l'adaptation de ces mythes à travers le temps et l'espace.

Autant les légendes devinrent, par les adaptations cléricales, terrifiantes, sanguinaires et stupides avec leurs mystères incompréhensibles à la raison, autant elles durent être, dans leurs conceptions primitives, aimables, poétiques, inspirées par tout ce qui était bienfaisant et agréable dans la nature. Plutôt que de terreur et d'imploration désespérée, elles devaient être des hymnes de joie et de reconnaissance à toutes les forces qui animaient et embellissaient la vie. Elles exprimaient pour l'homme « l'amour qui le portait vers tout ce monde extérieur vivant d'une vie analogue à la sienne, vers les sources et les ruisseaux, vers les arrhes et les rochers, vers les monts et les nuages, vers le ciel resplendissant, l'aurore, le crépuscule, le large soleil et tous les astres disséminés dans l'espace » (E. Reclus). Avant de devenir « des concentrations de vie nationale, des réservoirs

profonds où dorment le sang et les larmes des peuples » (Baudelaire), elles ont dû être l'expression universelle de la joie humaine éclatant devant la vie.

Les animaux, en qui les hommes voyaient des frères, des égaux pourvus d'une âme toute semblable à la leur, avaient leur belle place, parfois la première, dans ces légendes. Elle y était si importante que nombreuses sont les religions dont les dieux sont des animaux. Le christianisme lui-même dut les accueillir, bien qu'il leur refusât une âme, et adopter nombre de mythes comme celui orphique du « bon berger ». Il a vainement tenté de donner le change, par les explications d'un symbolisme abracadabrant, sur l'inspiration naturiste des tailleurs de pierres des cathédrales qui ont couvert ces monuments de représentations d'animaux et de plantes (Voir Symbolisme). Aussi, les traditions « du temps que les bêtes parlaient » sont considérables dans la littérature. Elles sont nées des longs et multiples rapports entre les hommes et les animaux rapprochés par des nécessités communes et qui les faisaient se comprendre. L'homme avait trop de choses à apprendre des animaux pour qu'il n'y eût pas entre eux des relations constantes dans l'intimité d'une véritable association d'intérêts et de sentiments, jusqu'au jour où, par son industrie, l'homme commença à devenir dangereux et malfaisant pour l'animal. Cette intimité était telle qu'elle ne disparut jamais complètement et, lorsque la sottise humaine imagina de s'ériger en puissance supérieure aussi cruelle que stupide sur tout ce qui l'entourait, l'inépuisable bonté de l'animal et sa sociabilité, se pliant à la domesticité, rendirent encore possible le rapprochement avec un maître orgueilleux. Les traditions des rapports avec les animaux sont demeurées les plus vivantes parce qu'elles sont les plus près de la nature et qu'elles éveillent toujours le plus de fibres insoupçonnées. Elles sont à la base de la littérature, mêlées à celles qu'inspirèrent tous les génies primitifs de l'air, de la terre des eaux transformés en héros magnifiques ou en personnages familiers. Elles n'ont fait, en se perpétuant, que répéter les sentiments primitifs et éternels de la nature toute entière : l'amour, la joie et la douleur.

On découvre ainsi, en recherchant dans le temps, cette unité de pensée qui fait que « le genre humain n'a qu'un petit nombre d'idées qu'il renouvelle éternellement » (Ph. Chasles). Du culte naturiste, du communisme primitif avec les animaux, puis de la vie patriarcale, naquirent les traditions populaires des contes, fables, énigmes, proverbes qui se sont en grand nombre maintenus textuellement par la transmission orale d'une génération et d'un peuple aux autres. A la base de toutes les littératures il y a le folklore, la masse des dits populaires répandus chez les peuples et qui est : « le trésor des idées et des imaginations non point créées par le peuple, mais acceptées par lui, la plupart depuis un temps immémorial, conservées par lui et recueillies de nos jours sur ses lèvres » (L. Sudre). Les contes, les récits populaires, se retrouvent chez tous les peuples, avec le même fond et la même forme, a dit aussi M. Sudre (Les Sources du Roman de Renart) ; on y perçoit seulement des différences venues d'influences psychologiques et sociales propres à chaque peuple.

Elisée Reclus a constaté que « les légendes voyagent avec les peuples ». Celles dont notre esprit est toujours nourri ont voyagé avec nos lointains ancêtres

descendus, il y a cent ou cent-cinquante siècles, des plateaux de l'Iranie pour se répandre, à l'est jusqu'au Pacifique, à l'ouest jusqu'à l'Atlantique, et apporter chez tous les peuples appelés aujourd'hui indo-européens cette communauté de pensée qu'on retrouve de Gibraltar à Yokohama et qu'atteste la parenté de leurs langues. Du sanscrit elles sont passées dans le persan, l'arabe, le grec, l'hébraïque, l'arménien, le latin, le saxon, le celte et tous leurs dérivés modernes. La transmission orale des légendes s'est faite par les récits d'homme à homme, de la mère à l'enfant, des vieillards aux jeunes gens, et répandue de peuple à peuple par les migrations. Lorsqu'ils étaient fixés sur un territoire, les peuples les recevaient des conteurs étrangers. Ceux-ci mettaient plus ou moins d'art dans leurs récits. Non seulement ils ne répétaient pas toujours strictement ce qu'ils avaient appris et ajoutaient ou retranchaient suivant leur invention, mais ils modifiaient selon le goût de leurs auditeurs. Les récits prenaient de la sorte des versions plus ou moins poétiques jusqu'au jour où les récitants furent de véritables poètes. Ils devinrent alors les aèdes et les rhapsodes homériques, les prophètes hébreux, les chamanes finnois, les scaldes scandinaves, les fies irlandais, les scops anglo-saxons, les bardes celtiques et germaniques, les jongleurs gallois et armoricains, les trouvères et les troubadours des pays romans, etc... La diversité de l'interprétation poétique renouvelait les récits et les chants au point qu'on ne démêlait plus leur origine. Il n'est pas jusqu'aux copistes des manuscrits qui n'apportaient leur part de fantaisie en reproduisant plus ou moins fidèlement les textes qu'ils recopiaient. Ils y mêlaient parfois des inventions personnelles, faisaient des corrections selon leur goût, modifiaient même la langue encore incertaine. La même œuvre, chanson de geste ou fableau du moyen âge, devenait picarde, bretonne, lyonnaise ou provençale suivant la langue du copiste. « Mais l'imbroglio n'est pas indéchiffrable ; la comparaison attentive et minutieuse de toutes les formes d'un récit aboutit presque toujours à la découverte de la forme première, de l'archétype d'où tout le reste est sorti » (Sudre).

Les contes de la Mère Grand qui font toujours la joie des enfants, les proverbes qui sont demeurés l'expression du bon sens populaire, se retrouvent dans l'Avesta, vieux de trente siècles, qui est le plus ancien ensemble de livres sacrés, et ils venaient déjà de loin dans les traditions iraniennes. Depuis, ils ont été recomposés à l'infini, notamment par des mages au III^{ème} siècle de notre ère. Les conteurs arabes ont adouci ou compliqué leur rudesse et leur naïveté originelles par les enchantements et la subtilité des ruses qui sont dans les récits des Mille et une Nuits. Ils n'en ont pas moins eu les apparences de la nouveauté quand parurent les Contes de Perrault, et ils ne cessent pas d'être adaptés par les écrivains modernes. Dans le même temps où Perrault écrivait ses contes, un moine bouddhiste composait, d'après la fable de la Belle au Bois Dormant, un mystère qui a été découvert récemment dans la littérature tibétaine sur laquelle les Européens commencent seulement à avoir quelques lueurs.

Le même fond de contes, d'histoires de fées a fourni le sujet des livres sacrés de l'Inde et des romans ou fableaux du moyen-âge. Certains auteurs contemporains qui les renouvellent encore dans la forme, ne les présentent pas moins comme étant de leur cru. Lorsque Le Grand d'Aussy, au XVIII^{ème} siècle,

exhuma les vieux fableaux français oubliés depuis quatre cents ans, on imagina qu'ils avaient été la création spontanée du moyen-âge. Il fallut les études linguistiques qui étendirent le champ des découvertes littéraires pour révéler l'antiquité de ces fableaux. Au XIII^{ème} siècle, un auteur français qui traduisit de l'espagnol le roman de Flore et Blanchefleur ignorait non seulement l'antiquité de ce sujet, mais aussi que l'auteur espagnol l'avait pris dans la littérature française du moyen-âge. De même Parthénopeu de Blois, traduit du castillan, était un roman français du XII^{ème} siècle et on y retrouve la fable antique de Psyché. Plusieurs fableaux dont les prototypes sont ceux de Sire Hain et dame Hanieuse, de la Dame qui fut corrigée ou de la Male Dame, ont leurs aînés dans un conte persan de Kisseh Khum et divers récits qui leur sont apparentés. Leur sujet a servi ensuite aux novellistes italiens : Boccace, Sansovino, Pécorone, etc... puis à Shakespeare dans la Mègère apprivoisée. Tout cela n'empêcha pas la Correspondance secrète, politique et littéraire de présenter en 1776, comme une chose inédite, la comédie de la Peau de Bœuf, imprimée à Valenciennes en 1710, qui était inspirée du même fond, et lorsque nous aurons dit que Sylvabel, le conte de Villiers de l'Isle Adam, en a été aussi tiré, nous n'aurons pas fini de citer tous les ouvrages qui en sont sortis. Le Marchand de Venise de Shakespeare est dans le Dolopathos d'un moine de Hauteselve et fut avant dans un conte oriental. Le fableau du Chevalier au Chainse a été traité successivement par des conteurs allemands du XIV^{ème} siècle, par Brantôme, Schiller, et par Ludovic Halévy dans sa comédie des Sonnettes. La Matrone d'Ephèse nous est venue de l'Inde en passant par le Ludus Sa Pétrone, Apulée, et par le Dolopathos pour arriver au conte de La Fontaine dont la présidente Ferrand a fait un commentaire imprévu dans sa Correspondance. On a fait grand bruit, il y a quatre ou cinq ans, autour de la « rentrée dans le domaine classique » de l'Homme de cour de Baltasar Gracian, plus ou moins répandu ou oublié depuis sa publication en Espagne, en 1647, et M. Rouveyre l'a présenté comme « un des textes fondamentaux de l'ancien Régime humaniste et classique ». Or, l'espagnol Baltasar Gracian n'a fait qu'adapter le Livre du courtisan de l'italien Balthazar de Castiglione paru un siècle et demi avant pour apprendre au monde « jusqu'où on peut mentir, flatter, être perfide et assassiner avec politesse, sans brutalité violente » (Ph. Chasles). Avant Gracian, un autre espagnol, Guevara, s'était servi de l'œuvre de Castiglione. Elle a encore été le modèle des Lettres, de Chesterfield ; de l'Art de plaire, de Moncrieff ; de l'Aristippe, de Balzac, et d'autres ouvrages.

Les fables et les contes de La Fontaine furent récités il y a des milliers d'années aux asiatiques. Ils nous sont venus d'eux en passant par Pilpay, les traducteurs arabes, Esope, Phèdre, Marie de France, Boccace et nombre d'autres (Voir Fable).

Le Roman de Renart en France, le Reinhart Fuchs en Allemagne, le Reineart flamand, sont l'aboutissant épique des histoires d'animaux transformées et multipliées par les besoins des temps de tyrannie où les hommes ne pouvant s'exprimer librement donnaient allégoriquement la parole à leurs « frères inférieurs ». Selon les régions, d'autres animaux occupent la place du renard ; c'est le loup ou

l'ours dans les pays du Nord, le chacal dans l'Inde, le lapin, le lièvre ou la tortue ailleurs. Les Bestiaires du moyen-âge sont l'adaptation des récits d'animaux à la symbolique religieuse.

On n'en finirait pas de rechercher la filiation et les transformations de tous les thèmes qui se sont répétés dans tous les genres de la littérature. Baudelaire remarquant la parenté des mythes de l'Eve biblique, de la Psyché antique et de l'Elsa de Lohengrin ; victimes toutes trois de leur curiosité, a signalé « la frappante analogie morale qui marque les mythes et les légendes éclos dans différentes contrées ». Il en voyait la source dans « l'origine commune des êtres ». M. Bédier a écrit : « Chaque recueil de contes a sa physionomie propre. Les mêmes contes à rire, qui ne sont chez nous que des gaillardises, étaient jadis des exemples moraux qu'un brahmane faisait servir à l'instruction politique des jeunes princes. A ces mêmes contes gras, les Italiens ont ajouté des épisodes de sang qui en augmentent l'intérêt dramatique. Chaque version d'un même conte exprime, avec ses mille nuances, les idées de chaque conteur et celles des hommes à qui le conteur s'adresse ».

Les légendes héroïques qui forment la matière épique de chaque peuple ont les mêmes origines multipliées. L'esprit de révolte, qui s'est certainement manifesté dès les premiers abus d'autorité, a eu de nombreux symboles avant d'arriver au plus magnifique de tous, celui de Prométhée personnifiant dans toute sa plénitude la volonté de l'individu irréductiblement tendue vers la liberté. Prométhée avait eu son aîné iranien dans Zohak enfermé dans une caverne du Demanved ; il eut son cadet dans Encelade écrasé sous l'Etna. Il a des multitudes de frères et de descendants dans toutes les mythologies qui contèrent les luttes des hommes pour échapper à la tyrannie des dieux, dans l'histoire de tous les héros célèbres ou obscurs mis à la torture et livrés au supplice par les homuncules grotesques qui ont pris la place des dieux, depuis les Césars maîtres des grands empires anciens jusqu'aux Soulouques modernes qui régissent les démocraties d'ilotes. Par-delà le bien et le mal sur lesquels les religions échafaudaient leurs dogmes étouffants, Prométhée ignorait la terreur et l'humilité d'Adam chassé du paradis terrestre, se courbant sous la malédiction divine, acceptant la « bonne souffrance » avec l'opprobre éternel, et implorant lâchement la miséricorde de son bourreau. Il était le révolté superbe, la voix de l'univers entier par qui « le viol de la justice crie toujours vengeance » (E. Reclus). Il disait aux hommes, à l'encontre des prêcheurs de résignation : « Je vous promets la réforme et la réparation, ô mortels, si vous êtes assez habiles, assez vertueux, assez forts pour les opérer de vos mains ! » Il rendait au roi du ciel anathème pour anathème. « On le cloue sur les rocs. La foudre, le châtement, le supplice, l'isolement ne le domptent pas ; il s'enorgueillit de sa torture ; il sait qu'elle sera féconde » (Ph. Chasles). Elle l'a été en effet et l'est toujours, comme animatrice de la forme la plus vivante et la plus belle de la littérature : la révolte de l'esprit humain.

Il y a encore beaucoup de choses à découvrir sur l'origine et la transmission des récits de tous genres qui composent la littérature. Leur recherche ne peut se faire que conjointement à celles de l'archéologie et de la linguistique ;

mais dès maintenant, l'origine de ces récits dans leur unité, et leur transmission sans solution de continuité, paraissent établies par les plus anciens monuments qu'on a découverts.

L'idée fondamentale de la pensée humaine et universelle, sa manifestation éternelle, sont dans la célébration de la vie, des forces qui la produisent et de celles qui l'entretiennent. Les multiples aberrations apportées par les religions n'ont rien pu changer à ce principe. Elles ont seulement semé la confusion dans l'esprit des hommes assez faibles pour les suivre et elles n'ont fait que leur malheur. La vie et la pensée sont nées de la puissance doublement fécondante du soleil, de sa chaleur et de sa lumière. Dans le culte du soleil résident l'unité et la discontinuité de la pensée. Ce culte fut celui du premier homme qui éprouva la chaleur et ouvrit les yeux à la lumière de l'astre bienfaisant ; les religions elles-mêmes ont dû l'adopter pour se faire admettre par l'humanité. Toute la littérature en est imprégnée, inspirée, qu'elle soit celle du croyant ou de l'athée, du maître ou de l'esclave, du civilisé ou du barbare, du chrétien, du juif, du mahométan, du bouddhiste, ou des plus primitifs Esquimaux ou Océaniens ; Jésus, comme Bouddha, Osiris, Mithra, Dionysos, Saturne, et les milliers d'autres dieux, ne pouvait naître qu'au solstice d'hiver, ce moment étant pour tous les hommes quels qu'ils soient celui du retour à la chaleur, à la lumière, à la vie. Pour tous il est : « Noël! ». C'est dans la gravitation commune de la terre et de la pensée humaine autour du soleil que l'homme réalise la conscience de la nature. Tous les héros épiques et tous les dieux protecteurs et amis des hommes sont des personnifications du soleil qui lutte contre les forces mauvaises. Les rois, tel Louis XIV, ne faisaient, en se comparant au soleil, que renouveler le vieux mythe païen pour s'assurer l'affection de leurs sujets.

Pour les Européens comme pour les Asiatiques, et peut-être pour la terre entière depuis les temps historiques, c'est des plateaux de l'Iran que se sont répandus, avec toutes les semences de la civilisation les récits légendaires adoptés par les peuples. L'idée d'un « âge d'or » qui fut connu des ancêtres dans une région d'élection d'où ils partirent pour peupler la terre, naquit sur ces plateaux. Elle se répandit et devint un jour le « paradis terrestre » des Hébreux. Elle exprimait les aspirations indéfinies au bonheur ; l'espoir d'un sort meilleur qui stimulait l'effort de l'homme, excitait sa volonté et ses facultés pour une reconstitution perpétuelle du monde. Aussi, « chaque race, chaque peuple, chaque tribu eut ainsi ses paradis. L'histoire géographique nous en fait retrouver des centaines, brillant comme des clous d'or sur le pourtour de la planète, depuis les montagnes du Nippon jusqu'à la ville de Los Cesares, dans les vallées de la Patagonie septentrionale » (E. Reclus). La belle légende qui inspirait la pensée et l'activité humaines n'était pas encore devenue par les artifices d'exploiteurs malintentionnés la source de toutes les terreurs, de toutes les folies et de toutes les déchéances qu'amenèrent les religions anthropomorphiques faisant succéder au culte de la nature celui d'un Dieu unique et réduisant l'âme universelle à celle de l'homme fait à l'image de ce Dieu.

Les traditions du déluge, non moins connues que celles du paradis terrestre, naquirent et se répandirent bien avant la Bible dans les régions basses qu'avaient dévastées de grandes pluies, des inondations de fleuves ou des invasions

de la mer. Les hommes qui avaient pu y échapper avaient transmis à leurs descendants le souvenir terrifiant de ces cataclysmes et l'imagination avait tiré de ces récits la légende du « déluge universel ». Cette légende passa de l'Iranie en Chine, dans l'Inde, en Egypte, en Occident et même en Amérique. Chaque région a eu sa « montagne de Noé » ; de nombreux sommets de l'Asie portent ce nom, l'Ararat dans le Caucase, l'Argée, les monts Olympe de Thessalie et de Bythinie, un rocher du Hadjar Taous en Afrique et « jusque dans nos Pyrénées ; le puy de Brigne, le Canigou, sont dits par les bergers roussillonnais porter encore à leur cime les anneaux de fer qui retenaient l'arche sacrée » (E. Reclus).

Les annales écrites iraniennes, dans lesquelles on retrouve toutes ces légendes, ne remontent pas à plus de six mille ans, c'est-à-dire à une époque où s'étaient établies, depuis longtemps, les puissances théocratiques organisatrices de l'esclavage humain qui n'a pas cessé de se perpétuer. La littérature a subi tous les sorts de la condition humaine, elle a été soumise à toutes les déformations et restrictions, livrée à toutes les prostitutions de la pensée. De même que les grands courants de la vie et de l'humanité, elle a été détournée de sa voie dans les chemins des intérêts particuliers aux classes dominantes. Au lieu d'être une stimulatrice de la vie générale, la manifestation de la pensée universelle, elle n'a été le plus souvent, dans le morcellement de ses milliers de formes et d'usages particuliers, que l'expression sénile d'un état social qui descendait peu à peu à la décomposition intellectuelle et morale atteinte aujourd'hui.

Philarète Chasles a divisé l'histoire de la pensée humaine, représentée par la littérature, en quatre périodes : l'ère théocratique, l'ère du polythéisme, l'ère chrétienne, l'ère actuelle éminemment critique et analytique. Les trois premières, après avoir préparé et précipité la décadence et la disparition de tant de civilisations anciennes, ont substitué la suprématie des aristocraties à la liberté naturelle, établi la domination des dogmes sur les esprits et l'arbitraire individuel contre le droit collectif. L'époque actuelle, que Ph. Chasles observait il y a quatre-vingts ans et qu'il qualifiait d'éminemment critique et analytique, aurait dû, semble-t-il, opérer le redressement nécessaire. Elle n'a abouti jusqu'ici, malgré toutes ses audaces et malgré tous les concours que pouvaient lui apporter les esprits éveillés à la liberté par la Révolution, qu'à aggraver la décomposition par des sophistications qui sont d'impudents défis à la vérité et à la raison. Au lieu de balayer toutes les scories du passé, elle a employé son temps à les refondre dans l'espoir insensé d'en faire du pur métal. Pour ne pas faire du nouveau avec une vérité qu'on redoute, on s'est efforcé, et on continue, à galvaniser des choses qui, depuis des siècles, étaient déjà mortes avant d'avoir vécu. Il faudrait remplir de gros volumes pour montrer l'œuvre de perpétuel attentat contre la pensée poursuivie depuis six mille ans dans la littérature au service de l'autorité. Elle transparaît, si dissimulée qu'elle soit sous les fleurs de rhétorique, dans les multiples ouvrages écrits sur les littératures particulières, aussi, comme le disait Bazalgette : « Il n'est guère de lecture qui vous laisse une impression plus désolante, plus desséchante que celle d'une histoire de la littérature d'un pays, quel qu'il soit. Tout ce qu'elle prétend contenir d'œuvres et d'hommes s'y réduit à cette chose navrante entre toutes : de la lit-té-ra-tu-re. Alors

qu'une de ces œuvres, à la supposer forte et originale, vous enveloppe de toute sa vie, vous enrichit et vous exalte, la juxtaposition d'un millier de noms, l'exposé des influences, la place trop belle faite aux médiocres, finalement réduisent ce qui devrait être une merveilleuse histoire à une morne succession d'écoles ... » Cette littérature-ra-tu-re que Bazalgette n'aimait pas, c'est celle qui faisait dire à Ph. Chasles : « J'ai peu d'estime pour le mot littérature. Ce mot me paraît dénué de sens ; il est éclos d'une dépravation intellectuelle ». Cette dépravation, il la voyait dans ce secret de bien parler sur tout et sur tous que des professeurs enseignaient contre argent, en Grèce, et qui produisait les sophistes, « parasites qui tuent l'arbre et paraissent l'orner ». Ils perdirent la Grèce puis ils allèrent à Rome où ils se multiplièrent à mesure que l'organisation sociale s'affaiblit. Aujourd'hui ils sont des légions qui entretiennent cette « blagologie », comme disait Taine, dont le vieux monde est en train de mourir. Il est préférable de voir la littérature dans l'effort de « l'action contre la réaction », dans les manifestations de la pensée vivante, novatrice, considérée comme hérétique et persécutée parce qu'elle a été à l'avant-garde et s'est refusée aux honteuses capitulations. C'est cette littérature militante qui a produit et transmis à travers les siècles, dans ses formes les plus belles, la volonté d'indépendance et les espoirs de bonheur toujours profonds au cœur de l'homme. De cette littérature, nous indiquerons ici quelques grandes lignes et nous l'enverrons pour plus de renseignements aux mots : Poésie, Prose, Roman, Théâtre, Histoire, Critique, etc...

Parmi les peuples qui occupaient les régions de la Chaldée, les Akkadiens sont considérés comme les véritables pères spirituels de la civilisation par l'hégémonie qu'ils exerçaient intellectuellement. C'est chez eux que les sémites, qui auraient été des Arabes d'où sortirent les Hébreux, trouvèrent les diverses légendes qu'ils se sont adaptées, selon leurs convenances particulières et souvent maladroitement, pour faire les récits bibliques. Les préoccupations intellectuelles des Akkadiens sont attestées par leur légende du déluge. Il y est dit que leur dieu, aussi soucieux de sauver les trésors de la pensée que de perpétuer les hommes et les animaux, recommanda à Zisuthros (Noé) de mettre à l'abri du cataclysme, en les enfouissant sous la ville du Soleil, Sippara, le commencement, le milieu et la fin de tout ce qui avait été écrit. On cherche vainement les traces d'une préoccupation semblable dans la légende biblique. Ce qui avait été écrit chez les Akkadiens était considérable dans tous les genres. « Chaque cité rivalisait d'orgueil comme centre littéraire... Chargina avait fondé une bibliothèque à Nippur. C'est là qu'Assurbanipal fit copier la plupart des textes destinés aux annales du palais de Ninive, et dont le contenu couvrirait dans le format in-quarto des livres modernes, plus de cinq cents volumes de cinq cents pages » (E. Reclus). C'est dans les restes de cette bibliothèque d'Assurbanipal qu'on a découvert douze plaquettes racontant l'épopée de Gigalmés dont l'histoire du déluge est un épisode.

Les premiers documents qui ont fixé l'expression de la pensée humaine et qui ont été laissés par ces peuples intellectuels présentent le plus grand intérêt pour l'étude des races, des langues, de l'histoire et des mœurs. Encore insuffisamment déchiffrés, les plus anciens révèlent l'esprit pacifique des premières populations par

la ressemblance des mots qui manifestent cet esprit dans toutes les langues sorties du langage primitif aryen, tandis que les mots de caractère belliqueux n'apparaissent que dans des langues de formation postérieure. Un immense héritage nous est venu du monde iranien tant de ses découvertes de vie pratique que de sa production littéraire. Ses conceptions philosophiques sont à la base de la pensée humaine tout comme ses poèmes, mythes, récits, chants, pour former une chaîne sans fin par le parallélisme des différentes philosophies de l'Orient et de l'Occident et les influences littéraires dont la compénétration a présidé aux métamorphoses des idées.

Dans les temps les plus éloignés, à la civilisation chaldéenne a correspondu celle d'Égypte presque aussi ancienne. D'après le « Papyrus de Turin », dix mille ans environ s'écoulèrent depuis l'établissement du gouvernement théocratique qui précéda les rois. Bien avant les Hébreux, les Égyptiens eurent leur Bible qui fut le Livre des Morts. Plus près de nous, il y a 2.500 ans, le parallélisme se produisait entre les philosophies de la Chine et celles de la Grèce. Lao-Tseu, Confucius, Meng-Tsé, qui donnèrent à la Chine sa morale et aussi son organisation sociale, avaient les idées d'un Socrate. « Le malheur d'un seul être est une déféctuosité qui empêche le bonheur de l'univers d'être complet et parfait », dit cette morale. Les quatre livres ou Sse-chu de Meng-Tsé, sont toujours en usage dans les écoles. Ils enseignent l'égalité entre les hommes et la révolte contre les oppresseurs. Le Chu-King, dans lequel Confucius réunit les annales, est d'un esprit rationaliste qui a toujours mis le peuple en garde contre les superstitions répandues par les prêtres. Confucius disait : « Comment prétendre savoir quelque chose du ciel puisqu'il est déjà si difficile de nous faire une idée nette de ce qui se passe sur la terre? » Encore plus près, la révolution qui a produit le bouddhisme aux Indes a correspondu à celle qui, en Occident, a amené le christianisme. Confucius et Socrate, Bouddha et Jésus ont ainsi marqué, aux confins oriental et occidental du monde l'identité de la pensée aryenne dans ses évolutions. Les lois de Confucius, les enseignements de Socrate, les édits et sermons bouddhistes gravés sur les tables du roi Prayadesi, montrent que les hommes n'ont pas attendu le christianisme pour découvrir « la plus belle des morales ».

Même parallélisme entre les polythéismes brahmanique, égyptien, grec et nordique, ensuite, entre les monothéismes persan, hébraïque, chrétien et musulman. La chronologie biblique et celle des rois égyptiens ont été inspirées de celle de la mythologie brahmanique qui remonte à cinq mille ans. On l'observe par leur concordance. L'origine chaldéenne des légendes bibliques et du culte hébreu est visible même dans le nom de Yaveh donné à Dieu. Abraham, « père de la race », est le roi chaldéen Orkham dont Ovide a parlé dans ses Métamorphoses. Les récits fantastiquement exagérés de l'Exode et des prétendues guerres du petit peuple palestinien, que l'antiquité n'avait pas connu avant le christianisme, ne sont que les échos maladroitement adaptés des légendes recueillies par ses ancêtres, les nomades arabes qui s'étaient fixés dans « la cavité du Jourdain ». Le mythe grec des Argonautes donne une idée autrement vaste du monde que la Genèse. Alors que les Hébreux, rédacteurs du récit du déluge, n'avaient jamais vu la grande mer et ignoraient la construction des navires, comme le démontre leur description de

l'arche, les Argonautes avaient parcouru en tous sens la Méditerranée, ils étaient allés jusqu'aux colonnes d'Hercule (Gibraltar), avaient parcouru la mer Adriatique et le Pont Euxin (Mer Noire) au-delà de l'Hellespont. Ce n'est que sous le règne de Josias, au VI^{ème} siècle avant J.-C. que les Hébreux prétendirent être « le peuple de Dieu », imaginèrent le personnage de Moïse et les fallacieuses histoires du Pentateuque complètement inconnu jusque-là et qu'ils mêlèrent aux vieux livres juifs pour en faire la Bible. Le judaïsme suivait ainsi l'exemple du brahmanisme en fabriquant l'histoire et les dogmes pour mettre les traditions de la foi à la place de la vérité et la religion au-dessus de la morale. C'est l'œuvre d'imposture qui devait être continuée au nom du christianisme et dont le principe est ainsi formulé dans le Zend-Avesta, la bible persane : « Le bien et le mal ne sont pas dans la conscience, ils sont dans l'obéissance ou la révolte à la parole du prêtre ». A l'encontre de ces insanités souveraines, on trouve dans les mêmes livres la voix de la véritable humanité. Les prêtres n'ont pu enlever à la Bible la beauté païenne, toute imprégnée de la vie et de la poésie orientale, du Cantique des Cantiques, ni déchirer les pages de Job, « premier cri de la douleur humaine dans la poésie, première apparition du doute, première atteinte portée au fatalisme, au servile optimisme oriental, première réclamation connue contre le malheur des honnêtes gens, le triomphe des mauvais et le gouvernement du monde » (Ph. Chasles). Ils n'ont pas davantage étouffé les imprécations des prophètes « dont la puissance d'expression est commune à tous ceux qui cherchent le vrai et qui font partie du trésor littéraire de l'humanité » (E. Reclus).

Mais c'est dans l'immense étendue de la littérature hindoue qu'on peut le mieux suivre une évolution qui a été celle de la pensée chez tous les peuples appelés « civilisés ». L'Occident a commencé à connaître l'Inde à l'époque où les Grecs d'Alexandre traversèrent l'Indus. On fait remonter à 3.700 ans, approximativement, la descente des Aryens dans l'Inde. Le Vendidad, chapitre de l'Avesta iranien, a raconté leur établissement dans ce pays. Accueillis avec un respect mystérieux, ils apportèrent la plupart des idées qui firent le Rig-Veda, le premier et le plus ancien des livres religieux, puis l'Avesta persan. Ces livres établissaient, depuis les fleuves de l'Inde jusqu'à la mer Caspienne, une unité de langage que les migrations répandirent avec les chanteurs errants et les poètes voyageurs. Leurs récits primitifs disaient les charmes de la nature, la joie des hommes et des animaux. Ils étaient profondément imprégnés d'un naturisme que les prêtres n'avaient pas encore édulcoré pour en faire des prières et des incantations. On retrouve ce naturisme dans Sakountala du poète Calidasa, qui est le poème merveilleux du mariage célébré selon la nature, sans prêtres ni magistrats, dans le Ramayana, qui se récitait dès le VIII^{ème} siècle avant J.-C. et chantait la Montagne Mérou avec ses quatre animaux mythiques : lion, cheval, vache, éléphant, symbolisant les quatre fleuves coulant vers les quatre points cardinaux. De ces symboles, les brahmanes devaient faire les archétypes des quatre castes. La transformation religieuse se fit peu à peu avec celle des mœurs, quand les aryens pasteurs devinrent conquérants. Elle a été décrite dans les autres Védas puis dans le Mahabharata et les lois de Manou, après que les prêtres et les guerriers eurent fait triompher le brahmanisme contre la religion naturelle d'abord, contre le bouddhisme

ensuite. L'Atharva-Véda a été l'expression définitive du brahmanisme triomphant. L'Inde du Nord a encore dans ses Védas une littérature ancienne où sont recueillis les chants des immigrants iraniens. Celle du Sud, chez les descendants des Dravidiens du Maisur et du Coromandel, a une littérature très riche en chansons, contes, proverbes.

Le bouddhisme inspira une belle époque d'art et de littérature. Il portait en lui les éléments d'une révolution plus profonde et qui posaient plus nettement la question sociale que le christianisme. La langue sanscrite était au moment de sa plus éclatante floraison lorsque le grammairien Pànini lui avait donné des règles littéraires au IV^{ème} siècle avant J.-C. Le Mahabharata, immense épopée de plus de 200.000 vers, recueillit tous les récits épiques et fut l'Iliade de l'Inde. On y trouve, avec la force et la fraîcheur de la sagesse et de la poésie primitives, la douceur infinie de la poésie bouddhique en même temps que la fureur et la duplicité des dieux. « Les mondes se heurtent et une fleur sourit à l'enfant qui passe. Les Titans dévorent l'univers, et une femme armée d'une paille les extermine de sa main » (Ph. Chasles). « Yudichtira force les dieux à admettre son chien dans le séjour des bienheureux... Dans sa merveilleuse puissance de bonté libératrice, il arriva à faire descendre les dieux du ciel pour illuminer les ténèbres de l'enfer et changer en jouissances les supplices des méchants » (E. Reclus). On voit que les « charitables » chrétiens qui « se réjouissent de voir les souffrances des damnés » (Thomas d'Aquin), ont encore fort à apprendre du bouddhisme dans les voies de la charité.

Il y a identité entre la légende grecque de la Guerre de Troie et celle, hindoue, de l'histoire d'Hastinapura contée dans le Mahabharata. On n'est pas certain qu'il n'y en ait pas entre le Krichna brahmanique, antérieur à Bouddha, et le Christ. Les drames de Bavha ceux d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide et en ont la grandeur. Manou, le penseur, l'homme libre qui se renouvelle dans des incarnations successives, se retrouve dans Parsifal, l'innocent, le pur des légendes de Graal. Les chansons de geste et les romans fabuleux du moyen-âge remontent au Mahabharata en passant par l'Iliade grecque et les épopées scandinave et germanique. L'épopée de l'Inde est le premier monument de la littérature héroïque ; elle a peuplé le monde de ses héros. En même temps, la poésie et les récits populaires de l'Avesta formaient le trésor des fables indoues, assyriennes, égyptiennes, grecques. Enrichies par l'imagination des conteurs de toutes les régions, multipliées par la variété de leurs idées et de leurs mœurs, ils alimentaient le Pantcha Tantra des Indous, le Javidan Khirad des Perses, la poésie du désert arabe et des délices des jardins enchantés des contes des Mille et une nuits, pour se transmettre dans tout l'Occident et provoquer la floraison de la poésie populaire du moyen âge, jusque dans l'Amérique du Nord où Erik le Rouge et ses compagnons norvégiens portèrent la poésie de leur pays au X^{ème} siècle. L'influence de l'Inde s'était répandue en Indochine avant que cette région fut soumise à la Chine. La civilisation Khmer, dont l'œuvre artistique est si admirée aujourd'hui, fut d'origine indoue. Les Malais eurent par leurs navigateurs une influence prépondérante sur toutes les terres océaniques et leur apport fut plus grand dans les contes des Mille et une nuits que celui des Indous, des Cinghalais et

des Arabes.

La connaissance des langues indo-européennes a bien établi aujourd'hui l'unité de la pensée aryenne dans la littérature de ces langues. Il y a encore à découvrir si des rapports n'existent pas entre cette pensée et les vieilles civilisations d'autres langues disparues, particulièrement en Amérique. Au Mexique, on retrouve une des plus belles langues, le Kahuath, dont la richesse en termes abstraits montre un très haut développement intellectuel (E. Reclus). Les Maya (Yucatan) avaient une littérature attestée par les bibliothèques que les inquisiteurs catholiques brûlèrent. Les Quichué du Guatemala ont laissé un livre d'histoire, le Popol Vuh que l'ignorance de leur langue n'a pas encore permis aux Européens de traduire. En Colombie on a retrouvé la grammaire et le lexique de la langue chuintante que les Muysca et les Chilcha, aujourd'hui disparus, parlaient encore au XVIIIème siècle. Les Incas, qui occupaient la plus grande partie de l'Amérique du Sud, eurent une langue et une littérature épique dont les souvenirs sont demeurés dans les chants des indigènes opprimés. Morelly a célébré, dans sa Basiliade, les mœurs communistes de ces peuples qui furent victimes de leur douceur et de leur passivité devant les violences des « civilisateurs » qui prétendaient les tirer des « ténèbres de l'idolâtrie!... »

La connaissance de plus en plus exacte de la formation et du développement de la pensée humaine, de l'origine et de l'étendue de ses manifestations, a pour utile résultat de mettre les idées et les hommes à leur vraie place. A mesure que les idées se découvrent et se précisent dans leurs origines, les hommes sous les noms desquels elles étaient présentées perdent de plus en plus de leur prestige personnel. Le prétendu créateur n'est plus qu'un adaptateur plus ou moins génial ou quelconque et apparaît souvent comme un imposteur quand il n'est pas un personnage mythique. Aussi, importe-t-il de moins en moins que les Moïse, les Zarathoustra, les Jésus, les Orphée, les Homère, les Ossian, les Shakespeare et la multitude de tous ceux qui peuplent les légendes aient ou non existé. Vrais ou mythiques, ils ne sont que la personnification d'états de la pensée humaine. Ce qui importe, c'est l'action que cette pensée a exercée sur la masse des hommes, car c'est peut-être de cette masse qu'est sortie, anonymement, ce qu'elle a produit de plus beau et de plus fécond. Comme l'a écrit Gorki : « L'éternité manque à ces littérateurs dont les noms ne sont pas distinctement gravés dans la mémoire séculaire. Mais c'est eux qui créent la « littérature » au sens le plus large du mot ; et ils ressemblent à ces maçons anonymes qui construisaient les cathédrales miraculeuses du moyen-âge ». Trop souvent la déification des individus quels qu'ils furent n'a été qu'une déviation malfaisante de la pensée dans ses fins universelles. Il importe peu aussi que l'œuvre attribuée à Shakespeare ait été celle de Bacon ou d'autres, que Don Juan, Tartufe, le Misanthrope, soient de Corneille et non de Molière, comme l'a soutenu Pierre Louys. Si Shakespeare est « le plus purement humain de tous les grands artistes » (Oscar Wilde), c'est par l'œuvre qui porte son nom, ce n'est pas par une existence individuelle dont il n'est resté aucune trace certaine. Si Molière prenait son bien où il le trouvait, comme il le déclarait lui-même, la seule chose importante est que ce bien ait mérité l'admiration des

hommes.

Il n'est pas d'homme « créateur » dans le vrai sens du mot ; il n'est que des hommes qui ont su se servir de la pensée formée avant eux et ils ne sont plus ou moins grands que dans la mesure où ils ont fait servir cette pensée pour tous les hommes. L'œuvre individuelle a été utile pour apporter de l'ordre dans le chaos de la pensée collective et pour lui donner plus d'art. Suivant les temps et les circonstances qui ont plus ou moins favorisé le génie de ces hommes, leur œuvre a été plus ou moins utile à l'humanité. Par contre, l'œuvre individuelle a trop souvent fait perdre à la pensée son caractère général et véritable. C'est par elle que se sont établies toutes les formes arbitraires et spéciales de la littérature ; c'est par elle que la pensée perdant son indépendance s'est faite la servante des puissances et a été transformée en moyen d'exploitation. La pensée, et toutes les manifestations de son domaine, ne sont véritablement utiles à tous qu'en fonction de la liberté.

Les afflux désordonnés et tumultueux du passé trouvèrent en Grèce leur expression et leur grâce suprêmes dans l'harmonie de la pensée et de la forme réalisant la plus haute et la plus universelle beauté. Homère marqua la fin du désordre épique dont la substance avait été recueillie dans les expéditions des Argonautes, des Héracléides et des Théséides, et le commencement de cette harmonie dont si souvent les temps modernes durent rechercher les exemples. Elle a, de toute la matière de l'antiquité, forgé la matrice d'où est sortie une vie nouvelle, aussi est-ce bien à tort qu'on a fait commencer l'ère moderne à une date arbitrairement fixée au temps d'Auguste. Rome d'abord, le christianisme et les temps modernes ensuite, n'ont eu et n'ont encore de grandeur que dans leur rapport avec la pensée grecque qui a condensé et purifié l'esprit humain. Socrate, Eschyle, Phidias, ne sont pas une fin ; ils sont un commencement et ils sont l'éternité de la beauté spirituelle et plastique. Avec eux, Hésiode, Pindare, Platon, Aristote, Sophocle, Aristophane, Démosthène, Hérodote, Thucydide, ont continué et achevé l'œuvre d'Homère. Ils ont donné à la poésie, à la philosophie, au théâtre, à l'éloquence, à l'histoire, ces formes éternelles auxquelles toutes les époques qui ont suivi, et la nôtre en particulier, ont dû revenir pour se souvenir que la pensée humaine eut des sources pures. C'est bien en vain qu'on cherche à donner le change en prétextant qu'il faut à la vie actuelle d'autres modes de pensée ; on rejette le meilleur de l'héritage antique, mais on en conserve le pire. Cette ère véritable commença avec l'histoire écrite, au temps où Phédon faisait frapper les premières monnaies. Trois siècles après, Pisistrate faisait recueillir les textes des chants homériques qui formèrent l'Iliade. C'était il y a environ 2.700 ans, époque qui correspond aux premières Olympiades. L'adoption de l'ère des Olympiades eût été plus justifiée que celle de l'ère d'Auguste qui prévalut uniquement par flatterie pour la puissance romaine et dont on a fait cinq cents ans plus tard l'ère chrétienne. On pourrait appeler cette période plus exactement « l'ère de l'impérialisme », car c'est elle qui a inauguré en Occident, par le triomphe parallèle de l'empire romain et du monothéisme, cette forme odieuse d'attentats permanents contre les peuples ; que, depuis deux mille ans, l'orgueil imbécile et criminel des chefs d'Etats et d'Eglises n'a pas cessé d'entretenir. Si cet impérialisme eut une certaine grandeur au temps de

Rome, où il s'accompagna d'une œuvre vraiment civilisatrice, il perdit complètement, depuis, cette grandeur pour descendre à la honteuse dégradation que l'humanité a atteinte aujourd'hui dans les guerres entre nations et les entreprises coloniales. Le christianisme n'a pas mérité de donner son nom à l'ère qui le porte parce qu'il a provoqué et favorisé un véritable progrès humain, mais il l'a bien mérité par les lourdes et terribles responsabilités qui lui incombent dans le développement de la barbarie impérialiste, responsabilités que toutes les sophistications historiques ne pourront effacer. Il suffit de voir ce que les représentants du christianisme font aujourd'hui pour se rendre compte de ce qu'ils purent faire hier.

Dans le domaine de la pensée, Rome ne sut que s'inspirer de la Grèce. « Rome, dans ses temps d'austérité conquérante, n'avait pour poésie que des chants guerriers et des lois oraculaires » (Ph. Chasles). Les vaincus lui apprirent à penser à autre chose qu'aux conquêtes et aux pillages. Esclaves méprisés sous le nom de « Grécules », les Grecs lui apportèrent une langue, une philosophie, une littérature, un théâtre qui ne possédèrent quelque beauté qu'en étant aussi peu romains que possible. Quand Rome perdit la rigidité de ses mœurs, ce fut pour tomber dans la pire corruption politique et la plus criminelle débauche, malgré les efforts de quelques hommes supérieurs à qui elle confia parfois son destin. Certains de ces hommes firent de l'époque de « la paix romaine » une des plus grandes de l'humanité. Un Lucrèce s'inspira d'Epicure dans sa *Nature des choses* et donna à la littérature latine les grandeurs humaines de la pensée grecque. Un Sénèque, qui avait pour patrie « l'enceinte de l'univers », continua l'œuvre des Socrate, Zénon et Epicure. Un Marc Aurèle la porta jusqu'au trône des empereurs. Cicéron, Tite-Live, Horace, Virgile, Ovide, Properce, Catulle, Tibulle, Plaute, Térence, les Pline, Lucien, Martial, Pétrone, Juvénal, Perse, Tacite, etc... furent tous d'esprit grec plus que romain. Les plus romains furent les moins dignes, ceux qui se firent les « clientis » flagorneurs des « patronus » et célébrèrent les dépravations de la décadence. On a vanté le génie de César ; les plus grandes réserves sont à faire à son sujet. Il y avait autour de lui trop de flatteurs et il y a dans son histoire trop de plutarquisme (voir ce mot).

Avant la décadence romaine, une renaissance scientifique, philosophique et littéraire s'était produite, d'abord en Egypte où s'étaient réfugiés savants et lettrés grecs ; elle s'était étendue à l'ancienne Grèce, puis à Rome. Cette renaissance fut savante, mais ses écrivains furent trop souvent des sophistes aux conceptions alambiquées et à l'expression obscure. Les idées s'usaient chez les peuples, les paroles devenaient « hargneuses », comme a dit Montaigne. Les plus connus de ces écrivains sont, à des degrés de valeur très divers : les poètes, Stace, Aratos, Callimaque, Lycophron, Théocrite, Apollonius de Rhodes ; les prosateurs, philologues, grammairiens, critiques littéraires, Zénodote, Aristarque, Cratés, Denys de Thrace, Apollonius le sophiste, Zoïle, Plutarque, Julien ; les historiens, Hérodien, Arrien, etc... Ce que cette renaissance eut de plus remarquable, c'est qu'elle coïncida avec un mouvement vaste et profond des esprits, qui avait de nombreux foyers en Orient et s'étendait jusqu'à l'Inde d'où lui venait l'influence du bouddhisme. Ce

mouvement se manifestait partout où fermentait le besoin de justice et de transformation sociale. Ils portaient les espoirs d'une révolution universelle que les prophètes juifs appelaient fougueusement et que les chants sibyllins annonçaient dans ces termes : « La terre sera le bien de tous. On ne la divisera pas par des limites ; on ne la fermera pas en des murailles. Il n'y aura plus de mendiant, ni de riche, de maître ni d'esclave, de petit ni de grand, plus de rois, plus de chefs ; tout appartiendra à tous... ». Ce fut là la première littérature chrétienne et, de l'effervescence qu'elle créa, est sorti le christianisme. Le mouvement dépassait singulièrement les imposteurs religieux, particulièrement hébraïques, ignorants de tout ce qui appartenait à l'univers, qui se sont servis du personnage mythique de Jésus pour en faire un nouveau Mithra, un nouvel Apollon, un nouveau Bouddha, après en avoir fait le Messie vers lequel se levaient les éternels espoirs des hommes éternellement dupés. Il ne fut qu'un de plus parmi tous les messies qui devaient venir abolir la loi ; il ne vint que pour « l'accomplir » (Saint Mathieu). Des dieux s'en allaient, comme l'a constaté Renan, pour faire place à d'autres ; les hommes étaient une nouvelle fois écartés de « l'unité primitive » et du « culte de tout ce qui est l'homme, la vie entière sanctifiée et élevée à une valeur morale ».

L'Ecole d'Alexandrie, qui représentait le plus activement la nouvelle Grèce, fut le foyer intellectuel du mouvement préparateur du christianisme. Philon et les Thérapeutes ou « Guérisseurs », précédèrent les chrétiens de l'école judéo-grecque ; « ils furent des chrétiens avant le Christ, et c'est très justement qu'Eusèbe de Césarée, l'historien de l'Eglise primitive, vit en eux des fidèles de son culte » (E. Reclus). M. Havet a vu en Philon, inspirateur de Paul de Tarse et de l'auteur de l'Evangile dit de Jean, « le premier père de l'Eglise ». Plus tard les discussions furent vives entre les néoplatoniciens parmi lesquels furent Plotin, Porphyre, Jamblique, et les orateurs ou écrivains de la nouvelle foi. Tout s'éteignit avec la disparition de l'Ecole d'Alexandrie, un quart de siècle après la destruction de la bibliothèque de cette ville en 390, et après le meurtre d'Hypatie. Les derniers savants se réfugièrent alors à l'Ecole d'Athènes ; un siècle après, la renaissance grecque était finie quand Justinien fit fermer cette école. Le christianisme triomphait de l'humanité dans toute l'Europe.

Les « Pères de l'Eglise » qui fondèrent le christianisme dans sa morale primitive et non dans ses dogmes, furent les orateurs et écrivains les plus remarquables de la littérature chrétienne. Les plus grand d'entre eux, Jérôme en Occident, Jean Chrysostome en Orient, sont oubliés sinon reniés de l'Eglise au profit de tous les métaphysiciens qui ont fabriqué son impénétrable casuistique. La plupart de ces « pères » mirent un enthousiasme profond et sincère au service de la pensée nouvelle qui aurait dû amener la plus magnifique révolution. La passion de la rhétorique en égara plus d'un dans les voies perfides dont l'Eglise a profité pour s'établir solidement, tel Augustin, ergoteur subtil. On vit Cyprien, philosophe et homme politique, Salvien, orateur élégiaque, Sidoine Apollinaire, rhétoricien bel esprit qui apportait dans le christianisme le dilettantisme de la décadence. A côté de Jean Chrysostome, dont la véhémence oratoire faisait trembler le trône de Byzance, Jérôme, ascète farouche et le plus grand de tous par la puissance de ses écrits «

poussait toute sa force à l'anéantissement de l'ordre social... Pendant qu'Attila frappait les hommes, Jérôme tuait les idées » (Ph. Chas contre les premiers abus des chrétiens que contre ceux du paganisme agonisant. « Puissant et terrible satirique », c'est dans son œuvre « qu'il faut étudier les peintures les plus cruelles des mœurs du temps » (id). Il y a en lui l'ardeur et les accents des anciens prophètes qui élevaient la morale au-dessus de la religion et faisaient passer la question sociale avant la loi pour revendiquer les droits de la justice.

La pensée chrétienne perdit vite cette grandeur âpre et sauvage lorsque le christianisme ne posséda plus son esprit de révolte, qu'il ne fut plus la clameur de l'humanité appelant la vérité, la justice et la liberté. Au kalon des Grecs, qui confondait le beau et la vertu en exaltant la vie, elle allait substituer l'abnégation et le malheur qui sanctifient la souffrance. Elle tomba aux disputes dogmatiques des gens d'église et à la casuistique entortillée par laquelle ils s'adaptaient au monde. Le christianisme ennemi de l'art ne pouvait produire des poètes. Il ne pouvait faire chanter un Homère ou un Virgile alors qu'il brûlait leurs œuvres. La première poésie chrétienne fut d'une lamentable médiocrité. Elle fut représentée par de tristes et pauvres productions de vagues rhéteurs, des Prudentius, des Vigilantius, qui voulant « appliquer aux dogmes chrétiens le rythme des poésies païennes s'épuisèrent dans ce labeur stérile » (Ph. Chasles). Leurs successeurs ne réussirent pas mieux ; ils ne furent grands que dans la mesure où ils furent humains et non chrétiens, tels un Racine, un Lamartine, et lorsqu'ils exprimèrent, tel un Lamennais, la révolte de l'esprit de liberté contre les dogmes.

Malgré le système d'envoûtement, de terreur et de mort que l'Eglise faisait peser sur la pensée, celle-ci ne pouvait mourir. Pendant dix siècles elle prépara dans les masses populaires son nouvel enfantement. Tout en se formant peu à peu en nationalités, ces masses se firent des langues à elles qui éliminèrent ou absorbèrent celles des vainqueurs pour être celles de leur terroir. Elles se créèrent des moyens nouveaux d'expression pour parvenir à définir et à extérioriser tout ce qui bouillonnait en elles. Et ces dix siècles de laborieuse gestation aboutirent, malgré le christianisme, parfois avec lui parce qu'il était redoutable, souvent contre lui parce qu'il ne pouvait détruire l'instinct humain, à la magnifique éclosion d'une littérature et d'un art en qui furent exaltées une fois de plus toutes les vieilles légendes du ciel, de la terre, des eaux qui demeurèrent de tout temps au cœur des hommes. On assista alors dans la plus grande partie de l'Europe, mais particulièrement en France, à l'épanouissement de ce XIII^{ème} siècle qui fut peut-être, en littérature, le plus beau de tous parce qu'il apporta les magnificences d'un renouveau qui n'eut jamais plus, depuis, des sources aussi fraîches et aussi pures. La pensée humaine s'évadait des catacombes, des cryptes, des couvents, elle échappait aux massacres et aux autodafés, elle s'envolait au-dessus des in-pace et des cimetières vers la lumière, la liberté et la vie. Car il n'est pas vrai que le moyen-âge, sur lequel l'Eglise régnait si lourdement comme puissance temporelle plus que spirituelle, ait été soumis. « Aucune société n'a été plus dominée par la violence et l'intérêt », a écrit M. Sartiaux. Il n'est pas exact non plus que le moyen- âge fut une époque de grande foi

; les arts de la pierre, de l'écriture, de la parole l'attestent par les cathédrales, les livres, les sermons. « Les témoignages surabondent à toutes les époques du moyen-âge, en France, que les libres-penseurs de tout genre n'ont pas manqué » (Ch.-V. Langlois). Il en était de même dans toute la « chrétienté ». En Italie l'incrédulité se manifestait jusque chez les Papes. La cour de Frédéric II, en Sicile, était au XIIIème siècle « le centre le plus brillant de culture et le plus hardi de pensée » (Sartiaux). D'après Benvenuto d'Imbola « plus de cent mille nobles pensaient, comme leur capitaine Farinata et comme Epicure, que le paradis ne doit être cherché que dans ce monde ». Des savants affrontaient hardiment les discussions scolastiques, malgré les menaces ecclésiastiques. L'Université retentissait des échos des débats qu'apportaient dans les chaires les Jean Scot, Tanchelm, P. de Bruys, Eon de l'Etoile, H. de Lausanne, Arnaud de Brescia, les érudits de l'Ecole de Chartres, etc... Adelhard de Bath, qui mettait la raison au-dessus de l'autorité, disait : « Qu'est-ce que l'autorité? Sinon une corde qui sert à conduire les bêtes ». Joachim de Flore, Amauri de Bène, Ortlieb, les averroïstes, parmi lesquels Siger de Brabant fut le plus célèbre, furent aussi de ces libres discuteurs. Les hérésies se multipliaient : « La plupart n'ont aucun caractère dogmatique ; presque toutes constituent un vaste mouvement de révolte contre l'Eglise » (Sartiaux). L'art des cathédrales montrait chez les artistes des préoccupations plus naturalistes que religieuses et le peuple n'aimait tant ces monuments que parce qu'ils étaient ses « maisons communes », où il discutait de ses affaires et se réjouissait aux jours de fêtes publiques, plus que les « maisons de Dieu ». Le jour où l'on ne voulut plus l'y admettre que pour le culte, lorsqu'il n'y fut plus chez lui, qu'on lui interdit d'y chanter et danser, d'y célébrer ses fêtes de l'Ane, des Fous, des Cornards et autres joyeusetés dont des ecclésiastiques eux-mêmes étaient les principaux animateurs, il s'en désintéressa, et on finit de construire des cathédrales.

La même liberté de l'esprit se manifestait dans toute la littérature. Jamais elle ne fut plus libre, plus variée, plus riche de pensée et d'expression. Elle ne fut d'aucune école et elle fournit des modèles à toutes celles qui naquirent dans les siècles suivants. Les esthètes compliqués qui ont mené de notre temps un combat qu'ils croyaient audacieux pour « l'art pour l'art », la « poésie pure », le « vers libre », n'ont rien inventé, pas plus que les romantiques, les naturalistes, les réalistes, les symbolistes, les surréalistes et autres istes plus ou moins bruyants. Leurs revendications montrent seulement tout ce que l'autorité des cuistres d'académies, la discipline du « bon goût » restrictif et hypocrite, établies pour le service des classes dirigeantes, ont fait perdre à l'esprit humain depuis le moyen-âge et tout ce que cet esprit a à reconquérir.

A côté des ouvrages des clercs qui opposaient l'incrédulité au dogme ou discutaient de sa légitimité, tels les Quatre Ages de l'Homme, de Philippe de Novare, les Vers de la Mort, de Hélinant, le Livre de Mandevie et une foule d'autres, les fableaux montraient une incrédulité frondeuse, parfois jusqu'à la cruauté, en affirmant dans la littérature française ce qu'on a appelé « l'esprit gaulois ». La littérature courtoise des chansons de geste, des romans, de la poésie lyrique, composée par des poètes devenus officiels auprès des grands et destinée à la

distinction de ceux-ci, était plus soumise à l'Eglise. Malgré ce, les traits y étaient nombreux d'une indépendance vivace que les formes du respect n'atténuaient qu'en apparence et, lors de la Croisade des Albigeois, les troubadours protestèrent avec la plus grande violence contre les crimes de l'Eglise et de la royauté qui tuaient leur langue et leur littérature en massacrant les hérétiques. La littérature bourgeoise des romans moraux, des contes d'animaux, celle du Roman de la Rose, du Roman de Renart, du théâtre profane, jusqu'aux contes plus ou moins dévots, aux mystères joués dans ou devant les églises, aux sermons gaillards débités par des moines de haulte-graisse, tout cela avait la plus libre allure et manifestait parfois une incrédulité profonde et agressive. On y trouve les échos des conflits nombreux entre les administrations communales, la féodalité, le roi, l'Eglise, et des disputes scolastiques où l'Université prenait une indépendance trop oubliée aujourd'hui. A côté de l'œuvre collective, anonyme, qui fut immense et qui est perdue pour la plus grande partie, le moyen-âge littéraire vit éternellement dans les œuvres des Marie de France, Chrétien de Troyes, Villehardouin, Guillaume de Lorris, Jean de Meung, Joinville, Rutebeuf, Froissart, Oresme, Gerson, Charles d'Orléans, Coquillart, Villon et des nombreux auteurs qui ont alimenté du Xème au XVIème siècles les poésies lyriques et dramatique, les romans d'aventures et antiques, les fableaux, les littératures didactique, morale et religieuse, l'histoire et tous les autres genres. C'est ce magnifique héritage, méprisé sottement par Boileau au nom de Malherbe, que depuis cent ans la France a retrouvé, qu'elle étudie et dont elle est encore loin d'avoir épuisé le fond.

Avant de terminer avec le moyen-âge, il est indispensable de voir rapidement comment l'épopée universelle, chant héroïque de l'humanité, se retrouve dans les traditions des différents peuples modernes. Les mêmes sources, encore obscures, d'où était sortie l'épopée aryenne, sont à l'origine de toutes les mythologies qui prirent des caractères particuliers avec la formation des nationalités. Ces mythologies ne furent pas moins riches dans les pays du Nord européen que dans ceux du voisinage méditerranéen plus directement soumis à l'imprégnation gréco-latine. Les unes et les autres, malgré les modifications profondes qu'elles reçurent des milieux où elles se développèrent, n'en conservèrent pas moins un air de famille révélateur de la source commune : le mythe solaire, engendreur des héros aimés des hommes.

Dès les temps les plus lointains, les récits apportés par les poètes voyageurs ont trouvé des concordances dans la matière intrinsèque de chaque région et s'y sont adaptés. Chaque peuple a eu sa mythologie, héritage merveilleux des époques panthéistes où la pensée des hommes s'harmonisait avec la nature. Il en a gardé un souvenir plus ou moins vivace. Les mythologies des peuples du Nord, qui ont moins subi les déformations des disciplines chrétiennes, sont demeurées beaucoup plus vivantes et ont entretenu chez ces peuples un esprit de liberté, un respect de la personnalité humaine de plus en plus effacés dans les pays gréco-latins. C'est le norvégien Ibsen qui a apporté dans la littérature contemporaine la volonté la plus ferme, la raison la plus lucide, le courage le plus héroïque, à la défense du moi humain, à l'effort de l'individu pour s'associer à tous les hommes

dans une communion harmonieuse, contre les tendances du moi-égoïste, de l'individu écraseur qui s'érige en maître sur la collectivité asservie. Ibsen, dans sa conception de l'individualisme, a exprimé le vieil instinct que sa race n'a jamais perdu, cette « révolte de l'âme humaine » dont il a ravivé la flamme avec une puissance désormais inoubliable. La voix qui prononce ces paroles : « Dieu est charité », à la fin de Brand, « est celle de l'être universel, de la nature une et indivisible dans laquelle Brand - le brandon qui porte l'incendie pour mettre le feu aux âmes - s'est enfin absorbé » (Prozor). C'est la voix millénaire d'un paganisme resté, dans les glaces hyperboréennes, plus ardemment animateur des âmes, excitateur des esprits, que sous le brûlant soleil de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne. Depuis la nuit des temps, il fait galoper l'imagination de Peer Gynt et de la vieille Aase vers les fêtes du château de Soria-Moria, il berce leur naissance et leur mort de la chanson de Solveig.

Odin, le « marcheur », fut le chef des caravanes qui apportèrent en Scandinavie, avec les marchandises précieuses, les légendes de l'Orient. Les Vikings, chasseurs et pirates du Nord, en firent leur dieu, celui des conquérants, le « maître des gibets », et lui donnèrent pour séjour le « Val holl », le « palais des égorgés », où il réunissait après leur mort les héros tués dans les combats et qui lui étaient sacrifiés. Ils revivaient auprès de lui pour des fêtes éternelles. Les Eddas sont les chants de l'épopée sur laquelle régna Odin après avoir détrôné Thor, « l'homme au marteau », protecteur des esclaves. Ces Eddas sont à l'origine de l'épopée germanique des Nibelungen qui ont ouvert à Wagner le trésor des légendes nationales allemandes. Wagner leur a donné une illustration grandiose dans sa Tétralogie de l'Anneau du Nibelung où l'on trouve les symboles d'une philosophie profondément libertaire, ceux de la corruption des dieux, puis des hommes, par la possession de l'or. Le Ragnaraka ou Ragna-Rokur scandinave est le « crépuscule des dieux », Wotan, « le voyageur », est le sosie d'Odin ; Loge « le feu » est celui de Surt ; Siegfried, Gunther, Brunhild, Guttrune, sont les Sigurd, Gurnar, Hjoerdis, Dagny scandinaves, les personnages des Guerriers d'Helgeland d'Ibsen. Les héros de l'Edda rejoignent ainsi ceux de l'Heldenbuch germanique (Livre des héros) par l'épopée plus moderne des Nibelungen. Les Nornes, présidant aux destinées des héros scandinaves et germaniques, sont les Mairai des Grecs, les Parques des Romains. Dans la mythologie scandinave, encore plus que dans celle de Germanie, la femme occupe un rang aussi élevé et aussi respecté que celui de l'homme. Elle n'est jamais tombée, dans les pays du Nord, au degré d'abaissement où la mirent le judaïsme, le christianisme, le mahométisme, ou seulement à l'état d'infériorité où elle est encore tenue dans les pays latins. Elle y est demeurée l'égale de l'homme, même sous l'influence chrétienne, aussi a-t-elle, dans l'épopée du Nord, une place autrement importante que dans les autres. Le christianisme, qui ne modifia jamais profondément le caractère scandinave, établit seulement quelques analogies : entre Odin-Wotan et Dieu le père, entre Thor et Jésus, entre Alfadir, le « Père universel » des Islandais et Dieu. Lorsqu'il pénétra en Islande, il eut de bons rapports avec l'ancienne religion. Le prêtre islandais Sœmond Sigfusson commença, vers l'an mil, le recueil des récits et chants de l'Edda appelés de la « vieille grand-mère ». Snorri Sherleson le continua entre 1178 et 1241. Le christianisme aurait vainement tenté,

en Scandinavie, l'œuvre de destruction qui fut la sienne en pays latins.

Les vieilles traditions ont été perpétuées en pays scandinaves par les Sagas, récits composés pour la plupart en Islande, du XII^{ème} au XIV^{ème} siècle. Le Flatey geste par le mélange d'éléments étrangers, et des sagas redirent les légendes de Tristan et Yseult, de Parsifal, qui appartiennent à une des épopées les plus importantes, celle des Celtes. Ces peuples étaient particulièrement curieux de connaissance nouvelle et de poésie. Dans le clan celtique, l'homme riche ne l'emportait pas sur le lettré dans la considération générale. Il y avait plusieurs classes de lettrés. Les bardes celtiques, les « porteurs de torches », étaient nombreux et actifs, répandant la pensée de leur race dans l'Europe entière. Ils chantèrent les plus belles légendes qui alimentèrent la production épique, celle si humaine de Tristan et Yseult, la plus admirable des légendes d'amour, et celles des lais qui sont à l'origine de la poésie courtoise. Cette poésie se rattache aux sagas irlandaises dont les auteurs étaient des druides ou files, et au cycle de Finn ou Find, appelé Fingal par Macpherson qui en a donné, a dit Ph. Chasles, une « parodie ». L'épopée irlandaise chantait les guerriers d'Erin. Ossian, cité comme son principal poète, fut un personnage plus ou moins mythique.

L'épopée galloise, apparentée à la précédente et plus mystique, donna naissance, lorsqu'elle fut en contact avec le christianisme, au cycle de Merlin ou de la poésie bretonne. On y trouve combinés les cultes de Mithra et de Jésus avec les idées druidiques.

L'épopée anglo-saxonne fleurit à côté des épopées scandinave, germanique et celte, Le poème de Beowulf, roi du Jutland, fut une de ses principales œuvres. Du XII^{ème} au XV^{ème} siècle, l'Angleterre chanta les ballades de Robin Hood, le héros saxon mis hors la loi, qui symbolisait la résistance contre les envahisseurs normands et qui est devenu Robin des Bois dans la traduction française du Freychutz ; l'opéra de Weber.

Les rapports de ces épopées avec la mythologie générale se retrouvent dans celle de Finlande. Les chants populaires sont demeurés vivaces chez les Finnois plus qu'en toute autre région. Le Kantelatar, où ces chants sont réunis, le Kalevala, ensemble de l'épopée finnoise, le Loitsurunot, collection de chants magiques, ont été recueillis directement de la bouche du peuple par Elias Lönnrot, auteur de ces ouvrages, dans la première moitié du XIX^{ème} siècle.

En Russie, les chansons appelées bylines se sont aussi transmises dans le peuple depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. On y trouve des souvenirs scandinaves et tartares, mais elles prirent de bonne heure un caractère religieux inspiré des écrivains byzantins. La Serbie a aussi conservé la vieille poésie populaire de ses psmés. Les Hongrois ou Magyars apportèrent avec eux une poésie lyrique plus particulière à leur race et qui a gardé longtemps son originalité populaire. Comme le finnois, le hongrois appartient au groupe des langues ouralo-altaïques ; il s'est beaucoup modifié aux contacts européens. L'ancienne littérature est demeurée non moins vivante dans la poésie arabe qui a conservé les contes,

proverbes, apologues des livres de Calila, de Bidpaï, des Mille et une nuits, du roman d'Antar, et qui a connu un magnifique épanouissement au temps des califes Abassides, Aaroum-Al-Raschid et Al-Mamoun. Les Arabes ont répandu leur poésie avec leur civilisation dans tous les pays où ils sont passés. Ils ont formé, avec la poésie persane que les religieux Soufis firent à la fois sensuelle et dévote, la littérature turque.

Les épopées française, germanique, anglo-saxonne, s'influencèrent mutuellement. Les chansons de geste françaises sont d'inspiration franque. Commencés sans doute pour célébrer la gloire des premiers rois francs leurs héros principaux, Roland et surtout Charlemagne, furent les sujets d'une littérature, épique aussi importante en Allemagne qu'en France. L'épopée des Nibelung devint française en devenant burgonde et certains y rattachèrent l'histoire de la reine Frédégonde Albérich, un des Nibelung, se retrouve dans l'Aubéron de Huon de Bordeaux, roman français. Les jongleurs gallois et bretons fournirent la matière du cycle appelé armoricain auquel se rattachent les Lais de Marie de France, les légendes de Tristan et du Graal, celles de toute la chevalerie de la Table Ronde avec Arthur pour principal personnage. Adaptées par Chrétien de Troyes dans son Tristan et son Perceval, ces légendes passèrent en Allemagne. Elles y eurent de nombreuses versions dont Wagner se servit pour faire son Tristan et Yseult, son Lohengrin et son Parsifal. Au mélange singulier des divers cultes adoptés par le druidisme, les Francs et les Germains ajoutèrent l'empreinte de leur rudesse. Toute la matière épique qui remplit le moyen-âge fut inspirée du génie septentrional. De ce génie sont nés « cet amour de la nature, cette contemplation mélancolique, ce culte des femmes et cette méditation tendre, abstraite, souffrante, que le génie oriental repousse, et qui a donné un caractère nouveau à la littérature et aux arts chrétiens » (Ph. Chasles).

La littérature chevaleresque française influença fortement l'Espagne et le Portugal. L'Espagne eut son héros aussi populaire que Roland dans le personnage du Cid. Lorsque les « barbares du Nord », comme Stendhal a appelé ceux qui firent la Croisade des Albigeois, eurent tué la poésie provençale en France, cette poésie se réfugia dans la Catalogne et l'Aragon. Bien avant Louis XIV, il n'y avait plus de Pyrénées entre le Languedoc et la Catalogne. Ce sont les Catalans qui ont eu l'honneur de conserver vivante la langue d'oc et avec elle l'esprit méridional de révolte qu'ils n'ont pas cessé d'opposer à la puissance doublement oppressive des rois et de l'Eglise. L'Italie reçut l'influence provençale marquée de son côté par les Arabes. La langue d'oc contribua à la formation de la langue italienne. La littérature des troubadours provençaux fut familière à Dante, à Pétrarque, à Boccace, qui portèrent cette langue à sa perfection. C'est dans l'œuvre de Dante que la pensée chrétienne a trouvé son expression la plus vaste et la plus humaine. Cette œuvre est comparable à une cathédrale.

Tel est le tableau, rapidement esquissé, du vaste mouvement littéraire, de source et de formation populaires et collectives qui remplit quinze siècles dans l'Europe en gestation de ses différentes nationalités. La Renaissance allait changer les choses. A la pensée de source populaire issue des bouleversements de cent

siècles de migrations dont l'Europe était le produit, elle substituerait celle de formation savante née de la stabilisation des civilisations indoue, égyptienne, grecque, romaine et arabe. A la vie sociale collective qui réunissait les individualités dans un même ensemble de pensée et d'activité formé par l'esprit et la solidarité corporatifs, elle allait faire succéder l'esprit individualiste et la concurrence qui diviseraient les hommes. La littérature imprimée succéderait à la littérature orale. La production collective, transmise par les poètes errants, s'épuiserait privée de voix et de renouvellement. Il ne resterait, pour le peuple illettré et retranché de la communion intellectuelle des hommes, que des baladins inférieurs incapables d'élever son âme et qui ne pourraient que l'abaisser par leur vulgarité. Ceux qui auraient quelque talent écriraient des livres pour les riches qui pourraient les acheter sinon les lire. Bien plus qu'au moyen-âge, la nuit se ferait autour du peuple, la nuit de l'esprit dans laquelle il serait plongé systématiquement pour tomber au niveau de cette bête humaine qu'il serait à la veille de 1789 en attendant qu'on lui donnât les lumières fallacieuses qui en feraient le « matériel humain » d'aujourd'hui. Le manant, qui n'avait été inférieur au seigneur que par la différence de condition sociale, allait devenir la « canaille » qu'on mépriserait encore plus pour son ignorance. Dans la société hiérarchisée plus rigoureusement et contenue par des pouvoirs plus forts, les classes seraient de plus en plus séparées et hostiles, les individus plus divisés par la multiplicité des intérêts. L'art et la littérature prendraient des formes individuelles et un caractère aristocratique étrangers au peuple. Les classes ne parleraient plus la même langue. La véritable invention littéraire serait tarie en perdant le contact de la vie générale au point qu'on créerait une nature artificielle. On donnerait plus de perfection à des formes anciennes de la pensée, on en renouvellerait d'oubliées, on en redécouvrirait de perdues, mais la véritable sève, celle de la vie populaire, de la vie de tous, leur manquerait le plus souvent. Les poètes, réduisant leur inspiration à la matière livresque, chercheraient en vain, comme André Chénier plus tard, à faire « des vers antiques sur des pensers nouveaux » ; tout ce qu'ils pourraient, et ce qui donnerait tant d'importance aux superfluités de l'art pour l'art, serait de faire des vers nouveaux sur des pensers antiques. Ils se renfermeraient toujours plus dans des conventions étroites et fausses d'écoles, de chapelles, de boutiques littéraires ; ils s'isoleraient de la vie commune par une vanité de caste, des superstitions séniles que la vie déborde tous les jours. Le goût immodéré de la forme les pousserait à ces « désordres monstrueux et inconnus » constatés par Baudelaire. Certes, il y en a eu, il y en a encore, sachant s'évader de cette cage et mériter l'attention reconnaissante de tous les hommes. Mais combien a été plus nombreuse la foule bruyante et encombrante, quand elle n'était pas malfaisante, des parasites qui n'ont pas plus inventé qu'ils n'ont pensé, la multitude des rhéteurs ne se comprenant pas eux-mêmes, des surhommes qui n'ont été que d'orgueilleux imbéciles, des goujats qui se sont pris pour des maîtres, des mystificateurs et des hurluberlus qui ont voulu élever

« des poissons dans les airs,

A l'aide des vautours ouvrir le sein des mers »

(A. CHÉNIER).

Sur ceux-là qui ne firent que moudre du vent et furent ces littérateurs qui n'étaient aux yeux de Malherbe « pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de boules », nous disons : « Paix à leurs cendres, et que leur règne finisse!... »

Nous passons sur la pré-Renaissance qui se manifesta à plusieurs reprises à l'occasion des premières rencontres de l'Occident et de l'Orient.

La Renaissance proprement dite naquit en Italie dès le milieu du XIV^{ème} siècle ; elle s'y développa durant le XV^{ème} pour se répandre à l'étranger au XVI^{ème}. Des hommes comme Pétrarque et Boccace avaient nourri leur esprit de l'antiquité mutilée ; ils commencèrent à la ressusciter en même temps que les philosophes et les artistes. L'épuration du latin employé par les savants provoqua celle des langues nationales. Les littératures particulières, mises en rapport direct avec la pensée antique par des études critiques de plus en plus dépouillées de scolastique médiévale, se replongèrent aux sources de la vraie beauté classique. Cette révolution « humaniste » aurait pu avoir les conséquences les plus humaines si elle n'avait pas été détournée de ses véritables voies par l'esprit individualiste et aristocratique d'une part, la Réforme religieuse d'autre part, pour l'empêcher de présider à un ordre nouveau favorable à tous les hommes. La Réforme fut la principale cause d'avortement. Au lieu de briser définitivement le vieux moule des règles religieuses qui craquait de toute part, elle établit, en prétendant s'appuyer sur le libre examen et la liberté de conscience, des disciplines nouvelles plus étroites et plus lourdes. Alors que la Renaissance « profondément humanitaire tendait à l'émancipation complète de l'esprit, à la destruction des sottises croyances du christianisme, à l'émancipation des masses populaires du joug nobiliaire et princier, le mouvement de la Réforme, fanatiquement religieux, théologique et, comme tel, plein de respect divin et de mépris humain, devait nécessairement devenir l'ennemi irréconciliable et de la liberté de l'esprit et de la liberté des peuples » (Bakounine). Après avoir entraîné les peuples, particulièrement les paysans, d'Allemagne qui s'étaient levés au cri de : « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières! », contre l'Eglise et les princes, la Réforme contribua à les soumettre à un joug plus écrasant lorsqu'elle se fut fait sa place parmi les puissances gouvernantes. Luther, « théologien plus soucieux de la gloire divine que de la dignité humaine » (Bakounine), trahit la révolution qu'il avait soulevée, et Munzer put lui dire avec raison : « Tu as fortifié le pouvoir des scélérats impies, sot moine, et tu as perdu le peuple! » Entreprise pour ramener le christianisme à des mœurs plus pures, « la révolution protestante ne tint aucun compte de la personnalité humaine qui avait été le pivot même de la grande révolution chrétienne » (Delacour). Elle n'aboutit qu'à apporter des formes nouvelles à l'esclavage.

Si grand que fut le mouvement de pensée provoqué par la Renaissance, il n'eut donc pas toutes les conséquences qu'on en pouvait attendre. Dans le domaine littéraire, il engendra les premières grandes œuvres modernes ; elles sont demeurées parmi les plus belles de tous les temps.

En Italie, la grande époque littéraire a été le siècle du Trecento, le XIV^{ème}. Dante y acheva le moyen-âge en lui donnant son expression la plus magnifique. Pétrarque et Boccace y commencèrent la Renaissance qui devait

rapidement se corrompre en « précipitant les mœurs italiennes de la barbarie dans la mollesse » (Ph. Chasles). Après un XV^{ème} siècle qui fut surtout d'érudition et dont la plus remarquable figure fut Savonarole, fanatique adversaire des mœurs nouvelles, l'Italie connut au XVI^{ème} tout l'épanouissement de la Renaissance européenne. Ce fut le siècle de l'Arioste, de Tasse, de l'Arétin et surtout de Machiavel.

En Espagne, les cantares de gesta et les crónicas avaient donné naissance au romancero qui prolongea dans ce pays, à partir du XV^{ème} siècle, la poésie populaire et constitua la véritable littérature espagnole. La Renaissance y fut d'inspiration profondément catholique dans la survivance du roman chevaleresque qui alla jusqu'à Cervantès, mais demeura arabe dans la poésie lyrique. Durant le moyen-âge, les Arabes avaient enseigné à l'Espagne leur art et leur littérature ; ils lui avaient communiqué la violence et la passion de leur poésie. La liste des poèmes arabes qui est conservée à l'Escorial ne comprend pas moins de vingt-quatre volumes. De Cervantès à Calderon, la Renaissance espagnole se manifesta surtout au théâtre. Elle donna aussi un grand développement à l'histoire et à la littérature mystique ; Calderon fut le plus grand poète catholique. La grandeur politique de l'Espagne alors maîtresse du monde et qui ne voyait pas le soleil se coucher sur son empire, favorisa cette brillante période littéraire. Dans le pays voisin, en Portugal, Camoëns écrivait les *Lusiades*, « la plus neuve et la plus grandiose des épopées modernes » (Ph. Chasles).

Jusqu'au XIV^{ème} siècle, l'Angleterre n'eut, d'une part que les ballades populaires qui manifestaient la résistance anglo-saxonne à la conquête normande, d'autre part les imitations de la poésie française que les trouvères avaient apportée avec les conquérants. La Renaissance coïncidant avec la fixation de la nouvelle nationalité anglaise aida à l'éclosion d'une littérature nationale qui fut particulièrement vivante et variée lorsque la langue, longtemps influencée par les éléments les plus disparates, eut ses formes définitives. Chaucer, au XIV^{ème} siècle, fut le premier grand poète anglais. Deux siècles après Spenser et nombre d'autres donnèrent à la poésie un vif éclat. Tout un mouvement dramatique se créa qui aboutit à Shakespeare. Le philosophe et historien François Bacon fut l'Aristote du XVI^{ème} siècle. Tous firent de la seconde partie du XVI^{ème} siècle appelé « siècle d'Elisabeth », la plus glorieuse époque de la littérature anglaise.

En Allemagne, le développement intellectuel avait été longtemps retardé par les luttes féodales. La formation de la langue fut longue. Perfectionnée par Luther qui traduisit la Bible, cette langue n'atteignit sa forme définitive qu'avec Goëthe. Le XIII^{ème} siècle avait été, comme en France, une belle période littéraire avec les minnesingers, trouvères et troubadours allemands. Il sortit d'eux, au XIV^{ème} siècle, les associations bourgeoises de minnesingers (maîtres-chanteurs) qui s'organisèrent dans tout le pays. Leur art se prolongea en se momifiant de plus en plus jusqu'au commencement du XIX^{ème} siècle. Wagner, dans ses *Maîtres-Chanteurs de Nuremberg*, a fait un tableau saisissant, à la fois noble et satirique, du caractère de ces associations et de la vie populaire qu'elles entretenaient. Hans Sachs en fut, au XVI^{ème} siècle, le plus grand des animateurs ; il fit une œuvre

considérable qui aida beaucoup au progrès de la Réforme. La Renaissance proprement dite eut ses penseurs et ses lutteurs avec Erasme, Reuchlin, Ulrich von Hutten, Ascolampade, Zwingli. Nulle part elle ne créa un mouvement social aussi profond, ne fut plus hardie de pensée et d'action, plus généreusement inspirée par l'esprit de liberté pour donner un caractère révolutionnaire au soulèvement des masses ; nulle part aussi elle ne vit se dresser contre elle une réaction plus féroce, celle de la Réforme triomphante qui accabla le peuple avec autant d'inhumanité que le faisait l'Eglise romaine.

En France, la Renaissance se manifesta surtout dans les arts et la littérature à la suite des expéditions guerrières qui permirent de découvrir la Renaissance italienne, bien qu'elles fussent faites dans des buts moins nobles. Les guerres religieuses que la Réforme provoqua ne furent que des luttes de partis ; il s'agissait de savoir seulement qui l'emporterait au gouvernement des Valois, des Guise ou des Bourbon. On faisait beaucoup de bruit et d'excentricité, on versait beaucoup de sang, répandait beaucoup d'encre et de furieuse éloquence, mais sans créer un mouvement profond. Le peuple, partisan malgré lui, demeurait sceptique sinon indifférent devant ces luttes dont il lui resterait à payer les frais. Sauf quelques exceptions farouches, comme celle d'Agrippa d'Aubigné, les chefs réformés pensaient comme Henri IV que « Paris valait bien une messe », et ils devinrent « bons catholiques » en même temps que lui. Le véritable esprit du temps était celui de Montaigne qui s'appuyait sur « le mol oreiller du doute », plus que celui des prédicateurs enflammés dont la virulence satirique excitait à l'assassinat. Cet esprit était aussi celui du libertaire intellectuel Rabelais qui, deux cent cinquante ans avant Beaumarchais, s'empressait de rire pour ne pas avoir à pleurer. Homme de science et de conscience, après avoir bouleversé les institutions et passé la sottise humaine au crible de la satire la plus savante et la plus véhémente, il se réfugiait dans son abbaye de Thélème et se retrouvait avec tous les « utopistes » que la République de Platon et les anticipations des arabes Avempace et Avicenne avaient plus ou moins inspirés. Contemporain de Thomas Morus, auteur d'Utopia, précurseur du Tasse de l'Amiata et du Campanella de la Cité du Soleil, il réveillait dans la forme littéraire de son temps le vieux rêve naturaliste de l'humanité.

Plus que le roi François 1^{er}, appelé par flatterie le « protecteur des arts » mais qui voulait supprimer l'imprimerie, sa sœur, Marguerite d'Angoulême, favorisa les débuts de la Renaissance littéraire en France. Celle-ci commença dans la poésie avec Clément Marot et se continua avec Ronsard et la Pléiade. Cette poésie fut par trop tributaire d'un esprit savant et d'exagérations qui la gâtèrent, même chez Ronsard dont le génie a produit une œuvre admirable ; mais, si elle a déformé souvent la nature par parti-pris « savantissime », du moins elle ne l'a pas ignorée comme devait le faire le classicisme. La prose fut mieux servie par Rabelais, Calvin, Despériers, les d'Estienne, La Boétie, Amyot, Pasquier, l'Hôpital, Montluc, Montaigne et Charron. Ils remplirent le XVI^{ème} siècle, si fécond par la pensée et les progrès de la langue française, et occupèrent le commencement du XVII^{ème}, avant que le classicisme coupât définitivement les ailes à l'esprit de la Renaissance et aussi à l'esprit de la vieille France qui allait être volontairement écarté, au mépris

du vrai caractère national, pour en faire un autre qui serait tout de convention.

Ainsi, la Renaissance a produit de grandes œuvres, signées de grands noms, mais elle est arrivée à fermer pour le plus grand nombre des hommes le monde de l'art et de la pensée auquel ils avaient participé avant elle, et elle a ouvert la voie au classicisme.

Dans la période de transition qui s'écoula avant le classicisme, d'Aubigné, Mathurin Régnier, Théophile de Viaud défendirent le vieil esprit français en l'alliant à la Renaissance. Les philosophies de l'épicurien Gassendi, et de Descartes qui le combattit, furent les dernières manifestations, ou plutôt l'aboutissant, de l'humanisme. Le cartésianisme est la suprême expression de la Renaissance et ce qu'elle a produit de plus définitif. Il est le pont qui réunit cette période au XVIII^{ème} siècle. Il fut suspect au classicisme avant qu'il l'adoptât pour en faire le rempart de la philosophie d'ordre conservateur lorsque le XVIII^{ème} siècle commença à saper cet ordre. Jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle, la Sorbonne lança ses décrets contre Descartes au nom de la vieille scolastique persistante.

Malherbe marque officiellement en France le moment où les « beaux esprits » entreprirent de « dégasconner », de « débarbariser » le pays et de réaliser le « grand monde purifié » de Chapelain. « Enfin, Malherbe vint... » devait dire Boileau. Il vint pour établir, non les règles de la langue dont faisaient usage tous les Français, mais celles du « bon usage » qu'en faisaient les « beaux esprits ». Ceux-ci commencèrent par oublier dédaigneusement la vieille littérature française, vouant au même sort le bon et le mauvais, la Chanson de Roland, le roman de Tristan, ceux de Renart et de la Rose, et la foule des pauvres imitations dont on avait été saturé. Rutebeuf, Villon, Charles d'Orléans, Ronsard, furent délaissés comme Chrétien Legouais, Martin Lefranc, Martial d'Auvergne et cent autres moins dignes de l'immortalité. Aujourd'hui encore, la plupart des anthologues ignorent un Coquillart dont l'œuvre, a dit d'Héricourt, est « le monument le plus important de l'histoire politique et littéraire de la fin du moyen-âge ». Les « beaux esprits » furent les « précieux » de l'Hôtel de Rambouillet, les « intellectuels » de la cour, les « mondains » de la ville, qui voulaient parler et écrire « noblement ». De ces cénacles sortit l'Académie Française dont ils firent partie pour la plupart. Précieux et académiciens « débarbarisèrent » si bien la langue qu'à la fin du XVII^{ème} siècle ils en avaient fait ce que le P. Bouhours a appelé « le type accompli de la délicatesse intellectuelle et de l'inaptitude artistique de la société polie ». Cette langue où les termes de chasse, de blason et de guerre dominaient, mais où manquaient les mots techniques et ceux nécessaires à la vie pratique, était devenue « trop savante pour l'usage des honnêtes gens » qui parlaient et vivaient comme tout le monde. Elle n'était plus que le langage d'une aristocratie sans intelligence, sans imagination et sans entrailles. Cœurs secs et cervelles vides qui ne connaissaient plus, en fait de nature, que les décors d'opéras et de ballets et de règles de pensées que celles de la cour. Tous les jours, les quelques centaines de courtisans qui représentaient la France et en détenaient les destinées réglèrent leur existence sur l'humeur du roi ; quand il avait daigné sourire, la France était heureuse. Pour faire croire qu'un tel monde avait une sensibilité, les littérateurs allèrent lui en chercher une chez les Grecs et les

Romains. On fit rugir Oreste sous les canons de Mascarille et on mena Iphigénie au sacrifice sous les atours de Mme de Montespan. Cette littérature fut la majestueuse et froide parure de l'étiquette qu'Henri III avait introduite en France et qu'un duc de Richelieu s'obstinait à défendre à la veille de la Révolution. Le prodige est que la pensée ait résisté et que, dans une pareille société, un Racine et un Molière aient pu encore exprimer des sentiments humains.

L'indigence de pensée à laquelle le classicisme était réduit aurait vite arrêté sa carrière sans les influences étrangères qui créèrent des modes et lui donnèrent des aspects nouveaux qui le prolongèrent. Depuis la Renaissance, les littératures européennes ont tourné dans le cercle de leurs influences réciproques, résultat de relations plus faciles et plus fréquentes sinon plus amicales. Pendant que les princes se faisaient la guerre aux dépens des peuples, ils échangeaient entre eux ces politesses dont V. Hugo a parlé. Ces influences montraient plus de désordre que de renouvellement et de progrès dans une pensée qui demeurait conventionnelle et n'avait que de lointains échos dans l'âme populaire. Nous allons voir quelles ont été les principales, celles qui ont déterminé des courants littéraires.

Dès le moyen-âge, la France avait été une intermédiaire entre les littératures du Nord et du Midi. L'Italie, puis l'Espagne, exercèrent leur influence dans la formation de ce que M. Lanson a appelé « la première génération des grands classiques ». Les générations suivantes du classicisme devaient influencer à leur tour le Nord et le Midi.

On accueillit avec faveur, en France, les affectations précieuses du concetto italien, du gongorisme espagnol qui marquèrent la fin du roman chevaleresque épuisé. Elles fleurirent dans les productions des d'Urfé, Scudéry, Voiture. L'Espagne avait Don Quichotte, la France n'eut que l'Astrée et des imitations du roman picaresque dont les plus heureuses furent celles de Scarron, mais qui ne devaient trouver leur exemplaire français le mieux réussi qu'un siècle plus tard, dans le Gil Blas de Sentillane de Le Sage. Le génie espagnol ne passa pas les Pyrénées ; on n'en eut que la caricature hypocrite, car l'Espagne importa en France ce respect des grands et des prêtres que le moyen-âge et la Renaissance avaient ignoré. Tartufe, et cent ans plus tard Bazile, sont de ses produits. Elle garda les couleurs, la passion et la profonde humanité que recouvrait l'ironie d'un Cervantès pour n'exporter que la noirceur d'âme de ses moines et la crasse de sa noblesse cagote. C'est au théâtre que l'influence espagnole se fit le plus sentir (Voir Théâtre).

Celle du jansénisme vint des Pays-Bas. Elle fut un mélange épuré du catholicisme et du protestantisme opposé au jésuitisme dont la morale favorisait l'irrégion en accommodant la foi aux mœurs du siècle. Pascal et les maîtres de Port-Royal, véritables savants et écrivains supérieurs, furent les saints de cette nouvelle église, à la fois orthodoxe et mondaine, qui avait sur l'autre cette supériorité de ne pas s'opposer au développement de la pensée et d'élever la controverse religieuse à la hauteur philosophique. Peut-être leur doit qui anima alors les érudits bénédictins dans les recherches scientifiques et littéraires.

Le triomphe de la royauté absolue, marqué par l'avènement de Louis XIV en 1660, inaugura le règne du classicisme qui prétendit établir l'équilibre du fond et de la forme pour dire bien de bonnes choses. Le défaut du classicisme, comme de toutes les écoles, fut de s'attacher surtout aux règles qui caractérisent la forme et de leur sacrifier trop souvent le fond. Non seulement la forme brillante cacha un fond sec et aride mais elle favorisa les sophistiqués de la pensée dont Bossuet, panégyriste de l'esclavage, de l'intolérance et de la persécution, fut le plus partait modèle. Le classicisme ne fut grand que dans les œuvres où le fond ne le céda pas à la forme ; dans les autres, il ne fut qu'un somptueux décor. Il fut ainsi servi, à des degrés de valeur différents, par les La Rochefoucauld, Retz, Sévigné, Corneille, Boileau, Racine, Molière, La Fontaine, Bossuet, Bourdaloue et tous les écrivains ou orateurs qui ont appartenu à ce qu'on a appelé fort improprement « le siècle de Louis XIV » (Voir Plutarquisme). Ce qu'il y avait d'artificiel, de pompeuse vide, apparut dans le classicisme lorsque, ces grands écrivains étant disparus, il ne resta que des J.-B. Rousseau, des Campistron, des Lagrange-Chancel. La tragédie ne se releva pas de la mort de Racine, même avec Crébillon et Voltaire. La comédie fut plus heureuse, sans doute parce qu'elle était plus près de la vie ; elle eut Regnard, Dancourt, Le Sage, puis Marivaux.

Au XVIIIème siècle, le classicisme ne fut plus qu'une fa craquait avec celle du pouvoir absolu et tous deux devaient succomber ensemble. La querelle des Anciens et des Modernes lui porta les premiers coups. Perrault et Fontenelle avaient pris la défense de la raison moderne contre l'imitation de l'antiquité. Ce qu'il y avait de meilleur chez les écrivains classiques était ce qu'ils avaient de moderne. Boileau, qui fut le plus brillant champion des Anciens, dut en convenir. La querelle eut pour résultat de faire revenir à une pensée et une forme que le classicisme avait écartées, d'ouvrir la voie au cartésianisme et de retrouver le rationalisme humaniste. L'humanité y gagnerait ce que l'esthétique y perdrait. Deux grands écrivains en offrirent la démonstration dès le début du XVIIIème siècle : La Bruyère et Fénelon. Ils mirent l'homme à sa place dans la littérature et dans la vie ; ce faisant, ils dénoncèrent les turpitudes de leur temps, la misère du pays tout entier sacrifié au luxe et aux plaisirs de Versailles. Seul, jusque-là, Vauban avait osé dépeindre au roi la ruine du pays et lui dire qu'il devait avoir de la considération pour ses sujets. La Bruyère et Fénelon sont des précurseurs des Encyclopédistes.

Comme toutes les époques, le XVIIIème siècle ne fut grand que dans la mesure où il se rapprocha de la nature et d'une humanité comprenant tous les hommes. Laborieusement, mais audacieusement, il apporta la vie et l'air dans la pensée. La Révolution n'aurait qu'à donner son coup d'épaule pour faire écrouler le classicisme avec les institutions qu'il soutenait.

Mais avant, le classicisme avait influencé l'Europe entière. Il s'était répandu, grâce à la réaction politique amenée par la Réforme dans les pays du Nord, grâce à une discipline plus sévère, du moins en apparence, adoptée par le catholicisme qui s'était vu en danger de mort dans ces pays et fortement ébranlé dans ceux où il était souverain. L'Angleterre, influencée par la France au XVIIème siècle, agit sur elle au XVIIIème. Après la brillante période du XVIème siècle, elle

n'avait eu comme grand poète au cours du suivant que Milton, « le Dante de l'épopée protestante » (Ph. Chasles). Le même siècle vit Locke dont la philosophie sociale est encore à la base de toutes les constitutions républicaines. Le XVIIIème anglais fut plus éclatant dans tous les genres. La politique libérale anglaise exerça une action prépondérante dans la formation de la pensée encyclopédique française, celle de Montesquieu et de Voltaire en particulier. La mode tourna à l'anglomanie qui ne cessa pas depuis de se manifester et qui sévit aujourd'hui dans les formes les plus ridicules en dehors de la littérature. Le romantisme eut des prémices communes dans les deux pays. (Voir Romantisme). Du côté anglais se manifestèrent Addison, Pope, Richardson, Sterne, Thomson, Young, Macpherson, Swift. On fit en France des traductions de Milton et on commença celles de Shakespeare.

En Allemagne, la Guerre de Trente Ans avait apporté de tels malheurs que jusqu'au milieu du XVIIIème siècle le pays n'eut plus de pensée propre et que sa littérature ne vécut, malgré des efforts isolés, que des influences étrangères : italienne, espagnole puis française. L'imitation italo-espagnole, marquée de concetti et de gongorisme, fit créer des académies de gens bien intentionnés mais trop souvent ridicules. Un Weckherlin, médiocre imitateur français, se vantait de n'écrire que pour les seigneurs et de parler comme eux « parce qu'ils sont les dieux de la terre et que la poésie doit parler le langage des dieux ». Après Madrid, Versailles devait donner le ton des « beaux esprits » aux Allemands. L'influence française s'accrut encore pour devenir plus sérieuse et ouvrir la voie à l'esprit encyclopédique, quand l'Allemagne accueillit les protestants chassés par la révocation de l'édit de Nantes. Opitz et quelques autres avaient tenté une certaine résistance pour demeurer d'esprit allemand, mais ils s'étaient perdus dans les théories d'un pédantisme saugrenu. Le désordre où la langue était tombée depuis Lutter avait découragé les savants, tel Leibnitz, lui s'étaient remis à enseigner et à écrire en latin. Le classicisme, tel qu'il se manifesta en France au XVIIème siècle, n'inspira aucun grand écrivain en Allemagne. Gottsched fut un pâle copiste de tragédies antiques, mais de sa lutte pour le classicisme français contre l'anglomanie Bodmer sortit le réveil de la pensée allemande qui devait trouver son expression chez Klopstock Lessing et Wieland d'abord, puis, de plus en plus dégagée du classicisme, pour faire reflorir le vieux lyrisme populaire dont la souche plongeait dans les Eddas scandinaves et arriver au romantisme en passant par Herder, Goethe, Schiller et Jean-Paul Richter. Les Encyclopédistes influencèrent fortement cette Allemagne nouvelle, J.-J. Rousseau surtout, qui trouvait des échos nombreux dans sa sentimentalité. Ce fut Voltaire qui révéla Shakespeare à Lessing. Wieland était appelé le Voltaire allemand. On doit à Napoléon cette double calamité : d'abord, l'enchaînement de la Révolution en France et son avortement en Europe, ensuite la transformation du lyrisme allemand sentimental et idéaliste en volonté nationaliste et impérialiste. Beethoven devait déchirer sa dédicace de la Symphonie héroïque à Bonaparte, héros de la Révolution, quand il eut la douleur de constater que ce héros n'était qu'un homme moins encore : un empereur! Alors que le républicain Schiller, ami de l'humanité, avait été proclamé « citoyen français » par la Convention, toute la jeunesse généreusement fraternelle qui avait recueilli son héritage intellectuel

allait se dresser non seulement contre le nouveau César, mais aussi contre la France aux appels furieusement guerriers de Kœrner! Il n'est pas, dans toute la littérature, d'exemple plus caractéristique du revirement de la pensée de tout un peuple passant de la spéculation idéologique à l'action pratique, de l'amitié à la haine, sous la malfaisante influence d'un tyran. Siegfried se remettait « en quête d'exploits nouveaux » pour finir cent ans plus tard dans Guillaume II! C'est à Napoléon qu'on le doit avec toutes les turpitudes subséquentes.

En Italie, le classicisme lutta en vain contre les affectations précieuses pour réveiller une véritable poésie. L'œuvre littéraire la plus sérieuse des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles italiens fut dans la critique. A la fin du XVIII^{ème}, sous l'inspiration de Molière, Goldoni réforma la Commedia dell'arte. Molière eut une influence non moins heureuse sur Holberg, fondateur du théâtre danois.

En Espagne, toutes les formes littéraires étaient devenues *afrancesados*. Il n'y avait plus de littérature espagnole depuis Cervantès et Calderon.

L'Autriche, demeurée catholique à côté de l'Allemagne protestante, s'était dégagée de celle-ci dès le XVI^{ème} siècle au point de repousser la langue littéraire formée de la Bible de Luther et s'était tournée vers l'Italie, l'Espagne, puis la France. Elle ne retrouva une pensée commune avec l'Allemagne qu'au XVIII^{ème} siècle dans l'acceptation de la culture et des mœurs françaises. De même qu'à Berlin, sous le règne de Frédéric II et à Saint-Pétersbourg sous celui de Catherine, on était plus français qu'en France à Vienne, à la cour de Joseph II et de Marie-Thérèse. Wieland, le premier écrivain allemand qui réconcilia la littérature de son pays avec l'Autriche, n'y fut accueilli qu'à la faveur de cet engouement. Malgré les aventures napoléoniennes et l'attitude du César à l'égard de l'Autriche, l'influence française y demeura très grande pendant tout le XIX^{ème} siècle. Depuis la Guerre de 1914, la France semble s'acharner à détruire la sympathie plusieurs fois séculaire de ce pays qui représente la culture scientifique et artistique la plus développée d'Europe.

Ce qui caractérisa les écrivains français du XVIII^{ème} siècle, ce fut l'esprit encyclopédique qui étendait ses investigations non seulement à tous les genres littéraires, mais aussi à toutes les sciences. La littérature fut militante. Elle eut encore le souci des belles formes, mais elle eut surtout celui des idées. Les écrivains de ce siècle ne sont pas moins grands que ceux du XVII^{ème} dans l'expression de leur pensée ; ils ont été souvent plus grands par leur pensée elle-même et l'universalité qu'elle a atteinte. Ils ne furent plus les chefs d'écoles littéraires, ils furent des philosophes et politiques passionnés de toutes les sciences de la vie et de toute la vie des hommes. Bayle, apôtre de la tolérance à une époque où il y en avait si peu, avait été leur précurseur avec son Dictionnaire historique et critique, à la fin du siècle précédent. Uniquement préoccupé de la vérité, il l'avait présentée, quelle qu'elle fût, avec une objectivité vigoureuse, dépouillée de tout préjugé.

La lutte des idées fut ardente avec Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot, d'Alembert, Buffon, Vauvenargues, Condillac, Grimm, Helvétius, Mably, Condorcet, d'Holbach, Mirabeau, Turgot, Marivaux, Beaumarchais. Dans la philosophie morale et sociale, les sciences naturelles, la critique, le théâtre, tous ces

écrivains apportèrent, avec des talents divers, la plus grande variété littéraire. Les lettres proprement dites furent moins heureuses, la poésie en particulier. Les règles artificielles du classicisme, de l'art pour l'art, de la poésie pure, s'accordaient de moins en moins avec le besoin d'action et de vérité qui se manifestait ; mais elles imposaient encore leurs conventions au sentimentalisme et au naturalisme de la plupart des productions. *Manon Lescaut*, de l'abbé Prévost, *Paul et Virginie*, de B. de Saint-Pierre, *la Nouvelle Héloïse*, de J.-J. Rousseau, parmi les plus célèbres, sont de médiocres romans que les *Contes de Voltaire* dépassent de beaucoup ; ils ont pourtant fait retrouver à la littérature l'éternité des sentiments humains. La poésie, qui demeurait pompeusement vide, n'ayant plus à chanter, avait perdu tout lyrisme et ignorait la vraie nature, les dieux d'un Olympe de carton et les nymphes des pièces d'eau de Versailles, elle avait à redécouvrir les bois et la campagne, la montagne et la mer, la vie et les hommes.

Le XVIII^{ème} siècle prépara, en même temps que la Révolution politique de 1789, la révolution littéraire de 1830, appelée romantique. Durant la période de bouleversement et de rétablissement autocratique qui va de 1789 à 1815, le désarroi fut complet dans le domaine de la pensée. Le classicisme avait elle pour résultat de jeter un voile d'incompréhension aussi étendu sur la vie antique que sur la vie contemporaine. Le « retour à la nature » du XVIII^{ème} siècle n'était pas moins ignorant de la vie naturelle. La « Raison universelle » ne savait si elle devait nier Dieu ou se rallier à un Etre Suprême. Les idées de liberté et de gouvernement se confondaient dans un mélange de communisme primitif célébré par Mably, de libéralisme anglais et de républicanisme américain. Il y avait dans l'air, comme au temps de la Renaissance, tous les éléments d'une révolution totale de la pensée humaine et, comme conséquence, des sociétés ; mais il y avait aussi une confusion, une indécision de cette pensée qui pouvaient faire craindre les pires turpitudes si des aventuriers s'imposaient à ces hésitations. C'est ce qui arriva.

Dès avant 1789, les recherches archéologiques avaient déterminé un engouement pour l'art gréco-latin. Il se manifesta par des résultats parfois heureux dans les arts, avec David dans la peinture, Soufflot dans l'architecture. En littérature, il produisit le *Voyage du jeune Anacharsis*, de Barthélémy, qui n'est plus guère lisible, et l'œuvre d'André Chénier qui servit mieux la poésie du XVIII^{ème} siècle en la dégageant des fadeurs des J.-B. Rousseau, Lebrun, Dorat, Parny, Saint-Lambert, Roucher, Gilbert, Delille et Lefranc de Pompignan, mais ne réussit pas, malgré ce, à mettre des « pensées nouveaux » dans des « vers antiques ». Cet engouement créa chez les hommes de la Révolution une sorte de « plutarquisme » qui leur fit trop souvent perdre le sens des réalités en les faisant plus romains que n'avaient été les Romains eux-mêmes. De là, nombre d'erreurs, de fautes, aboutissant au point de vue constitutionnel et législatif au Code Napoléon, pilier de la réaction sociale encore régnante aujourd'hui. Dans le domaine littéraire ce « plutarquisme » suggéra une abondante production de médiocre valeur où seules méritent l'attention les formes militantes du journalisme et de l'éloquence politique complétées de Discours écrits, de Mémoires et de Correspondances.

Pendant la période révolutionnaire s'était préparé l'avènement du

romantisme, un beau titre donné à un nouvel avortement. Ce romantisme fut l'expression artistique et littéraire du Tiers-Etat victorieux non seulement de l'ancien régime mais aussi de la Révolution. Il triompha avec ce Tiers-Etat sous la royauté de Louis-Philippe (Voir Romantisme). Ce qui demeura alors du classicisme ne fut plus que la manifestation de plus en plus sénile d'une noblesse qui ne subsistait encore qu'en se mésalliant, en attendant de participer aux coups d'Etat des renégats républicains et aux escroqueries financières. Mais ce classicisme allait passer au service de la bourgeoisie heureuse de se frotter à des ducs et de leur donner son argent avec ses filles. Il deviendrait la formule « juste milieu » - « ni réaction ni révolution », « modération réfléchie et réflexion modérée » - du nouvel ordre social que le romantisme inquiéterait parce qu'il se joindrait parfois au peuple pour faire des barricades. Bourgeoisie conservatrice et romantisme s'entendirent pourtant si bien que les révolutionnaires littéraires allèrent finir pour la plupart à l'Académie et au gouvernement, tel ce M. Thiers, prototype le plus complet du renégat révolutionnaire et du bourgeois florissant. Les gens de lettres qui se déshonorèrent en jetant l'injure aux héros vaincus de la Semaine Sanglante furent moins que romantiques, et ceux qui font aujourd'hui du classicisme dans les voies d'un néo-catholicisme engraisé des dépouilles de la guerre et des filouteries de l'après-guerre, le sont bien moins encore.

Des hommes généreux parmi lesquels on retient en littérature les noms de Michelet, Quinet, P.-L. Courier, Claude Tillier, Lamennais, Proudhon, voulurent réaliser un romantisme de fait qui eût été la conséquence logique de la Révolution, mais ils furent impuissants et ne purent qu'aider au développement des idées socialistes. Celles-ci donnèrent naissance au naturalisme (voir ce mot) qui fut, comme le romantisme, un avortement au point de vue social, malgré les audaces de pensée qu'il portait en lui ; V. Hugo, Balzac. G. Sand, Flaubert, Sainte-Beuve, Stendhal, Taine, Renan, furent les intermédiaires entre le romantisme et le naturalisme ; Baudelaire et Leconte de Lisle relièrent les romantiques aux parnassiens. Les poètes du Parnasse, par réaction contre le naturalisme, revinrent à l'art pour l'art. (Voir Poésie). Depuis, le symbolisme (voir ce mot) et les écoles décadentes n'ont fait que multiplier la confusion de la pensée individualiste et aristocratique ; une foule d'avatars futuristes, algébristes, larvaires, en démontrent la complète déliquescence. L'accord d'une pensée collective, populaire et humaine est devenu complètement impossible avec la mégalomanie furieuse et criminelle des classes dirigeantes qui ne se maintiennent plus dans leur puissance que par les abus de la force.

Le XIXème siècle a été marqué par les efforts nationaux pour la constitution d'unités intellectuelles de même que politiques, mais ces efforts n'ont pu empêcher l'envahissement d'un cosmopolitisme douteux, dans les mœurs d'abord, dans la littérature ensuite, et qui n'a rien de commun avec une pensée universelle largement humaine. Il a aussi été marqué par une régression indiscutable de la liberté de la pensée, régression qui a été inversement parallèle à la montée sociale de la bourgeoisie triomphante. Cette bourgeoisie a commencé, dès l'époque napoléonienne, par interpréter faussement les idées du XVIIIème siècle pour ensuite

les sous-estimer et les dénigrer. L'Académie et Lorient s'entendirent sur le dos des Rousseau, Voltaire, Diderot, comme des Marat et Robespierre. On en fit des caricatures pour mieux les combattre au nom d'une prétendue critique indépendante, et en continue aujourd'hui avec un succès qui montre combien la pensée des philosophes encyclopédistes est toujours suspecte et subversive cent cinquante ans après la Révolution malgré ce dont on se réclame. En 1913, M. Barrès n'eut qu'à parler au nom du conservatisme réactionnaire devant le Parlement de la France appelée républicaine, pour qu'on décidât de ne pas fêter nationalement le deuxième centenaire de la naissance de Diderot.

Ce que le XIX^{ème} siècle a fait de plus remarquable dans l'ordre de la pensée, est dans ses travaux critiques. Grâce aux découvertes de la linguistique, grâce au nouvel esprit scientifique qui ne se contentait plus d'affirmations a priori mais recherchait des documents et des certitudes, on a battu en brèche et fortement ébranlé le règne despotique de la science livresque opposée à la science expérimentale. Il n'y avait plus qu'à descendre de leur piédestal tous les bonzes qui représentaient et défendaient encore cette science livresque pour en finir avec elle. Mais il eût fallu que la critique fût exercée par des gens indépendants, ne se tenant ni au-dessus ni au-dessous des œuvres qu'ils jugeaient selon que les auteurs étaient des hommes plus ou moins considérables. Il eût fallu que la critique fût dépouillée de ses préjugés de classe, de ses habitudes d'école, qu'on ne se considérât pas comme un des piliers d'un ordre social qu'il fallait respecter, qu'elle n'eût d'autre souci que de découvrir la vérité où qu'elle fût et de la dire, qu'elle ne fût plus l'apanage de « clercs qui trahissent » et qu'elle déclarât, comme un Romain Rolland de nos jours : « Ma tâche est de dire ce que je crois juste et humain. Que cela plaise ou que cela irrite, cela ne me regarde plus ». Ce sentiment du devoir intellectuel qui faisait dire à Renan : « Il n'est pas permis au savant de s'occuper des conséquences qui peuvent sortir de ses recherches », manque trop souvent à la critique. M. Brunetière disait de la critique qu'elle a « empêché le monde d'être dévoré par le charlatanisme ». Cela a été l'œuvre bienfaisante de l'esprit critique propre à l'humanité, l'œuvre à la fois de son instinct et de sa raison. Certains hommes qui ont fait profession de critique ont particulièrement exprimé cet esprit, mais le plus grand nombre a favorisé le charlatanisme plus qu'il ne l'a combattu. Ils lui ont donné les explications nouvelles par lesquelles il s'est maintenu et dit toujours aux hommes ; « Demain, on raserà gratis! » Ils ont fait ainsi œuvre de sophistication plus que de vérité, et ce n'est pas la besogne si nettement rétrograde de la critique d'aujourd'hui, indifférente devant les pires atteintes à la pensée, qui démontrera le contraire.

Depuis le moyen-âge qui la vit se former, la science livresque n'a pas cessé de s'opposer au libre développement de la vie, à barrer la route aux esprits apportant des connaissances nouvelles, s'obstinant dans les mêmes erreurs, répétant inlassablement les mêmes sottises. Elle fut inventée par les gens d'église, par haine de la nature et du libre développement de la pensée. Dans de lourdes et ténébreuses compilations, la métaphysique aidant la théologie, ils tissèrent le réseau scolastique dans lequel notre temps étouffe encore. Leur méthode fut adoptée par l'académisme

dont la sotte vanité prétendit donner à l'esprit humain des formules lapidaires intangibles en dehors desquelles tout ne serait que désordre. Si un Albert le Grand écrivait au XIII^{ème} siècle que les mouches avaient huit pattes, les académiciens français ne savent pas encore aujourd'hui lequel du chameau ou du dromadaire a deux bosses. Au XIX^{ème} siècle, il y a eu encore des instituteurs enseignant que la terre était le centre du monde et que le soleil tournait autour d'elle ; il n'est pas certain qu'il n'y en ait plus. Chaque fois que l'Eglise a dû reconnaître une vérité, elle ne l'a fait qu'en la tripatouillant pour la mettre d'accord avec la foi. Chaque fois que les pontifes académiques sont dans l'obligation de s'incliner devant un fait indiscutable, ils ne l'admettent qu'en le faisant accorder avec les convenances sociales qui constituent le « mensonge immanent des sociétés ». La méthode livresque s'est traduite, particulièrement en littérature, en formules toutes faites qui imposent les traditions, les opinions dogmatiques des « gens qualifiés » et dont ne savent que rarement se dégager même ceux qui se donnent la peine ou le plaisir d'aller aux sources pour se faire une idée personnelle. Or, l'histoire et la critique littéraire ne remplacent pas la littérature, la pensée originale. Elles peuvent aider à sa connaissance, elles ne peuvent dispenser de son contact direct. On s'imagine trop qu'on connaît la littérature parce qu'on a lu une anthologie plus ou moins copieuse et les commentaires qui l'accompagnent. « La littérature n'est pas objet de savoir : elle est exercice, goût, plaisir. On ne la sait pas, on ne l'apprend pas ; on la pratique, on la cultive, on l'aime » (Lanson). Ce n'est que par la lecture directe des œuvres littéraires qu'on peut trouver toutes ces satisfactions. Combien d'hommes les ignorent encore ! Combien, même parmi les plus savants, dédaignent toujours, par exemple, sur la foi du sot arrêt de Boileau, la magnifique littérature du moyen-âge si savoureuse, si pleine de sève et qui semble avoir gardé le secret du véritable lyrisme de la poésie française depuis qu'elle ne vibre plus dans l'âme populaire. Combien de pontifes disent encore que le Roman de la Rose entre autres, qu'ils n'ont pas pris la peine de lire, est une œuvre ennuyeuse.

La littérature a tout dit depuis qu'elle a produit ses premiers balbutiements. Il lui reste à retrouver le cœur des hommes pour redevenir l'expression de la pensée de tous. Ses destins ont toujours été liés étroitement au fait social. L'homme, qui ne vit pas que de pain, vit encore moins du seul esprit. De tout temps la pensée, qui va plus vite et plus loin que l'action, a été arrêtée et détournée de ses voies par le fait social. Le naturisme a été éliminé par l'anthropomorphisme qui détruisit l'égalité primitive et favorisa l'exploitation de l'homme par l'homme que le monothéisme a aggravée pour atteindre les formes actuelles. Les grands courants de révolte et de liberté qui amenèrent le christianisme furent endigués par ce christianisme même qui les souilla d'impureté et les noya dans le sang. La Renaissance avorta dans la Réforme qui opposa au large esprit de l'humanisme des sujétions nouvelles et plus étroites à l'autorité. La Révolution qu'avait préparée le XVIII^{ème} siècle fut captée, monopolisée par la bourgeoisie triomphante et défigurée pour servir ses intérêts, avec autant d'astuce et de mauvaise foi qu'en avait employées l'Eglise pour dominer le monde au moyen-âge. Aujourd'hui, la pensée subit le sort du « matériel humain ». Elle est « rationalisée », mobilisée, passée à tabac, envoyée à la guerre, déchirée et pillée au nom de patries soumises à des syndicats de mercantis spéculateurs et de

financiers banqueroutiers. Elle est tenue dans la servitude par le capitalisme et le militarisme, livrée à la prostitution pour le plaisir d'aventuriers qui pèsent, achètent, vendent un livre ou une œuvre d'art comme un chargement de guano ou un lot de femmes destinées à des maisons publiques, de noirs ou de jaunes recrutés pour des concessions coloniales. Elle est enfin toujours l'objet des sophistications religieuses renouvelées des artifices médiévaux. Les dieux n'ont pas encore cessé de ronger le cœur ardent de Prométhée.

Que peut être et que peut devenir la pensée humaine dans un tel monde et sous les formes de la littérature? Que peuvent y trouver les hommes qui recherchent une véritable activité intellectuelle, de véritables joies morales et rêvent toujours d'un perfectionnement social? Quel levier peut-elle fournir à la masse humaine sacrifiée pour soulever le poids de son esclavage? On a envisagé souvent de former à côté de l'art et de la littérature « bourgeois » un « art du peuple », une « littérature prolétarienne ». Les nombreuses tentatives de ce genre n'ont abouti qu'à de lamentables échecs. Car elles sont inopérantes, sinon funestes, à l'art et au peuple, à la littérature et au prolétariat. Quels sont ceux qui entreprendront de faire de l'art populaire, une littérature prolétarienne? Le peuple ne peut avoir d'art et de littérature que ceux qu'il produit lui-même, dans une harmonie heureuse de sa pensée et de son activité sociale. Il y a alors un peuple qui est l'ensemble de tous les hommes et il n'y a plus de prolétaires. Lorsque le peuple ne produit rien, c'est qu'il est dans la situation calamiteuse du servage social et d'étouffement de la pensée qui fait le prolétariat. Soumis à des conditions de vie anormales, il lui manque les rapports nécessaires avec la nature et les autres hommes pour exalter son âme, il est privé de la joie et de la liberté indispensables pour produire l'art. Le prolétariat n'est pas une condition normale des hommes ; il est un état monstrueux dont ils doivent vouloir la disparition dès que possible. Il ne peut donc être question de donner une pensée à cette monstruosité, encore moins de lui trouver une expression qui la rendrait supportable, sinon aimable, à ceux qui la subissent. Il ne peut y avoir de littérature prolétarienne ; il ne peut y avoir qu'une littérature pour la suppression du prolétariat.

Cette littérature, elle existe. Les hommes l'ont faite comme ils ont fait dans le domaine de la pensée tout ce qu'elle pouvait produire de viable. Elle est celle de la révolte. Son œuvre est innombrable, depuis les imprécations des prophètes se terminant par le rêve édénique d'un temps où le fer des lances sera fondu en socs de charrues, jusqu'à la justicière Internationale qui conduira aux Heureux Temps. Tout ce que le prolétariat peut vouloir réaliser comme action sociale lui a été dit dans ces vers lapidaires :

Ouvrier, prends la machine,

Prends la terre, paysan.

Tout ce qu'il peut rêver dans l'espoir lumineux d'une fraternité qui ne peut être qu'universelle lui a été chanté par Beethoven dans son Hymne à la Liberté. Il ne s'agit pas d'opposer une « littérature prolétarienne » à la « littérature bourgeoise », une classe à une autre classe, une haine à une autre haine. Il s'agit de

supprimer toutes les classes et toutes les haines. Les hommes ont plus de littérature qu'il ne leur en faut pour se décider à passer à l'action. Il est inutile d'augmenter le nombre des sophistes. Non seulement ils sont déjà assez nombreux pour « affaiblir la société », mais ils sont trop qui contrarient et paralysent la volonté d'action prolétarienne par leurs sophismes malfaisants. Lorsque les hommes auront su établir une harmonie sociale en supprimant toutes les classes, le besoin naîtra tout naturellement en eux et chez tous d'une littérature nouvelle qui dira leur joie du bien-être et de la liberté conquis. Jusque là, il sera plus noble et plus utile aux hommes d'agir que d'ajouter aux millions de volumes dans lesquels ils ont répandu de tout temps leurs rêves impuissants.

Lorsqu'on ajoute au mot « littérature » un qualificatif et qu'on parle de littérature philosophique, religieuse, bourgeoise ou prolétarienne, on ne fait qu'en indiquer l'esprit, la tendance, on ne peut dire qu'elle est à l'usage des philosophes, des religieux, des bourgeois ou des prolétaires. La littérature, quelle qu'elle soit, est pour tous les hommes ; c'est à eux à lui faire un sort. Une littérature est toujours le reflet de son temps. A toutes les époques, « la marque infaillible de la civilisation a été dans le degré de loisir qu'a eu un peuple pour se créer une littérature » (Larousse). L'esclavage, la misère, la souffrance, n'élèvent pas les sentiments humains et n'excitent pas le travail de l'esprit. Sauf de rares exceptions, se rencontrant de moins en moins dans la vie moderne qui tue plus rapidement que jamais l'individu désarmé, la dépendance, la privation, la douleur annihilent les facultés humaines. L'homme absorbé par la nécessité du pain quotidien n'a pas le temps de s'instruire. L'organisation sociale est faite de telle sorte qu'elle l'empêche de penser, même quand il s'amuse. Aussi, ne peut-il y avoir une littérature prolétarienne faite par des prolétaires.

Il y a une littérature aristocratique et bourgeoise, parce que l'homme riche a le temps de cultiver son esprit, de réfléchir et d'exprimer sa pensée dans des directions qu'il a la liberté de choisir. Cette littérature intéresse généralement tous les privilégiés ; ils y trouvent l'expression de leurs sentiments et s'y voient vivre agréablement. Elle est la manifestation de la béatitude de leur égoïsme, mais aussi de leur inquiétude devant l'incertitude d'un bonheur illégitimement fondé sur le malheur d'autrui. De là, cette tendance chez elle vers cette hyper-analyse qui est, a dit Barbusse, « un des signes de la décadence artistique actuelle ». Mais il n'y a pas de littérature prolétarienne parce que rien dans la vie du prolétaire n'exalte ses sentiments et qu'il n'aime pas se voir vivre. Il a besoin, il a hâte d'échapper, au moins par l'imagination, à sa misère, au travail sale, laid, meurtrier, auquel il est condamné et qu'il fait sans goût, au foyer sans confort où son repos est sans joie. Cela explique les échecs répétés de toutes les tentatives littéraires qui ont prétendu lui faire aimer sa condition. Cela explique aussi la facilité avec laquelle il s'abandonne à l'usage des poisons que ses maîtres ont inventés pour lui procurer un peu de rêve qui l'anesthésiera davantage et dont les formes « littéraires » sont la chanson de café-concert, le roman-feuilleton, le cinéma. En dix ans, le cinéma a plus fait pour l'abrutissement du prolétariat que cent ans de littérature religieuse, patriotique et politicienne.

Est-il rien de plus triste que les roulades d'un oiseau en cage, la mélodie d'un esclave tournant la meule, le chant d'un prisonnier? Seuls, des esthètes malades, à qui il faut de la souffrance, surtout celle des autres, pour faire de la beauté, peuvent aimer ces appels du désespoir adressés à la vie et à la liberté. Quand les hommes auront l'énergie de faire leur vie libre et belle, la pensée reflourira sur leurs lèvres pour des poèmes et des chants immortels, et la littérature ne sera plus le produit morbide de leurs turpitudes.

- Edouard ROTHEN

Accueil

LIVRE

Ce mot vient du latin liber, du nom de l'enveloppe membraneuse de certain roseau sur laquelle on écrivait et qui était le papyrus. Bien avant d'employer le papyrus, on avait écrit sur la pierre, la brique, l'ivoire, le plomb, le bois, particulièrement celui de cèdre que l'amertume de sa substance préserve de la destruction des vers ; ensuite, sur des peaux préparées dont on était arrivé à faire le parchemin, et sur des toiles de lin. Le livre proprement dit a été le recueil des papyrus ou des parchemins qu'on enroulait sur eux-mêmes et qu'on appelait volumes (de valvere, enrouler), puis des feuillets carrés réunis ensemble dans un morceau d'étoffe ou un étui en bois.

Le premier livre de l'homme a été la pierre, avant même qu'il la couvrit d'inscriptions. V. Hugo a écrit : « Depuis l'origine des choses jusqu'au XV^{ème} siècle inclusivement, l'architecture est le grand livre de l'humanité, l'expression principale de l'homme à ses divers états de développement, soit comme force, soit comme intelligence ». L'architecture commença cette expression par l'utilisation de la pierre, dont elle fit le premier alphabet, en lui donnant différentes positions, en la groupant de diverses manières. « On retrouve la pierre levée des Celtes dans la Sibérie d'Asie, dans les pampas d'Amérique ». Le menhir, le dolmen, le cromlech, le tumulus, le galgal, sont des mots et des phrases. Les pierres de Karnac sont tout un livre sinon une bibliothèque. Les cathédrales furent la suprême expression de l'écriture architecturale. Celle-ci fut tuée par l'imprimerie au XV^{ème} siècle. « Ceci tuera cela » (V. Hugo : Notre Dame de Paris).

Les pierres écrites les plus anciennes qu'on a retrouvées étaient en Iranie. La stèle de Hourin-Cheihk siècles. On voit au musée du Louvre l'obélisque du roi Manichtuou sur lequel est gravé un titre de propriété datant de 57 siècles. Sur une autre pierre, le code des lois du roi Hammurabi est vieux de 40 siècles. Les négriers qui exploitent « l'empire colonial » de « l'Europe civilisée » pourraient y apprendre à traiter humainement les esclaves, et les féministes y trouveraient des arguments pour leur propagande. Les stèles quadrilingues de Bisutun, en écriture cunéiforme, qui disent la gloire de Darius, le « roi des rois », ne remontent qu'à 500 ans avant J.-C. et paraissent modernes à côté des milliers de tablettes écrites que les savants ont retrouvées dans les décombres des monuments écroulés et sur lesquelles ils cherchent à démêler les origines de la civilisation des régions du Tigre et de l'Euphrate. On a découvert parmi ces ruines, dans les fouilles de Ninive, une partie de la bibliothèque qu'Assurbanipal constitua sept siècles avant J.-C. d'après les textes akkadiens réunis il y a sept mille ans à la bibliothèque de Nippur.

Les pierres écrites d'Égypte ne sont pas moins nombreuses et importantes pour l'histoire de l'humanité. Tous les monuments, temples et tombeaux, de ce pays constituaient, par leurs inscriptions et leurs peintures, de véritables bibliothèques qui ont été stupidement détruites.

Les manuels scolaires chinois disent que dans la haute antiquité, on écrivait en nouant des cordes. L'écriture idéographique chinoise se modifia avec les matériaux employés et fut plutôt de la peinture sur des fragments de bambou, sur des écorces et des pellicules, sur le papier. Les Chinois employèrent l'imprimerie et le papier bien avant que les Européens les découvrirent. Ils abandonnèrent les caractères mobiles trop peu pratiques au moment où l'Europe les adopta. Depuis le XIII^{ème} siècle, ils usent de la reproduction xylographique. Le résultat en est qu'il n'est pas de pays où il paraisse autant de livres, sur de si bon papier et à meilleur marché qu'en Chine. (A. Ular, Revue Blanche, 1^{er} septembre 1899).

Les runes des peuples nordiques étaient gravées sur la pierre ou le bois, et leurs signes paraissent dérivés d'un ancien alphabet dont on retrouve les traces apportées par les Scandinaves jusqu'en Asie Orientale. Les anciens Mexicains peignaient leurs hiéroglyphes sur les feuilles des « arbres à papier », le maguey ou autres, et les gravaient sur le bois ou la pierre.

La Grèce reçut l'écriture alphabétique des Crétois et des Cadméens. Les Crétois gravaient leurs lois sur des tables de bronze. Les lois romaines des Douze Tables furent écrites sur l'airain. Grecs et Romains écrivirent sur des tablettes de bois, enduites de cire, avec un stylet, puis sur le papyrus au moyen de l'encre. Ils délaissèrent le papyrus pour le parchemin. Les deux prévalurent pour la commodité qu'ils présentaient d'être enroulés en volumes qui tenaient moins de place que les tablettes de métal ou de bois. Les rayons d'une bibliothèque de volumes enroulés présentaient l'aspect de ceux d'une boutique de papiers peints ; une inscription sur la tranche, ou front, indiquait le titre du livre. Déjà, en ce temps-là, les Chinois fabriquaient du papier avec de la soie. Les Arabes en firent avec du coton ; ils en apportèrent la fabrication et l'usage en Espagne, au XI^{ème} siècle. Mais l'emploi du papier pour le livre ne fut réellement adopté qu'avec l'imprimerie. (Voir ce mot et aussi Ph. Chasles : Le Moyen Age, l'atelier de Gutenberg).

Le véritable art du livre s'est formé et développé avec l'usage du manuscrit sur papyrus et sur parchemin. Pour les livres sur parchemin, à peu près les seuls qui soient parvenus jusqu'à nous, cet art consistait d'abord dans la préparation des peaux d'animaux. Le mot parchemin vient du nom de Pergame, ville d'Asie Mineure où cette préparation atteignit sa plus grande perfection. Les parchemins étaient de trois couleurs : blancs, jaunes ou pourprés. Leur fabrication ne fut pas toujours assurée selon les besoins qui devinrent considérables en Europe lorsque l'Égypte ne lui fournit plus de papyrus, à partir du VII^{ème} siècle. Le résultat fut désastreux pour les lettres antiques, car on se mit à gratter les anciens manuscrits pour y transcrire les textes nouveaux. Cela explique la rareté des manuscrits antérieurs au VII^{ème} siècle qui subsistent encore. Les manuscrits grattés furent appelés palimpsestes par les Grecs qui, les premiers, se livrèrent à cette détestable besogne. (Voir Vandalisme). Les manuscrits palimpsestes sont reconnaissables à ce

qu'ils portent des traces de la première écriture.

L'industrie et la vente du parchemin prirent une très grande extension. Jusqu'au moment où l'imprimerie adopta le papier, la fabrication du parchemin n'arriva pas à satisfaire les besoins. Aussi, était-il cher. L'Université surveillait le commerce de la corporation des parcheminiers qui ne devinrent indépendants qu'en 1545, lorsque le papier commença à concurrencer leur marchandise.

On ne peut préciser l'époque des premiers manuscrits. Il en a été écrit un nombre incalculable pendant des siècles ; il n'en est resté qu'un nombre infime. Le peu de soins qu'on en a encore aujourd'hui, malgré la vénération dont on les entoure, fait qu'ils disparaissent peu à peu, surtout dans des incendies. Il n'y a que quelques mois, le 23 avril 1929, le feu a détruit à la bibliothèque de Dunkerque un manuscrit du Trésor de Brunetto Latini du XIV^{ème} siècle, ainsi que plusieurs autres des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles. Les odieuses reliques de la guerre et de la puissance criminelle des despotes sont mieux gardées et préservées dans les musées que les trésors de l'art et de la pensée humains. Les vieux manuscrits, qui sont parfois uniques, ne pourraient-ils pas être conservés à l'abri du feu, dans des coffres, comme les titres de propriété du premier « bourgeois » venu?...

Les plus anciens manuscrits encore existants sont des papyrus égyptiens qui ont plus de trois mille ans. Il en reste bien peu de l'antiquité. Leur disparition a eu des causes diverses, mais la guerre a toujours été la principale, guidée par la haine sauvage des sectaires religieux plus acharnés contre la pensée que contre les hommes eux-mêmes. On a conservé de plus nombreux manuscrits du moyen-âge, mais leur nombre est loin de compenser la qualité de pensée des livres anciens à jamais détruits. Ce sont presque tous des ouvrages religieux, des copies des lourds produits de la métaphysique scolastique que les moines répandaient avec autant de zèle qu'ils en avaient mis à détruire la pensée profane. Le travail des manuscrits se fit uniquement dans les couvents jusqu'au jour où des corporations laïques de maîtres-écrivains se formèrent pour les besoins de la nouvelle littérature.

La besogne des copistes des manuscrits se complétait de celle des enlumineurs. Lorsqu'elle était bien exercée, elle faisait des manuscrits, non de simples reproductions de textes, mais des œuvres d'art précieuses. Les enlumineurs décoraient les manuscrits d'ornements colorés, entre autres de miniatures qui ont été la première forme de la peinture moderne, celle-ci ayant été pratiquée par les primitifs selon les procédés des miniaturistes. Les Grecs se livraient déjà à l'ornementation des livres et semblent l'avoir apprise des Egyptiens. A Rome, l'art des enlumineurs atteignit une véritable magnificence pour décliner pendant la décadence. Il retrouva un grand éclat dans l'empire byzantin et se développa ensuite en Europe selon le goût propre à chaque peuple. L'amour des beaux livres qui se manifestait à la fin du moyen-âge fut certainement dû à leur ornementation. La plus belle époque des enlumineurs fut le XV^{ème} siècle. Leur art déclina peu à peu devant le développement de l'imprimerie pour disparaître ensuite. Il a été remplacé par la gravure et les autres procédés de ce qu'on appelle aujourd'hui l'illustration du livre.

La production du papier fit naître une industrie encore plus importante que

celle du parchemin, Les usages de plus en plus nombreux qu'on en fit dépassèrent de beaucoup l'art du livre, et l'avilissement où sa qualité tomba arriva à faire employer pour le livre un papier dont un épicier n'aurait pas voulu pour envelopper ses cornichons. Le papier de coton et de chiffons de lin ou de chanvre a été de plus en plus remplacé par celui de bois qui tombe en poussière au bout d'un certain temps (Voir plus loin). Mais tout se tient. Les facilités de l'imprimerie firent produire le livre bon marché. Celui-ci fut assez bien présenté tant que la composition fut moins chère que le papier ; on se rattrapa sur celui-ci quand la composition se fit plus chère, sans être pour cela mieux faite, au contraire.

Après la reproduction manuscrite ou imprimée, l'art du livre comporte le brochage et la reliure. Le brochage par lequel on réunit ensemble les différentes feuilles d'un livre, est un procédé tout mécanique qui ne nécessite aucune recherche d'art. Par contre, la reliure est un art véritable dans lequel se sont distingués de remarquables artistes, comme dans l'enluminure. Les premiers brocheurs ou relieurs, qui collaient ensemble les feuilles de papyrus ou de parchemin étaient appelés dans l'antiquité glutinatores. Les feuilles étaient ensuite roulées en volumes. Le véritable métier du relieur commença avec les livres carrés. Dès le IV^{ème} siècle, on relia des livres avec un grand luxe, en revêtant leurs couvertures d'ornements et de pierres précieuses. Les couvertures étaient de bois, pour les ouvrages d'un usage fréquent, puis de plus en plus d'étoffe et de cuir. Presque tous les livres étaient reliés pour mieux les conserver en raison de leur valeur. Un inventaire de la bibliothèque du Louvre, fait par Gilles Malet au XIV^{ème} siècle, donne des renseignements très intéressants sur ce qu'était la reliure à cette époque. Elle fut de plus en plus variée et riche d'ornements et de matières précieuses, mais elle n'a guère été modifiée depuis par les inventions de la main-d'œuvre.

Le travail et le commerce du livre se font par l'intermédiaire des éditeurs et des libraires. Avant l'imprimerie on ne faisait pas d'éditions, c'est-à-dire de tirages d'un nombre plus ou moins grand d'exemplaires d'un ouvrage. Editeurs et libraires étaient, dans l'antiquité, les écrivains et transcripteurs des livres qui les lisaient aux amateurs et les leur vendaient. On les appelait amanuenses à Rome. Les libraires furent exclusivement des marchands quand le livre se multiplia pour les besoins des études. Rome et Alexandrie eurent leurs quartiers des libraires qui exercèrent leur profession dans des conditions à peu près les mêmes que celles d'aujourd'hui. Au moyen-âge, cette profession n'exista pas tant que l'art du livre fut renfermé dans les couvents. La littérature laïque la fit renaître. Dès le XIII^{ème} siècle, les écrivains de manuscrits sortirent des couvents et fournirent leurs ouvrages aux libraires. Le commerce de la librairie fut organisé en 1275 sous le règne de Philippe le Hardi. La corporation des gens du livre se composait, en 1292, de 24 copistes, 17 relieurs et 8 libraires. Ceux-ci ne mettaient les livres en vente qu'après les avoir soumis au contrôle de l'Université qui fixait même les prix de vente et de location. L'Eglise et le Parlement exerçaient aussi leur censure. Au XIV^{ème} siècle, rien qu'à Paris, plus de six mille personnes vivaient de la li importance de plus en plus considérable avec l'invention de l'imprimerie. Dès la fin du XVI^{ème} siècle, on avait imprimé plus de 13.000 ouvra

environ quatre millions de volumes. L'imprimerie, d'abord favorisée par Louis XII, parut si menaçante au pouvoir royal que François 1^{er} ordonna la fermeture de toutes les librairies, sous peine de mort. C'est à cette époque qu'Etienne Dolet fut brûlé vif pour avoir imprimé deux Dialogues de Platon. Henri II renchérit encore sur les ordonnances de François 1^{er} : il obligea Robert Estienne à briser ses presses et à s'exiler pour éviter le bûcher. Les librairies ne furent autorisées de nouveau qu'à la condition de ne mettre en circulation que des ouvrages dont les idées seraient agréables au pouvoir. L'Eglise était là pour exciter le zèle royal contre les livres, au cas où il se serait refroidi. On comprend quelle ennemie l'imprimerie trouva dans l'Inquisition qui avait été établie pour faire la guerre à toute pensée s'écartant de l'orthodoxie. L'imprimerie était d'autant plus dangereuse qu'elle pouvait répandre cette pensée à l'infini. Aussi, l'Eglise établit-elle, en 1565, la congrégation de l'Index chargée de tenir la liste des livres jugés préjudiciables à la Foi et, jusqu'à la Révolution, cette congrégation put faire brûler les livres qu'elle condamnait quand elle ne brûlait pas les auteurs eux-mêmes. En Espagne, après que les Arabes eurent été chassés, à la fin du XV^{ème} siècle, l'Inquisition fit détruire les collections de manuscrits. L'inquisiteur Ximenès procéda et Grenade à un autodafé de 8.000 de ces écrits. En 1611, à Toulouse, l'inquisiteur Pierre Gi Saint-Siège et du roi, à tous les libraires de lui soumettre tous les livres qu'ils avaient en leur puissance, sans en excepter aucun, sous peine d'excommunication majeure outre la confiscation des biens, des livres et les amendes ordinaires. Ce n'est qu'à partir de 1826 que l'Index autorisa la publication de livres disant que la Terre tourne autour du Soleil. Depuis la Révolution, si l'Eglise n'eut plus les mêmes pouvoirs, elle inspira encore trop les décisions de la censure officielle, tant les intérêts ecclésiastiques et dirigeants demeurèrent communs, même en régime républicain et laïque, contre la libre expres le système hypocrite qui consiste à empêcher les publications désagréables au pouvoir pour n'avoir pas à les pour suivre et pour se vanter ensuite de ne faire jamais de procès de presse. Tous les gouvernements suivants ont plus ou moins usé de ce système, et il est regrettable de voir que la III^{ème} République l'emploie de plus en plus par la saisie préventive des publications. (Voir Liberté et Presse). L'Index existe toujours, en marge de la censure républicaine, pour condamner les livres non orthodoxes.

Au XVII^{ème} siècle, sans remonter plus haut, Gui Patin accusait déjà les libraires d'être des « fripons, coupeurs de bourse, sots, menteurs, ignorants », et Boileau se plaignait que les mauvais livres trouvassent toujours : « Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire ». Les choses n'ont guère changé. La pornographie, les romans sans littérature et les bas feuilletons trouvent toujours des éditeurs pour les imprimer et des libraires pour les vendre, alors que les ouvrages sérieux par leur caractère scientifique et littéraire ne se publient et ne se répandent qu'avec peine. Par exemple, les écrits de Max Nettlau, qui ont une importance capitale pour l'histoire de la philosophie et du mouvement anarchiste, attendent toujours un éditeur qui en publiera une édition française. On trouve difficilement des éditions complètes et à la portée des petites bourses des plus grands écrivains

de tous les genres, depuis Ronsard jusqu'à Proudhon.

Pendant longtemps, les éditeurs furent des lettrés. Cette qualité donnait à leurs éditions des garanties d'exactitude de textes et de soins dans la présentation qui manquent trop chez les marchands de papier imprimé lorsque l'auteur n'est plus là pour surveiller ce qui s'imprime sous son nom. Les Alde, Estienne, Elzevir, Didot et d'autres furent de véritables savants soucieux d'une présentation scrupuleuse et artistique des œuvres qu'ils éditaient et dont ils faisaient un choix sévère. Mais le nombre des éditeurs incapables de choisir des ouvrages dignes de la presse et ne recherchant que le succès s'est multiplié. Certains sont même complètement illettrés. Le mal qu'ils font est considérable en répandant des mauvais livres « qu'on ne lit pas impunément », disait V. Hugo, et des traductions d'œuvres étrangères absolument dénaturées dans leur texte et leur esprit par des traducteurs ignorants et sans scrupules. La chronique du livre est pleine des falsifications de tous genres commises par des éditeurs. Le XVIII^{ème} siècle en particulier vit leur effronterie. Des éditions falsifiées de Voltaire, Rousseau, Diderot et tous les philosophes furent publiées à la faveur de l'interdit qui obligeait ces auteurs à se faire imprimer à l'étranger et souvent sous l'anonymat. Schiller disait, à propos de Kant et de ses éditeurs : « Voyez combien un seul riche nourrit de mendiants. Quand les rois bâtissent, les charretiers ont de la besogne ». Les éditeurs-charretiers ne distinguent pas, le plus souvent, entre les rois et la valetaille. Ne les voit-on pas aujourd'hui découvrir tous les matins un nouveau génie parmi des gens chez qui un insolent puffisme tient lieu de talent, et à qui ils s'associent pour la plus odieuse exploitation mercantile, celle de la pensée ?

En marge de la librairie sont les bouquinistes. Ils ne sont pas les moins intéressants parmi ceux qui vivent du livre. On se donne l'air, assez souvent, de les dédaigner sinon de les mépriser, surtout lorsque leur boutique est un capharnaüm noir et malodorant qui sent la friperie, ou plus simplement un étalage dans la rue ou une boîte sur les quais. L'un d'eux, Antoine Laporte, répliqua assez vertement à un homme de lettres qui les avait malmenés. Dans une brochure intitulée : Les bouquinistes et les quais de Paris tels qu'ils sont (Paris, 1893). On considère davantage celui enrichi dont la boutique s'intitule : « Librairie ancienne et moderne ».

Les bouquinistes font le commerce des bouquins, c'est-à-dire des vieux livres regardés, comme sans valeur mais qui en ont parfois beaucoup au contraire, ce que nous verrons au sujet de la bibliographie. Ils sont plus souvent des savants que les éditeurs et ils ont besoin de connaissances bibliographiques autrement étendues que celles des libraires s'ils veulent prospérer dans leur profession : Le plus célèbre fut le flamand Verbeyst, dans la première moitié du XIX^{ème} siècle. Sa « boutique » était une maison de plusieurs étages où il possédait près de 300.000 volumes tous anciens, tous rares, dont il renouvelait incessamment le fond par ses achats de bibliothèques particulières.

La science du livre est la bibliographie. L'amour du livre est la bibliophilie. D'autres termes qui ont plus ou moins de rapports avec ces deux mots se rattachent à eux par leur origine commune qui est dans le grec *biblion*, venu de

biblos dont le sens est exactement celui de liber dont on a fait livre. Biblion a produit les différents mots qui désignent les sciences et les usages du livre. La Bible est « le livre par excellence ». On a fait de ce mot le titre de nombreux livres reli

dépose incessamment son âme en une Bible commune. Chaque grand peuple y écrit son verset... » a dit Michelet dans sa Bible de l'humanité.

La bibliographie est la science des livres dans les formes matérielles de leurs diverses éditions, et surtout la connaissance de tous les ouvrages parus sur des sujets déterminés. C'est la science de tous les livres, c'est-à-dire de toutes les connaissances humaines écrites. Ceux qui s'en occupent ne peuvent évidemment que se cantonner dans certaines branches de ces connaissances. Une Bibliographie Universelle, qui serait établie avec le concours de bibliographes de tous les pays, formerait un précieux catalogue de ces connaissances en ce qu'il en empêcherait la dispersion et l'oubli et permettrait de voir tout ce qui a été écrit sur un sujet quel qu'il soit. On a fait de nombreux travaux dans cette voie en composant des bibliographies particulières, nationales ou spéciales, relatives aux différentes branches des sciences.

Le métier de l'éditeur a su varier la présentation du livre pour le rendre plus agréable et surtout pour augmenter sa valeur marchande. Il a ainsi développé, sinon créé, à côté de la bibliographie la bibliomanie. « De tout temps les bibliophiles ont recherché les anciennes et belles éditions, mais les bibliomanes apprécient surtout les éditions rares, et surtout l'édition où il y a la faute », a dit Du Rozoir. Pons de Verdun faisait dire à un bibliomane :

Oui! C'est la bonne édition,
Car voilà, pages quinze et seize,
Les deux fautes d'impression
Qui ne sont pas dans la mauvaise.

La « bonne édition », pour le bibliomane, n'est pas celle du beau livre sans fautes, c'est celle du livre qui a des verrues. Pour le bibliophile le livre le plus précieux sera d'une édition à la fois la plus ancienne et la plus soignée d'un chef-d'œuvre de grand écrivain, Pour le bibliomane ce sera un Pastissier François du XVIIème siècle parce qu'il sera le plus rare des livres.

Les éditions les plus recherchées sont les incunables publiées dans les premiers temps de l'imprimerie et les princeps, premières éditions imprimées d'un auteur ancien. Beaucoup d'incunables sont des princeps. La valeur des éditions anciennes varie beaucoup suivant leur époque, leur éditeur et les caractéristiques bonnes ou mauvaises de chacune d'elles. Les prix subissent es mêmes fluctuations que ceux des œuvres d'art ; ils sont soumis aux mêmes caprices de la mode. Depuis la Grande Guerre, le snobisme est au livre cher ; il fait la fortune des libraires et des bouquinistes. Des ouvrages se paient des centaines de mille francs. Un manuscrit de La Nouvelle Héloïse, entièrement écrit, a-t-on dit, de la main de J.-J. Rousseau, a été vendu il y a quelque temps 273.000 francs. Infortuné Rousseau qui enrichit les « charretiers » alors qu'il bâtissait dans la misère! Combien d'autres ont connu son

sort!... Les catalogues abondent en ouvrages qui se vendent couramment 10.000 francs. Des éditions du XVIème siècle du Roman de la Rose, d'Alain Chartier, de Jean Bouchet, de Clément Marot, des poètes de la Pléiade, se débitent comme des petits pains entre 15.000 et 30.000 francs. C'est à croire qu'on en fabrique encore et que c'est une industrie comme celle des faux Rembrandt. On fait un grand commerce des éditions appelées originales, qui sont le premier tirage de tout ce qui s'imprime particulièrement des romans à la mode. Certains éditeurs réservent ces éditions pour des « abonnés » tout ce qu'ils font paraître.

La bibliophilie est le goût, l'amour du livre pour lui-même, pour la pensée qu'il renferme comme pour sa présentation. Le bibliophile est heureux de posséder et de lire une belle œuvre dans un beau livre dont la présentation est digne de la pensée qu'il contient. Il s'attache toutefois plus à la substance ou livre qu'à son aspect extérieur. C'est pourquoi il y a tant de sympathie entre le bibliophile et le bouquiniste qui lui procure le bouquin introuvable en librairie, dont la vieillesse, l'usure, parfois la crasse ne le rebutent pas. Il découvre dans l'ancre poudreux livré aux microbes et aux vers, l'ouvrage ancien qui ne fut plus réédité, celui qui est oublié au point que sa réapparition sera une nouveauté ; et ce sont pour lui des joies toujours nouvelles, inconnues des philistins.

Le véritable ami du livre dit avec affection : « mes bouquins » ; il ne dit pas avec une vanité ridicule : « mes livres... ma bibliothèque », à la façon des gens « comme il faut » pour qui une bibliothèque n'est qu'un meuble, comme la baignoire dont ils ne se servent pas et le piano dont ils ne jouent pas. Il préfère à tous les livres neufs, trop neufs parce que personne ne les ouvre, le vieux livre de travail fatigué par l'usage, avec lequel il a passé des heures. Il a pour lui les tendresses de Bérenger pour le vieil habit qu'il brossait depuis dix ans. Il sait qu'il ne peut avoir de compagnons plus agréables, d'amis plus fidèles que ses bouquins, et il ne s'en « débarrasse » pas en les vendant ou en les reléguant dans un grenier pour faire place au luxe conjugal de la chambre Louis XV et de la salle à manger hollandaise, le jour où il se met en ménage.

Tous les lettrés sont des bibliophiles. Ils aiment les livres qui ont été pour eux « le sel de la terre », qui les ont nourris spirituellement. Le roi d'Égypte Osymandias, qui forma 2.000 ans avant J.-C. une des premières bibliothèques, avait fait écrire à l'entrée ces mots : « Trésor des remèdes de l'âme ». Bien antérieurement, le respect de la pensée du livre avait été manifesté dans les récits chaldéens du déluge (Voir Littérature). Cléopâtre est citée parmi les bibliophiles célèbres pour l'intérêt qu'elle porta à la Bibliothèque d'Alexandrie.

On lit dans le Roman de Renart ces deux vers

A desenor muert a bon droit

Qui n'aime livre ne croit.

(Celui-là meurt à bon droit déshonoré qui n'aime pas les livres et ne croit pas en eux). C'est grâce aux bibliophiles que les livres condamnés ont pu être sauvés tant dans l'antiquité que dans les temps modernes. Jamais le livre n'eut tant d'ennemis que dans les premiers siècles du christianisme ; jamais il n'eut de plus

ardents défenseurs. Les derniers philosophes grecs le transportèrent en Asie lorsque la persécution chrétienne s'acharna contre lui. C'est là que les Arabes retrouvèrent la pensée antique mutilée et qu'avant les humanistes de la Renaissance ils la recueillirent pour la rapporter en Europe. Les bibliophiles n'ont pas seulement sauvé le livre, ils ont rendu aussi le service immense de former des bibliothèques et de réunir des collections complètes et raisonnées des différentes époques et des divers genres.

Il ne faut pas confondre les bibliophiles avec les bibliomanes, maniaques qui aiment le livre uniquement pour le posséder et en tirer vanité. On a raillé, non sans raison, le bibliomane qui thésaurise le livre comme l'avare entasse de l'argent ; le plus souvent, il ne le lit pas et il en prive ceux à qui il serait utile car, bien entendu, il le prête encore moins qu'il ne le lit. Lucien envoyait un de ses opuscules : « A un ignorant qui formait une bibliothèque ». Dans la Nef des fous, Sébastien Brandt a fait figurer les fous bibliomanes. La Bruyère les a raillés dans son chapitre de « La Mode », des Caractères. Voltaire disait des beaux livres collectionnés par des ignorants de son temps :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Saint-Simon a parlé d'un comte d'Estrées qui ne lisait jamais et possédait 52.000 volumes réunis en ballots! Il y a, parmi les bibliomanes, de nombreuses variétés de maniaques, ceux qui volent les livres, ceux qui les mutilent ou qui corrigent l'auteur en écrivant leurs réflexions dans les marges. Une espèce abondante est celle des obscénophiles qui recherchent l'obscénité dans les livres. La librairie fait un commerce important et particulièrement lucratif des spécialités réclamées par ces malades.

C'est l'exploitation de la bibliomanie qui fait le livre cher et le met hors de la portée des travailleurs. La bibliomanie est, par ses conséquences, un des abus les plus odieux de la société capitaliste en ce qu'elle prive des bienfaits de la pensée contenue dans les livres ceux qui ne peuvent les acheter. Pendant que les bibliomanes accumulent chez eux des livres qui ne servent à personne, des hommes d'étude en sont dépourvus et ne peuvent travailler. Dans un ordre d'idée semblable, Wagner a raconté qu'étant à Paris, pendant de nombreux mois il n'avait pu disposer d'un piano, les dix francs nécessaires à la location mensuelle de cet instrument lui ayant fait défaut. Mais des milliers de pianos restaient sans usage, quand ils n'étaient pas employés à faire de la musique « le plus odieux de tous les bruits » chez le propriétaire ou chez la concierge de Wagner!... Les bibliomanes répondront que les travailleurs ont à leur disposition les bibliothèques publiques. Sans compter qu'il n'est pas facile de travailler dans une de ces bibliothèques, on n'y trouve pas toujours, surtout en province, tous les livres dont on a besoin et que pour quelques francs, sinon pour quelques sous, on devrait pouvoir se procurer. Dans les premiers temps de l'imprimerie, alors qu'elle était loin d'avoir atteint les perfectionnements pratiques d'aujourd'hui, le livre se vendait à un bon marché tel qu'il était à la portée des plus pauvres. Un inventaire fait en 1523 indique qu'on pouvait avoir les livres classiques pour quelques sols. Ajoutons qu'ils étaient imprimés sur du papier solide. Aujourd'hui, le livre dit « à bon marché » ne coûte pas moins de dix à vingt francs.

Il est de plus imprimé sur du papier d'aspect misérable, sans consistance, vite jauni et qui tombera en poussière avant vingt ans. La pensée humaine est ainsi plus menacée par des éditeurs avides de s'enrichir qu'elle ne le fut par les gratteurs de manuscrits de l'antiquité et du moyen-âge.

Du grec *biblion* sont encore sortis nombre de mots le plus souvent inusités. La *bibliognosie* est la connaissance des livres au point de vue de leur valeur marchande. La *bibliologie* traite des règles et des termes de la bibliographie. La *bibliatrique* ou médecine du livre, est l'art de le restaurer. La *bibliopégie* est le travail du relieur. La *bibliolâtrie* est l'attachement excessif à un texte en même temps que l'amour exagéré des livres. Le *bibliotacte* est celui qui les range, les classe et le *bibliopole* est celui qui les vend. Enfin, le *biblio* enterre les livres en ce sens qu'il ne les prête à personne. Il n'est pas toujours ridicule et son attitude est fort souvent justifiée par l'inconscience ou le défaut de scrupules des gens qui rendent les livres mutilés, souillés de traces de doigts sales ou qui même ne les rendent pas. C'était une question très grave, avant l'imprimerie, que de prêter des livres, alors qu'ils étaient chers et surtout rares au point que des exemplaires étaient uniques. On ne les prêtait qu'avec les plus grandes précautions, et encore n'était-on pas toujours à l'abri des voleurs et des destructeurs. Isidore de Péluse se plaignait au Vème siècle et comparait aux accapareurs de blé, les possesseurs de livres qui ne les prêtaient pas ; mais n'avait-on pas trop souvent affaire à des dissipateurs lorsqu'on les prêtait? Eustache Deschamps, au XIVème siècle, a exprimé amèrement, dans une balade, sa rancœur contre ceux à qui il avait trop facilement prêté les siens et racontait comment il était arrivé à taire ce serment :

Plus ne prestray livre quoy qui aviengne.

En 1471, la Faculté de Médecine de Paris exigeait un gage de 12 marcs d'argent et 20 sterlings pour prêter au roi Louis XI un manuscrit de Rasés, médecin arabe du Xème siècle. Les bibliothèques publiques ont toujours été particulièrement éprouvées, tant par les vols commis par des gens « distingués » à qui elles ont prêté leurs livres en faisant confiance à leur réputation, que par les actes de vandalisme, commis dans leurs salles mêmes, par de véritables malfaiteurs qui arrachent des pages des livres ou les souillent d'encre et d'expectorations.

Il nous reste à parler des bibliothèques. L'homme qui avait eu le souci de fixer la pensée par l'écriture, devait avoir aussi celui de conserver les monuments et objets sur lesquels il avait écrit. Aussi, constitua-t-il des bibliothèques bien avant qu'il eût composé des livres proprement dits. Les légendes babyloniennes de la création du monde disent qu'à Eridu les observatoires furent établis et les tablettes furent recueillies avant que « la graine d'humanité ne fut semée » (Elisée Reclus). Il y eut des bibliothèques dans plusieurs villes de la Chaldée il y a six ou sept mille ans. Celle de Nippur fournit à celle qu'Assurbanipal fit constituer à Ninive la matière de plus de 500 volumes de 500 pages dans le format in-quarto moderne (E. Reclus) Les temples égyptiens étaient des bibliothèques par leurs inscriptions murales. Leurs « pierres éternelles » parlaient pour les temps à venir. On s'en rend compte par un bas relief du grand temple de Medinat Habu que les vandales ont

épargné et dont les inscriptions constituent une véritable encyclopédie des connaissances de l'ancienne Egypte.

La première bibliothèque qui réunit des manuscrits aurait été celle d'Osymandias, en Egypte. Elles furent nombreuses dans cette contrée où l'on eut un culte si grand de la pensée et de l'étude. La plus importante et la plus célèbre fut celle que fonda Ptolémée et qui devint la Bibliothèque d'Alexandrie. Elle compta jusqu'à 700.000 volumes répartis en deux monuments, le Bruchion, le plus ancien, et le Sérapéion. Le Bruchion fut détruit avec ses 400.000 volumes quand César conquiert Alexandrie. Le Sérapéion, qui s'était augmenté de la bibliothèque de Pergame donnée par Antoine à Cléopâtre, fut saccagé avec ses livres en 390 par les chrétiens que l'évêque Théophile excitait. Une légende tenace, répandue entre autres par Mennechet dans son Cours de littérature grecque, a attribué aux Arabes la destruction de la Bibliothèque d'Alexandrie en 641. La vérité est que le fanatique Amrou, dont l'esprit concordait si peu avec celui de sa race, ne détruisit que les restes de la bibliothèque du Sérapéion. Il y a des témoignages indiscutables de la destruction accomplie par les chrétiens, celui entre autres du prêtre Orose, ami de saint Augustin, qui a vu à la fin du IV^{ème} siècle les ruines du Sérapéion et a déploré dans son Histoire Universelle la dévastation de la bibliothèque.

Pendant le moyen-âge barbare, acharné à détruire les bibliothèques grecques et romaines, ce furent les Arabes qui s'employèrent à sauver les documents de la pensée humaine et à les reconstituer. Ils fondèrent des bibliothèques dans tout l'empire musulman. Celle de Fez, au Maroc, réunissait 100.000 volumes. Celle de Cordoue en possédait 600.000 richement reliés. L'Espagne comptait 70 bibliothèques publiques et de nombreuses collections privées. Au X^{ème} siècle, à la bibliothèque des Fatamites, au Caire, il y avait deux millions et demi de volumes, avant que la ville fût pillée par les Turcs.

Les bibliothèques publiques et privées se sont multipliées depuis l'invention de l'imprimerie ; jusque-là elles furent rares hors des couvents. La première que l'on vit en France fut celle de Charles V réunie au Louvre et qui était à la disposition des savants. Elle comptait environ 900 volumes dont Gilles Malet dressa l'inventaire. Dispersée ensuite, la bibliothèque royale fut rétablie par Louis XI et considérablement augmentée par Charles VIII. Après diverses aventures la bibliothèque du roi fut définitivement constituée sous Louis XIV. Au commencement du XVIII^{ème} siècle, elle possédait 70.000 volumes. Un arrêt du 31 mai 1689 obligea les imprimeurs à lui fournir deux exemplaires de tout ce qu'ils imprimaient. Cette bibliothèque s'enrichit ainsi de tout ce qui parut et aussi de l'apport de nombreuses et précieuses collections particulières. La Révolution de 1789 lui apporta les trésors d'un grand nombre de bibliothèques des couvents et des émigrés. Demeurée bibliothèque royale et privée jusque-là, elle devint la Bibliothèque Nationale publique. Cette bibliothèque est la plus importante de France et peut-être du monde. A côté d'elle d'autres spéciales sont rattachées aux différents ministères et corps savants. En province, il est peu de villes qui n'aient leurs bibliothèques publiques où sont parfois des ouvrages anciens de la plus grande valeur.

La première grande bibliothèque publique fut en France celle de Mazarin, appelée aujourd'hui la Mazarine. Il l'ouvrit au public en 1643. Elle fut la quatrième en Europe qui n'était pas fermée, après celles de Milan, d'Oxford et de Rome.

Les plus célèbres bibliothèques d'Europe sont, avec celles de Paris, où la Bibliothèque Sainte-Geneviève tient la seconde place, celle du Vatican, la plus ancienne, avec ses archives de la papauté, celle de Munich qui possède 12.000 incunables, celle du British Muséum à Londres, celle de l'Escorial à Madrid, fondée par Charles Quint, celles de Milan, de Vienne, de Saint bibliothèque des Birmans, aux Indes, est la plus ancienne de celles existant actuellement. Elle renfermait déjà 370.000 volumes en 502. Leur nombre doit être aujourd'hui prodigieux.

Toutes les bibliothèques sont ou devraient être accessibles aux travailleurs soucieux de s'instruire ou seulement de se distraire intelligemment. Malheureusement, trop souvent l'incurie administrative les ferme à ces travailleurs. Les bibliothèques ne sont ouvertes parfois qu'à des heures où ils ne peuvent y aller. Certaines sont fermées le soir pour manque de personnel ou même d'éclairage! Ajoutons toutefois que les procédés routiniers de l'administration ne sont que la conséquence de l'indifférence du public. Si les travailleurs voulant fréquenter les bibliothèques étaient plus nombreux, il leur serait facile, par quelques protestations, de faire modifier des règlements désuets. Une longue expérience nous a montré que, sauf certains rond-de-cuir abrutis et hargneux qu'il ne serait pas impossible de ramener dans les voies de la civilité, le personnel des bibliothèques ne demande qu'à faciliter le public. Les bibliothécaires, gardiens des bibliothèques publiques, sont généralement des bibliographes et des bibliophiles sinon toujours savants, du moins amis des livres et accueillants à ceux qui les aiment. Suivant que les bibliothécaires sont plus ou moins instruits, intelligents et actifs, les bibliothèques sont des centres intellectuels clairs et vivants mis à la portée de tous les travailleurs, ou des capharnaüms poussiéreux, abandonnés aux rats et aux filous qui découragent toute volonté de travail.

Il y a aussi des bibliothèques populaires. A Paris, un ouvrier lithographe, Girard, en eut la première idée et s'occupa de la première réalisation. Elles se formèrent et se développèrent dans tous les arrondissements parisiens et elles sont nombreuses en province. Elles ont pour les travailleurs l'avantage du prêt du livre. Ils peuvent l'emporter chez eux et l'ont ainsi à leur portée aux moments de loisir. Actuellement, Paris compte 83 bibliothèques populaires municipales. Elles ont prêté en 1927 un million et demi de livres. Ce chiffre, qui paraît considérable, est ridicule comparé à celui de la population ouvrière ; il ne représente pas un volume par personne et par an. Si cette « consommation » du livre est mise en regard de celle de l'alcool qui est, annuellement, de vingt litres par tête de Français, on est plutôt porté à faire de tristes réflexions.

On discute souvent de la production du livre et du goût public à son égard. Y a-t-il ou non « crise du livre »?... Lit-on plus ou moins que jadis?... demande-t-on dans les journaux. Il est certain qu'on lit plus dans les époques où l'on est plus instruit ou plus avide de s'instruire et qu'on en a plus le loisir. « Les illettrés ne

lisent pas », dirait La Palisse. On devrait plutôt demander : Que lit-on ?... Car la qualité des lectures d'un peuple fait juger de sa civilisation plus que leur quantité. Or, on lit surtout des journaux ; les neuf dixièmes des gens n'ont pas d'autre pâture intellectuelle. Si on regarde ce que lit presque tout l'autre dixième, les livres qui se vendent par centaines de mille et atteignent parfois le million d'exemplaires, on a une idée plutôt lamentable du niveau intellectuel et moral des uns et des autres, lecteurs de journaux et lecteurs de livres. Nourris de pareilles lectures, on comprend qu'ils sont incapables de former autre chose que cette « majorité compacte » sur laquelle les gouvernants s'appuient en toute sécurité pour commettre leurs méfaits.

-Edouard ROTHEN

Accueil

LOGEMENT n. m.

La pièce, le gîte qu'une personne ou une famille habitent prend le nom de logement. Ce mot, quoique ayant pour valeur appartement, sert à désigner, dans une maison, la partie la plus modeste. Alors que les appartements se composent de plusieurs pièces et sont situés dans des immeubles plus ou moins modernes et confortables, les logements (qui, dans les villes, se situent dans les mansardes ou les maisons de rapport de second et de troisième ordre et, dans les campagnes dépendent des chaumières et des bâtisses médiocres et usagées) servent de gîte aux classes laborieuses toujours déshéritées.

Ainsi, dans la pratique, et quoique le mot logement ait une valeur analogue - en théorie - à celle d'appartement, la différence s'établit par le genre d'occupants et l'aspect des lieux.

Aussi, même le langage courant désignera sous le vocable logement des pièces soit restreintes, soit peu en harmonie avec les règles d'une hygiène modeste, tandis que par appartement le même langage s'appliquera à des locaux mieux aménagés pour l'habitation et qui donnent à ceux qui les occupent des commodités et des satisfactions qu'un simple logement ne comporte pas.

Selon que l'homme habite une chaumière ou une mansarde, ou qu'il loge dans des appartements réduits ou vastes, aérés et aménagés pour la commodité de l'existence, cet homme éprouve de la joie ou de la tristesse parce qu'il se sent tributaire de son logement dans les questions de maladie et de santé. La question du logement, de l'habitation, se pose à la société comme une question d'hygiène et de moralité.

Beaucoup de logements, en France, remontent encore à des époques reculées. Autrefois les constructions qui servaient d'abri à la plèbe, aux serfs et aux travailleurs en général se faisaient au petit bonheur et la prévoyance des besoins était bien faible pour ne pas dire nulle. Les classes privilégiées ne témoignaient pas, non plus, d'une grande connaissance de l'hygiène ; mais les moyens dont elles disposaient suppléaient aux aptitudes des propriétaires de l'époque. Ce n'est guère que depuis le milieu du siècle écoulé que les constructions d'immeubles se sont effectuées dans des conditions meilleures que par le passé et en harmonie avec la science.

Dans certains départements montagneux et de faibles ressources, les constructions rurales surtout, remontent à des époques relativement lointaines, ce qui implique des habitations malsaines et dangereuses. Il est encore des hameaux, des villages où la famille cohabite avec le bétail qu'elle élève. Les « chambres de veillées », en Beauce, qui ne sont qu'une portion de l'étable, et où les animaux font

profiter les gens de la chaleur dégagée... et du reste, demeurent, à ce point de vue, caractéristiques. Aujourd'hui encore, le couchage des ouvriers de ferme s'inspire toujours de la même économie et bénéficie des mêmes émanations ; la tuberculose en profite pour ses rafles sournoises...

Le gouvernement démocrate (que secondent, pour le profit, d'habiles sociétés privées) après avoir constaté et déploré l'exode des paysans vers les grandes villes, a pensé que la question méritait plus que des jérémiades sur le dépeuplement des campagnes. Il vient d'inscrire à son budget - accaparé sans vergogne par les œuvres de mort - quelques préoccupations touchant la vie. Il a décidé de consacrer quelques centaines de millions pour édifier, aux champs comme à la ville, un réseau de maisons, dites... à bon marché, afin de pallier, dans une certaine mesure, à l'insuffisance générale des logements. Précautions excellentes en principe, mais lamentablement impuissantes en face d'un mal profond, étendu et poignant... Les travailleurs aisés, dont les salaires se prêteront à la saignée, continueront d'engloutir dans les « maisons ouvrières » leurs économies et à hypothéquer un avenir d'efforts et de privations. Leurs groupes s'étageront vers cette bourgeoisie conservatrice à laquelle ils auront l'illusion de s'incorporer et ils mettront l'amour du gîte au service des institutions rétrogrades. Quant aux masses miséreuses elles attendront que le Pactole qui coule vers l'armée s'avise de rénover les lépreuses maisons où le travail enterre ses détresses, ses amours et ses tares...

« Notre » gouvernement républicain (d'autres gouvernements démocrates et ploutocrates ont, depuis la guerre, entrepris l'amélioration de l'habitation pour les masses laborieuses), se doit en effet de suivre l'exemple donné par les institutions conservatrices d'autres pays où les guildes ont contribué avec succès aux entreprises. Il s'occupera des logements ouvriers (il feindra surtout de s'en occuper) par intérêt, par démagogie et parce que l'attention qu'il semblera prendre par là aux maux du peuple sera un excellent tremplin politique. Il ne peut éviter d'ailleurs d'apporter au moins des projets et d'amorcer quelques réalisations. L'existence des taudis, dans les grandes villes, est d'autant plus dangereuse et, par suite, révoltante, que la misère confine aux splendeurs de l'opulence. Le contraste est trop frappant et la société bourgeoise cherche à en atténuer l'effet.

En résumé, la question du logement tient à la santé générale, à la probité et aux mœurs de la Société. Elle mérite, de tous ceux qui comprennent la question du logement, comme une question de justice pour tous, la plus grande attention, car il ne faut pas oublier que sous la domination du capital, la Société ne se résout à réaliser quelque amélioration que quand elle ne peut plus en différer l'exécution.

- Elie SOUBEYRAN

LOGEMENT

Depuis son apparition sur la planète l'abri, le logement ont tenu une place

considérable dans les préoccupations de l'homme. L'existence leur a été maintes fois subordonnée et, quand il n'a pas joué un rôle capital et exigeant, le logement est cependant resté étroitement lié aux influences de site, de climat, ainsi qu'aux mœurs, au genre de vie de ceux qui l'ont rencontré ou conçu. Il a accompagné l'évolution des races et des grandes branches humaines, fixé souvent leurs traits persistants et leurs conquêtes incertaines.

Leur capacité d'initiative, leur discernement, leur esprit inventif, la gamme de leurs découvertes ont marqué le caractère et l'étendue de ses réalisations, servi ses audaces, permis ses progrès... Le sujet n'ayant été qu'effleuré au mot habitation (voir ce mot, voir aussi architecture, ville, etc.) nous donnerons ici, en bref, un historique du logement dont les stades, parfois dépouillés d'art, portent à travers les époques, et chez les peuplades de civilisation rudimentaire, l'empreinte d'une enfance simpliste et obstinée, millénaire souvent et parfois contemporaine de nos savants édifices...

« L'excès en froid ou en chaud de la température, la présence de fauves dangereux ont conduit les hommes à chercher un refuge dans les grottes et les cavernes. Ce furent les habitations des hommes quaternaires. Les Lapons, Samoyèdes, Ostiaks et autres habitants de régions sibériennes bâtissent des huttes, le plus souvent coniques, avec des perches assemblées par le sommet et couvertes d'écorce d'arbre et de mottes de gazon. Quand elle n'est pas formée de blocs de glace et de neige tassée, chez les Kamchadals, les Esquimaux et autres peuplades boréales, la hutte d'hiver est creusée en terre et couverte d'un tumulus de terre gazonnée. Mentionnons les cités lacustres ou villages bâtis sur pilotis, dans les eaux tranquilles d'un lac ou d'une rivière, et les habitations construites sur les grands arbres de l'Afrique centrale.

Avant la conquête romaine, les peuples de la Gaule habitaient ordinairement des huttes cylindriques ou rectangulaires dont les parois étaient constituées par un clayonnage revêtu d'argile ou par des pierres brutes jointoyées avec du mortier de terre et couvertes en chaume. La case cylindrique et en forme de ruche est aujourd'hui la caractéristique des villages nègres de toute l'Afrique et d'une partie de l'Océanie et de la Nouvelle Calédonie. Une partie de la population du nord de l'Afrique et de l'Asie était nomade et avait besoin d'abris facilement transportables ; elle en a trouvé dans la tente en écorce, en peau, en feutre ou en étoffe. Certaines peuplades, de nos jours encore, n'ont aucun abri permanent...

Avec la civilisation apparaît la véritable habitation, construite avec des matériaux plus durables : la pierre et la brique. En Orient, aussi bien dans l'antiquité qu'aujourd'hui, les relations sociales, à cause de la polygamie surtout, étaient restreintes dans d'étroites limites. La vie intérieure s'y dérobaient et s'y déroba encore au public. D'où les dispositions intérieures de ses maisons antiques et modernes. Une seule porte d'entrée ouvre sur l'extérieur, de rares ouvertures aux divers étages, soigneusement grillagées. A l'intérieur, une cour sur laquelle prennent le jour et l'air toutes les pièces de l'habitation. Celles-ci sont nettement divisées en deux parties : l'une, proche de la porte d'entrée, la plus publique, est destinée aux hommes ; l'autre est réservée aux femmes, qui occupent souvent les étages supérieurs,

couverts par une terrasse, où, loin des regards, elles jouissent de quelque liberté. Cette disposition était celle des maisons de la Chaldée, de la Perse, de l'Égypte ancienne, Elles apparaissent jusqu'à certain point dans la Grèce antique, où les femmes, sans être clôturées, se mêlaient peu à la vie publique. Dès la fin de la république et le commencement de l'empire, les Romains adoptèrent les arts, l'architecture et les mœurs des Grecs. Eux qui s'étaient longtemps contentés de modestes cabanes, assez semblables à celles des Gaulois, ils se construisirent des demeures décorées d'un péristyle à la grecque qui s'ouvrait sur un vaste atrium et où le gynécée tint une place importante. Mais cependant la partie destinée au public, où le patron pouvait recevoir ses nombreux clients, était plus développée qu'en Grèce. L'architecture byzantine ne change que peu de choses à ces dispositions romaines.

On ne rencontre le pittoresque, c'est-à-dire la fantaisie, que dans les demeures du moyen-âge. C'était l'époque où la guerre régnait ; tout le monde tenait à être fortifié. Il en résultait que faute de terrain dans l'intérieur des fortifications, on se trouva obligé d'accroître la hauteur des maisons. Par suite des circonstances économiques, le rez-de-chaussée fut bâti en pierre, les étages supérieurs le furent en bois et s'avancèrent souvent en encorbellement sur la rue. Pour ne rien oublier, signalons les élégantes constructions en bois de la Norvège, de la Suède et de la Suisse, et les isbas des moujiks russes. La Renaissance modifia surtout l'extérieur des maisons. A partir du XVII^{ème} siècle, l'influence de plus en plus prépondérante de la classe bourgeoise dans la société, éloigna les préoccupations d'art des demeures particulières au profit du confortable.

En Chine, au Japon, et dans les pays de l'Extrême Orient, les habitations se distinguent extérieurement par leur mode de construction original. Leur plan intérieur présente généralement un quadrilatère plus ou moins vaste, divisé en un certain nombre de chambres par des cloisons mobiles qui permettent d'agrandir les chambres quand le besoin s'en fait sentir. Là aussi, le maître de maison cherche à s'isoler du contact extérieur... » (Larousse).

* * *

Aux diverses périodes, seuls les princes, les seigneurs, les riches, les gens aisés, la bourgeoisie marchande et industrielle ont connu les demeures somptueuses, robustes et vastes, plaisantes et protectrices, bref les habitations les meilleures du temps. Quant aux logements (cabanes, chaumières, galetas), où le peuple fut contraint toujours d'abriter sa vie précaire, ils ont été invariablement un défi au sens commun, à la dignité de l'espèce, à l'équité. Ils sont aujourd'hui encore une insulte permanente à l'hygiène et aux conditions élémentaires de la vie. Cette situation poignante devant laquelle les esprits justes et les cœurs sensibles ne peuvent rester indifférents a, dès le XIX^{ème} siècle (avant 1789 nul n'en prenait souci, les serfs étant à peine regardés comme des hommes), préoccupé économistes et philanthropes et parfois même les autorités, quand un courant d'opinion en portait l'écho jusqu'aux assemblées. « Après la révolution de 1848, on fit de nombreuses enquêtes sur la situation des ouvriers. Il faut lire les rapports de Villermé, Blanqui, Fréugier, Lestiboudois, Kolb-Bernard, Ebrington, H. Robert et Grainger pour se faire

une idée des conditions épouvantables dans lesquelles vivait une grande partie de la population ouvrière... Les ouvriers, disaient-ils, surtout dans les grands centres comme Paris, Lyon, Lille, Rouen, Reims, Amiens vivent fréquemment dans des logements non aérés, parfois dans des caves humides, au milieu de véritables foyers pestilentiels et dans des conditions hygiéniques désastreuses. Ceux qui logent à la nuit, dans les garnis, ne sont pas mieux partagés. « Un tiers seulement, disait le rapport du conseil général de salubrité en 1848, est dans des conditions à peu près supportables ; le reste est dans l'état le plus affreux. 40.000 hommes et 6.000 femmes logent, à Paris, dans des maisons meublées qui sont, pour la plupart, de vieilles masures humides, peu aérées, mal tenues, renfermant des chambres garnies de huit ou dix lits pressés les uns contre les autres, et où plusieurs personnes couchent encore dans le même lit ». Les plaintes soulevées par un tel état de choses devinrent telles que, en 1849, l'Assemblée législative, sur l'initiative de M. de Melun, vota la loi du 13 avril 1850, qui s'occupa des logements insalubres (nous y reviendrons tout à l'heure)... En 1852, un décret affecta dix millions à l'amélioration des logements d'ouvriers et une partie de cette somme fut accordée à diverses compagnies de Marseille, de Mulhouse, de Paris, qui firent construire des cités ouvrières » (Larousse Universel)...

Melun, dans ses *Annales de la Charité*, a tracé un tableau typique des grandes misères de la population indigente du 12^{ème} arrondissement. « Il est une partie de la ville, dit-il, qui paraît avoir échappé à la loi du mouvement et n'avoir jamais eu rien à perdre. Malgré l'aspect misérable et fangeux du faubourg Saint-Marceau, on ne trouve chez lui aucune trace de décadence ; ses rues resserrées et à pic, ses passages en planche, ses carrefours dépaillés n'ont jamais pu porter de voitures, et on dirait que ses maisons, si hautes et si sombres, avec le nombre de leurs étages, la raideur de leurs escaliers, l'humidité de leurs chambres, ont été bâties pour des gens qui ne devaient pas payer leurs loyers. Dans ces demeures malsaines, sur cette paille qui souvent sert de lit, ne demandez pas de la fraîcheur et de la santé à l'enfant, de la force à l'ouvrier, de la verdeur au vieillard. Les scrofules, seul héritage que se transmettent les familles, nouent les ressorts et arrêtent les développements de la vie ». Et, outre le pêle-mêle, plus hideux encore qu'ailleurs, le prix de ces bouges, où on logeait au jour, à la nuit et à l'heure, était exorbitant. Sans doute, ce tableau a vieilli et les tons s'en sont un peu éclaircis. Des trouées ont amélioré ce quartier et quelques soins ont tenté de rendre ces repaires moins lugubres. Mais les vices généraux n'en ont point disparu. Là, comme en bien d'autres coins de misère, la cupidité des logeurs continue à entasser les malheureux dans des pièces de quelques mètres carrés. Et la tradition de faire suer le logement continue à être la méthode sacrée de M. Vautour...

Quant à l'attention périodique des pouvoirs publics et aux interventions des philanthropes, elles n'ont apporté, depuis plus d'un demi-siècle, que de telles peintures ont pu être tracées sur le vif, que des adoucissements superficiels et des relèvements insuffisants. Le mal reste aujourd'hui singulièrement grave et étendu. Il est trop profond d'ailleurs et rattaché à trop de raisons connexes pour qu'il puisse être guéri par des bonnes volontés isolées et quelques saignées empiriques, par les

aumônes de la bienfaisance et les crédits à retardement des administrateurs officiels. Seul un régime nouveau, situant sur son vrai plan, qui est d'ensemble social et non fragmentaire, le problème de l'habitation, pourra, s'y attaquant résolument et sans ménagements, dresser sur les ruines des mesures actuelles des abris sains pour ceux qui travaillent. Seul aussi, il pourra, faisant litière des cloisonnements et des classes, ouvrir à tous les humains, un accès équitable aux demeures édifiées... Malgré des privilèges subsistants, des partialités de distribution manifestes, malgré surtout la tendance à favoriser son armée de fonctionnaires civils et militaires et sa corporation d'ouvriers qualifiés, la Russie soviétique a fait un effort notable dans le domaine du logement. D'avoir réduit, dans les immeubles existants, le nombre excessif de pièces affectées autrefois aux familles de la bourgeoisie pour y abriter des travailleurs sans logis ; d'avoir, dans les châteaux princiers et les vastes parcs où la camarilla tsariste noçait et chassait à la santé du peuple, installé pour celui-ci des maisons de repos et de retraite, des établissements pour les malades et pour l'enfance, constitue un fait nouveau, l'esquisse pratique d'une économie populaire (sinon pleinement révolutionnaire) encore inédite, qu'il serait injuste de passer sous silence...

Il est évident en effet que, au moins autant que d'insuffisance, nous souffrons, en matière de logement, d'une mauvaise répartition. De vastes immeubles, des habitations de 14 à 20 pièces (sans compter les dépendances utilisables) sont limités à « l'usage » d'une ou deux personnes. D'autres ne sont occupés - et encore partiellement - que quelques mois, parfois quelques semaines dans l'année. Nombreuses sont dans les maisons les pièces d'apparat, les chambres de réserve ou « d'amis » qui jamais n'ont abrité quiconque ou rendent de fallacieux services. J'en appelle - pour accuser cette disproportion dans l'affectation et souligner l'arbitraire, d'ailleurs patent, de la jouissance - au témoignage peu suspect d'un statisticien bourgeois. En 1908, le Dr Jacques Bertillon écrivait dans le Journal : « Il y a dans les maisons de Paris environ 2.250.000 pièces (hôtels et habitations collectives telles que hospices, casernes, etc., non compris). Ainsi il y a presque autant de pièces que d'habitants et l'on pourrait imaginer que chaque habitant pourrait avoir une chambre pour lui tout seul. Naturellement, il n'en est pas ainsi : les uns ont plusieurs pièces à leur disposition, et beaucoup d'autres sont loin d'en avoir autant ». Et il ajoutait - constatation sévère derrière le laconisme tolérant. Sur 1.000 habitants de Paris (de tout âge et de tout sexe), il y en a près de la moitié (exactement 482) qui sont assez spacieusement logés, à savoir 266 qui disposent d'une pièce par personne, et dont le logement peut passer pour suffisant, 138 qui ont plus d'une pièce, et 78 plus de deux pièces à leur disposition et qui sont largement ou très largement logés ; l'autre moitié est moins bien partagée : 363 vivent dans des logements dits insuffisants, où il n'y a pas une pièce par personne, et enfin 149 sont logés à raison de plus de deux personnes par pièce. Les logements de ces derniers sont dits surpeuplés. Six habitants sur mille ont des logements indéterminés (bateau, voiture, écurie, magasin, etc.) »...

Il ne s'agit pas là d'une crise ou d'une infériorité nationales. Comme tous les maux qui frappent les classes pauvres, la pénurie et l'inique conditionnement du

logement ne connaissent pas de frontières. Berlin, Vienne, Budapest, pour citer les plus caractéristiques parmi les capitales étrangères, sont aussi mal partagées et des gens y vivent aussi dans les caves et les sous-sols. Et ils ont leurs Schlafleûte, « les gens qui louent une portion de chambre ou de lit »... Si l'on considère d'autre part le territoire français dans son ensemble, on note, en prenant les mots dans leur acception ci-dessus qui révèle un critérium d'indulgence bourgeoise manifeste, qu'à l'époque dont parle Bertillon, sur 1.000 personnes, 260 vivaient en logements surpeuplés, 360 en logements insuffisants, 168 disposaient d'une pièce par individu, autrement dit que près de 800 souffraient, à des degrés divers, d'une solution mauvaise du problème de l'habitation.

Arrêtons-là les citations. Entrer dans le détail des villes et des communes rurales plus ou moins favorisées, opposer l'une à l'autre cités et provinces n'éclairerait pas davantage notre documentation générale. Les chiffres sont probants et Bertillon pouvait conclure : « Un logement encombré » est aussi nuisible à la santé physique qu'à la santé morale. Que de déchéances, que de ruines même sont dues à la promiscuité causée par un logement trop étroit! » Que viendront faire, en face de cette calamité, les remèdes doucereux de la charité, les mesures, toujours hésitantes, d'amendement public? Qui, bénévolement, parmi ceux qui bénéficient d'un scandaleux déséquilibre, se résignera aux abandons nécessaires, quels favorisés feront la nuit du 4 août des locaux inutiles? Quelle législation, dans le champ fermé de l'économie capitaliste, fera des prélèvements efficaces, groupera, sans en faire retomber la charge sur les misérables et mettra utilement en œuvre, les lourds crédits indispensables? Non, le logement du pauvre ne disparaîtra qu'avec le paupérisme...

Nous avons vu que les municipalités, urbaines notamment, ont constitué des commissions d'hygiène ayant, dans leurs attributions, le contrôle des locaux d'habitation. Voici comment leur rôle est défini par la loi de 1850. « Elles visitent les lieux signalés comme insalubres mis en location ou occupés par d'autres que le propriétaire, l'usufruitier ou l'usager ; elles déterminent l'état d'insalubrité et en indiquent les causes, ainsi que les moyens d'y remédier. S'il est reconnu que les causes d'insalubrité dépendent du fait du propriétaire, l'autorité municipale lui enjoint d'exécuter, sous peine d'amendes que détermine l'article 9 de la loi, les travaux jugés nécessaires. S'il est reconnu que le logement n'est pas susceptible d'assainissement et que les causes d'insalubrité sont inhérentes à l'habitation elle-même, l'interdiction de location à titre d'habitation peut être prononcée, sous les sanctions pénales prévues par l'article 10 de la loi. Enfin, si l'insalubrité est le résultat de causes extérieures et permanentes, ou si ces causes ne peuvent être détruites que par des travaux d'ensemble, la commune a la faculté d'acquérir, par expropriation, la totalité des propriétés comprises dans le périmètre des travaux » (Nouveau Larousse). Depuis la loi de 1902, la mise en mouvement des moyens de coercition qui ne pouvait se produire lorsque l'occupant était le propriétaire lui-même, l'insalubrité atteignît-elle les voisins, peut avoir lieu à l'égard de « tout immeuble dangereux pour la santé des occupants, quel qu'ils soient, ou pour la santé des voisins ». D'autre part, l'action légale atteint non seulement les logements et

leurs dépendances, mais « les immeubles entiers, y compris les parties non bâties ».

Il y a là évidemment, au nom de la santé publique, le principe d'une immixtion heureuse de l'autorité sociale dans l'état des lieux habités. Il porte atteinte aux droits souverains de la propriété et en restreint l'arbitraire meurtrier. Mais tous ceux qui connaissent le fonctionnement des commissions d'hygiène savent dans quelles circonstances elles se déplacent. Et les malheureux qui habitent les maisons que leur passage, suivi d'effet, « assainirait », peuvent goûter une fois de plus l'ironie des lois de sauvegarde et attendre que les pouvoirs publics daignent s'appuyer sur elles pour enjoindre la réfection des quartiers inhabitables, A plus forte raison pourront-ils - s'ils en connaissent - épingler comme un événement révolutionnaire, l'expropriation pour cause d'insalubrité !

On se garde le plus souvent de porter le regard - et encore moins la pioche! - dans les taudis existants. Tout au plus s'inquiète-t-on, assez distraitemment, d'exiger que les constructions neuves réalisent certaines conditions élémentaires de salubrité. Les « villes tentaculaires » qui aspirent et précipitent dans leur tourbillon les populations abusées ou économiquement infériorisées des campagnes, souffrent avec acuité d'une crise du logement que la dernière guerre a accrue et accélérée. Et elles cachent encore dans leurs flancs - stigmates qui sont la honte d'un régime et suffiraient à le condamner - des milliers d'infests chenils qui sont l'habitation obligée du pauvre... Les soupentes tour à tour glaciales et surchauffées qu'aère une maigre lucarne et où croupissent des familles entières dans une promiscuité malsaine et révoltante, les vagues « pièces » superposées dans les cours noires et empuanties de tous les reliquats des cuisines et des water-closets, avec leurs boyaux d'accès où règne une éternelle demi-nuit et auxquels on a eu le cynisme de donner le nom de rues, continuent dans un Paris surpeuplé et dans les vieux quartiers de la plupart des grandes agglomérations de province (où le visiteur admire leur « couleur » historique et leur originalité), à servir d'abri et déjà de tombeau aux nichées laborieuses...

* * *

Quelques passages d'un document officiel d'avant 1914 loin de les réduire, le cataclysme destructeur a accentué les vices dénoncés et les tares se sont étalées et approfondies - souligneront, de leurs traits et de leurs chiffres précis, les peintures que nous esquissons et accuseront leur modération. Elles éclaireront d'un jour cru la lèpre que représentent en plein vingtième siècle les habitations des hommes...

« En 1891, il y avait à Paris 72.705 logements surpeuplés, c'est-à-dire habités par plus de deux personnes par pièce : 331.976 personnes occupaient ces logements. En 1901, on comptait encore 69.901 de ces logements, habités par 341.041 personnes ; 15.432 familles n'avaient qu'une pièce pour quatre personnes. Il faut, en outre, tenir compte des 190.000 personnes qui logeaient en garni : en 1896, il y avait là 2.783 groupes de quatre personnes et plus logeant « sous la même clé ». Les recensements ultérieurs 1906, 1911, se sont bien gardés de refaire le dénombrement du « bétail humain » ainsi entassé. Mais « à défaut de statistique précise, on peut voir un indice de l'aggravation de la crise dans l'augmentation croissante du nombre des ouvertures de garnis, qui s'est produite dans les

arrondissements périphériques. Le nombre des chambres contenues dans ces garnis - refuges ouverts à toutes les inquisitions de propriété et de police - est passé de 671 en 1907 et 804 en 1908 à 1.649 en 1909, 2.216 en 1910 et 4.600 en 1911. D'après les relevés de la Préfecture de police, il y avait, en 1908, 189.177 locataires dans les garnis et 196.925 en 1911. Or, il ne faut pas perdre de vue que l'hôtel meublé, dans les quartiers ouvriers, est souvent le refuge des familles qui ne peuvent plus se loger dans les maisons particulières et qui en sont réduites à s'entasser dans une chambre garnie, dont le loyer est payé à la semaine.

D'autre part, des enquêtes auxquelles ont procédé des hygiénistes comme les docteurs Mangelot et Bou l'Amélioration du logement ouvrier » ont montré dans quelles épouvantables conditions d'insalubrité vivaient de nombreuses familles ouvrières : c'est, à Grenelle, huit personnes logées dans une pièce de 36 m. cubes ; rue Falguière, six personnes couchant dans une chambre de 29 m. cubes où ne pénètre jamais le soleil ; dans le 10ème arrondissement, sept personnes habitant une pièce dont l'unique fenêtre donne sur une courette sombre qui sert de réceptacle à toutes les immondices de la maison, etc.

Dans ces recoins humides, sans air, ni lumière, la tuberculose, maladie de l'obscurité, du surpeuplement et du surmenage, règne en maîtresse sur les travailleurs et leurs enfants... Les familles nombreuses (malgré les exhortations officielles à la procréation : de même que Dieu bénit les nombreuses familles mais ne les nourrit pas, la patrie demande des enfants sans s'inquiéter de leur gîte et de leur pâture), sont particulièrement frappées et sont non seulement les premières victimes des taudis, mais celles de la crise elle-même. On cite un père de dix enfants ayant visité, à l'époque (on peut multiplier aujourd'hui les chiffres de ces courses stériles) « 33 logements sans être accueilli ». Une autre, avec neuf enfants, a passé trois nuits à la belle étoile. D'autres mettent leurs meubles au garde-meubles et les vendent peu à peu pour payer la chambre d'hôtel où on a consenti à les héberger avec leurs sept enfants : plusieurs se construisent des baraques en planches ou en carreaux de plâtre sur des terrains qu'ils louent parfois des prix exorbitants » (Rapport de la commission des habitations au Conseil municipal de Paris).

Tant que le logement fera partie du système de « revenu privé » qui est la caractéristique de l'économie actuelle, le mal subsistera, plus ou moins étendu, plus ou moins douloureux. Et les propriétaires, arbitres intéressés, pourront, dans la logique de l'affaire que représente pour eux un loyer, faire aux déshérités cette réponse souveraine à savoir qu' « ils ne sont pas obligés de faire de la philanthropie à leurs dépens ». Le problème du logement est un problème social, lié à tous ceux que le capitalisme tient en suspens sous sa griffe obstinée... Toutes les mesures qui ne sont pas d'appropriation sociale et de transformation fondamentale, toutes les tentatives, gouvernementales ou privées, en vue de corriger la situation ne sont que des palliatifs insuffisants et trompeurs et de paresseuses solutions d'attente...

* * *

Des maisons futures quelles seront les formes et les dispositions générales,

quels seront leurs agencements essentiels? De quelles conceptions hygiéniques s'inspireront-elles? Elles seront influencées à la fois par les progrès de la science physiologique et ceux de la technique constructive, sous le contrôle artistique de l'esthétique dominante. Mais les habitations seront affranchies de tous les facteurs d'exiguïté, d'insécurité et d'insalubrité qui en font aujourd'hui les antichambres parfois précipitées de la mort. Délivrés des malfaçons et des sabotages de rapport des entreprises actuelles, les groupes constructeurs iront aux matériaux et aux procédés appropriés à des fins de résistance et de bien-être. Mais, ouvert à la lumière bienfaisante, baigné d'air et ensoleillé, spacieux et pratique, le logement devra constituer le milieu quotidien, à la fois riant et normal, où « il fait bon vivre »...

Déjà le ciment, le béton armé, remarquable pour ses qualités de cohésion, d'incombustibilité et de résistance aux intempéries, est devenu d'une utilisation courante. Il a permis, depuis quelques années à peine que sa vogue s'est affirmée, de réaliser d'audacieux et puissants édifices ; il a inspiré même une architecture nouvelle et parfois originale, entraîné de souples adaptations de l'art décoratif, en particulier sculptural, donné naissance çà et là à quelques formules hardies et vigoureuses. Et voilà que la technique constructive s'oriente vers les immeubles en acier édifés comme il est pratiqué pour la coque d'un navire cuirassé. « Grâce à un dispositif intérieur, les maisons ne seraient ni plus chaudes en été, ni plus froides en hiver que celles réalisées en maçonnerie, et leur solidité, leur durée seraient aussi certaines »...

Sur les suggestions de l'Office public des habitations dites « à bon marché », la Ville de Paris se propose à la faveur de la loi de juillet 1928 (loi Loucheur) de procéder à une tentative qui porterait sur une quarantaine de pavillons et coûterait un million environ. Les avantages les plus marquants du nouveau principe seraient l'introduction d'une industrialisation particulièrement poussée dans le domaine du bâtiment. La possibilité d'usiner en série les différentes pièces ferait baisser dès maintenant le prix de revient et assurerait une rapidité et une simplicité d'exécution dont les sociétés de l'avenir tireraient un intéressant profit. Amenées sur leurs emplacements ces constructions seraient facilement et promptement assemblées. D'ores et déjà des expériences, faites à l'occasion d'expositions récentes, ont montré qu'une semaine pouvait suffire pour édifier une maison du type envisagé. Et ce n'est pas là le dernier mot de la technique de la fabrication et du montage.

Les constructions de demain seront-elles dispersées dans les bocages, au gré de la fantaisie poétique ou uniront-elles à l'instar des familistères ébauchés (voir familistère) ; ce maximum d'avantages généraux que favorise la synthèse? Les deux sans doute auront leurs favoris et se verront recherchées selon les préférences de chacun. Tarbouriech (La Cité future) a imaginé « un cadre de la vie privée comportant un groupe d'habitations, auquel un ensemble de services administratifs et économiques au moins rudimentaire, constitue une individualité propre quant à la consommation. Ce groupe d'habitations, auquel il a donné le nom générique d'habitat, peut être isolé ou former une partie d'une agglomération urbaine plus ou

moins importante. En campagne, il est constitué par des maisons simples, mais élégantes, plus ou moins grandes selon l'importance des familles, entourées chacune d'un jardinet et s'alignant le long d'allées, plantées d'arbres, une place égayée par des parterres et dont les côtés seront constitués par les bâtiments des services généraux : maison commune avec bureaux, salles de commissions, salles des fêtes, école, dispensaire, économat, hôtel-restaurant, qu'on pourrait réunir aux habitations par des galeries, un parc où les enfants joueront, où les vieux se promèneront.

En ville, c'est un grand carré qui constituera un vaste parc accessible de la rue par des passages coupant les bâtiments en bordure de la voie publique. A ces bâtiments s'en ajouteront d'autres répandus dans l'intérieur et dont Tarbouriech fixe, pour Paris, l'orientation nord-sud, comme étant la plus convenable au climat. Ces constructions, dont les façades pourront être agréablement variées, artistement décorées, comprendront, en principe, un rez-de-chaussée élevé de un mètre à deux au-dessus du sol et de deux ou trois étages, pas davantage. Inutile, en effet, d'entasser des pierres les unes sur les autres jusqu'à des hauteurs invraisemblables, alors que le terrain ne coûte rien et que la terre est si grande. Au centre du carré se trouveront, en des constructions plus belles, les services généraux et des galeries intérieures ou extérieures permettant à tous les habitants de chaque habitat d'aller, à l'abri des intempéries, au cercle, à la salle de réunions, à l'économat ou à l'école ; des wagonnets électriques roulant le long de ces galeries assureront le service de distribution à domicile. Le grand charme de ces quartiers sera dans leurs parcs. Les jardins publics seront ainsi étroitement réunis aux habitations et on s'y promènera comme chez soi, en tenue d'intérieur, etc. Ainsi, avec des services généraux organisés de façon à ce qu'il se suffise à lui-même, quant aux nécessités courantes de la consommation, l'habitat apparaît à l'auteur comme devant concilier le maximum de communisme compatible avec notre mentalité et le maximum de liberté individuelle que l'on puisse désirer et mettre chaque citoyen dans une situation telle qu'il puisse, à son gré, ou se replier dans un isolement farouche ou goûter tous les charmes de la vie sociale la plus raffinée » (Résumé emprunté à l'Encyclopédie socialiste).

Edward Bellamy, dans son évocation de « l'an 2.000 », dépeint avec couleur les habitations séduisantes, et enrichies d'un confort enfin socialisé, de la société transformée. Dans Travail, Zola envisage la disparition de toute conglomération d'habitations. Pour lui « dans le régime social futur, les villes auront une étendue considérable, car la maison à logements multiples de nos grandes villes aura disparu et seule existera l'habitation servant à une unique famille, enfouie dans un jardin qui la séparera de toute autre habitation. Si la liberté individuelle trouve mieux son compte dans cette conception » (ajoutons que « la vie de famille » se sera, comme la famille elle-même, sans doute profondément modifiée) « rien n'empêcherait d'ailleurs le citoyen épris de sociabilité et tenant au commerce quotidien de ses semblables, de donner satisfaction à ses goûts, car, pour être prévus moins nombreux, moins à la portée de la main, les services généraux imaginés par Zola n'en sont pas moins accessibles et n'en sont que plus grandioses »... (Encycl. social.)

Nos cités de l'avenir - si l'appellation de cité convient encore à leur physionomie - cesseront de dresser des gratte-ciels de multiples étages sur des rues de corridor. « Il nous sert peu, dit le Dr Bridou, d'accélérer nos moyens de communication, si nous continuons à nous entasser stupidement comme les cloportes sous des masses ténébreuses de moellons ». Les constructeurs futurs feront litière, nous l'espérons, de l'absurde faculté de « bâtir à toutes les hauteurs, en masquant la lumière aux malheureux qui logent en bas ou en arrière de ces bâtisses ». Ils feront aussi généreuse que possible la part du soleil afin que tous aient accès à ses caresses et à ses pénétrations bienfaisantes. Ils sauront qu'il « doit égayer chaque logis familial pour en écarter à la fois la tristesse, la laideur et les autres maladies dont nous cherchons à réduire les méfaits trop coutumiers ». Ils ne sépareront pas d'ailleurs la préoccupation du logement des conditions générales de la vie. Ils les associeront harmonieusement en vue de l'essor vers le maximum de satisfactions. Pénétrés de « l'indivision foncière de tous les éléments qui contribuent au progrès civilisateur des sociétés », ils se garderont d'oublier que « quand on sépare l'hygiène physique de l'esthétisme et de la moralité sociale, on dissocie le développement de l'existence humaine... »

Bref, nous verrons (nous en caressons l'espoir) les cités décongestionnées et les avantages de la ville, grâce aux communications rapides du temps, les possibilités accrues de pénétration et une organisation enfin rationnelle de la répartition, transportées jusqu'au fond des campagnes. Puisse le bruit, qui fait si souvent cortège aux inventions modernes et ponctue désagréablement les avances de la civilisation, ne pas rendre illusoires - pour ceux qui l'aimeront encore - toute possibilité de retraite et de recueillement, et la nature conserver quelques-uns de ses charmes primitifs et profonds... Il est à présumer que « la plupart des ateliers et fabriques installés sur des emplacements trop exigus, dans les grandes villes, se dissémineront à travers le pays et seront établis un peu partout dans les communes rurales et dans les conditions les plus parfaites pour que le travail y soit commode, agréable et sain et l'activité industrielle proprement dite se réunira ainsi à celle des agriculteurs, qui, d'ailleurs, s'industrialise chaque jour davantage...

Ainsi, la vie à la campagne, en gardant ses avantages propres, acquerra ceux jusque-là réservés aux grandes villes, sans en prendre les inconvénients ; car bientôt seront transportées à la campagne toutes les choses nécessaires à l'état de civilisation auquel la population urbaine est habituée : les musées, les théâtres, les salles de concert » (les émissions radioélectriques porteront demain, au domicile privé de chacun, grâce à la téléphoto et au film sonore, le cinéma parlant, et ressusciteront le charme des spectacles et des auditions vécues) « les cabinets de lecture, les établissements d'instruction, les lieux de récréation, etc., sans compter que la multiplication des moyens de transport en commun et leur gratuité, donneraient toute facilité à l'habitant de la campagne de venir pour ainsi dire autant qu'il le désirerait, participer aux amusements et distractions plus nombreux que la ville pourrait encore offrir » (Encycl. social.).

Encore une fois, les modalités de l'habitation future et sa situation seront fixées, en leur temps, par les générations intéressées et en accord avec les mœurs et

les ressources d'alors. Et nos recherches et les projets que nous pouvons faire à cet égard seront regardés peut-être par nos descendants comme un dessin désuet ou des injonctions utopiques. Ils peuvent y trouver, cependant, de profitables suggestions... Mais, à moins que la chimie biologique ne bouleverse nos données actuelles sur les milieux et les éléments organiques ou que d'ingénieuses découvertes ne permettent, d'ici là, de régénérer pour ainsi dire spontanément nos tissus menacés et ne rendent caduques nos connaissances et nos précautions d'hygiène, il est des considérations primordiales qui devront guider l'homme de l'avenir dans l'établissement de ses locaux de séjour, dans ses ateliers comme dans ses maisons de repos : c'est qu'il doit fournir incessamment à ses poumons un air aussi pur que possible, et pour cela éloigner de ses habitats les gaz toxiques et les microbes qui s'accumulent ou se développent dans une atmosphère confinée et soustraite, par surcroît, à l'action des rayons solaires. Et c'est que la recherche du bien-être et la protection contre le froid ne peuvent le dispenser de maintenir son corps en état de résistance par un entraînement et une activité appropriés...

Des mesures générales favoriseront la réunion de ces conditions : ne pas accoler les maisons les unes aux autres et surtout ne pas placer à proximité des habitations les établissements industriels qui répandent dans l'air des émanations dangereuses... Entourer toute habitation humaine d'une étendue suffisante de terrain couvert de végétation qui l'isole de sa voisine. Non pas seulement l'éloigner des usines, tenir celles-ci à l'écart des régions habitées, mais obtenir que l'industrie brûle ou neutralise complètement les sous-produits, de façon à ne laisser sortir sous forme de gaz ou de liquides, que des produits non dangereux... Les situer à la campagne ne suffit pas ; il faut que les maisons aient des chambres vastes et lumineuses et que le souci d'y entretenir, l'hiver, une tiédeur confortable n'incite pas à leur conserver une herméticité dangereuse. Ne pas emprisonner l'humidité dans ses murs et, surtout, empêcher qu'elle y pénètre...

Voici les grandes lignes d'un plan d'habitation saine établi par Michel Petit : « Orientation à l'Est ou au Midi dans nos régions (en attendant que les maisons sur pivot se présentent à leur gré au soleil). Construction de la maison de façon à n'avoir, autant que possible, d'ouvertures que sur une face ; si la maison offre un grand et un petit côté, sur deux faces, si elle est carrée ou, ce qui est préférable, si elle est bâtie en équerre. Qu'il y ait une ou deux façades, exposées comme il est dit, ces façades doivent être, en tous cas, presque entièrement vitrées sur toute leur hauteur et leur largeur.

Mais il n'est pas nécessaire que tous ces vitrages soient mobiles. Ils sont destinés à laisser pénétrer le soleil beaucoup plus qu'à l'aération. C'est pourquoi, dans une grande fenêtre, il suffit qu'une portion puisse s'ouvrir... L'aération continue peut se faire par divers procédés qui en reviennent tous, comme principe, à des prises d'air établies en différents points de la façade de l'habitation et à des tuyaux de sortie de cet air établis au sommet de la maison, en sorte que l'air extérieur pénètre constamment et que l'air usé soit constamment évacué, et cela sans procurer de courant d'air froid. On évite cet inconvénient en faisant passer l'air extérieur entre deux cloisons et, en hiver, au contact d'un tuyau rempli de vapeur d'eau à basse

pression, avant qu'il pénètre dans les appartements. Il y a bien d'autres moyens, je me borne à signaler celui-là pour montrer que la difficulté peut être résolue.

« Dans l'aménagement intérieur de l'habitation, il y a de grandes lois à observer. Etablir le moins de petites pièces possible ; n'encombrer les pièces que le moins possible, et supprimer totalement tapis, rideaux, tentures, meubles couverts en étoffe surtout des pièces où l'on se couche. Comme type de maison je proposerais une grande pièce, comprenant à elle seule presque la moitié de l'habitation, et dans laquelle les habitants passent leurs journées : c'est la pièce où l'on vit. Elle s'ouvre directement, ou par un court vestibule, au dehors et offre des portes d'accès avec les autres pièces de la maison consistant en cuisine, chambres à coucher et, s'il y a lieu, bureau ou autre pièce spéciale. Cette maison ne comporte qu'un rez-de-chaussée. Si on le préfère, on peut n'avoir, au rez-de-chaussée, que la grande salle et la cuisine et mettre les chambres à coucher au premier étage. Mais ce qu'il faut toujours, c'est que chaque pièce soit largement ajourée et que l'air y circule, par quelques procédés que ce soit... »

Comme le vêtement, qu'il complète, le logement doit être au service de notre vitalité et de notre expansion. Et il ne peut favoriser nos joies que fugacement s'il nous enserme de jour morose et d'espace exigü, s'il prive nos organes, nous épuise et nous diminue...

- Stéphen MAC SAY

Accueil

LOGIQUE adj. et subs. fém. (grec *logikos*, de *logos*, discours, raison)

D'interminables et vaines querelles ont mis aux prises les philosophes pour savoir si la logique est un art ou une science. Elle suppose la connaissance des opérations supérieures de l'entendement, se rapproche par là de la psychologie et, sous cet angle, apparaît comme une science. Mais, alors que la psychologie décrit ce qui est, la logique fixe ce qui doit être ; elle apprécie et son caractère normatif la rapproche singulièrement de l'art. « Science des sciences » ou « art de penser », elle se donne pour but d'orienter l'esprit dans la recherche du vrai, d'établir les règles de la pensée normale et scientifique. Deux parties la composent : la logique formelle, dont l'objet est l'accord de la pensée avec elle-même, la logique appliquée ou méthodologie qui vise à l'accord de la pensée avec son objet.

Longtemps la logique formelle garda une place prépondérante. Au IV^{ème} siècle avant l'ère chrétienne, Aristote la porta presque à sa perfection ; au moyen-âge, avec les scolastiques, elle devint le cœur de la philosophie ; l'ambition suprême des doctes fut alors d'argumenter « en forme ». Les humanistes d'abord, puis les empiristes anglais et les rationalistes cartésiens réagirent heureusement contre cet excès. Sous le nom de logistique, elle fut approfondie, à la fin du XIX^{ème} et à l'époque contemporaine, par des philosophes qui ont élargi et modifié l'œuvre d'Aristote, restée presque immuable jusque-là. Quant aux néo-scolastiques, pompiers sans esprit ou farceurs à la Maritain, ils en parlent avec onction, mais n'insistent plus autant que leurs chicaniers ancêtres.

A la suite du Stagirique, la logique formelle classique porte principalement sur le concept, le jugement, le raisonnement. Mais elle ne s'attarde ni aux opérations qu'ils exigent, ni à leurs rapports avec les données de l'expérience ; elle s'intéresse exclusivement à leur validité intrinsèque, à la présence ou à l'absence, de contradiction. C'est dire qu'elle est entièrement et uniquement commandée par le principe d'identité, loi souveraine de toute pensée raisonnable. Le concept, dont le terme est la traduction verbale, suppose un ensemble de qualités, c'est sa compréhension ; il s'applique à un ensemble d'êtres ou d'individus, c'est son extension. Réunion de deux termes, sujet et attribut, au moyen du verbe « être », la proposition est l'énoncé d'un jugement. Elle est universelle ou particulière d'après l'extension du sujet ; affirmative ou négative selon qu'elle pose ou exclut un terme par rapport à l'autre ; analytique ou synthétique selon que l'attribut fait ou ne fait pas partie de la compréhension du sujet. Le raisonnement peut être immédiat, c'est-à-dire résulter de la seule confrontation des prémisses et des conclusions ; ainsi dans la « conversion » et « l'opposition ». Il est médiat quand il suppose un ou plusieurs intermédiaires entre la proposition d'où l'on part et la proposition où l'on arrive. De tous les raisonnements médiats le syllogisme est le plus fameux, celui

que les scolastiques ont particulièrement étudié. C'est, dit Aristote, « un discours dans lequel, certaines choses étant posées, une autre chose en résulte nécessairement, par cela seul que celles-ci sont posées ». Les trois propositions, dont il est formé, impliquent seulement trois termes ; celui qui sert d'intermédiaire disparaît dans la conclusion.

Tout homme est mortel ;

Or Socrate est homme ;

Donc Socrate est mortel.

Le syllogisme n'est légitime que s'il remplit certaines conditions longuement débattues au moyen-âge et résumées, par les scolastiques, dans huit règles : les deux premières définissent le syllogisme, les six autres interdisent de dépasser dans la conclusion ce qui a été posé dans les prémisses, aussi bien en ce qui concerne les termes qu'en ce qui concerne les propositions. Ce sont des applications du principe d'identité qui permettent de passer du même au même et du plus au moins, jamais du moins au plus. La transgression de ces règles rend le syllogisme captieux : la rigueur de la déduction n'est plus qu'apparente et la conclusion devient vicieuse. En voici deux exemples :

« J'ai ce que je n'ai pas perdu ;

Or je n'ai pas perdu de cornes ;

Donc j'ai des cornes ».

Et

« Les nègres sont hommes ;

Or les nègres sont noirs ;

Donc les hommes sont noirs ».

Dans le premier cas on joue avec l'amphibologique expression « je n'ai pas perdu » ; dans le second on donne au terme « hommes » une extension plus large dans la conclusion que dans les prémisses. Les syllogismes diffèrent entre eux soit par le « mode », qui dépend de la nature des propositions, soit par la « figure » qui dépend de la place du moyen terme. Il existe encore des syllogismes hypothétiques, dont la majeure renferme une condition, des syllogismes disjonctifs, dont la majeure énonce une alternative :

Le temps est beau ou mauvais ;

Or il est beau ;

Donc il n'est pas mauvais.

Mentionnons, parmi les variétés de raisonnements médiats, l'enthymème, l'épichérème, le sorite, le polysyllogisme :

Cette rivière fait du bruit ;

Ce qui fait du bruit remue ;

Cette rivière remue.

Ce qui remue n'est pas gelé ;

Cette rivière remue ;

Cette rivière n'est pas gelée, etc.

A côté de l'ancienne logique formelle, celle des propositions d'attribution, les logisticiens modernes veulent créer une logique nouvelle, sorte d'algèbre qui englobe les propositions de relation. Comme l'algèbre, elle use de symboles, qui diffèrent malheureusement avec les auteurs ; les règles logiques se démontrent par théorèmes et corollaires. Et de même que l'on construit des machines à calculer, de même l'anglais Jevons a fabriqué une machine à raisonner. Son piano logique exécute mécaniquement les opérations logiques essentielles, grâce à un système de touches représentant soit les divers rapports possibles, soit un concept ou sa négation. Pourtant beaucoup ne voient dans la logistique qu'une sténographie fort subtile. Elle réduit en formules mathématiques des combinaisons d'idées, négligées par le Stagirique, mais il est douteux qu'elle puisse devenir l'art infallible que certains espèrent.

Le moyen-âge fit un extraordinaire abus de la logique formelle et du syllogisme. Considérée non seulement comme un bon procédé d'exposition ; mais comme l'instrument par excellence de la recherche scientifique, la méthode scolastique dégénéra en arguties insensées ; elle devait régner en maîtresse, dans les écoles, jusqu'en plein XVII^{ème} siècle. Aristote devint l'oracle souverain dont la parole n'était jamais mise en doute ; le professeur suivit servilement le texte de ses livres et la formule : « Magister dixit » (le Maître a dit) fut l'argument suprême qui permit de sortir victorieux dans toutes les disputes. Or les exercices scolaires se bornaient, pour l'élève, à la soutenance « en forme », selon des procédés invariables et séculaires, de thèses fixées d'avance. Il y avait des termes rituels, des phrases consacrées, dont l'omission pouvait rendre un examen nul ; la Faculté de Paris faillit annuler une thèse de Bossuet parce qu'il avait passé un mot dans la formule de compliment prescrite au début. Nos sorbonnards, dont la sottise parfois déconcerte, ont de qui tenir on le voit ! Qu'on traitât de philosophie, de théologie, de droit, de médecine de physique, l'assaillant « disputans » et le candidat « respondens » déroulaient interminablement, selon des règles inflexibles, syllogismes, enthymèmes, etc. ; et les « concedo », les « nego », les « distingo » pleuvaient au cours de la discussion ; le Diafoirus de Molière emploie tous les termes scolastiques avec une parfaite convenance. Ajoutons qu'on s'exprimait en un latin barbare, et qu'on s'en tenait en général à des jeux de mots, à des subtilités frivoles, négligeant le fond des problèmes. Sans jamais recourir au contrôle de l'expérience, même en physique, on prétendait vider le réel de son contenu tout entier, grâce à d'interminables raisonnements a priori, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils étaient d'ordinaire parfaitement déraisonnables. Depuis Descartes on a compris que le syllogisme ne pouvait servir qu'à exposer ce qu'on savait déjà ; ce n'est pas un instrument de découverte puisqu'il se borne à passer du général au particulier, du contenant au contenu. Plusieurs l'accusent encore d'être un cercle vicieux, dont la vérité de la conclusion est nécessaire à la vérité des prémisses.

L'Eglise, ce monstrueux éteignoir, toujours désireuse d'étouffer la pensée libre, se devait de ressusciter la scolastique tombée dans un juste discrédit. Elle le fit

dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Dès son avènement au pontificat, en 1878, Léon XIII recommandait le retour au thomisme et, l'année suivante, par une Encyclique qui provoqua la démission de nombreux professeurs, il imposait son enseignement dans les Universités catholiques. Ce pape trouva un auxiliaire dans l'abbé Mercier, le futur cardinal, qui fut chargé en 1880 d'enseigner la philosophie thomiste à l'Université de Louvain. J'ai lu ses livres : ce sont d'indigestes mélanges, sans originalité, où le fatras d'une érudition peu profonde remplace le talent. Bientôt les scolastiques devinrent tout-puissants dans les séminaires et les écoles catholiques. Ils n'ont atteint le public que plus tard, grâce à des charlatans, dont Maritain est un beau spécimen présentement. Applaudis par la bourgeoisie, que ses intérêts ont converti à une religion de façade, ils ont vu leurs élucubrations insanes couronnées par l'Institut, propagées par les grands périodiques, et favorisées même par les universitaires. Ayant voulu présenter une thèse en Sorbonne où je malmenais le thomisme, à la fin de 1918, un professeur israélite me fit savoir que l'heure était par trop mal choisie, alors surtout que j'avais contre moi de n'être ni décoré de la croix de guerre, ni même simplement soldat. Peu après deux badernes philosophiques de Gand, admiratrices du Divin Thomas, devaient s'indigner non moins fortement devant l'audace de mes conclusions. Malgré journaux et revues pseudo-littéraires, malgré les complaisances des éditeurs pour les écrivains catholiques, la vogue néo-scolastique sera sans lendemain ; les livres des Maritain sont promis à l'oubli.

Mais, à côté de la logique formelle, il y a place pour la logique appliquée ou méthodologie. Presque inconnue au moyen-âge, cette dernière s'est beaucoup développée au cours du XIX^{ème} siècle ; elle suit le progrès des sciences particulières et constitue l'une des branches essentielles de la philosophie contemporaine. Son but est de fixer les procédés requis pour connaître scientifiquement les divers objets étudiés par l'esprit. Or tantôt nous créons un monde abstrait, dégageant les règles idéales de toutes choses réelles ou possibles, tantôt nous observons le monde sensible et précisons les lois que l'expérience y découvre. D'où les sciences mathématiques d'une part et, d'autre part, les nombreuses sciences qui, de la physique à la sociologie, se partagent l'étude de l'univers observable. Les premières ont une méthode déductive et a priori, la démonstration ; les secondes, malgré les variations résultant de la diversité de leur objet, ont en commun une méthode a posteriori, expérimentale, inductive.

Négligeant la qualité, les mathématiques s'en tiennent à la seule quantité, soit continue soit discontinue, figures et nombres ; elles étudient les lois de variations corrélatives entre les grandeurs. A l'origine leur méthode fut tributaire des données sensibles : c'est l'expérience qui révéla aux anciens la mesure de la circonférence par le diamètre, la valeur, toujours égale à deux droits, de la somme des angles d'un triangle quelconque, etc. Mais aujourd'hui les mathématiques, devenues sciences exactes, ne procèdent que déductivement, par démonstration. Partant des définitions des nombres et des figures, créations de l'esprit suggérées par l'expérience, elles tirent par raisonnement et sous le contrôle d'axiomes évidents mais indémonstrables, toute la splendide floraison de lois rigoureuses qui constituent

leur domaine. Le principe d'identité s'avère l'ossature de leurs constructions ; leur vérité consiste dans un constant accord de la pensée avec elle-même. Sur l'origine des nombres et des figures, purement expérimentale selon les uns, purement rationnelle selon d'autres, à la fois l'une et l'autre d'après beaucoup, les logiciens discutent ; de même sur la valeur exacte des définitions et sur le rôle des axiomes. Les plus graves dissentiments concernent les postulats, propositions spéciales à la géométrie, synthétiques, indémonstrables, d'une évidence moins immédiate que les axiomes, avec lesquels on les a confondus parfois. On connaît celui d'Euclide : « Par un point pris hors d'une droite, on ne peut mener qu'une parallèle à cette droite ». Lowatchewski l'a nié, puis a construit une géométrie non moins cohérente, non moins logique, non moins vraie, du point de vue de l'identité, que l'ancienne. On peut mener, par un point, une infinité de parallèles à une droite donnée, parallèles qui se rencontrent à l'infini ; et les trois angles d'un triangle sont inférieurs ou supérieurs à deux droits. Riemann, d'autre part, a imaginé un espace ne possédant pas trois dimensions, largeur, hauteur, profondeur, comme le nôtre, mais un nombre de dimensions moindre ou plus grand, 1, 2, 4, 5, n, dimensions. On a encore contesté l'homogénéité de l'espace et son uniformité. De nombreux métagéomètres ont travaillé dans ces diverses directions et les théorèmes qu'ils ont déduits n'ont rien d'absurde. Seule l'expérience nous apprendra laquelle de ces géométries est physiquement vraie, c'est-à-dire s'accorde avec l'univers observable. Il semble, en tout cas, que certains animaux, souris japonaises, lamproies par exemple, perçoivent un espace ayant moins de dimensions que le nôtre. Et des expériences répétées font croire que nos trois dimensions correspondent aux trois canaux semi-circulaires de l'oreille.

Aussi peut-on se demander si les lois mathématiques sont les lois du monde réel, si elles constituent un invariable plan de l'univers. Descartes le croyait ; arithmétique et algèbre, écrivait-il, « règlent et renferment toutes les sciences particulières », il admettait une conformité absolue entre les lois de la raison et les lois des choses. Beaucoup en doutent aujourd'hui, sans apporter, d'ailleurs, d'arguments décisifs en faveur de leur conception. Dans les sciences expérimentales, l'esprit ne déduit pas les lois a priori comme en mathématiques, il les dégage des faits. On examine d'abord les phénomènes pour en avoir une connaissance objective et précise : soit que l'on étudie sans idée directrice ceux qu'offre la nature, c'est l'observation ; soit qu'une hypothèse nous guide et qu'on les reproduise intentionnellement, c'est l'expérimentation. Puis, des faits nous passons aux lois, grâce au raisonnement qui parvient à distinguer les successions causales des successions accidentelles et grâce à la généralisation inductive du rapport nettement établi entre l'antécédent-cause et l'antécédent-effet. Ainsi la méthode expérimentale suppose une collaboration de l'esprit et des choses : sans une constante interrogation de la nature, nous risquons de tomber dans une vaine et illusoire scolastique ; mais seul l'entendement peut dégager les lois du fatras des phénomènes enchevêtrés. Nos sens perçoivent des successions, nullement le lien de causalité, et la diversité des antécédents déguise la cause productrice ; impossible, par ailleurs, de réaliser un vide où chaque antécédent serait isolément introduit. C'est par des artifices de raisonnement, dont Bacon puis Stuart Mill ont précisé les

méthodes, que la pensée aboutit à la coïncidence solitaire, preuve infaillible du rapport causal.

Ce rapport, le savant l'universalise d'emblée ; de quelques cas observés, parfois d'un seul, il conclut à tous les cas présents, passés, futurs et déclare que dans de telles conditions, tel antécédent sera toujours suivi de tel conséquent. Quel principe garantit cette affirmation inductive? Dans la déduction, le principe d'identité suffit parce que l'esprit va du général au particulier, du genre à l'espèce et que les prémisses contiennent en totalité la conclusion. Ici nous tirons, au contraire, l'universel du particulier, nous allons du moins au plus, de quelque à tous. Par ailleurs les savants se défient trop de la finalité, faussement étendue au monde physique quoiqu'en pense Lachelier, pour qu'on l'invoque en faveur de cette généralisation. On ne peut légitimer l'induction que grâce au principe d'universel déterminisme ; en assurant que « dans les mêmes circonstances les mêmes causes produisent les mêmes effets », ce dernier permet d'ériger en lois les rapports de succession reconnus essentiels. Pour le savant, qui se refuse à dépasser le monde sensible afin de pénétrer dans la chimérique région des choses-en-soi, la cause n'est d'ailleurs rien d'autre que l'antécédent nécessaire et suffisant du phénomène-effet.

Si le passage de la constatation des faits à l'affirmation des lois s'opère de même façon dans toutes les sciences expérimentales, méthodes et procédés d'observation ou d'expérimentation varient beaucoup selon qu'on étudie la matière inorganique, les manifestations de la vie ou les phénomènes mentaux. Physiciens et chimistes disposent d'une foule d'instruments de précision, souvent enregistreurs automatiques, qui rendent faciles les mesures exactes et ne gardent des phénomènes que les éléments quantitatifs. Aussi ont-ils pu aboutir, fréquemment, à des lois assez parfaites pour être traduites en formules mathématiques. Le biologiste a besoin d'instruments d'un genre différent, microscope et scalpel ; mais la complexité des faits observés lui permet rarement d'arriver à des lois très précises. Botanistes et zoologues doivent s'occuper en outre de classer plantes et animaux d'après leurs caractères essentiels. En psychologie il faut joindre l'introspection interne ou observation par la conscience à la méthode objective ; et l'expérimentation s'avère plus difficile encore qu'en biologie. Sans parier des objections que beaucoup élèvent contre l'idée de loi psychologique. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que peu de phénomènes mentaux soient parfaitement expliqués. Quant à la sociologie, dont la statistique sera le procédé le plus fécond, elle trouve d'utiles indications dans l'étude comparée des sociétés de toutes époques et de tous genres, mais l'expérimentation lui reste interdite lorsqu'il s'agit des problèmes vraiment fondamentaux. L'histoire, même devenue scientifique, est une connaissance d'un type très différent. Peut-être parviendra-t-elle dans l'avenir à dégager des lois, mais aujourd'hui elle se borne à reconstituer les faits disparus, en partant des vestiges laissés par eux.

Parler d'expérimentation serait un non sens ; il conviendrait, par contre, que l'histoire cessât d'être au service des prêtres et des dirigeants, pour devenir strictement impartiale. Dans toutes les sciences d'observation des hypothèses générales ou théories, qui visent soit à schématiser seulement les phénomènes, soit à faire connaître leurs vraies causes, résument un ensemble parfois considérable de

faits et de lois particulières. Citons l'hypothèse de Laplace en astronomie, celles de l'unité des forces en physique, de l'unité de la matière en chimie, du transformisme en biologie, de l'associationnisme en psychologie. Des découvertes nouvelles conduisent à les remanier, ainsi a-t-on fait de celle de Laplace ; quelquefois à les abandonner presque totalement, c'est le cas pour l'associationnisme. En histoire on cherche à dégager une philosophie ; le matérialisme historique de Karl Marx a le mérite de mettre en lumière l'importance du facteur économique, mais il se trompe en déniait toute valeur aux sentiments et aux idées. La loi des trois états, d'Auguste Comte, est une hypothèse historique plutôt qu'une loi sociologique ; elle offre un très grand intérêt. Si l'histoire n'est pas encore au stade des larges synthèses, j'ai confiance qu'elle y parviendra et qu'un jour nous connaissons, par elle, le sens du devenir humain. Quant à l'hypothèse d'Einstein (dont il est moins question car on a reconnu qu'elle repose sur une erreur d'expérimentation), à la fois physique et mathématique, elle est un essai de synthèse de l'espace et du temps. Elle mérite de retenir l'attention à ce titre ; quelques-uns de ses arguments gardent aussi leur valeur, lorsqu'il s'agit de la relativité, cette doctrine mi-philosophique, mi-scientifique qui, elle, découle d'incontestables observations.

Mais que valent nos lois les plus certaines, même en physique ou en chimie ? Aucune d'elles, en pratique, n'offre une rigueur totale ; jamais l'application n'est le décalque exact de la formule théorique. Ingénieurs, praticiens, expérimentateurs le savent ; toujours ils laissent une marge pour les causes d'erreurs possibles. Et si du monde inorganique on passe à celui de la vie puis à celui de la pensée, les lois, nous l'avons dit, deviennent de plus en plus imprécises. Pourquoi ? C'est, répondra Bergson, que le devenir est essentiellement créateur, qu'il y a dans le monde constante apparition de nouveauté et que, si notre intelligence peut encore se mouvoir aisément parmi les solides, elle s'avère incapable de comprendre la vie. C'est, prétendra Boutroux, que la réalité, surtout la réalité vivante, reste foncièrement contingente, indéterminée. Nos lois scientifiques indiquent le sens habituel de la succession phénoménale ; comme le lit du fleuve détermine l'écoulement ordinaire de ses eaux ; mais il arrive que la nature échappe au réseau de nos formules, comme parfois le fleuve sort de son lit. D'où les erreurs, constatées si fréquemment par l'expérimentation, dans le domaine de la vie, et plus encore dans celui de la pensée. Contre ces interprétations la majorité des savants s'élève avec vigueur, car une double cause explique parfaitement la marge constatée entre la théorie et son application. D'une part la cause n'est pas simple, les antécédents sont extrêmement nombreux et compliqués, surtout dans le monde organique ; il est donc impossible que nos dosages soient rigoureusement identiques et que la qualité des antécédents reste la même dans tous les cas. D'autre part les sciences expérimentales, et la biologie et la psychologie en particulier, sont à leur début ; des recherches extrêmement longues seront nécessaires avant que nous parvenions à connaître, fut-ce en gros, la cause des principaux phénomènes. La complexité du réel et notre ignorance suffisent à rendre compte de toutes les erreurs d'expérience. Ne constatons-nous pas que plus la science progresse, plus l'imprévisible et l'indéterminé disparaissent : une analyse très poussée permet aussi de réduire l'importance des erreurs possibles. Ces arguments militent de même en faveur du

déterminisme universel base essentielle des lois expérimentales. S'il n'est qu'une hypothèse commode, convenons que cette hypothèse acquiert une singulière probabilité du fait que chaque découverte scientifique la confirme. Et nous pouvons dire que le miracle, entendu au sens religieux du mot, est inexistant ; il a sa source dans les lacunes de notre savoir, nullement dans la puissance divine. La foudre, la tempête, dues aux caprices de divinités particulières, étaient des miracles pour les anciens ; la brusque guérison d'un paralytique, le dédoublement de la personnalité l'étaient encore au début du XIX^{ème} siècle. Pour quiconque a étudié, ce sont des faits naturels aujourd'hui. Déjà l'on découvre comment s'opère la guérison rapide de certaines maladies organiques ; les phénomènes de télépathie semblent très naturellement possibles, etc. Toute conquête de la science marque un recul pour l'action divine et pour l'intervention des entités de l'au-delà. Un atavisme millénaire rend seul compte de la crédulité sympathique qui accueille les faiseurs de miracles, toujours nombreux dans les religions les plus opposées.

- L. BARBEDETTE

OUVRAGES A CONSULTER. - La Logique, l'Organon (Aristote). - La Logique de Port-Royal (Arnauld et Ni Condillac). - Système de logique ; Philos. de Hamilton (St. Mill). - (Hegel, 1861). - Novum organum (Bacon). - Recherche de la Vérité (Malebranche). - Essai sur l'entendement (Locke). - Critique de la Raison pure, Logique (Kant). - La Logique d'Aristote (Th. Reid). - La Logique (D. de Tracy, 1825). - Logique (Bossuet). - Essai de logique objective (J. Tissot). - Nouveaux essais (Leibniz). - (Renouvier). - De l'intelligence ; Les Philosophes classiques (H. Taine). - De natura syllogismi, du fondement de l'induction (Lachelier). - Théorie du jugement, du syllogisme ; etc. (P. Janet et G. Séailles). - Logique ; les logiciens contemporains ; Les Définitions géom. et empiriques (Liard). - La méthode dans les sciences du raisonnement (Duhamel). - Leçons de philosophie, logique (Rabier). - La synthèse chimique (Berthelot). - La philosophie en France au XIX^{ème} siècle (Ravaisson). - Logique (Bain). - Introduction à la médecine expérimentale (Cl. Bernard). - Logique de l'hypothèse (Naville). - De l'espèce et de la classification (Agassiz). - philosophie zoologique (Meunier). - De la méthode sociologique (Durkheim). - La logique de S. Mill ; l'Erreur (Brochard). - L'évolution des idées générales (Ribot). - Les illusions des sens et de l'esprit (J. Sully). - Psychologie du raisonnement (Rignano). - L'évolution psychologique du jugement (Th. Ruysen), etc.

Accueil

LOGOMACHIE n. f. (de logos, discours et machê, combat)

La logomachie est une querelle, une dispute de mots, c'est-à-dire sur les mots. C'est, dans l'équivoque, un échange vain de propos à faux qui n'éclairent les questions débattues ni n'enrichissent l'esprit. Cette manière de psittacisme est beaucoup plus fréquente qu'on ne le pense généralement et Proudhon accusait avec raison la philosophie de n'être « souvent qu'une logomachie ».

Les milieux d'avant-garde sont la proie de ces joutes pointilleuses ou désaxées qui piétinent au seuil de la discussion profitable. Les systèmes y sacrifient, comme les individus et la base et le caractère véritables en sont souvent oubliés parmi de fumeuses et stériles controverses. Maints économistes et sociologues sont tombés dans la logomachie... L'impropriété des termes, l'à-peu-près des dénominations, la fantaisie des définitions : autant d'obstacles au progrès des sciences exactes ; et Buffon pouvait dénoncer comme logomachie « ces créations de mots nouveaux à demi-techniques, à demi-métaphysiques, qui ne représentent nettement ni l'effet, ni la cause ».

A une époque où le verbe est tout-puissant et où la démocratie n'est en fait qu'un aréopage de bavards encombrant le forum, la politique ne pouvait manquer de s'annexer ce travers et d'en illustrer ses jongleries.

Accueil

LOI n. f. (étymologie présumée : latin *lex, legem* ; qui se rattacherait à *ligare*, ce qui lie, lier, plutôt qu'à *legere, lire*)

La loi est un acte par lequel une puissance quelconque impose à un milieu, quel qu'il soit, des dispositions conformes à sa volonté. Les mots : décret, règlement, ordonnance, constitution, encyclique, etc..., servent à désigner des modalités de la loi.

La croyance en un Dieu tout puissant, créateur du ciel et de la terre, a fait désigner sous le nom de « lois naturelles » les conditions déterminantes des phénomènes qui, sous nos yeux. Se reproduisent invariablement chaque fois que sont réunies les circonstances favorables à leur apparition. Que l'apparition de ces phénomènes ne soit pas due au caprice d'une législateur suprême, mais simplement à des coïncidences toutes physiques, rend quelque peu impropre, en l'occurrence, l'utilisation du mot « loi », mais ne modifie point le résultat, quant à notre situation d'hommes, du jeu des forces dont notre vie est issue, et auxquelles notre existence demeure subordonnée.

Les grandes lois d'évolution des sociétés humaines sont le prolongement et la conséquence, dans le domaine qui nous intéresse, de lois naturelles préexistant à notre apparition sur le globe terrestre, et dont le règne animal eut, avant nous, à supporter les effets. Les instincts de conservation personnelle et de procréation, d'une part, et, d'autre part, la disproportion considérable existant entre notre faculté naturelle d'accroissement et nos possibilités d'augmentation des moyens de subsistance, fut et demeure génératrice de combats meurtriers, d'émigrations et de rivalités de toutes sortes, pour la possession, d'abord, et la conservation ensuite, des meilleurs territoires. L'inégalité des aptitudes devait déterminer, au sein des groupes, des différences de traitement, et favoriser la reconnaissance de chefs, en raison de l'importance exceptionnelle de certains individus pour le salut commun. De l'insuffisance naturelle des biens et de la nécessité de défendre contre les pillards ceux péniblement acquis par la spoliation ou par le travail, est née la propriété, à laquelle ne sont indifférents ni l'hirondelle travailleuse, défendant son nid contre le martinet fainéant son cousin germain, ni le scarabée sacré défendant, contre les congénères sans scrupules, la pilule qu'il s'évertue à parfaire. La féroce lutte dont les grandes cités sont le théâtre, et qui ont pour objet, non seulement le bien-être et la sécurité matérielle, mais encore la satisfaction de besoins de luxe toujours plus nombreux et l'exemption des travaux exténuants, est la continuation, avec des mobiles plus complexes, de celle qui, dans la forêt primitive, faisait s'entredéchirer les mâles pour la saillie des femelles, ou le rapt des morceaux les plus savoureux, et dont la jungle nous fournit le spectacle. La loi individuelle du plus fort par les muscles, ou du plus habile en stratagèmes, a été dépassée par l'organisation

collective en vue de l'application de la loi écrite due, tantôt à l'autorité d'un seul agréé par le nombre, tantôt à l'initiative de minorités dirigeantes, en vue de la conservation de l'ordre établi, et de la défense de certains privilèges, dans les associations de plus en plus nombreuses où, il faut le reconnaître, le rationnel tend à se substituer progressivement, dans tous les domaines, à l'arbitraire aveugle et tyrannique, sous la pression des agitateurs et des philosophes, sans que, pourtant, le combat pour la vie, avec ses inévitables suites, ait disparu de la scène du monde.

Quelles que soient ses conceptions morales, ce n'est que dans la mesure où l'humanité acquiert, par le développement des sciences appliquées, la possibilité de se soustraire à la fatalité des lois naturelles, et de les faire servir à ses desseins, qu'il lui devient loisible de s'organiser sur d'autres bases, de se débarrasser de certaines tares, et de fournir à ses aspirations idéalistes des solutions pratiques.

Sans la connaissance des lois de la reproduction humaine, et l'invention des procédés qui permettent à la femme de limiter sa progéniture ; sans la tendance naturelle des humains les plus éclairés à opérer, d'eux-mêmes, cette limitation, l'espoir d'une paix universelle ne serait qu'une utopie généreuse. Car, si le règne de la loi du plus fort entre les nations avec, pour sanction, la puissance des armes, ne peut disparaître, en fait, de manière définitive, qu'à la condition que soit abandonné le système de la production capitaliste privée, génératrice de conflits, il n'en demeure pas moins que la condition primordiale, pour la persistance d'un tel résultat, est que l'augmentation de la population, au sein des nations associées, ne dépasse jamais les ressources alimentaires acquises par elles. S'il n'est pas très difficile, en effet, de disposer à l'harmonie des consommateurs autour d'une table d'hôte copieusement servie, il serait chimérique d'espérer obtenir des mêmes gens, qu'ils se sacrifiasent volontairement au profit du voisin, sur quelque radeau de « La Méduse ».

L'abandon de toute législation ou, ce qui est tout un, de toute contrainte, sous une forme quelconque, à l'égard de la production et de la consommation ; l'application de la formule communiste intégrale : « De chacun selon ses forces, à chacun suivant ses besoins », supposent, préalablement réalisées, deux conditions essentielles : d'abord une surabondance telle des produits de toute sorte qu'il puisse être fourni, sans rationnement ni réserves, à des demandes sans limitation ; ensuite, un progrès industriel suffisant pour que cette surabondance puisse être, d'une façon permanente, entretenue sans qu'il soit nécessaire d'exiger des citoyens plus que la tâche qu'ils sont disposés à remplir bénévolement.

L'abandon de toute législation, comme de toute sanction, sous une forme quelconque, à l'égard des actes de violence, ou d'intolérance, envers autrui, suppose une adhésion quasi universelle à l'ordre nouveau ou, du moins, une suffisante rareté dans les attentats, pour que la sécurité publique, c'est-à-dire la persistance de l'ordre nouveau, n'en soit point gravement compromise. Que, dans ces divers domaines, l'une quelconque de ces conditions essentielles ne soit point réalisée, et c'est à nouveau, inévitablement, sous une forme quelconque, le retour à des conflits, à des luttes finalement à l'autorité du plus fort, en raison de cette loi naturelle, physiologique, qui fait que les organismes sociaux, de même que les corps vivants,

réagissent toujours, par instinct de conservation, contre les éléments de désagrégation et de mort surgis en eux, et ne cessent de réagir, sous peine de mort pour eux-mêmes, que lorsque ces éléments destructeurs ont été expulsés, anéantis, ou réduits à l'impuissance, par un moyen plus ou moins brutal ou bénin.

Que ces conditions soient réalisées, ce qui peut nous reporter à une échéance lointaine, mais non illusoire cependant - le progrès humain ayant, depuis l'âge des cavernes, réalisé bien d'autres merveilles! - et l'humanité se trouvera libérée des principales entraves qui nuisaient à son bonheur et retardaient sa marche. Il ne restera plus aux humains que l'obligation, dans leurs accords en vue de l'hygiène de l'espèce, et d'une production collective aux exigences de plus en plus réduites, de se conformer à un petit nombre de règles biologiques, justifiées par l'expérience et consacrées par la nécessité.

- Jean MARESTAN

LOI

A) Loi naturelle.

Prenons un exemple classique : je place sur la paume de ma main une pierre ; je retourne ma main, la pierre tombe. Autant de fois, je répéterai cette expérience, autant de fois la pierre tombera. Je conclus de mes constatations que la pierre, en tombant, obéit à une loi, à une loi de la nature.

Toute cause permanente ou identique produit des effets identiques ; le mot loi exprime en ce cas la nécessité de cette genèse, et je sens bien que l'équilibre du système auquel je suis assujetti exige l'invariabilité du phénomène : l'effet doit se produire quand la cause se renouvelle ou persiste. Si la pierre livrée à elle-même ne tombait pas, le satellite ne serait plus asservi à la planète, l'attraction des masses et la gravitation des mondes seraient dérégées.

Il est très important de ne point se laisser prendre à de vaines apparences, quand on prétend codifier les lois naturelles. En 1846, 56, 66 la Loire a débordé. Maintes gens ont prétendu qu'elle sortait constitutionnellement de son lit tous les dix ans. Ils s'étaient trop hâtés d'admettre la constance de l'événement. Il faut, en outre, rattacher à leur véritable cause les effets observés. La balle n'est point projetée hors du fusil, parce que le percuteur a frappé la douille, cette cause ne serait pas suffisante, mais parce que cette percussion a fait jaillir l'étincelle qui a enflammé le fulminate et la force de propulsion est produite par l'expansion des gaz. La balle qui sort du fusil obéit à la loi de la dilatation, l'inventeur de l'outil a eu recours à cette loi mystérieuse que décèle l'observation : le choc, c'est-à-dire le mouvement contrarié engendre la chaleur, symptôme d'un travail moléculaire qui peut aller jusqu'à la combustion.

Dire que la nature a des lois, ce n'est pas dire qu'elle a eu un législateur en

la personne d'un créateur omnipotent ni qu'elle soit à elle-même son propre législateur, ni qu'elle soit un créateur indépendant. Je m'explique. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Cette discipline contente notre idée d'ordre et satisfait notre raison. Nous en concluons qu'un être doué de raison a organisé, a sérié, a relié cette gamme naturelle. Mais il peut très bien se faire que les choses soient ainsi parce qu'elles sont ainsi, ce qui leur a permis d'être. Les icebergs qui dérivent dans le détroit de Behring n'ont pas eu d'architectes, et leur vague ressemblance avec des édifices leur donne seule à nos yeux une particularité qui nous les signale comme plus remarquables qu'un champ de glaçons disloqués. Lorsque la terre incandescente s'est refroidie et a pris de la consistance, la vie est devenue possible à sa surface et la vie y est apparue. Mais ce n'est point pour que la vie s'y montrât, pour que l'homme s'y levât, qu'une main éternelle (puérile et grossière image!) a refroidi la nébuleuse en fusion.

La vérité c'est que la science, de jour en jour davantage, nous montre l'erreur où nous tombons quand nous imaginons la matière dense, compacte, continue. La matière, ainsi comprise, n'existe pas. Il n'y a que des systèmes stellaires d'atomes, soumis à la gravitation dans des cycles distincts. Les forces différentes que nous connaissons dans notre monde ou dans le monde sont les apparences diverses sous lesquelles se manifeste à nous une force unique, quand sa condition change ou quand son intensité se modifie. Les découvertes les plus récentes permettent de croire que les rayons lumineux sont des rayons X amortis, atténués, et devenus perceptibles pour notre œil ; les vibrations du son n'influencent plus notre oreille, quand elles dépassent une certaine fréquence ; les ondulations de la lumière n'influenceraient plus notre rétine, au-delà d'une certaine puissance. Nous savons que l'énergie arrêtée dans son mouvement, contrariée, refoulée produit la chaleur. Il est permis de penser qu'une force dégagée par la brusque abolition ou la transformation soudaine d'un système moléculaire, traverse et bouleverse de proche en proche d'autres systèmes moléculaires et que ce frissonnement qui se propage est l'électricité. Mais ce qui est la force unique, essentielle, nous n'en savons rien. Elle existe... Que parlons-nous de création? Toute force ou toute source de force ne peut être engendrée ou constituée que par une force, ce qui recule l'origine de la force vers l'infini.

Ne nous laissons pas abuser par cette idolâtrie grandiose qui élève la nature au rang d'une bête fabuleuse et la consacre comme une divinité de fait. On enseignait, il n'y a pas cent ans, que la nature avait horreur du vide, et ainsi, commodément, on expliquait ce que devait amener à comprendre la théorie des pressions. Refusons-nous à un panthéisme religiosâtre. La nature n'est pas cette gigantesque marmotte en boule qui, digérant les Univers dans son ventre, aurait un instinct à défaut d'un esprit et créerait ses lois au rythme de son souffle.

Le mot loi, quand il désigne la loi naturelle, ne doit avoir qu'un sens : ce mot exprime que la relation d'une cause a avec ses effets m, n, r, etc. reste constante lorsque la cause subsiste ou se renouvelle. Pour le mot loi dont nous nous servons, nous indiquons que dans l'enchaînement des phénomènes nous savons discerner la cause de l'effet, nous proclamons que le plan de la réalité matérielle est

conforme au plan mathématique de notre intelligence et que la déduction qui s'opère : l'effet engendré par la cause, était obligée, nécessaire.

B) Loi artificielle, loi écrite.

La loi de la nature, avons-nous dit, est indispensable au maintien, à l'équilibre d'un système, le système auquel l'existence nous assujettit. Sans doute, nous nous sommes adaptés aux conditions matérielles dans lesquelles nous sommes obligés de vivre, mais il n'est pas douteux que notre existence serait impossible, et la vie telle, du moins, que nous la concevons de tous les êtres également si les lois naturelles n'existaient plus. Supposons abolie la loi que nous appelons loi de l'attraction, l'air ne serait plus maintenu à la surface du globe, nous ne serions plus adhérents au sol, et nous ne serions plus même des corps constitués puisque les molécules de notre corps ne seraient plus associées, puisque le sang qui ne serait plus du sang, ne serait plus contenu dans nos artères évanouies.

La loi artificielle, la loi fabriquée par l'homme, devrait être semblable à la loi naturelle. Nulle loi ne peut être excusable ou ne peut sembler légitime que si elle est nécessaire au maintien, à l'équilibre du système vital qui permet à l'individu de subsister au milieu de ses congénères.

L'esprit public est imprégné de cette idée que la loi est un bien. La loi est un mal, car toute loi restreint la liberté. « La loi n'atteint la licence qu'en frappant la liberté ». Qui a dit cela? Un révolutionnaire? Pas précisément. L'auteur de cette pensée est celui qui, à la formule célèbre de Danton : « l'audace, et puis l'audace et encore l'audace » opposait cette devise : « la justice, et puis la justice et encore la justice ». Ce téméraire tribun s'appelait Royer-Collard. Sa sentence qui frappe au front, la loi n'a pas jailli d'un nuage orageux : elle a brillé comme une lueur d'aurore sur les pentes d'un génie moyen couvert de lauriers un peu fanés, mais que le vernis de l'histoire empêchera longtemps de se flétrir.

Voyons comment s'est formée la loi (Voir droit, code, légalité, législation, justice, etc.). Le droit primordial de l'homme, c'est le droit à la vie. Le devoir primaire de l'homme envers lui-même, c'est de défendre et de protéger son existence.

On a dit qu'il fallait vivre d'abord, philosopher ensuite : « primum vivere, deinde philosophari ». Nous dirons, en modifiant cet adage bien connu : vivre d'abord, c'est le principe essentiel de la philosophie ; c'est l'axiome du droit individuel et du droit social.

Imaginons un paysage biblique. Un homme se dresse sous les cieux resplendissants mais impassibles, dans une plaine luxuriante mais sauvage et inculte. Les cratères en éruption s'empanachent au-dessus de sa tête. Eperdu d'effroi à l'idée de son isolement, tremblant d'angoisse à la vue de son péril, il se nourrit de racines et se protège contre les éléments. Le soleil neuf est ardent, l'homme veut boire...

Près de la source où il va se désaltérer, un autre homme, son semblable a surgi. La source murmurante occupe un étroit entonnoir... Si le trou d'eau, comme disent les explorateurs, n'est ni assez large ni assez riche pour se prêter au désir des

deux bouches qui veulent humer l'onde bienfaisante, rien n'y fera. Le plus fort des deux compétiteurs tuera le plus faible, ou le plus agile le moins leste. Le vainqueur boira, courbé sur le cadavre du vaincu.

Mais que l'eau soit accessible et d'un débit suffisant, part à deux! Primus, pour parler le langage juridique, prend conscience de cette vérité élémentaire : que son droit à la vie peut marcher de pair avec le droit identique de Secundus. Primus et Secundus boiront ensemble ou l'un après l'autre. L'accord s'établit, ou le compromis se réalise.

Peu à peu, notre clairière édénique se peuple de colons involontaires ; ils n'ont pas demandé à venir au monde : ils sont nés cependant. Si l'un d'eux est plus faible ou malingre, il peut être sacrifié ; l'audace et la convoitise rompront à son détriment l'équité. Mais un clan se forme. Le disgracié, le déshérité de naissance trouve des défenseurs parmi ses compagnons de la prairie. Ces protecteurs égoïstes redoutent pour eux-mêmes la contagion du mauvais exemple, la prédominance de la force brutale, sur la notion du partage ou de la jouissance collective. Ils se font les défenseurs du droit individuel pour le salut du droit commun.

La présence des femmes et la survenance des enfants compliquent la question sociale primitive. Les femmes, qui doit les défendre, et qui doit les posséder?

Un fait est certain : pour tous les biens, dont le principal est l'aliment, les appétits doivent être réfrénés, s'ils ne peuvent se débrider en même temps ; ils doivent se tempérer ou se restreindre quand devient plus rare ou moins facilement accessible la « masse » nécessaire aux besoins de tous. Et quand un bien est affecté au besoin d'un individu, ce bien appartient à cet individu. Ainsi se dégage le principe de la propriété dont la notion est donnée à l'homme par la possession de son corps.

C'est sur ces assises primitives que s'est formée la loi ; l'équité réside dans l'exactitude avec laquelle la restriction imposée, ou acceptée, correspond à la nécessité de sauvegarder le droit identique du voisin ; la morale consiste dans la reconnaissance spontanée et dans l'observation bénévole de l'équité. Le monde ancien a vécu de cette morale dont le symbole est une équation : l'équation des droits, et qui se résume en deux formules : « il ne faut pas entamer injustement le droit d'autrui » « *neminem laedere* » ; que chacun soit maître de ce qui lui appartient et reçoive ce qui lui revient « *suum cuique tribuere* ». Et les civilisations rudimentaires ou primitives ont sanctionné la loi de justice par un châtement fondé sur l'équivalence de la pénalité ou de la réparation avec le dommage.

La loi romaine des douze tables taillait dans le débiteur vivant une livre de chair en représentation du poids de numéraire non payé, et l'ancien droit pénal, pour employer ces mots modernes qui s'appliquent mal aux époques reculées, a connu la peine du talion, cette vindicte qui subsiste encore dans l'usage oriental et ne semble devoir s'y dissoudre qu'à la longue.

Œil pour œil, dent pour dent.

Le cadre de cette étude nous restreint. Nous ne saurions exposer ici, nous

mentionnons seulement que le Christianisme a tenté de fonder une morale sur une idée nouvelle. Cette idée que la Cité antique ne pouvait concevoir, c'est l'amour du prochain ; un tel altruisme suppose le sacrifice joyeux spontané, tout ce que le désir de faire le bonheur ou d'apaiser la souffrance peut mettre d'abnégation et d'élan dans ce mot dont la doctrine épurée prétendait rajeunir l'étymologie grecque : le mot de Charité.

* * *

La loi fixe la règle ; la loi opère sur les ambitions une compression, impose aux appétits une restriction, conditionne le droit individuel afin d'assurer l'exercice du droit collectif, ou afin de permettre à tous les individus l'usage suffisant de leur droit particulier.

Mais qui fera la loi ? Qui discernera dans quelle mesure et de quelle manière la compression doit se produire, la restriction être imposée ? Car la loi ne peut sortir automatiquement de la nécessité sociale. La machine sociale ne règle pas elle-même l'introduction ou l'expulsion de la vapeur, comme ces mécaniques modernes qui assurent par leurs propres organes le libre jeu nécessaire à leur rendement.

C'est à ce point que la loi artificielle, oscillant entre ces deux pôles : le bon plaisir et le bon sens, bifurque et se sépare nettement de la loi naturelle, ou loi de la nature. Quelles que soient les révolutions qu'aient subies les nations, les constitutions gouvernementales se ramènent et se ramèneront toujours à trois types : la monarchie, l'aristocratie ou oligarchie, la démocratie. Montesquieu, sur ce sujet, et pour cette classification, se rencontre avec Aristote.

Dans une analyse qui a pour thème le mot : loi, on s'étonnerait que Montesquieu ne fût pas nommé, que l'Esprit des lois ne fût pas cité.

L'Esprit des lois est une œuvre considérable, qui est assurée d'une gloire éternelle. Cet heureux destin se perpétue pour les ouvrages consacrés, que les bibliothèques opulentes ou simplement traditionnalistes se doivent à elles-mêmes d'accueillir, mais qu'une main fervente ou fureteuse ne vient plus troubler dans la paix définitive de leur asile.

L'Esprit des Lois est une œuvre dont la trame est forte, mais brochée de soies très disparates, où les considérations anecdotiques traversent la thèse doctrinale. Vous apprendrez que les Tartares étaient obligés de mettre leur nom sur leurs flèches, afin que l'on connût la main qui les lança, et ce chapitre est intitulé : « Des lettres anonymes ». L'auteur vous entretiendra de Gelon, roi de Syracuse, et des Bactriens « qui faisaient manger leurs pères vieux à de grands chiens » avant d'écrire ces chapitres imposants et graves qui ont pour titre : « Combien il faut être attentif à ne point changer l'esprit général d'une nation » (thèse discutable), ou bien encore : « De la tolérance en fait de religion » (sujet périlleux pour l'époque et trop prudemment abordé). Dans l'Esprit des lois on peut reconnaître à la curiosité de son esprit personnel l'auteur des « Lettres persanes ». Le goût de l'érudition exotique bariole ce classique traité, la fantaisie plante des panaches inattendus sur la masse sévère du monument.

Combien Aristote est plus simple, plus beau, moins varié mais plus complet dans sa Politique! Quelle surprise de constater que la politique, en tant que science sociale, ait si peu changé depuis qu'il y a des hommes, et qui oppriment!

Il va de soi que, sous tous les régimes, où le pouvoir est centralisé entre les mains d'un maître ou d'une caste, le fait du prince, pour parler comme les juristes, se rapproche de l'arbitraire. La loi favorise des privilégiés ou une classe de privilégiés, et pour voiler sa tyrannie ou dissimuler son exaction, elle se réclame hypocritement de l'intérêt public. Elle sacrifie des droits individuels, non pour assurer l'équitable répartition de la liberté entre tous les citoyens, mais pour frustrer le nombre au profit de bénéficiaires qui cumulent. Elle fait une fixation frauduleuse de la réduction à opérer sur la liberté plénière sous prétexte de conférer à chaque ayant droit son prorata de liberté. Elle fait une banqueroute perpétuelle, mais muscle ses créanciers. Le seul contrepoids qui modère la tyrannie et l'arrête dans son audace, c'est la crainte de la révolution qui jetterait bas la pyramide au sommet de laquelle trône la tyrannie. Contre l'excès avéré de la loi, la résistance est un devoir ; il importe seulement de ne pas se tromper quand on prétend que dans sa balance la légalité a mis de faux poids, qu'elle a fait pencher le plateau vers le favoritisme au détriment du droit populaire. Tous les Gouvernements déloyaux se sont réclamés de l'ordre public, quand ce n'était pas de l'ordre moral, et toutes les scélératesses royales, impériales ou dictatoriales ont été baignées de douces larmes : « le prince » s'attendrissait en songeant au sacrifice salutaire qu'il allait offrir sur l'autel de la Loi à la cause de l'ordre et à la religion du bien public.

Il ne faut pas croire que les démocraties n'aient pas aussi leur tyrannie. Leur formule : « tous pour un, un pour tous » ne garantit pas l'homme libre contre la pire des servitudes : celle qui peut l'enchaîner à l'Etat. La lecture de l'histoire romaine m'a enlevé tout regret de n'avoir pas vécu à l'époque la plus brillante des Quirites, au plus beau temps des consuls. Un frisson m'agite comme au sortir d'un songe, lorsque je vois combien était entière et intraitable cette « res publica », dans quel esclavage cette entité collective, formidable et sacrée, faisait vivre les citoyens. Elle faisait bon marché de leur vie. Eternelle, massive, écrasant sous sa roue ardente tous les obstacles, elle était un de ces chars augustes qui se préoccupent peu des êtres qu'ils portent. Le char divinisé sacrifiait tout à sa solidité, à sa splendeur et à sa route. La République, entité idéale, avait un intérêt supérieur, préférable à l'intérêt de la collectivité qui la composait. Les hommes, de nos jours, admettent encore cette fiction monstrueuse de l'Etat, Moloch impersonnel, statue creuse, statue d'airain pareille à ces idoles qu'on remplit de victimes. Louis XIV disait au moins, en despote : « l'Etat c'est moi » ; nous disons : « l'Etat c'est nous », mais nous faisons de l'Etat une carapace distincte de nous, et dont notre chair meurtrie doit épouser la rigueur. Il y a toujours quelqu'un pour exiger que cette armure soit renforcée. Nous demandons en soupirant ou en gémissant : quel Dieu le veut? Il y a toujours un oracle pour répondre : l'intérêt public. C'est bientôt dit. Et l'étui se blinde et l'étreinte se resserre. Pour ce traître travail, il se trouve toujours un ingénieur bien outillé, des auxiliaires commodément installés, des spéculateurs, des arrivistes. Ici un rivet, là une bande d'acier : c'est bientôt fait.

Lorsque l'autorité entreprend de fabriquer à sa manière et par ses moyens le bonheur du peuple, elle a le choix entre deux systèmes : trancher ou concilier. Elle a rarement le courage d'aiguiser sa hache et d'abattre des chênes pour ouvrir une éclaircie. Elle ménage l'arbre et la liane. Quand les intérêts s'affrontent se heurtent et menacent de s'effondrer en se ruinant les uns par les autres, la loi se multiplie, incohérente, hâtive, innovatrice, contradictoire, parfois inapplicable. On voit alors les partisans de la liberté se chercher, essayer de se joindre et de s'unir pour former un Etat dans l'Etat.

Si les mœurs influent sur les lois et les lois sur les mœurs, c'est que la loi légitime devrait sortir du consentement de tous ceux qui sont appelés à s'y soumettre, connaissance prise des intérêts à satisfaire et du retranchement à subir par contribution. Cette délibération collective, cette consultation permanente sont impossibles. Le législateur légifère. Les mœurs s'adaptent à la loi, c'est-à-dire que la collectivité intéressée se plie avec souplesse à la réforme acquise. Les mœurs, au contraire, modifiées par l'expérience, par le déclin d'une croyance, par le succès d'une invention, par la nécessité de la vie courante, par la péremption des usages peuvent provoquer l'avènement de la loi : c'est qu'une atmosphère s'est créée à laquelle le législateur a été sensible. Il a été averti d'une discordance entre le désir ou la récrimination des intérêts en malaise, et le statut ancien qui s'est trouvé soudain les desservir. Le système du suffrage universel aboutit à l'élection d'un mandataire auquel ses mandants font confiance sur le vu de sa couleur et qui, pour le renouvellement de son mandat se tient en communion d'idées ou de tendances avec ses électeurs les plus puissants ou les plus nombreux. A notre époque, le peuple se flatte facilement d'être souverain alors qu'il est dominé par le capitalisme et maté par la finance. Volontiers il se satisfait des ballons rouges que ses représentants légaux gonflent à son intention et lui mettent en mains au bout d'une ficelle, comme des articles de réclame. Il se laisse séduire par la rondeur de l'objet que la ploutocratie saura dégonfler à coups d'épingles. Il admire le vermillon qui fait reluire son jouet : cette couleur lui est chère. Ces ingénieux aérostats qui tendent vers le ciel et semblent vouloir le conquérir sont fabriqués en série par la Chambre lorsque, périodiquement, elle arrive à son déclin. Jamais les mœurs électorales n'ont eu plus d'influence sur la loi!

* * *

La loi a eu beaucoup de peine à devenir une et indivisible, comme la République, à réunir sous son faisceau digne des licteurs tous les sujets d'un même Etat. C'est que la diversité des climats, des traditions, des habitudes et des besoins crée dans un pays qui, politiquement, constitue une patrie, des intérêts différents ou même contraires. Au mot « Droit » nous avons exposé brièvement la genèse de la Loi, nous avons montré que la loi avait été formée par l'amalgame des coutumes propres à chaque province, ou, en cas de conflit, par la prédominance accordée aux unes sur les autres. La Loi est sortie, armée et casquée, du génie de la Révolution. Son empire a été dessiné par le Tribunat et consacré par Napoléon Ier.

Au fur et à mesure que le monde se civilise, que la pénétration réciproque des Etats augmente, que leurs communications se multiplient et se perfectionnent,

les Etats, comme jadis les provinces, éprouvent le besoin de régler leurs rapports et ceux de leurs nationaux avec les étrangers, ou vice-versa, par une législation internationale. Nous voyons se développer deux Droits internationaux : le Droit international public qui règle les rapports des nations entre elles, le Droit international privé qui détermine les principes d'après lesquels certains actes passés dans un pays peuvent être considérés comme valables par les autorités d'un autre pays, et qui fixent la condition civile d'un étranger dans le pays où il passe, séjourne ou s'établit. Nous réduisons la question à sa plus simple expression,

Le plus ancien droit international semble bien avoir été constitué par les lois de la guerre - triste origine - et par les règles admises pour la navigation.

Peu à peu, sous la pression des nécessités économiques, les Etats se sont mis d'accord par des conventions au moins partielles sinon universelles pour les tarifs du télégraphe et de la poste, pour les tarifs douaniers, des traités interviennent de puissance à puissance. Des traités ou des conventions, surtout celles de la Haye, ont ouvert aux ressortissants des puissances contractantes la libre pratique des tribunaux institués par l'une ou par l'autre.

L'étranger hors de son pays conserve la condition civile que sa nationalité lui confère, ce qu'on appelle son statut personnel. Exemple : un Italien épouse une Française qui devient Italienne par son mariage et il se fixe en France. Sa femme l'actionne en divorce. L'action est irrecevable, car la loi du défendeur n'admet pas le divorce.

Nous ne ferons qu'effleurer ce vaste sujet. Le système métrique sera plus facilement généralisé que le Code international complet, forgé, approuvé, édicté. La diversité des races s'opposera-t-elle longtemps à l'adoption d'une langue universelle?

La loi réduite au minimum, par l'exercice conscient et raisonné de la liberté, l'internationalisation des peuples, l'espacement des frontières par la pénétration réciproque des intérêts correspondants ; voilà un bref résumé pour une étude!... Voilà un magnifique programme pour des siècles de lutte, de foi, de ferveur..., de persécution et de progrès.

- Paul MOREL

LOI

a) LOIS NATURELLES

L'établissement des lois naturelles par l'homme représente une évolution remarquable de l'intelligence humaine se libérant de l'explication mystique primitive pour se rapprocher de l'explication déterministe basée sur l'observation et l'expérience.

Par lois naturelles nous devons entendre la connaissance exacte des

rapports invariables et précis se succédant dans un ordre inéluctable entre les différents aspects des choses impressionnant notre subjectivité.

Cet ordre et cette invariabilité étant niés par certains philosophes, il est nécessaire de savoir comment on peut affirmer ou nier l'existence de ces lois et en quoi consiste la connaissance proprement dite.

Connaître quelque chose c'est se faire de ce quelque chose une représentation, une image ou une série d'images dans l'espace et dans le temps. Toute image dans l'espace et dans le temps repose sur une sensation ou plutôt sur un ensemble de sensations, lesquelles, simultanées ou successives, ont précisément pour résultat de créer en nous les idées d'étendue et de mouvement. Otons de notre sensibilité toutes les sensations et notre connaissance sera nulle. Si donc nous entendons par connaissance toutes sensations perçues par la conscience et si nous ne pouvons supposer, ni imaginer une autre sorte de connaissance, nous sommes bien obligés d'admettre que l'affirmation ou la négation des lois naturelles repose sur le sens particulier que nous donnons au mot connaître qui peut tantôt signifier les représentations sensuelles, tantôt indiquer une représentation psychique de l'objectif hors de toute sensation. Ce qui constitue la recherche stérile de la chose en soi, sorte de casse-tête et de passe-temps métaphysique issus de l'ignorance et du verbalisme pur.

En effet la recherche de la chose en soi peut se comprendre, soit comme la représentation ultime des choses hors de l'étendue et de la divisibilité, hors des rythmes et des vibrations, c'est-à-dire hors de l'espace et du temps qui sont des données essentiellement sensibles, et on se demande ce qu'une telle représentation peut signifier pour l'intelligence humaine ; soit comme une représentation sensuelle, une attribution des modalités synthétiques de l'objectif sensuel à l'extra-sensuel analytique et insaisissable.

Ces deux conceptions aboutissent à deux absurdités manifestes. La première vient de l'impossibilité de sortir de soi-même et de séparer de nos représentations l'élément sensuel ou image, ce qui reviendrait à faire de l'imagination sans image. La deuxième vient de cette proposition qui suppose que le tout est semblable à la partie, les corps synthétiques égaux à leurs éléments analytiques ; ce qui égale l'affirmation que chaque cellule du corps humain ressemble à un homme.

Si nous voulons alors comprendre la nature de notre connaissance sensuelle et ce que l'on peut entendre par réalité et même par explication, nous devons chercher tout d'abord ce qu'est la vie elle-même, car la vie précède toute connaissance et toute explication.

L'observation d'un œuf vivant nous montre ce germe formé d'éléments chimiques connus empruntés au milieu, soumis aux mêmes phénomènes physico-chimiques que tous les autres corps, mais réagissant selon les caractéristiques de toute matière vivante qui est l'assimilation et l'accroissement. Chaque cellule vivante possède sa formule chimique et son ou ses rythmes, ses résonances, lesquelles conquièrent, lorsqu'elles le peuvent, les autres substances susceptibles de

vibrer selon leurs propres modalités et, modifiées à leur tour par cette assimilation, se trouvent en équilibre avec les autres phénomènes physico-chimiques du milieu ambiant. Ce milieu n'étant nullement homogène mais, au contraire, hétérogène, présente des conditions d'existence très variables, parfois opposées au fonctionnement vital et à sa durée. Nous voyons qu'entre la substance vivante et le milieu il y a une étroite dépendance puisque l'être vivant est formé de la substance et de l'énergie de ce milieu, qu'il en subit tous les phénomènes et se comporte comme un transformateur de substance et d'énergie. Nous pouvons admettre même que les sensations viennent uniquement de l'influence du milieu sur l'être vivant et que les sens correspondent à une réaction spéciale de la substance vivante déterminée par un état particulier du milieu objectif. Nos sens ont donc été créés par le milieu et leur diversité indique la diversité des phénomènes objectifs.

Les variations du milieu influent donc inévitablement sur l'être vivant, accélérant son rythme, le ralentissant ou le détruisant. Tout être vivant actuel est le descendant d'ancêtres dont les réactions ont été favorables à leur conservation, à côté de maintes autres réactions fatales à d'autres espèces ou individus.

La sélection est donc le résultat final de ces rythmes qui se heurtent, s'harmonisent ou se détruisent, ne laissant précisément subsister que ceux dont les successives modifications ont rendu la coexistence possible. Il ne faut pas entendre autrement l'adaptation sous peine de tomber dans un finalisme spiritualiste et mystique.

Tout être vivant lutte donc sans arrêt et, lorsqu'il ne meurt pas immédiatement, conserve les traces, les souvenirs de ses luttes ou de ses victoires. Ces souvenirs représentent les variations du milieu et les réactions particulières du survivant. Chaque variation du milieu, bonne ou mauvaise, ne se présente jamais brutalement mais avec une intensité et une durée variables, de telle sorte que les souvenirs antérieurs, liés les uns aux autres et mis en action par les phénomènes objectifs, déclenchent l'action compatible avec la conservation de la vie. Comme celle-ci est la résultante précisément de cette double action du milieu sur l'individu et de l'individu sur le milieu, créant une suite ininterrompue d'équilibres et de déséquilibres, nous voyons qu'il est absolument nécessaire, pour que les réactions de l'être vivant soient favorables à sa conservation, que les variations du milieu correspondent à des variations connues antérieurement ou peu différentes. Toute variation, même nouvelle, contient donc une part de connu réaction pouvant être en équilibre ou en déséquilibre plus ou moins néfaste avec la part d'inconnu ; il peut en résulter une modification avantageuse ou nuisible, mais si toutes les variations objectives se présentaient de telle sorte qu'elles ne pussent correspondre à aucun souvenir, à aucune classification connue dans l'espace et dans le temps, la vie serait impossible par difficulté d'adaptation de l'être vivant au milieu.

Cet exposé rapide nous fait voir que nous ne sommes vivants que parce que les variations du milieu présentent une certaine constance dans l'espace et dans le temps.

C'est uniquement cette constance qui pour nous constitue la réalité. Qu'il

s'agisse de la substance elle-même classée en corps simples ou de ses modifications engendrant des phénomènes physico-chimiques, nous cherchons toujours à retrouver, pour affirmer un fait, une constance, une ressemblance, un souvenir rattachant ou identifiant le fait présent au fait antérieur.

L'ordre, la régularité, la succession, la durée, la nature des phénomènes se sont imposés aux êtres vivants, les ont déterminés et façonnés de telle sorte que les survivants des réactions ancestrales portent dans leur système nerveux les seules réactions en équilibre avec ces phénomènes, ce qui constitue la connaissance du milieu. L'évolution cérébrale de l'homme s'effectuant surtout vers le développement des facultés associatives et abstraitives, cette particularité psychique s'est caractérisée chez lui par des représentations symboliques de cette constance dans l'espace et dans le temps. Les lois naturelles sont donc des représentations symboliques déterminées par la constance des phénomènes objectifs s'imposant à tous les êtres vivants. Comme nous savons que nos sens correspondent à des états différents de l'objectif, nous recherchons dans chaque canton sensuel cette constance favorable à notre adaptation et notre curiosité - issue de la nécessité de projeter les représentations du passé dans le présent et d'en imaginer l'avenir pour lutter contre le soudain - nous fait étendre les divers rapports de chaque canton sensuel aux autres cantons pour trouver entre eux une relation, un lien logique satisfaisant notre désir d'explication. Celui-ci apparaît donc comme une nécessité psychique de décomposer les synthèses sensuelles fournies par nos sens pour en connaître les éléments sensuels particuliers et leur ordre de groupement et de succession, en supposant que la dernière analyse nous donnera une constance dans l'espace (représentation qualitative de la chose analysée) et dans le temps (représentation dynamique d'ordre et de mouvement). Expliquer quelque chose, c'est en somme faire connaître les différentes qualités des éléments composant cette chose (en les comparant à des éléments déjà connus) et l'ordre, l'agencement, le dynamisme particulier de ces éléments se comportant selon des mécanismes également connus. De la succession de deux faits, de l'antériorité de l'un et de la postériorité de l'autre, nous déduisons les relations de causalité et d'effet, lesquelles engendrent inévitablement, par là réversibilité des faits, les concepts d'équivalence et de conservation ou de constance des éléments constituant les faits. S'il n'en était ainsi, si l'effet ne se proportionnait, ni ne se relativisait point à la cause, rien ne nous paraîtrait cohérent dans l'univers et tout y serait imprévisible et chaotique. Le concept d'équivalence s'impose donc de lui-même et nous pouvons dire que la mentalité humaine issue du fonctionnement des choses n'est qu'une résonance subjective des phénomènes objectifs. Nous n'inventons ni lois naturelles, ni raisonnement, ni logique, ni mathématique, car toutes ces choses se trouvent incluses dans les rapports des éléments entre eux et nous ne faisons que les constater et les découvrir par l'expérience et l'observation.

On peut alors se demander, s'il en est ainsi, pour quelles raisons l'explication mystique a précédé l'explication objective et même pourquoi celle-ci ne s'est pas uniquement imposée à l'entendement humain. La cause de cette interprétation erronée des faits paraît provenir de la faculté d'analyse intérieure

fournie par la conscience, laquelle ne nous fait rien connaître des causes antérieures subjectives ou objectives déterminant nos vouloirs. Ceux-ci nous apparaissent alors hors du déterminisme objectif. Les conséquences de cette analyse introspective et consciente sont considérables, car l'absence de nécessité déterminante et la constatation d'actes volontaires apparemment inexplicables ont imprimé aux premières explications abstraites, dépassant le cadre immédiat de l'expérience vitale, un caractère mystique excluant les nécessités mécaniques qui apparaissent dans toute observation.

De là, ce mélange curieux, chez les peuples primitifs et chez nombre de nos contemporains, de connaissances réellement positives et pleines de bon sens concernant la plupart des actes usuels de la vie, et adaptant celle-ci aux nécessités objectives, et d'absurdité et de fétichisme concernant les modifications des choses dans l'espace et dans le temps, hors des possibilités fournies par l'expérience et la réalité observable.

C'est en se débarrassant de cet état d'esprit mystique, qui imprègne malheureusement la plupart des théories sociales, que nous pourrions connaître les conditions réelles déterminant les phénomènes individuels et sociaux.

Dans le domaine purement spéculatif les sciences établissent des représentations assez satisfaisantes du fonctionnement universel. L'analyse minutieuse des phénomènes paraît, à première vue, nous transporter hors du sensuel, dans le domaine chicanier de la métaphysique ; mais il n'y a pas de science sans observation et toute observation repose sur des sensations. Aussi loin que nous poussions nos recherches, nous finissons par trouver une limite au-delà de laquelle il n'y a plus de sensuel. Le sens qui nous sert le mieux en la circonstance est celui de la vue. L'odorat permet bien de déceler des quantités infimes et des rapports très subtils des substances entre elles, mais il se prête très mal à des mesures quantitatives.

Comme l'étude objective effectuée par la vue et le tact conduit à la conception mécanique et cinétique de l'univers, Alfred Binet trouve illogique cette déformation représentative de l'objectif, qui pourrait, dit-il, être aussi bien olfactive ou auditive. Son point de vue serait exact si l'univers pouvait en effet se comprendre et s'expliquer aussi bien et même mieux de cette façon, mais non seulement il faut voir dans l'explication mécaniste une commodité, comme le pensait Henri Poincaré, mais encore nous devons penser que cette représentation psychique n'est produite en nous par le milieu que parce qu'elle correspond à quelque chose de permanent dans tous les phénomènes, c'est-à-dire le mouvement. Si en définitive nous trouvons toujours du mouvement dans tout ce qui vient à notre contact, s'il nous paraît toujours exister dans la lumière, l'électricité, la radioactivité, la chaleur, le son, le parfum, la sapidité, etc., alors que souvent quelques-unes de ces caractéristiques font défaut dans notre perception de l'objectif, il est tout naturel d'en déduire qu'il est la cause des différentes sensations que nous percevons.

Si nous constatons que des vibrations, des rotations, des ondulations, des chocs se produisant à des vitesses, des amplitudes, des fréquences, des déplacements précis, correspondent à des perceptions sensuelles précises, nous

aurions tort d'aller chercher ailleurs la cause de ces sensations qui ne sont que les réactions de la matière vivante contre ces divers mouvements. Il est alors compréhensible que des mouvements différents, pris synthétiquement, soient irréductibles entre eux dans leur synthèse, ce qui est le cas pour le son et la lumière par exemple qui ne peuvent s'expliquer, ni se comprendre sensuellement, l'un par l'autre, puisque ces deux mouvements ne se produisent point à la même échelle. Les vibrations lumineuses s'effectuent à raison de 500 millions de milliards par seconde, tandis que celles du son varient entre 35 et 75.000. Vouloir les percevoir par le même sens reviendrait à peu près à vouloir regarder en même temps un grain de sable et une montagne.

Si nous ajoutons que l'étendue n'est qu'une propriété synthétique de la substance impressionnant nos sens et la divisibilité notre faculté d'analyse s'exerçant sur cette étendue, nous voyons qu'au-delà du sensuel il nous est interdit d'employer les mêmes images et les mêmes processus analytiques, car nous ignorons totalement, nous l'avons déjà vu, ce que sont les choses hors de nos sens.

Et c'est une faute d'expression que d'avoir baptisé Ether une sorte de nécessité explicative des choses extra-sensuelles. Les soi-disant contradictions de cet éther, de cette nécessité sans masse mais, paraît-il, plus rigide que l'acier, sont évidentes lorsqu'on suppose que cet inconnu, cet élément analytique a les mêmes propriétés que les corps synthétiques connus. Si, au contraire, nous admettons que ce qui est hors de nos sens a des propriétés absolument différentes, comparables à rien de connu ; si nous admettons même que le fait de nous représenter un millimètre cube d'hydrogène avec ses 36.000.000 de milliards de molécules ne correspond à rien de précis pour notre imagination sensuelle ; si nous continuons à admettre que chacune de ces molécules est encore un monde extrêmement compliqué dont chaque élément peut aussi se décomposer en systèmes également complexes, nous éviterons d'appliquer comme cause, à ce monde inconnu, les propriétés matérielles et cinétiques qui en sont au contraire les effets.

Mais notre méconnaissance de l'au-delà sensuel ne nous autorise en rien à douter de notre connaissance sensuelle. Si la nature ultime du mouvement et de la substance nous sont inconnues, nous en constatons les effets et leur déterminisme absolu. L'enchaînement des phénomènes, l'équivalence énergétique, la constance des lois naturelles nous permettent d'utiliser usuellement toutes les formes de mouvement depuis la vieille énergie mécanique et la chaleur millénaire jusqu'à la radioactivité, les ondes hertziennes, les rayons X, sans oublier l'électricité, le magnétisme, la lumière et la mystérieuse pesanteur, source peut-être de toutes les autres énergies.

Par des observations extrêmement ingénieuses, par des mesures, des calculs, des raisonnements déductifs et inductifs, des humains parviennent à trouver et découvrir le fonctionnement, les relations, l'ordre, les équivalences, les constances des mouvements de la substance constituant l'espace et le temps. De ce que cette connaissance, à notre échelle, est exacte, pouvons-nous en déduire que les explications déterministes sont de nature à satisfaire toutes les curiosités? Nous savons déjà que ceux qui recherchent la chose en soi ne seront pas satisfaits ; mais

en dehors de ces métaphysiciens, on peut se demander si les lois naturelles sont immuables, si notre petite durée n'est pas insuffisante pour oser se représenter et comprendre à notre échelle le fonctionnement universel lui-même. A ceux qui doutent et tremblent ainsi devant ces problèmes formidables, il est bon d'opposer le spectacle réconfortant des innombrables esprits positifs cherchant à situer la position de l'homme dans la nature. Si l'on compare alors les misérables explications animistes des peuplades primitives, les sottises et dangereuses explications mystiques et religieuses des peuples soi-disant semi-civilisés, avec les magnifiques conquêtes de la méthode objective, on trouve une sorte d'abîme intellectuel entre ces deux représentations mentales de l'ordre des choses.

Avec la méthode objective tout apparaît cohérent, lié dans l'espace et dans le temps. Le transformisme situe et explique une évolution compréhensive des formes animales liées aux évolutions géologiques. Tout se tient, tout se coordonne, toutes les sciences concourent par leurs observations à la connaissance du fonctionnement universel.

La chimie, la physique, la géologie, la météorologie, l'astronomie, la paléontologie, la philogénie, l'ontogénie, la physiologie apportent leurs documents précieux et, par sa méthode déductive et inductive, l'homme remonte dans le temps, étend sa durée minuscule dans un passé prodigieusement éloigné, mesure des espaces stellaires et dans toutes ces investigations retrouve toujours les mêmes manifestations de la substance et du mouvement.

Il y a évidemment des cycles énormes dépassant la durée des êtres vivants et l'univers peut ainsi présenter des aspects tendant à fausser une compréhension trop étroite des phénomènes liés à ces cycles évolutifs. Ainsi en est-il du phénomène d'entropie, lequel consiste en une sorte de perte constante et inévitable de la tension énergétique se transformant en chaleur dans la manifestation des phénomènes. Comme la chaleur est un mouvement qui tend précisément à se diffuser, à perdre sa différence de tension, source et cause de tout phénomène, pour tendre à l'uniformité, l'on en déduit qu'il y a une évolution universelle vers l'immobilité.

Il est probable qu'il y a là une évolution dynamique en rapport avec la sénilité des systèmes stellaires faisant partie des cycles gigantesques où naissent et disparaissent des univers entiers. Notre vie n'étant peut-être compatible qu'avec cette dernière partie du cycle évolutif, où s'effectue l'entropie, on en déduit la fin et l'immobilité définitive du monde. Si, par contre, notre vie s'était manifestée au début du cycle évolutif, nous aurions probablement trouvé un accroissement progressif de l'énergie et déduit une tendance au déséquilibre et à l'instabilité perpétuelle.

Puisque rien ne se perd dans ces diverses transformations et que la quantité d'énergie reste la même, la quantité et la vitesse des mouvements doit également rester invariable et seule la direction de ces mouvements varie, rendant alors impossibles certains phénomènes jusqu'au nouveau cycle où se modifient ces directions. . Si l'humanité vieillit suffisamment dans sa voie expérimentale, accumulant observations et découvertes, elle connaîtra, peut-être, bien des

enchaînements et des relations que nous ne soupçonnons point. Ces observations, ces découvertes, ces lois naturelles contrôlées, expérimentées, critiquées, transmises d'une génération à l'autre, soumises aux nécessités éliminatoires de l'utilisation pratique, constitueront le seul savoir humain, car écartant le coefficient individuel d'erreurs sensuelles ou psychiques par la participation de tous les hommes, elles permettront aux humains, dépouillés de tout mysticisme, d'adapter leur espèce aux meilleures conditions vitales, lesquelles sont incluses dans les lois biologiques, fractions elles-mêmes des lois naturelles manifestations inéluctables du déterminisme universel.

b) LOIS DE CREATION HUMAINE.

L'examen impartial des lois créées et subies par les hommes offre quatre sujets d'études qu'il est intéressant d'approfondir avant de se prononcer pour ou contre leur utilité ou leur nocivité et, d'autre part, la connaissance de l'origine et de l'évolution de ces lois peut aider à la compréhension des formations sociales et à l'amélioration des relations entre les humains. Ces quatre sujets peuvent se formuler ainsi :

1° Pour quelle raison les hommes ont-ils stabilisé leur activité sous l'aspect de formules rigides et invariables, appelées lois, alors que la vie est si manifestement en perpétuelle évolution?

2° Pourquoi ces lois sont-elles si différentes, si en opposition ou en contradiction d'un peuple à un autre?

3° Comment se fait-il que certains hommes seulement, semblables aux autres et faillibles comme eux, peuvent être considérés comme seuls capables d'élaborer des principes supérieurs et d'où ces hommes faillibles tirent-ils l'infailibilité de leurs lois?

4° Enfin pourquoi les hommes jugés, ou se jugeant incapables de se conduire selon leur propre volonté personnelle obéissent-ils finalement à la volonté également personnelle d'un autre homme? Ou, si l'on préfère, pourquoi des hommes ayant conçu des directives ont-ils besoin de se les faire imposer par d'autres hommes et placent-ils le motif de leur détermination dans la décision d'un autre homme plutôt qu'en eux-mêmes et pourquoi faut-il qu'ils extériorisent leurs désirs sous forme de lois intransigeantes et générales pour s'y conformer ensuite plutôt que de satisfaire leurs désirs directement et personnellement sans les objectiver?

Avant tout examen de ces questions il paraît bien évident que les lois n'ont pas toujours existé et que des formes de vie très rapprochées de la vie animale ont précédé les groupements plus évolués. Si donc l'état primitif de ces pré-hommes ignorait la loi, celle-ci n'a pu se créer que sous l'influence des nécessités liées à l'évolution même des groupements humains et il est puéril et vain d'en nier le fait ou la nécessité, tout comme il est oiseux de s'élever contre l'utilisation du feu ou la création du vêtement. L'observation des sociétés encore primitives nous permet de saisir quelque peu la source de ces complications vitales bien que ces sociétés soient en réalité très éloignées des débuts véritables et des formes beaucoup plus simples des premiers groupements humains. Ce qui caractérise ces hommes

primitifs, c'est une sorte de sens pratique, une appréciation très souvent exacte des faits tombant immédiatement sous les sens, avec une assez grande ingéniosité, jointes à un mysticisme explicatif sur l'origine, la cause ou les relations plus ou moins lointaines de ces faits.

Alors que l'esprit rationnel de l'homme évolue, cherche l'enchaînement des faits, la succession logique des phénomènes et que, par l'observation et l'expérience, il acquiert la connaissance du déterminisme universel, l'homme primitif reste dominé par la crainte de l'inconnu et des puissances invisibles qui animent toutes choses et causent par leur volonté toutes sortes de biens ou de maux. L'intelligence humaine, beaucoup plus développée que celle des autres animaux, saisissant très facilement les rapports des choses sensuelles entre elles, ne pouvait aller au-delà du sensuel et les représentations mentales, associant entre eux des faits sans relations objectives véritables, firent dépendre quantité d'événements de causes qui leur étaient totalement étrangères. L'homme ayant conscience de ses vœux dota toute la nature de semblables vœux bienveillants ou hostiles et les rêves ou les hallucinations créant d'une part un monde fantomatique, certains phénomènes naturels et redoutables tels que le gel, la foudre, l'obscurité, ou bienfaisants tels que le soleil ou la lumière furent, d'autre part, la source de croyances anthropomorphiques pleines de conséquences ultérieures pour les agissements de l'espèce.

Pour le primitif, toute chose devint animée d'une volonté et la lutte pour la vie prit pour lui un caractère très, différent de ce qu'elle était pour tout autre animal. D'autre part, les substances ne furent presque jamais proportionnées au nombre des humains et ce déséquilibre, aggravé par l'esprit conquérant de l'homme, accentua encore davantage la lutte entre les êtres vivants. La vie est un ensemble de mouvements conquérants, transformant indifféremment et inlassablement toutes substances assimilables selon ces divers mouvements. Or, si ces mouvements peuvent se conserver, s'engendrer et se multiplier à l'infini, la substance assimilable, nécessaire à l'existence de ce dynamisme particulier, est nettement limitée. Il y a donc lutte entre ces mouvements vitaux pour conquérir la substance, et tour à tour le végétal et l'animal se consomment dans des cycles sans fin. L'homme participe inévitablement à cette lutte, soit qu'il dispute la substance à ses congénères, quand il ne les mange pas directement, soit qu'il la dispute aux autres animaux. Cette lutte développa certainement son intelligence, mais elle nécessita l'association. Ces premières associations, semblables aux autres associations animales, ne connurent vraisemblablement aucune hiérarchie organisée, parce que la coordination chez les animaux s'effectue par l'initiative des plus forts et des plus courageux et par l'imitation. Les besoins étant très limités chez eux, les actes individuels se différencient peu des actes sociaux et la sélection éliminant les espèces dont l'activité ne s'adapte point aux circonstances, les survivants sont précisément ceux chez qui le comportement individuel se confond avec la conservation de l'espèce, ce qui ne peut avoir lieu que par une certaine homogénéité psychique des types individuels.

Mais l'évolution de l'intelligence humaine compliqua cette coordination

primitive. Tandis que le crâne de l'homme de Neandertal nous indique un psychisme assez réduit, une écorce cérébrale partagée entre les fonctions sensitivomotrices et celles de la pensée véritable, le cerveau de l'homme évolué indique une prépondérance énorme de la faculté associative puisqu'elle en occupe les deux tiers de la surface totale. Or, l'homme de Neandertal était lui-même bien supérieur aux autres animaux. Les conséquences de cette évolution intellectuelle furent précisément d'individualiser l'être humain, lequel différencié de ses congénères par ses facultés personnelles et sa sensibilité particulière, s'écarta de ce fait de la coordination primitive issue de l'homogénéité psychique de l'espèce. Ces différenciations auraient amené la disparition des groupements humains, car, divisés par leurs concepts particuliers, les hommes se seraient trouvés en infériorité devant les espèces mieux armées pour la lutte. Mais, d'une part, leur nature animale les détermina selon la coordination primitive, c'est-à-dire que les plus forts et les plus valeureux entraînèrent les autres par imitation et devinrent des chefs et, d'autre part, les mêmes phénomènes, inexplicables pour eux, créèrent les mêmes croyances et l'animisme primitif fut la plus universelle des religions.

Nous voyons que, d'un côté, l'imagination humaine créait inévitablement des divergences et des divisions tendant à affaiblir la coordination animale primitive autour du chef et, d'un autre côté, le mysticisme naissant créait un nouveau lien par l'unité des croyances issues des mêmes réactions psychiques en face des phénomènes objectifs et subjectifs inexplicables. La vie en commun révéla probablement des aptitudes et des qualités assez différentes chez les différents membres du groupement. Les plus expérimentés, les plus rusés ou les plus habiles, sinon les plus forts et les plus courageux, furent la cause de nombreuses victoires durement mais profitablement acquises. Ces chefs, plus intelligents que les autres, furent sans doute, pour la même raison, davantage égarés par leur imagination explicative. Pendant des millénaires, ces associations mentales ne furent que d'obscures abstractions transmises par des traditions mêlées de réalisations pratiques, utiles et avantageuses, au point qu'elles firent partie de l'expérience ancestrale, de l'activité individuelle ou collective, et se mêlèrent intimement à la réalité.

Mais tandis que cette interprétation mystique des choses imprégnait la mentalité humaine, les nécessités véritables, beaucoup plus anciennes et découlant directement des circonstances mêmes de la lutte pour la vie, façonnaient également cette mentalité selon un processus conforme au triomphe des plus aptes et des mieux doués, C'est ainsi que se formèrent lentement les instincts sociaux favorables à la durée des individus et par conséquent de l'espèce et que les notions de bien et de mal s'objectivèrent sous la forme d'une morale vague liée au triomphe de la vie sur la mort, de la joie sur la douleur.

Il est difficile de se représenter exactement les premières explications mystiques ainsi que les premiers groupements humains ; mais cette double activité peut encore s'observer par des mœurs et des croyances qui nous paraissent étranges et absurdes, telles que le totémisme, le tabou, le fétichisme, la sorcellerie, etc. etc...

La vie sociale ayant créé une coordination particulière, celle-ci s'effectua

sous les nécessités les plus impérieuses, variant avec chaque latitude selon les ressources locales, la nécessité ou les dangers menaçant les individus ; mais, sous des apparences diverses, ces nécessités objectives s'imposèrent dans des conditions assez semblables pour tous les humains et la coordination ne put s'effectuer autrement que par une sorte d'unification des vœux, des désirs, des gestes plus ou moins adaptés réellement au but poursuivi. Si donc chaque tempérament individuel amenait une variation dans les mœurs sociales, l'ensemble du groupement, essentiellement déterminé dans sa coordination par ce qui pouvait être commun et spécifique, restait soumis aux grandes nécessités biologiques et conservait ainsi une structure d'autant plus solide qu'elle était mieux adaptée aux faits généraux intéressant tous les membres de ce groupement.

Comme la cohésion et l'orientation ne pouvait s'effectuer sans une personnification humaine prenant l'initiative et la direction de l'action, il est compréhensible que cette personnification, exigeant des qualités particulières, créerait une sorte de supériorité du chef ou du sorcier sur les autres individus. Le développement et l'importance des groupements, la spécialisation et la division du travail accentuèrent encore les différences individuelles et les croyances, les traditions, l'expérience ancestrale ainsi que les pratiques mystiques longtemps communes furent progressivement transmises, conservées et pratiquées par ceux que les circonstances déterminèrent à jouer ce rôle directif et coordinateur.

Ainsi, d'une part, la lutte pour la vie matérielle contraignait l'homme à l'association et cette association ne put être fructueuse que par l'entente et la coordination créant le fond moral commun aux humains. D'autre part, sa curiosité développée par le besoin de prévoir et favorisée par son intelligence, créa l'explication mystique commune aux primitifs et ces deux activités engendrèrent la hiérarchie des chefs et des sorciers, lesquels devinrent, par suite de l'évolution des groupements, les hommes d'église et d'Etat. Il est donc naïf de croire que ceux-ci inventèrent l'Etat et la religion.

La plupart des humains sont encore mystiques et la raison purement objective, scientifique et expérimentale n'est qu'un acquis récent de l'humanité. Les hommes ne purent unifier leurs vœux que sur des choses communes, et ce qui leur fut le plus commun, ce furent la faim, la peur, le besoin d'explication et plus tard l'amitié.

Actuellement encore, ils s'unifient beaucoup plus sous les appels impérieux de la faim et du mysticisme que sous l'appel de la raison et le fétichisme est à peine dissimulé. Les mouvements de masse sont sentimentaux et s'effectuent en vertu de l'ancestrale morale héréditaire, source de la solidarité humaine, faisant responsable tout le clan de l'acte individuel.

Avant la loi écrite il y eut donc la loi non écrite, presque plus impérieuse et plus tyrannique que l'autre, car elle était écrite au fond de chaque conscience et ne permettait aucune dérogation. La tyrannie du tabou est d'ailleurs encore telle qu'on a vu maints primitifs l'ayant enfreint, plus ou moins volontairement, se laisser mourir de faim, terrorisés par l'ignorance, la peur et la superstition. S'il est parfois possible de tourner, plus ou moins, les lois écrites, il est presque impossible, en

certaines régions, de heurter la coutume, les mœurs ou les traditions, car chaque membre social en est le gardien, l'observateur et le conservateur intransigeant et l'opinion publique est la plus incessante des tyrannies.

L'invention de l'écriture ne fit qu'attacher un caractère encore plus fétichiste à la tradition orale, déjà solidement matérialisée par tous les objets des cultes et des hiérarchies sociales, donnant un caractère mystique et sacré à toutes sortes de choses ou de matières, mortes ou vivantes, et une valeur toute conventionnelle à des attributs décoratifs et distinctifs, indiquant la supériorité ou lui suppléant largement.

Il serait sot d'affirmer que l'humanité ne pouvait évoluer autrement, mais il serait vain de soutenir que, cette évolution s'étant effectuée dans certaines conditions, elle pouvait s'accomplir autrement.

Nous pouvons maintenant répondre à nos quatre questions.

1° Si les hommes ont semblé stabiliser leur activité sous formes de lois, alors que la vie est mouvement, c'est que toute société présente la double activité d'une vie commune et de vies individuelles. La vie commune, déterminée par les nécessités collectives et les grandes lois biologiques, présente peu de variations parce qu'en fait, à travers tous les âges, les hommes furent toujours déterminés par les mêmes besoins physiques et psychiques, et que les lois naturelles peu variables dans leur ensemble ont modelé les hommes suivant un type collectif et spécifique. La lutte pour la subsistance, le déséquilibre entre les désirs conquérants et les moyens de les satisfaire créèrent toujours des méfaits identiques dans leurs résultats.

La vie est faite de conservation et de durée et il est tout naturel que l'expérience triomphante des anciens soit transmise aux jeunes générations. Mais chaque humain a son tempérament particulier ; son évolution personnelle de l'enfance à la vieillesse est beaucoup plus rapide que celle de son groupement et son activité propre peut osciller très rapidement d'une direction à une autre. De là cette impression de dynamisme, de variabilité, de vitalité opposés à la stabilité collective. Un milieu composé de gens de tous âges, de tempéraments très différents et d'activités très dissemblables ne peut présenter une continuité et une durée certaine que par une homogénéité déterminée par l'hérédité spécifique qui leur est commune, issue de l'adaptation de l'espèce aux lois naturelles.

Toute société présentera donc toujours des nécessités collectives susceptibles d'obligations ou de contrats variant selon l'importance et la durée de l'œuvre sociale envisagée ; mais, en même temps, chaque individualité conservera son activité personnelle par impossibilité d'association, ou son unicité. Si donc nous prenons tantôt l'activité individuelle, tantôt l'activité sociale, nous trouvons inévitablement une opposition entre le contrat (ou la loi) et l'évolution de la vie. Ce qui aggrave cette opposition, c'est la fixation, la cristallisation définitive de conventions momentanées, à caractère personnel et par conséquent transitoire et fortuit, se prolongeant dans le temps, hors des causes les ayant nécessitées. La vie est faite, nous l'avons vu, d'acquisition et de conservation et les sociétés ne peuvent

vivre qu'en conservant une certaine continuité dans leurs directives, mais la vie est également faite d'élimination, de renouvellement et l'esprit trop conservateur, l'inertie, la passivité, la tendance au moindre effort des humains perpétuent des mœurs que nous savons néfastes, créées par l'ignorance, la peur et la bestialité!

Le caractère fétichiste des lois et leur intangibilité prolongent la torpeur intellectuelle des individus, entravent l'initiative et la responsabilité, nivellent les activités personnelles, s'opposent à toute transformation profonde et bienfaisante.

Tout contrat social devra donc éviter cet écueil malfaisant, cette cristallisation mortelle et résoudre le double problème, apparemment paradoxal, de conserver l'acquis social et de faciliter l'évolution indéfinie des individus, ce qui ne pourrait être résolu que par l'étude de ces nécessités biologiques délimitant le commun et le durable, du personnel et du fortuit.

2° La différence des lois et leurs contradictions sont évidemment les résultats des premiers efforts de l'imagination ayant contribué à l'explication mystique des choses et des difficultés vitales particulières à chaque habitat. L'imagination associant plus ou moins heureusement, comme nous le savons, des faits observés, peut varier à l'infini et il est tout à fait compréhensible que la diversité des croyances et des lois en soit résulté. L'important pour les hommes, c'était d'avoir un motif quelconque de coordination et tous les emblèmes de ralliement, indépendamment de leurs formes et de leurs couleurs, remplissent également bien cette fonction. Les croyances les plus utiles à ce but, et conséquemment les plus fidèlement transmises par la tradition, furent précisément celles dont l'impossibilité de vérification expérimentale permit les plus ineptes affirmations. Que ce soit le culte du totem, celui des ancêtres, de l'autel de la Patrie, de l'avenir du Proletariat sinon celui de l'Humanité, les foules sentimentales auront longtemps encore, sinon toujours, besoin, pour les grandes coordinations (à défaut de sagesse et de raison) d'un emblème dépassant le cadre immédiat de leur activité, laquelle conduit, nous l'avons vu, à la divergence et à l'unicité.

Mais les étrangetés et les diversités mêmes des lois prouvent l'indifférence de leurs formes et le caractère artificiel de leur aspect exotérique. Sous ces apparences contradictoires et absurdes on retrouve toujours, chez les divers peuples, les nécessités vitales créatrices d'associations matérielles et l'explication mystique créatrice de liens psychologiques. Ici encore, si nous opposons les unes aux autres les formes presque toujours déraisonnables des lois, nous ne trouverons qu'absurdité et incohérence, inharmonie avec les conditions présentes de la vie. Plus l'individu évolue hors du mysticisme et de la bestialité primitive et plus l'écart s'agrandit entre le formalisme archaïque des lois et la raison. Celle-ci ne reconnaît que quelques règles de vie très simples, dictées par les nécessités objectives qui furent communes aux hommes pendant des millénaires et façonnèrent identiquement leur conscience spécifique. Tout le fatras fantasmagorique des lois, imaginé par le mysticisme et l'esprit de conquête, mais commandé et fixé par le besoin de coordination, se désagrège sous l'influence de la raison. Seules les nécessités matérielles proportionnées au nombre et au désir de consommation des groupements humains exigeront des contrats en rapport avec les difficultés de coordination et de

production.

3° L'infailibilité des lois, créées par des hommes faillibles, ne se soutient plus actuellement puisqu'elles sont sans cesse remaniées par chaque parti au pouvoir, mais ce caractère sacré se justifiait aisément lorsque la loi civile et la loi religieuse ne faisaient qu'un, comme cela existe encore chez quelques peuples fanatiques. Le sorcier primitif et redouté, entouré d'une crainte superstitieuse, était le dispensateur de calamités que l'on évitait par une obéissance rémunératrice et généreuse. L'infailibilité de l'église catholique et de son chef est universelle et cette sorcellerie savante émet encore la prétention de représenter la divinité et de nous courber sous son joug despotique. Si ces vieilleries périmées ne justifient plus leur infailibilité, les lois humaines modernes, équilibrant les intérêts opposés des partis et des individus, ne justifient pas davantage la leur ; mais leur création par des hommes semblables aux autres et leur caractère quasi-sacré vient, d'une part, de l'esprit encore mystique et fétichiste des hommes, et de l'autre, de l'inévitable difficulté de coordination inhérente à tout groupement humain, en l'absence des directives de sagesse et de raison, et que l'on peut formuler ainsi :

Tout groupement humain doit coordonner ses efforts par une discipline volontaire ou involontaire. Si la discipline est volontaire, c'est sagesse et raison. Si la discipline est involontaire, c'est tyrannie et violence. L'une conduit au contrat volontaire ; l'autre à la loi imposée.

Comme les humains ont encore une mentalité de bête conquérante et mystique, ils ont recours à la violence. La loi n'est donc plus le produit infailible d'hommes faillibles, elle est le triomphe d'un intérêt sur un autre intérêt, d'une nécessité sur une autre ou d'un esprit de conquête sur un autre esprit de conquête, quand ce n'est pas sur d'équitables esprits. Ce triomphe ne peut s'assurer que par l'application intransigeante de la loi et c'est le moindre mal que peuvent obtenir des hommes déraisonnables. Parfois des hommes de bon sens en bonifient l'esprit, sinon la lettre ; parfois d'autres personnages en aggravent la malfaisance dans les deux sens, mais de toutes façons, elle est la manifestation d'une nécessité sociale, parfois momentanée, intransigeante elle-même en ses exigences et qui fait que volontairement ou involontairement les actes sociaux doivent se coordonner et les désirs conquérants se limiter et s'équilibrer sous peine de désagrégation des milieux sociaux.

4° Tout ce qui précède explique aisément l'obéissance de l'homme ; mais si, autrefois, les attributs du sorcier ou du chef en faisaient des personnages sacrés, les chefs actuels ne représentent plus qu'un élément indifférent, bien que très désavantageux, de coordination et une sorte de canalisation et de spéculation de l'esprit de conquête des individus en leur propre faveur. La fable de l'huître et des plaideurs est admirablement vraie et repose sur une base psychologique très profonde. Deux intérêts opposés, deux concepts conquérants ne peuvent qu'entrer en lutte, se détruire réciproquement ou se soumettre à un arbitrage plus ou moins onéreux. Peu de groupements et d'individualités même échappent à cette belliqueuse ou humiliante détermination. Si les hommes ont préféré l'arbitrage de la loi plutôt que la lutte ouverte et permanente, c'est parce que, en réalité, cela correspondait

mieux à leur nature artificieuse, prudente et spéculative et à l'intérêt général mieux satisfait par la ruse que par la violence perpétuelle. Mais il y a autre chose de plus profond dans l'objectivation d'un concept général tel que celui du droit ; il y a une abstraction tendant à exprimer une sorte de rapport universel entre individualités, à exclure des réactions humaines les points divergents pour ne laisser subsister que ce qui constitue le lien spécifique et fraternel commun à tous les humains. Cette tendance à formuler ainsi ces concepts généraux est une conquête de l'esprit positif, substituant progressivement au pouvoir personnel et arbitraire des conquérants et des sorciers de tout acabit, une sorte de directive sociale impersonnelle imposée uniquement par les nécessités déterminant tous les êtres vivants.

Ainsi la coordination humaine présente une curieuse constance dans son évolution. Alors que l'indifférence individuelle des premiers hommes rendait cette coordination facile dans le clan primitif par la solidarité des besoins et des croyances l'intelligence, se libérant de cette étroite servitude et tendant à détruire toute coordination par son individualisation excessive, retrouve précisément dans la raison, basée sur l'instinct social héréditaire, une cause plus efficace de cohésion et d'homogénéité humaine par l'universalisation de ses concepts et l'impersonnalisation de ses directives sociales.

Mais ce n'est que par l'éducation de leur volonté et de leur raison que les hommes se débarrasseront de l'humiliant, du dégradant et malfaisant arbitrage légal et du fétichisme judiciaire. Ils reconnaîtront alors l'utilité d'une discipline volontaire pour la limitation de leur esprit de conquête et l'élaboration et l'observation des contrats assurant un minimum de conservation au milieu social, lequel mieux coordonné, permettrait, contrairement à l'affirmation des esprits encore embrumés de mystique, un bien meilleur développement de l'unité individuelle.

- IXIGREC

LOI

a) LOIS NATURELLES (leur portée, leur contingence)

C'est parce que les phénomènes se répètent, nous donnent l'impression de similitudes, de concordances, que nous nous mouvons avec sécurité dans le monde qui nous environne. « Nous sentons qu'il y a un rapport entre l'expérience actuelle et certaines expériences antérieures ». Par là nous est rendue possible la prévision, base de toute organisation de la vie.

Nous pourrions nous borner à dresser un répertoire des faits passés et des particularités corrélatives que nous aurions relevées parmi eux, catalogues et recettes qui inspireraient notre comportement. Mais quelle cervelle humaine saurait retenir la multitude des faits, quelle bibliothèque serait capable d'en conserver la trace, si l'homme ne s'ingéniait à soulager la mémoire en reliant les faits les uns aux

autres par quelque lien logique? Ce qui importe à tout instant « c'est de trouver en soi l'indication de tous les phénomènes extérieurs possibles en se reportant au minimum de données observées » (Le Dantec).

Le procédé d'inventaire qui se borne à noter les phénomènes sans les interpréter, sans les codifier par une synthèse, constitue l'empirisme. Nul n'a jamais pu le pratiquer dans toute sa rigueur ; la faveur qu'ils lui accordent n'a jamais servi qu'à dissimuler l'étroitesse de vues de ceux qui s'en réclament.

L'homme de science, au lieu de se borner à dresser un répertoire de faits, emploie sa raison à les expliquer, à les encadrer dans un groupe plus vaste duquel il les rapproche, à discerner, sous leur complexité naturelle, des composants plus simples laissant apparaître des similitudes, entre lesquelles on pourra établir des relations et dont il sera facile de suivre les variations dans l'espace et dans le temps.

Le savant exprime le résultat de son travail dans une formule ou loi qui résume ce qu'il y a d'essentiel dans un ensemble d'expériences passées et permet de prévoir le plus grand nombre possible de faits à venir. « La meilleure loi naturelle est celle qui condense le plus de faits » (Le Dantec). Un exemple : les petites oscillations d'un pendule sont d'égale durée, et chacun a pu observer que celle-ci s'accroît avec la longueur de l'instrument. On aurait pu s'en tenir à rédiger des tables numériques donnant, pour chaque lieu du globe et pour chaque longueur, la durée du battement. La science fait mieux, elle nous dote d'une brève formule de quatre lettres et de trois signes qui, grâce à trois opérations élémentaires, nous permet de connaître le temps cherché pour tel appareil que l'on voudra.

Opérant sur ces lois particulières comme il a opéré sur les faits, l'esprit s'est élevé à des lois de plus en plus générales et à des principes en nombre toujours plus restreint, qui suffisent à condenser tout notre savoir et à vivifier toute notre industrie. La formule de l'attraction universelle, due à Newton, d'une concision égale à la précédente, ne nous explique pas seulement les mouvements du système solaire ; elle nous permet d'aborder une foule d'autres problèmes concernant par exemple, les actions électrostatiques et magnétiques, la capillarité, etc...

Mais nous sommes sujets à une illusion. Cette loi, qu'au prix de longs efforts nous avons tirée de la connaissance des faits passés, qui n'est en somme qu'un moyen de classification indispensable, nous sommes aussitôt portés à lui attribuer une valeur absolue, à croire qu'elle s'impose fatalement à l'avenir. Nous regardons comme une loi inhérente à la nature, inéluctable, divine, ce qui n'est en définitive qu'une loi de notre esprit ou, si l'on préfère, le reflet dans notre esprit de phénomènes dont l'essence nous demeure impénétrable. Les lois physiques expriment « non pas l'activité de la nature, mais les relations entre cette activité et celle de l'homme » (Le Dantec). On a pu se demander si elles sont des lois éternelles. « En toute simplicité, on doit répondre que nous n'en savons rien. Pour qu'elles fussent nécessaires, éternelles, il faudrait que la justification d'un corps de doctrine reposât sur une autre base que sa convenance au réel, telle que nous l'avons étudiée. Tout ce que nous pouvons dire, c'est : tel symbole convient aux faits réels sur lesquels on a expérimenté jusqu'ici. Mais nous n'avons rencontré nulle part quoi que ce soit nous permettant d'affirmer en augures : tel symbolisme conviendra

éternellement aux faits réels de l'avenir... On dit parfois que nous arrivons à connaître, non les choses, mais les rapports des choses. C'est encore un leurre. Nous ne parvenons qu'à formuler des relations entre les symboles des choses. La différence est formidable entre les deux prétentions ; gardons-nous de confondre l'image scientifique que nous nous faisons du monde avec le monde lui-même » (Gl Vouillemin).

b) LOIS SOCIALES.

Les lois qui gouvernent les sociétés, tout comme celles qui règlent les phénomènes de la nature, sont empreintes de relativité. Elles le sont même à un plus haut degré puisqu'elles définissent les rapports de l'homme avec un milieu qui se modifie sous l'action de l'homme. Nous ne sommes plus en présence d'un équilibre quasi stabilisé par la lenteur de l'évolution de l'un des facteurs, le facteur cosmique, mais d'une relation entre des termes, individus et groupes, dont les changements, s'ils ne sont ni simultanés, ni identiques, sont sous la dépendance d'une même cause, le psychisme humain et par suite du même ordre de grandeur.

Aux deux sens civil et moral « les lois sont des produits naturels, ce sont des produits des phases particulières du développement humain. Ce développement est lui-même capable d'être traité par la méthode scientifique, et la suite de ses degrés petit être exprimée par des formules scientifiques ou bien par des lois naturelles, si l'on considère la loi civile et la loi morale comme des phénomènes objectifs ».

Envisagées sous cet angle, les lois sociales seraient de simples guides nous servant à orienter notre conduite dans la compagnie de nos semblables, de même que les lois scientifiques guident notre action dans l'ensemble du monde naturel ; elles nous avertiraient des réactions que nos actes doivent susciter chez ceux qui nous entourent. Malheureusement, au cours des âges, le milieu social ne s'est pas organisé spontanément par le concours d'instincts sensiblement équilibrées ; des volontés particulières et collectives y ont prédominé. Les lois ne sont pas seulement explicatives, mais impératives ; elles prétendent contraindre au lieu de conseiller. Cependant certains indices de leurs fonctions naturelles sont parfois visibles. Sous l'ancien régime, à côté des ordonnances promulguées d'autorité par le pouvoir, existaient des lois qui n'étaient que des coutumes rédigées. Et ce souci de réduction était justifié. Rien de plus tyrannique que les exigences d'un groupe inconstant, obéissant à des impulsions irréflechies, imprévisibles. Un texte est une garantie contre l'interprétation abusive d'un usage mal défini. La jurisprudence, à son tour, adapte à la vie des formules trop immuables.

D'un autre point de vue, légitime est le souci que nous avons d'influer sur l'évolution de cette partie du milieu vital qui relève plus directement de notre volonté. Dans ce cas, la loi abdiquant son caractère de contrainte exercée de l'extérieur devra se réduire à une obligation ressentie par les consciences individuelles, trouvant son point d'appui dans leur commune volonté de progrès. Quels seront la source et le champ d'application d'une telle législation ?

Lorsqu'elle visera la manifestation des tendances morbides ou perverses

unanimement réprochées, elle ne différera guère, sinon dans sa formule, du moins dans son effet, de celle qui nous régit aujourd'hui. Mais pour tout ce qui concerne les rapports politiques ou économiques entre les hommes elle ne sera rien plus que l'expression des conditions afférentes à la réalisation d'un idéal consciemment poursuivi par les membres d'une collectivité. Cela ne sera possible qu'autant que les liens qui les uniront n'engloberont que la part de leur activité appliquée à la poursuite d'un but exactement spécialisé. Les tendances humaines sont trop hétérogènes pour que les statuts d'un groupe puissent les confondre dans un seul bloc, sans en écraser le plus grand nombre sous le poids d'une discipline trop uniforme.

Dès l'instant qu'il se livre tout entier à un groupe, l'être abdique sa personnalité. Dans une sphère délimitée, au contraire, l'individu accroît ses moyens d'action en joignant sa propre force à d'autres semblables dirigées dans le même sens. Comme l'a fait remarquer Durkheim (nullement libertaire d'ailleurs), c'est au sein de groupes issus de la similitude des activités et des œuvres que s'élaborent les lois morales, « car il est impossible que des hommes vivent ensemble, soient régulièrement en commerce, sans qu'ils prennent le sentiment du tout qu'ils forment par leur union, sans qu'ils s'attachent à ce tout, se préoccupent de ses intérêts et en tiennent compte dans leur conduite. Or, cet attachement à quelque chose qui dépasse l'individu, cette subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général (nous dirions plutôt à l'intérêt qui a motivé l'accord) est la source même de toute activité morale. Que ce sentiment se précise et se détermine, qu'en s'appliquant aux circonstances les plus ordinaires et les plus importantes de la vie il se traduise en formules définies, et voilà un corps de règles morales en train de se constituer ».

Les sentiments et les usages qui, dans chaque sphère d'activité, maintiennent l'accord entre les participants, auront un fond commun qui, généralisé à l'ensemble du milieu social, en assurera l'harmonisation. C'est à ces règles qu'une pratique journalière aura gravé dans toutes les consciences que, dans des sociétés exemptes des tares qui corrompent celles d'aujourd'hui, se réduira le code des lois.

- G. GOUJON

Accueil

LOISME (et Loïstes)

Toute l'histoire du moyen-âge et nous reviendrons sur la question lorsque nous étudierons la Réforme et ses précurseurs, est caractérisée par l'existence de sociétés ou mouvements communistes, plus ou moins anarchisants, prétendant pratiquer le christianisme primitif en interprétant à leur façon l'enseignement évangélique. C'est surtout de ceux qui se développèrent dans les Flandres que nous connaissons le mieux les faits et gestes : hérésie de Tanchelin, « vauderie », hommes de l'intelligence, turlupins (qui se dénommaient entre eux : la fraternité ou la société des pauvres), adamites, etc. Ces ébauches finirent par constituer un mouvement révolutionnaire des plus importants à l'époque de Luther, qui ébranlera jusqu'en ses fondements l'Allemagne du Nord ; je fais allusion ici aux Anabaptistes, dont la révolte fut étouffée dans le sang par les princes luthériens et dont le chef, Jean de Leyde, périt dans d'inconcevables supplices, après la prise de Munster.

La chute du boulevard de l'Anabaptisme fut le signal d'une persécution générale des anabaptistes, qui ne les fit pas disparaître. Ils se cachèrent avec plus de soin. C'est chez ceux qui restaient que durent se recruter les Loïstes, hérésiarques connus aussi sous le nom de « Libertins d'Anvers » auxquels un écrivain belge renommé, Georges Eekhoud, a consacré de vivantes pages (dans les Libertins à Anvers, édité par Le Mercure de France, ouvrage épuisé).

Le prophète des Loïstes fut un couvreur du nom d'Eloi ou Loïet Pruystinck, connu sous le nom de Loïs le Couvreur. Tout illettré qu'il fût - il ne savait pas lire - Loïs possédait une telle mémoire qu'il retenait et récitait par cœur ce qui avait été lu une seule fois devant lui. Il composait de petits traités fleuris comme des poèmes qu'il dictait à Dominique d'Uccle, l'un de ses partisans, qui les imprimait pour les besoins de sa cause. L'influence qu'il exerçait sur les siens est presque inimaginable. A Anvers - et où ailleurs qu'en la ville des enfants de Priape le Loïsme aurait-il pu prospérer? - quand il sortait, la foule se prosternait sur son passage et lui faisait une escorte, renouvelant ce qui s'était passé du temps de Tanchelin. Sa bonne mine, sa voix musicale, sa parole enjolivée lui attiraient d'innombrables prosélytes. De beaux enfants lui servaient de pages, les fillettes jonchaient de fleurs la voie que foulaient ses pieds, ses « gardes du corps » étaient recrutés parmi les portefaix, les Kraankinders (débardeurs), les porteurs de tourbe, les abatteurs et les bateliers les plus décoratifs.

Pruystinck avait gardé la coupe dégagée et gaillarde de son costume de maçon, jusqu'aux nuances et aux cassures incluses, mais l'étoffe en était aussi précieuse que celle des habits de grand seigneur. Dans ces brocarts et ces velours mordorés, de savantes déchirures, d'ostensibles rapiécages simulaient l'usure, la

trace des accidents, les cicatrices et les stigmates de rigueur sur les sayons et les braies des va-nu-pieds ; tel des costumes de parade de Loïs était calqué, mais avec des draps d'or et des pierreries, sur d'authentiques guenilles... C'était sa façon de tourner en dérision le luxe et la richesse égoïstes. A vrai dire, une pensée profonde se cachait sous cette pratique biscornue... Aujourd'hui Loïs portait de vrais haillons et le lendemain, il endossait leur reproduction en matières plus coûteuses que celles d'un manteau impérial. Un jour, le prophète était réellement maculé de boue, de sang, d'écume, de bave ; le surlendemain, cette friperie sordide ne représentait qu'un trompe-l'œil et ces prétendues guenilles eussent payé un trône. C'était son disciple, un certain bijoutier parisien du nom de Christophe Hérault qui lui confectionnait ces vêtements dont les frais étaient supportés par les Loïstes riches, lesquels, en s'affiliant au loïsme, versaient, à en croire la légende, leur fortune entre les mains du prophète.

Mais, au fait, en quoi consistait donc la doctrine loïste ? Sans nul doute, au point de vue économique, mise en commun des richesses. Parmi les Loïstes se rencontraient, en effet, et des gueux et des richards.

Loïs s'appliquait à nouer des liens d'amitié fraternelle entre vagabonds et gentilshommes, ribauds et clercs. D'un côté, d'opulents facteurs Anversois, de riches directeurs de factoreries, de comptoirs étrangers - lombards, florentins, hanséatiques - s'empressaient de répudier ce que leur avaient enseigné leurs prêtres ou leurs « dominés » et de se rallier à ses maximes épicuriennes. De l'autre côté, ces mêmes maximes lui attiraient la soi-disant lie de la population, tout ce monde amphibie des barques et des bouges de l'Escaut, plus ou moins pillard d'épaves, garçons d'étuves, coureurs de grèves, ramasseurs de moules, naufrageurs professionnels furtifs et prolifiques. Pour réunir les uns et les autres, il avait inventé des rites bizarres, mais touchants, somme toute. Au cours de la cérémonie d'initiation, il appariait le gentilhomme et le manant, l'opulent et le gueux, substituant les haillons de l'un à la somptueuse défroque de l'autre. Les nobles troquaient leurs noms historiques et vénérés contre les sobriquets des enfants trouvés.

Au point de vue éthique et religieux « Pruystinck prêchait l'amour libre, la polygamie, la polyandrie, les rapprochements sexuels sans entraves, ce qu'il appelait l'affranchissement complet des âmes et des corps : ni pénitences, ni jeûnes, ni mortifications. A chacun de réaliser de son mieux son paradis sur la terre, sous la seule réserve de ne pas empiéter sur la liberté du prochain ».

... « Loïet prêchait encore que l'être entier, impérissable, retourne à la nature, au grand Tout, que les religions bibliques appellent Dieu et dont émane chaque créature. La mort nous replonge dans l'éternel creuset d'où sortent toutes les formes et toutes les pensées. Une seule chose importe : vivre avec gratitude, avec ardeur, mais avec lucidité, se réjouir en la plus extrême bonté de la beauté et de l'excellence de la Création ; jouir de la chair et des fleurs, des livres et des fruits, de l'art et de la lumière, de l'esprit et du soleil, de Tout... ».

On comprend que l'hérésie de Loïs, qui se confondit d'abord avec la réformation luthérienne, s'en soit bientôt disjointe. Rien de commun, d'ailleurs entre la doctrine froide, dogmatique, compassée, du solitaire bourru de Wittenberg et les

aspirations vers la vie - la vie ample, intense, ardente - qui formaient le credo des amis du Couvreur.

« Religion de volupté. Oui, certes, mais d'autant plus belle. La volupté n'est-elle pas l'amour intelligent, l'enfant de l'Amour et de Psyché, la l'encontre sublime de la Chair et de l'Ame, la fille de cette union merveilleusement chantée et célébrée par tant de poètes, de peintres, de musiciens, depuis les Mystères orphiques, les Fables milésiennes et Aulée jusqu'à Prud'hon et César Franck en passant par Le Corrège et le divin Raphaël? »

Des bruits calomnieux se répandirent bientôt sur Loïet et ses disciples. Des femmes abandonnées par leurs maris à cause de leur jalousie, des époux répudiés par leurs femmes pour le même motif, des parents tyranniques reniés par leurs enfants : tous imbéciles, méchants, dépités, colportèrent des rumeurs fantaisistes et attribuèrent à Loïet et aux Loïstes les pires extravagances.

S'il comptait autant de pauvres que de riches dans sa communauté, il y eut autant de pauvres que de riches pour le diffamer et conspirer contre lui.

Quelle pire accusation porter contre lui que celle de magie ? Ne fallait-il pas être un sorcier pour amener de jeunes gentilshommes, des fils de famille, des héritiers d'opulents facteurs à fraterniser avec des loqueteux dont ils se seraient autrement détournés avec dégoût? C'était à ne pas y croire. Comment expliquer cette fraternité entre des hommes que séparaient des abîmes d'incompatibilité morale, de préjugés sacro-saints, politiques, sociaux, religieux? Il fallait bien qu'ils fussent la proie d'un charme.

Ce ne fut pas tout. On accusa les Loïstes de se livrer toutes les nuits à des sabbats où, préparés par des prêches, des danses, des hymnes, ils exaltaient la guenille humaine dans tous ces détails, finissant par l'exposer dans ce qu'ils appelaient tous sa triomphale et radieuse nudité. Les armes qui avaient servi contre les Templiers, les Vaudois, les Hommes de l'Intelligence n'étaient point émoussées. Tout ce que peut inventer la malveillance d'une populace grossière, dépourvue de goût et de culture fut attribuée à ces précurseurs : viols, abus de mineurs, infanticides. On trouva des voisins qui affirmèrent que les Loïstes s'employaient jusqu'au matin à chanter, à boire, à des pratiques abominables dont la moindre consistait dans le sacrifice des enfants. Ils étaient couronnés de fleurs, nus comme les mauvais anges et les faux dieux. On les avait vus, au cours de cérémonies luxurieuses, s'agenouiller devant une statuette de Priape.

Doctrine à part, il aurait suffi de moindres accusations pour les conduire au bûcher. Eussent-ils échappé à Marie de Hongrie, la vice-reine des Pays-Bas, que les hommes de Luther, eux, n'auraient pas laissé glisser entre leurs mains ces hommes dont le rêve avait été « d'affranchir la Volupté, l'enfant sublime de l'Ame et de l'Amour ».

Deux incidents de l'histoire des Loïstes nous arrêteront quelques instants.

Le premier est l'abjuration d'Eloi Pruystinck et de neuf de ses compagnons, alors que poursuivis une première fois par l'Inquisition. Georges Eeckoud explique cette attitude en nous dépeignant son héros comme une âme

bonne et généreuse, mais nullement héroïque ou stoïque. « Comme les païens, comme les Grecs, Loïet - écrit-il - estimait l'existence terrestre, le bien le plus rare et le plus précieux. Il pensait devoir le défendre et le prolonger coûte que coûte, fût-ce au prix d'une apparente palinodie et d'une attitude humiliante... Il voulait vivre et jouir le plus longtemps possible. Pareille conduite s'accorde avec tout ce qu'il prêcha. Il fut parfaitement logique. Cet apôtre de la joie charnelle n'avait pas les nerfs grossiers qui conviennent aux martyrs, et s'il finit par subir le supplice, la mort lui fut d'autant plus cruelle qu'il n'avait jamais rêvé d'autre ciel que le paradis terrestre »... « Les puritains de toutes confessions sont donc mal venus de jeter la pierre à cet épicurien, parce qu'il céda avant tout à l'instinct de la conservation ».

On peut dire à sa décharge que les peines effroyables dont étaient alors passibles les hérétiques justifiaient l'emploi de la ruse. Son attitude, d'ailleurs, ne porta préjudice à aucun des siens. Une fois la tourmente quelque peu calmée, tous reprirent leur propagande.

Le second incident a trait à l'application même de la doctrine prêchée par Le Couvreur. Il aurait bien admis la polygamie en ce qui le concernait, mais n'aurait pu supposer que son amante préférée, Dillette, entretenait commerce avec d'autres que lui. Eeckhoud, en son livre, établit une distinction entre un point de vue qu'il voudrait être celui de Loïet (lequel, fidèle à sa nature exigeante, avait entretenu un commerce amoureux avec nombre des affiliées au loïsme), soit donc : l'amour libre facultatif, la communion amoureuse réciproque - et celui de Cousinet (présenté comme le mauvais disciple, le traître) et de son parti, proclamant le communisme charnel obligatoire, général et réciproque, sans que nul ne puisse se refuser au désir qu'il ou elle inspire. On sent le vieil homme se réveiller chez Eloi lorsque Cousinet - son point de vue ayant triomphé - réclame Dillette pour sa compagne d'une nuit. Après une scène déchirante avec son amant bien aimé, la malheureuse se livre, se sacrifiant pour Loïet et le loïsme, puis s'empoisonne.

Sa mort ne sauva ni l'un ni l'autre.

Ce drame est une légende ou se rapporte à un fait démesurément grandi, sans doute. Ce qu'il y a d'établi, ce sont les divisions intestines qui perdirent la secte, à la suite de rivalités personnelles. Le bûcher consuma les plus en vue des Loïstes - dont Eloi Pruystinck (voir note) et Christophe Hérault - les autres s'en allèrent en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, plus loin encore, conservant en leur esprit la vision d'un Paradis tangible, palpable, où il leur avait été donné d'habiter quelque temps et d'où ils avaient été chassés non par le glaive de l'Ange exterminateur, mais par les dissensions et l'intolérance orthodoxe et politique.

- E. ARMAND

NOTE. Le 25 octobre 1544. La tradition veut que ses bourreaux se soient acharnés sur lui et que - à l'exemple de Jacques de Molay - au moment de succomber, Loïet ait prédit au chef de ses tourmenteurs, Gislain Géry, que non seulement il mourrait vingt ans plus tard, torturé et mutilé comme lui, de la main de

son confrère de Bruxelles, mais que son fils, obligé de lui succéder dans son abominable office, agoniserait plus affreusement encore que lui. La tradition veut que les deux prophéties se soient littéralement accomplies. L'hérésie avait pris un tel développement que les prisons ne suffisaient pas à contenir les « coupables » dont les principaux n'étaient pas toujours brûlés ; c'est ainsi que Davion, Brousseraille, van Hove furent décapités ; enfin, beaucoup furent bannis.

Accueil

LONGEVITE n. f. (latin longœvitas)

C'est là un mot du langage courant qui désigne le fait de vivre vieux, mais la relativité de cette définition saute aux yeux. Si les mots utilisés font illusion, la plupart du temps, il s'en faut de beaucoup que les objets qu'ils désignent soient précis.

Il faudrait pour que longévité ne fût pas un terme de convention, que l'on fût fixé, physiologiquement, sur la durée normale de la vie, tant des animaux et de l'homme, que des végétaux. Or, de même que la vie est un processus inconnu dans son essence et dans son évolution, de même la date de la mort, autrement dit la longévité, est inconnue.

Nous dissertons sur un terrain de pure approximation. On est toujours le longévite de quelqu'un comme on est le brévivate de quelque autre. Il serait vain, du reste, d'attendre plus de précisions. Pourquoi ?

Parce que le processus vital relève dans sa marche de causes multiples dont la variété est infinie et livrée à tous les hasards. Ces causes sont intrinsèques et extrinsèques.

Causes intrinsèques. - Elles sont telles quand elles visent l'élan vital dont l'individu est possesseur en arrivant au monde et qu'il tient de deux autres facteurs : l'hérédité immédiate (la sienne) et l'hérédité éloignée (celle de la race). Longévité est dans un rapport étroit avec le processus de la dégénérescence qui a raison des races les plus vigoureuses, mais dont la fatalité s'étend sur un nombre indéfini de générations selon le déplacement intercurrent des forces de résistance que l'espèce sait ou peut mettre en œuvre. Faire l'histoire de la décadence d'une race, d'une nation, d'une famille, c'est faire indirectement le procès de la longévité puisque tout processus de régression aboutit obligatoirement à la stérilité, c'est-à-dire à zéro, en passant par une période de longévité progressivement diminuée.

Causes extrinsèques. - Voici maintenant les causes extrinsèques qui finissent, grâce à une accumulation prolongée par modifier l'espèce et par se confondre avec les causes intrinsèques ci-dessus mentionnées.

Les influences extérieures subies par l'individu sont inhérentes aux milieux. L'individu ne naît que pour mourir et sa vie se passe à lutter contre la mort. La vie n'est qu'une lutte constante du point de vue psychologique et social et du point de vue organique.

La vie, dans sa plénitude, comme la longévité, ne sera qu'une résultante de facteurs qui s'entremêlent, s'entrechoquent, s'excitent mutuellement ou se contrarient au détriment de la victime qui est l'Homme. Il n'y a guère d'exemple que l'homme

ait jamais triomphé des causes de destruction, ce qui prouve que la vie de l'espèce ne sera qu'une perpétuelle défense ; les conquêtes ne sont que temporaires et toujours fertiles en déceptions. Si l'individu s'insurge parfois et attaque au lieu de subir passivement, s'il parvient à jeter de la poudre aux yeux en modifiant les milieux grâce à son industrieuse intelligence, on ne saurait dire, historiquement parlant, qu'il ait jamais vaincu. Le *Væ Victis* a toujours pesé sur l'individu, et l'on comprend les velléités d'indépendance qui se manifestent chez les hommes conscients qui s'efforcent de diminuer les causes de misère auxquelles on a succombé à travers les temps. C'est une sorte de sauve-qui-peut, qui seul produira une sélection, laquelle se traduira par une plus grande résistance et par suite par une plus grande longévité.

C'est en vain que l'on objectera que les progrès humains s'échelonnent sur un nombre énorme de générations et que c'est le résultat final qu'il faut envisager pour nos descendants lointains. Là encore, les faits contredisent : car il advient que les progrès allégués ont toujours comporté jusqu'ici de tels abus que ces progrès sont douteux en fait et qu'ils n'ont procuré la longévité qu'à une toute petite exception. Le reste, c'est-à-dire les hommes dans leur ensemble ont toujours marché au gouffre.

L'idée de sélection jaillit tout de même de cet exposé, et c'est toujours à la loi de Darwin qu'il en faut revenir pour comprendre cet important problème de biologie. Elle s'exprime par l'élimination progressive des moins aptes au profit des forts et des habiles. La longévité, comme la dégénérescence, s'entendra donc toujours par rapport aux générations les plus prochaines.

Si, dans une famille on constate qu'un bon nombre de sujets ont vécu plus longtemps que les précédents, on en conclura leur longévité et on la déduira des preuves, faciles à découvrir, des efforts qu'ils ont su réaliser pour surnager dans la dérive,

Si, dans une nation l'on constate que l'âge moyen de la vie a augmenté, on en conclura qu'elle est mieux organisée pour la lutte que les précédentes générations et qu'elle a une plus grande longévité comme rançon de son habile résistance. Les facteurs peuvent du reste s'inverser aussi bien chez l'individu que dans l'espèce. A une période de prospérité relative peut succéder une période de déclin. Telle est la loi du rythme.

Il faudrait des volumes pour rappeler les causes extérieures de diminution de la durée de la vie. Elles sont d'ordre économique, moral, social, politique et pathologique,

La misère engendre des souffrances, physiques et morales, qui s'expriment par une grosse mortalité. Les époques de disette et de famine sont célèbres. C'est par millions que nos frères en humanité, dans les Indes et ailleurs, ont été décimés par la cupidité des conquérants. L'Inde est tristement célèbre, l'opium y a remplacé le blé. Cette mortalité, le plus souvent précoce abaisse la moyenne de la durée de la vie. Et ce n'est pas la multinatalité qui est capable de relever ce niveau. Cette multiplicité des naissances ne fait que grossir le bloc des victimes de la vie.

Dans les pays d'apparence plus libre et plus civilisée, le résultat n'est pas moins frappant. La pseudo-aisance que le capital est censé distribuer aux forçats du travail, et dont ils acceptent trop souvent les chaînes n'empêche point le taux de la vie chère de monter effroyablement et de baisser le ressort physique et moral. Personne n'ignore que la France se dépeuple surtout parce qu'on y meurt trop. Trop mourir, c'est abaisser la moyenne générale de la vie et par suite diminuer la longévité.

Les points de vue moral, social et politique se confondent en somme, parce qu'ils y aboutissent fatalement, avec le point de vue économique. Tout ce qui diminue la puissance intellectuelle et morale d'un sujet le dispose à mourir prématurément. Les chagrins minent jusqu'aux sources de la résistance.

Mais je ne saurais passer sous silence le grand facteur de brévitité que sont les guerres, les immondes hécatombes que l'or et l'instinct de possessivité provoquent périodiquement, sans que les candidats à la boucherie aient été capables jusqu'ici de les détourner. La guerre de cent ans a anéanti des millions d'hommes. Les guerres de l'Empire dont tant de sadiques politiciens affichent pompeusement l'admiration, a saigné le pays et l'Europe aux quatre veines. La race ne s'en est jamais relevée et le niveau moyen de la durée de la vie n'a fait que décliner depuis lors. Comment en serait-il autrement quand on sème sur les champs de bataille les meilleurs étalons et que la sélection ne peut plus être l'œuvre que des résidus échappés à l'holocauste pour raison primordiale de faiblesse?

Mais que dire du massacre de millions d'hommes qui pourrissent encore autour de nous depuis 1914 et de l'état moral collectif qui en fut la conséquence? Il faut être voué à la cécité pour n'y pas voir la cause la plus puissante de notre désorganisation sociale, de notre affaiblissement organique et de notre dépression morale.

Un dernier mot sur les causes pathologiques de la brévitité. Les maladies contagieuses, endémiques, constitutionnelles, qui s'abattent sur les individus, comme la tuberculose, la syphilis et l'alcoolisme, qui provoquent la mort prématurée et inutile d'un demi-million de nos compatriotes chaque année, précipitent la décadence. Quelles que soient les améliorations, plus apparentes que réelles, plus incohérentes que logiques, dont les discours politiques font chaque jour étalage pour éblouir la masse moutonnaire.

Rien ne montre mieux la relativité trompeuse de la longévité que la répétition inlassable des mêmes statistiques mortuaires, si décourageantes que puissent paraître les courbes (la tuberculose par exemple). Car il faut saigner la nation, c'est-à-dire le travailleur, de ses plus chers deniers pour maintenir l'apparence de tels résultats! Et il en sera de même jusqu'au jour où l'on consentira à classer les causes pathogènes par ordre d'importance et à porter l'effort régénérateur là où l'égoïsme humain s'est réfugié.

On voit que le problème de la longévité est tout un monde. Seul, le philosophe peut l'envisager sous son angle véritable. Il est clair qu'il se résume en ces mots : On ne meurt pas, on se tue ou l'on est tué. « L'homme qui ne meurt pas

de maladie accidentelle, dit Buffon, vit partout 90 ou 100 ans ». Metchnikoff a démontré que la vieillesse est une maladie. Ce n'est pas cent années que l'homme devrait vivre (car bien qu'il lui appartienne en bonne partie de conduire sa vie beaucoup plus loin, il ne saurait pourtant résister indéfiniment aux causes accumulées de décadence), mais beaucoup plus que cent ans. L'hygiène générale devrait et pourrait enseigner à bien vivre et à mourir noblement. C'est un art en même temps qu'une science.

Chacun est l'artisan de sa vie comme il l'est de son bonheur, de sorte que le dernier mot du problème de la longévité s'appelle l'Hygiène, qu'il faut entendre du point de vue moral comme du point de vue physique.

Toutes les fautes d'hygiène sont une prime à la maladie et par suite à la mort. Mais il est curieux de constater qu'il semblerait y avoir une contradiction dans les faits envisagés de ce point de vue : l'Hygiène est une science moderne, elle est loin à coup sûr d'avoir dit son dernier mot. Elle est née de façon sérieuse depuis un siècle, depuis Claude Bernard avec ses vues hautes sur la biologie générale et depuis Pasteur avec les lumières qu'il a projetées sur l'origine des maladies parasitaires. Le XIX^{ème} siècle aura vu la première œuvre de l'hygiène individuelle sérieuse, mais aussi et surtout celle de l'Hygiène dite sociale.

L'idée de faire supporter au milieu ambiant l'énorme part de responsabilité qui lui revient dans la genèse et l'entretien des maux humains devait jeter un jour frappant sur l'avenir et faire germer de grands espoirs dans l'esprit des hommes pour qui vivre vieux est un postulat intéressant.

Or, peut-on dire que ce grand mouvement des idées se soit traduit par des résultats palpables? Il y a comme une malice dans les événements qui se chargent cyniquement de détruire les plus belles chimères. Jamais l'Homme considéré dans sa masse n'a pratiqué, semble-t-il, plus qu'aujourd'hui, les moyens de se détruire. L'homme succombe moins qu'avant à la tuberculose, mais l'aviation, l'automobilisme, multiplient les causes de décès. Aujourd'hui la mortalité par accident occupe une rubrique de première grandeur parmi les autres causes de mort. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a signalé l'illusion du progrès et la relativité encore de ce processus. Ce qu'on dénomme ainsi un peu abusivement n'est parfois qu'une cause intense de régression, de sorte que l'on se demande parfois s'il y a quelque avantage à se porter en avant si l'on ne veut pas ajouter aux causes banales de découragement celles que l'on doit à son propre effort.

Comme tout se tient dans l'histoire de l'Humanité! Et ce que j'ai dit du mal physique est vrai aussi du mal moral. L'Hygiène dite morale qui balbutie ses premières règles, qui réalise pour l'individu une facile découverte capable d'enrichir sa pensée, d'élever son idéal n'a-t-elle pas aussi pour effet de multiplier ses besoins, de lui imposer par ricochet de nouvelles épreuves s'il se heurte à un milieu mal disposé à favoriser l'évolution de l'Individu.

L'Hygiène mentale, branche de l'Hygiène morale est aussi à ses débuts. Ouvrant des jours nouveaux sur les causes d'amoindrissement cérébral, offrira-t-elle à l'Individu des moyens sérieux de défendre sa vie et par suite d'accroître sa

longévité ?

Autant de problèmes qui s'accrochent les uns aux autres et qui montrent tout un monde d'idées se cachant derrière ce petit mot de longévité.

La longévité est-elle du reste une question bien posée sur le terrain de l'Individu? Est-il intéressant du point de vue de l'Unité de vivre vieux? J'entends surtout que la question n'est intéressante que par la diminution de la douleur qu'elle fait entrevoir à quiconque a des lueurs en matière d'Hygiène. C'est beaucoup, à coup sûr, mais ne convient-il pas d'élever le problème à des hauteurs où il devient plus large, plus séduisant, plus poétique, sans cesser d'être réaliste et pragmatique?

N'oublions pas que la vie et la mort sont deux phénomènes étroitement liés. L'homme qui ne voit que sa propre mort, et par suite sa propre vie n'a que des vues étroites.

Je partage la pensée du philosophe pour qui la vie n'est autre chose que l'art de bien mourir, parce que bien mourir c'est préparer la vie heureuse de nos survivants, c'est-à-dire de nous-mêmes réapparaissant dans la race.

L'individualiste à outrance n'a que des vues bornées s'il n'attend de son effort que des jouissances limitées à sa personne et s'il ne conçoit pas que les disciplines qu'il sait s'imposer, si elles limitent sa liberté, peuvent accroître celle des camarades qui naîtront plus tard, et à qui seront attachées de terribles fatalités.

Diminuer leurs chances de souffrir n'est-ce pas augmenter notre propre élan vital? Tout s'harmonise, considéré sous cet angle.

On le voit donc :

A l'abri du bourreau social, l'individu peut encore faire œuvre de conservation utile et intéressante, à condition qu'il connaisse les bonnes règles de la vie. Concourir au suicide collectif par négligence ou désintérêt est une absurdité, car l'abandon de soi-même n'est productif que de misères et de souffrances, sans compter qu'il n'est point digne de l'Homme doué d'un cerveau pensant et d'un bras qui travaille.

- Dr LEGRAIN

Accueil

LOTISSEMENT n. m.

Dans la société générale, le lotissement, qui est l'action de lotir, revêt une importance sociale de premier plan et constitue une opération d'économie politique.

Ainsi, dans une liquidation ou succession, attribuer à certains, en accord avec lui, un objet, un meuble, une terre, une maison, etc., c'est faire du lotissement. Et les lots, suivant l'espèce d'organisation sociale sous laquelle on vit, sont déterminés : soit par les moyens dont disposent les classes possédantes, soit par les moyens de tous qui sont d'une égalité relative.

A notre époque de domination du capital et du développement des intelligences en rapport de la fortune, il est impossible à la généralité des travailleurs de pouvoir déterminer le lot auquel ils ont droit par le travail et le mérite.

La naissance assigne, en général, la part de facilités ou d'obstacles que chacun doit rencontrer dans la vie. C'est sous un régime de privilèges et de monopoles que se font les lotissements.

En résumé, dans notre société bourgeoise et d'exploitation des masses, le lotissement dessert toujours le travail à l'avantage du capital.

- E. S.

Accueil

LOUP n. m. (du latin : *lupus*), fém. louve

Espèce animale du genre chien, qui peuplait il n'y a pas encore bien longtemps, les grandes forêts de l'Europe, mais qui en a à peu près disparu aujourd'hui. On en rencontre beaucoup en Russie, en Sibérie, et dans le nord de l'Asie, ainsi qu'en Amérique septentrionale.

Le pelage du loup est d'un fauve grisâtre, mais varie selon les climats, en roux ou blanchâtre. Plus grand, plus robuste que le chien, cet animal n'en diffère pas cependant très sensiblement et d'ailleurs des accouplements peuvent avoir lieu et les hybrides obtenus restent indéfiniment féconds, ce qui prouve un voisinage de race assez intime. En deux ouvrages absolument remarquables de vie et d'observation : *L'appel de la forêt* et *Croc Blanc*, l'écrivain américain Jack London, présente : là un chien de trait, retournant auprès des loups, ses ancêtres, à l'appel de la forêt ; et ici le fils du chien, redevenu loup, se faisant chien par nostalgie de la société des hommes.

Les loups vivent solitaires, dans les steppes, les fourrées des grandes forêts, les ravins. Ils se reposent le jour, et la nuit entrent en chasse ; l'hiver, ils se réunissent en bandes et, pressés par la faim, s'attaquent aux bêtes les plus robustes, aux bœufs, aux chevaux, aux moutons, et aussi, aux hommes ; mais « une fois le besoin ou le danger passé, ils se séparent et retournent en silence à leur solitude. C'est en hiver que les louves deviennent en chaleur ; plusieurs mâles suivent la même femelle et se la disputent cruellement : ils grondent, ils frémissent, ils se battent, ils se déchirent, et il arrive souvent qu'ils mettent en pièces celui d'entre eux qu'elle a préféré. Ordinairement, elle fuit longtemps, lasse tous ses aspirant, et se dérobe pendant qu'ils dorment, avec le plus alerte ou le préféré. Le loup n'aboie pas, il hurle ; il a l'ouïe très bonne, la vue perçante et l'odorat exquis ; il chasse, portant partout le nez au vent, avec plus d'avantage que le chien. Toujours en garde contre les surprises, l'expérience lui a appris à se défier des hommes, et si l'on ne prend des précautions pour lui dérober le sentiment des pièges, si la moindre odeur d'homme ou de fer vient frapper son odorat, il évite les embûches. Fort et vorace, il attaque les animaux plus gros que lui. Naturellement poltron, il ne brave le danger que lorsqu'il est pressé par la faim. Il emploie la ruse pour approcher des troupeaux, saisir des moutons, des chèvres, des vaches, des chevaux. Le loup a beaucoup de force, surtout dans les parties antérieures du corps, dans les muscles du cou et de la mâchoire » (Buffon).

Le loup fossile existe dans le diluvium des trois continents où il vit encore aujourd'hui, avec des formes variables mais suffisamment rapprochées de celles des espèces actuelles.

Outre le loup ordinaire, les naturalistes distinguent un assez grand nombre d'autres espèces : le loup noir, le loup odorant, le loup des prairies, le loup rouge, le loup du Mexique, le loup de Java, le culpeu, le Koupara ou chien crabier, le petit Koupara, le corsac, le Karagan et le Kenlic.

Nombreux dans les forêts du centre de la France et de l'Est, les loups, destructeurs des troupeaux, furent combattus comme un véritable fléau. Sous la royauté, leur destruction était confiée à l'un des grands officiers de la couronne, qui prenait le nom de Grand-louvetier. Cette charge disparut avec la monarchie et des primes importantes furent attribuées aux chasseurs pour chaque tête de loup. Le Dictionnaire universel de Lachâtre nous donne les prix suivants : 18 francs pour une louve pleine, 15 francs pour une louve non pleine, 12 pour un loup, 6 pour un louveteau. Il est à noter que c'est là à peu à peu près le seul profit que les chasseurs tiraient de leur travail, car la chair du loup est immangeable et dégage une odeur insupportable. Seule, la peau peut être utilisée pour faire des fourrures chaudes et durables, mais grossières.

« Le loup joue un grand rôle dans la fable et les traditions des peuples. Chez les Egyptiens, il était particulièrement adoré à Lycopolis (ville du loup), ce qui n'empêchait pas d'employer la figure de cet animal dans les hiéroglyphes comme le signe du voleur. Les Grecs voyaient dans le loup Lycaon, transformé par Jupiter en bête féroce. Chez eux, cet animal était consacré à Apollon ; chez les Romains, il l'était au dieu Mars ; Romulus et Remus, fils de ce Dieu, avaient été allaités par une louve. Il y a, au musée du Capitole, un groupe dit : louve de Romulus, représentant selon la légende, une louve allaitant Romulus et Remus exposés au pied du Palatin. Ce groupe avait été placé sur le Palatin, en 296 av. J.-C.

Le loup est le personnage le plus sympathique d'une des meilleures fables de La Fontaine, Le loup et le chien, où le grand fabuliste (voir fable), oppose l'amour de la liberté, même dans l'incertitude du lendemain, à la sécurité et l'abondance dans la servitude :

« Attaché! dit le loup : vous ne courez donc pas
Où vous voulez? - Pas toujours : mais qu'importe?
- Il importe si bien que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor. »
Cela dit, maître loup s'enfuit, et court encore.

Le puissant écrivain, poète et philosophe : A. de Vigny, a consacré un de ses plus beaux morceaux à La mort du loup, et l'on connaît la fermeté hautaine et l'ultime fierté de l'apostrophe qui le clôture :

« Gémir, pleurer, prier est également lâche
Accomplis jusqu'au bout ta longue et lourde tâche
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler ».

Loup, est employé métaphysiquement dans nombre de locutions familières : Il fait un froid de loup : un froid très rigoureux. Marcher à pas de loup : silencieusement, et à dessein pour surprendre. Connu comme le loup gris, ou blanc : être bien connu de tout le monde. Entre chien et loup : sur le soir, au moment du crépuscule, pendant lequel on entrevoit encore les objets sans pouvoir les distinguer. Se jeter dans la gueule du loup : s'exposer, de soi-même, à un péril évident, qu'on pouvait éviter. Enfermer le loup dans la bergerie : mettre, laisser quelqu'un dans un lieu, dans un poste où il peut faire beaucoup de mal. Signifie aussi : laisser se refermer une plaie avant qu'il en soit temps, ou faire rentrer un mal qu'il fallait faire sortir au dehors. La faim fait sortir le loup du bois : la nécessité contraint à faire bien des choses pour se procurer de quoi vivre. La lune est à l'abri des loups : dans les rangs élevés de la société on n'a rien à craindre des personnes de « basse condition ». A chair de loup, sauce de chien : il faut traiter les gens selon leur mérite. Quand le loup est pris, tous les chiens lui lardent les fesses : symbole de la lâcheté générale ; quand un homme fort, ou redouté est tombé, tous ceux qui s'aplatissaient basement à ses genoux et encensaient sa puissance sonnent l'hallali et se précipitent sur lui comme des chiens à la curée. Les hommes indépendants frappés par le pouvoir, les victimes des erreurs judiciaires connaissent cette lapidation morale et parfois physique de la foule avilie. Le loup mourra dans sa peau : il ne faut pas s'attendre à voir les méchants s'amender. Hurler avec les loups : s'accommoder aux manières, aux mœurs, aux opinions de ceux avec lesquels on vit on avec lesquels on se trouve, quoiqu'on ne les approuve pas entièrement et faire chorus avec eux. Les loups ne se mangent pas entre eux : les méchants ne font pas de mal aux méchants cette locution trouve sa justification dans l'état social actuel, où les maîtres évitent de se dévorer les uns les autres, même lorsque d'idées opposées, ils paraissent le plus se combattre. Quand il s'agit de duper ou d'exploiter le peuple, tous les politiciens se mettent d'accord.

L'homme est un loup pour l'homme : (Homo homini lupus) pensée de Plaute (250-184 av. J.-C.; *Asinaria*, II, 4, 88) reprise et illustrée par Bacon et Hobbes, et qui revient à dire que l'homme fait beaucoup de mal à son semblable. Avec l'organisation actuelle de la propriété et l'Etat qui en est la conséquence nécessaire, l'homme est, en effet, un loup pour l'homme. La Fraternité est un mot vain, quand les produits du travail des multitudes peuvent être appropriés par quelques-uns ; car les possédants doivent pour conserver leurs privilèges, sans cesse lutter contre la tendance révolutionnaire des non possédants ; ceux-ci, pour pouvoir seulement subsister, doivent lutter aussi sans un instant de répit contre les exigences du maître toujours et nécessairement insatiable, d'où un état d'instabilité permanent, de drames affreux, de douleurs sans cesse renouvelées, où succombe le plus faible, souvent le meilleur. L'homme est un loup pour l'homme! Pour que l'homme s'élève à son expression véritable d'homme, il faut qu'il renonce à dominer ses pareils et qu'au lieu de chercher à les assujettir à son autorité, il leur tende une main solidaire.

LOUP

Demi-masque de velours ou satin noir, que mettaient autrefois les dames lorsqu'elles sortaient et qu'on met encore aujourd'hui au bal masqué, en temps de

carnaval. - Faute, erreur dans un travail. Agglomération de matière mal fondue qui se forme dans le minerai en fusion. - Constellation australe, comprenant 51 étoiles ; certaines se voient à l'ouest et au-dessous du Scorpion.

- A. LAPEYRE

Accueil

LOYAUTE n. f.

Franchise, bonne foi, fidélité à ce que l'on a librement promis, voilà les éléments dont est faite la loyauté. C'est assez dire qu'elle tient peu de place dans notre société où le mensonge, la fourberie, le faux-semblant règnent en maîtres. Masque trompeur qui, sous une illusoire bienveillance cache souvent de très noirs desseins, la politesse n'est qu'un ensemble de formules consacrées, de gestes rituels vides de tout sens profond. A la sympathie qu'affirment les lèvres, le cœur ne souscrit pas ; la fraternité des attitudes contredit la froideur des sentiments. Le système pédagogique, en usage dans nos écoles, incite d'ailleurs l'enfant à tromper les autres avec impudence ; car distancer les concurrents, voilà l'essentiel, bien faire reste accessoire. Aussi de quelles fourberies l'élève devient-il capable, lorsqu'il s'agit d'être premier ou dans un bon rang : copiage discret sur des notes microscopiques, faux renseignements glissés au voisin, insidieuses démarches pour connaître d'avance les sujets de composition. Savants, artistes, écrivains donnent l'exemple. Certaines sommités secrètent la jalousie comme l'abeille distille le miel ; seules leurs idées sont bonnes et malheur au téméraire qui se permet d'en douter. On prodiguera les insinuations malveillantes, quand il s'agira d'un égal, et l'on n'hésitera pas à briser sa carrière si l'on est en présence d'un inférieur ; puis tous les détenteurs de prébendes officielles se dresseront sournoisement contre le jeune dont ils devinent le talent. Dans les salons mondains, potins, cancans, intrigues sont monnaie courante ; devant la personne, on multiplie politesses et mots flatteurs, à peine s'éloigne-t-elle que chacun daube férocement sur son dos. Alors pleuvent les allusions perfides, les coups sournois ; dans ces luttes au poignard certaines femmes excellent. « Cérémonies religieuses, soirées de bienfaisance servent de prétexte à des rendez-vous galants ; et les quêtes charitables concèdent aux demoiselles le droit de mettre en relief nichons et mollets. Aux jeunes mâles liberté totale de faire la noce en lutinant les femmes ; mais des vieux l'on exige que, en bons soutiens de l'ordre, ils cachent leurs débordements, car le peuple trop simpliste ne comprendrait pas. Pour jouer un rôle politique, il suffira qu'à leurs anciens vices ils joignent l'hypocrisie ; presse, église, haute administration, dont leur caste s'assure la complicité, se chargeront de les travestir en vertueux citoyens » (Le Règne de l'Envie). La franchise brutale du peuple est préférable. Chez lui disparaît ce vernis des convenances qui, sous des apparences honnêtes, dissimule les pires dépravations. Pour cacher ses amours aux regards indiscrets, il ne dispose ni d'hôtels confortables ni de jardins soigneusement clos ; et ses ribotes, tapageuses comme l'auberge où elles s'étaient, ne peuvent prétendre au silence tarifé des boîtes où le champagne coule à flots. Par la crudité d'un langage étranger à l'art de feindre, il offense la pudeur de belles dames, indignées dès qu'on veut traduire en paroles ce

qu'elles accomplissent si volontiers en action. Du moins les humbles ne connaissent pas les calculs hypocrites de la dévote ou de l'homme politique ; dans l'ensemble, il y a chez eux plus de loyauté vraie que chez les riches ; les intellectuels et les gens d'église. Cependant qui ne déplore de rencontrer parfois dans les milieux d'avant-garde, une discordance fâcheuse entre les déclarations doctrinales et la façon de se comporter pratiquement? Quelle force obtiendrait le mouvement de libération, entrepris par ceux qui l'acceptent et être « ni maîtres, ni esclaves », s'ils joignaient toujours l'exemple à l'enseignement! C'est à leurs procédés charitables, autant qu'à leurs croyances, que les premiers chrétiens durent de triompher des persécutions de la Rome impériale. N'avons-nous pas, comme eux, à lutter contre toutes les puissances humaines coalisées? Aux buissons épineux du chemin, aux durs cailloux de la route, ne laissons-nous pas des lambeaux de notre chair? N'est-ce pas à des traces sanglantes, que se reconnaît le passage des meilleurs de nos frères ? Hélas! Pourquoi faut-il que les embûches soient tendues, parfois, par ceux-là mêmes qui se disent nos amis ; pourquoi faut-il qu'aucune main ne s'offre pour soutenir le voyageur qui tombe épuisé? Alors surtout que nos doctrines ont cet avantage sur beaucoup d'autres de n'exiger aucune révolution générale, aucune transformation de la société actuelle pour pouvoir être vécues, du moins par quelques-uns, ceux, encore rares, qui les comprennent. « Lorsqu'elles s'accompagnent de sincérité, les plus graves divergences d'idées s'harmonisent aisément dans une mutuelle et respectueuse estime ». Pour une doctrine, pour un mouvement, l'absence de discussions serait, non un signe de vitalité, mais la preuve d'un dangereux arrêt. Toute marche en avant demande que l'on secoue le poids des conceptions qui paralysent, que l'on brise la chaîne des traditions qui rivent au passé. Mais pourquoi supposer que recherches et discussions sont exclusives de l'esprit de fraternité? « L'humble savoir de la raison a définitivement vaincu l'orgueilleuse prétention des dogmes immuables : énoncer des vérités définitives n'est qu'une preuve de vanité ou d'ignorance ». Le jour où les milieux d'avant-garde opposeraient l'exemple de leur loyauté à la fourberie ambiante, où pratiquement ils réaliseraient, autant qu'il est possible à l'époque actuelle des foyers de libre fraternité humaine, ce jour-là le triomphe de leur idéal n'apparaîtrait plus aussi lointain. Par contre, quel mal font à l'idée ceux qui ne la soutiennent théoriquement que pour la contredire en fait!

- L. BARBEDETTE

Accueil

LUCIDITE n. f. (de lucidus, lucide)

Que la claire vue de l'esprit soit troublée, qu'un nuage l'obnubile, qu'un prisme déformant s'interpose entre ses yeux et le réel, voilà qui arrive aux cerveaux les plus sains. Dans un essai que je viens d'écrire, Par delà l'intérêt, j'ai voulu mettre en lumière combien nous sommes aveugles lorsqu'il s'agit de nous-mêmes, combien perspicaces à l'égard des vices ou travers d'autrui. Dupe de lui-même, de ses craintes, de ses désirs, l'homme se joue la comédie et par des raisonnements fallacieux, arrive à croire vrai ce qui est manifeste erreur. Vous supposez sans prétention à la beauté, cette malitorne bancale, rouge et borgne? Dix fois par jour elle demande au miroir de la renseigner sur des charmes, jalosés fortement, elle le soupçonne du moins. Qui, dans son entourage n'a rencontré de ces éternels grincheux, dogues toujours prêts à mordre tyrans dans leurs maisons, sans cesse en dispute avec les voisins? Ils s'indignent en observant qu'on les fuit, mais impossible de leur faire comprendre qu'ils sont cause de cet éloignement. Mille bonnes raisons légitiment leur fureur continuelle : négligence du laitier, ton hautain de la concierge, impolitesse du locataire d'en face qui ne les ayant pas vus n'a pu les saluer, audace d'un chien qui les regarde sans sourciller, et la pluie quand ils voudraient du soleil, et la gaieté des passants lorsqu'ils broient du noir. En semblable occurrence, avouez qu'un accès de colère est tout indiqué : on n'est pas femmelette que diable! Chacun doit apprendre qu'on se pique en vous touchant. N'insinuez pas qu'une telle attitude engendre l'isolement, ni qu'on a tort d'avoir perpétuellement raison ; vous seriez jugé, de suite, tête sans cervelle ou faux ami. Car l'homme reste de bonne foi en s'illusionnant avec des arguments frelatés ; dans son for intérieur, il s'attribue d'éclatants mérites, insoupçonnés même de ses intimes et, pour se disculper d'évidents méfaits, sa conscience a la subtile adresse du plus retors des avocats. Juge sans bienveillance lorsqu'il s'agit des autres, nous devenons, quand nous sommes en cause, celui qui plaide éternellement non-coupable. L'égoïsme s'avère créateur d'illusions plus profondes ; les prêtres le savent qui promettent l'immortalité bienheureuse au fidèle qui les sert. Et leurs dupes sont nombreuses tant leur vaine assurance répond aux désirs secrets de beaucoup. Notre moi chéri disparaître, se fondre dans l'ensemble, devenir un impersonnel élément du tout! Volonté de vivre, instinct de conservation se révoltent contre pareille éventualité ; notre amour de nous-mêmes ne peut s'y résigner. Que les personnages anciens dont partent les livres, que les indifférents de notre entourage soient morts définitivement, nous le croirions sans peine ; nous croyons ainsi l'animal à jamais disparu. Mais que parents, amis, que notre moi s'éparpillent anonymes dans l'immense univers, voilà qui contredit trop notre égoïsme foncier. Aussi, comme il avait fait de dieu le résumé de nos ignorances, le théologien prévoyant concrétisa

notre infini besoin de vivre dans la notion d'immortalité. Et la raison chercha des arguments pour légitimer nos désirs : le résultat posé d'abord, une logique illusoire imagina de prétendues démonstrations.

Par contre notre esprit devient d'une lucidité incroyable s'il s'agit de découvrir les faiblesses d'autrui. Sur ce point les enfants mêmes sont extrêmement adroits ; rapidement ils savent ce qui, chez leurs parents, provoque colère ou sourire et, avec une candeur qui n'exclut pas la rouerie, ils évitent les points douloureux ou jouent de la corde sentimentale. L'homme diffère de l'enfant par une méchanceté accrue, ainsi que par un plus large emploi du mensonge, mais les méthodes restent identiques au fond. Ces graves messieurs, vautours de la finance, de la politique ou de l'académie, crâne chauve et l'œil cerclé d'un monocle d'or, épient sans douceur les faiblesses de leurs partenaires : celui-ci n'est qu'une outre gonflée de vent, celui-là sert de caniche à une maîtresse acariâtre, ce troisième d'intelligence redoutable est à vendre au plus offrant. Et, tandis que les bouches n'ont que miel à répandre, quand de partout s'élèvent des congratulations mutuelles et générales, chacun songe au meilleur moyen de frapper celui qu'il encense. Avec les attitudes différentes exigées par le milieu, paysans madrés ou maquignons apoplectiques cherchent, eux aussi, les faiblesses de l'adversaire. Ils savent le pouvoir de l'alcool ou du vin sur les têtes légères, l'importance d'un cadeau fait à point, comment on gagne les bonnes grâces de la fermière, comment on amadoue les vieux. Pour capter l'héritage d'un oncle resté garçon, le neveu de campagne n'est pas inférieur à celui de la ville ; et l'accorte soubrette, pourvu qu'il soit généreux, a vite fait de savoir où le bât blesse chez le galant soit rustre, soit policé. Ce gandin qui donne du « cher maître » aux badernes falotes de Sorbonne ou de l'Institut, attend le succès de leur vanité satisfaite, non de ses mérites personnels ; ce mignon lieutenant, qui fait la roue dans le boudoir de la générale, sait que les galons, souvent, s'acquièrent dans d'amoureux combats. Par les dames, ses ouailles de prédilection, l'Eglise est quasi toute-puissante, même dans les Etats catalogués anticléricaux : l'une d'elles, épouse, cousine ou maîtresse, extorquant sans peine au ministre nominations et décrets conformes aux vœux de leurs chers curés. Elles devinent ce qu'on cache, entendent ce qu'on ne dit pas et dament le pion au plus rusé diplomate ; le prêtre aura des triomphes faciles tant qu'elles resteront ses alliées.

La passion, l'intérêt, voilà les causes ordinaires qui font perdre à l'homme normal sa lucidité. Tout contrôle rationnel est alors écarté. « Logique et clairvoyance s'en vont, comme j'écrivais dans A la recherche du bonheur ; chez l'être aimé tout devient adorable : s'il est prodigue c'est générosité, s'il est avare c'est prudence. Le raisonnement se subordonne au but fixé d'avance, l'idée n'est qu'un prétexte, la critique un complément d'illusion. Un travail de même genre, quoique moins

pro
mère pour se tromper sur son enfant, le malade sur sa situation! Certains littérateurs trouvent moyen de légitimer les pires injustices actuelles ; Aristote fit de même pour l'esclavage antique... Des contes de nourrices se muent ainsi en histoires authentiques, des lampions font figure de soleils ; l'athée devient clérical, le possédant réacteur. Doctrine commode pour harmoniser croyances et intérêts, mais

philosophie de snobs et de petits maîtres, aussi absurde que superficielle. Prendre ses désirs pour la réalité, fermer les yeux en folâtrant sur le bord d'un gouffre, danser sur un navire qui coule, n'épargne ni ne retarde un malheur. Amour et lumière résument le bonheur ; la raison en est l'indispensable artisan conjointement avec le cœur ». La partialité dont les historiens font habituellement preuve, les incroyables erreurs dont fidèles et politiciens se gargarisent, les coutumières aberrations de l'esprit de parti, ont également leur source dans un intérêt souvent mal compris.

* * *

Chez le dément, chez l'individu atteint de troubles mentaux graves ou légers, la lucidité devient sujette à des éclipses passagères ou définitives. Quand l'esprit est malade, idées, sentiments, volitions n'obéissent plus aux lois normales de la pensée. Sans paralysie des cordes vocales, et malgré ses efforts, le patient ne pourra dire un mot dans l'aphasie ; dans la surdité verbale, il lira, écrira, mais ne comprendra plus le sens des paroles entendues ; dans l'agraphie sa main refusera d'écrire ; au contraire il parlera, écrira, sans pouvoir se relire ni comprendre la signification des lettres, dans la cécité verbale. D'après Charcot le malade conserverait parfois un jugement intact dans les diverses formes d'aphasie ; on admet aujourd'hui qu'elles s'accompagnent toujours d'une démence plus ou moins profonde et qu'elles répondent à des lésions temporales et pariétales du cerveau. Certains aliénés sont incapables soit de former, soit de remémorer un souvenir. Rarement l'oubli s'avère total dès le début : en premier lieu il atteint les souvenirs récents et les noms propres, pour s'étendre graduellement aux anciens souvenirs et aux noms communs. Le vieillard qui radote narre avec précision les récits de son enfance, mais il répète indéfiniment la même chose parce qu'il oublie de suite ce qu'il vient de dire. Parfois l'amnésie porte simplement sur un système de souvenirs : une veuve ne sait plus rien de son mari défunt, un ouvrier de son métier, un musicien de son art, un savant de ses études. Elle peut englober toute une période : à l'état de veille, le sujet ignore ce qu'il fait et dit pendant les crises de somnambulisme ou d'hypnose. Résultat de chutes, de blessures, de peurs, elle rétrograde sur un temps plus ou moins long, proportionnel à l'importance du choc perturbateur : un officier tombé de cheval perd les souvenirs des trois dernières journées et ne les recouvre que graduellement. Un trouble profond peut même supprimer la remémoration des souvenirs récents : pendant plus de quatre ans une dame ne garde pas trace, dans son esprit, des plus graves événements qui surviennent en sa présence ou l'affectent personnellement. Nombreuses aussi les maladies de la personnalité, parfois bénignes, mais qui d'ordinaire aboutissent à la désagrégation de l'esprit. Unité, identité, pouvoir d'initiative ne sont pas des propriétés primitives de la vie mentale ; ce sont des résultats acquis et toujours fragiles, que la maladie a vite fait de détruire. Alors que certains ignorent, même dans un âge avancé, la vieillesse psychologique, les débiles mentaux gardent toujours une personnalité infantile ; le grand nombre s'arrête au stade du moi égoïste et menteur. Dans les démences séniles ou la dégradation de la personnalité, on constate un retour des formes supérieures aux formes inférieures. La

médiumnité, si prisée des amateurs de sciences occultes, consiste dans une altération de l'activité psychologique, faible dans le cas des tables tournantes, déjà forte s'il s'agit d'écriture automatique, très anormale et dangereuse quand elle va jusqu'à l'altération ou au dédoublement de la personnalité. Chez l'homme ordinaire, le contrôle rationnel intervient dès qu'une action implique des conséquences sérieuses ; chez le médium, comme chez le somnambule, l'activité inconsciente, ou du moins subconsciente, prend un développement exceptionnel. Certaines personnes sont sincères en affirmant qu'elles n'ont pas remué la table, qu'elles n'ont rien écrit ; pourtant c'est leur main qui a fait mouvoir la table, qui a tracé les lettres, mais inconsciemment en dehors de toute intervention volontaire et réfléchie. Les messages reçus ne viennent pas d'une mystérieuse entité, ils ne doivent rien aux morts, même en l'absence de supercherie ; ils dérivent de l'activité subconsciente d'individus vivants. Et, dans ses manifestations les plus extraordinaires, je m'en suis convaincu par une enquête approfondie, la fameuse lucidité médiumnique requiert seulement des forces humaines, absolument dépourvues de tout caractère surnaturel. Sans parler des jongleries, monnaie courante dans le monde du spiritisme, de l'occultisme et de la théosophie. Pas plus qu'au christianisme je n'ai trouvé de base sérieuse à ces religions, dont les adeptes sont parfois sympathiques.

Parmi les altérations graves de l'activité mentale, citons : l'asthénie, trouble des sensations musculaires et viscérales ; la dépersonnalisation qui fait dire au patient : « j'ai perdu mon individualité, ce n'est plus moi qui parle, ce n'est plus moi qui marche, je suis mort » ; les transformations de la personnalité : une femme se croit changée en lionne, un jeune homme se figure être général, roi, dieu. Dans l'égotisme le malade étale inlassablement sa personnalité, ne parle que de lui, du rôle qu'il prétend jouer : le résultat est identique qu'il s'agisse de la folie des grandeurs ou des délires d'humilité. Le trouble psychique peut aller jusqu'à une division de la personnalité. Mary Reynolds a son existence partagée en deux états distincts sans communication entre eux : dans l'état un, elle est triste et lente, dans l'état deux vive et joyeuse ; dans le premier état elle ignore tout du second, dans le second tout du premier. Une personne ou un objet doit lui être présenté dans les deux états successifs pour qu'elle en garde une notion continue. Chez Félicita, observée par le docteur Azam, de Bordeaux, la division entre les deux personnalités successives est moins profonde : dans les états premiers elle se rappelle toute sa vie antérieure. Au lieu d'être successives, les personnalités peuvent être simultanées, se manifester en même temps : les prétendues possessions démoniaques rentrent dans cette catégorie. Ce sont des soins médicaux, non de l'eau bénite, qu'il faut pour ces malades.

L'hallucination, perception sans objet, qu'il ne faut confondre ni avec l'erreur ni avec l'illusion des sens, est l'indice d'un état pathologique permanent ou passager. Chez les hommes sains d'ordinaire, les hallucinations de la vue sont les plus fréquentes ; chez les déséquilibrés celles de l'ouïe occupent le premier plan, dans bien des cas. Quand elles se multiplient et que le malade devient incapable de distinguer entre eux : perceptions, souvenirs, conceptions imaginaires, il y a folie. Désordre partiel ou total des facultés, la folie présente des formes extrêmement

nombreuses qui peuvent être classées de bien des manières. Il paraît impossible d'établir une ligne de démarcation nette entre l'esprit lucide et celui qui ne l'est pas, lorsque les troubles mentaux sont légers. Beaucoup de familles en profitent pour faire interner, avec la complicité d'un médecin, des hommes excentriques mais dont le cerveau reste parfaitement sain.

A l'heure des dissolutions finales, quand la mort arrive, la lucidité mentale disparaît chez beaucoup ; la raison perd tout contrôle, habitudes et croyances enfantines reviennent à la surface. L'Eglise en profite, aidée par les parents, les femmes, ou une autre personne aimée du moribond, pour arracher des rétractations dont elle devrait rougir, puisqu'elles émanent d'un cerveau en décomposition. Et, sur le cadavre de son ennemi terrassé, elle multiplie signes de croix et bénédictions. Comment imaginer spectacle plus écœurant, lorsqu'on réfléchit!

- L. BARBEDETTE

LUCIDITE (PATHOLOGIE)

C'est en psychiatrie que le problème de la lucidité trouve sa place.

Il est sous la plume du neuropsychiatre à tout instant, car la pathologie a délimité des états où l'aliénation mentale n'est pas incompatible avec la lucidité. La contradiction n'est qu'apparente si l'on conçoit que l'unité de l'âme n'est qu'une billevesée de scolastique et qu'il en est des multiples fonctions de la personnalité, ce qu'il en est d'autres fonctions complexes.

Le cerveau est pour l'observateur moniste sur le même plan que le foie ou les reins. On peut donc concevoir l'automatisme de certains centres nerveux tels que d'autres centres, préposés au contrôle, y assistent, de façon lucide, mais impuissants.

Tous les aliénistes connaissent des fous lucides qui apparaissent comme psychiquement dédoublés. Prenons pour exemple le kleptomane qu'il ne faut pas confondre avec le voleur. Cet obsédé qu'un appétit formidable entraîne vers la possession urgente et immédiate d'un objet qui n'est pas son bien propre, a la parfaite notion qu'il n'a point le droit de prendre, que son appétit est parfaitement déplacé, qu'en prenant, il va risquer sa réputation, et encourir des sanctions légales. Il le sait, il le déplore, il veut et ne veut pas simultanément. La lutte qui s'engage en lui témoigne de sa lucidité. Il cherche à apaiser une impulsion qu'il sait immotivée, car l'appétit qui l'étreint ne rime à aucun besoin réel.

Et pourtant il sent qu'il va succomber. Il succombe et aussitôt, malgré le regret qui le hante, il éprouve une satisfaction organique qui n'a aucun rapport logique avec la possession d'un objet sans intérêt.

Au lieu du kleptomane prenons le dipsomane qu'il ne faut pas confondre avec le buveur. Ce dipsomane est pris d'une soif morbide qui le pousse à absorber des boissons qu'il sait dangereuses et dont au fond il ne veut point. Il jouit d'une

parfaite lucidité, se gourmande, supplie même qu'on lui lie les mains. Et pourtant il succombe et il succombera de nouveau tant que durera l'accès.

En pathologie mentale, lucidité ne marche pas de pair forcément avec conscience. On peut être conscient d'un état sans porter sur cet état un jugement conforme à la vérité. Voici un aliéné qui s'expose avec tout le comportement d'un potentat ou d'un grand de la terre. Il a une conscience tellement nette de son cas qu'il en discute avec une puissance curieuse de raisonnement. Il accumulera toutes les raisons, bonnes et surtout mauvaises, de vous convaincre qu'il est milliardaire quand il n'a pas un sou ; il étalera sa puissance à l'aide de mille signes extérieurs. Il est conscient mais il n'est pas lucide, car il se trompe et vous seul le savez.

Sur le terrain de la psychologie normale les deux vocables conscience et lucidité sont du reste en parfaite concurrence. Car personne n'est en possession de la vérité qui est toujours relative, et le signe de la certitude est toujours introuvable.

Il y a chance seulement d'effleurer un peu plus de vérité, si l'on se soumet à la discipline très dure qui consiste à objectiver ses jugements. Le malheur est que la plupart des hommes qui tout naturellement naissent subjectifs, restent fidèles à la méthode subjective et s'en rapportent à eux comme étalons de vérité. C'est burlesque et cette façon de raisonner entraîne chaque jour les plus étranges conflits.

Pour être lucide, ou tout au moins, pour être sur la voie d'un peu plus de lucidité, il faut rechercher une commune mesure si conventionnelle qu'elle puisse être un type étalon, auquel on rapporte ses jugements Où sont les critères, où est la collection de critères qui permettront à l'homme de se rapprocher de l'absolu? Il y a encore du travail pour les psychologues.

- Dr LEGRAIN

Accueil

LUMIERE n. f. (du latin *lumen*, rad. *lux*, même sens, ou bas latin *luminaria*)

Agent qui produit chez les animaux pourvus d'yeux, la sensation de la vision ; cause de la visibilité et de la coloration des corps. Eclat particulier des corps incandescents qui permet de distinguer les objets placés dans leur rayonnement ; la lumière des astres, de l'électricité, etc. Flambeau, jour (expression métaphorique qui prend ici la cause pour l'effet). Désigne aussi, poétiquement, la vie : « Pourquoi, s'écrie Châteaubriand, la lumière a-t-elle été donnée à un misérable, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur? »

Au figuré, il caractérise l'éclat physique ou moral, et surtout : intelligence, clarté, savoir, connaissance, et, en général, tout ce qui éclaire ou dirige l'esprit. « On distingue les lumières naturelles et les lumières acquises ». Il n'y a que deux choses dit Bastiat, qui puissent sauver la société : « la justice et la lumière ». L'ignorance est le milieu familier de la servitude. Eclairer les esprits, c'est surtout en préparer la conscience, en rythmer intelligemment les élans... Aux ténèbres de la foi, qui paralysent l'essor de l'homme, le maintiennent dans la peur et l'obéissance doivent succéder les lumières de la raison, qui l'émancipent et agrandissent son domaine.

On dira, pour marquer que sa personnalité a brillé sur son temps par quelque qualité rare, par son éloquence, par ses connaissances ou son génie, qu'un écrivain, un savant fut une lumière du siècle, un avocat, une lumière du barreau, etc. Pour caractériser leur aisance, leur beauté, leur compréhension spontanée, on qualifie de lumineux tel esprit, idée, pensée ou discours...

LUMIERE n. f. (bas latin *luminaria*)

Newton admit que les corps lumineux émettaient des particules matérielles, animées d'une grande vitesse, dont le choc sur la rétine produisait l'impression visuelle ; et il tenta d'expliquer tous les phénomènes optiques par le mouvement de ces particules, que l'on supposait pointues par un bout, arrondies à l'autre et douées d'un mouvement de rotation sur elles-mêmes. Quand elles rencontraient un obstacle par leur partie arrondie, il y avait retour en arrière ou réflexion ; si la rencontre avait lieu par la pointe, il y avait pénétration et réfraction ; ce dernier phénomène s'expliquait par une différence de vitesse dans les divers milieux. Les expériences de Foucault démentirent la théorie de l'émission ; Young mit en relief les analogies qui existaient entre le son et la lumière, analogies confirmées ensuite par les travaux de Fresnel. Aussi croit-on présentement que la lumière résulte du mouvement vibratoire d'un milieu infiniment élastique et répandu

partout, l'éther : c'est la théorie des ondulations. Un écueil a surgi depuis qu'Einstein a développé sa doctrine de la relativité. Selon ce dernier, et contrairement aux conclusions des adeptes, à la fois, de Newton et de Fresnel, la lumière ne se propage pas en ligne droite. Sur ce point trois faits expérimentaux confirmeraient la doctrine du grand théoricien : le déplacement du périhélie de Mercure, la déviation de la lumière des étoiles par le Soleil et le déplacement des raies solaires vers le rouge. L'anomalie constatée dans le mouvement de Mercure s'explique, dans la thèse classique, en donnant au Soleil une forme très peu différente d'une sphère ; dans la thèse d'Einstein le déplacement de 43" par siècle, dans le sens voulu, est normal et n'exige aucune explication complémentaire. Selon Einstein, il y aurait déviation du rayon lumineux qui passe au voisinage d'un corps de grande masse ; déviation qui l'incurverait, tel la trajectoire d'un projectile lancé au voisinage de la terre. Une expérience tentée lors d'une éclipse totale du Soleil aurait donné des résultats presque d'accord avec la théorie einsteinienne. Enfin les mesures effectuées auraient vérifié dans l'ensemble le déplacement des raies spectrales solaires vers le rouge, par rapport aux raies produites sur la terre, comme le veut la même théorie.

D'autre part l'éther, agent de transmission des ondes lumineuses, subit-il un entraînement comme il arrive dans le milieu propagateur des ondes sonores? D'après Fizeau l'éther éprouverait un entraînement total ; d'après Fresnel un entraînement partiel seulement. Et, contrairement à Newton qui supposait implicitement des actions instantanées, ce dernier physicien tenait compte de la durée de transmission des ondulations qui se propagent de proche en proche dans un milieu adéquat ; il appliquait les idées de Newton à la théorie de Huygens. Lorsqu'il s'agit de déplacement, il faut introduire une nouvelle variable : le temps. Or les calculs tout théoriques de la doctrine relativiste concorderaient aussi avec les résultats expérimentaux ; de plus l'interprétation relativiste présenterait l'avantage d'être purement cinématique et de n'exiger aucune hypothèse sur la constitution de l'éther. Appliquée à l'étude de l'influence du déplacement de la terre par rapport à l'éther supposé immobile, la doctrine einsteinienne a fait l'objet d'une confrontation expérimentale basée sur les phénomènes interférentiels, à l'aide du dispositif de Michelson et Morley. Les résultats furent négatifs. Est-ce parce qu'il s'agit de grandeurs de l'ordre du cent millionième, non mesurables expérimentalement, ou parce que la source lumineuse, le dispositif optique et l'observateur sont entraînés dans le mouvement de la terre? Les partisans d'Einstein le prétendent, mais ses adversaires ne le croient pas.

A côté de la lumière visible des sept couleurs de l'arc-en-ciel qui par leur superposition donnent la lumière blanche et dont chacune répond à une longueur d'onde différente, il existe des radiations obscures qui n'impressionnent pas du tout la rétine. Les plus connues sont les rayons infrarouges, c'est-à-dire en deçà du rouge dans le spectre solaire, et les l'avons ultraviolets c'est-à-dire au-delà du violet. Les premiers ont une grande action calorifique, mais une action chimique négligeable ; les seconds, au contraire, provoquent de multiples actions chimiques mais ne déterminent pas d'élévation thermométrique sensible. Maxwell, dont les vues théoriques, furent confirmées par les expériences d'Hertz, a fait rentrer la lumière

dans la série des ondes électromagnétiques. On sait que les ondes lumineuses vont d'une fréquence de 400 billions par seconde et d'une longueur d'onde de 0,75 micron, dans le rouge, à une fréquence de 800 billions et à une longueur d'onde de 0,35 micron, dans le violet. Elles constituent la partie perceptible par l'œil de la gomme électromagnétique, qui se continue, d'un côté, par l'infrarouge et les ondes hertziennes, pouvant atteindre des kilomètres d'amplitude, et, d'un autre côté, par l'ultra-violet, suivi d'ondes de plus en plus courtes mais de plus en plus rapides, puisque ces deux éléments sont toujours inversement proportionnels. Les ondes des rayons X et Y sont les plus courtes que nous connaissions à l'heure actuelle. Toutes les ondes électromagnétiques comportent d'ailleurs un spectre, se réfractent et se dispersent ; comme la lumière, elles résultent de sources vibrantes, les électrons, dont les effets sont comparables à ceux du diapason dans le monde sonore. Par l'étude des séries de lignes qui suivent au-delà de l'ultraviolet on arrive à connaître la structure de l'atome ; optique, électromagnétisme, étude des rayons cathodiques et de la radioactivité aboutissent, pris séparément, aux formules mathématiques de la thèse ondulatoire.

Descartes croyait à la propagation instantanée de la lumière ; mais Rømer en 1676 reconnut l'erreur à la suite d'observations sur les satellites de Jupiter. Fizeau avec la méthode de la roue dentée. Foucault avec celle du miroir tournant ont permis de préciser la vitesse de cette propagation ; elle est de 300.000 kilomètres par seconde environ, Ce problème a conduit Einstein à transformer les anciennes conceptions de l'espace et du temps. Vitesse limite, celle de la lumière ne pourrait être dépassée, ni même atteinte par aucun corps matériel. D'après la relativité, la durée du battement d'une horloge, animée d'une vitesse égale à celle de la lumière, serait infinie parce qu'elle serait proportionnelle à cette vitesse. En fait, on constate que les particules émises par les corps radioactifs n'atteignent jamais la vitesse de la lumière bien qu'elles en approchent beaucoup. En astronomie, les distances sont si énormes qu'on les calcule souvent en années-lumière : l'année-lumière représentant la distance franchie par la lumière au cours d'une année. Ainsi, Centaure, l'une des étoiles les plus proches, est à 4, 3 années-lumière ; la plupart ont une distance au moins égale à 100 années-lumière ; il en est dont les années-lumière se comptent par centaines ou par milliers.

On a beaucoup étudié ces derniers temps, l'action chimique des radiations ultraviolettes et suivantes. Action variable avec les longueurs d'onde ; c'est ainsi que l'ozone, généré de l'oxygène sous telle longueur d'onde, sera détruit sous telle autre. Certaines radiations sont destructives de la matière vivante ; elles tuent promptement champignons, microbes et spores, d'où l'action bienfaisante de la lumière solaire. Les rayons ultraviolets peuvent déterminer des conjonctivites très douloureuses et les rayons X ont causé trop de victimes pour qu'il soit nécessaire d'insister. Phénomènes de fluorescence, de résonance optique et d'ionisation dans certains gaz, sont actuellement l'objet de nombreuses recherches. Grumbach a découvert récemment que ces radiations modifiaient la tension superficielle des liquides fluorescents. A Luxeuil, grâce à M. Royet, qui poursuit des expériences approfondies sur ce sujet, j'ai pu apprécier la valeur de ce nouveau domaine ouvert

aux physiciens. Ce dernier a montré que les liquides les plus sensibles présentent une fluorescence marquée et que la tension superficielle était d'autant plus modifiée que la longueur d'onde des radiations employées était plus courte, ouvrant ainsi la voie à des recherches nouvelles sur les rayons X. L'optique n'est certes pas la partie la moins avancée de la physique ; mais beaucoup reste à faire, car la science ne prétend pas nous donner, du premier coup, des vérités définitives ; plus modeste que le dogme, parce que moins imaginaire, elle est heureuse dès qu'une découverte lui permet d'abandonner de vieilles erreurs et d'avancer d'un pas dans la connaissance de l'univers.

- L. B.

Accueil

LUNE n. f. (latin luna)

La lune qui réfléchit la 618.000ème partie de la lumière solaire n'est qu'à 384.436 kilomètres, distance franchie par le rayon lumineux en une seconde un quart. Elle marche à raison de 1 kil. 17 mètres par seconde sur son orbite longue de 2.400.000 kilomètres et tourne autour de la terre en 27 jours 7 heures 43' 11" en lui montrant toujours la même face, la force centripète tendant à l'emporter sur la centrifuge à la petite distance qui nous sépare d'elle. Mais comme, pendant l'accomplissement de sa révolution sidérale, la terre a continué son mouvement de translation autour du soleil, la lunaison, intervalle entre deux nouvelles lunes, se trouve être de 29 jours 12 heures 44' 3".

Le volume de la lune est 49 fois plus petit et son poids 81 fois plus léger et se calcule par la part qui lui revient dans l'action qu'elle exerce avec le soleil sur les marées qui lèvent l'eau de l'Océan deux fois par jour. Le diamètre de la lune vaut moins que le quart de celui de la terre et sa surface qui est à peine la 14^e partie de celle de la terre est de 38 millions de kilomètres carrés. Mais comme l'astre qui éclaire nos nuits nous montre constamment le même côté, nous ne connaissons que 21.833.000 kilomètres carrés de sa superficie totale.

Les phases de la lune sont déterminées par sa position relativement au soleil. Lorsqu'elle passe entre lui et nous, nous ne la voyons pas, parce que son hémisphère non éclairé est tourné vers la terre : c'est la nouvelle lune. Lorsqu'elle forme un angle droit avec le soleil, nous voyons la moitié de son hémisphère éclairé ; c'est le premier ou le dernier quartier et lorsqu'elle est à l'opposé du soleil, c'est la pleine lune et nous voyons toute sa surface éclairée.

La superficie de l'hémisphère de notre satellite que nous voyons au moment d'une pleine lune est constituée aux trois-quarts par des montagnes et pour l'autre quart par des plaines, anciennes mers desséchées.

Parmi les montagnes les plus rayonnantes nous citons Tycho, Copernic, Kepler, Aristarque et parmi les sommets les plus élevés ce sont les monts Leibniz et Dœrfel qui atteignent 7.600 mètres. Pour établir ici une comparaison entre ces altitudes et celles des plus hautes montagnes de la terre, ces dernières doivent être mesurées, non du niveau de la mer, mais des plus grands creux de l'Océan ce qui, au lieu de 8.800 mètres donnerait environ 18.000 pour les plus hautes cimes de l'Himalaya.

A toutes ces curiosités la topographie lunaire s'ajoute un phénomène bien extraordinaire dans ces régions polaires, où les sommets des montagnes restent perpétuellement éclairés par le soleil. Ce caractère physique, surprenant, s'explique par ce fait que, par suite de la position de la lune dans l'espace, le soleil ne descend

jamais que de $10,5^\circ$ au-dessous de l'horizon de l'un ou l'autre pôle lunaire et qu'en raison de la petitesse de la lune une élévation de 600 mètres suffit pour voir au-dessous de l'horizon vrai. Or, il y a, juste à la place du pôle boréal et austral, des montagnes de 2.800 à 4.000 mètres.

Citons encore avant de quitter notre satellite ses éclipses qui se produisent au même moment physique, c'est-à-dire, par exemple, à minuit à Paris et à 7 heures du soir, à New-York, quand il entre, en partie (éclipse partielle) ou complètement (éclipse totale) dans le cône d'ombre de la terre. Ce cône d'ombre se termine en pointe à une distance de 108 fois et demie la longueur du diamètre de la terre.

A la distance moyenne de la lune, l'ombre de la terre est encore 2,2 fois plus large que la lune, ce qui fait que la plus longue durée d'une éclipse totale de la lune peut être de 2 heures. L'éclipse de lune a toujours lieu au moment de la pleine lune et est visible au même instant dans tous les pays, où la lune se trouve au-dessus de l'horizon. Mais, grâce à la réfraction des rayons solaires, la lune ne disparaît presque jamais complètement dans les éclipses totales. Elle n'est absolument devenue invisible que pendant les éclipses de 1642, 1761, 1816 et celle du 12 avril 1903.

Mais ce qui différencie le plus la lune de notre terre et des planètes de notre système solaire, c'est son absence totale d'air qui ressort de la constatation qu'il n'y a pas de crépuscule sur la lune et qu'on trouve une égalité parfaite entre le calcul et l'observation lorsqu'une étoile disparaît derrière le disque.

Ce manque d'atmosphère entraîne l'absence du son, du crépuscule et des aurores et seule la lumière zodiacale annonce sur ce monde lugubre l'arrivée du soleil, qui met une heure au lieu de deux minutes un quart comme chez nous, à se lever.

La lumière cendrée que nous voyons n'émane pas de la lune, elle n'est que de la lumière terrestre, c'est-à-dire le reflet d'un reflet qui va frapper la lune. C'est grâce à elle, qui reflète parfois les contours du continent australien, que Castelli, l'ami de Galilée, a pu deviner en 1637, l'existence de l'Australie longtemps avant sa découverte.

Vue de la lune, où le manque d'atmosphère permet aux étoiles de continuer à briller le jour comme la nuit dans un ciel noir et profond au milieu de l'éternel silence, notre terre présente un premier croissant pendant le jour, un premier quartier au couchant du soleil, la pleine terre au milieu de la nuit, son dernier quartier au lever du soleil et son dernier croissant le matin. Lorsque nous avons nouvelle lune il fait pleine terre sur la lune et les parages de notre satellite sont alors éclairés d'une intensité égale à 14 fois notre pleine lune...

... Darwin a dit quelque part qu'il y a 54 millions d'années que la lune était née des entrailles alors ignées de la terre, d'où il s'ensuivrait que notre planète aurait environ 200 millions d'années et le soleil 22 milliards. Nos connaissances actuelles nous permettent d'affirmer que ces chiffres sont bien au-dessous de la vérité et que quelques milliards d'années ont dû s'écouler depuis que le soleil a accouché de ce qui est devenu notre incohérente planète sublunaire.

Quoiqu'il en soit, il est certain qu'actuellement la lune est inhabitée dans le sens que nous donnons à ce mot, parce que l'analyse spectrale atteste que l'eau et l'air font absolument défaut sur notre satellite. Si maintenant nous envisageons ce qui se passe sur la planète Mars, notre sosie dans l'espace, mais où la vie organique paraît à son déclin, nous tirons de l'unité constitutive de l'univers, la conclusion, ou plus modestement l'hypothèse présente, que toutes les planètes qui peuplent l'infini des mondes solaires sont, ont été ou seront habitées, mais que la vie simultanée sur les planètes d'un même système solaire doit être assez rare.

La lune plus jeune, plus petite et plus vite refroidie que notre terre, est aujourd'hui un cadavre. Elle était animée et à son apogée quand notre terre était un petit soleil, mais maintenant, privée de feu, d'eau et d'atmosphère, elle est le pays au sol ravagé de crevasses, rides de vieillesse, de désagrégation et de silence sans fin et où des nuits glaciales, longues de plus de 300 heures terrestres, alternent avec des jours brûlants, au-dessus duquel les étoiles brillent nuit et jour, sans scintiller, dans un ciel sombre de velours noir.

La lune est aujourd'hui ce que notre terre apparaît devoir être elle-même dans un lointain futur... avant de se dissoudre pour retourner à l'éther et renaître sans doute quelque jour, comme le phénix de la légende égyptienne, à une vie analogue, renouvelée et rajeunie...

- Frédéric STACKELBERG

Accueil

LUTTE n. f. (du latin *lucta*, dérivé de *luere*, pris dans le sens de *solvere*, *laxare*, parce que, dans la lutte, il est question de relâcher les liens dont les membres de l'antagoniste enveloppent le lutteur)

Combat corps à corps et sans armes, de deux hommes qui cherchent à se renverser. C'était un des principaux exercices des anciens et leur spectacle favori. Ils connaissaient trois sortes de luttes : la lutte perpendiculaire (*érecta*), la lutte horizontale et l'acrochisme. Dans la première, la plus pratiquée, on se proposait de renverser l'adversaire et de le terrasser. « Pour arriver à ce résultat, la ruse et la force étaient également employées par les athlètes, qui s'empoignaient réciproquement les bras, se tiraient en avant, se poussaient et se renversaient en arrière, s'enlaçaient les membres, se prenaient au col, se serraient la gorge jusqu'à s'ôter la respiration, se pliaient obliquement sur les côtés, se soulevaient en l'air, se heurtaient le front comme des béliers. Le croc-en-jambe était admis. Enfin l'un d'eux se laissait renverser ; alors commençait la lutte horizontale (*volutatis lucta* : la roulée sur le sable). Dans cette seconde phase de lutte, les deux adversaires combattaient courbés sur la terre, roulant l'un sur l'autre et s'entrelaçant de mille façons, jusqu'à ce que l'un des deux prît le dessus et forçât l'autre à crier merci. Dans l'acrochisme, les athlètes ne se prenaient que par l'extrémité de la main et par les poignets, se les tordaient et tâchaient de se renverser ainsi ».

Avant la lutte, les athlètes se faisaient froter le corps d'huile, ce qui contribuait à donner de la souplesse aux membres. Mais comme ces onctions, en rendant la peau trop glissante, leur ôtaient la facilité de se prendre au corps avec succès, ils remédiaient à cet inconvénient, tantôt en se roulant sur la poussière du palestre, tantôt en se couvrant réciproquement d'un sable très fin, réservé pour cet usage dans les *xystes*, ou portiques des gymnases. Les combats de la lutte remontent à la plus haute antiquité ». Chez les Grecs, les vainqueurs étaient chantés par les poètes et représentés par les sculpteurs. (A Rome, la lutte fut beaucoup moins pratiquée et ne figure dans les jeux que par exception). Homère a célébré, dans l'*Illiade*, la lutte d'Ajax et d'Achille ; Ovide celle d'Hercule et d'Achéloüs dans ses *métamorphoses* ; Lucain, celle d'Hercule et d'Antée ; Itare, celle de Tydée et d'Agilée... Les Lutteurs, groupe statuaire que l'on voit à Florence, au palais des Offices, attribués Céphissodote, sont parmi les plus belles des sculptures antiques qui exaltent la lutte et sa plastique...

Parmi les jeux qui font appel à la force physique, la lutte, confrontant des athlètes aux puissantes musculatures, conserve quelques indéniables beautés d'attitude et de rythme. Mais elle a vu, depuis quelques décades surtout, sa vogue décroître rapidement. Pratiquée encore un peu partout, mais sans conviction, elle est regardée comme un sport trop « mou », mièvrement cour

inoffensif, par les spectateurs modernes, revenus au goût des émotions violentes et au « sport » de domination. Le public a cessé de se passionner pour un Constant le Boucher ou un Laurent le Beaucairois. Il ne trépide plus qu'aux carnages du ring, lorsque des brutes échangent ces coups d'assommoir qui tuméfient les chairs et font, en quelques rounds « palpitants » s'écrouler les corps comme des masses anéanties. Les Carpentier, les Dempsey, les Tunney, encensés d'ailleurs par les trompettes « littéraires » de la démagogie journalistique sont - selon la réussite du droit ou de l'uppercut - ses idoles du jour. Et la boxe, autrement bestial, est parée pour lui du nom d' « art »! ...

Le jiu-jitsu est un système particulier de lutte importé du Japon, qui permet le triomphe de l'adresse et de l'agilité sur la force brutale. Le lutteur s'emploie à atteindre, avec plus ou moins de violence, certaines parties du corps plus particulièrement sensibles, dans le but de mettre l'adversaire hors de combat : coups du tranchant de la main à la tête, au cou, à l'avant-bras ; coups de coude à la figure, à l'estomac ; coups de genou au bas-ventre ; pressions douloureuses de la carotide ; torsion des jambes, des avant-bras, des poignets, des doigts, etc.

Par extension : Rixe dans laquelle on se prend corps à corps.

Figuré : Combat, guerre, dispute, controverse, conflit : sa vie entière fut une lutte et il fut infatigable. La douleur me tuerait ; il y a trop de lutte en moi contre elle (Mme de Stad). La doctrine de Luther occasionna une lutte violente entre les théologiens (Besch). La lutte du bon et du mauvais principe : Ormusd et Ahriman, dans le Zend-Avesta de Zoroastre...

Faire quelque chose de bonne lutte : la faire honnêtement, franchement. Emporter quelque chose de haute lutte : Venir à bout de quelque chose par force, par autorité. La lutte amoureuse : ébats et plaisirs de l'amour.

Lutte de classes : v. classe.

Lutte universelle : Titre d'un ouvrage très intéressant, de Félix le Dantec, qui porte en exergue : « Etre c'est lutter, vivre c'est vaincre », et qui établit d'une manière remarquable que la vie universelle n'est qu'une façon de traduire la lutte universelle, et vice-versa.

« C'est, en effet, dans des phénomènes qui peuvent être ramenés à des luttes, à des « corps à corps » que se rencontrent toutes les particularités auxquelles on s'est adressé pour déclarer que les corps bruts sont vivants ; pour raconter ces « corps à corps », il faut naturellement douer de personnalité tous les objets qui nous entourent. Ce n'est là, sans doute, qu'un artifice de langage, mais qu'est-ce qu'un système philosophique sinon une manière de s'exprimer?

L'idée de lutte est tirée de l'observation des hommes, ou, tout au moins, des animaux ; quand deux hommes ou deux animaux luttent ensemble, c'est pour conquérir un certain avantage ; la notion de lutte est inséparable de la notion d'avantage, de bénéfice, notion qui ne saurait elle-même se passer de l'idée d'individu, de personne. Si donc l'on veut étendre à tous les corps de la nature une manière de parler primitivement réservée aux animaux, il faut douer de personnalité, d'individualité, les corps bruts aussi bien que les corps vivants.

L'idée de lutte résultant de l'observation des animaux, c'est chez les êtres vivants que nous devons essayer d'abord d'en préciser la signification. Il faudra d'ailleurs dès le début, faire intervenir des corps bruts dans la question, car le phénomène immédiat de la lutte se passe entre l'individu et son ambiance, bien plus souvent qu'entre l'individu et un autre individu. On peut même définir la vie : « l'envahissement du milieu par l'être vivant » ou tout au moins « la résistance de l'être vivant aux actions destructives du milieu ». C'est là une lutte au sens rigoureux du mot.

Surtout dans les espèces dépourvues de squelette, la vie apparaît nettement comme une lutte de tous les instants entre l'hérédité gardienne des formes ou des propriétés individuelles et les actions extérieures destructives. La conservation de la vie établit le triomphe de l'hérédité, mais ce triomphe n'est jamais complet ; l'être vivant évolue. La vie est un compromis entre la tradition conservatrice et les influences révolutionnaires ; c'est ce compromis que l'on désigne d'un mot : « l'habitude » ; vivre c'est s'habituer.

Si l'on passe de la vie individuelle à la vie spécifique, l'évolution, la transformation de l'espèce, empêchent également de considérer comme complet le triomphe des corps vivants sur les corps bruts ; l'hérédité rigide est corrigée par la transmission des caractères acquis. Il y a toujours lutte, il y a toujours victoire, tant que la lignée n'est pas interrompue, mais cette victoire ne s'obtient qu'au prix de concessions inévitables.

Ainsi, l'étude des êtres vivants, si elle fait naître immédiatement en nous l'idée de lutte, nous montre aussi que cette lutte n'entraîne jamais un triomphe absolu. L'évolution enlève fatalement à l'hérédité ce que celle-ci a de trop précis ; l'hérédité n'est qu'une loi approchée ».

Alors que les autres animaux, hormis des circonstances exceptionnelles, pratiquent le respect de l'espèce, la lutte, au sein de l'humanité, jette les uns contre les autres individus et peuples, parfois pour le besoin, le plus souvent par convoitise avide et passion de lucre. Au lieu de diriger hors de l'espèce, pour garantir leur existence, des efforts conjugués et intelligents, les hommes s'entredéchirent, se ravissent entre eux jusqu'aux biens vitaux, accumulent et thésaurisent sans but, poussent l'illogisme imbécile et criminel jusqu'à laisser périr de famine des provinces entières, alors que les denrées salutaires pourrissent, amoncelées, dans les docks des accapareurs.

A la « lutte pour la vie » (pour la non-disparition), naturelle et normale, qui met aux prises les espèces, est venue s'ajouter, chez les humains, (la déformant et l'exacerbant, en décuplant la violence, sournoise ou brutale) la lutte pour le privilège et la prépondérance, pour la mainmise sur les richesses et le pouvoir sur les hommes. Dans cette lutte, les anarchistes ont leur place marquée sous le signe d'une logique équité. Ils sont avec le faible contre le fort, avec le pauvre contre le riche : ils sont contre les institutions et les mœurs qui consacrent un antagonisme absurde, douloureux et tenace. Ils s'efforcent de développer dans la conscience des opprimés la notion d'un droit primordial identique et de hausser leur volonté à une

attitude en accord avec ces convictions intimes. A la lutte interhumaine, ils tendent à substituer une entraide avisée, une lutte commune pour le développement et le bonheur des hommes.

Dans l'Initiation individualiste anarchiste, E. Armand, considère ainsi le problème :

« La réaction au sein du milieu ou la rupture d'équilibre en un milieu donné constitue très probablement la forme élémentaire de la vie, dans tous les cas sa manifestation incontestable. Dans un milieu donné, répétons-nous, que nous supposons idéalement uniforme, apparaît un bouillonnement, une agitation, une fermentation. C'est un signe de réaction, le symptôme d'une forme de vie autre que celle du milieu : il ya rupture d'équilibre. Or, cette vie s'affirmera dans et par la lutte qui va désormais se livrer entre l'ambiance réfractaire, apathique, et cette activité nouvelle. Ne l'oublions pas, en effet, vivre c'est combattre, c'est batailler, c'est s'affirmer et là où la lutte cesse, la vie et le mouvement cessent aussi ».

Et enfin, voici pour conclure, du même ouvrage, une page qui vaut pour tous les anarchistes :

« Leur lutte, c'est celle d'une poignée d'hommes anarchistes ne sont qu'un petit nombre - contre le reste des hommes. C'est à la lutte que s'expose quiconque fait profession d'idées individualistes, quiconque s'efforce un tant soit peu de les mettre en pratique.

L'individualiste se tient autant à distance des discoureurs édulcorants et des orateurs miel-et-sucre que des agents provocateurs ; les uns et les autres font œuvre d'émasculatation et de superficialité, quand ils n'émargent pas aux mêmes fonds secrets.

L'individualiste, pour commencer, est combattu au sein de sa propre famille ; il n'est pas toujours compris de ses camarades ; il est mal vu de son patron, de ses voisins ; il jouit de la déconsidération générale. Il en prendra son parti, voilà tout.

La prison le guette à tous les pas. Il est toujours plus ou moins sous la surveillance de la police. Les mouchards le font souvent jeter à la porte de l'emploi qu'il occupe. S'avise-t-il de faire un peu de propagande agressive : poursuites et années d'isolement.

Et la rébellion contre les préjugés moraux? A commencer par la jeune fille que, de son plein gré d'ailleurs, l'individualiste initiera aux premières caresses, acte naturel entre tous et qui l'exposera à de ridicules poursuites pour détournement de mineure. A continuer par la menace constante d'être jeté sur le pavé s'il affecte ou se contente de mener silencieusement une vie qui jure plus ou moins avec les idées reçues en matière de respectabilité, s'il se permet de porter des vêtements peu à la mode ou de fréquenter des gens qui déplaisent à sa concierge. A finir par être renié de tous, considéré comme l'opprobre du monde, comme le rebut de ce qui respire.

Point de possibilité de conciliation entre l'individualiste et une forme quelconque de société reposant sur l'autorité, qu'elle émane d'un autocrate, d'une

aristocratie, d'une démocratie, d'une dictature de classe. Point de terrain d'entente entre l'anarchiste et tout milieu réglementé par les décisions d'une majorité ou les vœux d'une élite.

Contre lui se dresse la société tout entière. Lutte pour la liberté d'exposer son opinion, lutte pour la liberté de la vivre, lutte pour le pain, lutte pour le savoir ; une lutte, certes, qui ne se poursuivra pas sans joies profondes et au cours de laquelle il aura l'inappréciable satisfaction de voir tomber quelque pierre angulaire et peut être vaciller l'édifice social, mais lutte quand même.

On voudrait que l'individualiste conclue une trêve, qu'il concède quelques points, se montre moins intraitable, moins acharné, moins intransigeant dans son œuvre de critique, qu'il ait pitié de ceux qui détiennent en leurs mains la puissance administrative, ou intellectuelle, ou monétaire. On lui propose de jouer un rôle de dupe et, en échange de sa tranquillité relative, de se faire le complice de gens intéressés au maintien de la société actuelle.

L'individualiste n'accepte pas. Sa vie sera une lutte, soit. Sa grande préoccupation désormais, c'est de la faire durer le plus long temps possible ».

- A. LAPEYRE

Accueil

LUXE (du latin : *luxus*)

Le luxe est caractérisé par la surabondance et la somptuosité dans les biens. Il représente l'extrême opposé du dénuement, qui implique la privation totale. On emploie fréquemment le mot luxe comme synonyme de superflu, qui représente ce qui est au-delà du nécessaire. Cependant, entre les deux termes, existe une légère différence de signification, qui mérite d'être signalée : le superflu n'est pas forcément coûteux, le luxe n'est pas forcément inutile. Un bibelot encombrant, qui n'est même pas beau, et dont on ne se servira jamais dans un intérieur, parce qu'il déparerait la pièce est du superflu, même s'il fut acheté à bas prix.

Mais un manteau de coupe impeccable et d'étoffe précieuse, pour être un article de luxe, n'en demeure pas moins fort utile lorsqu'il s'agit de se préserver du froid.

La limite entre ce que l'on désigne couramment par ces mots : « l'utile » et « le superflu » n'est pas très aisée à établir de manière satisfaisante pour tout le monde. Elle varie selon les individus, leurs habitudes, leur éducation. Ordinairement chacun décrète qu'est utile ce qui satisfait ses besoins, et superflu ce qui ne lui convient point, sans tenir compte de l'extrême variété des goûts chez ses contemporains. J'ai vu, une fois, un ouvrier morigéner sa fille parce qu'elle s'était permis de coudre après sa pauvre robe quelques menus ornements. Mais lui ne jugeait pas superflu de bourrer une pipe après les repas. Pour nous-mêmes il arrive que le point de vue change avec les années. Certaines satisfactions, dont nous ne faisons pas état, parce que nous n'avons guère eu l'occasion de les apprécier, deviennent par la suite, avec l'accoutumance, des éléments non négligeables de notre félicité, alors que d'autres, jugées plus grossières, perdent notre estime.

Le seul moyen de nous mettre d'accord serait de reconnaître cette vérité : est, sinon du superflu, du moins un luxe, tout ce qui n'est pas indispensable à la conservation de notre existence. Nos ancêtres les plus éloignés, qui logeaient dans des cavernes, buvaient l'eau des sources, se nourrissaient d'aliments crus, et ignoraient la vêtue, ne possédaient certainement aucun luxe. Celui-ci a été une conséquence de la recherche du beau et de l'agréable. Il est né lorsque les femmes ont commencé à parer de fleurs et de coquilles leurs chevelure, lorsque les hommes ont pris souci d'agrémenter le gîte familial d'images gravées dans la pierre ; lorsque l'on a connu la douceur du vêtement, le réconfort du feu, la saveur de quelques apprêts culinaires.

Grâce au progrès scientifique et industriel, tout ceci s'est considérablement développé au cours des âges, et pas seulement pour le profit de quelques privilégiés, mais aussi pour l'ensemble de la population, quoique avec des inégalités

choquantes, et de scandaleuses injustices dans la répartition. Non seulement pour la classe riche et la classe moyenne, mais encore pour quantité de travailleurs manuels et d'ouvrières aux ressources modestes les parures, les spectacles, l'esthétique du vêtement et un certain confort dans l'ameublement, représentent des avantages acquis dont ils ne pourraient plus aisément se passer, parce qu'ils contribuent, dans une notable proportion, à rendre la vie digne d'être vécue.

Le goût du luxe - tout au moins d'un luxe relatif et non malsain - est trop ancré dans les mœurs, et depuis trop longtemps, pour que l'on puisse songer à le faire disparaître. A part un très petit nombre d'ascètes naturistes - dont il n'y a d'ailleurs pas lieu de se moquer, et qui ne dédaignent pas totalement les bienfaits de la civilisation - personne n'éprouve le désir de revenir à la vie primitive. Rien n'est plus de nature à éloigner les foules modernes d'un idéal collectiviste ou communiste que cette sorte de monasticisme laïque dont ont fait preuve tant d'auteurs, influencés sans doute par les enseignements religieux de leur enfance. Présenter, comme tableau du futur, l'existence d'une famille nombreuse de travailleurs dans ce qu'elle a de plus parcimonieux ; jeter l'anathème sur toute fantaisie, presque toute distraction n'ayant pas un but sociologique ; attendre des femmes qu'elles renoncent aux jolies toilettes et aux bijoux, et des hommes qu'ils jettent à terre leurs dernières cigarettes, c'est se condamner à prêcher indéfiniment l'absolu de sa doctrine devant l'absolue indifférence du grand nombre.

Le peuple n'aspire aucunement, en plein XX^{ème} siècle, à vivre dans des phalanstères prolétariens, à réminiscences de casernes ou de couvents, une existence terne de petit fonctionnaire à retraite assurée. Ce qui le séduit comme perspective, c'est l'aisance moyenne actuelle, dans un home convenable, en échange d'une tâche modérée ; et les superbes monuments, les vastes avenues, les grandioses réjouissances publiques, ne lui déplaisent point. Avec une organisation plus rationnelle que la nôtre, il pourrait, dans un proche avenir, bénéficier de tout ceci, et il n'y aurait pas à lui en faire grief. Le luxe n'est à proscrire que lorsqu'il comporte d'avilissantes débauches. Il n'est blâmable que lorsqu'il s'alimente de la misère des faibles. Il n'y a pas lieu de rééditer à son égard les hypocrites imprécations de l'Eglise, mais d'en généraliser, dans toute la mesure du possible, les agréments, en même temps que l'on en modifiera, dans un sens plus intellectuel et plus social, le caractère et l'inspiration.

- Jean MARESTAN

Accueil

LYNCHAGE (du mot anglais Lynch)

Ce que l'on nomme aux Etats-Unis « la loi de Lynch », d'où le terme français « lynchage », est une forme de justice sommaire et primitive, non reconnue par la législation officielle, mais qui est demeurée jusqu'à présent dans les mœurs populaires de la grande république américaine. La foule saisit le coupable - ou présumé tel - le juge, le condamne, et l'exécute séance tenante, ordinairement par pendaison, à moins qu'elle ne le fasse brûler vif, lorsqu'il s'agit d'hommes de couleur accusés de meurtre, ou de cet attentat particulièrement grave qu'est le viol d'une femme blanche. Voici quelques exemples de lynchage tels qu'ils ont été rapportés dans la presse :

Le 1^{er} décembre 1927, une centaine d'automobiles, bondées d'hommes armés, s'arrêtent devant la prison de Whitesburg, dans le Kentucky, où se trouvait incarcéré le noir Léonard Woods, accusé d'avoir assassiné un blanc. Les portes de la prison sont enfoncées ; le noir, tiré de son cachot, est ligoté et traîné sur la place publique. Là, il est arrosé de pétrole et transformé en torche vivante, devant une foule énorme « qui couvrait de ses vivats les hurlements du supplicié ».

Le 30 juillet 1928, à Brookhaven, dans l'Etat de Mississipi, la foule se rue à l'intérieur de la prison, dans laquelle se trouvaient deux nègres, deux frères, qui avaient blessé à coups de revolver un créancier blanc. L'un d'eux est attaché par le cou derrière une automobile, et traîné jusque dans la banlieue, où il est pendu à un arbre, tandis que son frère était pendu à un ponceau des environs.

Le 2 janvier 1929, à Clarksdale, dans l'Etat de Mississipi également, un nègre nommé Shepherd, ayant enlevé une jeune fille blanche, sous menace de mort, après avoir tué d'une balle le père de cette jeune fille, qui tentait de la défendre, la foule s'empare du meurtrier, le lie à un poteau, au sommet d'un énorme bûcher, et s'exerce, tout d'abord, à tirer sur lui, en prenant grand soin de ne pas le tuer. Puis il est arrosé de pétrole, et le feu est mis au bûcher, mais de telle manière que la mort ne vînt qu'avec lenteur. Deux mille personnes assistaient à ce spectacle.

Les Etats-Unis se sont fait, de nos jours, une triste spécialité de ce genre d'exécutions, perpétrées avec des raffinements de révoltante cruauté, et la complicité, ou presque, des forces de police. Mais les scènes de violence, dans des conditions analogues, sont de tous les temps et de tous les pays. En France même où, à l'ordinaire, les mœurs sont relativement douces, il est des circonstances où la foule exaspérée lynche, ou tente de lyncher des coupables, alors même qu'ils sont déjà entre les mains de l'autorité judiciaire.

Le 16 novembre 1927, l'égorgeuse de Saint-Thégonnec, Marie-Jeanne Pouliguen, transférée à Brest sous escorte de gendarmerie, fut, dans toutes les gares,

l'objet de manifestations hostiles, auxquelles ses gardiens eurent beaucoup de peine à la soustraire. A Landerneau, notamment, la foule essaya de s'emparer d'elle pour la lancer, vivante, dans le foyer de la locomotive!

Le 9 juin 1929, à Paris, un soldat déserteur nommé Imbard, étant entré, en plein jour, dans un café de la rue Cadet, pour obliger, sous la menace du revolver, le propriétaire de l'établissement à lui remettre le contenu de son tiroir-caisse, la foule mit en lamentable état ce malheureux, qui n'avait même pas osé faire usage de son arme, et elle l'aurait probablement tué sans l'arrivée des agents.

Ces faits ne sont malheureusement pas très rares, surtout dans les périodes de surexcitation publique et de fièvre. Au début de la guerre furent commis, un peu partout, à l'égard des étrangers et des suspects, des actes immondes, et cela de la part d'individus appartenant à toutes les classes de la société.

Ces quelques exemples suffisent à montrer que l'autorité, dans ce qu'elle présente d'injuste et de barbare, n'est pas seulement en fonction de l'existence du policier, du juge et du bourreau. Avec leur suppression peut coïncider la mort d'une certaine forme d'autorité jusque là consacrée. Mais, si subsistent entre les hommes des motifs de compétition, elle persiste sous l'influence déterminante des événements, quoique dans des conditions qui peuvent être différentes de celles du passé. Pour ne point se présenter avec l'appareil classique de Thémis, la tyrannie n'en conserve pas moins force et vigueur là où se substitue à un pouvoir judiciaire défaillant le régime de l'arbitraire individuel et de la violence anonyme.

Aux excès qui résultent de ceux-ci, il est un remède : l'éducation. On devrait enseigner, principalement à l'enfance, en y insistant, qu'il ne faut jamais se hâter de porter sur autrui des jugements téméraires et que, s'il est légitime de se défendre, il est honteux, par contre, d'infliger à l'ennemi vaincu d'inutiles souffrances.

-Jean MARESTAN

Accueil

LYRISME

Le mot lyrisme vient de lyre. La lyre dont la fable attribue l'invention à Orphée est encore de nos jours, malgré l'invasion du jazz-band, l'emblème commun de la poésie et de la musique, ces deux sœurs qui vont si rarement de pair. La poésie fléchit quand elle est accompagnée de la musique, et la musique quand elle veut régler son vol sur celui de la poésie. La lyre symbolique élevée par un génie vers le ciel, domine le faîte de notre Opéra.

Les poétesses sentimentales qui se recrutent encore sous les charmilles des jardins ou des parcs en province se montrent à nous, les doigts sur leur lyre et les yeux tournés vers leur Muse. Avec cet indispensable instrument, et sous l'aile de cette inspiratrice, souvent rebelle et parfois bossue, elles sont de la phalange. La lyre n'en est pas moins démodée, de même que sa variante : le luth. Le lyrisme reste le plus noble et le plus beau record de l'inspiration. Il est rare, car il est difficile.

Une foule, accourue de toutes parts sur le passage d'un héros, attend son grand homme qui tarde à se montrer. Elle frémit, elle acclame et l'acclamation ne lui suffisant plus, elle chante.

Un avion roule sur le terrain de l'aéroport, la vitesse de sa course, la puissance vibrante de son moteur font qu'il s'enlève. A cet instant précis où le sol est quitté, où le terre-à-terre finit, où l'attraction du normal est vaincue, le lyrisme commence. Son essor assure un libre champ à ses ébats. Factice, le lyrisme est odieux. Qu'il soit ivre de sa liberté, mais fou et titubant dans les airs, il est ivrogne, et combien de fois, incapable d'un vol soutenu, il tombe en vrille et s'écrase sur le terrain plat. Boileau a écrit ce vers didactique et qui ne casse rien :

« Souvent un beau désordre est un effet de l'art ».

Retenons de ce précepte indirect que le poète, même lyrique, ne doit pas perdre le contrôle de son altimètre, ni jouer imprudemment avec son gouvernail de profondeur.

Le mot lyrisme n'a pas exactement le même sens dans la musique et dans la poésie. L'œuvre musicale est dite lyrique quand elle est descriptive de sentiments qui agitent l'âme, et ne se modèle pas sur le thème d'une action. Ainsi l'hymne, la cantate. L'expression : théâtre lyrique, plus éloignée encore de la source dont elle dérive, désigne un théâtre qui joue des pièces revêtues de musique.

La prose même a son lyrisme : témoin Chateaubriand. Ce lyrisme tient à l'enthousiasme de l'auteur quand son style bout, ou lorsque, sur la surface d'une eau tranquille il porte comme un fleuve des idées généreuses ou des idées générales ; il n'est pas un cours d'eau de plaisance ; j'oserai dire qu'il irrigue avec une véhémence

tranquille et sûre d'elle-même le domaine qui est le patrimoine de l'humanité. Le diminutif de ce lyrisme est l'éloquence : son écueil est l'emphase. Emile Zola atteint au lyrisme quand il décrit dans *Germinal* l'émeute de la grève et le déchaînement des travailleurs courroucés.

Séparant les poètes des musiciens, nous placerons ici, dans des médaillons trop étroits, les bustes des poètes lyriques les plus justement célèbres.

TYRTÉE. Il était né en Grèce, dans la petite ville d'Aphide, au VII^{ème} siècle avant notre ère. Les Lacédémoniens, en guerre pour la seconde fois avec les Messéniens, avaient interrogé l'oracle pour le succès de leurs armes. « Demandez un général aux Athéniens », répondit le Dieu. Athènes, par dérision, offrit à Lacédémone Tyrtée. Mais les oracles sont infaillibles, pourvu qu'on interprète avec astuce leur sens caché ou qu'on s'en remette aveuglément à leur sagesse qui prend le masque de la folie.

Ce boiteux, cet homme de petite taille, disgracié et contrefait - il louchait par surcroît - fut un Esope d'une autre trempe. Il enflamma les combattants par ses harangues ; il les éleva au-dessus d'eux-mêmes par ses chants. Il arracha du ciel la Victoire. Il fallut Epaminondas, il fallut les batailles sanglantes de Leuctres et de Mantinée pour briser le joug de l'hégémonie spartiate.

Tyrtée n'est pas mort tout entier, il reste de lui quelques fragments que les hellénistes ont recueillis. Horace le cite et le place aux côtés d'Homère. Le nom de Tyrtée est resté populaire, il est classique. Il est tant d'auteurs célèbres dont la gloire est d'autant plus solide qu'on ne les lit plus !

PINDARE. Pindare, né à Cynocéphales en 521 av. J.-C., domine toute la série des poètes lyriques. Le XVII^{ème} siècle était à genoux devant lui. Pourtant, nous ne pouvons lire de son œuvre que le recueil le plus spécial, celui qui s'intitule : *Epinicia*. Les *Epinicia* sont des Odes qui célèbrent les athlètes vainqueurs dans les Jeux. L'antiquité classique fut sportive, comme nous dirions aujourd'hui. C'est presque un miracle de la justice immanente que le poète soit illustre, et que la renommée triomphale des champions victorieux se soit fanée comme se sont desséchés leurs lauriers.

Toute l'histoire atteste le sublime génie de Pindare, la beauté de ses évocations, l'audace heureuse de ses fictions et de ses images, la richesse, la pompe même et l'ordonnance de la composition et de son décor.

HORACE. Horace a le privilège d'attirer à lui tous ceux qui sont versés dans les lettres latines et tous ceux qui, pour aimer les charmes de la grâce, pour se plaire à l'étincellement de l'esprit, ne se croient pas obligés de savoir le latin. Mais pour ceux qui peuvent aborder dans son texte une œuvre immortelle et délicieuse, pour ceux qui pénètrent facilement le mécanisme agencé de ces vers dont chaque mot est le mot juste avec sa nuance exacte, d'un *coloris* inimitable, quelle joie ajoutée à l'agrément de la lecture !

Horace ne s'attarde pas : pour employer une expression de Victor Hugo, sa flèche jouterait avec l'éclair. Sa malice sourit, sa philosophie s'illumine, sa rhétorique s'affine et son élégance patricienne s'affirme sous la plénitude du bon

sens et sous le couvert d'une santé morale, toute romaine. Qu'il regimbe devant Mécène, qu'il défende son indépendance, qu'il revendique son droit de descendre vers la mer si les champs albins se poudrent de neige, qu'il flâne sur ce boulevard de son temps qu'était la voie sacrée, qu'il se laisse faire la leçon par son pendentif de valet, je veux dire par son esclave, il se révèle à nous comme le plus brillant et le plus aimable des parisiens avant la lettre,

Ses odes sont sages, mais étincelantes, non pas à jet continu, mais par de soudaines émissions radieuses, elles sont grandioses, souvent, quoiqu'elles semblent faites avec rien d'une main négligente. Elles empruntent leur grandeur à la majesté des traditions de Rome, à sa légende sacrée, à son histoire primitive, à la mythologie qui entoure ses dieux. Elles commémorent et surtout quand il s'agit de Mécène, dont les ancêtres étaient des rois, elles répondent au désir ou à la nécessité d'une délicate flatterie. La Fontaine qui s'était teinté d'Horace, mais dont le naturel avait survécu à ce traitement pédagogique, avait cependant retenu la manière de tourner la fable en allégorie et d'honorer l'Olympe pour exalter les grands.

A l'Horace des Odes, la postérité préfère, à juste titre, l'Horace des Epîtres et des Satires.

Le Romantisme est né des audaces de la Révolution et des platitudes de la Restauration. La grande rénovation mondiale a suscité, tant en Allemagne qu'en France, les plus grands poètes modernes, et à la fois ou presque ensemble dans un espace de cent ans.

S'il est difficile de considérer Goethe et Schiller comme des poètes lyriques, à proprement parler, on ne peut traiter du lyrisme sans s'incliner devant Faust, et des poèmes qui ne sont pas des odes : le Chant de la Cloche, par exemple, sont des œuvres lyriques de grande beauté.

VICTOR HUGO est-il un poète lyrique? Par les odes des Odes et Ballades, il réclame ce titre, mais on peut dire que son lyrisme est ailleurs ou, pour parler plus exactement, qu'en lui il est partout. Lorsque l'auteur des Contemplations et des Feuilles d'Automne célèbre les premiers jours du monde :

« Des avalanches d'or s'écroutaient dans l'azur ».

Lorsqu'il s'adresse à son cœur :

« Que t'importe, mon cœur, ces naissances des rois?... »

Lorsqu'il nous montre les cloches et les canons éclatants à la fois en volées et « la nuit, dans le ciel des villes en éveil » fait monter les gerbes étoilées, quel poète lyrique a porté plus haut le lyrisme?

N'a-t-il pas, dans les Orientales, fait s'écrouler devant nos yeux les cités impures si voluptueusement étendues dans leur mollesse avant que ne passât la nuée aux flancs noirs :

« Et le vent, soupirant sous le frais sycamore,

Allait, tout parfumé, de Sodome à Gomorrhe ».

La gloire de Victor Hugo ne saurait s'obscurcir, et pour comprendre la

grandeur du monde de poésie qu'il a créée, il faut se rappeler ce qu'était la poésie avant lui. Elle en était à Delille, à ses exploits de virtuosité sur les cordes d'un violon ronronnant et phtisque, à la traduction des Géorgiques au poème des Jardins. Elle en était aux poètes académiciens que Rostand a raillés dans *Cyrano*.

Il est évident toutefois que cette gloire du « Maître » du « Dire », n'ensoleille plus notre siècle comme le sien. Le nom d'Hugo resplendit au firmament, mais son œuvre semble se détacher de son nom et glisser dans la constellation des vieilles lunes. Ce qui la démode comme l'intérieur d'un palais ancien, cette œuvre, c'est son ameublement : ces draperies opulentes aux fenêtres monumentales, ces ors sur les colonnes, ces peintures dans les caissons qui plafonnent les moindres pièces, tandis que, dans leurs âtres, brûlent, jetant des flammes vives, les arbres entiers fournis par la forêt profonde.

Nous avons le goût des appartements clairs, un peu nus, sans ornements, des meubles en bois précieux mais terminés par des arêtes vives, des vitres claires et sans rideaux à long plis.

La Muse d'Hugo (ancien style) a pour cheveux tous les rayons de l'aurore du jour et du crépuscule. Depuis Sarah, « belle d'indolence » la chevelure des femmes et même celle des Fiérides s'est raccourcie.

Il n'en est pas moins vrai que, passent les soleils et meurent les étoiles, Hugo demeure :

« Entre les plus beaux noms son nom est le plus beau ».

HENRI-AUGUSTE BARBIER. Que la plus large place lui soit donnée parmi les poètes inspirés ! L'indignation a fait son vers, la Liberté l'a pris dans ses bras, une liberté qui n'était pas une duchesse du noble faubourg Saint-Germain, mais une prolétaire aux fortes mamelles : le jour où le soleil chauffait les grandes dalles, il a chanté la grande populace et la sainte canaille.

Il les a vues « se ruer à l'immortalité ».

Il exhale en imprécations, fougueuses et en cris de triomphe cette pitié, cette tendresse humaine, ces « pensers nouveaux » qu'ANDRÉ CHÉNIER a répandus en vers antiques d'une admirable douceur et d'une adorable pureté. Mais Chénier, de par ses *Elégies* et ses *Idylles* n'est pas un lyrique. Est-il bien certain cependant qu'à ce point spontané et jaillissant sous les coups du malheur, le sentiment n'atteigne pas aux sphères extra-terrestres du lyrisme ?

LAMARTINE. Le cygne de Mantoue, c'est Virgile. Je ne sais quel mauvais épigraphiste affubla de ce surnom le poète magnifique salué par ses contemporains d'un autre nom : les délices du peuple. L'épigraphiste bel esprit aurait pu appeler Lamartine le Cygne du Lac, car le Lac de Lamartine et la Tristesse d'Olympia, le poème d'Hugo, sont deux sommets dans la chaîne ininterrompue et sans fin de la production poétique, depuis qu'il y a des hommes et qui souffrent, et qui chantent nos douleurs. L'amour est la floraison de ces montagnes altières, une floraison si vite recouverte par des neiges éternelles. On ne dira pas la défroque de Lamartine comme on a dit la défroque d'Hugo ; Lamartine est plus proche de

l'Harmonie sans fioritures, et ses Méditations, plus que les Contemplations s'agenouillent, sans coussin de velours, sur le prie-dieu devant la fragilité de l'homme et l'infini de l'Univers.

Lamartine est un cygne, mais qui de ses ailes puissantes et cadencées, loin de s'attarder aux barcarolles, franchit des espaces d'azur, à travers les mélodies éoliennes.

Le lyrisme, comme les grandes pensées, ne doit pas venir du cerveau mais du cœur.

- Paul MOREL

Accueil

MACÉRATION n. f. (lat. *maceratio*, de *macerare*; certains le rattachent au grec *massô*, pétrir, de la racine sanscrite *makch* ou *maks*, broyer, amollir, d'où viendrait aussi *masticare*, mâcher).

Au propre, c'est l'action de macérer, de plonger plus ou moins longtemps un corps dans un liquide pour qu'il s'en imprègne ou y perde, par dissolution, 1 ou plusieurs de ses composants. On a recours à la macération pour certains condiments (cornichons, concombres), pour les fruits (prunes, cerises, pêches, etc.), pour le gibier, le poisson et autres matières animales que l'on conserve ou prépare dans la saumure et aussi dans le vinaigre et l'alcool. Mélanges acides et liqueurs corrosives prennent, à la faveur de ce mariage, le chemin de l'organisme.

On substitue judicieusement à ces procédés – après l'utilisation « nature », la première à considérer – soit la dessiccation simple, la salaison ou le sucrage, la stérilisation à l'étuvée, la pasteurisation, soit l'entreposage, dans un local approprié et tenu à une température convenable, des légumes et des fruits dont on veut échelonner la consommation. Quant aux viandes, dont l'absorption fraîche est la moins nocive, le raffinement qui consiste à les faire macérer ou « faisander » accroît évidemment leur toxicité.

Par une macération de plusieurs mois dans un liquide à base de sublimé corrosif on met les cadavres à l'abri de la putréfaction et on évite l'altération des formes. En chimie, macérer a pour but de débarrasser un corps de ses particules solubles, à la température ambiante. La solution ainsi obtenue porte aussi ce nom. Cette opération est particulièrement fréquente en pharmacie, L'extrait de quinquina, par exemple, s'obtient par macération.

On a donné par extension le nom de macération aux pratiques ascétiques de certaines religions, aux passions pieuses qui recherchent dans la souffrance un agrément au Seigneur. Dans ce mépris de « l'enveloppe charnelle » excellent en particulier, avec quelques religieux solitaires, les ordres cloîtrés dans des monastères ou assujettis à des règles collectives rigoureuses. Jeûnes, disciplines, flagellations, mortifications, privations et austérités de toute nature viennent au secours d'une mystique qui regarde comme une monstruosité la portion tangible de « l'œuvre de Dieu ». Pour échapper au démon de la chair, à cet appel de la reproduction sans lequel la lignée des créatures divines serait vite affranchie de ses stériles hommages, frères mineurs et bénédictins, moines œuvrants ou contemplatifs imposent à leur corps un épuisement et des supplices qui leur valent, à défaut d'une victoire totale sur leurs sens, au moins des trêves partielles et une paix provisoire.

Ils y goûtent, dans la prostration de l'être affaibli, dans les troubles de l'hypnose, le délire et l'extase, cette évasion anticipée qu'ils caressent comme un délice et sur l'heure de laquelle la Providence aux secrets desseins leur interdit d'anticiper par un geste décisif. Ainsi le fanatisme égare les êtres à amoindrir en eux, à résorber si possible les forces les plus légitimes de conservation et de vie.

L'homme sain, raisonnable et lucide ne peut voir dans ce refoulement une avance vers la perfection. Il n'entre en lutte avec lui-même que contre ses désordres maladifs et les obstacles que tares et préjugés obstinés accumulent devant l'être qui veut s'épanouir. Il tient pour absurde de s'insurger contre les poussées normales de sa vitalité. Il cherche seulement à accorder ses joies aux possibilités – d'ailleurs évolutives – de sa nature. Il en tâte l'harmonie permanente et sait qu'on ne rompt pas impunément d'ailleurs un impérieux équilibre. De la continence aux divagations sensuelles, de l'abstinence consumptive aux excès épuisants s'offre à sa jouissance une gamme sûre de plaisirs sans folie. Et s'il a, lui, la liberté du suicide, il n'y court pas davantage par la frénésie que par la macération...

L.

Accueil

MACHIAVÉLISME s. m. (prononcez makiavélisme)

Système politique que Machiavel, écrivain et homme d'État italien du XVI^e siècle (1468-1517) développe avec hardiesse dans le livre du Prince. Cette doctrine est regardée couramment comme celle du succès à tout prix, et justifiant le recours aux moyens les plus propres à y conduire, indépendamment de leur moralité. Mais elle a besoin, pour être bien comprise, d'être située dans son époque et entourée des circonstances qui firent un impie sans scrupule du disciple ardent de Savonarole. Vue de plus haut qu'en ses artifices ou sa brutalité, c'est aussi la doctrine athée de qui cesse d'en appeler à Dieu de l'iniquité invaincue pour ne plus mettre que la force au service de ses convictions.

Arme à deux tranchants, le machiavélisme commence par se considérer comme l'instrument de l'indépendance pour n'être en définitive, que celui du despotisme. Il manque à cette exaltation de l'énergie le contrôle de la raison, le scrupule à cette habilité, le respect de l'homme à une théorie affranchie de la sujétion divine. Une réprobation proverbiale, excessive comme tous les jugements sans appel, s'attache à l'homme qui se tourne vers les ressorts de l'homme pour le triomphe de ses visées, la réussite de ses combinaisons; au système qui, délaissant les implorations stériles et renonçant aux réformations incertaines, entend se servir des vices eux-mêmes pour le salut public et tente de « faire sortir de la servitude générale le miracle de la liberté ». Autoritaire avant la lettre, convaincu que la tyrannie est un mal nécessaire, il lui demande le salut de la patrie. Au seuil du monde moderne, alors que, des siècles après lui, d'autres chercheront dans la force l'équilibre des sociétés, il remet au despote le soin d'assurer le bonheur commun. Et certains, qui aujourd'hui, fondent de bonne foi leurs espoirs sur la dictature, procèdent des mêmes illusions sans avoir les mêmes excuses...

Par extension: en parlant des affaires privées : perfidie, déloyauté.

Cependant, dans l'esprit de bien des auteurs et non des moindres, machiavélisme et jésuitisme se confondent. Or, voici ce que disait il ce sujet Edgard Quinet: « Je voudrais marquer ici la différence du machiavélisme et du jésuitisme, celui-ci est le complément nécessaire, indispensable de celui-là. Le premier n'atteint que l'homme extérieur; le second s'empare de l'homme tout entier corps et âme. Après Machiavel la raison reste entière ; après Loyola, il ne reste que Loyola. Le machiavélisme est la doctrine des peuples vainqueurs, qui abusent de leur force en exploitant la faiblesse des peuples vaincus. Le jésuitisme est la doctrine des peuples vaincus qui acceptent la défaite en la couvrant du nom de victoire. »

Machiavel développe longuement la théorie de la servitude. Il permet à son prince, toutes les tromperies, toutes les vilenies, tous les crimes. Il ne met qu'une condition : qu'il soit fort, invincible, inexpugnable. « Lorsqu'il a ainsi formé de tous les vices, de tous les mensonges, et même de ce qui peut rester de vertu dans l'enfer, cette incroyable machine de guerre, ne croyez pas qu'il contemple stérilement l'œuvre de ses mains. Non, quand il l'a armée de toutes les puissances du mal, chargée de tous les crimes utiles, fortifiée de tout ce que peuvent la prudence, la dissimulation et la fraude empoisonnée de tous les venins de la terre, Il la soulève en face de l'Europe, et la précipite contre les invasions des étrangers. »

Puis Machiavel exhorte le Prince à délivrer l'Italie, en des pages puissantes de lyrisme et de colère qui font presque oublier l'ignominie des moyens préconisés.

Pour Machiavel, le but à atteindre est tellement au dessus des contingences, que les moyens importent peu. Pour le Jésuite, la règle « la fin justifie les moyens », ne s'applique pas qu'à la gloire de Dieu, mais à tous les faits de l'existence. Le Jésuitisme n'est qu'une généralisation du Machiavélisme.

A. LAPEYRE.

Accueil

MACHINATION n. f. (rad. machiner)

Intrigues, menées secrètes pour faire réussir quelque complot, quelque mauvais dessein.

Dans une société où tout est à vendre et à acheter, l'agio, le commerce, ne sont le plus souvent qu'une vaste machination pour enrichir le vendeur aux dépens de l'acheteur. Un tel, veut-il acheter un « commerce » ? Tous les coups de bourse, le débinage auprès des clients, parfois intervention de la police, ou en tous cas d'agents véreux qui, par chantage couvert ou par un jalonnement tortueux de menées légales, mettent le commerçant dans la nécessité de vendre à n'importe quel prix. Ou bien, désirant lui-même se débarrasser d'une maison qui ne rapporte pas, et au plus haut prix, le marchand cherche une « poire d'acheteur », machine contre lui, intrigue, pour l'amener à acheter dans les conditions prévues. Des amis, des agences interviennent pour vanter « l'affaire »; des clients sont payés pour simuler un mouvement commercial qui n'existe pas, etc... D'autres fois, et presque en permanence, d'astucieux trafiquants font le vide sur le marché, machinant ainsi une hausse de denrées qu'ils ont en abondance et veulent écouler au tarif le plus élevé.

Des industriels pour obtenir des marchés, machinent de grandes hausses et baisses qui ruinent leurs concurrents. Ou bien, aidés des banquiers, contre leurs concurrents ils machinent une bonne petite guerre, appelant, au secours de leurs combinaisons, des principes qui ne sont eux-mêmes qu'une perpétuelle machination contre les peuples.

Tel homme est-il dangereux pour la tranquillité des privilégiés, vite, la police machine contre lui quelque traquenard où il faudra qu'il tombe coûte que coûte. L'histoire n'est qu'un long tissu de machinations, destinées à amener au pouvoir puis à y maintenir. Des guerriers, des forbans, des seigneurs, des rois, des politiciens, en usent tour à tour ou simultanément.

Les religions et les morales sont des machinations destinées à maintenir les peuples dans le servage, avec leurs sanctions extra-terrestres ; ciel, enfer ; ou terrestres : le gendarme.

Les lois sont des machinations concourant au même but. Et comme s'il n'était pas suffisant que religion et États trâmassent d'ignobles machinations contre les individus ceux-ci se rendent la vie plus atroce encore, en machinant sans-cesse contre la liberté.

Législ. Parmi les « machinations » que la loi frappe de durs châtiments, mentionnons au passage celles qui constituent, d'après le Code, les « intelligences avec l'ennemi ». Nos gouvernants les ont souvent invoquées au cours de la guerre de 1914-18 et elles leur ont permis, non seulement d'envoyer au poteau ou de tenir en prison, les « traîtres » avérés, les « agents de l'étranger », les « espions », mais aussi de se débarrasser de leurs adversaires politiques, en même temps que des hommes demeurés fidèles à leurs convictions antipatriotiques, ainsi que les adeptes trop clairvoyants du pacifisme, à point baptisés « défaitistes ».

A. L.

Accueil

MACHINE n. f. (latin *machina* ; du grec méchané, proprement : ruse, art, puis instrument, de méchos engin)

On appelle ainsi, d'une manière générale « tout appareil combiné pour transmettre une force, soit d'une manière identique et intégrale, soit en la modifiant sous le rapport de la direction et de l'intensité ». (Larousse). Du levier primaire, adjuvant de la force humaine, aux puissantes machines modernes, de rythme presque autonome, qui la remplacent ou la multiplient, quel chemin parcouru et quelle complexité!

Peut-on dire, avec Eug. Pelletan, que « l'humanité rejette sur la machine la plus lourde partie de son travail » quand on sait quelle somme d'efforts exige sa fabrication et son entretien et surtout combien, par les besoins croissants qu'elle engendre ou favorise, elle ébranle de labeur nouveau ? N'est-ce pas plutôt le cercle vicieux de l'agitation humaine qui veut qu'une peine s'apaise par de nouveaux tourments ?... Sans caresser même l'espoir de modifier un cycle qui est peut être celui de la vie même, attachons-nous à accroître les joies recueillies et à en rendre possible une équitable distribution. Travaillons à sortir de cet état où, comme dit Proudhon, « le travailleur qui consomme son salaire est » – et n'est que cela – « une machine qui se répare et se reproduit ». Si nous les admettons, tâchons au moins de rendre positifs les avantages généraux de la machine : qu'ils soient répartis hors du privilège et du paradoxe et que l'accès en soit ouvert à toute l'humanité. Que qui fournit le plus cesse d'être le moins à recevoir, que l'effort animé – et non l'argent – devienne l'étalon de la tâche accomplie et que le besoin soit présent à la répartition.

D'autre part, « non contente d'amener des crises dans les salaires, la machine abrutit l'ouvrier, lui enlève toute spontanéité, le réduit à l'état d'engrenage, et l'entasse par surcroît dans des ateliers malsains ». (Sismondi). Hâtons donc l'époque où l'hygiène pénétrera intimement les méthodes de production et où une participation généralisée permettra de réduire pour chacun le temps et le stade où il est l'esclave des monstres qu'il conduit. Et que l'intelligence du travailleur, pour ainsi dire inemployée dans le moment de l'effort productif, trouve, au sortir de l'usine ou du chantier où chacun verse au bonheur commun sa quote-part d'énergie, mille objets pour s'employer, pour s'éveiller et se parfaire. Sinon, ce que l'on appelle ordinairement le progrès risque de nous apporter, pour rançon, un abaissement du niveau général et de mettre une cohue de manœuvres en face de quelques cerveaux impulseurs... Il faut que rien dans l'avenir ne puisse justifier ce

mot de Bonald, d'une vérité actuelle terriblement ironique: « Partout où il y a beaucoup de machines pour compléter les hommes, il y aura beaucoup d'hommes qui ne seront que des machines ».

Pour situer, en bref, l'angoissant problème posé par la machine, empruntons à Proudhon ce réquisitoire sévère qui, une fois encore, cloue au pilori une de nos plus troublantes contradictions économiques: « L'introduction des machines dans l'industrie s'accomplit en opposition à la loi de division, et comme pour rétablir l'équilibre profondément compromis par cette loi. Dans la société, l'apparition incessante des machines est l'antithèse, la formule inverse de la division du travail ; c'est la protestation du génie industriel contre le travail parcellaire et homicide. Qu'est-ce, en effet, qu'une machine ? Une manière de réunir diverses particularités de travail que la division avait séparées. Toute machine peut être définie « un résumé de plusieurs opérations une simplification de ressorts, une condensation de travail, une réduction de frais ». Sous tous ces rapports, la machine est la contrepartie de la division. Comme la découverte d'une formule donne une puissance nouvelle au géomètre, de même l'invention d'une machine est une abréviation de main-d'œuvre qui multiplie la force du producteur, et l'on peut croire que l'antinomie de la division du travail, si elle n'est pas entièrement vaincue, sera balancée, neutralisée. Les machines, se posant dans l'économie politique contradictoirement à la division du travail, représentent la synthèse s'opposant dans l'esprit humain à l'analyse ; et, comme dans la division du travail et dans les machines l'économie politique tout entière est déjà donnée, de même, avec l'analyse et la synthèse on a toute la logique, toute la philosophie. L'homme qui travaille procède nécessairement et tour à tour par division et à l'aide d'instruments ; de même celui qui raisonne fait nécessairement et tour à tour de la synthèse et de l'analyse, et rien de plus. Mais par cela même que les machines diminuent la peine de l'ouvrier, elles abrègent et diminuent le travail qui, de la sorte, devient de jour en jour plus offert et moins demandé. Peu à peu, il est vrai, la réduction des prix » – parfois provisoire et souvent enrayée avant qu'elle ne descende au niveau où elle s'équilibre au préjudice que la machine cause au travail – « faisant augmenter la consommation, la proportion se rétablit et le travailleur est rappelé ; mais, comme les perfectionnements industriels se succèdent sans relâche et tendent continuellement à substituer l'opération mécanique au travail de l'homme il s'ensuit qu'il y a tendance constante à retrancher une partie du service, partant à éliminer de la production les travailleurs ».

« Or il en est ici de l'ordre économique comme il en est, pour le dogmatisme, dans l'ordre spirituel ; hors de l'Église, point de salut... hors du travail, point de subsistance ! La société et la nature, également impitoyables, sont d'accord pour exécuter ce nouvel arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un petit nombre d'accidents, arrivés pendant un laps de trente siècles par l'introduction d'une, deux ou trois machines ; il s'agit d'un phénomène régulier, constant et général. Après que le revenu, comme a dit J.-B. Say, a été déplacé par une machine, il l'est par une autre, et toujours par une autre tant qu'il reste du travail à faire et des échanges à effectuer. Voilà comme

le phénomène doit être envisagé et présenté ; mais alors convenons qu'il change singulièrement d'aspect. Le déplacement du revenu, la suppression du travail et du salaire est un fléau chronique, permanent, indélébile qui tantôt apparaît sous la figure de Gutemberg, puis qui revêt celle d'Arkwright ; ici on le nomme Jacquart, plus loin James Watt ou Jouffroy. Après avoir sévi plus ou moins de temps sous une forme, le monstre en prend une autre ; et les économistes, le croyant parti, de s'écrier: « Ce n'était rien! » Tranquilles et satisfaits, pourvu qu'ils appuient de tout le poids de leur dialectique sur le côté positif de la question, ils ferment les yeux sur le côté subversif, sauf cependant, lorsqu'on leur reparlera de misère, à recommencer leurs sermons sur l'imprévoyance et l'ivrognerie des travailleurs ».

« Personne ne disconvient que les machines aient contribué au bien-être général, mais j'affirme, en regard de ce fait irréfragable, que les économistes manquent à la vérité lorsqu'ils avancent, d'une manière absolue, que la simplification des procédés n'a eu nulle part pour résultat de diminuer le nombre des bras employés à une industrie quelconque. Ce que les économistes devraient dire, c'est que les machines, de même que la division du travail, sont tout à la fois, dans le système actuel de l'économie sociale, et une source de richesse et une cause permanente et fatale de misère. J'ai assisté à l'introduction des machines à imprimer. Depuis que les mécaniques se sont établies, une partie des ouvriers s'est reportée sur la composition » (que refoule aujourd'hui la linotypie), « d'autres ont quitté leur état, beaucoup sont morts de misère : c'est ainsi que s'opère la réfusio des travailleurs à la suite des innovations industrielles. Autrefois, quatre-vingt équipages à chevaux faisaient le service de la navigation de Beaucaire à Lyon tout cela a disparu devant une vingtaine de paquebots à vapeur. Assurément le commerce y a gagné ; mais cette population marinière, qu'est-elle devenue ? S'est-elle transposée des bateaux dans les paquebots ? Non, elle est allée où vont toutes les industries déclassées : elle s'est évanouie ».

« Un manufacturier anglais a dit et écrit : « L'insubordination de nos ouvriers nous a fait songer à nous passer d'eux. Nous avons fait et provoqué tous les efforts d'intelligence imaginables pour remplacer le service des hommes par des instruments plus dociles, et nous en sommes venus à bout. La mécanique a délivré le capital de l'oppression du travail. Partout où nous employons encore un homme, ce n'est que provisoirement, en attendant qu'on invente pour nous le moyen de remplir sa besogne sans lui ». Quel système que celui qui conduit un négociant à penser avec délices que la société pourra bientôt se passer d'hommes ! La mécanique a délivré le capital de l'oppression du travail ! C'est exactement comme si le ministère entreprenait de délivrer le budget de l'oppression des contribuables. Insensé ! Si les ouvriers vous coûtent, ils sont vos acheteurs. Que ferez-vous de vos produits quand, chassés par vous, ils ne consommeront plus ? Ainsi le contrecoup des machines, après avoir écrasé les ouvriers, ne tarde pas à frapper les maîtres ; car si la production exclut la consommation, bientôt elle-même est forcée de s'arrêter. L'influence subversive des machines sur l'économie sociale et la condition des travailleurs s'exerce en mille modes, qui tous s'enchaînent et s'appellent

récioproquement : la cessation du travail, la réduction du salaire, la surproduction, l'encombrement, l'altération dans la fabrication des produits, les faillites, le déclassement des ouvriers, la dégénération de l'espèce, et, finalement les maladies et la mort ».

« Mais il faut pénétrer plus avant encore dans l'antinomie. Les machines nous promettaient un surcroît de richesse ; elles nous ont tenu parole, mais en nous dotant, du même coup, d'un surcroît de misère » – elles ont accentué l'écart des situations, hissé plus haut le détenteur des mécaniques de remplacement, enfoncé davantage et avili le producteur – « Elles nous promettaient la liberté ; elles nous ont apporté l'esclavage. Qui dit réduction de frais, dit réduction de services, pour les ouvriers de même profession appelés au dehors, comme aussi pour beaucoup d'autres dont les services accessoires seront à l'avenir moins demandés. Donc, toute formation d'atelier correspond à une éviction de travailleurs : cette assertion, toute contradictoire qu'elle paraisse, est aussi vraie de l'atelier que d'une machine. Les économistes en conviennent, mais ils répètent ici leur éternelle oraison : qu'après un laps de temps, la demande du produit ayant augmenté en raison de la réduction du prix, le travail finira par être, à son tour, plus demandé qu'auparavant. Sans doute, avec le temps, l'équilibre se rétablira ; mais, encore une fois, il ne sera pas rétabli sur ce point que déjà il sera troublé sur un autre, parce que l'esprit d'invention, non plus que le travail, ne s'arrête jamais. Or quelle théorie pourrait justifier ces perpétuelles hécatombes ? » On pourra, écrivait en substance Sismondi, réduire le nombre des hommes de peine au quart ou au cinquième de ce qu'il est à présent ; on pourra même les retrancher absolument et se passer enfin du genre humain ». Et c'est ce qui arriverait effectivement si, pour mettre le travail de chaque machine en rapport avec les besoins de la consommation, c'est-à-dire pour ramener la proportion des valeurs continuellement détruites, il ne fallait pas sans cesse créer de nouvelles machines, ouvrir de nouveaux débouchés, par conséquent multiplier les services et déplacer d'autres bras. En sorte que, d'un côté, l'industrie et la richesse, de l'autre la population et la misère s'avancent, pour ainsi dire, à la file, et toujours l'une tirant l'autre... »

Sans préjuger, encore une fois, du rôle futur de la machine (bienfaits croissants ou course sans fin) retenons pour l'instant, avec Proudhon, que « dans l'état actuel de la civilisation » et sous l'économie que nous subissons, « les machines sont des engins de misère et de servitude » et que « leur introduction a été funeste aux travailleurs ». Et que, s'ils ne sont pas fondés à les haïr en droit, ils ne peuvent accepter qu'elles engendrent une prospérité unilatérale – au reste précaire – et les malheurs présents qu'elles leur apportent justifient leur colère. Tant que les fruits de la machine ne seront pas versés dans le bien commun et n'alimenteront pas l'aisance générale, tant que le gain de temps et le soulagement direct de l'organisme suppléant, qui se répercutent aujourd'hui en chômage et en privations pires que les maux épargnés, n'auront pas leur corollaire logique de santé préservée, de loisir élargi et de bien être accru, il ne pourra être question d'une machine prodigue et adoucisseuse. Et le machinisme ne sera, pour qui ne mange qu'autant qu'on appelle

ses services et qu'on monnaie l'usure de ses bras, qu'un rival sans entrailles et un affameur grandissant.

(Voir les articles suivants sur machine et machinisme et aussi production, progrès, travail, besoin, etc.).

* * *

En mécanique (voir ce mot), on appelle machine simple (ou élémentaire) « l'appareil au moyen duquel l'effet se transmet directement de la force à la résistance » comme dans le levier, le coin, la poulie, le treuil, les cordes, la vis, le plan incliné ; et machine composée l'appareil formé d'organes combinés qui se transmettent la force de proche en proche ». Les machines ont des dénominations appropriées à leur principe moteur, ou à leur technique, ou à leur fonction. On dit machine à vapeur (à haute et basse pression, à simple et double effet, etc.), machine hydraulique, pneumatique, électrique, architectonique, machine à compression, machine arithmétique, machine à calculer, à diviser, machine parallaxique (astronomie), etc...

Au théâtre, on appelle machine l'appareil servant à mouvoir les décors, à les substituer les uns aux autres ; machines de théâtre désignent aussi « les moyens mécaniques employés pour entretenir l'illusion de la vue dans les changements de décorations, le vol des acteurs qui s'élèvent dans les airs, la descente de nuages sur le plancher de la scène, l'animation d'animaux en carton, de reptiles en étoffe, au moyen de poids et de contre poids, etc. ». D'où le nom de machinistes donné au personnel affecté à cette manœuvre. Des pièces à machines : celles qui usent de ficelles scéniques exagérées, d'effets dramatiques grossiers et qui visent davantage à l'impression visuelle. Parlant du champ propre à l'art théâtral et de ses ressorts limités, Piron disait: « Notre machine tragique ne tourne guère que sur ces trois grands pivots ; l'amour, la vengeance et l'ambition ».

En littérature, les XVII^e et XVIII^e siècles usaient volontiers de cette métaphore poétique : la machine ronde, la machine de l'univers : « On ne va qu'à tâtons sur la machine ronde » (Voltaire). « En est-il un plus pauvre en la machine ronde ? » s'exclame le bûcheron de La Fontaine implorant la mort. « Sénèque, écrit Diderot, se charge de la cause des dieux ; il ouvre leur apologie par un tableau majestueux de la grande machine de l'univers ».

Le mot machine s'emploie, par analogie, pour désigner l'assemblage des organes qui constituent notre corps et celui des animaux. « La machine de notre corps est composée de mille ressorts cachés... » dira Nicole. Et même (Jean Macé) : « Le cœur est la machine qui fait circuler le sang ». Bossuet, agitant, au bénéfice de l'âme, l'orgueilleux désir d'immortalité qui tourmente les humains, s'écriait: « Ne verrons-nous dans notre mort qu'une vapeur qui s'exhale, que des esprits qui s'épuisent, qu'une machine qui se dissout et qui se met en pièces ? »

L'appellation s'étend aussi à ce qui concourt à un but d'ensemble: la machine de l'État par exemple (le char de l'État est une licence du même ordre). On dira que, « pour le paysan, le gouvernement n'est qu'une machine administrative » (Stern). Déjà La Bruyère observait qu' « il y a des maux qui affligent, ruinent ou déshonorent les familles, mais qui tendent au bien et à la conservation de la machine de l'État et du gouvernement ».

On donne également ce nom à tout objet considérable exécuté par la main de l'homme (tour Eiffel, Obélisque, etc.), architectures monumentales (Saint-Pierre de Rome, etc.) vastes œuvres d'art (la Cène de Véronèse, etc., etc.

Au figuré, machine a aussi le sens de machination que nous avons vu défini plus haut : « Je soupçonne, dessous, encor quelque machine » dira la gent trotte-menu dans une fable du Bonhomme. George Sand appelait le mysticisme « une grande machine à mutilation morale ». L'être impersonnel et sans volonté, le sot, le faible, l'ignorant qu'autrui ou les événements dirigent à leur fantaisie, que pétrissent les mœurs ambiantes et les préjugés, est aussi pitoyable machine. « L'homme ignorant, dira Lamennais, est une machine entre les mains de ceux qui l'emploient pour leur intérêt personnel » ou pour servir leurs ambitions. Et Voltaire : « Les hommes sont comme des machines que la coutume pousse comme le vent fait tourner les ailes d'un moulin ». Les masses travailleuses ne sont, pour l'homme politique, que de machines à voter. Elles sont aussi des machines pour ceux qui n'estiment en elles que le produit matériel du travail et le profit qu'il leur assure, et demeurent indifférents devant leur qualité humaine. Tels, dans le passé, furent les peuples, et tels, nous le redoutons, ils seront encore demain : « Dans tous les âges, les hommes ont été des machines qu'on a fait s'égorger avec des mots » (Chateaubriand). Et aussi le pauvre, le besogneux, la foule déshéritée :

Quel fruit tirons-nous des labeurs
 Qui courbent nos maigres échine ?
 Où vont les flots de nos sueurs ?
 Nous ne sommes que des machines...

clamait Pierre Dupont dans « le Chant des ouvriers ». Ils le seront tant qu'ils ne se seront pas élevés à cette résolution qu'il faut pour accomplir (et à la conscience et au savoir nécessaires pour en rendre durable le geste) l'exhortation de cet autre chansonnier :

Ouvrier, prends la machine,
 Prends la terre, paysan !

Par assimilation aux outils ou instruments servant à mettre en œuvre les matériaux ou agents naturels, un cheval, un ouvrier sont des machines dans le langage de l'économie politique. L'art de la guerre, que le journalisme a enrichi d'une terminologie savoureuse, a fait de ces machines le « matériel humain » poussé

sur les charniers... Pour conclure en reprenant à la base notre désir ardent d'élever les hommes au-dessus de cette condition d'automate qui les prédispose à toutes les servitudes, nous rappellerons, avec Paul Janet que l'éducation qui nous est chère a pour objet « non de faire des machines, mais des personnes »...

Stephen MAC SAY.

MACHINE

On ne conteste plus, aujourd'hui, les bienfaits dont nous sommes redevables à la machine mais on commet souvent une erreur sur la nature des services qu'elle nous rend. On admet volontiers, sans examen suffisant que la machine fournit du travail, produit de l'énergie, alors qu'en réalité elle en consomme. Paul Lafargue exaltait, jadis, ces esclaves d'acier qui, un jour, affranchiront l'homme de la plus grande partie de son travail. Un écrivain socialiste contemporain a caressé le même espoir illusoire.

Or, cette erreur n'est pas sans conséquence. L'homme produit plus qu'il ne consomme, son labeur donne naissance à une plus-value. Il nous paraît équitable qu'il bénéficie intégralement du produit de son travail, soit directement, soit en échangeant des services contre des services équivalents, des produits ayant exigé l'apport d'une certaine énergie contre d'autres ayant requis un apport égal. Si la machine, collaborant à l'œuvre des hommes, produit, elle aussi, plus qu'elle ne consomme, celui qui en a fait la fourniture ne va-t-il pas, au jour du partage des fruits, avoir le droit de réclamer en sus de ses frais de construction, une part de la plus-value due à son matériel. Ainsi serait justifié l'intérêt dû au capital, ou plus exactement au capitaliste détenteur des moyens de production.

Quand la machine est réduite à sa plus simple expression, outil ou engin mu par le bras de l'ouvrier, chacun voit bien qu'elle ne fournit par elle-même aucun travail, qu'elle reste inerte tant qu'une volonté ne lui a pas infusé sa vigueur. Elle donne au travailleur la possibilité d'exécuter des besognes dont sans elle il n'aurait pu venir à bout, mais elle lui emprunte son énergie et, même, ne lui rend pas tout ce qu'elle a reçu. Uri homme qui élève, à la hauteur d'un mètre cinquante pierres de 10 kilos dépense 500 kilogrammètres ; avec un palan, il soulèvera à la même hauteur un fardeau de 500 kilos et il aura fourni le même nombre de kilogrammètres et même un léger supplément pour vaincre les frottements et la raideur des cordes.

Mais il n'y a pas que des machines-outils ; il y a celles qui sont mues par la vapeur, l'eau, le vent. Eh bien ! celles-là aussi sont consommatrices et non productrices d'énergie. Le bénéfice qu'elles nous apportent vient de ce qu'elles nous permettent d'utiliser des forces naturelles, celles qui proviennent des combustibles tirés des entrailles de la terre où des causes fortuites les avaient mises à l'abri de la dégradation inévitable des matières organiques, ou des agents actuels, courants aériens ou chute de l'eau, qui revient à son niveau après un cycle souvent décrit.

Considérons, par exemple, le charbon. Si d'un puits de 500 mètres nous avons extrait une pierre de 1 kilo, nous aurions, en l'y laissant retomber récupéré les 500 kilogrammètres que nous a coûté son élévation. Sa combustion, au contraire, produira 8.000 calories, soit 8.000×425 kilogrammètres soit 3.400.000 kilogrammètres. Déduction faite des frais d'extraction, de transport, etc., équivalant au plus aux 9 dixièmes du total, il nous restera 340.000 kilogrammètres. Or, la machine à vapeur ordinaire ne nous en rend que 10 à 11 % soit 34.000. Le profit est important malgré tout, car il correspond à une heure de travail d'un manœuvre. Des calculs analogues nous renseigneraient sur le rendement des autres forces naturelles.

Mais ces richesses, ce n'est pas le capitaliste qui en est l'auteur. De quel droit vient-il donc en réclamer la jouissance ?

Ainsi les machines-outils accroissent l'empire de l'homme sur son milieu, elles étendent son rayon d'action, multiplient les biens dont il jouira, mais n'ajoutent rien à la somme de travail qu'il met en œuvre, et par conséquent à leur valeur, si nous faisons du travail la mesure de la valeur.

Les machines motrices consomment plus d'énergie qu'elles n'en restituent, mais cette énergie est empruntée à la nature et il y a là un enrichissement évident de l'humanité. Par contre nul n'a de titres à l'appropriation de ce dont la nature nous a gratifié. Le capitaliste constructeur ou fournisseur de l'outillage mécanique a droit, comme chacun au remboursement du travail qu'il a apporté à la masse. Une fois cette compensation perçue, tout prélèvement périodique sur les résultats d'une activité à laquelle il ne participe pas est illégitime. Rien ne justifie l'intérêt du Capital.

G. GOUJON.

Accueil

MACHINISME n. m. (de machine)

Ce mot désigne l'emploi régulier, l'utilisation systématique des machines pour alléger, diminuer ou supprimer même le travail humain.

Il est devenu, grâce au développement toujours plus grand de la science appliquée et de la mécanique, synonyme d'un vaste et profond mouvement de transformation des anciennes méthodes de travail. Par l'introduction de procédés mécaniques de plus en plus puissants, perfectionnés, complexes et rapides, se trouve multiplié et intensifié dans des proportions formidables le rendement de l'effort.

Le mot de machinisme est assez moderne. Il date surtout de l'emploi des moteurs mécaniques, des machines à vapeur. Car c'est de l'époque où elle n'exigea plus la force musculaire humaine pour être mise en mouvement que la mécanique a pris un essor considérable. Tant que la machine devait être manœuvrée par les bras humains et qu'il n'était guère possible d'augmenter à son gré le chiffre des hommes à son service, la mécanique se trouvait limitée dans son extension. Mais dès que la vapeur permit de concentrer une force illimitée, pouvant égaler celle de milliers d'hommes en certains cas, et pouvant tourner à des vitesses que le muscle humain ne pourrait soutenir, le machinisme est entré dans une phase nouvelle, et il va sans cesse s'accroissant et se perfectionnant. Après la vapeur, le pétrole et l'électricité sont devenus des puissances motrices, plus légères, souples, rapides et délicates, et ce fut une poussée accélérée du machinisme. A tel point que tous les espoirs sont permis aujourd'hui, et que nul ne pourrait dire où s'arrêtera le progrès mécanique, ni s'il s'arrêtera jamais.

Avec la vapeur d'abord, le pétrole, l'alcool industriel, l'électricité ensuite, nous sommes entrés dans l'ère propre du machinisme. Il est à l'ordre du jour partout; il est au premier plan des préoccupations de tous ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'agriculture, aux transports, à toutes les modalités du travail humain.

Toutefois, bien avant l'introduction des machines à vapeur, on se servait de machines, de mécaniques plus ou moins rudimentaires et grossières. Le premier homme qui imagina de se servir d'un bâton pour frapper et décupler sa force, celui qui découvrit les propriétés tranchantes et contondantes d'un silex, inventèrent les premiers outils, et un outil est une machine à l'état simple.

On trouve, dans l'histoire économique de la Chaldée, de l'Assyrie, de l'Égypte, des descriptions de machines à élever l'eau du fleuve pour faciliter

l'irrigation, ainsi que des instruments aratoires assez rudimentaires, mais constituant de gros progrès pour l'époque.

L'invention de la roue, des chars et des voitures vint soulager beaucoup les transports. Pour faire la guerre, le siège principalement, Grecs, Égyptiens, Carthaginois et autres se servirent de machines spéciales. Les blocs de pierre, servant à écraser le grain, devinrent des meules, que l'on fit mouvoir par les courants d'eau. On peut suivre ainsi les progrès lents et séculaires du machinisme bien avant l'utilisation de la vapeur comme force motrice.

Mais c'est à partir de l'invention de la machine à vapeur que la mécanique, disposant d'une force motrice illimitée, fit des pas de géant. Ce fut surtout l'œuvre du XIXe siècle. La première moitié de ce siècle voit apparaître l'application du machinisme à l'industrie textile et aux transports. De nombreuses usines de filature et tissage se montent et s'agrandissent. (Depuis que les fileuses mécaniques d'Arwright et de Watt ont remplacé les ouvriers fileurs, cinq personnes suffisent pour surveiller deux métiers de 800 broches). Les chemins de fer apparaissent, puis la navigation à vapeur laissant rapidement derrière eux, d'une part les diligences et les lents convois routiers, d'autre part les bateaux à traction animale sur les cours d'eau, et, sur les mers, la voile encombrante et aléatoire.

Il serait trop long de faire ici un historique du développement du machinisme. Disons brièvement que, peu à peu, toutes les industries ont été conquises et transformées par la machine. En moins d'un siècle, les conditions de travail ont été radicalement transformées. Avec le même personnel, l'industrie aujourd'hui transforme, fabrique, manipule et transporte dix fois plus de produits qu'il y a cent ans. Le rendement de la production, par tête d'ouvrier, a pour le moins décuplé depuis cette époque. Comparez les métiers à filer le coton ou la laine, dont nous parlions tout à l'heure, avec leurs mille broches tournant à une vitesse vertigineuse et surveillées seulement par trois ou quatre personnes, avec l'archaïque rouet. Voyez l'antique métier à tisser à la main, un bon ouvrier produisant 4 ou 5 mètres de tissu par jour, en regard des métiers mécaniques, et des 100 à 150 mètres de tissu par jour et par ouvrier.

Dans la métallurgie, les progrès sont encore plus considérables. Il eut été complètement impossible, avec le travail à la main, le marteau et l'enclume, d'arriver à la centième partie de la production moderne, ni surtout de fabriquer des machines, des outils et des objets aussi perfectionnés et délicats que ceux qui sont devenus d'usage courant.

Dans les cuirs et peaux, dans l'imprimerie, l'industrie du bois, le bâtiment, dans le commerce même, partout la machine a pénétré, accélérant le travail, la fabrication et les échanges.

L'agriculture qui, routinière, a été plus lente à prendre le chemin des progrès techniques, s'est tournée résolument vers le machinisme, surtout depuis que les

cours élevés de leurs produits a permis aux patrons agricoles d'avoir à leur disposition des capitaux importants.

De tout ce travail accru et précipité, est sorti un flot de production qui aurait bouleversé nos aïeux. Les produits ne manquent plus; ils sont en abondance, et si le régime social était mieux constitué, la production apparaîtrait pléthorique. Elle provoque aujourd'hui le chômage, la société mal organisée ne permettant pas aux populations de consommer tout ce qui est produit.

C'est surtout dans les moyens de transport que les progrès sont fantastiques : trains rapides, paquebots puissants, automobilisme, aviation. A tout cela vient s'ajouter la poste, le télégraphe, le téléphone, la T. S. F. Les distances ne sont pas encore supprimées, mais considérablement diminuées. On se déplace avec facilité et rapidité; les nouvelles du monde entier circulent en quelques minutes et sont mises quotidiennement, par la presse, à la portée de tous.

Presque chaque jour apporte son invention nouvelle, un perfectionnement à quelque machine plus ancienne. Nul ne peut prévoir jusqu'où ira cette fantastique expansion du machinisme. Une nouvelle mentalité se dégage. Jadis, on croyait facilement au miracle divin. Aujourd'hui, on ne s'étonne plus du progrès. L'humanité attend, comme une chose toute naturelle, la réalisation de progrès techniques toujours plus merveilleux. Le miracle humain est devenu normal. Les hommes ont la foi dans la science technique. Certains écrivains ont même affirmé que la solution de la question sociale se trouvait dans le développement du machinisme qui, fabriquant des produits à profusion, permettrait de donner à tous des moyens d'existence supérieurs même à ceux qu'ils pourraient rêver dès maintenant.

Malheureusement, cette mystique du progrès technique est souvent démentie par les faits. Le machinisme et la puissance de production se développent toujours, intensément, mais on ne saurait, sans mentir, affirmer que les conditions d'existence du peuple s'améliorent avec le rendement de la production.

L'organisation sociale actuelle s'oppose à cela. Le machinisme, comme tous les progrès, sert les intérêts de la classe dirigeante et possédante, mais ne profite que très peu au prolétariat. Quand un procédé nouveau est introduit dans une industrie, le patronat en garde presque exclusivement tout le bénéfice n'accordant à ses ouvriers que des améliorations ne représentant pas la dixième ou la vingtième partie des économies réalisées. Que l'on compare les moyens d'existence des prolétaires d'aujourd'hui avec ceux de leurs aïeux d'il y a un siècle. Malgré une production intensément multipliée, c'est à peine si leur possibilité de consommation a augmenté de 40 à 50 p. 100. Tout le reste a été gardé par la classe qui détient le capital, laquelle gaspille sans vergogne la plus-value due au machinisme. Le machinisme a surtout contribué à augmenter le luxe des hautes couches sociales, et n'a guère profité au prolétariat. Si des ouvriers en ont retiré quelques bribes, combien lui ont dû - et lui doivent - les angoisses du chômage, l'incertitude du lendemain, l'instabilité et l'insuffisance de leurs ressources.

Henry Ford, le grand industriel américain, a soutenu, en deux ouvrages, que le machinisme et la rationalisation, auraient pour effet de diminuer les prix de revient, et partant les prix de consommation, et qu'ils pousseraient ainsi celle-ci à se développer. C'est là une théorie que la pratique de la vie dément. Les prix de vente sont loin d'avoir diminué dans la proportion des économies réalisées. Et encore, les diminutions furent provisoires, jusqu'au jour où un cartel de gros Industriels y mit le hola ! En réalité, le machinisme a permis aux détenteurs de la richesse d'augmenter leurs bénéfices, donc leur consommation, mais n'a transformé qu'isolément et exceptionnellement les conditions d'existence des travailleurs.

Les bénéfices du machinisme ont été accaparés par une caste sociale. Et il en sera ainsi tant que l'organisation sociale ne se transformera point pour permettre à tous de profiter des progrès. Il ne suffit point de perfectionner la technique du travail, il faudrait aussi que parallèlement, la société se transformât, et que le progrès social accompagnât le progrès de la mécanique.

Tel n'est pas le cas. Il est même à craindre que le machinisme, en versant abondamment des richesses aux capitalistes, ne renforce leur puissance, ne leur permette une corruption plus facile des meilleurs éléments ouvriers, ne leur facilite la défense de leur régime par un asservissement toujours plus complet de la presse, par une pression plus énergique sur le pouvoir, par la constitution d'une garde ou armée mercenaire, bien outillée, que les économies réalisées sur la main-d'œuvre leur permettront d'entretenir.

Le machinisme a créé, socialement, et amplifié cette plaie de notre époque : le chômage. Aussi paradoxal que cela puisse apparaître en pure logique, l'abondance de la production, l'accumulation des denrées et objets, réduit une portion de plus en plus forte du prolétariat à la plus profonde misère. La machine remplace les bras. Ceux-ci sont inemployés. Et le travailleur sans ouvrage n'a point de salaire. Dans les pays fortement industrialisés, où le machinisme est poussé à son maximum, le nombre des chômeurs s'accroît sans cesse; des millions aux États-Unis, en Angleterre, et en Allemagne. Le problème du chômage est devenu un problème social de premier ordre, singulièrement angoissant. Un ordre social quelconque ne peut laisser long. temps, sans être en danger, des millions d'hommes inoccupés et sans moyens d'existence. D'autre part, le chômage aura sa répercussion inévitable sur la natalité.

C'est un problème assez complexe. Il est dû surtout au déséquilibre qui règne par suite de l'introduction brusque du machinisme dans un cadre qu'il déborde. En examinant le mécanisme social actuel on s'aperçoit que le machinisme introduit sur un point, ne provoque pas inexorablement le chômage, mais des ondes qui tendent à se fondre dans une nouvelle dispersion. Si les prix de revient sont abaissés, les prix de vente baissent; la population, ayant les mêmes capacités d'achat, peut augmenter sa consommation de la quantité d'économie réalisées sur un produit. Si ce sont les patrons et intermédiaires qui gardent tout le bénéfice, ils le dépensent ailleurs et font

ainsi vivre d'autres industries. La main-d'œuvre supprimée en une industrie trouve à s'occuper ailleurs. Le chômage correspond surtout à la période de recherche et de réadaptation de la main-d'œuvre. Seulement, comme de nouveaux perfectionnements viennent sans cesse révolutionner la technique, et que cette course à un machinisme toujours plus rapide va sans cesse s'aggravant l'équilibre n'a pas le temps de s'établir. A peine les travailleurs d'une industrie ont-ils trouvé un remplacement, qu'une autre, ou plusieurs autres industries, en licencient à leur tour. Le nombre de chômeurs et le malaise qui en résulte dans une nation indique donc la rapidité de transformation du machinisme dans cette nation. A cette cause principale peuvent venir s'ajouter d'autres causes dues à la concurrence d'autres pays, etc., mais le machinisme est le facteur essentiel de cette perturbation.

On a cru que le machinisme libérerait l'ouvrier, le salarié ! Ce pourrait être vrai si la machine appartenait au travailleur, isolé ou associé. Ce ne l'est point dans la société actuelle. Comme l'a proclamé un jour, brutalement - on l'a rappelé ici tout à l'heure - un industriel. « La mécanique a délivré le capital de l'oppression du travail. » C'est une boutade, mais elle contient des vérités. Jadis, il fallait plusieurs années d'apprentissage pour faire un bon ouvrier manuel, connaissant bien son métier. Un bon ouvrier ne se remplaçait pas facilement. Ce qui constituait, pour le travailleur qualifié, à la fois une fierté professionnelle et une garantie de stabilité et de placement aisé. Certes, l'ouvrier était lié pour toute sa vie à la même corporation, mais le patron subissait lui aussi cette dépendance, car on n'improvisait pas un bon travailleur en quelques jours.

Avec le machinisme, transformation profonde des mœurs corporatives. A l'exception de quelques professionnels, de plus en plus rares, les machines les plus délicates peuvent être conduites par les plus ignorants, après quelques jours ou même quelques heures de mise au courant. Les patrons peuvent « fabriquer », des ouvriers en série, en un temps très court. Il leur suffit de quelques contremaîtres avisés pour régulariser l'effort d'ensemble. Cette rapidité d'initiation, qui serait précieuse dans une société autrement organisée et où le travailleur serait appelé, selon ses goûts, à changer plus souvent d'occupation, donne seulement aujourd'hui à l'industriel toutes facilités pour licencier les travailleurs trop fiers, fortes têtes, meneurs et mécontents. On les remplace aisément. Le temps n'est plus où un ouvrier, fort de ses capacités pouvait encore, appuyé sur elles, tenir tête, dans une certaine mesure, à l'employeur. Certaines grandes usines licencient tout ou partie de leur personnel quand les commandes se raréfient, pour réembaucher dès que la demande afflue de nouveau. Ce lock-out plus ou moins déguisé est devenu de pratique normale dans certaines corporations, notamment aux États-Unis, et dans la grosse industrie du monde entier. Le personnel devient un troupeau - mécanique lui aussi - qu'on fait entrer ou sortir suivant les besoins, sans se soucier de ce qu'il peut devenir.

Autre conséquence du machinisme, morale celle-là, c'est la dégénérescence intellectuelle qu'il provoque. A rester pendant des heures à servir une machine, à

répéter le même mouvement machinal, un engourdissement intellectuel envahit le cerveau du travailleur. Plus d'amour du métier, plus de conscience ni de dignité professionnelle, plus de repos de l'esprit se délassant par la variété des occupations, plus d'initiative et d'enrichissement technique : l'ouvrier est réduit à l'état de machine. Si l'on y ajoute les conséquences de la rationalisation, qui exige une tension concentrée pour parvenir à accompagner la rapidité d'une machine, on se rend compte que le machinisme éteint, pendant 8 ou 9 heures par jour, l'activité intellectuelle du travailleur « mécanisé ». Ainsi compris, le machinisme, déjà perturbateur de l'économie loin de libérer l'esprit, conduit à l'abrutissement.

Proudhon a jeté l'anathème sur la machine. On a lu par ailleurs son jugement. Mais il est évident que la réprobation dont il frappe le machinisme atteint avant tout l'organisation sociale qui en fausse le rythme et le caractère. La machine, ennemie momentanée de l'ouvrier dans la condition du salariat, pourrait être au contraire génératrice de loisirs et de biens.

Le machinisme a contribué à l'unification de l'espèce humaine, en rapprochant les peuples. Le machinisme en intensifiant dans des proportions fantastiques le rendement du travail et la production permet à nos aspirations vers une meilleure société de devenir des réalités, de prendre corps positivement. Le véritable communisme libertaire n'est possible que par l'abondance des produits. En diminuant la fatigue nécessaire au travail, le machinisme permet de le rendre plus sain, plus agréable, plus acceptable par tous.

Certes, dans l'état actuel de la civilisation, il est gros de crises, de souffrances et de dangers. Mais dans une autre civilisation, ses avantages comprimés s'épanouiraient, Par le machinisme, l'homme a réalisé des miracles techniques, qui auraient ébloui nos ancêtres. Par le machinisme, l'homme pourrait réaliser ce qui jusqu'à présent a paru une chimère « l'égalité de tous dans le bien-être et la liberté », sinon dans le bonheur.

Personne ne songe plus sérieusement à détruire les machines mais il convient d'en dégager les profits sociaux. La question qui se pose, c'est que le machinisme ne soit plus à la disposition d'une caste sociale mais devienne la propriété commune d'une humanité libre, égale et associée.

Georges BASTIEN.

Accueil

MAGASIN n. m. (de l'italien *magazzino*, dérivé du pluriel arabe *makhasin*, même sens)

Pièce d'appartement, de maison qui sert à faire du commerce. Dans ce local se trouvent plusieurs articles et produits destinés au négoce, vaguement annoncés par l'enseigne commerciale. Dans les villes et localités quelque peu importantes, certains quartiers et rues sont particulièrement occupés par des magasins. Ainsi, dans un certain rayon et dans les magasins, se trouvent les marchandises les plus variées.

Dans notre société, c'est généralement par les magasins particuliers que se fait la distribution des richesses mobilières aux individus.

Le magasin est une espèce de petit marché, un lieu où s'opère soit le troc, soit la remise des produits contre monnaie conventionnelle. L'échange direct est de plus en plus rare et l'on pratique surtout communément l'achat ou la vente des objets et des denrées qui font du producteur au consommateur un chassé-croisé parfois complexe (voir commerce, négoce, trafic, etc.).

Si dans la société actuelle tous les magasins (ou à peu près), appartiennent au domaine privé, et par là se prêtent à la spéculation pour l'avantage exclusif des négociants, il devrait en être autrement dans une société rationnellement organisée.

Sans entrer dans le fonctionnarisme commercial il devrait y avoir – dans le système auquel je marque ma préférence – des magasins-types et de contrôle indicateur comme prix maximum pour chaque produit, en laissant la liberté à chacun de pouvoir faire du commerce en quelque sorte moralisé par l'impossibilité de l'exploitation abusive. Ainsi la spoliation du travail à l'avantage du capital se trouverait endiguée par un bénéfice qui n'aurait rien de commun avec ce qui se produit actuellement sous la domination du capital. Les magasins abriteraient des travailleurs sérieux et honnêtes qui ne compteraient plus sur la spéculation pour s'enrichir, mais sur le travail.

Dans d'autres systèmes, à base communiste notamment (voir coopérative, communisme, socialisme, répartition, etc.), les magasins seraient représentés, d'une part, par des entrepôts généraux, de préférence régionaux, qui centraliseraient les principales productions, et d'autre part, par les magasins particuliers – ou de répartition – plus ou moins spécialisés, qui recevraient des premiers l'approvisionnement et tiendraient produits ou objets manufacturés à la disposition

des consommateurs. Quel que soit ici le mode d'échange adopté (entièrement libre ou avec bons soumis à un barème de contrôle ou selon toute autre modalité regardée comme plus équitable ou plus sûre), il n'y aurait pas davantage de place pour la spéculation qui caractérise le commerce actuel et fait des magasins des antres perfides où l'on détrouse, légalement et avec le sourire, le chaland qui s'approvisionne.

* * *

Par analogie : lieu où l'on serre certains objets en grande quantité : « C'est dans l'eau que les castors établissent leur magasin » (Buffon). On donne aussi ce nom à une des parties d'une usine où se trouve un approvisionnement de circonstance ; à un ensemble de ressources personnelles ; à un entassement de choses inutiles ou disparates, etc. Par extension, en littérature, on appelle ainsi certains recueils périodiques : le « magasin pittoresque ». Dans ce sens se généralise l'usage du terme étranger : magazine.

Les magasins généraux, fondés en France par un décret du 21 mars 1848 « sont régis par une loi du 28 mai 1858, un décret du 12 mars 1859 et une loi du 31 août 1870 ». Depuis cette dernière loi, toute personne peut ouvrir un magasin général ; mais l'autorisation du préfet et un cautionnement sont exigés.

Ces magasins, recevant les marchandises que tout négociant ou industriel veut y déposer, ont pour but de faciliter les ventes et les prêts sur gages.

« Celui qui fait un dépôt dans un magasin général, reçoit deux titres : le récépissé et le bulletin de gage ou warrant. Le premier est destiné à transférer la propriété de la marchandise ; l'autre doit servir à placer la marchandise, à titre de gage, entre les mains du prêteur. Ces deux titres sont transmissibles par voie d'endossement. Le magasin général détient la marchandise soit pour le compte du propriétaire, porteur du récépissé, soit pour celui du créancier, porteur du warrant » (Larousse).

E. S.

MAGASINS COOPERATIFS

La plupart des gens considèrent les magasins coopératifs comme des boutiques de vente de marchandises à bon marché. C'est une conception étroite, étriquée, et en désaccord avec le caractère même de la coopération.

Dans les pays musulmans, où l'on a souffert comme ailleurs de la crise de vie chère, les Arabes appellent volontiers magasin coopératif, ou « coopérative », toute boutique (privée ou capitaliste) qui vend, ou a la réputation de vendre, à bon marché. Et même, dans les pays à population évoluée, combien de ménagères et d'hommes, appellent « coopératives » des succursales de maisons d'alimentation à

succursales multiples, lorsque ces succursales vendent, ou ont la réputation de vendre, à bon marché...

Ceux qui envisagent le problème coopératif de ce point de vue ont une lamentable mentalité. Certes, dans l'ensemble, les magasins coopératifs ont l'avantage de débiter des marchandises bonnes, à bon marché et au juste poids. Certes, dans l'ensemble, ils répartissent en fin d'année à leurs sociétaires des trop-perçus intéressants et soutiennent des œuvres sociales recommandables. Mais tout cela n'est rien par l'apport à l'action organique déterminée par la création et le fonctionnement de ces magasins.

D'abord, ils opposent un frein aux appétits déchaînés du capitalisme (petit ou grand), des mercantis et même des marchands. Et, mieux que cela, qui n'est pas mince, ils groupent organiquement, pour des entreprises collectives concrètes, la poussière des consommateurs qui, isolés, ne seraient rien, mais qui, unis, disposent de la plus grande puissance qui soit au monde, celle devant laquelle s'inclinent respectueusement les plus grands capitaines du commerce, de l'industrie, de la banque, du Capitalisme, en un mot : la puissance d'achat des consommateurs.

Supposez cette puissance d'achat groupée dans les succursales des coopératives régionales; celles-ci groupées dans leur Fédération nationale, leur Magasin de Gros, leur Banque et toutes ces institutions groupées dans leur Alliance coopérative internationale, dans leur Banque internationale, dès lors, c'est la Société coopérative, avec toutes ses possibilités.

Les consommateurs sont groupés d'abord comme nous venons de le voir. Ils savent de combien de tonnes de marchandises ou denrées ils auront annuellement besoin. Dès lors, avec leurs capitaux propres, collectifs dans leurs magasins coopératifs, ou avec leurs réserves, ils dirigent les productions, qui seront absorbées par leurs sociétaires, en créant des usines ou des ateliers coopératifs. Ils croissent. Ils se trouvent en présence des trusts et, par la force des circonstances, ils entrent en lutte et les expériences qui ont été faites en Allemagne, en Angleterre, en Suède, en Finlande, en Suisse et même en France prouvent que les trusts, même les plus puissants, ne sortent pas victorieux de leur lutte contre les consommateurs groupés dans leurs magasins coopératifs.

Cette poursuite de l'idéal coopératif a pour effet certain de faire participer à une action organique concrète et profondément révolutionnaire, sur le plan économique, des gens que rien n'avait, jusque-là, préparés à une action sociale profonde et qui se laissaient, jusque-là, emporter, comme des bâtons flottants, par les eaux du capitalisme.

L'avantage aussi de cette action organique des magasins coopératifs est qu'ils constituent, par l'association libre et volontaire des individus, dans l'actuelle société, un capital collectif et impersonnel, qui va grandissant sans cesse et qui se transmet de générations en générations et, par ce fait même, crée des habitudes de pensée et

une moralité nouvelles, dégagées de l'emprise capitaliste. Et, à cause de leurs mérites actuels et futurs, les magasins coopératifs sont des instruments éminents d'une Révolution sociale profonde ; tandis que les myopes intellectuels les ont considérés (v. Karl Marx) et les considèrent encore (les « révolutionnaires » verbaux) comme de simples boutiques commerciales perfectionnées...

A. DAUDÉ-BANCEL.

Accueil

MAGIE (du grec : *mageia*)

Art prétendu de produire des phénomènes merveilleux, grâce à l'évocation de puissances invisibles, et l'utilisation de forces mystérieuses. La magie est aussi ancienne que les sociétés humaines, et l'on trouve des traces de ses rites dans les annales de tous les peuples. Là où elle n'est pas toute la religion, elle s'exerce, d'une façon plus ou moins clandestine, à côté de la religion reconnue par les classes dirigeantes. La haine du clergé à l'égard des pratiques magiques semble due, principalement, à ce qu'elles représentent pour la profession ecclésiastique une concurrence. Au moyen-âge l'Église faisait brûler vifs ceux qui étaient soupçonnés de s'y livrer, sous prétexte qu'ils faisaient commerce avec les démons et Satan lui-même, dans des intentions criminelles. Mais, pour s'adresser à Dieu, à la Vierge, et aux Saints, les cérémonies du culte, avec leurs prières chantées, leurs fumigations d'encens, leurs accessoires et leurs symboles, n'en ont pas moins avec les cérémonies magiques de si frappantes ressemblances, qu'il est impossible de ne point découvrir entre elles une parenté.

Dans l'antiquité, la magie a été en honneur principalement dans l'Inde, en Égypte et en Perse, où étaient dénommés « mages » les prêtres de la religion de Zoroastre. On attribuait aux magiciens la faculté de prédire l'avenir, de converser avec les âmes des morts, de voir et d'entendre ce qui se passait dans des lieux éloignés, de créer des illusions collectives, de guérir miraculeusement des malades, d'influencer à leur gré les événements, etc... Le charlatanisme et la prestidigitation se sont d'ailleurs inspirés de ces légendes pour amuser les foules ou exploiter la crédulité publique. De même que les religions, la magie tend à disparaître devant les progrès de la science et la généralisation de l'enseignement. Cependant, il semble que, dans les traditions que la magie nous a léguées, il ne soit pas que rêveries

absurdes et superstitions grossières. Sous les noms d'hypnotisme, suggestion, auto-suggestion, télépathie, etc..., la science expérimentale a étudié et soumis à son contrôle diverses catégories de faits étranges qui, jadis, faisaient partie du domaine du merveilleux. De même que l'alchimie, pleine d'obscurités et de formules effarantes, a donné naissance à la chimie, les antiques pratiques des mages paraissent sur le point de nous doter, à défaut de pouvoirs surnaturels, de connaissances physio-psychologiques très précieuses, et de méthodes thérapeutiques non négligeables.

Par extension, le mot magie est employé comme synonyme de charme ou de séduction. On dit, par exemple : la magie du style pour indiquer la puissance d'évocation d'une bonne littérature ; on dit aussi : la magie de l'éloquence, pour désigner le pouvoir de suggestion que l'éloquence exerce fréquemment sur les foules, et qui les dispose à des actes qu'elles n'auraient jamais accomplis d'elles-mêmes sans cette circonstance. C'est une manière de sortilège dont l'homme raisonnable et averti se défie particulièrement. L'art de la parole est digne d'estime à maints égards, et il acquiert dans la propagande des idées une importance considérable. Il n'en est que plus dangereux lorsqu'il est mis au service du sophisme ou de l'erreur. Nul n'est plus que lui, en effet, apte à farder agréablement la vérité, ou nous lancer à la poursuite de mirages. Méfions-nous donc des enthousiasmes irréfléchis, des effets de tribune qui s'adressent plus à notre sensibilité nerveuse qu'à notre conscience. Avant d'accepter comme justes, définitivement, les thèses révélées dans le feu des tournois oratoires, ayons cette sagesse de les passer au crible de la critique, dans cette atmosphère de paix et de clarté qui se dégage de la solitude et du silence.

– Jean MARESTAN.

À CONSULTER : *Apologie pour les grands personnages accusés de magie* (G. Naudé, 1625) ; *De la magie transcendante* (M. Brecher, 1850) ; *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen-âge* (Alfred Maury, 1860), ce dernier ouvrage particulièrement sérieux et instructif, etc.

Accueil

MAGISTRAL(E, AUX) adj.

Pédant. Qui convient au maître (*magister*) ; qui tient du maître : allocution prononcée d'un ton *magistral*. Autorité *magistrale*. Sévérité *magistrale*. Air solennel, important : Les petits esprits affectent volontiers la dignité *magistrale*.

Dessin, style *magistral* : qui a de l'ampleur, qui rappelle la manière des maîtres.

Prébende *magistrale* : dans certaines églises cathédrales, on donnait ce nom à la prébende qui, dans d'autres, s'appelait : *préceptorale*.

Dans l'ordre de Malte : *Commanderies magistrales*, celles qui étaient annexées à la dignité de grand-maître.

En géométrie : *ligne magistrale* ; la ligne principale d'un plan, tracée par l'ingénieur.

En fortifications : *magistrale*, crête extérieure d'un mur d'escarpe.

Médecine et pharmacie : *médicament magistral*, que l'on prépare seulement au moment de l'emploi, selon la formule du Codex ou que donne le médecin ; contrairement aux médicaments officinaux qui, pouvant se conserver, sont préparés à l'avance.

S. M. (T. de métallurgie) : *le magistral* est un mélange de sulfate de fer et de cuivre employé avec le mercure comme agent amalgamation de certains minerais d'argent.

Accueil

MAGISTRAT, MAGISTRATURE n. m. et f. (latin *magistratus*, de *magister*, maître)

Ce terme de magistrature eut d'abord un sens étendu. Il s'appliquait, à Rome, à toute fonction revêtue d'une parcelle de l'autorité publique (*potestas*). Quand s'y ajoutait – comme pour les consuls – l'*imperium* (haut commandement militaire), la magistrature atteignait son degré suprême. Il y eut ensuite des magistratures ordinaires (celles des questeurs, des tribuns, des édiles, etc.). D'aucunes furent, à certains moments, électives. On vit aussi des magistratures extraordinaires (dictature, décemvirat). Les magistratures furent patriciennes (*majores* ou *minores*) ou plébéiennes, etc. Dans le droit romain, et dans un sens restreint, le terme de magistrat s'opposait à juge. Le premier avait ainsi la prérogative de la première phase de l'instance judiciaire. Il délivrait aussi la formule. Ses attributions variaient d'ailleurs avec le système de procédure...

En France, malgré l'expression conservée de « premier magistrat de la République » (le Président) ou de la commune (le maire), et d'un certain nombre d'autres de ce genre, le magistrat est surtout l'officier, le fonctionnaire revêtu d'un pouvoir judiciaire ; et la magistrature : la dignité, la fonction (et la durée de cette fonction) de magistrat, comme aussi l'ensemble des personnes attachées au fonctionnement de l'appareil judiciaire. La magistrature actuelle, dont la réorganisation date de 1810 (sous Napoléon), comporte deux branches : la magistrature assise (conseillers à la Cour de cassation, juges et présidents des Cours d'appel, juges et présidents des tribunaux civils) et la magistrature debout (le Parquet) qui comprend les procureurs généraux, les juges d'instruction, etc. La première est particulièrement honorifique et davantage soumise au choix, à la faveur, dans son recrutement et ses grades. Elle est réservée en quelque sorte à la

bourgeoisie aisée et de vieilles familles nobiliaires ne dédaignent pas d'y installer leurs rejetons. L'autre, plus active, plus ouverte et d'un avancement plus rapide, est comparativement mieux rétribuée.

Certains établissent entre l'insuffisance actuelle, pour d'aucuns, des revenus de la charge et la corruption qui tend à gagner la maison de Thémis une relation de cause à effet. Cela nous paraît excessif et nous y verrions tout au plus un facteur d'aggravation. D'ailleurs, ne l'oublions pas, la rétribution relevée ne relèverait pas la fonction. Quelle que soit du reste la part du besoin dans des pénétrations qui accentuent un discrédit déjà ancien, ce corps, en apparence fermé et étranger aux secousses extérieures et regardé traditionnellement comme intègre, n'échappe ni aux petites ambitions, ni aux séductions de l'argent. La magistrature s'avère agitée, sous un vernis de distance et d'incorruptibilité, par les passions ambiantes et les remous de la politique...

Sous un autre angle, pressions du pouvoir et « persuasion » de la richesse, manœuvres toutes émanant du clan des maîtres et des favorisés du sort, viennent à point accentuer les tendances *injustes* et les préventions du juge que sa naissance prédispose à chercher le vice dans la pauvreté, la faute parmi les hommes déjà voués aux charges sociales. La magistrature, d'instinct ou par calcul, par une pudeur ou une prudence d'ailleurs immorale, couvre volontiers les forfaits de sa classe, tourne ses foudres vers « la lie populaire ». Particulièrement hostile – par atavisme, par éducation, par toutes les attaches d'un milieu de tradition – au changement et à l'innovation, elle ne peut manquer de se montrer à la fois incompréhensive et sévère à l'égard de ceux qui, souffrant, dans leurs fibres ou dans leur raison, des injustices qu'ils coudoient, se dressent pour les réparer et s'efforcent de remonter à la source pour en prévenir le retour...

« Nul n'ignore, dit M. Georges Guy-Grand, qu'il y a chez les magistrats de carrière, de naissance et d'éducation bourgeoise, et héritiers des légistes de l'ancien régime, un esprit conservateur qui est en raison directe de leurs appointements, et que Tocqueville connaissait bien. Un magistrat inamovible, ou qui touche comme en Angleterre, 125.000 francs par an d'appointements, sera, certes, impartial vis-à-

vis du pouvoir ; le sera-t-il vis-il-vis d'un « énergumène » qui voudrait transformer le régime économique qui lui assure une si belle situation ? » La magistrature, comme la « justice » qu'elle départit, est conservatrice et contre-révolutionnaire par essence et par destination et les sentences inflexibles s'abattent, avec une cruauté rituelle, sur la misère pitoyable comme sur l'audace sensible et généreuse. Elle appelle impartialité le soutien du passé et le service des forts : elle opte pour le parti du Prince et pour les biens éloquents. Et elle n'a en rien cessé, n'en déplaît à M. Poincaré, d'être « doctrinaire, formaliste et réfractaire aux idées nouvelles ». Il ne faut pas se leurrer d'ailleurs. Comme le remarque M. G. Guy-Grand, « faire appel à « l'impartialité » des hauts magistrats et des hauts administrateurs, c'est toujours prendre dans quelque mesure un esprit de classe pour arbitre d'un autre esprit de classe : ne soyons pas trop surpris si de temps à autre des plébéiens résolus refusent de s'incliner devant les verdicts de personnalités ou de collectivités étrangères à leur genre de vie, qui, par tradition et par position, sont nécessairement conservatrices, et dont les arrêts ne peuvent signifier qu'une transaction passagère entre les forces qui continueront de s'opposer jusqu'à ce qu'elles arrivent – si elles y arrivent jamais – à la fusion définitive... N'y a-t-il que de la « démagogie » dans les récriminations qui flétrissent les « services » d'une magistrature de classe ? »

Il suffit de voir les poursuites engagées – au mépris même d'une légalité pourtant favorable au régime – contre les contempteurs de « l'ordre » établi, les opinions, jusqu'aux tendances (exactes ou prêtées) mises en cause en dehors même d'un commencement d'exécution, les sympathies déjà regardées comme un délit. Il suffit d'observer ces multiples procès de l'après-guerre, intentés, à tout propos et hors de toute garantie, aux anarchistes et aux révolutionnaires, aux bolchevistes en particulier (danger prochain et pour cela terreur des tenants actuels). Il suffit du spectacle des « complots » imaginaires montés par les ministres, de connivence avec une police à tout faire, et dont les magistrats, sachant leur qualité, se servent sans vergogne contre les accusés. Il suffit de savoir comment sont faites les recherches, de relever l'unilatéralisme des enquêtes, la complaisance des instructions aux conclusions fixées d'avance, de connaître le « scrupule » qui préside à la fabrication des dossiers... Il suffit de noter l'état fait des aveux arrachés

par des procédés scandaleux, l'arbitraire des détentions préventives, l'atmosphère des audiences de bataille où les débats sont conduits avec une partielle agressivité, la défense contrariée par des manœuvres qu'on ne prend même plus la peine de masquer, la lumière systématiquement étouffée, les condamnations enlevées au pas de charge et soulignées comme un triomphe. Il suffit de *constater* l'attitude et la stratégie des robins modernes pour être pénétré jusqu'à l'évidence qu'on se trouve en présence d'une magistrature de combat et d'une « justice » de barricade...

Que demande-t-on au magistrat ? Un bagage léger de science juridique, une licence en droit dont on sait qu'elle est ouverte aux médiocrités intellectuelles que la bourgeoisie veut cependant caser « aux honneurs ». Après deux années d'un stage plus nominal qu'effectif à quelque barreau, on estime assez au point des capacités, et son expérience assez sûre pour le charger du soin de décider de la liberté des vagues espèces justiciables... À peine dégagée de ses fredaines libertines (au préjudice des filles du peuple), qui, pour les fils de famille, remplacent d'ordinaire le travail au quartier latin, nantie d'une culture aussi superficielle, et cependant admise au bénéfice d'une sorte de pouvoir discrétionnaire, cette jeunesse va-t-elle apporter dans ses œuvres, à défaut d'un savoir efficient, un sens droit des réalités, un regard clairement ouvert sur la vie, une conscience avertie des contingences, un scrupule toujours en éveil devant de poignantes responsabilités ? Elle y arrive grisée de succès facile et d'orgueilleuse suffisance, toute pénétrée de supériorité aristocratique – vertu de remplacement ! – attentive aux avantages et au prestige de la fonction, indifférente à ses charges. Elle entre dans le *métier* judiciaire avec cette conviction tranquille que, parmi l'humanité de « par delà la barre » sont les jetons qu'il s'agit de pousser, d'un geste adroit, sur l'échiquier de la carrière. Pour gravir allègrement les échelons de la hiérarchie, elle fera jouer d'autre part ses protecteurs influents, les puissantes recommandations, attirera, par ses complaisances, –

euphémisme ici de servilité – les remerciements intéressés du garde des sceaux, dispensateur souverain de l'avancement. L'inaltérabilité – que poursuivaient déjà les Montesquieu, les Condillac – garantie minimum contre la fantaisie des pouvoirs successifs, n'a pu suffire à tenir la magistrature dans l'intégrité et juger n'est un sacerdoce que par exception et mystique provisoire. Car la jettent en avant tous les appétits positifs de grade, de gloire et d'argent que dispense, au mieux soutenu ou au plus empressé, une autorité avide de services.

Nous avons, à propos de la justice (voir d'ailleurs ce mot, et *juges*, et plus loin *tribunal*, et toutes les études gravitant autour de ce vaste sujet) souligné l'archaïsme des considérants, l'anachronisme des personnages et du cadre, la vétusté d'un appareil en accord avec notre civilisation « comme le seraient, dit Gourmont dans ses *Épilogues*, le Deutéronome ou les Établissements de Saint-Louis »... Qui s'attend à voir les audiences imprégnées de quelque haut souci de moralité – caduque souvent et plus d'une fois injuste, mais susceptible de sincérité – en percevra à peine la façade. Il sera déconcerté par le prosaïsme des séances distributives. Il entendra le juge invoquer, administrativement, ses tarifs, ravalant ses arrêts à un barème d'épicier. Il le verra tenir conciliabule, le nez dans le rabat d'un collègue, de mille sujets étrangers à l'affaire et revenir à celle-ci, comme par une série de désagréables réveils, distrait et agacé. Il l'entendra, tourné vers le malheureux qu'on lui livre à merci, hochet soumis à la mécanique omnipotente de ses enchaînements argutieus, tour à tour grincer, mordre et railler, jongler, ânonnant ses articles, comme un prêtre ses répons, avec la pauvre proie pantelante sous sa griffe...

De cet aveu, inconscient et banal, du mépris dans lequel elle tient la justice, la corporation des juges professionnels donne un spectacle singulièrement édifiant. Cette désinvolture avec laquelle elle effleure les problèmes, si souvent tragiques, proposés à son examen, son éloignement souriant et cynique, la profusion des facteurs extra-juridiques qui déterminent ses jugements, l'octroi machinal de peines parfois terribles, la rigueur, tantôt froide et comme absente, tantôt vindicative, de ses verdicts, Arthur Bernède, dans sa pièce *Nos Magistrats*, Brioux,

dans la *Robe rouge*, Anatole France, avec *Crainquebille*, et les Mirbeau, les Courteline, les Tolstoï... nous en ont donné des satires âpres et spirituelles, des tableaux aigus et décisifs...

Dans son *Étienne Dolet*, Aug. Dide a montré de quelle façon les conseillers de la grand'chambre, au XVIème siècle, traitaient un accusé, « abominable non seulement parce qu'on le soupçonnait d'hérésie, mais parce qu'étant imprimeur et homme de lettres passionnément épris de littératures païennes, il incarnait des états odieux » à ses juges très dévots. Il dépeint le malheureux succombant « victime des passions religieuses et aussi des haines accumulées, de l'esprit du temps, de la rudesse des mœurs exprimées dans les lois, des préjugés et de l'étroitesse de cœur de ceux qui allaient arbitrer de son sort ». À des siècles de distance, ne retrouve-t-on pas, tout près de nous, dans les « cours spéciales » du fascisme, jugeant *a priori* et au mépris des faits, dédaigneuses, à plus forte raison, des mobiles et du lieu, la même vindicte insolente et cruelle ? Qui a suivi d'ailleurs, dans nos démocraties férues de formules prometteuses, arguant de jurisprudence libérale, devant les tribunaux d'avant ou d'après-guerre, quelques-uns de ces procès typiques – que nous évoquions tout à l'heure – intentés aux subversifs du temps, retrouve cette même volonté, hautaine ou voilée, de culpabilité nécessaire et ce mépris évident de l'équité...

Si l'inamovibilité d'origine met à la fonction comme un prestige d'investiture, si la transmissibilité de fait continue à accuser, autour des toques, un grotesque halo divin, l'infailibilité qu'il s'arroe par tradition achève de faire du magistrat un danger public. Pourrait-il, par l'aveu (trop humain), qu'il s'est fourvoyé, entacher le pur renom qui nimbe les oracles ? Un juge peut-il vraiment se tromper et le voyez-vous revenir, en simple, sur ses erreurs ? Quand on sait cependant la fragilité des témoignages apportés, leur malfaisance confuse ou voulue, les déformations (voire les inventions) qu'y introduisent l'inconscience et la vanité, quand on fait la part de la peur, des préjugés et de la vindicte, quand on connaît l'empire formidable de la suggestion et qu'on pénètre la psychologie des foules, quand on pèse l'illusoire véracité que nous emportons des événements déroulés sous nos yeux,

l'impossibilité, au fond, de projeter assez de clartés sur les éléments d'une affaire pour affirmer qu'on en possède tous les secrets, on est stupéfait de l'outrecuidance de ceux qui prononcent, avec tant de légèreté, sur le crime de leurs contemporains ! Mais ne sont-ils pas là pour juger ? Voulez-vous donc qu'ils renoncent au mouvement qui *prouve* leur nécessité ? Voulez-vous qu'ils proclament inutile – ou nocive ! – la carrière que décora toute une généalogie et qu'ils ont aussi la conviction d'illustrer ? Faire aveu public d'impuissance et de superfluité ? Ils s'en garderaient bien, même si quelque sagacité inattendue les avait amenés à cette constatation...

D'ailleurs, « ceux qui veulent que les arrêts des tribunaux soient fondés sur la recherche méthodique des faits sont de dangereux sophistes et des ennemis perfides de la justice civile et de la justice militaire ». La magistrature « a l'esprit trop juridique pour faire dépendre ses sentences de la raison et de la science dont les conclusions sont sujettes à d'éternelles disputes. Elle les fonde sur des dogmes et les assied sur la tradition, en sorte que ses jugements égalent en autorité les commandements de l'Église. Ses sentences sont canoniques. J'entends qu'elle les tire d'un certain nombre de sacrés canons. Voyez, par exemple, qu'elle classe les témoignages non d'après les caractères incertains et trompeurs de la vraisemblance et de l'humaine vérité, mais d'après des caractères intrinsèques, permanents et manifestes. Elle les pèse au poids des armes. Y a-t-il rien de plus simple et de plus sage à la fois ? Elle tient pour irréfutable le témoignage d'un gardien de la paix, abstraction faite de son humanité et conçu métaphysiquement en tant que numéro matricule et selon les catégories de la police idéale... Quand l'homme qui témoigne est armé d'un sabre, c'est le sabre qu'il faut entendre et non l'homme. L'homme est méprisable et peut avoir tort. Le sabre ne l'est point et il a toujours raison. » La magistrature « a profondément pénétré l'esprit des lois. La société repose sur la force et l'a force doit être respectée comme le fondement auguste des sociétés. La justice est l'administration de la force... Si je jugeais contre la force, s'écrie le président Bourriche, mes jugements ne seraient pas exécutés. Remarquez, Messieurs, que les juges ne sont obéis qu'autant qu'ils ont la force avec eux. Sans les gendarmes, le juge ne serait qu'un pauvre rêveur. Je me nuirais si je donnais tort

à un gendarme. D'ailleurs le génie des lois s'y oppose... L'agent 64 est une parcelle du Prince. Le Prince réside dans chacun de ses officiers. Ruiner l'autorisé de l'agent 64, c'est affaiblir l'État... Désarmer les forts et armer les faibles, ce serait changer l'ordre social que j'ai mission de conserver. La justice est la sanction des injustices établies. La vit-on jamais opposée aux conquérants et contraire aux usurpateurs ? Quand s'élève un pouvoir illégitime, elle n'a qu'à le reconnaître pour le rendre légitime. Tout est dans la forme, et il n'y a entre le crime et l'innocence que l'épaisseur d'une feuille de papier timbré ». (Anatole France)...

C'était à Crainquebille, évidemment, à « être le plus fort ». Proclamé « empereur, dictateur, président de la République », le président Bourriche n'eut plus retrouvé le coupable qu'il tenait dans ce délinquant minable et malchanceux... Quelle est, au reste, la tâche d'un magistrat qui sait ce qu'il doit à la société. « Il en défend les principes avec ordre et régularité. La justice est sociale. Il n'y a que de mauvais esprits pour la vouloir humaine et sensible. On l'administre avec des règles fixes et non avec les frissons de la chair et les clartés de l'intelligence. Surtout, ne lui demandez pas d'être juste ; elle n'a pas besoin de l'être puisqu'elle est la justice, et je vous dirai même que l'idée d'une justice juste n'a pu germer que dans la tête d'un anarchiste » (A. France). La magistrature est l'instrument d'un organisme de consolidation. Elle n'a pas besoin d'entrailles pour argumenter la « raison » des suprématies. Quelques propos conformistes et deux argousins lui suffisent.

Honnis de tous les âges, les « instruments séculaires des intrigues du pouvoir, de toutes les férocités tournées contre les vaincus, les affamés, les opprimés, les révoltés » ont été cloués au pilori par nos meilleurs écrivains. Les traits acérés et les coups de boutoir des Rabelais, des Pascal, des La Fontaine, des La Bruyère, des Voltaire, des Diderot, des Beaumarchais et des Paul-Louis Courier, pour retenir,

ici, quelques penseurs classiques, ont fait à l'hermine légendaire des déchirures inoubliables, revanche provisoire qu'emporte l'esprit en marche vers la justice. Écoutez Grippeminaud lui-même s'exaltant en ce discours à Panurge, étalant sa haine tournée vers la faiblesse : « Or ça, nos lois sont comme toiles d'araignée, les simples moucheron et petits papillons y sont pris, les gros taons malfaisants les rompent et passent à travers. Semblablement, nous ne cherchons les gros larrons, ils sont de trop dure digestion... » Elle n'a pas beaucoup changé, dites-moi, la magistrature, depuis Rabelais. Et il vaut mieux, si l'on tient aux égards et à la liberté, s'approcher d'elle sous les traits de Rochette ou de M. Klotz qu'en gueux vagabondant ou en voleur bénin... Montaigne, lui, s'étonne d'avoir vu tant de « condamnations plus criminelles que le crime ». Pascal estime juge et justice « piperie bonne à duper le monde ». La Bruyère, plus timide, déclare pourtant qu'« il est bien hardi à un honnête homme de se dire à l'abri d'une condamnation pour vol ou meurtre » et il se permet de douter de l'incorruptibilité des magistrats. On a cité déjà, dans cet ouvrage, distiques et quatrains vengeurs du Bonhomme contre les Perrin-grugeurs et les « jugements de cour ». Le défenseur de Callas, précurseur d'un Zola en mouvements hardis pour l'innocence, regarde avec des yeux d'horreur « ces privilégiés, artisans du malheur, qui achètent comme une métairie le pouvoir de faire du bien et du mal »... Dans ses *Mémoires à consulter*, c'est non seulement leur honnêteté prise en défaut et déchirée, « leurs préventions, leurs mensonges, leurs pièges, leurs traquenards, leur barbarie » dénoncés, mais aussi leur défaut d'intégrité que dévoile Beaumarchais. Apparaissent avec lui, dans leur corruption, « juges subornés, juges prévaricateurs ». Et Le Sage les porte au théâtre, et le public souligne les railleries de Crispin, dit la chronique, d'applaudissements « indécents »...

Après ces artistes, maîtres de la satire et de l'épigramme ; que la contrainte du siècle et de royales susceptibilités obligent aux pointes protégées et au sarcasme, aux âpres allusions, aux colères concentrées, voici les attaques de front des tribuns de la Révolution, des Danton, des Marat « contre ceux qui font état de juger ». Trompeurs du peuple, comme les prêtres, voici les magistrats les égaux des charlatans, et traités comme eux. Mais comme la religion, enracinée dans la

faiblesse de l'esprit, la magistrature, qui a ses racines dans la passivité, résiste à la tempête qui vient de balayer, pour un temps, la royauté... Et les romantiques retrouvent ces fossiles, enchâssés dans leurs formes et traînant leurs simarres et leurs robes rouges à travers les sociétés bouleversées. En dépit de la Charte, Benjamin Constant, le général Foy dénoncent les magistrats « persécuteurs des faibles, créant des délits factices, se faisant les instruments fanatiques du pouvoir », servant les factions, suivant la fortune des ministères. Et ils montrent – nos contemporains peuvent reprendre leurs dénonciations adopter leurs termes : la confrérie a peu varié – ces « juges vendus aux gouvernements par l'ambition par l'intérêt et qui ont licence de perquisitionner, d'arrêter d'emprisonner, d'accuser, de calomnier, de condamner à tort et à travers... sans qu'il soit permis de former contre eux aucun recours ». Après juillet face aux barricades triomphantes, le Roi bourgeois promet leur sacrifice. Papeline, insinuante, faisant la chattemitte, la magistrature circonvient ses victimes d'hier et le Palais prodigue aux nouveaux maîtres ses bons offices : « services aux ministres, services aux riches, services à toutes les puissances en mesure de le gagner ou de l'intimider... » Les systèmes politiques s'échelonnent : monarchies constitutionnelles, pâles Républiques, Empires restaurés, ploutocraties parlementaires, et les robins adaptés résistent aux assauts obstinés du peuple, toujours secouru par les libres esprits...

Cependant l'auréole est tombée. Qui respecte encore cette noblesse agrippée aux vices des régimes ? On n'a plus de considération pour sa personne, on redoute seulement ses arrêts. « On ne croit plus à sa pureté ; elle peut effrayer encore par le déploiement de son attirail, elle ne peut plus en imposer ». La judicature n'est plus qu'une force dangereuse dont on surveille la puissance, vivace et toujours terrible... Magistrats de droit divin ! Séides armés du Code romain ! Leur vêtue sacramentelle n'est plus qu'un accoutrement ridicule qui souligne leur discrédit et leur jargon accuse leur caducité !

Mais si les magistrats s'attachent au pouvoir et si ce dernier, malgré ses visages successifs, se sert d'eux avec insistance, c'est que chacun trouve dans l'autre un appui nécessaire. Solidaires dans leur intérêt, – fait de jouissance et de règne – ils dressent un commun obstacle devant les attaques, d'ailleurs incohérentes, du peuple, devant celles des philosophes et des gens de cœurs qui réclament leur dispersion... Plus de juges ! Nos maîtres se garderaient bien de se découvrir avec tant d'imprudence ! Entendez le Capital soutenir, contre cette menace, l'institution : « Et les traditions de servitude auxquelles se plie si douloureusement l'innombrable foule des humbles, qui les maintiendra ? Et la société, dont je suis la charpente vitale, qui la défendra ? Les possédants, qui les protégera ? Les appétits, qui les réfrènera ? Les désordres publics, les séditions populaires, qui les réprimera ? Le vol, la violence, l'homicide, qui les châtiara ?... Plus de juges ! Qui donc appliquera les lois ?... » (Henri Leyret). La riposte est logique et nous l'attendions. Elle est spontanée, jailli de l'instinct de conservation. Sans la magistrature, fille de la « Justice » et des lois, qui défendra le Privilège ? On connaît notre réponse : « Mettre bas la forteresse du capital est notre espérance avouée ; pourrions-nous être émus de la voir démantelée ? Nous attaquons bastions et remparts, au contraire, nous nous efforçons d'en ruiner la mystique et les armes, et tout ce qui prépare ou présage la chute nous réjouit ». Mais il n'y a pas que ce refus intéressé, prévu, qu'on nous oppose. Il n'y a pas que le capital, arc-bouté sur ses positions, qui résiste à nos congédiements. D'autres reprennent ses cris éplorés. Car cette appréhension, ce désarroi est en même temps « l'argument dicté par la vie et ses petites. Il paraît irréfutable à tant de pauvres créatures qui frissonneraient de peur, jour et nuit, si elles ne se sentaient entourées de gendarmes terriblement équipés, de cachots solidement verrouillés. En vérité, il traduit à merveille le *gros* bon sens des masses, l'égoïsme cruel des individus, la crainte affolante qui arme chacun de nous contre son semblable. Le tien, le mien... Vite qu'un arbitre nous départage (et nous gruge !) qu'entre les deux il prononce souverainement ! » (Henry Leyret). C'est la voix du sens grossier d'appropriation, d'exemple si lointain, de légitimation séculaire ; de l'étroit désir, au calcul erroné, de thésaurisation personnelle ; de l'égoïsme, au

devenir faussé par l'immobilisation propriétaire, qui cherche la jouissance dans une possession dénaturée ; c'est la voix de tout ce qui empêche l'humanité d'apercevoir en grand son intérêt, sa sécurité et sa voie...

On veut bien mépriser la magistrature et tenir pour malfaisantes ses interventions, pour iniques ses arrêts, mais on se tourne vers elle avec insistance comme vers une plaie nécessaire et l'on feint de la tolérer comme un moindre mal. Que disent à son endroit les programmes socialistes ? Que promettent ceux qui prétendent à faire, demain, le bonheur du peuple ? Ils vont l'amender, la régler, l'épurer ; ils brûleront du soufre dans la maison, retailleront les lois, changeront les hommes... puis ils y ramèneront l'encens, ils habilleront de rouge les nouveaux chats-fourrés – ou les anciens déjà convertis – et nous reprendrons le chemin des anciennes prisons, mais au rythme, cette fois, d'ironiques Carmagnoles...

Donner congé aux juges, faire table rase de l'institution ? Combien qui dénoncent leurs méfaits avec véhémence et qui chancellent devant le vide que ferait leur disparition ! Ne parlons pas des États ; malgré leurs protestations hypocrites, ils en ont besoin. Mais la foule des hommes elle-même tremble d'aspirer à cette délivrance. Elle a trop longtemps vécu sous l'obéissance et le fardeau : le bât des charges passées, les chaînes à sa tête et à son corps lui semblent nécessaires à sa vie ; elle a peur de la liberté, comme si, ses entraves dispersées, allaient l'assaillir de traîtres dangers. L'inconnu surtout l'effraie. Et non seulement, habituée qu'elle est à cheminer sous le joug, il lui semble qu'elle ne pourrait aller ainsi, avec ses épaules dégagées, mais, si durs et innombrables, elle a, pour ses malheurs présents, identifiés au moins vaguement, une sorte d'attachement de connaissance : « Même cruelles, disent les individus gémissants, nous avons nos habitudes. Hors de nos maux familiers quels risques allons-nous rencontrer ? À l'imprévu que vous offrez et qui tient, dites-vous, notre libération, nous préférons nos tourments actuels, rassurants pour leur certitude... » Ainsi les hommes regardent-ils toute originalité comme une calamité. Et les États qui se retiennent au passé, comme ceux qui le réinstallent dans l'ordre nouveau, trouvent un assentiment quasi unanime à cette conservation. « Intimement attachés au modus vivendi pratiqué par les générations

antérieures, il apparaîtrait à tant d'individus comme une audace révoltante d'entamer cet héritage » (H. Leyret). L'esprit d'innovation, quel hôte indésirable quand il se mêle de façonner des réalités ! Les vieilles prescriptions, les contrats lointains et prohibitifs n'ont-ils pas creusé l'existence de dépressions qu'ils épousent ? L'être n'a-t-il pas pris l'habitude de marcher avec leur poussée sur ses jours ? Si elles cessent de le malaxer, de diriger ses membres et de dominer sa pensée, si elles n'agissent plus sur lui, où retrouvera-t-il son équilibre ?...

« Pour neuves et larges qu'apparaissent nos conceptions, une chose les rapetisse toujours : la prédominance des conventions sociales, le fétichisme, avoué ou secret, de la loi. » (H. Leyret). Et la loi, et le juge, ainsi, gouvernement, invincibles. « Ne faut-il pas, comme dit M. Pierre Mille, que notre esprit, que notre conviction persistent à croire à la Loi et au Juge. Sinon, il n'y a plus de paix à l'intérieur des sociétés, il n'y a plus de sociétés ! » Si le bourgeois lettré regarde leur fin comme un effondrement et se retient à leur croyance, comme à une fatalité, à quoi se raccrochera le troupeau des hommes désespéré : « Nos magistrats porteurs d'étrivières, nos meurtrissures aimées, nos lois inextricables, nous voulons nos chaînes ! » criera-t-il... Diderot a beau établir, « en sa logique pressante, la prééminence originelle de la raison individuelle sur la raison publique, de la décision de « l'homme » sur celle de l'homme de loi ; - « Est-ce que l'homme n'est pas antérieur à l'homme de loi ? Est-ce que la raison de l'espèce humaine n'est pas tout autrement sacrée que la raison d'un législateur ? Nous nous appelons civilisés et nous sommes pires que des sauvages. Il semble qu'il nous faille encore tournoyer, pendant des siècles, d'extravagances en extravagances et d'erreurs en erreurs, pour arriver où la première étincelle de jugement, l'instinct seul, nous eût menés tout droit. » (Henri Leyret).

La loi se dresse sur les ruines de nos meilleurs instincts dont elle a paralysé l'évolution. Elle a forgé, devant la maxime éternelle des sages, née du contrôle de l'égoïsme le plus pur : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit », et son corollaire positif : « fais aux autres ce que tu aimerais qu'on te fît ! », le réseau protecteur des premiers raptus propriétaires, la garantie de la faveur. Sur les

ruines de l'harmonie naturelle, elle a échafaudé les conventions de la morale, habile, du bandit. Elle a légitimé le vol fait aux humains par les premiers oppresseurs. Et c'est autour du mensonge qui « justifia » le crime que se serrent aujourd'hui peureusement les hommes !

Quand nous disons que la « justice » (il s'agit ici, encore une fois, de l'appareil et des codifications qui usurpent ce nom, et non de l'esprit et des mœurs de l'équité) a sa source, sa causalité dans la propriété et que dès qu'elle apparaît, aux côtés de l'autorité, la tyrannie commence, nous entendons qu'elle a eu pour objet initial la légitimation de la mainmise de quelques individus avides ou faussement et exagérément prévoyants, au préjudice de ce patrimoine qui fut primitivement le bien de tous les hommes et n'eut jamais du être divisé. C'est pour maintenir cette division, profitable aux minorités ambitieuses ou princières, pour consacrer la prise de possession individuelle et unilatérale, pour en affirmer le droit permanent et le défendre, pour le consolider et l'étendre que lois, codes, système judiciaire se sont emparés de la liberté du monde. Enchâssant le privilège dans une armature de sauvegarde et d'exaltation, ils sont devenus les fondements d'une société dévoyée, de « l'ordre » artificiel issu d'une spoliation primitive.

Quoi, si l'on interroge les codes, les hommes auraient, ébranlé d'eux-mêmes « une société plus infernale que l'enfer des prêtres ? Ils ne se seraient associés que pour se voler, s'entre-tuer ? Suspects à eux-mêmes, ils se seraient jugés incapables d'aller dans la vie autrement qu'au milieu d'un cortège de chaînes et de châtiments ? Se condamnant au rôle d'automates, entassant lois sur lois, ils n'auraient imaginé ce prodigieux ensemble de prohibitions dégradantes que pour mieux limiter leur action, entraver leurs facultés, et cela librement, d'un commun accord, de gaieté de cœur ? ... Supposer que les hommes auraient été assez absurdes pour s'appliquer à se diminuer sous peine de supplices divers, quelle injure ! Et ces chaînes qu'ils traînent leur vie durant, ils les auraient forgées par amour de la « justice », unanimes à abdiquer leurs droits naturels ?... Non, la loi n'a pas une origine si simple ou si extraordinaire. Elle fut l'œuvre diabolique d'une minorité. Les premiers oppresseurs l'inventèrent pour légitimer leurs attentats contre l'égalité humaine. Le droit de punir

n'est sorti que du désir d'acquérir, de conserver, de dominer. Ce n'est pas l'oisiveté qui est la mère de tous les vices, c'est la propriété. Du jour-où il y eut des possédants et des non-possédants, l'harmonie naturelle se trouvant rompue à jamais, notre espèce connut tous les tourments avant-coureurs des actes qui, depuis, sont appelés crimes. Le droit eut pour mission de brider les pauvres en divinisant les riches. La loi fut la charte de la servitude. » (Henry Leyret)...

La longue pesée des temps, l'habileté des bénéficiaires ont fait oublier la fourberie à la base. L'erreur codifiée a pris figure de vérité, de condition normale. Une morale est venue à point l'idéaliser. À telle enseigne que c'est l'état naturel de la propriété, c'est-à-dire sa mise égale à la disposition de tous, (état jadis étouffé ou détruit), qui apparaît aujourd'hui comme une revendication injuste ou utopique. Et que l'institution de la magistrature se présente comme « tellement de l'essence de l'ordre social » – ce désordre anti-humain que nous dénonçons – « que sans elle, nous dit-on, cet ordre ne peut subsister »... Et il est vrai, en effet, que cet échafaudage, hors un recours divin périmé, ne s'agglomère que par le ciment conventionnel de la légalité et l'artifice vigilant du Code. Et que la magistrature, Cerbère préposé à sa garde, en prévient, par ses ripostes empressées, la dislocation... Mais, d'autre part, hors le maintien de *la propriété de vol*, « justice » et magistrats n'ont plus de raison d'être. Que viendraient faire et les juges et la loi autour d'une propriété dont ne serait, à personne, interdit l'accès et sur laquelle les

hommes, éclairés enfin sur la valeur de leur bien et décidés à ne plus le laisser aliéner entre des mains particulières, étendraient leur collective protection ?

...

– Stephen MAC SAY

Accueil

MAGNANIMITÉ n. f. (du latin *magnanimus*, magnanime)

Le terme magnanimité a quelque chose d'imprécis, la grandeur d'âme pouvant revêtir bien des formes et bien des aspects. Disons qu'il suppose non seulement retenue, détachement, mais élan positif de l'être, déploiement d'une activité qui se porte au devant d'autrui ; l'homme magnanime est tout ensemble désintéressé et généreux. À la possibilité d'une si haute vertu, La Rochefoucauld ne croyait guère, lui qui place dans « l'amour de soi » le mobile essentiel des actes humains, soutenant que « toutes nos vertus vont se perdre dans l'intérêt, comme les fleuves dans la mer ». Et l'on connaît ces maximes fameuses où il dissout en vices secrets nos plus belles qualités. « La pitié est une habile prévoyance des maux où nous pouvons tomber. » « La générosité n'est qu'une ambition déguisée qui méprise de petits intérêts pour aller à de plus grands. » « L'amitié la plus désintéressée n'est qu'un commerce où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner. » « La bonté n'est que de la paresse ou de l'impuissance, ou bien nous prêtons à usure sous prétexte de donner. » « D'une manière générale toutes nos vertus ne sont qu'un art de paraître honnêtes... à une grande vanité près, les héros sont faits comme les autres hommes. » Malgré les cris indignés des moralistes officiels, La Rochefoucauld a bien décrit les sentiments qui animaient les grands de son époque, et de toutes les époques. L'erreur consiste à les prêter aux esprits élémentaires ; chez beaucoup le *calcul de l'intérêt* ne joue pas le rôle qu'on lui attribue ; pour arriver là il faut une puissance de réflexion assez considérable. Réaction personnelle, instincts, tendances souvent inavouables sont le motif fréquent de nos actions ; la psychanalyse permet de s'en rendre compte. Et de cet examen l'homme ne sort pas grandi ; La Rochefoucauld faisait de lui un habile calculateur, trop souvent il n'est qu'une brute cruelle et lubrique.

Selon Freud, la civilisation n'a modifié que l'apparence extérieure ; l'analyse de l'inconscient, chez l'individu cultivé, révèle l'existence de *complexes*, dont la grossièreté répugnante rappelle les temps primitifs : haines contre les autres, idées de vengeance, goûts sanguinaires, désirs de possession sexuelle surtout. L'instinct sexuel, voilà, pour le professeur viennois, l'animateur secret du dynamisme mental inconscient, disons mieux : l'inspirateur de toutes nos pensées, de tous nos sentiments, de toutes nos actions. De lui découleraient même les instincts vitaux, même l'instinct de conservation, instinct sexuel narcissique, dont l'objet serait l'individu lui-même. Mais un pouvoir psychique, la *Censure*, résultat de nos contraintes éducatives, sociales, morales, veille à l'entrée du conscient, refoulant les complexes en discordance avec nos goûts et nos pudeurs ou les déformant avec soin pour les rendre méconnaissables. Pourtant la blancheur apparente d'un cercueil ne peut faire oublier la noirceur du contenu ; ainsi doit-il en être concernant la mentalité humaine. Initiateur de génie, comme Gall, Freud a construit un édifice artificiel par bien des côtés ; il aura le mérite d'avoir exploré les régions sombres du moi.

Si une analyse profonde montre combien factices certains désintéressements, combien superficielles parfois nos vertus, elle montre aussi qu'à côté de l'égoïsme il y a place pour la générosité, dans le tréfonds du cœur humain. L'existence de sentiments désintéressés, qu'ils se rapportent à nos semblables ou à des objets supérieurs, vrai, beau, bien, ne paraît pas niable. Pendant plus d'un mois j'ai observé une chatte et son petit ; cette pauvre bête, vorace d'ordinaire, restait immobile près des aliments reçus ; elle attendait que son petit fût rassasié, se passant de nourriture s'il ne laissait rien. L'intensité de l'amour maternel, même dans des espèces inférieures, annélides, crustacés, mollusques, a frappé les naturalistes ; l'héroïsme qu'il suscite, chez ces animaux stupides, ne peut avoir sa source dans l'intelligence, mais dans l'instinct.

En dehors de tout attrait sexuel, certains singes s'exposent à la mort pour défendre leurs compagnons. Et, chez l'homme, ce sont des impulsions instantanées, irréfléchies, qui le poussent à sauver, au péril de sa propre vie, l'enfant qui se noie

ou qu'un incendie va étouffer. Je crois peu au désintéressement de l'artiste, du savant, encore moins à celui de l'homme religieux ; quoiqu'on dise, les deux premiers travaillent fréquemment pour la gloire, le troisième pour se garder de l'enfer. Citons pourtant un cas où le désir, soit d'une place, soit de la renommée, n'était pour rien dans le besoin de connaître. Un Hongrois vécut trente ans à Paris, dans un réduit infect, se satisfaisant d'eau et de pommes de terre ; il étudiait vingt heures par jour et ne s'interrompait qu'un jour par semaine, afin de donner les leçons de mathématiques lui permettant de subvenir à ses maigres dépenses. Mentelli, c'était son nom, n'a pas laissé trace de ses immenses recherches. Si le sentiment religieux est foncièrement égoïste, s'il se rattache à l'instinct de conservation, au désir d'être en bons termes avec les êtres forts, par excellence, les dieux, il arrive à perdre ce caractère dans l'exaltation mystique, déviation probable des désirs sexuels où le croyant s'identifie avec l'objet de son adoration. Pendant l'extase, lorsque le corps a perdu toute sensibilité aux impressions du dehors, l'esprit croit ressentir les transports de la possession et de l'amour. Les confessions des grands mystiques, malgré la diversité du symbolisme et des métaphores, s'accordent sur ce point. Même si l'on néglige ces faits, qui confinent à la pathologie, il demeure que l'homme n'est pas totalement égoïste.

On peut s'en étonner de prime abord, car un abîme sépare les individus. L'entraide est réalisable dans les circonstances nées des conditions sociales, du milieu, de la profession ; dès qu'entrent en jeu les lois inéluctables de la vie, la nature nous repousse avec brutalité. Qu'une grande douleur éclate à côté de nous, bien vite nous sentirons notre impuissance. On présente les condoléances banales ; est-il aisé d'en sortir ? S'il s'agit d'une perte cruelle, croit-on guérir la plaie en égrenant la litanie des arguments lénitifs, donnés par les traités de philosophie ? Il tourne vite au personnage muet, le rôle de consolateur ; quelques larmes, un serrement de mains, voilà ce qu'on offre de mieux. Et, devant le lit d'agonie de la mère, de l'ami, qui se débattent sous l'étreinte de la mort, alors qu'on donnerait pour eux la totalité de sa vie, un mur se dresse infranchissable ; de vaines paroles, des sanglots inutiles, c'est tout ce que nous trouvons dans la détresse de notre cœur... Pourtant l'égoïsme absolu est contre nature ; il se rencontre seulement chez les

hypocondriaques ou déments atteints d'insensibilité morale. Mais la sympathie pour autrui présente de multiples degrés qui, de la synergie ou tendance à l'imitation, s'élèvent jusqu'à l'amour et l'amitié, en passant par la synesthésie ou contagion des émotions, la pitié, la bienveillance, la bienfaisance, etc. Elle affecte aussi des formes diverses, inclinations corporatives, philanthropiques, humanitaires ; elle peut s'étendre aux animaux, aux plantes, au cosmos tout entier. Parce que notre être rejoint tous les autres dans l'être universel, parce que nous vivons de lui, nous aspirons à faire pénétrer dans notre personnalité transitoire et finie l'infini de l'éternel univers. Nous sommes frères de tous les hommes, frères des animaux, frères des plantes, frères des astres ; êtres et choses sont des formes passagères d'une même vie. Cette conception, familière depuis des millénaires aux penseurs d'Orient, ne fut inconnue de ceux d'Occident, ni dans l'antiquité ni dans les temps modernes. C'est une de ces doctrines éternelles dont l'inventeur n'est pas nommé et qui ne sauraient mourir, parce qu'à toute époque elles germent naturellement dans plusieurs cerveaux. Avec elle l'âme atteint à la magnanimité suprême puisqu'elle se hausse à la taille de la réalité prise dans sa totalité. Et elle justifie le sentiment d'universelle fraternité éprouvé par l'esprit qui, s'élevant au-dessus de l'espace et du temps, perçoit l'identité finale de tous, par-delà les oppositions transitoires des personnes.

Malheureusement la générosité, fausse ou vraie, a revêtu parfois des formes déplorables : parmi ces dernières citons l'aumône. Humiliante pour le pauvre qui la reçoit, elle flatte la superbe du riche qui la donne ; sans efficacité durable, elle trompe le peuple et permet au parasite repu d'afficher des allures charitables. Prêtres et moralistes la conseillent pour que l'injustice, créatrice de misère, puisse subsister ; quotidiennement l'on voit des requins du négoce, de la finance ou de l'industrie verser ostensiblement une obole aux malheureux que détrouse leur avidité. Et cette infâme comédie se place habituellement sous l'égide de la fraternité ; on arbore le mot en accomplissant le contraire de la chose. Pourtant la fraternité véritable est l'une des notions les plus révolutionnaires puisqu'elle implique égalité totale des droits et complète indépendance des individus. Donner les miettes de sa table n'a rien d'un geste fraternel ; ni riches, ni pauvres, ni maîtres, ni serviteurs : dans une

maison de frères c'est pour tous que la table doit être servie. Mais les ministres de dieu et ceux du pouvoir ont grand soin d'entretenir une confusion dont profitent les riches, leurs protecteurs.

-L. BARBEDETTE.

Accueil

MAGNÉTISME n. m. rad. magnétique (lat. *magneticus*, de *magnes*, vient du grec *magnes* (aimant), comme magnésie et magnésium.)

A : PHYSIQUE. Le magnétisme est connu depuis la plus haute antiquité. Le nom lui-même prend son origine dans les pierres magnésiennes (ou de magnésie) ou *magnètes*, pierres d'aimants naturels ayant la propriété d'attirer le fer, que l'on trouvait dans la région de la cité thessalienne de *Magnésie* (ancienne Grèce). Le terme de magnétisme désigne aujourd'hui tous les phénomènes d'aimantation et d'induction.

Ces phénomènes, très complexes, sont assez mal connus dans leurs origines premières et dans leurs causes initiales bien que leurs effets aient été longuement étudiés et observés et que les hypothèses explicatives ne manquent point.

Les phénomènes d'aimantation sont démontrés par la propriété des aimants et par l'action de la terre sur une aiguille aimantée. Si on promène une de ces aiguilles sur une pierre d'aimant taillée en sphère, on constate que cette aiguille subit deux sortes d'orientations : l'une tendant à placer son axe longitudinal dans le sens des méridiens ou longitudes de cette sphère en dirigeant la pointe aimantée vers un point où paraissent converger tous les méridiens et que l'on appelle pôle *Nord* par rapport au point opposé appelé pôle *Sud* ; l'autre orientation tend à faire varier horizontalité de l'aiguille qui, parallèle à la surface de la sphère à l'équateur, s'incline de plus en plus en approchant des pôles et devient verticale sur les pôles même. Le magnétisme terrestre est très variable à la surface du globe ; cette variation est séculaire, annuelle et diurne et les diverses positions de l'aiguille aimantée s'écartant plus ou moins des méridiens géographiques (ou axes idéals tracés d'un pôle à l'autre) indiquent la déclinaison magnétique. Il en est de même pour les variations de horizontalité appelée *inclinaison*.

D'autre part, on constate qu'en approchant un aimant d'un autre aimant suspendu les pôles de même nom se repoussent et que les pôles contraires s'attirent. Comme la sphère terrestre se comporte vis-à-vis de l'aiguille aimantée de la même façon que la pierre d'aimant ; comme la force d'attraction exercée sur l'aiguille ne peut ni la mouvoir d'un mouvement de translation qui tendrait à la déplacer toute entière vers les pôles, ainsi que le prouve l'immobilité d'un aimant léger placé sur du liège flottant sur l'eau ; ni la mouvoir d'un mouvement semblable à celui de la pesanteur, comme le démontre l'immobilité de la balance sur laquelle est placé un barreau d'acier avant et après son aimantation, on suppose que l'aimantation résulte de l'existence de deux forces égales et de sens contraires agissant d'un pôle à l'autre, ce qui justifie le déplacement oscillatoire de l'aiguille et son impossibilité de translation.

Les phénomènes d'induction sont produits par des champs magnétiques réalisés avec les aimants, principalement les aimants artificiels. Si l'on tamise de la fine limaille de fer sur une feuille de papier au-dessus d'un barreau aimanté, elle se répartit suivant certaines lignes, appelées lignes de force, allant d'un pôle à l'autre. Si l'aimant est en forme de fer à cheval ces lignes de force créent entre les deux pôles un champ magnétique lequel a la propriété de faire naître un courant électrique induit dans tout circuit métallique fermé plongé dans ce champ. Lorsqu'on le retire il se produit également un autre courant induit, mais de sens inverse du précédent. On voit qu'il faut qu'il y ait variation du champ magnétique pour engendrer un courant induit. Le même résultat est obtenu en éloignant ou en approchant un aimant d'un circuit fermé.

Les résultats pratiques de ces expériences constituent presque toutes les applications actuelles de l'électricité. Le magnétisme terrestre permet aux navigateurs de connaître à peu près leur situation et de trouver leur route à l'aide de boussoles très compliquées nécessitant quelques données astronomiques. Les phénomènes d'induction sont utilisés pour la construction des dynamos produisant du courant électrique obtenu en faisant tourner des circuits fermés, appelés induits,

entre des électroaimants ; des moteurs qui sont des sortes de dynamos réversibles recevant du courant et fournissant de l'énergie mécanique ; des transformateurs créant des courants de haute ou basse tension ; etc., etc. Bien qu'il y ait d'autres moyens de l'obtenir pratiquement les phénomènes d'induction sont les seuls utilisés industriellement pour les grandes productions d'électricité.

B : ANIMAL. – Sous le nom de magnétisme animal on désigne des états pathologiques connus depuis des temps très reculés mais observés seulement depuis quelque cinquante ans avec une certaine régularité. Au XVI^{ème} siècle un mélange curieux d'astrologie et de physique, utilisant les propriétés surprenantes des aimants, conçut diverses hypothèses dans lesquelles un fluide mystérieux, appelé fluide universel, fluide magnétique, esprit universel ou esprit vital, répandu dans l'univers, mettait en rapport tous les êtres et toutes les choses et constituait l'agent essentiel de tous les phénomènes. De l'abondance ou de la diminution de ce fluide résultait la santé ou la maladie et la thérapeutique consistait précisément en l'art de l'équilibrer ou de l'augmenter. On croyait même possible le traitement de toutes les maladies à distance ; c'était le traitement par sympathie. Quelques progrès scientifiques dissipèrent ces hypothèses chimériques mais deux siècles plus tard, vers 1780, l'allemand Mesmer, sorte de médecin-charlatan, les renouvela et entreprit des guérisons sur une vaste échelle au moyen de son fameux baquet fermé, rempli d'eau et de limaille de fer, d'où émergeaient des tiges de fer coudées, lesquelles distribuaient par leur contact le non moins fameux fluide sur les parties malades tandis que les patients attachés ensemble par une corde renforçaient ainsi l'intensité de la magnétisation. Un piano jouait des airs variés et appropriés aux circonstances. Cela fit beaucoup de bruit, tracassa les concurrents médecins et le gouvernement nomma cinq savants dont Franklin et Lavoisier et quatre médecins pour examiner de près cette nouvelle thérapeutique. Après de multiples et méthodiques expériences il fut décidé qu'il n'y avait aucun fluide, que l'imagination des malades constituait le fonds essentiel des faits observés et que les crises provenant du traitement étaient plus dangereuses que bienfaisantes. Un adepte de Mesmer, le marquis de Puységur, pratiquait vers cette époque une thérapeutique assez voisine de la sienne en provoquant un somnambulisme magnétique par attouchement avec une baguette de

fer.

De nombreux observateurs s'occupèrent alors de ces phénomènes, les uns restant partisans du fluide magnétique, les autres croyant uniquement à la suggestion. Il serait trop long de faire l'historique de l'hypnotisme depuis cette époque mais les simulateurs l'ayant sérieusement discrédité, Charles Richet entreprit, vers 1880, de le défendre et de l'étudier plus scientifiquement. Deux écoles rivales s'occupèrent alors de la question. La première fut celle que dirigea Charcot à la Salpêtrière ; elle attribuait tous les faits de l'hypnotisme à des troubles organiques désorganisant les réflexes profonds. Cette thèse, appuyée par quelques démonstrations utilisant l'influence des aimants, se rapprochait quelque peu du vieux magnétisme animal. L'autre école créée par Bernheim à Nancy, faisait reposer entièrement l'hypnotisme sur la suggestion ou le pouvoir des idées. Les expériences et les observations ne donnèrent complètement raison ni à l'une ni à l'autre, bien que l'école de Nancy ait mieux compris la nature des faits.

Pierre Janet, qui a longuement étudié ces étranges modifications de la personnalité conclut à l'existence de désordres mentaux plus ou moins profonds. D'après ses observations Il ne serait ici nullement question de fluides mais de désagréments psychologiques. Dans notre état normal toutes les parties du moi concourent à établir à chaque instant les relations exactes entre les diverses activités du subjectif et la réalité de l'objectif et à déterminer la meilleure adaptation de ce moi aux conditions extérieures. L'ensemble de ces actes psychiques constituent tous les faits de la pensée ; reconnaissance, appréciation, raisonnement, délibération, jugement, choix, détermination volontaire, etc., etc. Dans cet état normal il y a déjà des sortes de petites désagréments de notre moi créant des distractions, des oublis, des tics, dans lesquelles une partie de notre moi n'est plus en relations avec le reste. Cela se produit également pendant le sommeil. Mais dans les cas vraiment pathologiques la désagrément est nettement accusée. Le moi n'est plus une fonction synthétique reliant les images, les souvenirs du passé avec les perceptions présentes et les jugeant ; il est formé de sortes d'îlots isolés s'ignorant les uns les autres, de perceptions partielles déclenchant des réactions automatiques et

fragmentaires séparées du reste de la personnalité comme dans les troubles connus sous le nom de catalepsie, perte ou dédoublement de personnalité, somnambulisme, insensibilité ou anesthésie, aboulie ou manque de volonté, paralysie, etc. Enfin le spiritisme lui-même ne serait, d'après Pierre Janet, qu'un des effets de la désagrégation mentale du médium.

C'est ainsi que, fondé d'abord sur une conception erronée, le magnétisme animal, par les recherches nombreuses qu'il a nécessitées dans la pathologie mentale, a grandement contribué à nous faire comprendre la complexité et la fragilité du moi et le déterminisme rigoureux de toute pensée.

- IXIGREC.

MAGNÉTISME (ANIMAL)

Le magnétisme curatif fut connu dès la plus haute antiquité, et maints guérisseurs lui durent, au moyen-âge, d'être brûlés comme sorciers. Paracelse, Van Helmont, etc., avaient ouvert la voie où s'engagea Mesmer (1734-1815). Ce dernier admettait l'existence, chez l'homme, d'un fluide dont l'action était particulièrement puissante sur le système nerveux. On parla bientôt des cures merveilleuses, obtenues grâce aux méthodes qu'il préconisait ; le baquet mesmérien fit, tout ensemble, bien des enthousiastes et bien des incrédules. Mesmer resta sept ans à Paris ; fut l'objet d'un engouement énorme, puis dut s'éloigner, accusé de charlatanisme par les commissions scientifiques chargées d'examiner son système. C'est à Vienne et Munich qu'il s'était d'abord fait connaître ; et les déboires éprouvés en France ne l'empêchèrent pas de recruter des adeptes dans tous les pays d'Europe.

Avec Puységur, Deleuze, du Potet, l'abbé Faria, etc. le magnétisme perdra, peu à peu, ses allures mystérieuses pour devenir un objet de recherches rationnelles et positives. Braid (1795-1860), l'inventeur de l'hypnose, se bornera, quoi qu'il en pense, à produire par une autre méthode, des phénomènes que les vieux

magnétiseurs connaissaient déjà. Durand de Gros, Durville, de Rochas, tout près de nous, furent de vrais savants, malgré les théories fort contestables qu'ils donnèrent pour expliquer des faits certains. Deux fois, en 1825 et 1837, l'Académie de médecine condamna le magnétisme ; mais, contradiction trop explicable lorsqu'on connaît les savants consacrés par l'État, elle admit l'hypnose, qui n'est que le magnétisme affublé d'un autre nom, et reçut parmi ses membres Charcot, (1825-1893) célèbre pour ses études sur l'hystérie et la suggestion.

Une querelle survenue entre l'école de Paris, dont le chef était Charcot, et l'école de Nancy, représentée surtout par les docteurs Bernheim, Beaunis, Liébault, mit l'hypnose à la mode, dans le monde des psychologues et des médecins. La première distinguait trois phases successives dans la grande hypnose : la catalepsie, la léthargie, le somnambulisme. Un bruit intense et inattendu, la fixation d'un objet brillant suffisent à produire la catalepsie. Dans cet état les muscles, restés très souples, conservent toutes les positions qu'on leur donne, même les plus incommodes. Gestes et physionomie s'harmonisent, d'ailleurs, automatiquement : lorsqu'on donne au visage une expression de colère, les membres prennent une attitude correspondante, et les mains se joignent, le recueillement s'imprime sur la face, quand on oblige le sujet à se mettre à genoux. Dans l'état léthargique, obtenu par la simple occlusion des paupières, intelligence, mémoire, conscience, tout paraît aboli. Mais la surexcitation du système névromusculaire est au paroxysme ; le plus léger frôlement détermine la contraction des muscles sous-jacents à la peau, même de ceux qui sont soustraits à l'empire de la volonté. Dans l'état somnambulique, troisième phase de l'hypnose, le sujet voit décupler sa force musculaire et l'acuité de ses sens, de la vue surtout et de l'ouïe. La suggestion favorisée par ce sommeil morbide, mais non constituée par lui, exerce alors une influence particulièrement efficace.

Au dire de l'école de Nancy, ces trois phases successives ne se rencontreraient que chez des individus sagement formés, et la suggestion suffirait à les expliquer. Si l'hypnose favorise la suggestibilité, elle est elle-même un effet de la suggestion. Alors que Charcot avait surtout mis en lumière les rapports de

l'hystérie avec le somnambulisme, naturel ou provoqué, Bernheim a montré que la suggestion rend compte de presque tous les phénomènes hypnotiques. Elle fait comprendre pourquoi les anciens magnétiseurs ont cru à l'existence d'un fluide mystérieux et pourquoi des somnambules s'imaginèrent le percevoir. Elle fournit encore la clef de l'énigme, lorsqu'il s'agit de l'action des métaux ou des aimants sur les sujets hypnotisés. « Ce 'sont toujours, écrivait déjà Bertrand en 1823, les idées des magnétiseurs qui ont de l'influence sur les sensations des somnambules... les métaux, lorsque les magnétiseurs le veulent, ne doivent avoir aucun empire sur les personnes magnétisées, c'est l'idée qui les rend nuisibles ». Et pour prouver qu'il ne peut être question de fluide, mais seulement de « force d'imagination », le Dr Ordinaire, rappelait en 1850 qu'il avait obtenu « sans magnétisation préalable, l'insensibilité... la paralysie, l'ivresse, le délire, et cela sans avoir besoin d'endormir le sujet, simplement en disant « je veux. » »

On peut admettre que l'hypnose est de la même famille que le somnambulisme ; il y a entre eux la différence de l'art et de la nature : le premier est artificiel et le second spontané. Mouvements brusques et silencieux, gestes automatiques, bras pendants tête fixe, yeux généralement ouverts, paupières immobiles, voilà ce qui frappe chez le somnambule. Au mental, il se concentre sur un seul objet, il est en état de nono-idéisme. Ses sens sont fermés à toutes les impressions étrangères à son rêve, mais pour celles qui le concernent, ils peuvent atteindre un degré d'hyperesthésie extraordinaire. De plus le somnambule dont la mémoire est surexcitée parfois durant les crises ne conserve, réveillé, aucun souvenir de ce qu'il a pu faire ou dire pendant l'accès. D'où son étonnement lorsqu'on le réveille avec brusquerie, et son impossibilité d'expliquer la situation où il se trouve. Ces remarques sont applicables à l'hypnose. Des procédés nombreux permettent de la provoquer, chez les personnes prédisposées à ce genre de phénomènes. Les enfants sont d'ordinaire aisément hypnotisables ; de même les sujets atteints de certaines maladies nerveuses. Quelques individus sont rebelles ; quelques autres ont l'étoffe de parfaits somnambules. On connaît le système de passes employé par les magnétiseurs d'autrefois il est presque abandonné aujourd'hui. Regarder fixement le sujet fut longtemps à la mode ; mais il suffit que

ce dernier concentre ses regards sur un objet brillant, un miroir à alouettes ou un bouchon de carafe par exemple. On peut aussi commander le sommeil en phrases impératives et frotter doucement les globes oculaires. En réalité c'est la monotonie d'une sensation ou la continuité de l'attention, jointe à l'idée qu'on va dormir, qui provoque le sommeil. Certaines personnes peuvent s'endormir elles-mêmes en fixant un point lumineux ; chez beaucoup un bruit monotone et prolongé aboutit au même résultat. Et les animaux sont hypnotisés par des procédés semblables : une poule le sera par la blancheur d'une ligne tracée à la craie ou par un balancement rythmique, quand sa tête est cachée sous son aile au préalable.

Innombrables sont les phénomènes produits par la suggestion, chez les hypnotisés. Parfois ils restent d'apparence cataleptique et consistent dans la répétition des actes et des paroles de l'interlocuteur. « Une jeune dame, somnambule, rapportait le *Journal du magnétisme* en 1849, mise en rapport avec une personne quelconque, devient immédiatement son sosie. Elle reflète les gestes, l'attitude, la voix et jusqu'aux paroles de ses interlocuteurs. Chante-t-on, rit-on, marche-t-on, elle fait immédiatement la même chose, et l'imitation est si parfaite et si prompte que l'on peut se tromper sur l'origine de l'action ». Des hallucinations extrêmement diverses seront aisément provoquées par les paroles du magnétiseur ; elles affecteront la sensibilité générale ou les sens particuliers à volonté. Sur une simple affirmation, le sujet entendra des chants, verra des fleurs, soulèvera des fardeaux qui n'existent que dans son imagination ; il grelottera en juillet si l'on déclare que la température est glaciale, mangera avec délices une betterave donnée pour du gâteau, boira sans répugnance un breuvage exécration baptisé vin de choix, et trouvera une odeur suave à l'ammoniacale supposée parfum. « Au début de mes recherches sur le somnambulisme, écrit Pierre Janet, n'étant qu'à demi convaincu de la puissance de ces commandements, je commis l'étourderie grave de faire voir à une somnambule un tigre entrant dans la chambre. Ses mouvements convulsifs de terreur et les cris épouvantables qu'elle poussa m'ont appris qu'il fallait être plus prudent, et depuis je ne montre plus à l'imagination de ces personnes que de belles fleurs et des petits oiseaux. Mais si elles ne font plus de grands gestes de terreur, elles n'en font pas moins d'autres mouvements adaptés à ces spectacles plus doux :

les unes, comme Marte, caressent doucement les petits oiseaux ; d'autres, comme Lucie, les saisissent vivement à deux mains pour les embrasser ; d'autres comme Léonie, qui se souvient de sa campagne, leur jettent du grain à la volée. » Il est facile de faire apparaître au sujet la Vierge, les Saints, le Christ en personne et, s'il est dévot, sa figure prend la physionomie inspirée, ses bras, son corps l'attitude extatique que les artistes donnent, en général, aux bienheureux. Le bon somnambule devient insensible : chatouillements, piqûres, décharges électriques mêmes le laissent indifférent.

Si le magnétiseur commande un acte ou une série d'actes, de lever les bras, de marcher, de courir par exemple, l'hypnotisé obéit fidèlement. Le geste à faire peut d'ailleurs être rattaché à un signal convenu, qui sera donné plus tard. « Je dis à Marie, écrit Pierre Janet : « Quand je frapperai dans mes mains, tu te lèveras et tu feras le tour de la chambre. » Elle a bien entendu et garde le souvenir de mon commandement, mais ne l'exécute pas de suite : je frappe dans mes mains et la voici qui se lève pour faire le tour de la chambre. » On contraindra le sujet à prendre les postures les plus incommodes, les plus drolatiques ; et c'est chose courante dans les exhibitions publiques. Pourrait-on lui faire accomplir un crime ? Plusieurs le pensent ; mais nous n'en sommes pas certains. Idées coutumières, tendances, habitudes subsistent, en général, chez l'hypnotisé ; quoi qu'on ait affirmé longtemps, il semble capable de résistance. Et le même qui acceptera de simuler un assassinat en chambre, refuserait peut-être d'accomplir un meurtre pour de bon. Ce problème, qui passionna autrefois l'opinion, n'est pas encore résolu, croyons-nous.

Mais il est incontestablement possible de faire des suggestions posthypnotiques, et d'ordonner des actes que le patient n'exécutera qu'après son réveil. Actes dont l'accomplissement sera quelquefois reporté à plusieurs jours ou même à plusieurs mois de distance. Endormie dans l'inconscient, l'idée du geste à accomplir se réveillera, le moment venu, et le sujet obsédé, inquiet, obéira poussé par une impulsion dont il ne connaîtra pas l'origine. À l'heure dite il fera du feu, se mettra au lit, rendra une visite, écrira à telle personne, etc. « A. S..., dit Bernheim, j'ai fait dire, en somnambulisme, qu'il reviendrait me voir au bout de treize jours ;

réveillé, il ne se souvient de rien. Le treizième jour, à dix heures, il était présent. » Deleuze, Charpignon, du Potet, et bien d'autres avaient depuis longtemps décrit ces phénomènes ; mais les savants officiels professaient un tel mépris pour le magnétisme animal qu'il fallut les travaux de Ch. Richet, en 1875, pour les faire admettre. Les suggestions posthypnotiques portent sur des hallucinations, même sur celles qu'on dénomme négatives, aussi bien que sur des actes. « Nous possédons en ce moment une somnambule, écrivait, en 1854, le Dr Perrier, chez laquelle l'insensibilité la plus parfaite et l'illusion du goût persistent pendant plusieurs heures à son retour à la vie normale. Avant de la réveiller nous émettons une volonté quelconque, et, à son réveil, elle éprouve toutes les hallucinations des sens que nous lui avons imposées. Un individu présent reste pour elle parfaitement invisible ; elle en voit un autre dont elle n'entend pas la voix ; un troisième la pince et elle ne le sent pas. Les liquides ont, dans sa bouche, la saveur que nous désirons ; l'ouïe perçoit les sons les plus variables. Ses perceptions se transforment comme les images de nos pensées. » Ajoutons que certains sujets se laissent persuader, en état d'hypnose, qu'ils ont vu tel événement, entendu telle parole, accompli tel acte ; et, après leur réveil, ce souvenir s'impose à leur esprit, sans qu'ils en puissent soupçonner la raison. C'est grâce aux suggestions posthypnotiques, que plusieurs ont compté sur le magnétisme pour corriger les enfants vicieux, les ivrognes, les déséquilibrés mentaux. Mais les résultats n'ont pas répondu à leurs espérances ; chez le grand nombre, le champ des suggestions efficaces reste très restreint. Le cerveau de l'hypnotisé n'est nullement la table rase, l'esprit vide de tendances et de pensées, que les premiers expérimentateurs avaient cru découvrir ; la puissance de dissimulation demeure étrangement forte d'ordinaire. Et l'hypnotiseur n'a point sur un sujet la toute-puissance que les romanciers lui prêtèrent pour corser leurs récits. De là une réaction, peut-être trop vive, concernant le magnétisme ; et son discrédit actuel parmi les psychologues et les médecins. Il s'est vu détrôné par la psychanalyse, qui permet d'explorer l'inconscient sans endormir la personne, mais ne fournit pas le moyen de décupler le pouvoir de la suggestion.

Ce pouvoir, dans l'hypnose, va parfois jusqu'à déterminer une modification de toute la personne ; d'une pauvre femme on fera un soldat, un archevêque, un marin,

etc., qui joueront leur rôle avec une grande perfection. « J'ai dit à Mlle N... , écrivait Durand de Gros en 1860 : « Vous êtes un prédicateur. » Aussitôt ses mains se sont jointes, ses genoux se sont légèrement fléchis ; puis, la tête penchée en avant et les yeux tournés vers le ciel avec une expression de piété fervente, elle a prononcé lentement et d'un ton très ému quelques paroles d'exhortation. » Transformée en général, Léonie, un sujet de Pierre Janet, « se lève, tire un sabre et s'écrie : « En avant ! du courage !... sortez moi des rangs celui-là, il ne se tient pas bien... où est le colonel de ces hommes ?... allons, rangez-vous mieux que cela... oh ! la mitrailleuse, comme cela tonne... ces ennemis sont nombreux, mais ils ne sont pas organisés comme nous, ils ne sont pas à leur affaire, ah ! mais... » Elle tâte sa poitrine « mais oui... j'ai été décoré sur le champ de bataille pour la bonne tenue de mon régiment ». Et les comédies de ce genre, voisines, hélas ! de celles qui se jouent dans la réalité, peuvent être multipliées à l'infini ; elles seront plus ou moins remarquables selon la tournure et la force de l'imaginative chez l'hypnotisé.

Restent certains phénomènes peu fréquents, mais non moins naturels, quoi qu'en disent les prêtres des différentes religions. La vision à distance est du nombre ; un très bon somnambule décrira un événement qui se passe au loin, nous renseignera sur les occupations d'un ami, d'un parent. C'est chose rarissime ; dans ce domaine la supercherie règne en maîtresse ; l'adresse est prise pour du merveilleux, par des spectateurs simplistes. Aucune difficulté, d'ailleurs, pour expliquer les cas certains, sans recourir ni à dieu ni au diable. Il s'agit là de faits télépathiques, d'ondes nerveuses probablement qui, à l'instar d'une télégraphie sans fil, permettent à quelques cerveaux de communiquer entre eux directement.

Rien de surnaturel non plus dans les phénomènes organiques obtenus par suggestion. « Un magnétiseur, constatait déjà Charpignon, peut faire qu'une douleur fictive produise une trace de blessure ou qu'un sinapisme idéal rougisse la peau. » Les médecins savent combien de guérisons s'obtiennent avec de l'eau ou des pilules de mie de pain, baptisées de noms extraordinaires. De nombreux magnétiseurs sont parvenus à produire des plaies, qu'il est impossible de ne pas prendre pour des brûlures véritables ; et par la seule force de l'imagination des sinapismes inexistant

provoquent un gonflement de la peau. « Ce gonflement de la peau, écrit Pierre Janet, est étroitement en rapport avec la pensée du somnambule ; d'abord il se produit à l'endroit qui a été désigné et non à un autre ; puis il affecte la forme que le sujet lui prête. Je dis un jour à Rose, qui souffrait de contractures hystériques à l'estomac, que je lui plaçais un sinapisme sur la région malade pour la guérir. Je constatais quelques heures plus tard une marque gonflée d'un rouge sombre ayant la forme d'un rectangle allongé, mais, détail singulier, dont aucun angle n'était marqué, car ils semblaient coupés nettement. Je fis la remarque que son sinapisme avait une forme étrange : « Vous ne savez donc pas, me dit-elle, que l'on coupe toujours les angles des papiers Rigollot pour que les coins ne fassent pas mal ? » L'idée préconçue de la forme du sinapisme avait déterminé la dimension et la forme de la rougeur. J'essayai alors un autre jour (les sinapismes de ce genre enlevaient très facilement ses contractures et ses points douloureux) de lui suggérer que je découpais un sinapisme en forme d'étoile à six branches ; la marque rouge eut exactement la forme que j'avais dite. Je commandai à Léonie un sinapisme sur la poitrine du côté gauche en forme d'un S pour lui enlever de l'asthme nerveux. Ma suggestion guérit parfaitement la malade et marqua sur la poitrine un grand S tout à fait net. » Nous saisissons, ici, le secret des stigmates portés par François d'Assise et plusieurs saintes, ainsi que celui des guérisons miraculeuses obtenues à Epidaure dans l'antiquité, sur la tombe du diacre Pâris au XVIII^{ème} siècle, à Lourdes et dans les milieux théosophiques aujourd'hui. Un médecin suisse vient tout récemment de confirmer cette action thérapeutique de la pensée, non seulement lorsqu'il s'agit de maladies nerveuses, mais lorsqu'il s'agit d'affections manifestement organiques. Par la seule force de l'imagination, et sans recourir au sommeil hypnotique, il est parvenu à guérir un nombre prodigieux de verrues, jusque-là rebelles à toute médication. Ces petites tumeurs de la peau semblaient pourtant n'être soumises que très médiocrement à l'influence du système nerveux.

L'idée est une force, du moins lorsqu'à l'élément cognitif s'ajoutent des éléments d'affectivité : joie ou souffrance, désir ou répulsion. Elle tend à se réaliser, et se réalise en fait lorsqu'aucun obstacle ne l'empêche de se transformer en actes, en mouvement. De cette loi psychologique des vérifications expérimentales nous

sont constamment données : lorsqu'on n'y prend garde, rire, bâillement, toux, accent sont contagieux, aussi la peur, l'enthousiasme et les autres émotions. La mode, en matière d'habits comme d'opinions, les multiples manifestations de l'esprit grégaire, l'imitation sous toutes ses formes sont autant de preuves nouvelles de la puissance de l'idée. Dans un troupeau de moutons, il suffit d'un fuyard pour déterminer une panique ; et les manifestations de joie ou d'irritation collective sont fréquentes chez les animaux. Le vertige a sa cause dans l'idée du vide ; les mouvements du pendule de Chevreul dans celles du nombre et de la direction pensés, ceux des tables tournantes ou frappantes dans la croyance des assistants ; on sait que la publicité repose sur la suggestion. C'est de la même façon que s'expliquent un très grand nombre de phénomènes magnétiques. Sans reconnaître à ces derniers l'importance excessive que leur attribua le XIXème siècle finissant, nous refusons de faire nôtre l'opinion de Delmas et Boll qui réduisent l'hypnotisme à une « simulation de sommeil somnambulique par mécanisme mythomane ». Sujets et médiums sont quelquefois des mythomanes et des « menteurs constitutionnels » ; il serait faux de croire qu'ils le sont toujours.

– L. BARBEDETTE.

Accueil

MAHOMÉTISME (ou ISLAMISME) n. m. (de Mahomet, forme occidentale de l'arabe Mohammed)

Sans parler des travers inhérents à toute religion, l'islamisme a répandu trop de sang, fait verser trop de larmes pour que nous prenions sa défense. Pourtant l'on doit reconnaître que les auteurs occidentaux, ceux qu'anime la mauvaise foi catholique surtout, se montrent en général d'une partialité insigne lorsqu'ils parlent de Mahomet, de sa personne ou de son enseignement. Accusations injustifiées, mensonges, calomnies foisonnent sous leur plume ; contre le concurrent arabe de Jésus-Christ ils font flèche de tout bois. Alors que nous manquons de documents authentiques concernant le Christ et qu'il est même permis de douter de son existence effective, nous possédons sur le fondateur de l'islamisme des renseignements absolument certains. Sa bonne foi ne saurait être mise en doute. Impressionnable au point de se trouver mal en respirant certaines odeurs, il était sujet à de violentes crises nerveuses qu'il tenait de sa mère. Halluciné, comme tant de mystiques chrétiens, il crut sincèrement voir des anges, entendre des voix. Ses préoccupations religieuses l'avaient conduit à s'affilier aux Hânijs, secte de dévots dissidents qui priaient, jeûnaient, se privaient de vin et voulaient remplacer le polythéisme arabe par le culte d'un dieu unique. Mais il fut épouvanté et se crut possédé d'un djinn, quand un ange (il sut plus tard que c'était Gabriel) lui révéla pour la première fois sa mission en 611. La vision, semble-t-il, eut lieu pendant son sommeil, alors que, retiré dans la solitude du mont Hira, il se livrait à des jeûnes et à des méditations qui surexcitaient son cerveau. Fort simple, bon pour les femmes, les pauvres, les animaux, Mahomet ou mieux Mohammed, n'était ni orgueilleux, ni vaniteux ; et, bien que le prophétisme fut chose assez courante chez les sémites, il s'estimait indigne d'être choisi par Dieu. Ses scrupules devinrent tels, malgré les encouragements de sa femme Khadidja, qu'il songea au suicide. Mais, trois ans plus tard, les visions reparurent et en plein jour la voix de Gabriel avait toujours le même timbre ; Mahomet la percevait à travers un bourdonnement comparable, disait-il, à la grosse clochette du chameau qui marche en tête d'une caravane : « Tu es le prophète du Seigneur », disait l'envoyé céleste. A la fin, il se persuada de la vérité de sa mission et les longs déboires du début, les moqueries et les persécutions qu'il devra subir ne parviendront pas à ébranler sa conviction. On le traita de fou et de charlatan, on lui jeta des pierres, on lui cracha au visage ; ce fut en vain, Et après les triomphes qui suivront, lorsqu'il aura savouré les joies de la toute-puissance, sa mort témoignera encore de sa sincérité. Sentant qu'il était perdu, il s'en vint à la mosquée pour déclarer au peuple : « O vous qui m'écoutez, si j'ai frappé quelqu'un sur le dos, qu'il me frappe. Si j'ai blessé la réputation de quelqu'un qu'il m'injurie. Si

j'ai pris de l'argent à quelqu'un qu'il se paye ». Et il fit indemniser aussitôt un homme qui lui réclamait le paiement d'une petite somme. Sauf les trois derniers jours où son état ne le permit plus, il continua de prier en présence du peuple.

Mais Mahomet ignore absolument la tolérance ; aussi cruel que le clergé catholique du moyen-âge il voulut imposer sa doctrine par la force. Contre les adorateurs des idoles, les païens, il fut féroce ; mieux disposé à l'égard des juifs et des chrétiens « détenteurs d'Écritures », il persécutera pourtant les premiers, « des ânes chargés de livres », parce qu'ils l'accusaient, non sans raison, de plagier la Bible. Fort modéré dans sa conduite ordinaire, il perdait toute mesure dès qu'il s'agissait d'infidèles refusant d'admettre son enseignement. « Combattez, dira-t-il, ceux qui ne croient pas à Dieu et au Jour Dernier. Si vous ne marchez pas au combat, Dieu vous en demandera un compte sévère. Il mettra un autre peuple à votre place ». Le djihad, la guerre sainte, est particulièrement agréable à Allah : « Le paradis est à l'ombre des épées. Les fatigues de la guerre sont plus méritoires que le jeûne, la prière et les autres pratiques de la religion. Les braves tombés sur le champ de bataille montent au ciel comme des martyrs ». On voit combien l'islamisme se rapproche de l'Église romaine, à ce point de vue. Ne lit-on pas dans Saint Thomas d'Aquin : « L'hérétique est pire qu'un chien enragé et doit comme lui être abattu ! » Croisades chrétiennes et atrocités de l'Inquisition constituent le digne pendant des brutalités musulmanes. Lors de sa guerre contre les mecquois, le prophète arabe se comporta en brigand ; il fit massacrer tous les hommes d'une tribu juive et réduisit en esclavage les femmes et les enfants ; après le combat de Deür, il mit à mort des prisonniers et, à l'un d'eux qui lui demandait angoissé : « Qui prendra soin de mes enfants ? », il répondit implacable : « Le feu de l'enfer ! » S'il amnistia presque tous ses ennemis, après la prise de la Mecque, ce fut par calcul, afin d'assurer la soumission rapide du reste de l'Arabie. Sur son lit d'agonie, il donnait encore des instructions à ses lieutenants pour l'expédition militaire de Syrie ; il fut l'inspirateur de la politique de conquête que les Arabes suivront après sa mort.

On sait que la doctrine de Mahomet est contenue dans le Coran (voyez ce mot), recueil des paroles et des discours que ses disciples transcrivirent de suite avec un soin pieux ou gardèrent fidèlement dans leur mémoire. La première édition parut en 633, sous le khalifat d'Abou Bekr, et le texte définitif en 659, sous celui d'Othman. C'est une œuvre de bonne foi, dont l'authenticité ne peut être mise en doute, au moins pour l'ensemble. Au point de vue littéraire les appréciations portées à son sujet sont contradictoires. Salomon Rehnach le qualifie de pauvre livre : « Déclamations, répétitions, banalités, manque de logique et de suite dans les idées y frappent à chaque pas le lecteur non prévenu. Il est humiliant pour l'esprit humain que cette médiocre littérature ait été l'objet d'innombrables commentaires et que des millions d'hommes perdent encore leur temps à s'en imprégner ». Barthélémy Saint-Hilaire émet un jugement tout opposé : « C'est, d'après lui, le chef-d'œuvre incomparable de la langue arabe, et ses qualités littéraires ont contribué à l'influence inouïe qu'il a exercée. On a cru d'autant mieux qu'il était la parole de Dieu, que

jamais encore homme parmi les Arabes n'avait fait entendre de tels accents ». Quoi qu'il en soit, l'éloquence naturelle de Mahomet fut admirée de ses adversaires comme de ses amis. « Son art, disaient les premiers, ne consiste que dans sa parole insinuante » ; et l'un de ses fidèles déclarera, après l'avoir entendu pour la première fois : « Mahomet parle comme je n'ai jamais entendu parler personne. Ce n'est ni de la poésie, ni de la prose, ni du langage magique ; mais c'est quelque chose qui pénètre et remue ». Certaines conversions fameuses, celle d'Omar et du poète Lebid par exemple, furent dues au charme de ses harangues. A ceux qui lui demanderont un signe, une preuve de sa mission divine, le prophète n'hésitera pas à répondre : « Écoutez la pureté de ma langue ! » Et, craignant une concurrence dangereuse pour son prestige, il ira jusqu'à faire assassiner poètes et poétesses, ses ennemis. Mais les discours perdent généralement à être lus ; l'écriture ne parvenant à rendre ni l'accent, ni le geste, ni l'émotion vivante qui, chez l'orateur, accompagnait le texte. Ceci est particulièrement vrai de la prose rythmée, aux phrases très courtes, que parlait Mahomet. Aujourd'hui le Coran a perdu de son charme, il est souvent d'une lecture difficile ; mais, d'après les arabisants, ses strophes bien déclamées seraient encore fort agréables ; au moins en dialecte ancien, car à leur avis elles perdent leur saveur dès qu'on les traduit en français.

Outre le Coran, de nombreux musulmans, les Sunnites, admettent la Sunna « la Tradition », recueil de renseignements et de commentaires, donnés par les premiers disciples de Mahomet et transmis d'abord oralement. Ils ne furent recueillis et rédigés que deux siècles plus tard ; avec de nombreux traits concernant la vie du prophète et celle de ses compagnons, ils contiennent des explications capables d'éclairer le texte du Coran. Autour des traditions prophétiques les plus cohérentes, celles dont le dogme a le moins varié et qui constituent jurisprudence en matière religieuse, se sont groupées quatre grandes sectes ayant leur zone d'influence. Le « rit hanafite » prévaut en Orient et le malékite en Afrique du Nord, (c'est à lui que se rattachent les musulmans de l'Algérie). En Égypte, c'est le chafaïte et, en Syrie et en Arabie, le hanbalite. La véritable force de la société islamique réside davantage dans le prestige mystérieux qui enveloppe les confréries mystiques que dans son « clergé » ou sa magistrature. Ce sont ces « théocraties », analogues aux « prophètes de la synagogue » du royaume d'Israël qui s'opposent irréductiblement aux ulémas. Leur développement fut parallèle à celui de la théologie émanant des sectes dissidentes.

Nombreuses furent (on le verra plus loin) les branches hérétiques. On les divise en huit classes principales, subdivisées elles-mêmes en soixante-douze fractions. Une des plus considérables parmi ces hérésies fut celle des schiites. Les musulmans schiites, tels ceux de Perse, rejettent absolument la Sunna. Ajoutons qu'il existe plusieurs biographies de Mahomet écrites en arabe, qui ne font point partie des livres sacrés admis par les églises musulmanes. Très prolixes en détails minutieux, elles inspirent cependant la défiance par la place qu'elles accordent au merveilleux : intervention des anges, prédictions, etc.

« Allah est le seul Dieu et Mahomet est son prophète ! » tel fut le credo de

l'Islam. Peu spéculatif, il n'a pas multiplié les dogmes à plaisir comme le catholicisme romain. Dieu est un, éternel, tout-puissant ; ses décrets sont éternels comme lui et sa volonté immuable ne saurait être modifiée même par la prière. Or rien ne peut se faire sans Allah, puisque sa puissance divine est illimitée ; toutes les actions humaines sont prévues par lui : « Tout est écrit d'avance. L'homme porte son destin suspendu à son cou ». D'où la doctrine du fatalisme absolu ; et la nécessité pour le croyant de se soumettre sans murmures inutiles ; islam signifie en arabe résignation totale à la volonté de Dieu. « C'était écrit ! » ou « Allah est grand ! » voilà le cri du pieux Musulman, même s'il subit un sort qu'il ne méritait pas. Entre Dieu et les hommes existent des êtres intermédiaires, les anges et les djinn ; les premiers, dont le corps est composé d'un feu subtil, n'ont pas de sexe et n'éprouvent aucun de nos besoins. Ils adorent Allah de manière constante ; chaque homme en a deux à ses côtes, qui notent, l'un ses actions bonnes, l'autre ses actions mauvaises. Pour avoir refusé de saluer Adam, Iblis et les anges qui le suivirent dans sa révolte furent maudits par le tout-puissant. Quant aux djinn ou génies, si chers aux arabes avant la prédication de Mahomet, il en est de mâles et de femelles, d'hérétiques et de musulmans. Création du monde et chute du premier homme sont racontées d'après la Bible, avec des variantes néanmoins. Pour communiquer ses volontés Dieu se sert des prophètes : Noé, Abraham, Moïse, Jésus, furent du nombre. Mais Mahomet, le dernier, leur est supérieur à tous, car il apporte la vérité entière, alors que ses prédécesseurs n'en purent communiquer que de faibles parcelles. Avec lui la série des prophètes est close définitivement, les hommes n'ayant plus rien à apprendre. Seulement Mahomet ne se donna jamais pour une incarnation divine, pour un fils d'Allah descendu sur terre.

En dehors des moments où l'archange Gabriel l'inspirait, il restait un arabe ordinaire, soumis à la tentation, sujet au péché et, comme les autres, destiné à mourir.

L'âme humaine est immortelle ; jugée par Dieu, elle va au ciel ou en enfer, suivant qu'elle a bien ou mal agi. Aux enseignements du prophète, ses disciples ajoutèrent de nombreuses précisions. Après la mort, l'âme doit passer, au-dessus de l'enfer, par un pont « mince comme un cheveu et tranchant comme le fil d'une épée ». Les pécheurs trébuchent et tombent ; sans autre nourriture que des ronces, ils rôtiennent sur un feu ardent et, pour que le supplice se renouvelle sans répit, ils sont munis d'une peau neuve chaque fois que l'ancienne est brûlée. Du moins l'enfer n'est pas éternel, sauf pour les infidèles ; les musulmans n'y restent que le temps d'expiation leurs forfaits. De là, ils gagnent le paradis où quelques justes parviennent à se faire admettre du premier coup. « La paix éternelle et l'éternelle joie » règnent dans ce séjour enchanteur où coulent des rivières de lait, de vin et de miel, où les arbres touffus inclinent leurs branches pour que le promeneur en cueille commodément les fruits. Vêtus de brocart et de satin vert brodé, couverts de bijoux, les élus s'attablent près de fontaines jaillissantes, dans des jardins ombreux, avec des houris charmantes ; et des serviteurs nombreux, des échansons portant coupes ou gobelets d'un breuvage exquis, s'empressent à leur moindre désir. La résurrection

des corps fut formellement enseignée par Mahomet ; toutefois, dépassant ces plaisirs vulgaires les plus sages ont la joie « de voir la face de Dieu matin et soir », Judaïsme et Christianisme ont fourni, on le voit, de nombreux éléments à la dogmatique musulmane ; ce n'est pas par l'originalité que valent les conceptions doctrinales du prophète, c'est par une simplicité qui les rendit accessibles aux esprits les moins cultivés.

Même simplicité en matière de prescriptions rituelles et morales. Un khalife comme chef suprême, que la communauté des fidèles a le droit de prendre n'importe où d'après les sunnites ; qui, d'après les schiites, doit être nécessairement de la famille de Mahomet. Ce dernier en mourant ne désigna pas son successeur ; c'est à propos d'Ali, son gendre, exclu du khalifat, que ces divergences doctrinales éclatèrent. Point de clergé, mais un simple directeur des prières : l'iman, dont la présence à la mosquée n'est d'ailleurs pas indispensable, et un muezzin pour annoncer l'heure de la prière. Cinq fois par jour le musulman doit prier. Après des ablutions sur les mains, les avant-bras, le visage et les pieds ; avec de l'eau autant que possible, avec du sable s'il est au désert, il se tourne dans la direction de la Mecque, s'incline puis se prosterne, en récitant les formules consacrées. Pendant trente jours consécutifs, chaque année, à partir de quatorze ans, il s'abstient de manger, boire et fumer, depuis le matin « dès que la lumière suffit pour distinguer un fil blanc d'un fil noir », jusqu'au coucher du soleil ; c'est le jeûne du mois de Rhamadan (voir jeûne) qui rappelle l'époque où le prophète eut ses premières visions. Seuls les malades en sont dispensés, mais avec obligation de faire un jeûne de trente jours, dès qu'ils seront rétablis. « L'odeur de la bouche qui jeûne est plus agréable à Dieu que celle du musc ». Ajoutons que les rigueurs du Rhamadan sont adoucies par les plantureux repas absorbés de la tombée de la nuit au lever de l'aurore. Une fois dans sa vie, le musulman doit se rendre à la Mecque. Il y tourne sept fois autour de la Kaaba, suivant une coutume que Mahomet trouva établie ; et, après- s'être fait raser entièrement la tête, en récitant des prières se rend sur une montagne à dix-sept kilomètres de la ville sainte, pour entendre un sermon. Le fondateur de l'Islam, qui lui-même avait connu la pauvreté, témoigne d'une sollicitude particulière à l'égard des pauvres: « Vous n'atteindrez à la piété parfaite, disait-il, que lorsque vous aurez fait l'aumône de ce que vous chérissez le plus. Faites l'aumône de jour, faites-là de nuit, en public, en secret. Tout ce que vous aurez donné, Dieu le saura ». Et dans l'insistance qu'il mit à plaider la cause des orphelins, le souvenir des souffrances endurées dans son enfance, lorsqu'il eut perdu ses parents, fut sans doute pour quelque chose. Les musulmans distinguent deux sortes d'aumônes, l'une volontaire et l'autre légale ; cette dernière, véritable impôt, est destinée à soulager les croyants pauvres et à subventionner les entreprises religieuses, la guerre sainte en particulier. Bien que le Coran ne parle pas de la circoncision, elle est pratiquée par tous les fidèles, Dieu l'ayant ordonnée dans une révélation antérieure. Mahomet réduisit à quatre le nombre des femmes légitimes, mais il reçut de Gabriel la permission expresse de ne point suivre la loi commune et, Khadidjâ morte, il se constitua un harem bien peuplé. Ignorante, à demi-esclave, tenue de se voiler en public, la femme fut en outre presque éloignée du culte ; la

religion musulmane s'adresse spécialement aux hommes, différente en cela de la catholique qui, tout en excluant les dames du sacerdoce, voit en elles ses ouailles de prédilection. Aujourd'hui du moins, car on sait que Saint Paul leur défendait vertement d'élever la voix dans les assemblées chrétiennes, et qu'un grave concile délibéra longtemps pour savoir si elles possédaient une âme à l'instar de leurs compagnons masculins. Pour limiter les divorces, le fondateur de l'Islam imposa au mari l'obligation de rendre la dot. Il défendit au père de tuer ses enfants et d'enterrer ses filles vivantes, selon une habitude arabe consacrée par la tradition. Mensonge, calomnie, orgueil, vol, avarice, etc., furent rangés parmi les vices comme chez les juifs et les chrétiens ; le vin et les boissons fermentées en général, la viande de porc, les jeux de hasard furent prohibés ; afin d'éviter un retour possible à l'idolâtrie, peintres et sculpteurs durent s'abstenir de représenter la figure humaine. Mahomet ne supprima pas l'esclavage, mais il en atténua les rigueurs et tendit même à le faire disparaître : « Dieu n'a rien créé déclarait-il, qu'il aime mieux que l'émancipation des esclaves ». En morale, il n'innova pas ; il emprunta aux religions déjà existantes et fit de nombreuses concessions aux mœurs arabes ; toutefois, si l'on excepte les prescriptions relatives à la guerre sainte, il s'efforça d'introduire plus de douceur dans des coutumes souvent atroces. Le Coran servit de code civil aux musulmans ; il devint l'inspirateur de leur jurisprudence, la base essentielle de leur législation civile et criminelle. Aujourd'hui encore, les indigènes d'Algérie, de Tunisie et du Maroc sont jugés d'après ses prescriptions.

A côté de ses légistes l'Islam eut ses théologiens, dont les principaux furent les « maîtres de la Tradition ». L'un d'eux Bokhâri, mort en 870, réduisit les 600.000 « Nouvelles » proposées avant lui à 7275 anecdotes dignes d'être crues. Ces théologiens défendirent le mahométisme orthodoxe contre ses déviations hérétiques ou schismatiques. Ils répondirent aussi aux attaques chrétiennes ; et l'on sait quel éclat jettera la civilisation arabe. Mahomet n'avait rien du contempteur de la science que les occidentaux ont supposé : « Enseignez la science, lit-on dans le Coran ; qui en parle loue le Seigneur ; qui dispute pour elle livre un combat sacré ; qui la répand distribue l'aumône aux ignorants. La science éclaire le chemin du paradis. Elle est le remède contre les infirmités de l'ignorance, un fanal consolateur dans la nuit de l'injustice. L'étude des lettres vaut le jeûne et leur enseignement vaut la prière ». En conséquence d'importantes universités, de riches bibliothèques furent créées dans les divers pays musulmans. Pas davantage les peuples vaincus par les arabes ne furent convertis de force ou massacrés. S'ils acceptaient l'islam, ils devenaient de droit les égaux du vainqueur ; s'ils refusaient, ils conservaient néanmoins leurs terres, à condition de payer une capitation pour leur personne et un tribut pour leurs biens. On exigeait encore que les non-musulmans s'abstiennent de boire du vin et de réciter leurs prières en public, qu'ils portent un costume spécial et ne laissent pas voir leurs porcs. Mais, chose plus grave, ils ne pouvaient presque jamais obtenir justice contre un fidèle de Mahomet, tant il est vrai que toute religion garde une âme de persécutrice, même lorsqu'elle affecte des dehors bienveillants. Et, comme on les pressurait souvent, les conversions devinrent innombrables. Reconnaissons toutefois qu'en fait de crimes, les musulmans n'atteignaient

généralement pas à la hauteur des chrétiens. Quand il prit Jérusalem, en 636, Omar assura le libre exercice de leur culte aux juifs et aux chrétiens; il garantit la sécurité de leurs personnes et ne les spolia pas de leurs biens. En moins de huit jours, au contraire, Godefroy de Bouillon et ses croisés, maîtres de la Ville Sainte exterminèrent 70.000 juifs ou mahométans.

Hérésies et schismes, nous l'avons dit, abondèrent dans l'Islam, comme dans toutes les religions. A côté des sunnites ou orthodoxes, il y eut bientôt les schiites qui se rattachaient au gendre de Mahomet, Ali. Officiellement les maîtres en Perse depuis 1499, ils ont aussi beaucoup de partisans dans l'Inde. Moins rigides en ce qui concerne l'usage du vin et la représentation des êtres vivants, ils rejettent la Sunna, et tendent souvent vers un panthéisme plus ou moins voilé. Eux-mêmes donnèrent naissance à des sectes nouvelles : les Ismaïliens presque libres-penseurs ; les Druses qui ne s'accordent ni avec les chrétiens, ni avec les autres musulmans, etc. Les Suffites, dont l'origine remonte à Rabia, une femme morte vers 700, sont des mystiques pour qui l'âme est une émanation de Dieu et qui rêvent d'un retour à lui par la voie de l'amour. Ils devinrent assez nombreux en Perse à partir du IXe siècle et fondèrent des couvents. Au sein de l'islamisme orthodoxe, des tentatives de réforme ont eu lieu également : les Motazilites voulaient purifier la religion ; les Wahhabites s'insurgeaient contre le relâchement des mœurs, ainsi que contre le culte des saints et des reliques. Ils s'emparèrent de la Mecque au début du XIXe, mais furent vaincus en 1818 par Méhémet-Ali agissant au nom du Sultan. On ne peut donner même une simple liste de toutes les sectes soit sunnites, soit schiites. Rappelons seulement qu'une confession nouvelle, le Bâbisme, fut prêchée en Perse, à partir de 1840, par le réformateur Madhi el Bâb que l'on fusilla en 1850, mais dont l'œuvre fut continuée par des disciples enthousiastes, les babistes, nombreux malgré les persécutions qu'ils ont eu à subir, réclament l'admission des femmes aux cérémonies du culte, la suppression de la polygamie et du voile, des mesures en faveur des pauvres et des opprimés. Par ailleurs les « Jeunes Turcs », qui en 1908, mirent fin au règne abominable d'Abd-ul-Hamid, cherchèrent à concilier la civilisation moderne et le Coran. Sous le gouvernement de Mustapha-Kemal des transformations religieuses autrement profondes sont survenues. En 1924, l'Assemblée nationale supprima le khalifat ; elle décréta encore la séparation de la religion et de l'État. Aujourd'hui le mariage est laïcisé en Turquie ; la polygamie est interdite ; et les écoles donnent un enseignement d'inspiration rationaliste. Pourtant l'Islam n'a pas dit son dernier mot dans l'histoire du monde ; il compte plus de deux cent millions d'adhérents et ne cesse de faire des progrès du côté de l'Inde, ainsi qu'en Afrique. En Europe les préventions anciennes contre le prophète de Médine sont en voie de disparition ; à beaucoup sa doctrine n'apparaît pas plus absurde que celle de Jésus-Christ, et une mosquée s'élève actuellement en plein Paris.

Peu-être l'Islam doit-il, pour une bonne part, à ses confréries l'activité conquérante dont il est toujours animé. A l'exemple des moines chrétiens ou bouddhistes, de dévots musulmans entreprirent, de sauver leur âme à tout prix en s'imposant des prières surrogatoires et en réchauffant le zèle des croyants. D'où les

ordres religieux ou confréries qui cachèrent leurs visées politiques sous le manteau d'un mysticisme désintéressé, absolument comme chez les catholiques romains. Et leur influence devint telle, que généralement les pouvoirs publics n'osèrent leur résister ; leur nombre aussi s'accrut démesurément. Chacune possède un supérieur général ; au-dessous, des moqaddem ou prieurs dirigent les groupes provinciaux et confèrent l'initiation dans la contrée qu'ils gouvernent ; puis viennent les khouans ou frères. Tous les membres de l'ordre se doivent aide mutuelle et protection ; ils appartiennent au chef, corps et âme. Ce dernier réunit les moqaddem, une ou deux fois l'an, pour arrêter les décisions importantes que l'on communique ensuite aux khouans. Les plus curieuses de ces confréries, mais non les plus influentes, sont celles des derviches, appelés jadis safis ou fakirs. Après un long noviciat et de pénibles épreuves, les derviches font vœu de pauvreté, de chasteté et d'humilité, puis reçoivent une initiation particulière du supérieur ou cheik. Ils mendieront ensuite pour leur couvent et prêcheront sur les places publiques. Les derviches tourneurs, dont la maison-mère est à Konieh, possèdent un monastère dans le faubourg de Péra et se livrent publiquement à des danses sacrées, le mardi et le vendredi. Après une procession solennelle et un salut au cheik, ils tournent avec une adresse étonnante et une volubilité extrême, au son du tambourin et de divers instruments. Quant aux derviches hurleurs, ils arrivent à l'anesthésie cataleptique par des invocations répétées à leur fondateur, Mahomed-ben-Aïssa, des cris suraigus, et des oscillations rapides de la tête au-dessus d'une cassolette où brûle du benjoin. Et lorsqu'ils sont arrivés au paroxysme de l'exaltation, ils se transpercent les joues, se labourent le corps, lèchent des fers rougis, tiennent des charbons allumés entre les dents, accomplissent mille tours que le vulgaire qualifie miracles, mais que le savant explique par les seules forces du système nerveux et de la suggestion.

Comme les autres religions, le mahométisme aboutit aux manifestations malades d'un mysticisme délirant. Dominer les corps, détruire les âmes, voilà le résultat indéniable auquel parviennent sectes et Églises qui se réclament d'une divine révélation. Moïse, Buddha, Jésus, Mahomet, Allan Kardec, Krishnamurti apportèrent aux hommes des chaînes intellectuelles ; ce furent de faux prophètes, des dieux inconsistants, soit volontairement trompeurs, soit trompés eux-mêmes.

L. BARBEDETTE.

Accueil

MAILLOT n. m. (rad. *maille*)

Nous ne ferons pas à ce mot le procès de ce vêtement collant, espèce de caleçon de douteuse élégance et parfois de libidineuse transparence, que les lois imposent au corps humain dans des exhibitions publiques. Qu'il s'agisse d'esthétique ou de manifestation culturelle, de plastique ou d'hygiène, d'harmonie ou de santé, chaque fois que l'homme essaie de retrouver son milieu naturel d'air et de lumière, une société, qui cache sous sa vêtue une corruption raffinée et souvent une ordure scandaleuse, plaque cet écran « moral » sur nos nudités indésirables. D'autres, à des sujets appropriés, dénonceront ces mœurs et ces obligations hypocrites, toutes pétries de la chrétienne réprobation du sexe...

Ici nous nous arrêterons à ce carcan dans lequel on enserme les petits des hommes à peine échappés du ventre protecteur de la mère. Ils y goûtaient encore, dans leur claustration transitoire, une indépendance relative, pouvaient y bouger, s'y retourner. Mais dès qu'ils sont entrés dans le riant royaume où se traînent nos joies jugulées, les prêtresses du maillot, à peine contrariées par les servants d'Esculape, s'emparent de leur petite chair et l'emprisonnent sous d'affreux ligaments. Pendant des siècles, le maillot a garrotté leurs membres, écrasé leur poitrine, comprimé tout l'être avide de développement... Se situant, en matière d'élevage, parmi les plus bornées des espèces animales, mettant leur faible intelligence à refouler les indications les plus claires de nos instincts, les familles se sont complus, vis-à-vis de l'enfance, à des pratiques étouffeuses qui ont leur prélude dès le premier vagissement de la progéniture...

Qu'invoquent les nourrices pour justifier cette séquestration barbare ? Des considérations de chaleur de propreté et le souci d'empêcher les déformations. Ce sont les « avantages » (nous les retrouverons tout à l'heure) que la routine nous

oppose. Gribouille échappant à la pluie par l'immersion pourrait lutter de perspicacité avec les défenseurs du maillot : « Dans le sein même de la mère », écrit Larousse sur le chemin d'une puériculture libérée, « le fœtus change très souvent de position ; pourquoi le réduire après sa naissance à un repos absolu ? L'homme le plus indolent lui-même ne pourrait, sans en éprouver un grand malaise, rester sans mouvement dix fois moins de temps qu'un enfant dans son maillot ». Et c'est, mettant à profit sa malléabilité, c'est cet agglomérat de cellules essentiellement mobiles, partout et dans tous les sens en voie d'expansion, c'est cet enfant sans cesse gesticulant qu'on a imaginé de soumettre à ce refoulement systématique, à la torture de l'immobilité ? Regardez-le, d'ailleurs, quand son bourreau desserre les bandes conjuguées ; voyez ses muscles se gonfler, ses traits s'épanouir, bras et jambes rythmer des gambades de réjouissance, tout son corps faire effort pour se ressaisir... et suivez sa pauvre figure renfrognée quand on ramène sur lui l'encerclante prison. Il résiste d'ailleurs (et il y serait plus disposé encore s'il ne jouissait de la satisfaction du nettoyage qui vient d'accompagner sa mise à nu), il crie, pleure, se débat, dans la mesure où le lui permettent ses entraves bientôt victorieuses, et ne se résigne que fatigué de lutter...

Les résultats physiques de ce beau régime ? Un médecin pénétré de son rôle pourrait, dès la « délivrance », les mettre en relief devant les gardiennes empressées de la tradition, qui ficèleront et épingletront bientôt avec ferveur le nouveau venu : « La pression exagérée du maillot, dit Larousse, paralyse les muscles et les ligaments, dont la texture est encore si molle. Les os eux-mêmes peuvent changer de forme et de direction, surtout au niveau des articulations, où la pression produit souvent du gonflement et des nodosités. Les membres inférieurs, qu'on s'imagine rendre plus droits et plus réguliers en les comprimant l'un contre l'autre avec une bande, affectent une tournure disgracieuse ou des déviations irrémédiables. Le système circulaire n'est pas moins affecté que le système osseux ; une forte compression sur tout le corps empêche le sang d'arriver en quantité suffisante dans les capillaires superficiels ; aussi le liquide nourricier, refluant dans les organes intérieurs, aura une tendance à se concentrer vers les poumons et le cerveau ; de là

l'imminence des congestions pulmonaires et cérébrales ».

« Mais c'est surtout du côté de la poitrine qu'on observe les effets pernicieux du maillot. Celui-ci nuit essentiellement à la liberté de la respiration, en empêchant l'élévation des côtes et leur dilatation, ainsi que les mouvements connexes du diaphragme au moment de l'inspiration. La quantité d'air qui pénètre dans les poumons est insuffisante, l'enfant éprouve le besoin de respirer plus souvent, et il peut conserver toute sa vie une respiration courte et gênée », sans compter que la capacité réduite de la cage thoracique entraîne un véritable rachitisme pulmonaire, particulièrement favorable à l'éclosion et au triomphe de la tuberculose... Quant à la chaleur vitale, comme si elle était compatible avec une circulation paralysée !

La survivance obstinée du maillot, sous ses formes plus ou moins adoucies, tient, en même temps qu'au préjugé, au désir de tranquillité des mères. L'usage du maillot les dispense de la surveillance et à moins de crises intempestives, s'accommode d'un élargissement à heure fixe. Ce qui n'empêche pas qu'on nous a chanté la propreté qu'il assure. Comme si, derrière cet accoutrement, se pouvaient soupçonner, au moment opportun, les besoins de l'enfant ! Les évacuations excrémentielles se produisent, la plupart du temps, sans qu'on s'en aperçoive et seules les décèlent ou l'avertissement de notre sens olfactif ou la plainte du patient embrené, comme eût dit Rabelais. D'autre part, la nourrice a tendance à tergiverser devant cette opération toujours compliquée de l'assemblage à défaire et à refaire. Elle hésite, recule et l'attente est toujours préjudiciable à l'enfant. Au lieu de la propreté qu'on nous promet, c'est surtout (dans une région déjà débilitée, appauvrie par le manque d'air) l'inflammation des muqueuses au contact des matières fécales, et les excoriations, fréquentes, consécutives...

On connaît les anathèmes de Rousseau contre ces liens funestes, opposés à la croissance du sujet. Ils ont porté à la forme la plus rigoureuse du maillot un coup mortel. Nous ne pouvons que les reprendre avec force et nous insurger encore contre ses derniers vestiges. La coutume, nous le savons, a jeté du lest. On enroule les bandelettes avec moins d'acharnement. Les bras ont échappé aux honneurs de la ligature. Mais les langes multipliés continuent à paralyser les mouvements et à

priver d'oxygène un épiderme sacrifié. Les jambes végètent toujours « à l'étouffée » et les draperies ingénieuses – la gloire des mères s'y complaît – épousent encore des formes impatientes.

L'ensemble du maillot actuel – dit « français » – se compose d'une chemise et de plusieurs brassières et d'une sorte de long étui « formé d'une serviette de linge dite « couche », dans les plis de laquelle on enveloppe séparément les jambes, et, par-dessus, d'un ou deux langes d'étoffe épaisse de coton ou de laine ». Le tout, enroulé autour du corps, à la hauteur des bras, avec ses bords superposés, épinglés selon la ligne du dos et le bas replié droit, a ainsi l'allure d'un sac. C'est dans ce fourreau, plus ou moins serré selon le caprice ou le « savoir » des mères ou des nourrices, que l'enfant accomplit, encore de nos jours, si je puis user de ce terme sans ironie, sa première étape dans la vie. À cet équipement... modernisé, certains substituent, soit dès les premiers temps, soit pour faire suite au précédent, un maillot – anglais, cette fois, – qui consiste principalement en un vêtement fait d'une robe ouverte devant et sans manches, avec deux couches triangulaires (l'une de toile, l'autre de laine), formant culotte.

Déjà, depuis longtemps, sous la pression du bon sens, allié à une meilleure connaissance de notre organisme, des médecins (Drs Périer, Foveau de Courmelles, etc.), ont préconisé l'emploi du « maillot modifié », mais ils n'ont conseillé qu'avec timidité l'adoption de la méthode que pratiquent l'Angleterre et l'Amérique et dont nous avons souligné la simplicité judicieuse et les bienfaits à propos des « nourriceries », du Familistère de Guise. Ce procédé consiste à placer l'enfant dans le son où il s'ébat à son aise et d'où ses déjections sont facilement expulsées, quitte, dans les régions froides ou pour certaines natures débiles (qu'on entraînera d'ailleurs progressivement) à l'envelopper la nuit dans quelque chaud lainage suffisamment lâche où dans une pelisse appropriée à l'âge et à la saison. L'enfant grandissant, le vêtement se fera moins incommode, deviendra le petit manteau occasionnellement protecteur sur les robes courtes, légères et flottantes... On peut, on le voit, concilier la liberté des mouvements et les exigences de la croissance, obtenir la température suffisante et en commander l'équilibre, sans étrangler, comme à plaisir, les fonctions

organiques.

Il n'y a pas si longtemps – pour une fois, sous nos yeux, la mode s'est trouvée, assez tardivement, d'accord avec la nature – que le corset tenait dans son étau le buste féminin et que les fillettes, sous prétexte de soutien... préalable, en connaissaient le supplice, bien avant la puberté. Ainsi se prolongeait le maillot première prison de l'enfance et symbole précoce d'esclavage physique... et moral.

– S. M. S.

Accueil

MAIN n. f. (latin *manus*)

« Organe de préhension, siège principal du toucher, qui termine le bras de l'homme et de quelques animaux » (Larousse). Des savants (Owen, P. Gratiolet) ont voulu définir l'homme comme étant le seul animal possédant deux mains et deux pieds. À ces prétentions, Huxley répond par cette objection que, d'une part, chez l'homme, c'est la civilisation qui a accentué les différences, nullement radicales à l'origine, du pied et de la main ; et que, d'autre part, c'est à tort qu'on dit le singe quadrumane, le membre postérieur du gorille se terminant par un véritable pied ayant un gros orteil mobile : « Ce pied, dit-il, est préhensile ; mais le pied des résiniers des Landes, selon Bory de Saint Vincent, le pied d'une femme de race blanche que Trémaux a vu retombée à l'état sauvage en Afrique, le pied toujours nu de l'homme qui marche dans des terres hérissées d'obstacles ou qui grimpe à des arbres fort branchus, présentent de petits orteils plus longs et un gros orteil en même temps plus écarté et plus opposable. »

Le pied possède, avec la main, quelques différences caractéristiques, telles : la disposition de l'os du tarse, la présence des muscles courts fléchisseurs et extenseurs, l'existence du long péronier qui assure la solidité du gros orteil et en fait l'ordonnateur des mouvements du pied. On trouve ces particularités dans le pied des singes anthropoïdes. « Il suffit, dit à ce sujet le Dr Duchenne, que les muscles de la racine du pouce soient atrophiés dans une main d'homme pour qu'elle présente un caractère simien »...

Renvoyant aux ouvrages spéciaux pour une étude anatomique de la main, pour diverses connaissances connexes, biologiques ou autres, ainsi que pour les considérations plus particulièrement dépendantes de l'anatomie comparée, et pour tant de curieux éclaircissements auxquels le transformisme a donné l'essor, nous

nous contentons de consigner, ici, quelques observations générales, allant de l'anatomie à la psychophysiologie et que nous estimons typiques, et de marquer sommairement combien le rôle important joué par la main dans les mouvements de l'homme, a eu de rapports avec son évolution générale et a tourné vers elle une attention qui participe de tous les domaines de l'activité intellectuelle.

Helvétius disait : « C'est à la main, cet instrument des instruments, que l'homme doit toute son adresse et les arts qu'il exerce, enfin sa supériorité sur tous les animaux. » Et il ajoutait : « Si l'homme avait eu un sabot à l'extrémité de son bras, il n'aurait jamais fait un progrès. » Il y a, dans cette opinion, une part de vérité que le transformisme a mise au point. Sans rechercher ici la supériorité première de tel ou tel organe humain, nous pouvons dire que la question d'attribuer au cerveau ou à la main les raisons de la prodigieuse avance réalisée par l'homme sur les espèces environnantes comporte, si elle est tranchée systématiquement en faveur de l'un ou de l'autre, un absolu que contredit l'évolution.

La suprématie lointaine de l'homme (dont le départ remonte sans doute à quelque cause accidentelle) servie par certaines conditions initiales, des circonstances primitives favorables, a entraîné peu à peu toute une série de répercussions réciproques entre ses organes. Le besoin (entre autres la nécessité de répondre aux exigences d'organes plus avancés), a hâté maints développements et provoqué d'heureuses conformations. Le mouvement lui-même, l'usage fréquent, les fonctions nouvelles ont accentué la puissance des plus actifs. Parmi ces derniers, l'organe coordinateur par excellence : le cerveau, toujours porté à concevoir d'ingénieuses transformations, des œuvres toujours plus délicates, et la main, plus apte que tout autre par sa position et sa mobilité, à en faciliter l'exécution, ont entretenu des rapports constants. Et les réalisations et les possibilités excitant de nouvelles exigences, il s'en est suivi entre eux comme une émulation incessante et une course parallèle, toujours plus rapide, vers leur perfectionnement. À tel point qu'aujourd'hui, au degré de complexe capacité auxquels ils sont parvenus et que leur entente persistante accroît sans arrêt sous nos yeux, il apparaît que la réduction à l'impuissance, à un moment de l'évolution, de l'un de ces facteurs essentiels du

progrès, eût entraîné pour l'autre une véritable paralysie. Une coordination continue et un mutuel appui nous rendent difficile de concevoir la marche de l'un privé du secours de l'autre. Quelle qu'eût pu être clans cette conjoncture le sens du développement de notre espèce, qui eût subi, nous semble-t-il, quelque grave stagnation mais qui peut-être eût trouvé à s'agrandir dans une autre voie, nos constatations actuelles nous permettent de noter entre les progrès de la pensée et la dextérité avertie de la main des relations qui comportent des portions multipliées de causalité. Une innervation particulièrement ramifiée et harmonique atteste, par sa structure même, l'abondance des échanges et une connivence pour ainsi dire toujours en éveil. Et le magnifique épanouissement des arts et cette floraison moderne d'appareils mécaniques sont parmi les fruits les plus beaux de cette heureuse collaboration...

Pour en revenir (et conclure à cette occasion) à l'argument avancé par Helvétius, notons, en effet, « que l'intelligence du cheval participe des conditions inférieures de son pied, et qu'il est certain qu'une maladie qui convertirait la main de l'homme en sabot aurait pour effet récurrent » sinon d'abaisser son esprit au niveau de celui du cheval, du moins de le frapper d'une sorte de stupeur plus ou moins prolongée et de faire dévier son orientation. « L'homme ne doit sa supériorité ni à sa main, ni à son cerveau, ni à tel ou tel organe, mais à l'unité plus complète des différentes pièces de son organisme. Avec des éléments à peu près pareils, inférieurs souvent » (en tant que puissance directe par exemple) « il conçoit et réalise plus de rapports. La réciprocité de ses organes est plus grande et ils se perfectionnent l'un par l'autre » (Larousse). Quelle richesse majestueuse que celle du cerveau humain ; mais que de merveilles dans une simple main !

L'importance des aptitudes de la main et ses services multiples, son intervention courante dans les manifestations de la vie ont entraîné, dans tous les temps, des interprétations où la fantaisie n'a pas manqué de prendre une large part. La cabalistique, la chiromancie, secondées par l'astrologie, y ont cherché -et y recueillent encore -la marque de nos caractères et le secret de nos destinées. Conformation de la paume et des doigts, ampleur et saillie des masses musculaires

(monts de Vénus, de Mars), disposition des lignes (étoiles, croix, brisures) etc., autant de signes ou d'indices, sans valeur pour les profanes, mais où les initiés poursuivent implacablement notre horoscope...

Les attributions vont de la superstition, habilement exploitée, ou sincèrement mise au service de « presciences » prestigieuses, à la science, encore enfantine, des empreintes (souvenirs, prédispositions, etc.) que laisse dans nos organes le jeu de nos facultés. La chiromnie prétend au diagnostic moral de la main. Psychiatres, aliénistes lui demandent des indications sur l'état intellectuel, les caractéristiques mentales des sujets qu'ils soignent ou étudient.

Les travaux des Dally, des Lucas concordent sans entente préalable, avec les anciennes idées des Égyptiens, mentionnées par Macrobe, et avec les rénovations de Paracelse sur l'importance physionomique de la main. De certaines formes très spatulées des doigts, d'Arpentigny, après Hippocrate, induit à la phtisie. De spéciales dispositions anatomiques externes témoignent, nous dit-on, des mauvaises conditions dans lesquelles opèrent des agents précieux en dépit de leur petitesse. Doigts ronds, boudinés : insuffisante fonction des filets nerveux. Bout des doigts plat, ridé, fendu : mauvais état des papilles. Absence des mamelons de la paume (les « monts » de la chiromancie !) : rareté ou chétivité des corpuscules de Paccini, siège par excellence du tact. D'autres rapprochements : (pouce court et prédominance des instincts, racine du pouce ridée en grille et lubricité, premières phalanges fendues et défaut d'idéalité), sont des signes déjà consignés dans les antiques chiromancies et ils montrent celles-ci dotées d'une part non négligeable d'observation.

Que d'autres traits, que d'indices réels ou imaginaires, rigoureux ou amplifiés ne relève-t-on pas dans la façon de tendre la main, de donner une poignée de main, de lever la main pour prêter serment, etc... Dans la rencontre plus étroite des corpuscules de Paccini, dans le geste des doigts enlacés et des paumes jointes, dans celui des mains imposées sur le front ne déduit-on pas, là un rapport d'union, de concorde, ici de puissance dominatrice, de suggestion, de guérison ?... Les écrivains (et au premier rang les romanciers) ont usé d'images où les mains viennent comme

révéler ou traduire soit les états d'âme, les desseins de leurs personnages, soit seulement leurs tendances ou les influences majeures de la physiologie ou du caractère. Il y a pour eux des mains « bêtes, gourdes, brutales et des mains bonnes, belles et fortes ». Les mains crispées, griffues, agrippantes d'un Grandet, et les mains douces, déliées, caressantes de quelque héroïne charitable ont pour eux, chacune, leur éloquence terrible ou apaisante...

De la physiologie de la main à son éducation, il n'y a qu'un pas. Et Buffon l'avait esquissé qui écrivait, nous ramenant d'ailleurs aux gains réciproques du cerveau et de la main dans leur commerce attentif, intelligent, méthodique : « Un homme n'a peut-être plus d'esprit qu'un autre que pour avoir fait, dans sa première enfance, un plus grand et plus prompt usage du toucher ; dès que les enfants ont la liberté de se servir de leurs mains, ils ne tardent pas à en faire un grand usage... Ils s'amuse ainsi ou plutôt s'instruisent de choses nouvelles. Nous-mêmes, dans le reste de la vie, si nous y faisons réflexion, nous amusons-nous autrement qu'en faisant ou en cherchant à faire quelque chose de nouveau ? »

« Étonnez-vous, dit Larousse, que tous les hommes remarquables aient été des « touche-à-tout » dans leur enfance, et qu'il y ait si peu d'hommes normaux et complets qu'on les regarde comme des phénomènes ! Le simple fait de prendre une plume, c'est-à-dire de la serrer entre les doigts, glace les hommes superficiels et excite les hommes de pensée à réfléchir plus et à exprimer mieux... Tout le monde comprend que l'index est le doigt qui, mieux que les autres, indique la route ; que le médius est lourd et immobile... Avant d'être un compas la main a été, crispée, une pince et fermée : un marteau. Avant de modeler, de peindre et d'écrire, elle a brisé, fendu et lacéré. Avant d'être des points d'appui qui servent à la précision du tact, les ongles ont été des griffes. La main a suivi son évolution ; elle a eu son histoire... » (Larousse). Et nous voici arrivé au dualisme séculaire de nos mains, sœurs inégales, dont le rythme instinctif, dans certains mouvements (apprentissage de l'écriture, gymnastique, etc., etc.), révèle pourtant le parallélisme des moyens. À l'une, la droite, nous avons – fortuitement, sans doute, à l'origine, sinon par prédisposition, puis par la répétition logique d'un rappel là où se sent déjà une expérience, une

propension acquise, un moindre effort non seulement d'exécution de la part de l'artisan, mais de commande et de surveillance de la part de l'impulseur – nous avons accordé la prééminence. Et les ans ont entretenu, consacré (de dextre, n'a-t-on pas fait dextérité, habileté, talent ?), ils ont porté à un tel point la supériorité habituelle de la main droite que l'autre apparaît comme la sœur inférieure, frappée d'incapacité – j'allais dire de gaucherie – invétérée. Et pourtant, au lieu de cette servante malavisée, à peine en état de tenir un second rôle, d'accomplir une tâche de complément, nous pouvions avoir, dans nos multiples travaux – sont près d'y atteindre – deux aides également adroites et fortes, dociles et empressées ? N'est-ce pas le délaissement auquel nous l'avons condamnée, la condition de *manœuvre* à laquelle nous l'avons réduite qui ont fait de notre main gauche une auxiliaire embarrassée, entachée de considération subalterne ? Et ne pouvons-nous dire, avec Maquet, que « c'est un véritable préjugé que de croire qu'on doive tout faire de la main droite ? »

Cette préférence que l'homme donne à sa main droite sur sa main gauche a-t-elle sa source, comme le prétendent certains, dans « une prédominance naturelle accentuée du côté droit sur le côté gauche ? » La main droite a-t-elle bénéficié de cette particularité de l'organisation et le premier appel à son concours participe-t-il d'un instinct déjà averti et disposé à accorder plus de confiance et à fonder plus de sécurité dans cette portion privilégiée de l'organisme ? Faut-il chercher en lui – ou seulement dans quelque hasard – le point de départ d'un recours qui souffre aujourd'hui de rares exceptions ? Si les qualités secrètes de l'organisation ont ici favorisé l'éclosion d'habitudes consécutives à un premier emploi, il est évident qu'elles en ont recueilli un renforcement correspondant... Quant à la main droite, appelée à l'exercice fréquent et régulier, elle en a retiré promptitude, adresse et vigueur. Et c'est elle qui, presque universellement, coopère aux ouvrages les plus remarquables conçus par l'esprit humain. Mais ce degré d'habileté et cette multitude de services ne doivent-ils pas justement nous faire regretter tous ceux que nous pourrions obtenir aussi de notre main gauche qui, « douée de la même organisation, aurait les mêmes talents si l'éducation les lui donnait ? » Pourquoi l'homme délaisse-t-il, sur le chemin de la perfection, un instrument aussi précieux à sa portée

?

Admettons qu'il faille, pour former notre main gauche, vaincre quelque faiblesse originelle ? Est-ce le seul cas où l'homme ait triomphé d'un tel obstacle ? Difficulté toute relative d'ailleurs, dès le commencement, et qui bientôt s'évanouirait « d'autant mieux que, par les leçons que reçoit la main droite, la gauche contracte une secrète aptitude à reproduire les mêmes mouvements, et que, déjà façonnée par les vives impressions du cerveau, elle est pour ainsi dire imitatrice, avant qu'elle ait réellement imité ». (Larousse). N'avons-nous pas, autour de nous, des faits qui prouvent combien cette initiation pourrait être rapide ? « Un habile dessinateur perd la main droite et, au bout de deux mois, il écrit et dessine de la gauche avec la même facilité. Que ne peut d'ailleurs la volonté mue par le besoin ? Un homme qui n'a point de bras transforme ses pieds en mains (exemple, le peintre Ducornet) et fait avec eux des prodiges d'adresse. Or ce que l'homme fait par force, Il faudrait qu'il le fît par sagesse, et que sa raison eût sur son esprit le même empire que la nécessité. »

« Cette distinction physiologique entre la main droite et la main gauche a exercé des influences de plus d'un genre sur les idées et les usages de l'homme et, pour la race aryenne en particulier, ces influences nous apparaissent dans les temps les plus reculés. Dans les idées mythiques et sacerdotales de cette race, la force et l'adresse sont l'apanage de la main droite, qui se trouve ainsi chargée des principales fonctions actives. C'est cette main qui préside au travail et au combat qui manie également les outils et les armes. De là les idées d'estime et même de respect qui s'associent à tout ce qui la concerne ? Elle devient le symbole de la rectitude, le gage de la sincérité, le signe de l'honneur. Les idées contraires s'attachent naturellement à la main gauche, et les unes comme les autres s'appliquent de plusieurs manières aux rapports sociaux, aux usages cérémoniels ou religieux, aux croyances superstitieuses, etc. De plus, chez les peuples primitifs et, même encore chez les Grecs et les Romains, par suite de son infériorité naturelle, la main gauche se trouvait chargée tout spécialement des fonctions impures ou malpropres qui auraient souillé la main droite et déshonoré la dignité de son rôle. De là l'habitude

de tenir la main gauche sous le manteau et de

ne jamais offrir que la droite ». (Aujourd'hui encore il n'est pas de bon ton d'offrir la main gauche ; pour certains, ce geste s'accompagne de mépris ou en tout cas d'une insuffisance de considération dont ils s'offusquent). « Il en est encore de même chez les Turcs, et c'est probablement aussi par suite des mêmes idées que les Romains attachaient à la main gauche une idée de sinistre augure. Il est curieux de retrouver ces scrupules chez les nègres de la côte de Guinée. Suivant Lanoye, ils ne se servent pour manger que de la main droite, toujours bien entretenue, tandis que la gauche est destinée aux usages immondes ». (Larousse).

En même temps qu'elle nous rendrait maîtres de moyens physiques étendus, l'éducation de la main gauche, en la réhabilitant, débarrasserait les esprits et les mœurs de croyances et de coutumes faites de tradition superstitieuse. Rendons-lui donc, au prélude même de la vie, une place digne d'elle. Faisons appel à tous les éléments, à toutes les vertus inévoluées que nous laissons sottement dormir en elle ? Élevons-la à la dignité première, sur le même plan que notre droite... Sur moi-même et sur des enfants confiés à mes soins j'ai expérimenté cette éducation et j'ai mesuré combien elle pouvait donner. En dépit d'un lourd atavisme, la main gauche, chez les petits, ne demande qu'à s'employer. Elle s'offre avec une spontanéité pleine de promesses. Et elle les tient quand nous insistons. Et les résultats personnels que j'ai enregistrés sur ce point sont suggestifs. Pour l'écriture, au jeu, au travail, garçons et fillettes, autour de moi, donnaient libre essor à la bonne volonté délaissée de leur main gauche. Et elle nous montrait vite combien était justifiée la confiance mise en elle... Les gauchers ne sont pas rares d'ailleurs dès la première enfance, mais on les refoule. Par un coup d'œil, une face courroucée, la grosse voix, par des tapes sur la « menotte » déconsidérée, on fait lâcher au bébé le jouet ou la cuiller saisis par la main gauche. À mesure qu'il grandit les défenses se codifient ; on invoque la coutume, la politesse, la bienséance, etc. (ce n'est pas beau, ou convenable, ou propre !) que sais-je, et notre gauche repoussée ne résiste pas. Pourtant, porté moi-même dès le jeune âge à revendiquer ses services (et contrarié sur ce point, à l'époque, il va de soi, par la famille) je suis revenu,

systématiquement, à l'emploi de mes deux mains, un emploi aussi régulier, aussi équilibré que possible, et je n'ai eu qu'à me louer d'avoir, ici encore, surmonté les préjugés et les habitudes néfastes pour regagner une situation normale et des conditions naturelles. Combien de personnes accidentées, privées – momentanément ou à jamais – de l'usage de leur main droite, ont regretté qu'on n'ait autour d'eux – et qu'ils n'aient eux-mêmes – davantage estimé leur main gauche !

Nous pourrions, puisque nous en sommes aux réhabilitations, nous attacher à relever – s'il en est besoin encore auprès de ceux qui nous lisent – le travail des mains, regardé comme indigne ou inférieur par les aristocrates et par certains intellectuels. À ce dernier mot, nous avons montré, et tout près encore, à *manuel*, nous rappellerons qu'il n'y a pas de tâche dégradante lorsqu'elle accroît le patrimoine et sert la vie et le bonheur des hommes et que, du plus fruste et du plus humble effort, de la plus grossière comme de la plus « méprisée » des occupations, dans l'activité des mains calleuses et des mains noires – dont le labeur nourrit notre corps ! – résident en puissance, une dignité et une valeur morale égales à celles des travaux les plus glorieux de l'esprit.

Voici quelques locutions courantes dans lesquelles entre le mot main. Avoir de la main : être adroit, exécuter avec habileté. « La main, dit Reybaud est nécessaire chez le peintre, mais le goût l'est bien davantage. Rien n'est plus aisé que de se gâter la main ». – Large comme la main : de peu d'étendue – La main de l'homme : son travail – Les croyants sont courbés sous la main de Dieu : symbole ici de puissance, d'autorité – On désigne aussi par ce mot l'effet d'Influence, la force : la main de la nature, de la destinée : « Il n'y a, a dit E. de Girardin, que la main de la liberté qui puisse dénouer le nœud des nationalités ». Et Voltaire : « La main lente du temps aplanit les montagnes » – Le gouvernement, la maîtrise : Charles Nodier parle de « la main digne qui brisera le fer de la guillotine » – La manière de

commander : intervenir d'une main ferme, ou légère – La protection, le soutien, la consolation : essuyer « d'une main secourable » les larmes d'un ami. « Belles petites mains qui fermerez mes yeux » a dit Verlaine – La possession, la disposition : Les idées sont des fonds qui ne portent intérêt qu'entre les mains du talent (Rivarol) – Être nu comme la main : dépouillé – Pas plus que sur la main : manque, pénurie – Ne pas y aller de main-morte : frapper rudement – Biens de mainmorte : appartenant à des gens réunis en communauté, lesquelles, par le renouvellement constant de leurs membres, échappent aux règles ordinaires des mutations de propriété – Avoir la main légère : ne pas s'appesantir, être habile : Les femmes ont la main plus légère que les hommes pour panser les plaies – La main leste (ou légère) : être prompt aux coups, au rapt – La main sûre. Mettre en mains sûres : de confiance, il une personne probe – Un outil bien à la main : d'un usage commode – Avoir toujours la bourse à la main : être prompt aux dépenses – Mettre l'épée à la main : combattre – Ouvrage de main d'homme : par opposition à ceux de la nature – Main-d'œuvre : voir ce mot – Y mettre la main : entreprendre, collaborer, participer, et aussi s'immiscer :

Chacun bourdonne autour de l'œuvre politique,

Chacun y veut mettre la main. (A. BARBIER).

Mettre la dernière main : achever. Mettre la main à... : apporter son concours – Travail des mains : occupations, besognes manuelles : « L'homme vraiment utile à la société est celui qui vit du travail de ses mains » (J. Macé) – Faire par ses mains : soi-même, par ses propres moyens – Tour de main : tour d'adresse ; se dit aussi d'une action rapide : cela sera fait en un tour de main – Forcer la main : contraindre – Main basse : main gauche ; gens de basse main : la lie de la population (deux vieilles locutions) – Faire main-basse : s'emparer – Avoir les mains crochues : enclines à la rapine – Tenir la main à quelque chose : y veiller, s'en occuper

activement – On dit aussi : former de ses mains sa destinée, adage qui n'est que partiellement exact – Prendre de toutes mains : sans s'inquiéter de l'origine. « L'Église est en possession de demander de toutes parts et de prendre de toutes mains ». (Dupin) – Jeu de mains : brutaux – De main de maître : à la perfection – Être à toutes mains : apte à toutes les besognes – Avoir la riposte, la parole en main : être prompt à la réplique, avoir l'élocution facile – Donner la main : aider – Prêter les mains à... : condescendre, se faire complice – Prendre en main une cause : défendre – Élever les mains vers quelqu'un : implorer – Ouvrir les mains : se déposséder – Pousser la main : exercer une pression – Tenir la main haute : veiller, se montrer exigeant – L'emporter haut la main : sans peine, avec une avance marquée – Avoir la main heureuse : avoir de la chance ; les mains nettes : être honnête – Avoir le cœur sur la main : être généreux – Mettre la main sur le feu : être convaincu – Se donner la main : être aussi filous l'un et l'autre – Se tenir par la main ou se tenir la main : aller de concert, dépendre l'un de l'autre. « L'ignorance et l'opiniâtreté se tiennent par la main » (La Rochefoucauld) – Il n'y a que la main : un rien de différence. « D'intendant à fournisseur, il n'y a que la main » (Balzac) – Avoir les mains longues (on dit plutôt aujourd'hui : le bras) : avoir de l'influence – Mettre la main à la pâte : besogner – Sous la main : à portée – À main (droite ou gauche) : direction – Des deux mains : avec empressement, etc.

Proverbes : « Froides mains, chaudes amours » (corrélation populaire entre la froideur des mains et le tempérament amoureux) – « Que la main gauche ignore le bien que fait la main droite » (rendez service avec simplicité, sans faire étalage de votre obligeance et n'en tenez pas étroitement registre) – « Dieu regarde les mains pures plutôt que les mains pleines » (un proverbe qui doit faire trembler de multiples « chrétiens » à l'heure de « comparaître »...) – « Un oiseau dans la main vaut mieux que deux dans la haie » (Prov. anglais équivalant à notre « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras »), etc.

Main (subst.) *pap.* cahier de 25 feuilles – Petite main (*artis.*) : ouvrière sortant d'apprentissage – Main de roi, main souveraine (droit ancien) : souveraineté – Main de justice : autorité judiciaire : un emblème portait aussi ce nom ; on disait

aussi main pleine, main moyenne, etc. – Main bote (*pathol.*) : difformité palmaire ou dorsale – Main de gloire, main de Fatma, etc. : amulettes, objets de superstition – Main de fer (*mar.*) : poignée avec crochet d'abordage – Main courante (escalier) : partie supérieure de la rampe sur laquelle glisse la main – Main du diable (*zool.*) : nom vulgaire de divers corollaires-alcyons, etc.

- LANARQUE.

Accueil

MAIN-D'ŒUVRE n. f.

Nous n'examinerons ici que la main-d'œuvre telle que ses conditions, son utilisation, sa valeur et les conséquences de son estimation se posent dans le régime actuel de la production. Nous laisserons à ce dernier mot, ainsi qu'à travail et autres mots connexes, l'étude de la contribution du travail dans l'avenir – de la main-d'œuvre dans son sens élargi – et du rythme prévu de sa participation en vue du rendement nécessaire à une production équilibrée.

Le Larousse donne cette définition de main-d'œuvre : « Travail des ouvriers dans la confection d'un ouvrage. » « Le prix de *main-d'œuvre*, joint à celui des matières premières, établit la valeur intrinsèque d'un objet manufacturé » (Lenormant) – Prix payé pour le travail dans un ouvrage quelconque. (Pluriel : des mains-d'œuvre) – Encycl. (*Econ. polit.*) : « La main-d'œuvre est le travail de l'homme appliqué à la production ou à la transformation des choses ; extrêmement variable quant à son prix, elle est un des éléments de la valeur définitive des fabrications, des constructions, des cultures, etc. » – La question de main-d'œuvre est complexe ; deux intérêts parallèles tendent constamment à son abaissement : celui de l'entrepreneur, qui bénéficie de l'écart entre le prix de revient (où la main-d'œuvre joue le plus souvent le rôle principal) et le prix de vente ; celui du consommateur (naturellement intéressé à acheter au tarif le plus bas), lequel, la concurrence aidant, fait baisser proportionnellement le prix de vente. Mais un intérêt antagoniste des deux précédents tend au contraire, à faire hausser le prix de la main-d'œuvre, c'est l'intérêt de l'ouvrier. Dans cette lutte inégale entre l'ouvrier et l'entrepreneur, (celui-ci représentant – après lui-même – le consommateur), la victoire n'appartient presque jamais à l'ouvrier.

L'entrepreneur doit peser deux facteurs : son bénéfice personnel dans l'œuvre

en cours et la satisfaction de la clientèle pour les commandes futures ; ces deux facteurs étant influencés eux-mêmes par la concurrence. À cela s'ajoute, souvent encore, le rapport de l'argent employé. Pour tenir haut son intérêt tout en ménageant le consommateur, l'entrepreneur est porté non à réduire son prélèvement, mais à diminuer la part de l'ouvrier. Compression grosse de risques, malgré l'état de dépendance du travail : exécution inférieure, intensité affaiblie, éloignement des capacités, pénurie même de la main-d'œuvre, grève ouverte ou perlée, etc. Cependant, il y a tendance à maintenir le taux de la main-d'œuvre aux alentours du niveau strict des besoins (voir *salaires*) et ceux-ci sont généralement sous-estimés. Il en résulte une baisse, accidentelle ou chronique dans l'effort effectif par suite de la répercussion, sur les possibilités physiques, d'une rétribution insuffisante (mauvaise qualité des aliments d'entretien, logement exigu et malsain, etc.) À ces défaillances, à ces affaiblissements, certaines entreprises s'emploient à parer, avec plus ou moins de succès, par une rigueur accrue dans la surveillance ou par l'introduction de procédés mécaniques qui enlèvent à l'ouvrier la latitude du relâchement (voir *rationalisations*), etc.

D'autres éléments, sans rapports directs avec la main-d'œuvre, peuvent avantager l'entrepreneur vis-à-vis du client : telle la fraude sur la matière ou les matériaux (nombre, qualité) employés, l'éviction de besognes préparatoires ou intermédiaires, etc., procédés aujourd'hui fréquents par exemple dans le bâtiment. Mais, d'une façon générale et pour ainsi dire systématiquement, la reprise déloyale, du côté du consommateur, n'empêche pas le resserrement des tarifs du personnel. En dehors de ces pratiques malhonnêtes et des économies, à la fois déraisonnables, inhumaines et souvent maladroitement, que constituent les réductions de salaires, il est des dépenses que l'on peut réduire ou supprimer, dans les conditions actuelles de la production : introduction de *certaines* machines qui allègent la tâche et accroissent le rendement, sans mécaniser l'ouvrier, suppression des forces mortes, des débours improductifs, contrôle et choix avisé des méthodes, plans simplifiés d'opération, réduction des pertes secondaires, etc.

La comparaison et les réflexions de Larousse, quant au ménagement et à la

rétribution de l'ouvrier, – toutes tendances à l'équité insuffisantes et relatives, mais difficiles et souvent impossibles à réaliser sans toucher au fond même du système de production – ne manquent ni de bon sens, ni de piquant « Un laboureur, dit-il, a deux façons de réduire la dépense que lui occasionnent ses bêtes de labour : diminuer leur nourriture et augmenter leur travail ; mais, s'il est intelligent, il saura que ni l'un ni l'autre procédé ne conduisent à des résultats véritablement économiques, et qu'en tout cas leur association aurait des conséquences fatales. Bien plus fatales seraient les conséquences si les bœufs du laboureur avaient la faculté de discuter la conduite de leur maître et de s'insurger contre ses exigences tyranniques. La nécessité d'entretenir la santé et la satisfaction de l'ouvrier s'impose donc à l'entrepreneur dans la question de la main-d'œuvre. Le bon marché à outrance a des résultats anti-économiques et antisociaux, et lorsqu'on est appelé à utiliser le travail des hommes, on est tenu d'être au moins aussi intelligent qu'un simple bouvier ». Paroles que méditeraient avec fruit nombre d'employeurs modernes, mais ils s'en gardent généralement, même quand leur intelligence le leur permet.

Nous avons vu que la *main-d'œuvre* est un facteur de premier ordre dont l'exploitation est obligée de tenir compte pour établir le profit à tirer. Le capitaliste n'a souvent d'autre mal que de fournir l'argent indispensable à l'acquisition de la matière première de l'objet à confectionner ou du produit à travailler. L'entrepreneur, intermédiaire aujourd'hui regardé comme indispensable à l'exécution des travaux, est appelé à une plus grande dépense d'énergie et il s'emploie parfois avec activité pour arriver à obtenir des bénéfices satisfaisants. Mais l'un et l'autre ont intérêt – et c'est le point aigu des conditions courantes de la production – à ce que la main-d'œuvre revienne au plus bas prix.

Cependant la main-d'œuvre – le travail – est le principal facteur : celui dont la valeur intrinsèque est la plus grande, malgré qu'il ait tendance à être le plus méprisé. Le capitaliste peut disparaître avec son système, l'entrepreneur devient un rouage inutile, au moins dans son ensemble, dans un régime où les travailleurs seraient les seuls organisateurs du travail, comme les producteurs le seraient de la

production. Mais la main-d'œuvre demeurera toujours, malgré que le travail manuel proprement dit s'efface toujours davantage devant la machine comme transformateur des choses. D'une estimation plus régulière serait alors la main-d'œuvre, enfin située dans son cadre exact et avec sa portée normale. Elle n'entrerait en discussion dans l'établissement du « revient » que pour définir le temps nécessaire à l'achèvement d'un travail et pour calculer le nombre d'ouvriers qu'il serait utile d'employer pour y parvenir. En admettant à la rigueur que le salaire subsiste (si l'on peut encore donner ce nom aux bons de travail, ou coupons d'échange ou à tout autre procédé en usage dans un système à base socialiste) il s'agirait simplement d'en examiner le montant collectif pour le travail accompli, et, l'accord établi sur le chiffre rémunérateur de la main-d'œuvre entre producteur et consommateur (deux conditions qui s'interpénètrent étroitement dans une société rationnelle et cessent de se contrarier et de s'opposer), le montant du travail serait également réparti entre tous les ouvriers. Ainsi la main-d'œuvre serait équitablement et logiquement rétribuée et la consommation, mise en contact direct avec la production et pénétrée de leurs rapports constants, verrait s'établir la valeur du produit, non plus au détriment de la main-d'œuvre et suivant la fantaisie du fabricant ou du vendeur (des deux la plupart du temps) mais sur confrontation des exigences légitimes du travail et du calcul exact des frais généraux.

Mais la main-d'œuvre n'est pas encore parvenue à ce stade heureux de juste appréciation. Il est donc nécessaire que ceux qui la constituent opposent une résistance constante et solidaire aux empiètements des appétits adverses. Si les avantages ainsi conservés ou arrachés ne sont que des adoucissements provisoires, bons seulement à rendre possible la vie et la lutte, si les réformes en elles-mêmes, avec leur contre-partie de vie chère et de difficultés nouvelles, ne sont qu'un va-et-vient de perte et de reprise sans portée sociale durable, un véritable piétinement économique et, somme toute, un leurre, elles constituent une réaction d'ordre quotidien indispensable et, bien situées, dépouillées de leurs illusions, elles sont susceptibles d'entretenir une cohésion et une combativité si nécessaires à la tâche révolutionnaire.

- Georges YVETOT.

Accueil

MAISON n. f. (latin *mansio*, demeure)

On a vu, aux mots *architecture*, *habitation*, *logement*; on reverra à *taudis*, *ville*, etc., la plupart des aspects du problème de l'habitation : artistique, historique, technique, social, scientifique, hygiénique, etc., et le sens de l'évolution, particulièrement lente, du logement. Nous ne nous arrêterons donc à ce mot que pour quelques notes complémentaires, les sens spéciaux, et quelques locutions ou mots composés – Maison se définit : un édifice construit en vue de l'habitation. Le bâtiment d'habitation peut ainsi comprendre plusieurs corps de logis, abriter plusieurs familles et maison se trouve avoir, sur ce point, un sens plus étendu que logement.

On a vu (*architecture*) que, pour l'Europe, les habitations les plus représentatives de l'art antique avaient été les demeures, de lignes tour à tour sobres ou luxueusement délicates, mais toujours d'une ampleur majestueuse, des grands de la Grèce et de Rome. Chaque civilisation eut ainsi ses types accusés dont le style général et la conformation extérieure d'une part, la distribution et l'aménagement d'autre part, accompagnaient à la fois le climat et les ressources naturelles, les mœurs et l'organisation publique et domestique. Comme les habitations de l'Inde ou de la Chine, de la Perse ou de l'Égypte, ou les constructions dispersées de la civilisation arabe, les maisons occidentales ou du proche Orient ont toujours reflété les préoccupations des maîtres opulents et non celles de la multitude dépouillée, celles de la classe riche ou aisée et non celles des parias. Question de prestige et de prédominance, de culture et de moyens, de loisir et d'exigences, d'importance et de degré d'élévation des fonctions ou des rapports publics et de la vie privée. Là, palais des rois, des princes et des chefs, demeures somptueuses à péristyle, à vestibules et à étages, avec plafonds ornés d'arabesques, lambris sculptés, mosaïques, et métaux

ciselés. Ici, maisons patriciennes, avec atrium (pièce de réception), œcus, tahlinum... et chambres d'esclaves. Mais partout – creusées dans le roc, ou soutenues par des quartiers de bois, des entassements de brique crue, avec, pour pavé, la terre battue – les rudimentaires abris de la plèbe, le nid grossier du prolétaire, bête à labeur...

Les siècles ont maintenu l'écart, sinon quant aux matériaux, du moins quant à la puissance architecturale et au fini décoratif, à la cohésion durable et au confort interne. À côté des lourds castels aux pierres séculaires, imposant et vaste, solide et élégant sera encore, avec ses pans de bois et ses encorbellements (bientôt sa maçonnerie) l'habitat des corporations marchandes, des bourgeois du XI^{ème} au XVI^{ème} siècle, si on le compare au frêle abri, plus refuge que maison, où le vilain se blottit aux heures du repos. Depuis un siècle, les maisons se sont davantage diversifiées. L'aisance, sinon la fortune, s'est étendue à des fractions sociales jusque-là déshéritées. Les progrès de la locomotion, de l'industrie et de l'art de bâtir ont élargi les possibilités. Non seulement les grandes villes, mais les modestes cités et jusqu'aux bourgades rurales connaissent les maisons aux structures raffinées, mêlant les styles et les époques, cherchant l'éclat ou la commodité. Mais, s'il faut pénétrer dans les campagnes (où les habitations fixent encore le particularisme des anciennes provinces), pour retrouver la maison basse et le chaume du paysan, grosses agglomérations citadines comme humbles villages offrent toujours le contraste d'un noyau minime de belles et accueillantes maisons, par rapport aux masures ou aux casernes de l'ouvrier, au taudis du malheureux. Le pauvre a pris place, çà et là (bon pour « jouir » des derniers vestiges, des formes périmées) dans les maisons déclassées qu'ont laissées les riches après usure. Les bâtisses que le temps n'a pu jeter bas, mais lézardées, délabrées, véritables conglomerats d'insalubrités, reçoivent aujourd'hui les prolifiques familles du peuple. À lui, après la hutte de branchage ou la niche du troglodyte, après la cabane ou la chaumine enfumée, les logements resserrés des *maisons de rebut*, plus perfidement meurtrières...

Maison désigne aussi le ménage lui-même, les meubles : une maison bien tenue ; les gens y habitant (on dit aussi la maisonnée) ; la race, la descendance d'une famille : la maison des Guise, des Bourbon ; un séjour, une retraite : « L'homme est un mystère pour lui-même ; sa propre demeure est une maison où il n'entre jamais et dont il n'étudie que les dehors » (E. Souvestre). Dans maison de jeu, de santé, de retraite d'aliénés, de commerce, d'éducation, de tolérance (de prostitution) le deuxième nom indique la destination des maisons dont il est question. Maison d'arrêt : où l'on détient les prévenus ; de correction (voir ce mot) : où l'on enferme la jeunesse dite « coupable » sous prétexte de la « moraliser ». Maison commune : la mairie : Gens de maison : domestiques, etc.

Maisons meublées (ou garnies) : celles dont les logeurs offrent au public les pièces garnies de meubles et payables à la journée, à la semaine ou au mois. Fortement tarifées, dépourvues de commodités, privées de vie intime, les chambres meublées – les meublés, comme on dit couramment – sont souvent le logement de l'ouvrier trop pauvre pour « se mettre dans ses meubles » ou que le chômage ou la maladie, les revers ont contraint d'abandonner au Mont de Piété son mobilier et parfois ses hardes.

Maisons mortuaires. Ces établissements dont nous avons souligné l'utilité manifeste à propos des inhumations (voir ce mot) ont pour but de prévenir les enterrements prématurés. Inaugurés en Bavière, à la fin du XVIII^{ème} siècle, ils sont aujourd'hui répandus dans les grandes villes d'Allemagne et de plusieurs autres États. Il est à peine besoin de dire que là encore, comme presque toujours lorsque l'on touche aux applications pratiques de la science, la France est très en retard sur l'étranger et que ces institutions sont chez nous à peu près inconnues. Elles provoquent sans doute le sourire de nos « connais-tout » superficiels qui portent ailleurs leur sollicitude. Rappelons que, dans ces chambres les corps des décédés sont déposés sur une sorte de lit incliné, visage et poitrine découverts, et « l'un des doigts passés dans l'extrémité d'un fil de soie correspondant à une sonnerie placée

dans la chambre des veilleurs ». Le nombre de personnes arrachées par ces moyens à une mort atroce a déjà suffisamment justifié l'intelligence et l'humanité de ces précautions.

Maison du roi (hist.) Officiers de la couronne, personnalités nobiliaires attachées à la personne du souverain ou aux charges de la cour, souvent même aux affaires du royaume, comme sous les Capétiens. Les rois de France avaient leur *maison civile* (clergé, chambellans, maîtres d'hôtel, intendants, officiers d'écurie et de vénerie, maîtres des cérémonies, etc.). En 1789, malgré les compressions opérées par Necker, elle comprenait encore 4.000 personnes, évidemment privilégiées. La *maison militaire* groupait les régiments spéciaux, de garde ou d'apparat : mousquetaires, grenadiers, etc. plus particulièrement rattachés au service du roi... La maison du roi avait son ministre spécial, dit secrétaire d'État. Il avait pour attributions, outre l'organisation de la maison du roi, le clergé, les dons et brevets civils, diverses généralités etc. Plus tard lui succéda l'intendant de la liste civile... Reine, princes et princesses de sang royal avaient aussi leur « maison ». L'ensemble de ces services coûtait à la nation de 40 à 45 millions, la dixième partie du revenu public de l'époque. La démocratie a répudié la maison du roi mais, aux frais de la « princesse populaire », ministres et gros fonctionnaires, entretiennent souvent d'opulentes « maisons civiles » particulières. Quant au Président de la République, outre les personnes attachées aux diverses fonctions de représentation, aux services de liaison, de cérémonie, de cortège, de protection, etc., il conserve l'agrément honorifique d'une caricature de « maison militaire » commandée par un officier général.

Litt. Parmi les œuvres littéraires dont le titre utilise le mot maison, deux, particulièrement, sont à signaler ici. Ce sont : *Maison de Poupée*, drame d'Ibsen, où l'auteur pose, face aux préjugés sociaux et aux enchaînements du mariage, le droit (revendiqué par Nora que son mari voudrait tenir au rôle de poupée) de refaire sa conscience et de libérer sa vie, de « développer l'être humain qui est en elle », d'aller jusqu'au bout de sa personnalité... L'autre est : *Souvenirs de la maison des morts*, suite de tableaux entremêlés de récits, ou Dostoïewsky, au sortir du bagne

tsariste, a fixé, avec une sincérité naïve et émouvante, la vie des malheureux auprès desquels il vécut.

– S. M. S.

Accueil

MAÎTRE, MAÎTRISE, n. m. et fém. (latin *magister*, du même radical que *magis*, plus et *major*, plus grand)

On désigne par le titre de maître toute personne qui gouverne, qui commande, qui impose sa volonté, régit autrui à son gré.

Quand un anarchiste rapporte à cette concise et suggestive formule : « Ni Dieu, ni maître », les dénonciations essentielles de sa philosophie, il se sépare à la fois de tous les dieux qui trônent sur la conscience et l'esprit à la faveur du surnaturel et des tyrans de toute nature qui à tous les échelons de la vie sociale assoient leur empire sur la faiblesse ou la pusillanimité des hommes. Face aux divinités dont l'omniscience s'oppose à sa curiosité, il proclame sa méfiance à l'égard de la révélation et lui oppose sa conception, virile, du savoir. Et il répudie, avec celle des religions agrippées à la créature, l'emprise des religiosités qui se disputent sa pensée. En même temps, il repousse comme illégitime, au contrôle du droit naturel, la souveraineté que revendiquent, sur quelque portion de l'humanité, des unités plus fortes ou plus habiles. Il nie que soient fondées en raison les prérogatives du règne ou du commandement et qu'elles se soient affirmées autrement que par trahison ou duperie, sous les auspices de l'avidité ou de l'intolérance, avec les armes de la perfidie ou de la violence. Il n'est pas de supériorité qui justifie à ses yeux la *domination* d'une personnalité sur une autre, la mise à merci de l'esclave à la toute-puissance du maître. Et il se refuse à obéir aux injonctions, voire aux invites, dont la base est un pouvoir tenu par lui pour une usurpation. « Ni Dieu, ni maître! » Pas de souverain d'une autre essence, de chef mystérieux et suprême tyrannisant l'univers et répondant à nos questions sur l'inconnu par des explications éternelles. Pas davantage de maître humain, campé sur l'activité des peuples et leur évolution, s'immisçant jusqu'au cœur de la vie

individuelle, substituant à notre volonté sa fantaisie omnipotente. Pas de préposé – plus ou moins légitimement mandaté – à la gérance de nos intérêts et de nos destinées. Pas de direction imprimant à notre conscience, à notre pensée, à notre vie même son mouvement et son opinion propres. Pas d'impératif – déguisé ou catégorique – nous enchaînant à quelque décision étrangère. Au foyer comme dans la société, *pas de chef sur l'individu !*

Nous ne reconnaissons que des hommes, aux capacités diverses, aux possibilités multiples et, pour chacun, la faculté, dans le champ commun ouvert à notre essor, de librement s'épanouir... Tant de siècles – et le nôtre encore – n'ont connu que ces deux camps : une poignée de maîtres distribuant des ordres, un troupeau soumis les exécutant. Contre cette obéissance séculaire, fruit de l'erreur, de la lâcheté, d'un lointain sentiment d'infériorité que les mieux doués ont exploité, contre l'abdication du grand nombre devant l'intrigue, la force ou la rapacité, nous dressons ces revendications premières : pas d'autorité imposée, pas d'influence qui comporte un assujettissement, pas de maîtrise qui paralyse. L'entraide, non la compression, l'élan solidaire, non la montée de quelques-uns sur l'épaule ployée des autres. Que chacun s'affirme et s'éploie, aidé par les lumières et l'effort du prochain. Mais que nul ne s'avise – parce que plus fort, ou plus fin, ou plus savant – de ramener sur nous le sceptre ou la fêrule du passé !

Il y a dans l'histoire des collectivités, des millénaires de dictature, de sujétion dans la vie des êtres. La source nous en ramène à l'arbitraire initial des conquérants égoïstes, à la domestication des faibles sur les premiers biens usurpés. La ruse et les poings ont perpétré le rapt et, pour mieux en défendre le fruit, les triomphateurs ont répandu la légende de leur titre sacré à la propriété et au pouvoir. Ils ont appelé la morale à leur secours et ils ont préposé – garantie cynique – les spoliés à la garde du butin, devant leurs forfaits magnifiés.

Les maîtres du monde ont, avec plus ou moins de brutalité et de franchise, affirmé leur droit à maintenir les générations sous le joug. Tandis que fléchissait leur prestige divin, ils inclinaient à invoquer, pour sauvegarder l'auréole à leur main-mise, le bien même des masses à leur merci. Leur convoitise multiforme, leur

passion de lucre et de suprématie, les folles satisfactions de la vanité et du caprice se paraient d'enseignes généreuses à mesure que des doutes inquiétants en soulevaient la supercherie. Pères, arbitres familiaux, guerriers influents, chefs de clans et de tribus, roitelets primitifs, empereurs antiques et rois du moyen-âge étalaient hardiment les *droits* de leur absolutisme et n'en tempéraient point la rigueur par des « raisons » déjà défensives. À l'approche des temps modernes le pouvoir, contesté déjà dans son essence et çà et là controversé, va troquer sa nature divine pour des justifications temporelles ; il va s'éparpiller, se dérober, prendre, comme l'hydre, plusieurs têtes. Il introduira, dans son principe, plus de démonstration, apportera, dans ses interventions, plus de souplesse raffinée. Une maîtrise hypocrite et savante ; une autorité ramifiée, préside à l'asservissement des peuples d'aujourd'hui. Les arbitres des nations – grands propriétaires, riches industriels, financiers, détenteurs rentés des capitaux – exercent leur règne en secret et les agents qu'ils portent aux premiers postes des États, ils ont eu l'ingénieuse idée de les faire « désigner » par le suffrage des multitudes qui s'imaginent avoir ainsi *choisi* leurs « délégués ».

Nombreux sont, dans cette Encyclopédie, les mots où la nature et la qualité des maîtres, leur valeur intrinsèque et conventionnelle sont mises à nu et disséquées. Partout, en cet ouvrage, est attaquée une organisation qui cherche entre ces deux pôles antagonistes : esclave et tyran, maître et serviteur, chef et soldat, un impossible équilibre et une fallacieuse « harmonie » ; partout les maîtres, tant publics que privés, tant sociaux qu'individuels, placés sur le plan d'une critique rationnelle et humaine y sont dépouillés de ce halo trompeur, de ces vertus abusives et de cette fausse nécessité que lui attribuent, pour des desseins de consolidation, coutumes, préjugés, morales et institutions. On consultera, pour une documentation aussi complète que possible, les études sur *anarchie et anarchisme, autorité, capitalisme, communisme, dictature, gouvernement, liberté, majorité, société, etc.* d'une part, et d'autre part les articles sur *enfant, enseignement, éducation, individu, mariage, morale, préjugé, sexe, union, vie, etc.* On y aborde sous quelque face le problème que nous frôlons seulement ici et nos lecteurs feront d'eux-mêmes la large et cohérente synthèse qu'appelle la logique.

Disons, pour poursuivre ce résumé, que, dans tous les domaines de la vie publique ou particulière, c'est à qui exercera sur autrui sa puissance, voudra, par d'autres moyens que la persuasion, peser sur toute orientation différente, briser la ligne personnelle, détruire l'indépendance voisine ; c'est à qui fera valoir une vertu le prédestinant à régner sur son entourage. Fonctions officielles, rapports économiques, situations sociales, culture, occupations, vie conjugale, relations avec la progéniture, etc., autant de prétextes ou d'occasions pour l'individu de faire étalage de quelque « supériorité » et d'affirmer, s'il rencontre à sa portée la passivité favorable, son penchant à dominer. Ce qu'il y a de frappant, en effet, pour l'observateur, c'est cette mentalité de maître en puissance qu'on trouve dans les classes sociales les plus éloignées de la direction des affaires, cette aspiration, jusque chez le plus servile et le plus ignare, à posséder à son tour la couronne et le sceptre, n'eût-il pour esclave que sa femme ou son chien. La masse des hommes ne voit d'autres qualités que celles qui s'affirment contre quelqu'un. Il faut à la plupart un empire, fût-il d'opérette ou de cirque et Intelligence à leurs yeux ne prouve sa valeur que si elle plastronne, et pédantise, et tonitruue, parée de hochets enfantins et brillants, que si elle manie finalement les armes et les tonnerres du commandement. Besoin de paraître, désir de subjugation, recours constant aux formes sans nombre d'une autorité qui dirige, qui façonne ou qui broie, vaincrons-nous jamais ces obstacles à la marche consciente des êtres ? Pourrons-nous en chacun, ébranler assez de lucidité et d'énergie réactive pour rendre inopérantes tant de velléités tyranniques ?... Toujours, cependant, les hommes ont senti au moins confusément, combien le bonheur est rare et précaire si la liberté ne l'avive. Satiristes et philosophes – anarchistes avant la lettre – ont éclairci cette intuition, proclamé la quiétude impossible sous la dépendance des maîtres. C'est Ancelot, bonhomme, qui constate : « Quand on n'a pas de maître, on peut dormir tranquille ». Puis Voltaire, avec ce clair conseil : « Voulez-vous vivre heureux, vivez toujours sans maître ». Et La Fontaine, enfin, jetant, droit, l'aphorisme :

« Notre ennemi, c'est notre maître,

Je vous le dis en bon français. »

À part quelques « bons despotes », qui œuvrèrent dans le sens du bien public, les maîtres des peuples ne sont qu'accidentellement, et souvent contre leur désir (parce qu'ils sentent l'aiguillon des poussées populaires) les artisans du progrès général. Ils sont des facteurs de conservatisme et de régression, toute marche en avant se faisant à leur détriment, effritant cette omnipotence si chère à l'orgueil des princes. L'histoire nous les montre singulièrement malfaisants, longtemps cyniques et, nous l'avons vu, vers nous davantage dissimulés. Fourier disait : « L'aigle enlève le mouton, qui est l'image du peuple sans défense. Ainsi que l'aigle, tout roi est obligé de dévorer son peuple. » Et Toussenel, complétant, de l'expérience moderne, cette image de l'autocratie monocéphale, ajoutera : « Je tiens seulement à constater que l'aristocratie enlève plus de moutons que la royauté. » Ceux qui regardent œuvrer les bourgeois ploutocrates, pourront dire que leur tyrannie anonyme fait de ces symboliques animaux des hécatombes plus suivies et autrement perfectionnées...

L'autorité (restituons ici, un instant, à ce mot son sens élevé d'influence), l'autorité véritablement propulsive et heureuse ne réside presque jamais dans le gouvernement : il n'en connaît que l'arbitraire de la force. La maîtrise salubre, faite d'ascendant profond, qui galvanise les masses vers l'action, imprègne les actes, et pétrit le galbe et l'âme des révolutions, nous la trouvons toujours dans l'initiative individuelle. Même quand le gouvernement paraît émaner de la volonté populaire, c'est rarement dans son sein que se trouvent les éléments agissants, de ses représentants que partent les courants décisifs. Pendant la grande Révolution, la Convention, malgré son envergure et son prestige, prenait à travers les Clubs, officieux satellites, contact avec la masse des faubourgs, recevait d'elle ses vivifiantes impulsions. En 1848, malgré la popularité du gouvernement provisoire, « l'autorité de salut universel » n'habitait pas l'assemblée, pourtant républicaine, des émules de Louis Blanc. Proudhon, hors du gouvernement, la personnifiait, qui fut alors le symbole de l'agitation révolutionnaire des masses. « Et pour cette représentation-là, dit Déjacques, il n'est besoin ni de titre, ni de mandat légalisés.

Son seul titre, il lui venait de son travail, c'était sa science, son génie. Son mandat, il ne le tenait pas des autres, des suffrages arbitraires de la force brute, mais de lui seul, de la conscience et de la spontanéité de sa force intellectuelle. Autorité naturelle et anarchique, il eut toute la part d'influence à laquelle il pouvait prétendre. Et c'est une autorité qui n'a que faire de prétoriens, car elle est celle de l'intelligence : elle échauffe et elle vivifie. Sa mission n'est pas de garrotter ni de raccourcir les hommes, mais de les grandir de toute la hauteur de leur tête, mais de les développer de toute la force d'expansion de leur nature mentale. Elle ne produit pas, comme l'autre, des esclaves, au nom de la « liberté » publique, elle détruit l'esclavage par la puissance de son autorité privée. Elle ne s'impose pas à la plèbe en se crénelant dans un palais, elle s'affirme dans le peuple comme s'affirment les astres dans le firmament, en rayonnant...

Quelle puissance plus grande aurait eu Proudhon, étant au gouvernement ? Non seulement il n'en aurait pas eu davantage, mais il en aurait eu beaucoup moins en supposant qu'il eût pu conserver au pouvoir ses passions révolutionnaires. Sa puissance lui venant du cerveau, tout ce qui aurait été de nature à porter entrave au travail de son cerveau aurait été une attaque à sa puissance. S'il eût été un dictateur botté et éperonné, investi de l'écharpe et de la cocarde suzeraines, il eut perdu à politiquer avec son entourage tout le temps qu'il a employé à socialiser les masses. Il aurait fait de la réaction au lieu de faire de la révolution... »

À vouloir codifier et titrer la maîtrise nous en desséchons la sève et en rendons la flamme languissante. Il la faut conserver à son milieu naturel et à son normal épanchement. Si nous la portons au pouvoir, elle cesse d'être un moteur pour n'être plus qu'un rouage. C'est à une incompréhension de la maîtrise, de son caractère et de ses vertus profondes, c'est à cette aberration qui consiste à ne la voir rayonnante qu'identifiée avec les fonctions directrices qu'obéissent ceux qui cherchent le salut de la révolution dans un « gouvernement révolutionnaire ». Il va sans dire que nous n'entendons pas ici par révolution ces compétitions superficielles qui aboutissent à des substitutions de personnes, ni les bouleversements qui affectent uniquement l'ordre politique et au-delà desquels on retrouve toujours les

masses aussi misérables, mais un mouvement qui s'attaque aux bases mêmes de l'édifice sociétaire dans le dessein de régler en un mode équitable les rapports de ses participants. « Tout gouvernement dictatorial, qu'il soit entendu au singulier ou au pluriel, tout pouvoir démagogique ne pourrait que retarder l'avènement de la révolution sociale en substituant son initiative, quelle qu'elle fût, sa raison omnipotente, sa volonté civique et forcée à l'initiative anarchique, à la volonté raisonnée, à l'autonomie de chacun. La révolution sociale ne peut se faire que par l'organe de tous individuellement ; autrement elle n'est pas la révolution sociale. Ce qu'il faut donc, ce vers quoi il faut tendre, c'est placer toute le monde et chacun dans la possibilité, c'est-à-dire dans la nécessité d'agir, afin que le mouvement, se communiquant de l'un à l'autre, donne et reçoive l'impulsion du progrès et en décuple et centuple ainsi la force. »

« Ce qu'il faut enfin, c'est autant de « dictateurs » qu'il y a d'êtres pensants, hommes ou femmes, dans la société, afin de l'agiter, de l'insurger, de la tirer de son inertie ; et non un Loyola à bonnet rouge, un général politique pour discipliner, c'est-à-dire immobiliser les uns et les autres, se poser sur leur poitrine ; sur leur cœur, comme un cauchemar, afin d'en étouffer les pulsations ; et sur leur front, sur leur cerveau, comme une instruction obligatoire ou catéchismale, afin d'en torturer l'entendement » (J. Déjacques).

Nous ne pouvons entrevoir une révolution aux bienfaits durables que si elle est faite par des individus éclairés, virils et autonomes, par des hommes qui soient assez leur propre maître pour que ne puissent se reformer sur eux les maîtres et les chefs. Tant qu'il y aura défaillance et abdication renaîtra l'élévation tyrannique. Pour longtemps encore, dans la vie publique et privée, la liberté demeurera un bien qui se défend. Et si les faibles – car nous n'avons pas la naïveté de supposer que toutes les unités seront de ressort équivalent – n'ont pas la clairvoyance de s'étreindre autour d'elle, en un faisceau solidaire, ils verront se reconstituer les forces régressives qui leur ont valu tant de maux et qu'ils auront mis des siècles à vaincre. Ils ne pourront relâcher leur vigilance que le jour, lointain peut-être, où nul ne voudra plus *descendre à dominer*, où les hommes ayant enfin connu, après des

dévoiements séculaires, le chemin d'une existence assez haute pour que l'oppression leur apparaisse non seulement comme indigne mais comme antinaturelle et préjudiciable à leur développement, ils *souffriraient* – alors qu'ils en jouissent aujourd'hui – des « joies » cueillies dans la peine et l'agenouillement d'autrui. Car l'évolution ne se fera dans la sécurité que lorsque les humains auront dépouillé, à la faveur d'une mentalité nouvelle, l'état d'esprit qui se traduit par ces deux mots également bas : commander et obéir, et qu'ils s'épanouiront hardiment vers la plénitude d'eux-mêmes.

- LANARQUE

MAÎTRE, MAÎTRISE

Dans les corporations médiévales, l'ouvrier devait passer par trois grades successifs, s'il voulait tenir lui-même boutique et devenir patron : l'apprentissage, le compagnonnage, la maîtrise. Peut-être l'idée qui présida à cette institution fut-elle d'arrêter l'artisan incapable ; mais rapidement elle dégénéra, les riches ou les fils de patron arrivant, ou presque seuls, à la maîtrise, conférée après la fabrication longue et souvent ruineuse du *chef-d'œuvre* exigé par les règlements. On sait que la Révolution française abolit les corporations et laissa chacun libre d'ouvrir une boutique à son compte. La franc-maçonnerie a gardé, dit-on, les grades d'apprenti, de compagnon et de maître, entendus non plus dans le sens d'une habileté professionnelle de plus en plus grande, mais d'une formation intellectuelle et politique plus poussée. On continue également d'appeler « *maîtres* », les grands artistes, les grands écrivains, les grands savants, ou du moins ceux que l'on suppose grands, ainsi que les avocats inscrits au barreau. Ce terme est fréquemment employé par flagornerie, dans le but de mieux duper celui à qui on l'adresse. « Ce gandin, qui donne du « cher maître » aux badernes falotes de Sorbonne ou de l'Institut, attend le succès de leur vanité satisfaite, non de ses mérites personnels », lit-on dans *Par delà l'Intérêt*.

En un sens différent mais qui reste voisin parce qu'il implique l'idée de supériorité, le maître est celui qui commande, celui auquel on obéit. Le propriétaire de l'esclave, dans l'antiquité, était son maître ; aujourd'hui l'ouvrier a pour maître le patron qui le fait travailler le plus possible mais le rétribue au plus bas prix. Dans l'armée, le malheureux soldat est contraint d'obéir aux innombrables galonnés qui s'arrogent sur lui tous les droits, même celui de l'obliger à tuer s'il ne veut être tué lui-même. Chefs d'État et ministres disposent également de la liberté et des biens de leurs administrés ; ce sont les maîtres, le simple citoyen n'ayant qu'à payer des impôts et se taire. Quant aux prêtres, ils détiennent la clef du paradis et des trésors spirituels ; c'est eux qui dominant sur les âmes. Maîtres spirituels, ils déforment les cerveaux enfantins, d'accord sur ce point avec les instituteurs du gouvernement, préposés au maintien des dogmes d'État. Qui dira les méfaits de ces prétendus maîtres, de ces diplômés de tout grade chargés par les forts de préparer des générations d'esclaves ! Méprisons ces faux savants qui peuvent connaître tout ce qu'on a dit avant eux, mais dont l'esprit n'est pas libre et qui acceptent d'être les chiens de garde de la société.

– L. B.

MAÎTRE

Maître désigne le propriétaire, en général, des personnes ou des biens : le maître d'un champ. « Les paysans russes ont cru longtemps que le ciel était réservé pour leurs maîtres » (De Custine). – S'est dit du patron, de l'employeur : « Quand deux ouvriers courent après un maître, les salaires baissent » (F. Bastiat). – Synonyme de professeur, d'éducateur : « Le meilleur maître est celui qui nous donne le désir d'apprendre et qui nous en offre les moyens » (Ferrand). – Titre qu'on donne par bonhomie, aux vieillards, surtout à la campagne : maître François. – La Fontaine en affuble, avec ironie, les animaux : maître Renard, maître Corbeau,

etc. – Personne talentueuse : être passé maître dans son art. – Qui triomphe d'un péril, domine un danger : se rendre maître du feu. – Qui a de l'empire sur soi : « Toutes les passions sont bonnes quand on en reste le maître ; toutes sont mauvaises quand on s'y laisse assujettir » (J.-J. Rousseau). – Qui a la liberté, la faculté de faire quelque chose : être maître d'aller et venir.

Au figuré, se dit, par analogie, de l'objet qui régit, passionne, constitue le pivot des actions humaines : l'or est le maître du monde ; « la nécessité est la maîtresse des choses humaines » (Lerminier). – Qui exerce sur l'homme une influence tyrannique : « L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître » (Bacon). – Modèle, exemple, objet qui sert d'enseignement : « Le temps et la liberté sont de grands maîtres. »

Locutions : maître de l'univers (Dieu), de la terre (rois, princes), etc. – Titres de certains ordres : grand-maître. – Jurisprud. maître ès-lois : jurisconsulte. – Beaux-Arts : les maîtres de l'école flamande. – Maîtres-chanteurs : associations de poètes et de musiciens allemands (sujet d'un conte d'Hoffmann et d'un opéra de R. Wagner). – maître-chanteur : celui qui par menace, campagne de presse, etc. extorque de l'argent. – Maître à danser, maître de ballet, etc. – Techn. Au temps du compagnonnage, titre donné après la réception dans un corps de métier ; maître-maçon, etc. – maîtresse : féminin courant de maître. Sens particulier : femme avec qui on entretient des rapports amoureux hors du mariage : « rois et grands seigneurs entretenirent de ruineuses maîtresses ». – Quelques ouvrages littéraires : *les maîtres mosaïstes*, *les maîtres sonneurs* (G. Saud) ; *maître Cornélius* (Balzac), *le maître d'école* (F. Soulié) ; *le maître de danses* (Wicherly), – Tableaux : *le maître de la vigne* (Rembrand) ; *le maître d'école* (Van Ostade), etc.

MAÎTRE (MORALE DE). Voir *morale*.

Accueil

MAJORITÉ n. f. bas latin *majoritas* (du latin *major*, plus grand)

Appliqué aux élections et aux assemblées délibérantes, le terme majorité désigne la quotité de suffrages requis (voir *suffrage*), pour qu'un candidat soit choisi, pour qu'une loi soit admise. Appliqué aux individus, il indique l'âge exigé pour l'exercice de certaines fonctions ou prérogatives sociales. Parmi les sens multiples du mot, nous retiendrons ces deux-là seulement.

Dans nos sociétés actuelles aucune confusion n'est possible entre les droits naturels inhérents à notre qualité d'homme et les droits positifs que les autorités nous accordent au compte-gouttes comme membres de la cité. Non seulement les premiers, que nous tenons de la seule nature, sont infiniment plus larges que les seconds, mais fréquemment ils les contredisent. D'où les conflits qui mettent aux prises individu et société : celui-là conscient d'être injustement ligoté par des lois cruelles, celle-ci exclusivement préoccupée de rabaisser le grand nombre (voir *nombre*) au profit du groupe restreint des dirigeants. Nul doute sur l'origine du droit naturel, c'est dans la personne humaine qu'il a sa source profonde. Soit qu'on le considère comme un simple aspect de la liberté, comme une résultante de l'indépendance assurée par la nature aux volontés individuelles ; soit qu'on le fasse dériver des désirs ou des besoins qui, nés de la vie et bons comme elle, exigent avec justice d'être satisfaits. L'homme possède en lui-même une fin propre, son bonheur et sa perfection ; aucune autorité extérieure ne saurait l'en distraire légitimement ; il ne peut sans immoralité devenir physiquement ou mentalement l'esclave de quiconque, il ne doit obéissance à personne et n'a d'autre maître que son vouloir éclairé par sa raison. Rester libre de ses actions comme de ses pensées, respectueux seulement de l'égalité des autres personnes, voilà qui résume parfaitement l'essentiel du droit naturel humain. Et nul législateur n'a besoin de le promulguer ; il

reste identique à travers le temps et l'espace, aussi vrai au XX^{ème} siècle qu'au X^{ème}, non moins exigible en Chine qu'en Australie, aux États-Unis qu'au Japon si l'on s'en tient non aux conditions extérieures, mais à ce qu'affirme impérieusement la raison.

Le droit positif (voir *droit*), que la société prétend élargir ou restreindre à son gré, s'avère par contre toujours arbitraire, souvent injuste, parfois absolument contre nature. Il change avec les époques et selon les pays ; ne s'inspire que de l'intérêt des classes privilégiées ou des caprices du maître, en règle générale. Réduire l'individu à n'être qu'un rouage sans âme de la grande machine sociale, un aveugle instrument dans la main de ceux qui ordonnent, voilà son but inavoué mais réel. Certains placent son fondement dans la force, d'autres dans l'intérêt ; en fait il découle tantôt de la première, tantôt du second, souvent des deux associés. Quant aux prétentions, affichées par des moralistes, de fonder le droit positif actuel sur la valeur de la personne humaine, ils témoignent d'une singulière ignorance des diverses législations du globe, toutes plus oppressives les unes que les autres. Ils témoignent encore de la volonté, qu'ont ces valets du pouvoir, de légitimer la tyrannie étatiste, dont pauvres et subordonnés sont aujourd'hui les victimes. Mais les forts, après avoir utilisé les muscles, firent parler les dieux ; ils se doivent de chercher à mettre de leur côté une raison frelatée, aujourd'hui que la théologie est passée de mode. C'est ainsi que la *majorité*, génératrice des lois dans les pays démocratiques, n'est qu'une application déguisée du culte de la force. Autrefois l'on procédait à coups de poings, on luttait avec des armes plus ou moins perfectionnées ; et la victoire, en général était celle du nombre. On a simplifié le combat en décidant de se compter ; lances ou fusils sont remplacés par les bulletins de vote ; quant au hasard des batailles qui assurait parfois le succès des moins nombreux, il est largement compensé par les aléas des campagnes électorales, aux résultats si décevants. Et naturellement la *majorité* s'arroge, sur la *minorité*, tous les droits du général vainqueur sur les peuples vaincus. Avouons qu'en un sens il y a progrès, puisque, dans cette guerre intestine le sang ne coule pas ; toutefois remarquons que justice ou vérité sont oubliées et qu'il s'agit simplement d'une question de force ou d'adresse, comme on voudra : la seconde étant, dans l'ordre mental, l'équivalent de ce qu'est la

première dans l'ordre physique.

Mais, pensera-t-on, il s'agit également d'une question d'intérêt. Oui, l'intérêt donne la main à la force en matière d'élection ; et là encore, du moins en apparence, on observe un progrès. Quand la volonté d'un monarque faisait et défaisait les lois, son seul intérêt entraînait en ligne de compte. De même tant qu'une minorité de riches, fut appelée aux urnes, l'intérêt du peuple fut oublié ; avec le suffrage universel, le travailleur ne peut être négligé aussi complètement. Néanmoins, après plus d'un demi-siècle de suffrage universel, en France, l'ouvrier reste l'esclave du patron ; et des constatations identiques s'imposent dans tous les pays. Les aristocraties, habiles dans l'art d'exploiter les diverses situations, sont demeurées maîtresses ; elles ont seulement varié leurs procédés de gouvernement, feignant, à l'occasion, de se préoccuper du sort des malheureux, qu'elles abrutissent aux champs comme à l'usine. Pour diriger l'opinion, elles utilisent la presse et l'Église, ces deux puissances autrefois à la solde des nobles, attelées aujourd'hui au char de la finance. Et, par l'exemple de l'Italie et de l'Espagne, nous savons que la légalité ne compte guère, à leurs yeux, lorsqu'il s'agit de sauver l'ordre capitaliste. Dans les républiques d'Europe et d'Amérique, elles fabriquent, à leur guise, les *majorités* : le peuple étant trop simple pour s'apercevoir qu'il est la dupe dont on se gausse éternellement. Corruption individuelle, suggestion collective entrent en jeu lorsqu'il s'agit d'élection. Un système d'espionnage méthodiquement organisé permet aux amis du gouvernement d'être renseignés sur les idées politiques de chaque citoyen, sur ses désirs et ses ennuis personnels ; de fines mouches, d'habiles courtiers se chargent ensuite de l'achat des consciences. Pour le troupeau, des consommations gratuites à l'estaminet, de maigres secours donnés de la main à la main suffisent ; il faut davantage pour satisfaire l'électeur influent : décorations, places du gouvernement, passe-droits, le tout proportionné à la situation du personnage, voilà ce qu'on promet d'ordinaire. La suggestion collective, si puissante sur la mentalité des foules intervient de son côté. On l'observe déjà chez les animaux vivant en groupe : les moutons fuient ou s'arrêtent tous ensemble, les coqs se répondent au lever du soleil. D'instinct l'enfant imite ceux qui l'entourent ; et les grandes personnes rient, baillent, toussent, sans raison, lorsqu'on le fait à côté d'elles. Les foules, peu

capables de réfléchir, sont facilement secoués par des émotions intenses, pitié, enthousiasme, cruauté, contre lesquels l'individu réagit peu. Quelques fuyards déterminent une panique ; la mode repose sur la tendance à l'imitation ; crime, révolte, suicide sont contagieux. De même les maladies nerveuses ; et de nombreux miracles n'ont pas d'autre origine. Parmi les premiers chrétiens beaucoup étaient sujets, pendant les réunions, à des accès de *glossolalie* ou émission de sons inarticulés ; ces manifestations, regardées comme divines, furent interdites aux femmes par l'apôtre Paul, tant elles devinrent incommodes. À Lourdes la contagion des émotions joue un rôle énorme, je m'en suis rendu compte personnellement ; tout est disposé pour agir avec force sur l'imagination, et l'on amène des milliers de malades afin que, dans le nombre, quelques-uns soient prédisposés par leur constitution nerveuse à recevoir le choc efficace ! Tant pis si le chiffre des morts est de beaucoup supérieur à celui des guéris, pendant les pèlerinages ; les prêtres n'en ont cure, pourvu qu'ils fassent des dupes et récoltent de l'argent. Lorsqu'il s'agit de tromper l'électeur rétif, nos politiciens savent, eux aussi, manier la suggestion : affiches, journaux, réunions, leur permettent de lancer des formules qui engendrent l'espoir ou la peur. On se souvient de l'effet produit, en 1919, par la crainte de l'homme au couteau entre les dents et du résultat obtenu, en 1924, par les promesses du cartel. Chaque fois le peuple s'y laisse prendre, malgré des déconvenues successives lui faisant dire, aux heures de colère, qu'il a fini de croire aux boniments des candidats. Inutile d'ajouter que, dans les assemblées législatives, corruption et chantage s'exercent plus facilement que si l'on doit atteindre l'ensemble du pays. D'où les continuelles trahisons des élus à l'égard de leurs électeurs, et l'infeste cuisine tripotée, dans les couloirs des Chambres, par les grands manieurs d'argent.

Même si tous les élus étaient d'une probité rigide et tous les électeurs pleinement éclairés sur les conséquences de leur choix, le règne de la majorité deviendrait-il, pour autant, légitime ? Non, car aucun homme ne doit obéissance au voisin. Ni la fortune, ni l'hérédité, ni l'intelligence, ni les suffrages de ses concitoyens, rien ne donne, à quiconque le pouvoir moral de commander celui qui veut rester autonome. On répond, il est vrai, par l'hypothèse d'un contrat ou d'un

quasi-contrat, né, sinon de la volonté directe des hommes du moins de nécessités matérielles qui conduisent à l'accepter. L'état naturel serait le règne de la violence, la lutte de tous contre tous ; mais comme la paix s'affirmait préférable à la guerre, les hommes s'engagèrent de bonne heure à respecter réciproquement leur vie, leurs biens, etc. Pour veiller à l'observation du pacte, ils instituèrent une autorité supérieure, l'État. Et voilà pourquoi tous doivent obéissance à l'autorité, qu'elle se transmette héréditairement, comme au Japon, ou qu'elle sorte de l'urne électorale, comme dans les républiques. D'après ce pacte toujours, les citoyens ayant déclaré se soumettre aux lois édictées par le plus grand nombre, il en résulte que la minorité a le devoir d'obéir dans les pays démocratiques.

L'étude des sociétés primitives infirme absolument cette manière de voir ; c'est la force ou la ruse, non l'intérêt collectif, qui donna naissance à l'autorité. Tous les sophismes propagés sur ce sujet viennent d'une confusion malheureuse entre l'association et l'autorité, la société et le gouvernement. Que l'association soit favorable au développement des individus, c'est vrai en général ; que la société, requise par la division du travail, soit condition du progrès, au moins matériel et scientifique, la chose est indéniable. Mais qu'un homme ou qu'un groupe s'érige en maître des corps et des esprits, voilà qui cesse d'être naturel et acceptable. Pour rester juste l'association doit combiner l'entraide et l'indépendance ; la société dégénère en tyrannie dès qu'elle prétend contraindre les individus. Celui qui s'aggrège à une entente, à une organisation est tenu de participer aux charges qui rendent ces groupements possibles, encore faut-il, en bonne justice qu'il soit libre d'y entrer et libre d'en sortir. Est-ce le cas dans nos sociétés ? Il faudrait une mauvaise foi insigne pour l'affirmer. Le fait de naître de tels parents ou dans telle région suffit pour que le bambin soit embrigadé dans un État déterminé pour qu'il devienne sujet d'un gouvernement. Et pas une parcelle de terrain habitable ne subsiste, sur le globe, pour l'homme désireux de se soustraire aux volontés arbitraires des monarques ou des majorités ; pas un pouce de terrain pour l'indépendant qui, renonçant aux avantages de la société, vent en secouer les chaînes !

Si l'on admet que la disparition de toute autorité est un idéal encore lointain, irréalisable affirment plusieurs, du moins devrait-on reconnaître que le renforcement de l'étatisme marque une régression, son affaiblissement un progrès, dans l'ordre associatif. Il semble que Lénine, plus clairvoyant que bien d'autres, ait soupçonné, mais pour un avenir imprévisible selon lui, le triomphe des tendances libertaires, préambule obligatoire d'une ère de vraie fraternité. Ajoutons que, dès aujourd'hui, des organisations particulières, îlots perdus au sein de l'Océan, peuvent s'inspirer de cet idéal nouveau. Une sélection rigoureuse des membres rend inutile autorité et règlements ; j'en ai acquis la preuve par l'existence depuis le début de 1921, de la « Fraternité Universitaire ». Mais je sais combien différentes les formes possibles de l'association, combien malaisée, à notre époque, la vie de pareils groupements ; et je crois que de nombreuses expériences seront nécessaires avant de mettre parfaitement au point les formules associatives qui garantissent les avantages de la vie en commun, sans porter atteinte à la liberté des personnes.

Au point de vue individuel, la « majorité » désigne l'âge où quelqu'un devient capable de tous les actes de la vie civile. « La majorité est fixée à vingt-et-un ans accomplis », dit l'article 488 du Code français. On distinguait à Athènes une double majorité. La première ou majorité civile s'accordait à dix-huit ans ; après des épreuves physiques et militaires, on remettait officiellement une lance et un bouclier au candidat qui prêtait un serment à la fois patriotique et religieux. On n'arrivait qu'à trente ans à la seconde majorité ou majorité politique ; c'est alors seulement qu'on était admissible aux fonctions publiques. Inutile d'insister sur la discordance fréquemment observable entre la capacité naturelle et la capacité légale ; sur les caprices du législateur qui, sans motif valable, donne à l'un ce qu'il refuse à l'autre ; sur l'éternelle minorité de la femme dans les pays latins. Ajoutons qu'il faudrait habituer de bonne heure les enfants à l'exercice de la liberté ; j'approuve les Russes d'avoir amoindri l'autorité des maîtres, en laissant une place à l'initiative des élèves. Dans *La Cité Fraternelle*, j'ai raconté comment l'Université de Dôle fut administrée par les étudiants eux-mêmes, pendant plusieurs siècles ; et jamais l'école ne fut aussi prospère qu'à ce moment-là. Malheureusement qu'il s'agisse de cette question ou de toute autre, l'État moderne fait fi du bonheur des faibles et sauvegarde

seulement les injustes privilèges des forts.

- L. BARBEDETTE.

MAJORITÉ

Plus grand nombre. S'emploie par opposition à *Minorité* qui signifie plus petit nombre.

Lorsqu'une proposition recueille dans une assemblée quelconque la moitié des suffrages exprimés plus un, elle obtient la majorité. Lorsqu'un candidat, dans une élection, obtient la moitié des suffrages exprimés plus un, il est élu à la *majorité absolue*. S'il obtient au deuxième tour de scrutin, un plus grand nombre de voix que ses concurrents, sans réunir la moitié des suffrages exprimés plus un, il est élu, à la *majorité relative*.

De l'application de ce principe est découlé une loi qu'on a appelée à juste titre, *loi de la majorité ou loi du nombre*.

Principe et loi ont été fort critiqués dans les milieux anarchistes et la discussion à leur sujet est loin d'être close. Il se peut même que cette discussion dure aussi longtemps que le monde.

L'argument massue de ceux qui n'acceptent pas la loi du nombre (voir ce mot) est le suivant : en principe, ce sont toujours les minorités qui ont raison, qui représentent le progrès et se rapprochent le plus de la vérité. S'il n'est pas sans valeur, il est cependant exagéré de dire que les minorités ne peuvent se tromper, tout comme les majorités. L'argument n'est donc pas irrésistible. Il n'a point une valeur absolue.

Et puis, il y a presque toujours au sein d'une collectivité quelconque, dans un groupement, dans une assemblée, deux sortes de minorités : *l'une d'avant-garde et l'autre d'arrière-garde*. La première va résolument vers l'avenir. La seconde reste

encore attachée au passé, qu'elle ne juge pas entièrement révolu.

Ces deux minorités encadrent le plus souvent un centre qui cherche sa voie et regarde tantôt en avant, tantôt en arrière. Pendant que la première cherche à entraîner la masse centrale, la seconde fait office de frein modérateur.

C'est cette double action en sens contraire qui donne au centre, au groupement une certaine stabilité. Selon que l'une ou l'autre est prépondérante le groupement avance, piétine, ou même recule. Leur action alternée assure en quelque sorte, l'équilibre et la majorité exprime une opinion qu'on peut qualifier de *moyenne*, qui tend à accepter l'avis de la minorité d'avant-garde tout en tenant compte des craintes ou des arguments de la minorité d'arrière-garde.

Il n'est pas douteux, cependant, que si la minorité d'avant-garde persévère dans son action, le centre se déplacera vers l'avant et que la minorité d'arrière-garde devra suivre bon gré mal gré, la marche vers l'avant, vers le progrès. Il importe donc que le *moteur* soit plus actif que le *frein*.

S'il en est ainsi, la minorité d'avant-garde deviendra à son tour majorité. Elle donnera naissance, un jour, à une nouvelle minorité qui agira comme elle – c'est la *loi inflexible* de l'évolution – jusqu'au moment où tous les individus seront suffisamment évolués pour décider de tout par *consentement général et mutuel*. Ce stade ne sera sans doute atteint que dans des temps très éloignés.

La loi du nombre me semble, *pour longtemps*, très difficile à remplacer. Si tout le monde, dans un groupement quelconque, est d'accord, tant mieux ; mais, si *un seul* participant ou associé s'oppose à l'avis de tous, on sera *dans l'obligation* de faire appel à la loi de la majorité. Et cette majorité aura, alors, pour *devoir impérieux* de passer outre, d'accomplir la tâche qu'elle reconnaîtra indispensable ou même simplement nécessaire. Si elle ne le faisait pas, elle manquerait à tous ses devoirs.

Il n'y a qu'un seul cas dans lequel il ne peut être question de *majorité ou de minorité* : c'est lorsque la majorité prétend violer un contrat *accepté par tous*, passer

outre à des principes qui constituent la base d'un statut dressé en commun. Dans ce cas, la minorité est gardienne du contrat, du statut, et la loi de la majorité ne saurait s'exercer. Pour qu'elle puisse jouer à nouveau librement, normalement, il faut : ou que la majorité revienne au respect du contrat et accepte de délibérer dans le cadre des principes qui en forment la base ou que les associés aient, au préalable, modifié *de plein gré et unanimement* le contrat.

Il se peut encore qu'une majorité réellement clairvoyante et bien inspirée, soucieuse d'équilibre et mesurant nettement la portée de ses actes, ait affaire à une minorité désireuse d'aller toujours en avant sans se rendre compte des difficultés à surmonter. Dans ce cas la majorité doit s'efforcer de convaincre la minorité sans la brimer, de lui démontrer *que le développement intellectuel des associés et la capacité de réalisation de leurs organismes économiques* ne permettent pas d'accélérer, sans danger, le rythme de la marche en avant.

À moins que la minorité ne soit composée d'ignorants, de démagogues ou de fous, elle se rendra compte que la marche en avant, dans de telles conditions, se traduirait en réalité, et finalement, par un recul certain. Elle acceptera donc le point de vue de la majorité et joindra ses efforts aux siens. Cette éventualité est probable en période révolutionnaire.

- Pierre BESNARD.

Accueil

MAL n. ou adj. masc. (du latin : *malum*)

Le Mal représente l'ensemble de ce qui est nuisible, désavantageux, douloureux, pénible, préjudiciable, difforme, ou incomplet, dans un domaine quelconque. C'est l'opposé du Bien (voir ce mot), qui représente le bonheur, la perfection, l'équilibre, l'harmonie, la joie, le plaisir, la satisfaction. Le Mal existe-t-il dans l'univers indépendamment de la volonté des hommes ? Évidemment oui, puisque l'on y observe, d'une façon permanente, la souffrance, non seulement inutile, mais encore imméritée, pour un nombre incalculable d'êtres doués de sensibilité, dont rien ne justifie la triste situation, si ce n'est l'injustice profonde d'un aveugle destin ! Quoi qu'en disent les théologiens, la permanence de la souffrance dans le monde demeurera toujours, à l'égard des probabilités d'existence de leur Dieu « infiniment bon, juste et aimable », l'argument majeur, contre lequel se révèlent impuissants les plus habiles sophismes. Alors que des humains, qui sont loin d'être parfaits moralement, et n'ont aucune prétention à la sainteté, se précipitent spontanément au secours de personnes en détresse, non seulement sans espoir de récompense, mais encore parfois au péril de leur vie, comment supposer qu'un Être Suprême, pouvant tout, sans risque, ni effort, puisse demeurer indifférent au spectacle des tortures qui résultent de l'insuffisance de sa propre création ?

Les théologiens affirment que le Mal provient du péché originel, c'est-à-dire de la faute commise par Adam et Ève, lorsqu'ils désobéirent à Dieu dans le Paradis terrestre. Mais, en admettant que cette faute eût été digne d'un châtement sévère, comment peut-on concilier, avec une élémentaire équité, la décision divine de faire supporter, à un nombre indéfini d'innocents les conséquences des erreurs commises par leurs premiers parents, alors que ces innocents n'avaient même point encore fait leur apparition dans le monde ?

Les théologiens affirment aussi que Dieu respecte la liberté des hommes, même lorsqu'ils font le mal, et que les maux dont souffrent ces derniers proviennent de leurs méfaits. Mais c'est ne vouloir considérer que la liberté des méchants, qui sèment autour d'eux le deuil et la douleur, sans prendre en considération celle de leurs victimes. Car, lorsqu'il y a meurtre, par exemple, si l'on peut arguer de la liberté du meurtrier d'accomplir, ou de ne pas accomplir, son forfait, peut-on prétendre que de mourir, à ce moment, de mort violente soit, pour la victime, le résultat de son libre choix ? Aucun croyant n'oserait, dans aucun tribunal d'aucun pays civilisé, s'il y était juré, lorsque se trouve condamné par contumace un criminel en fuite réclamer que soit, à la place de ce criminel, livré au bourreau son enfant en bas-âge. Aucun croyant n'oserait pour essayer, de justifier sa lâcheté, prétendre qu'il laissa, malgré ses plaintes et ses appels au secours violenter une fillette par une brute, sous prétexte de respect de la liberté de cette brute de satisfaire ses instincts. D'où vient donc qu'il n'est aucun croyant qui ne se prosterne devant l'autel élevé à la glorification de l'Être auquel se trouve attribué, par les fidèles eux-mêmes, une moralité, ou plutôt une absence de moralité, dont tous ils auraient honte, s'il leur en était fait un grief personnel.

Il est des milieux spiritualistes dans lesquels on tient un autre langage : Concevant toute l'absurdité qu'il y a dans l'admission philosophique de la coexistence du Mal et d'une divinité toute-puissante et infiniment bonne, on prétend que le Mal n'existe pas, qu'il est une illusion de nos sens abusés. Si ceux qui tiennent ce langage étaient appelés à mourir avec lenteur dans les tourments comme, à tout instant, une quantité innombrables d'êtres, non seulement par le fait de l'ignorance et de la cruauté des humains, mais encore par le simple jeu des forces naturelles, sans doute ne seraient-ils plus de cet avis ? Si, cependant, nous admettions leur thèse, il nous faudrait admettre aussi, par voie de conséquence logique, que s'il n'est ni Bien ni Mal, toutes les actions, quelles qu'elles soient, deviennent indifférentes, et que la morale n'est qu'un préjugé. Dans ces conditions, n'est-il pas surprenant de constater jusqu'à quel point se contredisent les théoriciens qui nient le Mal, ou se prétendent au-dessus de l'illusion du Bien et du Mal, lorsque

couramment, dans la vie pratique, ils font figure de moralistes, en morigénant de la belle manière ceux qui ne se comportent pas en conformité de ce qu'ils voudraient être la règle de conduite universelle ? Que ceci ne se produise ordinairement que lorsque se trouve en cause la défense de leurs intérêts personnels n'enlève rien de leur valeur à des déclarations qui, pour être implicites, n'en constituent pas moins une reconnaissance d'un Bien et d'un Mal, autant qu'une profession de foi philosophique nettement exprimée.

D'après les théosophes, et la plupart des spirites, cette forme du Mal qu'est la souffrance serait une condition indispensable de notre évolution. Après avoir supporté les épreuves de l'existence successivement dans les règnes minéral, végétal, et animal, pour arriver au degré humain, les âmes seraient appelées à se perfectionner, grâce à de multiples incarnations, en subissant, dans chacune d'elles, le choc en retour de leurs bonnes et de leurs mauvaises actions, jusqu'à leur accession au plan divin, par le renoncement à la volonté personnelle, c'est-à-dire par la soumission aux règles du Bien absolu.

Pour être plus satisfaisante que les précédentes, cette doctrine spiritualiste n'est pas à l'abri de toute critique. Si nous sommes Dieu, si tout est Dieu, pourquoi cette volontaire chute dans l'obscurité de la matière ? Pourquoi ce douloureux et long réveil à une conscience qu'il ne tenait qu'à nous de conserver ? S'il demeure au-dessus de nous un Dieu tout-puissant et personnel, infiniment bon, ordonnateur de toutes choses, pourquoi toutes ces épreuves, infligées par lui à ses créatures en vue de leur perfectionnement, alors que lui-même, Être parfait, n'ayant été dans la nécessité de passer par aucune d'elles, aurait pu, de toute évidence, les éviter à ses protégés ?

De quelque côté que nous tournions nos regards dans le champ des hypothèses spiritualistes, nous nous heurtons à l'absurde, tout au moins à l'incompréhensible. Sans vouloir décourager personne à l'égard des recherches philosophiques, le plus sage est donc de nous en tenir, pour les directives de la vie pratique, à ce que nous enseigne la méthode expérimentale, laquelle ne tient compte que de ce qui est démontré et démontrable pour tout le monde, comme le feu qui

brûle, la pierre qui tombe, l'eau qui apaise la soif. Partant de là, il nous suffit de constater que le Mal est ce qui, sans nécessité, cause de la souffrance, et entrave l'essor humain vers le plus grand bonheur concevable, pour que nous apparaisse comme premier devoir d'en faire disparaître les causes immédiates, avant que de s'éterniser sur le problème peu soluble des origines et des fins.

- Jean MARESTAN.

MAL

Le mal est le contraire du bien. M. de La Palisse en aurait dit tout autant. Mais cela n'avance pas d'une syllabe la définition du terme « mal », cela ne prouve pas non plus qu'il existe.

Il y a le mal métaphysique dont je ne veux pas m'occuper et qui renferme en soi une notion d'imperfection, de défaut, de lacune qui n'est admissible que si l'on accepte *a priori* qu'existe la perfection. Or, dans la pratique, la perfection n'existe pas. La notion d'un être parfait est un concept purement chimérique. Ni la nature, ni l'homme ne sont parfaits. La terre est souvent bouleversée par des cataclysmes destructeurs, les saisons ne se succèdent pas toujours dans un ordre régulier, les organismes vivants sont sujets à toutes sortes de maladies ; corporellement parlant les hommes sont loin d'être impeccables. D'ailleurs, des soleils immenses à la plus minuscule des cellules, tout ce qui est se trouve dès son apparition attaqué par l'environnement physicochimique et est inéluctablement destiné à la dissolution, à la désagrégation, à la mort ; la mort suffit à prouver l'inéluctable imperfection universelle.

D'ailleurs, on ne trouve nulle part, dans le sens de perfection et d'imperfection, le « bien » dissocié du « mal ». L'entretien des organismes vivants est fonction d'une consommation d'un genre ou d'un autre, donc de destruction. On ignore si les éruptions, les raz-de-marée, les tremblements de terre, les cyclones, les vagues de froid ou de chaleur ne sont pas indispensables à la « bonne santé » du

globe où nous gîtons, etc. En se défendant contre l'ambiance tellurique et cosmique, les hommes ont fini par tourner à leur avantage ce qui leur avait été dès l'abord préjudiciable, à « utiliser » pour leur « bien », ce qui leur avait antérieurement fait tant de « mal », ce qui prouve combien est relative la notion de « mal ».

Ce qui se produit pour le « mal » dit physique a son équivalent dans le « mal » prétendu moral. Pris individuellement, selon les circonstances, selon qu'il y trouvera son intérêt, selon les exigences de sa sensibilité, un même homme est tendre ou cruel, loyal ou faux, basement avare ou exagérément prodigue. J'ai connu un surveillant-chef de prison qui ne regardait pas à passer des nuits auprès d'enfants malades, qui n'étaient pas siens, cependant ; mais qui n'hésitait pas à faire envoyer en cellule de punition – trop souvent antichambre de maladies mortelles – de malheureux détenus coupables d'infraction au règlement pénitentiaire.

Il y aurait long à écrire sur cette coexistence du bien avec le mal. Ce qui m'intéresse surtout, c'est le « mal » au point de vue social. On s'aperçoit vite que là, mal est synonyme de « défendu ». « Un tel » – raconte La Bible – « fit ce qui est mal aux yeux de l'Éternel » et cette phrase se retrouve en de nombreux livres sacrés des Juifs, qui sont aussi ceux des chrétiens ; il faut traduire : Un tel fit ce qui était défendu par la loi religieuse et morale telle qu'elle était établie pour les intérêts de la théocratie israélite... Dans tous les temps et dans tous les grands troupeaux humains, on a toujours appelé « mal » l'ensemble des actes interdits par la convention, écrite ou non, convention variant selon les époques ou les latitudes. C'est ainsi qu'il est mal de s'approprier la propriété de celui qui possède plus qu'il n'en a besoin pour subvenir à ses nécessités, de tourner en dérision ceux qui fabriquent ou ceux qui appliquent les lois, de nier la patrie, d'entretenir des relations sexuelles avec un consanguin très rapproché. Et ainsi de suite.

Pour l'individualiste anarchiste, il n'est pas de permis ni de défendu, de « bien » ou de « mal ». Isolé ou associé, les choses, les faits, les gestes lui sont utiles ou nuisibles, agréables ou déplaisants, lui procurent de la jouissance ou de la souffrance. Il ne croit pas que ce soit par les restrictions et les constrictions qu'on éliminera le « mal », c'est-à-dire ce qui est désavantageux à l'individu ou à

l'association, ce qui procure de la douleur, ce qui engendre du déplaisir. Il pense que la réciprocité bien comprise permet à chacun d'échanger les produits du déterminisme personnel ou groupal, de trouver en ces échanges la satisfaction des besoins, des désirs, des appétits, des aspirations que peuvent formuler les divers tempéraments humains, telle jouissance, nuisible pour celui-ci, pouvant être bienfaisante pour celui-là. L'exercice de la réciprocité, dans un milieu ignorant le permis et le défendu, implique la réponse à presque tous les appels que peuvent émettre le psychologique et le physiologique. Seuls restent insatisfaits les cas pathologiques vraiment caractérisés et nous savons que là où il n'est plus morale d'État ou d'Église, ils se réduisent à peu de chose.

- É. ARMAND.

Accueil

MALADIE (SES SECRETS BIENFAITS)

Dans une erreur alimentaire ou dans un abus de même nature, commis par deux hommes de même âge, de mêmes conditions de vie, l'affection qui naîtra de cette erreur sera-t-elle la même pour chacun des deux sujets ?

La réponse est négative, pour 99 cas sur 100 ; la seule fois que les affections seront de même nature, chez l'un et l'autre des deux sujets, identiquement frappés, c'est exception à la règle.

La maladie, dans ses symptômes, sa nature, sa force, sa durée, ses reliquats, se traduira de façons différentes selon les prédispositions du sujet à des tares afférentes à son hérédité, à ses affections anciennes, à des états imputables à des professions malsaines ou déformatrices d'une fonction organique, ou bien à des préoccupations morbides, etc...

La maladie est mal appelée, ou bien on l'interprète mal dans son sens, son origine.

La maladie, c'est simplement un état de fièvre réagissant contre le mal enfin constitué ou sur le point de l'être.

La maladie sera quelconque et différenciera de nature cependant que les causes qui la constituent seront identiques.

En somme, ce n'est pas la maladie qu'il importe de vaincre puisque son rôle est de protéger le sujet contre le mal déferlant sur l'organisme. Lutter contre la maladie, c'est lutter contre la guérison ; aider la maladie, voilà ce que devrait être le rôle du médecin (de santé).

La maladie, c'est le règlement d'échéances suprêmes, desquelles on ne saurait remettre le paiement sans danger d'accumuler les chances de faillite. Celui qui échappe, en fraude, à la maladie qu'il a méritée fait une véritable banqueroute ; la peine qu'il subira de ce fait, à la prochaine récurrence, ne profitera pas de l'indulgence du tribunal qu'il aura, pour l'avenir, indisposé plus gravement à son égard.

Le rôle du médecin (de maladie) est de faire vivre le mal un quart d'heure de plus, en conjurant la maladie qui, seule, compte pour le « patient ! »

Ce qu'on ne permet pas de faire contre le social est permis quand il s'agit de la société que constitue le corps humain ! Cependant il y a des cas où l'on se comporte contre le mal social à l'instar des méthodes médicales employées contre la maladie des humains : quand une région se rebelle contre les mauvais traitements qu'elle subit ou parce qu'elle manque de pain, on expédie, contre elle, non pas des secours de justice ou de bouche, tout d'abord ; mais la force armée qui étouffe la rébellion, aussi légitime soit-elle !

Le corps humain, malmené par l'ingestion habituelle d'aliments nocifs, par les atteintes du toxique, du stupéfiant alcool ou tabac, se plaint-il, quelque part, de ne plus pouvoir tant en supporter ? L'homme, le plus révolutionnaire du monde, enverra la force brutale, contre la province révoltée, sous la forme de médicaments provenant du pharmacien ou du bistrot, les deux se confondant de plus en plus.

Révolutionnaires contre la société et réactionnaire contre soi-même, dans des cas réclamant la même mesure de moralité, voilà une situation contradictoire commune à beaucoup d'hommes se prétendant éclairés, défenseurs de la vérité !

Pendant les quinze premières années que je me suis consacré à l'étude de l'ordinaire médecine officielle, je m'expliquais très bien pourquoi les maladies étaient innombrables.

Les faits ne démontraient-ils pas, à chaque instant, qu'il n'y avait pas de maladie – au sens médical du mot – mais rien que des malades ayant des affections « sur mesures » ?

La maladie me semblait s'apparenter aux mille incidences de la vie affective des sujets, aux mille tumultes de leur organisme malmené, aux mille attentats (jalousement dissimulés), livrés à la chair suppliciée et aussi à la conscience, jusqu'à l'abêtissement.

Dans ce monde, infiniment peuplé de secrètes dispositions, innées les unes, et vicieuses les autres, sur lequel s'échafaudait le mal, je voyais la médecine si petite et toujours tant distancée, par des affections nouvelles s'ajoutant à des milliers de maladies encore insaisissables, que je m'en voulais d'avoir perdu mon temps à le consacrer à une science vaine ne pouvant plus qu'à peine constater le mal, sans jamais le dépister à temps ni pouvoir lui couper les vivres surtout.

Les causes de la maladie, persistant et s'amoncelant, chaque jour et de plus en plus : alcoolisme, tabagisme, vinisme, carnivorisme, caféisme, cocaïnisme, falsificationisme, surmenage, sexualisme, prostitution et taudis creusant tous le lit, toujours plus profond, des fléaux les plus redoutables, les épidémies augmentant le nombre de leurs victimes, la société devenant le prolongement de l'asile d'aliénés, c'était, pour moi, plus qu'il n'en fallait pour me sidérer de stupéfaction lorsque j'entendais parler de la découverte qui devait assurer la guérison d'une des mille tuberculoses, aux cent têtes, décimant l'humanité.

Le mot guérison me semblait impropre à la maladie qui, pour moi, n'était tout d'abord qu'une force réagissant contre la puissance du mal, menaçant de tout incorporer à ses fins, mot impropre aussi, désormais, en pratique médicale honnête.

Littré n'avait-il pas dit, sans que sa parole trouve franchement écho dans le corps médical, que « la maladie est une réaction de la vie, soit locale, soit générale, soit immédiate, soit médiate, contre un obstacle, un trouble, une lésion » ?

Je ne croyais la possibilité d'appliquer le mot guérison, qu'à l'action qui consiste à se débarrasser d'un vice, d'une habitude, de passions ou de besoins contraires au bon sens, nuisibles à la santé, à la société, à la nature.

La maladie fait plus de mal autour du malade qu'à lui-même.

Une boutade reproduite maintes fois, nous fixera sur ce point : Une maman appelant le médecin au chevet de son enfant, atteint de rougeole, demanda au médecin, une réduction du prix de sa consultation parce que son petit avait collé la rougeole à tous les enfants du quartier !

Dans la médecine (établissant son règne sur de telles incidences), comme dans la politique, tout est opportunisme, relativisme, irresponsabilité, intolérance, abus.

Quelqu'un a dit : « La cause du faible est un objet sacré ! » Oui, cela est vrai si on considère que le faible, et le malade peuvent entraîner, avec eux, le reste de l'humanité dans le marasme, dans le néant alors cela devient pressant pour les forts, de s'occuper du faible les menaçant de tout contaminer même les médecins. Aussi serait-il urgent de faire de l'École de Médecine une École de prévention du mal et non pas une École de constatation et d'exploitation du mal, dans l'individu et dans la société.

Déjà, le malade instruit vraiment de son mal, de ses fautes et de ses ignorances, qui se soignerait, apporterait plus de sécurité que les malades au comble de la résistance au mal, s'en remettant au médecin de la maladie, aussi ignorant qu'eux du secret d'une bonne santé. Et puis, il n'y a rien de plus dangereux qu'un bien portant qui ne se soigne pas ; ne vaut-il pas mieux lui préférer le malade qui se soigne ?

Voilà donc la question de se bien soigner posée ; mais nous n'aborderons pas la solution de ce problème, si pressant, avant d'avoir insisté sur le détail que nous allons exposer.

La maladie est un accès de fièvre réagissant contre le mal, en voie de constitution ou déjà constitué, avons-nous dit déjà, mais nous nous devons d'ajouter que cet état de fièvre est, lui-même, organisé par une succession de petits états de fièvre non enregistrés par un organisme insensible, ou stupéfié, ou anesthésié, par vice de mal vivre.

Celui qui fume, se « chloroformise » ; comment pourrait-il être sensible aux sommations les plus désespérées de sa santé aux abois ? Celui qui boit un seul verre de vin (falsifié ou non), un seul petit verre d'alcool, ou simplement une tasse de café, provoque sur l'instant, un état de fièvre qui peut être supérieur à celui lui signalant à temps, le danger d'une contamination ou d'une affection naissante. C'est ce qui explique pourquoi ce dernier dira – à qui voudra bien l'entendre – qu'il ne se ressent jamais de rien, qu'il a un estomac à digérer du mâchefer, etc., jusqu'au jour où...

Se soigner, veut dire : avoir de la sollicitude pour soi. Prendre soin de sa santé, c'est avoir de l'attention pour soi, de l'inquiétude pour son foyer, pour sa vie et de la présence d'esprit en face des dangers de la maladie.

Une personne « sans soin » nous montrera parfaitement, par renversement des rôles, ce que nous devons faire pour nous soigner. Attendre pour se soigner qu'on soit, très malade, ou simplement malade, ce n'est pas avoir de la sollicitude, de l'attention pour soi, ni faire montre de présence d'esprit.

N'être pas disposé ou capable de se soigner, c'est se mépriser, ne pas s'aimer et n'avoir ni le droit d'aimer ni la prétention d'être aimé ; fumer, s'alcooliser, c'est se placer dans ce cas.

Se soigner, c'est échapper à l'esclavage des choses, pour s'évader de celui des hommes.

Se soigner, c'est rendre libres ses facultés sensorielles, pour être averti des moindres atteintes du mal et être en état de vaincre sans combats. Dans l'atmosphère putride des villes, sur les routes pétrolées des campagnes, par les eaux polluées des sources contaminées par l'industrie corrodant tout, le mal peut atteindre un homme, se soignant parfaitement, comme il atteindra un tout autre homme. Mais, c'est de la façon dont on se débarrasse du mal, de qui importe l'état de santé, et non pas de la façon dont on attrape ou supporte le mal.

Voilà en quoi diffèrent ceux qui se soignent de ceux qui ne se soignent pas.

En général, il faut se défier de celui qui déclare aimer mieux vivre « sa vie », pendant quelques années, plutôt que « végéter » pendant toute une vie... Ceux qui parlent ainsi sont des gens qui ne donnent espoir à aucun idéal, à aucune amitié, à aucun amour, à aucun espoir de s'élever, de vivre et éclairer l'avenir. Ce sont des « ventres », des « gueules », des « tubes digestifs à deux pattes », « des morts en sursis » desquels il fait bon s'écarter afin de les inviter, si possible, à la réflexion et se prémunir contre leur égoïsme maladif ou sadique...

La maladie vient se révéler sur le visage, en particulier, en y marquant les stades successifs des différents états qui la composent. Mais, combien sont nombreux ceux qui se font un visage par moyen de fards qui en transforment la nature ? Des gens bien portants se fardent, si maladroitement et si stupidement, qu'ils se font des physionomies de cancéreux, de pulmonaires, de cardiaques, de rénaux, de lymphatiques, de biliaires, rendant l'examen de leur visage difficile, à leur grand détriment.

Cependant, un mal signalé est un mal déjà dépisté ; la maladie aura d'autant moins d'acuité que la conscience organique – le visage en est l'expression parlée – aura été aidée, dans les secours réclamés, par les postes transmetteurs de ses appels. Une maladie qui cherche, en vain, à se signaler sur un corps insensible à ses sommations, verra l'énergie organique, propre à contenir le mal, dévier du point

d'attaque et le mal accomplira, sans encombres, son œuvre jusqu'à son plein épanouissement.

Les symptômes du mal ne sont que les Indices des luttes que l'organisme livre aux éléments de morbidité, s'ajoutant, se succédant, dans l'ordre d'une évolution fatale, jusqu'à l'éclosion de la maladie. La maladie, c'est l'ouverture d'émonctoires supplémentaires à des fonctions ordinaires d'éliminations, trop encombrées, ou viciées dans leurs attributions.

La maladie, on le voit par tout ce qui précède, sera quelconque ; ce qu'il importe de savoir pour l'aider à réagir, c'est de connaître la nature des actions de vie de celui qui s'est livré au mal. Après ces renseignements obtenus, la lutte s'organisera automatiquement en ne la nourrissant plus de ses ordinaires pâtures. La maladie est toujours précédée d'états prédisposant à ses atteintes ; ces états correspondent tous à des erreurs alimentaires, à des abus qui, connus, permettent de prédire, longtemps à l'avance – en tenant compte du passé pathologique du sujet – l'affection qui résultera de ces causes de morbidité.

La maladie est toujours précédée, aussi, d'une certaine effervescence organique, marquant sur le visage une apparence trompeuse de bonne santé. Cet état peut durer quelques semaines, quelques mois – voire même quelques années ! – car la maladie ne s'organise pas d'un jour à un autre, elle couvrira un certain temps, qui variera avec le pouvoir réactif du sujet.

Un cerveau abêti par des pensées morbifiques ou émasculatrices de l'intelligence organique, un estomac abruti par le faux-aliment et le surmenage qu'il réclame de celui qui en use, se verront condamnés dans le pouvoir, qu'ils ont, de signaler le moindre mauvais usage que l'on fait d'une vie.

Toutes les tares, toutes les maladies, avons-nous dit, se révèlent sur le visage humain.

Alliées au caractère, les maladies et les tares qui les créent, bien souvent, creusent les mêmes stigmates, les mêmes sillons, les faisant se révéler à un œil

observateur, médecin ou non.

Le développement physique d'un sujet malade aura été marqué d'arrêts, de déficiences, de carences, comptant leurs altérations dans un visage.

L'éducation, elle-même, apporte, sur une physionomie, l'influence, bonne ou mauvaise, de ses principes.

Les indications héréditaires s'inscrivent en tête de liste du tout, marquant, plus spécialement, les défauts de nature sur lesquels s'échafaudent les affections nées des prédispositions fa tales.

Plus tard, les déformations professionnelles et le « physique de l'emploi » s'ajouteront, avec les traces des désastres causés par les vicissitudes de la vie contemporaine, à une foule d'indices compromettant l'harmonie, la régularité ou la normalité du visage.

Un petit adénoïdien (végétations nasales), un petit amygdalien (végétations du pharynx), un petit myxœdémateux, un petit candidat à l'acromégalie (augmentation considérable des extrémités), verront leur visage subir, graduellement, une transformation les moulant, sous l'empreinte de leurs affections dues, la plupart, à une mauvaise alimentation, de famille. Les malades du rein, du cœur, du foie, des poumons, de l'estomac, de l'intestin, de l'innervation, de la circulation, de troubles génitaux, afficheront sur leur visage, en lettres majuscules, la nature et la virulence de leurs maux.

L'examen de l'œil, des dents, des muqueuses, de la peau, de la forme et de la coloration du nez, des joues, des lèvres, offre le moyen de prévoir le mal avant son éclosion. Les oreilles, elles-mêmes, le cheveu, ont leurs attitudes pathologiques.

Pour connaître tout cela, j'ai passé une longue partie de ma vie à des études de sémiologie (art de dépister le mal) et je me suis, un jour, rendu compte que c'était trop de vanité de ma part, puisque je découvrais, enfin, qu'il ne suffit pas de dépister le mal, si on ne peut pas en détruire les causes profondes...

- Louis RIMBAULT.

Accueil

MALCHANCE (et CHANCE) n. f. de mal et chance

« Le mot *chance*, *chéance*, *kéance*, *kéanche* (latin *cadencia*, de *cadere*, choir) était d'abord un terme du jeu de dés et signifiait le point que donne un dé en tombant (chéant) sur la table, ou bien encore un coup de dé » (Larousse). Sens général : probabilité unilatérale, bonne fortune, succès, tournure privilégiée des événements, attribués au « hasard », aux coïncidences, à l'intervention d'une force protectrice (naissance, signe astral, protection divine, etc.). Voir les mots *hasard*, *jeu*, *préjugés*, *religions et religiosité*, *superstitions*, etc. La malchance correspond aux états et aux situations contraires : circonstances hostiles, dénouements adverses, accidents regardés comme malheureux. Plus encore que la chance, la « malchance » saisit l'esprit de ses croyants ; elle leur inspire comme une inquiétude permanente, les frappe de prostration découragée, les incline au fatalisme. Qu'il s'agisse de chance ou de malchance, nous sommes évidemment en présence d'un tri tendancieux de cas fortuits et de déductions qui procèdent des superstitions générales engendrées par la faiblesse, la crédulité et l'ignorance.

Il est logique que les hommes qui s'aventurent dans le tournoi périlleux de la Société contemporaine, de ce capitalisme qui ne doit son pseudo-équilibre qu'au déplacement, calculé et méthodique, des « chances » dont il connaît et manie les directives, soient plus souvent des « chançards » et des « malchançards » que ceux qui s'évadent et vivent harmonieusement en la Nature.

Si les mots chance et malchance étaient pris dans le sens exact de leur étymologie, on les confondrait littéralement. En effet, combien de gens prennent pour malchance des épreuves salutaires à l'enseignement de la vie, et qui sont ainsi de véritables chances. Inversement, des chances entraînent à des conséquences désastreuses pour la conscience et l'avenir de ceux qui en sont les privilégiés les

plus enviés.

Chance et malchance veulent exprimer la probabilité de réussite, l'alternative ; c'est le coup du hasard, le coup de dés et cependant bien que, ainsi entendu, l'homme demeure étranger à l'issue envisagée, on emploie couramment les expressions suivantes : Cela est soumis à bien des chances – Rendre les chances égales – Si nous n'aménon pas toutes les chances à nous – Quand on a les chances contre soi – Calculer les chances – On va tenter la chance, etc.

Si la chance et la malchance sont coup de dés, comment peut-on la calculer ? Comment peut-on entreprendre de l'amener TOUTE à soi ? Avoir les chances contre soi, c'est les distinguer, les identifier ; tenter la chance, c'est en connaître la nature. C'est un peu ce qui se passe dans les sociétés de « veinards », les sociétés d'hommes les plus austères, les plus rigides, les plus imposantes, se réclamant de quelque église ou politique que ce soit, véritables syndicats de garantie contre les coups d'un destin, (dont ils sont les maîtres !) De peur d'être victimes, ces hommes s'assurent des concours d'influences et d'intérêts, plus ou moins honnêtes, laissant bien loin derrière eux les scrupules enseignés par l'idéal dont ils se réclament. Ils organisent avant tout *leurs chances*. En somme, toute la morale contemporaine des chançards et des malchançards se tient en ces expressions de l'égoïsme le plus étroit et le moins pacifiste : amener la *chance* qu'il leur faut, calculer et favoriser la *chance* (la leur), tourner la *chance* contre autrui...

Pour nous la malchance, chez nombre de gens, peu clairvoyants, c'est l'épreuve ; la malchance, c'est la nature par trop rudoyée, la justice naturelle méprisée, fixant leurs inéluctables arrêts ; la malchance, c'est l'effet de quelques trahisons envers soi ou envers autrui ; la malchance, c'est la perte de l'appétit après avoir violenté son organisme ; la malchance, c'est être obligé de servir la guerre, corollaire d'une avidité générale ; c'est de payer son tribut de douleur et de déchéance à tous ces faux besoins tels que : Alcool, boissons fermentées, tabac, café, thé, opium, « coco », et aussi l'or, le luxe, les pierreries et tous les hochets, souvent homicides, de la vanité ; la malchance, c'est le total d'une addition de petits

mensonges, de dissimulations, de cachotteries envers les petits qui, le plus innocemment du monde, deviennent des mauvais courriers ; la malchance, c'est tomber sous le bistouri du chirurgien après avoir armé le bras du boucher ; la malchance, c'est avoir des mauvais fils, au sang corrompu, après les avoir intoxiqués ou nicotinisés jusqu'aux moelles par une alimentation malsaine et des médicaments par dessus le tout ; la malchance, c'est se voir livré à l'exploitation à vie, pour contenter des vices ou des passions qui s'opposent à la liberté et justifient les parasites, les fraudeurs et leurs juges ; la malchance, c'est refuser son secours aux misérables qui, laissés sans soins, peuvent semer l'épouvante en étendant leurs purulences sur le reste de l'humanité ; la malchance, c'est l'hôpital après la ripaille, indigente ou dorée ; c'est la prison après les performances de l'arrivisme tragique ; c'est la mort stupide après avoir méprisé la vie et l'oubli pour n'avoir jamais existé.

Celui qui ne veut être servi que par ceux qu'il sert lui-même et ne veut connaître de trahisons que celles qu'il avait prévues, après avoir travaillé pour les rendre moins indignes, ne connaît pas la malchance.

- L. RIMBAULT.

Accueil

MALFAITEUR, MALFAITRICE n. (latin *malefactorem*, de *male*, mal et *facere*, faire)

Couramment : Qui commet des crimes, des actions coupables ou, pour mieux dire, des actes mal considérés par l'opinion et punissables par les lois : *jardin saccagé par les malfaiteurs. La loi punit des travaux forcés toute association de malfaiteurs, etc.*

Ce qualificatif s'applique à tout individu qui agit dans un sens contraire à la morale, aux mœurs, ou aux lois. Le fait que morale, mœurs, lois, sont essentiellement multiples et changeants ; qu'ils se différencient selon les pays, les climats, les latitudes ; selon le temps, et les développements de l'économie ou de l'intelligence, il s'en suit nécessairement que ce terme de malfaiteur n'a une valeur ni absolue, ni immuable, puisqu'il suit les fluctuations mêmes du Bien, et du Mal (v. ces mots).

C'est ainsi que l'on considère comme « malfaiteur » un ou plusieurs individus qui s'attaquent à la propriété des autres et s'en emparent par la force, ou par fraude, ou par chantage, la propriété étant encore considérée comme « un droit inviolable et sacré », ceux qui détruisent ou endommagent cette propriété, etc. Alors que tout le monde saisit confusément, si sa compréhension ne l'admet encore en dépit de l'évidence, que les « biens » actuellement détenus par les propriétaires ont leur source, directe ou indirecte, dans l'exploitation, le dol, le vol (selon l'aphorisme connu de Proudhon) ou dans la violence conquérante, le rapt armé : guerres, expéditions coloniales, etc... Mais des détenteurs de la propriété, les lois consacrent et consolident les prérogatives. Et il voient les agissements les moins recommandables, mais perpétrés dans le sens officiel de cette propriété, couverts ou tolérés par le code. Et leur fortune, leurs influences, la solidarité qui lie entre eux les

bénéficiaires, s'emploient à incorporer rapidement leurs actes dans la légalité, ou à tourner celle-ci le cas échéant, s'ils commettent quelque infraction et se livrent à des manœuvres pourtant regardées comme répréhensibles. Leur situation fait d'eux, malgré tout, des « honnêtes gens »... (voir *honnêteté, propriété, vol, etc.*).

Règle générale, qu'un individu, soit par vengeance, jalousie, ou dans l'intention de le voler, tue un autre individu, il est à peu près certain que, « malfaiteur », on l'arrêtera et que si on ne le tue pas, on l'enverra finir sa vie au bagne. L'ordre de faits n'est pas différent si, au lieu d'un « malfaiteur », plusieurs se sont groupés pour le meurtre : ce sera la mort ou les travaux forcés. Et cependant, lorsque ceux qui président aux destinées d'une nation, rois, dictateurs ou parlements – estimant que les industriels ou les commerçants, ou les banquiers de leur pays, ont besoin de s'emparer de territoires, de mines, d'usines, d'acquérir une clientèle pour leurs produits, d'obtenir des placements avantageux pour leurs capitaux – dressent des millions de jeunes gens au maniement des armes, les plus meurtrières, leur font enseigner l'art de tuer sur une vaste échelle, de brûler les villes, les fermes et les moissons, d'empoisonner les eaux ou les airs, de répandre des maladies monstrueuses, de détruire tout ce qui a vie, pourvu que soient respectées certaines formes des lois qu'ils font, défont et transforment eux-mêmes, cela n'est pas regardé comme l'œuvre d'un *malfaiteur*, mais, au contraire, d'un grand politique, d'un penseur éminent, d'un patriote averti ! Vous cherchiez en vain une différence, quant au fond, entre le malfaiteur et ce « grand honnête homme ». Cela est tellement vrai qu'un grand catholique : J. de Maistre, dans son livre fameux : *Du Pape*, 1821, écrit... « ce qu'on ne saurait lire sans un sentiment profond de tristesse, c'est l'accusation intentée contre les Papes *d'avoir provoqué les nation an meurtre*. Il fallait au moins dire *à la guerre* ; car il n'y a rien de plus essentiel que de donner à chaque chose le nom qui lui convient. Je savais bien que le soldat *tue*, mais j'ignorais qu'il fut meurtrier. On parle beaucoup de la guerre sans savoir qu'elle est nécessaire, et que c'est nous qui la rendons telle. ».

Or, la loi civile, comme la loi religieuse, sont parfaitement d'accord pour considérer comme criminel l'acte qui prive le prochain de sa vie, dans quelque but

que ce soit. Cependant l'État, qui par le service militaire, exerce au meurtre, qui, par la déclaration de guerre, déclenche le massacre ; et le juge qui condamne à mort un individu, lequel peut fort bien être du reste innocent de ce dont on l'accuse ; et le bourreau qui l'exécute ; et le prêtre qui exhorte le patient ; et l'avocat qui sanctionne par sa présence ; et le public qui laisse faire ; et, d'autre part, dans la vie quotidienne, l'usinier, le patron qui, par « économie », ne garantit pas ses ouvriers contre les risques, et l'ouvrier qui bâtit des maisons défectueuses, susceptibles de s'écrouler, qui fabrique des conserves qu'il sait toxiques, des armes dont il connaît la nocivité ; et le professeur qui sophistique son enseignement pour faire accepter la nécessité de la douleur, de la soumission, du sacrifice ; et les journalistes, écrivains, orateurs, qui trompent le public pour mieux le plier à l'asservissement des gouvernants ; enfin, tous les parasites, les inutiles, qui spéculent sur le travail des autres, s'enrichissent de leur misère et de leurs souffrances, les surmenant et abrégeant ainsi considérablement leur vie ; tous ces gens-là (des canailles par quelque côté, c'est évident), ne sont frappés ni de la réprobation ni du châtement public : ce ne sont pas des malfaiteurs.

Mais le pauvre être falot, né dans un milieu corrompu, sans pain ni vêtements, sans éducation ni instruction, sans métier ni volonté, qui n'a « poussé » qu'en volant et en mendiant, avec, sous les yeux, l'exemple de la bassesse, du vol, de l'estampage, du « maquereautage », du crime : malfaiteur !

Mais la fillette qui grandit de même, qu'on viole à douze ans pour dix sous, une friandise, un abri, ou pour rien ; qui vend son corps aux passants, risquant la maladie et la maternité, refoulant ses dégoûts, qui se révolte un jour et qui vole dix francs dans la poche d'un « miché » : malfaitrice !

Mais la jeune fille, la femme, ignorantes des choses de la conception, que séduit un homme (où mufle, ou ignorant lui aussi) et qui, à la naissance d'un enfant non désiré, qu'elle ne peut pas élever, le tue : malfaitrice. Ou bien, si enceinte et ne pouvant assurer les charges d'une maternité, elle se fait avorter, rendant au néant ce qui n'est encore qu'un amas de cellules sans conscience : malfaitrice.

Malfaiteur encore celui que les infirmités, l'âge ou le chômage jettent à la rue et qui n'a pas de toit pour l'abriter. Malfaiteur celui qui, devant les abus de l'autorité, s'indigne et dit haut et fort, ou écrit ce qu'il pense ; celui dont le geste traduit le sentiment, l'exaspération ; malfaiteur celui qui ne veut voir dans le drapeau, au lieu d'un symbole de gloire, qu'un symbole de souffrance, de haine. Malfaiteur, en définitive, le clairvoyant, le juste, le révolté. Mais malfaiteur surtout le malheureux, le déshérité !

En vérité, autour de nous, seul le faible est malfaiteur. Qu'il ait pour lui la force et le crime est absous, quand il n'est pas vénéré. Dans la société actuelle, il ne s'attache à ce mot aucune idée réelle de justice ou d'injustice, mais seulement de faiblesse.

- A. LAPEYRE.

Accueil

MALLÉABILITÉ, MALLÉABLE n. et adj. latin *malleare* (de *malleus*, marteau), battre au marteau

Au propre, malléable signifie : qui peut être étendu sous le marteau et conserver la forme donnée. La malléabilité des métaux – quoiqu'ils soient pour la plupart à la fois ductiles et malléables, ils ne possèdent pas ces deux qualités au même degré – est en général faible à la température ordinaire. On l'accroît en portant le corps à travailler à une température plus ou moins élevée. Non seulement ils obéissent alors au refoulement et s'aplatissent sous la frappe, mais ils sont susceptibles de s'allier étroitement soit avec une portion de même nature, soit avec un autre métal. La forge utilise depuis longtemps la malléabilité du métal chaud pour façonner et souder le fer. Cette propriété est mise aussi à profit par le laminoir pour étirer en feuilles ou en fils. L'or est le plus malléable des métaux. Il peut être aminci jusqu'à un dix-millième de millimètre. Le nickel est parmi les plus résistants.

Au figuré, malléable se dit des êtres à qui l'on imprime aisément sa volonté, que l'on plie à ses desseins. Chez l'enfant, le cerveau est davantage malléable et familles et pédagogues multiplient les efforts – souvent conjugués – pour façonner le caractère et la conscience selon les préjugés du temps, la morale et les institutions en vigueur. Il ne faut pas cependant s'exagérer cette malléabilité du jeune âge et s'imaginer qu'il offre une cire molle et vierge attendant l'influence et obéissant sans réaction à la pression des déformateurs. L'enfant apporte en naissant des dispositions héréditaires et un tempérament – tares ou qualités – qui résistent parfois victorieusement à toutes les tentatives faites pour les modifier. Mais, malgré ses succès partiels et sa portée limitée, la mesure dans laquelle agit l'éducation est encore suffisante pour inquiéter d'une part tous ceux qui s'intéressent au

développement de la personnalité et d'autre part pour expliquer que religions et systèmes sociaux fassent des efforts persévérants pour assujettir l'enfant à leurs desseins. Ajoutons que les scrupules de sauvegarde des premiers ont presque toujours à contrecarrer des tendances et des acquis hostiles tandis que l'école et le groupe familial opèrent davantage – pour la majorité des cas – dans le sens des dispositions natives et du milieu et agissent surtout en renforcement. Avec l'âge l'individu se fixe et se laisse moins entamer. Mais il demeure cependant assez malléable pour s'abandonner aux altérations que lui font subir, par des campagnes intéressées, gouvernants et meneurs, pour abdiquer sans résistance entre les mains des grands et céder aux aberrations jusqu'à leur sacrifier sa vitalité.

–L.

Accueil

MALTHUSIANISME et **NÉO-MALTHUSIANISME** (ou **MALTHUSISME** et **NÉO-MALTHUSISME**) n. m.

Doctrine biologique, économique et sociale, dont le nom vient de Malthus (Thomas-Robert), économiste anglais (1766 - 1834), qui en formula les premiers principes.

Ce sont les vues sociales et morales des révolutionnaires français du XVIII^e siècle, notamment celles de Condorcet, ainsi que les théories de William Godwin, protagoniste d'idées communistes, qui amenèrent Malthus à publier les objections qu'il avait formulées déjà dans les cercles savants, contre les plus ardents partisans des systèmes socialistes et des réformes conduisant à l'application de ces systèmes.

Sans nier la valeur des critiques adressées à l'organisation sociale, sans méconnaître la noblesse du but poursuivi par les apôtres d'un changement dans cette organisation, Malthus expliquait que les vices reprochés aux gouvernements ne leur étaient pas entièrement imputables. Des obstacles naturels, indépendants des régimes sociaux, s'opposent à toute réalisation de vues généreuses, à tout perfectionnement des sociétés et des individus et maintiennent parmi les hommes la misère, le vice, la souffrance. La cause principale qui agit constamment et puissamment pour en nature que les hommes éclairés et bienveillants ont de tout temps désiré de corriger », c'est la tendance constante qui se manifeste, non seulement dans l'espèce humaine mais chez tous les êtres vivants, à accroître les individus plus que ne le comporte la quantité de nourriture qui est à leur portée. (Darwin allait plus tard utiliser cette vérité pour développer la doctrine de la sélection naturelle).

Pour rendre en ce qui concerne l'homme sa démonstration plus tangible, pour illustrer sa thèse, Malthus confrontait dans une opposition très nette deux principes, ou lois, auxquels il donnait un tour mathématique frappant, qu'on peut ainsi formuler :

1° Toute population humaine, si aucun obstacle ne l'en empêche, s'accroît, de période en période, en progression géométrique ;

2° Les moyens de subsistance, notamment la nourriture, ne peuvent, dans les circonstances les plus favorables, augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique.

Pour établir le premier point Malthus s'appuyait sur la fécondité féminine et sur des accroissements constatés dans les pays où la population n'avait été que peu gênée dans son expansion. Il admettait que le doublement de la population pouvait avoir lieu, comme aux Etats-Unis, déduction faite de l'émigration et de la reproduction de l'émigration, durant les périodes envisagées, en l'espace de 25 années.

C'était rester bien au-dessous de la réalité. Au vrai si les femmes donnaient tous les enfants qu'elles peuvent avoir de l'âge de la puberté à celui de la ménopause, si tous les êtres nés pouvaient recevoir les soins qui leur sont nécessaires, tous - presque tous, en admettant une mortalité prématurée inévitable - si, en somme, les obstacles agissaient au minimum, la population doublerait dans une période beaucoup plus courte.

Mais, quelle que soit cette période, qu'elle soit de 13 années comme le voulait Euler, de 10 années, comme le pensait William Petty, de 25 années, comme l'admettait Malthus, qu'elle soit de 50 ans ou même de 100 ans, le fait même, le fait seul de l'accroissement possible en progression géométrique est indéniable. Il conduit à une augmentation énorme et rapide de la population .

Quant à la loi d'accroissement de la nourriture, si l'on peut admettre que, par un développement extraordinaire de l'industrie agricole, les produits récoltés puissent doubler une première fois dans une période de 25 années, il est certain que nous serons en dehors de toute vraisemblance en admettant qu'elle puisse quadrupler dans les 25. années suivantes. Personne ne peut un instant admettre l'augmentation en progression géométrique indéfinie de la production alimentaire. Même il est impossible de l'admettre indéfiniment en progression arithmétique. Un principe agronomique, hors de conteste, celui de la productivité diminuante du sol, celui de la productivité de la terre non proportionnelle aux capitaux et au travail qu'on lui applique, s'oppose à la progression indéfinie des récoltes. Mais Malthus feignit, par une concession exagérée à ses critiques, que ce dernier accroissement pouvait avoir lieu.

Confrontant ensuite les deux progressions, il montrait sans peine que la première l'emportait énormément sur la seconde, qu'il y avait disproportion colossale entre deux lois naturelles, qu'une antinomie formidable existait entre la faculté reproductive des hommes et la productivité de la terre, entre l'amour et la faim. D'où il suit évidemment que la lente progression de la quantité de nourriture entrave l'exubérance reproductive naturelle de la population, forme l'obstacle initial et général à son augmentation rapide, d'où il suit que le nombre des hommes est de toute nécessité contenu dans la limite des produits alimentaires.

La population ne s'accroît donc pas généralement en progression géométrique, elle tend seulement à le faire : la population a une tendance constante à s'accroître au-delà de la limite alimentaire. C'est la loi de Malthus. Elle exprime ou la tendance réelle à un accroissement supérieur, comme celle qui s'est toujours

manifestée au cours des temps, comme celle qui se manifeste de nos jours, dans toutes les nations, et dont la conséquence est une pression, variable selon les pays, de la population sur les aliments, ou une tendance virtuelle, qui serait celle d'une société dont les membres agiraient pour refréner, régler leur reproduction et supprimer l'avance que leur nombre pourrait prendre facilement sur les subsistances.

L'obstacle initial, fondamental, au développement de la population est donc le manque de nourriture. Mais il n'agit d'une manière directe et violente que dans le cas de famine. La recherche des subsistances, la crainte du manque et de l'insuffisance, produisent un grand nombre d'obstacles dérivés, habitudes, mœurs, coutumes individuelles, familiales, sociales. Ces obstacles à l'accroissement de la population ne peuvent être évidemment que de deux sortes :

1° Ils détruisent prématurément les existences ;

2° Ils empêchent les naissances.

A la première catégorie appartiennent les famines, les guerres, les meurtres de toute sorte, les épidémies, les occupations malsaines, le surmenage, la mauvaise hygiène, etc., tout ce qui se rapporte à la pauvreté, à la misère. Ce sont les obstacles répressifs. On peut les assembler sous ces deux chefs : homicide, infanticide.

A la seconde catégorie appartiennent la stérilité, la chasteté, l'avortement, les moyens d'empêcher la conception. Ce sont les obstacles préventifs. On peut les réunir sous ces trois rubriques : avortement, anticonception, chasteté.

L'action de l'un ou de plusieurs des obstacles de la catégorie préventive a-t-elle été quelque part assez puissante pour supprimer définitivement l'action des obstacles répressifs? On peut à cette question, disent les malthusiens, répondre par la négative. L'examen des obstacles à la population dans les différents pays sauvages, barbares, pasteurs, civilisés, anciens et modernes, de même que la statistique, l'histoire, l'ethnologie, les relations des voyageurs montrent que jamais, nulle part, quelle qu'ait été leur puissance, les obstacles suffisamment manifestés, qu'ils ont toujours laissé place à une action prépondérante des obstacles répressifs douloureux. Aujourd'hui détruisent un nombre effroyable de vies humaines. Le nier, selon les malthusiens, c'est nier les bas salaires, le chômage, la faim, les haillons, les taudis, la misère, c'est nier le prolétariat et ses revendications, c'est nier la guerre.

Le hasard préside aux mouvements de la population.

Par l'ignorance et l'insouciance parentale, les hommes arrivent au jour dans une société pauvre, incapable de leur assurer les produits de première nécessité. Non que les humains multiplient tout à fait comme des animaux. A des degrés divers ils sont capables de prudence génésique, mais si, en cette affaire, une

minorité fait intervenir la raison, des brutes en nombre immense s'abandonnent aux impulsions de leur appétit sexuel. La plupart des couples engendrent plus d'enfants qu'ils ne sont capables d'en nourrir et élever convenablement. L'immense prolétariat est fécond. C'est à sa pullulation qu'il doit sa misère et son nom.

La faculté reproductrice de l'espèce humaine donc, insuffisamment réfrénée, suit sans difficulté toute augmentation de production, comble sans effort les vides produits par la mort. A un accroissement de subsistances correspond un accroissement supérieur de population. Par l'ampleur donnée à la culture, la foule humaine devient plus nombreuse, mais non pas moins pressée, mais non pas plus heureuse. Semblable à une barrière extensible, à un anneau élastique étreignant un faisceau, la production enserme à tout moment la population, la maintient dans sa limite avec une vigueur d'autant plus grande que l'accroissement humain tente avec plus d'énergie de la franchir. Serrés les uns contre les autres dans l'espace étroit où les enferme une force supérieure les hommes luttent, s'entre-déchirent, tandis que de nouveaux combattants naissent, occupent les places laissées par la mort, et maintiennent, avec la pression permanente sur la limite variable des subsistances, la misère, la douleur et le malheur, la cruauté et la haine. La cause initiale des souffrances humaines, que toutes les écoles socialistes et anarchistes attribuent uniquement à une organisation défectueuse des sociétés, réside ainsi avant tout, selon le malthusianisme, dans la puissance de l'instinct générateur.

Les malthusiens soutiennent en conséquence qu'on ne peut pas plus faire de sociologie sans tenir compte de la loi de population, qu'on ne peut faire d'astronomie sans la loi de gravitation. Cette loi est, suivant eux, la cause originelle, occulte, puissante, de causes secondes plus apparentes, comme la propriété individuelle, la distribution inégale des richesses, l'autorité, etc., qui retiennent davantage l'attention et provoquent l'action généreuse des militants sociaux.

Il n'est guère possible ici de répondre à toutes les objections qui ont été faites à la loi malthusienne. En général elles appartiennent, dit le malthusien J.-S. Mill, à la catégorie des sophismes par ignorance du sujet. Ceux qui découvrent que l'expérience n'a pas confirmé la double progression géométrique de la population, arithmétique des subsistances, ou ceux qui formulent des lois particulières en remarquant par exemple que la population peut être plus nombreuse dans un pays où la terre est fertile et qui possède des avantages naturels que sur un sol ingrat, ne s'opposent pas au principe de population.

Les malthusiens n'ont jamais prétendu que la terre soit arrivée à sa plus haute puissance de production et ne puisse nourrir beaucoup plus d'habitants qu'il n'en existe aujourd'hui, ils ne soutiennent pas que la population ne puisse s'accroître par la culture de nouveaux terrains, par l'amélioration du sol, par une dépense plus considérable de capital et de travail, par l'intelligence et le labeur des habitants, par une sage économie de toutes les forces productives et de tous les produits, etc. Ce qu'ils disent, c'est que toute augmentation, par un moyen quelconque, des produits à consommer, a eu et aura pour conséquence, aussi longtemps que la reproduction ne

sera pas fortement et généralement contenue, une augmentation correspondante de la population, et qu'ainsi le rapport entre les deux termes reste le même. Chaque vieille nation et la terre entière, demeurent à tout moment trop peuplées, non pas par rapport à la surface, mais par rapport aux produits disponibles. Il en fut ainsi à chaque époque en général, à un degré plus ou moins grand, depuis les débuts de l'humanité.

Parmi les adversaires de la thèse malthusienne il faut retenir le philosophe anarchiste Kropotkine qui s'est efforcé de prouver que la surpopulation, c'est-à-dire le trop-plein de population par rapport à une production agricole donnée, est une absurdité aussi bien en ce qui regarde le présent qu'en ce qui concerne l'avenir. Il s'est attaché à démontrer qu'on peut faire de merveilleuses récoltes sur des espaces restreints, qu'on peut obtenir par exemple toute la nourriture nécessaire annuellement à un homme sur une surface bien cultivée et fertilisée de 200 m². Une simple multiplication lui permet d'affirmer que le territoire cultivable d'un pays comme l'Angleterre ou la France pourrait nourrir sans importation des centaines de millions d'habitants.

Il n'y a pas, selon les malthusiens, d'argument plus fallacieux et au demeurant plus ridicule que celui-là : « On éprouve, dit l'un d'eux, quelque humiliation à la pensée qu'il a pu faire les délices d'une multitude de publicistes et de journalistes bourgeois ou libertaires. Mais ce n'est qu'une illustration de plus de cette vérité qu'un esprit généreux peut être en même temps un esprit faux ». La quantité de matière fertilisante répandue sur un are ou deux ares peut être facilement trouvée chaque année, mais celle qui est nécessaire pour fertiliser les millions d'ares cultivables de pays comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne, ou la Russie, etc. n'est pas disponible, elle est déficitaire. Il n'y a pas assez de produits fertilisants pour généraliser les méthodes de culture intensive.

William Crookes a démontré il y a quarante ans que ce problème de l'insuffisance des matières fertilisantes, des nitrates entre autres, devenait de plus en plus urgent, qu'il agirait sur la situation des masses humaines, que la réduction des exportations de l'Amérique du Nord, où les terrains neufs abondent cependant, et la hausse du coût de la vie se feraient sentir de plus en plus. Kropotkine n'a même pas fait allusion au travail de l'éminent physicien anglais. A la vérité, sir William Crookes pense qu'on pourrait conjurer le péril, au moins un certain temps, par la synthèse chimique des nitrates. « Il n'est pas loin d'être insensé, de la part du prince Kropotkine, dit le Dr Ch.-V. Drysdale, de se lancer dans la démonstration des possibilités infinies de production des subsistances sans tenir compte de l'opinion de Crookes. Il lui faut se souvenir que chaque fois qu'il accroît la récolte du blé d'une tonne il doit trouver, pour qu'il en soit ainsi, 20 kilogrammes au moins de nitrogène utilisable et indiquer comment il peut obtenir le total de matière fertilisante nécessaire. Nous n'ignorons pas que certains agriculteurs estiment qu'il y a environ 500 kilogrammes de nitrogène et 400 kilogrammes d'acide phosphorique présents, par are, dans les vingt premiers centimètres de profondeur d'un sol moyen. Mais il

appert que tout cela n'est pas disponible pour l'assimilation immédiate par les plantes et ne doit le devenir que graduellement, suivant une lente progression, justifiant, en fait, l'accroissement arithmétique des subsistances que Malthus suggérait ».

SI Kropotkine avait lu W. Crookes, ajoute le Dr Drysdale, nul doute qu'il se serait rallié à ce physicien quand il déclare que si la puissance électrique du Niagara, était appliquée à la synthèse des nitrates, elle pourrait pourvoir à l'accroissement de la population mondiale pour des années à venir. Mais il faut dire que William Crookes a pris une estimation trop faible des possibilités d'accroissement de l'espèce humaine. Il ne s'agit, dans sa pensée que d'un accroissement lent, au taux actuel, accroissement maintenu par le célibat, la restriction volontaire, l'avortement et la perpétuelle sous-nutrition. Au fait, en application de l'idée de Crookes, les mines qui produisaient de l'acide nitrique ou du nitrate de calcium, donnaient, en 1912, selon le Dr Ch.-V. Drysdale, pour une force de 200.000 H. P. une production annuelle de 60.000 tonnes d'acide nitrique et de cyanamide de calcium, c'est-à-dire pas même le centième de ce qui est nécessaire pour maintenir la récolte anglaise à son taux actuel. « Quoique des merveilles puissent être encore accomplies dans l'avenir, dit en raison peut-elle admettre que ces merveilles arrivent à pourvoir à un doublement de la population mondiale seulement tous les trente ans? »

Pour tenir tête à un accroissement comme celui que ne craint pas d'envisager Kropotkine, il faudrait qu'immédiatement les récoltes soient portées à plusieurs fois (peut-être trois ou quatre fois) ce qu'elles sont aujourd'hui et périodiquement accrues au même taux.

Il est étonnant que les théoriciens qui combattent Malthus ne soient pas frappés du peu de progrès réalisés depuis qu'il s'agit de culture intensive. Il est étonnant aussi que des anarchistes imbus des idées de Kropotkine ne se soient pas mis à la besogne pour démontrer l'excellence de ses vues, même sur de petits territoires. Le peu de renseignements qu'on peut avoir sur les colonies agricoles socialistes ou anarchistes, en France ou en pays lointains, tendent à démontrer qu'il n'est pas aussi facile d'accumuler les récoltes en grange que de les amonceler sur le papier. La pratique journalière agricole, même celle qui s'inspire des essais de laboratoire, atténue considérablement les exagérations des cultivateurs en chambre. Il est en outre tout à fait puéril de s'imaginer que les agronomes, que les propriétaires et les fermiers soient, de parti pris, hostiles à toute agriculture scientifique. L'intérêt est un motif puissant d'action. Si les procédés dont fait état Kropotkine étaient facilement applicables, s'ils donnaient à coup sûr les résultats annoncés, ils seraient vulgarisés depuis longtemps.

Il y a aussi, parmi les adversaires des malthusiens ceux qui les invitent à envisager les progrès futurs, à compter par exemple sur la fabrication industrielle des aliments. Leur objection appartient aussi, selon les théoriciens malthusiens, à la catégorie des sophismes par ignorance du sujet. Les pastilles azotées de Berthelot ne

pourraient vaincre qu'un moment la difficulté. Leur fabrication, l'intervention aussi de la radio-activité, ou même simplement la fabrication industrielle d'engrais azotés puisés dans l'air, reculeraient simplement fort loin la limite de l'enclos qui nourrit les hommes, mais ne produiraient qu'une amélioration temporaire dans leur situation, à moins que n'interviennent les obstacles préventifs.

Or, les pastilles que Berthelot promettait, il y a près de quarante ans, n'existent pas encore et si la synthèse ammoniacale et la radio-activité promettent, elles ne nous font pas encore tenir. Rien de tout cela ne nourrit présentement les milliers et les milliers d'hommes auxquels l'agriculture, et même l'industrie, manquent à pourvoir.

La loi malthusienne est universelle et perpétuelle.

Les facultés de reproduction de l'homme, et les facultés de productivité du sol sont facultés naturelles, générales, permanentes. A supposer que la pression de la population sur les subsistances cesse par l'effet d'une action concertée, judicieuse, réglant la marche de l'accroissement humain sur celle des subsistances disponibles, la loi de population n'en régirait pas moins virtuellement l'humanité comme la loi de la chute des corps régit l'avion qui vole.

Tel est le principe. Et les malthusiens combattent la croyance générale que la terre donne aujourd'hui assez de moissons pour nourrir abondamment et les vivants et tous ceux qui peuvent être appelés au monde. L'affirmation suivant laquelle il y a constance d'excédents de produits, l'affirmation que la quantité d'aliments récoltés dépasse de beaucoup les nécessités de la consommation est fautive pour eux. Dès qu'on calcule, tout montre, suivant eux, au regard de la population, pénurie permanente de subsistances et de capitaux.

Deux faits s'élèvent, disent-ils, contre l'idée vulgaire de la surabondance d'aliments : le coût élevé de la vie, la spéculation. Un surcroît de denrées devrait, par l'action de l'offre et de la demande, entraîner leur bon marché. Or, le coût de la vie fut toujours très élevé. Il y a donc insuffisance d'aliments. Quant à la spéculation, elle ne peut se manifester que sur les produits peu abondants. Puisqu'elle existe sur ceux du sol, sur les céréales, la viande, les œufs, le beurre, les légumes, sur la nourriture enfin, et sur des produits primordiaux comme le charbon, l'essence, la laine, le coton, le cuir, etc., puisque cette spéculation s'intensifie dans les années de récolte ou d'extraction médiocre ou mauvaise, la surabondance d'aliments et de produits du sol est un mythe. Les falsifications, les succédanés, les aliments de remplacement, peuvent être aussi considérés comme des preuves de pénurie.

Il est certain que ces déductions ne peuvent suffire à convaincre une opposition qui, tout en refusant d'aligner ses chiffres, en réclame de ses adversaires. On ne peut considérer comme ayant une valeur la brochure *Les Produits de la terre*, attribué à Elisée Reclus et qui avait les hommes de toutes leurs récoltes et de toute

la viande de leur cheptel, sans réserver pour l'ensemencement, la nourriture des animaux, l'industrie, etc., les quantités nécessaires. Aussi les malthusiens ont-ils été conduits à fournir une évaluation statistique des produits du sol opposée à celle de la population. Dans *Population et Subsistances*, l'un d'eux, Gabriel Giroud, utilisant les chiffres fournis par les statistiques officielles de chaque nation a fait, pour une bonne année de production (1887) le relevé des subsistances végétales et animales dont pouvait disposer l'humanité civilisée, déduction faite, parmi les produits végétaux, de ce qui est nécessaire aux ensemencements, à la nourriture des animaux, aux productions industrielles, etc. Puis, ayant établi la ration moyenne qui reviendrait à chaque humain dans l'hypothèse d'un partage égal - en tenant compte des différences d'âge et de sexe - et après l'avoir confrontée avec celle qui est reconnue nécessaire dans une alimentation rationnelle, Giroud arrivait à cette conclusion que les hommes, dans le partage des produits, auraient une ration très insuffisante. Vingt années après, il recommençait le même travail pour une année de bonne production moyenne (1907) et le résultat fut identique. Il apparaît donc, selon les Malthusiens, quand on se réfère aux chiffres, qu'il y a, non pas surproduction alimentaire, mais infra-production, production déficitaire, insuffisance permanente de la ration moyenne générale par rapport à la population.

Au surplus, sans aller tant au fond de la question, et si étonnant que cela puisse paraître, les malthusiens montrent que la récolte française des céréales est à peu près la même en 1928 qu'en 1852, qu'elle est de beaucoup inférieure à la moyenne des années qui précèdent la guerre, que nous sommes loin des récoltes rêvées par Kropotkine et ses adeptes.

Et l'indigence alimentaire n'est pas la seule. Relativement aux capitaux, soutiennent les malthusiens, il y a surabondance d'individus, surpopulation ouvrière permanente, mais pression de la population totale sur la richesse sociale. On peut à ce point de vue soulever une série de problèmes concernant les satisfactions à donner aux foules.

Quel peut être, par exemple, et c'est une question de première importance pour les malthusiens, quel peut être le coût moyen de l'élevage de tous les enfants de la naissance à l'âge où ils deviennent producteurs capables, dix-huit ans si l'on veut? Elevage sans luxe mais confortable, dans un logis clair, aéré, sain? Aucune différence entre les enfants, bien entendu. Pas d'« assistés ». Egalité au point de départ. Tous les jeunes mis à même de réaliser, dès la naissance, les promesses de leur personnalité. Instruction aussi complète que possible, quelle que soit la voie où leurs capacités les engage, dans des locaux vastes et bien pourvus. Quel raisonnable que l'on prenne et pour quelque époque que soit fait le calcul, on constate, affirment les néo-malthusiens, que la pauvreté des nations ne permet, nulle part, l'élevage général convenable et l'éducation de tous les enfants.

On peut de même examiner, sous le rapport financier, et c'est ce que font les malthusiens, les réformes sociales envisagées chez nous ou à l'étranger par les partis politiques dits « avancés » ou par les bourgeois à tendances généreuses, celles qui

concernent l'enseignement, par exemple, ou l'assistance, ou les retraites, ou l'aide aux familles nombreuses aux vieillards, et l'on sera étonné, à ne pas lésiner, de l'extrême pauvreté générale (que la suppression des budgets de la guerre et de la marine atténuerait à peine).

Voilà donc les malthusiens obligés de nier les droits constamment invoqués par les philanthropes, les politiciens et les militants sociaux les plus autorisés. Le droit au travail, à la protection, au repos, à l'instruction, à l'art, à l'amour, au pain, au logis, le droit de vivre sont, disent-ils, des droits virtuels. Matériellement, effectivement, l'exercice de ces droits dépend des conditions d'équilibre entre la population et les ressources sociales. C'est là une déduction rigoureuse d'un principe incontestable et de faits multipliés qui viennent l'appuyer. Lorsque la quantité des hommes excède celle que les produits, le capital et le travail permettent de nourrir, vêtir, loger, instruire, tous les droits imaginables restent des droits imaginaires. Il ne peut y avoir, en pareil cas, pour chaque individu, que le droit de lutter, de tenter, par tous les moyens, d'accroître au détriment d'autrui sa part insuffisante. Le seul droit réel est alors celui du plus apte, du plus fort, du vainqueur. Jusqu'alors le « droit à la vie » fut un phantasme, une fantasmagorie. Il pourra cesser d'être chimérique lorsque l'étendue des besoins humains primordiaux n'excèdera plus le montant des ressources sociales. La grande difficulté qui attend les révolutionnaires, la difficulté insurmontable que rencontrent actuellement les communistes de Russie, c'est de pourvoir de biens matériels une population beaucoup trop élevée par rapport aux produits distribuables. Que les anarchistes soient suivis, que l'autorité disparaisse, l'obstacle qui ramènera l'autorité c'est l'insuffisance de la part individuelle et la pauvreté générale insupportable et génératrice de désordres.

Le problème social tout entier se ramène donc, selon les malthusiens, à la question de savoir par lequel des obstacles préventifs doit être effectuée l'inévitable limitation de l'accroissement humain.

Pour Malthus, prêtre anglais, et pour ses disciples chrétiens, le seul moyen acceptable est le moral restraint, la restriction morale (!), qui serait bien plutôt une restriction physique, l'union tardive, une espèce de chasteté prolongée de telle façon qu'entre l'époque du mariage pour la femme et l'âge de la ménopause, chaque famille ne puisse avoir que peu d'enfants.

Mais cette solution, pour avoir son plein effet économique, réclame l'absolue continence sexuelle de tous les humains jusqu'à l'âge de quarante ans au moins... Et Malthus lui-même restait sceptique quant à son efficacité : « J'ai dit, écrit-il, et je crois rigoureusement vrai, que notre devoir est de différer de nous marier jusqu'à l'époque où il nous sera possible de nourrir nos enfants, et qu'il est également de notre devoir de ne point nous livrer à des passions vicieuses (sic). Mais je n'ai dit nulle part que je m'attendais à voir l'un ou l'autre de ces devoirs exactement remplis ; bien moins encore l'un et l'autre à la fois ». L'orthodoxie malthusienne comporte donc un pessimisme profond. L'humanité ne peut sortir de son ornière de pauvreté,

de misères, de luttes. Il n'y a rien à faire au fond. Vous aurez toujours des pauvres autour de vous, les guerres perdureront, les prolétaires s'offriront toujours à l'exploitation, les inégalités, les injustices sociales, sont inévitables... Il n'y a plus qu'à recourir à la charité chrétienne.

Mais viennent alors ceux qui, délaissant la résignation religieuse, veulent triompher des maux humains, ceux qui, repoussant la chasteté, veulent, avec le partage des biens matériels, celui des joies de l'amour. Ce sont les néo-malthusiens. Pour eux, l'amour est un besoin, chez l'homme et chez la femme. L'appétit sexuel doit être satisfait sous peine de souffrances, d'accidents pathologiques, de perversions. Les sécrétions internes des glandes sexuelles ont une profonde influence psychique et tout obstacle à l'instinct générateur, ainsi qu'à la dépression et à l'excitation mentale qui l'accompagnent est une cause irritante et puissante de désordres mentaux et nerveux. L'exercice régulier, la satisfaction normale, modérée, de l'appétit sexuel peuvent être même des remèdes aux affections des organes sexuels. Ce n'est pas que la continence absolue ne puisse, en aucun cas, être supportée, ni qu'il ne faille le régler dans une certaine mesure, et le contenir jusqu'à un certain âge et jusqu'à un certain point, mais il reste qu'elle ne peut être observée d'une façon complète sans dommage pour la santé physique intellectuelle et morale, et que tenter de l'imposer à tous pendant de longues années, revient à demander de violer une loi inflexible et de subir les inconvénients parfois graves que la méconnaissance ou l'ignorance des phénomènes naturels peut infliger à l'homme.

Les néo-malthusiens choisissent donc parmi les obstacles préventifs, sans rejeter la chasteté qui peut être de convenance individuelle, les procédés « vicieux » qui permettent d'éviter la conception et même, faute de mieux, comme pis aller, en attendant les moyens anti-conceptionnels parfaits, dans des conditions bien entendu de sécurité aussi complète que possible, ceux qui permettent l'interruption de la grossesse.

Ils s'adressent aux prolétaires, font appel à leur responsabilité personnelle, les prient de songer aux charges qui peuvent leur incomber dès qu'ils sont en situation d'engendrer.

« Ayez peu d'enfants, leur disent-ils. Les nourrir en bas âge, les élever, leur procurer les moyens d'entrer dans la carrière avec des chances raisonnables de se créer, par leur effort, une vie libre, digne, indépendante, est une œuvre difficile. Ne vous laissez pas abuser par la cohue des politiciens et des philanthropes. Ils promettent beaucoup, ne tiennent pas, ne peuvent pas tenir. Attendez avant de vous charger d'enfants, que les logements soient habitables, que les cités soient assainies, que vos salaires soient plus élevés, que vos loisirs soient plus nombreux. Attendez avant de procréer que les réformes dont on vous proclame l'urgence soient accomplies. »

Il ne s'agit point de supprimer totalement les naissances, ce serait faire disparaître l'humanité. Il s'agit de mettre les humains en état de limiter, distribuer,

répartir les charges de la maternité, en tenant compte des principes eugéniques, en ayant égard à la santé et à la liberté des couples, de la femme, sans accroître les charges des unions, des familles, de la société, sans dépeuplement vrai peut être aussi nuisible que le surpeuplement.

Les moyens d'éviter les naissances superflues et indésirables sont-ils nuisibles à la santé? Il faut croire qu'il n'en est rien puisque d'une statistique publiée par le Dr Lutaud, il résulte que sur 1.800 ménages de médecins parisiens, on compte en moyenne moins de deux enfants par ménage.

Les médecins ne sont-ils pas des gens instruits et parfaitement à même de juger ce qui est nuisible à la santé? Peut-on admettre qu'ils mettraient en pratique des mesures de nature à donner lieu à une foule de maladies et à abrégé l'existence?

L'avortement ne peut être qu'un pis-aller et il sera d'autant moins employé que les moyens anticonceptionnels le seront davantage. Les auteurs d'avortement, les auteurs d'infanticide, comme les auteurs de misère et de guerre, ce sont les adversaires de la diffusion de l'hygiène sexuelle et anticonceptionnelle, ce sont les contempteurs de la propagande néo-malthusienne, que ces contempteurs soient de gauche ou de droite, qu'ils soient socialistes ou anarchistes, qu'ils adoptent ou qu'ils repoussent la doctrine malthusienne.

Les néo-malthusiens soutiennent d'ailleurs qu'il n'y a pas un Seul des problèmes sociaux agités de tout temps et de nos jours qui ne trouve dans la « prudence parentale », dans la « prudence procréatrice », comme disait Paul Robin, une aide efficace et le fondement même de leur solution.

L'union libre, par exemple, la liberté de l'amour (voir ces mots), ne sont possibles pour la femme que dans la liberté corporelle, dans la liberté de la fonction génératrice. Toute femme doit pouvoir aimer sans engendrer. La liberté de l'amour a pour condition primordiale celle de la maternité. Le néo-malthusianisme pratique favorise l'indépendance féminine matérielle et spirituelle, individuelle et sociale. Il agrandit le cercle de l'activité des femmes, relève leur dignité, leur autorité, en fait les égales et les camarades de l'homme et par là, physiquement et psychiquement, améliore les individus et le milieu social. En écartant la crainte des parturitions non désirées, il permet à toutes, et à tous, les expériences, la « papillonne », la recherche des plus hautes sensations, la satisfaction entière, de besoins dont l'accomplissement participe à la santé et à l'harmonie corporelle. Il permet le choix de l'époux ou de l'amant, celui de l'épouse et de l'amante. Il modifie complètement les mœurs et la morale sexuelle. Cela bien entendu ne va pas sans la mesure, la modération, sans une morale basée sur les besoins du corps, et la nécessité de préserver la santé individuelle, de sauvegarder l'intérêt social. Il peut y avoir une éducation franche, scientifique, capable de maintenir chez les humains informés l'équilibre sexuel comme l'équilibre physique et mental. Nous n'insisterons pas ici sur cette éducation sexuelle que préconisent aussi bien des militants qui ne sont pas spécifiquement

néo-malthusiens, ni sur l'initiation sexuelle qui pourrait être scientifiquement dispensée aux jeunes pour assurer leur bonheur.

Le néo-malthusianisme renferme aussi, disent ses partisans, le moyen de réduire la prostitution, dont la source principale se trouve dans la pauvreté et dans la nécessité des plaisirs sexuels. Ces derniers étant possibles par la liberté de la maternité, et la pauvreté étant vaincue puisque les naissances n'ont lieu que dans l'aisance, la prostitution diminue et même, peut être, disparaît.

L'eugénisme est également favorisé par la limitation contrôlée des naissances. Les néo-malthusiens prétendent même qu'il ne peut y avoir d'eugénisme sans néo-malthusianisme. C'est un point sur lequel ils sont d'accord, indépendamment de toute théorie économique, avec les *birth-controllers*. Sans l'intervention des moyens anticonceptionnels ou abortifs, pas de sélection négative, puisqu'il s'agit d'entraver la reproduction des tarés, des malades, des chétifs, des déficients physiques et mentaux. Pas non plus de sélection positive, car la reproduction au hasard, la multiplication sans modération des couples sains manque son but si les progénitures ne trouvent point les ressources d'alimentation, d'aération, d'exercice physique, d'élevage, etc. qui les maintiendront en bon état. La grande cause des déchéances, la grande pourvoyeuse, la grande entreteneuse des tares, c'est la pauvreté, c'est la misère. Les enfants sains qui manquent de soins dégénèrent. Les eugénistes qui, comme le Dr Pinard, prétendent mettre en opposition l'eugénisme et le néo-malthusianisme vont contre le but qu'ils prétendent atteindre. Le conseil donné aux couples malades de renoncer à la procréation doit être complété par le conseil donné aux couples sains d'éviter de se charger d'enfants qu'ils exposeront à une diminution physique et mentale par l'impossibilité de les pourvoir convenablement.

De même, pas de puériculture sérieuse sans une prudence constante quant au nombre des naissances. Pas d'éducation ni d'instruction prolongées pour tous sans limitation familiale et sociale de la progéniture.

Il est à peine croyable, remarquent les néo-malthusiens que les plus éminents leaders des partis politiques et sociaux aient été hostiles non seulement au malthusianisme comme doctrine économique, mais encore au néo-malthusianisme en tant qu'instrument de lutte révolutionnaire. Ni Proudhon, ni Marx, ni Bakounine, par exemple, n'ont admis, comme moyen de combat social, la limitation des naissances prolétariennes. Et leurs disciples, ou bien se sont tus sur ce sujet, ou bien ont condamné l'action des militants qui ont vu là, au contraire, une des voies principales qui conduisent à la solution des problèmes sociaux, une aide formidable à l'émancipation humaine.

Cependant les néo-malthusiens insistent : « Est-il vrai, oui ou non, que les travailleurs s'ils étaient moins nombreux, obtiendraient des salaires plus élevés? La loi de l'offre et de la demande ne règle-t-elle pas la valeur de la marchandise travail comme celle de toutes les autres? » Les bas salaires, c'est-à-dire la misère, sont dus fondamentalement à la multiplication prolétarienne. Les maîtres de l'industrie, du

commerce, de la finance n'ont qu'à profiter et profitent de l'hostilité fatale, des compétitions inévitables qui naissent spontanément entre travailleurs trop nombreux. Les grèves ne changent rien, du point de vue général, à cette situation. Elles sont à peu près inefficaces, inutiles et causent d'indicibles et vaines douleurs. Tous les remèdes préconisés par les socialistes, comme la limitation de la journée de travail, comme l'établissement d'un minimum de salaire, par exemple, ne sont valables que s'ils sont accompagnés par une réduction considérable du nombre des concurrents au travail. Nul ne saurait prétendre que les travailleurs se reproduisant plus rapidement que les places à occuper, il soit possible, après avoir limité, par exemple, à six heures la journée de labeur, on puisse par suite de l'accroissement du nombre des travailleurs la fixer ensuite à quatre, puis à deux, et ainsi de suite, jusqu'à cet aboutissement absurde de la réduire à rien, sous prétexte de partager le travail et d'en assurer à tous ceux qui naissent.

Là où il y a du travail pour deux, on ne peut faire qu'il y en ait pour trois, de façon que chacun des trois ait le même salaire que chacun des deux, sans que tous soient lésés. Un marché surchargé d'ouvriers et de forts salaires à chacun d'eux sont choses tout à fait incompatibles. Ce qui protégera le mieux la liberté de tous les travailleurs et les acheminera le mieux vers le socialisme, ou le communisme, ou l'anarchisme, c'est que les patrons aient besoin d'eux et soient contraints ainsi de partager avec eux les biens sociaux.

Quant au minimum de salaire, une fois fixé l'impossibilité de le maintenir serait bientôt reconnue, si aucun contrôle n'a lieu sur l'accroissement de la main d'œuvre. Il faudrait bientôt, ou laisser en dehors de toute rétribution une partie de la population ou se résoudre à diminuer le salaire minimum...

Le syndicalisme est lui-même incapable, à moins de limiter le nombre des ouvriers à admettre dans chaque corps de métier, de relever, de maintenir même les salaires. Mais limiter le nombre des travailleurs dans chaque corporation, c'est laisser en dehors de toutes, les hommes en surnombre, c'est provoquer le chômage, c'est refuser d'admettre au festin ceux qui pourraient en détruire l'harmonie. Le syndicalisme n'a supprimé le chômage nulle part et si, en France, il y a moins de chômeurs que partout ailleurs cela est dû principalement, on pourrait dire uniquement, à la diminution des naissances. Cependant l'action syndicaliste peut avoir pour conséquence d'amener les travailleurs à remarquer qu'en définitive l'amélioration de leur condition est liée à la réduction de leur nombre, à leur ouvrir les yeux sur la valeur de la question malthusienne et néo-malthusienne.

Bien entendu les néo-malthusiens reconnaissent que la question de population, celle de la restriction des naissances sont urgentes pour toutes les contrées. Il est évident que si, dans un pays qui limite sa population l'importation de la main-d'œuvre des pays prolifiques est favorisée ou tolérée les travailleurs perdent les avantages qu'ils devraient tirer de leur prudence. Pour avoir son plein effet le néo-malthusianisme doit être international, universel.

Bien des socialistes et des anarchistes font cette objection que l'aisance, la vie moins étroite, procurée par la diminution de la main-d'œuvre, inocule aux individus le « virus bourgeois », rend les salariés égoïstes, en fait des conservateurs incapables de secouer le joug et de conquérir les moyens de production. Pour gagner le paradis social il faut des révolutionnaires croupissants dans la misère, recuits dans l'ordure, la crasse et l'ignorance.

Faudrait-il donc, en conséquence, pour avancer le bouleversement régénérateur, s'unir aux capitalistes, adapter plus fortement les ouvriers à la détresse, accroître leur malheur, exacerber leur désespoir? Et ne serait-ce pas se leurrer sur la portée des sacrifices ainsi imposés aux travailleurs? Car les esprits émancipés, les hommes conscients et énergiques, les révolutionnaires au sens vrai du mot - au sens d'hommes agissant pour provoquer un chargement progressif et rapide, sans indication nécessaire de la violence - ne se rencontrent que rarement dans les milieux misérables. Abruties, broyées, émasculées, les foules peuvent faire des jacqueries, provoquer des commotions temporaires, mais sont incapables d'apporter une modification générale, profonde, durable, décisive à leur situation. Il n'y a rien à tirer des résignés et des brutaux. La valeur d'une révolution est subordonnée au degré d'évolution des individus. Le plus souvent les minorités qui la régissent se trouvent, au lendemain de leur triomphe, en face de difficultés telles que la dictature et la tyrannie deviennent fatales pour maintenir les appétits et mâter la populace. L'ignorance et la misère ne sont pas révolutionnaires. Un monde nouveau ne peut sortir que de l'aisance répandue, de l'instruction généralisée. Et le néo-malthusianisme pratique favorise par la hausse du salaire et l'accroissement des loisirs, le perfectionnement des qualités individuelles, l'adoucissement des mœurs. Des salariés bien payés, ayant peu d'enfants, en mesure de les soigner, nourrir, vêtir, loger convenablement, de prolonger leur instruction, de parfaire leur éducation, prépareront des générations qui sauront réduire à sa juste valeur la théorie de la dépendance et de la protection. La procréation raisonnée civilise, augmente les chances d'installation d'une société nouvelle où seront satisfaits les besoins primordiaux et les aspirations de chacun.

Quant à l'effort pacifiste des socialistes ou des anarchistes, les néo-malthusiens vont jusqu'à soutenir cette espèce de paradoxe que l'union des peuples réalisée, les Etats-Unis du monde instaurés, le problème de la paix n'est pas à tout jamais résolu. Il reste en effet « l'énigme du sphinx, comme disait Huxley, la question au difficulté biologique et sociologique de l'accroissement de la population. Menace permanente et indépendante de l'union des Etats! Abolissez le militarisme, désarmez tous les peuples, vous n'aurez fait, en négligeant et en méprisant le principe de population qu'une avancée temporaire dans la voie de la paix. Si, supprimant le frein guerre, vous négligez le frein limitation des naissances, c'est le frein misère qui sévira avec une force accrue. Et la misère ramène à la guerre. De la multiplication irraisonnée renaîtront insensiblement l'existence difficile, le travail excessif, la nourriture insuffisante, l'hostilité, la lutte entre individus, les rivalités, les conflits, la

répression, la police, la brutalité, l'armée, la guerre. Les tueries guerrières ne sont au fond que des crises de la concurrence exacerbée.

Quand l'on vise à donner aux hommes la plus grande somme de liberté et tout le bonheur possible, il ne faut pas trop les serrer. La réglementation, la sujétion, la contrainte, sont dans une grande mesure fonction du nombre. Les coutumes, les législations, les conditions de la vie sont d'autant plus mesquines, d'autant plus étroites d'autant plus strictes et limitatives que les populations sont plus pressées. Toutes aisances égales d'ailleurs, le nombre force à la discipline, tend à opprimer les aspirations, à entraver et déprimer les initiatives et les volontés individuelles.

Certains anarchistes et socialistes allèguent contre le néo-malthusianisme des raisons pessimistes, le triomphe de la paresse, de la médiocrité, la disparition de la civilisation même et le règne de la platitude universelle. Ces sombres prévisions sont opposables, aussi bien, répondent les néo-malthusiens, à toute vue de perfectionnement social, elles sont d'ailleurs formulées aussi par ceux-là même qui, profitant du progrès et jouissant en égoïstes de biens qui devraient être communs, n'apprécient leur bonheur que par contraste avec la détresse d'autrui.

Mais ces prévisions ne tiennent pas selon les néo-malthusiens. La destination de l'humanité est de lutter contre les forces naturelles, de les dompter et asservir. Cette lutte il faut qu'elle soit menée sans faiblesse, sinon l'homme deviendrait la proie de l'univers hostile. Il doit combattre s'il ne veut pas mourir. Mais les motifs qui le portent aujourd'hui à écraser ses semblables, il les trouvera, sous la protection néo-malthusienne, dans la nécessité commune d'amender ou de vaincre la nature, dans la joie aussi de sentir toutes ses forces et d'utiliser toutes ses facultés. La nécessité de l'activité, le bonheur qu'elle procure ramènent à l'optimisme. Il n'est nul besoin de contrainte pour agir, ni de concurrence forcenée. L'humanité saura découvrir entre le nombre de ses membres et les produits de la terre et du travail, un harmonieux équilibre assurant à chacun, par un court labeur joyeusement accepté, l'abondance et, par les loisirs et la liberté complète des relations affectives, le bonheur.

Il n'y a pas de problème plus vaste que celui de la population, du néo-malthusianisme. Il tient à tout, et le traiter c'est traiter toutes les questions qui se rapportent à la vie humaine. Je n'ai envisagé rapidement que quelques-unes de celles qui sont mises au premier rang dans la lutte contre l'organisation sociale actuelle.

Mais ce problème n'a pas été sans préoccuper les conservateurs. L'abondance de population, la surpopulation, est nécessaire pour assurer le recrutement de la main-d'œuvre, pour maintenir l'état de sujétion du prolétariat, pour perpétuer les classes, les privilèges. La patrie a besoin de soldats, l'usine a besoin de travailleurs, l'église a besoin de fidèles. Ici jouent les grands mots. L'industrie, le commerce, l'agriculture ne peuvent fonctionner qu'avec une population nombreuse. Et les surpeupleurs opposent des chiffres aux néo-malthusiens. Ils clament, avec habileté,

que la France se dépeuple, que les nations voisines nous menacent par leur natalité supérieure, que notre pays offre l'aspect lamentable d'une « dying-nation », d'une nation qui va mourir. Il serait trop long de donner ici tous les arguments que les néo-malthusiens opposent aux conservateurs. Il sera suffisant d'insister seulement sur quelques erreurs communes propagées par la presse sur la question de la natalité et de la mortalité.

D'abord il n'y a nulle part, en aucun pays, dépopulation. Les chiffres montrent que, même en France, où l'on déplore depuis plus de cent ans cette « dépopulation », ce phénomène n'a jamais, au vrai, été observé que tout à fait rarement. Il y a, il est vrai, chez nous, un abaissement de la natalité, correspondant à un abaissement de la mortalité. Voici un tableau des naissances et décès pour 1.000 habitants qui donnera une idée de ces deux faits :

Naissances et décès annuels, en France, pour 1.000 habitants

1851 - 1860 ... 26,3 Naissances - 23,9 Décès

1871 - 1880 ... 25,4 Naissances - 23,7 Décès

1881 - 1890 ... 23,9 Naissances - 22,1 Décès

1891 - 1900 ... 22,2 Naissances - 21,5 Décès

1901 - 1910 ... 20,7 Naissances - 19,6 Décès

1911 ... 18,7 Naissances - 18,6 Décès

1921 ... 20,7 Naissances - 17,7 Décès

1922 ... 19,3 Naissances - 17,5 Décès

1923 ... 19,1 Naissances - 16,7 Décès

1924 ... 18,7 Naissances - 16,9 Décès

1925 ... 19,0 Naissances - 17,4 Décès

1926 ... 18,8 Naissances - 17,5 Décès

1927 ... 18,1 Naissances - 16,5 Décès

L'abaissement du taux de la natalité, la *dénatalité* comme disent aujourd'hui les surpeupleurs, n'est pas particulier à la France. Il se produit dans tous les pays. Et dans tous les pays le taux de la mortalité diminue beaucoup plus qu'en France, surtout depuis la guerre. Voici quelques chiffres, pour 1.000 hab. :

Natalité	Mortalité
----------	-----------

1921	1927	1921	1927	Pays
25,3	18,3	14,8	12,0	Allemagne.
21,9	17,8	15,7	14,9	Autriche.
30,3	26,9	17,4	15,6	Italie.
23,8	17,0	12,8	12,4	Angleterre.
30,4	28,4	21,4	18,8	Espagne.
27,6	25,2	18,9	17,6	Hongrie.
24,0	19,6	11,0	11,3	Danemark.
24,6	18,8	11,5	11,3	Norwège.
21,4	16,1	12,4	12,7	Suède.
27,5	23,1	11,2	10,3	Pays-Bas.
20,8	17,4	12,7	12,3	Suisse.
21,8	19,0	13,8	13,3	Belgique.

On remarquera que la France, en dépit de sa faible natalité a une mortalité plus élevée que dans plusieurs pays dont la natalité est très inférieure. Elle présente ainsi le phénomène, non d'une dépopulation, mais d'un accroissement très lent de la population. Elle fait exception à la loi générale que les pays à forte natalité ont la mortalité la plus élevée, mais il faut remarquer en même temps qu'elle ne fait pas exception à la loi générale que la mortalité augmente ou diminue avec la natalité. Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur les explications qui ont été données de l'anomalie présentée par la France. Il faut simplement constater avec les néo-malthusiens que l'accroissement de la population est général et que « la pression de la population sur les subsistances se maintient même avec une amélioration des conditions d'existence. »

La France qui avait 33.500.000 habitants dans la pé avait 38.400.000 dans la période de 1891 à 1900. Le recensement de 1906 donnait 39.300.000 habitants et celui de 1911, 39.600.000 habitants. Après la guerre l'accroissement s'est poursuivi ainsi, après une chute due à la guerre:

1920 : 39.200.000

1925 : 40.600.000

1927 : 40.960.000

Les autres pays se sont accrus en population de façon plus accusée encore. Voici pour trois grands pays :

	Population		
	1920	1925	1927
Allemagne ...	62.000.000	62.395.000	63.220.000
Angleterre ...	42.760.000	43.780.000	44.190.000
Italie ...	36.870.000	40.340.000	40.600.000

Sans compter la Russie, la Pologne, les Etats baltes, l'Europe s'est accrue, depuis 1921, de près de 17 millions d'habitants, c'est-à-dire d'une population supérieure à celle qu'avait la Roumanie en 1921. Les morts de la guerre sont remplacés. On peut recommencer. Il ne faut pas s'étonner des difficultés que rencontrent toutes les nations d'Europe pour se nourrir. Aucune ne peut vivre sur son territoire. Et les Etats-Unis et le Canada, l'Argentine et les pays importateurs, dont la population augmente, ont des difficultés de plus en plus grandes pour ravitailler l'Europe. Il ne faut pas s'étonner davantage de la tendance marquée de tous les pays à revendiquer des débouchés pour leurs produits, des colonies pour leur ravitaillement et leur émigration. M. Mussolini réclame hautement, et cyniquement ce que chaque gouvernement cherche plus ou moins hypocritement à obtenir : de la place, de la nourriture, des débouchés... pour une population débordante et difficile à ravitailler.

Il n'y a donc dépopulation ni en France, ni en Europe. Il y a partout surpopulation.

Si, disent les malthusiens, la natalité baissait à tel point qu'il se produise une diminution vraie de la population, ce ne serait pas au fond une dépopulation, mais, pendant une période assez longue, une désurpopulation, établissant un heureux équilibre entre la population et la production agricole, avantageux pour les exploités, favorable à l'instauration d'un régime nouveau, créant égalité de forces entre possédants et dépossédés, entre exploités et exploités, préparant une morale sociale nouvelle, une révolution sociale par une rapide évolution sociale.

Les chances semblent, malheureusement plus grandes pour que cette diminution de la population se produise tout autrement, c'est-à-dire par la dévastation et le massacre. Car la guerre est aussi, selon les malthusiens, un des produits de la concurrence entre nations surpeuplées, comme la misère est la conséquence de la concurrence entre travailleurs trop nombreux.

Il faudrait examiner aussi un des arguments des surpeupleurs officieux ou

officiels qui est que la haute natalité et l'accroissement de la population d'un pays marquent sa supériorité. A quoi les néo-malthusiens répondent qu'une nation est supérieure à une autre quand la vie moyenne de ses habitants est plus élevée, quand le nombre de ses adultes producteurs est proportionnellement plus considérable, quand le célibat, la mortalité infantile, la prostitution y sévissent moins, quand l'émigration y est rare.

Il nous entraînerait trop loin de discuter les unes ou les autres de ces assertions et de les appuyer des statistiques, d'ailleurs rares ou partielles ou frelatées, d'après guerre. Celles qui ont été publiées avant la guerre par G. Hardy dans son ouvrage sur la question de population tendent à démontrer que les nations à natalité réduite sont loin d'être des nations inférieures, et que, en ce qui concerne la France, les départements à basse natalité, présentent des conditions matérielles et intellectuelles supérieures à celles des départements à forte natalité.

La théorie malthusienne et même, tant qu'il s'est agi de recommander soit le mariage tardif, soit la chasteté dans le mariage a eu, comme défenseurs, les économistes les plus renommés de tous les pays et notamment, en France, J.-B. Say, Sismondi, Ricardo Rossi Destutt de Tracy, du Puynode, etc. Elle fut même pratiquement patronnée par des personnages officieux, M. Ch. Dunoyer, par exemple, membre de l'Institut et préfet de la Somme, n'hésita pas à recommander à ses administrés de « mettre un soin extrême à éviter de rendre leur mariage plus prolifique que leur industrie ».

Mais, dès qu'apparurent les moyens néo-malthusiens, les économistes cessèrent de patronner ouvertement la théorie malthusienne, et, tout en la considérant en général comme parfaitement exacte, n'en firent plus, officiellement, si l'on peut dire, la base de leurs arguments contre les systèmes sociaux qui menaçaient la propriété, la religion, la famille et la patrie. Ils s'aperçurent que le néo-malthusisme comportait pratiquement plus de danger pour les privilégiés que les théories sociales les plus révolutionnaires. Il y eut cependant des exceptions et un membre de l'Institut Joseph Garnier, tout en rejetant les vues socialistes ou communistes, se déclara nettement néo-malthusien.

Il n'en reste pas moins que le néo-malthusianisme a été, dès son apparition, combattu, dénoncé par une copieuse littérature cléricale, républicaine, socialiste, anarchiste, etc., et qu'il l'est encore. Les gouvernements surtout ont tous agi contre lui. En France, mille moyens ont été examinés et employés pour entraver la « dépopulation » et le néo-malthusisme. Des commissions ont été nommées, des enquêtes poursuivies, des sociétés créées ayant pour but le relèvement de la natalité. Impôts sur les célibataires, sur les successions, primes aux naissances, secours aux familles nombreuses, faveurs aux procréateurs, répartition de terres, charités etc., mille combinaisons ont été établies, mises en œuvre, soutenues par l'Etat pour atteindre le but.

En face de cette action s'est affirmée la propagande néo-malthusienne dont

j'esquisserai ici l'histoire en insistant sur le mouvement français.

Peu après l'Essai de Malthus, les démocrates anglais admettaient déjà les moyens artificiels rejetés par l'économiste. En 1811, James Mill, dans l'article « Colony », du Supplément de l'Encyclopédie britannique, disait déjà nettement que la grande question pratique consistait à trouver les moyens de limiter le nombre des naissances dans le mariage. Ces moyens, disait-il, « ne doivent être considérés ni comme douteux, ni comme difficiles à appliquer ».

En 1822, Francès Place, préconisait comme remède à la misère, les moyens de préservation sexuelle. Robert Owen, l'illustre fondateur de la colonie de New Lanark, puis Richard Carlile (1825), Robert Dale Owen (1832), l'Américain Charles Knwolton (1833) publièrent des ouvrages nettement néo-malthusiens qui leur valurent des poursuites parce qu'ils indiquaient les moyens anticonceptionnels. John Stuart Mill apportait, en 1848, dans ses Principes d'Economie politique une approbation tacite à la diffusion des procédés de limitation des naissances. Enfin, en 1854, paraissait, à Londres, un ouvrage dont l'influence fut immense sur la propagation des théories et pratiques néo-malthusiennes : *Elements of Social Science or Physical, sexual and Natural Religion*. L'auteur gardait l'anonymat. C'était le Dr Drysdale (1827-1904).

A la suite de circonstances qu'il serait trop long d'évoquer, Charles Bradlaugh, chef du parti ultra-radical en Angleterre, rédacteur en chef du National Reformer et Annie Besant, provoquèrent volontairement un procès en distribuant ouvertement un opuscule contenant des indications pratiques et interdit par la loi. Ils comparurent en juin 1877 et leur procès dura trois jours. Annie Besant et Bradlaugh se défendirent avec éloquence. Leur discours émurent le jury qui pourtant rendit un verdict énigmatique ainsi libellé : « A l'unanimité, nous croyons que le livre en question a pour but de dépraver la morale publique ; mais en même temps nous exonérons entièrement les défenseurs de tout motif corrompu dans la publication de ce livre ».

Bradlaugh et Mme Besant ayant déclaré qu'ils continueraient à répandre ce livre quelle que soit la peine qu'on leur infligerait, furent condamnés à l'amende et à la prison. Une cour supérieure annula le jugement. Les poursuites ne furent pas renouvelées.

A la suite de ce procès retentissant, une ligue (The Malthusian League) fut fondée à Londres en juillet 1877, dont le but était de faire de l'agitation pour l'abolition de toutes les pénalités applicables à la discussion publique de la question de population, et d'obtenir une définition légale qui ne permette plus, dans l'avenir, de mettre ces sortes de discussions sous le coup des lois de droit commun. Elle se proposait aussi de répandre, par tous les moyens, dans le peuple « la connaissance de la loi de population, de ses conséquences, de ses effets sur la conduite de l'homme et sur la morale ». Deux ans plus tard paraissait son organe *The Malthusian*, devenu aujourd'hui *The New Generation*. Depuis 1921 une autre

société, non spécifiquement malthusienne, revendiquant la base eugénique, s'est fondée sous l'action de la doctoresse Marie Stopes. Sans s'appuyer sur la doctrine de Malthus, elle n'en aboutit pas moins par certains côtés à la limitation des naissances. Son eugénisme ne peut se passer de l'anticonception. Elle a un organe intitulé *Birth Control News*.

Les Hollandais et les Allemands suivirent l'effort anglais respectivement en 1879 et 1892, les premiers avec énergie et un réel esprit pratique, les seconds sans élan et tout à fait théoriquement.

C'est seulement en 1895 que le mouvement néo-malthusien s'avéra publiquement en France sous l'impulsion de Paul Robin qui avait été, en Angleterre, un des premiers adhérents et militants de la Ligue fondée par le Dr Ch.-R. Drysdale. Paul Robin avait prélué à cette action publique par des tentatives auprès de ses amis de l'Internationale afin d'incorporer la propagande néo-malthusienne au mouvement socialiste, par une adresse au Congrès ouvrier de Marseille (1879), par des tracts répandus parmi ses amis, ses élèves, ses correspondants, par une conférence aux socialistes et étudiants de Bruxelles (1890), par l'installation, la même année, à Paris, d'une modeste clinique de pratique anticonceptionnelle.

Il ne rencontra auprès des leaders sociaux qu'il fréquentait qu'indifférence, hostilité et sarcasmes. « Tu entraves la Révolution » lui disait Kropotkine. « Tu ridiculises l'émancipation du travail » lui écrivait James Guillaume. Et Elisée Reclus refusait d'insérer ses articles néo-malthusiens sous prétexte que c'était là une question privée et que, du point de vue général, la limitation des naissances n'était qu'une « grande mystification ». Rien de plus curieux que l'attitude timorée de Benoît Malon par exemple, ou méprisante de Lafargue, ou sarcastique de Sembat, etc., etc.

En dépit de ces difficultés, il entreprit, après sa révocation comme directeur de Cempuis, en 1895, une série de conférences sur la question de population et la question sexuelle. Il agita les mêmes problèmes dans les congrès socialistes, féministes, de libre-pensée, et dans les sociétés savantes, notamment à la Société d'anthropologie.

Voici un extrait du sommaire de ses conférences :

« Pour arriver au bonheur de tous, il faut :

1° Une bonne organisation de la société humaine.

Celle-ci n'a pu être réalisée par les individus, en très grande majorité presque sauvage, des temps passés et présents, Elle le sera par les générations prochaines ayant reçu :

2° Une bonne éducation. De celle-ci, seuls auront tiré tout le profit possible,

pour eux et leurs semblables, ceux qui seront de :

3° Bonne naissance.

Des expériences sociologiques impossibles aujourd'hui dans notre état d'intérêts antagonistes, de concurrence acharnée, de luttes, de divisions, de haines, seront faciles à des gens de bonne volonté, ayant tous la même culture, basée sur le réel, vivant dans l'abondance, dans un milieu d'intérêts concordants. - Bonne éducation, c'est-à-dire exclusivement fondée sur les réalités scientifiques, sur l'observation, l'expérience, la liberté, l'affection, tout à fait dégagées des résidus métaphysiques. - Bonne naissance, de parents de bonnes qualités, s'étant choisis en parfaite liberté et n'ayant enfanté qu'avec volonté bien réfléchie.

Le problème du bonheur humain a donc trois parties à résoudre dans cet ordre et dans cet ordre seul :

1° Bonne naissance ; 2° Bonne éducation ; 3° Bonne organisation sociale.

Les efforts pour résoudre une partie du problème sont en grande partie perdus tant que ces précédentes sont mal résolues.

C'est aux mères de résoudre la première. Toutes savent que c'est un grand malheur, une grande faute, de mettre au monde des enfants qui ont des chances d'être mal doués, ou de ne pouvoir, dans les conditions actuelles, recevoir la satisfaction entière de leurs besoins matériels et moraux.

Cette vérité est la plus importante de toutes.

Les femmes doivent savoir que la science leur fournit les moyens efficaces et non douloureux de ne mettre des enfants au monde que quand elles le veulent, et elles ne le voudront certainement alors que dans des conditions telles que leurs enfants aient toutes les chances d'être sains, vigoureux, intelligents et bons. Que toutes l'apprennent, les inférieures aussi bien que les supérieures, De la sagesse, de la prudence, de la volonté raisonnée de celles-ci, de l'heureuse abstention de celles là, dépend d'abord leur propre satisfaction, puis la première, la plus importante condition du bonheur de l'humanité.

En un mot, la maternité doit être absolument libre. Que le nombre des hommes diminue provisoirement ou définitivement, peu importe. Mais que la quantité de tous marche résolument vers l'idéale perfection.»

En août 1896, Paul Robin fonda une Ligue de la Régénération humaine, dont voici l'exposé des motifs :

« Négligeant toute condition imposée aux satisfactions sexuelles par les lois et les coutumes des divers pays nous posons en principe :

Que l'utilité de la création d'un nouvel humain est une question très complexe, contenant des considérations de temps, de lieux, de personnes, d'institutions publiques ;

Qu'autant il est désirable, aux points de vue familial et social, d'avoir un nombre suffisant d'adultes sains de corps, forts, intelligents, adroits, bons, autant il l'est peu de faire naître un grand nombre d'enfants dégénérés, destinés la plupart à mourir prématurément, tous à souffrir beaucoup eux-mêmes, à imposer des souffrances à leur entourage familial, à leur groupe social, à peser lourdement sur les ressources toujours insuffisantes des assistances publiques et de la charité privée, aux dépens d'enfants de meilleure qualité.

Nous considérons comme une grande faute familiale et sociale de mettre au monde des enfants dont la subsistance et l'éducation ne sont pas suffisamment assurées dans le milieu où ils naissent actuellement.

Nous ne contestons pas que certaines réformes et améliorations permettront à la terre de nourrir plus tard un grand nombre d'habitants ; mais nous affirmons qu'il est indispensable, avant de vouloir augmenter le nombre des naissances, d'attendre que ces réformes aient été exécutées et aient produit leur effet, et que, du reste, la préoccupation de la qualité devra toujours précéder celle de la quantité.

La Ligue se propose :

1° De répandre les notions exactes des sciences physiologiques et sociales, permettant aux parents d'apprécier les cas où ils devront se montrer prudents quant au nombre de leurs enfants et assurant, sous ce rapport, leur liberté et surtout celle de la femme ;

2° De lutter contre toute fâcheuse interprétation légale ou administrative de la propagande humanitaire de la Ligue ;

3° Enfin et en général, de faire tout ce qui est nécessaire pour que tous les humains connaissent bien les lois tendanciennes de l'accroissement de la population, leurs conséquences pratiques, et les moyens de lutte scientifique contre d'apparentes fatalités, afin qu'ils deviennent plus heureux et par conséquent meilleurs.»

La fondation de cette Ligue déchaîna la presse sportulaire qui réclama des mesures légales pour interrompre son action. Elle n'en vécut pas moins jusqu'en 1908. Pendant la période la plus active de son existence, de 1902 à 1908, Paul Robin fut secondé par quelques militants convaincus, notamment par Eugène Humbert. Sous leur direction un combat admirable fut mené, qui ne fut pas sans inquiéter les puissances gouvernementales. En 1908, une scission malheureuse se produisit. Le périodique de Paul Robin, *Régénération*, fut remplacé par *Génération Consciente*, que dirigeait Eugène Humbert, *Rénovation*, édité par les ouvriers néo-malthusiens, et le *Malthusien*, publié par Albert Gros. Le mouvement s'amplifiait.

L'activité néo-malthusienne, correspondant à la baisse du taux de la natalité, fut de nouveau dénoncée comme dangereuse aux pouvoirs publics. Des poursuites furent intentées, des condamnations prononcées. La guerre interrompit la propagande. Sauf une tentative de G.Hardy (le Néo-Malthusien) faite pendant la guerre et que la censure entrava, aucun effort n'a été possible depuis, et la loi du 31 juillet 1920, une des lois les plus scélérates qui aient jamais été promulguées, interdit maintenant non seulement la propagande pratique anticonceptionnelle, mais même toute littérature « contre la natalité » (!).

La propagande française provoqua des actions identiques en Espagne, en Italie, en Belgique, au Portugal, en Suisse, en Amérique du Sud, etc. Elle ne fut pas complètement étrangère à celle des Etats-Unis qu'illustrèrent les martyrs Moses Harman et Id Craddock. Dans ce dernier pays, où la propagande théorique de l'eugénisme et du néo-malthusianisme n'est pas prohibée, trois périodiques s'y livrent aujourd'hui : *The Critic and Guide*, du Dr W.-J. Robinson ; *The Birth Control Review* de Margaret Sanger et *The Birth Control Herald*, organe de la *Voluntary Parenthood League*. En 1923, Margaret Sanger a pu, à New-York, installer des cliniques où l'information anticonceptionnelle est donnée aux personnes atteintes de maladie héréditairement transmissibles. Depuis, d'autres cliniques s'ouvrent un peu partout, en se conformant aux lois des différents Etats et généralement en se limitant strictement à un eugénisme assez étroit.

Une Fédération universelle des Ligues malthusiennes a été fondée en 1900, au premier Congrès néo-malthusien. Un bureau international de secours fut également institué pour soutenir les militants néo-malthusiens poursuivis, ou condamnés. Ces deux institutions ont aujourd'hui disparu.

Quel est l'avenir du néo-malthusianisme comme doctrine et comme propagande? Il est bien hasardeux d'exprimer une certitude à ce sujet. Il a pour lui un certain nombre de partisans parmi les plus savants biologistes, sexologistes et économistes étrangers. Beaucoup de personnalités qui poursuivent la réforme des mœurs sexuelles dans un sens scientifique, positif, approuvent le « birth control ». Havelock Ellis, Magnus Hirschfeld, Bertrand Russell, H.-G. Wells, etc. sont à la tête de mouvements ayant d'étroits rapports avec le néo-malthusianisme. Il est donc probable que la question reviendra, sous une forme ou sous une autre, en dépit des lois et de la conjuration formée tacitement par toute la presse pour étouffer la voix des néo-malthusiens. M. Mussolini lui-même en appelant cyniquement les Italiens à conquérir le monde par l'afflux de leurs naissances, appelle l'attention sur l'importance des problèmes que soulève la surpopulation. Il est possible que cette surpopulation européenne et mondiale, en rendant menaçantes, imminentes des guerres nouvelles et des famines, des révolutions sanglantes et sans cesse renouvelées, amène les gouvernements eux-mêmes, afin d'éviter des destructions effroyables, à prendre des mesures pour modérer au moins l'accroissement de la population et entre individus, moins précaire la vie des travailleurs. Ces mesures

favoriseraient, en dépit de l'autorité elle-même, l'avènement de l'ère de prospérité générale et de bonheur individuel rêvée par les rénovateurs sociaux.

C. LYON.

BIBLIOGRAPHIE (langue française). - MALTHUS, *Essai sur le principe de population*. - J.-S. MILL, *Principes d'économie politique*. - J. GARNIER, *Du principe de population*. - Général BRIALMONT, *De l'accroissement de la population*. - G. DRYSDALE, *Eléments de science sociale*. - Dr MINIME (Lutaud), *Le néo-malthusianisme*. - Alfred NAQUET, *Religion, Propriété, famille ; L'Humanité et la Patrie ; Anarchisme et collectivisme ; Temps Futur*. - Paul ROBIN, *Le Secret du bonheur ; Pain, Loisir, Amour ; Libre amour, Libre Maternité ; Malthus et les Néo-Malthusiens ; Population et prudence procréatrice* - Gabriel GIROUD, *Population et subsistances*. Sébastien FAURE, *Le problème de la population*. - Dr Ch.-V. DRYSDALE, *Y a-t-il assez de subsistances pour tous ?* - Manuel DEVALDÈS, *La chair à canon ; La brute prolifique ; La famille néo-malthusienne ; La maternité consciente*. - Dr GOTTSCHALL, *Valeur scientifique du malthusianisme ; La Génétique*. - Gabriel HARDY, *Malthus et ses disciples ; La loi de Malthus ; Socialisme et néo-malthusianisme ; La question de population*. - Jacques BERTILLON, *La dépopulation de la France*. - Paul LEROY-BEAULIEU, *La question de la dépopulation*. - Elisée RECLUS, *Les produits de la terre*. - Pierre KROPOTKINE, *Champs, Usines et Ateliers*. - Fernand KOLNEY, *La grève des ventres*, etc.

MALTHUSIANISME (NEO)

Le néo-malthusianisme ou, plus correctement, le néo-malthusisme, est une doctrine qui a pris pour base les enseignements de Malthus, mais en étendant jusqu'à l'eugénisme, ou procréation rationnelle, la portée de ces enseignements, et en leur fournissant des moyens d'application plus pratiques que ceux qui furent préconisés par l'auteur de l'Essai sur le Principe de Population.

Constatant que la faculté naturelle de multiplication des humains était hors de proportion avec leurs possibilités d'augmenter, dans le même temps, leurs moyens de subsistance, Thomas-Robert Malthus avait conclu que la misère, et tous les maux qui en résultent, ne pouvait disparaître qu'à la condition essentielle que la procréation fût, à toute époque, et dans chaque foyer, subordonnée aux ressources alimentaires acquises. Par pudibonderie, car il était pasteur protestant, Malthus ne voulut admettre tout d'abord, pour parvenir à ce résultat, que le *moral restraint*, c'est-à-dire la continence et le mariage tardif, ce qui n'est dans les possibilités que d'une minorité infime de gens, favorisés par la frigidité naturelle, ou le fanatisme religieux, et fait des plaisirs de l'amour un luxe réservé aux riches. Cependant Malthus se montra, dans la deuxième édition de son ouvrage, moins rigoriste, et il favorisa l'éclosion d'idées nouvelles en reconnaissant la difficulté d'application de

son système, et en déclarant, sans légitimer pour cela les « passions vicieuses » que ces dernières représentaient, par leurs conséquences, un moindre mal que celui de la prolifération sans mesure dans des circonstances défavorables.

Complétant sa pensée, en apportant à ses conceptions plus d'audace, des disciples de Malthus, tel Francis Place, dans son livre intitulé *Illustrations et Preuves du Principe de Population*, eurent le courage de prétendre - ainsi que le fait ressortir dans sa remarquable thèse de doctorat en droit le Dr George Beltrami - qu'il n'est point honteux, pour des gens mariés, menacés par la misère, de recourir à des précautions préventives qui, sans compromettre la santé de l'épouse, lui permettent d'éviter un surcroît de progéniture. Ce fut le point de départ, en Angleterre, d'un important mouvement de propagande qui rallia des noms illustres, tels que ceux des écrivains Richard Carlyle, Richard Owen, John-Stuart Mill, et rencontra, en le Docteur Charles Drysdale, auteur des *Eléments de Science Sociale*, et fondateur, en 1877, de la *Malthusian League*, le plus dévoué de ses hommes d'action. Ce mouvement, combattu, avec autant de violence que de mauvaise foi, par les puritains et les démagogues, se propagea sur le continent, où la plupart des philosophes du XVIIIe siècle lui avaient préparé les voies, par leurs critiques, sans attaquer à fond la question. C'est en Hollande, à Amsterdam, que les théories de Malthus, réformées par ses partisans, sont, pour la première fois, dénommées « néo-malthusianisme » par un de leurs adeptes les plus notoires : le professeur Van Houten. En France, ce n'est qu'à partir de 1895 que ce mouvement prend force et vigueur, grâce à Paul Robin, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, ex-directeur de l'Orphelinat de Cempuis, fondateur, en 1896, de la Ligue de la Régénération Humaine, et de la revue « Régénération », et qui sut grouper autour de lui, ou inspirer de sa doctrine, un certain nombre d'écrivains, de publicistes, et de savants, parmi lesquels il y a lieu de citer : Alfred Naquet, les docteurs Meslier, Elosu, Klotz-Forest et Darricarère ; Urbain Gohier, Gabriel Hardy, Nelly Roussel, Manuel Devaldes, Eugène Humbert. A cette phalange du début, devaient se joindre, plus tard, nombre de militants appartenant à des organisations révolutionnaires, plutôt hostiles, dès l'abord, (car elles voyaient dans le néo-malthusianisme une déviation dangereuse), puis des écrivains comme Victor Margueritte. Aujourd'hui, cette doctrine s'est répandue dans le monde entier ; elle est mise en discussion dans tous les milieux possédant quelque culture, même aux Etats-Unis où, malgré les rigueurs d'un puritanisme vraiment excessif, elle a trouvé, en partie, droit de cité, sous la dénomination édulcorée de « contrôle des naissances ». Quant à la diminution appréciable du taux de la natalité dans les grandes nations civilisées, elle est l'indice que si, peu nombreux sont les néo-malthusiens qui s'avouent tels, innombrables sont, par contre, ceux qui le sont en secret, pour leur profit personnel, en feignant l'indifférence ou se déclarant ses adversaires.

Au point de vue théorique le néo-malthusianisme, proprement dit, a fait cause commune avec les idées de génération consciente, et de réforme de la moralité admise, en ce qui concerne les choses sexuelles. C'est-à-de vue économique n'est pas seulement pris en considération, mais aussi celui de la

reproduction de l'espèce dans des conditions suffisantes de santé et de beauté, par une sélection des géniteurs.

Comme toutes les doctrines nouvelles, révolutionnaires, le néo-malthusianisme a subi et subit encore des persécutions, notamment pour ce qui concerne la divulgation des procédés anticonceptionnels dans les classes pauvres. Sous prétexte d'outrage aux bonnes mœurs, d'atteinte à la moralité publique, à la religion, à la sécurité de l'Etat, il a été, d'une façon plus ou moins ouverte ou déguisée, l'objet de mesures de répression dans divers pays, particulièrement en Suède, en Belgique, en Allemagne, en Hollande, et en France, où les dispositions de la loi du 31 juillet 1920 ne trouvent d'équivalence, en fait d'arbitraire, que dans les lois, dites « scélérates », de 1804, contre les menées anarchistes.

Il n'est à retenir, à l'égard du néo-malthusisme que deux objections sérieuses : L'une, d'ordre médical, a trait aux inconvénients que présentent pour les femmes, l'emploi de certains moyens et la stérilité volontaire, quand elle se prolonge abusivement ; l'autre, d'ordre social, nous fait entrevoir le danger d'une extinction progressive des éléments humains les plus intelligents et les plus cultivés, les plus réfléchis par conséquent, au profit des peuples arriérés, des dégénérés et des êtres frustes, qui n'ont pas les mêmes scrupules, et sont généralement incapables d'apporter, dans leurs relations conjugales, les mêmes réserves.

Jean MARESTAN

MALTHUSIANISME, NEO-MALTHUSIANISME

D'autres camarades traitent ici du malthusianisme du néo-malthusianisme tels que le conçoivent Malthus, Paul Robin, Drysdale et leurs disciples avec beaucoup plus de compétence scientifique que je ne saurais le faire. Aussi, me bornerai-je à rechercher quelle est l'attitude individualiste anarchiste relativement à cette très importante question.

Le point de vue théorique du malthusianisme n'a ja individualistes. En premier lieu, quelles statistiques valables peut fournir une production non point basée sur les besoins de la consommation mais réglée sur l'avidité de la spéculation? En second lieu, l'emploi des moyens préventifs ne rend ni meilleur ni pire ; les classes aisées le pratiquent et c'est dans leur sein que se recrutent accapareurs, privilégiés, monopoleurs. La natalité serait-elle réduite à un strict minimum que cette réduction ne suffirait pas pour rendre les hommes plus conscients et plus heureux, au sens profond du terme ; ils ne seraient ni moins ambitieux, ni moins violents, ni moins jaloux. Ce qui n'empêcherait qu'en régime néo-malthusien, il se trouverait, comme actuellement, des humains généreux, larges, aux aspirations élevées.

Le bon sens démontre que dans tout milieu social basé sur un contrat imposé,

moins on a de charges, plus on est libre ; moins on accepte de responsabilités, plus on est indépendant. Des êtres raisonnables sélectionneront toujours, entre leurs besoins, leurs aspirations, leurs appétits, leurs fonctions, ceux de nature à les rendre les moins dépendants possibles des conditions économiques de la société capitaliste et des préjugés de l'ambiance sociale.

Indifférents aux gémissements des moralistes, négateurs des jouissances sensuelles et prêcheurs de résignation, des repopulateurs parlementaires aux familles restreintes, des chefs du socialisme qui comptent sur l'accroissement des miséreux pour les hisser au pouvoir, les individualistes néo-malthusiens voulurent opposer au déterminisme aveugle et irraisonné de la nature leur déterminisme individuel, fait de volonté et de réflexion.

Ce n'est donc pas au point de vue de la « loi de population » que se sont situés les individualistes qui ont réclamé la faculté de libre exposition de la théorie et de la pratique néo-malthusienne. Considérant que pour se défendre contre les intempéries, l'homme a construit des habitations, s'est couvert de vêtements, a allumé du feu ; qu'il a réagi contre l'obscurité par des appareils d'éclairage toujours plus perfectionnés, contre la foudre par le paratonnerre, etc., etc., ils ont revendiqué pour l'humain émancipé la même possibilité d'éviter, par des procédés d'ordre mécanique, la venue d'une maternité non désirée.

A la suite de spécialistes, les individualistes néo-malthusiens démontrèrent que « la procréation n'est pas une fonction indispensable à la vie individuelle » ce en quoi elle diffère de certains phénomènes comme la nutrition, la respiration, etc.

C'est partant de là que les individualistes ont toujours soutenu qu'il était « exorbitant que d'un coût passager il puisse résulter pour la femme une maternité non désirée, qu'une relation sexuelle accidentelle fasse envisager à un homme la responsabilité d'une paternité ».

En revendiquant pour leurs compagnes la faculté d'être mère à leur gré les individualistes néo-malthusiens virent, non un conformisme aux fameuses « lois de Malthus », mais tout simplement : les uns un « pis aller », les autres « un moyen de résistance de plus contre l'oppression et le déterminisme des circonstances extérieures ». Ce point historique fixé, aujourd'hui que des lois liberticides interdisent rigoureusement toute propagande anticonceptionnelle, les individualistes anarchistes revendiquent, comme pour toutes les autres expressions de la pensée humaine, pleine liberté de discussion, de diffusion, d'exposition théorique et pratique de la thèse de la limitation des naissances. Ici en France, comme cela a lieu en Russie et avec films à l'appui, si c'est nécessaire pour la démonstration.

Une chose est le désir de s'êtreindre, autre chose celui de vivre côte à côte. Rien ne garantit - les exemples abondent pour le prouver - que l'être avec lequel on cohabite actuellement plaira toujours ou qu'on lui plaira toujours. Les faits indiquent que des couples ont pu assez longtemps vivre en bonne harmonie sans

enfants ou avec un enfant ou deux, chez lesquels la mésestimation et l'amertume se sont introduits dès que la progéniture s'est accrue.

Les individualistes que le sujet a intéressé ne préconisèrent jamais la stérilité systématique, bien qu'en ce qui les concerne leur vie en marge des conventions et des préjugés, leur existence d' « en dehors » ne leur permît guère d'assumer les charges d'une progéniture. S'ils revendiquèrent, s'ils revendiquent pour la femme le « droit » à la maternité librement désirée et librement consentie, c'est qu'il leur apparaît de toute évidence « que c'est à la précréatrice, à la mère de décider quand elle veut enfanter et de choisir le procréateur de son enfant qui peut être autre que son compagnon habituel ». Ils ont ajouté que c'est une question d'eugénisme, de qualité et non de quantité ; que des enfants qui viennent au monde à assez grand intervalle, par exemple, ont beaucoup plus de chance de grandir sainement, de devenir des êtres instruits, vigoureux, mieux doués, plus aptes que ceux qui se succèdent sans interruption ou presque.

Faisant abstraction des exagérations de l'eugénisme, l'espèce humaine ne peut retirer qu'un avantage toujours plus appréciable de la pratique des progénitures sélectionnées. D'autre part, utiliser la volupté sexuelle, les raffinements de plaisir, de jouissance auxquels elle peut donner lieu, non plus en vue uniquement de la procréation, mais dans le dessein d'augmenter son bien-être individuel, n'est-ce pas accroître du même coup le bien-être de l'espèce, l'espèce (somme toute) se composant d'individus.

E. ARMAND

Accueil

MAMMIFÈRES adj. et subs. (du latin *mamma*, mamelle et *ferre*, porter : qui porte des mamelles)

Les mammifères nous intéressent tout particulièrement parce qu'ils forment la classe animale à laquelle nous appartenons nous-mêmes et que leur étude nous permet de comprendre l'évolution de l'homme depuis des temps considérables et qu'elle nous permet également d'entre-voir les grandes lois biologiques qui se manifestent dans l'évolution de la vie à la surface du globe. Cette connaissance peut nous guider pour éviter certaines erreurs et nous permettre de construire plus sûrement notre édifice social.

Les mammifères se caractérisent principalement par une température constante : 39° pour la plupart d'entre eux, 37,5° pour l'homme (oiseaux 42° à 44°) ; un épiderme souple, adipeux, couvert de poils ; le développement embryonnaire effectué dans l'organisme maternel et enfin la nutrition des petits par une sécrétion fournie par des glandes cutanées appelées mamelles.

L'origine des mammifères n'est pas exactement déterminée, comme d'ailleurs la plupart des origines concernant l'apparition des diverses classes animales et même celles concernant la formation des grands embranchements du règne animal. Que le transformisme s'impose actuellement à tout esprit débarrassé de mysticisme, cela ne fait aucun doute pour qui exige de ses propres représentations mentales des processus intellectuels cohérents, coordonnés, liés dans l'espace et dans le temps, conformes aux données objectives de l'expérience et de l'observation. La démonstration de l'évolution d'un humain depuis l'œuf jusqu'à la sénilité est l'argument sans réplique par quoi le déterministe triomphera toujours des explications spiritualistes. Mais s'il est encore possible de suivre ontogéniquement l'évolution d'un être il est bien difficile de retrouver toutes les formes phylogéniques

ayant précédé cet être depuis les premières ébauches de la vie à la surface de la terre jusqu'à sa forme actuelle.

Trois études différentes permettent néanmoins de jeter un peu de lumière sur les ténèbres du passé et de retrouver, dans ses grandes lignes, l'évolution compliquée des êtres organisés. Ce sont : la morphologie et l'anatomie comparée, qui étudient la conformation intérieure et extérieure des êtres vivants ; la Paléontologie qui s'intéresse aux restes fossilisés des animaux disparus ; l'embryologie, qui observe les différentes transformations de l'être vivant depuis la simple cellule initiale jusqu'à la forme parfaite de l'adulte.

Ces trois études se basent sur la ressemblance des caractères observés, sur le rapprochement évident des formes ; sur des comparaisons favorables à des ramifications, des descendances, des parentés plus ou moins voisines ou éloignées.

La Morphologie et surtout l'Anatomie comparée groupent les mammifères actuels en une douzaine d'ordres renfermant des différences assez grandes soit comme aspect, soit comme mœurs. Alors que la classe des oiseaux présente une certaine fixité, des types assez voisins les uns des autres, les mammifères, par leur facilité d'adaptation à des milieux très variés, se sont diversifiés considérablement au point de ne plus même se ressembler morphologiquement, tels les chauve-souris, les baleines ou les chevaux.

Au bas de l'échelle des mammifères, les Monotrèmes, qui vivent seulement en Australie (l'Ornithorynque, au bec de canard et l'Échidné, couvert de piquants) pondent des œufs qu'ils couvent ensuite. Leur température varie entre 25° et 28° et les petits sont allaités par la mère. Les Marsupiaux (Kangaroo d'Australie, Sarigue d'Amérique) mettent au monde un embryon à peine formé, lequel placé par la mère dans une poche placée sous son ventre où se trouvent les mamelles, termine ainsi sa croissance. Ces deux groupes d'animaux, par leur constitution, rappellent certains caractères des reptiles et des oiseaux et nous montrent quelques types intermédiaires entre les ovipares et les vivipares.

Les Insectivores (Taupe, Hérisson, Musaraigne, etc.) beaucoup plus répandus à la surface des continents, sont des mammifères nettement caractérisés, à température constante élevée et à développement placentaire.

Les Chiroptères (Chauves-souris, Vampire, etc.) sont des insectivores adaptés au vol. Leurs formes sont assez particulières et constituent un des aspects curieux des possibilités de variations des mammifères.

Les Carnivores sont trop connus pour en parler ici. Il en est de même des Rongeurs dont quelques-uns, tels le lapin et surtout le rat disputent à l'homme, parfois avec succès, le droit à la vie.

Les Pinèdes (Phoques, Otaries, Morses) se sont adaptés à la vie marine, ainsi que les Siréniens (Lamantin, Dugong) et les grands Cétacés (Dauphin, Cachalot, Baleine). Ces animaux marins ne paraissent point avoir la même origine. Il est possible que les cétacés dérivent de quelques reptiles nageurs du secondaire, tandis que les Siréniens, descendraient plutôt des protongulés du tertiaire inférieur.

Les Édentés (Fourmiliers, Tatous, Paresseux), ne sont pas classés nettement et leur ascendance reste problématique. Les Proboscidiens se réduisent aux seuls Éléphants d'Afrique et d'Asie. Les Ongulés présentent plus de variétés et le Rhinocéros, le Cheval, le Bison, le Chameau, le Cerf, la Girafe sont assez différents les uns des autres ainsi que l'Hippopotame, le Gnou et le Sanglier.

Les Primates se divisent en trois sous-ordres : les Lémuriens, vivant surtout à Madagascar ; les Simiens, répandus dans toute la zone tropicale, s'écartent peu des régions chaudes. Quelques formes sont intermédiaires entre les Lémuriens et les Singes comme les Ouistitis et possèdent des griffes. D'autres Singes (Platyrrhiniens) ont le pouce peu séparé de la main, les narines écartées, la queue prenante. Tels sont les Alouates, les Sapajous, les Sakis de l'Amérique du Sud. Les Catarrhiniens comprenant les Babouins, Mandrills, Macaque, Magot et enfin les anthropoïdes dont l'Orang-Outang des îles de la Sonde, les Gibbons de l'Inde, le Chimpanzé et le Gorille d'Afrique. Le dernier sous-ordre des Primates est uniquement constitué par les Hominiens peu différents, anatomiquement, des anthropoïdes.

La Paléontologie retrouve des traces de Mammifères dès le début du Secondaire, dans le Triasique. C'étaient de tout petits animaux, probablement insectivores, vivant sur les arbres. Leurs ancêtres probables doivent être cherchés parmi les Théréodontes (sous-ordres des Théromorphes), sortes d'intermédiaires entre les reptiles nettement caractérisés et les Mammifères du Secondaire. Les Théréodontes descendaient probablement eux-mêmes des Rhynocéphales, lesquels provenaient sans doute des Stégocéphales vivant à l'époque Permienne dans le Primaire. Ces sortes d'animaux mi-reptiles, mi-batraciens, de formes assez diverses (serpent, lézard) ont précédé les grands Reptiles du Secondaire, contemporains des petits mammifères arboricoles.

Remarquons ici que l'on trouve des traces d'Insectes du genre Blatte, ainsi que des Scorpions dans le Silurien, ce qui montre l'ancienneté prodigieuse des animaux à respiration trachéenne. Remarquons également que, tandis que les Mammifères comptent tout au plus 3.000 espèces environ sur les 272.000 espèces animales connues à ce jour les arthropodes en comptent 209.000, et les insectes 180.000 à eux seuls. On voit qu'au cours des siècles la variation ne s'est point effectué de la même manière, ni dans le même temps, chez les différents animaux.

Les oiseaux sont postérieurs aux Mammifères car leur ancêtre possible l'Archéoptéryx, de la taille d'un gros corbeau, ne se rencontre que dans le Jurassique supérieur. C'était un animal étrange avec un squelette de Reptile, une queue de Lézard emplumée, des mâchoires dentées, et des plumes nettement formées jusque sur les jambes terminées par des pattes griffues. À cette époque le Jurassique contenait déjà plus de 25 espèces de Mammifères de la taille du Rat et du Glouton et se rapprochant des Monotrèmes actuels. C'était l'époque des Reptiles gigantesques, maîtres incontestés de tous les continents, dont quelques-uns, tel l'Atlantosaurus des Montagnes Rocheuses, atteignaient les dimensions colossales de 36 mètres. Jusqu'alors la température paraît avoir été à peu près égale sur la surface terrestre mais à partir du Crétacé les saisons commencent à se former et l'évolution se précise alors en faveur des Mammifères. Par leur température interne régulière et

élevée ces derniers purent se maintenir et s'adapter à des températures extérieures très diverses tandis que la faune reptilienne disparaissait et ne se maintenait désormais que sous les tropiques avec des dimensions bien réduites.

Un autre facteur de triomphe des Mammifères fut le développement exceptionnel de leur cerveau, particulièrement du cerveau antérieur le télencéphale. Cette écorce cérébrale est constituée par deux régions assez indépendantes l'une de l'autre : le rhinencéphale et le néopallium. La première centralise toute l'activité olfactive de l'animal, la deuxième centralise la sensibilité visuelle, auditive et tactile. Alors que chez les Poissons le néopallium est excessivement réduit, chez les Reptiles il augmente d'importance, tandis que chez les Mammifères il se développe considérablement en proportion de la régression du rhinencéphale.

Si, pendant l'énorme durée du Secondaire (plus de 400 millions d'années d'après Carl Størmer), les Mammifères se sont peu différenciés ; si, dans le Crétacé, une certaine homogénéité existait encore, dans l'Éocène ancien diverses variations importantes commencent à se préciser, variations déterminées par le genre de vie, principalement l'alimentation. Déjà les Créodontes, ancêtres des Carnassiers, les Condylarthres, ancêtres des Ongulés et peut-être des Siréniens, les Pachylémuriens dont le nom indique les descendances ultérieures, offraient des différences appréciables et très marquées. Chaque ordre s'écarte considérablement de sa forme primitive. La vie marine, terrestre, arboricole, aérienne, modifie la morphologie des Mammifères. En plein Crétacé un petit groupe d'insectivores s'était déjà séparé des autres Mammifères tout en conservant les caractères primitifs des Marsupiaux et se rapprochant des Créodontes. C'étaient les Ménotyphlas, actuellement vaguement représentés par les tupaïas vivant d'insectes et de fruits dans les arbres de la Malaisie et se rapprochant des Lémuriens. Dans le Paléocène de l'Amérique Centrale on trouve les restes des deux branches de Primates : les Lémuriens et les Tarsoïdés déjà différenciés. Ils ont ensuite émigré en d'autres régions et les Lémuroïdés, aujourd'hui localisés principalement à Madagascar, dans le sud de l'Inde et dans l'Afrique Orientale, ont peu évolué depuis ces époques lointaines. Les Tarsoïdés, réduits actuellement aux Tarsiers de la Malaisie étaient

représentés à cette époque par six genres dont l'un : *Anaptomorphus Homonculus*, a été regardé par Cope comme l'ancêtre commun à tous les singes. Rémy Perrier admet que c'est dans l'Amérique Centrale que s'est effectuée la séparation des singes en Platyrrhiniens et en Catarrhiniens, lesquels ont émigré dans l'ancien monde et ont continué leur évolution en diverses directions. Il est assez difficile de suivre cette évolution et cette migration mais dans le gisement des Siwaliks, au pied de l'Himalaya, on trouve déjà des types très nettement différenciés d'anthropoïdes dont le fameux *Dryopithécus*, duquel descendait le genre *Palæosimia* d'où proviendrait l'orang-outang ; le genre *Palæopithécus* ayant abouti au Gorille et le genre *Sivatherium* ancêtre possible des Hominien.

Les découvertes de la Préhistoire diminuent chaque jour l'écart entre l'homme et ses ancêtres arboricoles. Les hommes de Mauer, de Néanderthal, de la Madeleine nous montrent l'évolution et les transformations progressives de la morphologie hominienne vers les types humains actuels.

Si l'on compare les résultats des liaisons établies par la paléontologie entre les divers échelons de l'animalité mammalogique du crétacé jusqu'à l'homme actuel ; si l'on tient compte de l'insignifiance des recherches souvent accidentelles et nullement en rapport avec l'immensité des espaces non encore fouillés ; si l'on tient également compte des causes nombreuses de disparition des fossiles et des bouleversements géologiques (effondrements de continents, éruptions volcaniques, incendies, etc.) détruisant toute possibilité de recherches, il faut véritablement reconnaître que la paléontologie, malgré ses nombreuses lacunes, a tracé une généalogie fort satisfaisante des Mammifères et de l'Humanité. Quelques points restent encore bien obscurs, tels le, ou les lieux d'origine du genre humain et son unité ou sa pluralité originelle. Le premier point ne peut encore se résoudre par une affirmation basée sur quelques certitudes. On trouve des restes d'Hommes fossiles en différents endroits situés en Afrique, en Europe et en Asie, englobant une vaste région presque circulaire encore inexplorée. La majorité des naturalistes paraît pencher pour l'origine asiatique de l'Humanité, mais il est également possible qu'elle ait eu lieu ailleurs et peut-être en plusieurs endroits différents ce qui soulève la

question de l'origine monophylétique ou polyphylétique du genre humain. L'Anatomie comparée nous montre une certaine unité dans les races humaines peu compatibles avec les ascendances diverses ayant engendré les anthropoïdes actuels : Gorilles, Chimpanzés, Orang-Outangs, etc.

Peut-être les hominiens, descendant d'un anthropoïde très répandu, très migrateur, voisin des Dryopithécus, se sont-ils formés en diverses régions de la Terre. Ce sont là, au fond des questions secondaires dont les diverses solutions paraissent peu susceptibles d'ébranler l'origine animale de l'homme.

L'Embryologie nous montre les processus évolutifs des mammifères non seulement très voisins les uns des autres mais encore très semblables aux premiers stades de développement des diverses classes de vertébrés. On sait que l'Ontogénie d'un être vivant répète, très brièvement, la phylogénie de ses ascendants. Edmond Perrier a donné à ces faits le nom de Loi de Patrogenie. Cette évolution ne saurait d'ailleurs être totalement comparable à celle de ses ancêtres, car nous voyons les germes d'animaux inférieurs se suffire immédiatement dans la lutte pour la vie alors qu'aucun embryon de Mammifère ne pourrait y parvenir. Si donc cet embryon passe par des formes rappelant quelque peu celles d'animaux beaucoup plus primitifs, si des organes apparaissent et disparaissent dans cette évolution accélérée (par exemple les fentes branchiales, l'appendice caudal de l'embryon humain) il ne peut en un temps aussi réduit repasser par toutes les formes apparues successivement pendant la colossale durée des temps géologiques. La Tachygenèse elle-même, ou accélération embryogénique, ne pourrait expliquer la rapidité de cette évolution et la suppression de la plupart des formes phylogéniques intermédiaires. Il faut plutôt admettre que la cellule germinative des Mammifères actuels diffère chimiquement des cellules germinales primitives des vertébrés et des invertébrés et que, soustraite aux influences primitives, elle se développe dans des conditions différentes, produisant alors des formes différentes. Le développement embryogénique ne reproduit donc nullement la forme adulte des ascendants, mais reproduit leurs ébauches embryonnaires très voisines les unes des autres correspondant à des conditions analogues de leur évolution.

L'Embryologie comparée permet de rapprocher tous les vertébrés entre eux beaucoup plus que de tout autre embranchement du règne animal ; de suivre leur évolution embryonnaire et de reconnaître chez les Mammifère placentaires trois dispositions particulières les répartissant en trois séries comprenant, premièrement, les Rongeurs, les Insectivores et les Chiroptères ; deuxièmement, tous les autres groupes sauf les Lémuriens ; troisièmement, les Lémuriens et les Primates. Ce qui confirme, en somme, toutes les autres données concernant l'origine et la parenté de l'Homme.

Cette évolution remarquable aboutissant finalement à l'épanouissement de l'intelligence humaine peut paraître plus ou moins surprenante. On ne manquera pas de faire remarquer que les mêmes causes extérieures ont agi sur les mêmes animaux et que leurs profondes divergences restent bien mystérieuses. On peut trouver en effet que les Oiseaux, par exemple, ont également une température élevée et mènent une vie arboricole et aérienne favorable au développement du néopallium. On peut objecter encore que les autres Mammifères et principalement les Anthropoïdes ont une existence arboricole, possèdent des mains et se rapprochent considérablement des hominiens sans atteindre leur évolution intellectuelle. On pourrait tout aussi bien comparer l'évolution si intéressante des insectes, pourtant très éloignée de la nôtre, et rechercher les causes des divergences aussi profondes chez les différentes espèces animales. On ne peut, ici, rechercher ce qu'il y a, au fond, de commun entre tous les êtres vivants malgré leurs grandes différences apparentes ; ni préciser l'unité de l'intelligence (qui n'est qu'une fonction de la vie) dans tout le règne animal.

Ce qui a favorisé l'Homme, c'est précisément un ensemble de faits réalisés partiellement par d'autres animaux mais réunis circonstanciellement en son espèce. C'est ainsi que la vie arboricole développa, nous l'avons vu, des facultés visuelles, auditives et tactiles. Les bruits de la forêt éveillèrent l'attention ; les difficultés des déplacements développèrent l'agilité, l'adresse, la précision. La mémoire plus fertile permit des représentations plus étendues et des associations de sensations beaucoup plus compliquées. La curiosité s'accrut en proportion de l'extension des possibilités

d'adaptations nouvelles. La station verticale accéléra cette évolution ; elle détermina le perfectionnement de la main, laquelle suppléant de plus en plus à la mâchoire, dans de multiples actes vitaux, libéra les muscles faciaux de maints efforts violents. La station verticale nécessitant beaucoup moins d'efforts des muscles soutenant la tête, le crâne moins comprimé atteignit un développement plus grand. Enfin la vie sociale engendra la nécessité de l'échange des impressions et facilita l'apparition et le fonctionnement du langage articulé. Il est aussi probable que la formation intra-utérine des jeunes êtres favorisa peut-être le développement anormal de certains organes (le cerveau entre autres) aux dépens des autres.

C'est ici qu'il convient de remettre au point le fameux concept : la fonction crée l'organe. La fonction étant essentiellement le jeu vital d'un organe (son effet) il semble paradoxal d'affirmer qu'un effet puisse exister avant sa cause. Or, ce n'est pas ainsi qu'il faut entendre les choses. Quelle que soit la manière dont nous cherchions à nous expliquer l'origine de la vie, il faut admettre qu'elle a débuté par une forme infiniment plus simple que toutes celles que nous connaissons actuellement. Cette « forme », ce mouvement, cet organe de vie, issu du fonctionnement universel, créa par ses réactions immédiates avec le milieu, la fonction vitale. Chaque mouvement vital, conquérant le milieu extérieur, a bien constitué ainsi la fonction vitale, mais toute variation de ce milieu se présentant avec des particularités nouvelles a déterminé dans l'organisme ancien (donc sans organe nouveau) une réaction nouvelle (donc une fonction nouvelle exécutée tant bien que mal par un organisme ancien) laquelle modifiait alors cet organisme ancien. Si la modification persistait il y avait apparition de réactions nouvelles, création d'organes nouveaux agissant hors de l'influence objective. On peut dire que la fonction est une réaction de la substance vivante contre le milieu, déterminée tantôt par le milieu lui-même (apparition de la fonction ou réaction avant l'organe) tantôt par la substance vivante (l'organe existe alors avant la fonction). Les biologistes mécanistes tels que Lœb et Bohn ont démontré que les réactions de la matière vivante s'effectuaient très souvent sans finalisme aucun, que parmi ces multiples réactions ainsi créées, seules celles qui favorisaient la conservation de l'être pouvaient aboutir, par la sélection, à la formation d'organes nouveaux. Cela

permet de relier correctement le Darwinisme au Lamarckisme ; de libérer celui-ci de sa tendance finaliste et de donner un sens intelligible à la sélection naturelle qui, sans cela, explique très bien la disparition des organes mais nullement leur apparition.

Ce rapide exposé de l'évolution des Mammifères peut nous aider grandement dans l'établissement de nos concepts philosophiques et sociaux. L'origine animale de l'homme, les causes de son évolution physique et intellectuelle, ses luttes ancestrales, ses lentes acquisitions morales, sa formation sociale, ses multiples hérédités forment autant de repères nous permettant de comprendre les difficultés des transformations rapides que nous voudrions réaliser. Mais loin de nous mener vers un pessimisme inhibiteur le spectacle de cette évolution prodigieuse d'animaux mi-batraciens, mi-reptiles aboutissant à l'homme sensible, généreux, curieux et inventif est au contraire fort satisfaisant. La rencontre d'humains de proie ou de types grégaires, mystiques ou primitifs ne doit point nous étonner outre-mesure, car nous savons que la vie grégaire fut nécessaire à l'éclosion de l'Humanité ; que l'ignorance et la peur furent à son point de départ et qu'elle ne dût son triomphe dans la lutte pour la vie qu'à son audace et son esprit conquérant.

Son évolution animale nous montre des causes d'apparence insignifiante engendrant des conséquences très importantes. C'est ainsi que si les Mammifères étaient restés dans la plaine ils n'auraient point acquis leurs facultés intellectuelles, mais d'autre part s'ils n'avaient point ensuite vécu dans la Savane ils n'auraient point dépassé le niveau des anthropoïdes actuels. Cela nous montre l'utilité de certaines formes sociales passées mais nous indique également la non moins grande utilité de changer d'habitudes, de mœurs, de milieu si nous voulons nous transformer et évoluer dans d'autres directions. Les grandes différenciations des Mammifères nous indiquent également les dangers de toute spécialisation exclusive déformant les êtres, les modifiant en types distincts et séparés, presque étrangers les uns aux autres. Enfin l'unité anatomique et embryogénique des Hominiens nous fait entrevoir des possibilités d'entente, de compréhension et peut-être d'harmonie entre les hommes sur le plan intellectuel et moral.

Connaissant les possibilités de transformation des êtres vivants nous pouvons agir sur notre milieu, l'orienter vers notre concept social plus équitable, mieux équilibré, plus rationnel, plus avantageux pour l'ensemble des humains.

Le Mammifère du Crétacé évolue et doit encore évoluer vers l'Age de Raison et c'est notre intérêt de l'y aider.

- IXIGREC.

OUVRAGES A CONSULTER. - *La Genèse des espèces animales* (L. Guénot). - *Les mammifères et leurs ancêtres géologiques* (O. Schmidt). - *Un problème de l'Évolution* (Vialleton). - *La place de l'homme dans la série animale* (R. Périer, « revue philosophique » 1929). - *L'Embryologie comparée* (L. Roule). - *La Terre avant l'apparition de l'homme* (F. Priem). - *La Descendance de l'homme* (Darwin). - *Hist. de la création des êtres organisés* (Haeckel). - *Philosophie zoologique* (Lamarck). - *Traité d'anatomie comparée pratique* (C. Vogt et E. Young). - *Traité de Zoologie* (Claus). - *Les mammifères tertiaires* (tome II des Enchaînements du monde animal : A. Gaudry). - *La Genèse de l'homme* (de Paniagua), etc. Et les ouvrages mentionnés aux mots : darwinisme, évolution, homme, terre, transformisme, etc.

Accueil

MANDAT, MANDANT, MANDATAIRE n. m. (du latin *mandatum*, chose mandée)

On donne le nom de mandat à une délégation d'une durée variable donnée, dans des circonstances généralement déterminées, par un individu, une collectivité, un gouvernement ou un groupe de gouvernements, à un tiers ou à plusieurs personnes, pour les représenter au sein d'une assemblée chargée de définir des droits, d'examiner ou de défendre des intérêts, d'arbitrer un conflit, etc...

C'est ainsi que les membres, d'un syndicat, d'une coopérative, d'une société quelconque, se réunissent en assemblée générale et, *à la majorité ou à l'unanimité, désignent* l'un ou plusieurs des leurs pour les représenter dans une assemblée ou un Congrès. Ils indiquent, généralement, dans quelles conditions, ils désirent être représentés. Ces conditions constituent le *mandat*, c'est-à-dire le caractère de la délégation qu'ils donnent à leur *mandataire* et que celui-ci accepte de *ses mandants*.

Un député tient son mandat de la majorité absolue ou relative, de ses électeurs ; son mandat, c'est le programme sur lequel il a été élu. Il conserve le mandat le plus longtemps possible et il oublie, en général, son programme le lendemain de son élection.

Il en est, malheureusement, souvent de même pour les mandataires des organisations ou sociétés de tous ordres. Le délégué oublie la fonction qui lui est confiée et ne tient compte que de son désir personnel, qui se confond trop souvent avec sa satisfaction individuelle ou son propre intérêt. Le seul moyen d'obtenir du mandataire le respect de son mandat, c'est de le contrôler sévèrement et de ne lui confier qu'une délégation ayant un but très précis et une durée limitée. Si les députés pouvaient être « révoqués » dès leur premier abandon de programme, ils

agiraient avec moins de désinvolture.

Ce qui est vrai pour les députés, l'est d'ailleurs, en général, pour tous ceux qui savent *conserver* les mandats et les délégations longtemps, sans se soucier de l'avis de leurs mandants.

Les gouvernements mandatent leurs représentants dans les conférences internationales politiques, économiques et financières pour y défendre *l'intérêt national*.

L'après-guerre nous a valu un nombre incalculable de conférences de cet ordre et l'institution d'un organisme international : *La Société des Nations* où les représentants des gouvernements discutent toutes les grandes questions qui nécessitent un examen commun. La Société des Nations, elle-même, donne des mandats à certaines puissances de premier rang, qui exercent le gouvernement de pays coloniaux, ou de zones de pays ex-belligérants qui sont placés sous l'autorité de la Société des Nations, pour éviter des conflits entre grands pays.

Il y a, enfin, différentes formes de mandats : juridiques et judiciaires. Par exemple, un homme peut donner mandat à un autre de le représenter en justice, dans un arbitrage. Un tel mandat prend le nom de « pouvoir ».

Le juge instruction dispose également de mandats. Ce sont : les mandats d'arrêt et de perquisition, les délégations judiciaires et les commissions rogatoires. Il donne même, parfois, un mandat en blanc, qui est la véritable lettre de cachet moderne. Muni d'un tel mandat, un policier quelconque peut arrêter n'importe qui, pour n'importe quoi et même sans prétexte, raison ni motif. Aujourd'hui, on arrête même sans mandat et en masse, par raison d'État.

Les mandats d'arrêt et de perquisition sont exécutés par la police, soi-disant sous la responsabilité du juge. En réalité, la police opère sans contrôle, comme elle l'entend et ne rend compte que de ce qu'elle veut.

Si un juge donna mandat à la police pour enquêter, entendre des témoins,

etc., etc. ce mandat prend le nom de *délégation judiciaire*. Lorsqu'un magistrat doit recueillir le témoignage d'une personne habitant hors de son ressort, il peut faire entendre le témoin par le juge d'instruction du ressort dont dépend l'intéressé. C'est ce qu'on appelle la *commission rogatoire*.

En résumé, les magistrats usent largement du mandat et les policiers en abusent plus largement encore, c'est ce qui explique tant d'affaires scandaleuses, tant d'atteintes portées à la liberté individuelle.

- Pierre BESNARD.

Accueil

MANICHÉISME n. m. (rad, *manichéen*, de Manès ou Maniché)

Le manichéisme a été l'une des hérésies les plus importantes du christianisme, si toutefois on peut le classer parmi les sectes chrétiennes. Son fondateur, Manès, Mani ou Maniché, naquit en Perse, vers 218 de l'ère vulgaire. On le représente comme un homme austère, doué d'une vaste érudition. Les uns veulent qu'il ait été prêtre, les autres médecin ; on assure même qu'il peignait fort agréablement. Haï des chrétiens, parce qu'hérétique, mal vu des persans qui le considéraient comme chrétien, il parvint à se maintenir jusqu'en l'an 277 (d'autres disent jusqu'en 274) époque où la légende veut qu'il ait été écorché vif sur l'ordre du roi de Perse, Varahram Ier. Mani avait visité l'Inde et était entré en relations étroites avec les prêtres de Bouddha.

Quelles étaient donc les doctrines des manichéens pour qu'elles leur aient valu les persécutions de l'Église ? On retrouve dans le manichéisme des influences gnostiques – ce sont les principales – mésopotamiennes, perses, bouddhiques. Deux principes coexistent éternellement : l'un bon (symbolisé par la lumière) et appelé prince de lumière, l'autre mauvais (symbolisé par les ténèbres) et dénommé Prince de ce monde, Satan et aussi Matière. La Matière, ayant subi le rayonnement de la lumière, voulut s'élever jusqu'à elle et il y eut guerre entre les deux éléments. En vain pour contre-balancer les efforts de la Matière, le bon principe ou Dieu créa-t-il l'homme primitif (spirituel) ; ce dernier fut vaincu et emprisonné dans la Matière. L'homme actuel a été créé par le principe mauvais de même que sa descendance : l'humanité, soumise aux mêmes tentations que lui. Le salut est en la connaissance de la vraie science, apportée par le prophète Mani ; cette Connaissance a été diffusée parmi les hommes par l'histoire de Jésus-Christ, purement symbolique, d'ailleurs.

Dans la pratique, plus radicalement, plus austèrement que le christianisme, le manichéisme place le salut dans le renoncement, l'abstention.

Le fait de considérer Jésus comme un symbole et non comme un vivant mena les manichéens à nier le mystère de l'Incarnation et celui de la Résurrection, à tenir comme nul le sacrement de la communion, le pain et le vin ne pouvant être la chair et le sang d'un fantôme ; les manichéens avaient en aversion les représentations de la croix, ils tournaient en dérision la fable de la vierge-mère et plus tard le culte qui lui fut rendu ; ils niaient la résurrection de la chair. Le bon ne pouvant se lier avec le mauvais, ils rejetaient le mariage et combattaient vigoureusement la procréation ; ils ne mangeaient pas de viandes, ils ne consommaient pas de vin ; à part les poissons et les reptiles ils ne tuaient pas les animaux ; l'enfer et plus tard le purgatoire sont considérés comme des inventions insensées ; c'est sur terre que l'âme subit son enfer qui durera jusqu'à ce que des incarnations successives (qui peuvent être animales) l'aient purifiée et délivrée de sa prison de chair.

Les manichéens menaient une vie en apparence très austère, ils se glorifiaient de mener l'existence des apôtres. Leurs adversaires prétendaient que cette sévérité d'attitude cachait des mœurs relâchées au point de vue sexuel et la pratique de l'homosexualité. Il y avait deux catégories distinctes d'adeptes : les néophytes ou « auditeurs », les initiés ou élus ou « parfaits ». Ceux-ci seuls, en somme, renonçaient au plaisir, au travail, au mariage ; connaissaient la signification réelle des symboles doctrinaux ; les autres suivaient de loin, renonçaient à moins, ne connaissaient qu'imparfaitement.

Il est évident que la doctrine de la coexistence du bien et du mal, leurs principes étant considérés comme égaux en force et en puissance, était aux antipodes de la doctrine prêchée par le christianisme, qui croyait au triomphe final de l'Église, de Dieu, du principe de l'autorité sur celui de la rébellion. La chute de l'homme est le résultat de sa désobéissance, elle n'est qu'un accident ; il n'y a jamais lutte égale entre les deux adversaires, Dieu tolère Satan et, théoriquement, chaque fois que la désobéissance entre sérieusement en lutte avec l'obéissance, c'est celle-ci

qui remporte la victoire.

C'est sans doute ce qui explique l'opposition féroce de l'État romain aux progrès du manichéisme qui avait envahi la Perse, le Tibet, la Chine, le Turkestan et comptait de nombreux sectateurs dans le sud de l'Italie et la province d'Afrique (Saint Augustin a été manichéen pendant huit ans). Les gouvernants de l'Empire considérèrent le manichéisme comme une sorte d'anarchisme (plus redoutable, certes, que le christianisme), qui devait logiquement conduire ses adeptes à l'abandon de tous leurs devoirs de citoyens et d'hommes, comme une importation étrangère ne pouvant convenir à des Romains. C'est le point de vue auquel se place Dioclétien dans son terrible édit (vers 300) qui prononce contre les manichéens les pénalités les plus dures. Les édits de Valentinien Ier et de Théodose Ier ne furent pas moins sévères. On considéra le manichéisme comme écrasé au IV^{ème} siècle.

On a contesté que les manichéens aient réellement admis le dualisme absolu et éternel du bon et du mauvais, l'existence infinie de deux Dieux s'équivalant. Toujours est-il que l'Église a toujours combattu les manichéens avec la dernière rigueur. Ils n'admettaient pas les livres de l'Ancien Testament, ils n'acceptaient les Évangiles qu'en se réservant le droit d'y faire les coupures ou les changements qui pouvaient les mettre en harmonie avec leurs opinions particulières. Ils considéraient Orphée, Zoroastre, etc., comme de véritables prophètes, la raison et le verbe leur apparaissaient comme se trouvant chez tous les hommes, devant produire partout les mêmes effets, répandre partout la même clarté ; aussi le nombre des écrits à consulter s'étendait-il bien au-delà des livres canoniques.

Le Jésus du manichéisme est purement gnostique, c'est un ange du Principe ou Dieu bon, chargé de délivrer les âmes engeôlées par la Matière ou le Dieu mauvais.

Les édits des empereurs romains n'avaient pas anéanti le manichéisme. Il demeurait assoupi, latent, dans l'empire byzantin, chez les Slaves. On le retrouve en Arménie, vers le milieu du VII^{ème} siècle (ses adeptes s'appellent alors Pauliciens), en Bulgarie ; mais voici qu'il fait tache d'huile dès la fin du X^{ème} siècle, on signale

des manichéens ou Cathares (du grec *katharos*, pur), en Champagne. Du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle, l'église cathare, la pure, la véritable, se dressera contre l'église romaine, « la synagogue de Satan » en Italie, en Sardaigne, en Espagne, en Aquitaine, dans l'Orléanais (en 1017, Robert le Pieux fera tenailler et brûler treize cathares à Orléans), à Liège, dans le nord de la France, en Flandre, en Allemagne, en Angleterre, en Lombardie, en Lorraine et jusqu'en Bretagne. À vrai dire, la lutte entre les deux églises n'atteint d'acuité que dans la France du Sud-Ouest et l'Italie du Nord. Comme Albi est le principal centre de l'hérésie, les manichéens sont connus sous le nom d'*Albigéois*.

Il semble qu'il y ait eu une certaine différence entre le manichéisme, doctrine d'austérité, et l'albigéisme, représenté comme une doctrine de vie facile. On a souvent opposé les vaudois, qui menaient une existence ascétique, aux albigéois, tenus pour dissolus. À la vérité l'austérité n'était exigée que des initiés ou parfaits ; la masse des fidèles ou auditeurs pouvaient vivre selon leurs instincts et leur bon plaisir, surtout dans cette nouvelle phase du manichéisme ; il suffisait qu'un parfait plaçât les mains sur la tête d'un croyant pour effacer toutes ses impuretés ; cela s'appelait « la consolation », mais comme elle ne pouvait être dispensée qu'une seule fois dans le cours de l'existence, l'auditeur n'avait généralement recours au parfait qu'à l'article de la mort.

L'albigéisme régnait en maître dans tout le Languedoc ; il comptait seize églises ou diocèses dont les principaux se trouvaient dans la région qui s'étend entre les Cévennes, les Pyrénées et la Méditerranée. Il y avait des évêques cathares et on a même prétendu, sans preuves, qu'il a existé un pape cathare. À Toulouse, les catholiques en étaient réduits ou peu s'en faut à se cacher. Le pape Innocent III organisa une croisade contre les Albigéois et appela les seigneurs du nord de la France à y prendre part. « Il faut que les malheurs de la guerre – écrivait Innocent III, 1207 – les ramènent à la vérité ». Cette guerre fut sauvage, atroce. Elle débuta par une boucherie à Béziers (1209) ; les Français du Nord exterminèrent la population : dans une seule église, ils égorgèrent sept mille personnes, des femmes, des vieillards, des enfants ; après quoi, Béziers, mis à sac, fut totalement détruit par

l'incendie. Dix ans plus tard, de semblables horreurs se répétèrent à Marmande, et de sang-froid : « on tua, dit un contemporain, tous les bourgeois avec les femmes et les petits enfants ».

Vingt ans durant, le Midi fut mis à feu et à sang, sans que l'hérésie cessât de subsister. Pour achever de la détruire, le concile de Toulouse, en 1229, créa les inquisiteurs de la foi, dont les moines Dominicains assumèrent la charge. Le roi de France reçut comme récompense de l'assistance prêtée à l'Église le comté de Toulouse.

Quant aux cathares, force leur sera de se dissimuler désormais ; ils cessent d'être un danger pour l'Église, dans tous les cas. Après le XIV^{ème} siècle, on n'en trouvera plus guère. S'il en existe encore, c'est vraisemblablement en pays slaves ou aux États-Unis.

– E. ARMAND.

Accueil

MANIE n. f. (grec *mania*, folie)

Manie est un des plus vieux mots de la médecine mentale. On le trouve employé par les plus anciens médecins de l'Antiquité : Hippocrate, Celse, Galien, etc. Comme la matière elle-même à laquelle se rapporte le mot, sa signification a varié à l'infini. Encore utilisé par les aliénistes d'il y a un siècle comme Pinel, Esquirol, Marc et tant d'autres pour signifier tout uniment la plupart des formes de la folie, surtout celles qui s'accompagnent d'un désordre considérable dans les pensées et dans les sentiments, d'agitation, d'excentricités incohérentes, il a été peu à peu restreint exclusivement à une seule forme mentale caractérisée par un désordre général des idées et des sentiments. Il est encore utilisé aujourd'hui dans la description des maladies du cerveau (voir *Psychiatrie*). J'en donnerai une idée sommaire.

Le maniaque se présente aux yeux de l'observateur comme un malade en proie à une agitation incohérente, agitation portant sur les paroles et sur les gestes. Il représente le fou tel que l'imagination vulgaire se l' imagine : un être gambadant, criant, faisant des discours sans aucune suite à la cantonade, le vêtement dans un désordre absolu, souvent malpropre et déchiré, violent par simple brusquerie sans y mettre la moindre méchanceté intentionnelle, manifestant par son attitude les états émotionnels les plus variés et les plus opposés, d'une minute à l'autre : colère, raillerie, gaîté ; religiosité, mégalomanie, érotisme. Le geste est en rapport avec l'état d'âme momentané, ce qui fait du maniaque une sorte de cabotin jouant tous les rôles possibles avec une rapidité de cinéma. Dans le fil des discours on ne saurait remarquer la moindre association logique ou rationnelle. Une idée naît d'un regard, d'une sensation et la succession en est si rapide que le malade n'a pas même le temps de former une phrase compréhensible. Mettez tous les mots du dictionnaire

dans une boîte agitez-les et sortez-les les uns après les autres à la queue leu-leu, vous avez l'image des discours du maniaque, et en même temps des idées.

Cet état a quelque chose d'impressionnant bien qu'il ne soit qu'un orage, un tumulte, une tempête, et ne corresponde pas à une destruction profonde et définitive du fonctionnement cérébral. Il ne s'accompagne pas de fièvre, Il dure parfois fort longtemps, des mois et même des années sans qu'on ait le droit de dire qu'il ne guérira pas. Dans certains moments d'accalmie, si l'on interroge le malade, on s'aperçoit, que son intelligence est toujours aussi vive, la mémoire est intacte et, lorsque le maniaque guérit, il a une souvenance parfaite de tout ce qui s'est passé ; il ne perd pas la notion des traitements qu'on lui a fait subir, ni des violences qu'il a pu subir de la part d'agents inhumains.

L'internement de ces malheureux s'impose naturellement à raison du désordre où ils vivent et où ils plongent tout ce qui les entoure.

Telle est *la manie aiguë*. Il lui arrive de devenir *chronique*, quand les facultés s'affaiblissent, alors les malades sont plongés pendant de longues années dans un état de déchéance où ils n'ont presque plus rien d'humain, vivant dans la saleté, dans le gâtisme, couverts d'oripeaux burlesques. La manie ne tue point. On voit de vieux maniaques de 70 ans. Leur mort est accidentelle et due aux seuls progrès de l'âge.

Il me faut mentionner cependant une autre variété de manie extrêmement fréquente, tout en conservant les caractères ci-dessus décrits, c'est la manie *intermittente*. Si beaucoup de maniaques n'ont qu'un seul accès de manie dans leur vie ; il en est d'autres chez lesquels il y a récurrence et les récurrences sont parfois si fréquentes que les malades ont très peu de vie libre. Dans d'autres circonstances, on voit la manie alterner avec la *mélancolie*. Le contraste est frappant. Très vite, presque du jour au lendemain, on voit le maniaque se calmer et tomber dans un état de tristesse absolue avec mutisme complet, inertie, refus de s'alimenter, etc. Puis, après des mois ou des années de dépression, voici que l'agitation recommence pour redevenir *mélancolie*. Elle est ce qu'on appelle la *folie circulaire*. Elle n'est en

somme que l'exagération des états émotionnels que nous subissons tous dans le cours de la vie où se succèdent sans désespérer des humeurs joviales ou tristes suivant les contingences où nous sommes mêlés.

AUTRES MANIES. – Le mot de manie a une autre acception, plus commune, plus populaire, non moins importante que la précédente, du pur point de vue de la psychologie. On désigne par là certaines habitudes devenues inconscientes, comme les tics, variables de fréquence et d'intensité, que l'on acquiert tout doucement sans s'en apercevoir et dont on se débarrasse avec plus ou moins de peine. Nous sommes tous des tiqueurs parce que nous sommes tous des imitateurs, sorte d'état simiesque qui ne fait que reproduire la grande loi du mimétisme à laquelle sont assujettis tous les êtres vivants.

Le propre de ces « manies » est de s'installer sournoisement, de s'incorporer au psychisme sans qu'il en soit apparemment troublé, de se reproduire avec un parfait automatisme. Pour en prendre conscience il faut le vouloir ou y être invité et alors on se heurte aux difficultés du « pli pris » pour se guérir. Il y a des manies ridicules, qui sont uniquement affaire de mode, dont les gens intelligents, sérieux et avides de tuer toutes les servitudes se débarrassent avec un léger effort, mais il est d'autres maniaques qui subissent sans protester la tyrannie pendant toute leur vie sans faire le moindre geste pour récupérer leur liberté. Il faudrait des volumes pour retracer et critiquer toutes les manies (geste, toilette, costume, ritualisme religieux ou laïque, reproduction automatique « parce que cela s'est toujours fait », etc.), dont l'humanité restée animale encombre sa marche. Ces manies prennent parfois une forme tout à fait obsédante, pénible, cruelle même, et constituent de vraies psychoses conscientes et irrésistibles que nous retrouverons à l'article *Obsession*. De ce nombre seront la dipsomanie, la folie du doute, la pyromanie, l'onomatomanie, la manie homicide, la manie suicide, etc. Tous ces états reproduisent un prototype curieux qui sera décrit plus loin.

Pour en revenir aux manies vulgaires, je dirai un mot des bases

psychologiques sur lesquelles elles s'échafaudent. J'ai dénommé la loi d'imitation, le mimétisme, elle est à la base de cet autre phénomène capital qu'on appelle la *contagion mentale* et la *suggestion*.

L'imitation est partout dans la nature comme une sorte d'attraction réciproque en vue d'uniformiser, d'égaliser, d'équilibrer ce qui est inharmonique. On ne saurait nier que l'harmonie vaut mieux que le désordre et que l'attraction universelle, loi d'équilibre, s'applique aux êtres vivants. L'équilibre parfait n'existe point ; il semble que ce serait la fin de tout, mais la tendance à l'obtenir est constante. L'égalité produite, on est ramené à l'allégorie de l'âne de Buridan. Toute conception de liberté disparaît, encore qu'en deçà de cette équation parfaite, la liberté reste dans le domaine des illusions. Les influences mutuelles sont énormes, intentionnelles ou non. Quand, à l'imitation de Socrate, nous plaidons une idée avec ardeur, conviction, et quand finalement nous faisons capituler un adversaire nous avons forcé et réalisé l'imitation dont nous nous sommes proposés comme types. Nous avons déguisé notre liberté du nom de discussion ; en fait nous avons été déterministes et déterminés. On voit ainsi que le modeste phénomène naturel du mimétisme se retrouve dans toutes les formes les plus élevées de l'activité humaine.

Une autre base de l'imitation d'où procèdent les manies repose sur l'état de faiblesse mentale plus ou moins accentuée dès la naissance. Faible résistance aux influences s'appelle *suggestibilité*. L'état émotif accentué prépare les voies à l'imitation et à l'emprise des adversaires. La puissance du suggestionneur se traduit objectivement par la réduction de l'état d'inertie, de passivité du suggestionné.

La contagion mentale existe, elle est continuelle, banale, dans la vie de chaque jour. C'est la lutte entre les malins et les sots, entre les politicards, les bons bergers et les gens de foi.

Relisez Darwin et ses beaux travaux sur le mimétisme, généralisez et vous concevrez la psychologie des foules, le mysticisme, la contagion de la folie, le triomphe de l'habileté, de la force contre la faiblesse, et l'individualisme vous apparaîtra comme un refuge relatif.

DES MONOMANIES. – Un dernier mot sur les états psychiques désignés par des termes où entre en composition le mot de *manie*. Il y a un siècle toutes les folies étaient rangées sous la seule rubrique de monomanie, qui désignait ce qu'on appelait les folies *partielles*, c'est-à-dire celles auxquelles ne participait pas l'entendement tout entier. Le monomane ambitieux par exemple était lucide sur tous les points qui ne touchaient pas à sa marotte de grandeur. Un monomane mystique pouvait être un habile citoyen, très maître de soi, quand il n'était point sur le terrain de ses hallucinations religieuses, etc.

La classification était simpliste. Le bloc des monomanies a été dissous. Seules ont été conservées les *obsessions* (voir ce mot). Quant aux autres, elles ont pris place pour la plupart dans le grand groupe des psychoses systématiques, à évolution lente, progressive, aboutissant à une transformation complète de la personnalité et à la démence. Il en sera parlé à l'article PSYCHIATRIE.

– Dr LEGRAIN.

Accueil

MANIFESTATION n. f. (latin *manifestatio*)

C'est un de ces mots fréquemment employés dans le langage courant et dont la signification est assez vague. Il indique en général l'action de produire au dehors, de rendre apparent, évident, manifeste, un caractère, des sentiments, une œuvre d'art, etc. Parmi ces extériorisations nous intéresse surtout le mouvement, la démonstration par lesquels une ou plusieurs personnes, un comité ou une foule expriment publiquement leurs désirs, leurs volontés, leur satisfaction ou leur réprobation. Le but de telles manifestations, concertées ou non, est d'attirer l'attention sur quelque objet ou desiderata, et de provoquer des mouvements d'opinion publique.

Les manifestations artistiques, littéraires, industrielles, commerciales, etc., sont des spectacles, des exhibitions, des expositions d'art, de science, de machines, de produits, etc., etc. tenant à la fois de l'attraction et de la publicité commerciale.

Il y a des manifestations officielles ou officieuses qui sont des cérémonies dans lesquelles, avec déploiement d'apparat, les autorités tentent d'impressionner l'esprit des foules. Ce genre de manifestations (officielles, patriotiques, religieuses, etc.), entretenant l'admiration des notabilités dirigeantes ou influentes, le prestige des maîtres, contribue à fausser la mentalité collective, à entretenir la servilité, à perpétuer l'adhésion béate et passive des masses abusées et asservies. Répétées avec régularité, se déroulant dans un cérémonial adroitement combiné pour les rendre impressionnantes, faisant appel à des hommages pleins de solennité, maintes de ces manifestations finissent par devenir de véritables cultes. Elles trouvent dans la badauderie, l'impulsivité moutonnaire, les tendances mystiques des masses d'hommes rassemblées un terrain admirablement préparé. Les rites proprement religieux se sont ainsi affirmés. Souverains et chefs d'État ont bénéficié de la pompe

dont s'accompagnaient leurs contacts avec le peuple. La religion de la patrie, de ses emblèmes et de ses appareils, appuyée sur des manifestations périodiques et rythmées protocolairement, a pu étendre sur des millions d'individus son emprise malfaisante que couronnent des guerres imbéciles et sanglantes.

Citons, enfin, les manifestations populaires. L'usage tend ici à donner au mot de manifestation la signification plus étroite, plus précise de rassemblement d'une foule (soit dans une salle ou mieux encore dans la rue), clamant ses protestations, ses indignations et ses révoltes contre telle ou telle mesure des gouvernants et des politiciens, des despotes économiques qui régissent le travail et pèsent sur les besoins des besogneux. Pris dans cette acception de jour en jour plus répandue, le terme de manifestation évoque une grande masse populaire défilant dans la rue en cortège pacifique ou déferlant en flot tumultueux, chantant des refrains subversifs et révolutionnaires, poussant des cris de colère, huant les objets de son courroux, et, parfois, dégénéralant en bagarres, s'attaquant aux propriétés ou aux personnes.

Autant les dirigeants des nations aiment affirmer, dans de fastueuses cérémonies leur pouvoir sur les multitudes accourus à leur appel, autant ils sont flattés d'y respirer l'encens et d'y voir prodigués les gestes d'adoration qui constituent un affermissement moral de leur autorité, autant ils craignent et redoutent les manifestations populaires issues du mécontentement, secouées d'indocilité, parfois ouvertement hostiles. Celles-ci ne sont-elles pas l'indice qu'un malaise latent, des impatiences sont prêtes à se transformer en révolte ouverte et active ?

La grande force morale qui consolide le règne des gouvernants et des exploités, c'est le sentiment d'isolement et d'impuissance qu'éprouvent les exploités et les gouvernés. Pris individuellement, chacun des malheureux, des déshérités, des victimes de l'organisation sociale actuelle, exprimera son insatisfaction. Il dira ses griefs confus contre le sort qui lui est dévolu, son écoëurement, son ressentiment même au spectacle de tant d'injustices qui l'atteignent, ira jusqu'à exprimer son désir de voir tout cela transformé, amélioré,

mais il conclura sur une plainte ou un geste vague : là se bornera ce qu'il est capable de faire. Tout, d'ailleurs, dans les institutions et les mœurs, concourt à le châtrer de ses énergies et le premier soin des puissants est de verser les meilleurs soporifiques sur sa détresse résignée. « Je voudrais bien sortir de cet état, dit parfois, le pauvre hère, mais je n'y puis rien. Si je fais quelque chose, je serai seul. Mes frères de misère seront même contre moi. » Et il s'abandonne...

Mais, que sur l'initiative d'individualités remuantes, ou de groupes organisateurs ou que, sous l'impulsion d'une grande colère soulevée par une iniquité plus grave que de coutume, ces isolés se trouvent rassemblés, leur nombre fait disparaître la peur ; de se sentir arrachés à leur dispersion douloureuse, de percevoir qu'un même sentiment anime des centaines ou des milliers d'êtres comme eux, la résignation fait place à la révolte ; la terreur soumise s'efface devant l'audace, et celle-ci peut devenir révolutionnaire.

Les dirigeants connaissent cette psychologie des foules, cette volonté collective qui se dégage des manifestations populaires et peut susciter les plus importants événements sociaux.

On commence par manifester dans une salle, paisiblement assis, applaudissant à l'éloquence d'un orateur, votant des ordres du jour. On manifeste ensuite dans la rue sous la conduite de bergers ayant le souci de l'ordre public, ne voulant pas compromettre leur carrière politique dans un choc entre les forces populaires et le rempart du régime. C'est le cortège pacifique, avec musiques et drapeaux. Mais cela peut devenir, dans l'explosion d'une colère longtemps contenue et qui trouve soudain son écho dans la colère voisine, sous la surexcitation d'une injustice plus criante, ou la provocation de la police ou de l'armée, à la faveur de quelque autre événement ou circonstance, parfois secondaire, mais qui joue le rôle d'étincelle et met le feu aux poudres, la manifestation peut être le premier grondement de l'émeute imprévue et de la révolution qui couvait.

Les grandes révolutions politiques ou sociales n'ont pas débuté autrement que par des manifestations où le peuple prenait conscience, dans le coude à coude, de sa

puissance collective. La prise de la Bastille fut précédée de manifestations dans la rue, surtout aux abords du Palais-Royal. Les journées révolutionnaires, comme celle du 10 août et d'autres, furent des manifestations populaires.

La première révolution russe, de 1905, fut marquée par la grande manifestation devant le palais du tsar, où le peuple encore confiant et disant naïvement sa misère, fut accueilli par la mitraille.

Les gouvernants savent très bien que le meilleur fondement de leur puissance est la crainte que le peuple éprouve en face des forces militaires, policières et judiciaires. Qu'une manifestation, se transformant en bagarre, prenne figure d'émeute, que le peuple se sente le plus fort, ne fût-ce qu'un moment, et c'en est fini de la terreur organisée, systématique, dans laquelle il se débattait, et le pouvoir politique entend sonner le glas de son autorité balayée.

Aussi ne faut-il s'étonner si le droit de manifestation populaire, au titre de doléances ou de réclamation, n'a jamais été admis, sous aucun régime, par les gouvernements. Quelle que soit l'étiquette politique ou constitutionnelle des pouvoirs, la manifestation populaire a toujours été considérée par eux comme une menace et un danger qu'il fallait écarter à tout prix, et cela d'autant plus que le malaise s'avérait sérieux et inquiétant. Toutes les forces répressives sont mises en jeu dès qu'il s'agit d'interdire une manifestation. On sait de quelle façon sauvage les policiers procèdent, par ordre, dans ces cas-là. Coups de matraques, arrestations, condamnations, fusillades guettent le peuple souverain. On connaît aussi la formule hypocrite qu'étale, le lendemain, la presse bourgeoise : « La police a *du* faire usage de ses armes », ce qui veut dire qu'on a assassiné des manifestants, la plupart du temps désarmés.

Un gouvernement ne se maintient que par la crainte qu'il inspire. Enlevez cette crainte, et aucun pouvoir, politique ou autre, ne peut subsister. C'est pour lui une question de vie ou de mort. On tolère bien certaines manifestations, mais à contre-cœur et exceptionnellement, et sous réserves et avec garantie que « tout sera calme ». Et dans les centres, les quartiers ou les artères ne présentant aucun risque

pour la stratégie de la répression officielle. Dans les grandes villes et surtout dans les capitales, le droit de manifestation populaire est presque toujours totalement et sévèrement prohibé.

Les partis politiques, même ceux d'opposition, n'usent que très rarement, et en l'entourant de restrictions, de la manifestation populaire, dont ils redoutent la portée et les conséquences imprévues. Ils sentent, instinctivement ou consciemment, que c'est une arme qui peut se retourner contre eux. La fureur populaire a toujours déplu et déplaira toujours aux maîtres d'aujourd'hui, d'hier ou de demain. On ne sait jamais' où elle s'arrêtera. Et il ne faut pas habituer le peuple à braver la fêrule et à prétendre tenir tête au pouvoir !

Certains camarades, surtout ceux qui fondent tous leurs espoirs sur l'évolution individuelle, méprisent plus ou moins les manifestations populaires. C'est, à mon avis, une erreur. La poussée des foules, longtemps souterraine et qui soudain explose, a autant de vertu révolutionnaire que la volonté patiente des individus. C'est elle qui est à l'origine de bien des transformations sociales. Et nous devons la plupart des quelques maigres libertés dont nous jouissons aux manifestations populaires. Si on ne nous les enlève pas toutes, c'est parce que les gouvernants craignent encore un peu le soulèvement des masses. Les manifestations demeurent un des meilleurs moyens que possèdent les exploités pour faire entendre leur voix, attirer l'attention sur leurs maux et sur leurs espérances, faire reculer les tentatives de réaction, et préparer l'avènement des libertés.

- G. BASTIEN.

Accueil

MANIFESTE adj. (latin *manifestus*)

Caractérise ce qui est clair, évident et n'appelle pas de longue démonstration : erreur, menteur manifestes. Subst. On désigne ainsi (il commençait, invariablement, jadis, par la formule *manifestum est* : il est manifeste, d'où son nom), en politique, l'exposé public des réclamations ou des motifs d'agir, adressé par un gouvernement à une ou plusieurs nations étrangères. Il est parmi les gestes qui précèdent les conflits guerriers et qui prétendent à les expliquer, souvent même à les justifier. Sous les intentions pacifiques qu'invoquent les pouvoirs dont il émane et les efforts tentés, prétend-on, pour prévenir le choc de la force brutale, se dissimule le plus souvent la duplicité de campagnes insidieuses, semées de faux et de provocations, qui ont préparé ou rendu inévitables des conflagrations attendues ou escomptées. Il procède ainsi de cet art ancien de circonvenir les peuples que la presse a si magnifiquement secondé, dans les temps modernes. La manifestation écrite qui, avant la déclaration de guerre et la rencontre des armes, s'annonce en éclaircissement, résume habilement, et transpose au besoin, les griefs et les contestations qui sont à la base de la mésentente ; l'adversaire se trouve être à point le responsable et le manifeste aux ombres réticentes exalte à souhait les spécieux facteurs d'intervention. Il convient donc d'y chercher davantage un savant enveloppement d'attitudes souvent indéfendables et le dernier palabre hypocrite avant les recours aux « arguments » de la force, bien plus que l'écho véridique des « droits » qui s'affrontent et qu'une ultime tentative pour prévenir la mise en branle des masses armées.

L'usage du manifeste est des plus anciens et c'en est vraisemblablement une forme ironique que l'envoi présomptueux, fait jadis par les Scythes à Darius, d'un rat, d'un oiseau, d'une grenouille et d'une flèche... Manifestes du roi et du parlement

pullulèrent en Angleterre sous le règne tourmenté de Charles Ier. On ne les vit apparaître officiellement en France en tant qu'adresse aux nations en face d'une guerre imminente qu'au XIVème siècle. L'histoire cite volontiers chez nous le manifeste du duc de Brunswick, cette sommation insolente des coalisés de Coblenz qui provoqua le sursaut du 10 août. Pleins de fougue éloquente et de volonté révolutionnaire, les manifestes de la Convention tranchaient par leur chaleur sincère et leur allure droite avec les écrits, pétris d'astuce et de subtile diplomatie, des monarchies que ses principes nouveaux refoulaient... En 1859, après les guerres d'Italie, François Joseph d'Autriche, contraint à la paix, exposait les raisons de cette obligation dans son « Manifeste à mes peuples ». Roi de Prusse et empereur des Français, en 1870, lancèrent des manifestes où chacun expliquait le bien-fondé de son recours aux armes. En de multiples déclarations officielles, adressées à leurs nations respectives, les chefs d'États belligérants de la dernière « guerre du Droit » accumulèrent aussi les manifestes *justificatifs* où instigateurs pogromistes, agresseurs, complices, supputeurs masqués prenaient figure d'innocentes victimes et se défendaient « d'avoir voulu cela ! »...

À l'intérieur, les prétendants au trône, les fauteurs de coups d'État, les aspirants au règne politique usèrent, à travers les siècles, de ces appels à la nation pour préparer le terrain à leurs tentatives, rendre l'opinion publique favorable à leurs desseins, galvaniser des cohortes de partisans. Les manifestes marquent la route du pouvoir de méthodiques apprêts, entretiennent, ravivent au besoin le prestige et la popularité. On connaît les proclamations du premier Bonaparte, les exhortations et les harangues lapidaires qui jalonnent sa fortune de conquérant monomane. Des adresses de Napoléon le Petit, parant son front médiocre de l'auréole du nom, aux invocations épileptiques de la Ligue des Patriotes, aux plaidoyers cyniques des modernes « sauveurs » à la Mussolini, aux déclarations de principes de tous les politiciens en mal de chars et de fouets enrubannés, s'échelonnent rodomontades et suppliques, gestes et propos circonvenants. Habiles à impressionner le peuple de « raisons de salut public », à ramener, autour de formules renouvelées de gouvernement, invariablement « rédemptrices », une foi à la longue fléchissante, à rendre sympathiques des promesses de réformes enflées en boniments, florissent les

manifestes du *bien général* dont il ne reste, la baudruche crevée, que les chétives grimaces de l'ambition...

Pour tenir à l'étiage le « moral » précieux de la nation, au cours de la longue « dernière », on ne manqua pas de faire une publicité à ce monument de lourde suffisance et d'avalissant renoncement qu'est le *Manifeste des Intellectuels allemands*, se rangeant aux côtés des guerroyeurs mégalomanes de l'Empire. Chez nous, d'ailleurs, n'attendant que l'occasion (qu'ils eussent au besoin provoquée) répondirent – pendant grotesque – d'aussi plates déclarations de loyalisme patriotique de la part de nos vedettes littéraires ou artistiques, des sommités de notre monde scientifique. Un concert monocorde de périphrases en fausset, une orgie de phantasmes amphigouriques exaltaient, de chaque côté des frontières, l'unilatéralisme d'une « civilisation » menacée. Et l'on voyait un Anatole France, l'historien de la Pucelle, supplier (derrière un Hervé et un Jouhaux) qu'on lui donnât une arquebuse pour bouter l'Allemand hors de France. Les manifestes des partis – succédanés et renforts de ceux des États – foisonnèrent pendant ces quatre années d'abdications et de reniements. Grands chefs, clerics et menus bergers, dans le dessein d'amadouer le « jugement de l'histoire », y délayèrent (phrases pompeuses sur les virilités défaillantes) leurs évidentes trahisons.

Les socialistes dirigeants, délivrés d'un Jaurès, venaient solennellement, par le canal des Guesde et des Thomas, prostituer au service des capitalismes en lutte, la doctrine de l'internationale des prolétaires, s'agenouillaient sur les fauteuils des ministères de guerre. Et ils n'avaient pas de peine à trouver, dans leur arsenal de démagogues et de rhéteurs, les doucereux propos magnifiant le sacrifice de l'agneau. Il n'est pas jusqu'à quelques-uns des nôtres – mieux avertis, nous dit-on (lumière soudaine pour plusieurs) des contingences et de l'évolution – qui ne lancèrent aux camarades de ce pays une explication de leur attitude, appel de fait à une participation active, destinée, selon eux, à sauvegarder l'étape de notre « civilisation supérieure » (voir *Seize: Manifeste des Seize*). Seul, sur tous ces manifestes d'acquiescement, normaux ou inattendus, retentissait dans le monde (trait d'union des hommes de paix demeurés dignes, réconfort des consciences éparses résolues à

ne pas abdiquer) *au-dessus de la mêlée*, le manifeste de sauvegarde morale d'un Romain Rolland criant la survivance de l'idée humaine quand les doctrines s'inclinaient...

Dans les arts, la littérature, on appelle aussi manifeste la publication de nouvelles manières de voir, de modes d'expression encore inusités, qu'accueille avec méfiance ou mépris le public traditionaliste et les cercles prévenus. Tel le manifeste littéraire de l'école romantique.

- LANARQUE.

Accueil

MANNE n. f. (de l'hébreu *man* ou *mah* ou de l'égyptien *man*)

Un des livres de la Bible (l'Exode, Ch. XVI) raconte que les israélites, sous la conduite de Moïse, traversant le désert de Sin et manquant de vivres, murmurèrent contre Moïse et Aaron, disant regretter le pays des Égyptiens et leurs potées de chair. Alors l'Éternel entendit leurs murmures et leur envoya d'abord un plein camp de cailles rôties, puis il leur désigna comme du pain « une petite chose ronde, menue, comme de la blanche gelée sur la terre » et qui avait fait place, tout autour du camp, à une couche de rosée. Cette masse comestible (ce pain), fut appelé *Manne* : « et elle était comme de la semence de coriandre : elle était blanche et elle avait le goût des beignets au miel ». Selon la légende et les livres sacrés, les israélites s'en nourrirent pendant les quarante ans qu'ils restèrent au désert.

Cet aliment miraculeux et gratuit a donné son nom, par extension, à tout aliment abondant et peu coûteux *ex.* : La datte est la manne de l'arabe. La pomme de terre est la manne des ouvriers.

La manne est un suc découlant spontanément ou par incision de l'écorce de certains frênes. Les caractères en sont les suivants : couleur blanche jaunâtre, odeur particulière et nauséabonde, saveur sucrée, miellée, et cependant désagréable. Elle est composée d'un principe

doux et cristallisable, qui est : la *mannite*, et d'une matière extractive et incristallisable ; mais ces principes varient suivant les diverses espèces de *mannes*, qui sont au nombre de quatre : *la manne en larmes*, *la manne qéraci*, *la manne grasse* et *la manne de Calabre*. La première, est la plus sucrée. La manne est employée dans l'art médical comme purgatif.

Manne de Briançon : très faiblement purgative, qui exsude des feuilles de mélèze, pendant les étés chauds, dans une partie des Haute-Alpes. *Manne d'Alhagi*, manne en petits grains, qui exsude d'une espèce de sainfoin de Perse. *Manne liquide*, matière gluante assez semblable à du miel blanc, que l'on récolte en Perse et en Égypte, sur les feuilles de divers arbrisseaux. (Faudrait-il voir là la source de cette manne dont parle la Bible ?). Même dans nos contrées, pendant la saison chaude, dans certaines conditions de température, les arbres de nos forêts : chênes, frênes, bouleaux, noisetiers, etc., produisent dans les premières heures du jour une matière sucrée qui apparaît sur les feuilles et que recueillent les abeilles. Cette sécrétion dite miellée, parfois assez abondante pour que les insectes y trouvent un appréciable butin, mais insuffisante pour que l'homme en puisse profiter directement, est vraisemblablement le correspond de cette « manne liquide » exotique. *Manne d'encens* : Encens choisi qui a la couleur de la belle *manne*.

Au figuré : se dit des aliments de l'esprit : La liberté est la *manne* des peuples.

MANNE n. f.

Grand panier de forme rectangulaire ou cylindrique, à fond plat, en osier ou bois et dans lequel on transporte des marchandises : pain, pâtisserie, fruits, poisson, vaisselle, etc. *Manne (la)* : Tableau de Nicolas Poussin, au musée du Louvre, représentant la scène biblique : ensemble d'épisodes rendus avec une maîtrise et une harmonie magistrales.

– A. LAPEYRE.

Accueil

MANŒUVRE (bas latin *manus-opera* de *manus*, mains, et *opera*, œuvre)

a) n. f.

Action de régler, de diriger ou de vérifier le mouvement ou la marche d'un corps quelconque, d'un mécanisme, d'une machine, avec la main : manœuvre d'une pompe, d'une presse, etc., manœuvre maladroite, manœuvre habile, etc. Le mot manœuvre s'emploie surtout pour désigner la façon de réussir quelque chose qui paraît difficile à première vue : Ce n'est que par une manœuvre savante qu'il réussit ce tour de force, ou d'adresse.

On appelle aussi manœuvre l'exercice qu'on fait faire aux soldats : Aller à la manœuvre. Les grandes manœuvres sont des exercices où l'on simule à peu près la guerre, et qui durent généralement plusieurs semaines au cours desquelles les soldats quittent complètement la caserne avec tout leur « barda » et cantonnent dans les pays qu'ils traversent.

Au figuré, une manœuvre est le fait d'agir par des moyens détournés et souvent hypocrites, pour obliger quelqu'un à agir dans le sens où l'on veut le diriger, quelquefois pour le perdre, très souvent pour le tromper, toujours pour le maîtriser. Les gens qui veulent acquérir, ou conserver une certaine domination, un certain prestige se connaissent dans ce genre de manœuvre. Ils agissent ainsi là où une action franche, un ordre, ou la persuasion ne réussiraient pas à orienter les événements dans le sens qu'ils désirent. Quelquefois, ils intriguent dans votre entourage ; d'autres fois, ils vous tendent des pièges. Ainsi, par exemple, si vous êtes un libre-penseur actif et gênant pour eux, les curés iront trouver votre patron si vous êtes ouvrier, ou votre clientèle si vous êtes artisan ou commerçant, pour vous faire « remercier » de votre place ou nuire à vos affaires, ou vous obliger à vous

abstenir de propagande. Ou bien, si vous êtes soldat et qu'un gradé vous poursuive de sa haine, ou un excellent ouvrier et que le contremaître veuille vous faire mettre à la porte, le gradé ou le contremaître sauront vous brimer et vous pousser par leurs provocations à commettre des actes très sévèrement punis par les règlements, afin de vous perdre, s'il le peuvent. Il y a mille et mille façons de manœuvrer les gens. Avec l'un, c'est une façon de faire qui réussit ; avec l'autre, c'en est une autre. La manœuvre, pour aboutir, doit toujours tenir compte du tempérament, des penchants et des points faibles de celui que l'on veut manœuvrer. Il est impossible, et inutile, d'énumérer ici toutes les manœuvres qui ont cours dans la société, mais on peut dire que, d'une façon générale, la manœuvre est presque toujours un traquenard tendu par la crapulerie des aigrefins à la simplicité, la loyauté, la franchise ou les bons sentiments des individus trop confiants.

Je veux, avant de finir, dire un mot de cette « Grande Manœuvre », qui consiste à faire accepter la guerre et toutes ses horreurs, avec gaieté de cœur, voire même avec entrain et enthousiasme, à des gens dont tous les sentiments profonds et souvent les vrais intérêts sont à l'opposé. Tout est mis en œuvre pour inculquer aux masses l'idée qu'il est non seulement nécessaire, mais digne, moral et glorieux de courir sus à « l'ennemi ». Journaux, brochures, gravures, récits, cinémas, etc., toutes les équipes qui fabriquent l'opinion s'y emploient avec insistance et frénésie. Toute l'habileté vendue ou à vendre est employée pour faire croire aux gens toujours influençables qu'ils auront mérite et avantage à la bonne marche de la guerre et qu'ils y trouveront honneur et profit, ou les deux. À l'un la considération, à l'autre de meilleurs placements pour ses capitaux, à un troisième un écoulement assuré de ses produits ; celui-ci en retirera une place honorable ou lucrative, celui-là ne connaîtra plus de chômage. Tous mêmes y réaliseront cet espoir cher de la sécurité définitive. L'occasion s'offre à eux, leur dit-on, « d'abattre le militarisme »... ou de faire la Révolution !

Plus qu'à ces manœuvres techniques où les militaires s'avèrent généralement d'une effrayante incapacité, nos gouvernants s'entendent à organiser ces « grandes manœuvres » publicitaires qui tritureront l'opinion et la rendront favorable à leurs

desseins secrets.

b) n. m.

Ouvrier manuel n'ayant pas de profession définie et occupé dans toutes les branches du travail, aux besognes rudes ou malpropres, mais secondaires et vite apprises, par opposition à l'ouvrier qualifié, qui a fait, lui, un apprentissage et qui a un métier en main. C'est rarement à son incapacité naturelle que le manoeuvre doit sa condition. La plupart du temps, par suite de la pauvreté de ses parents, il a du gagner son pain dès avant l'adolescence. Les siens n'ont pu payer pour son apprentissage et ils n'auraient pu même le nourrir pendant la durée de celui-ci. Il lui a fallu accepter les travaux les plus faciles pour toucher de suite un salaire. Et c'est sur ce plan que se déroulera sa carrière de besogneux. L'enfant de la misère sera toujours *l'homme de peine*, aux gros efforts, aux tâches rebutantes et aux maigres rétributions.

Car si l'existence de l'ouvrier qualifié est loin d'être brillante, celle du manoeuvre est presque toujours précaire et infériorisée. Parce qu'il peut être remplacé rapidement par n'importe qui, le patron en profite pour le payer moins cher et ne l'embaucher que lorsque le travail presse. Le manoeuvre connaît donc le chômage plus que quiconque, et, avec le peu d'agrément de sa profession, il arrive parfois à être vite dégoûté du travail, ce qui aggrave encore sa triste condition.

L'ouvrier qualifié lui-même, qui tire souvent orgueil de ses quelques connaissances et des avantages qu'elles représentent, n'a généralement que peu de sympathie pour le manoeuvre et trouve très normal qu'il soit encore moins payé que lui. Il protesterait s'il en était autrement : « Ce ne serait pas la peine d'avoir fait deux ou trois ans d'apprentissage, lui entend-on dire, si je ne gagnais pas plus ». En réalité, le manoeuvre fait un travail aussi indispensable que l'ouvrier qualifié et sa besogne est presque toujours plus dure, plus fatigante et plus ennuyeuse. Que chacun fasse le travail qui lui revient, c'est entendu, mais puisque tous deux ont les mêmes besoins, qu'ils soient placés devant les mêmes conditions d'existence.

Le syndicalisme a bien cherché quelque peu à rapprocher ces travailleurs, en

les réunissant dans les mêmes organisations, et en leur apprenant à présenter des revendications communes, mais il est loin d'avoir complètement réussi et le même état d'esprit subsiste encore, ou à peu près, parmi ces ouvriers. Ne voit-on pas souvent, dans un même syndicat, manœuvres et ouvriers qualifiés, organisés ensemble, réclamer des salaires de 5 fr. de l'heure pour l'ouvrier qualifié, par exemple, et de 3 fr. 50 ou 4 fr. seulement pour le manœuvre ? N'est-ce pas un non-sens et une méconnaissance du syndicalisme ? Que le patronat établisse une échelle de salaires entre ses ouvriers, s'est son intérêt : cela lui permet de déboursier moins en définitive et cette inégalité entretient toujours la division parmi son personnel.

Que les ouvriers n'arrivent pas toujours à l'en empêcher, cela se comprend, mais qu'ils réclament eux-mêmes le maintien de salaires différents, voilà qui est inadmissible.

Dans la grande industrie d'aujourd'hui, qui fait de plus en plus redescendre, à l'état de manœuvre, l'ouvrier qualifié, l'importance du manœuvre s'amplifie avec la transformation apportée dans beaucoup d'usines par le développement du machinisme et la rationalisation. De cette modification de son rôle, le manœuvre ne tire aucun avantage, mais l'ouvrier de métier est ainsi de plus en plus remplacé par le « manœuvre spécialisé », à moins qu'il ne devienne lui-même ce « manœuvre ». Ce sort nouveau, qui le touche au vif de ses intérêts immédiats, lui fera-t-il mieux comprendre l'injustice des catégories de salariés et se sentira-t-il davantage le frère du manœuvre ?

Le travail de chaque ouvrier, devenant de plus en plus limité à un seul genre d'exercice, ne comportant que quelques mouvements, toujours les mêmes, il arrive qu'en quelques jours seulement, quelques heures même, n'importe qui peut acquérir l'habileté suffisante pour exécuter ce qu'il aura à faire toute l'année et, parfois toute sa vie (voir *machinisme*). D'ailleurs si, au début, il lui manque la dextérité nécessaire, la machine, qui l'oblige à régler ses mouvements sur les siens, se chargera de la lui donner par force ; il devra la suivre, s'il veut conserver sa place.

Au lieu donc de disparaître, les manœuvres tendent toujours à devenir plus

nombreux dans la grande industrie qui ne conservera qu'un chiffre infime d'ouvriers qualifiés et demandera surtout des serviteurs interchangeables de la machine. Les ouvriers ainsi ramenés au même niveau sauront-ils en profiter pour mieux se comprendre et mieux se défendre ? L'accroissement du chômage qui résulte de ces nouvelles méthodes de travail et qui est accepté mondialement sans sursaut sérieux ne permet guère d'augurer d'aussi heureux résultats.

- E. COTTE.

Accueil

MANUEL Adj. (Est la traduction du latin *manualis* qui vient de *manus*, main)

Il s'applique à ce qui se fait avec les mains, au travail physique qui produit des choses matérielles et qui est généralement accompli avec les mains. Le travail manuel se distingue ainsi du travail intellectuel, ou travail de la pensée.

Ces deux formes de l'activité sont-elles, vis-à-vis l'une de l'autre, dans un état d'Interdépendance ou sont-elles, au contraire, nettement séparées, au point même que leurs rapports sont hostiles ? Il n'est pas superflu de poser une telle question lorsqu'on considère l'usage que la phraséologie de notre époque a fait du mot *manuel* par opposition à *intellectuel*, en les employant tous deux comme substantifs. On s'est mis à dire : *un manuel*, pour « un travailleur manuel », un *intellectuel* (voir ce mot), pour « un travailleur intellectuel » et, ne se bornant pas à cette distinction entre les travailleurs, on est arrivé à les opposer les uns aux autres au point d'en faire deux classes ennemies !

Il convient d'observer que la période aiguë de cet état d'antagonisme s'est produite surtout avant 1914, lorsque le syndicalisme ouvrier présentait une certaine unité et constituait une force avec laquelle il semblait qu'on devait compter. Pour les uns, alors que le *manuel* était l'homme en qui s'incarnait le travail utile, bienfaisant, producteur de la richesse et du bonheur universelle, qui possédait toutes les qualités populaires et représentait toutes les vertus sociales ; l'*intellectuel* était le prototype du parasite, le frelon de la ruche, la mouche du coche, le lys qui ne travaille pas ou dont l'activité est inutile sinon malfaisante, et aussi le corrupteur, le traître, le complice de l'organisation bourgeoise et capitaliste qui asservit les prolétaires. Pour les autres, au contraire, le *manuel*, l'homme aux mains calleuses et au front baissé vers la terre demeurait la « canaille » de jadis, le croquant, le goujat

grossier, brutal, illettré, sans éducation, « l'espèce inférieure » uniquement bonne à fournir de la main-d'œuvre en attendant que, le machinisme le remplaçant complètement, les mâles ne fussent plus utilisables qu'à la caserne et les femelles réservées à la reproduction et au lupanar ; l'*intellectuel* l'homme aux mains blanches et au front levé vers les étoiles était le dieu par qui se répandait toute science et toute sagesse, « l'élite » précieuse dont la pensée et la volonté éclairaient et dirigeaient le monde. *Manuel* était synonyme d'exploité, de prolétaire. *Intellectuel* était synonyme d'exploiteur, de bourgeois. Un ouvrier que des combinaisons d'affaires et de politique aurait fait patron, millionnaire, député, demeurerait un « prolétaire » aux yeux de ses anciens compagnons de misère. Un artiste, un écrivain, un médecin, un avocat, voire un de ces miteux « grapignans » de basoche qui sont au plus bas de l'échelle des « professions libérales », resterait marqué « bourgeois » jusqu'à la fin de ses jours, catalogué fainéant et jouisseur, même s'il mourrait de misère physiologique dans un chauffoir municipal. Si déplumé qu'il serait et si révolutionnaire qu'il se manifesterait, « l'intellectuel » n'appartiendrait pas moins à la classe bourgeoise, ennemie des « prolétaires ». Par contre, le « manuel », arrivé à la table des ministres, serait toujours un prolétaire ; en buvant leur cognac et en fumant leurs cigares, il vengerait les « camarades », les « frères de misère » qui continueraient à peiner dans l'enfer capitaliste. Des « résidus de bourgeoisie », disait dédaigneusement M. Clemenceau, quoique bourgeois lui-même, des fonctionnaires qui lui rappelaient qu'ils étaient des prolétaires.

Voilà à quelles aberrations la phraséologie d'avant-guerre avait abouti. Aujourd'hui que la classe ouvrière mutilée, divisée et devenue impuissante, a fait la dure expérience qu'il n'était pas nécessaire d'aller chercher parmi les « intellectuels » des « traîtres » qui la livreraient à ses ennemis, et que ceux de chez elle y suffiraient amplement, on paraît marcher vers une plus saine et plus exacte appréciation des choses. Nous verrons mieux, au mot *ouvriérisme*, ce qu'ont été la formation, le développement et les conséquences de la division des travailleurs en *manuels* et *intellectuels* opposés les uns aux autres.

Le travail manuel ne se sépare pas du travail intellectuel. Aucun homme, et

même aucun animal, n'est une simple mécanique. Dans tout geste, même le moins réfléchi, dans tout travail, même le plus machinal et le plus grossier, il y a une part d'observation, d'initiative, d'intelligence qui fait que le geste, ou le travail, répond plus ou moins bien à ses fins. Le cantonnier ne lance pas ses cailloux à tort et à travers sur la route, le maçon observe l'indication du fil à plomb pour construire un mur, le haleur est attentif au rythme du refrain qui fait tendre à la même seconde ses muscles et ceux de ses compagnons pour un effort simultané. À tout travail musculaire correspond un travail du cerveau variable suivant qu'il est plus ou moins réfléchi. Plus le travail est individualisé, c'est-à-dire normalement distribué suivant la capacité de chacun, plus il demande de participation intellectuelle. C'est ainsi qu'il y a au moins autant d'invention intellectuelle que d'habileté manuelle dans la besogne de l'artisan. Si la sottise d'un prétendu aristocratie fait refuser la qualité d'artiste à l'artisan (voir *Beaux-Arts*), il est aussi sot de classer « intellectuel » l'artiste qui peint, qui sculpte, qui grave, qui joue d'un instrument de musique, se servant incontestablement de ses mains dont l'habileté est indispensable pour traduire dans la matière et produire la forme physique, plastique ou auditive, conçue par sa pensée. Il n'y a pas plus d'hommes-machines que d'hommes-cerveaux ; tous ont besoin d'exercer leurs mains et leur intelligence. Même dans l'état social actuel où le machiavélisme capitaliste est arrivé, par le taylorisme, la rationalisation et autres procédés esclavagistes, à rendre le travail manuel de plus en plus impersonnel, dépourvu de toute intelligence ouvrière, la démarcation des travailleurs manuels et intellectuels constitue une calamité.

Lorsque les hommes seront parvenus à fonder une société où la concurrence féroce n'entreteindra plus entre-eux, entre les individus comme entre les groupes, l'état de guerre dans lequel ils vivent et où le travail ne sera plus un moyen d'exploitation, une source de douleur et de misère, mais sera au contraire producteur du bonheur de tous, les activités manuelles et intellectuelles seront normalement distribuées pour chaque individu selon ses dispositions et ses préférences. Il n'y aura plus de damnés *manuels*, le travail des mains étant devenu le complément harmonieux de celui du cerveau, c'est-à-dire de l'activité librement choisie. Il n'y aura plus de bienheureux *intellectuels*, chacun devant apporter sa part suivant ses

facultés et ses forces à l'activité commune. Il n'y aura que des élus qui travailleront tous, de leur intelligence et de leurs mains, pour un heureux équilibre individuel et social.

Mais pour arriver à cela, il faut d'abord que les travailleurs, dans la lutte où ils sont engagés, ne fassent plus un choix empirique, et d'après des étiquettes stupides, de leurs amis et de leurs ennemis. Il faut qu'ils jugent les hommes d'après leur œuvre. Il faut qu'ils se débarrassent de cette phraséologie malsaine qui les divise en *manuels* et *intellectuels*. Car la preuve est faite aujourd'hui : c'est dans leurs propres rangs, plus que dans ceux des intellectuels, que les manuels ont rencontré les « traîtres » les plus dangereux et les plus malfaisants, depuis le simple flic qui les passe à tabac jusqu'aux représentants de l'« Internationale Ouvrière » qui figurent dans les conseils des gouvernements et les inviteront, à l'occasion, à marcher encore pour la prochaine « dernière guerre ».

– Édouard ROTHEN.

On appelle aussi *manuel* un petit livre, commode à porter dans une poche ou à tenir à la main, qui donne le résumé d'une des connaissances humaines. On en a composé pour toutes ces connaissances, depuis les plus abstraites jusqu'aux plus pratiques. Il y a des manuels de philosophie, de théologie, de littérature, comme de gymnastique, de cuisine, de savoir-vivre. Il y en a pour toutes les classes et toutes les professions : *Manuel des souverains*, *Manuel des nourrices*, etc... La collection des *Manuels Roret*, qui compte environ 300 volumes, a embrassé tous les métiers qui se sont pratiqués entre 1825 et 1873. On a fait depuis et on doit faire encore beaucoup mieux en raison de l'extraordinaire développement scientifique et industriel qui s'est produit durant ces cinquante dernières années.

Les *manuels* ont généralement remplacé les *abrégés* dont l'objet est semblable. L'*abrégé* traite le plus souvent d'un sujet intellectuel. Le *manuel* a prévalu avec l'extension des sciences et des métiers.

MANUEL

Pour Doudchenko, le travail manuel doit être un devoir universel, *morale*ment obligatoire pour tout le monde. Il a basé sa thèse d'une façon explicite et très claire sur plusieurs considérations (principalement d'ordre moral). En les acceptant on se sent obligé par sa conscience de partager avec tous ses semblables le travail dur, le travail monotone et si peu poétique, le travail désagréable, qui donne du pain quotidien à toute la famille humaine. Brièvement, pour Doudchenko la répartition universelle de cette nécessité – parfois si peu souriante – n'est qu'une manifestation et conséquence inévitable de l'acceptation sincère des principes de Liberté, d'Égalité, de Fraternité. C'est surtout le sentiment de fraternité qui poussa Doudchenko à s'inquiéter avant tout de la vie humaine, en renonçant aux conquêtes dites « scientifiques » et aux chefs-d'œuvres artistiques là où ils s'achètent au prix d'une existence lamentable, presque animale des masses et deviennent un privilège raffiné d'une « élite » infime...

Il semble à certains – tel Romain Rolland – que si le travail manuel était réparti entre tous les hommes, la vie humaine serait plongée dans des ténèbres bien tristes, que les « soleils » de la Beauté et de la Vérité seraient éteints, et que l'humanité ne connaîtrait plus de Michel-Ange, de Beethoven, de Spinoza, de Newton, etc. Ils considèrent l'appel au travail manuel comme un attentat « contre les Beaux-Arts, contre la Science, contre le Savoir, contre la Vérité », contre toutes les valeurs intellectuelles et spirituelles, comme enfin une tentative déplorable de retourner à une barbarie vulgaire...

Mais c'est là une interprétation et une appréciation inexactes de l'effort de ceux qui voudraient que les peines et les joies soient réparties d'une façon plus régulière, et qui font appel à tout le monde pour participer au travail physique... Je partage le point de vue de Doudchenko. Pour moi aussi la répartition de la dure, désagréable et monotone besogne entre tous les membres de la grande famille humaine serait un acte de justice, une application pratique des principes

humanitaires.

Est-ce que cela témoigne de notre indifférence ou même de l'hostilité envers l'art ou le savoir ?... Mais pas du tout ! Au contraire : c'est parce que nous considérons les beaux-arts et la science comme le plus parfait ornement de la vie et aussi comme un des principaux moyens d'élever cette dernière au-dessus du niveau de la vie animale, que nous voudrions les rendre accessibles à tout le monde, en détruisant le vieux préjugé d'après lequel ils sont le privilège d'une caste. Si la production des biens matériels était bien organisée et équitablement répartie, personne ne devrait travailler (manuellement) plus de 3 1/2-4 heures par jour. Comptez maintenant combien d'heures il resterait journallement à la disposition de qui voudrait aussi s'occuper du travail intellectuel, artistique, spirituel !... Je ne crois pas que quelques heures de travail manuel pourraient affaiblir ni surtout tuer le talent d'un Beethoven ou d'un Spinoza ; au contraire je suis plus porté à croire qu'un tel travail – un travail rationnel, bien organisé et *équitablement partagé* – fortifierait leur corps (comme un sport quelconque) et les préserverait de cette dégénérescence rapide qui est aujourd'hui le fléau de ceux qui se sont imprudemment débarrassés du travail musculaire aussi bien que de ceux qui sont écrasés par un travail disproportionné.

Un partage juste du travail physique non seulement ne supprimerait pas les hommes de génie, mais, au contraire, il donnerait enfin la possibilité de se développer aux talents de tous ceux qui, quoique bien doués, commencent et finissent leur vie, aplatis contre la terre par de lourds préjugés et par de dures conditions matérielles et qui n'osent – ou n'ont le loisir ! – lever leur regard au ciel...

Ce n'est qu'un seul Beethoven, un seul Spinoza sur dix qui peut, qui *ose*, dans le milieu social actuel, développer son talent et devenir ce qu'il doit être, tandis que les neuf autres succombent sous le poids d'injustices et de préjugés sociaux... Mais une juste répartition du travail ouvrirait enfin la tombe et briserait enfin le cercueil, dans lequel sont enterrés vivants tant de talents, tant de possibilités !

À la houillère, où je travaille, parmi les hommes âgés qui m'entourent, il en est que j'ai remarqués jadis, les uns, pour leurs dispositions musicales, les autres pour leur esprit clair et puissant, en qui j'ai noté le germe des dons les plus différents. Mais la vie qui devait les ouvrir les a anéantis. Là, ce sont les circonstances de la détresse familiale, ici les longues et pénibles journées et la misère qui les ont pris pour un lourd labeur manuel et éloigné des études, qui ont brisé ou étouffé leur essor, qui ont refermé cette fleur de l'activité intellectuelle qui ne demandait qu'à s'épanouir...

Et pourtant, qui voudrait affirmer qu'il n'y avait pas parmi eux des Newton, des Spinoza, des Beethoven ? Et si, dans le temps de leur jeunesse, à l'âge où s'affirment les facultés, leur travail eût été partagé par ceux de ces jeunes bourgeois quelconques, qui, grâce à leurs privilèges sociaux, ne faisaient rien ou bien faisaient semblant (avec un air grave) de faire quelque chose ; et si, ainsi, ils eussent obtenu la possibilité de disposer librement d'une partie considérable de leur journée, qui sait de quelles valeurs (littéraires, philosophiques ou scientifiques) se serait encore enrichie notre vie...

De cette génération, qui déjà appartient davantage au passé, transportons maintenant le regard vers ses enfants. Si, en pensant à eux, je désire ardemment un tel changement dans les habitudes sociales, qui transférerait une partie de ces longues journées, par lesquelles était écrasée l'âme de leurs pères, sur les épaules de ceux qui dégénèrent à cause de leur oisiveté, est-ce que je suis un ennemi ou un ami de l'art et de la science ?

Dans la cité ouvrière où j'habite, j'observe beaucoup d'enfants appartenant aux familles ouvrières. Je les compare aux enfants de familles riches, que j'ai quelquefois l'occasion d'observer autre part, et je me demande toujours sur quoi sont fondées ces assertions étranges ou plutôt atroces, qui prétendent que les premiers sont faits pour passer leur vie au fond des mines, auprès des fours d'usines, dans les cités ouvrières couvertes de fumées, etc..., et les deuxièmes pour passer la leur dans les ateliers artistiques, dans les laboratoires, dans les rédactions, dans les bureaux (sinon au Monte-Carlo, à la Riviera, à Montmartre).

Si le talent, le génie méritent souvent, ont besoin quelquefois d'être placés dans des conditions spéciales, il faut tout de même commencer par une telle organisation et répartition du travail, qui permettrait à tous les germes – faibles et tendres – de dons, de talents différents de percer la croûte dure de la vie, de pousser et de prendre racine...

Et puis une juste répartition du travail manuel contribuerait beaucoup à purifier le « temps de l'Art », où une quantité considérable de « marchands » et de « prostitueurs » se réfugient rien que pour se sauver de la nécessité de gagner leur pain par un travail plus dur... Parmi les ouvriers aussi il se fait maintenant un grand effort pour quitter les usines, les ateliers, les mines et pour s'emparer d'une petite profession libérale, bourgeoise, qui éloignerait les rares « veinards » de ce terrible spectre qu'est pour eux le travail physique. Puisque on parle toujours d'une vie – légale et « bonne », à ce qu'on dit – qui permet toujours de rester bien propre, de ne pas avoir les mains calleuses, de ne pas courir mille risques et périls dans les mines et les fabriques, de ne pas arriver au désespoir à cause de la monotonie de leur besogne, etc..., etc... puisque on parle constamment de tout cela ils n'ont qu'un seul rêve : c'est de rompre le plus vite possible avec tout leur passé et de ne plus retomber dans ce milieu ouvrier, auquel ils ont eu le « malheur » d'appartenir...

Quand j'aspire à une organisation du travail manuel qui répartirait les exigences actuelles de la nécessité, assurerait la possibilité de se débarrasser de certaines peines en se réfugiant, les tâches dures achevées, dans le « temple » réconfortant de l'art et de la science, suis-je un ami ou un ennemi de ce temple ?

Enfin, je crois que l'acceptation du travail manuel par tout le monde établirait un *contact* entre les masses populaires et les intellectuels, duquel ne pourrait sortir qu'une quantité infinie de conséquences salutaires. D'un côté il y a dans la vie un tas de choses, que les intellectuels n'arriveront jamais à comprendre s'ils ne partagent jusqu'au bout, jusqu'à l'extrême la vie des masses laborieuses. Les livres, les théories, les expériences de laboratoires et les petites excursions dans les quartiers populaires ne peuvent leur apporter que des lumières incomplètes et insuffisantes.

Il faut que l'intellectuel, tout en gardant ses facultés « internes », devienne en même temps, un travailleur, un « prolétaire » afin que sa vue devienne capable de pénétrer plus loin qu'elle ne pénètre, quand il reste toujours dans sa coquille bourgeoise, en se berçant par la pensée présomptueuse qu'« il sait déjà tout »... Pour que ses propres facultés, ses propres forces intellectuelles atteignent un plus haut degré de développement il est indispensable qu'il commence à travailler avec une pioche, un marteau, un burin ou une pelle. La pioche qu'il prendra entre ses mains rafraîchira, rajeunira ses pensées, qui languissent dans le cercle vieux et vicieux de l'existence bourgeoise. Tout cela n'enlèvera pas de sa vie ancienne ce qu'il y avait en elle de bon, de vrai, mais seulement y ajoutera des valeurs nouvelles.

Et de l'autre côté plus que jamais les masses populaires ont besoin qu'un fort courant intellectuel et spirituel soit introduit dans leur vie, qui, par sa monotonie et par le manque total d'intérêts « intérieurs » les étouffe ou les livre aux excès de désespoir, de jalousie et de haine. Au lieu de répéter aux masses qu'elles doivent accepter leur vie actuelle, comme la plus naturelle, ou que les plus énergiques doivent tâcher (en piétinant sur le dos des plus faibles) d'« arriver à quelque chose », au lieu de tout cela il faut leur démontrer la possibilité de faire *deux choses à la fois* : de rester ouvrier et de s'élever intellectuellement et spirituellement toujours plus haut et plus haut. Il faut éveiller chez eux l'effort vers le rehaussement de leur dignité humaine dans toute son ampleur. Il faut leur apprendre à utiliser rationnellement leurs loisirs, au lieu de s'empoisonner dans les cafés et dans les bistrotts, au lieu de s'avilir dans les vulgaires cinémas et dancings.

Grâce à la journée de 8 heures l'ouvrier est devenu un peu plus libre, un peu maître d'une partie de sa journée ; mais il faut lui apprendre à profiter immédiatement de cette petite libération, sinon... il s'ensuivra un égarement et puis un recul, une réaction.

Donc si d'un côté il y a quantité de choses que les intellectuels doivent apprendre chez les travailleurs manuels, chez les « prolétaires », par contre dans la vie actuelle de ces derniers il y a beaucoup de lacunes, que seule une sincère et

dévouée collaboration des intellectuels pourrait enfin combler...

Oui une collaboration sincère, étroite, poussée jusqu'au bout, est nécessaire, pour le bien de tout le monde. Et faut-il dire qu'une telle collaboration (par le partage de la même vie, de toutes les peines et de toutes les joies) serait utile non seulement pour améliorer le côté matériel de la vie, mais avant tout pour la rendre plus belle et plus noble. Si tous ceux qui trouvent la possibilité de développer leurs dons, leurs talents au lieu de désertir les mines et les fabriques (de quoi j'ai déjà parlé plus haut) y restaient et y exerçaient l'influence ennoblissante de leurs facultés, de leurs talents, pourrait-on prévoir toutes les bonnes conséquences qu'amènerait l'application constante d'une telle influence ?

J'observe quelquefois pendant le travail l'action d'une chanson chantée par un camarade ou l'animation que provoque un dessin accompli avec un morceau de craie sur une planche, ou enfin l'intérêt profond que suscite un entretien sur un sujet quelconque et ces observations me forcent chaque fois à penser, que c'est ici que doit être la place de ces écrivains, artistes, intellectuels, qui veulent être des serviteurs du beau et du vrai, mais qui se plaignent en même temps de la surdité du public et qui avouent même parfois leur propre impuissance. Ont-ils du moins le droit de se plaindre ? Je crois que non, car ce sont eux-mêmes, qui se sont placés dans cette situation « infructueuse », et si leurs plaintes sont sincères, tout ce qu'on pourrait leur conseiller est, il me semble, de quitter le cercle vicieux dans lequel leur pensée étouffe, et où personne n'a besoin d'eux, et d'aller dans les mines et dans les fabriques. Là, je suis sûr, ils seront mieux appréciés et mieux accueillis, à condition naturellement qu'ils ne viennent pas avec des prétentions démesurées et ridicules...

Malheureusement les serviteurs du beau, du savoir et de l'esprit en considérant leur propre vie comme une valeur suprême et tout à fait indépendante, comme une « valeur en soi », parlent non seulement du droit, mais même du « devoir », de s'éloigner de tout ce qui est « grossier » et « vulgaire », de tout ce qui pourrait troubler *leurs* pensées et *leurs* sentiments. Hélas, jusqu'à présent le talent, le beau, la poésie, le savoir quittent la vie des masses populaires, et pendant

que cette dernière reste inanimée, comme un gigantesque squelette, dépourvu de chair et d'âme, ils vont se vendre dans les cafés-concerts, dans les cinémas, dans les théâtres, chez les éditeurs, chez les « patrons », qui ont une grosse bourse...

Pour finir, je dirai qu'il serait d'une grande importance, que les apôtres de la vérité, se déclarent sans réserve amis d'une collaboration entre tous les chercheurs sincères d'une vie nouvelle et juste ; mais est-ce qu'il n'est pas évident qu'on ne peut pas parler de collaboration là où les uns refusent de porter et de partager le fardeau des autres, et où chacun se retire dans son propre coin ?

On doit se rapprocher, on doit se connaître ; alors viendra la compréhension mutuelle, et tout cela portera beaucoup de fruit.

- A. HILKOFF, *ouvrier de charbonnage*.

Accueil

MANUFACTURE n. f.

Couramment, ce mot a le même sens que celui d'usine. Ou plutôt c'est le terme d'usine qui a tendance à se substituer à celui de manufacture, beaucoup plus ancien. Étymologiquement, manufacture vient du latin *manus* (main) et *facere* (faire) ; fabriquer à la main. Avec l'introduction du machinisme, le mot a évidemment pris un autre sens, plus large. Le vocabulaire et le dictionnaire sont comme toutes choses : ils évoluent avec le temps et les événements. Une manufacture, c'est un endroit, un bâtiment, où sont rassemblés un certain nombre d'ouvriers pour la fabrication d'objets ou produits déterminés.

Les premières manufactures datent de quatre à cinq siècles. C'est surtout dans l'industrie textile qu'elles se formèrent : manufactures de toiles, de draps, de soieries, de tapis, et ensuite de cotonnades qui prirent naissance en Italie, et dont la pratique se propagea dans les Pays-Bas, l'Angleterre et la France.

On se rappelle que Colbert, ministre de Louis XIV, fonda ou fit revivre plusieurs manufactures importantes, dont la plupart subsistent encore à l'heure actuelle : Gobelins, Beauvais, etc. L'industrie de la tannerie et de la corroierie, puis celles de la verrerie, des glaces, de la porcelaine suivirent et, enfin, un peu plus tard, vers la fin du XVII^{ème} siècle et au XVIII^{ème} siècle, la métallurgie entra dans ce stade de l'évolution économique, par les premières manufactures pour la fabrication des tôles, qui demandait une mise de fonds assez importante et une certaine spécialisation du travail.

La manufacture a marqué un tournant de l'histoire économique et technique des nations. Au travail personnel, individuel et isolé, à l'ouvrier qui fabriquait seul et complètement un objet, l'ébauchait et le finissait, la manufacture substituait le

travail en commun et en grandes quantités. Pour réussir, elle exigeait deux conditions principales : *primo* un capital assez important pour fonctionner : bâtiment, outils ou machines matières premières ; et *secundo*, des débouchés commerciaux à peu près réguliers. Le stade de la production manufacturière coïncide donc avec la naissance du capitalisme, de la finance, et avec la constitution d'organismes commerciaux d'une certaine envergure. Finance, commerce et industrie, ces trois formes du capitalisme ont nécessairement marché de pair ; l'un ne pouvant se développer sans l'appui des autres.

En même temps qu'elle marquait une phase de développement du capitalisme, la manufacture apportait dans la méthode du travail une profonde transformation : elle provoqua le développement du système du salariat et la pratique de la spécialisation du travail.

À l'ouvrier confectionnant un objet totalement on substitua une série d'ouvriers spécialisés dans les parties différentes de ce travail, et prenant les objets les uns après les autres pour leur faire subir une fraction du travail d'ensemble. On peut dire que le travail à la chaîne dont on parle tant aujourd'hui a son origine première à la fondation des manufactures tellement il est vrai qu'on trouve toujours dans un lointain passé les traces des institutions ou pratiques nouvelles.

De même, si la Rome antique a connu des prolétaires, si les artisans du moyen-âge avaient des compagnons salariés, si le salariat est vieux de plusieurs dizaines de siècles, il faut néanmoins en arriver à la période manufacturière pour voir le salariat devenir un système pratiqué sur une large échelle et les prolétaires constituer une caste sociale bien définie ; une caste vendant uniquement au maître sa force-travail, et qui, une fois le salaire touché, n'a plus aucun droit sur le produit de ses peines.

La fameuse *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* de la Révolution française a été comme bien d'autres théories politiques, en retard de plusieurs siècles sur l'évolution économique, quand elle affirme le droit sacré à la propriété.

On pouvait comprendre, au moyen-âge, quand les seigneurs et les prêtres rançonnaient les travailleurs, que le paysan des villages et l'artisan des villes réclamaient le droit au produit de leur travail, tout entier sorti de leurs mains, ce qui n'eut été qu'une revendication basée sur le strict sentiment de la justice ; on le comprend moins avec le nouveau procédé de fabrication institué par la manufacture.

Il n'est plus possible, avec le travail spécialisé, divisé, nécessitant du matériel, de la matière première et des débouchés, de dire : « Ceci est le produit de mon travail, c'est ma propriété ». La manufacture, en transformant les méthodes économiques, dépassait les revendications politiques des révolutionnaires de 1789 et posait autrement la question sociale, ce que n'ont point su ou voulu apercevoir les rédacteurs de la fameuse « Déclaration » regardée pourtant comme symbolique.

La manufacture a eu une autre conséquence, également de première importance ; elle a permis l'extension indéfinie du machinisme. Le travail individuel ou familial n'était guère propice à l'introduction de la mécanique, laquelle exige, tant pour s'installer que pour fonctionner à plein rendement, un certain développement de l'entreprise qui l'utilise.

Nous avons examiné par ailleurs l'importance, l'influence et les conséquences du machinisme, tant actuelle que futures. Qu'il nous suffise de dire ici qu'il n'aurait pu se développer sans les manufactures, la fabrication à grand rendement.

Le passage des méthodes artisanales de travail à la production manufacturière n'a pas dû se faire sans heurts. Si l'histoire officielle nous enseigne les dates des batailles, traités, naissances et morts de rois, et autres détails sur la vie des grands, elle est par contre muette sur les conflits sociaux. Pour les maîtres, la vie et les souffrances des peuples ont moins d'importance que l'excursion d'un souverain ou le discours d'un tribun politique.

Les quelques renseignements que nous avons nous permettent de conclure qu'il a dû se produire une certaine résistance, et qu'en tout cas l'adaptation des artisans au régime du salariat s'est fait péniblement. Exemple ces ordonnances

féroces de Colbert qui, pour redonner une nouvelle vie aux manufactures existantes qui végétaient, rédigea un Code cruel et tyrannique, avec des désignations pénales très sévères, comportant l'amende, la prison, l'exposition au pilori, etc. Naturellement, la grève était considérée comme un crime, et plus d'un gibet s'est orné par la pendaison de grévistes. C'est par la terreur qu'on a formé cette mentalité spéciale et presque héréditaire des salariés soumis. Plus d'une fois en lisant l'histoire, m'est apparue cette lueur de vérité que, dans les siècles passés, le peuple n'était peut-être pas aussi résigné et obéissant qu'on se le figure d'ordinaire et qu'il savait réagir. Malheureusement, ces réactions salutaires n'étaient ni organisées, ni cohérentes, ni continues, et les révoltes prolétariennes ont été brisées par la coalition des forces de la monarchie et la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie naissante.

Il faudrait, si nous avions l'espace nécessaire, étudier la misère et les révoltes des tisserands, des « canuts » lyonnais, avant et après la révolution de 1789, à l'époque de l'introduction de la manufacture. Il faudrait aussi retracer le douloureux calvaire du prolétariat anglais, dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle, et dans la première moitié du XIXème, lorsque les manufactures se développèrent en Angleterre ; les conditions misérables des travailleurs, les femmes jetées à l'usine, les enfants de 10, 9, 8 et même 6 ans employés dans les manufactures.

L'histoire de la manufacture, c'est celle du prolétariat et du capitalisme. La lutte des classes, l'opposition des exploités et des exploités en deux camps distincts, antagonistes par la force des choses, a surtout pris sa naissance, et revêtu sa forme actuelle, concrète et précise, et toujours plus ample et plus aiguë, avec l'instauration du système de travail dans les grands ateliers, ou usines, ou manufactures : le patron à la tête, les sous ordres au milieu et les travailleurs tout en bas.

Ce n'est pas qu'il faille désirer le retour aux méthodes anciennes de production artisanale, individuelle, manuelle. Les besoins ont crû avec les procédés rationalisés de travail. On ne saurait raisonnablement demander à l'humanité de revenir à plusieurs siècles en arrière. Elle a pris des goûts nouveaux, et un intense

besoin de jouissances nécessite, pour être satisfait, que la pratique du travail collectif se continue, se perfectionne même.

Ce qui est à déplorer, c'est que l'évolution morale et sociale n'ait pas marché du même pas que l'évolution technique et économique c'est que la manufacture ait permis à la seule classe bourgeoise d'en retirer des profits, et que le peuple ouvrier n'ait ramassé que les miettes du festin du progrès technique.

Pour ramener les situations à une normale équitable, ce qui est à désirer, il faut que l'expropriation du capitalisme s'opère, et qu'au patronat, exploiteur et rapace, se substitue l'association des travailleurs, du personnel groupé librement et œuvrant en harmonie, que la manufacture devienne une sorte de petite république ouvrière, ayant son administration autonome.

- Georges BASTIEN.

Accueil

MARCHANDAGE n. m. (du bas-latin *mercatans*, *mercadare*, marchand)

Action de marchander. Forme de contrat de travail, qui consiste dans la convention, passée entre un sous-entrepreneur dit « marchandeur » ou « tâcheron », et les ouvriers qu'il emploie, à l'heure ou à la journée, pour l'exécution des travaux qu'il a sous-entrepris; le marchandage a pour conséquence l'abaissement des salaires de l'ouvrier.

Encycl. - « Le marchandage est libre ou licite lorsqu'il intervient dans des conditions d'équité et procure à l'ouvrier un gain suffisant ; il devient au contraire délictueux lorsqu'il donne lieu à une exploitation dolosive des travailleurs par l'abaissement abusif du taux des salaires. Toute exploitation de l'ouvrier par voie de marchandage est punie de peines correctionnelles » (Larousse). Il ne faut jamais perdre de vue qu'en un temps de domination capitaliste les dictionnaires ne peuvent guère être que le reflet de la mentalité officielle et des conceptions de l'État. S'il est vrai que le marchandage avilit les salaires de l'ouvrier, et que ceux-ci doivent s'organiser pour être eux-mêmes leurs propres entrepreneurs, il n'est pas vrai que l'État punisse de peines correctionnelles « toute exploitation de l'ouvrier par voie de marchandage » ; et punirait-il ce cas d'exploitation, l'ouvrier n'en serait pas moins exploité par le premier entrepreneur, qui ferait travailler avec des contremaitres, et surveiller de très près leur travail. Le nombre des exploités du seul producteur réel, l'ouvrier n'en serait pas diminué. Chaque fois que l'on examine une question sociale, économique ou non, il faut bien prendre garde à ne pas la séparer des autres questions, auxquelles elle est intimement liée, et avec lesquelles elle forme « la question sociale ». Les salaires (V. ce mot), sont basés davantage sur le coût de ce que l'on considère comme indispensable à la conservation relative de la force de

travail de l'ouvrier, que sur le bénéfice que le patron retire de son exploitation.

L'existence du tâcheron ou marchandage, prouve surtout quels bénéfices scandaleux tout entrepreneur prélève sur le travail de ses ouvriers, puisque un sous-traitant peut s'enrichir également. Au fond, tâcheron ou entrepreneur, sont, au même titre que l'intermédiaire commercial, des parasites. Avec un peu de bonne volonté, une éducation sérieuse et un esprit de camaraderie effectif, les ouvriers, sans attendre une Révolution dont on ne sait quand elle viendra, pourraient remplir à leur profit, le rôle d'entrepreneur et d'ouvrier, en formant des associations de production.

Mais quand la majorité des ouvriers se sentira capable d'œuvrer dans ce sens tant dans le domaine de la production que dans celui de la consommation, la Révolution sociale sera réalisée.

– A. LAPEYRE.

Accueil

MARCHANDISE n. f. (rad. marchand)

Tout objet, tout produit qui donne ou peut donner lieu à négoce entre individus est considéré comme marchandise. *L'utilité* des marchandises consiste à satisfaire les besoins des consommateurs et à leur procurer le plus de satisfactions possibles.

Dans notre société, s'il y a des marchandises au delà des *besoins* des riches, la consommation générale, qui comprend riches et pauvres non satisfaits, les repousse et ne peut les utiliser. Dès lors, les marchandises se détériorent, s'anéantissent sans que la collectivité générale en ait profité. La production des marchandises est chaotique et indifférente aux nécessités.

Les marchandises se consomment en raison des ressources que l'homme possède et non en raison des besoins que tout producteur ressent, ce qui est illogique. (Voir *production, besoin, consommation, travail, société*, etc.).

Par extension, on peut d'une manière générale, appliquer la loi qui règle la consommation des marchandises, à l'utilisation des prolétaires par les classes possédantes. Si les prolétaires se présentent en surnombre pour les besoins des riches ceux-ci font des travailleurs ce qu'ils font des marchandises qu'ils ne peuvent consommer après avoir satisfait leurs besoins, c'est-à-dire qu'ils ne les emploient pas ou mal, par suite les renvoient et dès lors les prolétaires dépérissent rapidement.

D'une manière ou d'une autre, le capitalisme hâte toujours la fin des prolétaires. Quand on réfléchit à une pareille situation, on se demande comment il est possible qu'un état social où les masses laborieuses ne figurent que comme *marchandise-travail* de quelques *privilegiés*, puisse perdurer et même se fortifier,

alors qu'il serait possible et même facile aux prolétaires de faire cesser cet *esclavage économique*.

Pour arriver à ce résultat, il faudrait que d'une part la portion la plus éclairée de l'humanité, se préoccupant un peu moins d'elle-même et s'intéressant à la libération du travail de l'emprise du capital, activât une régénération sociale de liberté, de bien-être et de justice. Et que d'autre part, une concertation avisée et vigoureuse des intéressés, pénétrés de leur dignité humaine et résolus à briser le faisceau d'iniquités que leur passivité consacre, permît l'édification de modalités sociales enfin rationnelles.

Pour si lent que soit le progrès, il faudra bien que la marchandise humaine disparaisse un jour du contrat social : la justice l'exige.

- E. S.

Accueil

MARCHÉ n. m. (latin *mercatus*)

On appelle marché toute convention faite pour l'achat ou la vente d'un ou plusieurs produits. La location ou la vente d'une propriété constitue également un marché. Le terrain, le local public, où l'on vend et achète toutes sortes de choses qui vont parfois directement chez le consommateur ou n'arrivent à la consommation que par de nouvelles transactions.

Au figuré, l'expression « être quitte à bon marché » signifie éprouver moins de perte qu'on avait pu craindre. – Une opération de bourse relative à l'achat ou à la vente d'un titre constitue un marché – Dans le langage commercial on dira quelquefois « par dessus le marché », ce qui signifie : en plus, en outre – De même quand on fait des provisions l'on dit qu'on fait le marché – Témoigner qu'on est prêt à rompre un engagement se traduit par l'expression : mettre le marché en mains.

Dans un sens plus général l'Univers apparaît comme marché suprême où l'on traite, dans les conciles de *l'Empire de l'Or*, non seulement des *marchandises* destinées à l'approvisionnement de l'Humanité, mais aussi les conditions d'existence des individus et des peuples qui créent les produits. C'est au Temple de la Bourse, au marché financier, que se décide l'attribution des produits du travail aux individus. Sous cet aspect le marché financier est le marché qui détermine et conditionne l'existence des sociétés par la valeur attribuée aux *choses*. Le prix vénal des objets et produits traités aux marchés se compose de deux éléments : 1° la part abandonnée aux ouvriers, aux travailleurs prolétaires qui ont contribué à la production des richesses ; 2° la part prélevée par le bailleur de fonds ou du capital utile à la production et à la transformation des richesses. De l'attribution de ces parts dépend le *bon marché* ou la *cherté* des produits (voir *main-d'œuvre*, *valeur*, etc.). Dans la détermination d'un *marché* il faut d'abord savoir lequel des deux éléments

désigné dans la fixation d'un *prix* a influencé sur la hausse ou sur la baisse du produit.

Quand le *capital* domine, comme actuellement, les prix sont *élevés*, au maximum, pour les déshérités et à *bon marché* pour les capitalistes. Si le *travail* dominait le *capital*, les produits hausseraient nécessairement de prix sous le rapport *salaire*, mais ils baisseraient sous le rapport *capital*. Les conditions du *marché* seraient interverties et la *consommation* générale, qui n'est faite aujourd'hui que par les riches, augmenterait avec le nombre de ceux qui pourraient satisfaire les besoins ressentis. N'oublions pas que les besoins croissant, augmentant avec la facilité de les satisfaire, il y aurait ainsi action et réaction parce que le travailleur jouirait des fruits de son travail proportionnellement aux efforts qu'il aurait du faire pour les produire. Pendant ce temps la consommation se généraliserait et la production multiplierait les richesses pour l'avantage général.

À notre époque, malgré la standardisation des gros capitalistes et la rationalisation des capitaines d'Industrie, les objets ne sont relativement à bon compte – pour une minorité – que parce que l'ouvrier a été pressuré autant qu'il était possible de le faire. Dans le *produit net* le capitaliste se réservant tout le bénéfice pour lui, l'attribution des richesses aux individus se fait à son avantage et au maximum des circonstances.

Les divers marchés de l'Univers nous fournissent la preuve que la spéculation et l'agio fleurissent sous la domination du capital. Relativement au développement général des intelligences qui fait naître chaque jour de nouveaux besoins, plus l'ouvrier déshérité travaille, plus il devient misérable.

Les marchés de notre époque ne favorisent que le capital. L'ouvrier, le travailleur fournit, par la spoliation dont il est victime dans la production générale, la possibilité de consommer les marchandises et produits à ses maîtres. Le marché qu'il a contracté est un marché d'esclave et s'il n'est pas consommé directement il ne meurt pas moins de privations de toutes sortes. Au banquet de la vie il n'y a pas de couvert à la disposition des prolétaires qui doivent se contenter des miettes tombées

de la table de l'opulence.

Les conditions des marchés, dans une société rationnellement organisée, seraient *inverties* par l'apport à la société actuelle.

- Élie SOUBEYRAN.

Accueil

MARÉE n. f. (se rattache étymologiquement à la forme barbare *marcare*, *mariare*, qui vient de *mare*, mer)

La marée se produit deux fois par jour sur les côtés de l'Océan à l'exclusion des mers de moindre étendue et qui revêtent la forme de lacs tels la Méditerranée, la Baltique, la Caspienne, etc.

La marée consiste dans un relèvement (flux) et un abaissement (reflux) des eaux : cette oscillation régulière est en tous points analogues à une respiration de la mer.

L'intervalle entre une marée et la suivante est de 12 heures 25' 14" en moyenne, c'est-à-dire de la moitié du temps qui existe entre deux passages de la lune au méridien.

Les marées sont produites par l'attraction lunaire, qui est de $\frac{2}{3}$ et l'attraction solaire qui est de $\frac{1}{3}$ combinées avec la rotation terrestre. Elles sont particulièrement fortes lorsque la lune est plus près de la terre et des époques de nouvelles et pleines lunes, lorsque le Soleil et la Lune sont en conjonction et opposition parce qu'alors l'effet simultanée de leur attraction se fait sentir davantage.

Lorsque les eaux ont atteint leur plus grande élévation elles restent stationnaires quelque temps, c'est la haute mer. Quand le reflux arrive à sa plus basse dépression elles demeurent aussi quelque temps en repos, c'est la basse mer.

Les plus grandes marées ont lieu à l'équinoxe du printemps et de l'automne et ne se font sentir nulle part d'une façon aussi saisissante que sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie.

Notons encore que les marées des Océans propagent aussi leurs ondes à travers les masses gazeuses de l'atmosphère où les masses aériennes atteignent également leurs maxima vers le 21 mars et le 23 septembre et sont presque toujours marquées par des tempêtes et des ouragans qui prennent par leurs tourbillons des proportions de véritables catastrophes, comme au 20 septembre 1926, à Miami (Floride), où 1.500 personnes furent tuées, le 22 septembre de la même année, à Encarnacion, au Paraguay, et le 25 du même mois à Itambé, au Brésil (200 morts), et le 28 à Vera-Cruz, au Mexique.

– Frédéric STACKELBERG.

Accueil

MARIAGE n. m. latin *maritaticum*, de *maritare*, marier

Le mariage, qui est l'union des sexes sanctionnée par la loi, ou consacrée par la coutume, a été en honneur chez tous les peuples, à toutes les époques de leur histoire, mais avec un cérémonial et des obligations très différents. La polygamie, pratiquée en Asie et en Afrique depuis un temps immémorial, permet à l'homme d'avoir plusieurs épouses. La polyandrie, qui en est une forme reconnue seulement dans quelques régions au nord de l'Inde, autorise la femme à prendre pour maris, en même temps que l'aîné d'une famille, tous ses frères cadets. Quand ils sont six ou sept, l'épouse de cette fraternelle coopérative ne chôme pas, et c'est, pour l'association, à défaut de mieux, une excellente mesure contre le cocuage.

Les nations chrétiennes n'admettent que la monogamie, c'est-à-dire l'union d'un seul homme et d'une seule femme, qui se doivent réciproquement fidélité, mais peuvent être néanmoins séparés, en certains cas, par le divorce ou l'annulation des épousailles. Il est vrai que le recours des femmes aux hommages des bons amis, et celui des hommes aux services des prostituées, y permettent, avec fréquence, de rétablir l'équilibre avec les autres parties du monde.

La célébration des noces comporte ordinairement des réjouissances, auxquelles participent l'entourage, les parents des conjoints, et qui ont lieu en conformité de rites traditionnels, à caractère plus ou moins symbolique, souvent pittoresques et empreints de poésie, parfois cyniques et ridicules. Quant à la cérémonie, elle n'est pas forcément très compliquée. Ce peut être, comme chez les premiers chrétiens, la simple bénédiction du patriarche. Il en va différemment, à l'époque actuelle, dans la plupart des grandes nations civilisées, où le mariage comporte la fourniture d'une paperasserie nombreuse et, à lui seul, tout un code de règlements et de lois, tant civiles que pénales. On s'y marie, non seulement à l'hôtel-de-ville et à l'église, ou au temple, sous des torrents de musique sacrée, mais encore chez le notaire. C'est même, pour la classe riche, ce dernier mariage qui compte le plus. Par exception, aux États-Unis d'Amérique, où le temps est apprécié à sa juste valeur, les fiancés peuvent, dans divers États, faire « bénir leurs nœuds », par un pasteur, en une durée moindre que pour un massage facial. Quand on arrive en automobile chez cet augure, ce n'est pas une prodigalité que de laisser en marche le moteur.

Voici quelques usages curieux qui persistent en plein xx° siècle, ou dont on trouve encore trace dans des campagnes reculées : Chez les Arabes, les jeunes filles, dès la puberté, ont le visage presque entièrement voilé, et il leur est défendu d'avoir des

relations, même de pure courtoisie, avec des hommes étrangers à la famille. Le prétendant ne connaît donc - ou n'est censé connaître - celle dont il désire faire son épouse que par les louanges qui lui sont faites de ses qualités. Lorsque le jeune homme est agréé par le père, c'est-à-dire lorsqu'il a convenu avec lui de combien de moutons et présents divers serait payée sa future compagne, la mariée est, à jour fixé, conduite au bain. On parfume sa chevelure ; elle prend place sous une sorte de tente fermée que porte un chameau, et elle est amenée, au son des flûtes et des tambourins, jusqu'au domicile de l'époux, qui traite et divertit ses amis, la nuit durant, avant de se rendre auprès de sa femme. Quelques heures plus tard, on expose en public le drap sur lequel fut consommé le mariage, et qui doit être taché de sang, pour démontrer que l'épouse était vierge... et, sans doute, le mari valeureux.

Dans l'Inde, chez les Parsis, les enfants sont fiancés dès un âge fort tendre : quatre ou cinq ans. Pour cela, on place les futurs sur une estrade ; les prêtres leur lancent à poignées du sucre et du riz ; puis, après un festin, on les promène en public, au son des instruments, et suivis d'une foule d'autres enfants recouverts, comme pour un carnaval, des oripeaux les plus bizarres. Dans certaines parties de la Russie, chez les paysans, le lit nuptial devait être préparé par la fiancée elle-même, sur des gerbes de seigle et de blé. Et, pour marquer la transmission des pouvoirs, le père, après en avoir légèrement frappé sa fille, remettait à son gendre un fouet, emblème de l'autorité, et garantie d'appriivoisement.

Il est des villages, en Finlande, où, lorsqu'une jeune fille désire se marier, elle se promène avec une gaine vide attachée à sa ceinture. On sait ce que cela veut dire. Si un garçon est séduit par cette offre allégorique, il n'a qu'à enfoncer un couteau dans la gaine. Si l'arme ne lui est pas rendue, c'est que les sentiments sont partagés. En Géorgie la future est fardée, couverte de bijoux et de riches atours. Mais, à l'église, le prêtre, pour éprouver leur continence, passe autour de la poitrine de chacun des époux un cordon de soie blanche, qui est cacheté à la cire, avec un sceau représentant la croix. Ils ne doivent rompre le sceau, pour se débarrasser du cordon, qu'après le troisième jour, et c'est seulement alors qu'ils peuvent se témoigner leur ardeur.

En France, il existe encore, paraît-il, dans le Poitou, une coutume que l'on nomme le « maraichinage » et qui constitue une épreuve d'un tout autre genre. Considérant que le mariage ne doit pas être conclu à la légère, mais accepté en toute connaissance de cause, les futurs prennent ensemble les plus grandes libertés, de façon à se rendre compte de ce que pourra être l'existence à deux. Ils ne s'unissent définitivement que si cet essai leur a donné satisfaction. Il est encore des campagnes françaises où l'on soumet les nouveaux mariés, non à des épreuves, mais à des brimades.

Lorsque l'heure est tardive, et que le bal qui a suivi le banquet touche à sa fin, on les surveille sans en rien laisser paraître ; on invente mille farces pour les empêcher

de faire ce qu'ils ont à faire. Quand ils se croient bien seuls, on simule un incendie pour les contraindre à déguerpir à demi vêtus, ou bien leur extase est troublée, à l'instant le meilleur, par l'arrivée d'un flot de convives en ribote, venus pour leur apporter au lit de la soupe et du vin chaud. Quels préparatifs, quel décor pour une première nuit d'amour ! Il est vrai que, chez les Hottentots, le sorcier bénit les conjoints en les arrosant de son urine.

Les premiers contacts gagneraient certainement à plus d'intimité et de réserve. Ne pourrait-on se décider à laisser en paix les nouveaux époux ? Aucun cérémonial ne remplace ni n'embellit l'amour, qui ne trouve sa plus haute expression que dans la liberté entière du don réciproque, et dont la meilleure fête est celle de la mutuelle possession.

La Russie Soviétique a réduit à leur plus simple expression les exigences du mariage. Il n'est plus qu'une formalité d'état-civil ; encore est-elle dénuée de complications vaines. Le jeune homme à partir de l'âge de dix-huit ans, la jeune fille qui a seize révolus, n'ont, s'ils veulent s'unir, qu'à se présenter, munis de quelques pièces d'identité, devant le scribe désigné pour cet office. Sans qu'aucune autorisation familiale soit requise, leur déclaration d'union est enregistrée. Et c'est tout !

Les nouveaux mariés peuvent prendre pour nom, indifféremment, celui de l'épouse ou celui de l'époux, ou bien les deux noms de famille associés par un trait. Leurs droits sont identiques. Chacun d'eux conserve la libre disposition de son avoir personnel. S'ils veulent divorcer, libre à eux. Nulle nécessité de l'approbation d'un juge, ni d'enquêtes de police vexatoires et inconvenantes, pour qu'ils soient dégagés de tout lien. Il n'est pas même exigé qu'ils soient d'accord pour cette séparation. Il suffit que l'un des deux se rende au bureau de l'état-civil et déclare qu'il renonce à l'union pour que ce soit chose accomplie. Le conjoint absent est informé par lettre. L'enregistrement du mariage soviétique ne répond qu'à deux objets : l'obligation d'entr'aide des époux, qui se doivent assistance en cas de dénuement ou maladie ; la responsabilité de ces derniers à l'égard d'une partie des frais d'entretien et d'éducation des enfants nés de leurs amours, même lorsque celles-ci n'ont été que temporaires.

Quelles que soient les formes politiques et religieuses, ou les pratiques rituelles d'un pays, le mariage, du point de vue de l'utilité sociale, ne correspond pas à autre chose quant au fond, qu'à ces deux ordres de préoccupation, de nature strictement économique. La femme étant appelée à être mère, c'est-à-dire placée avec régularité, pour un temps plus ou moins long, dans l'impossibilité de travailler pour gagner sa vie, alors que les enfants déjà nés constituent pour elle une très lourde charge, force lui est bien, en dehors de tout esprit de lucre, de rechercher auprès de l'homme de son choix des garanties matérielles que ni sa famille ni la société ne sont disposés à lui assurer. Cependant l'homme ne les accorde, ces garanties, qu'autant que la femme réserve pour lui seul ses faveurs, et s'engage à ne pas lui

faire supporter l'entretien de rejetons qui ne seraient point issus de ses œuvres. C'est pourquoi, dans notre organisation sociale, la femme ne peut être vraiment indépendante que lorsque ses ressources personnelles lui permettent de se suffire constamment à elle-même et d'élever, par surcroît, des enfants, si elle ne se voue à la stérilité volontaire. C'est pourquoi l'émancipation féminine ne pourra être totale que lorsque les femmes pourront trouver, dans le mutuellisme d'une société plus rationnelle et plus humaine, les avantages indispensables qui ne leur sont actuellement conférés, par leurs époux et par leurs proches, qu'au prix d'un servage souvent douloureux, toujours humiliant.

Jean Marestan

MARIAGE

Outre l'union sexuelle, le mariage est aussi une communauté d'intérêts, et c'est cette communauté qui maintient l'union malgré les traverses des amours illégitimes. Dans la classe bourgeoise ces intérêts forment souvent un bloc inébranlable. Mais même lorsque la religion renforçait encore les liens sacrés du mariage, le cocuage était et est encore un dérivatif fréquent à cette union forcée.

L'habitude à son tour maintient les époux dans la vie en commun. Les époux se trouvent liés inconsciemment par leurs manies, la certitude de retrouver au foyer les choses familières et le déroulement mécanique de la vie matérielle, sans que l'esprit ait à faire un nouvel effort d'adaptation. La plupart des humains ont horreur du changement, et il leur faudrait une énergie révolutionnaire pour rompre les liens de l'habitude.

Même si l'on fait abstraction de l'opinion publique, des lois civiles et religieuses, même si l'on suppose une société où l'homme et la femme seraient affranchis des questions d'intérêt matériel et pourraient vivre d'une vie indépendante, il semble bien que les unions resteraient stables dans la grande majorité des cas. D'autant qu'on peut imaginer que les questions d'argent ne viendraient plus fausser les ententes matrimoniales et que la sympathie et l'amour présideraient aux rapprochements sexuels. Fondés sur l'affection mutuelle et sur l'amour des enfants, cimentés par les habitudes de vie commune, les mariages ont toujours tendance à se stabiliser. On le voit bien dans les pays où le divorce est accordé avec la plus grande facilité, par exemple aux États-Unis. Et même en Russie, où, d'après les calomnies des gens bien pensants, la promiscuité et le dévergondage sexuels devraient être la règle, c'est au contraire les unions permanentes qui sont l'immense majorité.

Ce qui fait de l'effet, ce sont les divorces répétés des instables et des déséquilibrés de l'un ou de l'autre sexe. Mais c'est une délivrance pour l'autre conjoint, d'être débarrassé d'un individu volage ou inadapté à la vie en commun. Le divorce est

nécessaire aussi pour libérer des époux mal assortis par le caractère ou pour toute autre cause, et leur permet de trouver ensuite, avec ou sans tâtonnements, une association sexuelle convenable et mieux choisie.

Ajoutons aussi, comme cause importante de la stabilité des mariages, le progrès moral lui-même. L'opinion publique a été pendant longtemps le, frein moral principal réagissant sur les actions des individus et se traduisant par des lois de coercition civiles et religieuses. Certes l'opinion publique s'exerce et s'exercera toujours sur les actes humains, mais avec moins de tyrannie ; et de plus en plus les individus trouvent en eux-mêmes le contrôle de leurs actions. Le contrôle de soi accompagne l'adoucissement des mœurs et l'évolution morale vers la liberté. Cette liberté consiste à refréner spontanément caprices ou impulsions sans y être obligé par le gendarme. Si donc il arrive qu'un époux ait perdu son amour, mais s'il a conservé quelque estime et quelque affection pour son conjoint, il s'abstient de rompre le lien pour ne pas lui causer de douleur. Ne pas créer de souffrance, tel est l'axiome qui se dégage des tâtonnements des hommes à travers tous les systèmes moraux qu'ils ont successivement élaborés.

Un tel contrôle de soi ne va pas jusqu'au sacrifice. Seuls des chrétiens ou des stoïciens peuvent envisager l'union avec une femme acariâtre ou avec un mari autoritaire et ennuyeux par exemple, comme un devoir comportant un impératif absolu. La crainte religieuse a pu imposer de tels devoirs. Mais la société humaine se dépouille peu à peu des vieilles morales religieuses, et il est improbable qu'elle adopte une morale absolue, incompatible avec la variété de la vie sociale. La famille ne ressemble plus à la maison d'Albanie entourée de murs que couronnent des fagots d'épine. Dès aujourd'hui la femme ne dépend pas toujours de son mari, elle n'est pas obligée de s'attacher à lui comme à un protecteur légal, elle peut déjà vivre indépendante, et, de plus en plus, les deux sexes seront sur un pied d'égalité.

« Ménagère ou courtisane », a dit Proudhon. Aujourd'hui bien des femmes menant une vie conjugale régulière ne s'occupent plus du ménage. Les soins ménagers sont simplifiés par le progrès de la technique et seront, de plus en plus, faits par des spécialistes. En tout cas on peut dire que la femme pourra choisir ses occupations et ne sera plus a priori astreinte par le mariage à la besogne domestique.

Il est probable aussi que les familles n'auront pas des enfants très nombreux, que ceux-ci jouiront d'une éducation plus indépendante, et que, sans être sevrés de la tendresse et du contrôle des parents, ils ne seront plus couvés par leur mère jusqu'à leur majorité. Les parents seront plus libres et au point de vue familial et au point de vue économique. Il y aura probablement plus de divorces par consentement mutuel, parce que les jeunes gens, aussi bien garçons que filles, se mariant plus librement, feront quelquefois des mariages précoces mal assortis à cause de l'aveuglement même de l'amour, mais d'où il sera possible de s'évader plus facilement pour trouver enfin une union stable avec un conjoint mieux choisi. La vie éduque les caractères. Le fille-mère ne sera plus une malheureuse paria chargée

de la réprobation publique . Le mariage de l'avenir, c'est-à-dire l'union sexuelle pour la famille, cessera de reposer, tout au moins exclusivement, sur la protection jalouse de l'homme et sur la reconnaissance et l'obéissance de la femme envers son mari. Notre mariage actuel ne ressemble déjà plus du tout au mariage antique.

Sans que je m'en aperçoive, le terme de mariage a fini par se confondre sous ma plume avec l'union familiale à caractère stable, mais dépourvu du caractère sacré que lui attribuent jusqu'à présent, du moins jusqu'à la révolution russe, les lois divines et humaines.

C'est pour cela que « le mariage, se marier » ne sont pas employés, dans cette étude, uniquement pour désigner la cohabitation légalisée, mais d'une façon générale, toute union ou recherche d'union, durable, au moins dans son principe ou ses desseins.

Cette union familiale s'oppose à l'amour libre. A l'époque actuelle l'amour libre n'est trop souvent que la liberté du lâchage, qui ne profite qu'à l'égoïsme du mâle et abuse de l'infériorité de la femme. Mais dans une société où la femme aurait conquis son indépendance économique, où l'enfant aurait droit à la protection sociale en pleine égalité avec les autres enfants, le divorce, même par la volonté d'un seul, ne serait pas toujours un drame et serait souvent une délivrance. Il ne s'agit pas seulement des cas où le divorce unilatéral délivre d'une femme insupportable ou d'un mari tyrannique ou vice-versa. Mais le conjoint, abandonné par un être égoïste ou instable, n'est-il pas au fond plus à féliciter qu'à plaindre, une fois les premiers déchirements passés, soit d'amour déçu, soit d'amour-propre égratigné ?

La théorie de l'union libre (voir ce mot), repose sur une équivoque. On peut comprendre sous ce vocable l'union familiale établie en dehors des formes religieuses ou légales, mais garantie par l'affection et la confiance mutuelles et aussi par l'amour des enfants.

C'est ainsi qu'Elisée Reclus, dans une allocution prononcée au mariage libre de ses filles, a exposé le caractère de leur union. Avec l'émancipation économique de la femme, cette forme du mariage deviendra sans doute plus fréquente. Mais on confond souvent l'union libre avec l'amour libre, ou plus exactement avec la passade, conséquence du simple attrait physique et sans affection durable. En réalité, il existe deux morales sexuelles bien distinctes, celles qui ne va pas plus loin que le goût physique, l'autre qui est fondée sur le besoin d'une liaison où l'amitié et l'estime s'associent au désir charnel.

Je ne crois pas qu'on puisse opposer l'amour-passion à l'union familiale. Certes on peut faire cette opposition, si l'on s'en tient à l'observation des mœurs de la classe bourgeoise où assez souvent l'amour n'a aucune part à la formation du mariage. Mais cette monstruosité morale disparaîtra avec la société mercantile. Quand il y a

passion, les deux êtres ne veulent plus vivre que l'un pour l'autre, ils rompent toute relation, toute amitié extérieure, ils s'enferment dans leur amour exclusif. Et quand la passion s'est dissipée, l'union persiste si les caractères sont en harmonie, si les deux partenaires ont appris-à s'estimer. Leur amour s'adoucit en une affection de confiance qui s'étend à leurs enfants. Si au contraire les caractères sont en désharmonie, le divorce ou la séparation intervient. Mais l'amour véritable n'a jamais pour point de départ la prévision de cette séparation, il espère l'union éternelle et ne voit d'autre bonheur-que la vie en commun.

Il y a très peu d'hommes qui vivent en célibataires. L'homme répugne à vivre dans la solitude. Il a besoin d'une compagnie affectueuse. La plupart des jeunes gens qui professent la morale de l'amour libre finissent par se marier eux aussi. On objectera que c'est parce que leurs amis sont mariés et qu'ils restent seuls et désemparés. Mais il semble que le mariage devienne un besoin quand on arrive à un certain âge, quand le bruit, l'agitation, la danse ont cessé d'être le plaisir dominant. Où peut-on trouver amitié plus vraie, plus désintéressée que dans l'union amoureuse ? Les amis du même sexe sont pris par leur famille et leurs intérêts particuliers. L'amour crée la communauté des sentiments, la confiance et la solidarité.

Beaucoup de célibataires mâles ont en réalité une liaison. Ils ont une bien-aimée qu'ils vont voir à peu près chaque jour, peut-être plus pour la douceur de sa compagnie et la sûreté de son affection que pour le commerce charnel. Cette liaison est pour eux une habitude, un refuge et ne se distingue du mariage légal que par l'absence de cohabitation.

Il n'y a le plus souvent de véritables célibataires que chez les femmes. Ce n'est pas par parti pris. Si elles ne sont pas mariées, si elles n'ont pas de liaison, c'est parce que dans l'état actuel des mœurs elles n'ont pas pu faire autrement. Elles ne demandaient pas mieux d'aimer et de fonder une famille. Elles en ont été empêchées par leur infériorité économique et par l'infériorité morale où la société repousse encore la fille-mère. Enfin le scrupule empêche quelques hommes de se mettre en ménage, parce qu'ils sont malades ou qu'ils n'ont pas le sou. Ajoutons encore ceux ou celles, rares à là vérité, qui, fidèles à un amour malheureux, ou ne pouvant pas se marier avec l'être de leur choix, restent toute leur vie dans l'impasse du célibat.

En général, les femmes réfléchissent un peu plus que les hommes, quand ce sont elles-mêmes qui font leur mariage, soit que chez elles le besoin physiologique, ait un caractère moins impérieux, soit qu'elles aient conscience de leur faiblesse dans la vie sociale, soit surtout qu'elles éprouvent davantage le besoin d'une vie affective. Elles considèrent le mariage comme un refuge ; elles doivent pouvoir compter sur le mari et s'accorder avec lui. La moins coquette fait faire un stage à son soupirant, afin de se rendre compte s'il s'agit d'amour véritable ou d'un simple désir charnel, et aussi pour juger de son caractère.

Malgré la difficulté du choix, malgré la puissance de l'impulsion sexuelle ou des calculs d'intérêt, les hommes choisissent aussi. La plupart voient plus loin que la simple satisfaction charnelle ou que la conquête d'une dot. Ils ont le goût du foyer et l'ambition d'être heureux en ménage. Ils ont assez de maîtrise de soi pour refréner l'imagination avant qu'elle se soit transformée en hallucination passionnelle. Ils sentent plus ou moins confusément que pour une union stable, pour le mariage, il faut élire celle dont on voudrait avoir des enfants. La règle est la même pour l'autre sexe. Par conséquent, l'attrait sexuel ne suffit pas, il faut aussi qu'on puisse avoir pour l'être vers lequel on se sent attiré une certaine confiance, une certaine estime, due au caractère d'abord, à l'intelligence et à la culture quelquefois, et non à des qualités toutes superficielles de séduction.

D'ordinaire, les adultes ne se contentent pas de rechercher la beauté et l'élégance. La coquetterie et la légèreté repoussent plus qu'elles ne séduisent beaucoup d'aspirants au mariage. Ils préfèrent celui ou celle qui a du sérieux. L'égoïsme est plus difficile à juger, puisque l'amour est la suppression de l'égoïsme et devient un égoïsme à deux. L'effet ordinaire du mariage légal ou illégal est de transformer l'égoïsme personnel en égoïsme familial. Le plus souvent, la bonté féminine ne s'étend pas au-delà du mari et des enfants. Pour la plupart des femmes, le meilleur des maris est celui dont l'activité, la générosité, les préoccupations sont limitées à la famille. Périssent l'humanité, pourvu que la famille prospère ! On est parfois étonné de rencontrer des hommes durs, autoritaires, farouchement égoïstes, exigeant dans leur propre maison la soumission de l'épouse et des enfants, se montrer pointilleux pour le moindre affront, le moindre tort fait à quelqu'un de leur entourage. Ils en ressentent vivement un sentiment d'infériorité. Leur amour-propre se révolte contre toute offense faite à l'un des leurs, et ils poursuivent avec vigueur, en dehors même du bon droit, une réparation qu'ils estiment nécessaire à leur propre dignité.

Tel était autrefois le tableau de la famille. Elle ressemblait, comme je l'ai déjà dit, à la maison d'Albanie, entourée de murs élevés que recouvrent des fagots d'épine. Les femmes acceptaient la soumission à l'autorité du mari, qui leur donnait la sécurité. Avec une indépendance plus grande de la femme, cette morale est encore en vigueur. Pendant la période actuelle de mercantilisme, la morale d'égoïsme familial est la suprême vertu.

On comprend que dans le cas où la famille subit des vicissitudes, sa solidité en est renforcée. Le mari et la femme s'appuient l'un sur l'autre pour résister aux coups du sort, qu'il s'agisse des maladies des enfants ou de difficultés économiques ou de dangers d'autre nature. L'affection s'en trouve accrue. Trop de facilité tend au contraire à desserrer les liens du ménage. Richesse et oisiveté sont les causes les plus importantes du dévergondage sexuel.

Notons que si l'union s'est faite sans affection, ou si l'indifférence et la mésestime sont survenues, la mauvaise fortune peut être le prétexte de la rupture. La mort de

l'enfant ou des enfants sera le prélude du divorce. Ou bien les mauvaises spéculations du mari inciteront la femme à réclamer sa dot. D'autre part, la communauté seule des intérêts en péril peut au contraire rapprocher des époux sans mansuétude l'un pour l'autre. C'est peut-être l'association des intérêts qui fait, au moins en partie, que le mariage dans la classe moyenne est plus solide que dans les autres classes.

En général, aujourd'hui, les conditions familiales sont moins serrées. Le mari et la femme sont davantage sur un pied d'égalité. Le mari ne peut plus compter sur son autorité exclusive. La vie en bon accord n'est plus fondée sur la soumission de la femme. A vrai dire, l'harmonie des caractères a toujours été utile. Elle est encore plus nécessaire à l'époque actuelle. Dans certaines unions, c'est l'attrait sexuel qui entre le premier en jeu, quitte à être contrôlé par l'accord moral. Dans d'autres, surtout quand on cherche celui ou celle dont on voudrait avoir des enfants, c'est l'inclination morale qui est le point de départ. Cette inclination réunit ceux dont les caractères concordent et qui ont sur les choses et les gens les mêmes appréciations. Ils se plaisent ; l'attrait moral fixe l'attrait sexuel et le transforme en amour.

Dans le mariage, l'important est l'accord des caractères bien plus que la recherche de la vertu. Les gens vertueux sans indulgence, ou sans énergie, ou bien sans gaieté, ou sans intelligence, ne sont jamais de bonne compagnie. Ils ne sont même pas bons à faire des pédagogues. La vertu - par maîtrise de soi - en vue du choix du plaisir n'a pas les mêmes inconvénients que la vertu fondée sur le Devoir. La pratique du devoir donne parfois un résultat paradoxal. A force de refouler, on arrive à supprimer toute spontanéité, à dessécher les sentiments, à créer une nouvelle forme d'égoïsme, l'égoïsme puritain, à se donner à soi-même la conviction d'une supériorité morale, à se rendre en somme insupportable aux autres, à devenir en quelque sorte un être antisocial. Tandis qu'on, voit d'autres, êtres antisociaux par suite d'égoïsme impulsif, de ceux qu'on classe dans la catégorie des indésirables, fonder parfois des amitiés solides, mais exclusives.

L'accord des caractères est donc la condition nécessaire d'une union stable. Voici deux êtres autoritaires : ils ne pourront pas se supporter, il leur faut choisir un conjoint dont la douceur confine à la soumission. On pourrait multiplier les exemples. Remarquons que certaines dissemblances s'atténuent par la vie en commun. Bien des femmes, par exemple, font l'éducation de leur époux, l'affinent, réussissent à adoucir sa grossièreté et ses tendances impulsives. Les maris s'occupent beaucoup moins, en général, de l'éducation de leur femme.

Dans le rapprochement des sexes, la communauté des goûts et des caractères est le facteur principal de la confiance dans l'attachement. Ainsi peut s'expliquer la solidité de certaines unions qu'on aurait pu croire destinées à l'instabilité à cause de la disparité de l'âge. Si le conjoint plus jeune a des goûts sérieux, si le plus âgé a gardé un caractère enjoué, et si entre les deux existe une estime mutuelle, il y a des chances pour que l'union soit aussi solide que toute autre. Mais, dans la plupart des

cas, la différence d'âge implique une différence tranchée et même une opposition des habitudes, des goûts, des plaisirs, des jugements et des comportements. Cette différence peut s'observer parfois entre deux conjoints du même âge, mais elle est pour ainsi dire de règle et elle est plus nette entre personnes appartenant à des générations éloignées. Je ne parle pas seulement de l'esprit différent des générations. Chacune, en effet, a sa morale, ses habitudes, ses modes, ses préjugés, ses goûts, ses jugements qu'elle porte avec elle pendant toute son existence. Mais le heurt des conjoints ou des amants tient surtout à la différence de mentalité et de goûts qui dépend de l'âge lui-même. Les jeunes ont besoin de mouvement, d'activité, d'agitation. Ils sont curieux, ils ne sont pas encore blasés. La danse, les sorties nocturnes ou le sport les attirent. Mille enthousiasmes les soulèvent, souvent puérils ou qui paraissent tels aux gens plus âgés. Peu de pondération : des jugements absolus, et, d'autre part, des impulsions qui ressemblent à des caprices ou à des enfantillages.

Sans doute, les exemples abondent, surtout autrefois, où une jeune fille, mariée à un vieil homme, doit refouler sa gaieté et ses rires et s'adapter tristement à la vie monotone et renfrognée d'un foyer sans joie. Mais aujourd'hui les jeunes sont moins résignés et souvent plus indépendants. Dans les mariages légaux, on s'ingénie à sauver la face. Dans les unions illégales, l'indépendance apparaît mieux. La femme âgée fermera les yeux sur les escapades ou les incartades de son jeune amant. Le vieux protecteur, au lieu de se rendre ridicule à faire le jeune fou dans les lieux de plaisir pour satisfaire aux caprices du tendron, se résigne à laisser ce rôle à un gigolo, à celui que Sacha Guitry appelle dans une de ses pièces le veilleur de nuit.

Ni les ouvriers, ni les paysans, ni les petits bourgeois, c'est-à-dire la grande masse de la population et celle qui travaille, n'ont d'attrance pour la « petite oie blanche ». Leur amour va vers celle qu'ils sentent leur égale et qui sera leur compagne et leur associée.

Ceux qui ont le dessein d'épouser une petite oie blanche entendent la pétrir et la modeler à leur usage, en somme en faire une esclave docile. Ils ont le désir de dominer, et, n'étant pas sûrs, au fond de l'âme, de leur propre valeur, ils veulent tout de suite imposer leur prestige à une vierge innocente et ignorante, dont ils pourront abuser des sentiments et des jugements à leur profit.

Est-ce un idéal d'avoir une compagne incapable de se conduire elle-même, et toujours attentive à l'autorité du maître et seigneur ? D'ailleurs, est-il bien sûr que le seigneur et maître puisse compter sur l'adhésion et la soumission éternelle de l'épousée ? Même s'il a la simple prétention de lui suggérer ses idées et ses goûts personnels, il a bien des chances de se leurrer. Car sous sa réserve et sa timidité, l'adolescente a déjà sa personnalité toute formée et des tendances fortement enracinées. Enfin, nous ne sommes pas dans une société où la femme reste enfermée au harem ou même dans l'ancienne famille, strictement isolée. Derrière le front de

la petite niaise, il serait bien vain de dire à l'avance quelles pensées vont se développer. On ne peut pas savoir non plus quelle conduite va tenir une personne à qui on n'a jamais laissé prendre de décision. Qu'arrive-t-il le plus souvent à l'usage ? C'est que la petite oie blanche se transforme rapidement en virago aigre et revendicatrice, ou bien que, sous le masque de la candeur et de l'obéissance, elle cocufie sournoisement son mari prétentieux et sur de sa domination, ou bien encore qu'elle reste une oie sans cervelle, soumise mais ennuyeuse, molle et douée mais incapable de donner un bon conseil ou un simple encouragement.

Le sport, l'automobile, l'instruction ont fait peu à peu disparaître presque complètement ce modèle de jeune fille bourgeoise bien élevée. La guerre, les révolutions ont précipité la transformation du type féminin.

Il n'en reste pas moins que beaucoup d'hommes sont encore séduits par la fragilité (souvent artificielle) d'une jeune femme, soit parce que cette apparence flatte leur instinct de réduire au servage sexuel l'objet de leurs désirs, soit qu'elle satisfait leur sentiment de protection.

De leur côté, beaucoup de personnes du sexe faible, se rendant compte que leur faiblesse est un moyen de séduction, en usent comme instrument de coquetterie.

Je ne veux pas dire que le type féminin de l'avenir sera la virago. Entre celle-ci et la fille soumise, il y a place pour la femme évoluée moralement et intellectuellement, ayant développé le charme de son sourire, la grâce de ses mouvements, la douceur de ses propos, la patience et la persévérance dans l'action en même temps que la culture des idées et la sûreté du jugement. On peut espérer que le mariage de l'avenir, fondé sur l'amour, ne sera plus entaché de servitude, comme il l'a été trop souvent dans les anciens temps, et qu'il sera de plus en plus une association libre.

Parmi les causes, de l'instabilité du mariage j'ai mentionné la difficulté du choix. Cependant, même avec un choix qui peut paraître excellent, la fidélité conjugale n'est pas assurée.

Dans toutes les sociétés, les exemples d'infidélité abondent, surtout de la part du mari. Pour le mâle, l'infidélité est péché véniel ; ses conquêtes lui sont un titre de gloire. Pour la femme, c'est le déshonneur. Le mâle, maître de la famille, punit par la mort le faux pas de l'épouse. La femme est obligé de fermer les yeux sur les frasques de son mari.

Du moins autrefois. Aujourd'hui, les femmes manient le revolver avec maestria. Il n'en reste pas moins que l'opinion publique, maîtresse de la morale, est indulgente aux époux et sévère aux femmes. Les femmes elles-mêmes ne sont pas les moins féroces pour les personnes de leur sexe.

En dehors des conditions sociales consacrant la suprématie masculine, les mœurs ont certainement-tenu compte, du moins inconsciemment, du fait que les mâles, sont davantage poussés par le besoin physiologique et les femmes tenues, pour la plupart, par le sentiment affectif.

Le désaccord conjugal aboutit à l'adultère ou au divorce. Mais beaucoup de maris pratiquent l'adultère sans qu'il y ait désaccord conjugal. Les religions et l'opinion publique réprouvent à la fois l'adultère et le divorce. Mais, jusqu'aux temps modernes, la religion et l'opinion publique étaient beaucoup plus sévères pour la rupture du mariage que pour le manque de fidélité. Cette différence peut sans doute s'expliquer en remontant dans la nuit des temps. L'abandon de la femme et des enfants, ordinairement assez nombreux, était un crime social, puisque les conséquences en retombaient-sur la tribu. La répudiation fut admise peu à peu en faveur du mari, surtout et d'abord de l'homme riche et puissant, mais sous certaines conditions, d'ordinaire en cas de stérilité. L'adultère n'est qu'un crime familial, qui entraînait seulement la vengeance de l'époux trompé, c'est-à-dire du mari. Car la femme n'avait que des droits assez limités. Si les pauvres gens ont toujours pratiqué une morale d'association et de confiance, fondée sur la monogamie, la polygamie était le privilège des mâles riches. La fidélité conjugale du mâle était donc toute relative, puisqu'on s'enrichissant il pouvait acheter d'autres épouses. Le sentiment de fidélité ne correspondait pas du tout à ce qu'il est devenu pour la conscience moderne. La confiance s'entend entre égaux, la fidélité est le devoir du vassal envers le maître. Le mari polygame devait simplement protection à ses femmes, et celles-ci lui devaient fidélité.

Les religions et les morales ont depuis longtemps oublié ce point de départ. Elles ne doutent point de détenir la Vérité morale, révélée, la Loi suprême absolue. Comment donc se fait-il, si la Loi morale vient de la divinité, ou de la conscience, considérée comme le reflet de la divinité, qu'elle ne condamne pas le mensonge adultérin plus fortement que la rupture du lien conjugal ? Les mœurs modernes acceptent peu à peu le divorce légal et égal, et bientôt par consentement mutuel. Il semble tout à fait légitime de se séparer d'un conjoint indésirable et antipathique, avec qui la vie commune est un enfer ; tandis que la conscience moderne considère l'adultère comme un mensonge, c'est-à-dire comme une atteinte à la confiance, en tout cas comme une diminution morale de l'individu.

La conscience moderne est en contradiction sur ce point, comme sur d'autres, avec les morales anciennes. Je mets à part le stoïcisme, qui est d'ailleurs le prototype de la morale moderne et qui est une morale moderne par comparaison avec les morales religieuses, ce qui ne veut pas dire qu'il soit une morale définitive. Les religions ont presque toujours empêché le divorce ; elles n'ont jamais empêché l'adultère, quoiqu'on les invoque comme les instruments les plus efficaces de la moralisation. En fait, la religion, comme la morale, est le reflet de l'opinion publique. Maintenant que la femme peut être libre et indépendante, la notion d'émancipation conjugale arrive peu à peu à s'imposer, le divorce devient possible, légal, moral.

En définitive, et j'y reviendrai, quand j'étudierai le progrès moral, c'est l'opinion publique, et non pas l'intérêt individuel, ou le plaisir individuel, ou la religion, qui a créé la morale. Dans la pratique, opinion publique et religion se confondent, puisque la religion est l'armature même de la coutume, armature rigide qui se modifie moins facilement que les mœurs. Mais religion et coutume maintiennent longtemps l'opinion et les mœurs dans la forme traditionnelle. L'amour lui-même est le plus souvent incapable de briser leurs entraves. Les religions se sont toujours opposées aux mariages mixtes. L'amour pendant longtemps n'a rien pu ou rien osé contre cette opposition. Aujourd'hui encore, les coutumes et les mœurs primitives ont conservé toute leur force parmi les Juifs de l'Europe orientale. Quel est le jeune homme ou la jeune fille de ce milieu qui se décidera à prendre un conjoint n'appartenant pas à sa religion ? Ils n'oseront pas entrer en révolte contre la réprobation familiale et surtout contre la réprobation publique, ce qui ne veut pas dire que des relations charnelles ne puissent avoir lieu, mais sans caractère officiel.

Cette explication vaut aussi pour l'adultère en général. On se sent libre de le pratiquer, à condition de le tenir secret, d'abord pour ne pas « avoir d'ennuis » avec le conjoint légitime, mais aussi pour garder une réputation honorable devant l'opinion. Il est impossible, par contre, de cacher un concubinage ; il était donc impossible d'échapper à la réprobation publique, quand le mariage était considéré comme un lien sacramentel indissoluble. Aujourd'hui encore, on ne recevra pas officiellement dans le monde un faux ménage, de conduite irréprochable, tandis qu'on accueillera un couple légitime, de conduite douteuse, pourvu qu'elle ne fasse pas scandale. Eviter le scandale, tout est là ; et l'opinion publique est beaucoup plus indulgente pour l'épouse libertine, à condition qu'elle masque ses aventures extra-conjugales, que pour la fille qui se donne librement à l'amant de son choix.

La morale change aussi avec les milieux. Elle est souvent fonction des conditions sociales. Le décorum et le respect de l'opinion publique, ont, par exemple, moins de prise sur les ouvriers que les préoccupations alimentaires, et laissent plus de liberté à la morale sexuelle. Mais chez eux l'union conjugale, légitime ou habituelle, est renforcée par l'association ; et les caprices sexuels sont écartés par les préoccupations économiques elles-mêmes et par la nécessité de donner tout leur temps et leurs forces au travail. Quelques brèves passades viennent parfois rompre la monotonie sexuelle, mais elles sont sans lendemain.

Dans la petite bourgeoisie, le décorum et le respect de l'opinion règnent en maîtres. L'association conjugale est encore renforcée par la nécessité de sauvegarder le bien de famille ou l'entreprise, et se manifeste par un solide égoïsme familial. C'est la classe où la morale sexuelle est observée avec la plus stricte rigueur. Le travail, là aussi, laisse peu de loisirs. Gagner de l'argent est pour le bourgeois, petit ou moyen, d'ordre aussi impératif que gagner sa vie l'est pour l'ouvrier. Mais le dépenser en fantaisies amoureuses apparaît comme un scandale. Tout au plus laisse-t-on le jeune homme jeter sa gourme et ferme-t-on les yeux s'il met à mal quelque fille de

la classe pauvre. Son établissement matrimonial n'en souffrira pas.

Dans la classe riche, les gens sont libérés de toute préoccupation alimentaire et de toute préoccupation économique en général. La préoccupation sexuelle passe au premier plan. Les loisirs et l'argent leur donnent toute facilité pour courir l'aventure charnelle. L'adultère devient un sport. Il est l'apanage des héros de roman et de théâtre. L'affaire importante de la vie est de conquérir des femmes et de n'être pas trompé soi-même.

Le choix, le meilleur choix avant le mariage ne met pas une union à l'abri de l'adultère. Celui qui commet cette infraction à la règle n'est pas toujours le coupable. Une jeune fille, quand elle a accroché un mari à l'hameçon, ne doit pas s'imaginer qu'elle est garantie contre l'infidélité ou l'abandon ; elle ne doit pas prétendre être servie à pieds baisés. Le mari, de son côté, aurait tort de croire qu'il n'a plus besoin de se gêner devant sa femme et qu'il peut se dispenser des petites attentions qu'il prodiguerait à une maîtresse.

C'est qu'une maîtresse il n'est pas sûr de la conserver, tandis que le mariage le libère du sentiment d'insécurité. Comme amant il s'efforce de plaire, comme mari il y renonce aisément.

Mais le lien légal du mariage tend à perdre sa force coercitive. Il ne sera bientôt plus qu'un statut pour la sauvegarde des enfants. Le concubinat n'existe pour ainsi dire plus dans certains États de l'Union américaine du Nord et en Norvège (si l'on en croit Bedel), puisque la facilité dans les formalités d'union et de divorce font du mariage une sorte d'union libre. Si l'on veut conserver l'affection et la fidélité du conjoint, il ne faut pas trop compter sur l'effet de la séduction première, il faut s'efforcer de continuer à lui plaire tant au point de vue physique qu'au point de vue moral. Autrement dit, le mariage futur ne sera jamais une garantie définitive et ne saura dispenser les conjoints d'être toujours attentifs l'un à l'autre.

L'épouse d'autrefois sentait que son sort dépendait de la protection du mari. Elle avait une ribambelle d'enfants. C'est pourquoi, prise toute entière par son rôle de mère et de ménagère, elle ne pouvait guère songer à l'indépendance sexuelle. Toute sa vertu était dans la fidélité et dans la défense du foyer .

La femme moderne a moins d'enfants. Aux États-Unis, tout au moins dans les États de l'Est, la natalité est encore moindre qu'en France. Dans un stade avancé de civilisation, les femmes se dérobent aux maternités répétées, soit pour avoir une vie plus libre, soit pour assurer mieux l'éducation et l'établissement de leur progéniture. Ces ambitions n'ont pas de raison d'être dans les populations misérables ou de civilisation primitive. La liberté de la femme n'y existe guère, et le problème de l'éducation et de l'établissement des enfants ne se pose pas.

Dans une humanité future, où les enfants seront protégés et leur éducation assurée,

la femme sera tout à fait libre vis-à-vis du mari. La vie sentimentale prendra un plus grand développement. Au lieu du devoir imposé, l'attrait sexuel et l'attrait affectif seront seuls facteurs de la stabilité du mariage. C'est surtout le sentiment affectif qui, en l'absence du sentiment religieux servira de frein au dévergondage.

M. Pierrot

MARIAGE. On connaît la thèse individualiste concernant le mariage. Résumons-la rapidement. Affectives, sentimentales, sensuelles, les relations sexuelles sont actuellement empreintes d'une très grande duplicité. La société capitaliste affecte de ne connaître qu'une sorte d'amour : l'amour légal, c'est-à-dire l'union pour toute une vie à un être qu'avant « le mariage » on ne connaît souvent pas, qui dissimule son véritable caractère et dont, malgré le divorce, on, ne saurait, dans bien des cas, se séparer sans graves inconvénients économiques ou sociaux. L'union libre se différencie très peu du mariage, entrée qu'elle est de plus en plus dans nos mœurs. Qu'il s'agisse donc du mariage légal ou non légal, par respect des convenances, nombre d'individus « papillonnants » de nature doivent paraître « constants ». De là des cohabitations qui sont de véritables tortures et des repaires d'hypocrisie domestique. De là un raffinement de bassesse de la part des conjoints s'efforçant de se dissimuler l'un à l'autre leur véritable tempérament, nouant des intrigues qui, pour être menées à bien, exigent le mensonge à l'état permanent. Par suite : abaissement du niveau du caractère, amoindrissement général de la personnalité.

À l'amour esclave, on le sait, les individualistes anarchistes opposent la liberté de l'amour, c'est-à-dire la possibilité, pour chaque être humain, de se déterminer, femme ou homme, individuellement, au point de vue sentimental, sexuel, génital, sans imposer à qui que ce soit son propre déterminisme personnel. C'est l'entière possibilité pour l'unité humaine d'en aimer une ou plusieurs autres (synchroniquement) conformément à son déterminisme particulier. C'est l'absolue faculté de s'associer temporairement ou à titre plus ou moins durable avec un, quelques-uns ou un certain nombre d'êtres humains pour constituer des associations amoureuses volontaires.

En réponse aux critiques ou aux observations des protagonistes du mariage légal ou non légal ; les individualistes ne disent pas que l'association-couple est moralement supérieure ou inférieure à une autre forme d'union sexuelle, la camaraderie amoureuse au communisme sexuel, etc., ils veulent que toutes les formes de relations amoureuses puissent s'expérimenter ou se réaliser, du couple jusqu'à la promiscuité sexuelle, en passant par toute la gamme d'associations amoureuses intermédiaires, la propagande ou le recrutement en faveur de l'une ou l'autre forme d'association ne rencontrant- aucun obstacle. Et cela dans tous les lieux et dans tous les temps.

Mais nos thèses sont trop connues pour m'y étendre. Je voudrais effleurer un sujet qui n'est que rarement traité. Outre les concessions qu'ils font au milieu social, les

anarchistes militants se marient. Qu'en penser ? Ma réponse est que nous ne pouvons porter de jugements trop sommaires (à condition d'admettre qu'un « anarchiste » puisse porter « jugement » sur les faits et gestes d'un camarade, alors qu'il n'implique pas acceptation par lui d'une fonction d'autorité) sur telles concessions dont nous ne connaissons pas les motifs ultimes et profonds. Il y a des camarades qui condescendent à la formalité du mariage pour ne pas handicaper les enfants pour le reste de leur vie, par exemple J'ai connu un compagnon qui s'est marié légalement avec une étrangère pour lui éviter d'être expulsée, alors que son existence dépendait peut-être de son séjour en France ; j'en connais un autre qui n'avait aucune famille et qui résidait souvent en prison : le mariage légal seul pouvait le laisser en relations avec le monde extérieur durant ses villégiatures pénitentiaires. J'en ai connu un troisième qui ne pouvait pratiquer la pluralité amoureuse qu'en acceptant l'union légale avec sa compagne habituelle, faute de quoi elle eût inmanquablement perdu sa situation et le camarade dont il s'agit n'était pas en état de lui en procurer une autre. Je pourrais multiplier les exemples.

Et alors ? La ou le camarade qui font cette concession restent, selon moi, des camarades dès lors qu'ils ne la nous présentent pas comme une réalisation d'ordre anarchiste et qu'ils ne la prennent pas au sérieux. C'est ainsi que je m'attends à trouver les anarchistes se trouvant dans ce cas de bien plus énergiques exposants et pratiquants de la liberté de l'amour que les autres. Mon choix est fait : entre un union-libriste jaloux et exclusif et un camarade marié qui n'est ni l'un ni l'autre, c'est ce dernier qui m'apparaît le plus individualiste anarchiste des deux, puisqu'il n'admet pas que sa compagne soit sa propriété. Et vice versa, bien entendu.

E. Armand

Accueil

MARINE n. f. (du lat. *mare*, mer)

Art. de la navigation sur mer. Ensemble des bâtiments grands et petits d'une nation.

Les premiers essais de navigation semblent avoir été faits par les Atlantes 3.000 ans environ avant J.-C., ils remontèrent tout le long des côtes et parvinrent, même jusqu'en Asie. Certains prétendent même, se basant sur les écrits d'historiens grecs, que chez eux, dans les ports, de petits bateaux se dirigeaient sans pilote comme sans rameurs, c'est ce qui donne corps à la croyance que les Atlantes connaissaient l'électricité et savaient employer les ondes.

Les Grecs ne commencèrent à s'aventurer sur mer que vers l'an 2700 avant J.-C. mais, ce n'est en réalité que vers l'an 600 avant J.-C. que la marine prit de l'importance par l'apparition des galères, lesquelles étaient actionnées par des équipes de rameurs, qui s'aventuraient sur mer, pour aller faire du commerce avec les autres continents et se battre à l'occasion ; c'est de cette façon que les Phéniciens fondèrent Carthage.

Le premier bateau qui surpassa toutes les galères établies jusqu'à ce jour fut construit 215 ans avant J.-C. sur l'ordre de Hérion II, roi de Syracuse, qui le destinait au transport des blés. Archius de Corinthe, en dressa les plans et Archimède lui-même assura la direction supérieure des travaux. Un certain Maschien, historien, raconte que ce bateau absorba plus de sapins qu'il n'en eût fallu pour construire une flotte de 60 galères, trois cents charpentiers travaillèrent sans cesse à la construction de ce monstrueux édifice qui fût nommé *Alexandrin*.

L'Alexandrin était un navire à voiles, mais surtout à rames, on lui donna trois

ponts étagés l'un au-dessus de l'autre. Le pont supérieur restait libre ; l'on y fit asseoir les rameurs : le navire d'Archius était un navire à vingt rangs de rames.

Comme tous les bateaux de cette époque qui servirent en même temps pour le commerce et pour la guerre, la défense de l'*Alexandrin* était assurée par des tours dans lesquelles étaient placées des lithoboles qui lançaient à la distance de près d'une encablure des pierres du poids d'environ cent kilos. En cas de voie d'eau, la vis sans fin, inventée par Archimède, intervenait sur l'heure pour élever l'eau introduite dans la cale. Le navire était muni de quatre ancres en bois et de huit en fer; son premier voyage eut lieu de Syracuse à Alexandrie.

Peu de temps après, Ptolémée Philopala enchérissait encore sur la tentative hardie d'Archimède et d'Archius en faisant mettre en chantier un navire dont le mouvement était imprimé par quatre mille rameurs. Les dimensions du navire sont les suivantes : longueur du pont 130 mètres ; largeur 18 mètres ; 26 hommes tirent sur chaque aviron, lequel dépasse 17 mètres de long. L'équipage se compose de 400 matelots qui manœuvrent les voiles et les ancres et de deux mille huit cent cinquante épibates qui n'auront qu'à se préoccuper du combat, plus une troupe considérable occupée à tirer les vivres de la cale pour les distribuer aux rameurs, soit en tout un équipage de plus de huit mille hommes.

C'est à cette époque que les Égyptiens construisirent les premiers bassins de radoub.

Soixante ans plus tard, les Romains et les Gaulois se livraient un combat à Vannes qui s'appelait Vénète, sur des galères primitives.

Pendant des siècles, les moyens d'attaque et de défense des bateaux à distance ne se composèrent que de lithobole et des feux grégeois (ces feux inventés par des moines byzantins au VI^{ème} siècle avaient un effet terrible et l'eau n'avait comme pouvoir que d'en augmenter l'activité). Ce n'est que vers l'an 1515 que les navires furent armés de canons de bronze et de fer lançant des boulets.

Vers 1800, toutes les marines marchaient à la voile, ce n'est que vers 1844

que la vapeur fût appliquée à la marine militaire sur une grande échelle : bateaux à roues d'abord, comme l'on peut encore en voir quelques-uns dans le port de Malte ; puis la roue fut abandonnée pour faire place à l'hélice.

En 1860, Dupuy de Lôme construisit le premier bateau cuirassé blindé. Ce navire était terminé à l'avant par un très fort éperon qui devait, à l'abordage, couper en deux les bateaux en bois existant à l'époque.

Peu à peu les ingénieurs modifièrent la forme et la puissance pour arriver au type *Liberté*, cuirassé d'escadre de 14.868 tonnes ; ce dernier fut détruit en rade de Toulon par une explosion qui se produisit le 25 septembre 1911, ensevelissant avec le navire environ 400 victimes.

Enfin, pendant la guerre 1914-1918 une nouvelle série dite « cuirassé d'escadre dreadnought » fut mise en service. Les unités du type *Paris* mesurent 165 mètres de long, 27 de large, jaugent 23.500 tonnes ; la puissance motrice de 26.200 chevaux est donnée par deux turbines ; la vitesse est de 20 nœuds, l'armement de 12 canons de 305 millim., 22 cartons de 140 millim. et 4 tubes lance-torpilles sous-marins.

L'équipage se compose de 1.200 hommes ; le service du bord, affecte l'activité d'une petite ville, avec ateliers, boulangeries, prisons, etc. La vie y est extrêmement pénible, la discipline stupide et rigoureuse ; ajoutez à cela la mauvaise nourriture, et vous saurez pourquoi presque toujours une révolution commence par la révolte des marins.

Ces formidables forteresses, sur lesquelles comptaient les militaristes jusqu'au-boutistes pour écraser l'ennemi, firent preuve d'une impuissance totale, étant à la merci des torpilleurs, petits bâtiments légers, dont les plus grands atteignent environ 100 mètres, et principalement des sous-marins dont la dimension varie entre 30 et 100 mètres et l'équipage entre 12 et 80 hommes. Ces petits bâtiments naviguent en surface et plongent pour attaquer l'adversaire ; ils se dirigent en plongée au moyen du périscope ; une seule torpille lancée au bon endroit suffit pour anéantir un cuirassé moderne et les millions qu'il représente et engloutir tout

l'équipage.

Certains affectent de voir dans les progrès réalisés tant dans la construction des bateaux, que dans leur vitesse et armement, le triomphe de la science domptant les éléments. Quoique ce raisonnement soit exact dans une certaine mesure, ce qu'il faut surtout retenir, c'est, comme toujours, le fait que les découvertes de la science sont utilisées ici au seul service de la malfaisance et de la destruction, la marine de guerre n'ayant d'autre rôle que de porter au loin l'asservissement, la misère et la mort aux peuples faibles, qui ne demandent qu'à conserver leur indépendance. La colonisation, en attendant les guerres d'envergure, est le champ « pacifique » d'activité des ruineux monstres marins.

La marine marchande est ainsi dénommée parce qu'elle sert au transport des marchandises en même temps que des passagers. Elle englobe tous les bâtiments, petits et grands, se livrant au commerce, depuis les petits voiliers caboteurs (ne s'éloignant guère des côtes) jusqu'à leurs grands frères : les voiliers, à 5 mâts qui se font de plus en plus rares.

Une autre catégorie désignée à part sous le nom de bateaux de pêche, comprend les petits voiliers avec trois ou quatre hommes et aussi les Terre-Neuvas, beaucoup plus importante, qui partent chaque année pêcher la morue à Terre-Neuve, et les chalutiers à vapeur se livrant à différentes pêches.

Enfin les bateaux à vapeur qui sillonnent les mers en tous sens, depuis le cargo-boat de 100 mètres environ affecté au transport du charbon et du pétrole jusqu'aux grands bâtiments mixtes qui transportent marchandises et passagers, et dont certains, comme *Le Foucault*, atteignent 150 mètres de long, 18 mètres de large, déplacent 14.624 tonneaux, comportent 195 hommes d'équipage, et possèdent une force motrice de 6.900 chevaux et deux hélices actionnées par deux machines à triple expansion.

Nous arrivons enfin aux *super transatlantiques*, genre *Lutetia*, qui effectuent les grandes traversées. Un tel bâtiment mesure 217 m. 50 de long sur 28 mètres de

large. Le tonnage est de 39.900 tonnes. La force motrice propulsée au moyen de turbines à vapeur atteint 52.400 chevaux et permet une vitesse de 23 nœuds. On vient de lancer le super-paquebot *Atlantique*, destiné au service Bordeaux-Buenos-Aires, qui mesure 225 mètres de long.

Le luxe réalisé à bord pour l'agrément des riches passagers est inouï. L'on y trouve des jardins d'hivers, des salles de jeux, concerts, dancings, des courts de tennis, des appartements et des salons d'un confort aussi élégant que les plus opulents hôtels particuliers.

En nous reportant au premier bateau construit par Archimède, 215 ans avant J.-C., nous voyons que les dimensions sont restées sensiblement les mêmes ; par contre la vapeur a remplacé la voile, décuplant ainsi la vitesse et rapprochant de ce fait les continents.

Si nous envisageons la peine des hommes, nous constatons que peu de chose a été fait pour diminuer leurs souffrances. Autrefois, ils tiraient sur l'aviron, pendant que les maîtres se prélassaient sur le pont dans la contemplation des étoiles ou recevaient les baisers des femmes. Aujourd'hui, pendant qu'au son du jazz, les épidermes se frôlent et que les lèvres s'humectent dans l'étreinte et la possession, tout au fond de cette ville flottante, les soutiers enfouis dans les cales étouffantes et armés d'une pelle amènent sans trêve le charbon que les chauffeurs précipitent sans arrêt, dans la gueule des immenses chaudières qui produisent la vapeur pour actionner machines et turbines. Ces hommes sont nus, couverts de sueur ; la poussière de charbon vient se coller sur leur corps ; ils sont plus noirs que des Africains. Ce travail si pénible et malsain est, selon la coutume, mal rétribué et ceux qui l'accomplissent méritent bien le nom de modernes forçats de la mer.

- Georges CHÉRON.

Accueil

MARQUE s. f. (de l'allemand *mark*)

Empreinte, signe qui sert à faire reconnaître une personne ou une chose. C'est ainsi qu'on dit : la marque d'une vaisselle, la marque du linge, la marque de fabrique, etc. L'instrument avec lequel on établit l'empreinte ou le signe porte aussi le nom de marque. L'impression qui se faisait au fer chaud sur l'épaule d'un condamné constituait une marque. La trace que laisse sur un corps une blessure, une éruption, une lésion est une marque. Le morceau de bois dont se sert le boulanger et sur lequel il fait une coche quand il livre du pain à crédit à un client s'appelle marque. Le jeton, la fiche dont on se sert au jeu, prend aussi le nom de marque. Au figuré, l'indice, le présage, de même la preuve, le témoignage sont autant de marques différentes.

- E. S.

Accueil

MARTYR n. m. (mot latin, formé du grec *martus*, témoin)

Martyrs, frères d'idéal, et vous pauvres esclaves qui, en Jésus, aviez salué le libérateur d'outre-tombe, et vous, nobles esprits qu'une Église sanguinaire mura dans des cachots ou étouffa sur des bûchers, et vous, leurs héritiers, semeurs de vérité, apôtres de l'amour, que la justice moderne condamne au bagne ou à la chaise d'électrocution, vous qui, à toute époque et dans toute région, avez souffert dans votre corps pour témoigner de votre foi, soyez bénis pour la sublime leçon que vous donnez aux hommes ! Devant la phalange des éternels crucifiés, des victimes innombrables, des anonymes comme de celles dont l'histoire a retenu le nom, combien mesquines nos vanités et fades nos plaisirs ! Comme s'effacent aussi les divergences d'idées, pour laisser place à une suprême admiration ! Irrécusable preuve de la fragilité de tous les programmes, mais qui démontre qu'à travers des doctrines éphémères, des formes transitoires circule un même souffle de vie, une sève génératrice de fleurs et de fruits sans cesse renouvelés.

Un besoin d'évasion, un élan vers l'idéal supérieur à la réalité présente, la nostalgie d'un futur qui demande à naître, voilà l'onde jaillissante dont boiront les héros de l'avenir comme y burent leurs frères du passé. Et son enivrante douceur toujours captivera les insatisfaits, cœurs ou cerveaux de flamme, que la société tue avant de les adorer, généralement. Ne sont-ils pas les trouble-fête, les contempteurs-nés de l'ordre établi ; et les princes, de ce monde, de Néron à Hoover ou Poincaré, sont restés les mêmes : ils aiment et défendent un présent qui leur vaut de commander. Mais un obscur frisson, une secrète angoisse saisissent souvent les foules devant l'homme enchaîné pour sa foi ; si, en tuant les corps, on tue parfois les idées, il arrive que la terre fécondée par le sang des martyrs porte des moissons inattendues. Aux dieux souffrants, à l'Orphée des grecs, à l'Osiris des bords du Nil,

l'affection des âmes ne manqua jamais ; et c'est l'universelle douleur qui devait assurer le triomphe du crucifié du Golgotha. Un Socrate, un Mani, un Jean Huss, une Jeanne D'arc furent grandis infiniment par le supplice ; bientôt les rejoindront dans la région des surhumains ces douces victimes : les Ferrer, les Vanzetti et les Sacco. Parmi les simples, étrangers à l'art du gouvernement, quel cœur resterait insensible, quels yeux ne deviendraient humides devant ces témoins du sang ; et ne surpassaient-ils pas la commune mesure ceux dont la volonté ne fléchit point au milieu des tourments, les couronnés d'épines, les flagellés de tous les temps ! Si nouvelle, si bafouée soit-elle une doctrine est quasi invincible lorsqu'elle rend fort, même devant le bourreau. Le christianisme, aujourd'hui persécuteur, fut tel au début. Aux humbles, aux pauvres, aux misérables à qui le monde antique était si dur, il parlait de fraternité ici-bas et d'éternelles béatitudes pour le lendemain de la mort. À l'esclave, brutalisé par un maître cruel, il donnait l'espérance et une échappée sur un coin du ciel. Sans doute de bonne heure il gagna quelques esprits cultivés et quelques patriciens au cœur généreux, témoin la condamnation du consul Flavius Clemens et de sa femme, sous Domitien, « pour athéisme et mœurs juives », mais ils furent l'exception ; petites gens, esclaves, captifs, hommes et femmes de mauvaise vie, déclassés, visionnaires constituèrent pendant les premiers siècles sa clientèle de prédilection. Ajoutons qu'en matière religieuse les Romains étaient d'une tolérance extrême. Les divinités des pays conquis furent accueillies dans leur panthéon ; elles s'installèrent à côté des dieux et des déesses italiotes sans que personne s'en choquât, plus nombreuses à mesure que la domination romaine s'étendait plus loin. Et les étrangers, qui vivaient sur les rives du Tibre conservaient le culte en usage dans leur pays d'origine ; s'ils s'acquittaient de leurs devoirs envers les dieux nationaux, les citoyens eux-mêmes pouvaient embrasser librement les pratiques rituelles des autres peuples. Sous l'empire, Isis, Mithra et d'autres divinités orientales obtiendront, à Rome, une vogue extraordinaire. Les juifs, avec qui l'opinion confondit longtemps les chrétiens, jouissaient d'une large tolérance ; c'est à l'ombre de la synagogue que grandit l'église son ennemie, et Domitien unira les deux dans une commune réprobation.

Mais le principe fondamental du christianisme s'opposait aux principes

fondamentaux de l'État romain. Héritier fidèle, en cela, du vieux Jahvé des hébreux, Christ s'affirmait jaloux, n'admettant point de partage. La religion nouvelle émancipait les consciences de l'autorité impériale ; alors que la conception romaine postulait l'asservissement total de l'individu. On n'était bon citoyen que si l'on adorait Rome elle-même divinisée et sa vivante incarnation, l'empereur, dont temples et statues se dressaient dans toutes les contrées soumises à la puissance romaine. Seules furent persécutées les religions qui refusèrent une place à l'Empereur dans leur Olympe ; le druidisme sera du nombre, aussi le christianisme dont le prosélytisme ardent, fort étranger à l'ancienne synagogue, inquiètera de bonne heure les autorités impériales. D'où les martyrs, ainsi appelés d'un mot grec signifiant *témoin* ; car le christianisme se recrutait surtout parmi les hommes de condition servile et, pour un esclave, *témoigner* en justice, ou *souffrir* c'était tout un, la loi romaine n'admettant son témoignage qu'obtenu par la torture. Les historiens ecclésiastiques ont dressé une liste de dix persécutions : celles de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Antoine, de Marc-Aurèle, de Septime-Sévère, de Maximin, de Décius, de Valérien, de Dioclétien. Liste fantaisiste ; le gouvernement central de l'avis des auteurs impartiaux, ne chercha point, par dix fois, à supprimer la religion nouvelle sur l'ensemble du territoire, en recourant à la violence, Néron et Domitien ne sévirent contre les disciples de Jésus, associés aux Juifs, que dans des cas très spéciaux. Trajan, le premier, introduisit dans la loi le crime d'être chrétien. « Il ne faut pas rechercher les chrétiens, écrivait-il à Pline le jeune en 112, mais si on les dénonce et qu'ils soient convaincus, il faut les punir. Si toutefois quelqu'un nie être chrétien et le prouve en suppliant nos dieux, qu'il obtienne son pardon ». Jusqu'à Décius les directives données par Trajan servirent de règle aux fonctionnaires romains. Les persécutions furent locales et intermittentes, occasionnées par l'intransigeance des chrétiens ou par la haine des populations païennes qui multipliaient les dénonciations.

Faites au hasard des circonstances, elles comportaient des moments d'accalmie et d'autres de violence ; très modérées dans certaines provinces, elles pouvaient, à la même époque, s'avérer fort sanglantes ailleurs. C'est en 250 seulement, sous Décius, que la lutte devint générale contre la nouvelle religion ; le

peuple, persuadé que les calamités publiques provenaient de l'impiété des chrétiens, réclamaient leur mort ; les lettrés et les patriciens déplorait l'abandon des antiques traditions nationales. On infligea des tortures effroyables aux contempteurs de la divinité impériale. Après avoir subi le supplice du chevalet et des plaques rougies au feu, un malheureux fut oint de miel et dévoré par les mouches ; sous Dioclétien tous les habitants d'une ville de Phrygie furent brûlés. « Les chrétiens, écrit l'apologiste Lactance, sans distinction d'âge ni de sexe, étaient condamnés aux flammes ; et comme ils étaient en grand nombre, on ne les livrait plus isolément au supplice, mais on les entassait sur les bûchers. Les esclaves étaient jetés à la mer avec des pierres au cou ; la persécution n'épargnait personne ». Mais l'inutilité de cette lutte tardive apparut bientôt ; et l'ambitieux Constantin s'appuiera peu après, sur l'Église pour obtenir le pouvoir souverain. Les auteurs ecclésiastiques ont d'ailleurs singulièrement exagéré le nombre des martyrs ; beaucoup de ceux qu'on inscrivit au catalogue des saints n'ont jamais existé ; et les plus belles légendes concernant les confesseurs de la foi furent inventées de toute pièce par des dévots peu scrupuleux. Afin de multiplier les reliques, dont les fidèles étaient friands, certains papes baptisèrent corps de martyrs tous les squelettes extraits des catacombes ou même des vieux cimetières romains. On poussa l'impudeur jusqu'à garnir les châsses de rondelles d'os de chiens. Des prêtres modernes Duchesne, Ulysse Chevalier, etc., ont eu le courage de reconnaître combien l'Église s'était fourvoyée en matière de reliques, de légendes pieuses, de canonisation, d'apostolicité des églises, etc. ; naturellement, les évêques contraignirent au silence ceux dont le courage n'était pas à la hauteur de l'esprit. Mais Houtin et quelques autres, amoureux surtout de vérité, refusèrent de pactiser avec les profitables mensonges chers à leurs confrères du clergé.

Rappelons aussi qu'au dire des apologistes, une preuve de la divinité du catholicisme résulte de la rapidité de sa diffusion. Or au troisième siècle de notre ère le paganisme était plein de vigueur ; beaucoup plus miraculeuse, puisque beaucoup plus rapide, devrait nous apparaître la diffusion de la religion musulmane ou du protestantisme. En réalité les progrès du christianisme furent d'une lenteur étonnante, explicable seulement par la résistance des patriotes romains, persuadés

que la prospérité de l'empire dépendait du maintien des rites ancestraux. Si la palme du martyr fut cueillie par de nombreux chrétiens, beaucoup d'autres apostasièrent. Ils obtenaient leur pardon à des conditions diverses : « Que celui qui a succombé après de longues souffrances, disait Pierre, évêque d'Alexandrie, passe quarante jours en un jeûne rigoureux et en œuvres pieuses, puis qu'il soit admis à la communion ; une année de pénitence pour ceux qui ne souffrirent en rien et prirent la fuite par frayeur. Que celui qui a trompé les persécuteurs par des artifices, soit en achetant des attestations libellées, soit en se substituant des païens, fasse pénitence six mois ; un an s'il s'est substitué des esclaves chrétiens qui sont au pouvoir du Seigneur ; trois ans de pénitence pour les maîtres qui ont permis ou commandé à leurs esclaves de sacrifier. Qu'il soit pardonné à ceux qui, après avoir succombé une première fois, retourneront au combat et souffriront avec constance ». Des évêques apostats, en assez grand nombre, livrèrent l'Écriture Sainte aux païens pour être brûlée. Un schisme éclata à leur sujet dans l'église d'Afrique à la fin des persécutions, Donatus de Carthage et ses partisans déclaraient nuls et sans effet les sacrements administrés par eux. Saint Augustin combattit les donatistes et, secondé par les édits impériaux, fit admettre que l'efficacité du ministère sacerdotal ne dépendait pas du caractère personnel du ministre.

À peine l'Église cessa-t-elle d'être persécutée qu'elle devint persécutrice à son tour ; le sang de ses martyrs était encore chaud qu'elle commença de répandre celui de ses adversaires. Et sa cruauté, croissant avec sa puissance, finit par dépasser de beaucoup celle des empereurs romains. Si Constantin ménagea au début la vieille religion nationale, il jeta le masque après la

mort de son collègue Licinius qui régnait en Orient. Lui-même ne reçut le baptême que sur son lit de mort, mais il manifesta ouvertement son mépris pour les anciens dieux, encouragea les conversions, écarta les païens des fonctions publiques et se déclara partout le protecteur de l'Église. « Moi aussi, disait-il aux Pères du concile de Nicée, je suis évêque ; vous êtes évêques pour les choses qui se font au-dedans de l'Église ; et moi, Dieu m'a institué comme un évêque pour les choses du dehors ». Ses successeurs iront plus loin : deux lois de Théodose, quatre d'Honorius

fermeront les temples, supprimeront leurs revenus, interdiront les sacrifices, édictant la peine de mort pour fait de religion. En 385, l'évêque espagnol Priscillien sera exécuté, pour crime d'hérésie, avec six de ses principaux partisans.

Saint Jérôme, saint Augustin feront appel au bras séculier ; et le pape Léon Ier proclamera en 447, qu'il est juste et bon d'ôter la vie aux hérésiarques. Doctrine abominable que l'Église ne répudiera jamais et qui fit des milliers et des milliers de martyrs surtout au moyen-âge. La violence entrera si bien dans les mœurs chrétiennes qu'un Charlemagne contraindra les Saxons à choisir entre la mort et le baptême, en massacrant d'un coup plus de 4.000. Les ducs de Pologne procéderont de même à l'égard des Vendes, les Chevaliers Teutoniques à l'égard des Prussiens, les Chevaliers Porte-glaive à l'égard des païens de Lituanie, de Livonie et de Courlande. Toujours et partout, dès qu'elle fut maîtresse, l'Église se montra implacable contre ses adversaires. On sait à quelles horreurs aboutit la croisade prêchée par Innocent III, en 1208, contre les Albigeois. Durant une vingtaine d'années, de pieux catholiques, encouragés par les légats pontificaux, pillèrent des villes florissantes, tuèrent par le glaive ou la flamme des multitudes d'innocents ; sans parler des malheureux que l'Inquisition laissa pourrir dans ses geôles, jusqu'à leur mort. Les Vaudois, coupables de lire l'Écriture Sainte malgré la défense du Pape et de mettre en pratique les conseils évangéliques, furent également brûlés par centaines. En 1663 et 1687 le très chrétien Louis XIV ranimera contre eux les anciennes persécutions : ils s'indignaient de voir l'Église si riche alors que Jésus fut si pauvre, crime de tous le plus impardonnable aux yeux du clergé. Jean Huss et Savonarole, pour avoir dénoncé des abus criants subirent aussi le supplice du feu. Que dire des innombrables martyrs faits par l'Inquisition et des raffinements de torture qu'elle infligea à ses victimes ! (voir *inquisition, massacres, tortures*, etc.). Heureusement, pour le protestantisme, cette sinistre institution avait perdu de sa force au XVIème siècle, dans les pays germaniques. La Saint-Barthélémy en France, les massacres du duc d'Albe dans les Pays-Bas, les atrocités de l'Inquisition Espagnole attestent pourtant que l'Église catholique affectionnait toujours la violence. Luther, de son côté, poussa au meurtre des paysans anabaptistes qui proclamaient les hommes égaux ; et le supplice de Servet donne une piètre idée de

la tolérance de Calvin.

Entre protestants et catholiques la lutte continua pendant les XVIIème et XVIIIème siècles ; depuis, la réconciliation s'est faite sur le dos des incroyants, leurs communs ennemis. Contre les penseurs libres, contre les hommes irréli­gieux ils sont d'accord aujourd'hui. Si les moines espagnols furent les meurtriers de Ferrer les Puritains d'Amérique ont conduit à la mort Sacco et Vanzetti. C'est parmi les adversaires des religions et des lois que se recrutent, à notre époque, les vrais successeurs des premiers martyrs chrétiens.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

MARXISME (POINT DE VUE COMMUNISTE-SOCIALISTE) - . m. (Doctrines de Karl Marx)

Le socialisme est tour à tour, selon le point de vue d'où on l'embrasse, *action* et *idée*, mouvement pratique et conception doctrinale. Action de masses, mouvement pratique, il consiste essentiellement dans la lutte de classe, menée contre la bourgeoisie capitaliste par le prolétariat ouvrier. Aussi ancienne que le régime capitaliste, la lutte de classe est à l'origine, trouble, confuse et faible. Mais elle gagne avec les années en force, en étendue et en conscience. Elle sait aujourd'hui où elle va et qu'elle ne se terminera que par une transformation sociale profonde, caractérisée par l'abolition des classes et par l'avènement d'un mode socialiste de production, et de propriété.

La lutte de classe revêt des formes multiples et changeantes : offensives ou défensives, positives ou négatives, réformatrices ou révolutionnaires, selon les circonstances et la force respective des classes en conflit. Propagande orale et propagande écrite, agitation par la presse, les meetings ou les manifestations de masse, organisation politique, syndicale, coopérative et culturelle du prolétariat, limitation de l'exploitation capitaliste par la grève et par la législation du travail, lutte contre les partis bourgeois, effort continu pour améliorer les positions des travailleurs et affaiblir d'autant celles de la bourgeoisie, opposition résolue à l'impérialisme, au colonialisme et à la guerre, – tout cela (et nous en passons) constitue le socialisme en tant que mouvement pratique ; tout cela fait le fond de la lutte de classe, tout cela a pour but le renversement du pouvoir de la bourgeoisie et son remplacement par le pouvoir révolutionnaire des masses travailleuses.

Le mouvement socialiste ainsi défini s'appuie sur un programme. Mais ce programme n'est pas le fruit de l'arbitraire ou du caprice : il plonge ses racines dans

des conceptions doctrinales marquées, si l'on peut dire, d'un sceau de permanence. Il se peut que, dans le détail, de pays à pays, les programmes socialistes ou syndicaux présentent certaines différences, tous les pays, tous les prolétariats n'ayant point marché du même pas. Au contraire, les conceptions doctrinales, l'ensemble d'idées théoriques dont les programmes se nourrissent et s'inspirent, et qui les sauvent de l'empirisme, sont parvenus partout, au cours du dernier demi-siècle, à une sorte d'unité substantielle et de fixité.

Cet ensemble de conceptions doctrinales, c'est le *marxisme*.

Le marxisme, philosophie du socialisme.—Après avoir éliminé peu à peu, dans le mouvement ouvrier, toutes les conceptions antérieures (utopisme des grands précurseurs, démocratismes et romantismes révolutionnaires des « hommes de 1848 », mutualisme de Proudhon si timide sous ses formules retentissantes, sans oublier le blanquisme et sa pratique des coups de main, ni le bakouninisme participant à la fois de l'anarchie proudhonienne et du blanquisme autoritaire), le marxisme s'est imposé dans tous les pays où sévit l'exploitation capitaliste. Il est la chair et le sang de tous les programmes socialistes —et même, avec certaines adjonctions léninistes dont l'avenir vérifiera le degré de validité, de tous les programmes communistes du monde. Il n'est pas jusqu'aux anarchistes qui n'en aient subi l'influence, tout anarchiste qui reconnaît la lutte de classe étant, qu'il le veuille ou non, marxiste au moins sur ce point-là.

Le marxisme n'est autre chose que le soubassement théorique du mouvement socialiste. Il en est, pourrait-on dire, la philosophie. Il est le socialisme en tant que sociologie, le socialisme *à l'état pur*.

Par dessus les distinctions de temps et de lieu, il confère au mouvement socialiste, dans toutes les parties du monde, un caractère saisissant de continuité, d'unité profonde, d'universalité. Non seulement il a fini par prévaloir sur les systèmes qui l'avaient devancé, mais il a merveilleusement résisté aux nombreux assauts que le *révisionnisme* (Bernstein vers 1898-1900, Sorel de 1904 à 1908, De Man depuis la guerre) a dirigés contre lui, avec des points de départ et d'arrivée

d'ailleurs assez différents.

Chose curieuse : il n'existe pas, du marxisme, un exposé d'ensemble, du moins pour la propagande populaire. Ni Marx, ni Engels (sauf ce dernier, dans l'*Antidühring*, gros livre d'accès difficile) n'ont jugé nécessaire de codifier leurs vues sociologiques. Les éléments du marxisme se trouvent disséminés un peu partout. La difficulté est de rassembler ces notions éparses, de les classer et de les mettre en ordre sans en trahir la lettre ni l'esprit.

Le marxisme n'est pas apparu brusquement à la façon d'un météore. Sa genèse, d'ailleurs parfaitement connue, n'a rien eu de spontané, et Marx n'a jamais dissimulé tout ce qu'il devait aux grands courants philosophiques et sociaux où s'est formé son esprit. Le marxisme est un produit complexe. Il est sorti par voie de développement, de correction ou de rupture, de la philosophie allemande, du socialisme français et du mouvement ouvrier anglais.

La philosophie allemande, nommément celle de Hegel, lui a fourni sa conception dialectique de la nature et de la société. Le socialisme français, lui-même fils de la Révolution française, lui a transmis la notion du but à atteindre, pour ne pas dire de « l'idéal à réaliser » ; ce but, c'est le communisme. Le mouvement ouvrier anglais (trade-unionisme, chartisme), né au-delà de la Manche de la grande industrie capitaliste, l'a initié pratiquement à la lutte de classe.

À ces trois grandes sources, on pourrait en ajouter une quatrième : l'économie politique classique (Smith et surtout Ricardo). À l'étude de celle-ci Marx et Engels n'ont cessé de s'appliquer du jour où, s'étant rendu compte de l'impuissance de la philosophie, de la religion et du droit à expliquer le monde humain, il se sont avisés que la clé de tout mouvement social, de tout développement historique, ne pouvait être donnée que par la science, si mystérieuse encore, de la production et de l'échange des richesses.

L'œuvre de Marx et d'Engels a consisté à lier en un système compact tous ces matériaux divers. Ces deux jeunes Allemands, nés l'un et l'autre en Rhénanie (où

l'influence de la Révolution française était demeurée très vive) avaient 25 et 23 ans lorsqu'ils se virent pour la première fois à Paris, en 1843 et purent y constater « l'admirable et fortuite coïncidence de leurs idées (Andler) ». Tous deux d'origine bourgeoise (Marx fils d'un juriste de Trèves, Engels d'un industriel de Barmen) ; tous deux nourris de philosophie hégélienne ; tous deux se rattachant aux tendances les plus radicales de la pensée et de l'action ; tous deux également décidés à arracher le socialisme naissant à la fragilité de l'empirisme, comme aux mirages de l'utopie, à le pourvoir d'une base doctrinale solide comme l'airain.

Dans cette vue ils se mirent à l'œuvre. L'élaboration du *marxisme* dans ses parties maîtresses leur demanda quatre ou cinq ans (1843-1848).

La source la plus ancienne du marxisme, son vrai point de départ, c'est Hegel et l'hégélianisme qui les ont fournis. Faire tenir ici, un aperçu de cette prestigieuse philosophie qui bouleversa jadis toutes les têtes allemandes est assurément impossible. Contentons-nous de fixer quelques points essentiels. Tandis qu'auparavant, la philosophie avait tenté d'expliquer un monde immobile (elle n'en concevait pas d'autre), Hegel conçoit et explique un monde *en mouvement*. « Ce qui est est, ce qui est demeure » aurait pu dire l'ancienne philosophie, toujours à la poursuite de vérités immuables. « Ce qui est aujourd'hui n'était pas hier, et ne sera plus demain », eût pu répondre la philosophie nouvelle ; rien *n'est*, mais tout *devient*. À la philosophie de l'*Être*, Hegel oppose celle du *Devenir*. « La véritable grandeur et le, caractère révolutionnaire de la philosophie hégélienne consistent en ce qu'elle bat en brèche, une fois pour toutes, la prétention à une validité définitive de toutes les créations de la pensée et de l'action humaine (Engels) ».

Tout coule, on ne descend jamais deux fois le même fleuve, avait proclamé cinq siècles avant notre ère Héraclite d'Ephèse. Tout passe, répète Hegel vingt-trois siècles plus tard ; cet univers où l'on n'a vu longtemps que du définitif, n'offre que du transitoire. Le monde donne le spectacle d'une immense accumulation de *processus*, où rien n'est éternel hormis cette loi d'incessante mobilité qui courbe sous elle tout ce qui a été, est et sera, qui condamne irrévocablement à périr tout ce qui est né, tout ce qui naîtra.

Tout phénomène peut-être considéré comme le théâtre d'un combat entre deux éléments contradictoires: l'un conservateur –l'affirmation ou, comme disait Hegel, la *thèse* : l'autre révolutionnaire –la négation, l'*antithèse*. Ce combat se termine finalement par la négation de la négation, la *synthèse*, en quoi fusionnent, en se modifiant, les deux principes contradictoires et qui, à son tour, deviendra le théâtre du même duel acharné, condition nécessaire de tout développement et de tout progrès.

Avant de pousser plus avant, il convient d'observer que le monde de Hegel n'est pas du tout celui que le sens commun se représente. Celui du sens commun est un monde matériel, et, de ce monde matériel, les idées que s'en fait notre esprit par l'entremise de nos sens, n'offrent que le reflet et l'image. Le monde de Hegel, au rebours, est, si l'on peut dire, une création, une projection, une extériorisation de l'Idée, élément primitif et facteur essentiel. Au cours de son « auto-évolution », l'Idée crée le monde, le monde naturel comme le monde humain, c'est-à-dire que la Nature, la Pensée et l'Histoire se trouvent n'être en fin de compte que des réalisations successives et progressives de cette Idée absolue, laquelle « a existé on ne sait où, de toute éternité, indépendamment du monde et antérieurement au monde. (Engels) ». Inutile d'en dire plus : dans cette Idée préexistante à tout et créatrice de tout, on reconnaît le bon vieux Dieu des religions et des Églises dont elle n'est que le prête-nom philosophique. « Au commencement était le Verbe », dit l'Évangéliste. L'Idée hégélienne, qu'est-elle d'autre que le Verbe biblique ? L'Idéalisme philosophique a trouvé dans le philosophe berlinois le dernier, le plus impérieux, le plus absolu de ses grands prêtres.

L'hégélianisme ne survécut pas longtemps à Hegel (mort en 1831), du moins dans la forme que celui-ci lui avait donnée. Les représentants de ce qu'on appela la *gauche hégélienne* (Strauss, Bauer, Stirner et surtout Feuerbach) se chargèrent de le mettre en pièces. Tandis que les disciples orthodoxes glissaient doucement vers le spiritualisme et le conformisme religieux, et que le centre s'efforçait de tenir la balance égale entre la droite et la gauche, cette dernière, Feuerbach en tête, évoluait

rapidement vers le matérialisme. Il est vrai qu'elle n'alla pas jusqu'au bout. Après s'être attaqué à la religion, ce qui était moins dangereux que de s'en prendre à l'État, après avoir démontré qu'il n'existe rien en dehors de la nature et de l'homme, et que Dieu n'est qu'un produit de notre imagination, Feuerbach s'arrêta là, comme à bout de souffle. On le vit aboutir à une sorte de divinisation de l'homme – et de quel homme abstrait, intemporel, irréel ! – et se faire le champion d'une morale d'amour universel aussi impuissante que celle de l'impératif kantien et beaucoup plus fade.

Il appartenait à Marx d'en finir une fois pour toutes avec toute espèce d'idéalisme. Renversant l'ordre des valeurs dressé par le vieil Hegel, il affirma l'antériorité de la Matière et sa souveraineté dans le domaine de la Nature. « Pour moi, écrira-t-il plus tard, le monde des idées n'est que le monde matériel transposé et traduit dans l'esprit humain. » Puis de ce matérialisme restauré, il tira, *dans le domaine de l'Histoire*, des conséquences que n'avaient pas entrevues, même en rêve, nos matérialistes du XVIIIème siècle, – conséquences révolutionnaires entre toutes et dont la fécondité scientifique ne sera pas de sitôt épuisée.

Mais revenons sur nos pas. Nous avons vu que l'hégélianisme, philosophie du Devenir, conçoit le monde non pas comme immobile, mais comme sujet à d'incessantes métamorphoses, à de perpétuels changements.

L'union de l'idéalisme – qui nie la Matière ou, tout au moins, la subordonne à l'Idée – et de la dialectique – qui affirme le mouvement, l'évolution, le devenir, – voilà la grande nouveauté de l'hégélianisme. Or, lorsque Marx, jetant par dessus bord l'élément idéaliste de cette philosophie, se fut résolu « à concevoir le monde réel – la nature et l'histoire – comme il se présente de lui-même à qui l'approche sans prévention idéaliste », il se garda bien de toucher à ce qu'il considérait à bon droit comme l'élément révolutionnaire du système : la dialectique. Seulement la dialectique cessa d'être chez lui ce qu'elle avait été chez Hegel : l'auto-développement de l'Idée, se faisant tour à tour nature, conscience humaine, mouvement social ; elle devint la loi générale à laquelle obéit toute réalité, qu'elle soit matière ou esprit, qu'elle fasse l'objet des sciences naturelles ou des sciences sociales. En bref – et pour reprendre son mot célèbre – cette dialectique hégélienne

qui jusque-là s'était tenue incongrûment sur la tête, Marx la planta sur ses pieds. Ainsi *retournée*, la dialectique allait être pour lui et pour Engels, au cours de leur carrière scientifique et révolutionnaire, « leur meilleur instrument de travail et leur arme la plus puissante ».

De même que Hegel avait introduit la dialectique, le mouvement, au sein de l'Idéalisme, Marx, après Feuerbach, mais avec autrement de hardiesse, l'introduisit au sein du Matérialisme. Ainsi équipé le Matérialisme marxiste ne ressemble plus guère à celui du XVIIIème siècle. Celui-ci concevait l'univers sous la forme d'une immense machine admirablement agencée, et réduisait l'homme avec son cerveau, ses volitions et ses idées, au rôle inglorieux d'un rouage. Comment la machine avait-elle pu se constituer ? Jamais l'ancien matérialisme ne parvint à s'en rendre compte ; jamais non plus, il ne parvint à fournir une explication satisfaisante de l'Histoire, laquelle en surplus ne devait naître comme science qu'au début du XIXème siècle.

L'idée fondamentale du matérialisme dialectique celle qui le distingue du matérialisme d'Holbach et d'Helvétius, c'est que le monde doit être conçu « comme un ensemble de *processus* où les choses qui paraissent stables, ainsi que leurs images cérébrales, les concepts, passent par une transformation ininterrompue du devenir et du périr, où, malgré toute contingence apparente, et malgré tout regret passager, une évolution progressive s'affirme en fin de compte... » (Engels). Cette idée, il ne suffisait pas de l'introduire dans les sciences naturelles, voire de l'appliquer au domaine des sciences religieuses. Dépassant hardiment Feuerbach qui n'avait fait que renverser Dieu de son trône ou, si l'on veut, que transférer le divin du ciel à la terre et de Dieu à l'Homme, Marx entreprit de déloger l'idéalisme de son dernier repaire, les sciences dites « morales et politiques », les sciences de la société humaine, dont l'histoire est la base : il n'en est pas qui offrent plus clairement le spectacle de ce perpétuel changement dont Hegel avait fait la loi de toute chose ; il n'en est pas non plus où le préjugé idéaliste se soit plus longtemps maintenu. Marx aura été le premier à donner de ces sciences, à commencer par l'histoire, une explication radicalement matérialiste.

Conception matérialiste de l'Histoire. – La lutte de classe. – Avant Marx, on considérait volontiers l'histoire comme résultant du jeu d'une volonté divine (Providence) ou de l'effort des volontés humaines. On ne doutait pas qu'il ne dût y avoir, derrière l'apparent chaos des événements historiques, une sorte de dessein caché, de but idéal plus ou moins consciemment poursuivi. Pour Bossuet, le but de l'histoire, c'est le triomphe de l'Église et des commandements divins. Pour le XVIIIème siècle incrédule et laïque, c'est le progrès constant des lumières et donc des institutions politiques. Pour Hegel, c'est la réalisation parfaite de l'Idée ; pour les historiens français d'après 1820, c'est la victoire du Tiers sur la féodalité, etc.

Marx nie, bien entendu, que l'histoire poursuive un but providentiel ; elle est, but et moyens, œuvre purement humaine. Les hommes font leur histoire, ne cessera-t-il de dire, et Engels redira : « Les hommes font leur histoire en poursuivant leurs fins propres consciemment voulues : la résultante de ces nombreuses volontés agissant en sens divers et de leur action sur le monde extérieur, c'est là précisément l'histoire. »

Constater que les hommes eux-mêmes font l'histoire est-ce pourtant expliquer l'histoire ? Reste encore à préciser quelles « forces motrices » se cachent derrière la complexité de ces volontés humaines en action. Si les hommes font leur histoire, ils ne la font ni au gré de leur fantaisie ni dans des conditions de leur choix ; ils la font, au contraire, « dans des conditions qu'ils ont trouvées toutes faites, dans des conditions données, transmises. » (Marx, XVIII *Brumaire*.)

C'est à découvrir les forces motrices de l'histoire ou, plus exactement, ses facteurs matériels, que Marx employa, tout d'abord, les ressources de sa dialectique matérialiste. De bonne heure, son attention avait été attirée par les luttes qui, depuis un quart de siècle, sur le terrain de la grande industrie en Angleterre, en France et même en Allemagne, mettaient aux prises la bourgeoisie et le prolétariat. Il avait appris, des historiens bourgeois de la Révolution française, à considérer cette dernière comme l'aboutissement d'une longue lutte livrée par la bourgeoisie ascendante à l'aristocratie féodale. À la lumière de ces faits, il lui apparut que toute

l'histoire, à l'exception de celle des sociétés primitives, n'était que l'histoire de luttes de classes ; que les classes en lutte sont partout et toujours les produits de l'économie de leur époque ; que par conséquent la structure économique d'une société forme la base sur laquelle repose toute la superstructure des institutions politiques et juridiques, des conceptions religieuses, philosophiques et morales. « Ainsi l'idéalisme était chassé de son dernier refuge : la science historique ; la base d'une science historique matérialiste était posée ! La route était ouverte qui allait nous conduire à l'explication de *la manière de penser des hommes* d'une époque donnée *par leur manière de vivre*, au lieu de vouloir expliquer, comme on l'avait fait jusqu'alors, *leur manière de vivre par leur manière de penser*. » (Engels.)

Et voilà ce que l'on nomme la conception matérialiste de l'histoire. Aux explications antérieures par la volonté humaine ou, ce qui revient au même, par l'individu, elle substitue l'explication par les classes. Mais ces classes, elles aussi, sont soumises à la loi du devenir : elles naissent, grandissent, se heurtent à d'autres classes et finalement dépérissent et meurent : et ces péripéties, au long des siècles, sont le contenu profond de l'histoire. À suivre le développement des classes qui ont laissé un nom, qu'aperçoit-on ? C'est qu'il est dominé, commandé par le développement économique.

Autrement dit, la destinée des classes se lie à celle des modes de production depuis la chasse et la pêche primitives jusqu'à la grande industrie. Le développement de la bourgeoisie s'explique par le mode de production capitaliste, fondé sur la division du travail, l'accumulation du capital, la concentration industrielle. Ce mode de production, dès qu'il apparaît (XVI^{ème} siècle), ne tarde pas à entrer en conflit avec le mode de production antérieur, – féodal et corporatif. D'où une série de conflagrations violentes (révolutions anglaises du XVII^{ème} siècle, révolution française du XVIII^{ème} siècle), qui renversent féodalité et corporations et, du même coup, la structure politique de l'ancien régime, ainsi que l'idéologie monarchique dont tant de siècles s'étaient nourris. L'avènement de la bourgeoisie consacre la défaite de l'aristocratie féodale. Mais au sein du nouvel état de choses, de nouveaux antagonismes vont inopinément se faire jour. Le mode de production

capitaliste, se développant toujours, concentrant au sein des villes tentaculaires des capitaux énormes, va entrer en conflit avec des *formes de propriété* (Marx, économiste et non juriste, les appelle *rappports de production*) demeurées immobiles et figées. Des hommes vont naître – les prolétaires – qui, exploités et opprimés dans leur chair par le mode de production et de propriété, tireront du conflit ses conclusions révolutionnaires et se feront un jour les fossoyeurs de l'ordre établi.

C'est donc le mode de production qui constitue la base – *l'infrastructure* – de la société et des classes qui la composent. C'est lui qui détermine les *formes* de propriété, de famille et de pouvoir, bref la superstructure des institutions juridiques ; c'est lui dont l'action se fait sentir, d'une manière plus ou moins saisissante, selon des incidences plus ou moins immédiates, sur les idéologies, les religions et les morales. À ces dernières, les anciens historiens assignaient sur le cours des événements un rôle capital ; la conception matérialiste, elle, les rejette à l'arrière. Leur rôle n'est pas négligeable, mais c'est un rôle de second plan.

Marx a résumé cette doctrine si neuve en quelques phrases lourdes de substance : « C'est dans l'économie politique qu'il faut chercher l'anatomie de la société civile... Le mode de production de la vie matérielle détermine, d'une façon générale, le *procès* social, politique et intellectuel de la vie. Ce n'est pas la conscience de l'homme qui détermine son existence, mais son existence sociale qui détermine sa conscience. » Si le mode de production restait immobile, tout l'ordre social, politique et intellectuel serait frappé d'immobilité cadavérique. Mais il change, comme tout ce qui est ; il est même en état de perpétuel changement. « À un certain degré de leur développement, continue Marx, les forces productives de la société sont en contradiction avec les rapports de production qui existent alors, ou, en termes juridiques, avec les rapports de propriété à l'intérieur desquels ces forces productives s'étaient mues jusqu'alors. » À ce moment qu'arrive-t-il ? Les rapports (ou formes) de propriété deviennent des obstacles à l'expansion des forces productives. « Alors naît une époque de révolution sociale. Le changement de la base économique ruine plus ou moins rapidement toute l'énorme superstructure. » (*Critique de l'Économie politique*, préface.)

À prendre ce schéma à la lettre, on risque de s'imaginer que l'homme n'est dans l'histoire qu'un instrument passif, asservi à l'empire d'une sorte de fatalisme économique. Il n'en est rien. Le matérialisme de Marx ne saurait être confondu avec celui du XVIIIème siècle qui faisait de l'homme l'esclave docile des circonstances et du milieu. Dès 1845, à Bruxelles, tandis qu'il élaborait sa conception de l'histoire, il faisait grief à Feuerbach et aux matérialistes antérieurs, d'avoir laissé dans l'ombre le côté *humain* et *actif* de la réalité, autrement dit d'avoir perdu de vue l'homme dans la nature. Faute de concevoir l'activité humaine elle-même comme « activité objective », Feuerbach par exemple n'avait pas vu « l'importance de l'activité révolutionnaire pratique-critique. » (Marx s'exprimait alors en jargon hégélien.) Aux doctrinaires matérialistes pour qui les hommes n'étaient que le produit des *circonstances* et de l'*éducation*, Marx ripostait : « Ce sont précisément les hommes qui changent les circonstances et l'éducateur doit lui-même être éduqué ! » Aucun des modes de production qui se sont succédé dans l'histoire n'est en effet, tombé du ciel : tous sont œuvres humaines. Si les circonstances changent peu à peu les hommes, il y a de la part des hommes, réciprocité constante. Tout l'effort de l'humanité, depuis des milliers d'années, a consisté à modifier les circonstances et le milieu, à vaincre la nature en la soumettant à l'esprit, à domestiquer l'univers. L'art, la technique, la science en un mot le travail, n'ont pas d'autre but. Encore une fois, les hommes font leur histoire, ce qui ne veut pas dire, tant s'en faut, qu'ils peuvent la taire à leur guise et que leur volonté commande en souveraine.

Non le matérialisme historique n'est pas une école de fatalisme stupide, de résignation et d'inactivité. Il est au contraire – et le professeur Andler la bien dit – un appel à notre énergie de vivre : « Il amène une orientation de toute pensée vers la pratique et de toute pratique vers l'organisation réfléchie. » Il opère la synthèse de la matière et de l'esprit, de l'action et de la pensée, de la pratique et de la théorie. Il opère aussi, comme l'a montré Kautsky, la synthèse des sciences de la nature et des sciences morales, soumises désormais aux mêmes lois. Et comme il n'y a jamais pour lui de résultats définitifs, comme il est essentiellement le matérialisme du devenir, comme il exclut tout dogmatisme et, partant, tout conservatisme, le même Andler a pu dire qu'avec lui a été fondée « la méthode révolutionnaire éternelle ».

Dans la dernière de ses onze *Notes* sur Feuerbach, qui marquent si curieusement sa rupture avec le matérialisme abstrait et doctrinaire (1845), Marx a écrit : « Les philosophes n'ont fait qu'*interpréter* le monde de différentes manières ; or, il importe de le changer. » En même temps qu'un penseur avide de comprendre le monde Marx était un révolutionnaire avide de le changer. Cherchant à expliquer l'apparition du prolétariat dans l'histoire, il s'était élevé par degrés à une interprétation générale mettant à la base de tout processus historique les compétitions des classes entre elles, leurs luttes acharnées, souvent sanglantes, pour la prééminence et le pouvoir. Quant aux classes, elles-mêmes, il avait discerné, d'une part, qu'elles sont liées, dans leur développement, à des modes de production déterminés ; d'autre part, que leurs compétitions ne font que traduire socialement des collisions inévitables entre un mode de production qui se transforme et des formes de propriété qui restent fixes, – entre l'économie et le droit.

En bref, Marx avait découvert que la clé de l'histoire, c'est l'économie qui la donne, – l'économie et non la politique, et non la religion, le droit ni l'idéologie – et qu'un bon historien doit avoir, pour bien faire, approfondi l'économie.

Mais encore une fois, il importait moins au Jeune Marx de comprendre le monde que de le changer. Il ne fut pas long à se rendre compte qu'il avait en main, avec le matérialisme historique, une méthode d'action révolutionnaire d'une incalculable portée.

Dans quel état se trouvait le socialisme lorsque Marx et Engels, fuyant l'atmosphère prussienne, se retrouvèrent à Bruxelles en 1845 et commencèrent à échanger leurs vues ? Les écoles, les sectes, les sociétés plus ou moins secrètes pullulaient. Elles n'avaient pas une idée commune. Elles étaient sans prise sur les masses ; l'agitation ouvrière grandissait à leur insu. Le saint-simonisme n'était plus qu'un souvenir, une pièce de musée ; ses disciples s'étaient dispersés. Le fouriérisme, grâce à Considérant, gardait une certaine vigueur, mais n'attirait que des petits bourgeois ; son idéologie compliquée laissait indifférent l'ouvrier. Cabet était autrement populaire, à cause de la simplicité de son communisme sentimental,

mais il songeait moins à organiser les prolétaires en parti de classe qu'à réaliser pacifiquement son Icarie. En Angleterre, Owen était depuis longtemps dépassé, mais le mouvement chartiste, tout en offrant l'exemple du premier grand mouvement politique de la classe ouvrière, manquait d'idées doctrinales, ne voyait pas au-delà du suffrage universel. En France et chez les ouvriers allemands disséminés à l'étranger, nombreux étaient les groupements communistes révolutionnaires, mais là encore la doctrine prêtait le flanc, du point de vue de la science, aux plus graves critiques, –et les moyens tactiques étaient à l'avenant : Weitling n'avait-il pas imaginé un plan d'attaque consistant à délivrer les criminels des prisons et à les lancer à l'assaut du régime ? Tout prolétariens que fussent ces premiers groupements –débris de la Société blanquiste des Saisons ou de la Ligue allemande des Justes, –aucun ne semblait se douter de la mission assignée par l'histoire elle-même aux prolétaires en tant que classe, aucun ne croyait encore à l'avenir révolutionnaire du prolétariat et donc à la nécessité de l'organiser et de l'instruire.

Si diverses à tant de titres, ces écoles d'avant 48, ces sectes fermées, ces conspirations impuissantes avaient pourtant deux traits communs : d'abord leur attitude critique à l'endroit de la société bourgeoise, de l'industrialisme et de la concurrence ; puis, le caractère primitif, *utopique*, de leurs programmes et de leurs méthodes.

En ce qui concerne l'attitude critique, rien à objecter certes, et Marx n'a fait le plus souvent que suivre la voie des précurseurs. Mais il devait écarter sans pitié tout ce qui était inconsistant, illusoire sentimental contraire aux données de la science et de l'économie, en un mot tout ce qui était *utopique*. « Il fallait démontrer –écrivait-il plus tard, et effectivement il démontra –que ce qui était en question, ce n'était pas l'application d'un système utopique quelconque, mais la participation consciente à l'évolution historique de la société qui se passe sous nos yeux ».

Or, l'évolution historique que Marx avait sous les yeux, de quoi était-elle faite ? De la croissance simultanée –singulièrement sensible en Angleterre, où Engels avait pu l'analyser à loisir –d'un mode de production capitaliste, d'une

bourgeoisie maîtresse des instruments de production, et d'un prolétariat salarié.

-Participer à l'évolution historique « qui se passe sous nos yeux », ce ne pouvait être que participer à la lutte de classe des prolétaires, des salariés, contre le mode de production capitaliste et contre la puissance grandissante de la bourgeoisie, encore renforcée par l'appui que lui prêtait l'État. Et c'est à cette « participation consciente » que Marx appela les communistes révolutionnaires. Abandonnez les sectes, leur dit-il, ces cellules sans air ni lumière sont « étrangères à toute action réelle, à la politique, aux grèves, aux coalitions, bref, à tout mouvement d'ensemble » ; allez au mouvement ouvrier. Le communisme ne sortira pas de l'agitation désordonnée de sectes impulsives, mais d'un mouvement ouvrier porté à sa plus haute puissance ; il sortira de la lutte de classe des prolétaires gagnés à l'idée communiste et devenus, par elle, plus conscients et plus sûrs d'eux-mêmes, mieux organisés et plus forts. Avant tout autre, Marx a deviné que le mouvement ouvrier, si faible encore, portait en lui un nouveau monde ; avant tout autre, il a compris que la société communiste ne serait autre chose que le mouvement ouvrier parvenu –après « de longues luttes et toute une série de progrès historiques qui transformeront les circonstances et les hommes » –au terme fatidique de son évolution. Lorsque Lassalle s'écriera « Le prolétariat est le roc sur quoi sera bâtie l'Église de l'avenir », il ne fera que reproduire sous une forme oratoire une idée maîtresse du marxisme. (Encore sied-il de ne point prendre à la lettre l'éclatante métaphore de Lassalle, le prolétariat n'étant nullement, dans le processus de l'édification socialiste, un substratum inerte : c'est *sur lui*, mais c'est aussi *par lui*, que l'Église de l'avenir (le socialisme) s'élèvera).

Le Manifeste Communiste(1848) eut précisément pour objet d'unir en une synthèse puissante le mouvement ouvrier et le communisme militant, –la force et l'idée. Il annonce la mission historique du prolétariat –réaliser le communisme, –parce qu'il identifie ces deux termes jusque-là séparés : révolution communiste et libération du prolétariat. Bien entendu, cette libération sera l'œuvre du prolétariat lui-même, ainsi que le proclamera plus tard –sous la dictée de Marx –la première Internationale. Les communistes abandonnés à leurs seules forces y seraient bien impuissants. Ayant à définir dans le *Manifeste*« la position des communistes par

rapport à l'ensemble des prolétaires ». Marx et Engels rabattent sans hésiter communisme et communistes sur le plan du prolétariat, du mouvement prolétarien : « Les communistes n'ont point d'intérêt qui les séparent de l'ensemble du prolétariat. Ils ne proclament pas de principes distincts sur lesquels ils voudraient modeler le mouvement ouvrier... Pratiquement, ils sont la fraction la plus résolue des partis ouvriers de tous les pays, la fraction qui entraîne toutes les autres ; théoriquement, ils ont sur le reste du prolétariat l'avantage d'une intelligence claire des conditions, de la marche et des fins générales du mouvement prolétarien... Les conceptions théoriques des communistes ne reposent nullement sur des idées, des principes inventés ou découverts par tel ou tel réformateur du monde. Elles ne sont que l'expression globale d'une lutte de classe existante, d'un mouvement historique évoluant de lui-même sous nos yeux. » Fidèles à la méthode du matérialisme historique, Marx et Engels ont intégré le communisme au prolétariat.

Ainsi donc, partis de la conception matérialiste de l'histoire, Marx et Engels aboutissent, par la lutte de classe prolétarienne, à la révolution sociale. Matérialisme historique, lutte de classe, révolution socialiste, ce sont les éléments fondamentaux de la construction marxiste, – les colonnes du temple. Au point où en est notre analyse, nous savons que les modes de production et les formes sociales qui en résultent « avec nécessité » sont le fondement de l'histoire ; nous savons que cette histoire tout entière est faite de luttes de classes, plébéiens contre patriciens, serfs contre seigneurs, compagnons contre maîtres, tiers-état contre noblesse ; nous savons enfin que le socialisme n'est autre chose que l'expression, dans la conscience moderne, de la lutte de classe du prolétariat contre la bourgeoisie, et que la victoire du prolétariat sera celle du socialisme.

Ce n'est pas là pourtant l'intégralité du marxisme. Il ne pouvait suffire à Marx d'avoir remis *sur leurs pieds* l'histoire d'abord, le socialisme ensuite. Il ne pouvait lui suffire non plus d'avoir fondé le socialisme sur la base inexpugnable du prolétariat et de la lutte de classe. Il lui restait pour achever sa tâche à porter la main sur le sanctuaire de la science bourgeoise, à renverser les autels dressés au Capital par les grands prêtres de l'Économie politique, à faire place nette en un mot

pour le socialisme scientifique qu'il méditait de constituer.

C'est à quoi il s'employa sans relâche lorsqu'en 1849, l'échec des révolutions européennes lui eut fait reprendre le chemin de l'exil.

Avec l'ancien socialisme, les économistes avaient eu vraiment beau jeu. Le caractère fantaisiste de ses constructions en plein ciel, sa méconnaissance de l'histoire, son ignorance des acquisitions les plus sûres de l'économie politique bourgeoise faisaient de lui une cible facile. C'était à qui, dans le monde des tenants de la « science » le criblerait de réfutations en règle ou de sarcasmes altiers. Après 1848, ils crurent si bien le socialisme mort qu'un d'eux s'écria, triomphant : « Parler de lui, c'est prononcer son oraison funèbre ». C'est à ce moment que Marx se dressa devant eux, lanière en main. Alors, pour ces messieurs, ce fut fini de rire. Marx allait s'attaquer sans ménagements académiques aux dogmes sophistiqués de la « Science ». Il allait arracher son voile à cette moderne Isis : la production capitaliste, démonter pièce à pièce le mécanisme économique instauré à son profit par le Capital, analyser les antinomies qui déchirent la vieille société et qui, de choc en choc, de crise en crise, finiront par la tuer.

« La chute de la bourgeoisie et la victoire du prolétariat sont également inévitables ». C'est en ces termes que, dès 1848, le *Manifeste* annonçait aux prolétaires les destinées de leur classe. Ce n'était qu'une prophétie. Restait à la fonder sur des faits. Marx y consacra près de vingt ans. Le *Capital*, paru en 1867, formule la loi qui préside au mouvement de la société bourgeoise et, de l'observation de ce mouvement, conclut à la *nécessité du socialisme*. Le socialisme cesse d'être un rêve de justice sociale ; son avenir est garanti, sa réalisation est certaine : il sortira du développement même de la société capitaliste, en même temps que de la volonté et de la conscience des prolétaires. Pour la classe ouvrière qui souffre, se débat et lutte, quelle force désormais de pouvoir se dire : « Quoiqu'il arrive, l'avenir est à moi, je vaincrai ! » Cette grande force les travailleurs la doivent à Karl Marx.

Le mystère de la production capitaliste (valeur et plus-value). –Le Capital

est une œuvre gigantesque, puissante, touffue, une forêt de faits et d'idées où il n'est guère prudent de s'aventurer sans guide. Comment résumer en quelques lignes une œuvre de cette envergure ?

Marx se place sur le même terrain que les chefs de l'économie politique classique, les Adam Smith et les Ricardo. Mais où ceux-ci croyaient avoir découvert des *lois naturelles* inflexibles, il ne voit, lui, que des *lois historiques*, donc circonstancielle et éphémères. Pas de lois naturelles, mais des lois inhérentes à une société donnée, qui a commencé et qui finira : la société capitaliste, productrice de « valeurs d'échange », de « marchandises ». Marx introduit l'histoire dans le sanctuaire, peuplé d'abstractions, rigides comme des statues, de l'économie classique : et cette initiative hardie constitue à elle seule une révolution scientifique.

De quoi s'agit-il pour Marx ? Il s'agit d'éclaircir le « mystère de la production capitaliste. » Comment le capital est-il venu au monde ? Comment a-t-il grandi, ne cesse-t-il de grandir ? Comment, n'étant que du travail cristallisé, ne cesse-t-il d'asservir, d'exploiter le travail vivant ? Qu'est-ce que le prolétariat ? D'où vient-il ? Où va-t-il ? Quelles sont les perspectives du développement capitaliste ? La domination du capital sera-t-elle éternelle ?

Dans le cours de sa longue recherche, Marx ne fait appel qu'aux lois économiques, jouant avec une nécessité de fer, qui président à l'échange des marchandises. Il part d'une définition de la *valeur* empruntée en partie aux économistes classiques. La valeur d'une marchandise n'est autre chose que la *quantité de travail humain* incorporée dans cette marchandise (non de travail individuel, ce qui rendrait toute mensuration impossible, mais de travail *socialement nécessaire* à une époque donnée, avec des moyens techniques également donnés). Le travail, voilà la substance de la valeur ; le temps de travail socialement nécessaire, en voilà la mesure. Tant il y a de travail inclus dans une marchandise, *tant elle vaut*.

Ceci étant entendu, comment se forme et s'accumule le *capital*? – Comment, en d'autres termes, s'enrichit la classe capitaliste ?

L'échange d'une marchandise contre une autre marchandise ne rend pas en soi les échangistes plus riches ; chacun ne fait que céder à l'autre un *même nombre d'heures de travail* incorporées dans des marchandises différentes (1). Comment se fait-il alors que tout possesseur d'un produit qui l'apporte sur le marché et qui le vend, réalise en fin de compte un enrichissement ?

(1) En fait on n'échange plus guère une marchandise contre une autre, on l'échange contre de l'argent. Mais pour notre raisonnement, il n'importe : l'argent, en régime d'économie monétaire n'est autre chose qu'un signe représentatif de marchandises, donc d'heures de travail.

C'est que la production d'une marchandise exige non seulement un capital, mais du travail humain ; elle exige des travailleurs. Des travailleurs, en régime capitaliste, ce sont des prolétaires, – hommes qui, n'ayant pour tout bien que leur force de travail, se trouvent, pour subsister, dans l'obligation de la vendre à ceux qui possèdent le capital (les usines, les machines, l'argent accumulé, bref les moyens de production). Or, en régime capitaliste, la *force de travail* est une marchandise comme une autre, et qui s'échange sur le marché – en général contre un salaire en argent – selon les mêmes lois que toutes les marchandises : elle s'échange pour ce qu'elle vaut, ni plus ni moins. Sa valeur, comme celle de n'importe quelle autre marchandise, est déterminée, mesurée, par le nombre d'heures de travail socialement nécessaires pour la produire : autrement dit, par le nombre d'heures de travail incorporées dans les moyens d'existence (aliments, vêtements, logement, etc.) qui sont nécessaires à la réfection quotidienne de la force de travail de l'ouvrier ; la force de travail d'un ouvrier vaut ce que valent, à une époque et dans un lieu donnés, les moyens d'existence nécessaires à cet ouvrier pour maintenir en état sa force de travail, l'activité de ses muscles et de son cerveau.

Or qu'arrive-t-il ? C'est que l'ouvrier qui vend au capitaliste sa force de

travail à sa valeur de marché, telle qu'elle vient d'être énoncée (mettons : 4 heures de travail, soit 20 francs) produit dans sa journée de dix heures une valeur *toujours supérieure* à ce salaire de 20 francs : évaluons-là à 50 francs... La force de travail est en effet la seule marchandise au monde qui, en se consommant, ajoute une valeur nouvelle à une valeur ancienne, crée en un mot de l'excédent. Mais cet excédent, à qui appartient-il ? À l'ouvrier ? Allons donc ! il n'est dû à ce pauvre diable qu'un salaire fixé d'avance... L'excédent appartient au capitaliste, à l'acheteur-consommateur de force de travail.

Cet excédent a nom *plus-value*. Le temps que l'ouvrier passe en usine, non plus pour gagner de quoi vivre, mais pour enrichir le capitalisme, ce temps de travail non payé se nomme le *sur-travail*. Plus la journée est longue, plus aussi le travail est intense, et plus le capitaliste empoche de plus-value.

Profit, intérêt, rente, tout cela n'a qu'une source : le sur-travail, le travail non payé, la plus-value.

À l'origine de l'accumulation du capital dans les mains d'une classe, à la base de la société capitaliste et de la civilisation bourgeoise, il y a des milliards et des milliards d'heures de travail non payées, d'heures de travail gratuitement extorquées, pendant des siècles, à des milliards de prolétaires. La richesse de la bourgeoisie est faite, tout simplement, de la misère du prolétariat.

Le voilà donc dévoilé, le mystère de la production capitaliste ! Acheter à sa valeur réelle, soit 4 heures de travail ou 20 francs, la force de travail d'un prolétaire, le faire travailler non pas 4 heures, mais 10, et vendre ensuite ce qu'il a produit dans sa journée à sa valeur réelle, soit 10 heures de travail ou 50 francs, tout le « mystère » est là !

Un semblable régime est un fait historique nécessaire. Un fait conforme à la justice ? C'est une autre question, et qui n'est point, pour un marxiste, la question primordiale. La question primordiale, c'est de savoir si le capitalisme restera nécessaire jusqu'à la fin des temps. Les économistes répondent par l'affirmative au nom de la fameuse « nature des choses », qui ferait du capitalisme comme le

couronnement de l'histoire. Tous ne vont pas jusqu'à dire, avec l'inénarrable Thiers, que « la société actuelle reposant sur les bases les plus justes ne saurait être améliorée », mais croyez bien qu'ils le pensent tous. Marx au contraire hausse les épaules et proteste. La nature des choses ? Invention d'après-coup pour la consolidation du fait accompli ; il n'y a pas de lois naturelles, il n'y en a jamais eu ; il n'y a que des lois passagères, des nécessités historiques provisoires, et des sociétés périssables... Cette société bourgeoise où une classe s'exténue de surtravail, tandis que l'autre s'engraisse de plus-value, n'a pas toujours existé, n'existera pas toujours. La bourgeoisie est de date relativement récente. Née à la fin du moyen âge, elle a grandi avec le commerce et l'industrie ; elle a fait dix révolutions à son profit, le XIX^{ème} siècle a vu son apogée ; le XX^{ème} verra sa fin. Son histoire, Marx la connaît mieux que personne : c'est l'histoire même du Capital, pleine de violences sans nom. Il suit la bourgeoisie dans sa course acharnée à la poursuite de la plus-value, il montre la progression rapide de l'accumulation capitaliste allant de pair avec l'asservissement des travailleurs dépouillés peu à peu de leur instrument de travail, la petite propriété personnelle, et rejetée par masses toujours croissantes dans l'abîme du salariat.

L'historien, dans Marx, dépasse encore, si l'on peut dire, l'économiste. Il a ressuscité en d'admirables pages – vraies estampes à la manière noire – où l'ironie, le mépris, la colère ont peine à se contenir, ce passé brutal et sanglant. Le Capital, ce sont les Châtiments de la bourgeoisie capitaliste, à qui Marx pourrait dire, ainsi qu'Hugo à Bonaparte :

Mais je tiens le fer rouge et vois ta chair fumer...

Le *Capital* pourtant n'est pas un pamphlet, c'est une œuvre de science austèrement objective. Mais si Marx analyse en savant, il conclut en révolutionnaire. Après avoir formulé scientifiquement la loi du développement capitaliste et fait voir dans la plus-value la source de l'accumulation, Marx, se tourne vers l'avenir. Où va le capitalisme ? Quel destin lui est réservé ? Il est venu au monde « suant le sang et

la boue par tous les pores ». Comment en sortira-t-il un jour, de ce monde spolié, asservi, exploité par lui durant des siècles ? En quatre pages saisissantes, Marx va répondre à cette question ; il va esquisser « la tendance historique » du Capital, telle qu'elle ressort des lois du développement capitaliste même.

Ces quatre pages pourraient s'intituler : Grandeur, décadence et mort du Capital.

Tâchons d'en faire tenir en quelques lignes la substance.

À l'origine du Capital, il y a avant tout « l'expropriation du producteur immédiat, la dissolution de la propriété fondée sur le travail personnel de son possesseur ». En d'autres termes, il y a l'expropriation et la destruction d'une classe nombreuse de petits propriétaires autonomes, de petits producteurs indépendants : artisans, paysans. L'existence de ces petites gens impliquait « le morcellement du sol et l'éparpillement des autres moyens de production. » C'était là l'ancien régime économique, beaucoup plus dédaigné des historiens que l'ancien régime politique : à peine connaissait-il, si même il les connaissait, la concentration, la coopération, la division du travail, le machinisme ; il n'était compatible « qu'avec un état de la production et de la société extrêmement borné ». Mais parvenu peu à peu à un certain niveau de développement technique et social, l'ancien régime économique commence à se nier lui-même.

On voit apparaître en son sein des forces irrésistibles dont le progrès causera plus tard sa mort (ce n'est plus Saturne qui dévore ses enfants, mais les enfants de Saturne qui dévorent leur père !) Les moyens de production individuels donnent naissance à des moyens de production de plus en plus concentrés, et « de la propriété naine du grand nombre » va sortir, merveilleusement équipée, « la propriété colossale de quelques-uns ».

« Cette douloureuse, cette épouvantable expropriation du peuple travailleur, voilà les origines, voilà la genèse du Capital ».

« L'expropriation des producteurs immédiats s'exécute avec un vandalisme

impitoyable qu'aiguillonnent les mobiles les plus infâmes, les passions les plus sordides et les plus haïssables dans leur petitesse. La propriété privée, fondée sur le travail personnel, cette propriété qui soude pour ainsi dire le travailleur isolé et autonome aux conditions extérieures du travail, va être supplantée par la propriété privée capitaliste, fondée sur l'exploitation du travail d'autrui, sur le salariat ».

Tendance historique du développement capitaliste. (L'expropriation des expropriateurs). – Mais à expropriateur, expropriateur et demi ! L'expropriation, inexorable loi du développement capitaliste, finit par se retourner contre le régime qui l'engendre. De même que le petit capital a vaincu autrefois la petite propriété personnelle et refoulé la libre production artisanale ; de même, le grand capital finit par vaincre et par exproprier le petit capital. La production capitaliste se concentre peu à peu dans un nombre de mains de plus en plus restreint. Qu'arrive-t-il alors ?

À mesure que diminue le nombre des potentats du capital qui usurpent et monopolisent tous les avantages de cette période d'évolution sociale, s'accroissent la misère, l'oppression, l'esclavage, la dégradation, l'exploitation, « mais aussi la résistance de la classe ouvrière sans cesse grossissante et de plus en plus disciplinée, unie et organisée » par le mécanisme même de la production capitaliste. Le monopole du capital devient une entrave pour le mode de production qui a grandi et prospéré avec lui et sous ses auspices. La socialisation du travail et la centralisation de ses ressorts matériels arrivent à un point où elles ne peuvent plus tenir dans leur enveloppe capitaliste. Cette enveloppe se brise en éclats. *L'heure de la propriété capitaliste a sonné. Les expropriateurs sont à leur tour expropriés.*

La théorie économique de Marx est d'une incomparable grandeur et, pour la, propagande, d'une fécondité merveilleuse. Il n'est pas étonnant qu'elle se soit imposée à tous les partis socialistes du monde. Le prolétaire qui l'a comprise n'en peut plus détacher son esprit. Ayant dissipé les nuées de l'apologétique bourgeoise, il cesse de croire à la pérennité du mode de production capitaliste. Et la mission historique du prolétariat lui apparaît dans sa haute certitude, toute chargée de promesses révolutionnaires.

Nous arrivons au terme de, ce court aperçu. Le lecteur possède maintenant quelques données sommaires sur les grandes conceptions doctrinales qui forment l'ossature du marxisme. Ce sont, dans l'ordre chronologique (ne craignons pas de nous répéter) :

1° La conception matérialiste de l'histoire ;

2° La théorie de la lutte des classes (d'où résulte, pratiquement, l'intégration du socialisme dans le mouvement ouvrier ;

3° La théorie de la plus-value, clé du « mystère » de la production capitaliste.

dans ces trois conceptions fondamentales, le marxisme n'est pas inclus tout entier. Nous n'avons rien dit par exemple d'une théorie essentiellement marxiste et que la propagande socialiste a largement vulgarisée : la *théorie de la concentration capitaliste*. Une allusion y est faite dans le texte de Marx que nous venons de citer en partie. Elle s'énonce à peu près comme suit : À mesure que le capitalisme se développe, le capital se concentre en un nombre de mains de plus en plus réduit ; la grande exploitation l'emporte sur la petite exploitation.

La concentration capitaliste. – La théorie de la concentration a, dans la sociologie marxiste, une importance de premier plan. Ce n'est pas, bien qu'on l'ait dit souvent, de la concentration que Marx attend la réalisation du socialisme (il ne l'attend que de la lutte de classe), mais elle est pour lui une des conditions décisives de cette réalisation. De toutes les prédictions de Marx, c'est celle qui s'est le plus complètement vérifiée, au point que, dans certaines branches d'industrie, la petite exploitation est dès aujourd'hui entièrement éliminée. Marx n'a connu ni les trusts ni les cartels, mais ceux-ci sont l'illustration la plus frappante de sa théorie.

Plus le capital se concentre, plus l'industrie se monopolise, plus aussi se concentre le prolétariat. Plus donc le problème de la réalisation du socialisme approche de sa solution. « La concentration, dit Kautsky, produit les forces nécessaires à la solution du problème, c'est-à-dire les prolétaires, et elle crée le moyen de le résoudre, à savoir la coopération sur une grande échelle ; mais elle ne

résout pas elle-même le problème. Cette solution ne peut sortir que de la lutte du prolétariat, de sa force de volonté et du sentiment qu'il a de ses devoirs. »

Les adversaires du marxisme lui attribuent souvent des théories qui lui sont étrangères : par exemple la fameuse *loi d'airain* des salaires, la théorie de l'*écroulement capitaliste* (dite encore de la *catastrophe*), la théorie de la *misère croissante du prolétariat*.

La loi d'airain n'est pas marxiste ; elle est lassallienne (et guesdiste) : commode pour la propagande, elle manque de valeur scientifique. Tout au plus exprime-t-elle une tendance, qui, sans cesse contrecarrée par des tendances adverses, ne se réalise pour ainsi dire jamais.

La théorie de l'écroulement et celle de la misère croissante ne sont pas davantage marxistes, ainsi que Kautsky, polémiquant jadis avec Bernstein, l'a fortement établi. Marx a montré le capitalisme en proie à des *crises* périodiques déterminées par ce dérèglement de la production dont on peut dire, au risque de paraître jouer sur les mots, qu'il est la règle du régime. Le capitalisme, sous l'aiguillon de la concurrence, finit toujours par surproduire. Alors les marchés s'engorgent, les prix s'effondrent, les transactions s'arrêtent, les krachs se multiplient, engendrant chômage et misère. Tout cela est parfaitement exact. Marx, toutefois, n'a jamais dit que le capitalisme s'écroulerait un jour de lui-même, emporté par une crise de surproduction plus torrentielle que les autres. « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » ; elle ne saurait résulter d'une catastrophe économique, d'un accident de l'histoire. Encore une fois, marxisme et fatalisme s'excluent.

Quant à la théorie de la « misère croissante » elle n'exprime, elle aussi, qu'une tendance. Cette tendance se réalise parfois (combien de fois et dans combien de pays ne s'est-elle pas réalisée depuis la guerre I); par souvent contrebattue dans son action par des tendances contraires qui viennent l'annihiler. La révolution, Marx ne l'a jamais attendue d'une explosion de misère émeutière, mais de l'organisation du prolétariat en parti de classe et en syndicats, et

de la volonté des prolétaires de se faire libres.

Marx et l'État. – d'airain, théorie catastrophique de l'écroulement, thèse de la misère croissante, parce qu'elles excitent vivement l'imagination populaire, ont beaucoup contribué à vulgariser le socialisme. Au contraire, les disciples ont laissé dans l'ombre la théorie marxiste de l'État, jugée, sans doute, trop révolutionnaire, et c'est leur faute si Marx a passé longtemps pour un étatiste renforcé, un partisan déterminé de la transformation sociale par l'intervention de l'État.

Cette réputation qu'on lui a faite est fausse. Marx est au moins autant que Bakounine un adversaire de l'État, fut-il démocratique et républicain. Vingt textes parfaitement authentiques pourraient en témoigner ici. Dès le *Manifeste communiste*, il écrit que lorsque les antagonismes de classes auront disparu « toute la production étant concentrée dans les mains des individus associés, alors le pouvoir politique [perdra] son caractère de classe... À la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classes, [surgira] une association où le libre développement de chacun [sera] la condition du libre développement de tous. » Vingt-cinq ans plus tard, au plus fort de la lutte contre Bakounine, Marx écrit encore : « Tous les socialistes entendent par anarchie ceci : Le but du mouvement prolétaire, l'abolition des classes, une fois atteint, le pouvoir d'État qui sert à maintenir la grande majorité productrice sous le joug d'une minorité exploitante peu nombreuse, disparaît, et les fonctions gouvernementales se transforment en de simples fonctions administratives. » On connaît, d'autre part, la célèbre phrase d'Engels : « La société qui organisera la production sur les bases d'une association de producteurs libres et égalitaires, transportera toute la machine de l'État là où sera dès lors sa place : dans le musée des antiquités, à côté du rouet et de la hache de pierre. » Où Marx et Engels se séparent de Bakounine, c'est quand celui-ci veut faire de l'anarchie non seulement la fin, mais le moyen de la Révolution.

Conclusion. – La conquête du pouvoir politique, Marx n'a cessé de voir en elle « le premier devoir de la classe ouvrière ». Mais il ne confondait pas le *pouvoir politique* – sorte de comité de salut public prolétarien, chargé de liquider la société

bourgeoise et de veiller à la sûreté de la Révolution – avec les *pouvoirs publics* traditionnels de la bourgeoisie, avec le vieil État de classe que les monarchies transmettent aux républiques et auquel celles-ci se gardent bien de toucher. L'État de classe, le premier acte du prolétariat vainqueur ne pourra être que de le détruire de fond en comble. L'État une fois détruit, gisant dans la poussière, avec tous ses rouages, qu'y aura-t-il ? Un régime purement provisoire, la dictature du prolétariat : « Entre la société capitaliste et la société communiste, se place la période de transformation révolutionnaire de la première en la seconde. À quoi correspond une période de transition politique où l'État ne saurait être autre chose que *la dictature révolutionnaire du prolétariat*. » Reprise, il y a 12 ans, par Lénine et la Révolution russe, cette formule, qui date de 1848, est devenue fameuse : on en use et abuse tous les jours. Au vrai, on ne la rencontre chez Marx qu'accidentellement. Quant au sens qu'il lui attribuait, on peut s'en faire une idée par cette citation d'Engels : « Voulez-vous savoir, Messieurs, ce que veut dire cette dictature ? Regardez la Commune de Paris. Voilà la dictature du prolétariat. » Pour Marx et pour Engels, dictature du prolétariat n'était qu'un synonyme expressif de Révolution prolétarienne. Eussent-ils approuvé sans réserves, eux, les apologistes de la démocratique Commune, n'importe quelle dictature ? On peut en douter. Rien n'autorise à croire, par exemple, qu'ils eussent admis sans mot dire une dictature du prolétariat s'exerçant, comme cela se voit en Russie, sur le prolétariat lui-même par l'entremise bureaucratique d'un parti militarisé à l'extrême, et duquel est exclue toute démocratie réelle.

Une question capitale, qu'il nous faut laisser de côté, c'est de savoir *comment se réalisera le socialisme*. Le marxisme, qui se garde autant qu'il peut, des prophéties, toujours plus ou moins contredites par les faits, répond, nous l'avons vu, que le socialisme se réalisera par la lutte de classe. Mais la lutte de classe revêt des formes multiples : elle n'exclut pas plus les moyens pacifiques que les moyens de force. La seule chose absolument certaine, c'est que le socialisme se réalisera ! Il a pour lui, dès à présent, la Nécessité économique : il ne lui manque plus que la volonté ouvrière. Quand ces deux facteurs décisifs se rejoindront et confondront leurs forces, l'heure du capitalisme aura sonné. Alors la mission historique du

prolétariat annoncée par Marx s'accomplira et l'humanité unifiée, sans classes et sans frontières, passera « du règne de la fatalité dans celui de la liberté. » Alors, il n'y aura plus, dans l'ordre nouveau du monde, que des hommes égaux, soumis à la seule loi du travail. Il n'y aura plus que des travailleurs qui, foulant pour la première fois d'un pied libre le sol où reposent des générations innombrables d'esclaves, de serfs et de salariés, se sentiront enfin une patrie. Et l'adjuration sublime du vieux Pottier, le poète prolétaire, résonnera dans les cœurs comme l'évangile des temps nouveaux.

Sois plus qu'un roi, sois ton maître, sois homme ;

Ô travailleur, deviens l'Humanité !

- Amédée DUNOIS.

MARXISME (*Point de vue communiste-anarchiste*)

Que devons-nous comprendre sous le nom de Marxisme ? Des principes, une théorie économique ; une explication des phénomènes sociaux ; une méthode d'action ? L'œuvre de Marx comprend tout cela, mais le marxisme a rétréci la doctrine au lieu de la parfaire ou de la réviser. Et, si nous compulsions les livres du Maître, nous sommes déroutés non seulement par leur obscurité, par leur lourdeur, mais encore par les lacunes et même les contradictions que nous y relevons. Il arrive parfois que sa correspondance, sur la fin, corrige ce que ses vues primitives avaient de trop absolu. Aussi, quiconque critique Marx sur un point est exposé à voir un de ses disciples, s'appuyant sur des textes longuement médités, tel un docteur du moyen âge féru d'Aristote, prétendre le convaincre d'ignorance ou d'erreur d'interprétation. Passant outre, nous nous bornerons à considérer dans la doctrine les seuls points que la généralité des socialistes en a retenus.

Le fondement de la doctrine est la conception matérialiste de l'histoire. Le développement des sociétés ne s'effectue pas sous l'influence des idées, ou mieux d'un idéal, mais il dépend des modifications survenues dans les conditions économiques, dans les moyens techniques dont l'homme dispose pour exploiter son

domaine terrestre. Le stimulus de l'idée ne peut agir qu'autant que l'évolution préalable de l'appareil de la production en a provoqué l'éclosion. L'idée est un effet, non une cause ; elle n'est qu'un accessoire des forces matérielles génératrices des transformations sociales.

Pour comprendre la genèse de cette doctrine, il faut se reporter à l'époque où elle a été professée. Au milieu du siècle dernier, régnait encore sans conteste, dans les sciences naturelles, la croyance créationniste. Le monde était la mise en œuvre d'une volonté transcendante qui s'était manifestée par la création d'espèces sériées, que l'on pouvait certes rattacher à un certain nombre d'archétypes préconçus, mais qui étaient libres de tous liens génétiques. Si Lamarck avait cependant admis l'existence de ces liens, s'il attachait quelque importance aux modifications du milieu, c'est dans une idée immanente à l'être, née du besoin ressenti, qu'il voyait la source des transformations. « Or, ayant remarqué que les mouvements des animaux ne sont jamais communiqués, mais qu'ils sont toujours excités, je reconnus que la nature obligée d'abord d'emprunter des milieux environnants la *puissance excitatrice* des mouvements vitaux et des actions des animaux imparfaits, sut, en composant de plus en plus l'organisation animale, transporter cette puissance dans l'intérieur même de ces êtres et qu'à la fin elle parvint à mettre cette même puissance à la disposition de l'individu. » Transcendante ou immanente, venue d'en haut ou issue des profondeurs de l'être, la cause d'une variation était toujours une volonté.

Dans le domaine social, nous voyons les réformateurs, tout comme les législateurs antiques, messagers de la divinité, croire à la possibilité de substituer à des institutions imparfaites des conceptions de leur cerveau, de créer artificiellement un ordre nouveau, utilisant certes des matériaux tirés du chaos actuel, mais en disposant les éléments suivant un plan préétabli. Babeuf, Fourier, Saint Simon et ses disciples (avant de se lancer dans l'industrie), Auguste Comte lui-même, à la fin de sa carrière, élaborèrent des constitutions destinées à se substituer purement et simplement à celles qui régissent les peuples. Une idée, une volonté, voilà qui suffit à changer la face du monde. Proudhon seul, mais vers la même époque que Marx, a

une idée moins simpliste de la réforme sociale.

Vers les années 50, Darwin élaborait son système biologique. Les diverses espèces ne sont pas issues de créations successives indépendantes, ce sont des lignées qui se sont transformées. Les êtres, spécifiquement semblables à un moment, sont variables dans des limites fort étroites sans doute, mais les variations sont susceptibles de s'additionner. Parmi des changements survenus fortuitement, la nature fait le tri, elle retient et accumule ceux qui sont avantageux dans la lutte pour l'existence et élimine les autres. Au fond, c'est la contexture du milieu qui précise et confirme l'effet du hasard, qui détermine la sélection. Les spécimens légèrement différents d'un même type entrent en compétition les uns avec les autres et en lutte avec les forces cosmiques, ceux qui l'emportent et survivent sont les mieux adaptés au milieu naturel et social. Hasard et milieu sont les facteurs du transformisme darwinien ; la volonté de l'individu n'a d'autres armes que celles empruntées à sa chance ; l'effort propre, les tendances internes n'ont plus le rôle que leur attribuait Lamarck.

C'est sous l'influence de ce mouvement d'idées que Marx élaborait sa doctrine du matérialisme historique : « Cette idée, (la lutte de classes) dans mon opinion, fera faire à la science de l'histoire le progrès que la théorie darwinienne a fait faire à l'histoire naturelle. Nous avons peu à peu approché de cette idée tous deux, plusieurs années déjà avant 1845. » (F. Engels, 1883.) Les inventions techniques, les découvertes scientifiques ont le même effet que les variations fortuites. Elles introduisent des dissemblances entre les individus, fournissent des armes nouvelles aux classes dont elles avivent les antagonismes, dont elles éveillent l'ambition. Renouvelant les conditions de la production, elles modifient l'équilibre du milieu social qui évoluera avec une accélération en rapport avec l'importance de l'innovation. Individus et classes entreront en lutte, les plus forts les mieux adaptés au nouvel état de choses élimineront les retardataires. La société ancienne porte dans ses flancs la société nouvelle qui doit la supplanter. Il y a évolution, non création préméditée.

Darwin avait, plus tard, reconnu que les causes invoquées par Lamarck

méritaient de prendre place à côté de la sélection, que l'influence indirecte du milieu, provoquant la sensation de nouveaux besoins, mettant en action des tendances innées tenues en quelque sorte en réserve, était une source de variations. De nos jours, du reste, on est de nouveau porté à accorder un rôle prépondérant à l'innéité. Marx convint aussi qu'il avait sous-estimé la puissance des aspirations humaines que reflète l'idéologie régnante.

En réalité, la personne humaine n'est pas un absolu, il n'est aucune de nos perceptions, aucune de nos actions qui ne porte une empreinte sociale ; la société, d'autre part, n'est pas une entité, elle ne vit, ne s'exprime que par l'intermédiaire des individus ; facteurs idéologiques, facteurs physiques et sociaux sont inséparables, leur action combinée se retrouve à l'origine de tous les ébranlements qui changent la face de l'humanité. C'est incontestablement la passion religieuse qui anime les croisés. Les besoins d'argent de la féodalité ont pu la seconder, mais le mysticisme était seul capable de lui imposer son orientation, de donner un but à l'esprit d'aventure. La Réforme, plus tard, eut son point de départ dans la réprobation qu'inspirait à des croyants sincères le spectacle d'une Église corrompue qui retournait au paganisme. L'avidité des princes, les appétits de la finance naissante ont simplement exploité une force spirituelle qu'il était d'ailleurs prudent de canaliser. La Révolution française, la généralisation de ses principes en Europe, sont bien dues à l'explosion des idées égalitaires exaltées au XVIIIème siècle. Seules elles pouvaient émouvoir et mobiliser des masses désintéressées, leur faire brûler les étapes et inaugurer un monde nouveau, alors que la haute bourgeoisie se serait contentée d'une lente infiltration dans les organes de l'ancien Régime.

Simple dérivation d'un courant d'idées scientifiques contemporain, le Matérialisme historique de Marx, s'il a eu l'heureux effet de faire renoncer aux constructions artificielles dont on se satisfaisait jusqu'alors, a eu, par contre, la désastreuse conséquence de mettre au premier plan les revendications égoïstes qui, si elles ne sont pas dominées par un idéal commun aboutissent trop souvent à opposer les unes aux autres les fractions d'une même classe. Et l'idéal ne doit pas être, comme celui des utopistes, le produit d'un unique cerveau ou d'un petit nombre

; il doit avoir ses racines dans les faits, les malaises ressentis, les possibilités envisagées et pénétrer plus ou moins profondément dans l'esprit de l'immense majorité des citoyens, pour les incliner à l'acceptation d'un nouvel ordre social.

L'innovation qui, au dire de Marx, va avoir pour effet la transformation de nos sociétés, c'est le développement pris depuis le XVIIIème siècle par le capitalisme. Pour comprendre l'importance du fait capitaliste, il faut d'abord se rendre compte de ce qu'*est* la valeur. « La valeur est le nœud gordien de l'économie politique ».

À l'économie politique bourgeoise Marx emprunte ses notions de *valeur d'usage*, reposant sur l'utilité et de *valeur d'échange*, base des transactions commerciales. Quelle est l'essence de cette valeur d'échange ? « Pour que deux marchandises, de nature et de proportions différentes arrivent à valoir autant l'une que l'autre, il faut que l'une et l'autre contiennent en quantité égale une *substance commune commensurable*. Hormis l'utilité, les marchandises n'ont qu'une seule autre propriété commune : elles sont toutes des produits du travail humain, leur création a nécessité une dépense de force humaine ».

C'est à peu près ce qu'avaient déjà exposé Smith et Ricardo. Nous ne discuterons pas en ce moment cette théorie. En parlant de la machine, nous avons déjà dit que le travail humain n'entraîne pas seul dans la constitution de la valeur ; le travail des forces naturelles y a sa part. Au surplus, c'est une erreur d'identifier, *dans la société actuelle*, valeur et travail. Valeur n'est qu'un mot dont le sens n'a jamais été défini. Elle reste dans l'ombre. Ce qui apparaît sur le marché, ce sont des prix, conditionnés par les besoins respectifs des échangeurs, la rareté, l'accaparement, la spéculation, et, dans une moindre proportion souvent, par le travail. Pour que les marchandises s'échangent en proportion du seul travail humain qu'elles contiennent, il faudra un effort de notre volonté, une révolution précisée.

Mais nous devons signaler ici la façon dont Marx esquivait le problème de la mesure de la valeur. Il admet que les travaux sont plus ou moins pénibles, plus ou

moins compliqués – c'est confondre travail et peine, alors que la peine ne doit pas être associée à un travail réparti suivant les aptitudes, et physiologiquement dosé. Il faut les réduire les uns aux autres. « Quand nous parlons du travail humain au point de vue de la valeur, nous n'envisageons que le travail simple, c'est-à-dire que la dépense de la force simple que tout homme ordinaire, *sans éducation spéciale*, possède dans son organisme. Le *travail simple moyen* varie, il est vrai, suivant les pays et suivant les époques, mais il est toujours déterminé dans une société donnée.

Le *travail supérieur* n'est que du travail simple multiplié, il peut toujours être ramené à une quantité plus grande de travail simple : « une journée, par exemple, de travail supérieur ou compliqué à deux journées de travail simple ». Notons, en passant que quelle que soit la nature du travail, un homme sans éducation spéciale prendra de la peine sans résultat. Un mathématicien n'arrivera pas mieux à tracer un sillon qu'un laboureur à résoudre un problème d'algèbre s'ils ne s'y sont pas préparés.

Nous voudrions que Marx, nous présentât l'unité de mesure, le travailleur ordinaire. Faudra-t-il, avec le mètre-étalon, l'enfermer dans un coffre-fort du Pavillon de Breteuil ? Et comment s'y prendra-t-on pour lui comparer les autres travailleurs ? Une théorie scientifique, même si elle ne nous donne pas encore une solution complète du problème, devrait nous indiquer la voie à suivre pour l'atteindre, sans se résigner à un empirisme grossier. Or, Marx nous renvoie, pour établir le coefficient d'augmentation ou de réduction par rapport à la moyenne, au marché libre, au marchandage du travail. « L'expérience montre que la réduction de tous les travaux à une quantité d'une seule et même espèce de travaux se fait tous les jours. » Évidemment, par l'inégalité des salaires. Ford, si copieusement rémunéré a, sans doute, une éducation très spéciale. Mesurer la valeur par le travail, puis apprécier le travail d'après le montant du salaire n'est-ce pas un cercle vicieux ? Si la monnaie sujette d'ailleurs à spéculation, est en dernière analyse l'étalon de valeur, ce n'est plus dans l'armoire du Bureau International des Poids et mesures qu'il faudra le chercher, mais dans le coffre des capitalistes. Pour sortir de l'impasse, il faut approfondir la notion de la valeur et élucider le rôle et les variations de la

monnaie.

D'ailleurs, Marx se propose moins de mesurer la valeur que d'expliquer la formation du capital. Il remarque très justement que le travailleur, dans sa journée, produit plus qu'il n'est nécessaire pour sa subsistance. Il appelle plus-value cette différence. Le choix du mot est peu heureux, si la valeur est le travail, il n'y a pas possibilité de plus-value, mais excédent de production sur les besoins, qui permet de dépouiller le producteur sans attenter à sa vie. Ce n'est là d'ailleurs qu'une impropiété de terme, puisque le fond n'est pas contesté. Cette plus-value nous donne la clef de la formation du capital : le capitaliste, ne donnant à l'ouvrier, sous forme de salaire que ce qui est indispensable pour son entretien, bénéficie du reste. Avec ce reste il achète de nouvelles forces de travail de telle sorte que son capital s'accroît indéfiniment, ou du moins le capital de la classe bourgeoise, car les exploités luttent entre eux et se dépouillent mutuellement. L'analyse comprend une grande part de vérité, mais non toute la vérité.

Vilfredo Pareto a parodié d'une façon originale les raisonnements de l'auteur du *Capital*. Nous mettons entre parenthèses, les mots que le critique a remplacés par d'autres. « La valeur d'usage des marchandises une fois mise de côté, il ne leur reste plus qu'une qualité, celle d'être des produits du capital (Marx a écrit du travail). La quantité de valeur d'une marchandise resterait évidemment constante, si le temps nécessaire à sa production restait aussi constant. Mais ce dernier varie avec chaque modification de la force productive du capital (au lieu de travail) qui de son côté dépend de circonstances diverses, entre autres de l'habileté moyenne des travailleurs... des combinaisons sociales de la production... » Une couseuse loue une machine à coudre pour 30 centimes par jour. Le travail de trois heures de cette machine produit : 1° les 30 centimes du loyer de la machine ; 2° la somme de 70 centimes qui est strictement nécessaire à l'ouvrière pour vivre (dans un passé lointain ! !) Mais « l'ouvrière (l'homme aux écus) a payé la valeur journalière de la force de travail de la machine (de l'ouvrier) ; son usage pendant le jour, le travail d'une journée entière lui appartient donc. Que l'entretien journalier de cette machine (cet ouvrier) ne coûte que trois heures de travail de la machine (de l'ouvrier) bien

que la machine puisse travailler la journée entière, c'est une chance particulièrement heureuse pour l'ouvrière (l'acheteur). Elle (notre capitaliste) a prévu le cas et c'est ce qui la (le) fait rire. »

Nous n'avons fait cette citation que pour montrer l'inconsistance des thèses des économistes de l'un et l'autre bord. Ici, elles s'éloignent moins l'une de l'autre qu'on ne le supposerait, si le capital n'est que du travail présent ou passé accumulé. Mais tous deux ont également tort de négliger un élément essentiel. Le capitaliste ne bénéficie pas uniquement de la confiscation de la plus-value humaine, mais de la monopolisation injustifiée de forces naturelles, chutes d'eau, houille, pétrole, engrais minéraux. On voit au surplus que l'exemple de Pareto, machine à coudre, mue par l'effort de l'ouvrière, était particulièrement mal choisi. Au lieu d'une machine-outil, il eut fallu considérer une machine génératrice de force, avec son approvisionnement de charbon, pétrole... pour une journée.

Le capital d'ailleurs ne se récolte pas uniquement par le moyen de prélèvements directs sur le producteur attaché à la manufacture. Le terrain de chasse, l'emplacement de la curée déborde la clôture des ateliers. On a fait depuis 1867 de sérieux progrès dans l'explication de la concentration des capitaux et les nouvelles observations chargent encore le capitalisme, bien loin de l'innocenter.

Avant même d'être un théoricien, Marx a été un agitateur, un des dirigeants de la Fédération communiste. Il prit part à la Révolution allemande de 1848 et, réfugié à Londres après la victoire de la réaction, il fut un des fondateurs de l'Internationale.

Le manifeste communiste qui contient l'essentiel de la doctrine révolutionnaire de Marx et d'Engels, fut élaboré en 1847. Il ne faut pas se méprendre sur le sens du mot communiste. Il fut préféré, dit Engels, au mot socialiste, parce que ce dernier désignait alors des utopistes ou bien des réformateurs bourgeois. En fait ce manifeste est « l'écrit le plus répandu, le plus international de toute la littérature socialiste. »

Après avoir rappelé le rôle révolutionnaire de la Bourgeoisie, les auteurs

indiquent que « les armes dont elle s'est servie pour abattre la féodalité se retournent contre elle-même », que par contre, en même temps que grandissait la bourgeoisie, grandissait le prolétariat, auquel la division du travail et le machinisme enlevaient toute possibilité d'indépendance et de bien-être. tandis que la concentration de l'industrie les groupe en masses compactes où prend naissance la conscience de classe.

Les intermédiaires entre riches et déshérités, les classes moyennes disparaissaient, écrasées par les gran tombent dans le prolétariat ; la lutte se poursuit aujourd'hui entre deux classes. « Avant tout la bourgeoisie produit ses propres fossoyeurs. La ruine de la bourgeoisie et la victoire du prolétariat sont également inévitables. » Les communistes (socialistes) sont la fraction la plus résolue des partis ouvriers ; ils ont, sur la masse prolétarienne l'avantage que donne l'intelligence des conditions, de la marche et des résultats généraux du mouvement prolétarien. « Le but immédiat pour les communistes est le même que pour tous les autres partis prolétariens : la constitution du prolétariat en classe, le renversement de la domination bourgeoise, la conquête du pouvoir politique par le prolétariat. »

Quel usage fera-t-il de ce pouvoir ? « Il va de soi que cela impliquera, dans la période de début, des infractions despotiques au droit de propriété et aux conditions bourgeoises de la production. ». Pourtant, le communisme n'ôte à personne le pouvoir de s'approprier des produits sociaux ; mais il ôte le pouvoir d'assujettir et de s'approprier le travail d'autrui. »

Suit ml programme en dix articles, auquel souscrirait notre parti radical, sauf peut-être en deux points : expropriation de la propriété foncière et abolition de l'héritage – encore ai-je souvenir d'une conversation A. Aulard, au cours de laquelle ce dernier se prononçait énergiquement contre l'héritage. Alors, « à l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes, se substituera une association où le libre développement de chacun sera la condition du libre développement de tous. »

Au point de vue dialectique ce programme est admirablement coordonné. Pourtant si la conclusion est la nôtre, les moyens de réalisation ne sauraient nous agréer. Puis, au style et à la clarté d'expression près, l'exposé marxiste ressemble trop à une réplique du Discours sur l'histoire universelle de Bossuet, à une apologétique magnifiant une providence qui a pris en mains les destinées de la classe ouvrière, et à travers de dures épreuves la conduit à un inévitable paradis, terrestre à vrai dire.

Au surplus la description schématique de la société contemporaine et les pronostics avancés sur son avenir n'ont guère été confirmés par les événements. La classe moyenne se transforme, elle ne disparaît pas. Intellectuels de toutes catégories, techniciens et cadres supérieurs du commerce et de l'industrie, ouvriers et employés très qualifiés, même, petits propriétaires ruraux, forment une masse flottante qui, selon ses intérêts et ses craintes, se rallie aux partis conservateurs ou au contraire réformistes et révolutionnaires. D'autre part, la classe capitaliste ne reste pas passive ; elle imagine chaque jour de nouvelles formes d'activité et gagne en puissance au lieu de se résigner à la défaite.

Marx et Engels confondent conquête du pouvoir et acquisition de la puissance. Nous devons regarder les pouvoirs politiques et administratifs comme de simples mandataires des détenteurs des forces matérielles que la naissance ou la chance ont concentrées en quelques mains, ou des forces spirituelles vestiges des croyances et des préjugés du temps passé. Substitués, par un coup de baguette magique aux gouvernants actuels, les représentants du prolétariat seraient asservis aux mêmes maîtres que leurs prédécesseurs. Ce qui importe principalement aux salariés c'est l'acquisition des connaissances techniques, de la pratique organisatrice de ceux qui les exploitent. Sans doute on ne doit plus rien attendre du renouvellement des tentatives qui séduisaient les précurseurs elles rêveurs du siècle dernier. Il s'agit maintenant d'entreprendre une besogne méthodique de préparation : s'initier au fonctionnement de l'appareil capitaliste, en créant au sein de chaque établissement industriel ou financier des groupements de toutes les catégories de salariés s'entraïdant pour en étudier les rouages ; mettre son pouvoir d'achat et

d'épargne au service de toutes les branches de la production et de la répartition où il sera possible de concurrencer les puissances rivales encore mal consolidées ; préparer de cette façon les cadres de la société future et ramener à soi les techniciens qui savent que la production ne saurait s'accommoder du désordre et de l'imprévision ; inculquer à la masse des travailleurs, avec le sentiment de la dignité humaine, l'esprit combatif qu'entretiendra la conviction d'acquérir, de jour en jour, la capacité de faire vivre une société nouvelle.

En résumé, Marx et. ses disciples nous ont apporté une conception de l'histoire qui néglige une moitié des facteurs qui président à l'évolution des sociétés ; une théorie de la valeur et de la formation du capital qui ne nous éclaire suffisamment ni sur la mesure de l'une, ni sur la nature et l'origine de l'autre, non plus que sur le processus de son accumulation ; un programme révolutionnaire de médiocre envergure et qui, nous venons d'en avoir l'exemple, expose aux pires déceptions si on en aborde l'exécution sans préparation préalable.

Le marxisme, en dépit des bonnes intentions qui l'animaient, a divisé les classes laborieuses au lieu de les unir ; il a fait perdre un demi-siècle d'efforts gaspillés en intrigues politiques auxquelles syndicats et coopératives ont eu grand peine à se soustraire, faisant dévier et tarir le courant d'idées proudhoniennes qui tendaient à détourner le peuple de remettre son sort entre les mains de directeurs de conscience et l'invitaient à étendre ses propres capacités.

Marx, économiste et sociologue, n'eut été classé qu'an second rang ; c'est à son rôle d'agitateur qu'il a du sa notoriété populaire. Marx doit plus à la classe ouvrière que la classe ouvrière ne doit à Marx.

- G. GOUJON

MARXISME n. m.

Doctrine de Karl Marx exposée dans les œuvres de cet auteur, notamment dans « *Le Capital* ». Le marxisme développe la théorie de l'exploitation de la classe ouvrière par le patronat, laquelle a pour but d'apporter une *plus-value* au capital,

plus-value produite par l'ouvrier, mais que le patron s'approprie.

La valeur a pour origine le travail C'est le travail qui donne de la valeur à la marchandise. Sans le travail le problème de la valeur ne se poserait pas pour les objets, et chacun en aurait la consommation libre, comme, par exemple, l'air que nous respirons. Une pierre brute ramassée au bord du chemin n'a pas de valeur : mais si nous la supposons ensuite taillée, cette pierre prend de la valeur parce qu'on y a ajouté du travail.

Pour acquérir des valeurs la patron achète à l'ouvrier sa *force de travail* ; mais il ne la paie pas ce qu'elle vaut car il s'en réserve une part pour lui. Le patronat tend, à diminuer le taux de la force de travail ; pour cela il a deux moyens : 1° Augmenter le nombre des heures de travail sans augmenter le salaire ; 2° Diminuer le salaire de manière à le réduire au strict nécessaire à l'entretien de la vie de l'ouvrier.

L'accumulation du capital résultant des plus-values qui s'ajoutent constamment, enrichit de plus en plus les patrons. En outre, par l'effet de la concurrence entre eux et du progrès de l'industrie, les patrons tendent à diminuer en nombre en même temps que les entreprises croissent en grandeur. Le petit commerce et la petite industrie tendent à être éliminés par le grand commerce et la grande industrie. Leur personnel tombe dans le prolétariat, c'est la *disparition des classes moyennes*.

Au fur et à mesure du développement économique, il tend à se former deux classes : 1° Un patronat de moins en moins nombreux et de plus en plus riche ; 2° Un prolétariat de plus en plus nombreux et de plus en plus pauvre.

Le capital renferme *ainsi en lui son germe de mort*, car il est évident que par le seul processus du développement économique la révolution doit éclater un jour. il viendra un moment où l'on n'aura plus que quelques individus à déposséder pour transformer la société capitaliste en une société socialiste.

Si l'on s'en rapporte aux déductions logiques du marxisme, la révolution est

donc indépendante des volontés humaines ; elle arrivera par la force des choses. Il en est d'ailleurs ainsi pour tous les phénomènes sociaux. On a tendance à s'imaginer que ce sont les idées qui mènent le monde ; il n'en est rien selon le marxisme. Les idées ne sont qu'une suprastructure sans importance. Le monde est gouverné par les phénomènes économiques. C'est l'état économique d'un pays qui cause les guerres, le régime politique, la structure sociale, les mœurs, les religions. C'est ce que le marxisme appelle le *matérialisme historique*.

Le marxisme a la prétention d'être le socialisme scientifique ; il s'oppose au socialisme utopique des Sismondi, des Saint-Simon, des Fourier, etc. Pour ces théoriciens, le socialisme sera l'œuvre de la volonté humaine éprise de justice. Certains mêmes fondaient leurs espérances sur la bonne volonté d'un patron (Owen) qui instaurerait le socialisme par humanité,

Le marxisme est-il scientifique comme il le prétend ? Oui, dans une certaine mesure. La concentration capitaliste est un fait et d'autre part la théorie du matérialisme historique renferme une grande part de réalité. Il est certain que nombre d'événements historiques sont déterminés par des causes économiques. Souvent ces causes sont cachées aux peuples et pour les faire agir on invente de toutes pièces la superstructure idéologique : amour propre national, protection d'un peuple faible, etc, La dernière guerre, dite *guerre du droit*, dont la cause la plus importante était la rivalité économique de l'Angleterre et de l'Allemagne, est une éclatante illustration de la théorie marxiste, du matérialisme historique.

Néanmoins, le marxisme ne saurait prétendre à être *une science* car il renferme des erreurs. Certes les intérêts économiques ont une grande importance. Cependant l'idéologie (c'est-à-dire les croyances, les préjugés, les mœurs, l'amour-propre), sont loin d'être d'effet nul. On peut même dire que sans cette suprastructure, c'est-à-dire sans *les passions*, jamais les intérêts matériels ne réussiraient à déclencher les événements. L'Idéologie, comme d'ailleurs l'infrastructure économique elle-même, ne sauraient agir qu'au travers des *volontés humaines*. C'est ce que Marx n'a pas vu assez ; de là le caractère *inerte* de sa doctrine.

Marx était un disciple d'Hégel dont le système comportait la thèse, l'antithèse et la synthèse. Le marxisme de même comprend une thèse : l'évolution du capital, une antithèse : l'accroissement du prolétariat et enfin une synthèse qui sera le socialisme.

En dépit de son matérialisme, le marxisme présente donc un côté mystique. Le développement économique apparaît comme une force aveugle et *fatale* qui agit par dessus les hommes et en dépit d'eux.

Si la concentration capitaliste s'est trouvée confirmée, il n'en est pas de même de la disparition des classes moyennes. Le petit commerce continue à trouver sa vie à côté du grand commerce, répondant à des besoins que jusqu'ici le grand commerce n'est pas parvenu à satisfaire. En outre les classes moyennes se transforment et ne disparaissent pas ; entre le patron et l'ouvrier il y a toute une hiérarchie d'employés à haut traitement dont les intérêts se confondent avec ceux du patronat et non avec ceux de la classe ouvrière.

La *loi d'airain* d'après laquelle le prolétariat tend vers une paupérisation croissante n'est pas vraie. La paupérisation du prolétariat est au contraire en raison inverse de l'évolution économique ; plus l'état économique est développé (États-Unis), plus hauts sont les salaires. Car en même temps que l'état économique monte le niveau intellectuel du prolétariat, l'ouvrier a des besoins plus grands et exige de hauts salaires.

Le *Manifeste Communiste* de Karl Marx est une œuvre révolutionnaire. Cependant, jusqu'en 1914, les marxistes ont tiré de leur doctrine la justification du parlementarisme et du réformisme. Puisque la révolution doit venir d'elle-même par le seul jeu de l'évolution économique, point n'est besoin d'y inciter le prolétariat. En poussant jusqu'au bout la théorie du matérialisme historique, on pouvait même aboutir à l'inaction absolue ; si en effet les volontés humaines ne jouent aucun rôle, toute propagande est inutile.

La théorie de la dévalorisation des hommes au profit des choses a servi aux

leaders démagogues à flatter les masses. L'ouvrier a la haine des supériorités, c'est un défaut de son ignorance et de son esclavage. Il aime les leaders et en même temps il les jalouse. La théorie de la négation de l'influence des hommes dans le déterminisme des événements avait pour effet d'atténuer son ressentiment contre le propagandiste. Quand un orateur lui disait : « Mais je ne suis rien, mon action est nulle, seule l'évolution économique amènera le socialisme », l'ouvrier lui pardonnait presque. Cette humiliation formelle n'empêchait pas bien entendu le propagandiste de profiter des ouvriers, d'en tirer un siège au Parlement et de les trahir plus tard pour passer à la bourgeoisie.

Néanmoins, dans son action mondiale, le marxisme a fait œuvre révolutionnaire. Il a mis la révolte au cœur du prolétariat du monde entier. Et on peut dire même que la prétention du marxisme à être scientifique a servi la cause de la révolution. Sans avoir jamais lu le *Capital*, les ouvriers ont cru, sur la parole de leurs leaders, que le socialisme n'était pas l'expression d'un désir de justice, mais quelque chose de *certain* qui devait arriver fatalement comme une éclipse.

Et le premier essai de révolution sociale a été fait en Russie, par des hommes qui avaient passé leur vie à étudier le marxisme.

- Doctoresse PELLETIER

MARXISME

N'étant pas royalistes et encore moins fascistes, nous ne saurions être suspects d'avoir le culte des personnalités. Il y a, en effet, longtemps que nous avons fait nôtre le *guéris-toi des individus* lancé par Anacharsis Clootz, du haut de sa guillotine, comme une objurgation suprême contre toute velléité césarienne et dictatoriale. Du reste, Karl Marx, dont la pensée planait avec la même sérénité sur les sommets du savoir de son temps qu'elle savait descendre dans les profondeurs de notre enfer social, était le moins marxiste des hommes et ce n'est que rendre un juste hommage à la vérité que d'affirmer que Marx a été pour la sociologie ce que

Darwin et Lamarck ont été en biologie et Newton, Kepler, Galilée et Copernic en astronomie. Copernic et la pléiade d'astronomes qui l'ont complété ont découvert la véritable position de la Terre dans l'Univers, Darwin surtout a situé l'homme à sa place exacte dans la biologie et Marx a enfin rompu avec tous les mirages trompeurs du déisme et du spiritualisme en assurant la victoire définitive de la conception matérialiste et moniste de l'histoire.

C'est désormais la fin de toutes les légendes héroïques et des miracles. L'histoire humaine cesse d'être inspirée par l'intervention divine et actionnée par des surhommes : princes, guerriers ou prophètes, pour être déterminée par l'évolution économique inhérente à notre planète. La trame de l'histoire, dit Karl Marx, ce sont les luttes de classes qui ont fait évoluer notre espèce de l'anthropophagie à l'esclavage, de l'esclavage au servage et du servage au salariat. Dans le lendemain historique qui se prépare, ces luttes de classes vaincront avec le salariat, dernière forme de l'esclavage, toute hiérarchie sociale en créant ainsi les conditions voulues pour l'avènement de la société communiste dans laquelle la lutte pour la vie cessera d'être la guerre entre les hommes pour revêtir de plus en plus le caractère d'une lutte contre les forces de la nature environnante, afin de les utiliser pour le bien de l'humanité affranchie.

Le *processus économique* résulte non seulement de l'intervention humaine, mais encore de toutes les forces cosmiques, telluriques, géologiques en action permanente sur notre habitat céleste et dont l'influence est prépondérante. L'apport de l'homme est relativement minuscule. *Mais il n'est pas nul* et, pour ne pas être le créateur des inéluctables transformations, il peut cependant, en tant qu'accoucheur, hâter leur éclosion. Pour Marx l'avènement de la Société Communiste n'est pas seulement une conviction, mais une certitude, un axiome mathématique.

Les principaux leviers de la Révolution communiste sont la lutte de classes devenant de plus en plus consciente par les effets de la loi des salaires et de la concentration capitaliste, que hâteront l'expropriation générale, frayant la voie à la société *sans classes*. La lutte de classes avec la loi d'airain des salaires, rive l'ouvrier à sa chaîne d'esclavage et la concentration capitaliste, oblige les capitaux,

ces molécules de la ploutocratie, à se chercher et à s'agglomérer en vertu même des lois mathématiques de la nature selon lesquelles les corps s'attirent en raison de leurs masses et en raison inverse du carré de leurs distances. La lutte de classes est un fait indéniable et ne saurait être niée que par l'ignorance ou l'imposture.

Tous les travaux, les plus impérieusement nécessaires, les plus utiles, les plus indispensables à la vie même, comme, par exemple, le travail des mines, de l'alimentation, de la construction des maisons, de la confection des vêtements, de la locomotion, etc... , etc... se font par des travailleurs qui ne possèdent comme instruments de production que leurs mains et leurs cerveaux, tandis que le sol, les usines, chantiers, ateliers, fabriques,. toutes les richesses et tous les instruments de production en fer, en fonte ou en acier sont détenus par des maîtres improductifs et leurs négriers ou surveillants de la production humaine. De là, forcément, antagonisme d'intérêts du travailleur exigeant *plus d'aisance avec moins de surmenage*, tandis que les détenteurs illicites de la richesse sociale que d'autres mettent en œuvre ont tendance à exiger de leurs travailleurs, c'est-à-dire de leurs esclaves, *plus de travail pour moins de salaire*.

Le jour, heureusement prochain, où la classe ouvrière dans sa majorité deviendra consciente de cet état honteux et abominable, *l'expropriation des expropriateurs* aura sonné et tout ce qui fait obstacle à l'émancipation du prolétariat et, par le prolétariat, à l'émancipation de tous les êtres humains sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité, de race et de couleur, devra être impitoyablement renversé, balayé, anéanti.

Nous ne préconisons pas le châtement des dirigeants et des exploiters, mais simplement leur suppression, comme moyen de défense de la Révolution, par la force ou à l'amiable, parce que nous avons parfaitement conscience que, pour vivre et durer, l'ordre nouveau que nous voulons instaurer doit bannir de ses mœurs jusqu'à l'idée même de la récompense et du châtement.

Nous touchons ici au point névralgique, vulnérable de la Révolution sociale.

Presque tous les révolutionnaires du passé et parmi eux les meilleurs, comme Marat et Babeuf, ont préconisé, pour la période transitoire, la dictature révolutionnaire et impersonnelle.

Karl Marx, malheureusement, a également préconisé ce qu'on appelle la dictature révolutionnaire du prolétariat, mais avec moins d'insistance que les Bolcheviks, et son ami et alter-ego Frédéric Engels a même déclaré que la prise du pouvoir par le Prolétariat ne devait durer que le temps qu'il faudrait pour exproprier et socialiser la propriété. Karl Marx, m'a-t-on dit, devait publier un volume abondant et traitant ce sujet. Malheureusement la mort l'en a empêché...

Nous pensons qu'il règne parmi les révolutionnaires, par atavisme et pour ne pas avoir su tirer, lors de la première Internationale, de la thèse socialiste et de l'antithèse anarchiste, une synthèse communiste libertaire, une grande et dangereuse confusion. De tous temps tous les penseurs socialistes ont déclaré sur tous les tons qu'il fallait substituer au gouvernement de l'homme sur l'homme l'administration des choses et finalement on aboutit, après s'être traîné mutuellement dans la boue, à déclarer du côté bolchevik que les socialistes allemands, qui ont toujours travaillé pour la réconciliation de la France et de l'Allemagne ainsi que pour l'avènement de la République allemande, étaient des social-fascistes, accusation insensée à laquelle les hommes de la deuxième Internationale répondent que Staline, l'auteur du seul Code au monde qui consacre l'égalité des sexes et la liberté de l'amour et qui semble enfin reconnaître la nocuité de la Nep, préparerait, dans l'ombre, on ne sait quel Thermidor portant dans ses flancs un bonapartisme renouvelé !

Pour sortir de cette pétaudière, une clarification dans les idées et une révision profonde de la tactique révolutionnaire s'impose. La disparition ou l'évanouissement de l'État comme disait Lénine n'est pas un but final et lointain, mais une nécessité de vie pour le socialisme. L'Armée, la Police, la Magistrature et l'Église, ces assises principales de l'État, ne sauraient être mises au service de la Révolution sous peine de l'absorber et de la tuer, mais doivent être détruites, anéanties sous et par la ruée des peuples soulevés.

Seule, la socialisation de toute la propriété complétée par la socialisation de la distribution rendra ensuite possible l'abolition du salariat en réalisant l'égalité économique et la liberté individuelle de tous par l'égal droit de chacun sur le rendement social. Là est le salut, il n'est pas ailleurs.

– Frédéric STACKLBERG

MARXISME (*Point de vue du socialisme rationnel*)

Dans une étude relative au problème social, nous exposerons que la question d'*appartenance* des richesses est du domaine du raisonnement et non l'effet mécanique du prétendu déterminisme économique comme l'enseigne plus ou moins nettement le marxisme en tant que doctrine socialiste.

Quoiqu'en disent les marxistes de stricte observance aussi bien que quelques néo-marxistes, le marxisme n'est qu'une religion aussi inopérante, socialement, que celle qu'il prétend remplacer pour l'instauration du socialisme. Par le fait que la solution du problème social dépend, selon Marx avant tout, du déterminisme économique, le marxisme ne peut conduire la société que vers des déceptions plus ou moins cruelles. Cela ne veut pas dire, à notre époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, que le marxisme n'est qu'un cadavre à enterrer. Comme tous les préjugés, le marxisme a et aura la vie longue.

Alors que les religions révélées défaillasses donnaient la mesure de leur incapacité à vaincre le paupérisme intellectuel, moral et économique, Marx et quelques disciples pensèrent que l'Humanité avait fait fausse route en cherchant à infuser dans la conscience individuelle un sentiment religieux ou moral de *solidarité humaine*. Pour eux, la société n'a pas à s'intéresser à la question morale qui se résoudra toute seule par l'efflorescence du politique dans l'économique. Le *mécanisme* suffit à tout pour bien des marxistes. Ce que les religions révélées n'ont pu faire, au nom de la foi et de la grâce, la religion marxiste du déterminisme économique avec Marx et ses disciples, le résout au nom de la fatalité d'une science

mystique bien plus spécieuse que réaliste. Il est presque inutile de s'intéresser à ce qui *doit être*, diront plus ou moins les marxistes, l'Usine marxiste fabriquera toujours des produits socialistes quelle qu'en soit l'origine. Les produits seront sains ou nocifs, moraux ou amoraux selon les besoins ; ainsi le veut l'Évangile de Marx.

C'est ainsi qu'avec des sophismes de circonstances, le marxisme, pendant la seconde moitié du siècle dernier et le commencement de celui-ci, va remplir de gestes politico-économiques la plupart des manifestations populaires. Grâce aux *fictions* sur lesquelles le marxisme repose, il pourra faire de nombreux adeptes dans les classes laborieuses, cependant que les classes possédantes n'auront pas à souffrir des conquêtes illusoires qu'elles accorderont aux prolétaires. Il y aura *mirage* à l'avantage des *élites*. Cependant, le marxisme apparaissait et reste nettement une méthode empirique de réalisation socialiste toujours prochaine. Du fait de cette croyance prolétarienne, la parodie socialiste s'ancrait dans le cerveau d'un grand nombre d'opprimés et un mouvement de libération sociale naissait d'une méthode, d'une doctrine qui s'annonçait révolutionnaire en théorie et restait conservatrice dans la pratique. Comme résultat, les prolétaires, qui n'ont ni le temps ni les moyens de s'instruire, attendent... l'avènement du socialisme promis mécaniquement et se demandent, non sans crainte, de quoi demain sera fait. Vu à travers les lunettes du marxisme, le socialisme s'annonce comme une utopie. Ses prêtres avaient cependant prêché maintes fois du haut des chaires de l'église socialiste marxiste, qu'une catastrophe rédemptrice ne pouvait tarder à se produire. Il y a quelque quatorze ans que la prophétie semblait se réaliser. Nul ne peut nier que, comme catastrophe, la guerre mondiale n'en ait été une grande, et que la Révolution Russe, aux mains des marxistes, n'ait pas donné l'illusion que les prophéties marxiennes allaient donner la mesure de leur valeur sociale. La transsubstantiation de l'ordre capitaliste à l'ordre socialiste n'allait pas tarder à se produire ; les travailleurs allaient être débarrassés du cauchemar économique et l'harmonie sociale allait régner, d'abord en Russie, dans l'Univers ensuite.

Il serait superflu, sans vouloir dénigrer le moins du monde l'expérience russe, d'entrer dans des explications développées pour savoir que, non seulement le travail

n'est pas plus libre en Russie qu'ailleurs, et constater qu'il n'a pas anéanti le paupérisme moral. Ce sont cependant des marxistes, plus ou moins orthodoxes, qui détiennent le pouvoir et les richesses. L'éducation socialiste est entre leurs mains. Le temps, et un temps relativement prochain, nous dira ce qu'a valu cette éducation. Ce qui s'est produit en Russie était inévitable et depuis 1900 nous l'avons exposé, dit et redit dans de nombreux articles de journaux, de revues et dans les livres sur la Souveraineté du Travail et le Collectivisme Rationnel. Nous verrons en exposant quelques-uns des sophismes sur lesquels le marxisme repose, qu'il fallait mettre beaucoup de complaisance pour croire à la puissance créatrice de certains mythes.

De différentes manières, la vie sociale de notre époque nous prouve que le *déterminisme économique* qui est, en quelque sorte, le pivot sur lequel le marxisme repose, peut, tout aussi bien accoucher de l'impérialisme financier le plus redoutable aux opprimés, comme aux États-Unis, que du socialisme libérateur du travail. Pour être plus explicite, nous reconnaissons qu'il n'y a que de bien faibles chances pour que ce déterminisme opère en faveur des opprimés, quelles que soient les *apparences* que des rhéteurs habiles mettront en relief. Si, comme nous en avons la conviction, le socialisme doit être instauré sur notre terre et y vivre, c'est à une conception scientifique de *liberté* et par suite de *responsabilité*, non seulement différente de celle de notre époque, mais le plus souvent *opposée*, que nous le devons. Le socialisme succédera au capitalisme, sans le continuer, comme le jour succède à la nuit. Bien des signes avant-coureurs font comprendre que le jour approche où il ne sera plus possible de diriger une nation par le sophisme d'un progrès qui ne fait qu'augmenter les moyens de domination d'une caste et le mirage d'une *production* faisant de plus en plus comprendre aux masses laborieuses le manque de satisfaction des *besoins* ressentis. Nous pensons avec H. de Man, sans nous associer le moins du monde à sa méthode de réaliser le socialisme toujours à venir, que « le moment est de placer les questions sur leur véritable terrain, de se débarrasser d'anciennes formules qui cachent plus souvent qu'elles n'expriment ce que l'on veut en réalité. »

Il n'y a pas qu'en Belgique où le marxisme soit contesté et combattu : les

pays anglo-saxons n'ont jamais compris que le marxisme puisse avoir un prestige sur les masses. En France, la question n'est pas moins trouble qu'ailleurs ; nous sommes tentés de dire qu'elle est pire. Des politiciens se réclament du communisme, d'autres du seul mot de socialiste, pendant que certains se désignent comme républicains socialistes et d'autres se veulent être des radicaux-socialistes qu'il ne faudrait pas confondre avec les socialistes-radicaux. Pour un peu, tous les parlementaires arboreraient la cocarde socialiste. Dans un pays où tant de... socialismes foisonnent, il est tout indiqué qu'il n'y en ait aucun de scientifique et d'équitable. Aussi, assistons-nous à des marchandages politiques sans fin et sans portée réellement socialiste. Le profit personnel est roi. S'il apparaîût que le vieux monde politico-économique chancelle, on ne s'intéresse pas, pour cela, à étudier ce qu'il faudrait mettre à la place si un incendie ou une inondation obligeait à remplacer la maison détruite. On cherche, par un éclectisme de circonstance, à faire quelques réparations qui dureront autant, sans doute, que les législateurs qui les ordonnent...

Dans son nouveau livre « le Marxisme a-t-il fait faillite ? » M. Vandervelde fait un sérieux effort, quoique se disant agnostique, pour expliquer que le Manifeste Communiste aussi bien que le programme d'Erfurh ont conservé leur valeur socialiste ; et, s'appuyant sur certaines déclarations, cherche à revigorer la doctrine marxiste d'une âme nouvelle. À cet effet, il veut bien nous faire savoir qu'une littérature marxienne a été publiée en Russie et qu'elle compte quarante-deux volumes. Désormais, en s'appuyant sur Marx ou sur quelque autre marxiste, plus ou moins orthodoxe, il sera toujours possible d'utiliser, quelques mots extraits d'un livre, quelques phrases d'un document ou quelques passages sortis à propos d'un ouvrage pour montrer que le marxisme est le pur socialisme et le seul système social qui puisse résister à l'examen. En utilisant, par le même procédé, des extraits appropriés à une thèse différente ou opposée, divers passages des écrits des mêmes auteurs, on peut étayer un système social contraire.

Encore une fois ce que nous disons du marxisme ne signifie pas que *tout est mauvais* dans la théorie marxiste ni dans la pratique de cette doctrine, qui est plutôt

une méthode à appliquer selon les lieux et les circonstances, mais prouve qu'elle prend trop souvent ses désirs pour la réalité, ce qui n'est pas... bien... scientifique... Le marxisme n'est pas une doctrine, mais une méthode souple et variable, qui s'adapte merveilleusement aux circonstances quand le recrutement politique, pour la conquête des pouvoirs publics, le permet. En peu de mots, le marxisme est, *avant tout*, une machine électorale pour assurer l'élection de ceux qu'il prend sous sa protection.

Le marxisme, étudié de près, n'est qu'un mysticisme permanent de matérialisme et de déterminisme économique valable pour la conquête des pouvoirs publics. Rien d'étonnant que le marxisme touche à tout, sans rien déterminer scientifiquement ; et c'est la raison pour laquelle, selon les lieux et les circonstances le marxisme *rejette* brusquement les idées relatives à la morale, à la liberté et à la justice, quitte à les *reprendre* vaguement pour les besoins de la cause politique à défendre à une autre occasion.

Pour un socialiste marxiste, le socialisme est une espèce de transsubstantiation matérielle qui change en pur diamant tous les erzats que l'économie politique fait surgir des institutions sociales, en commençant par la prétendue production... socialisée, chère aux déterministes aussi bien qu'à M. E. Vandervelde.

Le rôle social des futurs dirigeants marxistes sera d'autant plus aisé à remplir que la fatalité des événements, devant suppléer à la volonté et à la science humaine, aura préparé la route à suivre.

Dès lors, du côté intellectuel et moral, le socialisme n'a pas à s'intéresser, comme le soutiennent Colins et ses disciples, depuis près d'un siècle, de ce que Lafargue appelle des grues métaphysiques. C'est simple, et, disons-le nettement, trop simple pour avoir une valeur sociale sérieuse. Le socialisme ne peut être que l'application de la justice à la société. Alors que le marxisme n'est pas une science réelle, il peut être considéré au point de vue social, comme une théorie d'adaptation au milieu, susceptible de prendre les formes les plus diverses et par là, dans certains

cas, pourra aider à l'avènement du socialisme rationnel, seul durable et scientifique. Il pourra aussi être le naufrageur du socialisme. Cette manière de poser la question sociale ouvre au marxisme un horizon nouveau avec des avenues commodes pour atteindre le pouvoir et les richesses qu'il orienterait vers l'usage général, en raison du travail et du mérite de *chacun* dans une atmosphère d'harmonie sociale où la liberté individuelle n'aura plus rien à craindre. L'ignorance sociale de l'époque sert le marxisme, qui repose sur des mythes économiques...

Le socialisme rationnel substitue au marxisme une méthode réaliste, morale, économique et pratique, telle que Colins l'a formulée dans son œuvre immortelle de science sociale.

Pour résumer notre pensée sur le marxisme, nous dirons : 1° Que cette doctrine est un modèle d'illusionnisme ; 2° que l'illusionnisme est aussi vieux que le monde, mais qu'il a servi jusqu'ici, avec des secousses morales et économiques, à maintenir un ordre relatif ; 3° que tant que le désordre n'a pas commis tout le mal qu'il peut faire et que, de ce fait, la nécessité sociale n'est pas suffisamment exigeante pour y mettre fin, la société ignorante doit continuer d'expier ses fautes sous le fouet de l'illusion ; 4° que pour si chaotique et boueuse que soit notre époque, il peut être nécessaire de faire l'expérience d'une illusion nouvelle ; 5° que de plusieurs maux il faut choisir le moindre, surtout quand ce mal nécessaire peut devenir un bien relatif à l'instauration du Socialisme juste et scientifique, où l'illusion fera place à la vérité-réalité que le bon raisonnement déterminera, après avoir retourné dos à dos le matérialisme et l'anthropomorphisme.

De ce que nous avons dit du marxisme, il résulte que cette méthode d'organisation économique se présente comme facteur possible, plus ou moins déterminant, d'un éclectisme presque providentiel, où l'on trouve de tout un peu. En époque d'ignorance sociale, le marxisme, en déplaçant certains maux dont souffre la société, peut amener quelques modifications accidentelles favorables à la vie générale, en attendant que la *nécessité sociale* oriente l'Humanité vers la suppression effective du paupérisme moral aussi bien que matériel. Le marxisme conduit au *fonctionnarisme* et à une variété de socialisme étatiste.

Le marxisme prétend, non seulement organiser la *propriété* générale, mais il tend à organiser aussi l'*exploitation* des richesses. Par là, le marxisme prépare la gestation et la naissance du *fonctionnarisme* le plus despotique que l'univers ait connu.

Il est conduit à cette solution parce qu'il ne discerne pas scientifiquement, dans l'appropriation sociale des richesses, la différence *essentielle* qu'il y a entre la source passive des richesses – sol général – qui est *nécessaire*, pour la production générale, et les produits travail, simplement *utiles* au bonheur social. Le marxisme fait, plus ou moins ouvertement, cause commune avec l'économie politique courante, ne remarquant pas que l'escobarderie des politiciens enseigne la *confusion* de l'indispensable avec l'utile en confondant ainsi le propre avec le figuré. Cette confusion générale des richesses, voulue par les économistes et passablement de socialistes, a, pour conséquence sociale de faire payer tous les *impôts* par les travailleurs, d'établir le salaire – ou prix du travail – au minimum des circonstances, et, par suite, de maintenir, le mieux possible, l'esclavage des masses.

Le marxisme, loin d'être le fossoyeur du régime bourgeois, qu'il combat théoriquement par des mythes, le continue pratiquement sur un plan fonctionnariste où, par une *solidarité* illusoire la *liberté* individuelle et l'*égalité* relative au mérite de chacun seraient écrasées par une vague et irresponsable *administration* des choses aussi despotique que la féodalité financière de notre époque.

Le socialisme rationnel, en tant qu'organisation sociale, peut et doit développer, chez les travailleurs, l'esprit d'examen et par suite, selon les connaissances et les circonstances, l'esprit d'*association libre*...

L'homme, naturellement, ne peut tendre, en toute circonstance, pour une *association forcée*...comme il ressort du marxisme appliqué... L'homme doit être libre de travailler en association ou isolément.

De ce qui précède, il résulte que le marxisme est la caractéristique d'une époque de dissolution sociale. Ne sachant exactement quelle route suivre, il

s'attache mystiquement à l'apparence des faits qui naissent du *mécanisme* d'une période de désordre social et économique.

Fasciné par le mirage économique de la théorie du *mouvement*, le marxisme étudie spécialement les *effets* d'un système d'iniquités sociales sans remonter aux *causes*. Dans un but spécialement politique, le marxisme entretient l'*équivoque*, soit en ne faisant qu'effleurer le sujet dont il paraît s'occuper, soit en passant sous silence les faits dont il redoute l'examen.

Le marxisme, plus ou moins orthodoxe ou l'Au-delà du marxisme, reposent sur des fictions ou des utopies qui situent le socialisme dans le domaine du mysticisme.

- Élie SOUBEYRAN

Accueil

MASSACRE s. m. (du bas allem. *mastken*, égorger)

Carnage, tuerie de gens qui ne peuvent se défendre. *Par analogie* : grande tuerie de bêtes. *Fam.* : Destruction d'objets nombreux. *Populaire* : Homme qui travaille mal, qui ne sait point exécuter convenablement ce qu'on lui a donné à faire. *Vénerie* : Bois de cerf ou de daim dressé à l'endroit où l'on va donner la curée.

La lutte est la loi constante de la vie. Rien ne subsiste que d'entredévorement. Les minéraux sont décomposés par les végétaux qui, à leur tour, se ravissent leur substance. Les animaux mangent les végétaux et font, d'autres animaux, leur pâture. L'homme, animal tard venu sur le globe, malgré sa faculté de raisonner (apparente ou réelle) n'échappe pas à cette loi, ne peut pas y échapper ; mais alors que, dans le règne animal, rarement les individus d'une même espèce s'entretuent, chez l'homme c'est un fait normal et universel. Son instinct contrarié et complexe, sa faculté d'induire et de déduire, l'ont amené à considérer toute la nature comme un vaste champ d'expérience, où chaque individu peut être consommé, soit directement, soit dans les produits de son activité. Le seul critérium possible aux premiers âges de l'humanité, est la force. Sa force propre d'abord, sa force d'individu, puis celle de sa famille, de son clan, de sa tribu, celle enfin de son pays. Et aussi, dans le sein même de son clan, de sa tribu, sa propre force agissant sur les autres composants du milieu ; dans le pas, sa famille, son clan, son parti, agissant sur les autres individus ou les autres clans ou les autres partis.

La force, d'abord brute, toute d'agilité et de ruse, ne tarde pas à se sophistiquer. La force s'adjoit « le droit à la force », et le devoir de se soumettre à la force, non plus seulement du muscle et de la ruse, mais encore du raisonnement. Et cette force altérée, déviée, trouve son expression dans le gouvernement.

Le gouvernement puise sa force dans la croyance que les gouvernés ont de son *droit* à gouverner. Pour faire accepter cette foi, les prêtres enseignent l'existence d'un Dieu Tout-Puissant qui a révélé aux hommes sa loi. Cette loi est d'obéir au Prince : « Car toute autorité vient de Dieu » (Saint Paul). Ce Dieu, Justicier Suprême, invisible, mais toujours présent, punira de supplices inimaginables, quiconque transgressera sa loi.

Tant que les hommes, les peuples ne mettront pas en discussion la révélation, l'ordre règnera. Aussi le Pouvoir devra-t-il empêcher par tous les moyens l'examen de cette règle. Il y parvient : 1° En s'appropriant le sol et toute richesse sociale, maintenant ainsi les peuples dans la plus grande misère matérielle et intellectuelle ; 2° En supprimant incessamment tout individu qui ne se soumet pas à la règle.

Mais les révélations, les règles, sont aussi multiples que les groupements nationaux. Les guerres, le commerce, mettent en présence des individus ayant des croyances différentes. L'esprit critique se développe nécessairement et menace dans chaque groupe, dans chaque pays, la révélation, et partant : l'ordre. Le pouvoir du moment (religieux ou de prétention divine), sous peine de disparaître, doit se débarrasser des « fauteurs de désordre », il sévit brutalement. Ses tribunaux condamnent et quand les hérétiques, les indisciplinés sont trop nombreux ses soldats les massacrent par dizaines, par centaines, par milliers. Aussi l'histoire ; n'est-elle qu'une longue série de carnages, de massacres. Dans leur fureur aveugle, les reîtres tuent tout : femmes, vieillards, enfants. Tantôt, ces massacres se font au nom de Mahomet, tantôt au nom du Christ, tantôt au nom du Roi, du Prince, de la Patrie, de l'Idée. Mais si les peuples, spoliés, las d'être miséreux, se sont parfois soulevés contre les gouvernants et les ont massacrés, souvent, presque toujours, ce sont ceux-ci (absous par les juges, bénis par les prêtres) qui ont massacré le peuple. Prêtres et gouvernants, les uns s'appuyant sur les autres, ont toujours marché la main dans la main lorsqu'il s'est agi de mieux asservir les peuples.

Voltaire, a fait le décompte des victimes immolées au saint nom du Dieu des chrétiens. Le total se montait à neuf millions sept cent dix-huit mille huit cents (9.718.800). Encore avait-il, de bonne foi, réduit tantôt de moitié, tantôt d'un tiers

les rapports des historiens. Voici un abrégé du dénombrement fait par Voltaire et donné par Pigault-Lebrun (Le Citateur) : L'an 251, Novatien disputait la papauté au prêtre Corneille. Dans le même temps, Cyprien et un autre prêtre, nommé Novat, qui avait tué sa femme à coups de pieds dans le ventre, se disputaient l'épiscopat de Carthage. Les chrétiens des quatre parties se battirent, et il y a modération en réduisant le nombre des morts à deux cents, à... 200.

L'an 313, les chrétiens assassinent le fils de l'empereur Galère ; ils assassinent un enfant de huit ans, fils de l'empereur Maximin, et une fille du même empereur, âgée de sept ans ; l'impératrice, leur mère, fut arrachée de son palais, et traînée avec ses femmes par les rues d'Antioche et l'Impératrice, ses enfants et ses femmes furent jetés dans l'Oronte. On n'égorge pas, on ne noie pas toute une famille impériale sans massacrer quelques sujets fidèles, sans que les sujets fidèles ne perforent quelques égorgeurs ; portons encore le nombre des morts à deux cents, ci... 200.

Pendant le schisme des donatistes en Afrique, on peut compter au moins quatre cents personnes assommées à coups de massue, car les évêques ne voulaient pas qu'on se servit de l'épée, parce que l'Église abhorre le sang, ci... 400.

La consubstantialité mit l'Empire en feu à plusieurs reprises ; et désola pendant quatre cents ans des provinces déjà dévastées par les Goths, les Bourguignons, les Vandales. Mettons cela à 300.000 chrétiens égorgés par des chrétiens, ce qui ne fait guère que sept à huit cents par an, ce qui est très modéré.

La querelle des Iconoclastes et des Iconolâtres n'a pas certainement coûté moins de soixante mille vies.

L'impératrice Théodore, veuve de Théophile, fit massacrer, en 845, cent mille manichéens. C'est une pénitence que son confesseur lui avait ordonné, parce qu'il était pressé, et qu'on n'en avait encore pendu, empalé, noyé que vingt mille, ci... 120.000.

N'en comptons que vingt-mille dans les vingt guerres des papes contre

papes, d'évêques contre évêques, c'est bien peu : ci... 20.000.

La plupart des historiens s'accordent et disent que l'horrible folie des croisades coûta la vie à deux millions de chrétiens. Réduisons le compte de moitié, et ne parlons pas des Musulmans tués pas les chrétiens.

La croisade des moines-chevaliers-porte-glaives, qui ravagèrent tous les bords de la Baltique, peut aller au moins à cent mille. (100.000).

Autant pour la Croisade contre le Languedoc, longtemps couvert des cendres des bûchers (100.000).

Pour les Croisades contre les Empereurs depuis Grégoire VII, nous n'en compterons que trois cent mille.

Au quatorzième siècle le grand schisme d'Occident couvrit l'Europe de cadavres ; réduisons à cinquante mille les victimes de la « rabbia papale ».

Le supplice de Jean Huss et de Jérôme de Prague fit beaucoup d'honneur à l'empereur Sigismond, mais il causa la guerre des Hussistes, pendant laquelle nous pouvons hardiment compter cent cinquante mille morts.

Les massacres de Mérindol et de Cabrières sont peu de chose après cela : vingt-deux gros bourgs brûlés ; (les enfants à la mamelle jetés dans les flammes ; des filles violées et coupées en quartiers ; des vieilles femmes qui n'étaient plus bonnes à rien, et qu'on faisait sauter par le moyen de la poudre à canon qu'on leur enfonçait dans les deux orifices ; les maris, les pères, les fils, les frères, traités à peu près de même ; tout cela ne va qu'à dix-huit mille, et c'est bien peu.

L'Europe en feu depuis Léon X jusqu'à Clément IX ; le bois renchéri dans plusieurs provinces par la multitude des bûchers ; le sang versé à flots partout ; les bourreaux lassés en Flandre, en Hollande, en Allemagne, en France, et même en Angleterre ; la Saint-Barthélémy, les massacres des Vaudois, des Cévennes, d'Irlande, tout cela doit aller au moins à deux millions.

On assure que l'Inquisition a fait brûler quatre cent mille individus. Réduisons encore de moitié, 200.000.

Las Casas, évêque espagnol, et témoin oculaire, atteste qu'on a immolé à Jésus, douze millions des naturels du Nouveau-Monde. Réduisons cela à cinq millions ; c'est être beau joueur, ci... 5.000.000.

Réduisons, avec la même économie, le nombre des morts pendant la guerre civile du Japon ; on le porte à quatre cent mille, et je n'en compterai que trois cent mille, ci 300.000. Total: 9.718.800.

L'énoncé de Voltaire mériterait certes d'être continué. Tant de sang pour instaurer le règne du pape et des prêtres, cela fait frémir d'horreur et de rage. On ne sait ce qu'il faut le plus : ou maudire la duplicité sanglante de l'Église, ou plaindre l'incommensurable sottise des fanatiques massacreurs. Voltaire donne ici, en bloc, le compte des victimes du christianisme ; il faut nous arrêter plus particulièrement sur les massacres proprement dits, qui jalonnent l'histoire, douloureusement. C'est tout le Calvaire de la Pensée libre et de l'Individu qui s'inscrit ici en lettres de sang.

Tantôt pour le pape, tantôt pour le roi ; pour défendre « la règle », ou la propriété ; pour faire des adeptes en les dérochant aux autres révélations, ou pour agrandir la propriété seigneuriale ou nationale en volant celle des autres, des millions d'hommes se sont entrégorgés, massacrés. Et quand le libre-examen devient théoriquement la seule règle du Droit, les sociétés débarrassées des luttes religieuses et seigneuriales, manœuvrées par des forbans de la banque et de l'industrie, du commerce et de l'agio au nom de la civilisation, de la Patrie, du Droit, de l'Honneur, se ruèrent les unes contre les autres. Des milliers de prolétaires, puis des millions, jonchèrent les champs de carnage. Amenés au loin, dans les « colonies », les soldats (fils du peuple) gavés d'alcool, ignorants et ignobles, toujours au nom de la civilisation, et pour le plus grand profit des banques, massacrèrent des populations entières sans excepter femmes et enfants.

La Propriété et le Pouvoir : l'Autorité ! voilà l'hydre qu'il faut abattre pour que ne se renouvellent plus jamais ces massacres stupides et terrifiants. De se savoir

seuls attelés à une telle œuvre, les anarchistes comprendront-ils l'effort inouï qu'ils doivent fournir ?

Nous ne pouvons ici que signaler brièvement quelques-uns des principaux massacres dont l'histoire nous a conservé le souvenir. Certains emplissent des volumes ; nos lecteurs devront recourir aux ouvrages spéciaux dont il sera parlé au dernier volume de cette Encyclopédie.

Massacre de Vitry 1137. – Louis VII succède à Louis le Gros. Une guerre terrible éclate entre lui et Thibault, comte de Champagne, qui avait pris la défense de Pierre de la Châtre, archevêque de Bourges, promu à ce siège par le pape, contre la volonté du roi. Louis VII marcha contre la Champagne, mit tout à feu et à sang, assiégea la ville de Vitry, et après avoir fait violer les femmes et massacrer les habitants, il eut la barbarie de faire murer les portes d'une église où quinze cents personnes s'étaient réfugiées comme dans un asile inviolable et sacré ; ensuite, il y fit mettre le feu...

Massacres de Champagne 1235-39. – Le 8 novembre 1235, Grégoire IX étendit la Sainte Inquisition à toute la chrétienté. Il délégua en Champagne, comme Inquisiteur, un ancien Cathare, nommé pour ce motif : Robert le Bougre. Il découvrit à Montwimer – lieu encore appelé Montaimé ou Monthermé – un nid de Patarins, chrétiens groupés autour de leur Évêque, Moranis, et n'étant point d'une orthodoxie absolue.

Jugés et condamnés en huit jours, le 29 mai 1239, cent quatre-vingt trois furent brûlés.

« Cette pieuse cérémonie était honorée de la présence du roi de Navarre, des barons du pays, de l'archevêque de Reims, de dix-sept évêques, sans compter les abbés, prieurs, doyens, etc... et une foule estimée à cent mille âmes. Le moine Albéric, un contemporain, dit que ce fut un holocauste agréable à Dieu ». Abbé Meissas, Ephémérides de la Papauté.

Vêpres Siciliennes, 30 mars 1282. – Jean, seigneur de l'île de Procida, avait

été dépouillé de ses biens par Charles d'Anjou, et banni en Sicile, ce qui avait excité en lui un tel ressentiment, qu'il forma le dessein d'introduire le roi d'Aragon, comme héritier de la maison de Souabe, dans le royaume de Sicile. Il se trouva secondé dans ses projets par Nicolas III, Michel Paléologue et Pierre d'Aragon.

Pour renverser la puissance de Charles d'Anjou, ils organisèrent dans chaque ville de la Sicile, une conspiration infernale.

Charles, lancé à la conquête de Constantinople voulut commander lui-même sa flotte, et vint assiéger Michel Paléologue dans sa capitale ; malheureusement pour lui son armée fut battue par les Grecs, et il se vit contraint de rentrer à Naples.

Cette nouvelle parvint bientôt en Sicile, et augmenta l'audace des conjurés ; le jour de Pâques, 30 mars 1282, à l'heure de vêpres, aux premiers sons des cloches, les Siciliens se ruèrent sur les Français, les massacrèrent dans les rues, dans les maisons, et jusqu'au pied des autels ; les femmes prenaient aussi leur part de cette boucherie. En moins de deux heures, huit mille victimes furent égorgées.

Émeute des Pastoureaux, 1320. – Sous ce règne éphémère (Philippe V : 1316-1322) dit le moine de Saint-Denis, Jean XXII, pape, fit prêcher par ses moines que la conquête de la Terre Sainte se ferait par des bergers. Aussitôt les gardeurs de troupeaux abandonnèrent leurs moutons, leurs bœufs et leurs porcs, se réunirent par troupes, et parcoururent les provinces, ravageant les campagnes pillant les châteaux, les abbayes, et rançonnant les villes pour se procurer le moyens de passer en Asie. Les Juifs surtout avaient à redouter leur passage, car lorsqu'ils tombaient au pouvoir de ces fanatiques ils étaient impitoyablement massacrés. On raconte qu'une fois les Pastoureaux, après avoir saisi dans une seule ville plus de cinq cents de ces infortunés, les renfermèrent dans une grande tour à laquelle ils mirent le feu.

Ils traversèrent ainsi la France, et vinrent s'abattre sur Carcassonne, où les Vaudois les massacrèrent jusqu'au dernier.

La Jacquerie 1357-58. – Soulèvement des paysans (ou Jacques) de l'Ile de

France contre l'oppression des seigneurs et des gens de guerre, français, anglais, navarrais. Voici ce qu'en dit la chronique de Saint-Denis : « Le lundi, vingt-huitième jour de mai 1357. les gens de labour s'émurent dans le pays de Beauvoisin, et coururent sus aux gentilshommes, sous la conduite de Guillaume Caillet leur capitaine ; ils égorgèrent les seigneurs, leurs femmes et leurs lignées ; dans plusieurs villes la bourgeoisie se joignit aux paysans, dont l'insurrection coïncidait avec la tentative révolutionnaire d'Étienne Marcel. Celui-ci envoya au secours des Jacques un contingent, sous la conduite de Jean Vaillant, prévôt des monnaies.

Étourdie d'abord et consternée, la noblesse se ravisa bientôt, et Charles de Navarre écrasa les Jacques près de Meaux (1358). On les massacra sans pitié, on brûla leurs villages, on mit l'Ile-de-France à feu et à sang.

Révolte des Maillotins 1380. – Écrasés d'impôts, les Parisiens se soulevèrent et coururent à l'hôtel de ville, en brisèrent les portes, s'emparèrent des armes qu'ils y trouvèrent, prirent des maillets en plomb dans l'Arsenal et se ruèrent dans les rues, assommèrent les soldats, les fermiers des aides et tous les suppôts de la tyrannie ; ils délivrèrent les prisonniers, brûlèrent les hôtels des princes, et se déclarèrent libres et affranchis de toutes sujétions royales ou princières.

Mais Charles VI entra avec son armée dans Paris et fit brûler le jour même plus de cinq cents insurgés ; pendant plus de trois mois il en fit constamment torturer et pendre jusqu'à trente et quarante par jour.

Enfin, lorsque le jeune roi fut rassasié de sang, il fit publier à son de trompe que le peuple eût à se rassembler sur la place du Palais ; et là, assis sur un trône étincelant d'or et de pierreries, il fit lire par son chancelier, Pierre d'Orgemont, le discours suivant : « Manants et bourgeois de Paris, vous avez mérité mille morts pour avoir massacré les maltôtiers au lieu de payer vos impôts ! ne savez-vous pas que les rois ont reçu de Dieu le pouvoir de prendre vos biens, vos femmes et vos enfants, et même votre vie, sans que vous ayez le droit de faire entendre un murmure ? Ainsi, vous qui avez eu l'audace de vous révolter, tremblez sur la punition de vos crimes, car Charles le Bienaimé est juste, et il vous fera une justice

terrible ».

Cependant il eût l'air de se laisser fléchir et il exigea que Paris lui versât vingt millions de francs.

Massacre des Vaudois 1488. – Le pape Innocent VIII, décrète la disparition des Vaudois, secte chrétienne qui n'admettait d'autre source de foi, que l'Ancien et le Nouveau Testament et n'admettait par la confession auriculaire, ni le culte des saints, ni le jeûne.

Voici en quels termes Perrin raconte cette persécution : « Albert, archidiacre de Crémone, ayant été envoyé en France par Innocent VIII pour exterminer les Vaudois, obtint du roi l'autorisation de procéder contre eux sans formes judiciaires, et seulement avec l'assistance de Jacques de Lapalu, lieutenant du roi, et du conseiller maître Jean Rabot. Ils se rendirent au Val de Loyse à la tête d'une bande de soldats pour en exterminer les habitants. Mais, à leur approche, ceux-ci s'étaient enfuis et cachés dans les cavernes...

Pourchassés comme des renards on les grilla dans ces cavernes, on les y massacra... La terreur qu'inspirait ce supplice devint telle que la plupart des Vaudois qui avaient jusque là échappé aux recherches des envoyés du pape, s'entretuèrent d'eux-mêmes ou se jetèrent dans les abîmes de la montagne pour éviter d'être rôtis vivants...

Les bourreaux firent si bien la besogne, que de 6.000 Vaudois qui peuplaient cette vallée fertile, il n'en resta pas 600 pour pleurer la mort de leurs frères.

Batailles de Jarnac et Montcontour 1569. – À l'instigation de sa mère, Charles IX leva une armée dont il confia le commandement au maréchal de Tavannes. Les troupes protestantes du prince de Condé et de l'amiral Coligny, soutenues par les Anglais s'étaient repliées sur La Rochelle et reprirent l'offensive. Mais inférieures aux troupes catholiques elles furent battues dans deux combats et y subirent des pertes terribles. À Jarnac, Louis de Bourbon, prince de Condé, fut tué avec huit mille religionnaires ; à Montcontour, plus de vingt mille protestants

restèrent sur place. Dans cette dernière journée, les catholiques montrèrent une excessive cruauté, disent les chroniques ; ils massacrèrent des corps entiers qui avaient déposé les armes ; et s'ils firent quelques prisonniers, ce fut parce qu'ils étaient las d'égorger. Néanmoins, Pie V blâma fort le maréchal Tavannes de ce qu'il avait laissé la vie sauve à quelques hérétiques ; et, pour réparer cette faute, il écrivit immédiatement au roi de France : « Au nom du Christ, nous vous ordonnons de faire pendre ou décapiter les prisonniers que vous avez faits sans égard pour le savoir, pour le rang, pour le sexe ou pour l'âge, sans respect humain, ni sans pitié... » (Cité par Lachâtre : Rist. des Papes, t. II).

La Saint-Barthélémy, 23 août 1572. – Massacre des protestants sous Charles IX. Il eut lieu au lendemain des fêtes du mariage de Henri de Navarre avec Marguerite, sœur de Charles IX, fêtes qui avaient attiré à Paris un grand nombre de nobles protestants.

Ce drame continua pendant plusieurs jours. Soixante mille personnes (hommes, femmes, enfants), furent tuées. La France presque tout entière fut ensanglantée.

« Ce massacre général des Huguenots, suivit de si près l'élection de Grégoire XIII, qu'on eût dit qu'il était destiné à servir de fête à son couronnement ; toujours est-il que le pontife en recueillit la nouvelle avec une joie inexprimable ; il fit tirer le canon du Château Saint-Ange, commanda des réjouissances publiques pour célébrer le triomphe de la sainte cause, et publia ensuite un jubilé dans toute l'Europe, « afin disait-il, que les peuples catholiques se réjouissent avec leur chef de ce magnifique holocauste offert à la papauté par le roi de France ».

Incendie du Palatinat, 1689. – Les Hollandais l'ayant chassé de leur territoire, Louis XIV envoya Turenne en Allemagne, à la tête d'une forte armée. Les troupes passèrent le Rhin, firent une marche forcée de quarante lieues en quatre jours, surprirent les ennemis dans une plaine près de Sintzheim, ville du Palatinat, les culbutèrent et demeurèrent maîtresses du pays. Turenne écrivit alors à la Cour de France qu'on eut à lui envoyer de nouvelles troupes – car il avait engagé des

combats meurtriers, – pour garder sa conquête, ou il se verrait forcé, afin d'éviter toute rébellion, « de manger le pays entre Heidelberg et Manheim ». Louvois répondit immédiatement au général : « Sa Majesté a besoin de son argent pour ses propres dépenses ; elle ne veut point faire de nouvelles levées de soldats, et préfère que le pays soit dévoré ». Turenne se conforma à ces ordres. En moins de dix jours, cent mille habitants, hommes ou femmes, vieillards ou enfants, jeunes filles et adolescents, avaient été violés, noyés, brûlés vifs ou égorgés ; et partout, les villes, les bourgs, les forêts, les récoltes avaient disparu sous le fer ou le feu.

Massacres du Champ de Mars, 17 juillet 1791. – Le 20 juin 1791, Louis XVI s'était enfui des Tuileries avec sa famille pour rejoindre l'armée de Coblenz. Reconnu et arrêté à Varennes, en Argonne (Meuse), il fut ramené à Paris.

La Constituante, essentiellement conservatrice, avait prononcé la suspension des fonctions exécutives du roi, puis il fut réinstallé dans ses appartements.

Le peuple, indigné de la conduite du roi qui, à la « fête de la Fédération » du 14 juillet 1790, avait solennellement promis fidélité à la constitution, et de la faiblesse de la Constituante, le 17 juillet 1791, se rendit au Champ de Mars pour signer une pétition demandant la déchéance de Louis XVI et la proclamation de la République.

Bailly et La Fayette, effrayés par cette manifestation du peuple désarmé se dirigèrent sur le Champ de Mars à la tête de nombreux bataillons, dans lesquels ils avaient répandu des agents de police déguisés en militaires ; puis arrivés devant les attroupements, ils publièrent la loi martiale. Au lieu de se retirer, le peuple couvrit de huées le commandant général et fit retentir les airs des cris : « À bas La Fayette ! à bas les baïonnettes ! » La Fayette ordonna alors aux troupes de faire feu !... Ensuite il commanda une charge à la baïonnette et débroya l'esplanade et les glacis.

Dans un rapport qu'il fit plus tard à la Convention, Saint-Just déclare que deux mille cadavres furent relevés pendant la nuit. Le marquis de Ferrières, dans ses mémoires, en note quatre cents.

Massacres des 25 et 26 juin 1848. – Le gouvernement bourgeois dissout les ateliers nationaux. Rejeté dans la misère, le peuple de Paris se soulève, dresse des barricades, appelant à la lutte, tous les prolétaires, pour fonder la République socialiste. Des premiers combats ont eu lieu le 23 juin. Le général Eugène Cavaignac est promu commandant en chef des troupes de Paris. Le 24 juin, la Commission exécutive fait place à la dictature de Cavaignac. Le 25 juin, des combats très meurtriers ont lieu dans les rues de Paris. L'armée tue tout, massacre sans pitié femmes et enfants. Enfin, au 25 juin, la révolte est noyée définitivement dans le sang des ouvriers. Thiers s'exerce et Cavaignac, qui fut ensuite candidat républicain contre Napoléon III, agit. Il massacre dix mille ouvriers, ouvrières ou enfants, et en déporte quelques autres milliers. Mais l'histoire officielle présente un Cavaignac si peu conforme à l'original, que nous ne pouvons pas ne pas donner la page que voici, extraite de *L'Armée contre la Nation*, d'Urbain Gohier :

« Le second égorgé du nom, le général Eugène (Cavaignac), appliqua les maximes que le sanglant inquisiteur d'Arcueil prêche maintenant à son fils. Il « brandit le glaive, sévit, terrorisa ». Il tua délibérément dix mille ouvriers parisiens ; il en déporta plusieurs milliers. Tout le monde le sait ; mais on ne sait pas assez de quelle volonté supérieure Cavaignac II était l'instrument.

Dans la *Vie du R. P. de Ravignan, de la Cie de Jésus*, par le R. P. de Pontlevoy, de la même Compagnie, nous lisons : « Le père de Ravignan avait ramené jadis à la religion pratique Mme Cavaignac, épouse du Conventionnel, qui fut un des tribuns de l'ancienne République de 1793, et mère du général dictateur de la nouvelle République de 1848.

Cette femme vraiment forte et comme taillée à l'antique, en restant une romaine par la tête, devint toute chrétienne par le cœur, sincère dans ses opinions politiques, mais avant tout dévouée à ses croyances religieuses. Le P. de Ravignan, à l'époque de son départ de Paris en 1846, l'avait adressée à un excellent prêtre de ses amis, M. Locatelli, vicaire de Notre-Dame-de-Lorette, et depuis curé de Passy. À son retour, il la retrouva presque mère d'un roi, puisque son fils était le chef du pouvoir exécutif...

Le général avait un, véritable culte pour sa mère. Il fut facile à Mme Cavaignac d'inspirer à un cœur si proche du sien les sentiments les plus intimes de son âme, et tout naturellement le général se sentit incliné vers le P. de Ravignan.

Des ordonnances partaient souvent du grand hôtel de Monaco, – (Cavaignac logeait à l'hôtel de Monaco) – pour apporter à la petite cellule de la rue de Sèvres des messages sous le sceau du Pouvoir exécutif. C'était tantôt la mère et tantôt le fils qui consultaient le P. de Ravignan, sur des questions d'un haut intérêt pour l'Église, et ce seul fait, que je me plais à signaler, montre assez la droiture de leurs intentions.

Cavaignac, plus fort en tactique militaire qu'en discipline ecclésiastique, savait, du moins, consulter avant de résoudre... »

Coup d'État du 2 décembre 1851. – Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République, ne pouvant être réélu en 1852, la Constitution s'y opposant, résolut de renverser l'Assemblée et de s'emparer du pouvoir. Il change l'état-major de l'armée de Paris et y place des hommes à sa dévotion. Il remplace les régiments qui tenaient garnison dans la capitale par d'autres dont les chefs étaient à lui ; enfin il place à la tête de cette armée un homme taré, méprisé, prêt à tous les crimes : le général Magnan. Il fait, dans la nuit du 1 au 2 décembre, arrêter ses principaux adversaires : le général Changarnier, Thiers, les généraux Lumorcière, Cavaignac et Bedeau, le colonel Charras. Le colonel Espinasse investit le palais législatif et procède à l'arrestation des questeurs Le Flô et Baze. Les troupes se déploient dans tous les quartiers de Paris, cavalerie, infanterie, artillerie ; les canons chargés, les canonniers ayant en mains la mèche allumée, prêts à mitrailler les citoyens ; les soldats pourvus de cartouches, ivres et menaçants, les officiers insolents et provocants.

Dans la matinée du 2 décembre, Paris semblait une ville prise d'assaut.

Le 3 décembre, les députés républicains et les délégués des sociétés secrètes se réunissent et forment un comité d'insurrection, où étaient : Victor Hugo, Michel

(de Bourges), Charamaule, Maurice Lachâtre, etc. Des barricades s'élèvent sur divers points de la capitale ; plusieurs représentants de la Montagne se mettent à la tête des combattants. Baudin, Esquiros, Mavier de Monjan, qui est blessé à la barricade du boulevard Beaumarchais ; Baudin est tué raide d'une balle au front, à la barricade de la rue Sainte-Marguerite, par des soldats du 19ème de ligne, commandés par le chef de bataillon Pujol.

Le 4 décembre, la besogne du dictateur était presque terminée, mais il fallait faire sentir au peuple que le silence était de rigueur. On enlève vingt-cinq millions à la Banque ; les rouleaux d'or sont distribués aux officiers, un million est attribué à Saint-Arnaud, un autre million à Magnan ; des tonneaux de vin, de liqueurs, d'absinthe, sont mis à la disposition des soldats. L'action commence. Boulevard Poissonnière une foule compacte et inoffensive est en face des soldats. Tout à coup, sur l'ordre du colonel Lourmel, sans provocation, sans prétexte, les soldats, ivres pour la plupart, font une décharge terrible et foudroient les infortunés qui sont devant eux, puis le bataillon ouvre les rangs pour faire place aux canons qui tirent à boulets sur les maisons !... Le pavé des boulevards et de la rue Montmartre est jonché de cadavres... On en compta quatre cents.

La Commune, mars 1871 (voir Commune). – Comme en 1848, la bourgeoisie massacre le peuple. Au gouvernement, le même « sauveur » : Thiers. L'armée de Versailles rentre dans Paris, le 21 mai et le massacre commence aussitôt, 90.000 Parisiens sont assassinés.

Voici, en outre, un état des travaux des Conseils de guerre, publié au début de 1875 (cité par C. Morel, dict. Socialiste) :

Condamnations contradictoires 10.137 ; condamnations par contumace : 3.313. Total : 13.450, dont 157 femmes.

Peine de mort : 270, dont 8 femmes. Travaux forcés à temps et à vie : 410, dont 29 femmes. Déportation dans une enceinte : 3.989, dont 20 femmes. Déportation simple : 3.507, dont 16 femmes et 1 enfant. Détention : 1.260, dont 8

femmes. Réclusion : 64, dont 10 femmes. Travaux publics: 20. Emprisonnement jusqu'à 3 mois: 432. Emprisonnement de 3 mois à 1 an : 1.622, dont 50 femmes et 1 enfant. Emprisonnement de plus d'un an : 1.344, dont 15 femmes et 4 enfants. Bannissement : 432. Surveillance de haute police : 117, dont 1 femme. Amendes : 9. Maison de correction pour enfants : 56 Jugements cassés : 59.286 détenus n'avaient pu être condamnés que pour port d'armes et exercice de fonctions publiques. 766 condamnés dits de droit commun l'étaient, 276 pour arrestations, 171 pour la bataille des rues, 132 pour saisies et perquisitions qualifiées vols et pillage. La révolution « cosmopolite » laissait aux mains des chefs militaires 396 étrangers seulement, la révolution des « repris de justice », 7.119 condamnés sans antécédents judiciaires, contre 524 qui avaient encouru des condamnations pour délits politiques ou de simple police, et 2.381 convaincus de crimes ou délits non spécifiés. Sur les 10.137 condamnés, 29 étaient membres de la Commune, 49 membres du Comité Central, 225 'Officiers supérieurs, 1.942 officiers subalternes, 7.418 étaient des gardes et des sous-officiers.

Massacre de Fourmies, 1er mai 1891. – À l'occasion du 1er Mai, des manifestations eurent lieu à Fourmies (Nord), comme dans toutes les agglomérations industrielles de France. Partout des ordres sévères avaient été donnés ; armé, police, gendarmerie étaient alertés. Les prolétaires devaient une fois encore pleurer des larmes de sang sur leur impuissance.

Voici ce que dit Charles Verecque (*Dictionnaire du Socialisme*) : « On le sait, comme leurs camarades des autres villes, les ouvriers fourmisiens s'étaient préparés pour la manifestation internationale du travail. Ils avaient décidé un banquet populaire pour le matin, une représentation théâtrale pour l'après-midi et un bal pour le soir. Ces préparatifs n'étaient pas menaçants, mais ils apeurèrent les patrons. Ces derniers firent savoir qu'ils renverraient de leurs fabriques les ouvriers qui ne travailleraient pas le 1er Mai. Puis ils demandèrent à la municipalité de faire venir la troupe. Le 145ème d'infanterie, en garnison alors à Maubeuge, vint camper à Fourmies.

Dès le matin du 1er Mai – et cela pour intimider les ouvriers – des charges

furent opérées par les gendarme et des arrestations furent faites à tort et à travers. L'après-midi, une colonne de manifestants s'organisa pour porter à la mairie la liste des revendications ouvrières et réclamer la mise en liberté des prisonniers. Deux jeunes gens se trouvaient en tête : Giloteau, portant un drapeau tricolore, et sa bonne amie, Maria Blondeau, portant à la main un mai, c'est-à-dire une branche fleurie.

Quand les manifestants furent à deux pas de la mairie, les soldats, à l'exception d'un seul, le soldat Lebon, manœuvrèrent leurs fusils. Le crime était accompli. Pour la première fois, les fusils Lebel avaient été essayés sur des poitrines françaises. Voici les cadavres qu'on releva sur le pavé sanglant : Maria Blondeau, 18 ans ; Edmond Giloteau, 19 ans ; Émile Cornaille, 11 ans ; Gustave Pestiaux, 13 ans ; Félicie Pannetler, 17 ans ; Ernestine Diot, 19 ans ; Louise Huhlet, 21 ans ; Émile Segaux, 30 ans ; Charles Leroy, 22 ans, et Camille Latour, 50 ans. »

Le 4 mai, la Chambre repoussa l'enquête par 329 voix contre 156.

Fusillades de Draveil, 2 juin et Villeneuve-Saint-Georges, 30 juillet 1908. – « C'est à Draveil, petite ville de Seine-et-Oise, le 2 juin 1908, sous le ministère Clémenceau, que les gendarmes tirèrent sur les grévistes réunis dans une salle de conférences. »

« Une manifestation contre ces fusillades eut lieu à Villeneuve-Saint-Georges, le 30 juillet 1908, ce qui donna à la police l'occasion de sévir avec violence. La cavalerie chargea. Il y eut beaucoup de blessés. Dret, du syndicat des cuirs et peaux, dut être amputé d'un bras. On apprit, plus tard, qu'un syndicaliste, nommé Métivier, chaud partisan de la manifestation, était de la Sûreté Générale et avait eu, préalablement, une entrevue avec M. Clémenceau, ministre de l'Intérieur. »

Chaque pays agit de même, mais des volumes seraient nécessaires pour dire la millième partie des massacres froidement ordonnés et féroce­ment exécutés : d'hérétiques, de révolutionnaires, de « sauvages ». Nous donnons ici quelques extraits d'un livre très documenté d'André Lorulot : « Barbarie allemande et

Barbarie universelle », paru en 1921.

« Comment les PORTUGAIS ont-ils « colonisé » l'Amérique du Sud ? Voilà du reste, d'après le capitaine Palomino, exactement ce qui se passait dans ces petites excursions. Si les habitants recevaient les Européens en amis, les Européens les mettaient à la torture pour les forcer à avouer où se trouvaient leurs trésors. Si au contraire, ils abandonnaient leurs maisons, les Européens commençaient par y mettre le feu pour s'amuser, puis ils traquaient les fugitifs à l'aide de chiens dressés à cet effet et quand ils les avaient découverts, ils les empalaient ou les brûlaient vifs. Quelquefois, en chemin, nos hidalgos remplaçaient leurs montures par des hommes. Ils en traînaient toujours une troupe derrière eux, attachés à la douzaine par un licol. Quand l'un de ces pauvres diables tombait de fatigue, ils lui coupaient la tête afin de ne pas être forcés d'ouvrir le cadenas qui fermait son carcan. (Gaston Donnet, *Le Temps*, 23 mai 1903). »

« L'ESPAGNE ! c'est le Pérou ravagé par Pizarre, c'est le Mexique ensanglanté. C'est Cuba...

Le général Weyler, à Cuba, avait donné l'ordre à ses subordonnés d'être sans pitié avec les insurgés et ils ne lui obéissaient qu'avec trop de zèle. Un jour, quelques insurgés se présentèrent dans une ferme et y reçurent l'hospitalité, les gens qui l'habitaient n'étant pas en force pour leur fermer la porte au nez. Après le départ des insurgés, un colonel espagnol fit arrêter les malheureux fermiers, une famille composée de six personnes (dont une jeune fille de 15 ans)... Après un interrogatoire sommaire, le colonel se retira dans un coin de la salle, se mit à genoux et demeura pendant une bonne demi-heure absorbé dans une muette et ardente prière. Enfin, le pieux guerrier se releva, la figure animée de l'inspiration céleste et donna l'ordre de fusiller les six malheureux ». (*La Tribune de Genève* (conservateur), 1er novembre 1897).

« Les correspondants des journaux anglais ont dit comment les ITALIENS, avaient sauvagement massacré 400 femmes et enfants et 4.000 arabes, en Tripolitaine.

Le quartier arabe, dit le correspondant de la *Westminster Gazette*, a été envahi par des soldats surexcités qui, armés de revolvers, tiraient indistinctement sur les hommes, femmes et enfants qu'ils rencontraient. Les officiers étaient pires que les hommes ».

Voici maintenant à l'œuvre la France colonisatrice :

« Nos balles Lebel font des blessures effroyables et presque toutes mortelles... Nous avons eu 6 morts et 11 blessés. Les Dahoméens ont eu 400 morts et 600 blessés, dont beaucoup ont dû succomber à leurs blessures. C'est une vraie boucherie (*Le Journal*, 1892) ».

« Quelques tirailleurs ont été tués ou blessés. Afin de faire un exemple, le capitaine Voulet fait prendre vingt femmes mères avec des enfants en bas âge et les fait tuer à coups de lance, à quelques centaines de mètres du camp. Les corps ont été retrouvés et le fait est certifié par le capitaine Dubreuilh. (Vigné d'Octon, Ch. des députés, 19 nov. 1900) ».

Enfin, un dernier fait pour terminer :

« Une expédition, sous les ordres du commandant Gérard, chef d'état-major, parcourait le pays depuis plusieurs semaines, ne rencontrant à peu près partout que des manifestations pacifiques. Forte de 1.000 fusils, elle se trouvait à deux heures d'Ambike où le roi Touère, chef du district, préparait une réception triomphale au commandant Gérard, étant animé vis-à-vis de la France des dispositions les plus pacifiques. À Ambike se trouvaient également MM. Blot, enseigne de vaisseau et Samat, agent des Messageries maritimes auxquels le roi Touère avait offert une hospitalité empressée. Tous deux vinrent rejoindre le commandant Gérard et l'aviser des excellentes dispositions du pays. Pour toute réponse le commandant Gérard prévint l'enseigne qu'il aurait le lendemain à prendre part à l'attaque. Quelques instants plus tard, il refusait de recevoir le roi Touère, venu à son tour pour lui présenter ses hommages.

Le lendemain, au point du jour, on entre dans la ville par six côtés à la fois.

Le massacre commence. Surprise, sans défiance, la population entière est passée au fil des baïonnettes. Les tirailleurs n'avaient l'ordre de tuer que les hommes, mais on ne les retint pas ; ils n'épargnèrent pas une femme, pas un enfant. Le roi Touère fut tué ; les serviteurs de M. Samat furent tués. La ville ne fut plus qu'un immense charnier. Les Français vainqueurs ne perdirent pas un seul homme. Le nombre des morts fut de 2.500 au moins. Tous les blessés furent achevés. La Gazette officielle annonça qu'on avait fait 500 prisonniers ; c'était un mensonge. Pas un indigène n'était sorti vivant de ce massacre.

M. Galliéni, général, gouverneur, couvrit de son approbation M. Gérard qui eut un bel avancement... » C. A. Laisant. (*La barbarie moderne*, d'après Vigné d'Octon).

Les guerres sans fin qui ont ensanglanté l'humanité ont eu maintes fois le caractère de véritables massacres. Et la dernière en date mérite bien, au premier chef, cette triste gloire... Les rivalités des nations et des groupes d'affaires, les convoitises coloniales les méthodes intensives d'exploitation sociale, la soif de domination des partis politiques et religieux l'avidité l'ambition, l'intolérance persistantes, servis par les progrès de l'art de détruire, réservent aux générations prochaines d'autres mémorables hécatombes.

L'anarchie – qui travaille à supprimer, avec l'autorité les causes de conflits entre les peuples, à tarir la source des haines, à éloigner du cœur des hommes l'hostilité et de leurs mœurs la violence – ne pénètre que lentement de son influence bienfaisante la mentalité et les rapports humains. Et, avant que son esprit les ait vivifiés et épurés, l'humanité connaîtra encore ça et là, d'odieus massacres dont les patries, les religions et les classes seront le prétexte ou l'occasion.

– A. LAPEYRE.

Accueil

MASSE s. f. (du bas latin *massa*)

Les parties conglomérées de matière qui font corps ensemble. Corps compact très solide. Un gros corps, informe, est qualifié de masse. La totalité d'une chose. Le fonds d'argent d'une société ou d'une succession. Une grande quantité d'objets. La caisse spéciale d'un régiment à laquelle tous les soldats contribuent.

En mécanique, le rapport d'une force à l'accélération du mouvement qu'elle produit dans certaines applications. L'ensemble d'un édifice par rapport à ses proportions. Gros marteau ou maillet, espèce de massue. Bâton à tête d'argent ou d'or qu'on portait dans certaines cérémonies. Gros bout de la queue de billard.

Dans la terminologie politique, et économique et sociale, le peuple, en général, constitue *la masse*. Sous ce rapport il ne faut pas oublier qu'il n'y a des hommes qu'on appelle la masse ou les masses que parce qu'il y a ignorance sociale. Ces masses sont alors matières à exploitation.

Cette exploitation, qui est condition d'ordre relatif pour autant qu'il est possible aux classes dirigeantes de la maintenir, est regardée par celle-ci comme une nécessité puisque l'ordre social dont elles bénéficient est à ce prix.

« L'emploi du mot *masses* par nos réformateurs dans le sens peuple ou prolétaire, dit de Potter, suffit pour faire comprendre que la réforme qu'ils projettent est exclusivement matérielle, et qu'eux-mêmes, le sachant ou l'ignorant, sont matérialistes ».

Ce sont ces mêmes hommes qui, faisant *fonctionner* leur esprit, en appellent au *mécanisme* de l'intelligence pour établir la *physique sociale*.

Qu'il y eût des masses pour ceux qui fondaient la société sur la foi, c'est facile à concevoir ; qu'il y ait encore des masses pour les conservateurs sociaux qui veulent substituer la force par la ruse à la croyance, c'est logique. En est-il de même quand on cherche et désire la découverte de la vérité et l'application de la justice ? Cela ne s'explique plus.

Ceux, alors, qui semblent s'apitoyer sur le sort des masses et vouloir améliorer leurs conditions ne font que déplacer la question qui les embarrasse. En invitant ces masses à se débarrasser d'un ordre de choses dont eux-mêmes sont mécontents parce qu'ils n'y ont pas la part dominante qu'ils désirent, ils préparent des lendemains cuisants.

Combien de réformateurs, dans notre République, sont devenus conservateurs quand leur part leur a paru suffisante ? Cela prouve que l'instruction ne suffit pas pour former la probité et l'honnêteté. L'éducation faisant défaut chez ces personnes, leur *conscience est conforme à leur appétit*.

Ainsi les masses ont vu et voient tous les jours que la plupart de ceux à qui elles ont permis de se gorger de richesses ne changent pas leur condition sociale. Et cependant malgré les douloureuses leçons de l'expérience, ces masses restent amorphes sous l'emprise des préjugés que les mauvais bergers leur ont inculqués, au lieu de leur apprendre les causes de leur misère et de leur esclavage économique, ainsi que les moyens propres à accélérer leur libération générale.

-Élie SOUBEYRAN

MASSE, LES MASSES

Expression généralement employée par les propagandistes sociaux, pour désigner les travailleurs des villes et des campagnes. Cette dénomination n'a, en fait, aucune signification précise, réelle, concrète. Les communistes autoritaires la remplacent souvent par celle de « *couches profondes* » qui n'a pas un caractère plus

net, plus spécifique.

En réalité, les masses ce sont : le prolétariat, la classe ouvrière, la grande *masse* des spoliés et des déshérités, catégorie singulièrement imposante par le nombre si on la compare à la minorité que favorise le régime, multitude vers laquelle se tourne, dépouillée d'orgueil et d'ambition, la sympathie de ceux qui souffrent de ses maux.

Les anarchistes et les syndicalistes révolutionnaires fédéralistes ont, du caractère et de la valeur des masses, et de l'intérêt à lui porter, une conception toute différente de celle des autoritaires marxistes. Ils hésitent même aujourd'hui à employer ce terme, à voir de quelle façon dédaigneuse l'utilisent trop souvent les États-Majors, et ces propagandistes du Parti communiste qui, eux, il va sans dire, constituent « l'élite », sacrée telle par elle-même.

Pour nous les « masses » méprisées par les politiciens, et auxquelles on lance, périodiquement, des appels tour à tour véhéments et rageurs, insultants et stupides, ne sont pas des êtres amorphes, sans pensée, sans vie propre, sans désirs, sans idéal ; qui n'ont d'autre mission historique que de hisser au pouvoir telle ou telle clique politique qui *règnera* sur elles ; que de servir de « cobayes » aux chirurgiens et aux « docteurs » de la « révolution » au cours de leurs « expériences sociales ».

C'est du sein des masses, sous leur impulsion, que surgiront les hommes d'action qui renverseront l'ordre bourgeois ; ce sont les masses qui régleront les comptes du capitalisme ; ce sont ces « masses » qui édifieront elles-mêmes, pour elles-mêmes, sous le concours des stratèges patentés – et certainement contre les soi-disant élites » – l'ordre social égalitaire qui remplacera le régime *d'exploitation de l'homme par l'homme* base de toute idéologie étatique.

Au cours de l'histoire, les masses ont été constamment trahies par « les élites ». Toutes les révolutions l'attestent. La dernière, la plus importante : *la révolution russe* le confirme avec éclat.

Aussi, il convient que ces masses, qui sont aujourd'hui la chair à canon, à

exploitation, ne soient pas demain, par le caprice de politiciens dénués de scrupules mais avides de commander et de diriger, de la chair à expériences douloureuses et nuisibles.

Elles peuvent trouver, dans une organisation solide et préalable, sur le plan du travail –base réelle de tout ordre social –une préservation efficace contre *l'assujettissement* qui les guette.

Si ces masses, dédaignées des futurs dictateurs le veulent, elles peuvent constituer dès maintenant, sur le terrain de la résistance, les organismes qui se transformeront automatiquement, en période révolutionnaire, *en rouages politiques, économiques et sociaux* qui assureront la vie régulière, normale et rationnelle d'un nouvel ordre social issu de leurs propres délibérations et correspondant à leur désir d'égalité sociale et de liberté.

La fameuse formule de la première Internationale : *La Libération des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* reste plus que jamais d'actualité.

Ce sont les « masses » et non les élites qui la réaliseront.

–Pierre BESNARD

MASSE (...ÉLITE ET PROGRÈS)

Dans la société actuelle Ferrière distingue trois catégories d'individus : 1° ceux qu'il appelle d'un nom générique : la masse, et qui acceptent de se soumettre à l'autorité ; 2° « des individualistes intransigeants qui ne jouent pas de rôle social immédiat ou ne jouent que le rôle négatif de contrepoids à l'égard des forces collectives unificatrices » ; 3° les élites : « meneurs, chefs, hommes de culture étendue ou spécialistes faisant autorité, tous ceux qui ont l'art de réunir en un faisceau les forces individuelles éparses ou qui seraient aptes à jouer ce rôle si leur valeur n'était pas méconnue ».

L'esprit des masses. Ce qui crée cet esprit, c'est d'abord l'identité des besoins. Pour que ces besoins soient satisfaits, il faut que l'individu commence par s'adapter à son milieu, la contrainte sociale intervient pour contribuer à cette adaptation, les masses elles-mêmes ne tolèrent pas les inadaptés : « Il faut, dit un proverbe populaire, hurler avec les loups ». Cette adaptation de l'individu à la société est facilitée par l'esprit d'imitation. Le conformisme social, ou, si l'on préfère, le conservatisme, caractérise les masses, qu'elles soient bourgeoises ou prolétariennes, et c'est pourquoi ces masses sont réfractaires aux changements brusques qui comportent une part d'inconnu et de risque. Les propagandes révolutionnaire et réactionnaire sont, à cause de cela, de peu d'effet sur les masses.

Contrainte, suggestion et imitation s'unissent pour créer chez l'homme de la masse « un fonds de réactions pareilles, d'usages pareils et d'opinions pareilles. » « Ceux qui imitent parfaitement, écrit Ingegneros, les hommes médiocres, pensent avec le cerveau de ceux qui les entourent »I ou, comme l'affirme Péguy, « veulent par volontés toutes faites ». « Ils sont en un sens les abeilles de la ruche ; ils vont de la vie à la mort à travers les obscures voies que la société a tracées pour eux, par des volontés à peine personnelles, que la conscience éclaire sans proprement les créer, écho en eux des impératifs collectifs, sorte de conformisme social où il entre moins de réflexion que de discipline. » (Ch. Blondel).

L'homme de la masse est encore : imitatif, partant traditionaliste ; sentimental et par suite mystique, impulsif, changeant, irritable, facilement intolérant et autoritaire envers les plus faibles ; dominé par l'inconscient, n'ayant pas d'aptitude à observer les faits et les événements et à en tirer des conclusions justes.

Il ne faudrait pas tirer de tout ce qui précède des conclusions trop défavorables à la masse. « La continuité de la vie sociale serait Impossible sans cette masse compacte d'hommes purement imitatifs, capables d'acquérir et de conserver toute l'expérience collective que la société leur transmet par l'éducation. L'homme médiocre n'invente rien, c'est certain, il ne dérange rien, ne brise rien, ne crée rien ; mais en revanche, il garde jalousement l'armature que la société a forgée

durant des siècles sous la forme d'usages et de routines et défend ce patrimoine commun contre les entreprises des individus inadaptables. » (Ingegneros).

Faute d'avoir compris les caractères de la masse, leurs causes et leur utilité, des militants qui avaient espéré tout autre chose se sont souvent découragés. Certains, comme Vallet, (*La Révolution Proletarienne*, septembre 1925) ont conclu à la « faillite du syndicalisme » à « l'incapacité des classes ouvrières ». « Mon pessimisme, écrivait Vallet, vient de cette conviction de plus en plus forte qu'il en sera toujours ainsi ; que la masse est incapable de concevoir plus haut et plus grand ; qu'elle est juste en puissance d'opposer à l'ordre établi ce minimum de résistance réalisé par la poussée des besoins les plus élémentaires et les plus grossiers, disons-le. Ne pas crever tout à fait de faim : ruer dans les brancards quand le râtelier est trop vide. C'est tout. Quant à des aspirations à la justice et à un véritable ordre dans la production et la répartition, c'est une autre affaire : la classe ouvrière n'y songe pas. Elle ne souffre pas de l'ensemble du désordre économique. Elle ne s'indigne pas du chaos dans lequel le capitalisme se meut. Chaque individu et chaque groupe n'en aperçoit que ses répercussions fragmentaires et encore quand il est touché lui-même. Voilà l'infirmité foncière des masses, le vice rédhibitoire des classes ouvrières : ça peut se traduire par le mot Incapacité (incapacité intellectuelle, sentimentale, morale ; incapacité de révolte ; incapacité technique et politique à la fois). »

D'autres, tel Astié, attribuent tout le progrès social à l'élite, c'est-à-dire aux individus qu'il définit ainsi : Est de l'élite tout individu qui a une vie intérieure intense, qui pèse ses actions, ses pensées, qui les projette généreusement autour de lui, qui est arrivé à la conception de l'indulgence, de la bonté, de l'amour, du dévouement, du désintéressement, qui cherche à se cultiver et qui travaille suivant ses facultés pour être utile aux autres. » (*Plus Loin* ; novembre 1929).

Cet excès de pessimisme qui succède à un optimisme également exagéré n'est pas justifié. Tout d'abord, il n'y a pas, ainsi que nous le montrerons, de limite bien nette entre la masse et l'élite ; enfin les masses que nous connaissons constituent déjà un notable progrès sur les masses primitives.

Dans les masses prolétariennes, tout aussi bien que dans la bourgeoisie, les besoins se sont multipliés et différenciés et de ceci est résulté la multiplication et la différenciation des groupements. Notre société est bien plus complexe que la société primitive, elle se divise en une foule de groupes : politiques, économiques, professionnels, religieux ou antireligieux. Les individus qui font partie d'un grand nombre de ces groupes, pour la plupart choisis par eux, subissent des influences diverses qui assurent à chacun une certaine individualité ; trouvent en certains de ces groupes un soutien contre la tyrannie qui pourrait venir d'autres groupes. La

différenciation, sans subordination, des groupements syndicalistes, coopératifs, politiques ou philosophiques, est un progrès social qui prépare d'autres progrès sociaux parce qu'il a pour conséquence d'assurer le progrès des individus dans le sens d'une différenciation et d'une personnalité croissantes, c'est-à-dire vers plus de liberté.

« Les sociétés primitives, au contraire, sont étroites et homogènes. Leur action pèse d'un poids à peu près uniforme sur tous leurs membres. Les individus ont peine et ne songent pas à s'y différencier. Elles sont conformistes et traditionalistes à rendre rêveur M. Maurras. La loi y est de penser et de faire exactement ce que les ancêtres ont pensé ou fait. L'essor y est donné à la vie mentale non par un appel à la réflexion et à l'analyse, mais par l'obligation impérieuse que le groupe impose à ses membres d'enregistrer scrupuleusement la masse des idées et des pratiques en la persistance desquelles il voit une condition de son salut. » (Ch. Blondel).

Un sociologue et psychologue, Ferrière, distingue dans l'évolution des individus, comme dans celle des sociétés, trois principales étapes du progrès : d'abord le régime de l'autorité acceptée, ensuite le régime de l'anarchie relative, enfin le régime de la liberté réfléchie. Mais les individus, comme les sociétés, ne parviennent pas tous, à bien loin près, à l'étape supérieure du progrès. Ce qui complique nos sociétés c'est qu'elles sont composées d'individus différemment évolués ; les uns ont conservé une mentalité de tyrans ou d'esclaves, d'autres sont

des individualistes non solidaristes et bien peu en sont au stade de la liberté réfléchie.

Nombreux encore sont ceux qui se sentent faibles et demandent aide, protection ou soutien, soit à l'État, soit au contraire à des groupements. La masse ne se dégage que peu à peu des siècles de servitude dont elle porte l'héritage en son subconscient.

De la masse à l'élite. – Il y a de nombreux degrés entre les bas-fonds des masses et les sommets des élites. La masse qui demande à être dirigée en *tout*, qui donne procuration, *tout à la fois*, au député pour faire les lois, aux dirigeants syndicaux pour la défendre, à des chefs pour déterminer son travail, etc., voit peu à peu ses rangs s'éclaircir.

Les changements profonds qui se produisent tout autour de nous, à une allure beaucoup plus rapide que dans les siècles écoulés – que l'on songe à la multiplication des automobiles et des avions, à la T. S. F. – ne peuvent laisser les individus indifférents. Tout au moins ces changements leur donnent-ils l'idée de la possibilité des changements futurs, les préparent à admettre les transformations techniques, sociales, etc.

Les individus deviennent aussi de plus en plus inventifs et capables d'initiative *dans quelque travail*: s'efforcent de se faire une opinion personnelle au moins à propos de quelques sujets. « Alors que la pensée créatrice devait agir, autrefois, dans des conditions qui l'obligeaient à perdre le meilleur de son dynamisme à vaincre les résistances de la foule ignorante et rendue apathique par son état de dépendance, aujourd'hui, tant par l'effet de l'instruction obligatoire que par la liberté critique rendue aux individus, cette même pensée créatrice est assurée du concours très efficace d'une multitude de cerveaux... ». « En effet, les cerveaux d'exception, les visionnaires de génie sont aidés dans la mise en application de chacune de leurs propositions ou innovations par l'apport, en apparence médiocre, mais en réalité souvent décisif des plus modestes artisans depuis que ceux-ci sont devenus capables d'autre chose que d'un travail purement mécanique. Prenons un

exemple : Si le phonographe et la T. S. F. ont franchi la période des tâtonnements et des balbutiements avec telle maestria que, en quelques années, grâce à ces inventions, l'espace et le temps ne sont plus, comme autrefois, une entrave à la communication directe entre les hommes séparés par des milliers de kilomètres ou, ce qui est pire, par les années et même par les coups de faux de la mort, c'est que les Marey, les Lumière, les Branly, les Edison ont été secondés, sans les avoir sollicités, par des intelligences plus terre à terre, mais parfaitement adaptées à une technique particulière, qui ont suggéré, les unes une transformation, les autres une innovation, une expérience ». (Ch. Dulot).

D'autre part l'homme de l'élite, si supérieur soit-il, reste toujours par quelque côté semblable à l'homme de la masse. Le domaine des connaissances est si vaste que nul ne peut se vanter de l'approfondir, les savants se spécialisent de plus en plus et chacun hors de sa spécialité ne peut que s'en rapporter à autrui, suivant ses affinités et ses sympathies. Quoi d'étonnant alors à ce que de grands savants, Pasteur, par exemple, aient été des croyants ; que le nombre des ingénieurs catholiques aille actuellement croissant. Ceci ne prouve en aucune façon en faveur des croyances religieuses mais seulement que chez des individus d'élite l'activité rationnelle et critique n'a pas étouffé toutes les survivances mystiques qui tiennent seulement une plus large place dans l'esprit de l'homme de la masse.

Ceci dit nous pouvons essayer de caractériser l'homme de l'élite, étant bien entendu que le portrait que nous en tracerons sera un idéal imparfaitement atteint par les meilleurs.

L'homme de l'élite a un esprit original, capable d'imaginer quelque chose sans se laisser influencer par le milieu ; apte à saisir les ressemblances, les relations entre les choses il combine pour créer ; doué d'esprit critique il est capable d'observer les faits, de raisonner d'après eux et d'après l'expérience et d'en tirer des conclusions justes ; mais surtout il s'est créé des idées, des conceptions, un idéal qu'il s'efforce de propager, non pas par caprice individuel mais au nom de principes supérieurs auxquels il se soumet : vérité, justice, etc. Bref l'homme de l'élite veut adapter le milieu à son idéal (Voir aussi au mot : *Élite*).

Il ne faut pas confondre les chefs et les élites. L'homme de la masse se choisit toujours un chef – au moins – mais ce chef n'appartient pas toujours à l'élite et d'autre part il est des hommes d'élite qui restent sans influence, incapables d'adapter une société à leur idéal.

C'est que l'homme de la masse choisit pour chef celui qui coordonne consciemment, qui exprime clairement ses désirs subconscients. De cela profitent trop souvent des démagogues : doués d'un certain flair ils savent reconnaître les aspirations des masses, tant pis si ces aspirations sont nuisibles au progrès social ; ils savent les exprimer avec une conviction et un enthousiasme apparent ; leur talent oratoire et leur adresse à manier les hommes leur permettent de rester dans des généralités suffisamment imprécises pour qu'elles donnent satisfaction à tout le monde ou à peu près.

Dans *La Révolution Proletarienne* de juillet 1926, B. Louzon écrivait : « La résolution du dernier « Exécutif élargi de l'Internationale communiste » sur la question française contenait le paragraphe suivant : « 3° Le Parti, tenant compte de *l'état transitoire* de la crise politique actuelle, ne doit pas renoncer aux *revendications partielles* qui, dépassant les cadres du régime capitaliste, *peuvent devenir le point de départ d'un large mouvement de masse*, parce qu'elles apparaissent aux masses comme susceptibles de réalisation immédiate, comme par exemple les mots d'ordre suivants : *a) Extinction de la dette antérieure de l'État aux frais des banques et du gros capital ; b) transfert du poids de tous les impôts sur les riches ; c) mesures impitoyables contre la fuite des gros capitaux à l'étranger, etc.* La plupart de ces mots d'ordre ne peuvent être contenus dans le programme des mesures révolutionnaires du gouvernement ouvrier et paysan. Ils lui enlèveraient son vrai contenu révolutionnaire. Bien qu'ils ne puissent être réalisés par aucun gouvernement bourgeois, ils apparaissent aux masses comme immédiatement réalisables et par conséquent sont capables de les mobiliser, de les entraîner et de leur faire comprendre la nécessité du gouvernement ouvrier et paysan et des mesures révolutionnaires plus radicales qui sont à son programme. En lançant de

tels mots d'ordre, le P. C. ne doit donc jamais se lasser de démontrer aux masses qu'aucun gouvernement capitaliste, même s'il est formé de social-démocrates, n'est capable de les réaliser ». (*Cahiers du Bolchevisme*, 15 avril 1928).

« Ainsi donc le Parti communiste doit lancer des mots d'ordre que d'une part aucun gouvernement bourgeois ne saurait réaliser et que, d'autre part, le Parti communiste *ne mettrait pas dans son programme* s'il était au pouvoir... Abusons les masses, en leur présentant comme objectifs des objectifs impossibles, parce qu'ils apparaissent aux masses à tort comme possibles, telle est la politique que préconise officiellement dans ce *tertio* de sa thèse sur la France *l'Internationale communiste*...

Ce qui résulte de tous les actes comme de toutes les paroles de la plupart des membres du Parti communiste, c'est que l'idée essentielle qui domine chez eux, l'idée qui distingue ceux qui sont « dans la ligne » de ceux qui ne le sont pas, est celle-ci : il y a les « masses », et il y a l'élite : Les « masses » sont ignares et imbéciles ; comme leur intervention est cependant indispensable pour l'accomplissement de la Révolution, il faut leur faire faire la Révolution malgré elles, sans qu'elles s'en aperçoivent, pour cela l'« élite » c'est-à-dire le Parti communiste et plus spécialement son appareil doit non point tendre à débarrasser les « masses » de leurs préjugés, mais à utiliser ces, préjugés ».

De tels procédés ont été employés de tout temps par les Jésuites (voir à ce mot) pour assurer leur domination ; ils ne sauraient être un moyen d'émancipation sociale.

Il y a par contre une véritable élite qui reste méconnue des masses parce qu'elle ne connaît pas elle-même les masses et qu'elle les devance dans la voie du Progrès. Nombreux sont les hommes d'avant-garde auxquels l'humanité n'a rendu justice que longtemps après leur mort. « Mais il y a aussi, on l'a vu, une élite dont l'action est efficace : c'est celle qui, sans perdre le contact avec la masse, la devance juste assez pour voir dans quel sens l'avenir dirige la marche du progrès social, mais pas assez pour que les sentiments, les besoins, les connaissances, les moyens d'action de la société contemporaine lui soient étrangers. » (Ferrière).

L'homme de l'élite adapté, par avance, à une société différente de la société actuelle et s'efforçant d'adapter son milieu à son idéal trouve des partisans, amis de la nouveauté, des indifférents et des hostiles ; l'habileté pour lui consiste à pressentir ce qu'il peut obtenir de la masse et il se concilie un nombre suffisant de partisans mais la fin immédiate qu'il pense pouvoir atteindre ne doit pas lui faire perdre de vue l'idéal poursuivi. Il ne s'agit pas de tromper la masse mais seulement de diviser un progrès global, inaccessible d'un seul coup, en un certain nombre de progrès partiels.

Il y a d'ailleurs des hommes d'élite qui agissent sur le progrès social d'une façon indirecte et même, en un sens, involontaire : spécialistes, techniciens, savants, etc.

Il y a ainsi de nombreuses façons d'appartenir à l'élite comme aussi de multiples degrés dans l'élite. Tel qui est de l'élite dans son village peut n'être que d'une valeur médiocre par rapport à d'autres individus des alentours ; tel homme d'élite, en sa spécialité, s'en rapporte à autrui pour d'autres sujets ; tel bon théoricien d'une profession, capable d'influer utilement sur la pratique de ses confrères, reste inférieur à ceux-ci dès qu'il s'agit de passer de la théorie à la pratique ; tel praticien artiste et intuitif est incapable d'exposer et de justifier clairement sa pratique. Ajoutons encore à ces élites les individus capables de formuler un idéal lointain ou rapproché, particulier et précis ou plus vague mais plus général ; les spécialistes et les individus de culture générale non spécialisée, etc.

En résumé, dans la masse et l'élite il y a une diversité extrême. Ne nous en plaignons pas, cette diversité répond à une diversité des besoins. *Le mal n'est pas dans la différenciation sociale mais dans ce que chacun n'est pas mis à la place qu'il pourrait occuper le mieux* et, s'il est vrai qu'une organisation sociale convenable est impossible en régime capitaliste, il est non moins vrai qu'une révolution qui ne pourrait résoudre ce problème d'organisation serait une révolution manquée.

Ayant montré toute la diversité des individus je puis continuer mes

explications sans que l'on suppose que je range les hommes en un petit nombre de catégories bien distinctes ni qu'on attribue aux mots : masse et élite, un sens autre que celui dans lequel je les emploie.

Incontestablement si certains individus n'avaient pas existé « la collectivité se présenterait autrement qu'elle ne se présente » et nous ne saurions méconnaître le rôle des élites. La masse a besoin des hommes à qui une culture philosophique générale permet de dominer les questions, des techniciens, des administrateurs, des savants. Le prolétariat italien (trompé, il est vrai, par les *chefs* effrayés et freinant les audaces révolutionnaires), devenu maître des usines ne sut que les arrêter. Le prolétariat russe (vite ressaisi lui aussi par la férule étatiste du bolchevisme), après avoir chassé ses techniciens et les avoir, à l'occasion, sortis des usines en brouette, a dû faire appel à leur compétence ; dire qu'il les a achetés comme cochons en foire masque mal la déception causée par l'incompétence de la masse.

Mais si les élites sont nécessaires, si la masse ne s'intéresse pas aux réalisations lointaines, est sentimentale à l'excès et plus capable de détruire que d'édifier il n'en est pas moins vrai qu'elle ne joue pas un rôle purement passif dans la marche du progrès. La masse ne se laisse pas imposer le Progrès, elle choisit ses guides, qui agissent sur elle comme des ferments sociaux. Ainsi les individus capables d'initiative et de création ne conviennent pas en tout temps et en tout lieu. « Un Ajax ne connaît pas la gloire à une époque de fusils à longue portée ; et pour citer en termes différents un exemple cher à Spencer, qu'aurait fait un Watt chez un peuple auquel aucun génie précurseur n'aurait appris à fondre le fer ou à manier le tour ? » (W. James.) *Les élites vraiment soucieuses du Progrès social ne doivent donc pas perdre contact avec les masses*, elles doivent s'efforcer de connaître leurs besoins, leurs désirs –et plus particulièrement les besoins et les désirs inexprimés et vaguement ressentis –leurs connaissances, leurs moyens et leurs possibilités d'action, car tout cela : besoins, désirs, connaissances, etc., c'est le point de départ et s'il est nécessaire d'avoir une claire vision du but que l'on veut atteindre il ne l'est pas moins de bien connaître les moyens et les possibilités d'y parvenir. Les transformations sociales ne sont durables qu'autant qu'elles répondent à des besoins

plus ou moins clairement ressentis par les masses.

Ne méprisons pas le rôle des masses ; il est vrai qu'elles sont parfois victimes de leur sentimentalité, qu'elles se laissent abuser par le talent oratoire, l'apparente profondeur des convictions, mais les foules formées par les élites sont-elles à cet égard bien supérieures aux masses ? Il est vrai aussi que les plus habiles à manier les hommes n'appartiennent pas toujours à l'élite morale, ni même à l'élite intellectuelle, mais il y a là encore presque toujours un phénomène commun aux foules et, *pris isolément ou en petits groupes*, les hommes de la masse ne se laissent pas prendre autant qu'on le semble croire, par le bavardage, le charabia et le bourrage de crâne... *Dans les groupements où chacun se connaît réellement, les masses ne donnent procuration qu'à ceux en qui elles sentent des chefs pour la lutte, des galvanisateurs d'énergies, des ouvriers compétents, consciencieux et justes.*

En résumé le Progrès social résulte de l'action réciproque de deux facteurs humains : l'individu capable d'initiative, de création et de suggestion de la masse et d'autre part cette masse sympathique à l'individu et capable d'imitation.

De ce qui précède une conclusion me semble pouvoir être tirée – pour notre temps et notre milieu tout au moins, car des faits de ce temps et de ce milieu je n'ai pas la prétention folle de tirer des vérités éternelles et universelles – *le système fédéraliste est mieux adapté aux problèmes de la sélection de l'élite, de l'utilisation des initiatives et de la formation des individus capables d'initiative.*

L'idée fondamentale du bolchevisme (voir ce mot p.259) qui aboutit à la centralisation et à la dictature méconnaît ces faits que nous nous sommes efforcés d'indiquer au cours de cette étude : il n'y a pas de limite bien nette entre la masse et l'élite ; les masses actuelles diffèrent des masses primitives et, par le plus ou moins d'initiative des individus qui les composent, ont des capacités créatrices dont le centralisme ne peut tirer parti et qu'il risquerait au contraire d'affaiblir et de faire disparaître ; les élites actuelles, souvent trop spécialisées, se trouvent placées en face de problèmes de plus en plus complexes et leurs solutions risquent souvent

d'être mauvaises ; il est des cas où le bon sens et l'intention des masses valent mieux que la science et la logique des savants.

Progrès individuel et progrès social. – Il s'agit d'instruire et d'éduquer tous les individus suivant leurs capacités et leurs aptitudes, puis de permettre à chacun d'occuper la place qui lui convient le mieux : celle où ses capacités et ses aptitudes lui permettraient de remplir un rôle social aussi utile que possible.

Si notre société était une société juste, c'est-à-dire sans classes sociales, ce problème général se diviserait seulement en deux problèmes particuliers : 1° problème d'éducation et d'instruction, c'est-à-dire problème de *développement* des capacités et des aptitudes ; 2° problème d'orientation professionnelle, c'est-à-dire problème de *l'utilisation* des capacités et des aptitudes.

Mais, d'une part, la société actuelle n'assure pas également le développement des aptitudes, de nombreux individus de valeur étant insuffisamment instruits pour pouvoir être pleinement utiles à eux-mêmes et aux autres ; et, d'autre part, cette société ne se préoccupe du problème de l'utilisation des capacités et des aptitudes que dans la mesure où il ne peut gêner la classe possédante et dirigeante.

Il en résulte pour le prolétariat l'existence d'un troisième problème : le choix de son élite.

Comme nous avons déjà traité le premier des trois problèmes que nous venons d'indiquer (Éducation, Enfant, Instruction, etc.), et comme nous aurons l'occasion de parler du deuxième (Orientation professionnelle) nous allons nous borner à quelques réflexions à propos du dernier.

Théoriquement, il paraît insoluble ; l'incompétence ne peut juger la compétence, la masse ne peut choisir l'élite et ainsi la sélection ne peut venir que par en haut. Mais qui désignera les sélectionneurs, ceux qui seront chargés du choix de l'élite ? Si des bas-fonds de la masse on distingue mal les sommets de l'élite, si les spécialistes ne sont pas capables de bien juger de l'élite en dehors de leur spécialité, nous avons déjà fait remarquer que la masse d'un petit groupement sait

fort bien, la plupart du temps, désigner l'élite de ce groupe. L'élite – toute relative – d'un certain nombre de petits groupes pouvant, à son tour, procéder à une nouvelle sélection sans trop de chances d'erreurs, de sélection en sélection, on peut ainsi parvenir à solutionner de façon assez satisfaisante le problème du choix des élites. Il y a il est vrai, des individus qui dépassent trop leur groupe et risqueraient d'être méconnus si la sélection s'opérait sur un seul plan et uniquement par en bas. Actuellement l'organisation syndicale permet, quoiqu'imparfaitement, une sélection sur deux plans : d'une part, plan de la spécialité avec les Fédérations ; d'autre part, plan de la culture générale avec les Unions. Je dis imparfaitement parce que les besoins de la lutte syndicale font négliger le souci du métier et qu'ainsi le travail d'organisation de la lutte prime le travail d'organisation du métier ; ainsi les groupements syndicaux sont-ils bien plutôt constitués en vue de l'attaque de la classe capitaliste et de la défense des intérêts des syndiqués qu'en prévision de l'organisation du travail. Ceci n'est point un défaut de l'organisation syndicale ; tant que les travailleurs vivront misérablement et ne pourront obtenir qu'avec peine les moyens de satisfaire imparfaitement leurs besoins primordiaux, on ne peut espérer qu'ils puissent vraiment s'attacher à une besogne constructive désintéressée.

J'en reviens au problème du choix des élites. Il me semble que la sélection par en bas doit être corrigée par une sélection par en haut, les sélectionnés par en bas repêchant ceux que l'incompétence de la masse a tenus écartés. Ici encore il s'agit d'une difficulté pratique, il faut choisir une juste mesure entre un système démocratique qui fatalement laisse dans l'ombre une partie de l'élite et une méthode de sélection par en haut qui ne peut mener qu'à une autocratie qui, elle aussi, barrerait plus tard la route à certains individus d'élite.

À ma solution quelque peu compliquée – mais pas plus que la vie cependant – certains préfèrent une solution plus simple – simple comme la théorie – : le parti communiste groupe les élites qui doivent diriger le prolétariat.

Le parti communiste ! Mais c'est Staline, Trotsky, Zinovief, Boukarine, etc... Lesquels d'entre eux seront nos guides parmi lesquels se heurtent les points de vue hostiles et qui ont recours à l'excommunication ? Comment voulez-vous que j'aie

confiance dans les capacités dirigeantes des uns ou des autres alors que les uns et les autres n'arrivent pas à se mettre d'accord à ce sujet. Puis, pourquoi repousserais-je les prétentions des autres partis, pourquoi ne demanderais-je pas aux anarchistes de guider le mouvement syndical ? Parce que, me répondra-t-on, le parti communiste a fait une révolution. Mais, diront les anarchistes, cette révolution prouve la justesse de nos prévisions, les communistes russes ont montré comment il ne fallait pas faire une révolution ; ils ont supprimé puis rétabli l'héritage, le salaire aux pièces, les examens, la vente de l'alcool, etc... , les mercantis, les bureaucrates, les enfants abandonnés par centaine de mille, etc... , prouvant qu'ils ne peuvent prétendre avoir créé une organisation sociale modèle.

En résumé, c'est encore la solution fédéraliste, qui fait appel à l'initiative d'en bas, qui nous paraît la plus sûre.

Et maintenant : comment l'élite doit-elle agir pour guider et élever la masse ? Poser le problème nous paraît insuffisant. C'est dans toute *l'Encyclopédie Anarchiste*, dans maints ouvrages et maintes revues que les militants doivent chercher une partie des éléments de la solution. Nous disons une partie, car la lecture des ouvrages et des journaux n'est pas tout, l'essentiel est de vivre intensément en observant la vie tout autour de soi.

- E. DELAUNAY

MASSES (PSYCHOLOGIE DES)

Le mot *masses* figure fréquemment dans la littérature libertaire. On y parle souvent du rôle des masses, de l'action des masses, de la *création des masses*, etc. La plupart des anarchistes estiment, en effet, que les grandes transformations sociales, - la révolution sociale surtout - sont, en dernier lieu, l'œuvre des vastes masses humaines mises en mouvement par certains facteurs économiques, politiques, sociaux ou autres, et développant alors une énorme activité, aussi bien destructive que positive et créatrice.

Toutefois, cette opinion est infirmée ou même contestée de différents côtés. Pour beaucoup de gens, pour beaucoup d'anarchistes même, le fait reste douteux. Pour eux, les transformations sociales ou les révolutions sont plutôt l'œuvre ou d'une minorité « éclairée et agissante », ou de certains individus supérieurs et des coalitions de tels individus (réformateurs, hommes d'État, partis politiques, etc.) ; et quant aux masses, elles ne sont et ne peuvent être que de simples exécuteurs des idées et des dispositions de ces individus ou de ces minorités.

Dès lors, une étude plus approfondie et plus précise de la question s'impose.

Tout d'abord, ce sont nos adversaires doctrinaires, les « marxistes » (socialistes, « communistes ») qui nous reprochent le *vague* de notre terme préféré : *masses*. Ils parlent, eux, moins volontiers des *masses* (notion trop vaste et imprécise, disent-ils), que du *prolétariat* ou de la *classe ouvrière* (notions moins vastes et plus précises, paraît-il). Et cette classe ouvrière doit, d'après eux, être guidée, conduite justement par une minorité éclairée et agissante : le parti politique et ses dirigeants.

Disons tout de suite que les discussions purement *théoriques* avec les marxistes perdent actuellement, tous les jours davantage, leur intérêt et leur importance d'autrefois. En effet, la solution du problème se poursuit déjà sur le terrain même de la vie. C'est l'expérience vive et immédiate qui s'en est saisie et qui est plus concluante que n'importe quelle argumentation théorique.

Cette expérience – je parle des événements en Russie et de leur répercussion dans d'autres pays – nous fournit deux conclusions décisives.

La première est celle-ci : Toute transformation sociale de vaste envergure – d'autant plus une révolution sociale – *reste stérile* si une minorité « éclairée » s'en

empare pour la guider et la diriger. Car, dans ce cas, le phénomène suivant se produit fatalement : les masses sont obligées de céder leur initiative et leur liberté d'action à la minorité ; or, cette dernière, dont l'activité se substitue ainsi à celle des masses se montre impuissante à résoudre les gigantesques problèmes qui surgissent de tous côtés et qui exigent, précisément, le concours libre des millions d'énergies et d'initiatives. Se cramponnant quand même à son autorité néfaste et opprimant de plus en plus les masses, la minorité finit par acculer la révolution à une impasse sans issue. Telle est, une fois de plus dans l'histoire humaine, la grande leçon de la révolution russe. Elle patauge dans l'impuissance parce qu'elle remet son sort entre les mains d'Une minorité « éclairée et agissante » traitant la masse en simple exécutrice de ses décisions et prescriptions maladroitement, incompétentes et finalement régressives.

L'autre conclusion n'est pas moins significative. Les bolcheviks eux-mêmes, et ensuite les « communistes » des autres pays, durent reconnaître que « *la base de la révolution* » devait être « élargie ». La « classe ouvrière » est appelée aujourd'hui à « faire bloc », non seulement avec les paysans, mais même avec la petite bourgeoisie. Cette thèse – « l'élargissement de la base de la révolution » – nous intéresse en tant qu'elle se rapproche, après l'expérience faite, de notre idée qui est la suivante : La révolution sociale est l'œuvre non seulement de la classe ouvrière (qui elle-même est loin d'être homogène socialement et idéologiquement), mais de très vastes masses humaines comprenant une grande partie de la classe ouvrière, une partie de la population paysanne (dont l'importance numérique varierait selon le pays), et aussi de nombreux autres éléments : bourgeois (rompant avec leur classe, bien entendu), intellectuels (tels Lénine, Trotsky et autres), etc., etc., qui, s'aidant (et non pas dirigeant) les uns les autres, finiront par aboutir.

Les socialistes « modérés » pourraient objecter que l'expérience des bolcheviks n'est pas probante, ces derniers ayant faussé les idées de Marx, du socialisme et de la révolution. Pour notre controverse, cette objection serait sans valeur, la différence entre les socialistes – bolcheviks et les socialistes modérés ne portant que sur les méthodes d'action et non pas sur le principe même d'une

minorité « consciente » et « supérieure » guidant et dirigeant les masses.

Ce qui nous importe et nous intéresse beaucoup plus, c'est la divergence d'opinions et un certain flottement qui existent, par rapport aux masses, *dans nos propres milieux*.

Comme déjà dit, assez nombreux sont les *anarchistes* qui éprouvent à l'égard des masses un sentiment de doute, de méfiance, même d'hostilité. Certains vont plus loin encore, jusqu'à dédaigner, mépriser, voire haïr les masses. (Voir : *Foule*). Pour eux, la masse est bête, moutonnière, lâche, veule, perfide, incapable de la moindre initiative ou action créatrice, capable par contre des crimes les plus cruels, les plus stupides, les plus crapuleux. Ces camarades s'appuient surtout sur les faiblesses et les mauvaises actions des masses, fort connues dans l'histoire ancienne et moderne des sociétés humaines : inconscience, insouciance, crédulité, inconstance, légèreté, veulerie, absence d'idéal, d'indépendance morale et de résistance, manque de courage, conduite lâche, trahisons, actes de cruautés, pogromes, assassinats, lynchage etc., etc...

Toutefois, il ne suffit pas de constater le fait : il s'agit de l'expliquer, de le comprendre. Il est grand temps qu'on pousse le problème des masses à fond. Il faut chercher à le résoudre pour ne plus flotter dans l'incertain, comme c'est souvent le cas aujourd'hui. Tâchons de l'éclaircir, dans la mesure de nos moyens. D'abord, quelques considérations d'ordre général.

Les masses ont des faiblesses, elles commettent de mauvaises actions, même des crimes. C'est un fait. Mais l'histoire et la vie nous disent aussi que les masses ont des qualités, qu'elles sont capables de bonnes actions également, d'actes courageux, même héroïques. C'est un autre fait. Donc, ce que nous pourrions

constater en toute impartialité, serait ceci : *les masses ont des faiblesses et des qualités, elles commettent de bonnes et de mauvaises actions*. Entre ceux qui citent des faits pour démontrer que la masse est foncièrement bonne, et ceux qui font autant pour soutenir qu'elle est foncièrement mauvaise, toute discussion serait, par conséquent, vaine et stérile. Les uns et les autres y apporteraient des preuves irréfutables. Tant que le problème en restera là, il ne pourra pas être tranché. La constatation que nous venons de faire, ne dit encore rien.

Autre chose. Puisque la masse n'est pas toujours bonne, admettons pour un instant qu'elle est foncièrement mauvaise. La masse est un ensemble d'individus. Si elle est mauvaise, c'est que l'individu en général ne vaut pas grand chose lui non plus. Se méfiant de la masse (la méprisant, etc.), on se méfie, en réalité, de la presque totalité des individus qui la composent (sauf soi-même et quelques autres exceptions). Alors, on est obligé d'adopter l'une des deux solutions suivantes :

1° La supériorité de quelques individus et partant une minorité d'élite chargée de diriger les masses et le processus social.

Cette solution soulève des objections qui finissent par l'annuler. En effet : 1. Il n'existe pas de supériorité générale de quelques individus sur le reste des humains. (Il existe, bien entendu, une supériorité *spécifique* de tel homme sur tels autres, en telle ou telle autre matière concrète : en tel art, en telle science, en divers genres de travail, en intelligence, en force de caractère, en l'une ou l'autre des mille aptitudes, capacités ou qualités variées à l'infini. Un tel homme supérieur en telle matière, est bien inférieur en telle autre. Cette supériorité variée des hommes les uns sur les autres, supériorité relative et mutuelle, n'est donc pour rien dans la question dont nous nous occupons ; ou, plutôt, elle renforce, justement, l'idée d'une activité libre et naturellement combinée des vastes masses, contre la thèse d'une élite dirigeante. Et quant à toute autre supériorité, elle n'est qu'une fiction. -2. Supposons même que de tels individus généralement supérieurs aux autres existent ; rien ne nous garantit que l'élite dirigeante - formée surtout en pleine effervescence sociale - sera composée précisément *de ces individus*. Il est, au contraire, à peu près certain que ces personnages hypothétiques, réellement supérieurs, resteront à l'écart,

et que l'élite dirigeante sera composée d'éléments fortuits et nullement « supérieurs ». Et d'ailleurs, qui serait expert et juge de la supériorité ? - 3. Si même l'élite dirigeante était composée d'individus très supérieurs, leur supériorité ne saurait être universelle ni omnipotente, au point qu'ils puissent avoir la haute main sur la formidable activité infiniment mobile et variée des millions d'êtres humains. En réalité, l'« élite » ne saurait être maîtresse de cette activité, car pour cela il lui faudrait pouvoir embrasser, à tout instant, toute l'immensité mouvante de la vie : pouvoir tout connaître, tout comprendre, tout entreprendre, tout surveiller, tout voir, tout prévoir, tout résoudre, tout organiser, tout arranger... Or, il s'agirait d'un nombre incalculable de besoins, d'intérêts, d'activités, de situations, de combinaisons, de créations, de transformations, de problèmes de toute sorte et de toute heure. Ne sachant plus où donner de la tête, l'élite dirigeante finirait par ne pouvoir rien saisir, rien arranger, rien « diriger » du tout. Non seulement sa supériorité ne saurait jamais être telle qu'on puisse substituer avantageusement son action à la libre activité, à la libre création, à la libre organisation des masses, mais, au contraire, l'élan de celles-ci serait fatalement entravé ou même paralysé par l'ingérence malheureuse d'une « minorité » impuissante mais prétentieuse.

Il n'existe donc pas de supériorité qui justifierait la remise entre les mains d'une élite des intérêts vitaux et des destinées historiques des millions d'hommes. Prétendre le contraire serait vraiment tomber dans l'absurdité. Et pourtant, c'est cette absurdité qui se trouve à la base de toutes les théories d'une « minorité dirigeante » et de toutes les expériences de ce genre. Quoi d'étonnant si ces expériences se terminent pour les travailleurs, partout et toujours, en queue de poisson ! Les grandes révolutions des temps passés et, en dernier lieu, la révolution russe appuient nos objections.

Notons cependant, en passant, que lorsque les *étatistes*, les *autoritaires*, les doctrinaires *politiques* (socialistes, « communistes », etc.) prêchent le principe d'une élite dirigeante, ils sont parfaitement logiques ; tandis que les *antiautoritaires*, les *anarchistes*, s'ils renient les masses et se rabattent sur une minorité d'élite perdent toute conséquence avec eux-mêmes. Car comment peut-on s'imaginer une société

sans État ni autorité si l'on n'a pas confiance dans les capacités organisatrices et créatrices des masses ? Et quoi d'étonnant, encore, si de tels anarchistes finissent par tomber dans le bolchevisme ou dans des conceptions qui n'en sont guère loin !

Donc, cette première solution ne résiste pas à l'examen critique.

Ceux qui la rejettent – *je parle toujours de ceux qui croient les masses infirmes* – n'ont en réserve qu'une seule solution possible :

2° Cette deuxième solution suppose que les masses sont au moins capables de *devenir* un jour qualifiées pour la bonne cause. (Pour ceux qui ne l'admettent pas non plus, cette solution n'est même pas à envisager. Ils sont donc obligés soit d'adopter la première, soit de flotter dans le vague). Ils s'agit d'attendre jusqu'à ce que l'écrasante majorité des individus composant la masse *soit devenue le contraire de ce que cette majorité est aujourd'hui*, c'est-à-dire qu'elle s'affirme intelligente, consciente, d'un esprit et d'une action indépendants, courageuse, active, loyale et constante, capable de toute initiative et d'action créatrice, incapable de crimes, porteuse d'idéal élevé, etc. Autrement dit, il s'agit de faire, en attendant, *l'éducation* de l'individu et partant de la masse.

Cette solution se heurte également à des objections qui l'anéantissent : 1) Dans l'ambiance sociale donnée, est-elle possible, la véritable éducation, effective et progressive, de l'individu et de la masse ? Il suffit de regarder attentivement et sans parti-pris autour de soi, de méditer quelque peu sur ce qui se passe dans la société actuelle, pour y répondre négativement. Ne pouvant pas m'étendre ici sur ce sujet un peu spécial (voir: *Éducation, Propagande, Révolution*, etc.), je me bornerai à quelques argument frappants. – D'abord, quelques *faits* récents. Malgré les exemples historiques de fraîche date, malgré surtout la propagande antimilitariste intense de nombreux partis et groupement d'avant-garde, ainsi que de tant d'écrivains et d'apôtres universellement vénérés et populaires, malgré tout un courant anti-guerrier d'une puissance telle qu'elle laissait espérer un refus catégorique des masses d'être engagées dans une nouvelle aventure, ces masses, dans tous les pays, continuent à se laisser tromper. Elles ont marché à l'ignoble et

absurde boucherie de 1914 « comme un seul homme », avec un élan stupéfiant. Après la guerre, les masses, tout en ayant esquissé, dans certains pays,

quelques mouvements de révolte et même entamé une belle révolution en Russie, fléchissent rapidement et cèdent le pas à des dictateurs et profiteurs de toute espèce, acceptant ainsi, de nouveau, un esclavage écoeurant. Une fois de plus, elles n'ont pas su se rendre maîtresses de la situation qui leur était, pourtant, extrêmement favorable. – Quant à *l'éducation* proprement dite, quelle est-elle ? La vie d'un homme de la masse est connue, dès son enfance. La famille ne peut pas lui fournir une éducation saine. Viennent ensuite : l'école (!), la rue et le bistro, le journal (!!), le cinéma (!!!), et surtout le travail de bête de somme alternant avec un sommeil à peine suffisant. Contre toute cette « éducation » immédiate, concrète, permanente, – s'exerçant, de plus, dans une ambiance (État ! Autorité ! Église ! Argent ! etc.) qui elle-même façonne l'homme en dépit de toute autre influence, – que peut-elle, la poignée de gens capables de s'occuper de la véritable éducation de l'individu et de la masse ? ! Dans les conditions données, cette éducation n'est qu'un rêve irréalisable. – 2) En affirmant que l'action éducative de quelques individualités ou groupements ne saurait rendre qualifiées les masses qui ne le sont pas aujourd'hui, je ne veux pas dire que l'éducation des masses ne se fait pas du tout. Certes, elle se fait, au cours des siècles, sous la poussée de plusieurs facteurs d'une puissance inégale. (L'activité éducative y joue un rôle relativement assez modeste). Mais, ce processus est *excessivement lent* (et, de plus, intermittent). Et alors, le problème reste entièrement ouvert. En effet, il serait résolu au cas seulement où l'on aurait la certitude que les masses seront prêtes au moment de grands événements sociaux. Or, c'est exactement le contraire qui est certain. Sans le moindre doute, les bouleversements sociaux auront lieu longtemps avant que les masses soient dûment éduquées et cultivées. Sans le moindre doute, les masses seront alors, au point de vue d'éducation et de culture, à peu près les mêmes qu'elles sont aujourd'hui. *Si, de nos jours, elles sont foncièrement mauvaises et non qualifiées, ce n'est pas l'activité éducative qui les modifiera pour le jour des grands événements.*

Donc, *pour ceux qui supposent la masse mauvaise et incapable*, l'« éducation » n'est pas non plus une solution du problème.

Alors, que penser ? Quelle décision prendre ? Quelle est la véritable psychologie de l'individu et de la masse ? L'individu est-il bon ou mauvais ? La masse est-elle mauvaise ou bonne ?

Nous avons constaté que les masses ont des faiblesses et des qualités, qu'elles commettent de bonnes et de mauvaises actions. Cette constatation nous suggère déjà l'idée que la masse n'est ni bonne ni mauvaise, et qu'il faut chercher à expliquer tout autrement sa psychologie et son attitude.

Une petite expérience personnelle et une analyse rapide nous aideront dans cette tâche.

Que le lecteur prenne une feuille de papier. Qu'il la divise en deux, avec un tracé de crayon. Qu'il parcoure ensuite mentalement toute sa vie passée, en détail autant que possible, très scrupuleusement, très sincèrement. Chaque fois qu'il se souviendra d'une mauvaise action commise (ou d'une mauvaise action qu'il fut tout prêt à commettre et que certaines circonstances empêchèrent), il placera un petit trait de crayon d'un côté du tracé. Chaque fois qu'il se rappellera, au contraire, une bonne action commise (ou qu'il fut décidément prêt à commettre), il placera un trait de l'autre côté. (Il faut comprendre sous une « mauvaise action » tout acte anti-moral, antisocial ou autre condamné par la conscience du lecteur ; sous « bonne action » on comprendra tout acte de haute moralité, de dévouement, etc., d'après l'avis même du lecteur). L'opération terminée, il trouvera plusieurs traits de crayon des deux côtés du tracé. Il constatera ainsi qu'au cours de sa vie, il a commis (ou il fut tout prêt à commettre, ce qui, psychologiquement, revient au même), plus d'une

fois, des vilenies, des actes condamnables, allant même jusqu'à ce qu'on pourrait qualifier « crime », et que, d'autre part, il a accompli aussi (ou il fut tout prêt à accomplir), plusieurs fois, des actes louables, de très bonnes actions, allant même jusqu'à l'héroïsme. Parfois même, les unes et les autres se suivaient à une courte distance.

Quelle est la conclusion de cette petite expérience psychologique ? Elle est celle-ci : *La psychologie de l'individu n'est pas une chose stable. Elle se trouve continuellement en mouvement, semblable à l'oscillation d'un balancier.* L'envergure de cette oscillation est très vaste, puisque le même individu peut aller du crime à l'héroïsme. (Bien entendu, l'énergie psychique d'un individu peut se trouver momentanément à l'état de repos, d'équilibre passager, comme toute autre énergie, et alors la mobilité de la psychologie humaine ne se fait pas voir si facilement. – Bien entendu, aussi, tels individus ont un penchant plutôt au mal, tels autres, plutôt au bien, ce qui veut dire que les premiers commettent de mauvaises actions plus – ou même beaucoup plus – facilement que les seconds. Tout ceci ne change en rien le fond des choses : l'instabilité, la mobilité de la psychologie humaine et l'envergure de cette mobilité).

La constatation que nous venons de faire, nous suggère tout de suite une autre idée que voici :

Si l'ambiance, le milieu, tout l'ensemble social et autre sont tels qu'ils *facilitent et favorisent* les mouvements dans le sens du *bien* (rendant, de plus, difficiles et inutiles ceux dans le sens du mal), alors les premiers deviennent, chez l'individu, plus fréquents, plus accentués, plus prolongés que les seconds. La situation favorable se maintenant et la force de l'habitude aidant, les bons mouvements tendent à se perpétuer, et les mauvais, à disparaître. Ceci d'autant plus que le bon chemin une fois entamé, il entr'ouvre des horizons splendides, il entraîne les gens, il les enthousiasme de plus en plus, il rend la vie de plus en plus belle, riche, intéressante, active, souriante, avenante. – Si, au contraire, l'ambiance sociale est telle qu'elle facilite et stimule les mouvements dans le mauvais sens, entravant les oscillations opposées, l'effet en est aussi exactement inverse : les mouvements

dans le sens du mal s'accroissent, l'emportent sur les autres, tendent à s'éterniser.

Abandonnons maintenant le terrain de la psychologie individuelle. Les masses étant un ensemble d'individus, leur psychologie et ses effets sont essentiellement pareils à ce que nous avons observé chez ces derniers.

Donc : 1° La psychologie de la masse est instable, mobile ; 2° L'envergure de cette mobilité est très vaste, les oscillations s'effectuant du crime à l'héroïsme et retour ; 3° Le sens des oscillations dépend de toute l'ambiance sociale qui facilite ou empêche les mouvements dans l'un ou l'autre sens.

Lorsque l'ambiance, le milieu, tout l'ensemble social facilitent et favorisent les mouvements dans le sens du bien, ces mouvements deviennent naturellement de plus en plus fréquents, prononcés, prolongés, et l'action des masses s'affirme, alors, de plus en plus positive, saine, franche, loyale, belle, vigoureusement créatrice, pendant que les mouvements et l'activité contraires faiblissent, décroissent, s'éteignent. Et vice versa.

C'est dans cet ordre d'idées, précisément, que nous devons nous intéresser au rôle de l' *ambiance sociale*, à son influence sur la psychologie des masses.

Pourquoi de nos jours, et aussi dans le passé, les masses s'avèrent-elles souvent défaillantes, lâches, veules, criminelles ? Parce que des millions d'individus sont poussés dans ce sens, depuis des siècles, par toute l'ambiance sociale, intellectuelle et morale. C'est pour cette raison qu'en temps « normal » les masses nous causent tant de désillusions.

Cette attitude des masses en temps ordinaire ne nous dit encore rien sur leur véritable psychologie, sur leurs qualités ou leurs défauts effectifs. Car c'est une

attitude mensongère, faussée, trompeuse. Elle peut devenir tout autre, lorsque les circonstances l'exigent et que l'ambiance se modifie pour *de bon*. Ce qui est, en effet, remarquable, édifiant, c'est que les mêmes masses changent rapidement d'aspect et de conduite aussitôt que l'ambiance défavorable se désagrège sérieusement, prête à changer, elle aussi, de fond en comble.

L'histoire des révolutions nous dit qu'au cours des combats décisifs, au moment de la victoire, et pendant les quelques semaines – ou quelques mois – qui la suivent, les masses, se voyant libres d'agir, remplies d'un grand espoir, ne ressemblent plus en rien au troupeau moutonnier qu'elles furent encore à la veille des événements. Elles se montrent courageuses, vaillantes, actives, riches d'initiative et de ressources, prêtes à tous sacrifices, pleines d'esprit de recherche et de création. La révolution russe de 1917 le prouva une fois de plus, de façon éclatante.

Hélas ! Dans toutes les révolutions, jusqu'à présent, – y compris la révolution russe, – la liberté d'agir conquise par les masses fut vite bridée et leur espoir déçu. La nouvelle ambiance favorable se déformait rapidement, celle d'avant-révolution – fatale pour la liberté et l'activité des masses – rentrait dans ses droits et l'attitude des masses redevenait plate, servile, basse. Ce phénomène frappant trouve, entre autres, une explication fort répandue : les masses, affirme-t-on, *n'ont pas de fond*, elles sont vite fatiguées, épuisées, lasses, elle abandonnent la cause, et alors naturellement la révolution dégénère. Le lecteur trouvera plus loin une autre explication de cette dégénérescence. Mais quant à la lassitude des masses, disons tout de suite qu'à notre avis, c'est exactement le contraire qui se produit : la lassitude et l'abandon des masses sont non pas les *causes*, mais les *conséquences* du déclin et du non-aboutissement de la révolution. Ce n'est pas la révolution qui ne réussit pas *parce que les masses en sont fatiguées*, mais, au contraire, les masses deviennent lasses et indifférentes *lorsque et parce que la révolution ne leur apporte pas le résultat recherché*. Ce n'est pas la lassitude des masses qui précède le dépérissement de la révolution, mais toujours inversement : la déviation, l'égarement, la dégénérescence de la révolution précèdent, entraînent et expliquent la lassitude et l'abandon des masses. Aussi longtemps que ces dernières gardent

intact l'espoir en la révolution, leur enthousiasme, leur activité, leur dévouement restent entiers. Ce n'est qu'au moment où elles sentent la révolution faussée, égarée, perdue pour elles, qu'elles lâchent pied. Et alors, tout change... C'est en étudiant de plus près la marche des révolutions passées et en suivant, témoin actif, les péripéties de la révolution russe, que j'ai acquis définitivement cette conviction.

Quelle est donc l'ambiance qui facilite et favorise les mouvements de l'individu et de la masse dans le sens du bien, c'est-à-dire, de la vaillance, de l'initiative et de l'activité créatrices, du dévouement, de la persévérance, etc., etc... ?

Pour nous, la réponse n'est pas douteuse : Cette ambiance favorable est *la liberté d'action* pour l'individu et l'ensemble d'individus (la masse). Liberté *intégrale, effective*, sans restriction ni réserve d'aucune sorte. Liberté de s'entendre par tous les moyens possibles ; liberté de s'organiser, de coopérer ; liberté de chercher, d'essayer, d'appliquer toute initiative, de déployer toute énergie, de détruire, de construire, de commettre des erreurs, de les rectifier, de faire, de défaire, de refaire, en un mot : *d'agir*, dans le plus vaste sens du terme.

Il va de soi qu'il existe d'autres éléments importants, tels que l'égalité (véritable), le sentiment mutuel de confiance et de fraternité, etc..., lesquels, une fois acquis, complètent et parfument cette ambiance. Mais c'est la *liberté* qui en est la condition *primordiale*. C'est elle, précisément, qui permet à ces autres éléments de prendre corps, qui y mène même nécessairement, tant qu'elle n'est pas supprimée. C'est la liberté qui favorise l'action positive des masses et leur donne l'élan enthousiaste indispensable à la création, à l'inauguration progressive de la société nouvelle. C'est la liberté qui rend possibles la manifestation, l'application, l'activité féconde et le triomphe décisif des millions d'énergies et d'initiatives robustes et saines exigées par la tâche gigantesque de la reconstruction sociale.

Soulignons que, pour produire ses effets, la liberté doit être *entière, générale, parfaite*. Une demi-liberté, une liberté partielle, limitée, conditionnelle, réduite, - timidement octroyée et rapidement retirée, à la première occasion, par l'autorité - ne produirait aucune confiance, aucun enthousiasme *durable* et, finalement, aucun

résultat. Pis encore : elle donnerait, justement, un résultat *négalif*. Ce n'est que le souffle puissant et continu d'une véritable liberté, intégrale, universelle, qui serait en mesure de soulever et de jeter graduellement dans la grande action toutes les innombrables énergies positives d'un peuple. Ce n'est que dans l'ambiance d'une telle liberté que les éléments sains, vigoureux, productifs et créateurs pourraient triompher définitivement de tous les obstacles, de toutes les difficultés, de toutes les forces obscures et malsaines qui auraient surgi des ténèbres du passé.

Nous avons déjà attiré l'attention du lecteur sur un phénomène significatif qui se reproduit dans toutes les grandes révolutions (1789, en France ; 1917, en Russie) et qui appuie nos affirmations. Au début de la révolution, une fois le gouvernement par terre et la liberté d'agir acquise par les masses populaires, ces dernières se montrent pleines d'enthousiasme, de bonne volonté, d'un élan prodigieux vers le bien, vers une grande activité positive. Tout ce qu'il y a dans les masses de bon, de grand, d'actif, se fait jour, prêt à se mettre à l'œuvre inlassablement. Un certain temps s'écoule. Un nouveau gouvernement s'installe et commence sa besogne. Bientôt, l'ambiance change, et ce changement s'accroît tous les jours davantage. Des restrictions de toute sorte s'annoncent et se multiplient. Les masses se sentent surveillées, suspectées, serrées de près, repoussées. Leur initiative, leur activité sont de plus en plus ligotées, s'avèrent de plus en plus inutiles, sans but. L'initiative et l'action du gouvernement et de ses agents s'y substituent. Le souffle de la liberté s'éteint. De nouveau, comme auparavant, ce n'est pas la masse qui est libre d'agir, mais *l'autorité et les milieux dirigeants*, malgré qu'ils soient d'une nouvelle espèce. Alors, l'enthousiasme s'évapore, la masse s'arrête, se recroqueville, elle retombe dans son attitude ancienne : passive, obscure, négative.

Mais alors, une question ayant trait, justement, au problème des *défauts* de la masse, se pose. Si les masses sont pleines de ressources, si elles possèdent de l'énergie, de la bonne volonté, de l'initiative, si elles sont éprises de la liberté, de l'activité positive, etc., etc., comment expliquer alors que, chaque fois, elles cèdent tout ceci à une minorité dirigeante, se montrant ainsi impuissantes de maintenir la liberté acquise au début de la révolution, de la défendre, de la mettre en œuvre ? Un

gouvernement ne nous tombe pas du ciel ! Ce sont les masses *elles-mêmes* qui le portent au pouvoir, qui, au moins, lui permettent de s'installer, qui, souvent, le réclament, l'acclament, lui prêtent confiance et concours, lui obéissent de bon gré. Alors ? (Une autre question serait légitime aussi. Comment se fait-il qu'à l'aube de l'histoire humaine, lorsque les premières grandes collectivités étaient en train de se former, les masses primitives, au lieu de bâtir et de développer une société basée sur la liberté, la création collective, etc., permirent à d'autres éléments, absolument contraires, de prendre le dessus et de déterminer toute l'évolution ultérieure de la vie sociale ?

Ne pouvant pas traiter ici ce sujet, vaste et compliqué, qui n'a, d'ailleurs, qu'un rapport assez lointain avec le problème *actuel* des masses, disons, toutefois, ceci : Les raisons pour lesquelles l'évolution des premières sociétés humaines avait « dévié » et les masses s'étaient laissées subjuguées, sont *compréhensibles* si l'on se donne la peine d'étudier la question de près. *Ces raisons n'existent plus aujourd'hui*. Rien, *au fond*, n'empêcherait donc plus les sociétés et les masses humaines *actuelles* de prendre le beau chemin, véritablement humain, d'une évolution collective, libre et créatrice. Mais une fois engagée sur la voie tortueuse de l'autorité, de la propriété, etc., l'humanité fut acculée à la suivre jusqu'au bout. Toute son évolution ultérieure, jusqu'à nos jours, n'est que le développement naturel des conséquences logiques de cette déviation initiale. Une fois prises dans le formidable rouage de la société autoritaire, les masses, naturellement, ne pourront plus s'en arracher qu'au prix d'efforts, de luttes, de souffrances et de sacrifices incalculables. Il n'existe aucun rapport entre cette situation et la *capacité* – ou la *non-capacité* – des masses.)

Alors, oui ! Il s'agit là, en effet, d'un *gros défaut* des masses populaires, mais d'un défaut *tout spécial* et superficiel (malgré son influence funeste sur la marche des choses), d'un défaut non « organique », temporaire, *guérissable*. Et cependant, c'est, précisément, ce défaut qui explique, en grande partie, la déviation et la dégénérescence des révolutions passées.

Ce défaut consiste en ce que ni avant, ni pendant la révolution, les masses *ne distinguent clairement la bonne, la vraie voie à prendre*. Il s'agit donc d'un certain

défaut de la vue, d'un genre de « cataracte » qui empêche de voir le bon chemin, mais qu'il est possible de supprimer. C'est précisément par rapport à ce défaut qu'on pourrait parler de *l'ignorance* des masses. On pourrait comparer la masse à un géant plein de force, capable des actes et des exploits les plus magnifiques, mais qui, après avoir démoli les premiers obstacles, se trouve toujours, au moment décisif, au carrefour de plusieurs routes, *sans pouvoir distinguer celle qui le mènera vers le but*. Alors, il hésite, il ne sait plus que faire, où aller. Il reste là, inactif. Et alors, voici ce qui se passe. Quelqu'un vient à lui et lui dit : « Donne-moi ta main, car moi, je vois, je connais le bon chemin. Je te mènerai directement au but, malgré ta cécité ; tu n'as qu'à me suivre... ». Le géant, décontenancé et confiant, suit le bonhomme. Or, celui-ci, se faisant illusion, lui-même, sur le véritable chemin, s'égaré et fait égarer le colosse. Bientôt, tous les deux s'enfoncent dans le marais. Impossible d'en sortir ! La cause est perdue.

C'est en raison de ce défaut que même les situations les plus favorables n'ont servi à rien, jusqu'à présent. Et c'est ainsi que dans la révolution russe, l'ambiance générale, extrêmement favorable au début, devint rapidement le contraire sous la conduite prétentieuse mais fautive du Parti Communiste.

Ajoutons qu'en parlant des masses, nous parlons de millions d'individus. Nous voulons dire que *des millions d'individus* ne voient pas le chemin. Nous voulons même dire que *personne* ne le voit exactement. C'est pourquoi, justement, le bonhomme, trop sûr de lui, a tort et ne peut que s'égarer, avec celui qu'il conduit. Au point de vue de l'instruction, de l'éducation, il existe, certes, pas mal d'individus supérieurs au niveau général des masses. Mais quant à savoir quel est le véritable chemin de l'émancipation sociale, les individus y sont aussi aveugles que la masse entière. Personne n'est donc qualifié pour *conduire* les masses vers le but. Or, tandis que l'individu – ou même un groupe d'individus – serait impuissant à aboutir (même s'il possédait la vue juste), la masse, qui est *un ensemble formidable d'initiatives et d'énergies, de forces et de capacités, d'instructions et d'éductions de toute sorte*, aboutirait certainement *si elle voyait clair*. La masse, elle, finirait par trouver le bon chemin, au moyen d'efforts collectifs et solidaires, si elle pouvait voir. Il s'agit donc,

non pas de *conduire* la masse aveugle, mais d'« enlever la cataracte » à des millions d'individus, pour que cette vaste masse puisse chercher, trouver et, enfin, prendre le bon chemin *elle-même*. C'est pourquoi l'anarchiste – et c'est là la différence essentielle entre lui et les autres – ne veut pas conduire le géant aveugle et passif. L'anarchiste vient à lui et lui dit : « Au lieu de suivre aveuglément quelqu'un, ce qui te perdrait, tu devrais voir et marcher toi-même. Je ne viens donc pas pour te conduire, mais pour t'aider à enlever ta cécité, ce qui te permettra d'agir en toute indépendance, avec toute la vigueur et toute la conscience indispensables ».

Ainsi, le « communiste » dit au géant : « Tu ne vois pas clair : je vais te *conduire* ». L'anarchiste lui dit : « Tu ne vois pas clair : je vais t'aider à enlever le mal, à voir et à marcher *toi-même* ». Jusqu'à présent, et pour plusieurs raisons, le géant n'entend pas l'anarchiste. La proposition de l'autre lui paraît, dans son état actuel, plus pratique, plus expéditive, moins compliquée. Et puis, la voix anarchiste est encore si faible qu'il la perçoit à peine. Il accepte la proposition de l'autre. Il commet ainsi une erreur fatale et s'égaré.

Le défaut dont nous venons de parler, ne ressemble en rien ni à la lassitude, ni au manque de fond, ni à l'incapacité, ni à d'autres défauts imaginaires, dont on se plaît à gratifier les masses, sans s'apercevoir de leur défaut réel, temporaire et beaucoup moins grave. La différence est importante. En effet, les autres défauts seraient « organiques », donc irréparables, tandis qu'*une vue insuffisante* peut être améliorée et réparée. En cas de manque de fond, d'incapacité, etc..., la situation serait *désespérée*, tandis que s'il s'agit d'un simple manque de vue guérissable, elle ne l'est nullement.

Mentionnons aussi un autre défaut des masses, lequel, s'ajoutant au premier, l'aggrave et rend la « guérison » plus difficile, plus lente. Les masses ne se rendent pas bien compte, ni de leur force latente, ni de leur imperfection. Le géant n'est encore conscient ni de sa magnifique puissance, ni de sa cécité, ni du rôle néfaste du bonhomme prétentieux, aussi aveugle que lui-même... C'est, précisément, dans ce sens qu'on pourrait parler de *l'inconscience* des masses. Toutefois ; ce défaut est aussi passager et guérissable que l'autre.

Une question se dresse, néanmoins : *Quand et de quelle façon ces défauts pourraient-ils être supprimés ?*

Nous sommes d'avis que deux facteurs principaux s'en chargeront : 1° Le facteur matériel qui est *l'expérience immédiate*. C'est elle qui apprend le mieux. Et c'est *le bolchevisme*, qui, au cours de son existence, et par ses résultats néfastes, universellement connus, ouvrira les yeux aux masses, leur démontrant, définitivement et irrévocablement, le péril de suivre aveuglément quelqu'un, même le parti qui se dit « le plus ouvrier », « le plus révolutionnaire ». Tel est, croyons-nous, le rôle historique du bolchevisme. -2° Le facteur moral qui est *notre propagande*. - Ces deux facteurs, appuyés par d'autres encore, de moindre importance, finiront par guérir les masses. Ce sont surtout les événements historiques eux-mêmes qui feront le nécessaire. Évidemment, nous ne pouvons fixer aucune date. Les processus historiques sont encore assez lents. Nous sommes sûrs, toutefois, que les résultats négatifs du bolchevisme ouvriront bientôt de nouveaux horizons à la propagande anarchiste et la rendront rapidement beaucoup plus efficace qu'elle ne le fut auparavant.

Dernière question, la plus importante peut-être. Même en admettant que les masses seront, un jour, guéries de leurs défauts actuels, qu'elles verront clair, qu'elles deviendront conscientes, etc..., seront-elles capables d'accomplir l'énorme tâche positive, édicatrice et *créatrice* qui leur incombera ? La prétendue *création des masses*, ne serait-elle pas une mauvaise illusion, propre à soutenir des utopies absurdes, mais stérile et dangereuse si l'on a la naïveté de la prendre au sérieux ?

Beaucoup de gens prétendent, en effet, qu'un acte de création ne pourrait être autre qu'individuel. C'est le cerveau de l'individu qui crée, disent-ils. La « masse »

n'étant pas un « être au cerveau commun », comment pourrait-on l'imaginer créant ?

Précisons donc ce qu'il faut entendre par la « création des masses ».

Il est à distinguer deux sortes de création humaine, lesquelles diffèrent aussi bien comme actes que comme résultats : il y a la *création individuelle* et la *création collective*. On comprendra dans la première tout acte créateur d'un caractère personnel, et dont le résultat porte, par conséquent, le sceau de l'individualité qui l'a accompli. Exemples : ouvrages littéraires de tel ou tel auteur, œuvres de musique, de peinture, etc..., certaines inventions scientifiques ou techniques, et ainsi de suite. Dans la seconde, il faut classer toute œuvre créatrice accomplie par les efforts (simultanés ou non) de plusieurs individus. Une ville, par exemple, qui représente le résultat d'une activité créatrice de millions d'hommes de plusieurs générations, est une création collective. Certaines œuvres d'art, certaines inventions le sont aussi.

La vie des sociétés humaines dans son ensemble représente, à chaque moment donné, le résultat d'une création collective, car elle est le total ou la synthèse d'un nombre incalculable d'idées, d'énergies, d'initiatives, d'efforts et de réalisations infiniment variés des millions d'individus de multiples générations consécutives.

Il va de soi que le problème de la *création des masses* est justement celui d'une vaste *création sociale*, donc d'une *création collective*. Toutefois, en posant ce problème, nous nous intéressons non pas à l'activité déployée par des millions d'individus au cours *des siècles passés*, mais à *la vaste action sociale simultanée, solidaire et combinée des millions d'hommes vivant et agissant actuellement*. C'est donc *l'activité créatrice collective et simultanée de millions d'individus* qui nous intéresse et que nous désignons ici par le terme *création des masses*. Est-elle possible ? Sous quelle forme pourrait-on l'envisager ?

Certes, le point de départ de toute création humaine est *une idée* qui naît dans un *cerveau individuel* (et dont la source – notons-le en passant – se trouve souvent au fond du cœur, du sentiment). Mais, tandis que, dans le domaine de la création individuelle, *l'idée suffit*, n'ayant plus besoin que d'être exprimée pour achever son

œuvre (sous forme d'une publication, d'une œuvre d'art ou d'un acte individuel), dans celui de la création sociale, collective, une idée individuelle est loin de suffire. Elle n'est même que très peu de chose. Plus exactement, elle n'est qu'un des *nombreux éléments composants* dont *l'ensemble seul* compte réellement pour quelque chose, car ce n'est que *cet ensemble* qui assure la bonne exécution, la réalisation effective, l'achèvement fécond de toute œuvre entreprise. Ces éléments absolument indispensables sont les suivants :

1° Il faut que de *nombreuses idées* surgissent de toutes parts chaque fois qu'il s'agit d'une Œuvre sociale, d'un intérêt collectif ;

2° Il faut que toutes ces idées *s'expriment et circulent en toute liberté, s'entre-croisent, s'entre-choquent, se critiquent et se contrôlent mutuellement, se combinent, se complètent les unes les autres, s'harmonisent*, – bref, qu'elles subissent tout un travail complémentaire en passant par le creuset d'examen, de vérification, d'expérience, etc. ;

3° Il faut qu'à cette occasion – qu'à chaque occasion – se produise, de plus, *la coopération* d'un grand nombre de connaissances, d'intuitions, de suggestions, de sentiments, de capacités, etc. ;

4° Il faut que dans ce croisement d'idées, celles qui s'avèreraient fausses, maladroites, inapplicables, disparaissent, et que les bonnes survivent ; donc, qu'une *sélection d'idées* ait lieu ;

5° Il faut, enfin, que les idées bonnes, justes, utiles, se traduisent *en actes, en réalisations libres, conscientes, d'un genre créateur*. Cette réalisation créatrice (libre, enthousiaste) des idées émises et trouvées intéressantes, est justement le côté le plus typique de la création collective. Cette dernière est toujours bilatérale : elle comprend l'idée et sa réalisation, toutes deux libres, créatrices, inspirées par un besoin bien senti et par un élan sincère. Les uns lancent des idées, les autres s'adonnent plutôt à leur application pratique, ce qui dépend surtout du tempérament, des dispositions et des facultés personnelles, etc...

C'est toute cette activité multiforme, tout ce mouvement formidable d'idées et de réalisations pratiques que j'appelle, dans son ensemble, « création sociale » ou « création collective » ou encore « création des masses ». C'est donc, pour moi, une sorte de *synthèse* féconde d'éléments *individuels* et *collectifs*, éléments d'*idée* et d'*action*.

Il va de soi que pour toute cause de petite envergure, ce mouvement se produirait « en miniature », tandis que pour les grands problèmes d'ordre général, il se déploierait en grand. Le fond des choses, l'essence même de la création collective n'en reste pas moins, toujours et partout, la même, qu'il s'agisse de petites ou de grandes causes.

Citons quelques exemples qui illustreront ce qui vient d'être dit.

Certes, il est impossible, à notre époque, d'observer la création des masses sous sa vraie forme, c'est-à-dire, bien développée, sur une grande échelle, absolument libre et vigoureuse, poussant en avant et déployant toutes ses ressources. Mais les quelques épisodes que j'ai vus et vécus, fixèrent définitivement mes idées là-dessus. Je crois utile de les soumettre à l'attention du lecteur.

Le premier épisode auquel j'ai assisté étant, à cette époque, jeune étudiant, fut la construction d'une barricade dans une rue de Saint-Pétersbourg, en 1905. Cinq à six cents personnes, ouvriers et autres, y prirent part. Faute d'expérience, on ne savait pas, au début, comment s'y prendre. Et alors, voici ce qui se produisit. Quelques hommes lancèrent toutes sortes d'idées. Les unes furent tout de suite rejetées comme peu pratiques. Les autres furent immédiatement adoptées et mises à exécution. Cette exécution exigeait, parfois, un certain savoir-faire : il a fallu, par exemple, abattre des poteaux soutenant des fils conducteurs d'un très fort courant électrique – opération délicate et dangereuse. Des hommes se révélèrent alors qui savaient comment il fallait procéder en l'occurrence. Ils l'expliquèrent, ils aidèrent les autres... La masse, poussée par un élan vigoureux, s'y prêta de bonne volonté. En quelques minutes, la barricade fut construite.

Tous les éléments que nous avons énumérés plus haut figurent déjà dans cette « miniature ». Plus intéressant et plus vaste fut, ensuite, le deuxième épisode vécu à Pétrograd, en 1917-1918. Une grande usine employant de 3 à 4.000 ouvriers, était menacée d'un arrêt complet, faute de matières brutes et d'autres éléments indispensables. Une réunion générale des ouvriers de l'usine fut convoquée à l'effet de prendre une décision suprême. Les ouvriers ne voulaient pas fermer l'usine. Ils avaient le ferme désir de sauver la situation, de trouver le nécessaire, de continuer la production. À la réunion, un spectacle triplement curieux et significatif eut lieu. D'une part, l'invitation à une action vigoureuse, et l'exposé de quelques idées générales sur la ligne de conduite à prendre fait par un délégué anarchiste. (Les bolcheviks venaient à peine de s'installer au pouvoir, et le mouvement anarchiste n'était pas encore mis hors la loi). D'autre part, la compréhension parfaite et l'acceptation consciente de cet appel par la masse ouvrière qui manifesta, en cette occurrence, une belle énergie, une activité positive prodigieuse, un savoir-faire remarquable, car elle trouva, séance tenante, des idées pratiques et fécondes, des moyens justes pour arranger les choses, des hommes prêts à s'en charger, – bref, l'élan nécessaire pour emporter un succès définitif. Et enfin, l'intervention du membre du gouvernement, Commissaire du Peuple au Travail, qui, tout en constatant l'impuissance du gouvernement à faire l'indispensable et à assurer le fonctionnement de l'usine, interdit aux ouvriers toute action indépendante, blâma la proposition de l'anarchiste (en le traitant de « désorganisateur »), déclara la décision des autorités de fermer l'usine en licenciement tout le personnel avec une indemnité de trois mois et, finalement, menaça non seulement le délégué anarchiste de mesures de répression, mais aussi tous les ouvriers de sanctions sévères en cas de non-obéissance. Dans cet épisode, également, tous les éléments en question jouèrent leur rôle respectif : idées lancées, leur discussion, leur adoption, une ébauche de leur réalisation dans un élan collectif. Il y eut, de plus, l'élément contraire, hostile à l'action collective, typique en sa qualité d'étouffeur de cette action : l'intervention de l'autorité, la contrainte gouvernementale. Pour compléter notre récit, ajoutons que cette dernière l'emporta et que les ouvriers durent s'incliner devant la violence. L'usine fut fermée. (Il s'agit de l'usine anc. Nobel. Le délégué

anarchiste fut l'auteur de ces lignes. Et le Commissaire du Peuple au Travail, dépêché à l'usine par le gouvernement « ouvrier », fut Alexandre Chliapnikoff).

Mais l'expérience la plus concluante m'a été offerte par les grands événements en Ukraine, au cours des années 1919-1920. Je parle du formidable mouvement des masses dit « mouvement makhnoviste ». C'est là surtout que j'ai vu les vastes masses en pleine action positive, en train de créer elles-mêmes, en toute indépendance, une vie nouvelle, à l'aide des mêmes éléments dont nous avons parlé plus haut. Bien entendu, il m'est impossible de présenter ici un exposé détaillé de cet épisode vécu. Une telle étude devrait faire l'objet d'un ouvrage spécial que je m'apprête, d'ailleurs, à accomplir aussitôt que mes loisirs me le permettront. (Pour l'instant, je conseille à quiconque ne l'aurait pas encore fait, de lire *l'Histoire du mouvement makhnoviste*, par P. Archinoff œuvre qui trace déjà un tableau suffisamment instructif des dits événements – N. Makhno lui-même fait paraître une série de volumes sur la révolution en Ukraine. Mais, cette publication n'étant qu'à ses débuts, je ne puis pas encore me prononcer là-dessus. Ici, je me bornerai à dire que j'ai eu le grand bonheur de prendre part, pendant quelques mois, à cette ébauche d'une véritable création collective et de voir confirmées, par une expérience immédiate de grande envergure, mes idées à ce sujet. J'y ai vu surgir, des profondeurs mêmes des masses laborieuses, des milliers d'hommes qui, par intelligence, leur force de caractère, leurs autres facultés, leurs différentes connaissances se joignant les unes aux autres, leur soif de la vraie liberté, leur dévouement à la cause, etc., etc..., surent comprendre l'âme même de la révolution et jeter les bases d'un mouvement collectif d'une vigueur, d'une beauté et d'une conscience incroyables. J'y ai vu coopérer, dans une excellente harmonie, tous les éléments d'une activité révolutionnaire et créatrice des masses en lutte pour leur véritable émancipation. J'ai vu aussi les premiers résultats de cette activité nouvelle et renovatrice. (Pour les lecteurs qui ne seraient pas assez au courant des événements, je rappellerai que les bolcheviks, ayant réussi à mettre la main, rapidement et définitivement, sur le mouvement populaire en *Russie centrale*, ne purent pas, pour plusieurs raisons, et pendant une période assez prolongée, s'établir de façon stable en *Ukraine*, ce qui permit à la population travailleuse de cette

dernière de pousser assez en avant l'ébauche d'une *véritable* création collective : libre et consciente. Je suis certain que si les divisions rouges, envoyées par Moscou, n'avaient pas, en fin de compte, noyé dans le sang ce beau mouvement des masses, l'expérience aurait donné des résultats d'une immense portée, non seulement pour la révolution russe, mais aussi pour les événements dans d'autres pays).

Et quand on me demande si une action créatrice collective est possible, je ne puis que répondre ceci : non seulement elle est *possible*, non seulement elle est *indispensable* pour que le résultat recherché soit obtenu, mais elle est *absolument certaine* le jour de la vraie révolution sociale. Cette action se produira fatalement dès que les masses, en pleine lutte révolutionnaire, n'auront plus à compter que sur elles-mêmes, après avoir coupé court à toutes les tentatives de « conduite » politique et autoritaire. Plus on réfléchira sur le rôle et les éléments de cette formidable activité des masses en révolution, mieux on comprendra l'impossibilité - c'est-à-dire, la nullité, la stérilité - non pas de cette action créatrice des masses, mais, précisément, de toute « minorité dirigeante » autoritaire.

Bien entendu, il y aura, dans toutes les branches de l'activité populaire, des hommes qui aideront les autres, qui donneront des conseils et des indications, qui guideront, qui parfois « dirigeront ». Mais, comme nous l'exposons d'une manière détaillée ailleurs (voir *Autorité*, voir aussi *maître*, *maitrise*, etc.), il s'agira là non pas de « directives » émanant d'un centre politique et autoritaire, mais d'indications et d'actes dirigeants d'un caractère professionnel ou technique, exercés un peu partout, et de façon naturelle, par des hommes plus expérimentés, plus habiles ou mieux doués dans tel ou tel autre domaine, plus instruits, plus compétents, plus clairvoyants, etc... Ce sera une influence purement morale, d'une utilité, d'une nécessité évidente, immédiate. Ces influences, ces actes dirigeants, s'exerçant en bonne camaraderie, seront acceptés sciemment, librement, volontairement. Ils seront multiples, disséminés, ils s'entre-croiseront dans tous les sens, ils ne remettront jamais entre les mains de ceux qui les exerceront, les armes d'un pouvoir général et autoritaire. Certaines branches d'activité, certains services, certaines directions seront centralisés, techniquement ou administrativement, dans la mesure du

nécessaire, sans aboutir pour cela à l'établissement d'une autorité permanente et coercitive. J'ai observé ces choses dans le mouvement ukrainien.

En ce qui concerne, justement, les formes sous lesquelles toute cette activité se produira, une précision est nécessaire. D'aucuns se demanderont si les masses réalisant la tâche seront des masses *organisées* ou *non-organisées*? Autrement dit : l'organisation préalable des masses laborieuses en syndicats, unions professionnelles, coopératives, etc., sera-t-elle utile ou non à l'action créatrice des masses ? Cette action, se produira-t-elle d'une façon entièrement spontanée (organisations et groupements surgissant au moment même de l'action, individus actifs, etc.) ou d'une manière qui mettra les organisations ouvrières existantes à la base de l'œuvre créatrice ?

J'ai la ferme conviction qu'il ne sera pas question de *ou*, mais de *et*. Bien entendu, *les organisations* existantes seront indispensables et joueront un grand rôle dans les événements. Je suis même d'avis que l'absence d'organisations ouvrières en Russie avant la révolution fut l'une des causes principales de sa faillite. Mais ceci ne m'empêche pas de prévoir que les masses non-organisées déploieront, elles aussi, une belle activité, créant des organisations spontanées de grande importance, faisant naître toutes sortes d'associations et de groupements légers, « mobiles », constitués ad hoc, et dont l'action complètera très utilement celle des organisa« fixes ». Et je pense que des individus actifs, doués, instruits, dévoués, surgis des profondeurs des masses, auront aussi des tâches importantes à accomplir (autres que de se saisir du pouvoir politique et de former un gouvernement). Là, encore, je prévois une *synthèse* de tous les facteurs, de toutes les forces utiles à l'œuvre : *et* les organisations ouvrières existantes, *et* les masses non-organisées agissant spontanément, *et* l'action Individuelle, *tous* ces éléments auront leur mot à dire, leur rôle à jouer, pourvu que cette activité se déploie dans une ambiance de liberté entière, c'est-à-dire, en l'absence de tout gouvernement nouveau, l'ancien une fois jeté bas par la révolution.

Encore quelques mots. Comme le lecteur s'en rend certainement compte lui-même, il ne faut pas confondre *les masses* dont il a été question le long de notre exposé, avec *la foule*. La *foule* embrasse une agglomération plus ou moins fortuite, toujours momentanée, de gens de toute espèce, ou quelque chose d'encore plus vague. Une foule, c'est toujours un ensemble « mécanique » de personnes n'ayant entre elles aucun lien permanent, intime, organique. Or, quand nous parlons des *masses*, nous entendons sous ce terme des millions d'hommes liés entre eux « organiquement », et de façon permanente, par des qualités nettes et plus ou moins homogènes, menant une existence plus ou moins laborieuse, ayant à peu près les mêmes intérêts, la même culture générale, les mêmes aspirations et idéals. Je tiens à souligner ici cette différence, parce que la confusion est fréquente et qu'on attribue assez souvent aux « masses » des défauts propres à la « foule ».

Le lecteur pourrait se demander s'il existe une analyse sérieuse, un ouvrage d'allure *scientifique* sur la psychologie des masses. Constatons que le sujet n'a encore jamais été traité scientifiquement. Les psychologues et les sociologues se sont intéressés un peu, justement, à la « psychologie de la foule », ce qui ne nous intéresse pas ici. Il existe bien quelques ouvrages, peu scientifiques d'ailleurs, qui s'en occupent. Mais quant à la *masse*, on ne la connaît pas !

En ce qui concerne la littérature anarchiste, jusqu'à présent le problème n'y est qu'effleuré, d'une façon éparse et plutôt fortuite, dans divers articles de publications périodiques et dans quelques ouvrages d'ordre général.

- VOLINE

Accueil

MASSUE n. f.

Bâton noueux beaucoup plus gros par un bout que par l'autre. La massue est certainement l'arme la plus ancienne ; on la trouve dans tous les temps et chez tous les peuples. L'écriture en arme Caïn et Samson, de même que la mythologie la met entre les mains d'Hercule. Les Romains avaient dans leurs armées des combattants armés de massues garnies de clous ; Ils les appelaient : clavatores. La massue, sous le nom de "masse d'armes", a de même été employée dans la milice française jusqu'à la découverte de la poudre. Toutes les peuplades d'Afrique ou d'Amérique connaissaient la massue, *Fig. et famil.* : *Coup de massue* : Accident fâcheux et imprévu : ce fut pour lui un coup de massue.

Botanique : Partie supérieure du corps des champignons, lorsqu'elle se compose d'un renflement faisant suite au stipe ou qui en est séparé par un bord sensible. *Massue d'Hercule* : Variété de concombres ainsi nommée d'après la forme de son fruit. *Massue des sauvages*, nom donné aux racines du mabouyer, que les naturels du pays employaient pour faire des massues. *Massue*, ou *grande massue d'Hercule*, nom donné par les marchands de coquilles au rocher cornu, à cause de la longueur du canal et de la brièveté de la spire de cette coquille ; on l'appelle aussi, *massue épineuse*.

Argument massue. Celui que l'on tient en réserve comme le plus probant. Dans un discours ou un écrit, il est généralement tenu en réserve comme l'arme suprême, destinée à frapper un grand coup, à confondre l'argumentation adverse.

Accueil

MASTICATION n. f. latin *masticatio*, action de broyer, de mâcher les aliments

Bien que, de prime abord, le sujet paraisse minime, il est cependant d'importance, la mastication jouant un rôle de premier plan dans la nutrition de l'individu. Son action a pour but, non seulement de réduire en bouillie par le broiement plus ou moins attentionné, les aliments solides ; mais surtout d'imprégner de salive (agent très actif de digestion), chaque particule alimentaire.

L'erreur qui consiste à croire que les phénomènes digestifs ont pour théâtre unique l'estomac est très répandue. Cependant l'élaboration des substances alibiles commence dans la bouche pour se poursuivre le long du réseau gastro-intestinal. La salive, comme les sucs gastriques, pancréatiques et hépatiques est ainsi un élément indispensable à la bonne marche de la digestion.

Il faut donc bien se garder de croire que le fait d'absorber des aliments liquides ou demi-liquides (tels que : lait, potages, bouillies) dispense d'une mastication appliquée ou d'une trituration buccale qui, à l'occasion, en tient lieu. Les aliments ayant subi une insuffisante imprégnation salivaire pénètrent dans l'estomac incomplètement préparés. Et cet organe, aux tâches déjà lourdes et qu'il conviendrait d'alléger, devient le siège de troubles fermentescibles dont le cycle d'ailleurs se poursuivra inéluctablement jusqu'à l'évacuation.

Les amylacés sont, en particulier, justiciables d'une bonne digestion buccale. Plus que tous autres ils exigent une insalivation soigneuse, les sécrétions parotidiennes, sous l'action de ferments spécifiques, transformant l'amidon en sucre et en dextrine.

Non seulement, les aliments insuffisamment broyés et insalivés sont susceptibles de provoquer, à la longue, des troubles digestifs et autres par l'élaboration de poisons résultant des fermentations stomaco-intestinales qu'ils engendrent, mais la valeur nutritive des parties non digérées est absolument nulle. Elles ont été absorbées en pure perte malgré l'énorme travail qu'elles ont imposé aux organes intéressés.

Des expériences tentées sur des sujets normaux et malades ayant adopté une méthode masticatoire rationnelle permirent à ceux-là de réduire de 50 p. 100 leur ration alimentaire sans diminuer pour cela leur force ni leur poids. Au contraire, dans les cas pathologiques une amélioration sanitaire fut constatée.

Si nous nous reportons, par la pensée, aux époques reculées où vivaient les hommes primitifs, nous sommes obligés d'admettre que leur mode d'alimentation différait sensiblement du nôtre. Ne connaissant ni l'usage du feu qui, par la cuisson, amollit la cellulose végétale ou l'albumine animale, ni aucun instrument, même rudimentaire, permettant leur fragmentation, ils étaient astreints obligatoirement, ainsi que les animaux, à une vigoureuse gymnastique maxillaire. La robustesse de leurs organes sains et exercés taisait le reste. Mais, quand le génie inventif des hommes les eut dotés d'instruments et d'ustensiles appropriés, quand ils eurent développé leurs procédés culinaires, réduisant à mesure la part de la contrainte naturelle, l'effort pénible – mais vivifiant – attaché à la sustentation s'adoucit et les générations s'abandonnèrent de plus en plus à de faciles déglutitions. Je dis s'abandonnèrent, car le relâchement de l'énergie dépassa le secours des agents de complément et les humains, portés, par la paresse, la gourmandise et une hâte circonstanciée, à des absorptions précipitées, mâchèrent toujours moins leurs aliments. On les vit – l'exemple en est aujourd'hui quotidien chez nos contemporains surmenés – *engloutir* en moins d'un quart d'heure des mets copieux et étrangement cuisinés. Ils appauvrirent ainsi, tarirent parfois les bienfaisantes sécrétions glandulaires excitées jusque là par des efforts physiques de nécessité primaire...

Le nouveau-né cependant n'échappe pas à cette loi de pré-digestion buccale.

Chez lui, la succion remplace la mastication et déclenche semblablement et automatiquement la sécrétion salivaire. Le lait, appelé par minces filets, est abondamment insalivé avant la déglutition ; il pénètre dans l'estomac par menues portions et il y est, grâce à son extrême division, facilement attaquée par les sucs gastriques. Ce qui explique que l'alimentation artificielle du nourrisson ne doit s'effectuer qu'au moyen de biberons dont la tétine est percée de trous minuscules.

L'Américain Fletcher est, à notre connaissance, le premier pionnier de la mastication méthodique et volontaire. Ayant constaté les heureux effets de son application sur un grand nombre de personnes souffrant préalablement de troubles dyspeptiques, il entreprit une campagne de vulgarisation dans la presse américaine avec le concours de médecins qu'il avait convertis à cette idée. Un grand nombre de ses compatriotes, pour qui « le temps c'est de l'argent », et qui ne consacraient au repas qu'un laps de temps dérisoire, furent convaincus de l'efficacité de cette nouvelle méthode et, grâce à elle, recouvrèrent, pour la plupart, la santé. Le *fletchérisme* était né. Aujourd'hui, sa consécration médicale et hygiénique est un fait accompli.

Outre la valeur thérapeutique du *fletchérisme*, la satisfaction gustative qu'il procure aux gourmets vaut bien la peine de l'astreinte. Les aliments mâchés convenablement procurent un plaisir sensuel que la glotonnerie aux impatiences avides ne peut susciter. Les travaux de Pavlov établissent qu'une mastication prolongée accroît aussi les sécrétions gastriques.

Une mastication convenable a d'autres conséquences insoupçonnées. La physiologie enseigne que tout organe demeurant sans fonction est voué à l'atrophie. La non-observance de la mastication engendre une déchéance organique du système dentaire – favorisée par l'usage alimentaire de substances désagrégeantes – qui se traduit si fréquemment aujourd'hui par une altération prématurée de la denture du civilisé. Si les hommes persistent dans cette abstention d'une part, et si, d'autre part, ils restent abusivement fidèles aux aliments corrodant, les générations futures devront recourir à la prothèse dentaire dès l'âge le plus tendre.

Le jeu de l'appareil masticateur, l'action du broiement alimentaire déterminent une congestion de la gencive qui est favorable à la nutrition des dents et contribue à leur conservation. Inutile d'ajouter que l'hygiène de la bouche ne peut que renforcer ce résultat.

L'habitude de la mastication constitue donc une mesure préventive et curative d'hygiène. Adjointe aux autres pratiques hygiéniques, elle contribue à assurer l'équilibre des facultés physiques et mentales des individus. Une rééducation de cette fonction s'impose donc chez ceux qui tiennent à l'intégrité de leur santé. C'est affaire de discernement et de volonté.

– J. MÉLINE.

Accueil

MATÉRIALISME s. m. rad. matériel.

Littré définit : « Système de ceux qui pensent que tout est matière et qu'il n'y a point de substance immatérielle ». Deux éléments constituent donc la doctrine : affirmation de l'existence substantielle de la matière ; négation de Dieu, de l'âme, des esprits, de toute substance non matérielle.

La plupart des spiritualistes ne nient pas la matière, on les nomme souvent dualistes et certains matérialistes préfèrent se déclarer monistes. Mais Ernest Haeckel, par exemple, tient à distinguer son monisme « du matérialisme théorique qui nie l'esprit et ramène le monde à une somme d'atomes morts ». Il brandit comme un drapeau le mot de Goethe : « La matière n'existe jamais, ne peut jamais agir sans l'esprit, et l'esprit jamais sans la matière ». Il adhère, affirme-t-il, au « monisme pur, sans ambiguïté, de Spinoza : la matière (en tant que substance indéfiniment étendue) et l'esprit ou énergie (en tant que substance sentante et pensante) sont les deux attributs fondamentaux, les deux propriétés essentielles de l'Être cosmique divin qui embrassa tout, de l'universelle substance ». Hélas ! Haeckel expose de façon bien ambiguë le monisme, « sans ambiguïté » en effet, du maître dont il se réclame. Spinoza serait sévère pour ce passage confus où les parenthèses appellent substances ce que la phrase nomme attributs. Il ne saurait plus - et je ne sais plus - ce que pense Hœckel ou même s'il pense quelque chose. De tels accidents sont fréquents aux savants qui veulent philosopher. Le poisson est plus à son aise dans l'eau.

Nous ne connaissons que des phénomènes. La substance nous est inaccessible et certains philosophes dits phénoménistes nient son existence ou la négligent comme les matérialistes nient l'existence de l'esprit, comme les idéalistes (au sens métaphysique) nient l'existence de la matière. Si, avec le sourire du XVIII^e siècle, ou avec la rigueur positiviste, nous opposons métaphysique et sagesse, nous répéterons volontiers après Voltaire : « Les sages auxquels on demande ce que c'est que l'âme répondent qu'ils n'en savent rien ; si on leur demande ce que c'est que la matière, ils font la même réponse ».

Monisme, dualisme et même certaines façons de comprendre le pluralisme ; matérialisme, spiritualisme, idéalisme et même certaines façons de comprendre le phénoménisme : tout cela appartient à la métaphysique, c'est-à-dire au domaine des antinomies.

Le concept fondamental de n'importe quelle métaphysique se manifeste, sous la lumière analytique projetée par l'adversaire, un nid de contradictions. Le matérialiste prouve que l'âme ou Dieu, est une idée contradictoire. L'idéaliste et le phénoméniste infligent le même anéantissement à l'idée de matière. Quel serait le composant concret de la substance ? Peu importe ici que la science moderne, cessant de considérer l'atome comme simple, le compose d'un nombre considérable de particules et que ces corpuscules, différenciés en négatifs et positifs, dansent ensemble comme le soleil et le chœur des planètes. Logiquement, il faut que la matière, ce composé, soit formé de composants. Mais le composant fuit à l'infini. Poser l'étendue et poser la divisibilité, ce n'est pour l'intelligence qu'une seule opération. Tant qu'il y a de l'étendue pour mon esprit, la logique me contraint à le diviser. Pour obtenir l'indivisible, je refuserai donc l'étendue à l'élément dernier de la matière. Mais des zéros peuvent-ils constituer un nombre et l'addition de points sans étendue, une étendue ?...

Le phénoméniste triomphe ici, mais pour être vaincu par une autre nécessité logique. Je ne parviens pas à concevoir le phénomène suspendu dans le vide. Comme la fumée monte du feu, comme le feu suppose un combustible, le phénomène émane d'une substance. C'est une application peu évitable - et si quelques philosophes l'évitent dans les mots, l'évitent-ils dans leur pensée secrète ? - du principe de causalité. Mais le même principe va exiger une cause à cette substance, une cause à la cause de cette substance... Puis-je accepter le recul à l'infini ? Ou suis-je contraint de postuler, - Dieu ou matière, - quelque chose d'éternel, c'est-à-dire, il faut l'avouer, une cause sans cause ? Oui, une cause sans cause. Car il est difficile de contenir son rire devant les plaisants théologiens et les plaisants matérialistes qui disent gravement de Dieu, ou de la matière, qu'Il est ou qu'Elle est sa propre cause.

Je répondrai plus volontiers que, constaté uniquement dans la série phénoménale, le principe de causalité ne saurait s'appliquer correctement en dehors de cette série. Mais alors où ai-je pris le droit de réclamer la substance ? Je n'ose plus affirmer avec le substantialiste et je ne me résous pas à nier avec le phénoméniste.

Pour moi, le vrai refuge est dans l'agnosticisme. Je constate en riant que nulle métaphysique n'a de prise sur le monde extérieur. Dans la pratique, dans la recherche scientifique, je repousse toute métaphysique. Que cette gosse reste à la porte du laboratoire. Mais cet oubli méthodique pourquoi le rendrais-je définitif ? Eh ! si j'aime les caresses de la gosse. J'ai des besoins poétiques et, parmi eux, des besoins métaphysiques. Cet univers dont la science ne saisit que la surface et n'étudie que des fragments, j'aime rêver son ensemble et ses profondeurs.

Quand nous nous abandonnons à ce jeu, si indispensable à quelques-uns, sachons que nous sommes aux pays de la liberté et du rêve. Ne nous indignons pas si d'autres rêvent un autre songe que nous. Matérialistes et monistes si nous avons le tourment de l'unité ; pluralistes si le sens de la diversité l'emporte en nous : ne nous

étonnons pas que les goûts du voisin diffèrent des nôtres. Ne méprisons que l'intolérance et le dogmatisme.

Les positivistes nomment quelquefois matérialisme l'effort pour expliquer le complexe par le simple, et, par exemple, le biologique par le mécanique. Ils condamnent dans cette tentative une faute logique. Hélas ! expliquer ou paraître expliquer, c'est toujours simplifier. Hélas ! simplifier, c'est toujours appauvrir et déformer.

Les camarades qui ont une forte culture philosophique liront avec fruit, sur la question du matérialisme et quelques questions connexes : Le Pluralisme de J.-H. Rosny aîné ; Les Synthèses suprêmes de Han Ryner, et surtout, malgré son ancienneté, le livre capital de Lange, Histoire du Matérialisme.

HAN RYNER

* * *

MATERIALISME. L'histoire du matérialisme pourrait résumer l'histoire de la pensée humaine, si une pareille œuvre pouvait se réaliser dans toute son ampleur. Malheureusement la partie la plus intéressante de cette évolution nous manquera toujours car les premiers efforts de la pensée humaine nous resteront à jamais inconnus. Il faut comprendre, en effet, qu'une conception aussi géniale que celle d'un Démocrite, suppose une faculté d'observation, de raisonnement, d'abstraction tellement développée que, seule une civilisation prolongée, précédée d'une pré-civilisation infiniment plus étendue, peut à peine expliquer.

Ce que l'on peut observer actuellement de la mentalité des peuples arriérés nous montre un des premiers degrés de la compréhension humaine des phénomènes. L'animisme, malgré sa naïveté d'interprétation des faits, représente déjà un effort d'imagination et de généralisation tendant à doter l'univers d'esprits, d'intentions, de volontés humaines. L'anthropomorphisme y prend ses racines très visiblement. Le fétichisme, le totémisme représentent des croyances générales, des déductions tâtonnantes mais ce n'est qu'à un degré plus élevé que l'abstraction, l'induction se précisent plus nettement.

Quelques documents peuvent jeter une certaine lueur sur les connaissances antiques. En Chine, le légendaire Fou-hi, auteur supposé du Y-King (livre des transformations), écrit il y a près de 5.000 ans, divise les éléments en deux : le ciel représentant le principe mâle, la puissance supérieure ; la terre représentant le principe féminin, la faiblesse et la passivité. Les choses naissent par composition et

disparaissent par décomposition. Plus tard, vers le XI^e siècle avant notre ère, Lao-tsen et Confucius fondèrent, chacun de son côté, une doctrine plutôt morale que philosophique. Pour Lao-tsen tout n'est que recommencement ; être équivaut à ne pas être. Confucius fonda une morale naturelle et fut davantage un sage qu'un métaphysicien. L'Égypte possédait, il y a quelque six mille ans, toute une mythologie et une métaphysique très compliquées, sinon raffinées. Nous trouvons encore ici le dualisme entre le bien et le mal, la lumière et la nuit, etc., et les divinités multiples personnifient les divers aspects de la réalité. La Chaldée, aussi vieille que l'Égypte, possédait également une mythologie exubérante mais plus érotique et anthropomorphe que la précédente. Le principe humide et femelle se rencontre partout avec le principe mâle, le phallus, et toute la nature est ainsi partagée entre ces deux éléments de la fécondité. La civilisation indoue, un peu moins ancienne que les précédentes, offre les mêmes conceptions dualistes et une mythologie plus vaste, plus poétique, plus symbolique. Un des plus anciens livres sacrés, le Rig-Véda, dont le recueil, attribué à Vyasa, remonte à 3.500 ans en arrière, fait jaillir toutes choses d'Aditi, sorte d'entité féminine vague, antérieure à toute existence et mère de l'Univers. Toutes les divinités engendrées par Aditi personnifient les divers éléments de la terre et du ciel. Le brahmanisme, plus métaphysique, se révèle surtout plus rituel et liturgique. C'est une religion solidement constituée. Le bouddhisme, plus philosophique, plus humain, forme presque une sagesse par ses aperçus profonds sur l'éternel recommencement de toutes choses, l'anéantissement final dans le Nirvana. C'est le triomphe de l'investigation subjective, de la méditation, de la contemplation du moi.

Si nous passons à la philosophie gréco-latine, relativement récente, nous trouvons une tournure d'esprit très subtile et très observatrice. Thalès de Milet pensait que les diverses transformations de l'eau donnent naissance à toutes les substances connues. Il croyait à l'immortalité de l'âme. Il est un des premiers philosophes Ioniens. Anaximandre, disciple direct de Thalès, fut un génie plus profond et le précurseur de Démocrite. Pour lui la substance et le mouvement sont indissolublement liés. Cette substance composée d'éléments éternels, immuables et indéterminés, forme par ses innombrables combinaisons tous les corps, y compris l'homme. Anaximène, qui fut son élève, fit plutôt rétrograder la compréhension des choses en attribuant la diversité des substances aux transformations de l'air. Contemporainement à ces philosophes Ioniens, Phérécyde et Xénophane enseignaient d'autres philosophies. Phérécyde, qui paraît avoir été le père du spiritualisme, croyait à une cause ordonnatrice, modelant intelligemment la matière informe. Il admettait, probablement, la transmigration des âmes et Pythagore, son disciple, en tira sa métempsychose, Xénophane, après avoir douté de tout, après avoir pensé que si les animaux se représentaient des dieux, ils les feraient à leur image, après avoir affirmé que nous ne pouvions rien savoir, poussé par le besoin d'explication, créa le Dieu unique, parfait, auteur de l'univers. Il est le créateur de l'idéalisme.

Pythagore eut quelques intuitions curieuses avec sa théorie des nombres. Peut-être

songeait-il que l'aspect des choses ne dépendait que du nombre des éléments simples le composant. Sa philosophie mêlée de totémisme et de tabous resta très obscure et sa mnétempsychose fut une sorte de totémisme raffiné. Après lui, Héraclite expliquait tout par le feu. De l'aspect contradictoire des faits perçus par les sens il déduisait que ceux-ci sont trompeurs ; que seule la raison, la raison universelle pouvait enseigner la vérité et, comme cette raison cherche à unifier et généraliser les faits, il concluait à une unité finale du monde. Ce qui en était une sorte de destruction. Hippocrate, le fameux médecin grec, raisonnait à peu près de même et faisait du feu l'âme matérielle de toutes choses.

Parménide, né à Elée vers 519, fut plus un métaphysicien qu'un observateur des faits et peut être considéré comme un des premiers rationalistes cherchant, sans le secours des sens, une explication de l'univers par le seul usage de la raison. Adversaire de la philosophie Ionienne, il croyait la détruire en affirmant qu'une substance ne pouvait être à la fois ce qu'elle était et en même temps autre chose en se transformant. Ce qui n'est pas, disait-il, ne peut provenir de ce qui est. D'autre part ce qui est n'a pas de degrés dans le fait d'être ; donc il est indivisible et immobile, et il n'y a ni naissance, ni commencement de choses, ni transformations, ni mouvement. L'image de ce qui est, peut se représenter, disait-il, par une sphère parfaite, limitée, également pesante en tous sens ; elle est créée, indestructible, continue, immobile et finie. Son disciple, Zénon d'Elée, poussa l'art du raisonnement encore plus loin et Aristote fait de lui le fondateur de la dialectique. Il croyait démontrer l'absurdité de la discontinuité par le raisonnement suivant : si le multiple est composé de points sans grandeur, il est composé de rien, ce qui est absurde ; si le point a une grandeur ou de l'étendue il est encore divisible, donc il n'est pas l'unité. De même entre chaque point il y aura place pour d'autres points et ainsi à l'infini. Ses arguments pour nier le mouvement sont ingénieux. Dans Achille et la tortue, il croit nier la discontinuité en démontrant l'impossibilité pour Achille d'atteindre la tortue puisqu'une infinité de points l'en répare et qu'on ne peut atteindre l'infini. Dans La flèche qui vole, il essaie de nier le mouvement en supposant que si le temps est composé de mouvements indivisibles, par conséquent sans durée, la flèche ne pouvant occuper qu'un seul espace à la fois pendant ces moments-là restera donc à tous moments au repos.

Nous verrons plus loin la valeur de ces jeux de l'esprit mais remarquons que Zénon d'Elée, ouvre la voie au doute systématique et oriente, dès ce moment, les philosophes dans deux directions : ceux qui croient à l'explication sensuelle des choses ; ceux qui se réfugient dans la spéculation intellectuelle. Les premiers préparent la science expérimentale les seconds s'enferment dans une verbologie creuse et négative. Remarquons encore que la philosophie athée et matérialiste des premiers fut toujours impopulaire tandis que la deuxième, amoureuse du mystère, fut toujours goûtée des multitudes.

Empédocle, très matérialiste dans l'ensemble de sa doctrine, admet plusieurs éléments ordonnés nécessairement par la raison, le fameux Logos. Anaxagore

admet l'éternité de la matière et l'éternité d'un principe ordonnateur. De même que les formes matérielles momentanées périclent, de même les âmes formées de ce principe sont mortelles mais l'âme universelle est immortelle. On considère Anaxagore comme le fondateur véritable du dualisme spirituel. Avec Leucippe et Démocrite la connaissance fait un pas gigantesque délaissant toutes les inventions mythologiques et enfantines ; Démocrite développa l'idée de son maître Leucippe sur le plein et le vide, construisit, par une induction géniale, une explication mécaniste de l'univers et fonda l'atomistique. Tout ce qui existe est formé de particules infimes, de formes multiples, animées de mouvements divers et leurs rencontres, leurs diverses combinaisons créent la diversité des choses sans l'intervention d'aucune divinité. Démocrite fut toutefois quelque peu contradictoire en affirmant qu'il n'y avait rien de vrai, rien de connaissable. Il faut voir là une conséquence de l'opposition entre les concepts fournis par la raison et les données fournies par les sens. Ce scepticisme devait assurer une certaine base aux joutes célèbres des sophistes. On connaît leur art oratoire et leur science profonde de la dialectique démontrant victorieusement l'évidence des concepts les plus opposés. Parmi eux Gorgias démontrait qu'il n'y avait rien, ou que ce qui existait était inconnaissable ou intransmissible et Protogoras, plus positif, affirma que : l'homme est la mesure de toutes choses.

Socrate laissa volontairement de côté ces questions qu'il jugeait inutiles pour le bonheur de l'homme. Influencé par la subtile dialectique des sophistes, il se servit de leur art pour ramener toute question à la seule qui l'intéressait : la culture intérieure, le connais-toi toi-même. Platon pencha nettement pour le rationalisme et fut un des précurseurs de l'intuition, source de connaissance antérieure à l'expérience. Péniblement enfermé dans sa subjectivité il recommença les éternelles et inutiles démonstrations sur l'Être Un ou Multiple et balançait plus ou moins subtilement entre Parménide et Démocrite pour admettre finalement Dieu, le démiurge façonnant la matière aussi vieille que lui. Il supposait que chaque objet possédait quelque chose de simple et de général, existant par soi-même, connu intuitivement par la raison et formant les fameuses idées. Aristote mit de l'ordre dans l'expression de la pensée et consacra plusieurs ouvrages à l'étude de la logique. Peut-être les excès des Eléates et des Sophistes l'y déterminèrent-ils. Esprit vaste et encyclopédique, très observateur, il faisait de la sensation la base de la connaissance et sa philosophie expérimentale était, en somme, réellement matérialiste mais l'influence rationaliste de Platon, troubla quelque peu la belle unité de ses concepts et sa métaphysique contradictoire se compliquait de l'inévitable cause première : Dieu. Sous le nom de catégories (au nombre de dix) il précisait les divers aspects de la substance et l'existence de toutes choses.

Pyrrhon ne fut ni un négateur systématique, ni un sceptique absolu. Le spectacle chaotique des événements et des êtres et surtout celui des philosophies lui firent penser que tout était relatif et qu'il était imprudent d'affirmer ou de nier quoi que ce soit, surtout en métaphysique. Tout était possible, rien n'était vrai ou faux. Avec Zénon de Cittium et Epicure nous atteignons deux conceptions philosophiques

précises. Zénon, fondateur du stoïcisme, admettait l'origine sensuelle de la connaissance, le dualisme de la matière et de la force et une sorte de panthéisme où la nature et l'univers étaient Dieu. Il soutenait le libre arbitre, la puissance absolue de la volonté et la souveraineté de la raison. Le stoïcisme admettait une sorte d'harmonie préétablie, un lien universel et la raison, parcelle de la nature divine, cherchait l'accord de la partie avec le tout. Né en 341, avant J.-C., Epicure reprenant la conception de Démocrite développa une explication de l'Univers très voisine de la conception moderne. Il n'admettait pas la divisibilité de la substance à l'infini mais seulement son extrême petitesse, ainsi que le vide nécessaire au mouvement. Rien n'existe en dehors du mouvement des atomes et leur déclinaison crée toutes les innombrables transformations de la matière. Quelques-unes de ses affirmations sont à connaître : les sens ne trompent jamais - L'erreur ne porte que sur l'opinion - l'opinion est vraie lorsque les sens la confirment ou ne la contredisent pas. L'opinion est fausse lorsque les sens la contredisent ou ne la confirment pas - il en déduisait que tout raisonnement, toute certitude vient des sens.

Ænésidème et Agrippa s'attaquèrent, un siècle avant notre ère, à la métaphysique. Le premier nia non seulement l'idée de cause, d'origine anthropomorphique, mais encore les rapports de cause à effet. Il affirma l'impossibilité de passer du connu à l'inconnu et réduisit le rôle de la démonstration théorique à une gymnastique verbale. Le deuxième : Agrippa, relevant les contradictions de la métaphysique, essaya de la détruire en démontrant que ses assises les plus sûres étaient inadmissibles car elles se réduisaient à la contradiction, aux progrès à l'infini, la relativité, l'hypothèse et le cercle vicieux et se résumaient à affirmer ce qu'il faut démontrer. Aux premiers siècles de notre ère, le stoïcisme, représenté par Sénèque, Epictète, Marc-Aurèle, fut plutôt une belle culture de la volonté qu'une recherche de vérité objective. L'École d'Alexandrie, vers le deuxième siècle, fonda l'éclectisme dont Plotin fut l'illustre représentant. Il pensait que l'Un, qui se pense lui-même, est l'être, par excellence, possesseur de toutes réalités en qui l'intelligible et l'intelligence ne font qu'un. Il est probable que ses conceptions sur la matière, qu'il affirmait complètement indéterminée, se résumaient à penser qu'elle n'était qu'un effet de l'action des Uns, mais le mysticisme de ces concepts ne pouvait être d'aucune utilité pour la connaissance humaine.

Vers le onzième siècle jaillit la fameuse querelle entre nominalistes et réalistes ; ceux-ci croyant avec Platon à la réalité, à l'existence objective des idées générales ; les autres ne croyant, avec Aristote, qu'à leur valeur abstraite, nominale et subjective. Vers la même époque quelques philosophes Arabes et Espagnols, plus ou moins aristotisant, vivant à l'écart de la lèpre christianisante, méditaient sur ces problèmes ardues. Avicenne distingua le possible du nécessaire et imagina un premier moteur. Algazali nia le témoignage des sens et la valeur des démonstrations logiques ; ce qui le mena tout droit au mysticisme. Maimonide, esprit vaste et très cultivé, essaya de concilier la foi avec la raison en donnant la priorité à cette dernière. Averrhoès nia indirectement la création, l'immortalité de l'âme, le libre

arbitre et crut que la force, l'intelligence mouvaient la matière.

Il faut arriver à Roger Bacon, vers la fin du XIII^e siècle, pour retrouver quelques assises solides hors des subtilités des rationalistes. Il rejette la foi et la raison pour n'user que de l'expérience qui affirme ou nie. Il n'y a, pense-t-il, que des individus composés de substances et des faits produits par les rapports entre les substances et les contacts entre les individus. Trois siècles plus tard, François Bacon et Descartes eurent, comme trait commun, l'idée de faire table rase de tout le passé ; mais, tandis que le premier, admirateur de Démocrite, constituait la connaissance par la méthode objective et la recherche expérimentale, le deuxième use plutôt de la métaphysique et du rationalisme stérile. Malgré sa conception mécanique de l'Univers et son génie mathématique, il pensait que nous devions douter du monde extérieur, mais que nous pourrions admettre son existence parce que Dieu, qui ne saurait nous tromper, nous en a donné l'idée. Gassendi revint au matérialisme d'Epicure et fut l'adversaire de Descartes dont il attaqua le fameux : « Je pense, donc je suis », en démontrant que l'existence peut se déduire de tout autre acte que celui de penser. Il regardait le temps et l'espace comme existant par eux-mêmes et accordait aux atomes matériels une identité de substance avec une différence de formes. Au commencement du XVII^e siècle, Hobbes pensait que la substance formée d'éléments infiniment petits crée par le mouvement de ses parties les diverses modifications que nos organes sensuels perçoivent comme accidents et qui sont relatifs à notre sensibilité. Il songeait que la sensation est produite par le mouvement de la substance vivante impressionnée par les mouvements objectifs. La logique déductive partait de l'expérience et de l'induction. A la même époque Spinoza composait son Ethique célèbre dans laquelle il dote la substance de tous les attributs que la raison connaît sous forme d'étendue et de pensée. Il ramène Dieu, l'Être parfait à la substance en soi, ce qui revient à le supprimer. Locke, contemporain de Spinoza, combattit les idées innées, démontra le développement progressif de l'intelligence chez l'enfant par l'acquisition sensorielle et, conséquemment, l'origine strictement sensuelle des idées. Nous ne connaissons de la substance que des attributs, perçus avec une certaine constance, dans un certain ordre et ces abstractions forment nos idées. Sa philosophie est exprimée dans : « Essai sur l'entendement humain ». Leibniz écrivit : « Nouveaux essais sur l'entendement humain » pour réfuter Locke et démontrer que les idées ne viennent point des sens. Ne pouvant expliquer les rapports de l'âme et du corps il inventa l'Harmonie préétablie, faisant jouer à chaque monade matérielle ou spirituelle (sortes de points métaphysiques doués de vertus plus ou moins chimériques) un rôle déterminé depuis le commencement des mondes, en sorte que, tout comme dans un orchestre, le matériel et le spirituel, tout en s'ignorant, s'accordent chacun de son côté avec son associé inconnu. Ce parallélisme extravagant créait un univers immuable, et enfermait en chaque monade tout le devenir possible, tout le passé écoulé, sans justifier aucunement le libre arbitre puisqu'au fond chaque monade ne pouvait que se conformer aux volontés de son créateur.

Dès le début du XIII^e siècle, nous trouvons deux sceptiques bien distants l'un de

l'autre. Le premier, Berkeley, voulant détruire les témoignages des sens ruinant la foi, imagina la négation du monde extérieur et la seule existence de l'esprit ne connaissant et n'affirmant que lui-même, ignorant l'existence d'autres moi. Cela n'empêcha point cet idéaliste qui doutait de tout d'admettre Dieu et de vouloir démontrer - à qui ? - que l'univers n'existait pas. Hume reprit toute l'argumentation des sceptiques et affirma qu'il n'y avait rien en dehors de la perception et que les idées de cause, de nécessité, de réalité objective n'étaient qu'une habitude. Les mathématiques ne correspondent à rien de concret ; la science objective n'est qu'une nomenclature de phénomènes et le monde extérieur le sujet inconnu de la sensation. La Mettrie par son Histoire naturelle de l'âme, son Homme-machine et son Homme-planté mérite d'être considéré comme un des précurseurs des mécanistes actuels ramenant tout au jeu de la substance universelle. Voltaire attaqua surtout le fanatisme et Diderot, plus positif, paraît avoir eu l'intuition des découvertes scientifiques modernes et conçu le grandiose transformisme. Kant voulut supprimer la métaphysique oiseuse, mais son point de vue, uniquement subjectif, prit la connaissance humaine hors de son évolution biologique et s'englua dans le rationalisme. Il admettait une raison pure, antérieure à l'expérience, ne nous faisant connaître que des phénomènes par l'intermédiaire des sens, mais non les noumènes ou choses en soi. Max Stirner attaqua la métaphysique kantienne et ramena toute chose à l'intérêt de l'individu, seule réalité tangible et indestructible. Schopenhauer, contradictoirement sceptique et idéaliste affirma : « le monde est ma représentation » et conclut que le monde n'est : « qu'un phénomène intellectuel ».

Vers la fin du XVIII^e siècle et le commencement du XIX^e, Lamarck créait avec son ouvrage « Philosophie Zoologique », la philosophie transformiste, tandis que Lavoisier venait de fonder la chimie moderne. La méthode objective s'élaborait lentement. Auguste Comte refit une classification de nos connaissances et rejetant tout a priori, fit de la méthode expérimentale la base unique du véritable savoir mais son Positivisme ne put éviter l'écueil métaphysique et religieux. Il rejeta le matérialisme expliquant « le supérieur par l'inférieur » et, croyant rester dans le pur domaine scientifique construisit une sociologie hiérarchique et théocratique dans laquelle le grand Être Collectif (humanité) remplaçait les vieilles divinités. Stuart Mill, partant d'un scepticisme inutile pour la compréhension des choses conclut à l'unique réalité des sensations et émit cette surprenante conception : « La matière est une possibilité permanente de sensation ; si on admet cela je crois à la matière, sinon je n'y crois pas mais j'affirme avec sécurité que cette conception de la matière comprend tout ce que tout le monde entend par ce mot ».

La philosophie évolutionniste avec Darwin, Spencer, Bain, Büchner, Hæckel, Romanès, Karl Vogt et maints autres délaissa l'explication subjective pour la recherche expérimentale, l'analyse scientifique, la déduction et l'induction appuyées sur l'observation. Avant d'examiner quelques philosophies plus récentes remarquons que jusqu'alors les efforts des penseurs, vers la compréhension du monde, peuvent se ramener à deux méthodes différentes : l'une qui paraît s'appuyer exclusivement sur les concepts subjectifs et comprend toutes les spéculations de

l'esprit telles que : spiritualisme, idéalisme, rationalisme, parallélisme, dualisme, criticisme et néo-criticisme, vitalisme, etc. L'autre, beaucoup plus influencée par les faits objectifs apparaissant nettement déterminés, s'oriente davantage vers le témoignage des sens, vers les résultats de l'expérience et comprend : l'empirisme, le matérialisme, le positivisme, l'évolutionnisme, le transformisme, le monisme et la philosophie mécaniste.

Alors que la première méthode est essentiellement personnelle et garde un irréductible élément d'appréciation subjective indémontrable ; la deuxième ne peut être que scientifique, expérimentale et impersonnelle dans toutes ses hypothèses et affirmations.

Entre ces deux formes extrêmes de la connaissance d'autres systèmes se sont interposés pour essayer d'en concilier les avantages ; tels sont : le scepticisme, l'agnosticisme et plus récemment le pragmatisme, l'intuitionnisme et le pluralisme. Il semblerait que les efforts malheureux et infructueux des philosophes passés dussent servir d'exemples aux constructeurs contemporains et pussent leur éviter les erreurs de leurs prédécesseurs ; mais chaque méthode est à ce point influente et déterminante que, quelle que soit la valeur de ses adeptes, elle conduit inévitablement aux mêmes résultats. Le subjectivisme aboutit à un acte de foi : l'objectivisme à la simple constatation de ce qui est expérimentalement démontré. Le premier voulant expliquer les choses au delà du compréhensible n'explique rien, car un acte de foi n'est pas une explication. Le deuxième n'expliquant qu'un aspect de ce qui est, est accusé de ne rien expliquer du tout.

L'esprit humain est encore si primitif et si superstitieux qu'il doute des plus élémentaires certitudes mais accorde un crédit illimité aux œuvres de pure imagination. Examinons quelques philosophies subjectives.

Vers le milieu du XIX^e siècle, Charles Renouvier fonda le néo-criticisme, modifiant le criticisme de Kant lequel admettait le déterminisme universel du monde phénoménal. Ce néo-criticisme devint le Personnalisme qu'il est intéressant d'étudier rapidement car, réfutant le matérialisme, et bien que fortifié par les innombrables systèmes philosophiques précédents, il va nous montrer par ses multiples contradictions et son insuffisance explicative évidente l'impuissance de la méthode subjective. En voici les principaux aspects :

« Le néo-criticisme admet la conscience comme fondement de l'existence ; la personne comme premier principe causal à l'égard du monde et pose la thèse métaphysique d'un premier commencement des phénomènes, à raison de l'impossibilité logique de leur rétrocession à l'infini ». « La liberté est la condition de possibilité de la morale et du devoir. La création est et doit être ainsi que le commencement hors de notre compréhension ».

Cela ne l'empêche nullement d'écrire ceci :

« L'hypothèse d'une création est plus intelligible, plus conforme à la logique que l'hypothèse d'une série infinie de phénomènes successifs sans origine. La nécessité qu'une cause soit toujours causée est contradictoire à la nécessité d'une première cause ; elle est réfutée si celle-ci est prouvée ».

Cette réfutation, nous dit Renouvier, est réalisée par le principe de contradiction que voici :

« Toute suite de chose nombrables, réelles et distinctes les unes des autres, forme une suite donnée et déterminée, qui ne peut être à la fois infinie et effectuée. Une somme de phénomènes, s'ils ont été réels et distincts, doit donc être une somme donnée et déterminée à ce moment, car une somme déterminée ne peut pas se composer de termes à l'infini. Les idées d'infinité et de sommation sont des idées mutuellement contradictoires ».

Donc pour Renouvier le monde a été créé, puisqu'il est un nombre et que tout nombre a un commencement. Il dit aussi : « L'inférieur et le privatif au commencement ne peuvent être la source du supérieur et du parfait qui leur sont irréductibles ». Pour ce philosophe le monde est composé de monades très diverses douées d'activité, de perception, d'appétition et réglées par une harmonie préétablie. Ces monades formaient à l'origine une sphère très homogène, de densité croissante de la circonférence au centre. Les humains étaient primitivement des êtres extraordinaires mais leur volonté disloqua cette homogénéité et créa des systèmes cosmiques séparés, tels les monarques se disputant la surface de la terre. Cette déchéance humaine prendra fin par la restauration du monde primitif, sorte de rédemption, dans lequel la pesanteur sera remise en place sous le gouvernement de la volonté. Il nous dit aussi : « L'anthropocentrisme est le point de vue moral de l'univers ». Partisan des actions à distance il repousse le système de l'impulsion mécanique, laissée, dit-il, sans explication et n'hésite pas à soutenir qu'on peut être sur le terrain de la logique en admettant les deux postulats indémontrables suivants : « Il n'y a pas d'argument capable de vaincre cette affirmation qu'une proposition dont les termes sont contradictoires pour notre entendement peut cependant être vraie en soi ; ou cette autre affirmation que l'existence d'une chose impossible à connaître et même à définir est cependant une chose réelle et certaine ».

Ces quelques extraits nous montrent les méfaits de la métaphysique et son impuissance même à conduire correctement les raisonnements abstraits. Sans nous arrêter à la sphère homogène, à la chute et la rédemption de l'humanité qui sont de pures et naïves fantaisies, le personnalisme enferme au moins six contradictions internes qui en détruisent les fondements : 1° il admet en même temps et l'incompréhension absolue de la création et son intelligibilité ; 2° il déclare irréductible le supérieur à l'inférieur et l'impossibilité d'évolution de l'inférieur au supérieur alors qu'il affirme l'évolution du supérieur à l'inférieur ; 3° même contradiction pour la perfection humaine primitive engendrant la déchéance

présente, laquelle à son tour doit récréer la perfection primitive. Tour à tour la perfection engendre l'imperfection et celle-ci à nouveau engendre celle-là ; 4° l'impulsion mécaniste est laissée, dit-il sans explication et il affirme alors la réalité de l'extraordinaire pouvoir des actions à distance sans en donner lui-même aucune explication ; 5° Il soutient la nécessité de la liberté et du libre arbitre et il admet en même temps l'harmonie préétablie dans laquelle chaque monade est inévitablement déterminée dans tout le cours de son existence par l'acte créateur ; 6° enfin sa fameuse preuve contradictoire est totalement erronée en ce sens qu'il substitue avant toute chose à l'infini des phénomènes une somme finie et qu'il déduit cette somme finie de la notion d'existence. Or il est évident que la notion d'existence est indissolublement liée aux notions de durée et d'étendue, lesquelles ne forment aucune somme finie dans l'infini. Nous sommes dans un cercle vicieux qui consiste à appuyer toute l'argumentation sur le fini alors qu'il s'agit précisément de le démontrer. Si nous ajoutons à ces multiples contradictions, l'affirmation naïvement animiste de l'anthropocentrisme point de vue moral de l'univers, qui fait de l'homme la raison d'être des mondes infinis et donne une explication supprimant toute recherche, en donnant la réponse avant même que se formulent les questions ; si nous constatons enfin que les deux postulats détruisent radicalement toutes connaissances par leurs deux affirmations successives qui précisent l'une : que toute chose contradictoire peut être vraie, ce qui supprime tout raisonnement, l'autre : qu'une chose inconnaissable est une chose réelle, ce qui ruine toute certitude et toute évidence, on peut se demander quelle est la valeur d'une telle œuvre.

Un philosophe contemporain, Bergson, a tenté un suprême effort pour donner la métaphysique de ses stagnantes contradictions. Comprenant les difficultés du spiritualisme pour expliquer les rapports de l'immatériel au matériel ; et croyant suppléer à l'insuffisance du matérialisme, qui ne peut, paraît-il, expliquer l'immatérialité de la conscience par la matière, il a essayé par de subtils raisonnements d'établir les propositions suivantes :

1° La matière est telle qu'elle nous apparaît ; 2° Le corps n'est que matière et ne peut penser ; 3° Les rapports de la matière et de l'esprit (ou conscience) inexplicables avec le matérialisme et le spiritualisme peuvent s'expliquer par l'extension des perceptions et leur contraction par l'esprit ; 4° L'étendu et l'inétendu, la qualité et la quantité sont réductibles par suite de cette contraction particulière des états de la matière par l'esprit ; 5° L'esprit est hors de l'espace.

Comme la matière, telle qu'on croit la connaître en pays métaphysique, ne peut paraît-il penser. Bergson nous dit :

« La vérité est qu'il y aurait un moyen, un seul de réfuter le matérialisme, ce serait d'établir que la matière est absolument comme elle paraît être. »

Voyons ses autres affirmations :

« J'appelle matière l'ensemble des images et perceptions de la matière. La matière est donc telle que nous l'apercevons et le cerveau, masse matérielle, ne peut que recevoir, inhiber ou transmettre du mouvement. La perception pure est le plus bas degré de l'esprit, l'esprit sans mémoire et fait partie de la matière telle que nous l'entendons. On peut même dire que la matière a une certaine mémoire. Si la matière ne se souvient pas du passé, c'est parce qu'elle répète le passé sans cesse, c'est parce que, soumise à la nécessité, elle déroule une série de moments dont chacun équivaut au précédent. Puisque la perception est tout l'essentiel de la matière et que tout le reste vient de la mémoire il faut que la mémoire soit une puissance absolument indépendante de la matière. »

Ainsi, pour Bergson, la matière continue est en mouvement ; mais ses états conscients trop brefs, ses perceptions trop fugitives pour constituer une représentation sont conservés dans la mémoire, c'est-à-dire par l'esprit qui recueille pour ainsi dire toutes les perceptions successives et en fait du souvenir. Le système nerveux ne serait qu'un réseau transmetteur de perception, le cerveau un bureau téléphonique central incapable de conserver aucune image, aucune représentation. Cependant, comme Bergson s'est donné pour but d'expliquer les rapports de la matière et de l'esprit, de l'étendu et de l'inétendu, voici comment il explique leur point de contact :

« Il y a deux mémoires théoriquement indépendantes ; l'une qui conserve dans l'esprit les souvenirs classés dans leur ordre précis et dans laquelle nous allons chercher les renseignements du passé pour les utiliser dans l'action présente ; l'autre constitue les divers mouvements de l'organisme, commencés par les perceptions, puis ordonnés par les souvenirs qui créent ainsi une série de mécanismes coordonnés pouvant se déclencher automatiquement sous l'influence directe des perceptions. La première est spontanée, capricieuse. La seconde orientée dans le sens de la nature, reste sous la dépendance de notre volonté. »

Bergson admet même une certaine intelligence des excitations nerveuses qui, après avoir choisi leur voie à travers le système nerveux, utilise des mécanismes moteurs appropriés constituant l'adaptation. « Le rôle du corps n'est pas d'emmagasiner les souvenirs mais simplement de choisir, pour l'amener à la conscience, le souvenir utile ». Ainsi toute perception détermine un commencement d'action de la mémoire matérielle, laquelle fait surgir de la mémoire-souvenir tous les souvenirs utiles du passé. Comme il faut faire un choix approprié dans ces innombrables images, Bergson dit tantôt que la mémoire-matérielle ne devra accepter que ce qui peut éclairer la situation présente ; tantôt ce rôle est dévolu à la conscience qui choisit alors dans ces images celles convenant à l'action présente : « Perceptions et souvenirs se pénètrent donc toujours, échangent toujours quelque chose de leur substance par un phénomène d'endosmose ».

Le passage de l'inétendu spirituel à l'étendu matériel s'effectue ainsi :

« Les images des choses sont en dehors de l'image de notre corps ; elles sont dans les choses elles-mêmes. Mais alors notre perception faisant partie des choses, les choses participent de la nature de notre perception. L'étendue matérielle n'est plus, ne peut plus être cette étendue multiple dont parle le géomètre ; elle ressemble plutôt à l'extension indivisée de notre représentation ».

Notre nature est donc formée de trois états : 1° les perceptions présentes déterminant un commencement d'action ; 2° le souvenir pur, inextensif et impuissant, ne participant de la sensation en aucune manière ; 3° le souvenir-image qui est la matérialisation présente d'un souvenir pur quittant le passé pour s'actualiser dans l'action et marquer le présent sans l'influence de la conscience. Celle-ci préside donc à l'action et éclaire le choix. Enfin l'opposition entre la qualité et la quantité se résout par la théorie suivante : Les qualités sont discontinues, hétérogènes et ne peuvent se déduire les unes des autres ; les changements homogènes ou quantités par contre se prêtent au calcul ; il suffit donc de supposer que l'hétérogénéité des choses est assez diluée pour être pratiquement négligeable, mais notre mémoire, accumulant par contraction et par la durée ces différences infimes, crée alors les notions de qualités. L'irréductibilité de deux couleurs, par exemple, peut provenir surtout de l'étroite durée où se contractent les trillions de vibrations qu'elles exécutent en un de nos instants. Si nous pouvions vivre cette durée dans un rythme plus lent nous verrions, avec le ralentissement progressif du rythme, les couleurs pâlir et se confondre avec des ébranlements purs. Ainsi : « la mémoire n'est donc à aucun degré une émanation de la matière ; bien au contraire, la matière telle que nous la connaissons occupe toujours une certaine durée, dérive en grande partie de la mémoire ».

Nous voyons alors se dessiner la conception de la matière : « La matière se résout ainsi en ébranlements sans nombre, tous solidaires entre eux et qui courent en tous sens comme autant de frissons ». L'espace étant homogène et continu « toute division de la matière en corps indépendants aux contours absolument déterminés est une division artificielle ». Autrement dit c'est notre action vitale sur la matière qui crée artificiellement sa divisibilité. « Le mouvement vital nous éloigne donc de la connaissance vraie ».

Nous pouvons résumer ainsi cette conception : la matière est homogène, étendue et animée d'états rythmiques très rapides que seule notre durée consciente contracte et transforme en qualités différentes suivant nos besoins vitaux. Nos perceptions, par extension, participent donc de l'étendue de la matière et deviennent l'inétendue des sensations. D'autre part, notre esprit contractant par une tension particulière les quantités homogènes fait de ces quantités de la qualité. Le rôle de l'esprit est donc de lier les moments successifs de la durée des choses. C'est dans cette opération qu'il prend contact avec la matière et qu'il s'en distingue également puisqu'il contient la durée totale des choses conservées dans le souvenir pur.

Nous voyons que Bergson s'efforce d'expliquer comment l'esprit entre en contact

avec la matière mais son explication, loin de simplifier les choses, les a singulièrement compliquées. Avant son essai il n'y avait que deux choses irréductibles l'une à l'autre, ou incompréhensibles l'une par l'autre : la matière et l'esprit. Après son ouvrage il y en a dix : l'esprit, la conscience, la volonté, l'intelligence, le souvenir, la durée, la perception, la tension, l'extension et la matière.

La perception, dit-il par exemple, est l'essentiel de la matière et se trouve dans les choses plutôt qu'en nous et cette perception pure est le plus bas degré de l'esprit ; mais il nous dit en même temps que l'esprit n'est pas dans la matière et qu'il n'y a pas de transition entre elle et lui. Il suffit d'examiner ces affirmations successives pour en constater l'incohérence. Tantôt il est dit que la perception (ou le plus bas degré de l'esprit) est l'essentiel de la matière, tantôt cet esprit minima s'en distingue radicalement. Nous ne savons donc pas ce qu'ils sont. Il est dit également que les perceptions de la matière sont une succession de durées fugitives tandis que le souvenir conserve toutes les durées. Il ne peut donc pas y avoir une différence de nature entre le souvenir et la perception mais seulement différence de quantité, mais alors cela détruit l'affirmation que les souvenirs purs ne sont pas une émanation de la matière ou un de ses attributs. Et comment expliquer intelligiblement que ces perceptions originellement matérielles, une fois cueillies par l'esprit deviennent soudainement immatérielles dans le souvenir, puis se rematérialisent pour l'action ! Comment Bergson n'a-t-il pas vu que sa philosophie, uniquement inventée pour expliquer les rapports de la matière et de l'esprit, passait de l'un à l'autre, comme dans les philosophies de tous ses devanciers, sans en expliquer aucunement le mécanisme. Les perceptions matérielles ont beau être accumulées dans le souvenir, celui-ci ne reste qu'une collection de choses matérielles et nous ignorons toujours ce qu'est la perception de la matière par elle-même. La tension et l'extension restent mystérieuses et munies de pouvoirs énigmatiques. En effet, pour que l'esprit puisse contracter les perceptions dans le souvenir et transformer les quantités homogènes en qualités hétérogènes il faut qu'il agisse sur ces choses matérielles. Or, c'est précisément admettre le miracle que l'on refuse au cerveau. On refuse au cerveau matériel la possibilité d'engendrer l'inétendu et la pensée et on admet le double miracle d'une substance immatérielle agissant sur la matière et faisant de cette matière étendue de l'inétendu. Quant à l'extension on se demande par quoi on peut bien se la représenter intelligiblement, sinon par du verbe pur. Comment l'image objective et la représentation subjective peuvent-elles se fusionner dans cette extension mélangeuse et comment notre perception faisant partie des choses étendues pouvons-nous dire que ces choses participent de notre inédit, puisqu'il n'est entré en nous que de l'étendu ! Comment notre action vitale peut-elle créer la divisibilité de la matière puisque nous n'agissons qu'en fonction de nos représentations et que celles-ci sont inédites !

Mais que dire de l'intelligence du corps qui choisit les souvenirs utiles pour les amener à la conscience ? Qu'est-cette intelligence active et matérielle qui se promène dans le souvenir passif et spirituel pour y décrocher le renseignement utile

et l'amener ensuite à la conscience. A quoi sert donc cette conscience puisqu'il y a eu choix sans elle ! Et que peut bien être cette volonté qui gouverne la mémoire matérielle, puisqu'il vient d'être dit que cette mémoire ou intelligence matérielle sait se conduire toute seule et choisir ce qui lui convient ?

Le mystère s'assombrit de plus en plus, car notre conscience ayant la faculté merveilleuse de contracter et de collectionner toutes les perceptions, qui sont également des états conscients fugitifs, nous assistons alors à cette extraordinaire aventure d'une conscience inexplicable agglutinant des morceaux de consciences tout aussi inexplicables et tout cela pour se mettre au service d'un corps matériel qui choisit, à son heure et selon ses besoins, ce qui lui convient le mieux. Enfin la matière elle-même devient complètement incompréhensible et l'adaptation de notre organisme un mystère de plus. Si, en effet, les durées sont liées uniquement dans notre esprit et nullement dans les choses, on peut se demander quelle peut être la continuité de ces choses et comment, n'étant pas liées les unes aux autres par des états s'engendrant dans le temps, elles peuvent présenter de la cohérence à notre entendement. Autrement dit, comment établir que « la matière est absolument comme elle paraît être » si notre esprit déforme par contraction les états successifs de la matière ! Si, au contraire, notre esprit laisse les choses telles qu'elles sont, il ne contracte plus rien du tout ; il n'est qu'une suite de reflets conservés par notre mémoire ; mais, alors, comment admettre que l'homogène et l'étendu matériel et objectif bergsonien se muent en inétendu et en hétérogène subjectif ? Si la première hypothèse est bonne, l'adaptation du subjectif devient incompréhensible, car notre corps matériel, devant s'adapter à des phénomènes matériels ne trouvera comme directive dans l'esprit que des images contractées et déformées, différentes de la réalité. Si c'est la deuxième hypothèse qui s'impose, l'esprit, ni la conscience, n'ont plus aucun pouvoir spirituel, car l'intelligence matérielle toujours déterminée par l'objectif et soumise aux lois mécaniques de la matière, choisira mécaniquement dans la mémoire l'image matérielle convenant à son fonctionnement matériel. Nous sommes dans le déterminisme pur, dans le mécanisme parfait. Ainsi s'écroule le fragile échafaudage péniblement édifié pour sauver la liberté, la spiritualité et la conscience et dépouiller la matière de tout pouvoir psychique.

L'erreur de Bergson et de tous les métaphysiciens c'est de croire la pensée irréductible à la matière et d'inventer toutes sortes d'explications plus ou moins contradictoires pour le démontrer. Ils ne veulent aucunement admettre que la matière vivante a des propriétés très différentes de la matière non vivante ; ni convenir qu'il n'y a pas plus d'écart entre une pensée et un mouvement cérébral, qu'il y en a entre une vibration aérienne et un son. Le miracle est dans tout ou dans rien, car le passage d'une forme à une autre forme, la création d'une différence, l'apparition d'un état nouveau entre deux moments irréductibles pour notre durée sont toujours des choses inexplicables bien qu'évidentes. Il ne faut pas oublier que l'explication est la compréhension de tous les états intermédiaires d'une transformation des choses et lorsque, entre deux états différents, nous ne pouvons plus trouver d'états intermédiaires, nous sommes devant une évidence inexplicable.

La vie usuelle est saturée de ces évidences qui constituent pour nous l'aspect normal des choses ; nous ne sommes réfractaires qu'aux grands écarts, aux sauts de la nature. C'est l'habitude qui nous fait juger compréhensibles ou incompréhensibles les faits objectifs, car l'habitude est faite du souvenir des durées nécessaires à l'avènement des choses. La métaphysique bergsonienne a complètement échoué dans ses assauts contre le matérialisme.

Un autre métaphysicien contemporain, Emile Boutroux, a essayé d'attaquer le déterminisme en affirmant que l'être étant contingent tout était radicalement contingent, mais en même temps il admet que les phénomènes ne peuvent qu'avoir des antécédents ou causes invariables, ce qui détruit la première affirmation. Pour justifier alors cette contradiction, il soutient qu'il n'y a pas une valeur absolue entre la cause et l'effet, que le conséquent n'est pas identique à son antécédent puisqu'il en diffère par la quantité ou la qualité et qu'en somme la cause ne peut contenir tout ce qu'il faut pour expliquer l'effet. Nous sommes ici en pleine métaphysique et il est flagrant qu'il y a confusion entre les termes différence et équivalence. Nous avons vu que l'évolution des choses exige qu'entre deux moments représentant une durée irréductible pour notre perception, il y ait inévitablement un changement dont le mécanisme situé hors de notre perception nous échappe, mais cela ne nous confère nullement le droit d'en déduire que ce nouveau n'est pas strictement conditionné par la multiplicité des causes connues ou inconnues l'ayant déterminé. Comment ne pas apercevoir l'absurdité manifeste de cette affirmation que : la cause doit contenir tout ce qu'il faut pour expliquer l'effet. C'est du charabia métaphysique. Le conséquent ne peut être identique à son antécédent sous peine de se confondre tous deux, de se supprimer et de réduire l'univers à l'immobilité, au néant. Le caillou (cause) lancé contre une vitre ne ressemble en rien à l'effet (vitre brisée). Niera-t-on ici que la cause ne suffit point entièrement pour expliquer l'effet ! Nous appelons cause et effet une succession de faits s'effectuant inévitablement dans un ordre donné et invariable. Ou ces effets, ces phénomènes, sont toujours précédés de quelque chose connu ou connaissable, nécessaire à leur apparition : alors c'est le déterminisme pur ; ou ils ne sont précédés de rien : ce qui détruit toute connaissance, toute relation, tout savoir. Quant au concept d'équivalence de la cause et de l'effet il nous vient tout d'abord de leur liaison inséparable dans le temps ; ensuite de la conservation de quelque chose (substance ou énergie, qui se retrouve dans les différentes transformations qui s'effectuent à l'échelle de notre connaissance.

Comprenant que cette thèse libre-arbitriste ne pouvait se soutenir qu'en niant la nécessité, Boutroux a essayé alors de démontrer : « qu'aucune fin ne doit nécessairement se réaliser, car aucun événement n'est d lui seul tout le possible, et que ses chances de réalisations a l'égard d'autres chances de réalisations sont comme un est à l'infini ». Remarquons, avant de critiquer cette conception, que son affirmation détruit toute liberté et toute divinité que ce philosophe essaie surtout de démontrer, car si les choses sont à ce point chaotiques, l'homme libre se mouvra au milieu de ces incohérences efficients avec autant d'improbabilité qu'un joueur à la

roulette et cette imprévision le soumettra aveuglément aux forces capricieuses et fantasques du milieu. Quant à la divinité, elle sombre dans cette éternelle et insoluble antinomie du dieu à la fois tout-puissant et cause du monde ; et impuissant puisqu'il y a des effets sans causes, se suffisant à eux-mêmes. La nécessité, c'est ce qui est ; ce qui ne peut pas ne pas être. On peut essayer de tourner cette évidence gênante de toutes les façons, on ne pourra jamais en tirer autre chose qu'une impossibilité absolue de supprimer la réalité objective. La mort inévitable de tout être humain est suffisante à elle seule pour le démontrer. Toutes les lois naturelles sont des nécessités et nul humain ne peut les supprimer. Tout au plus peut-on, à ses dépens, les ignorer. Comme ces lois se manifestent par des mouvements présents, qui sont des réalités indestructibles engendrant inévitablement des transformations obligatoirement déterminées et nécessaires qui sont la résultante de tous les mouvements, affirmer la contingence des lois de la nature c'est affirmer que ce qui est pourrait ne pas être. C'est affirmer que les chances de mort sont comme un est à l'infini et que nous pourrions tout aussi bien ne pas mourir. Nous sommes encore dans le verbiage pur.

Comme tous les métaphysiciens, Boutroux s'est enfermé dans d'inextricables contradictions et bien qu'admettant que les choses réelles ont un fond de durée et de changement qui ne s'épuise jamais, il soutient en même temps que « l'essence divine est immuable parce qu'elle est pleinement réalisée et qu'un changement ne pourrait qu'être une déchéance. Le résultat de cet état est une félicité sans changement ».

La métaphysique est rongée de ce vice fondamental qui lui fait chercher un sens humain et moral à l'insondable univers et vouloir absolument pétrir et modeler la grandeur vertigineuse et inconcevable de l'infini pour en tirer une justification de nos puérides inventions.

Le pluralisme de Rosny se différencie considérablement de toutes ces rêveries vieillottes. Sa philosophie admet toutes les données scientifiques, mais devant les difficiles explications du passage de la cause à l'effet, du simple au complexe, il conclut à la diversité irréductible de toutes choses et à l'absence de toute homogénéité. Il rejette l'identité, soit de la substance, soit du mouvement et par conséquent le monisme et n'admet que l'analogie qui groupe les choses par ressemblances très rapprochées, mais en fait son hétérogénéité, est plutôt singulière puisqu'il admet une sorte d'évolution vivante de la substance cosmique engendrant par des transformations successives tous les aspects du monde connu. Il se trouve alors devant des difficultés qui me paraissent insurmontables. Cette matière-énergie qu'il appelle la Nébula et qui proviendrait d'éléments dénommés Nébules, issus eux-mêmes de l'éther prodigieusement varié et multiforme, évoluant éternellement en d'inépuisables transformations ; ces innombrables éléments absolument dissemblables formeraient, en se groupant, des substances très voisines les unes des autres, analogues entre elles sans que cette opération extraordinaire, qui engendre du semblable avec du dissemblable, ne paraisse à son auteur tout aussi miraculeuse que

la théorie adverse qu'il combat et qui veut faire du dissemblable avec du semblable. Nous retombons, ici même, dans les contradictions de Renouvier.

L'analogie reste d'ailleurs inexplicable et incompréhensible si elle ne renferme pas une identité quelconque cachée sous des différences. Si tout est vraiment dissemblable, substance et mouvement, on se demande ce qui créera l'analogie. Deux « nébulas » ne peuvent être analogues si elles n'ont rien de commun. D'autre part, admettre que le même éther, même différencié, engendre d'autres formes substantielles qui diffèrent les unes des autres, c'est admettre visiblement que les mêmes éléments peuvent, groupés de façons différentes, engendrer des formes variées à l'infini. Mais alors pourquoi refuser ce pouvoir évolutif aux premiers éléments eux-mêmes et ne pas admettre que des variations de quantités, de groupements, de mouvements, etc., peuvent engendrer les modalités illimitées du monde sensible ? Pourquoi, également, trouver extraordinaire que la vie, dynamisme nouveau, ne puisse jaillir d'autres dynamismes antérieurs et différents ?

Enfin l'admission de l'hétérogénéité absolue des éléments supprime toute explication et tout savoir. Nous ne connaissons en effet que les choses dont les caractéristiques générales coïncident avec nos souvenirs et si tout diffère de tout, chaque image d'un objet ou d'un fait passé sera inutilisable pour un événement présent ou à venir, et nos milliards d'images n'auront aucune utilité. Enfin l'existence d'éléments semblables groupés selon des lois identiques nous permet de ramener l'inconnu au connu alors que la différenciation absolue des choses nous en interdit toute étude et toute compréhension.

En somme, dans cette philosophie, Rosny ne voulant point admettre la formation du complexe par le simple supprime celui-ci et ne laisse que du complexe irréductible, ce qui, dès lors, nous place en face d'une infinité d'inconnus. D'ailleurs, reporter sur les éléments analytiques les attributs qui nous paraissent les caractéristiques des synthèses me semble inadmissible. Cela revient à dire que la partie vaut le tout et qu'il y a autant de possibilités de constructions géométriques avec une seule ligne droite qu'avec cent.

Toutes ces tentatives d'explications des choses se ramènent en fait au problème fondamental de la connaissance elle-même. La compréhension, l'explication du monde objectif et subjectif a pour but essentiel de rechercher les similitudes, les ressemblances, les identités parmi la diversité des choses à seule fin d'en trouver, par comparaison, les processus morphologiques d'apparition, de formation, d'évolution ou de disparition pouvant s'appliquer à tous les cas particuliers ou généraux. Plusieurs faits inconnus pouvant s'expliquer par un seul fait connu ou, inversement, plusieurs faits connus pouvant expliquer un fait inconnu, nous voyons que la compréhension consiste à diminuer l'inconnu par une analyse tendant à ramener ses éléments à du connu, autrement dit la compréhension de l'univers suppose que la multiplicité de ses aspects peuvent être l'objet d'une reconnaissance de notre part uniquement parce que cette diversité d'apparence illimitée nous paraît

formée d'éléments connus, groupés selon des dynamismes également connus, ce qui exige des identités, des permanences, des répétitions de ces éléments en mouvement. Nous sommes donc ramenés obligatoirement à rechercher ce qu'est exactement la connaissance.

Dans notre rapide exposé des diverses philosophies nous avons vu que les philosophes, dans leurs explications, ont constamment oscillé entre les conceptions issues du témoignage des sens et les conceptions issues du raisonnement. Nous avons également constaté que ces deux méthodes ont inévitablement abouti, quel que soit le génie de leurs partisans, à des résultats à peu près identiques. La méthode subjective aboutit à des actes de foi contradictoires heurtant notre raison. La méthode objective, basée sur l'observation sensorielle, laisse de côté la question qui intéresse précisément la plupart des humains : le rapport du subjectif à l'objectif. Il importe donc dans cette recherche de la connaissance de savoir quelle est la nature de ce que nous connaissons et ce en quoi elle consiste.

Nous pouvons déjà remarquer que la méthode purement subjective, utilisant la connaissance déjà réalisée par des humains relativement âgés, ne peut aucunement expliquer la formation de la connaissance exclusivement rationnelle, puisque le propre de la conscience c'est d'être le résultat des états psychiques existants et non d'assister, de toute éternité à la contemplation de leur formation. C'est pourquoi toutes les digressions sur l'intuition, la connaissance pure, les idées innées, la raison pure, etc., tendant à les séparer de toutes perceptions et influences expérimentales, tournent dans un cercle vicieux puisqu'on affirme que la connaissance et la certitude ne peuvent être fournies par les sens, qu'elles sont intuitives et rationnelles, alors qu'on ne peut précisément faire abstraction de cette inexpugnable expérience sensuelle subie depuis les origines mêmes de la vie.

Si nous utilisons la méthode objective et que nous observons la formation de la connaissance chez un enfant, nous voyons qu'il y a là, chez le nouveau-né, un organisme qui s'est construit dans l'utérus maternel selon les lois de la matière vivante et qui ignore tout du monde extérieur. Les sensations, bien que perçues, ne signifient rien pour l'enfant, tout comme la perception d'une langue inconnue ne signifie rien pour nous. Ce qui donne un sens aux sensations c'est la relation, très longue à s'établir, entre les différents états subjectifs du moi et les coïncidences sensuelles. L'enfant est littéralement baigné dans un monde phénoménal qui l'imprègne de sensations se rapportant toujours à des états physiologiques, lesquels constituent toute la réalité pour lui. Mais il est évident que ces états affectifs sont eux-mêmes des sensations : sensations de faim, d'effort, de fatigue, d'énergie, de plaisir ou de douleur, lesquels correspondent à cette sensation confuse du mouvement vital lui-même, résultat de tout notre fonctionnement organique que nous appelons kinesthésie.

Si nous songeons au nombre incalculable de sensations subies par l'enfant durant son éducation vitale ; si nous comprenons que tout ce qui l'entoure le sature de

trillions d'images se succédant dans l'espace et dans le temps sans grandes variations ; si nous admettons qu'une seule vision, même rapide, peut être composée d'un nombre prodigieux d'images successives, presque identiques entre elles, nous comprendrons l'origine de la certitude et des généralités. Dans cette répétition fabuleuse de sensations, l'organisme non seulement conserve ce qui se répète souvent, mais il est encore davantage déterminé par les répétitions fréquentes que par celles plus irrégulières, ce qui, en définitive, place aussi bien les caractères généraux dans l'objet que dans le sujet.

Il est aussi aisé de constater que la conscience de l'enfant est invariablement proportionnée à sa connaissance sensuelle, à sa richesse de perception, mais il est également facile de constater que l'enfant, bien que percevant tout ce que nous percevons, parfois même beaucoup mieux que nous-mêmes, n'en a pas du tout une compréhension précise, ni une conscience égale à la nôtre. Ce qui prouve que les perceptions ou sensations ne suffisent pas entièrement à constituer toute la connaissance et que leurs modes de succession ou de groupement dans l'espace et dans le temps exigent encore quelque chose pour se préciser à notre entendement.

C'est ici que les métaphysiciens ont excellé dans l'art d'embrouiller l'évidence même. Ils ont résolument attribué à la raison le pouvoir d'inventer les notions de temps et d'espace, mesures de toutes choses. Or il est flagrant que le temps et l'espace sont les fils du mouvement, que celui-ci n'est rien sans la sensation et que nous ne pouvons les concevoir d'aucune façon dans l'immobilité absolue. Si l'enfant ne comprend pas ce qu'il perçoit, ou s'il se l'imagine mal, c'est parce que ces sensations ne sont pas absolument liées à des états organiques et que, de ce fait, l'ordre des choses est sans intérêt pour lui. Dès que l'intérêt s'éveille il suit le processus des causalités sensuelles et construit sa connaissance avec la rigide logique enfantine et selon les procédés connus, en prolongeant l'expérience sensuelle au delà même du sensuel. Ce qui prouve tout le contraire des affirmations rationalistes. Il manque à l'enfant la nécessité de s'intéresser à ce qu'il voit et cette nécessité ne peut exister, puisqu'elle manque de tous ses éléments constituants qui ne se forment qu'avec son enrichissement sensuel. Ainsi l'intérêt vital ou état affectif (curiosité, attention, etc.), est nécessaire pour puiser dans ce flux incessant des sensations et cet intérêt s'accroît progressivement en proportion de la multiplicité des images sensorielles, amplifiant le pouvoir conquérant de l'être vivant.

Nous pouvons alors rechercher quelle est la nature de la sensation, quel est le rapport entre le subjectif et l'objectif et en quoi consiste notre connaissance. Autrement dit, comment les propriétés d'un objet peuvent pénétrer dans notre cérébralité, sous forme de sensations et s'y conserver sous forme de souvenirs. Ce que l'on sait des excitations nerveuses nous fait supposer que nos éléments nerveux sont modifiés physico-chimiquement par les excitants et qu'entre la nature des excitants et notre sensibilité s'établit un contact lié à notre état général. Ce contact, ou image subjective, qui paraît être une sommation colossale de modifications de

notre substance nerveuse semble inexplicable matériellement aux psychologues spiritualistes parce que tout souvenir, toute sensation même, par le fait même qu'elle est consciente, ne ressemble en rien à l'image objective qui n'est que matière. C'est l'immuable affirmation que ce qui n'est pas de la pensée ne peut former de la pensée. Un psychologue remarquable, Alfred Binet, critiquant la thèse matérialiste, émet la supposition que l'examen du système nerveux d'un homme regardant un paysage ne révélerait nullement, dans les ébranlements nerveux, la présence des arbres et des maisons avec leurs formes et leurs couleurs et que toute les recherches anatomiques du cerveau n'y ont jamais fait découvrir une image objective. Proposant alors à son tour une explication de la matière et de la conscience, il constate que la conscience ne perçoit aucunement les vibrations matérielles de son propre système nerveux et qu'elle ne connaît que ce qui se passe au dehors. Ce qui, d'après lui, dissimule précisément à notre investigation objective supposée, les images subjectives, c'est la substance nerveuse elle-même, mêlée à ces images. La conscience ne peut percevoir cette substance, toujours égale à elle-même, insuffisamment variée, tandis qu'elle perçoit parfaitement toutes les excitations extérieures diverses et changeantes. Nos ébranlements nerveux contiendraient donc toutes les propriétés des corps : formes, couleurs, bruits, solidités, etc., etc., mêlées à notre propre substance et la conscience seule en séparerait, par ses facultés abstractives, les images objectives. Nous connaîtrions donc les choses comme elles sont véritablement. Mais pourquoi faut-il que l'auteur détruise lui-même cette conception en affirmant que toutes nos sensations sont fausses comme copies des objets matériels et qu'il nous est défendu de faire une théorie de la matière, en elle-même, en termes de nos sensations. Seule la matière empirique et physique pourrait se représenter sensuellement. C'est admettre, implicitement, que la matière peut avoir d'autres propriétés que celles que nous transmettent nos sens, mais si notre connaissance est exclusivement sensuelle, si, d'autre part, toutes nos sensations sont fausses, on se demande par quelle révélation extraordinaire on pourra finalement savoir ce qui est vrai et ce qui est faux.

Ce scepticisme est le résultat de quelques expériences démontrant, paraît-il, le témoignage contradictoire des sens. En voici le résumé : un même excitant détermine sur nos diverses terminaisons nerveuses des impressions différentes ; inversement des excitants différents déterminent sur la même terminaison la même sensation. On en conclut donc que si l'unique est perçu diversement et le divers perçu uniformément, nous ne sommes point renseignés exactement sur la réalité objective.

On ne fait pas attention, dans cette expérience fondamentale, que l'on se contente uniquement d'opposer les sens entre eux et qu'on accorde soudainement la réalité objective à l'un d'entre eux, pour servir de juge et d'étalon, très arbitrairement au détriment des autres. De quel droit affirmer que l'excitant créant des sensations diverses ne contient qu'une seule excitation ? De quel droit également affirmer que les différents excitants créant une même excitation ne contiennent pas tous le même excitant, sinon en admettant comme démontré que l'on connaît réellement la nature

extra-sensuelle des excitants ? Ce qui est la négation même de toute l'argumentation. Admettons au contraire que les excitants ne sont que des synthèses et que chacun de nos sens s'est spécialisé pour en percevoir analytiquement les éléments, et les contradictions disparaissent.

Le sceptique, enfermé dans sa subjectivité, ne peut s'expliquer la multiplicité des faits objectifs s'imposant à sa volonté et qu'il ne peut aucunement extraire de son moi. D'autre part le spectacle contradictoire de ses efforts désespérés pour convaincre des êtres qui n'existent point, ou définir des faits qu'il affirme inconnaissables détruit toute valeur documentaire à ces fantaisies verbales.

La théorie de Binet n'explique d'ailleurs pas la conscience elle-même, ni le procédé extraordinaire par lequel la matière inconnue peut soudainement se faire connaître à une conscience simple et bornée, laquelle utilisant ces faux renseignements, devrait mener, me semble-t-il, à sa plus rapide disparition le corps qui la loge si témérement.

L'observation directe ne nous permettra peut être jamais de voir si les éléments nerveux excités ont véritablement quelque chose de l'excitant ; si la couleur, la forme ou le son courent le long des nerfs centripètes mais le fait qu'entre notre représentation des choses et leur existence réelle notre vie se réalise normalement prouve tout au moins que les relations sont justes. Si ces relations sont justes, il faut donc admettre qu'à chaque variation objective correspond une variation subjective et que notre cerveau conserve des équivalents quelconques de ces variations. La difficulté consiste alors à passer de cette variation et de ce mouvement cérébral matériel à l'état conscient soi-disant immatériel mais précisément nous avons vu que la conscience se développe en proportion de ces variations ou sensations. La conscience ne serait donc que le rapport des sensations entre elles, rapport synthétique englobant des sommations de sensations liées à l'état affectif de l'organisme.

Comme la matière vivante se différencie de la matière non-vivante par sa faculté de persistance dans les diverses réactions physico-chimiques où les autres substances se détruisent, les perceptions se conservent également et par leurs rapports mutuels engendrent la pensée qui n'est pas plus immatérielle que la lumière ou la pesanteur.

Il n'y a donc pas plus de différence entre une pensée et un mouvement qu'il y en a entre un mouvement et une couleur. Celle-ci est une synthèse d'ondulations ; celle-là une autre synthèse d'oscillations. Le passage du discontinu objectif au continu subjectif s'explique alors par le seul fait que la connaissance ne pouvant jaillir que d'une sommation de sensations, cette sommation ne peut être discontinu sous peine de disparaître ; tout comme disparaît la forme d'un triangle dont on sépare les côtés. Ainsi la question de savoir-si l'image subjective est identique à l'image objective et si notre cerveau contient véritablement des paysages en miniature n'a plus aucun sens, car notre image subjective, formée probablement d'innombrables

éléments épars dans notre cerveau ne peut révéler à l'anatomiste la plus petite figure d'arbre ou de fleurs. L'anatomiste et le psychologue se placent à un point de vue analytique, tandis que notre conscience est le résultat d'une action synthétique de nos éléments nerveux pas plus visibles au microscope que la chaleur elle-même dont on ne peut nier les effets synthétiques.

Notre connaissance est donc un effet du monde objectif et cet effet ne peut se différencier considérablement de sa cause. Or, dans sa thèse psychologique, Binet affirme que si toutes nos sensations sont vraies, cela revient exactement au même pour la compréhension du, monde objectif que si toutes étaient fausses car étant toutes irréductibles les unes aux autres aucune ne peut expliquer les autres et par cela même la constitution de la matière. C'est expédier un peu vite une question de première importance. Le but de la méthode objective, c'est précisément de ramener par l'analyse toutes les choses perceptibles à des éléments communs. Mais Binet lui-même pouvait remarquer que toutes les sensations sont susceptibles de variations, d'augmentation ou diminution d'intensité, de modifications diverses éveillant des idées de rapports, d'évaluations quantitatives. Si dans les diverses analyses objectives nous ne trouvons pas toujours des odeurs, des sons, ou des saveurs mais que, par contre nous rencontrons invariablement du mouvement, je ne vois pas pourquoi nous choisirions l'odorat comme explication universelle des choses. Il est donc infiniment plus logique de faire du mouvement la base unificatrice de toutes nos sensations et des réalités objectives puisqu'il est inévitablement présent à toutes nos sensations que de ne prendre qu'un seul de ses aspects sous forme de son et de saveur.

Nous voici donc arrivé au terme de notre étude avec la certitude que notre connaissance est essentiellement sensuelle, que les sensations elles-mêmes sont des effets du monde objectif et que la différence entre l'objectif et le subjectif est de nature identique à celle existant entre toute cause et son effet. Ce qui revient à dire qu'il ne saurait y avoir plus de différence entre notre connaissance de la matière et la matière elle-même, qu'entre deux états consécutifs de cette matière.

Que pouvons-nous tirer de cette connaissance positive concernant les divers problèmes examinés par les philosophes antérieurs. Tout d'abord, selon que ces problèmes se rapportent à la connaissance immédiate du monde sensible, susceptible d'expériences et de démonstrations, ou qu'ils envisagent la connaissance du monde extra-sensible au delà de notre espace et de notre temps, nous pouvons les résoudre plus ou moins affirmativement.

Le premier mode de connaissance est actuellement représenté par la méthode scientifique construisant patiemment une explication mécaniste de l'univers. Que celui-ci soit constitué par les trois sortes d'atomes fluides de Clémence Royer comprenant l'atome éthéré en nombre infini et les atomes vitalifères et matériels en nombres finis ; que ce soit la conception radioactive de Gustave Lebon nous représentant le monde comme une sorte de matérialisation et de dématérialisation

successives et incessantes de la substance s'évanouissant par dissociations de ses innombrables éléments ; que ce soit la thèse électro-magnétique qui nous explique ce même mode par un fourmillement d'électrons, de ions, de quantas tourbillonnant vertigineusement en des systèmes inimaginablement réduits, il est évident que ces divers systèmes s'accordent au fond sur la substance et sur le mouvement perçu à notre échelle sensuelle et qu'ils ne divergent mutuellement que dans leurs explications Imaginatives extra-sensuelles.

La biologie, la physiologie, la psychologie même s'inspirent profondément de la méthode expérimentale. Des psychologues comme Ribot et Fouillée ont établi une conception de la connaissance nettement déterministe. Ribot fait de la conscience une simple spectatrice des faits et ramène au premier plan les états affectifs de l'individu volontairement ignorés par les spiritualistes ; Fouillée prenant les idées, non comme des abstractions mais comme des centres d'énergie, les a dénommées des idées-forces ; ce qui se rapproche quelque peu du concept de Charles Richet considérant le système nerveux comme un accumulateur et un régulateur d'énergie. Enfin la biologie relie le phénomène vital aux autres manifestations du monde objectif.

Dans cette voie, des biologistes remarquables tels que Lœb, Bonn, Edmond Perrier, Derrier, Le Dantec ont précisé le caractère strictement physico-chimique de la vie. Lœb, tout particulièrement, a démontré expérimentalement l'absence de finalisme de la vie et les cas innombrables d'inadaptations vitales. L'œuvre de Le Dantec est d'une puissance saisissante. Avec une logique très sûre il s'est élevé, des manifestations les plus élémentaires de la vie, jusqu'à la compréhension des problèmes les plus complexes intéressant notre activité. Combattant énergiquement le scepticisme élégant de son ami Henri Poincaré, affirmant que la vérité est une question de commodité, et la métaphysique pragmatique de William James, présentant la vérité comme une question d'avantage, d'intérêt, une invention humaine avantageuse, il s'est élevé contre cette manière de penser complètement opposée à la méthode scientifique :

« La vérité, dit-il, n'est ni bonne, ni mauvaise, ni personnelle, ni même humaine ». Sa philosophie nettement mécaniste est une des plus solides, des plus logiques et des plus claires conceptions de l'univers. « Rien ne se passe à notre connaissance qui ne soit susceptible de mesure » nous dit-il pour exprimer le déterminisme le plus rigoureux qui seul peut expliquer l'univers. « Nous ne connaissons que des synthèses qui, seules, sont à notre échelle sensuelle et, hors de ces synthèses qui sont vraies, puisque nous vivons, nous n'avons pas le droit d'imaginer l'inconnu d'après le connu. Ce qui est en dehors de notre perception est pour nous inexistant, inconnaissable, méthanthropique ».

Tout comme Huxley et Ribot il fait de la conscience un épiphénomène, une simple spectatrice des faits subjectifs. Ses connaissances biologiques contribuèrent considérablement à établir la solidité de ses certitudes par le spectacle permanent

des causes de vie et de mort, bien supérieur, comme critère de la vérité, à toutes les subtilités métaphysiques évoluant mystiquement hors de l'inflexible sélection vitale.

Si nous passons maintenant au monde extra-sensible, le monde que Le Dantec déclare méthanthropique, l'étude des questions du mouvement et de la substance en soi, de commencement absolu, d'infini, nous entraînerait, vraisemblablement, dans les contradictions de Renouvier, Bergson, Boutroux et autres métaphysiciens. Il nous suffira d'indiquer rapidement les erreurs de raisonnement engendrant ces concepts pour en comprendre l'inutilité.

Tous les philosophes ayant pali sur le thème du commencement de l'univers ont absolument voulu enfermer leurs adversaires entre ces deux alternatives également inconcevables : le recul à l'infini ou la création, sans remarquer qu'ils vivaient au temps présent et que ce temps présent, seule réalité finie, pour des humains également finis, ne pouvait se rapporter en aucune façon à l'infini du temps et de l'espace. Vouloir se représenter l'une ou l'autre de ces alternatives c'est limiter, finir l'infini ; ce qui n'a aucun sens humain.

La recherche de la substance en soi, le concept d'étendue et de divisibilité viennent, nous l'avons vu, d'une incompréhension de notre connaissance. Puisque nous ne connaissons que ce qui nous est transmis par nos sens, il est facile de voir que l'étendue est un concept engendré par le trait et la vision, lesquels sont des synthèses de perceptions spatiales. La divisibilité est également un concept sensuel, une représentation mentale du fractionnement des synthèses spatiales précédentes. Au-dessous du seuil de perception du tact et de la vision, il ne peut plus y avoir rien d'intelligible pour nous, puisque précisément nous ne pensons qu'avec des images sensuelles. Il y a donc à la limite de notre faculté perceptive une sensation minima qui constitue la dernière synthèse perceptible, la plus petite étendue et lorsque notre pensée divise encore cette étendue, elle l'augmente tout d'abord pour la diviser ensuite. Et cela indéfiniment. En somme, nous coupons et recoupons toujours la même étendue. La substance étant, pour nous, une synthèse d'éléments, il est absurde et vain de rechercher ce qu'elle est en elle-même car nous attribuerions à la partie ce qui est la conséquence du tout et que nous ne pourrions jamais percevoir un seul élément puisque la perception n'est qu'une synthèse d'éléments subjectifs heurtée par une autre synthèse d'éléments objectifs.

Il en est de même du mouvement en soi. Puisque jamais la connaissance d'un mouvement ne s'est réalisée autrement que par des perceptions successives et différentes de la substance, le mouvement est inévitablement une synthèse de sensations déterminée par les états successifs de la substance et il est absurde de l'en séparer ainsi que le font des énergétistes, tel Bechterew, affirmant que : « derrière le mouvement des particules de matière que nous tenons pour les manifestations de l'énergie, il y a quelque chose qui ne peut être inclus dans le concept de matière » lequel « contient aussi à l'état potentiel le psychique qui, dans certaines conditions, peut surgir de l'énergie ». Expliquer la pensée, dont la nature

nous est soi-disant inconnue et reste irréductible à la matière, par une autre inconnue également différente de la matière c'est, tout d'abord, ne rien expliquer du tout car l'explication d'un mystère par un autre mystère n'est pas une explication ; c'est ensuite revenir à la poussiéreuse conception dualiste de la matière, masse inerte et amorphe, et de l'esprit animant cette matière.

Si le matérialisme actuel diffère profondément du matérialisme primitif par les récentes découvertes scientifiques et les dernières investigations ultra-microscopiques et radio-actives sur la constitution des corps ; si notre connaissance des choses prend une orientation plus expérimentale, plus prudente et moins spéculative qu'aux temps reculés des joutes sophistiques, la philosophie matérialiste représente dans tout le cours de son évolution une sorte d'éclosion de la pensée véritable se dégageant lentement de l'ignorance primitive et de la grossièreté des premiers concepts ; une lutte irrésistible de l'intelligence audacieuse et méthodique refoulant l'inconnu et les terreurs mystiques des premiers âges.

Alors que le propre de toutes les métaphysiques et de toutes les religions est d'enserrer l'individu dans un réseau de croyances l'asservissant à d'absurdes et criminelles obligations ; alors qu'elles obnubilent l'esprit critique, cristallisent l'intelligence, favorisent l'ignorance, encouragent et développent la superstition, le concept matérialiste dégage la personnalité humaine de ces servitudes écrasantes, la libère des épouvantes et des terreurs, forme son jugement et sa raison.

Aucun progrès, aucune découverte, aucune amélioration sociale qui soient véritablement issus d'une spéculation métaphysique ou d'une mystique contemplation. Tout ce qui est savoir et bien-être est le résultat d'un souci matériel, les conséquences d'un raisonnement libéré des croyances superstitieuses, des tabous momifiants et de la peur. Nous pouvons même aller plus loin. L'esprit métaphysique et religieux représente l'ancestrale mentalité humaine mélangée de mysticisme, de morale et de naïves ingéniosités reculant pas à pas devant l'envahissement progressif de l'esprit d'analyse et d'observation. Incapable de résoudre aucune des questions qu'elle pose, la métaphysique s'est totalement révélée impuissante à comprendre même que le pourquoi des choses, ultime produit de la synthèse humaine finie, ne pouvait avoir aucun sens réel par rapport aux éléments analytiques constituant l'univers infini.

Et ce n'est pas parce que le matérialisme présente une explication logique ou illogique de l'univers qu'il est haï et méprisé, c'est parce qu'il supprime les dieux et tous les bénéficiaires de la religiosité ; c'est parce qu'il présente une explication claire et compréhensive d'un fonctionnement universel, se suffisant à lui-même, sans mystère redoutable, sans surnaturel angoissant ; c'est surtout parce que, ne recherchant uniquement que ce qui est, il ne s'occupe point de morale et sépare nettement la vérité de l'intérêt humain. Le matérialisme ne cherche pas la morale de l'univers, il n'en cherche pas les finalités d'après le fini humain. Il explique seulement comment nous sentons cet univers.

Issu de l'esprit aventureux de l'homme, il est l'expression, le résumé de ses découvertes. L'homme peut utiliser ces découvertes, se connaître, se comprendre et créer alors une morale humaine, uniquement humaine, proportionnée à sa nature et à sa durée et non créer l'étrange folie de faire tourner les mondes autour de son nombril.

Ainsi la philosophie matérialiste loin d'être le culte de l'immobile, du statique et du stagnant nous apparaît comme l'histoire même de la naissance et de l'évolution de l'intelligence humaine.

IXIGREC.

OUVRAGES A CONSULTER. - P. Janet : Le Matérialisme contemporain - Lange : Histoire du Matérialisme (2 vol.) - A. Lefèvre : La Philosophie - A. Binet : L'âme et le corps - Le Dantec : Savoir ; Contre la métaphysique, etc. - J. Sagerat : La vague mystique ; La dévolution philosophique et la science - Em. Bréhier : Histoire de la Philosophie (2 vol.) - Bergson : Matière et Mémoire - Renouvier : Le Personnalisme - Boutroux : De la contingence des lois de la nature - J.-H. Rosny aîné : Le Pluralisme - M. Boll : La science et l'esprit positif - A. Darbon : L'explication mécanique et le nominalisme, etc., ainsi que les ouvrages indiqués, plus loin, à la bibliographie de Matière.

MATERIALISME (individualiste)

Des plumes plus compétentes que la mienne consacreront sans doute au matérialisme philosophique et à son histoire des pages remplies d'érudition. Elles décriront le duel entre le matérialisme et le spiritualisme, avoué ou camouflé, duel toujours en cours ; elles exposeront les thèses diverses des partisans de l'unité de la matière, elles raconteront l'histoire de l'évolution du matérialisme ; elles examineront son influence sur l'art, la littérature, la sociologie.

Je me contenterai d'envisager le matérialisme au point de vue particulier de notre individualisme anarchiste, autrement dit d'un individualisme qui s'insoucie complètement des restrictions et des constrictions d'ordre archiste, cet archisme fût-il religieux ou civil. Qui dit individu dit réalité. Parler de matérialisme, d'autre part et pour nous, est synonyme de parler de réel. Rien ne nous intéresse en dehors du réel, du sensible, du tangible individuellement, voilà notre matérialisme. La réalité, c'est la vie. Nous rendre la vie, notre vie individuelle, la plus agréable, la plus plaisante qui soit ; fuir la souffrance, les soucis, les désagréments ; faire des années de notre vie une succession de jouissances, de voluptés ; en désirer autant pour nos amis, nos camarades, tous ceux qui en veulent autant pour nous, voilà l'aspiration que nous prenons à tâche de convertir en réalité.

Nous nous insoucions de l'immortalité de l'âme, de l'existence de Dieu, de l'au-

delà, bon ou mauvais. Ces hypothèses ne nous sont d'aucune utilité dans nos recherches de plus de bonheur, notre course au plaisir. La spéculation métaphysique ne nous apparaît que comme un amusement ou une distraction et le monde moral comme un domaine fantomatique. La seule réalité, c'est que la satisfaction de nos désirs nous procure de la joie, leur irréalisation nous aigrit, à moins qu'elle ne nous enlève notre énergie. Nous nous sentons nés, faits, confectionnés si l'on veut, pour profiter, bénéficier des bonnes choses que peut nous procurer la nature ambiante, pour en épuiser le contenu, le vider jusqu'à l'ultime possibilité de sensation. De par notre effort ? Soit ! Mais nous voulons que notre effort serve à nous rendre le réel, l'existence, notre existence plaisante et agréable à vivre. S'il fait froid, que notre effort serve à nous vêtir chaudement ou à substituer de la chaleur artificielle à la chaleur naturelle ; si c'est la nuit qui règne, que notre effort serve à remplacer l'absente clarté du soleil par un procédé lumineux ; s'il pleut, que notre effort serve à nous créer un abri contre l'onde que laissent échapper les nuages se dissolvant. Et ainsi de suite.

Notre individualisme est un individualisme de réalité. Notre matérialisme fait de nous des amants de la joie de vivre. Notre individualisme n'est pas un individualisme de cimetière, un individualisme de tristesse et d'ombre ; notre individualisme est créateur de joie - en nous et hors nous. Nous voulons trouver de la joie partout où faire se peut - c'est-à-dire en rapport avec notre puissance de chercheurs, de découvreurs, de réalisateurs ; et nous voulons en créer partout où il nous est possible, c'est-à-dire partout où nous constatons l'absence de préjugés et de conventions relatifs au « bien » ou « mal ». Nous évoluons sous le signe de la joie de vivre. Et c'est à cela que nous reconnaissons que nous nous portons bien : quand nous voulons donner et recevoir de la joie et de la jouissance, fuir pour nous-mêmes et épargner à ceux qui nous rendent la réciproque les larmes et la souffrance.

Quand ce n'est pas le printemps qui chante en notre for intérieur ; lorsqu'au fond, tout au fond de notre être intérieur, il n'y a ni fleurs, ni fruits, ni aspirations voluptueuses, c'est que cela va mal et qu'il est temps de songer, j'en ai peur, à l'embarquement pour l'obscur contrée dont nul n'est jamais revenu. Ce n'est pas une question d'année en plus ou en moins. Comme ceux de l'Olympe, nos « dieux » sont éternellement beaux et jeunes éternellement. N'importe que l'automne touche à sa fin et que nous ignorions si demain, nous verrons se lever l'aube pour la dernière fois : l'essentiel est qu'aujourd'hui encore, nous nous sentions aptes à revendiquer la joie de vivre.

Il y a le matérialisme individualiste de ceux qui veulent se créer de la joie en dominant, en administrant, en exploitant leurs semblables, en recourant à la puissance sociale dont ils sont détenteurs - gouvernementale, monétaire, monopolisatrice. C'est l'individualisme des bourgeois. Il n'a rien de commun avec le nôtre.

Nous voulons, nous autres, un individualisme qui rayonne de la joie et de la

bienveillance, comme un foyer de la chaleur. Nous voulons un individualisme ensoleillé, même au cœur de l'hiver. Un individualisme de bacchante échevelée et en délire, qui s'étend et s'épand et déborde, sans prêtres et sans surveillants, sans frontières et sans rivages ; qui ne veut pas peiner et porter de fardeaux, mais qui ne veut pas accabler autrui ni lui imposer de charges ; un individualisme qui ne se sent pas humilié quand il est appelé à guérir les blessures qu'il peut avoir étourdiment infligées en route.

Qu'est-ce donc que l'individualisme des « faiseurs de souffrance », de ceux qui font faux-bond aux espoirs qu'ils ont suscités (je ne parle pas de ceux chez lesquels causer de la souffrance et s'en réjouir est une obsession malade, un état pathologique), sinon une pitoyable doctrine à l'usage de pauvres êtres qui hésitent et vacillent, qui redoutent de se donner, tant leur santé intérieure laisse à désirer ? Ils sont ceux qui « reprennent » ce qu'ils donnent, ceux qui voudraient la rivière sans méandres, la montagne sans escarpements, le glacier sans crevasses, l'Océan sans tempêtes. Leur individualisme refuse la bataille parce qu'il y aurait un effort à faire. Ah ! le piètre matérialisme individualiste !

Pour vivre un tel individualisme qui veut rayonner, porter, créer l'amour de la joie de vivre, il faut jouir d'une bonne santé, d'une riche, d'une robuste constitution interne. Tout le monde n'est pas apte, par exemple, à assouvir les appétits de la sensibilité qu'on a déclenchée chez autrui. Et cette santé-là ne dépend pas d'un régime thérapeutique, n'est pas œuvre d'imagination, ne s'acquiert pas dans les manuels. Pour la posséder, il faut avoir été forgé et reforgé sur l'enclume de la variété et de la diversité expérimentale ; avoir été trempé et retrempé dans le torrent des actions et réactions de l'enthousiasme pour la vie. Il faut avoir aimé la joie de vivre jusqu'à préférer disparaître plutôt que d'y renoncer.

Telles sont les lignes de développement de notre matérialisme individualiste.

E. ARMAND.

MATÉRIALISME HISTORIQUE

D'autres collaborateurs traitent à fond le « matérialisme historique » dans les colonnes de cette Encyclopédie (voir [Marxisme](#)). Pour ma part, je me bornerai à soumettre au lecteur quelques observations et réflexions d'ordre personnel. J'espère que ces quelques notes, tout en étant rapides et brèves, alimenteront un peu sa pensée et l'aideront à situer son opinion.

1. MATÉRIALISME ou ÉCONOMISME ? Tout d'abord, l'expression matérialisme historique prête à une confusion fâcheuse qu'il faudrait éliminer une fois pour toutes. D'une part, on peut comprendre ce terme dans un sens vaste, général. Dans ce cas, il signifierait ceci : les forces motrices qui se trouvent à la base de l'évolution historique des sociétés humaines, ne sont nullement mystiques ou

spirituelles (Dieu, idées, volonté, etc...), mais purement et simplement matérielles (cosmique, géographiques, biologiques, physiques, chimiques, etc...). Une telle interprétation de la formule du matérialisme historique rallierait certainement les suffrages de l'écrasante majorité des anarchistes. Et ce fut précisément Kropotkine qui, en tant que naturaliste, établit et précisa cette thèse. Ce fut lui qui préconisa l'application des méthodes naturalistes à l'étude des phénomènes sociaux. Ce fut encore lui qui plaça l'élément biologique à la base de l'évolution de l'homme et de la société humaine. (A l'époque de K. Marx, la biologie, comme science, était encore à l'état rudimentaire). D'autre part, on peut entendre par « matérialisme historique » ce que Marx et ses disciples désignèrent ainsi, et notamment la thèse que voici : c'est la structure économique de la société (mode et rapports de production, lutte de classes) qui forme la base et les « forces motrices » de l'évolution humaine. Une chose est facile à constater : cette idée est beaucoup plus étroite que le terme en question par lequel on voudrait la désigner. Il serait plus exact, plus « scientifique », de présenter cette théorie non pas sous le nom de « matérialisme historique », mais sous celui d'économisme historique. (C'est ainsi que je la désignerai plus loin). De cette façon, toute confusion deviendrait impossible, et la discussion y gagnerait en clarté et en précision.

2. MONISME ou PLURALISME ? La théorie marxiste de l'économisme historique mène naturellement à la discussion, même entre les partisans de la conception matérialiste de l'histoire. Car, loin de se confondre avec le matérialisme historique, elle ne découle même pas nécessairement de ce dernier. (C'est là que la confusion devient grave). En effet, il n'est nullement prouvé que les bases générales matérielles (biologiques) de l'évolution humaine signifient précisément l'économie comme facteur fondamental de cette évolution. Ce n'est pas tout. Comme on sait, la théorie de l'économisme historique est une conception monistique : elle affirme que l'économie est l'unique facteur fondamental de l'évolution humaine. Or, ce monisme historique n'est pas prouvé non plus. Au contraire, l'idée même du mouvement continu, si chère aux marxistes avec leur « dialectique », nous mène, avec beaucoup plus de logique et de « scientisme », à la conception pluraliste de l'histoire humaine. Personnellement, je conçois les forces motrices de cette histoire comme suit : Il n'y a pas de « facteur fondamental » parmi les forces immédiates en action. L'histoire humaine est un champ d'activité de nombreux facteurs différents, s'entre-croisant, s'entre-choquant, changeant constamment d'intensité et d'influence, bref - se trouvant en mouvement perpétuel, comme la vie elle-même. A chaque moment historique donné, c'est la résultante de ces multiples forces et facteurs qui joue un rôle prépondérant. Cette résultante se déplace constamment, elle se trouve aussi en mouvement continu. Elle passe à proximité tantôt de tel, tantôt de tel autre facteur. De nombreux exemples historiques pourraient appuyer cette thèse au besoin.

3. MATÉRIALISME ou IDÉALISME ? En admettant que la base de l'évolution humaine soit d'ordre matériel (surtout biologique), quel serait le rôle des facteurs « idéologiques » (ou psychologiques) ? S'agirait-il d'un rôle secondaire, subordonné,

d'une « superstructure », d'après la terminologie de l'économisme historique ?

Ce problème mériterait une étude à part. Ici, je ne puis qu'exprimer succinctement mon opinion. La voici.

Fixons, d'abord, ce que nous entendons par « facteur idéologique ». Habituellement, on entend par là les idées, la conscience, la volonté, la morale... On oppose ces éléments à ceux d'ordre « matériel », et l'on affirme que ces derniers jouent un rôle plus important, plus fondamental que les premiers.

Pour moi, il ne s'agit pas des « idées », de la « conscience », de la « volonté », de la « morale », etc... Il s'agit d'une faculté spécifique primordiale, propre à l'homme, faculté qui finit par le séparer nettement des autres espèces du règne animal, et qui explique toute son évolution historique. Cette faculté (qu'il m'est impossible d'analyser ici de plus près) est la force créatrice de l'homme, son énergie psychique spécifique, son esprit chercheur, scrutateur, inventeur. C'est cette force que je compare avec d'autres éléments déterminants, pour savoir à quoi m'en tenir. La conclusion à laquelle j'arrive, est la suivante.

Bien entendu, la force créatrice de l'homme est d'origine biologique, donc parfaitement naturelle et « matérielle ». Par conséquent, son existence ne change rien à la base matérielle de l'évolution humaine. Sous ce rapport général, la conception matérialiste de cette évolution est la seule qui peut être admise scientifiquement. Mais d'autre part (surtout lorsqu'il s'agit du processus historique), la faculté créatrice de l'homme, s'affirmant de plus en plus, devient elle-même un facteur extrêmement important, autonome. Elle commence à engendrer de nombreux phénomènes et éléments nouveaux. De plus en plus, elle donne l'impulsion immédiate, directe à tout le processus de l'évolution humaine. Plus cette évolution avance, plus ce facteur psychologique devient puissant. En voici une illustration. Les partisans de l'« économisme historique » nous disent :

« Si le mode de production restait immobile, tout l'ordre social, politique et intellectuel serait frappé d'immobilité cadavérique ». Cette supposition devrait prouver que c'est le mode de production qui est le facteur primordial de l'évolution humaine. Mais, pourquoi donc le mode de production lui-même change-t-il ? Il y a donc quelque chose qui le fait changer. Il existe une force qui est plus profonde, plus forte encore que le mode de production lui-même, puisqu'elle le soumet à son influence, le fait changer, le met en mouvement. Autrement, le mode de production lui-même resterait immobile. Cette force est justement la force créatrice de l'homme. Au cours de l'évolution historique, elle s'infiltré de plus en plus dans le processus purement matériel. Ce dernier lui cède du terrain, tous les jours davantage. Lentement, mais sûrement, la force créatrice de l'homme et ses résultats démontrent la tendance à dominer les forces « matérielles », à les soumettre, à s'installer en maîtres absolus.

C'est la faculté créatrice de l'homme qui, véritable « force motrice », donne l'élan à son évolution historique. C'est elle qui se trouve à la base de cette évolution. Ses manifestations et son influence immédiates étant insignifiantes au début, elle s'affirme de plus en plus au cours de cette évolution, et tend à devenir son facteur prépondérant.

Cette constatations faite, je n'ai plus à choisir entre le « matérialisme » et l'« idéalisme » historiques. Pour moi, « le processus historique » est un mouvement formidable de très nombreux éléments de toute sorte, mouvement qui réalise une vaste synthèse de facteurs purement matériels et psychiques, et où les premiers sont remplacés, peu à peu, par les derniers. Je réunis donc le « matérialisme » et l'« idéalisme » historiques en un immense mouvement général où les éléments et les forces purement matériels, prépondérants au début, cèdent peu à peu par leur influence à celle de la force psychique créatrice de l'homme, avec toutes ses manifestations innombrables.

Je soumets au lecteur un petit croquis qui exprime bien ma façon de comprendre le processus historique :

(manque)

Le côté A y représente les débuts de l'évolution humaine où la faculté créatrice de l'homme, en état potentiel, ne se manifestait presque pas, et où les forces matérielles primaient tout. Le côté Z est celui de l'avenir lointain de cette évolution où l'influence de la force créatrice de l'homme l'emportera sur celle des forces matérielles. La partie noire montre l'importance des facteurs purement matériels, en décroissance progressive. La partie blanche représente le rôle de la force créatrice et conscience de l'homme, en accroissement constant. La flèche indique le mouvement historique de A vers Z. Et la ligne m n désigne, à peu près, l'époque actuelle et l'importance relative des deux sortes de facteurs, telle que je me l'imagine aujourd'hui.

VOLINE.

OUVRAGES A CONSULTER

1° Sur MARXISME. - Karl MARX : Le Capital : Le procès de la production du capital (4 vol.) ; Le procès de la circulation du capital (4 vol.) ; Le procès d'ensemble de la production capitaliste (4 vol.) ; Critique de l'économie politique ; Misère de la philosophie ; Salaires, prix, profits ; Critique du programme de Gotha ; Lettres à Kugelman, etc. - MARX et ENGELS : Manifeste communiste. - ENGELS : Philosophie, économie, politique, socialisme. Testament politique ; La guerre des paysans en Allemagne, etc. CAFIERO : Abrégé du « Capital » de Karl. Marx. - PROUDHON : Philosophie de la misère ; Système des contradictions économiques, etc. - M. BAKOUNINE : Dieu et l'Etat ; Œuvres (6 vol.) ; Correspondance. - James

GUILLAUME : Etudes révolutionnaires (2 vol.) ; L'Internationale (souvenirs) (4 vol.) - G. SOREL : La décomposition du marxisme, etc. - DESLINIÈRES : Délivrons-nous du marxisme, etc. P. GEMAHLING : Les grands économistes. - Ch. GIDE et RIST : Histoire des doctrines économiques. - DURKHEIM : Le socialisme. - J. LONGUET : La politique internationale du marxisme. - J. LAPIDUS et K. OSTROVITIANOV : Précis d'économie politique ; la Philosophie du marxisme. - PLEKHANOV : Les questions fondamentales du marxisme. - RIAZANOV : Marx et Engels, etc.

Ainsi que les ouvrages mentionnés à anarchisme, communisme, socialisme, syndicalisme, etc. Voir aussi ci-après la bibliographie de « matérialisme historique ».

2° Sur MATÉRIALISME HISTORIQUE. - Les œuvres de Marx et Engels, etc. - SELIGMAN : L'interprétation économique de l'histoire. - LABRIOLA : Essai sur la conception matérialiste de l'histoire. - ENGELS : L'origine de la famille, de la propriété et de l'Etat, etc. - J. JAURÈS et P. LAFARGUE : Idéalisme et matérialisme dans la conception de l'histoire. - POKROVSKI : Pages d'histoire. - M. MONDOLFO : Le matérialisme historique. - N. BOUKHARINE ; : La théorie du matérialisme historique. - P. LAFARGUE : Le déterminisme économique de Karl Marx. - M. EASTMAN : La science de la révolution. - H. DE MAN : Au-delà du marxisme. - H. SÉE : Matérialisme historique et interprétation économique de l'histoire. - M. BEER : Histoire générale du socialisme et des luttes sociales, etc.)

Voir aussi la bibliographie de marxisme et celles mentionnées aux études sociales et économiques.

Accueil

MATERNITÉ n. f. rad. maternel du latin maternus

Le fait d'être mère, de mettre au monde un ou plusieurs enfants.

L'instinct maternel n'est pas aussi universel qu'on le pourrait penser. Il est des femelles animales : chattes, rates, souris qui dévorent leurs petits dès qu'elles les ont mis au jour ; bien des poules mangeraient leurs œufs si les éleveurs ne prenaient la précaution de les leur enlever.

Néanmoins, ces infanticides animaux sont l'exception. L'instinct maternel est la sauvegarde de l'espèce, il est donc la loi générale. Tout le monde a pu admirer avec quel soin la mère chatte allaite ses petits, avec quel amour elle les lèche et avec quelle délicatesse elle les saisit par la peau du cou pour les transporter d'un lieu à un autre.

Chez les femmes l'instinct maternel n'est pas également développé ; il en est qui ne le possèdent pas. Chez presque toutes il faut, pour qu'il apparaisse, un certain temps. La nouvelle accouchée toute pantelante ne pense pas à son enfant. Ce n'est qu'au bout de quelques jours qu'elle commence à l'aimer.

L'allaitement au sein semble intensifier l'amour maternel. La mère éprouve, lorsque l'enfant tète, un plaisir sexuel et cela ne fait que resserrer le lien entre la mère et l'enfant.

La misère, les maternités trop nombreuses affaiblissent l'amour de la mère pour ses enfants ; à ce point de vue on peut dire que l'amour maternel est un luxe ; dans les familles pauvres l'enfant reçoit plus de coups que de caresses. Les noms de mépris que l'argot donne au bébé : le salé, le lardon, montrent que les pauvres gens considèrent comme un malheur la venue de l'enfant qui sera une lourde charge.

Chez les animaux, la mère ne choie ses petits que lorsqu'ils sont trop jeunes pour se subvenir à eux-mêmes. Dès qu'ils sont grands, elle les chasse et les mord. C'est en vain que Croc Blanc », le héros de Jack London, fait fête à sa mère la louve qu'il a retrouvée ; elle a d'autres petits et elle fait comprendre à son ancien fils qu'elle ne le connaît plus.

Dans l'humanité, la société prolonge l'amour maternel ; mais ici, encore, il faut considérer les classes. Seuls les parents riches ont le loisir de choyer longtemps

leurs enfants. Chez les pauvres, dès que le fils est à peu près en âge de gagner sa vie, on le renvoie ; souvent même c'est lui qui veut partir, heureux d'échapper enfin à l'autorité parentale et de quitter un foyer où il n'a connu que la misère.

Presque toujours la maternité est imposée à la femme malgré elle. Jeune, les sens en éveil, elle cède à l'homme qui lui parle d'amour et souvent lui promet le mariage. Ignorante, la pauvre fille devient vite enceinte et celui qui est l'auteur de la grossesse l'abandonne avec des injures. Mariée, la maternité est aussi imposée la plupart du temps à l'épouse. Elevée dans les préjugés, la femme n'ose pas réfléchir aux choses de la reproduction, elle se contente de subir et croit qu'il n'y a rien à faire contre la nature.

Cette mentalité, il faut le dire, est en voie de disparition. Si la jeune fille se laisse encore prendre aux premiers rapports sexuels, la bêtise qu'elle a faite lui sert de leçon et elle apprend à se préserver.

Dans le mariage, l'homme, à moins qu'il ne soit une brute alcoolique, comprend qu'il n'a pas intérêt à accabler son épouse d'enfants qu'il lui faudra nourrir sur son travail.

L'interdiction de l'avortement est un des faits de la loi de l'homme ; c'est une contrainte odieuse qui viole la liberté la plus essentielle de l'individu : celle de son Corps.

Imposée à la femme, la maternité est méprisée lorsqu'elle a lieu hors mariage. La famille jette à la porte la fille mère dont l'enfant viendra y apporter le déshonneur ; il est encore des pères qui se croient alors en droit de tuer la coupable et si le monde ne les approuve pas, il les excuse.

Cette idéologie barbare est l'expression du millénaire esclavage dans lequel la femme a été tenue. Seul l'homme compte dans l'humanité et la seule raison d'être de la femme est de fabriquer l'homme ; on impose donc à la femme la maternité, comme le fermier l'impose aux femelles de ses troupeaux.

Individuelle dans son acte initial : l'enfantement, la maternité le devra-t-elle rester dans l'élevage et l'éducation des enfants ? Je ne le pense pas.

L'industrialisation doit s'étendre à la formation des générations futures, car là, comme ailleurs, l'individualisation fait contre beaucoup de peine de mauvais travail.

Pour s'en rendre compte, il suffit d'évoquer la salle luisante de propreté de l'institut de puériculture et de lui comparer le taudis de la famille pauvre où le bébé croupit dans ses langes souillés.

C'est en vain que les gens qui s'évertuent à vouloir mettre sur les plaies sociales

des cataplasmes inopérants, font enseigner la puériculture aux petites filles des écoles primaires. Pour faire de l'hygiène, il ne suffit pas d'en avoir appris jadis les rudiments ; il faut en avoir le courage, en avoir le temps, la place, et avoir de l'argent, toutes choses qui manquent nécessairement lorsque l'on doit travailler tout le jour pour un salaire insuffisant.

La société présente se substitue, par ses écoles, à la famille pour l'éducation des enfants ; celle de l'avenir fera un pas de plus et elle assumera tout entier l'entretien de l'enfance.

La maternité, comme l'industrie, cessera d'être individuelle pour devenir sociale. La femme sera ainsi libérée du plus lourd fardeau de sa vie.

Car si c'est un plaisir pour la femme riche d'embrasser, à certains moments de la journée, son bébé coquettement paré, l'élevage d'un nourrisson est un fardeau écrasant pour la femme pauvre. Plus de sommeil : le bébé crie la nuit, il faut se lever, le calmer, le changer, l'allaiter. Plus de jeunesse : les pauvres plaisirs de l'ouvrière sont proscrits, le bébé ne doit pas être quitté d'un instant. La morale sévère même blâme la jeune mère qui se détournerait de ses devoirs pour songer aux plaisirs. J'ai vu des mères susciter l'indignation parce qu'elles emmenaient leur bébé au cinéma.

Pour peu que la femme écoute les conseils des repopulateurs et qu'elle ait une demi-douzaine d'enfants, sa vie est finie. Lorsqu'ils seront élevés, elle sera vieille et les fatigues de la grossesse et de l'allaitement auront fait d'elle une loque.

La maternité éteint l'intelligence de la femme. Il lui faut se mettre au niveau du bébé qu'elle fait sauter sur ses genoux ; pour l'amuser elle ressasse pendant des heures des chansons puérides.

Comment lire, lorsque, d'une bout de la journée à l'autre il faut allaiter, débarbouiller, changer, bercer, laver les couches, etc. L'étudiante dont l'esprit éveillé s'intéressait à tout, n'est plus qu'une ménagère abrutie.

Ceci n'est pas une vue personnelle, je n'en prendrai pour exemple que la chanson poitevine :

Quand je vis tous ces drapiaux Etalés sur la palisse
Cela me fit jurer, ma foi, Que je resterais toujours fille.

Le sacrifices de la mère fait-il le bonheur de l'enfant ? Non, certes, et Freud nous a montré ce que le bourrage officiel nous empêchait de voir, c'est que l'enfant, loin d'aimer ses parents, les déteste ; leur autorité lui est odieuse.

La maternité, en effet, ne saurait donner ni l'intelligence, ni la science pédagogique.

L'esprit de l'enfant se développe au petit bonheur. Pour bien des mères l'enfant n'est qu'une poupée dont elles s'amuse ; un incident heureux vient-il de leur advenir, elles couvrent l'enfant de baisers ; sont-elles de mauvaise humeur, elles rudoient, elles frappent même le pauvre petit qui n'y comprend rien.

De la culture intellectuelle de l'enfant, la plupart des parents ne s'occupent pas du tout ; sans la loi sur l'instruction obligatoire, beaucoup ne l'enverraient pas même à l'école.

On a dit que l'éducation sociale enlèverait aux enfants leur originalité. On oublie que l'originalité est une fleur rare qui ne pousse guère en terre inculte et que d'ailleurs une éducation bien comprise peut, loin de l'étouffer, la susciter au contraire.

L'essentiel est de donner à l'enfant la santé, le bien-être physique, la culture intellectuelle et morale ; les spécialistes de la maternité sociale le feront beaucoup mieux que les mères.

La maternité sociale donnera la vie rationnelle à l'enfant et, grâce à elle, la femme pourra enfin oser vivre pour elle-même.

Doctoresse PELLETIER.

A CONSULTER. - L'amour libre : Ch. Albert. - Maternité consciente : Manuel Devaldès. - L'amour et la maternité : Doctoresse Pelletier. - Maternité (roman) : Brioux. - Libre amour, libre maternité, etc.

MATERNITÉ (CONSCIENTE)

Est-il une locution plus belle dans le vocabulaire ? On peut, forçant quelque peu le sens habituel de l'adjectif, la considérer dans les deux sens du mot « conscience » ; soit que le père et la mère, doués d'une haute conscience morale, ne donnent naissance au nouvel être formé de leurs deux chairs qu'avec le sentiment de la grande responsabilité que, ce faisant, ils assument à l'égard de l'enfant comme envers l'humanité : soit qu'ils le fassent consciemment, avec toute la connaissance que cette expression implique et que l'acte procréateur requiert pour des humains très civilisés.

Certes, il y a un abîme entre cet idéal et la réalité commune. Cet idéal n'est guère davantage, actuellement, que l'apanage d'un petit groupe de scientifiques et de réformateurs moraux et sociaux, suivis par un petit nombre d'humains d'élite qui le traduit en fait.

Et il faut que la grande masse de l'humanité soit encore bien arriérée, tant au point de vue de l'intelligence qu'à celui de la moralité, pour qu'il soit encore nécessaire

de militer, plus ou moins dangereusement, pour l'application du concept de maternité consciente.

Ce que, depuis longtemps, les éleveurs font pour les animaux de l'étable ou de la basse-cour, ce que les cultivateurs accomplissent pour les céréales, les légumes et les fruits, l'homme le refuse à son espèce et son enfant est le résultat du hasard et de l'inconscience, quand il n'est pas celui de bas calculs (voir naissance).

C'est qu'évidemment, dans le cas de l'homme, nous nous trouvons dans un domaine où ni la raison ni le grand amour ne sont maîtres. L'instinct le plus aveugle et le plus puissant, allié aux passions les plus obscures et les plus secrètes, d'une part ; les intérêts évidents de certains dominateurs et prédateurs, l'ignorance et la crédulité de leurs victimes, d'autre part, entrent en jeu dans le déterminisme de la reproduction de l'espèce humaine. Mais les facultés les plus intelligentes et les vertus les plus hautes, des vertus qui d'ailleurs, n'ont rien d'orthodoxe, sont nécessaires aux humains pour qu'ils procèdent à leur génération consciemment et avec conscience. Raison, maîtrise de soi, égo-altruisme, pitié envers les faibles, et les souffrants, respect de la personne d'autrui, justice, amour, grand amour : voilà quelques-unes des nécessités intellectuelles et morales de l'homme, et spécialement du masculin, pour que la maternité consciente soit la règle et non plus la très rare exception.

Tout être humain en qui vibre une sensibilité affinée éprouve une angoisse à la pensée des souffrances dont il peut être l'ouvrier sur autrui par le simple effet de la vie qui est en lui-même. Celui-là s'efforce de réduire au minimum les conséquences du pouvoir de malveillance qu'il porte à l'égal de tout être vivant.

Autrui, c'est d'abord l'enfant qu'il faut introduire dans l'existence. Il le voudrait fort, en bonne santé, heureux. Si, par malheur, il est porteur de quelque tare héréditairement transmissible, il s'abstiendra de toute procréation, quelque amer regret que puisse lui laisser une telle résolution. Doter un enfant de, la faiblesse, de la maladie, de la pauvreté qui pourra en être la conséquence, de la douleur, cette pensée lui fait horreur.

Car si, dans un couple, un seul des associés sexuels est taré ou que l'un et l'autre le soient, l'homme et la femme sont criminels en transmettant la vie, ne fût-ce qu'une fois. S'ils ne le sentent pas d'eux-mêmes, on doit le leur apprendre, et si l'éducation sexuelle était donnée à l'école, comme elle devrait l'être, ce serait une des tâches les plus urgentes de cet enseignement que de faire naître chez les jeunes le sentiment d'une telle responsabilité. Les saboteurs de la vie doivent être considérés et traités comme des malfaiteurs par les humains affinés qui sentent en eux-mêmes la souffrance de tous les pauvres êtres ainsi engendrés. Et leurs enfants, à l'âge de raison, auront parfaitement le droit de les mépriser et de les haïr..

* * *

Il existe chez les individus sains, normalement constitués, une capacité de résistance à tous les maux, à tous les périls, qui leur confère une immunité relative, qui les rend moins aptes à contracter les maladies dont sont immédiatement atteints les individus physiquement plus faibles. Comme dit certain proverbe : « Bon sang ne peut mentir ». C'est ce type seul qui devrait se reproduire, qui devrait être produit. Ceux qui, malades, engendrent des malades sont des gens infâmes. Et ce fait n'est pas, comme on pourrait le croire, uniquement celui de l'inconscience. Il est parfois au service d'un calcul cynique, de considérations d'argent, d'héritage, etc. Ce qui n'empêche que ces scélérats manifestes sont, selon la morale courante, de dignes et estimables parents.

Plus on descend dans les classes de la société inférieures au point de vue économique, moins il y a de chances de créer des individus forts. « Il y a certainement, dit Niceforo, dans la foule des classes pauvres une sensible quantité d'individus qui sont redevables de leur infériorité économique et sociale à leur infériorité physique et mentale ; ils constituent le dernier échelon d'héritages successifs de maux physiques et moraux qui marquent l'individu de leur sceau et de leurs tares inguérissables ». Mais il y a aussi ceux qui sont victimes du milieu défectueux. Niceforo ne l'ignore pas et il ajoute : « Il n'est pas moins certain qu'une grande quantité de stigmates d'infériorité physique et mentale constatés chez les pauvres est le résultat - et non là cause - des conditions externes : milieu tellurique, économique, intellectuel et autres ». Ceux-là sont les victimes du milieu défectueux, pour autant qu'on puisse dissocier les deux agents de dégénérescence.

La victime de l'hérédité et la victime du milieu sont en effet assez souvent confondues dans le même individu. Souvent aussi, si l'intelligence avait gouverné et la sensibilité inspiré les actes de ses parents, il n'aurait pas vu le jour. Qu'un taré mette au monde des enfants qui hériteront de sa tare pour en souffrir, c'est un malfaiteur. Qu'un pauvre fasse de même pour des enfants qui sont voués à la pauvreté, c'en est un également.

* * *

Se soucier de l'individualité en germe de l'enfant n'implique nullement que celle de la femme qui lui donne la vie soit à dédaigner ou même à considérer comme l'objet d'un souci secondaire, comme une chose subordonnée à l'être futur. Laissons une

fois de plus cette cruauté à l'Eglise qui, lorsqu'il faut choisir, sacrifie la mère à l'enfant, ce qui existe, sent et pense à ce qui existe à peine, sent confusément et ne pense pas. Le soin des deux individualités doit être harmonisé autant que possible.

Ce serait un singulier individualisme que celui qui, dans une sorte de religion de l'évolution, sacrifierait sans cesse le présent à l'avenir, l'être vivant et développé à celui qui n'est qu'en puissance ou à l'état rudimentaire. Notre conception de la maternité consciente est scientifique et rationnelle à tous égards. Certes, elle est aussi idéaliste, mais notre idéalisme n'est pas mystique ; il tient à faire bon ménage avec notre réalisme. L'idée de maternité consciente embrasse aussi bien le bonheur de la mère que celui de l'enfant d'aujourd'hui et de l'homme de demain.

Une femme a, cela va de soi, droit à l'individualité, à la personnalité même, autant que son compagnon et son enfant. A nous d'établir l'harmonie entre ces trois unités constituantes de la famille.

C'est elle qui supporte le fardeau des maternités et de l'élevage, qui souffre pour mettre l'enfant au monde, qui parfois meurt durant cette opération : il résulte des statistiques publiées par le ministère de la santé d'Angleterre qu'en ce pays 3.000 femmes, en moyenne, meurent chaque année en couches ou des conséquences de l'accouchement.

En dehors de ce que tout être vivant a droit à l'individualité du seul fait qu'il existe, droit plus ou moins nettement admis par les sociétés les plus civilisées et en tout cas reconnu par l'élite humaine, ces lourdes charges constituent pour la femme un titre indiscutable au dit droit.

Mais la mère n'est pas seule dans la conception de l'enfant. Il est difficile de parler de maternité consciente sans s'occuper parallèlement de l'idée de paternité consciente. L'homme droit éduqué dans la morale traditionnelle, qui ne songe pas un instant qu'on puisse adhérer publiquement à cette morale et, hypocritement, faire le contraire de ce qu'elle prescrit, cet homme s'indigne de l'acte de quelque « fils de bonne famille » rendant mère une jeune fille grâce à son ignorance et l'abandonnant ensuite, elle... et son enfant.

La même répugnance est éprouvée par l'homme qui a fait sienne l'éthique nouvelle que nous préconisons ici, devant l'individu qui, fût-il marié légitimement avec elle, profite de l'ignorance, de l'inconscience ou de la faiblesse de sa compagne, pour lui imposer, par égoïsme ou pour toute autre raison, une maternité qu'elle ne désirait pas... L'homme noble a de l'individualité de sa compagne un souci égal à celui de la sienne propre. Il juge aussi criminel de rendre une femme mère contre sa volonté que de commettre un acte d'oppression ou un meurtre quelconques...

Outre la nécessité pour les humains d'acquérir la connaissance des diverses raisons d'ordre physique et moral qui commandent la maternité consciente, il est nécessaire,

pour la pratique de cette dernière par le plus grand nombre possible d'individus, qu'une sensibilité nouvelle se manifeste en eux, principalement chez les hommes, mais aussi chez les femmes.

Nous disons bien : une sensibilité nouvelle, car trop peu d'humains la connaissent aujourd'hui et pour la plus grande masse elle serait vraiment une nouveauté. Elle doit être suscitée, développée, cultivée pour que naisse en chaque être humain de l'un et l'autre sexe le sens de la responsabilité parentale et en chaque homme le respect de l'individualité féminine...

Tout homme doit apprendre que la femme n'est pas une esclave qu'un Dieu masculiniste aurait créée pour le plaisir de l'autre sexe, qu'elle a son individualité propre, qu'elle a droit à la culture, à la joie, au bonheur. Une femme qui est, par la force de violence ou de ruse, en vertu de quelque impulsion secrète du mâle, plongée contre son gré dans des maternités indésirées, voire abhorrées, cette femme est réduite à une sujétion aussi abjecte que celle de la femme orientale ou de la femelle du primitif, il faut bien le dire, c'est surtout dans le prolétariat que cette situation se rencontre...

Si l'amour de sa compagne existait chez l'homme, il ne la contraindrait pas à une maternité à laquelle elle répugne, à laquelle elle peut avoir des raisons de répugner, surtout si maintes autres l'ont précédée, comme c'est généralement le cas dans les classes pauvres. La maternité consciente implique la maternité consentie. Non seulement le souci de sa compagne, mais la pensée de l'être à naître doit émouvoir cette sensibilité nouvelle que nous voudrions voir susciter chez le générateur. Chez la génératrice aussi, il va sans dire qu'on doit provoquer l'éclosion de cette sensibilité neuve à l'égard de l'enfant.

* * *

La morale sexuelle ancienne (voir sexe, morale sexuelle, etc.), qui survit à sa raison périmée, avec son actuelle louange aprioriste et barbare des familles nombreuses, de la fécondité illimitée des couples, cette morale a sa part de responsabilité dans le présent état de choses.

Mais l'éthique sexuelle nouvelle, une éthique qui s'ennoblit d'esthétique, se substitue peu à peu à elle. Elle s'opposera un jour, fermement, à la continuation des pratiques d'égoïsme inférieur et cruel des dégénérés, des imprévoyants et de ceux, intéressés ou stupides, qui les encouragent.

Victorieuse, elle nous délivrera de l'enfer génésique où la civilisation menace de

sombrer, soit par la dégénérescence qu'entraîne la multiplication des tarés, soit par la guerre que la surpopulation ramène périodiquement.

Manuel DEVALDÈS.

Accueil

MATHÉMATIQUE n. f. (du latin *mathematicus*, grec *mathématikos*)

La mathématique étudie les grandeurs soit discontinues ou numériques, soit continues ou géométriques ; c'est la science de la quantité. Elle vise tant à mesurer les grandeurs qu'à déterminer les rapports de variations corrélatives qui existent entre elles. La quantité discontinue fait l'objet de *l'arithmétique* ; le nombre dont traite cette branche des mathématiques provient essentiellement de l'addition de l'unité avec elle-même ; résultat de l'activité créatrice de l'esprit, il implique abstraction et généralisation préalables. Simplifiant davantage, *l'algèbre* remplace les chiffres déterminés par des lettres représentant n'importe quel chiffre ; elle fait par rapport aux nombres ce que fait le nombre par rapport aux objets. D'où le nom *d'arithmétique universelle* que lui donnait Newton. Un degré d'abstraction de plus et on obtient le calcul des *fonctions* qui recherche comment varie une quantité lorsqu'on en fait varier une autre. La *géométrie*, science de la quantité continue, établit les propriétés des figures tracées par l'esprit dans l'espace homogène à l'aide du point et du mouvement. Par l'invention de la *géométrie analytique*, Descartes a réconcilié les sciences, jusque là irréductibles, des grandeurs continues et des grandeurs discontinues ; à chaque figure il fit correspondre une équation et par l'étude des variations de la seconde il parvint à déterminer les variations de la première. Enfin le *calcul infinitésimal*, découvert par Leibnitz et Newton, permit la mesure des grandeurs continues, grâce à l'adoption, comme unité conventionnelle, de l'élément infiniment petit. Aujourd'hui la méthode des mathématiques est, avant tout, déductive ; non qu'elle descende du général au particulier comme dans le syllogisme verbal ; elle consiste dans une substitution de grandeurs équivalentes et se présente comme une suite d'égalités.

Loin de se borner à piétiner sur place, à tirer d'une proposition générale les

propositions particulières qu'elle contient, la démonstration mathématique progresse vers des vérités nouvelles et généralise constamment. Elle fournit le vrai type de la déduction scientifique, bien différente de la déduction formelle dont les scolastiques abusèrent si fâcheusement. Et la rigueur des conclusions qu'elle permet d'établir a valu aux mathématiques le titre de sciences exactes. Mais il n'en fut pas de même dès l'origine ; longtemps elles utilisèrent la méthode expérimentale. Aucun procédé rationnel de démonstration géométrique chez les Babyloniens, les Hébreux, les Égyptiens ; c'est expérimentalement qu'ils estimèrent égal à 3 le rapport de la circonférence à son diamètre et que la surface d'un triangle leur apparut comme le produit de la moitié du plus grand côté par le, plus petit. En fait de mesure, ils s'en tenaient naturellement à des approximations grossières, Galilée évaluait encore expérimentalement le rapport de l'aire de la cycloïde à l'aire du cercle générateur, et Leibnitz nous parle d'une géométrie empirique qui démontrait les théorèmes relatifs à l'égalité des figures en découpant ces dernières et en rajustant les diverses parties de manière à former des figures nouvelles. La physique moderne continue de rendre des services nombreux aux sciences mathématiques ; elle leur impose des problèmes et en suggère parfois la solution. Si les premiers éléments d'une notion géométrique de l'espace se manifestent déjà dans les dessins préhistoriques de l'âge du renne, peut-être faut-il remonter encore plus loin quand il s'agit du nombre ; on démontre en effet qu'un chimpanzé parvient à compter jusqu'à 5. Toutefois, parce que plus abstraite, l'arithmétique ne se constitua comme science rationnelle qu'après la géométrie. Égyptiens, Chaldéens, Phéniciens, arrivaient difficilement à concevoir des nombres supérieurs à ceux que présente l'expérience ordinaire ; les Grecs eux-mêmes ne s'élevèrent pas jusqu'à la notion du nombre pur que ne soutient aucune intuition concrète ; et c'est d'une manière géométrique qu'ils résolvaient d'ordinaire les problèmes numériques.

L'invention par les Hindous, et l'adoption par les Arabes, du système de numération qui est devenu le nôtre permit à l'arithmétique de faire des progrès sérieux. Si nous devons la géométrie aux Grecs, c'est aux orientaux incontestablement que nous empruntâmes, au moyen-âge, les bases essentielles de la science des grandeurs discontinues. Viète, qui vivait au XVI^{ème} siècle, peut être

considéré comme le créateur de l'algèbre ; Stévin, vers la même époque, trouva la mécanique rationnelle. Dans son ensemble le développement des sciences exactes apparaît donc lié à une progression sans cesse croissante du pouvoir d'abstraction. Aujourd'hui, l'expérience a complètement cédé la place à la déduction en mathématiques. Définitions, axiomes, postulats constituent les éléments essentiels de cette déduction. Génératrices des nombres et des figures, universelles, immuables, pleinement adéquates à leur objet, les définitions, d'après la thèse rationaliste, seraient essentiellement des créations de l'esprit ; quelques-uns même ont prétendu qu'elles existaient toutes faites en nous, et qu'il suffisait à la pensée de se replier sur elle-même pour les découvrir. D'après la thèse empiriste, au contraire, elles dérivent de l'expérience et restent entièrement tributaires des données sensibles. La notion de quantité numérique serait extraite, par abstraction, des multiplicités concrètes et qualitativement hétérogènes que nous percevons. De même les figures géométriques auraient une origine expérimentale ; en se superposant les figures sensibles neutraliseraient leurs irrégularités et l'abstraction achèverait de leur donner un caractère idéal. Associant rationalisme et empirisme, certains ont défini nombres et figures des créations de l'esprit suggérées par l'expérience. Pour Henri Poincaré, les définitions mathématiques sont des conventions commodes, sans aucun rapport avec l'expérience, mais qui peuvent varier selon les besoins scientifiques de l'esprit ; il les appelle des hypothèses, ce terme n'étant pas entendu dans son sens ordinaire mais signifie *ce qu'on prend pour accordé, ce dont on part*. Conditions primordiales de la démonstration, elles en constituent les principes immédiatement féconds. Le rôle des axiomes est moins apparent. Applications directes, dans le domaine de la quantité, des principes d'identité et de contradiction, les axiomes sont des propositions évidentes, indémonstrables qui énoncent des rapports constants entre des grandeurs indéterminées. Ils n'interviennent pas visiblement dans la trame des déductions, mais c'est eux qui légitiment les enchaînements des propositions mathématiques et justifient la série des substitutions. Les postulats, propositions spéciales à la géométrie, énoncent des propriétés particulières de grandeurs déterminées ; ils sont indémonstrables, mais leur évidence est moins immédiate que celle des axiomes ;

leur rôle est à rapprocher de celui des définitions. Toutefois, pour Henri Poincaré, axiomes et postulats sont simplement des définitions déguisées ; entre eux il n'y aurait qu'une différence de complexité ; ce sont les définitions les plus générales, nécessaires à l'ensemble des sciences mathématiques. Certains géomètres, entre autres Lowatchewski, ont rejeté le postulat d'Euclide ; d'autres ont imaginé un espace à 1 ou 2 ou 4 ou n dimensions. Mais les espaces à moins de 3 dimensions ne sont que le résultat d'une abstraction, et les espaces à 4, 5, n dimensions d'artificielles créations de l'esprit.

Les équations entre 3 variables correspondant à notre espace euclidien, on a supposé qu'aux équations entre 4, 5, n variables correspondaient des espaces à 4, 5, n dimensions. En mathématiques, la démonstration sera synthétique ou analytique selon qu'elle partira d'un principe évident pour redescendre à un problème posé ou que d'un problème posé elle remontera à un principe évident. Euclide nous a donné un merveilleux exemple de la démonstration synthétique dans ses *Éléments* ; c'est à Hippocrate de Chios que nous devons, semble-t-il, la première idée de la démonstration analytique. La démonstration par l'absurde est un cas particulier de l'analyse des anciens ; elle consiste à prouver une proposition par l'absurdité des conséquences qui s'en suivraient si on ne l'admettait pas. Plusieurs savants contemporains ont insisté sur le rôle de l'induction ; elle interviendrait lorsqu'on généralise les résultats obtenus par démonstration, ainsi que dans les raisonnements par récurrence, fréquents en arithmétique, en algèbre et en analyse infinitésimale. Une propriété étant vérifiée pour le premier terme d'une série, l'esprit suppose cette vérification valable pour le terme suivant et, par récurrence, pour n'importe quel terme de la série. Mais, remarque Poincaré, alors que l'induction ordinaire se fonde sur la croyance à un ordre existant hors de nous, dans la nature, l'induction mathématique « n'est que l'affirmation de la puissance de l'esprit qui se sait capable de concevoir la répétition indéfinie d'un même acte, dès que cet acte est une fois possible ». Ces deux formes d'induction apparaissent donc irréductibles l'une à l'autre et sans autre lien que celui de la communauté du terme qui sert à les désigner.

Depuis toujours, les mathématiques passent pour les sciences par excellence. Il est certain que leur valeur est grande, du point de vue pédagogique, pour la formation de l'esprit ; elles développent le besoin d'évidence, le goût des démonstrations rigoureuses, des raisonnements clairs. En nous plongeant dans un monde abstrait, peut-être engendrent-elles aussi un dédain injustifié pour l'observation, une méconnaissance dangereuse des mille contingences du monde concret. D'autre part, c'est aux mathématiques que les sciences expérimentales demandent les formules nettes, précises, distinctes qui remplacent, dans l'énoncé des lois, les déterminations qualificatives toujours vagues dont on eut tort de se contenter trop longtemps. Bacon insistait de préférence sur l'aspect expérimental des sciences de la nature ; Descartes, par contre, voyait dans les mathématiques une sorte de plan général du monde. Arithmétique et algèbre, écrivait-il, « règlent et renferment toutes les sciences particulières. Elles sont le fondement de toutes les autres ». Il rêvait de construire avec elles, une science universelle capable de résoudre même les problèmes d'ordre concret. Le point de vue de Bacon a triomphé un moment, aujourd'hui, c'est celui de Descartes qui l'emporte ; délaissant la qualité, les sciences positives s'intéressent surtout à la quantité. Elles utilisent des instruments de précision, exigent des mesures, et finalement traduisent en langage mathématique les résultats obtenus. Dans ses parties les plus avancées, la physique aboutit à des séries de formules qui facilitent les applications techniques et permettent de suivre aisément la marche des phénomènes ; la chimie, elle aussi, fait appel de plus en plus à la mesure et au calcul. Biologie, sociologie ne sont pas encore parvenues au stade du mathématisme, mais elles s'en rapprochent lentement, la première surtout qui fait de fréquents emprunts à la physique et à la chimie. Contre ce triomphe des mathématiques, Boutroux, Bergson et d'autres philosophes se sont insurgés vainement. Applicables avec rigueur ou presque dans le monde inorganique, les formules mathématiques cessent de l'être dans le domaine de la vie et plus encore dans celui de la pensée, d'après Boutroux. Les lois scientifiques nous renseignent sur la marche ordinaire des phénomènes ; mais, dans la nature, il y a de la contingence, de l'indétermination ; il arrive que les faits sortent des limites que nos formules leur assignaient, comme les eaux d'un fleuve débordent quelquefois

hors du lit qui les contient habituellement. Bergson prétend de son côté, que l'évolution est créatrice et qu'il y a dans la nature incessante apparition de nouveauté. Comme la raison qui les engendre, les mathématiques visent des buts pratiques ; très utiles pour l'action, elles sont incapables de nous donner une connaissance vraie du réel ; ne saisissant des choses que la surface, le dehors, solidifiant ce qui est devenir ininterrompu, elles déforment absolument les faits vitaux et psychologiques auxquels on prétend les appliquer. Comme de juste, les belles phrases de Boutroux et de Bergson n'ont pas arrêté les savants ; chaque jour des découvertes nouvelles prouvent que, dans la nature, rien n'échappe au déterminisme. Il faut la mauvaise foi ou l'ignorance d'un évêque pour déclarer, comme celui de Plymouth, Masterman : « L'atome paraît se comporter de manières aussi différentes qu'inexplicables et une sorte de liberté rudimentaire semble appartenir à la structure du monde physique ». Il n'y a place dans la nature que pour un enchaînement rigoureux de causes et d'effets.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

MATIÈRE (n. f. du latin *materia*)

Suffit-il d'ouvrir les yeux, d'étendre la main, d'user des sens en général pour percevoir la substance des objets qui nous entourent ? L'immense majorité des ignorants, plus quelques pseudo-philosophes, singes d'Aristote, le supposent volontiers. Pour eux, l'esprit est un miroir fidèle du monde extérieur : les choses sont bien telles que nous les voyons, telles que nous les palpons ; pourtant, nous savons aujourd'hui, de science certaine, qu'il n'en est rien ; les couleurs, déclare la physique, se réduisent à de simples vibrations dans la réalité objective, et les sensations tactiles proviennent de modifications mécaniques ou chimiques des terminaisons nerveuses. Les sons résultent d'ondulations acoustiques parfaitement étudiées ; l'odorat, le goût présentent un caractère subjectif indiscutable. Or la couleur, le son ressemblent si peu à des vibrations, qu'il a fallu des siècles de recherche avant d'aboutir aux connaissances actuelles ; nous ignorons encore le mécanisme secret des sensations tactiles dans leur rapport avec l'excitant externe. Notre esprit n'est point un miroir fidèle ; en lui l'univers observable ne se reflète pas sans modification ; tel une glace déformante, il impose aux données sensibles un enchaînement et des aspects qui résultent de la nature intime des organismes récepteurs. Le daltonien perçoit vert ce que l'œil normal perçoit rouge ; de nombreux troubles nerveux prouvent à l'évidence qu'un excitant demeuré identique provoque des sensations différentes lorsqu'une modification survient dans les organes périphériques ou dans le cerveau.

Résultat d'un compromis entre les vibrations extérieures et l'appareil nerveux impressionné, la sensation nous révèle l'existence d'une cause excitatrice, elle reste muette sur la nature profonde de cette cause. Un objet particulier n'est pour nous que la somme des sensations diverses qu'il provoque ; l'orange, par exemple, se

réduit à un ensemble d'impressions visuelles, tactiles, gustatives, olfactives coexistantes. Mais quel *substratum* se cache sous la couleur, détermine goût et parfum, se révèle sphérique à la palpation des doigts ? Et ce que je dis de l'orange je puis le dire, avec quelques variantes concernant surtout les sensations gustatives et olfactives, d'un meuble, d'une pierre, d'un morceau de fer, de n'importe quel objet. Ainsi se trouve posé le problème de l'existence de la matière ; problème insoluble pour le métaphysicien mais que le savant arrive déjà à rendre moins obscur.

L'existence de la matière fut niée par certains idéalistes ; Berkeley, évêque anglican de Cloyne mérite de retenir particulièrement l'attention. Ému de l'impiété grandissante au XVIIIème siècle, il voulut extirper la croyance en la réalité d'un *substratum* matériel des qualités sensibles. Les choses, à son avis, n'ont pas d'existence hors des esprits qui les perçoivent ; elles sont seulement en tant que connues. « Pour une idée, exister en une chose non percevante, c'est une contradiction manifeste, car, avoir une idée et la percevoir, c'est tout un ; cela donc en quoi la couleur, les figures, etc., existent, doit les percevoir. Il suit de là clairement qu'il ne peut y avoir de substrat non pensant de ces idées ». Et Berkeley rend sa doctrine plus compréhensible par l'exemple suivant : « Je vois cette cerise, je la sens, je la goûte : or je suis sûr que rien ne peut être vu, ni goûté, ni touché ; donc elle est réelle. Supprimez les sensations de douceur, d'humidité, de rougeur, d'acidité, et vous supprimez la cerise. Puisqu'elle n'a pas une existence distincte des sensations, je dis qu'une cerise n'est rien de plus qu'un agrégat d'impressions sensibles, ou d'idées perçues par des sens différents : idées qui sont unifiées en une seule chose par l'intelligence ; et cela, parce qu'on a observé qu'elles s'accompagnent l'une l'autre. Quand j'ai certaines impressions déterminées de la vue, du tact, du goût, je suis sûr que la cerise existe ou qu'elle est réelle ; sa réalité, d'après moi, n'étant rien si on l'abstrait de ces sensations. Mais si, par le mot cerise, vous entendez une matière inconnue, distincte de toutes ces qualités sensibles, et par son existence quelque chose de distinct de la perception qu'on en a, je l'avoue ni vous, ni moi, ni personne au monde ne peut être assuré qu'elle existe ». Et le philosophe accumule les arguments pour démontrer que les qualités premières comme les qualités secondes restent subjectives et que la notion de matière est

contradictoire. Mais tous ses raisonnements échouent devant une double constatation ; celle de la simultanéité constante et invariable des diverses impressions visuelles, tactiles, etc., se rapportant au même objet, et celle de l'accord de tous les hommes normaux sur les sensations perçues dans un même endroit de l'espace, au même moment du temps. Rougeur, humidité, douceur de la cerise sont toujours données ensemble ; et ce fruit n'est point perçu par un individu seulement, il l'est par tous les individus présents. En manière d'explication Berkeley invoque l'action de Dieu, ce pantin métaphysique qui permet aux philosophes de concilier en apparence les plus évidentes contradictions. Cette carence est la meilleure preuve de l'existence, hors de nous, d'une substance productrice des sensations.

Mais, sur la nature de ce substrat, les opinions ont varié extrêmement. Pour les premiers penseurs grecs, matière inanimée, matière vivante, principe spirituel résultent d'un élément unique ou de plusieurs éléments qui engendrent toutes les formes animées. Avec les Eléastes l'être s'oppose au devenir, l'un au multiple ; ce qui change n'a pas d'existence propre, ce qui demeure identique à soi constitue la vraie substance. Peut-être Anaxagore distingua-t-il le premier la matière, force inerte et passive, de l'esprit, principe organisateur et actif. Leur séparation est nette dans la philosophie socratique. De l'Idée provient toute existence, d'après Platon ; la matière en dérive mais ne la manifeste qu'à l'état de reflet confus. Selon Aristote, les corps se ressemblent par la matière, principe commun, indéterminé, source de l'étendue, mais ils diffèrent par la forme, principe simple, actif, déterminé et déterminant ; la matière explique la différence individuelle, la forme rend compte de la différence essentielle. Les stoïciens adopteront une conception qui n'est pas sans parenté avec celle d'Aristote ; alors que les Alexandrins s'inspireront de celle de Platon. La théorie atomique de Démocrite, acceptée par Épicure, se rapproche singulièrement des idées scientifiques modernes sur la constitution de la matière. Au XVII^{ème} siècle, Descartes préconisa le mécanisme géométrique ; il n'y aurait point d'atomes, point de vide, l'essence des corps serait l'étendue et l'étendue deviendrait ainsi identique à la matière. Le mouvement rectiligne, qui suppose le vide, serait impossible, tout mouvement serait circulaire ; d'où la théorie cartésienne des tourbillons. À Leibnitz, par contre, la matière apparaît comme un aspect

inférieur de l'esprit. Le monde est réductible à un ensemble de forces que nous devons concevoir sur le modèle de celle que nous connaissons le mieux, la pensée. Dans chaque centre de force ou monade il faut voir une conscience inétendue, douée de perceptions plus ou moins claires, d'appétitions plus ou moins développées. La matière n'est que le système de perceptions obscures qui se déroulent dans les monades ; et un accord préalable fait subsister entre ces dernières une harmonie parfaite.

Les savants du XIX^{ème} siècle ont accepté la théorie atomistique de Démocrite et d'Épicure : théorie transformée et précisée à la suite des nombreuses expériences qu'ils effectuèrent. Aujourd'hui physiciens et chimistes considèrent l'atome lui-même comme décomposable en un système d'électrons : un électron positif servirait de noyau central et des électrons négatifs, animés d'une prodigieuse vitesse, tourneraient autour à la manière de planètes. Convenons qu'il s'agit là d'hypothèses dont la démonstration reste à faire. Indiquons néanmoins, quelques-uns des faits qui leur donnèrent naissance. À la suite des expériences de Crookes en 1886, reprises et continuées par d'autres physiciens, on admit le transport d'électricité négative, rayonnant de la cathode, dans un tube où le vide était poussé jusqu'au millionième d'atmosphère et que traversait un courant. Et l'on déclara, après d'autres recherches, qu'il ne s'agissait pas d'ondulations, mais de véritables corpuscules arrachés aux atomes des corps matériels, les électrons négatifs, vrais constituants matériels de diamètre infime. L'ampoule de Crookes montre d'ailleurs, dans une direction opposée au rayonnement cathodique, un autre rayonnement beaucoup plus lent : les rayons-canaux de Goldstein, formés d'ions positifs. Dépasant les données expérimentales, certains savants concluent de ces faits à l'origine électromagnétique de toute matière pondérable. Les atomes différeraient entre eux, tant par leur complexité que par le nombre de leurs éléments : celui d'hydrogène étant le plus simple, ceux du radium, du thorium, de l'uranium étant les plus lourds. Mais tous seraient réductibles, dans leurs éléments infimes, à des charges électriques positives et négatives qui se neutraliseraient dans l'atome complet. Au dire des mêmes, les découvertes radio-actives confirmeraient cette théorie, puisqu'elles révèlent une véritable désintégration de la matière, une

décomposition de l'atome chimique en éléments moins complexes : électrons et noyaux d'hélium. Aussi la transmutation des corps simples, entendue il est vrai d'une manière qui n'était pas celle des alchimistes, apparaît-elle passible. L'explication des raies du spectre semble également facilitée par la croyance aux électrons, qui rempliraient le rôle de vibreurs et, par leurs mouvements, produiraient les couleurs caractéristiques des corps.

Bien franchement nous reconnaissons que la théorie électromagnétique de la matière soulève de très grosses difficultés. Qu'en penseront physiciens et chimistes, d'ici un demi-siècle ? N'en préjugeons pas. Mais constatons que, contrairement aux affirmations des positivistes d'accord en cela avec les métaphysiciens, il est possible à la science expérimentale de nous renseigner sur la substance constitutive de l'univers. Remarquons encore que le peu connu, jusqu'à présent, suffit à condamner, sans rémission, le dualisme chrétien qui oppose la matière inerte à l'esprit actif. Dualisme que les scolastiques, infidèles à la pensée d'Aristote, mais soucieux de rendre service à la religion, avaient déjà poussé très loin et que Descartes exagérera encore, dans le dessein de maintenir l'existence de l'âme hors de toute contestation. La matière est passive, répétait-on sous mille formes, seul l'esprit est animé ; donc impossibilité absolue de les confondre. Nous savons aujourd'hui combien relative l'inertie prétendue de la matière, et que rien ne permet de la distinguer substantiellement de l'esprit. Entre la matière inorganique, la matière vivante et la pensée, le savant constate qu'il n'existe aucun saut brusque, aucune coupure véritable.

Point de fait vital spécifique ; tous les phénomènes qui s'accomplissent dans l'organisme sont d'ordre physique, chimique ou mécanique. Le protoplasma, base de la vie, est infiniment plus complexe que la matière inorganique mais il reste de la matière ; nous pouvons déjà en faire l'analyse, nos descendants en obtiendront la synthèse. Substance gélatineuse de la nature des colloïdes, il doit ses propriétés spéciales à l'incessante mobilité de granulations, caractéristiques de l'état colloïdal. Celles que l'on dénomme zymases, et qui rentrent dans la catégorie des agents catalytiques, semblent l'ultime refuge des propriétés vitales. Or, ces zymases sont

isolées sans cesser d'être actives ; on peut les remplacer par des agents artificiels ; et les réactions digestives, respiratoires, etc., obtenues par les granulations zymasiques, isolées de la substance vivante, sont également obtenues avec les colloïdes du platine, de l'or, etc., résultat de la fixation d'eau sur ces métaux par l'électricité. Le cristal, d'apparence inerte, provient de granulations, véritables cellules munies de noyau, qui présentent les caractères de la vie ; et sans aboutir encore à la synthèse d'une cellule vivante, de courageux chercheurs en font entrevoir la possibilité. Donc aucun abîme entre la matière organique et la matière brute ; de nombreux contemporains l'admettent d'ailleurs. Mais il faut pousser plus loin et reconnaître qu'il n'y a pas davantage coupure entre la matière et l'esprit. S'il est un fait essentiel à la pensée vivante, c'est le souvenir. Or, la matière se souvient. Un fil d'acier, traversé par un courant et mis en rapport avec un microphone, enregistrera les vibrations acoustiques. Le son, en modifiant la structure moléculaire, sera incorporé au métal, et non plus seulement inscrit comme sur un disque de phonographe. Et le fil impressionné reproduira le son, si on le déroule devant un appareil construit à cet effet. Attraction et répulsion des atomes ou des électrons ne sont-elles pas l'équivalent des désirs et des répugnances manifestées par tout vivant ? Entre la matière et l'esprit les savants découvrent, chaque jour, des analogies qui rendent leur parenté de plus en plus certaine.

Si le matérialisme d'un Büchner est dépassé, on peut dire du spiritualisme chrétien qu'il est mort définitivement. Le corps brut contient en puissance la vie et la pensée ; de l'inorganique sortent par évolution la plante et l'animal ; quant à l'esprit qui aime et connaît, il est encore le résultat de millénaires transformations. Rien ne permet de supposer le monde organisé du dehors par un artisan divin ; pas davantage nous ne pouvons l'imaginer, à l'instar de certains modernes, comme un vivant supérieur, doué d'une conscience et d'une personnalité. C'est en lui-même que l'univers détient ses propres lois ; le germe de son devenir éternel n'eut besoin d'être déposé par personne, il a sa source dernière dans l'impérissable substance dont matière, vie et pensée sont les aspects successifs.

– L. BARBEDETTE.

BIBLIOGRAPHIE. – Büchner : *Force et Matière ; Science et Nature* – Dauriac : *Matière et Force* – Stallo : *la Matière et la Physique moderne* – Lord Kelvin : *Constitution de la Matière* – Hannequin : *Essai critique sur l'hypothèse des atomes dans la science contemporaine* – Dastre : *la Vie et la Mort* – Le Bon : *l'Évolution de la Matière ; l'Évolution des Forces* – Lodge : *la Matière et la Vie* – G. Kharitonov : *la Synthanalyse* – Stormer : *De l'Espace à l'Atome* – Perrin : *Les Atomes* – D. F. Strauss : *Der Alte und Neue Glaube* – J. Moleschott : *Lettres sur la circulation de la vie* – Ch. Vogt : *Leçons sur l'homme* – Lamettrie : *L'homme-machine ; Histoire naturelle de l'âme* – D'Holbach : *Système de la nature* – Dr C. Doljan : *Architecture de la Matière* – Lossky : *La Matière, l'Intuition et la Vie* – Le Dantec : *La Matière vivante ; la Science de la vie, etc.* ; ainsi que les ouvrages mentionnés à *Matérialisme*.

(Voir aussi les études sur *Amour, Avortement, Malthusianisme, Mère, Naissance, Procréation, Sexe, etc.*).

MATIÈRE (*Point de vue du socialisme rationnel*)

Ce qui est divisible ce qui tombe sous les sens, ce qui est susceptible de toute forme et de toute dimension constitue la matière. Toute chose physique, corporelle ou non, prend le nom de matière. La matière représente toujours un phénomène et se rapporte à l'ordre physique, à l'ordre naturel. Au figuré, le sujet d'un écrit, d'un discours, d'une thèse, enfin une cause, un prétexte sont autant de *matières* à discuter.

À côté des considérations qui précèdent, il est un point à développer relatif à la matière qui se rattache tout particulièrement à la vie sociale, à la vie de l'humanité. Alors même qu'elle nous apparaît comme inerte la matière est essentiellement mobile. Le mouvement est la caractéristique de la matière devenant force modificatrice. Dès lors partout où il y a matière il y a force. Disons mieux : la matière est le mouvement même, le changement, la modification sans distinction

possible de *bien* ou de *mal*, et conséquemment sans *direction réelle* possible vers l'un ou vers l'autre.

Ce mouvement, ce changement, cette modification, n'est perçu réellement que par l'homme qui, sous l'impulsion de la force, jointe à la sensibilité exclusive à l'humanité, perçoit le sentiment de son existence, s'intéresse à ce qui l'environne et s'oriente en vue d'utilisation pratique des faits, non seulement pour le présent, mais aussi pour l'avenir. À notre époque, outrancièrement matérialiste et despotique, certains se demandent si la *matière* et d'autres *êtres* ne *pensent* pas au même titre que l'homme, en se basant sur certains mouvements, sur certains gestes qui *paraissent* plaider en ce sens pour l'emploi de la force dans la vie sociale.

Ignorant l'impasse où ces personnes aboutissent par une acceptation trop rigoureuse de la thèse matérialiste, elles en arrivent, tout en attribuant la pensée relative à tous les êtres, à l'admettre en puissance dans la matière générale, d'où elle sort mécaniquement au moment opportun pour se métamorphoser en pensée réelle que la *volonté* dirige.

Pour être en accord avec la loi d'évolution, appliquée à la vie sociale, on attribuera à la matière une sensibilité métaphysique comme le fait M. J. de Gaultier, représentant pour l'homme – comme pour les autres êtres et à un degré moindre – une réalité – illusoire – supposée suffisante, qui a la propriété singulière de s'éloigner du but, à mesure qu'on approche pour l'atteindre. L'œuvre de *servage* économique qui s'édifie sous le pavillon de l'évolution reçoit ainsi une consécration... d'apparence... scientifique.

La matière peut paraître penser, apparaître comme pensante à ceux qui observent superficiellement, qui prennent pour critérium de leur raisonnement l'analogie.

On est matérialiste ou on ne l'est pas, et, quand on l'est, on raisonne ainsi, ne pouvant raisonner autrement.

Il n'est pas douteux que l'homme, comme les autres êtres est matière, mais

est-il *exclusivement* matière ? Telle est la question majeure.

Du fait d'être matière, rien ne s'oppose à ce qu'il perçoive *réellement* le sentiment de son existence, alors que les autres êtres n'en ont qu'un sentiment instinctif et *illusoire*. Nul ne peut nier que l'homme perçoit dans le temps, qu'il se rend compte qu'il existe, qu'il vit, non, seulement en vue du présent mais de l'avenir. Il *sent*, en *réalité* et non en apparence, il jouit et souffre, connue il s'efforce d'éloigner la souffrance pour se rapprocher de la jouissance. Tout cela prouve qu'il pense et raisonne d'une manière plus qu'illusoire, plus qu'automatique : c'est-à-dire *réellement*.

Si nous observons, si nous analysons l'ordre de la matière, l'ordre physique, nous verrons que tout y est *fatal*, en quelque sorte nécessaire, et que dans cet ordre il n'y a pas de *choix*. Il est ce qu'il est, sans plus. Du reste, comment pourrait-il y avoir *liberté*, là où il ne peut y avoir que *fatalité*, intelligence réelle, là où il n'y a que mouvements ? Théorie et pratique aboutissent logiquement à reconnaître l'impossibilité de faire naître la liberté de la fatalité, aussi bien que la qualité de la quantité.

Ainsi, de la question de la matière sort la question de la liberté et de l'indépendance. Ces *facultés* appartiennent à l'ordre moral et non à l'ordre physique, et comportent une coordination de faits en vue d'une amélioration générale. Le sentiment que nous avons en chacun de nous de la matière, du mouvement qui nous modifie, du phénomène qui nous intéresse, nous prouve, par la coordination de la pensée et de l'action, que nous sommes sensibles *réellement* et non *illusoirement*.

Un fait, pour si intéressant qu'il puisse être, n'a aucune valeur par lui-même ; il ne vaut que par l'utilité, ou la nécessité, dont l'homme ressent le besoin et en fait usage.

Les *valeurs* sont toutes déterminées par le besoin que l'homme ressent ; elles appartiennent au monde social ; à l'ordre rationnel et non à l'ordre naturel.

Réfléchissons que si l'homme est tout matière, comme celle-ci est tous les

autres êtres et corps, notre vie apparaît comme une série de modifications sans spontanéité, sans réalité, sans volonté, qu'elle subit tout mouvement sans en avoir conscience et sans s'y intéresser réellement. L'homme agirait comme une girouette tourne, c'est-à-dire qu'il *fonctionnerait* tout simplement.

« Pour qu'il y ait ordre de volonté, ordre moral, dit Colins, pour qu'on puisse admettre la *liberté* de l'action véritable, et par suite des droits et des devoirs, il *faut* qu'il y ait autre chose que du matériel ; il faut qu'il y ait de l'immatériel. Cet immatériel doit être non seulement cru, mais prouvé et prouvé incontestablement ».

Si cette preuve ne peut s'établir, rien ne serait plus facile que de mettre au-dessus de toute contestation qu'il n'y a point de droit, pas de devoir, et de ce fait, pas de justice.

En pareil cas, *la force fait le droit*, et mieux, elle est le seul droit possible. Que le mal triomphe du bien, que le juste mais faible soit écrasé par le fort, rien qui ne cadre pas avec la loi d'évolution physique. C'est bien, du reste, sous cette influence, sous cette direction, si on peut dire, que les diverses sociétés se sont constituées empiriquement à travers les âges. La société actuelle n'est que la continuation des sociétés précédentes sous une autre forme.

La *force*, qui est l'essence de la *matière*, qui lui est inhérente, contribue à expliquer, par le raisonnement qui est *l'essence* de *l'Humanité*, l'apparition successive sur la terre des êtres inorganisés et organisés ; elle explique enfin l'apparition du globe terrestre.

Cependant, malgré sa puissance naturelle, la *force* ne règne que par à-coup et, sous divers signes, l'intelligence, qui n'est que la raison, la ronge constamment. Elle finira par la miner et la renverser en faisant d'elle sa servante, son aide et non sa directrice, parce que la vie des sociétés est à ce prix.

La force, la matière doit, socialement, *servir* l'Individu et non *l'asservir* si nous voulons que la *liberté* ne soit pas un mythe. La liberté est d'une essence autre que celle de la force. Le *pouvoir d'agir ou de ne pas agir* constitue la liberté

psychologique.

En définitive, quand elle se manifeste comme *cause* la Matière est force ; comme *effet* elle est mouvement ; comme *objet* elle est modification.

Le but de *conservation* et d'*amélioration* que certains déterministes avaient découvert dans la matière, n'a rien de réel, de conscient. Il y a illusion et confusion de l'apparence avec la réalité. Un fait est ce qu'il est et n'a pas à le savoir ; c'est au raisonnement à le déterminer. Qu'un fait soit le contraire de ce qu'il est, la nature, la matière n'en sera pas affectée pour cela ; le monde social peut l'être et l'est fort souvent. La différence est due à la liberté psychologique.

Du moment que la matière a pour propriété le changement, la modification, il apparaît que la constance, la conservation, le repos sont la négation de la matière.

Ces constatations nous amènent à comprendre qu'il faut situer les moyens de rénovation et de réalisation sociale équitable en dehors de la matière et du matérialisme déterministe.

C'est ainsi que l'idée généralement admise, qu'on se fait de la *matière* conduit la Société à la domination de la force et de l'arbitraire et non à celle de la raison et de la justice qui sont nécessaires à la vie sociale et à la manifestation de la liberté.

- Élie SOUBEYRAN.

Accueil

MATRIARCAT n. m. (du latin *mater*, *tris*, mère et du grec *arkhê*, commandement)

Le témoignage de la Bible fit croire longtemps que le patriarcat était le seul régime familial connu des anciens. Et des philologues, désireux de confirmer les dires des livres saints, faisaient remarquer avec complaisance que le mot *pater* est employé dans toutes les langues européennes pour désigner le chef de famille ; preuve, assuraient-ils, de l'existence de la famille patriarcale dans la race indo-européenne primitive, antérieurement aux migrations. Des économistes ultra-réactionnaires renchérisaient, affirmant, comme le font encore les conférenciers des ligues pour la repopulation, que c'est la famille, non l'individu, qui constitue la cellule sociale originelle. Avec Le Play, certains, n'osant demander pour le père le droit de vie et de mort sur sa femme et ses enfants, réclamaient du moins une *famille souche* « où l'union se perpétuerait après la mort du père, où la communauté d'existence continuerait sous la direction d'un de ses enfants, seul héritier ; cet héritier grouperait autour de lui ses frères ou sœurs que le père de famille, de son vivant, n'a pas établis dans une condition indépendante et perpétuerait au foyer paternel les habitudes de travail, les moyens d'influence et l'ensemble des traditions utiles créés par les aïeux. » Droit d'ainesse, esclavage déguisé de la femme et des enfants, voilà ce que voulaient ces bons apôtres, soutenus par des romanciers à la Paul Bourget et par le clergé catholique qui se montrait alors fort hostile aux revendications du féminisme en progrès. Et, ce faisant, l'on prétendait ramener la famille au type primitif, depuis toujours existant, que Dieu même prit la peine d'établir lorsque, fabriquant le père Adam et la mère Ève, il leur enjoignit de procréer des rejetons.

Mais les recherches sociologiques ont réduit à néant ces prétentions : notre

mariage actuel n'a rien de primitif ; au cours des âges, les institutions familiales ont subi de prodigieuses transformations ; et les rapports de parenté, la filiation même n'eurent pas la fixité que les bien-pensants supposent. La promiscuité sexuelle totale, tel fut l'état des premiers hommes, probablement. On l'a contesté parce que polygamie ou monogamie se rencontrent déjà chez un grand nombre d'animaux et qu'elles constituent la règle générale chez les singes anthropoïdes. L'argument n'est pas sans valeur ; toutefois les exemples sont empruntés à des espèces dont les individus vivent, non par bandes, mais isolément. Lorsqu'ils s'associent en groupes, et ce fut sans doute le cas des hommes primitifs, les animaux s'en tiennent à la promiscuité sexuelle. Les auteurs anciens, Hérodote en particulier, signalent de nombreux peuples, ainsi les Agathyrses et les Massagètes, où tous les hommes et toutes les femmes pouvaient s'unir librement ; Strabon dit la même chose des Celtes d'Irlande et Pline des Garantes. Plus près de nous, on aurait découvert des mœurs analogues aux îles Andaman, chez les Haïdahs, chez les Indiens de la Vieille Californie, en Syrie chez les Ansariehs et les Yazidiés, etc. Mais beaucoup pensent que l'on a confondu la promiscuité avec le *mariage par groupes*, premier essai de réglementation sexuelle. Dans ce cas, les mariages sont interdits entre personnes d'un même clan et les hommes d'un clan doivent s'unir aux femmes d'un autre clan de la même tribu. C'est chez les Australiens et chez certaines peuplades de l'Inde que le mariage par groupes se trouve sous sa forme la plus accentuée. Ainsi chaque tribu de Kamilaroï comprend deux clans et les hommes d'un clan traitent en épouses toutes les femmes de l'autre clan, sans avoir le droit d'entretenir des relations sexuelles à l'intérieur de leur propre clan. C'est à Hovvitt et Fison, qu'est due l'expression de « mariage par groupes » ; ces sociologues ont recueilli une documentation abondante sur la mise en pratique et les modalités de ce genre d'union. Chez les Australiens Wotjoballuk du Nord-Ouest de Victoria, dont la tribu est divisée en Gamutch et en Krokitch, les hommes du clan Gamutch sont naturellement les maris des femmes du clan Krokitch et réciproquement. « Mais ce n'est qu'un droit virtuel. En pratique, pendant les grandes fêtes de l'initiation, les vieux de la tribu, réunis en conseil, distribuent entre les garçons d'un clan les filles disponibles de l'autre clan. Le mariage, appelé « Pirauru » chez les Dieri et connu

des colons sous le nom de « Paramour custon », donne le droit à l'homme du clan Gamutch, par exemple, de faire acte de mariage avec les femmes ainsi désignée du clan Krokitch, quand l'occasion s'en présentera. Cependant, comme la même femme peut être « allouée » dans la succession des fêtes à plusieurs hommes, il y a certaines règles de préséance à observer dans l'accomplissement des devoirs conjugaux, si le hasard met deux hommes en présence de leur femme commune ; le frère aîné a alors le pas devant le cadet, l'homme âgé devant le jeune, etc. ». L'idée d'exogamie, c'est-à-dire d'union en dehors du clan, est intimement associée, on le voit, à celle du mariage par groupe. Elle aurait eu pour but d'éviter les conséquences désastreuses que provoquent les relations sexuelles entre parents trop proches. « L'avantage des croisements si bien connu des éleveurs de bestiaux, écrit Lubbock, devait donner bientôt aux races qui pratiquaient l'exogamie une prépondérance marquée sur les autres races : nous n'avons donc pas lieu d'être surpris que l'exogamie soit devenue si générale parmi les sauvages. Quand cet état de chose eût duré quelque temps, l'usage, comme le fait si bien observer Mac Lennan, a dû produire un préjugé chez les tribus qui observaient cette coutume, – préjugé aussi fort qu'un principe religieux, comme est apte à le devenir tout ce qui a trait au mariage – contre l'idée d'épouser une femme de sa tribu. » Du point de vue biologique, ce qu'affirme Lubbock est discutable ; par contre il faut reconnaître que la pratique de l'exogamie fut presque générale, et qu'elle a laissé des traces chez un très grand nombre de peuples.

De la communauté primitive des femmes ou du mariage par groupes devait sortir la polyandrie, caractérisée par l'union d'une femme et de plusieurs maris. Elle fut pratiquée chez les anciens arabes, d'après Strabon : « La communauté des biens existe entre tous les membres d'une même famille, écrivait cet auteur, mais il n'y a qu'un maître, qui est toujours le plus ancien de la famille. Ils n'ont aussi qu'une femme pour eux tous. Celui qui, prévenant les autres, entre le premier chez elle, en use après avoir pris la précaution de placer son bâton en travers de la porte (l'usage veut que chaque homme porte toujours un bâton). Jamais, en revanche, elle ne passe la nuit qu'avec le plus âgé, avec le chef de la famille ; une semblable promiscuité les fait tous frères les uns des autres. Ajoutons qu'ils ont commerce avec leur

propre mère. En revanche, l'adultère, c'est-à-dire le commerce avec un amant qui n'est pas de la famille est impitoyablement puni de mort. » Mac Lennan signale l'existence de la polyandrie aux îles Marquises, en Nouvelle-Zélande, aux îles Canaries, chez quelques Iroquois, etc. ; mais c'est l'Inde et surtout le Tibet qui constituent par excellence ses pays d'élection. Sauf chez les Cosaques Zaporogues, où elle se rapprocherait singulièrement de la communauté des femmes et chez quelques autres peuplades dont les habitudes sexuelles sont difficiles à rattacher à un type bien défini, la polyandrie revêt la forme fraternelle, c'est-à-dire que les maris d'une même femme sont frères. Au Tibet, elle se combine avec le droit d'aînesse et le patriarcat ; l'aîné est l'héritier unique, mais ses frères plus jeunes participent à sa femme comme à ses biens.

La recherche de la paternité étant en règle générale impossible, tant que duraient et la promiscuité sexuelle et la communauté des femmes et le mariage par groupe et la polyandrie, au moins dans quelques-unes de ses formes peu évoluées, c'était par les femmes qu'on établissait filiation et parenté. Sur l'enfant, le père n'avait aucun droit, il appartenait à la mère qui l'élevait et lui donnait son nom ; ce nom se perpétuait par les filles, non par les garçons. À ce système, que découvrirent Bachofen et Mac Lennan, on a donné le nom de matriarcat. Très opposé à nos habitudes actuelles, il a laissé des traces, même chez les peuples occidentaux et n'a pas encore totalement disparu du globe. « Dans la trente-troisième année de Ptolémée Philadelphe, écrit Giddings, la matronymie était encore la loi de l'Égypte. Les parties comparaissaient dans les actes publics comme les fils de leur mère, sans que le nom du père fut mentionné. Les parentés se comptaient d'abord par les mères chez les Germains et probablement chez les Grecs ». De son côté Letourneau déclare : « Le clan peau-rouge, d'après Giraud-Teulon, est une petite république ayant droit au service de toutes les femmes pour cultiver le sol, à celui de tous les hommes pour la chasse, la guerre, la vendetta. C'est à la femme qu'appartient le wigwam ou la loge familiale, ainsi que tous les objets possédés par la famille, et le tout se transmet par héritage, non au fils, mais à la fille aînée ou à la plus proche parente maternelle, parfois au frère de la morte. Pourtant cet héritage doit s'entendre dans le sens d'un simple usufruit. En réalité, c'est le clan maternel qui était

propriétaire et aucun des membres de la communauté ne pouvait aliéner sérieusement le fonds social. Seulement, dans la plupart des tribus, le mari n'avait aucun droit sur les biens et sur les enfants ; tout cela restait dans le clan maternel ; c'était la filiation maternelle qui réglait le nom, le rang, les droits successoraux. » Chez les Australiens Wotjoballuk, dont nous avons déjà parlé, les enfants d'un homme Gamutch marié à une femme Krokitch et les enfants d'un homme Krokitch, marié à une femme Gamutch, sont la propriété du clan maternel. Cette filiation utérine a pour effet d'empêcher les mariages entre parents très proches. Sans doute, théoriquement, un père Krokitch pourrait épouser sa fille Gamutch ; mais ces cas sont évités en pratique par l'existence de classes dans la tribu et la prohibition de l'accouplement entre les membres de certaines classes. Morgan, qui étudia soigneusement la parenté, a dressé un remarquable tableau des liens de famille, chez cent trente neuf peuples ou tribus. Tous ces systèmes de parenté sont ramenés par lui à deux grandes classes : la parenté par description, celle des races aryennes, ouraliennes et sémitiques, qui n'admet la classification des parents que lorsqu'elle concorde avec le système numéral et qui désigne d'ordinaire les consanguins collatéraux par modification ou combinaison des termes fondamentaux de parenté ; et la parenté par classification, celle des races américaines, malaises, touraniennes, qui, confondant des parentés distinctes dans le système précédent, réduit la consanguinité à de grandes classes, coupées dans la série des générations. Ainsi dans sa forme la plus simple, chez les Maoris et les Micronésiens, on distinguera cinq groupes : le premier formé de l'individu, de ses frères, sœurs et cousins ; le second formé de son père, de sa mère, ainsi que de leurs frères, sœurs et cousins ; le troisième qui réunit ses grands-parents avec leurs frères, sœurs, cousins ; le quatrième composé des cousins de ses enfants qu'il considère comme ses fils et filles ; le cinquième groupant les petits-enfants de ses frères et sœurs qu'il considère comme ses petits-enfants. Naturellement, chez les peuples où règne ce système de parenté et qui pratiquent le mariage par groupes et l'exogamie, les craintes relatives à l'inceste ne sont pas les mêmes que chez nous. Si les rapports sexuels avec les personnes d'un clan prohibé sont généralement punis de mort en Australie, ce n'est pas semble-t-il à cause de la consanguinité, mais en vertu d'un des nombreux

tabous qui défendent de toucher aux personnes de même espèce totémique. Le totémisme dut jouer un grand rôle dans l'établissement de l'exogamie, car, chez les primitifs, le lien totémique est plus fort que le lien du sang dans nos sociétés modernes. C'est avec lenteur probablement que la filiation paternelle se substitua au matriarcat. La coutume du rachat des fils par le père, chez les Limbous de l'Inde, alors que les filles restent propriété de la mère, constitue peut-être une forme de passage.

Dans les sociétés à filiation utérine, la femme jouait certainement un rôle important ; chez les peaux-rouges, elle avait la première place dans la vie domestique et disposait des provisions ; d'après Wright, malheur au mari, mauvais chasseur, qui revenait sans venaison suffisante. Mais, sauf de rares exceptions, l'influence des femmes n'était pas prépondérante dans le gouvernement de la cité. Chargées de tout le travail industriel et agricole, elles avaient un sort peu enviable dans les tribus américaines ; toutefois, elles intervenaient dans la vie politique chez les Iroquois et c'était un conseil composé de quatre femmes qui, chez les Wyandots, élisait le chef du clan. Chez les Natchez, au début du XVIII^{ème} siècle, la plus proche parente du chef ou soleil, mère de l'héritier présomptif de ce dernier, s'appelait femme-chef ou femme-soleil et avait droit de vie et de mort sur les membres de la tribu. En Afrique la filiation utérine s'allie à l'omnipotence du mari qui traite sa conjointe en véritable esclave. La femme n'ayant pas la force physique suffisante pour diriger le groupe, c'est à son frère que revenait souvent l'autorité principale. Tacite remarquait que le parent le plus proche d'un enfant, chez les Germains, c'était l'oncle maternel ; Lubbeek fait la même remarque touchant les peaux-rouges : « Bien que le frère de la mère d'un individu, écrit-il, s'appelle son oncle, il a en réalité plus de pouvoir et de responsabilité que le père. Le père se trouve classé au même rang que le frère du père et la sœur de la mère ; l'autorité paternelle est exercée par le frère de la mère. En résumé, quoique les termes expriment la parenté suivant la coutume du mariage, les idées reposent sur l'organisation de la tribu. »

Au matriarcat succédera le patriarcat, fondamental dans la législation romaine

; Il n'admettait que la parenté par les mâles. De même qu'on ne peut avoir aujourd'hui qu'une nationalité, de même, à Rome, on ne devait appartenir qu'à une famille, celle du père. Le droit moderne reconnaît la parenté aussi bien dans la ligne maternelle que dans la ligne paternelle ; néanmoins, influencé par la tradition judéo-chrétienne et par les écrits des légistes romains, il favorise singulièrement le père au détriment de la mère ; c'est le premier qui donne son nom à l'enfant et qui exerce l'autorité dans la famille ; la femme, éternelle mineure, reste constamment sous la tutelle de son mari. Pourtant la filiation maternelle est facilement constatable, alors que la filiation paternelle ne saurait être démontrée scientifiquement dans l'état de nos connaissances biologiques. De plus, dans la reproduction, c'est à la femme qu'incombent les charges pénibles ; alors que l'homme se borne à jouir, la mère a les ennuis de la grossesse, les douleurs de l'accouchement ; et c'est d'elle encore, de son lait et de ses soins, que le tout jeune enfant a besoin. Aussi, révisant les idées consacrées par les codes modernes, plusieurs revendiquent présentement pour elle le privilège de donner son nom à ses enfants, et d'être chargée de leur éducation, du moins tant qu'ils demeurent privés de la raison. Une réforme de ce genre aurait l'avantage de supprimer l'abominable distinction, établie par nos lois bourgeoises, entre l'enfant issu de relations libres et celui qui est né du mariage ; entre les unions dites légitimes parce que les conjoints passent à l'église ainsi qu'à la mairie, et celles que les bien-pensants réprouvent comme contraires aux règles édictées par le pape et les parlements. De cette vue d'ensemble sur les relations familiales dans l'humanité primitive, retenons encore que les rapports sexuels entre maris et femmes ont singulièrement changé au cours de l'évolution. Et suivons avec sympathie les efforts de ceux qui veulent innover dans ce domaine particulièrement difficile et dangereux. L'insuffisance de l'éthique actuelle éclate aux yeux des moins prévenus ; éclipsé à notre époque par les préoccupations d'ordre économique, le problème sexuel s'imposera avec une acuité particulière après l'effondrement définitif de la morale religieuse. Aucune expérience ne doit donc être dédaignée ; toute tentative intéressante mérite d'être accueillie sans prévention. Mais lorsque certaines féministes prônent le matriarcat, dans le but avoué d'assurer la prépondérance politique aux femmes, je reste sceptique. Non que je refuse aux

épouses des droits égaux à ceux des maris ; seulement, nantis de l'autorité, elles prendront les défauts des tyrans masculins.

- L. BARBEDETTE.

OUVRAGES A CONSULTER. - Summer Maine, *Les Institutions primitives*. - Engels, *Les Origines de la Famille*. - Le Play, *Réforme sociale*. - Letourneau, *L'Évolution du Mariage et de la Famille*. - Starcke, *La Famille primitive*. - Lubbock, *Les Origines de la Civilisation ; L'Homme préhistorique*. - Frazer, *Le Totémisme*, etc.

Accueil

MATURITÉ n. f. (du latin *maturitas*, de *maturus*, mûr)

La nature ne connaît pas l'immobilité ; tout change, tout varie, tout se transforme dans l'univers. Et dans le domaine de la vie et de la pensée, la maturité caractérise l'état de complet et d'harmonieux développemeru de l'être. Après l'enfance, l'homme passe par l'adolescence, puis arrive à l'âge mûr, époque du complet épanouissement de ses forces physiques et mentales. C'est en général à ce moment qu'il donne la mesure de sa valeur et produit des oeuvres durables, s'il en doit produire. Les exercices scolaires et les travaux de jeunesse peuvent fournir tout au plus des indications. Ajoutons que les cerveaux les plus précoces sont loin d'être toujours ceux qui aboutissent aux résultats les meilleurs, de même que les premiers fruits n'ont généralement pas la saveur de ceux qui mûrissent tardivement. Or, dans l'Université, tous les avantages sont pour les esprits précoces ; concours d'entrée pour les grandes écoles, examens divers ne sont accessibles qu'aux jeunes, aux très jeunes même. Et comme la législation moderne se refuse à reconnaître le mérite de l'homme dépourvu de parchemins, il en résulte que les esprits profonds, n'obtiennent pas d'ordinaire les places auxquelles ils auraient droit et que les hauts postes sont occupés par des médiocres, dépourvus de tout pouvoir créateur et jaloux des talents supérieurs. Il est vrai qu'aux grands dignitaires de l'enseignement, l'autorité demande moins de sélectionner les meilleures intelligences que d'écarter les esprits frondeurs, jugés dangereux par l'ordre social. On conçoit que la campagne menée par La Fraternité Universitaire, pour que l'on juge les hommes à l'oeuvre, d'après leurs travaux effectifs plutôt que d'après leurs diplômes scolaires, n'ait pu plaire aux gouvernements. C'est que les fils de la bourgeoisie, supérieurs non par la puissance cérébrale, mais par les droits légaux qui sanctionnent les longues années d'étude consacrées à la conquête d'un parchemin, se verraient souvent rejetés au second rang. Ils cesseraient d'avoir le monopole des postes de commandement ; ce qu'on veut éviter à tout prix.

Les races et les peuples ont, comme les individus, une enfance, une jeunesse, un âge mûr, et, disons-le, une vieillesse et une mort. Clameurs et discours patriotiques ne purent empêcher l'inévitable en Grèce et à Rome, ils n'y réussirent pas davantage à notre époque. La géologie démontre, de son côté, que les espèces animales disparaissent après un temps plus ou moins long, cédant la place à des organismes nouveaux. Notre espèce a-t-elle atteint sa maturité ? Non assurément, elle sort à peine de l'enfance. L'humanité grandie ne connaîtra plus les injustices de l'ordre économique, les chaînes d'une légalité faite par les exploiters, les brutalités de la guerre, la division entre maîtres et esclaves. Avec leurs chapelets, leurs médailles, leurs prêtres, les Européens

ne sont pas aussi éloignés qu'ils le pensent de la mentalité nègre ; ils n'ont pas le droit de rire des fétiches et des sorciers africains. Et le citoyen conscient, qui court aux urnes a souvent une âme plus servile que celle de l'habitant du Dahomey. Arrivée à son plein développement l'humanité rejettera tous les dieux et secouera toutes les chaînes.

L. B.

Accueil

MAXIMALISME

Sous le nom de *maximalisme*, est désigné, en Russie, un courant d'idées socialistes révolutionnaires qui s'était fait jour au cours de la révolution de 1905-1906. Les partisans de ce courant d'idées, les *maximalistes*, rejetèrent *le programme minimum* du parti socialiste-révolutionnaire, se séparèrent de ce dernier et déclarèrent la nécessité de lutter immédiatement pour la réalisation du programme *maximum*, donc pour le socialisme intégral. Les maximalistes ne formèrent pas de parti politique : ils créèrent l'*Union des socialistes-révolutionnaires-maximalistes*. L'Union édita quelques brochures exposant son point de vue. Elle publia aussi quelques périodiques, de brève durée. Ses membres furent, d'ailleurs, peu nombreux. Elle développa toutefois une forte activité terroriste, prit part à toutes les luttes révolutionnaires, et fut assez connue. Plusieurs de ses membres périrent en véritables héros. Comme tous les autres courants d'idées autres que le bolchevisme, le maximalisme fut écrasé par ce dernier.

Par l'ensemble de leurs idées, les maximalistes se rapprochent beaucoup de l'anarchisme. Le *maximalisme*, en effet, est antimarxiste. Il nie l'utilité des partis politiques. Il critique violemment *l'État*, *l'Autorité*. Toutefois, *il n'ose pas y renoncer immédiatement et complètement*. Il croit indispensable de les conserver encore pour quelque temps jusqu'à leur disparition complète. En attendant, il propose la fondation d'une *République Laborieuse* où les principes d'État et d'Autorité seraient réduits au minimum. Le maintien « provisoire » de l'État et de l'Autorité sépare nettement le maximalisme de l'anarchisme.

Accueil

MAZDÉISME n. m. (du zend *mazdâo*, grandement savant, omniscient)

On ne sait dans quelle partie exacte de l'Iran, le mazdéisme ou zoroastrisme prit naissance. Ce fut sans doute dans une contrée particulièrement froide, puisque le soleil et le feu sont pour lui des divinités bienfaites, alors qu'il voit dans l'hiver une création diabolique. D'après la légende, cette religion aurait pour fondateur un prêtre, Zoroastre (Zarathustra), mède ou bactrien qui vécut vers 1100 avant l'ère chrétienne. Mais sur lui nous ne savons rien de positif et beaucoup d'historiens mettent son existence en doute. Ahura-Mazda ou Ormazd, le dieu bon, lui aurait dicté en personne le texte de l'Avesta. Cyrus connaissait déjà les préceptes de Zoroastre, puisqu'il s'est conformé à l'un d'eux en détournant le cours du Gyndanès pour retrouver le cadavre d'un cheval qui souillait les eaux. Darius, dans ses inscriptions, invoque Ahura-Mazda qui, pour lui, n'est pas le dieu unique, mais le plus grand des dieux. Jamais ce prince ne fait allusion à Angra-Mainyu, dieu du mal, l'Ahriman du persan moderne ; d'où l'on a parfois conclu, mais sans preuves, qu'il ignorait la dualité mazdéenne. Par contre, que la religion des Achéménides diffère sur plusieurs points de celle que pratiqueront plus tard les Sassanides, c'est ce que confirme la lecture d'Hérodote.

L'*Avesta* actuel, appelé encore *Zendavesta*, le livre sacré des mazdéens, n'est qu'une minime partie de l'ouvrage primitif. Adopté par les Sassanides, vers 230 de notre ère, il comprend des morceaux très anciens et d'autres beaucoup plus modernes. La mythologie de l'Iran et la légende de Zoroastre y voisinent avec des recettes pharmaceutiques, des hymnes en dialecte archaïque, des formules de prières. Tant d'inepties fourmillent d'un bout à l'autre que Voltaire déclarait : « On ne peut lire deux pages de l'abominable fatras attribué à ce Zoroastre sans avoir pitié de la nature humaine. Nostradamus et le médecin des urines sont des gens

raisonnables en comparaison de cet énergumène ». Animisme et totémisme ont laissé, dans ce livre, des traces nombreuses ; animaux, plantes, éléments y sont personnifiés. D'innombrables prohibitions y sont annoncées dans un style alambiqué et prétentieux. À la demande de Zarathustra qui voulait connaître « l'acte le plus énergiquement mortel par lequel les mortels sacrifient aux démons », Athura-Mazdu, répondit : « C'est quand ici les hommes, se peignant et se taillant les cheveux ou se coupant les ongles, les laissent tomber dans des trous ou dans une crevasse. Alors, par cette faute aux rites, il sort de la terre des *Daévas*, des *Khrafstas* que l'on appelle des poux et qui dévorent le grain dans les greniers, les vêtements dans la garde-robe. Toi donc, ô Zarathustra, quand tu te peignes, ou te tailles les cheveux, ou que tu te coupes les ongles, tu les porteras à dix pas des fidèles, à vingt pas du feu ; à cinquante pas des faisceaux consacrés du *baresmân*. Et tu creuseras un trou profond et tu y déposeras tes cheveux en prononçant à haute voix ces paroles, etc. » Pourtant, de l'Avesta se dégage une leçon de justice, d'élévation morale, un désir de progrès et même un souci d'hygiène qui placent le mazdéisme au premier rang des religions orientales.

C'est dans la lutte du bien et du mal, d'Ahura le Zoroastrisme résume l'essentiel de sa doctrine. Le premier, créateur du monde, est aidé dans sa tâche par six divinités principales, dont Straosha qui juge les âmes après la mort, et par des myriades de génies qui personnifient soit des abstractions morales, soit des forces de la nature. Mais sa puissance est limitée ; contre lui se dressent le dieu des ténèbres, Angra-Mainya, et l'armée de démons malfaisants qu'il dirige ; de ces derniers, six occupent une place prépondérante, les autres, les *drujs*, sont chargés de lutter à outrance contre les esprits créés par Ahura-Mazda. En nombre égal, bons et mauvais génies ont chacun un adversaire particulier qui entrave leur influence. Après de longs combats, Ahriman sera vaincu, grâce au secours que les prières et les sacrifices des hommes apportent au dieu bon, grâce aussi à Sraosha resté fidèle. Alors naîtra un Messie, Bahram-Amavand, qui ressuscitera les morts ; les justes seront séparés des pécheurs, dont la peine toutefois ne sera pas éternelle et qui, après une purification générale du monde, deviendront à leur tour des adorateurs d'Ormazd.

Toute souillure étant produite par un démon, les purifications jouent un rôle primordial dans le mazdéisme. Plusieurs sont d'une complication qui dut rendre leur observance difficile, même autrefois. Des peines corporelles sont exigées dans certains cas ; il faut 2.000 coups de verge pour racheter une offense Involontaire à la pureté. La destruction d'animaux néfastes rentre aussi parmi les pénitences imposées : « Il tuera 1.000 serpents, dit l'Avesta, il tuera 1.000 grenouilles de terre, 2.000 grenouilles d'eau ; il tuera 1.000 fourmis voleuses de grains et 2.000 de l'autre espèce ». Souiller la terre, l'eau ou le feu est un véritable crime. Pline l'Ancien raconte qu'un mage se refusait à naviguer pour ne point salir l'eau avec ses excréments ; et c'est pour n'avoir ni à brûler, ni à ensevelir le cadavre humain, chose impure par excellence, que les Parsis le donnent à manger aux vautours. Le repentir efface certaines fautes, mais il en est d'inexpiables ; des offrandes aux temples permettent de se racheter des pénitences corporelles.

Le sacerdoce est héréditaire, mais le fils d'un prêtre doit subir trois initiations successives avant d'être prêtre lui-même : la première, à l'âge de sept ans et demi, le fait entrer dans la communauté mazdénne ; elle consiste en un bain rituel, suivi de l'imposition d'une camisole et d'une ceinture de laine, faite de soixante-douze fils entrelacés, que les Parsis portent sur eux constamment. Dans les temples, une chambre obscure abrite un feu éternel, dont l'entretien est minutieusement réglé ; pour ne le souiller ni par son attouchement ni par son haleine, le prêtre qui l'approche porte aux mains des gants et un voile devant la bouche. Des offrandes de viande, de lait, de fleurs, de fruits, de petits pains non levés ont lieu ; la plante liturgique par excellence est le *haôma* dont les feuilles jaunes sont douées de vertus surnaturelles. Sa cueillette, sur l'Elbruz, est faite par les prêtres, avec des faisceaux de baguettes sacrées appelées *baresmân* et suivant des rites invariables.

L'urine de bœuf, qui intervient dans certaines purifications, est douée pareillement de propriétés magiques. Dans l'ordre moral le mazdéisme prescrit la sincérité, l'amour du travail ; il condamne la contemplation stérile et l'ascétisme contraire à la nature. Un liquide extrait de l'*haôma* est versé par le prêtre dans la bouche et les oreilles du Parsi à l'agonie ; après la mort son cadavre est porté, à

Bombay du moins, sur les fameuses *tours du silence* signalées par tous les voyageurs. Des oiseaux de proie viennent dévorer les chairs ; et les os qui restent sont jetés dans un puits central. Pour le mazdéen, le mariage consanguin est presque une obligation ; chaque homme ne doit avoir qu'une seule femme, néanmoins, si elle est stérile, il peut, avec sa permission expresse, en épouser une seconde.

Quand le dernier roi des Sassanides, Yezdigerd, dut s'enfuir, après des défaites répétées, devant l'envahisseur musulman, quelques zoroastriens suivirent Firouz, fils du roi, dans le Turkestan d'abord, puis en Chine. Un nombre beaucoup plus considérable gagna le Konhistan ; d'où, cent ans plus tard, leurs descendants partiront pour la ville d'Ormuzd sur le golfe Persique. Ils y séjourneront quinze ans, puis s'embarqueront pour l'Inde ; établis à Dia d'abord, ils s'installeront, dix-neuf ans plus tard, à Sandjan et ne tarderont pas à se répandre dans d'autres localités. Vainqueurs des musulmans qui s'avançaient du côté de l'Inde, ils seront, ensuite, irrémédiablement battus et tomberont dans une complète décadence. Au début du XVIIIème siècle, le sort des mazdéens restés en Perse était bien supérieur à celui de leurs frères émigrés dans l'Inde. Mais, depuis, la situation s'est modifiée : les sectateurs de Zoroastre forment à Bombay une colonie extrêmement florissante, alors qu'ils vivent misérablement dans leur pays d'origine. Toutefois ceux de l'Inde ont subi, au point de vue physique, une détérioration due au climat ; ceux de Perse, au contraire, forment une race plus belle et plus saine que la race musulmane qui les environne. Iraniens authentiques, ils ont évité le mélange de sang arabe, mongol et turc qui résulte des invasions successives. D'une religion qui jadis régna sur l'ensemble de la Perse, il ne subsiste, on le voit, que de rares représentants.

Une branche issue du mazdéisme devait jeter dans l'histoire un éclat particulier : nous voulons parler de la réforme manichéenne, opérée au IIIème siècle de notre ère. Son fondateur Mani, ancien élève des mages, fut très mal reçu par eux ; après de nombreux voyages, il finit, à l'âge de 60 ans, sur une croix, comme Jésus. Mais des disciples enthousiastes continuèrent de prêcher sa doctrine, dont l'idée dominante reste celle du combat entre le bien et le mal, la lumière et les ténèbres avec, en plus, des éléments empruntés tant au christianisme qu'au bouddhisme.

Persécutés en Perse, les manichéens se répandirent vers l'Inde, le Turkestan, la Chine et aussi vers la Syrie et le nord de l'Afrique. Dioclétien, puis les empereurs chrétiens prirent de sévères mesures contre eux ; poursuivis d'une façon impitoyable par Justinien et ses successeurs, on les retrouve néanmoins en Arménie sous le nom de Pauliciens, du VII^{ème} au XII^{ème} siècle, et en Thrace sous celui de Bogomiles, au X^{ème} et XI^{ème} siècles. En France, ils donnèrent naissance, à la secte des Albigeois ou Cathares, exterminée si cruellement par ordre du pape Innocent III.

Gens fort paisibles, les manichéens furent calomniés et persécutés, par les clergés des Églises existantes, avec un acharnement qui n'était pas désintéressé. Leur doctrine, longuement combattue par saint Augustin, ne manquait ni de poésie, ni de grandeur. Pour eux, Dieu, l'esprit bon, résidait dans le monde de la lumière, avec ses émanations primitives ou *éons*, et Satan dans celui des ténèbres. Mais ce dernier rêva de conquérir les champs de la lumière éternelle ; pour défendre son royaume, Dieu suscita une émanation nouvelle, l'âme du monde, qui, assaillie par les puissances de la nuit, fut vaincue et mise en pièces. Avec ses débris, l'esprit divin, envoyé à son aide, fit le monde : soleil, lune, étoiles, en sont les parties les plus éthérées, animaux et objets sensibles les parties les plus matérielles. Dispersée dans chacun des atomes de notre univers, l'âme du monde se trouve donc comme emprisonnée ; elle doit lutter contre les entraves qui partout l'enchaînent. Souffrante, cette essence divine s'efforce vers la délivrance ; elle n'est autre que Jésus, messager de lumière, dont la naissance et la mort ne furent que de trompeuses apparences. Ce n'était point, pensaient les manichéens, pour répandre un sang qu'il n'avait pas que le Christ était venu sur la terre, mais pour apporter une vérité capable d'attirer les parties spirituelles égarées dans la matière. Dans l'homme, si l'âme était lumineuse le corps était obscur ; aussi est-ce à l'affranchissement de l'âme captive et à son ascension vers le soleil, séjour du Christ, qu'il importait de travailler durant la vie présente. Ici-bas on trouvait des *pneumatiques* ou parfaits, capables de se débarrasser de la chair et de se purifier dans la lumière ; ils formaient le clergé manichéen et s'abstenaient du mariage, de viande, de vin. Mais la masse des fidèles était composée de *psychiques*, passionnés, faibles quoique non mauvais, qui devaient recommencer une vie nouvelle dans d'autres corps. Au-dessous les

hyliques, pécheurs incorrigibles, en puissance des démons, ne pouvaient espérer l'immortalité future. Ainsi, l'âme ordinaire avait à traverser plusieurs existences, soit dans d'autres hommes, soit dans des animaux ou même des plantes, avant de se réunir au principe divin ; c'était le dogme de la métempsychose, très répandu dans l'antiquité et que les théosophes continuent d'admettre aujourd'hui. La religion manichéenne était fort simple ; elle comportait des jeûnes, des prières, une sorte d'initiation donnée, en général, à l'article de la mort parce qu'elle assurait la remise des fautes passées. Sa morale se résumait dans les trois sceaux : sceau des lèvres, sceau des mains, sceau de la poitrine. Le premier avait pour but de fermer la bouche au blasphème et à toute nourriture animale ; le second portait défense de tuer les animaux et de cueillir les plantes, vrais soupiraux de la terre, dont les parfums et les exhalaisons sont des essences divines s'élevant vers le ciel ; le troisième fermait le cœur aux passions, le mariage et la procréation des enfants ne pouvant s'accommoder d'une vie parfaite. C'est surtout parce qu'il ne poussait point à la multiplication de l'espèce humaine que le manichéisme fut, de bonne heure, suspect aux pouvoirs publics.

Saint Bernard, n'ayant pu convertir les Albigeois français, dont la doctrine s'inspirait de celle des Pauliciens bulgares, l'Église leur déclara une guerre implacable. Une croisade fut prêchée contre eux et, durant vingt ans on tua sans pitié dans la région du Midi occupée par ces hommes inoffensifs. À Béziers soixante mille personnes périrent, catholiques ou albigeois : « Tuez-les tous, avait dit le légat du pape, Dieu reconnaîtra les siens ». Et Simon de Montfort n'entendit faire grâce à personne, pas même à ceux qui abjuraient : « S'il est sincèrement converti, disait-il de l'un de ces derniers, il expiera ses péchés dans la flamme qui purifie tout ». D'innombrables malheureux montèrent sur les bûchers ou pourrirent dans les geôles de l'Inquisition. Ainsi disparut le manichéisme qui avait recruté de nombreux partisans sur le sol français.

– L. BARBEDETTE.

OUVRAGES À CONSULTER. - Darmesteter, *Ormazd et Ahriman, Le Zendavesta*. - Henry, *Le Parsisme*. - Bréal, *Le Zendavesta*. - Söderblom, *La vie future d'après le mazdéisme*. - Jackson, *Zoroaster*. - De Stoop, *La diffusion du manichéisme dans l'Empire romain*. - Luchaire, *Innocent III et la croisade des Albigeois*, etc.

Accueil

MÉCANICIEN n. m.

Celui qui s'occupe de construction mécanique, qui dirige une machine ou la conduit.

Dans la construction mécanique moderne, le mécanicien est dédoublé à l'infini. C'est ainsi que l'on doit distinguer entre un ajusteur, un tourneur, un traceur, un monteur, un modeleur. L'emploi de chacun est différent, mais ils travaillent tous dans la mécanique.

Cependant, dans la pratique, n'est qualifié de mécanicien que l'ouvrier dont les connaissances s'étendent à l'assemblage des pièces usinées, à leurs relations, à leur fonctionnement, à la mise en état de marche de la machine construite ; en un mot seul est mécanicien celui qui connaît la mécanique dans son application générale.

L'ouvrière qui, dans la confection de l'habillement, de la chaussure, coud à la machine est, aussi, appelée mécanicienne. Par définition, le mécanicien est le complément de la machine, ce qui lui manque, c'est-à-dire : *sa vue et son cerveau*.

La puissante locomotive qui remorque à vive allure des tonnes de marchandises ou des centaines de voyageurs, est appelée machine. L'homme, qui voit et pense pour elle est appelé mécanicien.

Dans la voie où la vie moderne s'est engagée, l'habile mécanicien jouera un rôle de premier ordre .

- RIPOLL.

Accueil

MÉCANIQUE n. f. (grec : *Mêkhané*, machine)

Se dit de la partie des mathématiques qui a pour but l'étude des lois du mouvement et de l'équilibre, ainsi que de leur application.

Pratiquement, la mécanique est l'art d'imiter, de reproduire artificiellement tous les mouvements de l'espèce animale et d'en accélérer le rythme.

C'est ainsi que, dans le déplacement, la locomotive, l'automobile, l'avion sont intervenus utilement.

Dans l'exercice musculaire qu'exige la production pour la satisfaction des menus besoins de la vie quotidienne, la mécanique est venue augmenter le rendement d'une façon considérable. Cette science est l'une des plus belles découvertes de l'homme, si l'on se rapporte à tout ce qu'elle a d'humain dans son application pratique. Une griffe accouplée à un levier, lui-même déplacé par une bielle, n'est-ce point l'articulation *combinée* du bras, de l'avant-bras et de la main ? Et combien plus rapide.

La mécanique a tout de l'homme, excepté cependant la vue et le cerveau.

Aussi dit-on d'un travail où l'intelligence n'a que peu de part, qu'il est mécanique.

Tel homme qui répète une fable ou tout autre chose sans ardeur ni flamme, sans comprendre ce qu'il fait ou dit, qui se meut, s'agite à une cadence régulière et toujours irréfléchie, agit mécaniquement, sans penser.

Présentement, hélas ! la mécanique, par ses applications désordonnées, est un facteur de désordre et de misère ; le chômage si préjudiciable aux producteurs est

un enfant né de l'application mécanique. (Voir *machine*, *machinisme*.)

Cependant, dans une société humaine comme la rêvent les anarchistes, la mécanique sera une grande amie de l'homme, la préservatrice de ses muscles et de son temps, en lui fournissant abondamment tout ce dont il aura besoin, chassant et le souci et la fatigue.

Puisse ce temps ne pas être trop éloigné !

- On appelle également mécanique un dispositif placé à côté d'un conducteur de voiture hippomobile et qui sert à freiner les roues de celle-ci.

- J. RIPOLL.

Accueil

MÉCANISME n m. (bas latin *mechanisma*, de *mékhané*)

Ensemble des pièces qui composent une machine. Au fig. combinaison d'éléments : mécanisme du langage, du raisonnement, etc. Ensemble de procédés manuels mécaniques dont l'artiste ne peut se désintéresser, etc.

Philosophie. – Système qui explique tous les phénomènes par des actions mécaniques, les ramène aux propriétés mécaniques de la matière. « Le mécanisme, comme cause immédiate de tous les phénomènes de la nature, était devenu, disait Maine de Biran, le signe distinctif des Cartésiens. » Pour Descartes, en effet, rien, à l'exception de la pensée, n'échappe au mécanisme. Plus uniciste, le matérialisme moderne, au moins en certaines de ses tendances, incorpore au « mécanisme » (un mécanisme à la fois souple, évolutif et vivant) la pensée elle-même. (Voir *Matérialisme*).

Accueil

MÉCÈNE n. m.

Mécène fut un favori d'Auguste qui encouragea les artistes et les poètes, en particulier Virgile, Horace et Properce. Son nom est devenu, par la suite, synonyme de protecteur des lettrés, des savants et des artistes ; il s'applique couramment aujourd'hui en guise d'adjectif ou de nom commun. De même le préfet « Poubelle » fut immortalisé grâce aux boîtes à ordures dont il fut l'inventeur et Barrême grâce au *livre des Comptes Faits* qu'il publia au XVII^{ème} siècle. Les rois et les papes se donnèrent souvent des allures de mécènes ; ainsi Léon X, François Ier, Louis XIV. C'était une adroite façon de domestiquer les intellectuels, et de faire servir à leur glorification personnelle les talents des peintres, sculpteurs, architectes et écrivains. Corneille ayant paru trop indépendant à Richelieu fut congédié par lui, comme n'ayant pas l'esprit de suite. Louis XIV s'opposa longtemps à l'élection de La Fontaine à l'Académie, parce qu'il était l'auteur de Contes jugés immoraux par ce souverain, dont les bonnes fortunes furent innombrables. Plier l'échine, se montrer docile, célébrer le maître, telles étaient les conditions primordiales pour rester bien en cour et se voir servir une maigre pension. Naturellement toute velléité révolutionnaire, toute critique du régime établi devaient être rigoureusement bannies. On arrivait ainsi aux platitudes d'un Bossuet, que l'on a loué surtout parce qu'il représente l'ordre, la tradition, le catholicisme dans notre littérature. Malheur au candidat qui s'aviserait, aujourd'hui encore, de dire ce qu'il pense de cette baudruche, gonflée outre mesure par les critiques universitaires ! Si les rois ont disparu, la corruption continue de sévir comme autrefois. « Chez nous l'Académie, corruptrice officielle, joue un rôle prépondérant dans l'achat des consciences ; citadelle du traditionalisme le plus borné, elle met au service de la réaction, ses immenses richesses et son influence. À ses yeux, l'art n'est admissible qu'à la remorque de la Finance ou de l'Église ; la franchise est une tare qu'elle ne pardonne

pas. Pourquoi ce protestant, cet israélite, ce libre-penseur saluent-ils si bas nos puissants prélats, pourquoi une telle déférence à l'égard des plus sots préjugés ? Travail d'approche, prélude d'une candidature ; l'échine doit être souple lorsqu'on fut rouge et mécréant. D'où ces transformations savantes qui vous blanchissent un écrivain, ces conversions lentes ou brusques qui camouflent en partisan de l'ordre un ancien champion de la république. » (*Le Règne de l'Envie*). Si, durant quelques années, l'Académie Goncourt put paraître un peu moins réactionnaire que son aînée l'Académie Française, il appert qu'elle aussi est en voie de se convertir et de prendre ses directives dans les sacristies. Comme, d'ailleurs, l'immense majorité de tous les organes soi-disant littéraires, ouverts seulement aux adorateurs du veau d'or et aux serfs de notre « saint-père » du Vatican. Elles foisonnent, ces ignobles feuilles parisiennes : *Nouvelles Littéraires*, *Candide*, *Gringoire*, etc., qui se croiraient déshonorées de citer les organes ou les litres d'avant-garde. Et le chantage des éditeurs qui ne publient que les écrits bien comme il faut ! À notre époque, autant, plus même qu'autrefois, il faut se résoudre à n'être qu'un valet de plume si l'on veut avoir sa place marquée au râtelier officiel.

Quant aux écrivains, aux savants, aux artistes qui restent en dehors des cénacles et des partis, qui se refusent à encenser personne, ils savent que de mécènes ils n'en rencontrent jamais. Aujourd'hui surtout où la bourgeoisie s'est tournée en bloc vers l'Église, maudissant les libres esprits qu'elle regrette d'avoir applaudis autrefois. Et tous ceux qui, à un titre quelconque, sont mêlés au mouvement d'avant-garde, tous ceux qui s'efforcent de faire vivre une publication propre ou de propager une ligue, un mouvement, savent au prix de quelles difficultés effroyables ils parviennent à boucler leur budget, quand ils y parviennent. Mais consentez seulement à être spirite ou théosophe, à garder la croyance en Dieu tout en rejetant les dogmes, à admettre un christianisme édulcoré, et des dames riches, de généreux bienfaiteurs se rencontreront pour remplir votre escarcelle vide. Demandez plutôt à Krishnamurti, le nouveau messie inventé par Annie Besant ! L'athée, lui, ne peut attendre que persécution des bien-nantis, même lorsqu'ils se disent anticléricaux.

Accueil

MÉDECIN n. m. (du latin *medicus*)

Le médecin est un homme parmi les hommes, un être exerçant la médecine et vivant au sein d'une société qui agit sur lui de toute sa puissance collective et sur laquelle il réagit dans la mesure de ses moyens individuels. En d'autres termes, il s'avère fonction du milieu qu'il habite, et modifie cette ambiance selon les possibilités, très souvent restreintes ou nulles, de sa propre personnalité. La société fait le médecin ; chaque époque de l'histoire a les médecins qu'elle mérite. Pour savoir ce que le médecin fut autrefois, est aujourd'hui, deviendra demain, il faut, et cela suffit, étudier le passé, examiner le présent, scruter l'avenir de la civilisation.

Tout de suite, il apparaît que, dans les premiers groupements ethniques entrés dans l'histoire, les médecins étaient les prêtres. Durant leurs primitifs balbutiements, l'art et la science évoluèrent dans le domaine du merveilleux ; et, à l'instar de toutes les spéculations intellectuelles initiales, la médecine s'affirme au début sacerdotale. La superstition voyait dans les maladies des manifestations maléfiques dirigées contre les hommes par les forces inconnues mouvant l'univers et craintes autant que vénérées sous le nom de dieux. Servants et bénéficiaires du culte mystagogique, les prêtres constituaient les intermédiaires obligatoires entre les patients et les puissances du mal. Partout, dans toutes les civilisations antiques de l'Inde, de l'Asie centrale, de l'Asie Mineure, de l'Égypte, de la Grèce, ils soignent par les paroles, les évocations, les incantations, les exorcismes, et aussi par les végétaux et le scalpel. En Grèce, avant la période hippocratique (460 av. J.-C.), la médecine se pratiquait dans les temples d'Esculape, ou *asclépiions*. Le malade était déposé dans le temple, y couchait, recevait le plus souvent la visite du dieu, racontait au réveil les rêves inspirés, dont le prêtre donnait l'interprétation et tirait les formules de traitement. On conçoit aisément quel rôle la mystification et le charlatanisme pouvaient jouer dans

cette mise en scène religieuse et cette enceinte sacrée.

Lorsque, par le développement de l'esprit humain, l'exercice de la médecine nécessita la connaissance d'une doctrine et d'une thérapeutique plus positives ; ainsi que celle d'un manuel opératoire précis, elle échappa à la main-mise de la caste des prêtres, ennemis professionnels de la pensée novatrice et de l'action efficace, pour passer à la classe laïque des philosophes, observateurs de la nature et facteurs de progrès. Hippocrate et ses élèves, son contemporain Platon et, à une époque postérieure (350 av. J.-C.), Aristote comptent parmi les plus illustres de ces médecins philosophes, dont les enseignements influencent encore la science médicale moderne.

La force matérielle et la conquête romaines, ruinèrent l'école philosophique ; et les premiers médecins de la république latine furent presque tous des esclaves ou des affranchis, émigrés des colonies grecques ou de l'Asie-Mineure et apportant avec eux une pratique grossière frelatée de thaumaturgie. Venu en 164 de Pergame à Rome, Galien se distingua parmi tous, sortit sa profession de l'ornière de l'empirisme Alexandrin, et fonda la médecine expérimentale par ses recherches anatomiques et physiologiques sur les animaux.

Depuis Galien jusqu'au Moyen-Age et durant celui-ci, la médecine se trouva entre les mains des Arabes, ensuite des Arabistes et de leurs fils spirituels, les Juifs, tous praticiens qui profitèrent de l'enseignement de Galien mais en l'amplifiant, le déformant et l'obscurcissant jusqu'à l'oubli de sa source même. Du VIIème au XVIème siècle, l'Europe Occidentale entière demeura tributaire de la science orientale arabe appliquée par des Juifs. Charlemagne avait pour médecins deux Juifs. À cette époque « le médecin à la mode est un étranger, un Juif ou un Maranne, pompeusement habillé, avec au doigt de nombreuses bagues d'hyacinthe, prononçant avec emphase des grands mots semi-barbares, grecs ou latins (Dr Meunier, « Histoire de la Médecine », p. 183). » À cette époque obscure et troublée, le médecin était donc un charlatan au profil sémite et à la bourse dorée.

Mais depuis le Xème siècle, l'Église catholique travaillait à gagner la toute

puissance. Lorsqu'elle parvint à établir sa suprématie, elle condamna les Juifs et, sous peine d'excommunication, interdit aux chrétiens de se faire soigner par eux. Dès lors la médecine retomba entre les mains des prêtres, les seuls savants de l'époque. Les médecins étaient tous des clercs et, comme tels, astreints au célibat. Jusqu'à la fin du XVIème siècle, l'Église « garda la haute main sur les praticiens qui, orthodoxes ou non, devaient cesser leurs visites aux malades qui, au bout de trois jours n'avaient pas fait appeler leur confesseur (Conciles de Latran, de Tortose, de Paris). » Reflets de leur siècle, les médecins d'alors se montraient cafards et falots.

Dans son traité intitulé « Questions médico-légales », Paul Zacchias qualifie les médecins du XVIIème siècle en disant « qu'il n'y avait rien de plus sot qu'un médecin si ce n'est un grammairien ; qu'il n'y avait pas de bons médecins qui n'eussent de mauvaises mœurs ; bref, qu'ils avaient tous les défauts : envieux, querelleurs, bavards, irréli­gieux ; qu'ils étaient autrefois des esclaves, que ce ne sont aujourd'hui que des infirmiers ; qu'ils ne valent pas mieux que les sages-femmes ; qu'un satirique a eu raison de dire : medicus, merdieus, mendicus ». Sans souscrire de confiance à un tel jugement, on peut en inférer que les médecins du grand siècle arrivaient à l'étiage de leurs contemporains, qui pour la plupart étaient ignares, serviles, solennels et courtisans.

Le XVIIIème siècle marque la défaite du cléricalisme et le triomphe de la philosophie ou du moins des philosophes. De même qu'au moment de l'épanouissement de la pensée grecque, la caste sacerdotale voit s'évanouir son prestige moral sous le souffle de l'esprit critique, son hégémonie intellectuelle devant le rayonnement de la recherche scientifique. L'aristocratie entière, française et européenne, répond à l'appel de Voltaire, travaille à « écraser l'Infâme » et il déboulonner les Dieux. Si tous les médecins d'alors ne furent pas des Helvétius le Père ou des Cabanis, en bons enfants de leur siècle ils devinrent des esprits forts sinon des athées, et s'inspirèrent davantage de la physiologie animale que de la théologie humaine ou de la scolastique classique.

Fils de Rousseau, le XIXème siècle jucha l'homme sur le piédestal vidé de

ses divinités. L'opinion se fit humanitaire, sentimentale, charitable. Un déisme vague se substitua à l'idolâtrie de naguère, et le culte nouveau compta de nombreux servants. Plus que tout autre, le médecin parut exercer une sorte de sacerdoce laïque auréolé d'apostolat. Il jouait le rôle de consolateur des affligés de misères physiques au-dessus des ressources de l'art. À l'exemple des prêtres des religions périmées, le nouvel officiant bénéficiait d'immunités civiles et militaires, de privilèges fiscaux tacites, jouissait des honneurs publics et privés, percevait des honoraires soustraits au contrôle et au marchandage. En revanche, il assumait la charge morale d'assister gratuitement les déshérités de la fortune. À l'image de son siècle, le praticien était romantique.

Quatre grandes caractéristiques sociales distinguent actuellement le XXème siècle : le développement mécanique, la prédominance du groupement, la prépondérance du chiffre d'affaires, l'absolutisme de la fiscalité d'État. Reflet plus ou moins pâle de son milieu d'action, le médecin d'aujourd'hui se trouve technicien, syndiqué sinon syndicaliste, attentif au rendement financier de son travail, patenté et imposé sur toutes les coutures.

Finis, le sacerdoce et l'apostolat. La société demande au médecin non de consoler, mais de guérir ; non de présenter une haute valeur morale et une miséricordieuse bonté, mais d'être compétent. Le malade n'a cure de paroles ni souci de boniments. Il veut être observé, palpé, percuté, ausculté, pesé, mesuré ; il réclame une analyse d'urine, l'examen de l'expectoration et du sang, le cathétérisme de tous ses conduits, la radioscopie et la radiographie de chacun de ses organes ; il requiert, à la conclusion, une intervention médicale ou chirurgicale rapide et efficace. Il ne souhaite ni attendrissement ni prières, mais exige un diagnostic et un traitement. Dès lors la médecine cesse d'être une profession pour devenir un métier.

La complexité de la tâche y impose, comme dans l'industrie, la division du travail et le recours à la spécialisation. La multiplicité des techniques, les particularités des groupes morbides, la diversité des thérapeutiques empêchent un homme d'en connaître et pratiquer à fond l'ensemble, l'obligent à restreindre son

effort sur une partie bien délimitée de l'art médical. D'ailleurs, chaque jour davantage, le patient va de lui-même chez le spécialiste. Le médecin de famille, amical et vénéré, a vécu ; le technicien, impersonnel et impassible, lui succède.

Faisant œuvre de ses mains autant que de son cerveau, devenu « ouvrier », le médecin devait fatalement suivre le mouvement de concentration issu de la forme capitaliste de l'économie contemporaine, constituer son groupement professionnel en lui imprimant cependant ses caractéristiques propres. Composée de praticiens assurant à la fois la conception et l'exécution de leur travail, l'organisation corporative médicale tient tout ensemble du trust patronal et du syndicat prolétarien. À l'instar du premier, elle s'efforce à maintenir et consolide son monopole de l'exercice de l'art de guérir ; comme le second, elle lutte pour une rémunération toujours plus large du labeur individuel. Le syndicat médical d'aujourd'hui est donc un groupement sinon d'appétits, du moins d'intérêts.

Une de ses tâches primordiales consiste en la sauvegarde du privilège légal de ses membres et la poursuite de l'immense légion des guérisseurs non patentés : rebouteurs, magnétiseurs, masseurs et infirmiers à prétentions doctorales. Le nombre de ces faux médecins augmente d'une façon incroyable ; et il n'y a plus de coiffeur pour hommes ou pour dames qui n'opère au hasard le traitement des affections de la peau et du cuir chevelu par les rayons ultra-violets. Les syndicats cherchent surtout à réprimer le préjudice matériel causé par des concurrents exerçant sans le diplôme d'État et par conséquent sans les préalables sacrifices pécuniaires nécessaires à son obtention. En réalité, le plus grand inconvénient ne se trouve pas là ; la clientèle ira de préférence au praticien officiel, s'il est dûment outillé. Le danger réside principalement dans le discrédit que les fautes et les erreurs des manipulateurs incompetents peuvent faire rejaillir sur des modes thérapeutiques inoffensifs et efficaces quand ils sont administrés avec discernement par des gens du métier. La médecine est un art déjà bien difficile pour les initiés. Quelle source de périls peut-elle devenir entre les mains d'ignorants dont le seul crédit repose sur l'incommensurable crédulité publique !

Le relèvement des honoraires apparaît le second but Immédiat poursuivi par

les syndicats médicaux. Ils suivent leur époque dans la marche à l'argent succédant à la marche à l'étoile, si tant est que celle-ci ait jamais prévalu. Le spectacle de l'enrichissement des négociants de tout ordre a déchaîné dans l'ensemble des corporations une émulation passionnée et agissante. Comment ! l'épicier, le marchand de vin du coin, sans apprentissage spécial, sans compétence technique, auront acquis une fortune rondelette en une dizaine d'année, tandis que le médecin de quartier, de ville ou de campagne aura peine à vivre bon an mal an au prix d'un diplôme difficilement obtenu et chèrement payé ! Nuit et jour sur la brèche, impuissant même à jouir sans inquiétude d'un loisir qu'il sait pouvoir lui être à chaque instant arraché, le praticien harassé devra se contenter d'émoluments à peine supérieurs à ceux d'un ouvrier qualifié à travail horairement limité ? Cette situation devenait intolérable pour les intéressés ; et leurs syndicats prirent à cœur de la modifier. À tort, à raison ? Le Dr de Fleury, académicien aimable et disert, trouve « les jeunes générations médicales un peu trop pressées d'en finir avec la médiocrité pécuniaire (« *Le Médecin* », p. 63, Hachette, 1927) ». En un siècle où l'argent est roi, comment les médecins ne se rangeraient-ils pas parmi ses humbles sujets ?

Pourtant, les préoccupations morales ne sont pas étrangères au corporatisme médical, comme le démontre son attitude actuelle en face de la loi française sur les Assurances Sociales. Les praticiens refusent leur collaboration au gouvernement tant que ne sera pas respecté le secret médical, assuré le libre choix de son médecin par le malade, sauvegardée la liberté de médication durant le traitement. Ils ne veulent pas laisser traiter les assujettis à la loi en personnes de deuxième ou troisième catégorie, auxquelles seraient refusées les garanties dont jouirait la clientèle bourgeoise. Ils entendent épargner aux déshérités de la fortune l'étalage de leurs misères physiques et mentales sur une masse inutile de papiers administratifs ; leur réserver la latitude de faire appel aux soins de qui a leur confiance ; leur voir donner le droit à tous les médicaments sans restriction ni considération de leur prix marchand : trois conditions de traitement rationnel et légitime que les projets de règlement jusqu'ici élaborés refusent au futur assuré. Enfin, pour éviter tout soupçon de connivence en vue de l'exploitation abusive des caisses d'invalidité, le médecin traitant demande à être honoré directement par le malade en lui délivrant un reçu

d'après lequel l'administration calculerait la part légalement remboursable à l'intéressé.

L'âpreté au gain, remarquée complaisamment chez les médecins mais d'ailleurs commune à toute la génération actuelle, rencontre une justification dans l'âpreté concomitante du fisc. La saison des privilèges officiels est le passé ; la discrétion tutélaire et ancien régime des agents des contributions, un rêve évanoui. Le praticien paie toutes les taxes imposées aux contribuables de marque : personnelle, mobilière, patente, impôt sur les bénéfices professionnels, sur le revenu global. L'échappatoire devient pour lui un sport difficile devant la ténacité et la curiosité des contrôleurs qui exigent la preuve flagrante de la sincérité des déclarations. Le gouvernement fouille les poches et les allège consciencieusement. Les clients à leur tour voient s'élever leur note d'honoraires dans une juste proportion. Le désintéressement miséricordieux de jadis a disparu. Quand viendra le temps des échanges fraternels ? Et quel est l'avenir du médecin ?

Son sort ne peut qu'être étroitement lié à celui de son siècle. Par le développement et la particularisation de ses techniques, la médecine subit une mécanisation progressive ; et chaque jour davantage le médecin deviendra le serviteur d'une machinerie, un véritable « ouvrier » ; d'une part ouvrier d'élaboration, de perfectionnement, de modification et de contrôle des techniques ; d'autre part ouvrier d'application et de commande des techniques. Le praticien fera figure de distributeur automatique ; le chirurgien de manipulateur de manettes d'embrayage et de débrayage. Ne voit-on pas les opérateurs commencer à utiliser des bistouris électriques ?

Comme ses contemporains le médecin de demain constituera un rouage d'une énorme mécanique sociale.

– Docteur F. ELOSU.

MÉDECIN, MÉDECINE, MÉDICASTRE...

Les mauvais médecins sont ceux qui ont été investis par le jeu des bonnes relations de leurs papas « dorés » ou qui deviennent médecins pour satisfaire des traditions de famille ou de caste.

Pour ces parents, peu scrupuleux de l'idéal, peu importe la nature de leurs enfants à diplômé, coûte que coûte, au détriment de ceux sur lesquels ils s'exerceront sans humanité.

Les médecins, ni bons ni mauvais, sont ceux qui monnayent leur savoir – ceux-là en ont – sans plus s'occuper des causes pitoyables, nourrissant le mal dont ils vivent le plus largement possible.

Les bons médecins sont ceux qui instruisent le malade, mais seulement jusqu'où leur industrie commence.

Les vrais médecins sont ceux qui n'exercent pas ou n'exercent plus ou qui n'ayant jamais recherché le diplôme, malgré des études sérieuses et persévérantes, font de la médecine vulgarisatrice des secrets d'une santé se passant, à tout jamais, de la médecine, sans vivre de cet enseignement.

La médecine, telle qu'on l'enseigne dans les facultés, ne s'apprend que sur ce qui meurt et non pas sur ce qui vit.

Poursuivre le mal sur un terrainensemencé d'éléments favorables à la maladie, à la dégénérescence, avec la chimie en ampoules, en flacons ou en cachets, alors que l'organisme est saturé de chimie organique virulente, corrodante, voilà à quoi se résume la science médicale contemporaine.

À l'École de Médecine, c'est comme à l'École Militaire : on y apprend à combattre, à guerroyer et non pas à secourir ou à pacifier.

Le médecin et le militaire possèdent, chacun, un arsenal et un laboratoire : deux choses dont la nature saurait se passer ;

Quand l'homme appelle le médecin, déjà la morbidité s'organise en lui, quelque part, où le mal fait son trou. Le médecin, lui, fera le sien propre dans la vie du « patient ».

Mais, insistons sur ce point : que c'est très probablement le malade qui a créé le médecin ; ce dernier, lui, a créé le « sens médical », ce qui fait dire : que n'ont besoin du médecin, que ceux voulant bien se donner la peine d'être malades ou de se croire tels.

Le chirurgien, quand il n'est pas un sadique de la vivisection et lorsqu'il ne mesure pas le morceau à couper avec les ressources probables de ses clients, est presque indispensable à l'humanité. Je dis ressources probables, car il n'y a pas de gens plus experts pour juger, d'après les « signes extérieurs et intérieurs », de l'état de fortune des gens, qu'un médecin ou un chirurgien. Quels admirables agents du fisc feraient ces messieurs !

Quant aux guérisseurs, ce sont des malins dont toute la... science consiste à savoir déplacer la mal ou à séparer, pour un instant, le malade de sa douleur.

Les guérisseurs procèdent du phénomène qui se produit, lorsqu'une personne, souffrant atrocement du mal de dent, voit sa souffrance se calmer, ou disparaître, en saisissant le pied de biche à la porte du dentiste.

C'est ce trouble humoral, ce trouble émotif, que les guérisseurs provoquent, pour guérir, à la petite semaine, des malades tout spéciaux qui, pendant le reste de leurs jours, restent de fidèles clients, malgré qu'ils soient – selon leurs dires – parfaitement guéris !

Quand le malade tient, consciemment ou inconsciemment, à sa maladie et qu'il a perdu confiance en la médecine ou lassé l'honnête médecin, quand il ne croit plus aux vaines et coûteuses « combines » des guérisseurs, on le voit se livrer aux littérateurs de la médecine qui feront métier de l'embarrasser, de plus en plus, à mesure que les livres s'ajouteront aux livres, et quels livres !

Livres que l'on achète sur le conseil intéressé des conférenciers subtils, ramasseurs marrons des clientèles d'officines d'hypnotiseurs professionnels ; livres qui conduisent de malheureux malades, pieds et poings liés, aux « psychothérapeutes » se refilent le client jusqu'à épuisement de ses ressources d'argent, de patience, de vie !

Les livres de médecine soignante ou de vulgarisation de la médecine officielle, quelle bonne blague... pour eux qui ne tiennent pas à être malades ou ne font rien pour le devenir !

Dans ces livres, la maladie y est traitée comme si elle ressemblait toujours à elle-même, cependant que, d'un malade à un autre, elle différencie de nature, d'intensité même, d'une heure à une autre.

Devant ce fait, à quoi sert toute cette littérature, dite de vulgarisation médicale ?

Un médecin est appelé au chevet d'un malade et diagnostique une affection toute autre que celle dépistée par un premier médecin appelé la veille ; cela s'explique facilement. Ces deux médecins ont raison tous les deux. Confrontez-les, ils ne s'entendront que si le consultant les garde tous les deux. Deux raisons s'offrent à expliquer cette attitude : la première, c'est qu'en quelques heures, ainsi que nous le disons plus haut, le mal peut changer de nature, se déplacer ; la seconde, c'est qu'un médecin qui revient d'une erreur, en face d'un client, est perdu vis-à-vis de ce dernier. On croit trop facilement que le médecin ne peut jamais se tromper et, de même, que la maladie ne le trompe pas.

Un médecin-naturiste (pourquoi pas des pharmaciens naturistes aussi ?) a demandé que chacun fasse son apprentissage de malade, pour être capable de se choisir un bon médecin ! C'est absolument comme si l'on demandait à quelqu'un de se faire cordonnier pour acheter de bonnes chaussures.

Chacun sait combien de défaites cela vaut, pour un électeur, de chercher à avoir un bon député ! Si, pour savoir se choisir un médecin, il fallait passer son

existence à être malade, se laisser transformer en écumoire par les piqûres et les vaccins et s'ivroger de médicaments jusqu'à se faire interner, les rôles de malade et d'électeur s'identifieraient, dans le plus grand supplice de la compréhension humaine.

Ce serait peut-être un moyen conduisant l'humanité vers la sagesse qui sait se passer de députés et de médecins – ils sont souvent les deux à la fois – par motif de suppression de leur nécessité, même quand ils se disent « naturistes ».

Laissons le médecin aux malades, plus ou moins volontaires et voyons l'hygiéniste à son rayon ; car, là encore, on tient boutique.

L'hygiéniste, quand il ne nous a pas indiqué cent produits de sa signature, avec des noms bizarres où il se reconnaît du reste à peine lui-même, nous aura comblés de littérature (lui aussi !) et de conseils, admettons-le, sages et désintéressés.

Il nous a dit : « Respirez profondément, ouvrez vos fenêtres la nuit, lavez-vous, chaque matin, le corps entièrement nu, à l'eau froide, portez des vêtements légers, fréquentez la campagne, la mer, la montagne, autant que vous le pourrez ». Mais, la consultation terminée, notre éminent hygiéniste s'entoure de plusieurs épaisseurs de flanelles (de sa marque), de tricot « spéciaux », de paletots, de pardessus, de trench-coats, puis s'engouffre dans le métro, ou dans sa limousine plus souvent, pour, de la journée, de la semaine, d'un mois à un autre, y être enfermé pour courir les adresses de ses clients – de plus en plus nombreux – entre deux bains de vapeur !

Sur ses conseils, vous achetez – chez lui – un spiroscope, des instruments à singer le travail utile, des haltères de toutes natures, des cordes à nœuds, et une foule d'attirails qui feront ressembler l'endroit où on les resserre, à un coin de tribunal sous l'Inquisition !

Notre hygiéniste aura sa gymnastique « spéciale », condamnant toutes les autres. Il excellera dans l'art de créer, de toutes pièces, un régime excluant tout ce

que ses confrères auront permis et recommandant tout ce qu'ils auront interdit. Et tout cela, avec force théories qui lui vaudront d'être la véritable « Sorbonne » d'une foule de sociétés, dites savantes.

Quelquefois, un établissement spécial – le sien – vous est plus particulièrement imposé et l'on vous y soigne en « ami » pendant tout le temps... nécessaire.

La maladie a ainsi créé ses commerces, ses industries, ses politiques, ses modes, ses arts, ses sciences, ses intrigues et ses poètes ! Dénoncer tout cela, ce serait soulever un monde, et quel monde ! Nous ne voulons pas, ici, nous spécialiser dans cette partie, quelque belle œuvre de salubrité que ce soit.

Nous en avons juste assez dit pour que soient avertis ceux qui ne sont pas tout à fait inaptes à la santé du corps et de l'esprit.

– L. RIMBAULT.

(Voir aussi *maladie, prophylaxie (hygiène), nourriture (et alimentation), naturisme, santé, végétarisme, végétalisme, etc.*)

Accueil

MÉDECINE n. f. (rad. *médecin*)

La médecine est l'art de soigner les malades. Depuis qu'il y a des hommes, elle s'est penchée sur la souffrance pour la soulager. Elle a pris, pour arriver à cette fin, ce qui lui a semblé le meilleur, c'est-à-dire qu'elle a usé des connaissances qu'elle avait sous la main – connaissances qui n'étaient parfois que des croyances ou des préjugés, mais qui souvent étaient des acquisitions empiriques d'une efficacité réelle, bien qu'assez limitée.

La médecine est donc essentiellement une pratique. Le médecin est surtout un praticien ; il a souvent besoin d'agir tout de suite, sans attendre la certitude, d'agir pour le mieux, avec la préoccupation de ne pas nuire à son client.

En toutes choses l'humanité a vécu d'empirisme, c'est-à-dire qu'elle a agi par tâtonnements. Mais elle s'est efforcée de remonter aux causes des phénomènes et même de les mesurer : c'est ce qui constitue la science, qui, elle, nous donne le moyen de reproduire le phénomène, ou de l'éviter, ou de le combattre. La science est en perpétuel devenir. Ce n'est pas parce qu'elle se meut dans le relatif qu'il faille proclamer sa faillite. Ceux qui ont besoin d'une certitude absolue ont conservé l'âme et la mentalité des primitifs, c'est-à-dire de ceux qui ne savent rien.

La science a commencé de se constituer dans l'étude des phénomènes les plus simples. Même là, l'évolution a été très lente. L'esprit humain était trop encombré par la croyance aux influences mystiques pour envisager la causalité toute nue. Les Grecs ont libéré l'esprit humain, mais l'arrivée du christianisme a annihilé l'essor scientifique, et il a fallu parvenir aux temps modernes pour que la science reprît librement le cours de ses recherches. Il n'y a pas si longtemps que la chimie est étudiée scientifiquement. À cause de la complexité des phénomènes et de

l'impossibilité presque complète de faire des expériences, la médecine et la sociologie vont encore plus lentement.

Pourtant un grand pas a été fait, lorsque Pasteur, qui était non pas médecin, mais chimiste, découvrit, en étudiant les fermentations, la cause des maladies infectieuses. Or, les maladies infectieuses, c'est-à-dire les maladies microbiennes, tiennent la plus grande part dans la pathologie. La connaissance des microbes, de leur culture, de leurs réactions a été un débroussaillage nécessaire. L'étude des réactions humorales, celle des glandes à sécrétion interne commencent à s'amorcer. On ira plus loin, on ira, de plus en plus loin. La pratique scientifique de la médecine ne fait que commencer.

Elle a déjà eu des résultats éclatants dans l'art chirurgical. Les progrès de la chimie avaient donné le pouvoir d'annihiler la douleur en endormant le patient. La connaissance de la cause des suppurations a permis de faire, en toute sécurité, grâce à l'antisepsie et à l'asepsie, les opérations les plus risquées : comme d'ouvrir un ventre, ce qui se fait aujourd'hui couramment. En cinquante ans la pratique chirurgicale a étendu son domaine triomphalement. Il semble même qu'elle a atteint son point culminant et que les progrès dans l'art de soigner et de guérir les tumeurs, les cancers, les processus inflammatoires (par exemple dans le cas de l'appendicite) rétréciront peu à peu son champ d'action.

De toute façon, avant d'agir, le médecin est obligé d'établir un diagnostic, c'est-à-dire d'interroger et d'examiner le malade, souvent même de recourir à l'aide du laboratoire ou au concours d'un spécialiste, pour déterminer la cause des symptômes morbides dont se plaint le patient. Celui-ci ne voit que le malaise qui le gêne, il ne se rend pas compte que ce malaise n'est qu'une des apparences d'un état pathologique plus profond. Il ira parfois chercher directement chez le pharmacien un cachet contre un mal de tête ou une potion contre la toux, ou quelque chose pour couper la fièvre. Il se laissera aussi bien guider par les réclames de la 4^{ème} page des journaux. Il s'adressera à un charlatan, à un vendeur d'orviétan ou de tout autre remède secret et miraculeux.

Or, le mal de tête, par exemple, peut être une névralgie causée par une mauvaise dent ou par une sinusite, par une tumeur, ou bien une migraine, ou bien une céphalée entraînée par une mauvaise accommodation visuelle, ou bien le symptôme d'un embarras gastrique, ou bien le prélude d'une maladie infectieuse en incubation, ou bien l'accompagnement d'une syphilis à la période secondaire, ou bien encore des troubles liés à une urémie latente, etc. La conduite à tenir n'est pas la même dans tous les cas, et l'administration inconsidérée d'un remède peut même aggraver l'état de l'urémique.

Pour agir avec quelque efficacité, il faut donc découvrir la cause des symptômes apparents. Les anciens médecins s'en rendaient bien compte, mais ils n'avaient que très rarement le moyen de remonter à cette cause. Ils se contentaient de faire le diagnostic d'une péritonite, ils savaient qu'elle apparaissait souvent comme symptôme terminal de la fièvre des femmes en couches, sans d'ailleurs concevoir le rôle de l'infection, mais ils ignoraient que souvent aussi elle est le symptôme terminal d'une appendicite méconnue, car ils ignoraient l'appendicite et ils parlaient alors d'une péritonite *a frigore* (causée par un refroidissement). Ils englobaient sous le nom de fièvre putride toutes sortes de maladies infectieuses, sous le nom d'affections pulmoniques chroniques, ou de bronchites chroniques, des états divers où la tuberculose tenait sans doute la plus grande part. L'étiquette d'anémie recouvrait des états pathologiques les plus différents. Les médecins regardaient le chancre mou, la blennorrhagie et la syphilis comme les manifestations d'une même maladie vénérienne. Ils ignoraient l'héredo-syphilis. Encore de nos jours confondons-nous sous le nom de rhumatisme des affections différentes, et notre classification actuelle des maladies cutanées et celle des maladies mentales sont-elles quelque peu obscures.

Mais on progresse. Lorsque Bichat eut commencé à créer l'anatomie pathologique, lorsque de nouveaux procédés d'exploration, comme la percussion et l'auscultation, eurent permis de localiser nombre de lésions des organes, lésions qu'on pouvait étudier à l'autopsie, on put préciser de nombreux diagnostics, par exemple celui d'une pleurésie. Celle-ci paraissait avoir définitivement conquis son

existence et son autonomie. Ce fut presque un scandale quand, il y a 30 ans, Landouzy émit l'hypothèse que la grande majorité des pleurésies relevait d'une tuberculose de la plèvre. La lésion de l'organe n'est pas tout. On cherche maintenant à établir son diagnostic étiologique, c'est-à-dire le diagnostic de la cause qui a amené la lésion.

Le diagnostic une fois établi, on sait ce qu'il faut taire et surtout ce qu'il ne faut pas faire. Mais il faut connaître aussi l'état des différents organes, évaluer la possibilité de leur tolérance ou de leur défaillance vis-à-vis de tel ou tel médicament, il faut prévoir, autant que faire se peut, les réactions humorales etc. Le médecin agit en s'aidant des connaissances accumulées par les travaux médicaux du monde entier et en se guidant sur son expérience personnelle. Tous les jours la science médicale fait de nouveaux progrès. Elle est Internationale. Des congrès de médecine générale ou spécialisée rassemblent chaque année des travailleurs du monde entier. Les périodiques professionnels tiennent d'ailleurs les praticiens au courant des recherches en cours, des hypothèses et des découvertes faites par les médecins dans tous les pays civilisés. Il n'y a plus de remède secret. Une découverte amorcée dans un laboratoire est souvent parachevée dans un autre. Il se passe en médecine ce qui se passe dans les autres sciences. Leur progrès s'appuie sur la solidarité et sur la rivalité intellectuelle (ce qui est la même chose) d'une multitude de travailleurs, en dépit des erreurs et des bluffs, d'ailleurs vite reconnus.

Depuis, soixante ans environ, ce progrès marche à pas de géant. Il y a cent ans, la veuve d'un médecin en vendant la bibliothèque de son mari, pouvait en tirer un prix rémunérateur. Aujourd'hui, au bout de cinq ans, les ouvrages de pathologie sont périmés. Le médecin est obligé de rester un perpétuel étudiant. Le progrès des autres sciences (physique, chimie) apporte de nouveaux procédés d'exploration (radiologie) ou de traitement. L'art médical devient de plus en plus complexe et compliqué, ce qui entraîne la naissance de nombreuses spécialités.

La médecine traditionnelle a vécu. Le médecin d'aujourd'hui ne peut plus agir seul. Il a besoin du laboratoire pour l'examen à l'ultra-microscope, pour des analyses de crachats en série, pour de multiples analyses du sang ou du liquide

céphalo-rachidien etc. etc. Il a besoin d'examens radiographiques ou radioscopiques. Il a besoin de faire pratiquer la cystoscopie par un spécialiste des voies urinaires, l'examen du fond de l'œil par un ophtalmologiste, du larynx par un laryngologiste, etc., etc.

En dehors des traitements afférents à sa spécialité, le spécialiste, dans l'examen général d'un malade ne peut être qu'un analyste, fournissant un renseignement particulier au praticien. En somme c'est ce dernier, qui, grâce à un travail d'induction, peut faire la synthèse des éléments recueillis, établir le diagnostic et orienter le traitement. Son influence morale a aussi une grande importance. Mais la collaboration est nécessaire et constante entre le praticien et ses confrères spécialisés.

Les nouveaux procédés d'investigation permettent un diagnostic non seulement plus précis, mais aussi plus précoce. Or, il est extrêmement important de pouvoir reconnaître une affection à son début ; l'efficacité de la thérapeutique est à ce prix. Confirmer le diagnostic d'un chancre dès son apparition, déceler la tuberculose pulmonaire de bonne heure permet d'instituer un traitement qui pourra, dans la plupart des cas, enrayer l'évolution de la maladie. On s'efforce de découvrir le cancer aussitôt que possible, car si l'intervention chirurgicale peut être tentée, c'est au début qu'elle aura les plus grandes chances de succès.

Les anciens médecins n'avaient guère pour avertissement que la souffrance qui amenait les patients à leur consultation. Or, si la douleur est un signal d'alarme, elle est souvent beaucoup trop tardive et elle manque de précision. La médecine de l'avenir sera la médecine préventive. Déjà la médecine actuelle est capable de déceler de petits risques d'insuffisance fonctionnelle des reins, auxquels elle peut remédier, grâce à quoi elle peut écarter ou éloigner l'apparition brutale de l'urémie. Il en est ainsi pour le foie, pour le cœur, etc. Mais nous sommes encore bien loin des possibilités futures.

Pour me faire mieux comprendre, je prendrai pour exemple l'art dentaire. Il y a cent ans, arracher la dent était le seul remède contre la douleur. Aujourd'hui non

seulement on peut supprimer la souffrance en dévitalisant la pulpe, mais on empêche la carie par un plombage précoce. Il ne devrait plus y avoir de mâchoires édentées et puantes. Les personnes aisées se font examiner la bouche tous les six mois, pour que le dentiste puisse apercevoir les premiers signes d'altération dentaire. Le médecin de l'avenir sera sans doute capable de combattre les déficiences humorales qui causent la décalcification et d'empêcher les pyorrhées de s'amorcer. Il n'y aura plus de dents gâtées que par hasard ; et les dentiers ou les bridges seront devenus rarissimes.

La preuve des progrès de la médecine est dans la diminution de la mortalité dans les pays civilisés, surtout de la mortalité infantile. De grandes masses humaines peuvent se rassembler (par exemple dans la dernière guerre) sans être décimées par des épidémies meurtrières, comme c'était la règle autrefois.

L'hygiène sociale s'appuie sur les bases scientifiques de la médecine. On sait la façon dont se propagent les grands fléaux sociaux, les causes de l'insalubrité, le rôle des taudis, de l'encombrement, de l'obscurité, de l'ignorance et de la misère, on connaît la pollution des eaux, du lait, etc., et les falsifications alimentaires. Mais on n'y remédie pas toujours, car, dans une société mercantile, les intérêts particuliers sont souvent plus respectables et plus puissants que la santé publique.

Le progrès de la médecine continuera. Nous n'avons aucune idée des moyens d'investigation dont nos successeurs disposeront. Il y a quarante ans, personne n'aurait pu se douter de la découverte des rayons X et des nouveaux moyens qu'ils allaient donner. L'outillage dont se serviront les médecins de l'avenir sera de plus en plus compliqué. Le praticien ne pourra plus exercer isolément, il sera obligé de donner ses consultations dans une maison de santé de quartier. La naissance et la mort ne se passeront plus dans les domiciles particuliers. Les malades seront traités dans des cliniques pourvues des derniers perfectionnements.

Le machinisme médical coûtera cher. Il sera impossible au jeune médecin de s'installer en pleine indépendance. En dehors des hôpitaux de l'Assistance publique, où les malades sont considérés comme des indigents, et couchés dans la promiscuité

des salles communes, à qui appartiendra la maison de soins ? Aux caisses, créées par les Assurances sociales, où les médecins seront des fonctionnaires obéissants et salariés ? À des médecins riches, comme certains chirurgiens, ayant sous leurs ordres une équipe de praticiens spécialisés ? À des entreprises financières et capitalistes, où les médecins seront traités comme des employés ?

Au point de vue social, la meilleure solution serait sans doute que les médecins qui sont des producteurs de soins, fussent organisés librement en coopératives de production, comprenant praticiens et spécialistes. Les maisons de santé seraient édifiées par les coopératives de consommateurs (les consommateurs de soins) ; elles seraient pourvues de laboratoires et de l'outillage moderne. Mais la direction technique appartiendrait en toute indépendance à la coopérative médicale.

Ce problème s'apparente à celui de l'avenir des techniciens en général dans la société capitaliste. Sa résolution aura non seulement un effet social, mais aussi une répercussion sur le développement de la technique elle-même, suivant que celle-ci sera libre ou asservie.

– Docteur M. PIERROT.

[Accueil](#)

MÉDIÉVAL

Voir Moyen âge

Accueil

MÉDISANCE n. f. (de *médire*)

Au sens général, médire c'est mal parler d'autrui, c'est révéler ses vices ou ses fautes, colporter des histoires désobligeantes à son sujet, soit par sottise, soit dans l'intention de lui nuire. En un sens plus restreint, la médisançe est quelquefois opposée à la calomnie, cette dernière étant synonyme d'accusation fausse, alors que la première consiste dans une accusation malveillante mais vraie. Aussi les moralistes chrétiens, qui se plaisent à dresser une hiérarchie compliquée, aussi bien des fautes que des mérites, placent-ils la médisançe moins bas que la calomnie, dans le catalogue des péchés. Du moins lorsque les intérêts de la sainte Église ne sont pas en jeu, car lorsque les prêtres en peuvent tirer bénéfice les plus abominables inventions deviennent méritoires. Les dévotes le savent, d'où leurs mensonges hypocrites, leurs perfidies sans nom à l'égard des incroyants. Médire et calomnier découlent, en réalité, d'une même tendance, celle qui porte chacun à mordre à belles dents le voisin, même s'il n'est ni concurrent, ni adversaire. Louer son talent, ses mérites ? Vous n'y songez pas ; de telles conversations seraient puissamment somnifères. Détailler ses défauts, voilà, par contre, qui réjouira même ses prétendus amis. « Le besoin de médire semble vital chez beaucoup. Telle vieille, qui espionne le prochain des journées entières en égrenant son chapelet, oubliera le dîner pour les commérages. Heureux si elle s'arrête à la lisière des lettres anonymes qui préviennent charitablement le fiancé des frasques de la promise ou l'épousée des infidélités du mari. Et cette blonde qui trotte avec sa compagne, zélatrice comme elle des filles de la Vierge-Mère, ne croyez pas qu'elle s'entretienne du dernier sermon. Elle déshabille en pensée les prétendants à sa main, et ses lèvres énumèrent la litanie de leurs défauts : le nez trop long déplâit chez l'un, l'autre a la maigreur du héron, un troisième serait passable s'il était moins gros, sans parler du bellâtre dépourvu de cerveau, de l'intellectuel fagoté d'inénarrable façon ou du gringalet

dont l'esprit ne supplée pas l'absence de mollets. Critique toute de surface, où nuance des cravates, coupe du veston, timbre de la voix, élégance du maintien prennent une importance capitale. Comme le fin politique ou le vieil académicien, notre ingénue saisit de préférence les travers. Cette universelle malveillance expliquera, plus tard, l'incessant va-et-vient du personnel, madame réclamant de ses domestiques une perfection qu'elle même ne possède point. » Les ordres religieux ont organisé la médiasance d'une façon systématique. « Dans les couvents catholiques, moines ou nonnes se font une guerre au canif, très édifiante quand on la connaît. Espionnage et délation mutuels s'y transforment en devoirs primordiaux ; chacun épie intentions et murmures du voisin, pour l'avertir des fautes commises ou, mieux, le dénoncer aux supérieurs. On dit les femmes particulièrement expertes dans l'art d'admonester leurs compagnes ; la charité faisant un devoir de ne point négliger l'ombre même d'un défaut. Seulement coups de griffes ou de dents n'ont cours qu'à l'intérieur, rien ne transparaît en dehors ; pour le public, ton doucereux, allures patelines sont uniformément de rigueur. » (*Par delà l'intérêt*). On raconte qu'Esopé, un simple esclave phrygien mais qui avait beaucoup plus d'esprit que son maître, ayant reçu de ce dernier l'ordre d'acheter ce qu'il y avait de meilleur, pour le servir dans un festin, n'acheta que des langues. « N'est-ce pas ce qu'il y a de meilleur ? » répondit-il, quand on le questionna. Mais ayant reçu l'ordre d'acheter ensuite ce qu'il y avait de pire, le même Esopé n'acheta encore que des langues, déclarant que c'était incontestablement ce qu'il y avait de pire, la langue étant la mère des plus grands maux. Le fabuliste avait raison. Si le langage rend seul la civilisation possible, il faut convenir que des existences, en grand nombre, sont empoisonnées par les diffamations, les cancans, les ragots de toutes sortes. Et malheureusement la médiasance est commune à tous les milieux ; elle est encore pire dans les milieux trop étroits, trop fermés, ainsi que dans les petites villes où chacun se connaît et s'épie. Contre cette tendance, il est regrettable de constater que les esprits éclairés, les hommes d'avant-garde ne réagissent pas toujours. Pourtant rien de plus destructif de la sympathie fraternelle qu'ils désirent instaurer, au moins dans le cercle restreint de ceux qui peuvent les comprendre. Ce qui ne veut pas dire qu'il soit bon de faire comme l'autruche et de fermer les yeux, pour se laisser duper

par n'importe qui. Mais, pour accorder sa bienveillance à quelqu'un, est-il nécessaire qu'il soit sans défaut ? Si oui, rien à faire, personne n'étant dans ce cas ; résignons-nous à rester solitaire. De plus, il se tromperait pitoyablement celui qui se croirait parfait ; comme autrui, il a ses faiblesses, il a besoin que ceux qui l'entourent l'excusent et lui pardonnent certains travers.

Utilisons la médiasance, lorsqu'elle nous atteint, pour nous corriger quand elle est justifiée, au moins en partie. Pour le reste, méprisons-la. Que la défiance entre en nous, lorsque quelqu'un passe son temps à dire du mal de ses connaissances, de ceux-là même qu'il proclame ses amis. Dès que nous tournerons le dos, ce sera notre tour d'être étrillé.

- L. B.

Accueil

MÉDITATION (et **PRIÈRE**) n. f.

J'aime méditer et souventes fois, vous m'aviez reproché de ne pas tendre l'ouïe aux bruits de la rue. De ne prêter l'oreille aux rumeurs qui s'élèvent des carrefours et des avenues. De rester sourd aux clameurs qui se répercutent sur les places et sur les marchés, aux tumultes des assemblées et des attroupements.

Après maintes hésitations, j'ai voulu tenter une expérience. J'ai ouvert toute grande celle de mes croisées qui donne sur la voie publique. Toute grande. Et dans ma chambre d'homme studieux, aux parois tapissées de volumes, de thèses, de brochures, aux tables pliant sous les manuscrits, les périodiques, les amas de notes, les monceaux de coupures, dans ma chambre d'homme qui pense, qui lit, qui médite, qui cherche, qui réfléchit, qui compose, dans ma chambre s'est engouffré comme une trombe de cris et de paroles, comme un cyclone de sons mêlés, enchevêtrés, confus, discordants, désordonnés, volumineux.

Sans doute, dans cet étrange tourbillon, j'ai perçu le grondement de colère des déshérités, pareil au bouillonnement du flot qui bat avec furie les quais, les digues, les jetées – ce qui l'entrave et ce qui l'encercle. Sans doute, dans ce tourbillon, j'ai reconnu les lamentations des misérables que, sans relâche, un sort adverse et ironique talonne, terrasse et piétine ; les râles d'agonie des désespérés qui exhalent l'ultime souffle en blasphémant Dieu ou les circonstances, en maudissant la Société ou la Nature, en reniant ceux qui les ont engendrés ou éduqués. Sans doute, dans cet effrayant tourbillon, j'ai entendu vibrer l'écho du fracas des batailles des insurrections, des mises à sac, des catastrophes, des cataclysmes humains et extra-humains qui se sont succédés depuis que la planète est planète. Mais j'y ai aussi distingué un vacarme assourdissant d'appels, de répliques, d'Injures, d'exclamations, d'imprécations, d'interjections, d'éclats de voix se heurtant, s'entrecroisant,

s'efforçant de se dominer l'un l'autre, assez semblable au tapage qui remplit, les nuits d'été, les marécages stagnants où les grenouilles coassent et s'ébattent par milliers.

Toutes les observations, les remarques, les discussions, les approbations, les critiques que suscitent ou soulèvent les débats du Parlement les audiences des tribunaux, les discours des gens qui incarnent l'autorité les articles « de fond » de la demi-douzaine de quotidiens qui dirigent, régentent, « font » l'opinion publique. Les phrases redondantes, les périodes à effet, dont il ne reste plus rien une fois qu'on les a analysées et disséquées, Tous les flonflons de la « musique de cirque » intellectuelle qu'est le bavardage écrit ou parlé des rhéteurs de la politique. Tout ce qui s'élucubre ou s'articule pour que les hommes, l'immense majorité des hommes, puissent se faire une opinion qu'ils ont le front, ensuite, de proclamer « personnelle ». Tous ces mots s'infiltraient, pénétraient dans ma chambre, tel un déluge submergeant et irrésistible.

Accablé, abasourdi, aveuglé par cette inondation et par cette poussière de voix et de sons, je ne reconnaissais plus ni mon environnement ni moi-même. Je ne pouvais plus ni imaginer, ni concevoir, ni inventer. Mes facultés de résistance, d'observation d'initiative n'étaient plus, oblitérées, annihilées, anéanties qu'elles paraissaient. Je me sentais dans l'état d'un baigneur imprudent qui s'est aventuré loin de la plage qui a laissé la marée monter, monter encore, l'entourer l'assiéger, l'investir et qui s'aperçoit tout à coup qu'il ne reste aucune chance de salut. Mon cerveau vacillait dans cette atmosphère cacophonique ; mes nerfs cédaient. Rassemblant enfin tout ce qui me restait d'énergie latente, dans un dernier effort, j'ai volé vers la croisée que j'avais si imprudemment ouverte, celle qui donne sur la voie publique. Et je l'ai close, hermétiquement close.

Dans ma chambre d'homme studieux aux parois tapissées de volumes, de thèses, de brochures aux tables pliant sous les manuscrits, les périodiques, les amas de notes, les monceaux de coupures, dans ma chambre d'homme qui pense, qui lit, qui médite, qui cherche qui réfléchit, qui produit, la quiétude et le silence sont

maintenant revenus. La quiétude et le silence propices à l'élaboration, à la création, au labeur. La solitude où croissent, s'épanouissent et portent leurs fruits les facultés créatrices et productrices. Le calme et le silence en dehors desquels il ne se conçoit ni ne s'achève rien de profond ni d'original. Rien qui persiste ou qui résiste ; rien qui perdure.

Mais je n'ai pas seulement besoin de méditer. J'ai besoin de prier, moi, le matérialiste, le mécaniste, l'athée. J'ai besoin de prier, c'est-à-dire de m'épancher, de me raconter à moi-même mes afflictions, mes peines, mes désirs, mes aspirations. Et voici, ou à peu près quelle est ma prière, celle qui me reconforte aux heures de faiblesse ou de découragement : « Forces, Énergies, puissances affirmées, à l'œuvre ou latentes en moi, qui n'existez que parce que je suis, qui sont moi-même. Sans lesquelles je ne serais ni convenable, ni imaginable, ni existant. Faites que Je me développe jusqu'à l'extrême de mes aptitudes, jusqu'à l'ultime limite de mes capacités de sensations et de jouissances. Que je me révèle à moi-même ce que je suis en réalité. Que je sois doué de la volonté indispensable, de la persévérance nécessaire, du discernement convenable pour accomplir mes desseins, et cela sans me laisser diminuer à mes propres yeux – de l'intelligence efficace et de la ruse inévitable pour me procurer quotidiennement ma subsistance – de la fermeté de résistance voulue pour ne rien livrer volontairement de soi-même au troupeau social – du caractère qu'il faut pour traverser les heures difficiles sans me laisser entamer ou mutiler intérieurement. Que ma volonté s'accomplisse toujours et cela sans contrarier la volonté d'autrui et que, ne réclamant de comptes à personne, je ne me mette jamais dans le cas – sauf contrat librement accepté – d'être comptable à qui que ce soit ».

– E. ARMAND.

[Accueil](#)

MÉDIUM

(Voir *magnétisme*, *métapsychie*, *spiritisme*, *suggestion*, etc.)

Accueil

MÊLÉE n. f.

Combat où les deux troupes sont mélangées dans le corps à corps. *Ex. : se jeter au milieu de la mêlée.* Dans le sens figuré et familier, se dit d'une vive, opiniâtre discussion entre plusieurs personnes. Lutte de paroles. *Ex. : se tirer tant bien que mal de la mêlée. Quelle mêlée !* Se dit aussi d'un conflit quelconque : *la mêlée des intérêts.* La *mêlée sociale* : la bataille (quotidienne et qui revêt mille formes tour à tour insidieuses ou brutales) qui met aux prises les privilégiés de la fortune et les déshérités du sort, les riches et les pauvres, les puissants et les faibles, les patrons et les ouvriers, les maîtres et les gouvernés. Dans cette mêlée les masses populaires, jugulées par les lois, bernées par des habiles, divisées perfidement en partis hostiles, ont eu invariablement le dessous. Car elles n'ont su que s'en remettre à quelques malins bergers – tyrans du lendemain – du soin de réaliser en profit durable leurs victoires passagères.

Mêlée vient du mot latin *pop.* : *misculare*, mélanger, mettre ensemble deux ou plusieurs choses : *mêler des grains.* Se confondre avec : *la Marne mêle ses eaux avec celle de la Seine. Mêler du fil, des écheveaux,* les brouiller de telle sorte qu'on ne puisse pas aisément les dévider ou les séparer. *Fig. : joindre : maintenant que vous mêlez vos regrets et vos larmes.* Unir : *mêler les affaires au plaisir ; mêler la douceur à la sévérité. Mêler une serrure* : fausser les gardes ou quelque ressort d'une serrure, en sorte que la clé ne puisse ouvrir. *Mêler quelqu'un dans une accusation* : l'y comprendre. *Mêler quelqu'un dans des discours* : parler de lui de manière à le compromettre ou à lui déplaire. *Se mêler à la conversation* : y prendre part.

Synonymes : mêler, mélanger. *Mêler*, c'est mettre ensemble, réunir plusieurs choses ; *mélanger* c'est combiner avec dessein et dans une certaine intention.

N.-B. – Nous venons de voir que l'expression *la mêlée* désigne couramment les rencontres guerrières. Elle fut, tout au long de la dernière guerre, d'un emploi familier. Et elle s'offrit à la plume d'un Rolland pour son Appel aux hommes. Des camarades l'incorporèrent dans les titres des organes qu'ils lancèrent ou tentèrent de maintenir pendant la tourmente. Tels *La Mêlée* et *Par delà la Mêlée* qu'animèrent Pierre Chardon et Armand...

Dans la brève étude générale que nous avons consacrée à *Manifeste*, nous avons signalé *Au-dessus de la Mêlée* comme étant – sur tous les manifestes conformistes de la « guerre du Droit » que l'aile d'une presse intéressée emportait à travers le monde – le seul qui parvînt, malgré elle, *jusqu'au grand public*. Nous n'entendions pas fonder sur son éclat tout le mérite de ce cri, ni prétendre qu'il fut, parmi la lourde angoisse du carnage, le seul courageux anathème. D'autres réprobations surgirent, moins heureusement répercutées, mais parfois plus encore audacieuses, et tout autant réconfortantes et dignes. Nous avons pensé qu'il convenait d'y revenir, de leur consacrer ici quelques lignes, non tant pour les nôtres qui savent, que pour tous ceux qui – dans l'avenir surtout – pourraient commettre la méprise de croire que seules s'élevèrent contre le fléau « les voix historiques ».

Maintes tentatives – dont le silence hostile ou la répression étranglèrent la portée – furent faites par les adversaires de la guerre. Par la parole, par le tract, militants obscurs ou notoires, individualités résolues, groupements clandestins se dressèrent, dans la carence générale, contre l'hécatombe sans nom, tentèrent de jeter quelque clarté dans les ténèbres sanglantes et de réveiller les masses aberrées. Des premiers, les anarchistes, avec les socialistes demeurés fidèles à leurs convictions, portèrent dans la foule quelques vérités nécessaires. Citons, pour exemple, les manifestes de Séb. Faure : *Vers la Paix* et *La Trêve des Peuples*, d'un ton plus hardi et plus net que celui de Rolland et qui l'ont précédé. Notre camarade persévéra d'ailleurs dans son opposition et il lançait, fin 1915, *Ce qu'il faut dire*, journal hebdomadaire harcelé par la censure et autour duquel se serraient les résistants et

réfractaires à la guerre... Combien d'appels antiguerriers – dans les conditions difficiles où ils durent s'élaborer et se répandre – sont aujourd'hui oubliés, noyés qu'ils furent sous la vague de chauvinisme et les campagnes des « bourreurs » nationaux.

– LANARQUE.

[Accueil](#)

MÉLODRAME

(Voir *théâtre*)

[Accueil](#)

MÉLOPÉE

(Voir *musique*)

Accueil

MÉMOIRE (SA GENÈSE, SON ÉVOLUTION, SA CULTURE)

Si l'on excepte les mots techniques ou désignant quelque objet ou acte incomplexe, la plupart des termes du langage courant ont des acceptions multiples ou vagues, soit par l'effet des fluctuations de l'usage, soit en raison de la difficulté qu'il y a à délimiter le concept qu'ils expriment. Le mot mémoire est au nombre de ces derniers.

Quelle est l'essence, quelle est l'étendue des phénomènes que symbolise le vocable mémoire ?

Dans son sens le plus large, le mot mémoire exprime la persistance du passé dans le présent, « un effet consécutif d'événements disparus sur les phénomènes actuels ». (H. Piéron). Mais alors, il faut en doter les corps bruts. Auguste Comte a écrit : « La faculté de contracter de véritables habitudes, c'est-à-dire des dispositions fixes, d'après une suite suffisamment prolongée d'impressions uniformes, faculté qui semblait exclusivement appartenir aux êtres animés, n'est-elle pas aussi clairement indiquée, pour les appareils inorganiques eux-mêmes. » En vibrant, les instruments de musique acquièrent la propriété de vibrer davantage. L'usage les rend plus sonores. Or, nous dit le professeur Pierre Delbet : « L'habitude (voir ce mot) est une mémoire. On peut aussi bien dire inversement que la mémoire est une habitude. Il n'y a pas de différence entre les deux phénomènes. » C'est là l'opinion de beaucoup de physiologistes qui admettent une forme inorganique de la mémoire. « Qu'est-ce que la déformation de l'épine dorsale contractée, chez tant de jeunes enfants, à la suite d'une position vicieuse habituelle ? C'est tout simplement le signe extérieur, la preuve de la mémoire du rachis. » (Van Biervliet). Une mauvaise direction pédagogique déforme le corps comme l'esprit, Le magnétisme rémanent, les transformations moléculaires d'un métal sous l'influence de vibrations longtemps

répétées, l'image photographique révélée longtemps après exposition sont évidemment le prolongement, dans les réactions présentes d'une action passée.

Si cette extension du mot mémoire au domaine de la matière brute est souvent rejetée, on fait moins de difficultés pour admettre la mémoire biologique. On a vu, dans la mémoire, un phénomène de résonance caractéristique de la vie (Le Dantec). L'héritage dans une lignée serait un fait de mémoire. (Richard Semon ; Eugénie Rignano). L'immunité acquise après certaines maladies ou certaines inoculations serait comparable à un souvenir. Et les expériences de Pavlov et de ses élèves viennent appuyer cette manière de voir. Voici l'une des plus récentes. Si l'on injecte une albumine dans le péritoine d'un animal, ce dernier réagit par une sécrétion qui neutralise les effets de la substance injectée. Que l'on répète souvent l'épreuve en l'accompagnant de l'émission d'une même note de musique, il arrivera un moment où le seul excitant musical, sans injection d'albumine, suffira à provoquer la sécrétion coutumière. Il y a là un fait de tout point comparable au ravivement d'un souvenir par l'effet d'une sensation qui lui a été antérieurement associée.

La mémoire psychologique, à son tour, comporte une infinité de degrés dont les premiers se relient aux formes précédentes. Ce sont des animaux inférieurs qui placés en aquarium prennent leurs attitudes habituelles à l'heure de la marée dont ils ne ressentent plus les effets. Ce sont des rythmes qui persistent lorsque la cause qui leur avait donné naissance s'est inversée. L'homme qui est appelé à travailler de nuit, conserve, quelques jours, le minimum de température nocturne que le repos ne motive plus.

Cependant, dès que l'on s'élève dans la série animale, un facteur nouveau apparaît ou du moins devient prépondérant (car il se manifestait déjà dans les expériences de Pavlov) : c'est la *mémoire associative*. « La mémoire associative consiste essentiellement en ceci qu'une réaction provoquée par un facteur apparaîtra sous l'influence d'une autre facteur qui aura été plus ou moins souvent associé au premier. » C'est le chien qui las d'être enfermé manifeste sa joie lorsque son maître

met son chapeau. C'est le bébé qui remue avidement les lèvres lorsqu'il voit allumer le réchaud sur lequel on fait tiédir sa bouillie.

La mémoire humaine ne paraît différer de la mémoire animale que parce que l'individu prend connaissance de lui-même par le dedans, c'est-à-dire subjectivement. L'influence du passé dont le physiologiste (qui l'étudie du dehors, objectivement) reconnaît le caractère matériel, se manifeste à nous par des images qui semblent insubstantielles. Nous nous figurons que le passé se représente à nos yeux. Pourtant la mémoire résulte du jeu d'une fonction comme toute autre ; l'acquisition des souvenirs se fait suivant une loi semblable à celle qui régit certaines réactions physicochimiques.

En adoptant la définition la plus générale du fait de mémoire nous ne trouvons pas de solution de continuité entre le monde inorganique et le spécimen le plus évolué des êtres organisés ; l'application d'une même désignation à l'ensemble est justifiée.

Les psychologues, pour la plupart, repoussent cette extension. Certains, comme Th. Ribot ont laissé de côté les faits physiques et les habitudes du monde végétal. D'autres, plus rigoureux ne veulent comprendre dans le concept mémoire que ce qui est reproduction spontanée et non simple conservation « alors le souvenir doit être défini, non plus un *état qui dure*, mais un état qui renaît. » (Dugas). – Où serait-il entre son origine et sa renaissance ? – En outre, il n'est point « le retour fixe, à intervalle régulier, la persistance rythmique de perceptions passées, mais *le retour incertain, à un moment quelconque*, de ces perceptions. » Réaction appropriée aux circonstances « elle est un *phénomène d'adaptation*. » – Il est pourtant des souvenirs fâcheux, d'effet nuisible. Il se distinguerait des habitudes, uniformes, involontaires, car il est variable et conscient – et les obsessions ? – Enfin le souvenir est intégré dans notre personnalité. « Un souvenir c'est un événement qui n'est pas seulement venu à telle heure dans ma vie, mais qui *l'a marquée* plus ou moins. » « Le souvenir doit avoir sa localisation dans le temps et son attribution au moi. » Si subtile que soit cette définition, qui, à la rigueur, pourrait s'appliquer à des animaux très inférieurs, elle a son utilité si elle ne tend qu'à circonscrire et à

préciser le caractère de la mémoire humaine, la plus développée, la mieux nuancée, en laissant de côté la genèse de la fonction.

En réalité nous sommes bien en présence d'une série continue. Au point de départ, la mémoire passive ou inerte, fragmentaire. Au point d'arrivée, la mémoire active ou vive, systématisée. D'un bout de la chaîne à l'autre la passivité se réduit et l'activité s'accroît. Mais ni l'une ni l'autre, n'est jamais totalement absente. Un choc laisse une trace sur la pierre qui le subit passivement, mais ce choc prolonge activement ses effets : l'ébranlement moléculaire consécutif, la dégradation de la surface moins résistante aux agents naturels. À l'opposé, lorsqu'un souvenir paraît surgir spontanément, entrer en activité au moment favorable pour nous, il faut bien qu'il ait son origine dans des empreintes, des modifications de la matière organique dont notre corps est composé. La systématisation, nulle au début de la série, se développe de même progressivement à mesure que les connexions cellulaires et nerveuses prennent de l'importance.

Il est important de remarquer que « la mémoire doit être regardée comme une fonction dynamique et non comme un magasin d'images ». (Von Monakow, Piéron). Il faut se garder de considérer un souvenir comme un minuscule cliché conservé dans une cellule de notre cerveau. Celles-ci sont assez nombreuses pour suffire à tous nos besoins (plus de neuf milliards dans la seule écorce cérébrale), mais toute perception complexe qui pénètre en nous se décompose en éléments. « La mémoire n'est pas autre chose que le renforcement, la facilitation du passage de l'influx nerveux dans certaines voies... La mémoire ne réside pas dans l'image, considérée comme un ensemble statique, mais dans le pouvoir dynamique de reconstitution de la perception, dont les éléments ne sont autres que des sensations, sensations ravivées, sensations suscitées par une excitation d'origine centrale au lieu de l'excitation périphérique habituelle, sensation qui pourrait aussi bien être provoquée par une excitation électrique artificielle si nous pouvions limiter celle-ci aux éléments corticaux utiles. » (Piéron).

On a souvent opposé à la mémoire, l'intelligence et la raison.

Assurément, tant qu'il n'y a rien de plus que la conservation de l'empreinte du passé, qu'il s'agisse de matière inorganique (cas de la loi de Lenz-Le Chatelier) ou d'êtres vivants (sensibilité différentielle) *il peut* y avoir réaction adaptée, mais c'est seulement quand il y a liaison entre les traces laissées dans l'organisme par des sensations simultanées que le psychisme peut s'ébaucher et quand des relations s'établissent entre des ensembles de sensations ou phénomènes consécutifs, que la raison commence à se manifester. L'intelligence est la connaissance des rapports entre des phénomènes qui se sont succédé. Il ne peut y avoir intelligence sans mémoire. Toute opération intellectuelle comporte une association d'idées et cette association n'est possible que grâce à la conservation de souvenirs *intégrés à notre personnalité*.

De même que l'assimilation des éléments par notre corps rencontre une limite, l'intégration dans notre personnalité mentale de la multitude d'impressions qui nous assaillent est soumise à des conditions, elle a des bornes, reculées sans doute, mais que ne sauraient être transgressées sans risque de fourvoiement. Un afflux trop considérable et trop précipité d'impressions provoque l'affolement de notre esprit, l'impossibilité d'un classement, d'une élaboration qui ne peut résulter que d'une fusion des sujets nouveaux avec l'essence des événements passés. Faute d'un choix parmi les sensations perçues, leur masse confuse sera rejetée en bloc, sans avoir été digérée, sans avoir nourri l'esprit. C'est le cas des mémoires brutes, automatiques.

Comment s'opère le choix des éléments à retenir ? Il exige d'abord l'attention, l'intérêt porté à une certaine catégorie de phénomènes. « Quand on ne sait pas ce que l'on cherche, on ne comprend pas ce que l'on trouve », a dit Claude Bernard. On encombre son cerveau de matériaux inutilisables qui s'éparpillent après en avoir disloqué le tissu fragile. Normalement, le plus grand nombre, parmi les collections d'impressions reçues, ne rencontrant pas de semblables dans le contenu de notre appareil psychique, passe inaperçu ou tombe presque aussitôt dans l'oubli. *L'oubli est la condition même de la mémoire associative*. Parmi les faits retenus, une discrimination s'effectue. Ceux qui concordent avec des expériences maintes fois

reproduites, qui ont provoqué des réactions constantes de notre comportement, servent simplement à renforcer ces réactions, à consolider *une habitude*. Quant aux autres, après une confrontation immédiate ou différée, suivant les cas, avec les données antérieurement enregistrées, ils sont incorporés à notre patrimoine intellectuel. Tout fait qui prend place parmi nos souvenirs a été l'objet d'un jugement préalable ; à son tour il est le point de départ de nouveaux jugements. Mémoire, association et raison progressent de conserve.

Le fait de mémoire, nous l'avons dit, n'est pas une image qui se dévoile, le passé qui se reproduit intégralement. Nous ne vivons que dans l'instant présent, présent qui est constitué par la synthèse de toute notre vie passée (passé ancestral compris, au moins pour la partie qui n'a pas été éliminée au cours des réductions génétiques.) Le souvenir d'un événement passé n'est jamais que le passé influencé par tout ce qui nous est survenu depuis. Ceci est important lorsqu'il s'agit d'apprécier la valeur des témoignages. Le témoin le plus sincère peut, à son insu, dénaturer la vérité. On peut même avancer qu'aucun témoin ne rapporte la vérité intégrale. Celle-ci ne peut venir, et encore à grand peine, que de la confrontation d'un grand nombre de témoignages. *Testis unus, testis nullus*.

La mémoire n'est pas une faculté complètement individualisée. Elle est d'origine sociale pour une large part ; et cela explique la richesse comparative de la mémoire humaine. Halbwachs a publié un ouvrage sur « les cadres sociaux de la mémoire » où sont étudiés « les caractères et les conditions de ces souvenirs précis, déterminés, localisés et datés, relatifs à des événements qui n'ont eu lieu qu'une fois et qui ne se sont jamais intégralement reproduits ». « Ce n'est donc pas de notre mémoire proprement personnelle que notre passé tient la consistance, la continuité, l'objectivité en un mot, qui le caractérise à nos propres yeux... il les doit à l'intervention de facteurs sociaux, à la perpétuelle référence de notre expérience individuelle, à l'expérience commune à tous les membres de notre groupe, à son inscription dans des cadres collectifs auxquels les événements se rapportent au fur et à mesure qu'ils se vivent, auxquels ils continuent d'adhérer une fois disparus et au sein desquels nous en effectuons non seulement la localisation, mais même le

rappel. » (Blondel). « Comme la perception générique, le souvenir proprement dit est l'acte d'une intelligence socialisée et opérant sur des données collectives. »

Pourtant l'action du milieu social sur l'individu ne s'exerce pas toujours dans un sens favorable. Nous avons vu que dans la série animale le progrès de l'intelligence était parallèle à celui de la mémoire en voie d'organisation. Il en a été sans doute de même au début des sociétés humaines. De la haute perfection de la mémoire au début de la période historique, nous avons la preuve dans la transmission orale des légendes et des longs poèmes, dans le rôle de la tradition dans l'évolution des sociétés et la conservation des connaissances techniques. Il semble que depuis lors la capacité mnémonique se soit restreinte plutôt qu'accrue, du moins relativement aux exigences de la vie. « Les intelligences individuelles ne paraissent pas non plus progresser nécessairement dans leur niveau moyen pour ce qui est des races depuis longtemps civilisées ; le savoir seul est en croissance. Le progrès mental est incontestable mais il concerne le savoir ; or le savoir n'est plus individuel ; il n'est pas héréditaire non plus, semble-t-il, il est social. L'évolution biologique de la mémoire paraît terminée ; mais il existe en outre une évolution sociale de la mémoire qui, à notre époque, est déjà singulièrement avancée. » (Piéron). Le volume moyen des cerveaux reste le même, les bibliothèques s'agrandissent. « Mais le progrès risque d'être enrayé par la charge de plus en plus lourde des acquisitions antérieures que doivent traîner les générations nouvelles ; la force excessive de la mémoire sociale devient réellement dangereuse pour l'individu qu'elle emprisonne et qu'elle stérilise ». (id.)

Quelle direction devons-nous donc donner à l'enseignement théorique et technique pour que le savoir ne porte pas préjudice à l'intelligence ? Devons-nous tenir pour suspecte une très bonne mémoire ? Non, Comme le fait remarquer P. Delbet : « C'est une grande force de pouvoir évoquer d'un coup un nombre considérable de souvenirs, de façon à envisager les phénomènes au point de vue le plus général. » Il dit encore : « Pour moi qui fais passer des examens de chirurgie, la question est celle-ci. En présence d'un malade, le candidat devenu médecin, retrouvera-t-il ses souvenirs ? L'excitation causée par la constatation d'un symptôme

sera-t-elle suffisante pour faire entrer en fonction ses cellules cérébrales ? Si oui, le candidat sait. Si non, il ne sait pas. Ses connaissances sont pratiquement inutilisables ; elles sont comme si elles n'étaient pas. »

Il faut donc cultiver la mémoire. Et cette culture est à la fois psychologique et physiologique. Les impressions pénètrent en nous par les sens. Il faut donc développer, aiguïser, fortifier *les sens*. Œuvre de détail et aussi d'ensemble, car le fonctionnement des organes de relation est dans la dépendance de la santé générale. Il faut que les impressions ne soient pas fugitives, ce qui réclame *l'attention*, d'abord sensibilité soutenue de tout l'organisme à tout changement, état qui ressortit au tonus musculaire et nerveux, puis concentration de cette sensibilité sur un objet spécialement choisi dans l'ensemble des faits particuliers qui composent le phénomène total observé. Ceci réclame la mise en jeu de l'énergie psychique et aussi de l'activité de tout l'être, car il faut analyser le phénomène, raviver les souvenirs anciens pour établir des relations entre les impressions. passées et celles du présent, enfin introduire celles-ci dans la personnalité. Ceci constitue un *jugement*. L'intégration à la personnalité resterait précaire, si le souvenir qui vient d'être emmagasiné demeurerait inerte. Il faut donc qu'à son tour il soit le point de départ de processus analogues, qu'il entre fréquemment en *activité*. Perfectionnement de la sensation, de l'attention du jugement, de l'activité, voilà en quoi consiste la culture de la mémoire. Et la recherche de ces qualités serait compromise si l'état physique de l'individu n'était pas lui-même l'objet de soins assidus. La mauvaise opinion que nous avons de la mémoire vient de ce que nous confondons les *souvenirs dus à un travail personnel* avec la mémoire paresseuse ou infirme qui consiste à retenir des *jugements tout faits sur des objets que d'autres ont observés*, à saturer le cerveau de reflets de deuxième ordre.

Devons-nous aller jusqu'à rejeter l'expérience de nos devanciers, former les esprits en leur faisant parcourir à nouveau le cycle d'essais et d'hypothèses qui ont amené la science à son état actuel ? Cela serait impraticable. D'ailleurs, durant le premier âge, l'enfant est naturellement conduit à utiliser à la fois l'expérience des adultes qui l'entourent et la sienne propre ; sa raison naissante a besoin du secours

de leur raison. Mais c'est à des objets qui sont à sa portée, aux événements de sa vie même que doivent se rapporter les règles logiques dont on lui montre l'usage. L'enseignement des sciences devra être accompagné d'un résumé de leur histoire. La répétition du processus de découverte est même de rigueur pour quelques lois essentielles. Ainsi, sans surcharger la mémoire de l'enfant, en fera naître en lui l'ambition de créations personnelles ou tout au moins de combinaisons nouvelles.

On a prétendu soulager la mémoire grâce à des procédés artificiels dits *mnémotechniques*. Tout l'exposé que nous avons fait condamne ces artifices le plus souvent puérils. Le véritable appui de la mémoire est l'intérêt que porte l'élève au sujet étudié, s'ajoutant à la conscience qu'il prend des liens logiques qui l'unissent aux connaissances déjà acquises.

L'apprentissage doit s'inspirer des mêmes principes. L'habitude, nous l'avons vu, n'est qu'une forme de la mémoire. Si celle-ci risque d'être automatique et bornée, celle-là peut devenir routinière et exclusive. La formation professionnelle ne doit pas se restreindre à une spécialité unique. Le degré d'entraînement d'un organe et d'une faculté isolés est limité ; pour gagner un échelon, il faut faire profiter l'ensemble. Il y a un équilibre obligé dans le jeu de tous les appareils vitaux ; l'éducation technique est dans la dépendance de la culture générale, elle requiert une sensibilité étendue, du jugement, une personnalité puissante. Le développement du machinisme moderne, séparant la pensée de l'action, uniformisant et disciplinant sévèrement les gestes, refrénant les initiatives, abolissant la personnalité, met en danger la civilisation plus encore que l'esclavage antique. Étroite spécialisation, taylorisation du travail non compensée par la variété des occupations, autant de menaces pour l'intelligence humaine.

– G. GOUJON.

MÉMOIRE (CARACTÈRES GÉNÉRAUX, ÉDUCATION, etc.).

Ce que c'est que la mémoire. Les psychologues et les philosophes

admettaient presque tous autrefois que chaque individu possédait un corps et une âme douée de certains pouvoirs ou facultés : faculté de vouloir ou volonté, faculté de se souvenir ou mémoire, etc. Aujourd'hui cette conception est abandonnée.

« Si, en disant : nous avons la faculté de la mémoire, vous n'entendez rien autre qu'une abstraction désignant le pouvoir intérieur de se souvenir du passé, il n'y a là aucun mal. Nous possédons cette faculté, puisque nous avons incontestablement ce pouvoir. Mais si par faculté vous entendez un principe d'explication de notre pouvoir général de réminiscence, alors votre psychologie est vide. La psychologie associationniste, au contraire, donne une explication de chaque fait particulier de la mémoire, et elle explique ainsi la faculté en général. Dire de la mémoire : c'est une faculté, n'est donc pas une explication réelle et dernière, car elle doit être elle-même expliquée par l'association des idées... Si la mémoire était une faculté accordée à l'homme dans un but tout pratique, c'est des choses les plus nécessaires que nous devrions nous souvenir le plus aisément. La fréquence des répétitions et la date récente de l'idée reçue dans l'esprit ne joueraient aucun rôle. Mais nous nous souvenons mieux des choses arrivant fréquemment et à une date peu éloignée ; nous oublions les choses anciennes expérimentées une seule fois. Dans l'hypothèse émise plus haut, tout cela est une anomalie incompréhensible. »
W. JAMES. (Causeries pédagogiques.)

Mais si, comme l'indique fort bien W. James, on n'explique rien en disant que nous nous souvenons parce que nous avons une faculté que l'on appelle : mémoire, on n'explique pas tout au moyen de la psychologie associationniste. Sur bien des points même la psychologie associationniste – qui a évolué et évoluera encore – paraît nettement en désaccord avec les faits. C'est le cas par exemple des souvenirs globaux d'images : ce n'est pas à la suite de l'association des détails d'une image que nous reconnaissons cette image, nous pouvons, par exemple, être incapables de reconnaître chacun des détails d'un portrait, pris isolément, tout en pouvant aisément reconnaître l'ensemble. Il est souvent plus aisé de se souvenir des ensembles que des détails ; il sera plus facile à un enfant de reconnaître cinq ou six mots, présentés globalement, que cinq ou six lettres et les auteurs des méthodes globales de lecture

ont tiré parti de ce fait.

En réalité, la psychologie scientifique est de date récente, les problèmes qui se posent à elle sont extrêmement compliqués et les résultats qu'elle a obtenus sont peu nombreux et souvent discutables. Nous n'essaierons donc pas d'expliquer les pourquoi de la mémoire. Deux hypothèses sont possibles au sujet de la conservation des souvenirs : 1° les souvenirs se conservent sous forme de modifications cérébrales ; 2° ils se conservent sous forme de phénomènes psychologiques inconscients, indépendants du cerveau. D'après Bergson, ces deux hypothèses seraient partiellement vraies, le passé se survivrait sous deux formes distinctes : 1° dans les mécanismes moteurs dépendants du cerveau ; 2° dans des souvenirs indépendants.

Il n'y a pas davantage accord en ce qui concerne les limites de la mémoire. Dans le langage courant on donne le nom d'habitude à une mémoire motrice résultant de la répétition mais ce que l'on considère comme mémoire est bien souvent dû, en réalité, à un apprentissage moteur, l'enfant qui récite une poésie le fait grâce à des souvenirs moteurs d'articulation beaucoup plus qu'à l'aide de la mémoire des idées.

On tend « généralement aujourd'hui, écrit Piéron, à envisager comme habitude tout apprentissage, toute acquisition qui se perfectionne par répétition, et à réserver à la mémoire les souvenirs d'événements uniques non susceptibles d'être répétés, repassés ».

Un certain nombre de psychologues restreignent le sens du mot mémoire d'une autre façon. La mémoire ne serait pas seulement l'évocation d'une expérience antérieure ; pour qu'il y ait fait de mémoire la persistance, l'aptitude à renaître du souvenir doit être complété par un caractère personnel, subjectif, il faut que l'individu ait conscience que le souvenir évoqué est un élément de son expérience antérieure. C'est un tel sens restreint qu'admet Dugas lorsqu'il distingue le *savoir* des *souvenirs* et écrit : « Ce n'est pas à la qualité d'être *conservées et rappelées*, mais à celle d'être *reconnues par l'esprit comme ses acquisitions individuelles et*

propres que les connaissances doivent le titre de souvenirs. »

Des divisions de la mémoire. – Il est d'observation courante que les individus diffèrent considérablement en ce qui concerne leur aptitude à se souvenir non seulement au point de vue quantitatif mais encore au point de vue qualitatif. Certes l'intérêt est pour beaucoup dans ces différences : si le marchand se souvient mieux des cours des marchandises, le sportsman des records athlétiques, etc., ceci tient pour une bonne part à l'intérêt et à la répétition, mais il n'est pas vrai qu'on retienne aisément tout ce qui intéresse et notre magasin de souvenirs en renferme assez souvent qui ne nous intéressent que peu ou point. La complication de la mémoire apparaît surtout lorsqu'on étudie les anormaux, les surnormaux et les malades.

En 1861, Broca, à l'aide de deux autopsies, démontra que l'aphasie est liée à une lésion siégeant dans la partie supérieure du pied de la troisième circonvolution frontale du cerveau gauche. Ce serait dans cette partie du cerveau que serait localisée la mémoire des mots et par suite d'une lésion cervicale la mémoire des mots pourrait disparaître ou être affaiblie alors que la mémoire générale resterait intacte.

À la suite des travaux de Broca, d'autres savants s'efforcèrent d'établir de nouvelles localisations et différenciations ; c'est ainsi que selon Djérine il n'y aurait pas une mémoire verbale mais trois : la mémoire visuelle des caractères, la mémoire auditive des mots et la mémoire motrice d'articulation.

Mais il y eut des excès dans ces tentatives de localisation, soit par suite de l'interprétation abusive d'observations cliniques incomplètes soit parce que les lésions cérébrales observées étaient trop étendues ou sans limites précises.

Enfin les premiers observateurs ne tinrent pas assez compte de différences individuelles souvent fort importantes. Pour n'en prendre qu'un exemple, le centre de Broca se trouve d'ordinaire du côté droit chez les gauchers.

Se plaçant à un autre point de vue, des psychologues ont pensé qu'il y avait lieu de distinguer deux formes de la mémoire : la mémoire statique et la mémoire

dynamique. Lorsque nous nous souvenons de la couleur ou de l'odeur d'une fleur, par exemple, il y aurait mémoire statique. Si au contraire nous avons une poésie à apprendre nous n'aurons pas à retenir des mots, que nous connaissons déjà, mais l'ordre de ces mots, notre souvenir sera réduit à une nouvelle série d'associations entre des souvenirs-états (souvenirs statiques) précédemment acquis.

Mais c'est tout à fait arbitrairement que l'on peut ainsi diviser la mémoire et opposer l'image statique et l'enchaînement dynamique ; cette distinction, comme celle des diverses étapes de la mémoire que nous allons voir plus loin, est nécessaire pour apporter plus de clarté à l'étude mais n'est pas l'image exacte de la réalité.

Le langage et les enchaînements dynamiques interviennent en effet sans cesse dans les souvenirs sensoriels qui n'existent à l'état pur que chez le tout petit enfant. Si je veux me souvenir de la couleur d'une rose, j'observerai, par exemple, que sa couleur est intermédiaire entre le jaune de l'orange et le jaune du citron ; j'intellectualiserai ainsi mon souvenir et ferai appel à des enchaînements dynamiques. Ceci a une grosse importance au point de vue de l'utilisation de la mémoire, les procédés mnémotechniques employés ont pour but de remplacer la mémoire des sensations par la mémoire des idées.

On oppose aussi parfois mémoire sensorielle et mémoire verbale, mémoire brute et mémoire organisée. Toutes ces oppositions sont également quelque peu arbitraires et, bien qu'il n'y ait pas équivalence absolue entre les termes, on peut dire, d'une part : mémoire statique, sensorielle ou brute, et d'autre part: mémoire dynamique, verbale ou organisée. Mais, comme nous l'avons déjà dit, la forme statique, sensorielle ou brute de la mémoire n'existe, à l'état pur, que chez le tout petit enfant et on peut même dire que toute mémoire est associative car le rappel même des éléments purement sensoriels est le résultat d'une excitation de nature associative.

Lorsque l'on parle des formes de la mémoire il ne faut pas oublier la mémoire affective. Les souvenirs affectifs sont d'ailleurs, en partie, produits par des

associations intellectuelles.

Les étapes de la mémoire. – Comment se servir de sa mémoire. – Si nous examinons l'évolution d'un souvenir, nous pouvons distinguer – mais cette distinction est quelque peu arbitraire – quelques étapes. L'évolution des souvenirs est soumise à des lois, que nous indiquerons à propos de ces étapes, dont la connaissance est utile à tous ceux qui veulent apprendre à se servir de leur mémoire.

1° *L'acquisition.* – L'acquisition peut être spontanée sans que l'individu le veuille ou même malgré sa volonté. « Elle dépend alors de l'intensité de l'excitation, de sa valeur affective, des dispositions d'esprit plus ou moins réceptives dans lesquelles le sujet se trouve, de la répétition de l'excitation. »

Souvent l'acquisition est voulue et nécessite un effort d'attention plus ou moins prolongé du sujet.

a) *Les facteurs de la fixation.* – L'acquisition d'un souvenir se fait d'autant mieux et d'autant plus vite qu'on y consacre un plus grand effort d'attention. Pour rendre les enfants aptes à apprendre vite et bien il faut développer leur capacité d'attention par l'éducation. L'attention est nécessaire pour acquérir des impressions vives et des notions claires. Pour se souvenir d'un fait, il faut l'avoir bien observé. C'est une erreur que d'agir envers la mémoire de l'enfant comme envers la panse d'un ruminant en voulant y accumuler des notions confuses que l'on supposerait devoir être assimilées plus tard. La mémoire de l'enfant ne peut retenir et utiliser de telles notions.

Les états affectifs, plaisir, peine, passion, augmentent la vivacité de l'impression et « l'action fixatrice de certaines émotions paraît dépasser de beaucoup celle que peut posséder l'attention la plus vive. » (Piéron).

En dehors de la volonté, le plus puissant levier de l'attention est l'intérêt qui, surtout chez les enfants, est « le facteur le plus efficace de l'acquisition rapide des souvenirs. » En un certain sens, l'art de se souvenir est donc l'art de s'intéresser à

quelque chose ; de ce point de vue des études superficielles sont condamnables, on ne s'intéresse pas à ce que l'on ne comprend pas ou que l'on comprend mal, mais l'intérêt vient et s'accroît au fur et à mesure qu'on approfondit les sujets d'études.

Cette importance de l'intérêt justifie par là même la nécessité d'aller toujours du facile au difficile, les progrès rapides servent de stimulant.

Si vous avez à faire appel à la mémoire des enfants, songez avant tout à obtenir la vivacité de l'impression et la clarté de la notion à enseigner et pour ceci sachez utiliser l'intérêt extrinsèque : images des livres, récompenses, compositions, etc., mais songez qu'il ne vaut pas l'intérêt intrinsèque qu'il importe avant tout d'obtenir (voir au mot *intérêt*). Un autre moyen d'augmenter la vivacité de l'impression, c'est de faire appel à la multiplicité des images coexistantes. « L'expérience a appris qu'une multiplicité de sensations, à la condition bien entendu que toutes se réfèrent au même objet, favorise la mémoire. » (Binet). Plus il y aura de sens à enregistrer une impression, plus celle-ci sera vive et durable.

Ceci ne veut pas dire qu'il faut faire également appel à tous les sens. Chacun de nous a d'ordinaire un sens qui prédomine, il faut avant tout se servir de ce sens mais il ne faut pas s'en servir exclusivement. Chez la plupart des individus on peut constater une réelle supériorité de la mémoire visuelle, de là l'utilité des gravures, des graphiques, des schémas, des caractères qui diffèrent par la grandeur, la couleur, etc., des mots soulignés, etc.

Si nous voulons bien nous souvenir d'une rose nouvelle, il nous faut observer attentivement sa couleur, son odeur, sa forme, sa grosseur, sa tenue (plus ou moins rigide), le soyeux de ses pétales, en utilisant nos yeux, notre nez, nos doigts même pour faire ainsi appel à la multiplicité des impressions. Mais nous rendrons nos souvenirs plus sûrs, plus précis encore si nous faisons appel à des associations d'images et d'idées. Si nous comparons la couleur de cette rose à la couleur d'autres roses ou même d'autres fleurs, si nous découvrons par exemple qu'elle est rouge coquelicot, etc. ; si nous observons, si nous réfléchissons également à propos de sa forme, etc., nos souvenirs gagneront en richesse. La mémoire ne peut rendre ce

qu'on ne lui confie pas : si on confie à la mémoire d'un enfant des phrases incomprises, cet enfant ne peut se souvenir des idées correspondantes ; l'activité de la pensée est l'une des plus importantes conditions d'une bonne mémoire.

« Après l'attention, dit Atkinson, l'association des idées est le facteur le plus important de la mémoire. C'en est même un facteur nécessaire, à tel point qu'il ne peut y avoir, selon Piéron, d'acquisition de souvenirs isolés, d'images indépendantes, la loi de notre vie mentale étant d'être faite d'enchaînements. C'est, dit-il, avant tout par la multiplicité des liens associatifs que la mémoire humaine apparaît supérieure. Ce sont ces liens qui permettent d'évoquer les souvenirs. Mais ces liens, c'est l'intelligence qui les crée ou les découvre ; « il faut donc une pensée constamment active et qui laisse chaque fois entre les éléments de l'esprit comme les fils d'une gigantesque et précieuse toile, grâce à laquelle elle peut ensuite retrouver plus facilement la route déjà suivie. » (Ch. Julliot.)

Comment créer de tels liens associatifs ? Binet nous donne à ce sujet de précieux conseils ; « En premier lieu, on cherchera, toutes les fois qu'on veut acquérir un souvenir important, à effectuer des rapprochements entre ce qu'on apprend et ce qu'on sait déjà, afin que l'acquisition fasse corps avec le stock des connaissances... En second lieu, on cherchera à créer des associations entre le souvenir et des points de repère qui serviront à l'évoquer... En troisième lieu, ce qu'il faut éviter, ce sont les associations dangereuses, qui rapprochent ce que l'on doit tenir séparé. Une règle de pédagogie, malheureusement peu connue, servirait à éviter cette erreur ; c'est que c'est au moment de la formation d'un souvenir qu'il faut intervenir de la manière la plus active pour éviter les mauvais nœuds d'association... si vous enseignez l'orthographe, ne mettez pas en discussions l'orthographe des mots inconnus, ou ne relevez pas tout haut des erreurs commises, ou enfin ne donnez pas à vos élèves l'occasion de commettre des erreurs dans des dictées mal préparées... On évitera bien des erreurs, bien des confusions d'esprit, et bien du travail inutile, en se rappelant que la mémoire consiste à conférer d'abord à ce qu'on apprend une individualité ; c'est seulement lorsque le souvenir est bien individualisé qu'on peut risquer des comparaisons entre objets analogues ou peu différents. »

b) *Le rythme dans la mémorisation.* – Notre vie est soumise à des rythmes multiples : les alternatives de sommeil et de veille, la respiration, la circulation, le développement physique des individus avec ses périodes de croissance, etc. L'effort d'attention nécessaire, dans presque tous les cas, à la mémorisation ne saurait échapper à cette influence du rythme. L'état de nos forces est chose variable mais, en règle générale, nous pouvons dire que nous nous fatiguons de plus en plus pendant la veille et que nous réparons nos forces pendant le sommeil. Or, si l'individu fatigué peut encore se livrer à un travail machinal, il ne pourra que mal apprendre s'il veut se livrer à l'étude : les candidats surmenés qui préparent un examen gardent peu de souvenirs de ce qu'ils ont appris étant en cet état. Il semblerait donc que l'étude du matin serait plus fructueuse que l'étude du soir. Mais il y a des différences individuelles, certaines personnes sont mal disposées à l'étude le matin et enfin pendant le sommeil notre inconscient travaille et il le fait le plus souvent avec les matériaux qui lui ont été fournis peu de temps auparavant, « quelques personnes ont remarqué que si on lit la leçon le soir, on la trouve sue au réveil... » (Binet). Il est donc essentiel de choisir l'heure de l'étude après avoir recherché à quel moment de la journée l'effort de mémorisation est le plus profitable pour nous.

La durée de l'effort n'est pas non plus sans importance et varie également selon les individus. Pour faire un travail quelconque nous devons d'abord nous mettre en train et cette période de mise en train est une période de rendement faible mais croissant qui précède une période de rendement maximum, suivie elle-même, lorsque le travail se prolonge et amène la fatigue, d'une période de rendement décroissant.

Il convient donc d'éviter : d'une part, une durée trop courte qui serait prise entièrement ou presque par une période de mise en train ; d'autre part, une étude trop longue amenant la fatigue, c'est-à-dire un rendement défectueux en quantité et en qualité.

Il faut, certes, faire effort et se défier des acquisitions rapides car ce qui est

vite appris est vite oublié, mais il faut aussi ménager l'effort et savoir prendre des repos, « la fixation d'un souvenir comporte un processus physiologique qui évolue assez lentement dans l'intimité de la substance nerveuse ; il faut attendre, avant de faire un nouvel effort, que l'effort précédent ait donné à peu près tout son effet. De même les bons rameurs ne précipiteront pas leurs coups d'avirons, mais ne pèseront à nouveau sur la rame que lorsque l'effort précédent aura rendu ce qu'il pouvait rendre, se réglant sur un rythme optimum » (Piéron). Binet évalue la durée d'étude optimum à un quart d'heure environ et Piéron écrit : « Le rythme optimum sera atteint pour un intervalle de dix minutes entre les efforts successifs. » Mais il est évident que ces durées sont approximatives et qu'elles dépendent des individus comme aussi de la difficulté de l'effort à accomplir. Mais que faut-il faire pendant les intervalles entre les efforts ? il est bon de se reposer ou de faire un travail machinal ; car cette phase qui suit un travail actif n'est du repos que par l'apparence ; en réalité, à ce moment là les souvenirs qu'on vient de fixer s'organisent, ils deviennent plus stables, ils entrent définitivement dans la mémoire, comme un liquide trouble qui se dépose. » (Binet).

« Allons plus loin ; si, après avoir exercé sa mémoire on ne peut pas trouver le repos qui est nécessaire à l'organisation des souvenirs qu'on vient de fixer, il faut tout au moins prendre une précaution, ne pas se livrer à un travail analogue à celui qui vient de nous occuper ; quand on veut apprendre par cœur un morceau de musique, on compromettrait l'œuvre de la mémoire si aussitôt après on se mettait à lire ou à chanter d'autres airs de musique. Des expériences nombreuses de Cohn, Bourdon, Münsterberg, Bigham, mettent ces effets hors de doute, et V. Henri, qui rapporte en détail ces recherches de laboratoire, y ajoute une remarque bien intéressante. Si nous nous rappelons mieux le matin une leçon apprise la veille au soir que si nous l'avions apprise le matin et cherchions à la réciter le soir, c'est parce que dans le premier cas nous nous sommes reposés pendant l'intervalle, tandis que dans le second cas l'intervalle à été rempli par un grand nombre d'impressions, qui ont nui au travail d'organisation des souvenirs. » (Binet).

Comment faut-il répéter un texte que l'on veut apprendre par cœur ? Il y a

diverses manières : d'abord la lecture à haute voix et ensuite la répétition mentale, généralement les écoliers préfèrent la première manière, plus machinale, mais l'expérience prouve que la seconde manière, qui demande plus d'attention, est celle qui a le plus d'efficacité.

Deux autres manières de répéter s'opposent également : l'une fragmentaire, l'autre globale. « Quand un enfant s'exerce librement à mémoriser une poésie, il découpe le morceau en strophes, et chaque strophe en un grand nombre de petits fragments qu'il cherche à se rappeler chacun pour son compte. Or, plusieurs expérimentateurs (Miss Steffens, Larguier des Bancelles, Lobsien) ont démontré que ce procédé fragmentaire est défectueux et donne de moins bons résultats que le procédé global qui consiste à lire une série de fois, mais toujours d'un bout à l'autre, le morceau à apprendre. Ce procédé global est préférable, non pas parce qu'il assure la rapidité de l'acquisition, mais parce qu'il intensifie la conservation. » (Demoor et Jonckheere).

Mais pourquoi la méthode globale serait-elle supérieure à la méthode fragmentaire ? « Nous croyons, dit Binet, que la supériorité de la méthode globale tient à beaucoup de petites causes ; mais la principale, à notre avis, c'est qu'elle utilise la mémoire des idées, tandis que par l'autre méthode, on ne fait intervenir que la mémoire sensorielle des mots ». « Les souvenirs, écrit Piéron, tendent à s'effacer les uns les autres ; si vous savez un chapitre, le fait d'apprendre le chapitre suivant vous fera oublier le précédent... D'ailleurs, entre les fractions apprises, par cette dernière méthode, il persiste des entailles, où le bloc mnémotechnique se coupera, tandis que, dans la méthode globale, le bloc n'aura pas de fissures aussi marquées. » « Toutefois, affirment Demoor et Jonckheere, les expériences récentes que nous avons faites avec les enfants d'école primaire font accorder au procédé fragmentaire la même valeur qu'au procédé global, lorsque, au lieu de morceler la poésie à l'infini, les enfants utilisent des fragments qui expriment une idée ».

Il nous paraît possible de concilier les méthodes fragmentaire et globale. Qu'il s'agisse d'étudier un chapitre d'un ouvrage pour en retenir la teneur analytique ou une poésie que l'on veut apprendre par cœur, nous commencerons par une

lecture totale qui nous permettra de saisir l'idée générale du morceau, de résumer ce morceau en une ligne ou en quelques lignes. Cette vue d'ensemble est forcément plus ou moins confuse et notre deuxième opération, comme la suivante, aura pour but d'approfondir l'étude et de se faire une idée plus précise du texte. Pour cela nous diviserons ce texte en quelques parties, assez peu nombreuses pour éviter la confusion, que nous devons subdiviser à leur tour. Nous noterons ces divisions et subdivisions sur un papier, en ne négligeant ni l'emploi des accolades ni celui des encres de couleur différentes pour les titres ou idées essentielles. Si la succession des diverses parties n'est pas suffisamment nette, nous nous efforcerons de la rendre plus claire en recherchant pourquoi telle ou telle partie suit une autre partie et en précède une troisième. À l'occasion, si l'établissement d'enchaînements logiques paraît trop difficile, nous pourrons user de la topologie. Cependant, avant d'user d'un procédé mnémonique, il convient de s'efforcer de s'en passer dans la mesure du possible, il convient donc d'abord de voir si les deux parties que l'on désire enchaîner l'une à l'autre forment une succession, si la deuxième est le complément ou développement de la première, si elle est déduite de celle-ci ou s'il n'y a pas opposition entre ces deux parties. Lorsque nulle liaison naturelle ne paraît possible, lorsqu'on ne peut imaginer nulle prose de liaison que l'on pourrait intercaler entre les parties, il est alors bon, comme nous venons de l'écrire, de recourir à la topologie. Cette méthode de mémorisation fut recommandée par Cicéron et est par conséquent fort ancienne, elle consiste à choisir des lieux familiers placés dans un ordre invariable et à y accrocher les idées.

Imaginez par exemple que vous quittiez votre maison et suiviez un chemin bien connu ; sur ce chemin se trouvent, je m'imagine, un arbre, une maison, etc., qui peuvent servir de points de repère. Accrochez donc la première partie de votre texte à l'arbre, la deuxième partie à la maison, etc., puis essayez, si cela vous paraît utile, d'accrocher les parties secondaires à des parties des choses ou objets de rappel ; aux branches, au tronc de l'arbre ; aux fenêtres, aux portes, à la cheminée, au toit, etc., de la maison. L'emploi de la topologie est justifié par la supériorité de la mémoire visuelle.

Après avoir classé et associé les différentes parties, il faut pousser l'effort d'analyse plus avant en procédant à l'étude des phrases et des mots employés.

S'efforcer d'exprimer les mêmes idées sous des formes différentes, essayer de remplacer certains mots par des synonymes et voir si cela va mieux ou plus mal et apprécier la différence de sens qui résulte de ces changements, se demander pourquoi l'auteur a employé tel terme plutôt que tel autre, pourquoi il a employé certaine répétition ou pourquoi il l'a évité sont des moyens de développer l'esprit et d'enrichir la mémoire.

Nous avons bien classé, bien associé et approfondi l'étude du sens et de la forme, il nous faut répéter : en choisissant, si cela se peut, le moment favorable ; en donnant aux efforts de mémorisation la durée optimum et en les espaçant comme il convient. Il s'agit alors de savoir si nous voulons retenir la teneur littérale du texte, apprendre par cœur, ou nous contenter de sa teneur analytique, ou même procéder à une sélection et ne nous efforcer de retenir que certaines parties que nous voulons associer à des connaissances passées pour enrichir notre savoir sur un sujet donné. S'il s'agit avant tout de retenir des idées, c'est à la répétition mentale qu'il convient surtout de faire appel. Mais si nous voulons apprendre par cœur, il nous paraît préférable de répéter à voix haute en donnant l'accentuation convenable – après avoir recherché les mots importants – et accompagnant cette lecture de gestes, qu'il faudra soigneusement choisir lors de la première lecture, en évitant de changer ces gestes aux différentes répétitions.

Il faudra aussi s'efforcer peu à peu de se passer du livre en ayant soin de vérifier fréquemment au début si la récitation est restée conforme au texte.

2° *L'évanouissement.*

« Peut-être aucun souvenir ne se perd-il complètement comme semblerait le prouver la reviviscence dans certaines circonstances exceptionnelles d'images qui semblaient oubliées. Mais pratiquement il ne faut envisager que la conservation efficace des souvenirs. C'est-à-dire que ne peuvent être considérés comme vraiment conservés que ceux qui peuvent être rappelés sans trop de peine au moment

opportun. De ce point de vue on peut dire que la capacité de conservation est très limitée... L'oubli, entendu non comme une perte de l'expérience antérieure mais comme l'incapacité de l'évoquer dans les conditions favorables, s'étend donc à de larges tranches de notre passé. Sauf peut-être dans une période précoce de la vie il peut être considéré comme une condition de la mémoire et un allègement nécessaire de notre vie mentale. » (Vermeyleylen). « Il y a, dit Delbœuf, quelque vérité dans l'opinion que la mémoire, non seulement se fatigue, mais s'oblitére. Si un souvenir ne chasse pas l'autre, on peut du moins prétendre qu'un souvenir empêche l'autre et qu'ainsi pour la substance cérébrale, chez l'individu, il y a un maximum de saturation ».

Il faut donc se défier de l'oubli et repasser fréquemment ce que l'on veut retenir. « Pour trouver facilement le souvenir que l'on possède dans le magasin de sa mémoire, il faut constamment « pratiquer » ce magasin ; au lieu de le remplir indéfiniment, au risque de n'y plus rien retrouver, mieux vaut se rendre capable d'aller toujours tout droit où se trouve ce que l'on cherche ». (Piéron).

3° L'intensification du souvenir. L'évocation.

Je connais le nom des rosiers de mon jardin ; mais il arrive parfois que je me trouve incapable de dire comment se nomme l'un d'eux, j'ai le nom « sur le bout de la langue » mais je ne peux le prononcer, je suis incapable de l'évoquer mais je ne l'ai pas oublié, je sais que si l'on prononce ce nom parmi d'autres je le reconnaîtrai et que je le reconnaîtrai aussi en feuilletant rapidement un catalogue où se trouve ce nom. La reconnaissance est un stade inférieur de la capacité d'utilisation du souvenir, il semble que ce soit une évocation inachevée. Pour qu'un souvenir soit facilement utilisable, il faut qu'il puisse être facilement évoqué.

L'évocation peut être automatique, comme dans le cas d'un écolier qui récite par cœur grâce à de simples associations de contiguïté. Elle peut être au contraire le résultat d'une association logique et réfléchie des idées.

Or, l'évocation automatique risque de nous faire prisonniers de notre

mémoire. Si l'écolier qui a appris un résumé par cœur ne peut répondre à une question qui correspond à une phrase de ce résumé sans reprendre la récitation de ce résumé par le commencement, il se trouve être un tel esclave.

Il faut se dégager d'une telle contrainte en utilisant des études nouvelles. Il n'est pas bon de tout garder de nos acquisitions passées et il convient d'assouplir ce que nous voulons garder. C'est, dit Piéron, le jeu de l'activité intellectuelle assouplissante qui nous libère de la mémoire dans la mesure même où elle la développe.

Le développement de la mémoire. – Les premières manifestations nettes de mémoire apparaissent dès le troisième mois. Entre le 3ème et le 6ème mois l'enfant a un sentiment précis de familiarité. Vers 8 à 9 mois, l'enfant reconnaît les personnes de son entourage, après 3 ou 4 jours d'absence. À dix-huit mois cette *reconnaissance* se fait après plus d'une semaine d'absence. Avant deux ans l'enfant garde des souvenirs nets d'événements datant de plusieurs semaines.

Vers trois ans l'enfant peut *localiser* approximativement son souvenir dans le temps et dans l'espace mais ce n'est qu'entre sept et onze ans que les souvenirs commencent à s'ordonner en séries chronologiques.

La *fixation* des souvenirs débute dès les premiers mois et l'aptitude à la fixation croît avec l'âge. Si l'on énonce des séries de chiffres à des enfants de différents âges ils peuvent, en moyenne, en répéter 2 à 3 ans, 3 à 4 ans, 5 à 8 ans, 6 à 10 ans, 7 entre 12 et 15 ans. De même ils peuvent répéter six syllabes à trois ans, une phrase de dix syllabes à cinq ans, une phrase de seize syllabes à six ans, une phrase de vingt-six syllabes à quinze ans.

« La reconnaissance d'êtres ou d'objets croît également avec l'âge ». « Si on demande à des enfants de retrouver, parmi d'autres qu'ils ne connaissent pas, des dessins qui leur ont été présentés un instant auparavant on constate qu'ils peuvent en retrouver 5 à 6 ans, 6 à 7 ans, 7 à 8 ans, 8 à 10 ans. » (Vermeyleylen).

« Enfin la *conservation* se prolonge de plus en plus. Alors qu'à 2 ans l'enfant

garde déjà le souvenir d'événements datant de plusieurs semaines, à 4 ans on voit ce temps de conservation s'étendre à plusieurs mois ; à 5 ans des événements s'étant passés à plus d'un an de distance sont retenus. » (Vermeij). Cependant les événements de l'enfance laissent peu de traces en la mémoire, les *premiers souvenirs* conservés se localisent généralement entre deux et quatre ans. Cet oubli des événements enfantins paraît tenir à la transformation mentale qui se produit chez l'enfant entre 5 et 10 ans. « Pendant cette période la manière de penser de l'enfant passe de la forme subjective et personnelle à la forme objective. Tout ce qui n'a pas été repensé sous cette forme nouvelle et définitive ne parvient plus à se conserver et s'efface alors progressivement. » (Vermeijlen).

Mémoire enfantine et mémoire adulte. – L'opinion la plus répandue est que l'enfant a une meilleure mémoire que l'adulte. Cependant les expérimentateurs qui ont mesuré la capacité mnésique des enfants et des adultes ont constaté un accroissement progressif de cette capacité au cours du développement de l'enfant.

Cependant il ne semble pas que la mémoire se développe vraiment avec l'âge, Binet pense même qu'elle est à son apogée dans l'enfance et en conclut que c'est alors qu'il faut surtout la cultiver « et profiter de sa plasticité pour y imprimer les souvenirs les plus importants, les souvenirs décisifs dont on aura le plus besoin plus tard dans la vie ».

Mais si les premiers souvenirs sont mieux fixés et persistent plus aisément chez les enfants que chez les adultes, le développement de l'attention et du jugement, la multiplication des liens associatifs permet à ces derniers de mieux se servir de leur mémoire ; aussi le nombre des souvenirs emmagasinés et le pouvoir d'évocation associative croissent avec l'âge.

Mémoire, témoignage et mensonge. – L'étude du témoignage et du mensonge se rattache étroitement à celle de la mémoire.

Nous renvoyons aux mots *mensonge* et *témoignage* pour de plus longs

développements, mais nous voulons dès maintenant faire observer que la mémoire n'est pas toujours fidèle. L'imagination qui l'aide parfois à renforcer les souvenirs les combine, les amalgame et y ajoute souvent une part d'invention ce qui fait du tout une conception parfois irréaliste. Ceci est d'autant plus à craindre que l'esprit critique fait d'autant plus défaut et que l'affectivité est vive.

Or les enfants sont tout à la fois des affectifs et des imaginatifs sans esprit critique. Leur suggestibilité est partant d'autant plus forte qu'ils sont plus jeunes.

Il convient donc d'une part de n'accorder qu'une valeur toute relative aux témoignages des enfants et d'autre part de ne pas considérer comme mensonge ce qui n'est pas vraiment altération volontaire de la vérité mais erreur due soit à des perceptions erronées, soit à l'imagination, soit à la suggestibilité, soit au manque de développement intellectuel, soit à l'affectivité.

- E. DELAUNAY.

MÉMOIRES n. pl.

Par extension du sens du mot *mémoire* qui indique la faculté de se souvenir, on appelle *Mémoire*, avec une majuscule, un plaidoyer écrit et *Mémoires*, au pluriel, des récits d'événements auxquels l'auteur a été directement mêlé ou dont il a été témoin.

Parmi les *Mémoires* les plus célèbres pour soutenir des causes devant des juges ou devant l'opinion publique, il y a ceux composés par Voltaire pour les défenses de Sirven, de Calas, du chevalier de La Barre, et aussi ceux de Beaumarchais où l'on trouve de curieuses indications sur les mœurs judiciaires, celles des juges et des plaideurs, à la veille de la Révolution française. Proudhon a expliqué qu'en écrivant ses deux Mémoires contre la Propriété, il avait eu pour but de « refaire toute la législation en substituant de nouveaux principes aux anciens », et il a défini ainsi le « genre *Mémoire* » qui lui paraissait lui convenir : « Moitié

science, moitié pamphlet, noble, gai, triste ou sublime, parlant à la raison, à l'imagination et au sentiment : je crois que je ferai mieux de me tenir à cette forme. La science pure est trop sèche ; les journaux trop par fragments ; les longs traités trop pédants ; c'est Beaumarchais, c'est Pascal qui sont mes maîtres. Mais quel avantage j'ai sur eux ! Je fais intervenir le monde entier dans mes écrits ; il n'est pas une question de philosophie, de morale, de politique, que je ne puisse faire entrer dans ces Mémoires. » (Proudhon : *Lettres*)

Les *Mémoires* qui racontent les événements appartiennent à la fois à l'histoire et à la littérature. Pour l'histoire, ils sont une source de documents des plus précieux, avec les *Annales*, les *Chroniques* et les *Archives*. En littérature, ils sont un des genres les plus vivants et, comme tel, ils ont toujours eu la faveur du public, de préférence aux œuvres d'imagination dont le succès est soumis davantage aux caprices de la mode. Ce sont eux surtout qui, parmi les matériaux de l'histoire, la font lire avec plaisir parce que les événements en sont curieux », disait Mably, et il ajoutait : « Je ne suis plus un lecteur qui lis, je suis un spectateur qui voit ce qui se passe sous mes yeux ». Ph. Chasles a constaté qu'en France les Mémoires historiques et littéraires étaient des produits de la sociabilité particulière formée par la sagacité et l'esprit d'analyse et d'ironie. Il a écrit : « De cette sociabilité française émana le Mémoire historique, le seul genre d'histoire qui nous convienne, celui dans lequel nous avons excellé. Notre histoire véritable, ce sont des lettres, des anecdotes et des portraits, œuvres de bonhomie et de vanité, où l'amour propre prend ses aises. La vie en France se compose d'actes et de sensations beaucoup plus rapides et plus vifs que dans les autres pays de l'Europe ; ces sensations recueillies par nos gens de cour, d'église ou de cabinet, forment une admirable galerie d'études sur l'humanité vue dans l'état social. Aux Mémoires de Retz de Saint-Simon, de Mme de Staël, aux Confessions de Jean-Jacques, les peuples étrangers ne peuvent rien opposer ; c'est de l'esprit, de l'éloquence, de la conversation et du drame ». Sainte-Beuve a remarqué que : « Tout homme qui a assisté à de grandes choses est apte à faire des Mémoires ».

Nous verrons plus loin que les Mémoires ne méritent pas toujours une entière

confiance par leur exactitude. Voltaire disait que « l'histoire est le récit des faits donnés pour vrais, au contraire de la fable qui est le récit des faits donnés pour faux ». C'est en produisant à la fois le récit des faits donnés pour vrais et donnés pour faux que les Mémoires sont de l'histoire et de la littérature. Mais si tendancieux qu'ils soient, ils contiennent toujours une vraisemblance, sinon une vérité, que n'ont pas la légende, la fable, le roman. Ils font penser que si les faits ne se sont pas produits exactement comme ils sont racontés, si les individus n'ont pas été absolument tels qu'on les a ou qu'ils se sont dépeints, ils pouvaient se produire ou être ainsi. C'est cette vraisemblance qui a permis le *plutarquisme* (voir ce mot) par ses apparences de vérité. Elle manque, malgré les références de certains livres appelés « historiques » aux fantasmagories adaptées à l'histoire d'après la mythologie, et il faut les pauvres cervelles dévoyées par la Bible pour croire aux Samson et aux Jonas transposés des fables d'Hercule par les Hébreux imitant les Grecs. Il faut de même avoir le crâne bourré de religion et de nationalisme pour arriver à se convaincre « historiquement » que saint Denis marcha en portant sa tête dans ses bras, que l'étendard des rois fut remis par un ange à des moines, que le Saint Esprit apporta du ciel l'huile dont ces mêmes rois seraient oints à leur couronnement, que des voix célestes commandèrent à Jeanne d'Arc de sauver la France, que des immortelles poussèrent à l'île d'Aix sous les pas de Napoléon et que sainte Geneviève arrêta la marche des Allemands en 1914. Par contre, il suffit que la plupart des mots historiques soient vraisemblables pour qu'ils soient tenus pour certains, le plutarquisme aidant.

Les *Annales* ont été la première forme de l'histoire. Elles ont consisté dans l'enregistrement chronologique des événements dont on voulait conserver le souvenir. Celles des Chinois, Assyriens, Égyptiens, Grecs, Romains sont du plus grand intérêt pour l'histoire de la haute antiquité. Leur synonyme *fastes* visait particulièrement les faits glorieux chez les Romains. On donne encore le nom d'Annales à nombre de publications qui enregistrent les événements au fur et à mesure de leur production. Les *commentaires* sont les notes sommaires écrites par un personnage illustre sur les faits auxquels il a été mêlé. Ce genre a son modèle dans les *Commentaires de César*. On a aussi appelé commentaires des ouvrages qui

sont plutôt des chroniques ou des mémoires comme ceux de Montluc ou de Rabutin. Les *archives* sont les collections de titres spéciaux, de chartes, de contrats, et généralement de tout ce qui était la coutume, le droit coutumier public ou privé des communautés ou des familles. Les archives nationales sont réunies dans des bibliothèques spéciales sous la garde d'*archivistes*. Les annales, augmentées de commentaires, devinrent les premières histoires. Tacite a appelé *Annales* ses récits des faits qui lui ont été antérieurs et *Histoires* ceux des faits de son temps. Des annales sortirent les *chroniques* qui furent l'histoire écrite au moyen âge. Elles donnèrent plus ou moins de développement aux annales pour fournir simplement de sèches énumérations de faits ou de véritables récits historiques. Les plus célèbres, rédigées par des laïques, furent celles de Villehardouin, de Joinville et de Froissart, mais le plus grand nombre fut écrit par des religieux. Elles avaient été précédées de la *Chronique* d'Eusèbe continuée par saint Jérôme, de celles de Grégoire de Tours, de Frédégaire, de Flodoard qui sont les documents à peu près uniques sur lesquels l'histoire des mille premières années du moyen âge a été établie. On a appelé *Grandes Chroniques de France* celles rédigées à l'abbaye de Saint-Denis jusqu'en 1350. Une liste détaillée des chroniques du moyen âge a été donnée dans la *Bibliotheca historica* de Potthast. Les bénédictins de Saint-Maur commencèrent le recueil des *Historiens des Gaules et de la France* dont les deux premiers volumes parurent sous le nom de Dom Bouquet en 1738. Depuis 1834, la Société de l'Histoire de France publie la *Collection de textes pour servir à l'étude de l'histoire* et fait paraître chaque année six volumes d'anciennes chroniques.

La chronique devint les *Mémoires* lorsque l'auteur prit une place personnelle de plus en plus importante dans le récit. Elle mêla alors aux faits historiques et d'ordre général des points de vue particuliers intéressants, surtout quant aux mœurs et à l'état de la critique. Les *Souvenirs* de Mme de Caylus, qui seraient apocryphes d'après M. Funck-Brentano, et les *Confessions* de J.-J. Rousseau sont en ce sens des Mémoires. L'histoire a trouvé une mine inépuisable, après les annales et les chroniques, dans des Mémoires comme ceux de Du Clercq et de Commines (XV^{ème} siècle), d'Olivier de la Marche, de Montluc, de Saulx-Tavaunes, de La Noue, de d'Aubigné, de la reine de Navarre, de Pierre de l'Estoile (XVI^{ème} siècle).

À partir du XVIIème siècle, ils se multiplièrent. Il n'est guère d'hommes d'État, de guerre ou d'église, de grands seigneurs et de mondains qui n'aient écrit les leurs, depuis Sully jusqu'aux principaux acteurs de la Révolution. Il faudrait une longue nomenclature pour les citer tous. Les Mémoires les plus célèbres sont ceux du temps de la Fronde, ceux de Retz, de Molé, de Mm. de Montpensier, puis ceux de La Rochefoucauld, de Dangeau, de Saint-Simon, de l'abbé de Choisy, de La Porte, de Mme de La Fayette, de Duclos, du maréchal de Richelieu, de Mme du Hausset sur la Pompadour, de d'Argenson, de Bachaumont, de Mme de Campan sur la vie privée de Marie-Antoinette, de Mme d'Epinaï, de Mme du Deffand, etc... Nombreux aussi sont les mémoires du temps de la Révolution qui vit en particulier ceux de : Mme Roland d'une si grande élévation et d'une si sereine pensée.

Au XIXème siècle, les Mémoires furent de toutes sortes, depuis ceux militaires des maréchaux de l'Empire, ceux appelés *Mémorial de Sainte-Hélène* auxquels Napoléon collabora pour mettre un dernier maquillage sur son histoire, ceux politiques de Chateaubriand, de Mme de Rémusat qui fut un témoin lucide et un juge sévère de la cour impériale, ceux politiques aussi de Guizot, ceux littéraires d'A. Dumas, de P. de Kock et autres, jusqu'à ceux de M. Claude qui sont un bas feuilleton policier écrit dans un style d'une platitude désarmante. Il y eut aussi les Mémoires fantaisistes ; ceux de *Joseph Prudhomme*, prototype de Foutriquet, de Bouvard et Pécuchet, de Tribulat Bonhomet, du père Ubu, de M. Lechat, écrits par Henri Monnier, sont les plus réussis.

La fantaisie se mêla de plus en plus aux Mémoires pour les transformer en romans généralement inférieurs. Aujourd'hui, il n'est pas de soliveau ministériel ou académique, de cabotin ou de catin à la mode, ayant joué un rôle plus ou moins malfaisant, ridicule ou scandaleux, qui n'écrive ou plutôt ne fasse écrire « ses Mémoires » par quelque plumitif affamé. On a eu, il n'y a pas longtemps, ceux de Mme Otero qu'une publicité sans pudeur compara aux *Confessions* de J.-J. Rousseau !...

Diverses collections réunissent les Mémoires qui ont fourni à l'histoire le plus intéressant des apports : celle des *Mémoires relatifs à l' Histoire de France*, par

Petitot et Monmerqué (1819-1829) en 130 volumes ; celle des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au XIIIème siècle*, réunie par Guizot (1823-1835) en 31 volumes, et sa suite depuis le XIIIème siècle jusqu'à la fin du XVIIIème, par Michaud et Poujoulat (1836-1839) en 32 volumes ; celle des *Mémoires relatifs à la Révolution Française*, par Berville et Barrière (1820-1827) en 55 volumes, et d'autres. Il faut citer encore les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres suivis de ceux de l'Institut, ceux de l'Académie des Sciences, et la collection des *Mémoires sur l'art dramatique* où sont réunis ceux de Goldoni, Collé, Mlle Clairon, Talma et d'autres auteurs ou acteurs, formant 14 volumes. Citons enfin, parmi les Mémoires d'auteurs étrangers, ceux de Frédéric II, de Catherine II, de Franklin, de Mme Elliott, de Jefferson, de Rostopchine, et parmi les Mémoires autobiographiques, ceux de Benvenuto Cellini, Casanova, Luther, Goethe, Wagner et Tolstoï.

Tous les Mémoires dits « historiques » n'ont pas la même valeur. Souvent, leurs récits ne doivent être admis qu'avec la plus grande circonspection et après de nombreuses confrontations. À côté des tendances particulières aux auteurs et qui dominant chez presque tous sur la vérité historique, il faut tenir compte de celles des partis, et bien des jugements sont sujets à caution. Voltaire, comparant les Mémoires qui paraissaient simultanément en Angleterre et en France, disait : « S'ils s'accordent ils sont vrais ; s'ils se contrarient, doutez. » Renan a écrit à propos des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, de Guizot : « C'est presque une obligation pour l'homme qui a tenu dans sa main les grandes affaires de son pays de rendre compte à la postérité des principes qui ont dirigé ses actes et de l'ensemble de vues qu'il a porté dans le gouvernement. » Cela serait très bien, si ces hommes n'avaient pas agi si souvent sans principes et n'étaient pas surtout occupés, en écrivant leurs Mémoires, à donner le change sur leurs erreurs pour rechercher des justifications posthumes. On attend toujours les Mémoires d'un homme d'État qui, faisant loyalement son examen de conscience, dira : « Voilà comment je me suis trompé. Tirez-en les enseignements nécessaires !... » Ils sont pourtant nombreux ceux qui devraient s'exprimer ainsi. Est-il, par exemple, un seul des responsables de

la grande guerre qui reconnaîtra son crime et son impéritie ? Non. La librairie est encombrée de la masse de leurs Mémoires où ils étalent avec une impudente vanité leur prétendu rôle dans la direction d'événements qui les avaient dépassés dès le premier jour. Tous ces apprentis sorciers sont fiers des calamités qu'ils ont déchaînées et de leur criminelle aberration.

Un grand nombre de Mémoires sont apocryphes ; d'autres sont nettement faux, tels ceux attribués à Mme de Maintenon. Voltaire, qui a volontiers « plutarquisé » dans son *Histoire du siècle de Louis XIV*, en disait : « Presque chaque page est souillée d'impostures et de termes offensants contre la famille royale et contre les familles principales du royaume, sans alléguer la plus légère vraisemblance qui puisse donner la moindre couleur à ces mensonges. Ce n'est point écrire l'histoire, c'est écrire au hasard des calomnies qui méritent le carcan. »

Parmi les Mémoires apocryphes, il y a des *Mémoires de d'Artagnan*, des *Chroniques de l'Œil de Bœuf*, des *Mémoires de Napoléon Bonaparte*. Ce genre se retrouve dans celui, fort en vogue aujourd'hui, des *biographies romancées* pour continuer à mêler à l'histoire les fables les plus aventureuses, les fantaisies les plus grossières et les plus tendancieuses. M. Daniel Mornet, maître de conférences à la Sorbonne, a sévèrement jugé ce genre en écrivant fort justement : « Les biographies romancées sont dangereuses. Elles sont des écoles de truquage ou, plus poliment, de rhétorique. Elles habituent à « farder la vérité » et à goûter la vérité fardée. Elles sont à la vie vraie et à la conscience ce que leur sont le monde où l'on se farde et la conscience de ceux qui s'y plaisent. » Ce genre ne pouvait que convenir à notre époque où la sophistication s'étend à tous les domaines pour égarer l'opinion et lui faire accepter, démocratiquement, le retour à toutes les turpitudes du passé.

- Édouard ROTHEN.

Accueil

MENCHEVISME n. m.

Vers 1900, une divergence d'idées importante se manifesta au sein du *Parti social démocrate Russe*. Une partie de ses membres, se cramponnant au « programme minimum », estimait que la révolution russe, imminente, serait une révolution *bourgeoise*, assez modérée dans ses résultats. Ces socialistes ne croyaient pas à la possibilité de passer, d'un bond, de la monarchie féodale au régime socialiste. Une république démocratique mais bourgeoise, qui ouvrirait les portes à une rapide évolution capitaliste, telle était leur idée fondamentale. La « révolution sociale » en Russie était, à leur avis, chose impossible pour l'instant.

Beaucoup de membres du parti avaient une opinion opposée. D'après eux, la révolution aurait toutes les chances de devenir une « *révolution sociale* », avec ses conséquences logiques. Les autres socialistes renoncèrent au « programme minimum », ils s'apprêtèrent à la conquête du pouvoir et à la lutte immédiate et définitive contre le capitalisme. Les leaders du premier courant furent : Plékhanoff, Martoff et autres. Le grand inspirateur du second fut Lénine.

La scission définitive, irrémédiable, entre les deux camps eut lieu en 1903, au Congrès de Londres. Les social-démocrates de la tendance léniniste se trouvèrent en *majorité*. « Majorité » étant en russe *bolchinstvo*, on appela les partisans de cette tendance *bolcheviki* (en français : *majoritaires*). « Minorité » étant en russe *menchinstro*, on dénomma les autres *mencheviki* (en français : *minoritaires*). Et quant aux tendances elles-mêmes, l'une obtint le nom de *bolchevisme* (Voir ce mot), l'autre, celui de *menchevisme* (tendance de la minorité).

Après la victoire des bolcheviki en 1917, Ils déclarèrent le menchevisme contre-révolutionnaire et l'écrasèrent.



Accueil

MENDIER (latin *mendicare*)

v. n. : demander l'aumône. v. a. : demander comme une aumône, mendier son pain. Par extension : rechercher avec bassesse : *mendier des approbations, des protections.*

Action du gueux, de l'indigent, qui demande l'aumône, action du mendiant. Cette action, ou *mendicité*, est réglementée par des lois. Autrefois, la mendicité était tolérée. Il y avait même à Paris un quartier obscur, composé de rues étroites, tortueuses, sales, dont les maisons, mal bâties et d'apparence sordide, servaient de repaire à toute une armée de mendiants. Ce quartier s'appelait la *Cour des Miracles*. On l'avait ainsi nommé, parce que les pauvres qu'on voyait pendant le jour aux portes des églises, sur les places publiques ou dans les rues sollicitant la charité des passants, tous estropiés, mutilés ou couverts d'ulcères, n'étaient pas plus tôt rentrés dans leurs domiciles, que, jetant leurs béquilles, ils se redressaient sur leurs jambes, d'où, par suite du même *miracle*, les ulcères avaient disparu. La police finit par intervenir, et les mendiants, obligés de se disperser, renoncèrent à leur métier ou allèrent le continuer ailleurs. Ce quartier a été reconstruit depuis le commencement du XIX^{ème} siècle, et la « cour des miracles » ne présente aujourd'hui plus rien de son aspect de cette époque.

Tous les mendiants, ne furent pas des gueux ; d'aucuns (et non des moins vils et avides d'aumônes) avaient érigé la mendicité en théorie de vie sainte ; ils constituèrent des compagnies, des associations de religieux ne voulant vivre que des aumônes, y réussissant fort bien et, quoique très nombreux, parvenant à enrichir leurs sociétés : ce furent les *ordres mendiants*. Comme d'autres gagnaient le ciel à conserver saintement leur *crasse*, ils le voulaient gagner en ne travaillant pas et en s'abaissant toute leur existence. Voici ce qu'en dit le dictionnaire Lachâtre :

« *Ordres mendiants* : On comprend sous cette dénomination générale, non seulement les instituts religieux et monastiques qui reconnaissent saint François d'Assise pour fondateur, mais encore beaucoup d'ordres qui, nés à peu près vers la même époque, faisaient également vœu de pauvreté et ne vivaient que du fruit des aumônes qu'ils obtenaient des fidèles. Voici le dénombrement des institutions qui se glorifiaient de ce surnom : 1° les frères mineurs ou *franciscains* ; 2° le second ordre ou les *clarisses* instituées par sainte Claire, en l'année 1212 ; 3° le tiers-ordre ou les *tertiaires*, à qui le même fondateur donna une règle en 1221 ; 4° les capucins, l'un des ordres les plus nombreux de l'Église ; 5° les *minimes*, fondés par François de Paule ; 6° les frères prêcheurs ou *dominicains*, établis vers 1216, sous les auspices et la conduite de saint Dominique de Guzman : les religieux de cet ordre furent appelés *Jacobins* en France ; 7° les *carmes*, venus de la terre sainte en Occident, pendant le XIIIème siècle ; 8° les *ermites de saint Augustin*, dont l'institut fut mis au nombre des ordres mendiants par le pape Pie IV, en 1567 ; 9° les *servites* ou ermites de saint Paul, les *hiérolymites*, les *cellites*, etc. ; 10° enfin l'ordre du Sauveur et celui de la pénitence de la Madeleine. Tous ces instituts, qui avaient eux-mêmes des rejetons et des subdivisions, formaient ce qu'on appelait les quatre ordres mendiants dont les noms suivent par ordre de préséance : les franciscains, les dominicains, les carmes et les augustins ». Et ces gens-là vivaient à l'aise, si l'on en croit le dicton populaire (« gras comme un moine ») et amassaient des sommes considérables, tant il est vrai que la bêtise humaine est vraiment apte à donner une idée de l'infini. Qu'on en juge : Parlant des *capucins* le Larousse déclare : « Établis en France en 1573, ils y possédaient 400 maisons en 1790, lorsqu'ils furent supprimés ». Ce n'est déjà pas si mal, mais à propos de ces mêmes « capucins » dans un ouvrage publié en 1793, par G. Carlo Rabelli : « Mascarades monastiques et religieuses de toutes les nations du globe, etc... », on peut lire : « Quelqu'un qui n'aimait pas les capucins, disait : ils sont paresseux, ignorants et sanglés comme des ânes ; barbus, lascifs, sales et puants comme des boucs ; enfin ce sont les punaises de la chrétienté ». Cet ordre ainsi dégagé de toutes les entraves qui pouvaient nuire à sa propagation, vit augmenter ses recrues, et put bientôt marcher de pair avec les congrégations les plus étendues et les plus florissantes ; il a prodigieusement pullulé

; il est divisé en plus de cinquante provinces et trois custodies, où l'on compte plus de seize cents couvents, et 25.000 capucins ; non compris les missionnaires du Brésil, du Congo, de la Barbarie, de la Grèce, de la Syrie, de l'Égypte et de toutes les autres parties du monde où il y a des capucins missionnaires ».

Actuellement, les ordres religieux, pratiquent tous la mendicité, en vivent grassement, mais lui donnent un autre nom : ils font des quêtes.

Pour le vulgaire, la mendicité est défendue par la loi et il n'est pas rare de voir des communes qui s'enorgueillissent d'écriteaux ainsi rédigés et apposés aux coins des rues : « *La mendicité est interdite sur le territoire de la commune* ». Ici, sans doute, nous sommes en pays civilisé : cela se voit, cela se lit, ici, il n'y a pas de mendiants... Est-ce à dire qu'il n'y a pas de miséreux, pas de pauvres infirmes, de vieillards chenus et sans soutien ? que non pas ! cela signifie simplement, que le riche, le pourvu, le bien vêtu, le ventre plein, n'entend pas être dérangé quand il rumine.

C'est pour le misérable, privé du nécessaire que ces lois sont faites et leurs injonctions sont formelles et le gendarme est sans pitié : Un décret du 7 juillet 1808, en déclarant que la mendicité était interdite dans toute la France, avait prescrit dans chaque département la création de « *dépôts de mendicité* », où devaient être conduits les mendiants n'ayant aucun moyen d'existence. Ce que sont ces dépôts de mendicité ? Des prisons ! Aussi les miséreux poussés à tendre la main, les craignent-ils plus que la faim, le froid, la prison ordinaire et même la mort solitaire dans quelque coin de bois. Le législateur ne pouvait ignorer ce qui allait nécessairement se produire et il a édicté les peines suivantes : (*Art. 474 du code pénal*) : « Tout individu qu'on a surpris mendiant est justiciable de la police correctionnelle. Si, dans le lieu où il a été arrêté, il existe un dépôt de mendicité, il peut être puni d'un emprisonnement de trois à six mois, et, après l'expiration de la peine, il doit être conduit au dépôt ; s'il n'y a pas d'établissement de ce genre, et si le mendiant est valide, l'emprisonnement ne sera que de un à trois mois. Si le mendiant a été arrêté hors du canton de sa résidence, l'emprisonnement sera de six mois au moins et de deux ans au plus. Si un mendiant use de menaces, ou s'il

s'introduit sans l'aveu du propriétaire dans une maison d'habitation ou dans un enclos qui en dépende ; s'il a feint des infirmités ou des plaies ; s'il a mendié avec un autre individu, à moins que ce ne soit un aveugle et son conducteur, un père et son fils, un mari et sa femme, la peine est la même. Tout mendiant surpris travesti, porteur d'armes, etc., bien qu'il n'en ait pas fait usage, sera puni d'un emprisonnement de deux à cinq ans ; si on trouve en sa possession des objets d'une valeur excédant 100 francs, dont il ne peut justifier l'origine, il encourt la peine d'emprisonnement de six mois à deux ans. En cas de crime, le mendiant subit toujours une peine plus forte que l'accusé non mendiant. En cas de récidive, la peine sera au moins du maximum, et pourra même être portée au double ». Voilà la « justice » assise sur la pitié !

Ayant ainsi légiféré et éloigné de sa sensibilité *humaine* le choquant spectacle du pauvre quémandeur, le bourgeois délivré songe que « l'ordre règne à Varsovie » et qu'il n'y a plus de mendiants par les routes, donc plus de pauvres, plus d'affamés, plus rien que des bien nantis. Il sent alors son cœur s'amollir, une larme lui venir à l'œil ; rappelant une pitié désormais sans emploi, il rédige un second écriteau qui susurre ce conseil : « Soyez bons pour les animaux !... »

Avec la mendicité, c'est toute la question sociale qui se pose ; en vain jouera la charité (V. ce mot), publique et privée, en vain se produiront des dévouements parfois sublimes, le mode d'appropriation du sol et des instruments de travail engendre nécessairement le paupérisme moral et matériel. La charité est impuissante à guérir les plaies purulentes qu'elle constate chaque jour parce qu'elle ne s'attaque pas aux causes, mais aux effets. Pour un individu qu'elle secourt, deux autres viennent grossir le bataillon des affamés.

La mendicité est un véritable fléau par la pourriture morale qu'elle provoque ou amplifie. En effet, l'être qui demande l'aumône, qui mendie, qui tend la main, subit un abaissement de sa personnalité, toujours plus accentué. Scrupules, fierté s'émeussent et il tombe à n'être plus qu'un animal quêtant sa pitance. Les autres sentiments humains se ressentent évidemment de cette chute morale ; aussi, un

anarchiste a-t-il pu dire que si le vol est plus dangereux que la mendicité il est du moins autrement honorable.

Dans les pays où le chômage ne sévit pas encore comme un fléau, où les méthodes modernes de production rationalisée ne jettent pas encore à la porte de l'usine l'ouvrier à 45 ans, la mendicité l'emporte considérablement sur le vol, car tant qu'il peut travailler, gagner son pain sec, l'ouvrier ne songe pas à prendre ailleurs ce qui lui manque, et quand il ne gagne plus sa vie, infirme ou trop vieux, il manque de volonté, d'énergie, de ressort, pour oser autre chose que mendier.

Dans les pays où la rationalisation industrielle jette sur le pavé des hommes encore jeunes, susceptibles de vouloir et d'oser, le vol l'emporte de beaucoup sur la mendicité. L'homme qui a conservé quelque ressort vital répugne à demander l'aumône et prétend se procurer ce qu'il considère comme devant lui appartenir, par des moyens plus dangereux certes, mais qui ne sont pas acceptation passive d'un sort inique et ne le livrent pas, rampant, à la merci du don.

Il semble bien que dans la société actuelle, une partie de l'humanité doive nécessairement osciller du vol à la mendicité et de la mendicité au vol. Et il n'y a pas, absolument pas, d'autre remède que celui-ci : le peuple prenant conscience de son état de mendiant permanent et voleur audacieux, faisant rendre gorge aux profiteurs de son travail, détruisant l'État, et ne voulant plus produire que pour lui-même.

– A. LAPEYRE.

Accueil

MENEUR(SE) (de mener)

Subst. : Personne qui mène : *Le meneur de la danse*. Celui qui mène, qui conduit une femme par la main dans certaines cérémonies. *Meneuse de nourrices*, femme qui recrute des nourrices dans certains villages pour les conduire à Paris ou dans les grandes villes. *Meneur d'ours*, celui qui mène un ours dans les rues et qui gagne sa vie à lui faire faire des tours. *Meneur de gens de guerre*, se disait, dans l'ancienne hiérarchie militaire, des commissaires de guerres. *Meneuse de table*, ouvrière qui forme des jeux avec les cartes après qu'on les a coupées. *Meneur de ciseaux*, ouvrier cartier qui découpe des cartes.

Au fig. et famil. Se dit de celui ,qui prend un ascendant sur les autres et les assujettit à sa volonté : *les meneurs d'un parti*. C'est plus particulièrement dans ce sens que le mot est employé, et le plus souvent par la classe bourgeoise qui se rend compte de l'influence de certains individus dans tous les mouvements de masses. Aussi quand la grande presse parle des meneurs révolutionnaires, elle y ajoute un sens péjoratif afin de disqualifier les militants susceptibles d'amener au succès un mouvement de revendication. Elle emploie ce terme également afin de cacher au prolétariat son véritable degré d'évolution. Elle lui dit : « bien sûr, tu réclames, tu protestes, tu te révoltes, mais tu n'en es pas moins un pauvre troupeau absolument incapable de te guider toi-même ; il te faut un chef, un meneur !... » Aujourd'hui encore, même quand il n'y a pas de meneur, même quand le mouvement est spontané, le peuple en vient néanmoins à croire qu'en effet, si tel et tel camarade n'étaient pas là, agissant comme chefs, comme meneurs, il eût été incapable d'action. Cette conviction entrée en lui, si on arrête « les meneurs », si on les emprisonne, l'ouvrier perd confiance en sa propre capacité, se décourage et cesse la lutte.

Les partis politiques dits de gauche, et même les syndicats à tendances politiques, ont aussi besoin du meneur. Cet être hybride et sans conviction profonde, prêt à toutes les besognes, aux meilleures et aux pires, à la fois chef et valet, se hisse, à la force d'un coup de gueule, aux bonnes places pour manœuvrer le prolétariat dans un but personnel ou pour le service d'un parti. Le meneur est l'affirmation permanente de l'inconscience du peuple, de sa faiblesse et de son abandon.

Autre chose est, par contre, le militant qui agit vigoureusement et intelligemment (seul ou dans le sein d'un mouvement quelconque) n'étant rien, ne voulant rien être qu'un homme libre qui sait ce qu'il veut, le veut bien, et essaie d'entraîner ses compagnons et non de se substituer à eux, de les *mener*... Le premier suppose un troupeau. Le second affirme des individus.

- A. LAPEYRE.

Accueil

MENSONGE n. m. (du bas latin *mentitionica* de *mentiri*, mentir)

On n'admet plus aujourd'hui que la religion soit une invention pure et simple des prêtres ; elle serait d'origine sociale et, parmi ses facteurs primitifs, comprendrait les tabous, l'animisme, le totémisme, la magie. Mais l'on oublie trop le rôle énorme joué par le caprice ou l'intérêt sacerdotal, dans l'établissement des dogmes, des rites, des prescriptions morales. Purgatoire et confession, pour ne citer que ces deux exemples, furent inventés par les théologiens catholiques, le premier pour extorquer l'argent des fidèles, la seconde pour renseigner le clergé sur les agissements secrets de ses adversaires. Pas un mot du purgatoire dans l'Évangile ; et c'est au XI^{ème} siècle seulement que les croyants se mirent à racheter les peines des morts en faisant de larges aumônes aux monastères. Dans la primitive Église, certains fidèles s'accusaient publiquement des fautes qu'ils avaient commises, par esprit d'humilité ; mais on ne trouve rien qui ressemble à la confession auriculaire d'aujourd'hui. C'est en 1215 seulement qu'elle fut rendue obligatoire par Innocent III, ce pape intrigant, qui rêvait d'asservir toute la chrétienté. Comme il fallait faire la cour aux grands et trouver pour eux des accommodements avec le ciel, les confesseurs inventèrent une science nouvelle, la casuistique, permettant de rendre bonnes, chez le maître, des actions qui, chez le valet, restaient mauvaises. Chose facile puisque l'Église allonge ou raccourcit, à volonté, la liste des fautes qui conduisent en enfer ou au purgatoire ; par contre il faut beaucoup d'ingéniosité pour masquer une contradiction si flagrante et lui donner une apparence de raison. Cette duplicité éclate avec une force spéciale lorsqu'il s'agit du mensonge.

Mentir, dit le catéchisme, c'est parler contre sa pensée ; il ajoute que l'on ne doit jamais mentir. Les théologiens vous expliquent qu'en effet le mensonge est intrinsèquement mauvais, c'est-à-dire mauvais en soi ; Dieu a donné la parole à

l'homme pour traduire sa pensée ; un accord permanent doit régner entre celle-ci et celle-là ; le rompre constitue une faute. Et ils ajoutent qu'au prix du plus petit mensonge il serait criminel de sauver toutes les âmes de l'enfer. Voilà ce qu'on enseigne au peuple et aux enfants. Mais aux grands l'on dit autre chose. Sans doute le mensonge est défendu, affirme le casuiste, mais tromper n'est pas mentir : la parole doit répondre à la pensée, seulement vous pouvez n'exprimer tout haut qu'une partie de la phrase et l'achever pour vous seul, de manière que personne ne l'entende. « Avez-vous vu Pierre tuer Paul ? » vous demandera-t-on. Vous l'avez vu ; pourtant vous pourrez répondre : « Non » sans mentir, à condition d'ajouter intérieurement : « du moins pas pour le dire ». Le prêtre qui vient d'extorquer l'héritage d'une mourante niera ou affirmera ce qui lui convient, en vertu du même principe ; sa conscience restera blanche, immaculée. C'est la *restriction mentale*, dont l'Église autorise l'usage dans tous les cas, même si l'on prononce un serment ; excepté bien entendu lorsqu'on parle à son confesseur et aux dignitaires ecclésiastiques.

Admirez cette invention machiavélique qui permet d'esquiver la vengeance céleste, sans se priver néanmoins de mentir. Pour marcher dans de pareilles combinaisons, Dieu doit être un bien triste sire ! La raison heureusement ignore les fantaisies criminelles de la théologie. On recherche un homme innocent pour le massacrer, j'estimerai bon d'égarer ses persécuteurs. Mais, au voyageur perdu dans la montagne, je serais coupable d'indiquer un chemin sans issue. Un chef m'interroge, poussé par le désir d'utiliser ce qu'il apprendra contre moi ou contre mes amis, il ne saura point la vérité, n'y ayant nul droit ; je la dirai spontanément au malheureux que l'on trompe par intérêt. Si l'enfer existait, je mentirais avec plaisir pour arracher à leurs tortures les victimes de Jahveh ; et, ce faisant, je m'estimerais moralement supérieur à leur geôlier. Tout homme sensé m'approuvera ! Ainsi, dire ou non la vérité ne devient mauvais ou permis qu'en raison des conséquences et du but ; c'est en fonction d'une norme extrinsèque que chacun apprécie le mensonge. Peut-être les théologiens l'ont-ils compris ; la restriction mentale serait alors un moyen d'adoucir la règle primitive. Pourquoi ne pas reconnaître franchement sa caducité ? Ce serait plus honnête ; mais pour gouverner, prêtres et grands ont

besoin d'être renseignés par ceux mêmes qu'ils exploitent. L'action secrète un peu large, voilà leur pire adversaire ; contre elle l'Église se devait de brandir la peine du feu éternel.

À la base de la morale chrétienne, comme de toute morale théiste, gît d'ailleurs une insoluble difficulté. Pourquoi Dieu ordonne-t-il ceci, défend-il cela ? Bien et mal sont-ils une création arbitraire de sa volonté ou, supérieurs à Dieu même, s'imposent-ils à son intellect comme à celui des hommes ? Dans le premier cas vertus et vices dépendent des caprices du vouloir divin. Que Jahveh l'ordonne et tuer ses parents, calomnier, boire jusqu'à l'ivresse, deviendront des actes méritoires. Doctrine monstrueuse, dont l'immoralité révolte, mais qui s'impose si le bien résulte du commandement divin le mal de la défense divine. Dans le second cas Dieu cesse d'être tout-puissant, puisque la loi morale s'impose impérieusement à sa volonté. Et cette loi morale résulte de la nature des choses ; elle subsisterait donc intégralement en l'absence même de Dieu. Si Jahveh ordonne d'aimer ses parents, non parce qu'il le veut arbitrairement, mais parce que la chose est bonne en soi ; cette chose restera bonne en l'absence du vouloir divin. Le rôle du Père Éternel n'est plus que celui du gendarme, veillant sur des trésors qui ne lui appartiennent pas. On voit la naïveté de qui explique tout par l'existence de l'Être suprême, poubelle métaphysique où l'on entasse à plaisir d'incroyables contradictions.

Ne nous étonnons plus si, après avoir condamné théoriquement le mensonge (exception faite pour la restriction mentale), l'Église, interprète de Jahveh, le catalogue ensuite parmi les vertus ; sous le nom d'humilité, de modestie, de politesse, etc. Volontiers le croyant s'accuse devant Dieu d'être un pêcheur digne de son courroux ; il se frappe la poitrine et s'écrie : « C'est ma faute, c'est ma très grande faute... pardonnez-moi Jésus ». Mais, dans la litanie des manquements qu'il énumère, il oublie les vices profonds ; il regrette d'avoir négligé la messe, mangé du lard le vendredi, nullement d'avoir volé ses ouvriers s'il est patron, extorqué les économies du pauvre s'il est financier. Infatué de sa personne, le dévot s'estime infiniment supérieur aux mécréants qui l'entourent. « Par moi-même je ne suis rien, dit le curé à ses ouailles, mais, en qualité de représentant de Dieu, il est

indispensable que je sois obéi, respecté, que j'occupe toujours et partout la première place ». L'humilité du chrétien vise en général à donner le change sur son orgueil forcené. Comment ne pas se croire un personnage quand on est l'ami de Jésus et qu'une éternité de gloire vous attend ? Même remarque au sujet de la modestie, affectée par les prêtres et les nonnes ; sous des allures de chattemite, elle cache habituellement des désordres profonds. Séminaires et couvents sont des pépinières de choix pour les vices contre nature ; mais la façade peinte en blanc détourne les soupçons. Assurément la politesse a son utilité ; toute vie sociale deviendrait impossible si chacun blessait les autres sans ménagement. Et quel homme n'a rien à se faire pardonner ! Masquer une froide malveillance sous des formules hypocrites est bien différent ! Or de nos jours la politesse consiste trop souvent, à prononcer des phrases que l'esprit ne contresigne pas ; ce n'est plus la manifestation d'une sympathie fraternelle, c'est un moyen commode de tromper son prochain.

Organisations politiques et religieuses, structure sociale et économique reposent sur le mensonge : il serait invraisemblable que les individus puissent échapper à l'emprise universelle de l'hypocrisie. Mais à l'homme d'État, au diplomate, à l'administrateur, au privilégié, on fait un mérite de tromper l'adversaire, de cacher ses desseins, alors qu'on appelle dangereux menteur le prolétaire qui en fait autant.

– L. BARBEDETTE.

MENSONGE (et ENFANT)

Le jeune enfant ne se soucie pas de communiquer exactement sa pensée et de décrire objectivement les faits. Il distingue mal les produits de son imagination et les réalités et comble inconsciemment les lacunes de sa mémoire par de la fabulation.

Les causes de ses erreurs sont nombreuses, il y a :

1° *Les perceptions erronées*, les erreurs des sens, qui sont d'autant plus fréquentes que l'individu est plus jeune ;

2° *L'imagination*, moins vive que chez l'adulte mais moins bien contrôlée par l'esprit critique ;

3° *La suggestibilité*, « Montrons-nous circonspects, écrit Jonckheere, en posant des questions, car leur forme peut influencer la réponse et provoquer des erreurs de fait ». Quelqu'un vient de passer ; nous pouvons demander, par exemple : Comment la personne qui vient de passer était-elle coiffée ? La personne qui vient de passer était-elle coiffée ? La personne qui vient de passer était-elle coiffée d'un chapeau ou d'une casquette ? La personne qui est passée tout à l'heure n'avait-elle point un chapeau sur la tête ? Les premières de ces questions n'impliquent aucune suggestion mais il n'en est pas de même de la troisième et surtout de la quatrième.

4° Le manque de *développement intellectuel* ne permet pas le travail de l'autocritique. Le jeune enfant admet sans difficulté des données contraires.

5° *L'affectivité* est liée plus étroitement à tous les processus psychiques de l'enfant.

Le jeune enfant ne ment pas et ne dissimule pas. Quand découvre-t-il le mensonge et commence-t-il à dissimuler ? La plupart des psychologues admettent que ce n'est que vers sept ans. À vrai dire il nous semble que des enfants plus jeunes altèrent sciemment la vérité, mais ils le font plutôt par jeu que dans l'intention de tromper.

Comment l'enfant devient-il capable de mentir ?

Peut-être, parce qu'il s'aperçoit qu'il avait commis une erreur et en avait tiré profit. Peut-être parce qu'il a surpris quelques mensonges de ses parents ou d'autres adultes. Peut-être parce que le mensonge lui apparaît comme un moyen de parvenir

à ses fins.

Pourquoi l'enfant ment-il ? Des enquêtes ont été faites à ce sujet ; elles sont loin d'être parfaitement concordantes ; cependant, il semble bien que la crainte soit l'une des principales causes du mensonge enfantin. Mentir est pour l'enfant un moyen de défense.

Parfois aussi l'enfant ment par étourderie, par intérêt, par paresse, etc. Il est aussi des mensonges qui ne s'expliquent que par des causes d'ordre pathologique ; on a observé des enfants qui obéissent à une impulsion presque irrésistible, qui s'accusent de délits ou de crimes qu'ils n'ont pas commis.

De même que la fièvre est le plus souvent la conséquence et non la cause de la maladie, le mensonge nous apparaît comme un résultat. Si nous voulons corriger des enfants menteurs ou, mieux, éviter que nos enfants ne deviennent menteurs, il faut nous en prendre aux causes réelles du mensonge.

Tout d'abord lorsque de jeunes enfants disent le contraire de la vérité, il convient de ne pas considérer leurs erreurs comme des mensonges. Il ne faut alors ni leur attribuer l'épithète de menteur, ni les punir mais s'efforcer d'attirer leur attention sur l'erreur commise et éveiller peu à peu leur esprit critique.

Deuxième conseil : il ne faut pas donner aux enfants l'exemple du mensonge, ni surtout leur ordonner de commettre des mensonges. Combien de parents, par exemple, ont dit à leur fils ou à leur fille : « Va dire que je ne suis pas là. » Puis se sont indignés ensuite d'un mensonge du bambin.

Troisième conseil : il faut avec les enfants pratiquer la politique de la confiance et paraître croire qu'ils sont incapables de dénaturer volontairement la

vérité. Profitons de leur suggestibilité, feignons de croire qu'il y a erreur ou faiblesse passagère mais non mensonge.

Ce conseil est d'autant plus important qu'il y a bien souvent malentendu ; de là un quatrième conseil : efforçons-nous de comprendre les enfants et de nous faire comprendre d'eux. Une anecdote toute récente viendra illustrer ce conseil. Nous avons donné à de jeunes enfants le problème suivant : « Il y avait 184 morceaux de sucre dans un sucrier mais la maman a pris 86 de ces morceaux. Combien y a-t-il encore de morceaux dans le sucrier ? » Un bambin, après quelques autres, nous présenta bientôt son travail. La réponse était exacte, mais, chose singulière, l'enfant dans sa soustraction, avait placé le plus grand nombre au-dessous.

– « Tu as copié ? »

– « Non, monsieur ».

Avait-il copié et était-il un menteur ? Ceci paraissait probable et pourtant quelque doute subsistait dans notre esprit.

« Comment as-tu donc fait ? »

Question facile à poser pour nous, mais à laquelle il était difficile au bambin de répondre car les jeunes enfants n'expriment pas toujours facilement leurs idées, si bien qu'enfants et adultes se comprennent souvent fort mal.

Cependant, en y mettant du temps, nous finîmes par comprendre ceci : dès la lecture du problème l'enfant avait été frappé par le rapprochement des nombres 84 et 86 et voici, par suite, comment il avait raisonné *intuitivement* (car il ne s'agit pas là d'un véritable raisonnement logique) : en retirant 84 morceaux des 184 il en restera 100 mais il faut que nous en retirions encore 2 morceaux (86-84). On devine le reste l'enfant intuitivement et mentalement avait trouvé la réponse sans avoir fait nul calcul écrit, cette réponse était pour lui l'essentiel il avait ensuite placé au petit bonheur les trois nombres 184, 86 et 98. Si nous nous étions fiés aux apparences, nous aurions accusé cet enfant d'un mensonge qu'il n'avait pas commis, nous aurions

alors paru à ses yeux comme une personne incapable de distinguer un mensonge d'une vérité et à laquelle on peut mentir sans danger.

Cinquième conseil : Évitions de poser aux enfants des questions qui peuvent les suggestionner par leur forme ou par leur ton. Ne les intimidons pas.

Sixième conseil : Le mensonge étant presque toujours le résultat d'une faute antérieure (paresse, vol, gourmandise, .etc.) corrigeons l'enfant des défauts qui peuvent le conduire au mensonge.

Dernier conseil : N'inspirons pas la crainte – cause principale du mensonge – et développons chez lui le sentiment du courage tout en lui faisant comprendre qu'il doit avouer ses fautes.

– E. DELAUNAY.

Accueil

MENTALITÉ n. f. (radical *mental*, latin *mentalis*, de *mens*, esprit)

Au sens étymologique, le terme mentalité désigne d'une façon spéciale, l'intelligence, la connaissance ; il exclut alors de sa compréhension vie sentimentale et vie active. Mais, d'ordinaire, il est pris dans un sens plus large et s'applique à la totalité de la vie psychologique ; il devient donc synonyme d'état d'esprit. En art, en morale, en science, etc. il résume l'ensemble des tendances et des idées qui guident un individu, qui caractérisent une collectivité, une époque, un milieu.

Complexité, mobilité, continuité, voilà le triple aspect qu'offrent les phénomènes psychologiques, dont le déroulement ininterrompu constitue notre vie intérieure. Nous sommes en présence, non de faits isolés, séparables du tout, doués d'une vie indépendante, mais d'états qui se mêlent, se pénètrent, se colorent. Leur ensemble constitue une mosaïque compliquée, dont les éléments, impossibles à juxtaposer dans l'espace, subissent, à chaque instant, l'influence de tous les autres. À ma sensation actuelle s'incorporent des images, des souvenirs, des jugements, des idées, une nuance affective qui ne font qu'un avec les données primitives de ma perception ; une rage de dents, le bourdonnement d'une mouche suffiront à faire évanouir les plus sublimes idées ; et lorsqu'un gai soleil brille au dehors, la mélancolie s'attarde moins facilement dans les cœurs. Rien de stable, d'ailleurs ; les ondes fuyantes de la vie intérieure ne s'immobilisent jamais ; dans l'intimité secrète du moi, les phénomènes psychologiques jaillissent inlassablement. Avec raison l'on a comparé la conscience au cours d'un fleuve, dont les flots, sans cesse, changent et fuient ; un devenir perpétuel, telle est la loi de toute pensée. Mais ce devenir implique continuité, enrichissement ; aucun état n'apparaît radicalement nouveau, séparé par un infranchissable vide des états qui l'ont précédé. Une même coloration personnelle, la nuance toujours identique donnée par le moi profond, relie les

eaux qui viennent aux eaux qui s'en vont. Sans doute, obéissant à un rythme, la vitesse du courant s'accélère et se ralentit tour à tour, mais grâce à la mémoire nul état psychologique ne s'évanouit définitivement ; dans le présent vécu par la conscience, toujours un lambeau du passé se retrouve. Le sommeil même, probablement, ne provoque point de rupture dans la trame de la vie intérieure, une série continue de rêves reliant le moi qui s'endort au moi qui s'éveille.

Mais, pour la commodité des recherches scientifiques, nous décomposons par abstraction cette réalité complexe et changeante en larges groupes de phénomènes où l'on introduit ensuite des classes de plus en plus menues. Déjà Platon distinguait trois parties dans l'âme humaine : la raison qu'il plaçait dans la tête, le principe des inclinations généreuses qu'il situait dans le cœur, l'appétit inférieur, véritable hydre à cent têtes, qu'il logeait dans le ventre. Aristote, dont la doctrine sera reprise au moyen âge, admettait quatre puissances essentielles : la puissance végétative ou nutritive, la puissance sensitive, la puissance motrice, la puissance raisonnable. Descartes et beaucoup d'autres après lui réduiront ces facultés à deux ; l'entendement et la volonté ; dans la sensibilité ils ne verront qu'une forme inférieure de l'entendement. Aujourd'hui l'on distingue d'ordinaire la vie affective, la vie intellectuelle, la vie active, qui, dans le langage courant, répondent, d'une façon globale, aux termes de cœur, d'esprit, de volonté. Naturellement, la psychologie moderne, débarrassé des préjugés métaphysiques, ne voit dans ces trois facultés, comme aussi dans toutes les subdivisions dont elles sont susceptibles, que des aspects de l'activité mentale, des points de vue sur une même réalité intérieure, et non des puissances distinctes, des entités spirituelles comme l'admirent un trop grand nombre de philosophes anciens. Expression interne de l'unité de l'être, la conscience, qui demeure dans une étroite dépendance du système nerveux, ne peut former qu'une large synthèse dont les divers éléments ne sauraient vivre et subsister les uns sans les autres.

Au-dessous d'un point central, comportant un maximum de clarté, la conscience psychologique se prolonge en zones marginales, dont la lumière s'atténue par degrés. Si j'écris à quelqu'un, j'aurai une connaissance précise et claire

des nouvelles que je veux lui transmettre, des lettres que ma plume trace sur le papier ; mais du bruit fait par les voitures ou les piétons qui passent sous mes fenêtres, je n'aurai déjà qu'une conscience très atténuée ; et, pour sentir la température de ma chambre, le contact de mes habits, il faudra que mon attention soit attirée spécialement de ce côté-là. Sans être toujours conscients, les états, placés à l'extrême limite du côté lumineux de l'âme, restent d'ailleurs perceptibles aisément et continuent en général d'influencer la conscience ; que le tic-tac du moulin cesse et le meunier, rendu insensible au bruit par une longue habitude, remarquera cet arrêt aussitôt. Mais une analyse régressive, lorsqu'on la pousse assez loin, oblige à supposer qu'une large partie de l'esprit plonge dans une complète obscurité. La vie psychologique normale témoigne de l'existence d'états mentaux inconscients.

Nos tendances, nos affections ne cessent pas d'être, quand elles cessent d'être senties ; et souvent la passion, avant d'éclater au grand jour, s'est développée lentement à l'insu de l'homme qu'elle consumera. Une mort, un départ vous révéleront brusquement la profondeur d'une affection que l'on croyait superficielle ; et c'est un événement fortuit qui, fréquemment, permettra de découvrir la force d'un amour resté jusque-là inconscient. Notre défaut d'attention, leur propre faiblesse ou leur continuité nous empêchent de percevoir maintes sensations. D'innombrables souvenirs subsistent en notre esprit qui ne viendront à la lumière que très rarement, si même ils y reviennent. C'est d'une secrète incubation de la pensée que résulte l'inspiration soudaine bien connue de l'artiste et du savant. Et, dans l'acte instinctif ou habituel, la conscience s'atténue au point de disparaître : on porte les mains en avant pour parer un coup sans attention préalable, et les doigts du pianiste continuent de jouer correctement même lorsque son esprit vagabonde au loin. L'automatisme psychologique, aux manifestations si diverses et si multiples, prouve à l'évidence que de larges pans d'ombre existent dans notre esprit.

Les techniques psychanalytiques de Freud ont justement pour objet d'explorer ces régions obscures. Au médecin placé à son chevet, le malade dira tout ce qui lui passe par la tête, donnant libre cours aux images, aux idées, aux souvenirs qui

naissent associativement dans son cerveau ; ou bien, avant toute réflexion, il débitera les phrases, énoncera les pensées que lui suggèrent des mots inducteurs prononcés à dessein. Oublis, lapsus, retards, méprises ou erreurs diverses auront une cause que le psychanalyste pourra découvrir ; des expressions inattendues, des termes révélateurs, l'émotion dont s'accompagnent certains aveux, le renseigneront sur le contenu de l'inconscient.

Une interprétation méthodique des rêves permettra également de découvrir les désirs refoulés. En songe, l'enfant croit manger le sucre d'orge dont on le priva durant la journée. Mais un revêtement imaginaire, d'apparence absurde, défigure en général le souhait du dormeur ; d'où un symbolisme, dont il importe de détenir la clef pour découvrir le vrai sens des constructions oniriques. « Une malade rêve qu'elle n'arrive pas à donner à dîner à ses invités. La psychanalyse découvre qu'elle réalise en réalité un désir secret et inconscient qu'elle n'avait pas accusé au médecin : celui de ne pas donner à une de ses invitées (une amie maigre qui plaisait à son mari et dont elle était jalouse) l'occasion de bien manger et d'engraisser... Un jeune homme, amant clandestin d'une jeune fille, rêve qu'il est arrêté pour infanticide ; il ne réalisait pas ainsi le désir de tuer l'enfant qui pouvait naître de ses amours coupables ; mais il avait depuis peu le souci d'avoir pu rendre sa maîtresse enceinte et se tranquillisait par ce rêve, en imaginant son enfant mort ». Freud exagère la portée de certaines observations ; sa symbolique, ses interprétations paraissent quelque peu arbitraires ; mais nul n'a mieux mis en relief le rôle joué par l'inconscient, tant dans les psychoses et névroses que dans la vie normale et courante.

À notre activité mentale, consciente ou non, les spiritualistes ont donné pour support une entité métaphysique : l'âme. Et ce principe immatériel et simple, qu'utilise le cerveau durant la vie présente, continuerait de penser, vouloir et sentir, même après la mort. Prêtres et philosophes ont noirci d'innombrables pages pour étayer ce mensonge intéressé. Récemment Bergson dépensa beaucoup d'ingéniosité pour rajeunir cette doctrine absurde avec une virtuosité indéniable, il usa d'un vernis fait de science et de poésie pour masquer la vieille erreur spiritualiste, attaquée de

toutes parts. Mais le vernis a craqué, et l'antique aberration dualiste, réparée, a précipité le déclin du bergsonisme. Sa faillite est si complète, si définitive qu'un disciple de Bergson, Jacques Chevalier, ose écrire de son maître : « Aujourd'hui, l'âge est venu, l'œuvre est inachevée ; et, autour de nous les fruits n'ont pas répondu à la promesse des fleurs... Des doctrines qu'on croyait mortes ont tiré de nouveau les intelligences vers le Mécanisme et la Matière ». Cet aveu a dû singulièrement coûter à son auteur un cléricale militant, dont la république a trouvé bon 'de faire un professeur de Faculté ; il constate le discrédit qui atteint de nouveau les idées chrétiennes, du moins parmi ceux qui réfléchissent. « De même qu'un vêtement accroché à un clou déborde ce clou, de même dit Bergson, la conscience accrochée au cerveau déborde ce cerveau ». Et ce philosophe, qui a l'habitude de remplacer les arguments sérieux par de simples analogies, conclut que l'esprit *décroché*, libéré, continue de vivre lorsque disparaît le cerveau, « sans que je puisse toutefois promettre, ajoute-t-il avec un sérieux qui frise le comique, plus qu'une survivance temporaire, c'est-à-dire sans que je puisse promettre encore une survivance indéfiniment prolongée ou définitive ». En somme, il adopte les thèmes de la métaphysique judéo-chrétienne et se borne à modifier quelque peu les accords jugés inharmoniques aujourd'hui ; ce qu'il y a de neuf chez lui c'est le langage, non les solutions. L'art subtil du narrateur, l'agrément des périodes, une finesse d'observation indéniable ne pouvaient cacher indéfiniment la faiblesse de sa doctrine. Que les spiritualistes en prennent leur parti le charme est rompu du bergsonisme ; la raison a repris ses droits. Comment admettre l'existence d'un esprit distinct du corps, alors que le mental reste dans une dépendance si complète du physiologique ? Seule la communauté d'origine rend compte du prodigieux parallélisme qui fait coïncider, de façon minutieuse, les modifications cérébrales et les états psychologiques. Les expériences de Flourens ont démontré que l'animal décérébré n'était qu'une machine, un automate capable d'exécuter certains mouvements réflexes ou habituels, mais dépourvu d'intelligence et de besoins. Un pigeon se laissera mourir d'inanition devant un monceau de grains, toutefois il avalent les aliments que l'on placera dans son bec. Et l'ablation des hémisphères cérébraux aura des effets d'autant plus notables que l'on s'élèvera davantage dans la

série des vertébrés ; tant il est vrai que le développement de la conscience est en raison directe de la perfection du système nerveux. Combien misérables aussi les élucubrations de Bergson touchant les maladies de la mémoire et ses jeux d'acrobate pour démontrer que les souvenirs ne se conservent point dans le cerveau. Sans doute la physiologie ignore beaucoup de choses touchant le système nerveux mais le mystère n'est pas plus grand de savoir pourquoi la régénération d'un tissu nerveux suffit à faire reparaître les images qu'il gardait en réserve, que de savoir pourquoi l'empreinte digitale revient rigoureusement identique après une brûlure profonde ou une plaie.

Nous devons donc conclure que la base dernière de la mentalité psychologique c'est le cerveau. Alors que l'homme se croit le maître de l'univers, nous apprenons, par les récentes découvertes médicales, que lui-même obéit aux glandes endocrines. Ses vices, ses vertus, son caractère en découlent, de même que son tempérament physique et la nonchalance ou la vivacité de son intellect. Mais l'éducation reçue, le milieu où l'on vit, la profession que l'on exerce, influent également sur le contenu de l'esprit. Des hommes fort cultivés et par certains côtés très modernes ont été comme arrêtés dans leur développement par une formation qui retarde de plusieurs siècles. Ceci se remarque souvent parmi les anciens élèves de l'enseignement congréganiste. Pour eux, la scolastique représente le dernier cri de la sagesse ; ils ne lisent qu'avec des lunettes théologiques, n'ont que dédain pour l'art affranchi des préoccupations religieuses ou patriotiques et ne voient dans les soulèvements populaires que de diaboliques machinations. De même, la profession crée des habitudes, des préjugés, qui marquent l'individu de façon indélébile généralement ; d'où la mentalité sinistre du politicien, du juge, du militaire, du patron. Milieu physique et moral, opinions philosophiques ont une importance non moindre ; l'homme du nord se distingue aisément de l'homme du midi, et l'on sait combien efficace l'action de la publicité, de l'opinion, de l'exemple. Sans doute le tempérament contredit parfois les idées, mais toutes choses égales, un libertaire cherchera moins à tyranniser ses semblables qu'un partisan de l'autorité. Ajoutons, chez les esprits d'élite un sentiment de révolte à l'égard des contraintes que la famille, la société, l'église prétendent leur imposer ; un besoin d'être soi-même, de

se frayer sa propre voie, les détourne du conformisme traditionnel.

Toute mentalité humaine comporte certains éléments identiques ; c'est en vertu des principes souverains de la raison que nos opérations logiques deviennent possibles ; leur disparition serait le signal d'une éclipse de la pensée. Néanmoins de prodigieuses différences sont observables, soit dans le temps soit dans l'espace, entre les manières de sentir et de juger des peuples comme des individus. La fiévreuse activité chère aux habitants d'Europe et d'Amérique contraste avec la passivité qu'affectionnent les orientaux ; un artiste original, un vrai savant passeront pour des anormaux aux yeux du petit-bourgeois apeuré ; le cerveau libéré des dogmes est aux antipodes de l'esprit grégaire. Avec l'âge, la mentalité se transforme souvent ; socialiste à vingt ans, le même individu, surtout s'il a fait fortune, pourra s'affirmer réactionnaire à cinquante ; l'inverse arrive aussi quelquefois. Une crise lente ou brusque, une révolution intellectuelle ou sentimentale surviennent fréquemment chez les jeunes, moins souvent chez l'homme mûr, provoquées par le travail de la réflexion interne ou par des circonstances extérieures. Méprisables lorsqu'elles n'ont d'autre guide que l'intérêt, de pareilles transformations imposent le respect, quand elles ne valent à l'individu que des injures et des persécutions. Assurément le nombre est restreint de ceux qu'attire le sentier abrupt, rocailleux, bordé de précipices, qui conduit vers les sommets de la pensée ; ils existent pourtant et nous devons les aider à se découvrir eux-mêmes, à trouver leur chemin, à s'orienter.

– L. BARBEDETTE.

MENTALITÉ (NOUVELLE)

Ce qui distingue le monde ou l'humanité individualiste anarchiste, c'est qu'il ne consacre pas l'avènement d'un parti – économique, politique, religieux – d'une classe sociale ou intellectuelle – d'une aristocratie, d'une élite, d'une dictature. Ce monde, cette humanité n'existe qu'en fonction d'une mentalité nouvelle d'une

conception autre que celle qui domine dans la société archiste, d'une façon différente de situer l'unité humaine dans le milieu humain.

La grande, l'ineffaçable caractéristique de cette mentalité nouvelle, c'est la place qu'elle fait à l'unité humaine, considérée comme base de toute activité, de toute réalisation sociale – à la personne humaine envisagée dans toutes les situations comme intangible, comme inviolable. C'est l'impossibilité absolue pour le social d'opprimer ou de restreindre l'individuel. C'est, dans les rapports de toute nature qu'ils peuvent entretenir les uns avec les autres, la mise sur le même pied, à un niveau semblable, des collectivités et des isolés, des totalités et des unités. Autrement dit, l'assurance qu'aucun désavantage ou infériorité – en matière d'accords, de tractations, d'ententes, de contrats ou autres – ne pourra résulter pour la personne humaine du fait de vivre, agir, produire ou consommer isolément.

Aucune humanité ne sera du goût de l'individualiste anarchiste si elle ne se fonde pas sur cette « mentalité nouvelle ».

– E. ARMAND.

Accueil

MENUISIER n m. (tiré du latin *minutiare*)

Le menuisier travaille le bois en planches pour en faire des boiseries, des huisseries et des meubles. Menuisé a signifié : rendre menu, petit, menus travaux. Ce mot fut appliqué avec raison par les orfèvres qui étaient de deux catégories : les grossiers et les menuisiers.

Dès la plus haute antiquité les métiers du bois se confondaient dans celui du charpentier.

Des écrits et des gravures anciens nous révèlent qu'avec le bois, certains façonnaient et ornementaient des petits ouvrages, c'étaient des menuisiers sans en avoir la dénomination. (Afin de ne pas nous répéter, pour les détails nous renvoyons le lecteur aux mots : *Bois, Charpentier, Ébéniste.*)

Si l'on peut y ajouter foi, pour certains points matériels, l'Ancien Testament nous apprend que le temple de Salomon, décoré à l'intérieur par des Juifs et des Phéniciens, était orné de lambris en bois de cèdre et planchéié de sapin ; les portes de l'oracle étaient en olivier et celles de l'entrée du temple en sapin.

En Égypte, une peinture découverte à Thèbes montre que l'on y façonnait des portes à deux vantaux à panneaux. Les nombreuses pièces trouvées dans les monuments ensevelis : sièges, tabourets, stèle, se rapportent aux travaux de menuiserie des égyptiens.

Les Indiens sont les premiers à découper le bois pour l'ornementation des édifices ; ce n'est que 300 ans avant J. C. que dans cet immense pays on commença les constructions en pierre, jusque-là tout était édifié en bois.

550 ans avant J. C., on prétend que les collèges d'ouvriers du bois ont eu une existence régulière sous Servius Tullius et que sa constitution demeura en vigueur jusqu'à 241 ans avant J. C.

Sous Jules César (101 à 44 avant J.-C.) les outils étaient : la scie à main, le marteau, le ciseau, le maillet ; d'après Pline : l'herminette inventée par Dédale, la hachette, la rape, le rabot, le bouvet, la vrille. Lucrèce dit que la colle de taureau (colle forte) s'employait pour coller le bois.

Vitruve (29 ans avant J.-C.) rapporte que les Romains employaient le *quercus* (chêne) le *sapinea* (sapin) pour les lambris et les travaux des temples païens. L'ouvrier qui faisait les portes, fenêtres, volets se nommait : *intestinarius* (aménagement intérieur).

En Palestine israélite, il y a 1900 ans, à l'époque de J.-C., les meubles se composaient de lits et chaises, les portes en bois de pin tournaient sur des gonds et se fermaient au moyen de verrous en bois. Le professeur apportait à l'école sa chaise qu'il avait lui-même façonnée.

En 90, Plutarque cite que les charpentiers (*tignarii*) forment une centurie. Ce qui prouve que le métier était organisé. Les centuries de métiers étaient les plébéiens qui avaient des devoirs qui leur étaient imposés par les patriciens, dirigeants et usuriers de ce temps.

Dans les collèges romains les artisans travaillent pour le compte des associations publiques réglementées par les empereurs.

Rome était essentiellement militaire, les faveurs n'étaient octroyées qu'aux métiers utiles à la guerre. L'esprit romain voyait un abaissement dans les autres travaux manuels disant que c'était la prostitution de la dignité d'homme libre. Cet esprit de caste entraîna à la paresse et les époques qui suivirent furent en dégénérescence pour les travaux du bois et pour l'art en général.

Malgré cela, l'intelligence dominant dans les collèges d'artisans romains, ils

eurent une grande influence sur la Gaule conquise ; en Allemagne, les pré-guildes religieuses qui en sortirent agirent sur les métiers et les impulsèrent.

Chez les Gallo-Romains, les portes d'entrée s'ouvraient du dedans au dehors ; il en était de même chez les Grecs.

Les guerres et les invasions successives de la Gaule font disparaître les corporations romaines ; le commerce et l'industrie dédaignés par les grands et les classes nobles sont aussi la cause qu'à l'époque franque, au commencement du roman et du moyen-âge il n'est que peu question du travail du bois.

Du IIIème au Vème siècle, le travail servile et monastique imprégné de mysticisme arrête l'évolution des premiers chrétiens.

Un pupitre de Sainte-Radegonde à Poitiers est du VIème siècle.

Guizot dit que jusqu'au Xème siècle tout était livré au hasard de la force. Ce fut la faillite de la civilisation romaine.

Au Xème siècle disparaît l'ouvrier et le paysan, qui appartenait au seigneur et qui était vendu comme le mobilier ; d'esclave il devient serf.

Les corporations se rénovèrent un peu au XIème siècle ; le travail est brut, il a perdu son fini et ses assemblages raisonnés, les joints sont doublés par des ais (couvre-joints) assujettis par des pointes.

Au XIIIème siècle, les croisées sont surtout des volets qu'avec les coffres et les bahuts façonne le hucher ; on commence à revêtir les murs de boiseries en chêne.

Consultant les faits par les constructions, ponts, cathédrales, châteaux-forts, on voit qu'avec l'affranchissement des communes au XIIème siècle, diverses associations se formèrent dans les villes ; même au IXème siècle, on note des confréries et guildes. Nous voyons que les boiseries de la cathédrale de Noyon sont de 1190, celles de Notre-Dame de Paris et de Chartres sont de 1196, celles de

Ivenack en Mecklembourg sont de l'époque romane ; à Salzbourg, en Allemagne, existe un siège pliant de style roman datant de 1238.

Les corporations étaient des petites républiques, dont les chefs étaient élus par les maîtres et les ouvriers. Aucune preuve de l'existence du compagnonnage n'apparaît avant les XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles

Au XII^{ème} siècle on mentionne qu'à Strasbourg, la fédération des francs-maçons englobait les métiers du bâtiment : charpentiers, huchers, etc.

Les règlements des divers corps de métiers existaient bien avant Saint Louis (XII^{ème} siècle), mais n'étaient point officiellement adoptés. Le serf n'étant devenu que depuis peu l'artisan travaillant pour lui-même.

Étienne Boileau, prévôt sous Louis IX, rédigea le livre des métiers ; ses statuts servirent de modèle aux règlements des métiers qui furent établis dans toute la France. Ils mentionnent que les apprentis doivent être nés d'un loyal mariage. Le livre des métiers, en instituant les Corporations, stipule le classement en apprentis, valets, maîtres : ceux qui s'instruisent, ceux qui servent, ceux qui commandent. L'huissier ne peut travailler la nuit ; à Paris, le travail commence et finit au son de la cloche de la paroisse, du lever du soleil au crépuscule. Il est noté que les charpentiers font les gros travaux : fermes, poutres, ponts, etc. ; les huchers : les huches, bancs, tables ; les huissiers : les portes et fenêtres ; les cochetiers : les navires et les voitures. Le lien à la Corporation n'est encore que conditionnel, mais les statuts et les ordonnances le rendent efficace, rétrécissant la liberté des ouvriers en les attachant aux maîtrises et aux confréries. Le métier est une propriété du monarque, qui l'accorde à titre de récompense. Dans les provinces, ce droit dépend du Seigneur ou de l'Évêque. En réalité l'ouvrier indépendant est inconnu.

En 1290, Jehan de Montigny, prévôt de Paris, fit adopter aux vingt-neuf maîtres huchers de la ville de nouveaux statuts qui les détachaient des charpentiers ; les huchers et huissiers sont confondus et peuvent confectionner les écrins (bières et cercueils). Les jurés exigent des compétences professionnelles pour exercer le métier. Défense était faite d'embaucher l'ouvrier d'un confrère sans qu'il soit libéré

de tout engagement ; l'ouvrier est engagé à l'année. Dans les villes le pouvoir est exercé par les métiers où domine l'influence de la bourgeoisie marchande ; cette dernière est quelquefois en lutte contre l'aristocratie de la ville, questions d'intérêt dans lesquelles les compagnons et apprentis n'avaient rien à gagner.

Au milieu du XIII^{ème} siècle, les menuisiers travaillaient le merrain (chêne ou châtaignier scié sur quartier) tandis que les charpentiers employaient le bois à l'avenant et sur dosses.

Le rabot, en partie disparu depuis les Romains, réapparaît au XIV^{ème} siècle ; jusqu'ici, les bois étaient aplanis à la hache, herminette et au racloir.

Jean Bacin, en 1361, fait trois chéières pour la reine, qui lui sont payées 110 sous.

Au moyen-âge, les portes et fenêtres étaient sans cadres et sans assemblages. Ce n'est que sous Charles V que les menuisiers installent la bibliothèque du roi dans la tour du Louvre et se signalent par des assemblages dans les huisseries, les lambris, les sièges, les pupitres.

En 1370, la hiérarchie est sévère dans les corps d'états. Confréries et Compagnonnage naissant en font une chose à eux ; il en fut de même par les guildes en Allemagne.

Sous Charles VI, en 1371, H. Aubriot, prévôt de Paris, délivre des statuts aux menuisiers. Ceux-ci n'en sont pas enthousiasmés, beaucoup ne veulent pas les accepter, mais le Parlement les confirme et les impose en 1382.

Tous les gens du métier doivent faire partie de la Confrérie religieuse (surtout alimentée par les amendes). Les menuisiers adoptèrent Sainte Anne comme patronne.

Après une requête auprès d'Aubriot, ceux qui font les bancs, bahuts, coffres, tables, portes et fenêtres sont détachés des charpentiers pour former la communauté

des huchiers (huchers). En 1382 ils prennent le nom de menuisiers.

C'est alors que le chef-d'œuvre est imposé à l'apprenti pour devenir Compagnon et au Compagnon pour passer Maître.

Avec la Renaissance, vers 1400, le Compagnonnage entre en puissance et s'impose pendant quatre siècles pour exercer le métier.

Le Compagnonnage se sent fort, il s'impose pour travailler. Son engagement terminé avec le Maître (patron), le compagnon est libre d'aller chez un autre. L'apprenti ne peut sortir de sa tutelle, les maîtres sont autorisés à les battre. Les maîtres fournissent tout l'outillage, l'ouvrier fournit ses bras et son initiative.

En France, en Angleterre, en Allemagne, en Lombardie, le chêne était presque seul en usage pour les meubles et les boiseries. Le noyer fut employé pour les lits (moins couramment), dressoirs, fauteuils, bancs, coffres. La sculpture devint distincte de la menuiserie ; dans le gothique fleuri, elle donna naissance à la profession des imagiers qui travaillaient également la pierre et le bois.

Les ouvrages des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles sont déjà des chefs-d'œuvre de menuiserie, impulsés en sciences et en art du dessin gothique, dans lequel vient s'allier celui de la Renaissance, tels la chapelle de Blois, de Saint-Ouen de Rouen, les caisses d'horloges à Beauvais et à Reims. Jehan de Liège, au XIV^{ème} siècle, fait les portes de la cathédrale de Dijon.

La généralisation de l'art et des principes du travail prend un caractère international surtout à la fin du gothique. Les ouvriers commencent à voyager.

Au commencement du XV^{ème} siècle (1405), les menuisiers exécutèrent le coffre du premier coche qui transporta pour leur mariage Isabeau de Bavière et Charles VI.

La bannière était promenée les jours de fêtes et dans les cérémonies. Les armoiries de la bannière sont un blason d'azur portant une varlope d'or, un ciseau à manche d'or et un maillet d'or.

En 1471, Louis XI délivre aux huchers de nouveaux statuts.

C'est en 1486 que menuisier est appliqué sans autre épithète.

Le musée de Cluny possède du XVème siècle le bois d'une des premières varlopes.

La menuiserie se perfectionne dans la Renaissance par l'embellissement des châteaux, des hôtels particuliers, des églises ; les beaux meubles massifs sortent des mains du menuisier.

Vers 1550 quelques compagnons menuisiers veulent se rendre indépendants, ils se réfugient dans le faubourg Saint-Antoine et y travaillent en association avec les charpentiers.

Sous Charles IX, le taux des salaires est établi chaque année, il est de dix sous tournois par jour en 1560.

En 1580, les statuts sont révisés.

En 1640, l'ouvrier hucher entrant chez un nouveau maître doit payer quatre sous à la caisse de la Confrérie et à la bannière du métier.

Sous Louis XIII, les portes cochères sont des pièces architecturales avec assemblages et embrèvements.

Sous Louis XIV, d'autres nouveaux statuts sont promulgués aux menuisiers concernant surtout les maîtres ; nul ne peut l'être s'il n'est Français ou naturalisé ; ordonne que le fils du patron doit produire un chef-d'œuvre ; de même l'apprenti après six ans d'apprentissage. Nul ne peut travailler s'il n'est reçu compagnon ou maître.

L'entrée à Paris d'un compagnon est fixée à cinq sous pour la communauté. Le menuisier ne doit exécuter que portes, fenêtres, lambris, stalles, pupitres d'autels, etc.

Dès 1650, les nouveaux maîtres doivent être catholiques, apostoliques romains.

En 1660, la Confrérie est étroitement liée à la Corporation.

On ne travaille ni les dimanches et jours de fêtes, ni les samedis et veilles de fêtes après vêpres, ni la nuit.

Les valets (compagnons) se louent à la semaine, au mois ou à l'année ; l'embauche se pratique au carrefour de la rue Saint-Antoine, carrefour des chars ; ils prêtent serment d'obéissance au patron et aux règlements.

La révocation de l'édit de Nantes, en 1685, fait retirer la Maîtrise aux protestants, qui s'exilent en Angleterre, en Allemagne, en Hollande avec toute leur science qu'ils y développent.

Pour payer les frais énormes des guerres, les prix des maîtrises sont majorés en 1704. Les caisses corporatives s'appauvrissent en créant une irritation générale des ouvriers, ce qui a comme résultat pour les menuisiers l'interdiction sous aucun prétexte de se réunir.

En 1744, sous Louis XV est ordonnée la Communauté des Maîtres Menuisiers et Ébénistes. La Confrérie de Sainte-Anne est consacrée aux menuisiers dans l'église des Carmes des Billettes, qui est ensuite abandonnée pour Sainte-Marguerite. Tous les membres de la corporation sont tenus d'assister aux offices.

Le Maître ne peut avoir qu'un atelier.

Par la force du Compagnonnage et de la religion, dont dépend la corporation des menuisiers, le XVIIIème siècle arrête quelque peu l'évolution scientifique et l'esprit d'indépendance des ouvriers.

Ce n'est qu'en janvier 1776 que le ministre Turgot supprime les Corporations et accorde à l'ouvrier la liberté de travailler pour son compte sans brevet ni redevances. Naturellement les maîtres s'insurgent et sentent leurs privilèges

compromis.

En août, Turgot est destitué et les jurandes et les maîtrises sont rétablies. Néanmoins, la vieille institution a reçu du plomb dans l'aile, on la sent décliner un peu chaque jour par la volonté d'émancipation que manifestent les menuisiers et d'autres corps de métiers.

La fameuse nuit du 4 août 1789 condamne de nouveau les maîtrises et la loi du 7 juin 1791 confirme que les corporations sont définitivement abolies et supprime les communautés d'arts et manufactures.

De 1789 à 1814, on relate qu'en technique la menuiserie est en décadence.

Si la Révolution a suscité les idées de liberté, les longues et ruineuses guerres de l'Empire les ont complètement anéanties.

Quoique n'étant plus que toléré, le compagnonnage influence les menuisiers et les tient en les facilitant pour voyager et loger chez les mères ; c'est lui qui portera mollement jusqu'au milieu du XIXème siècle le drapeau des revendications corporatives.

Un esprit nouveau est né avec la Révolution de 1848, les nouvelles sociétés, l'esprit d'association et de corporation. L'ouvrier de plus en plus matérialiste, rejette le mysticisme spiritualiste.

Le compagnonnage se modifie, de nombreux compagnons s'en détachent : les uns forment le Club des Compagnons du Devoir, d'autres les Compagnons Indépendants.

En 1849 dans toutes les villes de France une scission se produit chez les menuisiers entre les aspirants, qui veulent être traités à égalité, et les compagnons.

Perdiguer, compagnon du Devoir de liberté, ouvrier menuisier, dit Avignonnais-la-Vertu, est élu député de Paris par 117.292 voix ; il écrivit quelques livres très sensés et essaya d'unir tous les compagnons qui se querellaient. Un

malaise régnait, un esprit nouveau se manifestait, les croyances s'évanouissaient. En 1853, c'est à Bordeaux que l'on se dispute ; en 1857, à Marseille, les rixes sont violentes entre Compagnons et Aspirants.

Dans le travail, le progrès mécanique se manifeste, à l'Exposition de 1850 par la scie mécanique verticale, par la machine à mortaiser, à raboter. Les machines ne sont encore l'apanage que de quelques gros entrepreneurs, parce qu'elles coûtent cher ; l'ouvrier y voit un mal, il la combat, craignant le chômage. En 1866, les machines se généralisent, la scie à ruban est inventée et figure à l'Exposition de 1867.

Après 1878, les menuisiers sont en partie libérés des Sectes compagnonniques ; ils fondent la Chambre Syndicale des ouvriers menuisiers, d'abord socialiste ; puis, quelques années plus tard, sans se déclarer anarchiste et sous l'influence de divers ouvriers très studieux, tels que Montant le Savoyard, orateur plein d'arguments et de verve, de Franchet de Blois, de Jamim le dessinateur, de tortelier, etc., le syndicat fait de la propagande révolutionnaire socialiste et anarchiste, qui en fait la corporation la plus avancée de France.

En 1888 c'est la manifestation contre la misère et le chômage que les menuisiers organisent à l'esplanade des Invalides avec Louise Michel et Pouget, qui sont condamnés à cinq et huit ans de prison.

Jamin avec l'aide du Syndicat, fait paraître *La Varlope* en 1835, journal corporatif anarchiste. Des cours de dessin sont ouverts par le Syndicat, l'un, rue Miollis avec Cardeillac, l'autre, rue Charlot avec Jamin, lesquels sont à la fois des cours techniques et sociologiques.

Rétrospectivement, l'outillage fut d'abord rudimentaire, un seul fer était dans les rabots. Longtemps après, probablement à la Renaissance, on mit un simple contre-fer qui empêchait les éclats de bois. Ce n'est qu'au commencement du XIXème siècle que quelques menuisiers font ajuster des vis au contre-fer, qui s'appliquent de différentes manières en Allemagne, en France, en Angleterre, ce qui permettait de raboter plus finement.

Depuis 1880, l'outillage fut d'abord en fer et en acier, fabriqué en Angleterre, puis en Amérique, fut introduit en Allemagne et en France ; il permit de travailler avec plus de précision et moins de dépenses physiques ; ce sont les rabots droits et cintrés à volonté, les scies à mains, grandes et petites, qui remplacent peu à peu les encombrantes scies à refendre, à débiter et à araser. La routine des vieux menuisiers a été dure à surmonter dans l'outillage. Elle existe encore un peu aujourd'hui.

Les mèches cylindriques à couteaux et à vis remplacent celles dites à cuiller, à queue de cochon et anglaises.

Les progrès du machinisme qui se généralise dans le débit des bois, le sciage, le rabotage, moulurage, assemblage et, à présent le ponçage, firent naître la spécialisation, qui nécessita des traceurs, des monteurs, des finisseurs et des poseurs ou pailleux.

Dans les ateliers modernes le taylorisme commence, les ouvriers sont groupés en spécialistes : scieurs attachés à la scie circulaire ou à ruban, d'autres à la raboteuse, à la toupie ou à la ponceuse, etc. Ce sont, après les monteurs de portes, fenêtres, etc. les affleureurs et chevilleurs ; puis, les ferreurs et les poseurs.

Le métier dans le progrès de la machiné s'est subdivisé en menuisiers en bâtiment, menuisiers en meubles, menuisiers en sièges, menuisiers en voitures, ébénistes en pianos, menuisiers de théâtres, layetiers, tabletiers, etc.

Dans tout ceci l'ouvrier menuisier acquiert de la vitesse mécanique au détriment des connaissances techniques générales, qu'il abandonne et perd un peu chaque jour.

S'il y a avantage pour la rapide production, qui profite surtout au patronat, il y a déchéance morale pour l'ouvrier.

Tous les progrès ne profitent qu'au capitalisme, qui y trouve une source immédiate de profits vite réalisés, alors que le menuisier, s'il a moins de mal que

jadis, n'en a pas plus de repos ni de bonheur intellectuel, il est modernisé de l'ancien esclave, serf, valet, en ouvrier dépendant du Maître, du Capital et de l'État, qui le pressure d'impôts.

Tous ces progrès pourraient être une source de bonheur pour tous par le rendement intensif en n'occupant l'ouvrier qu'une heure ou deux chaque jour dans les travaux du taylorisme abrutissant. L'ouvrier, le reste du temps, pourrait se consacrer à d'autres travaux manuels ou intellectuels non moins utiles. Mais nous sommes en période de mercantilisme, d'exploitation de l'homme par l'homme, de capitalisme soutenu par l'État. Toutes choses à détruire par la Révolution pour établir la Liberté et le bonheur pour tous.

– L. GUERINEAU.

Accueil

MÉPRIS n. m. (de mépriser, pour *mespriser*, de *mes* (mal) et *priser*)

À l'opposé du respect se place le mépris dans la gamme des sentiments ; c'est le manque de considération ou d'estime pour quelqu'un ou quelque chose. On dira qu'un tel méprise le danger, le qu'en-dira-ton, les préjugés du milieu et du moment. Malheureusement, en majorité, les hommes sont attirés par l'argent, la renommée, le pouvoir ; ils admirent ceux dont la situation sociale est brillante, mais dédaignent ceux dont le rang ne leur semble point digne d'envie. Il est pénible de constater la platitude trop fréquente dont le pauvre fait preuve à l'égard du riche, l'ouvrier à l'égard du patron, le vulgaire citoyen à l'égard des autorités et, à l'inverse, leur arrogance à l'égard d'un plus misérable qu'eux-même, d'un plus faible, d'un plus persécuté. Il suffit de parler de condamné, de détenu, de bagnard pour qu'aussitôt les bien-pensants fassent les dégoûtés ; de malheureux forçats du travail, qui triment sans répit pour arrondir le magot d'un usinier millionnaire, affecteront des allures méprisantes à l'égard de l'irrégulier, du vagabond qui vivent en marge des oppressions collectives ; et la femme, qui eut besoin du maire et du curé pour s'unir à un homme qui la trompe quotidiennement, passera hautaine près de celle qui ne demande à personne la permission de vivre avec celui que son cœur a choisi. Dans les administrations, le chef semble d'ordinaire se croire d'une essence supérieure à celle de ses subalternes ; le professeur de faculté dédaigne le professeur de lycée qui, à son tour, le rend au primaire, trop porté lui-même à se considérer comme infiniment supérieur aux ouvriers dont il instruit les enfants.

Par une adroite distribution de titres, de médailles, de galons, la société entretient soigneusement la croyance en des mérites imaginaires qui élèvent l'individu au-dessus du *vulgum pecus* et, par contre-coup, provoquent le mépris pour toute existence qui se résigne à rester obscure. « En toutes matières et sans

répét, dans nos écoles, le maître classe, numérote, hiérarchise, coupant des cheveux en quatre, s'il le faut, afin d'avoir un premier et un dernier. Travail malaisé, je vous assure, quand les copies se valent à peu près ou que l'appréciation garde un caractère subjectif comme en devoir français. La manie du classement éclate jusque dans les manuels scolaires ; en histoire, en littérature, les personnages sont disposés par ordre de grandeur, tels des poupées de cire dans la vitrine d'un musée ; et ce sont d'interminables querelles pour savoir qui l'emporte de Corneille ou de Racine, de Robespierre ou de Danton. Mais foin de la masse anonyme : on ne s'intéresse qu'aux hommes à qui l'on dresse des statues. Ainsi germent les désirs de gloire, de richesses ou d'aventures dans le cerveau de nos enfants, incapables désormais de comprendre la noblesse des tâches obscures ». « Observez les enfants pendant qu'on lit un palmarès ou qu'on donne les résultats d'une composition : la flamme qui brille dans la prunelle des bien-casés, les éclairs de haine, les lèvres balbutiantes des autres ; quand l'attitude de l'ensemble ne témoigne pas d'un mépris souverain pour le correcteur. Et peut-être croirez-vous moins aux bienfaits de l'émulation ! On dresse de petites idoles, infatuées de leur personne, jalouses des concurrents sérieux, méprisantes pour les camarades étiquetés médiocres ou nuls ; prodiges à quinze ans, fruits secs à quarante, munis de parchemins peut-être, dénués pourtant du pouvoir créateur qui caractérise l'homme de génie. » (*Le Règne de l'Envie*). Et, si les maîtres méprisent les serviteurs qui peinent quotidiennement pour les engraisser, ces derniers, à défaut de plus malheureux qu'eux-mêmes, se vengeront sur les animaux. Les coups, la fatigue, avec les maigres joies d'une pauvre pitance, voilà, pensent-ils, qui suffit à leurs compagnons douloureux ; point de survie pour ces derniers, point de justice par delà la tombe ; cet espoir, les prêtres le réservent aux hommes. Aux yeux d'un catholique c'est chose ridicule d'être bon pour les bêtes même domestiquées. Du haut en bas doit régner le mépris pour ce que nous estimons des formes inférieures de vie.

À l'inverse, nous pensons que le mépris n'est légitime qu'à l'égard des exploiters de l'ignorance et de la sottise humaine. Dans tous les autres cas, c'est la pitié, une pitié sans borne, qui doit nous guider, lorsqu'il s'agit de malheureux humains victimes de l'injustice sociale, de la nature ou du sort, et même en présence

du plus humble des organismes vivants. « Fils de la terre, frères de tout organisme en voie d'évolution, inclinons-nous avec douceur vers la fleur entrouverte, n'écrasons pas sans raison le vermisseau gisant à nos pieds. Qu'une infinie pitié nous soulève devant la souffrance imméritée de l'homme et des autres vivants ses compagnons ; opérons l'œuvre rédemptrice que les dieux n'ont pu faire. » (*Par delà l'Intérêt*). Le fouet de notre mépris réservons-le aux vendeurs du temple, aux potentats que les peuples bernés adorent, aux faux savants, aux larbins de l'Académie, aux parlementaires tripoteurs, aux institutions et aux hommes qui oppressent les consciences et les volontés. Aux autres, même coupables, même peu intéressants, distribuons les trésors d'une compassion aussi universelle que la souffrance.

– L. B.

Accueil

MERCANTI s. m. du latin *mercans, mercantis*, marchand

Marchand dans les bazars d'Orient et d'Afrique, ou à la suite des armées en campagne. Bas commerçant, profiteur de la guerre.

Ce mot n'était guère usité avant la guerre de 1914-1918 : il existait cependant l'esprit mercantile, c'est-à-dire l'amour excessif du gain. La guerre ayant désaxé le commerce puisque la consommation dépassait la production, les marchands de toutes catégories tant que durèrent les hostilités, alors que les hommes s'entretuaient et mouraient par millions, réalisaient des bénéfices inouïs, faisant des fortunes en quatre ou cinq ans.

L'acheteur, individu ou collectivité, était immanquablement détroussé par les marchands. Et ceux-ci s'attirèrent comme un qualificatif de mépris, celui de *mercantis*... Vengeance anodine qui n'empêchait pas les spéculateurs de perfectionner leurs agissements et d'étendre leur champ de rapine.

D'ailleurs, le commerce étant l'art de faire payer 6 francs ce qui en a coûté 4 et d'acheter 4 ce que l'on vendra 6, ne saurait « déchoir » parce que l'on a fait payer 6 ce qui ne coûtait que 2 francs. Il y a là seulement une question de proportion et d'appétit qui ne change rien au principe et souligne seulement davantage l'absurdité des échanges par voie mercantile. Ne vivons-nous pas à une époque où l'intermédiaire arrive toujours à tirer son épingle du jeu – une épingle d'or très souvent – tandis que le producteur se débat dans les difficultés et la gêne. Puisque le commerce est le vol autorisé, le mercanti n'est, après tout, qu'un commerçant un peu plus voleur que ses confrères.

Accueil

MERCENAIRE adj. et subst. (du latin *mercenarius*, même sens, fait de *merces*, salaire)

Qui se fait pour le gain, pour un salaire convenu : *labeur mercenaire*, *occupations mercenaires*. Les sociétés humaines, en détournant l'effort productif de ses voies droites et légitimes, en l'assujettissant au service de la force, de la jouissance oisive et de l'ambition, en monopolisant ses fruits entre des mains privilégiées, ont fait du travail (voir ce mot) une tâche avilie et *mercenaire*. Elles en ont voilé le but naturel et tari les joies normales. L'équilibre est constamment faussé entre le quotient d'énergie exigé du producteur et la part qui lui revient des richesses obtenues.

Les conditions mercenaires dans lesquelles s'accomplit le labeur ont fini par en faire perdre de vue au plus grand nombre l'objet véritable. Le travail humain, écarté de sa ligne simple et logique, donne bien davantage l'impression d'un sacrifice incessant à quelque Moloch-Argent, entité insatiable, que d'une œuvre utilitaire rythmée aux exigences des besoins. Le gain, le salaire sont au premier plan du travail des masses laborieuses ; c'est vers eux que l'effort est tourné comme s'ils étaient son unique fin. La plupart des hommes en sont venus à ne plus regarder dans leur besogne autre chose que cet aboutissement ; plus d'activité qui ne soit monnayée : l'effort est tout entier mercenaire. Dépouillé de sa nécessité directe et de sa grandeur native, corrompu par une philosophie frelatée qui en « justifia » les déviations, il se traîne, lui aussi, parmi les mensonges conventionnels du social.

On appelle *troupes mercenaires* les troupes étrangères dont on achète le service ; cette qualité peut s'étendre aux troupes indigènes. Dès l'antiquité empires et républiques commerçantes de la Méditerranée, colonies phéniciennes, ioniennes, Athènes même, la république romaine enfin firent appel à des auxiliaires thraces, gaulois, asiatiques, celtibériens, etc. La Rome impériale, après avoir levé des légions sur les terres asservies par ses conquêtes, enrôla des mercenaires empruntés aux peuplades barbares riveraines. Jusqu'au moyen-âge d'ailleurs *routiers* et *condottieri*, *brabançons* et navarraïns vinrent chercher solde auprès des maîtres des nations. Reîtres et lansquenets allemands, compagnies suisses passaient tour à tour des bannières des évêques ou des rois de France sous les pavillons des princes impériaux. Ces marchés de soldats s'étendirent, chez nous, jusqu'au seuil de la Révolution française sous forme de gardes attachés aux palais royaux. Tels les Suisses d'argent qui furent le rempart de la cour du dernier des Capets.

L'introduction de l'esprit démocratique dans la vie moderne a modifié le caractère des armées. Le XIX^{ème} siècle a marqué une tendance toujours plus accentuée à répudier les armées de métier, les troupes vénales rendues suspectes d'ailleurs par quelques trahisons célèbres. Il leur a substitué les armées nationales, de souche évidemment populaire, les nobles se réservant les hauts grades et les bourgeois aisés s'achetant des remplaçants. Puis les républiques sont venues, proclamant l'obligation militaire générale, instituant le service dit obligatoire. Elles ont amené dans les casernes multipliées les différentes couches sociales, séparées néanmoins par le choix des armes, car cavalerie, artillerie, sont demeurées le refuge de l'aristocratie et de sa jeunesse fortunée, embrigadant quelques gars dociles des campagnes, l'infanterie ouvrant ses rangs aux contingents massifs de la ville et des champs.

Mais le développement de l'industrialisme a donné naissance à de fréquentes revendications collectives des travailleurs rassemblés dans les ateliers et les usines. Cessant par moment, d'ensemble, le travail, les salariés se sont mis en grève. Ces

mouvements, parfois violents au point de donner des inquiétudes aux patrons, aux manufacturiers, ont provoqué, de la part des gouvernements, des meures « d'ordre ». Contre les ouvriers révoltés on a appelé, au secours des gendarmeries débordées, les soldats détournés de leur rôle officiel. Mais, d'abord docile et prompt à servir la répression, le peuple sous l'uniforme a fini par prendre conscience de la solidarité qui l'unit au travailleur luttant pour le pain quotidien. Il s'est, çà et là, refusé au rôle de briseur de grève. En dépit des mensonges qui troublent ses affinités de classe et d'une discipline qui châtie durement ses élans, l'armée du service obligatoire a cessé d'être la sauvegarde assurée de l'ordre privilégié. On se méfie de ses répugnances croissantes, on craint ses fraternisations susceptibles de s'amplifier en complicités révolutionnaires...

Et la bourgeoisie régnante revient, par l'extension de sa police, par la création de gardes mobiles – corps salariés – par d'alléchantes primes d'engagement et de rengagement qui entraînent la formation d'importants noyaux de militaires payés au sein même des troupes régulières, la bourgeoisie revient, pour sa suprême défense, aux groupes mercenaires. Ultime carte d'une classe favorisée qui range ses derniers esclaves autour du butin amoncelé. La mesure ne la sauvera pas des crises et de la, défaite finale. Comme l'empire romain décadent, confiant sa garde aux guerriers sans âme du mercenariat, le capitalisme verra fléchir, à l'heure critique, le dévouement *payé* des défenseurs qui ne retiennent à ses côtés que des intérêts momentanés et d'ailleurs équivoques. Les mercenaires retarderont peut-être sa chute. Ils marqueront de quelques pauses sanglantes la marche douloureuse du prolétariat. Mais ils ne sauveront pas le régime que minent de fœnicères incompatibilités et dont la forme agglomère, facticement, l'organisme.

– LANARQUE.

Par analogie, mercenaire se dit de ce qui a pour essence, pour mobile ou pour but un intérêt sordide, servi par une basse flagornerie ; il désigne des manœuvres intéressées, parfois soudoyées : âme mercenaire, louanges mercenaires.

Hist. Ecclés. : Se disait de prêtres qui n'étaient attachés à aucune paroisse.

Au fig. Homme intéressé, facile à corrompre pour de l'argent : « les ambitieux qu'on loue tant sont des glorieux qui font des bassesses, ou des mercenaires qui veulent être payés » (Fléchier),

Histoire : *Guerre des mercenaires* : guerre terrible que Carthage eut à soutenir en Afrique contre ses troupes mercenaires, qui s'étaient révoltées parce qu'elles n'étaient pas payées. Elle eut lieu pendant l'intervalle de la première à la deuxième guerre punique (241-238). Mathos et Spendius furent les principaux chefs des rebelles ; Amilcar, chargé de les combattre, réussit à enfermer dans un défilé un corps d'insurgés, et les fit tous massacrer à mesure qu'ils en sortaient ; de 40.000 hommes, pas un n'échappa. On nomma cette guerre la *Guerre inexpiable*, à cause des fureurs auxquelles elle donna lieu. G. Flaubert s'en est inspiré pour écrire *Salammbô*.

Accueil

MÈRE n. f.(du latin : *mater*)

Femme qui a mis au monde un ou plusieurs enfants.

Dernier stade de l'évolution de la femme, tant dans le domaine physiologique que psychologique. La vierge, la femme stérile, sont des femmes incomplètes. Physiquement, la femme qui a été mère est plus belle et conserve sa fraîcheur plus longtemps que la femme qui n'a pas connu la maternité. Évidemment, il ne peut être question des femmes aux maternités trop souvent répétées, pour lesquelles la maternité ne signifie que gêne, restrictions et fatigues. Mais, à âge égal, la femme qui n'a jamais été mère est en général plus fanée que celle qui connut quelques maternités heureuses, assez espacées pour permettre au corps de se raffermir et de reprendre sa vigueur, et qui n'eut pas à connaître les privations et le surmenage. La maternité est l'épanouissement de la femme, la mère est la femme dans la plénitude de sa force et de sa grâce. Le charme puéril et gracile de la vierge ne peut pas être comparable à la beauté de la mère. Qui n'a admiré le tableau d'une jeune mère allaitant son enfant ? C'est une image de vie d'une force saisissante, et devant laquelle le penseur est ému. C'est que la « Mère » est dans le sens de la vie. Dans l'ordre naturel aussi bien que dans l'ordre social, la femme qui n'est pas mère n'a pas de raison d'être. La mère est la fondatrice de la famille et de la société. À l'origine des âges, l'homme, nomade par instinct, ne s'est fixé au sol que parce que la mère l'y a fixé. Élie Reclus, dans son ouvrage sur *Les Primitifs* nous le dit éloquemment : « Nonobstant la doctrine qui fait loi présentement, nous tenons la femme pour la créatrices de la civilisation en ses éléments primordiaux. Sans doute, la femme à ses débuts ne fut qu'une femelle humaine ; mais cette femelle nourrissait, élevait et protégeait plus faible qu'elle, tandis que son mâle, « fauve terrible, ne savait que poursuivre et tuer. Il égorgeait par nécessité et non sans agrément. Lui, bête féroce

par instinct ; elle, mère par fonction... »

C'est sur cette fonction de la mère que la civilisation s'est édifiée. La mère est aussi vieille que l'humanité. Les primitifs ignoraient la paternité, n'établissant pas de relation entre l'acte sexuel de la fécondation et la mise au monde d'un enfant par une femme. Mais le lien maternel était indéniable. Fécondée au hasard par l'un ou par l'autre, la mère seule existait. Ses enfants l'entouraient. La horde primitive ne connaissait pas le père. Elle allait sous la conduite du chef, auquel tous obéissaient, mâles et femelles ; les mères chargées des petits, les hommes chargés du butin. Quand la horde se fixa, la mère devint la créatrice du foyer. Dans la hutte grossière, elle était la gardienne et la protectrice des enfants, pendant que les hommes étaient à la chasse et à la pêche, ou s'occupaient à cultiver le sol, chez les peuples agriculteurs. Gardienne des enfants, elle devint également gardienne du butin et des récoltes, qu'elle dut conserver et administrer. De là ces fonctions qui sont devenues la consécration sociale de la femme, mais qui, ne l'oublions pas, lui ont été conférées parce qu'elle était la mère. Mais là ne s'est pas bornée la participation de la mère à l'œuvre civilisatrice. La civilisation lui est encore redevable de la plus noble des forces morales qui ait soutenu et consolé l'humanité et qui la conduira vers l'harmonie et le bonheur : l'amour. L'amour maternel est à l'origine de tous les amours. Fait sans doute d'instinct et d'animalité dans son expression première, il était cependant l'amour, et le seul amour qui fut. Ayant à protéger plus faible qu'elle, à soigner, secourir, consoler, la mère apprit le dévouement, la sollicitude, la tendresse patiente, la pitié, l'indulgence, le pardon. Toutes ces vertus qui, par la suite, se développeront d'âge en âge, et qui contiennent la rédemption morale du monde, c'est la mère qui les a apportées au monde. Ce n'est pas la femme, ainsi qu'on le dit couramment. La femme, prise en tant qu'individu au même titre que l'homme, est, comme lui, égoïste et comme lui recherche le plaisir et la jouissance. Elle ne s'élève à l'altruisme, au désintéressement, que par la maternité qu'elle porte en elle et qui domine toute sa vie, même lorsqu'elle n'est pas mère. Il est nécessaire de ramener toujours une question à son point de départ, et celle-ci plus que toute autre. On a tendance aujourd'hui à décrier la maternité, à rabaisser la mère, à l'inférioriser socialement et moralement. C'est une grave erreur des temps

modernes. Le machinisme, qui enlève la mère à ses enfants et détruit l'harmonie du foyer, obnubile notre raison et nous porte à juger faux en subordonnant aux questions d'ordre secondaire les vérités primordiales et fondamentales de la vie. Le machinisme passera. La mécanisation à l'américaine n'est heureusement qu'une de ces erreurs comme l'humanité en commet dans sa marche au progrès, mais dont elle guérira. Et « la mère » survivra au mal moderne, comme elle a survécu à tous les bouleversements sociaux et économiques. Elle y survivra précisément parce qu'elle est la Vie, source de vie et d'amour, dispensatrice du bonheur humain, régulatrice des mœurs et de la morale. Toutes les vieilles religions du passé ont élevé sur le monde le mythe rédempteur d'une mère portant un enfant sur ses bras. C'est un symbole d'une haute signification, qui est encore l'espoir des penseurs et des moralistes, dans l'apparente confusion et contradiction des théories de l'heure présente. Mais la confusion n'est qu'apparente. L'ordre est la loi du cosmos et le rythme du temps. La « mère » restera la conception la plus parfaite de l'universelle vie et de l'universel amour, parce qu'elle est l'image la plus vraie du principe d'Universalité.

Fonction physiologique. – Physiologiquement, la mère passe par trois phases distinctes : l'attente, l'enfantement, l'allaitement. Toutes les femmes ne ressentent pas de la même façon la première phase. Si l'enfant est désiré, conçu volontairement, s'il est aimé avant sa conception même, l'attente est une période heureuse. Il se produit alors, chez la future mère, un travail psychologique qui marche de pair avec la fonction physiologique et qui est du plus heureux effet sur l'intelligence et la pensée. Ramenée sans cesse vers le petit être qu'elle sent vivre en elle, la femme se trouve presque à son insu portée vers les graves questions de la vie. Cet enfant qui va naître lui révèle le monde. Si l'enfant n'était pas désiré, ou si la mère est déjà fatiguée par des maternités pénibles, cette période de l'attente

pourra être, à ses débuts surtout, une source d'ennui et de mécontentement. Mais, même dans ce cas, l'apaisement se fait, surtout si la femme a déjà été mère, car il lui devient alors impossible de séparer celui qui va naître de celui ou de ceux qui l'ont précédé. En général, quand l'enfant naît, s'il est mal accueilli du père – ce qui arrive fréquemment dans la classe populaire, lorsqu'il vient s'ajouter à d'autres – il est déjà aimé par sa mère. Les hommes du peuple protestent contre la charge de nombreux enfants, mais n'apportent aucune prudence dans l'acte procréateur. Et il est remarquable que ce soit la mère, fécondée sans sa volonté, qui témoigne alors le plus de désintéressement, et accueille le pauvre petit non désiré, sinon avec joie, du moins avec une pitié tendre. L'homme peut mépriser son petit, l'insulter de noms grossiers ; mais la mère, dès l'enfantement, éprouve déjà le besoin de protéger et de soigner. Il y a certes des exceptions, mais nous n'avons à nous occuper ici que de la règle générale. L'instinct maternel est un fait indéniable. Il n'est ni miraculeux, ni sacré, ni infaillible. Il ne confère pas l'intelligence à qui ne la possède pas. Il repose tout entier sur la *communauté physiologique*. La mère aime son enfant parce qu'il fait partie d'elle-même, parce qu'il est le prolongement de sa vie, un peu de sa chair qui continue à vivre en dehors d'elle. Elle est unie à lui par la sensibilité qu'elle a d'elle-même. Les cris de souffrance de son enfant se répercutent en elle comme un écho de sa propre souffrance, ce qui explique cette clairvoyance maternelle, que nombre de médecins attesteront, et qui souvent sauve l'enfant malade. La nourrice-mercenaire, presque toujours avertie trop tard, réclame le médecin alors qu'il n'est plus possible d'intervenir. La mère, elle, peut exagérer dans le sens contraire ; mais le souci constant que lui inspire son petit, l'inquiétude permanente qui veille en elle, sont la sauvegarde même de l'enfant.

Quoi qu'en prétendent certains adversaires de la maternité, la mère ne se remplace pas. La maternité, étant fonction de vie, de pensée et d'amour, ne s'industrialisera jamais. « Toutes les précautions qui doivent entourer un enfant, dit le Dr Vatrey, ne sont vraiment bien prises que par la mère ». À l'appui de cette déclaration, il donne les statistiques suivantes, établies par lui-même, d'après ses propres observations :

Enfants nourris au sein par la mère, mortalité, 11,9 p. 100 ;

Enfants nourris au biberon par la mère, mortalité, 30,6 p. 100 ;

Enfants nourris au sein par une nourrice, mortalité, 36 p. 100 ;

Enfants nourris au biberon par une nourrice, mortalité, 77 p. 100.

Ainsi donc, l'enfant élevé par sa mère au biberon a plus de chances de vivre que l'enfant élevé au sein par une nourrice.

L'instinct maternel et l'instinct sexuel. – Qu'il y ait dans l'attachement de la mère pour l'enfant un souvenir de l'instinct sexuel, c'est évident et explicable par la physiologie même de la maternité qui a son point de départ dans l'ovaire, lequel est également l'organe sexuel féminin.

Le plaisir de l'allaitement est analogue au plaisir sexuel surtout masculin : c'est une sécrétion non spontanée, mais arrachée.

Mais prétendre, comme Freud, qu'il y ait dans la tendresse de l'enfant vers la mère une préformation de l'instinct sexuel, c'est mythologie pure. C'est mettre la charrue avant les bœufs. La sensualité de l'enfant n'est rien d'autre qu'un mouvement pour reformer la communion alimentaire qui existait dans la vie intra-utérine. Tout au contraire, c'est l'instinct sexuel qui, lorsqu'il se produira, conservera quelque chose de l'amour de l'enfant pour la mère.

« Il rêvera partout à la chaleur du sein », dit Vigny. Le principe positif qui doit nous guider ici, est le suivant : tout le passé est conservé dans le présent ; mais l'avenir physiologique n'y est pas annoncé. Supposer le contraire est le fait d'un esprit mal dégagé des vieilles croyances religieuses.

Évolution de l'amour maternel. – L'amour maternel est un thème universel. La littérature, la poésie, l'art, y ont puisé au travers les siècles.

Fait d'héroïsme et de clémence,

Présent toujours au moindre appel,

Qui dira jamais où commence

Où finit l'amour maternel ?

SULLY-PRUDHOMME.

Force aussi vieille que le monde, au-dessus de tout ce qui passe et se transforme, l'amour de la mère est resté *l'amour qui ne passe pas*. Seul, il sait faire abstraction des formes de la matière pour aimer seulement l'être que cette matière enferme. Pour l'amour maternel il n'y a pas de difformité, de laideur, d'infériorité. Il donne sans espoir de retour. Il n'attend pas la prière, il la devance, il la rend inutile. Il est à la mesure même de la nécessité ; il descend aux plus infimes détails et s'élève aux plus hautes conceptions de la pensée. Il est puéril et sublime. Il est la faiblesse et la force. Il est la vie qui passe et pourtant demeure. Il est patient comme Dieu parce qu'il est éternel comme lui. Il est Dieu matérialisé et vivant. Au demeurant le seul Dieu, puisqu'il est le seul amour, source de tout amour et de toute vie.

Pour expliquer cette force de l'amour maternel, il faut comprendre que la grandeur de l'amour se mesure à sa puissance de renoncement. Or, l'amour maternel est fait de renoncements successifs, de déchirements répétés. C'est d'abord la déchirure de l'enfantement, physiquement la plus cruelle, et cependant celle qui est

la plus rapidement oubliée. Car le petit est là. La communion intra-utérine, un moment détruite par la rupture du cordon ombilical, se reforme dans l'allaitement qui prolonge l'union de la chair. Mais avec le sevrage le lien du sang est définitivement brisé. Pourtant le tout-petit est encore étroitement uni à sa mère, dont il lui faut les soins incessants, la surveillance continuelle. Puis, il apprend à marcher, il s'en va seul, sans son aide. Nouvelle rupture et nouveau déchirement. Il en sera de même à chaque phase de la vie enfantine : l'école, les départs de vacances, l'apprentissage, les amitiés qui se noueront en dehors du foyer familial. Un jour ce sera l'éloignement définitif. Ainsi se développe et s'accroît l'amour maternel. Il a puisé ses racines premières dans le lien physiologique. D'abord instinct presque animal, égoïste dans ses manifestations, il s'élève peu à peu au sentiment le plus pur, parce qu'il conserve, à sa base, la sensibilité primitive, sensibilité sans cesse renouvelée par la série des déchirements imposés par la loi de nature. Fortifié par les craintes, les absences, les inquiétudes, par l'habitude prise de donner gratuitement, il devient alors capable des plus grands renoncements, compréhensif jusqu'à l'acceptation de rester incompris. Arrivé à ce stade il est devenu altruiste.

Ainsi la mère, par le fait même de sa maternité, touche au sublime humain. Restée sensible par la déchirure jamais cicatrisée de ses entrailles, elle reste davantage vivante, soumise aux nécessités de la vie, capable de répandre autour d'elle la sollicitude généreuse dont elle a enveloppé ses enfants. Si, dans le domaine physiologique, la mère est la femme parvenue à son complet épanouissement, dans le domaine psychologique la mère est la femme intégralement développée. Ce sont précisément les qualités maternelles que la femme porte potentiellement en elle qui font d'elle la dispensatrice du bonheur humain et la régulatrice des mœurs. Une telle femme peut avoir une influence morale profonde et bienfaisante sur son milieu. C'est pourquoi ce serait commettre une faute irréparable que de réduire la femme à n'être plus qu'un rouage du mécanisme industriel, une machine à écrire ou à calculer, une femelle à laquelle on arracherait ses petits pour les élever comme des troupeaux, parqués dans des internats. La mécanisation, si nuisible à l'homme, est néfaste à la femme, dont elle détruit les forces créatrices, lui enlevant ainsi toute

signification dans la société humaine. La femme a mieux à faire qu'à s'épuiser pour la production de richesses fictives, en des besognes qui tariraient en elle la source de la sensibilité. Où la sensibilité manque, la vie manquera toujours. Et quel bénéfice tirerait l'humanité d'une richesse acquise au prix même de la vie ?

La Mère éducatrice. – De tout ce qui précède, il s'ensuit que nul n'est qualifié comme la mère pour être la première éducatrice de l'enfant, l'initiatrice à la vie, à ses nécessités et à ses lois. Cette première éducation, toute de douceur et de patience, demande comme condition essentielle la compréhension et la tendresse. Or, la mère a appris à connaître son enfant dès que la vie s'est manifestée en lui. Elle sait distinguer dans ses cris, la joie, le besoin, la souffrance. Dans ses premiers essais de langage, elle devine l'esquisse des mots, elle en aide l'articulation en les lui répétant inlassablement. Ensuite, elle lui apprendra à assembler les mots pour en faire des phrases. Elle lui révèle les vérités élémentaires : le feu brûle, la lumière éclaire, le couteau coupe, l'eau mouille, la boue salit. Elle lui apprend les premières prudences pour éviter les accidents ; l'acceptation des choses inévitables ; l'accoutumance à l'effort. Elle le console de ses échecs, l'invite à la persévérance. Elle l'initie à l'endurance et au stoïcisme en le faisant sourire après une douleur : « Allons, n'y pense plus », dit-elle en lui donnant un baiser. Tout cela peut paraître mesquin à qui regarde superficiellement ; tout cela, pourtant, c'est l'apprentissage de la vie, et la formation du caractère. Et ce n'est pas, ainsi qu'on a pu le prétendre, une œuvre niaise et abêtissante. Au contraire, c'est une œuvre qui réclame toutes les vertus et tous les dévouements ; une œuvre où la sensibilité joue le rôle essentiel. Des mercenaires en seront toujours incapables. Et quelle mercenaire voudrait accepter pareille tâche, fastidieuse si l'amour ne l'éclaire pas ? Jamais une étrangère ne remplacera la mère, à quelques exceptions près. Socialiser la maternité est chose impossible. L'éducation première réclame une présence, toujours la même, une

vigilance inlassable, ne se mesurant ni à l'heure, ni à la journée. L'œuvre maternelle ne peut ni se chronométrer, ni se tarifer. Et réjouissons-nous qu'il en soit ainsi, dans cette folie de standardisation qui sévit aujourd'hui.

Si la mère, ai-je dit, est la dispensatrice du bonheur humain, n'est-ce pas parce qu'elle en fait l'apprentissage en donnant à son enfant la science du bonheur ? Elle la lui donne par sa présence, par sa gaîté, par ses caresses, par les chansons qu'elle lui chante, par les promenades où elle lui fait observer le vol des papillons et la beauté des fleurs, par la quiétude dont elle l'entoure. Elle la lui donne en apaisant ses colères et ses inquiétudes, en lui enseignant à dominer ses petites passions. Elle la lui donne par ces premières initiations que j'énumérais tout à l'heure. Elle lui enseigne la grâce de vivre, lui apprend à être heureux, ce qui est peut-être la science la plus difficile à enseigner, et pourtant celle dont l'humanité a le plus besoin. Cet enseignement commence avec la vie. L'enfant qui n'a pas connu le bonheur dans ses premiers ans, conservera toujours une ombre sur son caractère, une inquiétude dans sa pensée, nuisibles à son développement. La confiance et la générosité pourront, de ce fait, lui faire défaut.

Cette éducation de la mère n'est ni didactique, ni livresque. C'est une éducation faite de gestes et d'échange de tendresse, inspirée par l'heure et les circonstances. Dans cet échange, la mère, à son tour, puise des ressources nouvelles d'amour, de patience, de compréhension de la vie. Elle se pacifie, s'élève à la sérénité, acquiert une philosophie naturelle où le bon sens s'alimente à la source sensible qu'elle porte en elle, et qui, si souvent, lui fait voir juste et raisonner sainement.

La mère n'a pas à donner l'éducation intellectuelle. Elle peut y aider, à la maison, si l'enfant fait appel à ses connaissances, demande un renseignement, un éclaircissement. Mais l'instruction proprement dite devra être donnée en dehors. Je l'ai maintes fois répété : il faut, à l'éducation rationnelle de l'enfant, la coopération du foyer et de l'école. « L'idéal éducatif, ai-je dit, c'est l'enfant élevé dans sa famille, par ses parents, près de ses frères et sœurs, avec comme point de contact social l'école en commun plusieurs heures par jour en compagnie d'enfants de son âge ».

Je ne puis que le redire encore. L'école donne l'enseignement ; la famille développe le sens moral. Mais l'éducation morale doit avoir précédé tout enseignement, et la première éducation maternelle est essentiellement morale, non pas par des préceptes, mais par l'exemple, et par l'ambiance qui enveloppe l'enfant. C'est pourquoi l'école ne devra pas commencer trop tôt ; mais seulement vers la sixième année. Le caractère, alors, étant formé, la société des autres enfants deviendra nécessaire à l'enfant pour lui permettre d'acquérir les qualités de sociabilité, d'endurance, de tolérance, d'urbanité, qui lui seront indispensables pour la conduite de sa vie. L'enfant qui serait exclusivement instruit dans sa famille deviendrait un tyran, à tout le moins un incapable de vie sociale. Mais, près de l'école où il puise les notions d'égalité civique et de fraternité humaine, le foyer restera le refuge toujours ouvert où il retrouvera la paix, le bonheur, la tendresse, et cette liberté individuelle dont chacun a besoin ; le foyer où la mère fera rayonner la bienfaisante influence de sa douceur, accrue et augmentée par l'expérience qu'elle-même aura acquise pendant l'accomplissement de sa tâche maternelle.

On prétendra peut-être que j'ai donné là une définition de la mère idéale. Sans doute. Mais toute mère peut et doit réaliser cet idéal. Il lui suffit d'apprendre et de comprendre la grandeur de sa tâche, sa vraie tâche, celle que lui assignent la nature et la vie. Je ne prétends pas qu'elle ne puisse pas en remplir d'autres ; mais les autres tâches peuvent se passer d'elle, alors qu'elle est irremplaçable dans sa mission maternelle. Il faut qu'elle sache qu'en la désertant, c'est l'humanité qu'elle voue à la misère morale.

Les Mères et la Paix, l'Universelle Maternité. – Puisque la mission maternelle est une mission d'amour, il faut que les mères comprennent qu'elles ont à remplir un devoir auquel jusqu'à présent elles ont insuffisamment songé. Il faut qu'elles deviennent des éducatrices de paix. Cette science du bonheur qu'elles donnent à leurs enfants, il faut qu'elle soit orientée vers le bonheur universel. Cette paix des gestes, du langage, de la vie familiale, il faut qu'elle contribue à former chez l'enfant un esprit pacifique.

La mère, qui a d'abord aimé son enfant égoïstement, a appris à l'aimer pour lui-même, en acceptant les ruptures naturelles, les séparations imposées par la vie. Mais, en l'aimant assez pour le voir libre et éloigné d'elle, elle ne l'entoure pas moins d'un amour exclusif. Elle veut son bonheur sans songer aux conditions mêmes de ce bonheur. Il faut qu'elle fasse un pas de plus sur ce chemin de l'altruisme. Il faut que sa maternité s'élève au principe d'universalité ; il faut qu'elle veuille non seulement le bonheur des siens, mais encore le bonheur de tous. Ce principe d'universalité, elle le trouvera dans l'amour de son enfant, si elle songe qu'elle-même n'est qu'une fraction de l'Universelle maternité, et que l'amour qui l'anime est celui de toutes les mères. Quand les mères auront compris cela, elles seront des éducatrices splendides, car elles auront également compris qu'en élevant leurs enfants dans le souci des autres, elles augmentent pour eux-mêmes les chances de bonheur. Elles auront compris que le bonheur d'un seul n'est pas possible dans une humanité rongée par l'orgueil et l'égoïsme.

La guerre, épouvantail des mères, serait impossible demain, si ce principe de maternité universelle était reconnu, si les mères savaient étendre l'amour qu'elles ont pour leurs fils à tous les fils, si elles se sentaient vraiment les « mères de tous les hommes ».

La Mère dans la société et devant la loi. – L'importance du rôle maternel n'est pas une vérité nouvelle. Les penseurs de tous les temps ont honoré la maternité. Dans tous les pays et à toutes les époques le rôle de la mère a été particulièrement respecté. Les premières civilisations scandinave et germanique admettaient la mère dans leurs assemblées, tenaient compte de ses conseils, et dans les circonstances graves – particulièrement en ce qui touchait la famille – s'en remettaient à son jugement. Dans l'Inde, la mère prenait le titre de *djajaté*, « celle qui fait renaître ». Chez les Juifs, la maternité conférait à l'épouse des droits

particuliers. En Grèce, l'épouse était soumise à la même réclusion que la vierge tant qu'elle n'avait pas enfanté. À Rome, la maternité donnait à l'épouse le droit d'hériter, non seulement de son mari, mais encore d'un étranger. Les sénateurs romains se découvraient devant la femme enceinte. L'antique Égypte divinisait la mère. Les exemples abondent. Et on a pu être frappé, à juste titre, de la contradiction qui, existait entre ce respect de la maternité et la sujétion dans laquelle les mères étaient légalement tenues. Libres par leurs enfants, elles n'avaient le droit ni de les élever, ni de les diriger, ni de les marier. Cette, ancienne législation se retrouve encore aujourd'hui dans notre loi française. Le Code assimile la *mère* aux mineurs, aux repris de justice et aux fous. La maternité, cette plus haute fonction humaine puisqu'elle est créatrice, cette première fonction sociale puisqu'elle est la base de la société, la maternité est ravalée au rang de la servitude par l'obligation faite à l'épouse *d'obéir à son mari*. Or, la noblesse même de la maternité est atteinte par cette obligation de servitude. Qu'il n'en soit pas tenu compte dans les unions heureuses, c'est exact ; mais il n'en est pas moins vrai que la loi qui consacre cette servitude existe, et que tant qu'elle ne sera pas abrogée, elle blessera la dignité de la mère. La maternité ne doit pas seulement être libre dans l'accomplissement de l'acte, elle doit encore conférer à la mère la liberté légale et sociale. Si la mère est la protectrice et l'éducatrice naturelle de l'enfant, celle qui le comprend le mieux, celle dont l'amour constitue la sauvegarde des jeunes générations, on ne peut pas admettre qu'elle soit maintenue légalement dans une situation humiliante pour sa fonction d'éducatrice. Il faut à l'enfant, tant que la raison ne peut pas encore lui permettre de diriger sa vie, des protecteurs naturels. Notre Code le reconnaît ainsi : « L'enfant reste, jusqu'à sa majorité ou son émancipation, sous l'autorité de son père ou de sa mère ». Ce serait bien si le Code ne s'empressait d'ajouter ; « Le père exerce seul cette autorité ». C'est là une injustice flagrante. Sans que l'autorité soit exclusivement accordée à la mère (comme certains le demandent) puisque la responsabilité du père lui confère à lui aussi des droits, il serait pour le moins équitable que la loi établît l'égalité des droits du père et de la mère pour la tutelle et la direction des enfants. Actuellement, une mère ne peut pas autoriser sa fille à s'inscrire aux examens du baccalauréat ; elle ne peut pas l'autoriser à contracter un

mariage que son cœur désire. Le père peut être violent, despote, alcoolique, malade, c'est lui qui détient tous les droits. Même disparu (si sa mort n'est pas enregistrée) il exerce encore son autorité. On peut être surpris qu'à notre époque il faille encore insister sur ce qu'une telle législation conserve de barbarie et de caducité.

La mère, si justement appelée la gardienne du foyer, devrait avoir sa place marquée dans les institutions sociales où ses qualités particulières l'appellent. Pour tout ce qui touche l'éducation, la protection de l'enfance abandonnée, les œuvres de solidarité, la cause de la paix, les tâches de réconciliation humaine, son concours serait précieux, parce qu'elle y apporterait ces dons de clairvoyance et de sensibilité que la maternité lui confère. Le machinisme est l'ennemi de la mère parce qu'il lui fait perdre ces qualités essentielles de sa nature. Mais il n'en est plus de même en ce qui concerne les fonctions sociales. Une femme qui a été mère et éducatrice est devenue de ce fait un individu évolué, en pleine possession de toutes ses facultés. Quand sa tâche maternelle ne la réclame plus, la vie active de la femme est loin d'être terminée. C'est alors qu'elle deviendra, dans la société et la coopération humaine, une collaboratrice précieuse, mère encore, mère toujours, en apportant à la communauté les vertus qui firent d'elle la providence familiale.

– Madeleine VERNET

Voir aussi *maternité*, *paternité* (sentiment paternel), *paix* (point de vue éducatif et moral), etc.

Accueil

MÉRIDIEN n. m. (du latin *meridianus* ; de *méridies*, midi)

On appelle méridien tout cercle passant par les pôles et croisant perpendiculairement l'équateur. Un méridien divise donc le globe terrestre en deux parties égales, dans un sens opposé à l'équateur.

D'après la théorie tirée par Newton de la loi de l'attraction universelle rattachée à la rotation de notre planète autour de son axe passant par le pôle nord et le pôle sud, la terre doit représenter un ellipsoïde de révolution aplati aux pôles et renflé à l'équateur. Pour plus de simplicité représentons-nous la terre comme une sphère parfaite ; le diamètre de cette sphère étant suffisamment prolongé percera le globe en deux points appelés les pôles de la terre ; celui tourné vers l'étoile polaire (alpha de la petite Ourse) s'appellera le pôle nord, l'autre sera le pôle sud. La ligne qui joint les deux pôles l'un à l'autre (diamètre de notre sphère) constitue l'axe de la terre ou ligne des pôles.

Considérant l'axe terrestre, par le centre de notre planète, menons un plan qui lui soit perpendiculaire. Ce plan divisera la sphère en deux parties égales dont chacune renfermera un pôle. Ce grand cercle qui divisera le globe en deux hémisphères est l'équateur. Un plan quelconque passant par les axes terrestres, donc par les pôles du globe, et croisant perpendiculairement l'équateur constituera un méridien. Il s'en suit qu'il y a autant de méridiens que l'on peut concevoir de points sur l'équateur par lesquels on puisse faire passer une ligne passant par les deux pôles ou, en d'autres termes, tout cercle passant par les deux pôles est un méridien. Tout objet sur la terre a son méridien, il suffit de faire passer par un des pôles la ligne partie de lui et de la ramener à cet objet en passant par l'autre pôle ; le méridien change évidemment quand l'objet n'est pas immobile : le méridien de l'homme se déplace avec lui.

L'équateur de notre globe a été divisé en 360 parties ou mieux en deux fois 180 degrés ; par chacun de ces points de divisions on a fait passer un méridien en comptant 180 méridiens à l'est et 180 à l'ouest, à partir d'un méridien initial choisi comme méridien d'origine. En numérotant les méridiens dans chaque sens, est et ouest, de 0 à 180, à partir du méridien d'origine, on obtient une première détermination d'un point à la surface de la terre. Mais comme il ne suffit pas de savoir qu'un point se trouve sur un méridien déterminé pour connaître sa position exacte il a fallu imaginer une seconde ligne sur laquelle il se trouve également. Cette deuxième ligne c'est un parallèle. Un parallèle correspond à une ligne imaginaire parallèle à l'équateur et perpendiculaire à la ligne des pôles. Les méridiens ont été divisés à partir de l'équateur et de part et d'autre de celui-ci en 90 parties égales et par chacun de ces points de divisions on a fait passer un parallèle. La position d'un point à la surface de la terre est donc déterminé exactement quand on sait sur quel parallèle et sur quel méridien il se trouve. Sa position sera donc à l'intersection du parallèle et du méridien ; nous avons ainsi les coordonnées géographiques d'un point. (Voir *latitude* et *longitude*.) Jadis chaque nation choisissait comme méridien d'origine celui qui passait par l'observatoire de sa capitale. Cette façon de faire était une source de confusions regrettables pour la comparaison des longitudes. Une entente internationale entre les différents États a, depuis, mis fin à ce désordre et une réforme heureuse a décidé que désormais on compterait les longitudes à partir du méridien de Greenwich (Angleterre), choisi comme méridien d'origine. À cette unification nécessaire a correspondu l'unification de l'heure sur toute l'étendue du globe.

La mesure exacte de la terre et la détermination de sa forme ont, avons-nous dit, conduit les savants à admettre que la terre a la forme d'un ellipsoïde de révolution aplati aux pôles et renflé à l'équateur. La forme du méridien n'est donc pas un cercle mais celle d'un ellipsoïde dont le petit axe dirigé suivant la ligne des pôles a environ trois centièmes de moins que le grand axe dirigé suivant le diamètre de l'équateur. Si la terre était rigoureusement sphérique, un arc de méridien joignant deux points de la terre par un nombre déterminé de degrés de latitude aurait partout

la même longueur. La mesure d'un arc de méridien doit donc nous renseigner non seulement sur la forme exacte de notre globe, mais encore nous donner les dimensions de celui-ci.

Ces mesures furent entreprises de tout temps.

Ératosthène exécuta la première mesure astronomique de la longueur d'un degré méridien entre Alexandrie et Syène au III^{ème} siècle avant l'ère chrétienne et trouva – en supposant la valeur du stade égale à 158 mètres, chose, dont on n'est pas certain – pour la circonférence de la terre : 250.000 stades, ce qui équivaut en chiffres ronds à 39.500 kilomètres. Deux cents ans plus tard, Posidenius exécuta entre Rhodes et Alexandrie une mesure de degré analogue, mesure qui fixe la circonférence du globe avec une exactitude allant jusqu'à 1/20^{ème}. Au IX^{ème} siècle de notre ère les Arabes exécutèrent des mesures de degrés où la circonférence de la sphère ressortit avec une exactitude de 1/25^{ème}. Il fallut attendre jusqu'au début du XVII^{ème} siècle, après la longue période d'obscurantisme religieux et d'anémie intellectuelle qui s'appelle le moyen âge, pour arriver à une nouvelle mesure d'arc en Europe, par Fernel en France. En 1615, Snellius applique pour la première fois la méthode exacte de géodosie dite de « triangulation » en mesurant la longueur d'un arc de méridien entre Alkimaar et Bergen. En 1669, le savant géomètre Picard mesura le côté d'un triangle entre Malvoisière et Amiens et trouva un résultat de 57.060 toises (une toise égale 1 m. 95) pour la longueur d'un degré. Mentionnons, les mesures de degré des astronomes Cassini et Lahire, en 1680 et 1718, qui conduisirent à ce curieux résultat que les longueurs de degrés devaient augmenter du nord au sud, c'est-à-dire des pôles à l'équateur. Deux expéditions célèbres, celle de La Condamine et Bouguer en Amérique du Sud et celle de Maupertuis et Clairaut en Lapénie, qui furent les premières à travailler vraiment d'une façon scientifique, eurent lieu pour connaître la forme exacte de notre terre qu'on commençait à ne plus croire parfaitement sphérique. Les premiers mesurèrent la longueur d'un degré d'arc sur le plateau de Quite dans l'État de l'Équateur et obtinrent pour résultat 56.753 toises ; les seconds trouvèrent sur la glace du golfe de Toméa, par 66 degrés de latitude nord, une étendue de 57.437 toises, c'est-à-dire

684 toises de plus dans le nord que sous l'équateur. Cette mémorable expédition confirma la théorie pressentie par Newton qui voulait que la terre fut un ellipsoïde de révolution aplati aux pôles et montrait que la longueur d'un degré de méridien augmente à mesure que la latitude géographique s'accroît, par conséquent dans la direction des pôles : Il ne nous est pas possible de donner, même en raccourci, un aperçu des multiples et importantes mesures de degrés effectuées au cours du XVIIIème et du XIXème siècle par les savants les plus éminents pour étudier la véritable figure de la terre. Nous nous contenterons de mentionner la seconde grande mesure de degrés faite en France à la fin du XVIIIème siècle et qui servit à la réforme du système des poids et mesures (voir *système métrique*). L'Académie des Sciences chargea les astronomes Méchain et Delambre de mesurer le grand arc de méridien entre Dunkerque et Barcelone ; le résultat de ces travaux établit que le quart du méridien terrestre était égal à 10 millions de mètres ; la précision des mesures actuelles a fait rectifier ce dernier chiffre. Aujourd'hui les travaux nombreux et précis des savants portent à admettre que la terre a la forme d'un géoïde et que « le demi grand axe de l'ellipsoïde terrestre, c'est-à-dire le rayon de l'équateur du globe a pour valeur 6.377.000 mètres ; le demi petit axe, c'est-à-dire la distance d'un des pôles au centre de la terre a pour valeur 6.356.510 mètres. L'aplatissement a pour valeur $1/297^{\circ}$. Ce qui donne pour circonférence du globe : 40.054.000 mètres. La superficie de la terre, est donc de 510 millions de kilomètres carrés et son volume équivaut à 1.083.260 millions de kilomètres cubes. » (D'après Alph. Berget. *La vie et la mort du globe*. Paris 1927.)

ASTRONOMIE : *Lunette méridienne* : Instrument se composant d'une forte lunette astronomique pourvue d'un réticule à micromètre et mobile autour d'un axe horizontal disposé de façon que la lunette puisse se mouvoir dans le plan du méridien du lieu, qu'elle parcourt dans sa partie visible. La lunette méridienne est toujours accompagnée d'une horloge sidérale et elle sert à fixer la position d'une étoile sur la voûte céleste en faisant connaître les éléments fondamentaux nécessaires pour établir cette position, c'est-à-dire sa déclinaison et son ascension

droite, coordonnées astronomiques correspondant aux coordonnées géographiques : latitude et longitude.

Service méridien d'un observatoire : Consiste à observer les astres et les planètes à leur passage au méridien et de comparer les heures et les distances zénithales de ces passages à celles que la théorie prévoit. Son but est de fournir des éléments incessants d'observations et de déterminer aussi exactement que possible la position précise des étoiles qui sont classées dans les catalogues d'étoiles.

Méridienne d'un lieu : Plan déterminé par la verticale d'un lieu et la ligne des pôles. On donne aussi le nom de méridienne à tous les points de la surface du globe qui sont situés dans le plan d'un même méridien, parce que midi arrive au même instant sur tous les points situés dans ce plan.

GÉOMÉTRIE : Méridienne : Section que fait, dans une surface de révolution, un plan passant par l'axe de cette figure.

Faire sa méridienne : Sieste faite vers le milieu du jour dans les pays chauds ; par extension, fauteuil sur lequel on s'étend pour faire sa sieste.

– Charles ALEXANDRE.

Accueil

MÉRITE n. m. (latin *meritum*, chose méritée)

Au sens général le mérite c'est ce qui rend digne d'estime ou de considération, c'est la valeur. Aussi parle-t-on des mérites d'un objet, d'un instrument, d'une plante, d'un animal. Le même terme s'applique aux qualités physiques ou intellectuelles de l'homme ; fréquemment il est question, dans la conversation ou dans les livres, du mérite d'un écrivain, d'un artiste, d'un orateur etc. C'est pour apprécier la valeur et le savoir des jeunes gens que l'Université a établi des examens d'ailleurs très mal compris en général. De même que la vigueur physique peut s'apprécier objectivement, de même le mérite intellectuel semble aisément constatable à l'ensemble des hommes. Il en va autrement lorsqu'il s'agit du mérite moral. Au point de vue moral le mérite suppose un accroissement volontaire de perfection ; c'est une notion connexe à celle de la responsabilité. L'homme qui pratique le bien verrait croître ses mérites ; la pratique du mal au contraire le diminuerait. Ainsi compris le mérite apparaît comme une entité métaphysique invisible pour l'homme et perçue seulement par Dieu et les esprits désincarnés ; en d'autres termes c'est une création imaginaire des prêtres et des philosophes. Mais de théologique cette idée devait devenir positive comme tant d'autres. L. Barbedette a soutenu que le mérite moral était mesurable tout comme les dispositions physiques ou les capacités intellectuelles ; il pense qu'un jour il existera des laboratoires spéciaux pour l'étude et le développement des qualités morales. À l'aide de piqûres, d'instruments, de procédés scientifiques ordinaires, on pourra modifier les tendances, opposer ou faire naître les passions, traiter les dispositions mentales dépendantes à l'heure actuelle dans ce qu'on nomme la morale. Une telle conception heurte trop les idées courantes pour être admise de sitôt. Néanmoins des expériences ont déjà été faites en ce sens ; elles ont donné de bons résultats.

Pour le plus grand nombre des moralistes, le mérite demeure l'entité occulte des théologiens. En obéissant aux prêtres, en leur donnant beaucoup d'argent, le catholique s'imagine ainsi des mérites invisibles, des grâces célestes qui lui vaudront une éternité de bonheur. Mais comme beaucoup veulent une récompense dès ici bas, les gouvernements ont créé des titres, des médailles, des rubans pour les citoyens méritants. Il va sans dire que, par citoyen méritant, l'autorité entend, l'homme servile toujours disposé à obéir aux chefs ou l'esprit rusé qui dupe les autres et les exploite. On anoblissait avant la Révolution ; sous la République, les

hommes politiques disposent de kilomètres de ruban rouge, vert ou violet. L'industriel, le financier, le négociant qui surent amasser une fortune, en volant selon le code, finissent en général dignitaires de la Légion d'honneur ; de même l'écrivain respectueux de la tradition et de l'ordre établi. On voit ce qu'il faut entendre par mérite au sens des autorités actuelles, c'est le comble de l'immoralité, le sacrifice de l'indépendance à des intérêts inavouables, la platitude devant les exploiters de l'humanité. Presse, écoles, églises, opinion ne reconnaissent et n'honorent naturellement que ce mérite-là.

Accueil

MESURE n. f. (du latin *mensura*)

Mesurer une grandeur, c'est la comparer à une grandeur de même espèce prise comme unité. Le but primitif, et encore le but principal de cette opération, est de procurer aux hommes les enseignements nécessaires à l'identification des objets dont ils parlent, dont ils font usage ou qu'ils échangent entre eux. Le nombre des qualités soumises à la mesure, la précision exigée de celle-ci, croissent avec le progrès des sociétés.

Du jour où l'homme ne vit plus seulement de chasse et d'élevage, mais cultive la terre, le besoin de mesures de longueur et de superficie se fait sentir. C'est dans la vallée du Nil et dans les contrées comparables comme fertilité que prit naissance la géométrie. Dès que se développa le commerce, d'autres mesures furent indispensables. Selon M. Martin, inspecteur des poids et mesures de Grande-Bretagne, c'est alors qu'il devint indispensable d'avoir une mesure de capacité permettant d'acheter ou de vendre des marchandises, céréales, boissons, etc. La nécessité des mesures de poids ne se fit sentir que beaucoup plus tard avec les progrès de la civilisation, quand les hommes commencèrent à faire des affaires avec les pays voisins, pour les métaux et autres matières qui ne peuvent s'échanger exactement à l'aide de mesures de capacité.

Pour que les unités de mesure pussent fournir en toutes circonstances les données requises pour la reconnaissance des objets énoncés, il était utile que chacun des contractants les eût à sa disposition. Il est donc naturel que les dimensions du corps humain aient servi de base pour l'établissement des unités de longueur ; leur avantage c'était que chaque homme les possédait sur lui partout où il allait et que, quand il le fallait, la moyenne des mesures prises sur plusieurs individus, donnait l'unité avec assez d'exactitude pour l'époque.

« La mesure principale prise sur le corps humain se prêtait particulièrement à la subdivision. La longueur du pied était presque la sixième partie de la hauteur d'un homme ou de la distance d'une extrémité à l'autre des bras étendus. La distance du coude à l'extrémité des doigts (coudée égyptienne de six palmes) était environ une fois et demie la longueur du pied. La longueur de l'extrémité du pouce était environ la douzième partie du pied, et celle du poing fermé environ le tiers. Chacune de ces mesures pouvait être fixée avec autorité comme mesure étalon et les autres pouvaient s'y référer ».

L'unité de capacité elle-même, équivalente à la pinte en de nombreux pays, fut, sans doute basée sur les besoins du corps humain ; elle représentait, pense-t-on, la quantité de boisson nécessaire à un repas.

Dès que les sociétés furent mieux organisées, les étalons de mesure durent être définis avec plus de précision. Au British Museum, on conserve des poids du temps de Nabuchodonosor, poids portant la mention de garantie de membres du sacerdoce. À Rome, les poids étaient frappés au sceau de l'État.

De nos jours une convention du 20 mai 1875 oblige 28 États qui se sont entendus pour adopter comme unité de longueur une barre métallique dite mètre déposée au Bureau international des poids et mesures, au Pavillon de Breteuil. Chaque pays adhérent en possède une copie et, périodiquement, on vérifie par comparaison avec le prototype que la longueur de celle-ci n'a pas varié. La barre déposée au Bureau de Sèvres, représente, environ, la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre. (Voir *système métrique*.)

Les comparaisons faites jusqu'ici ont montré qu'il était infiniment probable que la longueur de la barre-type n'avait subi, avec le temps, aucune modification. Cependant, comme nos connaissances physiques actuelles jettent quelque doute sur la pérennité de la matière, on a jugé prudent d'adjoindre aux étalons métalliques d'autres susceptibles de contrôler leur invariabilité. « La fixité, dans le temps, de l'unité métrique déjà bien assurée par les remarquables propriétés du platine iridié

dont sont faits le prototype international et ses témoins, avait trouvé un premier contrôle dans la détermination du rapport des longueurs d'onde fondamentales au mètre. Le Comité International des Poids et Mesures a voulu, cependant, se prémunir encore contre les possibilités d'une variation ultérieure de ce rapport, et pour cela constituer un troisième terme de comparaison par l'établissement et la détermination d'étalons en quartz cristallisé, substance offrant toutes garanties de stabilité et d'inaltérabilité. » En fait, la longueur de référence, au lieu d'être un objet matériel serait la longueur d'onde d'une lumière monochromatique, celle de la raie rouge du Cadmium.

Une fois définie l'unité de longueur, on a intérêt à en faire dériver toutes les autres. On constitue ainsi un système de mesures rationnelles, tel que notre système métrique, qui, depuis le développement de la science et de l'industrie, est complété par le système C. G. S. dont les unités sont : une unité de longueur, le centimètre ; une unité de masse, le gramme ; une unité de temps, la seconde.

Signalons que depuis une loi du 2 avril 1919, l'unité de force a été changée. Cette unité, le *Sthène*, est la force qui, en une seconde, communique à une masse égale à une tonne, un accroissement de vitesse de un mètre par seconde. Comme unité de *force tolérée* demeure le kilogramme-poids ou kilogramme force, force avec laquelle une masse de un kilogramme est attirée par la terre. Le kilogramme poids est pratiquement égal à 0.98 centisthène.

On dit quelquefois qu'il n'y a science que des choses mesurables. Cela serait vrai de la science parfaite, si elle était possible, mais non de la science qui se fait ; ou, si l'on veut, on doit reconnaître des degrés dans la mesure.

Toutes les grandeurs sont-elles mesurables, comparables a une autre de

même espèce prise comme unité ? Nullement. Deux conditions sont indispensables. Pour qu'un nombre exprimant une mesure corresponde un caractère fixe et défini d'une grandeur, il convient que celle-ci soit, au préalable, analysée qualitativement et réduite à la simplicité.

Il faut, comme première condition, que deux corps, objets de mesure équivalents à un troisième par rapport à la propriété étudiée, soient encore équivalents, par rapport à la même propriété, vis-à-vis de tout autre corps. Cela ne se réalise pas pour certaines grandeurs complexes et mal définies. Sous le nom de dureté nous comprenons à la fois la résistance à la rayure et la résistance à la déformation. Si l'on mesure la dureté des différents corps à l'échelle de Mohs (rayures) ou à la bille de Brinell (surface de l'empreinte laissée par une bille d'acier de 10 mm de diamètre sous 3.000 kg.), le classement n'est pas le même. La dureté, grandeur susceptible de plus et de moins, est sujette à *l'appréciation* et non à la mesure. Cette simple appréciation est cependant une connaissance scientifiquement indispensable à l'industrie. Au contraire, deux corps qui produisent le même effet sur une balance se comportent de même vis-à-vis d'un peson à ressort. La grandeur poids est mesurable.

Une seconde condition est encore obligatoire : *l'additivité*. « La juxtaposition de plusieurs corps semblables doit permettre de constituer un système équivalent, par rapport à une propriété donnée, à un autre où cette propriété est plus développée. »

Par exemple une longueur de 22 centimètres peut être constituée par l'adjonction de 22 éléments de un centimètre. La longueur est mesurable. Au contraire une température de 22° ne peut être obtenue par la réunion de 22 corps à un degré. La température n'est pas directement mesurable, au sens strict du mot. On ne peut même pas dire qu'une température est le double ou le triple d'une autre. C'est pour cela, par exemple, que la réfrigération devient de plus en plus coûteuse à mesure qu'on se rapproche du zéro absolu. B. Brunhes disait que la difficulté qu'il y aurait à descendre de 10° à 5° absolus est du même ordre que celle qu'il y aurait à obtenir à l'autre bout de l'échelle une température double (comme chiffre) de la plus

haute température obtenue jusqu'ici.

Mais la température est *repérable* ; on peut en effet la caractériser d'une façon univoque par l'intermédiaire d'une propriété mesurable qui varie dans le même sens ; par exemple la dilatation d'une barre de métal, d'un gaz, d'une colonne de mercure.

Les grandeurs qui satisfont à la deuxième condition sont des extensivités. Celles qui se comportent comme la température sont des *intensités*.

Nous voyons que notre connaissance des grandeurs comporte des degrés : Appréciation, repérage, mesure. Et tous ces modes de connaissance d'une précision croissante et tous utilisables peuvent être qualifiés de scientifiques. En fait, les sciences les plus complexes, la biologie, la sociologie, la psychologie ne sont pas celles qui nous intéressent le moins et si elles ne sont guère encore accessibles à la mesure mais seulement à l'appréciation ce n'est pas une raison pour les considérer comme restant en marge de la science et pour manifester trop de scepticisme à l'égard des enseignements qu'elles nous offrent aujourd'hui.

– G. GOUJON.

MESURE

Les hommes se sont toujours efforcés de connaître leur milieu de vie pour s'y adapter et surtout pour l'adapter à leurs besoins.

Ils ont connu ce milieu, grâce à leurs organes des sens ; à leurs oreilles, à leurs yeux, etc. Mais ces organes ne leur ont permis d'avoir que des connaissances imparfaites et fragmentaires. « L'œil, par exemple, ne perçoit pas la dixième partie du spectre lumineux ; s'il pouvait distinguer les radiations émanées de tous les êtres vivants en raison de leur température, il les verrait clairement pendant la nuit. L'être que nous percevons est une forme fictive créée par nos sens. Si nous parvenions à le contempler tel qu'il existe réellement entouré de la vapeur d'eau qu'il exhale, du

rayonnement que sa température engendre, ce même être nous apparaîtrait sous l'aspect d'un nuage aux changeants contours. » (Dr Gustave Le Bon.)

Même dans le domaine qui leur est accessible, nos organes des sens nous induisent souvent en erreur ; lorsque nous nous ennuyons le temps nous paraît plus long ; si, avec notre main, nous voulons comparer les poids d'une boîte de carton et d'une balle de plomb, nous risquons fort de nous tromper car les objets plus gros paraissent plus légers que les objets de même poids, mais plus petits, etc.

Il est un premier moyen de nous préserver contre les erreurs dans les rapports que nous font nos organes des sens, c'est d'éduquer ces organes. Par l'exercice nos sens se perfectionnent : « Un marin distingue la forme et la structure d'un navire sur la mer, quand le passager ne voit encore qu'un point trouble et informe. Un Arabe dans le désert distingue un chameau et peut dire à quelle distance il se trouve, alors qu'un Européen ne voit absolument rien. » (Dr E. Laurent.)

Il est d'autres moyens de nous garder contre les erreurs et d'accroître nos connaissances ; ce sont d'abord : le contrôle du rapport d'un organe des sens par le rapport d'un autre organe (ou de plusieurs) : l'œil, par exemple, en nous renseignant sur la nature d'un objet peut nous prémunir contre l'illusion de poids que nous venons de signaler ; la comparaison plus minutieuse grâce au calcul et à l'expérimentation : Jean et Pierre ont chacun un sac de billes, ils voient bien qu'ils en ont autant ou presque autant, en les comptant ils seront plus exactement renseignés ; ces mêmes bambins viennent à l'école en suivant des sentiers et des chemins différents, quel est celui qui a la plus longue distance à parcourir ? Pierre est convaincu que c'est lui, mais Jean fait observer que sur son chemin à lui il y a des arbres, des maisons, une mare, etc. qui attirent l'attention, distraient l'esprit et font paraître plus court le temps passé à parcourir ce chemin comme aussi ce chemin lui-même, enfin nos bambins, pour la même raison, décident de mesurer leur chemin, comme ils ont mesuré le contenu de leurs sacs de billes ; chacun d'eux comptera le nombre de pas qu'il doit faire pour venir à l'école. Ces deux cas suffisent pour nous montrer que la mesure est une opération imaginée par l'homme

pour rendre ses comparaisons moins imprécises et moins subjectives.

Mais l'on ne passe pas tout d'un coup de l'imprécision à la précision, de la subjectivité à l'objectivité... Imaginons que les enfants, dont nous parlions tout à l'heure, réalisent leur projet et que Pierre et Jean nous disent le lendemain combien chacun d'eux a fait de pas pour venir à l'école ; si les nombres sont quelque peu rapprochant nous resterons dans le doute, car nous savons que le pas du premier est plus (ou moins) long que celui du second. Nous arriverions à un peu moins d'imprécision si un seul de ces enfants, s'efforçant de marcher d'un pas égal, comptait le nombre de pas qu'il doit faire pour parcourir chacune de ces deux distances, la mesure en ce cas serait ainsi moins subjective que dans le cas précédent. Cette mesure serait pourtant loin d'être précise, il est difficile de marcher d'un pas égal, surtout s'il se trouve un bout de chemin accidenté, pierreux ou creusé d'ornières. En définitive, les mesures naturelles – le pas, le pouce, le pied, la brassée, la poignée, la pincée etc. – suffisantes pour certaines nécessités de la vie pratique et qui, à cause de cela, sont encore utilisées journallement, n'apportent qu'une documentation tout approximative. Et leur précision devient de plus en plus insuffisante à mesure que la civilisation se développe.

Un progrès fut réalisé par l'étalonnage de ces mesures naturelles. Si, pour en revenir à notre exemple, ni Pierre, ni Jean ne peuvent marcher d'un pas exactement égal, ils peuvent convenir de couper une baguette de la longueur du pas de l'un d'eux et de s'en servir d'instrument de mesure. Si nous négligeons les erreurs subjectives résultant d'un emploi plus ou moins attentif et habile de cet instrument, nous pourrions dire que Pierre et Jean vont pouvoir comparer objectivement, grâce à cet instrument de mesure, les distances qu'ils ont à parcourir pour se rendre en classe. Ils pourront même prêter leur baguette à quelques camarades désireux de suivre leur exemple. Si quelques-uns de ces derniers sont pressés, ils pourront encore imaginer de couper d'autres baguettes, chacune de ces baguettes ayant, aussi exactement que possible, la même longueur que la baguette primitive. Celle-ci sera ainsi devenue une baguette étalon qu'on pourra utiliser comme instrument de contrôle pour la confection de baguettes analogues.

Il est possible aussi que, dans un autre lieu, d'autres enfants, plus grands ou plus petits, imaginent d'autres mesures naturelles, qui pourront être les mêmes que celles imaginées par le groupe précédent mais qui pourront aussi être différentes. Ce pourra être, par exemple, non plus la longueur du pas mais celle de l'avant-bras et de la main étendue qui servira de mesure pour les longueurs... Dans ce cas encore les nécessités de la vie groupale amèneront les individus qui veulent se comprendre, œuvrer ensemble ou échanger, à éclairer et régulariser leurs données et leurs comparaisons, bref à étalonner une mesure choisie. La fantaisie de chacun ne peut apporter la rigueur nécessaire aux échanges, il faut qu'un accord intervienne sur une mesure-type et que la convention acceptée devienne d'observation courante. Discipline finalement bienfaisante et qui, si l'on en pénètre intelligemment les vertus, peut être amiable, tacite, libérée de la contrainte d'une codification tyrannique. Mais là encore il apparaît que la vie sociale n'est pas possible sans une certaine restriction de la liberté, sans un certain effort de chaque individu pour se mettre à la portée des autres en adoptant même langage, mêmes mesures, mêmes mœurs, etc.

Imaginons maintenant que deux enfants appartenant à nos deux groupes différents se rencontrent et évaluent des longueurs, l'un en pas, l'autre en coudées ; les nombres qui exprimeront ces longueurs ne permettront pas des comparaisons précises puisqu'ils s'appliqueront à deux unités de mesure différentes et nos deux enfants devront choisir entre ces deux unités de mesure ou en imaginer une troisième.

Pour les mêmes raisons les hommes vivant en société ont, successivement, utilisé des mesures naturelles ; puis créé des étalons de mesure ; enfin – dans un effort pour plus d'objectivité, de simplicité et de logique – recherché un système international de mesures.

Pour faire comprendre un autre aspect du progrès dans le choix des unités de mesure nous pouvons prendre à nouveau des enfants en exemple. Il suffit de les observer dans leurs jeux. Comptent-ils toujours les longueurs, qu'ils doivent

mesurer dans certains jeux (billes, bouchons, etc.), en pas ? Ceci devient impossible lorsque les longueurs à comparer sont inférieures à un pas, il leur faut alors imaginer d'autres unités de mesure : pied, pouce, etc., qui leur permettent de mesurer avec assez de précision et de rapidité. De même la ménagère qui fait sa soupe n'emploie pas la même mesure naturelle pour mesurer le poivre (pincée) que celle qu'elle utilise pour la mesure du sel (poignée). Pour satisfaire tout à la fois leurs besoins de précision et de rapidité dans la mesure, les hommes vivant en société emploient, suivant les cas, des unités différentes de mesure dont les unes sont dites unités principales et dont les autres sont des unités secondaires : pour les longueurs l'unité principale est le mètre mais si je mesure la largeur d'une planche, par exemple, j'exprimerai le plus souvent cette dimension en centimètres ; le centimètre est l'une des unités secondaires de longueur.

Ainsi ce sont les besoins de la vie pratique, surtout sociale qui sont à l'origine de la mesure et qui ont tout d'abord, et avant toutes autres causes, provoqué un perfectionnement des moyens de mesure. Mais la mesure a acquis aussi, peu à peu, une importance considérable à l'égard des recherches scientifiques. « Les rapports entre les phénomènes, rapports dont la découverte est l'objet même de la science, sont le plus souvent tellement marqués par divers facteurs connexes, qu'il est nécessaire, pour les mettre en lumière, d'une mesure délicate. Ce n'est qu'en mesurant deux phénomènes dans des circonstances différentes qu'on peut établir si leurs variations sont concomitantes, et par conséquent s'il existe entre eux une certaine relation. » (Claparède). « La mesure n'est au fond qu'un artifice employé par l'intelligence humaine pour s'aider dans l'analyse délicate des phénomènes complexes. » (Decroly). On ne mesure pas pour le plaisir de mesurer mais pour analyser, pour voir s'il y a, ou s'il n'y a pas, une relation – et laquelle – entre deux phénomènes. « Il n'y a pas de science sans mesure. » (Ch. Féré). Comme Goujon,

nous croyons que cette affirmation est un peu trop catégorique. Certes, pour être réellement mesurable, les grandeurs doivent obéir aux lois d'équivalence et d'additivité et il est des phénomènes, ceux de conscience par exemple, qui sont des qualités, c'est-à-dire des valeurs plutôt que des grandeurs, qui ne peuvent se réduire à un continu homogène et n'ont par conséquent rien de quantitatif. Les sciences les plus complexes doivent se contenter du repérage, indiqué par Goujon ; de la sériation, ou mise en ordre d'un groupe de grandeurs discontinues et des mesures indirectes. Ainsi que l'indique Goujon la température n'est pas mesurable mais repérable bien qu'une loi sur les unités de mesure (2 avril 1919) veuille définir l'unité de mesure des températures.

Les savants ne sont pas d'accord en ce qui concerne la mesure du temps. « Le temps psychologique n'est pas continu parce que les instants qui le composent sont formés de phénomènes perçus l'un après l'autre. » (Euriques). Cependant « nous avons la sensation du rythme de certaines séries acoustiques que nous appelons isochrones ; les différentes séries de sons, que nous percevons comme isochrones, nous fournissent des mesures de temps comparables entre-elles, et nous amènent ainsi, bien qu'avec une exactitude restreinte à une même appréciation des durées égales, et, par conséquent, à, une même mesure naturelle du temps. » (Euriques). L'accord des horloges entre elles – des horloges de précision s'entend – et avec les observations astronomiques, nous paraît prouver la possibilité de la mesure du temps physique. Le langage populaire ne s'embarrasse pas de toutes ces difficultés et de toutes ces distinctions ; le commerçant parle du « poids » de ses marchandises alors que pour le savant il s'agit, en réalité, de leur « masse ». Le poids d'un corps est une grandeur qui varie selon la latitude et l'altitude ce mot « poids » doit éveiller en nous l'idée de l'attraction des corps par la terre. La masse ou quantité de matière des corps est par contre une quantité invariable qui ne dépend ni de l'altitude, ni de la latitude. Des savants eux-mêmes emploient le mot mesure lorsqu'il s'agit en réalité d'une sériation, d'une comparaison aussi objective que possible, c'est ainsi que l'on parle de la mesure de l'attention, de la mémoire, de l'intelligence, etc.

« Dans les mesures proprement dites, le choix arbitraire de l'unité est en principe indifférent, mais il est indispensable d'arriver à une convention uniforme, afin que les chiffres donnés par différents expérimentateurs soient comparables, sinon la confusion serait extrême. Cela est cependant difficile pour deux raisons. En premier lieu, il ne convient pas d'employer la même unité pour des grandeurs très différentes de la même propriété, sans quoi les mesures seraient exprimées par des nombres ayant trop de chiffres figuratifs. Pour éviter ce premier inconvénient, on peut prendre des unités différant dans le rapport de 1 à 1000 ; de cette façon les confusions ne sont guère possibles. On emploie ainsi pour les longueurs le kilomètre, le mètre et le micron ; pour la quantité de chaleur la grande et la petite calorie.

Une seconde difficulté résulte de traditions anciennes difficiles à déraciner.

Jusqu'à la Révolution on employa, en France, des mesures qui présentaient deux inconvénients principaux : 1° une confusion extrême : un même mot pouvait désigner plusieurs unités de valeurs différentes ; 2° les subdivisions des différentes unités n'étaient pas en rapport avec notre système de numération qui était et est encore décimal. En 1790, la Constituante adopta un projet d'unification des unités de mesure. De 1792 à 1799 un arc du méridien de Paris, entre Dunkerque et Barcelone fut mesuré, on en déduisit la longueur totale du méridien et la quarante millionième partie de cette longueur fut prise pour unité de longueur et reçut le nom de mètre. Le mètre servit de base à toutes les autres unités du nouveau système dit système métrique et ce système dit aussi système des poids et mesures – à tort car les poids sont des mesures, comme les longueurs, les surfaces, etc. – employa le système décimal pour les multiples et les sous multiples.

Ce n'était pas là le terme du progrès. En 1881 un congrès d'électriciens adopta le système C. G. S. ayant pour bases le centimètre, le gramme et la seconde.

Un troisième système connu sous le nom de système M. K. S. prend comme unités de mesures le mètre, le kilogramme et la seconde.

Enfin une loi sur les unités de mesure, du 2 avril 1919 (*Journal officiel*, 4 avril 1919) impose un nouveau système, dit système M. T. S., parce qu'il a comme unités fondamentales le mètre, pour les longueurs ; la tonne, pour les masses et la seconde, pour le temps. Cette loi était justifiée par les progrès scientifiques et industriels ; l'énergie électrique, par exemple, est aujourd'hui de vente courante et exige l'emploi d'unités spéciales qu'il était utile de fixer comme l'étaient les unités de longueur, de surface, de volume, etc. De cette loi qui n'apportait nul changement à notre système monétaire, nous extrayons le tableau des unités principales :

Longueur. L'unité principale de longueur est le mètre. L'étalon pour les mesures de longueur est le mètre, longueur définie à la température de 0 degré par le prototype international en platine iridié qui a été sanctionné par la conférence générale des poids et mesures, tenue à Paris en 1889, et qui est déposé au pavillon de Breteuil, à Sèvres.

L'unité de longueur, de laquelle seront déduites les unités de la mécanique industrielle, est le mètre.

Masse. L'unité principale de masse est le kilogramme. L'étalon pour les mesures de masse est le kilogramme.

L'unité de masse, de laquelle seront déduites les unités de la mécanique industrielle est la tonne, qui vaut 1000 kilos.

Temps. L'unité principale de temps est la seconde. La seconde est la fraction $1/86400$ du jour solaire moyen.

L'unité de temps, de laquelle seront déduites les unités de la mécanique industrielle est la seconde.

Électricité. Les unités principales électriques sont l'ohm, unité de résistance, et l'ampère, unité d'intensité de courant, conformément aux résolutions de la

conférence des unités électriques, tenue à Londres en 1908.

L'étalon pour les mesures de résistance est l'ohm international qui est la résistance offerte à un courant électrique invariable, par une colonne de mercure à la température de la glace fondante, d'une masse de 14,4521 grammes, d'une section constante et d'une longueur de 106.300 centimètres.

L'ampère international est le courant électrique invariable qui, en passant à travers une solution de nitrate d'argent dans l'eau, dépose de l'argent en proportion de 0,00111800 grammes par seconde.

Température. Les températures sont exprimées en degrés centésimaux.

Le degré centésimal est la variation de température qui produit la centième partie de l'accroissement de pression que subit une masse d'un gaz parfait quand, le volume étant constant, la température passe du point 0° (température de la glace fondante) au point 100° (température d'ébullition de l'eau), tels que ces deux points ont été définis par la conférence générale des poids et mesures de 1889 et par celle de 1913.

Intensité lumineuse. L'unité principale d'intensité lumineuse est la bougie décimale dont la valeur est le vingtième de l'étalon Violle.

L'étalon pour les mesures d'intensité lumineuse est l'étalon Violle, source lumineuse constituée par une aire égale à celle d'un carré d'un centimètre de côté prise à la surface d'un bain de platine rayonnant normalement à la température de solidification, conformément aux décisions de la conférence internationale des électriciens, tenue à Paris en 1884 et du congrès international des électriciens, tenu à Paris en 1889. »

Nous avons cité intégralement ce tableau pour en tirer quelques remarques. D'abord la loi a suivi, avec assez de retard même, des progrès dans la mesure résultant de progrès industriels et commerciaux comme aussi des accords scientifiques internationaux réalisés par des savants. La loi sur les unités de mesure

a sanctionné des mesures adoptées, tout comme la loi sur les syndicats ouvriers a sanctionné des libertés conquises par la classe ouvrière.

Une deuxième remarque s'impose. Alors qu'on s'est efforcé et qu'on s'efforce encore de montrer aux écoliers la logique du système métrique en faisant dériver les unités des mesures de surfaces, de volumes, de capacités, de poids, et des monnaies, d'une seule unité principale, le mètre, dont la longueur serait elle-même déterminée avec précision par notre globe, le tableau précédent ne laisse pas apparaître un tel enchaînement. C'est que cet enchaînement était en grande partie artificiel et que ses données étaient légèrement inexactes : un décimètre cube d'eau, aux conditions indiquées ordinairement ne pèse pas tout à fait un kilogramme ; la différence est inférieure à un trentième de gramme mais n'en existe pas moins. Ainsi les unités des mesures de poids, de masse, etc., sont indépendantes de l'unité des mesures de longueur. Ce n'est pas tout. En mesurant le méridien on a commis des erreurs, de nouvelles mesures seraient sans doute plus précises ; mais cependant on ne pourrait pas affirmer trouver la mesure de ce méridien à un dix millionième près ; or, on peut construire actuellement des mètres qui ne diffèrent du mètre déposé au pavillon de Breteuil que d'une quantité inférieure à un dix-millionième de la longueur de ce dernier et cette construction peut être faite en bien moins de temps qu'il n'en faudrait pour recommencer la mesure d'une fraction suffisante du méridien de Paris. La définition du mètre par une barre type est donc plus précise. L'unité de mesure initiale ne peut qu'être arbitraire et ceci est sans importance, l'essentiel est que cette unité (le mètre pour les longueurs) « puisse être réalisée par des types comparables entre-eux et dont chacun reste comparable à lui-même ».

Un autre gros avantage de nos systèmes actuels, c'est que les multiples et sous-multiples des unités principales suivent la méthode décimale – ce qui n'est vrai que parce que notre système de numération est décimal – les multiples de l'unité portent les noms de l'unité précédés des préfixes : déca (da, en abrégé) qui veut dire dix ; hecto (h) = 100 ; kilo (k) = 1 000 ; myria (ma) = 10 000 ; hectokilog (hk) = 100 000 ; méga (rn) = 1 000 000. Les sous-multiples portent les préfixes : déci (d) = 0,1 ; centi (c) = 0,01 ; milli (m) = 0.001 ; décimilli (dm) = 0,0001 ; centimilli (cm)

= 0,00001 ; micro = 0,000 001.

Cette multiplicité des multiples et des sous-multiples s'explique par le perfectionnement de nos appareils et de nos méthodes de mesure. Pour des mesures qui diffèrent tellement, nous employons des appareils différents ; par exemple, pour les longueurs le fil d'Invar sert à mesurer le kilomètre, le palmer est employé pour mesurer le millimètre et on mesure les microns avec l'appareil à franges de Fizeau.

Les méthodes de mesure peuvent être divisées en deux catégories : les mesures directes qui sont celles dans lesquelles on applique directement la définition de la mesure, c'est-à-dire dans lesquelles on recherche le nombre de corps unité qu'il faut juxtaposer pour constituer un système équivalent à la grandeur étudiée ; les mesures indirectes sont celles qui ne satisfont pas à cette condition. Nous faisons directement la mesure d'une longueur ; nous faisons une mesure indirecte lorsque nous calculons une surface après avoir mesuré ses dimensions. Il est des mesures plus indirectes encore « consistant à ramener la mesure d'une grandeur à celle d'une autre qui soit une fonction déterminée de la première, c'est-à-dire qui lui soit rattachée par une loi dont nous connaissions la formule exacte. Parfois même, on est obligé de superposer l'intervention de plusieurs lois ».

La mesure se compose ainsi souvent de deux opérations : l'une physique, expérimentale, accompagnée de dénombrement ; l'autre qui est un calcul, l'application d'une ou de plusieurs formules. Ces deux opérations entraînent des erreurs que l'on s'efforce de rendre aussi minimales que possible, au moyen de procédés opératoires et de calculs, souvent fort compliqués et que nous ne pouvons exposer ici.

En pédagogie l'emploi de la mesure – qui est plutôt une sériation – a surtout

pour but de parvenir à une appréciation moins subjective du rendement scolaire et de la valeur des procédés didactiques. L'emploi des tests (voir ce mot) est cependant encore loin d'être généralisé bien que les examens actuels soulèvent depuis longtemps des critiques nombreuses. Nous sommes encore éloignés de ce que Claparède a appelé « l'école sur mesure » (voir au mot : *École*). La plupart des ouvrages qui traitent de ces sujets s'adressent à des spécialistes de la pédagogie et sont ignorés de la grasse masse des instituteurs. J'en signalerai quelques-uns à la fin de cette étude ne pouvant m'attarder sur un sujet ardu qui n'intéresserait que peu de lecteurs de l'Encyclopédie.

Je serai presque aussi bref en ce qui concerne l'emploi de la mesure par l'enfant. Actuellement à l'école primaire quelques défauts sont à signaler.

D'abord on ne mesure pas assez. Les enfants font trop de calculs sur les longueurs, les surfaces, etc., sans opérer de mesures effectives.

On veut, en ce faisant, aller vite et éviter toute perte de temps ; en réalité, on enseigne des notions qui sont mal assimilées et on ne forme pas l'esprit. Pour former l'esprit il faut être moins pressé et, sans vouloir faire passer les enfants par toutes les étapes du progrès, il est bon de procéder à une récapitulation abrégée. Il est utile que les enfants se rendent compte, en les employant, de l'inconvénient des mesures naturelles, même étalonnées, et avant de leur faire calculer des surfaces, il est utile de leur en faire mesurer (avec un centimètre carré en papier pris comme unité de mesure, par exemple).

Enfin il faut éviter d'enseigner des erreurs (nous en avons signalé quelques-unes au cours de cet article) et s'efforcer de bien faire comprendre quels sont les avantages principaux de notre système actuel de mesures.

– E. DELAUNAY.

BIBLIOGRAPHIE. – Sur la mesure en général, nous conseillons de lire : H. LE CHATELIER : *Science et Industrie* ; Ch. GUILLAUME : *Initiation à la mécanique*.

Sur l'emploi de la mesure en psychologie et en pédagogie : DUMAS : *Traité de psychologie*(1er vol.) ; CLAPARÈDE : *Psychologie de l'Enfant et pédagogie expérimentale* ; CLAPARÈDE : *Comment diagnostiquer les aptitudes chez les écoliers* ; PRESSEY : *Initiation à la méthode des tests* ; DEÇROLY BUYASSE : *Introduction à la pédagogie quantitative* ; BINET : *Les idées modernes sur les enfants* ; SIMON : *Pédagogie expérimentale* ; Mlle RÉMY : *Un essai d'enseignement sur mesure* ; J. GAL : *Des faits à l'idée*. – E. D.

Accueil

MÉTALLURGIE n. f. (et MÉTAUX) (du grec *métallon* : métal et *ergon* : ouvrage)

Les métaux, à l'exception de quelques-uns tels que l'or, l'argent, le platine, ne se trouvent pas dans la nature à l'état natif ou pur. Ils se rencontrent à l'état de combinaison avec des agents minéralisateurs. Ces composés naturels se nomment minerais. L'art d'extraire le métal du minerai et de le rendre propre aux multiples usages auxquels il est destiné prend le nom de *métallurgie*.

Technique. – On emploie actuellement deux traitements pour extraire les métaux : 1° traitement chimique, par voie sèche ou par voie humide ; 2° traitement électrique.

Le traitement chimique est de beaucoup le plus utilisé. Comme il est le plus anciennement connu, on est arrivé, par des améliorations successives, à le doter d'un outillage considérable parfaitement au point. Il a, d'autre part, l'avantage d'être le plus économique.

Le traitement électrique n'est pratiqué que dans les régions où le courant électrique coûte très bon marché, et pour certains métaux seulement. Mais quel que soit le traitement du minerai, chimique ou électrique, le métal fourni par la première opération – sauf pour la fonte grise – n'est jamais pur. Pour l'affiner on lui fait subir un ou plusieurs autres traitements, chimiques ou électriques, qui diffèrent avec la nature du métal.

Le fer. – La métallurgie du fer (sidérurgie) est, de toutes, la plus importante étant donné qu'on utilise ce métal dans toutes les industries, dans des proportions variables mais toujours considérables.

La chimie indique que le fer est un corps simple, mais pratiquement, dans l'industrie, cette appellation est étendue aux métaux combinés dont le fer est l'élément essentiel. La combinaison, en proportions plus ou moins grandes, du carbone, du silicium, du phosphore, du soufre, du manganèse, du nickel, de l'arsenic, de l'antimoine, du chrome, etc... avec le fer en modifie les propriétés et donne naissance à des métaux absolument différents, classés dans deux groupes principaux : 1° les fontes ; 2° les fers et les aciers.

Les métaux renfermant des corps étrangers au fer dans des proportions assez fortes (2,6 p. 100 et plus) sont classés dans le premier groupe ; Ceux qui contiennent des proportions infimes de corps étrangers au fer, appartiennent au second groupe. Leurs propriétés sont totalement différentes.

La fonte se liquéfie à basse température sans passer par un état intermédiaire entre l'état solide et l'état liquide. Son point de fusion est d'environ 1200°. Elle n'est pas malléable, même à chaud, si bien que lorsqu'on veut modifier la forme d'une pièce en fonte il est indispensable de la faire fondre et de la couler dans un moule de forme appropriée à l'usage désiré.

À l'inverse de la fonte, les fers et les aciers connaissent un état intermédiaire entre l'état solide et l'état liquide. Lorsqu'on les chauffe, ils passent, bien avant d'atteindre leur point de fusion, à l'état pâteux où ils deviennent malléables et peuvent changer de forme sous un effort mécanique. Le point de fusion des fers et des aciers croît en proportion de la pureté du métal mais n'est jamais inférieur à 1500°.

Ces deux classes principales se subdivisent à leur tour en catégories ou spécialités. La première, celle des fontes, en : fonte grise et fonte blanche ; la seconde, celle des fers et aciers, en : fers soudés et aciers fondus.

Fonte grise. – La fonte grise est appelée ainsi à cause de sa couleur qui varie du gris clair au gris foncé. Elle est particulièrement employée pour les pièces moulées de mécanique à cause de sa très grande fluidité lorsqu'elle est en fusion

(1200°) ; pour la construction de certains appareils nécessaires à l'industrie chimique à cause de sa résistance (supérieure à celle du fer et de l'acier) aux agents chimiques ; à la construction des masses polaires de dynamos en raison de sa possession d'une certaine force coercitive. Sa teneur en carbone combiné est relativement faible (0,5 à 2 p. 100) s'étant séparé au refroidissement pour se former en graphite (1,3 à 3,7 p. 100). Elle contient également du silicium dans les proportions de 2 à 4 p. 100. Sa densité varie entre 6,8 et 7.

Fonte blanche. – De couleur blanc d'argent, cette fonte est lourde (densité 7,5 à 7,7) cassante et dure. Elle est impropre à l'usinage mécanique et sert presque exclusivement à la fabrication du fer et de l'acier. Son point de fusion est d'environ 1100°. Sa teneur en carbone combiné est de 2 à 3 p. 100 et en graphite de 0,2 à 0,5 p. 100.

Fers soudés. – On comprend sous cette appellation les fers qui prennent naissance à l'état pâteux et ne sont pas totalement expurgés de leurs scories. Ils sont constitués par des grains formés isolément et soudés ensemble. Les fers soudés sont peu résistants et ne prennent pas la trempe. Leur teneur en carbone est de moins de 0,5 p. 100.

Aciers fondus. – À la différence des fers soudés, les aciers fondus prennent naissance à l'état liquide et sont débarrassés de la totalité de leurs scories. Ils sont homogènes et très résistants, ils prennent la trempe. Leur teneur en carbone est de au moins 0,5 p. 100. Les fers et les aciers fondus se substituent de plus en plus aux fers soudés.

Indépendamment de ces deux catégories principales, il y a les fontes spéciales obtenues par alliages telles que les ferro-siliciums (fer et silicium) les ferro-manganèses (fer et manganèse), les ferro-chromes (fer et chrome), les ferro-tungstènes (fer et acide tungstique), les ferro-nickels (fer et nickel), les ferro-molybdènes (fer et acide molybdène), les ferro-vanadiums (fer et oxyde de vanadium), les ferro-aluminium (rognures de fer et aluminium). Ces alliages servent presque exclusivement à la fabrication de l'acier dans lequel ils sont en combinaison

dans des proportions déterminées, lui donnant ainsi des propriétés spéciales très intéressantes. Ces combinaisons de fontes spéciales donnent naissance à toute une gamme d'aciers fondus spéciaux. Lorsqu'on ajoute à l'acier un seul élément nouveau, il est dit ternaire ; lorsqu'on y a ajouté deux éléments, il est dit quaternaire. Ainsi le ferro-nickel (ternaire), combiné avec l'acier augmente la résistance de celui-ci sans en augmenter la fragilité. La présence simultanée de ferro-tungstène et de ferro-chrome dans l'acier (quaternaire) permet de le porter au rouge sans lui faire perdre de sa dureté ni de sa résistance ; cette propriété le recommande pour l'exécution de travaux où le frottement chauffe l'outil, soit par la vitesse, soit par la dureté. Cet acier quaternaire est appelé ordinairement acier à coupe rapide.

Le haut-fourneau. – Le fer est très répandu sur notre globe à l'état d'oxydes et de carbonates. L'extraction du métal s'obtient par la réduction de l'oxyde de fer par l'oxyde de carbone produit au moyen du coke dans le haut-fourneau. Le coke étant employé comme agent réducteur constitue donc une matière première dans la métallurgie du fer.

Comme nous l'avons dit plus haut on obtient pas le fer immédiatement après le premier traitement. La réduction du minerai de fer en haut-fourneau (traitement chimique) donne la fonte, produit intermédiaire entre le minerai et le fer.

L'oxyde de fer à réduire n'est jamais pur, il est toujours mêlé de matières argileuses (silicate d'aluminium impur), siliceuses ou calcaires selon la nature du gîte et qui constituent ce qu'on nomme la gangue. Comme ces matières qu'il faut séparer du fer (oxyde de fer réduit) sont non-réductibles, la séparation ne peut s'opérer qu'en les transformant en substances fusibles susceptibles de s'écarter du métal par leur différence de densité. À cet effet, on ajoute au minerai les éléments qui manquent à sa gangue pour former des silicates plus fusibles (silicates d'aluminium et de calcium). La matière ajoutée prend le nom de fondant ; c'est l'argile pour les minerais calcaires et le calcaire pour les minerais argileux. Le mélange du minerai de fer et du fondant se nomme lit de fusion, et la gangue ainsi fondue s'appelle laitier.

Le haut-fourneau est un grand four vertical formé par deux troncs de cône réunis par leur base et formant une cuve de 15 à 30 mètres de hauteur selon l'importance de la production, et d'un petit cylindre placé à la partie inférieure : le creuset. L'ouverture dû sommet s'appelle gueulard, elle porte une trémie assurant l'ouverture et la fermeture du haut-fourneau et par laquelle sont introduits le coke, le minerai et le fondant ; Le tronc de cône supérieur le plus grand, constitue la cuve proprement dite ; le tronc de cône inférieur forme les étalages. Les cônes sont formés de deux parois entre lesquelles on place des fragments de briques afin de permettre la libre dilatation de la cuve. La paroi inférieure est faite en briques très réfractaires, la paroi extérieure est construite en maçonnerie légère et armée de cercles de fer à l'extérieur.

Lorsque le haut-fourneau est chaud (24 heures après l'allumage) on introduit par le gueulard, en couches successives, le coke et le minerai (celui-ci mêlé de fondant), puis on envoie de l'air chaud (800° environ sous une pression de 25 centimètres de mercure) par les tuyères qui débouchent immédiatement sous les étalages, dans *l'ouvrage*. Cet air chaud qui réagit sur le charbon au rouge en le portant aux environs de 2000° forme le gaz carbonique. Ce gaz rencontre bientôt du carbone en excès qui le ramène à l'état d'oxyde de carbone. Lequel oxyde traversant la couche de minerai le réduit tout en se transformant partiellement en gaz carbonique ; gaz carbonique qui rencontre de nouveau, en traversant la couche de charbon supérieure, un excès de carbone qui le ramène à l'état d'oxyde. Ces transformations successives du gaz carbonique en oxyde et de l'oxyde en gaz s'opèrent de couches en couches jusqu'à la hauteur du gueulard où les gaz constitués par un mélange d'azote, d'anhydride carbonique et d'oxyde de carbone sortent à une température d'environ 400° pour se rendre dans les appareils de récupération. Cela constitue la *marche ascendante des gaz*.

Les matières solides : minerai, fondants, coke, qui sont chargées de temps à autre, dessèchent dans la partie supérieure du haut-fourneau. Dans la partie inférieure de la cuve et au ventre s'effectue la réduction de l'oxyde de fer par l'oxyde de carbone. Dans les étalages où la température varie entre 1.600° et 1.700° le fer se

combine au carbone en excès et donne la fonte, alors que le laitier se forme par la combinaison de la silice, de l'alumine et de la chaux. Le laitier, étant fusible à la température où l'on opère, descend dans le creuset avec la fonte à l'état de fusion et, plus léger que cette dernière, il surnage. Comme deux trous sont ménagés, l'un au fond du creuset, l'autre à un niveau plus élevé, il suffit de les délivrer de leur bouchon d'argile pour que la fonte s'échappe par le premier et les scories, plus légères, par le second. Cela constitue *la marche descendante des matières solides*.

Par ce traitement au haut-fourneau on obtient la fonte blanche et les fontes spéciales destinées, après affinage, à donner les fers et les aciers et la fonte grise de moulage. La nature de la fonte obtenue dépend essentiellement : de la composition chimique du minerai employé ; du lit de fusion ; de la température qui règne dans la zone de fusion et de la vitesse de refroidissement pendant la solidification.

L'affinage a pour but d'éliminer la plus grande partie des corps étrangers que nous avons signalés plus haut et qui se trouvent dans la fonte en combinaison avec le fer. Il repose sur l'oxydation de ces corps par l'oxygène de l'air ou par les oxydes de fer, les impuretés étant plus oxydables que le fer. Ce traitement s'effectue selon différents procédés : le four Martin-Siemens, le convertisseur Bessemer et le traitement basique de Thomas et Gilchrist. Cet article est déjà trop technique pour que nous nous permettions de décrire chacun de ces procédés. Il nous suffira de signaler que l'amélioration qu'apportèrent au convertisseur Bessemer les anglais Thomas et Gilchrist en 1875, aboutissant à l'élimination du phosphore, a permis l'utilisation du minerai phosphoreux jusqu'alors inutilisable. Pour obtenir les aciers spéciaux on ajoute, dans des proportions déterminées, les éléments indispensables à la combinaison désirée.

Cuivre. – Le cuivre est, après l'argent, le meilleur métal conducteur de chaleur et d'électricité. Comme il est moins rare que l'argent, partant meilleur marché, on l'emploie chaque fois qu'on a besoin d'un bon conducteur calorifique ou électrique. Aussi est-il fait une grande consommation de cuivre, dans les industries électriques, la fabrication des chaudières, d'alambics, d'appareils de distillerie, de raffinerie, etc...

On rencontre le cuivre dans la nature, à l'état d'oxyde, de carbonate, mais surtout de sulfure. Le cuivre natif, très peu oxydé, est simplement soumis à la fusion dans un four à réverbère. À l'état d'oxyde le minerai est réduit par le coke en présence d'un fondant.

La métallurgie des minerais sulfurés est, pratiquement, plus compliquée. Voici quel en est le principe : le minerai est soumis successivement à des grillages et à des fusions répétés jusqu'à l'obtention d'un cuivre impur. Au cours des grillages, le soufre, l'arsenic, l'antimoine se trouvent partiellement brûlés. Le gaz qui se dégage pendant ces opérations est transformé ordinairement en acide sulfurique. Dans la fusion on ajoute au minerai grillé des produits siliceux dont le rôle consiste à se combiner à l'oxyde de fer, qu'il contient en faible proportion, pour former des silicates fusibles. La masse fondue se sépare en deux parties : une scorie formée par les silicates et de plus faible densité et la matte de sulfure cuivreux. Cette matte subit de nouvelles fusions jusqu'à l'obtention d'un cuivre noir qui est ensuite affiné ou purifié soit par électrolyse, soit par une nouvelle fusion.

Le cuivre pur est de couleur rouge ; son point de fusion est de 1085° ; à 2100° il bout ; sa densité est de 8.85. À l'air humide il se recouvre d'hydrocarbonate de cuivre appelé communément vert-de-gris. Après le fer, la fonte et l'acier, le cuivre est le métal le plus employé soit à l'état pur, soit en alliages. Les principaux alliages de cuivre sont les bronzes (cuivre et étain) et les laitons (cuivre et zinc).

Pour les autres principaux métaux qui viennent, par leur importance dans la vie industrielle, après le fer, la fonte, l'acier et le cuivre, nous nous bornerons à une simple énumération accompagnée de leurs propriétés essentielles.

Le Plomb. Le plomb est un métal gris bleuâtre, mou, très malléable, ductile. Il fond à 327° et bout à 1250° . Sa densité est de 11,2. *L'Étain.* L'étain est blanc d'argent avec reflet bleuâtre, c'est le plus fusible des métaux (point de fusion 232°). Son point d'ébullition est d'environ 2.170° et sa densité 7,22. *Le Zinc.* Le zinc est un métal d'un blanc bleuâtre qui fond à 412° ; sa densité est de 6,8. *L'Aluminium.*

Métal blanc légèrement bleuté, fond à 650°. C'est le métal usuel le plus léger (densité 2,5). Il est ductile et malléable. *Le Mercure*. Liquide blanc et très brillant, il est l'un des métaux les plus lourds (densité 13,51). Il se solidifie à - 39°5 et bout à + 357°. *Le Platine*. Le platine est blanc lorsqu'il est aggloméré et noir lorsqu'il est en poudre. C'est le métal le plus lourd (densité 21,5), son point de fusion se situe aux environs de 1780°. Étant inoxydable et inattaquable par les acides il est très employé dans la chimie et la physique. *L'Or*. À l'état pur, métal jaune clair, il est mou et le plus ductile et malléable de tous les métaux. Sa densité est de 19,5. Il fond à 1065° et bout à 2800°. Comme le platine il est inoxydable. *L'Argent*. Métal d'aspect blanc éclatant qu'il doit à son grand pouvoir réfléchissant ; sa couleur véritable est jaune. Sa densité est de 10,5. Après l'or, il est le plus malléable et le plus ductile des métaux. Son point de fusion est de 962° et d'ébullition 1850°.

Alors que les minerais, et particulièrement le minerai de fer, sont répandus dans toutes les parties du globe, très peu de pays possèdent une métallurgie importante. Cela tient à deux facteurs : l'absence de houille en quantité suffisante et les difficultés d'accession pour l'exploitation.

Comme nous l'avons remarqué dans le chapitre précédent, la métallurgie emploie comme matière première non seulement le minerai, mais aussi le charbon. D'où la nécessité, pour produire les métaux dans de bonnes conditions, d'avoir abondamment dans une même région et la houille et le minerai. Comme cette condition n'est pas toujours réalisée par la nature, la métallurgie s'est développée surtout dans les grands bassins houillers et à proximité des grandes voies maritimes ou fluviales, le minerai allant à la rencontre de la houille parce que de moindre valeur. Il arrive même quelquefois que les hauts-fourneaux, les forges et les aciéries s'établissent dans des régions dépourvues de houille et de minerai, au voisinage de ports situés sur les grandes voies maritimes. La houille et le minerai

matières encombrantes et de valeur relativement faible, ne sont transportés dans des conditions avantageuses et en grosses quantités que par voie d'eau, le transport par voie ferrée, outre qu'il est encombrant, est trop onéreux.

Il n'est guère que les États-Unis qui possèdent dans leur sous-sol la houille et les minerais nécessaires à leur métallurgie gigantesque. Les autres pays qui ont une métallurgie importante sont obligés d'importer soit la houille, soit le minerai qui leur manque en échange de l'une ou de l'autre de ces matières qu'ils ont en excès. C'est le cas pour l'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Belgique. Aussi la métallurgie de ces pays s'est-elle établie auprès des grandes voies maritimes ou fluviales comme nous le verrons plus loin.

Nous avons déjà dit que le fer est le métal le plus usité à travers le monde. En 1925, la production mondiale de minerai de fer a été de 150 millions de tonnes, dans laquelle la part des États-Unis s'est élevée à 63 millions de tonnes, soit 42 %. Sur cette part il n'a été pour ainsi dire rien exporté. La métallurgie indigène fut tout juste approvisionnée par cette masse énorme de minerai.

La situation géographique des États-Unis et la disposition naturelle des richesses de leur sous-sol sont, peut-être plus encore pour la métallurgie que pour les autres industries, véritablement exceptionnelles. Les grands gîtes métallifères de Vermillon, de Mésabi, de Cuyana, dans le Minnesota, sont à proximité du Grand Lac Supérieur, comme d'ailleurs les gisements de Gogebic, de Marquette et de Ménominee, dans le Wisconsin, alors que les grands bassins houillers, qui s'étendent en une large bande ininterrompue depuis l'État de New-York jusqu'à celui de Tennessee, se trouvent à l'autre extrémité des Grands Lacs. C'est sur cette bande de 500 000 kilomètres carrés que s'est installée pour une grosse part la métallurgie américaine.

Le minerai du Minnesota vient se concentrer dans les ports de Two Harbour, Supérieur City et, surtout, de Duluth aménagés spécialement pour le recevoir. D'autres ports également agencés à cet effet tels que ceux d'Asholand et de Marquette reçoivent le minerai du Wisconsin.

Les lacs américains n'ont aucune analogie avec ceux que nous connaissons en Europe ; ce sont de véritables mers intérieures dont la profondeur a permis aux États-Unis de construire toute une flotte de cargos de gros tonnage affectée spécialement au transport du minerai ou de la houille. Ainsi les minerais chargés à Duluth ou à Marquette – ports d'expédition – sont acheminés : par le lac Michigan, vers Milwaukee, Chicago, Gary ; par le lac Huron, vers Detroit ; par le lac Erie, vers Toledo, Sandusky, Cleveland, Buffalo, etc..., ports de débarquement du minerai et centres métallurgiques importants. Dans l'Alabama, le Colorado, le Texas, le Montana, il existe encore d'autres centres aussi bien avantagés que ceux que nous venons de citer.

Si la métallurgie américaine absorbe une grosse quantité de minerai, elle exporte très peu de fonte, de fer et d'acier – à peine 2 millions de tonnes – en proportion de sa production. Celle-ci est totalement résorbée par les industries mécaniques indigènes dont le rythme de production, s'accroissant d'année en année, n'est pas le moindre sujet d'effroi pour les industriels du vieux monde qui appréhendent d'être submergés sur leurs propres marchés nationaux par les quantités considérables des produits manufacturés de la métallurgie que les États-Unis expédient à destination des cinq parties du globe sous forme de machines-outils, agricoles, à écrire, outillage, automobiles, etc...

La France possède après les États-Unis, la plus grosse métallurgie du monde et elle tient la première place en ce qui concerne l'exportation des fontes des fers et aciers. En 1925, elle a exporté 710 000 tonnes de fontes diverses et 3 millions 160 000 tonnes de fers et aciers. La France n'a acquis cette situation privilégiée sur marché métallurgique qu'à la faveur du traité de Versailles qui lui a fait retour, dans son domaine territorial, de l'Alsace-Lorraine avec ses riches minerais du bassin de Briey qui portent sa production extractive à 35 740 000 tonnes, soit 24 % de la production mondiale et un peu plus de la moitié de celle des États-Unis, après laquelle elle est la plus importante du monde.

Mais la France, si elle a beaucoup de minerai de fer, a, par contre, très peu de

charbon ; elle doit le demander à l'Angleterre, à l'Allemagne et à la Belgique.

Naturellement la métallurgie française subit la loi économique commune, et ses hauts-fourneaux comme ses forges et aciéries se sont installés auprès des charbonnages ou aux environs des grandes voies maritimes et fluviales. C'est dans la région de l'Est – près de la frontière franco-allemande – que se trouvent les plus importants gîtes métallifères de la France. Les départements de la Meurthe-et-Moselle et de la Moselle sont les plus gros producteurs de minerai de fer avec les groupes de Nancy, Champigneules, Frouard, Pompey, Jœuf, Homécourt, Hayange, Briey, etc... Dans la région nancéenne il n'y a pas de charbon, mais ces hauts-fourneaux reçoivent les charbons allemands de la Ruhr et de la Sarre que leur apportent la flotte de péniches allemandes par les canaux de la Marne au Rhin et de la Sarre. Venues le ventre rempli de houille, ces péniches s'en retournent à leur port d'attache – Duisbourg, Dusseldorf, etc... – le ventre plein de ce minerai lorrain qui manque aujourd'hui à la métallurgie allemande. Le trafic dans les deux sens est considérable ; pour être moins intense, celui qui s'effectue sur le canal de l'Est est également important. Par péniches, le charbon belge descend le canal de l'Est à destination de tout le bassin de Briey. Au retour, les mêmes péniches remportent le minerai lorrain vers le centre métallurgique de Charleroi, en Belgique. En France, c'est surtout à la rencontre du charbon des bassins du Nord que va le minerai de l'Est. Là, la métallurgie, outre qu'elle y trouve le coke, est entourée d'industries de transformation capables d'absorber sa production Aussi s'est-elle fortement concentrée dans la région du Nord, à Maubeuge, Jeumont, Anzin, Valenciennes, Denain, Lille, Hazebrouck, pour ne citer que les centres les plus importants.

Plus bas sur la côte de la Manche, dans la région havraise, qui n'a ni charbon ni minerai, la métallurgie a dressé ses hauts-fourneaux et ses aciéries. C'est que là le charbon anglais arrive facilement par la mer tout comme le minerai normand situé plus bas sur la côte, dans le Calvados. Les gisements de Normandie (Caen) et de Basse-Bretagne (Redon) fournissent des minerais très riches en teneur et de grande pureté qui les font rechercher par la métallurgie anglaise spécialisée dans la production d'aciers spéciaux requérant des minerais purs. D'ailleurs ces deux

gisements français, après avoir alimenté la métallurgie des régions havraise et nantaise et quelque peu celle du Nord, expédient l'excédent de leur production, par Nantes, à Cardiff et par Caen, à Newcastle, en Angleterre. Il est même une partie de ces minerais qui remonte jusqu'à Rotterdam, à l'embouchure du Rhin et descend celui-ci à destination de l'Allemagne.

D'autres gîtes métallifères de moindre importance sont disséminés à travers la France. On rencontre du fer dans le Centre, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, mais relativement peu de métallurgie dans ces contrées si l'on excepte, en Saône-et-Loire, le centre du Creusot, universellement connu qui reçoit une grande partie de son minerai de l'Est par le canal du Sud et par la Saône et son charbon des bassins de la Loire, par le canal du Centre.

Quoique première puissance exportatrice de fontes et d'aciers, la France n'épuise pas ses capacités de production métallurgique et vend annuellement à d'autres pays 9 millions de tonnes de minerai de fer qu'elle ne peut transformer sur place, faute de charbon. La France est donc également la première puissance exportatrice de minerai de fer.

À l'inverse de la France, l'Angleterre, qui possède dans son sous-sol une réserve prodigieusement riche de charbon, n'a pas suffisamment de fer pour sa métallurgie qui est dans l'obligation d'importer presque le tiers du minerai indispensable au fonctionnement de ses hauts-fourneaux. Malgré cela, l'Angleterre a su, grâce à sa situation géographique, à sa richesse charbonnière et à une organisation commerciale admirable, se doter d'une puissante métallurgie qui fut longtemps la première du monde, et qui, quoique actuellement au troisième rang, rivalise dans le domaine de l'exportation avec la métallurgie française en se classant immédiatement après elle par l'importance du tonnage.

En Angleterre la nature a disposé le fer près de la houille et les bassins houillers près de la mer, à l'exception de celui du Yorkshire qui s'en trouve à peine éloigné de 150 kilomètres. La métallurgie a donc pu, très tôt, se développer dans de bonnes conditions. Pour le minerai qui lui manque, 4 millions de tonnes en 1925,

l'escadre importante des charbonniers anglais se charge de le drainer dans les pays, proches ou lointains, où elle dépose sa cargaison de charbon britannique. Ainsi, le minerai constitue-t-il pour cette flotte spécialisée un fret de retour avantageux.

De Suède, à Luléa et Stockolm, les charbonniers anglais, appelés aussi colliers, emportent vers Newcastle et Hull les minerais scandinaves riches et purs, mais trop abondants pour leur pays d'origine. De Caen, en France, encore vers Newcastle, ils emportent les minerais normands, et de Nantes, vers Cardiff, ceux de la Bretagne.

L'Espagne, qui extrait de son sous-sol 3 millions de tonnes de minerai de fer et en utilise à peine le sixième, fournit également un très avantageux fret de retour aux colliers anglais. Enfin, l'Algérie, démunie de charbon, reçoit celui de l'Angleterre en échange des beaux minerais du Zaccar et de l'Ouenza.

Tous ces minerais étrangers joints au minerai indigène, alimentent les centres métallurgiques d'Edimbourg, de Newcastle, de Middlesbrough, de Hull, sur la Mer du Nord ; de Glasgow, de Workington, de Withe de New-Port sur l'Atlantique ; ainsi que les fiefs métallurgiques de Manchester, de Sheffield, de Nottingham, de Birmingham au Centre.

Toutefois, si l'Angleterre exporte presque autant de produits bruts de la métallurgie que la France, sa production totale est beaucoup moindre – à peine 8 millions de tonnes contre 14 millions pour la France.

En Europe, c'est l'Allemagne qui produit le plus de fontes et d'aciers après la France. Pour les exportations elle arrive après la France et l'Angleterre avec 3 250 000 tonnes. Par contre, depuis le traité de Versailles qui l'a amputée du gisement lorrain (celui-ci fournissait, avant-guerre, 80 % de la production allemande) au bénéfice de la France, l'Allemagne est le pays qui achète le plus de minerai de fer à l'étranger. En 1925, 11 millions et demi de tonnes.

Comme l'Angleterre, l'Allemagne possède plus de charbon qu'il n'en faut à ses industries. Ses bassins houillers de la Saxe et de la Haute-Silésie restée

allemande approvisionnent le marché national. Le charbon de la Ruhr, après avoir alimenté la région rhéno-Rhin sur une magnifique flotte fluviale vers les centres métallurgiques français de la Meurthe-et-Moselle, par le canal de la Marne au Rhin. Pour une autre part le charbon de la Ruhr descend le Rhin vers Rotterdam et Anvers d'où de grands cargos le mèneront dans les pays scandinaves qui enverront, au retour, du minerai.

La métallurgie allemande s'est installée sur le bassin rhéno-westphalien dont Essen, Bochum, Gelsenkirchen et Dortmund sont les groupes les plus fameux ; en Saxe et en Thuringe dans les centres de Smalkalden, Zwickau et Saalfeld ; enfin, dans la partie de la Haute-Silésie restée allemande, dans les districts de Beuthen et de Gleiwitz.

Les États-Unis, la France, l'Angleterre et l'Allemagne sont les quatre grands pays de la métallurgie du fer – la plus importante, répétons-le – ; viennent ensuite le Luxembourg, la Belgique, le Canada, la Suède, l'Espagne, la Russie, la Tchécoslovaquie, l'Italie. En ce qui concerne les autres métaux, les États-Unis sont les plus gros producteurs pour : le cuivre (58 % de la production mondiale), le plomb (43 %), le zinc (60 %), l'aluminium (57 %), l'argent (30 %). Ils arrivent après l'Afrique du Sud (41 %) dans la production de l'or avec 15 % de la production mondiale.

La France produit peu de cuivre (0,08 % de la production mondiale), peu de plomb (2 %), peu de zinc (2 %), pas d'or ni d'argent mais 6,6 % d'aluminium.

L'Angleterre a très peu de cuivre mais en reçoit de ses Dominions – le Canada en produit 3,4 %, l'Australie 2 % et les Indes Britanniques 2,5 %, toujours de la production mondiale. Faible productrice de plomb, l'Angleterre le trouve également dans ses colonies – Canada 3,5 %, Australie 6,6 %, les Indes 4 %. Sa production de zinc n'est guère supérieure à celle de la France, sa production d'aluminium lui est même inférieure (6 %). Si l'Angleterre ne produit ni or ni argent, ses colonies en sont largement pourvues (Afrique du Sud 41 % d'or, Australie 7 % d'or, 5 % d'argent, Canada 4,6 % d'or, 7,7 % d'argent).

L'Allemagne produit du cuivre (3,3 %), du plomb (9 %), du zinc (15 %), de l'aluminium (10 %). La Belgique produit du zinc (12 %) et du plomb (3,5 %). La Norvège fournit aussi du zinc (2 %) et de l'aluminium (4,6 %). L'Espagne est un gros producteur de plomb (16 %). Le cuivre, plutôt rare en Europe, se trouve dans les deux Amériques ; outre les États-Unis avec leurs 58 % de la production mondiale, le Mexique donne 6 %, le Chili 8 %, le Pérou 4 %, la Bolivie 1 %, Cuba 1 %. En Afrique, le Congo en donne 2,3 %. Enfin le Japon produit près de 8 % de la production mondiale de cuivre. Le Mexique produit également 7 % de plomb, 4,5 % d'or et 36,7 % d'argent. Le Canada, la Suède, l'Allemagne (en Saxe), la Silésie, la Hongrie et la Nouvelle-Calédonie sont des régions productrices de nickel. La Russie, les Indes, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, les États Unis possèdent du manganèse. Enfin, les Indes et les îles de la Sonde sont, avec les États Unis, les plus gros producteurs d'étain.

Les origines de la métallurgie sont entourées d'épaisses ténèbres ; elles remontent très loin dans la chaîne des siècles. Mais s'il est audacieux de leur fixer une époque, on peut affirmer que son histoire et son évolution sont intimement liées à celles de la civilisation et des progrès de l'humanité. Il n'a point été de sa faute si les hommes l'on trop souvent utilisée à des fins de destruction et de mort, alors qu'elle peut aussi bien donner et faciliter la vie de l'humanité.

Des préhistoriens ont prétendu que l'art d'extraire les métaux de leurs minerais fut pratiqué par les hommes entre les XIV^{ème} et XII^{ème} siècle avant notre ère. D'autres font remonter encore plus loin, dans la nuit des temps, la connaissance de sa pratique en Chine et aux Indes.

Sans vouloir prendre parti dans la dispute, on peut dire qu'il est hors de doute que les peuples civilisés de l'antiquité ont employé des outils de fer pour tailler la

pierre de ces gigantesques monuments dont les siècles n'ont pas totalement effacé les traces, aussi bien que pour travailler la terre à laquelle ils demandaient leur subsistance, et surtout pour fabriquer des armes.

Une autre dispute met aux prises les savants préhistoriens. À savoir lequel des métaux fut le premier connu des hommes ? Autrement dit l'âge du bronze a-t-il précédé l'âge du fer ou lui fut-il postérieur ? Le choix, autant que l'affirmation, est difficile en pareille matière. Nous inclinons cependant à croire que la métallurgie du fer est antérieure à celle du bronze du fait que celui-ci, étant un alliage de cuivre et d'étain, deux métaux qui se trouvaient rarement dans les mêmes contrées, suppose une époque de navigation et de commerce très développée, ce qui n'était pas encore le cas. D'autre part le bronze n'a pas une résistance suffisante pour justifier la pérennité des monuments de l'antiquité. Il est par contre indéniable que le bronze ait eu les préférences des peuples primitifs pour certains usages en raison de son vif éclat, de son inoxydabilité à l'air et la facilité avec laquelle il se prête au moulage. Il fut certainement une des premières matières de troc entre les peuplades sous forme d'ornementations et d'objets à usage domestique.

Naturellement nous n'avons aucune notion de la technique métallurgique des peuples de l'antiquité, mais tout nous laisse supposer que son évolution fut très lente et que ses procédés ne différaient guère de ceux dont le moyen âge nous a laissé la trace. À cette époque le minerai était réduit dans des foyers de bois, à proximité des forêts, celles-ci fournissant le combustible des foyers et des forges installés tout près. Il se conçoit aisément qu'avec cette méthode la production était bien faible et que seuls les minerais riches en teneur de fer pouvaient être traités.

Ce n'est qu'au XIV^{ème} siècle qu'apparut en Allemagne l'appareil qui, en se perfectionnant à travers les siècles, devait devenir le haut-fourneau que nous connaissons aujourd'hui. Le *stückofer*, c'était le nom de l'appareil, n'était autre chose que l'ancien foyer recouvert d'une cuve de 3 à 4 mètres, par le haut de laquelle on introduisait les minerais et le charbon de bois afin qu'ils s'échauffassent progressivement avant d'arriver au cœur du foyer. Sa première utilité fut

d'économiser du combustible, mais l'observation révéla qu'en activant le foyer par l'envoi plus rapide d'une quantité d'air supérieure, on obtenait un métal fondu en place de la traditionnelle loupe pâteuse qu'il fallait pétrir à la forge pour la débarrasser partiellement de ses scories, Le stückofer s'adapta à ce nouveau procédé et ainsi naquit la fonte propre au moulage, et avec elle l'artillerie et les boulets de fonte.

La méthode allemande se répandit rapidement dans son pays d'origine d'abord et ensuite en Angleterre, sans déranger toutefois la métallurgie des régions forestières où elle était établie, son combustible continuant à être le charbon de bois. Ce n'est que vers 1730 qu'en Angleterre on imagina de carboniser la houille pour la transformer en coke, nouvel aliment du haut-fourneau. La métallurgie du continent fut longue à faire une place à ce nouvel arrivant et l'Angleterre resta longtemps seule à bénéficier de ses avantages. La métallurgie conserva cependant l'usage du charbon de bois pour l'affinage.

Mais c'est surtout à la fin du XVIIIème siècle que nous découvrons les origines de la métallurgie moderne. Les perfectionnements apportés à la machine à vapeur et sa généralisation dans toutes les industries furent pour la métallurgie d'une importance capitale. Jusqu'alors elle avait été condamnée à la fabrication de pièces de dimensions réduites, faute d'avoir dans ses forges des organes propulseurs assez forts pour actionner de puissants marteaux capables, par leur poids et leur pression, de forger des masses volumineuses. La machine à vapeur va permettre à la métallurgie de créer pour ses forges un outillage puissant qui comblera cette lacune. Ce progrès a une importance considérable, mais la machine à vapeur va faire plus fort et plus grand. En s'introduisant dans toutes les industries, elle va transformer les rapports des hommes entre eux au point que le XIXème siècle présidera une révolution universelle autrement importante que celle de la fin du XVIIIème siècle. L'ère de la machine commence, et avec elle celle du capitalisme. Dans la production, l'homme passe au second plan, il cède sa place à la machine qui va créer un tel besoin de métal, que la métallurgie sera d'abord débordée. Mais devant ces besoins et ces débouchés nouveaux, qui sont considérables, les métallurgistes

sont contraints de rechercher des perfectionnements toujours plus grands à leur technique, en un mot, il leur faut adapter leur production au marché nouveau qui se constitue.

L'anglais Cort va d'abord trouver le four à puddler qui permettra l'affinage à la houille. Puis il inventera le laminoir à cannelures à l'aide duquel les loupes de fer, à l'état pâteux, seront transformées en barres de toutes formes et de toutes dimensions beaucoup plus rapidement, et économiquement, que par le martelage.

En 1830, la métallurgie expérimente – et adopte – l'emploi de l'air chaud dans les hauts-fourneaux écossais. Cette pratique va permettre d'élever le haut-fourneau progressivement de 10 mètres à 20 mètres de hauteur, partant, la production passera de 15 à 50 tonnes par jour.

À cette époque, la métallurgie anglaise est encore bien avancée dans la voie du progrès par rapport aux autres métallurgies continentales. Ces dernières n'abandonneront le charbon de bois et l'air froid qu'aux environs de 1840, au moment où les chemins de fer et les navires en acier en faisant leur apparition, accroîtront encore la demande du métal, en même temps qu'ils transformeront les rapports jusque-là établis entre les diverses régions du monde. Ces nouveaux moyens de transports auront une grosse influence sur la métallurgie. Elle pourra, avec leur concours, envoyer ses produits dans un rayon plus étendu et concurrencer les usines restées réfractaires ou qui n'ont pu, pour des raisons multiples, s'adapter aux progrès de la technique. C'est alors que, sous la poussée des faits, se produit la concentration pour réaliser les conditions optima de production. Les régions forestières sont désertées au bénéfice des bassins houillers où, désormais, la métallurgie puisera l'une de ses principales matières premières : le charbon transformé en coke ; au bénéfice également des régions avoisinant les grandes voies maritimes ou fluviales.

À partir de ce moment la technique se développe prodigieusement. Le marteau-pilon fait son entrée dans la forge et en modifie le caractère. Il pèse d'abord 1 000 kilos, puis, progressivement, la hardiesse humaine ira jusqu'à

construire et utiliser des piliers de cent mille kilos. Les laminoirs subissent toute une série de modifications, et les hauts-fourneaux acquièrent une capacité de production de 100 tonnes par jour.

La métallurgie connaîtra une nouvelle révolution dans sa technique lorsque, vers 1860, l'anglais Bessemer et le français Martin trouvent, presque simultanément, le moyen d'obtenir de l'acier par fusion. Auparavant, les frères Siemens, en Allemagne, avaient inventé un four permettant d'atteindre de très hautes températures. Cette invention facilita d'ailleurs les travaux de Martin.

L'acier, plus résistant que le fer, eut rapidement fait de remplacer celui-ci dans de multiples fabrications. C'est ainsi que le fer fut totalement éliminé de la fabrication des rails et des bandages, et partiellement dans la construction mécanique, les tôles de marine, etc. La première, l'Allemagne construisit ses canons en acier fondu, dont la supériorité pendant la guerre de 1870 fut tellement marquée que, depuis, tout le matériel de guerre des nations est construit en acier fondu.

La presse hydraulique naquit à son tour du besoin de forger des lingots de plus en plus lourds, qui, même, dépassaient les 100 tonnes et pour lesquels les marteaux-pilons devenaient insuffisants ou leurs fondations se révélaient trop fragiles.

En 1879, un clerc de notaire anglais, Thomas-Gilchrist, allait de nouveau provoquer une révolution dans la technique métallurgique en trouvant le moyen de réduire le phosphore dans le convertisseur Bessemer par le procédé basique. Cette découverte rendit utilisable les minerais phosphoreux – tels ceux de la Lorraine – jusqu'alors impropres à la production de l'acier. Elle assura définitivement le passage de l'âge du fer à l'âge de l'acier.

Depuis cette époque jusqu'à la guerre 1914-1918, la métallurgie s'est enrichie de multiples perfectionnements qui ont accru sa production dans des proportions considérables, en même temps qu'ils en abaissaient le prix de revient. Ainsi la métallurgie a transformé des villes entières comme Essen, en Allemagne, le Creusot, en France, Birmingham, en Angleterre ; Pittsburg, aux États-Unis en vastes

usines essentiellement métallurgistes.

En un siècle, quelles transformations de toutes sortes ? Car l'évolution technique en a entraîné bien d'autres, avec des conséquences sociales telles, que le contemporain du stückofer en eût été effrayé au seul énoncé.

Avant la machine à vapeur, le rayon d'action de la métallurgie n'allait que très rarement au-delà du centre où elle était établie. Les besoins étaient réduits et, à débouchés restreints production faible et technique stagnante. La machine à vapeur, en augmentant le nombre et la capacité des débouchés, élargit le marché et force la métallurgie à sortir de sa pratique routinière en cherchant des procédés de fabrication plus rapides et moins chers. La métallurgie, sous le fouet des nécessités, trouve cette nouvelle technique ; mais pour la mettre en pratique il lui faut des sommes fabuleuses bien supérieures aux ressources individuelles des Maîtres des Forges de l'époque. Allait-elle être arrêtée par un obstacle de cette nature ? Non pas ! Ce qu'un seul ne put faire, l'association le fit. Sous la forme de sociétés par actions, les entreprises se constituèrent par la réunion de capitalistes, quelquefois étrangers à l'industrie elle-même. Aussi a-t-on pu dire avec raison que l'industrie était la mère de l'un et de l'autre.

Alors, largement pourvue de capitaux, la métallurgie put abandonner les régions forestières pour s'installer sur le minerai ou la houille, avec un outillage nouveau et plus apte à la grosse production. La facilité des échanges, due au développement des chemins de fer et de la marine de gros tonnage, stimula autant qu'elle créa la production, car combien de produits n'auraient jamais vu le jour si les moyens de transports rapides et peu coûteux ne les eussent rendus utilisables. Si bien que les marchés, de régionaux devinrent nationaux. Et bientôt les cadres de la nation eux-mêmes se révélèrent trop étroits et la métallurgie réclama l'univers comme marché.

Il ne faut tout de même pas croire que cette évolution se soit accomplie sans à-coup. Bien des résistances furent à vaincre avant d'aboutir à la constitution des grandes entreprises et des puissants organismes de la métallurgie que nous

connaissions aujourd'hui. Aussi nombreux se trouvèrent les rebelles à la tendance de double concentration capitaliste et industrielle, qu'il y en avait eus aux progrès techniques. Et l'on compta souvent plus de vaincus par la nécessité de se soumettre ou de disparaître, que de convaincus par les faits d'un caractère nouveau. Ce n'est donc que lentement que la métallurgie se développa dans le cadre national. Mais bientôt surgit une nouvelle difficulté. La coexistence de plusieurs grandes entreprises dans un même pays aboutissait à une concurrence effrénée dont bénéficiait le consommateur (c'est-à-dire l'industrie de transformation mécanique) et souvent la métallurgie étrangère.

C'est pour obvier à ce double inconvénient que naquirent les syndicats nationaux de production. Dans ces organismes chaque entreprise adhérente garde son autonomie intérieure mais se soumet à certaine réglementation : 1° Production maxima limitée ; 2° Zone de vente indiquée et strictement limitée ; dans cette zone l'entreprise jouit d'un monopole de fait ; 3° Prix de vente uniforme et fixé en commun. Ainsi – théoriquement – la concurrence est éliminée dans le cadre national puisque le consommateur rencontrera partout le même prix de vente, et dans sa région un seul fournisseur. Mais pratiquement le système s'avéra insuffisant en dépit des amendes qui frappaient les infractions au règlement susmentionné. Comme un retour en arrière n'eût point résolu le problème, c'est donc un pas en avant dans l'organisation que fit la métallurgie. Elle compléta le syndicat national de production par le Cartel de vente. Celui-ci s'interposa entre le producteur et l'acheteur ; il devint, nationalement, l'organe commercial de la métallurgie en même temps qu'il faisait de celle-ci une industrie nationale.

Pourvue de cette unité, la métallurgie se trouve en face de deux problèmes angoissants, dont les peuples ont payé et payeront encore de leurs souffrances et de leur sang la solution toujours temporaire.

Le premier de ces problèmes est celui de l'approvisionnement en matières premières : houille ou minerais, dont le sous-sol national est trop chichement doté par la nature. Le second est celui des débouchés, car rien ne sert de produire si l'on ne peut vendre pour amortir et faire fructifier les capitaux. Alors, identifiant les

intérêts de la métallurgie, devenue industrie nationale, aux intérêts de la patrie elle-même, les Cartels, usant et abusant du pouvoir politique que leur confère leur puissance économique, exigèrent des gouvernements une politique de soutien qui, si elle leur est profitable, n'est pas sans peser lourdement sur les peuples. Pour se défendre contre la concurrence étrangère, les Cartels exigèrent d'abord l'édification d'un réseau de barrières douanières, qui leur fût accordé. Par un paradoxe ironique, à l'abri de ce réseau dont fut proclamée la nécessité pour la protection de la Nation, les Cartels vendirent leurs produits beaucoup plus cher à leurs nationaux qu'aux étrangers, sûrs qu'ils étaient de ne pas être gênés par la production des autres pays métallurgiques. Cette opération qui consiste à vendre souvent très cher sur le marché national et à vendre souvent à perte sur les marchés internationaux porte le nom de dumping. Mais en même temps, les Cartels nationaux des pays industriels émettaient la prétention d'écouler l'excédent de leur production non absorbée par le marché national, dans les pays neufs et, par conséquent, peu industrialisés. Naturellement la conquête de ces débouchés nouveaux suscita une compétition exaspérée entre les différents Cartels nationaux. Toujours forts de leur puissance économique, à laquelle ils n'hésitèrent pas quelquefois à joindre leur capacité de corruption, ceux-ci firent entreprendre par leurs gouvernements respectifs des guerres de conquête coloniale, au nom de la toujours sainte patrie et de ses intérêts vitaux. À la vérité, il faut dire que la métallurgie ne fut pas seule à suivre cette voie : d'autres industries firent de même, et cette pratique donna naissance à ce qu'on a appelé le nationalisme économique auquel s'ajouta l'ambition d'accroître son patrimoine de pays à production complémentaire, ambition qui caractérise ce qu'on nomme ordinairement l'impérialisme. Les impérialismes et les nationalismes économiques se heurtèrent donc pour la conquête des matières premières et des débouchés jusqu'à aboutir, de conflit en conflit, à la conflagration générale de 1914. Sans être l'unique cause de la guerre mondiale, la métallurgie n'en a pas moins joué un rôle très important dans son déclenchement. La possession du Bassin de Briey qui assure aujourd'hui la première place à la métallurgie française après les États-Unis, a beaucoup plus, sa place dans la liste des buts de guerre que le trop fameux principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

La guerre de 1914-1918 fut une ère de grande prospérité pour la métallurgie. Si le problème de l'approvisionnement en matières premières se posa quelquefois tragiquement, la métallurgie n'eut pas à s'inquiéter de l'écoulement de sa production : la guerre, insatiable, absorbait tout ce qu'elle voulait bien lui donner pour ses canons, fusils, mitrailleuses, obus, tanks, avions, cuirassés, sous-marins, etc. Aussi bien, la guerre terminée, la métallurgie connut une crise de réadaptation qui, n'eût été la pauvreté des puissances, eût pu dégénérer à nouveau en conflagration générale à la suite des exigences de la métallurgie française qui entraînaient l'occupation de la Ruhr.

En dépit de sa production gigantesque, et peut-être à cause d'elle, la métallurgie n'a pas retrouvé son équilibre. La facilité des échanges internationaux qui caractérise notre époque, a poussé la métallurgie à déborder le cadre national pour s'organiser, non pas internationalement, comme on l'affirme trop souvent par ignorance, mais par groupes nationaux. Ainsi le Cartel de l'Acier, de l'Étain, du Zinc.

Si cette nouvelle forme, ou plutôt ce nouveau stade de la concentration réduit les compétitions sur les marchés internationaux (matières premières, débouchés) il ne les supprime pas. À être moins nombreuses, les compétitions n'en sont que plus violentes et le conflit qui en sortira n'en sera que plus facilement universel.

Ainsi les hommes ont dompté la nature. Par leur génie et leur travail séculaire ils ont arraché ses secrets à la matière inerte et lui ont donné la vie. Par un tragique retour des choses de ce monde, la matière, devenue vivante par la main des hommes, s'est vengée sur eux de l'avoir tirée de son sommeil plusieurs fois millénaire en les y plongeant à sa place.

Fatalité ! disent les uns. Aberration monstrueuse ! répliquent les autres. La métallurgie, si elle sème la ruine et la mort, est capable de créer la joie et la vie.

C' est à cette dernière tâche que la partie éclairée du prolétariat mondial, lasse d'être la victime de son génie, entend se consacrer. Elle sait que la métallurgie ne soulagera la peine des hommes que lorsque ses matières premières et ses produits jouiront d'une libre circulation dans les artères de la société humaine.

Pour cela, il faut que cesse l'exploitation de l'homme par l'homme. Aussi poursuit-elle la destruction du régime capitaliste et l'avènement du travail libre dans une société libre. Alors, et alors seulement, l'homme pourra être fier de sa métallurgie.

– A. GUIGUI.

Accueil

MÉTAMORPHOSE n. f. (latin *metamorphosis*)

Les métamorphoses sont des transformations profondes de l'aspect de certains animaux subies au cours de leur évolution depuis leur sortie de l'œuf jusqu'à leur forme définitive d'animal adulte et parfait. Ces transformations paraissent surprenantes en certains cas parce qu'elles s'effectuent assez brusquement sous nos yeux et que chaque forme différente dure un certain temps, comme par exemple dans le cas du papillon vivant tout d'abord sa vie larvaire de chenille rampante avant de se muer en chrysalide et de prendre son vol, mais tous les êtres vivants, sans exception, passent par des transformations aussi étonnantes, depuis la formation du germe qui les engendra jusqu'à leur forme adulte et définitive.

Chaque être actuel, étant le terme d'une longue série de transformations subies par tous ses ascendants partis des formes les plus primitives, résume plus ou moins nettement et brièvement une partie de ces formes intermédiaires, parce que chacune d'elles est le produit des réactions inévitables de la matière vivante en équilibre avec les forces physico-chimiques du milieu. C'est ainsi que la segmentation de l'œuf, la formation des cellules, l'assimilation, l'accroissement, etc., présentent, à peu près, les mêmes particularités dans tout le règne animal. Les premières manifestations de la vie des êtres soumis à des causes semblables se ressemblent donc quelque peu, mais chaque espèce actuelle a sa forme d'équilibre spécifique déterminée par la composition chimique de ses éléments, lesquels, par une suite d'actions et de réactions avec le milieu ambiant, évoluent, se fixent et se cristallisent en une forme ultime constituant l'animal adulte. Si l'être humain passe ainsi par toutes sortes de transformations, celles-ci sont graduelles et continues jusqu'à la formation du fœtus et s'effectuent hors de notre vue, tandis que les métamorphoses sont des transformations apparentes, accélérées et très accentuées.

Chez certains insectes la différence entre la jeune larve et l'individu parfait n'est pas très grande et consiste en une différence de taille, ou d'apparition d'ailes. Tels sont les pucerons, sauterelles, criquets, blattes. Par contre les abeilles, fourmis, scarabées, papillons ont, au sortir de l'œuf, un aspect vermiforme et en cet état se montrent très voraces ; une deuxième transformation les mue en nymphe presque immobile avant leur forme finale.

Lubbock suppose que tous les insectes proviennent d'une même forme ancestrale, quelque peu semblable au tardigrade actuel et se rapprochant de l'état larvaire . Ce n'est que leur adaptation ultérieure aux conditions variables du milieu qui les aurait diversifiés et, de fait, la nourriture et la température paraissent avoir une importance considérable sur leur évolution.

D'autre part les têtards de grenouilles, privés de leur glande thyroïde, ou alimentés avec du thymus, grandissent sans jamais se métamorphoser ; mais ils y parviennent à l'aide de l'iode : inversement, si on les alimente avec de la thyroïde, la métamorphose s'effectue plus rapidement que la croissance et les grenouilles restent naines. Des pucerons, normalement aptères, vivant sur des rosiers arrosés avec des sels de magnésium, acquièrent des ailes. Certaines chenilles, vivant habituellement sur le pêcher, transportées sur des acacias se transforment en une espèce voisine de celle vivant sur ceux-ci.

Chaque mue serait ainsi déterminée par des réactions spéciales déterminées par le milieu, s'ajoutant les unes aux autres et le polymorphisme, apparemment volontaire, des abeilles, des termites et des fourmis s'expliquerait assez aisément. Les phénomènes internes des métamorphoses sont entièrement effectués par les globules du sang, fonctionnant comme phagocytes en lesquels se résorbent la plupart des organes, muscles, glandes, etc. pendant la nymphose. Ces globules eux-mêmes doivent subir une modification chimique très caractéristique et leur équilibre nouveau entraîne inévitablement des réactions nouvelles. C'est la période d'histolyse. Pendant la période suivante d'histogenèse, les tissus et organes se reforment et constituent l'être parfait. Les métamorphoses ne sont donc que les effets apparents des modifications chimiques intérieures produites soit par

l'évolution même des êtres accumulant d'imperceptibles variations, soit par l'influence directe du milieu extérieur provoquant ces mêmes variations.

Les métamorphoses de certains polypes, semblables à des plantes, en méduses flottantes à forme de cloche munies de tentacules sont assez curieuses mais les plus extraordinaires transformations paraissent réalisées par les Sacculines, sorte de tout petits crustacés vivant en parasite sur le crabe vulgaire. À sa sortie de l'œuf l'être microscopique prend la forme larvaire d'un nauplius, c'est-à-dire un aspect ovale, transparent, avec un œil médian et trois paires de membres munis de filaments. Après quatre mues l'animal, enfermé dans une coquille bivalve semblable à une très petite moule, se fixe la nuit sous de tout petits crabes ; puis, en une cinquième mue, rejetant la plupart de ses organes, sauf les glandes sexuelles, il se change en une sorte de sac appelé kentrogou. En trois mues successives ce sac vivant enfonce une aiguille creuse à, travers la carapace du jeune crabe et par cet étroit canal les cellules informes pénètrent dans leur hôte et là, se développent sous formes de ramifications, envahissent totalement le crabe, depuis les pattes jusqu'aux yeux, mais respectant le cœur et les branchies.

Vivant de l'organisme même du crabe, la Sacculine n'a presque plus d'organe propre et se réduit à quelques muscles, des ganglions nerveux et des glandes sexuelles. L'accroissement du parasite devient tel qu'il perce la carapace de sa victime et fait une énorme saillie au dehors. C'est dans cette partie que se formeront les œufs, lesquels, à leur maturité, se détacheront et recommenceront le cycle des transformations.

Les découvertes ultérieures de la biologie éclaireront d'une façon plus précise le rôle des constituants chimiques de toute cellule et les conséquences morphologiques de leurs modifications créant non seulement les métamorphoses mais encore tous les phénomènes de la vie, y compris ceux de la sénilité et de la mort.

Accueil

MÉTAPHYSIQUE n. f. (du grec *meta la phusika*, Choses en dehors des choses physiques)

Ce terme n'est pas toujours très nettement défini et maints penseurs lui ont donné un sens bien différent. Ainsi tandis que James affirme que : « *La métaphysique n'est qu'un effort particulièrement obstiné pour penser d'une façon claire et consistante* », Sully Prudhomme dit : « *Il n'y a de métaphysique dans l'être que l'inconcevable. La métaphysique commence où la clarté finit* ». Ce même penseur dit aussi : « *Est métaphysique toute donnée reconnue inaccessible soit au sens, soit à la conscience, soit à l'observation interne, soit à l'observation externe. Cette règle assigne du même coup leur objet aux sciences positives : une science n'est positive qu'à la condition de ne viser que des rapports* ».

L'origine du terme paraît provenir du classement effectué par Aristote de ses ouvrages, dans lequel la partie abstraite ne venait qu'après les traités de physique ; mais le terme lui-même, créé par Andronicas de Rhodes qui recueillit les œuvres d'Aristote, n'apparaît qu'ultérieurement dans Plutarque, et n'est formulé en un seul mot que vers le moyen âge, par les grammairiens du temps.

La partie des ouvrages d'Aristote ainsi désignée recherche les principes et les causes premières et comprend la connaissance des choses divines. C'est la conception moyenâgeuse. Kant entendait la métaphysique comme une faculté transcendante d'établir, à l'aide de principes et des connaissances synthétiques à priori, des propositions synthétiques dépassant le cadre de l'expérience. Pour saint Thomas d'Aquin la métaphysique était la science du surnaturel. Pour Descartes et Malebranche elle s'opposait au spatial et au sensible. Schopenhauer s'exprime ainsi : « *Par métaphysique j'entends toute connaissance qui se présente comme dépassant la possibilité de l'expérience* ». Dans la grande Encyclopédie, il est dit : « *La*

métaphysique est la science des raisons des choses. Tout a sa métaphysique et sa pratique ». Paul Janet la définit : « *La science des premiers principes et des premières causes et la recherche des rapports du sujet et de l'objet, de la pensée et de l'être* ». Ch. Dumas va plus loin : « *Poser quelque chose soit comme existence, soit comme une vérité, c'est selon moi faire de la métaphysique* ». Celle-ci, pour Bergson, est « *le moyen de posséder une réalité absolument, intuitivement, sans traductions aux représentations symboliques* ». Fouillée lui donne ce sens : « *Connaissance du réel par l'analyse réflexive et critique aussi radicale que possible, et par la synthèse, aussi intégrale que possible de l'expérience, notamment de l'expérience intérieure, fondement et condition de toute autre* ». Le Dantec précise également le rôle de la métaphysique : « *Je considère comme ressortissant à la métaphysique toute opinion dont la vérification expérimentale est sûrement impossible* ».

De ces quelques citations nous pouvons conclure que la métaphysique peut se ramener au moins à deux concepts ; l'un qui comprend l'étude de toutes les choses invérifiables expérimentalement et partant entièrement issues de notre imagination : c'est la métaphysique péripatéticienne et théologique ; l'autre qui relie des faits sensibles connus et expérimentés et par déduction conduit à la connaissance et la compréhension de faits nouveaux par le seul usage de l'intuition. C'est la conception de Fouillée mais il est clair qu'ici il y a confusion entre l'hypothèse scientifique et l'invention métaphysique. Le Dantec dans son ouvrage : « *Contre la métaphysique* », a nettement démontré la différence considérable qui sépare la métaphysique de la solide et constructive logique déductive appliquée aux expériences scientifiques. Il est évident que la connaissance, dans son fait le plus essentiel, ne signifie pas uniquement documentation, ni accumulation d'expériences, mais encore et surtout utilisation de ces données pour connaître, à priori, tout phénomène à venir, prévoir l'évolution ultérieure des faits, relier entre eux des effets à leurs causes, trouver l'enchaînement et le développement des choses affectant notre sensibilité.

L'homme façonné par les faits depuis des milliers de siècles porte dans sa

structure cérébrale l'empreinte de leur évolution dans le temps et dans l'espace et sa logique n'est que l'ordre même de ces faits, leurs relations entre eux, leur alternance, leur succession, leur durée, etc., etc. Cette perception sensuelle et partielle du monde appliquée à la connaissance générale du monde sensuel peut conduire à des résultats toujours vérifiables puisque cela reste dans le domaine du sensuel. Ainsi donc le raisonnement intuitif quittant l'expérience directe mais s'appuyant sur elle au point de départ peut diriger nos recherches, leur donner un sens précis et sous forme d'hypothèses et de calculs, nous faire découvrir des vérités que l'expérience vérifiera plus tard.

L'astronomie et la physique nous donnent quantité d'exemples de découvertes de cette nature. Kepler trouva par ses calculs sur les planètes, un hiatus entre Mars et Jupiter et ce ne fut que deux siècles plus tard que Piazza découvrit le premier des astéroïdes : Cérès, circulant entre ces deux astres. Leverrier, partant d'un fait positif : les perturbations d'Uranus, entreprit par le calcul la découverte de l'astre causant ces perturbations, en indiqua le lieu précis et l'astronome Gall, de Berlin, le trouva en effet au point désigné. Ce qui montre la valeur du raisonnement et de la logique humaines, c'est qu'en même temps que Leverrier, un autre savant, l'astronome Adam, parvenait en Angleterre au même résultat, tout en ignorant les travaux de son collègue.

L'exemple le plus récent de la sûreté du raisonnement intuitif nous a été donné par Einstein au sujet de la pesanteur de la lumière déviée par les astres, phénomène constaté plusieurs fois depuis, lors de certaines éclipses demeurées célèbres.

L'étendue de notre faculté intuitive est apparemment très vaste et peut nous faire espérer de prodigieuses découvertes sur le mécanisme même de l'univers, et en particulier celui des êtres vivants. Si l'astronomie, la physique, la chimie nous révèlent quelque jour la constitution intime des corps, la biologie peut, sous les efforts géniaux de l'intuition humaine, atteindre la connaissance réelle du phénomène vital et triompher peut-être de la maladie, de l'usure et de la sénilité.

Par son intelligence et sa connaissance de la nature l'homme peut espérer vaincre les forces de l'univers, les asservir à ses fins, augmenter sa durée et sa sécurité.

La véritable métaphysique ne poursuit point de tels buts. Si la nécessité de prévoir, d'imaginer l'inconnu, de rechercher les causes a créé tardivement la déduction scientifique, notre imagination et notre curiosité spéculative, fruits de ce fonctionnement cérébral, nous ont déterminé à rechercher le pourquoi des choses en vertu de cet anthropomorphisme primitif qui attribue une volonté d'agir à, tout objet.

Le raisonnement scientifique recherche le *comment*, parce qu'il est, dans son essence même, orienté vers le déterminisme mécanique. La métaphysique recherche le *pourquoi* des choses parce qu'elle est entièrement dominée par l'idée anthropomorphique d'une volonté dirigeant toute chose, dont il faut deviner la raison agissante sinon les caprices. C'est ainsi que la recherche du commencement absolu des choses, de leur raison d'être, de la cause première sont essentiellement des attributions de la conscience humaine étendue à l'objectif.

L'homme croit, consciemment, produire des commencements absolus par sa volonté et n'être déterminé par rien d'autre que sa raison pure comme le croyait Kant. Il s' imagine être une cause première, une chose en soi, un noumène agissant sur l'objectif ou phénomène.

Puisque, par sa volonté toute puissante, il crée, anime, meut ou détruit ce qui est à son échelle, il suppose qu'à l'échelle universelle un être infiniment plus puissant crée et anime également cet univers. Il est compréhensible que la suppression du pourquoi anthropomorphique supprime radicalement la raison d'être de l'univers au point de vue humain et partant toute divinité, tout but volontaire, tout commencement, toute évolution intentionnelle du cosmos.

Mais il reste d'autres questions qu'il paraît difficile au premier abord de

classer soit dans la métaphysique, soit dans l'investigation scientifique. Ce sont les questions concernant la nature et l'essence des choses : *matière, énergie, mouvement, étendue, conscience, durée*, etc., etc. Pour limiter ici le terrain de la métaphysique et celui de la science il suffit de s'en tenir aux définitions de Le Dantec et de Schopenhauer sur ces deux aspects de la pensée humaine. Par cette méthode nous voyons que tant que les explications sont susceptibles d'expériences et de démonstrations, nous restons dans le domaine sensuel et scientifique. Dès que les explications dépassent l'expérience, et, par leur nature extra-sensuelle, s'opposent à toute vérification possible, nous faisons de la métaphysique.

Notre connaissance étant essentiellement sensuelle, toutes nos explications ou hypothèses scientifiques devront relier des faits entre eux, établir des rapports, des rapprochements, des liaisons, des ressemblances de telle manière qu'il n'y ait jamais d'affirmation basée uniquement sur la foi ou l'imagination et qui ne soit susceptible d'expérience et de démonstration.

Si nous examinons maintenant les concepts de matière, d'énergie, de conscience, nous voyons que, si loin que nous poussions nos investigations et nos explications, nous restons toujours dans le connu c'est-à-dire que nous ne pouvons cesser de douer la matière d'étendue, l'énergie de mouvement, la conscience de représentations, car ce sont précisément par ces caractéristiques qu'elles s'objectivent et deviennent réalité. Autrement dit, ces concepts ne se manifestent à nous que par des propriétés affectant particulièrement notre sensibilité et que nous nommons : mouvement, étendue, conscience, etc. Voulons-nous nous représenter ces concepts hors l'élément sensuel, nous tombons dans la métaphysique qui peut, par deux voies différentes, soit tout expliquer par des mots sans signification et satisfaire ainsi les intelligences puériles avec du verbe pur comme : Dieu, âme, infini, l'être-non-être, etc. ; soit prolonger dans l'inconnu, dans l'extra-sensuel, la connaissance sensuelle et permettre le jeu naïf du sectionnement indéfini d'un point que l'imagination grossit et recoupe sans cesse, sans parvenir à se représenter le moins du monde une étendue qui n'ait ni périmètre, ni milieu. Ici la métaphysique s'appuyant sur une réalité sensuelle ; le morcellement infinitésimal de la matière,

prolonge indéfiniment, et au delà du compréhensible et du perceptible, cette perception des choses et croit démontrer ainsi l'existence réelle de l'infini dans la petitesse, comme nous admettons l'infini de l'univers. Mais l'absurdité de la métaphysique est ici manifeste. En effet, si l'infini existe entre deux points, tout déplacement, et partant tout mouvement est impossible car pour passer de l'un à l'autre il faudrait franchir l'infini, ce qui est ridicule, attendu qu'on ne peut véritablement, et d'aucune manière, entrevoir le franchissement de l'univers ; mais, par un des effets inévitables des raisonnements faux, les métaphysiciens mettent alors une borne à cet infini en admettant un Dieu créateur du temps et de l'espace.

La métaphysique s'appuie donc toujours d'un côté sur une réalité sensuelle, de l'autre elle plonge dans le vide des spéculations hasardeuses, fantasques et indémonstrables. Elle est donc néfaste pour l'harmonie des humains et cela d'autant plus que, ne pouvant, chez les esprits droits, donner aucune réponse satisfaisante sur la réalité des choses qui ne soit une tautologie ou une divagation, elle essaie de discréditer notre connaissance directe, source de tout notre savoir, en croyant démontrer l'illusion des sens et l'insuffisance de notre expérience pour atteindre la vérité.

Sachant que notre sensibilité est le produit de notre réaction avec le milieu nous devons, au contraire, accorder toute confiance à nos sens, à notre raisonnement, à nos expériences, car ils sont le résultat d'une longue adaptation spécifique et nous font connaître les synthèses de la substance en mouvement que nous percevons à différentes échelles d'organisation et de condensation, vue à des plans différents, qui pour nous constitue le seul monde qui nous intéresse, car il nous donne la réalité de la joie de vivre.

– IXIGREC.

OUVRAGES À CONSULTER. – ARISTOTE : *La Métaphysique* – MALEBRANCHE : *Entretiens sur la métaphysique*. – Emm. Kant : *Critique de la raison pure* ; *Prolégomènes à toute métaphysique future* ; *Esthétique et dialectique*

transcendantales, etc. – LIARD : *La science et la métaphysique* – BROCHARD : *Les sceptiques grecs* – H. SPENCER : *Les premiers principes ; Principes de psychologie* – RAVAISSON : *La Philosophie au XIXème siècle ; Rapport sur le prix V. Cousin* – SAISSET : *Le scepticisme* – RABIER : *Leçons de philosophie* – FOUILLÉE : *L'avenir de la métaphysique ; Le mouvement idéaliste ; L'évolutionnisme des idées-forces ; La philosophie de Platon, etc.* – LE DANTEC : *Contre la métaphysique* – DERGSON . *L'énergie spirituelle, etc.* – GUYAU : *La genèse de l'idée de temps ; L'irréligion de l'avenir, etc.* – LODGE : *La survivance humaine* – BOS : *Psychologie de la croyance* – DIDE et JUPPONT : *La métaphysique scientifique* – DUNAN : *Essai sur les formes à priori de la sensibilité* – HUME : *Traité de la nature humaine* – GARNIER : *Traité des facultés de l'âme* – STUART MILL : *Philosophie de Hamilton* – LEIBNIZ : *Monadologie ; Correspondance avec Clarke ; Nouveaux essais ; Théodicée* – BOUTROUX : *De la contingence des lois de la nature* – BOUILLIER : *Le principe vital de l'âme pensante* – TAINÉ :

L'intelligence ; Les philosophes classiques – BÛCHNER : *Force et matière* – LANGE : *Histoire du matérialisme* – DESCARTES : *Discours de la méthode ; Méditations* – BOSSUET : *Traité de la connaissance* – FÉNELON : *Traité de l'existence de Dieu* – JANET : *Les causes finales ; La morale* – SECRÉTAN : *La philosophie de la liberté* – BERTAULD : *Introduction à la recherche des causes premières* – RIBOT : *La philosophie de Schopenhäüer* – HARTMANN : *La philosophie de l'inconscient* – VACHEROT : *La métaphysique et la science* – CARO : *L'idée de Dieu* – PLATON : *Le Phédon* – LAMENNAIS : *Esquisse d'une philosophie* – A. BERTRAND : *De immortalitate pantheistica* – P. LEROUX : *L'humanité* – Jean REYNAUD : *Terre et ciel* – J. SIMON : *La religion naturelle* – SPINOZA : *Éthique* – SCHOPENHAUER : *Le fondement de la morale, etc.*

MÉTAPHYSIQUE

La métaphysique est un monde dans lequel on ne doit pénétrer qu'avec prudence, en s'entourant de toutes sortes de précautions, si l'on ne veut pas perdre

tout bon sens. Nous sommes ici dans le domaine de l'absurde. Ici, l'esprit plane sur les confins de l'absolu. Il se perd dans les nuées. Il erre dans le vide. Il construit des mondes qui ne reposent sur rien, il plonge dans l'irréel et en retire le néant. On se trouve face à face avec ces monstres qui sont l'inintelligible, l'indéfinissable, l'inimaginable, l'indéterminé, l'inconcevable, l'invérifiable, le supra-normal etc. On conçoit que la science positive et la métaphysique ne fassent pas bon ménage, bien que la science positive ne soit guère plus positive qu'elle. La science positive a beaucoup à se reprocher. Son impérialisme finit par devenir insupportable. Ne condamnons pas toute métaphysique ; condamnons ses excès, et reconnaissons que le rêve, l'utopie, l'idéal, l'illusion, sont aussi nécessaires à l'homme que le pain. Ils ont leur réalité. Vous ne pouvez pas supprimer l'hypothèse. Les savants les plus endurcis sont forcés de lui faire une place. Et l'hypothèse, c'est du rêve, c'est de la métaphysique. L'imagination joue un rôle primordial dans l'existence humaine. La spéculation philosophique sert de contre-poids à la spéculation tout court. La métaphysique n'est qu'une forme de la poésie. Elle constitue pour l'esprit humain un allègement, un soulagement. Il a besoin parfois de s'évader en plein ciel, et même, s'il se trompe, il vaut mieux qu'il se trompe généreusement que d'avoir raison platement. L'esprit jette du lest, quitte la vulgarité et la bassesse pour voguer dans l'azur libre. Tout le monde ne peut en faire autant : c'est le privilège d'une élite de vivre de la vie de l'esprit, de renoncer au terre-à-terre. On ne peut pas toujours vivre au sein des réalités : il faut, comme Blanqui dans sa prison, rêver l'éternité par les astres. Ces gens qui ne croient qu'à ce qui tombe sous leurs sens, qui ne jurent que par la matière, sont désespérants. Leur bon sens est un non-sens. Au fond, ils rejoignent ceux qui ne vivent que dans l'irréalité, et dont la métaphysique, au lieu d'être le prolongement de la vie, en est la négation. La métaphysique a malheureusement subi le sort de tout ce qui essaie d'arracher l'homme à son égoïsme : elle est devenue la proie des mystificateurs ; ils l'ont exploitée afin de justifier leur conduite. Au lieu d'être une poésie supérieure, la métaphysique n'a cessé d'être un bavardage ennuyeux, aussi prétentieux que vide sur des sujets quelconques : c'est la plus haute forme du charlatanisme philosophique. Ce qui se débite sous ce nom est un pur verbiage. Sous prétexte de chercher à percer le

mystère de l'inconnu – occupation noble et élevée – on n'a fait que l'embrouiller et l'obscurcir. On ne voit goutte dans les élucubrations des métaphysiciens : ce qu'il y a de plus clair là-dedans, c'est qu'ils se moquent de nous. On ne peut prendre au sérieux certains métaphysiciens. Avec eux, on perd contact avec toute réalité, on affirme, on ne prouve pas. On disserte, on ergote : on ne pense pas. On s'appuie sur différentes autorités qui, elles-mêmes, s'appuient sur d'autres, et toutes ces autorités se tiennent par la main et dansent la ronde macabre du néant. La métaphysique ainsi conçue me fait l'effet d'un film où l'on verrait défiler à une allure vertigineuse, à toute vitesse, pèle-mêle, au petit bonheur, dans un désordre indescriptible, se poussant les uns les autres, différents fantômes grimaçants et pervers symbolisant les théories les plus absconses sur Dieu, le Monde, l'Âme, la Matière, l'Infini et l'Indéfini, et autres problèmes insolubles « dans l'état actuel des connaissances humaines », dirons-nous en employant le cliché consacré ; problèmes que les abstracteurs de quintessence ne font que rendre plus obscurs encore, car ils les entourent de ténèbres épaisses, de façon à passer pour des êtres supérieurs en possession de la vérité.

Les métaphysiciens sont de tous les philosophes ceux dont l'esprit va le plus loin dans le domaine de la divagation. Ils doivent bien rire dans leur barbe. Les métaphysiciens ne doutent de rien. Ils affirment avec un aplomb imperturbable n'importe quoi. Leur langage hermétique n'en impose qu'aux amateurs d'obscurité.

La métaphysique groupe dans une armée disparate tous les fanatiques de l'au-delà, mystiques, mages, occultistes, théosophes, tous les pseudo-idéalistes au plumage aussi varié que leur ramage. Elle a pour adversaires peu intéressants les matérialistes, scientistes, mécanistes, et autres libres-penseurs qui ne sont ni plus clairs, ni plus raisonnables, ils font également de la métaphysique. Les premiers nient la matière, les seconds l'âme. Les uns et les autres se querellent, et de leurs querelles jaillit l'obscurité. C'est surtout des métaphysiciens, à quelque école qu'ils appartiennent, qu'on peut dire qu'ils sont des coupeurs de cheveux en quatre. La métaphysique a beaucoup d'ennemis, conscients ou inconscients, mais ses pires ennemis ce sont les métaphysiciens. Ils ont plus fait pour discréditer la

métaphysique que tous ses adversaires réunis. Ils justifient par leurs extravagances tous les reproches qu'on lui adresse, leurs exagérations semblent donner raison au matérialisme le plus épais. La bêtaphysique, devrait-on dire pour désigner toutes ces psychopathies. C'est le bon sens qui manque aux métaphysiciens. Entendez par bon sens l'esprit critique.

Quand la métaphysique est une œuvre d'art, toutes les audaces lui sont permises, parce qu'elle sont créatrices. La métaphysique nous arrache alors à l'obsession du médiocre et du terre-à-terre. Elle nous transporte sur les sommets. Elle nous fait vivre d'une vie nouvelle, où tout ce qu'il y a de laid autour de nous est oublié. Elle incarne la poésie la plus profonde, elle constitue la plus haute réalité.

Vacherot, métaphysicien lui-même, disait : « Les métaphysiciens sont des poètes qui ont manqué leur vocation ». Nous croyons que les véritables métaphysiciens n'ont pas manqué leur vocation : ce sont de véritables poètes. Le métaphysicien est un poète : qu'il n'ambitionne pas d'autre titre. Qu'il se contente de cette gloire ! Toute métaphysique est Poésie, c'est-à-dire une création où la pensée a autant de part que le sentiment, l'imagination que l'observation, où le monde est transformé et transfiguré ; toute poésie est métaphysique, du moment qu'elle ne copie pas la réalité, et qu'elle parle à l'âme et au cœur. Considérons les métaphysiques comme des systèmes impérieux pour expliquer l'univers, exposés avec plus ou moins d'art et de génie. Loin d'être poètes, nos métaphysiciens sont les plus prosaïques des hommes. C'est la faune métaphysique que nous combattons, c'est la caricature, la parodie du rêve et de l'idéal. Elle nous rend plus précieuse la vraie métaphysique, qui est le droit pour l'esprit de concevoir une réalité plus harmonieuse que la réalité utilitaire. Il n'est point interdit à l'esprit humain de vagabonder loin des sentiers battus, de faire l'école buissonnière hors de la fêrule des pédagogues. L'utopie n'est point interdite au cerveau, car elle est la vérité de demain. Il y a utopie et utopie. Les bourgeois ont leurs utopies. L'utopie du bourgeois est mesquine : c'est de vivre en paix au sein de sa famille. Le bourgeois croit que sa domination est éternelle. Il ne peut concevoir un monde meilleur, sauf dans l'autre vie. L'utopie est créatrice d'action, elle nous arrache à l'obsession de la

réalité présente pour nous faire entrevoir la réalité de demain. Elle est du domaine de la poésie, et la poésie est partout où il y a de la vie. Un esprit uniquement préoccupé par les choses matérielles, accaparé par l'affairisme, s'abstenant de toute incursion dans la sphère des idées, ayant banni le spirituel de la vie, serait un monstre. Et il y a beaucoup de monstres dans la société. Leur originalité consiste à se vautrer dans la boue. Aucun idéal n'ennoblit leur existence. Ce sont des êtres dont rien ne justifie la présence dans le monde, on se demande ce qu'ils sont venus faire sur la terre. Il y a parmi eux des utopistes qui ont fait de l'utopie une chose absurde, ils déshonorent l'utopie. Celle-ci aura toujours, pour l'arracher à la matière de nobles esprits, formant une élite au sein de la société, qui entendent conserver le droit de penser et de rêver malgré l'impuissance et la mort.

Les métaphysiciens sont des poètes. C'est pourquoi ils nous intéressent. Un métaphysicien est un poète qui est avant tout lui-même. Là encore, l'individualisme créateur joue un rôle. Méfions-nous des métaphysiciens qui ne sont pas poètes, qui ne sont que métaphysiciens. La véritable métaphysique est une poésie supérieure, qui traduit le tempérament de son auteur. Une métaphysique est l'expression d'une individualité. Elle est le reflet de son créateur : belle ou laide, elle reflète son visage. Suivant le cerveau qui l'élabore, la métaphysique aboutit, soit à une œuvre de génie, soit à une œuvre de folie.

La métaphysique n'est pas toujours cet « art d'apaiser les antinomies, de calmer les contradictions internes qui sont en nous », dont parle Han Ryner. Elle laisse ce soin à l'esthétique. Lorsqu'elle l'interroge, elle s'expose à moins d'erreurs. Elle est sur le chemin de la sagesse.

Il y a des métaphysiques absurdes. On ne peut les prendre au sérieux. Elles n'ont même pas l'excuse de la poésie. Tant vaut le métaphysicien, tant vaut la métaphysique. Il faut voir dans les métaphysiques des systèmes plus ou moins ingénieux pour expliquer l'origine du monde et de la vie. Sachons goûter toutes les métaphysiques, en restant fidèle à la nôtre. N'excluons aucun système, mais sachons choisir entre tous celui qui choque le moins notre harmonie intérieure.

Nous ne faisons pas assez de métaphysique et nous faisons beaucoup trop de pseudo-métaphysique. La métaphysique ouvre de vastes horizons. Elle est à l'avant-garde de la philosophie. Elle joue le rôle d'éclaireur. Si elle s'égare, le monde entier s'égare avec elle.

Toute science suppose une métaphysique. Sans métaphysique, une science est un corps sans âme. La métaphysique se tient à côté de la science, pour guider ses recherches. Compagne assidue, elle veille sur sa destinée. Nous ne pouvons nous passer d'hypothèses. Elles font progresser la science et la philosophie. Elles créent de nouvelles formes de beauté et de nouvelles raisons de vivre. Polir emprunter encore une définition de Han Ryner, je dirai : « La métaphysique est le prolongement rêvé de toutes les sciences et peut-être de tous les arts ».

Certains esprits myopes veulent chasser la métaphysique de la vie, c'est-à-dire en exclure toute poésie. Prétention que rien ne justifie ! La métaphysique, ou la poésie – c'est la même réalité – reprend toujours ses droits. On a beau la chasser de la vie, elle y revient sans cesse. Elle est diverse, comme elle. Elle épouse toutes ses formes ; unité, dualité, trinité, pluralité, le métaphysicien a le choix. Qu'il écrive un poème harmonieux, c'est pour nous l'essentiel. Qu'il fasse œuvre d'art, il fera œuvre de philosophie.

On ne peut se passer de métaphysique, mais on peut se passer de certains métaphysiciens. La métaphysique, cette « poésie des profondeurs » – ainsi la qualifie Han Ryner –, durera autant que l'humanité. L'humanité ne peut pas se passer de rêves. Il y a des rêves étroits, comme ceux que font les âmes bourgeoises. Il y a des rêves vastes comme l'univers. Ce sont ces rêves que les vrais métaphysiciens ne cesseront de faire, chaque fois que l'âme humaine se recueillera en présence de l'infini.

La métaphysique, ou ontologie (science de l'être), encore appelée philosophie première, envisage les problèmes de la psychologie, de la logique et de la morale, à un point de vue universel et absolu. Elle s'efforce d'atteindre la réalité cachée sous les apparences. À la métaphysique se rattachent le problème de la valeur de la

connaissance, où s'affrontent le réalisme et l'idéalisme, – le problème de la matière, où l'on voit aux prises le mécanisme et le dynamisme, – le problème de la vie qui a reçu différentes solutions, parmi lesquelles l'hypothèse du transformisme, auquel s'oppose le créationnisme, – le problème de l'âme, qui engendre le conflit du matérialisme et du spiritualisme, – le problème de l'existence de Dieu, soulevant la question du dualisme et du panthéisme. D'autres problèmes aussi complexes sont abordés par la méthode métaphysique, qui a ses avantages et ses inconvénients, comme toute méthode. L'origine de la vie, la matière, la force, ont donné lieu à des hypothèses hardies. Dernièrement, les théories einsteiniennes (qui intéressent par certains côtés la métaphysique) ont modifié notre conception de l'univers. Vous savez tout le bien et le mal qu'on a dit d'Einstein. La presse lui a consacré des colonnes entières. L'Institut l'a boudé. Einstein est un génie, un homme, j'allais dire un surhomme, dans la plus noble acception du mot. Cet Allemand est un grand européen par son cœur et son esprit. C'est un grand pacifiste. On a beaucoup écrit en France sur la théorie de la relativité restreinte et généralisée (citons Nordmann, Fabre, Langevin, Becherel, Berthelot, Warnand, Painlevé), modifiant nos idées sur l'espace et le temps, ce qui démontre, une fois de plus, que rien dans la science n'est définitif, et que ce qui fait en somme son intérêt ce sont ces déplacements de perspective, ces perpétuels recommencements, choses consolantes et déprimantes tout ensemble. Les théories einsteiniennes viennent appuyer dans une certaine mesure le mouvement connu sous le nom de pragmatisme auquel ont collaboré, à des titres divers, des savants et des philosophes tels qu'Henri Poincaré, Boutroux, Bergson et William James.

Un des problèmes examiné par la métaphysique, c'est celui de la valeur de la science. La valeur de la science a été mis en doute par un certain nombre de métaphysiciens, et même par quelques savants. On a accusé la science de ne pas avoir tenu toutes ses promesses. On a eu raison. Pourtant, ne lui a-t-on pas demandé plus qu'elle ne pouvait donner ? La science apporte son explication des choses et s'arrête où commence la métaphysique.

On s'est trop empressé (Brunetière en tête) de proclamer la faillite de la science, au nom d'un pseudo-idéalisme. La véritable science est idéaliste et réaliste à la fois. C'est dans un esprit réactionnaire que s'est engagée la campagne contre la science, que les exagérations même de la science paraissaient justifier. La vraie science ne peut tuer le rêve : le rêve lui est nécessaire ; il l'entraîne avec lui sur les sommets. On a aussi reproché à la science – et ce reproche est le plus justifié – de s'être mise au service des forts, des maîtres de l'heure, des grands bandits légaux qui président aux destinées de l'Humanité. La science s'est faite la servante des hommes de guerre et de haine. Au nom de la science, comme au nom de la patrie, on assassine, on tue. Cette religion de la science est néfaste comme toutes les religions : elle a ses fanatiques. Elle a aussi ses martyrs. Les savants ont mis la science au service de la mort, rarement au service de la vie. Ils en ont fait une puissance de destruction, qui n'a pas dit son dernier mot. Cette science « assassin de l'oraison, et du chant, et de l'art, et de toute la lyre », comme disait Verlaine, est la honte de la civilisation. La science au service du crime doit être châtiée et découronnée de tout prestige. À bas la science au service du prétendu droit et de la prétendue civilisation ! Quand on voit les résultats auxquels a abouti la science, il n'y a pas de quoi être fier. La science doit cesser d'être humanitaire pour devenir humaine. La science a favorisé le progrès matériel au détriment du progrès moral. Les progrès matériels eux-mêmes tant vantés sont bien aléatoires. Ils multiplient les chances de mort parmi les hommes, en multipliant les moyens de locomotion, les explosifs, les prisons, etc. La science, dans ses applications multiples, soi-disant pratiques, ne tend qu'à substituer l'artifice à la nature, le mécanisme au sentiment. Une humanité des savants, ou plutôt de pseudo-savants, serait inhabitable. Quant à guérir la souffrance, les maladies, la science s'en préoccupe bien, mais si peu ! La médecine qui, paraît-il, a fait d'énormes progrès, n'a guéri ni le cancer, ni la tuberculose, ni la syphilis. Elle n'est même pas capable de soulager les maux de dents. La chirurgie est fière de ses tours de force. Mais les frères coupe-toujours sont le plus souvent des brutes, dont il faut se méfier. Malheur aux patients qui tombent entre leurs mains ! C'est de la chair à chirurgie pour la table d'opération. Les grandes découvertes que font la T.S.F., l'Aviation, etc. ne valent pas un poème écrit avec son cœur par un

poète qui a souffert. Il sera beaucoup pardonné à la science pour quelques découvertes utiles, profitables à tous, cependant il faut nous opposer de toutes nos forces à cet esprit scientifique, qui ne voit que la science et ne jure que par elle. Le Homaisisme est une plaie. S'il n'y avait hélas ! que la science pour faire notre bonheur nous serions bien malheureux. Il faut combattre cette confiance aveugle dans la science, qu'engendre des pédants, de froids calculateurs. La science, soit, mais complétée, dépassée, augmentée, renouvelée et humanisée par l'art. Cessons d'opposer l'art et la science. N'opposons à l'art que la science de mort. Le cœur et l'esprit sont faits pour s'entendre ; de leur union naît l'harmonie. Opposer la science et l'art, c'est absurde. Il y a de la science dans l'art, et de l'art dans la science. Il faut être un demi savant ou un demi poète pour opposer la science véritable et la véritable poésie.

À la métaphysique appartient encore le problème de la liberté et du déterminisme, auquel se rattache celui de la responsabilité, bien mal résolu par les criminologues et autres psychiatres. Sommes-nous libres ? Sommes-nous responsables de nos actes ? Ne sommes-nous pas plutôt le jouet d'influences de toute nature ; hérédité, milieu, éducation, forces physicochimiques ? Problème redoutable que les religions et les morales ont résolu à leur profit. On ne peut le résoudre à la légère. Il semble bien que le déterminisme explique la plupart des actions humaines. Et cependant, l'individu possède le pouvoir de réagir. Il peut se libérer. Selon qu'on envisage le problème, tout l'édifice social est consolidé ou jeté à terre. La société a-t-elle le droit de punir ? Ne doit-elle pas soigner les criminels, comme elle soigne les malades ? Problème accroché aux précédents, et qui dépend de leur solution.

Que de problèmes ne propose-t-elle pas à nos méditations ! Le monde est-il l'œuvre du hasard ? Les choses marchent-elles vers un but défini, ou bien s'écoulent-elles pèle-mêle, en désordre, sans aucun plan conçu d'avance ? Que sommes-nous venus faire sur ce globe où le hasard nous a fait naître ? Y a-t-il par delà cette planète passagère d'autres mondes habités ? D'où venons-nous ? Où

allons-nous ? Que sommes-nous ? Existe-t-il une vie future et sous quelle forme pouvons-nous la concevoir ? La mort est-elle le terme de l'existence humaine ? Qu'y a-t-il après la mort ? Questions qui ont fait le désespoir des poètes et des philosophes. Questions peut-être insolubles ? Quand le penseur y songe, son front s'emplit de brume. Cependant, il finit par contempler sans trouble la vérité en face. Pour lui, rien ne commence et rien ne s'achève, tout meurt, tout se transforme. La création n'est qu'un flux et un reflux d'éléments contraires. La métaphysique s'adresse à la science, lui demandant de l'aider à sonder l'abîme. Par elle, elle acquiert quelques certitudes. Ensuite, elle interroge l'éthique. Elle lui pose cette question : « À quoi bon agir, à quoi bon s'agiter puisque tout est chimère ? Pourquoi vivre ? Pourquoi ne pas se suicider tout de suite, puisque tout passe, disparaît, se dilue... ? » L'éthique la conduit vers l'esthétique, qui lui apporte sa consolation, la politique et la morale ne pouvant constituer pour l'homme que des refuges illusoire. L'esthétique donne un sens à la vie. S'adressant à la métaphysique, à ses doutes, à ses atermoiements, elle lui confie sa foi : « Vivre, certes, malgré la souffrance qui est dans la vie, mais vivre en beauté. Lutter contre toutes les laideurs, même si cela est parfaitement inutile. S'affirmer un homme libre, au sein des brutes déchaînées... » Tout est là. Il n'y a pas d'autre existence pour l'homme. La, métaphysique reprend courage, et elle envisage désormais avec plus de sérénité tous les problèmes que pose la vie.

Le problème de la valeur de la vie, comme celui de la valeur de la science, est du ressort de la métaphysique. Celle-ci le résout, tantôt par l'optimisme, tantôt par le pessimisme. Optimisme et pessimisme ne signifient rien, au fond. La vie n'est ni bonne, ni mauvaise. Ce n'est pas un cadeau bien fameux que nous ont fait là nos parents, nous nous en serions bien passés. Mais puisque ce cadeau nous a été fait, sans que nous ayons été consultés, donnons-lui un sens. La vie vaut-elle la peine d'être vécu ? Pas toujours. Le problème de la valeur de la vie est angoissant. Les jouisseurs déclarent : « La vie est belle. » Les malheureux répondent : « La vie est triste ». Où trouver un refuge contre les maux d'origine naturelle ou sociale – Ces derniers sont les plus nombreux – qui nous accablent pendant le peu de temps que nous vivons ? Est-ce la religion qui nous apportera un réconfort ? Ne comptons pas

sur elle. Plus que la science, la religion a fait faillite. Elle n'a empêché ni la guerre, ni tout autre fléau. Elle n'est pas restée fidèle à l'esprit de son fondateur (C'est de la religion chrétienne qu'il s'agit ici). Tantôt elle résiste au mouvement des idées, tantôt elle s'adapte bien maladroitement aux idées. La religion est une affaire. Les prêtres tiennent commerce d'au-delà. Ils sont vendus au veau d'or ; ils s'agenouillent devant les puissances d'argent ; ils ne courtisent que les riches et, pour donner le change, ils font semblant de s'intéresser aux pauvres.

Trouverons-nous un refuge dans sa rivale, la théosophie ? Les théosophes nous prodiguent d'excellents conseils. Mais les belles paroles ne suffisent pas à panser les plaies. Il y a beaucoup à prendre dans la théosophie qui poursuit le bonheur de l'humanité par sa régénération. Enfin, l'esthétique apporte aux hommes un refuge contre toutes les formes de laideur. Elle apaise le tourment de l'individu qui cherche le sens de la vie, qu'il n'a découvert, ni dans la religion, ni dans la morale, ni dans la politique. Elle calme ses angoisses et l'aide à supporter les maux inévitables qui frappent tout être humain. Refuge, hélas ! momentané. Il faut nous résoudre à n'avoir que peu de joie, en échange de beaucoup de souffrance morale et physique. Plus là pensée s'élève, plus l'être est malheureux. Telle est la vie, et il faut se résoudre à souffrir. Il importe, en attendant la mort, de créer autour de nous le plus de joie possible, afin de n'avoir pas vécu inutilement. Celui qui porte un idéal vivant dans l'âme peut vivre sans n'avoir aucun reproche à s'adresser, cet idéal fait à la fois son bonheur et son malheur. Si la beauté, – qui est aussi la vérité et la justice –, l'encourage à vivre, la laideur le touche plus profondément que les hommes dont l'inconscience la perpétue. Cependant semblable existence est bien préférable à l'existence amorphe du troupeau qui n'a jamais réfléchi à quoi que ce soit.

– Gérard DE LACAZE-DUTHIERS.

MÉTAPHYSIQUE (*selon le socialisme rationnel*)

Le livre que vient de publier M. Jules de Gaultier sur *la sensibilité*

métaphysique, entrevue ou comprise sous le prisme déterministe du matérialisme historique nous a incité à faire connaître ce que le Socialisme Rationnel entend sous le même vocable.

Si, pour M. J. de Gaultier et la plupart des philosophes passés et présents, la métaphysique apparaît comme suprême efflorescence de la matière qui, à travers les espèces et les âges, trouve son épanouissement dans l'Humanité en s'appuyant sur les théories de Hegel relatives à la ruse des idées amenant à concevoir la possibilité de la mutation de quantité en qualité, Colins et son école philosophique et socialiste, se refusent à admettre, comme scientifiquement démontré le processus métaphysique qui va de l'atome au minerai, du minerai à la plante, de celle-ci au règne animal et, par suite, à l'homme tout entier. Si, pour M. J. de Gaultier comme pour Colins et son école il existe une sensibilité métaphysique, il faut convenir qu'elles sont d'*essence différente*. Il est cependant curieux et intéressant de constater que, partant de prémisses différentes, nous arrivons, d'une manière relative, au système moral *dualiste* que nous exposons depuis 1842. Nos philosophes modernes se sont aperçus qu'avec l'unité de nature il est impossible de concevoir l'idée de *liberté* autrement que comme une mécanique dirigeante, celle de l'*égalité* comme un stupide nivellement du reste impraticable, celle de la *fraternité* ou solidarité que comme un instrument de domination du fort sur le faible. Nous sommes d'accord sur les mots sensibilité métaphysique et non sur les *idées* que ces mots expriment et représentent. Les uns appellent métaphysique la science qui vient après la physique ; d'autres la qualifient : théorie de l'abstraction.

Pour le socialisme rationnel la métaphysique est l'opposé de la physique ; le non-physique, l'immatériel, le réel en tant qu'immuable et non-phénomène. Dès lors, la science sociale établit rigoureusement que la métaphysique est le *domaine moral*, celui du raisonnement, de la liberté, de la vérité, de la réalité. Le principe fondamental de la morale, de la liberté du raisonnement etc., est la sensibilité *immatérielle* réellement métaphysique. Rien d'*identique* entre les conceptions du socialisme rationnel et les Thèses de M. J. de Gaultier. Celui-ci en écrivant son livre dans un langage où les mots suivent la loi du transformisme, subissant des

mutations comme les espèces, nous présente une métaphysique de l'instinct qui s'épuise jusqu'à l'intelligibilité.

Ce n'est pas le lieu de discuter minutieusement, par l'analyse, les thèses de M. J. de Gaultier. Notre devoir est de donner un raccourci de la thèse métaphysique telle qu'elle nous paraît se dégager de la Science Sociale de Colins et qui est la nôtre. Pour la compréhension facile de ce qui va suivre nous appellerons métaphysique : les mathématiques des réalités. À ce sujet, Liebnitz a dit : « Si quelqu'un voulait écrire en mathématicien dans la métaphysique ou dans la morale, rien ne l'empêcherait de le faire avec rigueur... Je crois que, si on l'entreprenait comme il faut, il n'y aurait pas sujet à le regretter ».

En général, les philosophes s'élèvent contre ce qu'ils appellent l'insoutenable prétention de vouloir appliquer à la philosophie la science rigoureuse des mathématiques. Réfléchissons qu'en dehors des sciences exactes il ne peut y avoir, en morale, que des *à peu près*. C'est donc là que doit se trouver la *vérité* qui importe le plus, la vérité sur laquelle nous devons rendre toute contestation impossible, *avant* de passer à ce qui *n'en est qu'une conséquence*. Il est superflu d'ajouter qu'une vérité ne peut et ne doit être confondue avec l'illusion plus ou moins empreinte de mysticisme.

N'est-il pas évident que, si nous ne savons réellement ce que nous sommes, et comment nous devons agir pour notre bien, tout comme pour celui de la société, à quoi nous serviraient, sous le point de vue moral ou social les sciences physiques avec leurs incessants et admirables progrès ? On peut en dire autant des sciences exactes avec leurs indubitables théorèmes. Mais on peut les appliquer pour opérer le mal comme pour faire le bien. Si l'ordre moral n'existe pas, s'il n'est d'autre ordre que l'ordre physique, nous n'avons pas de critérium du bien et du mal et nous ne pouvons distinguer les sciences, l'une de l'autre sans crainte de nous tromper.

Le défaut d'une *règle* morale dont la réalité n'est pas démontrée rationnellement nous livre sans défense à l'entraînement des passions. Les événements sociaux qui seraient l'opposé de ce qu'ils sont si la question morale était

connue et en voie de réalisation, ne nous inciteraient pas à suivre les uns les autres, à troubler l'ordre social et à créer ou maintenir le mal que nous paraissons combattre. Le désordre et le despotisme financier de notre époque, qu'un empirisme volontaire entretient, feraient place à une société harmonique où chacun recevrait selon ses œuvres. En résumé, la méconnaissance du droit, l'ignorance de la métaphysique, l'entraînement vers un faux raisonnement sont autant de fauteurs de misères, d'exploitation de l'homme fort sur l'homme faible, de la ruse, comme dit Hégel, sur la loyauté ; c'est-à-dire de l'immoralité de la morale de notre époque.

La question sociale reste toujours une question d'honnêteté scientifique et de vraie moralité. La connaissance de la métaphysique vraie pourra, seule, opérer la rénovation sociale dans le domaine intellectuel aussi bien que dans le domaine économique.

– Elie SOUBEYRAN.

Accueil

MÉTAPOLITIQUE n. f. et adj. (de *meta*, et politique ; en dehors, au-dessus de la politique)

Ce néologisme paraît avoir été employé pour la première fois dans les documents de la *République supranationale* (voir supranational). Union mondiale d'individus contre les tyrannies nées de la fiction des intérêts nationaux.

H.-L. Follin, initiateur de cette communauté définit ainsi le mot « Métapolitique » en tant que substantif :

« Ce qui dépasse le domaine de la politique en le transformant ; la recherche et le service de l'intérêt public en dehors, au dessus et au delà de l'art et de la Science politique. Exemple : la Métapolitique supranationale : Philosophie de l'intérêt public qui s'élève au-dessus des nations et caractères nationaux et qui dépasse la politique. »

« Le mot « politique » justifie son étymologie en ce qu'il évoque l'intérêt public, que les anciens ne concevaient pas hors des limites de la Cité ; mais il a débordé son origine, et sa signification actuelle la plus certaine est celle qui caractérise l'emploi de la force : force des armes, de la loi, du chef ou du nombre ; ou l'emploi de l'habileté, soit aux fins de la poursuite de l'intérêt public plus ou moins limité, soit même à toutes autres fins. Le domaine politique est spécifiquement celui des États et des Gouvernements, détenteurs de la force par laquelle ils peuvent imposer leur volonté, sauf, pour économiser la dépense de force, à faire accepter ces volontés par leur habileté. »

« Le néologisme « Métapolitique » justifie donc sa double racine, en ce que les buts de la Métapolitique restent la recherche et le service de l'intérêt public

généralisé (celui de la cité universelle), mais qu'elle repousse les moyens de la politique, substituant rigoureusement la persuasion à la force et la sincérité à l'habileté. »

L'adjectif « métapolitique » signifie : ce qui a trait à la métapolitique.

La République Métapolitique supranationale a pour but, comme nous l'avons dit plus haut, de combattre les tyrannies nées de la fiction politique d'intérêts collectifs nationaux et, éventuellement, internationaux. Elle veut défendre contre ces tyrannies les droits primordiaux des individus qui se placent sous sa sauvegarde, notamment le droit de ne pas tuer et apprendre à tuer.

Cette Union est purement morale et spirituelle. Elle est apolitique, ne poursuivant la conquête d'aucun pouvoir ni d'aucun prestige matériel, et répudiant jusque dans son fonctionnement intérieur toute velléité de contrainte et de souveraineté absolue, même d'une majorité.

Elle est *antipolitique*, en ce double sens : 1° qu'elle combat chez les institutions politiques cet esprit de domination coercitive et de souveraineté absolue qu'elle répudie pour elle-même ; 2° qu'elle a pour but de substituer, pour la protection de la sécurité et des libertés essentielles de ses membres en particulier, et de tous les individus humains en général, une autorité morale et spirituelle à celle de toutes les puissances politiques matérielles.

Enfin elle est surtout *métapolitique*, en ce qu'elle dépasse toutes les conceptions et organisations politiques ; et doit, dans sa sphère d'action, les dominer en les plaçant sous son propre contrôle moral.

La philosophie métapolitique supranationale vise donc à l'abolition de l'État sous son aspect tyrannique ; elle s'apparente par là, dans une certaine mesure, aux conceptions anarchistes. Elle se distingue pourtant de celles-ci, en ce qu'elle ne combat pas l'idée de l'État en soi ; mais elle n'admet cette forme de l'organisation humaine que si elle se limite à un rôle purement administratif et juridique, demeurant au service des individus sans les dominer.

Ceux-ci doivent être d'ailleurs libres de choisir l'État administratif et juridique auquel ils entendent se rattacher, ou de renoncer tout à fait à la qualité de citoyens d'un État quelconque.

Selon H.-L. Follin, il serait désirable que lorsque les États seront ainsi transformés, il soit maintenu entre les individus désireux de se protéger contre le retour offensif de la tyrannie politique, un lien moral métapolitique ; ils formeraient une Cité suprême ou *Métapolis*. Cette Cité ne comporterait aucun culte, emblème, ni symbole religieux ou patriotique ; aucune armée, ni aucun tribunal jugeant les faits et gestes de ses membres. La protection, par des moyens métapolitiques, des droits essentiels de ces derniers serait la seule fonction des représentants de cette Cité.

On voit donc les tendances libertaires, ou tout au moins autarchistes, qui se manifestent dans cette doctrine nouvelle et originale.

La devise des citoyens supranationaux est : « Laissons à César ce qui appartient à César, et rendons à l'homme ce qui appartient à l'homme ».

– René VALFORT.

Accueil

MÉTAPSYCHIE n. f. (de *mêta*, en dehors, au-delà et *psyché* âme)

On sait la vogue qu'obtinrent, à la fin du XIX^{ème} siècle, et au début du XX^{ème}, le spiritisme, l'occultisme, l'étude des phénomènes *supra-normaux* en général. Mais à une constatation des faits, rendue souvent défectueuse par une crédulité sans borne, s'ajoutaient des hypothèses explicatives si manifestement enfantines que tout homme instruit et solidement équilibré ne pouvait s'empêcher d'en sourire. Aussi certains chercheurs d'esprit plus positif entreprirent-ils de constituer une science nouvelle, la métapsychie (au-delà du psychisme), étrangère à toute préoccupation théologique et métaphysique, qui traiterait le *merveilleux* d'après les méthodes admises par le biologiste ou le physicien et, délaissant les théories spiritualistes, se cantonnerait sur le terrain de l'expérience positive. Un peu partout l'on rencontre aujourd'hui des Instituts et des revues métapsychiques, d'innombrables volumes ont déjà paru sur cette branche du savoir humain et des Congrès réunissent, de temps à autre, ses partisans les plus connus.

L'idée était bonne qui présida à la naissance de la métapsychie ; elle a provoqué des travaux dont plusieurs ne sont pas dénués de mérite, et nous ne mettons pas en doute la bonne foi des quelques vrais savants qui s'en sont occupés. Malheureusement, maints adeptes de la nouvelle science n'ont point dépouillé les préoccupations théologiques qui étaient les leurs ; en fait ils n'ont étudié les phénomènes supra-normaux que dans le but secret de parvenir à étayer sur des bases plus solides les chimères de la philosophie spiritualiste. Inconsciemment ou non, ils déforment donc les faits dans le sens de leurs théories, oublient de mentionner ceux qui les contredisent manifestement et s'empressent de parler d'âme ou d'entités spirituelles, lorsque la cause productrice n'apparaît pas du premier coup. Certains ne reculent point devant les faux les plus éhontés. Un livre parut, voici quelques années : « *Le médium Mirabelli ; ce qu'il y a de vrai dans ses « miracles », sa médiumnité discutée et prouvée* », dont la Revue *Métapsychique* donna un compte-rendu. Mirabelli était un médium brésilien ; les faits avaient eu lieu « en plein jour, en public » ; 72 médecins avaient signé le rapport où ils étaient relatés. Renseignements pris, Mirabelli n'avait jamais fait parler de lui au Brésil, et l'on ne put découvrir ni les 72 médecins, ni les 555 témoins qui s'étaient portés garants des merveilles accomplies par le prodigieux thaumaturge. *Les Annales des Sciences psychiques* publièrent un récit qui devint rapidement fameux. Une dame avait rêvé qu'un corbillard s'arrêtait devant sa porte et que son conducteur lui adressait ces paroles : « Madame, êtes-vous prête ? » Or, quelques jours plus tard, elle se disposait à monter dans l'ascenseur d'un grand magasin, de Chicago, quand

elle reconnut le conducteur du corbillard dans l'homme préposé à l'ascenseur et, pour comble, ce dernier ajouta : « Madame, êtes-vous prête ! » D'où recul de la dame, qui refusa de monter. Heureusement pour elle, car la cage s'écrasa sur le sol quelques instants après. Mais une seconde version circula bientôt : la scène se serait déroulée à Paris non à Chicago ; le rêveur était un prince hongrois, non une dame américaine. Une enquête poursuivie, tant à Paris qu'à Chicago, prouva qu'aucun fait de ce genre ne s'était passé. Une sérieuse critique d'un grand nombre de phénomènes supra-normaux, colportés par des fourbes et admis par l'inépuisable crédulité populaire, donnerait des résultats de même ordre. Bien peu de récits merveilleux subsisteraient, et ceux que l'on conserverait, après contrôle, auraient perdu le caractère surnaturel que la légende leur avait complaisamment prêté. Cette adresse, trop grande pour être honnête, elle éclate à propos des prophéties que des voyantes célèbres se croient tenues de débiter, à l'occasion du premier de l'an. Jamais leurs vaticinations ne cadrent exactement avec la réalité ; pourtant elles se bornent à des affirmations vagues qui laissent beaucoup de jeu aux fantaisies de l'interprétation, ce sont des thèmes assez généraux pour s'appliquer à un grand nombre de faits qui se répètent souvent. Au cours de douze mois, il y aura toujours sur notre globe, soit des morts célèbres, soit des procès retentissants ; et malheureusement, dans l'état actuel, pas besoin d'être prophète pour déclarer que les hommes se battront sur l'un ou l'autre coin de la planète : « Voici venir (disait Mme de Thèbes, dans son almanach de 1914), après 1913, année aurourale, voici venir 1914 (du 21 mars 1914 au 20 mars 1915), l'année fulgurante, année des beaux gestes et des grands héroïsmes. Nous serons toujours dans le cycle de Mars, mais en conjonction avec Saturne, au summum, pour ainsi dire, des fatalités du sort, les plus graves, les plus décisives. Année heureuse entre toutes cependant pour nous, dont les cœurs se sont mis à battre pour les grands idéals, sauveurs et régénérateurs des peuples ! malgré le sang, malgré les larmes. Année glorieuse parmi les glorieuses du passé de la France ; année de discorde puis de concorde ; année de haine puis d'amour ; année de déchirements puis d'entente entre les peuples européens et d'autres grands peuples. Les temps sont accomplis, nous touchons aux moissons après tant de semailles où, si souvent, le bon grain tomba sur le sable ou fut emporté par le vent.

« Quel renouvellement d'hommes dans le monde ! Quel appétit de formes nouvelles !... Entendez bien que je ne dis pas que tout, en un moment, se trouvera accompli ; je dis seulement que les choses vont s'accomplir. Douze mois ne sont rien dans la marche du temps. C'est assez cependant pour que se dessine le chemin du destin. 1914 suffira à nous montrer la naissance d'une Europe nouvelle, d'un état d'esprit nouveau, d'une fulguration du réveil de l'idéal, d'un besoin d'amour et de paix pour les grands espoirs et les grands labeurs, et ce sera par le retour au culte du passé, de ce qu'il eut de meilleur, que nous serons encore une fois améliorés, sauvés, régénérés. La paix sortira de la guerre, et ce qui est proche s'arrangera dans la crainte de ce qui est lointain ; l'Europe se consolera de l'ébranlement de l'Asie... » Quelle bouillabaisse, que de vieux clichés, et pourtant, malgré une indéniable adresse à mêler les contraires, quelle preuve accablante de l'ignorance où se trouvait

Mme de Thèbes d'un avenir très prochain ! Année heureuse entre toutes 1914 année d'entente entre les peuples et qui devait voir un réveil du besoin d'amour et de paix pour les grands labeurs ! On croit rêver ; heureusement pour les pythonisses, le peuple oublie avec une déconcertante rapidité, et les plus cinglants démentis infligés aux prophéties dont on gargarise sa crédulité ne sauraient avoir raison de son inextinguible besoin de merveilleux. Pour n'être pas agrémentées de formules astrologiques, les vaticinations du général X... , rapportées par R. d'Arman, dans *Les Prédications sur la fin de l'Allemagne*, n'en sont pas moins pleines de mensonges. « La France, déclarait le général, déjà désolée par les factions, serait alors envahie et dans la nécessité de se défendre avec toutes ses ressources pour ne pas être ruinée, démembrée, asservie. Les égarements de cette vieille terre d'honneur et de foi étant alors punis, Dieu se souviendrait de l'empire de Saint-Louis et de Charlemagne. Il tournerait sa justice contre l'avidité et la malice des superbes, qui avaient juré le renversement du royaume très chrétien. Un premier appel aux armes n'aurait pas sur la nation un effet décisif ; mais un second appel est entendu. L'ardeur de la croisade se ranime comme au XIIIème siècle. Le révélateur exhibe la découverte d'un engin de guerre formidable. L'enthousiasme est à son comble. Neuf jours après les démonstrations de l'engin puissant, une affaire s'engage avec l'ennemi. L'avantage demeure aux Français. Le général chef de ces derniers, hardi, prudent, religieux, doué en tout d'éminentes qualités, ne dédaignant pas les bons conseils se trouve à la hauteur de la situation. Tout d'abord, les ministres sacrés avaient été appelés sous les armes, mais sur l'avis de l'homme inspiré, ils sont laissés dans leurs foyers pour consoler les populations déjà si désolées des malheurs de l'État. L'agitation est extrême, tout change de face aussi. Les cœurs ouverts à l'espérance sourient à la joie d'une rénovation générale. Cependant, le plus pressé est de balayer l'étranger de notre territoire. La veille d'une bataille décisive, les Italiens osent réclamer Nice et se mettent en marche sur Lyon. Apprenant la défaite de leurs Alliés, ils repassent la frontière. Une nouvelle bataille se livre, les chances sont douteuses un moment mais c'est aux armes de la France que reste la victoire. L'étranger a 80.000 hommes hors de combat. Trois de ses armées reculent par des chemins différents. Metz est délivré, le Rhin est passé ; la coalition est détruite, la domination germanique finit. La prépondérance de la France est rétablie. L'Europe se réorganise. La Pologne obtient sa nationalité ». Les erreurs foisonnent dans ce morceau, inspiré au général X... par le dieu de Charlemagne et de Saint-Louis ; et comme cette bien-pensante prophétie vous a des allures religieuses et politiques ! Son auteur était réactionnaire, voilà le seul renseignement qui s'en dégage avec une clarté parfaite.

Elles abondent, d'ailleurs, les prédictions de ce genre, véritables machines de guerre, dont le but évident est de magnifier l'autel et le gouvernement, quand il ne s'agit pas de préparer les esprits simplistes à une guerre ou à un coup d'État. On dit que de 1914 à 1918, voyantes, cartomanciennes etc., reçurent, à Paris, l'ordre impérieux d'annoncer la victoire française, sous peine de voir fermer leur cabinet. La fameuse Mme Lenormand n'affirmait-elle pas que « la guerre serait de courte durée », et ceci en 1913 ! Voilà qui doit retenir l'attention des indiscrets qui veulent

connaître les secrets desseins des gouvernants, à l'heure où les prophéties éclosent dans le cerveau des devins en renom.

S'agit-il d'apparitions fantômes, de photographies transcendantes, de rayonnement magnétique, de lévitation à distance d'objets matériels, etc. la défiance ne saurait en rien diminuer. Car l'opinion des psychistes officiels n'est point faite pour rassurer ; constatant que le nombre des médiums diminue singulièrement depuis que le contrôle devient plus sérieux, ils voudraient que l'on se montrât moins sévère à l'égard des fraudeurs pris en flagrant délit. « Je ne comprends pas, écrit F. Niard, que l'on rejette, sans rémission, des médiums qui semblaient avoir réellement une valeur parce qu'on les a pris en flagrant délit de fraude. L'expérience m'a appris que tout médium à effet physique fraude, quel que soit le monde auquel il appartient, quelle que soit sa valeur morale et intellectuelle – et il fraude d'autant plus que le milieu où il opère le soupçonne, croit à la fraude. – La suggestion joue un rôle indéniable dans l'obtention du phénomène. Or, que sont devenus par exemple des médiums tels que Carancini, et plus récemment Erto ?... En rejetant à tout jamais des médiums tels que Erto, les savants métapsychistes agissent comme les professeurs de Sorbonne qui ont examiné Eva et Guzik. Ils ont cru à la fraude et s'en sont désintéressés totalement. Pourtant, Eva et Guzik étaient indéniablement des médiums et l'ont prouvé dans d'autres milieux. Les médiums sont trop précieux et trop rares pour ne pas essayer de tirer parti de ceux que nous avons découverts ; même si beaucoup de scories se mêlent au pur métal. » Soyons donc indulgents pour ces pauvres médiums, ne les contrôlons pas de trop près, si nous voulons éviter les fraudes, et gardons-nous de les enlever au milieu où ils procèdent en toute liberté, pour les transplanter dans un laboratoire ou une salle de société savante ! Price écrit, à propos du médium Léonore Zugün : « Les phénomènes de télékinésie, dont nous fûmes témoins au Laboratoire National, n'étaient pas si importants que ceux que nous pûmes contempler à Vienne. Il en fut exactement de même avec Willy Schneider. Dans son pays, il fournit des phénomènes magnifiques ; à Londres, les phénomènes étaient plus faibles. Je ne puis imaginer autre chose, sinon qu'il se produit un changement psychologique de ces médiums exotiques, lorsqu'ils quittent leur pays. Il est possible que le fait d'être éloignés de leurs foyers – séparés de leurs amis et parents – ou l'étrangeté du nouvel entourage puisse avoir une certaine influence qui cause l'inhibition du phénomène ». Le Dr Osty a fait des constatations identiques ; même dans le laboratoire de l'Institut Métapsychique de Paris, où le candide et somnolent professeur Richet signe à son réveil toutes les relations qu'on lui présente, d'excellents médiums perdent une bonne partie de leurs moyens. Avant eux, Alex Aksakof avait déjà déclaré, dans *Animisme et Spiritisme*, que la condition essentielle pour obtenir de bons résultats médiumniques c'est « un milieu approprié », que « tout dépend du milieu ». Or, si l'on observe que la salle où apparaissent les fantômes doit être plongée dans une obscurité totale ou tout au plus éclairée par une faible lueur rouge, reconnaissons que les fraudes deviennent étrangement faciles, quand le médium est entouré de parents et d'amis, disposés par avance à jouer le rôle d'esprits désincarnés. Aussi, que de supercheries grossières apparaissent, des que des assistants moins crédules s'avisèrent de contrôler ! C'est la

fameuse Albertine, attachée avant l'expérience dans un sac plombé, qu'un homme résolu empoigne, croyant saisir l'apparition ectoplasmique. Sortie du sac, malgré des précautions qu'on croyait sérieuses, Albertine glissait comme une ombre authentique, avec une moustiquaire sur la tête. Un autre médium, qui défrayait depuis longtemps les chroniques métapsychiques, cachait tout simplement une bande de gaze qui, dépliée avec adresse, passait pour un ruban ectoplasmique. Gardée dans son jardin secret, la gaze, par hasard, tomba en plein jour ; ce fut la fin d'une carrière déjà brillante. Feuilles de papier, ampoules électriques, pierres à briquet, maniées avec dextérité et discrétion, suffirent à bien d'autres pour s'extérioriser ; elle serait d'une longueur impressionnante la liste des médiums qui virent, après une impunité parfois longue, leurs trucs dévoilés. N'oublions pas celui-là, dont les mains étaient tenues par deux assistants, dans une salle obscure, et qui parvenait, l'habile homme, à dégager subrepticement sa main de l'étreinte d'un contrôleur pour lui donner à tenir celle du contrôleur voisin. On pense s'il se permettait de spirituels attouchements sur les joues et le menton des messieurs à portée de son bras. Une illumination inattendue de la salle mit en évidence les facéties de cet évocateur des esprits. L'affaire de Mantes est de fraîche date ; et l'on ne peut avoir oublié combien de pauvres dupes sur la foi de photographies transcendantales, se crurent environnés de trépassés, qui n'étaient que des mannequins adéquatement costumés.

Quant aux appareils construits pour déceler le fluide vital, aux déviations d'un pendule ou d'une aiguille, on a démontré de façon péremptoire que ces derniers se produisent grâce à l'électrification du verre qui les environne. Prenez une ampoule électrique dans les mains et frictionnez-la vigoureusement, elle apparaîtra bientôt lumineuse, si l'on se tient dans une pièce obscure ; d'une luminosité dont l'intensité dépendra du vide plus ou moins complet de l'intérieur. Effet du fluide, déclaraient les amateurs de merveilleux. Hélas ! on prouve aujourd'hui qu'il s'agit là d'un simple phénomène d'électricité statique. L'attraction par le doigt d'un léger pendule, placé dans un tube de verre (fait d'action à distance ou de télékinésie selon les métapsychistes), résulte de même d'une électrisation ; un chercheur consciencieux, Mondeil, l'a établi de façon définitive. Même constatation touchant l'aiguille d'appareils qui décelaient, disait-on, la présence du fluide vital : « Le frottement du verre qui entoure cette aiguille – ou comme je l'ai dit ailleurs, sa manipulation répétée à main sèche, – écrit Mondeil, suffit à déterminer par induction, les déviations considérées. Cela d'autant plus facilement que le système est plus sensible. La chaleur, toutefois, ajoute à l'électrisation et peut la compléter lorsqu'elle est résiduelle. La complexité de l'équipage intérieur ne change rien au processus. » On conçoit dès lors la demande de nombreux savants qui, pour prendre au sérieux les phénomènes métapsychiques, voudraient que l'on allumât les lampes, dans la salle où ils se produisent, que l'on vît et que l'on touchât même et surtout lorsqu'il s'agit d'ectoplasme et d'apparitions de défunts.

Mais longtemps une crédulité béate permit d'écouter, comme vérités certaines, des divagations insensées. S'il s'agissait de faits survenus dans des régions

lointaines, où tout contrôle était impossible, le merveilleux prenait des proportions fantastiques. Sur les fakirs en particulier, que n'a-t-on pas dit ! Rappelons quelques-uns des prestiges rapportés par des voyageurs. « Le fakir, raconte le docteur Hentsold, prit un large plat de terre, y versa quatre à cinq litres d'eau et le tint d'aplomb sur sa main gauche, tandis que l'autre main était élevée à la hauteur de son front. Tout à coup, le plat diminua de volume à vue d'œil et devint de plus en plus petit, si bien qu'on ne pouvait plus l'apercevoir qu'au moyen d'un verre grossissant. Enfin il disparut complètement. Il fallut, pour opérer cette étonnante diminution de volume et cette disparition totale, environ une minute et demie. Nous allions nous retirer, croyant la séance terminée, lorsque soudain, nous vîmes apparaître un petit point noir, pas plus gros qu'un grain de sable, ce point noir grandir sans qu'on puisse dire comment cela pouvait se faire, et en moins d'une autre minute, le plat de tout à l'heure, d'un pied de diamètre, rempli d'eau jusqu'au bord et du poids d'au moins quinze livres, reparut à nos yeux ». Hentsoldt assista, un autre jour, au miracle de la corde suspendue en l'air : « Le yogi prit une corde de quelques pieds de long et d'un pouce d'épaisseur, à peu près. Il tenait un bout de la corde dans sa main gauche, tandis qu'avec sa main droite, il lança l'autre bout en l'air. La corde, au lieu de retomber, resta suspendue en l'air, même après que le yogi eut retiré son autre main ; elle semblait avoir la consistance et la rigidité d'une colonne. Alors le yogi la saisit avec les deux mains, et à mon grand étonnement, il se mit à grimper le long d'elle, suspendu en dépit des lois de la gravité, alors que le bout extrême de cette corde était à au moins cinq pieds du sol. À mesure que le yogi s'élevait en grim pant, la corde semblait s'allonger au-dessus de lui en même temps qu'on ne la voyait plus au-dessous de lui, et il continua de grimper jusqu'au moment où on cessa de le voir. Je ne pouvais plus distinguer que le turban blanc du yogi et un tout petit bout de l'interminable corde. À ce moment, mes yeux ne purent supporter l'éblouissante lumière du ciel et, lorsque je m'efforçais de regarder encore une fois, le yogi avait complètement disparu. » Nous trouvons, sous la plume d'Osborne, officier de l'armée anglaise, le récit suivant de l'enterrement d'un fakir endormi : « À la suite de quelques préparatifs, qui avaient duré quelque temps et qu'il répugnerait d'énumérer, le fakir déclara être prêt à subir l'épreuve. Le maharadjah, le chef des Sikhes et le général Ventura se réunirent près de la tombe en maçonnerie construite exprès pour, le recevoir. Sous nos yeux, le fakir ferma avec de la cire toutes les ouvertures de son corps qui pouvaient donner entrée à l'air, en exceptant sa bouche, puis il se dépouilla de ses vêtements ; on l'enveloppa alors dans un sac de toile, et, suivant son désir, on lui retourna la langue en arrière de manière à lui boucher l'entrée du gosier. Après cette opération, le fakir tomba dans une sorte de léthargie. Le sac qui le contenait fut fermé et un cachet fut apposé par le maharadjah. On plaça ensuite ce sac dans une caisse de bois cadennassée et scellée, qui fut descendue dans la tombe ; on jeta une grande quantité de terre dessus, on foula longtemps cette terre, on y sema de l'orge ; enfin, des sentinelles furent placées tout à l'entour, avec ordre de veiller jour et nuit. Malgré ces précautions, le maharadjah conservait des doutes ; il vint deux fois, dans l'espace de dix mois, pendant lesquels le fakir resta enterré, et il fit ouvrir devant lui la tombe ; le fakir était dans le sac, froid, inanimé, enfin tel qu'on l'y avait mis. Les dix mois expirés,

on procéda à l'exhumation définitive. On ouvrit, en notre présence, les cadenas, on brisa les scellées et, après avoir enlevé la caisse hors de la tombe, on retira le fakir ; nulle pulsation au cœur, point de respiration, le sommet de la tête était resté seul le siège d'une chaleur sensible qui pouvait faire soupçonner la présence de la vie. Alors une personne lui introduisit très doucement le doigt dans la bouche et replaça sa langue dans sa position normale ; puis on le frictionna, on versa sur tout son corps de l'eau chaude ; petit à petit, la respiration, le pouls se rétablirent, et le fakir se leva et se mit à marcher en souriant. Il nous dit que, pendant son séjour sous terre, il avait fait des rêves délicieux, mais que le réveil était toujours très pénible ; avant de recouvrer sa connaissance, il avait, dit-il, des vertiges. Cet homme est âgé de trente ans (en 1888), sa figure est désagréable et a une certaine expression de ruse. Il s'entretint longuement avec nous et nous offrit de se faire enterrer une autre fois en notre présence. Nous le prîmes au mot et nous lui donnâmes rendez-vous à Lahor. Après avoir choisi un endroit convenable et fait construire une tombe en maçonnerie et une caisse bien solide, munie d'un système de cadenas et de clefs fort sûr, nous fîmes venir le fakir; il arriva en protestant du désir qu'il avait de nous prouver qu'il n'était nullement un imposteur et nous dit qu'il était prêt à subir l'épreuve, mais il nous demanda quelle serait sa récompense. Nous lui promîmes une somme de 1500 roupies et un revenu de 2000 par an, qu'on se chargeait de lui obtenir du roi. Satisfait de ces conditions, il désira savoir quelles précautions on comptait prendre à son égard ; on lui montra les cadenas et les clefs, et on l'avertit que des sentinelles, choisies parmi les soldats anglais, veilleraient autour du tombeau pendant une semaine ; il ne voulut pas accéder à ces conditions et exigea que des doubles clefs fussent remises à ses coreligionnaires et que ce fussent eux qui seraient chargés de veiller autour de sa tombe. Les officiers ne voulant pas souscrire à ses demandes, il se retira, disant que l'on avait l'intention d'attenter à sa vie. »

Un juge de l'Inde française, Louis Jacolliot, a narré pareillement les merveilles, de moindre calibre il est vrai, dont il fut témoin. En sa présence, et autant de fois qu'il le voulait, un fakir fit monter des feuilles d'arbre le long d'une tige de bois qui les transperçait, grâce à une lointaine imposition des mains. Les mêmes feuilles s'agitaient chaque fois que, songeant à un ami décédé, il prenait une lettre mobile répondant à son nom. Et ce fakir fit résonner des sons dans l'espace, tracer dans l'air des caractères phosphorescents, voltiger une couronne de fleur. Un autre, nommé Covindassamy, fit apparaître un nuage lumineux d'où sortirent seize mains humaines ; l'une d'elles, arrachant un bouton de rose d'un bouquet qui se trouvait là, en fit don à Jacolliot ; d'autres mains écrivirent quelques phrases en caractères de feu. Après des incantations nouvelles, une forme vaporeuse, planant près d'un réchaud, prit l'aspect d'un brahmane sacrificateur qui jeta des parfums sur la braise ; puis apparut un musicien des pagodes qui joua d'un harmoniflûte qu'il tenait à la main. Covindassamy provoqua encore la germination et la croissance rapide d'une graine de papayer. Il avait laissé Jacolliot libre de choisir, à sa guise, le vase et la graine, mais avait exigé qu'il prît, dans un nid de fourmis blanches, de la terre saturée du liquide secrété par ces insectes. Après avoir planté la graine donnée

par l'Européen, le fakir tomba en catalepsie et resta les bras étendus vers le vase, l'espace de deux heures. À son réveil il montra une tige de papayer haute de vingt centimètres ; on retrouva une marque faite par Jaccoliot sur les pellicules, encore adhérentes aux racines, de la semence productrice.

Après les désagréables aventures de Thara-Bey et des autres fakirs qui commirent l'imprudenc, voici quelques années, de venir en Europe, il n'est plus besoin d'insister sur les tricheries continuelles de ces thaumaturges. Arrivés chez nous avec une auréole quasi divine, ils nous quittèrent avec le renom mérité de charlatans assez vulgaires, dont les fraudes percées à jour n'apparaissent pas supérieures à celles des prestidigitateurs ordinaires. Malgré la rage concentrée de nos métapsychistes occidentaux, Heuzé et quelques autres démontrèrent que leurs meilleurs tours, sans excepter l'ensevelissement, n'exigeaient qu'un peu d'adresse, jointe à une endurance que l'on acquiert aisément. Honteux comme des renards que des poules auraient pris, ils ont déserté les scènes parisiennes ou du moins ne s'y présentent plus comme apportant les preuves indéniables de l'existence d'une survie. Cette prétention pourtant était celle de Thara-Bey et des autres fakirs que le succès de ses mensonges avait séduits. Ajoutons, pour l'édification du lecteur, qu'on a enfin découvert le secret de la corde qui se maintient d'elle-même en l'air. N'en déplaise au docteur Hentsoldt, un naïf semble-t-il, c'est un tour de passe-passe, comme en témoignent des constatations faites dans l'Inde et que l'on a pu lire dans un écho du *Mercur de France*. Des comparses tendent un fil ténu mais solide, à une hauteur suffisante pour qu'il soit invisible, avant que l'opérateur lance d'en bas sa corde ; pour rester droite elle n'aura besoin, on le voit, d'aucun support immatériel. Et ne rions pas trop des moines hindous ; des croyants occidentaux font preuve d'une ingéniosité non moins admirable. En 1907, la pieuse librairie Blond et Cie publiait un livre du docteur Hippolyte Baraduc : *La force curative à Lourdes et la psychologie du miracle*. Ce dévot médecin avait photographié les forces miraculeuses qui, à Lourdes, se dégagent tant des prières qui montent d'en bas que des grâces versées, d'en haut, par la sainte mère du Christ. « Les eaux, écrit-il, sont couvertes d'un dynamisme intensif d'aspect fantômal, facteur de cure ». « Un cliché a été pris au moment du miracle de Fanny Combes ; il représente un ruban fulgurant ». Hippolyte Baraduc faisait, d'ailleurs, une autre constatation moins orthodoxe, et presque injurieuse pour la toute-puissance du Père Céleste, à savoir que les effluves divines de Lourdes ne guérissent pas en hiver. Pour l'envoi des malades il faudrait tenir compte des saisons : « Telle affection morale, mentale, serait envoyée en juillet et août ; telle autre, nerveuse, en septembre et octobre, suivant les données temporaires (ou plutôt de temps) que les observations nombreuses de cures recueillies par les médecins pourraient indiquer. » Ainsi la grâce divine, de nature invisible d'après les théologiens d'autrefois, laisse maintenant des traces sur les plaques photographiques ! Délicieux, n'est-il pas vrai ? Et les fakirs n'ont rien trouvé qui surpasse l'invention, trop peu connue, de Baraduc le pieux docteur. Bientôt, espérons-le, Notre-Dame en personne posera devant l'objectif de ses bons serviteurs.

Assurément nous pouvons conclure qu'elles ont lamentablement échoué, les démonstrations de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme basées sur l'étude des faits supra-normaux ; c'est en vain qu'on cherche à jeter des ponts entre la terre et l'au-delà, entre le sensible et la sur-nature. Mais dans une métapsychie, définitivement libérée des doctrines et des préoccupations religieuses, il y aurait beaucoup à glaner. La science humaine n'est qu'à ses débuts ; à côté des forces connues de nous, il existe une immense gamme de radiations que nos sens ne perçoivent pas et que nous n'arrivons à étudier qu'indirectement, par le moyen de leurs effets. Rayons infra-rouges et ultra-violets, ondes hertziennes rentrent dans ce cas ; l'existence des rayons X ne fut prouvée que grâce aux plaques photographiques et aux corps phosphorescents. Si elle parvient à se cantonner dans le domaine des réalités purement expérimentales et des hypothèses strictement positives, la métapsychie expliquera un jour des faits tels que les prévisions, la télépathie, les mouvements de la baguette divinatoire, la vision à travers des corps opaques ou à des kilomètres et des kilomètres de distance. Certains prestiges des fakirs hindous, comme aussi nombre de phénomènes observés par les psychistes européens, perdront leur caractère surnaturel pour prendre rang parmi les manifestations normales des forces simplement humaines.

Il y a d'abord les faits d'action à distance ou de télékinésie ; de loin le médium provoque le mouvement d'objets plus ou moins lourds, l'infléchissement du plateau d'une balance, l'arrêt d'une horloge, etc. Eusapia Palladino se rendit célèbre dans ce genre d'exercices ; mais elle fut accusée de fraude par un expérimentateur qui, au cours d'une séance, vit entre ses mains un mince filet luisant, un cheveu ou un fil de soie à son avis. Les métapsychistes la défendirent. Bozzano en particulier. Il raconta qu'après une séance, « Eusapia encore un peu épuisée, était assise auprès de la table. Tout à coup, le médium parut se réveiller de l'espèce d'engourdissement dans lequel il se trouvait ; il se frotta les mains ; après quoi, en les éloignant l'une de l'autre et en les poussant en avant, il les approcha d'un petit verre posé sur la table ; alors, en faisant avec les mains des mouvements tantôt en avant, tantôt en arrière, il parvint à imprimer au petit verre en question des mouvements analogues de traction ou de répulsion à distance... Pendant que se déroulait ce phénomène, tous les expérimentateurs furent à même d'apercevoir très clairement, à l'improviste, quelque chose comme un gros fil d'une couleur blanchâtre, lequel, en partant d'une manière indéfinie des phalanges des doigts d'une main d'Eusapia, allait se joindre d'une façon tout aussi indéfinie aux phalanges des doigts de l'autre main. Aucun doute : le médium trichait ; chacun des expérimentateurs ne put s'empêcher de songer, en ce moment, à l'épisode de Palerme. Mais voilà que le médium lui-même se prend à s'écrier avec un ton de joyeuse surprise : Tiens ! Regardez le fil ! Regardez le fil ! À cette exclamation spontanée, sincère du médium, le chevalier Peretti imagina de tenter une preuve aussi simple que décisive. Il allongea le bras et commença à presser légèrement et ensuite à tirer vers lui, lentement, ce fil, qui s'arqua, résista un instant, puis se brisa et disparut tout à coup ; une brusque secousse nerveuse fit tressaillir tout le corps du médium. Inutile de décrire l'étonnement général ; un tel fait suffisait à résoudre d'un coup toute incertitude : il

ne s'agissait point d'un fil ordinaire, mais d'un filament fluidique! » Quel dommage, diront ceux qui n'ont pas la foi de Bozzano, qu'un morceau du cordon fluidique ne soit pas resté entre les mains des assistants.

Le docteur Julien Ochorowicz, métapsychiste notoire, s'aperçut de même que Mlle Stanislaw Tomczyk, mise en état somnambulique, arrêta à volonté l'aiguille d'un appareil de prestidigitation connu sous le nom *d'horloge magique*. Elle parvint plus tard à soulever de loin, différents objets : une boîte d'allumettes, un aimant, une grosse paire de ciseaux, une balle en celluloid, etc. ; à arrêter, puis à remettre en mouvement le balancier d'une pendule. Ochorowicz constata la présence d'un fil, comme Bozzano. Dans une circonstance analogue à celle d'Eusapia, écrit-il, « je n'ai pas réussi à saisir le fil qui disparut trop tôt, et malgré cela la secousse nerveuse éprouvée par le médium fut tellement forte, que la contracture douloureuse du bras droit persista plusieurs minutes. Mais en gardant certaines précautions j'ai pu, dans d'autres occasions sentir ce fil sur ma main, sur mon visage et sur mes cheveux. Lorsque le médium écarte ses mains le fil s'amincit et disparaît, et la sensation tactile qu'il procure ressemble beaucoup au contact d'une toile d'araignée ». Avec le cordon fluidique de Bozzano et d'Ochorowicz nul besoin assurément d'esprits pour expliquer les faits d'action à distance, la force nerveuse suffit. Néanmoins regrettons que le fil de Stanislaw Tomczyk, tout comme celui d'Eusapia, n'ait pas été l'objet d'une étude scientifique, capable de lever les légitimes suspicions des saints Thomas d'aujourd'hui.

La télépathie, par contre, apparaît comme un fait bien établi ; des milliers de constatations l'étayent. On en trouve des exemples, dont beaucoup n'éveillent aucun soupçon de fraude, dans les recueils de Warcollier, Flammarion, Bozzano, Richet, etc., ainsi que dans les nombreuses revues psychiques et métapsychiques. « En 1872, écrivait à Wiétrich l'un de ses amis, j'étais attaché à l'administration des télégraphes de Charleroi. J'eus, une nuit, un rêve où je voyais d'abord un poseur de télégraphe, agent dont la fonction est de poser et d'entretenir les fils conducteurs. Immédiatement après, j'eus la vision d'un homme tué. Quand j'arrivai le lendemain au bureau, j'appris la nouvelle qu'un poseur avait été tué, dans la nuit, par un train, du côté de la gare de Lodelinsart, localité voisine de Charleroi.

En 1877, où au début de 1879, pendant mon service militaire, je rêvais que je voyais une jeune fille de ma connaissance. Immédiatement après j'éprouvais une sensation indéfinissable, mais qui, pour moi, évoquait l'idée de mort. Au réveil, je fus si impressionné par ce rêve, que j'eus la très claire impression que j'allais recevoir de fâcheuses nouvelles. Les deux distributions postales passèrent néanmoins sans m'apporter autre chose qu'un journal que je lus en entier, y compris les annonces de décès. N'y ayant rien découvert ayant trait à la mort de cette jeune fille ni même d'une personne de ma connaissance, je me dis que mes pressentiments étaient trompeurs. Mais voilà que vers 9 heures du soir arrive un de mes camarades retour de congé, habitant Courcelles, petite ville du Hainaut ; il m'apportait, de la part de mes parents, une lettre mortuaire, qui m'annonçait la mort d'une jeune fille

voisine de chez nous, enfant pleine de vie et de santé. Ce n'était pas la jeune fille de mon rêve, mais elle lui ressemblait comme taille, corpulence et vivacité de caractère. Particularité curieuse, les deux jeunes filles avaient les mêmes noms et prénoms. »

Sous la signature de Jeanne Jean, nous lisons dans *Psychica* : « Une cousine s'était trouvée dans un état d'anémie si inquiétant que plusieurs médecins l'avaient déclarée atteinte de tuberculose. Je l'avais fait soigner sérieusement et le mal avait pu être enrayé. Quelques années plus tard, elle s'était mariée et avait eu une petite fille. Cette enfant avait deux ans quand j'eus à son sujet un rêve étrange et impressionnant : je voyais la jeune mère près du lit de son enfant malade ; elle me tendait ensuite un mouchoir en me suppliant de trouver de l'eau fraîche pour l'y tremper et l'appliquer, ensuite sur le front brûlant du bébé. Mais j'essayais vainement de la satisfaire ; je parcourais des lieues et des lieues dans la campagne sans rencontrer la moindre source, le moindre ruisseau. À tout instant, j'apercevais une mare, un étang, mais toujours pleins d'une eau si verdâtre, si boueuse et si fétide que je n'osais y tremper le mouchoir. Et je me réveillais dans un paroxysme de découragement. Je contai à mes filles ce rêve, d'autant plus singulier, que je n'avais pas vu ma cousine depuis un an et ne savais rien d'elle ni de son enfant. Le premier courrier m'apporta le lendemain la lettre de faire-part du décès de la pauvre petite ; le jour suivant j'assistai à son enterrement et j'appris qu'elle était morte d'une méningite. Comment ne pas supposer que la nuit de la mort de sa fille, la maman avait envoyé une pensée désespérée à la parente qui l'avait sauvée autrefois et que peut-être elle aurait souhaitée près d'elle ? » Si la transmission télépathique s'opère, de préférence, pendant le sommeil du sujet récepteur, elle peut aussi avoir lieu à l'état de veille, en plein jour, et concerner les événements les plus divers de l'existence, insignifiants ou très graves, peu importe. Fréquemment elle précède de peu la mort d'une personne aimée ; et, comme elle frappe davantage alors, l'on en garde un souvenir bien précis. Mais pas plus que la télékinésie, la télépathie ne requiert la présence d'entités surnaturelles. Comparable à notre télégraphie sans fil, elle lui reste nettement inférieure par la difficulté de son maniement et par l'imprécision habituelle des renseignements transmis. Aussi n'est-il pas probable qu'elle puisse la remplacer de sitôt ; même lorsqu'on parviendra, comme c'est déjà le cas chez certaines personnes, à la produire à heure fixe, par un effort intentionnel du cerveau. Chacun s'aperçoit aujourd'hui que des ondes nerveuses rempliraient avantageusement le rôle attribué, par nos pères, aux esprits. La lecture de pensée, sa transmission sans paroles, ni signes visibles, phénomènes qui valurent un si grand renom à quelques saints catholiques, au curé d'Ars en particulier, n'ont plus rien d'extraordinaire pour le savant. On sait quelle fut la vogue, durant plusieurs années, du *cumberlandisme* ou lecture de pensée, ainsi appelé du nom de Cumberland le prestidigitateur qui l'avait propagé. On cache un objet, à l'insu du sujet jouant le rôle de devin, de « percipient ». Une personne, qui connaît la cachette, imagine fortement l'endroit où se trouve l'objet ; le « willer » touche la main ou la tempe du sujet qui, généralement, se dirige assez vite vers le lieu pensé par son conducteur involontaire. On peut varier cet exercice en choisissant une action à faire, un

numéro à trouver, etc., plutôt qu'un objet à découvrir. « J'ai eu l'occasion, écrit Pierre Janet, d'assister une fois à une séance de ce genre donnée par un russe, Osip Feldmann, qui a eu, il y a quelques années, une assez grande réputation comme émule de Cumberland. Quoique des séances de ce genre, surtout lorsqu'elles sont publiques, laissent toujours quelque doute et ne puissent pas être rapportées avec autant de confiance que des expériences personnelles, je crois que, dans ce cas, les mesures de précaution contre des supercheries possibles étaient assez bien prises. Dans cette séance de « mentévisme », comme il disait, Osip Feldmann arrivait, non pas toujours, mais assez souvent, à exécuter l'acte auquel on pensait en lui serrant fortement le poignet. Il réussissait mieux les expériences compliquées que les plus simples, celles qui comportaient beaucoup de mouvements que celles qui devaient être faites sur place. Il réussissait également mieux avec certaines personnes qu'avec d'autres ; ainsi j'essayai en vain de le diriger, il ne comprit rien à ce que je pensai, tandis qu'il comprenait très bien plusieurs de mes amis. Il parvenait même à comprendre une personne qui ne le touchait pas, mais se contentait de le suivre partout en restant à un mètre de distance : cette expérience est déjà décrite en Angleterre. Mais voici un tour de force de ce genre que je n'ai vu rapporté nulle part. Au lieu de se faire tenir directement par la personne qui avait choisi l'action à accomplir et qui jouait le rôle de « willer », il interposait entre elle et lui une troisième personne totalement ignorante de ce qu'il y avait à faire et dont le rôle consistait uniquement à tenir d'un côté le poignet du devin et de l'autre la main du willer sans penser elle-même à rien de précis. J'ai vu cette expérience curieuse réussir avec beaucoup de précision. » Et Pierre Janet expliquait la lecture de pensée, grâce à l'existence de mouvements accomplis par les sujets sans qu'ils le sachent et sans qu'ils le veuillent. C'est dans l'automatisme psychologique, dans l'activité mentale inconsciente, nullement dans une révélation divine, que réside le secret de la transmission des idées, pensait de même le docteur Grasset, un catholique pourtant. Il fait remarquer, à la suite de Pierre Janet, « que l'expérience réussit d'autant mieux que le sujet à mouvements inconscients est naturellement dans un état plus voisin de la désagrégation psychique (de la misère psychologique), comme l'est par exemple un hystérique anesthésique ». De plus il a rencontré des sujets qui, dans l'état d'hypnose, se souvenaient des mouvements qu'ils avaient accomplis, inconsciemment, à l'occasion de la lecture de pensée. À cette conception, qui reste vraie, dans une large mesure, il convient, lorsqu'il s'agit d'une transmission opérée sans contact, de surajouter ce que nous avons dit touchant les faits télépathiques. Pas plus les anges que les démons n'ont, certes, besoin d'intervenir ; un homme instruit qui lira Kephren avec intérêt, ne pourra que sourire en parcourant les divagations théologiques de M. de Mirville, il y a moins d'un demi-siècle encore si estimées des croyants.

Baguette divinatoire et pendule explorateur ont perdu pareillement leur vieux caractère diabolique. La première est une baguette de coudrier en forme de fourche ; le devin prend ses deux branches, une dans chaque main et s'avance sur le terrain qu'il doit explorer. Il ne bouge pas volontairement les bras, mais si la baguette oscille et s'incline malgré lui, c'est que la source ou le trésor cherché gît là. Le

pendule explorateur, qui remplace fréquemment aujourd'hui l'antique baguette divinatoire, se compose essentiellement d'un corps lourd, un anneau par exemple, suspendu au bout d'un fil. On tient l'extrémité du fil au-dessus d'un récipient, verre, boîte, cuvette, etc. ; et la réponse aux questions posées se traduit par les battements du corps lourd contre la paroi du récipient. Chevreul a établi que les déplacements du pendule explorateur résultent des mouvements, involontaires et inconscients, de la personne qui tient le fil dans ses doigts. Imagine-t-elle que le pendule doit osciller dans un sens, frapper tant de coups, il obéit fidèlement, mû par une agitation imperceptible du bras, que l'on est parvenu à mettre en évidence ; se le représente-t-elle immobile, il s'arrête parce que tout mouvement musculaire s'évanouit. Simples manifestations de cette loi bien connue : l'idée, qui est une force, tend à se réaliser et se réalise en fait lorsqu'elle n'est pas contredite par des représentations contraires. Cette explication vaut encore, lorsqu'il s'agit de la baguette divinatoire qui tourne grâce aux mouvements inconscients du sourcier. Maintenant nous ne dirons pas, comme Sollas et Edw. Pease : « Tout dépend de la perspicacité du devin et la baguette n'y est pour rien ». Nous ne croyons pas le problème définitivement tranché. Il est possible que des radiations spéciales, décelant la présence d'eau ou de métaux enfouis dans le sol, soient perçues plus ou moins consciemment par les personnes capables de faire tourner la baguette. Peut-être s'agit-il, comme plusieurs le pensent, d'un courant électrique ordinaire. Peut-être l'unique cause des réussites obtenues serait-elle l'aptitude du devin à découvrir, inconsciemment, la vraie nature des terrains qu'il explore, comme les psychologues, de la fin du dernier siècle l'admettaient d'ordinaire. Mais une chose est désormais certaine c'est que nul esprit n'intervient lorsque se meut soit la baguette soit le pendule. Pas plus que n'interviennent les trépassés, lorsque les tables tournent et répondent dans les séances que les spirites organisent. Elles tournent et répondent, sans jonglerie ni tromperie, mais ce sont les assistants, dont les mains s'appuient sur elles, qui, involontairement, inconsciemment, les meuvent et les poussent. Chevreul, Pierre Janet, le docteur Grasset et d'autres chercheurs consciencieux l'ont prouvé définitivement. La seule intelligence qui intervienne dans les réponses, c'est celle, souvent très bornée, des assistants. Comment les spirites ne s'aperçoivent-ils pas que les élucubrations reçues de l'au-delà sont en général d'une sottise déconcertante. « Corneille, quand il parle par la main des médiums, ne fait que des vers de mirliton, et Bossuet signe des sermons dont un curé de village ne voudrait pas pour son prône. » De plus, ces messages reflètent, avec fidélité, les doctrines et les tendances chères aux assistants ; aussi les tables se comportent-elles de façon très différente en pays catholique et en pays protestant. « Chez des catholiques, écrit Pierre Janet, l'abbé Bautain voit une corbeille se tordre comme un serpent et s'enfuir devant le livre des Évangiles qu'on lui présente, demander des prières et des indulgences. Chez des protestants, les tables n'ont plus peur de l'eau bénite, n'ont plus de respect pour les scapulaires et annoncent avant dix ans la chute de la papauté... Chez ceux qui croient à l'ancienne magie noire, les esprits obéissent aux formules magiques et tremblent devant les triangles sacrés. » Et les mêmes divergences, produites par des causes identiques, se retrouvent, lorsqu'on utilise l'écriture automatique ou l'un quelconque des autres moyens dont nous disposons,

pour converser familièrement avec de prétendus trépassés. Tant il est vrai que les messages d'outre-tombe émanent des vivants, non des morts.

Peut-être certains individus sont-ils doués de sens que ne possèdent pas les hommes ordinaires. D'où l'allure merveilleuse de phénomènes pourtant très naturels. Au milieu de gens privés d'odorat il passerait pour un sorcier incomparable, celui qui n'aurait qu'à flairer pour savoir qu'ici furent des violettes, là des fromages, qu'une fuite de gaz rend un péril imminent, qu'un cadavre est caché, depuis plusieurs jours, dans telle caisse ou tel appartement. Au dire des métapsychistes sérieux bien des faits étranges s'expliqueraient, de la sorte, par l'existence de perceptions inconnues du grand nombre ; ce sont elles qui permettraient à quelques devins de nous renseigner sur les possesseurs successifs des objets que l'on dépose entre leurs mains. Les prémonitions d'événements prochains auraient même origine. Il est vrai que, dans ce domaine, les chercheurs gardent une réserve prudente. « La préconnaissance de l'avenir en général est tout au moins extrêmement rare et, si l'on veut, problématique », écrit le docteur Osty dans *Les Miracles de la Volonté*. On a remarqué que certaines prémonitions ne requéraient pas la connaissance de faits vraiment imprévisibles. Témoin ce récit extrait du livre de Flammarion : *La mort et son mystère*. « La narration suivante, écrit l'auteur, m'a été adressée de Biarritz le 9 juillet 1917, en réponse au désir que j'avais manifesté à Mme Storins Castelet, mon érudite collègue de la Société astronomique de France, qui m'avait raconté le rêve, d'en recevoir directement le récit par l'observatrice. C'est la vue, trois jours à l'avance, d'une mort subite.

« ... Malgré toute la tristesse qu'une telle communication puisse réveiller en moi, je peux vous affirmer que la mort de mon fils Jean me fut annoncée le jeudi qui précéda le dimanche où mon cher enfant, alors à l'étranger avec son frère Louis, nous quitta pour toujours. Ce rêve très simple le voici :

Je voyais dans une maison inconnue mon fils Louis, en larmes ; et comme je lui demandais la raison de son chagrin, il me répondit : « Oh ! maman, Jean est mort !... » Mon cher enfant avait dix-neuf ans, une santé superbe, et rien ne pouvait faire pressentir une fin si foudroyante... Une embolie, pendant une tranquille promenade à bicyclette, en compagnie de son frère et d'un oncle. Longtemps après, je sus que le jeudi où j'eus l'affreux pressentiment, mon enfant avait eu une syncope provoquée par une coupure au doigt : coïncidence étrange ! » À propos de ce cas, remarquons qu'une embolie peut résulter d'un traumatisme même sans gravité ; et la blessure dut être assez grave puisque le jeune homme tomba en syncope. Par ailleurs la mère, alertée lors de l'accident, ne l'a pas été au moment de la mort. Ne serait-ce pas que l'inconscient soit du blessé, soit de son frère, pronostiqua les fâcheuses conséquences que cette lésion provoquerait. Dès lors nous serions en face d'un fait télépathique, non d'une prophétie véritable. Dans d'autres cas, et fort nombreux, c'est la coïncidence qui fait croire à l'existence de la prédiction. Combien de femmes rêvent que leur mari, que leurs enfants sont morts ; mais elles oublient leurs visions lorsqu'elles sont démenties par les faits et ne gardent le souvenir que

de celles qu'un hasard réalisera ; une sur mille ou dix mille peut-être. « Quand pour justifier la réalisation d'une prophétie, écrit Delage dans *Le Rêve*, le savant invoque la coïncidence, on est tenté, en général, de voir là une échappatoire. Or cela est parfaitement inexact. La coïncidence a ses droits au même titre que dans toute la science physique ou naturelle. Rien n'est plus injustifié que l'opinion courante d'après laquelle invoquer la coïncidence fortuite, est faire appel à l'arbitraire, à une cause verbale, à une mauvaise raison mise en avant faute de mieux. Les droits du hasard peuvent être calculés avec une précision qui devient très nette quand on opère sur un nombre de cas suffisamment élevé et le calcul des probabilités donne le moyen de l'exprimer en chiffre. » Pour un individu qui aura rêvé les nombres exacts devant sortir dans une loterie, des milliers d'autres seront tombés dans l'erreur en croyant aux chiffres que des songes leur avaient prédits. Seulement le premier racontera partout sa bonne fortune, alors que les autres tiendront secrets leurs déboires ; grâce au hasard, une prophétie authentique s'ajoutera à la liste de celles que les métapsychistes connaissaient déjà. Sans peine nous admettons, d'ailleurs, la prévisibilité des choses déjà existantes, au moins dans leurs causes cachées. Fréquemment la mort pourrait être annoncée à l'avance par un médecin expérimenté, et cela malgré les apparences d'une robuste santé. Pourquoi l'inconscient de certaines personnes ne jouerait-il pas le rôle de médecin ? Et nous pourrions faire des remarques identiques touchant les événements politiques, les crises économiques, etc., virtuellement réalisés dans leurs antécédents. L'insuccès qu'éprouvent, à tour de rôle, les prophètes les plus huppés, dès qu'il s'agit de fixer l'avenir au delà de quelques semaines ou de quelques mois, prouve qu'ils ne participent en rien à la prescience divine dont parlent les prêtres et les métaphysiciens.

Bien d'autres phénomènes métapsychiques mériteraient de retenir notre attention. Leur étude nous entraînerait trop loin ; nous devons nous limiter. Quels qu'ils soient, d'ailleurs, des plus complexes aux plus simples, il appert dès aujourd'hui qu'ils n'ont rien de surnaturel, rien qui relève de volontés extraterrestres. Loin d'établir de façon scientifique l'existence de l'au-delà, les expériences métapsychiques aboutissent à l'effondrement des espoirs qu'avaient mis en elles les penseurs spiritualistes.

– L. BARBEDETTE.

OUVRAGES À CONSULTER. – RICHET : *Traité de Métapsychique ; Notre sixième sens* – FLAMMARION : *La Mort et son Mystère ; L'Inconnu et les problèmes psychiques* – BOZZANO : *Phénomènes psychiques au moment de la mort ; À propos de l'introduction à la métapsychique humaine ; Pensée et Volonté* – Dr BRET : *Précis de Métapsychique* – DELANNES : *Les apparitions matérialisées des vivants et des morts ; Recherches sur la Médiurnité* – Dr GIBIER : *Spiritisme* – Olivier LODGE : *La Survivance Humaine* – MAXWELL : *Les Phénomènes psychiques* – MONTANDON : *Les radiations humaines* – Dr OCHOROWICZ : *L'état actuel des recherches psychiques* – R. SUDRE : *Introduction à la*

Métapsychique humaine . – Dr VACHET : *Lourdes et ses mystères* – H. KEPHREN : *La Transmission de pensée* – MONDEIL : *Le Fluide Humain*, etc.

MÉTAPSYCHIE

Notre époque pourrie de matérialisme, qui ne voit rien au-delà de la jouissance immédiate, nie le mystère qui est partout, qui nous enveloppe des pieds à la tête. Mystère auquel les métaphysiques et les religions ont apporté différentes réponses et que les sciences psychologiques et physiologiques tentent d'expliquer à leur tour. Mystère qui recule à mesure que notre pauvre savoir tente de le dissiper. Ne désespérons pas, cependant. Un jour viendra peut-être où nous pourrons enfin connaître la réalité cachée sous les apparences. Quelques-uns de ses « secrets » nous ont été révélés. En ce qui concerne la vie mystérieuse du « moi », des faits inexplicables, qualifiés de surnaturels par les cerveaux malades, deviennent explicables : l'auto-suggestion explique jusqu'aux « miracles ». La vie est pleine de miracles ; ils obéissent à des lois aussi naturelles que la chute des corps ou l'attraction universelle. Dans la vie humaine tout entière, l'inconnu joue un rôle, et bien sot qui ose le nier.

Le mystère nous entoure. Nous vivons dans le mystère. Nous en sommes imprégnés. Quand il n'existe pas, nous le créons. Tout est mystère en nous et hors de nous. La vie ? La mort ? Que sont-elles, nous n'en savons rien. Un phénomène physico-chimique ? Mais cela n'explique rien. Ne compliquons pas les choses en les obscurcissant par nos théories.

Dernière venue parmi les sciences nées de l'étude du mystère, la « métapsychie » a apporté sa précieuse collaboration à la psychologie et à la métaphysique. Elle tient d'ailleurs de ces deux disciplines. On ne peut nier le puissant intérêt que présentent les recherches métapsychiques. Elles tendent à démontrer qu'un ensemble de phénomènes qu'on considérait à tort jusqu'ici comme surnaturels peuvent être étudiés expérimentalement. Tout un côté obscur de l'âme humaine est ainsi mis en lumière. On explique désormais normalement des faits qui semblaient anormaux. Rien de plus naturel que ces faits. Encore une science qui combattra la superstition. La métapsychie peut avoir de grosses conséquences en sociologie et en morale. Le surnaturel – ou ce qui passe pour l'être – imprègne tous nos gestes. Par l'étude de ces faits peut être modifiée la conduite de l'individu. Il peut agir sur sa destinée.

J'entends d'ici les journalistes, gens prêts à blaguer ce qu'ils ne comprennent pas : « Les métapsychistes sont des fumistes. Leurs expériences sont truquées. Elles ne prouvent rien. Tout le monde peut en faire autant... La métapsychie, quelle bonne blague ! Aimez-vous les médiums ? On en a mis partout. Méfions-nous des médiums, ce sont gens capricieux. Il y en a pour tous les goûts et même pour tous les dégoûts. Ectoplasme rime avec cataplasme... » etc... Ces gens-là confondent tout

: spiritisme, magnétisme, tables tournantes, maisons hantées, marc de café, médiumnité, fakirisme, satanisme, magie, corps astral, sur-âme... Ils embrouillent les questions, selon leur habitude. Ne portons pas grande attention aux critiques qu'ils adressent aux chercheurs désintéressés. Suivons avec intérêt les travaux de ces derniers. Il y a une vraie et une fausse métapsychie. Ne tenons compte que des recherches sérieuses dues à de véritables savants. La métapsychie n'en est qu'à ses débuts. Faisons lui crédit, comme nous le faisons à toutes les parapsychologies de l'avenir.

Ne nions pas ce qu'il y a de sérieux au fond de cette « métapsychie » blaguée par les sceptiques du boulevard. L'après-guerre lui donne un aspect de nouvelle religion : la religion de ceux qui n'en ont pas. Elle est la preuve que l'esprit ne peut se contenter du fait brutal qui tombe sous les sens. Il y a d'autres faits qui, pour ne pas tomber immédiatement sous les sens, n'en sont pas moins réels. On expliquera un jour ou l'autre par la télépathie ou la médiumnité certains faits qualifiés d'étranges, aussi facilement qu'on explique la formation des nuages ou la condensation de la pluie. La physico-biologie dira son mot dans ce domaine, comme elle le dit dans tant d'autres. N'excluons pas de la science ce que nous ne comprenons pas. Nous savons peu de chose en face de ce que nous avons encore à connaître. Laissons lui le temps de mettre au point ses méthodes. La psychanalyse pourra également venir en aide à la métapsychie en recourant elle-même aux méthodes de la science. La métapsychie ne pourra pas plus se passer de son concours que de celui de la chimie ou de la physique mathématique.

Il y a tout un ensemble de sciences occultes qui côtoient la métapsychique : chiromancie, onomancie, astromancie et autres. C'est un legs que nous a fait le Moyen Âge, entre tant d'autres legs. Il sied de ne pas trop s'attarder en leur compagnie : on deviendrait fou. Il faut n'en prendre qu'une faible dose si l'on veut conserver son équilibre. Certes, l'occulte vaut d'être étudié, mais avec prudence. Il convient de contrôler les preuves apportées par les occultistes et de ne pas prendre à la lettre tout ce qu'ils racontent. Gardons-nous d'ajouter foi aux boniments des charlatans. Des gens ont l'habitude d'accepter les yeux fermés tout ce qui sert leurs théories. Ils sont aveugles. Ils permettent aux charlatans de se faire prendre au sérieux. Les recherches occultes offrent de l'intérêt. Ne les repoussons pas de parti-pris. Mais méfions-nous des mystificateurs. Ils sont légion. Leurs « fumisteries » jettent le discrédit sur des recherches louables. Le mercantilisme fait ici des siennes, comme partout ailleurs. Les pires indésirables prennent part aux « expériences », « séances » et autres « réunions » plus ou moins spirituelles. Il y a là d'étranges abus. Charlatans et naïfs font autant de mal. Il est bien difficile de démêler ici la bonne foi du mensonge. Il importe de se méfier, non seulement des « fumistes », mais des gens qui voient partout de la « fumisterie ». Ils sont aussi dangereux.

Dans le domaine des sciences occultes, que d'erreurs à combattre ! Les charlatans sont ici les maîtres. La mystification fait son œuvre. Agissons avec prudence et ne nous fions pas au premier venu. Robert Houdin nous amuse, sans

essayer de nous convaincre. Il n'est que prestidigitateur. Combien de gens essaient de nous convaincre de ce qui n'existe pas, sans être eux-mêmes convaincus.

– GÉRARD DE LACAZE-DUTHIERS.

Accueil

MÉTAYER s. m. (du latin *medictatarius*)

Tout exploitant rural qui fait valoir une propriété dans certaines conditions d'exploitation et se rapportant plus particulièrement à l'attribution d'une partie des récoltes comme rétribution prend le nom de métayer.

Cette attribution d'une partie des produits du sol à celui qui l'exploite est variable. Dans certaines contrées le métayer perçoit, pour prix de son travail, la plus grande partie des récoltes ; dans d'autres, c'est le propriétaire qui a la plus forte part ; dans d'autres le partage des produits du sol se fait par parts égales.

La différence du fermier proprement dit de celle du métayer consiste en ce que, dans le premier cas, la rente du sol est payée en espèces et, dans le second elle l'est en produits du sol.

La mise en valeur du sol, dans le métayage, s'effectue avec les ressources, machines, animaux et engrais du propriétaire. Le métayer ne fait les avances ni de fonds, ni de matériel qui incombent au fermier dans le système locatif. D'autre part, le propriétaire conserve le contrôle des travaux exécutés et demeure l'arbitre de la marche générale de l'entreprise. L'art. 5 de la loi sur le bail à métairie (18 juillet 1889) spécifie que « le bailleur a la surveillance des travaux et la direction générale de l'exploitation, soit pour le mode de culture, soit pour l'achat et la vente des bestiaux ». Une convention ou, à son défaut, les usages locaux délimitent en la matière les droits des parties. Plus qu'un mode de louage le contrat de métayage est un mode d'association. Son principe et ses résultats sont supérieurs à ceux du salariat, car l'exploitant est intéressé au rendement et recueille, par voie presque directe, une partie des fruits de son effort. Mais la dépense d'énergie qu'elle exige du propriétaire, tenu au moins à un minimum de participation, puisqu'il conserve la responsabilité de l'organisation, est cause que beaucoup préfèrent donner à fermage et toucher une redevance fixe en argent.

Le *métayage* ou *colonat partiaire* est néanmoins pratiqué encore en France dans nombre de départements, surtout méridionaux.

Accueil

MÉTEMPSYCHOSE n. f. (du grec *metempsukhosis*, formé de *mêta*, indiquant ici changement et *empsuchon*, animer)

La doctrine de la transmigration des âmes fut très répandue chez les anciens. Elle dérive probablement du panthéisme oriental et de son système d'émanations ; au sein de la nature, d'après les penseurs hindous, un seul esprit, une vie unique circulent sous l'infinie variété des formes ; créations et destructions se succèdent, faisant passer la substance universelle de la vie à la mort et de la mort à une vie nouvelle. Rien n'est inanimé ; dans le corps des moindres insectes, dans les plantes, dans les pierres même, des âmes sont captives ; au cours de leurs migrations continuelles, ces dernières se dégradent ou se perfectionnent, s'éloignent de leur divin principe par le péché ou s'en rapprochent par la pratique de la vertu. Le voluptueux pourra renaître pourceau, le tyran animal féroce, l'impie, le voleur insectes ou bestioles immondes ; alors que le sage, le saint s'élèveront progressivement, dans la hiérarchie des êtres, pour faire retour à l'esprit dont ils émanent. Comme le brahmanisme, le bouddhisme est dominé par la croyance à la transmigration des âmes. Gaulama, qui se souvenait de ses incarnations précédentes, les racontait sous forme d'histoires et de fables charmantes, les *Jâtakas* capables de faire comprendre à ses disciples l'universelle solidarité de tout ce qui existe et vit. Il enseignait, de plus, qu'en épuisant la volonté de vivre, non par le suicide, mais par l'ascétisme et le renoncement, l'homme échappait aux renaissances successives pour entrer dans le nirvana. Hérodote affirme que les égyptiens croyaient aussi à la métempsychose : « Les égyptiens, écrit-il, ont avancé les premiers que l'âme des hommes est immortelle, et qu'après la dissolution du corps, elle passe successivement dans de nouveaux corps par des naissances nouvelles ; puis, quand elle a ainsi parcouru tous les animaux de la terre, elle rentre dans un corps humain, qui naît à point nommé : cette révolution de l'âme s'accomplit en trois mille ans. » Mais, sur la condition des esprits après la mort, les idées des égyptiens varièrent singulièrement au cours des siècles ; et, de bonne heure, la croyance à la métempsychose se compliqua de spéculations d'un autre ordre. Elle disparut ou presque, laissant des traces dans la doctrine de la réincarnation du *double* ou *ka* : quand la momie était détruite, ce dernier trouvait un support matériel dans les statuettes qui peuplaient le tombeau, au dire des prêtres égyptiens.

En Gaule, les anciens druides admettaient la transmigration des âmes, que l'on réduisit plus tard à un voyage vers le pays des morts situé à l'Occident. Chez les Grecs, les *mystères* orphiques permettaient à l'initié d'éviter le cycle des renaissances, grâce aux formules dont les prêtres le munissaient pour l'au-delà. À la

base de l'orphisme on trouve, en effet, le dogme de la métempsychose. Pythagore, né entre 540 et 500, croyait se souvenir de ses incarnations précédentes : tour à tour il aurait habité les corps du guerrier Euphorbe, d'un pêcheur misérable, du célèbre devin Hermotime. Selon qu'elle avait bien ou mal vécu, disait-il, l'âme, après la mort, passait à un état supérieur ou inférieur, réduite parfois à revenir dans le corps d'un animal. Platon exposera des conceptions semblables : « Celui qui passera honnêtement sa vie retournera après sa mort à l'astre qui lui est échu et partagera sa félicité ; celui qui aura faibli sera changé en femme à la seconde naissance ; s'il ne s'améliore pas dans cet état, il sera changé successivement, suivant le caractère de ses vices, en l'animal auquel ses mœurs l'auront fait ressembler ; et ses transformations ne finiront point avant que, se laissant conduire par les mouvements du même et du semblable en lui, et domptant par la raison cette partie grossière de lui-même,... il se rende digne de recouvrer sa première et excellente condition. » Une métempsychose d'ordre plus élevé et de modalité différente fut admise par Virgile, comme en témoigne le sixième chant de l'Énéide. D'autres auteurs latins ont pensé de même. Les modernes partisans de la transmigration des âmes peuvent, à bon droit, constater que cette croyance se retrouve, plus ou moins atténuée, chez de nombreux penseurs anciens. Mais prétendre la découvrir dans les écrits canoniques des juifs et des chrétiens, c'est se tromper manifestement ; pas un mot qui l'étaye ni dans les Évangiles ni dans les Épîtres, et, si l'on excepte Origène et quelques auteurs alexandrins, de bonne heure condamnés comme hérétiques, on ne la rencontre dans les écrits d'aucun Père de l'Église.

Fait curieux, la métempsychose a trouvé de nombreux défenseurs dans les temps modernes. « Où est le vieillard, écrit Fourier, le fondateur de l'école phalanstérienne, qui ne voulut être sûr de renaître et de rapporter dans une autre vie l'expérience qu'il a acquise dans celle-ci ? Prétendre que ce désir doit rester sans réalisation, c'est admettre que Dieu puisse nous tromper. Il faut donc admettre que nous avons déjà vécu avant d'être ce que nous sommes et que plusieurs autres vies nous attendent, les unes renfermées dans le monde ou intra-mondaines, les autres dans une sphère supérieure ou extra-mondaines avec un corps plus subtil et des sens plus délicats. Toutes ces vies, au nombre de huit cent dix, sont distribuées entre cinq périodes d'inégale étendue et embrassent une durée de quatre-vingt-un mille ans. De ces quatre-vingt-un mille ans, nous en passerons vingt-sept mille sur notre planète et cinquante-quatre mille dans l'atmosphère. Au bout de ce temps toutes les âmes particulières, perdant le sentiment de leur existence propre, se confondront avec l'âme de notre planète car les astres sont animés comme les hommes. Le corps de notre planète sera détruit, et leur âme passera dans un globe entièrement neuf, dans une comète de nouvelle formation pour s'élever de là, par un nombre infini de transformations successives, aux degrés les plus sublimes de la hiérarchie des mondes. » Dans son livre *Terre et Ciel*, Jean Reynaud imagine, après cette vie, une suite d'autres vies sur une infinité de globes, sans que jamais la personnalité vienne à périr. Nous existions avant notre arrivée sur terre, nous continuerons d'exister, après notre départ, dans des mondes de plus en plus parfaits. Mais si la doctrine de la réincarnation des âmes jouit présentement d'une si grande vogue, en Europe et en

Amérique, c'est au spiritisme et à la théosophie (voir ces mots) qu'elle le doit. Dans le *Livre des Esprits*, sorte de catéchisme où alternent demandes et réponses, Allan Kardec s'explique clairement sur ce sujet : « Comment l'âme, qui n'a point atteint la perfection pendant la vie corporelle, peut-elle achever de s'épurer ? En subissant l'épreuve d'une nouvelle existence. » – Comment l'âme accomplit-elle cette nouvelle existence ? Est-ce par sa transformation comme Esprit ? « L'âme, en s'épurant, subit sans doute une transformation, mais pour cela il lui faut l'épreuve de la vie corporelle. » – L'âme a donc plusieurs existences corporelles ? « Oui, tous nous avons plusieurs existences. Ceux qui disent le contraire veulent vous maintenir dans l'ignorance où ils sont eux-mêmes ; c'est leur désir. » – Il semble résulter de ce principe que l'âme, après avoir quitté un corps, en prend un autre ; autrement dit, qu'elle se réincarne dans un nouveau corps ; est-ce ainsi qu'il faut l'entendre ? « C'est évident. » – Quel est le but de la réincarnation ? « Expiation, amélioration progressive de l'humanité ; sans cela où serait la justice ? » – Le nombre des existences corporelles est-il limité, ou bien l'Esprit se réincarne-t-il à perpétuité ? – « À chaque existence nouvelle l'Esprit fait un pas dans la voie du progrès ; quand il s'est dépouillé de toutes ses impuretés, il n'a plus besoin des épreuves de la vie corporelle. » – Le nombre des incarnations est-il le même pour tous les Esprits ? « Non ; celui qui avance vite s'épargne des épreuves. Toutefois ces incarnations successives sont toujours très nombreuses, car le progrès est presque indéfini. » – Que devient l'Esprit après sa dernière incarnation ? « Esprit bienheureux ; il est pur Esprit. » Allan Kardec estime qu'il ne serait conforme ni à la justice ni à la bonté divine de frapper irrévocablement le pécheur après sa mort. L'homme doit pouvoir accomplir, dans de nouvelles existences, ce qu'il n'a pu faire ou achever dans une première épreuve. Ces incarnations successives s'accomplissent, d'ailleurs, sur des globes différents ; à mesure que l'esprit se purifie, le corps qu'il revêt acquiert un perfectionnement plus considérable et se spiritualise en quelque sorte. Dans les mondes supérieurs, les passions animales s'affaiblissent, l'égoïsme disparaît ; guerres et discordes sont inconnues. Alors que l'ancienne métempsychose supposait possible le retour de l'âme humaine dans un corps d'animal, le spiritisme n'admet qu'une marche progressive ; l'âme s'élève dans la hiérarchie des êtres, elle ne descend jamais. Théosophes et occultistes des différentes écoles acceptent, eux aussi, la doctrine de la réincarnation ; avec un luxe de détails qui ne manquent pas de saveur, ils nous racontent même comment s'opère le retour vers la matière : « Dans le plan spirituel, écrit Papus, l'esprit prend conscience que les épreuves doivent être poursuivies pour son évolution personnelle et l'évolution de tous les autres esprits, dont il n'est qu'un élément. C'est alors que le grand sacrifice lui est demandé. Il est en pleine conscience de toutes ses incarnations antérieures, il sait ce qu'il a gagné ou ce qu'il a perdu dans ses dernières existences et il sait également quels sont les clichés dont il aura à triompher dans l'existence qui va s'accomplir. Il y a une véritable agonie avec toutes ses affres, il y a une lutte terrible entre l'esprit et ses souffrances futures, analogue de l'agonie terrestre et de la lutte de la matière qui ne veut pas quitter l'esprit qu'elle incarne. Devant les épreuves entrevues : le mariage douloureux, la mort des enfants, la séparation des êtres chers, la ruine terrestre, la prison, le déshonneur, le bagne, peut-être compensée par quelques joies

bien faibles ; l'esprit est rempli d'angoisse, sa lumière s'obscurcit et il s'écrie, commentant la parole qui a retenti à travers toutes les sphères visibles et invisibles : « Eli, Eli, lama sabactani » ? Mon Père, mon Père ! m'as-tu abandonné ?... C'est alors qu'interviennent les esprits de protection ; toutes les lumières des ancêtres, tous les rayons divins de l'envoyé céleste se concentrent vers la lumière obscurcie d'angoisse de la victime de la fatale évolution, et les chants célestes l'entourent et, le réconfortent. Dans un moment d'enthousiasme sublime, passant en revue tout le cycle des êtres de tous les plans qui vont évoluer avec lui, l'esprit s'écrie : « Mon père, je suis prêt, permettez-moi seulement sur terre d'être un soldat de notre Seigneur, ne m'abandonnez pas et que votre présence me sauve dans cet enfer terrestre où je vais volontairement m'engloutir. » Puis les fluides du fleuve astral et non physique entourent l'esprit qui va descendre. Cette perte de mémoire est indispensable pour éviter le suicide sur terre... L'esprit peut essayer plusieurs corps et ne prendre définitivement possession que du plus fort. Dans la mort des tout petits enfants, il n'y a pas toujours retour de l'esprit au plan divin : il y a essai des différents corps, ce qui est tout autre chose. On peut, en général, dire que cet essai ne dépasse jamais sept mois. » Les pages de ce genre abondent chez les écrivains qui défendent la réincarnation ; leur cerveau accouche de mille divagations invérifiables ; et c'est avec une tranquille audace, bien faite pour impressionner les simples, qu'ils débitent leurs insanités. Mais réclame-t-on des preuves, ces phraseurs si prolixes avouent qu'elles sont surtout d'ordre sentimental, qu'une rigoureuse démonstration est impossible et qu'il faut croire sans trop chercher à approfondir. Quelques-uns pourtant ont rassemblé les arguments qui militeraient en faveur de cette doctrine. Pauvres arguments, preuves sans portée, qui font sourire dès qu'on les examine à la froide lumière de la science et de la raison.

« Parfois, écrit Henri Regnault, on se trouve en présence d'un inconnu pour qui l'on ressent, sans raison apparente, une antipathie ou une sympathie invincible. Voilà des observations faciles à faire presque journellement, sans que naturellement, la question de l'attraction des sexes ait à intervenir. Parfois, aussi, l'on est disposé à rendre service, à être agréable à quelqu'un dont on ignore le nom. Pourquoi cela ? Question de fluide, en certains cas, c'est possible, mais ce n'est pas là une explication toujours suffisante. Ces êtres, qui, tout en étant apparemment étrangers, sont cependant irrésistiblement attirés l'un vers l'autre, se sont sans doute connus dans d'autres existences. Avec leurs sens emprisonnés dans le corps physique, il leur est impossible de se reconnaître, mais leurs esprits sont attirés d'une façon impalpable, imperceptible, incompréhensible pour ceux qui ne connaissent pas notre théorie. » N'en déplaise à Henri Regnault, le fait qu'il signale s'explique, même sans recourir à des fluides, par la loi psychologique de l'association des idées. Telle personne m'est sympathique ou antipathique parce que dans sa physionomie, ses gestes, ses allures, le son de sa voix, il y a quelque chose rappelant d'autres individus que j'aime ou que j'exècre. Et le coup de foudre, en amour, ne résulte lui-même que de la rencontre imprévue d'une personne répondant à l'idéal que l'esprit caresse en secret. Les aptitudes naturelles, les vocations irrésistibles, les différences observées entre enfants et parents, entre frères et sœurs,

ne requièrent pas davantage la croyance à la réincarnation. Sans doute la physiologie cérébrale n'est qu'à ses débuts, les lois de l'hérédité sont encore mal connues, mais le biologiste sait déjà, de façon certaine, que tous ces faits relèvent des modalités du système nerveux. Et nous ne pouvons que sourire lorsqu'un Léon Denis dévoile, aux yeux éblouis des profanes, la vraie cause des infirmités naturelles : « Par exemple – et le cas nous a été révélé – si, tel de nos amis est sourd et muet de naissance c'est que jadis il a, par ses propos malveillants, causé des malheurs et amené une catastrophe. J'ai connu une petite naine, vieille et difforme, recueillie par l'hospice de Tours et qui fut toujours un objet de répulsion pour tous ceux qui l'approchaient. Elle s'intéressait au spiritisme et je lui prêtais volontiers les publications qu'elle venait me demander périodiquement. Après sa mort, les Esprits nous dirent que cette existence pénible et malade avait été un correctif de l'orgueil qui était le fond de son caractère dans ses vies antérieures. Ainsi, la plupart des misères et des infirmités qui affligent les humains s'expliquent par des causes plus ou moins lointaines lorsqu'elles n'ont pas été choisies librement par l'Esprit comme un moyen efficace d'épuration et d'avancement. » Hélas ! alcoolisme et syphilis ont des effets tout pareils à ceux que Léon Denis attribue aux vices contractés dans une vie antérieure. Et, pour qu'une femme enceinte accouche d'un infirme ou d'un monstre, une frayeur suffit, au dire d'une vieille tradition populaire. À toutes les maladies, médecine et physiologie assignent aujourd'hui des causes qui n'ont rien à voir avec l'au delà.

Le sentiment du déjà vu, éprouvé par quelques personnes en face d'un objet, d'un individu, d'un paysage perçus cependant pour la première fois, parut longtemps un argument plus sérieux. « Les paroles que j'entends, écrivait au XIV^{ème} siècle le moraliste japonais Kenke, je les ai déjà entendues ; les choses que je vois, je les ai déjà vues autrefois ; quand ? je ne saurais le dire. » Plusieurs cas semblables sont rapportés par les auteurs spirites qui, généralement, ont soin de les enjoliver quelque peu, afin de frapper davantage l'imagination du lecteur. « Il y a une dizaine d'années, disait le Rév. Forbes, en 1906 je visitais Rome pour la première fois. À plusieurs reprises, dans la ville, j'ai été saisi par ce flot de reconnaissances. Les thermes de Caracalla, la voie Apienne, les Catacombes de Saint-Calliste, le Colisée, tout me paraissait familier. » Visitant à Rome la bibliothèque vaticane, Méry « y fut reçu par de jeunes hommes, des novices en longues robes brunes, qui se mirent à lui parler le latin le plus pur. Méry était bon latiniste, en tout ce qui tient à la théorie et aux choses écrites, mais il n'avait pas encore essayé de causer familièrement dans la langue de Juvénal. En entendant ces Romains d'aujourd'hui, en admirant ce magnifique idiome, si bien harmonisé avec les monuments, avec les mœurs de l'époque où il était en usage, il lui sembla qu'un voile tombait de ses yeux ; il lui sembla que lui-même avait conversé en d'autres temps avec des amis qui se servaient de ce langage divin ». Malheureusement pour les spirites, la fausse reconnaissance ou *paramnésie* est un trouble de la mémoire bien connu des psychologues. Ribot, dans *Les Maladies de la Mémoire*, en donne des exemples typiques et cherche à découvrir le mécanisme de cette illusion. « Un homme instruit, écrit-il, raisonnant assez bien sur sa maladie et qui en a donné une

description écrite, fut pris vers l'âge de trente-deux ans d'un état mental particulier. S'il assistait à une fête, s'il visitait quelque endroit, s'il faisait quelque rencontre, cet événement, avec toutes ses circonstances, lui paraissait si familier qu'il se sentait sûr d'avoir déjà éprouvé les mêmes impressions, étant entouré précisément des mêmes personnes ou des mêmes objets, avec le même ciel, le même temps, etc. Faisait-il quelque nouveau travail, il lui semblait l'avoir déjà fait et dans les mêmes conditions. Ce sentiment se produisait parfois le jour même, au bout de quelques minutes ou de quelques heures, parfois le jour suivant seulement, mais avec une parfaite clarté. » D'ordinaire la fausse mémoire est liée à un désordre mental lorsqu'elle est durable, à une fatigue profonde lorsqu'elle est passagère. Elle est d'origine physiologique, et n'a rien à voir avec la métempsychose, de l'avis de tous les savants consciencieux.

Que penser maintenant du souvenir d'une vie antérieure spontanément reparu, à ce qu'on assure, chez quelques enfants ? Les occultistes ne s'en étonnent point, car ils prennent au sérieux toutes les divagations du bambin. « L'enfant, dira Papus, voit ses ancêtres, voit son génie familier lui apparaître souvent et jouer avec lui. Si les parents sont assez intelligents pour ne pas couper ses relations, cette existence en partie double peut avoir une grande importance dans la destinée terrestre. » Malheureusement certains parents, non seulement ne répriment pas les folles illusions de l'imagination enfantine, mais peuplent le cerveau de leur rejeton des spectres et des fantômes dont leur propre esprit est le jouet. Les réminiscences, observées chez les bambins par un entourage crédule, résultent du souvenir gardé par eux de conversations maintes fois entendues. « Dès qu'il a commencé à parler, lit-on dans la *Revue Spirite*, Raoul (un petit brésilien) a répété à maintes reprises ces paroles : « en morri », qu'il est impossible de traduire en français dans leur concision, car elles signifient, au sens littéral, je suis mort, c'est-à-dire j'ai déjà passé de vie à trépas. Les parents n'attachèrent pas d'abord d'importance à ces mots. Mais, le 1er novembre 1927, un incident significatif se produisit. Voyant sa mère préparer des couronnes funéraires, il demanda pour qui. Le père nomma ses enfants prédécédés. Et Raoul de dire : « Mais, papa, je suis François. – Non, dit le père, tu es Raoul. – Avant, j'étais François, répondit Raoul, et j'étais grand comme ça. En disant ces mots il se dressa sur ses pieds et, levant la main, marqua la taille de son frère, qui était très grand. Et il ajouta : « J'ai été très malade, je suis mort, on m'a enterré et après, je suis revenu avec les hommes et je suis maintenant Raoul ». Il mentionna ensuite qu'au moment de sa mort ses parents habitaient une autre maison, dans une autre rue. Quelques jours après, le 7 novembre 1927, Raoul, voyant sur une table un gobelet de poche en aluminium qui avait été donné à François et que son père se disposait à emporter, s'écria : « Papa, tu as donné ce gobelet à François, mais maintenant c'est moi qui suis François, ce gobelet est à moi ; seulement je veux bien te le prêter. » Dans les paroles du petit Raoul, nous retrouvons l'allure ordinaire des histoires qu'enfante si volontiers l'imagination des bambins. Des parents inconsolables ont parlé devant lui du grand frère qui n'était plus ; sur ses goûts, ses objets préférés, les circonstances de sa mort, ils ont donné maints détails que la mémoire de Raoul a enregistrés soigneusement. Et d'instinct, peut-être pour

obtenir plus de caresses, peut-être par caprice de l'imaginative ou de l'association des idées, l'enfant a opéré une de ces substitutions de personne que les psychologues connaissent bien. Mêmes remarques concernant le cas de la petite Nelly Horster. « Il y a douze ans, écrivait J.-J. Horster en 1892, j'habitais 111, comté d'Effingham. J'y perdis une enfant, Maria, au moment où elle entra dans la puberté. L'année suivante, j'allais me fixer à Dakota, que je n'ai plus quitté depuis. J'eus, il y a neuf années, une nouvelle fille que nous avons appelée Nellie et qui a persisté obstinément à se nommer Maria, disant que c'était son vrai nom duquel nous l'appelions autrefois. Je retournai dernièrement dans le comté d'Effingham, pour y régler quelques affaires, et j'emmenai Nellie avec moi. Elle reconnut notre ancienne demeure, et bien des personnes qu'elle n'avait jamais vues, mais que ma première fille Maria connaissait fort bien. » Comment peut-on nous servir des histoires d'un merveilleux si frelaté ! Ce que la jeune Nelly n'avait pas vu, elle l'avait entendu décrire ; ses réminiscences d'une vie antérieure n'étaient qu'un écho des conversations tenues par ses parents. De temps en temps, il est vrai, des récits plus corsés circulent, qui obligent le lecteur à crier au prodige. Mais lorsqu'on veut contrôler, aller aux sources, toute certitude s'évanouit généralement. Malgré de nombreuses lettres, Henri Regnault ne put obtenir de renseignements précis sur le petit Édouard Espuglas Cabrera qui, disait-on, gardait un étonnant souvenir de ce qu'il avait fait dans une précédente incarnation. La physiologie est loin d'avoir dit son dernier mot ; bien des forces seront découvertes plus tard que nous ignorons présentement. Dès aujourd'hui, néanmoins, nous sommes certains que la métempsychose est un mythe au même titre que le ciel et l'enfer des chrétiens. Car le suprême et dernier argument que ses partisans allèguent, le souvenir des vies passées provoqué durant l'état d'hypnose, est aussi faible que les précédents. Endormie par de Rochas, qui s'adonna longtemps à des recherches de ce genre, Mme Trinchant narra qu'elle fut jadis une jeune fille arabe, assassinée vers l'âge de vingt ans. Un autre sujet, Henriette, plongé par le même dans l'état somnambulique, revivait en souvenir l'existence de l'évêque De Belzunce ; encouragés, au moins indirectement, par l'hypnotiseur, bien d'autres ont fait depuis des récits du même genre. Inutilement pour la cause de la réincarnation, car on s'est aperçu qu'il s'agissait, dans tous ces cas de troubles maladifs de la personnalité. L'imagination du sujet et les suggestions de son entourage suffisent à expliquer le roman, parfois très prolix, débité par certains hypnotisés touchant leurs vies antérieures. Altérations, transformations, dédoublements plus ou moins complets de la personnalité sont des phénomènes bien étudiés par les magnétiseurs. « Cette singulière coutume des somnambules de se dédoubler, écrit Pierre Janet, est très fréquente et a été signalée dès les premières études sur ce sujet ». « Les somnambules parlent d'eux-mêmes à la troisième personne, dit Deleuze, comme si leur individu dans l'état de veille et dans l'état de somnambulisme était deux personnes... Mlle Adélaïde ne convenait jamais de l'identité d'Adélaïde avec Petite, nom qu'elle recevait et se donnait pendant sa manie (sommambulisme), etc. ». « Leur esprit de veille et celui du somnambulisme, dit Aubin Gauthier, sont deux choses différentes. » Tous les écrivains du magnétisme animal ont d'ailleurs décrit ce fait, qui est aussi fréquent qu'il est curieux. N... qui se trouvait d'abord changée,

prétendit bientôt qu'elle était autre. « Qui étiez-vous donc alors ! » lui ai-je demandé. – « Je ne sais pas... je crois que je suis la malade. »... Lucie, qui restait la même, disait-elle, pendant le premier somnambulisme, change complètement d'avis quand on la met dans le second. Le changement devient probablement trop fort, car elle ne se reconnaît plus ; elle prend alors spontanément un autre nom, celui d'Adrienne ». Qu'un partisan de la réincarnation assiste à l'une de ces crises de dédoublement, qu'il suggère au sujet l'idée d'une existence antérieure et ce dernier, tout naturellement, sans intervention d'une entité de l'au-delà, imaginera mille détails se rapportant à la personnalité dont on l'affubla. En réalité, si la métempsychose a trouvé à notre époque tant de défenseurs, c'est qu'elle prétend justifier les inégalités sociales et laver dieu du crime de barbarie, que les croyants pourraient lui adresser à bon droit. « La logique, écrit Henri Regnault, interdit d'accepter la création par Dieu, infiniment bon, infiniment parfait, infiniment juste, d'êtres qui, venus au monde aussi dissemblables à tous les points de vue, auraient cependant, vis-à-vis de lui, la même responsabilité. Combien ce mystère apparent devient clair si l'on n'admet pour chacun des enfants qui naissent ici-bas, l'existence préalable de vies antérieures » Et Léon Denis fait sienne la communication médiumnique suivante : « La grande idée de la réincarnation est seule capable de revivifier la société décadente qui est la nôtre. Seule elle peut réfréner cet égoïsme envahissant qui désagrège Famille, Patrie, Société, et qui substitue à la généreuse idée du devoir cette conception féroce d'une individualité qui doit s'affirmer quand même à tout prix ». Après de telles déclarations, nous sommes fixés. Voyant crouler de toutes parts les vieux dogmes chrétiens, quelques partisans de l'exploitation des pauvres par les riches, des sujets par les gouvernants, ont estimé qu'une large diffusion de la croyance aux vies successives remplacerait avantageusement la peur d'un enfer qui paraît très problématique à l'homme qui réfléchit tant soit peu. Dans l'espoir d'être mieux partagé dans une prochaine existence, de faire partie des dirigeants, d'être un génie illustre, un patron redouté, peut-être un prince, un ministre, un roi, le malheureux tâcheron des champs ou de l'usine peinera sans se plaindre pour nos grands féodaux. Et sa situation pitoyable lui semblera un juste châtiment de fautes commises antérieurement. Concevoir un anesthésiant meilleur à l'usage du populaire paraît à bon droit difficile. L'incarnation du Christ en la personne de Krishnamurti, messie selon le cœur de l'Angleterre, doit achever de convaincre ceux qui ne pouvaient admettre de si noires machinations. Esprit médiocre qui, sans les citer naturellement, s'inspire des écrivains libertaires dans ce qu'ils ont de meilleur, ce nouvel *Instructeur du monde* se contente de répéter ce que d'autres dirent avant lui. Mais les dirigeants de la politique anglo-saxonne espèrent que son influence leur sera favorable dans l'Inde ; et ils comptent sur lui pour aider, si possible, au réveil religieux de l'Occident.

– L. BARBEDETTE.

OUVRAGES À CONSULTER. – Papus, *La Réincarnation*. – L. Denis,

Après la mort. – , *La Réincarnation.* – H. Regnault, *Tu revivras.* – A. Besant, *Nécessité de la Réincarnation.* – Allan Kardec, *Le Livre des Esprits.* – Bergson, *L'Énergie spirituelle.* – Ch. Lancelin, *Comment on meurt, comment on naît.* – Sausse, *La Réincarnation selon le Spiritisme.* – Ribot, *Les Maladies de la Mémoire.* – Pierre Janet, *L'Automatisme psychologique*, etc.

Accueil

MÉTÉOROLOGIE (n. f. grec *meteorologia*)

C'est la science qui fait partie de la physique et qui traite des phénomènes atmosphériques, du climat, du temps qu'il fait.

Il est curieux de constater que la science qui est arrivée à prédire, par le calcul, le retour de certaines comètes et les éclipses du soleil et de la lune, des siècles et des siècles en avance avec une précision remarquable, à la seconde près, reste muette pour ce qui concerne les perturbations atmosphériques.

Il nous est absolument impossible, n'en déplaise à certains calendriers, de prévoir le temps qu'il fera, même une semaine d'avance et il suffit, par exemple, qu'un ouragan qui se dirige de Terre-Neuve vers l'Europe rencontre au cours de sa route une tempête venant d'une direction contraire pour que les côtes de l'Angleterre et de la Bretagne, qui s'attendaient à recevoir dans quatre jours le contre-coup de la tempête annoncée, soient épargnées de cette visite inopportune.

Quant à la Lune, qui a pourtant une action si prépondérante sur les marées avec leurs flux et reflux, il est généralement admis que son influence sur l'atmosphère, c'est-à-dire sur le temps, est entièrement nulle.

Heureusement, notre ignorance totale en matière météorologique se borne aux prédictions du temps qu'il fera et à l'action sur les tremblements également incalculables d'avance et qu'ils sont susceptibles d'exercer sur l'atmosphère.

En dehors de cette lacune importante, nos connaissances météorologiques sont d'une précision mathématique et nous savons qu'ici comme ailleurs « *natura non fecit saltus* ». (La nature ne fait pas de sauts.)

Certes, notre planète, qui est un petit soleil refroidi, a passé par de grandes variations de température et nous savons que vers la fin de la période tertiaire, il y a quelques millions d'années, la Sibérie était peuplée de palmiers et qu'à l'époque glaciaire, dont l'apogée ne date même pas de cent mille ans, la plus grande partie de l'Europe était recouverte de glaces polaires.

Mais depuis la période historique, il n'y a pas eu de changement fondamental au point de vue climatérique. Les changements existants sont superficiels et sont dus à des causes accidentelles, comme les déboisements, les lacs mis à sec, les petites rivières détournées de leurs cours, etc..., etc...

D'une façon générale, on peut affirmer que depuis l'antiquité romaine il n'y a eu aucun changement dans les climats de notre Terre et que même les températures moyennes des années varient peu l'une de l'autre. Ainsi, nous constatons que depuis la découverte du thermomètre par Cassini, en 1699, l'écart de la température annuelle de Paris, qui est de 10 degrés en moyenne, n'a jamais dépassé entre l'année la plus froide et la plus chaude, 2 à 2,5 degrés.

La température moyenne de notre planète, au niveau de la mer, est de 15 degrés centigrade, c'est-à dire sensiblement la même que celle de la ville de Toulon. En montant, la température de l'atmosphère, dont la hauteur est d'environ cent kilomètres, diminue pendant les premiers quatre kilomètres de l'ascension de 5 degrés par mille mètres pour descendre, dans les régions interstellaires à -273 degrés.

Quant au vent, qui peut atteindre une vitesse de 80 à 140 kilomètres par heure, et même davantage, sa température est déterminée par l'altitude et la latitude par lesquelles il passe.

Les régions circumpolaires de notre globe restent éternellement blanches et glacées à partir du 80ème parallèle. Le pôle sud est un haut plateau avec des montagnes s'élevant à plus de 3000 mètres. Il est le plus froid des deux pôles, mais n'a pas encore été suffisamment exploré. Quant au pôle Nord, atteint par Peary le 6 avril 1909, il se trouve en plein Océan Arctique, éternellement glacé. On a trouvé dans ces parages jusqu'à 4000 mètres de profondeur, ce qui indique évidemment l'absence de toute terre dans le voisinage. La température du mois de juillet se maintient dans la région circumpolaire du pôle Nord dans les environs de zéro et est, en hiver, un peu moins froide que celle de la Sibérie septentrionale. Cette atténuation relative du froid est due aux crevasses longues de plusieurs kilomètres et larges de plusieurs centaines de mètres qui se forment, même en plein hiver, probablement sous l'action combinée des marées et de la rotation terrestre pour regeler aussitôt. C'est là l'équation polaire.

Pour ce qui est des régions équatoriales de notre Terre, Alexandre Humbold estimait à 28 degrés leur température annuelle moyenne. Cette moyenne varie, en réalité, entre 26,5 et 29, et atteint ses maxima à environ 15 latitudes au nord et au sud de l'équateur, où l'épaisseur de la croûte terrestre, qui est en moyenne de 50 kilomètres, est la plus mince.

Les plus hautes températures enregistrées sur notre globe, à l'air libre et à l'ombre, sont de 52 à 56 degrés. La plus haute moyenne mensuelle est de 36 et a été notée à Massaouah, en Érythrée. Les plus basses températures, par contre, ont été relevées, non pas dans le voisinage du pôle, mais en Sibérie, avec une moyenne de -40 pour décembre, janvier et février avec un minimum absolu de -63 à Jakoutsk (lat. 62 long. est) et de -45 en moyenne à Nerchnojansk, pôle du froid de la Terre (lat. 67).

La température des océans, qui est voisine de zéro dans les régions circumpolaires, est de 26 à 30 dans les régions équatoriales et tropicales et peut dépasser 32 à Aden dans la mer Rouge et atteindre 35 au sud du golfe Persique. Dans les grandes profondeurs, l'eau de mer a une température voisine de zéro et peut même descendre à -2° . Dans les profondeurs de la Méditerranée qui peuvent atteindre 4600 mètres, la température se maintient invariable à 13 degrés.

Voici maintenant, à titre de renseignement, les températures minima, maxima et moyennes des principaux habitats de notre sphère terrestre : Buenos-Aires s'inscrit pour le mois le plus froid de son année par le chiffre 9, pour le mois le plus chaud, par le chiffre 24 degrés. Rio-Janeiro, 21 et 26,7 avec maximum absolu de 39 et minimum absolu de 10,7. Para, presque sur l'Équateur brésilien, par environ 29 et 27 avec maximum annuel de 35 et minimum de 23. La Havane, capitale de la perle des Antilles, janvier, 21,8, juillet 28, maximum absolu 39, minimum absolu 12. L'Île de Ceylan, 25 et 27,8. Bombay, 22,8 et 29,6. Madras, 24,5 et 31. Le Caire, 12 et 30. Alexandrie, 14,7 et 26,8. Palerme, 12 et 25,5. Alger, 12,8 et 25,9. Rome, 7,2 et 24,5. Naples, 9,3 et 24,2. La Riviera (Nice-Menton), 9 et 23,5. Barcelone, 9 et 24,5. Paris, 2,4 et 18,3. Berlin, 0 et 19. Varsovie, -3,8 et 18,8. Moscou -11 et 19 avec maximum absolu 38 et minimum -43. Leningrad, -9,3 et 17,8 avec maximum 35 et minimum -39. New-York -1 et 23,9. Saint-Louis, -1,5 et 25,6. Nouvelle-Orléans, 12,3 et 28,4. San-Francisco, 9,9 et 14,8. Yokohama (Japon), 5 et 24. Tokio, 3,2 et 24,5. Peking, -5 et 26,2.

Pour terminer cette nomenclature, en apparence aride, mais en vérité très parlante, disons encore qu'il tombe le plus d'eau dans les pays tropicaux, notamment aux Indes et que les pays les plus arides et secs sont l'Égypte, l'est de la Russie, l'Asie centrale, l'intérieur de l'Australie et une bande de terre entre les Andes et le Pacifique qui traverse Lima, la capitale du Pérou.

Maintenant, ajoutons encore, pour terminer, ce fait curieux que toutes les villes qui se trouvent sur la voie ferrée qui relie, par plus de huit mille kilomètres Paris, par Berlin, Varsovie, Moscou, etc., etc., à Irkoutsk, capitale de la Sibérie, située au bord du lac Baikal, profond de 1375 mètres, ont la même température moyenne pour le mois de juillet, soit de 18 à 19 degrés, tandis que la moyenne de janvier est de 2,4 à Paris et de -25 immédiatement à l'est de Irkoutsk.

Ainsi se présente à l'observateur attentif notre Terre, alternativement glacée et torride avec des montagnes dépassant 8800 mètres d'altitude et des creux d'Océan descendant à 10 kilomètres au-dessous du niveau de la mer et qui, « légère comme une plume », tourbillonne autour de son axe en 23 heures 56' 4" et autour du Soleil dans une année, à raison de 29 kilomètres et demi par seconde, en suivant l'astre du jour qui l'entraîne dans sa course vertigineuse de 20 kilomètres par seconde sur une courbe non mesurée encore de la Voie Lactée.

– Frédéric STACKELBERG.

N.-B. – Jakoutsk et Verchnoiausk ont une température annuelle moyenne de -11 et -17 degrés. L'écart des maxima, qui peuvent atteindre 33 à 34 degrés au mois de juillet, et des minima (plus de -63 en janvier) est près de 100 degrés. En Martinique (Antilles), où les températures ne varient que de 21 à 35, cet écart n'est que de 14 ; à Para (Brésil équatorial), pas plus de 12 degrés (23 à 35), et à Quito, qui est situé sur l'Équateur, à 2850 mètres d'altitude, la température moyenne de l'année se maintient constamment entre 13,3 et 13,7.

– F. S.

Accueil

MÉTHODE s. f. (latin *methodus* ; grec *methodos*)

L'ordre qu'on met, qu'on suit pour dire, enseigner ou faire quelque chose, pour arriver à un but constitue une méthode. La manière d'être ou d'agir prend ce nom occasionnellement. L'ouvrage qui contient, rangés dans un ordre de progression logique, les principaux éléments d'une science, d'un art, s'appelle méthode.

En philosophie, la marche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité. Ainsi la *règle* employée pour faire une démonstration scientifique prend le nom de méthode.

Dès lors la méthode nous apparaît comme une démonstration par le raisonnement. En fait de raisonnements, s'il en est de bons, il en est aussi de mauvais, de sorte qu'il en est de même des méthodes. « Si, dit Colins, les hommes ont généralement mal raisonné, il ne faut pas en conclure qu'ils raisonnent toujours mal ; la nécessité sociale les forcera à bien raisonner ou à disparaître. »

Il est plus difficile que certains ne pensent de bien raisonné, et surtout d'employer la bonne méthode pour arriver à cette fin, parce que les préjugés sont vivaces. La première chose à faire consiste à se défaire des préjugés qui faussent l'intelligence, comme la méthode à employer pour bien raisonner consiste à oublier ce que l'on croyait savoir pour y substituer ce qu'on saura.

Cette méthode nous paraît la meilleure pour acquérir les connaissances qu'on ignore. L'expérience nous permet de constater que les enfants *apprennent* bien plus vite que les personnes âgées. Cela se comprend. Les enfants ne savent pour ainsi dire rien ou bien peu, ils ont plus ou moins conscience de leur état d'ignorance ; aussi sont-ils portés à s'instruire volontairement.

Il en est tout autrement des hommes, qu'on appelle instruits, quand il s'agit de s'assimiler une autre règle, de suivre une autre méthode pour acquérir une instruction dont ils ne soupçonnent pas le besoin.

« Les hommes instruits, dit de Potter, croient savoir, et même bien savoir, tout ce qui est du domaine de l'intelligence. Leur vanité ne leur permet pas de supposer qu'aucune raison personnelle puisse avoir un horizon plus étendu que le leur. Il en est ainsi parce que ces hommes reculent devant le travail de se faire enfant pour se former un autre raisonnement, un langage nouveau dont ils n'avaient

pas même l'idée. Ils feignent d'ignorer que tout doit changer, jusqu'aux expressions ou du moins jusqu'à la valeur vague, jusqu'ici impropre, souvent fausse qu'on leur avait enseignée. »

Nos savants oublient que ce qui était relativement bon pour le passé, devient mauvais dans le présent et ne peut plus, pour l'avenir, être base d'ordre. Malgré les déceptions que les systèmes plus ou moins empiriques apportent dans la vie sociale, ces mêmes personnes ne se résoudreont que bien difficilement à chercher et à trouver une nouvelle voie qui leur donne la preuve de leurs fautes en les orientant vers la vérité.

Acculé dans ses derniers retranchements, le savant de nos jours consentira péniblement à adopter par-ci, par-là, quelques modifications qu'il engrènera, au petit bonheur des circonstances, dans *son* système, espérant ainsi opérer une rénovation générale. Il ne réfléchit pas assez qu'un système est une œuvre tout d'un jet ou d'une pièce qui doit, non seulement exposer le but qu'il poursuit, mais démontrer les possibilités de l'atteindre.

Que le prolétaire, l'opprimé, le déshérité s'intéresse à ajuster, à coudre un morceau de tissu neuf sur un habit usé, la nécessité lui en fait souvent une obligation dans notre société ; mais que les classes possédantes, qui sont plus ou moins les classes dirigeantes, fassent une obligation légale aux classes laborieuses et opprimées de vivre de privations, alors que la société générale regorge de richesses, n'est et ne peut être que le résultat, la mise en pratique d'une mauvaise méthode.

Ainsi, au point de vue social qui nous intéresse particulièrement, la méthode employée jusqu'à ce jour ne permet pas de pouvoir espérer une rénovation sérieuse et scientifique des conditions d'existence des opprimés qui n'ont rien à espérer de bon de l'organisation sociale de nos jours.

Une méthode, pour être réellement scientifique, doit se présenter dans le cadre de l'harmonie *générale*, elle ne doit pas viser à tasser des choses disparates ni à accoupler des choses inconciliables.

D'un bon raisonnement, d'une bonne méthode appliquée à la vraie science dépend le bonheur domestique et social. C'est vers cette méthode et cette science que les efforts de l'Humanité doivent tendre.

– Elie SOUBEYRAN.

MÉTHODE (SCIENTIFIQUE OU EXPÉRIMENTALE)

La connaissance scientifique s'oppose à la connaissance mystique. Celle-ci repose sur l'intuition, la foi, l'autorité, celle-là sur l'expérience, le raisonnement, la

critique. Si l'une n'est rien de plus que l'expression des sentiments de l'homme, simples reflets des passions du groupe qui l'encadre, d'une subjectivité, simple nuance de l'opinion commune, l'autre est une conquête du monde naturel due à l'initiative d'une individualité libérée des entraves du préjugé, l'aboutissement de recherches objectives dont les conclusions vaudront pour quiconque suivra librement la même voie.

La connaissance scientifique résulte de l'application à l'étude de la nature, d'une méthode logique d'observation, d'expérience et de discussion, méthode préconisée dès le XIII^{ème} siècle par le moine Roger Bacon, précisée, trois siècles plus tard, par son homonyme, le Chancelier François Bacon, qui recommande de se défier des idées *a priori*, de recourir à l'observation et au raisonnement et, avec prudence, à l'induction, c'est-à-dire de ne conclure du particulier au général qu'après de nombreuses expériences, qu'après maintes épreuves légitimant la loi formulée.

Il était réservé à Descartes d'imposer et de vulgariser l'emploi de la méthode scientifique. Son œuvre, quoi qu'elle ait été moins novatrice qu'on ne le suppose, par le retentissement qu'elle eut, a puissamment agi sur l'orientation de l'esprit humain.

La méthode cartésienne consiste à n'accepter comme vrai que ce qui est évident et à accepter comme vrai tout ce qui est évident. D'abord rejeter les idées préconçues et les arguments d'autorité. « Entreprendre une bonne fois d'ôter de sa créance toutes les opinions reçues jusqu'alors, afin d'y en remettre par après, ou d'autres meilleures ou les mêmes, lorsqu'on les a ajustées au niveau de la raison. »

Rien, pourtant, dans notre constitution physiologique, ne correspond au sentiment d'évidence, « comme il y a sentiment de joie, sensation de chaud, impression de fait ». D'où nous vient la clarté ? Nous distinguons les faits qui se produisent en nous et ceux qui se produisent dans le monde extérieur. « Les premiers varient avec chaque individu, les seconds sont communs à toutes les personnes avec qui nous communiquons. » Le critérium cherché pour l'évidence pourrait être l'accord général. Mais « une proposition scientifique ne peut être admise que si on la comprend et le nombre des personnes capables de comprendre est petit, plus qu'elles ne le croient. L'accord, s'il existait, serait donc un accord de spécialistes ; en fait il n'existe pas » (Campbell). À l'accord effectivement réalisé, il faut donc substituer la possibilité d'accord entre tous ceux qui seront capables d'appliquer la méthode. Et encore, y a-t-il des sensations anormales. Heureusement, grâce à la corrélation entre diverses manifestations sensibles d'un même fait, nous pouvons éliminer les sensations anormales. Un homme atteint de daltonisme pourra identifier des rayons lumineux d'après leur position dans le spectre, d'après leur longueur d'onde. Les sensations anormales peuvent ainsi être remplacées par des sensations normales susceptibles d'assentiment universel.

Il y a, en effet, des sensations que l'on peut regarder comme universellement normales, comme exprimant des propriétés reconnues par tous. Ce sont celles sur

lesquelles reposent les mesures, fondements de la science. Un physicien anglais en distingue trois espèces : 1° jugements de simultanéité, de séquence et d'intercalation dans le temps ; 2° jugements de coïncidence et d'intercalation dans l'espace ; 3° jugements numériques ». En somme « le critérium de l'accord général est issu de la nature de notre expérience et de notre manière de penser. Une altération de cette nature est une supposition folle. La faillite du critérium serait la faillite de la pensée ».

Quelles sont les modalités de l'observation et de l'expérimentation ? D'après Stuart Mill, elles sont au nombre de quatre : Méthode de concordance (Comparaison de cas nombreux et différents concordant par la présence du phénomène étudié ; ils doivent aussi concorder par la présence des phénomènes que l'on suppose lui être invariablement liés). Méthode de différence (Examen des cas semblables différant seulement par la présence ou l'absence d'un seul phénomène. Le phénomène lié au premier doit être, de même, présent ou absent). Méthode des variations concomitantes (Les deux phénomènes en relation supposée doivent présenter des variations corrélatives). Méthode des résidus Si on retranche d'un phénomène complexe toutes les circonstances déjà expliquées par certaines causes, il peut rester des circonstances inexpliquées. Celles-ci seront la conséquence des faits antérieurs non utilisés pour l'explication : (Découverte de Neptune, par Leverrier.)

Qu'est-ce qui guidera nos pas dans la recherche ? Qu'est-ce qui nous incitera même à l'entreprendre ? « Quand Descartes disait qu'il ne faut s'en rapporter qu'à l'évidence ou à ce qui est suffisamment démontré, cela signifiait qu'il ne fallait plus s'en référer à l'autorité, comme faisait la scolastique, mais ne s'appuyer que sur les faits bien établis par l'expérience. De là il résulte que, lorsque dans la science nous avons émis une idée ou une théorie, nous ne devons pas avoir pour but de la conserver en cherchant tout ce qui peut l'appuyer et en écartant tout ce qui peut l'infirmer. Nous devons, au contraire, examiner avec le plus grand soin les faits qui semblent la renverser, parce que le progrès réel consiste toujours à changer une théorie ancienne qui renferme moins de faits contre une nouvelle qui en renferme davantage. » (Claude Bernard.) « Toutefois, la manière de procéder de l'esprit humain n'est pas changée au fond pour cela. Le métaphysicien, le scolastique et l'expérimentateur procèdent tous par une idée *a priori*. La différence consiste en ce que le scolastique impose son idée comme une vérité absolue qu'il a trouvée, et dont il déduit ensuite, par la logique seule, toutes les conséquences. L'expérimentateur, plus modeste, pose au contraire son idée comme une question, comme une interprétation anticipée de la nature, plus ou moins probable, dont il déduit logiquement des conséquences qu'il confronte à chaque instant avec la réalité au moyen de l'expérience. Il marche ainsi des vérités partielles à des vérités plus générales, mais sans jamais prétendre qu'il tient la vérité absolue » (Cl. Bernard.) C'est l'intuition ou le sentiment qui engendre l'idée expérimentale. « Toute l'initiative expérimentale est dans l'idée, car c'est elle qui provoque l'expérience... Si l'on *expérimentait* sans idée préconçue, on irait à l'aventure ; mais d'un autre côté, si l'on *observait* avec des idées préconçues, on ferait de mauvaises observations et l'on

serait exposé à prendre les conceptions de son esprit pour la réalité. » (Cl. Bernard.)

Cette méthode expérimentale qui, à première vue, paraît si complexe, est non seulement accessible à tous, mais en fait chacun la met spontanément en pratique. Le savant viennois Mach a dit : « l'activité intellectuelle du chercheur et de l'inventeur ne diffère pas essentiellement de celle du commun des hommes. Le savant érige en méthode ce que les autres hommes font instinctivement ». Un autre savant anglais, Pearson, dit de son côté : « L'importance d'une juste appréciation de la méthode scientifique est si grande, que l'on pourrait avec raison, je crois, demander à l'État de placer l'éducation scientifique à la portée de tous les citoyens. En fait, nous devrions regarder avec une méfiance extrême les grosses dépenses publiques pour des institutions techniques ou similaires, si l'enseignement manuel que l'on se propose d'y donner n'est pas accompagné de science pure. L'habitude scientifique de l'esprit est une habitude que tout le monde peut acquérir ; les moyens les plus simples de la prendre doivent être placés à la portée de tous. » L'apprentissage d'un métier ne doit pas se réduire à l'acquisition d'une routine ; il doit être raisonné, méthodique, éveiller l'intelligence autant qu'il discipline les gestes.

Nous avons, au début, signalé l'opposition entre mysticisme et science ; cependant nous avons déjà constaté que l'intuition était le propulseur de la recherche expérimentale. C'est qu'opposition ne signifie pas abîme infranchissable, discontinuité absolue. Au début, l'homme primitif ne connaît d'abord comme cause de changement que sa propre volonté ; il attribue une volonté semblable à tout ce qui se meut. Remarquant ensuite que des changements obéissent à certaines règles immuables, alors que son esprit, ses tendances propres sont versatiles, il confère à un être supérieur, maître de soi-même, persévérant dans ses desseins, la direction de l'évolution du monde. Dans les deux cas son mysticisme s'appuie sur l'expérience, obéit à une certaine logique ; il est science embryonnaire. L'homme se fourvoie, au contraire, dès l'instant que, s'en tenant à ces premières explications, il met un frein à sa curiosité. L'opposition fondamentale consiste en ceci : le mysticisme est immobilité, torpeur, suicide ; la science est mouvement, attention, vie.

– G. GOUJON.

MÉTHODE (*Point de vue individualiste*)

Il est de mode de prétendre, dans certains milieux, que les individualistes anarchistes manquent de méthode ; c'est mal connaître l'individualisme anarchiste.

La méthode en cours chez les individualistes consiste d'abord en une œuvre de démolition, ensuite en un labeur de reconstruction.

Nous cherchons à extirper du cerveau et de la conduite de ceux avec qui nous

venons en contact et avec lesquels nous restons en rapport, la mentalité bourgeoise et petite-bourgeoise, et nous insistons jusqu'à ce que se soit effondré le dernier appui, l'ultime base, le dernier étau sur lequel se fondait ou reposait cette mentalité. Nous la traquons jusqu'en ses derniers refuges, jusqu'en ses repaires les plus cachés. Dans ces entités sonores : mal, bien, juste, injuste, vice, vertu, amour, haine, courage, paresse, foi, jalousie, doute, cause, parti, église, honneur, vergogne, convenances, pudeur, obscénité, famille, mariage – dans mille autres – nous voyons autant de fantômes qu'agitent comme des épouvantails les dirigeants et les gouvernants, civils comme religieux, laïques comme ecclésiastiques. Nous entreprenons de démasquer, de dégonfler, de crever ces baudruches. Nous voulons faire sonner le creux de la phraséologie hypocrite et puritaine à l'abri de laquelle les hommes d'état, les gens de finance et les maîtres-chanteurs perpètrent leurs mauvais coups.

Notre méthode consiste à déraciner du cerveau et de la conduite de ceux auprès desquels nous avons accès, les « valeurs morales » en cours en ce monde, ce vieux monde de dominateurs et de dominés, d'exploiteurs et d'exploités – que ces « valeurs » soient d'ordre éthique ou civique, spirituel ou économique, pratique ou méta. Toutes, sans en excepter une seule.

Nous sommes d'abord des négateurs, des démolisseurs, des désagrégateurs, des artisans de « tables rases ». Nous le sommes parce que la mentalité bourgeoise et petite-bourgeoise, les « valeurs » morales en cours, sont en leur essence archistes et parce qu'en dernier ressort, elles murent l'unité humaine, cadavre ambulante, dans la tombe du défendu, de l'interdit, du prohibé.

La méthode individualiste anarchiste consiste à desceller la pierre tombale, à faire sortir de la fosse l'infortuné qui y croupit et qui y pourrit, à lui crier –et très haut et très fort : « Rien ne t'est défendu, interdit, prohibé que ce que tu ne peux accomplir par ton propre effort, isolé ou associé aux tiens ».

Notre anarchisme ne date pas de la querelle doctrinale qui mit aux prises Bakounine et Marx ni de Gorgias, ni de Protagoras ; il remonte au premier humain, à l'ancêtre pré-historique ou anté-historique qui refusa de se « laisser faire » par les chefs de tribu d'alors, d'accomplir une action qu'il n'aurait pas accomplie si on ne l'y avait pas obligé.

Dans un article de *l'Anarchie*, le compagnon Albert Libertad écrivait : « Pour connaître véritablement la liberté, il faut développer l'homme jusqu'à ce que nulle autorité n'ait possibilité d'être ».

Nous avons fait nôtre cette opinion et nous l'avons complétée par certaines propositions que voici :

« Il convient de développer en l'unité humaine la mentalité alégaliste jusqu'à ce que nulle loi ou légalité n'ait possibilité d'être ; il convient de développer la

mentalité amoraliste Jusqu'à ce qu'aucune morale ou moralité officielle ou coercitive n'ait possibilité d'être ; il convient de développer la mentalité de camaraderie ou de sociabilité jusqu'à ce que le sociétarisme ou le grégarisme n'ait plus de possibilité d'être. »

Voilà la méthode individualiste anarchiste.

Que l'application de cette méthode n'aille pas sans quelque danger, qui le nie ? Plusieurs des nôtres ne l'ignorent point. Quand on voyage en avion, c'est plus périlleux qu'en automobile ; quand on se déplace en automobile, c'est plus risqué que lorsqu'on utilise une charrette à âne. Marcher est le mode de locomotion le plus sûr, somme toute.

Il est encore bien plus sûr de rester chez soi.

Eh bien oui : quand on a mis au rancart mentalité bourgeoise et petite-bourgeoise ; jeté au fumier les valeurs morales en usage ; anéanti en soi l'esprit vieux-monde ; lorsqu'on est sorti du tombeau et qu'on nargue ou défie convenu, établi, routine, définitif, tout ne va pas comme sur des roulettes et de temps à autre on doit s'attendre à buter contre des obstacles et de sérieux, soit dit entre parenthèses.

Nous ne cherchons pas de parti-pris, de gaieté de cœur, les alarmes, les passes difficiles, les détresses mortelles, les situations sans issue. Au contraire. Mais la voie sur laquelle se sont lancés les individualistes à notre façon n'est pas toujours libre. Avis aux timorés. Que ceux qui ne veulent pas de notre méthode restent chez eux, mais qu'ils ne nous accablent pas de conseils, d'avis, alors que nous avons pesé le pour et le contre avant de partir.

La méthode individualiste anarchiste n'implique pas seulement entreprise de démolition, elle est reconstructive. Nous ne sommes pas seulement des iconoclastes, nous faisons de la réédification. Nous acceptons les désavantages auxquels nous exposent nos théories et nos thèses, mais nous poursuivons tous les bénéfices qu'elles impliquent.

Une fois leur cerveau décrassé, nous appelons à nous ceux avec qui nous sommes restés en contact et nous leur disons : « Parallèlement à une propagande antiétatiste la plus vivante et la plus profonde qu'il soit possible d'imaginer, formons, créons des groupes, des milieux, des associations ou, toute ingérence archiste étant écartée, nous vivrons comme nous l'entendrons. Venez tels que vous êtes, même avec les désirs et les aspirations que vous n'osez vous avouer ou révéler à vous-mêmes. Vous ne rencontrerez, parmi nous, ni bonzes moralisateurs, ni moralisateurs réfrigérants pour vous arrêter dans vos élans ou vous reprocher de vous écarter des textes reçus ou encore de manifester des besoins contraires au « bon sens ». Nous voulons instaurer des milieux où le but poursuivi est de se procurer la plus grande somme de bonheur réalisable – et cela « en camaraderie » –

c'est-à-dire réunis par des affinités d'un genre ou d'un autre et sans qu'à aucun moment il y ait recours à la fraude, à l'imposition, à la violence – et cela dans tous les domaines, chacun sachant de quoi il retourne – et cela en vue de la pleine satisfaction des appétits de chacun. Il se peut que nous n'arborions pas toujours nos couleurs sur le faîte des demeures que nous entendons rebâtir, que nous ne hissions même aucun pavillon, mais « en dehors » – nous ne nous sentons comptables pour quoi que ce soit aux « en dedans ».

La méthode individualiste anarchiste vise, en somme, à rendre l'unité humaine apte à faire elle-même son destin, à accomplir son déterminisme personnel – dût ce procédé lui être plus désavantageux que de s'en remettre aux directives d'un milieu auquel nous ne reconnaissons pas le droit de décider pour qui rejette sa tutelle. Tel que nous le concevons un individualiste anarchiste est parfaitement capable d'exécuter les termes d'un contrat qu'il aurait librement passé, lesdits termes seraient-ils cent fois plus rigoureux que les clauses imposées, pour atteindre un but semblable, par la société anarchiste.

Cette méthode nous l'appliquons indistinctement aux ouvriéristes, aux syndicalistes, aux communistes, aux individualistes anarchistes qui s'ignorent, à tous ceux que nous approchons. Mais, qu'elle ait échoué ou non, tous ceux qui ont été attirés vers nous savent bien qu'ils ne nous ont pas quittés sans que nous ayons fait tout ce qui dépendait de nous pour abolir en leur cerveau et en leur conduite jusqu'au dernier des vestiges du besoin d'une autorité imposée, d'un contrat irrésiliable.

– E. ARMAND.

MÉTHODE (ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT)

Procédés, techniques et méthodes. –Le lecteur des ouvrages et des revues pédagogiques rencontre à chaque instant le mot méthode appliqué à des choses fort diverses. Tantôt il s'agit de l'emploi et de l'éducation de la pensée : méthodes intuitive, déductive, rationnelle-analytique, synthétique, etc. ; tantôt il est question de l'organisation scolaire et du mode de travail des élèves : méthodes individuelle, collective ; parfois il s'agit de l'ordre et de la manière d'enseigner telle ou telle technique : méthodes de lecture, d'écriture, de calcul, etc. ; enfin les conceptions pédagogiques de certains auteurs, comme aussi les systèmes appliqués dans certains établissements prennent également le nom de méthodes : méthodes Montessori, Decroly, etc., de Winnetka, etc. En présence d'un emploi si généralisé du mot méthode, tout instituteur qui a imaginé un procédé quelconque – peut-être simplement retrouvé par lui et déjà employé par maints autres pédagogues, – qui enseigne ou croit enseigner d'une manière originale, personnelle, s'empresse de parler de sa – ou de ses – méthodes.

Un pédagogue novateur de notre temps, voulant réagir contre l'emploi abusif du mot méthode, a écrit : « Ce grand mot de *méthode* a été tellement galvaudé par tous les faiseurs de manuels de toutes sortes, qu'il nous est difficile aujourd'hui de lui redonner le sens précis et complet que nous lui voudrions en éducation. »

Qui dit *méthode* dit système d'éducation basé sur des éléments sûrs, prouvés scientifiquement, et coordonnés d'une façon absolument logique. Or, la science pédagogique en est encore à ses balbutiements et nulle méthode aujourd'hui existante ne peut s'en réclamer.

Seule l'Église, qui dédaigne la Science, et s'appuie inébranlablement – croit-elle – sur la révélation et la croyance, a sa méthode d'éducation, éprouvée par des siècles d'emploi, avec ses procédés, ses techniques presque immuables malgré les découvertes ; méthode qui ne recherche d'ailleurs pas la libération de l'individu, mais seulement sa résignation à l'ordre établi, son asservissement toujours plus grand à ses maîtres.

Hors cet essai relativement logique, il n'y a pas encore eu, pour la pédagogie populaire, de véritable méthode d'éducation. » (C. Freinet.)

Pour utile que soit cette réaction, elle n'en est pas moins excessive et si l'on admettait la définition que Freinet nous donne du mot méthode, on ne pourrait l'approuver lorsqu'il écrit que l'Église a une méthode : Freinet se contredit évidemment lui-même.

Il importe donc de préciser le sens du mot méthode.

« Qu'est-ce que la méthode ? » demandait Delon à la session pédagogique de Cempuis, en 1893. « C'est, disait-il, la *voie logique* même ; – *méthode* signifie *chemin* ; – c'est la route à parcourir pour arriver à la connaissance raisonnée des faits. » Cette définition est un peu étroite, car il y a des méthodes de travail manuel tout comme il existe des méthodes de pensée, mais cette étroitesse tient à ce que Delon parlait alors « De l'unité de la méthode dans l'enseignement ».

Un psychologue contemporain nous définit ainsi ce mot : « Une méthode est la marche raisonnée que l'on suit pour atteindre un but. » (Cellerier.)

Enfin un pédagogue, P. Bernard, précise : « C'est, étymologiquement parlant, la *route*, la voie que l'on suit pour arriver à un but, c'est une manière de se conduire. Le savant a sa méthode de recherche, le professeur a sa méthode d'enseignement, le laboureur a sa méthode de culture. Agir méthodiquement, ce n'est pas s'évertuer au hasard, se fier à l'inspiration du moment, se dépenser en élans, ce n'est pas s'agiter ; agir méthodiquement, c'est avoir une pensée directrice et un plan d'action ; c'est disposer, organiser, composer ses pensées et ses actes ; c'est choisir avec discernement, en toutes circonstances, les moyens propres à réaliser le plus sûrement et le plus rapidement la fin qu'on s'est fixée. Un instituteur qui a de la

méthode peut dire : voilà l'idée qui me mène, voici ce que je veux ; j'ai une doctrine qui ordonne l'ensemble et les détails de mon enseignement ; je puis, de ce point de vue, expliquer et justifier mes procédés, rendre raison de toutes mes démarches ; je sais où je vais, comment j'y vais. »

Il convient de distinguer le procédé, la technique et la méthode. Le procédé, nous disent les dictionnaires c'est la méthode à suivre pour faire une opération un travail. Cette définition rend mal compte de la différence qu'il y a entre un procédé et une méthode. La technique est, disent encore les dictionnaires, l'ensemble des procédés d'un art ou d'un métier. Précisons par un exemple. J'observe un jardinier qui lève un écusson de rosier, le pose et le ligature sur un églantier ; il ne lève pas l'écusson de la même manière que je le ferais moi-même, il le pose et le ligature différemment, ses tours de main, ses procédés, sont différents des miens, il a une technique de l'écussonnage, j'en emploie une autre ; ces deux techniques peuvent être sensiblement de même valeur si une méthode dirige le choix des procédés comme aussi leur adaptation à chaque cas particulier. Je sais les conditions qu'il faut réaliser pour que l'écussonnage puisse réussir, je sais par exemple que la partie centrale de mon écusson doit bien s'appliquer sur la zone génératrice du sujet et pour réaliser cette condition, j'abandonnerai parfois le procédé de ligature qui m'est familier pour en utiliser un autre moins satisfaisant dans d'autres cas ; je sais aussi qu'il faut éviter que l'écusson reçoive trop ou trop peu de sève de l'églantier et, suivant que cet églantier aura beaucoup ou très peu de sève, je serrerais ma ligature plus fortement au-dessus ou au-dessous de l'écusson. Avoir une méthode, c'est donc choisir entre les procédés d'une technique et modifier, au besoin, certains des procédés adoptés en tenant compte du but poursuivi et des conditions de la réussite. On donne aussi parfois le nom de techniques à la lecture, à l'écriture et au calcul considérant ainsi que ces connaissances sont des connaissances outils qui permettent d'acquérir d'autres connaissances et sont ainsi des techniques du savoir. Mais l'étude de ces techniques peut être méthodique : il y a, certes, de fausses méthodes de lecture, etc., qui ne sont qu'un amas de procédés appliqués à une matière d'étude morcelée plus ou moins arbitrairement, mais il y a aussi de vraies méthodes reposant sur une idée directrice, ce qui ne veut pas dire qu'elles soient bonnes pour ce!a, car il y a bien évidemment de bonnes et de mauvaises méthodes. Il y a surtout des individus qui appliquent les procédés d'une méthode d'une manière figée sans tenir compte de l'esprit qui doit les animer et sans essayer de les modifier ou de les adapter aux divers cas particuliers qui se présentent à eux.

Méthodes logiques et méthodes pédagogiques. – L'utilité de distinguer ces méthodes a été ainsi démontrée par Cellerier :

« Une méthode d'enseignement est l'ensemble des voies et moyens, des attitudes, des activités que nous adopterons pour enseigner une notion à un élève. Le but de la méthode sera non seulement de déposer cette notion dans la mémoire de l'enfant, mais de la rendre facilement utilisable. »

Ouvrons ici une parenthèse. Si nous rapprochons ces arguments des

explications de Bernard, nous voyons clairement qu'on ne peut prétendre avoir une méthode si on ne se préoccupe pas de choisir ou de réaliser les conditions de temps et de milieu les plus favorables à l'obtention des résultats poursuivis. Or il est indéniable que de nombreux pédagogues encore se préoccupent plus d'enseigner suivant un ordre préconçu que d'adapter leur enseignement au temps, et de faire une place à cet enseignement occasionnel, si intéressant et si profitable pour les enfants.

Il est plus évident encore qu'on ne se soucie guère de réaliser les conditions de milieu les plus favorables. Certes, Mme Montessori et surtout le Dr Decroly et Dewey, pour ne citer que les principaux, ont proclamé l'importance du milieu éducateur et ont fait des efforts méritoires en vue de sa réalisation, mais la plupart des pédagogues bourgeois ont négligé cette partie du problème de la méthode. S'il fallait réaliser un bon milieu éducateur pour tous les enfants des prolétaires, cela coûterait cher : il faudrait démolir les écoles-taudis, multiplier les établissements d'instruction – pour éviter les classes trop nombreuses, les doter de vastes cours pour les jeux, de petits jardins, de petits élevages, etc. Et alors, placé dans un tel milieu, le petit prolétaire sentirait plus âprement les tares du milieu familial – qui est aussi un milieu éducateur mais souvent à rebours, parce que l'air y est confiné dans des taudis et parce que les parents ne peuvent pas toujours donner la nourriture, les soins, etc., utiles au développement physique, intellectuel et moral de leurs enfants.

Signalons aussi dans cette parenthèse, que Cellier se préoccupe seulement du problème de meublage laissant de côté le problème de formation de l'esprit, du caractère, etc.

« Mais le terme de méthode s'emploie aussi en logique. Il signifie, alors, la marche rationnelle que suit l'esprit dans ses recherches, soit pour atteindre, soit pour démontrer la vérité. Or dans l'enseignement, nous sommes souvent appelés à exposer à l'élève un raisonnement. Et le raisonnement suit une de ces méthodes de la logique. Le raisonnement à exposer sera analytique s'il consiste à disséquer les parties d'un tout, comme c'est le cas dans l'étude de la phrase grammaticale ; il sera synthétique lorsque nous partirons de quelques éléments simples pour construire un vaste édifice tel que celui de la géométrie ou de l'astronomie. Il sera inductif dans les sciences qui se fondent sur l'observation des faits pour en tirer des lois ; déductif dans les sciences synthétiques, etc... Tout cela ce sont des méthodes logiques, c'est-à-dire des modes, des qualités *de la manière enseignée* à l'élève, mais non les qualités *de notre enseignement*. C'est, pour ainsi dire, l'itinéraire suivi par l'esprit dans une recherche, non l'attitude adoptée par le maître pour exposer cet itinéraire à l'élève. »

Or les attitudes de notre esprit peuvent varier d'instant en instant. « Pour démontrer que la somme des angles d'un triangle est égale à deux angles droits, nous passons quatre ou cinq fois de l'analyse, qui scrute les rapports entre tel côté, tel et tel angle, à la synthèse qui en tire telle ou telle déduction, et *vice-versa*. » L'analyse et la synthèse sont corrélatives, l'analyse conduit à la synthèse puis la

synthèse perfectionne l'analyse, il n' y a pas opposition entre elles. Dans ce va-et-vient de l'analyse à la synthèse, il y a changement dans l'objet enseigné, changement de méthode logique, mais le mode de l'enseignement, la méthode d'enseignement ne varient pas.

Il faudrait donc distinguer « ces deux ordres de choses si différents : la matière enseignée et les méthodes qu'elle peut enfermer, d'une part, et l'acte d'enseigner, avec les formes qu'il peut revêtir, de l'autre. Les méthodes logiques (modes de raisonnement) dépendent de la nature de l'objet enseigné. Les méthodes pédagogiques (attitudes adoptées dans l'enseignement) se règlent au contraire en grande partie sur la nature de l'enfant, son développement, etc. ».

Unité de la méthode pédagogique. – Il faut que l'instituteur, s'élevant au-dessus des procédés et des techniques, ait une méthode d'enseignement de la lecture, une méthode d'enseignement du calcul, une méthode d'enseignement du dessin, etc., mais ces méthodes ne doivent être que des cas particuliers d'une méthode pédagogique plus générale qu'il faut appliquer en tenant compte des individualités enfantines et en l'adaptant aux diverses matières d'enseignement, aux divers sujets d'étude.

Si l'on a bien compris notre distinction des méthodes logiques et des méthodes pédagogiques, on doit admettre que les divers enseignements que nous donnons à un même enfant doivent s'inspirer d'une même méthode. Non pas seulement même méthode d'enseignement, mais encore même méthode pour l'enseignement et l'éducation. Comme nous allons le voir tout à l'heure, il existe, en effet, une liaison étroite entre l'éducation et l'enseignement : la méthode des logiciens ne peut être qu'une méthode d'autorité car le pédagogue qui ne peut ou ne veut pas avoir un enseignement vraiment intéressant doit imposer l'étude, s'il veut que ses élèves retirent quelque profit de cet enseignement.

Le progrès pédagogique s'accomplit, certes, partiellement à la suite de *réformes* dans les détails ; mais il procède plutôt par bonds, par *révolutions*. Vouloir passer progressivement d'une méthode pédagogique à une autre méthode, c'est agir comme le ferait un piéton qui, désireux d'apprendre à pédaler, déciderait d'adopter une solution réformiste et de passer progressivement de la marche à la pratique de la bicyclette. Une méthode est un tout, une construction et non un tas de moellons, il faut adopter le tout ou choisir une autre méthode ; il faut éviter d'avoir plusieurs méthodes pédagogiques.

Vers la méthode idéale d'enseignement. – Disons d'abord pourquoi nous devons avoir une méthode idéale d'enseignement. Certes, il nous est assez difficile d'avoir une vision claire et nette des buts poursuivis, nous ne pouvons pas bien souvent apprécier l'utilité lointaine des exercices scolaires employés et des notions enseignées ; nous ne sommes pas certains que d'autres exercices et d'autres notions n'auraient pas une utilité plus grande pour l'élève et de ceci résulte, en grande partie, la surcharge des programmes. Certes, nos connaissances psychologiques en général

et la connaissance que nous avons de chacun de nos élèves en particulier, ne peuvent nous permettre d'éviter des erreurs dans l'application de la méthode. Notre connaissance des sujets d'étude n'est peut-être pas assez large et assez souple pour nous permettre de choisir ce qui convient au moment opportun. Et enfin le milieu éducateur avec son matériel d'enseignement et d'éducation, son jardin, etc., n'est pas celui que nous voudrions pour nos élèves. Mais, précisément, en ayant une méthode idéale, nous prendrons conscience des efforts qui nous sont nécessaires pour détruire, au moins partiellement, les obstacles qui se présentent devant nous et qui proviennent de nous, de l'enfant ou du milieu.

Les anciens navigateurs qui, par nuits claires, levaient les yeux pour observer les constellations ne les ont point atteintes et ne cherchaient pas à les atteindre. Mais ces constellations les guidaient et c'est aussi un guide que nous cherchons dans la détermination d'une méthode idéale. Cette méthode dirigera nos réalisations de chaque jour, leur donnera un sens, nous permettra de constater les défauts à corriger et d'imaginer les perfectionnements futurs. Avoir une méthode idéale ce n'est pas seulement concevoir ce qui est mauvais et peut être perfectionné dans notre enseignement, c'est savoir choisir entre plusieurs perfectionnements possibles, être capable de renoncer à des progrès trop chèrement acquis, c'est-à-dire à ceux qui auraient des conséquences mauvaises, autrement dit encore, c'est pouvoir distinguer les progrès essentiels des progrès secondaires et ne pas sacrifier les premiers aux derniers.

Laissant de côté les amalgames de méthodes, qui sont tout le contraire d'une méthode, nous pouvons dire qu'il n'existe en réalité que trois méthodes : celle des logiciens, celle des pédagogues artistes, celle des psycho-pédagogues.

L'enfant fut longtemps considéré comme un petit homme imparfait qu'il fallait éduquer et instruire suivant un idéal éducatif et des programmes d'enseignement. Éduquer, c'était ordonner, défendre, punir. Instruire, c'était faire acquérir une certaine somme de connaissances logiquement divisées et subdivisées en matières que l'un commençait par définir. Nos anciens manuels d'histoire, de géographie, de grammaire, d'arithmétique, commençaient par de telles définitions : « l'histoire est... », etc. De plus, l'étude de chaque matière se faisait toujours suivant une progression logique qui partait toujours des éléments : on commençait l'apprentissage de la lecture par l'étude des lettres, celui du calcul par l'étude de la numération, celui du dessin par le tracé des lignes, etc. L'étude de la géographie, de la grammaire, etc., commençait de même par des éléments : golfes, caps, îles..., parties du discours, etc.

Évidemment les logiciens qui voulaient aller vite et droit au but, sans perte de temps, croyaient suivre la marche *du facile au difficile*. Il faut reconnaître qu'en suivant un ordre logique et en avançant pas à pas et « de proche en proche », comme le veut M. J. Gal, on se rapproche fort d'une telle marche, cependant on ne la suit pas toujours.

Demandez à un tout jeune enfant de dessiner une ligne droite et une pomme : il vous présentera une ligne qui ne sera pas droite à côté du dessin d'une pomme beaucoup plus satisfaisant. Essayez de faire apprendre à lire, à un débutant, des lettres (éléments de mots) et des mots, en nombre égal, présentés globalement : ce sera ce dernier apprentissage qui demandera le moins de temps.

Qu'il apprenne à parler ou à marcher, l'enfant suit un ordre naturel qui n'est pas l'ordre logique, et l'on peut s'en rendre compte également en étudiant les progrès des enfants lors de l'acquisition des notions de nombre. Nous disons bien les progrès des enfants, car la marche n'est pas identique pour tous : il y a pour les enfants plusieurs marches du progrès. Si même nous ne tenons pas compte des différences individuelles –qui font, par exemple, que certains enfants font l'acquisition de la notion de 2 avant d'acquérir celle de 1 – et que nous considérons l'enfant moyen, nous avons l'ordre d'acquisition moyen : 1, 2, 3, 1/2, 4, 5, 1/4,... (1/3 apparaissant plus tard), etc... Non seulement cet ordre psychologique n'est pas l'ordre logique, mais encore l'acquisition des notions ne se fait pas progressivement, l'enfant ne « monte pas une marche, puis une autre, puis une autre... » comme le voudrait J. Gal, il fait des bonds successifs, puis s'arrête. La compréhension des notions nouvelles se fait brusquement, puis l'enfant s'efforce de fixer sa nouvelle découverte, l'appliquant à propos et hors de propos ; enfin arrive l'abandon, le repos plus ou moins apparent auquel succède un nouveau bond et le progrès se continue suivant le même rythme : découverte, fixation de la découverte, repos. Tous les progrès de l'enfant sont soumis au rythme, l'enfant a ses métamorphoses, il va de l'avant par *révolutions* autant que par évolution et l'enseignement, qu'il s'agisse de lecture, de calcul, etc..., donné pas à pas, progressivement peut atténuer mais non empêcher cette périodicité des progrès.

La méthode des logiciens n'est pas seulement combattue par les psychologues parce qu'elle ne tient pas compte du développement mental de l'enfant – considéré dynamiquement et non statiquement – mais aussi parce que le souci de meubler l'esprit nuit à la formation des intelligences : en enseignant à l'enfant une logique d'adulte, on ne lui permet pas de se servir de sa propre logique et de la développer.

Enfin pédagogues artistes et psychologues sont d'accord pour faire grief aux méthodes logiques de leur manque d'intérêt. Tout d'abord, dit le pédagogue allemand Stiehler, les Logiciens construisirent leur système « en dehors de l'enfant ». Les formes géométriques, analytiques, synthétiques réjouirent le cœur des mathématiciens et des pédagogues pédants qui adoptèrent un ordre logique et des formes rigides : pentagone après triangle, etc... Mais l'enfant indocile ne veut rien savoir, il désire dessiner des choses, des scènes animées qui font battre son cœur, mais que les logiciens déclarent être trop difficiles à dessiner pour lui.

Ce que Stiehler dit de l'enseignement du dessin est vrai pour tous les autres enseignements. La méthode des logiciens est un désert aride, sans intérêt pour l'enfant.

Les défauts de la méthode logique provoquèrent la réaction des pédagogues artistes. Comme dans toute réaction, ils furent à l'extrême opposé. Gradation et graduation logique et autorité furent abandonnées. Intérêt et Liberté furent les nouveaux mots d'ordre.

Les centres d'intérêts et le souci d'éduquer remplacèrent la division logique et le souci d'instruire.

Pour satisfaire l'intérêt des enfants, on employa des méthodes globales de lecture, d'écriture, de dessin, etc., et, plaçant au-dessus de tout l'intérêt de l'enfant, on ne se préoccupa guère de savoir si de telles méthodes étaient plus ou moins rapides que les anciennes. Cette pédagogie fut impressionniste, intuitive et libérale.

Cependant, tout comme les logiciens, les pédagogues artistes l'avaient, en une certaine mesure, construite en dehors de l'enfant. Il y a des éléments intellectuels dans les facultés et les intérêts de l'enfant. « L'idée erronée d'après laquelle on peut, en faisant appel aux tendances spontanées et en ayant recours à de nombreux matériaux, se passer entièrement du travail logique, vient de ce qu'on ne se rend pas compte de la grande part jouée dans la vie de l'enfant par la curiosité, le raisonnement, l'expérience, la preuve. Nous sous-estimons ainsi l'élément *intellectuel*, c'est-à-dire le seul élément éducatif dans le jeu et le travail plus spontané de l'individu. Tout maître attentif à la manière dont la pensée intervient dans les expériences faites par l'enfant normal, évitera aisément de confondre la logique avec la préparation systématique préalable de la matière à enseigner ; il ne se figurera pas non plus que le seul moyen d'éviter cette erreur est de négliger toute considération logique. Il apercevra que le but réel de l'éducation intellectuelle est de faire que des dispositions naturelles deviennent des aptitudes exercées et éprouvées, capables de transformer la curiosité plus ou moins fortuite et la suggestion dispersée en attitudes qui disposent à la recherche active, prudente et poussée à fond. Il verra que le *psychologique* et le *logique*, loin d'être opposés (ou simplement indépendants l'un de l'autre) sont liés au même titre *que le premier et le dernier terme d'un même processus continu d'évolution normale.* » (Dewey.)

Il y a, d'ailleurs, trois écueils que n'ont pas toujours su éviter les pédagogues artistes. D'abord ils ont risqué de tarir l'intérêt à sa source. Que l'enfant fasse ce qui lui plaît, ce qui l'intéresse, fort bien si son travail ne présente ni trop ni trop peu de difficultés, car un travail trop difficile décourage et un travail trop facile n'intéresse que dans une faible mesure. Ensuite, si l'on demande à l'enfant ses désirs et ses besoins, ils deviennent tyranniques, et si l'on fournit un aliment à tous les intérêts manifestés, on risque d'entretenir des intérêts qui ne présentent plus d'utilité pour l'individu qui évolue, au détriment du meilleur épanouissement de cet individu dont on retarde ainsi le développement. Enfin nous ne saurions admettre que l'on tienne si peu compte des pertes de temps qui résultent de l'emploi d'une telle méthode. L'humanité n'a progressé que parce que chaque génération s'est assimilée rapidement, en sa jeunesse, les connaissances acquises par les générations

antérieures et a pu, ainsi, ajouter ensuite sa pierre au progrès.

Malgré les critiques, qu'ils s'adressent mutuellement, logiciens et pédagogues artistes reconnaissent que l'enfant doit, travailler, faire effort et s'intéresser à son travail. Les logiciens eux-mêmes, pour qui la progression prime l'intérêt, essaient d'obtenir cet intérêt au moyen de procédés : recherche de livres bien illustrés, de problèmes amusants, etc...

Mais logiciens et partisans de l'intérêt oublient que l'enfant est un être qui évolue ; les premiers confondent le but à atteindre et le chemin à parcourir ; les seconds oublient que les intérêts de l'enfant sont de valeur inégale, qu'il en est de périmés, au rôle fini, que d'autres sont en plein épanouissement ou même seulement naissants.

Les psycho-pédagogues expérimentaux, eux, ne cultivent pas tous les intérêts, mais une sélection d'intérêts utiles au développement de l'individu, ils veulent aider l'enfant à s'épanouir, à devenir lui-même mais non pas le maintenir dans un stade intérieur de son développement.

L'intérêt, pensent-ils, doit être entretenu par une progression des difficultés qui permette aux efforts de l'enfant d'être aussi productifs que possible. Cette progression doit être fixée expérimentalement et non logiquement avec le souci de former la logique de l'enfant et non avec celui de lui imposer la logique de l'adulte. Cette logique d'adulte est une fin, non un moyen.

En résumé, les psycho-pédagogues expérimentaux, dans leur marche vers ce que nous pouvons appeler la méthode idéale d'enseignement et d'éducation, se préoccupent, *en tenant compte des aptitudes, des intérêts et des besoins de l'enfant* : 1° de fixer le but à atteindre ; 2° de rechercher le point de départ, c'est-à-dire la liaison entre le but à atteindre d'une part, les intérêts et les besoins de l'enfant de l'autre ; 3° cette recherche n'est possible que si le maître connaît bien la matière d'enseignement pour choisir la manière de l'aborder en tenant compte des intérêts de l'élève, de la technique spéciale à cette matière, d'une progression psycho-pédagogique qui tienne compte des difficultés réelles et de l'importance de chacune d'elles ; 4° des conditions de milieu et de tous les moyens qui peuvent agir dans un sens favorable au but poursuivi ; 5° d'apprécier les difficultés qui ne permettent pas d'atteindre l'idéal entrevu pour s'efforcer d'adapter cet idéal aux réalités en atteignant l'optima, c'est-à-dire le maximum du possible.

Pour être clair ce résumé doit être développé, nous le développerons donc en suivant un ordre logique, mais nous tenons à faire observer que cet ordre, qui nous est imposé par la nécessité d'être aussi clair que possible, n'est pas l'ordre chronologique. En réalité, le pédagogue, soucieux de marcher vers la méthode idéale, n'attend pas que l'un des cinq problèmes que nous avons posé soit solutionné pour s'occuper du suivant ; ces solutions sont provisoires, sujettes à révision et perfectionnées peu à peu ; il n'a pas à trouver cinq réponses isolées, indépendantes ;

tout se tient et la fixation du but, pour n'en prendre qu'un exemple, ne peut être parfaite qu'après étude des autres problèmes et doit sans cesse subir des modifications puisqu'elle est établie en fonction d'un être qui évolue.

I. *Recherche du but.* – Cette question du but a été traitée longuement par nous au mot « Éducation » auquel nous renvoyons le lecteur. Peut-être nous y sommes-nous un peu trop préoccupés du futur ; il importe aussi de se préoccuper des besoins actuels de l'enfant qui grandit. Avant de songer à préparer à la vie, il faut penser à ce qui est vivifiant pour le présent.

Ce but général que nous avons indiqué nous impose des buts secondaires qu'il s'agit d'abord de déterminer. Certes les instituteurs publics ont des programmes officiels qui leur imposent certains de ces buts secondaires ; il ne leur en reste pas moins une certaine liberté de choix ; chaque maître a ses matières d'enseignement, ses sujets préférés ; malheureusement cette préférence résulte le plus souvent des goûts personnels. Il faudrait que pour chaque matière d'enseignement, chaque sujet d'études, le maître se demandât : « Quel sera actuellement l'effet de mon enseignement ? Quelle en sera la portée lointaine ? » et qu'à la suite de telles questions, il négligeât le moins utile au profit de l'essentiel.

Il est nécessaire aussi de préciser ces buts. Il pourra paraître suffisant à un père de famille de me dire : « Apprenez à lire à mon fils ? » mais cette réponse imprécise ne me satisfera pas.

Je réfléchirai après avoir observé la vie. Je constaterai que la lecture la plus usitée et la plus utile n'est pas la lecture à haute voix, courante et expressive, à laquelle on attache encore tant de prix dans nos écoles mais la lecture mentale silencieuse et compréhensive : qui a pour but de nous communiquer par la vue une pensée formulée par écrit. Je verrai que la classe capitaliste tire parti de cette connaissance pour empoisonner la pensée ouvrière avec sa presse bourreuse de crânes et je penserai que savoir lire peut être nuisible à qui manque d'esprit critique. De ces observations et d'autres encore, je tirerai des conclusions, et ces conclusions me permettront de préciser le but que je dois atteindre en lecture, m'indiqueront, en une certaine mesure, les moyens d'y parvenir qui seront pour moi de nouveaux buts secondaires.

Je réfléchirai encore après avoir étudié dans les livres de sociologie, de psychologie, de pédagogie, etc., et observé l'enfant. Ayant, par exemple, appris que l'adulte qui lit n'épelle pas, je me dirai que l'épellation n'est peut-être pas utile, ou tout au moins aussi utile qu'on le pense, pour l'apprentissage de la lecture et ceci m'engagera à entreprendre des recherches qui me permettront d'améliorer ou de changer ma méthode d'enseignement de la lecture.

II. *Recherche du point de départ.* – Le développement actuel de l'humanité, les connaissances acquises, sont tels qu'ils sont parce que les hommes, dans le passé et dans le présent, ont eu et ont des intérêts, des besoins et des aptitudes que nous

retrouvons chez les enfants. Ces intérêts, ces besoins, ces aptitudes sont plus ou moins développés, n'existent parfois qu'en germe et à l'état latent chez les enfants ; il faut pourtant les découvrir, car ce sont eux les leviers du progrès, les points dont il nous faudra partir pour, par une récapitulation abrégée (voir *Éducation*) faire acquérir à l'enfant une partie des conquêtes de l'humanité. Il faut que l'éducateur connaisse, aussi complètement et d'une manière aussi souple que possible, les expériences que l'humanité a faites – le savoir qu'il peut faire acquérir à ses élèves n'en est qu'un résumé, – qu'il sache quels sont les intérêts, les besoins, les pouvoirs de l'enfant pour les mettre en œuvre, les exercer, les diriger vers les buts possibles qu'il se propose. « Chacun, dit Roszger, a en lui la place où le maître peut piocher de la façon la plus sûre. Alors il s'agit de mettre la main à cette place... d'obliger chacun... à économiser et à fortifier sa puissance particulière. Et la puissance particulière sera le point de départ d'où les autres territoires seront renforcés et fécondés... le descriptif fera un effort volontaire s'il doit expliquer sa description par le dessin. »

Ainsi le progrès enfantin ne sera pas obtenu malgré l'enfant et nous ne compterons pas non plus sur son bon plaisir ou sa fantaisie pour le diriger dans la voie du progrès ; ce que nous voulons ce n'est pas que l'enfant fasse tout ce que nous voulons ou tout ce qu'il veut mais *qu'il veuille tout ce qu'il fait* et ceci n'est possible que si, connaissant bien l'enfant, nous le plaçons dans des conditions telles que nous puissions agir envers lui de telle façon qu'il veuille ce qui est bon et utile à ses progrès.

III. *Recherche de la progression.* – Ayant déterminé le point de départ et le but, avons-nous besoin de prévoir l'ordre que nous suivrons pour aller de l'un à l'autre ? Une progression, un plan sont-ils utiles ? La question n'est pas superflue, les pédagogues artistes s'en rapportent à leur flair pédagogique ; leur amour de l'enfant leur permet de trouver intuitivement la route qu'il convient de suivre plus sûrement, pensent-ils, que des recherches méthodiques. Sans cesse on nous donne en exemple le sentiment maternel, la pédagogie maternelle faite d'amour et d'intuition. Certes, l'amour des enfants est une des conditions du succès en éducation et non la moins importante. Cependant, malgré leur intuition et leur amour, de nombreuses mamans pleurent des bébés qu'elles ont perdus parce qu'elles ne connaissaient pas, n'appliquaient pas des règles élémentaires de puériculture. Malgré leur intuition et leur amour, de nombreux parents donnent à leurs enfants une éducation mauvaise.

On a voulu ainsi apprendre des langues étrangères par des méthodes directes empiriques, sans se rendre compte que l'âge des élèves permettait d'utiliser des moyens d'enseignement que l'on ne peut employer avec des tout petits. Il est résulté de cela des pertes de temps qu'il convient d'éviter.

Le progrès naturel nous offre d'ailleurs des exemples d'ordre, de gradation. Étudiant cet ordre dans l'acquisition d'une langue, Louis Marchand écrit : « Il y a un sens dans le développement du vocabulaire. Ce sens nous est indiqué à la fois

par le coefficient d'usage des mots et leur degré d'élaboration ». Évidemment des mots comme *aller, venir, la maison, le père* sont plus employés que *horizon, blême, badiner, spontané*, etc. « De plus, dans tous les milieux linguistiques, les mots s'élaborent par le jeu des gradations suivantes (nous résumons) : « 1° *Gradations de formes ou étymologiques*. Ex. : Tous les Français apprennent pouvoir avant possible, impossible, possibilité, impossibilité, etc. 2° *Gradations de sens*. Ex. : Tous les Français apprennent rouler (quelque chose) avant rouler (quelqu'un, etc...).

Il en est de même pour la grammaire. Nous y trouvons des gradations :

- a) Dans la construction de la phrase ;
- b) Dans la conjugaison des verbes ;
- c) Dans l'emploi des mots variables ;
- d) Dans l'emploi des mots invariables.

Par exemple, tous les Français apprennent automatiquement :

La proposition principale avant la subordonnée ;

L'indicatif avant le subjonctif ;

L'adjectif *petit* avant l'adverbe *petitement* ;

Les prépositions *pour, depuis* avant les conjonctions *pour que, depuis que*, etc... ».

Il est d'autres ordres encore dont le pédagogue doit tenir compte. S'il veut faire étudier les mathématiques à ses élèves, le professeur n'ira pas au gré de sa fantaisie, car les mathématiques sont une étude constructive, il faut savoir ce qui précède pour pouvoir comprendre ce qui suit et il faut, dans cette étude logique, suivre un ordre logique. Ainsi deux ordres : l'ordre de vie et l'ordre logique doivent d'abord préoccuper le pédagogue.

Le plus souvent il devra, chose difficile, s'efforcer d'adapter son enseignement à ses deux ordres. Prenons un exemple : dans le programme de sciences figure l'étude des phénomènes naturels : pluie, vent, neige, etc... Ces phénomènes il faudra les observer (ordre de vie), les expliquer (ordre logique). On pourra sans doute, alors, comme le propose Elslander, distinguer l'ordre éducatif qui suit la marche naturelle des découvertes de l'ordre scientifique qui a pour objet l'organisation des connaissances ; mais cette distinction est au moins aussi théorique que pratique, car on ne peut songer à faire tout redécouvrir à l'enfant (voir *Éducation*),

Ainsi la vie, celle de notre milieu, doit nous de guide dans l'ordre des études.

Non pas en ce qui concerne l'observation – il est bien évident qu'on n'observera pas les fleurs, les fruits, la neige, etc..., n'importe où et n'importe quand – mais encore pour tous autres sujets d'étude ; en lecture par exemple, il importe de commencer par l'étude des mots plus familiers à l'enfant.

La logique des matières d'étude est notre second guide. Il est évident que le théorème C ne sera étudié qu'après les théorèmes A et B si la connaissance des théorèmes A et B est nécessaire à la démonstration du théorème C.

L'enfant constitue un troisième guide dont nous nous efforcerons d'alimenter les intérêts par l'observation de l'ordre de vie et d'autres moyens. Mais l'intérêt de l'enfant n'est pas seul en jeu ; il faut tenir compte de tout son développement mental, alors que les mathématiques nous imposent une gradation logique, le développement mental de l'enfant nous impose une graduation ; il faut que l'enfant apprenne ce qui est facile avant d'étudier ce qui est difficile. Il y a des enseignements qui sont prématurés parce qu'on les donne à des enfants trop jeunes, qui apprennent des mots ou des phrases qu'ils ne peuvent comprendre.

Résumons-nous. Nous avons à nous préoccuper de rechercher des *gradations* – qui permettront d'éviter l'amas des difficultés, nuisible à l'intérêt ; ces gradations seront établies en tenant compte d'un ordre de vie favorable à l'observation et à l'intérêt et d'un ordre logique nécessaire à la compréhension de certains sujets – et des *graduations* qui, assurant la marche du facile au difficile, seront favorables à la compréhension, à l'intérêt et à la bonne assimilation des connaissances.

Faute d'ordre logique, il y a efforts vains et perte de temps.

Faute d'ordre de vie, il y a manque d'intérêt et verbalisme.

Faute de graduation, il y a tous les inconvénients qui précèdent avec, en plus, découragement de l'enfant lorsqu'il se heurte à des difficultés qu'il est incapable de surmonter. Pour exercer l'enfant à faire effort, il faut que les efforts demandés soient gradués et bien gradués.

Pour établir la progression qu'il convient de suivre, il est donc nécessaire de tenir compte de trois facteurs :

1° La gradation de l'ordre de vie, imparfaitement prévisible à l'avance et qu'on ne peut déterminer avec précision ;

2° La gradation de l'ordre logique ;

3° La graduation des difficultés.

L'ordre logique n'est pas aussi rigide qu'on le pense, même en ce qui concerne les mathématiques qui constituent la matière la plus logique de notre enseignement et surtout dans l'enseignement donné aux jeunes enfants.

Si nous examinons des ouvrages d'arithmétique destinés aux élèves de l'école primaire, nous constatons que ces ouvrages suivent des ordres divers ayant cependant un certain nombre de points communs. Qu'est-ce que la logique exige ? Que nous rattachions chaque étude nouvelle aux connaissances déjà acquises qui permettent de la comprendre. Ainsi l'étude des procédés employés lors de l'étude des cas particuliers de la multiplication (multiplicande et multiplicateur terminés par des zéros, etc.) doit être rattachée aux connaissances déjà acquises sur la multiplication, mais nulle logique ne nous oblige à étudier ces procédés avant ceux employés pour l'étude des cas particuliers de la division.

De même l'ordre habituel : règle de trois, puis d'intérêt et enfin d'escompte n'est justifié que par la tradition. Dans les trois cas, il s'agit de l'étude de grandeurs proportionnelles. La différence n'existe que dans les conditions différentes de vie et si l'on veut que les enfants abordent ces problèmes avec fruit, c'est la vie qu'il faut d'abord leur faire comprendre, c'est l'ordre de vie qui nous permettra de choisir la gradation à observer dans l'étude de ces trois cas.

L'ordre logique de l'adulte présente aussi parfois l'inconvénient de ne pas tenir compte de la gradation des difficultés : « L'enfant peut apprendre la numération parlée ou écrite et l'appliquer longtemps avant d'en comprendre les raisons et de savoir pourquoi l'on a adopté la base décimale plutôt que la base duodécimale ou binaire. La règle qui recommande d'aller du connu à l'inconnu n'a, en général, qu'une valeur relative. Si l'on veut faire travailler l'esprit, il est bon d'y déposer par anticipation des notions qui soient de véritables points d'interrogation. Ces notions, d'abord incomprises, sont les matériaux sur lesquels s'exerce un travail d'élaboration vraiment fécond. » (G. Richard).

L'ordre logique des adultes, introduit pour faciliter la compréhension et gagner du temps en évitant les tâtonnements et les recherches, ne permet pas à l'enfant d'exercer sa propre logique. On n'apprend pas à raisonner en apprenant des raisonnements, mais en raisonnant soi-même. « Aujourd'hui, le maître précède ses élèves sur la route du Savoir ; et sans cesse il se retourne vers eux pour leur crier : « Ne perdez pas de vue mon panache blanc. Il ne vous égarera pas : je l'ai découpé dans mon Brevet supérieur. »... Qu'il marche désormais à côté d'eux, sans hâte, et qu'il ne les aide pas si les difficultés du voyage ne sont pas décourageantes. Au lieu de vouloir faire d'eux des virtuoses précoces et de leur faire parler le jargon du spécialiste, qu'il leur montre seulement comment on cherche. Ils seront beaucoup plus habiles, plus tard, si on les habitue à coordonner leurs efforts que si, durant des années, on leur fait copier des modèles d'une perfection déprimante et d'une origine mystérieuse. » (Roorda).

En résumé, la gradation logique est pour nous but beaucoup plus que moyen et le souci d'aller vite et droit au but peut être préjudiciable à la formation de l'esprit.

Le souci de graduer les difficultés n'est pas nouveau. Déjà Pestalozzi écrivait : « Il faut diviser l'enseignement suivant la marche progressive des forces de l'enfant, et déterminer avec la plus grande précision... ce qui convient à chaque âge, de manière à ne rien omettre de ce que l'élève est complètement en état d'apprendre, de manière aussi à ne pas accabler et troubler son intelligence par des études qu'il n'est pas encore tout à fait capable d'apprendre ».

Mais, quoi qu'en pense Ferrière, nous sommes encore assez loin de posséder « des vues assez complètes sur l'échelonnement des difficultés ». Trop souvent l'intuition et la logique des adultes ont présidé à des graduations arbitraires bien que présentées comme expérimentales.

Or, là où il n'y a qu'un échelon pour nous, il y en a bien souvent deux pour la plupart des enfants trois ou quatre pour d'autres. Prenons en exemple deux problèmes : 1° On a partagé, par parties égales, 25 noix entre 5 enfants. Combien chaque enfant a-t-il eu de noix ? 2° J'avais 25 noix que j'ai données à des enfants. Chaque enfant a eu 5 noix. Combien y a-t-il eu d'enfants qui ont reçu des noix ? Le lecteur non averti constatant que dans les deux il obtient la réponse en divisant 25 par 5 pensera qu'il n'y a là qu'une seule et même difficulté que les enfants pourront surmonter d'une seule et même manière. La réalité est toute autre ; dans le second cas, il s'agit de faire ce que nous pouvons appeler une division-mesure (dividende et diviseur sont de même nature) le problème est plus difficile que le précédent et les débutants, pendant longtemps, n'en trouveront la solution que par tâtonnements et multiplications ; dans le premier cas, nous avons au contraire, une division-partage (dividende et quotient sont de même nature) que les enfants solutionnent plus facilement et en procédant plus tôt par division véritable.

Si nous voulons que les enfants ne perdent pas leur temps à faire des travaux qui ne présentent plus de difficulté pour eux ou ne se rebutent pas en présence de travaux trop difficiles, il faut que nous recherchions la graduation naturelle des difficultés sans oublier que cette graduation varie dans certaines limites suivant les individus. Et, si nous voulons agir efficacement sur le développement mental des enfants, il faut que nous pénétrions suffisamment la pensée enfantine pour savoir de quelle manière – souvent différente de la nôtre – les enfants surmontent les difficultés graduées des exercices et travaux que nous leur proposons.

Mais comment faire ? Aimer les enfants d'abord, car sans amour il ne peut y avoir confiance et collaboration. Or, il faut que les enfants nous aident, il faut qu'ils soient persuadés que leurs échecs ne provoqueront pas notre dédain, que leurs procédés naïfs ne seront pas pour nous sujet à moqueries.

Cette collaboration confiante des enfants ne suffit pas. Souvent l'enfant nous trompe en se trompant lui-même et ceci provient de deux causes principales : d'abord son langage ne lui permet pas toujours d'exprimer convenablement sa pensée, il sait, mais ne sait pas comment dire ; ensuite il est peu apte à s'analyser lui-même et si nous lui demandons d'expliquer comment il a fait en tel ou tel cas, il

se peut qu'il imagine une façon de faire parfaitement plausible, mais qui n'est pas celle qu'il a employée.

À cela il est deux remèdes : les recherches expérimentales, l'étude des ouvrages de psychologie et de pédagogie.

Les recherches expérimentales, cela va de soi, devront être conduites suivant les méthodes de la psychologie et de la pédagogie expérimentales que nous ne pouvons exposer ici. L'étude des ouvrages, des ouvrages récents surtout, guidera certaines recherches et permettra d'en éviter d'autres, car il est bien évident qu'il est inutile de chercher ce qui a déjà été trouvé par des psychologues ou pédagogues expérimentaux dignes de foi. Il n'y a peut-être pas inutilité absolue et il n'est pas mauvais parfois de vérifier et de contrôler, mais ce n'est généralement pas par là qu'il faut commencer. Notre exposé divisé logiquement peut faire croire qu'il faut rechercher successivement et séparément : la gradation de l'ordre de vie, la gradation de l'ordre logique, la gradation des difficultés ; puis, tenir compte de ces trois facteurs pour déterminer la progression convenable. Constatons d'abord que l'importance de ces trois facteurs varie avec les sujets d'étude : on se préoccupera plus de la gradation logique pour l'enseignement des mathématiques que pour celui de la géographie, par exemple.

Il peut d'ailleurs être possible d'obtenir une progression tout aussi satisfaisante en procédant différemment. Voulant rechercher, par exemple, la progression convenable pour l'enseignement de la lecture, nous avons fait lire des textes quelconques mais ne contenant que des mots usuels et familiers aux enfants, en notant au fur et à mesure, grâce à des procédés qu'il nous a fallu imaginer au préalable, les difficultés rencontrées et les étapes du progrès. Il est bien évident que les résultats constatés dépendaient de l'ordre de vie et de l'ordre de graduation des difficultés. Nous aurions pu rechercher séparément ces deux ordres, mais c'eût été plus compliqué et plus long et nous aurions été embarrassé par la suite, ne sachant au juste quelle est l'importance relative de ces deux facteurs.

IV. – *Recherche du milieu et des moyens.* – La question du milieu, fort négligée habituellement, préoccupe, à juste titre, tous les grands pédagogues. Le milieu est l'un des facteurs les plus importants de la méthode. Dewey écrit qu'il faut « mettre l'enfant dans des conditions si conformes à ses facultés et à ses besoins, qu'elles favorisent d'une manière permanente ses aptitudes d'observation, de suggestion et ses dispositions à l'investigation. » Decroly, après avoir comparé les situations des enfants des villes et des campagnes, déclare : « j'ai compris qu'il fallait, pour obtenir une amélioration, essayer, tout d'abord, de réaliser le milieu convenable pour l'enfant. Il m'a été permis ainsi de me convaincre plus encore de l'énorme influence qu'il exerce sur sa mentalité et son activité.

« Je me suis aperçu, peu à peu, que la classe est un pis-aller, que le milieu naturel est constitué par une ferme, des champs, des prairies, des animaux à élever, des plantes à semer, à soigner, à récolter, représentait le vrai matériel intuitif

capable d'éveiller et de stimuler les forces cachées dans l'enfant. Je me suis pénétré aussi de la vérité que, chez la majorité des élèves, l'intérêt latent pour les choses de la nature, êtres et phénomènes, permettait d'y trouver une mine inépuisable de sujets capables de servir de prétextes à penser, à calculer et à écrire de la manière la plus normale et la plus rationnelle. C'est le moyen qu'ont pratiqué les hommes depuis qu'ils sont à la surface du globe, et c'est celui que les adultes, qui sont dans la vie vraie, doivent pratiquer, chaque jour, pour s'adapter et remplir leur tâche sociale.

« ... De là est venue aussi la conviction :

1° qu'il faut tendre à reporter toutes les écoles primaires vers la campagne ; qu'en attendant, il faut y introduire le plus de nature vraie possible, et mettre très souvent les enfants en contact avec elle, par la culture, l'élevage, les excursions botaniques, zoologiques, géologiques, et autres ;

2° Qu'il faut tâcher de faire voir et pratiquer dans la mesure du possible, à l'enfant, les métiers simples qui transforment la matière brute en objets utiles ou en aliments assimilables (menuisier, cordonnier, tailleur, forgeron, charron, meunier, boulanger, cuisinier, etc.) ;

3° Qu'il faut aussi essayer de lui montrer sur le vif, les formes élémentaires de la vie sociale, de l'organisation communale, et de les lui faire pratiquer en introduisant dans la classe, des charges, des responsabilités ; puis peu à peu, lorsque l'âge est venu, en les faisant intervenir dans la discipline et les rouages divers de la grande famille dont il fait partie. »

De ce milieu scolaire fait partie le matériel d'enseignement. Trop souvent le matériel est fait pour permettre au maître d'expliquer, d'expérimenter alors qu'il faudrait surtout qu'il puisse permettre à l'élève d'observer et de faire des recherches. Trop souvent aussi le matériel vivant (chenilles qu'on élève, etc.), qui est fort utile pour l'intérêt de l'enfant et ses observations, est négligé. Cependant le défaut de matériel est l'un des moindres défauts de notre école. Les procédés imaginés sont nombreux mais d'inégale valeur ; il conviendrait de faire parmi eux une sélection méthodique en n'oubliant pas qu'ils sont des moyens de réaliser une méthode, qu'ils doivent être les esclaves de la méthode et qu'il est souvent besoin de les adapter en tenant compte de cette méthode.

Dans le milieu scolaire il y a le maître. Les habitudes du maître ont une influence évidente sur les enfants ; sans qu'il le veuille, souvent elles font partie de sa méthode. Le gros défaut actuel, c'est que le maître occupe une place trop importante dans le travail des enfants ; il faudrait qu'il soit plutôt aide et conseiller que directeur. Il importe aussi qu'il n'exagère pas son influence personnelle, sache apprécier des goûts différents des siens, des idées originales, sans cela il ne pourrait habituer ses élèves à l'indépendance de pensée, car ceux-ci s'attacheraient avant tout à fournir des réponses qui lui plaisent et limiteraient ainsi leur effort. Il n'est pas désirable que le résultat et l'effort des enfants « soient uniquement appréciés

d'après le degré où ces réponses sont conformes à celles que le maître désire. »

V. – *Adaptation de la méthode.* – Imaginons qu'ayant quitté notre classe, on nous confie un jour un seul élève. Il nous faudra tout d'abord, mais peu à peu, au cours de notre œuvre éducative, faire connaissance avec cet enfant, nous efforcer de connaître l'état de son développement mental, ses acquisitions antérieures, ses aptitudes, ses intérêts, car le but que nous proposerons doit être adapté à tout cela, à moins que nous ne voulions poursuivre l'irréalisable et remplacer l'éducation par le dressage. Ceci nous sera également indispensable, si nous voulons déterminer nos points de départ et adapter les progressions à suivre aux possibilités de notre élève. Après cela la méthode sera, au moins théoriquement, fort simple : il nous suffira de choisir ou de réaliser les conditions de milieu, de matière et de procédés de telle façon que ce choix ou cette réalisation réponde aux intérêts de l'enfant – surtout à ceux qui sont en plein épanouissement ou naissants ; – permette de suivre la progression que nous avons déterminée. Il nous faudra choisir, sélectionner parmi de multiples occasions, faire naître au besoin des occasions favorables, car le pédagogue, si libéral soit-il, ne doit pas être un soliveau. On s'imagine aisément un tel enseignement idéal placé à la croisée des chemins dont l'un conduit au savoir suivant une progression soigneusement déterminée et dont l'autre, plus tourmenté, suit l'évolution des intérêts de l'enfant.

L'application de la méthode idéale à une collectivité d'enfants suppose en plus la détermination pour toutes les matières et tous les types intellectuels : 1° de la progression convenant aux élèves moyens ; 2° des étapes de cette progression qui peuvent être réunies lors de l'enseignement aux élèves forts ; 3° de celles de ces étapes qui doivent être divisées pour faciliter les progrès des élèves faibles.

Si l'on joint à ceci toutes les conditions que nous avons indiquées précédemment, il n'est pas malaisé de se rendre compte que l'idéal que nous avons déterminé est parfaitement inaccessible. Mais, comme nous l'avons dit dès le début de cette étude, cet idéal est un guide précieux qui nous permettra de marcher dans la voie du progrès sans sacrifier les améliorations essentielles aux progrès de moindre importance.

VI. – *De quelques conditions du progrès.* – Cette recherche de la méthode idéale nous permet de concevoir également quelques conditions qu'il serait nécessaire de réaliser pour favoriser la marche du progrès. Citons seulement les principales : 1° transformation des milieux éducateurs ; 2° meilleure formation des maîtres ; 3° collaboration des maîtres et des familles ; 4° classes à effectifs réduits.

Méthodes et systèmes. – Il a été question, au début de cette étude des méthodes Decroly, Montessori, etc. Il en est d'autres ; à certaines on donne tantôt le nom de méthode et tantôt celui de système et parfois même le mot plan (plan Dalton, etc.) est employé.

Pour l'étude de ces méthodes, systèmes ou plans nous renvoyons le lecteur au

mot *système*.

– E. DELAUNAY.

BIBLIOGRAPHIE. – Faute de place nous avons négligé certains sujets. Sur la méthode scientifique on pourra lire : H. Le Chatelier : *Science et Industrie* (Flammarion, édit.) ; divers ouvrages de Louis Favre (A. Costes, édit.), etc. Sur les méthodes de la psychologie nous recommandons l'étude de Lalande, Tome 1 du *Traité de Psychologie de Dumas* (Alcan, édit.) Sur les méthodes de psychologie et de la pédagogie expérimentale on lira avec fruit : Ed, Claparède : *Psychologie de l'enfant et Pédagogie expérimentale* (Fischbacher, à Paris ou Kundig, à Genève). Sur le développement de l'Enfant les ouvrages de Descoedres, Piaget, Luquet, etc. Sur la méthode propre à la formation de la pensée : Dewey : *Comment nous pensons* (Flammarion édit.).

– E. D.

Accueil

MÉTIER n. m. (anciennement : *mestier* ; du latin populaire *misterium*, altération de *ministerium*, office, service)

Le mot métier désigne certaines machines ; il peut s'appliquer à une profession quelconque ; surtout il est synonyme d'art manuel. En ce qui concerne la technique des métiers, le machinisme industriel, la socialisation des instruments de production, l'orientation professionnelle, etc..., nous renvoyons aux articles spéciaux. Ici nous étudierons la raison d'être des métiers, le sens de leur évolution, la parenté originelle et durable qui permet d'associer l'habileté manuelle au savoir et à la beauté.

Inférieur par la force ou l'adresse à nombre d'espèces animales, faible et presque désarmé, lorsqu'il est réduit à la seule puissance de ses jambes et de ses bras, l'homme possède, par contre, cette supériorité incomparable de savoir se servir d'outils. Lancer des pierres, frapper avec un bâton, déchirer à l'aide d'un éclat de silex, ces actions, si simples en apparences et qui réclamaient si peu de réflexion, marquèrent pour l'activité humaine le début d'une ère nouvelle. Utiliser la matière inerte pour décupler ses forces organiques, contraindre la nature à le servir, le *chelléen* savait le faire et probablement aussi ses ancêtres très lointains dont la préhistoire (voir ce mot) parle encore à peine. Les premiers métiers de nous connus consistèrent à tirer, de morceaux de silex : haches, couteaux, racloirs et instruments divers. Pour aboutir là, les efforts de bien des générations furent indispensables, car la pierre n'est point matière docile ; à l'époque de la pierre taillée, la psychologie du sculpteur reste rudimentaire, mais son adresse manuelle est considérable déjà. En affirmant, de l'homme, qu'il a une intelligence parce qu'il a une main (voir ce mot), Anaxagore était plus proche de la vérité qu'on ne le croit d'ordinaire. C'est au cours de sa lutte contre la matière que l'esprit s'est développé ; la main est aujourd'hui

l'instrument docile de la pensée, mais la pensée fut éduquée par le travail de la main, à l'origine. Parce qu'il a façonné bois et pierre, afin de les utiliser comme instruments, l'homme s'est éloigné du gorille pour devenir l'être raisonnable qui commande en maître aux éléments. Entre les métiers assurant la fabrication des haches de silex, puis, plus tard, des objets en ivoire ou en bois de renne, et les métiers modernes, les différences s'avèrent prodigieuses ; néanmoins, les seconds dérivent des premiers. L'histoire de leurs perfectionnements successifs se confond avec l'histoire même du progrès humain. Ajoutons que technique manuelle, art et science restèrent longtemps confondus. C'est afin de mieux régler les travaux des champs que le laboureur désira connaître le cycle exact des saisons, c'est afin de ne pas s'écarter de la bonne route que le pilote s'intéressa aux mouvements sidéraux ; il n'est pas jusqu'aux mathématiques qui ne se confondent, à l'origine, avec l'art de l'architecte et de l'arpenteur. Bien plus tard seulement la connaissance scientifique cessa d'être associée à la pratique d'un métier pour devenir spéculative et désintéressée. Même aujourd'hui, certaines professions manuelles exigent un savoir théorique de haute qualité. Quant à l'art, il resta durant des millénaires, intimement uni à l'exercice des métiers. Sculpter, peindre, etc..., supposent, il est vrai, des qualités mentales qu'on ne saurait confondre avec la dextérité manuelle ; mais c'est à des objets d'utilité pratique que l'homme appliqua d'abord ses talents d'artiste. Le décorateur, l'architecte furent longtemps de simples constructeurs ; le potier devint rapidement peintre et dessinateur ; le fondeur, ouvrier d'art. Si nous passons, de l'époque préhistorique, à celle mieux connue déjà de l'Égypte ancienne, nous trouvons l'artisan ravalé au niveau de la bête par les puissants de ce temps-là. « J'ai vu le forgeron à la gueule du four, lit-on sur certains papyrus ; ses doigts sont rugueux, comme des objets en peau de crocodile ; il est puant plus qu'un œuf de poisson. Les bras du tailleur de pierres sont usés... ses genoux et son échine sont rompus. Les bras du maçon s'usent au travail ; il se ronge lui-même, ses doigts lui sont des pains ; il se fait humble pour plaire ; quand il a son pain, il rentre à la maison et bat ses enfants. Le tisserand est plus malheureux qu'une femme ; il ne goûte pas l'air libre. Si, un seul jour, il manque à fabriquer la quantité d'étoffe réglementaire, il est lié, comme le lotus des marais. C'est seulement en gagnant par

des dons de pain les gardiens des portes qu'il parvient à voir la lumière du jour. Le teinturier, ses doigts puent l'odeur des poissons pourris ; ses yeux sont battus de fatigue ; sa main ne s'arrête pas ; il passe son temps à couper des haillons ; c'est son horreur que les vêtements. Le cordonnier est très malheureux ; il mendie éternellement ; sa santé est celle d'un poisson crevé ; il ronge le cuir pour se nourrir. » Ainsi l'artisan égyptien travaillait sous la surveillance de gardiens féroces qui n'épargnaient ni le vieillard, ni le malade. Temples, palais, pyramides, etc..., furent construits grâce aux corvées que chefs et prêtres imposaient aux classes laborieuses ; et, pour toute récompense, l'on distribuait aux travailleurs une ration de vivres généralement insuffisante.

À Rome, les divers métiers furent exercés, soit par des esclaves, soit par des gens de la plèbe, des *humiliores*. Vers la fin de l'Empire, chaque ville possédait des corps de métier, sortes d'associations industrielles qui groupaient les artisans d'une même profession. Elles avaient un lieu de réunion, des fêtes religieuses, des chefs librement élus ; Alexandre Sévère les autorisa à recevoir des legs et dons. Mais les membres de ces sociétés étaient réduits à une quasi-servitude, et leurs fils étaient contraints de continuer le métier de leur père. Ce fut l'origine des corporations (Voir ce mot) du moyen âge. Ces dernières ne furent pas sans avantage pour l'ouvrier, qu'elles garantissaient contre la concurrence, le chômage et la misère. De plus, elles assuraient une meilleure fabrication des produits, les peines édictées contre les fraudeurs étant d'une sévérité extrême. En 1456, la falsification du vin était punie de mort à Nuremberg ; et c'est à l'étroite surveillance exercée sur les brasseurs que la bière bavaroise dut sa réputation. Mais les inconvénients de cette réglementation outrée l'emportèrent sur les avantages ; ce fut bientôt la disparition complète de la liberté, ce bien de tous le plus précieux. Pour entrer dans un métier, il fallait un apprentissage dont la durée variait de trois à douze ans, selon les cas. Puis d'apprenti on devenait compagnon, c'est-à-dire ouvrier pouvant vivre chez soi, mais sans avoir le droit de travailler hors de l'atelier du patron. Quelques-uns seulement obtenaient la maîtrise, après des épreuves consistant dans la fabrication d'une pièce difficile, d'un chef-d'œuvre ; c'étaient, en général, des fils de patrons ou des ouvriers riches. Solennellement reçus par les jurés ou chefs de la corporation, ils pouvaient

alors tenir boutique. Les conditions du travail étaient de même réglementées de la façon la plus minutieuse, et des prud'hommes veillaient à la stricte application des statuts. On aboutit de la sorte, à la stagnation, à la routine, à une méfiance instinctive contre tout progrès. L'absence de concurrence permit de faire payer à la clientèle des prix exorbitants. Enfin la parenté et la richesse comptèrent beaucoup plus que le talent et le mérite aux yeux des jurés chargés d'examiner les candidats à la maîtrise. La tyrannie imposée par les corporations était devenue si intolérable, les maux qu'elles engendraient si patents que leur disparition, pendant la Révolution française, fut saluée avec joie par l'ensemble. Ajoutons que les artisans, trop peu nombreux, deux millions ou deux millions et demi, ne jouèrent qu'un rôle de comparses en 1789 et dans les années suivantes.

Le développement du machinisme (voir ce mot), au XIX^{ème} siècle devait modifier complètement la situation des travailleurs manuels. Vapeur, électricité, inventions mécaniques, chimiques, physiques, qui se sont succédées depuis plus d'un siècle sans interruption, ont complètement modifié la technique industrielle. Une infinité de machines effectuent, avec précision et rapidité, des travaux qui exigeaient l'effort prolongé de nombreux spécialistes ou dépassaient même la limite des forces humaines. De plus en plus, la nature, devenue docile grâce à la science, se soumet aux ordres de la raison. Voilà l'aspect brillant du progrès industriel et de la transformation des métiers anciens. Mais ce progrès a eu des conséquences d'un autre ordre. Il a rendu possible la concentration des capitaux, le développement formidable des grandes usines, des grandes compagnies de transport, des grandes banques. À l'atelier, où le patron travaillait lui-même avec quelques ouvriers, s'est substitué l'usine qui groupe des centaines, parfois des milliers d'hommes, sous la direction de contre-maîtres et d'ingénieurs. De pareilles entreprises requièrent des millions ; et la distance est aujourd'hui infiniment plus grande qu'autrefois entre le travailleur manuel et le patron. La facilité croissante des transports a permis, par ailleurs, une concentration des industries elles-mêmes, dans certaines régions, autour des mines et des ports en particulier. Et les petites et moyennes entreprises disparaissent, absorbées par de puissantes sociétés nationales et internationales, par des cartels géants. Ainsi est née la question ouvrière ; nous renvoyons, pour son

étude, aux articles concernant le capitalisme et les syndicats.

Le progrès du machinisme et la division du travail, division poussée si loin dans les entreprises où règne la taylorisation, ont achevé aussi d'enlever tout caractère artistique et même tout caractère réfléchi au travail de l'ouvrier. Interminablement le même individu répétera un geste identique, reproduira un mouvement fixé une fois pour toutes. Nul besoin d'intelligence pour effectuer une pareille besogne ; l'usine devient un milieu abrutissant, un baignoire en miniature ; et l'on ne s'étonnera pas qu'idiots et Crétins soient particulièrement prisés par de grands patrons américains. Voilà où aboutissent les merveilles d'une « rationalisation » (voir ce mot) qui ne deviendrait légitime que si elle assurait à l'ouvrier, non seulement le confort, mais des loisirs quotidiens pour qu'il puisse cultiver son esprit. Entre l'ingénieur qui coordonne les efforts de l'ensemble et l'ouvrier manuel réduit au rôle de machine, on a ainsi creusé un abîme. De continuel et regrettable malentendus surgissent entre ceux qui travaillent de leur cerveau et ceux qui travaillent de leurs doigts. On sait jusqu'où certains disciples de Karl Marx ont poussé la haine des intellectuels et comment les politiciens exploitent la sourde rancune des masses contre les hommes dont les efforts restent inaperçus parce qu'ils ne sont pas musculaires. D'autre part, les intellectuels n'ont point le droit de mépriser les travailleurs manuels (voir *intellectuel*, *manuel*), leurs frères, qui s'élèvent parfois à une hauteur de pensée qu'eux-mêmes n'atteignent pas. Puis la routine est plus dangereuse quand elle envahit l'esprit que lorsqu'elle concerne uniquement les bras ; et la grande majorité des intellectuels, c'est chose triste à dire, semble composée de larbins de la plume, de tâcherons de la pensée, bien inférieurs en dignité, comme en mérite, aux manuels qu'ils prétendent dédaigner. Seuls les créateurs, ceux qui sortent de l'ornière commune et ne sont point esclaves du métier, témoignent d'une supériorité vraie, que ce soit dans le domaine pratique ou dans celui de la spéculation. Terminons en remarquant que la séparation actuelle entre la science, l'art et l'habileté manuelle ne semble ni nécessaire, ni définitive. Certains métiers ont résisté à l'ambiance commune, ils continuent d'associer à une technique modernisée l'amour du beau et du vrai. Inconscience et machinisme ne représentent point la dernière phase du progrès ; les instruments mécaniques valent comme

moyens seulement, ne l'oublions pas.

– L. BARBEDETTE.

Accueil

MÉTRIQUE (SYSTÈME) n. m. (du latin, *metricus* ; en grec, *métrikos*)

Le système métrique est l'ensemble des mesures qui ont le mètre pour base. Le système métrique est décimal, parce que les multiples et les sous-multiples des diverses unités varient comme les puissances de dix. Ce système est établi sur les bases suivantes :

a) Pour chaque espèce de grandeurs, les différentes unités sont des multiples ou des sous-multiples décimaux de l'unité principale ;

b) Toutes les unités principales dérivent d'une mesure unique : le mètre, l'unité principale de longueur ;

c) Le rapport liant les unités principales des différentes espèces de grandeurs est également décimal.

Antérieurement à la réforme du système des poids et mesures, les systèmes en vigueur présentaient de graves inconvénients. Ils étaient loin d'être simples et uniformes. Les subdivisions des diverses unités se déduisaient mal les unes des autres ; des mesures portant le même nom variaient d'une région à l'autre. Il en résultait des difficultés extrêmes pour les calculs. C'est ainsi que nous rencontrons parmi les anciennes mesures qui avaient généralement cours avant l'établissement du système actuel : la *toise*, valant environ 1 m. 94 ; le *pied*, qui valait le 1/6 de la toise, soit environ 0 m. 323 ; le *pouce*, représentant le 1/12 du pied et valant 0 m. 027 ; la *ligne*, représentant le 1/12 du pouce et valant 0 m. 002.

Déjà, différents rois de France avaient songé à remédier aux inconvénients des anciens systèmes de mesures. L'Assemblée Constituante réalisa cette pensée et un décret du 8 mai 1790 décida l'uniformité des poids et mesures pour l'étendue de

la France. Pour donner à ce système une base invariable, on eut la pensée de la prendre dans les dimensions du globe. Une commission de savants, parmi lesquels figuraient *Laplace*, *Monge* et *Lagrange*, proposa de fonder le nouveau système sur une unité de mesure fondamentale naturelle qui devait être invariable et facile à trouver. En même temps elle décida de donner à tout le système la forme décimale, ce qui est sans conteste le plus grand progrès accompli dans le domaine des poids et mesures (voir ce mot), et elle établit que pour toutes les mesures de longueurs, de contenu et de poids, une unité déterminée de longueur : le mètre, servirait d'étalon.

Pour établir l'unité fondamentale du nouveau système métrique, il fallut exécuter, avec des méthodes perfectionnées, d'observation et de calcul, des mesures de degrés aussi exactes que possible sur un méridien, c'est-à-dire sur un arc d'ellipse perpendiculaire à l'équateur et passant par les deux pôles, de l'axe de la terre (voir *Méridien*). Les astronomes Méchain et Delambre mesurèrent le grand arc méridien entre Dunkerque, sur la côte septentrionale de la France, et Barcelone, sur la côte nord de l'Espagne. Ce méridien fut ensuite prolongé, pendant les premières années du XIX^{ème} siècle, en 1806, jusqu'à l'île de Fermentera, à l'ouest des îles Baléares, par les astronomes *Biet* et *Arago*, qui furent chargés de collaborer aux mesures entreprises par *Méchain* et *Delambre* afin d'en activer l'achèvement. Ils terminèrent donc la mesure de l'arc de méridien en question et calculèrent qu'un méridien entier devait contenir 20.522.960 toises et que la longueur du 1/4 du méridien, c'est-à-dire la distance du pôle à l'équateur, était égale à 5.130.740 toises. Cette longueur a été divisée par dix millions et on a trouvé pour la longueur du mètre 0 toise 513.074 ou 443.296 lignes de Paris, ou encore 3 pieds, 11 lignes 296 millièmes, On construisit alors trois barres de platine ayant cette longueur, qui furent déposées aux Archives Nationales et, ce fut la longueur d'une de ces barres, prise à la température de zéro degré centigrade, qui constitua le mètre. Avec le temps ces mètres étalons s'usèrent considérablement par suite des nombreuses comparaisons pour lesquelles on les utilisa et à cause de la résistance insuffisante du platine. On décida donc, en 1872, de reconstruire de nouveaux prototypes du mètre avec un alliage de métaux particulièrement résistant et en leur donnant une forme spéciale. C'est donc cette unité qui est devenue la base du système métrique des mesures, dont les principaux

avantages sont de ramener le calcul des grandeurs rapportées aux mesures métriques au calcul des nombres entiers et décimaux, et de faire dépendre le poids d'un corps de son volume et de son poids spécifique.

Un décret du 2 novembre 1801 avait rendu le système métrique obligatoire, mais à la suite de vives protestations, le gouvernement autorisa la fabrication de mesures, dites usuelles, qui portaient le nom des anciennes, mais qui étaient en rapport exact avec les nouvelles ; ainsi il y eut un pied égal au tiers du mètre, une toise de deux mètres, etc.

Ce n'est que depuis la loi du 4 juillet 1837, exécutoire à partir du 1er janvier 1840, que le nouveau système a été rendu officiellement exclusif, qu'il a été accepté effectivement par les masses. Un grand nombre de nations ont adopté le système métrique, qui comprend les unités de longueur, de surface, de volume, de capacité et de poids.

Mais la base fondamentale du système métrique n'est rien moins qu'invariable. En effet, le rapport du mètre à la circonférence de la terre est arbitraire difficile à obtenir et n'est mesurable qu'avec inexactitude. Cette opération est toujours susceptible d'un perfectionnement ultérieur avec les progrès de la science. Les mesures exactes d'arcs de méridien qui ont eu lieu au cours du XIX^{ème} siècle, établissent qu'aujourd'hui le mètre étalon se trouve être trop court d'environ 2/10 de millimètre (exactement 19/100^e de mm.). Les savants ont estimé qu'il était inutile de recommencer, pour un écart si faible, les longues et minutieuses expériences qui ont servi à établir l'étalon prototype. Le mètre est donc, comme les autres unités anciennes, une mesure conventionnelle ; il ne représente donc plus, actuellement, exactement la dix millionième partie du quart du méridien terrestre, et il convient de le définir comme suit : le mètre est la longueur, à la température de zéro degré centigrade, d'une barre de platine iridié – prototype international – en forme d'X, déposée au bureau international des poids et mesures, au pavillon de Breteuil, à Sèvres, près de Paris.

Notre système métrique comprend six espèces d'unités qui sont : le mètre

pour les mesures de longueurs ; le *mètre carré* pour les mesures de surface ; le *mètre cube* pour les mesures de volume ; le litre pour les mesures de capacité ; le *gramme* pour les mesures de poids ; le *franc* pour les monnaies. Pour évaluer avec plus de facilité les diverses grandeurs on emploie avec les unités principales, des multiples et des sous-multiples décimaux de ces unités. Les multiples se forment à l'aide des mots grecs suivants placés devant le nom de l'unité principale : *Déca* qui signifie dix ; *hecto* qui signifie cent ; *kilo* qui signifie mille ; *myria* qui veut dire dix mille. Les sous-multiples s'expriment à l'aide des mots latins suivants que l'on place comme les précédents, devant l'unité principale : *déci* qui veut dire dixième ; *centi* qui veut dire centième ; *milli* signifiant millième.

Mesures de longueur : Mesures servant à évaluer l'étendue considérée sous une seule dimension : la longueur. Le mètre en est l'unité principale. Les multiples du mètre sont le décamètre, l'hectomètre, le kilomètre et le myriamètre valant respectivement 10, 100, 1.000 et 10.000 mètres. Le mégamètre, utilisé en géodésie, vaut 1 million de mètres. Les astronomes emploie fréquemment l'*unité astronomique*, représentant la distance de la Terre au Soleil, soit 149.400.000 kilomètres. L'*année lumière* qui est la distance parcourue en un an par la lumière qui voyage à raison de 300.000 kilomètres à la seconde, soit 9 trillions 467 milliards de kilomètres, et le *parsec* (dérivé du parallaxe-seconde) qui vaut 3 1/4 année lumière, soit 31 trillions de kilomètres, sont des unités également employées en astronomie.

Les sous-multiples du mètre sont le décimètre, le centimètre, le millimètre valant respectivement le 1/10, le 1/100, le 1/1.000 du mètre. Les microbiologistes et les physiciens ont adopté des unités plus petites encore : le *micron*, millionième partie du mètre ; la millionième partie du millimètre et le *tenth-mètre* ou dix-millionième partie du millimètre.

Mesures de surface : Mesures servant à évaluer l'étendue considérée sous deux dimensions : longueur et largeur. L'unité principale est le mètre carré ou le carré qui a un mètre de côté. Les multiples du mètre carré sont le décamètre carré, l'hectomètre carré, le kilomètre carré valant respectivement 100, 10.000 ; un million

de mètres carrés. Les sous-multiples sont le décimètre carré qui vaut le centième du mètre carré ; le centimètre carré qui vaut le dix-millième du mètre carré et le millimètre carré valant le millionième du mètre carré. Les multiples et les sous-multiples du mètre carré forment une suite d'unités qui sont de cent en cent fois plus grandes ou plus petites.

Les mesures agraires qui servent à évaluer des terrains de peu détendue ont une unité principale : l'*are*, valant un décamètre carré ; l'*hectare*, son seul multiple, égale cent ares ou un hectomètre carré ; le centiare ou mètre carré est le seul sous-multiple de l'*are*.

Mesures de volumes : Mesures servant à évaluer l'étendue considérée sous trois dimensions : longueur, largeur et épaisseur ou hauteur. L'unité principale est le mètre cube. Les multiples de ce dernier sont peu usités, ce sont le décamètre, l'hectomètre, le kilomètre et le myriamètre cubes. Les sous-multiples sont : le décimètre cube, le centimètre cube, le millimètre cube valant respectivement le millième, le millionième et le milliardième du mètre cube. Les multiples et les sous-multiples du mètre cube forment une suite d'unités qui sont de 1.000 en 1.000 fois plus grandes ou plus petites.

Le *stère* est l'unité principale employée pour évaluer le volume du bois de chauffage. Il vaut exactement un mètre cube et n'a qu'un multiple et un sous-multiple: le décastère valant dix stères et le décistère qui vaut la dixième partie du stère.

Les mesures de capacité sont celles que l'on emploie pour mesurer le liquide et les matières sèches. L'unité principale de capacité est le *litre*, dont la contenance égale un décimètre cube. Les multiples du litre, ainsi que ses sous-multiples s'expriment de la même façon que ceux du mètre et forment une suite d'unités de dix en dix fois plus grandes ou plus petites. Le litre est le volume d'un kilogramme d'eau pure prise à son maximum de densité et pesée dans le vide, (Définition théorique.)

Mesures de poids : Mesures dont on se sert pour peser. L'unité principale de poids est le gramme, qui représente le poids dans le vide d'un centimètre cube d'eau distillée prise à son maximum de densité, c'est-à-dire à la température de 4 degrés centigrades. (Définition théorique.)

Les multiples du gramme s'expriment comme ceux du mètre et du litre ; ils forment eux aussi une suite d'unités de dix en dix fois plus grandes. Dans le commerce et l'industrie, où souvent on a besoin de fortes pesées, on se sert du quintal qui vaut 100 kilos et de la tonne qui en vaut 1.000. Les sous-multiples du gramme expriment des unités de dix en dix fois plus petites que l'on obtient aisément en faisant précéder le mot gramme des termes latins que nous avons nommés.

Les monnaies se rattachent au système décimal, par le franc qui pèse cinq grammes et qui doit être formé de neuf parties d'argent et d'une partie de cuivre. Inutile d'ajouter qu'aujourd'hui cette convention est loin d'être respectée ; nos monnaies sont remplacées en majeure partie par des billets de banque et les rares pièces de monnaies encore en circulation sont loin d'être conformes à la définition primitive. Nous n'insisterons pas plus longtemps sur cette partie du système métrique.

La lecture de ce qui précède renseignera, mieux qu'une longue dissertation, sur les avantages du système actuel des poids et mesures. Un nombre déjà important de pays les ont compris et ont rendu le système métrique *obligatoire* sur leur territoire et dans leurs colonies, au moins pour les transactions officielles et publiques : Ce sont l'Allemagne, la République Argentine, le Chili, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Brésil, la Colombie, le Danemark, l'Espagne, la France, les Pays-Bas, l'Équateur, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, le Mexique, la Norvège, le Pérou, le Portugal, la Russie, la Roumanie, la Serbie, la Suède, le Vénézuéla, la Suisse. D'autres en admettent seulement l'usage *facultatif*. Tels les États-Unis, la Grande-Bretagne et ses dépendances, l'Égypte, etc...

On comprend mal l'esprit particulariste, la routine ou l'amour-propre qui

retiennent ces nations à des mesures incommodes et aux calculs compliqués, incomprises au dehors. Si, entre autres, les pays de langue anglaise entraient dans le groupe des nations ralliées au système métrique, un pas décisif serait fait vers la généralisation de ce système, car il deviendrait pratiquement mondial. Cette unification apporterait aux échanges internationaux, paralysés par des restrictions et des obstacles de tout ordre, des facilités profitables à tous les peuples.

– CHARLES ALEXANDRE.

BIBLIOGRAPHIE. – Bigourdin : *Le système métrique*.

Accueil

MICROBE n. m. (grec *mikrobios*, de *mikros*, petit et *bios*, vie)

Le mot microbe, créé par le Dr Sédillot en 1878, fut appliqué, d'abord, à des organismes très différents, bien que tous également invisibles à l'œil nu. Puis il devint presque synonyme de bactérie. Utilisant des microscopes encore très imparfaits, Leenvenhoeck, au XVIIème siècle, avait découvert un grand nombre de ces vivants minuscules, dans les infusions végétales et les matières en décomposition. En 1773, grâce aux progrès survenus dans la construction des instruments d'optique, Müller donne une étude détaillée sur eux, en les désignant sous le nom d'*infusoires*. Ehrenberg publie, à leur sujet, en 1833, un ouvrage remarquable ; mais il continue de considérer tous ces êtres microscopiques comme des animaux. Un peu plus tard, Cohn et Nœgeli devaient les classer dans le règne végétal. Enfin Pasteur et Tyndall (précédés par Raspail) montrèrent le rôle énorme de ces animalcules, tant au point de vue médical qu'au point de vue industriel. Et, dès lors, l'étude des microbes sera l'une des branches essentielles de la science expérimentale. Pasteur démontra que, dans l'état actuel, la vieille formule de Harvey : *omne vivum ex ovo* (tout vivant sort d'un œuf), reste vraie. Non qu'il ait déclaré l'homme radicalement incapable de produire de la matière vivante, comme on le laisse croire d'ordinaire pour l'édification des bien-pensants ; dans une conférence faite à la Société Chimique de Paris, le 22 décembre 1883, il donne à entendre qu'il a tenté cette suprême découverte. Mais il établit que les liquides organiques, même les plus putrescibles, sont incapables de donner directement des êtres vivants ; c'est aux germes, qui abondent dans l'air non calciné, que sont dues les altérations qu'ils subissent d'ordinaire. Un liquide, stérilisé au préalable, se conserve indéfiniment dans l'air privé de germes soit par simple filtration à travers une bourre de coton ou d'amiante, soit par une calcination à 130°, soit de tout autre manière. Il n'existe pas actuellement de génération spontanée. En fut-il toujours de même ? Pasteur n'a pas, ne pouvait pas trancher la question. Beaucoup pensent que les conditions physico-chimiques des époques primitives ou primaires ont rendu possible l'apparition d'un protoplasma (voir ce mot) rudimentaire mais vivant, qui n'impliquait point l'existence d'un œuf antérieur. Plusieurs estiment même qu'aujourd'hui encore la vie sort de l'inorganique et que la faible portée, aussi bien de nos instruments que de nos sens, est la seule cause qui nous empêche de le démontrer clairement. Quant à la théorie déjà ancienne des germes se propageant de planète à planète pour y faire éclore la vie, elle a recruté de nombreux partisans, depuis que l'on a mis en relief l'action propulsive des rayons lumineux sur les poussières cosmiques. L'intérêt philosophique, arbitrairement prêté par les penseurs spiritualistes aux expériences de Pasteur sur la génération spontanée, s'avère donc de médiocre importance. Mais

elles conduisirent le célèbre chimiste à l'étude approfondie des ferments, puis des virus. De tout temps on avait rapproché les fermentations des maladies infectieuses ; mais alors que le milieu fermentescible est inerte, modifiable et déterminable à notre gré, l'organisme infecté s'avère vivant et d'une complexité impénétrable. Aussi Pasteur rechercha-t-il d'abord les causes profondes de la fermentation : « Depuis longtemps, a-t-il écrit, j'ai été conduit à envisager les fermentations (voir ce mot) comme des phénomènes chimiques corrélatifs d'action physiologique d'une nature particulière. Non seulement j'ai montré que leurs ferments ne sont point des matières albuminoïdes mortes, mais bien des êtres vivants, mais j'ai provoqué, en outre, la fermentation du sucre, de l'acide lactique, de l'acide tartrique, de la glycérine, dans des milieux exclusivement minéraux, preuve incontestable que la décomposition de la matière fermentescible est corrélatrice de la vie du ferment et que cette matière constitue un de ses aliments essentiels. Ce qui sépare les phénomènes chimiques des fermentations d'une foule d'autres, et particulièrement des actes de la vie commune, c'est le fait de la décomposition d'un poids de matière fermentescible bien supérieur au poids du ferment en action. Je soupçonne que ce caractère particulier doit être lié à celui de la nutrition en dehors du contact de l'oxygène libre. Les ferments sont des êtres vivants, mais d'une nature spéciale, en ce sens qu'ils jouissent de la propriété d'accomplir tous les actes de leur vie, y compris celui de leur multiplication, sans mettre en œuvre d'une manière nécessaire l'oxygène de l'air atmosphérique. » Plus tard, Pasteur étendra aux maladies contagieuses les propositions fondamentales établies pour les fermentations. Toutes deux résultent de la multiplication d'être vivants invisibles à l'œil nu, les *microbes* ; à chaque maladie infectieuse correspond un virus spécifique, comme à chaque fermentation différente un microorganisme particulier. Parasites capables d'une vie indépendante, les virus peuvent être cultivés hors de l'organisme, dans des milieux artificiels ; ce qui procure un excellent moyen d'investigation. Après des recherches approfondies sur les ferments et la maladie de la bière, Pasteur aborda l'étude du charbon, qui décimait alors les troupeaux, puis de la rage. Ses découvertes mémorables lui valurent une gloire dont nous ne contestons pas la légitimité. Mais s'il eut le mérite d'attirer l'attention sur le rôle des microbes, disons que ses successeurs modifièrent ses méthodes et ses idées sur bien des points. Après une phase de vogue extrême, le pasteurisme médical est fort malmené aujourd'hui ; l'explication microbienne des maladies contagieuses, ainsi que la fixité morphologique des microbes venus du dehors ou exogènes sont battues en brèche. On s'arrête de préférence à l'action des glandes endocrines et de leurs produits, à celle des doses infinitésimales, dont les homéopathes avaient déjà montré l'importance, à l'interprétation chimique des maladies et au rôle des équilibres ou *arcs nerveux*. Néanmoins l'on aurait tort de sous-estimer la place de la microbiologie ; elle reste et restera essentielle en médecine, en chirurgie et dans maintes branches de l'industrie.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, le terme microbe est devenu presque synonyme de bactérie dans le langage courant ; néanmoins certains champignons, des levures et des moisissures surtout, ainsi que plusieurs

protozoaires sont à ranger parmi les microbes. Bien que dépourvues de matière colorante en général, les bactéries sont classées parmi les *Cyanophycées* ou *Algues bleues*, à cause de leur mode de reproduction. On distingue, d'après leur forme, les *Microcoques*, corpuscules arrondis tels que les ferments acétiques, les *Bacilles*, bâtonnets rectilignes comme les microbes du charbon, les *Vibrions*, filaments incurvés pareils à ceux du choléra, les *Spiriles* en forme de baguettes spiralées, les *Spirochètes*, aux spirales serrées, etc... Il existe des *virus filtrants*, invisibles même avec les meilleurs microscopes, tant leurs dimensions sont exiguës, et qui traversent les bougies-filtres Chamberland. Les virus de la fièvre jaune, de la rage, de la variole, de la scarlatine rentrent dans cette catégorie ; ce sont des bactéries semblent-il, toutefois celui de la fièvre jaune paraît être un protozoaire. Ajoutons que la forme des microbes change avec le milieu nutritif et les variations de température, ce qui rend malaisé parfois leur détermination spécifique. Dans une solution de peptone, à 36°, les vibrions du choléra se transforment en petits bâtonnets, tandis que les bâtonnets du charbon donnent de longs filaments, quand ils sont cultivés dans un bouillon de poule. Nombre de bactéries possèdent des cils vibratiles qui leur assurent une grande mobilité ; on admet que chacune est composée d'une cellule unique, avec membrane et noyau réduit à des granulations éparses de chromatine, dans certaines espèces. Chez les microcoques, le protoplasme est peu volumineux ; toute la partie centrale semble occupée par un noyau. C'est par étranglements successifs que s'opère la multiplication des bactéries ; chaque cellule se coupe transversalement, et les deux parties ainsi engendrées, après avoir grandi, se sectionnent à leur tour. Si le milieu est favorable, la multiplication peut se faire avec une extrême rapidité ; un *bacille rameux* en donnera parfois quatre millions en douze heures ; mais elle s'arrête lorsqu'il devient contraire. Dans certaines conditions, des spores apparaissent, corpuscules sphériques entourés d'une membrane fort résistante. Protégées contre le froid ou la dessiccation, ces spores gardent longtemps leur vitalité ; elles germent pour se multiplier à nouveau dès que les circonstances redeviennent favorables. Les microbes aérobies ont un besoin absolu d'oxygène ; ils le puisent directement dans l'atmosphère ou le dégagent de combinaisons peu stables où il entre comme élément. Ainsi les bacilles du charbon décomposent l'oxyhémoglobine du sang pour absorber l'oxygène et provoquent l'asphyxie des tissus. Par contre, les microbes anaérobies cessent de se multiplier dès qu'ils sont en contact avec l'oxygène libre ; c'est le cas du bacille butyrique qui, atteint par l'air, devient immobile et meurt. Mais les anaérobies utilisent l'oxygène en combinaison ; ce qui conduit, en définitive, à des résultats identiques. Entre aérobies et anaérobies il existe d'ailleurs de nombreux intermédiaires ; le bacille de la fièvre typhoïde peut vivre sans air, il se développe mieux cependant au contact de l'oxygène. Pour la majorité des bactéries la température la plus favorable est comprise entre 35 et 40° ; beaucoup sont tuées lorsqu'elle s'élève de 60 à 80°. Mais la résistance de leurs spores est parfois très grande ; celles de la gangrène ne sont tuées qu'à 108°, celles du foin à 120° ; celles du charbon peuvent supporter 123° dans un milieu sec. Une température de 100° n'est donc pas suffisante pour obtenir une stérilisation parfaite ; elle tue néanmoins la majorité des germes. Quant aux basses températures, elles restent sans effet ; le microbe de la rage n'est pas tué à -

20°, et celui du charbon continue de vivre après avoir supporté -130° pendant toute une journée. À la longue, l'air exerce une action destructive sur la majorité des bactéries, de même la lumière solaire, grâce aux rayons bleus, violets et surtout ultra-violets ; certaines substances dites antiseptiques sont également microbicides, ainsi le bichlorure de mercure, le permanganate de potasse, le formol, l'acide sulfureux, le lait de chaux, le sulfate de cuivre, le chlorure de chaux, l'acide phénique. Pour étudier les microbes on les cultive dans des milieux nutritifs appropriés : bouillons de viande ou de végétaux, peptones, sérum sanguin, tranches de pommes de terre ou de carottes, fruits, morceaux de gélatine ou de gélose. Ensemencées au préalable, ces substances sont conservées dans des tubes ou des ballons et maintenues à la température de 35°. Les laboratoires bactériologiques arrivent à disposer d'une collection de microbes très variés ; plusieurs toutefois n'ont pu être cultivés de la sorte jusqu'à présent. Veut-on obtenir un milieu liquide, un bouillon de viande par exemple, on commence par faire macérer à froid, dans un litre d'eau, 500 grammes de bœuf ou de veau que l'on a divisé, au préalable, en menus fragments. Après avoir exprimé ce mélange, on ajoute 5 grammes de sel marin, plus 1 gramme de phosphate de soude, au bouillon obtenu, que l'on maintient dix minutes dans un autoclave à 115° et que l'on passe sur un filtre mouillé. Une solution de soude au dixième permet ensuite de neutraliser ; puis le liquide est de nouveau maintenu quinze minutes dans un autoclave à 120°. La liqueur filtrée sera répartie dans des tubes ou des ballons, stérilisés au préalable, et refermés ensuite avec un tampon d'ouate. Pour obtenir un milieu solide à la gélatine, on ajoute 100 grammes de gélatine à 1000 grammes de bouillon ; on porte à l'ébullition et lorsque le mélange est ramené à 50°, on colle au blanc d'œuf et on alcalinise faiblement. Après quinze minutes d'autoclave à 110°, on filtre et répartit le produit dans des tubes stérilisés que l'on portera de nouveau à 110°, durant dix minutes. Plus tard, à l'aide d'une pipette ou d'une aiguille stérilisée, on introduira, dans le milieu liquide ou solide, une minime portion de substance contenant le microbe à cultiver. Par d'ingénieux procédés, l'on parvient à isoler une espèce de bactéries de toutes les autres qui coexistent avec elle dans le milieu ambiant et l'on arrive à des *cultures pures* permettant de démontrer, par inoculation, que tel ou tel microbe est l'agent d'une maladie donnée. Le même milieu ne convient pas à toutes les espèces indifféremment ; le bacille tuberculeux qui prospère dans le sang gélosé ou glyciné, ne pourra vivre dans la gélose pure. Ajoutons que la virulence d'un microbe pathogène peut s'accroître ou diminuer, selon les conditions de culture ; elle s'aggrave, pour le microcoque rabique, en passant par l'organisme du lapin ; elle s'atténue à 42° 5, pour le bacille charbonneux qui, inoculé impunément aux animaux, constitue alors un vaccin.

Fermentations et maladies sont deux manifestations particulièrement étudiées de l'activité microbienne. La fermentation alcoolique est provoquée par des champignons, les *levures*, dont la multiplication s'opère par bourgeonnement et qui vivent, soit au contact de l'air en se comportant comme une plante ordinaire, soit dans un milieu privé d'oxygène libre où elles doivent résister à l'asphyxie. Dans ce dernier cas, la *levure de bière* secrète l'*invertine* et la *zymase*, deux diastases dont la

première transforme la saccharose en glucose et la seconde détermine la fermentation du glucose. *Levure ellipsoïde* et *levure apiculée* secrètent seulement la zymase. C'est sous l'influence du *mycoderma aceti* que s'accomplit la fermentation acétique ou transformation de l'alcool éthylique en acide acétique. La *bactérie lactique*, essentiellement aérobie, utilise les lactoses et les glucoses pour donner l'acide lactique. Quant au ferment butyrique, le *bacille amylobacter*, très l'épandu dans la nature, il est l'agent habituel de décomposition des tissus végétaux, mais reste sans action sur les tissus lignifiés ou subréfiés, ainsi que sur certaines variétés de cellulose. Il se substitue souvent à la bactérie lactique, quand l'oxygène est épuisé ; à l'état libre, ce dernier gaz le tue rapidement.

La science chirurgicale fit aussi une heureuse application des principes de Pasteur. Peut-être lui procura-t-elle son plus grand triomphe dans l'ordre médical, car on a reconnu que l'obscur travail des infiniment petits n'entre pour aucune part dans l'origine de nombreuses maladies. L'infection des plaies rendait souvent mortelles des opérations considérées présentement comme anodines. On ignorait la cause de cette infection, et les microbes les plus virulents, introduits par l'opérateur, pullulaient bientôt, provoquant des complications fatales. Elles ont à peu près disparu et, avec elles, le principal danger des interventions chirurgicales : septicémie, érysipèle, tétanos, infection purulente sont de lointains souvenirs. Les plaies faites au cours des opérations guérissent seules, maintenant, en quelques jours. Dès 1830, un humble médecin de campagne, Jean Hameau, avait eu l'intuition géniale des méthodes qu'il fallait employer ; Hœberlé, Le Fort et d'autres attribuaient une énorme importance aux soins de propreté ; Alphonse Guérin, vers la fin de 1870, songeait à préserver les membres amputés du contact de l'air. Mais c'est un chirurgien d'Edimbourg, Lister, qui, s'inspirant des travaux de Pasteur, créa vraiment la méthode antiseptique. Aujourd'hui, nouveau perfectionnement, tous les objets mis en contact avec la plaie sont, au préalable, stérilisés par la chaleur : instruments, aiguilles, agrafes passent dans des étuves sèches ; ouate, fil, objets de pansement dans des autoclaves. L'opérateur porte des gants, un masque, une blouse stérilisés ; malheureusement, malgré les lavages et brossages de la peau à l'endroit que le bistouri doit attaquer, malgré la teinture d'iode dont on la recouvre, des germes peuvent subsister, et l'air des salles d'opération n'est, lui aussi, que bien difficilement purifié des poussières qui voltigent partout. Ces derniers progrès se sont accomplis sous l'impulsion de Terrier qui, à la méthode *antiseptique* de Lister, substitua la méthode *aseptique* ; la première luttait contre l'infection des plaies par des moyens chimiques ; la seconde vise à l'éviter par l'emploi généralisé de la stérilisation préalable. On voit quelles prodigieuses répercussions les recherches microbiennes ont eu sur la chirurgie.

En médecine pure, après avoir voulu tout expliquer par les bactéries, on a constaté que bien des maladies étaient d'ordre biologique et soulevaient des difficultés qui ressortissent tant de la haute physique que de la chimie transcendante. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de maladies transmissibles, c'est à la microbiologie qu'il faut recourir pour en connaître et les causes et les remèdes.

Tuberculose, syphilis, diphtérie, fièvre typhoïde, choléra, charbon, rage, peste, fièvre jaune, fièvres paludéennes, tétanos, dysenterie, teignes, fièvre récurrente, maladie du sommeil, variole sont du nombre ; et l'on sait que plusieurs de ces affections comptent parmi les pires fléaux du genre humain. Koch découvrit, en 1882, le bacille de la tuberculose, mais ni lui ni aucun chercheur n'a pu trouver, jusqu'à présent, de sérum d'une efficacité indiscutable contre cette maladie si répandue. C'est dans les poumons, dont il détruit les tissus en formant de petits corps grisâtres et durs, les *tubercules*, qu'il s'installe de préférence ; ces tubercules s'amolliront plus tard et se transformeront en crachats, laissant à leur place des excavations ou *cavernes* qui s'agrandissent avec les progrès de la maladie. Le bacille de Koch possède cette particularité d'avoir une membrane imprégnée de cire. Nous dirons peu de chose du *tréponème*, producteur de la syphilis, dont on parlera ailleurs ; il est très difficile à étudier parce que sa culture est impossible dans nos milieux artificiels, soit liquides, soit solides. On sait les ravages causés en Afrique par la maladie du sommeil qui atteint les animaux domestiques et les hommes ; elle est due, à un protozoaire, le *trypanosome*, inoculé dans le sang par la piqûre de la mouche *tsé-tsé*. Contre nombre d'affections microbiennes, le charbon, la rage, la diphtérie, la fièvre typhoïde, la peste, par exemple, on a trouvé des vaccins efficaces. Ce fut le médecin anglais Jenner qui, en 1796, découvrit le premier vaccin ; la variole faisait de grands ravages en Europe ; Jenner avait observé que les personnes ayant eu aux mains la *vaccine* ou *cow-pox*, maladie bénigne qui produit des pustules sur le pis des vaches, étaient immunisées contre la variole humaine. Il eut l'idée de pratiquer méthodiquement l'inoculation de la vaccine ; et les résultats obtenus confirmèrent ses suppositions. Depuis les découvertes de Pasteur, la liste des vaccins ne cesse heureusement de s'accroître d'année en année. Si le cancer, ce mal effroyable, était d'origine microbienne, on pourrait espérer qu'un jour un sérum serait découvert contre lui. Mais beaucoup ne l'attribuent point à l'action des infiniment petits ; ses causes véritables seraient d'une toute autre nature, et l'on devrait chercher dans un sens différent pour obtenir sa guérison. Disons qu'à ce sujet, l'on ne peut hasarder aucune affirmation sûre. A côté des microbes pathogènes, il en existe un grand nombre qui n'exercent aucune action nocive sur l'homme ou les animaux ; quelques-uns sont utiles, on le remarque à propos de la digestion. C'est le bacille amylobacter qui, dans notre estomac, décompose la cellulose des végétaux tendres, dans une proportion de 25 à 50 p. 100 ; proportion qui devient plus considérable chez les herbivores.

L'atténuation de la virulence, lorsque le microbe pathogène est soumis à certaines conditions, a permis la création de vaccins artificiels. Maintenu huit jours à 42° 5, une culture de bacille charbonneux devient inoffensive. Elle est, de plus, capable de conférer l'immunité, comme le démontrèrent les expériences faites par Pasteur, le 5 mai 1881, à la ferme de Pouilly-le-Fort, près de Melun. L'immunité que confère l'inoculation résulte d'une réaction humorale de l'organisme, productrice d'*anticorps* qui agglutinent et dissolvent les corps étrangers. Chez le cobaye, vacciné au préalable contre le choléra, l'on constate après une injection du *bacille virgule*, cause de la maladie, que le liquide péritonal agglutine les microbes en amas

granuleux puis les dissout. De délicates expériences ont même prouvé que cette action dissolvante est due à deux substances : une substance *sensibilisatrice* développée par le sérum (elle est spécifique et n'agit que sur les microbes de l'espèce injectée) ; une substance *complémentaire* existant dans le sang normal et qui agit sur les microbes les plus divers. Quand certaines espèces animales jouissent d'une immunité naturelle, qui les protège contre des maladies microbiennes déterminées, c'est qu'elles renferment normalement, dans leurs humeurs, les anticorps qui lutteront contre les germes de ces maladies. Le sérodiagnostic utilise la formation de *sensibilisatrices* spécifiques pour se prononcer sur l'existence ou non de telle ou telle affection. On peut, d'ailleurs, conférer l'immunité avec des toxines microbiennes atténuées. Si l'on filtre un bouillon de bacille diphtérique, le liquide obtenu sera privé de microbes, mais contiendra toujours les toxines que secrétèrent ces derniers ; toxines fort dangereuses et dont l'inoculation, à des doses infinitésimales, provoquera les accidents paralytiques de la diphtérie ordinaire. Or, atténuées par une chauffe à 37°, pendant trois semaines, en présence d'une petite quantité de formol, ces toxines n'ont pas d'effet nocif et prémunissent contre la maladie. De plus, l'entraînement développe l'immunité ; grâce à des injections graduées et successives, un cheval arrive à jouir d'une *super-immunité*. Pour obtenir le sérum qui sauvera l'enfant atteint de diphtérie pure, il suffira dès lors de saigner ce cheval, et de mettre en réserve, dans des flacons stérilisés, le sérum recueilli après coagulation. Vaccins et sérums sauvent les patients grâce à des antitoxines ; mais la vaccination conduit l'organisme à les produire lui-même et confère ainsi une immunité durable, tandis que le sérum les introduit du dehors et ne provoque qu'une immunité passagère : le premier est préventif, le second curatif. Le nombre des sérums ne cesse de croître comme celui des vaccins ; il en existe contre le tétanos, le choléra, le charbon, et la sérothérapie est devenue une branche importante de la médecine.

Mais l'introduction, dans l'organisme, de colloïdes microbiens vivants ou non-vivants n'a pas toujours pour effet de le rendre réfractaire à la maladie ; parfois, au contraire, elle le rend plus sensible à une atteinte ultérieure. Ce phénomène est appelé *anaphylaxie* ; il oblige à des précautions dans l'emploi des sérums curatifs. Personne ne peut soupçonner quelles découvertes futures nous réservent les recherches micro-biologiques ; nous avons assez parlé de celles qui sont acquises aujourd'hui, pour montrer combien utile, et aussi combien complexe, est l'étude des infiniment petits.

– L. BARBEDETTE.

Accueil

MICROSCOPE n. m. (du grec : *mikros*, petit et *skopein*, observer)

Instrument d'optique destiné à observer les objets ou les êtres trop petits pour être suffisamment accessibles à notre vue. Il y en a de deux sortes : le microscope simple ou loupe et le microscope composé à qui l'on conserve plus particulièrement le nom de microscope.

La loupe est une petite lentille très convergente qui est employée comme verre grossissant. Elle est ordinairement montée sur un cercle de corne ou d'écaille et certaines possèdent un dispositif permettant de les adapter à un manche ou à un pied porte loupe, elles sont ainsi d'un usage manuel plus facile. Il existe maints modèles de « loupes doubles », formées de deux lentilles montées ensemble l'une devant l'autre et donnant un grossissement plus fort.

Le microscope composé est, comme son nom l'indique, composé de plusieurs parties distinctes dont voici les principales : le statif ou support avec l'appareil d'éclairage ; le tube qui renferme les lentilles ; le dispositif pour le changement des objectifs et les pièces optiques : objectifs, oculaires, condensateur.

Dans le statif qui supporte tout l'appareil, il y a lieu de distinguer la base, point d'appui du microscope. Au tiers inférieur du statif est adapté une platine, percée en son centre d'un petit trou dont on diminue à volonté l'ouverture à l'aide de diaphragmes de grandeurs différentes. Indépendamment des microscopes possédant un statif fixe, la grande majorité des appareils ont un statif pouvant s'incliner à 90 degrés.

Les lentilles qui servent à grossir les objets que l'on examine sont de deux espèces : l'oculaire et l'objectif. L'oculaire est ainsi appelé parce que c'est la lentille qui se place près de l'objet. Dans l'oculaire comme dans l'objectif, il y a plusieurs verres superposés. L'objectif donne une image réelle, renversée et amplifiée de l'objet que l'on étudie. L'oculaire est placé de telle sorte que l'œil qui regarde à travers, au lieu de voir l'image simplement agrandie par la première lentille, voit une image virtuelle de nouveau agrandie.

Les objets à examiner sont posés sur des lames de verre minces appelées lames porte-objets dont l'épaisseur est comprise entre 0,9 et 2 mm. La préparation placée sur la lame doit très souvent être incluse dans un liquide ou un autre médium approprié et recouverte d'une autre lamelle de verre très mince de 0,1 à 0,2 mm d'épaisseur. La préparation ainsi apprêtée est posée sur la platine du microscope. Le

trou percé au centre de la platine sert au passage de la lumière, car il est indispensable, dans la plupart des cas, que la préparation que l'on veut étudier soit fortement éclairée. À cet effet sous le plateau se trouve un miroir, plan d'un côté, concave de l'autre. On utilise généralement le miroir concave qui est mobile et on le dirige de façon que la lumière en passant par le trou de la platine vienne se concentrer sur l'objet à examiner.

Le microscope est un instrument dont la construction peut prendre les formes les plus diverses et dont les parties mécaniques et optiques sont dans une très large mesure susceptibles d'être remplacées par d'autres parties semblables. Il est indispensable que les diverses pièces constituant ce merveilleux moyen d'investigation soient interchangeables pour que le microscope puisse s'adapter aux différents usages envisagés.

Aussi les équipements des microscopes se distinguent-ils les uns des autres non seulement par le grossissement maximum qu'ils sont capables d'atteindre, mais encore par la forme de l'appareil d'éclairage et de la platine, par le nombre des objectifs et des oculaires et leur adaptation aux divers genres d'observations.

Grâce aux progrès réalisés dans l'optique par les constructeurs modernes, le grossissement qui dépend surtout de l'objectif, dépasse parfois 3 000 fois en diamètre. Il est difficile de se représenter un pareil grossissement, car grossir 3 000 fois un objet c'est agrandir 9 000 000 de fois sa surface. De telles amplifications diminuent de beaucoup la netteté des contours et la clarté des images. C'est pourquoi dans la majorité des cas, pour les études d'analyses, le grossissement dépasse rarement 1 000 diamètres, c'est-à-dire 1 million de fois la surface réelle de l'objet examiné.

Il est possible de rendre visible aux yeux d'un auditoire nombreux les merveilleuses révélations d'un microscope. Les constructeurs sont parvenus à disposer cet appareil de telle façon que l'image puisse être projetée sur un écran. Ces microscopes sont destinés à donner dans l'obscurité une image réelle, très amplifiée des objets transparents excessivement petits. L'objet vivement éclairé donne sur un tableau convenablement disposé une image éclatante et prodigieusement amplifiée, au point qu'un cheveu paraît avoir un décimètre d'épaisseur, que la griffe d'une puce soit grande comme la main (microscope solaire et microscope photo électrique).

L'ultra microscope, cette dernière et merveilleuse conquête de la science, dans lequel le champ visuel sombre est traversé latéralement par un rayon lumineux très intense permet de discerner des particules ayant un diamètre de trois à *six millionièmes de millimètre*.

Le microscope fut découvert au moment précis où l'humanité allait commencer une existence nouvelle, à l'époque où une renaissance intellectuelle allait enfanter plus de découvertes en trois siècles que l'humanité n'en avait fait

depuis les temps historiques. La loupe fut connue la première. On en a découvert dans les ruines de Ninive. En Grèce et à Rome les graveurs sur pierre en faisait généralement usage. Le microscope fut inventé à peu près à la même époque ; le télescope en 1590, par l'opticien Zacharie Janssen, de Middlebourg, en Hollande. Cornélius Drebbel le perfectionna en 1610. Néanmoins il se passa bien du temps encore avant que l'usage du microscope se répandit et un siècle après son invention les savants continuaient à faire leurs observations avec de simples lentilles de verre. Ce n'est qu'en 1758, après la découverte de l'achromatisme et surtout depuis le milieu du XIXème siècle qu'on a porté sa construction à un degré de perfection aussi admirable qu'étonnant. Aujourd'hui le microscope s'est imposé dans tous les domaines de la science. Il sert au physicien comme au chimiste ; le biologiste l'emploie comme le médecin et le botaniste. Cette merveille de l'ingéniosité humaine nous a révélé le monde de l'infiniment petit, c'est grâce à sa merveilleuse puissance que nous devons les observations si curieuses des structures de la constitution organique végétale et animale, les découvertes si précieuses du monde des infiniment petits, les merveilles du royaume immense de la vie microscopique qui peuple de millions d'êtres une goutte d'eau, une feuille d'arbre et le tissu délicat de nos corps.

On donne aussi le nom de « microscope » à une constellation de l'hémisphère austral, située près du Sagittaire, juste au dessous du Capricorne.

– Ch. ALEXANDRE.

Accueil

MIEL n. m. (du latin *mel*, d'où mellifère : plante mellifère, qui sécrète du miel)

À certaines heures de la journée et dans des conditions favorables de température, les abeilles recueillent, sous forme de nectar, dans le sein des fleurs où il exsude, un liquide sucré qu'elles emportent, jusqu'à leur ruche, dans leur jabot. Dans ce premier estomac, sous l'influence de la salive et du suc gastrique, le nectar subit une digestion partielle. Dégorgé ensuite dans les alvéoles de cire, débarrassé de son excès d'eau par une active ventilation des insectes diligents, il devient cette substance onctueuse et parfumée qui est le miel ; produit connu de tous les peuples pour sa valeur nutritive et sa teneur en calories et possédant la propriété, grâce à sa transformation initiale, d'être éminemment digestible. Le miel emprunte également aux fleurs diverses qualités thérapeutiques.

D'abord liquide, sirupeux, lorsque l'apiculteur le tire des rayons où l'abeille l'a entreposé, le miel s'affermit ensuite et se solidifie. Plus ou moins rapidement selon la flore d'origine, il durcit et granule pour prendre enfin sa consistance et sa teinte définitives. Certains miels – c'est l'exception – demeurent onctueux et leur aspect primitif persiste avec le temps. Mais, émoussés ou fermes, le miel possède au même degré les vertus alimentaires et médicinales qui l'ont fait apprécier dès la plus haute antiquité... Les différences d'arôme et de coloration des miels naturels dépendent uniquement de la prédominance, sous un climat et sur un sol donnés, des variétés de fleurs visitées par les abeilles. Avec les saisons et les régions où il est butiné varient ainsi le goût et la nuance du nectar.

Le miel a toujours joué un rôle important dans l'alimentation de l'homme et il a constitué de tous temps une de ses ressources nutritives les plus fréquemment mises à contribution. Certains peuples lui attribuaient une valeur telle qu'ils l'offraient aux dieux à titre de sacrifice ; en Égypte l'abeille était considérée d'ailleurs comme aussi sacrée que le miel.

Avant l'introduction du sucre, de nombreux peuples se servaient du miel pour édulcorer leurs boissons et il est inutile de rappeler de quelle importance est son

emploi dans la confection de certains gâteaux.

Dans l'Inde, le miel est considéré comme un aliment propre à conserver en bonne santé ceux qui le consomment ; une goutte de miel épanchée sur la langue d'un nouveau-né est un présage de bonne santé.

Tout le monde sait combien le miel sert à la fabrication des confitures.

On se souvient que la principale attraction de la Terre de Chanaan, fut le rapport des espions hébreux disant que c'était « un pays déchantant de lait et de miel ». L'auteur des Psaumes nous dépeint les paroles de Jéhovah comme « plus douces que miel et rayon de miel » ; le souvenir du juste est plus doux que « miel en la bouche de tous ».

On peut faire d'excellente bière avec du miel. Une boisson ressemblant à de l'hydromel consistait en un mélange de vin, de miel et de poivre. De nombreuses tribus de l'Afrique méridionale et orientale consomment de la bière ou du vin de miel. Sur les bords du Niger, on boit un breuvage mélangé de millet et de miel. Les Égyptiens tiraient du miel une bière sucrée et les héros d'Homère consumaient une boisson dont le miel formait le principal ingrédient. Le « muslum » romain, le « lipetz » russe, le « clary » et le « bragget » de l'Angleterre médiévale sont des breuvages où entrait le miel.

Les Juifs considéraient, mêlé au lait caillé, le miel comme une friandise ; ils s'en servaient également pour confectionner des gâteaux qu'ils considéraient comme des desserts. La légende prétend que les Pythagoriciens se nourrissaient exclusivement de pain et de miel ; Jean Baptiste, autre personnage légendaire, se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage.

À une certaine époque, en Égypte et en Syrie, le miel a servi à l'embaumement des cadavres. On a découvert le corps d'un petit enfant embaumé dans une jarre de miel, au couvercle scellé. Le corps d'Alexandre fut conservé par cette méthode et l'historien juif Josèphe raconte que le corps du roi Aristobule fut préservé dans le miel jusqu'au moment où Antoine envoya le cadavre royal rejoindre les os de ses ancêtres en Judée.

Les anciens considéraient le miel comme doué d'un pouvoir thérapeutique spécial. Pline dresse une longue liste de maladies pouvant être guéries par le miel ; les Grecs croyaient qu'il prolongeait la vie. On considérait le miel ancien comme un remède à la toux (ce qui s'est perpétré jusqu'à nos jours) et à la bile ; on affirmait même qu'il accroissait la force et la virilité. Les Veddas regardaient la bonne santé dont ils avaient joui jadis comme la conséquence du fait qu'à un moment donné leur nourriture se composait principalement de miel.

Dans nombre de pays, on considère le miel comme doué d'une puissance magique bénéfique, capable de chasser les esprits malins ou de conjurer le sort.

C'est surtout à la naissance, au moment de la puberté, à l'heure du mariage, qu'on lui attribue ce pouvoir.

Au cours des cérémonies auxquelles la naissance donne lieu, chez les Indiens du Pendjab, les gâteaux de miel jouent un rôle de premier plan ; à un certain moment on les promène autour de la tête du nouveau-né dans le but bien défini de chasser les mauvais esprits. En Croatie et en Turquie, on offre à la fiancée, sur le pas de sa porte, une coupe de miel. Les Polonais édulcorent avec du miel les lèvres de la fiancée. Dans les Balkans, le fiancé et la fiancée mangent ensemble, le soir de leurs fiançailles, un gâteau, cuit plusieurs jours auparavant, qu'ils trempent dans du miel. Dans les mariages célébrés à Vlasca, en Valachie, on fait cadeau à la fiancée de beurre et de miel pour enduire la porte de sa maison.

Le miel est enfin considéré comme emblème de la pureté et figure à ce titre dans le rituel de nombreuses religions. Dans l'église chrétienne primitive, le lait et le miel symbolisaient la consécration et l'on plaçait du lait et du miel dans la bouche du nouveau baptisé comme allusion à la terre de Chanaan.

Les Hindous regardaient le miel comme un aliment des dieux. On représentait Vichnou sous la forme d'une abeille posée sur une feuille de lotus. Krishna portait sur le front une abeille bleue. Les statues de pierre des dieux de l'Inde sont lavées, à de certaines époques, avec un liquide miellé.

Nous avons parlé au début de cet article du rôle du miel comme offrande aux dieux. On a découvert un papyrus égyptien remontant au II^{ème} siècle qui confirme cet emploi du miel. Il s'agit d'une sorte de facture spécifiant la fourniture de « seize gâteaux, huile, miel, lait et toutes épices, sauf l'encens » au stratège du nome pour le sacrifice au Nil très sacré.

– E. A.

Accueil

MIGRATION n. f. (latin *migratio*, *migrare*)

Exode en masse de certains peuples qui changent de pays. Déplacements – réguliers ou accidentels – d'animaux qui recherchent, avec les saisons, d'autres climats : les migrations des hirondelles. Déplacement d'être parasites, au cours de leurs transformations. Ce mot a formé *émigration* : abandon d'une contrée pour une autre et *immigration* : pénétration, installation sur une terre nouvelle.

Parmi les grandes migrations humaines l'histoire enregistre celles des peuples barbares se répandant, au IV^e siècle, dans l'empire romain. De l'entrée des Huns en Europe, en 375 à la conquête de l'Italie par les Lombards en 568 s'étend la grande période des migrations barbares au moyen-âge. Exubérance de population, cataclysmes, nomadisme natif, appât des richesses, etc., ont ainsi jeté sur les civilisations occidentales les hordes dévastatrices de l'Asie. L'Amérique a vu la migration des Aztèques...

« Parmi les migrations, régulières mais non périodiques, qu'accomplit l'individu isolé au cours de son développement, il faut mentionner celle des *endoparasites* comme les trichocéphales, les trichines, les ténias, les ankylostomes, etc..., qui conduisent l'œuf de l'hôte où il a été pondu à l'hôte où il achève de se développer en individu adulte en passant par un plus ou moins grand nombre d'intermédiaires. Ces migrations semblent avoir été d'abord un phénomène accidentel, qui s'est régularisé et est devenu normal en vertu de la sélection, parce qu'il était avantageux. Les migrations, au surplus, déterminent des changements de formes, liés aux changements des conditions d'existence ». (Larousse).

On attribue à des causes diverses les migrations des animaux adultes : défaut d'aliments (singes, locustes, etc...) ; variation de la température (antilopes, hirondelles, cailles, grues, etc...) ; nécessités de la reproduction (saumons, etc...). Parfois semblent seuls intervenir des facteurs mécaniques (courants, perturbations atmosphériques). D'une façon générale les migrations apparaissent comme un des procédés de défense de l'espèce...

Les migrations rencontrent, selon les catégories d'animaux, des circonstances plus ou moins favorables. Les oiseaux, doués d'appareils rapides de locomotion, les poissons plongés dans un milieu d'incessante translation sont au premier rang des animaux voyageurs. Peu de mammifères (à part quelques rongeurs et carnassiers) et moins encore de reptiles émigrent. On connaît, chez les insectes, les migrations redoutées des sauterelles...

Une faculté – qu'a commandée vraisemblablement le besoin – est commune aux espèces périodiquement migratrices, c'est le sens de la direction, de l'orientation, encore mal connu. Le cosmopolitisme de certaines espèces (hibou, brachyote, etc...) paraît tenir à leurs migrations irrégulières à travers les continents, migrations suspendues par de longues stations... Les phénomènes de dissémination qui déplacent certaines espèces végétales est parfois aussi appelé migration...

Accueil

MILIEU n. m. (préfixe *mi* et *lieu* : du latin *medius locus*)

Ce mot est synonyme de centre. Il sert à désigner un endroit à peu près également éloigné des extrémités ou de la périphérie. On dit : le milieu d'un lac, ou d'une route, ou d'un parcours donné. On dit aussi, philosophiquement parlant : le juste milieu, pour situer les thèses, ou les doctrines morales, qui se maintiennent prudemment à égale distance des conceptions extrêmes, en s'efforçant de les concilier. En physique, est dénommé milieu tout corps fluide ou solide pouvant, à l'exemple de l'air ou de l'eau, être traversé par d'autres corps. Par extension, le milieu, du point de vue sociologique, est représenté, non seulement par la société dans laquelle se meut un individu, mais encore par l'ensemble des circonstances ayant contribué à faire de cet individu ce qu'il est, au moment où se porte sur lui notre examen.

Quand les déterministes affirment que l'individu est le produit de son milieu, ils entendent par là que la constitution de son être, au physique et au moral, et toutes les manifestations de son être, sont le résultat de la combinaison de trois facteurs importants : l'hérédité, l'éducation et l'adaptation. Si l'on considère, en effet, un homme appartenant à la plus basse catégorie sociale, tel un criminel endurci, bestial et illettré, on découvre ordinairement : 1° Que ses impulsions violentes et son penchant à la paresse sont dus à une dégénérescence de la famille dont il est issu, dégénérescence ayant souvent pour origine l'alcoolisme et l'insuffisante alimentation ; 2° que son enfance et son adolescence, livrées à peu près au hasard, ne bénéficièrent ni des soins spéciaux, ni de l'entourage favorable que son hérédité chargée eût rendus particulièrement nécessaires ; 3° que le dénuement, joint à son incapacité de se plier avec régularité à des travaux exténuants et mal rétribués, l'a conduit à rechercher, dans le rapt brutal, la satisfaction de besoins qu'il aurait pu contenter sans nuire à personne, si la destinée avait été, pour ses ascendants et pour lui plus clémente, et la société humaine moins marâtre. Il est donc possible de dire que, si cet homme était né de parents normaux, s'il avait profité d'une bonne éducation, d'une hygiène et d'une instruction suffisantes, s'il avait pu avec facilité gagner sa vie, grâce à un travail en rapport avec ses aptitudes, son existence aurait pu être, et eût été probablement, toute différente. Cette constatation nous conduit à professer moins d'admiration pour les favorisés de la vie, mais, en revanche, une large indulgence pour les pires actions de ceux qui en sont les déshérités.

Cependant ce serait une grave erreur de croire que seules la misère et la mauvaise éducation sont génératrices d'êtres antisociaux. Bien qu'elles aient à

souhait l'utile et le superflu, les classes riches en produisent de plus redoutables, dont les criminalistes ne font point état dans leurs ouvrages. Ces malfaiteurs ont ordinairement pour eux la loi, la faveur des grands, et il est rare qu'ils aient à subir les rigueurs de l'emprisonnement. Ce n'est pas la faim qui les incite, mais le goût passionné d'une puissance toujours accrue, et d'un luxe sans limites. Et pourtant, que sont les méfaits du banditisme vulgaire auprès des exploits de certains financiers qui, pour augmenter encore leurs scandaleuses fortunes, n'hésitent pas à mettre en péril la sécurité des travailleurs, à frustrer d'un élémentaire bien-être des milliers de familles, ou provoquer les ravages d'une guerre moderne ! On ne peut nier que ces malfaiteurs d'en haut ne soient aussi les produits de leur milieu. Et c'est ce qui complique le problème social, lequel serait relativement simple s'il ne s'agissait que d'assurer à chacun la table et le couvert au prix d'une tâche modérée, pour que l'harmonie régnât parmi les hommes. Aux données philosophiques anciennes de ce problème, il faut adjoindre les possibilités d'une large aisance généralisée, et d'un enseignement moral très sévère qui, dès les premiers ans, atténuera les impulsions des êtres de proie, et disposera ceux qui sont plus modestes et raisonnables à se défendre contre leurs suggestions.

Il ne faut pas oublier que si un homme, puissant ou misérable, étudié isolément, peut être considéré comme déterminé, dans ses actes répréhensibles, par les conditions sociales qu'il est contraint de subir, ce raisonnement ne peut être appliqué à l'humanité tout entière. Il n'est pas, en effet, de loi inique, de coutume barbare, de croyance absurde, d'appareil meurtrier, qui ne soient dû à l'initiative des collectivités humaines, tout au moins de certains hommes, servis, appuyés par ces collectivités, dont ils ne sont pas forcément les tyrans, mais dont ils symbolisent et résument les caractères distinctifs. Le seul milieu dont l'humanité conçue dans son ensemble, puisse être considérée comme le produit, c'est la Nature, qui varie peu. Tout ce qui est d'ordre social est, à toute époque, proportionnel aux besoins, aux passions, aux aspirations plus ou moins généreuses, aux connaissances acquises des groupements humains.

Aussi est-ce du progrès de l'humanité dans son ensemble, en tant que connaissances scientifiques, applications industrielles, ennoblissement physique et moral, que l'on peut attendre seulement une amélioration réelle des conditions de la vie sociale. Mais on ne voit guère l'ensemble de l'humanité s'avancer d'un même pas dans la voie du progrès. C'est une règle communément observée que celle qui consiste en ce que les mieux doués en chaque genre soient appelés, souvent au prix du sacrifice personnel, à servir d'éclaireurs et de pionniers, pour que, grâce à leur effort, soit préparé le milieu social nouveau où se développeront conformément à des normes plus favorables que celles de jadis, ceux qui eussent été incapables d'opérer par eux-mêmes cette substitution.

– Jean MARESTAN.

MILIEU

La notion du milieu, en dehors de son sens géométrique et topographique, s'applique à tout ce qui est en dehors de l'individu, à tout ce qui est distinct de son être. Du point de vue humain, le milieu c'est tout ce qui est en dehors du moi, donc tout ce qui constitue le non moi. Réduite ainsi à une simple désignation de relation de l'être avec ce qui l'entoure cette notion n'aurait que bien peu d'intérêt si, précisément, cette relation ne présentait une importance considérable pour son évolution. En fait, la connaissance exacte de cette relation résume tout la connaissance humaine. L'éternelle opposition de la liberté et du déterminisme (voir ces mots), vient de la négation de l'action efficiente du milieu.

Dans le plan purement abstrait, on peut imaginer un seul des éléments constituant l'univers se mouvant solitairement selon *son orientation particulière*, sans *causes modifiantes objectives*. Là, seulement se trouverait la liberté absolue. Mais tout ce que nous savons de la constitution des mondes nous montre la quantité inimaginable de ces éléments le constituant. Comme ces éléments se heurtent en se mouvant, il y a perpétuellement modification de leurs directions et conséquemment déterminisme absolu. Autrement dit l'être n'existant point seul est nécessairement modifié par les autres êtres qui forment le milieu, dont il modifie également l'orientation.

Les êtres organisés présentent cette particularité d'être construits par ces heurts et de former des mécanismes conquérants et conservateurs luttant contre le milieu qui les absorbe finalement dans un cycle sans fin. Cette manière de concevoir les choses explique la co-éternité des êtres élémentaires, donc l'éternelle coexistence de l'un et du milieu, mais elle admet, dans la succession des cycles, l'antériorité du milieu inorganisé à l'être organisé. Celui-ci est donc le produit de celui-là. Les êtres vivants, une fois constitués, se trouvent alors en présence de deux sortes de milieu : le milieu inorganisé, ou physico-chimique, et le milieu organisé ou vital, formé par tous les êtres vivants. Ceux-ci, en se reproduisant, passent par toutes sortes de phases progressivement complexes sous les influences du milieu physico-chimique, de telle sorte que chaque germe nouveau est le double produit du milieu organisé et inorganisé ; celui-ci continuant de déterminer celui-là.

S'il nous est impossible d'assister à ces commencements absolus d'organisation, il est relativement aisé d'en suivre l'évolution conquérante chez la plupart des êtres vivants. Cette évolution s'effectue suivant des plans de plus en plus compliqués formant autant de milieux différents dans lesquels réagit l'individu. Le premier milieu qu'il subit est le milieu physico-chimique contribuant à sa formation et à sa croissance. Cette influence est démontrée par la nécessité absolue de certaines conditions extérieures pour en favoriser l'évolution : chaleur, humidité, azote, oxygène, etc. Des expériences très nombreuses démontrent la dépendance étroite du phénomène vital des actions physico-chimiques le modifiant. Par exemple, dans l'évolution de l'œuf de l'oursin, la plupart des sels contenus dans l'eau

de mer se révèlent indispensables de la manière suivante : la fécondation ne peut s'effectuer sans potassium et sans magnésium ; la segmentation exige le chlore et le sodium ; la cohésion des cellules entre elles nécessite la présence du calcium ; la croissance ne peut se réaliser sans potassium et sans calcium ; le tube digestif ne peut se former sans le soufre et le magnésium ; la formation du squelette ne s'effectue point sans carbonate de chaux, etc..., etc...

Les œufs d'un poisson marin, le *Fundulus*, plongés dans une solution d'eau de mer et de chlorure de magnésium, donnent naissance à de petits poissons n'ayant qu'un seul œil sur la ligne médiane de la face.

Chez certains pucerons vivant sur le rosier, la femelle parthénogénétique donne naissance à des jeunes dont les uns deviennent ailés et les autres restent aptères. Si l'on arrose le rosier avec certaines solutions de sel de magnésium, ou d'antimoine, ou de nickel, de zinc, d'étain, de plomb, de mercure, ou de sucre, tous les jeunes deviennent ailés. L'alcool, l'acide acétique, l'alun, le tannin, les sels de calcium, de strontium, de potassium empêchent, au contraire, la formation des ailes.

On sait enfin que les têtards de grenouille nourris avec de la thyroïde de mammifères se métamorphosent très rapidement, sans attendre leur croissance normale et donnent naissance à des grenouilles naines. Nourris avec du thymus, c'est tout le contraire : les têtards croissent très rapidement et parfois ne se métamorphosent point.

Ainsi, l'être n'est rien sans le milieu qu'il conquiert et dans lequel il puise les éléments pour sa croissance et son évolution, mais il est compréhensible que tous ces éléments ayant formé, par leur hétérogénéité, la diversité des formes vivantes, l'être, à son tour, sera plus ou moins modifié suivant les variations de ce milieu. D'où les différences profondes, même entre les divers individus d'une même espèce.

Ces phénomènes d'assimilation et de désassimilation se passent sur un plan moléculaire peu connu, dont nous ne voyons que les effets. L'ensemble des êtres forme ensuite un autre milieu (milieu social pour les espèces vivant en société) précédant également l'apparition de l'individu et le déterminant psychologiquement, ce qui est déterminé, ici, c'est le système nerveux commandant l'orientation générale et spéciale de l'individu. On a cru nier l'influence du milieu en disant que l'individu faisait le milieu et que celui-ci n'était rien sans celui-là. En nous représentant d'abord chaque individu comme étant le milieu pour autrui, nous pouvons déjà prévoir que l'homme détermine l'homme et que, par conséquent, l'influence du milieu humain sur l'individu ne peut se nier. Si nous observons ensuite l'évolution des individus dans l'espace et dans le temps, nous voyons alors que la notion de milieu prend une importance considérable, parce que, de même que chaque être organisé vit différemment suivant la complication de son organisme, de même chaque forme sociale détermine différemment les individus qui en font partie. Plus le groupement social est limité en quantité et en désirs conquérants, et plus sa forme de coordination est simple et peu organisée. L'influence de chaque

membre vis-à-vis des autres n'y est pas très accusée, ainsi en est-il chez la plupart des sociétés animales.

Cela change énormément avec les sociétés humaines. L'imagination, les désirs de conquête, les nécessités de lutte ont groupé les hommes autour des plus valeureux, des chefs, des patriarches, des sorciers, etc., etc., et cette coordination ne s'est point effectuée chaotiquement, mais selon des habitudes, des mœurs, des traditions, des lois, transmises de générations en générations, imposées par les plus forts aux plus faibles et, par conséquent, par les parents à leurs enfants. Comme la mentalité individuelle est fonction de la mentalité héréditaire et de l'éducation reçue, nous voyons que l'enfant est tout entier le produit de son milieu et que devenu homme, il en sera le continuateur. Sa seule chance d'évolution, hors la norme routinière ne peut provenir que d'une modification causée par une variation lors de sa procréation déterminant de virtuelles aptitudes évolutionnelles sous l'influence de l'hétérogénéité sociale. Si, donc, nous suivons le fonctionnement social, nous voyons que l'affirmation, que le milieu fait l'individu, est rigoureusement vraie si on examine les faits dans leur succession dans le temps.

Pour l'enfant, les adultes représentent des réalités déterminantes aussi impérieuses que le froid ou la faim. Pour l'adulte, les autres humains ; artisans, savants, commerçants, guerriers, dirigeants, sexes différents, etc..., etc..., sont autant de réalités déterminantes d'autant plus importantes qu'avec le nombre et le degré d'organisation les comportements individuels se modifient, améliorant ou empirant les relations des humains entre eux. Le milieu social n'est donc pas quelque chose d'abstrait ; il est formé de l'action de tous les êtres ayant précédé l'individu et de celle des êtres coexistant avec lui.

On compare parfois l'évolution sociale à l'évolution individuelle ; l'analyse des deux fonctionnements nous montre que les mêmes causes engendrent les mêmes effets sans qu'il en résulte une similitude parfaite des deux organisations. Autrement dit la division des cellules et leur agglutination s'effectuent selon une complication progressive déterminant parallèlement une modification ou différenciation de chacune d'elle ou de certains groupes, mais l'ensemble constitue un tout très solidaire, très limité, très individualisé, évoluant de la naissance à la mort.

La multiplication des individus crée également une complication du milieu social, lequel, à son tour, détermine diversement l'individu, ou des groupes d'individus, mais l'étendue, la durée de ce milieu n'est point limitée et la solidarité des individus entre eux ne peut se comparer à celle des cellules entre elles. L'évolution individuelle, le moi, suit une courbe physiologique à peu près invariable de la naissance à la mort. L'évolution et la forme sociale ne sont point limitées dans l'espace et dans le temps et l'ensemble des individus ne saurait constituer une unité, un moi social comparable au moi individuel.

Cette différence s'accroît si nous comparons la rapidité de deux évolutions. L'unité individuelle se modifie relativement vite si nous examinons l'être soumis à

des causes modifiantes l'écartant de l'influence du milieu. L'évolution sociale est beaucoup plus lente parce que, précisément, les causes modifiantes n'ont point l'amplitude nécessaire pour créer une nouvelle psychologie, une nouvelle coordination collective de tous les individus. Le problème de l'éducation et de la transformation sociale est, de ce fait, très ardu. La comparaison du fonctionnement social avec le fonctionnement individuel, permet tout de même de trouver une certaine similitude entre le rôle conservateur joué par la structure de l'organisation sociale et le même rôle déterminé par la structure de l'organisme individuel. Chez celui-ci la multiplication cellulaire crée la différenciation des cellules par l'accumulation de certaines substances agglutinantes contribuant également à former l'architecture de l'individu, son squelette. Or les combinaisons chimiques de l'œuf sont telles que son évolution est invariablement et spécifiquement déterminée et qu'un œuf de grenouille, par exemple, ne donnera jamais naissance à un aigle ou à un rhinocéros. Ainsi, en se construisant, l'être acquiert des organes qui ne peuvent le faire vivre que selon leur fonctionnement particulier, leur coordination générale qui fait que l'ensemble de l'animal constitue un poisson, un mammifère ou un oiseau menant une existence bien définie. Mais dans le cours de sa vie, l'être subit les influences physico-chimiques du milieu, surtout lors de sa formation, et il se modifie plus ou moins, mais cette différenciation de sa nature est infime si on la compare à celle du jeune être qu'il engendrera à son tour et qui sera très différent de lui. Nous voyons que la structure de l'individu le maintient dans une certaine constance fonctionnelle et qu'un véritable changement ne peut se produire que par la création d'un autre individu.

Le milieu social, dès ses débuts, est également très modifiable et, suivant la cérébralité des individus le composant, il se construit sur un type ou sur un autre ; mais au fur et à mesure de son évolution, les individus, par division du travail, spécialisation, créent des organisations différentes, lesquelles déterminent à leur tour une psychologie particulière, une déformation professionnelle, de telle manière que, l'individu et sa fonction ne sont plus que la partie d'un tout : l'individu créant et exécutant la fonction ; la fonction déformant l'individu.

L'organisation du milieu social peut alors se comparer quelque peu à l'organisation animale par ses innombrables constructions matérielles, ses édifices, ses industries, ses routes, etc..., formant un ensemble cohérent, une sorte de squelette déterminant l'aspect particulier qui lui est propre. Ce squelette, par une sorte de cristallisation, produit du fonctionnement social détermine à son tour l'activité collective et s'oppose à toute transformation tendant à modifier profondément sa structure. L'inévolution morale, sa stagnation ne paraissent pas avoir d'autres bases. Le milieu social ne forme pas un tout coordonné harmonieusement, comme cela devrait être ; il crée de multiples milieux à intérêts opposés, développant l'esprit de lutte, l'esprit agressif, inter-humain, et non l'esprit de concorde. Cet esprit de lutte favorise bien l'intelligence, mais nullement le sens moral, continuellement heurté par des éléments contradictoires.

Le problème de l'amélioration et de la transformation des sociétés humaines par l'éducation ou la révolution est donc très difficile, car il se heurte à des impossibilités de réalisation dans les deux cas... La révolution (qui peut être considérée comme une mort de l'organisation sociale supprimée) laisse les germes sociaux qui sont les individus avec des mentalités à peu près identiques et peu transformées. Ils donnent donc naissance à d'autres sociétés peu différentes des anciennes, ainsi que nous le montrent tous les événements historiques.

D'autre part, l'éducation véritable s'effectue par ces différents organismes sociaux, ces différents milieux qui tendent à se perpétuer toujours semblables à eux-mêmes. Ainsi se prolongent les milieux bourgeois, ouvriers, commerçants, industriels, militaires, paysans, intellectuels, artistes, etc... etc... Comme il n'est au pouvoir de personne de changer subitement la psychologie de ces milieux, ils influencent et éduquent les jeunes êtres selon leurs concepts moraux opposés les uns aux autres, et contribuent ainsi à prolonger l'immoralité générale tendant à favoriser les intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général. L'évolution morale collective sera donc excessivement longue par cette persistance des causes d'immoralité.

On peut entrevoir une issue à ces difficultés par la création de milieux absolument nouveaux, fondés par des individus hardis et novateurs, coordonnés plus harmonieusement, éduquant les êtres selon une morale fraternelle et strictement objective, unifiant les efforts volontaires dans l'intérêt de tous et, conséquemment, de l'individu.

– IXIGREC

MILIEUX [DE VIE EN COMMUN] et [COLONIES]

Il est de fait que depuis la diffusion sur une grande échelle des idées collectivistes, communistes, coopératives et anarchistes (communistes comme individualistes), il s'est trouvé des partisans de ces doctrines ou de ces conceptions pour tenter de mettre en pratique leurs théories. Différents mobiles les poussaient : tantôt il s'agissait de démontrer la praticabilité de thèses que leurs opposants prétendaient irréalisables, tantôt on se proposait d'anticiper l'avènement de la « Société future » ou du « Royaume des Cieux » dont tarde si longtemps la venue, au gré de l'impatience sincère. Certains chrétiens socialistes ou anarchistes visaient tout simplement à vivre en marge ou en dehors d'une société dont ils ne pouvaient plus supporter la structure antifraternelle, l'oppression capitaliste ou les bases autoritaires, selon le cas.

Les milieux libres, colonies ou communautés ont soulevé maintes discussions dans les journaux et groupes socialistes ou anarchistes. Leurs adversaires – presque toujours doctrinaires orthodoxes – leur ont reproché de ne pas durer indéfiniment (?)

) ; de subir des échecs qui « nuisent à la propagande » ; de créer de petites agglomérations d'indifférents à tout ce qui n'est pas le petit centre où se déroule leur vie.

Au point de vue individualiste anarchiste, il paraît difficile de se montrer hostile à des humains qui, ne comptant que sur leur vitalité individuelle, tentent de réaliser tout ou partie de leurs aspirations. Même s'ils ne croyaient pas à la valeur démonstrative des « tentatives de vie en commun », les individualistes anarchistes font une telle propagande en faveur des « associations volontaires » qu'ils auraient mauvaise grâce à renier les milieux où leur thèse se pratique avec moins de restrictions que n'importe où ailleurs.

En dehors de cette constatation que certaines colonies ont prolongé leur existence pendant plusieurs générations, on peut se demander pour quel motif les adversaires des « colonies » veulent qu'elles durent indéfiniment ? Où en est l'utilité ? Pourquoi serait-ce désirable ? Toute « colonie » fonctionnant dans le milieu actuel est un *organisme d'opposition, de résistance* dont on peut comparer les constituants à des cellules ; un certain nombre ne sont pas appropriées au milieu, elles s'éliminent, elles disparaissent (ce sont les colons qui abandonnent la colonie après un séjour plus ou moins prolongé). Les cellules qui résistent, aptes à vivre dans le milieu spécial, s'usent plus rapidement que dans le milieu ordinaire, en raison de l'intensité de leur activité. Il ne faut pas oublier que, non seulement, les membres des colonies ont à lutter contre l'ennemi extérieur (le milieu social dont l'effroyable organisation enserre le petit noyau jusqu'à l'étouffer), mais encore, dans les conditions actuelles, contre l'ennemi intérieur : préjugés mal éteints qui renaissent de leurs cendres, lassitude inévitable, parasites avoués ou cachés, etc... Il est donc illogique de demander aux « colonies » autre chose qu'une durée limitée. une durée trop prolongée est un signe infaillible d'amollissement et de relâchement dans la propagande que toute colonie est censée rayonner : telle est du moins l'expérience acquise.

À ceux qui proclament que l'échec, toujours possible, des « colonies » nuit à la propagande socialiste, anarchiste communiste, tolstoïenne, etc..., suivant le cas – les protagonistes et les défenseurs des colonies répliquent : « Est-ce que les échecs des hommes de science les ont empêchés de recommencer des centaines de fois peut-être l'expérience destinée à les conduire à telle découverte scientifique, entrevue en théorie seulement, et à laquelle manquait la consécration de la pratique ? Est-ce que les conférences anarchistes, etc... ont amené aux idées énoncées par les propagandistes un si grand nombre d'auditeurs qu'on puisse affirmer que leur propagande par la parole ait réussi ? Est-ce que les journaux, brochures, livres d'inspiration libertaire, etc... ont produit tant d'*êtres conscients* qu'on ne puisse les nombrer ? Est-ce que l'agitation dans la rue a amené la révolution dans *les cerveaux* et *les mœurs* d'une telle foule de militants que le milieu anarchiste, tolstoïen, communiste ou autre s'en trouve transformé ? Faites-nous l'addition de vos échecs, puis expliquez-nous ensuite pourquoi et comment vous n'avez pas abandonné

causeries, conférences, écrits de toute sorte ? Après, nous entendrons vos objections. »

D'ailleurs, on ne comprend plus ce souhait de durée indéfinie, dès qu'on considère la « colonie » pour ce qu'elle est : *un moyen*, non un but. Nous ignorons absolument si « la colonie » communiste, individualiste ou coopérative a quoi que ce soit de commun avec une société communiste individualiste ou coopérative qui engloberait un vaste territoire ou la planète toute entière ; c'est pour nous pure folie que de présenter « une colonie » comme un *modèle*, un *type* de société future. C'est « un exemple » du résultat que peuvent déjà atteindre, dans le milieu capitaliste et archiste actuel des humains déterminés à mener une vie relativement libre, une existence où l'on ignore le moraliste, le patron et le prélèvement des intermédiaires, la souffrance évitable et l'indifférence sociale, etc... C'est également un « moyen » éducatif (une sorte de « propagande par le fait »), individuel et collectif. On peut être hostile aux « Milieux libres », mais il n'est personne de bonne foi qui ne reconnaisse que la vie, dans une « colonie », porte plus à la réflexion que les déclamations ordinaires et les lieux communs des réunions publiques.

Je viens de parler de *résultat* ? – « Les partisans des Milieux libres ou Colonies ont-ils à leur actif des résultats ? » – C'est la question que pose toujours n'importe quel adversaire des tentatives de vie en commun.

On peut répondre par l'exemple fourni par les groupes des États-Unis, sur le territoire desquels – surtout de 1830 à 1880-1900 – s'est épanoui un véritable semis de colonies ou communautés, s'échelonnant de l'individualiste extrême au communisme absolu ou dictatorial en passant par toutes sortes de tons intermédiaires : coopératisme (oweniste, fouriériste, henry-georgiste) ; communisme libertaire ; collectivisme marxiste ; individualisme associationniste, etc... Tout ce que la flore non conformiste est susceptible d'engendrer a peuplé et constitué ces groupements : sectaires dissidents et hérétiques, et athées ; idéalistes et matérialistes ; puritains et partisans de libres mœurs ; intellectuels et manuels ; abstinents, tempérants, omnivores ou partisans d'une alimentation spéciale, etc..., etc...

Tous les systèmes ont été essayés. Il y a eu le régime de la propriété privée, chacun étant propriétaire de sa parcelle, la cultivant et en gardant les fruits, mais s'associant pour la grosse culture, la vente et l'achat des produits. On a cultivé, vendu, acheté en commun et on a réparti aux associés ce dont ils avaient besoin pour leur consommation, chaque ménage vivant chez soi. On a vécu ensemble dans le même bâtiment, mangé à la même table, parfois dormi dans un dortoir commun.

La répartition des produits peut avoir lieu selon l'effort de chacun, mesuré, par exemple, par son temps de travail. On peut vivre chacun sur sa parcelle, propriété individuelle dans tout le sens du mot, n'avoir affaire économiquement avec les voisins qu'en basant ses rapports sur l'échange ou la vente. Enfin, la propriété du sol peut appartenir à une association dont le siège est au dehors de la colonie, les colons ne possédant la terre qu'à titre de fermage ou de concession à long terme.

Toutes ou presque toutes ces modalités ont été pratiquées dans les « colonies » des États-Unis. Le communisme absolu cependant n'y a pas été expérimenté, je veux dire le communisme poussé jusqu'au communisme sexuel, bien qu'à Oneida, il n'ait pas été très loin de se réaliser. Pourtant, il y a eu des colonies où la liberté des mœurs a été telle qu'elles ont ameuté contre elles la population environnante et provoqué l'intervention des autorités.

Eh bien, que disent de ces établissements et de leur population ceux qui les ont visités ?

Qu'en disait William Alfred Hinds qui y avait séjourné ? Quelles « inductions » tirait-il de ses constatations, malgré les « nombreuses imperfections » des associations ou communautés existant de son temps (*American Communities*, pp. 425 à 428) : – que le paupérisme et le vagabondage y étaient ignorés – ainsi que les procès et autres actions judiciaires onéreuses – que toutes les possibilités de culture morale, intellectuelle et spirituelle y étaient mises à la portée de tous les membres – que riches et pauvres y étaient inconnus, tous étant à la fois prolétaires et capitalistes – que leur prospérité ne dépendait pas d'une théorie unique des relations sexuelles, les communautés monogames ayant aussi bien réussi que celles admettant le célibat, et celles préconisant le mariage plural n'ayant pas eu moins de succès que les autres. – « Une communauté idéale, concluait-il, est un foyer agrandi – une réunion de familles heureuses, intelligentes, conscientes – un ensemble de demeures, d'ateliers, de jardins vastes, spacieux – de machines destinées à épargner le travail – toutes facilités destinées à améliorer et rendre plus heureuses les conditions dans lesquelles chacun coopère au bien commun. Pareil foyer se montre supérieur au logis ordinaire en tout ce qui rend la vie bonne à vivre, comme il le surpasse par les facilités offertes à ceux qui constituent cette société de camarades. Si, malheureusement, l'esprit de dissension pénètre dans une de ces associations, l'expérience prouve que les difficultés et les misères se multiplient dans la mesure où on le laisse prendre racine ».

Charls Nordhoff qui avait visité, quelque vingt-cinq ans auparavant, les colonies américaines, ne fait pas entendre un autre son de cloche. Son enquête avait été très consciencieuse (*The Communistic Societies of the United States*, 1875). Il reconnaît que les colons, pris en général, ne se surmènent pas – qu'ils n'ont pas de domestiques – qu'ils ne sont pas paresseux – qu'ils sont honnêtes – humains et bienveillants – qu'ils vivent bien, de façon beaucoup plus saine que le fermier moyen – qu'ils sont ceux des habitants de l'Amérique du Nord qui montrent le plus de longévité – que personne, parmi eux, ne fait de l'acquisition des richesses un des buts principaux de la vie. Le système des colonies libère la vie individuelle d'une masse de soucis rongeurs..., de la crainte d'une vieillesse malheureuse. « En comparant la vie d'un « colon » heureux et prospère (c'est-à-dire d'un colon ayant réussi) à celle d'un mécanicien ou d'un fermier ordinaire des États-Unis, renommés cependant pour leur prospérité – plus spécialement aux existences que mènent les familles ouvrières de nos grandes villes, j'avoue – conclut Nordhoff – que la vie

d'un colon est débarrassée à un tel point des soucis et des risques ; qu'elle est si facile, si préférable à tant de points de vue, et dans tous les aspects matériels de la vie ; j'avoue que je souhaite de voir ces associations se développer de plus en plus dans nos contrées ».

Dans son « Histoire du Socialisme aux États-Unis », le socialiste orthodoxe Morris Hillquit ne donnera pas une autre note. C'est pourtant un adversaire de ces expériences qu'il qualifie de « socialisme utopique » ; il en proclame hautement l'inutilité. Malgré tout, il ne peut nier l'influence bienfaisante de la vie en commun sur le caractère de ses pratiquants.

Nous citerons quelques-unes de ses conclusions (*History of the Socialism in the United States*, 1903, pp. 141-145) :

« Quiconque visite une colonie existant depuis quelque temps déjà ne peut manquer d'être frappé de la somme d'ingéniosité, d'habileté inventive et, de talent montrée par des hommes chez lesquels, à en juger par l'extérieur, on ne se serait pas attendu à rencontrer pareilles qualités... Rien ne m'avait surpris davantage, avait constaté Nordhoff, observateur très impartial, que la variété d'habileté mécanique et pratique que j'ai rencontrée dans chaque colonie, quelque fût le caractère ou l'intelligence de ses membres. »

« En règle générale, les colons se montraient très industriels, bien que la contrainte fût ignorée dans leurs associations. » « Le plaisir du travail en commun est un des traits remarquables de cette vie spéciale, considérée dans sa phase la meilleure. »

« Que faites-vous de vos paresseux ? » ai-je demandé, en maints endroits, – écrit Nordhoff – « Mais on ne rencontre pas de fainéants dans les colonies... Même les « Shakers d'hiver », ces lamentables va-nu-pieds qui, à l'approche de l'hiver, se réfugient chez les Shakers ou dans quelque autre milieu similaire, exprimant le désir d'en faire partie, ces pauvres hères qui viennent au commencement de la mauvaise saison, comme un « ancien » Shaker me le racontait, « la malle et l'estomac vides et s'en vont, l'une et l'autre remplis, dès que les roses se mettent à fleurir ». Eh bien ! ces malheureux ne peuvent résister à l'atmosphère d'activité et de méthode de l'ambiance et ils accomplissent leur part de travail sans aucun murmure, jusqu'à ce que le soleil printanier les pousse à nouveau à courir les routes. »

« Contrairement à l'impression générale, la vie dans les colonies était loin d'être monotone. Les colons s'efforçaient d'introduire dans leurs habitudes et leurs occupations autant de variété que possible. Les Harmonistes, les Perfectionnistes, les Icaris, les Shakers changèrent plusieurs fois de localité. Parlant des habitants d'Onéida, Nordhoff écrivait : « Ils semblent nourrir une horreur presque fanatique des formes ; c'est ainsi qu'ils changent fréquemment de métiers, qu'ils modifient très soigneusement l'ordre de leurs récréations et de leurs réunions du soir ; ils changeaient jusqu'à l'heure de leurs repas. » Dans les phalanges fouriéristes, la

diversité d'occupations était l'un des principes fondamentaux, et il en était de même pour presque toutes les autres « colonies ».

« L'apparente quiétude des colons cachait une gaieté et un entrain appréciables ; ils étaient rarement malades et on n'a jamais signalé chez eux un seul cas de folie ou de suicide. Ce n'est donc pas surprenant que leur longévité n'ait point été surpassée par les autres Américains (1) ».

« L'influence de la vie en commun semble avoir eu un effet aussi bienfaisant sur l'intellect et le moral que sur la vie physique des colons. Amana, qui consiste en sept villages qui dépassèrent à un moment donné 2000 habitants, ne compta jamais un avocat dans son sein. Amana, Bethel, Aurora, Wisconsin Phalanx, Brook Farm et nombre d'autres colonies déclaraient avec fierté qu'elles n'avaient jamais eu à subir un procès ni vu un de leurs membres en poursuivre un autre devant les tribunaux. »

« La comptabilité était tenue de la façon la plus simple ; bien qu'aucune caution ne fût exigée des administrateurs de ces associations, on ne cite pas un cas de détournement de fonds ou de mauvaise gestion. »

« Il faut noter que les colons apportaient invariablement une grande attention, tant à l'éducation de leurs enfants qu'à leur propre culture intellectuelle. En règle générale, leurs écoles étaient supérieures à celles des villes et villages des environs ; la plupart des colonies possédaient des bibliothèques et des salles de lecture, et leurs membres étaient plus éduqués et plus affinés que les autres gens de l'extérieur, d'une situation sociale égale. »

Il a existé une colonie individualiste anarchiste fondée par l'initiateur de Benjamin R. Tucker, le fameux proudhonien Josiah Warren. Cette colonie nommée *Modern Times* était située aux environs de New-York. Un essayiste américain assez connu, M. Daniel Conway, la visita vers 1860. Nous extrayons de ses Mémoires, publiés à Chicago, en 1905, certaines des impressions que lui laissa sa visite :

« La base économique, à « Modern Times » était que le coût (la somme des efforts) détermine le prix et que le temps passé à la fabrication détermine la valeur ; cette détermination se réglait sur le cours du blé et suivait ses variations. Un autre principe était que le travail le plus désagréable recevait la rémunération la plus élevée... La base sociale s'exprimait en deux mots : « Souveraineté individuelle » ; le principe de la non intervention dans la liberté personnelle était poussé à un point qui aurait transporté de joie un Stuart Mill et un Herbert Spencer. On encourageait vivement l'autonomie de l'individu. Rien n'était plus voué au discrédit que l'uniformité, rien n'était plus applaudi que la variété, nulle faute n'était moins censurée que l'excentricité... Le « mariage » était une question purement individuelle ; on pouvait se marier cérémonieusement ou non, vivre sous le même toit ou dans des demeures séparées, faire connaître ses relations ou non ; la séparation pouvait s'opérer sans la moindre formalité. Certaines coutumes avaient

surgi de cette absence de réglementation en manière d'union sexuelle : il n'était pas poli de demander quel était le père d'un enfant nouveau-né ou encore quel était le « mari » ou quelle était la « femme » de celle-ci ou celui-là... « Modern Times » comptait une cinquantaine de cottages, propres et gais sous leur robe mi-blanche et mi-verte dont les habitants s'assemblèrent dans leur petite salle de réunions... car on avait annoncé, pour l'après-midi, une réunion de conversation... la discussion roula sur l'éducation, la loi, la politique, le problème sexuel, la question économique, le mariage : ces sujets furent examinés avec beaucoup d'intelligence et, témoignage rendu à l'individualisme, pas un mot de déplacé, ou une dispute, ne s'éleva ; si toutes les vues exprimées étaient « hérétiques », chaque personne avait une opinion à elle, si franchement exprimée, qu'elle faisait entrevoir un horizon de rares expériences... Josiah Warren me fit voir l'imprimerie et quelques autres bâtiments remarquables du village. Il me remit une des petites coupures employées comme monnaie entre eux. Elles étaient ornées d'allégories diverses et portaient les inscriptions suivantes : Le temps, c'est la richesse. – Travail pour Travail. – Non transférable. – Limite d'émission : deux cents heures. – Le travail le plus désagréable a droit à la rémunération la plus élevée... Je n'ai jamais revu « Modern Times », mais j'ai entendu dire que, dès que la guerre civile eut éclaté (en 1866), la plupart de ceux que j'avais vus avait quitté la colonie sur un petit bâtiment et s'en étaient allés fixer leur tente sur quelque rive paisible du Sud-Amérique. »

(1) Morris Hillquit cite, dans un autre endroit de son ouvrage, qu'à Amana, chez les Harmonistes, les Zoaristes, nombre de personnes atteignent 70, 80 ans et davantage. Chez les Shakers, il n'est pas rare de dépasser 90 ans et à Onéida, on atteignait facilement cet âge. Parmi les fondateurs ou animateurs de colonies, Rapp arriva à 90 ans Baumeler et Noyes à 75 ans. À 87 ans (en 1903) l'Icarien Marchant militait encore activement.

On me dira qu'il s'agit de colonies créées par des nordiques qui passent, de par constatation et tradition, pour plus persévérants que les latins et méridionaux en général. Il y a eu, au Brésil, une colonie fondée exclusivement par et pour des communistes anarchistes italiens c'est la fameuse *Cecilia*, qui dura de 1890 à 1891. Son initiateur, le Dr Giovanni Rossi, écrivait à son sujet, dans l'*Università Popolare* de novembre-décembre 1916, les lignes suivantes :

« Pour moi, qui en ai fait partie, la colonie *La Cecilia* ne fut pas un fiasco... Elle se proposait un but de caractère expérimental : se rendre compte si les hommes actuels sont aptes à vivre sans lois et sans propriété individuelle... À ce moment-là, à l'exposé doctrinaire de l'anarchie, on objectait : – Ce sont des idées très belles mais impraticables aux hommes actuels. La *Colonie Cecilia* montra qu'une centaine de personnes, dans des conditions économiques plutôt défavorables avaient pu vivre deux ans avec de petits différends, et une satisfaction réciproque sans lois, sans règlements, sans chefs, sans codes, sous le régime de la *propriété commune*, en travaillant spontanément en commun... Le compte rendu, opuscule publié sous le

titre de « Cecilia communauté anarchique expérimentale », aboutissait à cette conclusion. Il fut rédigé par moi et approuvé par l'unanimité des colons. »

Est-ce à dire que nous niions les jalousies, les désaccords les luttes d'influences, les scissions et tant d'autres formes des guerres intestines de plus ou moins noble aloi, qui ont dévasté, déchiré, ruiné prématurément trop de Colonies ou Milieux Libres ? Certes, non, mais nous prétendons que ces difficultés ou ces trahisures se rencontrent partout où des humains d'esprit avancé s'assemblent, même quand leur réunion a en vue un objet purement intellectuel. Dans les colonies ces taches ou ces souillures sont plus évidentes, plus visibles, voilà tout.

Je nie si peu les ombres du tableau que trente ans d'études et d'observations m'ont amené à considérer, au point de vue éthique (je ne dis pas économique) les circonstances ou les états de comportements ci-dessous, comme les plus propices à faire prospérer et se prolonger les milieux de vie en commun, leurs membres fussent-ils individualistes ou communistes :

a) le colon est un type spécial de militant. Tout le monde n'est pas apte à vivre la vie en commun, à être un milieu-libriste. Le « colon-type » idéal est un homme débarrassé des défauts et des petites choses qui rendent si difficile la vie sur un terrain ou espace resserré : il ignore donc les préjugés sociaux et moraux des bourgeois et petits bourgeois. Bon compagnon, il n'est ni envieux, ni curieux, ni jaloux, ni « mal embouché ». Conciliant, il se montre fort sévère envers lui-même et très coulant à l'égard des autres. Toujours sur le guet pour comprendre autrui, il supporte volontiers de ne pas l'être ou de l'être peu. Il ne « juge » aucun de ses coassociés, s'examine d'abord lui-même et, avant d'émettre la moindre opinion sur tel ou telle, tourne, selon l'antique adage, sept fois sa langue dans sa bouche. Je ne prétends pas qu'il soit nécessaire que tous les aspirants colons aient atteint ce niveau pour instaurer un « milieu libre ». Je maintiens qu'en général le « colon-type » aura en vue ce but individuel et que s'efforçant de s'y conformer, il ne lui restera que peu de temps pour se préoccuper des imperfections d'autrui. Avant d'être un colon extérieur, il convient d'être un colon intérieur ;

b) la pratique du stage préparatoire a toujours donné de bons résultats ;

c) le nombre permet le groupement par affinités ; il vous est plus facile de rencontrer parmi deux cents que parmi dix personnes seulement quelques tempéraments qui cadrent avec le vôtre. L'isolement individuel est logiquement funeste à l'existence des milieux de vie en commun ;

d) une grande difficulté est la femme mariée, légalement ou librement, et entrant dans le milieu avec son « mari » ou « compagnon » ; avec des enfants, la situation est pire. Le « colon-type » est célibataire en entrant dans la colonie ou se sépare de sa compagne en y pénétrant (ou vice-versa, bien entendu) ;

e) point de cohabitation régulière entre les compagnons et les compagnes, et

le milieu a d'autant plus de chances de durée. Il en est de même lorsque les « compagnes » sont économiquement indépendantes des « compagnons », c'est-à-dire quand il n'est pas une seule compagne qui ne produise et consomme en dehors de toute protection ou intervention d'un compagnon, quel qu'il soit ;

f) tout milieu de vie en commun doit être un champ d'expériences idéal pour la pratique de la « camaraderie amoureuse », du « pluralisme amoureux », de tout système tendant à réduire à zéro la souffrance sentimentale. Tout milieu de vie en commun, où les naissances sont limitées, où les mères confient leurs enfants dès le sevrage (au moins pendant la journée) à des éducateurs de vocation, où l'enfant ne rend pas esclave celle qui l'a mis au monde, a de grandes chances de durer plus longtemps ;

g) toute colonie constituant un foyer intensif de propagande – même simplement au point de vue industriel : fabrication d'un article spécial, par exemple – augmente ses chances de durée ; toute colonie qui se renferme en soi, se replie sur elle-même, au point de ne plus rayonner à l'extérieur, se dessèche et périt bientôt ;

h) il est bon que les participants des milieux de vie en commun se fréquentent, surtout entre sexes opposés ; qu'ils se rencontrent en des réunions de distraction ou de conversation, repas en commun, etc... ;

i) le régime parlementaire ne s'est montré d'aucune valeur pour la bonne marche des colonies, qui exigent de la décision, non de la discussion. Le système de l'animateur, de l'arbitre, inspirant confiance aux associés, gardant cette confiance, quelle que fût d'ailleurs la méthode d'administration adoptée, semble, de préférence, avoir réussi. C'est une constatation que je ne suis pas seul à faire. Dans son ouvrage « Les Colonies Communistes et Coopératives », M. Charles Gide écrit : « Toute association quelle qu'elle soit – non seulement les associations communistes mais la plus modeste société de secours mutuels, tout syndicat, toute coopérative – doit sa naissance à quelque individu qui l'a créée, qui la soutient, qui la fait vivre ; et si elles ne trouvent pas l'homme qu'il faut, elles ne germent pas ». Paroles à méditer et que confirme l'histoire étudiée des colonies ;

j) la durée de toute colonie est facteur d'un pacte ou contrat, peu importe le nom de l'instrument, précisant ce que le Milieu attend de ceux qui participent à son fonctionnement et ce que ceux-ci sont en droit d'attendre de lui. Les charges et les profits doivent s'équilibrer et il est nécessaire que l'on s'entende d'avance sur le cas de résiliation et les conséquences impliquées ; enfin, le « contrat » définira, en cas de litige ou différend, à quelle personne est confiée le règlement du désaccord.

L'étude attentive des « colonies » et « milieux de vie en commun » – et c'est impliqué dans les remarques ci-dessus – me pousse à conclure que la durée d'un milieu de ce genre est fonction des réalisations particulières qu'il offre à ses membres et qu'il est impossible à ceux-ci de rencontrer dans le milieu extérieur. Ces réalisations peuvent être d'un ordre ou d'un autre, mais la poursuite de la réussite

purement économique ne suffit pas, l'extérieur offrant beaucoup plus d'occasions d'y parvenir que la colonie la mieux organisée. C'est ce qui explique le succès des colonies à base religieuse, toujours composées de sectaires, dont les adhérents ne se rencontraient que dans ces groupements, ou dont les croyances ou le mode de vie ne pouvaient se manifester ou se pratiquer qu'en « vase clos ».

Je souhaite simplement que ces remarques soient prises en considération par quiconque songe à fonder une colonie, milieu libre ou centre de vie en commun : ce ne sera pas du temps perdu.

– E. ARMAND.

LISTE DES COLONIES ET MILIEUX DE VIE EN COMMUN. – Il est excessivement difficile de se procurer des documents relatifs aux « Colonies », non pas que ces associations n'aient publié des journaux – ils abondent, tout au contraire – et des brochures de propagande, mais tirés à un nombre restreint d'exemplaires, journaux et publications deviennent pratiquement introuvables. Arthur M. Baker, de Londres, qui avait commencé à éditer une série de brochures ayant trait aux colonies et qui possédait, selon son expression « une masse immense de matériaux », m'écrivait déjà en 1904 qu'il fallait consacrer force argent à l'achat d'imprimés et de périodiques très rares. Chaque fois qu'il tombait sur un numéro intéressant, il y trouvait des informations sur une ou deux colonies dont il n'avait jamais entendu parler. On ignore exactement combien de milieux de ce genre ont été créés. La liste ci-dessous n'est donc que très approximative, sa valeur réside en ce qu'elle est établie pour la première fois et je serais heureux que cet essai, si imparfait soit-il, servît de point de départ à de nouvelles recherches.

Lorsque je l'ai pu, j'ai indiqué la durée de la colonie, son effectif en membres, etc. Souvent, j'ai dû me contenter d'un nom, d'une date, d'une information.

E. A.

Afrique du Sud. – Ile de Tristan d'Acunha : îlot isolé ; population ayant varié de 75 à 150 habitants, vivant relativement en communisme, depuis le début du 19ème siècle.

Allemagne. – « Eden », à Oranienburg, près Berlin, comptait, en 1905, 110 membres ; existe encore.

« Die Neue Gemeinschaft », à Schluchtensee, près Berlin, en 1902 comptait 40 membres.

« Volks-Landsheim », dans la colonie de Walter Mett (idéaliste) à Born auf dem Marss, en Poméranie. En plein fonctionnement.

Il a existé en 1903 une communauté moniste près de Hambourg dont W. Ostwald était l'inspirateur.

Angleterre. – « Clowdsden Hill » près Newcastle, 1891-98, débuta avec une douzaine de membres.

« Harmony Hall », Hampshire, 1839 (dernière tentative de Robert Owen).

« Manea Free », « Queenwood », vers 1840 : citées par M. A. Baker.

« Purleigh » : 1896-1902 ; 20 membres (tolstoïenne).

« The Sanctuary », dans le Sussex, 1923 (socialiste-chrétienne). Existe encore. William C. Owen y est mort en 1929.

« Starnthwaite », cité par M. A. Baker.

« Whiteway Colony », dans le Gloucestershire depuis 1902 ; communiste puis individualiste. Population cosmopolite variant de 75 à 150, croyons-nous (27 en 1906).

Argentine. – « Colonia Libertà » province de Misiones (1923) : composée de sectaires sabbatistes russo allemands.

En 1903, il existait aux environs de Buenos-Aires une colonie communiste chrétienne nombrant 70 membres.

Il doit exister en Argentine des colonies mennonites et de sectaires russes.

« La Protesta » du 15 novembre 1927 a parlé d'une colonie agricole aux expériences mouvementées qui avait récemment existé ou existait encore dans le Grand Chaco. Sans détails de lieu, de date, d'effectif.

Australie. – « The New Australia » : fut abandonnée en 1893 pour « Cosme » au Paraguay.

Autriche. – En 1913, il existait une colonie tolstoïenne à Semriach (Styrie).

Les « Vardanieri » : 200 membres, pratiqueraient la communauté des femmes (1928). Pas de nouvelles.

Colonie « idéaliste » de Waldhofen an der Ybbs (1927).

Belgique. – « Milieu libre d'Eeckeren », près Anvers (1903).

« Stockel Bois » : 1905-1906, une douzaine de membres inspirateur : Émile Chapelier.

Brésil. – « Cecilia », dans l'État de Parana, 1890-1891 : une centaine de participants, Dr Giovanni Rossi Inspirateur.

« Kosmos » disparue en 1904, ayant donné naissance à une autre colonie « Hansa » dont les membres habitaient Blumenau et Joinville (État de Ste-Catherine).

« Guararema », dans l'État de S. Paul, sous l'inspiration de Neblind, les colons vont et viennent sans faire de séjour prolongé.

« Monte Sol » (1905) : pas de nouvelles.

En 1912, il existait dans l'État de Rio Grande do Sul des colonies allemandes plus ou moins communistes et il s'en trouve certainement encore dans l'État de S. Catherina. Il a été aussi question de colonies naturistes dont nous n'avons plus entendu parler.

Bulgarie. – Il a existé vers 1922-1923 une colonie communiste libertaire aux environs de Roustchouk. Elle a dû sa chute à ce qu'elle a été trop souvent considérée par des illégalistes comme un lieu de refuge.

Canada. – « Christian Community of Universal Brotherhood » (Doukhobors) : depuis 1899, répandus dans le Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie britannique ; 10 à 12000 membres ; sous la direction de Pierre Vérighine, puis de son fils. Les Doukhobors comprennent des groupes scissionnistes ; une aile gauche, en lutte avec le gouvernement canadien ; plus ou moins partisans – au moins idéalement – de la « pluralité amoureuse » ou de la « camaraderie amoureuse », le recours à l'anudation publique est une de leurs formes de manifestations fréquentes (1930) ; communistes au point de vue économique.

« Hutterites » : colonies moraves, venues de l'Allemagne, 16 colonies dans l'État d'Alberta, 3000 membres.

« Redder Alta » (1906), communiste libertaire, débutant avec une quarantaine de colons, ne savons comment elle a fini.

Les « Colonies mennonites », très importantes, ont dû quitter le Canada, ne s'entendant plus avec le gouvernement.

Chili. – Au début de 1904, « La Protesta », de Buenos-Aires, faisait remarquer qu'il existait des colonies communistes au Chili.

Costa-Rica. – « Granja Far Away » : existe depuis un certain nombre d'années (1919 ou 1920 peut-être) ; quelques familles, que rejoignent de temps à autre des camarades venant des États-Unis ou d'Europe, lesquels s'en vont après un séjour peu prolongé, à tendance individualiste associationniste. L'un des inspireurs (Palomarès), édite (ou éditait) jusqu'en ces derniers temps (1930) une revue

dactylographiée : « Le Semeur ».

Cuba. – « La Gloria Colony » 1904, passait pour individualiste.

Écosse. – « Orbiston », 1824-28, première tentative oweniste.

Espagne. – « Tampul », en Andalousie (entre 1840 et 1850), fouriériste, dissoute par le gouvernement.

Il doit ou a dû exister en ce pays, de fondation récente, des colonies « naturistes ».

États-Unis. – « Adonai Shamo », Massachussetts, 1861-96, 30 membres.

« Altruist Community of Gibsonville », Michigan, 1894-?, individualiste-communiste.

« Amana », New-York, puis Iowa, fondée en 1714 en Allemagne, émigrée en Amérique en 1842, comptait encore 1500 membres en 1908 (l'un de ses animateurs, Christian Metz, est resté célèbre dans l'histoire des colonies).

(En 1903, « Amana » comptait sept villages : « Amana », « East Amana », « Middle Amana », « Amana near the hill », « West Amana », « South Amana », « Homestead » et 1800 habitants.)

« Alphadelphia Phalanx », Michigan, 1844-47, 200 membres, fouriériste.

« Anaheim », Californie, 1857. Une cinquantaine de familles. Coopérative, puis individualiste.

« April Farm », en Pennsylvanie, fondée par le millionnaire Garland, qui avait renoncé à son héritage, une douzaine de participants, la question de la liberté sexuelle y jouait un rôle important, dissoute de ce fait en 1926.

(À ce sujet, des journaux américains ont parlé d'une colonie qui existait vers 1865, dans les mêmes parages et qui fut dissoute pour les mêmes raisons, les biens mobiliers des colons auraient été dispersés aux enchères publiques. Impossible de savoir de quel milieu il s'agissait.)

« Arden », Delaware, 1900, six ans après comptait 80 familles, henry-georgiste.

« Army of Industry », Californie, 1914--?, 30 à 40 membres au début.

« Aurora », 1856-1911, dans l'Oregon, 250 membres.

« Aurora Colony », en Californie, 1910, fut créée par l'un des Isaac, éditeur de « Free Society », individualiste.

« The Barbara Fellowship Colony », Californie, 1923, n'existe plus.

« Bethel », Missouri, 1844-80, population ayant varié de 175 à 1000.

« Bishop Hill Community », dans l'Illinois, 1846-62, comptait 1000 membres en 1848.

« Bloomfield Association », New-York, 1844-46, 148 membres, fouriériste.

« British Colony », Californie, 1919-?

« Brook Farm Community », Massachusetts, 1841-47, 115 membres, à tendance fouriériste. A compté parmi ses membres des orateurs, des poètes, des philosophes comme Emerson, des romanciers comme Nathaniel Hawthorne.

« Brotherhood Cooperative Community of Equality », 1898-1906, Washington, d'abord socialiste, puis individualiste, 300 membres. Chute due au défaut d'un leader énergique.

« Brotherhood of New Life », Virginie, 1851, puis New-York, 1862. Disparue vers 1870. 100 membres.

« Bruederhoff Communities », South Dakota, 1862, plusieurs centaines de membres en 1900.

« Bureau County Phalanx ». Illinois, 1843, fouriériste.

« Celesta Second Adventists », Pensylvanie, 1843, 20 membres.

« Cheltenham », Missouri, 1856-64, de 180 membres à 42, icarienne.

« Christian Commonwealth », Georgie, 1896-1900, 500 membres.

« Clarkson Industrial Association », New-York, 1844, 2000 membres, fouriériste.

« Clermont Phalanx », Ohio, 1844-47, 120 membres, fouriériste.

« Coburn Township », ?-1910.

« Colorado Cooperative Colony », Colorado, 1894-1910.

« Columbia Phalanx », Ohio, 1848, 128 membres, fouriériste.

« Rurley Cooperative Brotherhood », Tacoma, 1903-?

« Coopolis », ?, anarchiste chrétienne, avait peine à vivre fin du XIXème

siècle.

« Dos Palos », Californie, 1910.

« El Capitan », Californie, 1910.

« Ephrata », 1728, existait encore en 1900, a compté jusqu'à 300 membres, basée sur le célibat.

« Fairhope », fondée en 1904, a compté 400, 700 membres, henry-georgiste, la « colonie de l'impôt unique », dans l'Alabama, a donné naissance à une dizaine de colonies semblables.

« Feiba Peven », 1826, oweniste, fusionna avec « New Harmony ».

« Fellowship Farm Colony », Massachusetts, 1906. A compté 26, 40 membres, avait établi une filiale à Norwood Inspirateur : George Elmer Littlefield.

« Free Acres », New-Jersey, 1910, une douzaine de familles, henry-georgiste, Bolton Hall, inspirateur ou participant.

« Fruitlands », Massachusetts, ? (A succédé à « Brook Farm ».)

« George Land », Massachusetts, 1910, henry-georgiste.

« Germania Colony », ?, 1856-79, une quinzaine de familles.

« Golden Life », Minnesota, 1902-1903, 8 camarades au début, communiste anarchiste.

« Goose Pond Community », Pennsylvanie, 1844, 60 membres, fouriériste.

« Halidon », ?

« Harmonists (the) », Pennsylvanie (1804), puis Indiana, puis retour en Pennsylvanie, 1894-1900, 1000 membres en 1825 ; Rapp, inspirateur et animateur.

« Haverstraw », New-York, 1826, 80 membres. Puis Kendal, Ohio, 150 membres. Oweniste.

« Heaven everywhere ». Illinois, 1923.

« Home Colony », Washington, dans la première décennie de ce siècle, a compté une cinquantaine de familles, non compris force jeunes gens des deux sexes. Individualiste anarchiste. La question de la liberté sexuelle y a joué un rôle important et lui a attiré maints désagréments. A été un centre actif de propagande, où s'est publié « Discontent », « The Demonstrator » et des brochures.

« Hopedale Colorry », Massachusetts, 1842-58, 275 membres, fouriériste.

« House of David », Michigan, fondée en 1903, 1000 membres en 1926, petite filiale en Australie. Son animateur, Benjamin Purnell, plusieurs fois poursuivi sous prétexte d'immoralité. Mystique.

« Icaria Speranza », Californie, 1883-1886, 54 membres, icarienne.

« Icarie », Texas, Louisiane, puis Iowa, 1848-78. 1000 à 1500, au Texas ; 250 à 500 à Nauvoo, en Louisiane ; 250 au début à Corning, dans l'Iowa, 35 en 1863, 83 membres en 1876. Colonie fondée par Cabet.

« Integral Phalanx », Illinois, 1845-47, 120 membres, fouriériste.

« Jefferson County Industrial Association », New-York, 1843, 400 membres, fouriériste.

« Kaweah » ?

« Koreshan Unity », Floride, fondée en 1889, 200 membres. Ces sectaires ont créé des filiales à Washington Heights et à Englewood, non loin de Chicago (60 personnes).

« La Grange Phalanx », Indiana, 1844-46, 120 membres, fouriériste.

« Leraysville Phalanx », Pennsylvanie, 1844-46, 40 membres, fouriériste.

« Llano Cooperative Colony », Californie, puis Louisiane. Fondée en 1884 par Job Harriman, a compté 800 participants en 1920, 350 en 1923, 188 en 1927, publie un hebdomadaire : « The Llano Colonist », Administrateur actuel : Geo Pickett. Coopérative.

« The Lord's Farm », New-Jersey, a duré 18 ans, et nourri 2000 personnes. Existait encore en 1919. Colonie de passage.

« Mac Kean County Association », Pennsylvanie, 1843, fouriériste.

« Mme Modjeska's Colony », Californie, colonie d'intellectuels polonais fondée à Cracovie en 1876, puis transplantée en Amérique.

« Macluria », 150 membres, fusionna avec « New Harmony ». Oweniste.

« Modern Times », New-York, une cinquantaine de cottages en 1860, disparue en 1866, lorsque a éclaté la guerre de Sécession. Individualiste-anarchisante, fondée par Josiah A. Warren.

« Marlboro Association », Ohio, 1841-45, 24 membres, fouriériste.

« Mohegan Colony », New-York, fondée par Soldes, dure depuis plusieurs années, à tendance anarchisante.

« Moorehouse Union », New-York, 1843, fouriériste.

« Nevada Colony », 1916-18, Nevada. 100 membres.

« New Harmony », dans l'Indiana, créée par Robert Owen, dura deux ans, de 1825 à 1827, a compté 800 membres. Cette colonie engendra huit ou neuf filiales qui ont vécu peu de temps, parmi lesquelles :

« Nashoba Colony », dans le Tennessee, destinée aux noirs.

(« Nashoha » fut créée par une écossaise, Frances Wright, que son échec ne découragea pas, car nous la trouvons mêlée à toutes sortes de mouvements émancipateurs.)

« North American Phalanx », New-Jersey, 1843-56, 112 membres, fouriériste.

« Northampton Association », Massachusetts, 1842-46, 130 membres, fouriériste.

« Nouvelle Icarie », Iowa, 1878-98, comptait encore 21 membres en 1895, la dernière colonie icarienne.

« Ohio Phalanx », Ohio, 1844, 100 membres, fouriériste.

« Oklahoma Colony », Oklahoma, comptait, en 1928, 34 membres, coopérative.

« Oneida », d'abord à Putney (Vermont), puis à Oneida (New-York), après réunion avec la colonie de Wallingford. La colonie des Perfectionnistes, du « complex marriage » par lequel chaque homme était marié à toutes les femmes de la colonie et chaque femme à tous les hommes, de l'éducation en commun des enfants considérés comme les enfants de la colonie, de la limitation des naissances, de l'auto-critique. Fondée par John Humphrey Noyes. 87 membres en 1849, 295 en 1851, 298 en 1875, 306 en 1878. Ce qui restait d'Oneida, qui avait abandonné en 1879 et, en même temps, la vie en commun et le mariage complexe, s'est transporté en 1917 à Sherill, à 400 kilomètres à l'est.

« One-mention Community », Pennsylvanie, 1843, 40 membres, fouriériste.

« Ontario Community », New-York, 1844, 150 membres, fouriériste.

« Prairie Home Community », Ohio, 1843, 130 membres, fouriériste.

« Raritan Bay Union », New-Jersey, 1853, fouriériste.

« Rose Valley », Pennsylvanie, existait en 1904, colonie artistique.

« Rosicrucian Fellowship », Californie, colonie de Rosicruciens existant depuis plusieurs années et publiant un journal : « Rays from the Red Cross », Il a été question d'un établissement en Égypte.

« The Roycroft Shop », à East Aurora, créée en 1895 par un homme très original, Elbert Hubbard, d'abord disciple de William Morris et de Walt Whitman et qui devint très personnaliste. A été parmi les victimes du torpillage du « Lusitania ». Avait édité « The Philistine », « The Fra ». Son fils a repris « la suite des affaires ».

« The Ruskin Colony », Tennessee, puis Géorgie, 1894-1901, 300 membres.

« The Separatiste of Zoar », Ohio, 1819-98, 500 membres. Colonie où l'on vivait très vieux, la plus démocratique des « colonies à base religieuse ».

« Saint-Naziaz Colony », Wisconsin, basée sur le célibat, constituée de catholiques romains.

« Skaneateles Community », 1844-46, New-York, 90 membres.

« The Shakers », New-York, fondée en 1776, ont compté jusqu'à 21 établissements et 5000 membres, il doit rester une colonie et 200 membres à Mount Lebanon.

(Les Shakers ont compté jusqu'à 17 établissements : « Mount Lebanon » et « Watervliet », New-York ; « Hencock », « Harvard » et « Shirley », Massachusetts ; « Enfield », Connecticut ; « Canterbury » et « Enfield », New Hampshire ; « Alfred » et « New Gloucester », Maine ; « Union Village », « Whitewater » et « Watervliet », Ohio ; « Pleasanthill » et « South Union », Kentuck ; « White oak », Géorgie ; « Narcoosee », Floride.)

« Shalam », New Mexico, 1884-1901, colonie d'enfants.

« Social reform Unity », Pennsylvanie, 1842, 20 membres, fouriériste.

« Sodus Bay Phalanx », New-York, 1844, 300 membres, fouriériste.

« Spring Farm Association », Wisconsin, 1846-49, 40 membres, fouriériste.

« Sylvania Association », Pennsylvanie, 1842-45, 145 membres, fouriériste.

« Temple Home Colony », Californie, 1903.

« Trumbull Phalanx », Ohio, 1844-47, 200 membres, fouriériste.

« Tuscarawas », Ohio, vers 1840, fondée par le proudhonien Josiah Warren.

« Unitarian Association », Wisconsin, 1844, 200 membres, fouriériste.

« United Cooperative Industries », fondée en 1923.

« Utopia Colony », New-Jersey, créée par Upton Sinclair, incendiée en 1907 ; 70 membres, socialo-fouriériste.

« Van Eeden Colony », Caroline du Nord, 1912, pas de nouvelles.

« Vineland », New-Jersey, comptait 12000 habitants en 1861, créée par Charles K. Lundis. Type du milieu autonome de création purement personnelle.

« Wayne Produce Association », Géorgie, fondée en 1921, 75 membres, composée exclusivement de Finlandais.

« Western New-York Industrial Association », 1844, 359 membres, fouriériste.

« Wisconsin Phalanx », 1844-50, 180 membres, fouriériste.

« Women's Commonwealth ». Texas, 1876-1906, composée uniquement de femmes célibataires.

« Yellow Springs », Ohio, 1824, 75 à 100 familles. Colonie swédenborgienne.

– Victor Considérant avait également fondé, en 1852, une colonie fouriériste au Texas, qui échoua après avoir englouti 2 millions (12 à 15 millions actuels).

– Un mystique, Bill Simpson, s'inspirant de François d'Assise, a créé récemment un mouvement qui a donné naissance à plusieurs colonies, parmi lesquelles on cite « Stepping Stones », « Wellington », « New Hope ».

France. – « Famille Saint-Simonienne », à Ménilmontant, Paris, 1828-29. A compté 40 à 50 participants, fondée par Enfantin.

« Colonie sociétaire de Condé-sur-Vesgre », Seine-et-Oise. Commencée avec 600 participants. N'en reste que des vestiges : une maison de campagne où vont prendre des vacances les rares fouriéristes qui demeurent encore.

« Colonie de Citeaux », Côte-d'Or, 1841-42, fondée par un Anglais, Young ; fouriériste.

« Milieu libre de Vaux », près Château-Thierry, Aisne, 1902-04, n'a pas dépassé 20 membres. Fondé par Butaud et Sofia Zaïkowska. Plus tard, il y eut un

autre milieu libre à Bascon ; créé en 1911, il a plus ou moins duré jusqu'à ce jour, s'affirmant de plus en plus végétalien.

« Hautes-Rivières », Ardennes, 1904, 2 mois. 4 membres, communiste-anarchiste.

« Glisy », près Amiens, Somme, début de 1905, 5 ou 6 colons, communiste libertaire.

« Ciorfoli », Corse, 1906-07, une demi-douzaine de membres, communiste libertaire.

« La Rize », Rhône, 1907, une demi-douzaine de membres, communiste libertaire.

« Aiglemont », Ardennes, a débuté, créée par Fortuné Henry, en 1904, avec 5 colons et s'est pratiquement éteinte en 1907. Communiste anarchiste.

« Liéfra », à Fontette, Aube, créée en 1908, sous l'inspiration de M. Paul Passy, 77 membres, socialiste chrétienne, rattachée aux associations « enclaviennes », autrement dit « henry-georgiste ».

« Colonie de Saint-Germain », 1906-1908, créée par E. Girault et André Lorulot, une douzaine de membres, communiste libertaire.

« Pavillons sous Bois », Seine, 1910-12 ; colonie communiste libertaire qui a compté parmi ses membres les quatre frères Rimbault et Garnier, des « bandits tragiques ». Cette dernière affaire y mit fin.

« L'Intégrale », à Puch, Lot-et-Garonne, fondée en 1910 par Victor Coissac, s'est maintenue autour d'une dizaine de membres, collectiviste.

« Milieu libre de La Pie », à Saint-Maur, Seine, créée début 1913, par G. Butaud et Sofia Zaïkowska. A compté 20, puis 30, puis 52 participants (sept, 1913), Dispersé par la guerre de 1914.

« Terre Libérée », colonie végétalienne, fondée en 1924, par Louis Rimbault, à Luynes, près de Tours.

« La Kaverno di Zaratustra ». Établie d'abord à Spreenhagen, par le Dr Goldberg, un idiste qui a adopté le pseudonyme de Filareto Kavernido, puis transportée à Rotes Luch, l'une et l'autre localités aux environs de Berlin (avec filiale à Dusseldorf Eller). Se trouvait transplantée, en 1923, à Le Villars, par Tourettes-sur-Loup (Alpes-Maritimes), où elle a compté jusqu'à une quarantaine de membres ; émigrée en Corse, près d'Ajaccio, vers 1927, où est venue la rejoindre une bonne partie du milieu allemand, mais où elle a été décimée par la malaria et les dissensions. Communiste anarchiste, naturiste, nudiste. Le Dr Goldberg a

toujours eu maille à partir avec les autorités des régions où il a établi ses colonies. Au moment où paraissent ces lignes, il se trouve à Saint-Domingue, où il s'efforce de reformer une colonie (1930).

« Le Ray », près de Contes, Alpes-Maritimes, 8 à 10 membres, s'est terminée par la mort de Gardey, son fondateur, juin 1922.

« Terre Nouvelle », à Oraison, Basses-Alpes, fondée par Freytag, colonie agricole adventiste ou néo-adventiste, à base foncièrement évangélique et messianique. Remarquable par l'abstention de « commerce charnel » entre colons des deux sexes, qui s'aiment « en amis », mais pas plus. La vie étant éternelle, la procréation est inutile. Ne doit pas dépasser 20 à 30 membres.

« L'Universalité Pratique », aux portes de Nice, Alpes-Maritimes, créée par Gothland (1912), plus ou moins théosophe. Agriculture et élevage. Végétaliens. Ne dépasse par une dizaine de membres (1930).

« Le Phalanstère », essai de colonie, créée par Philippon, disciple de Robin, près d'Alès, Gard : en est à sa période constructive (1930).

Inde. – Il a existé dans l'Inde deux colonies owenistes de peu de durée et dont l'histoire n'est pas connue (1826-?).

Irlande. – « Ralahine », 1833-36, oweniste, la colonie des « bons de travail », fondée par Arthur Vandeleur, qui se ruina au jeu ; comme la colonie était érigée sur ses terres, elle fut dissoute par ses créanciers qui, d'accord avec la loi anglaise, ne voulurent pas admettre qu'elle fût propriété commune de ses membres.

Il a existé d'autres colonies en Irlande, dont l'une aux environs de Dublin, en 1819, et une autre qui vécut longtemps à Dublin même, administrée par les Quakers.

Italie. – « Abbaye de Santa Barbara », colonie de Thélémites, dans l'Italie méridionale, dissoute par le gouvernement italien en 1927.

« Colonia Arnaldi », sur les rives de la mer Tyrrhénienne, existait en 1922.

Il a certainement existé d'autres colonies en Italie.

Japon. – « Itto-En », colonie dont l'animateur est le mystique Tenko Nishida (existait en 1928).

Mexique. – « Topobolampo Colony », sur la côte occidentale du Mexique, 1891-1900, a compté 6 à 700 membres au début, oweniste, fouriériste. Fondée par Albert K. Owen.

Il y a eu d'autres colonies au Mexique. En 1903, il existait des colonies

mormones, qui n'avaient pas voulu accepter la suppression de la polygamie.

À la suite de leur désaccord avec le gouvernement canadien, un certain nombre de « mennonites » se sont transportés dans l'État de Chihuahua et y ont établi des colonies.

En 1927, Alfred Sors a réuni 4 ou 5 camarades dans l'État de Durango, petite colonie à laquelle a mis fin la révolution.

Océanie. – Il est d'usage de compter parmi les colonies communistes les établissements créés par les mutins du « Bounty » (1825) à Pitcairn Island, Norfolk Islands, Lord Howe Island et qui, en fait, se gouvernent à leur façon, avec une ingérence minimum du gouvernement de la Métropole ou de l'Australie.

Panama. – « Cooperative Colony », 1916.

Palestine. – « Colonies sionistes », individualistes, communistes, coopératives. Les plus démonstratives sont pour les coopératives la colonie de « Nahalla » (80 familles) et pour les communistes celle de « Nures ». Au début de 1927, il aurait existé, en Palestine, 35 groupes communistes israélites, dont la population variait de 10 à 800 personnes.

Paraguay. – « Cosme Colony », près Caazapa, 1893-1904, a compté de 65 à 150 participants, communiste, fondée par William Lane, la colonie des distractions et l'une de celles qui a rendu ses membres les plus heureux.

« Colonies mennonites ». – Dans le « Chaco Paraguayen ». Ont obtenu une charte spéciale du gouvernement. Sont établis en 15 villages, avec leurs temples, leurs écoles, leurs champs communaux, sans intrusion garantie des autorités judiciaires ou policières du pays. Aux dernières nouvelles (1930), des mennonites de Pologne, Allemagne et Russie se proposaient de les rejoindre.

En 1913, un essai de colonie a été tenté par des anarchistes communistes, à quelques kilomètres du fleuve Paraguay, mais a échoué complètement.

Pays-Bas. – Au début du siècle, il y a eu un mouvement en faveur des colonies assez important, comprenant deux tendances : l'une ayant en vue la possession communiste du sol, qu'animait le socialiste-idéaliste et écrivain van Eeden (plus tard converti au catholicisme) ; l'autre, tolstoïenne, inspirée par le pasteur Kijlstra, communiste.

Les tolstoïens, ou anarchistes-chrétiens, ont créé la colonie de Blarikum (1899-1903) où résida Kijlstra et qui a été incendiée le lundi de Pâques 1903 par les gens du pays – et la colonie d'Amersfoort, qui consistait en une imprimerie.

L'autre tendance coopérative a créé « Walden » en 1898, où résidait F. van Eeden et qui comptait 35 membres.

« Huizen », 1902.

« Nieuw Harmonie », 1902, à Nederhost den Berg.

Il y avait également à Blarikum, où se sont trouvées réunies, à un moment, de 30 à 40 personnes, des partisans de la tendance de la possession communiste du sol.

« De Ploeg » (1920-1928), colonie agricole, dans la province du Noord Brabant, créée par des camarades qui voulaient vivre, en coopération, du travail de leurs mains. Composée d'individualistes et de communistes, les uns et les autres s'accusent mutuellement d'être la cause de sa chute.

Pérou. – « Les Buenos Amigos », 1853, ?

Russie. – En 1914, il existait une colonie agricole, à tendance tolstoïenne-communiste à « Linbovka », à 25 kilomètres de Kharkov, 65 membres. En 1924, il existait deux colonies du même genre : l'une au bord de la Mer Noire, entre Novorossik et Batoum, l'autre en Ukraine, tout près de Poltava.

« Kuzba », 1922, aurait compté jusqu'à 2000 membres, dont plusieurs centaines d'Américains. Colonie coopérative dont l'intervention du gouvernement soviétique a amené le déclin.

« Uhlfeld », colonie communiste composée d'Autrichiens, établie dans la province d'Orenburg, mais que le gouvernement des Soviets a obligé à émigrer, en 1927, dans la steppe des Khirgiz.

Il a existé, et il existe encore, en Russie de nombreuses colonies de « sectaires » occultes ou publiques.

BIBLIOGRAPHIE. – E. Armand : « Les tentatives de Communisme pratique », Paris, 1904. – Arthur M. Baker : « New Moral World Series », Londres. – Félix Bonnaud : « Cabet et son œuvre », Paris, 1900. – Redelia Brisbane : « Albert Brisbane », Mental Biography, Boston 1873. – G. Butaud : « Seigneur de Château-Thierry, Nogent l'Artaud et autres lieux, et Croquant de Bascon », 1908. – M. Cabet : « Voyage en Icarie », Paris, 1846. – Émile Chapelier : « Une colonie communiste, Stockel-Bois », 1906. – Émile Chapelier : « La Nouvelle Clairière, drame social en 5 actes », Stockel-Bois, 1906. – T. Combe : « Whiteway, un coin de terre heureux », Paris, 1904. – « Communities of the Past and Present », Newllano, 1924. – James Connolly : « Labour in Irish History », Dublin, 1910. – Craig : « History of Ralahine ». – Édouard Dolléans : « Robert Owen », Paris, 1905. – Maurice Donnay et Lucien Descaves : « La Clairière », comédie en 5 actes, Paris, 1900. – Ch. Gide : « Les Colonies coopératives et communistes », Paris, 1927-28. – John Boston Godman : « Brook Farn », Historie and personal Memoirs,

Boston, 1894. – Fortuné Henry : « Communisme expérimental ». – André Mounier : « En Communisme », Aiglemont, 1905. – Morris Hillquit : « History of the Socialism in the United States », New-York, 1903. – William Alfred Hinds : « American Communities », Chicago, 1902. – Alexander Kent : « Coö Communities in the United States » (in Bulletin of Departement of Labor, n° 35, july 1901). – George Browning Lockwood : « The New Harmony Communities », Marion 1902. – André Lorulot : « Une expérience communiste : la colonie libertaire de Saint-Germain », Saint-Germain, 1908. – Georges Narrat : « Milieux libres : quelques essais de vie communiste en France », Paris, 1909. – Ch. Nordhoff : « The Communistic Societies of the United States, from personal visits and observations », New-York, 1875. – Jules Prudhommeaux : « Icarie et son fondateur, Émile Cabet », Paris, 1907. – Lindsay Smith : « Brook Farm, its members, scholars and visitors », New-York, 1900. – Sagot : « Communisme dans le Nouveau Monde », Dijon, 1900. – Bertha Shambaugh : « Amana, the Community of true Inspiration », 1918. – Charles Sotbevan : « Horace Greeley and other Pioneers of American Socialism », New-York, 1872. – John Spargo : « My visit to the tolstoyan colony of Whiteway », 1905. – Van Eeden : « Kolonie in N. Carolina », Amsterdam, 1912.

Accueil

MILITAIRE adj. (lat. *militaris*, de *miles*, *militis*, soldat)

Qui concerne l'armée, les soldats et, conséquemment, la guerre vers laquelle sont orientées les institutions militaires. Ce mot désigne une mentalité, des mœurs, une politique, une organisation ; il évoque des charges sociales, des tyrannies de caste, de sanglantes suprématies, des entrégorgements de peuples et, en général, un abaissement du niveau *humain* qui ne peuvent que le faire haïr de tous les hommes libres. Tous ceux qui pensent avec quelque indépendance, ont plus ou moins marqué de réprobation l'esprit et les œuvres militaires. Quelques citations typiques en feront foi. Jusqu'aux grands de l'Église d'ailleurs qui, revenant, à certaines heures, à la logique de leurs enseignements, en ont dénoncé les méfaits ! « Ce qu'il y a de plus fatal à la vie humaine, c'est l'art militaire » (Bossuet). « Un prince qui n'a eu que des vertus militaires n'est pas assuré d'être grand dans la postérité » (Massillon) « Quinze ans de despotisme militaire changent tout dans les mœurs d'un pays » (Mme de Staël). « L'éclat des succès militaires éblouit même de bons esprits » (J. de Maistre). « La gloire militaire ne justifie pas le despotisme, mais elle le décore » (Benj. Constant). « Une démocratie n'existe plus là où il y a une force militaire en activité dans l'intérieur de l'État » (Chateaubriand). « La servitude militaire est lourde et inflexible comme le masque de fer du prisonnier sans nom » (Alf. de Vigny). « La vie militaire est anormale et prive la société des hommes les plus forts » (Maquet). « L'honneur militaire est le plus bizarre et le plus variable de tous » (Valéry), etc...

L'*art militaire* est proprement l'art de tuer. Le métier qu'il exige comporte un entraînement systématique à la destruction des choses et des personnes ; il n'existe pas en dehors d'une collaboration, selon certaines méthodes, aux crimes collectifs que sont les guerres. La caserne et le service militaire obligatoire en ont systématisé l'apprentissage... La justice, dite militaire, est rendue par un conseil de guerre, c'est-à-dire un tribunal où les chefs jugent leurs subordonnés. Elle fonctionne, plus encore que la justice civile – qu'elle méprise d'ailleurs, comme le proclamait, de façon typique, sous l'affaire Dreyfus, le parti de l'État-major – avec un dédain insolent de l'équité. Elle rend des sentences à la fois grotesques et terribles. Et elle fait exécuter – préoccupée d'exemple ! – par ses camarades les malheureux que frappent ses arrêts de mort. Pour les autres, elle a ses bagnes où opèrent des tortionnaires raffinés. De la caserne à Biribi, de la discipline à la sanction disproportionnée, de la brimade bouffonne et lancinante à la punition sadique, s'étalent ridicules, tracassières et cruelles, des compressions de l'être humain qui sont des vertus proprement militaires. Elles n'abdiquent à aucun moment, et la

guerre les connaît accrues et davantage florissantes...

En temps de guerre, les actes de répression militaire sont caractérisés par des violences de toute nature, dirigés contre des adversaires ou ennemis, contre des villes ou des provinces, ou seulement contre des habitants, des prisonniers, des vaincus, par ordre des chefs militaires et sous prétexte d'exemple ou de représailles. Aux colonies surtout – où c'est d'ailleurs en permanence l'état de guerre, où sévit en fait, sans interruption, l'occupation militaire, – combien d'actes infâmes n'a pas couvert la prétendue civilisation ! Est-il besoin d'aller plus loin que l'exemple, sous nos yeux, de ce que fait la France, en Indochine ; aux Indes, l'Angleterre ? Le règne militaire incarne à merveille la domination du plus fort. Le militaire colonisateur, qui porte à la pointe des baïonnettes les bienfaits des « grandes » nations, s'accompagne souvent de ces deux auxiliaires doucereux qui parfont sa tâche généreuse : la religion et l'alcool. « By the Bible et by the gin » (comme disent les fils d'Albion, experts dans l'art du rendement colonial), on obtient, les armes remises pour un temps au fourreau, ce que n'a pu achever la conquête...

Disons-nous, pour compléter le tableau, quelques mots de cette discipline « qui fait la force principale des armées », comme s'expriment les manuels d'instruction ? Évoquons-nous le dressage méthodique des unités confiées aux formations militaires, le refoulement de la personnalité, l'obligation d'une obéissance qui ne connaît ni raison, ni raisons. Pour les jeunes gens contraints à enfermer dans les casernes une portion précieuse de leur existence, est-il souvenir plus humiliant que cet abaissement devant le galon prestigieux, le silence devant une « supériorité » toute d'arrogance et d'arbitraire ? Militaire est synonyme de soumission aveugle, de mise à merci « sans discussion ni murmure ». L'esprit militaire exige qu'on abdique, l'individualité est sa proie. L'armée s'applique à niveler et à mâter les hommes dont elle s'empare. Elle prétend à l'obéissance passive. Les œuvres militaires s'accomplissent sous le signe d'une docilité totale et moutonnière. Et c'est des troupeaux qu'elles ébranlent...

C'est assez dire que la conception militaire est une force avec laquelle nous ne pouvons transiger et qu'à sa mentalité, ses rouages et ses buts, nous opposons une critique et une propagande incessantes. Contre elle, les libertaires ne marchandent ni leur temps, ni leur liberté. Plus d'un a payé de sa vie la révolte contre ses prétentions et ses crimes. Avec eux, les syndicalistes révolutionnaires, comprenant quel levier de classe, quelle puissance anti ouvrière est l'armée, ont essayé de sauvegarder les dignités menacées, de maintenir actives les énergies tapies sous le joug parmi les jeunes travailleurs enrôlés. L'antimilitarisme agissant (voir *militarisme*) est dans la logique de nos principes : il commande les attitudes de tous les révolutionnaires éclairés qui voient, plus loin que les coups de main de violence, une société affranchie des fléaux autoritaires. Intense pendant les années qui précédèrent la guerre, l'effort antimilitariste a souffert de l'écoeurement des foules trompées cherchant, quand elles ne sombrent pas dans l'indifférence, une obscure revanche dans les illusions bolchevistes. Comme si les mêmes armes et les

mêmes moyens ne ramenaient pas aux mêmes dangers et ne ressuscitaient pas des malversations du même ordre ! Le peuple pour se défendre, ne peut favoriser la formation d'une nouvelle organisation militaire qui, avec la même mentalité, se retournera de nouveau contre lui, au service de quelque caste, ou de quelque aventurier...

Opposé au mot civil, le mot militaire est un terme générique qui désigne l'ensemble de la force armée. Il y a, entre les deux éléments, une démarcation plus nette encore dans le langage vulgaire que dans le langage technique. Qui porte habit militaire semble avoir revêtu un prestige et des vertus qui manquent aux autres mortels. « Il fut un temps où le militaire s'imaginait volontiers appartenir à la race des héros invincibles et traitait avec une désinvolture quelque peu dédaigneuse le simple pékin. » Il y aurait de la naïveté à croire ces temps révolus. La recrudescence des préoccupations militaires au sein des nations troublées d'après-guerre a ressuscité des prérogatives et ramené des délits de lèse-majesté qu'on croyait à jamais disparus. Au pays de Voltaire, un regard nuancé d'ironie suffit à autoriser les porteurs de galon à se croire insultés et à exiger contre vous des sanctions...

À l'heure où la France, pour sauvegarder sa fallacieuse « victoire », porte à un si haut degré le mal militaire, il est piquant de rappeler le jugement de celui qui, alors premier consul, devait faire bientôt de l'Europe le champ-clos des armées : « Il ne faut pas, disait-il, raisonner des siècles de barbarie aux temps actuels. Nous sommes 30 millions d'hommes réunis par les lumières, la propriété et le commerce. 3 ou 400 000 militaires ne sont rien auprès de cette masse. Outre que le général ne commande que par les qualités civiles, dès qu'il n'est plus en fonction, il rentre dans l'ordre civil. Les soldats eux-mêmes ne sont que les enfants des citoyens. L'armée, c'est la nation. Si l'on considérait le militaire, abstraction faite de tous ces rapports, on se convaincrait qu'il ne connaît point d'autre loi que la force, qu'il rapporte tout à lui, qu'il ne voit que lui. »

« L'homme civil, au contraire, ne voit que le bien général. Le propre du militaire est de tout vouloir despotiquement ; celui de l'homme civil est de tout soumettre à la discussion, à la vérité, à la raison. Elles ont leurs prismes divers, ils sont souvent trompeurs ; cependant la discussion produit la lumière. Je n'hésite donc pas à penser, en fait de prééminence, qu'elle appartient incontestablement au civil. »

Si le guerroyeur forcené de l'Empire a oublié le parallèle – peu flatteur pour le militaire – tracé par Bonaparte, que dirons-nous de la cécité d'une République qui entretient au paroxysme, sous des prétextes de sauvegarde, toutes les vertus qui alimentent le césarisme ?...

-Georges YVETOT

À LIRE : *Psychologie du militaire professionnel* (A. Hamon) ; *Sous-Offs* (L. Descaves) ; *Biribi* (G. Darien) ; *L'Armée contre la Nation.* (Urbain Gohier) ; *Le livre d'or des officiers français* (Chapoutot) ; les satires de G. Courteline, etc...

Accueil

MILITANT(E) rad. militer adj.

Qui fait la guerre, qui combat. Une nation guerrière et militant, - Qui lutte, qui dispute une victoire : La vie de l'homme est une vie militante. Politique militante : Politique de lutte. - Substantiv. : Partisan de cette politique : Les militants. Église militante (v.Église).

Mais il est un sens - pour nous familier, et qui entre de plus en plus dans la terminologie courante - sur lequel nous voulons, ici, nous étendre davantage. Qu'est-ce qu'un militant ? Le militant tel que nous le comprenons s'apparente à l'apôtre, à l'agitateur et à l'animateur. Comme l'apôtre il se voue à la propagation et à la défense d'une doctrine, d'une idée, d'une cause, avec l'enthousiasme de la foi, un prosélytisme ardent et le désintéressement d'une conviction inébranlable. Comme l'agitateur, il est celui qui réveille les masses populaires et les entraîne à la lutte contre les iniquités sociales. Comme l'animateur, il organise, éduque, enflamme et galvanise ceux qui, comme lui, comprennent que leur émancipation totale ne dépend que de leur effort, individuel et collectif. (Voir les mots Agitateur, Apôtre).

Parlons de nos militants. Par la parole, par l'écrit et par l'action les militants anarchistes, dans le monde entier - et surtout à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci - ont donné l'exemple, parfois farouche et tragique, de l'esprit de sacrifice entier à la cause révolutionnaire. Nombreux sont les justiciers, les vengeurs, les généreux exaspérés qui ont remué les masses miséreuses et terrifié la bourgeoisie par leur propagande individuelle.

Leur admirable apostolat n'a pas été couronné du succès tant espéré... Leur sacrifice n'a pas amené le triomphe de l'anarchie ; mais l'espoir a jailli de partout et la philosophie anarchiste s'est largement répandue parmi les exploités, elle a pénétré les mouvements de revendication prolétarienne... Malgré, les persécutions, la discussion des idées subversives partout continue. Les idées et les militants les plus connus de l'anarchie eurent des sympathies dans tous les milieux de la société. L'objection qu'ils rencontraient dans leur propagande était le plus souvent celle-ci : « Ce que vous préconisez est trop beau pour une humanité si laide ! » Mais discuter une idée, c'est vouloir la comprendre et la comprendre c'est commencer à l'adopter. L'idée faisait donc son chemin. D'autant plus que partout les procès retentissants de militants anarchistes passionnaient l'opinion publique. Des propagandistes admirables réfutaient pied à pied les objections de l'éloquence judiciaire au service

de la justice bourgeoise. Quant aux responsables de « propagande par le fait », leur attitude, simple ou crâne, fut toujours celle de héros vaincus, mais non désespérés du triomphe de l'Idée et heureux de l'occasion qui leur était donnée d'expliquer et de justifier leurs actes « devant des ennemis et non des juges », comme ils disaient. L'activité de ces militants, leur audace affolaient les bourgeois, mais reconfortaient les travailleurs emportés par de tels exemples loin des pitreries des tréteaux politiques.

De cette propagande de « l'époque héroïque » anarchiste, l'éducation populaire se ressentit fortement. Une mentalité nouvelle se révélait. Les militants de l'anarchie, orateurs et écrivains, développaient avec succès les généreuses idées de liberté et de fraternité humaine. Ces idées se discutaient et les espoirs d'un avenir très prochain se formulaient surtout parmi les travailleurs. Il s'agissait de favoriser et d'amplifier cet acheminement vers la justice sociale par l'organisation de la classe ouvrière. Ce fut le rôle des militants syndicalistes.

Les travailleurs groupés en vue de revendiquer un meilleur salaire offraient en effet un terrain merveilleux pour une propagande plus hardie et plus logique que celle de l'entente des exploités avec leurs exploiters et, dans ces groupements, il était facile de montrer la solidarité ouvrière s'effectuant dans l'action revendicatrice autrement que par la mutualité.

Tout est mieux compris entre frères de misère, entre compagnons de chaîne. Souffrir et espérer ensemble prédispose singulièrement à avoir mêmes pensées. C'est pourquoi les ouvriers affranchis du respect de l'autorité, imbus d'idées de justice sociale et animés de saine révolte contre les iniquités furent aptes à se faire comprendre parmi les travailleurs en leur parlant de la possibilité de conquérir (par l'union et par l'action sur le terrain économique, dans le syndicat) le Bien-Être et la Liberté. Loin de dénigrer le Travail, source de toute la richesse sociale dont ne profitent point les travailleurs, ils en démontrèrent la nécessité et la beauté à la condition que le Prolétariat - par son action énergique et coordonnée - ait supprimé l'iniquité sociale sur laquelle est basée le régime bourgeois : l'exploitation de l'homme par l'homme.

Ces militants anarchistes ou libertaires surent se faire comprendre. Ils surent convaincre. A leur contact les travailleurs prirent conscience de leur valeur et comprirent qu'ils devaient rester unis pour être forts. C'est de cette éducation poursuivie dans les syndicats que naquit la C. G. T. La propagande syndicaliste des militants anarchisants nous semble la seule efficace pour aboutir à la « suppression du Patronat et du Saliariat », principe fondamental de la C. G. T. et but suprême du syndicalisme. C'est du producteur, affranchi dans sa mentalité par l'éducation, que surgira l'action prolétarienne propice à l'éclosion d'une société nouvelle d'hommes libres sachant s'entendre et s'entr'aider pour la vie...

Les militants syndicalistes surent donner aux syndicats ouvriers une allure

combative qui ne fut pas sans alarmer les exploiters et leurs défenseurs. L'État mit au service des patrons contre les ouvriers tous les moyens de répression possibles. Magistrature, Police, Armée furent mobilisées contre la classe ouvrière en œuvre d'émancipation. De nouvelles lois répressives furent vite bâclées et appliquées aux militants. Une presse servile trompa sciemment l'opinion publique pour l'ameuter contre l'ouvrier syndiqué et contre ceux qui, sans ambition personnelle, attaquaient droit l'édifice d'iniquité.

Mais tout cela n'empêchait nullement le syndicalisme d'être redoutable par sa tactique révolutionnaire et ses formules d'action directe. Tout cela n'empêchait pas les militants de continuer une propagande salubre, exhortant les masses à opposer la force ouvrière à la force patronale et combattant ardemment, par la parole et par la plume, les actes de répression gouvernementale et les lâchetés parlementaires. Les années de prison s'accumulaient sur la tête des militants qui osaient qualifier, selon leurs mérites, les valets de la bourgeoisie capitaliste. Ces militants avaient compris leur rôle. Ils savaient qu'ils ne devaient plus s'arrêter en chemin ; puisqu'ils avaient mis le prolétariat sur la voie de la révolution sociale, ils devaient l'accompagner jusqu'au bout, dût, parfois, les interrompre un repos-forcé dans les prisons de l'État. Devant les juges, eux aussi, revendiquaient hautement la part de responsabilité qu'ils avaient dans l'effervescence révolutionnaire parmi les travailleurs. Ils marchaient crânement sur les traces des syndicalistes américains que l'histoire du mouvement ouvrier honore sous la dénomination de Martyrs de Chicago.

C'est sous l'influence de militants libertaires que les syndicats se débarrassèrent de plus en plus de complications paperassières, de règlements inutiles, d'obligations surannées et remplacèrent les « sollicitudes législatives » à l'égard des syndicats, par des mœurs ouvrières adéquates à la mentalité syndicaliste. La tactique d'action dans les grèves fut également transformée. Ce n'est pas ici la place d'en décrire toute l'efficacité, ni d'en dénombrer les résultats ailleurs exposés. Revenons au militant. Définissons bien ce qu'est ou doit être le militant syndicaliste.

Contrairement à l'opinion de certains anarchistes hostiles au syndicalisme, nous pensons que le syndicat ne diminue pas la personnalité de l'anarchiste. S'il est ouvrier, sa place est au syndicat. Il y doit faire nombre et œuvrer pour revendiquer aussi son droit à la vie meilleure. S'il veut devenir un militant syndicaliste digne de ce nom, il lui suffira de ne pas se croire d'essence supérieure à ses camarades, de n'afficher au milieu d'eux aucun pédantisme, de n'affecter aucun dédain de leur ignorance, de se montrer, en un mot, pénétré d'affectueuse tolérance et partisan d'une fraternelle égalité. Pour cela, sans aucune vanité, il prendra plaisir à partager son savoir, à faire don de son érudition. Rien de plus facile à un travailleur que de parler simplement à des travailleurs et de se rendre sympathique à tous, par sa franchise et sa sincérité. Car si les travailleurs manquent parfois d'éducation et trop souvent d'instruction, ils ont, en général, bon sens et clairvoyance. Ils savent, peu à peu, reconnaître la bonne foi et le désintéressement et apprennent à se défier de qui

veut les influencer pour les tromper. Les politiciens bavards ont dégoûté les travailleurs et les intellectuels prétentieux les ont écœuré ; du moins dans les syndicats d'avant-guerre il en était ainsi.

Comment on devient militant ? Ce sont les circonstances de la lutte ouvrière qui donnent ordinairement l'occasion à un militant de se révéler, de sortir de l'ombre. Une conviction forte étouffe vite des sentiments de modestie mal placés. L'ardeur avec laquelle le militant se dispose à servir les intérêts de tous, en défendant énergiquement la cause commune, n'échappe pas à ceux qui admirent ses qualités. D'instinct, ils pressentent en lui l'homme qui serait un guide. Il est choisi. On le désigne pour représenter ses camarades, pour les impulser, pour parler en leur nom. Il ne séparera pas l'affranchissement de l'individu de l'émancipation des travailleurs. Pourvu que nulle ambition mal placée ne se dévoile un jour chez ce militant, le voilà qualifié et mis à même de besogner dans un milieu qui est le sien, avec sa classe, en accord avec la collectivité si intéressante des exploités, le voilà apte à mener dans la bonne voie révolutionnaire le groupement ouvrier qui lui fait confiance. Il n'y faillira pas, si les travailleurs qui l'ont choisi ne se sont pas trompés. Car, il faut bien convenir qu'il n'y a pas toujours que des individus d'élite parmi les militants ouvriers. Les événements nous l'ont prouvé. L'ambition, la vanité, la paresse font vite de mauvais militants des profiteurs et des arrivistes. Il y a des renégats partout. Il n'est pas de troupeaux, dit-on, où il n'y ait quelque brebis galeuse. Pourtant, le syndicat devrait être le seul groupement réfractaire à ces produits malsains, car il est ce que font les syndiqués. Ceux-ci ne doivent donc pas se désintéresser de leur syndicat (voir ce mot). Le groupement syndical ne doit pas être la chose de quelques-uns ; il est un groupement des intérêts de tous. C'est ce que le militant doit y répéter sans cesse en agissant conformément à ce principe. Le militant sincère, sûr de lui-même, exige toujours le contrôle de tous sur sa conduite, sur ses actes. Il fait ainsi précisément comprendre qu'il est le représentant et non le dirigeant du syndicat. De cette façon, il se rend digne de la confiance qui lui est donnée et s'abstient rigoureusement d'en abuser. Il reste l'égal de tous dans un groupement de parfaite égalité... C'est un devoir d'agir en militant quand on en possède les rares et précieuses dispositions et toutes les qualités. Mais comme nul n'est obligé d'accepter ce rôle public, il faut, quand on y consent, l'être loyalement, entièrement, fièrement et surtout proprement. Le syndicat vaut ce que valent les syndiqués. Et les militants sont ce que leur tempérament, leur conviction, leur honnêteté leur permettent d'être et de rester. Que l'on choisisse bien l'homme qu'il faut pour être militant dans un groupement ouvrier. De lui dépend la bonne marche de l'organisation. Surtout veillons à ce qu'il ne soit ou ne devienne pas un politicien. On sait tout le mal fait par la politique et par les politiciens à la classe ouvrière quand celle-ci fut sa proie (et comme elle marque, momentanément il faut l'espérer, une fâcheuse tendance à le redevenir aujourd'hui). La politique, au syndicat, c'est la division fatale entre travailleurs ; c'est alors le mépris mutuel faisant place à l'estime réciproque des syndiqués entre eux. C'est la pire des déviations. C'est, de plus, une absurdité à l'égal de celle d'un « syndicat confessionnel ». Le militant doit en dénoncer le péril à tous les syndiqués. La

politique divise les travailleurs, en fait des frères ennemis, finit par détruire le syndicat.

Il est peu logique de se prétendre fervent syndicaliste en même temps que socialiste politique convaincu. Il y a contradiction flagrante à dire aux syndiqués :

« Faites vos affaires vous-mêmes, et-ne comptez que sur vous pour conquérir votre affranchissement social » et à proclamer, en réunion publique, devant des électeurs : « C'est par la conquête des Pouvoirs Publics, par le bulletin de vote, par l'envoi des vôtres aux Assemblées législatives que vous serez les maîtres de vos destinées »..., étant donné que toujours on a vu, par ce moyen, non pas ces bons apôtres conquérir les Pouvoirs Publics, mais être conquis par eux... ce qui n'est pas du tout la même chose. Que les ouvriers, dans leurs syndicats ne soient pas dupes de ces « trop dévoués à la cause », ayant ordinairement deux visages et dont le « désintéressement » est, de ce fait, suffisamment équivoque. Le syndicat ne doit pas servir de plate-forme d'apprentissage aux arrivistes, de tremplin aux ambitieux. Le militant syndicaliste doit savoir qu'il n'a rien à espérer d'autre en son apostolat que des satisfactions morales, des consolations de sa conscience forte, dans le devoir accompli, malgré les persécutions des gouvernants au service du patronat. Peut-être même rencontrera-t-il l'ingratitude de ceux qui le devraient aimer, soutenir et encourager. Le militant doit braver tout et tout subir stoïquement ou se retirer simplement s'il craint de succomber sous la lassitude ou le dégoût.

Ce qui fait la force du militant, tel que nous l'envisageons, c'est justement la faculté qu'il a de reprendre sa place dans le rang, quand la charge de militant lui paraît trop lourde à porter. Rien n'est plus réconfortant qu'un militant conscient de sa valeur et soucieux de sa dignité qui sait se retirer « en beauté », sans un regret, sans un reproche, tout en conservant intactes ses convictions, heureux de se retremper dans le milieu même, où il pourra, sans rancune, savourer fièrement la joie d'avoir été un vrai militant, ne boudant pas à l'heure, qui peut se représenter encore, où il sera, nécessaire de tout braver dans l'intérêt commun.

Georges YVETOT.

Accueil

MILITARISME n m. (rad. *militaire*)

Le militarisme est un système qui consiste à avoir et entretenir des militaires, des armées. Son but essentiel et avoué est la préparation de la guerre. Le recrutement d'une armée permanente ; l'organisation des cadres d'une armée de réserve ; l'accumulation, la mise, le maintien en état de servir d'un matériel de guerre toujours plus moderne, plus perfectionné, bref, c'est l'organisation préalable de la guerre.

Cette organisation colossale, mise à la disposition des gouvernements, leur permet de poursuivre un double but : pouvoir lutter contre les gouvernements étrangers en cas de conflit entre eux et avoir sous la main un appareil formidable de répression violente en cas de soulèvement populaire. Les gouvernements ont un absolu besoin de l'armée tant contre leurs ennemis de l'extérieur que contre ceux de l'intérieur.

Théoriquement, pour justifier l'existence du militarisme, on dit que son but est la défense nationale, la sauvegarde de l'intégrité du territoire. En réalité, lorsqu'on suit l'histoire de ces derniers temps, et qu'on voit l'armée servir à attaquer les autres pays, à conquérir des colonies, à réprimer les manifestations ouvrières et les grèves, le rôle de l'armée apparaît tout autre : c'est la défense de l'autorité gouvernementale établie qu'elle assure. D'autres articles démontrent le bluff du patriotisme et de la défense nationale (voir ces mots). D'autres établissent que l'État (avec son gouvernement) n'est qu'une institution au service des grandes et puissantes organisations capitalistes : financières, industrielles et commerciales. D'autres encore prouveront que la guerre défensive ou offensive – et qui pourrait faire réellement la distinction ? – ne sont que des chicanes entre divers groupes de capitalistes, chicanes qui se règlent dans le sang des peuples mobilisés.

Contentons-nous de faire voir que le militarisme est l'arme par excellence de domination des gouvernements, que c'est le bras armé qui frappe les ennemis des dits gouvernements, ennemis nationaux ou étrangers.

Les maîtres ont des rivalités d'intérêts avec les maîtres d'autres régions ; ou bien ils ont jeté leur dévolu sur une contrée coloniale incapable de se défendre et contenant des richesses ; ils lancent leur armée ou la nation entière rassemblée dans la bataille pour imposer leurs volontés et en tirer des bénéfices.

D'autres fois, les peuples, à bout de patience et révoltés par une exploitation trop féroce ou une tyrannie trop cruelle, secouent leurs préjugés et leur résignation, et se révoltent. Alors, l'institution policière et judiciaire étant devenue insuffisante pour faire rentrer tout dans l'ordre gouvernemental, on fait intervenir les forces militaires avec leurs moyens puissants et perfectionnés de destruction. Le capitalisme yankee n'a-t-il pas mis en œuvre, dans les grèves, les mitrailleuses et les gaz ?

Ce double objectif du militarisme est nettement visible dans son évolution actuelle.

Le capitalisme, surtout le financier, s'internationalisant, les grands consortiums étant arrivés à conclure des ententes ou à se résorber l'un dans l'autre ; la dernière guerre ayant tellement remué le monde que les intérêts capitalistes s'en sont trouvés menacés, on assiste à ce phénomène : l'internationalisation du capitalisme est suivie parallèlement par une internationalisation des gouvernements. La Société des Nations n'est qu'un essai, encore informe, d'un gouvernement international qui sera le chargé d'affaires des groupes financiers internationaux comme les gouvernements nationaux le sont des groupes capitalistes nationaux. Ces groupes financiers internationaux, qui deviennent de plus en plus puissants, ont des intérêts un peu partout. Une guerre leur serait préjudiciable, tout au moins une guerre entre les nations qui leur sont asservies. Ils tentent de faire disparaître ces sortes de conflits, pour ne conserver la guerre que contre les pays qui ne voudraient

pas se soumettre à leur puissance. Peu à peu, ainsi, se constitue une sorte de Super-État qui, lorsqu'il sera arrivé à son apogée, fera régner la paix capitaliste, semblable à l'ancienne paix romaine, paix qui signifiera l'asservissement de tous les peuples à quelques groupes financiers reliés par un pacte et donnant des ordres au Super-État. Cette évolution est visible à l'heure actuelle.

D'autre part, une autre évolution se poursuit : celle des méthodes de guerre que la science transforme de jour en jour. Grâce à l'automobile, à la mécanique, à la balistique, aux explosifs nouveaux, à l'aviation, à la T. S. F., aux rayons électriques, aux créations d'une chimie ingénieuse, aux gaz asphyxiants, à la bactériologie, la guerre future se présente sous d'autres aspects que dans le passé. Au lieu de voir manœuvrer d'immenses cohortes, des millions d'hommes mobilisés et armés, suivis d'un matériel lourd et considérable, se précipiter sur d'autres groupes semblables, on verra des escadrilles d'avions survolant le pays ennemi, laissant tomber des obus, des bombes à gaz ou incendiaires sur tous les points vitaux de la région, semant la ruine et la terreur. Pour ce genre de guerre, il suffit d'une petite armée de techniciens, de mercenaires destructeurs pilotant les appareils de mort, et d'une nation travaillant dans les usines pour leur fournir matériel et munitions nécessaires. Le service militaire obligatoire, les grosses armées permanentes, la mobilisation générale sous les armes peuvent disparaître, la guerre ne s'en poursuivra pas moins, et elle restera toujours suspendue sur la tête des peuples comme une épée de Damoclès, mille fois plus meurtrière, plus grosse de ravages étendus, rapides et profonds.

Cette double évolution des méthodes de guerre, et de formation d'un super-État capitaliste, devrait logiquement amener la disparition ou la diminution du militarisme, la réduction des budgets de la guerre, le désarmement même si réellement le militarisme n'avait d'autre but que de garantir la défense nationale.

Il n'en est rien, et c'est ce qui prouve que le militarisme a un autre but, inavoué celui-là : le maintien de l'ordre gouvernemental à l'intérieur, lequel exige de plus en plus des organismes de répression souples et puissants, capables de tenir tête, à l'occasion, aux soulèvements populaires, de briser dès l'aube les révolutions.

Peu à peu, l'armée de conscription fait place à une armée de métier. On enrôle systématiquement des mercenaires (voir ce mot) ; on enrégimente, pour le service de marâtres métropoles, de pauvres bougres de coloniaux. En 1929, on comptait, en France, 326000 mercenaires, armée formidable et toujours prête à donner main-forte au gouvernement si son existence était menacée. Cette armée mercenaire, augmentée d'une gendarmerie mobile et d'une police toujours renforcée et qui sera bientôt étatisée, c'est-à-dire près de 500000 hommes bien armés et outillés pour la répression, est plus forte que l'armée de conscription. C'est le plus formidable outil de défense que l'État français ait jamais institué. C'est un militarisme qui retourne à l'ancienne conception de l'armée de métier, colossale gendarmerie dont le rôle sera de tenir le peuple dans l'assujettissement le plus absolu.

Dans les autres pays capitalistes, on constate la même évolution. Elle est la caractéristique du militarisme moderne qui se trouve ainsi orienté vers deux fins : une armée de guerre, relativement peu nombreuse, mais pourvue des moyens les plus scientifiques de destruction ; une garde formidable, dispersée dans tout le pays, chargée de tenir dans l'obéissance la multitude ouvrière.

En résumé, le militarisme évolue avec la constitution des États, et avec les méthodes de guerre, mais il persiste. Il change de forme, mais c'est pour reparaître plus formidable, mieux outillé, mieux adapté aux conditions du temps. Quant ,à son but et à sa destination, il reste le même à travers les temps : assurer la domination là d'un individu ; ailleurs: de groupes tyranniques suçant et rançonnant la masse.

On peut dire que le militarisme a pris naissance en même temps que la domination de l'homme sur l'homme. Ceux qui commandaient les autres humains ont toujours pensé que leur règne devait, par prudence, ne pas compter exclusivement sur la résignation et une soumission bénévole, mais avoir une force de violence à leur disposition pour mâter les adversaires.

Aussi loin qu'on fouille l'histoire, on s'aperçoit que le militarisme a toujours

été un corollaire obligatoire de l'autorité. Au fur et à mesure que l'autorité se concentrait dans les mains d'un puissant souverain, l'organisation du militarisme se compliquait et s'amplifiait. C'est sur le militarisme, et avec son aide, que les grands États se sont formés : Égypte, Chaldée, Assyrie, Perse, Grèce, Rome, dans l'antiquité. Et plus près de nous, les grands États ne se sont agglomérés que par la constitution et l'intervention d'armées toujours plus puissantes, lesquelles affermissaient l'autorité du souverain, d'abord, et s'étendaient ensuite, par la conquête, aux contrées voisines. Le militarisme n'est pas la conséquence du patriotisme, puisque ce sont, presque toujours, les conquêtes des armées et l'annexion militaire imposée et maintenue qui ont rassemblé ces blocs factices que sont les patries modernes. La patrie est fille du militarisme. Aussi est-il naturel, logique, que les patriotes soient en même temps militaristes. On ne renie pas aisément ses origines. Et ceux qui nous présentent un patriotisme édulcoré, presque honteux de lui-même devraient bien se rappeler que les notions de patrie, d'armée et le militarisme sont en étroite filiation. D'ailleurs, qu'éclate un conflit où leur patrie est en jeu, et les voilà versant obligatoirement dans un militarisme suraigu.

Avec la constitution des royaumes et empires stables, on a assisté à l'organisation de plus en plus méthodique des armées permanentes. Les premiers souverains appelaient aux armes leurs nobles vassaux, qui accouraient avec leurs hommes d'armes. La nécessité de maintenir l'ordre intérieur, la domination du souverain et celle de livrer des guerres incessantes, a poussé les monarques à constituer des formations durables, solidement organisées, pliées sous une discipline de fer, prêtes à intervenir à chaque instant et n'importe où. Mais c'était toujours l'armée du roi, la marine royale.

La révolution française de 1789, en ruinant politiquement le pouvoir absolu du monarque, a modifié le caractère de la souveraineté qui s'abrite sous le masque des États. Et elle a amené la transformation du militarisme. Aux armées mercenaires royales sont venues se substituer les armées nationales, amenées par la conscription obligatoire. La centralisation des États se renforçant, les guerres exigèrent des forces de plus en plus puissantes. L'ère du militarisme moderne s'ouvre avec la

Révolution ; puis c'est Napoléon, la constitution d'un empire russe, d'un empire allemand, d'une royauté italienne, d'un empire austro-hongrois, etc... Plus les États sont puissants et centralisés, et plus les militarismes se développent. Ce sont deux organismes connexes : l'un est le corollaire de l'autre. Et si quelque jour, nous voyons se constituer un super-État européen, il aura à sa disposition un militarisme formidable auprès duquel ceux d'aujourd'hui ne sont que des jouets. Il en est déjà question.

Vouloir se débarrasser du militarisme en conservant les États est une plaisanterie ou une chimère. L'État soi-disant prolétarien de Russie, surtout dans le cadre mondial actuel, est autant, sinon plus, militariste que les autres.

Un État sans appui militaire, sans appareil de coercition ne pourrait point vivre, bientôt secoué par les revendications des basses couches sociales. D'autre part, un militarisme sans État n'a point de raison d'exister.

Cette institution indispensable aux gouvernements est effroyablement onéreuse pour les peuples. S'il fallait calculer ce qu'ont coûté d'abord les périodes préparatoires des années de « paix armée » si lourdes pour les budgets des nations, puis, en vies humaines, en destructions imbéciles ou monstrueuses, en richesses anéanties, les guerres et les répressions, et si on y ajoutait les dettes contractées par les États pour parer aux dépenses formidables des unes et des autres, on resterait confondu. Il suffit de voir les milliards gaspillés par l'Europe d'après-guerre en préparation militaire pour comprendre que le militarisme, en même temps qu'il en est l'engin destructeur, est la sangsue des sociétés modernes.

Prenons la France comme exemple. Elle a actuellement une dette intérieure et extérieure dépassant 400 milliards, provenant exclusivement des dépenses de guerre. Les arrérages payés pour ces dettes de guerre se montaient, en 1929 (rentes consolidées ou amortissables) à 14 milliards. Les pensions de guerre et retraites militaires se chiffrent à environ 7 milliards. Les budgets de la guerre, de la marine de guerre, des colonies (dépenses militaires) et des corps expéditionnaires, sont d'à peu près 20 milliards. Soit, en tout, 31 milliards. Voilà ce que coûte le militarisme à

la population française. Et, chaque année, cette charge va grossissant.

Plus de 30 milliards par an pour le militarisme et ses conséquences ! Alors que l'ensemble des salaires de tous les ouvriers, paysans, employés, fonctionnaires, mis ensemble, n'atteint pas 60 milliards (chiffres officiels). Que de réformes sociales, que d'améliorations au sort du peuple si ces 30 milliards étaient utilisés pour le bien-être de tous ! Rien que cette économie, à elle seule, vaut la peine de faire une révolution sociale, sans compter le reste.

Les budgets de la guerre et de la marine, réunis, en France, étaient de 548 millions en 1868, de 663 millions en 1878, de 727 millions en 1888, de 938 millions en 1898, de 1165 millions en 1908, de 1814 millions en 1913. Ils sont maintenant de plus de 10 milliards. Comme on le voit, l'ascension est constante. Malgré la réduction du service militaire de 7 ans à 5, puis à 3, puis à 2, les dépenses ont augmenté sans cesse. Il en a été de même dans tous les pays.

Depuis la grande guerre les exigences de ce militarisme que certains, naïvement, avaient caressé l'espoir de détruire, n'ont encore fait que croître, C'est, de nouveau et avec plus d'intensité, la course aux armements. Armée de terre, armée de mer, armée de l'air, ont des besoins de plus en plus forts. La science transformant chaque jour les méthodes guerrières, chaque État veut se tenir à jour des découvertes, ne point se laisser distancer par les voisins. Et pour parachever ce joli tableau, nous verrons prochainement la Société des Nations, le super-État, se mettre lui aussi de la partie et organiser son militarisme.

On peut, sans exagération aucune, estimer qu'aujourd'hui l'entretien des militarismes absorbe au moins un vingtième de la production industrielle des pays dits civilisés, que deux autres vingtièmes sont gaspillés à payer les intérêts des dettes contractées par suite des guerres, et qu'un vingtième environ de la population mâle valide est enrégimenté dans les armées. Tant en efforts utiles gaspillés dans l'œuvre de mort qu'en parasites entretenus à une besogne nuisible, le

militarisme coûte aux nations de 20 à 25 % de leur capacité de production, c'est-à-dire qu'il réduit d'autant le bien-être.

Un des premiers efforts d'une société organisée pour la justice, la liberté et le bien-être, devra être la disparition du militarisme, qui entraînera celle des patries et celle des États, perdant leur soutien.

La suppression du militarisme, à elle seule, apportera un immense soulagement matériel, une augmentation considérable des satisfactions de chacun. Et la disparition de ce formidable instrument de tyrannie et d'oppression sera la meilleure garantie de la liberté de tous.

– Georges BASTIEN

MILITARISME

Prépondérance exagérée de l'armée dans une nation. Tous les États sont militaristes, mais principalement les monarchies ; exemples : l'Allemagne et la Russie avant la guerre.

Le roi, toujours égoïste, songe avant tout à lui-même. Il se croit très au-dessus de l'humanité, non par l'effet d'une valeur intellectuelle personnelle, mais du fait d'en engendrement spécial et supérieur. Le peuple n'a pour lui qu'une importance secondaire ; il s'en préoccupe aussi peu que le propriétaire d'une maison se soucie du bien-être des rats qui en habitent les caves.

Mais ce qui lui importe c'est l'armée (voir ce mot). L'armée qui défend le pays, mais qui surtout protège sa précieuse personne contre les ennemis de l'intérieur.

La cavalerie vêtue de couleurs vives, ornée d'acier et de cuivres bien astiqués, casquée de métal doré, caracole autour de la voiture impériale.

Le peuple fait la haie, il écarquille les yeux pour ne pas perdre une miette de ce beau spectacle. Comme cela brille ! Il acclame, il hurle : Vive l'empereur ! Vive

l'armée !

Cette armée n'est belle que dans les parades. Les casernes sont malpropres, sans aucun confort. Les soldats y couchent en chambrée et la nuit il se dégage de tous ces jeunes corps mal tenus une odeur infecte. Le soldat n'est pas une « petite maîtresse », dit l'officier, les odeurs ne le gênent pas, même celle des matières chères à Cambronne.

La nourriture est détestable, préparée en grand par un cuisinier paresseux. Les vivres, bien que vendus chers au gouvernement, sont de mauvaise qualité et la préparation en est faite sans soin. Le soldat, qui ne doit pas avoir d'odorat, ne doit non plus avoir de goût.

La soupe, le bœuf et les fayots

Ça fait du bien par où ça passe...

Quand on a faim tout est bon évidemment et le soldat ne continue pas moins de manger son rata, si on a trouvé dans la marmite une demi-douzaine de souris... noyées par accident.

Souvent des épidémies éclatent : rougeole, variole, scarlatine, fièvre typhoïde ; l'hygiène est très mauvaise, l'eau est contaminée. De la caserne, le soldat passe à l'hôpital militaire qui ne vaut guère mieux. Souvent au lieu de guérir de la maladie qu'il a, il contracte celle qu'il n'a pas et il meurt. Aucune importance. Si on est à la caserne pour apprendre à tuer ne doit-on y apprendre à mourir aussi ?

Toute la « casernée » s'ennuie mortellement. Les exercices sont fastidieux ; on apprend en un ou deux ans ce qui peut s'apprendre en trois mois. L'exercice fini, c'est le désœuvrement dans la promiscuité avec des gens qu'on n'a pas choisis. Le recrutement jette un coup de filet dans la rue, dans les champs ; le poisson est médiocre. Lire ? impossible. Toute la chambrée hurle ; d'ailleurs on aurait vite arraché son livre à ce rat musqué d'intellectuel ; le papier imprimé est surtout bon à un tout autre usage.

Mais les brutes s'ennuient aussi. Pourquoi sont-elles là ? L'un voudrait être derrière sa charrue, l'autre à son atelier, l'étudiant voudrait continuer ses études. Le temps passé à la caserne est du temps perdu et l'on est en colère contre le gouvernement qui vous force d'être là où on n'a que faire. La patrie, a dit le colonel... « Oui, cause toujours, on la connaît ! »

Pour se forcer à l'espoir on écrit sur le mur derrière son lit le nombre de jours qui restent et il se trouve que chaque jour ce nombre diminue d'une unité : plus que 327 ; allons, ça se tire... vivement la classe ! Cependant on reste là ; rares sont ceux qui se révoltent, c'est que les châtiments sont terribles. Le conseil de guerre Biribi.

À Biribi, c'est là qu'on crève !

De soif et d' faim.

La Boétie se demanderait comment une poignée d'officiers peut avoir raison de cette masse d'hommes.

C'est que les hommes sont très inférieurs. Pour mener à bien une révolte, il faudrait s'unir, s'organiser, avoir une volonté déterminée d'échapper à la caserne. Et tout cela nécessiterait une culture, une intelligence, un caractère que les hommes sont très loin de posséder. Chacun est incapable de voir plus loin que lui-même. Certes, l'adjudant-flic l'enrage ; mais il n'y a que patience à prendre ; un jour tout finira. On reverra ses champs, sa rue...

Seuls se révoltent les *têtes brûlées* : dégénérés pour la plupart, et aussi quelques anarchistes, quelques antimilitaristes pleins de courage. Du courage, il en faut ; toute une vie sacrifiée pour un résultat général très minime.

Le dimanche, dans la ville de garnison, les soldats déambulent par groupes de cinq ou six, les bras ballants, à travers les rues. Que faire ? la ville est étrangère, on n'y connaît personne. Quand on a un peu d'argent on va au beuglant, café-concert de bas étage, ou des artistes de dernier ordre régaler le soldat de refrains d'une obscénité répugnante. Il rit bruyamment en buvant du gros vin frelaté. Le soir,

derrière la caserne des filles aux haillons souillés rôdent. Elles sont vieilles, véritables épaves de la prostitution. Leur visage est flétri, leurs cheveux sont gris, leurs seins pendants. Mais elles sont bon marché et le soldat n'est pas riche.

Petit, petit veux-tu f...

Mais la vérole est attrapée.

La vérole, maladie terrible encore, malgré les progrès de la médecine. Il faudra se soigner toute sa vie, autrement gare le tabès, l'hémorragie cérébrale ou la paralysie générale. À quarante ans ce sera fini ; mais quarante ans, quand on en a vingt, on pense que cela ne viendra jamais.

Petit, petit veux-tu f...

Si les partis réactionnaires sont militaristes c'est parce que l'armée est pour le peuple une école de soumission. Le peuple y apprend à obéir sous la terreur du code militaire qui a la mort à chaque page. Le général, le colonel, personnages chamarrés de galons qu'on ne voit que très rarement et de très loin mais qui sont terribles ; la vie du soldat est entre leurs mains. Ils peuvent le faire fusiller et, en défilant devant son cadavre, la musique du régiment jouera « Sambre-et-Meuse ». *Et nunc erudimini*, vous qui songez à la révolte !

Les grenadiers adoraient, paraît-il, Napoléon 1er. Plus tard, Freud dira que c'était d'un amour sexuel. Ces sentiments sont le fait des armées de métier. Le soldat d'aujourd'hui passe trop peu de temps à la caserne pour avoir l'amour du chef. Le chef moderne n'a pas, comme Napoléon, intérêt à caresser sa chair à canon, surtout en république. L'officier, le général de division lui-même, n'est qu'un fonctionnaire ; le soldat ne l'intéresse pas du tout.

Sorti de l'armée, l'homme est formé pour la vie à l'obéissance. Il comprend que, bâtie depuis toujours, la nation a une puissance formidable et qu'en face d'elle lui, individu, n'est rien. Pas autre chose à faire que de suivre les sentiers battus ; il travaillera tous les jours, il respectera son patron comme il respectait l'adjudant Flic,

il se mariera, aura des enfants et mettra de l'argent à la caisse d'épargne. Il lira le *Petit Journal* ou l'*Ami du Peuple*, parce que ces journaux ne sont pas dangereux, ne sont pas compromettants. Il s'intéressera aux faits divers. Les plus allants fréquenteront les manifestations sportives.

Il se défiera des révolutionnaires, des « fous » ou des « ambitieux », qui tentent de le faire sortir de la bonne voie. Évidemment, il y a des riches, ce n'est pas juste ; mais « cela a toujours été et sera toujours » !

L'armée, comme la société, est divisée en deux classes dont le grade de sous-lieutenant forme la barrière. Au-dessus du sous-lieutenant est la bourgeoisie, au-dessous est le peuple.

Le sous-lieutenant a le plus profond mépris pour l'adjudant Flic. Il est allé au lycée et de là à Saint-Cyr. L'adjudant Flic n'est allé qu'à l'école primaire ; la salle de police, les tinettes, les balais sont de son domaine. Le sous-lieutenant, lui, plane très haut au-dessus de ces malpropretés ; le soldat le dégoûte.

La guerre a brisé pour un temps la cloison : force a été de fabriquer des officiers avec des soldats. Le poilu, certes, était loin d'avoir dans sa musette le bâton du maréchal Foch ; néanmoins, il pouvait sans ambition désordonnée rêver au mince galon du sous-lieutenant. Mais la guerre finie, la démarcation reparait ; les officiers sortis du rang ont pu rester en fonctions, ils encourent le mépris de leurs camarades.

L'officier est un homme cultivé, mais d'une culture spéciale. Sauf exceptions, son esprit est borné par le milieu. Il a des idées réactionnaires ; celui qui montre des opinions avancées est persécuté par ses collègues ; on met tout en œuvre pour l'amener à quitter l'armée. Autrefois, on allait jusqu'à le tuer en lui suscitant des duels répétés, auxquels il ne pouvait se dérober. L'officier peut avoir du courage à la guerre, mais dans la vie il n'en a aucun. C'est un fonctionnaire, sans personnalité. Comme le soldat, lui aussi est terrorisé, il lui faut obéir à ses chefs, leur donner des marques de respect qui n'existent dans aucune administration civile.

Le métier est monotone et sans intérêt. À part l'élite qui va à l'école supérieure de guerre, ceux qui travaillent dans les inventions, les années de service n'apportent aux officiers que l'abrutissement. Leur vie privée est celle de petits bourgeois. Ils ont beaucoup d'enfants et vivent serrés dans un petit logement. En province ils ont une vie un peu plus large et aussi plus de considération. L'aristocratie de la petite ville s'agglutine pour lutter contre l'ennui. La femme aménage un petit salon et a son jour. Entre femmes d'officiers s'établit une hiérarchie comique qui correspond à celle des maris. Et que de cancans ! malheur à qui ne pense pas et n'agit pas comme tout le monde...

Le métier d'officier ne favorise pas beaucoup le développement, intellectuel ; la vieille baderne de colonel, ou même de général est classique. Le « Colonel Ramollot », personnage d'avant-guerre, l'a immortalisée.

Les républiques, même militaristes, subordonnent encore le pouvoir militaire au pouvoir civil « la grande muette » ; l'armée n'est qu'un instrument. Le chef d'armée habitué à commander à des soldats qui n'ont qu'à obéir et à se taire n'a pas, sauf exceptions, la souplesse nécessaire à l'homme d'État qui doit manœuvrer, non des mannequins, mais des gens qui pensent, qui du moins ont la prétention de penser.

On ne peut pas faire la révolution contre l'armée. La Russie, le Portugal, dans leurs révolutions, avaient l'armée avec eux. Au régiment et à l'atelier sont les mêmes hommes ; mais jusqu'ici on n'a jamais pu décider le prolétariat à former une armée révolutionnaire. Dans les émeutes, l'armée a toujours devant elle la foule sans armes. Plutôt que d'aller le soir dans une cave faire des mouvements d'ensemble devant un *camarade*, l'ouvrier préférerait renoncer à la révolution. Il n'y a que les prolétaires réactionnaires qui consentent à ce sacrifice. Au moment où j'écris, cent mille *casques d'acier* viennent de défiler au pas de l'oie dans les rues de Coblenz en acclamant la revanche.

Rendre l'armée sympathique à la révolution est très difficile. Les soldats sont jeunes. Sortis de chez leurs parents, ils n'ont pas encore vécus de la vie

indépendante ; ils comprennent très peu les idées. En outre, la plupart sont des paysans et ils sont jaloux des ouvriers des villes, qu'ils considèrent comme des fainéants passant leur vie dans les plaisirs.

« *Divide ut imperes* », Thiers s'est servi de l'antagonisme des paysans et des citadins pour écraser la Commune de 1871. Un adjudant Flic, plus féroce encore que nature aurait dit alors à un malheureux condamné : « Tu le vois, ton frère, il va te fusiller ! » Il faisait allusion au vieux cliché de propagande : « Soldat, ne tirez pas sur vos frères ! »

Les guesdistes d'avant la guerre conseillaient à leurs jeunes adhérents d'aller à la caserne et d'y conquérir des galons afin de pouvoir d'autant mieux, le cas échéant, servir la révolution. Pure illusion, les soldats militants ne seront jamais qu'une minorité infime.

La révolution portugaise et aussi la grande révolution française avaient l'armée avec elles. Mais ils ne faut pas oublier que c'étaient des révolutions bourgeoises ; les chefs étaient acquis et les soldats suivaient les chefs. La révolution russe a eu avec elle une partie de l'armée, mais alors l'armée était désorganisée par une très longue guerre et elle avait rassemblé non seulement les jeunes, mais des hommes faits.

Tout homme d'opinion avancée ne peut pas ne pas détester le militarisme.

Le militarisme, c'est la guerre. L'adage « *Si vis pacem para bellum.* » n'est pas vrai. « Les canons, les munitions », lorsqu'ils sont en trop grand nombre, doivent servir. Les officiers veulent pouvoir monter en grade à la faveur des vides que fera la mort. Et la guerre à son tour renforce le militarisme. L'armée passe au premier plan ; les grands chefs deviennent des idoles exposées à l'adoration des foules.

Les hommes meurent par millions, la vie économique est arrêtée, la pensée est jugulée. Les villes sont lugubres, le peuple foulé. On meurt au front, vous avez la chance d'être à l'arrière : souffrez !

La vie du soldat ne compte plus. On en fait massacrer des milliers dans une offensive inutile, uniquement pour mettre quelque chose dans le « communiqué » distribué à la presse. Sous Louis XIV, un général faisait tirer l'artillerie sur ses propres troupes pour leur apprendre ce que c'est que la guerre. Peu de changement.

Le militarisme, c'est la guerre et c'est aussi la réaction. « Le sabre et le goupillon », comme on disait pendant l'affaire Dreyfus ; le soldat et le prêtre : deux hommes du passé qui veulent dominer par l'abêtissement et la force.

– Doctoresse PELLETIER.

Accueil

MILLIARDAIRE n. m.

Personne qui possède un ou plusieurs milliards. Ce terme est devenu l'appellation, dans la langue courante, d'une personne immensément riche, d'une sorte de nabab de l'argent et des affaires.

S'il y a quelque chose qui démontre l'iniquité du régime social actuel, c'est bien la possibilité, pour un individu d'accumuler une fortune allant jusqu'à un milliard ou le dépassant. Un ouvrier relativement bien payé – salaires pris dans l'ensemble du pays – peut gagner 10 000 francs par an. Il lui faudrait donc travailler 83 333 années pour avoir cette somme, en admettant qu'il ne dépense rien pour sa nourriture, logement, habillement, etc... Un technicien intellectuel, ingénieur, etc., qui touche 50 000 francs par an est considéré comme ayant une bonne place. Il lui faudrait 20 000 ans pour gagner un milliard.

Ces deux exemples nous montrent toute l'iniquité d'une organisation dans laquelle il est permis à un homme, par des opérations de finances, des spéculations plus ou moins malpropres, de rafler, en quelques années, ce que le produit, même bien rétribué, du travail utile, ne permettrait pas, à mille ouvriers habiles ou à 400 techniciens capables, de gagner en toute une vie de cinquante années de labeur.

Rien ne prouve mieux que ce qu'on dénomme la propriété n'est pas le produit du travail, n'est que la conséquence de tractations, combinaisons et opérations de toute nature, étrangères pour la plupart à l'effort productif.

Dans notre société contemporaine, le nombre des milliardaires et des archimillionnaires s'accroît continuellement. C'est une des marques les plus frappantes de la situation économique actuelle, que cette concentration des capitaux en quelques mains favorisées. Le travail, la production, sont relégués au second plan, c'est en dehors d'eux et à leur détriment que s'édifient de rapides et colossales fortunes.

Un homme peut arriver à mettre en exploitation toute une industrie, ou un commerce, ou une branche de l'activité humaine. Les milliardaires – dont l'Amérique est le berceau de prédilection : elle a les Rockefeller, les Pierpont, Morgan, etc... – se désignent souvent par les noms retentissants et bien suggestifs de : roi du pétrole, roi de l'acier, roi de l'automobile, etc...

Et c'est, en effet, une véritable royauté, une souveraineté tyrannique que ces

potentats de l'or étendent sur les branches capitales de l'économie sociale : ils accaparent les sources, commandent la mise en valeur et les transactions ; leurs trusts (voir ce mot), contrôlent les marchés mondiaux et la majeure partie des profits affluent vers leurs coffres-forts.

L'argent est devenu le magique talisman. On l'adore comme une divinité et ses grands prêtres, millionnaires et milliardaires exercent, sous ses auspices, un pouvoir incontesté. Les États, les gouvernements, les formations politiques avec leurs pavillons bariolés et leurs apparentes oppositions, ne sont que des trompeuses façades derrière lesquelles les milliardaires – princes de finance – manient les personnages d'un théâtre de fantoches.

Ce sera pour les siècles futurs, un bien curieux tableau et un déconcertant contraste que l'ascension parfois précipitée de ces magnats du capital, échafaudant dans l'agiotage, la spéculation et l'escroquerie des concentrations scandaleuses, tandis que les multitudes – sous le sceptre reconnu et souvent admiré du veau d'or – s'épuisent à la poursuite du salaire et s'étiolent de privations devant les fruits amoncelés de leur travail.

– G. BASTIEN.

Accueil

MINE n. f.

Avec le sens de physionomie, prestance, etc., ce mot (dont les langues du Nord offrent des formes similaires) semble avoir des attaches germaniques ; il dériverait d'un verbe signifiant : extérioriser, faire paraître. Mine (bonne, mauvaise mine, faire bonne, ou grise mine, etc.), désigne l'aspect, l'expression du visage regardé comme le reflet de l'état physique ou des dispositions intérieures. La Fontaine nous met en garde contre le penchant – assez fréquent – à établir entre le caractère, les qualités internes et l'allure, les traits, l'apparence des corrélations rigoureuses :

Garde-toi, tant que tu vivras,

De juger les gens sur la mine.

MINE (de *miner* : origine controversée, mais qui paraît remonter au latin *miniaria* (mine de minium), terme qui se serait étendu à toutes les mines) désigne un gîte métallifère ou carbonifère que l'on exploite pour les besoins de l'industrie.

Mine (ou mieux trou de mine) s'applique, à une excavation creusée pour déposer un explosif : procédé courant des carriers pour faire sauter des fragments de rochers, des blocs de pierres. Ce sens s'étend aussi aux galeries souterraines, aux travaux d'approche auxquels a recours l'art militaire poursuivant la destruction d'ouvrages ennemis.

C'est à l'ensemble des travaux combinés en vue de l'extraction du charbon ou du minerai aux chantiers souterrains, où peine durement une catégorie particulièrement éprouvée du prolétariat que nous nous arrêterons plus longuement ici. Le charbon et les métaux jouent un tel rôle dans le développement précipité de l'industrie moderne et la prépondérance du capitalisme que la mine est pour nous d'un grand intérêt social.

Une mine est une série de carrières profondes aux quelles accèdent, par des puits verticaux communiquant avec des galeries horizontales, les ouvriers mineurs occupés à extraire à l'intérieur de la terre des *minéraux* comme la houille ou le sel, et des *minerais* (fer, cuivre, plomb, etc.).

Après avoir désigné d'abord les minéraux mêmes utiles à l'homme, et triés par lui pour ses besoins (le mot a donné naissance à minéral, minerai, minéralogie), puis le filon de minéraux, l'endroit où gisaient minéraux et minerais, on comprend, aujourd'hui, quand on parle d'une mine, une exploitation complète d'extraction des minéraux comportant des puits par où se fait la descente et la montée des ouvriers (les mineurs), l'évacuation des minéraux extraits, les galeries qui suivent les gîtes ou filon du minéral, galeries parfois assez larges et garnies de rails pour faire circuler les wagonnets, et galeries d'extraction ayant la même dimension que le filon à exploiter. Ces dimensions sont parfois si exigües que le mineur doit y marcher courbé et replié, et doit se mettre à plat ventre ou sur le dos pour détacher, avec son pic, des blocs de houille ou de minerai. À la mine se rattache extérieurement une vaste cour où s'opère le triage du minerai ou du charbon et les différentes manipulations nécessaires pour le nettoyage du produit extrait : c'est le carreau de la mine. Divers bâtiments, et de nombreuses machines (ascenseurs pour descendre et monter les bennes, grues, rails, locomotives, etc) complètent cette importante organisation.

Une mine est une entreprise industrielle considérable. Elle nécessite un gros outillage mécanique et exige, tant pour l'installation que pour le roulage, un capital important. Aussi des compagnies minières, au capital de plusieurs millions, voire de centaines de millions, se sont-elles formées pour l'exploitation des gisements.

Depuis quelques années, l'industrie de l'extraction de la houille ou charbon a subi de grandes transformations, grâce à d'importantes découvertes chimiques. La mine de houille s'est augmentée d'industries annexes. Les sous-produits de la houille sont obtenus directement à la sortie même du puits. Et la fabrication de ces sous-produits a parfois pris davantage d'importance que le commerce brut du charbon.

À titre indicatif, signalons les centrales électriques installées à proximité des mines, envoyant leur courant électrique sur un réseau englobant plusieurs départements. La lumière, la force motrice, le chauffage même sont ainsi transportés d'une façon plus rationnelle et hygiénique que le charbon. S'il n'y avait point les bénéfices abusifs des compagnies à monopole qui imposent des prix du kilowatt à des tarifs prohibitifs, lumière et chauffage électriques pourraient être obtenus à meilleur marché que la combustion directe du charbon dans les poêles. Et quel progrès au point de vue propreté et hygiène pour les habitations.

En distillant la houille on obtient d'une part du coke, qui est utilisé dans les hauts-fourneaux de la métallurgie, et du gaz d'éclairage qui, traité spécialement, fournit une grande quantité de sous-produits : le goudron, pour les routes et autres usages et entretiens, pour ses matières colorantes, telle l'aniline ; l'ammoniaque utilisé dans les usines et appareils frigorifiques ; des engrais chimiques pour l'agriculture, etc.

À la mine de houille s'est agglomérée toute une série d'industries annexes, ce qui donne à certaines exploitations minières modernisées, l'aspect d'une industrie

complexe et gigantesque.

De même, les mines où l'on extrait des minerais métalliques sont étroitement liées – souvent sous la gestion de la même firme industrielle – à l'industrie métallurgique. Le minerai de fer est traité à la sortie de la mine dans les hauts-fourneaux, transformé en fonte, puis en fer et en acier, et cette dernière industrie prend de plus en plus d'importance, au fur et à mesure du progrès de la mécanique.

Si la mine de houille est devenue le grand centre des industries chimiques, la mine de fer est le cœur de l'industrie métallurgique. Les régions où git le fer, comme celles où s'extrait la houille, sont des pays de production industrielle très intense, couverts d'usines de toutes sortes, qui groupent une population très dense.

Ces régions, on le conçoit aisément, sont âprement convoitées par les grosses firmes industrielles, les groupements financiers, lesquels, agissant sur les gouvernements à leur dévotion, provoquent au besoin les guerres pour mettre la main sur les concessions de telle contrée minière. Les convoitises allumées autour du bassin de Briey appartiennent à l'histoire de la dernière guerre. On sait qu'il était – à portée du feu de l'artillerie et des avions français – la réserve où l'industrie allemande, gênée par le blocus maritime, trouva jusqu'au bout un aliment pour ses fabrications militaires, mais qu'on évita de le bombarder afin de ménager le précieux avantage de le retrouver intact à la « victoire ». Ce sont des appétits de cette nature qui ont conduit à l'occupation de la Ruhr, lamentable fiasco de « récupération *nationale* », mais filon fructueux pour quelques affairistes...

Les expéditions et les conquêtes coloniales ont eu – et ont encore – presque toujours pour objet la main mise sur les richesses minières. Les indigènes n'extraient ni la houille, ni le fer, ni le cuivre, ni les autres minerais, ou l'extraient mal. Dès que des explorateurs ont prospecté ces ressources enfouies dans le sous-sol, on commence la campagne, on provoque ou l'on invente des incidents, et, le prétexte trouvé, c'est la conquête. Sitôt celle-ci terminée et le pays « pacifié » à coups de fusil, les concessions des mines sont octroyées aux financiers avides.

La propriété du sous-sol est devenue un monopole formidable, qui a permis à de nombreuses fortunes de s'échafauder. Le monde industriel actuel ne peut plus vivre sans les mines devenues une des parties fondamentales de l'activité humaine. Aussi la propriété des mines constitue-t-elle un monopole d'exploitation qui rapporte de fabuleux profits à ceux qui en sont les détenteurs.

On cite telle compagnie de mines dont les actions émises à mille francs, il y a un demi-siècle, lors de l'octroi de la concession, se négocient en bourse à des cotes atteignant plusieurs centaines de milliers de francs et dont les dividendes annuels représentent cent ou deux cents fois le capital initial versé. C'est la main mise éhontée grâce à la complicité de l'État (lequel laisse aujourd'hui accaparer de même la « houille blanche ») sur une incommensurable richesse naturelle, par une poignée de capitalistes bénéficiaires.

Jadis, les mines étaient propriété du souverain, et leurs revenus allaient à lui exclusivement. Mais le régime capitaliste s'étant développé, les hommes d'argent ont fini par faire glisser entre leurs mains cette richesse devenue inestimable avec le développement de l'industrie moderne. Les métiers mécaniques, la machine à vapeur, le chemin de fer, toute la métallurgie grosse ou petite, ont considérablement enrichi les propriétaires de mines. Fait très significatif et très important dans l'histoire économique et politique, c'est à l'époque précise où l'industrie prenait naissance, au début de son essor, aux premières années du XIX^{ème} siècle, que les capitalistes ont mis la main sur l'industrie minière.

La loi du 21 avril 1810 a consacré cette substitution, ou plutôt cette prise de possession. Elle créait deux sortes de propriété, celle de la surface de la terre – propriété foncière – et celle du sous-sol, propriété minière, et elle donnait au gouvernement le pouvoir de concéder la propriété minière à qui lui plairait. Mais le gouvernement ne pouvait exploiter directement une mine qu'en vertu d'une loi spéciale.

En fait, il n'a jamais exploité que de misérables concessions de mines de sel gemme. L'extraction du fer et de la houille, a été partout abandonnée à des compagnies financières, montées la plupart par actions.

L'État prélève un impôt sur les bénéficiaires, c'est-à-dire partage une part – la plus petite – du profit ; tout le reste va aux actionnaires et aux administrateurs.

L'histoire des mines est certainement la plus scandaleuse des escroqueries faites à la collectivité par le capitalisme, dominant les pouvoirs politiques. Ce résultat tangible de l'ère dite républicaine et démocratique n'est guère à son honneur.

Après avoir parlé des propriétaires, voyons le sort des ouvriers mineurs. Le travail de la mine est, certes, un des plus fatigants, des plus malsains et des plus dangereux qui existent. Le mineur doit rester huit heures dans son trou, à peine éclairé par une lampe, respirant un air méphitique. La chaleur augmente au fur et à mesure que l'on s'enfonce dans les entrailles de la terre. L'ouvrier mineur, couvert de sueur et de poussière de charbon, ou de poussière de minerai, presque nu, suant, haletant dans une atmosphère lourde – l'aération, malgré les progrès apportés, est souvent défectueuse, c'est toute une science pour l'ingénieur en mines d'aérer suffisamment, et les compagnies lésinent sur les crédits et les travaux – travaille, en outre, bien souvent, dans des postures torturées, pliées, courbées, sur le ventre, sur le dos, agenouillé, enveloppé de poussière, recevant de l'eau boueuse qui suinte à travers la terre, et qui provoque parfois l'inondation des galeries lorsque la couche qui sert de fond à une nappe d'eau souterraine a été crevée.

C'est un des métiers les plus pénibles. Et aussi un des plus dangereux. On reconnaît, au premier coup d'œil, l'ouvrier mineur de houille ; il porte à la face, sur

le corps, les mains, des sortes de tatouages bleuâtres, ce sont les blessures occasionnées par la chute des blocs : le charbon, pénétrant dans la chair, y a laissé des marques indélébiles. De cette masse de houille amoncelée sous terre se dégage sournoisement un gaz carbonique, incolore, qui s'accumule et emplît l'atmosphère, et qui s'allume, explose au premier contact avec une flamme quelconque. C'est le coup de grisou. C'est par milliers que des mineurs ont été les victimes du terrible gaz. On connaît la catastrophe, en France, de Courrières, en 1906, où périt un millier de mineurs, et, plus près de nous, en Allemagne, celle d'Alsdorf qui a fait 282 victimes. Il n'est pour ainsi dire pas de semaine où, de l'Europe à l'Amérique, et de l'Afrique du Sud à l'Orient colonisé, la mine n'alimente de quelque hécatombe tragique la chronique des journaux à sensation. Combien d'ensevelis, murés dans les boyaux souterrains, qui ont connu les affres d'interminables agonies... Ailleurs, ce sont les poussières de charbon condensées qui déflagrent, c'est l'inondation, les éboulements, l'effondrement du plafond des galeries, le wagonnet qui vous coince et vous broie dans le passage étroit, le câble de la cage de descente qu'on « oublie » d'entretenir et qui se rompt, etc., etc. La mine offre le plus fort pourcentage d'accidentés du travail.

On pourrait, certes, améliorer les conditions de travail du mineur, et réduire considérablement les causes d'accidents. Mais il faudrait, pour cela, engager des dépenses, ne plus exiger un rendement aussi intensif, transformer l'aération, boiser à mesure et plus consciencieusement les galeries, etc... Mais l'on conçoit que cela ne fait pas l'affaire des exploitants. Qu'importe la santé ou la vie des ouvriers, ce qui compte, avant tout, c'est le profit des propriétaires !

La législation du travail a bien créé le corps des délégués mineurs, élus par les ouvriers. Mais comme ils sont, d'une part, des fonctionnaires dépendant plus ou moins du préfet et, d'autre part, que leur élection est presque toujours une manifestation politique, ce remède n'a pas apporté grande amélioration. D'ailleurs, qui tient compte de leurs avertissements ? La catastrophe de Courrières et l'impuissance du délégué Simon nous en a fourni un exemple typique.

Les premiers ouvriers de la mine furent des forçats, au sens réel du mot. Dans la Grèce antique et à Rome, les esclaves qui avaient déplu à leurs maîtres, ou commis quelque grave délit, rébellion ou désobéissance, étaient condamnés aux mines. Après la peine de mort, c'était la plus grave condamnation qui venait frapper la plus basse des castes sociales. De même, aujourd'hui, les travaux forcés viennent immédiatement après la guillotine ou la chaise électrique. La peine des mines est devenue, plus tard, la peine des galères ou des travaux forcés. Mineur, galérien, forçat, telle fut l'évolution. La Russie des Tsars a conservé la peine des mines jusqu'à la Révolution. Les forçats allaient travailler dans les mines de Sibérie. Est-ce cette origine qui a pesé, de tout le poids d'un passé séculaire, sur la condition des mineurs ?

Certes, la profession de mineur a suivi l'évolution générale. Le mineur est, lui aussi, théoriquement, un homme libre. Mais, en fait, les Compagnies, à qui l'on

avait concédé le sous-sol, ont réalisé, on le conçoit, assez de bénéfices pour acheter le sol. Les sociétés minières, partout, détiennent le terrain ; l'ouvrier loge dans les maisons de la compagnie, dans l'alignée morne des « corons », s'approvisionne à ses économats va à son cinéma ou à son église. Des enquêtes suggestives ont montré cette dépendance. C'est le régime de la féodalité moderne qui contrôle jusqu'aux échappées intermittentes d'une illusoire activité politique.

On n'a pas oublié les longues et parfois violentes révoltes des esclaves de la mine, leurs sursauts courageux et comme désespérés, les grèves acharnées et tenaces. C'est le choc d'un prolétariat surexploité, dominé, surveillé, ligoté contre une lies plus formidables puissances d'argent soutenue par les forces du pouvoir politique.

À notre époque de vie industrielle intense, la mine est indispensable au fonctionnement économique de la société. La captation des forces hydrauliques peut diminuer la nécessité des mines de houille, mais les autres mines conservent, pour l'instant, leur indispensabilité sociale.

Or, l'exploitation des mines exige, comme personnel et connue matériel, une organisation industrielle étendue et compliquée. À moins de revenir en arrière de plusieurs siècles et de renoncer à ses bienfaits, il faudra, de toute nécessité, sous n'importe quel régime social, conserver l'organisation industrielle de la mine. Et son fonctionnement n'est possible que par la formation de grands groupements collectifs de travailleurs, remplaçant les compagnies minières.

L'individualisme économique ne peut faire fonctionner la mine. Seul, le communisme libertaire, mettant à la place des exploitants l'organisation des producteurs associés, sur une très large échelle, peut continuer la production minière, sans laquelle la civilisation ne peut vivre.

La mine aux mineurs ! Ou plutôt le travail de la mine organisé par les mineurs associés, traitant sur les bases fédéralistes avec les autres corporations, adoucissant ensemble, au maximum, les conditions de travail : voilà le mot de libération que nous devons lancer continuellement aux forçats qui peinent dans leurs sombres galeries.

– Georges BASTIEN.

Accueil

MINISTÈRE n. m. (latin *ministerium*, de *ministrare* : fournir)

Son sens le plus courant est celui de charge, d'emploi, de fonction. Ainsi pour les ministres du culte, et surtout, dans l'organisation politique des États, pour les personnages ayant la charge des affaires de la nation et faisant partie d'un gouvernement.

Déjà, dans l'antiquité, on appelait ministres les grands officiers entre les mains desquels les rois se déchargeaient d'une partie de leurs fonctions. À Rome, sous l'Empire, les ministres étaient moins des administrateurs que des officiers. On retrouve la trace de charges ministérielles chez les Mérovingiens ayant adopté les méthodes de l'administration romaine. Au moyen-âge, en France, les rois eurent des secrétaires d'État investis de l'administration intérieure des provinces. Avec Louis XIV, ces secrétaires devinrent des ministres, La Constituante confia le maniement des fonds d'État à des commissaires relevant de l'Assemblée. Elle rendit les ministres responsables de leur gestion tout en laissant au roi constitutionnel les prérogatives du choix et de la révocation. Après la chute de la royauté, le ministère devint un « Conseil Exécutif » nommé par la Convention qui remplaça les ministres par des commissions exécutives. Mais la Constitution de l'an III rétablit les dix départements ministériels. Premier Empire, Restauration, Second Empire virent des ministres en général trop dépendants du pouvoir pour être réellement responsables...

La IIIème République (Constitution de 1875) les rendit « solidairement responsables devant les Chambres » mais il s'agit là d'une responsabilité fictive. Aucune sanction, nulle amende ne frappent ministres incapables ou criminels. Ils peuvent à loisir se fourvoyer aux dépens du peuple, le traîner dans les aventures ruineuses et sanglantes, trafiquer de leur influence et dilapider les deniers publics... Depuis que le régime parlementaire, sous le contrôle de la finance et des grands détenteurs du capital, s'avère toujours plus corrompu, les ministres s'aventurent sans vergogne dans les entreprises équivoques. Le fait qu'un homme politique a trempé dans quelque scandale – dégradant selon la moralité courante – ne suffit pas à lui interdire les marches du pouvoir. On voit un Clemenceau, un Tardieu s'ériger – malgré leur passé de requins – en chefs cyniques d'une république dégénérée. Qu'un « tripotage » plus impudent oblige la majorité parlementaire à lui donner congé n'implique pas pour le ministre malhonnête l'éloignement définitif des sphères dirigeantes. C'est une retraite temporaire, le temps de se refaire, dans l'oubli si prompt de l'opinion, une virginité et il reparaît à la tête d'une nouvelle équipe, acclamé par quelques centaines de mameluks avides de monnayer leur domesticité.

Depuis quelques années surtout, illusoire est, sur la conduite des ministres, le contrôle des Assemblées d'élection dites populaires, Les ambitieux et les bavards qui, à la faveur d'un suffrage faussé par la presse et assujetti à l'économie, aspirent à régner sur le pays, n'apportent guère à la Chambre que le souci de leurs appétits personnels. Et ils servent les ministères dans la mesure où se satisfont leurs desseins. La complicité servile des partisans, à peine contrariée par une opposition de façade, dont le rêve est d'être à son tour aux honneurs et aux profits, couvre avec éloquence impérite, gabegie, palinodies et chantages ministériels.

Au début de la guerre de 1914-1918, le ministère a pris – sans consulter les Chambres, passives et effacées devant le prestige de l'État-major, arbitre de l'heure – les plus graves décisions, souvent néfastes pour le pays. Même lorsque, devant l'invasion et les difficultés croissantes, le *directoire de fait* consentit à convoquer cette caricature de représentation nationale, digne du fameux Parlement-croupion, il n'en persista pas moins, pendant tout le cours de la guerre, à prendre l'initiative de mesures importantes et souvent extra-légales que contresignaient ensuite les Chambres serviles. Plus tard – les nations revenues à cette période de guerre sournoise que l'on persiste à appeler la paix – un Poincaré introduira le recours aux décrets-lois, prolongation des mœurs de l'état de siège. Consultés après coup les Aragouins applaudiront. Le régime des décrets tend d'ailleurs, à l'heure où nous écrivons ces lignes, à devenir courant dans les pays de fascisme latent.

Pendant les vacances de nos honorables (un bon tiers de l'année se passe pour eux dans les circonscriptions) les politiciens dirigeants ont toute latitude pour s'exercer à la dictature. Et l'on n'en voit point que l'amour du bien public pousse à s'insurger contre des méthodes qui mènent à l'étranglement des dernières libertés du peuple... Déjà, on a vu aux mots *État, Gouvernement*, puis bientôt (à *Parlement, Politique*, etc.), on reverra de quelles illusions les démocraties couvrent les agissements des ploutocrates et combien députés ou sénateurs, et plus encore les hommes installés aux postes directeurs, répartis dans les ministères, y apportent le souci constant d'agir selon les intérêts de la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent, de cette bourgeoisie dont ils sont issus ou qui a su les conquérir. Cumulant avec leurs fonctions publiques, celles d'avocats, de membres des conseils d'administration de grandes compagnies et de sociétés financières ils ne cessent de faire, au pouvoir, les affaires de ceux qui sont leurs véritables mandants, et les maîtres réels de l'illusoire démocratie.

Primitivement le ministère en France comportait onze portefeuilles (intérieur, finances, justice, guerre, affaires étrangères, etc., pour rappeler les principaux). Mais les appétits de l'après-guerre ont élargi le cercle des convives attablés autour de l'assiette au beurre. Ils sont maintenant jusqu'à 18 ou 20 budgétivores nantis de ministères ou de sous-secrétariats. Et le char de l'État n'en est que mieux embourbé...

– LANARQUE.



Accueil

MINORITÉ n. f. (latin *minoritas*)

« La minorité, dans une assemblée, est le petit nombre en opposition avec la majorité. » (Larousse.) (Voir *majorité*.)

Longtemps, il a été admis que la masse devait obéissance absolue à une minorité qui constituait l'élite. (Chefs temporels : roi ; chefs religieux : prêtres.) La raison était indiscutablement du côté de cette minorité (raison de droit divin, ou raison du plus fort).

Puis, l'échelle des valeurs a changé. À la suite de révolutions et d'évolutions, il a paru tout naturel et très raisonnable que ce soit la minorité qui s'incline devant la majorité : *Le Tiers État n'est rien. Que doit il être ? Tout...* Le suffrage universel est venu. Les serfs ont été baptisés citoyens. Raison a été donnée – en théorie – au plus grand nombre (voir ce mot).

Dans l'un, comme dans l'autre cas, l'individu – qui est la minorité réduite à sa plus simple expression – est toujours victime, tantôt du bon plaisir des « élites », tantôt de la loi du nombre. Ni ici, ni là, il n'y a place tranquille au soleil, ni pour un Diogène, ni pour un Galilée, ferments du monde. Obéissez au nom de Dieu et du Roi, ou au nom du peuple souverain, mais obéissez !

En fait, la majorité, qui est la foule veule et bête, ne sait rien, ne veut rien, n'impose rien : elle suit, tout simplement. Et malgré les apparences, ce sont les minorités qui font tout. La source des religions, des partis, des sectes, de tout groupement humain est dans une poignée d'individus, souvent en un seul. Et chacun sait comment on crucifie tout novateur qui, nécessairement, bouscule les saintes idoles, chacun sait aussi comment on fabrique l'opinion publique et comment on la triture (voir, exemple entre mille, l'histoire de « l'ennemi héréditaire », en France).

Dans l'exercice du pouvoir, ce sont des minorités incontestables qui s'imposent dans les régimes de dictature déclarée ; ce sont des minorités voilées dans les régimes démocratiques. (Voir : *La Douleur universelle*, de Sébastien Faure : le suffrage, dit universel, aboutissant, en définitive, par le jeu échelonné des « majorités », à la dictature d'une infime minorité.)

Dans la lutte contre ce même pouvoir, ce sont des minorités également qui finissent par imposer à la masse amorphe et malléable leurs idées d'abord jugées dangereusement subversives. En définitive, c'est le martyr qui a raison.

Les groupements « lutte de classe » n'échappent pas à cette loi. Ils sont « menés » par une minorité agissante. La masse a peut-être, dans ces groupements, l'air de savoir ce qu'elle veut ; au fond, elle s'imprègne de l'idée des animateurs, et elle agit.

L'humanité apparaît donc comme un vaste champ d'expériences où des forces incalculables sommeillent, à l'état latent. Vienne un ferment, un de ces impondérables qui, par sa volonté opiniâtre, traduit les sentiments obscurs de la masse, ou réussit, en lui voilant adroitement le mensonge, à lui persuader qu'elle doit se dresser, et cette masse entre en effervescence. Alors, on crie : Dieu le veut ! ou bien : C'est la volonté nationale ! ou encore : Vive la Révolution ! À ce moment, c'est simplement une minorité qui a fini par imposer son point de vue.

Ces constatations ont ceci de réconfortant, c'est que le moindre des efforts n'est jamais perdu, qu'il n'est pas permis de désespérer et qu'au contraire on doit penser que toute idée juste finit par s'imposer un jour tant est grande la force de la vérité et tant est puissant le rôle des minorités qui la propagent.

– Ch. BOUSSINOT.

Accueil

MIRACLE (du latin: *miraculum* ; de *mirari*, admirer)

Si l'on s'en tient à la signification étymologique du mot, qui paraît la plus rationnelle et la seule digne d'être retenue, un miracle est un fait extraordinaire, en contradiction apparente avec ce que l'on observe habituellement, et qui, en raison de son extrême rareté, et de ce que l'on ne s'explique point ses causes, provoque l'étonnement, l'admiration, voire l'épouvante, parmi les ignorants et les fanatiques, toujours plus disposés à découvrir, en ceci, la marque d'une intervention divine qu'un phénomène dû à des circonstances encore mal définies.

À toute époque, les humains ont été portés à croire que la nature était limitée à ce qu'ils en observaient quotidiennement, ou à peu près, et à juger, par conséquent, comme d'ordre surnaturel, ce qui était pour eux à la fois incompréhensible et, sinon nouveau, du moins peu commun. Terrifiés par le fracas du tonnerre, et l'éblouissante clarté de la foudre, les Anciens ont fait de cette dernière le moyen d'expression de divinités diverses. Il s'agissait de la manifestation grandiose d'une force qui, de nos jours, sert à faire marcher les tramways. Aux premiers sauvages qui les virent se servir des armes à feu, pour semer autour d'eux la mort, les hommes de race blanche apparurent comme des magiciens, ayant soumis à leur volonté des puissances invisibles. Lorsque, dans des régions demeurées très superstitieuses, comme la Bretagne, se montrèrent sur les routes les premiers automobilistes, les paysans firent des signes de croix sur leur passage, parce que n'ayant jamais vu de voitures traînées autrement que par un âne, des bœufs, ou un cheval, ils ne s'expliquaient point qu'elles pussent avancer, sinon par un artifice du Malin. Lorsque, il y a quelque vingt-cinq ans, eut lieu une éclipse de Soleil, qui devait être particulièrement visible en Tunisie, quantité de savants se rendirent à Sfax, pour y observer à loisir un phénomène dont ils avaient méticuleusement prévu l'heure d'apparition, et qui, par conséquent – quelles que fussent leurs croyances religieuses, ou leur incroyance – pour être moins fréquent qu'un simple lever de Lune, n'offrait à leurs yeux avertis rien de plus mystérieux. Cependant la foule des indigènes illettrés, qui ne se rendait point compte de ce qui se passait, voyant en plein jour le Soleil, source de toute vie, progressivement disparaître derrière une grande ombre qui semblait devoir l'absorber en totalité, se livra à toutes sortes de manifestations ridicules, traduisant à la fois sa crainte de ne plus revoir la lumière, et son espérance de fléchir par ses supplications Allah le Dieu unique, souverain maître des destinées.

La croyance au surnaturel en présence de ce qui est, à la fois, anormal et

inexpliqué, est une loi psychologique qui souffre peu d'exceptions, et qui a été, et est encore, très largement exploitée par le clergé de toutes les religions, notamment de la religion catholique qui, non contente d'attribuer au Dieu de la Bible le prodige de la création universelle, et ceux qui sont narrés dans les Écritures, prétend encore, grâce à la Vierge Marie, et à quelques saints spécialisés dans cet office, détenir le monopole des interventions miraculeuses en faveur des malades, ou des personnes en péril, soit par des médailles, des reliques, ou des objets bénits, soit par le pèlerinage en certains lieux réputés propices, tels la grotte de Lourdes.

Les prodiges décrits dans les Écritures, comme le passage de la Mer Rouge à pied sec par les Hébreux, la chute de la manne dans le désert, ou le voyage du prophète Jonas qui, sans dommage, demeura, dit-on, trois jours dans le ventre d'un poisson de belle taille, sont d'une invraisemblance grossière. Il s'agit, de toute évidence, sinon de récits dus entièrement à l'imagination de leurs auteurs, du moins d'enseignements symboliques, ou de faits amplifiés et déformés par la légende, tels que l'on en trouve dans les annales de tous les peuples, aux époques primitives, caractérisées à la fois par l'ignorance et par la crédulité. Depuis qu'il existe des méthodes de recherche positives, et que les classes populaires reçoivent quelque instruction, il n'est pas de pays civilisé dans lequel on puisse prétendre avoir enregistré, de façon récente, quoi que ce soit d'approchant. Il n'est pas illogique d'expliquer, par de simples coïncidences, les événements heureux qui surviennent contre notre attente, lorsque tant de satisfactions légitimes demeurent refusées aux croyants, malgré leurs prières ardentes et leurs persistants désirs. Quant aux guérisons dont Lourdes et des lieux semblables seraient de nos jours le théâtre, en admettant qu'elles ne soient pas toutes dues à des phénomènes d'autosuggestion, en admettant même – ce sur quoi nous faisons toutes réserves – qu'il en soit d'inexplicables par l'auto-suggestion, ceci ne serait pas de nature à nous faire accepter comme valable l'hypothèse d'une intervention céleste, sous prétexte que les connaissances scientifiques actuelles ne pourraient fournir d'explication immédiate, contrôlable, à l'égard de ces faits mystérieux. Ce n'est pas en un temps où la science expérimentale, par la découverte d'énergies jusque-là insoupçonnées, permet à l'homme des merveilles, comme celles de la télégraphie et de la téléphonie sans fil, qui jadis eussent été désignées comme d'essence surhumaine, qu'il pourrait devenir admissible de retomber dans de vieux errements, source d'innombrables superstitions, à la première annonce de quelques étrangetés, ou sur la référence de quelques observations de prime abord déconcertantes. Si pouvaient être reconnus véridiques les documents du Bureau des Constatations Médicales de Lourdes, ne serait-il pas, malgré cela, contradictoire et absurde d'attribuer, à un Être de suprême bonté, ces quelques bien faits, tout en supposant, d'autre part, cette personne assez cruelle pour obliger des milliers de malades à supporter les fatigues d'un long et douloureux voyage, dans l'espérance d'une guérison que la plupart n'obtiennent pas ? Ne demeurerait-il pas plus absurde encore d'attribuer ces faits à une divinité Toute-Puissante, alors qu'il est avéré que l'on ne guérit pas tout à Lourdes, et que jamais un amputé n'a vu se reconstituer au sortir de la piscine, son membre absent ?

Si, pour les croyants, un miracle est le résultat d'une intervention divine en contradiction avec les lois de la nature, pour les rationalistes, il ne saurait être question, dans ce domaine, jusqu'à nouvel ordre, que de faits rares, mal interprétés, ou encore insuffisamment mis en lumière, lorsqu'il ne s'agit pas, plus simplement de récits légendaires ou d'histoires inventées de toutes pièces, dans un but intéressé.

– Jean MARESTAN

MIRACLE

Fait contraire aux lois naturelles. Les lois naturelles sont conditionnées par la nature même des choses ; elles sont le résultat du rapport des choses entre elles et on ne peut concevoir d'événements qui leur soient opposés ou en dehors de leur logique.

Les lois naturelles qui portent avec elles leur agent d'exécution, ou plutôt sont agent d'exécution, ne peuvent pas, comme les lois humaines, être violées. Rien n'échappe à leur rigueur. Si vous les négligez un moment, ou si vous tentez de les transgresser, la sanction ne se fait pas attendre. Oubliez que vous êtes pesant et laissez-vous choir d'une certaine hauteur ; oubliez que le feu brûle et mettez-y votre main, vous serez vite rappelé à la réalité. Les lois naturelles ne souffrent aucune dérogation. Or, c'est cette dérogation qui constitue le miracle.

Par exemple, l'eau doit, normalement, se transformer en vapeur à une température de 100°. Si, parvenue au point d'ébullition, elle se changeait en glace, je pourrais dire : Il y a miracle. Mais cela est tellement invraisemblable que n'importe qui, en voyant se produire un tel phénomène, soupçonnerait, il aurait même la certitude qu'il cache quelque supercherie, ou que le témoin est victime d'une illusion. D'ailleurs, pour constater qu'il y a miracle et tenir pour tel le fait signalé, il faudrait connaître, dans sa totalité, le jeu des lois naturelles, ce dont personne ne peut se vanter, et, ensuite, avoir pénétré dans leurs moindres détails, toutes les circonstances qui ont déterminé le miracle. Qu'il demeure la plus petite cause obscure et le miracle est contestable.

Croire à un miracle parce que vous en avez eu le spectacle, spontané ou provoqué ? Mais, alors, pourquoi ne pas authentifier le merveilleux que fera défiler sous vos yeux le premier prestidigitateur venu ? Pourquoi ne pas accorder sans réserve votre foi aux tours d'adresse et de subtilité, que la surprise et la rapidité d'exécution ne vous permettront pas de comprendre, et qui paraîtront apporter des résultats incroyables ? Et cependant, vous demeurerez sceptiques devant les tours de passe-passe prodigués pour votre amusement, alors que vous croiriez au miracle proclamé, enseigné par le religieux ? Pourquoi ? Parce que le prestidigitateur, tout en provoquant des faits, des enchaînements de faits aussi extraordinaires que le

second ne fera pas intervenir au cours de ses présentations ingénieuses, un être imaginaire et ne vous inspirera pas de la crainte. Sauf le cas où il est, lui aussi, l'instrument de quelque théurgie, il ne cherche qu'à vous laisser l'impression qu'il est un homme extrêmement habile et doué de capacités qui vous manquent, à un tel degré du moins. Il ne s'entourera pas, pour frapper votre esprit de l'appareil rituel des religions...

Mais qu'il introduise un peu plus de sérieux dans ses tours de physique, qu'il revête ses opérations d'un cérémonial approprié, qu'il vous dise que c'est l'esprit de Louis XIV ou de Voltaire qui fait tourner la table ou qui frappe des coups à la porte et voilà déjà que vous ne prenez plus la chose « à la rigolade », vous ne riez plus, car vous redoutez de paraître sot ou d'être irrévérencieux, ou de déplaire à l'esprit qui pourrait vous clouer sur place ou vous emporter avec lui dans le fond de la terre ou l'immensité de l'espace. Vous sentez que votre doute a quitté le persiflage et s'oriente vers l'acceptation. Vous ne parlez de ce que vous avez « vu » qu'avec précaution et respect. Vous ne savez pas encore si vous devez faire crédit au surnaturel, mais vous n'osez nier...

Les enfants, et aussi les peuples (qui sont, en grand, l'image de l'enfance dans la société), ont toujours aimé les réalisations merveilleuses, les événements qui s'accompagnent de quelque féerie. Ne pouvant arriver assez vite, à leur gré, à commander aux éléments par leurs découvertes et leur travail, ils aiment doter des êtres imaginaires d'un pouvoir qu'ils voudraient posséder eux-mêmes, et leur faire accomplir les choses les plus extraordinaires conçues par leur imagination. Aussi, les contes, les fables, les récits (voir *fable*, *légende*, *mythologie*, etc...) qui narraient ces actions saisissantes, ces faits enchanteurs furent toujours goûtés des foules, et ils se les transmirent, avec plus d'embellissement encore que de fidélité, de génération en génération. Le fantasmagorique, l'irréel ont toujours bercé les peuples, endormi leurs misères ou flatté leur orgueil. Si puissante est la séduction exercée par le merveilleux que, même présenté sous forme de conte, on arrive sans peine à l'identifier au réel. On commence par désirer que les choses se soient passées ainsi ; puis, à force d'animer ce désir, on se range tout entier sous le charme et on finit par croire que c'est vrai. Ne voyons-nous pas des enfants, et même des grandes personnes, après la lecture d'un beau roman qui les a passionnés, arriver à dire : « Cela, a dû être vécu, ce doit être arrivé, les personnages de ce livre ont bel et bien existé ». Il en est de même pour le cinéma qui laisse de telles empreintes sur le cerveau des enfants qu'ils croient non seulement à l'exactitude, à la véracité (rien, ni personne d'ailleurs, ne fait, en général, pour leurs esprits neufs, la démarcation) des spectacles les plus fantaisistes qu'on leur fait admirer, mais en viennent, plus d'une fois, à tenter de les réaliser eux-mêmes.

Cette disposition des peuples à croire tout ce qui force leur admiration a grandement facilité les entreprises religieuses. Elles ont su s'implanter à leur faveur et, grâce à elles, se maintiennent encore ou à peu près. Elles ont dû faire accomplir à leurs dieux, des actions surnaturelles, des miracles pour donner à la croyance

populaire un aliment. Un Dieu qui ne pourrait faire de miracles ne serait pas un Dieu. Il ne tarderait pas à être détrôné, « disqualifié ».

Si nous faisons une incursion dans la religion catholique, qui est davantage à notre portée, pour y examiner le « miracle » religieux, nous nous heurtons, dès l'abord, à la coexistence des lois naturelles et d'un Dieu à la fois créateur et omnipotent.

S'il est animateur de toutes choses, Dieu est également le créateur des rapports des choses entre elles, c'est-à-dire des lois naturelles. S'il a créé et s'il régit ces lois, il est maître, en effet, d'y faire des dérogations c'est-à-dire de faire des miracles. Mais on se demande quel besoin a un Dieu omnipotent, omniscient et omniprésent, de cette norme régulatrice que sont les lois naturelles. Puisqu'il peut tout, sait tout, voit tout et est partout, c'est là pour lui combinaison superfétatoire. Il lui suffit de dire : « Dans chaque circonstance de l'Univers, il arrivera ce que je voudrai qu'il arrive. Nul autre que moi n'a le droit de prévoir ni de savoir ce que je me réserve de faire, car je veux conserver ma toute-puissance ». L'établissement de « lois naturelles » est une abdication de sa puissance ; si d'autres que lui peuvent traiter la matière et savoir ce qu'ils en obtiendront dans des circonstances données, il n'est plus le maître absolu, il n'est plus le Dieu qui s'agite pour nous dans l'imprévisible. La constatation de l'existence de lois naturelles est ainsi une preuve de l'inexistence de Dieu. Mais, d'autre part, si les lois naturelles n'existaient pas, elles ne pourraient subir de dérogations ; il n'y aurait donc pas de place pour le miracle ou, ce qui revient au même, tout serait miracle. Cela montre que, pareil à tant d'inventions destinées à abuser les naïfs, le miracle se désagrège à l'analyse et qu'il n'a point de consistance pour l'homme qui pense.

Aussi la religion le sait-elle qui ne fait état de ses miracles qu'après de ceux que leur simplicité dispose à les accueillir quand, devant la stratégie religieuse, ils ne vont pas eux-mêmes jusqu'à les inventer. Après des personnes réfléchies, les marchands de miracles sont plutôt embarrassés et ils se délesteraient volontiers des plus grossiers qui illustrent la Bible s'ils pouvaient les jeter par-dessus bord. De même que le Dieu exalté par l'Église, lorsqu'elle discute avec des incroyants, n'a pas grand chose de commun avec celui qui donna à Moïse les tables de la loi divine. Elle ne soutient pas les mêmes miracles avec les gens de libre examen qu'avec ceux qu'elle sait disposés à tout accepter sans contrôle. Mais aussi comme elle sait bien que la grande majorité des êtres humains ne réfléchit guère au pourquoi ni au comment des choses et qu'il lui faut du merveilleux, elle continue de lui servir périodiquement des « miracles » qu'exaltent, auprès de la clientèle religieuse, ou à masque de religion, les bulletins paroissiaux, les Croix, et autres feuilles sacrées.

La Bible est farcie de « miracles » tellement stupides que l'Église n'en fait plus guère état aujourd'hui tellement ils sont en contradiction avec les faits. C'est d'abord celui de la création en sept jours, puis celui du déluge, de la confusion des langues, et une foule d'autres où Dieu opère en personne. Fatigué sans doute de ces travaux d'Hercule, il délégua ensuite le pouvoir de faire des miracles à certains de

ses prophètes. C'est alors Jonas, avalé par une baleine (au gosier distendu pour la circonstance), qui sort vivant le troisième jour ; c'est Josué arrêtant le soleil (!) pour lui permettre d'achever l'extermination de ses ennemis ; c'est Samson tuant mille Philistins avec une mâchoire d'âne (on ne dit pas si c'est la sienne ou celle de l'auteur du récit) et faisant écrouler un temple en en renversant les piliers ; ce sont les eaux de la Mer Rouge se soulevant pour laisser passer les Juifs poursuivis par les Égyptiens et se refermant ensuite sur ces derniers ; ce sont les murs de Jéricho qui, au siège de cette ville par les Juifs, s'effondrent au bruit des trompettes, etc., etc. On croirait lire les contes des Mille et une Nuits avec, en faveur de ceux-ci, cette différence qu'ils ne nous éblouissent que pour nous charmer, tandis qu'ailleurs on y poursuit, sans rire, des prétentions grotesques à la véracité.

Puis ce sont les miracles de Dieu le Fils : Jésus-Christ guérit les incurables, multiplie les pains, ressuscite le mort Lazare et se ressuscite lui-même trois jours après sa mort ; puis il monte enfin au ciel où il trône depuis ce temps à côté du Père et du Saint-Esprit, ne faisant qu'un Dieu à eux trois, entouré des anges et des saints.

De nos jours, la fabrique aux miracles, essoufflée sans doute par l'effort de tant d'œuvres d'art, ne sort plus de produits aussi sensationnels que ceux qu'a consignés la Bible. Nous sommes trop près pour les voir dans tout leur enjolivement. Nous n'avons pas le recul favorable au mirage. Les miracles, pour nous, n'ont pas eu le temps de s'embellir et de s'enfler comme toutes les légendes à mesure qu'elles s'enfoncent dans le passé, au point de nous méduser par leur importance.

L'Église moderne refrène habilement l'extravagance compromettante. Elle se contente de miracles plus modestes. Elle opère le plus souvent dans cette partie où la science est encore la plus imprécise : la médecine, où les cas, mal connus, apparaissent encore tellement variables avec les individus qu'on ne peut guère, jusqu'ici, formuler de règles générales. La plus grande officine de miracles est sans contredit celle de Lourdes, où les malades guérissent en se baignant dans la piscine aux microbes.

En psychologue avisé, c'est toujours aux êtres faibles que s'attaque surtout l'Église pour assurer sa domination et c'est sur ce terrain qu'elle arrive à circonvenir également les forts, car tout être est faible à un moment donné de sa vie. C'est sur les enfants, les femmes, les pauvres, qu'elle se jette pour inculquer ses principes ; aux vieillards, aux moribonds, qu'elle arrache les acquiescements de la terreur, en un mot c'est sur tous ceux qui ont besoin d'aide et ne peuvent guère lui résister qu'elle étend son dévolu. Il en cuit souvent à quiconque est faible et ne veut pas se plier aux exigences de l'Église. D'ailleurs la débilité mentale accompagne souvent la faiblesse physique et prévient même toute possibilité de résistance. Obstinez-vous au contraire à repousser les avances cléricales et ce peut être pour vous la perte du travail, le congédiement du maigre logis si vous êtes pauvre, et l'abandon, même par votre famille, si vous êtes malade et ne voulez pas vous prêter à la comédie de

Lourdes ou autres pèlerinages et épreuves semblables. Car il n'y a pas que les croyants qui vont à l'Église et ont recours aux offices de la religion dans certaines circonstances de leur vie. Les vrais croyants sont d'ailleurs très rares, presque aussi rares que les vrais athées dans un monde soumis à des milliers d'années de pression religieuse. Mais entre ces deux extrêmes il existe une multitude d'individus amorphes, sans opinion arrêtée ou indifférents, ou attentifs seulement aux avantages, ou sous l'empire de craintes vagues et persistantes. Ceux-là suivent la mode ou cherchent à se ménager les influences favorables : ils se rangent toujours du côté où les pousse leur intérêt ou leur lâcheté. Ils marchent dans la vie selon l'habitude ou la peur mais jamais par conviction. Ils restent fidèles aux religions sans y croire parce qu'ils savent que l'Église, force insinuante et bien organisée, peut leur nuire dans une foule de circonstances alors que les athées, les incroyants ne se vengeront pas sur eux, ni ne chercheront à leur nuire à cause de leurs pratiques religieuses. C'est là aussi une des raisons pour lesquelles les idées d'affranchissement et de liberté avancent si lentement. Mais revenons à Lourdes et à ses miracles.

Parmi ceux qui vont chercher la guérison en la cité pyrénéenne, il en est qui sont véritablement, organiquement malades et incurables. Ceux-là en reviennent exactement dans l'état où ils étaient à leur départ, quelquefois avec une déception de plus, s'ils avaient quelque vague espoir, ou une aggravation due aux imprudences du voyage, des séances de piété et des immersions. L'eau de la piscine est sans pouvoir sur eux. Cependant la faillite du miracle ne laisse pas la religion au dépourvu : c'est parce que le malade n'était pas assez croyant, n'avait pas une foi assez profonde, n'était pas assez pur que la guérison ne s'est pas produite ou bien encore parce que Dieu veut prolonger encore l'épreuve du fidèle, s'il est vraiment croyant, afin de lui faire mieux mériter le paradis. Et ces explications trouvent toujours crédit...

Il en est, par contre, qui guérissent, et radicalement. Ceux-là sont montés en épingle et cités en exemple. Les feuilles catholiques publient leurs noms et leurs adresses et cela produit toujours son effet auprès de ceux qui les lisent sans en connaître les héros ou les héroïnes. Par contre, il est bien rare que ceux qui ont connu les miraculés avant leur guérison accordent crédit au miracle. Souvent ils ont remarqué quelque chose de louche dans la maladie et les allures du malade. Sa moralité, sa ruse habituelle laissent supposer quelque chose d'anormal. Pas de doute, c'est un simulateur.

Certains simulent complètement une maladie : paralysie, rhumatisme, sciatique, etc. ; d'autres entretiennent et aggravent même intentionnellement des maux ou plaies qui, bien entendu, ne peuvent guérir que du jour où ils cessent de les alimenter. D'autres encore ont des maladies ou des maux qu'ils font soigner par un médecin mais dont on ne proclame la guérison, obtenue par la science, qu'au retour de Lourdes. Quelques-uns sont des névropathes que galvanise la suggestion mystique, mais que guérirait, plus sûrement, la suggestion clinique. Approchez d'un peu près les « miraculés » de Lourdes et vous doutez de suite du miracle. Contrôlez-

les sérieusement et vous découvrez la supercherie.

Dans un livre fort instructif et documenté : « *Lourdes et ses mystères* », le docteur Pierre Vachet examine quelques-unes des guérisons miraculeuses les plus importantes, celles dont l'Église fait état avec le plus d'insistance et il montre la simulation indiscutable des miraculés les plus notoires.

Il cite des cas où les miraculés étaient vraiment trop intéressés pour que leur guérison, ou leur maladie, puisse être prise au sérieux. Et il explique aussi comment il peut se faire que des guérisons soient réellement obtenues à Lourdes, comme elles pourraient l'être n'importe où, si les mêmes circonstances étaient réunies. C'est le cas pour les névrosés, les hystériques, les malades par suggestion. Il n'est pas surprenant que, dans ces derniers cas, il soit obtenu des guérisons puisque tout est fait pour impressionner les malades, pour les persuader qu'ils vont guérir, etc. ; mais ces cas de guérison n'ont rien de miraculeux et il serait encore préférable pour ces malades d'être soignés dans des établissements de psychothérapie par des médecins capables d'étudier sérieusement leur cas, plutôt que d'aller à l'officine des charlatans de Lourdes... On peut affirmer sans crainte de se tromper que les guérisons, obtenues à Lourdes, de malades de cette catégorie (les malades plus ou moins imaginaires) ne comptent que pour un chiffre infime parmi les réussites proclamées, la plus grande partie, la presque totalité des « guérisons » obtenues étant celles de simulateurs ou de ceux qui entretenaient un mal jusqu'à leur passage à Lourdes ou cachaient une guérison obtenue par les médecins pour la faire proclamer à leur sortie de la fameuse piscine.

Les prétendus miracles de Lourdes, comme tous les miracles d'ailleurs, ne sont qu'astucieuse tromperie. Mais ils servent à entretenir le prestige de l'Église auprès des simples d'esprit... Comme la maladie est une bonne chose à exploiter et qu'il n'y a pire que ceux qui ont la promesse d'un paradis pour avoir peur de la mort, il n'y a pas qu'à Lourdes qu'on obtient des guérisons miraculeuses. Un peu partout il existe des guérisseurs qui, avec des signes de croix, de l'eau bénite et des prières, s'attaquent à toutes les maladies. Nombreux sont encore ceux qui s'adressent à ces gens tout en se faisant soigner, d'autre part, par un médecin. Il est bien entendu que s'il y a guérison, c'est le « toucheux », comme on l'appelle vulgairement, qui l'a obtenue. Et lorsqu'on revient sans être guéri, on ne s'en vante pas, de sorte que ces croyances perdurent longtemps. C'est comme dans une baraque foraine où l'on s'est fait « rouler » ayant payé très cher pour ne rien voir : on ne manque pas de dire en sortant à ceux qui vous demandent des renseignements que c'est « épatant », afin de cacher sa propre déconvenue et de savourer, en compensation, la jobardise des imitateurs.

On constate cependant que malgré les éclaircissements de la science, la tendance à croire au miracle ne recule que très lentement. À peine une croyance « usagée » passe-t-elle au rebut qu'une autre « à la mode » lui est substituée... Il faut dire que presque toutes les superstitions favorisent trop les desseins de la classe dirigeante pour qu'elle ne fasse pas l'impossible pour en assurer la survie ou en

faciliter le développement. La croyance a ses vogues, ses courants. Elle se porte comme les fétiches et les amulettes. Et il est de bon ton d'afficher celles que l'opinion consacre. Ne va-t-on pas au pèlerinage à Lourdes ou ailleurs, comme il est à la mode d'aller voir le spirite ou la somnambule ! On se moque de l'Arabe ou du Sénégalais qui se croient perdus s'ils n'ont pas sur eux leur « grigri » porte-bonheur et l'on ne partirait pas en auto sans son fétiche protecteur et sa médaille de Saint Christophe, sauvegarde contre les accidents ! (Que serait-ce donc s'ils n'en avaient pas ?)

La science (nombre de savants du moins qui ont partie liée avec la classe dont ils sont issus) feint de planer au-dessus de ces superstitions puérides. Elle évite, pour diverses raisons, de les attaquer de front. D'abord la bourgeoisie ne tient pas à ce que la science dessille les yeux de ceux qu'elle berne avec tant d'avantages. Ensuite elle préfère s'attacher les sympathies des trafiquants de la crédulité qui opèrent autour de toutes les croyances et tirent influence ou monnaie des miracles de Lourdes, de ceux de la communion ou de l'âme éternelle. Aujourd'hui que tout est commercialisé, où les actes ne sont que des jalons du bénéfice, il est de bonne tactique d'annexer à sa fortune les bonnes dispositions de M. Mercanti, qu'il soit marchand de médailles, de couronnes, de chapelets, d'eau bénite, bazardier ou régaleur public.

La croyance au miracle disparaîtra lorsque les hommes, au lieu de chercher sottement les solutions dans l'invraisemblance, auront la sagesse de réserver leur adhésion jusqu'au jour où les investigations méthodiques d'une science désintéressée auront mis en lumière les vérités explicatives, dont l'absence momentanée favorise de barbares superstitions.

– E. COTTE.

Accueil

MIRAGE n. m. (rad. mirer)

Ce terme a servi primitivement à désigner une illusion d'optique, fréquente dans les pays plats et chauds tels que les déserts de sable. Elle résulterait d'une inégale réfraction des rayons solaires, due à l'inégal échauffement et densité des couches d'air. Fréquemment les villages d'Égypte, bâtis sur des éminences, semblent, à midi, comme entourés d'une nappe d'eau, dont la surface ondoyante réfléchit, avec le bleu du ciel, l'image renversée des palmiers et des maisons. Parfois le phénomène se complique singulièrement : les objets se déforment, atteignent des dimensions monstrueuses et paraissent courir dans tous les sens. Rien d'étonnant donc que le mot mirage soit devenu synonyme d'illusion dans le langage ordinaire, surtout lorsqu'il s'agit d'illusions ayant leur source dans l'observation. Or, les tromperies, inhérentes à notre constitution organique ou mentale, à notre mode de perception, soit des phénomènes conscients soit du monde extérieur, sont singulièrement importantes et nombreuses. « Notre esprit n'est pas un miroir où l'univers se reflète avec une passive fidélité ; comme les glaces déformantes, il modifie ce qu'il représente d'après les lois de sa complexion. Autant que de l'objet perçu les sensations dépendent de l'objet qui perçoit ; lunettes noires ou bleues donnent aux choses, quand on les porte, une teinte qu'elles n'ont pas ; une maladie de foie suffit, pareillement, pour que tout devienne jaune. De l'espace, l'insecte minuscule possède une notion qui n'est point celle de l'éléphant ; le premier estime incommensurable ce que le second juge étroit. Et nous trouvons énormes dans l'enfance, des hauteurs et des distances qui paraîtront médiocres plus tard. Nuance et vivacité d'une sensation dépendent tant de celles qui la précèdent que de celles qui l'accompagnent ; peintres, musiciens, tailleurs aussi et cuisiniers le savent ; la température qui semble chaude, si l'on sort d'une pièce froide, sera crue froide, si l'on sort d'une chambre surchauffée. Entre nos perceptions et les causes extérieures qui les provoquent, aucune ressemblance, le physicien s'en porte garant ; hors de nous les sons se réduisent à des ondes, les couleurs à des vibrations ; sensations acoustiques ou lumineuses rappellent si peu les mouvements qui les engendrent, qu'on attendit des siècles avant de soupçonner que notes de la gamme ou teintes de l'arc-en-ciel n'étaient séparées que par des modalités quantitatives ; ignorants et sauvages continuent de croire distincts, radicalement, des couleurs ou des sons qui résultent d'une même excitation fondamentale. Et une cause identique produit des sensations dissemblables, si les organes, soit périphériques, soit centraux, viennent à être modifiés : l'œil atteint de daltonisme perçoit vert ce qui paraît rouge à l'œil ordinaire ». (*Face à l'Éternité*). Il existe encore des mirages d'un autre ordre, non moins nombreux, non moins décevants, ceux qu'engendrent nos désirs, nos besoins, nos affections. On est tout disposé à croire ce que l'on désire ; comme la haine, l'amour est aveugle. Et le bonheur, que nous poursuivons invinciblement, qui s'avère la fin suprême de toute activité réfléchie, engendre, lui aussi, plus d'une illusion. « Le bonheur est un but pour l'homme ; pour la nature il n'est qu'un signe, un appât peut-être, tendu tel celui d'un pêcheur au poisson. Quoi de plus décevant que sa poursuite : il fuit qui le recherche, échappe à qui le tient, pour s'évanouir lorsqu'on croit le saisir à la gorge... Plaisirs ou douleurs ne sont qu'apparence affective, revers

sentimental d'un travail profond de perfectionnement ou de destruction. Boire et manger conduisent à refaire nos forces ; jouir des saveurs reste un accessoire. Et les délices enivrants de l'amour aboutissent à la procréation : piège heureux pour l'espèce, bien que parfois, fatal aux infortunés parents. Légendaires sont les noces tragiques de l'abeille-mère qui arrache, en plein ciel, les entrailles de son amant ; l'histoire des insectes est fertile en récits analogues. Semblable à la fleur carnivore des tropiques, l'amour attire par sa couleur et son parfum, souvent, comme elle, il devient le tombeau de l'imprudent que retint son calice. » (*A la Recherche du Bonheur.*) Mais pour dissiper les mirages, qu'il s'agisse de ceux du cœur ou de ceux des sens, l'homme possède une lumière infiniment précieuse, celle de la raison. C'est en vain qu'un Bergson, qu'un James ont voulu l'obscurcir ; toutes les fumées mystiques, accumulées par les farceurs à la solde des Églises ou des Académies, se dissipent lentement sans que ses clairs rayons aient rien perdu de leur vivifiante énergie. Un Brunetière proclamant la faillite de la science nous apparaît grotesque ; seuls un sorbonnard, un académicien ou un ancien élève des Jésuites peuvent ignorer que la valeur de nos connaissances positives s'avère tout ensemble certaine et relative. Mais les hommes préfèrent souvent de creux mirages à la dure vérité ; ils acclament qui les trompe et se détournent de qui les éclaire.

- L. B.

Accueil

MISÉRABLE (du lat. miserabilus), adj. et subs.

Malheureux digne de pitié. Nous le sommes tous ; un peu plus ou moins nous avons droit à la pitié mutuelle et nous n'avons pas à la refuser à d'autres, si nous entendons que nul n'est misérable uniquement par sa faute. Dans l'antiquité, le misérable était une victime de la fatalité. Il y en avait parmi les maîtres et parmi les esclaves. On le pouvait devenir du jour au lendemain aussi bien jadis qu'aujourd'hui. Selon Pascal, on est d' autant plus misérable que l'on est tombé de plus haut. Selon Voltaire, tout misérable est digne de pitié :

« Plaignez, n'outragez pas le mortel 'misérable',

Qu'un oubli d'un moment a pu rendre coupable. »

La charité chrétienne se fait gloire de secourir les misérables. La solidarité sociale, comme nous la comprenons s'attache à supprimer les causes engendrant les misérables.

Le mot s'applique fréquemment aux choses : Une vie misérable ; une fin misérable.

Au sens figuré se présente une signification particulière et individuelle, différant avec le sentiment caché derrière ce mot. Ce qui est misérable pour un individu de conception bourgeoise, de mentalité quelconque n'a plus la même signification dans la bouche d'un homme d'idées avancées et libres. Nous ne pouvons pas dire que la vie et la mort de la plupart des apôtres et des martyrs de la Muse anarchiste furent misérables, puisque nous estimons qu'ils ont vécu et qu'ils sont morts en beauté. Mais nous prenons à la lettre le sens que lui donne la bourgeoisie quand elle qualifie de misérable leur existence, si l'on entend par là qu'ils n'ont pas profité de leurs idées et de leur apostolat pour vivre bourgeoisement selon l'expression qui s'attache à ce mot. Il n'y a pas déchéance, mais souvent grandeur à vivre en misérable ; en n'exploitant personne, en restant digne et fier, content de peu, mais heureux et riche de ses belles et généreuses idées, fussent-elles pour longtemps encore chimériques à cause de l'ignorance et de l'inconscience des misérables inaptes à les comprendre et à les vivre.

Les Misérables. Roman de Victor Hugo, dont les lignes suivantes, tirées de la Préface, suffisent à dire toute la pensée : « Tant qu'il existera, par le fait des lois et des mœurs, une damnation sociale ... ; tant que les trois problèmes du siècle : la dégradation de l'homme par le prolétariat, la déchéance de la femme par la faim, l'atrophie de l'enfant par la nuit, ne seront pas résolus ; tant qu'il y aura ignorance et misère, les livres de la nature de celui-ci ne seront pas inutiles »...

Avec le poète et nombre de penseurs, nous croyons que « les misérables ont fait souvent de

grandes choses ». Et, comme Labruyère, nous pensons : « qu'il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables ». Mais nous déclarons que sont bien méprisables les misérables qui s'enrichissent du bien des pauvres. Sus aux profiteurs qui dupent, bernent, pillent les misérables...

G. Y.

Accueil

MISÈRE (du lat. f. *miseria*), n. f.

Ce mot prête souvent à confusion pour qui n'est pas habitué à l'ironie de certains mots français et à leurs multiples sens.

Le Dictionnaire Larousse donne, sur celui-ci , les indications suivantes : « État digne de pitié ; 1° par le malheur : LA MISÈRE de Napoléon à Sainte-Hélène ; 2° par la pauvreté : LA MISÈRE porte au désespoir (Pascal). - C'est une MISÈRE que d'avoir affaire aux gens de lois. - Que de MISÈRES l'on imprime. - La richesse a ses MISÈRES. - Poétiquement : La vile Oisiveté est fille de MISÈRE (A. de Musset). - La MISÈRE de l'homme se conclut de sa grandeur (Pascal). - La terre où les hommes sont livrés à toutes sortes de maux, est souvent appelée: Vallée de MISÈRES. »

MISÈRE et compagnie, est un terme populaire qui dit bien que la misère engendre la misère. Reprendre le collier de MISÈRE veut dire qu'après un repos, un congé, un répit, il faut retourner au travail forcé.

Crier MISÈRE n'est pas une solution au mal. C'est souvent un moyen hypocrite d'apitoyer ou de tromper les gens. Par des dehors *misérables*, un égoïste, un avare, un peureux cachent leurs biens assez souvent mal acquis, peut-être par des profits invouables, une exploitation honteuse de leurs semblables. Ils craignent les envieux et les curieux.

Enfin, il y a encore la *misère physiologique* qui découle souvent de la MISÈRE elle-même, par l'hérédité, le surmenage, le manque d'hygiène. C'est la MISÈRE *sociale* qui s'affiche ainsi par ses victimes.

La vie large, naturelle, saine peut, seule, apporter remède à cette misère-là... Pourtant, bien qu'on parle beaucoup des bienfaits que verserait une existence moins douloureuse et délivrée de la privation, ce sont toujours les parasites sociaux qui profitent, jusqu'à crever de pléthore, des richesses acquises et accumulées par le travail de la multitude. Ce sont ceux qui ne travaillent pas et qu'aucun labeur utile ne lasse qui, chaque année, vont à la mer, à la montagne. Ils ont besoin de vacances, de repos, sans doute pour réparer les fatigues de ceux qui les entretiennent... Et la misère continue.

La misère, elle est le résultat de l' esclavage, sous la forme du salaire... Elle ne peut disparaître qu'avec la suppression du patronat et du salariat. Tant que le travailleur n'aura pas su s'éduquer, s'organiser et, par l'union des exploités, se dresser pour supprimer l'exploitation, la misère subsistera, se perpétuera, s'aggravera. Ce n'est pas avec des malheureux prostrés par le travail et l'ignorance qu'on peut espérer transformer le monde et rendre socialement bon ce qui trouble

aujourd'hui la vie et les rapports humains. Ce n'est pas rêver, en mystique, à la perfection des hommes que de vouloir d'abord supprimer les causes de leur misère. Il n'y a dans nos projets rien de chimérique. Ce que nous voulons, avec ardeur, c'est instituer sur le monde prétendu civilisé, une organisation nouvelle du travail. Et nous trouvons tout naturel que les travailleurs soient les artisans essentiels de cette organisation.

Il n'y aura plus de MISÈRE quand les producteurs auront compris la nécessité de produire pour eux, de régler leur production sur leur consommation et celle des êtres qui, dans la société, ont un motif ou une excuse raisonnable de ne point collaborer à la production. Si, comme l'a écrit Musset, qui ne l'entendait pas ainsi : La vile Oisiveté est fille de Misère..., nous aurons fait disparaître la fille en n'entretenant plus la mère.

- G Y.

MISÈRE

La misère, dit-on, porte à la résignation, à la lâcheté, au désespoir. Elle s'oppose à la révolte... Écrasés sous le faix de leurs peines, accablés par les difficultés de la vie, le cœur broyé par la souffrance des leurs, les pauvres ne songent qu'à sauver un lendemain précaire, non à assurer un avenir meilleur. D'abord manger, tarir l'angoisse du manque ! Il suffit de voir les lamentables troupeaux qui guettent, regard morne et front bas, les miettes de la bienfaisance et de la charité, d'observer les files de chômeurs attendant quelque maigre secours, implorant, malgré leurs chaînes, un travail de salut, pour comprendre que les prisonniers de la misère sont des vaincus et que, d'eux-mêmes, ils ne pourront, en cet état, se redresser pour affirmer leurs droits. Une insurmontable dépression pèse sur leur conscience, le malheur obscurcit leur compréhension et broie leur volonté. L'homme qui a faim se livre pour un morceau de pain. Et le problème social ne dépasse pas pour lui l'appel de son estomac torturé...

Ce n'est qu'accidentellement, sous la poussée de courants qu'ils n'ont pas ébranlés, que les misérables apportent leur énergie dernière aux causes qui libèrent. Les révolutionnaires se doivent cependant de déposer dans cette masse leurs ferments de régénération. S'ils savent, à certaines heures, canaliser ces forces que le besoin commande et les jeter contre l'obstacle, leur élan personnel pourra s'en trouver élargi en poussée irrésistible. Mais c'est là l'inconnu des heures de crise que régissent tant d'impondérables. C' est déjà le vent des émeutes, la montée des révolutions qui, pour un temps, élève les hommes plus haut qu'eux-mêmes... Dans la vie quotidienne, la misère peut aiguïser quelques natures d'élite, elle enténébre et rapetisse le grand nombre...

- L.

MISÈRE

Il est des pages qui vivront aussi longtemps que l'organisation sociale que nous subissons et qui, même quand aura lui l'aube des temps nouveaux, serviront encore à marquer, du signe de l'infamie, les temps qui ne seront plus. Témoin celle-ci que Proudhon écrivait, il y a près d'un siècle, sur la MISÈRE : « Le phénomène le plus étonnant de la civilisation, le mieux attesté par l'expérience et le moins compris des théoriciens, est la misère. Jamais problème ne fut plus attentivement, plus laborieusement étudié que celui-là. Le paupérisme a été soumis à l'analyse logique, historique, physique et morale ; on l'a divisé par famille, genre, espèces, variétés, comme un quatrième règne de la nature ; on a disserté longuement de ses effets et de ses causes, de sa nécessité, de sa propagation, de sa destination, de sa mesure ; on en a fait la physiologie et la thérapeutique... Les titres seuls des livres qui ont été écrits sur la matière empliraient un volume. A force d'en parler, on est parvenu à en nier l'existence ; et c'est à peine si, à la suite de cette longue investigation, l'on commence maintenant de s'apercevoir que la misère appartient à la catégorie des choses indéfinissables, des choses qui ne s'entendent pas...

...La MISÈRE, selon E. Buret, qui a. préféré généraliser moins afin de saisir mieux, la misère est la compensation de la richesse. Que de plus habiles expliquent cela, s'ils peuvent ; quant à moi ma conviction est que l'auteur ne s'est pas lui-même compris. La cause du paupérisme, c'est l'insuffisance des produits (c'est-à-dire le paupérisme) : opinion de Chevalier. La cause du paupérisme, c'est la trop grande consommation (c'est-à-dire encore le paupérisme) : opinion de Malthus. Je pourrais, à l'infini, multiplier les textes sans tirer jamais des auteurs autre chose que cette proposition, digne de faire pendant au premier verset du Coran : « Dieu est Dieu » la misère est la misère et le mal est le mal. La conclusion est digne de ces prémisses : Augmenter la production, restreindre la consommation et faire moins d'enfants en un mot, être riche, et non pas pauvre... Voilà, pour combattre la misère, tout ce que savent nous dire ceux qui l'ont le mieux étudiée, voilà les colonnes d'Hercule de l'économie politique !... Mais, sublimes économistes vous oubliez qu'augmenter la richesse sans accroître la population, c'est chose aussi absurde que de vouloir réduire le nombre des bouches en augmentant le nombre des bras. Raisonçons un peu, s'il vous plait, puisqu'à moins de raisonner nous n'avons plus même le sens commun. La famille n'est-elle pas le cœur de l'économie sociale, l'objet essentiel de la propriété, l'élément constitutif de l'ordre, le bien suprême vers lequel le travailleur dirige toute son ambition, tous ses efforts ? N'est-ce pas la chose sans laquelle il cesserait de travailler, aimant mieux être chevalier d'industrie et voleur ; avec laquelle, au contraire, il subit le joug de votre police, acquitte vos impôts, se laisse museler, dépouiller, écorcher vif par le monopole, s'endort résigné sur ses chaînes, et pendant les deux tiers de son existence, semblable au Créateur, dont on nous a dit qu'il est patient, parce qu'il est éternel, ne sent plus l'injustice commis contre sa personne ? Point de famille, point de société, point de travail ; au lieu de cette subordination héroïque du prolétariat à la propriété, une guerre de bêtes féroces : telle est, d'après la donnée économique, notre première position. Et si vous n'en découvrez pas en ce moment la nécessité, permettez que je vous renvoie aux théories du monopole, du crédit et de la propriété. Maintenant, le but de la famille, n'est-ce pas la progéniture ? Cette progéniture n'est-elle pas l'effet, nécessaire, du développement vital de l'homme ? N'est-ce pas en raison de la force acquise, et pour ainsi dire accumulée dans ses organes par la jeunesse, le travail et le bien-être ? Donc, c'est une conséquence inévitable de la multiplication des subsistances, de multiplier la population ; donc, enfin, la proportion relative des subsistances, loin de s'accroître par l'élimination des bouches inutiles, tendrait invinciblement à dominer, s'il est vrai qu'une semblable élimination ne puisse s'effectuer que par la destruction de la famille, objet suprême, condition sine

qua non du travail. Ainsi, la production et la population sont l'une à l'autre effet et cause ; la société se développe simultanément et en vertu du même principe en richesse et en hommes : dire qu'il faut changer ce rapport c'est comme si, dans une opération où le dividende et le diviseur croîtraient toujours en raison égale, vous parliez de doubler le quotient. Quoi donc ! Économistes, vous osez nous parler de misère ! Et quand on vous démontre, à l'aide de vos propres théories, que si la population se double, la production se quadruple ; qu'en conséquence le paupérisme ne peut venir que d'une perturbation de l'économie sociale au lieu de répondre, vous accusez ce qu'il est absurde d'appeler en cause, l'excédent de la population ! Vous nous parlez de misère ! Et quand, vos statistiques à la main, on vous fait voir que le paupérisme s'accroît en progression beaucoup plus rapide que la population, dont l'excès, suivant vous, le détermine ; que, par conséquent, il existe là-dessous une cause secrète que vous n'apercevez pas, vous dissimulez et ne cessez de mettre en avant la théorie de Malthus ! Mais nous vous signalerons à la défiance des travailleurs ; nous redirons partout, avec un éclat de tonnerre : L'Économie politique est l'organisation de la misère ; et les apôtres du vol, les pourvoyeurs de la mort, ce sont les économistes. Il est prouvé désormais que cette nécessité de la misère, qui tout à l'heure nous a plongés dans la consternation, n'est point absolue ; c'est, comme dit l'école, une nécessité de contingence. Contre toute probabilité, la société souffre de cela même qui devrait faire son salut. Toujours la misère est prématurée, toujours le paupérisme anticipe. A l'encontre du sauvage, à qui la disette vient par l'inertie, elle nous vient à nous par l'action, et notre travail ajoute sans cesse à notre indigence. L'équilibre n'ayant pu être atteint, il ne reste d'espoir que dans une solution intégrale qui, synthétisant les théories, rende au travail son efficacité, et à chacun de ses organes sa puissance. Jusque-là, le paupérisme reste aussi invinciblement attaché au travail que la misère l'est à la fainéantise, et toutes nos récriminations contre la Providence ne prouvent que notre imbécillité. Depuis cinquante ans, observe E. Buret et, après lui, Fix, la richesse nationale en France a quintuplé, tandis que la population ne s'est pas accrue de moitié. A ce compte, la richesse aurait marché dix fois plus vite que la population. D'où vient qu'au lieu de se réduire proportionnellement, la misère s'est accrue ? Les crimes et délits, comme le suicide, les maladies et l'abrutissement, sont les portes par où s'écoule la misère. D'après les chiffres officiels, l'accroissement moyen de la population étant 5 p. 1.000 celui de la criminalité, somme totale, 31.2, il s'ensuit que le paupérisme arrive sur nous six fois et un quart plus vite que, d'après la théorie de Malthus, on n'avait lieu de l'attendre. A quoi tient cette disproportion ? La même chose se prouve d'une autre manière.

En général, les nations occupent, sur l'échelle de la misère, le même rang que sur l'échelle de la richesse. En Angleterre, on compte un indigent sur cinq personnes ; en Belgique et dans le département du Nord, un sur six ; en France, un sur neuf ; en Espagne et en Italie, un sur trente ; en Turquie, un sur quarante ; en Russie, un sur cent ; l'Irlande et l'Amérique du Nord, l'une et l'autre placées dans des conditions exceptionnelles et tout opposées, présentent, la première, la proportion effrayante d'un et même plus sur deux ; la seconde un et peut-être encore moins sur mille. Ainsi, dans tous les pays de population agglomérée, où l'économie politique fonctionne régulièrement, la misère se compose exclusivement du déficit causé par la propriété à la classe travailleuse. »

Les tendances de l'économie politique, si vigoureusement fustigées par Proudhon, n'ont fait que s'accroître. Plus un pays est riche et plus la grande partie de ses habitants vit dans la misère : vols, meurtres, suicides, « portes par où s'écoule la misère » vont sans cesse en augmentant. Périodiquement, la grande presse fait écho aux angoisses capitalistes et déplore que le blé, le vin

soient abondants. L'industrie, comme l'agriculture, souffre de pléthore. Il y a de toute marchandise en trop grande quantité. La vente n'est jamais suffisante pour compenser la production. Bientôt, tous les marchés seront accaparés, et il s'établira autour du moindre petit peuple, client possible, des concurrences inouïes, brutales, déclenchant parfois et de plus en plus souvent des guerres atroces. Faute d'acheteurs pour leurs produits, des industries jettent sur le pavé pour des mois, des centaines de mille de travailleurs qui vivront dans la misère la plus féroce.

Le machinisme se développant sans cesse augmente au centuple la production, supprime la main-d'œuvre, jette sur le marché du travail des bras en quantité qui s'offrent, nécessairement, au plus bas prix, avilissant encore des salaires cependant bien minimes, enlevant à la classe la plus importante de la société tout moyen de consommer ces produits qui manquent de consommateurs. Et cependant, malgré la misère qu'il crée et les embarras qu'il suscite aux gouvernements et aux capitalistes, le machinisme ne peut être repoussé sous peine de voir périr toute industrie sous la concurrence des industries étrangères capables, dans la misère de leurs ouvriers, de trouver des produits coûtant si peu et pouvant, par conséquent, se vendre au minimum. En vain, on garantira l'industrie ou l'agriculture par un système de douane : protectionnisme ne vaut pas mieux que libre-échange (voir ces mots).

Le grand mal dont souffrent les sociétés modernes, c'est la propriété. On produit uniquement pour vendre et non point pour consommer. Devant des filatures qui ferment leurs portes pour cause de mévente, des centaines de mille de prolétaires défilent, vêtus de hardes infâmes, faute de pouvoir en acheter d'autres. Et ainsi pour le cultivateur, le mégissier, le chausseur, l'éleveur, etc.

Une société où la misère existe en permanence, au milieu de richesses parfaitement inemployées, est une société d'abrutis, d'ignorants ou de fous. Seul un renversement total des valeurs, seule une Révolution pourra supprimer la misère en soumettant définitivement la production à la consommation, en ne produisant plus pour négocier, mais pour satisfaire des besoins.

- A. LAPEYRE.

Accueil

MISÉREUX n. m. (rad. misère)

C'est encore un vieux mot repris de nos jours, surtout dans les milieux que préoccupe la question sociale. Il est synonyme de misérable, mais à la commisération qu'il traduit se mêle une protestation et comme une pointe de révolte. Il s'emploie fréquemment dans le monde ouvrier. Les écrivains qui usent de ce mot ont l'intention bien marquée de ne point lui donner le sens de vil et de méprisable qui accompagne si facilement le mot misérable. Quelque part, Séverine a employé cette phrase: « Il est d'autres parias que les miséreux en bourgeron », Cela signifiait qu'il y a d'autres exploités que les ouvriers d'usines. Il y a les employés de commerce, d'administration, diverses catégories de fonctionnaires de l'État, de la ville, des banques, etc., etc. En un mot, il y a des miséreux partout où il y a des exploités.

Ces miséreux sont des nôtres. Travailleurs sous le joug de l'exploitation et de l'autorité, quels que soient vos bourreaux et la misère dont vous souffrez; unissez-vous pour être forts ; ne vous laissez pas dominer par la détresse.

- G. Y.

Accueil

MISSION n. f. (du lat. *mittere*, envoyer)

Présentement le mot mission s'emploie dans les domaines les plus divers. Nous parlerons des missions religieuses surtout, un peu aussi des missions militaires et scientifiques.

C'est à évangéliser Israël, non à conquérir le monde entier que songeaient les premiers apôtres de Jésus. Mais les Juifs, ceux qui avaient émigré au dehors comme ceux de Palestine, mirent peu d'empressement à se convertir. Par contre les prosélytes venus du paganisme accueillirent avec joie la nouvelle doctrine, et Paul se tourna franchement vers eux. Malgré les récriminations de Pierre et des chrétiens de Jérusalem, attachés au particularisme juif, il abandonna la loi mosaïque et dispensa les gentils de la circoncision et des autres rites chers à la Synagogue. Ce coup d'audace assurera le triomphe du messianisme chrétien, qui, oubliant sa première origine, se muera en religion universaliste ; bientôt les résultats obtenus permettront toutes les espérances et l'esprit de prosélytisme deviendra l'une des caractéristiques de la nouvelle secte partie à la conquête du monde gréco-romain. À cette époque chaque fidèle se doublait d'un apôtre ; il y avait pourrait-on dire autant de missionnaires que de chrétiens.

Après la conversion de Constantin, lorsque l'Église devenue maîtresse se gorgea sans retenue de tous les biens terrestres, le zèle des propagandistes se ralentit naturellement. Lois, tribunaux, force armée étant à la disposition des prêtres, ceux-ci utilisèrent la violence de préférence à la persuasion, pour convertir les sujets, restés infidèles, des très chrétiens empereurs. Avec les barbares, qu'ils ne pouvaient menacer du préteur et des bourreaux, ils devront néanmoins procéder différemment ; alors se précisa le rôle particulier dévolu aux missionnaires, chargés de prêcher l'Évangile dans les pays où l'Église n'avait pour elle ni la faveur du peuple ni celle des souverains. Ce fut l'arianisme, exclu de l'empire, qui pénétra le premier chez les Germains, vers le milieu du IV^{ème} siècle ; parmi ses principaux propagateurs, il convient de citer l'évêque Ulphilas qui traduisit la Bible dans la langue des Goths. Vendales, Burgondes, Wisigoths étaient déjà ariens lorsqu'ils pénétrèrent sur les terres de l'Empire ; seuls les Francs, les Saxons et les Angles, restés plus longtemps païens, se convertirent directement au catholicisme. Clovis, chef fourbe et cruel, fit baptiser d'office ses guerriers francs, afin de gagner la bienveillance de l'épiscopat gaulois. À la fin du VI^{ème} siècle, le moine Augustin et ses compagnons, envoyés de Rome par Grégoire le Grand, réussirent avec l'appui de la reine Berthe à convertir les Anglo-Saxons. Très adroitement les papes et les évêques utilisèrent les

princesses pour aboutir à leurs fins ; on sait le rôle joué par Hélène près de Constantin, par Clotilde près de Clovis ; c'est Théodelinde, l'épouse du roi Agilufe, qui fit disparaître l'arianisme du royaume lombard ; c'est Ingonde, la femme du malheureux Hermenégilde, qui prépara le retour des Wisigoths à l'orthodoxie romaine. Et Brunehaut, la sinistre reine d'Austrasie, reçut du pape Saint Grégoire le Grand de nombreuses lettres de félicitations pour la manière dont elle élevait ses enfants et gouvernait ses États. À cette ardente catholique il envoyait souvent des livres et des reliques, ne cessant de répéter, à qui voulait l'entendre, que les Francs devaient s'estimer heureux d'avoir une pareille souveraine. Mais l'Irlandais Colomban, fondateur du monastère de Luxeuil et qui devait mourir à Bobio, en Italie, après de multiples pérégrinations, ne s'étant pas trouvé du même avis et ayant parlé de Brunehaut sans ménagement, dut fuir pour échapper à la vengeance de cette implacable furie. Au VIII^{ème} siècle, l'Anglo-Saxon Boniface évangélisa la Germanie ; il mourut en 755, assassiné par les Frisons. Au IX^{ème} siècle, les missionnaires poussèrent jusqu'en Danemark et en Suède, en même temps qu'ils étendaient leur action sur les bords du Danube. Conjointement avec Cyrille qui traduisit la Bible en langue slave, Méthode évangélisa la Bulgarie, puis il passa en Bohême, d'où le christianisme, gagna la Pologne et la Hongrie, à la fin du siècle suivant. En 983, le chef russe Wladimir se convertit sous l'influence de sa grand-mère, la princesse Olga. Quant à l'Irlande, elle dut à Patrice d'être chrétienne dès le V^{ème} siècle. De leur côté, les Nestoriens de Perse envoyèrent des missionnaires en Tartarie et en Chine, vers la fin du VI^{ème} siècle ; l'œuvre qu'ils accomplirent fut importante mais peu durable.

Déjà, les anciens ordres religieux avaient permis aux dignitaires ecclésiastiques de recruter, à bon compte, les missionnaires dont ils avaient besoin. Les moines irlandais et les bénédictins affectionnèrent la prédication en terre lointaine, du moins tant qu'une corruption effrénée ne s'installa pas à demeure dans la majorité des couvents. Sur l'orgie monastique, Saint Bernard a écrit des pages que nos journaux de gauche, toujours soucieux de respecter la religion à ce qu'ils disent, refuseraient d'imprimer. La fondation des ordres mendiants, franciscains et dominicains, au XIII^{ème} siècle, fournit au pape des serviteurs fanatiques et bénévoles, qui remplacèrent avantageusement les bénédictins défailants. Sans négliger les missions lointaines, ils s'adonnèrent particulièrement à ce que l'on dénomme aujourd'hui les missions intérieures, s'efforçant de ranimer le zèle des chrétiens attiédés, prêchant, confessant, dénonçant aussi aux rigueurs de l'autorité civile les fidèles suspects d'hérésie. Cette dernière besogne fut chère aux dominicains, ces infatigables pourvoyeurs des bûchers de l'Inquisition. Mais, à leur tour, les ordres mendiants sombreront, soit dans les excès d'un mysticisme délirant, soit dans la paresse et la goinfrerie.

Au XVI^{ème} siècle, la création des Jésuites donna un regain de vie aux missions catholiques. François Xavier, l'un des premiers compagnons d'Ignace de Loyola, évangélisa l'Extrême-Orient ; d'autres jésuites iront vers l'Amérique, si cruellement traitée par les Espagnols, et s'installeront en maîtres dans le Paraguay,

doté par eux d'une organisation économique souvent rappelée par nos socialistes. Toutefois l'affaire *des rites chinois*, un peu plus tard, montrera que les disciples d'Ignace faisaient bon marché des dogmes et de l'autorité épiscopale, dans les régions malaisément accessibles aux occidentaux, quand ils en tiraient richesses et profits. En Europe, par contre, ils se donnaient pour les champions d'une stricte orthodoxie, luttant sans merci contre le protestantisme et pour le triomphe des orgueilleuses prétentions du pontife romain.

Afin de centraliser les résultats obtenus par les missionnaires et de leur imposer les vues que lui dictait son ambition, Grégoire XV fonda en 1622 la Congrégation de la propagande, *de propaganda fide*. Cette institution subsiste toujours ; elle est devenue l'un des rouages essentiels de l'administration papale. Plusieurs cardinaux la dirigent, assistés d'un personnel nombreux ; elle dispose de ressources formidables, l'or drainé dans l'univers entier, sous prétexte de missions, aboutissant à ses coffres-forts. De là partent des instructions impératives à destination des pays les plus reculés, car, pour les bureaucrates du Vatican, le monde catholique n'est qu'un vaste échiquier dont ils manœuvrent les pions au gré des intérêts politiques et financiers du saint-père. La Congrégation de la Propagande possède une imprimerie capable d'éditer des livres et brochures dans plus de cinquante langues ; pour avoir des fonctionnaires dociles, elle a fait construire un collège où sont formés de futurs missionnaires. Un décret de Clément XI, en 1707, obligea d'ailleurs les supérieurs d'ordres religieux à destiner un certain nombre de leurs sujets aux missions lointaines. Aussi toutes les congrégations quelque peu importantes d'hommes et même de femmes possèdent-elles des succursales dans les pays qui échappent à la domination du catholicisme romain. Les Lazaristes, dont la création remonte à Vincent de Paul, puis le Séminaire des Missions Étrangères de Paris, qui date de 1663, donnèrent une impulsion nouvelle à l'œuvre des missions. De nombreuses congrégations, nées depuis, surtout au XIX^{ème} siècle, ont associé leurs efforts à ceux des ordres anciens : Rédemptoristes, Marianites, Maristes, Picpusiens, Oblats de Marie, Assomptionnistes, Salésiens, Pères du Saint-Esprit, Pères Blancs, etc. D'abondants subsides leur sont fournis par l'œuvre de la Propagation de la Foi, commencée à Lyon vers 1804 et officiellement approuvée en 1822, par l'œuvre de la Sainte Enfance, par le produit de quêtes périodiquement renouvelées et aussi par maints gouvernements occidentaux. Dans certaines régions, les missionnaires ont acquis d'immenses domaines, même des fabriques ; et, comme ils donnent aux travailleurs indigènes un salaire de famine, leurs bénéfices annuels atteignent des chiffres prodigieux. Malheur à leurs locataires s'ils paient tardivement, dans les ports d'Extrême-Orient dont ils possèdent, en notable partie, les magasins et les maisons ! C'est à des milliards que s'élève, en Afrique, la fortune des Pères Blancs et des autres missionnaires. Sans parler des commissions versées par les entreprises coloniales et les négociants d'Europe, dont ils favorisent les rapines et les déprédations. Dans nos colonies, juges et fonctionnaires sont leurs plats valets ; qu'une contestation éclate entre un infidèle et un chrétien, c'est eux qui dictent la sentence toujours inspirée d'un parti-pris évident. Et, dans les pays non encore accaparés par les occidentaux, il suffit qu'ils se plaignent pour que l'Europe

expédie, à leur aide, des diplomates, ses cuirassés, ses militaires. Mais beaucoup sombrent dans l'alcoolisme ou dans une débauche sexuelle effrénée ; l'autorité ecclésiastique ferme les yeux pourvu qu'ils travaillent à grossir le trésor du pape et à lui recruter des partisans.

Chez les peuplades restées primitives, en Afrique, en Océanie, les missionnaires trouvent sans peine des adeptes, car la mentalité fétichiste s'accommode fort bien des pratiques superstitieuses du catholicisme romain. Par contre, Arabes, Hindous, Chinois, Japonais ne mordent pas à l'hameçon qu'on leur tend ; en général les Orientaux qui se convertissent sont des voleurs, des assassins, désireux de fléchir les juges européens, ou des pauvres qui reçoivent une grosse somme pour prix du baptême. Jusqu'à ces derniers temps, les dignitaires ecclésiastiques étaient toujours choisis parmi les blancs, dans les pays infidèles, mais, afin de mieux capter la confiance des jaunes, Pie XI vient récemment d'élever à l'épiscopat des Chinois et des Japonais.

Naturellement, les prêtres cachent les abus et la situation véritable aux adolescents qu'ils embrigadent pour les missions du dehors. Parmi ces jeunes gens, les convaincus sont beaucoup moins rares que parmi les Séminaristes ordinaires, et l'on s'efforce de les tenir en haleine, jusqu'au jour où, expédiés à l'autre bout du monde, leurs yeux fatalement s'ouvriront. Trop tard ; pour revenir en arrière, il faudrait un mépris du bien-être et de l'opinion, une volonté de fer, qui se rencontrent rarement. Je parle par expérience d'une situation que je connais bien. Pour les missions du dedans, celles qui visent à fanatiser les fidèles par une série de conférences et d'exercices de dévotion, elles n'exigent qu'un bon gosier, joint à une forte dose d'hypocrisie, de la part des prédicateurs. Ces derniers sont souvent des religieux, dont l'accoutrement baroque et les allures patelines ou cavalières, selon le milieu, impressionnent favorablement l'auditoire. Sous la Restauration ces missions furent particulièrement nombreuses ; dans maintes paroisses, elles ont lieu tous les cinq ou dix ans. Malgré la triste besogne que Rome leur impose, malgré un goût des richesses que leurs aînés ne connurent pas, les prêtres qui se destinent à la prédication lointaine sont, en général, nettement supérieurs à ceux qui restent en Europe ; ils ont une largeur de vue, un amour du risque, un dédain pour les mesquineries dévotes et les préceptes d'une morale étroite, qui les rendraient parfois sympathiques, si l'on ne savait qu'ils propagent de sinistres erreurs.

Longtemps les Églises protestantes se préoccupèrent peu d'envoyer des missionnaires au dehors. La première société anglaise constituée dans ce but remonte à 1647, la seconde à 1698 ; Frédéric IV de Danemark dota richement celle qui se fonda dans son pays en 1704 ; à partir de 1732, les frères moraves se mirent aussi à l'œuvre, ne craignant pas de pénétrer jusque dans les régions polaires. Pendant deux siècles c'est à l'émigration surtout que le protestantisme dut de se répandre hors de l'Europe. Mais, depuis le XVIII^{ème} siècle, il fait une rude concurrence à l'Église romaine. De nombreuses sociétés fournissent, aux pasteurs qui consentent à s'expatrier, les ressources dont ils ont besoin : l'Angleterre et les

États-Unis viennent au premier rang pour les sommes recueillies à cette intention. Parce qu'il n'a point la prétention de garder le célibat et parce qu'il fait une petite part à la raison, en proclamant la doctrine du libre examen, le missionnaire protestant nous semble moins dangereux que le missionnaire catholique. Toutefois les bonnes relations que les Églises réformées entretiennent de plus en plus avec celle de Rome, et l'esprit étroit de certains protestants ne sont pas faits pour nous rassurer. Ajoutons que si les prêtres catholiques travaillent pour le plus grand profit du Vatican, les pasteurs n'oublient pas en général de servir les intérêts du pays qui les envoie. Les missions intérieures, comprises assez différemment selon les sectes et les contrées, sont bien connues des protestants d'Europe et d'Amérique. Le pasteur Bodelschwingh les développa en Allemagne, au XIX^{ème} siècle, avec une ardeur comparable à celle que Vincent de Paul avait déployée pour les implanter chez les catholiques, deux cents ans plus tôt. On connaît les exhibitions de l'Armée du Salut, fondée à Londres en 1872 par William Booth ; elles ne surprennent pas dans les pays anglo-saxons où les *revivals* ou réveils de la conscience religieuse font surgir quotidiennement de nouvelles sectes et des prédicants inspirés. Église grecque, bouddhisme, mahométisme envoient, eux aussi, des propagandistes au loin ; avec des ressources infimes, les musulmans obtiennent des résultats que pourraient envier les prêtres catholiques et les pasteurs protestants.

Les missions chrétiennes, et ce sera leur honte éternelle, ont souvent préparé la voie aux missions militaires. Le Père Huc, explorateur de la Chine et du Tibet, l'Anglais Livingstone, qui resta en Afrique australe de 1852 à 1873 et mourut de fatigues, après avoir fait connaître le lac Ngami et parcouru le vaste bassin du Zambèze, firent preuve d'un courage extraordinaire. On ne peut oublier qu'un assez grand nombre de missionnaires sont morts dans des tortures effroyables et que d'autres ont montré un amour de la science et des hommes qui contraste avec l'égoïsme et la mauvaise foi des prêtres ordinaires. Mais pourquoi faut-il que derrière leur silhouette apparaisse presque toujours celle des soldats européens ; c'est la guerre et non la paix qu'annoncent les messagers de l'Évangile. Les persécutions de Tu-Duc contre les missionnaires servirent de prétexte à la France pour s'installer en Cochinchine. Et, si les Chinois détestent foncièrement les chrétiens, ce n'est certes pas sans raison, tant les peuples occidentaux ont molesté l'Empire Céleste sous le couvert des intérêts catholiques ou protestants. De même, soi-disant pour sauvegarder l'indépendance des chrétiens, les grandes puissances européennes sont fréquemment intervenues dans l'administration intérieure de la Turquie ; sans Mustapha-Kemal, elles auraient continué indéfiniment. Avec une hypocrisie, bien caractéristique de la mentalité actuelle, les nations dites civilisées ont, d'ailleurs, pris l'habitude d'appeler « missions militaires » les envois de troupes qu'elles effectuent sans déclaration de guerre officielle, les expéditions destinées à châtier des tribus rebelles ou à soumettre des contrées jusque-là indépendantes. Ce vocable euphémique fait oublier aux citoyens d'Europe ou d'Amérique que la ruse, l'injustice et la cruauté sont à la base des entreprises coloniales et des impérialismes contemporains.

Quant aux missions scientifiques, qui tendent à faire progresser le savoir humain, nous les approuvons volontiers, à condition bien entendu qu'elles ne camouflent pas des visées nationalistes inavouées. Mais alors, sauf l'idée de voyage en terre lointaine, elles n'ont rien de commun avec les missions religieuses ou militaires ; seuls les caprices du langage ont pu les réunir sous un vocable commun. Si Marco Polo, au XIII^{ème} siècle, ne se désintéressait pas du commerce, ses voyages contribuèrent néanmoins au progrès de la navigation et de la géographie. Nous ne pouvons rappeler tous les explorateurs qui l'ont suivi, parfois simples aventuriers, parfois aussi animés des intentions les meilleures. L'histoire de ces missions se confond avec celle de la découverte du globe et du progrès scientifique.

– L. BARBEDETTE.

Accueil

MOBILISABLE adj.

« Qui peut être mobilisé », lit on dans les dictionnaires... C'est qu'en effet, au point de vue bourgeois, il n'y a guère plus à dire sur un tel mot, étant donné qu'un fils du peuple, ayant reçu l'éducation laïque et obligatoire (aussi bien d'ailleurs que celui qui reçut celle de l'école congréganiste) doit savoir ce qui lui reste à faire quand il plaît au gouvernement de déclarer la *Mobilisation générale*. S'il a été jugé *bon pour le service*, s'il a fait son *devoir militaire*, en un mot si rien n'est venu modifier ses aptitudes essentielles de *mobilisable*, il est possesseur d'un livret militaire sur lequel sont indiqués le jour, heure et lieu où il doit se présenter pour être équipé, dressé, entraîné et dirigé pour *servir et défendre* la Patrie. Se dérober à cette obligation prend immédiatement un caractère de gravité dont la multitude des mobilisables redoute les conséquences matérielles et morales et le risque physique. Pour le jeune homme sous les drapeaux au moment de la mobilisation, c'est plus simple : il n'a qu'à se laisser conduire sans savoir où il va ; c'est absolument comme le troupeau qu'on mène à l'abattoir, mais ici le nom de la destination change : elle s'appelle le *champ d'honneur*.

C'est à ce champ d'honneur que le mobilisable – et cela est d'une inconscience effroyable – de lui-même, doit se rendre et être exact, surtout, au rendez-vous. Le grand souci de la plupart des mobilisables n'est-il pas toujours de savoir si la feuille du livret militaire leur donnant toutes indications est bien exacte ? Aussi, n'attendent-ils pas, souvent, la visite du gendarme pour les rectifications possibles et s'en vont-ils, à leurs dépens, à la gendarmerie pour se renseigner et, bien souvent, se faire rabrouer par les aimables chiens de garde de l'Ordre, de l'Autorité et de la Propriété. Cela n'empêche nullement le mobilisable de se croire un citoyen conscient et de se prétendre même un homme libre !

Accueil

MOBILISATION n. f. (rad. mobiliser)

En toute logique, mobilisation ne peut signifier autre chose que l'action de remuer des choses ou des êtres. Cela peut signifier aussi les faire remuer par un ordre, un sentiment, une poussée. Le vent fait acte de mobiliser les feuilles en les chassant sur les chaussées des villes ou dans les champs, après les avoir plus ou moins violemment arrachées des arbres.

Mobilisation peut signifier encore retenir une chose ou plusieurs ; des bestiaux, des outils, des meubles et immeubles. C'est ce qui se fait en temps de guerre. Ne pas confondre avec *réquisitionner* (voir ce mot), bien qu'il y ait une sorte d'analogie dans l'action de *mobiliser* et dans celle de *réquisitionner* : c'est une question de circonstances. Mais l'on se rend rapidement compte du sens différent : celui qui convient à l'un ne convient pas à l'autre de ces deux termes. La *mobilisation* se passe au début et la réquisition au cours de la guerre.

« EN DROIT : *Mobilisation* est l'action de déclarer dans un contrat qu'un immeuble sera considéré comme meuble et en prendra les caractères au point de vue juridique. On dit plutôt : ameublement. »

« EN BIOLOGIE ET PHYSIOLOGIE : *Mobilisation* est « la transformation des réserves nutritives fixes en matières assimilables, ou directement utilisables, et leur transport au point où elles sont employées. »

« EN FINANCES : *Mobilisation* est l'action de mobiliser. Ex. : Les valeurs mobilisées réalisent la mobilisation des affaires de commerce et d'industrie. » (Larousse.)

Le contraire de *mobilisation* est *immobilisation*.

Au point de VUE MILITAIRE, on sait bien que la *mobilisation* est l'opération ayant pour objet, d'après un plan établi, de faire se réunir une armée ou une fraction d'armée susceptible de se mouvoir pour se mettre en campagne.

La mobilisation consiste à fournir tout ce qu'il faut pour composer et entretenir un nombre déterminé de combattants et à rassembler ces combattants eux-mêmes en certains points de concentration pour les opposer à des armées ennemies envahissant ou ayant envahi le territoire... À moins que ce ne soit pour les lancer à l'attaque du pays adverse. En un mot, comme en trois : *la mobilisation, c'est la*

guerre !

Certes, on s'en souvient, de cyniques politiciens, après avoir tout fait pour *ne pas éviter la guerre*, ont cru utile d'afficher, sur les murs du pays, ce mensonge : *La Mobilisation, ce n'est pas la Guerre !* Mais, en même temps, dans chaque commune, dans chaque village, partout on apprenait officiellement par le tambour de ville, par l'affiche blanche et par le journal, la proclamation gouvernementale suivante : « *La mobilisation générale est déclarée. Le premier jour de la mobilisation est pour le dimanche 2 août. Aucun homme ne devra partir avant d'avoir consulté l'affiche qui sera apposée incessamment* ». Déjà, depuis plusieurs jours, les soldats permissionnaires avaient été rappelés, les officiers de réserve convoqués, la presse de toutes nuances chauffait à blanc l'opinion publique ; les manifestations patriotiques, les phrases historiques et grotesques débitées par les parlementaires infâmes se succédaient aux tribunes officielles, se répétaient, s'imprimaient. La folie, le fanatisme étaient au paroxysme partout. Ce qui avait débuté par ce mensonge : « *La mobilisation, ce n'est pas la guerre* », se continuait par l'affreux démenti, cruel en sa réalité : « *La mobilisation, c'est la guerre !* »

Voilà donc ce qui se passa en ces inoubliables journées de 1914.

La Mobilisation s'opéra sans qu'il y ait eu de manifestations particulières ou collectives bien marquantes. Il y eut bien quelques-uns de nos camarades anarchistes qui osèrent revendiquer hautement leur droit de refuser de tuer. Il y eut bien quelques manifestations révolutionnaires contre la guerre, par des jeunes syndicalistes et par des antimilitaristes convaincus. Mais on étouffa tout sous la grandiloquence des professions de foi patriotardes et humanitaires. On faisait, disaient les uns, la guerre à la guerre en courant à la frontière. On la faisait, disaient les autres, pour donner la liberté à nos frères de tous les pays du monde... Que sais je ? Enfin, les troupeaux humains, bêlant pour la guerre du Droit, ou bêlant contre la guerre des Peuples, obéissant tous à leurs mauvais bergers, de chaque côté des frontières, opérant la *Mobilisation*, partirent à la boucherie.

Depuis bien des années, pourtant, une propagande incessante, acharnée faite chez tous les peuples pouvait donner l'impression de l'impossibilité d'une guerre européenne. Mais, en 1914, la *Mobilisation* presque parfaitement accomplie, nous a dessillé les yeux sur la grande illusion. Qu'étaient devenues toutes les créatures si hautement conscientes ? Dans les congrès ouvriers, dans les congrès socialistes, en toute occasion, en toutes circonstances, on avait proclamé notre haine de la guerre et fait voter des ordres du jour, selon les formules audacieuses suivantes : « *L'ouvrier n'a pas de patrie !* » « *À l'ordre de mobilisation, nous répondrons par la grève générale !* », avaient affirmé les syndicalistes... « *À une déclaration de guerre, nous répondrons par l'insurrection* », avaient proclamé les révolutionnaires. « *À la Mobilisation, nous opposerons l'Immobilisation* », disaient les travailleurs, en mesure d'arrêter tout trafic, dans chaque pays. S'ils avaient été capables de s'entendre et d'oser le geste salutaire, ils auraient déclenché la révolution sociale et internationale et l'auraient opposée à la guerre, puisqu'elle était déclarée. De tout

cela, hélas ! rien ne fut réalisé, ni même sérieusement tenté, il faut bien le reconnaître.

La *Mobilisation* fut une réussite inespérée, surprenante pour les gouvernants.

Après cela, il n'y avait plus qu'à attendre les résultats d'un si joli début. Ce fut la guerre horrible, interminable, faisant des millions de victimes et laissant partout des vides immenses, reculant pour longtemps les frontières de la Raison, de la Justice sociale et de l'Humanité...

Après une telle hécatombe, il ne devrait plus y avoir, semble-t-il, de propagande à faire contre l'Idée de Patrie, contre le Militarisme, contre la Guerre ! La misère des vainqueurs et des vaincus ; le sang versé, les cadavres enfouis, les larmes désespérées, les deuils, les pertes irréparables, les milliards dépensés durant ces quatre années de meurtre collectif entre pauvres gens qui ne se connaissaient même pas ! Un tel résultat ne devrait-il dessiller à jamais tous les yeux ? Ceux qui croyaient se battre et mourir pour une idée sont morts pour le profit de bandits internationaux et, aussi, dans chaque nation, pour la vanité de quelques guerriers à galons et à décoration, pour la gloire aussi de fourbes politiciens...

C'est l'acte initial de la *Mobilisation* qui a mis au tombeau les millions de nos frères abusés ou peureux, que les profiteurs traitent de héros. ...Après tout cela, est-ce qu'une nouvelle *Mobilisation* devrait être possible encore parmi les peuples tant éprouvés ?

– G. YVETOT

NOTA. – On sait que, faussant le caractère des idées et des méthodes exposées par Jaurès dans l'*Armée Nouvelle* (système d'ailleurs contestable encore qu'il vise des nations à régime socialiste), le Robespierre en simili – Paul-Boncour – a tenu à attacher son nom à une conception, soi-disant nouvelle, de la mobilisation, qui n'est, au fond, qu'une consécration légale et une extension à des catégories jusque-là tenues en dehors de l'activité pro-guerrière. En vertu de la législation inaugurée sous ses auspices, seront mobilisés, « pour la défense de la patrie, tant au titre civil qu'au titre militaire, tous les individus valides, *sans distinction d'âge ni de sexe* ». Cette emprise des préoccupations et des exigences guerrières étendue à toute la population d'un pays (et assimilée, par habile démagogie, aux milices levées pour la défense des conquêtes socialistes) n'est, en fait, que la mise à discrétion, pour le soutien des intérêts ploutocratiques, de toutes les forces disponibles de la nation. C'est à cette abdication de principe stupéfiante, à cette précipitation des masses trompées sous la bannière du capital, aux armes prises et au travail donné pour le soutien de ses compétitions qu'aboutit la phraséologie réformiste qui se décore pompeusement de l'étiquette socialiste. Elle conduit, non seulement à la lutte pure et simple, « à son corps défendant » pour les biens de la bourgeoisie, ses convoitises

et ses provocations, mais à une défense pour ainsi dire volontaire, zélée, dévouée des richesses et des institutions d'un capitalisme dont l'idéologie socialiste prétend poursuivre la disparition. Par les soins de Paul-Boncour et autres Renaudel, les troupes disciplinées du « socialisme » viendront lier leur sort à celui d'un régime théoriquement abhorré. Elles se prêteront, avec la masse du peuple ignorant, à « cette mobilisation totale pour la guerre totale » qui sera le tombeau de leurs espérances bafouées... Stratégie singulière, au surplus, que cette mobilisation qui sera, tout à l'encontre d'une accélération rêvée, une paralysie générale et frappera au cœur la vitalité du pays. Il est vrai que les rafales scientifiques de la guerre des gaz – massive et sans avertissement – se chargeront, sur une autre échelle, de la panique et de la désorganisation.

Accueil

MOBILISÉ n. m.

L'homme qui, déjà sous les drapeaux, fait partie du nombre des soldats qui sont ou vont être envoyés à la frontière pour une période de présence, d'activité que déterminent les circonstances, la gravité, et la durée des hostilités. La guerre de 1914 - 1918 a maintenu pendant plus de quatre ans des hommes qui croyaient quitter leur foyer pour un laps de temps très court. Il en est qui, mobilisés en 1914, ont fait toute la guerre, bien qu'ils eussent depuis long temps passé l'âge de compter avec l'armée active. En revanche, il en est d'autres, et non des moins aptes, qui furent embusqués en des emplois de tout repos ou des besognes anodines, loin du front et de ses dangers. Ces mobilisés spéciaux n'étaient pas toujours les moins enthousiastes à vouloir la guerre jusqu'au bout. Mais, en général, le mobilisé, non protégé, non privilégié, non débrouillard, fut toujours – brave ou résigné – un malheureux condamné. S'il échappa, par hasard, à la mort, il peut se proclamer, parmi tant de victimes de la guerre, un heureux *rescapé*. Si, de plus, il a pu sortir de cet enfer sans être endommagé ni physiquement, ni moralement, il lui reste un devoir à remplir : ce n'est pas celui de se vanter et de se glorifier, mais celui de proclamer à tous et partout l'horreur de la guerre. Celui qui a vu, qui a vécu, qui a souffert de ce mal horrible qu'est la guerre n'a pas le droit de rester muet. Il doit dire ce que fut l'ignoble tuerie de quatre années voulue par de vieux routiers et des habiles de la politique et des affaires, subie par de jeunes hommes ignorants ou trompés. Blessé ou non, le *revenant* de la guerre doit être l'acharné militant contre la guerre. Il doit combattre les guerriers professionnels qu'il a vus à l'œuvre et qui ne sont pas restés nombreux, ceux-là, parmi les hécatombes. S'il a l'esprit critique, s'il a des facultés intellectuelles suffisantes, il se doit de vouloir apprendre et faire connaître les causes et les responsables de la guerre pour les dénoncer hautement, par toutes les manières qu'il croit les plus justes et les meilleures pour convaincre les plus obtus. Voilà quelle doit être la vraie besogne glorieuse du *mobilisé*, démobilisé.

– G. Y.

Accueil

MODE n. m. et f. Ce mot vient du latin *modus*, qui signifie *mesure, quantité*, et aussi *manière, moyen, méthode*

En français, suivant les applications de ces différentes significations, on emploie *mode* comme substantif masculin ou féminin. Jusqu'au XVI^{ème} siècle, *mode* ne fut que féminin. Au masculin, on disait *moeuf* comme terme de grammaire et de musique. Lorsque l'emploi de ce mot devint plus fréquent en s'étendant à la philosophie et à la jurisprudence pour indiquer la manière d'être d'une chose, ce qui la rend *modale* et fait sa *modalité*, *moeuf* se changea en *mode*, substantif masculin.

En grammaire, le *mode* est une des formes du verbe, suivant les conditions de l'état ou de l'action qu'il exprime. Il y a six modes : *indicatif, conditionnel, impératif, subjonctif, infinitif* et *participe*. En musique, le *mode* est la disposition de la gamme, d'après la place qu'occupent les tons. Dans la musique ancienne, il y avait autant de modes que de gammes. La musique moderne n'en a que deux : le *majeur* et le *mineur*. En langage ordinaire, mode est synonyme de manière, moyen, procédé, méthode. On dit : « le mode de gouvernement », « le mode d'enseignement », etc.

La *mode* est le goût, la fantaisie, la façon de faire de chacun (chacun vit à sa mode), ou ce qui constitue les usages d'un groupe, d'un pays (la mode de chez nous, la mode de Bretagne, la mode française). Mais elle est surtout un usage passager, soumis au caprice, qui règne sur la forme des meubles, des vêtements, des parures et, généralement, de tous les objets matériels. En fait, elle domine la vie sociale dans toutes ses manifestations non seulement matérielles, mais aussi intellectuelles et morales. Aucune n'échappe à cette tutelle du moment qu'elle devient collective, qu'il s'agisse de logement, de costume, de cuisine, d'hygiène, de travail, de distraction, d'art, de religion ou de politique. Suivant le temps et les circonstances, il est de mode, c'est-à-dire de « bon ton », de « bon goût », selon le ton ou le goût du plus grand nombre, d'être gras ou maigre, barbu ou glabre, carnivore ou végétarien, casanier ou d'aimer les voyages, d'user ou de s'abstenir de l'alcool ou du tabac, de préférer les arts aux sports, ou vice-versa, d'être une « belle brute » ou un « fin intellectuel », d'avoir du penchant pour les maritornes robustes ou les darnes botticellesques, d'être pour le mariage ou le concubinage, de se montrer belliqueux ou pacifique, croyant ou athée, nationaliste ou anarchiste, d'aller chez les curés ou chez les francs-maçons, quand ce n'est pas chez les deux à la fois, etc., etc.

Aucune raison véritable ne détermine la plupart de ceux qui obéissent à la mode. Ils sont comme l'Iphis de La Bruyère qui « voit à l'église un soulier d'une

nouvelle mode ; il regarde le sien, il rougit, il ne se croit plus habillé ». On suit le mouvement, on se livre au vent qui passe, venant on ne sait d'où et qui fait tourner les têtes comme des girouettes indifférentes aux directions qu'elles prennent entre les points cardinaux de l'intelligence et de la sottise, de la raison et de la folie. La mode est, en somme, la façon de penser, de sentir et d'agir, ou de paraître penser, sentir et agir, à partir d'un moment et pour un temps donnés, sur un territoire plus ou moins vaste et pour une population plus ou moins nombreuse, suivant un *modèle* (objet d'imitation) sur lequel tout le monde se guide quels que soient les incompatibilités, les inconvénients et même les dangers qui peuvent en résulter pour chacun. C'est le creuset dans lequel toute personnalité se dissout, toute curiosité d'esprit et toute indépendance de caractère et de goût disparaissent pour réaliser l'état larvique de la foule anonyme, amorphe et interchangeable. C'est le nombre d'où sort la « majorité compacte » dont l'inconscience coagulée soutient les partis, les parlements, les académies, les administrations, les armées, les églises, les patries et tout ce qui fait la mécanique de l'asservissement et de l'abrutissement humains.

La mode est plus puissante que la loi ; elle la brave quand celle-ci ne veut pas la sanctionner. C'est ainsi que souvent les usages font loi. L'œuvre de centralisation, de nationalisation des pouvoirs politiques de plus en plus tentaculaires, n'aurait pas été possible sans l'unification des idées et des mœurs qu'elle a présidée sur des territoires de plus en plus vastes, détruisant peu à peu l'esprit local et créant une mentalité avec des besoins uniformes. La mode de parler le langage de Paris, de s'habiller comme à Paris, de penser à la façon des beaux esprits de Paris, a plus fait pour la soumission de la province au pouvoir central et pour l'unité française que toutes les guerres, tous les décrets et toutes les ordonnances. La facilité des communications a multiplié et étendu au monde tout entier sa puissance de prosélytisme. Le livre et le journal, auxquels se sont ajoutés le télégraphe, le téléphone, la T. S. F., le cinématographe, font qu'en quelques jours la mode de Paris, de Londres ou de Berlin devient celle de tout le globe. Le Parisien de 1930 peut aller n'importe où, à Moscou, à Pékin, dans le centre africain, en Patagonie ou au Kamtchatka, il est sûr de pouvoir y renouveler sa provision de faux-cols, d'y rencontrer des joueurs de belote et d'y entendre *Ramona*.

On a dit : « les fous inventent les modes et les sages les suivent ». Cette formule est trop brève pour avoir un sens complet. Telle quelle, elle n'est pas exacte. Il y a des sages et des fous des deux côtés ; beaucoup de fous, très peu de sages. Dans le plus grand nombre des cas, les inventeurs de la mode sont des gens intelligents mais sans scrupules, ne cherchant qu'à exploiter la sottise publique. Ces gens, qui ne se préoccupent pas plus des conséquences de leurs agissements que les mégalomanes conducteurs des peuples, sont certainement plus près de la folie que de la sagesse, et ceux qui les suivent ne sont pas plus sages. Il y a de la sagesse pour l'individu indifférent à tout vain besoin de *paraître* (voir ce mot), à adopter une mode quand il la reconnaît bonne et la trouve à sa convenance. Elle favorise parfois un heureux changement auquel on n'aurait pas pensé ou qu'on n'aurait pas pu réaliser par sa seule initiative. Le fait que des modes peuvent être réellement utiles

et ne servent pas seulement à remplacer arbitrairement d'autres modes, mais qu'elles s'attaquent à des coutumes néfastes et à des préjugés malfaisants, prouve qu'elles ne sont pas toujours l'invention de fous. La trop fréquente adoption de modes pernicieuses démontre qu'elles sont plus souvent suivies par des fous que par des sages. Il y a autant de sagesse à suivre une mode qu'à l'inventer lorsqu'elle est sage, mais elle n'est pas sage en soi, elle l'est par ses conséquences. Celle qui introduisit l'usage du tabac apporta aux hommes une de leurs coutumes les plus néfastes. Celle qui leur apprit à manger des pommes de terre leur rendit un service immense.

Comment naît la mode ? D'après ce qui précède, il semblerait qu'elle est l'unique produit de la fantaisie de certains dont l'intérêt plus ou moins légitime est de la créer. La question est plus compliquée, surtout en ce qui concerne les formes usuelles de la vie. Si l'intérêt des inventeurs de la mode est toujours en jeu, il est soumis à des considérations multiples et souvent à des raisons économiques qu'on ne peut négliger si on veut réussir. On ne peut, par exemple, lancer la mode d'une marchandise dont il n'y aura pas abondance sur le marché. Il faut donc tenir compte de la production des matières premières, de la facilité de se les procurer, de la concurrence qui se les dispute, des moyens de les manufacturer et de les rendre plus ou moins avantageuses pour le fabricant et pour le consommateur. La mode sera alors aux meubles anciens ou modernes, en bois clairs ou sombres, aux ustensiles de cuisine en cuivre, en fonte ou en aluminium, aux étoffes de soie, de laine ou de coton, au linge blanc ou de couleur, aux fourrures, à la paille ou à la plume, aux coiffures compliquées de postiches ou aux cheveux coupés, etc.

Dans les limites très larges de ces considérations de caractère économique, la mode n'a pas d'autre loi que le caprice de ceux qui l'inventent et la passivité de ceux qui la suivent. Le champ du caprice est d'autant plus vaste que, quoiqu'on puisse en dire, le véritable sentiment du beau, pas plus que celui de l'utile, n'a de rapport obligé avec la mode. Le sentiment de la beauté change avec la mode, ce qui exclue de celle-ci la véritable *beauté* (voir ce mot). L'esthétique, formule plus ou moins conventionnelle de la beauté et qu'il ne faut pas confondre avec elle, est au contraire souvent tributaire de la mode. « Les femmes n'ont que le sentiment de la mode et non celui de la beauté », a dit Th. Gautier. On peut en dire autant des hommes que la mode, dans bien des cas, rend ridicules alors que les femmes ne sont que disgracieuses. La vraie beauté est tellement étrangère à la mode que, du jour au lendemain, celle-ci fait paraître grotesque ce qui était tenu la veille pour le dernier mot du bon goût et de l'élégance. La belle femme, qu'on admire dans le costume du jour, paraîtrait laide si elle se montrait, en 1930, avec les manches à gigot et la « tournure » d'il y a quarante ans, ou dans la crinoline de sa grand-mère ; mais elle repartirait belle et désirable dans ces vêtements s'ils redevenaient à la mode.

La mode, en multipliant les variétés de la parure, est avant tout un excitant sexuel que les plus prudes ne dédaignent pas. On a dit, en la considérant, que le XIII^{ème} siècle avait été celui de la poitrine, le XIX^{ème}, celui de la croupe, et que le XX^{ème} était celui de la jambe. Tous sont du bas-ventre, et l'esprit s'y mêle

rarement. Au temps où « l'abondance » est de mode, seins en caoutchouc ou en satin, fesses en crin et mollets en carton corrigent les anatomies insuffisantes et multiplient les rotondités. Le XX^{ème} siècle est celui de la femme plate, dont l'allure est appelée « sportive ». Certaines vont jusqu'à faire « raboter » par des « chirurgies esthétiques » des seins qui les gênent pour conduire une automobile ou des mollets qui déforment leur ligne quand elles jouent au tennis.

La mode, en déplaçant ou en supprimant toutes les notions de la beauté et de la morale, révèle mieux que tous raisonnements ce que ces notions ont de conventionnel, pour ne pas dire d'inexistant. Quel sentiment de la beauté peuvent posséder ces dames d'âge canonique qu'on appelle aujourd'hui des « barbonnes », qui exhibent des chairs tombantes et faisandées, et ceux qui les admirent parce qu'elles suivent la mode, alors qu'ils railleront au contraire une femme fraîche montrant des nudités radieuses dans un costume démodé ? La mode abolit ainsi, non seulement tout sens esthétique, mais aussi tout sens moral en fournissant la preuve de la fausseté d'une morale qui est toute de circonstance. Ainsi se vérifie l'exactitude de cette observation de Molière que : « L'hypocrisie est un vice à la mode et tous les vice à la mode passent pour des vertus ». Suivant les latitudes et les mœurs, les femmes cachent ou couvrent des parties différentes de leur corps. Qui se permettrait de soutenir que l'africaine, voilant son visage et découvrant son derrière, est plus impudique que l'européenne montrant le premier et couvrant plus ou moins le second ? Les femmes les plus impudiques sont celles qui sont les plus voilées. C'est des couvents que sont sorties les lupercales et les bacchantes ; c'est dans les couvents que l'ange, descendant plus bas que la bête, s'est livré aux pires orgies et a pratiqué les plus ingénieuses dépravations.

« Désir ,de fille est un feu qui dévore,

Désir de None est cent fois pis encore »

a dit Gresset. Chaque fois que la nature est endiguée dans son cours régulier et normal, elle devient un torrent furieux qui emporte tous les barrages du conformisme. Les prêtres luperques et les bacchantes de l'antiquité, les ensoutanés modernes, n'ont été et ne sont si excités que parce qu'ils ne pouvaient et ne peuvent encore satisfaire normalement leurs besoins sexuels, l'hypocrisie religieuse prétendant leur imposer une abstinence contre nature. Leurs sermons furieux contre ce qu'ils appellent le « dévergondage de la mode » n'ont pas d'autre raison. Les modes les plus sages sont, sur ce chapitre, celles qui n'entravent ni ne surexcitent la nature.

« Une chose folle et qui découvre bien notre petitesse, c'est l'assujettissement aux modes quand on l'étend en ce qui concerne le goût, le vivre, la santé et la conscience », a dit La Bruyère. Si on ne considère que la santé, combien la mode lui a été souvent nuisible ! Un ministre de Charles X constatait que « les femmes coquettes n'ont jamais froid ». Elles n'en sont pas moins la proie de la maladie dès qu'un refroidissement de la température se produit. À Paris, les dix premiers jours

de février 1929, durant lesquels le froid fut particulièrement rigoureux, virent 2684 décès au lieu de 1335 suivant la moyenne habituelle. On voit la femme coquette trottant sous l'averse, les jambes presque nues dans des bas transparents et les pieds dans des souliers découverts rapidement transformés en cuvettes où ils trempent dans un bain glacé. La grippe, que cette crânerie inutile ne désarme pas, emporte parfois cette femme en quelques jours. Les talons hauts, le corset, détraquent chez les femmes les organes profonds et les préparent à des maladies redoutables. Une alimentation incohérente, l'usage des fards, des teintures et des stupéfiants ajoute encore à tous ces dangers. Après la guerre « régénératrice » de 1914, la mode a fait prendre aux femmes l'habitude du tabac, et elles y ajoutent aujourd'hui le goût de l'alcool absorbé sous forme de mixtures, appelées « cocktails », qui sont le plus sûr et le plus rapide moyen d'abrutissement « distingué » inventé par la folie humaine après les trémoussements hystériques du « dancing ».

Plus un peuple est primitif, moins ses modes sont changeantes. Les peuples primitifs qui demeurent encore ont des modes remontant à leurs origines, les progrès d'une civilisation qu'ils ignorent n'ayant pas développé chez eux le besoin de les varier. Comme les animaux qui en sont réduits aux moyens de séduction de leurs premiers parents, les primitifs ont gardé les premières modes ; mais si un nouvel artifice est mis à leur portée, ils s'empressent de l'adopter. Ils « font le beau » en arborant un vieux gibus ou des jarretelles qui ne soutiennent aucune chaussette, et en baragouinant le jargon des « mocos » qui vont les « civiliser » ; tel Vert-Vert paraissant :

« *Beau comme un cœur, savant comme un abbé* »,

en répétant les incongruités apprises des dames Visitandines et des bateliers de la Loire. On constate ainsi que l'esprit d'imitation est chez l'homme comme chez l'animal et dans des conditions aussi primitives ; Il est à la base de la mode avec le besoin de paraître. D'abord adaptée au climat, aux ressources des différents pays et aux nécessités locales, la mode s'est transformée, avec les relations, pour des buts de plus en plus futiles. La civilisation lui a fait prendre un caractère cosmopolite de plus en plus étranger aux vrais besoins des individus, les obligeant à une adaptation antinaturelle et les mettant toujours plus dans l'incapacité de vivre suivant un goût personnel.

Les raisons économiques dont nous avons parlé ne suffiraient pas pour susciter les différents changements de la mode au gré de ceux qui l'exploitent. Toutes sortes de motifs, les plus abracadabrants, leur viennent en aide, fournis par la badauderie publique elle-même. Ainsi, il y a trente ou quarante ans, à Londres, un jour de courses de chevaux, la pluie s'étant mise à tomber, le prince de Galles retroussa les bas de son pantalon. Immédiatement tous les élégants qui l'entouraient l'imitèrent, et la nouvelle, transmise par le télégraphe, fit retrousser les bas de pantalon de tous les élégants du monde. Depuis, il est, toujours des gens pour qui il n'a pas cessé de pleuvoir à Londres. Une reine, même authentique, qui n'est pas des halles ou de théâtre, est femme avant d'être reine ; « la garde qui veille aux

barrières du Louvre » ne la détend pas plus de la coquetterie que de la mort. Si elle a de belles épaules, de belles jambes, elle voudra les montrer. Si, au contraire, ses épaules sont maigres et ses jambes difformes, elle les cachera. Il n'en faut pas plus pour fixer les modes de tout un règne, pour que les corsages soient décolletés ou fermés et pour que les robes soient courtes ou longues. Des centaines d'exemples semblables pourraient être cités, montrant la badauderie des gens soumis aux caprices de la mode et leur assujettissement à l'ostentation vaniteuse de leurs maîtres. Que peut-on attendre des cervelles qu'occupent de pareilles futilités et des foules attirées par elles qui s'écrasent dans les grands magasins, les jours de « réclame » ?...

C'est le *snobisme* (dont nous reparlerons au mot *paraître*) qui entretient l'état d'esprit favorable à la mode. On aurait tort, de croire qu'il ne se manifeste qu'à partir d'un certain niveau social et qu'il caractérise une aristocratie ; on le rencontre dans toutes les classes et il n'a que des différences de qualité. Les riches paient plus cher, les pauvres ont les rogatons à bon marché ; il y a autant de sottise chez les premiers faisant rectifier chaque jour le pli de leur pantalon par le grand tailleur, ou allant bailler à une musique dépassant leur intelligence, que chez les seconds endossant les confections interchangeables du « décrochez-moi ça », et empuantissant leur cerveau des mélasses de la chanson à la mode. Le dandy Brummell faisait l'admiration de la Courtille comme des salons. Les Pétrone, « arbitres de l'élégance », qui ont des millions à dépenser mais ne paient pas leur blanchisseuse, changent plusieurs fois par jour de costume, de cravate, de chapeau, de chaussures et de gants. Combien d'ouvriers et d'employés à l'exemple de ces gens « chics », de ce « gratin supérieur », se croiraient déshonorés si, comme au temps de leurs grands-pères, ils devaient se transmettre d'une génération à l'autre le vieux « grim pant » familial ?

« Quand mon grand papa mourra,

J'aurai sa vieille culotte ;

Quand mon grand papa mourra,

J'aurai sa culotte de drap, »

chantaient d'anciennes rondes d'enfants. Béranger, faisant une chanson sur le vieil habit qu'il brossait depuis dix ans, serait aujourd'hui tout à fait ridicule. Combien laisseraient passer « l'heure de la révolution » si elle arrivait avant qu'ils eussent fait leur nœud de cravate ?...

Au temps de la « guerre en dentelles » il était plus honorable de se faire battre que d'aller à la bataille avec une perruque mal poudrée. On a raconté que dans la première année de la « Grande Guerre », les Anglais se laissaient surprendre dans leurs tranchées où les Allemands les trouvaient occupés à se faire la barbe. Ces choses sentaient peut-être leur « gentilhomme », leur « gentleman », elles pouvaient

être très « smart », très « snob », elles n'étaient pas de circonstance. Il n'est pas non plus de circonstance, pour des prolétaires, de se laisser gagner par les puérités de la mode. Elles peuvent avoir leur intérêt pour les oisifs qu'elles distraient, pour les cabotins qu'elles mettent en évidence, pour les mercantis dont elles font la fortune ; elles sont dangereuses pour les prolétaires en ce qu'elles les entraînent à rechercher des satisfactions dont ils sont les premières victimes. Que la mode soit à l'hygiène, nous y souscrivons ; il est nécessaire que tous les hommes apprennent à se tenir proprement et à défendre leur santé ; mais trop souvent la mode est niaise et corruptrice, La jeunesse ouvrière doit être en garde contre ses tentations si elle veut, faite aboutir l'œuvre de transformation sociale ; elle doit savoir que la véritable élégance n'est pas dans le vêtement au dans tel ou tel jargon de bar et de dancing, mais qu'elle est dans la pensée et dans les actes. On peut être un gentilhomme sous la cotte de l'ouvrier ; on peut être un voyou dans le smoking le plus impeccable. On ne le voit que trop tous les jours.

Ce n'est pas, pourtant, que le monde ouvrier manque d'occasions de réfléchir sur la mode et sur ses méfaits qui sont ceux de l'exploitation humaine organisée. Les exemples abondent autour de lui, dans les ateliers où sévissent le sur-travail, l'insuffisance des salaires, le chômage et toutes les misères ouvrières. N'est-ce pas dans, les industries de la mode que ces misères sont les plus cruelles ? Combien de fois n'a t-on pas fait le tableau lamentable du sort des ouvrières en chambre ? Les fictions poétiques sont insuffisantes pour donner le change. Jenny l'Ouvrière est définitivement morte de phtisie, à côté de son pot de fleurs, malgré tout le chiqué romantique dont on a entouré la pâle vie de bohème. Il y avait encore Mimi Pinson et sa chanson ; on en a fait un usage si écoeurant pendant la guerre qu'elles ont été emportées dans la boue patriotique des beuglants. Il reste les « midinettes », les « cousettes » et leurs sœurs les « dactylos » que le soucis de se pourvoir de poudre, de rouge et de noir pour leur maquillage, de porter le dernier chapeau et la dernière robe, prive de la nourriture substantielle nécessaire à leur santé. Les agences de prostitution, en font des « poules », des « miss », des « reines de beauté », des « star de cinéma » qui prennent plus souvent le chemin de Buenos-Aires que celui de la fortune. Une classe ouvrière ayant simplement le souci de la dignité humaine ne doit-elle pas se dresser farouchement contre une mode qui fait un tel emploi de ses filles ?

On appelle plus particulièrement *modes* (au pluriel) la confection des chapeaux de femmes mais ce terme englobe tout ce qui est du costume et des accessoires de l'élégance féminine. Au XVIIIème siècle, l'*Almanach général des Marchands* en donnait cette définition : « le nom qu'on donne à certaines marchandises dont les formes et l'usage sont essentiellement soumis aux décrets suprêmes, mais changeants, du caprice et du goût ». Le même *Almanach* énumérait les objets des « modes ». Ils comprenaient toutes les formes de costumes, de coiffures, de chaussures, jusqu'aux habits de cour et de théâtre en passant par tous les accessoires de la parure : sacs à ouvrages, nœuds d'épée, cordons de montre et de canne, bourses à cheveux et bourses à argent, guirlandes, manchons, gants,

éventails, etc. De tout temps, les modes ont été composées d'attributs de ce genre pour compléter et varier l'agrément du costume. Elles sont aussi anciennes que les premiers vêtements dont se couvrirent les hommes et, s'il est exact qu'ils se vêtirent lorsqu'ils « connurent qu'ils étaient nus », comme le dit la *Bible*, on peut ajouter que les modes sont nées avec l'hypocrisie sexuelle. Et les n'ont pas cessé d'être sous sa dépendance en multipliant sa parure, masque agréable que prend toujours le « tentateur » des premiers hommes.

Des ouvrages spéciaux ont décrit les modes à travers les âges et étudié l'histoire du costume dans toutes ses formes. Nous ne referons pas cette étude. Signalons seulement certaines modes particulièrement excentriques qui devaient être, bien souvent, singulièrement gênantes et ridicules. Après le costume grec, puis romain, qui fut, de tous, le plus simple et le plus élégant, le moyen-âge et les temps modernes se livrèrent à des complications extrêmes. On vit les robes longues et étroites du moyen-âge, puis celles en cloches du XVI^{ème} siècle et les paniers de plus en plus larges des XVII^{ème}, et XVIII^{ème}. La crinoline fut une sorte de compromis entre ces excentricités et les robes étroites et courtes d'aujourd'hui. La coiffure connut les différentes transformations des postiches, depuis les cheveux blonds des Gaulois, dont les dames romaines étaient entichées, jusqu'aux « chichis » de nos jours, en passant par tous les genres de la perruque. Le XIV^{ème} siècle vit les modes cornues, que Michelet appelait « immondes », du hennin sur la tête des femmes, des souliers à la poulaine aux pieds des hommes.

À partir du XVII^{ème} siècle, les modes prirent, en France, une importance qui devait arriver à en faire un « art national ». Les modistes de Paris, appelées alors « dorlottières », eurent une influence universelle dans le domaine du chapeau ; les modes de Paris devinrent celles de l'Europe entière. Fait curieux, au XVIII^{ème} siècle, alors que le costume masculin se simplifiait à l'imitation des modes anglaises jusqu'à arriver à la tenue sévère du quaker américain, le costume féminin se compliquait à l'extrême pour atteindre à l'extravagance des robes à grands paniers et des coiffures en échafaudages, véritables monuments d'architecture qu'on appelait des « poufs ». On voyait le « pouf au sentiment » où l'on plaçait l'image de celui qui était aimé. La duchesse de Chartres faisait tenir dans ses cheveux « son nègre, son perroquet et une femme assise dans un fauteuil et portant un nourrisson, en l'honneur du duc de Valois et de sa nourrice ». La duchesse de Lauzun exhibait tout un paysage en relief : « mer agitée, chasseur tirant des canards, moulin dont la meunière se faisait courtiser par un abbé et, tout au bas de l'oreille, on voyait le meunier conduisant un âne ». Il y eut le « pouf à la circonstance », pour flatter les jeunes souverains ; « un soleil levant éclairait un champ de blé que moissonnait l'Espérance ». Le « pouf à l'inoculation » célébrait l'opération subie par Louis XVI et les princes. Le « pouf à la frégate » portait un navire de guerre pour rendre hommage au bailli de Suffren. Le « pouf de la victoire » consolait des défaites subies par les Soubise et autres maréchaux de France.

Les arts de la mode furent à leur apogée au temps de la reine Marie-

Antoinette et l'on vit s'installer à Paris « les faiseurs de mode ». La plus célèbre était Mlle Bertin ; elle tenait boutique à l'enseigne du *Grand Mogol* et fournissait la reine. Sa faveur était telle à Versailles que l'étiquette de cour en était bousculée, au grand scandale des « dames du service royal » dont les protestations étaient vaines. Personne n'osait s'insurger contre le véritable pillage des deniers publics qui se pratiquait pour payer les mémoires toujours plus élevés de Mlle Bertin et des autres fournisseurs de la cour. Le luxe de la reine et de la noblesse, l'ostentation qu'on mettait à l'afficher, ne furent pas parmi les moindres causes de l'irritation populaire à la veille de 1789. M. de Nolhac, dans son livre : *Autour de la reine*, a donné des détails particulièrement suggestifs sur les dépenses somptuaires de la cour et sur la garde-robe de Marie-Antoinette, de même que sur la modiste, Mlle Bertin et le coiffeur Léonard, véritables rois de l'époque.

Depuis, les modes se sont peu à peu démocratisées. Leur clientèle se multipliant, les « faiseurs de modes », couturiers et modistes, sont demeurés rois dans la République, comme ils l'étaient jadis. Le syndicalisme a encore tout à faire pour défendre les travailleurs de la mode contre ces féodaux de la frivolité.

La royauté impérieuse et universelle de la mode en fait un des éléments les plus actifs et les plus productifs du commerce. Aussi, les commerçants ne manquent pas de la courtiser, d'entretenir ses caprices et, pour mieux réussir, de la diriger. Ils ne cessent de lui trouver des séductions nouvelles. La publicité, sous toutes ses formes, a en elle sa principale clientèle et les journaux sont au premier rang pour cette publicité. Des pages entières sont consacrées à la réclame des grands magasins dans les quotidiens. La mode a, en outre, à son service, une foule de journaux spéciaux et des plus luxueux. Il y avait eu, aux XVIème et XVIIème siècles, des livres de costumes. Le premier journal de mode fut, à Paris, le *Mercur Galant* qui devint le *Mercur de France*. En 1829, Émile de Girardin fonda, sous le patronage de la duchesse de Berry, une revue hebdomadaire qu'il appela *La Mode* et qui devint, en 1856, la *Mode Nouvelle*. Les journaux de ce genre se sont multipliés depuis, tant à l'étranger qu'en France, et le ton de la mode, sous toutes ses formes, y est donné par des écrivains spécialisés tant dans la philosophie la plus transcendante que dans l'art de faire une omelette ou d'élever des lapins. Le bergsonisme y voisine avec la fabrication de la pâte à raser.

La mode est, en définitive, dans tous ses avatars, la manifestation de l'esprit grégaire des individus soumis aux disciplines sociales et incapables de se manifester eux-mêmes. Elle est la règle de vie de ceux qui n'en ont pas personnellement, qui ont besoin d'un régent pour leur pensée comme pour leur costume et ne sauraient vivre sans tailleur, sans coiffeur et sans chemisier comme sans journal, sans gendarmes et sans gouvernement.

– Édouard ROTHEN.

MODE

Le Larousse s'étend assez longuement sur ce mot : Manière individuelle, qui consiste à agir à sa fantaisie : « Chacun vit à sa mode », dit-il. Ne retenons que cette phrase pour nous entendre sur le mot : *Mode*. Il y a, dit-on, un certain ridicule à fuir la mode et il y en a autant à l'affecter. Pour être au-dessus de tout cela, disons de suite que la mode est peu dans nos soucis. L'homme qui pense laisse à d'autres le soin de suivre la mode. Raisonnablement, nous estimons chacun libre de vivre comme il lui plaît et nous pratiquons la plus large tolérance sur ce point. S'il est pour certains hommes un besoin de se faire remarquer par toutes sortes de manières étranges de penser, de parler, d'agir... libre à lui. L'essentiel est qu'il ne m'oblige pas à subir ce qui me choque et qu'il me soit toujours possible de l'éviter. Que d'autres aiment à porter lorgnon, lunettes, monocle, sans en avoir besoin, cela ne me gêne pas plus que ne me gênent ceux qui portent cravates gigantesques, chapeaux à larges bords, bottes et culottes bouffantes. Tout cela n'a guère d'importance. Selon l'humeur où l'on se trouve, on s'en amuse plus qu'on ne s'en émeut. Soyons pitoyables à tous, même à ceux que nous jugeons excentriques et qui, peut-être, nous jugent de même. Pourvu que ce soit avec la même tolérance, c'est ce qu'il faut souhaiter. Je passe outre aux modes féminines. Il y aurait trop à dire et vraisemblablement, serions-nous mal placés pour en parler comme il faudrait. Incontestablement, la femme est esclave de la mode, même dans la classe ouvrière. Que de femmes sont loin de prendre de la mode ce qu'elle a de bon quand elle en a. Mais les hommes ont-ils regardé *la poutre* de leur œil sur la mode ? Par exemple : le peu d'empressement qu'ils ont à se débarrasser de ce qui les incommode, parce que la mode est de le porter ? Je n'insiste pas.

Aussi bien, il n'y a pas que les manières de vivre, de se comporter, de s'habiller, de se conduire qui changent de mode. Il n'y a pas que les mœurs et les habitudes, il y a aussi les idées.

Certes, je ne prétends pas qu'il y a forfaiture à changer d'idées. Il est certain que bien des hommes d'un certain âge n'ont pas les idées qu'ils avaient à vingt ans. Qu'ils aient tort ou raison, c'est un fait. Mais où cela me paraît blâmable, c'est quand il est avéré que ces hommes se vantent d'avoir varié, sans donner d'autre motif que celui-ci : « La mode change ! À vingt ans, j'avais les idées à la mode. Quel est le jeune homme généreux qui n'a pas été anarchiste à vingt ans ? » Pour oser de telles déclarations, il faut ne pas avoir crainte d'étaler son peu de conviction. Ils peuvent appeler cela de la franchise. Ils n'empêcheront pas qu'on puisse penser que c'est du cynisme, tout simplement et qu'il est bien permis de croire que ces hommes si variables ne furent et ne sont nullement sincères. D'ailleurs, on les remarque surtout dans le journalisme et dans la politique, mais assez rarement dans le monde ouvrier ; c'est du moins mon avis. Eh quoi ! est-ce par mode que tant de camarades assez connus n'ont jamais abandonné leurs idées et s'y sont conformés toute leur vie – courte ou longue – quelles qu'en fussent les désillusions et les déboires, n'aimant à se souvenir que des beaux jours d'enthousiasme et de foi en leur radieux idéal. Ils

vieillissent aussi ces hommes, mais leur idéal qui ne vieillit pas leur laisse jusqu'à la mort un cœur toujours jeune. Or, cela est une richesse inappréciable, ignorée des hommes qui ont cru posséder des idées mais qui s'en étaient simplement affublés parce que c'était la mode. Est-ce aussi parce que c'est la mode que, du jour au lendemain, quelques-uns changent d'idées et vont d'un extrême à l'autre ? Que dire de ces hommes, hier libertaires et aujourd'hui aspirants, disent-ils, à une dictature quelconque ? Est-ce aussi la mode qui produit de telles conversions ? En ce cas, plaignons ces pauvres esclaves de la mode, et n'en parlons plus.

Il y a une mode qui ne passera pas, hélas ! c'est celle de n'avoir d'idées qu'autant qu'elles flattent la vanité ou concordent avec les intérêts de ceux qui en changent si facilement !

– G. YVETOT.

Accueil

MODERNE adj. et n. m. (bas latin *modernus*)

Moderne s'oppose à ancien ; il désigne ce qui est récent, ce qui est nouveau. Mais l'imprécision d'un terme si vague, utilisé arbitrairement dans des conditions très opposées, ne doit pas nous détourner de l'examen des problèmes qui se posent à son sujet. Deux surtout méritent d'être retenus : l'un, d'ordre philosophique, s'apparente étroitement à celui du progrès humain ; l'autre, d'ordre historique, concerne les discussions survenues, à toute époque, entre partisans des jeunes et partisans des vieux ou, plus exactement (car certains vieux restent toujours jeunes et certains jeunes se classent très tôt parmi les fossiles) entre partisans de l'esprit ancien et partisans de l'esprit nouveau.

Les politiciens ont tellement abusé du mot *progrès* (voir ce mot) qu'il est devenu suspect à beaucoup. Non sans raison, car les vocables les plus sonores, ceux qui suscitèrent le plus d'enthousiasme et pour lesquels le sang humain fut même répandu à flots, ne recouvrent souvent que d'imaginaires abstractions ou une absence totale d'idée. Mais, laissant de côté les creuses phraséologies, l'on peut se demander si, dans l'ordre intellectuel, artistique, moral, dans l'ordre matériel aussi, l'homme moderne est en progrès sur ses ancêtres, si le trésor des connaissances intellectuelles s'est accru sensiblement au cours des temps historiques et préhistoriques, en un mot, si l'âge d'or, pour notre espèce, doit être placé à l'origine ou à la fin. Selon la Bible, Adam fut créé parfait physiquement et moralement ; c'est en punition de sa désobéissance qu'il sera plus tard astreint au travail, condamné à souffrir et à mourir, ainsi que ses descendants. Ce souvenir de l'Éden primitif qui faisait dire à Lamartine que « l'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux », a longtemps empêché la vérité de se faire jour. Pour les penseurs chrétiens, c'est à l'origine qu'il faut sans conteste, placer l'âge d'or de l'humanité. Mais la science a infirmé absolument cette manière de voir et démontré que nos premiers ancêtres étaient plongés dans une complète barbarie. À l'origine, ainsi que le poète latin l'avait dit avec infiniment plus de vérité, « lorsque certains animaux, troupeau muet et hideux, furent sortis en rampant sur les terres nouvelles, ils combattirent pour du gland et des tanières, avec les ongles et les poings d'abord, ensuite avec des bâtons, puis avec les armes que l'expérience leur avait fait fabriquer ». L'homme n'a pas échappé à la loi naturelle de l'évolution, et c'est grâce à une série de transformations successives qu'il est devenu, même physiquement, ce qu'il est aujourd'hui. Après la découverte du pithécantrophe faite à Java, en 1891, par le docteur Dubois, le doute n'était déjà plus permis ; l'on était en présence d'un type intermédiaire, au point de vue de la capacité crânienne, entre l'homme et les plus

perfectionnés des anthropoïdes. Aujourd'hui, le problème est définitivement tranché. Des fouilles effectuées aux environs de Pékin ont permis, récemment, d'extraire d'importants restes fossiles appartenant à des individus très voisins du pithécanthrope. Ainsi le docteur Dubois n'avait point trouvé le crâne d'un monstre, comme le répétaient en chœur les écrivains spiritualistes ; ils s'agissait bien d'une race humaine très inférieure. Le piquant de cette découverte, c'est qu'elle ait eu lieu à une époque où de pseudo-savants s'efforçaient de discréditer le transformisme ; mais, naturellement, la grande presse n'en a soufflé mot, et des revues qui se prétendent sérieuses feignent encore de l'ignorer. Le progrès est donc manifeste dans le domaine cérébral ; il ne l'est pas moins si l'on compare l'outillage des époques préhistoriques avec celui du XX^{ème} siècle. « Quand les écrits manquent, les pierres parlent », disait Boucher de Perthes, que les savants d'alors raillèrent sans pitié, parce qu'il déclarait taillées de main d'homme les haches en silex du quaternaire. Or les premiers instruments en pierre témoignent que nos ancêtres vécurent, à l'origine, dans un dénuement complet. Sans doute l'évolution ne s'est pas faite en ligne droite, mais en zigzag ; elle a connu des arrêts et des reculs ; il est incontestable pourtant qu'en matière de confort les modernes sont plus favorisés que leurs prédécesseurs de l'époque chelléenne ou tardenoisienne, et même d'époques beaucoup plus rapprochées. Au point de vue artistique et moral, le progrès n'est pas aussi net ; plusieurs parlent de régression, sans qu'on puisse leur donner complètement tort. Résultat d'un effort collectif, continué de siècle en siècle la science voit grossir indéfiniment le trésor de ses certitudes ; un étudiant moderne d'esprit très ordinaire, en sait plus que Torricelli en physique, plus que Lavoisier en chimie. Par contre, l'art n'implique pas la même impersonnalité ; il dépend surtout de la valeur individuelle. Le vieil Homère ne fut éclipsé ni par Dante, ni par Hugo ; Phidias dépasse encore les sculpteurs actuels ; et peu de peintres modernes supporterait la comparaison avec Raphaël ou Michel-Ange. Néanmoins, même en matière artistique, il y a progrès dans la technique. Et j'ai cherché à établir qu'en morale une observation impartiale conduit à des conclusions semblables : « Non que les hommes soient meilleurs : pour l'affirmer, il serait indispensable de lire dans les cerveaux ; mais les problèmes sont posés de façon plus équitable et les solutions admises s'avèrent d'une efficacité supérieure ». (*Par delà l'Intérêt.*) Ainsi les modernes sont incontestablement plus favorisés que les anciens à de nombreux points de vue ; l'antiquité d'une croyance ou d'une tradition ne prouve pas en sa faveur ; loin d'être une tare, la nouveauté serait plutôt un mérite. Pourtant il convient de s'entendre à ce sujet. Un élève moyen, un cancre même, qui usa de nombreux fonds de culotte sur les bancs des écoles, saura bien des choses qu'Archimède, que Newton, qu'Ampère ignoraient ; un chirurgien actuel, dépourvu de talent, réussira des opérations qu'Ambroise Paré n'eut pas osé faire. Dira-t-on de l'élève et du chirurgien moderne qu'ils sont supérieurs aux génies que je viens de nommer ? On reconnaîtra sans peine que les seconds furent des géants capables, par leurs découvertes d'enrichir la science humaine, alors que les premiers sont des nains, aptes seulement à utiliser ce que d'autres inventèrent. L'évolution ne place pas tous les êtres d'une époque sur un plan identique ; entre certains, elle maintient un abîme. De même qu'un paysan du X^{ème} siècle l'emporterait sur un gorille du

XXème, de même un Descartes, un Kant resteraient supérieurs de cent coudées à l'immense majorité des modernes qui s'occupent de philosophie. Ne soyons donc pas de ces rétrogrades incorrigibles, des ces antiquaires de l'esprit qui collectionnent pieusement de vieilles idées, comme d'autres collectionnent de vieux vases. Aimons les choses nouvelles, mais soyons reconnaissant aux anciens qui, au prix d'un labeur méritoire, nous ont permis d'être ce que nous sommes, de savoir ce que nous savons. Et, délaissant toute forfanterie, admettons de bon cœur que parmi ceux qui nous précédèrent, que parmi ceux qui portent des cheveux blancs il en est qui nous sont très supérieurs.

Il suffit, d'ailleurs, et nous abordons ici le côté historique du présent travail, de jeter les yeux sur le monde actuel pour apprendre, hélas ! que moderne n'est pas toujours synonyme d'esprit nouveau, et que jeunesse est loin d'être l'équivalent fatal de supériorité. Constatation, pour moi, d'autant plus pénible que j'ai pour les générations qui montent une profonde affection. Trop de jeunes, aujourd'hui, ont un cerveau pétrifié ; religion, militarisme, réaction sous toutes ses formes, recrutent parmi eux leurs propagandistes et leurs adhérents. Après l'effort scientifique du XIXème siècle, il semble qu'une vague de mysticisme se soit abattue sur ceux qui grandirent avant 1914, et qu'une vague d'arrivisme l'ait remplacée depuis 1918. Leurs aînés eurent parfois une autre allure ; et nous n'oublions pas le rôle joué par la jeunesse dans certaines révolutions. Ne désespérons pas de ceux qui vont suivre ; aidons autant qu'il est en notre pouvoir l'éclosion des tendances libératrices dans les cerveaux encore tendres qui s'ouvrent à la lumière. Si, passant des individus aux collectivités, nous considérons les peuples qualifiés modernes, les États-Unis, par exemple, le spectacle s'avère non moins affligeant. Dans ce pays, cité comme modèle, l'amour de la liberté ne va pas jusqu'à permettre de critiquer la Bible ou d'enseigner le darwinisme ; la royauté du dollar s'impose sans discussion et, comme de juste, la superstition règne en maîtresse. Nul doute que le sol soit plus fertile, que les villes soient mieux construites, que le confort soit plus développé qu'en Europe, mais les âmes y sont aussi serves. Et les spécimens d'art américain, vulgarisés par le phonographe et le cinéma, achèvent de démontrer que l'extrême richesse matérielle peut s'allier aisément à une pauvreté cérébrale peu ordinaire. Pourtant beaucoup s'y laissent prendre parce qu'on prétend bien modernes des sottises et des horreurs qui, hélas ! sont de tous les temps. Il est vrai que pour tromper les électeurs simplistes, les dirigeants d'Europe, comme d'Amérique, qualifient nouvelles les plus vieilles ritournelles religieuses ou politiques. Si ce terme était employé dans un sens très précis, non d'après l'usage courant, seuls mériteraient l'épithète de, modernes les individus et les groupements dont la supériorité mentale se traduit par un complet mépris des préjugés régnants. À bon droit, certains jeunes seraient alors rangés parmi les représentants d'une faune antique, alors que des vieux compteraient parmi les spécimens de l'espèce la plus évoluée. Ce que l'histoire démontre, c'est que les hommes se sont toujours séparés en partisans de l'esprit ancien et en partisans de l'esprit nouveau. « Monarchie constitutionnelle, puis république symbolisèrent, en leur temps, des tendances extrémistes ; mais les précurseurs ont poussé plus loin, pendant que les

monarchistes d'hier se muaient en républicains. Toujours, parmi les hommes, s'en trouvent qui retardent, tandis que d'autres avancent ; des uns comme des autres, les formules varient selon l'époque et le milieu. » (*À la Recherche du Bonheur*). D'où il résulte que les luttes qui mettent aux prises jeunes et vieux, doivent disparaître dans les groupements qui ne comportent ni gouvernants, ni gouvernés, ni pontifes, ni fidèles, mais seulement des frères pour qui les différences d'âge sont chose secondaire. Ces luttes n'ont de raison d'être que dans les partis, les églises ou les associations qui disposent de prébendes capables d'exciter l'envie. Nés plus tôt, nés plus tard, qu'importe, ils peuvent tous s'aimer ceux qui sont de la race des éternels persécutés, des éternels porte-lumière.

Fréquemment, mais d'une façon superficielle en général, les écrivains ont traité des querelles, renaissantes presque à chaque époque, concernant les modernes et les anciens. Déjà Horace, un partisan des modernes, demandait ironiquement à ses contradicteurs combien d'années au juste étaient requises pour l'ancienneté. En France, Desmarets de Saint-Sorlin, qui se croyait appelé à défendre la religion en littérature ; Boileau, etc., se firent, au XII^{ème} siècle, les défenseurs des anciens contre, Charles Perrault, l'auteur des *Contes de Fées*, qui déclarait catégoriquement et avec beaucoup de bon sens :

La belle antiquité fut toujours vénérable,

Mais je ne crus jamais qu'elle fut adorable...

Platon, qui fut divin du temps de nos aïeux,

Commence à devenir quelquefois ennuyeux...

Puis la dispute reprit, un peu plus tard, entre Mme Dacier, une admiratrice d'Homère, et Houdard de la Motte qui faillit la faire mourir de dépit. Les deux adversaires se réconcilièrent par la suite, à la table de M. de Valincourt. On sait que, dans la république des lettres actuelles, les moins-de-trente-ans, et même les moins-de-quarante-ans poussent de furieux jurons à l'adresse des vieilles barbes qui peuplent les académies et détiennent les bonnes places. Ces enfantillages me feraient rire, si je ne songeais que, demain, nantis d'honneurs et d'argent, ces révolutionnaires à l'eau de rose seront, à leur tour, les fermes soutiens de la tradition. Ceux-là, seuls, m'intéressent, quel que soit leur âge, dont le cerveau reste jeune constamment.

– L. BARBEDETTE.

Accueil

MODERNISME n. m.

Le *modernisme* fut une tentative pour mettre d'accord science et foi, pour adapter les manifestations de la vie religieuse à l'esprit du jour. C'est dans les derniers lustres du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} que ce mouvement se développa parmi les catholiques instruits ; le protestantisme libéral lui avait facilité la tâche et montré la voie. À partir de 1850 un certain nombre de pasteurs, dont le principal porte-parole fut T. Colani, de Strasbourg, s'efforcèrent d'accréditer une théologie rationnelle où le Christ devenait tout humain, où la Bible perdait son caractère infaillible. Schérer, Réville, Pécaut, militèrent en faveur de cette doctrine qui suscita révolte et scandale chez les protestants orthodoxes. Au synode de 1872, présidé par Guizot, la fraction libérale fut condamnée ; ses principaux champions furent exclus des chaires pastorales ; Athanase Coquerel fils, qui exerçait à l'Oratoire de Paris, fut destitué. Néanmoins, quelques années plus tard, lorsqu'on ouvrit une faculté de théologie à Paris pour remplacer celle de Strasbourg, deux professeurs de tendance libérale y purent enseigner. En 1879, E. Ménégoz déclarait, dans *l'Évangile du Salut*, que la croyance en des dogmes précis n'était pas requise pour être bon chrétien. Puis Harnack, le fameux théologien berlinois, fit accepter, dans le monde protestant, certains résultats de l'exégèse rationaliste ; *l'Histoire des Dogmes et l'Essence du Christianisme* comptent parmi ses principaux livres. Le philosophe américain William James utilisait le pragmatisme pour rénover l'apologétique chrétienne et publiait *l'Expérience Religieuse*. À Paris, le doyen de la faculté de théologie, Sabatier, écrivait son *Esquisse d'une Philosophie de la Religion* et un autre volume, publié seulement en 1904 après sa mort, *Les Religions d'Autorité et la Religion de l'Esprit*. Pour lui, les dogmes, déterminés par le milieu historique, ont seulement une valeur transitoire et symbolique. Ceux du christianisme, nés de cerveaux judéo-grecs, exprimés en langue grecque, ne furent que les symboles à travers lesquels les premiers fidèles exprimaient leur foi ; ils n'ont, en conséquence qu'une valeur toute relative. Le pasteur Wagner, fondateur du *Foyer de l'Âme*, en viendra à ne plus distinguer entre libres penseurs, juifs et protestants. Sans aucune doute, le modernisme catholique doit beaucoup aux travaux des écrivains que nous venons de citer. Il s'inspire aussi des recherches exégétiques que David Strauss, Édouard Reuss, Michel Nicolas, Ernest Renan avaient accréditées au XIX^{ème} siècle, précédés d'ailleurs dans cette voie par Spinoza, Richard Simon et même des écrivains dévots comme Tillemont, qui se bornait, il est vrai, à montrer l'absurdité de maintes légendes pieuses. C'est au cardinal Newman, qui eut la chance de mourir assez tôt pour n'être point condamné par Rome, que le modernisme emprunta l'idée de l'évolution des dogmes, idée qu'il

avait exposée dans un *Essai sur le développement de la doctrine chrétienne*, paru en 1845. Ancien professeur d'Oxford, animateur avec Pusey du mouvement *tractarien*, il s'était converti au catholicisme en 1845. Accueilli à bras ouverts par Rome, qui comptait sur son influence pour ramener les anglicans à l'orthodoxie, il fut nommé recteur de l'Université catholique de Dublin et, plus tard, cardinal. Mais, en encourageant les penseurs catholiques à préciser comment les dogmes naissent et se transforment, il ouvrait la voie aux libres recherches historiques d'un Duchesne, d'un Loisy, d'un Batifol. Une encyclique de Pie X condamna le modernisme en 1907. (Voir l'article *Néo-Catholicisme*.) Parmi les membres du clergé particulièrement compromis beaucoup n'osèrent pas rompre avec Rome ; ce fut le cas des prélats Duchesne et Batifol, mais jusqu'à leur mort ils restèrent suspects aux autorités ecclésiastiques. Leurs ouvrages les meilleurs ne sont pas faits, il faut en convenir, pour affermir la croyance dans l'infailibilité de l'Église. Tyrrel, Loisy, Houtin et d'autres ne se soumièrent pas ; jamais pourtant ils ne songèrent à créer une nouvelle secte chrétienne. Le modernisme était et resta un mouvement scientifique. Malgré ses prétentions à l'immutabilité, le catholicisme a souvent changé son fusil d'épaule, se réclamant tantôt de Platon, tantôt d'Aristote, tantôt de Descartes, condamnant le lendemain ceux qu'il approuvait la veille, utilisant sans vergogne les idées à la mode, puis les rejetant dès qu'il y trouvait intérêt. Aussi les nouveaux réformateurs pouvaient-ils croire qu'ils rendaient service à l'Église en la débarrassant du poids mort des dogmes surannés. L'intransigeance de Rome mit fin à leurs espérances ; et, pour ma part, je ne le regrette pas, beaucoup de catholiques qui auraient continué d'admettre une foi rajeunie ont cessé de croire depuis. Mais si le pape affecte, officiellement du moins, de ne pas céder en matière dogmatique, il se montre, dans le domaine politique, d'un opportunisme qui donne une singulière idée du Saint-Esprit, son céleste inspirateur. Dans le *Syllabus*, Pie IX condamnait expressément les gouvernements populaires ; suffrage universel, république, socialisme étaient pour lui des inventions diaboliques. Dès 1891, Léon XIII conseillait aux catholiques français de se rallier à la république ; et l'on sait qu'aujourd'hui les démocrates chrétiens, sauf ceux d'Italie, sont particulièrement bien vus au Vatican. Le socialisme lui-même, depuis que son succès apparaît probable, ne semble plus aussi pernicieux aux rusés diplomates de Rome ; Marc Sangnier, couvert d'anathèmes par Pie X, se voit chaudement approuvé par Pie XI. Avant de condamner les communistes russes, le pape se montra tout miel à leur égard ; on n'a pas oublié les amicales conversations du nonce et de l'envoyé des Soviets, à l'époque où les bureaux du Vatican rêvaient d'étendre leur domination sur les orthodoxes russes, privés de chef suprême. Pie IX déclarait que, de siècles en siècles, ses successeurs excommunieraient les rois d'Italie, tant qu'ils n'auraient pas rendu à l'héritier de Saint-Pierre la totalité de ses États ; or le pape actuel n'a réclamé qu'un insignifiant lopin de terre pour se réconcilier avec la maison de Savoie. Il y a mieux ; Pie XI, imitant d'ailleurs en cela ses prédécesseurs, estime que bien et mal changent avec la latitude et le méridien ; alors qu'en France il condamne les royalistes et réserve ses faveurs aux cléricaux devenus républicains, en Italie, il favorise les fascistes et réduit au silence les démocrates chrétiens. En fait de politique, le Vatican cherche à utiliser tous les partis fort ; voilà bien du *modernisme*, et dans le plus mauvais sens

du mot. À l'instar des pontifes de Rome, les prêtres ordinaires se montrent d'une adresse incroyable pour remplir leurs caisses et obtenir les faveurs des gouvernements successifs. Pour attirer les jeunes, ils créent des patronages, s'occupent de sport, ouvrent des cinémas. Chaque paroisse quelque peu importante possède un *bulletin* hebdomadaire, destiné aux adultes ; elle aura bientôt sa caisse de retraite, ouverte en conformité avec la loi sur les Assurances sociales. Selon le public auquel il s'adresse, le prêtre affecte aussi des allures différentes ; familier et bon enfant avec le peuple, il devient homme du monde dans les salons et se donne comme libéral et peu dévot lorsqu'il fréquente des incroyants. Dans cette manière d'agir il y a quelque chose d'antipathique et de méprisable ; je ne conseillerai à personne de prendre modèle sur les catholiques en matière d'hypocrisie. Souhaitons seulement que les esprits libérés ne manquent pas les occasions qui s'offrent de ruiner les faux prestiges ou les opinions surannées. Et s'ils ne peuvent éclairer pleinement leurs interlocuteurs, qu'ils les amènent du moins au degré de développement dont ils sont susceptibles. Spiritisme, occultisme, théosophie s'avèrent de médiocres illusions, et je ne conçois pas qu'une intelligence solide s'y laisse prendre longtemps ; mais, par rapport au catholicisme et aux autres Églises rigoureusement hiérarchisées, ils sont un moindre mal. Lorsqu'il s'agit d'hommes irrémédiablement religieux, incapables de dépasser le stade des chimériques consolations, obtenons qu'ils s'arrêtent à ces formes atténuées d'un mal trop vieux pour disparaître, chez tous, du premier coup. De nos multiples adversaires, n'oublions pas que la religion reste le plus solide et qu'il faut lutter contre elle sans désespérer.

– L. BARBEDETTE.

Accueil

MŒURS n. f. pl. (latin *mos, moris*, habitudes, règles)

Les mœurs se définissent comme des habitudes acceptées ou condamnées, du point de vue moral du bien et du mal. De là cette double désignation de bonnes ou de mauvaises mœurs, Si le bien et le mal correspondaient eux-mêmes à des critères biologiques sûrs, on pourrait presque désigner les bonnes mœurs : des habitudes avantageuses ; et les mauvaises ; des habitudes nocives. Mais l'imagination humaine (surtout le mysticisme) a tellement perverti le sens naturel de la vie que les notions de bien et de mal elles-mêmes ne signifient plus rien et qu'il vaut mieux considérer les mœurs comme l'ensemble des habitudes concernant la vie d'un individu ou d'une collectivité. Ce sens plus précis, quoique plus général, peut alors s'appliquer à tout être vivant, possesseur d'un système nerveux, susceptible de construire des mécanismes de réflexes le déterminant à des comportements répétés appelés : habitudes (voir ce mot).

Le fait que les mœurs sont des habitudes devrait rendre prudent tout moraliste jugeant ou condamnant les mœurs des autres au nom des siennes, car les habitudes étant le résultat d'une infinité de circonstances et de causes, varient considérablement dans l'espace et dans le temps. Une science des mœurs paraît donc quelque peu difficile, car il n'y a connaissance réelle d'un phénomène qu'après un nombre suffisant d'expériences complètes, embrassant la totalité du phénomène et permettant d'en déduire le processus réellement invariable.

Il serait d'autre part extraordinaire que l'être vivant, produit par des phénomènes mécaniques, puisse échapper à un certain processus mécanique, engendrant les divergences et différenciations des mœurs éparses à travers le monde vivant. Cela ne veut point dire qu'il y a un plan vital et une finalité incluse dans chaque habitude. Bien au contraire. L'étude des mœurs nous montre une grande incohérence dans leur manifestation et leur rôle surajouté, parfois opposé même au bon fonctionnement biologique de l'individu. Il est donc intéressant d'étudier l'origine et l'évolution des mœurs et d'essayer d'en dégager un enseignement pour notre propre évolution.

Une pareille étude nécessiterait une encyclopédie pour elle seule, car elle comprend toutes les manifestations humaines. Une description chaotique et sans ordre des différentes habitudes des divers peuples de la terre, bien que très instructive au point de vue comparatif, n'amènerait aucune conclusion autre que la suivante : il y a des peuples comme ceci ou comme cela et nous, nous sommes autrement. Il est donc nécessaire de démontrer que les divergences correspondent à

des faits objectifs et que leur connaissance peut nous aider dans notre effort constructif.

D'autre part chaque peuple vit dans des conditions matérielles différentes et en des lieux différents, variant avec les siècles et les transformations telluriques ; ce qui complique l'étude des conditions agissant dans l'espace et dans le temps. Nous ne pouvons, ici, qu'esquisser très rapidement, et sans souci de chronologie précise, les multiples transformations des mœurs à travers les grandes périodes, de l'histoire.

Une des raisons principales qui devrait nous faire admettre les habitudes comme la source initiale des grands mouvements sociaux, c'est que l'espèce humaine, issue des mammifères supérieurs, ne pouvait avoir, à ces lointaines époques, aucune des coutumes reconnues chez les peuples actuels, même les plus primitifs.

Quelles pouvaient être les mœurs de ces êtres ? c'est ce que nous ignorerons probablement toujours. Ces mœurs avaient certainement quelque chose d'instinctif et d'héréditaire, déterminé par les principaux besoins de l'organisme et les difficultés rencontrées pour les satisfaire. L'examen des découvertes préhistoriques ne donne point d'ailleurs des indications précises sur cette partie réellement intéressante de notre évolution. Pourtant des habitudes collectives ont dû se former dès ces débuts puisque on les observe chez de nombreuses espèces animales. Tout ce qu'on est obligé d'admettre c'est que l'homme n'a point inventé un langage, un art, une industrie et des croyances semblables à ceux des plus vieilles civilisations sans un nombre prodigieux d'efforts accumulés et transmis de générations en générations. Mais de cet état primitif, voisin de l'animalité, à la vie du clan australien quel écart formidable ! quelle évolution ! Ici on trouve tout un ensemble de croyances, de coutumes, tellement enracinées profondément, qu'on en ignore les origines et le sens utilitaire. La vie du clan australien est coordonnée par les croyances totémiques, répartissant un certain nombre d'hommes, formant une tribu, en deux phratries, lesquelles à leur tour comprennent un nombre irrégulier de clans, formés eux-mêmes d'un nombre variable d'individus. Le totem (voir *totémisme*) est une sorte d'emblème mystique et sacré, généralement un animal, parfois un végétal ou tout autre chose, considéré comme l'ancêtre mythique de la tribu. Chaque clan et chaque individu a également son totem et il existe aussi des totems sexuels. Les rapports sexuels sont assez variés. Le mariage peut y être individuel mais exogamique, c'est-à-dire que l'union sexuelle est interdite entre membre d'un même clan ; elle n'est possible qu'avec ceux d'un clan voisin. Le mariage peut également avoir lieu par groupe, c'est-à-dire que tous les hommes d'un clan sont, de droit, les maris de toutes les femmes d'un autre clan, et réciproquement. Mais des coutumes variables, réglées par les anciens donnent une certaine instabilité à ces mœurs et selon les circonstances, l'homme tout en ayant sa femme habituelle, peut encore avoir plusieurs femmes de l'autre clan, ce qui est une combinaison des deux mariages. Inversement il arrive que plusieurs hommes ont une femme commune et des règles de préséance assurent les devoirs conjugaux, avantagés en faveur des

ânés. Enfin de nombreuses fêtes, accompagnées de scènes érotiques, libèrent momentanément les êtres de ces conventions et permettent tous les accouplements. Le rapt de la femme avant la consécration du mariage, est une coutume brutale qui consiste en une fuite de la jeune fille, sa poursuite et une agression plutôt violente par le futur mari qui peut alors en prendre possession. Il arrive encore qu'en certains pactes d'alliance entre hommes, ceux-ci échangent leurs femmes qui deviennent communes à chaque groupe. Chose singulière, en diverses tribus, les jeunes filles nubiles sont déflorées, avant leur mariage, par les hommes même de leur clan qui ne pourront plus les approcher plus tard. (Voir mariage, mère, sexe, morale sexuelle, etc.).

La vie économique est assez primitive car l'Australien, uniquement chasseur, chasse par bande sur les territoires réservés à chaque tribu. Le sens de la propriété y est assez large, il y a des choses collectives comme le territoire et le gibier tué communément ; il y a la lutte appartenant à un groupe plus limité ; enfin les armes et autres produits ou objets personnels sont propriété individuelle. Les croyances sont essentiellement basées sur l'existence des esprits, génies et autres êtres imaginaires mêlés à la plupart des actes de leur vie. Pour eux rien ne se produit naturellement. Tout y est soumis au pouvoir des esprits et des sorciers et les morts sont plus redoutés que les vivants. Cette mentalité jointe à une responsabilité et une solidarité collective rigide rend responsable chaque clan des agissements de chacun de ses membres.

À un stade supérieur nous trouvons la société organisée selon la famille maternelle ou utérine et cela en des régions très diverses : Afrique, Amérique, Océanie. (Il en est d'ailleurs de même de la vie tribale des clans totémiques.) La vie sédentaire, pastorale et culturelle crée une certaine fixité et le village commence à apparaître avec toute son organisation. L'habitation vraiment familiale (Longue-Maison) est composée d'un assemblage de cases, parfois de huttes agglutinées les unes aux autres, à l'intérieur desquelles vivent tous les membres d'une même famille alliés par les femmes. C'est encore le régime de la tribu, de la phratrie et du clan mais beaucoup plus vaste et plus régional, dont les grandes assemblées sont régies par trois chefs formant un conseil élu par les chefs de tribu. Le mariage est également exogamique, mais ici le mari n'habite pas avec sa femme ; il reste dans le clan de sa mère et ne visite son épouse qu'à l'heure des repas ou le soir. Ses enfants appartiennent donc au clan de la mère ; c'est le frère de celle-ci qui en est le plus proche allié mâle et qui leur sert de père et de tuteur. De son côté le mari, s'il a une sœur, remplit les mêmes offices envers ses enfants. L'administration de la Grande-Maison est confié par voie d'élection au chef-de-feu, qui représente la famille dans les conseils politiques ; et à la matrone, également élue, qui l'assiste dans ses fonctions. C'est elle qui a la haute direction des affaires intérieures et un réel communisme règne, paraît-il, dans cette grande famille. Dans certaines tribus l'avis des matrones prédomine sur celui des hommes en cas de conflits belliqueux ; en d'autres ce sont elles qui élisent le chef du clan et qui jugent avec lui. La terre appartient à la tribu, qui la répartit entre les différentes familles qui ne la possèdent

qu'à la condition de la travailler. Il n'y a donc pas d'héritage, ni de propriété individuelle, pas plus que dans le clan.

Le passage du stage matriarcal au stade patriarcal est assez difficile à comprendre. On a voulu le faire dériver de l'affaiblissement des droits de l'oncle en faveur des droits du père, car tout homme était père et oncle en même temps, sans expliquer pourquoi ce droit s'est modifié, dans une société relativement heureuse. Quoi qu'il en soit, on assiste à ce passage chez quelques peuples de l'Indonésie. Deux sortes de mariage y sont pratiqués ; l'un, le mariage *ambilien*, incorpore l'homme à la famille de la femme ; l'autre, le *semondo*, laisse les deux conjoints dans leurs familles respectives, mais selon l'importance du mari et la valeur des présents, l'enfant appartient à une famille ou à l'autre. Enfin, chez d'autres peuples c'est la jeune fille elle-même qui va vivre chez son mari, lequel en échange, verse une somme convenue. On en a déduit que cet usage était comme un dédommagement offert à la famille maternelle pour la perte de ses droits. Malheureusement comme la réciprocité existe des deux côtés des groupements et qu'il y a par conséquent équivalence des pertes et profits, l'explication ne vaut pas cher. De même le passage du culte des morts, plus ou moins régulier jusque-là, à celui si précis du culte des ancêtres n'est pas très clair. L'Égypte, d'ailleurs, qui poussait très loin ce culte était à un stade matriarcal mixte, où les deux sexes s'égalaient, sans aucune puissance paternelle. Le fils ou la fille aînés étaient les représentants de la famille et ce fait est, pour quelques auteurs, le premier pas vers l'avènement du patriarcat. Celui-ci se reconnaît par le pouvoir absolu du père sur toute la famille et son rôle de prêtre du culte des morts. Du même coup, la femme est exclue de ce culte par son mariage avec l'homme d'un autre culte, car nul étranger n'y était admis. Cette dépréciation expliquerait, paraît-il, la coutume d'exposer les filles à leur naissance, tandis que les garçons plus nécessaires en étaient préservés.

Chez les Grecs ou les Romains, chaque maison possédait un autel où brûlait sans cesse le feu sacré. Ce culte du foyer et le culte des dieux domestiques marchaient de pair. Les mariages ne s'effectuaient point dans les temples, mais dans la maison, devant l'autel familial où brûlait le feu sacré. Ce caractère sacré du foyer, inviolable par l'étranger, s'étendit à la terre, aux troupeaux, aux biens attenants à la maison. La propriété aurait ainsi, selon quelques sociologues, une origine plus religieuse qu'économique, ou politique. La succession du père au fils aîné n'était même pas un héritage ; elle n'était qu'une continuation. Par contre, la fille n'héritait point si elle était mariée, et dans le droit grec, elle n'héritait en aucun cas. Chaque fils aîné était alors le véritable père de famille et toutes les branches cadettes étaient placées sous son autorité. Leurs serviteurs ou clients n'avaient aucun droit, aucun culte particulier, bien qu'ils eussent plus ou moins participé à la prospérité de la famille dont ils faisaient partie. Tous les descendants d'une même famille formaient la gens. Chaque cité, formée de familles assemblées en phratries, celles-ci en tribus et finalement en cité, avaient également des dieux qui n'appartenaient qu'à elle et ces dieux étaient, tout comme les dieux familiers, des âmes humaines divinisées par

la mort. Primitivement, le roi de chaque cité en était également le prêtre, parce qu'il en avait, le premier, posé le foyer. Leur caractère était donc sacré et la loi se confondait avec la religion. Chaque cité était indépendante des autres cités, bien que souvent aucune barrière naturelle ne les isolât. De là des luttes et des alliances perpétuelles entre ces peuples propriétaires et fanatiques. Quarante-trois villes du Latium furent rasées par les Romains, ainsi que vingt-trois cités habitées par les Volsques. Pillages, destruction, anéantissement total, telles étaient ces mœurs lointaines.

L'État devenu puissant par la puissance de cités devint à son tour tyrannique comme l'était le père de famille. En cas de besoin, la cité pouvait s'emparer des biens de chaque citoyen. À Sparte, le mariage tardif était puni, l'oisiveté y était prescrite, tandis qu'à Athènes c'était tout le contraire. À Rhodes, la loi défendait de raser la barbe et la loi punissait celui qui avait un rasoir chez lui. À Sparte c'était l'inverse. Tout oscillait autour de l'intérêt de la cité et chaque citoyen (père de famille ou *patres*) se devait entièrement à elle. La plèbe formait un élément à part, en dehors de la justice, de la loi et de la religion. Alliée avec les rois contre les patriciens (pères de famille), elle imposa plus tard, après la période républicaine, les tyrans ou chefs choisis hors l'influence de la religion. Réciproquement, ces chefs favorisèrent la plèbe contre les patriciens. Finalement, après des luttes centenaires, plébéiens et patrioiens eurent à peu près les mêmes droits, mais la richesse et la pauvreté créèrent alors une barrière économique aussi dangereuse entre ces deux classes de citoyens. Le commerce et l'industrie étaient entre les mains des riches qui employaient des esclaves. Le citoyen libre et pauvre fit alors la guerre au riche pour la conquête du pouvoir et de la richesse. L'Aristocratie marquait le triomphe des uns ; la Démocratie était le triomphe des autres. Devant l'insuffisance de ses efforts, la plèbe nomma des tyrans tout puissants contre les riches, lesquels luttèrent pour leur liberté et leurs privilèges. En même temps, le vieil esprit religieux s'effritait sous ces faits et sous l'influence des philosophes. Les Sophistes répandaient le doute, les cyniques méprisaient les dieux, les mœurs et les lois, les épicuriens les ignoraient, les stoïciens séparaient l'homme du citoyen. Parallèlement à cette influence morale dissolvante, la conquête romaine détruisait par la force, chez les cités conquises, tous les cultes et toutes les institutions locales, ce qui contribuait à transformer et ruiner le vieil esprit patriarcal, jadis si puissant. Le christianisme acheva cette ruine sans apporter aucun système social pour lui succéder.

Cette évolution d'un type particulièrement pur du patriarcat est loin d'avoir été la même chez les différents peuples qui l'ont pratiqué ou le, pratiquent encore. La vie sédentaire ou nomade y amènent inévitablement de grandes différenciations. La vie de la femme grecque était confinée dans le gynécée ou dans l'atelier domestique au service de son époux. Seules les courtisanes avaient une existence indépendante et des mœurs cultivées. Il en était de même pour les bayadères de l'Inde. En Chine, le sort de la femme était encore plus dur ; il l'était beaucoup moins chez les Kabyles. Chez les Assyriens, malgré le système patriarcal, la femme pouvait hériter ; certaines lois la défendaient et son père fournissait une dot.

Coutume exactement inverse de celle du stade précédent. L'origine de cette dot est assez énigmatique. D'une manière générale, la polygamie était, et est encore, liée au patriarcat. En Chine, outre la femme principale, il pouvait y avoir de nombreuses concubines. Il en était de même chez les Juifs. On connaît la polygamie de la plupart des orientaux. Chez les Germains, les chefs avaient aussi ce privilège, mais ici la dot était apportée par le mari. Au Tibet, quatre ménages peuvent se constituer. 1° Plusieurs maris avec plusieurs femmes ; 2° Plusieurs maris avec la même femme ; 3° Un seul mari et plusieurs femmes ; 4° Le couple monogame. La femme y est relativement libre. Le mariage temporaire se pratique aussi en Perse et au Japon. Enfin, chez de nombreuses populations nègres, la polygamie est le seul état normal. En Sénégal, en Abyssinie, dans l'Angola, chez les Cafres et les Béchuanas, chaque femme à sa hutte particulière, où elle vit avec ses enfants, et le mari les visite à tour de rôle. Chez les Hottentots et chez les Bassoutos, il y a une femme de premier rang avec laquelle vit le mari ; les autres femmes sont visitées ensuite dans un ordre donné. Certains rois nègres ont jusqu'à sept mille femmes plutôt esclaves qu'épouses, mais sans aucun autre époux que le roi. Chez les peuples slaves, la femme et ses enfants étaient la propriété du père et traités assez durement et, dans l'Inde, il en est encore ainsi actuellement. Le moyen-âge fit disparaître de vieilles choses et en fit surgir d'autres, intermédiaires entre cette époque et la nôtre. Mais la société actuelle, bien que fortement individualisée ou impersonnalisée, est loin de représenter un type fixe et satisfaisant.

De cette évolution de la solidarité du clan à l'individualisme moderne peut-on tirer quelque enseignement précis ? Peut-on faire un rapprochement entre les mœurs connues des différents peuples et leur organisation sociale ? Autrement dit, les mœurs sont-elles le produit du milieu, ou celui-ci le produit de celles-là ? Et, dans un cas ou dans l'autre, quelle serait la cause des transformations ?

Si l'on examine l'art, par exemple, nous voyons des différences ou des ressemblances très accusées entre ces peuples ayant une organisation très dissemblable. C'est ainsi que la peinture, la gravure et même la sculpture de l'époque Paléolithique ne sont pas inférieures à celles de certaines peuplades nègres ayant dépassé le stade du clan. Mais tandis que de nombreux peuples vivant au stade patriarcal n'ont qu'un art rudimentaire, on voit la Grèce se couvrir de merveilles architecturales et l'Égypte antique, plus proche du matriarcat que du patriarcat, se créer une esthétique originale et grandiose. La conception de l'art ne paraît pas absolument liée à l'organisation ; elle paraît plutôt dépendante de la sensibilité de l'artiste et de son milieu. L'art hindou avec son luxe d'ornements écrasant la simplicité des lignes est bien le fruit d'une pensée mystique, méticuleuse et abstraite. Il en est de même de l'art arabe, plein d'imagination, imprégné tout de même de quelque sobriété occidentale. Tous deux contrastent avec la simplicité harmonieuse de l'art grec et la sévérité symbolique du style assyrien. L'utilitarisme romain se devine dans ses monuments. Quant à l'art nègre, plus instinctif que rationnel, il indique une sensibilité vive plus près de l'animisme et du fétichisme que des hautes abstractions. Beaucoup de Noirs sont d'habiles forgerons et d'assez

beaux sujets de bronze et de statuettes en bois, sortis de leurs mains, sont dignes de nos primitifs moyenâgeux.

L'art (voir ce mot) apparaît donc plutôt comme un effet que comme une cause sociale d'évolution. La situation économique et géographique peut avoir joué un assez grand rôle dans cette évolution, mais ici encore il y a des faits assez déconcertants. Par exemple, les Mélanésiens et les Papous, bien que construisant de très bon bateaux à voile ne s'aventurent guère en pleine mer, tandis que leur voisins, les Polynésiens n'hésitent point à franchir des distances énormes en se guidant au vent et aux étoiles et d'après certaines cartes plus ou moins grossières. D'autre part, ces derniers sont fortement organisés et hiérarchisés en aristocrates et en plébéiens, alors que les premiers en sont encore aux mœurs matriarcales. Les Turcs nomades qui peuplent les steppes de la Sibirie orientale mènent une vie patriarcale avec culte des ancêtres, tandis que les Yakoutes, peuple chasseur, vivent par plusieurs centaines à la fois, sous le régime du clan maternel, à côté des premiers.

Les coutumes locales n'ont pu avoir non plus une grande importance. La danse, les rites, les mœurs particulières à chaque peuple sont toujours les effets de quelque chose qui les crée. La danse, dont on retrouve certains indices préhistoriques, fut, à l'origine, une extériorisation d'une trop forte émotion, d'une trop forte joie. La chasse et la guerre en furent les principales causes ; peut-être faut-il y ajouter quelque influence sexuelle. Chez les Australiens, elle fait partie d'une série de fêtes où la moitié de la population danse, tandis que les femmes l'accompagnent en jouant. Certaines danses érotiques et lubriques sont dansées uniquement par les femmes, comme le font les Hawaïennes. Chez les Esquimaux elle le sont par les deux sexes. Il est des danses chez les Papous, les Aïnos, les Araucaus, etc..., qui tournent à la pantomime avec chants, accompagnés de musique et de travestissement. On peut y voir là l'origine du théâtre.

Le chant et la musique sont répandus chez tous les peuples, mais souvent réduits au rythme seul. La gamme en usage paraît être surtout dépendante de l'instrument qui la produit. C'est ainsi que l'on croit que notre gamme heptatonique doit son origine à la flûte primitive qui n'avait pas plus de 6 à 8 trous, correspondant aux doigts disponibles. Les Nègres ont une gamme différente de la nôtre, ainsi que les Chinois. Le premier instrument à corde fut probablement l'arc et la harpe que l'on trouve chez les Cafres et les Nègres d'Angola. Il est difficile de trouver deux instruments accordés semblablement chez les primitifs et leur musique d'ensemble manque évidemment d'harmonie. Le tam-tam africain, formé de bois creusés et sonores, est employé à de multiples fins : danses, fêtes, rites, guerres, avertissements, etc... Il joue le rôle du gong et de la cloche des civilisations asiatiques et européennes.

La pudeur paraît inconnue à la plupart des primitifs. Les femmes mélanésiennes, quoique vivant entièrement nues, sont paraît-il très chastes. Quelques ethnologues pensent que les parures cachant les organes sexuels étaient destinées précisément à attirer l'attention sur eux. Le vêtement aurait donc fait

naître la pudeur. On sait d'ailleurs que les enfants ignorent totalement cet état d'esprit imposé par l'éducation sociale. Chez les Japonais, les hommes et les femmes se baignaient autrefois ensemble. Il en était de même en Russie au siècle dernier. L'indécence, pour une femme chinoise, c'est de montrer ses pieds nus. La musulmane surprise au bain cache surtout son visage, tandis que, dans les mêmes circonstances, une laotienne cache surtout ses seins. L'âge des menstrues n'indique point le moment des premiers rapports sexuels. Chez la plupart des peuples de l'Inde, chez les Turcs, les Mongols, les Persans, les Polynésiens, les Malais et les Nègres, la vie sexuelle pour les filles commence entre 8 et 11 ans, alors qu'elles ne sont réglées qu'entre 11 et 13 ans. Remarquons également que les peuples les plus lascifs ne sont pas les moins intelligents, ni les moins hardis, tels les Polynésiens.

Peut-être faut-il voir dans la parure l'origine du vêtement, dans les pays où le froid ne le justifie pas. La plupart des primitifs se tatouent, se colorient la peau, de plus ou moins bizarre façon. Les Tibétaines se collent de petites graines sur le visage enduit de colle d'amidon. Les Malais, Japonais, Chinois, Annamites se laquent les dents. On les arrache aux jeunes Australiens à l'époque de la puberté. En Afrique occidentale, on les taille en pointe ; en Malaisie, en triangle ou en cercle. Sans parler de la castration ou de la circoncision trop connues, on pratique l'incision du clitoris au Soudan, et quelques autres mutilations des organes génitaux. Les pieds des Chinoises sont déformés par des bandelettes ; il en est de même du crâne des jeunes enfants de la région toulousaine, au Pérou, en Bolivie, etc... Certaines incisions sur la peau forment des cicatrices spéciales déformant le visage et sans parler des anneaux dans les oreilles, dans les lèvres et dans le nez des Nègres, mœurs qui sont connues, la femme Tatar porte des anneaux au nez, les Esquimaux des rondelles en os aux commissures des lèvres et les Malais de Sumatra s'incrument des feuilles de métal ou des pierres précieuses dans les dents.

La plus étrange des déformations est certainement obtenue par les femmes à plateaux (femmes Saoudé et Bantou de l'Afrique équatoriale et occidentale), qui portent dans l'une ou dans les deux lèvres percées et tendues des disques de bois ayant jusqu'à vingt centimètres de diamètre. Lorsqu'on voit les civilisés se rendre imposants et éblouissants, sinon impressionnants, par la plume, le poil, la soie, le verre et le métal et cela aussi bien à l'église qu'au palais, dans les music-halls et les cirques que dans les ambassades et les académies, on ne peut guère établir de rapport entre le degré d'organisation sociale et les mœurs déterminant le goût.

L'alimentation ne donne pas de meilleurs renseignements. L'homme, à travers les âges, a mangé et mange encore de tout : végétaux de toutes sortes, insectes, crustacés, reptiles, poissons et oiseaux de toutes tailles ; gros et petits animaux à poil, à écaille, à plume, à piquant, etc... Il a même mangé et mange encore de la terre au Sénégal, sur la Côte-d'Or, au Caucase, en Perse, dans l'Amérique du Sud, etc... Les femmes accouchées du Brésil, chez les Tappuya, mangent leur placenta et certaines coutumes semblables sont en usage, paraît-il, dans quelques coins de l'Italie, lorsque le lait ne monte pas. Enfin, l'anthropophagie, pratiquée par besoin

alimentaire, par gourmandise ou par nécessité religieuse, n'est pas absolument le fait de races arriérées, puisque les Niam-Niam du centre africain à demi-civilisés et assez fortement organisés en font des rites spéciaux. L'anthropophagie existe encore en Australie, aux îles Salomons, aux Nouvelles Hébrides, à la Nouvelle Bretagne, dans l'Ouhanghi, etc... Ces derniers font macérer les cadavres dans l'eau, mais ne mangent-on pas des viandes faisandées et des fromages fermentés dans le vieux monde !

La cuisson ou la préparation des aliments paraît universelle et le feu semble connu de tous les peuples de la terre. Chez les Brahmanes actuels, il est encore obtenu, pour les cérémonies religieuses, par le frottement de deux baguettes de bois spéciaux. Les Indiens en font encore de même pour les fêtes sacrées. Beaucoup de peuples actuels ne connaissent pas la farine et mangent les graines rôties jetées sur des pierres très chauffées. Pourtant on trouve des mortiers chez un grand nombre de peuplades incultes, les uns en pierre (Indiens de l'Amérique du Nord), les autres en bois (Afrique et Océanie). Le pilage est presque partout l'attribution des femmes. Les Boschimans, les Kabyles et les Arabes se servent de deux pierres plates tournant l'une sur l'autre. C'est là l'ancêtre de la meule et du moulin. Chez les primitifs cultivateurs, les hommes procèdent au défrichage et à la préparation du sol, mais ce sont les femmes qui ensuite font la culture et la cueillette des produits. La culture à la boue remonte à la plus haute antiquité ; celle avec charrue et bêtes de somme est en usage en Europe depuis le néolithique et paraît, pour l'Asie et l'Égypte, avoir pris naissance en Mésopotamie. La Chine pratique encore sur une large échelle la culture à la houe et les peuples anciens de l'Amérique centrale n'en connaissaient pas d'autres.

Les excitants sont universellement connus et les boissons fermentées également. Il est certain que les stupéfiants ont dû jouer un rôle assez grand chez certains peuples. L'Inde et la Chine sont victimes de l'opium et les populations entières ont disparu par l'usage de *l'eau-de-feu*.

Les Turco-Mongols fabriquent le *koumys* avec le lait fermenté de jument et en tirent un alcool appelé *arka*. Les Moï de l'Indochine font de la bière de bambou ; les nègres en font avec du millet ; en Afrique occidentale ils font une boisson appelée *dolo*, avec du miel, du gros mil et une prune sauvage. Dans l'océan Indien on fabrique du vin avec le jus du sagoutier. Le *kava* des Polynésiens est fabriqué en mâchant et en crachant dans un plat commun les feuilles et racines d'un poivrier. La noix de kola est employé en Afrique comme stimulant ; le maté (sorte de houx du Brésil) est la boisson de l'Amérique du Sud. Différentes racines et poissons sont employés à Java comme aphrodisiaque. La coca mâchée et mastiquée avec des cendres riches en potasse donnent aux Péruviens et aux Boliviens des rêves suaves. Enfin le bétel traité de la même façon, mais avec de la chaux, donne aux Malais une haleine purifiée, mais pris en excès amène le cancer de la langue et la chute des dents. Le tabac originaire d'Amérique est suffisamment connu. Les Indiens le fument modérément et en certains cas, la pipe ou calumet de paix joue un rôle

social et rituel. Le hachich, extrait du chanvre indien, est fumé en Perse, en Asie Mineure et en quelques parties du Congo. Le tabac est prisé chez de nombreux Nègres porteurs de tabatières minuscules logées dans le lobe de l'oreille, mais, plus raffinés, les Indiens de l'Amazone mettent dans un tube une poudre très excitante, tirée des graines séchées d'une légumineuse appelée Inga, et se la soufflent ainsi mutuellement dans le nez.

Nous voyons qu'on ne saurait tirer de ces faits, très abrégés, aucune indication pour trouver de bonnes ou de mauvaises mœurs d'après le degré d'organisation des peuples qui les pratiquent, et vice-versa.

Les tabous ne sont pas exclusifs aux peuples primitifs, bien qu'ils aient chez eux une importance excessive, notamment dans l'archipel polynésien, où ils défendent les nombreux privilèges détenus par les riches et les aristocrates. Le tabou s'étend à une infinité de choses, qui prennent un caractère tel, dès qu'on les a déclarées tabou, qu'elles peuvent entraîner toutes sortes de conséquences fâcheuses à tous ceux qui, ne tiennent aucun compte de ce caractère particulier.

Il y a donc des tabous pour la chasse, la pêche, la guerre, la naissance, la mort, la sexualité, etc. Les sorciers et magiciens sont tout puissants pour prononcer des interdictions et des ensorcellements, mais les prêtres ne restent pas en arrière pour sacrer, bénir, honnir, excommunier, jeter des mauvais sorts et vouer aux tourments éternels leurs ennemis.

Le système des castes, si inflexible chez les Hindous et les Égyptiens, est une sorte de tabou et tous les privilèges, défendus encore moralement jusqu'à nos jours, en sont des restes. Les jugements par ordalie ne sont pas plus étonnants et le fait de démontrer son innocence ou sa supériorité en avalant du poison, en plongeant sa main dans un récipient contenant des serpents venimeux, en traversant une rivière pleine de caïmans, en se tenant plongé sous l'eau jusqu'à l'asphyxie, etc., n'est pas beaucoup plus illogique que celui d'aller chercher (pour résoudre nos conflits modernes, issus d'un esprit nouveau) dans le passé un droit vieux de quelques millénaires, pas très fameux à son époque, et établi pour d'autres mœurs.

De cet examen trop rapide que pouvons-nous conclure concernant l'évolution et l'influence des mœurs ? Essayons, avant d'aborder cette conclusion, de résumer nos observations. Parmi les multiples causes agissant comme agents transformateurs, voici celles qui paraissent les plus importantes : l'augmentation de la population – l'opposition de la tradition à l'expérience individuelle – la sécurité ou l'insécurité – l'opposition des croyances à la réalité des faits – l'âge de procréation – les phénomènes naturels.

L'augmentation de la population n'a pas toujours les mêmes conséquences, suivant les ressources naturelles, l'étendue du terrain et le mode de vie, sédentaire ou nomade. Il peut en résulter la dislocation des groupements trop considérables, en groupements plus réduits, lesquels, placés dans des conditions différentes, peuvent évoluer différemment. Nous pouvons voir là une des raisons principales de la fin du matriarcat et du patriarcat. La cité antique s'est détruite par le dedans, par l'augmentation de la famille plaçant les cadets en état d'infériorité par rapport aux aînés ; par l'augmentation et le fractionnement des cités devenant concurrentes. De même la Longue-Maison matriarcale atteint un maximum qu'elle ne peut matériellement pas dépasser. Chaque groupe, chaque peuple qui se déplace et qui s'organise autrement sous l'empire des nécessités, tend à maintenir sa nouvelle organisation si elle lui est avantageuse. C'est ici que l'opposition de la tradition à la réalité des faits, à l'expérience individuelle et à la vie elle-même joue son rôle particulier. L'enfant n'hérite d'aucun préjugé, d'aucune connaissance ou tradition accumulées depuis la nuit des temps. Il faut toujours recommencer l'éternel travail de l'enseignement et de l'éducation. L'enfant est toujours un adversaire, un animal primitif en révolte tendant à échapper au joug social. Tout événement favorisant cette pente naturelle, tout relâchement de la tradition travaille à l'effacement de l'acquis conventionnel et artificiel de la civilisation pour ne laisser que l'animal avec ses tendances naturelles, combatives et conquérantes. L'instinct vital lutte donc toujours et sommeille au cœur de chaque humain pour tourner ou modifier la tradition.

L'esprit conservateur humain sent bien cette menace perpétuelle peser sur la fragilité de la tradition. De nombreux exemples historiques justifient ces craintes. Des tribus indiennes, autrefois prospères, possédant organisation et tradition, mais refoulées et dispersées, sont devenues misérables et sans liens entre elles. Ainsi en a-t-il été des peuples de l'Amérique centrale dispersés par les conquérants européens : Mayas, Aztèques, Incas, disparus depuis quelques siècles à peine sans laisser d'histoire, de légende, de tradition. Il en est de même de l'empire des Khmers, dans l'Indochine, dont les ruines grandioses d'Angkor indiquent la puissante organisation, mais dont les restes enfouis sous la végétation finissent par devenir même ignorés des habitants du pays.

Les peuples vont, viennent, émigrent, se refoulent, fusionnent, se forment, se concentrent, se dispersent ou disparaissent. Les éléments naturels : épidémies, disettes, sécheresses, incendies, inondations, tremblements de terre, dislocations de continents, apparitions ou disparitions d'îles, de lacs, de terres, etc., entravent ou favorisent les peuples, les isolent ou les relient et cet ensemble de faits modifie les traditions. Si la sécurité ou l'insécurité se mêlent aux déplacements de population il en résulte une stagnation ou une évolution plus ou moins rapide. La longue durée de clan primitif explique la cristallisation des esprits. Les croyances momifient les peuples pour des siècles et l'Inde, quoique très avancée en civilisation, est encore plongée dans son mysticisme stupéfiant. Enfin l'âge de la procréation peut avoir une importance très grande. L'homme n'acquérant ses facultés psychiques positives qu'à

l'âge mûr, il est plus avantageux de procréer à cet âge-là qu'à l'adolescence, comme chez les peuples tropicaux, car si les connaissances ne se transmettent point, les aptitudes individuelles, développées par le fonctionnement, peuvent influencer sur les aptitudes des descendants.

Au regard de tous ces faits, les mœurs se divisent en deux activités différentes : les usages et les croyances. Les premiers englobent tout ce qui s'ajoute aux diverses fonctions de la vie et servent à satisfaire les sens. Ils concernent les modes, les coutumes, les goûts et les arts. Leur influence est quasi-nulle sur la cérébralité des humains et nous avons vu maints peuples de différentes cultures briller par leurs dons artistiques. Cela n'empêche point d'ailleurs la sensibilité esthétique de se perfectionner, de s'éduquer et de se transmettre héréditairement. Il faut tout simplement isoler l'esthétique de l'éthique et ne pas faire absolument une relation de cause à effet entre la présence de l'un et de l'autre. Les croyances constituent le fond même de la tradition et tout l'acquis des ancêtres accumulé et transmis à travers les générations. Dans cet immense patrimoine tout n'est pas forcément bon, tout n'est pas forcément mauvais. Les hommes n'ont pas accumulé des absurdités dans l'unique dessein de devenir encore plus absurdes. Ces croyances et ces connaissances sont le fruit du fonctionnement rationnel du système nerveux et par conséquent directeur et coordonnateur de l'individu. Il en résulte que l'enfant (et son instinct vital) se trouve coordonné, dans la société, par ces connaissances traditionnelles ; et le conflit ou l'harmonie (entre sa nature conquérante et le milieu) résultent de la plus ou moins grande coïncidence de l'instinct vital et de la tradition. Les bonnes mœurs résideraient alors entre la coïncidence parfaite des habitudes collectives et le fonctionnement biologique de l'individu. Comme ces habitudes collectives laissent, à travers les hérédités successives, des aptitudes mentales particulières nous voyons que la sensibilité éthique comme la sensibilité esthétique peuvent s'améliorer, se transformer ou dégénérer suivant les modifications du milieu et de la tradition. Nous pouvons donc conclure que les mœurs formées lentement par accumulation de traditions, travaillent à la formation et à la stratification des sociétés dont elles sont à la fois la cause et l'effet et que l'évolution vient de la nature conquérante de l'homme, source dynamique d'efforts transformateurs heurtant le statisme des traditions.

– IXIGREC.

BIBLIOGRAPHIE. – La Bruyère : *Les caractères ou les mœurs de ce siècle* – Cosentini : *Essai sur la pensée et la vie sociale préhistoriques* – Deniker : *Les races et les peuples de la terre* – Duclos : *Considérations sur les mœurs* – M. Deraisme : *Nos principes et nos mœurs* – Abbé Fleury : *Mœurs des Israélites ; des Chrétiens* – Fustel de Coulange : *La cité antique* – Frazer : *Le Rameau d'Or ; Le Totémisme* – L. Friedlaender : *Tableau des mœurs romaines* – Kant : *Fondement de la métaphysique des mœurs* – Lévy-Bruhl : *La mentalité primitive ; La morale et la science des mœurs.* – J.-M. Lally : *Du clan primitif au couple moderne.* –

Montesquieu : *Considération sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*. – G. Richard : *La femme dans l'histoire*. – A. Rambaud : *Histoire de la civilisation*. – Tylor : *La civilisation primitive*. – Taines : *Œuvres*. – Tacite : *Mœurs des Germains*. – Voltaire : *Essais sur les mœurs et l'esprit des nations*. – É. Reclus : *L'Homme et la terre* ; *La Géographie universelle*. – H.-M. Williams : *Aperçu de l'état des mœurs et des opinions en France à la fin du XVIIIème siècle*. – Etc., etc. Voir aussi bibliographie de : *droit, habitude, individualisme, morale, peuple, progrès, races, religions, société*, etc., ainsi que les études correspondantes. Voir également les mots : *culte, famille, mariage, milieu, mode, naturisme, nudisme, préjugés, sexe et morale sexuelle*, etc.

Accueil

MOI n. m. (du latin : *me*)

Un des problèmes les plus angoissants que les hommes se sont posé depuis les temps les plus reculés, c'est celui de leur existence, celui de la réalité de leur *moi*. Être ou n'être pas ! Comme le fait d'être ne se manifeste qu'au moment même où se précise le moi, le problème se présente immédiatement dans toute son étendue, sans aucun degré de compréhension intermédiaire.

Que sommes-nous ? Pourquoi vivons-nous ? Que faire ?

Les nombreux philosophes qui ont essayé d'approfondir le Moi, ont tous employé la méthode introspective, seule capable, à leurs yeux, de découvrir l'essence véritable de l'être en son apparente unité. Or cette méthode, employée par des hommes déjà très évolués psychiquement, ne peut que constater l'existence du Moi, son indissoluble unité et l'impossibilité de l'expliquer par tout ce qui constitue le non-moi. Elle en fait une chose absolument à part, différente de tout ce qui est connu, comme substance et comme mouvement, et qu'elle appelle âme, esprit, pensée, conscience. Dans cette voie, le Moi paraît irréductible au monde phénoménal, et inconnaissable dans son essence.

Pour savoir si la conscience est connaissable en elle-même, il est nécessaire d'étudier ses manifestations caractéristiques, de les analyser. Remarquons immédiatement que, si la conscience paraît être un élément indispensable de toute connaissance objective et subjective, elle, apparaît comme absolument inanalysable en elle-même. Ce fait presque insignifiant est d'une importance extrême. Deux hypothèses en découlent ; ou la conscience est une chose existant par elle-même, réfractaire par sa nature à toute analyse ; ou la conscience est le résultat d'un fonctionnement, lequel disparaît par l'analyse, ce qui rend, évidemment, celle-ci impossible. Autrement dit, la conscience étant l'élément primordial de la connaissance, la conscience ne peut s'analyser sans se détruire elle-même et sans détruire du même coup la connaissance, (V. *Conscience*).

Dans les deux cas, la conscience paraît rester inconnue, mais tandis que dans le premier on ne sait absolument rien de sa nature (qu'est-ce qu'une conscience sans objet ?) ; dans le deuxième elle peut être assimilée à d'autres synthèses objectives connues et rentre dans le domaine du compréhensible. N'oublions pas que la connaissance humaine est essentiellement sensorielle, et que connaître quelque chose c'est le situer, dans ses rapports avec les autres choses, dans l'espace et dans le temps ; lesquels ne sont perceptibles et concevables que par le mouvement. Si

donc nous pouvons analyser les manifestations de la conscience et en trouver une sorte de correspondance objective parallèle, nous pourrions décider de sa liaison aux phénomènes objectifs et conclure qu'elle n'échappe point aux processus connus du déterminisme universel.

Examinons tout d'abord la sensation. On sait que les sensations paraissent irréductibles les unes aux autres et que l'on ne peut comparer une couleur à une odeur, ni une forme à un son. Comme, d'autre part, des expériences anatomiques nous révèlent que le même excitant peut créer, dans des fibres nerveuses différentes, des impressions différentes ; et que des excitants différents créent dans la même fibre la même impression, on en conclut que la sensation ne correspond point à la réalité objective. Ici la connaissance intuitive ne fait pas avancer la question d'un pas. Elle crée des barrières insurmontables entre les sensations d'abord ; entre le subjectif et l'objectif ensuite ; et c'est tout. Une plus profonde étude des excitants et du système nerveux nous montre, que tous les excitants se ramènent à une certaine unité de comparaison qui est le mouvement ; ensuite que les influx nerveux, assimilables expérimentalement à des courants électriques, ne sont autre chose que du mouvement transmis par les fibres nerveuses. Ce qui explique que des excitants différents contenant tous du mouvement donnent une même sensation dans la même fibre ; tandis qu'un même excitant agissant sur des fibres nerveuses différentes, mais aboutissant à des centres sensoriels différents, engendre des sensations différentes. Cet excitant éveillant des sensations différentes ne les crée pas en réalité, et en fait, la sensation ainsi obtenue n'est point une image précise mais une sensation confuse. D'autre part il ne crée aucune image mais éveille des sensations antérieures. Il est à supposer qu'un excitant, agissant ainsi sur des cellules nerveuses, vierge d'impressions sensorielles, ne créerait absolument rien de comparable à une image fournie par l'organe sensoriel extérieur. On peut aller plus loin dans cette voie. Non seulement la sensation paraît ainsi liée au mouvement, mais il faut encore admettre une origine et une formation de la sensation dans l'espace et dans le temps.

Déjà l'observation nous indique que ce qui nous paraît, intuitivement, inétendu et qualitatif est en réalité corrélatif à des phénomènes physiques et chimiques créés dans notre système nerveux, déterminant une modification de notre substance cérébrale. Toute perception s'effectue dans l'espace, par de nombreuses voies nerveuses amenant successivement les influx nerveux déterminés par les phénomènes objectifs ; ce qui prend une certaine durée. Toute sensation est donc le produit d'une quantité prodigieuse de mouvements rythmiques dans l'espace et dans le temps. Mais si chaque sensation nous paraît nette et précise, c'est parce qu'en réalité elle est incluse dans tout un réseau d'autres sensations liées à notre fonctionnement organique. Prise isolément elle ne signifierait plus rien. Il suffit, pour nous en rendre compte, de regarder une phrase écrite en une langue inconnue pour voir que cela n'éveille rien en nous, sinon que ce simple degré de connaissance : c'est une langue étrangère. Si nous n'avions jamais connu d'écriture, la connaissance se rétrécirait encore ; nous penserions, peut-être : c'est du dessin. Et si

nous ne connaissions pas le dessin, cela n'éveillerait, probablement, aucune relation en nous. On pourra penser que cela n'empêcherait point la sensation consciente de voir cette phrase écrite. Il ne faut pas séparer voir de comprendre, car il est probable que l'on ne voit que ce que l'on comprend. Autrement dit la sensation visuelle ne prend un sens précis et conscient qu'au moment où l'image se relie à d'autres sensations, lesquelles ont déjà un sens par rapport au fonctionnement biologique de l'individu. Ainsi les mots étrangers seront vu, même par un illettré, parce que depuis très longtemps les lignes formant les lettres sont classées comme éléments vus et connus dans le monde objectif. Mais on sait que des aveugles-nés, ayant recouvré la vue, n'ont absolument rien compris à ce qu'ils voyaient. Le jeune garçon, cité par Romanès, confondait tout, ne distinguait aucun objet d'un autre, ne pouvait utiliser aucune des données visuelles nouvellement acquises. Pourtant ses sensations étaient innombrables, simultanées et successives. Qu'aurait-il éprouvé s'il n'avait perçu qu'un seul point lumineux, toujours semblable à lui-même ?

Si nous éliminons ainsi progressivement les éléments sensoriels, en nous rapprochant de l'enfance, jusqu'à la naissance, nous rétrécissons la précision du moi ; nous diminuons le champ de la conscience ; nous ne trouvons plus qu'un fonctionnement organique sans pensée, sans aucune notion du moi. Peut-on encore parler de conscience ? Et n'est-il pas évident que la conscience n'est que le produit des sensations, lesquelles sont dépendantes des influx nerveux, lesquels à leur tour sont créés par des phénomènes physico-chimiques de l'être vivant et du milieu. Ainsi nous assistons avec l'accumulation des perceptions à la formation de la conscience. Il est intéressant de constater que la vie existe bien avant la formation du moi et qu'elle continue également sans lui ; soit dans les fonctions organiques qui sont inconscientes et qui constituent la plus grande partie de l'activité ignorée de l'individu, soit dans le sommeil, soit dans les nombreux cas pathologiques. Ainsi la chose la plus importante et la plus primitive des êtres vivants n'est point de penser, mais de se développer, d'assimiler, de conquérir et cela peut s'effectuer sans conscience précise du moi, comme il est probable que cela se réalise dans tout le règne végétal et le règne animal inférieur. La coordination s'effectue bien par l'intermédiaire du système nerveux, mais c'est accessoirement que la pensée s'est développée. Le système nerveux paraît, primitivement, orienter l'être entier vers la lutte et coordonner ses différentes parties pour cette fonction. Les premiers réflexes sont donc des réflexes moteurs, mais chaque excitation sensorielle n'est point entièrement utilisée dans le réflexe ; une partie de l'énergie ainsi libérée parcourt d'autres voies nerveuses et forme ainsi le souvenir lié, par conséquent, à un état précis du monde objectif, et à un état également précis de l'être sensible. Comme cet être est littéralement baigné dans d'innombrables excitations depuis sa naissance, on voit que tous ces influx nerveux, venant simultanément des surfaces sensorielles et non transformées en mouvement, se transforment en sensations (représentations conscientes) liées les unes aux autres dans l'espace et dans le temps.

Remarquons encore que, dans la matière cérébrale, les souvenirs se fixent

ainsi simultanément dans l'espace, puisque chaque organe des sens, situé dans l'espace, a ses centres sensoriels liés entre eux spatialement ; et qu'ils se fixent également dans le temps par répétition, succession, renouvellement des sensations. Comment pouvons-nous alors relier ces faits objectifs aux connaissances subjectives concernant la douleur, le plaisir, la volonté, le choix, le temps, l'espace, l'étendue, la durée, le passé, le présent ; les souvenirs et leur reconnaissance qui forment ainsi le moi tel qu'il se précise en son sens inétendu, s'opposant aux souvenirs eux-mêmes ?

C'est ici que l'attention va nous expliquer bien des choses. Il faut entendre par attention une quantité d'influx nerveux cérébral. Le système nerveux réalise, comme on le sait, une organisation à plusieurs étages, c'est-à-dire que les influx nerveux, déterminés par les phénomènes objectifs, peuvent parcourir plusieurs voies ; soit en passant directement dans la moelle épinière et les cellules motrices, ce qui constitue les réflexes primitifs ; soit en montant jusqu'au bulbe, puis au cerveau moyen ; soit encore en atteignant le cerveau supérieur, les zones sensorielles et les zones d'association. Le nombre de cellules nerveuses mises ainsi en jeu successivement augmente considérablement avec le parcours et chaque relais, chaque centre de jonction rencontré constitue une étape où l'influx nerveux peut s'accumuler, se transformer en réflexes moteurs ou se diffuser plus loin dans les zones de la perception, de la sensation et de l'association. Certains centres nerveux, plus particulièrement liés au fonctionnement physiologique de l'individu, sont ainsi de gros producteurs ou accumulateurs d'énergie, laquelle libérée alors plus ou moins régulièrement, durablement et intensément, met en jeu des liaisons extrêmement compliquées du réseau cérébral ; liaisons perpétuellement modifiées sous la variation de l'influx nerveux, lequel, finalement, peut n'aboutir à aucune réalisation motrice (action avortée, hésitation, réflexion, méditation, émotion, etc.), ou se terminer par l'action visible objectivement. La diffusion et la dispersion de l'influx nerveux dans de multiples réseaux très compliqués explique très bien l'hésitation et le choix, car, ainsi dispersé et divisé, il ne peut déclencher qu'une suite de réflexes contradictoires ou inhibiteurs ; mais il explique aussi l'action soudaine, même très énergique, sous de minimes excitations objectives, car cet influx nerveux rencontrant, dans son cheminement, un centre d'énergie puissant peut le libérer brusquement vers les voies plus frayées de la motricité et de l'action. Ce qui donne l'illusion du choix.

Il est aisé de relier ainsi toutes les fonctions psychiques entre elles par l'étude des mécanismes nerveux les déterminant. Puisque tout le fonctionnement cérébral se ramène à des influx nerveux parcourant des réseaux liés entre eux mais formant des mécanismes distincts, construits à des moments successifs, et parfois très distants les uns des autres, nous pouvons appeler instinct un mécanisme de réflexes transmis héréditairement, antérieur à l'expérience individuelle, réagissant seulement dans des cas limités et précis. C'est l'intelligence spécifique créée, renforcée par chaque

individu au cours de l'évolution de l'espèce et transmise aux descendants. L'aptitude est un mécanisme héréditaire, également antérieur à l'individu, nécessitant l'expérience pour l'affirmer et se préciser. L'intuition est l'utilisation ultérieure, et en dehors de l'expérience objective immédiate, des mécanismes sensoriels édifiés antérieurement, par l'individu, depuis sa naissance jusqu'au moment considéré. L'intelligence est la construction successive des mécanismes nerveux, déterminés par l'expérience personnelle depuis la naissance jusqu'à la mort. Elle représente une sorte de construction graduelle dont les diverses propriétés se traduisent par l'action coordonnée, modératrice, équilibrante ou inhibitrice des influx nerveux déclenchés par les réactions vitales. L'habitude est un mécanisme formé par l'intelligence et fixé par la répétition automatique des mêmes actes. Les passions, les sentiments sont constitués par des centres émetteurs d'énergie, liés à des mécanismes coordonnant les fonctions importantes de la vie : nutrition, sexualité, combativité, motricité, etc. ; lesquels liés également aux mécanismes précédents, leur fournissent l'énergie nécessaire pour déclencher tous les processus psychiques, depuis l'acte violent et irréfléchi (décharge brusque de l'influx nerveux par les voies les plus usitées de la motricité) jusqu'à la plus abstraite des méditations. L'intelligence n'apparaît donc aucunement comme une faculté mystérieuse, inexplicable et uniquement humaine. Elle est un ensemble de mécanismes coordonnateurs créés par l'action du milieu sur l'individu et déterminant sa réaction, d'après des mécanismes formés antérieurement, et issus des luttes millénaires de la substance vivante en équilibre avec les forces physico-chimiques de l'univers.

L'attention est donc un écoulement d'énergie s'effectuant dans une direction continue, sous l'influence d'un réflexe biologique important, mais cette décharge d'énergie peut être supérieure à celle nécessitée par le réflexe même et l'excédent, se diffusant dans de multiples directions, crée la sensation de plaisir. On voit que l'habitude, constituant un mécanisme déjà construit, canalise rapidement l'influx nerveux vers des mécanismes moteurs, ce qui en évite la diffusion et la sensation de plaisir. Ainsi ni la volonté, ni le plaisir ne sont des éléments d'action, comme se l'imaginent la plupart des humains. Ce ne sont que des effets du fonctionnement biologique. Ce qui trompe l'analyse introspective, c'est la durée des phénomènes' subjectifs. Le sujet ignore totalement les états biologiques de son cerveau, antérieurs à l'apparition d'une volonté. Il ignore également les cheminements de l'influx nerveux donnant l'illusion du libre-arbitre, du choix. De même qu'il ignore totalement toutes les constructions ou images cérébrales situées hors de l'état conscient, mais entre l'instant où le réflexe biologique crée l'état volontaire ou agréable, et celui où se réalisent ses conséquences motrices, ou actions objectives, la conscience saisit la sensation diffuse du plaisir, ou la sensation continue de l'attention, et accorde à ces états subjectifs, seuls connus par elle, le pouvoir de déclencher l'action. Autrement dit, la conscience créée par les influx nerveux, ne peut en aucune façon les créer. La douleur peut être liée à un fonctionnement déficitaire de l'organisme, inversion de rythme ou de courant, entraînant des inhibitions motrices diverses.

Les notions de durée, de temps, de passé, de présent, correspondent à des localisations spéciales liées à tout un enchevêtrement d'images situées non dans le temps immatériel, comme le voudrait Bergson, mais dans l'espace. Se remémorer le passé, c'est assister, actuellement à l'écoulement de l'influx nerveux, par des voies extrêmement compliquées, créées lors des événements antérieurs et plus ou moins déformés et isolés par d'autres événements, ou le non fonctionnement (oubli). Nous pensons donc toujours dans le présent et nous ne vivons aucunement dans le passé. Il n'y a pas de passé, puisque rien n'est immuable. Il n'y a que conservations de liaisons successives qui apparaissent absolument différentes des liaisons actuelles. Un événement vécu dix ans plus tôt, ne se situe dans cet éloignement que par la quantité des événements écoulés la disparition de nombreux éléments contemporains les liaisons successives que parcourt l'influx nerveux pour renouer, plus ou moins facilement, la chaîne des faits. La fraîcheur des souvenirs d'enfance ne détruit en rien cette théorie. Notre substance cérébrale plus jeune, plus plastique, conserve plus facilement et plus profondément les empreintes objectives liées entre elles très solidement, et l'influx nerveux les parcourt plus aisément que les empreintes ultérieures, aussi sont elles très vives et très durables. Leur situation réelle dans le passé, par rapport au présent, dépend des changements objectifs effectués successivement et conservés plus ou moins nettement, subjectivement comme documents spéciaux de comparaison et d'éloignement. L'avenir n'est également concevable que réalisé subjectivement dans le présent. C'est-à-dire qu'une construction intellectuelle : projet, but, etc., s'est établie sous l'influence d'une importante fonction biologique – manger, boire, dormir, travailler, jouer, aimer, etc. – et cette construction, déjà réalisée spécialement en nous, coordonne nos influx nerveux vers des actes moteurs tendant à conformer nos gestes à nos pensées.

L'être ne vit donc absolument que dans le présent. Le temps – ou événements successifs – ne se traduit et ne se conserve en nous que sous forme d'espace et si les souvenirs ne peuvent s'évoquer en désordre (cela arrive partout très souvent, avec la confusion erronée des choses) ou simultanément, comme un immense panorama, c'est qu'il est impossible à l'influx nerveux de parcourir tous les mécanismes à la fois et d'un seul coup et qu'il est obligé de s'écouler, dans le temps et la durée, à travers les voies du prodigieux réseau construit précisément dans les mêmes conditions d'espace et de durée. Celle-ci est donc la perception minima et maxima des sensations isolées ou simultanées que notre attention saisit entre deux sensations différentes et successives. La durée est donc proportionnelle à l'attention et à la variation objective.

L'espace et l'étendue sont déterminés subjectivement par les mouvements réalisés par l'individu depuis sa naissance. L'enfant n'évalue immédiatement aucune distance et l'aveugle guéri, dont parle Romanès, croyait que tous les objets, proches ou éloignés, touchaient ses yeux et se trouvaient au même plan. C'est donc l'expérience, l'habitude, la perception simultanée, donc spatiale, des impressions ; en un mot le mouvement, qui créent la notion d'espace et d'étendue. Cette notion ne

peut également s'acquérir qu'avec des déplacements successifs dans le temps, et nous voyons ainsi que les concepts d'espace et de temps se conditionnent expérimentalement l'un-l'autre et qu'ils sont engendrés tous deux par le mouvement.

Si donc toute notre connaissance n'est que sensations ; si celles-ci ne sont que des mouvements, des synthèses de vibrations ou de rythmes, pourquoi, dira-t-on, en jaillit-il une impression d'unité, d'inétendu opposée à toutes les images successives du souvenir ?

La raison en paraît être, nous venons de le voir dans l'impossibilité pour l'influx nerveux de se diffuser instantanément et avec la même intensité dans tout le mécanisme cérébral. Une telle opération détruirait d'ailleurs toute liaison des choses et ressemblerait à la tentative de représentation visuelle et simultanée de tous les points de l'horizon. Cependant certains cas pathologiques créent des dissociations de la personnalité, morcèlent le Moi en plusieurs moi ; et, au début de certains assoupissements, il est possible d'observer, en soi-même, et simultanément, des constructions mentales diverses.

Il en résulte que, à l'état de veille, seule une faible partie des souvenirs, constituant le présent, est éveillée par l'influx nerveux. Mais tout le fonctionnement biologique est intimement lié aux multiples perceptions objectives qui assaillent l'individu de toutes parts, et ces influx incessants, indéfiniment renouvelés sans aucune solution de continuité excitent continuellement ce fonctionnement, créant cette sensation d'existence de permanence du moi, d'inétendu et d'unité. Ainsi le moi, avec toutes ses variations dans l'espace et dans le temps, est la synthèse de ces rythmes innombrables mais imprécis et confus, que le monde extérieur détermine d'une façon continue dans notre sensibilité spéciale, joint à notre cénesthésie ou sensibilité générale, que notre fonctionnement biologique détermine également d'une façon continue et que l'attention oppose (opposition du moi et des images) aux mécanismes plus précis déclenchés par un réflexe important. Mais les fortes émotions et les profondes pensées absorbent totalement le moi et le font disparaître connue il est facile de l'observer.

Il n'y a donc, aucune raison de supposer un esprit immatériel, et immortel, agissant d'une manière absolument incompréhensible sur notre corps matériel. Nous avons observé toutes les conditions d'apparition, de disparition, de fonctionnement de la conscience et nous l'avons toujours trouvée intimement mêlée aux phénomènes objectifs et postérieure à leur apparition. Les expériences de Pierre Janet, et de nombreux autres psychiatres, sur certains psychopathes, démontrent d'ailleurs que l'on peut, en certain cas, suggérer un acte à un sujet et qu'il s'imagine ensuite *vouloir cet acte*. Toutes les observations pathologiques confirment l'absolue dépendance du moi du fonctionnement physiologique de l'individu. Si d'autre part on analyse minutieusement tous les faits et pensées de l'homme, qu'on en dissocie jusqu'à l'extrême limite les éléments synthétiques, on ne trouve plus que des réponses, des réflexes du sujet à une excitation du milieu. L'homme, conscience sans objet, n'existe pas, ne peut pas exister. La plus profonde, la plus transcendante

des pensées se ramène toujours à connaître des mouvements subjectifs et objectifs. Ce qui identifie merveilleusement le moi et le non-moi. Nous savons d'ailleurs que la conscience varie d'un individu à un autre comme varient leurs expériences et cela démontre bien la solidarité du corps et de l'esprit. Le corps n'obéit donc nullement à l'âme mais celle-ci peut s'entendre comme le fonctionnement synthétique des centres d'associations et il est certain qu'une longue réflexion (dispersion de l'influx en de multiples régions centrales) détermine un tout autre comportement que le fonctionnement d'un réflexe immédiat.

La première question : Que sommes-nous ? se résume alors ainsi « le moi est une synthèse de sensations, ou réactions de la matière vivante, contre l'influence du milieu. Il a toute la valeur d'existence des synthèses et disparaît avec elle ».

La deuxième question : Pourquoi vivons-nous ? peut également se résumer assez simplement « nous vivons pour réaliser notre fonctionnement » ou si l'on préfère : nous vivons pour vivre. Il n'y a pas d'autres explications plus satisfaisantes. Nous sommes notre propre but et notre fin est en nous-même. Nous ne vivons essentiellement ni pour penser, ni pour être heureux, ni pour réaliser d'autres fins que la conquête, l'assimilation, la lutte et la mort. Nous ne pensons que parce que nous vivons. Le plus extraordinaire c'est que l'esprit, orgueil de l'homme, n'apparaît que comme un accessoire tardif, voué au fonctionnement de la machine matérielle admirablement coordonnée, qui le précède, le crée et le détruit en se dissolvant. La conscience, la pensée, la joie, le plaisir ne sont que des conséquences, des effets de la vie n'apparaissant qu'en certains cas seulement, et chez les êtres évolués, mais nullement nécessaires au fonctionnement biologique puisque l'immense majorité des êtres vivants ne les connaît point. La mort suffit d'ailleurs à elle seule à démontrer l'impuissance de la pensée à agir sur la vie. D'autre part l'éternité inconnue et incompréhensible qui nous a précédé, et qui inquiète si peu les mystiques, nous renseigne sur l'éternité à venir, tout autant dénuée d'intérêt psychique, qui torture tant les croyants. Il ne nous reste qu'une seule certitude : la réalité synthétique de notre moi dans le présent.

La dernière question : Que faire ? n'est donc point une constatation pessimiste de notre impuissance. C'est le désir de rechercher la meilleure réalisation de notre synthèse individuelle, de notre moi. Puisque l'immense majorité des êtres vivants (végétaux, animaux, inférieurs) vivent sans le savoir, ce qui équivaut à ne pas être, ce n'est pas la vie elle-même, sorte de mouvement aveugle, chaotique, contradictoire, créateur et destructeur, qui nous intéresse ; c'est la vie consciente, le moi dans ses rapports compréhensifs avec les autres mois et avec toutes les manifestations du monde objectif.

Puisque la conscience n'est point déterminante, dira-t-on, quel est le rôle de cette spectatrice impuissante, et que signifie vouloir réaliser quelque chose, si seule la mécanique biologique, avec ses innombrables réseaux nerveux, parcourus par d'incessants courants d'énergie, nous meut et nous propulse tout comme une

machine sans conscience ?

Remarquons tout d'abord que le fait d'être choqué de quelque chose ne prouve point son irréalité ; pas plus que le fait de désirer et de s'inventer une immortalité ne prouve son existence. Ensuite la postériorité de la conscience aux phénomènes nerveux ne prouve nullement qu'elle ne signifie rien. Elle est au contraire un effet inséparable de certains actes psychiques extrêmement compliqués, tout comme la forme d'un triangle est absolument inséparable de la liaison des trois lignes le déterminant. Mais de même que cette figure n'existe point par elle-même, avant la liaison linéale, de même notre conscience ne peut exister avant la formation des synthèses sensorielles formant notre moi. La conscience indique donc que des opérations intellectuelles s'effectuent en nous, que notre intelligence fonctionne, que notre influx nerveux se dépense régulièrement et énergiquement (attention, volonté) et que parfois l'excédent se diffuse plus ou moins longuement (plaisir, joie, bonheur).

C'est l'acceptation pure et simple de soi, de son fonctionnement, de sa totalité, de sa synthèse vivante. C'est la constatation de ce qui est. C'est assister à son propre spectacle et à celui des autres. Cela n'est nullement attristant, ou décourageant. Sentir, penser, vouloir, c'est fonctionner, c'est conquérir, c'est réaliser. C'est assister, confiant en ses réflexes, à sa vie en action.

Se réaliser revient donc à constater qu'il y a en soi un mouvement conquérant se traduisant consciemment par : je veux, je désire, je cherche, je réalise, je suis heureux. Comme les phénomènes émanés des individus : gestes, paroles, écriture, actions, sont des éléments déterminants et modificateurs, il est compréhensible que nous cherchions (mouvement conquérant de notre mécanisme biologique) à nous modifier mutuellement, conformément à notre mécanisme intérieur, pour notre meilleur fonctionnement personnel. C'est l'égoïsme dans toute sa force et sa simplicité. C'est également la lutte inévitable, mais cette lutte se présente sous deux aspects différents ; soit qu'elle engendre des gestes entièrement destructeurs ; soit qu'elle enferme des éléments constructeurs et vitaux. Comme les modifications ne sont produites en nous que par une certaine imitation de l'objectif, il en résulte que les faits favorisant l'individu ne seront point ceux amplifiant le moi, au détriment des autres mois ; car l'imitation de ces actes déterminera, tôt ou tard, les autres mois à se développer, à leur tour à nos dépens. Mais ce seront ceux qui, imités et pratiqués par tous les *Mois*, se traduiront par l'augmentation de puissance, de vitalité, de conscience de tous les individus. La morale individuelle et collective ne peut donc avoir d'autres bases que les données biologiques de fonctionnement, d'imitation, d'équilibre déterminant le développement de tous les individus, la lutte pour l'utilisation des forces naturelles et l'harmonie de tous les « moi ».

– IXIGREC.

MOI

Notre sévérité pour autrui n'a d'égale que notre infinie tendresse pour nous-même. Avant toute réflexion, d'instinct, aveuglément nous aimons notre moi chéri ; et cet amour persiste, infrangible, au soir de l'universel naufrage que représentent certaines vies. Désirs, convictions, amour de l'existence peut-être, auront sombré sous le coup de douleurs folles, de déceptions pires que la mort ; dans le secret de la conscience, une immense pitié, une affection sans borne subsisteront envers notre malheureuse personne.

...Dès qu'il y va du salut individuel, dans un incendie, lors d'une tempête, l'instinct de conservation rend criminels des hommes fort policés. Charité, bienséance et autres vertus chrétiennes s'envolent comme feuilles mortes découvrant chez beaucoup un naturel d'une férocité inouïe. Quant à l'humilité, si prisée du prêtre, elle étale les fautes légères pour mieux cacher les vices profonds. On veut des compliments sans être assez franc pour le dire ; d'où mille roueries, mille détours, et des rages intérieures contre les maladroits qui ne comprennent pas...

Une éducation restée religieuse, des habitudes millénaires, une presse asservie, les chaires de pestilence d'églises innombrables ont répandu le microbe de l'hypocrisie. L'opinion, dressée contre la franchise, n'a que sourires pour les dépravations pudiquement voilées ; dans le jargon des moralistes, l'homme sans détour n'est qu'un brutal, mais la modestie devient la qualité du sournois.

Quelle indignation, chez les âmes saintes, lorsqu'on parle de soi sans modestie affectée, rappelant les défauts, n'oubliant point les qualités. Parce qu'ils repoussent la vérité avec une désinvolture parente de la fausse humilité du croyant, on préfère la jactance bavarde du vaniteux ou l'orgueil fou de l'homme d'État. Payez les louanges dont vous couvrez la presse, des grincheux seuls y trouveront à redire. Mais haro sur l'imbécile qui se loue au lieu de charger autrui de le faire : chose pourtant facile lorsqu'on dispose de grandes ressources financières. Placez dans l'encensoir charbons et parfums, attisez soigneusement la flamme, puis empruntez une main mercenaire pour balancer devant vous l'instrument. La morale est sauve, quand le compliment revient à l'inspirateur par le canal d'une bouche étrangère ; on ne condamne point l'amour des dignités, le mal réside dans une manière franche de l'avouer. Nulle atteinte à la modestie, si vous soufflez, des coulisses, l'hymne chanté en votre honneur ; mais lorsqu'on s'exhibe soi-même en public, il est indispensable de faire montre d'humilité. D'où l'universelle habitude d'appliquer sur l'égoïsme un masque de désintéressement. Et comme l'enseigne ne dit rien du contenu de la boutique, des surprises attendent lorsqu'on pénètre au dedans. Illusions de l'amour-propre, fausses perspectives utilitaires s'évanouissent, telles des ombres devant la lumière, si l'on observe non en acteur mais en témoin...

Au-dessous de la zone consciente, dont la lumière centrale s'atténue par degrés, le moi comporte une large région souterraine où ne pénètre aucune clarté. Refoulés par nos contraintes éducatives et nos habitudes sociales, tendances supposées, mortes, idées que l'on croyait évanouies, tout un monde d'appétences, de souvenirs, d'instincts infâmes ou grossiers, vivent là dans les profondeurs sombres de l'inconscient. Inspirateurs cachés souvent, ces éléments remontent à la surface quand s'atténue le contrôle de la raison ; ainsi dans le rêve qui démontre aux plus dignes que la brute ancestrale s'agite toujours en eux. Policé au dehors, notre moi reste, au fond, lubrique, obscène, cruel ; son apparente philanthropie masque, en général, un égoïsme forcené. Les psychanalystes l'assurent et nous en serions convaincus, si notre attention n'esquivait le côté désagréable pour s'en tenir à l'aspect séduisant. Juge hargneux lorsqu'il s'agit des autres, nous devenons, quand nous sommes en cause, l'avocat qui plaide non-coupable éternellement. Et l'exception n'est qu'apparente dans l'amour qui conduit à des sacrifices allant jusqu'à la mort. Entre l'amant et l'amante une identification s'est faite, souffrances et joies sont devenues communes, un seul moi vit en deux personnes, une seule âme dispose de deux corps. L'amitié c'est encore un élargissement de l'individu ; chez le sage, il s'étend au genre humain tout entier, parfois à l'universalité des vivants. On admire ces cœurs fraternels, on les suit peu, soupçonnant qu'ils ont raison sans en être très certains.

Chez d'autres l'amour de soi prend une forme étroite, rabougrie : tel l'égoïsme de certains vieux. Peser leur pain, mesurer leur boisson, se garer des courants d'air, pester contre les enfants, jouer d'interminables parties de billard, voilà qui suffit à remplir leurs journées. Ils sont paisibles, tant qu'on ne trouble pas leur repos, font les délices des propriétaires, s'occupent peu des voisins, mais ne leur demandez aucune aide, ils restent indifférents à tout, sauf à leur propre satisfaction. Un égoïsme mesquin en empêche beaucoup de comprendre les autres ; idées ou sentiments personnels s'opposent à la rectitude de leur vision. Gestes et paroles du prochain sont interprétés en fonction de leur propre mentalité ; gratis ils lui donnent mérites et travers dont eux-mêmes sont lestés. D'innombrables erreurs en découlent...

L'égoïsme s'avère créateur d'illusions plus profondes : enthousiasmes ardents, espoirs illimités, qui caractérisent l'adolescence sont du nombre. À cette époque bienheureuse tout paraît facile, aisé ; pour cueillir les fruits d'or, entrevus dans des

rêves enchantés, il suffit d'étendre la main à ce qu'il semble. Chez le grand nombre, une dure expérience dissipera l'erreur avec brutalité. Échecs sur échecs les attendent, l'un après l'autre leurs espoirs s'évanouiront...

Même chez le vieillard besogneux, assez d'amour de l'existence subsiste pour qu'il s'émeuve quand ses pauvres joies sont en jeu. Qu'une mort survienne, chacun s'évertue à lui trouver des causes que l'on se flatte secrètement d'éviter : celui-ci fut imprudent, cet autre négligea son mal, un troisième ne suivit pas les prescriptions du médecin. Reproches souvent exacts ; mais nous voulons indéniablement oublier le sort qui sera nôtre, et les survivants éprouvent comme une impression de triomphe en se voyant debout près des compagnons tombés. Parce que chacun se flatte d'éviter, pour son compte, ces terribles fatalités, les masses restent parfois indifférentes devant l'innocent qu'on opprime ou le pauvre qui meurt de faim. Trop de victimes à la fois feraient peur à l'ensemble et de telles craintes sont génératrices de révolutions ; aussi les chefs multiplient les étapes, échelonnant en série leurs forfaits et, grâce à une individualisation du crime se débarrassent doucement des gêneurs. En période calme, car, aux époques troublées de l'histoire, c'est en frappant sans pitié qu'on assure la durée d'un gouvernement.

Les prêtres exploitent l'égoïsme en promettant l'immortalité bienheureuse au fidèle qui les sert ; et leurs dupes sont nombreuses, tant leur illusoire assurance répond aux désirs secrets de beaucoup. Notre moi chéri disparaître, se fondre dans l'ensemble, devenir un impersonnel élément du Tout ! Volonté de vivre, instinct de conservation se révoltent contre pareille éventualité ; notre amour de nous-même ne peut s'y résigner. Que les personnages anciens dont parlent les livres, que les indifférents de notre entourage soient morts définitivement, nous le croirions sans peine ; nous croyons ainsi l'animal à jamais disparu. Mais que parents, amis, que notre moi s'éparpillent anonymes dans l'immense univers, voilà qui contredit trop notre égoïsme foncier. Aussi, comme il avait fait de dieu le résumé de nos ignorances, le théologien prévoyant concrétisa notre infini besoin de vivre dans la notion d'immortalité. Et la raison chercha des arguments pour légitimer nos désirs : le résultat posé d'abord, une logique illusoire imagina de prétendues démonstrations. Ainsi procède l'apologétique chrétienne qui, tour admirable de passe-passe ! montre la science, lors même qu'elle se contredit, toujours d'accord avec l'Écriture. Création, déluge, merveilles du Sinaï, confirmés par la prétendue science du XIII^{ème} siècle, s'accordent, assure-t-on, avec les données absolument contraires de la science d'aujourd'hui.

Si les illusions dont le moi s'entoure, si les fantômes qu'il imagine assuraient son bonheur, peut-être conviendrait-il de n'y point porter une main sacrilège. Mais,

pareilles aux griseries de l'opium que suit un réveil angoissé, les joies dangereuses de rêves éphémères ont pour lendemain les sanglants démentis de la réalité. Un médecin honnête vise moins à diminuer la souffrance qu'à guérir la maladie ; c'est le fer rouge qu'il introduit dans la plaie, non un liquide sans énergie, quand il combat gangrène ou venin. Traiter la pneumonie comme un rhume ordinaire compromettrait la vie sans atténuer les douleurs du patient ; et l'on n'extirpe une tumeur que grâce au bistouri du chirurgien. Bâtir sur le mensonge serait bâtir sur du sable mouvant la vérité dort servir de base à l'art pour faire œuvre durable, en soignant les esprits comme en soignant les corps. Simple moyen quand le malade est guérissable, l'anesthésie ne devient fin que s'il est condamné à mort. On ne remédie aux faiblesses de l'âme qu'en dissipant mensonges de l'amour-propre et faux calculs de l'intérêt. Ne faisons pas du moi une idole, reléguée dans un sanctuaire où la lumière ne pénètre à aucun moment, une statue dont on ne sait si elle est de plâtre, de marbre ou d'or. Cet absolu intangible, norme suprême des vœux humains, n'apparaît guère plus solide que les dieux ses prédécesseurs. Indifférente aux concepts logiques de notre raison, la nature se plaît à mêler les contraires, à confirmer nos systèmes et à les infirmer tout ensemble, à montrer successifs ou coexistants des faits que nous estimions opposés. À côté du plaisir elle met la douleur, et place l'égoïsme proche du désintéressement. Mais nos théories morales filtrent le réel infiniment compliqué ; pour clarifier elles gardent, en général, un seul élément. Simplification utile à la précision des idées ainsi qu'à la rigueur des discussions, et nuisible, par contre, à une adéquate compréhension de la vérité. Les termes égoïsme, désintéressement recouvrent, d'ailleurs, des tendances si contradictoires que l'on s'étonne de les voir accouplées sous un vocable commun.

Une longue gamme d'égoïsmes s'offre, le moi se diversifiant comme le corps et l'esprit. Aspect mental du tout complexe et un, identique et changeant, qui constitue la personne, il correspond à l'effort de synthèse que représente la vie. Apparu dès le premier germe, il croît avec l'organisme et ne s'évanouit qu'à la mort ; limite tracée dans l'espace par notre épiderme, durée que notre mémoire circonscrit dans le temps, voilà ses racines essentielles. La nature oppose l'individu au reste du monde, en isolant le corps dans une gaine de cuir ; en réduisant l'esprit à ne saisir que Ses propres modifications. Pour dépasser les apparences, il faut une science, des réflexions dont peu sont capables. D'où l'égoïsme de l'homme replié sur lui-même, tel l'escargot dans sa coquille, ne voulant rien savoir du reste de l'univers. Mais forces aveugles, malignité des vivants obligeront le solitaire à s'entendre avec ses pareils, dans la majorité des cas. Plaçons à l'opposé l'égoïste qui s'enfle comme la grenouille du fabuliste, rêvant conquête ou monopole du globe entier. Autocrates, milliardaires, dictateurs économiques ou militaires sont taillés sur ce patron-là ; de même tous ceux, grands et petits, que tourmente l'instinct de domination. Plus sympathique me semble l'égoïste qu'anime la volonté d'harmonie ou celui que l'amour pousse à sacrifier son moi...

À l'égoïsme mauvais nous devons nobles, prêtres, guerriers, rois de la finance ou du négoce, fleurs vénéneuses et parasites épanouies de préférence sur les débris

putrides des corps humains décomposés. Aidé par la sottise populaire, le moi des maîtres s'hypertrophie au point de réduire leurs serviteurs à l'état d'aveugles machines.

Synthèse active et consciente, transitoire et limitée, le moi possède une valeur indéniable bien que relative. Sa liberté rappelle l'indépendance des bulles qui flottent à la surface de l'océan ; son individualité ressemble à celle des vagues qui n'émergent un instant de la masse que pour s'y fondre à nouveau. La personne n'a pas la fixité qu'on suppose ; loin d'être toujours identique, le contenu du moi se renouvelle incessamment. À chaque minute, des cellules meurent, des résidus s'éliminent, remplacés par des éléments puisés dans le milieu. Et, comme les pierres d'une bâtisse en ruine servent à construire d'autres maisons, les atomes anciens se retrouvent, dans cet échange perpétuel entre le dehors et les vivants, matériaux durables d'individualités successives.

Même va-et-vient dans le domaine intellectuel, même utilisation d'idées, de sentiments, de désirs identiques au fond. En art, l'originalité réside dans le dosage et la synthèse d'éléments qui ne varient pas. Dramaturges et romanciers empruntent aux vivants qualités ou travers de leurs personnages ; déformer, accroître, grouper d'autre façon, tel est le rôle de l'imaginative. Si fantaisiste que soit la statue d'un homme, elle comportera une tête, un corps, les membres essentiels ; et, dans un paysage, le peintre n'élimine les parties déplaisantes que pour leur substituer des sujets observés ailleurs. Perceptions, images, souvenirs, concepts sont un legs indestructible ; la nouveauté se borne à l'agencement inédit de matériaux anciens. Centre du tourbillon, qui constitue notre personne, l'activité du moi s'évanouit sans qu'un atome meure, sans qu'une idée soit perdue ; ainsi l'eau du lac demeure, quand ses remous sont dissipés. Nos pensées continueront de peupler les cerveaux, nos composants physiques d'alimenter les corps, après notre retour à la commune source des forces universelles. Si notre individualité est éphémère, notre moi transitoire, nous sommes vieux pourtant d'une éternité ; et, dans la course sans fin de nos éléments primordiaux, nul ne peut assigner un terme à notre immortalité. Aussi nos actions sont-elles moins vaines qu'il semble au premier abord ; le plus minime effort est gros de conséquences imprévisibles. Point de brusque coupure dans la trame des phénomènes enchevêtrés, toute cause a son effet et tout effet à son tour devient cause. Pourquoi une très humble vie n'aurait-elle pas son importance dans l'histoire de l'univers ? Grain par grain, les mille et mille gouttelettes du fleuve ont creusé son lit ; les vagues anonymes et, toujours renaissantes obligent la falaise à de continuel reculs. De nombreuses forces, autrefois indociles, sont domestiquées, à notre époque, par les savants ; peut-être l'homme deviendra-t-il le guide conscient des éternelles transformations cosmiques. Non qu'il tire jamais quelque chose du

néant ; sa puissance n'a rien, d'arbitraire, il arrange, et ne crée pas ; pour maîtriser la nature, il commence par lui obéir. Mais à l'énergie canalisée il fixe un travail, assigne un but ; sa raison éclaire le jeu des forces obscures ; en vue des conséquences, sa volonté choisit les causes. Dans la trame serrée des faits, s'il ne fabrique les fils, du moins il les dispose ; et la navette, du savoir lui permet d'intervenir selon ses vœux. Lui-même doit réaliser la justice, accomplir les miracles qu'il attendit en vain des dieux. Seulement une loi, dont il suspend l'action sans la vaincre, veut que soit anonyme l'œuvre la plus durable, après un temps court ou long. Comme fut anonyme le travail du vent, de l'eau, et celui des milliards de plantes et d'animaux qui peuplèrent le globe. Rien n'est perdu pour l'ensemble, ce qu'a produit chacun demeure, contribuant à l'évolution générale ; l'effet subsiste détaché de sa cause, l'œuvre se continue impersonnelle, séparée du moi qui en fut l'artisan. L'enfant sera le portrait de lointains ancêtres sans que le sachent ni lui ni ses parents ; sur la cupule du gland, ne se lit point le nom du chêne son producteur. Atavisme implique mémoire ; mais une mémoire de l'espèce dédaigneuse des individus. Par le livre, par le bronze, par la pierre, l'homme combat l'oubli ; ne lui dénie pas des victoires partielles, la gloire est une survie. De triomphes définitifs nous n'avons point d'exemple, la mort guette le souvenir ; sur les inventeurs du feu, de l'écriture, des premiers instruments, histoire et tradition restent muettes. Qu'advient-il de célébrités plus récentes ? La disparition de notre espèce, celle de notre planète leur assigne une fin, dont l'éloignement paraît proche, comparé à l'immensité des temps.

Reconnaissons la valeur, à la fois considérable et relative, de la personne humaine ; comprenons qu'amour de soi et amour d'autrui coexistent, plantes voisines, dans le champ de notre pensée. Pour chacun le moi s'avère centre, il est l'unique portion de l'univers dont nous ayons conscience précise et possession entière ; au regard du Tout, il n'est que l'élément d'un ensemble, le maillon d'une chaîne ininterrompue. Ces points de vue sont divers, sans être opposés ; les harmoniser serait facile, si la société, troublant l'ordre de la nature, ne sacrifiait le grand nombre à l'égoïsme de quelques uns. Hiérarchie légale, classements admis par le code créent des intérêts factices, contraires à l'intérêt simplement humain. L'existence de parasites engendre un bien des exploités contraire au bien des exploités. Mais dans une classe sociale, dans une profession, le bonheur de chacun reste lié au bonheur de tous ; l'ouvrier pâtira, dans l'ensemble, si le coût de la vie augmente, alors que ne croît pas le salaire moyen. À l'intérêt individuel, résultat des aptitudes ou de la situation personnelle, s'ajoute un intérêt collectif indéniable. Quand la raison enfin maîtresse aura débarrassé le globe des artificielles cloisons qui séparent ses habitants, quand les peuples ne travailleront plus pour des paresseux inutiles, le bien collectif sera celui que la nature assigne à notre espèce

prise dans sa totalité. Pour maîtriser les énergies hostiles, améliorer leurs conditions de vie, reculer les bornes de l'ignorance, il sera bon que les hommes continuent d'associer leurs efforts. En évitant au moindre de leurs frères toute douleur inutile, ils rempliront leur tâche spécifique et seront les dieux de demain...

Point de vie collective possible lorsque chacun se désintéresse du bien général pour ne songer qu'à soi ; une solidarité vraiment juste implique réciprocité des services rendus. Mais, quand auront disparu les désœuvrés de l'aristocratie qui consomment beaucoup sans rien produire, le travail des autres sera singulièrement allégé. Des réformes seraient faciles. dans ce sens, si les chefs ne s'y opposaient ; car les faits sociaux, résultats de vouloirs humains, n'ont pas la fatalité des phénomènes cosmiques. En attendant, seule la solidarité pleinement consentie devient règle d'action aux yeux du sage ; des contraintes imposées du dehors il se libère avec joie. Et toujours, il se penche avec tendresse sur les cerveaux sans lumière ou les cœurs ulcérés de ses frères malheureux.

– L. BARBEDETTE.

MOI (LE), LE SOI

Il y aurait de longues pages à écrire sur les différentes définitions qui ont été données du moi par les diverses écoles modernes. En le définissant une chose qui pense – *res cogitans* ; – en énonçant sa fameuse proposition : « Je pense, donc je suis », Descartes donnait au moi la première place et le substituait à l'âme, comme il apparaît clairement de sa *Sixième Méditation*, § 8, où il dit : « Il est certain que *moi*, c'est-dire mon âme, par laquelle je suis ce que je suis est entièrement et véritablement distincte de mon corps et qu'elle peut être ou exister sans lui ». La philosophie allemande, par la suite, donna au moi un sens plus métaphysique, plus absolu. On sait que Kant considérait le moi comme la conscience elle-même se réfléchissant dans ses actes et dans les phénomènes sur lesquels son influence s'exerce. Fichte faisait du moi « l'être absolu lui-même, la pensée substituée à la puissance créatrice et tirant tout de son propre sein : l'esprit et la matière, l'âme et le corps, l'humanité et la nature, après qu'elle s'est faite elle-même ou qu'elle a posé sa propre existence ». Pour Schelling et Hegel, le moi, « ce n'est ni l'âme humaine, ni la conscience humaine, ni la pensée prise dans son unité absolue et mise à la place de Dieu : c'est seulement une des formes ou des manifestations de l'absolu, celle qui le révèle à lui-même, lorsqu'après s'être répandu en quelque sorte dans la nature, il revient à lui ou se recueille dans l'humanité ».

Sigismond Freud est venu qui a compliqué la situation en exposant la coexistence d'un *moi* et d'un *soi*, le soi étant « l'ensemble coordonné, anonyme, impersonnel des forces ataviques, des instincts », alors que le moi – centre de la conscience – est l'ensemble des images, idées, émotions et réactions coordonnées.

Ce moi se débat, dans le système de Freud, entre deux influences ennemies, empiétantes et menaçantes toutes deux, qu'il s'occupe perpétuellement à concilier : d'une part, la réalité extérieure, avec ses coercitions sociales ; d'autre part, les exigences instinctives et irréflechies du *soi* ; Freud admet encore un *Surmoi* ou « moi idéal », souvenir inconscient des interdictions imposées au petit enfant par ses parents, interdictions qui pèsent toute la vie sur le caractère de l'adulte.

Je n'ai cité ces fragments de l'histoire du Moi, de Descartes à Freud, que pour leur comparer le « Moi », tel que l'entendent les individualistes anarchistes – un Moi corporel et passager, à l'instar de « L'Unique » de Stirner. Le « Moi » des individualistes n'a rien, pour eux, d'une abstraction, pas davantage que ne leur est une abstraction le « non-moi ». Ce sont pour eux des réalités vivantes, de tous les jours.

Quoiqu'on fasse et quoi qu'on dise, je suis et je me sens, en tant qu'individu, un être isolé, différencié, à part des autres. Rejetant toute métaphysique, je suis – de par mon expérience et pour ne considérer que la douleur – que lorsque je souffre, c'est moi et non autrui ou le voisin qui ressent de la souffrance, peu importe que cette douleur soit de l'ordre psychologique ou physiologique. Quand je n'ai pas à manger suffisamment, quand je ne puis embrasser la femme que je voudrais tenir en mes bras, quand je me trouve au-dedans des murs d'un cachot, quand par suite d'un accident j'ai perdu l'usage d'un membre, c'est moi qui souffre et non mon ami le plus intime. En vain me dira-t-on, à cause de l'identité de substance, que le non-moi souffrirait autant que moi, placé dans les mêmes conditions : 1° cette proposition n'enlève pas ma douleur et c'est cela, pour-moi, l'important ; 2° mon expérience m'a démontré que le non-moi ne réagit pas du tout de la même façon en présence de certains faits ou de certains événements susceptibles de ne faire souffrir atrocement, expérience que tout le monde a pu faire. Tant et si bien que les conseils des non-souffrants m'ont paru parfois ou cruels ou ridicules. Contre cette réalité, aucune théorie ne saurait prévaloir.

Donc, le Moi des individualistes anarchistes n'a rien d'abstrait ni de romantique. C'est leur corps, considéré à part des autres corps humains, avec ses réactions et ses réflexes de tout genre, ses désirs, ses appétits, ses attributs de toute nature. Ils ne disent pas que leur « moi corporel » est supérieur aux autres « moi corporels » ; non, mais ils ne veulent pas qu'aucun « moi corporel » puisse forcer un autre « moi » – par violence, contrainte, ruse, menace ou privation quelconque – à faire ce qu'il ne ferait pas ou à ne pas faire ce qu'il ferait s'il n'était obligé au contraire.

C'est cela que veulent dire les individualistes anarchistes lorsqu'ils revendiquent l'autonomie de leur *moi* ou de leur *soi*, ils entendent par là un état de choses où la personnalité humaine, différenciée nettement des autres unités, ne soit pas forcée de subir, dans ses relations avec autrui, des charges sociales, une méthode de vie, une façon de se comporter, que, laissée indépendante, elle aurait pu tout aussi bien rejeter. Ils n'admettent pas non plus que ce rejet puisse les priver du

moyen de production, s'il les privait de tout autre avantage sociétaire. Contre tout milieu social qui ne leur consent pas au moins cela, les individualistes anarchistes se situent, en général, en état de légitime défense, selon la phrase consacrée.

– E. ARMAND.

(À consulter les mots *égoïsme*, *personne-personnalité*, la série des études sur *individu-individualisme*, etc.).

Accueil

MOINE n. m. (latin *monachus*, grec *monakhos*, de *monos*, seul)

Religieux qui vit dans un couvent ; membre d'une communauté religieuse d'hommes. La vie monastique suppose le renoncement au monde et la pratique de la pénitence. Conséquence logique de la croyance aux vérités révélées, de la religion, à savoir : que l'âme seule a chez l'individu une vie réelle, une existence libre et immortelle, que le corps n'est qu'un phénomène, un accident, par conséquent une chose absolument négligeable. Le corps n'est qu'un moyen pour l'âme de mériter ou de démériter, de gagner l'infini des jouissances ou de sombrer dans les souffrances éternelles : le ciel ou l'enfer. Les tendances du corps sont comme lui-même, nécessairement matérielles, limitées, finies, et celles de l'âme, comme elle-même : spirituelles, illimitées, infinies. Les premières éloignent de Dieu, de sa loi, tandis que les seconds rapprochent de l'Être suprême. Il faut donc soumettre les tendances du corps (passions), aux tendances de l'âme (foi). On devra ainsi, pour faire son salut, éviter les occasions de pécher, sauvegarder le corps de tout ce qui peut éveiller ou exacerber les désirs et les passions, d'où cet éloignement du monde, cette retraite au désert ou dans les couvents. Et quand, malgré tout, le corps se rebelle et que grondent ses appels, il faut diminuer son emprise, l'affaiblir, le punir – d'où la pratique de la pénitence, de la macération, de l'ascétisme – afin de le rendre plus souple, plus docile à la volonté de l'âme... Le grand ennemi des religions, c'est la vie. Toute doctrine religieuse qui enseigne un au-delà de la vie, est une doctrine de mort.

Il est assez difficile d'indiquer à quelle époque les moines firent leur apparition ; toutefois on en trouve trace vers la moitié du troisième siècle de l'ère chrétienne, en Orient ; sous le nom *d'ermite* ou *anachorète*, ils vivaient dans des cabanes solitaires. Il fut donné, en effet, au christianisme de produire cette espèce d'individus qui se faisaient une gloire de la vermine et de la crasse de leur corps, qui exaltaient la mort et maudissaient la vie.

Mais, pour une pareille existence, une foi robuste était indispensable ; nul doute ni sur la réalité de la Révélation, sur celle de l'existence d'un ciel et d'un enfer, ni d'un Dieu, ne devait effleurer l'esprit du moine. L'ignorance y devait pourvoir. Mais vinrent les siècles de doute ; la règle fut examinée, la vie reconquit en partie ses droits. Seuls les peuples continuèrent à accepter la loi de renoncement aux joies et aux richesses ; leurs conducteurs, reprenant la tradition païenne, s'essayèrent à faire de leur vie une perpétuelle jouissance. Les moines avaient été rassemblés en communautés par Saint-Pacôme qui, en 340, institua les premiers

cénobites. Sa sœur, vers la même époque, ouvrait aux femmes les premiers couvents de nonnes.

Au IV^{ème} siècle, saint Basile, évêque de Césarée, avait composé la fameuse règle qui régit encore aujourd'hui les moines orientaux. Au VI^{ème} siècle, saint Benoît de Nursie, abbé du Mont Cassin, légiféra pour les moines de l'Occident. Sa règle forma les moines Bénédictins qui donnèrent naissance aux Camaldules, aux Chartreux, aux ordres de Citeaux et de Clairveaux.

Tant que dura la foi, les monastères furent de sévères retraites, de saints lieux de prières, de mortifications et de labeur. Mais les moines ne tardèrent pas à subir l'attrait du grand courant qui entraînaient les princes et le pape lui-même vers les fêtes et les plaisirs. Dès lors, très souvent, le couvent est transformé en une vaste maison de débauche. Le travail y est délaissé, la « mortification » consiste à bien manger, boire et paillarder.

Cependant, l'Église a su répandre, dans le monde, une légende peu controversée qui consiste à nous présenter les monastères comme des maisons de science à qui nous devons la transmission de tous les trésors de l'antiquité. On cite les Bénédictins comme des modèles d'application, de patience et de savoir. Or, à de très rares exceptions près, la vérité est toute autre. La patience et l'application des moines copistes a été des plus néfastes. Certes, ils nous ont légué des manuscrits parfaitement écrits et aux enluminures merveilleuses ; mais on y cherche en vain les œuvres profanes de la Grèce et de la Rome antiques. Mieux, les quelques œuvres qui sont parvenues jusqu'à nous et qui nous ont révélé le degré de civilisation atteint par ces ancêtres, ont subi de tels outrages – résultats de la patience et de l'application des moines altérateurs – qu'on a dû les soumettre à l'analyse chimique et critique, afin de séparer le faux du vrai, magistralement embrouillés pour les intérêts de la cause chrétienne.

Et quand on leur reproche ces faux ignobles que, grâce à la science, ils ne peuvent plus nier, voici comment ils se défendent, par la voix du grand catholique Joseph de Maistre : « De ce vague qui régnait dans les signes cursifs, ainsi que du défaut de morale et de délicatesse sur le respect dû aux écritures, naissait une immense facilité et, par conséquent, une immense tentation de falsifier les écritures ; et cette facilité était portée au comble par le matériel même de l'écriture ; car, si l'on écrivait sur la peau, *in membranis*, c'était pire encore, tant il était aisé de ratisser et d'effacer ».

C'est principalement au moyen-âge, et spécialement au VII^{ème} siècle, que les moines, manquant de papier à l'heure où les chicanes religieuses battaient leur plein, et ne pouvant plus compter sur les fabriques d'Égypte détruites par Omar, se ruèrent sur les manuscrits que l'on avait enfermés dans les monastères pendant les invasions des barbares, les grattèrent, les lavèrent et y couchèrent leurs élucubrations. « Le papyrus, dit G. Itasse dans son étude sur les « faux » (C. Delagrave, 1898), même malgré son peu d'épaisseur, n'échappa point à cette

exécution. Véritable armée de destructeurs, enrégimentés sous les ordres de docteurs irascibles et vindicatifs, les moines saccagèrent toutes les richesses bibliographiques des temps anciens, et ne laissèrent échapper à l'étreinte de leurs doigts crasseux et repoussants que quelques débris d'une littérature qu'ils ignoraient ou qu'ils considéraient comme néfaste... Un ou deux fragments d'un véritable intérêt littéraire ont été surpris de la sorte sous l'écriture plus récente de quelques ouvrages de piété ou de controverse. Les recherches d'une érudition patiente, aidées du secours de la chimie, sont parvenues à rétablir des morceaux, même d'une certaine étendue, comme, par exemple, la *République* de Cicéron, retrouvée en grande partie par M. A. Mai. »

Voici ce que nous dit Michelet, à ce sujet : « S'il est vrai, comme s'efforcent de nous le persuader les écrivains prévenus en faveur du monarchisme, que les rescriptions aient sauvé quelques ouvrages importants, il est bien plus certain que le grattage en a fait périr un nombre qui ne se peut calculer. Plût au Ciel que les Bénédictins n'eussent jamais su ni lire ni écrire ! Mais ils eurent la rage d'écrire et de substituer d'ignobles grimoires aux chefs-d'œuvre sublimes qu'ils ne comprenaient point. Sans eux, la fureur des barbares et des dévots eût été à peu près stérile. La fatale patience des moines fit plus que l'incendie d'Omar, plus que celui des cent bibliothèques d'Espagne et de tous les bûchers de l'Inquisition. Les couvents où l'on visite avec tant de vénération les manuscrits palimpsestes, ce sont ceux où s'accomplirent ces idiots Saint-Barthélémy des chefs-d'œuvre de l'antiquité. »

Vers le XIII^{ème} siècle, fleurissent les ordres mendiants. On ne se cache plus ; la règle consiste à accomplir le vœu de pauvreté et à ne vivre que d'aumônes. Il y avait quatre ordres de moines mendiants : les franciscains, les dominicains, les carmes et les augustins, chacun de ces groupes donnant naissance à d'autres catégories. On comptait : 1^o Les frères mineurs ou *franciscains* ; 2^o Le second ordre ou les *clarisses*, instituées par sainte Claire, en l'année 1212 ; 3^o Le tiers-ordre ou les *tertiaires*, à qui le même fondateur donna une règle en 1221 ; 4^o Les *capucins*, l'un des ordres les plus nombreux de l'Église ; 5^o Les *minimes*, fondés par saint François-de-Paul ; 6^o Les *frères prêcheurs* ou *dominicains*, établis vers 1216, sous les auspices et la conduite de saint Dominique de Guzman ; les religieux de cet ordre furent appelés *Jacobins* en France ; 7^o Les *carmes*, venus de la terre sainte, en Occident, pendant le XIII^{ème} siècle ; 8^o Les *ermites* de saint Augustin, dont l'Institut fut mis au nombre des ordres mendiants par le pape Pie IV, en 1567 ; 9^o Les *servites* ou ermites de saint Paul, les *hiérolymites*, les *cellites*, etc... ; 10^o Enfin l'ordre du Sauveur et celui de la pénitence de la Madeleine.

Les ordres et les monastères se multiplièrent. Le nombre des moines s'accroissait avec une rapidité inouïe. On comprend facilement que dans les pays de la chrétienté, tous pauvres, les paysans immensément miséreux, proie inoffensive des seigneurs, victimes des guerres ininterrompues, ne faisaient pas volontairement l'aumône suffisant à satisfaire toute cette racaille d'inutiles, d'oisifs, ayant bonne

gueule et le reste. Il y eut des moines pillards, quand les menaces de l'enfer ne produisaient pas l'effet attendu. Potter rapporte que : « lors de l'enquête faite par ordre du Parlement de Paris, et à la demande des syndics et consuls de la ville d'Aurillac (22 avril 1555), plus de 80 témoins déposèrent que les moines et les religieuses des deux couvents de la ville se livraient à tous les excès de la débauche. Chaque moine avait une ou plusieurs maîtresses, filles enlevées ou débauchées à leurs parents, femmes ravies à leurs maris ; 70 bâtards étaient nourris, avec leurs mères et les moines, dans le couvent, des offrandes des fidèles. Les moines s'emparaient des filles et des femmes qu'ils trouvaient à leur convenance, en plein jour, au vu et au su de tout le monde, et les chassaient devant eux à grands coups de poings et de pieds jusqu'à leur repaire. Les plaintes continuelles des bourgeois et surtout les violences que les moines commettaient à leur égard, et les assassinats même dont ils s'étaient rendus coupables, firent séculariser le couvent. Dans la maison abbatiale, on découvrit un cabinet chargé de peintures obscènes et qui était appelé le lupanar de M. d'Aurillac. »

« Presque toujours, nous dit le Lachâtre, les moines ont mérité la réprobation qui les a frappés, notamment au XVIème siècle, quand Rabelais et toute la pléiade des écrivains leur faisaient une si rude guerre d'esprit et de bon sens. Voici le portrait du moine, d'après H Estienne :

Pour nombrer les vertus d'un moine,

Il faut qu'il soit ord (sale) et gourmand,

Paresseux, paillard, mal-idoine (malpropre),

Fol, lourd, yvrogne et peu sçavant ;

Qu'il se crève à table en buvant

Et en mangeant comme un pourceau.

Pour peu qu'il sache un peu de chant,

C'est assez, il est bon et beau...

D'un autre côté, un abbé, Bois-Robert, décrit ainsi les moines de son abbaye :

Mes moines sont cinq pauvres diables,

Portraits d'animaux raisonnables;

Mais qui n'ont, pas plus de raison

Qu'en pourrait avoir un oison.

Mais ils ont grosse et large panse,
Et par leur ventre je connoy
Qu'ils ont moins de souci que moy.
Sans livre, ils chantent par routine
Un jargon qu'à peine on devine.
On connaît moins dans leur canton
Le latin que le bas-breton.
Mais ils boivent, comme il, me semble,
Mieux que tous les cantons ensemble.
Voici comment Sanlesque peint ceux de son époque :
Les moines, dirait-il, ont d'étranges défauts ;
Ceux qui ne sont qu'oisifs sont les bons de Clairvaux.
Dès qu'un Célestin tousse, il lui faut de la viande ;
La jambe du Feuillant sent la pâte d'amende.
Le Capucin voyage un mois pour un sermon ;
Le Fontevrault s'occupe à tripler son menton ;
Le Carme est devenu marchand de scapulaire.
Parmi les Jacobins, point de foi qu'au rosaire ;
La guêtre au Récollet donne un air cavalier ;
Le Cordelier, enfin, est toujours cordelier.

Rabelais plaisante ainsi les moines de son temps : « Semblablement un moine ne laboure, comme le paysan ; ne garde le pays, comme l'homme de guerre ; ne guarit les malades comme le médecin ; ne presche ny endoctrine le monde, comme le bon docteur evangelicque et pédagogue ; ne porte les commoditez et choses nécessaires à la républicque, comme le marchand. C'est la cause pourquoy de tout sont huez et abhorryz. Il n'y ha rien si vray que le froc et la cagoule tire à soy les opprobes, injures et malédictions du monde, tout ainsi comme le vent dict Cecias attire les nues. La raison péremptoire est parce qu'ils mangent la merde du

monde, c'est-à-dire les péchez... Si entendez pourquoi un cinge en une famille est toujours moqué et harcelé, vous entendez pourquoi les moines sont de tous refuys et des vieulx et des jeunes. Le cinge ne garde point la maison, comme un chien ; il ne tire pas l'aroy (charrue), comme le boeuf ; il ne produit ny lait, ny laine, comme la brebis ; il ne porte pas le faix, comme le cheval. Ce qu'il faict est tout conchier et de guaster, qui, est la cause pourquoi de tous receoipt moqueries et bastonnades. »

Toutes les productions de l'époque nous présentent le moine gros, gras, franc licheur et trousseur de servantes. En vain quelques papes voulurent endiguer le flot qui soulevait tant de railleries, de dégoûts, de haines, les moines furent plus forts que les papes.

L'inutilité, la vilénie, l'inconduite, les crimes des moines facilitèrent beaucoup l'éclosion, puis le développement du protestantisme. Soumis dès lors à une sorte d'examen public, obligés de se défendre contre les attaques qui leur venaient de toute part, parfois désavoués par Rome qui sentait la domination lui échapper, les moines furent soumis à une règle extérieure un peu plus sévère. Beaucoup émigrèrent aux pays nouveaux, où ils apportèrent leurs vices et y furent souvent d'une âpreté et d'une férocité inouïes. Ils furent dans les pays latins les inquisiteurs qui ont inscrit dans l'histoire les pages les plus sombres.

Incapables d'enrayer le vaste mouvement d'émancipation spirituelle, intellectuelle et politique qui, du protestantisme, allait au siècle des encyclopédistes, de la Révolution d'Angleterre à la Révolution française, ils durent s'adapter pour ne pas disparaître. Et il faut avouer qu'ils y ont réussi pleinement. L'aumône et la vente des indulgences nourrissant peu les moines, ils se firent marchands, commerçants, industriels. Ils se formèrent en congrégations (voir ce mot) et raflèrent de par le monde des fortunes considérables. Tous les moyens leur furent et leur sont bons : captations d'héritage, comme exploitation d'usines ou de commerces.

Sous sa forme originelle, le *monachisme* était une folie, sous sa forme actuelle, il est une ignominie, ce que Diderot, avec son grand talent, a ainsi exposé : « Les monastères sont-ils donc si essentiels à la constitution d'un État ? Jésus-Christ a-t-il institué des moines et des religieuses ? L'Église ne peut-elle absolument s'en passer ? Ne sentira-t-on jamais la nécessité de rétrécir l'ouverture de ces gouffres où les races futures vont se perdre ? Toutes les prières de routine qui se font là valent-elles une obole que la commisération donne au pauvre ? Dieu, qui a créé l'homme sociable, approuve-t-il qu'il se renferme ? Dieu, qui l'a créé si inconstant, si fragile, peut-il autoriser la témérité de ses vœux ? Toutes ces cérémonies lugubres qu'on observe à la prise d'habit et à la profession, quand on consacre un homme ou une femme à la vie monastique et au malheur, suspendent-elles les fonctions animales ? Au contraire, ne se réveillent-elles pas dans le silence, la contrainte et l'oisiveté, avec une violence inconnue aux gens du monde, qu'une foule de distractions emporte ? Où est-ce qu'on voit des têtes obsédées par des spectres impurs qui les suivent et qui les agitations emporte ? Où est ce qu'on voit des têtes obsédées pâleur, cette maigreur, tous ces symptômes de la nature qui languit et se consume ? Où les

nuits sont-elles troublées par des gémissements, les jours trempés de larmes versées sans cause et précédées d'une mélancolie qu'on ne sait à quoi attribuer ? Où est-ce que la nature, révoltée d'une contrainte pour laquelle elle n'est point faite, brise les obstacles qu'on lui oppose, devient furieuse, jette l'économie animale dans un désordre auquel il n'y a plus de remède ? En quel endroit le chagrin et l'humeur ont-ils anéanti toutes les qualités sociales ? Où est-ce qu'il n'y a ni père, ni frère, ni sœur, ni parent, ni ami ? Où est le séjour de la haine, du dégoût, des vapeurs ? Où est le lieu de la servitude et du despotisme ? Où sont les haines qui ne s'éteignent point ? Où sont les passions couvées dans le silence ? Où est le séjour de la cruauté et de la curiosité ?... Faire vœu de pauvreté, c'est s'engager par serment à être paresseux et voleur ; faire vœu de chasteté, c'est promettre à Dieu l'infraction constante de la plus sage et de la plus importante de ses lois ; faire vœu d'obéissance, c'est renoncer à la prérogative inaliénable de l'homme, la liberté. Si l'on observe ces vœux, on est criminel ; si on ne les observe pas, on est parjure. La vie claustrale est d'un fanatique ou d'un hypocrite. »

En France, les vœux ne sont pas reconnus par les lois, ils ont été supprimés par l'Assemblée Constituante le 13 février 1790 ; cependant le christianisme sait provoquer les vocations et quand l'expérience paraît mauvaise, bien peu osent s'affranchir. Dans une société où la vie est sans cesse diminuée, appauvrie, limitée à quelques manifestations strictement codifiées ; où tous les généreux élans sont brisés, il est normal que des individus insatisfaits, par réaction, parce qu'ils n'ont pas le courage de vivre quand même, contre ou hors les lois, trouvent un goût étrange, agréable même, à cette mort partielle qui, pensent-ils, les délivrera des laideurs de la vie. Les réveils de la chair sont parfois terribles et les disciplines n'ont d'autre effet que de développer les passions anormales.

Les lois ne peuvent rien contre cet état déplorable ; seule une organisation sociale meilleure y apportera remède en redonnant tout son sens à la vie.

– A. LAPEYRE.

Accueil

MOLÉCULE n. f. (du latin fictif *molecula*, diminutif de *moles*, masse)

Signifie donc petite masse, petite particule de matière. Cette définition prête à confusion : on pourrait, en l'adoptant, être conduit à confondre atomes et molécules, qui seraient ainsi pris indifféremment les uns et les autres pour désigner les parties constituantes de la matière. Le véritable sens précis auquel s'est arrêté la chimie moderne est le suivant : La molécule est la limite de la divisibilité de la matière. Choisissons un exemple.

Prenons un morceau de cristal de roche (quartz) ; à l'aide d'un marteau divisons-le en fragments de plus en plus petits. Chacun des dits fragments continuera à présenter les propriétés physiques et chimiques du quartz : ses facettes feront entre elles des angles dièdres invariables qui se rencontreront dans le plus petit fragment. Quand il ne nous sera plus possible de pousser la division du cristal de roche envisagé, jusqu'à en obtenir une particule qui ne pourrait plus être décomposée en éléments quartz, nous aurons obtenu une molécule de quartz. La molécule est ainsi la plus petite quantité d'un corps qui puisse exister à l'état libre. C'est donc, ici, la plus petite quantité de quartz qui puisse exister. Si, au cours de modifications nouvelles, une molécule de quartz change, ce n'est plus une molécule de quartz. La substance formée est aussi dissemblable du quartz qu'elle peut l'être. La science moderne nous a révélé que les molécules sont elles-mêmes composées d'éléments plus petits encore appelés atomes (voir ce mot) lesquels seraient eux-mêmes divisibles en particules plus ténues encore : ions et électrons. Les atomes restent la plus petite quantité d'un élément qui puisse exister dans la molécule.

La matière de tous les corps, et par conséquent la matière universelle, est formée par l'agrégat des molécules, elles-mêmes constituées d'atomes. Lorsque tous les atomes d'une molécule sont les mêmes, nous nous trouvons en présence des corps « simples » ou éléments tels que le fer, l'oxygène, etc. Quand les atomes entrant dans la constitution des molécules sont différents, nous avons des corps « composés » : amidon, sulfate de cuivre, albumine, pyrite de fer, etc. Entre les molécules d'un corps existent des espaces intermoléculaires dont les dimensions sont plus grandes que celles des molécules, tout comme il y a, dans les molécules, des espaces inter-atomiques. Tous ces espaces sont occupés par l'éther. Dans la masse de la matière, les molécules et dans celle des molécules, les atomes sont animés d'un mouvement extrêmement rapide, échappant à nos sens et sans lequel la matière n'existerait pas. On a l'image de cet état de choses dans le Cosmos, où les astres sont – toutes proportions gardées – comme les molécules d'un corps et

maintenus dans l'espace par leur mouvement perpétuel. L'agitation des molécules échappe à notre perception directe ; mais elles sont animées de mouvements très vifs et désordonnés. Ce mouvement incessant des molécules, particulier à toute la matière, auquel on a donné le nom de mouvement « Brownien » ne s'arrête jamais. Il est éternel et spontané.

Il nous est pour ainsi dire impossible de connaître le poids absolu et la grandeur des molécules. On ne peut saisir entre elles que des rapports de poids et de volume. Ces rapports constituant la connaissance des poids et des volumes moléculaires sont rapportés à une unité constante : *le poids d'un atome d'hydrogène*. Les molécules des différents corps pèseront donc plus ou moins que l'atome d'hydrogène, lequel pèse notablement moins « que le milliardième de milliardième de milligramme ». (J., Perrin : les Atomes.)

Il nous est difficile de nous faire une idée de la petitesse des atomes constitutifs des molécules – deux atomes au moins devant être réunis pour constituer une molécule. – Dans une tête d'épingle ordinaire, il y aurait 8 sextillions d'atomes (8000 milliards de milliards). Un millimètre cube d'hydrogène contiendrait 36 millions de milliards de molécules. Et un millimètre cube d'éther renferme d'après Clausius et Maxwell, 7716 x (10 élevé à la 54ème puissance) d'atomes ou 7716 suivi de 53 zéros !

La vitesse avec laquelle se meuvent les molécules a été évaluée à 1698 mètres par seconde pour l'hydrogène, tandis que pour les gaz plus lourds, elle varie avec le poids tout en diminuant d'une façon notable.

La chimie moderne ne saurait se passer actuellement de la théorie atomique ; sans elle toutes les conceptions qu'elle renferme s'écrouleraient. Ce n'est cependant qu'une hypothèse ; nous n'avons aucune idée réelle de ce qu'est un atome. Nous ne savons rien de sa constitution, de sa forme, de son poids réel, de sa position, de sa couleur. Mais, venue de l'Antiquité jusqu'à nos jours, toujours perfectionnée, et vivante, confirmée et renouvelée par les travaux modernes sur la radioactivité, elle a l'avantage énorme d'être un instrument fécond dont les fruits et les applications sont nombreuses et bienfaisantes et c'est grâce à elle que le problème de la matière a cessé d'être un problème métaphysique, pour devenir de plus en plus un problème d'ordre expérimental et positif.

– Ch. ALEXANDRE.

Accueil

MONARCHIE n. f. (latin, *monarchia* : de *monos*, seul, et *arkhein*, commander)

La monarchie, cette vieille souillure de notre planète, date de l'anthropophagie. Elle a pour emblème un oiseau de proie et constitue un recul monstrueux, une honte et une dégradation ignominieuse de l'espèce humaine sur sa propre préhistoire.

De nombreuses recherches historiques attestent que l'homme primitif vivait relativement heureux dans la promiscuité sexuelle et la communauté de la cueillette et de la pêche au bord des grands fleuves de la forêt vierge.

Mais les intempéries et les attaques des bêtes sauvages, l'insécurité et la pénurie créèrent, stimulées par l'ignorance et la peur : Dieu, le règne de la ruse, de la force et la notion antisociale du tien et du mien qui enfantèrent, avec le prêtre, le guerrier et le trafiquant, l'inique société humaine, basée sur la Religion, la Propriété et la Famille.

La Religion, cela veut dire la croyance en un Dieu de justice, de bonté et de toute-puissance qui, en créant l'homme à « son image », le tire du néant et le condamne férocement à mort en lui donnant la vie. La Religion, c'est encore le dualisme du Corps et de l'Esprit au lieu du monisme de la nature.

La Propriété, cela signifie la division de l'humanité en classes rivales et ennemies, en riches et en pauvres, en exploitateurs et en exploités, en gouvernants et en esclaves travaillant depuis des millénaires, sans répit ni espoir, « à la sueur de leur front » pour engraisser une minorité infime de parasites malfaisants.

La Famille, hypocrisie suprême ; c'est la paternité physiologiquement incertaine dont la loi fait le pivot du groupe affectif au lieu de la maternité qui ne saurait être douteuse. C'est l'enfant à *tout* âge qui doit, d'après le § 371 du Code, respect à ses parents et de la femme, que les §§ 212 et 213 du même Code condamnent à obéir à son mari, seigneur et maître, qu'elle doit suivre où bon lui semble. La famille, *embryon de monarchie*, c'est l'inégalité des sexes, la discorde à domicile et la flétrissure de l'amour libre, qui est *seul* conforme à la sélection naturelle.

La monarchie est la forme politique la plus cyniquement arbitraire qui ait jamais reflété le tréfonds d'antagonismes et d'iniquités des sociétés humaines. Rien

que son caractère héréditaire constitue la consécration de l'esclavage du régime. (V. *État, société, etc.*)

Mais la monarchie, en dépit de son nom, n'a jamais été, au sens absolu du mot, le gouvernement d'un seul. Partout et toujours le roi absolu partageait le pouvoir avec une hiérarchie restreinte, héréditaire, et aristocratique, gouvernant et exploitant la foule des travailleurs, parias et esclaves, au profit de ses privilèges.

Le gouvernement d'un seul, dans le sens exact du mot, n'a jamais été qu'un pieux désir des faibles et des impotents à la recherche d'un homme, *incarnation suprême de leur Dieu*, qui se chargerait de gouverner la société en comblant de ses bienfaits les bons et en châtiant les méchants.

Même les Républiques historiques qui sont des progrès indéniables – *moralement* – sur l'abjection monarchiste, comme le Salariat l'est sur l'esclavage antique, ne sont, elles aussi, qu'un moyen de gouverner et d'asservir le peuple producteur, sous le voile hypocrite de la souveraineté nationale, aux élus de la naissance et de la fortune.

L'histoire de l'humanité, a dit Büchner, est un épouvantable cauchemar d'où émergent trois points lumineux : la Grèce antique, la Renaissance et la Grande Révolution Française, c'est-à-dire l'aspiration vers le beau, la prise de possession de la Terre avec la conquête du Ciel, et l'affirmation des Droits de l'Homme, complétée par le Manifeste des Égaux réclamant l'égalité de fait, l'égalité économique.

Le reste de l'histoire humaine appartient, hélas ! aux rois et aux prêtres, à ce cauchemar sinistre dont parle le philosophe matérialiste allemand et qu'éclairent seuls les bûchers des suppliciés. La royauté, l'empire, la monarchie... un long cri d'angoisse répond à cette évocation, à cette horreur des horreurs !

Comme Jéhovah, d'après la Bible, n'a pu trouver un juste à Sodome et Gomorrhe, nous ne voyons pas un monarque, mais pas un seul – Marc Aurèle, l'empereur philosophe y compris –, qui, en bonne justice, n'aurait pas dû être mis à mort en vertu de cette loi d'hygiène et de préservation sociale qui dit que celui qui se met au-dessus de l'humanité doit être extrait du nombre des vivants.

Les antiques monarchies de l'Orient, l'égyptienne, l'assyrienne, la mède et la persane étaient des despoties pures. L'assyrienne et la chaldéenne, avec sa somptueuse capitale Babylone, aux jardins suspendus de Sémiramis et aux cent tours, est caractérisée par la légende qui veut que, pendant une orgie qui eu lieu au palais du roi, des lettres de feu apparurent sur les murs formant les mots *mane, thecel, phares*, c'est-à-dire *pesé, compté, divisé...* et Babylone fut détruite et rasée.

Au pays des Pharaons, la vanité des monarques sacrifiait la vie de milliers d'hommes, de fellahs, pour se faire construire des monuments funéraires, vieux comme la pyramide de Chéops de 6000 ans et atteignant 150 mètres de hauteur.

Pour excuser les Pharaons on a prétendu que les pyramides avaient été édifiées pour faire des observations astronomiques. Elle y ont été partiellement affectées, mais ce goût des Pharaons constructeurs pour l'astronomie semble tout de même douteux.

Les Romains, sur lesquels nous avons pris modèle pour les lois, ont été un grand peuple, mais féroce, le peuple des cirques, du *panem et circenses*, des combats des gladiateurs et du fameux : *Christianos ad leones* !

César – *ave Cesar morituri te salutant* ! – se tenait dans sa loge et donnait le signal du combat et il pouvait, si tel était son bon plaisir, ordonner la mort ou faire grâce au vaincu. *Police verso, police recto* ! César, le modèle des dictateurs, qui frayait la voie à l'Empire, à Rome avait été « l'amant de toutes les femmes et le mignon de tous les hommes ». Il fut aussi l'amant de la célèbre Cléopâtre qui, après « s'en être servis » jeta ses amants en pâture aux crocodiles.

À ce César nous devons les mots ailés : À son batelier : « Tu portes César et sa destinée ». Au Sénat romain, le message : « *Veni, vidi, vici* ». (Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu). Et aussi le fameux : *Si vis pacem, para bellum*. (Si tu veux la paix, prépare la guerre)... et le monde, pendant des siècles, a saigné par tous les pores.

Et les successeurs de César, les empereurs romains ? Une collection de sadiques et de monstres, depuis Tibère et Néron en passant par Caracalla jusqu'au chrétien Constantin !

Voici le moyen-âge. Si ce n'est pire, ce n'est guère mieux. Comme levée de rideau sur le moyen-âge, voici d'abord Attila et l'invasion des Huns, « sous les chevaux desquels l'herbe ne repoussait plus » ; puis celle des Normands ; ensuite cette parole consolatrice, pendant le massacre de Béziers : « *Dieu reconnaitra les siens* ! » Les Croisades, les guerres et les déchirements de l'Allemagne éternellement morcelée par ses princes et ses grands. L'invasion des Mongols, en Russie, Ivan le Terrible. L'Inquisition en Espagne !...

En France, la monarchie élective – dit-on – cède la place à la monarchie héréditaire qui s'établit avec Hugues Capet en 987. Louis VIII fait encore sacrer son fils. Saint Louis en fait autant pour le sien et les rois se maintiennent en équilibre entre la noblesse et la bourgeoisie en lutte.

Mais, avec les Bourbons, commence la royauté absolue : toutes les libertés meurent à la fois, la liberté politique dans les États, la liberté religieuse par la prise de La Rochelle et la liberté littéraire par la création de l'Académie française.

Sous Louis XIII, Richelieu achève la consolidation monarchiste de la France et Louis XIV, le « roi soleil », ose dire en 1661 « *L'État c'est moi* ! », mot qui a trouvé son pendant dans la parole qu'un courtisan adressait à Louis XV, en lui désignant la foule : « *Sire, tout ce peuple est à vous* ! »...

Sur le tout, se brochent des guerres de succession et des guerres religieuses, jusqu'au jour où le couperet de la guillotine met fin à l'effrayante mascarade royaliste... Mais, hélas ; pour un temps seulement. Car le jeu sinistre a recommencé de plus belle avec le *grand assassin*, Napoléon 1er, restaurateur de l'esclavage des Noirs et de la marque infamante et qui disait cyniquement, après la bataille d'Austerlitz : « *Ce n'est rien, une nuit de Paris réparera tout cela !* »...

Contrairement à ce qui s'est passé en France dans la seconde moitié du moyen-âge, où la royauté tenait la balance entre la noblesse et la bourgeoisie, en Angleterre la royauté absolue fut vaincue, parce que nobles et bourgeois firent cause commune contre elle...

À l'heure où nous sommes, en l'an de grâce 1931, la royauté, après avoir passé par toutes les variantes de l'hypocrisie « constitutionnaliste », semble définitivement vaincue, mais le fascisme, qui n'est qu'un bonapartisme vêtu à la moderne, guette la Révolution au premier tournant de l'histoire qui se présentera. Cela ne saurait faire le moindre doute.

La situation mondiale est périlleuse, angoissante au premier chef. La vieille société décomposée ne veut pas mourir et la nouvelle ne sait pas naître.

Il n'y a plus de parti monarchiste proprement dit parce qu'il n'y a plus de mouvement *foncièrement* républicain égalitaire et libertaire. Droite et Gauche, discréditées toutes les deux, se confondent – tout en se combattant, – dans la défense de l'ordre social actuel.

Les partis révolutionnaires (socialistes de gauche, communistes et anarchistes) sont chaotiques et manquent de plate-forme nette, précise pour le combat révolutionnaire. Et cependant cette plate-forme, qui rallierait toutes les bonnes volontés révolutionnaires, *serait facile* à trouver.

Le Droit n'est rien sans la *Possibilité* de s'en servir. La République politique, pour aussi radicale qu'on la suppose, n'est rien si elle n'est *doublée* de la République économique.

SOCIALISER LA PRODUCTION À LA RUSSE SANS SUPPRIMER LE SALARIAT ET SANS ÉTABLIR LE DROIT ÉGALITAIRE DE CHACUN SUR LE RENDEMENT SOCIAL N'EST QU'UNE DEMI-MESURE.

Laissons dire ceux qui prétendent que le progrès ne peut s'accomplir que par étapes. Compter là-dessus, c'est se condamner à tourner éternellement sur place.

Ce n'est qu'en brisant la chrysalide que le papillon prend son vol. Ce n'est qu'en renversant l'État et en tuant le régime de la propriété que nous pourrons établir la République Sociale, la société sans Dieu ni maîtres dans laquelle tous les hommes et toutes les femmes seront économiquement égaux, intellectuellement

affranchis et moralement solidaires.

– Frédéric STACKELBERG.

[Accueil](#)

MONDE. Voir *Terre, Univers, etc.*

Accueil

MONISME n. m. (de *monos*, seul)

Doit être dit moniste tout système, matérialiste ou spiritualiste, il n'importe, qui prétend expliquer l'univers à l'aide d'un seul élément. Dès l'origine, les penseurs s'efforcèrent de simplifier l'apparent fouillis que constituent les phénomènes, de ramener le multiple à l'un, le particulier à l'universel. Pour les premiers philosophes grecs, il n'existait qu'une substance fondamentale, la matière, force vague et mal définie qui engendrait tout ensemble et les êtres vivants et les corps inorganiques. Plus tard, la matière supposée passive et inerte fut opposée à l'esprit, essentiellement actif, et l'on aboutit au dualisme cher aux scolastiques, ainsi qu'à Descartes. Dans l'homme se rencontreraient deux principes hétérogènes, l'âme, d'une part, le corps de l'autre ; dans l'univers à côté de la matière coexisterait un esprit éternel, infini, nécessaire : Dieu, qui en fut le créateur ou l'ordonnateur. Mais Spinoza revint à l'idée d'une substance unique. Étendue et pensée, en d'autres termes matière et âme, sont pour lui deux attributs, les seuls que nous connaissons, de la substance divine constitutive de toute réalité. Aussi ancien probablement que la philosophie, puisque nous le retrouvons dans les premiers livres de l'Inde, le panthéisme, aux formes très variables et que le christianisme ne parvint pas à tuer définitivement même en Europe, confond d'ordinaire le monde et dieu en un être unique.

Nombreux furent les penseurs du XIX^e siècle qui admirent de même que les substances dites individuelles et contingentes étaient des déterminations, des modalités, d'une substance simple, immuable, infinie. Dieu serait immanent et dans l'ensemble de l'univers et dans chacun des êtres qui le composent ; non seulement il n'existerait pas sans les individus, mais il n'aurait d'être et de réalité que dans et par les individus. Aujourd'hui, le monisme, dont la vogue fut si grande au début du XX^e siècle, continue de désigner des systèmes absolument irréductibles. Celui de Haeckel par exemple, tout à fait matérialiste, s'oppose à l'idéalisme moniste des penseurs protestants. Selon Haeckel, matière et énergie sont les deux attributs inséparables d'une substance unique, qui explique la vie et la pensée au même titre que les phénomènes inorganiques. Elle est la raison d'être de notre univers pris dans sa totalité, comme dans ses détails ; aussi point de science véritable qui ne repose sur l'expérience. Les prétendues révélations divines sont de vaines illusions ; c'est du travail de nos sens et des cellules nerveuses de notre cerveau que résulte la connaissance ; les sciences de l'esprit sont en conséquence un simple chapitre de la biologie. Bien d'autres philosophes, dont les idées varient par ailleurs, voient dans la matière le fond commun d'où tout sort, même la pensée. Et la majorité des

savants actuels, de ceux à qui l'intérêt ne ferme pas la bouche, semble s'être ralliée à cette conception radicalement contraire aux fallacieuses suppositions des théologiens catholiques. Mais il existe un monisme spiritualiste, qui fait de la pensée le principe primordial de tout, même de la matière. Le système des monades, soutenu par Leibniz, en fut l'annonciateur dans les temps modernes ; d'autres doctrines sont nées depuis, qui s'inspirent plus ou moins de Pythagore, de Platon, des Alexandrins. Une même pensée animerait l'univers ; et, sous des formes différentes, une intelligence assez forte percevrait un thème identique, et dans le monde sensible, et dans le monde moral, et dans le monde des idées. Malheureusement, ces traductions en langages différents de l'idée divine, génératrice de l'univers, restent indéchiffrables pour nous ; c'est une sorte d'instinct qui d'ordinaire nous avertit qu'en définitive le multiple se ramène à l'un. Pour le monisme idéaliste, qui fut très florissant dans les universités anglo-saxonnes, le monde n'est pas une collection de faits, mais un grand fait unique, qui renferme tout. Un esprit absolu, Dieu crée les faits particuliers par cela même qu'il les pense, comme le romancier crée les personnages de ses livres, comme le rêveur crée l'objet de ses songes. L'univers et l'absolu sont un seul fait ; les deux se compénètrent, car être, pour une chose finie, consiste à être un objet pour l'absolu, et, pour l'absolu, être c'est penser l'ensemble des objets particuliers, le tout. Une revue de Chicago, *The Monist*, se donna comme mission de répandre ces idées parmi les protestants : elle avait comme maxime cette pensée, que l'on déclare admirable et qui est simplement absurde : « Imitons le Grand Tout ». Ces rêveries métaphysiques qu'aucune preuve n'étaie, que la science positive contredit à chaque instant, sont à ranger parmi les mythes dépourvus de tout fondement. S'il est moins poétique, le monisme matérialiste apparaît infiniment plus vrai.

À l'opposé du monisme se place le pluralisme qui proscrit la recherche de l'unité et considère chaque fait comme pouvant être seul de son espèce. William James « admet comme possible que la somme totale absolue des choses ne fasse jamais l'objet d'une expérience positive, ou ne se réalise jamais ni en aucune façon sous cette forme, et qu'un aspect de dispersion ou d'incomplète unification soit la seule forme sous laquelle cette réalité s'est constituée jusqu'à présent ». Ce philosophe a mis le pluralisme au service du spiritualisme et de la religion, ce qui explique l'immense succès obtenu par ses écrits. Mais le pluralisme s'accommode aussi du matérialisme et de l'athéisme le plus complet, ainsi que l'ont montré des penseurs de très grand mérite. (Voir *pluralisme*.)

C'est dans le plan expérimental que doit être placé le problème du monisme, à notre avis ; fantaisies théologiques, chimères métaphysiques peuvent seulement nous divertir. Or, dans toutes les branches du savoir positif, on tend à rattacher les faits à des lois, et les lois particulières à des lois plus générales. De là les grandes théories, celle de l'unité de composition des corps en chimie, les doctrines électromagnétiques et les thèses d'Einstein en physique, etc. Et les découvertes qui résultent de ce besoin d'unité démontrent, semble-t-il, qu'il répond à la réalité des choses, autant qu'à une inclination subjective. Mais si le monisme est admissible au

point de départ, c'est le pluralisme qui convient au point d'arrivée. Partie de l'un, la nature aboutit au multiple ; et de même que le modèle l'emporte sur l'image, l'individu l'emporte sur les abstractions idéologiques auxquelles on s'efforce de le rattacher. Excellente pour établir la filiation des causes, la tendance à l'unité deviendrait régression dangereuse si elle voulait interdire l'infinie diversité dont témoignent et la vie et la pensée. « Un sanglant désir d'unité aveugle certains esprits. Il ne comprennent pas que l'harmonie totale doit résulter de la diversité individuelle, non d'une impossible et néfaste uniformité. »

- L. B.

BIBLIOGRAPHIE : E. Haeckel : *Le Monisme ; les Énigmes de l'Univers*, etc...

Accueil

MONNAIE n. f. (latin *moneta*)

La forme primitive de l'échange fut, sans doute, le troc. Mais faut-il admettre, avec les économistes, que celui-ci, à l'origine, consistait à donner les objets dont on pouvait se passer pour obtenir ceux dont on avait besoin ? Rien de moins sûr. L'homme de la horde primitive n'envisageait pas les choses d'un point de vue objectif, il n'en appréciait pas l'importance d'après leurs propriétés matérielles et sensibles, mais plutôt d'après les sentiments que suscitaient chez lui les pouvoirs occultes qu'il leur attribuait. Les premiers échanges ne comportaient pas de mesures, les premières transactions ne furent pas des contrats privés, mais en quelque sorte des actes religieux, publiquement sanctionnés. Les cessions immobilières ont longtemps conservé ce caractère.

Le commerce, tel que nous l'entendons, a eu vraisemblablement sa source dans la dissemblance des produits du sol, entre peuples éloignés, et la division du travail, au sein des groupes particuliers. Mais cette division fut accompagnée d'une hiérarchisation des fonctions et d'une subordination des droits. La force, l'autorité présidaient à la répartition des produits entre les membres des familles et des clans. Dans les relations entre clans différents, la notion d'équilibre des services, de rétribution du travail, n'influaient qu'obscurément, elle était effacée par le sentiment de convoitise excité *par la vue même* de l'objet rare, par le monopole. Les échelles de comparaison entre les richesses faisant l'objet du troc étaient donc essentiellement arbitraires, et lorsque la multiplication des échanges eut éveillé l'idée d'une commune mesure entre les diverses matières, l'étalon fut défini sans précision et ne prit qu'à la longue l'aspect d'un symbole. Chez les peuples chasseurs, on choisit des peaux de bêtes, des armes ; certaines pierres taillées avec des soins particuliers dans des roches de provenance lointaine auraient servi de monnaie ; chez les peuples pasteurs, ce furent des têtes de bétail : il nous en est resté le mot *pécune*, de *pécas* (bétail), *capital*, de *caput* (tête) ; chez les agriculteurs, ce furent des produits du sol, céréales, noix... À la naissance de l'industrie, ce furent des objets manufacturés, pièces de toile, objets de parure, particulièrement en métaux précieux universellement désirés.

La monnaie telle que nous la connaissons, matière dont une quantité déterminée et garantie sert d'étalon de valeur pour toutes les marchandises, fut longtemps avant d'entrer en usage. Dans notre occident, elle paraît avoir été inventée en Grèce, vers 900 avant J.-C., et peut-être aussi en Lydie, d'Asie mineure. Elle ne fut introduite en Égypte que lors de la conquête par les Perses, d'où le nom

de la pièce *Dariques*, de Darius. À Rome, ce ne fut qu'au milieu du Vème siècle avant J.-C. que fut usitée une monnaie véritable en cuivre estampillé dont l'État monopolisait la fabrication. Cette correspondance entre la valeur et l'utilité du cuivre marque le caractère réaliste du peuple romain. La conquête du monde au IVème siècle, faisant affluer à Rome les trésors enlevés aux vaincus, amena l'emploi des métaux précieux. Dès le début de l'empire, l'Empereur se réserve la frappe de l'or et de l'argent, abandonnant au Sénat celle du cuivre, monnaie d'appoint.

Par le choix de l'or, la monnaie se rattache à la parure. « Si nous consultons l'histoire, l'or semble avoir été employé en premier lieu comme une matière précieuse propre à l'ornementation, secondement comme moyen d'accumuler de la richesse, troisièmement comme moyen d'échange et enfin comme une mesure de la valeur ». (Stanley Jevons.) De droit, l'or appartient aux puissants ; le monnayage est le privilège des rois ; les pièces sont marquées de leurs sceaux. « Comme on les employait pour indiquer la propriété et ratifier les contrats, ils devinrent un symbole d'autorité. » (S. .J.) Le souverain devient, en effigie, partie dans toutes les transactions, s'effectuant même loin de ses yeux. Faisant équilibre à tous les produits, la monnaie frappée à l'image de César indique que toutes les choses de ce monde appartiennent à César. On la lui restitue dès qu'il l'exige, c'est le tribut, c'est l'impôt.

De nos jours, la monnaie est : 1° Un moyen d'échange ; 2° Un étalon de valeur ; 3° Un moyen d'emmagasiner de la valeur.

Pour remplir le premier et le troisième rôle, il faut qu'elle soit une marchandise appréciée que chacun soit disposé à recevoir et veuille détenir. Pour servir à l'accumulation, il faut encore qu'elle soit inaltérable et que son rapport avec les richesses qu'elle représente soit sujet aux moindres variations. Les métaux précieux, toujours recherchés, répondent à peu près à ces conditions ; ils sont peu altérables et quant à leur valeur relative elle ne se modifie que lentement en temps normal. S'il arrive qu'ils soient en surabondance pour les transactions commerciales, la bijouterie les emploie ; si, au contraire, les besoins en numéraire augmentent, les bijoux se vendent pour le monnayage. Pendant de longues périodes la compensation s'établit spontanément sans mesures spéciales. L'usage du billet de banque, des chèques et autres titres de crédit, aide au maintien de l'équilibre.

Pour remplir son deuxième rôle, il faut que la matière qui fournira l'étalon concrétise la qualité commune à tous les objets échangeables que nous considérons comme constituant la valeur. Sans insister ici sur la notion de valeur (voir ce mot), nous pouvons dire que la tendance moderne est de concevoir une corrélation entre la valeur et le travail. L'équité exige que lorsque des hommes échangent entre eux produits et services ils ne fassent état d'autre chose que de la quantité de leur propre travail qu'ils leur ont incorporée, sans tirer un profit abusif des dons gratuits de la nature.

Or Marx a montré qu'aux pays de production, l'or est évalué en fonction du travail que l'extraction et le traitement du minerai exigent. Cependant la correspondance n'est pas rigoureuse ; les écarts, en temps ordinaire, ont pu atteindre 10 à 15 %. Ils peuvent occasionnellement devenir bien supérieurs avec la découverte de nouvelles mines et, à un moindre degré, avec le perfectionnement de la métallurgie. On y remédierait à la rigueur par le monopole de la production et la mise en réserve du surplus de celle-ci, de telle sorte que la portion introduite dans la circulation correspondit toujours à une même quantité de travail. Notons que pareille mesure ne serait pas possible si l'on prenait comme étalon une denrée de première nécessité. Pourrait-on restreindre la production du blé ou du fer pour leur conserver leur valeur ?

Mais, comme nous l'avons vu, ce ne sont pas des lingots pesés qui servent de monnaie légale, ce sont des disques dont le titre et le poids sont garantis par les États. L'expérience nous montre que c'est l'insuffisance de cette garantie qui motive les plus grands écarts de la valeur. L'altération des monnaies est un procédé dont toujours les gouvernements ont usé pour se tirer d'embarras financiers sans provoquer les récriminations des gouvernés. Au premier siècle de notre ère, l'étalon représentait 7 gr. 80 d'or, au titre de 990 0/00. Au début du III^{ème} siècle, il ne contient plus que 6 gr. 50 et, dès lors, le poids tombe si rapidement que l'or cesse d'être en usage. Le denier d'argent qui, au début de l'empire contenait 3 gr. 41 au titre de 99, voit son titre baisser à 50 % sous Septime Sévère. On le remplace par une pièce de 5 gr. qui tombe bientôt à 3 gr. Le titre n'est plus que 5 %, puis la pièce se réduit à une plaque de cuivre recouverte d'une pellicule d'argent.

Avant la III^{ème} République, nos rois ont recouru aux mêmes fraudes. Le moyen d'y mettre un terme serait l'adoption d'une monnaie internationale qui obligerait les gouvernements des divers pays à se surveiller mutuellement, si même la frappe n'était pas confiée à un atelier commun. Ce serait au surplus une précaution contre les velléités guerrières, car si une telle mesure ne suffisait pas à assurer la paix, elle apporterait une grande gêne aux expédients financiers des pays belliqueux.

On peut se demander s'il ne serait pas encore plus simple de supprimer l'emploi de la monnaie, l'échange s'opérant par l'intermédiaire de coupures représentant des heures de travail. Nous ne le pensons pas. La garantie de ces billets serait-elle personnelle ou sociale ? Dans le premier cas, il consacrerait une servitude personnelle de l'acheteur envers le vendeur, le premier se reconnaissant débiteur d'une certaine durée de labeur vis-à-vis du second ou de son substitut. Dans le second cas, elle aboutirait à la servitude de tous vis-à-vis de l'État investi des fonctions de garant et bientôt de régulateur de l'activité des citoyens, d'agent obligé de la répartition. Ce serait l'instauration d'un régime essentiellement autoritaire.

Malgré ses inconvénients, la monnaie est, en réalité, un instrument de libération de l'individu. Comme nous l'avons signalé, elle n'était pas usitée en

Égypte sous les Pharaons et le peuple n'en était pas moins soumis à un dur esclavage ni moins pressuré. Renoncer à la monnaie métallique n'apporterait aucun soulagement à la misère des hommes si les cadres sociaux n'étaient préalablement transformés. Les relations des hommes avec les choses dépendent avant tout de la façon dont sont conçues les relations des hommes entre eux.

– G. GOUJON.

MONNAIE

Aristote, dans sa *Politique*, livre 1er, chapitre III, a retracé en quelques lignes l'histoire de la monnaie, et il n'y a pas grand' chose à ajouter, après tant de siècles, à ce raccourci : « On convint de donner et de recevoir dans les échanges une matière qui, utile par elle-même, fut aisément maniable dans les usages habituels de la vie : ce fut du fer, par exemple, de l'argent ou telle autre substance, dont on détermina d'abord la dimension et le poids et qu'enfin, pour se débarrasser d'un continuel mesurage, on marqua d'une empreinte particulière, signe de sa valeur ou plus exactement de son poids et titre ».

Mais ce n'est qu'après de longs, très longs tâtonnements que les sociétés humaines ont fini par adopter, comme instrument d'échange, un métal précieux, qui ne fut pas toujours, comme le remarque Aristote, l'argent, l'or ou même le platine. Non seulement on s'est servi du fer, mais on a employé (et on emploie encore) le cuivre, le plomb, l'électrum (alliage de 3/4 d'or et 1/4 d'argent) ; bref un corps présentant les avantages nécessaires à un outil de troc : homogénéité, inaltérabilité, divisibilité, malléabilité, facilité de transport.

À l'enfance de la civilisation, on s'est servi de têtes de bétail. Homère chante que tandis que l'armure de Diomède ne coûte que 9 bœufs, celle de Glaucus en coûte 100. On a employé comme monnaie : les coquilles dans l'Amérique du Nord, les cauris en Guinée, le sel à Sumatra et au Mexique, des bouts de paille au Congo, le thé en Tartarie chinoise, le sel et la poudre en Abyssinie, des fourrures dans le territoire de la Baie d'Hudson et ces instruments d'échange ne sont pas encore complètement tombés en désuétude.

Jusqu'à Pierre le Grand, on employait le cuir comme monnaie en Moscovie. Dans les Massachusetts, en 1641, le blé était légalement accepté comme paiement des dettes. En 1669, le tabac servait de monnaie en Virginie. En, 1812, selon ce qu'écrivit Adam Smith, dans sa « Richesse des Nations », des tenanciers de cabarets écossais acceptaient encore des clous comme paiement de l'ale qu'ils débitaient.

Enfin, jusqu'à la révolution de 1868, les marchandises et les traitements des fonctionnaires étaient, au Japon, évalués en riz.

L'emploi des bestiaux comme monnaie, chez les peuples habitant les rives de la Méditerranée, a laissé de tels souvenirs qu'il a formé le mot *pecunia*, pécune.

On s'est servi, à l'origine de l'apparition de la monnaie métallique, de barres ou lingots. Dans son Histoire Naturelle, Pline raconte que jusqu'au temps de Servius Tullius, les Romains se servaient, pour leurs échanges, de barres de cuivre grossières. Mais le système des lingots d'or et d'argent, quand ces métaux précieux furent utilisés, présentaient de graves inconvénients : il fallait les peser et les « essayer ». Quand Abraham achète un champ à un personnage du nom d'Ephron pour y ensevelir sa femme Sara, il pèse les 400 sicles d'argent qu'il lui a coûté « en présence des fils de Heth » et probablement de tous ceux qui entraient par la porte de la ville. (Genèse, XXIII.) Plus tard, pour éviter tant de complications – poids, présence de témoins – on trouva plus commode de frapper les lingots d'un sceau officiel, garantissant d'abord la qualité ou l'aloï du métal, puis son poids. Le commerce prenant de grandes proportions, on finit vers le VII^{ème} siècle avant l'ère vulgaire par avoir recours aux pièces de monnaie, c'est-à-dire à des lingots généralement cylindriques de très petite épaisseur, dont des empreintes, sur la face comme sur le revers, garantiraient l'aloï et la valeur d'échange, lui conféreraient droit de circulation. La pesée ne devenait nécessaire que dans le cas où l'on craignait la fraude.

Jusqu'à une époque récente, les marchands chinois étaient invariablement munis d'une petite balance destinée à peser les lingots, la poudre ou les fils d'or ou d'argent.

L'Égypte des Pharaons ne connut pas les pièces de monnaie. On se servit comme instrument de troc : d'or, d'argent, d'electrum, de cuivre, de plomb, de fer qu'on manipulait sous la forme de pépites, de bourses (contenant paillettes ou poudre), de briques (tuiles, barres, plaques), d'anneaux – forme la plus fréquente – appelée tabnous, divisés en dix kites.

En Grèce, dans les colonies grecques ou les pays influencés par la civilisation hellénique, on a employé plusieurs systèmes monétaires qui dépendaient des circonstances politiques et des conditions commerciales des villes ou pays de frappe, mais quel que fut le système, la *drachme* (sicle des orientaux) ou la double drachme ou *statère*, constituait la pièce principale ou étalon.

Dans le système éginétique la drachme d'argent pèse 6 gr. 28

Dans le système lydien le statère d'electrum 15 gr.90

La drachme d'argent attique 4 gr. 36

Le sicle médique ou drachme perse 5 gr. 60

Le double-drachme ou statère d'argent phénicien 11 gr. 20

Le Statère ou double-drachme d'or d'Alexandre 8 gr. 60

Le sicle ou drachme d'argent juif, à l'époque des Macchabées 14 gr. 25

Le statère ou double-drachme d'argent corinthien 8 gr. 22

À comparer avec l'ancienne pièce française de 1 franc (5 francs de notre monnaie actuelle) en argent pesant 5 grammes et la pièce d'or de 10 francs d'avant-guerre pesant 3 gr. 226.

Le denier ou drachme d'argent romain pèse 4 gr. 30, le denier d'argent carolingien, puis féodal, n'atteint plus que 2 à 3 grammes.

Les Grecs avaient une monnaie de compte qu'ils appelaient *talent* (*talenton* équivalait à plateau de balance, poids) et qui représentait la valeur d'une somme d'or ou d'argent pesant le poids d'un talent (poids variable, mais qu'on peut évaluer en moyenne à 19 kg 500). La drachme grecque se subdivisait en hémidrachme ou triobole, diobole ou 1/3 de drachme, l'obole ou 1/6 de drachme, l'hémi-obole. C'était le système duodécimal.

Nous le retrouvons d'ailleurs chez les Romains. L'as de cuivre de Servius Tellius qui pesait une livre romaine (327 gr.) était divisé en 12 onces. Il fallut attendre jusqu'en 269 avant l'ère vulgaire pour frapper de la monnaie d'argent à Rome et comme l'atelier de monnayage était situé dans une dépendance du temple de Junon Moneta (l'avertisseuse), on donna le nom de *moneta* (d'où, provient notre mot « monnaie ») aux espèces qui y étaient frappées. L'or ne fut frappé à Rome qu'au temps de Sylla. L'antique denier romain était divisé en deux quinaires, eux-mêmes divisés en deux sesterces. Sous l'empire romain, la pièce étalon d'or est l'aureus. Constantin établit une nouvelle pièce étalon, le solidus d'or, qui devient, en nos contrées, le sol ou sou.

En France, à partir du moment où le pouvoir central s'affirma, on compta en livres tournois (de Tours, où existait un atelier de monnayage). La Livre tournois se divisait en 20 sols, le sol en 12 deniers, le denier en 2 oboles, l'obole en 2 pite, la pite en 2 semi-pites. Il va sans dire qu'on n'a jamais frappé de livres tournois.

La livre tournois a constamment tendu à diminuer de valeur. En la comparant au franc-or d'avant guerre, elle a valu : de 1258 à 1278 : 20 fr. 26 – de 1278 à 1295 : 20,11 – de 1330 à 1337 : 18,32 – de 1360 à 1,369 : 10,82. En 1400, elle ne valait plus que 9 fr. 81 ; en 1450 : 7,12 ; en 1500 : 5,47 ; en 1559 : 4,06 ; en 1600 : 3,15 ; en ,1650 : 2,02 ; en 1700 : 1,52 ; en 1750 : 1,02 ; en 1800 : 0,99. Le prix du métal baissait, mais l'unité monétaire perdait, parallèlement, de son pouvoir d'achat. Il suffit de multiplier par 5 pour convertir les chiffres ci-dessus en francs stabilisés.

Au moyen-âge et dans les temps modernes, pour faire face à leurs embarras financiers les souverains altéraient la monnaie, en modifiaient la valeur à leur gré, ce qui n'était qu'un expédient tout passager, d'ailleurs, les utilités de consommation ne subissant de fluctuations de valeur que dans une limite assez restreinte. L'altération du poids ou du titre des monnaies, les modifications imposées à leur valeur n'avaient d'effet que dans les paiements que l'État avait à effectuer à ses créanciers sur le moment. Après quelques années de chaos, les prix des marchandises et les salaires finissaient par s'harmoniser avec la nouvelle monnaie.

On a discuté très sérieusement sur le droit du Prince (ou de l'État) d'altérer la monnaie ou de faire varier sa valeur. Nicolas Onesme conseiller de Charles V (comme Bodin au XVI^{ème} siècle) ne lui reconnaissent pas cette puissance. Le conseiller d'État Lebret. (XVII^{ème} siècle) reconnaît au Prince, au contraire, le droit de hausser ou de baisser, le prix de la monnaie quand ses affaires l'exigent. Montesquieu (*Esprit des Lois*, XXII, chap. 11) et le juriste Pothier sont du même avis, avis qu'a confirmé le Code Civil en son article 1895, qui énonce que « l'obligation qui résulte d'un prêt en argent, n'est toujours que de la somme numérique énoncée au contrat. S'il y a eu augmentation ou diminution d'espèces avant l'époque du paiement, le débiteur doit rendre la somme numérique prêtée, et ne doit rendre que cette somme dans les espèces ayant cours au moment du paiement ». Au fond, c'est la thèse de Philippe-le-Bel qui a prévalu, mais, comparé aux stabilisations d'après-guerre, son faux monnayage apparaît comme lamentable : les ministres des finances de ce roi fameux n'étaient que des apprentis au regard de nos conseillers ès-finances contemporains.

L'or et l'argent ayant été trouvés trop incommodes on a fini par remplacer, pour les grosses transactions, la monnaie métallique par la « monnaie fiduciaire » – billets de banque d'État, bons du Trésor – dont l'emploi repose sur la confiance et le crédit, c'est-à-dire sur l'assurance qu'elle peut être à volonté échangeable ou remboursable contre de la monnaie métallique. Il est évident que l'emploi de la monnaie fiduciaire saine évite non seulement l'usure et les ennuis du transport, mais des frais d'assurance, etc.

Quand l'État ne se trouve plus en mesure de rembourser par de la monnaie métallique la monnaie fiduciaire, il décrète que cette dernière aura cours forcé et le papier-monnaie devient l'unique instrument d'échange des habitants du territoire où son emploi est devenu obligatoire. Que nous voilà loin du lingot primitif, monnaie réelle ! Quelle évolution de cette barre de métal qu'on pesait et qu'on essayait de façon à ne point être trompé ni sur la qualité ni sur la quantité, au billet de banque dont la circulation est imposée et dont la valeur est fictive, puisque non remboursable.

Dans ses *Premières Notions d'Économie politique*, M. Charles Gide écrit que la monnaie « est un des plus admirables instruments inventés par l'homme, tout comme l'alphabet ou le système décimal et qui, tout comme ceux-ci, peut servir

indifféremment au mal ou au bien ». Citant l'exemple de certains pays d'Afrique où, en partie, à cause du manque de monnaie, les Noirs sont victimes de l'exploitation la plus éhontée, il constate que « l'avènement de la monnaie est pour eux une libération ».

Si la plupart des communistes-anarchistes prévoient – un peu trop hâtivement – la suppression de toute monnaie dans les transactions que les humains peuvent conclure entre eux – un grand nombre d'individualistes anarchistes (spécialement ceux rattachés à la tendance B. Tucker - J.-H. Mackay – E. Armand) revendiquent le droit d'user d'une valeur d'échange-monnaie au cours des transactions qu'ils peuvent avoir à réaliser soit avec les autres humains, soit plus simplement avec leurs camarades. La frappe libre de la monnaie métallique et la libre émission de la monnaie fiduciaire figurent en bonne place dans la liste de leurs revendications.

Du moment qu'on se refuse à admettre le communisme général de la production et de la consommation, cette attitude est compréhensible et évidemment justifiable. Les individualistes anarchistes n'acceptent point qu'il suffise à un être quelconque de se présenter à un comptoir ou à un magasin – sans justification du travail intellectuel ou manuel qu'il a accompli – pour se procurer tout ce dont il a besoin. Il n'admettent pas la suppression de l'échange entre individus pris personnellement ni son remplacement par un centre privilégié, imposant son intervention. Ils veulent pouvoir jouir personnellement du produit intégral de leur labeur obtenu sans l'exploitation du travail d'autrui et cela grâce à leur possession, à titre individuel et inaliénable, du moyen de production (sol, outils, engins divers). L'échange direct entre producteurs-consommateurs, isolés ou associations, sous-entend une valeur et peu importe sa base : peine que l'objet ou la transformation de la parcelle de matière a coûté ou rareté de l'utilité. La monnaie apparaît comme la représentation ou le signe représentatif par excellence de cette valeur ou *affirmation de l'effort personnel*.

Peu importe, d'ailleurs, au point de vue anarchiste, la forme et la base de la monnaie servant aux échanges ou trocs entre isolés, associations ou fédérations d'associations. Dans un milieu individualiste où n'existeraient ni domination, ni exploitation ou interventionnisme d'un genre quelconque, les étalons, les mesures de la valeur, les instruments d'échange pourraient varier à l'infini. Ils se concurrenceraient et cette concurrence-émulation assurerait leur perfectionnement.

Chaque personne, chaque association se rallierait au système cadrant avec : son déterminisme, s'il s'agit d'individualités – avec le but qu'elle se propose, s'il s'agit d'associations. Par conséquent, de l'individu ou de l'association frappant ou émettant par ses propres moyens sa valeur d'échange-monnaie à l'association créée spécialement pour frapper de la monnaie métallique ou de la monnaie fiduciaire, il y a de la marge. Comme il y a de la marge du bon-heure de travail ou du bon de consommation à la pièce de monnaie-instrument d'échange. Or, il n'est aucune de ces conceptions qui ne puisse trouver place en une économie individualiste anarchiste. D'où s'ensuit que les individualistes considèrent comme relevant de

l'ordre archiste tout milieu social, toute organisation qui les empêcherait de se servir de monnaie ou valeur d'échange, ou encore d'en préconiser l'emploi.

– E. ARMAND.

OUVRAGES À CONSULTER. – A. Arnauné : *La monnaie, le crédit et le change*. – L. Bamberger : *Le métal argent à la fin du XIXème siècle*. – J. Decamps : *Les changes étrangers*. – P. Decharne : *Les petites coupures de billets*. – Delmar : *La valeur des métaux précieux*. – Yves Guyot : *Le probl. de la déflation monétaire*. – Irving Fischer : *L'illusion de la monnaie stable*. – Stanley Jevons : *Économie politique*. – G. Lachapelle : *Les batailles du franc*. – G. Boris : *Probl. de l'or...*, etc.

Accueil

MONOANDRIE, MONOGAMIE n. f.

Monoandrie (du grec *monos*, seul, et *andros*, homme), état d'une femme mariée à un seul homme, se rapporte exclusivement au sexe féminin ; *Monogamie* (du grec *gamos*, mariage), état de la femme mariée ou unie à un seul homme ou de l'homme marié ou uni à une seule femme s'applique à l'un comme à l'autre sexe. *Monogame* s'entend également de l'état d'une personne qui n'a été mariée qu'une seule fois.

La Grèce et Rome, polythéistes, n'ont jamais attribué qu'une importance relative à la monogamie et toujours dans un sens favorable à l'élément masculin du couple.

À Rome, le concubinat, admis en dehors du mariage, jouissait d'un statut légal.

Les dieux de l'Olympe donnaient de si fréquents coups de canif dans le contrat matrimonial qu'il aurait fallu à leurs sectateurs une dose de naïveté peu commune pour prendre la monogamie au sérieux.

On trouve dans notre code une allusion à cette légalisation du concubinat, puisque le fait d'entretenir une concubine hors du domicile conjugal ne constitue pas un délit. D'ailleurs, alors que la femme convaincue d'adultère est passible d'emprisonnement de trois mois à deux ans (*C. pén.* § 337), le mari qui aura entretenu une concubine dans la maison conjugale s'en tire avec une amende de 100 à 2.000 francs (*C. pén.* § 339).

Il fallut le christianisme – monothéiste – pour faire apparaître la monogamie comme un idéal religieux et social. Selon la thèse chrétienne, le mari est censé aimer son épouse comme le Seigneur aime l'Église – c'est la définition paulinienne des rapports entre conjoints ; des enfants sont la suite de l'union conjugale et la famille qui en résulte est une reproduction en miniature de la communauté chrétienne. Dans ces enfants, le couple chrétien se voit et se sent continué, en attendant de poursuivre spirituellement, au-delà du tombeau, l'union commencée charnellement ici-bas, il est vrai, mais sanctifiée par un sacrement. De l'autre côté de la tombe, les parents retrouvent également leurs enfants. Comme il est entendu que, dans la Cité céleste, il n'y a pas de différenciation sexuelle, cela résout bien des difficultés.

Dans la société chrétienne (et la société civile lui ressemble beaucoup en ce domaine), la femme et les enfants obéissent au mari comme l'Église obéit à son chef spirituel : l'hérésie, c'est-à-dire l'affirmation d'une volonté autre que celle de l'époux ou du père – n'est pas plus admissible dans la famille que dans l'Église. Domestiques, soyez soumis à vos maîtres ; femmes, soyez soumises à vos maris ; enfants soyez soumis à vos parents – tel est l'idéal chrétien, celui du moyen âge et celui de la société moderne, dont tous les codes, malgré certains adoucissements de détail, reflètent cette conception religieuse des conséquences de l'union monogame.

Voici quelques articles du Code Civil qui suffiront à convaincre tout lecteur impartial de la corrélation existant entre la conception canonique du mariage et la notion laïque.

Si l'article 214 exige que le mari protège sa femme (comme le Seigneur le fait pour l'Église), la femme doit obéissance au mari ; elle est obligée d'habiter avec son mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider ; Un arrêt de la Cour de Cassation (9 août 1826) a décidé que le mari dont la femme refuse d'habiter avec lui peut l'y contraindre *manu militari* ; un autre arrêt (26 juin 1878) a décidé que les juges peuvent prononcer une condamnation à des dommages-intérêts contre la femme pour la contraindre à réintégrer le domicile conjugal.

Quant à l'enfant issu du mariage monogamique, voici le statut qui le régit : il reste sous l'autorité de ses père et mère jusqu'à sa majorité ou son émancipation ; le père seul exerce cette autorité durant son mariage ; l'enfant ne peut quitter la maison paternelle sans la permission de son père, si ce n'est pour enrôlement volontaire, après l'âge de 18 ans (art. 372, 373, 374 du Code Civil). Le père a même le droit d'interdire à ses enfants toute communication avec les membres de la famille ; il faut qu'il s'agisse des ascendants pour que les tribunaux puissent intervenir et autoriser de simples visites (Cour de Cassation, arrêts du 28 juil let 1891 et du 12 février 1894).

Bien plus, si l'enfant est âgé de moins de seize ans, le père peut, s'il en est gravement mécontent, le faire détenir pendant un mois au plus, sans que le président du tribunal d'arrondissement puisse refuser de délivrer l'ordre d'arrestation (C. civ. § 376).

Pour en revenir à la conception chrétienne du mariage, il convient de remarquer ici que le christianisme ne faisait que répéter et accomplir le mosaïsme – autre religion monothéiste – qui prescrivait un châtement très rigoureux pour l'adultère de la femme. Jésus n'a jamais sanctionné l'adultère. S'il s'est refusé à condamner la femme adultère (et ce récit manque dans les missels les plus anciens), c'est parce que ceux qui voulaient lapider la malheureuse faisaient, en secret, la chose qu'ils lui reprochaient. Dans son entretien tout spirituel avec la Samaritaine, Jésus lui fait bien remarquer que l'homme avec lequel elle vit n'est pas son mari (Jean, VI). D'ailleurs, il est de toute évidence qu'il s'agit uniquement ici d'une relation symbolique : puisque les juifs orthodoxes ne veulent pas du message divin,

il sera porté aux hétérodoxes, tels les Samaritains, et même des femmes aux mœurs dissolues l'entendront.

Il suffit de lire le XIXème chapitre de Matthieu et le Xème de Marc – deux évangiles les plus imprégnés de l'esprit mosaïque – pour se rendre compte que Jésus était hostile au divorce ou à la répudiation, sauf en cas d'adultère. Dans le chapitre précité de Marc, il déclare nettement : « Celui qui répudie sa femme et en épouse une autre commet adultère à son égard ; si une femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet adultère ».

Il va sans dire que pour examiner le problème de la monogamie, les individualistes anarchistes se placent à un tout autre point de vue que la société actuelle, toute saturée d'esprit judéo-chrétien.

On peut considérer comme cellule fondamentale d'un milieu social donné la famille – le couple – l'individu. Si l'on considère l'unité humaine, prise isolément et personnellement, comme la cellule initiale du groupe, on y relativera la forme de vie sexuelle qui s'y pratiquera à l'individu, envisagé à part toute cohabitation, toute limitation à son expansion sentimentale ou sexuelle, tout sentiment de propriété affective ou corporelle, toute entrave à sa recherche de désirs ou de sensations.

Le problème de la monogamie consiste à savoir si cette expression de la vie sexuelle, même pratiquée temporairement, est restrictive ou non de la liberté personnelle dans le domaine sexuel – si elle favorise ou non les possibilités d'expérience et d'initiative individuelles dans tous les domaines – si elle est bonne conductrice de sociabilité – si, en un mot, les avantages qu'elle procure compensent les pertes qu'elle occasionne.

Lorsque Edward Carpenter fait remarquer qu'à force de cohabitation et de fidélité ou d'exclusivisme sexuel ou sentimental, les éléments du couple finissent par se ressembler non seulement moralement, mais encore physiquement, il énonce, sans en tirer toutes les conséquences, une constatation qu'aucun individualiste ne saurait enregistrer sans frémir en son for intime. Il n'est pas question ici de débauche ou de laisser aller sexuel, la question est bien plus haute. Que du fait de l'exercice de la monogamie, un individu puisse se fondre tellement dans un autre qu'il en perde sa faculté propre de raisonner, de chercher, d'apprécier, de choisir – voilà qui ne peut s'admettre dans un milieu basé sur l'*ego*, l'unique.

Même s'il n'y avait pas absorption, s'il y avait simple amputation des attributs personnels de l'un des éléments du couple par suite de la supériorité ou de l'influence de l'autre élément, le milieu individualiste y perd nécessairement. Les désirs, les initiatives, les espoirs refoulés sont autant de pertes sèches pour lui, puisqu'il ne saurait jouir des conséquences que tout cela pourrait provoquer. Pour un milieu basé sur le fait individuel, l'accaparement ou l'exclusivisme monogamique est un rapt ou un vol : il ne peut pas être un facteur de sociabilité. Là où un des composants du milieu individualiste aliène son autonomie sentimentale ou sexuelle

à un seul de ses coassociés, il devient comme un étranger, un hors-du-camp par rapport aux autres, dans ce domaine tout au moins et nous savons quelle est l'étendue de son rayonnement.

La monogamie est-elle productrice d'autonomie individuelle, toute question sentimentalo-sexuelle mise de côté ? Favorise-t-elle davantage les possibilités d'expansion individuelle, de liberté de choix d'expérimentation, de conclure des contrats. Voilà le problème posé au point de vue individuel et il n'est pas ailleurs.

On ne peut nier que la monogamie tende sans cesse à sacrifier à l'autre l'un des éléments du couple – tantôt l'un, tantôt l'autre dans les circonstances les plus favorables. L'un des éléments s'abstiendra de passer certains contrats parce que l'une ou plusieurs de ses clauses déplaisent à l'autre élément ; ce dernier s'interdira, mû par le même motif, certains déplacements certaines tentatives, certaines aspirations même ; il renoncera à fréquenter certaines personnes. Tout cela parce que ces contrats, ces tentatives, ces aspirations, ces fréquentations risquent de troubler l'harmonie sans laquelle la monogamie cesse d'être praticable. De sorte que les individualistes anarchistes n'ont pas tort de reprocher à la monogamie d'impliquer abstention, restriction, refoulement, résignation.

Que ce soit au point de vue intellectuel, éthique, sentimentalo-sexuel, la fréquentation simultanée de plusieurs individualités ne peut que profiter à l'*ego*. Il en est de cette fréquentation comme d'un voyage à la découverte : faire connaissance d'autres coutumes que celles auxquelles on est habitué, fouler d'autres sols, contempler d'autres panoramas, s'assimiler de nouveaux dialectes, enrichit inévitablement l'explorateur. La connaissance intime de plusieurs autrui peut faire jaillir des profondeurs du moi des aspects nouveaux de la personnalité, aspects qui seraient à jamais demeurés ensevelis et stériles sans cette occasion.

Ces considérations diverses – et on pourrait les étendre – indiquent pourquoi les individualistes anarchistes, ne considèrent pas la monogamie comme favorable à l'expansion de l'unité individuelle ou de tout milieu basé sur le fait individuel. Toute réserve étant faite pour certains déterminismes particuliers, se révélant à la suite d'expériences loyalement faites et ayant assez duré pour en tirer une conclusion.

Nous n'ignorons pas que, dans la société actuelle, les conditions économiques permettent difficilement à la femme de se tirer d'affaire toute seule. Mais on ne voit pas pourquoi une association d'ordre économique entre un homme et une femme – qu'elle soit basée sur l'affinité idéologique, la communauté de vues au point de vue éthique, un rattachement d'ordre affectueux ou autre – impliquerait fatalement observation de la restriction à la capacité d'essai, entrave à la saisie des occasions, exclusivisme monopolisateur. Il ne peut venir à l'esprit d'un individualiste anarchiste, femme ou homme, parce que, dans le ménage, il apporte tout ou partie des ressources indispensables à son fonctionnement, de proposer un contrat restreignant l'amplification individuelle, limitant le champ d'expériences de son ou de ses coassociés. De tels contrats entre camarade ne peuvent se supposer. Même

une association de camaraderie amoureuse ne saurait interdire à ses membres (sauf lorsqu'il y a à redouter l'intrusion d'éléments archistes, suspects, un danger d'indiscrétion ou quelque péril pour l'ensemble) d'entretenir des relations affectives avec des personnes n'appartenant pas à l'association dont ils font partie.

On peut comprendre et admettre qu'un des membres de l'association économique ou idéologique veuille être monogame pour son propre compte, mais qu'il l'impose à un ou plusieurs de ses coassociés, cela ne peut s'imaginer entre gens respectueux de l'autonomie d'autrui. Parce qu'on fait « bouillir la marmite », tracer des limites aux possibilités d'expansion de ses cohabitants, ce n'est pas compréhensible de la part d'un anarchiste, c'est-à-dire d'un humain dont la préoccupation principale est non la question économique, mais la délivrance de la tutelle autoritaire. Tout au moins, quand il s'agit de ceux de « son monde », de ceux qui parlent la même langue que lui.

– E. ARMAND.

(Voir : *polygamie, sexe, sexualité, sexuelle (morale)*, etc., etc.)

Accueil

MONOGÉNISME n. m. (de *monos*, seul, et *genos*, race)

Théorie qui fait remonter à un type primitif *unique* toutes les races du globe (voir *Races*). Religions antiques, christianisme, traditions l'ont professée et soutenue. Des savants jusqu'à nos jours s'y sont ralliés, de Buffon à de Quatrefages. Parmi ceux qui soutiennent la multiplicité des origines, citons : Bory de Saint-Vincent, Lamarck, puis Morton, Gliddon, Knox et Agassiz, auxquels il faut ajouter, pour leurs recherches ethniques sur les métissages et le berceau de certains types (scandinaves, celtes, etc.) : Pœsche, Schrader, Peuka, Laumonier et Gumplovicz.

On lira avec intérêt sur ce sujet ; *Introduction à l'étude des races humaines* : de Quatrefages ; *La lutte des races* : Gumplovicz ; Les procédés de défense de la race ; *Homogénéité et dégénérescence* : J. Laumonier ; *Le préjugé des races* : Jean Finot ; *L'anthropologie* : Topinard ; *Mémoires de la Société d'anthropologie* : P. Broca ; *Paradoxes* : Max Nordau ; *Anthropologie* : Waitz ; *De l'origine des espèces* ; *De la variation des animaux* : Darwin ; *Principes de biologie* : Spencer ; *Mécanisme de la variation des êtres vivants* : A. Gautier, etc.

Accueil

MONOPOLE n. m. lat : *monopolium*, (du grec, *monopôlion*, de *monos*, seul, et *pôlein*, vendre)

Étymologiquement, c'est donc le privilège pour un individu, un groupe, une organisation d'être seul à vendre tel ou tel produit. Le sens s'en est étendu aux faits sociaux, aux actes économiques les plus divers. On dit maintenant tout aussi bien le monopole de la vente, ou de l'achat, de la fabrication, de l'extraction, le monopole de l'enseignement, etc. Mais à ce mot s'attache toujours le même caractère d'exclusivité, qu'il s'agisse des faits, de l'usage ou du droit. Pratiquer un monopole consiste (soit légalement) avec l'aide du gouvernement ou de privilèges reconnus et protégés par la loi, (soit en fait par une organisation puissante) à supprimer toute concurrence sur telle ou telle opération économique déterminée.

Proudhon dénonçait déjà vigoureusement « l'égoïsme monopoleur ». Il disait : « Le monopole est, pour l'homme qui ne possède ni capitaux, ni propriété, l'interdiction du travail et du mouvement, l'interdiction de l'air, de la lumière et de la subsistance... Le monopole s'est enflé jusqu'à égaler le monde ; or un monopole qui embrasse le monde ne peut demeurer exclusif, il faut qu'il se républicanise ou bien qu'il crève. » Il signifiait ainsi au monopole total (capitalisme particulier ou d'État) l'impossibilité d'exister. Le monopole symbolisait à ses yeux cette redoutable tyrannie économique dont notre siècle aura vu l'apogée et, souhaitons-le, la défaite.

On range généralement les monopoles dans trois catégories : les monopoles naturels, les monopoles fonciers, les monopoles légaux. L'économie moderne s'est enrichie de monopoles de fait.

Les premiers se rapportent aux inégalités naturelles, aux capacités de tout ordre qui différencient les hommes (force physique, adresse, aptitudes techniques, intelligence, volonté, etc). Ce « privilège devant la vie » influence les vertus productrices et tend à commander la rémunération de l'effort. Pour ce qu'il écrase le *défavorisé naturel*, les écoles socialistes se sont élevées contre ce monopole. Elles tendent à lui substituer une économie compensatrice dont la formule « De chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins » est l'expression la plus large. Quelques essais fragmentaires n'ont pu démontrer la valeur de ce correctif, non plus que l'infirmier. Il a pour lui nous semble-t-il, la vertu d'introduire l'équité humaine là où la naissance a prodigué un choquant et douloureux déséquilibre. Mais il reste à trouver les modalités heureuses qui assureront la vitalité du principe...

Les monopoles fonciers ont trait à l'appropriation privée du sol (nous les

reverrons à ce dernier mot). On sait déjà quels dangers fait courir à la collectivité un tel accaparement. Moins sensible dans les pays où la propriété est fortement divisée, son arbitraire éclate dans un pays où – comme hier en Russie et aujourd'hui encore en Angleterre – la richesse foncière est entre les mains d'une poignée de hobereaux...

Les monopoles légaux qui sont par excellence les monopoles d'État et ceux dont l'État garantit à des particuliers l'exercice et le fruit, ont pour eux l'apparence de la légitimité, puisqu'ils fonctionnent sous l'autorisation et le contrôle de l'autorité légale. On a vu suffisamment en cet ouvrage quelles illusoires garanties offre cette autorité pour qu'il soit inutile de faire ressortir que ces monopoles – sous le couvert du bien public et de l'intérêt général – ou poursuivent un but purement fiscal et assument, indirectement et hypocritement, une pressuration intense du contribuable, ou ramènent entre des mains privilégiées les avantages d'exploitation dont tous les bénéficiaires devraient revenir à la nation. Ceux du tabac, des allumettes, de la monnaie, de certaines administrations sont du type du premier ordre. Ceux des mines, des chemins de fer sont caractéristiques du second.

Le monopole d'État n'est qu'un impôt déguisé. S'emparant du commerce d'un objet de consommation, l'État en interdit la fabrication, l'échange et la vente dans le commerce libre et, naturellement, conserve pour lui tous les bénéfices de l'opération. Ces monopoles d'État sont une véritable exploitation du consommateur qui paie fort cher des produits médiocres. On voit couramment les produits monopolisés, de très mauvaise qualité, être vendus plusieurs fois leur valeur réelle, tels les allumettes et le tabac en France. Incapacité, négligence, mépris souverain du public président librement aux fabrications d'État. N'a-t-on pas vu « notre » manufacture nationale employer, pour ses allumettes, des bois ignifugés ?... Le consommateur ne peut ni se défendre, ni s'adresser à un concurrent. Notre maître, l'État, seul arbitre, est aussi notre unique et couteuse Providence...

Il est assez curieux (et aussi significatif) que des partis politiques, dits d'avant-garde (socialistes, radicaux-socialistes) aient inscrit dans leurs programmes, la consolidation des monopoles d'État existants et l'extension du principe de monopole à d'autres produits. On peut aisément se rendre compte, par le fonctionnement des monopoles existants, que le consommateur serait livré pieds et poings liés aux fantaisies d'une administration complètement irresponsable.

Quant aux « monopoles de consentement » – concessions d'exploitation délivrées à certains individus ou, plus fréquemment, à des compagnies exploitantes – ils constituent une véritable escroquerie au détriment du public. Beaucoup de services publics d'intérêt général sont ainsi mis sous la coupe d'une poignée d'exploiteurs. Exemples probants : les monopoles accordés aux compagnies de chemin de fer, tramway, gaz, électricité. Ces compagnies commencent généralement à se faire octroyer de très fortes subventions d'établissements par les pouvoirs publics, État, départements ou communes. Les actionnaires fournissent le reste. Ensuite, par des conventions ou avenants passés avec les dits pouvoirs publics, elles

majorent fortement les tarifs de la consommation, sous prétexte d'amortissements. Enfin, elles se font réserver des garanties

d'intérêts ; c'est à dire que les pouvoirs publics s'engagent à couvrir les déficits éventuels. Les Compagnies de chemin de fer, en France, ont ainsi reçu de l'État un chiffre élevé de milliards. On peut dire que le terrain que le terrain, les voies, le matériel et les bâtiments ont été payés par l'État, c'est à dire par les contribuables, ce qui n'empêche pas que tout cela demeure la propriété exclusive de la Compagnie concessionnaire.

Je pourrais citer également les exemples de plusieurs compagnies de gaz. Par une majoration des tarifs du prix du mètre cube et de locations d'appareils, elles amortissent toute la valeur de leurs usines, matériel, canalisation, etc., en quinze ou vingt années. Certaines fonctionnent depuis trois quart de siècle et ont ainsi amorti trois ou quatre fois leur capital. Le montant des actions a même, en certains cas, été remboursé intégralement. De nouvelles actions ont été délivrées à titre gratuit aux anciens actionnaires, représentant l'augmentation réelle du capital – nouvelles installations, nouveau bâtiments, etc. – réalisée avec les bénéfices des exercices. Les consommateurs, qui n'ont pas la possibilité d'aller se fournir ailleurs, qui sont scandaleusement rançonnés, qui n'ont pas la faculté de protester, ont payé le capital initial, ont payé les améliorations ultérieures, ont tout payé, et ce sont les actionnaires qui restent propriétaires de l'exploitation. Ceci constitue une véritable escroquerie, mais escroquerie couverte par les lois et les conventions ayant force de lois.

Dans un pays comme la France, des milliards sont annuellement extirpés à la consommation, des fortunes s'échafaudent, sous le couvert du monopole, soi-disant instauré dans l'intérêt public.

Il va sans dire qu'entre les politiciens détenteurs de fonctions publiques et les dirigeants des compagnies à monopole, c'est le régime des tractations louches et malhonnêtes, des pots-de-vin, qui est la règle normale. Pour modifier, à leur avantage, telle ou telle clause de la convention, les dirigeants de la compagnie n'hésitent pas à récompenser largement le politicien qui leur facilite l'opération.

Ce genre de monopole a une autre conséquence très importante au point de vue de l'économie sociale : il constitue une entrave sérieuse au développement du progrès technique. Telle invention nouvelle, par exemple, ou quelque perfectionnement peut amener un produit concurrent à diminuer la consommation du produit monopolisé. Pesant de toute la force de leurs relations, les compagnies à monopoles font décréter des mesures pour tuer dans l'œuf cette concurrence.

Le transport des produits lourds par voie fluviale a été très entravé par les Compagnies de chemins de fer, lesquelles ont fait pression sur les gouvernants pour qu'on ne les facilite pas, qu'on les décourage, au contraire, par toute une série de « raisons ».

L'automobilisme – surtout sous la forme autobus – aurait dû depuis longtemps permettre des communications entre les communes rurales qui, en majorité, n'ont pas de gares. On a tout fait pour faire échec à cette commodité, qui aurait réduit le trafic ferroviaire. Et si maintenant des lignes d'autobus s'établissent avec plus de fréquence, c'est que, par un accord, leur exploitation a été livrée aux compagnies de chemins de fer, qui complètent ainsi leur monopole de la voie ferrée par le monopole des transports en commun sur route.

Les concessions minières sont également une autre sorte de monopole. Par loi ou décret, on a conféré à une société ou à une individualité le droit exclusif d'extraire la houille ou le minerai sur tel territoire déterminé. Toute l'exploitation minière ayant ainsi été répartie entre quelques compagnies, il en résulte que la consommation se trouve livrée aux appétits des concessionnaires de ces compagnies, lesquels réalisent de ce chef des profits scandaleux. On cite telle compagnie de mines, dont les actions, émises à mille francs, il y a 50 ou 75 ans, se négocient couramment à des centaines de milliers de francs – après avoir été totalement remboursées aux actionnaires.

C'est surtout dans les colonies que le régime des concessions et monopoles privés s'épanouit sans mesure. Sur d'immenses superficies, le monopole de la culture est attribué à certaines sociétés. Également le monopole du commerce, des ports, etc., etc. On est allé jusqu'à établir l'esclavage (dénommé travail forcé) au profit des compagnies à monopole, en leur accordant le droit de réquisitionner la main-d'œuvre, de la faire travailler et de la payer suivant le régime du bon plaisir des administrateurs.

À côté de ces monopoles officiellement reconnus et légalisés, il y a les monopoles *de fait*, organisés par les trusts (voir ce mot), cartels ou consortiums capitalistes.

Quelques gros magnats d'une industrie, ou quelques financiers, réalisent une entente pour mettre la main sur toute cette industrie. Soit en absorbant les concurrents par libre accord ou en achetant leurs actions, soit en les tuant par la concurrence et le « dumping », ils parviennent, en fait, à devenir (nationalement ou internationalement) les maîtres de la dite industrie, pour la fabrication, les échanges et la vente. Dès le moment où ils ont ainsi réalisé un véritable monopole de fait, où la consommation doit obligatoirement passer sous leurs fourches caudines, ils se conduisent comme les dirigeants des sociétés à monopole légal. Les consommateurs, ne pouvant plus se défendre, sont rançonnés sans merci ; et les monopolistes, raréfiant à volonté les produits du marché, en fixent les prix à leur convenance, et réalisent, de ce fait, de formidables profits.

Sous quelque forme qu'il se présente, le monopole n'est qu'une entreprise de spéculation, un pacte de famine, une escroquerie. Le monopole n'a qu'un objectif : mettre en coupe réglée la consommation, tondre le consommateur.

Les économistes qui défendent la société bourgeoise prétendent que l'équilibre économique s'y établit tout naturellement par le jeu du marché libre, de la concurrence. Il peut y avoir, disent-ils, des périodes troublées où la concurrence ne joue plus, mais cela ne peut être que provisoire, temporaire. La loi de l'offre et de la demande rétablit automatiquement un équilibre normal des prix. Une marchandise vendue chère attire les producteurs qui se dépêchent d'en fabriquer, et cette affluence de la production fait baisser les prix.

Tout cela, c'est de la théorie bourgeoise, mais la réalité est toute autre. On peut affirmer, sans crainte de démenti, que la libre concurrence n'existe pas dans la majorité des cas. Les monopoles des États, les monopoles des services d'intérêt public, les monopoles de fait créés dans les industries essentielles, les monopoles établis par des mesures douanières, ont, dans la pratique, à peu près supprimé la concurrence. La consommation est à la merci des industries et des trafics privilégiés, des compagnies concessionnaires.

Cette théorie de l'équilibre par la concurrence est une pure hypocrisie. Si l'on recherchait l'origine de toutes les grandes fortunes, on trouverait, neuf fois sur dix, à la source, un monopole quelconque, officiel ou non.

En fait, grâce à la pratique du monopole, les États d'une part, les organismes capitalistes d'autre part, ont pratiqué l'accaparement des produits et permis ainsi la réalisation de profits plus qu'abusifs, au détriment de la grande masse du public.

Il ne peut en être autrement dans une société basée sur le principe de l'autorité. Les maîtres s'entendent pour spolier les esclaves. L'expropriation des compagnies à monopole et la remise de leurs biens aux libres associations des usagers et du personnel, ne sera qu'une mesure de stricte justice une restitution d'un bien malhonnêtement acquis.

Ce n'est, en effet, logiquement, ni à l'État ni aux pouvoirs publics, ni aux groupements capitalistes, qu'il appartient de diriger les services publics et les industries, mais aux consommateurs intéressés, aux usagers organisés pour tirer de ces services la plus grande utilité, le plus de bienfaits possibles et aux meilleures conditions.

– Georges BASTIEN.

MONOPOLE

On a vu plus haut que le « monopole » est le privilège exclusif de fabriquer ou de vendre certaines utilités, d'exploiter certains services, d'occuper certaines charges

publiques. Il y a ainsi des monopoles légaux et des monopoles de fait.

Il y a monopole légal lorsque l'État se réserve, par des lois, des décrets, des ordonnances, l'échange, l'émission, la fabrication, la vente de certaines productions – frappe de la monnaie, fabrication de la poudre, émission de billets de banque ; exploitation des postes, téléphones ; des moyens de transport et de charroi, du gaz, de l'électricité (on dit alors que ces monopoles sont exercés dans un but d'ordre et de sécurité publique) – tabac, allumettes, alcool, etc. (on dit alors que c'est dans un but fiscal) – réserve à des inventeurs, des industriels, des commerçants, des producteurs intellectuels d'un monopole temporaire leur garantissant l'exploitation exclusive de leurs découvertes ou initiatives productrices (on dit alors que c'est dans un but d'encouragement à la science, à la production intellectuelle, à l'industrie, etc.).

Les monopoles de fait sont ceux qui suppriment ou limitent la concurrence professionnelle, commerciale ou industrielle en favorisant un individu ou une catégorie au détriment d'autres individus ou catégories (agents de change, médecins, pharmaciens, notaires, avoués, tenanciers de maisons de tolérance, etc.)

La lutte contre les monopoles tient une trop grande place dans le mouvement individualiste anarchiste rattaché à l'école Warren-Tucker pour que nous n'examinions pas les raisons de cette attitude et les conclusions qu'ils en tirent. Cette école – qui se réclame également de Proudhon – dénonce quatre grands monopoles :

1° *Le monopole monétaire*, c'est-à-dire la confiscation par l'État – à son profit – de l'émission des billets de banque et de la frappe de la monnaie. Du fait de ce monopole, les détenteurs de monnaie perçoivent un intérêt pour son usage journalier, si bien qu'un très grand nombre de personnes sont empêchées de produire ou de faire du commerce pour leur compte à cause des taux élevés qu'il leur faut payer pour obtenir du crédit. Journallement, des millions et des millions de consommateurs paient des milliards de dollars, marks, lires, francs, pesos, pesetas, etc., etc., à titre d'intérêt supplémentaire sur les produits qu'ils se procurent.

2° *Le monopole foncier*, c'est-à-dire la faculté légale que possède le propriétaire de sol de laisser ses terrains improductifs ou de ne pas les occuper lui-même. Le résultat de ce monopole, c'est le loyer, la rente de la terre, qui affecte tout le monde.

3° *Le monopole des douanes*, qui maintient à des prix élevés les utilités fabriquées, confectionnées, façonnées ou finies à l'intérieur, d'où perte pour le consommateur, qui ne peut bénéficier de la concurrence extérieure.

4° *Le monopole des brevets*, marques de fabrique, droits d'auteur, etc., qui empêche ou limite la concurrence et l'initiative en matière d'inventions, de spécialités industrielles, etc...

Cette école ne dit pas que la disparition de ces quatre monopoles abolirait absolument l'inégalité, mais elle produirait l'abondance et, de ce fait, l'inégalité tendrait toujours plus à disparaître.

Clarence L. Swartz, l'un des disciples immédiats de Tucker, a cherché à étayer cette thèse, dans *What is mutualism ?* en se basant sur les statistiques officielles relatives à la richesse et au revenu aux États-Unis, statistiques datées 1926. Voici, d'après elles, pour la période quinquennale 1918-1923, la répartition moyenne des revenus totaux des États-Unis :

Gages et salaires 50 %

Bénéfices commerciaux et industriels 20 %

Profits du capital, vente de terrains, garanties et nantissements, ventes d'actif divers, etc. 4 %

Loyers, redevances, intérêts et dividendes 26 %

Les 20 % attribués aux bénéfices commerciaux et industriels se divisent naturellement en deux sections :

La première comprend les bénéfices provenant de l'initiative et de l'habileté dans la gestion des affaires ou entreprises de caractère commercial ou industriel, c'est ce que C.-L. Swartz appelle *Profit of Enterprise*. Il pense que sur ces 20 %, il lui revient 6 %.

La seconde section comprend les bénéfices provenant des droits de douane, des exemptions de taxe, des privilèges spéciaux. 1° Prenons les droits de douane : en examinant les divers tarifs de douane en vigueur aux États-Unis depuis 50 ans, on s'aperçoit qu'ils ont eu pour effet de faire hausser d'un tiers le prix général des objets de consommation ; on peut sans exagérer évaluer au tiers de cette surcharge ou 11 % le bénéfice personnel des fabricants, manufacturiers, intermédiaires ; 2° Des documents officiels montrent que 1/8 à 1/10 des taux payés pour les utilités publiques le sont à titre de franchises, d'exonérations, de dégrèvements, de privilèges, de primes diverses. La même chose peut se dire des frais de transport ; 3° Il y a enfin les bénéfices résultant d'exemption et de privilèges légaux concédés aux industries de l'agriculture, du bâtiment, des mines. Tout cela, C.-L. Swartz l'appelle *Profit of Privilege*.

En estimant à 10 % le bénéfice des opérations effectuées sur la fabrication, le négoce, les transports et les utilités publiques privilégiées, c'est rester au-dessous de la vérité. En 1922, le revenu brut de ce groupe s'élevait à 90 milliards de dollars, dont le 10 % est 9 milliards de dollars, soit, du revenu national total : 14 %.

Rétablissons ainsi le tableau ci-dessus :

Revenu national des États-Unis (moyenne 1918-1923) : 64 milliards de dollars.

Répartition : % Milliards de

Gages et salaires. 50 % 32

Bénéfices initiative ou entreprise particulière. 6% 3,8

Bénéfice du Privilège. 14 % 9

Profit du capital, ventes de terrains, garanties et nantissements, ventes

d'actifs divers. 4% 2,6

Loyers, redevances, intérêts et dividendes. 26 % 16,6

Soit 100 % 64,0

Revenu de l'effort et du travail. 56 % 35,8

Revenu du privilège. 44 % 28,2

100 % 64,0

Mais ce n'est pas tout, les dépenses gouvernementales, aux États-Unis, s'élèvent à 11 milliards de dollars, soit 8 à 10 % du revenu national annuel. Comme la plus grande partie des impôts est finalement payée par les salariés en tant que consommateurs, il est très modéré d'en déduire que 10 % de ce qui est attribué à l'effort et au travail lui est enlevé pour subvenir à l'improductive activité gouvernementale. Il faut donc ramener à 46 % la part du revenu de l'effort et du travail.

Il ressort de tout cela que 50 % au moins du revenu total annuel des États-Unis est versé ou extorqué à titre de tribut ou de taxe au profit du monopole ou pour l'entretien de l'improductif appareil gouvernemental ; de sorte que si les femmes et les hommes employés, aux États-Unis, à un effort productif, recevaient le salaire intégral de leur travail, ils toucheraient le double de ce qu'ils reçoivent actuellement. Il est à présumer qu'il en est à peu près de même dans les autres pays.

– E. ARMAND.

À CONSULTER. – A. Fourgeaud : *La rationalisation*. – Liefmann : *Cartels et trusts*. – G. de Novion : *Le Monopole des assurances*. – Marchis : *Le monopole de l'alcool*. – etc.

Accueil

MONOTHÉISME n. m. (de *monos*, seul, et *thêos*, dieu)

D'instinct, l'homme projette hors de lui-même ses idées, ses sentiments, son activité ; il les prête aux animaux, aux plantes, aux objets inanimés, peuplant ainsi le monde d'esprits plus ou moins semblables au sien. L'enfant invectivera la table contre laquelle il s'est heurté, la menacera, la frappera, croyant lui rendre le mal par lui éprouvé. Dans la fable, l'homme continue de prêter aux choses, aux plantes, aux animaux surtout, des vices et des qualités qui sont le propre de son espèce. Nous voyons le sauvage fétichiste entretenir, comme l'enfant, des relations amicales ou hostiles avec les esprits logés dans les objets qui l'entourent. Et l'histoire montre que l'animisme inspira les formes primitives du sentiment religieux : totémisme, magie en découlent en droite ligne. Par suite du besoin de simplifier, d'unifier, inhérent à l'esprit humain, une réduction du nombre des dieux devait s'opérer au cours des siècles ; le monothéisme en fut le résultat final. Mais chrétiens, juifs ou musulmans conçoivent toujours Dieu d'une façon essentiellement anthropomorphique ; et nos pires tendances sont bénévolement attribuées à ce prétendu roi du monde. Orgueilleux jusqu'à la folie, il n'est satisfait que si l'on marmotte à son adresse d'interminables compliments ; son nez a besoin d'un continuel encens ; du genre humain il fait l'escabeau de ses pieds ; ses yeux se repaissent du spectacle des peuples prosternés. Son mépris de la justice est tel que pour punir Adam et Ève, il se venge sur leurs malheureux descendants ; il condamne à mort tous les premiers-nés des Égyptiens, en haine du pharaon ; Il frappe Huza qui, mû par une excellente intention, retient l'arche d'alliance prête à tomber. Après avoir fait tuer les madianites mâles, Moïse ajoutera au nom de Jahveh : « Tuez donc maintenant les mâles d'entre les petits enfants et tuez toute femme qui aura eu compagnie d'homme ». Jésus, dieu pourtant plus pitoyable, continue de tourmenter en enfer quiconque transgresse les innombrables lois promulguées au profit des puissants. Il ordonne de pardonner, mais se venge avec une cruauté qui dépasse de loin celle de Néron ou de Caligula : digne fils du Père Éternel qui n'hésita pas à le sacrifier lui-même et à le faire mourir sur une croix, tant il était altéré de sang, au dire des théologiens. Le rite essentiel de catholicisme reste de nos jours, la manducation du corps de Jésus, « bien que dévorer cette chair, déclare saint Augustin, paraisse plus affreux que de tuer un homme ». La messe est le renouvellement des angoisses du Calvaire ; la cène, de l'aveu de saint Cyrille, est un banquet de cannibales. Par bonheur, cette anthropophagie, devenue symbolique, se borne présentement à manger un bout de pain où Jésus demeure invisible. Ajoutons que Dieu s'améliore avec le temps ; simple reflet des tendances humaines,

il change et se transforme comme ces dernières. Le développement du *cordicolisme*, les transports d'amour prêtés par Marie Alacoque au successeur de Jahveh, en fournissent un exemple frappant. Après de longues hésitations, l'Église a fait siennes les élucubrations de cette hystérique, n'osant pas s'attarder à la conception, passée de mode, d'un dieu éternellement grincheux. Déjà la thèse du petit nombre des élus, admise par tous au moyen-âge, est répudiée par des théologiens très orthodoxes ; ne désespérons pas de voir le pape éteindre le feu de l'enfer ou presque et mettre à sa place un brasier d'amour. Loin d'être devancés par Dieu, les hommes le traînent péniblement à la remorque du progrès.

Ceux qui considèrent la Bible comme un livre inspiré soutiennent que le monothéisme est antérieur au polythéisme. D'après ce livre, disent-ils, Adam et Ève apprirent de la bouche de Jahveh qu'il était le seul dieu, l'unique créateur du ciel etc de la terre ; c'est plus tard que leurs descendants oublièrent ces vérités pour tomber dans les erreurs de l'idolâtrie. Rien de plus faux historiquement ; chez tous les peuples anciens, la croyance en un dieu unique résulta d'un long travail de l'esprit, quand elle ne fut pas le fait de penseurs isolés. On hiérarchisa les dieux sur le modèle des fonctionnaires de l'État ; à leur tête, l'un d'eux fit office de monarque et sa puissance finit par absorber celle de tous les autres dieux. Le monothéisme marqua le triomphe de la royauté absolue, non plus sur terre seulement, mais dans le ciel. En Égypte, la pluralité des cultes locaux ne permit jamais de constituer un ensemble parfaitement logique ; l'aspiration vers le monothéisme s'arrêta à mi-chemin, dégageant au-dessus des autres quelques personnalités : Horus, Râ, Osiris, Isis, Sérapis. À Babylone, l'animisme prêta de bonne heure la vie au soleil, à la lune, aux étoiles, à la terre, au feu, à la mer. La Phénicie, ignorante jusqu'à la fin de l'unité politique, n'eut jamais de dieu principal, mais elle regorgea de petits dieux (el, baal, melek, adon). Quant aux aryens, ils ne conçurent pas la divinité indépendante de son œuvre ; dans les phénomènes naturels ils virent les manifestations passagères d'une substance divine et, des forces diverses, ils firent des personnalités multiples qui se séparaient et se confondaient tour à tour. Loin de limiter cette conception, ils la suivirent dans l'infinie variété de la nature et l'homme ne fut pour eux qu'une forme éphémère, une émanation d'un jour, un anneau de la chaîne sans fin des apparences. Rien dans la théologie aryenne qui rappelle le monothéisme occidental. Du moins, affirment les croyants, les juifs firent exception à la règle générale et reconnurent l'existence d'un seul dieu, dès la plus haute antiquité. Aucun doute pourtant sur le polythéisme primitif des Hébreux ; la Bible nous en fournit la preuve. « Au commencement, Elohim créa les cieux et la terre », dit-on au début de la Genèse. Or, *Elohim* est un pluriel signifiant *les dieux* ; plus loin, le créateur dira : « faisons l'homme à notre image », et encore : « l'homme est devenu comme l'un de nous ». Les hébraïsants sont unanimes pour affirmer qu'il ne s'agit pas d'un pluriel de majesté. Malgré les suppressions, les adjonctions, les remaniements nombreux que les prêtres d'Esdras se permirent, la Bible conserve des traces du totémisme primitif et de cultes longtemps en honneur, ceux d'El et de Baal, en particulier. Jahveh fut conçu comme un feu. « Le seigneur, votre dieu, est un feu dévorant et un dieu jaloux », dit l'Exode, et le Deutéronome parle en ces

termes : « Tout le Sinaï était couvert de fumée parce que le seigneur y était descendu au milieu des feux. La fumée s'en élevait comme d'une fournaise ». Mais, à côté du feu, principe fécondant, les anciens sémites plaçaient l'eau, principe fécondé, d'où les allusions de la genèse aux eaux ténébreuses sur lesquelles plane le souffle d'Elohim. Job et Jérémie rappelleront cette lutte du créateur avec la mer. Dans la trinité chrétienne, nous trouverons un essai de conciliation entre le polythéisme ancien et le monothéisme triomphant : dieu est tout ensemble un et multiple, chacune des trois personnes est dieu, sans qu'il soit permis de parler de trois dieux. Nous avons négligé les mythologies grecque et romaine parce qu'elles sont connues de tous. Elles comportaient une hiérarchie des dieux, avec Zeus ou Jupiter à leur tête ; et lorsqu'apparu le christianisme, nombre de penseurs grecs et romains considéraient les dieux particuliers comme des aspects différents d'un dieu unique. De nos jours, les catholiques invoquent ainsi la Vierge sous des vocables divers, selon les temps et les régions. Au point de vue philosophique, tous les arguments du théisme, en faveur de l'unité divine, reposent sur les idées d'infini et de parfait. Impossible, dit-on, que coexistent plusieurs êtres infinis ou parfaits, puisque chacun d'eux manquerait de ce que les autres détiennent. Or Dieu, par définition, est l'être sans limite dans la substance comme dans les perfections ; d'où l'on conclut, en bonne logique, à son unité. Malheureusement, on oublie que le même argument permet de démontrer que dieu et le monde constituent un tout indivisible, que l'univers observable et l'homme par conséquent sont parties intégrantes de la substance divine. Si deux infinis ne peuvent coexister parce que l'un manquerait des perfections de l'autre, il est non moins impossible, pour la même raison, qu'un être fini quelconque coexiste à côté de l'infini. Pour minimes que soient les qualités du monde, elles manquent à la substance divine et limitent sa perfection. Aucune réalité ne subsiste hors de Dieu, s'il est la perfection infinie à qui rien ne manque et que rien ne saurait accroître ; inexorablement, l'on doit conclure à la vérité du panthéisme. Les penseurs catholiques ont répondu par une comparaison qu'ils jugeaient profonde et qui achève simplement de les condamner. Dieu, disent-ils, est le louis d'or, la créature une minuscule pièce d'argent ; de même que le louis d'or contient, et au-delà, la valeur de la pièce d'argent, de même Dieu renferme en puissance toutes les qualités des êtres finis sans s'identifier avec eux. Mais ils oublient qu'une parcelle infime ajoutée au louis d'or en accroît le volume, que la pièce d'argent de cinquante centimes jointe à la pièce de vingt francs donne vingt francs cinquante centimes, au lieu de vingt francs et que Dieu ne saurait être infini s'il laisse vivre à côté de lui un monde dont la réalité reste distincte de la sienne. La créature est peu de chose, mais le peu qu'elle est enrichirait Dieu, en supposant qu'on l'ajoute à lui ; admettre l'existence d'un être absolu, c'est nier la possibilité de personnes ou de choses qui ne se résolvent pas en son infinie substance. On s'explique donc la vogue du monisme parmi les spiritualistes modernes ; et d'autre part la croyance de certains à la multiplicité des dieux conçus comme des êtres imparfaits et limités. Fechner fut de ces derniers et William James aussi, ce philosophe américain que les apologistes citent, en faveur de la religion, avec une particulière complaisance. « Fechner, écrit-il, avec son âme de la terre fonctionnant séparément et jouant pour nous le rôle d'un ange gardien,

me semble franchement polythéiste. » Lui-même se déclare contre l'existence de l'absolu, partisan du pluralisme et persuadé « qu'en fin de compte, il ne peut aucunement ni jamais y avoir aucune forme qui soit celle du tout ; qu'il se peut que la substance de la réalité n'arrive jamais à former une collection totale ; qu'il est « possible que quelque chose de cette réalité reste en dehors de la plus vaste combinaison d'éléments qui se soit jamais produite pour elle ». Ainsi le polythéisme des anciens, rajeuni et plus discret, a trouvé des partisans convaincus parmi les philosophes religieux de notre époque. En réalité, aucun argument rationnel ne légitime la croyance en l'unité divine ; mais notre esprit vise à clarifier l'apparent fouillis des faits dont le monde est encombré, il simplifie ce qui est complexe, schématise, unifie : cette croyance a son origine dans une tendance subjective de l'intellect humain. Tendance souvent malheureuse ; dans le domaine religieux et politique elle fit dresser les bûchers de l'Inquisition, pour maintenir l'unité catholique, et permit l'éclosion des monarchies absolues. « Un dieu, un pape, un roi », telle fut la formule longtemps chère au clergé romain, et toujours caressée par les réacteurs de notre époque. Admettre que les idées s'opposent et que les esprits restent divers, voilà qui répugne aux intolérants de toutes écoles, qu'ils soient blancs ou qu'ils soient rouges. Si le consentement unanime des peuples constituait un signe, un *critérium* infaillible de la vérité, comme le soutint Lamennais, il faudrait croire au polythéisme, car cette conception domina le monde entier chez les anciens ; il en fut de même, il est vrai, concernant la fixité de la terre, la rotation du soleil et des étoiles autour de notre planète. Ajoutons qu'après le triomphe du monothéisme, jamais l'entente n'a pu se faire, entre les penseurs, sur la nature divine. Petit malheur, puisqu'aucune hypothèse n'est moins prouvée, disons même plus contraire à l'expérience et à la raison, que celle de l'existence de Dieu.

– L. BARBEDETTE.

Accueil

MORALE (RECHERCHE D'UNE RÈGLE DE VIE) n. f. du latin *moralès*, de *mores*, les mœurs

La morale est l'ensemble des règles dont s'inspirent les mœurs, dans un groupement social quelconque, en vue du bien commun. Elle est forcément en rapport, non seulement avec les aspirations intellectuelles et sentimentales du groupement qui lui a donné naissance, mais encore avec ses besoins économiques, et les conditions particulières qui lui sont faites par le milieu naturel dans lequel il est appelé à se développer. La morale est, pour l'harmonie dans le groupement, ce que l'hygiène est pour la préservation des maladies dans la collectivité. Elle tend à éviter ce qui, dans la conduite de chacun, serait susceptible d'entraîner, pour les autres et pour soi-même, de la souffrance inutile, des dissentiments graves, la déchéance et la ruine. Elle se propose de favoriser, au contraire, ce qui est de nature à développer dans le groupement la concorde, l'estime mutuelle, le bonheur et la prospérité. Elle éclaire, complète, et cultive ce que la pratique millénaire de l'entr'aide, parmi les générations successives, a placé en nous d'instinct de sociabilité.

Mais, précisément parce que le contenu et la portée de chaque morale sont conditionnés par les degrés d'intelligence, de savoir, et de culture du groupement dont elle est originaire, il ne s'ensuit pas que toute morale soit forcément rationnelle, largement humaine et respectable en ses préceptes, les milieux sociaux superstitieux, ignorants et cruels étant encore, hélas, les plus nombreux. Il est évident, d'autre part, que la morale étant appelée à tenir compte des exigences du milieu naturel et des nécessités de la vie pratique, elle ne peut comporter en toute région, comme en tout temps, des indications absolument identiques, sinon quant à son principe même, du moins quant à ses modalités d'application. Ainsi, tout en répondant au même objet, les précautions d'hygiène ne sauraient-elles être complètement les mêmes pour l'homme, selon qu'il vit en Norvège ou sous l'Equateur.

Se déclarer amoraliste, ou même immoraliste, simplement parce que l'on répudie les moralités officiellement admises dans la société qui nous environne, est une erreur grave, quand ce n'est pas une boutade dangereuse, parce que cela peut donner lieu dans l'enseignement, et non sans raison, à des interprétations inexactes, aux suites regrettables.

Être amoral, en effet, c'est être totalement dépourvu de directives quant à ce que

doivent être les relations nécessaires dans la vie de société ; se laisser aller à toutes ses impulsions, sans aucun souci des conséquences que notre conduite pourrait avoir pour autrui et, par répercussion fréquente, pour nous-même. C'est une des formes de l'inconscience. Être immoraliste, c'est avoir conscience de ce qu'est la morale mais, par orgueil, scepticisme, ou misanthropie, s'en faire l'adversaire sous toutes ses formes, même les plus séduisantes et les plus raisonnables.

Quand on reconnaît que certaines règles, dictées non par l'arbitraire, mais par l'utilité, sont indispensables à la vie en société ; lorsqu'on admet qu'il est - ne serait-ce qu'à l'égard de nos proches amis - des manières de se comporter qui sont bonnes, et d'autres, par contre, qui sont méprisables, on est, qu'on le veuille ou non, partisan d'une morale, même si, considérant les choses sous un angle très personnel, il se trouve que cette dernière n'a rien de commun avec celle qui est enseignée dans les écoles.

D'ailleurs, à la vérité, personne n'est totalement immoraliste. Ceux qui se prétendent tel, et le sont en effet, ne sont en réalité immoralistes que lorsque ceci favorise leur intérêt propre. Cependant les reproches amers, voire les invectives, dont ils accablent autrui, chaque fois qu'autrui se permet d'agir à leur égard avec la même désinvolture, prouvent surabondamment qu'ils ne sont dépourvus de sens ni du bon et du mauvais, ni du juste et de l'injuste. Mais ils réservent pour les autres les obligations que cela comporte, et s'accordent licence de ne faire que ce qui leur convient.

Le banditisme le plus vulgaire a sa morale, très estimable à certains points de vue. Ne pas livrer à la police les amis ; assister les prisonniers ; ne pas les dépouiller de leur part de butin. Quand, sous prétexte de liberté, on ne veut même pas se plier à des données aussi élémentaires, la vie en commun devient une triste chose, une sorte de suicide collectif, le profiteuse malhonnête de la veille étant appelé à devenir la victime du lendemain. Comme perspective, on n'a pas devant soi l'harmonie rêvée, mais les brutalités de la jungle.

La liberté de l'amour elle-même, lorsqu'elle n'est pas recherchée pour soi uniquement, comporte une morale : celle de la réciprocité dans la tolérance à l'égard du compagnon ou de la compagne choisis, dût-on, sans une plainte, en souffrir cruellement.

L'idéal d'une transformation sociale, lorsqu'il n'est point pur prétexte à controverses philosophiques, comporte, lui aussi, une morale : ce n'est pas forcément de s'offrir en holocauste à son entourage, en pratiquant à son profit un communisme unilatéral. Mais c'est ne négliger rien, dans l'ordre de nos possibilités pratiques immédiates, de ce qui serait susceptible d'en hâter l'avènement.

Quant au communisme anarchiste, il est, jusque dans ses moindres détails, toute une doctrine de morale sociale qui peut être résumée ainsi : - Ne te crée pas du luxe aux

dépens de la misère de ton prochain, mais renonce à exploiter son labeur pour te procurer des biens. - Rends-toi utile suffisamment pour n'être point à charge, mais veille à rendre à la société en bienfaits ce que tu as reçu d'elle sans effort. Ne fais point violence à autrui pour le contraindre à servir tes desseins, mais respecte sa vie privée et ses opinions, même lorsque tu ne les partages point. Cependant exige pour toi-même les avantages que tu admets pour autrui, et dont tu lui as permis de bénéficier, car il n'est pas dû au despote la tolérance, au parasite le bien-être, à l'autocrate la liberté.

Jean MARESTAN.

* * *

MORALE (ÉTHIQUE INDIVIDUELLE ET SOCIALE)

Avec raison, Nietzsche et un très grand nombre d'écrivains anarchistes, ou même simplement honnêtes, ont insisté sur la nocuité des morales, de toutes les morales qui, depuis si longtemps, oppressent les consciences humaines. Variables selon les époques et les contrées, prescrivant aujourd'hui ce qu'elles condamnaient hier, audacieusement imposées au nom des dieux ou soi-disant conseillées par la raison, elles se bornent en général à forger des chaînes, destinées à paralyser les forts selon Nietzsche, à maintenir les faibles dans l'obéissance selon moi. Que de vies manquées, que de mutilations volontaires du corps ou de l'esprit, quelle plate docilité à l'égard des maîtres, combien de renoncements aussi sots qu'inutiles, parce qu'on inculque, dans le cerveau des individus, les préceptes d'un divin décalogue ou les règles édictées par des philosophes ambitieux. Et la société multiplie les crimes au nom d'une morale qui, toujours, favorise le riche aux dépens du subordonné. C'est une faute irrémissible de délester un milliardaire de quelques francs, mais ce dernier peut, sans remords, s'approprier une large part du travail quotidien de ses ouvriers ; afin de rendre l'homicide légitime, obligatoire même, il suffit que roi ou président signe une bonne petite déclaration de guerre ; et pour que l'accouplement soit honorable, maire et curé doivent intervenir. Vraie muselière pour prolétaire en liberté, la morale enserre dans le réseau de ses prescriptions le vouloir même des individus, dès lors tout pareils aux ours bien dressés qui, sur une invite, gesticulent, dansent ou se tiennent en repos. Ils se transforment en vigoureux étalons, si les maîtres réclament plus d'ouvriers pour l'usine, plus de soldats pour les holocaustes guerriers ; et, afin de grossir le « magot du patron », ils triment sans répit de l'aurore à une heure avancée de la nuit. Incontestablement les inventeurs de morales sont à cataloguer parmi les pires malfaiteurs, dès qu'ils prêchent aux individus l'obéissance, aux peuples la résignation.

Ajoutons que les morales ne parviennent ni à étayer sérieusement les règles qu'elles proclament, ni à démontrer la valeur des principes par elles adoptées. Instabilité des bases, arbitraire des constructions, mauvaise qualité soit du ciment, soit des matériaux, voilà ce qu'un examen approfondi révèle dans les plus fameuses éthiques. Suppose-t-on l'existence d'un principe supérieur à la nature humaine : Bien absolu, Perfection suprême, d'où l'on devra déduire toute la moralité, il est clair que nous abordons le nébuleux séjour des chimères et de la fantaisie. Croyants et métaphysiciens s'y complaisent. Il existe un Dieu tout-puissant, répètent les chrétiens, et ses commandements doivent être suivis par les hommes sous peine de tortures effroyables ; avec des variantes, juifs, musulmans, bouddhistes, théosophes tiennent un langage presque pareil, plusieurs remplaçant l'enfer par des afflictions terrestres ou les menaces de la réincarnation. En somme tous ces faux prophètes, qu'ils se nomment Jésus, Moïse, Mahomet, Bouddha ou Krishnamurti, et tous les prêtres, qui les font parler lorsqu'ils sont morts, se bornent à menacer le révolté qui refuse de leur obéir.

J'aime examiner de près les mouvements spiritualistes qui éclosent nombreux à notre époque ; et je ne voudrais pas décourager les rares croyants qui ont l'audace de s'élever contre Rome ou les autres Églises établies. En secouant le joug des dogmes et des autorités, ils opèrent inconsciemment un travail de destruction dont l'importance n'apparaîtra que plus tard. Seulement, lorsque je vois les épouvantails à moineaux que ces pauvres gens agitent : karma, vies successives, bon dieu que ce courageux Dr Mariavé lui-même n'arrive pas à rendre sympathique, je ne puis que sourire devant le vide de ces conceptions, fort vieilles, mais soigneusement badigeonnées avec un vernis nouveau. Trop de mensonges, de sophismes, d'évidentes contradictions se rencontrent dans les morales religieuses pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage. Elles sont, d'ailleurs, mises à nu en maints endroits de cet ouvrage.

Logeons presque à la même enseigne les éthiques fabriquées par des métaphysiciens. C'est dans l'Idée du Bien que Platon situe la réalité suprême ; dès lors la moralité consiste à en présenter une image aussi parfaite que possible, à rompre avec les apparences sensibles pour vivre de la vie intelligible des Idées. Pour Aristote, Dieu est le but auquel aspire toute la nature, même la matière qu'un secret désir pousse vers la perfection ; l'homme ne saurait avoir une fin différente, c'est à s'affranchir des passions, à s'élever par la contemplation des vérités éternelles, qu'il doit tendre. Plotin, Malebranche, Leibnitz, etc., invoquent eux aussi le dieu des spéculations métaphysiques comme suprême législateur et suprême gardien d'une morale qu'ils prétendent inspirée par la raison et qui n'est, en définitive, qu'un ramassis de préjugés. Bâtissant des châteaux en Espagne, au gré de leur imagination, ces malheureux ont eu le tort d'oublier l'univers sensible pour s'appuyer sur un dieu dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'existe pas. Quel monstre, en effet, s'il existait, même à l'état d'embryon, quel bourreau implacable, quel ogre assoiffé de sang ! Loin de flagorner sa vaniteuse suffisance, de le prier vainement d'approcher de son nez des encensoirs fumants, l'humanité devrait le

maudire pour ses crimes quotidiens. Et quand Emerson, après bien d'autres, nous invite à imiter Dieu, il veut rire probablement, car le dernier criminel humain s'avère moralement supérieur au pourvoyeur de l'enfer ; de plus, nul ne conseillerait au ver de prendre modèle sur l'éléphant, et nous sommes infiniment moins que des vers, assurent les amateurs de métaphysique, si l'on compare Dieu à l'éléphant.

Auguste Comte remplaça, il est vrai, l'invisible tout-puissant des prêtres et des philosophes par l'Humanité, « grand être » dont l'existence serait moins problématique à ce qu'il assure. A la société, l'individu devrait tout ce qui fait de lui un homme : pensées, vœux, sentiments, bien-être ; qu'elle vienne à disparaître, seule son animalité subsistera. D'où l'obligation de vivre pour la collectivité, non pour nous-mêmes, d'aimer l'Humanité, de la servir comme un croyant aime son dieu et le sert. Durkheim et ses disciples tiennent un langage presque pareil ; pour eux, l'acte qui vise exclusivement à la conservation de l'individu ou à son perfectionnement ne saurait être qualifié moral. « L'individu que je suis, écrit Durkheim, en tant que tel, ne saurait être la fin de ma conduite morale. La morale ne commence donc que quand commence le désintéressement, le dévouement... là où commence la vie en groupe, car c'est là seulement que le dévouement et le désintéressement prennent un sens. » En somme, les partisans de la morale sociologique sacrifient l'individu à l'État. Rien d'étonnant qu'une doctrine pareille charme ceux qui désirent un pouvoir fort ; fascistes italiens et communistes de Russie l'adoptent pour des fins opposées ; en France elle est particulièrement chère aux pontifes qui dirigent notre enseignement. Chose étrange, mais indéniable, socialistes et nationalistes s'accordent pour n'attacher d'importance qu'à la collectivité, les premiers ramenant tout à l'état, les seconds à la patrie. Pour nous, quel que soit le nom dont on baptise cette divinité nouvelle, nous la répudions au même titre que le dieu des croyants ou des métaphysiciens. Opprimés par les prêtres de Jahveh, de Jésus, de la Nation ou de l'État, que nous importe si l'oppression reste la même. Point d'idole, à notre avis, qui mérite d'être adorée, fût-elle peinte en rouge écarlate et servie par des révolutionnaires authentiques. Et vraiment le prolétaire n'est pas difficile si, dans la société qui l'enchaîne, il consent à voir une mère dévouée. Bonne seulement pour les riches et les dirigeants, elle se comporte, à l'égard de l'ensemble, comme une marâtre insensible à la douleur de ses prétendus enfants. Nous savons l'association fort utile, indispensable même si l'on veut parvenir à un haut degré de spécialisation, soit dans le travail ordinaire, soit dans les recherches spéculatives, mais l'association peut rester libre, n'impliquer aucune hiérarchie et par conséquent exclure la majorité des caractères que les étatistes lui prêtent arbitrairement. Ainsi croule le dieu nouveau qu'Auguste Comte et Durkheim voulaient hisser sur le pavois à la place des anciens dieux défunts.

Le Devoir, cher au philosophe de Königsberg, apparaît non moins incapable de fonder une morale exempte d'incohérences et de contradictions. D'après Kant, le devoir est un impératif catégorique qui commande sans condition ; le rattacher à une réalité supérieure et extérieure à lui, Dieu par exemple, c'est le rendre

conditionnel et le faire disparaître. La morale ne repose pas sur la métaphysique, c'est au contraire la métaphysique qui repose sur la morale ; ce n'est pas le bien qui est le fondement du devoir, mais le devoir qui est le fondement du bien. Une seule chose s'avère bonne en soi, absolument, la bonne volonté ou volonté d'obéir au devoir par respect pour le devoir, sans considérations d'intérêts soit terrestres, soit même spirituels. Depuis Kant, les moralistes officiels, les politiciens véreux et les larbins des Académies ne cessent de nous parler du Devoir avec un trémolo dans la voix. Tuer autant d'adversaires que possible, puis mourir, c'était le devoir du soldat durant la guerre ; payer des impôts, faire des enfants, c'est le devoir de l'ouvrier d'aujourd'hui. Un mot, aussi creux que sonore, suffit à remuer l'âme du populaire, éternelle dupe des beaux parleurs. Pourtant l'idole sculptée par Kant, et que ses successeurs affublèrent d'oripeaux religieux et patriotiques, s'avère depuis longtemps éborgnée, manchote, digne d'être reléguée dans un placard soigneusement cadenassé.

Le devoir n'est qu'une survivance du sentiment religieux ; il résulte du caractère obligatoire que revêtaient aux yeux de nos pères les préceptes émanés, disait-on, des dieux. Pour obtenir les faveurs de ces derniers ou pour éviter leur colère, il importait d'obéir sans hésitation, sans arrière-pensée. Puis, lentement, les hommes oublièrent l'origine céleste des règles transmises par la tradition ; le souvenir des châtiments qui devaient suivre leur violation s'évanouit, ainsi que l'espoir de se concilier la bienveillance des dieux par leur accomplissement. Mais une mystérieuse terreur continua d'environner les lois impératives édictées par les prêtres ou les législateurs inspirés ; la volonté divine disparut, le devoir a subsisté. Un devoir n'ayant d'ailleurs ni l'universalité, ni l'immutabilité ; ni le caractère définitif que Kant lui attribuait faussement. Et ses variations selon les lieux, les temps et les personnes, ses mille contradictions démontrent à l'évidence que, simple reflet du milieu, il est loin d'être un absolu intangible, la suprême norme de la moralité. Ajoutons que, pour le rendre compréhensible, il faut le rattacher à une entité qui nous dépasse et peut nous commander : « Kant postule Dieu, écrit Durkheim, parce que, sans cette hypothèse, la morale est inintelligible. Nous postulons une société spécifiquement distincte des individus, parce que, autrement, la morale est sans objet, le devoir sans point d'attache. » Ainsi, qu'on le veuille ou non, la morale du devoir aboutit à l'asservissement de l'individu ; c'est assez pour qu'un esprit libre la répudie. Reprochons encore à la morale de Kant comme à toute morale, d'ailleurs, qui sacrifie le cœur et les sens à la raison, à la stoïcienne par exemple, d'oublier que l'homme possède des sentiments et un corps, qu'il n'est pas pure intelligence et que le bonheur vrai suppose d'humbles plaisirs à côté de joies très hautes. Il se mutile sottement celui qui, sous prétexte de s'en tenir à la raison, répudie tous les biens périssables, néglige sa santé, ignore volontairement la douceur d'aimer.

A l'inverse de Kant ou des stoïciens, Adam Smith, Schopenhauer et les autres partisans d'une éthique sentimentale ont fait au cœur une place prépondérante. Alors que Fourier accorde un droit égal aux diverses inclinations et qu'il imagine l'organisation phalanstérienne pouvant permettre à toutes les passions de se

développer librement, Adam Smith choisit la sympathie parmi les autres sentiments. Pour lui la suprême règle morale c'est de susciter le maximum de sympathie chez le maximum d'individus. Avant d'agir nous devons nous demander quelle émotion notre acte suscitera dans la conscience des autres, ou mieux encore ce qu'en penserait un « spectateur impartial » installé à demeure dans le fond de notre âme. Schopenhauer préfère la pitié. S'inspirant des idées de Bouddha, il estime que la vie est essentiellement désir et souffrance. L'idéal, pour le sage, sera donc de supprimer le vouloir vivre, vraie raison de notre existence, par l'ascétisme et le renoncement ; mais devant la douleur universelle de tous les êtres, il se sentira, de plus, envahi par une immense compassion. Son cœur s'ouvrira à une pitié sans bornes pour tous les hommes, ses frères ; et cette pitié lui dictera sa conduite dans ses rapports avec eux. Bien d'autres philosophes invoquent le sentiment comme base de la moralité ; Hutcheson et Ferguson admettent l'existence d'un « sens moral » d'un « bon amour » ; Jacobi estime qu'il suffit de s'abandonner aux mouvements du cœur pour être vertueux ; « ama et fac quod vis » (aime et fais ce que tu veux), disait déjà saint Augustin.

Les éthiques sentimentales ne manquent ni de grandeur ni de vérité ; elles ne sauraient toutefois nous satisfaire pleinement. L'amour est aveugle, il conduit fréquemment à des injustices ou à des fautes ; loin de pouvoir être pris comme règle universelle, il a souvent besoin d'être dirigé. D'ordinaire les âmes les plus nobles, parce qu'elles ont le courage de braver les idées courantes et les préjugés, sont loin d'être les plus sympathiques à leurs contemporains ; il suffit de dépasser son temps pour être méconnu, persécuté. Une pitié mal comprise, celle qui consiste à réchauffer la vipère engourdie, n'a rien non plus de recommandable. Arrière la bonté qui se confond avec la sottise ; si la générosité a mauvais renom c'est qu'elle ferme les yeux, en général, et devient une duperie. Puis les morales du sentiment ont tort de ne faire aucune place à l'intérêt personnel, à l'invincible besoin d'être et d'être toujours mieux qui anime chacun de nous. S'il est bon que l'individu songe à autrui, il serait mauvais qu'il s'oublie, qu'il abdique toute volonté de vivre et de parfaire son moi. Ce dernier reproche, il ne semble pas, du moins de prime abord, qu'on puisse le faire aux morales du plaisir et de l'intérêt (voir ces mots). Pour l'hédonisme, le plaisir constitue la fin dernière de toute vie. Avec Epicure, Bentham, Stuart-Mill, Spencer, il reste le bien suprême, mais il se transforme en intérêt que la raison délimite et précise. Une sorte d'intellectualisation du plaisir s'opère grâce à l'acceptation voulue des douleurs fécondes, à l'éloignement intentionnel des joies dangereuses. Epicure classe nos besoins et préconise l'ataraxie ; Bentham crée une arithmétique des plaisirs ; Stuart Mill introduit la notion de qualité dans le domaine des jouissances ; Spencer compte sur l'adaptation au milieu social et l'hérédité pour substituer un altruisme toujours accru à l'égoïsme primitif. Ce désir de substituer l'intérêt général à l'intérêt particulier apparaît déjà chez Epicure, qui accorde une place de choix aux douceurs de l'amitié ; chez Bentham et chez Stuart-Mill, il est beaucoup plus manifeste, sans aller jusqu'à admettre la disparition totale de l'égoïsme, comme Spencer le prévoit pour un avenir lointain.

Mais les utilitaristes sont-ils parvenus à des conceptions qui s'imposent indiscutablement ? Nous devons répondre par la négative, malgré les mérites certains de leurs idées. Il est faux d'abord que, dans les sociétés actuelles, l'intérêt particulier concorde d'une manière habituelle avec l'intérêt général ; c'est le contraire qui semble vrai. Puis c'est une illusion de vouloir forger un bonheur-type, de modèle uniforme, à l'usage de tous les individus ; ce qui plaît à l'un déplaît à l'autre, les hommes placent leurs meilleures satisfactions dans des joies opposées. Ajoutons que l'égoïsme voulu, systématique, le continuel repli sur soi-même, dans le but de s'interroger sur le bonheur ressenti, conduit rapidement à une neurasthénie aiguë. Si le plaisir est une fin pour l'homme, pour la nature il n'est qu'un signe et suppose un travail plus profond de perfectionnement. Nourriture et boisson visent à restaurer l'organisme affaibli ; les plaisirs qu'elles engendrent restent un accessoire. Certaines joies, celles de la procréation, par exemple, ont toute l'apparence d'un appât auquel il est bon, parfois, de ne point mordre.

Ainsi, non seulement les morales sont devenues des instruments d'oppression, mais elles ne peuvent légitimer leurs principes les plus essentiels. Et pourtant la morale serait utile si, oubliant le sens que l'on donne d'ordinaire à ce terme, l'on entendait par là une synthèse des techniques capables de rendre la vie meilleure et plus harmonieuse, un art raisonné du bonheur individuel et général. L'animal qui choisit soigneusement sa nourriture, qui fuit êtres et choses représentant pour lui un danger, qui recherche la compagnie de ses pareils, qui, dans les espèces supérieures du moins, connaît les diverses passions éprouvées par les hommes, conforme sa conduite aux nécessités du moment et s'efforce d'obtenir tout le bien-être que l'instant qui passe paraît capable de lui procurer. Mais il ne prévoit pas, ou prévoit à un degré trop infime pour modifier de façon efficace la trame du futur un peu lointain. L'homme prévoit grâce à la raison ; dépassant les apparences, il saisit l'enchaînement des causes et des effets ; pour agir et sur le monde inorganique et sur son corps et sur son esprit, il possède des techniques perfectionnées. Utiliser les moyens dont on dispose au mieux du but qu'on s'est fixé, organiser son existence avec art, mais dans le style conforme aux désirs de chacun, voilà en quoi consiste, à mon avis, l'aspect pratique de la moralité. L'éthique doit se borner à donner des conseils, à montrer les avantages ou les inconvénients de tel mode d'activité, à découvrir les secrets ressorts qui meuvent cœur et pensée ; sa tâche restera belle, puisqu'elle permettra aux individus de construire l'idéal qui leur sied et de le vivre dans la mesure du possible. N'en doutons pas : si les hommes apprenaient à comprendre, ils deviendraient dans l'ensemble meilleurs qu'ils ne sont.

De même que la chimie moderne a pu utiliser certaines découvertes de l'antique alchimie, de même l'éthique que nous préconisons rencontre parfois de bonnes choses, et dont elle fait son profit, dans les morales admises autrefois. Mais le point de vue général, la façon d'aborder les problèmes, de résoudre les difficultés doivent être modifiés. S'il s'agit d'éthique individuelle, l'idée de bonheur (d'un bonheur tout relatif, qui n'a rien de fixe et qui résulte de la satisfaction d'un faisceau de besoins), s'avère absolument centrale. Descendu du ciel inaccessible où il resta logé

longtemps, le bonheur, soumis à l'analyse psychologique, a livré son secret et révélé la nature des éléments qui le constituent ainsi que leur mode de coordination. Il requiert des biens extérieurs, non excessifs, mais suffisants, un corps sain, une intelligence ouverte, une volonté forte, un cœur aimant. Chacune de ces conditions mériterait d'être étudiée longuement ; nous l'avons tenté dans une série d'essais auxquels nous renvoyons le lecteur. Remarquons néanmoins que les inclinations humaines ne sauraient pratiquement être satisfaites toutes simultanément et d'une façon complète ; en conséquence le bonheur vécu s'avère toujours relatif, il comporte de petites douleurs à côté de grandes joies, même aux instants les meilleurs. Une thérapeutique morale permet de soulager l'esprit souffrant, comme la médecine ordinaire permet d'atténuer les douleurs du corps. Si invraisemblable que cela paraisse, l'éthique disposera de laboratoires, comme la physique et la bactériologie, dans un avenir moins lointain qu'on le suppose. Les vains discours, dont les moralistes nous assomment, seront remplacés par des poudres et des injections ; à volonté, grâce à des potions adéquates, l'on pourra calmer les passions ou les exalter ; ni châtiments ni récompenses pour modifier le caractère des anormaux, un traitement médical suffira. Mais, dans ce domaine, beaucoup reste à faire. L'éthique sociale est actuellement très étudiée. L'école de Durkheim amasse des matériaux d'un grand intérêt, par contre son œuvre constructive est d'une faiblesse irrémédiable : en définitive, elle se borne à remplacer Dieu par l'État. Nous trouvons, chez les écrivains anarchistes, une réfutation de la morale courante dont nul penseur sérieux ne saurait faire fi ; ils ont l'immense mérite d'observer sans parti-pris et de tenir compte des aspirations intimes de l'individu. Une synthèse des vérités déjà mises en lumière semble même possible.

Pour la majorité des hommes, l'association s'avère condition indispensable du plein épanouissement de la personnalité. Division du travail et solidarité, inutiles pour l'individu capable de se suffire à lui-même, interviennent donc manifestement. L'entr'aide : voilà le précieux avantage que l'on attend de l'association. Mais les collectivités modernes sont oppressives ; elles enchaînent celui qu'elles prétendent servir. Concilier l'indépendance et l'entr'aide, voilà le problème essentiel que l'éthique sociale doit examiner. Je le crois si peu insoluble, qu'à mon avis la conciliation est, sur plusieurs points, en voie de se réaliser. Les libertaires auraient tort de croire que leurs idées subissent une éclipse : les partis, les groupements qui les soutiennent peuvent prospérer ou décroître selon l'époque et les circonstances, le besoin d'indépendance (un besoin plus ou moins éclairé, plus ou moins conscient, c'est vrai), subsistera autant que la race humaine. « L'individu compta d'abord exclusivement comme membre d'une famille, d'une tribu : pour venger un meurtre pas besoin de frapper l'assassin, il suffisait d'atteindre un homme de sa parenté ou de son clan. Jahveh, modèle du juste, punit Adam et Eve dans leurs descendants ; il tue les premiers-nés d'Egypte par haine du pharaon. Ce fut un progrès de n'imputer le crime qu'au coupable seulement ; ruine du dogmatisme, liberté de conscience, toujours précaire il est vrai, en furent d'autres. Quant à l'entr'aide, elle ne joua d'abord qu'à l'intérieur de groupes restreints. En Grèce, à Rome, elle reliait fortement nobles et magistrats, se relâchait beaucoup s'il s'agissait de simples

citoyens, n'intervenait plus en faveur du troupeau désuni des esclaves. Si l'Évangile proclame l'égalité de tous devant Dieu, la société chrétienne se borna à transformer l'esclavage ancien en un servage presque aussi dur. Au moyen-âge, noblesse et clergé connurent les bienfaits d'une entr'aide qui ne déshonorait pas ; bourgeois des villes, artisans, maîtres et compagnons s'organisèrent en association dont les membres étaient solidaires ; mais à la masse populaire on réserva une charité inefficace et humiliante. Puis l'altruisme s'étendit à des groupes plus larges ; à l'aumône fut substituée une assistance rationnelle, garantie contre l'arbitraire ; la solidarité devint respectueuse de la liberté des individus. » C'est justement parce qu'elle concilia l'entr'aide et l'indépendance dans une synthèse supérieure, parce qu'elle suppose le libre développement de chacun dans l'harmonieux accord de l'ensemble, que la fraternité s'avère l'ultime fondement de l'éthique sociale. Mais il ne saurait être question de cette fraternité hypocrite qui sert aux profiteurs à masquer leurs usurières exploitations : ainsi comprise elle n'est qu'une méprisable duperie. La nôtre n'est rendue possible que par l'union librement voulue de ceux qui entendent la pratiquer ; fleur très rare encore, elle ne pousse que sur les sommets où la contrainte cède la place à l'amitié.

L. BARBEDETTE

* * *

MORALE (SES BASES ILLUSOIRES ; SA DUPERIE ACTUELLE)

La morale se confond avec la religion dans le confusionnisme idéologique primitif. Le bien c'est ce que Dieu commande ; le mal ce que Dieu défend.

Dieu commande parfois des actes d'utilité générale : « qui donne au pauvre prête à Dieu »... Mais, le plus souvent, ce que Dieu ordonne est d'accord avec l'intérêt des forts. Il enjoint à l'Hindoue de se brûler vive sur le bûcher où se consume le cadavre de son mari. Dieu ordonne les tueries guerrières ; c'est au cri de « Dieu le veut ! » que s'ébranlaient les croisés. L'empereur d'Allemagne écrivait sur ses obus : « Got mit Uns » - Dieu est avec nous !

Les progrès de la raison font douter de Dieu. On s'aperçoit que l'existence de Dieu ne peut pas se démontrer. Quand on s'y essaie, on n'aboutit qu'à des sophismes. Sur quoi alors établir la morale ?

On l'établit sur l'impératif catégorique qui a lui-même une cause mystérieuse. « Devoir, d'où tires-tu ton origine » ?

En réalité, nous voyons l'impératif soi-disant catégorique transgressé constamment. Et il varie selon les latitudes. Sans doute certains sauvages ont un impératif catégorique qui leur ordonne de tuer leurs vieux parents pour ne pas avoir à les nourrir. L'impératif catégorique, plus familièrement la voix de la conscience, n'est autre que la suggestion du milieu où on a été élevé, c'est pourquoi toutes les consciences ne sont pas pareilles.

C'est perdre son temps et son énergie que de chercher une base à la morale ; elle n'en a pas. La morale est un ensemble de conventions plus ou moins importantes et plus ou moins stables.

Pour être conventionnelle, la morale n'est pas pour cela inexistante. Que deviendrait-on si les hommes, au lieu de vivre du travail, décidaient de demander leur subsistance au vol et au meurtre ; la civilisation et l'humanité elle-même disparaîtraient.

Cependant, on ne peut pas ne pas voir la duperie de la morale dans la société présente. Celui qui est riche n'a pas beaucoup de mérite à être honnête et vertueux. Mais que penser d'une morale qui commande au misérable de se laisser mourir de faim plutôt que de voler ? La fonction primordiale de la morale apparaît être de protéger la propriété. L'impératif catégorique est un gendarme psychique.

Depuis la guerre, nous assistons à un bouleversement profond des valeurs morales.

Pour la première fois, la guerre a eu comme participants des bourgeois cultivés qui n'étaient pas des militaires professionnels. La guerre de 1870 s'était faite sous le régime du remplacement ; celle de 1914 se recrutait d'après le service militaire obligatoire.

Certes, nombre de fils de bourgeois ont réussi soit à être ajournés, soit à se faire embusquer ; mais il y en a eu dans les tranchées. Ils y ont compris qu'on pouvait tuer sans que la terre s'entr'ouvre, ils en ont conclu que la morale qu'on leur avait enseignée dans les collèges n'a pas de valeur réelle.

La seconde cause importante de l'écroulement de la morale a été l'inflation monétaire suivie de la chute du franc.

La bourgeoisie vivait sur les idées de Franklin, le théoricien de la morale et de la vie bourgeoise. On croyait au travail honnête et régulier, à la culture intellectuelle acquise par l'effort et productrice d'honneurs ainsi que d'argent. On croyait à l'économie. On pensait que quiconque mène une vie sérieuse, laborieuse et ordonnée ne peut pas ne pas réussir. La chute du franc a fait fondre les économies dans les banques. La bourgeoisie en a conclu qu'elle avait vécu sur des principes faux.

Aujourd'hui, on peut dire que l'honnêteté commerciale a disparu. De vieilles maisons séculaires qui demandaient le succès à la renommée de leur marchandise (« bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée ») vendent aujourd'hui des articles de mauvaise qualité. On se moque de la renommée qui est avantageusement remplacée par une publicité à grand tapage. Qu'importe que les clients soient mécontents si la réclame nous en amène de nouveaux par milliers. La fortune n'est pas, comme autrefois, le couronnement d'une longue vie ; on peut la faire en quelques années.

La qualité ne correspond plus au prix ; les hôtels les plus cotés donnent à leur clientèle une nourriture détestable. Le luxe extérieur attire les snobs ; c'est tout ce qu'il faut. La tromperie en matière de commerce s'est à tel point généralisée qu'on en a adouci le vocabulaire. On ne dit pas qu'on a été volé par un commerçant malhonnête ; mais qu'on a été arrangé par un homme qui sait y faire...

La littérature s'est complètement commercialisée, on vante un livre comme on vante un café ou un chocolat. Sur la bande, qui sert à attirer l'acheteur, on annonce parfois tout autre chose que ce qu'il y a dans le livre.

Les savants les plus titrés, les plus décorés, lancent, à grand renfort de publicité, des produits qui, ils le savent fort bien, ne donneront pas ce qu'ils promettent. Leur situation scientifique qui inspire confiance leur est une monnaie cotée d'autant plus haut que la célébrité et la confiance sont plus grandes. Au bout d'un certain temps on s'apercevra que l'appareil est inefficace, que le médicament ne guérit pas : qu'importe ; ils auront fait fortune. Un autre savant, tout aussi honorable, viendra proposer un autre produit.

Dans la presse, le chantage, la publicité dissimulée sont devenues monnaie courante. L'idée la plus générale en apparence sert de couverture à des intérêts mercantiles. On combat le régime sec des Américains, on met à la mode l'alcoolisme pour vendre le vin et l'alcool. L'écrivain, l'orateur sont payés par les intéressés.

Aussi voyons-nous l'alcoolisme faire fureur dans la bourgeoisie. Les gens qui veulent être modernes ont leur bar à domicile. L'homme en habit titube en sortant d'un café et on trouve cela tout naturel. La pédérastie et le maquereautage passent dans les moeurs de la jeunesse dite « bien élevée ». Le jeune littérateur, pour arriver, se prête aux passions homosexuelles d'un homme riche ou puissant. Des étudiants se font entretenir par des prostituées.

La fidélité aux opinions est considérée comme une marque de faiblesse intellectuelle. On soutient non pas l'idée que l'on a (on n'en a aucune), mais celle qui nous rapporte. Quand l'idée ne rapporte plus, on en change.

On pourrait objecter que c'est seulement la bourgeoisie qui est corrompue à ce

point et que la guerre, qui a amené la gangrène des classes dirigeantes, n'a pas touché le prolétariat. Ce n'est pas tout à fait vrai. Les crimes et notamment les crimes passionnels et familiaux se sont grandement développés depuis que, à la guerre, les hommes ont appris à tuer. Ces crimes sont, à vrai dire, le fait de toutes les classes des deux sexes. On tue la maîtresse ou l'amant qui vous laisse, le ou la rivale, la belle-mère ennuyeuse, le vieux père qui s'obstine à vivre... L'acquittement des criminels passionnels entre en ligne de compte dans la préméditation. On supporte cet acquittement et on se débarrasse de celui dont on veut se venger ou de celle qui vous gêne.

Dans son ensemble, néanmoins, le prolétariat est moins touché que la bourgeoisie. Mais c'est, avant tout, parce qu'il ne pense pas. Son ignorance, le travail de chaque jour, bornent son horizon. A peu de chose près, il continue de vivre la vie rudimentaire qu'il vivait avant la guerre.

Les catholiques ne manquent pas, bien entendu, ... d'accuser l'irrégion de la faillite de la morale. Erreur grossière. C'est précisément la classe corrompue, la bourgeoisie qui revient au catholicisme, tout au moins qui affecte d'y revenir pour accroître les forces de la réaction.

A vrai dire, la morale et la religion elle-même n'ont qu'une influence limitée sur la pratique de la vie. Pour que la religion influe, il faudrait une foi très vive qui n'est plus au cœur de personne. Quant à la morale, son impératif soi-disant catégorique l'est très peu en réalité, « Video meliora proboque deteriora sequor. » (Je vois le bien et je le prouve, et cependant je fais le mal.)

La morale est-elle nécessaire ? Non ; du moins, pas autant qu'on le pourrait croire. Une société rationnellement organisée rendrait la morale inutile ; car la morale n'a d'autre but que de pallier à une mauvaise organisation sociale et d'en abuser les victimes.

L'adage « qui donne aux pauvres prête à Dieu » n'a plus de sens dans une société où il n'y a plus de pauvres. Le dévouement à un parent ou à un ami frappé par la maladie est inutile si des hôpitaux bien aménagés soignent les malades. Recueillir les enfants abandonnés n'est pas nécessaire si la société les entretient convenablement. Même l'aide morale, le fait de compatir au chagrin d'autrui, d'encourager une personne déprimée n'aura plus d'objet. La société rationnelle connaîtra le psychologue, professionnel bienveillant, qui sera le médecin de l'âme.

La morale de l'avenir ne sera plus qu'une urbanité, une conduite à tenir dans les rapports avec ses semblables, édictée de telle sorte que ces rapports puissent être une source de plaisir et non de désagrément. Ne pas mentir sans utilité. Ne pas écraser ses compagnons d'une supériorité qu'à tort ou à raison on se confère. Supporter les défauts d'autrui dans la mesure où ils ne vous rendent pas la vie impossible. Ne pas vouloir tout ramener à soi, penser que les autres, eux aussi,

existent et qu'ils ont leur personnalité, comme nous avons la nôtre...

Tous ces préceptes ne viennent ni de Dieu ni d'un au-delà nouméal. Ils sont relatifs, conventionnels, mais n'en sont pas moins nécessaires. Ce sont des règles de bonne vie dont la société humaine, comme les sociétés particulières, a besoin pour fonctionner normalement. Mais, en général, moins nécessaire sera la morale, meilleure sera la société.

Doctoresse PELLETIER.

* * *

MORALE

- ORIGINES ET ÉVOLUTION
- LES RELIGIONS ET LA MORALE
- LA MORALE ET LES MŒURS
- MORALE INDIVIDUELLE ET MORALE COLLECTIVE

I. Historique succinct des systèmes de morale.

La morale est la règle de jeu pratiquée entre individus vivant en groupe ou en société. Elle n'existe pas pour des êtres vivant isolément et se suffisant entièrement à eux-mêmes. Elle est nécessaire pour les espèces animales grégaires fourmis, abeilles, hommes, etc. La règle du jeu n'est autre chose que la coutume. Et c'est cette coutume qui détermine les mœurs de chaque pays ou de chaque époque. Les individus s'y conforment inconsciemment presque toujours, et d'ailleurs l'opinion publique, plutôt que l'appareil coercitif, est là pour les rappeler à l'ordre.

Primitivement la morale (ou la coutume) s'est établie par tâtonnements pour la meilleure sauvegarde de la tribu. Mais dans l'ignorance où étaient les hommes primitifs de la plupart des causalités, leurs mesures de sauvegarde ne correspondent guère à notre logique actuelle. La terreur sacrée fut la principale cause de règles morales où l'imagination prenait sans doute la plus grande part.

La religion, issue de la terreur sacrée, continua d'englober la morale, c'est-à-dire la coutume tout entière. Mais peu à peu les questions d'intérêt, les rapports économiques, tout ce qui peut être compté ou pesé, tout ce qui peut être enfermé dans un contrat, devint une législation indépendante, qui aboutit chez les Romains à

la constitution du Code. Cependant tout ce qui dans la coutume était fondé sur les sentiments restait du domaine religieux. Pour la première fois, Socrate, aidé par le travail de démolition que les sophistes avaient entrepris avec entrain, sépare la morale de la religion en introduisant la méthode rationaliste d'observation dans l'étude des phénomènes moraux. Après lui, Zénon et Epicure s'efforcent de dégager les lois morales qui règlent les rapports des hommes et élaborent, l'un la doctrine stoïcienne, l'autre la doctrine épicurienne qui se partagent l'adhésion des esprits libres et cultivés, et dont l'influence triomphe dans toute la civilisation hellénistique et romaine. Mais, sous le régime d'oppression où tombe plus tard l'empire romain, le libre exercice de la pensée est supprimée. L'épicurisme devient la seule recherche des plaisirs matériels. Le stoïcisme s'enferme dans une tour d'ivoire, et, malgré les efforts et la réforme de Marc-Aurèle, n'a plus aucune influence sur la vie sociale.

Sur ces entrefaites, le christianisme se répand dans le bas peuple de l'Empire. Son mysticisme, qu'il a emprunté aux religions orientales voisines, satisfait l'imagination des gens ignorants. Sa morale s'adapte à l'humilité et aux espoirs de la classe pauvre. En pénétrant peu à peu dans les classes aisées il s'imprègne de la morale stoïcienne. Mais la morale est de nouveau retombée sous le joug de la religion... Il faut arriver à l'époque de la Renaissance pour voir surgir quelques velléités de rendre à la morale son indépendance. Mais les esprits étaient encore trop imbus de religiosité pour avoir d'autre ambition qu'une réforme qui débarrassât la morale d'une partie des rites sous lesquels elle disparaissait. Le protestantisme vient s'opposer au catholicisme. Mais la morale reste toujours religieuse. Elle est ébranlée quelque peu par les critiques des philosophes du XVIII^e siècle et par la Révolution française. Le progrès scientifique démolit la valeur des rites du catholicisme, et celui-ci, malgré un renouveau apparent, est obligé de se réfugier dans une métaphysique mystique. L'affaiblissement du pouvoir religieux permet enfin à une minorité d'individus et pas dans tous les pays, de pratiquer une morale non confessionnelle.

A vrai dire, cette morale laïque est la même que celle de la religion catholique débarrassée de ses rites, que celle du protestantisme ou du judaïsme actuel. C'est une sorte de néo-stoïcisme adapté au milieu moderne, ou, plus exactement, aux idées, aux sentiments et aux intérêts de la classe au pouvoir.

Une morale ne saurait, en effet, se détacher des mœurs mêmes. Devenue une entité abstraite, elle maintient autant que possible les mœurs dans les limites du système doctrinal ; mais elle est influencée par elles et elle évolue avec elles, quoique avec plus de lenteur. Sinon, si la morale se fossilise dans des formules religieuses désuètes, il y a rupture. Les religions attribuent toujours plus d'importance à la stricte observance des rites qu'à la pratique de la morale sociale. Celle-ci en évoluant est étouffée. La vie sociale est gênée. Une bonne action, qui obligerait à enfreindre un rite sacré, peut être condamnée comme sacrilège. C'est à ce moment qu'apparaissent des novateurs qui prêchent une morale plus conforme aux mœurs de l'époque, en avance même sur elles, car ce n'est pas tant une morale qu'apporte la

prédication nouvelle qu'un idéal nouveau libéré des entraves des vieilles croyances.

Si l'on excepte la révolution socratique, le progrès moral s'est fait grâce à des révolutions religieuses. Elles furent presque toujours difficiles et sanglantes. La religion ancienne ne veut pas lâcher son autorité et sa puissance, et cette puissance est grande. Elle est, en outre, toujours associée au pouvoir politique. Bien des essais de réforme ont ainsi été écrasés. En somme, les révolutions ont été rares et on peut les compter sur les doigts. L'Avesta, sorti des méditations de Zoroastre, fut certainement une réforme de la vieille religion médique, ce qui n'alla pas sans heurts. Le bouddhisme fut l'effort de Cākya Mouni contre l'enserrement des rites et une aspiration à une morale plus humaine et plus vivante. Il y a des flux et des reflux. Le nationalisme des Parthes rejette l'influence de la philosophie hellénique ou de la propagande chrétienne pour remettre en honneur la religion de Zoroastre qui commençait à s'effriter. Le nationalisme hindou élimine le bouddhisme, religion universelle et, à ses débuts, sans armature rituelle, d'autant plus facilement que le brahmanisme est une religion joliment constituée et tenant fortement en main une masse ignorante et crédule.

Le judéo-christianisme primitif fut une révolte contre les rites, alors qu'une partie de la population se trouvait déjà pénétrée par les idées de la civilisation hellénique. Le christianisme des gentils diffusa dans des populations déracinées et mélangées, qui avaient perdu leur religion nationale et n'étaient plus attachées qu'à quelques rites sans valeur morale. Ils adoptèrent la nouvelle religion encore en formation et ils l'adaptèrent à leurs aspirations. Elle fut pour eux, pour les déshérités sans foyer et sans patrie, le lien qui devait unir leurs espoirs. Mais se refusant à adorer Rome et l'Empereur comme divinités et, dans les débuts, ignorant l'État, ils furent longtemps persécutés.

A l'époque où vivait Mahomet, la Mecque était un nœud commercial où quelques marchands grecs, syriens, égyptiens, de religion chrétienne, venaient au-devant des caravanes. Des familles juives étaient établies à Médine. Les croyances de la population autochtone, ou d'une partie de cette population, commençaient à se détacher de l'animisme grossier des Arabes nomades. Pourtant il est possible qu'il n'en fût rien résulté si un mystique, à demi-civilisé, n'eût été l'animateur de la révolution. La doctrine de Mahomet fut un compromis, dont l'armature se rapprochait de la morale judéo-chrétienne, enserrant et conservant la sauvagerie des mœurs bédouines.

Faut-il encore citer la naissance du protestantisme et les guerres de religion ? Mais en dehors des révolutions successives, l'évolution de la morale est manifeste à l'intérieur de chaque religion. Depuis leur naissance le christianisme et même le mahométisme ont beaucoup évolué. Le statut des femmes dans l'islamisme actuel est bien différent du statut primitif, surtout dans les nations en contact avec l'Occident. Le catholique le mieux pensant et le plus orthodoxe de notre époque a une mentalité qui l'aurait fait excommunier au XVI^e ou au XVII^e siècle. Un

homme est toujours obligé d'être de son temps... Il n'en est pas moins vrai que l'évolution de la morale est terriblement gênée par les religions constituées. Celles-ci sont avant tout conservatrices. Au point de vue social elles consolident l'autorité, elles légitiment l'inégalité. Les entraves à l'évolution de la morale en sont augmentées d'autant.

La morale laïque, née de nos jours, n'est pas non plus une morale émancipée. Elle est sous le contrôle de l'État au lieu d'être sous celui de l'Église, elle est nationaliste au lieu d'être religieuse. Pour le peuple, le nationalisme est devenu la nouvelle religion. On est obligé de se découvrir, devant le drapeau, on ne l'est plus devant le Saint Sacrement ; la différence de réaction du public autrefois et aujourd'hui est manifeste à cet égard . Il est curieux que les églises chrétiennes aient suivi l'évolution des esprits. L'église catholique de chaque pays s'appuie sur le nationalisme. La condamnation de l'Action Française par le pape n'infirmes pas cette constatation. Le clergé français conserve sa tendresse aux camelots du roi. Le clergé italien est fasciste. Le cardinal Dubois, au moment des fêtes en l'honneur de Renan, apporte comme principal argument contre l'auteur de « la vie de Jésus » qu'il a glorifié l'Allemagne !

La morale laïque est un enseignement d'État, elle prêche les vertus civiques et patriotiques, l'obéissance à la loi et à l'ordre établi. Nos aspirations la dépassent de beaucoup.

* * *

II. Genèse et évolution de la morale individuelle.

Un fossé profond sépare nos conceptions de celles des gens religieux. Pour eux, la Morale est à priori et absolue, elle a été révélée et édictée par Dieu, elle est hors de la portée des hommes.

Beaucoup de personnes, qui sont affranchies de toute foi confessionnelle et qui ne se contentent pas non plus de la morale bassement utilitaire dispensée par l'État, considèrent la Morale comme une fonction innée de la Conscience. Tout en acceptant que la morale n'est pas révélée, elles croient qu'elle est en quelque sorte pré-établie et au-dessus des passions humaines. Le Devoir de l'homme et sa récompense sont de tendre à la recherche de cet Idéal, de cet Absolu. Notre âme immortelle, parcelle du Divin, participe à l'harmonie de l'Univers, et il suffit de nous abîmer dans la méditation pour trouver en nous-mêmes le Vrai et le Juste... D'où il résulte que la morale pourrait suffire à résoudre la question sociale. Tout l'effort utile serait dans l'éducation.

Nous aussi, nous pensons que l'éducation morale n'est pas chose négligeable. Nous pensons que cette éducation, dirigée dans le sens de la liberté, doit permettre aux enfants de développer leur personnalité, leur donner, autant que possible, la maîtrise de soi, le sentiment de dignité, le sens de la responsabilité, susciter en eux la bonté et la générosité. Nous pensons qu'elle doit être idéaliste, mais sans imposer aucun dogme : chrétien, fasciste. Socialiste ou anarchiste. Mais nous pensons aussi, et c'est l'expérience humaine qui le montre, qu'elle est incapable, à elle seule, d'instaurer l'ordre social et la justice. La pire des utopies, c'est de croire qu'ils pourront être réalisés l'un et l'autre avec la bonté des patrons, touchés par la grâce et la reconnaissance des ouvriers, eux-mêmes bons, respectueux, obéissants. L'éducation morale serait-elle générale, les intérêts reprennent le dessus. L'appât du lucre enlève aux hommes d'affaires les scrupules qu'on avait essayé de leur inculquer, et presque tous n'ont que mépris à l'égard des faibles et des pauvres ; le pouvoir de l'argent fait réapparaître chez les parasites le laisser-aller, le manque de maîtrise de soi, l'asservissement à leurs propres caprices. Les préoccupations matérielles font oublier à la plupart des jeunes gens toute préoccupation morale ; la servitude donne la bassesse, la ruse, l'envie ou la haine. L'inégalité sociale s'oppose au développement de la dignité humaine. Ce qui n'empêche que l'éducation morale est nécessaire pour former, et d'ordinaire chez les moins misérables, les caractères qui seront dans la lutte sociale la force grandissante des opprimés.

C'est débarrassée des contraintes sociales actuelles qu'une morale meilleure pourra être pratiquée par l'immense majorité des hommes. Est-ce la morale définitive ? De progrès en progrès sommes-nous nécessairement orientés vers une forme morale prédestinée ?

Il nous apparaît, en étudiant l'évolution des mœurs, que des morales successives se dégagent lentement au cours des siècles. Elles sont la résultante des tâtonnements des hommes. Elles varient suivant les conditions de vie et les arrangements sociaux. Les hommes tendent vers le plaisir, plaisirs matériels, plaisirs intellectuels, plaisirs artistiques, plaisirs affectifs, plaisirs idéalistes, suivant le tempérament de chacun, suivant les possibilités sociales, suivant la forme de la civilisation du moment et son influence sur les esprits. Ils ont des aspirations et des espérances, ils ont un idéal, qui n'a pas toujours été le même, qui est le fruit de leur imagination, et qui n'est qu'une hypothèse, quoique cette hypothèse agisse à son tour sur la morale elle-même et son évolution. Certes, nous croyons connaître dès maintenant la forme idéale de la morale future, mais nous ne savons pas si les hommes de l'avenir ne modifieront pas encore cet idéal, et, si nécessaire qu'il soit à notre esprit, si élevé, si beau qu'il nous paraisse, nous n'avons pas la prétention que lui ou tout autre soit inscrit d'avance au haut des Cieux ou même dans la Conscience. L'absolu n'existe pas et il n'y a rien que de relatif.

En fait, si nous considérons la morale comme la science des mœurs, nous avons à étudier d'une part la coutume elle-même, d'autre part le contrôle pour l'observance

des règles. Dans les deux cas ce n'est pas la conscience individuelle, c'est l'opinion publique qui a créé les règles morales et le contrôle.

On peut suivre son évolution à travers les âges : très dure pour la souffrance humaine, acceptant et exigeant les sacrifices humains, tenant l'esclavage pour légitime avec une telle certitude et une telle conviction que même à l'époque de la civilisation grecque il n'est pas mis en question, tenant comme nécessaire la torture en matière judiciaire et les châtiments corporels en matière d'éducation, ayant comme principe de justice la peine du talion : « œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie », ne connaissant pas le pardon que de nos jours encore beaucoup de gens se refusent à reconnaître. La justice officielle moderne en est toujours au stade de vengeance et de punition. Aujourd'hui, si la fille-mère n'est plus dans la situation d'une excommuniée devant le mépris public, elle est encore dans une situation d'infériorité très marquée.

D'une façon générale, l'évolution est dans le sens de l'adoucissement des mœurs, à cause du développement de la sensibilité affective, et celle-ci n'a pu se développer qu'au fur et à mesure que la vie matérielle devenait moins dure, moins incertaine ; alors les hommes, plus sûrs du lendemain, commencèrent à respirer plus librement, la « terreur sacrée » diminua, la douceur relative de la vie amena davantage de bienveillance dans les rapports sociaux.

D'une façon générale aussi, l'opinion a toujours été respectueuse de la hiérarchie sociale, mais avec l'affaiblissement progressif du respect, affaiblissement lié à l'apparition et au développement du sentiment de liberté et plus tard à celui d'égalité. Nous ne comprenons plus très bien la vassalité et sa mentalité qui pourtant ont duré si longtemps dans l'histoire sociale. Puis l'opinion a continué à reconnaître comme d'ordre moral la suprématie de la naissance. Aujourd'hui elle accepte comme légitime la suprématie de l'argent, transmissible, elle aussi, par droit d'héritage avec pouvoir de faire travailler les autres à son profit. Nous avons le droit de penser que cette hiérarchie sera considérée à son tour comme immorale dans un avenir que nous espérons prochain.

L'évolution de l'opinion publique correspond à des changements et à des mutations dans les sentiments humains. Il ne faut pas croire que les hommes soient nés d'emblée avec le complexe sentimental qu'on observe chez l'homme moderne. Il est probable que les primitifs n'avaient que des sentiments assez peu développés, et que même beaucoup de ces sentiments n'ont pris peu à peu naissance qu'avec la vie sociale, et pas tous en même temps.

Laissant ici de côté les sentiments primaires, l'égoïsme individuel, l'amour maternel, générateur du besoin de tendresse, et la fraternité entre individus du même âge, s'étant élevés ensemble et vivant dans l'entr'aide, il semble que le premier sentiment qui a été créé par la vie en commun, a dû certainement être le sentiment d'infériorité. Son apparition est due à la réaction violente de la tribu, quand un de

ses membres risquait de la mettre en péril par maladresse, lâcheté ou par manquement à la coutume sacrée. Les huées, les coups, la mort devaient imprimer dans l'esprit de tous la terreur d'être pris en défaut.

C'est ainsi que l'opinion publique a créé des états émotifs qui furent les sentiments primitifs de l'humanité : d'une part sentiment de supériorité, quand l'opinion est approbative ou admirative et qui est à l'origine du besoin moral de protection, à condition d'être associé à un sentiment affectif, d'autre part, sentiments ressortissant à l'infériorité. Ceux-ci sont de beaucoup plus forts que ceux qui ressortissent à la supériorité, en ce sens qu'ils entraînent des états émotifs beaucoup plus violents et qu'ils ont eu ainsi et qu'ils ont encore sur la morale sociale et sur le comportement individuel les plus grands effets : la honte, qui est l'acceptation de la situation d'infériorité, et a un effet déprimant, la colère qui est au contraire un état d'excitation, une réaction violente de défense contre une atteinte à la supériorité de l'offensé ou de la tribu, la timidité qui est l'appréhension d'un affront possible. Tous ces états se manifestent physiologiquement par des troubles brusques, comme pâleur, rougeur, sueurs, angoisse, tremblements, mouvements convulsifs ou incoordonnés, inhibitions, etc., qui nous prouvent quelle était la brutalité horifiante qui déterminait de telles émotions.

Pour éviter la mise en état d'infériorité, pour échapper aux conséquences pénibles du contrôle public, on cherche à se contrôler soi-même. L'amour-propre est apparu qui s'oppose au sentiment d'infériorité, tout en dérivant de lui. Il met l'attention en éveil. C'est ce contrôle personnel qui est devenu ce que les philosophes appellent la conscience morale, pour eux fonction de l'âme, pour nous petite-fille de l'opinion publique et fille de l'amour-propre, sans rien de divin.

Cette conscience a subi une évolution. D'abord simple amour-propre vis-à-vis d'autrui, elle est devenue, par l'exercice même de la fonction de contrôle, un amour-propre vis-à-vis de soi. L'individu en reportant sur soi la responsabilité de ses actes a appris à s'estimer ou à se mépriser (remords), et il lui est souvent plus pénible de se trouver en état d'infériorité en face de sa propre opinion que vis-à-vis de l'opinion publique qui ignore le plus souvent ses pensées et ses mobiles. Mais il est d'une constatation banale que l'amour-propre n'est pas le même chez tous les hommes et que la conscience, comme valeur de contrôle, varie dans des limites assez larges.

Mais l'amour-propre n'est pas seulement un contrôle, c'est aussi un mobile humain très puissant, en tant qu'exaltation du moi. Très souvent il l'emporte sur l'intérêt, même à notre époque de mercantilisme. Il est vrai que de nos jours une satisfaction d'amour-propre est presque toujours liée à un profit.

La conscience représente, elle aussi, une force. Impliquant le contrôle, elle oblige à la comparaison et à la critique, et par là même elle peut devenir agissante. La conviction morale peut suffire à former un caractère sans désir de domination et

même sans vanité... La personnalité humaine devient donc chez quelques-uns tout au moins, une force morale, et elle prend peu à peu assez de puissance pour réagir sur le milieu. La conscience individuelle, par l'assurance qu'elle prend dans une conviction réfléchie, peut influencer sur l'opinion publique, l'opinion veule, inconsciente et traditionaliste de la masse, et ainsi modifier la morale sociale. Mrs Beecher Stove, écrivant *La Case de l'oncle Tom*, a ému la sensibilité publique en faveur des noirs et fut la promotrice de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis. Il n'en est pas moins vrai que la personnalité humaine, même dirigée par la conscience, est enserrée, protégée, ou maintenue dans une armature morale, le plus souvent religieuse, et dans une armature sociale, et que, si elle a réagi pour adoucir les règles morales, si même elle a été la promotrice des révolutions religieuses ou sociales, elle a dû se soumettre le plus souvent et pendant de longues périodes de silence, à la loi commune, à la tradition, à la coutume et aux rites.

C'est, en effet, l'habitude qui gouverne la plupart des actions de la plupart des hommes. Ceux-ci obéissent machinalement à la coutume, c'est-à-dire aux habitudes traditionnelles, sans être tentés de la mettre en question. C'est grâce à cette observance inconsciente de la morale qu'il n'y a pas besoin d'un surveillant derrière chaque individu, même lorsque la « terreur sacrée » se relâche. C'est encore l'opinion, sa longue action, son influence prolongée, c'est la vie en commun qui ont enraciné chez les hommes ces habitudes communes et inconscientes, qu'on appelle maintenant les instincts et qui sont, suivant Pavlof, des réflexes conditionnels (voir ce mot).

L'action de l'opinion a été continuée par les religions. Celles-ci ont remplacé l'opinion. Plus exactement celle-ci est devenue l'humble servante de la religion... En même temps, les religions, tout au moins les plus évoluées, s'efforcent de cultiver et de développer le contrôle de soi. Ainsi l'obéissance au devoir, par habitude inconsciente d'abord, renforcée ensuite par l'adhésion des consciences, n'a plus besoin de la violence coercitive des temps primitifs. Elles remplacent la contrainte par la protection. Mais toutes ont beau s'adresser à la conscience, elles ne sont pas une morale de liberté. Leur protection se change rapidement en autorité et en contrainte, d'abord pour amener leur triomphe, ensuite pour conserver leur domination. Elles ne peuvent tolérer l'esprit critique et le poursuivent sans merci... L'influence de la conscience est aussi limitée par l'armature sociale. La première morale individuelle, le stoïcisme, n'a pu naître que lorsque la liberté était déjà en plein exercice dans les cités grecques. Et cette morale n'a jamais été pratiquée que par une minorité de gens cultivés. Elle est morte avec la réapparition d'un régime de servitude.

A vrai dire, la morale individuelle n'est guère qu'un contrôle qui remplace celui de l'opinion ou de la religion pour l'observance des règles sociales. Celles-ci étaient nées depuis longtemps. L'opinion publique avait déjà lutté contre l'égoïsme primaire de tout individu avec ses tendances à la nonchalance, à la lâcheté, à l'accaparement. Elle l'avait en partie transformée en amour-propre qui n'est en

somme qu'un égoïsme purifié.

Pour régler l'égoïsme, l'amour-propre, les passions et tous les mobiles humains, le contrôle de soi, dans une morale individuelle, se substitue à celui de l'opinion ou, au devoir imposé par la religion. A la contrainte exercée par une opinion autoritaire et ignorante, par les prêtres, par les lois, par un roi ou une classe dominante, à la morale fondée sur la peur, que ce soit la crainte de Dieu, du Gendarme ou de la Vérole, succède une morale de liberté où l'observance des régies est laissée au contrôle et à la conscience de chacun.

Mais les morales individuelles, comme le stoïcisme et celles qui se sont inspirées de son esprit, comme le protestantisme, n'acceptent pas d'être de simples morales de contrôle. Elles réalisent l'Individu comme abstraction et le mettent ainsi à l'abri de la morale empirique, changeante et ondoyante. Elles érigent une doctrine du Devoir, qui vient de Dieu ou de la Nature, et à laquelle l'individu doit son consentement complet. Elles finissent par être, elles aussi, une morale de contrainte, avec cette aggravation que la contrainte de la conscience est souvent plus sévère encore que la contrainte extérieure à, l'individu, et elles peuvent aboutir à un puritanisme desséchant chez les uns, à l'hypocrisie chez les autres.

Sans doute une morale de liberté est-elle obligée de renforcer son armature dans une société déséquilibrée. D'ailleurs tout progrès (voir ce mot) comporte un risque, et le risque apparaît nettement quand le progrès donne l'affranchissement à des hommes qui n'ont que des appétits de jouissance sans aucun sens de la responsabilité (voir ce mot) et sans scrupules. Parmi ceux, par exemple, qui se disent individualistes, il y en a qui érigent leur propre personne au-dessus de l'humanité et qui sont simplement des égoïstes anti-sociaux. Gênés par la vie sociale, ils sont revenus à un égoïsme primaire, n'ayant pour morale que la satisfaction de ses appétits et celle de sa vanité. Ils se vantent de n'avoir pas d'idéal.

En réalité, l'individualisme ne saurait créer la morale. Il est simplement la défense de l'autonomie individuelle contre l'exagération oppressive de la coutume.

La mentalité de l'individu a été créée par la vie sociale. Lui-même, s'il s'imagine trouver en soi la conduite morale de sa vie, n'y trouvera que ce que les siècles passés ont déposé dans les générations successives et qui est transmis par l'hérédité, c'est-à-dire des instincts, des habitudes inconscientes ou subconscientes, des préjugés traditionnels. Il y trouve aussi ce qu'a imprimé l'éducation. Il n'aura pas les mêmes sentiments, ni, par conséquent, les mêmes idées aux différents âges de la vie. Il subit enfin l'influence du milieu, dans lequel aussi sentiments et idées sont soumis à des variations dans la suite des générations.

Une morale de liberté ne peut vraiment s'épanouir que dans un milieu social où les classes et leurs inégalités auraient disparu. L'individu ne peut pas vivre en dehors du milieu ; s'il ne s'y sent pas à l'aise, il est obligé de participer à l'évolution ou à

la transformation des règles morales et de l'armature sociale dans le sens de l'idéal où vont ses espoirs et ses aspirations. Il ne peut espérer vivre libre si les autres ne le sont pas. Il ne peut pas être pleinement heureux si les autres souffrent. Il éprouve de la joie à rendre service. Et la plus grande joie est dans la générosité, qui n'est autre chose que l'effet d'une force morale exubérante, tandis que l'égoïsme est une marque de faiblesse, la défense des faibles contre la vie.

Certes, il y aura toujours (heureusement) des mécontents, mais leur action ne pourra avoir de danger pour la liberté. Il y aura toujours des déséquilibrés, mais en beaucoup moins grand nombre si l'alcoolisme et la syphilis ont à peu près disparu, et il est à croire qu'on pourra mieux s'occuper d'eux.

L'opinion publique, une opinion débarrassée de la plupart de ses préjugés, donc plus éclairée, mieux éduquée, aura toujours une grande influence sur les actions des hommes. Il faut y ajouter l'influence de l'éducation morale. Quels sont les hommes d'aujourd'hui qui ont reçu dans leur enfance une éducation qui puisse leur permettre de se gouverner librement ? Même si la famille et l'école se sont gardées de toute influence nocive, l'enfant reçoit aussi ses impressions et ses jugements du cinéma et des journaux. On ne fait pas assez attention à la lecture des journaux. Ceux qui déplorent leur immoralité n'ont en vue que les exemples de dévergondage sexuel. Il y a bien d'autres immoralités ; ce sont les commentaires des journalistes sur les actions humaines, leur sentiment de l'honneur, leurs préjugés sur la vengeance, leur mépris de la bonté et du pardon, leur chauvinisme, leurs flatteries envers les puissants, leur incompréhension de tous les problèmes moraux.

L'éducation (voir ce mot) doit avoir pour but de donner aux enfants l'instruction et l'éducation morale : la première pour développer l'intelligence et leur donner le plus grand bagage de connaissances, la seconde pour leur apprendre les règles de vie tirées de l'expérience humaine et les moyens de se guider eux-mêmes plus tard. Mais ni l'une, ni l'autre ne doivent se borner à la simple transmission des connaissances, ce qu'on appelle vulgairement un bourrage de crâne, elles doivent, avant tout, donner aux enfants le goût de l'effort, favoriser, en tenant compte de l'âge de l'enfant ou de l'adolescent, leur esprit critique et leur initiative libre, leur faire comprendre que leur personnalité, la liberté de leurs actes, c'est-à-dire la finesse consciente et la justesse de leur détermination, dépend de leur propre expérience, de l'effort qu'ils feront pour contrôler les mobiles subconscients de leurs actes et leurs conséquences possibles, pour connaître les autres hommes, les réactions de leur caractère, leurs conditions de vie, leurs souffrances et leurs aspirations, pour étudier le milieu social et les conditions économiques, pour comparer les civilisations anciennes et les civilisations modernes, pour se faire un idéal d'embellissement de la vie qui sera pour eux un espoir et les aidera à s'élever au dessus des préoccupations journalières.

Nous ne pouvons juger pleinement des possibilités futures d'après la mentalité de l'humanité actuelle. Dans une société où chaque individu aurait pu recevoir une

éducation suffisante et trouver plus tard une situation et un travail conformes à ses capacités et à ses goûts, les rapports moraux seraient tout autres que ceux d'aujourd'hui. Dans une société où l'inégalité sociale aurait disparu, une nouvelle morale pourrait s'établir, une morale de liberté fondée sur le plaisir et la confiance.

Car il n'y a pas qu'un seul individualisme (voir ce mot). Le cynique, qui prend indûment ce nom, n'est autre qu'un égoïste, un égoïste esclave de ses impulsions sous prétexte de vivre sa vie. Le puritain suit une morale fondée sur le Devoir, une morale a priori, et il risque de tomber dans le fanatisme d'orgueil et dépourvu d'indulgence. Entre le cynisme des esclaves sans scrupules et sans éducation et le puritanisme des stoïciens, des protestants et de quelques anarchistes, n'y a-t-il pas place pour un autre individualisme, un individualisme affectif et idéaliste. Il ne s'oppose pas aux tendances de l'être et il ne leur obéit pas aveuglement.

On pourrait définir la vertu, en disant qu'elle consiste pour l'individu à être assez maître de soi pour choisir son plaisir, y compris la satisfaction morale. Cette définition ne s'oppose à aucune volupté. La véritable vertu est de chercher un plus grand plaisir, un plaisir plus complet, en réfrénant les impulsions aveugles, et, dans chaque espèce de plaisir, elle choisit ceux qui ne laissent que les plus agréables souvenirs, surtout dans la conscience affective. Le développement de l'affectivité est d'ailleurs la source des plus grandes joies, et il assure en même temps la sécurité morale.

* * *

III. - Genèse et évolution de la morale collective.

Si nous remontons de nouveau à travers les âges, nous voyons que la morale change avec l'armature sociale, et que des sentiments qui nous paraissent inhérents à la nature humaine sont nés sur le tard, tandis que d'autres ont pour ainsi dire disparu, tout au moins dans la civilisation européenne actuelle.

Dans les tribus primitives, la liberté, surtout la liberté morale, était inexistante. L'individu faisait étroitement partie du groupe, sans pouvoir s'en évader. Le sentiment de la liberté vis-à-vis du groupe ne s'entendait même pas. L'indépendance de la tribu constituait, en somme, la liberté de chacun, comme la propriété de la tribu était celle de chacun.

Certes, l'égoïsme primaire, le besoin d'avoir ses aises sans tenir compte des aises d'autrui, et qu'on observe chez le jeune enfant, a dû être le point de départ de l'individualisme, dont l'ambition future sera d'acquérir l'indépendance en

respectant celle d'autrui. Mais l'égoïsme du primitif - désir de supériorité plutôt que désir d'une liberté impossible - était constamment et violemment refoulé par l'intérêt collectif ou par l'idée que se faisait la tribu des mesures nécessaires à sa sauvegarde... Le sentiment collectif d'indépendance s'associait avec le sentiment de supériorité de la tribu sur toutes les autres. Les hommes ont toujours tendance à considérer le groupe, le clan, la nation, la corporation, l'équipe dont ils font partie, comme supérieurs aux autres ; et ils acceptent difficilement le résultat malheureux d'un « fair play », ils donnent comme excuse d'avoir été trahis.

L'individu échappe au sentiment d'infériorité en projetant son besoin de supériorité dans le groupe auquel il appartient. L'esclave lui-même s'enorgueillit, auprès des pauvres gens, de la puissance ou de la richesse de ses maîtres. Tel est le fondement du sentiment patriotique, assez semblable, quoique inférieur, à celui d'une équipe de sport... Dans la tribu primitive il n'y a pas non plus de sentiment d'égalité. C'est la vie en fraternité - surtout une fraternité entre individus du même âge s'étant élevés ensemble, continuant à vivre en familiarité et en entr'aide, avec protection des plus forts sur les plus faibles... - La rivalité, qu'elle s'exerce dans le domaine de la force ou dans celui de l'adresse, c'est-à-dire de l'intelligence, cherche à obtenir, non pas l'égalité, mais la supériorité. Il s'agit de l'emporter sur les autres compétiteurs pour la conquête d'une femme ou pour celle de la gloire. Les hommes n'ont jamais considéré l'égalité que comme un point de départ, par exemple dans les jeux, et non comme un aboutissement.

Lorsque l'autorité héréditaire d'une famille s'est établie dans les tribus, on passe au stade patriarcal qui est le début du système féodal et se confond avec lui (la féodalité du moyen-âge mise à part, car elle représente une phase à son déclin). Le patriarche, le pater familias, le roi achéen, le seigneur, etc., est le protecteur ou le suzerain des autres membres du clan qui sont des hommes libres, mais vivant dans les liens de la vassalité. La fidélité à la tribu s'est reportée au chef, qui est, d'autre part, le possesseur nominal des terres, sans être le possesseur effectif. En tout et pour tout ce chef est le représentant symbolique de la tribu dans ses prérogatives, la propriété, les liens sociaux. Ceux-ci sont de nature affective, tout en étant souvent très brutaux.

C'est cette protection affective, cette vie en familiarité même avec le chef, cette fraternité effective dans le malheur, qui ont fait la force de cette forme sociale qui a duré si longtemps. Ce qui, dans cette même société rend l'esclavage tolérable, c'est une certaine indifférence pour la liberté individuelle, et surtout parce que l'esclave fait partie de la famille, comme les autres domestiques, et comme ceux-ci le resteront longtemps encore. La peur du risque maintient dans l'état de clients ou de vassaux une humanité, toute prête à admirer l'homme d'action et le protecteur. Encore de nos jours beaucoup de gens préfèrent être fonctionnaires que de courir les aléas, les soucis et les responsabilités d'une vie indépendante.

Il ne faudrait pourtant pas faire un tableau idyllique du patriarcat féodal. L'autorité

du chef va parfois jusqu'au despotisme. Mais, tout le clan vivant ensemble, l'opinion publique peut encore s'exercer, et le chef est obligé de partager la bonne ou la mauvaise fortune de tous.

Plus tard, lorsqu'une inégalité croissante a séparé les hommes libres du seigneur, lorsque le sentiment familial, qui existait entre eux, a disparu, lorsque la protection s'est changée en autorité despotique, que les descendants du chef ont pris les terres de la tribu comme leur propriété privée et qu'ils ont accumulé des richesses de toute sorte, alors la scission morale se produit. Les pauvres diables travaillant aux champs se plaignent, mais continuent à respecter et à honorer le seigneur et sa lignée. Mais les habitants des villes, artisans et marchands plus rapprochés et plus unis, plus évolués, moins misérables, plus audacieux, ayant déjà le besoin d'un bien-être moral, prennent conscience du sentiment de la liberté. A Rome, la plèbe n'arrive jamais à l'affranchissement complet parce qu'elle est une plèbe paysanne ; elle s'appauvrit au cours des guerres continuelles, tandis que celles-ci enrichissent l'aristocratie. L'abaissement des patriciens se fait plus tard au profit d'une classe de nouveaux riches, protégés par les empereurs. Mais en Grèce, la classe moyenne des villes avait réussi à conquérir la liberté et le pouvoir politique. Les communes du moyen-âge, quoique n'étant pas venues de la même évolution sociale, ont obtenu leurs franchises.

Partout c'est la classe moyenne qui a été la créatrice du sentiment moral de la liberté. Partout c'est elle qui a été le soutien de la civilisation. Aujourd'hui encore elle joue le même rôle, à condition d'entendre par classe moyenne les artisans, les techniciens, les ouvriers qualifiés (mécaniciens, électriciens, ouvriers du livre, ouvriers du bois, etc., etc.), les intellectuels, les artistes, etc., exception faite de ceux qui se considèrent comme une soi-disant élite et font cause commune avec les privilégiés. La bourgeoisie moderne n'est plus la classe moyenne, elle est devenue classe dominante.

Le respect de la hiérarchie sociale s'est maintenu très longtemps au cours des âges. L'inégalité sociale fut parfaitement tolérée dans les siècles de vassalité. Plus tard, au moment de l'émancipation de la classe moyenne, celle-ci ne demandait qu'à pouvoir travailler en paix, à l'abri des exactions, des accaparements et de l'arbitraire de la classe dominante.

Athènes, seule, mais c'est une exception unique, a eu le sentiment d'un certain équilibre entre les classes, et la démocratie antique se défendit par les impôts contre la suprématie d'une ploutocratie envahissante. Encore faut-il se souvenir que les esclaves ne comptaient pas dans les préoccupations démocratiques...

A Rome, la plèbe, pour sa sauvegarde, ne réclamait que des droits politiques, qui furent d'ailleurs insuffisants. La classe moyenne n'échappa nullement à l'appauvrissement progressif et à une disparition à peu près complète.

En Angleterre, où les libertés publiques sont conquises de bonne heure, cette conquête ne bouleverse pas l'ordre établi, sauf passagèrement au temps de Cromwell, ni la hiérarchie sociale.

Donc, longtemps après que le patriarcat féodal eût disparu pour faire place à une féodalité oppressive, l'esprit d'obéissance persiste, et le respect des catégories sociales, et mêmes le culte des droits du sang. Certes, l'envie et l'ambition existaient, mais comme caractères prédominants de quelques individus, qui, par désir de supériorité, cherchaient à s'élever jusqu'à la classe privilégiée. Il ne faut pas confondre le sentiment d'égalité avec le sentiment de justice. Celui-ci n'est que le respect de la coutume, de la règle du jeu, quelle qu'elle soit. Mais il n'y avait aucun sentiment d'égalité des classes - même après la mort. La croyance à la vie future était d'ordinaire assez vague et n'imaginait d'autre existence que celle d'ici-bas. Dans la religion primitive de l'ancienne Egypte où la croyance à une autre vie était très développée, les morts continuaient les mêmes occupations qu'ils avaient eues de leur vivant. Le christianisme, religion d'esclaves, croit déjà à une égalité des morts devant le jugement de Dieu, mais pour aboutir, par désir inconscient de représailles, à une nouvelle inégalité : les premiers seront les derniers et les derniers les premiers - il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des Cieux.

Cette religion d'humilité et d'obéissance portait ainsi en elle-même des germes de revendications, qui ne mûrirent qu'avec le lent développement mental des individus et qui apparurent avec le mouvement des communes. Les révoltés des bourgs, descendants de serfs, ne pouvaient arguer de leur qualité d'hommes nés libres pour faire reconnaître leurs droits. Il leur fallait acquérir cette liberté de disposer de leur corps, et ils disaient : « Tous les hommes sont frères. Nous avons yeux, bras et jambes comme eux (les seigneurs), même force, même courage. »

Ce sentiment d'égalité ne reçut que plus tard, en France, une nouvelle impulsion avec les idées de Jean-Jacques Rousseau (qui croyait à l'égalité naturelle des hommes et à leur bonté primitive) et s'est épanoui avec la Révolution française. On s'imagina alors qu'il suffisait d'avoir donné aux citoyens l'égalité des droits civiques et d'avoir inscrit « égalité » dans la devise révolutionnaire pour qu'elle devînt une réalité.

Le sentiment d'égalité est resté très vif en France, peut-être parce que le peuple a surtout lutté pour obtenir cette égalité, de même qu'en Angleterre l'effort fait pour conquérir l'habeas corpus a développé chez les Anglais le sentiment de la liberté, si bien qu'on peut dire que la liberté ou l'égalité ne se donnent pas, il faut qu'on les conquière et qu'ainsi elles deviennent, l'une ou l'autre, un besoin moral, un sentiment.

Le développement du machinisme et de l'inégalité économique a montré bientôt l'insuffisance de l'égalité démocratique. On a vu naître les utopies socialistes, dont

la philosophie imprègne toutes les revendications sociales modernes, en ce sens qu'elles aspirent à l'affranchissement complet de l'humanité tout entière. Cet affranchissement ne peut se faire qu'avec la suppression de l'inégalité économique et du droit, qu'ont les possédants et qu'ils transmettent à leurs héritiers, de faire travailler les autres à leur profit.

Dans la lutte contre les privilèges, les opprimés n'ont pas des revendications exactement semblables, ni des aspirations identiques. Ils diffèrent surtout dans la façon de concevoir l'action. Les uns vont au socialisme, d'autres à l'anarchie, d'autres au syndicalisme. Le socialisme se mêle à la politique dans l'espoir de s'emparer du pouvoir ; en s'inféodant au parlementarisme, son action le conduit nécessairement vers l'étatisme. Il s'intéresse peu à la liberté des individus, il n'a guère en vue que de leur assurer le bien-être matériel. Il peut même abandonner toute idée démocratique de liberté et devenir tout à fait despotique comme dans la Russie bolchevique.

L'anarchie s'intéresse, avant tout, à la liberté. Elle réagit contre l'asservissement des individus. Son antiparlementarisme n'est pas anti-démocratique, comme celui des royalistes ou des fascistes ou des bolcheviks, il est anti-étatiste... Le syndicalisme mène la lutte de classes. Il est théoriquement hors de l'ingérence des partis politiques. Mais leur influence se fait parfois sentir, et alors c'est l'orientation vers l'étatisme. D'autre part, le syndicalisme corporatif, sans idéal révolutionnaire, n'est qu'un ouvriérisme égoïste. Le syndicalisme anarchiste est plus complet, car il lutte aussi pour le bien-être moral des individus.

Quoi qu'il en soit, l'action de ces efforts d'émancipation a eu pour résultat de changer, en grande partie, la mentalité populaire, en affaiblissant le respect de la hiérarchie sociale. La plupart des travailleurs n'éprouvent plus de gratitude obéissante envers ceux qui leur donnent du travail. Ils savent qu'ils sont la portion utile de l'humanité. Ils prennent sentiment de leur dignité et conscience de leurs droits. Le travail prend dans la morale sociale la place qu'occupait autrefois le courage guerrier, c'est-à-dire la valeur de premier plan.

Certes, les hommes naissent inégaux en intelligence et en adresse, ou, peut-être plus exactement, ils diffèrent en aptitudes diverses. Les théories d'émancipation réclament non l'égalité des hommes, mais l'égalité des classes. La décadence de toutes les sociétés humaines est venue d'une inégalité grandissante, corrompant les riches, avilissant les miséreux, donnant à tous l'indifférence pour le corps social. Ce qu'il y a au fond du socialisme, c'est la recherche d'un équilibre qui ne peut exister que si disparaît le pouvoir de faire travailler les autres à son profit et de transmettre ce privilège par droit d'héritage, si tous les enfants reçoivent une éducation et une instruction complètes suivant leurs aptitudes, de façon à choisir plus tard leurs occupations selon leurs goûts et leurs capacités.

Telle est la véritable égalité, telle qu'elle se dégage des aspirations modernes.

Personne ne songe à nier la supériorité de l'intelligence, ni l'autorité du technicien. Il semble, en tout cas, que le sentiment d'égalité qui tend à se développer de plus en plus, tout en reconnaissant les droits de l'intelligence et de la technique, ne permettra pas d'instaurer de nouveaux privilèges, même en faveur du mérite qui se suffit souvent à lui-même.

Quelle que soit la forme que prendra plus tard l'arrangement social, l'opinion s'élèvera sans doute contre des rémunérations disproportionnées entre les diverses catégories de travailleurs, comme celle qui existe entre le gérant du familistère de Guise et les simples ouvriers. Si des différences existent, il est possible qu'elles consistent dans plus d'indépendance dans le travail, plus de facilité de loisirs et de déplacements, sans compter la joie de l'initiative et de la recherche, la conscience de la valeur propre et de l'influence acquise, et que ce soit là une récompense assez grande, même pour les créateurs de génie.

Comme le progrès technique qui aboutit ou devrait aboutir à plus de loisirs, comme le progrès social, le progrès moral se résoud dans la tendance à la liberté, une liberté qui n'est possible que dans une société où la disparition de l'inégalité des classes permettrait l'épanouissement de la morale de confiance.

M. PIERROT.

* * *

MORALE (DE LA MORALE DE MAITRE A L'HARMONIE DU SAGE)

J'ai montré déjà dans cet ouvrage, à propos de l'individualisme, en quel sens mes préoccupations éthiques m'amènent à dénier à la morale toute prétention d'inclure en ses cadres ma vie multiple et, à leur égard, si indisciplinée. En même temps, j'ai dit aussi vers quelle sagesse il me plaît d'en orienter la marche harmonieuse.

Vis-à-vis des formes qui présentent à ma curiosité sympathique quelque face engageante, j'ai situé la tendance dont la plénitude me sourit davantage. Quelque générosité qui flotte sur leur seuil, ne peuvent être la demeure de qui veut être un homme complet, les vases au sein desquels se débat l'existence amputée ou captive. Ces vases sont encore, nonobstant les promesses encloses aux lignes de certains, des moules de morale aux fins impératives. Et ma pensée, qui regarde plus loin que leurs bords séducteurs, n'accepte de voguer, vers quelque chaîne, sous leurs auspices...

* * *

A côté des morales théologiques ou métaphysiques, politiques ou civiques, l'antiquité me présente des sagesse indépendantes et qui, si on s'intéresse uniquement à la pratique, manifestent toutes un caractère individualiste. Vers elles m'entraînent mon cœur et ma raison... Sans oublier complètement leurs alliances avec des disciplines étrangères, je désire maintenant, les comparer d'après leur contenu.

Je crois les voir se distribuer en quatre groupes. Au fond de la vallée, d'humbles morales se tapissent comme des chaumières. En voici qui, sur des sommets peut-être artificiels et sur des mottes, dressent des châteaux d'orgueil. Les premières montrent le salut dans l'obéissance ; les secondes le font voir dans la domination. D'un groupe émouvant monte un parfum et un cantique d'amour. Un autre fait entendre le plus viril des hymnes et je distingue ce refrain : « Connais-toi afin que tu te réalises ».

Pour la facilité de l'exposition, je vais imposer un nom à chaque groupe. J'appellerai servilismes les doctrines d'obéissance ; dominismes les systèmes de domination ; fraternismes, les éthiques qui prêchent directement l'amour et la fraternité... Je désignerai les individualismes qui ne songent pas aux conquêtes extérieures par le nom de subjectivismes.

Les morales théologiques, qui nous commandent d'obéir à la volonté divine, paraissent d'abord toutes des servilismes. Cependant, dans la mesure où nous pouvons dégager l'enseignement de Jésus, condamné par les clergés contemporains, ridiculement déformé par les clergés postérieurs, il y aurait injustice à le confondre avec les morales cléricales. Autant qu'on la peut connaître ou deviner, la doctrine que les sociaux durent crucifier présente plusieurs caractères de la sagesse indépendante.

Les morales loyalistes me soumettent directement à des maîtres. Les morales civiques me soumettent à des lois fabriquées et appliquées par des hommes. Elles n'ont rien de plus indépendant que les morales cléricales. Pour Hobbes la morale se réduit entièrement à l'obéissance au prince. Ce qu'ordonne le prince est juste dès qu'il l'ordonne et par cela seul qu'il l'ordonne. Seule la loi - l'ordre du chef - crée le caractère moral ou immoral de nos actes. Notre unique devoir, et notre intérêt, est de maintenir le prince. « D'autre part, selon la formule fameuse de Sarpi, « la première justice du prince est de se maintenir ». Pour Hobbes, cette justice-là n'est pas la première ; elle est la seule.

Morales cléricales et morales civiques ont ce caractère commun de grouper non

point tous les hommes, mais une partie des hommes ; de les grouper non en tant qu'hommes, mais en tant que fidèles d'une même croyance ou en tant que compatriotes... Ce sont là morales de troupeaux, dit Nietzsche avec trop d'indulgence. Plutôt disciplines d'armées ou de bandes.

* * *

Contre ces prédications d'obéissance qui éteignent dans l'individu toute lumière personnelle et amortissent tout ressort éthique, s'élèvent les exhortations contraires des Calliclès, des Stendhal, des Nietzsche. Ceux-là veulent nous enseigner, ou s'enseigner, non plus la servitude, mais la domination. Leur point de départ est individualiste. « Ceci est mon bien que j'aime... », s'écrie Zarathoustra. Mais ce bien qu'il veut c'est la puissance et la puissance sur d'autres hommes. Il ne voit rien de plus « universel et de plus profond dans la nature que le besoin de dominer... ». « Partout où j'ai trouvé, dit-il, quelque chose de vivant, j'ai trouvé de la volonté de puissance ; même dans la volonté de celui qui obéit, j'ai trouvé la volonté d'être maître ».

Peut-il y avoir des maître sans esclaves ? Pas plus que des esclaves sans maîtres ? Les servilistes sont forcés d'admettre implicitement deux morales : celle des maîtres à côté de celle des esclaves. La même nécessité s'impose aux doministes. Nietzsche, qui en a conscience, l'accepte joyeusement. Il proclame parmi des fanfares, l'inégalité des hommes et que cette inégalité est un grand bien. Il ne songe pas à la diminuer, mais à l'accroître. Et il définit la société « une tentative, une longue recherche, mais elle cherche celui qui commande ». Il dit, dans *Le Gay-Savoir* : « Nous réfléchissons à la nécessité d'un ordre nouveau et aussi d'un nouvel esclavage, car pour tout renforcement, pour toute élévation du type homme, il faut une nouvelle espèce d'asservissement ».

Les individualistes de la mesure et de la volonté d'harmonie repoussent les individualistes de l'appétit et de la volonté de puissance plus énergiquement encore qu'ils n'écartent les servilistes. Mais ceux-ci pourraient accueillir les doministes et prêcher à leur profit... Quand on a appelé individualisme la doctrine harmonieuse d'un Socrate, d'un Epicure, d'un Epictète, ce n'est pas sans répugnance qu'on accorde le même nom à la pensée d'un Nietzsche, d'un Stendhal, d'un Calliclès, brusque comme un ressort et gloutonne comme un fauve. On est tenté d'affirmer qu'il ne saurait y avoir individualisme là où il n'y a pas respect de tous les individus. Celui qui, à un seul être, - l'Unique, dit Stirner, - sacrifie tous les autres, on préférerait le nommer, s'il reste peu actif et peu malfaisant, égoïste. Dès qu'il est avide, conquérant, brutal et autoritaire, il devient un doministe, allié nécessaire des servilistes, maître appelé par les bêlements du troupeau et qui appelle le troupeau.

Le véritable individu, celui qui par chacune de ses pensées, de ses paroles et de ses gestes, se proclame homme libre ; celui qui dit à son frère : « Tu es libre, si tu veux l'être » repousse également servilisme et dominisme. Ces deux systèmes n'ont plus de sens pour qui échappe ensemble à la lâcheté de s'incliner devant des maîtres et aux besoins lâchement serviles qui font désirer la domination. Servilisme et dominisme lui paraissent, avers et revers, la même médaille infâme ; les mensonges inscrits aux deux faces d'une même monnaie sociale et banale ; les corollaires d'une même convention ridicule et odieuse...

Même à un point de vue purement égoïste, ces doctrines ne sont point libératrices ; elles me soumettent à des désirs que je ne puis réaliser qu'avec l'aide d'alliés ou de dupés ; elles me troublent de craintes et de dangers que je ne puis combattre seul. Si je ne suis point né sur le trône, elles font longtemps de moi l'esclave plus rampant qui recherche la protection du maître... Le doministe ne rampe-t-il pas vers le commandement à force d'hypocrisie obéissante ? Chacune de ses actions, chacune de ses paroles est la servante d'un protecteur et d'un appétit... Qu'on se rappelle les formules de J.-J. Rousseau : « La domination même est servile quand elle tient à l'opinion ; car tu dépends des préjugés de ceux que tu gouvernes par des préjugés. Pour les conduire comme il te plaît, il faut te conduire comme il leur plaît. Ils n'ont qu'à changer de manière de penser, il faudra bien par force que tu changes de manière d'agir. » Le maître est esclave de ses esclaves...

Si je regarde la destinée d'un Napoléon, ce maître qui, pour Nietzsche, est déjà sur la voie du surhomme, que vois-je ?... Une vie d'extériorités lourdement brillantes et, au centre, la continuité d'un bâillement. Esclavage sans trêve, cabotinage sans repos, l'effort de plaire, l'effort de tromper, l'effort de reconstruire mille fois la victoire qui toujours s'écroule, l'effort agonisant de limiter et de chicaner la défaite. Accumulation de toutes les laideurs et de toutes les rancœurs. Plutôt être l'esclave d'un maître qu'être le maître, cet esclave de tous les hommes et de toutes les choses... Et puis, exiger l'obéissance, moi qui refuse d'obéir ? Empêcher les autres de se réaliser, moi qui veux me réaliser !... Je souffrirais trop de cette contradiction intérieure, de ce déchirement, de ce cri de moi-même contre moi-même... La méditation vaillante refoule toutes les doctrines d'étable : celles qu'on bêle pour les moutons et celles qui aboient dans la tête des surmoutons : chiens ou pâtres.

* * *

Deux éthiques prononcent les mêmes paroles libératrices. Deux doctrines me disent : « Qu'ils cessent de s'avilir à leurs violences ou à leurs mensonges et les fous qui osent se proclamer tes maîtres deviendront noblement tes égaux... Pourvu qu'ils

ouvrent les yeux sur eux et sur toi, pourvu qu'ils regardent tout homme sans haine et sans crainte, ils sont tes égaux, ceux que ton orgueil cruel où la cité menteuse déclarent tes inférieurs. Tu es un individu parmi des individus, un égal parmi les égaux, un frère parmi des frères... » Ainsi parlent le subjectivisme d'Épictète et le fraternisme de Jésus. Me voici hésitant devant cette fermeté douce et cette douceur ferme...

L'un dit plus souvent et plus volontiers : « Aime » ; l'autre recommande plutôt : « Connais-toi toi-même » et « Sois un homme libre » et : « Réalise ton harmonie ». Mais les sentiments des grands fraternistes et des grands subjectivistes sont semblables ; semblables leurs gestes ; aussi forte leur patience héroïque ; aussi profonde leur miséricorde pour les bourreaux qui ne savent ce qu'ils font. Puisque, ici comme là, cœur et cerveau sont satisfaits, qu'importe que les pensées directrices paraissent ici descendre du cerveau au cœur, là monter du cœur au cerveau ?... Pourquoi écarterais-je l'une ou l'autre des deux grandes paroles ? Me donner, n'est-ce pas un admirable moyen de me créer ? Me connaître et me réaliser de plus en plus permet de donner mieux, de donner davantage, de donner un être plus pur et plus ardent : les richesses intérieures sont des généreuses qui ont joie à se répandre. Loin de s'exclure, la doctrine grecque et la doctrine orientale paraissent, à ce point de ma méditation, s'appeler et se compléter. Fraternisme et subjectivisme se supposent et se soutiennent comme servilisme et dominisme. Ceux-ci les deux faces d'un même mensonge. Ceux-là les deux aspects de la même vérité.

Oui, la sagesse réalisée doit unir, harmonie souveraine, le cantique de liberté et l'hymne d'amour. Il y a peut-être cependant, pour choisir entre les deux doctrines, une raison de méthode. Dans le chef-d'œuvre, qu'il s'appelle Epictète ou Jésus, je trouve les mêmes éléments d'indépendance et de bonté. Mais, si je ne suis pas le grand artiste né, si je dois apprendre à me sculpter moi-même, par où faut-il que je commence ?

« Aime ton prochain comme toi-même et ton Dieu par-dessus toute chose ». Selon ce que sera mon Dieu, je risque de retomber au servilisme et à ses doucereuses cruautés. Je connais des saints catholiques qui tourmentent et tuent leur prochain par folie d'amour, pour faire, coûte que coûte, son salut... D'autre part, puisque je dois aimer mon prochain comme moi-même je me demande, non sans inquiétude, comment je m'aime. Tout est-il aimable en moi aux yeux de la sagesse... Le précepte d'amour a besoin d'être précédé d'un ou de plusieurs autres. Jésus commence par la fin et il veut moissonner ce qu'il a négligé de semer. « Aime », a-t-il dit. Peut-on s'ordonner d'aimer ? Ai-je sur mes sentiments un pouvoir direct. Artiste trop doué qui n'a pas eu d'effort à faire, Jésus veut me jeter pour mon début en plein ouvrage sublime. Celui qui se commande efficacement d'aimer aime déjà... Plus j'y songe plus je trouve dangereuse la trop grande hâte à se donner...

Un fraternisme hâtif et étourdi risquerait de me livrer à des forces mauvaises, aussi de me faire aimer dans le prochain et dans moi-même ce qui n'est pas aimable.

D'autre part, si je ne suis pas un être en qui domine l'instinct d'amour, son commandement reste inutile. Pour tout cela, et pour d'autres raisons encore, la méthode subjectiviste me paraît plus efficace. Le pouvoir que je n'ai à aucun degré sur mes sentiments, je l'ai en quelque mesure sur ma pensée... Je ne saurais tenter directement d'aimer ; je puis, me semble-t-il, essayer de me connaître.

* * *

D'autres individualismes de la sensibilité, les sereines doctrines d'Aristippe et d'Epicure, sans m'émouvoir d'amour pour tous mes frères m'empêchent du moins de faire du mal à personne et me rendent l'ami de quelques-uns... Le cyrénaïque, malgré son goût du plaisir, ne s'asservit point au plaisir. Epicure est bien supérieur qui, à ce plaisir en mouvement, préfère la paix épanouie du plaisir en repos, m'affranchit des erreurs et des excès du plaisir. De la conception épicurienne du plaisir, qui s'élève à la sagesse, je ne referai pas ici l'examen, ni l'éloge (voir individualisme). Ecarter, rappellerai-je seulement, les obstacles qui s'opposent à la pureté, à la continuité et à la plénitude du plaisir ; ne craindre ni la mort qui anéantit tout sentiment, ni la divinité qui, si elle existe, ne se préoccupe point de l'homme ; mépriser la douleur, légère quand elle se prolonge, brève et destructrice d'elle-même quand elle est forte ; ne pas laisser échapper les voluptés passées, mais les retenir et les alimenter par un souvenir assidu ; engloutir et annihiler dans cet océan, la petitesse ridicule du présent dès que le présent, isolé, serait souffrance : voilà la sagesse, le souverain bien, voilà l'art subtil et délicat de l'épicurien.

Il reste peut-être dans cette doctrine quelque odeur d'égoïsme et je crois qu'elle ne me satisferait point comme discipline exclusive et définitive... Plus tard, quand les matériaux amassés et éprouvés me permettront de construire mon subjectivisme, peut-être utiliserai-je Epicure. Considéré comme un degré vers la perfection stoïcienne et comme la douceur des heures de repos, l'épicurisme orthodoxe me paraîtra, je crois, utile et sans danger... Que le jardin fleurisse qui monte vers l'imprenable citadelle..

Je ne m'appesantirai (l'espace manque et le lecteur pourra me retrouver, ailleurs, en leur compagnie) ni sur les sophistes, ni sur les cyniques. Je me refuserai la joie de m'entretenir avec Socrate, si grand. Je ne ferai même pas, près de Diogène, une halte pourtant réconfortante. Mais leur souvenir et leur lumière m'accompagneront sur la voie qui monte vers les hauteurs où brille la pensée antique... C'est toujours la sagesse stoïcienne que je salue, sinon avec plus d'émotion, du moins avec plus de confiance. Sans doute tel ou tel détail des théories ne me satisfait point. Mais je contemple chez Epictète le plus efficace des exemples et, pour reprendre une expression qui fut à la mode, le plus sûr professeur d'énergie...

Les stoïciens n'avaient pas tort, qui considéraient l'espérance objective comme une faute et un consentement à la servitude. Alfred de Vigny est dans la grande vérité individualiste quand il appelle l'espérance la pire de toutes nos lâchetés... Il ne peut rien manquer au sage qui déclare indifférent tout ce qui ne dépend pas de lui, qui étanche joyeusement à sa sagesse la soif de sa raison qui, en un voluptueux orgueil rassasié à sa justice et à son indulgence la faim de son cœur. Projeté tout entier à ces deux sommets, il ne daigne plus apercevoir ce que les basses circonstances refusent peut-être à son corps.

Dans l'objectif, le reste ne sera donné par surcroît que lorsque la majorité des hommes montera jusqu'à la sagesse. Sagesse universelle égalera bonheur universel et ce bonheur contiendra, dans sa mutualité et sa plénitude, jusqu'au surcroît des biens matériels... Le sage ne se promet pour demain ni les extériorités un peu lourdes d'un paradis terrestre, ni les extériorités un peu légères d'un paradis d'outre-tombe... Sa vertu ne repose pas sur le calcul imbécile et vite branlant qui croit la vertu la meilleure des politiques. Elle est le victorieux amour de sa propre beauté et de sa propre force. Il s'éloigne, dédaigneux, de toute politique. Parce que toute politique est laide par ses gestes, par le lieu où se font ses gestes, par le but vers quoi tendent ses gestes. Odieuse par ses moyens, elle se précipite âprement, agressivement, vers la fange impérialiste des désirs bas et grossiers...

D'ailleurs, à regarder plus profond, la vraie sagesse individualiste peut-elle survivre en moi si je me tourne vers l'avenir extérieur et l'espoir objectif ? Si je travaille au Progrès, non plus à mon progrès, si j'oublie l'effort de me sculpter pour dédier mes coups de ciseau à la statue Humanité... Dans les siècles éclairés à la torche fumeuse de l'histoire, je ne découvre nul progrès éthique ou social. Les formes politiques qui nous écrasent sont déjà discutées dans Hérodote, condamnées par Platon. La foule se convertira-t-elle jamais au stoïcisme, à l'épicurisme, ou au christianisme de Jésus ou de Tolstoï ? Elle a pu répéter les formules de l'une ou de l'autre de ces doctrines, mais ce fut pour les avilir et les vider de tout contenu. Les sages furent toujours des êtres exceptionnels : le sage est un anachronisme dans tous les temps connus...

Aucun homme récent - ni un Tolstoï déchiré mais velléitaire, ni un Ibsen inaffranchi dans ses actes et dont le rêve s'alourdit d'eudémonisme parfois grossier - aucun moderne peut-être ne paraît un suffisant chef-d'œuvre subjectiviste... Pourtant, ceux-là émeuvent en moi amour, admiration et émulation qui réalisent sur les sommets l'harmonie véritable ; qu'élèvent d'une même ascension hautaine leurs actes et leurs pensées ; qui, au lieu d'abandonner leurs gestes, comme des réflexes, à toutes les irritations venues du dehors, en font les expressions et les rayonnements de leur être intime...

Autant la soumission à une métaphysique ou à une sociologie est mortelle pour l'éthique, autant l'obéissance à une morale empoisonne la science ou l'art. L'artiste, dans la réalisation de son œuvre, le savant, dans ses recherches, n'ont pas à se

préoccuper de prêcher ou de confirmer une doctrine... A s'inquiéter de justifier une morale, une politique, une religion ou une cosmologie apprises, on cesse d'être un savant ; on devient un avocat ou, comme on dit au pays du pire servilisme, un apologiste. On n'est plus un trouveur de vérités, mais un inventeur d'arguments... L'homme est une harmonie. Il tient à conserver sa beauté équilibrée et ne se donne pas sans quelque noble réserve à la plus noble des passions. Le vrai savant ne permet pas à son intelligence de détruire sa sensibilité. Sacrifier une de ses puissances, c'est déséquilibrer et, à la longue, amoindrir les autres. Savant et artiste sont des adjectifs devant quoi j'aime à sous-entendre le substantif homme. Pour l'homme véritable, il n'existe pas de fin qui justifie les moyens inhumains. Je puis immoler mes intérêts, ma santé, ma vie même à un but qui me paraît supérieur. La divinité la plus belle et la plus abstraite devient ignoble et orde idole si elle ose me réclamer ce qui n'est pas à moi. La vie, même la plus humble et la plus élémentaire, obtient mon respect et je ne consens pas à créer volontairement de la souffrance...

La science et l'art sont des affranchissements. Pendant qu'il cherche la vérité, le savant oublie les hommes, leurs préjugés et leurs désirs. Aussi l'artiste, pendant qu'il réalise son œuvre... La sagesse, elle aussi, est une méthode d'affranchissement : l'effort de modeler sa propre vie selon la beauté au lieu de la laisser modeler aux fantaisies voisines. Je la considère comme un art ou comme quelque chose de très voisin de l'art. L'art et la science vraiment désintéressés sont des sagesse partielles. Ils n'ont pas à se préoccuper de morale, supérieurs qu'ils sont à toutes les morales qui les voudraient asservir. Pour se soumettre l'art et la science, les infâmes morales, qui sont des méthodes de servitude, détruisent, autant qu'il est en elles, science et art. La sagesse subjectiviste se garde de pénétrer aux domaines de l'activité désintéressée. Le sage se rit des impératifs et méprise les ordres. La sagesse peut conseiller autrui, elle ne commande à quiconque...

Je veux le bonheur. Si j'essaie de l'enfermer dans une matière quelle qu'elle soit, le bonheur glisse et fuit. Mais les eudémonismes formels, sagesse et subjectivismes, échappent, eux, à l'objection. Pour l'épicurien et le stoïcien, le bonheur est une forme que l'artiste moral donne à la matière de sa vie... Et l'expérience montre que les matières les plus communes, les plus pauvres, les plus malheureuses aux yeux vulgaires sont les plus faciles à sculpter, donnent les formes les plus nobles. Socrate, Cléanthe, Spinoza vivent dans ce qu'un terrassier appellerait la misère. Si les deux premiers sont doués d'une santé d'athlète le troisième est maladif, toujours mourant. Epictète est un esclave infirme. Tous sont arrivés au sommet du bonheur...

Pour l'épicurien ou le stoïcien, le bonheur est l'accord, l'harmonie, l'équilibre de tout l'être intérieur. L'art qui le réalise exige trop d'autonomie pour avoir, comme les morales religieuses ou la morale kantienne, les naïves prétentions à l'universalité. Le vrai subjectiviste ne se préoccupe pas de savoir si la maxime de son action peut devenir un principe de législation universelle... Le sage est exempt de toute manie législatrice. Il sait qu'on n'impose pas le bonheur.

La première méthode d'affranchissement à laquelle on songe, la conquête de l'objet du désir est la plus aléatoire et souvent la plus longue. Employée régulièrement, elle aggrave chaque jour la servitude dont le subjectiviste se veut libérer... Elle nous fait désirer pour la fin mille moyens dont plusieurs sont pénibles, elle nous heurte à mille obstacles, multiplie les inquiétudes. L'objet premier est-il enfin atteint, le retard l'a dépouillé de son charme ou sa fraîcheur devient vite entre nos mains tiédeur indifférente. Autre chose, c'est autre chose maintenant que réclame la vague immensité de notre vague appétit. Si, par grand hasard, l'objet continue de plaire, la crainte de le perdre tourmente notre cœur. Et toujours on s'aperçoit que la conquête excite l'appétit au lieu de le rassasier. Le pauvre bien, considéré tout à l'heure comme un but et un couronnement, n'est plus qu'un moyen de conquêtes nouvelles...

J'ai admiré par quels degrés savants s'est affranchi Epicure. J'aime sa distinction entre les besoins naturels (nécessaires ou non) et les besoins artificiels. Les premiers sont limités et généralement faciles à satisfaire. Les besoins artificiels, au contraire, sont ceux dont nous avons vu fuir les limites et qui, à mesure qu'on tente de les remplir, s'élargissent. Il les faut tuer en leur refusant tout. Délivré de tous les besoins qui ne s'imposent pas au corps, l'épicurien laisse peu de place à la fortune et à la tyrannie... J'ai dit ailleurs (voir individualisme) qu'Epicure m'enseigne en souriant à ne plus craindre mort et douleur, que, par un art subtil, il transmute la douleur même en plaisir. L'expérience personnelle m'apprend que, pour moi, aux combats un peu rudes, cette alchimie ne réussit pas toujours. Dans les crises, la discipline stoïcienne s'adapte mieux soit à mon caractère, soit à mes conditions de vie... Ainsi j'utilise, selon les cas la discipline d'Epicure ou celle de Zénon. A chacun de s'examiner soi-même et de savoir ce qui lui réussit. Je crois que, dans une mesure qui variera, beaucoup feront une place à l'éducation épicurienne de la sensibilité, une place à l'éducation stoïcienne de la volonté. D'autres trouveront peut-être tout ce qui leur est nécessaire dans l'une des deux disciplines...

L'éthique subjectiviste, éthique de la sagesse et non du devoir, éthique tout autonome qui me fait chercher en moi-même mon but et mes moyens, est une méthode d'affranchissement et de paix intérieure. Je l'aime parce qu'elle me délivre de tous les maux. Elle me libère du dehors et des servitudes. Elle m'épargne la douleur du chaos intellectuel. Elle m'arrache enfin à l'odieuse inharmonie entre ma pensée et ma vie. Elle appelle vertu mon effort pour réaliser de mieux en mieux mon harmonie personnelle ; elle appelle bonheur cette harmonie réalisée ; elle appelle joie le sentiment de chacune de mes victoires successives, le sentiment, dit Spinoza, du passage d'une perfection moins grande à une perfection plus grande.

Han RYNER.

* * *

MORALE

- LE BOULET DE LA MORALE
- DE LA MORALE A L'ÉTHIQUE
- L'EXISTENCE « ŒUVRE D'ART »
- LA SAGESSE ET LA MORALE
- MORALE ET SOCIOLOGIE
- LA MORALE ET LA PHILOSOPHIE MODERNE

Malgré notre répugnance pour les systèmes de morale, nous ne pouvons les passer sous silence. Il faut étudier la morale, ne fut-ce que pour se rendre compte de son « immoralité ». La morale des « honnêtes gens » a reçu de rudes assauts, cependant, elle n'est point morte, et le philosophe doit constamment la tenir en respect. Combattre la morale, ou mieux l'ignorer, c'est diminuer son action dans le monde. Kropotkine fait remarquer que « plus on sape les bases de la morale établie, ou plutôt de l'hypocrisie qui en tient lieu, plus le niveau moral se relève dans la société ». C'est quand on la critique et la nie que le sentiment moral fait les progrès les plus rapides. Donc nous n'avons pas d'autres moyens d'être « moraux » que de combattre la morale actuelle, qui est le contraire de la morale : c'est une caricature de morale que les hommes sociaux veulent nous imposer.

Nous entrons, avec la morale, dans un terrain mouvant, capricieux, fuyant, hétéroclite, composite, amorphe. Rien de moins solide que ce terrain-là. On y rencontre de tout : des clichés, des lieux communs, des commandements, des préceptes, des devoirs, des « il faut, il ne faut pas », tout un arsenal de contradictions, d'incohérences, de stupidités sans nombre. Tâchez donc de vous y reconnaître si vous pouvez ! La morale de tel peuple n'est pas celle de tel autre peuple. La morale d'une époque n'est pas la même que celle d'une autre époque. La morale est une question de tempérament. La morale du voisin ne saurait être la mienne. La morale archiste ne peut s'entendre avec la morale anarchiste. La première est immorale, c'est une pseudo-morale. La seconde est amoral, elle est au-dessus et en dehors de la morale.

En morale, rien de plus vrai que l'adage « Tout est vanité ». Morales de la sympathie ou de l'intérêt, morales égoïstes ou altruistes, et toutes les variétés issues de leurs combinaisons, se choquent, s'entrechoquent, se combattent, s'annihilent au sein d'une humanité désemparée, qui ne sait ce qu'elle veut et s'agite perpétuellement. Il n'est pas nouveau de démasquer le mensonge de la morale :

d'autres, avant nous, se sont chargés de cette besogne. Cependant, il ne faut pas se lasser de dénoncer l'immoralité de la morale. Les préceptes des moralistes sont remplis d'équivoques, prêtent à différentes interprétations. Que faire ? En maintes circonstances, les gens se posent cette interrogation ? Car, pour eux il importe de ne pas choquer la morale courante... Quant aux morales individuelles, elles ne sont guère individualistes. Rien ne les distingue des morales grégaires, dont elles sont une, variété. Que de sentiments ont été déformés, caricaturés, souillés par ces morales qui constituent « la Morale ». L'amour, la beauté, la justice, sont devenus quelque chose d'odieux : on a pratiqué sous ce nom leur contraire. La vie est devenue un supplice quotidien. Entre la morale intérieure et la morale extérieure existe un conflit aigu. On est à la merci de tous ces « pragmatismes » nouveau-nés ne considérant l'existence qu'au point de vue pratique, ramenant tout à l'intérêt, proclamant que tout ce qui n'est pas utile est une erreur.

Quand nous lisons cette affirmation du philosophe éclectique Victor Cousin : « Les principes de la morale sont des axiomes immuables comme ceux de la géométrie », nous nous demandons si nous ne rêvons pas, et ce qu'il entend par morale. Car rien n'est plus « ondoyant » et divers que la morale. Le dernier mot, en cette matière, a été dit par Pascal : « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà ». Le même geste est un vice ou une vertu, selon qu'il est pratiqué de l'un ou de l'autre côté de la barricade, et par tel degré de latitude, selon qu'il a pour auteur un Français ou un Allemand, un noir ou un blanc, un juif ou un chrétien... Ainsi, la morale, loin d'être absolue, est essentiellement relative. Où l'on met l'universel et le général, il n'y a que du particulier et de l'individuel. Le relativisme de la morale est un fait que seul les fanatiques peuvent nier. Pour eux, il n'y a point de pluralisme moral : il leur faut je ne sais quel monisme moral, ou plutôt ce dualisme du bien et du mal, cercle vicieux dans lequel les générations tournent sans trouver d'issue. Or ni le bien ni le mal n'existent : quand nous employons ces mots, nous leur faisons dire ce que nous voulons. Sur cette distinction arbitraire repose la morale, laquelle est le domaine du caprice, qu'il ne faut pas confondre avec l'originalité. Si différentes que soient leurs morales, les individus se ressemblent. Il n'est pas question pour eux de se différencier dans l'harmonie et par l'harmonie ; la morale esthétique est trop élevée pour ceux qui ne connaissent, en fait de morale, que la bêtise codifiée.

La plupart des gens ont besoin de vivre en troupeau pour se croire quelque chose ; la morale grégaire est la seule que connaissent maints individus enchaînés. Incapables d'initiative, n'ayant aucune originalité, c'est un besoin chez eux d'imiter et de copier sans comprendre ce qu'ils ont sous les yeux, d'employer les mêmes mots que leurs voisins, et de ne pas avoir une pensée qui leur appartienne. Abandonnés à eux-mêmes, ces individus se croient perdus !... Retenus dans le réseau de leurs traditions et de leurs habitudes, la plupart des êtres n'existent pas, ou mieux ils n'existent que par le mal qu'ils font autour d'eux. Ces êtres, à la fois « moraux » et « sociaux », qui paralysent tout ce qui essaie d'aller de l'avant, ont fait de la vie un mécanisme d'une uniformité et d'une monotonie désespérantes... La morale à laquelle se réfère leur comportement, et qui est celle de la généralité, ne

visé qu'à faire entrer l'individu dans le groupe, qu'à l'immoler au profit du groupe, qu'à réaliser le rêve des sociologues : tuer la vie dans l'individu. Elle ordonne qu'il se sacrifie dans l'intérêt de la société. Son bonheur dépend du bonheur du groupe auquel il sacrifie son propre bonheur. Le raisonnement est captieux.

La morale est le fruit des mœurs, institutions et préjugés sociaux, elle est un produit social, avarié au plus haut degré. L'individu n'a pas de pire ennemi que la morale. Ses prohibitions sont sans nombre. Elle oppose une barrière à son intelligence, à sa sensibilité, à sa volonté, à son être tout entier. La morale est un NON lancé à tous nos désirs d'émancipation et de progrès : c'est un non à l'enthousiasme, à l'amour, à la sincérité, à la vérité.

Cette morale bourgeoise est un tissu d'équivoques et d'expédients dans lequel on ne se reconnaît plus. Laïque ou religieuse, la morale d'aujourd'hui, aussi arriérée que la morale d'hier, n'est en aucune façon la « morale » de l'avenir, si l'on peut encore donner ce nom aux modalités de vie dégagées de tous les préjugés. Les philosophes spécialisés dans la morale ont quelquefois dit des vérités à leurs contemporains, comme ce La Rochefoucauld qui avait le courage d'affirmer que l'intérêt est le mobile des actions humaines, mais ils ont été, à toutes les époques, beaucoup plus préoccupés de suivre leur temps que de le précéder. Quelques moralistes n'ont pas craint de dévoiler les faiblesses de l'humanité : nous aimons les relire. Quant aux autres, ils nous donnent la nausée ; Toutes les variétés de morales proposées par ces « bourreurs de crâne » que furent les moralistes ont laissé leur empreinte dans les consciences. Leurs « impératifs » n'ont rien apporté de bien précieux aux hommes. Leurs morales furent des trompe-l'œil et des pis-aller. La morale des « pères de famille » qui représente l'esprit bourgeois dans toute sa laideur est la morale qui régit l'humanité actuelle. En elle viennent se fondre les morales antérieures dans ce qu'elles ont de plus étroit. Les moralistes avec les fondateurs de religion et autres surhommes possèdent le don de mystifier les foules. La morale est une forme d'autorité que l'individualiste rejette. L'homme intelligent ne peut se plier aux exigences de cette morale tyrannique, dont le dessein est d'étouffer la vie et de lui substituer sa contrefaçon. Le but de la morale, de toutes les morales, c'est de faire de l'individu un esclave assujéti aux lois de son milieu, un semblant d'homme, incapable de secouer ses chaînes, docile aux ordres qu'il reçoit. Qui ne voit que la morale est un moyen d'asservir les masses, de les dominer et de les tenir en laisse, dans l'intérêt de quelques jouisseurs qui vivent de la bêtise et de l'ignorance du nombre ?

Combien plus morale est la morale individualiste qui se veut amoral et consiste dans l'effort que fait l'individu pour s'évader de l'emprise du social. Louis Prat, un des rares philosophes qui ne parlent point pour ne rien dire, a appelé « noergie » la volonté qui résiste à l'envahissement des choses en nous. C'est l'énergie de la raison, contre laquelle viennent se briser les petites raisons des hommes. Soyons noergiques, c'est-à-dire énergiques dans le combat que nous livrons chaque jour contre les milieux dont nous faisons partie.

La morale est un poison nécessaire à la vie des êtres : supprimer ce poison, c'est les tuer. Il faut les habituer graduellement à s'en passer ; en en diminuant chaque jour un peu plus la dose, un jour viendra où ils pourront vivre sans faire usage de la funeste drogue. Mais c'est une éducation qui demandera des siècles ! Jusque là les prostitués de la morale ne changeront rien à leurs habitudes et à leurs petites combinaisons. Ils ne renonceront point à leurs privilèges. La morale qui contient tous les préjugés, toutes les traditions, toutes les laideurs, se transformera afin de durer ; elle est bâtie avec la bêtise des hommes, et la bêtise est plus solide que le granit... La morale n'est qu'un mot, mais ce mot a perverti les individus. L'animal est plus moral que l'homme, car il ne s'embarrasse ni de commandements ni de scrupules. L'homme met une barrière entre la vie et lui : cette barrière, c'est le mensonge.

Comment, nous demandons-nous, une morale si fragile peut-elle encore guider les hommes ? C'est bien simple : elle a son explication dans leur ignorance. En morale, l'imitation et le plagiat sont des vertus. Ce qui s'est toujours fait doit continuer à se faire. Il n'y a pas plus de place pour l'imprévu dans le domaine de la morale que dans celui de la logique. C'est un monde pareillement figé. Là aussi il est défendu d'être soi-même. On doit suivre la tradition aveuglément.

Non seulement la majorité des individus est incapable de vivre sans morale, mais le malheur est qu'ils imposent aux autres leur morale, au lieu de se contenter de la pratiquer pour leur propre compte. Et encore ne leur est-elle supportable que parce qu'ils la violent à chaque instant. Les défenseurs de la morale sont en effet les premiers à ne pas l'observer. Spectacle fertile en enseignements pour le philosophe ! Il se fait par là une idée juste de la sincérité des individus. Il importe de jeter bas le masque dont ils se parent, et de montrer qu'ils sont autres que ce qu'ils paraissent être. Ces ennemis de l'assassinat sont des assassins, ces esprits pudiques sont des sadiques en tous genres, ces âmes bien pensantes ne rêvent que plaisirs, noces, jouissances « défendues », toutes les apostasies morales ! Alors ? Alors cessons de prendre au sérieux ces préceptes qui sont bafoués constamment, ces conseils qui ne sont pas suivis, ces appels à l'honneur et à la vertu qui ne sont que des appels à la résignation et à la mort. Morale de renoncement et d'obéissance, morale de régression qui fait de l'homme un être servile et borné ; nous n'avons rien à attendre d'elle pour l'embellissement, pour l'ennoblissement de l'individu. Il faut être avec elle ou contre elle. Point de juste milieu. Combien nous devons être reconnaissants envers un Stirner, un Nietzsche, d'avoir, en révisant la table des « valeurs morales » contribué à déboulonner de son piédestal, l'Idole !

Ce n'est pas dans les préceptes de la morale bourgeoise, violés par ceux-là mêmes qui les ont formulés, que nous trouvons une méthode pour nous perfectionner, pour enrichir notre personnalité, pour nous développer en plus d'harmonie et de beauté. Aussi lui opposerons-nous une morale hautement individualiste, sans obligation ni sanction, une morale qui augmente la vie au lieu de la diminuer, qui, loin de prêcher

le sacrifice de l'individu, contribue à son épanouissement, à son affranchissement total... D'ailleurs, en fait de morale, la meilleure c'est encore celle qu'on se donne, non celle qu'on reçoit ; c'est la façon originale dont on conçoit la vie et le monde ; c'est le courage d'être soi-même en mettant ses actes en harmonie avec ses idées. Cette morale-là est toute personnelle. Est le plus moral l'être qui s'est le plus complètement dégagé de tous les préjugés, qui a renoncé à penser et à agir comme tout le monde, qui n'entend subir aucun esclavage, et reste maître de lui en toute circonstance. Si c'est être immoral devant les bourgeois, c'est être moral devant la vie. Voilà la vraie morale individualiste. De tous les individualismes, l'individualisme éthique est le seul qui ne soit pas une tare, le seul qui comporte un entier désintéressement, car il ne vise qu'à enrichir spirituellement l'individu. Le refus d'enchaîner et de se laisser enchaîner est le début de la sagesse. Même si mon voisin agit « en beauté », il n'a pas le droit de me contraindre à en faire autant. Un bel acte obligatoire cesse d'être beau. Quand je veux accomplir un geste libre, je ne consulte personne : c'est moi seul que j'interroge. Je préfère un individu qui commet une sottise de sa propre autorité qu'un individu qui fait un beau geste commandé par un autre. La conscience est le seul guide des individus, et encore faut-il entendre par conscience autre chose que ce que les bourgeois sans conscience désignent sous ce nom. Il n'y a d'obligation et de sanction que dans la conscience. Là seulement est ma récompense ou mon châtement. Je suis seul juge de mes actes. Si chacun conserve le droit de les critiquer, combien ai-je celui de me critiquer moi-même afin de m'enrichir intérieurement, de m'évader, par la raison et le sentiment harmonieusement associés, de la non-harmonie sociale.

La crise de la morale, dont on parle sans cesse, nous indiffère. Nous ne savons ce qu'on entend par là. Qu'elle traverse ou non une crise, la morale est pour nous une chose du passé. A la morale nous opposons l'art, qui est sans morale et qui réalise, par là même, une surmorale apolitique et asociale. La morale inesthétique, sur laquelle repose la société, convient aux faibles et aux dégénérés. C'est une morale d'esclaves. La morale sociale ne peut convenir à des êtres libres, pour lesquels vivre c'est agir, et agir harmonieusement.

Cette morale immorale punit et récompense les individus pour le même acte, selon qu'il est accompli dans tel milieu, à tel moment. Le même acte est légal ou illégal selon les circonstances. Tantôt, il mérite les honneurs, tantôt il mérite l'échafaud. C'est le caprice qui fait la loi en morale. Au fond tous les dogmes se ressemblent, toutes les causes sont les mêmes, tous les drapeaux symbolisent la même tyrannie. Quand on est sincère, on est bien obligé d'admettre que la morale laïque ne vaut guère mieux que la morale religieuse, c'est la même morale à rebours, nous donnant à adorer d'autres dieux aussi malfaisants... Il n'est pas difficile de se rendre compte, quand on n'est pas absolument dépourvu de bon sens, que « tout ce que l'on a exalté jusqu'à présent sous le nom de morale (Nietzsche) », mérite d'être traité par le mépris.

L'un des points sur lesquels insiste tout particulièrement la morale traditionnelle,

c'est celui de l'obligation et de la sanction. Une morale sociale ne peut s'en passer : c'est son fondement et sa raison d'être. La morale « archiste » s'évanouit dès que la sanction et l'obligation disparaissent. Et c'est bien ce qui prouve son immoralité : c'est par la crainte et l'obéissance que s'établit sa domination. La morale « archiste » se préoccupe des mobiles qui font agir les individus : plaisir, sentiment, raison, intérêt personnel ou général. Elle place très haut, ce qu'elle appelle le « devoir ». Mot magique, miroir aux alouettes que chacun interprète à sa façon. Il n'y a point de devoir universel et nécessaire. Nul homme n'a le droit de m'imposer sa conception du devoir pas plus que je n'ai le droit de lui imposer la mienne... La morale « archiste » se subdivise en morale personnelle, domestique, sociale, civile ou politique. Elle résoud à sa façon les problèmes que soulèvent la famille, la justice, la solidarité, l'association, le droit et les droits, la propriété, le travail, le luxe, le capital, la nation, la loi, la patrie, l'État, et l'incorruptible démocratie, mère de l'égalité, de la liberté et de la fraternité. L'alcoolisme, le suicide, l'avortement, etc... sont examinés au même point de vue étroit, anti-individualiste, autoritaire et étatiste. Quant aux rapports des individus entre eux, à l'échange, à la réciprocité et autres questions non moins importantes, il lui est impossible de les résoudre dans un sens rationnel. Sa myopie lui interdit d'introduire un peu d'esprit de suite, de générosité et d'amour dans l'examen de ces problèmes. Il lui faudrait pour cela l'envergure qu'elle n'a pas.

* * *

La morale est une mystification. Elle s'acoquine avec la religion pour châtrer les individus. Elle s'allie avec la science pour se faire prendre au sérieux. Elle prend le masque de l'art pour se substituer à lui. Partout elle s'immisce, pour tout dénaturer. Au moindre examen, on s'aperçoit que les « menottes » de la morale sont bien fragiles. Il suffirait d'un peu de volonté pour les briser.

La société a inventé la morale pour maîtriser l'individu et supprimer en lui toute indépendance. Elle vise avant tout à en faire un eunuque. « Un homme qui moralise est ordinairement un hypocrite, et une femme qui moralise est invariablement laide », disait Oscar Wilde. Comme il avait raison, ce pauvre Adolphe Retté, sombré depuis dans le mysticisme, quand il disait : « Ce que les bourgeois appellent la morale, c'est le droit à l'hypocrisie »... La morale n'est ni une preuve d'honnêteté, ni plus ni moins. C'est aussi la peur du gendarme, ni plus ni moins. C'est aussi la peur de l'opinion, du qu'en dira-t-on. Aussi les moralistes se cachent-ils pour accomplir leurs saletés. Tant de gens qui se prétendent vertueux le sont par force, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement...

La morale et l'intérêt s'accordent parfaitement. Quand, par hasard, ils sont en

conflit, c'est toujours l'intérêt qui a le dessus. Les honnêtes gens n'hésitent pas à mettre de côté leurs « principes ». Faire des affaires, à cela se réduit toute la morale de certaines personnes. Et, dans ce but, intriguer, sacrifier les amis et les trahir. Se vendre est le plus sûr moyen, à la portée du premier venu, de réussir dans la vie. Il n'y a pas d'autre morale pour les arrivistes.

Rejeter ce boulet de la morale, qui paralyse l'essor des êtres, ce serait vivre normalement. Tout progrès moral véritable consiste dans la révolte de l'individu contre la morale courante. Cette révolte se traduit tantôt par l'action, tantôt par l'inaction. La seule morale, en fin de compte, c'est de s'affranchir de la morale. C'est de rompre les liens sociaux qui font de chacun de nous des mannequins. C'est de vivre en harmonie avec nous-mêmes. Tout le reste est immoral.

* * *

Substituons au vocable « morale » celui d'éthique. Il n'est point équivoque, il a une signification précise. L'éthique est autre chose que la morale. Elle constitue l'art de vivre par excellence. La morale, c'est l'art de ne pas vivre, le mot art étant ici pris dans le sens de faux-art, dépourvu de toute beauté. Pour nous, il n'y a point d'éthique en dehors de la sagesse. Nous appelons éthique une morale basée sur la sagesse, morale sans rapport avec la morale ordinaire. Nous désignons sous ce nom une morale sans « la morale ». L'éthique n'est pas autre chose que l'autonomie de la conscience délivrée de toutes les chaînes.

L'action et la pensée s'associent étroitement dans l'éthique individuelle. Elles sont solidaires. Les séparer, c'est mutiler la vie. C'est pourtant ce que fait la morale ordinaire qui, en isolant la pensée de l'action, aboutit à la fausse pensée et à la fausse action.

Tandis que la morale est grégaire, l'éthique est individuelle. La morale exige des imitateurs ; l'éthique veut des créateurs. Avec Han Ryner, j'envisage la sagesse « comme un art ». Je crois que l'éthique est une esthétique. J'oppose, avec l'auteur des Voyages de Psycho-dore, la sagesse à la morale sans sagesse des moralistes. L'éthique a tout à gagner à se passer de la science au sens étroit. Loin de se subordonner à la science, c'est la science qui lui est subordonnée. L'éthique individualiste - que nous appelons sagesse - n'utilise qu'à bon escient les méthodes de la science. Elle en use, n'en abuse point. La morale enlaidit sa vie. La sagesse découvre pour l'individu les moyens de faire de son existence une œuvre d'art.

L'éthique rejoint l'art, la morale le fuit. Entre l'art digne de ce nom et la morale, nulle conciliation n'est possible. Ils ne poursuivent pas le même but. La morale est

le contraire de l'art ; l'art est le contraire de la morale. Morale et esthétique s'excluent. Ce que j'ai longtemps désigné sous le nom de « morale esthétique » n'a rien de commun avec la morale traditionnelle. Cessons d'associer ces vocables. L'art est au centre de l'éthique, comme un flambeau pour l'éclairer. L'art de vivre, c'est l'art de vivre en beauté. L'éthique tend à faire passer dans l'existence humaine l'équilibre et l'harmonie contenue dans toute œuvre d'art, témoignage de l'harmonie et de l'équilibre de son créateur. L'artiste de sa propre vie rectifie sans cesse son œuvre, la corrige et l'embellit. Il n'est jamais satisfait. Il vise à être chaque jour meilleur, plus beau.

Si l'éthique ne peut se passer de l'art, elle conserve sa liberté en face de la science. Elles peuvent s'allier, non se confondre. Une éthique individualiste ne professe point pour la science une admiration sans bornes, mais ne la méprise point. Elle l'estime à sa juste valeur. Elle en tire le meilleur parti. Seulement, l'éthique, qui ne veut pas de chaînes, repousse les dogmes scientifiques, comme les autres dogmes. Elle emprunte quelques-uns de ses moyens à la science, elle refuse de se servir de tous ses moyens. Quand la science n'est point sage, comment la sagesse consentirait-elle à faire alliance avec elle ?

L'éthique est indépendante de la sociologie. Quand elle consent à faire alliance avec elle, ce n'est pas pour recevoir des ordres, mais pour suggérer des conseils. La sociologie bien pensante n'aura jamais d'ailleurs ses préférences... Biologie et sociologie ne sauraient être des prisons pour le sage. Les prisons, de quelque nom qu'on les décore, le sage n'en veut point. Biologie et sociologie sont des pis-aller. Elles ne suffisent pas à étayer l'éthique. Elles peuvent très bien, par contre, faire le jeu de la morale.

L'éthique n'impose pas de règles aux individus. La seule règle qu'elle leur demande d'observer, c'est d'être eux-mêmes. Elle s'efforce de mettre en valeur ce qui les différencie des autres, ce qu'il y a de meilleur en eux. Elle fait de l'individu un être libre. Une éthique purement scientifique en ferait un automate. Elle cesserait d'être une éthique. Elle ne demanderait aux individus aucune initiative, exigeant d'eux mêmes façons de penser et d'agir communes. L'éthique repousse la morale scientifique, comme constituant le plus grand obstacle à la morale individuelle...

Métaphysique, biologie ou sociologique, la morale a usé de tous les expédients pour se rajeunir, mais elle n'a fait que s'enlaidir un peu plus sous ses vêtements d'emprunt. Aux impératifs catégoriques de la morale, à ses commandements mort-nés, la sagesse substitue de modestes conseils. La morale ordonne ; la sagesse suggère. Là est leur principale différence. Il n'y a pas d'injonctions pour la sagesse. L'harmonisation de toutes les facultés humaines dans l'individu, tel est le but qu'elle poursuit. A l'encontre de la politique et de la morale, ces deux sœurs jumelles, qui ne visent qu'à créer du désordre dans l'individu, elle est l'art de l'individu.

Sagesse et morale sont deux choses qui s'excluent. La sagesse est un art, et l'on sait que la morale est le contraire de l'art. La sagesse n'a pas l'autoritarisme de la morale, qui aspire à diriger la vie de chacun de nous. Les prétentions de la fausse éthique qui a nom morale sont injustifiées. Elle aboutit à une pseudoscience de la vie. Sa technique est en défaut. La sagesse n'a d'autre ambition que de nous révéler à nous-mêmes, que de nous aider à nous ressaisir au sein des influences, bonnes ou mauvaises, qui agissent sur nous. Cette pseudo-sagesse qui a nom morale nous fait commettre bien des bêtises. Elle nous jette dans des situations inextricables. Elle complique notre existence et fausse notre jugement. Avec elle on trébuche, on finit tôt ou tard par se casser les reins.

Pouvons-nous nous contenter de trébucher avec la morale, quand la sagesse s'avance pour guider nos pas ? Celle-ci est aussi large que celle-là est bornée. A la morale il sied d'opposer la sagesse, non ce masque de sagesse qui est un déguisement de la morale, mais une sagesse réelle, à la fois belle et vivante. La morale enchaîne ; la sagesse libère. Entre les deux, l'homme libre n'hésite pas. Aucun compromis d'ailleurs n'est possible entre la sagesse et la morale. On n'accorde point le néant et la vie. Le domaine où se meut la morale, c'est l'équivoque. La sagesse est clarté. La morale est tyrannie ; la sagesse est délivrance...

* * *

Les philosophes contemporains, spécialisés dans l'étude de la morale, l'envisagent à un point de vue objectif. Ils ont constitué une « science des mœurs ». C'est un fait assez nouveau. Mais cette « science des mœurs » qu'est-elle, sinon une dépendance de la sociologie, qui sacrifie l'individu au soi-disant bonheur de la collectivité ? Elle constate des faits, et ces faits sont invoqués en faveur du régime social. Que nous voila loin de la morale « sans obligation ni sanction » préconisée par Guyau, de l'anomie libératrice...

Après avoir été métaphysique, puis médicale et biologique avec Metchnikoff, la morale est devenue sociologique. Mais elle n'est guère devenue plus « positive » pour cela. Les faits moraux ont été étudiés comme des faits physiques. Cependant, les morales a posteriori, à prétention scientifiques, ne valent guère mieux que les morales a priori. Elles sont imprégnées du même dogmatisme. Ces morales sont réactionnaires, malgré leurs allures révolutionnaires. Les adversaires de la « métamorale » prétendent soustraire la morale à la métaphysique, et ils rétablissent sous une autre forme la métaphysique en morale.

La morale du sociologisme ne souffre aucune discussion. Elle se résume en cet

impératif : « J'ai dit ». Il n'y a qu'à s'incliner devant ses commandements. C'est le dernier mot de la morale préconisée par Durkheim. Pour ce dernier, la morale est la servante de la sociologie. Ces deux disciplines se prêtent main-forte pour le but qu'elles poursuivent : réduire à néant l'individu. Impossible de les séparer. Les moralistes-sociologues, et les sociologues-moralistes aboutissent aux mêmes conclusions, leurs systèmes renferment les mêmes contradictions. Critiquer la morale sociologique et la sociologie morale, c'est accomplir le même geste d'émancipation. Il faut nous libérer à la fois de la sociologie et de la morale si nous voulons être des vivants.

La morale, selon la nouvelle école, n'est plus qu'une « branche de la sociologie ». Les faits moraux doivent être étudiés comme les faits sociaux. Il y a une « nature morale » comme il y a une « nature physique ». C'est ce qui est, non ce qui doit être, qui est l'objet de la morale. Analyser la réalité morale donnée, tel est le but du moraliste. Morale et sociologie obéissent aux mêmes règles et emploient les mêmes méthodes. Elles renoncent l'une et l'autre à améliorer la réalité, bien qu'elles affirment le contraire. Les moralistes-sociologues, ou les sociologues-moralistes, ont prévu l'objection, et ils répondent avec Durkheim : « De ce que nous nous proposons avant tout d'étudier la réalité, il ne s'ensuit pas que nous renoncions à l'améliorer. » En attendant, ils reculent aux calendes grecques cette amélioration. Au fond ils s'en désintéressent.

La morale cesse d'être théorique : elle se contente d'étudier les faits moraux. La morale est une réalité donnée, un objet de science, à laquelle on appliquera la méthode de la sociologie scientifique. Or, Fouillée fait remarquer aux sociologues que « la morale n'est pas une science d'observation portant sur des choses faites. » Elle n'est pas une réalité donnée, mais une réalité qui se donne elle-même. Les inconvénients de la morale sociologique sont ceux de la sociologie positive, objective et scientifique, dont elle est un chapitre. Cependant, l'esprit libre saura toujours trouver, même dans cette conception défectueuse de la morale, matière à s'augmenter, la « réalité donnée » l'obligeant à faire certaines constatations.

Il n'y a pas, dit Lévy-Bruhl (*La morale et la science des mœurs*), de morale théorique. Lévy-Bruhl a montré que la morale a d'abord été, dans les sociétés primitives, une « particularisation » des pratiques morales, qu'elle est ensuite devenue l'universalisation des principes de la morale, qu'enfin de nos jours elle serait une étude scientifique, objective et comparative de la pluralité des morales. Il y aurait, en face de la morale dogmatique une « science de mœurs » appelée à rendre les plus grands services. La « science des mœurs » a raison quand elle affirme que la nature humaine n'est pas identique à elle-même partout et en tout temps. Prévoyant le reproche qu'on ne manquerait pas de faire à la science des mœurs de se borner à l'étude de la réalité sans chercher à la modifier, Lévy-Bruhl, auquel nous devons un ouvrage récent sur Jaurès, se défend d'une conception aussi étroite : « Dire que nous concevons la réalité morale comme un objet de science, implique précisément que nous n'acceptons pas tout l'héritage du passé avec un

sentiment uniforme et religieux de respect. » Albert Bayet a essayé de donner à l'éthologie ou science des faits moraux une direction différente, et d'en assouplir les rugosités. Pour ce philosophe, l'art moral classique, n'est basé ni sur l'intérêt ni sur la société. Il laisse l'individu se développer librement et n'ajourne pas indéfiniment l'entreprise de modifier la réalité. La « science des mœurs » est ainsi dépassée. Pour Albert Bayet, il y a des idées mortes et des idées vivantes. L'idée du bien existe, mais est variable. L'esprit scientifique en morale, fait-il observer, n'aboutit qu'à l'immoralité, et la morale universelle est le dernier des dieux.

Les penseurs anarchistes ne nient pas la morale, mais elle est autre chose pour eux que la morale traditionnelle. Kropotkine croyait que la morale est une « science », mais une science qui dicte à l'individu libre son devoir. Elle lui sert à se perfectionner et à perfectionner le milieu dans lequel il vit. Errico Malatesta déclare de son côté : « On appelle morale la science de la conduite de l'homme dans ses rapports avec les autres hommes, c'est-à-dire l'ensemble des préceptes que, à une date donnée, dans un certain pays, dans une classe, dans une école ou un parti, l'on considère bons pour conduire au plus grand bien de la collectivité et des particuliers ». Or, les anarchistes, dit-il, ont une morale, et ne peuvent pas ne pas en avoir, mais elle ne saurait constituer pour eux qu'un idéal, car personne, dans la société actuelle, ne peut vivre vraiment en anarchiste, étant exploité et opprimé on même temps qu'exploiteur et oppresseur. Il aboutit en somme à la même conclusion que Kropotkine, qui est de rompre avec le milieu en se perfectionnant.

J. M. Guyau, dans son *Esquisse d'une Morale sans obligation ni sanction*, lue et annotée par Nietzsche, s'était proposé « de rechercher ce que serait et jusqu'où pourrait aller une morale où aucun « préjugé » n'aurait aucune part, où tout serait raisonné et apprécié à sa vraie valeur, soit en fait de certitudes, soit en fait d'opinions et d'hypothèses simplement probables ». En véritable précurseur qu'il était, il préparait la voie aux recherches portant sur une morale scientifique : « Rien n'indique, disait-il qu'une morale purement scientifique, c'est-à-dire uniquement fondée sur ce qu'on sait, doive coïncider avec la morale qu'on sent ou qu'on préjuge ». Il introduisait la liberté en morale et faisait sa part à la spéculation philosophique. Au lieu de regretter la disparition de « l'impératif » absolu et catégorique et la variabilité morale qui en résulte, il considérait cette dernière comme la caractéristique de la morale future. Écartant toute loi antérieure et supérieure aux faits, il partait de la réalité pour en tirer un idéal, de la nature pour en tirer une moralité, et il faisait de la vie seule, morale et physique, le principe de la conduite humaine, comme il avait fait de la vie le principe de l'art et de la religion....

Gérard DE LACAZE-DUTHIERS.

MORALE (La) ET L'INDIVIDUALISME ANARCHISTE

Les dictionnaires de philosophie donnent à peu près tous la définition suivante de la morale : c'est une science qui nous fournit des règles pour faire « le bien » et éviter « le mal » - ou qui nous enseigne nos « droits » et nos « devoirs » - ou encore qui nous fait connaître notre « fin » et les moyens de la remplir. Il est important de remarquer ici que les moralistes ne considèrent pas la morale comme une science indépendante et capable de se suffire à elle-même. C'est une science d'application et de déduction. C'est une pratique bien plus qu'une théorie.

Quelle opinion peut émettre sur la morale le milieu individualiste anarchiste, milieu constitué par des humains qui, d'un côté, relativisent tous les aspects, toutes les attitudes de l'activité humaine aux avantages et aux inconvénients qu'ils peuvent leur procurer et, de l'autre côté, nient et rejettent la nécessité de l'État et des institutions gouvernementales, l'utilité de leurs interventions, de leurs obligations, de leurs sanctions pour asseoir les rapports et régler les accords qui peuvent s'établir entre eux ?

Le milieu individualiste anarchiste ne saurait se montrer hostile à l'adoption d'une règle de conduite envers soi et envers autrui, dès lors que cette règle de conduite sauvegarde l'autonomie de l'individu ou de l'association, qu'elle ne lui crée de responsabilités autres que celles qu'il a acceptées.

Comme nous l'avons vu aux mots « bien » et « mal », les individualistes anarchistes savent très bien que la morale actuelle, telle qu'on la conçoit communément, a pour fin d'assujettir l'unité humaine à la conception que, à une époque donnée, les constituants moyens d'une société civilisée se font des rapports entre les hommes. Cette conception moyenne est bien plus souvent un produit de l'enseignement, de la coutume, du fonctionnement politique ou religieux du milieu que le résultat ou des instincts ou de la réflexion. La morale apparaît surtout comme un moyen de maintenir en leur situation dirigeante, au point de vue temporel : l'État ; au point de vue spirituel : l'Église. Nous avons vu que par « bien », ces deux représentants des sociétés humaines entendent ce qui est « autorisé » et par « mal » ce qui est « prohibé ». Tout ce qui est autorisé actuellement, ou maintient en bon état de fonctionnement les rouages de la société organisée et étatisée, ou sembleapparemment ne lui porter aucun dommage. Et c'est cela le bien. Il n'est pas une action prohibée qui, si elle était permise, ne risque de mettre en péril l'existence de l'organisation politique, de la civilisation, de la culture, de la religion du groupe humain où elle se perpéturerait. Et c'est le mal, ce péril. La fin de tous les membres des sociétés organisées de tous les temps, c'est de jouer le rôle de conservateur social, politique et religieux du milieu humain où il naît et se développe, de n'accomplir que des actes permis. Cette fin est d'ailleurs obligatoire : il n'a ni à la

critiquer, ni à la discuter, sous peine de sanctions. La morale n'est pas proposée aux croyants ou aux citoyens : elle leur est imposée.

Il en a toujours été ainsi et la fin a toujours été la même. Tous les moralistes s'accordent pour reconnaître que chez tous les peuples actuels civilisés, les principes les plus généraux de la morale sont les mêmes. « Nous devons les retrouver à toutes les époques de l'histoire, s'écrie dans son livre, *La Morale et les morales*, M. S. Gillet, professeur à l'Institut catholique de Paris. Nous les retrouvons, en effet, solidement établis dans les lois et les écrits des philosophes en remontant à travers le moyen-âge jusqu'à l'époque gréco-romaine. Remontons encore, ils sont inscrits dans les monuments égyptiens, dans le code Mosaique, dans les lois de Manou et les livres sacrés de la Chine, documents qui sont eux-mêmes l'écho d'une tradition plus ancienne. »

Ces considérations font comprendre pourquoi une règle quelconque de conduite individualiste anarchiste ne saurait emprunter quoi que ce soit à la morale archiste actuelle, puisque celle-ci repose sur l'obligation. Contrairement à ce qui a pu être énoncé par certains doctrinaires, il n'y a rien à conserver de la Morale actuelle, dont l'enseignement et la pratique sont basés sur l'imposition, la contrainte, la crainte des sanctions. L'idée de « devoir » qui est à la base de la Morale courante est en abomination à l'individualiste anarchiste.

L'individualiste anarchiste ne doit rien à personne et personne ne lui doit rien. Ce n'est pas parce qu'il le doit qu'il respecte intégralement la liberté d'action tant que la sienne n'est pas compromise, c'est parce que cette « morale » de l'égalité liberté ou de la réciprocité est encore ce qu'il y a de mieux, une fois annihilée la conception de la nécessité de l'État. Cette « morale » n'est ni religieuse, ni politique, ni économique, ni scientifique, ni sentimentale, ni sociologique : elle n'existe que pour et par l'individu, isolé ou associé. Fondez votre ligne de conduite ou règle sur la base que vous voudrez, pourvu que vous n'empiétiez pas sur la mienne, sur la nôtre. Vivez et mourez à votre guise, pourvu que vous n'interveniez pas dans notre façon de vivre et de mourir, même si elle est aux antipodes de vos conceptions, même si vous la considérez comme anormale.

La « morale » individualiste anarchiste n'est pas universelle, elle est particulière. Elle n'est pas absolue, elle est relative. C'est un instrument au service de l'individu ou de l'association, non une conception mystique de « droit » et de « devoirs » automatisant l'unité humaine.

En d'autres termes, les individualistes anarchistes relativent ce qu'on appelle éthique, ligne ou règle de conduite soit au tempérament individuel, lorsqu'il s'agit d'isolés ; soit aux affinités instinctives, naturelles ou acquises qui peuvent conduire des unités humaines à s'associer pour des buts déterminés et pour un temps fixé. Les individualistes anarchistes ne rapportent pas leur façon de se comporter à une injonction ou à un impératif supérieur ou extérieur à l'isolé ou à l'association. Voilà

pourquoi on peut les considérer comme amoraux relativement à toute morale tirée de la religion, de la science, de la sociabilité, de la nature même, qui contrarierait leurs aspirations, leurs désirs, leurs appétits. Ceci dit, antiautoritaires, ils se refusent, dans tous les cas à l'égard des leurs, pour assouvir leurs désirs ou satisfaire leurs besoins, à avoir recours au vol, à la fraude, à la violence ou à une coaction quelconque rappelant la coercition gouvernementale ou étatiste. « Les leurs », c'est-à-dire les négateurs de la domination et de l'exploitation de l'homme par son semblable ou par tout milieu social, ou vice-versa.

Pour les individualistes anarchistes, c'est de l'unité ou de l'association que part la règle de conduite à observer pour atteindre au maximum de sociabilité, sociabilité qui ne correspond nullement à une conception préétablie du bien et du mal, à un a priori transcendant, mais qui se fonde sur cette constatation égoïste et intéressée qu'autrui n'est, ne peut ou ne veut être « objet de consommation » pour moi que dans la mesure où je le suis ou le puis ou le veux être pour lui.

En anarchie, selon les individualistes anarchistes, il y a autant de « morales » ou règles de conduite qu'il y a d'anarchistes, pris individuellement, ou de groupes ou d'associations d'anarchistes. Voilà, pourquoi les individualistes anarchistes se qualifient volontiers d'amoraux, autrement dit : toute « morale » présentée ne peut engager que l'unité ou le groupe qui la propose ou la pratique. Il n'est pas de « morale anarchiste » absolue, aucune dont on puisse logiquement dire qu'elle résume ou incorpore les revendications, les desiderata, les relations entre eux de tous les anarchistes.

« Ma ou notre ligne de conduite - dit l'individualiste anarchiste - ne vaut que pour moi ou notre groupe ou notre association - ou encore pour tous ceux auxquels elle donne satisfaction, chez lesquels elle existait en germe, à qui il fallait que je l'expose ou que nous la proposons pour qu'ils y trouvent l'objet de leurs recherches, peut-être bien sans qu'ils s'en soient rendu compte. Ma « morale », notre « morale » ne vaut que pour celui, celle, ceux auxquels elle convient non pas pour tout le monde, non pas pour les autres. »

Plus disparaît l'idée qu'une morale imposés et commune est nécessaire pour vivre heureux, moins les hommes sentent le besoin d'instructeurs moraux. Telle est la base de la propagande « amoralisatrice » des individualistes anarchistes. A mesure donc, que le milieu humain s'amoralise, plus les hommes sentent et comprennent l'inutilité des gardiens de la morale religieuse ou laïque, la malfaisance de ceux qui veulent maintenir les sociétés humaines au-dedans de règles de conduite uniformes ou de morales absolues, qui postulent la nécessité d'un organisme central de conservation morale. L'amoralisation - au sens que lui donnent les individualistes anarchistes -. mène logiquement à la négation de Dieu et de l'État.

Les individualistes anarchistes reprochent aux animateurs de l'anarchisme traditionnel - appelé ordinairement « communisme anarchiste » - non seulement

d'avoir voulu fonder un anarchisme orthodoxe, mais de stabiliser le concept anarchiste en l'intégrant dans l'aspiration de l'humanité en général. Prenons Kropotkine comme type représentatif de cette tendance. Qu'on lise avec soin l'Entr'Aide, la Science Moderne et l'Anarchie, l'Éthique, on se rendra très rapidement compte du dessein de leur auteur : démontrer à ses lecteurs que les principales revendications de l'anarchisme s'accordent avec les besoins, les connaissances, les expériences, les faits de l'évolution humaine, de l'histoire des organismes vivants. A en croire Kropotkine - et si je l'ai bien compris - toutes les observations, tous les événements de l'histoire des êtres vivants tendent à l'établissement d'une morale sociale, à tel point que la nature elle-même ne saurait plus être considérée comme amoral. On voit la conclusion : le communisme anarchiste, comme l'entendaient Kropotkine et ses amis ou ses disciples, est en germe dans l'aspiration de l'humanité vers un état de choses meilleur que l'actuel.

Je ne puis ici passer au crible d'une critique serrée le concept kropotkinien et vider à fond - pour nous rendre compte de sa valeur comme facteur d'évolution individuelle - le contenu des trois éléments sur lesquels Kropotkine édifiait la morale : l'entr'aide, la justice, l'esprit de sacrifice. Je ne nie pas, d'ailleurs et jusqu'à un certain point, cette valeur, dès lors que c'est au point de vue de la sociabilité et non de la socialité qu'on l'envisage. Je ne veux pas non plus m'appesantir sur le caractère mystique et trop souvent abstrait de l'Éthique kropotkinienne, montrer que le langage et la culture scientifique ne suffisent pas toujours à nous empêcher de faire de la métaphysique, de prendre de purs fantômes pour des êtres de chair et d'os. Individualiste anarchiste et associationniste, je comprends qu'on se serve de sa sensibilité propre pour se créer une ligne de conduite personnelle ; je comprends qu'on s'associe entre individus doués d'une sensibilité à peu près semblable, qu'on agisse alors selon une ligne de conduite de groupe. Mais ériger la façon de se comporter d'un individu ou d'un groupe en morale universelle, absolue, voilà ce que je ne puis accepter, en tant qu'individualiste en premier lieu, en tant qu'anarchiste en second lieu. Supposons que Kropotkine ait réussi à persuader tous les anarchistes que le communisme anarchiste était la forme de système économique vers lequel tendait incontestablement l'humanité dans ses rêves et ses aspirations d'un meilleur devenir et voilà l'anarchisme stabilisé, cristallisé, pétrifié. C'est-à-dire qu'il n'existerait plus, dynamiquement parlant.

En effet, le jour où il sera admis qu'il n'y a qu'une seule morale anarchiste, qu'une ligne unique de conduite anarchiste, il s'ensuivra que quiconque actera à l'encontre ou se situera en dehors de cette ligne de conduite et « morale » ne pourra plus être considéré comme anarchiste, quand même il se montrerait, dans ses gestes quotidiens, l'irréconciliable négateur et contempteur des institutions archistes. A ce moment-là, l'Anarchisme n'aurait plus rien à envier à l'État ou à l'Église : il posséderait sa morale une et indivisible, sa morale ne varierait, intangible et stagnante.

Beaucoup d'individualistes anarchistes se demandent comment des penseurs du genre de Kropotkine ont pu ne pas s'apercevoir qu'en cherchant à établir une morale anarchiste unique, ils retournaient à l'exclusivisme, à l'étatisme. Pour que l'anarchisme ne se mue pas en outil de conservation sociale ou morale, il est évident qu'il est nécessaire qu'en son sein se concurrencent toutes les éthiques antiautoritaires, toutes les façons acratiques (alégales, asociales, amORAles, etc.) de vivre la vie.

On m'objectera que la pratique de « la camaraderie », terme qui revient si souvent dans la terminologie individualiste anarchiste n'est pas concevable si l'on nie l'entr'aide et une réciprocité qui peut aller jusqu'au sacrifice, bien que - à l'instar de la reconnaissance - ce mot ne figure pas au dictionnaire individualiste. Sans doute, mais il ne vient à l'esprit d'aucun individualiste de prétendre ou de démontrer que « l'esprit de camaraderie » est latent au sein de l'humanité considérée en général, surtout si par camaraderie, on entend « une assurance volontaire que souscrivent entre eux les individualistes pour s'épargner toute souffrance inutile ou inévitable » et « un effort volontaire fait en vue de se procurer, entre assurés, la satisfaction des besoins et des désirs, de quelque nature qu'ils soient, que pourraient manifester les participants au contrat de camaraderie... » Il s'agit là d'une éthique particulière, spéciale à un milieu sélectionné, qui ne se recommande d'aucune antériorité, que ses protagonistes ne présentent pas comme un « devoir » universel, qui ne demande, pour être pratiquée, ni la protection de l'État ni la sanction de la loi ; qui ne veut s'imposer à personne et dont l'application dépend uniquement du bon vouloir de ceux à qui elle convient. La pratique de la « camaraderie » qu'on lui donne ce sens-là ou un autre plus restreint, reste donc l'ordre volontaire et, de ce fait, s'intègre dans le cadre des « morales » individualistes anarchistes.

E. ARMAND.

* * *

MORALE (POINT DE VUE DU SOCIALISME RATIONNEL)

La morale est la science qui enseigne les règles à suivre pour faire le bien et éviter le mal, dit le dictionnaire, et la définition, en un sens, nous agrée. La question est de savoir si les règles proposées par cette science peuvent orienter l'humanité vers le bonheur relatif où le bien dominera. La définition que nous avons donnée ne peut se justifier que si l'homme n'est pas entièrement matière et s'il existe autre chose enfin que le phénomène et le mouvement. S'il en était autrement, il n'y aurait que fonctionnement et le bien et le mal figureraient par l'attraction et la répulsion et se confondraient dans le mouvement de l'universelle matière. Avec cette conception du

monde, la morale n'a d'autre valeur que l'utilité individuelle, et cette utilité est mise à profit par les classes possédantes et dirigeantes, imprégnées de ce principe, afin d'assurer l'exploitation des masses.

La raison et sa manifestation : le raisonnement, constituant, dans l'ordre social, le moral pris dans un sens opposé au physique. Les passions comme les besoins, comme les organes, comme la vie, comme le mouvement, comme la matière, constituent le physique au sens propre, le physiologique, l'objet de l'observation que le raisonnement classe, coordonne et subordonne conformément à la raison, expression de nécessité sociale.

Cette Raison, que certains contestent tout en l'utilisant, prime tout, comme elle donne naissance à tout, parce qu'elle est la conséquence de l'union d'un sentiment réel d'existence et d'une partie de la force universelle, au-delà desquels il n'y a rien et il ne saurait rien y avoir. La règle des actions ne pourra être conforme à la Raison que lorsque la réalité de celle-ci sera démontrée. Enfin, la morale sera déterminée par la foi tant qu'il y aura croyance sociale, comme elle dépendra du raisonnement de chacun tant qu'il y aura doute et de l'assentiment général quand il y aura connaissance du droit et de son éternelle sanction.

S'il n'y a de réel, pour l'homme, que la vie présente, le raisonnement prescrit pour règle à chacun de se sacrifier tous les autres, alors que si l'âme est éternelle, la règle lui impose, même dans son intérêt, de se sacrifier aux autres. Mais, à notre époque de doute général, il s'ensuit que la morale est la non-conformité avec la raison, ou que le matérialiste, honnête homme, qui se méfie pour bien faire est un fou, de sorte qu'il ne résulte que le trouble et l'incertitude quand ce n'est pas le despotisme des passions déchaînées.

Par rapport à l'immédiat, le matérialiste a tout avantage à se sacrifier les autres et, pour lui, le succès tient lieu de morale, alors que l'honnête homme, dans ses actions réfléchies, se sent entravé de toutes parts. A notre époque de doute, la morale commune ou sociale fait défaut ; de sorte qu'il y a autant de morales que d'individus et qu'il n'y a pas de place logique pour une règle d'action dans la communauté des intérêts qui reste à réaliser.

Pour sauver les apparences, les classes dirigeantes font enseigner une morale qui a cours parmi les gens de bon ton ; mais celle-ci varie avec les circonstances et n'a rien de commun avec la théorie du devoir vrai. Voici du reste comment Proudhon la caractérise : « La morale, c'est de n'avoir qu'une femme légitime à peine des galères et vingt maîtresses si vous pouvez les nourrir ; la morale c'est de vous battre en duel à peine d'infamie, et de ne pas vous battre à peine de cour d'assises ; la morale c'est de vous procurer le luxe et les jouissances à tout prix, sauf à échapper aux cas prévus par les codes. Mon plaisir c'est ma loi, je n'en connais pas d'autre.

»

Toutes ces morales de bon ton, instituées pour protéger les riches, sont et seront sans portée sociale durable. Expérimentalement, le déshérité s'aperçoit qu'il est dupe de sophismes ; et, comme les grands, il fait sa loi quand il en entrevoit la possibilité. C'est le désordre dans cet ordre d'idées comme dans bien d'autres. D'autres moralistes ont prêché la morale gratuite avec l'idée d'orienter la mentalité générale de l'Humanité vers le bien. Là encore, l'expérience a démontré qu'elle aboutissait à un tout autre but qu'à celui qu'on cherchait à atteindre, les masses étant devenues sceptiques.

Pour peindre la société de son époque, et qui est aussi la société présente, Lamennais a tracé un admirable tableau qu'il est utile de reproduire : « Philosophes qui exaltez avec tant d'orgueil, dans vos phrases pompeuses, la raison de l'homme, il faut que vous comptiez étrangement sur son imbécillité ». Quel langage à lui tenir que le vôtre : « nul n'a le droit de te commander, en conséquence reconnais un maître. Ton unique règle est ta volonté, en conséquence obéis aux lois qui contrarient toutes tes volontés. Ton seul devoir est de te rendre aussi heureux que possible ici-bas, en conséquence renonce à tous tes intérêts, étouffe la voix du désir et celle même du besoin ; sois juste à tes dépens, soumets-toi sans murmurer aux plus dures privations, à l'indigence, au travail, à la douleur, à la faim. Tu ne dois rien espérer après cette vie, en conséquence agis comme si tu en attendais une autre ; respecte religieusement l'ordre établi contre toi, sois notre victime expiatoire et nous te payerons en retour d'un profond mépris. » Impossible d'être plus explicite pour dénoncer l'hypocrisie de ce qu'on appelle les élites... Les gouvernements affectent d'avoir une religion, et la morale qu'ils font enseigner est toujours la conséquence logique de la religion de l'époque ; rien de plus, rien de moins. Du fait de l'enseignement social relatif aux diverses époques, chaque période a reflété les mœurs de la société et il en sera toujours ainsi.

A l'hypocrisie de notre époque doit succéder la sincérité. En réalité c'est parce que les hommes ont mal raisonné jusqu'à ce jour que la morale n'a pu être le guide du devoir. Quand l'ossature de la Société repose sur l'injustice sociale, l'Humanité se dégrade en maintenant la servitude et l'exploitation générale des majorités par les minorités. La nécessité sociale, qui est l'expression temporaire de l'éternelle justice et constitue le droit humanitaire devant lequel tout droit individuel doit fléchir comme étant le salut de l'Humanité, obligera la Société à créer la vraie Morale qui donnera à chacun la liberté individuelle en harmonie avec la fatalité des événements. Il est aussi impossible à l'Humanité de vivre sans morale, c'est-à-dire sans ordre social, qu'il est impossible aux bêtes et aux choses d'exister sans ordre physique.

Elie SOUBEYRAN.

* * *

MORALE (et Éducation)

I. DÉFINITION DE LA MORALE.

On a donné de multiples définitions de la morale. Voici l'une de ces définitions, que nous cueillons dans « Les Annales de l'Enfance » (mars 1928) : « De même que la santé peut se définir : l'adaptation parfaite de l'organisme au milieu dans lequel il vit (la maladie étant la réaction de cet organisme aux modifications survenant dans ce milieu, qu'il s'agisse de modifications physiques, traumatiques, toxiques ou infectieuses), de même on peut définir la morale, l'adaptation de l'individu au milieu familial, professionnel ou social dans lequel il devra vivre. Enfin au stade supérieur auquel ne parvient que le sujet déjà éduqué, se situe le sens moral envers soi-même, qui n'est, en dernière analyse, qu'une synthèse faite des éléments précédents et dont le résultat sera encore une plus parfaite adaptation au milieu ». (Dr Robert Jeudon.) Cette définition n'est peut-être pas parfaite, mais elle a au moins les mérites suivants : 1° elle tient compte de ce fait primordial : la morale est un produit de la vie sociale ; 2° elle distingue sans les opposer la morale individuelle et la morale collective ; 3° elle permet de comprendre qu'il n'y a pas qu'une morale puisque les milieux sociaux diffèrent dans l'espace et dans le temps.

II. ON PEUT MORALISER. LIBERTÉ, VOLONTÉ ET FORCE DES IDÉES.

La variabilité de la morale dans l'espace et son évolution dans le temps (examinées déjà dans les études qui précèdent) sont des faits tellement indiscutables que nous n'en reparlerions pas s'ils ne corroboraient pas cette vue de notre esprit : « La morale de demain ne ressemblera pas entièrement à la morale d'aujourd'hui » et ne venaient ainsi justifier notre position vis-à-vis de l'éducation morale.

Mais la moralité humaine ne changera-t-elle pas uniquement sous l'influence des transformations des conditions naturelles et économiques ? S'il en était ainsi, il serait vain de vouloir modifier la moralité humaine et bien inutile de remuer des idées morales. Toute discussion sur la morale, tout effort moralisateur sont vains pour qui n'admet pas que les idées sont aussi une force et qui ne croit pas que les individus possèdent une certaine liberté, une certaine volonté et une certaine responsabilité.

Pouvons-nous modifier la moralité humaine ? Certains se réclament du marxisme pour le nier. C'est oublier que le « Manifeste communiste » est venu à un moment où régnait un spiritualisme sociologique, où le sentimentalisme régnait en maître et où les théoriciens socialistes faisaient appel aux bons sentiments de la bourgeoisie au lieu de vivre plus intimement avec le prolétariat. Que Marx ait voulu réagir contre une idéologie sentimentale ne fait nul doute et c'est une erreur de juger sa

pensée par quelques extraits de ses œuvres sans tenir compte de toute son action politique, de ses pamphlets et de ses circulaires.

Comme nous avons montré par ailleurs (voir : Éducation) que liberté et déterminisme ne se contredisent pas, nous pouvons conclure : il nous est possible de contribuer à la modification de la moralité des individus.

III. CONNAISSANCE DES RÉALITÉS. MARCHE DU PROGRÈS. EGOÏSME ET ALTRUISME.

Mais, pour agir utilement, il faut savoir, et plus d'un utopiste pourra méditer utilement ces paroles de Lévy-Bruhl : « Lorsque la connaissance des réalités psychologiques et sociales est rudimentaire, l'imagination n'est pas retenue et il lui est aisé de construire un ordre idéal qu'elle peut opposer à ce qui est ou lui paraît être du désordre. Par contre, plus de connaissance nous évite de considérer comme souhaitable ou obligatoire ce qui est impossible, de poursuivre une chimère en croyant s'efforcer d'atteindre un idéal ».

Tout d'abord, il est utile d'avoir quelques notions sur la marche du progrès. Le progrès paraît consister en une différenciation et en une concentration de plus en plus grande, ce qui, au point de vue des mœurs, se traduit par de plus en plus d'individualisme et de plus en plus de solidarité. Suivant Kirckpatrick, écrit Rouma dans sa Pédagogie sociologique, la sympathie réelle n'apparaît que lorsque l'enfant, non seulement éprouve ce que les autres éprouvent, mais se représente consciemment les autres comme ayant des sentiments identiques aux siens ; cette représentation consciente apparaît au cours de la troisième année. « A cet âge, l'enfant sympathise avec toute la nature. L'enfant augmentant en expérience, il arrive à faire une distinction entre son propre moi et celui des autres, entre ses expériences personnelles et celles d'autrui. La tendance individualiste reprend alors le dessus et l'enfant apparaît comme profondément égoïste et indifférent aux sentiments des autres. En réalité, il est complètement dominé par ses propres expériences, par ses sensations présentes. Pour sympathiser avec la douleur de quelqu'un il faut se retrouver en lui, il faut revivre des sensations éprouvées en ce moment par lui. Il faut donc un fonds d'expérience et de douleur que l'enfant ne possède pas, il faut également assez d'imagination productrice pour se représenter l'état émotionnel éprouvé par la personne avec laquelle nous sympathisons...

« ...Il y a lieu de distinguer entre deux groupes de manifestations altruistes. Les premières sont le résultat d'une compréhension plus ample de la vie en société, elles constituent une extension raisonnée et rationnelle de l'égoïsme ; elles demandent pour être comprises et pratiquées une forte culture intellectuelle... Les secondes sont plus spécialement d'ordre sentimental et émotionnel, elles sont par cela même moins solides, moins durables, et dominées par l'impulsivité et la suggestibilité... L'enfant est essentiellement égoïste et individualiste, et cet égoïsme ne doit pas effrayer, car il constitue une phase importante du développement de l'enfant et une

nécessité biologique. »

Kirckpatrick affirme également : « L'utilité de chaque individu dépend de ce qu'il est, des connaissances et de la puissance (corporelle ou autre) qu'il possède et de l'usage qu'il en fait. Il est donc nécessaire que la première loi de la vie soit un appel à l'accroissement et au développement personnel ».

Tout comme l'enfant, le primitif a une conscience confuse. « La conscience, dit Lévy-Bruhl, est vraiment celle du groupe ; localisée et réalisée dans chacun des individus » ; « il est permis de parler de conscience collective et de prendre le groupe pour le véritable individu ». Selon le même auteur, « les individus ont dû prendre une conscience d'eux-mêmes de plus en plus nette, bien que la « socialisation » de chaque esprit n'ait fait que croître ».

En résumé : 1° au début de l'enfance, comme au début de l'humanité, on ne trouve ni égoïsme, ni altruisme, mais un état d'amoralité qui se différencie, par la suite, en égoïsme et en altruisme ; 2° la personnalité de l'individu est due à la vie en société et c'est par les contacts, les heurts de son moi avec le moi d'autres individus que chaque homme prend conscience de son moi et le développe, par suite l'opposition de l'individu à la société ne se justifie pas et un idéal anti-individualiste est aussi un idéal anti-social ; 3° la forme supérieure de l'altruisme étant aussi la forme supérieure de l'égoïsme, l'égoïsme actuel ne peut être considéré comme un excès du développement de l'individualité, mais comme une insuffisance de ce même développement.

IV. SCIENCE ET RAISON.

La science des mœurs est encore dans un état embryonnaire et s'appuie principalement sur deux sciences presque aussi jeunes qu'elle, en tant que sciences : la psychologie et la sociologie. De plus, même si ces sciences étaient parfaites elles ne pourraient nous imposer un idéal moral incontestable.

« Si, disait Henri Poincaré, en 1910, les prémisses d'un syllogisme sont toutes deux à l'indicatif, la conclusion sera également à l'indicatif. Pour que la conclusion pût être mise à l'impératif, il faudrait que l'une des prémisses au moins fût elle-même à l'impératif. Or les principes de la science, les postulats de la géométrie sont et ne peuvent être qu'à l'indicatif ; c'est encore à ce même mode que sont les vérités expérimentales, et à la base des sciences, il n'y a, il ne peut y avoir autre chose. » « Le moteur moral, disait-il encore, ce ne peut-être qu'un sentiment. »

Mais dans la même conférence, H. Poincaré montrait que la science peut cependant jouer un rôle utile à la morale, ainsi que le montrent les deux exemples suivants : « Les psychologues nous expliqueront pourquoi les prescriptions de la morale ne sont pas toujours d'accord avec l'intérêt général. Ils nous diront que l'homme, entraîné par le tourbillon de la vie, n'a pas le temps de réfléchir à toutes les conséquences de

ses actes ; qu'il ne peut obéir qu'à des préceptes généraux ; que ceux-ci seront d'autant moins discutés qu'ils seront plus simples et qu'il suffit, pour que leur rôle soit utile et pour que, par conséquent, la sélection puisse les créer, qu'ils s'accordent le plus souvent avec l'intérêt général. »

« Les historiens nous expliqueront comment des deux morales, celle qui subordonne l'individu à la société, et celle qui a pitié de l'individu et nous propose pour but le bonheur d'autrui, c'est la seconde qui fait d'incessants progrès, à mesure que les sociétés deviennent plus vastes, plus complexes, et, tout compte fait, moins exposées aux catastrophes. »

A côté de la science, ou plus exactement des sciences, la réflexion philosophique a été utile au progrès moral. « La pratique morale, dit Lévy-Bruhl, enveloppe toujours des contradictions latentes, qui se font sentir peu à peu, sourdement, et qui se manifestent enfin, non seulement par des luttes dans le domaine des intérêts, mais par des conflits dans la région des idées. L'effort conscient pour résoudre ces contradictions n'a pas peu contribué au progrès moral. »

En résumé : ni la science, ni la raison ne peuvent nous fournir des lois morales impératives et cependant l'une et l'autre pourront nous aider dans la détermination de notre idéal moral.

V. MORALE ET SATISFACTION DES BESOINS.

Pratiquement, malgré toutes les discussions théoriques, il est des fins morales tellement universelles et instinctives qu'il n'est guère besoin de la science ou de la raison pour les fixer. Il est même une fin générale que l'on retrouve au fond de toutes les morales et qui est imposée aux individus par les nécessités biologiques et sociales. On peut ainsi, en un certain sens, parler de la fixité de la morale : les buts particuliers et les moyens varient dans l'espace et dans le temps, mais la fin générale demeure.

Cette fin n'est-elle point - ainsi que le prétendent certains moralistes - le bonheur ? Evidemment les hommes recherchent leur bonheur, mais ceux qui le cherchent le plus consciemment ne l'atteignent pas toujours le plus sûrement.

En réalité, on obtient le bonheur quand on atteint un but poursuivi : le bonheur est un produit surajouté de notre activité, le but réel est toujours la satisfaction d'un besoin, d'une tendance. C'est donc la satisfaction des besoins qui formera la base de notre morale.

Sans doute le principe de la satisfaction des besoins est moins généralement apparu dans la littérature morale que le principe de l'utilité. Les religions ont même d'ordinaire posé à la base de leur morale l'utilité et la non-satisfaction des besoins. Mais nous ne nous inquiétons pas d'une utilité future en vue d'un paradis céleste

auquel nous ne croyons plus et si les lois religieuses ont prêché, pour les pauvres et les esclaves, la non-satisfaction des besoins et des tendances, il n'empêche que, dans la pratique humaine, toujours et toujours, les hommes se sont efforcés de satisfaire leurs besoins et leurs tendances et que les sociétés humaines n'ont progressé que dans la mesure où elles n'ont pas tenu compte de cette loi religieuse soi-disant morale et soi-disant divine.

A chaque instant le prêtre catholique se dresse devant nous et prêche son idéal : supprimer des besoins ou ne les satisfaire que maigrement. Supprimer les besoins, mutiler l'être, tel ne saurait être notre but ; nous voulons, au contraire, que la vie soit vécue pleinement et nous croyons que nous devons satisfaire nos besoins dans la mesure où cette satisfaction, n'est pas contraire à notre idéal égalitaire nécessaire à l'harmonie sociale. Notre idéal est un idéal d'harmonie : harmonie dans l'individu, par la satisfaction des besoins utiles de cet individu ; harmonie sociale, par la satisfaction des besoins utiles de tous les individus.

VI. MORALE ET CRÉATION DE BESOINS NOUVEAUX.

Tenant compte de la loi de différenciation du progrès, nous croyons même que nous devons nous créer des besoins nouveaux et plus particulièrement des besoins intellectuels.

Se créer des besoins nouveaux peut paraître un idéal peu enviable, si l'on songe à certains besoins que les individus se sont précédemment créés : au besoin de l'alcoolique, par exemple. Mais lorsque l'on veut juger de l'utilité ou non de la création de nouveaux besoins, il est peu logique de ne tenir compte que de quelques besoins artificiels et anormaux qui, la plupart du temps, n'ont pris naissance que parce que les individus ont cherché un dérivatif à la non satisfaction de besoins utiles.

Constatons que, conformément à la loi du progrès, le nombre des besoins des individus n'a cessé de croître et qu'en définitive il est né plus de besoins utiles que de besoins inutiles.

VII. DOUBLE ROLE DES ÉDUCATEURS : BUTS ET MOYENS.

Le rôle des éducateurs, parents ou pédagogues professionnels, est double : d'une part, convaincus de la possibilité d'une action moralisatrice efficace, ils doivent fixer les buts de cette action, c'est-à-dire s'efforcer de déterminer pour eux un idéal moral qui ne soit pas chimérique et qui n'aille pas à rencontre du progrès ; d'autre part, il leur faut rechercher et employer les moyens qui conviennent aux buts poursuivis. Nous avons consacré quelques pages à la première partie de ce rôle et nos lecteurs pourront s'aider également des diverses études consacrées ici à la morale. Il nous reste à parler des moyens.

VIII POURQUOI L'ÉDUCATION MORALE EST NÉGLIGÉE. CONNAISSANCE DE L'ENFANT.

Pour exercer une action moralisatrice efficace, il faut d'abord le vouloir et le bien vouloir. Or, on ne le veut pas, ou on le veut mal, lorsqu'on sacrifie l'éducation morale à l'instruction. Cette négligence de l'éducation morale est générale et tient à des causes diverses.

En premier lieu, pour moraliser autrui, il faut se moraliser soi-même. Il le faut, si nous voulons prêcher d'exemple et vaincre, notre propre égoïsme, qui est peut-être le plus important obstacle qui se présente à nous. N'est-il point égoïste celui qui néglige de consacrer quelque temps à l'étude des questions éducatives ? Egoïste encore celui qui laisse ses enfants agir à leur fantaisie pour être tranquille. Egoïste aussi le père despote pour qui ordres, défenses, punitions sont des moyens commodes de gouvernement familial.

En second lieu, l'éducation morale est négligée, parce qu'on ne sait pas. « Ne confondons pas, écrit Binet, les méthodes de l'éducation avec le but de l'éducation. Le but est de faire des hommes libres, mais la méthode ne peut pas consister à traiter un enfant en homme libre, ni à faire appel à sa raison, quand il est encore à un âge où il n'a pas de raison. » « On peut, écrit Benoit Bouché, enseigner avec de réels résultats sans connaître l'âme de son élève, on ne peut éduquer dans la même ignorance. »

Ce dernier pédagogue écrit encore ; « les enfants et les adolescents de même âge ont des caractères généraux ou communs et des caractères individuels.

» Tous les enfants normaux de six ans, de huit ans, de dix ans, de douze ans, de quinze ans, sont aux mêmes stades successifs du développement et les lois de cet accroissement physique, mental, affectif, jouent pour tous les individus. Mais tous les enfants normaux considérés ont en propre des hérédités congénitales et des hérédités acquises ou éducations différentes d'un sujet à l'autre. Il en résulte que cette double évolution vitale de l'enfant, des enfants, l'une spécifique et l'autre individuelle, est une indication de première importance pour l'éducateur. Celui-ci doit avoir égard pour chaque enfant à cette double évolution spécifique et individuelle qui fait que chaque enfant ressemble à tout autre et en diffère. »

Pour faire l'éducation morale des enfants, il faut donc apprendre à connaître l'enfant, en général, et on y parviendra surtout par l'étude, puis apprendre à connaître chaque enfant par une observation attentive et sympathique. Nos lecteurs voudront bien se reporter au mot « Enfant » pour l'étude de l'enfant normal moyen, aux divers stades de son développement. A ce mot (comme aussi à : Éducation, Liberté, École, Coéducation, etc...) ; ils trouveront déjà de nombreuses indications relatives à l'Éducation morale qui nous permettront d'abrégéer les conseils que nous voulons leur donner maintenant.

IX. EXTENSION DU BESOIN D'ATTACHEMENT.

S'il ne faut pas confondre le but de l'éducation morale et les moyens éducatifs, il ne faut pas non plus perdre de vue ce but au commencement de l'oeuvre éducative. Rappelez-vous qu'il s'agit tout à la fois de développer chez l'enfant l'aptitude à la vie en société et la personnalité.

« Le grand précepte, qu'il ne faut jamais perdre de vue jusqu'aux environs de la septième année, écrivait A. Baumann, peut se formuler ainsi : fortifier assez la nature morale de l'enfant pour que, chez lui, le besoin d'attachement se sépare de l'instinct conservateur et s'étende à d'autres êtres que la mère, celle-ci demeurant tout de même le point central de son affection.

De là, dans la pratique, une double tâche. D'abord il faut habituer le tout petit à supporter l'éloignement de la mère. Elle se mettra loin de lui en restant visible. Puis elle deviendra invisible, mais fera entendre sa voix. Finalement, elle s'absentera pour une durée progressivement accrue, et l'enfant devra en arriver à se sentir relié moralement à elle, même pendant une absence prolongée. Le point délicat consiste à mesurer ce que les forces de l'enfant lui permettent de supporter en fait de séparation. Le danger serait que l'instinct conservateur ne s'affolât chez lui... D'un autre côté, l'affection maternelle, par sa, vivacité, éveille toujours un mouvement réciproque chez le petit et, si cette réciprocité venait à manquer trop, l'enfant ne sortirait pas assez vite de la pure animalité...

La deuxième partie de la tâche... consiste à étendre l'attachement à d'autres êtres que la mère... Comme l'habitude de supporter l'absence de la mère, celle de se trouver en compagnie de gens autres que celle-ci ne s'acquiert que par étapes successives. Les divers membres de la famille, les amis, les voisins se trouvent naturellement désignés pour cet apprentissage. Mais une condition indispensable est à observer. Pour que l'instinct conservateur ne s'alarme point, il faut, surtout au début, surtout si l'enfant s'annonce craintif, le rassurer par beaucoup de douceur dans l'attitude et le ton de voix. »

Il faut que, peu à peu, l'enfant s'habitue à la société de ses égaux (ses petits camarades), des grandes personnes qui doivent « se faire elles-mêmes un peu enfants » et des animaux. « Tous ceux qui ont observé de jeunes enfants savent que ceux-ci prêtent aux animaux une âme semblable à la leur, qu'ils leur adressent des discours remplis de conviction, et que ces mouvements de sympathie se trouvent souvent payés de retour. Pareils jeux me semblent très favorables à cette extériorisation de la personnalité, où je vois le premier résultat qu'il faille se proposer d'atteindre. Mais on fera en sorte que l'enfant se comporte avec douceur... »

X. IL FAUT CRÉER DES HABITUDES MORALES. AUTORITÉ ET EXEMPLE.

QUELQUES CONSEILS.

La culture et l'extension du besoin d'attachement n'est pas seulement la première préparation de l'enfant à la vie sociale, elle est encore un moyen d'agir sur l'enfant avec un minimum de contrainte.

L'enfant n'est pas un être totalement mauvais qu'il faut corriger mais sa nature n'est pas non plus foncièrement bonne et il ne faut pas trop s'en rapporter à la vie et aux sanctions naturelles - souvent dangereuses - pour sa formation morale. Il y a, en tout enfant, des tendances naturelles qui sont mauvaises, au moins sous la forme où elles se présentent, il faut modifier ces tendances si l'on veut obtenir quelques changements dans la manière d'agir de l'enfant.

« L'éducation morale, dit Binet, ne consiste pas seulement à suggérer des idées justes, larges et humaines ; elle ne consiste pas seulement à faire naître, au moyen de paroles appropriées, des sentiments louables. Ni les idées, ni les sentiments ne suffisent ; il faut encore que l'action s'ensuive. Un être bien éduqué moralement est celui qui agit d'une manière morale... L'action isolée ne suffit pas... Il faut que l'action se répète qu'elle s'organise, qu'elle devienne une manière d'agir qui n'exige point d'effort, qui se fait naturellement. Le résultat n'est pas atteint tant qu'on n'a pas créé une habitude. » (Les Idées Modernes sur les Enfants, pp. 309-310.)

L'emploi des idées, l'utilisation de la sensibilité enfantine, sont sans doute des moyens de parvenir à ce résultat, mais ils ne conviennent pas avec des jeunes enfants : « l'enfant, avant sept ans, écrit M. Prevost, ne saurait discuter, ni comprendre ces mystérieuses règles morales qui déroutent parfois la réflexion des adultes eux-mêmes ».

L'enseignement moral aux petits enfants n'a que deux procédés efficaces : L'un est l'affirmation. L'autre est l'exemple.

... L'enfant s'accroche volontiers à une main solide ; il se laisse emporter joyeusement dans des bras fermes.

Mais il se méfie des mains qui tremblent ; il pleure quand des bras débiles veulent le lever de terre. L'enfant respecte et chérit la force physique, dès qu'il sait que cette force est coalisée avec sa propre faiblesse. Pareillement, dans le domaine moral, l'enfant apprécie la netteté, la fermeté, la décision, la force de ceux qui le gouvernent. Son instinct lui révèle qu'avec de tels gouverneurs, il a plus de sécurité...

... Les deux préceptes essentiels qui contiennent toute la morale enfantine, c'est : 1° « Il faut obéir » ; 2° « Il ne faut pas mentir. »

... Ces deux préceptes contiennent bien toute la morale enfantine, car ils sont la condition essentielle de l'éducation, c'est-à-dire du perfectionnement moral de l'enfant. Si l'enfant désobéit ou s'il ment, vos moyens d'agir sur lui seront paralysés...

... L'exemple. Ce second agent de l'éducation morale des enfants... est assurément le plus énergique. Seulement, la paresse éducatrice de bien des parents, une paresse qui mérite ici le nom de lâcheté, en rend l'usage moins commun. Trop souvent même l'exemple contredit l'affirmation. » (Lettres à Françoise, maman.)

Tout ce que nous venons d'extraire des « Lettres à Françoise maman » nous paraît fort juste, mais nous n'en saurions dire autant des moyens employés par le même auteur pour combattre la désobéissance et le mensonge. Plus utiles aux parents éducateurs seraient les conseils de D. C. Fisher (Les enfants et les mères), et ceux que nous avons trouvés dans une brochure publiée par le Comité national suisse d'hygiène mentale : « Comment l'enfant prend ses habitudes »

« Les habitudes, chez l'enfant, y écrit-on, dépendent beaucoup des influences que le milieu ou les circonstances ont sur son esprit. En effet, sa mentalité est extrêmement formable plastique et prompte à accepter des suggestions ainsi qu'à imiter ce qu'il voit et entend. C'est pourquoi l'enfance est le meilleur moment pour tâcher d'établir les habitudes désirables et changer ou éliminer les tendances qui, dans la vie ultérieure, pourraient se révéler désavantageuses. La plasticité de l'esprit humain diminuant rapidement avec les années, c'est donc dans l'enfance qu'il faut prévenir l'éclosion des mauvaises habitudes. »

De cette brochure, extrêmement riche en conseils, nous allons extraire presque tout ce qui a trait à l'obéissance, non seulement parce que le problème de l'obéissance est l'un des plus importants qui se posent à qui veut faire l'éducation des jeunes enfants, mais encore parce que nos lecteurs anarchistes risquent de confondre la liberté et le développement de la personnalité, qui sont des buts, avec les moyens éducatifs appropriés, puis, à la suite d'un échec, de revenir à des moyens de pure contrainte également mauvais.

« I. - Vous employez peut-être une mauvaise méthode pour vous faire obéir.

— 1° Observez-vous si l'enfant fait attention à ce que vous dites quand vous lui donnez un ordre ? Un enfant occupé à jouer peut parfaitement ignorer que vous lui parlez. 2° Lui donnez-vous des ordres sans avoir l'intention ferme de les faire exécuter ? L'enfant s'en aperçoit bien vite et ne se donne plus la peine de les écouter. 3° Lui permettez-vous aujourd'hui une chose pour laquelle vous le punirez demain ? Si l'enfant ne sait pas exactement et toujours ce qu'il doit faire, il sera fortement tenté d'essayer la chose défendue. 4° Promettez-vous à l'enfant des récompenses pour le faire obéir ? Si vous avez cette habitude, c'est une bonne affaire pour lui que de ne pas obéir et de se faire payer toujours plus cher son obéissance. 5° Essayez-vous d'effrayer l'enfant pour lui faire exécuter ce que vous

commandez ? Au début il est possible que la peur le fasse obéir vivement, mais, ou bien il s'habitue, assez vite à l'objet de sa peur et n'y fera plus attention ou bien il deviendra un enfant timide et nerveux. 6° Rendez-vous la désobéissance intéressante par l'excitation des conséquences éventuelles que vous évoquez ? Les enfants désobéissent quelquefois « pour voir » ce qui adviendra. 7° Donnez-vous des ordres auxquels la nature même de l'enfant l'empêche d'obéir. Grondez-vous, par exemple, constamment l'enfant qui se trouve à l'âge où l'on a un besoin absolu de mouvement ? A chaque instant, vous criez : « Tiens-toi donc tranquille » ; « Ne fais pas de bruit » ; « As-tu fini », etc., etc. Sachez que son système nerveux a autant besoin d'activité que son corps a besoin de nourriture. Vous feriez mieux de lui donner l'occasion de jouer ou d'être utilement actif.

» II. Vous êtes-vous demandé ce qu'il faut faire pour mériter l'honneur que vous fait un petit enfant en vous obéissant ou, en ayant confiance en vous ?

— 1° Tenez-vous toujours vos promesses ? Pourquoi l'enfant aurait-il confiance en quelqu'un qui le trompe ? Et quand la confiance s'en va, l'obéissance s'en va également. Si l'enfant continue parfois à obéir, c'est parce que vous êtes plus grand et plus fort que lui. 2° Prenez-vous garde de ne pas favoriser l'un ou l'autre de vos enfants, de ne demander à chacun d'eux que ce que ses capacités lui permettent de faire et de donner à chacun suivant ses besoins particuliers ? 3. Vous gardez-vous de donner des ordres et de punir dans la colère ? La colère est contagieuse : si vous êtes furieux, il y a des chances pour que l'enfant le devienne ou soit terrorisé et fasse alors des choses qu'il ne ferait pas de sang-froid. 4° Donnez-vous quelquefois des ordres inutiles, simplement pour montrer votre autorité ? Un enfant sait très bien quand on abuse de l'autorité contre lui et se révolte. 5° Vous donnez-vous la peine de considérer les motifs des actions de l'enfant ou le punissez-vous simplement parce que son acte a des conséquences fâcheuses ? Exemple : Un enfant qui a fait une maladresse ou casse quelque chose en essayant de rendre service n'est pas méchant pour autant. 6° Exposez-vous l'enfant à des tentations auxquelles il peut difficilement résister à son âge ? Et si vous le punissez trop sévèrement, ne sera-t-il pas tenté de mentir pour échapper à la punition ? Si vous laissez traîner des choses dont vous savez qu'il a envie, n'est-ce pas être un peu trop exigeant que de s'attendre à ce qu'il ne les prenne pas ? Les parents doivent aider l'enfant à bien agir et non lui rendre facile de mal faire.

» III. Vous êtes-vous demandé POURQUOI les enfants doivent obéir à leurs parents ?

— Il y a des parents qui obéissent à leurs enfants. Aussi ces enfants sont-ils habitués à penser que la vie leur donnera tout ce qu'ils demanderont. Et quand ils apprennent, à leurs dépens, que ce n'est pas le cas, cela leur est très dur... Il y a aussi des enfants qui obéissent trop bien. On ne leur permet ni de penser ni d'agir pour leur propre compte. Adultes, ils sont des hommes, des femmes incapables de se diriger eux-mêmes et ayant besoin toujours de quelqu'un qui leur dise ce qu'ils ont à faire. »

Les autres conseils de cette brochure ne sont pas moins précieux, mais, pour ne pas allonger démesurément notre étude, nous nous contenterons de glaner ceux qui nous paraîtront les plus utiles.

« Comment faut-il traiter les crises de colère chez l'enfant ? Le traitement doit être adapté à chaque enfant (chaque enfant est différent d'un autre). Il faut donc tenir compte de la cause des crises de colère. Si les crises sont causées par l'habitude qu'a l'enfant d'imposer sa volonté, cessez de la lui accomplir. Si c'est pour attirer l'attention sur lui, ne faites plus attention à ses crises. Par contre, essayez peut-être de faire attention à lui quand il fait quelque chose de bien. S'il a ses crises pour obtenir un avantage, cessez de lui accorder ces avantages. Si les crises sont dues à des causes physiques, comme manque de sommeil, manque d'exercice, efforcez-vous de faire cesser ces causes. Si la cause est en vous-même il vous faudra évidemment du courage pour renoncer à vos propres mauvaises habitudes... Tâchez de contrôler vos colères et vos habitudes... »

« Comment pouvez-vous favoriser le développement intellectuel de vos enfants ? 1° Leur donnez-vous l'occasion de jouer avec des camarades de leur âge ?... Quant un enfant vit trop exclusivement avec des adultes qui le cajolent, il ne trouve pas dans cette société la stimulation dont il a besoin. Si ces adultes sont au contraire stricts et sévères, il prendra l'habitude d'une trop grande dépendance. S'il ne joue et ne se plaît qu'avec des enfants plus jeunes que lui, il n'aura pas assez de peine à se donner pour jouer un rôle important ; 2° Essayez-vous d'encourager leur sens d'initiative et de responsabilité ? On ne naît pas avec un sens de responsabilité. Donnez-leur l'habitude de tâches qui exigent du jugement et laissez-leur trouver tout seuls les moyens de s'en tirer. »

« Il faut aider l'enfant jaloux à surmonter la jalousie qui est une forme particulière d'égoïsme. 1° Apprenez-vous aux enfants à prêter leurs jouets et à respecter les droits des autres enfants ? 2° Les encouragez-vous à aimer et protéger leurs petits frères et sœurs ? 3° Ou bien, au contraire, trouvez-vous amusant qu'un enfant soit jaloux de son cadet. Essayez-vous de l'exciter à ce propos, de le mettre en colère ou de le faire pleurer en cajolant l'autre devant lui ? 4° Vous pouvez aussi stimuler la jalousie en vantant d'autres enfants devant les vôtres et en les citant constamment comme modèles, surtout si vos enfants ont déjà tendance à être jaloux. 5° Avez-vous des favoris et vous montrez-vous partial ? »

Voici quelques conseils donnés aux parents pour leur permettre « d'éviter les fautes les plus fréquentes : 1° Vous faites-vous des soucis exagérés à propos de la santé de vos enfants ?... 2° Dorlottez-vous excessivement vos enfants ?... 3° Vous empressez-vous de satisfaire les désirs de vos enfants tout simplement parce qu'ils veulent qu'il en soit ainsi ?... 4° Croyez-vous qu'on peut dire n'importe quoi aux enfants, leur raconter des mensonges, leur faire des menaces illusoire pour les amener à faire ce qu'ils doivent ? Mentir aux enfants est une chose très sérieuse. Il ne faudra pas vous étonner plus tard s'ils perdent leur confiance en vous ou s'ils

mentent eux-mêmes. 5° Enlevez-vous toute initiative à vos enfants ? Comment voulez-vous alors que leur volonté se développe ? Comment apprendront-ils à décider les choses par eux-mêmes quand ils seront grands ? 6° Mettez-vous constamment des freins à l'activité de l'enfant ? Un enfant qui est arrêté à chaque instant par des observations, des ordres, des défenses, est un peu dans la situation d'un individu auquel on a lié les mains. Ce n'est pas en s'attachant les mains qu'on apprend à s'en servir. 7° Etes-vous trop ambitieux pour vos enfants ?... 8° Etes-vous trop raides, sévères, grondeurs avec vos enfants ? Repoussez-vous leurs confidences en leur disant de ne pas vous ennuyer avec leurs bêtises ? Et pourtant, leur esprit leur sentiment désirent que vous, parents, soyez un peu leurs camarades. Ils voudraient un papa qui soit aussi leur ami et une maman qui comprenne tout...

» Voici trois choses importantes à retenir :

» 1° Gardez votre sang-froid. 2° Le bon sens et la bonté sont les meilleurs facteurs de l'éducation. 3° Apprenez tous les jours davantage à être de bons parents. Ne pensez pas que vous savez tout ce qu'il faut pour cela : il y a toujours quelque chose à apprendre. Si l'on vous révèle une vérité un peu dure pour vous, parce qu'elle vous montre vos fautes d'éducation, ne permettez pas à votre vanité offensée de vous empêcher de devenir de meilleurs parents. »

Les auteurs, après avoir parlé de certaines anomalies de conduite, terminent ainsi leurs conseils : « Dans tous ces cas, faites de votre mieux pour comprendre l'enfant et gagner sa confiance absolue. Vous pourrez alors, en suivant les principes que nous avons donnés, entreprendre de réformer ses mauvaises habitudes. Mais, si vous ne réussissez pas ou ne savez pas comment vous y prendre, ne vous obstinez pas, par fausse honte, à garder votre souci pour vous seuls. Consultez quelqu'un qui puisse vous aider ! »

Ainsi dans leurs « conclusions », les auteurs de cette brochure ne manquent pas d'insister sur la nécessité de « comprendre l'enfant », c'est-à-dire de rechercher quelles sont les tendances qui provoquent sa manière d'agir - et de « gagner sa confiance absolue », - ce qui est tout à la fois un moyen de le mieux connaître et un moyen de l'améliorer moralement sans entrer en lutte avec sa propre volonté.

« On n'éprouvera pas de bien grandes difficultés », dit Baumann, à corriger l'enfant de ses petits défauts, « si on a pris le soin préalable de développer l'attachement pour la mère et le milieu familial. Ce penchant va de pair avec cette inclination égoïste qu'on nomme la vanité et qui nous fait rechercher l'approbation de ceux dont la société nous agréé. Un enfant sérieusement attaché à ses parents tiendra beaucoup à leur approbation. Il suffira parfois de froncer les sourcils pour le faire changer d'attitude ; comme il suffira de l'inviter à « faire plaisir » pour qu'il obéisse... Mais il faut bien se mettre ceci en tête : tous ces moyens et tous les moyens similaires n'aboutiront que dans la mesure où on aura donné au besoin d'attachement une intensité faite de laquelle les plus habiles resteraient sans prise

sur les jeunes natures ».

« L'acquisition de bonnes habitudes constitue, dit Claparède, la part peut-être la plus importante de l'éducation morale », mais, ajoute le psychologue, elle pose un problème délicat : « Ne risque-t-on pas, en pliant l'enfant à certaines habitudes, de porter atteinte à l'indépendance et à l'originalité de son caractère ? » La seule habitude qu'on doit laisser prendre à l'enfant, disait Rousseau, est de n'en contracter aucune. » L'auteur d'Émile voulait que l'enfant restât toujours « maître de lui-même » et qu'on ne portât pas atteinte à ses dispositions naturelles en leur substituant cette « seconde nature » qu'est l'habitude. Le problème revient donc à ceci : les habitudes doivent être pour nous des auxiliaires, non une chaîne. Elles doivent s'harmoniser avec le caractère, non en entraver la libre expression. Elles doivent faciliter le jeu de la volonté et non le détruire. Elles doivent rendre plus aisée l'adaptation aux événements habituels, sans empêcher l'adaptation aux circonstances nouvelles et se transformer en routine. »

Concluons. L'un des buts de l'éducation, le plus important jusque vers sept ou huit ans, est la formation de bonnes habitudes. Cette formation doit être réalisée en tenant compte des tendances de chaque individu. Il s'agit, tout en respectant la personnalité de chacun, de préparer les individus à des comportements variés, mais cependant tous compatibles avec une vie aussi harmonieuse que possible.

XI. FACTEURS DU COMPORTEMENT. ÉTAT PHYSIOLOGIQUE. FACTEUR AFFECTIF : BESOINS, TENDANCES.

Les conclusions qui précèdent nous amènent à nous demander quels sont les facteurs du comportement d'un individu adulte. Remarquons que le comportement n'est autre chose que la réaction de l'individu à des excitations externes ou internes. Ces excitations peuvent être physiques, sociales et personnelles.

Les instituteurs peuvent constater que leurs élèves sont plus irritables, plus turbulents lorsqu'il fait grand vent ou quand le temps est orageux ; qu'ils sont plus nonchalants lorsque la température est chaude et lourde. « Une névralgie, un rhumatisme, un trouble intestinal transforment la gaieté en mélancolie, la bonté en méchanceté, la volonté en nonchalance. » La joie ou la tristesse peuvent résulter du plus ou moins d'activité sanguine, la colère d'un certain état nerveux, la peur d'un état de débilité fonctionnelle, etc. L'air que nous respirons, nos aliments agissent aussi sur notre comportement.

L'influence du milieu social : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es », est également indéniable. Enfin, comme nous l'avons montré au mot « liberté », l'individu adulte est capable de se déterminer lui-même en une certaine mesure. Mais le comportement de l'enfant est déterminé par l'hérédité et le milieu. Dans notre pensée nous ne devons donc pas considérer l'enfant comme responsable de ce comportement. Cependant, dans nos rapports avec lui il en va tout autrement, car il

importe de cultiver en lui le sentiment de la responsabilité qui est, lui aussi, une cause déterminante de la conduite. Traitons les enfants comme des êtres responsables de leurs actes, puisque c'est utile à leur formation morale, mais faisons-le avec mesure et indulgence en nous disant bien, s'il nous faut réprimander ou punir, que les réprimandes et les punitions ne doivent pas être des châtiments, mais des moyens de perfectionnement moral.

Le comportement de l'enfant dépendant dans une large mesure de son état physiologique (état musculaire, nerveux, fonctions organiques, système endocrin-sympathique, etc.), rappelons-nous aussi la vieille maxime : *Mens sana in corpore sano* (une âme saine dans un corps sain) Pour corriger ce que nous appelons les défauts de nos enfants, pour leur faire acquérir de bonnes habitudes il est toujours utile et souvent indispensable d'agir sur leur corps. On moralise par l'hygiène et aussi par la médecine.

« Chez la plupart des humains, écrit le docteur Decroly, le moteur par excellence de tout l'appareil nerveux supérieur est le facteur affectif, la sensibilité comme on dit encore, c'est-à-dire l'ensemble des inclinations, tendances, appétits, besoins, sentiments, dont l'action est variable d'individu à individu et chez le même individu d'un moment à l'autre. Lorsque M. Coué, de Nancy (dont la méthode dite de suggestion par auto-suggestion consciente fait en ce moment le tour de l'Europe occidentale), dit que la volonté n'est pas le moteur de nos actes, mais attribue ce rôle à l'imagination, il entend par imagination ce que le vulgaire exprime le plus souvent par là, c'est-à-dire l'activité mentale inconsciente ; or, cette activité inconsciente est orientée, gouvernée par les désirs, les aspirations, la foi, l'idéal, c'est-à-dire par le côté affectif de l'être. »

Ajoutons, avec Vermeulen, - et ceci nous ramène à ce que nous avons dit du comportement et de l'état physiologique - que : « La vie affective élémentaire plonge ses racines dans la vie organique dont elle n'est au début qu'une sorte de transcription psychique. » « A chaque fonction organique correspond une tendance particulière : à la nutrition la faim, à la vision le besoin de voir, à la locomotion le besoin d'exercice et chacune de ces tendances se manifeste lorsque la fonction ne s'exerce pas régulièrement ou lorsqu'elle s'exerce insuffisamment... » (Traité de Psychologie, de Dumas, p. 431.)

Lorsque les tendances répondent à des fonctions organiques qui demandent à être satisfaites d'une façon pressante on leur donne le nom de besoins : besoin de chaleur, besoin de nourriture, besoin d'oxygène, besoin de repos, besoin de mouvement, etc. Si les tendances répondent à des fonctions psychiques complexes, elles admettent généralement un assez long retard dans leur satisfaction ou peuvent même être abandonnées et on leur donne le nom d'inclinations.

« Entre les besoins et les inclinations, écrit Vermeulen il y a place pour toutes les tendances qui viennent se greffer sur les fonctions les plus diverses. » On réserve

donc d'ordinaire le nom de tendances à celles qui sont intermédiaires entre les besoins et les inclinations, ces trois mots expriment donc surtout une différence de degré.

Or, il y a chez tout individu des tendances favorables et d'autres tendances qui ne le sont pas, non seulement pour la société, mais aussi pour l'individu lui-même, par exemple la colère, la peur, etc., et ceci nous explique que le docteur Decroly nous dise que le but de l'éducation est surtout « de créer de bonnes habitudes, c'est-à-dire de renforcer des dispositions affectives innées quand celles-ci sont favorables, et d'aider au développement de dispositions affectives acquises pour combattre celles qui sont défavorables. »

Résumons-nous à nouveau : 1° Pour moraliser un enfant il faut surtout lui faire acquérir de bonnes habitudes ; 2° pour faire acquérir de bonnes habitudes à cet enfant, il faut favoriser le développement harmonieux de ses tendances utiles et combattre ses tendances nuisibles.

Ceci nous pose de nouveaux problèmes : Peut-on, vraiment, combattre une tendance ? N'y a-t-il pas danger à le faire ?

« Spontanée ou dirigée, écrit Piéron, l'éducation en vient ainsi à réprimer certaines tendances naturelles. Il se produit, dès lors, des conflits entre des instincts, particulièrement l'instinct sexuel ou l'instinct de conservation et de défense, et des tendances acquises, imposant le respect de la pudeur. L'inhibition incomplète, le « refoulement » des instincts peut, dans des organismes mal équilibrés, orienter des désordres mentaux, des obsessions... » Piéron : (Psychologie expérimentale.) « Les psychanalystes constatent que les instincts refoulés ne sont pas tués, mais continuent dans le subconscient une vie souterraine, cause directe de troubles, de névroses et de psychoses de toute espèce. » Ferrière (Le Progrès spirituel.)

« Mais l'influence éducative, qui ne peut vraiment créer des sources d'énergie, et qui, en réalité utilise, en les dirigeant, en les dérivant, les forces profondes des instincts, ne combat réellement certaines tendances innées qu'en leur assurant une certaine satisfaction, sous des formes compatibles avec l'équilibre social. » (Piéron). »

Le seul moyen d'éviter un refoulement, lorsque le libre jeu d'un instinct est rendu impossible pour une cause péremptoire et inchangeable, d'ordre matériel ou moral, est de lui trouver un débouché ailleurs, un emploi utile et qui canalise l'énergie inemployée. Ainsi les jeux sportifs sont une canalisation de l'instinct combatif. Et si l'on ne peut prévenir le mal, s'il y a refoulement, la méthode thérapeutique sera, en principe, la même : il faut essayer : 1° de découvrir la tendance refoulée (c'est affaire au médecin) ; 2° de la canaliser comme il vient d'être dit ; 3° de mettre le sujet à même de la « sublimer ». Ce dernier terme... signifie ceci : mettre l'instinct, jadis refoulé, jadis cause de troubles affectifs ou mentaux, au service d'un idéal

élevé ; en faire, sous cette forme, une partie intégrante, non seulement de notre vie quotidienne, mais de notre meilleur moi » (Ferrière).

Tout instinct, toute tendance, a un rôle biologique utile, ce qui est mauvais, c'est l'excès, ou l'insuffisance ou l'action hors de propos. « Il faut, dit le docteur Allendy, seconder l'effort de la Nature qui tend spontanément à la perfection, il ne faut rien détruire, mais tout conduire, ne rien supprimer, mais tout utiliser..., ne rien contrarier, mais tout guider. Si un homme est né violent... il doit transmuier sa violence en élans généreux. »

Mais pour canaliser ou sublimer les tendances il faut connaître la signification biologique de chacune d'elles.

Laissant de côté les besoins nous pourrons utiliser avec profit la classification de Decroly-Vermeylen :

I. TENDANCES LIÉES A LA CONSERVATION DE L'INDIVIDU : 1° Tendances défensives : a) colère ; b) prudence ; c) timidité ; 2° Tendances offensives : a) colère ; b) irritabilité ; c) violence ; brutalité, cruauté ; d) taquinerie, moquerie ; c) rancune.

II. TENDANCES LIÉES A LA VIE DE RELATION : 1° Tendances groupales : a) sympathie, antipathie ; b) esprit de famille, de clan, de parti, de classe etc. ; 2° Tendances éducatives : a) curiosité ; b) jeu ; c) imitation ; 3° Tendances extensives : a) amour-propre : orgueil, ambition, vanité, susceptibilité ; b) propriété : jalousie, convoitise, collectionnisme ; c) concurrence : émulation, envie ; d) approbation ; 4° Tendances supérieures : a) intellectuelles ; b) éthiques ; c) religieuses ; d) esthétiques.

III, TENDANCES LIÉES A LA CONSERVATION DE L'ESPÈCE : 1° Tendances sexuelles. 2° Tendances familiales et parentales.

Cette classification, bien incomplète, appelle quelques remarques. D'abord les tendances varient considérablement d'intensité, par exemple certains auteurs parlent du besoin de propriété ; ensuite nous constatons, par exemple, que le collectionnisme est une forme de la tendance à la propriété et ceci nous permet de comprendre qu'une certaine tendance (ou besoin) à la propriété nuisible à notre idéal social peut être canalisée vers le collectionnisme. Il y a une échelle de valeur dans les besoins et les tendances et nous devons être très circonspects dans nos jugements sur un besoin qui ne nous paraît pas primordial, mais qui est cependant vivement ressenti par l'enfant, sur la genèse de ce besoin, l'utilité ou non de sa conservation et, le cas échéant, sur les moyens à mettre en œuvre pour le canaliser ou le sublimer.

Un exemple montrera mieux la complexité des problèmes sociologiques,

psychologiques et pédagogiques que pose l'étude d'un seul besoin.

XII. UN EXEMPLE : L'ÉDUCATION MORALE ET LE BESOIN DE POSSÉDER CHEZ LES ENFANTS.

Chez le petit enfant on constate le besoin de posséder. Si nous en croyons le tableau précédent ce besoin serait une tendance extensive. Est-ce bien exact ? Ce besoin est-il biologique ou est-il seulement héréditaire ? Est-il un besoin primordial ou un besoin secondaire né plus particulièrement du besoin d'alimentation ? Il nous paraît impossible de répondre à ces questions avec certitude. Le sentiment de révolte que nous éprouvons en présence de l'injustice sociale pourrait nous suggérer des réponses. Nous nous défions de telles réponses qui, si elles étaient inexactes, justifieraient des applications pédagogiques dont les résultats ne seraient pas ceux que nous désirons. Notre société est, à certains égards, une société malade et sous les apparences il faut trouver le mal réel, profond, tout comme le médecin qui ne considère la fièvre que comme un symptôme.

Le docteur Boigey écrit : « Au fur et à mesure de leurs progrès nos ancêtres cherchèrent d'abord à s'approprier les aliments, ensuite ce qui en fournit, c'est-à-dire la terre, les troupeaux, les armes plus tard, les choses utiles, enfin les choses agréables, presque aussi nécessaires que celles-ci, plus nécessaires même pour les civilisés. Cette succession de biens excita les désirs de l'homme et peu à peu une véritable jouissance fut attachée à leur possession. »

Cette explication est évidemment vraisemblable, mais est-elle vraie ? Ne nous faut-il pas, pour expliquer ce besoin, remonter à ces temps lointains de la préhistoire que Niceforo appelle « cette aurore magique qui éclaire, dans toutes les formes de sa survivance, notre vie civilisée d'aujourd'hui ». Ne trouverions-nous pas l'explication des origines de ce besoin dans l'un des deux principes de la magie que cet auteur énonce ainsi : « Ce qui a fait partie d'un être ou d'un objet, ou ce qui a été en contact avec lui continue pour toujours à faire partie de cet être ou de cet objet, à rester en rapport avec lui et à en présenter les qualités et les défauts. »

Peut-être faut-il rechercher plus loin encore et remonter à ces temps où la conscience individuelle n'existait pas encore, où l'individu, amoral et alogique, était seulement une fraction du groupe. Qui nous prouve que dans l'éveil du moi ce moi ne s'est pas tout d'abord borné à se distinguer des moi qu'il voyait semblables à lui et n'a pas englobé en lui les objets ou êtres différents avec lesquels il était plus particulièrement en contact, ayant ainsi à se différencier encore des objets ou êtres qui continuaient de former un prolongement à son propre individu, non par suite d'une extension, comme l'indiquent Decroly-Vermeulen, mais à cause d'une différenciation encore imparfaite.

Cette distinction du « mien » et du « moi » est-elle maintenant toujours bien établie ? « Au sens le plus large du mot, dit James, le moi enveloppe tout ce qu'un homme

appelle sien. » Et Ch. Blondel : « Il est tout à fait théorique d'arrêter, sans plus d'examen, les limites du moi à la surface du corps... Le vrai psychologue ne sait pas si le mien est ou non la plus noble partie du moi : c'est bien, du reste le moindre de ses soucis. Pour rattacher provisoirement le mien au moi, il lui suffit de l'impossibilité où il est de les distinguer clairement. Les rapports qu'ils entretiennent sont même si constants, si étroits qu'on a pu soutenir que la conception du moi se dégagait à la longue du concept du mien, né lui-même au cours de l'expérience infantile du sentiment des pouvoirs que nous avons et de l'action que nous exerçons sur ce qui nous entoure. » Qui peut nous dire laquelle de ces hypothèses est la vraie ? N'est-il pas vraisemblable que le besoin de posséder est un besoin complexe et que ces hypothèses sont toutes partiellement exactes ?

Frappé des maux que cause le régime capitaliste actuel et désireux de changer ce régime, l'éducateur révolutionnaire, ou même réformiste, peu au courant des données de la psychologie et de la sociologie et des incertitudes de ces sciences, n'hésite pas à proclamer la nécessité de combattre l'instinct de propriété et imagine des moyens de lutte inefficaces ou même dangereux.

Mieux averti, connaissant ce que nous venons d'exposer à propos de la genèse de ce besoin ; n'ignorant pas que le droit de propriété individuelle est en recul incessant (disparition du droit de propriété sur les individus, expropriations, droits sur l'héritage, etc.) ; sachant que la tendance à la possession est un véritable besoin, c'est-à-dire est particulièrement intense, lors de ces périodes affectives que l'on observe au début de l'enfance et au début de l'adolescence, il saurait mieux quel est le but qu'il est possible et désirable de poursuivre, quand il faut agir et comment il faut le faire.

Précisons. Il nous semble utopique de vouloir chasser de l'esprit des individus normaux toute idée du « mien » ; il ne nous semble pas non plus désirable de le faire puisqu'au demeurant le « mien » est une étape vers le « moi » et qu'il paraît contradictoire de vouloir tout à la fois combattre la tendance à la possession et aider à l'épanouissement de la personnalité ; mais l'histoire et la psychologie nous montrent que cette tendance à la propriété peut être modifiée dans un sens favorable à la vie sociale. Nous pensons qu'il est bon qu'au début de l'enfance l'individu ait des choses qui soient à lui, bien à lui ; il serait vain d'ailleurs à ce moment de vouloir combattre le besoin naissant ; l'égoïsme infantin rendrait la chose impossible et l'on ne pourrait obtenir que des refoulements dangereux. Le début de l'adolescence est aussi une période critique où il serait mauvais de combattre ce besoin vivement ressenti, mais où l'on peut préparer sa canalisation et sa sublimation.

Contre le besoin de possession ou plutôt contre ses.. excès il sera peu efficace d'employer les sermons, les prêches et les raisonnements. Il ne sera pas inutile cependant d'amener les grands élèves de nos écoles à réfléchir aux questions morales. Une institutrice de Genève, pédagogue au grand cœur, s'est efforcée de

savoir ce que les enfants pensaient de la richesse et de la pauvreté. Son ouvrage : « Ce que pensent les enfants : Richesse et Pauvreté » (Editions Forum, Neuchâtel et Genève, Paris, 33, rue de Seine), pourrait rendre de grands services à tous ceux qui veulent, par leurs leçons, combattre l'injustice sociale et magnifier le travail. Mais Mlle Descœudres, auteur de l'ouvrage dont nous venons de parler, ne compte pas seulement sur la parole pour moraliser les enfants, « ce n'est pas, écrit-elle, le moindre mérite de l'école active, justement parce qu'elle fait agir l'enfant, de le mettre à même de mieux apprécier tout le talent et l'intelligence des travailleurs manuels et de vaincre cette sotte manie - vestige elle aussi d'un autre âge - d'un mépris plus ou moins avoué pour le travail manuel.. »

L'éducateur dispose encore de deux moyens principaux d'action. D'abord il peut faire dériver la tendance à la possession vers une voie où elle ne risque pas d'être une gêne pour la collectivité tout en donnant satisfaction à l'individu. L'instinct du collectionneur, qui est une forme dérivée de l'instinct de propriété, est un de ces moyens et il est d'autant plus recommandable que, sagement employé, il peut rendre des services appréciables à l'éducation intellectuelle.

Dans les classes où l'on distribue gratuitement des fournitures et des livres, on peut user d'un autre moyen. Puisque les idées morales naissent surtout des nécessités sociales, il est possible de combattre la tendance à la propriété individuelle en organisant les classes de telle façon que les enfants y sentent la nécessité de la possession collective. Transformer les classes livresques en écoles actives ce sera lutter contre la tyrannie de la tendance à la propriété individuelle. Faites qu'en ces écoles les enfants coopèrent, qu'ils aient à se servir d'un matériel à usage collectif. Par exemple, au lieu de donner à vos élèves des dictionnaires tous semblables, remettez-leur de petits dictionnaires différents, faites-les leur échanger parfois pour comparer les définitions des mots - l'éducation intellectuelle n'aura qu'à y gagner - et permettez-leur de consulter, lorsqu'il sera utile, un dictionnaire plus complet, et partant plus coûteux, prévu pour l'usage de tous.

Quelques remarques me paraissent utiles pour clore cette étude du rôle de l'école à l'égard du besoin de possession. D'abord c'est que nous avons indiqué seulement les moyens qui nous paraissaient les plus efficaces. Il en est d'autres, par exemple l'appel au sentiment à l'aide de lectures ou de récits, etc... Ensuite, c'est que dans le choix des moyens il faut tenir compte du développement intellectuel et affectif des enfants : par exemple, ce n'est que vers neuf ans que l'enfant devient vraiment capable de sociabilité, il est donc inutile de vouloir faire l'éducation sociale des tout jeunes enfants et l'appel à la coopération ne doit être fait qu'au moment le plus favorable.

XIII. QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT AFFECTIF.

Il faut, comme nous venons de l'indiquer à propos du besoin de posséder, tenir compte du développement de l'enfant. Ce n'est, dit Mme Vauzelle qu'à sept ans à

peu près que l'enfant sent l'injustice, et la pitié est beaucoup plus tardive encore. Tout sentiment compatissant, dit-elle, naît d'une privation, il faut vivre assez longtemps, c'est-à-dire laisser croître ses muscles et enrichir son intellect de sensations multiples, avant d'atteindre à la vie sentimentale. « En vain, ajoute-t-elle, la vieille école multiplie-t-elle les leçons de morale et d'histoire... elle ne fait autre chose que le bruit d'un grelot, si elle ne suit pas étroitement la ligne du développement mental des élèves, si elle ne se conditionne pas, en un mot, à leur vie réelle. »

Le Docteur Crichton Miller a étudié le développement sentimental des garçons et des filles. D'après lui, ce développement semblerait passer par les phases suivantes :

1° Pour les garçons : Jusque vers 7 ou 8 ans : la phase de la Mère. De 8 ans vers 12 ans : la phase du Père. De 12 ans vers 18 ans : la phase de l'École. A partir de 18 ans : la phase de la Femme.

2° Pour les filles : Jusque vers 8 ou 9 ans : la phase de la Mère. De 9 ans vers 15 ans : la phase de l'École. De 15 ans vers 18 ans : la phase du Père. A partir de 18 ans : la phase du Mariage.

L'intérêt qui prédomine à chacune de ces phases n'est pas le seul, mais il importe « que nous veillions au sentiment prédominant dans chaque phase, car c'est celui-là qui, à ce moment, déterminera le développement de l'enfant ».

Les observations du Docteur Crichton Miller, en ce qui concerna la phase de la Mère, justifient les conseils de A. Baumann, que nous avons indiqués à propos de l'extension du besoin d'attachement. Lors de la phase du Père, c'est l'exemple donné par celui-ci qui dirige les sentiments du garçon. Remarquons que cette phase se produit chez les filles après celle de l'École, à l'inverse de ce qui se passe chez les garçons. Observons aussi, avec l'auteur, qu'il existe chez les filles un instinct permanent : l'instinct maternel. (Lire à ce sujet : Alice Descoëdres : Le sentiment maternel chez la jeune fille, éditions Forum.) « La petite fille, poussée inconsciemment par l'instinct maternel, parle à ses poupées des foules d'enfants qu'elle aura plus tard, mais déclare qu'un mari ne serait qu'une gêne. » Plus tard, elle apprend la nécessité du père et d'un acte physique assez mystérieux et terrifiant. Si alors l'exemple de son père lui montre que l'homme peut être pour elle un bon compagnon, son développement se poursuivra normalement jusqu'à la phase du Mariage. Cette terreur peut résulter aussi d'un manque d'éducation sexuelle » (voir ce mot). « Mme Béatrice Webb, dans sa brochure : L'Enseignement aux enfants quant à la reproduction de la vie, nous dit : « Un enfant assez âgé pour une intelligente question, est assez âgé pour une intelligente réponse. »

« Aussi, répondons, dès les premiers pourquoi ; à 3, 4 ou 5 ans, l'enfant peut savoir qu'il vient de sa mère, et il l'en aimera davantage : et puis, ce sera mis de côté, dans

un coin de son cerveau, pour être retrouvé plus tard. Le principal n'est pas de tout dire, mais de ne rien dire de faux qu'il faudra démolir par la suite, et qui contribuera à creuser l'abîme qui éloignera l'enfant de nous, qui fera perdre la confiance qu'il a en nous. Des quatre périodes de pourquoi, la première est la plus délicate (3 à 7 ans). C'est là que nous consolidons l'édifice dès la base, ou, qu'irréremédiablement, nous perdons la confiance de l'enfant. C'est la plus importante.

Vers 12 ou 13 ans, l'enfant doit connaître par nous ce qu'est la paternité. Nous devons oser avouer la grande et belle loi de la reproduction. Nous devons commencer à éveiller la conscience hygiénique, le sens de la responsabilité vis-à-vis de la famille, de la descendance, le sentiment de contrôle et de respect de soi-même. Il ne faut pas attendre le tournant de la puberté, où l'enfant prend conscience de lui-même et devient timide. Tout cela doit être dit pendant que l'enfant est enfant et qu'il ne voit de mal à rien. » (Mme B. Weill.) « Toutes ces peurs, dit aussi Mme Guéritte qui résume le Docteur Miller, persistent dans l'inconscient des petites filles et ruinent souvent leur vie à l'adolescence ou à la maturité, parce qu'elles ne peuvent confier leurs craintes à personne, si elles n'ont pas près d'elles une mère, ou une autre femme, assez intelligente et avertie pour leur donner les explications voulues et les rassurer. Veillez de près ajoute-t-elle, sur la petite fille qui, dans ses jeux, prend toujours un rôle d'homme, ou sur celle qui a des allures de « garçon manqué ». Ce sont les signes de la peur du mariage. »

Le développement harmonieux du garçon peut être également compromis, quoique pour une cause différente. Entre les deux phases extrêmes « intervient dans la vie normale de tout garçon une longue période d'homo-sexualité psychologique où il ne s'occupe que des individus de son propre sexe, et où le père et les camarades sont les facteurs prédominants de ses sentiments. Il importe que, pendant cette période, la mère sache se tenir à l'écart et admette que son influence doit subir momentanément une éclipse. Si elle veut continuer à dominer la vie sentimentale de son fils, à y tenir la première place, elle risque de paralyser totalement son développement ; car tant que la mère maintient avec son fils les mêmes relations que pendant son enfance, il est impossible à celui-ci de transformer son attitude envers l'autre sexe... Le garçon court alors le danger d'avoir vis-à-vis des femmes dans l'avenir, l'attitude du petit garçon vis-à-vis de sa mère... Le cas de ces fils qui adorent tant leur mère qu'ils ne peuvent ni être amoureux normalement, ni se marier, rentrent dans cette catégorie des garçons dont le développement a été bloqué par la sollicitude exagérée et pernicieuse de leur mère.

Mais cette faiblesse maternelle est souvent causée par la sévérité paternelle... Si le père présente à ses garçons une image de la vie masculine trop dure, ou trop rigide, ou trop parfaite et trop difficile à atteindre, ceux-ci reculent d'effroi. Si l'autorité est trop dure pour l'enfant, il devient un mouton docile ou un rebelle ; si c'est la réalité qui est trop dure, il y échappe en se créant un monde de rêves ou en se jetant dans la grossièreté matérialiste. »

Les psychologues sont d'accord sur le point suivant : il ne peut y avoir de morale sans respect de règles ou respect de celui qui impose des règles. Mais comment l'enfant parvient-il à ce sentiment de respect, mélange de crainte et d'amour, qui est le fondement du sens moral ? Un psychologue suisse, Piaget, s'étant efforcé d'analyser le respect de l'enfant, a reconnu qu'il y avait deux sortes de respects, éveillant deux attitudes morales différentes : 1° le respect unilatéral que l'enfant éprouve pour son aîné, son supérieur ; 2° le respect mutuel, qui lie deux égaux, « par exemple deux enfants de 11 ou 12 ans jouant ensemble et respectant chacun les conventions de leurs jeux. »

Les plus jeunes enfants en sont au stade du respect unilatéral, c'est-à-dire de l'obéissance envers les règles qui leur sont imposées. Ils aiment d'ordinaire obéir à ces règles à la lettre, à la condition cependant que ces règles soient simples et peu nombreuses ; ils trouvent tout naturel d'être punis lorsqu'ils n'ont pas respecté une règle imposée, mais cherchent beaucoup plus à éviter une nouvelle punition qu'à observer la règle. Au contraire, parvenus au stade du respect mutuel, ils ont beaucoup de respect envers de multiples règles qui sont pour eux des conventions mutuelles qui peuvent être changées par accord de la majorité. Ce qui compte pour les plus grands, ce ne sont plus les apparences, mais les intentions : il faut obéir volontairement à l'esprit des règles actuelles.

« Nous voyons donc, dit Piaget, que ceux qui appliquent le plus mal une règle sont ceux qui la respectent le plus, tandis que ceux qui l'appliquent le mieux considèrent que cette loi est relative et peut être modifiée...

Nous avons là les deux sortes de respect : l'un qui est unilatéral et n'a aucune part dans la conscience morale des enfants, l'autre qui est mutuel et fait partie de leur personnalité. C'est ici que nous trouvons la véritable obéissance, le vrai sentiment du bien... Le respect unilatéral engendre le sentiment du devoir, mais il reste extérieur à l'enfant. D'autre part, le respect mutuel crée l'autonomie morale, le sentiment du bien » ; il mène à la coopération, à l'indépendance et à une compréhension de la vie morale meilleure que l'autre.

Cette distinction du respect unilatéral, qui résulte d'un rapport de contrainte, et du respect mutuel qui caractérise un rapport de coopération est d'une grosse importance pour le choix des techniques propres à l'éducation morale. Par suite du développement mental du jeune enfant, au caractère égocentrique, il faut tout d'abord savoir se contenter du respect unilatéral, et user de la contrainte en imposant jusque vers sept ou huit ans des règles aussi peu nombreuses que possible et qui n'admettent pas d'exception. Ces règles seront d'autant mieux respectées que nous saurons prêcher d'exemple. Mais il faut aussi que nous comprenions que le respect mutuel ne peut s'acquérir que par des relations entre égaux. C'est par l'école active - et non pas seulement les méthodes actives - que l'on peut le mieux permettre aux enfants de dégager des règles et des habitudes morales, de leurs jeux, de leurs travaux collectifs, de l'entraide qui devrait prendre dans nos écoles la

place qu'y tenait autrefois la concurrence.

Mais l'école active est une exception et la plupart des maîtres songent bien plus à enseigner et imposer des règles morales qu'à faire naître de telles règles de la vie scolaire mieux organisée. « La sagesse, la docilité, l'attention, dit Baucomont, sont pour le maître les vertus capitales de l'écolier modèle. Ce ne sont pas celles de l'enfant. Qu'à cela ne tienne : il adoptera, six heures par jour, respectera et pratiquera une morale de façade pour l'école et pour le maître. Nous avons la paix. Cela nous suffit si nous n'avons cure de ce qui se passe au fond.

« Au fond, cependant, chaque enfant a édifié peu à peu, à l'insu des adultes, parents et maîtres, une conception de la morale, une somme plus ou moins riche des règles de la vie collective. Et cette morale, pratiquée par tous les enfants, dans leurs occupations et leurs jeux, hors de la présence des adultes, n'est pas tout à fait la nôtre. Elle n'accorde pas la primauté aux vertus qui nous semblent les plus importantes : elle en révèle d'autres que nous laissons, à l'école du moins, au second plan, souvent parce que la pratique de ces vertus troublerait notre tranquillité ou atteindrait au vif notre orgueilleuse assurance.

» Nous ne possédons actuellement, en France, que des esquisses de l'étude sociologique des groupes enfantins qui nous permettrait de connaître quels sont les caractères, les modalités, les constantes de la moralité de fait, pratiquée spontanément par les enfants et que nous pourrions considérer comme les solides fondements sur quoi édifier leur moralité future : la morale des société adultes.

On trouvera une amorce de cette sociologie enfantine dans les travaux de G. Varendonck : Recherches sur les sociétés d'enfants (Misch et Thron, Bruxelles. 1914) ; R. Cousinet : La Solidarité enfantine (Revue philosophique, 1908) ; Ad. Ferrière : L'Autonomie des Ecoliers (Delachaux et Niestlé) ; F.-W. Foerster : L'École et le Caractère (Delachaux et Niestlé). » (Baucomont oublie de citer : Rouma : Pédagogie sociologique (Delachaux et Niestlé) et M. Lejeune : L'observation du caractère dans les associations d'adolescents. (Document 9 de l'Union Belge d'Éducation morale.)

« Si peu avancées que soient les recherches en ce sens, elles permettent néanmoins déjà de déceler quelques-unes des tendances morales dominantes parmi les groupes d'enfants : 1° L'esprit de camaraderie et d'entr'aide (aider les autres, au travail et au jeu, leur prêter les objets dont ils ont besoin) ; 2° L'esprit de justice (donner raison à celui qui le mérite) ; 3° L'esprit de solidarité (prendre le parti de son groupe, ne pas le trahir) ; 4° L'esprit de conformisme (ne pas se distinguer des autres ; ne pas poser) ; 5° L'esprit d'initiative (savoir se débrouiller, se tirer d'affaire dans les circonstances difficiles) ; 6° La confiance en soi, l'énergie morale, la volonté (oser, ne rien craindre) ; 7° L'esprit de conciliation (chercher à accorder ses désirs à ceux des autres) ; 8° L'enthousiasme (communiquer passionnément ses idées et ses sentiments aux autres). » On pourrait ajouter :

9° Le respect de la parole donnée ; 10° L'amour de l'approbation, etc...

« Ces vertus, ajoute Baucomont, sont celles que l'enfant apprécie entre toutes, puisque ce sont celles que l'on trouve le plus souvent réunies chez les meneurs, les leaders et chefs de clans, et ce sont elles qui assurent leur prestige et établissent leur autorité.

» Or, si ce ne sont pas là des vertus spécifiquement scolaires, de celles qui conquièrent à l'élève les louanges, les récompenses et les faveurs du maître, on accordera qu'elles constituent pourtant les éléments non négligeables d'une morale susceptible d'orienter d'une façon très élevée et très féconde la conduite de la vie.

» Le rôle de l'éducation morale scolaire peut donc être nettement tracé : pour qu'il n'y ait pas antagonisme entre la morale du maître et celle des enfants, l'éducateur, non seulement ne doit pas ignorer ou méconnaître les sentiments, opinions et jugements moraux des enfants, mais il doit, au contraire, les utiliser, les laisser pratiquer et les pratiquer pour son propre compte dans ses rapports avec les enfants.

Cette conciliation de la morale des adultes (celle que nous voulons enseigner aux enfants et leur faire adopter avant l'heure) et de la morale enfantine ne peut évidemment pas s'opérer par le moyen d'un enseignement didactique, de prêches et de leçons. Ce ne peut être qu'une pratique, un mode d'agir et de vivre. »

XIV. LES DÉFAUTS DES ENFANTS.

L'enfant, dit le Docteur Gilbert Robin, « n'a pas de défauts : il est mal élevé ou malade ». (Dr G. Robin : L'enfant sans défauts, Flammarion, édit.). Pour corriger les enfants de leurs prétendus défauts, il faut d'abord faire l'éducation des parents et c'est ce que nous allons tenter de faire, aussi brièvement que possible. Tout d'abord il faut que chacun soit bien convaincu que l'intervention d'un médecin compétent est souvent utile, qu'elle est même indispensable dans les cas graves, où il est bon que le médecin soit aussi psychologue. C'est donc au psychiatre qu'il faut, si besoin est, demander conseil.

1° Paresse. - Causes : a) d'origine physiologique : soit le fonctionnement morbide du cerveau, soit un ralentissement de la nutrition provenant, le plus souvent d'une mauvaise hygiène alimentaire, soit maladie du système nerveux (neurasthénie infantile) ; dans tous ces cas, l'enfant ne peut fournir l'effort qu'on lui demande ; b) d'origine mentale : l'enfant, bien portant, se refuse à un travail contraire à ses goûts. Remèdes : Suivant les cas : meilleure hygiène alimentaire (choisir de préférence des aliments qui se digèrent facilement) ; exercice physique modéré (la fatigue physique s'ajoute à la fatigue mentale) ; emploi du temps bien régulier ; emploi de toniques, après avis du médecin, massages, douches, etc. ; enseignement intéressant, motivé, aussi peu abstrait que possible, réservant une place aux activités

manuelles.

2° Peur. Timidité. Bouderie. - Causes : a) Constituent souvent des réactions de défense passive. Parmi les causes de la peur les unes sont externes : obscurité ; animaux ; hommes ; impression fortes (scènes de famille, etc.) ; imagination surexcitée (récits et lecture) ; souvenirs de souffrances éprouvées, de peurs antérieures ; sollicitude excessive des parents. D'autres causes sont internes et résultent d'un état maladif (faiblesse générale), des prédispositions héréditaires, d'une trop grande suggestibilité (la peur est extrêmement contagieuse). Remèdes : Faire disparaître les causes ; agir sur le physique en fortifiant l'individu - mais en évitant les abus alimentaires du soir, causes de bien des terreurs nocturnes ; rechercher l'origine des habitudes de peur, puis raisonner l'enfant à leur sujet, procéder avec patience et sans brusquerie, utiliser la suggestion.

La vraie timidité est cependant distincte de la peur ; elle résulte le plus souvent d'une éducation trop sévère et despotique ; elle est aggravée par la conscience d'une infériorité (bègues), la tendance à s'analyser et la débilité. On la traite par un régime fortifiant et une éducation affectueuse, encourageante. Alors que la timidité est surtout un défaut d'adolescent, la bouderie est fréquente au cours du jeune âge. « Au cours de la bouderie, l'enfant ne peut changer d'attitude ou obéir : rien ne peut brusquement modifier son état émotionnel. Abstenez-vous et ne raisonnez pas. Discutez dans quelques heures ou demain. N'essayez pas de combattre son émotion, car vous l'amènerez souvent à commettre des actes graves pour lesquels il est irresponsable et à propos desquels vous ne pourrez intervenir qu'avec injustice... Observons et intervenons après la crise. » (Demoor et Jonckheere.)

3° Tristesse. - Les causes de la tristesse sont à peu près les mêmes que celles de la paresse et de la peur, partant, les remèdes sont également analogues.

4° Colère. Esprit de révolte. Brutalité. Cruauté. - Peuvent être le plus souvent considérées comme des réactions de défense active et d'attaque.

Causes de la colère. - La colère a des causes très variées et parfois opposées ; ses causes externes peuvent être : des contrariétés provenant de réprimandes, punitions (voir ce mot), etc. ; des blessures d'amour-propre ; la jalousie ; des injustices ; les exemples du milieu ; l'excès de faiblesse ou l'excès de sévérité ; un temps orageux, etc., etc. ; les causes internes résultent soit de tempéraments faibles, mais très nerveux et facilement irritables, soit d'un excès de vigueur et de tares héréditaires (alcooliques, etc.).

Remèdes à la colère. - Dans tous les cas, il faut opposer à la colère de l'enfant la douceur, la patience et la fermeté. Il faut éviter tous les motifs de crise, et lorsqu'une crise éclate la limiter autant que possible : s'il se peut ne pas punir et dans le cas contraire ne jamais menacer d'une punition qui ne pourra être appliquée. Éviter les punitions corporelles et la répression au cours de l'accès. Rechercher les

causes de la colère pour y adapter les remèdes, par exemple traiter la colère du débile nerveux par une hygiène alimentaire convenable, un emploi du temps bien régulier, des fortifiants musculaires et, au contraire, pour les enfants vigoureux en excès, atténuer cette vigueur par une alimentation surtout végétarienne, lui permettre de se dépenser dans des exercices physiques et des jeux, employer des calmants nerveux (bromure de potassium, etc., etc.)

L'esprit de révolte est le plus souvent une colère légitime de l'enfant contre des éducateurs maladroits ou trop sévères ou injustes... La cruauté de l'enfant est causée le plus souvent, par un défaut de développement intellectuel et affectif, l'enfant est alors cruel par ignorance. Elle peut aussi résulter de la peur, de la colère, de l'exemple.

Il est d'autres défauts, mais ceux que nous venons de citer sont, avec la désobéissance, le mensonge, la jalousie, dont nous avons déjà parlé (X) - voir aussi études correspondantes, - les plus fréquents et les plus graves.

XV. LES DÉFAUTS DES PARENTS.

Notre étude des défauts des enfants nous a permis de montrer que ces défauts résultent fort souvent d'une mauvaise éducation, c'est-à-dire des défauts des parents.

Beaucoup d'erreurs éducatives résultent de l'égoïsme des parents éducateurs et de leur sentiment de l'autorité. Certes, il faut que les petits enfants obéissent, mais il faut aussi que ce soit dans leur propre intérêt et il est nécessaire également que les parents, tenant compte de l'évolution de leurs rejetons les préparent peu à peu à l'indépendance, il faut qu'ils abdiquent peu à peu leur tutelle et développent l'aptitude de l'enfant à se conduire seul.

Même lorsque les parents doivent obtenir l'obéissance ils usent trop souvent de moyens qu'ils devraient éviter : punitions et récompenses, menaces et promesses, crises de colère et de tendresse, ordres et sermons sont des choses également néfastes comme aussi la contradiction des deux époux, mais quelle qu'en soit la cause, l'enfant sait fort bien en tirer parti au grand dommage de son éducation.

Il faut d'abord que les parents pensent que leurs enfants ne sont pas leur propriété et qu'ils veuillent peu à peu les aider à devenir des individus libres. Mais l'éducation est une œuvre de confiance et les parents trop souvent encore perdent la confiance de leurs enfants par des maladresses dont voici les plus fréquentes : écarter les enfants de la conversation des grandes personnes ; ne pas répondre intelligemment aux questions intelligentes des enfants ou y répondre sans souci de la vérité et sans penser que l'enfant s'il découvre la tromperie perdra confiance en qui l'a trompé ; railler les enfants ou les traiter avec dédain pour leurs remarques ou leurs questions naïves, l'enfant sent que l'adulte veut s'élever en l'abaissant et cherche ailleurs un

confident ; être trop sermonneurs, trop critiques ; être d'humeur variable : tolérant aujourd'hui ce qu'on punira demain, etc.

Troisième défaut, non moins important que les deux précédents : on prêche en parole, mais pas par l'exemple.

Enfin, si les parents sont généralement, pleins de bonne volonté, s'ils aiment leurs enfants ils ignorent trop souvent comment ils devraient remplir leur rôle d'éducateurs et, le pis, c'est qu'ils ignorent leur propre ignorance ; ils supposent que pour bien élever leurs enfants beaucoup d'amour et un peu de logique suffisent. Or, cela ne suffit pas toujours. Les parents ont le défaut de ne point consulter assez souvent ceux qui pourraient utilement les conseiller : médecins, psychologues et pédagogues.

XVI. LES DÉFAUTS DE L'ÉCOLE.

L'École devrait, s'efforcer de donner une éducation et une instruction qui assurent à chaque individu un développement convenable. - Nous renvoyons aux mots : école, éducation, enfant, instruction, liberté, etc. pour de plus amples explications sur notre conception de ce rôle de l'École. Elle devrait aussi s'efforcer de préparer les enfants qui lui sont confiés à la vie sociale. En résumé, son rôle est double ; 1° elle doit éduquer et instruire chaque individu de façon que chacun puisse développer harmonieusement sa personnalité ; 2° elle doit développer chez tous l'aptitude à la vie sociale.

Si nous tenons compte de ce double rôle nous pouvons faire à l'École actuelle les reproches suivants :

1° L'École n'accorde pas une importance suffisante aux besoins, aux tendances, aux intérêts des enfants et de chaque enfant en particulier. Il faudrait, pour cela, que les éducateurs : a) apprennent à mieux connaître chacun de leurs enfants, fassent place à des travaux individuels libres. De ceci il résulte que les travaux que l'on exige des élèves ne sont pas suffisamment motivés pour eux, d'où la nécessité pour le maître de faire appel à des motifs extrinsèques : récompenses punitives, concurrence. Ces motifs extrinsèques sont de faible valeur et souvent plus nuisibles qu'utiles ;

2° A l'école on se préoccupe beaucoup plus de faire apprendre que de développer les pouvoirs actifs, les facultés créatrices, l'esprit de recherche ;

3° L'École est naturellement conservatrice. Les dirigeants, veulent que les éducateurs forment de bons citoyens, adaptés d'avance à la vie sociale actuelle et ne désirant pas la changer (v. individualisme : éducation). Tout au contraire, l'enseignement de l'École devrait avoir pour but de procurer aux enfants l'intelligence sociale, c'est-à-dire la capacité d'observer et de comprendre leur

milieu tout en développant leur esprit critique et leur volonté. Ceci leur permettrait d'être, plus tard, aptes à concourir utilement aux modifications qu'ils jugeraient utiles d'apporter à cet état social. Il faudrait, pour parvenir à ce résultat, modifier les programmes et les méthodes en usage ;

4° L'École ne procure pas davantage aux enfants l'aptitude à la vie sociale. Tout notre système scolaire est basé sur l'autorité, la réceptivité et la concurrence, alors qu'il faudrait, en tenant compte du développement des enfants, réaliser : l'autonomie scolaire qui formerait des individus libres ; l'école active qui tendrait à se rapprocher de la vie sociale réelle, ferait une plus large place aux activités manuelles et à l'entr'aide.

XVII. CONCLUSION.

Œuvre de confiance et d'amour, l'Éducation morale est aussi une œuvre de savoir. A cette œuvre devraient collaborer les parents et les maîtres qui trop souvent encore s'ignorent. Les instituteurs pourraient, s'ils le voulaient, mettre bien des parents en garde contre des erreurs éducatives dont nous avons signalé ici les plus fréquentes. De leur côté, ils apprendraient, au contact des travailleurs, à mieux comprendre la vie sociale. Luttant coude à coude contre les forces d'oppression, parents et instituteurs comprendraient qu'ils ne doivent pas être des oppresseurs ; que la paternité, ne donne pas un droit de propriété ; que le mot maître ne doit plus signifier celui qui commande et punit, mais celui qui stimule, conseille et aide ; que les uns et les autres doivent favoriser l'entr'aide des enfants et cultiver leur idéalisme. « Donnons aux enfants, écrivait Roorda, un élan pour la vie. Et si cet élan doit les porter au-delà du point où notre lassitude et notre prudence nous ont fixés ; si un jour, avec l'ardeur et la liberté d'esprit qu'ils nous devront, ils attaquent les dogmes de notre imparfaite sagesse, - tant mieux. » En ce sens, une véritable éducation morale ne peut être que révolutionnaire.

E. DELAUNAY.

A CONSULTER. - Chez Flammarion, édit. : Les Idées modernes sur les Enfants (A. Binet) ; Les Enfants et les mères (Dorothy Canfield-Fisher) ; L'enfant sans défauts (Dr Gilbert Robin). - Chez A Colin : Le corps et l'âme de l'enfant (Dr Maurice Fleury). - Chez Alcan : Éducation et hérédité (M. Guyau). - Chez Delachaux et Niestlé : L'École et l'Enfant (J. Dewey) ; L'école et le caractère (F.-W Foerster) ; Pédagogie sociologique (G. Rouma), etc. Voir également les bibliographies des sujets d'éducation et la bibliographie ci-après sur morale.

* * *

MORALE. - BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.

Aristote : Ethique à Nicomaque. - G. Aslan : L'expérience et l'invention en morale.

Boistel : Le droit dans la famille. - Bakounine : Œuvres diverses. - S. Barni : La morale dans la démocratie ; Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe s. ; Les moralistes français au XVIIIe siècle. - Bouillier : La vraie conscience ; Morale et progrès. - Beaussire : Le fondement de l'obligation morale ; Principes du droit. - Bacon : De augmentis scientiarum ; La dignité et les progrès de la science ; Nouvel organe. - J. Bentham : Traité de législation ; Théorie des peines et récompenses ; Déontologie. - A. Bayet : L'idée de bien ; La science des faits moraux ; Les morales de l'Évangile ; Le suicide et la morale. ; Notre morale ; La morale laïque. - J. Baldwin : Le darwinisme dans les sciences morales. - A. Bauer : La conscience collective et la morale. - Bautain : La philosophie morale. - Boutroux : Aristote (grande Encyclopédie) ; Morale et Religion. - Blackie : L'éducation de soi-même. - L. Barbedette : Pour l'Ère du cœur ; A la recherche du bonheur ; Par-delà l'intérêt. - Bain : Science mentale et morale - L. Bourgeois : La solidarité. - Belot : Études de morale positive. - Berthelot : Science et morale. - Bresson : Les trois évolutions (intellectuelle, sociale morale). - H. Baudrillart : Des rapports de l'économie polit, et de la morale. - Etc...

Aug. Comte : La philosophie positive ; Catéchisme positiviste ; La morale positiviste, etc. - A. Coste : Les conditions sociales du bonheur et de la force. - Condorcet : Progrès de l'esprit humain. - F. de Coulanges : La cité antique. - Mme Coignet : La morale indépendante. - Courdaveaux ; Entretiens d'Épictète. - Clamageran : Philosophie morale et religieuse. - Ludovic Carrau : La morale utilitaire. - Caro : Probl. de morale sociale. - A. Cresson : La morale de la raison théorique.

Descartes : Discours de la méthode ; Lettres à la princesse Elisabeth ; Méditations métaphysiques. - Darwin : Descendance de l'homme. - E. Durkheim : L'éducation morale, etc... - A. Dumont : La morale basée sur la démographie. - Dauriac : Lettres à Lucilius - Delvove : L'organisation de la conscience morale. - Darlu : Pour la liberté de conscience. - Denis . Histoire des idées morales dans l'antiquité. Epictète : Maximes. - Engels : Origines de la famille, etc...

Mme J. Favre : La morale des stoïciens ; de Socrate ; d'Aristote. - A. Fouillée : Critique des systèmes de morale contemporains ; L'idée moderne du droit ; La science sociale contemporaine ; Éléments sociologiques de la morale ; Morale des idées forces ; Nietzsche et l'immoralisme ; Le moralisme de Kant et l'immoralisme contemporain. - Fonsegrive ; Le libre-arbitre. - Fulliquet : Essai sur l'obligation morale. - V. Franck : La morale pour tous. - Ch. Fourier ; Œuvres. - Frazer : Le Totémisme. - S. Faure : La douleur universelle ; La morale officielle et l'autre. -

Folkmar :Anthopologie et morale positive. - Etc...

Guyau : Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction ; L'irréligion de l'avenir ; La morale d'Epicure : La morale anglaise contemporaine. - Guelly : La nature et la morale. - C. Gide : Histoire des doctrines économiques. - Goblot :Justice et Liberté. - Gillet : Le fondement intellectuel de la morale. - Etc...

Hume : Traité de la nature humaine ; Essais de morale. - Hobbes : Sur le citoyen ; Léviathan. - Huxley : Les sciences naturelles et les probl. qu'elles font surgir. - Höffding : Morale. - Halleux : L'évolutionnisme en morale. - Herckenrath :Probl. d'esthétique et de morale. - Chatterton Hill : La physiologie morale. - Etc...

Izoulet : La Cité moderne.

P. Janet : Hist. de la science politique dans ses rapports avec la morale ; La morale ; La famille. - Jouffroy : Cours de droit naturel. - Joussain : Fondement psychol. de la morale. - Etc...

Kant : Fondement de la métaphysique des moeurs ; Critique de la raison pratique ; Doctrine de la Vertu ; Principes métaphysiques du droit, etc... - Kropotkine : La morale anarchiste ; L'Ethique ; L'Entr'aide. - Etc...

Lombroso : L'Homme criminel. - G. Le Bon ; Psychologie de l'éducation, etc... - Leibniz : La monadologie. - Lubbock : Les origines de la civilisation. - La Rochefoucauld : Maximes et Réflexions morales. - Lalo : L'art et la morale. - Landry :Principes de morale rationnelle. - De Lanessan : La morale des religions ; la morale naturelle. - Lévy-Bruhl : La morale et la science des moeurs. - Letourneau. - Evolution de la morale. - Lavollée : Études de morale sociale. - Lalande : Morale pratique. - De la Laurencie : Ethique et esthétique. - Etc...

Malebranche : Morale. - Stuart Mill : L'utilitarisme. - Marion : Leçons de morale. - De la solidarité morale. - Summer Maine : L'ancien droit. - G. de Molinari : La morale économique. - Martha : Les moralistes ; sous l'empire romain. - Marceron : La morale par l'Etat. - Maeterlinck : Sagesse et destinée, etc... - Maxwell : Le Crime et la Société. - B. Malon :La morale sociale. - Etc...

Nietzsche : La généalogie de la morale ; Zarathoustra ; Humain, trop humain ; Le crépuscule des idoles ; La volonté de puissance, etc... - J. Novicow : La morale et l'intérêt dans les rapports individuels et internationaux. - J. Noël : L'athéisme, base rationnelle de l'ordre. - M. Nordau : La biologie de l'éthique. - Etc...

Platon : Protagoras ; Phèdre ; Gorgias ; Dialogues socratiques. - Pascal : Pensées. - Proudhon : Œuvres. - Pillon : La morale inductive et le principe d'utilité (Rev. philos. 1867) ; Critique philosophique. - Parodi : Le probl. moral et la pensée contemporaine ; Les bases psychologiques de la vie morale. - C. Piat : La morale

du bonheur. - Docteur Pioger : La vie sociale, la morale et le progrès. - Palante : Les antinomies.

Queyrat : Le caractère et l'éducation morale. J.-J. Rousseau : Emile ; Le contrat social. - Renan : Vie de Jésus. - Rambaud : Histoire de la civilisation. - Ravaisson : La philosophie en France au XIXe siècle ; Mémoire sur le stoïcisme. - Rabier : Leçons de Philosophie. - Van der Rest : Platon et Aristote. - F. Rauh : L'expérience morale. - Rignano : Probl. de psychol. et de morale. - De Roberty : Le fondement de l'éthique ; La constitution de l'éthique. - Renouvier : La science de la morale, - Han Ryner : Véritables entretiens de Socrate ; Le fils du silence ; Le Père Diogène ; Les Paraboles cyniques ; La Sagesse qui rit ; Le Subjectivisme : Les Voyages de Psychodore, etc... - Rogatcheff : L'idole et sa morale. - Etc...

Stirner : L'Unique et sa propriété. - Sénèque : De vita beata. - H. Spencer : Qu'est-ce que la morale ; Les bases de la morale évolutionniste (The data of Ethics) ; De l'éducation intellectuelle, morale et physique ; Essais de morale, etc... - Schopenhauer : Le fondement de la morale ; Aphorismes sur la sagesse ; Le libre arbitre. - Spinoza : Ethique. - Secrétan : Philosophie de la Liberté. - G. Séailles : Les affirmations de la consc. moderne. - Docteur Sollier : Morale et moralité. - J. Simon : Le devoir ; La liberté. - Sidgwick : Les méthodes en morale. - Etudiants soc. rév. : Comment l'Etat enseigne la morale. - Etc... Tolstoï : Œuvres sociales et religieuses. - Tylor : Civilisation Primitive.. - Tissot : Principes de morale. - J. Thomas : Principes de philosophie morale. - Thamin : Un probl. moral dans l'antiquité ; La casuistique stoïcienne. - Taine : De l'intelligence, etc... - Tarde : Les lois de l'imitation ; Transformation du pouvoir ; La philosophie pénale. - Etc...

Voltaire : Essais sur les mœurs ; Œuvres philosophiques. - Volney : La loi naturelle. - Vacherot : Science et conscience ; Essais de philos. critique. - Vallier : L'intention morale.

Zeller : Philosophie des Grecs. - Etc...

Voir également, dans L'Encycl. les études suivantes : bien, mal, devoir, plaisir, utile, sympathie, etc..., et aussi : famille, mariage, mœurs, moi, sexe, sociologie, etc., ainsi d'ailleurs que tous les exposés ayant trait aux Systèm, philosoph., religieux ou sociaux. Se reporter également, pour cette partie spéciale du probl. moral aux articles et bibliographies de morale et éducation sexuelles (au mot : sexuel).

Accueil

MORALITÉ

« La moralité consiste dans un certain » ensemble d'idées, de croyances, de sentiments, de » tendances naturelles ou acquises dont il est possible » de déterminer les formes, les causes et les effets. »

« ...On peut concevoir une sorte de morale sans moralité. Supposons, en effet, que la moralité humaine se montre à qui l'étudie dans la conscience et dans l'histoire comme un fait éminemment variable, susceptible de prendre les formes les plus diverses, contradictoires même, sans qu'on puisse démêler de loi fixe et générale qui permette d'expliquer ces variations. Dans cette hypothèse, il sera impossible de tirer de l'étude de la moralité aucune indication pratique : c'est la conclusion du scepticisme moral. Pourtant, même dans cette hypothèse, un art de vivre reste encore possible, mais à la condition d'en placer les bases en dehors de la moralité.

» - Aristote enseigne que la moralité existe avant la morale et en dehors d'elle. - Epicure fait complètement abstraction de la moralité donnée dans la nature humaine et ne se préoccupe en aucune façon de la justifier ou de l'expliquer. - Le christianisme a donné pour base à la moralité, non la science, mais la foi ; non l'esprit, mais le cœur. » (Encycl.)

» - Rapport de la conduite avec la morale (moralité des actions). Mœurs (homme sans moralité). (Larousse). » Antonyme : immoralité (voir ce mot).

Dans un milieu social où une morale, règle (ou est censée régler), les actions des individus, est d'une haute moralité, celui qui vit (ou qui a l'air de vivre) en se conformant strictement aux lois qu'impose cette morale ; est sans moralité celui qui transgresse ces lois. Entre ces extrêmes s'échelonnent tous les degrés. La moralité a varié et varie selon les époques et les milieux. Le Carthaginois qui sacrifiait son fils au Dieu Moloch, le nègre qui mangeait son vieux père pour lui assurer une sépulture honorable ; le patriote qui est parti, en 1914, vers les frontières, plein de foi et d'ardeur étaient loin de se croire immoraux. Pour un amoral, pour celui qui « ne fait pas à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit », la moralité d'un individu a pour critérium sa loyauté. Je ne me permets pas de juger autrui lorsque ses actes n'ont, sur moi, aucune répercussion. Au nom de quoi me permettrais-je d'apprécier sa moralité lorsqu'il ne porte pas le moindre ombrage au libre épanouissement de ma personnalité ? Par contre, si je passe un libre contrat avec lui, il est indispensable que les modalités de ce contrat s'accomplissent loyalement de part et

d'autre. Sans cela rien de possible... fors les rapports immoraux de la société présente.

On a, de tout temps, écrit pour moraliser les individus, c'est-à-dire pour créer ou renforcer en eux une moralité. Certaines œuvres comiques du moyen-âge portaient même le nom de moralités. Elles avaient pour but de « corriger les mœurs par le ridicule et de présenter non pas un vice particulier, un travers personnel, mais des travers et des vices généraux en rassemblant sur un même individu les traits épars qui caractérisent tel ridicule ou tel défaut, en créant des types de tel ou tel vice, qui représentent ce vice dans sa généralité. » (Encycl.). On dit encore : la moralité d'une fable, d'une pièce de théâtre, d'un livre. Dans la fable (voir ce mot), la moralité vient en conclusion du récit pour éclairer, conseiller, faire toucher du doigt la réalité de la vie. Dans l'œuvre d'art (roman, théâtre, poésie), la moralité est le but apparent ou caché que l'auteur a poursuivi. Il est arrivé que des pudibonds - ou des hypocrites - se sont effarouchés de « l'immoralité » de certains écrits. C'est au nom de la « moralité outragée » qu'on a condamné de purs chefs-d'œuvre. C'est également au nom de la moralité du jour qu'on inculque aux jeunes générations, à l'église ou à l'école, cette masse effarante de préjugés qui entravent d'un poids si lourd l'évolution de l'humanité.

Rejetons donc ce vocable périmé et sachons nous rendre maîtres de nos destinées en nous affranchissant de toute tyrannie.

CH. B.

Accueil

MORALITÉISME ANARCHISTE (le)

Lorsqu'en 1900 j'entrai en contact avec les anarchistes, je venais d'un milieu chrétien. Maintes fois, depuis cette époque, j'ai été stupéfié en comparant les déclamations matérialistes de certains théoriciens anarchistes avec les jugements qu'ils prononçaient sur la conduite de compagnons qui avaient pris au sérieux les formules comme : « ni dieu ni maître », « sans foi ni loi », lesquelles concrétisent sous une forme brève et limitée la conception anarchiste individuelle de la vie. Je ne pouvais comprendre comment, après avoir combattu la loi et les prophètes, religieux et laïques, on pouvait porter, sur certaines manières de se comporter individuellement, des condamnations qui n'auraient pas déparé, les attendus de certaines sentences de juges correctionnels. Par la suite je me suis convaincu que ces jugements reflétaient simplement l'éducation bourgeoise (primaire ou secondaire) reçue par ces théoriciens, de l'influence de laquelle ils n'avaient pu ou voulu se débarrasser. Un peu plus tard, heureusement, j'ai rencontré d'autres anarchistes, libérés et affranchis de l'éducation des écoles, qui évitaient, en général, de porter jugement sur les gestes de leurs camarades. Lorsqu'ils se hasardaient, par hasard, à émettre une opinion sur la façon de se conduire de celui-ci ou celui-là, cette opinion ne se basait jamais sur un étalon quelconque de moralité adopté par les souteneurs de la moralité bourgeoise.

Les individualistes anarchistes à notre façon pensent que tout véritable anarchiste devrait tenir pour offensif et blessant qu'un agent quelconque de l'exécutif gouvernemental ait une bonne opinion de lui, qu'électeurs et élus aient de la considération pour lui, que le « bon citoyen », le prêtre, et le professeur de civisme le tiennent pour honorable et respectable. Non point que, forcé par les circonstances, l'individualiste anarchiste ne se déguise, mais à la façon du brigand calabrais, qui se camouflait en carabinier pour détrousser les diligences. Toute concession faite par lui au milieu social, toute concession qu'il a l'air de faire à l'État, il la rachète en minant chez autrui la notion du « pouvoir nécessaire », en démontrant à tous ceux qu'il peut approcher qu'il n'est nul besoin de moralistes, de chefs, de magistrats - imposés, obligatoires - pour remplir les fonctions organiques individuelles et pour s'entendre entre humains.

Certains de ceux qui font aujourd'hui du moralitéisme anarchiste oublient par trop « les compagnons, âmes ardentes » des Briseurs d'Images dont le rythme salua, pour plusieurs camarades de ma génération, leur prise de contact avec le milieu anarchiste. « Tout : statues, emblèmes, mirages » tombaient sous leurs bâtons.

Qu'étaient pour eux : « Patrie et Famille : des mots - Qu'ont inventé les égoïstes ? Que nous ont dorés les sophistes - Et dont se sont épris les sots ». Ils méprisaient « tous préjugés », vivant « libres dans le monde - où partout le vil et l'immonde - Jusqu'au pinacle sont juchés ». Et si la honte couvrait leurs visages, ce n'était point « pour le maître et l'enrichi - mais pour l'ouvrier avachi ! »

Nous sommes un certain nombre à avoir conservé la mémoire de tout cela. Nous ne pouvons rien au fait que « notre » anarchisme puisse blesser, heurter, froisser constamment ce qui est social, moral, légal au sens où l'entendent les « honnêtes gens » et leurs représentants les plus en vue : procureurs généraux, directeurs de conscience de toutes les religions, académiciens, parlementaires et autres seigneurs. Sans nous immiscer dans les affaires privées de quelque anarchiste que ce soit, nous nous réservons cependant, au nom de la « liberté de choix », de répudier « l'esprit moralitéiste » et de dire à tous en général et à chacun en particulier : « Si votre mental ou votre moral privé vibre à l'unisson du mental ou du moral public d'un préfet de police ou d'un lauréat de prix Monthyon, votre place est chez les jésuites ou dans la brigade des mœurs, non parmi des anarchistes... » Et cette opinion en vaut bien une autre, après tout.

E. ARMAND.

Accueil

MORMONISME, MORMONS n. m.

Au Congrès des Religions Philosophiques, qui fut tenu à San-Francisco, en 1915, du 29 au 31 juillet, on consacra le premier jour aux religions chrétiennes, le second jour aux religions hindoues, le troisième jour aux religions orientales. Le programme consacré aux religions chrétiennes ne retint que trois systèmes religieux : le catholicisme, le protestantisme et le mormonisme. C'est que ce que l'on appelle le Mormonisme, bien qu'il prétende se rattacher au christianisme, diffère de l'orthodoxie catholique et protestante sur de nombreux points. À vrai dire, le mormonisme apparaît, après examen, comme constituant une religion à part, américaine, influencée peut-être au début par le saint-simonisme, dont sa fondation est contemporaine, et mêlant, dans une mesure équilibrée, le mysticisme ou l'idéalisme à une conception très pratique de la vie.

Le fondateur de cette religion fut un garçon de ferme du nom de Joseph Smith, né en 1805, dans l'État de Vermont, aux États-Unis. La tradition se plaît à le considérer comme inculte, un semi-illettré. Ce paysan était un grand lecteur de la Bible, comme les Américains de souche anglo-saxonne en général ; il était, de plus, beau parleur et la nature l'avait doué d'une haute taille, deux mètres environ, ce qui lui conférait une prestance qui n'était pas sans influence sur les foules. Peut-être Smith entendit-il parler, par les journaux de son pays, d'Owen, de Saint-Simon ? Quoi qu'il en soit, tout comme le fait s'était produit pour les patriarches de l'Ancien Testament, pour Saint Paul, Saint Pierre et certains chrétiens de l'église primitive, pour François d'Assises et autres saints et saintes de l'église catholique, une nuit « un ange » lui apparut. Le fait même que Smith n'était ni très instruit ni très recommandable, – au point de vue bourgeois, s'entend, – ne préjuge rien contre cette apparition, à en croire la tradition chrétienne, et si l'on accepte les visions des patriarches, des prophètes, des saints et des camisards, on ne voit pas pourquoi on récuserait celle de Smith.

Le nom de cet ange était Moroni, tout à fait ignoré du panthéon orthodoxe. Joseph Smith ne fut pas étonné outre mesure de cette apparition. À l'âge de 15 ans, dans les champs – tout comme Jeanne d'Arc – il avait aperçu deux personnages dont l'un n'était autre que le Christ lui-même et l'un de ces êtres surnaturels lui avait enjoint de se tenir à l'écart de toutes les sectes existantes, les unes et les autres n'étant que des contrefaçons du véritable christianisme.

Or il avait maintenant 23 ans. « Moroni » lui raconta, comme c'est l'usage quand les envoyés du ciel s'adressent aux fondateurs de religions, que, lui, Joseph

Smith, avait été choisi par Dieu pour accomplir une œuvre immense et que son nom serait répandu par toute la terre, pour être exalté par les uns, méprisé et haï par les autres ; il ajouta que dans un certain lieu de l'état de New-York se trouvait un livre consistant en plaques d'or sur lesquelles étaient gravées l'histoire des premiers habitants du nouveau continent et leur origine et que près de ce livre se trouvaient deux pierres encerclées d'argent, l'urim et le thummim, qui n'étaient autres que le pectoral du grand prêtre des Juifs, et qui feraient de lui un voyant, lui permettant de déchiffrer la langue en laquelle était écrit le livre en question. Avant de s'en aller dans les sphères supérieures, par un chemin ressemblant à « un conduit » ménagé dans l'atmosphère et, cela va sans dire, après avoir récité un chapelet de citations bibliques, Moroni enjoignit à Smith de ne montrer le livre et les pierres à personne, exception faite pour ceux à qui on lui ordonnerait de les communiquer. Moroni revint deux fois et avertit le prophète que Satan le pousserait à déterrer les plaques prématurément.

Cet ange connaissait bien la nature des hommes, car Joseph Smith n'eût rien de plus pressé que de raconter sa vision à son père, membre de l'église presbytérienne. Le digne homme fut d'avis de ne pas attendre plus longtemps pour se rendre compte de l'exactitude du récit du messager céleste. Moroni avait si bien indiqué l'endroit du dépôt sacré que c'est sans peine aucune que le prophète découvrit la boîte renfermant les plaques, les plaques elles-mêmes et les précieuses pierres. Il ne se proposait rien moins que d'emporter le tout, mais Moroni apparut de derechef et lui ordonna d'attendre encore quatre ans... Joseph Smith ne sut pas tenir sa langue. On commença, dans son milieu, à parler de ses visions et à lui rendre la vie insupportable, ce qui l'obligea, lorsqu'il eût déterré les fameuses plaques (le 22 septembre 1827), à émigrer en Pennsylvanie, ses frais de voyage étant en partie couverts par un certain fermier du nom de Martin Harris.

Qu'y avait-il donc sur ces plaques dont Moroni, de la part de Dieu, a réclamé plus tard la restitution (ainsi que de l'urim et du thummim) ? Des caractères que Smith disait être de « l'égyptien réformé ». Une copie en a été présentée au professeur Charles Ashton de New-York, il y a démêlé de l'égyptien, du chaldaïque, de l'assyrien, de l'arabe et a rédigé un certificat en ce sens ? Comment le semi-illettré qu'était Smith a-t-il pu comprendre quelque chose à cet amalgame ? La traduction s'en opérait d'ailleurs de façon mystérieuse : un rideau séparait Smith et les plaques du traducteur, que ce fût Martin Harris ou Olivier Cowdery, lequel écrivait sous la dictée du prophète... Trois hommes : Cowdery, Whitmer et Martin ont certifié avoir été témoins d'une apparition angélique, avoir vu les plaques et distingué les caractères qui y étaient gravés. Ils ont cessé de faire partie de l'église mormone, ils ne se sont jamais démentis, même à leur lit de mort... Au cours de la traduction, « Jean Baptiste » apparut, dans les bois, à Smith et à Cowdery, qui était un maître d'école ; il leur conféra la prêtrise aaronique et leur ordonna de se baptiser l'un l'autre.

C'est la traduction de ces plaques qui constitue *Le livre de Mormon* : il est

mortellement ennuyeux et rédigé en un style tendant visiblement à pasticher celui de la version ordinaire de la Bible anglaise. Il narre qu'un certain Lehi, un israélite selon le cœur de l'Éternel, fut prévenu, par une vision céleste, des malheurs qui allaient fondre sur son peuple ; il quitta alors la Judée et, nouveau Noé, s'en fut avec les siens en Amérique, qu'il découvrit le premier parmi les Blancs.

Lehi fit souche dans le Nouveau-Monde, jusque là inhabité et désertique. Il vécut très vieux. Lui mort, ses descendants se partagèrent en deux rameaux, issus de ses deux fils : Laman et Nephi. Les Lamanites se mirent à adorer les idoles et à faire le mal et Dieu les en punit... en bronzant leur peau : ce sont les ancêtres des Peaux-Rouges. Les Néphites restèrent au contraire fidèles à la foi judaïque : ils devinrent même des chrétiens avant la lettre, ayant su, par la grâce de l'esprit, interpréter comme il convient, les prophètes et les prophéties. Après sa crucifixion, Jésus apparut en Amérique, institua douze apôtres et la majeure partie du peuple se convertit. Les Lamanites refusèrent finalement d'embrasser le christianisme et guerroyèrent sans cesse contre les Néphites qui finirent – et leur foi avec eux – par être à peu près anéantis, non sans que Mormon, leur dernier grand chef, ait pu écrire la chronique de leurs faits et gestes et l'enterrer dans le sol. Quant à Moroni, c'était le fils de Mormon, resté chrétien malgré tout, « errant de lieu en lieu pour sauver sa vie » ; c'était lui qui avait conversé, sous une forme incorruptible, avec Joseph Smith. Le reste des Néphites était retourné à la barbarie, reniant le Christ et allant jusqu'à faire prisonnières les filles des Lamanites, les violer, les torturer et les dévorer. Ceci était censé se passer en 400 après J.-C.

Les critiques du Mormonisme racontent qu'un pasteur du nom de Salomon Spaulding, devenu plus tard commerçant, avait écrit, en 1809, un roman où il assignait aux indiens d'Amérique une origine fabuleuse, reposant probablement sur des analogies entre certains symboles chrétiens (la croix, etc.), et des découvertes archéologiques faites chez les anciens Aztèques. Dans ce roman fondé sur l'idée légendaire, déjà exprimée par certains, que les Peaux-Rouges étaient les descendants des dix tribus perdues d'Israël, apparaissent les noms de Mormon et de son fils Moroni. Spaulding avait remis son manuscrit à un libraire de Pittsburgh du nom de Paterson, en lui donnant comme titre *The Manuscript Found* (le manuscrit découvert) mais il mourut avant de passer contrat avec ce libraire. Ce Paterson prêta le manuscrit à un de ses compositeurs nommé Stanley Rigdon, qui en prit copie et communiqua cette copie, assure-t-on, à Joseph Smith, dont il devint par la suite, l'un des principaux disciples. Ce fait a toujours constitué une charge contre le prophète, bien que les Mormons aient toujours nié les analogies existant entre l'histoire de Spaulding et le livre de Mormon, Le roman de Spaulding est même en vente à Salt Lake City, mais comme le manuscrit a été égaré puis retrouvé, on ne sait s'il s'agit de l'original exact.

Bref, le 6 avril 1830, à La Fayette, dans l'État de New-York, Joseph Smith fonda *l'église des Saints du Dernier Jour* – Latter day Saints Church – qui est la dénomination officielle de l'église mormone, ce dernier nom leur ayant été attribué

dans un sens dérisoire. Mais l'ambiance était hostile. L'année suivante, Joseph Smith conduisit ses disciples, nombrant quelques centaines, à Kirtland dans l'État d'Ohio, qui devint la capitale de la Nouvelle Église. On y érigea un temple, et Élie et Élisée y « apparurent » à Joseph Smith et à Oliver Cowdery.

À partir de ce moment, Joseph Smith et « les Saints du dernier jour » sont en butte à toutes les persécutions imaginables. En juillet 1831, Smith fonde une ville, la Nouvelle-Sion, dans un lieu appelé Indépendance, situé dans le Missouri, état nouvellement créé. Il y lance même un journal : « *The Evening Morning Star* ». Sion est mise à sac, la presse détruite et il faut aller ailleurs. Partout où les Mormons s'établissent, on les attaque, on dévaste et on incendie leurs maisons, on outrage leurs compagnes, on les lynche ; Boggs, le gouverneur du Missouri, donne même l'ordre d'exterminer les malheureux et des milliers de volontaires sont levés pour en finir avec la maudite secte. On va jusqu'à présenter, comme nourriture, à Smith et aux principaux de l'église, jetés en prison, la chair de leurs frères massacrés. Il fallut que le général Doniphan menaçât de retirer son régiment pour qu'on se contentât de chasser du Missouri les indésirables. De là, ils se rendirent à Nauvoo, dans l'Illinois, sur les rives du Mississippi, qui grâce au talent d'organisateur de Joseph Smith (qui apparaît de moins en moins comme un inculte) et à la foi de son troupeau durement éprouvé, devint rapidement une ville comptant 20 000 habitants, et cela à l'époque où Chicago était une bourgade sans importance. Les fidèles accouraient de toutes les parties de l'Union Américaine et même de la Grande-Bretagne. L'administration municipale de la ville pouvait être donnée en exemple aux autres cités des États-Unis. Joseph Smith était élu maire de la cité, une milice avait été organisée ; le prophète ajoutait à ses titres celui de lieutenant-général et il proclamait son intention de se porter candidat à la présidence.

Entre temps, Rigdon avait introduit le dogme de « l'épouse spirituelle » ; malgré une opposition très vive, il persista et prétendit, paraît-il, avoir reçu une révélation sanctionnant « la séduction systématique ». On raconta que J. Smith appuyait ce dogme, il le nia, tout en professant la polygamie lui-même et ses adversaires lui reprochaient la possession d'un harem « faisant concurrence » à celui de Mahomet.

Un beau jour, en 1844, un édit du gouverneur de l'Illinois, décréta l'arrestation de Joseph Smith et les principaux d'entre les Mormons. Le prophète ne se faisait pas d'illusion sur le sort qui lui était réservé, malgré la promesse de protection du gouverneur. Il avait été arrêté 50 fois et 49 fois acquitté. Il se rendit à Carthage, accompagné de son frère Hyrum et de deux « apôtres » – John Taylor et Willard Richards, – en prononçant ces paroles : « Je m'en vais comme un agneau à la boucherie, mais je suis aussi calme qu'un matin d'été. J'ai la conscience pure devant Dieu et devant les hommes ; je mourrai innocent et il sera dit de moi : Il a été assassiné de sang-froid. »

Tout cela se réalisa à la lettre. La populace clamait : « Que si la loi n'y pouvait rien, la poudre et les balles auraient bien raison d'eux ». Le 27 juin 1844, à

5 h. de l'après-midi, une bande de 150 à 200 personnes, le visage barbouillé de suie, força les portes de la prison où Smith et les siens étaient détenus. Hyrum Smith qui avait 44 ans, tomba le premier sous la fusillade ; Joseph, qui en avait 39 sauta par la fenêtre, mais fut tué au cours de sa tentative. John Taylor, qu'avaient atteint 4 balles, survécut. Willard ne reçut aucun projectile... Loin d'abattre le Mormonisme, cet inqualifiable assassinat l'achemina vers le succès.

Il se trouvait parmi les Mormons un vitrier du nom de Brigham Young, qui était président des « Douze », – préféré à Sydney Rigdon pour cette fonction – homme d'une grande énergie, de beaucoup de sang-froid, très opiniâtre et très diplomate. Il reçut la révélation ou inspiration que ce qui restait de son église devait émigrer vers l'Ouest, l'Ouest lointain, hors des frontières de l'Union américaine, dans les déserts qui n'appartenaient pas encore aux États-Unis. Les Saints se mirent alors à vendre ou à échanger leurs terres et leurs maisons pour se procurer du blé, du seigle, du lard, des pommes de terre, du bétail, des bœufs, des chariots...

Nouveau Moïse, Brigham Young rassembla ce qu'il put de son peuple, 143 hommes, 3 femmes et 2 enfants et partit d'abord un peu à l'aventure, ensuite vers la région du Grand-Lac-Salé, plateau de 1200 m d'altitude, glacé l'hiver par des vents polaires, brûlé l'été par un soleil torride, maudit par le Grand Esprit, disaient les Pawnies, à cause des guerres de leurs ancêtres... Parti durant février 1846, Brigham Young pénétra le 24 juillet 1847 dans la vallée du Grand-Lac-Salé. Les 143 Mormons du début étaient devenus 2000 et formaient une longue caravane ; ils voyageaient dans des chariots à bœufs, que les hommes conduisaient à pied les bagages, les femmes et les enfants, les invalides demeurant à l'intérieur des véhicules. Il fallut lutter d'abord contre l'hiver, très rude, contre l'incertitude de la direction (la prairie n'était pas encore défrichée), se méfier de la flèche de l'indien, franchir les Montagnes-Rocheuses. Des enfants naissaient en route.

Au bout d'un mois, Salt-Lake-City était fondée. Le terrain où la ville devait s'élever fut partagé en îlots ou block s de 10 acres chacun, chacun d'eux étant distribué en lots égaux de 1 acre 1/4. Aux barrières de la ville, la terre arable fut partagée en lots de 5 acres, un peu plus loin les lots étaient de 10 acres, plus loin encore ils comptaient 20 acres. Aucune spéculation ne fut permise ; on demanda à chaque chef de famille de faire rendre au lot qui lui était échu tout ce qu'il pouvait donner, d'être un producteur autant qu'un consommateur... En 1848, Salt-Lake-City n'était même pas un village, c'était une enceinte entourée d'une muraille, mi-bois mi-boue, dans l'intérieur de laquelle se dressaient huttes, tentes, chariots et où campaient 1.800 habitants.

Brigham Young était reparti dans le Missouri pour réunir les Mormons qui s'y trouvaient encore et les ramener vers la Terre promise. En mai et juin, il y eût une invasion de sauterelles menaçant de réduire à rien la récolte, alors que l'on attendait 25 immigrants. C'était un véritable fléau. Hommes, femmes, enfants se mirent sur la défensive ; ils arrivaient bien à écraser les sauterelles, mais ils

piétinaient en même temps les jeunes pousses de blé ; on avait beau creuser des fossés, les remplir d'eau et y pousser les dévastatrices à coups de balai et de bâton, cela ne faisait pas plus que les brandons enflammés qu'on projetait là où les insectes étaient massés. Tout faisait présager que la famine allait envahir le camp des Saints du dernier jour... Un matin, quand tout espoir semblait perdu, voici que, venant des îles du Lac-Salé, des bandes de mouettes apparurent, remplissant l'air de leurs cris plaintifs. Elles se précipitèrent sur les sauterelles et ne partirent pas avant que le dernier des orthoptères eût été dévoré. C'est « le miracle des mouettes ». On a élevé à Salt-Lake-City un monument en mémoire de ce vol mémorable. La loi de l'État d'Utah punit celui qui tue les mouettes sans absolue nécessité : elles sont devenues aussi sacrées pour les Mormons que les oies pour les Romains.

Aujourd'hui, Salt-Lake-City est l'une des villes les plus prospères des États-Unis, capitale de l'État d'Utah, aux rues larges de 40 mètres. Les édifices religieux y sont les plus importants ; on cite parmi eux le Grand Temple, le sanctuaire mormon – l'Assembly Hall, la salle des réunions – enfin le Tabernacle, construction immense et basse, de forme elliptique où peuvent prendre place de 10 à 12 000 personnes et qui possède un orgue comptant 8 000 tuyaux et mu par l'électricité.

Pour revenir à l'histoire des Mormons, le Mexique céda aux États-Unis les provinces des Montagnes-Rocheuses et du Pacifique. Le pays du Lac-Salé devint territoire de l'Union et Brigham Young en fut nommé gouverneur. Ce fut une sorte d'état théocratique, auquel son éloignement procura la tranquillité pendant plusieurs années. Mais bientôt cette quiétude fut troublée par l'accusation portée contre les Mormons de pratiquer la polygamie, ce qui était vrai, et le meurtre rituel, que les dirigeants de leur église ont toujours combattu. Les 20, 21 ou 25 femmes de Brigham Young justifiaient amplement les hurlements des méthodistes et autres puritains des états de l'est et du centre. Le leader mormon fut destitué de son poste de gouverneur, mais Brigham Young rendit la vie impossible à ses successeurs. Le gouverneur Cumming étant arrivé avec 2 500 hommes de troupe à Salt Lake City, Young proclama la loi martiale et il y eut un moment danger de conflit. Une détente se produisit cependant et le gouvernement fédéral retira ses troupes. Elles réoccupèrent la capitale de l'Utah lors de la guerre de Sécession, le gouvernement de Washington soupçonnant les Mormons de sympathies avec les Sudistes.

Le 2 juillet 1862, un décret spécial (ayant un effet rétroactif de trois ans) fut promulgué par le président des États-Unis, alors Abraham Lincoln, sans aucun avertissement ; il interdisait la pratique de la polygamie, sous peine d'une amende de 500 dollars et d'un emprisonnement de cinq ans. Comme les Mormons gardaient secrets les registres d'état-civil de leur église, ce décret resta inapplicable, car on ne put jamais prouver qu'une union polygamique avait été célébrée depuis moins de trois ans. La polygamie continua donc comme par le passé... En 1882, elle avait pris une telle extension que le gouvernement fédéral se résolut à sévir vigoureusement et avec une rigueur telle que la répression fut, par la suite, désignée sous le nom de « persécutions dioclétiennes ». Une loi spéciale fut votée le 22 mars 1882, punissant

de six mois de prison, de la perte du droit de vote et de certains droits civils, celui qui cohabitait avec plus d'une femme. La chasse aux cohabs – cohabitants – devint une des occupations favorites des anti-Mormons et des fonctionnaires. « L'Utah fut alors le théâtre de scènes affreuses : il y eut des assassinats de « cohabs », des condamnations de vieillards qui, brisés et malades, ne sortaient de prison que pour mourir, des emprisonnements de femmes qui, voulant sauver leur mari et rester fidèles à leur religion, observaient un mutisme absolu devant les tribunaux, ou se parjuraient sans hésitation. Telle jeune femme, son bébé dans les bras, affirmait ignorer le père de son enfant, quand celui-là, le plus souvent, était à quelques pas à peine sur le banc des accusés ; tel enfant déclarait ignorer son père ; telle vieille mère jurait ne pas connaître le père de l'enfant de sa fille, disant que cela regardait sa fille et non elle ; telle jeune femme, se sauvant dans la campagne pour éviter des poursuites à son mari, vit son bébé mourir dans ses bras et dut, creusant elle-même la terre en un lieu sauvage et solitaire, ensevelir dans son châle le corps de l'enfant. »

En 1890, le gouvernement fédéral, considérant l'église mormone comme une association illégale, prêchant la révolte contre les lois de l'État, confisqua ses biens. L'Église des Saints du dernier jour dût céder et en 1891 son président, Wilford Woodruff, abolit, par un manifeste, la pluralité des femmes. Son église rentra alors en possession de ses biens et le 4 janvier 1896, l'Utah était admis parmi les États de l'Union. Il fut toutefois introduit dans la constitution du nouvel état une clause irrévocable, interdisant la pluralité des femmes. De ce fait, le gouvernement fédéral perdit tout droit de juridiction sur toutes les questions relatives au mariage... Plus tard, le président Joseph Fielding Smith déclarait que le meurtre rituel, les sacrifices humains, la théorie identifiant Salt-Lake-City avec Jérusalem étaient des doctrines inspirées du diable.

La théologie mormone est très curieuse et rappelle les doctrines gnostiques (cela donne à réfléchir quand on nous présente Joseph Smith et son entourage comme un ramassis d'illettrés). Cette théologie enseigne qu'il y a dans « le ciel » une infinité de divinités mâles et femelles, dirigée par un Dieu en chef, qui possède, comme l'homme, un corps de chair, mais incorruptible. Il est immortel et le Christ-Jéhovah est né du mariage réel du chef des Dieux avec une déesse. Au-dessous des Dieux viennent les anges, puis les hommes. Tous sont des esprits dans un tabernacle de chair et seul le Saint-Esprit, véritable moteur du monde, est immatériel. Le Mormonisme professe d'ailleurs le dogme de l'immortalité de la matière...

D'après la théologie mormone, l'homme est doué du libre-arbitre. (Dans le conseil des Dieux et des anges, Satan avait proposé que l'homme fût sauvé des dangers et des péchés de l'état de mortalité par force et non par le mérite de la lutte et de l'effort, tandis que Christ-Jéhovah était d'avis de garantir à l'homme la libre disposition de ses actions : il s'offrait d'ailleurs comme rançon des péchés que pourrait alors commettre le genre humain. Son plan fut adopté et celui de Satan

repoussé.) L'Église des Saints du dernier jour admet la chute ; la résurrection du Christ ; trois états la glorification pour le fidèle : le céleste, le terrestre, le téléste ; la possibilité pour l'homme de devenir Dieu, le baptême pour les morts. Jarnes-E. Talmage, qui fut délégué des Mormons pour exposer la philosophie de sa religion au Congrès des Philosophies religieuses, décrit « Dieu lui-même, Elohim, comme un être progressif, avançant éternellement d'une perfection à une autre, parce que possédant cet attribut caractéristique, qui sera le don de tous ceux qui atteignent l'exaltation céleste – le pouvoir de s'accroître éternellement. »

Selon la théologie mormone, c'est littéralement que l'homme et la femme sont les images de Dieu.

Venons-en maintenant au dogme de la *pluralité* des femmes ou plutôt *des épouses* – *plurality of wives* – qui fut la cause de toutes les persécutions que subirent les Mormons, la pierre d'achoppement de leur église. La section 132 de « Doctrine and Covenants » expose qu'à Nauvoo, le 12 juillet 1843, Joseph Smith reçut une révélation concernant une nouvelle et éternelle alliance comportant l'éternité du mariage contracté selon la loi de Dieu et la pluralité des épouses. Les versets 19 et suivants promettent à l'homme qui obéit à la loi de Dieu, concernant le mariage éternel, qu'il deviendra un dieu. Plus loin, on trouve que Moïse, Abraham, Jacob, Salomon reçurent des femmes et des concubines, que cela leur fut « imputé à justice », parce que dans toutes ces choses, ils accomplirent ce qui leur avait été commandé. Le verset 61 dit : « Si un homme épouse une vierge et désire en épouser une autre, et que la première donne son consentement, et s'il épouse la seconde et qu'elle soit vierge, ne s'étant promise à aucun autre homme, cet homme-là est justifié. Il ne peut commettre d'adultère avec ce qui lui appartient, à lui, et à personne d'autre ». Et le verset 62 : « Et si dix vierges lui sont données, de par ladite loi, il ne peut pas commettre d'adultère, car elles lui appartiennent et lui sont données à lui. C'est pourquoi il est justifié ».

Cette révélation ne faisait que justifier un état de fait, car Joseph Smith et plusieurs des principaux d'entre les Mormons pratiquaient la polygamie à Nauvoo. Brigham Young, lorsqu'il proclama solennellement la révélation de Joseph Smith, le 2 août 1852, le reconnut lui-même. Il ajouta que « sans la doctrine contenue dans cette révélation, il est impossible à personne ici-bas de s'élever jusqu'à devenir un dieu ». Voyons les amplifications que l'église mormone donnait à cette doctrine :

« D'après la religion mormone – qui, on l'a vu ci-dessus, est polythéiste – la polygamie est nécessaire au salut : Jésus-Christ, né de la polygamie, fut polygame lui-même : les Noces de Cana étaient ses noces. Marie et Marthe étaient ses femmes et il put ainsi satisfaire à la loi imposée aux hommes et se créer une descendance avant d'être crucifié. (Des Mormons prétendent que J.-C. avait trois femmes). »

Quant au sacrement du mariage, la religion mormone, qui admet le divorce (mais ne l'octroie que rarement), célèbre trois sortes d'union : l'union pour la vie

terrestre, l'union pour la vie céleste, l'union pour les deux. Il arrive donc qu'une femme peut être mariée à deux époux : à l'un pour la vie actuelle – avec lequel elle vit, – à l'autre pour la vie ultérieure, la vie céleste. Il est admis que si l'on n'a pu (pour l'homme ou la femme) vivre ici-bas la vie polygamique, l'union pour la vie future suffit pour que l'on soit sauvé.

« La cérémonie du mariage peut revêtir deux caractères différents : 1° S'il s'agit du premier mariage, la cérémonie rappelle un mariage protestant ; 2° S'il s'agit d'une nouvelle union pour un homme déjà marié, le caractère de cette cérémonie est tout autre. Tout Mormon déjà marié doit, avant de pouvoir contracter un nouveau mariage, et même avant de demander la main de la personne sur laquelle il a jeté son dévolu obtenir le consentement de sa première épouse, du président suprême de l'Église, enfin des parents de celle qu'il veut épouser. Si la première femme refuse de donner son consentement, elle doit donner à l'autorité ecclésiastique mormone les raisons de son refus. Si ces raisons ne sont pas reconnues assez sérieuses, on passe outre, et le mari est autorisé à s'unir à la nouvelle élue de son cœur. Si, au contraire, le refus de la première femme est fondé sur un motif reconnu valable, le mari n'est pas autorisé à contracter un second mariage... Le Mormon polygame doit veiller au bien-être de toutes ses femmes : il doit toujours agir avec une impartialité et une justice absolues. Il doit, s'il est bon Mormon, se donner tour à tour à chacune de ses épouses, qui se considèrent comme sœurs. On regarde toutefois la première femme comme supérieure aux autres, comme une sorte de reine, dans cette vie comme dans la vie future ; c'est pourquoi beaucoup de Mormones ont vivement désiré être la première épousée. Toutes les femmes d'un même mari doivent aimer tendrement tous ses enfants, qui appellent mère leur propre mère, et tantes les autres femmes de leur père... » Notons en passant que les Mormons ont grandement augmenté le nombre des parents que l'on peut épouser, par exemple la mère et la fille, les sœurs nées du même père et de la même mère, une demi-sœur (consanguine sans doute), etc...

La procuration substitutive n'est pas la moins curieuse des coutumes qu'avait engendrées la polygamie mormone : « Tout Mormon qui se rend en mission plusieurs années est, le plus souvent, obligé de se séparer de sa femme ou de ses femmes, quelquefois assez nombreuses pour atteindre la douzaine ; or, cette séparation entraîne nécessairement une perte d'enfants et, par suite, un grand sacrifice de gloire éternelle, d'après le principe admis que la famille de l'homme constitue son royaume dans l'autre monde. On aurait donc obvié à cet inconvénient, en substituant un agent ou fondé de pouvoirs qui remplacerait le mari absent, auprès de sa femme ou de ses femmes. On prétend que plus d'un enfant a vu le jour de la sorte dans l'empire mormon... »

Il est intéressant de remarquer que si le devoir marital est absolu pour tout Mormon, il est toutefois un cas dans lequel il est non pas restreint, mais absolument interdit : « Pendant les périodes de grossesse et de lactation, les Mormons, en effet, considèrent cette abstention comme meilleure pour la femme et l'enfant, et plus

digne pour la pudeur de la femme. C'est là, à côté des exemples tirés de la Bible, un argument fondamental mis en avant en faveur de la polygamie, celle-ci facilitant à l'homme l'abstention totale pendant les périodes que nous venons d'indiquer. »

Examinons maintenant comment vivait un Mormon et ses femmes (nous nous situons au passé, car il est difficile de savoir ce qui se passe aujourd'hui, puisque les Mormons sont censés avoir abandonné la polygamie). Les trois cas suivants pouvaient se présenter : « 1° Toutes les femmes sont réunies sous le même toit, en une sorte de harem, chaque femme recevant la visite de l'époux suivant le bon plaisir de celui-ci, qui a son domicile personnel. Si le mari va en voyage, il choisit dans son harem une compagne qui le suivra ; s'il est malade, il mande près de lui, pour le soigner, l'une de ses femmes ; 2° Toutes les femmes sont réunies sous le même toit, comme dans le cas précédent, et le mari vit au milieu d'elles. C'est l'exemple le plus fréquent. La vie générale est en commun, mais chaque femme a sa chambre à coucher particulière, le mari se donnant à tour de rôle à chacune d'elles ; 3° Chaque femme a sa demeure particulière où le mari vient passer vingt-quatre heures. »

Mais que disait la femme mormone ? Élevée dans l'idée que le salut dépend de la polygamie, elle regardait avec dédain et pitié les mariages monogamiques ; considérant que, par sa nature, l'homme est essentiellement polygame, elle déclarait préférer la polygamie à la monogamie, dont découle fatalement la prostitution ; elle apportait dans sa foi un mysticisme et une exaltation peu communs. Elle facilitait le mariage de son mari avec d'autres femmes, persuadée que son propre bonheur devait en résulter. Une dame mormone fit au professeur Jules Rémy, qui visita le pays des Mormons vers 1860, certaines déclarations dont nous retiendrons les suivantes, les autres étant saturées de réminiscences bibliques : « La polygamie, quoique vous puissiez penser, place la femme de notre société dans une situation plus morale que celle qui lui est faite par les sociétés chrétiennes où l'homme, riche de ses moyens, est tenté de les dépenser en secret avec une maîtresse, d'une façon illégitime, tandis que la loi de Dieu la lui aurait donnée comme une honorable épouse. Tout cela engendre le meurtre, l'infanticide, le suicide, les remords, le désespoir, la misère, la mort prématurée en même temps que leur cortège inséparable, les jalousies, les déchirements de cœur, les défiances au sein de la famille, les maladies contagieuses, etc. ; enfin, cela conduit à cet horrible système de tolérance légale, dans lequel les gouvernements prétendus chrétiens délivrent des patentes à leurs filles de joie pour les autoriser, je ne dirai pas à imiter les bêtes, mais à se dégrader bien au-dessous, car tous les êtres de la création, à l'exception de l'homme, s'abstiennent de ces abominables excès et observent dans leur reproduction les sages lois de la nature... J'ai pour mari un homme bon et vertueux que j'aime de toute mon âme et dont j'ai quatre petits enfants qui nous sont chers au-delà de toute expression. En outre, mon mari a sept autres femmes vivantes et une qui est allée vers un meilleur monde ; et avec cela il n'a pas moins de 25 enfants. Toutes ces mères et tous ces enfants me sont attachés par de doux liens, par une mutuelle affection, par nos rapports et notre association. Les mères me sont

devenues particulièrement chères à cause de leur tendresse fraternelle pour moi et des fatigues et des souffrances que nous avons partagées en commun... »

On a vu, raconte M. Raymond Duguet, dans son livre sur « Les Mormons, leur religion, leurs mœurs, leur histoire » (de date récente), une femme unique, presser spontanément son mari de prendre une seconde femme, se donner toute la peine imaginable pour décider des jeunes filles à l'épouser et pleurer sincèrement de ne pouvoir y parvenir.

Le chef de la justice fédérale dans l'Utah, Read, avoua lui-même que les Mormons possédaient une moralité très élevée. « Il me faut reconnaître, ajoutait-il, que la très grande majorité des Saintes déclarent être heureuses et qu'un grand nombre d'entre elles ont l'air d'être parfaitement satisfaites. » Tous les Européens qui visitèrent les Mormons à l'époque où la pluralité des épouses florissait sans entraves, se sont accordés à reconnaître et à vanter la supériorité morale des Mormons... Tant que le gouvernement fédéral ne les eût pas dépossédés de l'administration de l'Utah, il n'y avait chez eux ni prostitution, ni bars, ni lieux de débauche. Aujourd'hui, alors que des éléments qui leur sont tout à fait étrangers ont introduit ces pratiques à leurs cotés, ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour en restreindre les effets.

En se plaçant à un autre point de vue, sans leurs nombreuses familles, les Mormons ne seraient jamais parvenus à faire, en si peu de temps, de la région désertique qui entoure le Grand-Lac-Salé, le pays prospère et producteur qu'est l'Utah d'aujourd'hui ; il est à noter d'ailleurs que le gouvernement fédéral n'est intervenu sérieusement pour abolir la polygamie que lorsque le territoire fut à peu près défriché... On prétend que c'est seulement extérieurement que les Mormons ont renoncé à la polygamie. Ils la pratiqueraient clandestinement et, chez les plus riches d'entre eux, ce sont les soi-disant servantes qui joueraient le rôle de « concubines ».

De 1910 à 1912, il y eut une violente campagne anti-mormone où se distinguèrent le « Mac Clure Magazine » et l'« Everybody's Magazine ». On donna le nom de cinq apôtres ayant célébré des unions polygames. En février 1911, la « Salt Lake City Tribune » publia une liste de 274 mariages polygamiques célébrés depuis le manifeste Woodruff : l'église mormone ne protesta pas et il y eut à peine un ou deux démentis individuels. Le 12 janvier 1912, à un grand meeting anti-mormon, à New-York, le sénateur Cannon déclara que les apôtres mormons ont chacun 5 ou 6 femmes. Quand expira le président Joseph Fielding Smith, dont il a été plus haut question, l'agence Radio annonça que, décédé à 80 ans, il avait épousé 6 femmes, laissé 5 veuves ; 30 de ses 53 enfants étaient encore vivants... Quand il s'est agi d'apaiser le gouvernement fédéral et les clameurs puritaines de l'est de l'Union américaine, les docteurs mormons ont publiquement substitué à la polygamie réelle, le mariage mystique des fidèles soit avec les âmes des mortes, soit le mariage pour l'éternité avec des femmes déjà en possession de mari sur cette terre. Mais était-ce autre chose qu'une feinte ? Il existerait un paragraphe ou verset secret – dans la section 132 du livre *Doctrine and Covenants* – dans la Révélation

faite à Joseph Smith, lequel déclare que le Saint qui pratique la pluralité des épouses, ne peut plus commettre de péché, sauf en cas de meurtre (c'est ce privilège qui fait de lui... un dieu). Il s'ensuit qu'un Mormon pouvait se parjurer devant les tribunaux des « Gentils », mentir aux non-Mormons, pratiquer la polygamie et déclarer ou prêcher le contraire sans commettre de péché.

Nous touchons ici à un point obscur de la vie intérieure du mormonisme. À côté de sa doctrine exotérique, possède-t-il une doctrine ésotérique, réservée à certains initiés ? On pourrait le déduire de certaines expressions des Révélations prétendument faites à Joseph Smith, d'où il semble qu'il existe des clauses secrètes, dont la connaissance est réservée uniquement aux plus dignes. Un théologien mormon, Jedediah Grant, a formulé, par exemple, la théorie du *blood atonement*, c'est-à-dire de l'expiation par le sang, selon laquelle l'assassinat, dans certains cas, cessait d'être un crime pour devenir un instrument de salut pour ceux qui en étaient victimes. (Certains docteurs catholiques ont défendu des thèses qui s'apparentent à cette doctrine). Un ex-Mormon, le révérend Hyde, a raconté, vers 1360, qu'il y avait une initiation mormone à des mystères religieux entre autres ceux de la création et de la chute ; de plus, le nouvel initié promettait l'obéissance passive, « *perinde ac cadaver* », aux ordres de l'Église, à laquelle il consacrait sa vie pour qu'elle devint maîtresse du monde. Cette initiation comportait un serment vouant à la haine divine et terrestre et « les gentils » en général et le président des États-Unis en particulier. On conférait alors au nouveau Mormon la prêtrise de Melchisédek. Il va sans dire que les plus cruels supplices, puis la mort, étaient réservés aux traîtres dévoilant les mystères de leur initiation... Des assassinats de voyageurs traversant l'Utah, chercheurs d'or ou autres, ont paru confirmer cette idée d'une doctrine ésotérique très dangereuse pour la sécurité sociale. Il est évident que vers 1860 et les années qui ont suivi, les Américains et leur gouvernement ont tenu en grande suspicion les doctrines et des actions des Saints du dernier jour.

À l'heure actuelle, les Mormons se montrent fort respectueux des lois de l'Union américaine. Certains d'entre eux sont de hauts fonctionnaires et jouent même un rôle politique, comme sénateurs et représentants au Congrès. L'Utah compte, aujourd'hui, 450 000 habitants dont 300 000 Mormons, parmi ceux-ci, un certain nombre de Scandinaves. Le pays est bien cultivé et l'irrigation, poursuivie méthodiquement, a donné de merveilleux résultats. La culture des arbres fruitiers a également été vigoureusement poussée. L'instruction est très développée et l'église mormone fait de grands sacrifices dans ce sens. 80 p. 100 des impôts de l'État sont consacrés aux écoles, si bien que le nombre des illettrés est infime... On compte qu'il existe 50 000 Mormons dans le monde entier, dont une importante colonie au Mexique. Ils assurent qu'ils ont 2000 missionnaires à l'œuvre au Canada, en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas, en France, en Suisse, dans les pays scandinaves, aux Antilles, dans l'Afrique du Sud, au Japon, en Polynésie, dans l'Amérique du Sud, en Turquie, en Palestine enfin.

Au point de vue ecclésiastique, l'église des Saints du dernier jour est

compliquée et théocratique ; à la base se trouve le *ward* ou paroisse (il en existe 700 dans toute l'église), ayant à leur tête un évêque et deux conseillers.

Au point de vue social, les Mormons ont fondé leur société sur trois grandes bases : *la coopération* qui permet à chaque individu de se développer autant que ses facultés le lui permettent ; *la dîme*, qui prescrit à chaque Mormon de verser 10 p. 100 de ses revenus à un fonds commun, dont le but est, en venant en aide aux membres les plus pauvres de leur société, d'en éliminer la misère ; *l'arbitrage*, qui supprime le recours aux tribunaux séculiers et réduit les litiges à leur plus simple expression en les soumettant à de hauts conseils quels qu'ils soient, et sans aucune dépense.

Les Mormons ont un sens aigu de la solidarité qui doit unir les membres d'une même association. Ils ont été jusqu'à prévoir des excursions pour les vieillards et c'est ainsi que se met en route, plusieurs fois par an, vers les sites pittoresques de l'Utah, une caravane d'excursionnistes de plus de 70 ans.

Faut-il croire M. Léon Abensour, lorsqu'il dit : « Les résultats obtenus par les Mormons dans l'Utah montrent ce qu'auraient pu faire les Saint-Simoniens si, au lieu de vouloir rénover la société européenne, ils avaient pu trouver un coin du vieux monde, où seuls occupants, ils eussent pu, en toute tranquillité, appliquer leurs idées » ? C'est que justement on n'a pas laissé les Mormons appliquer leurs idées en toute tranquillité, et nous craignons fort qu'ils se soient laissés américaniser comme le reste du pays. Quoi qu'il en soit, et sans prendre à la lettre les récits de voyageurs auxquels on ne laisse voir que ce que l'on veut, les Mormons ont donné au monde un inégalable exemple de courage, d'énergie, de ténacité, de volonté de réussite. C'est avec des moyens de locomotion primitifs qu'ils ont traversé l'Amérique de l'est à l'ouest, c'est avec des outils rudimentaires qu'ils ont creusé leurs premiers canaux, bâti leurs premières écoles, construit leurs premières salles de réunions, c'est avec de maigres ressources qu'ils ont transformé un désert en une contrée fertile ; longtemps ils ont ouvertement tenu tête à l'un des plus puissants gouvernements du globe et peut-être auraient-ils pu prolonger davantage la résistance s'ils avaient été moins patriotes, moins citoyens des États-Unis, davantage hors-la-loi. Mais il ne faut demander à personne plus qu'il ne peut fournir et ce qu'ont fourni les Mormons est déjà assez consistant.

– É. ARMAND.

Accueil

MORPHOLOGIE n. f. (du grec *morphê*, forme, et *logos*, discours)

Étude des formes de la matière, de la physionomie des corps : morphologie minérale, végétale, animale. En histoire naturelle, la morphologie (ce mot pris dans son sens le plus large) est à peu près synonyme d'organographie. Mais celle-ci vise davantage la description ; celle-là, plus complète, recherche le processus même de la formation ; elle compare les organes et en établit l'histoire. D'abord utilisée en botanique, par de Saint-Aulaire, l'expression de morphologie est devenue courante en zoologie. Elle s'appuie en particulier, dans les sciences naturelles, sur le grand principe de la métamorphose...

Elle s'applique, en biologie, à l'étude de la forme extérieure des êtres vivants et de la forme de leurs organes intérieurs. À côté de la physiologie qui s'intéresse aux fonctions, elle étudie les êtres et leurs organes dans leurs éléments (histologie) dans leur structure et leur conformation (anatomie), dans leur développement (embryologie). Depuis Darwin et surtout Haeckel, la morphologie est regardée surtout comme « l'ensemble des données synthétiques qui résultent des recherches de l'embryologie, de l'histologie et de l'anatomie comparées ». Elle poursuit ainsi « l'explication des phénomènes relatifs à la forme et à la structure, et à leur évolution et leurs modifications ». (Larousse).

Envisagée sous cet angle, la morphologie a proposé quelques grandes lois. Citons, entre autres : la loi de « l'assimilation fonctionnelle » (Le Dantec) à laquelle se rattache le principe de l'« excitation fonctionnelle » (W. Roux) ; la loi de « la division du travail physiologique » (H. Milne-Edwards) et de « la corrélation des formes » (Cuvier) ; la loi « biogénétique » (Serres et Müller) qui établit les rapports de l'ontogénie et de la phylogénie... (Voir *biologie, métamorphose, sciences naturelles*, etc.).

BIBLIOGRAPHIE. – W. Goethe : *Zür morphologie*. – E. Haeckel : *Generelle Morphologie der Organismen*. – Cope : *The Mechanical Causes of the development of the hard parts of the mammalia*. – Houssay : *La Forme et la Vie*. – etc.

En GRAMMAIRE (v. ce mot), la morphologie est l'histoire de la forme des mots et de leur transformation. Elle comprend à la fois « l'étude de la formation des mots par voie de dérivation et de composition », appelée plus spécialement

étymologie et celle des « modifications des désinentielles que subissent les thèmes pour devenir des noms, des verbes, etc. », cette seconde branche constituant la morphologie proprement dite... La morphologie diffère de la phonétique dont elle n'a pas les lois générales... Ici, comme dans les sciences, la morphologie ne se borne pas à constater les variations, mais elle s'attache à les expliquer par comparaison avec des phénomènes antérieurs. Dans les langues indo-européennes, la morphologie est essentiellement la science des formes de déclinaison et de conjugaison. Elle n'existe pas dans les langues monosyllabiques où la grammaire se réduit à la phonétique et à la syntaxe.

Accueil

MORT Subst. m. et f. (du latin *mors*, *mortis*)

Suivant l'interprétation qu'on donne à ce mot, mort indique, soit l'action accomplie, c'est-à-dire le fait de mourir, soit un état spécifique : celui qui succède à cette action... Au masculin, il désigne la personne qui a cessé de vivre. Du point de vue religieux, la mort est le commencement d'une autre vie, du point de vue philosophique c'est le saut dans l'inconnu, l'exil éternel selon Horace, le néant suivant Sénèque, une nuit sans rêve et sans conscience pour le biologiste.

Dès que l'être humain nous a quittés, son corps se refroidit et ce dans un temps proportionnel à la nature de la maladie ou à la température dans laquelle il vient de mourir. Généralement, 8 ou 10 heures après la mort, un cadavre est froid, mais ce froid, constaté au toucher, n'est qu'apparent ; le thermomètre, lui, continue à marquer une certaine température durant au moins 24 heures.

Durant quelques heures il semble qu'une certaine vitalité subsiste chez le mort, des expériences physiologiques ont démontré que, sous l'influence d'un courant électrique, les muscles du mort pouvaient se contracter et exécuter des mouvements divers.

Selon le docteur Caltier-Boissière, il y aurait cinq signes immédiats et sept signes tardifs qui permettraient de savoir si nous nous trouvons en présence d'une mort réelle. Dans la première catégorie, il place : 1° l'abolition de l'intelligence ; 2° l'absence de la sensibilité ; 3° l'abolition de la respiration ; 4° l'absence des battements du cœur ; 5° l'insensibilité de la cornée. Pour la seconde catégorie, il y a : 1° le relâchement des sphincters de la vessie et de l'anus ; 2° la rigidité ; 3° le refroidissement ; 4° les taches rouge-bleuâtre ; 5° l'aspect spécial de la face ; 6° l'absence de contraction musculaire ; 7° la putréfaction. (Voir *signes de la mort*).

Qu'est-ce que la mort ? La mort est la cessation de coordination entre les cellules d'un organisme.

Est-ce un phénomène extraordinaire ? Marc-Aurèle, dans le *Manuel du Stoïcien* écrivait : « Si on la considère en elle seule, si, par abstraction de la pensée, on la sépare des images dont nous la revêtons, on verra que la mort n'est rien qu'une opération de la nature. Or, quiconque a peur d'une opération de la nature est un faible enfant. Il y a plus : non seulement c'est là une opération de la nature, mais c'est une opération utile à la nature... Mirabeau nous a donné une définition aussi juste que consolatrice : « J'ai souvent pensé que la mort était la plus belle invention

de la nature ; mais c'est quand elle frappe nous et non pas les nôtres... » Frédéric Nietzsche, dans *La Volonté de Puissance* s'exprimait ainsi : « La défection, la décomposition, le déchet n'ont rien qui soit condamnable en soi ; ils ne sont que la conséquence nécessaire de la vie, de l'augmentation vitale. Le phénomène de décadence est aussi nécessaire que l'épanouissement et le progrès de la vie ; nous ne possédons pas le moyen de supprimer ce phénomène. Bien au contraire, la raison exige de lui laisser ses droits ».

Aussi multiples qu'elles soient, les causes de la mort peuvent cependant être classées en mort naturelle et mort accidentelle. Tantôt subite, tel est le cas des morts survenues par accidents, tantôt longue et pénible en cas de maladie. La mort s'insinue dans la vie s'en empare, se confond avec elle au point de pouvoir donner à la mort la seule vraie signification qu'elle doit avoir : la mort c'est la vie.

Mais, il n'est pas si facile de mourir, et, je ne sais si une autre pensée a inspiré à l'être humain autant de crainte. Le jour où l'être s'est mis à réfléchir sur cette idée, si naturelle pourtant, faisant d'un être animé, pensant, respirant, se mouvant, en un mot vivant à ses côtés une vie commune, un objet inerte, ce jour fut, pour lui, un jour malheureux, car il ne sut pas comprendre ce phénomène quelque peu troublant. La crainte est la grande pourvoyeuse des déifications. En présence d'une vie finie, l'être humain ne trouva d'autre consolation que l'espérance. Il imagina une croyance en un prolongement de l'existence. Il se refusa à admettre la disparition définitive, et se persuada qu'il reverrait ceux qui venaient de le quitter. Ainsi prit naissance cette foi en la vie future avec l'immortalité de l'âme et les chimères de l'enfer, du purgatoire et du paradis. Ces idées, l'être finit par les tenir pour certaines, et ce sont là les préjugés dont nous retrouvons les traces dans toutes les religions et plus particulièrement dans la religion catholique romaine.

Pour le croyant, la mort devient donc la séparation du périssable avec l'immortel, de l'âme avec le corps. Une destinée commence quand l'autre prend fin ; voici la vie éternelle et notre parution devant la divinité... Quel sera son jugement ? Prions en attendant, allumons des cierges, portons de l'argent en offrande aux saints pour qu'il nous soit beaucoup pardonné, car nous avons peut-être péché. Telles sont les grandes préoccupations des croyants à l'approche de la mort.

Ceci témoigne de la crainte qu'éprouvent ces personnes avant de comparaître en face de leur Dieu croyantes semblaient avoir de la mort une véritable frayeur. Cependant, n'est-elle pas, pour eux, la fin des maux d'ici-bas, la vie présente n'étant qu'un court passage, une infime portion de la vie éternelle. Mais il est vrai qu'un jugement les attend au terme du séjour terrestre. Paradis, enfer ; la crainte d'entrer dans celui-ci pour n'avoir pas mérité l'autre n'est pas pour les reconforter.

Dans ce cas, de deux choses l'une : ou elles ont « mal agi » durant leur court séjour sur cette terre tout en voulant se montrer bons chrétiens, c'est l'hypocrisie ; ou elles n'ont pas confiance en leur Dieu, juste et miséricordieux.

« Si j'avais la force de tenir une plume, je voudrais m'en servir pour exprimer combien il est facile et agréable de mourir », disait William Hunter... Qu'il est doux de mourir quand, vieilli, fatigué, usé par les luttes de la vie, l'on s'éteint en songeant au bonheur que l'on a pu semer dans son existence. La mort apparaît alors comme un repos bien mérité, un repos demandé ; car de même que, le soir, après la journée bien remplie, l'on éprouve le besoin de dormir, il est un âge où l'on peut sentir le besoin de se reposer pour toujours... » D'ailleurs, puisque la vie continue après nous, sachons faire place à des vies nouvelles, plus ardentes, plus enthousiastes, capables d'apporter par leur travail plus de bien-être et plus de bonheur à l'humanité. Savoir mourir quand l'heure nous y invite, c'est l'idéal vers lequel nous devons nous élever.

En effet, savoir mourir, c'est comprendre la vie. Ainsi que Platon, Marc-Aurèle, Epictète, c'est se rendre compte du but final de la vie comme le génial musicien Mozart le faisait en écrivant à son frère, le 4 avril 1787 : « Je me suis, depuis quelques années tellement familiarisé avec cette vraie, cette meilleure amie de l'homme, que son image, non seulement n'a plus rien d'effrayant pour moi, mais est même, au contraire, très calmante et très consolante... et pourtant aucun de ceux qui me connaissent ne pourra dire que je sois chagrin ou triste ».

Savoir mourir, c'est se rapprocher de ce qu'écrivait Tolstoï. « Je pense de plus en plus à la mort et toujours avec un nouveau plaisir : tout s'apaise », C'est la concevoir comme Léonard de Vinci : « Si la mort n'était pas, il n'y aurait, au monde, rien de plus misérable que l'homme ». Nous n'avons, il est vrai ni la force de caractère d'un Socrate, ni la puissance de raisonnement d'un Epictète ; nous ne pouvons envisager la mort comme Mozart, ou l'attendre comme Tolstoï, ou bien encore l'apprécier comme Léonard de Vinci, mais nous devons nous en faire une idée assez nette pour ne pas être effrayés à son approche.

Mais pourquoi devons-nous mourir ? me direz-vous. Parce que la mort est une forme nouvelle de la vie, de la marche de celle-ci elle est la conséquence naturelle et logique ; et c'est une transformation, en somme, nécessaire à l'équilibre des forces de la matière. Notre vie n'est-elle pas faite de la mort d'une foule d'êtres et tout le mouvement de la nature n'est-il pas basé sur la lutte continuelle qui se traduit si cruellement par cette pensée : Tout ne vit que par la mort. Comme l'a très bien dit Hosphile : « L'Univers se détruit lui-même pour se survivre, la vie crée la mort pour rester la vie et revivre sans fin... »

Mais les religions jusqu'à ce jour n'ont cessé d'enseigner aux peuples qu'au ciel seulement règnent l'égalité, la justice, la fraternité, en un mot la vraie vie, harmonieuse et droite. Et ce baume et ces promesses n'ont fait qu'abuser les faux « vivants », illusionnés par la perspective d'un bonheur éternel. Bonne aubaine pour les puissants !

Consolés par ce mirage, les esclaves ont accepté la détresse de leur sort,

regardé même comme une épreuve bienfaisante les souffrances de cette « vallée de misères », antichambre de la béatitude éternelle... Alfred de Vigny disait, avec raison : « La religion du Christ est une religion de désespoir, puisqu'il désespère de la vie et n'espère qu'en l'éternité ».

La science a amené les individus à méditer sur leur sort, en précisant le sens et la portée de la vie. Elle les a préparés à lutter pour l'amélioration de leur condition présente et c'est là un résultat heureux des recherches persévérantes de la pensée humaine. « Le seul effort qui compte (dit Payot dans *La Conquête du Bonheur*) est de coopérer avec les grandes forces spirituelles qui donnent à l'Univers sa signification, et quand on s'élève à cette conception de la vie, on sent qu'on ne peut pas plus cesser d'être que n'ont cessé d'être Pythagore, Socrate, Platon, Aristote et tous les grands esprits qui continuent à vivre dans toute intelligence qui s'ouvre à la vérité. Pythagore est penché sur tout enfant qui cherche combien il y a de décimètres cubes dans un mètre cube. La seule mort éternelle, c'est de n'avoir pas fait sa tâche... » Avec Lebrun Pindare, disons : « Je ne meurs pas, je sors du temps » ; avec G. Adolphe ; « À d'autres le monde ! »...

Dans l'état actuel de nos connaissances, la mort nous apparaît comme un phénomène plus fort que nos volontés, mais dont la vie même tire encore profit. Si inéluctable, d'ailleurs, qu'il nous semble aujourd'hui, cela n'implique pas que nous ne pouvons chercher à en reculer l'échéance, à assurer toujours plus, sur la mort, le triomphe de la vie. Nous nous devons seulement d'envisager la défaite avec sérénité. Quand notre rythme vital s'interrompt, que l'individu épuisé ou inapte s'efface devant de nouveaux arrivants, il importe de donner à la retraite toute sa valeur, de la rendre claire, généreuse et digne. La mort regardée en face, bien située et comprise, cesse d'être un objet de crainte et d'horreur. D'en pénétrer la signification et de reconnaître qu'elle s'accompagne aussi de bienfaits, cela ne peut que nous rendre meilleurs.

– Hem DAY

MORT

S'il fallait écrire ici une monographie proportionnée à l'importance attachée par l'humanité à la mort, l'encyclopédie tout entière n'y suffirait pas. Le rôle joué par l'idée de la mort dans la vie des peuples, comme dans la *vie* privée est formidable (voir le mot : *vie*). Pour tous, la mort, en effet, n'est pas seulement l'envers de la vie. Elle suggère, par voie d'association tout un monde d'idées et de sentiments. Philosophie, religions, morales, ethnologie, folklorisme, physiologie, médecine, poésie, art, mœurs, toutes ces disciplines, et combien d'autres encore, ont tenu à

s'occuper du problème. Peu d'hommes y sont indifférents et si quelques-uns ont pu l'envisager comme un problème bio-pathologique aussi peu émouvant que la vie elle-même, l'accepter avec une sérénité impassible et souriante il est une infinité d'êtres humains pour qui la mort reste un sujet de terreur et d'angoisse qui ne le cède à aucun autre problème.

L'intensité de cette angoisse est en raison inverse du développement culturel de l'individu et de son émotivité, celle-ci considérée, dans l'espèce, déjà comme morbide, car l'on voit des intellectuels pour qui la mort est, quoi qu'ils fassent, un objet de phobie douloureuse.

Le fait historique est que ce phénomène banal de bio-pathologie a débordé sur la vie morale et sociale beaucoup plus que d'autres problèmes tels que celui de respirer, de manger ou d'aimer. C'est que, de très bonne heure, la mort a soulevé un problème d'ordre moral, uniquement comme conséquence de la croyance à l'existence d'une Âme, substance différente du Corps.

L'homme simple que fut le primitif, objective avant de penser et d'approfondir. Les impressions de plaisir et de peine sont à la base de toutes les philosophies. La seule contemplation du Phénomène « Mort », suivi de l'anéantissement, jugé absolu, de ce qui fut l'enveloppe de l'être, laquelle enveloppe tangible donnait seule l'idée de la vie ; la disparition parfois brutale et subite de cette manifestation dénommée vie ; sa cause apparemment immédiate dans la maladie, l'infirmité, l'usure ; l'idée d'une fin vraiment *finale* dans la souffrance, tout cela était bien de nature à épouvanter. La cessation du mouvement, dans l'ignorance du mécanisme et de la cause de ce mouvement qui incarnait la vie, la rupture définitive de tout rapport intellectuel ou affectif entre ce cadavre et l'ambiance, tout cela devait suggérer fortement l'idée d'une substance immatérielle étrangère à la guenille qu'elle habitait.

Et qui sait si, parmi les phénomènes générateurs du mysticisme, du dualisme substantiel, le phénomène Mort n'a pas été le plus influent ?... Il est certain que la Religion a beaucoup exploité ce phénomène pour établir l'autorité, l'empire de ses prêtres. On connaît bien encore l'influence émouvante, irrésistible, d'un *De Profundis* et d'un *Dies Iræ* sur l'imagination humaine, même des mécréants. Ne fait-on point tout ce qu'on veut d'un être meurtri par la terreur ?

Dès l'origine, il fut naturellement impossible de nier l'immatériel. Qui pouvait animer ce cadavre, hier encore agissant et donnant, suivant le mot courant, l'expression de la vie ? Toutes les théories spiritualistes, animistes, etc., reposent sur de telles bases, dont l'importance fait illusion.

Le positif en cette matière est la conquête du savoir humain. Mais quel bloc de préjugés doit-il soulever avant de pénétrer dans les esprits et de métamorphoser l'Idée ! Allez donc dégager la pensée d'un Breton de la superstition relative à l'Âme, à la mort, à l'éternité d'un *Au-delà*, différent de l'*En-deça* ! Cette révolution

commence à peine et l'on peut à peine entrevoir les conséquences de ce bouleversement si nécessaire.

Le dualisme de la substance devait conduire à cette définition inscrite encore comme un truisme dans les livres sacrés : *la mort est la séparation de l'Âme et du Corps*, de même que la vie est un souffle divin qui anime la matière. Le *Monisme*, à l'encontre, concevra que le souffle ne soit pas séparable de son support et que la vie, de définition toute relative n'est autre chose qu'un attribut de la matière, dont l'irritabilité est le témoin et l'activité sa manifestation. L'éternité même de la matière remplit un des postulats des dualistes pour qui l'Immortalité est un dogme inattaquable.

Il y a dans la mort deux objets à exposer, à discuter : d'un côté, le néant de la dépouille dite mortelle, autrement dit la mort matérielle et, ce qu'on lui oppose : la survie de l'Âme, ce qui ramène le problème de la mort à un problème de reviviscence possible, fait important, car monistes et dualistes se posent la même question : que devient l'objet complètement ou partiellement mort, l'Âme ne mourant point, par définition ?

DE LA MORT MATÉRIELLE. – Soyons toujours objectifs et dégageons-nous de *l'a priori*, car c'est uniquement par l'observation directe, abstraction faite de toute hypothèse imprudente, qu'il est permis à l'homme de découvrir quelque embryon de vérité.

Et, tout d'abord, définissons: qu'est-ce que la mort, objectivement parlant ? C'est un changement d'état des êtres définis vivants (la mort est la cause de la cessation de la vie). La mort étant, par définition même, un état négatif, personne ne sera surpris qu'on la définisse par une négation, fait qui ne manquera point de déconcerter les imaginatifs pensant voir dans la mort quelque chose de concret, parfaitement délimité, quand il n'y a encore que relativité. Car pour savoir ce qu'est la mort, encore faudrait-il savoir ce qu'est la vie. Sur ce chapitre ni la science ni la métaphysique ne nous ont fourni aucune précision. La vie ne se définit que par certaines de ses qualités : le mouvement, l'activité physique, l'irritabilité de la matière, les échanges biochimiques, etc... L'esprit fait une synthèse de cet agrégat de propriétés et cet amalgame devient pour lui la vie. Pour d'autres, la vie est qualifiée par les échanges, la transformation, l'évolution. Elle serait l'apanage exclusif de la matière organique du protoplasme (voir ce mot), de tout ce qu'il est impossible à l'homme de créer *in vitro* ou dans son laboratoire, Seuls les règnes végétal et animal seraient capables de vie. Point capital. Car alors il faudrait dénier toute vie au minéral, à raison de son apparente inertie, nul n'ayant eu le pouvoir d'assister à la fin du végétal sous la forme de la tourbe ou de la houille. Il faudrait refuser la qualité de vivre au soleil, qui pourtant est le principe de toute vie : comment donner ce qu'on n'a point ?

Le lecteur comprendra maintenant combien complexe apparaît le problème de la mort quand celui de la vie défraie toutes les fantaisies et reste si discuté, si mal

résolu dans son essence. Tout ce que nous savons est que la vie, telle que nos faibles moyens nous la font concevoir *n'est qu'un moment dans l'immense évolution de la matière cosmique*. Qu'est la disparition d'une mouche ou d'un homme dans le cosmos ? C'est à cette humble interrogation que se réduit l'incommensurable vanité de celui qui prétend émerger du torrent indomptable des atomes.

Biologiquement, la mort n'a point de commencement ; nul ne sait davantage quand elle est accomplie. L'image de la Mort que notre œil contemple figure un paroxysme ; un état de révolte suprême, bruyant, poignant, mais qui cache ses débuts plus ou moins loin en arrière et qui s'estompe, le silence une fois fait vers un lointain sans limite. Ce paroxysme global a été précédé d'extinctions partielles ; il est l'origine, à son tour, de transformations nouvelles. Il n'est que la stupéfaction brusque de milliards de cellules infiniment petites associées coopérativement, grâce à la brutale désharmonie des règles physico-chimiques hiérarchisées dont l'équilibre avait donné jusque là l'illusion d'une personnalité sur laquelle une convention sociale avait appliqué une désignation patronymique. Tout cela se désagrège, mais pour initier un nouveau cycle. C'est une séparation de corps, un divorce dont les facteurs vont chercher fortune ailleurs.

En fait, la mort que nous contemplons avec effroi n'est que la multiplication subintrante de morts partielles qui s'échelonne la vie durant. Que de fois n'a-t-on pas dit que la vie n'est qu'une longue agonie, que le début de la vie n'est que le commencement de la mort ! Voyez cet homme parvenu au déclin de sa vie de météore – telle une nébuleuse qui surgit pendant quelques siècles à notre horizon, pour disparaître à jamais ; on la croit éteinte : elle vit intensément. Voyez cet homme au moment où, ballotté depuis toujours par les orages de la vie, il a collectionné dans son enveloppe toutes les causes possibles de désorganisation. Voyez son cerveau soumis déjà à des processus pathologiques localisés en des régions plus ou moins importantes de sa masse. Ramollies ou traumatisées par l'hémorragie, ces parties sont détruites pour jamais. Voyez son foie, ses reins, voyez son cœur dont les éléments anatomiques composants se sont épuisés, envahis par la graisse, par la sclérose : deux agents bien connus de la mort cellulaire. Et jugez l'ensemble de ce cadavre ambulante, qualifié vivant encore jusqu'au jour où les millions de petits cadavres que nous traînons en grim pant notre lent calvaire conquièrent à leur tour les imposantes unités cellulaires, spécifiquement résistantes, et préposées par une longue sélection à la régulation de la vie coloniale : centre de la circulation, centre de la respiration, le fameux nœud vital de Flourens. Alors éclate la bourrasque, l'orage qui frappe nos sens après avoir grondé depuis toujours dans l'obscurité de notre enveloppe. Et, à ce moment, il y a souvent beau jour que les éléments cellulaires dits supérieurs de notre cerveau ont cessé de fonctionner. Ce grand cadavre qu'une pompe ridicule va conduire à sa dernière demeure était mort depuis longtemps.

Notre naissance est une illusion ; notre mort en est une autre.

Ce que nous savons encore c'est que la mort dite totale sera le signal de vies

nouvelles. La désagrégation physico-chimique du corps commence instantanément. Elle se manifeste par l'entrée en lice de myriades d'infiniment petits parasites, autant de nourrissons affamés, tenus en respect jusque-là, et dont l'activité dévorante va se traduire extérieurement par les signes de la putréfaction. La faune des tombeaux, qui achève l'heureuse disparition de l'ancien être défini vivant, fait une œuvre d'assainissement lente. Car notre substance hyper toxique serait un danger social n'était le parasitisme utile qui nous pousse au tout à l'égoût pour l'éternité. Tels, autrefois, les chiens de Constantinople accomplissaient un travail de voirie en dévorant les immondices. Mettez une grenouille morte au voisinage d'une fourmilière. En quelques heures elle est réduite à ses parties calcaires et inorganiques non nuisibles, dont la dissolution plus lente sera l'œuvre du temps.

Néant tout cela ? OUI, mais en apparence, car rien ne se crée, rien ne se perd. Et ce zéro est l'aurore de vies nouvelles, dont personne ne saurait prévoir l'organisation. Et, quoi que nous fassions pour justifier notre orgueil, nous ne valons ni mieux ni pire que cette grenouille au regard de la mort.

LA MORT DE L'ÂME. – Les dualistes, aveuglés par le préjugé et convaincus par de frêles apparences, n'ont été que des observateurs superficiels, quand ils ont négligé d'approfondir les phénomènes tangibles que j'ai rappelés. Pas plus qu'ils n'ont défini la vie, ils n'ont défini l'âme et, pour faire de l'immatériel quelque chose de mystique revêtu du simple mot « Âme » qui ne dit rien, ils ont réalisé de prodigieux efforts qui reculent simplement la solution du problème. Le royaume des mots donne bien l'idée du désert. La définition qu'ils ont donnée de la mort en disant qu'elle est la *séparation de l'Âme et du Corps* ne répond à rien de positif. Car le moment présumé de la mort *totale* n'est que le spasme, la convulsion suprême de toute une colonie solidariste vivante, porteuse déjà d'innombrables nécropoles. Le dernier soupir, si poétique, le dernier battement du cœur, signal conventionnel de la mort du point de vue de l'état-civil, n'a pris d'importance malgré son irréalité de fait, qu'à raison de toutes les légendes dont l'humanité s'est complu à aggraver la vie.

L'être humain répugne à croire qu'il disparaît à tout jamais, comme un ver de terre dont il ne songe pas à concevoir la résurrection. Il ne saurait admettre, tant il se croit le nombril de l'Univers, que la désintégration de sa substance atteint du même coup ce que son ignorance gonflée de vanité lui a représenté comme son être conscient.

Il faut reconnaître que la vie sociale elle-même s'est gravement compliquée de tout ce qu'on a qualifié de *moral*, vie sentimentale, affective, esthétique etc., qui, pour la grosse majorité de citoyens alourdis par la tradition, ne saurait être de même essence que la vie organique. Il faut avouer que l'organisation sociale de la vie en commun a inventé une foule de contingences que l'on s'est cru obligé de prendre en considération pour donner des assises au groupe humain ; que, conventionnellement, on a créé une morale, une science du Devoir et surtout une

Responsabilité ; que tous ces artifices forment un bloc rigoureusement charpenté, sous forme d'un contrat très vieux que, seuls, les fous ou les aveugles qualifient d'imposture. Il faut avouer enfin que le prêtre a proclamé des devoirs conventionnels, non plus seulement vis-à-vis des autres hommes, mais vis-à-vis d'une fiction dénommée Dieu ou Être suprême, à qui nous devons tout, le mal comme le bien, mais à qui il faut rendre hommage quand même.

Il faut reconnaître qu'une telle évolution séculaire a créé une notion, disons mieux : une phobie sur laquelle les ignorants, les timorés ont apposé l'étiquette d'*Au-delà* ; que la croyance à une vie future est venue imprimer au phénomène « Mort » un caractère spécial dont il n'est pas donné à tout le monde de s'abstraire et qui, finalement, fait de la mort apparente un drame humain familial et social, au lieu de la laisser confinée parmi les phénomènes naturels, normaux, comme le début d'une trêve qui représente, pour le plus grand nombre, plutôt une délivrance qu'une souffrance. Les mortels fort nombreux pour qui la vie n'aura pas été un bienfait ne sauraient envisager la mort comme une transition.

Et c'est cependant ce qui subsistera longtemps encore dans la pensée de ceux à qui la conception étroite de l'idée de justice, a pu faire croire à la réparation, ne serait-ce que par besoin d'équilibre et d'harmonie.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire, ni de discuter les vues diverses de l'« Au-delà », suivant les religions, depuis le ciel et l'enfer chrétiens jusqu'à la métempsychose et à l'épuration progressive des âmes migratrices à travers de nouveaux corps, jusqu'au repos suprême, et éternel au sein du Bouddha. De toute cette poésie, fille de la Peur, rien ne résiste à la critique.

Mais n'ignorons point l'objection des spiritualistes à cette conception navrante de la mort sans phrase tout aussi bien de l'immatériel que du solide : les monistes détruiraient tout idéal, toute idée de compensation, partant de justice ; ils ravalent l'homme au niveau du chien. Et l'idée d'Un enterrement sans prêtre plonge la foule dans l'épouvante.

L'objection n'est point sans valeur aux yeux de ceux qui, avancés dans la carrière de la philosophie positive et réelle, capables de contempler sereinement sans crainte ni illusion, les pires événements, conservent une tendresse, une pitié pour les attardés à qui il faut une consolation. Mais à cette objection, l'on peut dénier hardiment une réelle portée, car la conception matérialiste de la mort est loin d'être sans poésie, sans idéal, sans pureté. L'idée du repos, de l'oubli n'a-t-elle pas déjà valeur d'un soulagement, celle du narcotique après la douleur ? J'engage les camarades à l'âme heureusement portée vers l'idéal à méditer longuement devant le plus émouvant édifice que je connaisse, le *monument aux morts*, de Bartholdi, au Père Lachaise. Je sais des gens qui ont bien souffert et qui en reviennent retrempés quand ils ont vu le calme, la sublime simplicité avec laquelle ces groupes de malheureux humains voient s'ouvrir devant eux la porte de l'éternel Nirvana, à deux pas de ce crématoire où leur dépouille évaporée prendra son vol vers l'infini.

Les spectacles de la nature, vue dans son ensemble, et de très haut, grâce au privilège de notre imagination, restent grandioses et magnifiques quand même l'homme se voudrait réduire au niveau de l'atome. Quoi de plus beau, de plus génial, de plus esthétique, que ce tableau de l'évolution cosmique à laquelle l'homme le plus humble peut être fier de participer. Pour les orgueilleux, la pensée peut être satisfaite de savoir qu'ils sont une partie infime du Grand Tout et que le retour au sein du cosmos, après son éphémère vie, a pour l'imagination quelque chose de prodigieusement captivant. Les créations les plus luxuriantes sont sorties de ce rêve splendide. La pensée d'être un atome constructif du grand édifice mondial ; la pensée que, demain, tout ou partie de ma substance peut constituer les éléments de la rose ou du jasmin m'ouvre des perspectives dont je jouis à volonté présentement, grâce aux ressources de la folle du logis, plus près cependant de la réalité que les billevesées des croyants. Ces vues dépasseront à coup sûr en intérêt la vision où j'aperçois mon âme en contemplation perpétuelle de Dieu, ou rôtiissant *in æternum* dans le grill-room de Satan.

La morale conventionnelle a-t-elle perdu ses droits en l'occurrence ? Le matérialiste prétendra le contraire et sa morale est juchée en des régions singulièrement plus élevées que celles où l'on voit l'idée du Devoir simplement adéquate à l'idée de sanction pénale ou de récompense. Le devoir basé sur l'intimidation ou l'intérêt manque de grandeur. Avoir peur est démoralisant. Accomplir son devoir fièrement, pour l'amour du devoir, conduit l'homme en un lieu éthéré, dont les morales de convention lui interdisent l'accès.

Or l'homme n'est qu'un chaînon dans la chaîne des êtres. Il est un moment dans l'évolution. Comme tel il est l'héritier de millions d'ascendants dont il subit fatalement l'influence. Il en souffre à certains points de vue, parce que l'évolution mal conduite, fille de l'erreur, de la vanité ou de l'égoïsme a fait de lui un pauvre esclave. L'humanité est fille de ses œuvres. Mais il en tire avantage à d'autres points de vue et c'est encore de son histoire qu'il tire tout ce qui dans sa vie présente peut être qualifié : joie, bonheur, satisfaction physique ou morale.

D'où dérive pour lui cette formidable notion de la solidarité raciale, qui cheville en lui cette autre notion que nous devons à autrui la part de mal et de bien que nous avons en partage, que, par suite, la fraction de mal et de bien qui est notre œuvre propre prépare pour nos descendants la vie future. L'humanité de demain sera notre œuvre. Or, qui est-elle cette humanité si ce n'est l'être qui sort de nous-mêmes, ainsi que ses descendants. Qui est-elle si ce n'est nous-mêmes sous d'autres apparences ?

Le mal que je m'inflige volontairement ou par insouciance, ou par méconnaissance de mes obligations de solidarité, c'est le mal de mes fils. Comme le mal que j'ai subi, c'est le mal de mes ancêtres. Mais aussi le bien que je triture de mes mains, par mon effort combiné et raisonné, c'est le bien que je rêve pour mes successeurs et dont je jouis par avance, dans une anticipation d'un au-delà qui est

mon œuvre. C'est ma part de paradis réalisée sur terre.

Quel admirable aiguillon pour le bien est une semblable conception, qui montre l'atome humain véhicule éternel des propriétés qui feront la vie et la mort de la race, de ses jouissances comme de ses misères. Et quelle supériorité caractérise l'intelligence de l'homme qui, dès la jeunesse, prend conscience d'un pareil devoir !

À la peur, aiguillon des morales artificielles se substitue l'amour, fécondant un altruisme issu, d'ailleurs, d'un égoïsme rationnel et bien compris. Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas recevoir toi-même, est un prétexte, religieux dans son origine, mais d'essence très humaine dans sa réalité. Et ce précepte n'est-il pas adéquat à l'idée de justice réparatrice ?

Mais pour concevoir la mort, comme je l'ai dépeinte, pour la confondre avec la vie et par suite pour la nier, Il ne faut pas être hypnotisé par le médiocre microbe que nous sommes, il faut envisager l'humanité elle-même, dans l'histoire successive des longues périodes qu'elle traverse, venant on ne sait d'où allant on ne sait où, mais pourtant digne dans la lutte pour l'existence, d'accéder à une somme de bien-être d'autant plus précieux que tous les vivants en auront été les artisans.

La mort n'est qu'une apparence. Car la mort est encore la vie. C'est une roue qui tourne indéfiniment. Et cette infinité est le symbole de l'éternité.

– Docteur LEGRAIN.

MORT

Le problème de la mort, tout comme celui de la vie, est un de ceux qui ont reçu le plus d'explications et d'interprétations finalistes, non seulement de la part de tous les mystiques et métaphysiciens mais encore de la part d'innombrables philosophes et même de nombreux savants. Quelques-uns de ceux-ci n'arrivent point à se débarrasser de la notion d'utilité et de raison d'être de ce qui est. Pour eux, il faut absolument que l'univers ait un sens.

D'autre part, l'homme rapportant inévitablement tout objet de connaissance à son propre fonctionnement vital, et il est tout naturel que chaque humain, chaque croyant, ou athée, ou curieux ; chaque groupe, ou clan, ou peuple, ou race se fasse de la mort un concept conforme à sa constitution particulière à son sens propre de la vie. Mais cette manière toute subjective d'envisager la mort n'exclut nullement l'examen objectif de ce phénomène considéré comme un des effets du fonctionnement universel s'exerçant sur les hommes sur les races et les diverses

civilisations.

Ce qui caractérise nettement l'univers, c'est *le mouvement*. Mouvement d'une substance inconnaissable dont les cycles évolutifs seuls nous sont connus en partie, et dont les transformations successives peuvent être considérées comme autant de naissances et autant de morts. Remarquons qu'à moins de contradiction avec le postulat de l'incrédation ou de l'absence de miracle, nous ne pouvons admettre de création ou de disparition extraordinaire de substance ou de mouvement, mais seulement des changements d'état synthétiques, déterminés par les réactions réciproques des éléments entre eux. Ce dynamisme perpétuel est incompatible avec toute stabilité, avec toute durée ou conservation définitive des équilibres formés par les groupements plus ou moins compliqués de la substance en mouvement.

Cette éternelle instabilité nous indique également qu'il n'y a aucune finalité dans l'univers puisque aucun état n'est définitif et qu'il est impossible d'assigner une borne à l'espace et au mouvement générateur du temps humain. L'infinité du temps et de l'espace est la négation même de la notion d'âme et de la notion de divinité, car il est profondément absurde d'essayer d'imaginer la suppression ou la création, par qui ou quoi que ce soit de l'espace et du temps. Ce sont là des inepties. De même la notion d'éternité détruit toute existence possible d'une âme, car ou bien cette âme a eu un commencement (et dans ce cas elle subit toutes les vicissitudes des transformations de la substance, se confond avec elle, naît et meurt comme toute forme qui commence et qui finit), ou bien elle est éternelle (et alors il faut reconnaître que de toute éternité l'âme a été une fort triste chose, puisqu'elle ignore encore le secret des mondes et n'a pas su réaliser la fraternité et l'amour). Un si maigre résultat pour une éternité d'efforts, prouve l'absurdité de l'immortalité de l'âme et démontre que sa seule réalité ne peut-être qu'une synthèse de la fonction vitale, modifiable et périssable comme elle.

L'origine de la croyance en la survivance remonte probablement aux premiers essais de compréhension et d'explications des rêves, du sommeil, des évanouissements, des morts sans lésions apparentes, etc., etc. ; explications unissant et confondant les diverses ressemblances de la vie et de la mort, sans possibilité de fixer la frontière où commence l'imagination et où finit la réalité.

Peut-on correctement parler de vie et de mort en désignant tous les phénomènes de l'univers ? Il ne le semble pas car la nécessité de distinguer les phénomènes entre eux, pour ne point les confondre, nous oblige à reconnaître les différences qui les séparent et les caractérisent. Or, le phénomène vital tel que nous le connaissons objectivement, se différencie des autres phénomènes par la propriété que possède la substance, dite vivante, de reproduire de la substance identique à la sienne dès qu'elle peut agir sur d'autres substances ; tandis que les autres combinaisons physicochimiques dans leurs réactions réciproques perdent leurs caractères particuliers, se détruisent pour former de nouvelles combinaisons.

Autrement dit, la vie est un mouvement conquérant qui se différencie de tous

les autres mouvements en ce sens qu'il persiste dans toutes ses réactions et tend à convertir à son rythme propre toute substance susceptible d'être assimilée. La *durée* la caractérise également, car, tandis que chaque réaction nouvelle efface de la matière non vivante les effets des réactions précédentes, ne laissant subsister qu'une mémoire primitive et empêchant tout souvenir complexe de se coordonner dans le temps, la matière vivante conserve les empreintes successives de ses réactions, et son rythme propre, coordonnant tous ses souvenirs, construit une sorte de recueil des événements subis dans le temps, et qui constitue la durée.

Il ne saurait donc être réellement question de vie et de mort cosmique autrement qu'en un langage figuré.

La vie, avons-nous dit, est un *système conquérant*. C'est ainsi que si les trois mille générations d'infusoires cultivés par Woodruff pendant cinq ans avaient pu se développer intégralement sans causes destructives, ni manque d'aliments, le volume de protoplasma ainsi formé aurait égalé dix mille fois celui de la terre. Mais ce système conquérant se heurte à d'autres mouvements ou à d'autres systèmes qui le limitent ou le détruit sans cesse, créant ces états transitoires, que nous apprécions relativement à notre propre durée et que nous dénommons équilibre et harmonie, ou cataclysme et chaos, selon qu'ils s'effectuent à notre échelle dynamique ou hors de notre rythme vital.

Notre compréhension, déterminée par notre durée appelle donc *harmonie* tous les mouvements qui ne détruisent point notre vie et comme celle-ci n'est possible précisément, que parce que ces mouvements l'ont créée, nous voyons que tant qu'un être est vivant, tant qu'il dure, et qu'il se meut dans un monde qui dure, il peut croire à un finalisme accordant toute chose dans l'univers. Sa mort lui ôtant toute possibilité de constater les éternels et chaotiques recommencements et la fragilité, transitoire de son moi, il vit et meurt après s'être construit un concept des choses proportionné au seul aspect de l'univers connu, ou des représentations plus ou moins exactes qu'il s'en fait.

Comme la connaissance humaine est essentiellement sensorielle et que tout mouvement trop rapide ou trop lent, tout phénomène d'une durée trop grande ou trop petite n'affecte point nos sens, nous ignorons le mécanisme intime de la substance ainsi que le mécanisme total de l'univers. Nous ne connaissons que des synthèses extrêmement compliquées et nullement les éléments analytiques les composant.

C'est ainsi que nous ne connaissons de la vie que quelques effets, qu'il nous est très difficile de dire analytiquement pourquoi elle est conservatrice et conquérante et que nous ne pouvons de même connaître réellement la mort que par ses effets : la fin de l'assimilation, la destruction du système conquérant, la désagrégation de sa substance et de tout ce qui constituait son acquis, sa mémoire, sa durée, ses réactions, etc., etc.

Il semblerait au premier abord, que la mort, ou fin d'un système conquérant, fût une chose toute naturelle puisque tout évolue dans l'univers et qu'aucun système n'y dure éternellement. C'est en abondant dans ce sens que l'on dit habituellement que la vie crée de la mort, et que la mort crée de la vie. Le tout en des cycles sans fin. Un examen plus méthodique nous montre qu'il n'en est rien, que la mort n'est nullement la conséquence de la vie et qu'elle en est même l'opposé. En effet, les systèmes conquérants sont formés de matières protoplasmiques limitées actuellement sur la terre et ils se conquièrent les uns les autres en se détruisant mutuellement ; mais il est bien évident que la première matière protoplasmique elle-même a été formée de substance non vivante et que, par conséquent, la lutte du vivant contre le vivant n'a pas toujours eu lieu. La vie n'est donc point sortie de la mort mais du non-vivant, ce qui est tout autre chose. La mort ne peut d'ailleurs en aucun cas donner de la vie. La vie vient d'un vivant et non d'un mort. Celui-ci ne donne que des matériaux à des êtres vivants issus d'un vivant et non issus d'un mort.

Il serait donc très important, de rechercher si les causes de mort sont d'ordre biologique ou d'ordre physicochimique. Dans le premier cas, les systèmes conquérants disparaîtraient par destruction mutuelle. Dans le deuxième, ils seraient détruits par le fonctionnement même de l'univers. Si la première hypothèse est exacte, l'homme peut entreprendre la lutte contre les êtres hostiles à sa durée et reculer, sinon supprimer la mort. Si la deuxième est seule vraie, tout espoir de triomphe de l'humanité sur les forces aveugles de la nature est à rejeter définitivement.

Les hypothèses sur les causes déterminant la mort sont assez nombreuses, car de tout temps l'homme a cherché à en pénétrer le secret pour prolonger sa vie mais ce n'est guère qu'avec la méthode scientifique que ces hypothèses ont pris un caractère plus positif par la multiplication des expériences et des observations.

La reproduction des êtres s'effectuant par de simples cellules formées en chaque reproducteur et transmettant, de génération en génération, ce pouvoir générateur inépuisable, il semble que l'immortalité soit par cela même, un fait évident. L'observation de la cellule libre ne nous montre point d'exemples de sénilité et de mort ; et les petits animaux unicellulaires microscopiques se reproduisant éternellement par simple division, ne paraissent point soumis aux causes destructives physicochimiques. Certes comme dans toute cellule vivante il y a déchets de fonctionnement, désassimilation, perte d'énergie, rayonnement, etc..., mais l'assimilation répare précisément tout cela, puisqu'il y a finalement augmentation de volume, puis division et pullulement.

Maupas, qui les étudia il y a une quarantaine d'années, crut, qu'à moins de conjugaisons entre eux, il y avait réellement sénilité et mort au bout de trois cents générations environ. D'autres biologistes le crurent également, mais Woodruff reprit en 1907 ces mêmes expériences, et pendant 13 ans put éviter la conjugaison et le vieillissement et obtenir 8 400 générations par simple division. Métalnikov est parvenu aux mêmes conclusions après dix ans d'expérimentation et cela était facile à prévoir puisque d'innombrables protozoaires se reproduisent ainsi naturellement sans signe de vieillissement. La seule condition à observer consiste en un renouvellement permanent du milieu où baigne l'animal. On sait, d'autre part, que Carrel est parvenu à conserver vivant, pendant plus de dix ans, et à faire proliférer divers tissus d'animaux, sous conditions de renouvellement incessant du milieu ; ce qui démontre bien l'immortalité de la cellule. Ainsi, ces animaux ne connaîtraient point la mort biologique. Pourquoi alors les animaux supérieurs, que l'on peut considérer comme des colonies de cellules, meurent-ils après un vieillissement plus ou moins tardif ?

Pour Hertwig la cause serait dans l'agglutination des cellules, obligeant celle-ci à un accroissement de dimensions au lieu de permettre la multiplication indéfinie qui est leur fonction propre. En fait, les observations embryogéniques montrent l'activité extraordinaire des premières multiplications cellulaires se ralentissant progressivement jusqu'à la formation complète du fœtus. Ce ralentissement se continue jusqu'à la naissance où le nombre des cellules paraît définitivement limité. Celles-ci augmentent alors de volume jusqu'à la fin de la croissance, puis vient, lentement, la dégénérescence et la mort. Un autre biologiste, Mainot, paraît de cet avis et pense que la différenciation cellulaire, la spécialisation, née de l'agglutination, est la cause de la sénilité et de la mort. Delage a également émis une théorie de la mort basée sur la différenciation cellulaire, dans laquelle seuls les éléments indifférenciés telles les cellules sexuelles, ne meurent point. Retterer, qui a combattu ce point de vue, a objecté que les cellules sexuelles sont hautement indifférenciées, ce qui ne leur enlève point leur caractère d'immortalité. Ceci est plus ou moins exact et Le Dantec pensait que les éléments sexuels sont, au contraire, des éléments morts réduits à un seul pôle, c'est-à-dire incapables, désormais d'assimiler et de se reproduire isolément. Il supposait que chaque cellule vitale est le siège d'un phénomène bipolaire (bisexuel) indispensable à l'assimilation et que celle-ci, jamais parfaitement réalisée entraîne une certaine modification de l'être qu'il appelait assimilation fonctionnelle. Cette fonction vitale nécessite le renouvellement constant du milieu et l'élimination des substances de désassimilation sous peine d'intoxication, de maladie, de sénilité et de mort. Cette désassimilation produit également la substance squelettique agglutinant les milliards de cellules et cette accumulation entraîne la vieillesse et la mort. La théorie de Loeb admet également l'immortalité des cellules libres et l'intoxication réciproque des cellules organisées. C'est à peu près la théorie de Delage et Retterer, aurait dû admettre que, par différenciation cellulaire, il fallait entendre une destruction graduelle de certaines propriétés vitales chez les éléments des organismes supérieurs, conservées, au contraire, par d'autres cellules et que retrouvent les cellules sexuelles en se

conjuguant.

A. Lumière émet une théorie tout aussi pessimiste. La matière vivante est de nature colloïdale (et par conséquent instable), c'est-à-dire composée de micelles, ou granules formées d'un noyau et d'un revêtement mince, en suspension dans un liquide. Ces noyaux et leurs revêtements sont de structures différentes et chargés d'électricité contraire. La disparition du revêtement entraîne un précipité des granules, la floculation et la mort. D'autres biologistes, tels que Hodge et Conklin, pensent que la vieillesse provient d'une altération des cellules, lesquelles diminuent de volume, perdent progressivement leur noyau, tandis que la pigmentation les envahit lentement et détruit leur fonctionnement.

La mort se présenterait donc ainsi, comme un phénomène physicochimique inévitable.

Metchnikoff n'est pas de cet avis. Selon lui, le vieillissement provient bien d'une intoxication, mais celle-ci n'est que la conséquence du pullulement des microbes malfaisants dans le gros intestin. Il en résulterait une sorte de dégénérescence des cellules nobles ou spécialisées : musculaires, nerveuses, viscérales, etc., plus sensibles aux poisons que les autres cellules : phagocytes et tissus conjonctifs, lesquels, plus mobiles, plus indépendants conservent leur faculté de défense beaucoup plus longtemps. En temps normal ces cellules luttent contre les microbes, réparent les plaies, reforment les, tissus, mais, dans un organisme vieilli, elles s'attaquent aux cellules nobles, les détruisent, ruinent la coordination générale et déterminent la mort. Cette guerre civile expliquerait certaines affections telles que les tumeurs, cancer, sarcome, etc., qui constituent une sorte de révolte cellulaire effectuée par des cellules extrêmement vigoureuses, soustraites aux lois coordinatrices de l'organisme. Enfin, après les travaux de Brown-Séguard, sur les sécrétions internes de certaines glandes, de nouvelles recherches ont démontré leur influence dans tout l'organisme sur la croissance, l'accélération de la maturité, l'équilibre général, le vieillissement, l'intelligence, etc. Les travaux de Steinach et de Voronoff sur la greffe des glandes sexuelles ont démontré des possibilités évidentes de rajeunissement, tandis que Jaworski, par des transfusions de sang jeune, est également parvenu, en ce sens, à des résultats intéressants.

De tous ces faits il est possible de dégager les quatre remarquables suivantes : 1° le fonctionnement de la cellule vivante est immortel en milieu renouvelé ; 2° l'agglutination des cellules limite le renouvellement du milieu, gêne le fonctionnement vital, crée l'accumulation des déchets, tandis que la spécialisation rend progressivement chaque cellule impropre à l'activité totale de la vie et au maintien du rythme initial ; 3° l'unité cellulaire ignore les longues durées par suite de ses fréquentes divisions. Il n'y a donc pas immortalité proprement dite de la cellule puisqu'il n'y a pas individualité permanente, mais incessants recommencements. L'acquisition expérimentale est donc limitée par le temps et les dimensions mêmes de la cellule et se trouve toujours réduite à elle-même sans grande possibilité d'enrichissement ; 4° l'agglomération cellulaire arrête la

multiplication, stabilise l'activité, prolonge la durée réelle de chaque cellule et favorise son accroissement expérimental. La spécialisation permet à certaines d'entre-elles d'accumuler des modifications, se coordonnant dans le temps et constituant la connaissance, le savoir.

Ici encore nous pouvons constater l'absence de finalité des choses, car, tandis que l'indépendance préserve la cellule de la mort et lui conserve une grande vitalité, elle ne lui permet aucun perfectionnement expérimental par insuffisance de durée et impossibilité de connaître d'autres expériences que la sienne. Par contre les êtres pluricellulaires acquièrent une grande connaissance par suite de leur durée et de leurs spécialisations, mais il ne peuvent profiter de cet avantage, puisqu'ils meurent et perdent cet acquis...

Certains savants encore empêtrés dans les explications finalistes et cherchant un but à cet état de choses ont pensé que la mort était avantageuse pour l'espèce. Weisman a défendu ce point de vue absurde : les espèces immortelles mais séniles auraient été éliminées dans la lutte pour la vie par les espèces mortelles, mais composées de sujets plus jeunes et plus vigoureux, plus aptes à vivre. D'où utilité bienfaisante de la mort. La vieille erreur finaliste de « l'Espèce », entité vivante, persiste encore. Elle oppose l'espèce à l'individu, celui-ci devant être sacrifié à celle-là. Comme il n'y a, en réalité, que des individus, le sacrifice à l'espèce devient un sacrifice de l'individu à l'individu. Ce qui est proprement absurde. Chaque être se sacrifiant à un autre être, c'est l'espèce tout entière qui se sacrifie au néant, puisque le dernier être est voué, tout comme le premier, à la mort. C'est l'apologie grandiose du suicide.

De nombreux philosophes ont également défendu ce concept contradictoire en chantant les louanges de l'anéantissement. Les forces aveugles de la nature ne leur demandant point leur avis leur approbation est de trop. Ce qui est se justifie de lui-même, puisqu'il est ainsi et non autrement. Pourtant il est de toute évidence que si l'immortalité des êtres supérieurs était un fait il ne pourrait y avoir sénilité, qui est un commencement de mort. La vieillesse n'existant point, nul ne pourrait célébrer la joie des éternels recommencements. Le monde serait autre, tout simplement, en vertu de ce fait bien compréhensible que pour qu'un être immortel fut viable et put durer, il faudrait absolument qu'il y eût, préalablement, les conditions nécessaires à sa réalisation. Nous retombons toujours dans cet axiome évident que, ce qui est étant le résultat du fonctionnement de l'univers, il est tout naturel de trouver réunies les conditions nécessaires pour que cela soit tel que c'est et pas autrement. La mort des êtres supérieurs est le produit du monde tel que nous le connaissons et il faut reconnaître qu'il n'est pas extraordinaire. L'immortalité ne

serait possible que dans d'autres conditions, avec d'autres équilibres biologiques.

L'immortalité est-elle possible, est-elle désirable et quelles en seraient les conséquences pour l'individu et la collectivité ?

D'après ce qui précède, le mécanisme même du fonctionnement cellulaire nous échappe, car aucun des expérimentateurs n'a pu trouver la cause intracellulaire des phénomènes auxquels il a attribué la sénilité et la mort. Nous n'avons qu'une certitude : la mort biologique, c'est-à-dire la lutte entre systèmes conquérants, n'est point inévitable et l'homme pourrait créer une certaine harmonie entre systèmes affinitaires et détruire définitivement les autres.

La mort physicochimique paraît plus rebelle. Pourtant il est un fait qui démontre que la vie est bien une transformation de l'énergie ambiante ; c'est le pouvoir minime d'énergie initiale nécessaire à une seule cellule pour en engendrer des milliards d'autres. Une telle énergie totale ne peut être empruntée qu'au milieu physicochimique et non à la cellule mère ; celle-ci ne pouvant que jouer le rôle de transformateur, de catalyseur et de coordonnateur des forces substantielles du milieu. L'organisation seule paraît responsable de la mort par stabilisation, « arrêt de développement », accumulation de déchets, difficulté de renouvellement du milieu intérieur. D'autre part, il est impossible de songer à détruire cette organisation, source de l'intelligence et de la conscience humaine. La solution future est peut-être dans la connaissance exacte du mode d'accaparement et de transformation de l'énergie ambiante par la cellule et dans la découverte des moyens propres à son utilisation pour le renouvellement indéfini de l'organisme et l'élimination des toxines mortelles.

La vie future réaliserait ainsi une nouvelle forme d'équilibre dans l'univers ; équilibre formé : 1° de la conservation des éléments utiles au double fonctionnement physiologique et psychologique ; 2° de l'élimination des éléments nuisibles au corps (toxines) et à l'intelligence (erreurs) ; 3° de l'évolution, c'est-à-dire transformation progressive du corps et du psychisme sans solution de continuité.

Ainsi se trouveraient conciliés les deux facteurs contraires de l'univers : l'évolution et la durée, ou, si l'on préfère : le mouvement et la stabilité. Rien n'est écrit d'avance. Toutes les possibilités sont dans la substance en mouvement et l'intérêt de l'homme est d'en connaître les lois pour les utiliser à son profit...

L'immortalité n'est pas impossible *a priori*. Est-elle désirable?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de rechercher sur quelle base on peut établir la légitimité d'un désir, d'une raison d'agir, d'une volonté. Autrement dit : y a-t-il une démonstration logique et rigoureuse de l'utilité ou de l'inutilité de l'existence des êtres ? Peut-on établir la nécessité de la continuation de la vie ou celle de sa disparition ?

Remarquons que la vie et la mort font partie des choses naturelles, et qu'un choix de pure raison, entre ces deux solutions, ne change rien au fonctionnement universel. Mais qu'est-ce qu'une pure raison ? Le fait même que cette question ne se pose que parce qu'on est vivant et que l'on porte un intérêt à sa résolution prouve que toute question humaine est déterminée par quelque chose de vital, d'animal, de physiologique, antérieur à la raison et la déterminant. Notre fonctionnement nous détermine à l'optimisme ou au pessimisme. C'est une question d'humeur, de compositions chimiques et de combinaisons colloïdales. Ainsi, celui qui vit et aime la vie agit par suite de son fonctionnement biologique qui le détermine à continuer de vivre. Celui qui se suicide fonctionne de telle manière qu'il accomplit un geste qui met un terme à son fonctionnement. À dire vrai, si paradoxal que cela soit, le suicidé ne se tue pas : il supprime une cause de souffrance. Il ne se rue pas consciemment contre son moi pour le détruire ; il lutte contre des représentations mentales désagréables qu'il supprime à la manière de l'ours écrasant la mouche du dormeur.

La question de préférer le néant à l'existence, ou *vice-versa*, n'a donc aucun sens puisque ce qui vit ne peut se placer dans la condition de la non-existence ; et que la non-existence n'étant rien, ne peut se comparer à l'existence qui est quelque chose. Nous comparons tout simplement deux de nos états mentaux. Dans l'un, nous nous représentons (ou croyons nous représenter) l'absence de l'inharmonie universelle par la disparition de la conscience humaine seule capable de la juger et d'en souffrir. Et dans l'autre, nous nous représentons cette souffrance comme étant un effet de notre volonté qui pouvait ne pas l'engendrer car, créer de la vie, c'est engendrer un futur mort. Tout se ramène en fin de compte à une sorte de balancement entre le plaisir que l'on a de vivre et la peine qu'on en éprouve.

Ainsi tout être sentimental peut désirer la fin de l'humanité comme conclusion d'un phénomène malfaisant et douloureux pour la conscience humaine ; mais sentimentalement, il est tout aussi possible de s'enthousiasmer pour ses dons merveilleux et de vouloir sa conservation et sa durée. D'ailleurs, le fait seul que l'on critique l'état des choses et qu'on lutte pour son amélioration indique que l'on s'intéresse à sa continuation et qu'on est partisan de créer de la vie.

Une des raisons de désirer la mort peut provenir du mauvais fonctionnement vital : pathologie, sénilité, usure, affaiblissement, etc., déterminant dans la conscience humaine l'amertume, le dégoût, la lassitude, le désintéressement de l'effort, l'amour du repos, l'attraction vers le néant. Le suicide philosophique ne se justifie que par l'imminence d'une fin inévitable que l'on veut choisir à son gré. L'immortalité certaine changerait probablement quelque chose à ce genre de détermination. L'homme sain, en pleine vitalité, en plein fonctionnement, hors des contraintes déprimantes aime donc la vie. Pourquoi alors ne désirerait-il pas l'immortalité ?

On objecte la nécessité des renouvellements et rajeunissements biologiques par l'enfance ; le pullulement des êtres ; l'utilité de faire de la place aux autres ; la malfaisance des vieux organismes cristallisés et fossilisés. Ces objections n'ont aucune valeur, puisque l'immortalité ne pourrait qu'être le résultat d'organismes éternellement jeunes, possédant la faculté d'évolution et d'assimilation intellectuelle propre à la jeunesse. De même l'immortalité n'est conciliable qu'avec une suppression presque totale des naissances ; celles-ci ne suppléant qu'aux morts accidentelles ou volontaires des immortels.

Cela étant, quelle utilité y aurait-il à remplacer ces êtres vivants en pleine conscience, par d'autres êtres à venir, n'existant pas encore, lesquels seront à leur tour remplacés par d'autres qui ne feront pas mieux que vivre et mourir comme leurs devanciers ? Est-ce que la non-existence conférerait des droits ? N'est-ce pas là le travail aveugle et incohérent de la nature qui crée et détruit sans cesse et sans but ?

N'est-il pas plus intéressant d'opposer à ces destructions perpétuelles l'action intelligente des systèmes conquérants harmonisés entre eux et conscients de leur durée ?

Rien ne dure dans l'univers. Tout se transforme. Seule la vie, conservatrice des rythmes, réalise la merveille de la durée et de la contemplation des choses ; seule elle permet et le spectacle du monde et sa compréhension.

La mort c'est le morcellement de l'expérience.

Est-ce la mort qui a enrichi l'humanité, ou est-ce l'activité vitale, l'accumulation du savoir, la conservation des efforts, la durée des connaissances transmises de générations en générations ? Le pullulement, les naissances successives, la mort permanente ont-ils rendu les humains meilleurs, plus savants, plus sages, plus fraternels ?

Chaque génération ignorant le savoir vécu des générations précédentes recommence les mêmes errements de termites bornés. L'homme parvenu à une grande connaissance des choses meurt, détruisant avec lui toute la science amassée, toute la continuité compréhensive qui donnait un sens à son expérience individuelle,

transmissible seulement après synthèse et que la mort supprime totalement.

Cette immortalité n'est point désirable avec des humains inconscients et criminels, incapables d'harmonie. La mort est ici plus bienfaisante que nuisible, mais il ne faut pas oublier que le tout se tient et que d'autres lois biologiques détermineraient, probablement, une autre psychologie.

Les méfaits de la mort individuelle se retrouvent dans la mort des sociétés. Celles-ci meurent par la trop grande différenciation des humains, leurs déformations professionnelles, leurs spécialisations, nées du développement excessif des densités humaines nécessitant de formidables organismes et de vastes organisations, le tout formant une sorte d'ossature peu modifiable, s'opposant à toute variation et amélioration. Chaque peuple, ou parti, ou caste, ou clan, trust, syndicat, corporation, groupe ou individu cristallisé, incapable de vivre seul désormais, lutte pour son propre compte, impose son rythme aux autres et détruit la coordination générale par le parasitisme et l'insouciance de l'harmonie collective.

Les déchets sociaux, sous forme de traditions, lois, traités règlements, coutumes, s'accumulent comme des toxines mortelles, détruisent l'équilibre, paralysent l'activité individuelle et acheminent les collectivités vers les désordres et la sénilité. Par contre, l'isolement excessif limite l'expérience et la transmission et conservation du savoir par le recommencement et le réapprentissage vital de chaque individu. La communication des connaissances augmente la durée humaine et l'enrichit.

L'immortalité sociale, avantageuse pour les œuvres collectives de longue durée et l'enrichissement de l'individu, ne se réalisera que par la limitation des humains, le développement de la puissance individuelle au sein de multitudes de groupements réduits et indépendants, à rythme particulier, participant volontairement, et facultativement, à des rythmes productifs de plus en plus vastes et plus généraux. Aucune sénilité n'atteindrait ces organismes évoluant indéfiniment, par la plasticité même de leur organisation, excluant toute cristallisation administrative. Cette durée bienfaisante permettrait la conservation des acquisitions utiles, tandis que les catastrophes sociales détruisent aveuglément les bonnes et les mauvaises choses comme autant de multiples morts appauvrissant infailliblement l'humanité.

La mort n'est donc qu'un fait qui s'impose à l'homme. L'approuver, c'est acquiescer à l'écrasement de l'intelligence ; c'est approuver le fonctionnement du chaos.

La vie est source de toute conscience et il est naturel de vouloir durer. Le spectateur, le curieux peut trouver de la joie à se perpétuer en ses enfants. Il peut envisager sereinement sa mort et la fin transitoire de son moi sans trouble et sans émoi, telle la fin d'un phénomène cosmique. Mais, en vrai spectateur des choses, il peut lui être agréable d'imaginer le triomphe de l'ingéniosité humaine sur le

mécanisme aveugle de l'univers.

Peut-être l'accumulation des souvenirs et des variations individuelles effacerait-elle, par des oublis progressifs, les personnalités successives des humains, détruisant ainsi leur unité dans le temps et limitant leur durée totale faite, on le sait, de tous les souvenirs. En ce cas l'immortalité effective serait une suite de morts supprimant le « moi » éternel, remplacé par des « moi » successifs, s'ignorant dans le temps comme autant d'étrangers. Le moi, synthèse perpétuellement variable des rythmes subjectifs, n'est qu'une suite de présents conscients. Il ne connaît ni passé, ni futur réels ; il les vit sous forme de présent et sa durée, ou spectacle des souvenirs, est à la fois dans l'espace et dans le temps, c'est-à-dire déterminé par l'espace cérébral et le rythme vital. La continuité du moi est une apparence ; il se transforme inévitablement. Il ne peut donc y avoir d'immortalité absolue.

D'autre part, la volonté de réalisation étant proportionnée à la durée des êtres, il est probable qu'une longévité de quelques milliers de siècles laisserait encore les humains insatisfaits, avec des désirs exigeant mille fois plus de temps pour leur satisfaction.

Toutes ces constatations nous démontrent bien qu'il n'y a aucune finalité dans le monde. Chaque instant de l'éternité est un centre, un sommet, qui ne peut être autre, puisqu'il est ainsi. Affirmer l'harmonie nécessaire de ce qui est, c'est ignorer toutes les harmonies contradictoires, infinies, successives ou simultanées contenues dans la substance éternelle. Approuver l'aspect visible de l'univers, c'est le stabiliser, l'immobiliser en soi. C'est approuver servilement le chaos. La mort fait partie de l'équilibre actuel des choses. Un autre équilibre serait créé par une autre vie, une autre longévité une autre harmonie. Cela nous démontre que l'homme est un accident de l'univers et qu'il n'en est ni la justification, ni le but. Mais l'homme est un centre de mouvement, un transformateur puissant d'énergie. Aucune finalité n'existant, il peut mépriser les adorateurs du stagnant, rejeter l'ordre des choses tel qu'il est, ne s'incliner devant aucune souffrance, aucune inharmonie. L'homme doit utiliser à son usage un univers sans finalité et sans dieux... Le monde sera ce qu'il pourra le faire, et il le fera en œuvrant, non en se résignant.

– IXIGREC

MORT (SIGNES DE LA)

Pour compléter la documentation donnée à *inhumation* et *maisons* (mortuaires), voici l'énumération de quelques signes et moyens qui permettent de reconnaître la mort avec quelque certitude et de réduire, si l'on n'a recours à la crémation, les

risques d'être enterré vivant.

L'injection de fluorescine (28 c/c), d'ammoniaque (14 c/c) – proportions variant avec la corpulence du sujet – provoque, à des degrés d'appréciation suffisants, et dans la demi-heure qui suit, une certaine coloration de la peau (jaune foncé et vert intense chez le moribond) pouvant éviter une autopsie plus ou moins opportune.

L'examen de l'œil, les manifestations de la circulation, de la respiration, de la sensibilité, même provoquées s'il le faut, par pinces spéciales, sont susceptibles de dénoncer les cas de léthargie ou de mort simplement apparente.

Le parcheminement de la peau, découpée et soulevée sur un point du corps, est aussi un moyen de contrôle. Le parcheminement des cuisses, provoqué par friction à la brosse, s'obtient facilement dans les 6 à 12 heures qui suivent l'expérience. Chez les pendus, le parcheminement du sillon de la corde est constamment observé, la dessiccation de la peau du sillon s'opère 5 à 6 heures après cessation de la vie.

La brûlure d'ammoniaque qui fait ampoule sur le vivant ne fait pas ampoule sur le cadavre.

En approchant la flamme d'une bougie, à 1 cm du doigt de la main du cadavre, une ampoule se produit et elle éclate ; sur le vivant il y a ampoule mais pas d'éclatement.

La rigidité cadavérique s'observe d'abord sur les régions déclives, deux ou trois heures après le décès : en arrière des cuisses par exemple.

Sur le cadavre, le sang veineux se transforme en sang artériel par absence d'oxygène et la putréfaction commence. Quand on déplace un cadavre, les lividités se déplacent un certain temps, c'est ainsi qu'il est permis au médecin légiste de voir si la scène a été truquée, la lividité nouvelle ne correspondant plus à la situation première du cadavre.

La chute de la température, par rapport au milieu ambiant, est aussi un signe peu négligeable ; cependant on a vu des malades atteindre 27°4 !

Après la mort, on observe, en certaines circonstances, une élévation de température au-dessus de 40° (tétanos), de 55° (crise d'alcoolisme, *délirium tremens*) ; 50° (méningite tuberculeuse) ; 50° (pachyméningite alcoolique) ; 50° (pneumonie) ; certains alcooliques ont marqué, après cessation de vie, 53° et jusqu'à 59° !

Dans certaines maladies par invasion de microbes putréfacteurs – chez les cholériques, par exemple – l'état de rigidité cesse après les 3 ou 4 heures succédant à la mort.

La rigidité est aussi de faible durée chez les affaiblis par durcissement des fibres musculaires lisses et striées qui, en cassant, font cesser l'état de rigidité. L'acidité précipite la rigidité ; la contracture de la mâchoire s'obtient dans les 3 heures, mais en position déclive ; chez les pendus même avec un bandeau, ce phénomène ne s'accomplit pas.

L'état de rigidité, contrairement à l'état de lividité qui ne dure que très peu de temps, dure de 60 à 75 heures ; dans les pays froids, la rigidité dure 5, 6 et 7 jours et jusqu'à 10 jours dans les pays de glace. On peut lutter contre la rigidité par des mouvements en flexion des bras ou en extension des membres inférieurs.

La rigidité musculaire des vésicules séminales s'accomplit pendant l'agonie ; la rigidité de l'utérus expulse le fœtus ; le sperme, chez l'homme, se loge dans l'urètre par contraction plus que par rigidité ; le cœur s'arrête en diastole, le ventricule gauche vide. Chez les épuisés, il n'est pas rare de voir l'état de rigidité (et de lividité l'accompagnant) précéder la mort ; en général, dans ce cas, l'état de rigidité s'établit instantanément avec la mort. On a vu, dans la dernière guerre, nombre de soldats tués au moment où ils accomplissaient certaines actions, rester figés dans la situation qu'ils occupaient avant d'être frappés à mort : soldats buvant à leur quart, soldats russes en prière, etc.

Hors la guerre, ces cas sont plus rares et n'existent que par plaies au crâne : suicidé restant debout devant une glace et figé dans cette attitude.

Certains criminels ont pensé faire tenir un revolver dans la main de ceux qu'ils tuaient ; l'arme, toujours mal tenue, ne peut l'être quand la mort est dû à une plaie du crâne.

L'expression de la physionomie du cadavre : terreur, angoisse, ne doit jamais être confondue avec les expressions caractéristiques du phénomène de la rigidité provoqué par les spasmes cadavériques. La rigidité, elle-même, peut donner au visage une expression d'horreur succédant à un état extatique.

– L. RIMBAULT.

MORT (CULTE DES MORTS)

Le culte des morts à été universel. Tous les peuples, à part quelques hordes humaines qui abandonnaient, sans plus y prendre garde, les cadavres des leurs, ont honoré les morts, leur ont rendu un culte fervent et, ajoutons-le, souvent intéressé.

Les rites et les cérémonies funèbres offrent une grande variété qui toujours se trouve être en relation avec l'idée que les hommes se faisaient de la vie d'outre-tombe. Aux yeux des primitifs, comme d'ailleurs aux yeux de beaucoup de nos contemporains, la mort, loin d'être la destruction de l'individu, n'est qu'un accident, un événement qui donne à l'existence un cours nouveau. La croyance en l'immortalité, d'où résultent les cultes funéraires, provient avant tout de la conception animiste du monde. L'homme primitif doue tous les objets, tous les êtres, tous les phénomènes d'intentions et de facultés analogues aux siennes. Cette tendance est encore si forte, si durable, si spontanée qu'elle se traduit toujours par des actes et des paroles inconsidérées. Nous attribuons aux choses l'intention de nous nuire ou de nous aider. Nous rudoyons l'objet qui nous blesse comme nous bénissons le soleil qui nous réchauffe ou que nous maudissons la pluie et le froid qui s'éternisent. Incapable de distinguer les phénomènes subjectifs des phénomènes objectifs, l'imaginaire du réel, le sauvage ignorant a peuplé la terre entière d'âmes et d'esprits, logeant dans chaque objet, dans chaque être, dans chaque phénomène, une entité vivante et agissante, capable de lui nuire ou de le servir. Cette croyance générale s'est trouvée considérablement renforcée par l'influence du rêve et de la vision qui ramènent devant les yeux du sauvage l'âme des êtres et des choses. L'homme voit un autre lui-même accomplir des actes extraordinaires, éprouver des joies et des peines inconnues. Il voit ses compagnons, ses amis, ses parents participer à une vie qui diffère et se rapproche à la fois de l'existence ordinaire. Il voit défiler devant ses yeux la foule des êtres et des choses qui ont une place marquée dans ses préoccupations et ses souvenirs. Les morts ne sont pas exclus de cette revue. C'est donc que les morts sont vivants, du moins par leurs âmes ; car s'ils n'existaient plus comment les verrait-on ? Certes, le genre de vie qui les anime est quelque peu différent de celui qu'ils vivaient autrefois, mais ils vivent puisque dans le rêve et l'extase on les voit agir, on les entend causer. L'infirmité intellectuelle des âges précédents ne permettait pas aux hommes de soupçonner que les perceptions du rêve n'ont pas la même réalité que celles de la veille. Aussi, pour les primitifs, le dédoublement des êtres et des choses, l'existence d'un double attaché au corps à certaines heures et capable de liberté était un fait précis, indiscutable, dont la réalité ne laissait aucun doute. De cette croyance à l'existence d'une âme immortelle ou plutôt des âmes – car les peuples qui ont doté l'homme d'une seule âme sont en nombre restreint – découlent les rites funéraires aussi variés que baroques. L'âme est, paraît-il, le moi conscient de l'individu qui recommence après la mort une nouvelle vie calquée sur l'ancienne. Elle n'a rien qui ne lui soit prêté par les vivants. Elle voit, elle entend, elle conserve toutes les facultés dont elle a perdu les conditions organiques. Elle n'est que le décalque du corps qu'elle a quitté ; elle a toutes les qualités de la matière, mais elle est immortelle.

L'homme a traversé plusieurs âges géologiques avant de s'intéresser aux morts. L'abandon a été le premier régime funéraire, mais il a dû insensiblement s'accommoder aux croyances animistes et revêtir un caractère liturgique. Déjà les hommes de l'époque moustérienne semblent avoir eu une vision de survie qui les a poussés à inhumer leurs morts selon un rite particulier. Mais ce n'est que plus tard,

beaucoup plus tard, que les hommes ont pris un soin de plus en plus précieux des morts. Quand la croyance en l'immortalité des âmes fut devenue un fait précis et que la crainte qu'inspiraient les revenants de toute nature fut assez puissante pour imposer le respect des morts. Le premier hommage que les morts ont reçu est celui de la peur. De la peur qu'inspiraient les esprits libres, séparés de leur corps, qui étaient coutumiers de tours cruels. Une fois en liberté, les mânes effrayaient les vivants, les entraînaient hors du bon chemin, les tourmentaient de toutes façons, surtout quand il s'agissait d'esprits dont les corps, pour une raison ou pour une autre, avaient été privés de sépultures ou n'avaient point reçu les honneurs funèbres. De là proviennent toutes ces légendes de vampires, de larves, de lémures, de goules, toutes plus acharnées les unes que les autres à meurtrir les humains ; de là aussi sont issus tous les procédés magiques dont usent les sorciers pour capturer les âmes errantes et pour détourner leurs colères sur les ennemis de la peuplade. (Voir *sorcellerie*)

Anciennement, la crainte des esprits était si forte que les morts ont été jetés dans les gouffres naturels : cratères, chutes d'eau, fleuves, etc., ou abandonnés dans les cavernes, dans des abris artificiels, portés au sommet des arbres où ils pourrissaient sur les branches. Certains peuples donnaient les corps d'enfants et même d'adultes à manger aux chiens ou les abandonnaient aux vautours et aux poissons. Souvent, dans ces deux derniers cas, les ossements étaient soigneusement recueillis et pieusement conservés. Rappelons à ce sujet les coutumes des Parsis de l'Inde qui placent les corps des enfants, des hommes et des femmes dans trois étages concentriques de cases superposées. Lorsque les vautours ont convenablement nettoyé les corps exposés dans « la tour du silence », ils recueillent précieusement les ossements qui sont remis à la famille du mort. Nombre de peuples ont mangé les cadavres de leurs ennemis tués à la guerre et même les corps de leurs plus proches parents. Certains avaient même soin de les tuer avant qu'ils ne soient trop vieux ou débilités par la maladie. Cette anthropophagie d'un genre spécial n'avait, à leurs yeux, rien de criminel ; au contraire, les victimes, vieillards et malades, envisageaient avec plaisir le moment où ils seraient immolés. Cette coutume n'excluait aucunement la piété filiale, le respect des survivants ; si l'on mangeait les morts c'était avant tout pour s'assimiler une part importante de leurs esprits et profiter ainsi de leur sagesse et de leurs qualités.

D'autres peuples au contraire s'ingéniaient à conserver le corps tout entier en évitant, autant que possible, la putréfaction. Le mort était le plus souvent desséché à l'air libre, les intestins ayant été préalablement enlevés. Lorsque la dessiccation était complète, la momie était installée, couchée ou assise, dans une enceinte sacrée ou dans une caverne funéraire. Ces usages se pratiquent chez un grand nombre de peuples. Les habitants de l'antique Égypte avaient poussé plus loin que les autres peuples l'art de l'embaumement et l'architecture du logis funéraire : pyramides, hypogées, mastabas. Qui ne connaît les préparations raffinées, les pratiques minutieuses, les travaux méticuleux qui avaient pour but d'assurer la conservation et la parure intégrale du mort : homme ou animal sacré. Ces peuples divers de la

Polynésie, de l'Amérique, de l'Égypte qui s'ingéniaient à conserver si précieusement les dépouilles mortelles des leurs, s'étaient arrêtés plus longuement que les autres peuples à l'idée d'une résurrection corporelle. Ils s'attachaient à garder aux âmes absentes les formes et les organes qu'elles avaient connus et de cette croyance antique procède toute la conception de la vie future. Les soins plus ou moins efficaces données à la conservation des corps ont nécessité partout l'emploi de demeures funéraires, la construction des caveaux très variés qui presque toujours ont été ornés de sculptures, de bas-reliefs, de peintures somptueuses. Pyramides d'Égypte; hypogées de la vallée du Nil, tertres artificiels de l'Amérique, tumulus recouvrant les dolmens et les chambres sépulcrales de l'âge mégalithique, tombeaux magnifiques des rois et des puissants chez les peuples ayant connu un certain degré de civilisation, autant d'indices que l'homme s'est partout préoccupé de la vie future. Autant de preuves qu'il s'est imaginé un au-delà mystérieux, image embellie de la vie terrestre, suprême refuge où l'on jouit des biens que l'on a pas connu ici-bas. Et qu'il s'est cramponné à ce songe avec d'autant plus d'énergie que c'est, au milieu des soucis et des revers quotidiens, un réconfort puissant, un opium intellectuel qui console en engourdissant. Plus tard, quand le sens moral fut né, que de nouveaux besoins de justice se créèrent, la vie future devint sanction de la morale ; chacun étant traité après sa mort selon ses œuvres. Hélas ! en rêvant aux délices de l'au-delà, les malheureux prennent patience et se laissent mieux tromper, plus facilement spolier ! Il est inutile d'ajouter que l'inhumation proprement dite, à même la terre, se retrouve dans tous les temps et dans tous les milieux. La crémation a été aussi largement répandue. Anciennement le culte du feu a dû en faire un acte religieux d'une importance spéciale, car l'incinération généralement réservée aux chefs, aux rois, aux puissants a coexisté avec d'autres modes funéraires.

Il nous reste à parler des pratiques et des cérémonies qui accompagnent tous les modes de funérailles quels qu'ils soient. L'homme est pour lui-même la mesure de toutes choses. C'est pourquoi la vie imaginaire d'outre-tombe est considérée comme la continuation de la vie réelle. Cette conception impose aux vivants le devoir de pourvoir aux besoins du mort. La vie ne se soutient que par la nourriture, il importe donc de nourrir les âmes. Aucun peuple ne manque à ce devoir ; tous sont convaincus que les mânes mangent les aliments déposés sur la tombe ou jetés dans le bûcher. Le plus grand nombre renouvellent même régulièrement le repas des morts. À la nourriture sont souvent joints des ustensiles de cuisines ; ustensiles que l'on brise pour que leurs âmes accompagnent celle des morts. Il est également utile d'immoler sur la tombe le plus grand nombre possible d'animaux comestibles puisque les âmes ont de quoi les faire cuire. Mais il ne suffit pas seulement d'assurer les morts contre la faim et la soif. Il faut aussi leur éviter le froid et la chaleur. Il faut donc les vêtir et les chausser. Les vêtements, les étoffes, les chaussures ne sont pas oubliées. Ni les peuples de l'Amérique, de la Polynésie, de la Chine, de l'Égypte, de la Grèce et de l'Europe n'ont garde de manquer à ces graves devoirs. Partant de ce principe que la vie d'outre-tombe n'est que la continuation de la vie d'ici-bas, les hommes ont de tout temps assuré aux morts le moyen de tenir leur rang dans l'autre monde. Les outils, les armes, les bijoux, les ornements d'or et

d'argent et parfois des messages destinés à d'autres défunts, voisinant avec les amulettes chargées de préserver l'âme du mort, accompagnent le cadavre dans la tombe ou sont jetés sur le bûcher. Comme la propriété mobilière, individuelle, ne consistait pas seulement dans les choses inanimées, les animaux favoris, les troupeaux, les esclaves, les épouses appartenant aux morts étaient immolés sur la tombe ou brûlés sur le bûcher et leurs âmes faisaient une suite honorable à celle du défunt, s'en allant au royaume des ombres. Sur la terre entière, pendant des siècles, les funérailles ont été l'occasion de véritables hécatombes. Les « *sutties* » de l'Inde sont assez connues pour que nous citions d'autres exemples. Heureusement que de tels usages n'étaient pas à la portée du vulgaire, car le globe eût été dépeuplé en l'honneur des morts. Ces rites compliqués et cruels, ce luxe de cérémonies sanglantes, d'hécatombes animales et humaines étaient le seul privilège des puissants et des riches. Jadis, comme aujourd'hui, l'inégalité régnait après la mort comme pendant la vie. Les petites gens ont toujours été privées de ce qui était nécessaire aux morts de condition.

Nous venons de passer brièvement en revue les divers modes de funérailles en évoquant les cérémonies qui les ont accompagnés. Aujourd'hui le culte des morts est toujours aussi puissant que par le passé. Si les funérailles modernes se marquent par plus de simplicité ; si elles ne s'entourent plus, comme jadis, de rites majestueux, de cérémonies grandioses, les hommes n'en ont pas moins conservé tout le côté commémoratif et symbolique. Actuellement quand nous attachons au char funéraire l'uniforme, l'épée, les décorations du mort, nous imitons le primitif qui place près du cadavre les armes favorites du défunt. Nous ne sacrifions plus les femmes et les esclaves du mort, mais les pleureuses à gages les remplacent. Le pain et la boisson que les peuples antiques posaient sur les tombes sont devenus le viatique chrétien ; les provisions de voyage, jadis déposées dans le cercueil, sont avantageusement remplacées par le pain eucharistique que le prêtre administre aux mourants. Et le sacrifice de la messe, offert à l'âme du mort peut être considéré comme l'équivalent des sanglantes cérémonies que célébraient les sorciers cherchant à garantir aux âmes les faveurs des divinités d'outre-tombe ! Mais ce culte du cadavre qui persiste, tenace et inutile, nous a conduit au culte des erreurs. En adorant les morts nous nous ingénions à conserver, à perpétuer leurs croyances. Nous conservons d'eux les enseignements moraux, les préjugés antiques, nous en avons les tares et les qualités. Pour peu que l'un d'eux ait été illustre, ses enseignements nous sont soigneusement conservés, même s'ils sont en contradiction avec les faits les plus positifs. La mémoire des morts, leurs faits, leurs gestes obstruent le cerveau des survivants. L'histoire ne nous cause d'ailleurs que de ceux qui ne sont plus et qui, lorsqu'ils étaient, étaient la plaie de l'humanité ! Les morts de la dernière guerre préparent la tombe de ceux qui feront la prochaine. Et il en est ainsi dans tous les domaines. Les morts nous conduisent, nous dominent. Par le legs, précieusement recueilli, de leur morale de leurs croyances, de leur foi ! Culte des antres, des morts et des vivants, des conquérants, des rois et des empereurs, des hommes et des femmes divinisés ; droit divin, théocratie, légende de conquêtes, principe d'autorité infaillibilité papale, autant d'anneaux d'une gigantesques chaîne

qui rattache les hommes civilisés aux sauvages et aux primitifs. L'explication animiste du problème funéraire a été étendue par l'homme à tous les actes des êtres qui agissent et des choses qui n'agissent pas. C'est par la mort que l'homme a commencé l'étude de la vie et il s'est donné, en même temps que des dieux, des maîtres spirituels ! Il s'est incliné en tous temps et en tous lieux devant les enseignements des morts. Ce sont eux qui ont réglementé la vie, et qui, hélas ! la réglementent encore. Quand nous nous découvrons devant un enterrement nous ne saluons pas la mémoire d'un homme, non, nous perpétons, par notre geste, la somme immense des mensonges et des erreurs que l'homme a soigneusement conservés depuis le jour où les premiers anthropoïdes humains se sont imaginés qu'ils étaient immortels.

– Ch. ALEXANDRE

MORT (CULTE DES MORTS)

Les hommages rendus aux morts sont parmi les coutumes les plus enracinées, les préjugés les plus tenaces. L'esprit d'imitation, la superstition, le souci de l'opinion, l'hypocrisie, l'intérêt et maints autres mobiles assurent aux grimaces mortuaires une vitalité que le ridicule même n'a pu réduire. La presque totalité de nos contemporains continue à s'y plier avec une docilité qui ne fait guère honneur au courage et au jugement humains. Plus encore que « l'immoralité » qui préside aux accouplements bénis et légalisés, celle qui fait cortège au trépas s'avère d'une fidélité qui ne souffre que d'infimes dérogations. Si l'amour s'affranchit parfois des autorisations rituelles, il est peu de foyers où la mort ne s'entoure d'un appareil carnavalesque. On connaît, sur le mariage, la satire mordante et colorée de Chaughî. En quelques pages vigoureuses, claires et délivrées de toute réticence, Girault et Libertad ont montré à la fois le vide, le grotesque et l'odieux du cérémonial dressé autour de la dépouille humaine...

C'est chaque jour que de telles scènes se déroulent sous nos yeux et il n'est guère de personne auprès de qui nous n'ayons à dénoncer l'emprise de gestes aussi surannés qu'ils sont faux ou absurdes. Ne manquons pas d'opposer au conventionnel funéraire quelques arguments sans répliques, arguments de bon sens, de science et de raison. On ne balaira jamais assez tôt les miasmes de toute nature qui salissent la simplicité de ce changement naturel qu'est la mort...

« *Respect aux morts !* Telle est la formule universelle clamée à l'envi par les libres-penseurs, les socialistes, voire par certains anarchistes. Formule religieuse cependant, formule spiritualiste dont se servent indistinctement les plus rouges et les plus noirs quand ils s'écrient sur la tombe du défunt: « Repose en paix ! – Emporte en ta dernière demeure... – si tu nous entends... – Je t'envoie un dernier adieu... – Sois persuadé, ô regretté Tartempion... – Écoute une dernière fois... », etc., etc.

Qu'y a-t-il de plus ridicule et de plus grossier que cette mascarade à l'occasion de la désagrégation d'un être organisé, d'un individu quelconque ? Est-ce que vous promenez en grande pompe l'enfant qui vient d'apparaître à la vie ? Il y aurait là plus de logique, il me semble, car la mort est triste et laide, tandis que de la naissance jaillissent presque toujours la beauté et la joie.

Qu'est-ce donc qu'un enterrement ?

Quelque chose d'aussi bête, d'aussi faux et immoral qu'une communion ou un mariage. La dernière pulsation vient-elle de s'accomplir qu'aussitôt les simagrées commencent. On place autour du cadavre une quantité de bougies comme si le nerf optique en histolyse pouvait encore recevoir les vibrations lumineuses ; les commères, la plupart du temps, se hâtent aussi de voiler les glaces, s'il y en a, d'étoffes noires. Tout le monde pleure ou s'y efforce ; les voix chuchotent, on marche sur la pointe des pieds ; les gens s'agenouillent ; voisins et survivants défilent devant le mort qu'ils aspergent d'une eau salée (*dénommée bénite*), et avec une branche de buis, s'il vous plaît. Sur un registre déposé à l'entrée du logis viennent écrire leur nom en signe de douleur ou de regret, ceux qui, la veille, le matin même, traitaient de *salaud* et de *mufle* celui qui vient de mourir. *Devant la mort, il faut tout pardonner*. Autre hypocrisie ; autre ânerie ; ce n'est pas devant un cadavre que doivent s'apaiser les haines, mais bien dans un instant de bon sens et de raison, quand le vivant a besoin de fraternité, de camaraderie, de solidarité.

La cérémonie continue. C'est le jour de l'ensevelissement : des parents, des amis, qui, en la circonstance, peuvent avoir un réel chagrin, reçoivent lettres, cartes, dépêches, contenant toujours le même cliché, celui qu'on nomme *condoléances*. Sur vingt, il y en a peut-être deux de sincères. Si la famille du mort éprouve une peine réelle, elle désire plutôt qu'on la laisse en paix... Il est vrai qu'elle l'a voulu, puisque, aussitôt la mort survenue, elle a envoyé de tous côtés, par douzaines ou par cent, de ces papiers bordés de noir, de ces *faire-part* dont la rédaction est, vous ne l'ignorez pas, un poème d'originalité...

Couronnes et fleurs abondent. Les héritiers ne cessent de pleurer. Évidemment, certains ont une douleur véritable, mais combien se frottent les yeux pour sauver les apparences !... La voisine a mis 50 centimes pour la couronne des *amis* ou des *locataires* qui, huit jours auparavant, criait sur chaque pailleçon : *y'n'*

crèvera donc pas celui-là ! Les parents, brouillés depuis des années viennent, au prix d'une jolie gerbe de fleurs, faire la paix *sur la tombe*. Les copains d'atelier, malgré toutes les méchancetés et les mauvais tours qu'ils ont joué au mort, se sont faits généreux d'un gros cerceau d'immortelles. Les ouvriers n'oublient jamais de faire inscrire : « Le personnel de la maison Untel à son regretté patron » qui les a exploités sa vie durant, et toujours en pareil cas le patron rend « hommage à son bon serviteur ». L'entrée du logis est drapée de noir. Celui qui, tout à l'heure, sera descendu dans le trou, fait un stage à l'entrée du couloir de sa turne, ou devant sa *propriété*, juché sur un tréteau avec réédition de cierges allumés et de buis qui fait trempette. Ce spectacle s'appelle *exposition du corps*.

Voici venir les Pompes funèbres, et c'est du comique qui vient s'ajouter à l'hypocrisie. Tout de noir habillés ; munis de bottes, d'un tricorne les pompiers funèbres conduisent le noir corbillard, plus ou moins orné selon la *classe*...

L'enterrement est-il *religieux* ? On trimbale le cadavre dans l'église ; le curé y grimace une messe plus ou moins longue, suivant le prix fait. Pour les purotins, ça ne dure pas dix minutes. Est-ce un enterrement *civil* au contraire ? On fait la même chose encore que s'il était religieux avec cette seule différence qu'on n'entre pas à l'église ni au temple. Souvent, des femmes *comme il faut*, bien que faisant partie d'un cortège *d'athées*, se signent en passant devant l'édifice du culte, pendant que des F** et des socialos suivant un enterrement religieux, font les cent pas devant le porche ou vont *sucer* un demi-setier, en attendant que le copain *ressorte*.

Au cimetière tout le monde est triste. La bière étant descendue, les cléricaux jettent de l'eau bénite dessus et les libres-penseurs une poignée de terre ou des immortelles. Parfois, la gorge obstruée de sanglots, on discourt et, jusqu'à la porte de sortie, on s'éponge les yeux copieusement. Mais à ce moment, le portail franchi, on se *reprend*. La cérémonie est terminée : on a *fait son devoir*, maintenant on peut bien chasser un moment le chagrin et la tristesse. Allons en face... Les gens *convenables*, eux, ne vont pas chez le bistrot en sortant du cimetière. Ils retournent généralement chez eux régler leurs affaires. Si cela ne va pas tout seul, huit jours plus tard, harnachés de noir, ils se retrouvent chez un magistrat...

Avez-vous bien réfléchi, vous les malheureux, les travailleurs, les humbles, à ce que vous allez faire en donnant vos pauvres économies pour ensevelir *dignement* l'être que vous aimiez par dessus tout ? Ah ! je comprends fort bien votre douleur ; mais réfléchissez : est-ce que les tentures, les couronnes, les fleurs, les voitures feront ressusciter celui qui n'est plus ? – Vanité ! Il faut qu'on lui rende un « dernier hommage » ! Mais, les petiots, mais ceux qui restent : la veuve, le vieillard, l'infirme, les hôtes de la chaumière ou de la mansarde endeuillée n'ont-ils besoin de rien ? Des couronnes, quand les mioches n'ont pas de souliers pour aller à l'école ! Des crêpes et des voiles, quand demain le pain manquera à la huche ! De l'argent au prêtre, de l'argent pour une messe, pour des voitures, pour des écussons, des draperies, quand pendant des semaines, vous allez pâtir ! Que dis-je, votre imbécilité ira même jusqu'à contracter des dettes afin d'acquérir un *terrain* où vous

planterez des fleurs que la pourriture humaine aidera à s'épanouir. Et si les lois permettaient qu'on gardât chez soi les cadavres, et que les bocaux *ad hoc* coûtassent des milliers de francs, c'est votre lit, votre dernière chemise, que vous vendriez pour pouvoir chaque jour pieusement vous agenouiller devant des *viandes en putréfaction*.

Et vous, *braves gens* dont le visage se détourne des faméliques, des *malfrais*, des *frugueuses* ; vous qui claquez la porte au nez du chemineau moulu ; vous qui jubilez du malheur d'autrui, de la faillite du voisin ; qui n'avez jamais donné un verre d'eau au vivant malheureux ; vous pour qui *communisme, solidarité*, sont de dangereuses et niaises utopies ; qui justifiez votre cruelle opulence par le *qu'ils fassent comme nous* ; vous qui n'avez jamais frémi de révolte devant des gosses en haillons, que faites-vous donc là ? – Ah ! Ah ! Vous apportez des fleurs et des couronnes, hypocrites ! C'est maintenant, devant l'organisme abattu, que vous manifestez vos sentiments, votre sympathie. Et vous, les *honnêtes gens*, les *moralistes*, qui rédigez les arrêts de *l'opinion publique* ; vous qui n'avez jamais manqué de jeter l'anathème sur les criminels et sur les voleurs ; vous pour la sécurité desquels fonctionnent les tribunaux et grincent les verrous ; vous, les *braves citoyens* qui avez besoin de *l'ordre* ; vous tous qui jamais ne sûtes ce qu'est le besoin, la misère ; pourquoi cette subite pitié devant la mort, misérables qui n'eûtes jamais le culte, le respect, la pitié pour la vie... Et vous, riches gredins et nobles catins, ventres dorés, canailles du trust et de la haute banque, vous êtes émus de compassion lorsque frôle vos équipages le cercueil d'un *jeune* derrière lequel il n'y a qu'une mère qui sanglote : *Pauvre femme !* dites-vous. Vos femelles se signent et vous abaissez vos gibus. Jésuites, triples jésuites, n'est-ce pas votre œuvre ? N'est-ce donc pas vous qui faites crever les enfants au berceau, les adolescents à l'usine ? Cette chair pourrie que vous saluez maintenant, elle est vôtre ; c'est elle que vous méprisez, que vous insultez, que vous exploitez quand elle vibre, quand elle vit : c'est la *chair à patron*.

La mort n'a besoin de culte ; c'est la vie qu'il faut exalter, fêter : c'est elle qui a besoin de fleurs, c'est pour elle qu'il faut fraterniser, se cotiser ; C'est à la veuve, aux orphelins, que doivent aller les secours, la solidarité.

Gardez, gardez vos gros sous pour l'œuvre utile, pour l'œuvre de vie, de bonté et de camaraderie et laissez les couronnes et les fleurs aller sur la *charogne des preux*. Prolétaires ne soyez pas aussi bêtes que les riches : vaniteux et insolents ; ne donnez pas vos économies à la mort, donnez-les à la vie. Que les corps aillent à la terre ou au feu. Simplement, naturellement, discrètement si le mort fut un humble, et en manifestation s'il fut un militant et si sa dépouille doit servir de prétexte à propagande. Mais pas d'insignes, pas de couronnes, pas de chapeaux, pas de fleurs, pas de deuil ; tout cela est profondément illogique et bête. Et puis c'est du culte : culte rouge au lieu de culte noir, et l'un est aussi dangereux que l'autre. Mêmes superstitions grossières.

Habillez-vous donc comme d'habitude, ne changez rien à votre mise parce que quelqu'un est mort, et si le défunt était un être aimé et chéri, que le deuil soit dans votre cœur, dans votre pensée, et non pas dans vos habits. Avez-vous réfléchi à tout ce qu'il y a de ridicule et de faux dans le port du noir de circonstance ?

Les sensations pénibles éprouvées devant la mort sont choses physiologiques et très compréhensibles ; tout être normalement constitué ne saurait s'y soustraire. Mais la douleur n'a rien à voir avec les simagrées du culte, avec le deuil, les fleurs, les couronnes, les panaches, les étoffes écussonnées, et les chevaux caparaçonnés qui pissent et excrément insolemment devant le défunt...

Ne vous agenouillez plus devant les sépultures, camarades, mais penchez-vous sur les berceaux ; les richesses des tombeaux sont une insulte à la vie. Que vos joies compensent vos tristesses ; la mort ne doit pas bannir l'amour de votre cœur. Vivez, vivez fortement, puissamment ; en guerre, en lutte continue avec la souffrance, la douleur et la misère. Les hommes ont bien d'autres choses à accomplir, à chercher et à connaître que d'aller s'incliner devant les pierres sépulcrales. N'y a-t-il donc pas des douleurs à diminuer ; des peines à supprimer ; des misères à faire disparaître, des fléaux à combattre ; des maux à terrasser ; des erreurs à détruire ; des haines à calmer ?

Vous aimiez ceux qui ne sont plus ? Eh bien quel plus bel hommage à rendre à leur mémoire, s'ils furent des êtres utiles, bons, intelligents et justes, que de prolonger leur vie, leur action, leur puissance, leur savoir, dans le temps et dans l'humanité. Si le défunt était poète, invoquez sa muse et chantez par le monde ses rêves et ses espoirs ; si votre ami d'idéal bâtissait une Icarie, d'amour et de fraternité, répandez au sein des foules, anxieuses de libération, sa généreuse utopie ; si le camarade était un agitateur, un tribun, clamez son verbe d'espérance au-dessus des bassesses contemporaines ; s'il était un écrivain, un sociologue, un historien, un penseur, proclamez ses vérités, répandez ses idées, ses conceptions, prolongez son œuvre en semant ses écrits à profusion ; le plus beau piédestal c'est le livre ; s'il était un savant, révélez ses découvertes, perfectionnez, multipliez ses inventions afin qu'elles contribuent au bonheur universel. Oui, intensifiez l'œuvre, élevez la pensée, bâtissez une Cité d'ultime amour et de féconde amitié, où les morts n'auront de postérité et de gloire que dans le souvenir de leurs actions fraternelles et bonnes et où la vie sera devenue large et belle pour tous les humains. » – (E. Girault.)

Par quelle aberration les peuples ont-ils depuis des millénaires placé les morts au premier plan, prodigué pour les ruines funèbres la matière dont manquaient les vivants, tourné l'art vers les tombeaux ? Terreur des au-delà

d'ignorance dont les humains apeurés jalonnaient de présents le chemin redouté. Dévoiement voulu des religions de renoncement exaltant la mort pour juguler la vie. Règne de toutes les forces assez astucieuses pour s'adjoindre le concours des ténèbres, de la routine et de la peur...

Rendre un culte à la mort, à l'être mort !

« Le mort n'est pas seulement un germe de corruption par suite de la désagrégation chimique de son corps, empoisonnant l'atmosphère. Il l'est davantage par la consécration du passé, l'immobilisation de l'idée à un stade de l'évolution. Vivant, sa pensée aurait évolué, aurait été plus avant. Mort, elle se cristallise. Or, c'est ce moment précis que les vivants choisissent pour l'admirer, pour le sanctifier, pour le déifier.

Les morts nous dirigent ; les morts nous commandent, les morts prennent la place des vivants... Toutes nos fêtes, toutes nos glorifications sont des anniversaires de morts et de massacres. On fête la Toussaint pour glorifier les saints de l'Église ; la fête des trépassés pour n'oublier aucun mort. Les morts s'en vont à l'Olympe ou au Paradis, à la droite de Jupiter ou de Dieu. Ils emplissent l'espace « immatériel » et ils encombrant l'espace « matériel » par leurs cortèges, leurs expositions et leurs cimetières. Si la nature ne se chargeait pas elle-même de désassimiler leurs corps et de disperser leurs cendres, les vivants ne sauraient maintenant où placer les pieds dans la vaste nécropole que serait la terre.

La mémoire des morts, de leurs faits et gestes, obstrue le cerveau des enfants. On ne leur parle que des morts, on ne doit leur parler que de cela. On les fait vivre dans le domaine de l'irréel et du passé. Il ne faut pas qu'ils sachent rien du présent. Les enfants savent la date de la mort de Madame Frédégonde, mais ignorent la moindre des notions d'hygiène, Telles jeunes filles de quinze ans savent qu'en Espagne, une madame Isabelle resta pendant tout un long siège avec la même chemise, mais sont étrangement bouleversées lorsque viennent leurs menstrues... Telles femmes qui pourraient réciter la chronologie des rois de France sur le bout des doigts ne savent pas quels soins donner à l'enfant qui jette son premier cri de vie... Alors qu'on laisse la jeune fille près de celui qui meurt, qui agonise, on l'écarte avec un très grand soin de celle dont le ventre va s'ouvrir à la vie.

Les morts obstruent les villes, les rues, les places. On les rencontre en marbre, en pierre, en bronze ; telle inscription nous dit leur naissance et telle plaque nous indique leur demeure. Les places portent leurs titres ou celui de leurs exploits.

Dans la vie économique, ce sont encore les morts qui tracent la vie de chacun. L'un voit sa vie toute obscurcie du « crime » de son père ; l'autre est tout auréolé de gloire par le génie, l'audace de ses aïeux. Tel naît un rustre avec l'esprit le plus distingué ; tel naît un noble avec l'esprit le plus grossier. On n'est rien par soi, on est tout par ses ascendants...

Des nuées d'ouvriers, d'ouvrières, emploient leurs aptitudes, leur énergie à entretenir le culte des morts. Des hommes creusent le sol, taillent la pierre et le marbre, forgent des grilles, préparent à eux tous un habitat pour qui n'est plus. Des femmes tissent le linceul, font des fleurs artificielles, préparent les couronnes, façonnent les bouquets pour orner la maison où se reposera l'amas en décomposition de l'humain qui vient de finir... Pour entretenir le culte des morts, la somme d'efforts, la somme de matière que dépense l'humanité est inconcevable. Si l'on employait toutes ces forces à recevoir les enfants, on en préserverait de la maladie et de la mort des milliers et des milliers.

Ne voyons-nous pas, au centre des villes, de grands espaces que les vivants entretiennent pieusement : ce sont les cimetières, les jardins des morts. Les vivants se plaisent à enfouir, tout près des berceaux de leurs enfants, des amas de chair en décomposition, les éléments de toutes les maladies, le champ de culture de toutes les infections. Ils consacrent de grands espaces plantés d'arbres magnifiques, pour y déposer un corps typhoïdique, pestilentiel, charbonneux, à un ou deux mètres de profondeur ; et les virus infectieux, au bout de quelques jours, se baladent par la ville, cherchant d'autres victimes. Les hommes qui n'ont aucun respect pour leur organisme vivant, qu'ils épuisent, qu'ils empoisonnent, qu'ils risquent, prennent tout à coup des mesures comiques pour leur dépouilles mortelles alors qu'il faudrait s'en débarrasser au plus vite, la mettre sous la forme la moins encombrante et la plus utilisable. Au lieu de se hâter de faire disparaître ces foyers de corruption, d'employer toute la vélocité et toute l'hygiène possible à détruire ces centres mauvais dont la conservation et l'entretien ne peuvent que porter la mort autour de soi, on truque pour les conserver le plus longtemps qu'il se peut, on promène ces tas de chair en wagons spéciaux, en corbillards, par les routes et par les rues.

Sur leur passage, les hommes se découvrent. » Eux qui tout à l'heure foulaient aux pieds un estropié vivant, passaient, indifférents ou railleurs, devant la souffrance, se sentent soudain de l'émotion devant ces restes insensibles. Ils respectent *la mort* ! Le riche salut sa victime qui s'en va, le pauvre se découvre devant le meurtrier des siens qu'emporte le convoi. Mensonges et duperies d'union sacrée : « Tel qui suit respectueusement un corbillard, s'acharnait la veille à affamer le défunt, tel autre se lamente derrière un cadavre, qui n'a rien fait pour lui venir en aide, alors qu'il était peut-être encore temps de lui sauver la vie. Chaque jour la société capitaliste sème la mort, par sa mauvaise organisation, par la misère qu'elle crée, par le manque d'hygiène, les privations et l'ignorance dont souffrent les individus. En soutenant une telle société, les hommes sont donc la cause de leur propre souffrance et au lieu de gémir devant le *destin*, ils feraient mieux, de travailler à améliorer les conditions d'existence, pour laisser à la vie humaine son maximum de développement et d'intensité. » (A. Libertad)

Trop de siècles ont été empoisonnés par la mort, terrifiés par son attente subjugués par ses rites. Que les hommes cessent, devant le phénomène enfin situé dans l'activité universelle, des *momeries* sottement répétées. Qu'ils débarrassent la

mort de son théâtre, de tout ce qu'elle ébranle d'apparat, de pensées et de propos mensongers, de gestes lâches et vains, odieux ou pitoyables. Qu'elle ne prenne, devant leurs yeux dessillés, que la part d'attention et de soins, minimes, qu'elle exige. Arrière les sépulcres et les humains agenouillés sur eux en travesti. Hommes, reprenez des mains des nécrophages, les luminaires voilés. Offrez toute à la vie leur flamme délivrée. Et que les énergies, résolument – rythmées par des vivats, non des sanglots contraints – se tournent vers ses œuvres, jusque-là honteusement délaissées !

– L.

MORT (PEINE DE)

Personne en Occident, et ceci permet de mesurer la sottise humaine ne s'est élevé ni dans l'antiquité, ni au moyen-âge, soit contre la peine de mort et les nombreuses applications qu'en faisaient les législateurs, soit plus simplement contre les supplices abominables dont on accompagnait certaines exécutions. Les lois de Moïse consacrent la peine de mort et même la prodiguent. Sans doute l'Évangile ordonne de rendre le bien pour le mal ; mais les Pères et Docteurs de l'Église ont légitimé cette peine au moins par leur silence ; de plus, papes et princes chrétiens du moyen-âge, l'ont appliquée sans retenue, en y joignant des rigueurs dont le seul souvenir provoque l'épouvante. C'est à partir du XVIème siècle que des protestations s'élèvent contre le nombre et la cruauté des supplices. Dans son *Utopie*, Thomas Morus montre qu'il est injuste de réprimer le vol par la même peine que l'assassinat ; pour Jean de Wier, les sorciers sont des malades qu'il faut guérir et non brûler. Mais Jean Bodin réfuta ce dernier dans un livre, la *Démonomanie*, que les contemporains couvrirent d'éloges, que tous jugent insensé aujourd'hui. Augustin Nicolas, un magistrat, protesta au XVIIème siècle contre la torture ; Beccaria, au XVIIIème siècle, attaqua le principe même de la peine de mort. Ni Montesquieu, ni Voltaire, ni Rousseau ne se laissèrent convaincre. « Tout malfaiteur, écrivait Rousseau dans le *Contrat Social*, attaquant le droit social, devient par ses forfaits rebelle et traître à la patrie ; il cesse d'en être membre en violant ses lois, et même il lui fait la guerre... Il doit en être retranché par l'exil comme infracteur du pacte, ou par la mort comme ennemi public ; car un tel ennemi n'est pas une personne morale, c'est un homicide, et c'est alors que le droit de guerre est de tuer le vaincu. » Montesquieu réservait la peine de mort aux assassins : « Un citoyen, lit-on dans l'*Esprit des Lois*, mérite la mort lorsqu'il a ôté la vie ou qu'il a entrepris de l'ôter. Cette peine de mort est comme le remède de la société malade. » Pourtant l'idée de Beccaria rencontra des sympathies ; et le duc de Toscane, Léopold Ier, abolit la peine capitale dans ses états.

Pendant la Révolution française, Lepelletier-Saint-Fargeau proposa, au nom du comité de législation, de la supprimer en matière civile. Mais il la maintenait en matière politique : « Le citoyen, affirmait-il, qui aura été déclaré rebelle par un décret du Corps Législatif, ce citoyen doit cesser de vivre, moins pour expier son crime que pour la sûreté de l'État ». La peine de mort, même en matière civile, fut d'ailleurs maintenue, à la presque unanimité des membres de l'Assemblée Constituante. Robespierre, à cette époque, était pour la mansuétude : « Aux yeux de la vérité et de la justice, affirmait-il, ces scènes de mort que la société ordonne avec tant d'appareil ne sont autre chose que de lâches assassinats, que des crimes solennels commis, non par des individus, mais par des nations entières, avec des formes légales. » Après la Terreur et la réaction du 9 thermidor, la Convention décréta, le 14 brumaire, an IV, que « la peine de mort serait abolie dans toute l'étendue de la République française », mais seulement à partir du jour où l'on proclamerait la paix générale. Elle reprenait là un projet que Condorcet avait déposé le lendemain de l'exécution de Louis XVI. Le Code pénal de 1810 prodigua la peine de mort, même lorsque la vie des personnes n'avait couru aucun risque ; elle s'appliquait dans vingt-deux cas, auxquels on ajouta plus tard le sacrilège, avec ce monstrueux commentaire du grand chrétien de Bonald : « Renvoyons le coupable devant son juge naturel ». Dans une brochure parue en 1822, Guizot s'éleva contre la peine de mort en matière politique ; Lafayette, de Tracy, Déranger, Charles Lucas, Rossi demandèrent qu'on la supprime aussi en matière civile. Victor Hugo, Lamartine écrivirent plus tard d'émouvants plaidoyers en faveur des condamnés à mort ; et par ailleurs, les travaux des criminalistes établirent que, chez bien des coupables, la responsabilité était fort limitée, sinon nulle. On sait le retentissement obtenu par les écrits de Lombroso.

À la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, un mouvement très net se dessina contre la peine de mort ; il aboutit à sa suppression dans plusieurs pays, en Italie par exemple et dans de nombreux cantons suisses. Mais le principe d'autorité a relevé la tête depuis ; glorifié comme une action méritoire pendant les années de guerre, l'homicide légal ne choque plus l'opinion contemporaine. Un Gustave Le Bon, un Maxwel, etc., l'ont d'ailleurs légitimé au nom d'une pseudo-science, qui s'applique uniquement à justifier les vieux abus. Et naturellement, elle obtient la sympathie de tous les partisans d'un pouvoir fort, de tous ceux qui sacrifient par principe l'individu à l'État. Pourtant, du point de vue philosophique, nul penseur n'est jamais parvenu à établir le bien-fondé de la peine de mort. Ce problème se rattache à un autre plus vaste, celui du droit de punir (voir ce mot). Dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, Joseph de Maistre a résumé la doctrine et les arguments de Tertullien, de Saint-Augustin et de l'ensemble des théologiens catholiques. Afin d'étayer le pouvoir absolu des rois et les privilèges de la noblesse, il invoque la Providence divine. Toute faute appelle une expiation même en ce monde ; et Dieu, pour satisfaire son implacable vengeance, exige que princes et juges répandent le sang à profusion. Échafauds, instruments de torture, fureurs de la guerre, bûchers de l'Inquisition sont particulièrement chers au tout-puissant, car ils couvrent la terre d'hécatombes humaines et s'avèrent les meilleurs auxiliaires de la mort. Une telle

doctrine ne peut supporter un instant la critique ; elle apparaît comme une dangereuse extravagance à tout esprit sensé. Ses bases métaphysiques et religieuses sont réduites en poussière, depuis longtemps ; ses monstrueuses conclusions ne charment, aujourd'hui, que des patriotes professionnels ou d'ignares militaires.

Non moins fragile s'avère la thèse de Cousin qui ramène le droit de punir à la rétribution du mal par le mal. « C'est un fait incontestable, écrit-il, qu'à la suite de tout acte injuste l'homme pense et ne peut pas ne pas penser qu'il a démérité, c'est-à-dire mérité une punition. Dans l'intelligence, à l'idée d'injustice correspond celle de peine, et quand l'injustice a lieu dans la sphère sociale, la punition méritée doit être infligée par la société. La société ne le peut que parce qu'elle le doit. Le droit ici n'a d'autre source que le devoir, le devoir le plus étroit, le plus évident et le plus sacré, sans quoi ce prétendu droit ne serait que celui de la force, c'est-à-dire une atroce injustice quand même elle tournerait au profit moral de qui la subit, et en un spectacle salubre pour le peuple. » Cousin agite de vieux pantins qu'il croit sacrés : la conscience morale, le droit, le devoir. Ils sont actuellement descendus de leur piédestal : la conscience morale n'est qu'un reflet du milieu social ; le droit n'a pas besoin de sanction légale ; le devoir n'est qu'une forme sécularisée de l'antique volonté divine. Seuls les naïfs ou les amateurs de pathos métaphysique sont encore séduits par ce verbalisme sonore. Pas besoin, d'ailleurs, de réfuter une telle doctrine, car elle s'appuie uniquement sur des phrases éloquentes et n'invoque aucun argument sérieux.

C'est sur l'intérêt social que l'on fonde de préférence le droit de punir, à notre époque. Avec des variantes, Hobbes, Machiavel, Bentham et bien d'autres ont défendu cette conception. Dès lors nul besoin de faire intervenir la responsabilité individuelle « Sous peine de périr, écrit Gustave Le Bon, une société doit se défendre et n'a pas à se préoccuper de subtilités métaphysiques. Très certainement, ce n'est pas la faute de l'apache assassin s'il possède une mentalité d'apache au lieu de celle de Pasteur. Cependant l'apache et Pasteur jouissent d'une considération fort différente. Le mouton, lui non plus, n'est pas responsable de sa qualité de mouton et cependant elle le condamne fatalement à se voir dépouiller de ses côtelettes par le boucher. » Bien des médecins aliénistes professent des idées semblables. « Peu importe, déclarent-ils, que le criminel ait agi avec conscience ou avec inconscience : il est également dangereux dans un cas comme dans l'autre et il doit être chassé de la société pour laquelle il est un danger. Nul ne doit échapper à la responsabilité sociale (voir ce mot). Elle est et doit rester un fait inattaquable, un fait sacré. Sans la responsabilité sociale, aucune civilisation n'est possible. » À propos de Soleilland, Faguet écrivait aussi : « Soleilland est-il coupable moralement ? Pas du tout, pas plus qu'un chien, tant il est évident qu'il est une brute... Il n'est pas coupable, seulement il est furieusement dangereux. Pour faire ce qu'a fait Soleilland, il faut une moelle épinière tout à fait particulière. Mais c'est justement parce qu'il a une moelle épinière tout à fait particulière qu'il convient de la lui couper... Pour moi, la peine de mort est une question d'opportunité. Elle sert : 1° à supprimer la bête féroce qui est un danger permanent ; 2° à terroriser les autres bêtes féroces. Je suis

pour la répression très sévère des criminels et tout particulièrement des criminels malades parce que ce sont les plus dangereux. » Ces déclarations brutales ont le mérite de la franchise ; avec elles disparaissent les appels à la justice, au bien, à la vertu (voir ces mots) dont les juristes chrétiens ont si longtemps abusé. Mais le droit de punir n'est alors qu'une question de force ; les prétentions de la morale traditionnelle croulent lamentablement. Se laisser prendre par manque d'adresse ou d'énergie, voilà l'unique reproche qu'un criminel puisse encourir. Sacrifier un innocent devient légitime si sa mort peut-être utile à la collectivité. On doit admettre la formule que l'Évangile reproche aux prêtres juifs : « Il vaut mieux qu'un seul homme périsse que tout un peuple ». En réalité, il n'existe plus ni coupable, ni innocent ; le condamné que la société livre au bourreau est sacrifié à l'intérêt public au même titre que le soldat qui meurt sur le champ de bataille. C'est vrai pour d'autres motifs que nous ne développerons pas ici ; mais quel sursaut d'indignation, chez les partisans de la peine de mort, lorsqu'on s'avise d'opérer cette assimilation. Quant à l'effet salubre obtenu par les exécutions capitales, à la crainte qu'elles inspirent aux criminels endurcis, les penseurs impartiaux n'y peuvent croire présentement. Histoire et statistique démontrent le contraire. « C'est un mauvais quart d'heure à passer », disait sans s'émouvoir le fameux Cartouche, parlant de son prochain supplice ; d'ordinaire les assassins se recrutent parmi ceux qui affectionnent les spectacles sanglants donnés par la guillotine ; et si l'on a supprimé la publicité des exécutions, c'est qu'elles surexcitaient les pires instincts des spectateurs. Tous les sophismes d'un Le Bon se brisent contre ce faits indéniables.

Aussi ceux que n'aveuglent pas les passions politiques fondent-ils volontiers le droit de punir sur le droit de légitime défense. « La nature, dit Locke, a mis chacun en droit de punir les violations de ses droits. Ceux qui les violent doivent pourtant être punis seulement dans une mesure qui puisse empêcher qu'on ne les viole de nouveau. Les lois de la nature, ainsi que toutes les autres lois qui regardent les hommes en ce monde, seraient entièrement inutiles si personne, dans l'état de nature, n'avait le pouvoir de les faire exécuter, de protéger et de conserver l'innocent et de réprimer ceux qui lui font tort. » Ce droit de légitime défense, les individus l'auraient dit-on, cédé à la collectivité, pour être exercé par les pouvoirs qui la représentent. Mais remarquons d'abord que le droit de légitime défense est épuisé lorsqu'on a mis son ennemi hors d'état de nuire ; dès que l'attaque cesse, il disparaît. Loin d'être justifiée, la peine de mort se trouve condamnée puisque d'autres moyens existent d'empêcher l'assassin de nuire. En effet, la société ne commence son œuvre de prétendue justice que lorsqu'un coupable est désarmé, couvert de chaînes. Tuer un agresseur qui en veut à votre vie, chacun le peut, pris individuellement, s'il ne dispose d'un autre moyen de défense ; c'est la force repoussée par la force. Les tribunaux, eux, ne frappent que des ennemis désarmés ; ils ne s'opposent pas à l'accomplissement d'un mal imminent, comme l'individu en état de légitime défense ; ils punissent un mal irréparable. Preuve qu'ils veulent faire œuvre d'intimidation seulement, et qu'ils s'appuient, non sur le droit de légitime défense, mais sur la doctrine de l'intérêt que nous avons critiqué plus haut.

Dira-t-on que la société, disposant d'une existence réelle, distincte de celle des individus qui la composent, exerce le droit de conservation départi à toute personne morale ? D'abord la peine de mort resterait parfaitement injustifiée, la collectivité pouvant toujours maîtriser son agresseur sans l'assassiner et sans concevoir de crainte pour sa propre vie. Il s'agirait uniquement d'une question de force ; et c'est une mince victoire pour un être collectif de parvenir à écraser des individus isolés. Prêter une existence personnelle à la société, comme le font Izoulet et de nombreux disciples de Durkheim, c'est de plus oublier qu'elle n'existe que grâce aux individus ; c'est confondre le réel avec l'abstraction. Ajoutons qu'il est profondément injuste de réclamer à quelqu'un plus qu'on ne lui prêta ; la société impuissante à donner la vie n'a droit de la réclamer à quiconque, en aucun cas. Ainsi se trouve condamnée radicalement la peine de mort, sans que nous ayons même eu besoin de rappeler les innombrables erreurs judiciaires – argument si puissant déjà, à lui seul – dont se rendent coupables les tribunaux.

– L. BARBEDETTE.

[Accueil](#)

MORTALITÉ

(Voir *population*, et aussi les mots *longévité*, *malthusianisme*, *naissance*, *natalité*, *prophylaxie*, etc.).

[Accueil](#)

MORTIFICATION

(Voir *macération*, *jeûne*, etc.).

[Accueil](#)

MOSAÏSME

(Voir *israélite*, *judaïsme*, *judéo-christianisme*, etc.).

[Accueil](#)

MOT. (Voir *idée, intelligence, grammaire, pensée*, etc.).

Accueil

MOUVEMENT n. m. (rad. mouvoir, du latin *movere*)

Dans l'étude scientifique des mouvements, il est aujourd'hui indispensable de distinguer, au moins pour la commodité des recherches, ceux qui répondent aux faits visibles et s'avèrent d'une lenteur relative et ceux dont les vitesses très grandes concernent des phénomènes placés en-deçà de l'expérience sensible ordinaire. Notre mécanique classique étudie les premiers, ceux qui rentrent ou à peu près dans l'échelle de nos observations quotidiennes, qui répondent à nos perceptions coutumières ou ne s'en éloignent pas trop. Mais elle n'est vraie que dans une certaine limite et, de l'univers, ne saisit que la surface, l'enveloppe, directement accessible à des sens d'une portée restreinte.

Du mouvement absolu il ne saurait être question ; une pareille idée s'avère contradictoire puisque tout mouvement est inséparable d'un système de comparaison et que sa notion implique celle de repère. Fonction de l'espace, que l'on se représente sous la forme d'une trajectoire indéfiniment prolongée et géométriquement analysable, le mouvement est aussi fonction du temps, car les points de cette trajectoire n'apparaissent pas coexistants mais successifs. Aussi, la vitesse dépend-elle du rapport entre la portion d'espace parcouru et le temps que le mobile a mis pour le parcourir. Unité de longueur et unité de temps doivent être déterminées au préalable, pour que la cinématique opère la mesure du mouvement. Et, si le choix de l'unité de longueur, le mètre présentement, ne soulève que des difficultés facilement résolues, il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de trouver l'unité de mesure du temps. Impossible de la découvrir en nous-mêmes, car l'appréciation subjective de la durée varie d'individu à individu ; alors qu'elle paraît courte à certains, d'autres l'estiment interminable. Souffrance, ennui, attente l'allongent, mais elle devient brève lorsqu'elle est remplie d'événements agréables ou intéressants ; aussi, chez le même homme, jours, mois, années laissent-ils une impression très variable selon les circonstances et les préoccupations du moment. Dans le rêve, dans la rêverie, l'appréciation de la durée devient d'une inexactitude incroyable. Mais, en vertu de l'universelle causalité, l'esprit a pensé que les mêmes événements astronomiques, physiques, mécaniques, etc., devaient, dans des conditions semblables, mettre un même temps à s'accomplir. Une clepsydre, un sablier pour se vider, l'aiguille d'une horloge pour faire le tour du cadran, la terre pour accomplir sa révolution autour du soleil exigent un temps toujours identique. D'où l'idée d'obtenir, par leur moyen, une appréciation objective de la durée, qui rende possible la coordination des efforts humains. D'ailleurs on constate qu'à des époques différentes, les mêmes rapports subsistent entre des phénomènes simultanés

; ainsi coïncident invariablement un nombre fixe d'oscillations du pendule avec tel ou tel déplacement de la lune, de la terre, du soleil. En divisant d'une manière régulière l'espace que parcourt un mobile, astre ou aiguille, il devient donc possible d'avoir une représentation figurative du temps qui se prête aisément au calcul. Et dès lors, pour l'étude du mouvement, il importera de trouver des repères capables, si possible, de servir pour tous les mouvements de l'univers. Un trièdre, avec le soleil pour centre et trois directions partant de là vers des étoiles données, constitue le meilleur mode de repérage ; car l'énormité des distances rend les erreurs de calcul généralement négligeables et garantit, d'une façon pratiquement suffisante, la fixité des directions. Dans la détermination du mouvement, il importe d'éliminer le point de vue subjectif et de choisir des repères relativement fixes et indépendants de nous. Arbres et maisons paraissent se déplacer, lorsqu'on les voit d'un wagon en marche. Mais, si je choisis pour repères des rectangles invariablement liés au sol, le plancher et deux murs verticaux d'une salle par exemple, la position d'un objet sera connue lorsque j'aurai précisé sa distance à chacun des trois plans.

Les mouvements que la cinématique mesure, la dynamique s'efforce de les expliquer. Idées de masse et de force prennent alors une importance de premier ordre ; elles commandent toutes les déductions de la mécanique rationnelle. C'est à la différence résultant de leur masse que des corps de même volume, placés dans des conditions identiques, doivent de se mouvoir diversement. Nous admettons qu'à chaque point matériel l'on peut faire correspondre un nombre, caractéristique de sa résistance au mouvement ; et la masse d'un corps sera, en conséquence, la somme des masses de tous ses points. On voit qu'une telle notion présente un aspect étrangement conventionnel et qu'Henri Poincaré n'avait pas tort de définir la masse, « un coefficient qu'il est commode d'introduire dans les calculs ».

Par ailleurs les corps ne pouvant, d'eux-mêmes, passer du repos au mouvement ou du mouvement au repos, ni modifier soit leur direction soit leur vitesse, c'est par la force que ces effets sont expliqués. Conçue sur le modèle d'une volonté capricieuse et spontanée par les peuples primitifs et les enfants, elle n'est pour le savant actuel, éclairé par des siècles d'efforts, que le substitut, l'équivalent des effets qu'elle produit dans l'espace et le temps. Si, au *principe de l'inertie de la matière*, nous joignons celui de *l'égalité de l'action et de la réaction*, énoncé par Newton ainsi que celui de *l'indépendance des effets des forces*, entrevu par Galilée, il devient possible de construire tout l'édifice de la mécanique traditionnelle. Mais cette dernière repose sur la notion euclidienne d'un espace absolu, homogène et isotrope, dont tous les points, dans toutes les directions, possèdent des propriétés identiques, immuables et indépendantes des corps voisins. Or ces propriétés de l'espace n'apparaissent plus certaines aux yeux des savants actuels : « la mécanique classique, remarque Einstein, est incompatible avec les lois de l'électromagnétisme » ; ses formules ne valent que pour les phénomènes de l'expérience ordinaire. Soit a la vitesse dont l'observateur A est animé et b la vitesse dont le véhicule B, qui le transporte, est animé dans la même direction. La somme $a + b$ représentera la résultante de ces deux mouvements d'après la mécanique

traditionnelle ; et ceci est vrai pour les faibles vitesses dont nous disposons dans la vie courante, même celle de l'avion le plus rapide. Mais s'il s'agit des vitesses atteintes par les corpuscules cathodiques ou les rayons B (*bêta*) du radium, la formule applicable est la suivante (v représentant la vitesse et c la vitesse de la lumière) :

$$v = (a + b) / (1 + ab / c^2)$$

En donnant une valeur de 150 000 kilomètres par seconde à a et b respectivement, nous obtenons 300 000 kilomètres d'après la première formule et 240 000 d'après la seconde.

Comme l'espace, le temps devient relatif, aux yeux d'Einstein ; il dépend de l'observateur et se voit dilaté par la vitesse. Que deux observateurs immobiles M, N possèdent un bâtonnet inflammable, dont la durée de combustion est normalement d'une minute, soit m et n , et que N prenne place dans un véhicule qui tourne, à une vitesse de 260 000 kilomètres par seconde, autour de M resté au centre, ce dernier remarquera que la combustion de n dure deux minutes, celle de m une seule. « L'espace et le temps dépendent de l'observateur en chaque point de l'univers sensible, de sorte qu'aucun événement physique ne peut s'exprimer indépendamment du temps. » Aux trois coordonnées habituelles permettant de définir un point, il est indispensable d'ajouter le temps écoulé depuis un « événement » origine. L'écart entre la vitesse de la lumière, qui parcourt 300 000 kilomètres à la seconde, et l'immobilité, soit partielle soit absolue, d'un objet quelconque, voilà ce qui nous donne la mesure du temps scientifique. Espace en soi, temps en soi doivent être remplacés par l'harmonieuse union des deux, associés dans un rythme commun, *l'espace-temps*, qui englobe la totalité des événements. Quant à l'espace, ou ensemble des événements *simultanés*, c'est à tort qu'on le considère comme infini ; Einstein nous le montre pareil à une sphère monstrueuse de plus d'un milliard de millions de kilomètres. Pour se produire, la *simultanéité* exige un même système de référence : « deux événements simultanés pour un observateur donné, ne sont pas simultanés pour un autre observateur en mouvement par rapport au premier ».

Au lieu d'être une action à distance presque instantanée, comme le pensait Newton, la gravitation se propage avec la vitesse de la lumière. Énergie et masse s'identifient ; et les vieux principes se trouvent profondément modifiés. Le relativisme, en montrant la faible portée de la mécanique classique, ouvre à nos esprits des horizons insoupçonnés. La thermodynamique avait déjà accompli un premier pas dans cette direction ; la méthode énergétique continua mais en restant purement descriptive ; elles cèdent aujourd'hui le pas au cinétisme électromagnétique. Joule avait mis en lumière les relations invariables et mathématiquement évaluables qui existent entre le travail mécanique et la chaleur.

Ce qui se perd d'un côté se retrouve de l'autre bien qu'il s'agisse de qualités différentes. D'où la grande loi de l'Équivalence, étendue par la suite à l'ensemble des phénomènes dynamiques et qui aboutit au principe de la Conservation de l'Énergie.

Mouvement méca
 les modalités d'une même réalité constitutive de l'univers, l'Énergie. Mais s'il est vrai que, dans un système fermé, cette dernière ne peut que prendre des formes différentes, en quantité équivalente, sans être créée ni disparaître, les travaux de Carnot complétés par Clausius ont conduit par ailleurs à admettre le principe de sa dégradation. Dans un système physique finalement nulle, alors que l'énergie totale reste constante. Car une énergie de forme quelconque tend à se transformer en chaleur ; et la chaleur constitue de l'énergie dégradée en ce sens que, dans un cycle réversible et continu, elle ne peut restituer sa capacité originelle de travail. Les conséquences tirées du principe de Carnot conduisirent les physiciens à concevoir l'univers sur le type d'une machine à feu et non comme le résultat de mouvements exclusivement mécaniques ; jointes aux découvertes opérées dans le domaine électromagnétique, elles devaient aboutir à la théorie électromagnétique de la matière, qui dans ses grandes lignes s'accorde avec la doctrine de relativité.

Mais avant de pousser plus loin, il importe de relever les sophismes débités par les écrivains religieux concernant la dégradation de l'énergie. Quittant le domaine expérimental pour s'égarer dans celui des fantaisies métaphysiques, ils prétendent en effet que ce principe requiert impérieusement la croyance en un dieu créateur. Voici ce que déclare l'abbé Moreux, astronome à l'eau de rose dont la partialité insigne fait la joie des dévotes et des sacristains, sa clientèle préférée ; depuis qu'elle s'est convertie au catholicisme la grande presse fait passer ce charlatan grotesque pour un savant digne d'être écouté : « On a prétendu, affirme cet esprit superficiel, que le mouvement a existé de toute éternité. Mais nous savons d'autre part, à n'en pas douter, que l'énergie mécanique utilisable diminue sans cesse, et c'est précisément la raison pour laquelle l'Univers tend vers un état final où toute l'énergie sera *dégradée*, comme on dit en Mécanique ; c'est-à-dire qu'il arrivera un moment où toute cette énergie utilisable sera employée ; si donc cette énergie durait depuis une infinité de temps, le monde serait déjà arrivé à cet état final, ce qui n'est pas, évidemment... Le mouvement constaté dans le monde actuel a nécessairement commencé. La matière, à un moment donné, à l'origine des temps, a reçu le mouvement d'un être extérieur à elle et qui le lui a donné : nier cette proposition, c'est, bon gré mal gré, vouloir se mettre en désaccord avec les principes les mieux établis de la Science moderne. Car encore une fois, rien ne se fait sans cause, et, en résumé, si nous constatons du mouvement, comme ce mouvement a forcément commencé, il faut nécessairement une cause qui l'ait fait naître. » Il est heureux, pour l'écrivassier en jupon, que ses lecteurs habituels soient des esprits bornés, qu'on éblouit facilement ; affirmations saugrenues, mensonges intentionnels pullulent dans un pareil morceau ; et la saine logique ne permet pas d'admettre que tout ayant une cause il existe pourtant un être qui n'en a pas (le dieu non-causé des croyants). Un devenir sans fin, telle est la seule conclusion légitime qui découle du

principe d'universelle causalité. Mais, délaissant tout le reste, plaçons-nous sur le terrain de la science exclusivement. Le principe de la dégradation de l'énergie vaut seulement pour un système isolé. Est-ce le cas du globe terrestre ? Non, puisqu'il reçoit constamment de l'énergie venue des astres, du soleil en particulier, sous forme de radiations. Et de nombreux faits démontrent que ce même principe cesse d'être vrai lorsqu'il s'agit de l'ensemble de l'univers. Comme les animaux et les hommes, les étoiles passent par un maximum de vitalité. Or la vitesse de translation d'un astre croît à mesure que son rayonnement diminue ; son énergie cinétique augmente aux dépens de son énergie radiante. Ce qui contredit le principe de Carnot manifestement. Par ailleurs, l'énergie cinétique des molécules étant productrice de chaleur, dans un gaz, les plus grandes vitesses devraient répondre aux plus grandes chaleurs. Or, remarque Arrhénius, dans les nébuleuses formées de gaz légers, à masse faible, l'attraction ne parvient pas à retenir les couches éloignées dont les molécules légères se dirigent vers des astres plus chauds que la nébuleuse abandonnée. Contrairement au principe de Carnot, la chaleur a circulé d'un corps plus froid vers un corps plus chaud. D'autres observations encore ne peuvent cadrer avec l'ancienne doctrine de la dégradation de l'énergie ; et les savants sérieux ont fini par adopter cette formule prudente, qui rime les déductions métaphysiques dont nous avons parlé précédemment : « les phénomènes se produisent *généralement* avec augmentation d'entropie ». (Entropie étant le nom donné par Clausius à la fonction Q/T toujours croissante dans un système isolé ; Q représentant la quantité totale d'énergie thermique.)

Applicable aux phénomènes observés à l'échelle de notre expérience ordinaire, le principe de Carnot ne cadre plus exactement avec la théorie cinétique des gaz et la mécanique statistique qu'elle engendre. Alors que l'énergétisme restait une simple description de l'expérience, n'exigeant aucun recours à des mouvements ou à des fluides invisibles, la théorie cinétique des gaz, sans pénétrer dans le mystérieux domaine des atomes, jette un pont entre notre monde moyen et celui qui échappe à l'observation coutumière des sens. « Nous n'avons, écrivait Ostwald, à propos de l'Énergétique, à nous occuper que des d'énergie ; il ne saurait y en avoir d'autres : en dehors du temps et de l'espace, l'énergie est la seule grandeur commune à tous les ordres de phénomènes. » Et, ailleurs, il déclare : « La recherche des équations qui lient un ou plusieurs ordres de phénomènes, les rapports de grandeurs mesurables, voilà tout l'objet de la science ». En somme, la méthode énergétique consistait à d'écrire, non à expliquer. Au contraire la théorie cinétique des gaz explique la loi de Mariotte par l'agitation désordonnée et les chocs continus des atomes, agrégés ou non en molécules, dont les gaz sont constitués. La pression n'étant que le choc de l'ensemble des particules contre la paroi, il suffit de diminuer la capacité de l'enceinte qui les contient pour que la pression augmente proportionnellement. Et le principe de Carnot, vrai en tant que loi de moyenne portant sur un nombre formidable d'éléments, n'aurait plus de raison d'être si l'on pouvait suivre chaque particule isolément. Nous tomberions dans un monde purement mécanique où la dégradation de l'énergie n'a pas de sens. L'expérience a d'ailleurs vérifié cette supposition. Dans le *mouvement Brownien*, de très petites

particules sont dans une agitation qui sans cesse viole le principe de Carnot ; d'autres faits encore démontrent que si l'on descend aux éléments ultimes de la matière, la conservation de l'énergie devient rigoureuse. Quand on admet que la chaleur résulte de mouvements très petits, mécanique traditionnelle et thermodynamique se trouvent ainsi conciliés. Mais à l'intérieur de l'atome ce sont les théories électromagnétiques qu'il convient d'appliquer.

Déjà nous devons faire appel à la *théorie des quanta*, lorsque nous descendons très au-dessous de nos températures ordinaires, vers la zone du 0 absolu, et cette théorie postule que l'énergie ne varie pas de manière continue. Principe de la conservation de la masse et partant principe classique de l'inertie ne s'appliquent plus dans la mécanique électronique qui régit l'intra-structure de l'atome. Dans ce monde de l'extrêmement petit, règnent les plus grandes vitesses que nous connaissions. Celle des particules cathodiques est de 40 000 à 60 000 kilomètres par seconde ; elle est cent mille fois plus grande que celle des obus les plus rapides. Les rayons *a* (alpha) du radium atteignent une vitesse de 15 000 à 30 000 kilomètres à la seconde ; quant aux rayons *b* (bêta) émis par le même corps, ils se divisent en *rayons mous* dont la vitesse de propagation est de 30 000 kilomètres à la seconde et en *rayons durs* pouvant atteindre la vitesse de 200 000 à 300 000 kilomètres à la seconde. Les ondes électromagnétiques produites par les oscillations électriques parcourent 300 000 kilomètres à la seconde, comme la lumière. Or des expériences mirent en évidence que le théorème de la composition des vitesses, conséquence du principe de l'indépendance des mouvements, ne s'appliquait point dans ce dernier cas. Ce fut le mérite d'Einstein de résoudre cette difficulté ainsi que bien d'autres, d'une façon logique, sans recourir à des expédients comme on le faisait avant lui. Ses théories de relativité restreinte et généralisée n'ont rien des mystiques et fumeuses conceptions d'un Bergson, elles restent d'ordre strictement rationnel et nous en avons déjà indiqué les idées directrices. Il a développé le principe de relativité de la mécanique classique, en substituant à l'ancienne formule des changements d'axes, en géométrie analytique, la formule de Lorenz exprimant la contraction de l'espace et la dilatation correspondante du temps : avec elle la vitesse de la lumière entre en ligne de compte nécessairement. Dès lors le temps, fonction du mouvement, n'est plus uniforme, ni universel ; pas plus que l'espace n'est absolu, vide, homogène et isotrope. Espace et temps sont des propriétés du réel ; en fait il existe seulement des événements étendus et qui durent. C'est par des simultanités, départ d'un train et position de l'aiguille d'une horloge par exemple, que nous définissons le temps ; ce qui le rend fonction du mouvement et le lie indissolublement à l'espace ; aussi toute modification dans la mesure de ce dernier provoque-t-elle une modification dans sa propre mesure. Notre univers a quatre dimensions : longueur, largeur, profondeur et temps. Enfin il existe une relation nécessaire entre l'énergie et la masse ; toute masse est énergie et toute énergie a une masse.

Dans sa théorie de relativité généralisée, Einstein, poussant plus loin, fait dépendre la gravitation des seules mesures du mouvement. Le *continuum espace-*

temps, trame véritable de notre univers, cesse d'être euclidien, sauf lorsqu'on s'arrête à des éléments infiniment petits. Un super-monde, celui de l'électromagnétisme, régissant les astres comme les atomes, enveloppe et conditionne le monde du sens commun. Accomplissant un nouveau pas dans la voie de l'unité. Le célèbre physicien vient, récemment, de fondre en une seule les deux qualités primitives qu'il avait dû conserver dans sa doctrine de relativité : la gravitation cause de tout mouvement et base de la mécanique d'une part, l'électromagnétisme fondement de l'optique, ainsi que des phénomènes d'électricité et de chaleur d'autre part. Grâce à une construction de l'espace différente de toutes celles qu'il avait imaginées jusqu'ici, il parvient à exprimer, par les mêmes formules mathématiques, changements et lois tant du champ électromagnétique que du champ de gravitation. Au spectre merveilleux qui, parti des ondes ultra-violettes de quelque dix millièmes de millimètre de longueur, passe par les rayons visibles de la lumière et ceux invisibles de la chaleur, pour atteindre les rayons électriques dont la longueur d'onde est parfois de plusieurs kilomètres, en T, S, F, par exemple, il ajoute la seule forme d'énergie jusqu'à présent réfractaire : la pesanteur. La force qui nous donne la lumière est la même qui fait circuler l'électron autour du noyau atomique et tourner la terre autour du soleil. Aux yeux du savant ébloui, l'univers n'est plus que le résultat des innombrables transformations d'une même énergie, un prodigieux complexe où tout est mouvement. Et les découvertes de Millikan, de Jeans et d'Eddington démontrent, par ailleurs, que ce jeu des forces cosmiques est éternel, n'ayant nul besoin d'une première origine et ne pouvant connaître de fin. C'est avec les éléments dispersés d'atomes anciens que se forment les atomes nouveaux. « 1° Des électrons positifs et négatifs, déclare Millikan, existent en quantités incommensurables dans l'Espace interstellaire. Pour cela nous avons l'évidence du spectroscopie ; 2° Ces électrons se condensent en atomes sous l'influence des conditions qui existent dans l'Espace interstellaire, c'est-à-dire dans les conditions du froid de zéro absolu et le phénomène de dispersion extrême. Pour cela nous avons l'évidence de nos années d'expérimentation sur les rayons cosmiques ; 3° Ces atomes forment des agrégations sous l'influence de la force de la gravitation, et ainsi deviennent des étoiles. Pour cela nous avons l'évidence basée sur des observations télescopiques ; 4° À l'intérieur des étoiles, grâce aux pressions formidables, aux densités énormes et aux températures surélevées, les électrons positifs (probablement dans le nucleus des atomes lourds) tombent en affinité parfaite avec les électrons négatifs, c'est-à-dire qu'ils transforment leur masse entière en pulsations d'éther, lesquelles, de suite transformées en chaleur, soutiennent la température de l'étoile et sont la cause de la lumière et de la chaleur qui émanent d'elle. Pour cela nous avons l'évidence basée sur la périodicité et la durée de la vie des étoiles. » Quant aux électrons existant dans l'espace intersidéral, ils résultent de la dématérialisation de la matière, de son retour, lent ou brusque, aux éléments indestructibles dont tout corps tangible est un agglomérat. Dans *La Synthanalyse*, notre ami G. Kharitonov a donné un original et lumineux exposé du cycle des transformations successives que la matière parcourt sans fin. Il a démontré de façon scientifique l'éternité du mouvement. Sans doute beaucoup reste à trouver ; et, dans un avenir prochain peut-être, des théories céderont la place à d'autres plus proches

encore de la vérité ; mais dès aujourd'hui il appert qu'astronomie, physique et chimie s'unissent pour éliminer, comme irrationnelle et inutile l'action d'un dieu créateur ou providence de notre univers. Si la médiocre science, dont se repaissent un trop grand nombre de professeurs d'Université et de membres de l'Institut, s'accorde, tant bien que mal, avec des idées religieuses volontairement imprécises, la science, à son degré supérieur, ruine irrémédiablement la croyance non seulement en une révélation surnaturelle, mais en l'existence d'un Être Supérieur. Seulement très peu ont le courage de l'avouer explicitement.

De l'inorganique, passons au domaine de la vie et nous constaterons de même que la science n'a besoin ni de l'âme ni de Dieu pour expliquer les phénomènes qui déroutaient le plus nos pères. Animisme et vitalisme nous font sourire aujourd'hui ; et la finalité interne, que Claude Bernard admettait encore, est exclue par les biologistes sérieux. L'être organisé ne se distingue du corps brut que par sa complication ; leurs constituants sont identiques et tout phénomène vital se ramène à un événement d'ordre physicochimique. « La formation d'un cristal, d'une plante, d'un animal, disait Tyndall est un simple problème de mécanique, qui diffère simplement des problèmes de mécanique ordinaire par la petitesse des masses et la complexité des éléments. » Déjà Descartes, supprimant les vaines entités de la scolastique, n'avait vu dans le vivant qu'une machine prodigieusement compliquée ; et la science moderne a confirmé cette doctrine, en démontrant qu'il n'est pas un fait, dans les corps organisés, dont la physique et la chimie ne rendent compte. Quant à l'idée directrice, invoquée par Claude Bernard, et capable de provoquer la convergence de toutes les fonctions vers une fin unique, la solidarité de tous les éléments, elle est définitivement éliminée par la biologie. « Comment, en effet, déclare Gley, agirait ce principe directeur des phénomènes vitaux pour leur donner le sens dans lequel nous les voyons se produire ? Les phénomènes se réduisent tous en définitive, à des phénomènes physicochimiques ; or, on ne comprend pas qu'il soit possible d'agir sur la direction de phénomènes de cette nature, autrement que par une action effective qui ne peut consister que dans l'intervention d'une force de même nature. Car la direction des faits n'est pas quelque chose d'extérieur aux faits. » Sans méconnaître le génie de Pasteur en chimie bactériologique, nul savant impartial ne saurait admettre, présentement, les conclusions que les spiritualistes ont tiré de ses expériences sur la génération spontanée, en faveur du créationnisme biblique. « Les données actuelles les mieux établies, écrit Rabaud, professeur de biologie en Sorbonne, amènent à concevoir les substances vivantes comme une émanation nécessaire du milieu, tout aussi nécessaire, suivant la très juste expression de Verworn, que la formation de l'eau, en fonction de conditions réalisées, à un certain moment, à la surface du globe. Ces substances sont le produit d'une véritable génération spontanée dérivant d'un déterminisme physicochimique précis et non des conditions indéterminées, constamment réalisables. À cette façon de voir, on oppose quelquefois les expériences de Pasteur. Mais si ces expériences démontrent que des Infusoires ou des Bactéries ne naissent pas spontanément dans de l'eau bouillie dépourvue de germes et maintenue à l'abri d'un ensemencement, elles ne démontrent pas qu'une substance vivante ne puisse apparaître lorsque ces

éléments simples se trouvent réunis dans des conditions définies. Tout nous conduit, au contraire, à admettre la nécessité de cette apparition ; rien ne nous oblige à accepter l'hypothèse d'une substance née d'une façon spéciale, douée d'attributs spéciaux, qui serait animée et dirigée par un principe immatériel, le principe vital sous quelque nom qu'on le désigne. Outre que cette hypothèse ne repose sur aucune donnée positive, elle est inutile pour l'explication des phénomènes vitaux. » Reconnaissons, à la décharge de Pasteur, qu'à l'encontre des idées qu'on lui prête d'ordinaire, il ne déclarait pas impossible la synthèse du protoplasme (voir ce mot) vivant. Et le triomphe de la conception mécaniste a fait éclore des doctrines du plus puissant intérêt. Celle des colloïdes d'abord qui rapproche si intimement matière organique et matière brute. Véritable atomisme biologique, la théorie cellulaire admet que tous les tissus vivants sont composés de cellules extrêmement complexes, dont les atomes et les molécules se trouvent dans cet état spécial que les chimistes dénomment colloïdal. Alors que dans une solution ordinaire, les molécules du corps dissous sont petites, uniformément distribuées et constituent un tout homogène avec le liquide dissolvant, dans une solution colloïdale, les molécules très grosses, souvent agglomérées en amas de tailles diverses, sont animées de mouvements browniens et deviennent même visibles à l'ultra-microscope. À de forts grossissements et à l'état frais, le protoplasma colloïdal apparaît comme une véritable émulsion, formée de fines gouttelettes accolées, avec des granulations nombreuses et instables, les mitochondries, de forme filamenteuse ou sphérique et constituées par une substance albuminoïde associée à des lipoïdes. La stabilité des colloïdes d'émulsion est très grande parce que les granules se repoussent et ne se précipitent pas, étant toutes chargées d'électricité de même signe. Dans les processus vitaux essentiels : absorption, assimilation, immunisation, etc., l'adhésion moléculaire qui fixe un sel ou un colloïde sur un autre colloïde, comme l'adhésion physique retient les gaz à la surface des solides, joue un rôle essentiel. Ainsi la vie s'avère la résultante des processus physicochimiques dont les complexes colloïdaux sont le siège et non une propriété ou un ensemble de propriétés irréductibles à des éléments connus. Si nous examinons un organisme compliqué, les manifestations vitales donnent, de prime abord, l'impression d'appartenir à un ordre de phénomènes particuliers, n'ayant qu'un lointain rapport avec ceux qu'étudient les sciences de la matière inanimée. Mais si on les analyse avec précision, on doit convenir que, malgré leur complexité extrême, ces processus ne dissimulent aucun élément étranger soit à la physique, soit à la chimie.

La fécondation elle-même, l'une des plus mystérieuses manifestations de la vie, se ramène à des procédés strictement physicochimiques. C'est à un accroissement d'oxydation probablement que la cellule primitive doit de se multiplier rapidement pour constituer l'embryon ; et, dans certaines espèces, le rôle de l'agent qui féconde se borne à dissoudre la couche corticale de l'œuf, afin de permettre cette oxydation accrue. En fait, des œufs d'oursins, d'étoiles de mer, de grenouilles ont pu être fécondés sans aucune intervention du mâle par des procédés purement chimiques ou physiques. Ils se sont développés jusqu'à un stade avancé et même jusqu'à complète maturité. Ayant laissé quelque temps des œufs d'oursins

dans de l'eau de mer additionnée de sel, puis les ayant replacés dans de l'eau de mer ordinaire, Loeb vit éclore des larves chétives, qui mouraient avant leur évolution définitive, d'une façon générale. Il se persuada que la membrane vitelline, qui se forme autour de l'œuf normalement fécondé, possède un rôle chimique ; par le moyen d'un acide gras, il provoqua la formation d'une membrane artificielle. Et dès lors les larves obtenues avec des œufs vierges furent aussi viables et aussi bien constituées que celles qui résultent des œufs fécondés par un mâle. Bataillon se borne à percer la couche corticale des œufs de grenouilles avec une aiguille, pour en provoquer le développement. C'est encore à des procédés d'ordre physicochimique : oxydation, osmose, diosmose, etc., que se ramène le processus de croissance de l'embryon. Et c'est eux, pareillement, qui expliquent la multiplicité des espèces tant animales que végétales. Pour des raisons qui n'ont généralement rien à voir avec la science, le transformisme fut attaqué de divers côtés, ces derniers temps. Bien en vain ; Rabaud, un biologiste officiel pourtant, n'hésite pas à le déclarer. « Malgré les oppositions qu'il suscite périodiquement et qui sont presque toujours guidées par des considérations extra-scientifiques le transformisme (voir ce mot) est et reste la seule théorie utile et féconde, à la fois parce qu'il rend compte des faits sans les déformer ni les mutiler, et parce qu'il anime la recherche. Sans doute la théorie, telle qu'elle est sortie des travaux de Lamarck, de Darwin et de leurs successeurs immédiats doit subir des retouches ; mais l'idée centrale et le fait fondamental demeurent, que tout contraint d'accepter. La recherche rigoureuse, indépendante de toute idée préconçue, conduit à un enchaînement de faits, qui montre les êtres vivants se dégagant les uns des autres, de toutes les manières et dans de multiples directions, sous l'influence des actions directes qui s'exercent sur eux. » Lamarck expliquait l'évolution par une adaptation du vivant au milieu, Darwin, par la lutte pour la vie et la sélection naturelle. C'était le début des explications mécanistes ; aujourd'hui, grâce surtout à de Vries, l'interprétation physicochimique du transformisme a fait d'immenses progrès. Ses recherches ont montré que des changements s'opèrent non par une lente évolution, mais par des transformations brusques, des mutations. Comme il existe des séries chimiques qui diffèrent d'un seul coup, grâce à un groupe d'atomes, il existerait des séries biologiques différentes entre elles, grâce soit à un groupe de colloïdes, soit à la position dans le complexe vivant de ce groupe de colloïdes. De Vries rencontra des Œnanthères ou Onagres, aux formes absolument anormales, dans un champ abandonné depuis dix ans. Il utilisa ces plantes monstrueuses et obtint des espèces nouvelles à caractères fixes. On put dès lors classer parmi les mutations brusques, certains faits, connus jusque là sous le nom de jeux de la nature et dont plusieurs étaient célèbres : par exemple le fraisier à feuilles simples de Duchesne, le mouton loutre né dans le Massachusetts en 1791 et qui fit souche d'une espèce nouvelle, l'homme porc-épic né en ??, en Angleterre, dont les enfants et petits-enfants furent dotés, comme lui, d'une carapace hérissée de piquants. Depuis de Vries de nombreuses variations de même genre ont été découvertes dans le règne végétal, et quelques-unes dans la série animale. L'observation démontre que l'action du milieu, les traumatismes, les infections, tout ce qui modifie le chimisme intérieur de l'être en général, favorisent l'apparition de ces changements transmissibles par hérédité. Et dès lors l'expérimentation devient

possible, dans ce domaine qui parut si longtemps fermé à l'interprétation physicochimique.

Les mœurs mêmes des animaux, leurs réflexes, leurs instincts, ce qu'on dénomme aujourd'hui leur comportement, auraient pour origine une excitation physique ou chimique, d'après la théorie des tropismes. Directement ou indirectement leurs mouvements seraient liés, en dernier ressort, à des influences extérieures. C'est d'une action photo-chimique que résulterait la tendance de certains animaux comme de certaines plantes à se diriger vers la lumière. Lorsqu'on observe, non plus en poète comme Fabre, mais en savant, les merveilles de l'instinct, on remarque combien énorme le rôle des tropismes, combien illusoire la prescience que les spiritualistes y découvrent si volontiers. « Si l'on place côte à côte, écrit Loeb, un morceau de viande et un morceau de graisse du même animal, la mouche (commune) déposera ses œufs sur la viande sur laquelle les larves peuvent vivre, et non sur la graisse où elles périraient de faim. Nous avons affaire ici à l'action d'une substance azotée volatile, qui détermine par réflexe les mouvements de ponte des œufs chez la mouche femelle ». Les piqûres paralysantes de certains insectes, qui semblent impliquer des connaissances anatomiques invraisemblables, résultent seulement d'une luminosité invisible pour nous, ou d'une sensation olfactive dénotant la présence du liquide rachidien dans telle et telle partie du corps de la victime. Pour se documenter sur le réflexe instinctif nous renvoyons le lecteur au bel article de Stephen Mac Say sur l'Instinct.

Dans le mendélisme, il faut voir de même un effort heureux pour introduire le probabilisme mécanique et le jeu des lois physicochimiques, en matière d'hérédité. Un moine tchécoslovaque, dont les contemporains n'apprécièrent pas le mérite, Johann Gregor Mendel, fut le premier auteur de cette doctrine qui arracha au caprice divin un domaine où il régnait, jusque là, sans conteste. De Vries, Correns, Tschermard, qui redécouvrirent séparément, vers 1900, la théorie mendélienne, restée inconnue ou presque du monde savant, lui ont fait attribuer la place qu'elle mérite. Son principe essentiel peut se formuler de la sorte : « Si nous croisons deux formes qui ne diffèrent que par un seul caractère, tout hybride issu de cette union forme en nombre égal deux espèces de cellules sexuelles, deux espèces d'œufs si c'est une femelle, d'agents fécondants si c'est un mâle. L'une des espèces est de type purement paternel, l'autre de type purement maternel. » Par une simple application des lois de la probabilité mathématique, qui commandent les combinaisons possibles, on pourra donc, en partant d'un couple primaire, déterminer la distribution des caractères de variation dans la lignée. Des expériences faites dans le règne végétal, croisement de pavots pourvus d'une tache noire, à la base des pétales, et de pavots pourvus d'une tache blanche par exemple, et aussi dans le règne animal, croisement de souris noires et blanches, etc. ont pleinement vérifié les résultats prévus grâce au calcul des probabilités. Le sexe n'échappe pas à la loi mendélienne. Dès aujourd'hui la technique qu'elle inspire permet d'aboutir à des résultats remarquables dans le monde des végétaux et des animaux ; cette technique jouera un rôle de premier plan, quand les hommes, gagnés par les incontestables avantages

de l'eugénisme rationnel, (voir naissance) se décideront à l'appliquer à eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, là encore, le merveilleux cède la place à une explication d'ordre mécanique. Dès que ses recherches deviennent assez profondes, la biologie permet de rattacher les phénomènes vitaux les plus compliqués à de simples processus physicochimiques. Que les théories d'aujourd'hui cèdent la place à d'autres dans un avenir prochain, qu'importe ! Si nous ne possédons pas la vérité totale, du moins nous progressons vers une lumière sans cesse accrue. Et déjà il appert que les fables théologiques, que les explications brumeuses des métaphysiciens ne conviennent plus à l'humanité sortie de ses langes. Pour le penseur moderne, l'univers n'est qu'un vaste théorème où de nombreuses inconnues subsistent mais où tout se réduit en définitive à l'énergie, au rayonnement.

La vie mentale n'échappe point à cette loi générale, puisque la conscience psychologique requiert le mouvement pour naître et qu'elle disparaît toujours avec lui. Nulle activité psychique ne se manifeste hors des organismes vivants ; et c'est de la richesse du système nerveux que dépend la richesse de la pensée. L'on peut poser en principe que la mentalité d'un être sera d'autant plus obtuse que ses mouvements seront moins nombreux, moins variés. Assurément il n'existe pas de rapport simple entre le degré d'intelligence et la quantité de matière cérébrale ; les spiritualistes crurent à tort que le triomphe de leur doctrine était définitif parce que l'intelligence d'un homme n'est pas toujours proportionnelle au poids de son encéphale ou parce que les moutons, espèce assez sotte, possèdent un cerveau très riche en circonvolutions. Ils oublièrent que le perfectionnement des cellules, la qualité de la substance grise, sa composition chimique, etc, sont plus importants encore et qu'ils suffisent à expliquer toutes les anomalies apparentes. Conditionnée par les innombrables vibrations et oscillations des cellules nerveuses, la vie mentale de l'homme est nettement supérieure parce que les six cent millions de cellules et, les milliards de tentacules qui constituent son système nerveux central assurent à ses mouvements cérébraux une étendue et une puissance que l'on ne rencontre dans aucune autre espèce animale. Mais, pour une raison identique, il y a plus de différence entre le psychisme du chat et celui d'un ver qu'entre le psychisme des singes anthropoïdes et celui des sauvages d'Australie. Lorsqu'on a ainsi contemplé les mécanismes secrets, dont dépendent les scènes qui, sans fin se jouent sur le théâtre de l'univers, les conceptions d'un Bergson font sourire, malgré les comparaisons poétiques et le feu d'artifice des jolies phrases, qui dérobent au lecteur le vide obscur de leur contenu.

– L. BARBEDETTE.

Accueil

MOUVEMENT SOCIAL

La définition exacte de cette locution : « Mouvement social » est assez délicate et imprécise. Dans son sens complet, elle signifie tout ce qui comporte un changement, une transformation, une évolution ou une révolution dans la constitution de la société, ainsi que l'activité des classes ouvrières... Il embrasse donc toute la vie sociale dans ses multiples formes, ses nombreux organismes, et ses perpétuelles transformations.

Le déterminisme est aussi vrai sur le terrain social que dans tous les autres domaines des connaissances humaines. Une découverte scientifique mise en pratique industriellement, une machine inventée, une nouvelle méthode de travail, ont des répercussions (plus ou moins étendues et profondes suivant leur importance) sur la vie économique, et par contre-coup sur les modalités et la constitution des organismes sociaux et sur les conditions d'existence des populations.

La découverte ou la mise en exploitation de nouveaux territoires ou de nouvelles richesses minières, provoquant la naissance, en certains pays, d'une agriculture, d'une industrie, d'un commerce, entraîne des modifications dans les positions économiques, commerciales, financières et autres des peuples. Elle pose de nouveaux problèmes sociaux et transforme les anciens.

La formations de groupements financiers : trusts, cartels consortiums, organisations capitalistes, aussi bien que la création de groupements ouvriers (syndicaux, coopératifs ou autres), ont pour résultat de déterminer dans la société de nouveaux courants, et de créer une nouvelle situation sociale.

Les systèmes de gouvernement et d'administration publique, la forme des gouvernements, la constitution et la transformation des patries, etc., tout ce qui, dans un régime, ébranle des mouvements regardés comme proprement politiques, ont aussi avec le social, des rapports plus ou moins étroits. Ils peuvent le faire dévier, le pousser dans telle ou telle autre voie, le réfréner ou l'accentuer.

Les croyances religieuses, politiques, philosophiques et autres ont également une portée considérable sur la vie sociale. Sous l'emprise d'une religion, un peuple ne se comportera pas comme une population en grande partie libre-penseuse, même si les conditions économiques sont les mêmes. Parmi les fondements des sociétés, les bases psychologiques (croyances, préjugés, traditions, etc.) tiennent une place de premier plan. Et cela explique les fortes dépenses consenties par les castes

régnantes et exploitantes pour maintenir les castes pauvres dans un état d'esprit propre à conserver leur règne. Les grandes secousses sociales ont toujours été précédées d'une lutte idéologique acharnée. Voltaire, J.-J. Rousseau, les Encyclopédistes ont préparé la révolution française de 1789.

C'est une erreur profonde des purs marxistes de croire que comptent seules les formes économiques, malgré leur importance, peut-être primordiale. Méconnaître les conditions psychologiques est une grande faute qui peut aboutir à de graves mécomptes. L'évolution des méthodes de production a été formidable durant ces cinquante dernières années ; le rendement du travail a été intensifié dans des proportions colossales, mais la constitution de la société n'a point accompagné cette transformation, parce qu'il a manqué une évolution morale correspondante, parce que les populations ouvrières demeurent imbues des vieux préjugés de hiérarchie, de soumission, d'infériorité.

L'exemple de la Russie nous a montré qu'il ne suffit point, à la faveur d'événements favorables, de se rendre maître de l'organisation politique et de commander aux rouages économiques d'un pays. Tant qu'une mentalité nouvelle ne s'y est pas développée, il est impossible d'y instaurer – profondément et durablement – un régime social nouveau. Les ambitions de ceux d'en-haut, la résignation séculaire de ceux d'en-bas, tendent à ramener rapidement, après la secousse, à leur position première, les formes sociales qu'on a voulu et cru abolir.

En résumé, le mouvement social – l'expression étant prise dans son sens le plus large, – est un inextricable amalgame de toutes les forces morales, politiques, religieuses de toutes les transformations techniques dans le domaine de la production, des échanges, des transports, etc., de toutes les constitutions de groupements et d'organismes économiques, corporatifs, financiers, coopératifs et autres. La vie sociale est en perpétuel mouvement.

Il est cependant assez aisé de reconnaître, au sein des multiples courants sociaux qui agitent actuellement la société humaine, une poussée qui s'affirme sous des formes diverses, mais suivant une ligne générale, prépondérante sur toutes les autres formes d'organisation : c'est l'orientation vers l'entente toujours plus libre.

Jusqu'à présent, et davantage en remontant dans le passé, la solidarité sociale a été plus imposée que voulue. Si toutefois l'on peut appeler solidarité sociale des relations entre maître et esclave, chef et subordonné, patron et salarié, qui ont jusqu'ici été les seules formes du contrat social. Ces relations, basées sur l'autorité d'en haut et la soumission d'en bas, l'opulence des supérieurs et la misère des inférieurs, n'ont pu être maintenues dans leur injustice que par l'empoisonnement des esprits, l'ignorance des masses, par la violence des chefs et de l'État et par l'institution de la discipline sociale, sous la forme de lois, de codes et d'institutions policières, administratives et judiciaires coordonnées en vue de faire respecter les dites lois œuvre des maîtres. L'injustice, le privilège, la hiérarchie, l'inégalité, l'autorité imposée par la violence brutale ou méthodique, telles sont les bases du

contrat social actuel.

Néanmoins, nous l'avons dit, se dessine, caractéristique, la tendance à l'association, plus ou moins imprégnée d'esprit égalitaire et aspirant vers la liberté. Dans tous les domaines de l'activité humaine, des groupements divers se fondent, se développent et prospèrent. Ce sont, dans les campagnes, les syndicats et coopératives agricoles, qui permettent aux petits cultivateurs de se libérer de certaines exploitations et de profiter des méthodes modernes de la technique. C'est, dans l'industrie, la formation de syndicats corporatifs ouvriers, de syndicats patronaux, de trusts, cartels et autres coalitions capitalistes. C'est la création de nombreuses coopératives de consommation, de production, de transports, d'électrification, etc., etc. C'est la vitalité d'innombrables associations artistiques, scientifiques, littéraires, sportives, touristiques, etc. Ce sont des ligues de défense d'usagers pour la protection de certains intérêts, des ligues pour la propagande ou pour des projets. C'est la mutualité par en bas, l'assurance par en haut. Certes toutes ces formes de groupement laissent bien à désirer. La mentalité ambiante les pénètre. Beaucoup n'ont en vue que le lucre, les bénéfices accrus, la sauvegarde d'avantages particuliers. L'ambition, l'arrivisme, la hiérarchie les vicie et les divisent bien souvent. Mais le fait principal, c'est que ces groupements ne sont pas imposés, les adhérents y entrent et en sortent avec une relative facilité. Ils peuvent, plus ou moins, y exprimer leurs opinions...

Cette propension actuelle à l'association relativement libre est, en un sens, représentative de notre époque ; elle se développe continuellement, conquiert tous les champs où se meuvent les humains et gagne toutes les classes. Au point de vue pratique, malgré ses déviations, son esprit, ses imperfections, elle apporte à ses membres des satisfactions appréciées. Elle a l'avenir devant elle, et tout indique que la méthode autoritaire du contrat social est appelée à disparaître devant cette forme nouvelle : l'association librement consentie. C'est incontestablement là la figure générale que prendra demain la vie sociale de l'humanité. Fatigués d'attendre, en vain, le bonheur des miracles divins, de la bonne volonté des chefs, des décisions de l'État, les hommes pensent, de plus en plus, à s'organiser, afin de réaliser eux-mêmes ce qu'ils désirent.

Dans les milieux d'avant-garde, l'expression « Mouvement social » a pris un sens plus restreint, mais aussi beaucoup plus précis. Il signifie la poussée des classes sociales inférieures pour obtenir des améliorations à leur sort, et pour parvenir à l'égalité et à la justice sociales. Il englobe donc toutes les formes d'organisation des pauvres, des exploités, des gouvernés pour tenter de substituer un nouveau contrat social à l'ancien. Il comprend toutes les actions, les propagandes,

les luttes, les grèves, les manifestations, les révolutions qu'anime le dessein de secouer le joug des maîtres et de supprimer l'exploitation du capitalisme. Le mouvement social est ainsi le mouvement de la classe ouvrière en marche vers la liberté, le bien-être, l'égalité et la justice.

Il y a eu, à toutes les époques, des mouvements sociaux. En faire l'historique dans ses détails entraînerait à écrire plusieurs ouvrages aussi conséquents que l'Encyclopédie. Et encore, que d'obscurités ! Les historiens nous ont laissé maintes relations qui souvent sont pures légendes (v. *histoire*), sur la vie des maîtres, des rois, des chefs de guerre, des princes de l'Église, des grands personnages, des guerres et des conquêtes, des déplacements de frontières, etc., mais ils ont, presque tous, laissé dans l'ombre la vie du peuple, comme si celui-ci n'existait pas, ou n'était pas digne d'occuper leur plume et leur esprit. Ce n'est que ces dernières années que des savants, historiens consciencieux, chercheurs tenaces, se sont mis à la tâche avec l'intention de rechercher et d'écrire la vie sociale des temps passés. Rares, du reste, demeurent ces investigateurs. Et la bibliothèque qui contiendrait tous les ouvrages du genre ne serait pas très garnie.

La question sociale s'est pourtant posée de tous temps, on tout au moins depuis que les humains vivent en groupes organisés, depuis que, sur les contrats imposés par les maîtres – à leur profit naturellement – les intéressés se sont mis à réfléchir, à l'instigation souvent de libres esprits, et que se sont dessinées, longtemps tremblantes et chaotiques des rébellions parmi les asservis.

L'Égypte des Pharaons a connu des soulèvements sociaux formidables, une véritable révolution sociale qui a bouleversé l'autorité traditionnelle et atteint une exploitation forcenée. Le peuple s'est plus ou moins affranchi économiquement ; le sort des esclaves a été amélioré ; certains droits politiques et économiques ont été reconnus aux individus. Conquête typique : l'embaumement des momies, qui assurait « la vie éternelle aux âmes » et qui était le privilège des puissants – les pauvres n'avaient pas droit à une âme ni à la survie, proclamaient les prêtres – fut accordé à tous ! Naturellement, le mysticisme grossier de ces temps d'ignorance et l'esprit profondément hiérarchisé de cette époque n'ont pas permis une émancipation plus complète, mais le mouvement fut profond et ses résultats relativement conséquents.

Le christianisme a ébranlé, lui aussi, un mouvement social de grande envergure. Avant lui, la condition du bas peuple et des esclaves était épouvantable. Aucun droit ne leur était reconnu. Ils étaient propriété du maître, propriété dont on pouvait user et abuser à sa guise. Ce n'est pas pour rien que la légende chrétienne primitive a pris un homme du peuple comme fils de Dieu. En ces âges de puissant symbolisme, l'égalité de tous devant Dieu et le droit égal au paradis était une

revendication importante – si futile que la chose puisse nous apparaître aujourd'hui.

Si la foi religieuse a été la figure persistante du christianisme, son essor connu d'autres aspects et il paraît avoir traduit, à son enfance, de profondes revendications sociales. Si ténébreuse que soit restée l'histoire de ces temps, on en dégage des tendances vers l'égalité économique, un communisme agissant, l'avènement des esclaves au plan humain, un rêve touchant de fraternité universelle, l'essor d'une idéologie humanitaire.

Plus tard devenue officielle et alliée des maîtres temporel, l'Église a canalisé ce vaste mouvement social pour l'amener dans les voies de la résignation, de la soumission, de la hiérarchie et de l'autorité acceptée. Il n'en reste pas moins que ce fut un ardent mouvement populaire préoccupé d'émancipation, à travers son assujettissement religieux. Sans les prêtres qui l'ont dénaturé en s'en faisant un piédestal, qui sait ce que ce mouvement eut réalisé ? Il en sera ainsi de tout mouvement social dirigé par une caste sacerdotale ou politique. Si le socialisme (ce mot pris dans le sens de transformation sociale avec ses luttes conséquentes) devenait une église, ses prêtres tueraient aussi le socialisme ; ils l'incorporeraient par les subterfuges coutumiers dont le peuple est toujours dupe, à la domination établie, à point légitimée.

Plus près de nous, s'est développé un mouvement social très important également, quoiqu'encore peu connu : celui des corporations et des communes du moyen-âge. Ici, l'esprit religieux est encore puissant, mais il tend à céder le pas à des considérations d'ordre matériel plus nettement exprimées. Les artisans des cités, éveillés les premiers à la liberté, dans presque toute l'Europe veulent se débarrasser du brigandage féodal. Ils s'organisent en corporation et en communes pour lutter contre le seigneur – qui était souvent l'évêque – pour conquérir des libertés, des franchises, pour administrer eux-mêmes leurs villes. Poussée vers l'indépendance et le bien-être. Le soulèvement communal dans les villes, la jacquerie dans les campagnes. Les paysans écrasés facilement. Les communes triomphantes plusieurs siècles... Il a fallu la création des patries modernes, des royaumes et des États, pour que les corporations perdent leurs libertés et, une grande partie de leur bien-être. La Patrie prenait la place de Dieu, pour tenir les populations dans l'esclavage. Quelques écrits dont un très documenté de Pierre Brizon, sur l'histoire ouvrière à travers les âges, et un de Kropotkine, sur l'Entraide, avec les pages de Michelet, nous ont donné des aperçus des résultats acquis par le mouvement communal du moyen-âge. Les membres ouvriers des corporations (v. *corporation*, *métier*) y jouissaient d'un bien-être et d'une liberté que bien des prolétaires d'aujourd'hui ne connaissent pas.

C'est l'Église qui a tué le mouvement social chrétien, c'est l'État qui a tué le mouvement social des Communes. Rapprochements édifiants, concluantes leçons de l'histoire !

Le mouvement social actuel s'est débarrassé, en grande partie, des préjugés religieux. Mais, il est encore trop imprégné des préjugés politiques et de la mystique étatiste. Les classes inférieures de la société – si longtemps portées par leur faiblesse à s'en remettre à leurs maîtres du soin d'assurer leur bonheur – n'ont pas encore compris cette vérité pourtant évidente : c'est que la constitution d'une autorité a toujours été et sera toujours le plus grand obstacle à leur émancipation.

Le mouvement social d'aujourd'hui revêt de multiples formes. Mais, dans l'ensemble, on peut dire qu'il place les libérations matérielles au premier plan, et en cela sa logique est sûre. La liberté politique et la liberté morale ou d'opinion ne sont et ne resteront que de pures abstractions, vides de tout sens précis et surtout de réalité, tant que l'assujettissement économique prévaudra. Un homme qui doit se soumettre, afin de pouvoir manger, s'habiller et se loger, ne peut affirmer qu'il est libre.

La révolution de 1789 et toutes les révolutions politiques ultérieures ont pu proclamer solennellement les droits de l'homme et du citoyen, instituer le suffrage dit universel, affirmer mensongèrement la liberté de pensée ; par le fait que la richesse sociale, les moyens de travail, sont restés le monopole d'une classe, tout le reste, les proclamations de liberté, d'égalité et de fraternité sont et demeurent des aspirations utopiques.

C'est ce qu'avaient déjà compris, vers la fin de la grande révolution, Babœuf et quelques autres. C'est ce qu'ont compris les écrivains socialistes, communistes et anarchistes qui ont reconnu pour guides les Fourier, les Blanqui, les Proudhon, les Marx, les Bakounine, les Kropotkine...

Déjà, la révolution de 1848, puis ensuite la Commune de 1871, puis la Révolution russe ont montré que les revendications matérielles occupaient la première place dans les préoccupations des masses travailleuses. On parle moins aujourd'hui de conquête du pouvoir politique et davantage d'émancipation économique, d'expropriation des classes possédantes et gouvernantes, et d'administration de la vie sociale par les organisations ouvrières.

Il existe encore des partis politiques (socialiste, bolcheviste) étroitement mêlés à la lutte des classes ouvrières, au mouvement social en général. Mais déjà, en beaucoup d'endroits et en bien des groupements, on tient la politique en suspicion, on la combat, on cherche à la bouter dehors comme indésirable et pernicieuse. Il y a bien des retours en arrière, des contre-offensives des partis politiques, lesquels reconquièrent pour un temps leur influence, mais l'effet de ces reculs est toujours d'affaiblir les groupements où se livrent de tels combats. On peut dire qu'il y a méfiance générale à l'égard de la politique. Au point que les politiciens eux-mêmes se défendent d'en faire. Tout groupement sérieux, dans n'importe quelle classe sociale, met la politique à la porte. Être politicien est une

tare mal portée. Le fascisme, rempart du capitalisme décadent, exploite d'ailleurs aujourd'hui ce dégoût et cette désaffection avec une habile démagogie et tente de les dévoyer vers le « salut » d'un pouvoir fort, ramenant l'ordre et tarissant les abus... Notons cependant comme de bon augure le déclin des solutions politiques : il montre que le mouvement social a su, partiellement tout au moins, se libérer de néfastes espérances et d'une dangereuse et stérile méthode.

Parallèlement, avec plus ou moins de franchise et de bonheur le mouvement social actuel fait effort pour se débarrasser de la religion, du patriotisme, de l'étatisme. Plus il est libéré de ces entraves, et plus il apparaît énergique, actif et puissant.

Les formes principales du mouvement social sont : le syndicalisme, le coopératisme et le mutualisme (voir ces mots).

Le syndicalisme ouvrier a mené de rudes batailles durant ce dernier demi-siècle. Par des grèves, des manifestations, des campagnes de propagande, il est arrivé à certaines améliorations très appréciables sur les salaires, la durée du travail, la protection des travailleurs. Il a contraint, en beaucoup de pays, le législateur à s'intéresser aux questions ouvrières. Mais lorsqu'il se contente d'obtenir le vote d'une loi et ne bataille pas pour son application, celle-ci reste lettre morte. Le syndicalisme ne s'est pas contenté de grouper les travailleurs pour la lutte et les améliorations immédiates, il a dressé un programme de rénovation sociale, affirmant le droit des travailleurs à reprendre la richesse sociale et à organiser le travail, qui restera un des idéaux les plus vivants et les plus pratiques de réalisation de l'émancipation sociale.

Le syndicalisme est universel : il existe partout des syndicats ouvriers. Il est tantôt à caractère réformiste, modéré, cherchant à réaliser, petit à petit, des améliorations et tantôt d'esprit révolutionnaire, combatif et visant à la transformation du mode de production. Il est devenu une force sociale qui joue un grand rôle dans la société, et en jouera un plus conséquent encore lors des secousses révolutionnaires.

Plus pondéré et plus terne est le mouvement coopératif. Il a différentes formes : consommation, production, crédit. Son but immédiat est de défendre le consommateur écrasé par le commerce. Non seulement il combat le mercanti, mais tend à lui substituer ses magasins de répartition. De même que les coopératives de production tendent à remplacer le patronat.

Quoiqu'imprégné, en général, de la mentalité bourgeoise, le coopératisme sous toutes ses formes est en même temps qu'un moyen pratique et pacifique de défense actuelle, un effort positif d'administration autonome qui prépare des cadres pour une société transformée. Dans le monde, il y a des millions de coopérateurs et les opérations réalisées par leurs groupements se chiffrent par dizaines de milliards.

Le mutualisme est une autre forme du mouvement social, quoique effacé et timidement revendicatif ; très pénétré aussi de bourgeoisie, il réalise néanmoins un premier stade vers l'organisation de la solidarité sociale. Dans beaucoup de petites localités les travailleurs, n'osant former des syndicats, ni même de coopératives, ont constitué des sociétés mutualistes. Nous lui accordons peu d'attention et cependant ce mouvement est plus important que nous le pensons, et, animé d'un autre esprit, il pourrait rendre de grands services, et apporter sa part appréciable à l'établissement d'un contrat social. Le mutualisme a souvent été le premier pas vers le syndicalisme et la coopération.

Ces trois formes, syndicaliste, coopératiste et mutualiste, du mouvement que nous étudions, sont spécifiquement économiques. Elles représentent la figure d'ensemble actuelle d'un mouvement social qui va des associations de pur réformisme aux groupements d'opposition et de lutte anticapitaliste. Les influences religieuses en sont en généralement écartées ; parfois, elles sont combattues avec force. Ce qui domine, c'est un positivisme pratique et réalisateur.

La grande cause de faiblesse de ces divers groupements est que le plus grand nombre n'a pas encore su se libérer des croyances séculaires dans la hiérarchie. On y parle beaucoup d'égalité, mais les faits contredisent ces propos. L'esprit d'inégalité, de corporation, de privilège même entre ouvriers, persiste. De là des divisions, des haines, des jalousies réciproques. On continue à attendre les interventions d'en haut, on ne s'anime vraiment que pour se choisir des chefs chargés de suppléer aux activités défaillantes. Indifférence, expectative pleine d'apathie, soumission, crédulité, voilà qui caractérise la mentalité générale. Malgré qu'il soit beaucoup question de liberté, la réalité est toute imprégnée d'errements autoritaires. La forme théorique apparente de ces organismes est une large démocratie. Mais on s'aperçoit vite que presque partout on s'en remet à quelques individualités du soin de mener le bon combat et qu'elles exercent, de ce fait, une sorte de dictature. Nombre de ces associations sont la proie du régime personnel, que contrecarre à peine un contrôle illusoire et périodique.

Et lorsque ces groupements s'agglomèrent en fédération, organismes régionaux et nationaux on assiste au triomphe des méthodes de centralisations qui, dans tous les domaines, ont donné de si déplorables résultats. La grande plaie du mouvement social est de vouloir toujours calquer l'organisation politique des États, comme si les organismes de rébellion et d'affranchissement pouvaient avoir – utilement pour les masses – la même structure que les édifices de conservation et de privilèges et que les armes qui se sont révélées si aptes à maintenir les peuples dans l'esclavage pouvaient être aussi celles de leur libération.

On commande, alors qu'il faudrait enseigner. On impose, au lieu de convaincre. Et cet esprit d'initiative qu'il faudrait éveiller, les chefs s'emploient à l'étouffer, lorsqu'il se manifeste, de crainte de perdre leur prestige... Aussi, division, suspicions éparpillement des forces, affaiblissement de l'esprit de lutte, découragement, stagnation, voilà ce que rencontre sur sa route un mouvement social

qui devrait être si puissant.

L'idéal qui apparait le plus capable de donner au mouvement social l'unité et l'ardeur qui lui manquent pour se lancer avec efficacité à l'assaut de la société bourgeoise, c'est l'idéal libertaire. Celui-ci fait appel à la recherche et à l'activité de tous et de chacun ; il fait table rase des sentiments de hiérarchie ; il n'accepte aucune direction tyrannique : il ne retient que *l'autorité morale* du talent, de la compétence technique ou générale, du dévouement éclairé. Il demande à chacun de s'occuper personnellement des questions qui l'intéressent ; il s'efforce de secouer cette paresse individuelle qui conduit aux déléguations d'abandon. D'autre part, plus profondément que toute autre, la philosophie libertaire vise à débarrasser le mouvement social des attaches et des préjugés qui le paralysent.

Ne voulant imposer sa dictature à personne, mais laisser au contraire à chaque groupement toute son autonomie, afin qu'il réalise la part d'émancipation sociale qui lui incombe, l'idéal libertaire représente la synthèse morale des différents courants du mouvement social, susceptibles d'élever l'humanité marchant vers une liberté, une égalité et une justice effectives.

– Georges BASTIEN.

Accueil

MOYEN AGE

On appelle *moyen âge* la période des temps dits « historiques » de l'humanité qui s'est écoulée entre l'*antiquité* et la *Renaissance*, commencement des *temps modernes*. Cette division des temps est particulière à l'Europe occidentale ; l'Orient ne la connaît pas ou ne l'a pas adoptée.

Les historiens font généralement commencer le moyen âge à l'an 395, date du partage de l'empire romain entre les fils de Théodose, et le font finir en 1453, l'an de la prise de Constantinople par les Turcs. Cette délimitation du moyen âge par deux dates est absolument arbitraire, comme le sont le plus souvent les précisions de ce genre. Elles sont un moyen mnémorique commode pour conserver le souvenir des événements, mais elles ont le grave défaut, comme c'est le cas ici, de laisser ignorer sinon de fausser le véritable caractère de ces événements en faisant croire qu'ils ont été spontanés, sans relations antérieures alors qu'ils ont eu au contraire des causes lointaines, profondes, auxquelles ils ont été étroitement liés.

Les *temps historiques* sont ceux sur lesquels on possède des documents suffisants pour établir, avec plus ou moins d'exactitude, mais d'une façon continue l'histoire de l'humanité. C'est dire que les commencements de ces temps reculent de plus en plus dans le lointain passé appelé *préhistoire* (voir ce mot) à mesure que de nouveaux documents toujours plus anciens sont découverts. Pendant longtemps on n'a vu l'origine des temps historiques que d'après la *Bible* et l'histoire du peuple Hébreu qu'elle raconte. Les découvertes de documents beaucoup plus anciens, dont la *Bible* a été tirée en grande partie, ont démontré qu'avant les Hébreux d'autres peuples, autrement grands et puissants, s'étaient manifestés et avaient préparé cette civilisation dont ils avaient recueilli les fruits. Les connaissances actuelles font remonter, d'après de Morgan « la première œuvre historique à 10 000 ans environ ». On ne peut dire si les trouvailles incessantes de l'archéologie ne feront pas reculer encore cette origine à de nombreux siècles en arrière.

L'*antiquité*, première période de l'histoire, a vu la formation, l'apogée et l'effondrement, parallèles ou successifs, des grands empires des régions orientales d'où sont sortis, puisés aux sources iraniennes des temps mythiques, les éléments de notre civilisation. Celui des Elamites, considérable il y a quarante siècles, a été célébré par la légende de Gigalmès. Sa capitale était Suse et sa domination s'étendait jusqu'aux bords méditerranéens. Les Assyriens lui disputèrent pendant quinze siècles la souveraineté sur les pays de la Mésopotamie. Suse fut pillée par Assurbanipal 650 ans avant J.-C. En face de l'empire assyrien et de sa plus célèbre

capitale, Ninive, était le royaume de Babylone, dont les documents archéologiques constatent l'existence 4 000 ans avant J.-C. et les empires des Mèdes et des Perses. Pendant cinquante siècles, les races se combattirent et se mêlèrent dans les pays d'Iranie, avant qu'elles fussent en rapport avec l'Occident et que, de celle communication, l'antiquité produisit, en Grèce, la plus admirable floraison de pensée et d'art que l'humanité eût connue. Il y avait eu des contacts divers par des expéditions guerrières et les déplacements de tribus nomades, mais la rencontre historique, celle qui détermina le courant des relations et des influences ininterrompues depuis, se fit lorsque Alexandre le Grand, entreprenant la conquête de l'Asie, alla jusqu'à l'Indus après avoir dépassé les pays de l'Iranie orientale, la Bactriane et l'Arachosie. D'autres expéditions d'Alexandre mirent l'Occident en contact avec l'Égypte qui était depuis longtemps en relation avec la Chaldée.

L'unité de la pensée humaine, transmise par les vieilles civilisations orientales à l'Occident, est manifeste (voir *Littérature*). Elle a été une fois de plus démontrée dans les ouvrages de M. Victor Bérard resumés dans sa *Résurrection d'Homère*, récemment publiée. Aussi, est-ce dans la rencontre, et dans la compénétration qui s'ensuivit, des civilisations orientales avec l'Occident qu'on devait voir les commencements du moyen âge occidental, plutôt que dans ma victoire – qui n'en est qu'une conséquence bien secondaire quoique des plus néfastes pour ceux qui l'ont subie et la subissent encore – des imposteurs du christianisme sur le vieux monde païen. Le christianisme n'a tant d'importance pour nous que parce qu'il se manifeste encore dans la période très relative du temps où nous vivons. Combien de religions, différentes dans les apparences, mais semblables dans le fond, avaient avant lui installé leurs frelons dans la ruche humaine sans réussir à arrêter le véritable travail de la pensée et de la connaissance ! Dans quelques centaines d'années, la religion judéo-grecque, qui porte le nom du Christ comme celles qu'elle a remplacées portaient ceux de Mithra, de Jupiter etc., sera aussi oubliée qu'elles, et les charlatans qui courbent encore de nos jours des millions de têtes sous leur signe de la croix ne compteront pas plus, dans la mémoire des hommes, que leurs ancêtres, les prêtres de Cybèle qui dansaient dans les rues de Rome en l'honneur de cette déesse, ou que les sorciers du centre africain qui vantent la puissance mystérieuse de leurs gri-gri. Le véritable moyen âge devrait être considéré avec une portée plus haute l'étendant à une humanité plus vaste que celle parcellaire de l'Europe, et à un temps moins conventionnellement délimité, car on devrait enfin tenir compte que l'Europe n'est pas le monde entier malgré sa mégalomanie impérialiste, et que les trois quarts des hommes se sont toujours passés du christianisme malgré tout ce qu'on a fait pour le leur imposer par le feu et par le sang. Pour nous, qui ne voulons tenir compte que des grands courants humains, le moyen âge a commencé aux temps homériques qui ont vu la première manifestation en Occident, des idées dont il ferait sa civilisation et qui l'uniraient spirituellement avec l'Orient. Nous le voyons se prolonger dans notre temps, et plus loin dans l'avenir tant que la raison humaine ne se sera pas libérée de toutes les superstitions qui perpétuent l'esclavage de l'homme et retardent l'avènement des temps nouveaux.

Lorsqu'on limite le moyen âge entre ces deux dates, ou d'autres qui n'ont pas plus de raisons d'être choisies : 395, partage de l'empire romain – 1453, chute de l'empire d'Orient, on le renferme entre deux murs, on l'isole comme s'il n'avait pas eu de communication avec les temps qui l'ont précédé et suivi, comme s'il avait été le produit d'une génération spontanée que rien ne faisait prévoir, et comme s'il avait été arrêté brusquement pour s'évanouir dans le passé en ne laissant aucune trace. De telles précisions de dates historiques sont incompatibles avec les faits sociaux qui ont eu, au contraire, entre-eux, de très étroites et très complexes relations, ayant été à la fois, dans leur succession, des effets de causes précédentes et des causes d'effets subséquents. Tel événement qui paraît avoir été subit, auquel personne ne semblait s'attendre, a eu parfois des siècles de préparation. La relation entre les événements sociaux est aussi étroite qu'entre les phénomènes naturels.

Il y a plus d'apparence d'exactitude chez ceux qui font coïncider le commencement du moyen âge avec celui de l'ère chrétienne. Mais ils ne tiennent pas compte que le début de ce qu'on appelle « l'ère chrétienne » a été tout aussi arbitrairement fixé, pour des raisons politiques étrangères à l'évolution sociale dont le christianisme n'a été que le résultat, et qui l'ont fait attribuer à la révélation d'un homme et d'une vérité qu'on ne soupçonnait pas.

Si, comme on le prétend aujourd'hui, le christianisme a eu une telle importance que son avènement a changé la face du monde et a inauguré une autre époque de l'histoire de l'humanité, pourquoi n'a-t-on pas fait commencer l'ère chrétienne, et avec elle le moyen âge, au moment où le christianisme est devenu religion officielle à la place du paganisme ? C'est que l'événement ne présentait pas alors l'importance et n'avait pas surtout cette netteté qu'on lui a donnée depuis en en faisant une cause alors qu'il n'était qu'un effet. Le christianisme n'était pas du tout une révélation nouvelle apportée par un homme-dieu venu sur la terre à un moment donné ; il était l'écho de multitudes de voix venues de tous les côtés depuis des siècles, il était la nouvelle forme de l'aspiration fraternelle des hommes que le paganisme avait déçus, il était né de ce paganisme dont il avait reçu la substance foncière, substance qu'il dénaturerait lui aussi par ses dogmes pour tromper à son tour l'humanité. Ce ne fut qu'en composant longtemps avec la vieille religion que le christianisme put lui être substitué, et il ne put se maintenir sans continuer à s'en assimiler les moyens, c'est-à-dire en se faisant païen quand le paganisme refusait de se faire chrétien. Il en fut tellement ainsi que, malgré toutes les victoires du christianisme, lorsqu'il s'agit de fixer le commencement de l'ère chrétienne, ce fut celle païenne d'Auguste qui fut proposée à plusieurs reprises et définitivement adoptée en l'an 800 par Charlemagne. On a voulu justifier ce choix en faisant coïncider l'époque présumée de la naissance du Christ avec le début de l'ère d'Auguste. En fait, il n'y eut là qu'une adaptation au paganisme montrant que le personnage du Christ n'était qu'une nouvelle incarnation du mythe solaire auquel appartenaient déjà Osiris, Mithra, Jupiter, Bouddha, et une foule d'autres. Tous les noms des mois sont demeurés ceux du calendrier d'Auguste. Plusieurs célèbrent des dieux ou de grands personnages : *Janvier* (Janus), *Mars* (le dieu de ce nom), *Mai*

(Maïa-nus-Jupiter), *Juin* (Junius-Junon), *Août* (particulièrement le mois d'Auguste). L'imitation servile fut continuée et poussée si loin que, contre toute logique, *september*, *october*, *november* et *décember* qui désignaient normalement les septième, huitième, neuvième et dixième mois dans le calendrier romain, ne furent pas changés et demeurèrent les noms des quatre derniers mois, bien que leur nombre fut porté à douze, dans le calendrier grégorien composé en 1582.

Bien avant qu'il prît un caractère de secte de plus en plus particulier, d'abord chez les juifs, puis en se dégageant d'eux pour faire une religion nouvelle, le christianisme avait eu une longue préparation dans l'antiquité, il était dans l'esprit de révolte universel avant que la mystique juive lui donnât la forme messianique et que l'imposture religieuse s'en servit pour en faire un nouveau moyen de domination. C'est parce que le christianisme promettait la justice sociale que les foules plébéiennes et esclaves vinrent à lui. Il les déçut encore plus que les autres religions. Le prêtre chrétien remplaça ceux du paganisme et rien ne fut changé. Lorsque, en 325, soixante-dix ans avant la date officielle de la chute de l'empire romain, le concile de Nicée se réunit et formula les principes politiques qui seraient ceux de l'Église catholique, le nouveau programme d'asservissement humain fut établi. Les dieux païens pouvaient disparaître, l'empire pouvait crouler dans le sanglant crépuscule de l'antiquité : tout se préparait pour maintenir les hommes dans la géhenne sociale et perpétuer leur exploitation au profit de nouveaux maîtres, sous de nouvelles formes d'autorité. Au nom d'un Christ venu « pour les sauver !... » ce serait l'Église, puissance à la fois spirituelle et temporelle, ce serait la Féodalité, ce serait la Royauté qui détermineraient ces formes, en attendant que les temps modernes apportassent celles fallacieusement appelées « démocratiques » dans lesquelles la blagologie des anciens esclaves devenus les maîtres est aussi malfaisante que l'imposture religieuse. « Les droits aux grands, les devoirs aux petits » (J, Andrieu), voilà la formule que prononça dans des termes moins nets, mais suffisamment démontrée par les faits, le concile de Nicée, comme l'avaient déclaré tous les autocrates et théocrates passés, comme le déclareraient tous les autocrates et théocrates futurs. Les démocrates changeraient la formule mais laisseraient subsister les actes.

Le christianisme, sur lequel il y a lieu d'insister, parce qu'il est considéré par les historiens comme la pierre d'angle de la nouvelle formation sociale succédant au paganisme et à l'empire romain, ne fut donc pas une création spontanée et n'eut pas, dans les premiers siècles, l'importance que lui ont attribuée des légendes aussi fausses que nombreuses. La chute de l'empire romain ne fut pas davantage un événement imprévu et subit. Au contraire. Lorsqu'elle fut enregistrée historiquement, il y avait déjà longtemps qu'elle était accomplie, et elle avait été l'œuvre de plusieurs siècles. Tous les événements qui caractérisent le moyen âge ne furent que le résultat de longues élaborations qui ne paraissent mystérieuses que parce qu'on ne les a pas suffisamment étudiées. Les historiens ont négligé généralement la recherche des causes profondes et lointaines des événements qu'ils ont racontés pour s'en tenir aux faits superficiels. Renfermés dans un esprit étroit de

classification chronologique, et n'ayant surtout que le désir de flatter les puissants du jour en célébrant ceux du passé, ils ont fait des *deus ex machina* de personnages qui n'étaient que des *minus-habens* soumis à toutes les contingences. Les notions historiques ont été ainsi complètement faussées et l'histoire est devenue du *plutarquisme*. (Voir ce mot). Elle a été réduite aux faits et gestes des rois et de leurs satellites. Pour M. Maurras, par exemple, l'histoire des « quarante rois qui ont fait la France » est toute celle du pays. En raison du même principe, l'histoire a particulièrement négligé les quatre premiers siècles de l'ère chrétienne et l'enchevêtrement si complexe de leurs évènements, pour ne mettre en évidence que quelques dates et quelques faits favorables surtout à l'Église. Elle ne s'est presque pas occupée entre-autres de la lutte engagée entre Rome et les barbares dès le temps d'Auguste. Ces barbares furent, bien autrement que le christianisme, les instruments de la fin de l'empire. Le christianisme n'arriva que pour parachever leur œuvre en tuant l'esprit là où ils n'avaient que bouleversé les institutions.

Nous ne pouvons écrire ici une histoire de cette période de quinze siècles, si particulièrement agitée, qu'on appelle le moyen âge. Elle a, dans la formation du monde occidental européen, la même importance que les bouleversements géologiques dans celle des continents. Nous indiquerons seulement ses faits principaux pour donner une idée de son caractère général.

L'événement principal du moyen âge fut dans les invasions des Barbares, nom qu'on donna aux nombreux peuples étrangers qui se répandirent dans l'empire romain et multiplièrent leurs incursions pendant près de dix siècles. Ces invasions furent le facteur principal de la chute de l'empire. On leur doit le développement du christianisme qui, très probablement, n'aurait jamais existé si l'empire était demeuré puissant. De l'état social nouveau qu'elles amenèrent sortirent la Féodalité et la Royauté comme puissances dominantes, les Communes comme centres de résistance de l'esprit de liberté.

La décadence et l'agonie de l'empire furent longues ; elles durèrent plus de cinq cents ans, paraissant parfois arrêter leur marche dans des périodes si brillantes qu'elles furent celles de la plus grande puissance romaine. Mais le colosse tremblait sur des pieds d'argile, le ver était dans le cœur de l'arbre. Le cœur de l'arbre était la liberté. Le ver était le despotisme avec tous ses abus d'autant plus dangereux qu'ils affectaient des formes démocratiques. Lorsque le ver eut complètement rongé le cœur, l'arbre s'écroula. La victoire des Barbares, puis de l'Église dont ils se firent les dociles instruments, fut alors facile.

La véritable force de Rome, celle d'où elle tira tout ce qu'elle eut de réellement grand fut dans l'organisation de la République et la liberté de ses citoyens. Cette force lui avait permis de résister à toute l'Italie, puis de vaincre Carthage et de se soumettre à la Grèce. Elle commença à se désagréger dans les conséquences des guerres qui aggravèrent la différence des situations entre nobles et prolétaires. Des luttes intérieures favorisèrent de plus en plus les entreprises dictatoriales des consuls et Octave accomplit sous le nom d'Auguste ce que le

poignard de Brutus n'avait pas laissé le temps à Jules César de réaliser : l'établissement de l'empire. Dès ce moment, la liberté romaine qui agonisait depuis César, fut morte. Le Sénat fut soumis à l'empereur. Le citoyen, qui n'avait été soldat qu'aux moments de la défense de la patrie pour reprendre ensuite la charrue ou le marteau, fut remplacé par l'armée permanente des légions de mercenaires qui mirent l'empire à l'encan pour augmenter leur solde (*donativum*) et furent prêtes à servir toutes les entreprises des prétoriens pour ou contre Rome. Le citoyen, laboureur et ouvrier, devint l'esclave écrasé d'impôts. La corruption se développa avec la puissance militaire et aventurière. Les temps d'Auguste, célébrés par le plutarquisme, donnèrent, sous leurs apparences glorieuses, le signal des turpitudes où s'enfoncèrent de plus en plus les sanglants histrions devenus maîtres de l'empire et dont on ne peut dégager que quelques belles figures d'hommes : Marc Aurèle, disciple d'Epictète, Julien, Majorien. Ceux-ci n'étaient pas à leur place en étant au pouvoir et ils semblent n'y avoir été mis que pour « empêcher la prescription contre la vertu ». (J. Andrieu.) L'empire n'était plus qu'un immense et somptueux décor de théâtre ; il éblouissait le monde, mais ses constructions s'effondreraient lorsqu'il serait attaqué sérieusement. Néron mourant disait que le monde perdait en lui un grand artiste !... Le dernier qui donna à Rome cette gloire théâtrale, Dioclétien, qui se faisait appeler Jupiter, enterra définitivement les restes de la République sous les pompes asiatiques de son pouvoir absolu. Le partage qu'en 395 Théodose fit de l'empire entre ses deux fils consacra un état d'épuisement auquel les Barbares portèrent les coups suprêmes. Ils donnèrent à Rome ses derniers empereurs et signèrent sa mort officielle en déposant, en 475, cet Augustule qui en clôtura définitivement la série.

Déjà, dans les années 102 et 101 avant J.-C., les Cimbres et les Teutons ayant envahi la Gaule et l'ayant traversée, avaient été une menace pour Rome. Ils avaient été arrêtés par les légions de Marius à Pourrières et à Verceil. Leur invasion avait été le premier débordement sur les territoires romains du flot des populations que poussaient vers l'Occident, depuis plusieurs siècles, la terrifiante émigration des Huns descendus du désert du Kobi. Ils avaient rejeté devant eux les Vandales et les Germains qui s'étaient répandus dans le Nord européen. La pression de cette émigration devenant plus forte, les invasions furent plus fréquentes et plus impétueuses. Au IV^{ème} siècle, le gouvernement de Constance Chlore dut soutenir l'assaut, en Gaule, des Alamans. Une nouvelle expédition du même peuple fut arrêtée par Julien à la bataille de Strasbourg. Mais il ne fut bientôt plus possible de résister. La Gaule vit s'installer chez elle les Franks qu'elle avait déjà subis comme mercenaires au service de Dioclétien et de Julien. Dès le milieu du V^{ème} siècle, ils avaient cinq établissements sur son territoire. La Gaule fut ravagée par les peuples qui la traversèrent pour aller en Espagne, les Suèves, les Vandales, les Alains (405-406). Les Burgondes s'établirent entre la Saône et le Jura pendant que les Wisigoths, descendant vers les Pyrénées, devinrent maîtres du sud-ouest et passèrent en Espagne où ils refoulèrent les Vandales. Ceux-ci allèrent dans l'Afrique du Nord fonder une nouvelle Carthage.

Dans le Vème siècle, Rome fut prise cinq fois et fut plus ou moins détruite par les Wisigoths, les Vandales, les Hérules, les Ostrogoths et les Suèves dont les invasions se succédèrent. L'Église, qui avait favorisé ces invasions et s'établissait peu à peu sur les ruines de l'empire, obtint d'Attila que les Huns respectassent la ville. Les Huns, arrivés les derniers dans la Gaule, ne purent s'y faire leur place. Ils furent battus dans les Champs Catalauniques, près de Châlons, et quittèrent le pays. La Gaule vit encore venir, par la Loire, les Saxons qu'elle refoula. Ils s'établirent en Grande-Bretagne avec les Angles qui donnèrent au pays le nom d'Angleterre. Au VIème siècle, les Avars furent arrêtés en Gaule par les Austrasiens, et les Lombards par les Burgondes. Les invasions cessèrent en Gaule jusqu'au VIIIème siècle où les Arabes, venus par l'Espagne, furent vaincus par Charles Martel à Poitiers. Les Normands s'installèrent en Normandie au IXème siècle et firent ensuite la conquête de l'Angleterre au XIème siècle.

Les Barbares s'étaient répandus et établis dans l'Europe entière et dans l'Afrique du Nord. Leur mélange avec les populations allogènes fit des peuples nouveaux chez qui les caractéristiques des races primitives se fondirent de plus en plus, et produisit une civilisation nouvelle dont la formation fut plus ou moins précoce et rapide, suivant que la paix le permit. Les Barbares avaient généralement les qualités et les défauts des peuples primitifs et, sauf les Arabes, ils n'avaient apporté aucune forme de civilisation ; au contraire. Bien que venus de l'Orient, ils ne furent nullement les messagers de sa lumière – ce rôle glorieux fut dévolu aux Arabes ; – ils ne la percurent et ne la sentirent que plus tard, lorsque leur assimilation aux peuples conquis les eut assagis et leur eut fait prendre contact avec cette générosité de pensée et ce sentiment de la beauté répandus dans le monde antique par la Grèce, après les avoir reçus elle-même de l'Asie. Les Barbares furent surtout des vainqueurs préoccupés d'affermir leur domination. Ces hommes de la nature d'une rusticité primitive et à la fois candides et féroces, se corrompirent vite dans la corruption de l'empire continuée par celle de l'Église. Leur défaut de culture intellectuelle était trop conforme aux intérêts de cette dernière pour qu'elle ne se servît pas habilement d'eux. Après avoir appelé elle-même leurs invasions contre l'empire, elle leur donna l'absolution de leurs turpitudes. Ils ne se firent que mieux ses complices. C'est grâce à elle que, durant le moyen âge, puis dans les temps modernes :

« *Le crime heureux fut juste et cessa d'être crime* » comme dans l'antiquité. Ses prêtres ayant accepté de donner à Constantin l'absolution refusée par les prêtres païens, il se fit baptiser et fut ainsi le premier empereur chrétien. L'Église, cynique, en fit de plus un saint ! Dans les mêmes conditions, elle a absous aussi Clovis et sa femme Clotilde – faisant de celle-ci une de ses saintes les plus honorées – malgré les crimes de ce couple d'aventuriers barbares ; mais ils avaient accepté le baptême et elle les avait sacrés rois de France. Elle devait ainsi absoudre tous les criminels, pourvu qu'ils fussent puissants et la fissent participer aux avantages de leur puissance. « Protectrice des faibles », elle fut toujours avec les forts si méprisables fussent-ils. Elle justifia l'esclavage et le servage, la guerre et le pillage, pourvu

qu'elle y eût sa part, celle du lion le plus souvent. En échange de cette part, elle disait : « Dieu permet aux rois de tuer ceux qui refusent de payer l'impôt », et les rois lui laissaient poursuivre les hérétiques et les tuaient pour elle. Elle associa ainsi, pour les siècles à venir, la fourberie du spirituel à la violence du temporel, l'imposture de sa cléricature à l'iniquité des laïques indignes. La croix s'allia au sabre au nom de cette morale exécrationnelle qui justifie le « crime heureux » et qui demeurera celle de tous les gouvernements, tant qu'ils ne seront que des moyens d'exploitation humaine.

On comprend comment, grâce aux Barbares et à l'Église, le moyen âge a été « l'époque la plus triste de l'humanité » (J. Andrieu), et quelle lutte incessante, désespérée, l'idée de liberté demeurée au cœur des hommes asservis, l'esprit de civilisation enseveli sous les ruines du monde antique sauvagement amoncelées, le sens de l'éternelle beauté de la vie en renouvellement perpétuel, la soif de science, de progrès et de bonheur, durent soutenir contre le pacte d'ignorantisme, de fanatisme, d'asservissement et de mort formé par ces puissances. Ce n'est pas que l'Église et les grands furent toujours d'accord ; ils se firent au contraire une guerre féroce. Ils ensanglantèrent le monde de leurs querelles pendant quinze siècles, mais ils finirent toujours par s'entendre sur le dos des peuples, payant de leur liberté et de leur vie le lourd tribut des famines, des épidémies, des combats, des conquêtes et des annexions de territoires.

Ce qui fit la puissance de l'Église fut son adaptation à l'organisation hiérarchique qui avait permis à l'empire romain de dominer le monde. Elle en imposa le respect et en donna l'exemple aux envahisseurs tumultueux. De là naquit la *féodalité* à laquelle furent soumis suivant un code dit « de l'honneur », pour ne pas dire de la fourberie, et « de la chevalerie », pour ne pas dire de la force, tous les organismes sociaux et tous les individus. Mélange étrange de barbarie et de civilisation ; les mœurs d'honneur et de chevalerie s'inspirèrent de la double attitude de l'Église, impitoyable à la faiblesse, conciliante et rampante devant la force, mais toujours avec l'hypocrite souci de paraître respecter la justice et la morale. Ainsi, pour ne pas déclarer brutalement que le droit n'était que la force, on institua le duel judiciaire et les serfs purent même y recourir contre les seigneurs. Mais de quelle façon ? Pendant que le noble, bardé de fer, avait pour se défendre son épée ou sa lance, le serf, à moitié nu, n'avait que son bâton pour l'attaquer ! Le duel judiciaire a disparu, mais le même principe ne subsiste-t-il pas, au nom de cette fallacieuse *liberté du travail* qui livre, dans les conflits actuels, les prolétaires affamés aux manœuvres du patronat caparaçonné dans ses coffres-forts ?...

À partir du VI^{ème} siècle, le régime féodal s'organisa en faveur des amis de l'Église et dans des formes de plus en plus légalisées pour rendre définitive et héréditaire la possession des *fiefs* qui n'était que précaire. La hiérarchie aristocratique s'établit en même temps, suivant le degré de puissance de chacun des spoliateurs du sol. Ils furent plus ou moins *nobles* d'après l'importance de leur fief et de leur état particulier de *vasselage*. En haut fut le roi dont l'autorité fut souvent

discutée par ses grands vassaux ; en bas fut le peuple conquis, ne possédant rien. Après avoir été dépouillé par les Romains qui en avaient fait des esclaves attachés aux maîtres, il le fut par la féodalité qui en fit des *serfs* attachés à la glèbe. Le servage fut réglementé comme la hiérarchie seigneuriale par la coutume féodale. Montesquieu a constaté qu'au VII^{ème} siècle, tous les laboureurs et presque tous les habitants des villes se trouvèrent serfs. Des lois féroces leur étaient appliquées. On arrachait les yeux à celui qui avait brûlé quelque chose appartenant à l'Église. Des esclaves existaient encore qui n'appartenaient pas à la glèbe et se vendaient par l'entremise des juifs. On coupait la main droite à celui qui aidait un esclave dans sa fuite. On punissait de mort le serf et la femme libre qui s'aimaient. L'Église n'était pas la moins inflexible dans cette défense de la propriété des hommes. Lors de la Révolution Française, c'est sur ses terres, dans le Jura, que se trouvèrent les derniers serfs.

La puissance féodale et celle de l'Église grandirent pour atteindre toutes deux leur apogée entre les X^{ème} et XII^{ème} siècles. À cette époque, soutenue par les sergents qui la redoutaient, l'Église faisait et défaisait les royaumes à son gré. Elle plaçait ses créatures sur les trônes, excommuniait les rois rebelles, imposait au plus grand empereur de toute l'Europe, Henri IV d'Allemagne, l'humiliation de Canossa et commandait dans toute la chrétienté les entreprises de brigandage qu'on a appelées les *croisades*. Mais la puissance royale grandit et, à côté d'elle, celle des *Communes*, pour amener un affaiblissement parallèle de la féodalité et de l'Église. Michelet a remarquablement mis en lumière la « révolution économique » du XIV^{ème} siècle qui amena ces événements. Le fait économique domina le fait militaire par le développement du commerce et de l'industrie. Les financiers et les légistes serrèrent de plus en plus à la gorge l'orgueilleuse chevalerie, pendant que des brasseurs et des marchands de drap la battaient à plate couture à Crécy, à Poitiers, à Azincourt. L'Église subit cruellement le contre-coup de la déchéance féodale. Dès le commencement du XIV^{ème} siècle, Philippe-le-Bel avait vengé les rois de l'humiliation de Canossa et imposé aux papes le séjour d'Avignon. Le grand schisme qui sépara l'Église d'Orient de celle de l'Occident fut un nouveau coup porté à la papauté romaine et à ses prétentions à la domination universelle, au moins spirituelle si elle ne pouvait être temporelle. Mais toujours habile, l'Église arriverait à s'entendre avec les rois sur le dos des peuples, tandis que la féodalité s'effondrerait de plus en plus devant le pouvoir royal grandissant. Ses châteaux-forts démolis par le canon, ses lances et ses cuirasses impuissantes contre les flèches et les arquebusades, son oisiveté parasitaire appauvrie à côté de l'enrichissement d'une bourgeoisie laborieuse et active qui se formait dans les communes, son mépris orgueilleux du savoir l'isolant du progrès intellectuel, tout cela la rendant archaïque et de plus en plus impuissante, la réduirait à déposer sa chevalerie aux antiquailles. Le loup féodal deviendrait le chien courtisan ; il apprendrait l'étiquette de cour à l'école des mignons d'Henri III, et se changerait en quémendeur, en flagorneur, en plat valet pour encombrer les antichambres du Louvre, puis de Versailles.

Politiquement, le moyen âge ne fut qu'une longue période de crimes où

l'Église, puissance spirituelle et temporelle à la fois, eut la plus grande part. L'histoire des rois, des empereurs, des papes, les annales de la féodalité et de la religion, ne sont qu'une longue énumération d'infamies de tous genres : meurtres, rapt, viols, adultères, confiscations, simonies, exactions de toutes sortes. Comme les empereurs romains, rois et papes n'arrivèrent au pouvoir qu'au moyen du fer ou du poison. Sous prétexte de réprimer l'hérésie, de « délivrer le tombeau du Christ », dont l'emplacement s'était perdu depuis longtemps s'il avait jamais existé, mais en réalité pour massacrer et pour piller, rois et papes s'entendirent pour organiser la croisade des Albigeois, puis celles de Terre Sainte, et pour faire des procès comme celui des Templiers, dont les richesses avaient excité la convoitise du roi Philippe-le-Bel et du pape Clément V.

Ce qui est plus intéressant à étudier que les démêlés entre les malfaiteurs couronnés, casqués et mitrés qui sévirent contre les peuples avec une rigueur encore plus terrible que la peste et les famines périodiques, c'est l'effort persévérant de ces peuples dans les voies du progrès humain, pour l'organisation du travail dans les corporations de métiers et celle de la vie sociale bourgeoise et artisanne, pour la recherche scientifique impatiente à se dégager de l'obscurité où l'Église la tenait systématiquement ; c'est la lutte fiévreuse et ardente pour la vérité comme pour la liberté, et c'est l'éclatement d'une sève populaire nouvelle traduisant dans les arts et la littérature une pensée collective qu'on ne retrouve plus dans les temps modernes. (Voir *Art et Littérature*). Contre les violences des envahisseurs, contre la puissance féodale et contre l'obscurantisme de l'Église, l'esprit de libre pensée et de liberté populaire ne cessa de lutter, particulièrement dans la Gaule qui devint la France.

Il est d'usage, dans l'histoire officielle, parce que son rôle est, non de montrer la vérité sur les événements et leurs conséquences, mais de justifier les faits accomplis, si exécrationnels qu'ils eussent été, de considérer comme un triple bienfait pour la Gaule la conquête romaine, puis l'établissement des Franks et celui du christianisme. Non. Ils furent plutôt des calamités. On ne peut savoir ce qui serait arrivé si ces trois fléaux ne s'étaient pas abattus sur la Gaule pour la livrer à des rois qui en feraient « la France fille aînée de l'Église », mais on peut présumer qu'elle aurait eu un plus remarquable destin. Avant la conquête romaine, la Gaule était occupée par une population formée d'Ibères et de Celtes auxquels se mêlèrent, quelques siècles après, différents peuples Kymris (Edues, Arvernes, Bituriges, Aulerces, Carnutes, etc...) et autres tels que les Bolgs, ou Belges, venus d'Irlande, et des Helvètes. Or, il est tout à fait inexact que cette population était barbare et que les légions de Jules César – qui ne s'établirent d'ailleurs que sur une faible partie de leur territoire – lui apportèrent la civilisation. Elle avait fondé des villes qui étaient des cités libres et non des camps militaires à la romaine. La résistance opiniâtre que César rencontra devant Bourges et Alésia montra leur organisation puissante. La plus célèbre parmi celles qui demeurent encore, Paris, fut établie par les Bolgs de la tribu des *Parisii* qui lui donnèrent leur nom. Les Celtes étaient les Grecs du Nord par le génie de leur langue demeurée dans le français, et par leur culture intellectuelle. Le druidisme apporté par les Kymris était grec par son rite. Au Vème

siècle, lorsque le breton Pelasge, dans ses controverses avec l'africain Augustin, défendait le libre arbitre contre la tyrannie de la grâce et raillait le dogme du péché originel, il soutenait sans le savoir les mêmes « hérésies » que les Pères grecs avaient opposées aux fondateurs de l'Église romaine. Tout ce qui constitue le véritable caractère français lui est venu de ces peuples qui furent les Gaulois et dont les qualités l'ont fait plus proche parent du grec que du latin. Contrairement aux Romains, les Celtes mettaient les penseurs et les poètes au-dessus des gens de guerre. Leur littérature est celle qui a eu la plus universelle influence avec celle des Grecs. Elle a inspiré et rempli le moyen âge comme la littérature grecque à inspirer et remplir l'antiquité. Les temps modernes, dans leur asservissement « classique », eurent le tort de la mépriser. Après la Grèce, ce fut la Gaule qui fournit à l'empire romain ses hommes les plus remarquables. On peut dire que la Gaule domina Rome.

« Au premier siècle de l'empire, la Gaule avait fait des empereurs, au second elle avait fait des empereurs gaulois, au troisième elle essaya de se séparer de l'empire qui s'écroulait. » (J. Andrieu.) Les barbares et le christianisme l'arrêtèrent dans cette œuvre. Les rapports des Gaulois et des Grecs, commencés par l'installation toute pacifique des colonies helléniques sur le littoral méditerranéen, démontraient entre eux de véritables affinités. Les Grecs n'eurent pas besoin des armes pour s'établir dans la Gaule. Ils y furent accueillis et non subis comme les Romains. Si Grecs et Gaulois avaient été en état, militairement, de résister à Rome et d'opposer aux Barbares une forte civilisation gréco-celtique, combien le progrès humain aurait pu être plus vaste et plus fécond ! Le christianisme, probablement tué dans l'œuf, n'aurait pas produit l'Église, et peut-être n'aurait-on pas vu la terreur féodale, l'absolutisme autocratique et le fanatisme religieux.

C'est le vieil esprit celtique, demeuré comme le sel de la terre gauloise, qui a animé de son souffle les grands mouvements populaires qu'on a vus en France, des Bagaudes soulevés si souvent au cours de trois siècles contre les exactions romaines, des Jacques, des Pastoureaux, des Tuchins en révolte contre la féodalité, des communiers qui, dès le X^{ème} siècle, fondèrent leurs cités libres, portèrent les plus rudes coups aux féodaux et les atteignirent dans leur principe en attendant qu'ils fussent vaincus dans la guerre. Ces communiers rédigèrent les cahiers déjà républicains des États généraux de 1356 et firent avec les Cabochiens et les Maillotins, avec Etienne Marcel, la première révolution parisienne. Ils dressèrent les beffrois en face des châteaux-forts et des églises, ils soutinrent tous ceux qui introduisirent et entretenirent l'esprit de libre examen dans l'Université, éveillèrent les hérésies contre le joug catholique de plus en plus pesant, défendirent farouchement le pays d'Oc contre les « barbares du Nord » (Stendhal) déchaînés dans la croisade des Albigeois. Tous ceux-là, qui furent des révoltés pour la défense de la liberté pendant le moyen âge, sont les ancêtres directs et les inspireurs des Réformés, des Camisards, des hommes de 1789, des sans-culottes de 1793, et de tous ceux qui firent les barricades de 1830, de 1818 et de 1871. C'est la vieille Gaule celtique qui s'est levée en 1791 à l'appel de la Révolution en danger comme elle s'était levée pur

défendre le *Tractus armoricanus*, son territoire indépendant, contre les légions de Jules César, comme elle s'était levée pour chasser l'Anglais à la voix de Jeanne d'Arc. C'est l'esprit de cette vieille Gaule qui a produit la magnifique littérature française du moyen âge. Passant de Pelasge aux hérétiques de la première Université, à Abeilard, aux savants de l'École de Chartres, à Oresme, à tous les universitaires qui se rallièrent à l'occanisme, il s'est transmis par Montaigne, La Boétie, Bonaventure des Périers, Rabelais, à La Fontaine et à Molière, puis à Voltaire et aux Encyclopédistes pour aboutir à Michelet, à Quinet, à P. L. Courier, à Proudhon, à Renan, à Anatole France. Cet esprit que quinze siècles de tortures barbares et chrétiennes n'avaient pu écraser, retrouverait sa parenté et respirerait un air plus libre lorsque la Renaissance le remettrait en contact avec Homère, Socrate et Platon, c'est-à-dire avec la pensée universelle, Désormais, il ne pourrait plus être étouffé.

Nous n'avons pu présenter dans tous leurs détails le travail de la pensée et la lutte laborieuse et persévérante de l'esprit de liberté qui se poursuivirent dans l'Occident soumis, dès sa formation, à la théocratie et à l'autocratie les plus oppressives. Mais nous avons tenu à protester, avec quelques arguments autres que de simples affirmations, contre l'imposture qui attribue à ces puissances malfaisantes ce que le moyen âge a eu de bon et les possibilités qu'il a léguées aux temps modernes de poursuivre leur route vers une meilleure humanité.

– Édouard ROTHEN.

NOTA. – Nous renvoyons, pour une connaissance plus complète du moyen âge, aux différents articles de l'E. A. dont le sujet comporte un développement historique sur cette époque et aux ouvrages suivants : Jules Andrieu : *Histoire du moyen-âge*. - Pierre Gosset : *Histoire du moyen-âge*. – Michelet : *Histoire de France*. – Elisée Reclus : *L'Homme et la Terre*. – Ph. Chasles : *Études sur l'antiquité ; le moyen âge*. – Frédéric Morin : *La France au moyen âge*. – M. Lachâtre : *Histoire des papes et crimes des rois, des reines et des empereurs*. – Paul Lacroix : *Les arts au moyen âge ; Mœurs, usages et coutumes au moyen âge*. – Félix Sartiaux : *Foi et Science ou moyen âge*.

Accueil

MUFLISME n. m.

Néologisme qui vient de mufle, nom donné à la partie nue terminant le museau de certains animaux : le mufle du lion du bœuf, etc... Le langage populaire a appelé mufle un visage laid, vieilli, désagréable. Saint-Amant a parlé de

« ... la ruelle de lit
Où Madame s'ensevelit
Loin du jour, de peur qu'on ne voie
Que son mufle est une monnoye
Qui n'est plus de mise en ce temps! »

Avec plus d'extension, mufle est devenu une forme de mépris et une injure à l'adresse d'un individu brutal, malappris, désagréable. Molière, dans le *Dépit Amoureux*, a fait dire, contre un personnage exaspérant par la sénilité de ses propos :

« Chien d'homme! Oh! que je suis tenté d'étrange sorte
De faire sur ce mufle une application ».

Dans *Tartufe*, Orgon, non moins exaspéré par M. Loyal, donnerait volontiers les cent plus beaux louis qui lui restent encore pour :

« Pouvoir, à plaisir, sur ce mufle asséner
Le plus grand coup de poing qui se puisse donner ».

Ces détails ne sont pas superflus quand on voit ceux qu'on peut appeler « les mufles du nationalisme », attribuer aussi tendancieusement qu'inexactement pour le seul besoin de la propagande haineuse qu'ils poursuivent, une origine de leur crû au mot mufle qu'ils écrivent pour la circonstance avec deux f.

Dans le *Figaro* du 18 février 1926, il a été raconté que la qualification de muffle, donnée aux personnes, ne viendrait pas du mufle d'un animal mais aurait été employée en 1815, par les Parisiens, du nom du général prussien von Muffling, qui avait particulièrement excité leur mépris par sa vanité grossière et ses procédés brutaux. C'est ainsi que les nationalistes écrivent l'histoire. Nous avons vainement cherché dans des ouvrages sérieux une confirmation de cette origine du mot mufle et un emploi de muffle. Nous avons seulement trouvé, sur le baron Muffling, qu'il se montra fort arrogant en réclamant, au nom des « Alliés », la restitution des œuvres d'art et de bibliothèque dont leurs pays avaient été dépouillés par les armées de Napoléon. Von Muffling fut peut-être un mufle ou un muffle, mais autrement

mufles que lui furent ces princes, rentrés en France dans ses fourgons, qui ne se rétablirent sur « leur trône » qu'à la faveur de son arrogance, et tous leurs partisans pour qui la défaite et l'humiliation de la France furent des motifs d'allégresse et de profit. Voici, d'après Louis Blanc, dans son Histoire de Dix ans, ce que l'on vit à Paris, lors de l'entrée des « Alliés » : « Une foule de femmes élégantes attirées aux fenêtres, saluaient avec des cris le passage des vainqueurs et agitaient des écharpes en signe d'allégresse ; les riches préparaient leurs appartements les plus somptueux pour y recevoir les officiers anglais ou prussiens ; et les marchands, dans l'ivresse d'une joie cupide, étalaient à l'envi ce qu'ils avaient de plus précieux... On dansa sur le gazon des Tuileries... Pour dernier trait d'avilissement, les vaincus se laissèrent gorger d'or par les vainqueurs... Les marchands décuplaient leurs recettes habituelles ; tous les jeunes officiers avaient des maitresses coûteuses, des loges au théâtre, des dîners chez Véry. C'est de cette année 1815 que datent la plupart des fortunes marchandes de la capitale ».

Jusqu'à ces derniers temps, l'Académie Française ignorait, comme le Figaro, l'usage populaire du mot mufle, appliqué aux personnes. Elle lui a fait récemment une place dans son dictionnaire et elle l'a défini ainsi : « Homme dont le caractère est un mélange de cynisme et de brutalité ». Elle a admis aussi le néologisme muflerie, d'emploi non moins courant qui qualifie les agissements du « mufle ». L'Académie a-t-elle eu peur de se compromettre par une définition plus complète et plus précise, en un temps où le mufle et la muflerie sont tellement répandus qu'ils sont arrivés à caractériser une époque de l'humanité, comme nous le verrons plus loin ?

J. de Pierrefeu avait déjà défini le mufle actuel que paraît vouloir ignorer l'Académie : « Tout individu qui n'a aucune notion du respect d'autrui, qui cherche uniquement son intérêt ou son bien-être, les autres dussent-ils en pâtir. Bref, c'est l'égoïste doublé du malotru et du pignouf ».

Pour le mufle, le contrat social est unilatéral ; il en veut les bénéfiques, mais il en laisse les charges aux autres. « Chacun pour soi et chacun chez soi », disait son prototype le plus complet, M. Thiers. On peut admettre, à la rigueur, que l'individu ayant réussi à s'installer dans un parasitisme avantageux, demeure indifférent au sort des autres ; ce n'est pas lui qui a fait le monde, et il n'a pas demandé à y venir. Mais le mufle ne se borne pas à cette indifférence. Bien pourvu pour, lui-même, il s'indigne que d'autres ne soient pas satisfaits et réclament. Il prétend même avoir droit à la reconnaissance et à l'amour de ceux qu'il malmène et qu'il dépouille. Durant la guerre, confortablement « embusqué », il dénonçait les « défaitistes » qui réclamaient la paix. Valet de plume des puissants, il morigène « les grincheux de profession et les grognons de vocation ». Il classe parmi les « hargneux » ceux qui ne font pas leur cour aux fripons satisfaits et ne sollicitent pas leur sportule. Le mufle, maître ou larbin, n'a pas le sens du ridicule et manque de la plus élémentaire circonspection.

La Fouchardière, commentant la définition académique, s'est exprimé ainsi : « La muflerie n'est pas dans le caractère. On ne naît pas mufle. On le devient par la vertu de l'éducation ; ce n'est pas une façon d'être, c'est une façon de se tenir

en société... Jamais on ne dit d'un homme grossier, primitif, qu'il est un mufle. La muflerie est l'acquisition récente et avantageuse d'une civilisation avancée. L'homme grossier, dès l'abord, révèle sa brutalité cynique ; à le fréquenter, après l'avoir supporté, on peut découvrir par la suite qu'il est loyal et bon sous des dehors peu engageants. Le mufle est ordinairement un monsieur bien élevé ; toujours un monsieur bien habillé. Il se présente sous l'aspect le plus séduisant : et c'est à l'usage qu'on finit par le connaître... Il spéculé sur tous les inconnus et, du jour au lendemain, ne connaît plus ceux dont il n'a plus rien à tirer. Le mufle est un personnage qui manque de mémoire ; il oublie les promesses qu'il a faites et les services qui lui furent rendus. Il pratique l'art des préparations, qui est l'art de se faire valoir, mais n'apporte aucun ménagement dans l'art de laisser tomber... Il montre une telle force sereine que ses victimes ont parfois des inquiétudes qui prennent la valeur de vagues remords, et qu'elles se demandent : « Qu'est-ce que je lui ai donc fait? » ».

Ce sont là les caractéristiques du mufle et de la muflerie considérés individuellement. Mais au-dessus il y a leurs manifestations collectives qui les ont généralisés, variés, étendus à l'infini et leur ont fait prendre un caractère social. Comme la mode, qui est souvent une de ses formes, la muflerie se répand alors chez un nombre de plus en plus grand d'individus même mal habillés, qui y trouvent aises et profits, et d'inconscients qui la pratiquent avec une parfaite innocence croyant bien faire puisqu'ils font « comme tout le monde ». L'homme grossier, primitif, qui ignore les mensonges conventionnels avec la manière de s'en servir, et qu'on appelait un « héros » quand il « nettoyait les tranchées », ne comprend plus lorsque, ayant assassiné hors des circonstances rituelles, il se voit envoyé au bagne ou à la guillotine. Le « nervi », que son audace et son absence de scrupules, s'exerçant tour à tour en marge ou avec la complicité du code, ont érigé parmi les ventres solaires et les consuls de l'ochlocratie, s'étonne de se trouver un jour devant une chose interdite qui lui causera des ennuis. C'est la somme des mufleries conscientes et inconscientes qui fait le muflisme.

Ce mot, muflisme, a été employé pour la première fois, croyons-nous, par Flaubert, quand il a dit : « Paganisme, christianisme, muflisme, voilà les trois grandes évolutions de l'humanité ». Rarement, invention d'un néologisme fut aussi heureuse. Muflerie manquait d'envergure dans le triple sens intellectuel, moral et social que voulait exprimer Flaubert. Il voyait, dans cette troisième grande évolution de l'humanité, le règne du « bourgeois » de celui qui ne se borne pas à « penser basement », mais qui agit de même, égoïstement, féroce, à l'encontre de toute grandeur, de toute bonté, de toute beauté, de tout idéalisme.

Le muflisme, c'est le triomphe du moi-égoïste sur le moi-humain. C'est la multiplication de cet individualisme qui dit : « Moi d'abord!... les autres s'il en reste ». C'est le puffisme appuyé sur l'argent et l'absence de scrupules. C'est la suppression de toute aménité dans les rapports sociaux. C'est la muflerie élevée à la hauteur d'un principe et d'une institution, par la loi de la majorité. C'est la muflerie, bien ou mal habillée, instruite ou ignorante, de race et de nation, de caste et de classe. Certes il y eut des mufles dans tous les temps, et aussi dans tous les pays,

quoique prétendent leurs « professeurs d'énergie », les Barrès pour qui « gentillesse » n'est que chez eux, « barbarie » que chez les autres ; mais il appartenait à notre temps de réaliser dans sa plénitude, on peut dire spécifique et constitutionnelle, la muflerie qui est le muflisme et nous fait assister à cette troisième évolution de l'humanité dont Flaubert, et Renan avec lui, ont été les clairvoyants prophètes. Des gens se préoccupent de donner un nom à l'époque actuelle, ils font des enquêtes à ce sujet. Ce nom, Flaubert l'a trouvé il y a soixante ans ; c'est le muflisme. L'époque en a commencé il y a un siècle, elle est aujourd'hui dans son plein épanouissement.

Le muflisme est la marque, le vice rédhibitoire peut-on dire, de la fausse élite dirigeante qui s'est éduquée à rebours, hors des voies de l'intelligence et de la conscience de la véritable élite. Il a toujours été la tare des « parvenus » ne sachant pas se montrer dignes de leur fortune en s'élevant intellectuellement et moralement en même temps que socialement. Ses oscillations ont suivi celles des formes sociales suivant qu'elles étaient plus ou moins soumises à la fausse élite. Mais c'est dans les formes dites « démocratiques » que sa courbe a toujours été la plus élevée. Ceci paraît paradoxal en raison de la supériorité de principe de la démocratie sur l'aristocratie. Les faits sont là, indiscutables. La fausse aristocratie n'a que les tares de l'aristocratie ; la fausse démocratie ajoute aux tares de l'aristocratie celles de l'ochlocratie. Si toutes les formes dirigeantes de la fausse élite ont à leur base la ruse, la violence et l'arbitraire, du moins les théocraties et les autocraties ne reposent-elles par leur pouvoir sur un fallacieux respect des droits de l'homme ! Le muflisme aristocratique a son explication, sinon son excuse, dans la prétendue supériorité qu'il tient de Dieu, de la puissance ou de la fortune. Il ne prétend pas faire le bonheur de tous les hommes ; l'assentiment du « suffrage universel » lui est tout à fait indifférent et il a au moins cette franchise de ne pas le solliciter tout en le méprisant. Le droit du plus fort qu'il applique est la conséquence de ses principes ; il n'a pas l'hypocrisie de dire que ce droit lui vient de ses victimes qui le lui ont conféré. « Avoir des esclaves n'est rien ; mais ce qui est intolérable, c'est d'avoir des esclaves en les appelant citoyens », a écrit Diderot.

Quelles que soient les prétentions à une supériorité de sang, de caste ou d'élection dont l'humanité a toujours subi la tutelle artificieuse, aucun homme n'est jamais sorti des cuisses d'un Jupiter. Tous sont passés par le même moule et sont venus au monde aussi nus. Il n'en fut jamais dont l'origine eût été différente de celle de ce vilain dont on disait avec dégoût au moyen âge qu'il était « un être puant sorti du pet d'un âne ». Mais il y a eu de tout temps ceux dont les qualités d'esprit et surtout de cœur, dont la générosité de sentiment et la droiture de conscience, ont fait une élite réelle, une véritable aristocratie qui s'est rencontrée dans toutes les conditions sociales. Il n'y a pas de noblesse de sang, de race et de caste, mais il y a une noblesse de l'âme que peut posséder, ou se former, le plus pauvre, le plus socialement déchu. Les parvenus qui ne savent pas acquérir la noblesse de l'âme restent des « êtres puants », c'est à dire des mufles, quelles que soient les hauteurs qu'ils atteignent. Le vilain - et tous furent des vilains à l'origine - pouvait acheter « blason, lambel, bastogne », se changer en grand bourgeois, en patricien, en

magistrat, être dans ses maisons somptueuses le commensal des rois, couvrir ses femmes et ses filles de vêtements si riches que des reines en pâleraient de jalousie, devenir lui-même évêque, prince, pape, empereur : il demeurerait « un être puant sorti du pet d'un âne » s'il conservait l'âme d'un mufle. Et il peut aujourd'hui, par la faveur démocratique, étaler la bedaine précieuse d'un roi du dollar, du cochon ou du pétrole, montrer l'insolence d'un « capitaine d'industrie » ou d'un « fermier général de l'estomac national », il peut-être président de République, ministre, député, sénateur, ambassadeur, maréchal, académicien : il reste toujours le même « être puant » s'il ne sait exercer sa puissance et son intelligence que dans les voies du muflisme. C'est moins que jamais en la circonstance, l'habit qui fait le moine.

Le muflisme de la théocratie et de l'autocratie est particulier à certaines classes privilégiées. Celui de la démocratie s'étend à toutes les classes, lorsqu'elle en laisse subsister. La muflerie des parvenus y est renforcée de la muflerie de tous ceux qui cherchent à parvenir à leur tour par les mêmes moyens, l'éducation faussement démocratique n'ayant, le plus souvent, remplacé dans leur cervelle les mensonges anciens que par des mensonges nouveaux, au lieu de leur apprendre l'usage de la raison et la pratique de la liberté. Comment expliquer sans cela le spectacle actuel, que donne surtout la jeunesse, de la divinisation de la richesse par laquelle « on obtient tout », même des diplômes d'intelligence alors qu'on n'est qu'un crétin, de la soif de « réussir » sans contrôle des moyens, de l'exaltation de la force par les sports et par la guerre, du mépris de toute pensée qui n'aboutit pas à des succès d'argent. Comment comprendre ce vertige qui entraîne les hommes vers toujours plus de vitesse, de bruit, d'éclairage violent, d'agitation trépidante et hurlante ; ce besoin de jouir abondamment, intensément, sans discernement, à la façon d'un ivrogne que la crainte de ne pas assez boire ferait se noyer dans une cuve de vin ? Des gens qui ont fait le tour du monde en avion, parcouru des milliers de kilomètres en automobile, ne savent que répondre si on leur demande de dire leurs impressions. Ils sont allés si vite!... au risque d'écraser des gens, de se tuer eux-mêmes, de causer des catastrophes ; mais ils ne cherchaient pas et ils n'ont pas vu autre chose. Certes, la succession rapide des découvertes scientifiques les plus étonnantes a été pour beaucoup dans la formation de ce nouvel « état d'âme » ; mais s'il n'y avait pas eu déjà dans les cerveaux un détraquement latent que ces découvertes précipiteraient, on n'assisterait pas aujourd'hui à ce spectacle effarant qui multiplie le champ de la pathologie. De même que l'immense développement du machinisme industriel a aggravé l'esclavage ouvrier au lieu de le soulager, les inventions modernes : télégraphie, téléphonie, télévision, phonographie, cinématographie, automobilisme, aviation, navigation sous-marine et cent autres, ont développé à l'infini des activités inutiles, le surmenage, l'abrutissement, et n'ont apporté à l'homme qu'un illusoire bien-être. C'est à une véritable faillite qu'ont abouti ces inventions au point de vue humain ; mais ce n'est pas à cette faillite de la science que Mr Brunetière prétendait constater, c'est à celle de la conscience humaine. Elle est l'œuvre du muflisme et elle est d'autant plus lamentable que jamais l'homme n'eut tant de possibilités de réalisation de ses plus beaux rêves. Le muflisme a fait une turpitude de la rayonnante utopie.

L'aristocratie cantonne son muflisme dans les manifestations d'un nombre limité de mufles venus d'une lointaine révélation divine ou des croisades. Celui de la démocratie est ouvert comme une halle, un marché, à tous les chalands qui peuvent se payer le luxe d'être des mufles, aux « drôles venus de la plus sordide populace, du maquerellage et du stellionat à la richesse en même temps qu'aux « bons principes », aux « mignons opulents, retraités et pieux », aux « prêteurs à la petite semaine tombés dans la dévotion et le patriotisme » à toutes ces « charognes », comme les a appelées Laurent Tailhade dans son Pays du Mufle, pour lesquelles il ne voulait pas écrire mais dont il a fait si crûment la peinture d'après le Satiricon de Pétrone. Zeller, dans ses Entretiens sur l'Histoire, a tracé le tableau suivant de leurs mœurs au temps de Rome : « Enflés des noms redondants de Raburrus, Pagunius ou Tarrasiusus, dans leurs robes de soie et d'or, ils ne savent qu'énumérer leurs biens, villas, fermes, etc. Ils n'ont d'amis, de clients, que parmi le personnel des cirques et des théâtres ; de bibliothèques que pour les tenir closes comme des tombeaux ; de voitures que pour ébranler le pavé des rues, de valets que pour en faire montre au milieu de Rome. S'ils donnent des repas, c'est pour faire peser dans des balances les poissons de leur table et pour faire noter et publier par leurs secrétaires la composition des repas, le nombre des mets et la splendeur du service. Pour délasser leur esprit, au lieu d'attirer la société des gens de lettres ou des philosophes, ils font venir des joueurs de flûte, de lyres colossales et d'orgues hydrauliques. Une mouche qui se place sur la frange de l'éventail de ces voluptueux leur est une fatigue, et ils se vantent d'avoir visité leur campagne de Gaëte, comme César le ferait d'avoir conquis le monde ». On voit que M. Lechat, qui partage la publicité mondaine du Figaro avec le marquis de Porcellet, a des ancêtres aussi lointains et non moins fameux que ce gentilhomme. Mais il y a mieux depuis la guerre de 1914, ainsi que nous le verrons. Ibsen a écrit dans Un Ennemi du Peuple : « La populace ne se trouve pas seulement tout à fait au fond ; elle vit et grouille autour de nous, on en trouve même des échantillons au sommet de la société ». La populace parvenue s'est singulièrement multipliée au sommet de la société.

Athènes fut le premier champ historique du muflisme démocratique. Il y a été un essai assez timide, comparé à ses développements postérieurs mais la ville de Périclès en a gardé une trace ineffaçable : la mort de Socrate. La tyrannie aristocratique avait épargné le philosophe, malgré les railleries dont il l'avait accablée et ses sarcasmes contre les dieux. Il fallut un homme riche, parvenu à un rang « d'ami du peuple » - un Coty de ce temps-là - pour que Socrate fût condamné. Athènes paya cruellement les défaillances de sa véritable élite devant le muflisme de ceux qui disaient : « C'est l'argent qui fait l'homme!... »

Avec beaucoup plus d'envergure, le muflisme se manifesta dans les formes dites « démocratiques » de la dictature impériale romaine. On vit alors, non sans phrases, car le muflisme démocratique est particulièrement salivaire, le triomphe de la plus basse populace faisant escorte à Néron et autres « grands artistes » qui incendiaient Rome pour leur plaisir en attendant de la livrer aux Barbares dont ils recevraient leur couronne. Pendant que le muflisme des parvenus s'étalait avec l'affectation grotesque que Zeller a décrite, le peuple n'était plus

« qu'un amas cosmopolite de fainéants, de va-nu-pieds, croupissant dans une paresse incurable, abrutis par l'ivrognerie et la débauche, n'ayant qu'une passion qui leur fasse oublier le jeu et le cabaret, la passion du cirque, et essayant de temps en temps de petites émeutes, non plus pour avoir du pain, mais du vin » (Zeller). De leur côté, les esclaves, successeurs dégénérés des compagnons de Spartacus, étaient réduits à des déchéances de plus en plus fangeuses. Mais Auguste et ses successeurs étaient des « démocrates », ce que n'a pas cessé d'affirmer le plutarquisme mis au service du muflisme. Si l'élite d'aujourd'hui en est à l'état où était celle du bas-empire romain, et même la dépasse dans le muflisme, le peuple « démocratisé » n'est pas encore arrivé à celui de la populace de Rome, mais on ne peut savoir jusqu'où le muflisme le conduira. Il ne fait, lui aussi, plus guerre d'émeutes pour le pain et la liberté ; il en fait de plus en plus sur les champs de courses et aux spectacles du stade et du cirque.

Mirabeau avait entrepris ; dans son *Erotika Biblion*, de démontrer que les mœurs antiques furent plus dépravées que les mœurs modernes. C'est possible. Mais les anciens ne se posaient pas en pratiquants d'une religion qui avait « apporté la morale dans le monde ». Les mœurs antiques pouvaient être plus dépravées au sens que la morale chrétienne donne à la dépravation ; elles possédaient sur les mœurs modernes une incontestable supériorité : elles n'avaient pas inventé la tartuferie des flamidiens catholiques et des momiers protestants. Le muflisme n'a pris toute son ampleur que de la conjugaison des deux époques : paganisme et christianisme. Il est le produit d'une copulation immonde de Messaline et de Tartufe. Son temps est celui de tous les dieux et de tous les cultes, de Mercure et du Sacré-Cœur, de Vénus, de Notre-Dame de Thermidor et de l'Immaculée Conception, de sainte Jeanne d'Arc, de sainte Thérèse de Lisieux et de Mme Joséphine Baker, qui ont les dévots à la Bourse, dans les lupanars et dans les églises.

C'est par la combinaison de la barbarie païenne et de l'hypocrisie chrétienne que le muflisme démocratique exerce sa pire honte, dans l'exploitation de ce qu'il appelle son « empire colonial », comme on disait déjà aux temps païens d'Annibal et aux temps catholiques de Philippe II. Ce muflisme se vante de ne pas imiter Carthage ; il fait pire, car lorsque Carthage recrutait parmi les indigènes coloniaux des mercenaires et des esclaves, quand elle les spoliait et les proscrivait, elle n'ajoutait pas à tous ces maux l'abrutissement par le catéchisme et l'alcool, elle ne prétendait pas leur apporter la morale et la liberté. Carthage n'avait pas appris du christianisme à être barbare par charité, à pratiquer l'esclavagisme « pour le bonheur des esclaves », à les tuer « pour sauver leurs âmes ! » Enfin, Carthage ne faisait pas écrire par des rhéteurs des choses comme ceci : « Nous avons traité avec assez de libéralisme et de fraternité bienveillante nos populations indigènes africaines et asiatiques pour pouvoir légitimement prétendre à leur reconnaissance » (Le Temps, 28 mai 1920). Renchérisant sur le muflisme aristocratique, le muflisme démocratique veut que sa main soit bénie par celui qu'elle frappe. Il a appris cela dans la Bible d'un Dieu qui ne se punit pas lui-même d'avoir fait le monde mauvais, mais qui punit tout le monde. Et il veut être aimé pour lui-même!... C'est le comble de l'outrecuidance.

De la même conception de la justice et de la charité, le muflisme a composé toute la gamme de sa clémence, de sa magnanimité, de sa bienveillance de sa bienfaisance, de sa philanthropie, par lesquelles il veut bien condescendre à pardonner aux autres ses propres crimes ou à leur faire largesse d'une partie de ce qu'il leur a volé. A cette hauteur, le muflisme atteint sa quintessence, et on comprend que son sens échappe aux êtres grossiers, primitifs, barbares, aux pourceaux auxquels « il ne veut pas jeter ses perles », et qui dise avec A. Karr : « Que MM. les assassins commencent! ». Il oublie qu'il devrait commencer le premier. Mais s'il fait assez volontiers « grâce » pour paraître magnanime, il refuse énergiquement de faire « justice » en reconnaissant et en réparant ses erreurs et ses fautes. Nous avons vu déjà à l'article liberté individuelle, comment il entend la justice. Les dossiers de la Ligue des Droits de l'Homme sont bourrés d'histoires de gens innocents, condamnés dans des conditions scandaleuses, qui attendent vainement une révision de leurs procès. Il est dans la morale ordinaire des gens grossiers et primitifs que le premier devoir d'un honnête homme est de reconnaître qu'il s'est trompé et de réparer le mal qu'il a fait. Mais le muflisme n'est pas honnête homme. Il méprise cette justice élémentaire et lui substitue la « Raison d'Etat » qui n'est que la raison des puissants. Violant même ses propres lois, il a érigé cette « infailibilité » que l'Eglise ne reconnaît qu'au pape, pour tous les distributeurs de sa vindicte, même quand ils se rendent coupables des abus les plus flagrants. Il proclame « l'irrévocabilité de la chose jugée », pour laisser tremper dans le bouillon d'infamie où il les a plongés, ses victimes innocentes. Ses ministres bateleurs disent, avec les airs angéliques d'un Thomas d'Aquin, qui « se réjouissait des souffrances des damnés » : « La justice doit être secourue par la bonté » (M. Herriot), « toute rigueur inutile est une injure à la justice » (M. Barthou), et ils s'occupent de faire réviser les procès de... Socrate et de Baudelaire! Quant aux milliers de malheureux contre qui la justice n'est, tous les jours, que de la haine et en qui elle est à tout instant injuriée, ils peuvent attendre puisqu'ils ne sont pas encore morts!...

Renan, par les connaissances que lui apportaient ses recherches historiques, Flaubert, plus intuitivement guidé par son sens de l'art et de la beauté, avaient observé l'évolution du muflisme. Renan avait la méfiance de la démocratie, bien qu'il la préférât à la théocratie et à l'autocratie. Il en eût été enthousiaste si elle eût fait prévoir l'avènement d'une véritable élite présidant la véritable République de tous les hommes. Mais il voyait trop la faiblesse de Caliban, du peuple grossier, primitif et naïf, en face de ses ennemis rusés et subtils, et sa facilité à tomber dans leurs pièges. Il craignait que Caliban, après s'être gardé si mal du prince Prospero, se gardât encore plus mal des phraseurs, des casuistes de robe courte, des politiciens déchaînés dans toutes les traverses de la blagologie démocratique et qu'il voyait se lever pour une ruée farouche. Il avait de sombres pressentiments, déjà trop justifiés par les événements. N'avait-il pas vu comment Caliban, poussé à la Révolution, avait été dupé, et comment le grand mouvement de libération s'était retourné contre lui pour le replonger dans de nouvelles servitudes, avec cette aggravation ironique que plus on l'accablait, plus on lui disait qu'il était maintenant le Roi! Pauvre roi!... Malgré tant de pensées généreuses tant de dévouements héroïques, tant de projets et

d'espérances idéalistes dont elle avait embrasé le monde, la Révolution de 1789 avait avorté dans la victoire d'une classe : la bourgeoisie ; son idéalisme s'était flétri dans cette putréfaction : le muflisme.

Caliban ignore toujours trop les conditions dans lesquelles le muflisme se développa à ses dépens. Il les soupçonne seulement d'instinct ; s'il les connaissait mieux, il apprendrait à s'en défendre efficacement. Dès le Directoire, ahuri par le jeu de massacre dont la Terreur lui avait donné le spectacle, et fatigué de tant d'héroïsme inutile, il laissait étouffer la Révolution « entre les cuisses de la Cabarrus » (Michelet), et il abandonnait à la guillotine le plus noble et le plus pur de ses fils, Babeuf. Celui-ci, avant de mourir, avait dénoncé la nouvelle classe des profiteurs de 93 installée « sous le règne des catins ». Les Legendre, les Tallien, les Barras gorgés de sanglantes rapines, menaient, avec leur complices, la vie fastueuse et orgiaque du Palais-Egalité. Les « Incroyables » du « Petit Coblentz », précurseurs des camelots de M. Daudet, décervelaient les républicains sous l'œil complaisant de la police, tout en exhibant leurs éventails, leurs « oreilles de chiens », leurs gilets à dix-huit boutons et leurs femmes sans chemise vêtues de bijoux, d'or et de pierreries. « Le Paris riche grossissait d'heure en heure comme un ballon qu'on gonflait » (Ilya Ehrenbourg). Pendant ce temps, Caliban n'ayant pas de pain à manger, bien qu'il travaillait quatorze et seize heures par jour, n'avait que la consolation de chanter :

« Gorgés d'or, des hommes nouveaux,
Sans peine, ni soins, ni travaux,
S'emparent de la ruche ;
Et toi, peuple laborieux,
Mange et digère, si tu peux,
Du fer comme l'autruche ».

L'ère napoléonienne, issue de cette situation, consolida celle de la tourbe des renégats révolutionnaires et des nouveaux riches. Elle créa l'aristocratie de ses maréchaux pillards de l'Europe et de ses Mme Angot, reines de la nouvelle cour, leur donna des lettres de noblesse et paya leur servilité de la Légion d'honneur, de dotations et de pensions. Elle ouvrit ainsi les plus rassurantes et souriantes perspectives pour tout ce monde qui tremblait encore au souvenir du tribunal révolutionnaire. Un Dictionnaire des Girouettes, paru en 1815, et qu'on peut appeler le premier « Gotha du muflisme », a conservé les noms et les états de services de la nouvelle aristocratie où anciens nobles et sans culottes parvenus se confondaient, associés dans la bassesse et la cupidité pour les plus honteux reniements. Ralliés à la Restauration au lendemain de Waterloo, ils furent les initiateurs, les soutiens politiques de la nouvelle bourgeoisie pour qui 1815 ouvrit en France « l'ère des intérêts matériels », et qui allait établir « le régime sans entrailles de la concurrence et de l'individualisme » (Louis Blanc).

D'abord hésitante, malgré tant de garanties, incertaine de ses forces devant la double menace d'un retour de dictature militaire ou d'un triomphe

légitimiste qui pourrait lui faire rendre gorge, la bourgeoisie ne se sentit réellement solide sur ses bases qu'après 1830, quand elle put compter sur la corruption parlementaire pour obtenir ce que ne lui donnerait pas la force. 1830 fut l'ultime écho de 1789 ; les « Trois Glorieuses » turent son suprême rayon. Pour la dernière fois, les 27,28, 29 juillet 1830, Caliban se retrouva aux côtés de la bourgeoisie, sur des barricades dont le canon était tiré par des polytechniciens avec la mitraille charriée par Gavroche. Pour la dernière fois, l'ouvrier et son propriétaire célébrèrent, inter pocula, la « chute de la tyrannie. Louis Diane a fait de cette idylle sans lendemain ce touchant tableau : « Les premiers moments du triomphe appartiennent à la joie et à la fraternité, une exaltation sans exemple faisait battre tous les cœurs. L'homme du monde abordait familièrement l'homme du peuple dont il ne craignait pas alors de presser la main. Des gens qui ne s'étaient jamais vus s'embrassaient comme d'anciens amis. Les boutiques s'ouvraient aux pauvres ce jour-là. Sur divers points, des blessés passaient portés sur des brancards, et chacun de les saluer avec attendrissement et respect. Confondues dans un même sentiment d'enthousiasme, toutes les classes semblaient avoir déposé leurs vieilles haines et, à voir la facile générosité des uns, la réserve et la discrétion des autres, on eût dit une société rompue à la pratique de la vie commune. Cela dura quelques heures. Le soir, la bourgeoisie veillait en armes à la conservation de sa propriété ». Un an et demi après, ce serait les massacres de Lyon et, en 1834, la rue Transnonain, en attendant 1848, 1851, la Semaine sanglante de 1871 et la « Guerre du Droit » de 1914. Car la bourgeoisie a ceci de particulier qui caractérise son muflisme : plus sa puissance est assise, plus elle pourrait mettre son élégance à se montrer généreuse, plus elle se fait exigeante et féroce.

En 1830, Joseph Prudhomme, dont Henri Monnier écrivit les Mémoires en 1857, jetait sa gourme romantique dans le sillage des Victor Hugo et des Delacroix. Il était encore un beau jeune homme qui arborait le gilet rouge des « Jeune France » et le chapeau de cuir des « bousingots ». Il séduisait Fantine mais épousait Cosette. Werther et Chatterton lui arrachaient des larmes et il conservait quelques scrupules à se faire le greluchon des Dames aux camélias avant de monnayer leur agonie. Il n'était pas encore « maire et père de famille » (Verlaine) ; le sabre qui serait « le plus beau jour de sa vie » (H. Monnier), quand il l'aurait trempé dans le sang ouvrier, était encore au fourreau. Mais il ne tarda pas à se ranger définitivement des barricades, à faire une descente de lit de la peau de ce « lion superbe et généreux » qu'il avait été un moment, quand il eut installé au pouvoir un roi-soliveau possédant, sous un air hypocritement bonhomme, les plus solides qualités de la bourgeoisie et de son muflisme montant. Le banquier Jacques Laffitte a raconté dans ses Mémoires comment la « farce » fut jouée devant le peuple réclamant une République, avec la complicité de La Fayette qui ne voulait pas plus de la République en 1830 qu'il n'en avait voulu sous la Révolution.

« L'amour de l'argent était dans les mœurs ; la tyrannie de l'argent passait dans les institutions et la transformation de la société en devenait la décadence. Les esprits honnêtes durent avoir de tristes pressentiments, car une domination d'un genre tout nouveau allait peser sur le peuple sans le consoler en l'éblouissant »

(Louis Blanc). Déjà, la grande banque - la haute finance balzacienne – s'était solidement établie à la faveur de l'invasion de 1815. A la France saignée par la curée napoléonienne, elle avait prêté, au taux de 20 à 22 % l'argent nécessaire pour la libération du territoire. Pour se mettre à l'abri de tout retour révolutionnaire, elle organisa la corruption parlementaire. Une semaine après les journées de juillet, le 9 août 1830, la Chambre des Députés proclamait Louis Philippe « Roi des Français », sans en avoir reçu aucun mandat du peuple. Ce furent, ô ironie! des royalistes, Chateaubriand à la Chambre des pairs, et le comte de Kergolay, qui protestèrent contre « la violation de la volonté nationale »! On leur opposa la théorie du « consentement tacite du peuple », comme on le ferait en 1851, quand Louis Bonaparte « sortirait de la légalité pour entrer dans le droit », comme on le ferait encore en 1914 pour décréter une « mobilisation qui ne serait pas la guerre », comme on le fait constamment, chaque fois que la « Raison d'Etat » s'avise de bousculer la légalité et le droit réunis. Le peuple se satisfait d'avoir un « roi des Français » au lieu d'un « roi de France » et un drapeau tricolore au lieu du drapeau blanc.

La Chambre de ces députés, dont Béranger avait chansonné les « bons dîners » chez les ministres, devint sous Louis Philippe ce ventre législatif que peignit Daumier. Elle fut la représentation nationale des appétits immoraux et des digestions honteuses en dressant l'opulente rotondité de sa bedaine majoritaire contre toutes les oppositions. Elle commença, avec la loi du 9 mars 1831, par repousser le suffrage universel. Les scandales financiers se multiplièrent à la Bourse, « hospice ouvert aux capitaux sans emploi et repaire de l'agiotage » (Louis Blanc). Mais la Chambre ne faisait rien contre ces scandales ; elle comptait déjà trop de gens dont ils avaient fait la fortune. Ce fut le temps où les « loups cerviers » de la finance et de l'industrie, répandant les « pots de vin » parmi les parlementaires, établirent les grands privilèges capitalistes. Pour être favorable à M. Casimir Périer, possesseur des mines d'Anzin, on interdisait l'introduction des charbons belges en France. On maintenait des droits sur les fers parce qu'ils étaient profitables à vingt-six députés et à deux ministres associés à M. Decazes, directeurs des mines de l'Aveyron. La prime protectionniste des sucres était partagée entre six maisons, dont celle des frères Périer qui en retirait à elle seule 900.000 francs. On livrait à des compagnies privées la propriété des chemins de fer, inaugurant ainsi le système qui a mis entre les mains d'une oligarchie capitaliste, pillarde et routinière, toutes les richesses nationales pour les exploiter contre la collectivité et reconstituer un véritable servage de la classe ouvrière. Cent vingt-deux députés-fonctionnaires touchaient des appointements pour des fonctions qu'ils ne remplissaient pas, mais ils étaient les gardiens de la majorité gouvernementale.

Le roi-citoyen et sa famille n'étaient pas en retard pour prendre leur part de cette curée. Ils avaient commencé par se faire allouer une liste civile de 20 millions et des biens immenses comme propriété privée, cela, au moment où, dans le seul XIIème arrondissement, à Paris, 24.000 personnes manquaient de pain et n'avaient que des défroques de l'armée pour se vêtir, de la paille pour se coucher. La misère physiologique était telle dans le peuple qu'en 1834, sur 10.000 conscrits, on

comptait dans les départements manufacturiers 8930 infirmes ou difformes et, dans les départements agricoles, 4.029 de ces malheureux. Le nombre des enfants trouvés, qui avait été de 40.000 le 1er janvier 1784, s'élevait à 130.000 en 1834. Le Figaro, qui n'était pas encore le moniteur du muflisme aristocratique et « bien pensant », avait écrit à ce sujet : « On a autorisé dernièrement la fondation d'une vingtaine de couvents de femmes ; l'établissement des Enfants Trouvés ne désemplit pas ». La condition ouvrière était retombée au-dessous des pires époques de détresse populaire. « Le pauvre, dans les grandes villes, est un être enterré vivant et qui s'agite au fond d'un tombeau. On passe, on repasse sur sa tête sans entendre ses cris ; on le foule et on l'ignore! » (Louis Blanc). Le choléra se mit aussi de la partie, comme au moyen âge. Ce fut le moment que choisit la cour pour présenter la loi d'apanage augmentant les revenus de la famille royale! M. de Cormenin protesta dans un pamphlet violent contre cette loi. Des révoltes populaires éclatèrent qui furent impitoyablement réprimées (voir Révoltes ouvrières).

M. Prudhomme, qui sortait son grand sabre contre le peuple affamé, se montrait au contraire si lâche devant l'étranger qu'il s'attirait le mépris de toute l'Europe. En même temps qu'il noyait dans le sang ouvrier les promesses de fraternité nationale faites en période révolutionnaire, il abandonnait tous les projets de libération des peuples pour se faire complice de leurs bourreaux. Il laissait se perpétrer le partage de la Pologne étouffant ses derniers scrupules sous le mot cynique de son ministre Sébastiani : « L'ordre règne à Varsovie! » Il décevait par son attitude la Belgique qui avait rêvé de se réunir à une France révolutionnaire. Il soutenait la réaction en Espagne et en Portugal. Il abandonnait l'Italie aux Autrichiens et au pape, en attendant d'envoyer à ce dernier une armée pour maintenir son pouvoir temporel. Il déployait enfin un tel zèle pour l'observation du traité de 1815 qui avait livré la Révolution française à la réaction européenne, qu'en 1836 il allait jusqu'à exiger de la Suisse l'expulsion des réfugiés politiques de la « Jeune Europe »!... Partout la bourgeoisie, qui devait son succès à la Révolution se faisait le champion de la contre-révolution. Partout elle soulevait l'indignation des peuples en s'employant à détruire cette liberté dont elle était née. Comme l'a constaté Edgar Quinet, elle obligeait la France à s'armer contre ses doctrines, à combattre contre ses convictions et ses lois ; elle tournait son épée contre elle-même et se dégradait par ses apostasies. D'instinct, la bourgeoisie allait à tout ce qui était bassesse et trahison, indifférente à tout déshonneur, insensible à toute humanité, n'ayant de volonté d'activité, d'intelligence que pour étendre la puissance de son argent et abaisser les consciences.

Elle avait trouvé les dirigeants qu'il lui fallait dans les Casimir Périer et autres grands seigneurs de la féodalité capitaliste, mais surtout dans M. Thiers et les politiciens de son école. M. Thiers fut l'incarnation de l'espèce, le grand homme et le valet à tout faire de la bourgeoisie, celui qui l'a conduite à la définitive infamie en 1871. Caliban ne connaîtra jamais assez cet homme sinistre demeuré depuis cent ans, parmi tant de renégats qui l'ont trahi, le type de « l'être puant », bas et féroce, principal animateur du muflisme contemporain. Il ne le connaîtra jamais trop, alors que de prétendus démocrates osent tenter aujourd'hui une réhabilitation populaire de

ce Foutriquet et proposer à la classe ouvrière de le statufier!... Ce M. Thiers est le grand modèle des Soulouques actuels. Républicain la veille des journées de juillet et signataire de la protestation des journaux contre les Ordonnances de Charles X, ce fut par la Révolution qu'il arriva au pouvoir, après avoir donné son concours le plus empressé à la « farce » banquo-orléaniste. Il ne tarda pas à déclarer que « l'arbitraire est nécessaire au régime pour se maintenir ». C'est à propos de lui que Berryer disait : « Il est quelque chose de plus odieux que le cynisme révolutionnaire, c'est le cynisme des apostasies ». En 1834, il s'opposa à l'amnistie pour les républicains. Il fit voter les lois de répression de 1835 et favorisa par tous les moyens le gouvernement personnel de Louis-Philippe qui voulait réaliser des ambitions dynastiques. Si, durant le Deuxième Empire, il fit facilement figure de républicain, il avait toutes les qualités voulues pour faire sombrer la vraie République dans la répression criminelle de la Semaine sanglante.

La bourgeoisie trouvant trop lourde une monarchie qui ne se bornait plus à assurer la sécurité de ses spoliations et cherchait à se rétablir dans la légitimité des droits monarchiques, favorisa jusqu'à un certain point la formation du parti catholique libéral et le développement des idées socialistes, mais tout juste assez pour faire dresser les barricades de février 1848. M. Prudhomme commençait à avoir le ventre trop lourd pour procéder lui-même. Tout ce qu'il fit, quand il eut déclenché le mouvement, fut d'empêcher la garde nationale de marcher contre le peuple. Celui-ci dont l'ardeur s'exaltait aux magnifiques promesses socialistes, se leva dans l'Europe entière pour balayer les derniers tyrans. En France, il conquiert en principe le « suffrage universel » ; ce fut toute sa victoire. Quand il prétendit s'en servir pour obtenir des réformes sociales, la bourgeoisie, hérissée devant tant d'audace, riposta par les journées de juin avec, comme aboutissant, une République de capucins et de prétoriens qui décideraient l'expédition de Rome, voteraient la loi Falloux soutenue par M. Thiers, « épureraient le suffrage universel » pour empêcher les élections de socialistes, supprimeraient la liberté de la presse et prépareraient le coup d'Etat de 1851.

Si les leçons de l'histoire servaient mieux à Caliban, plus attentif et moins indifférent à sa destinée, cette histoire ne se répéterait pas avec une si constante régularité par le retour des mêmes événements où seuls sont changés les protagonistes. Or toujours, parmi ceux-ci de même que les anciens braconniers font les meilleurs gardes-chasse, ce sont les anciens aventuriers, échappés à la corde, qui font les meilleurs gouvernants. Les Barras et les Fouché, qui déshonorent les révolutions par leurs crimes, deviennent les plus sûrs « défenseurs de l'ordre ». Les révolutionnaires les plus farouches se changent en conservateurs sinon en réactionnaires du lendemain. Caliban ne cesse pas d'être leur dupe.

En 1851, la bourgeoisie, fille ingrate de la Révolution, était arrivée à une telle haine de sa mère que tous les républicains, même les plus modérés, lui étaient suspects. La terreur du socialisme la poussa dans les bras des aventuriers bonapartistes avec qui elle trouva - ou retrouva plutôt, car elle avait été déjà celle des Badinguet de l'ancienne Rome - la formule de la démocratie « dont la nature est de se personnifier dans un homme ». Pour faire croire à la pureté de ce personnage

et de ses complices, « tas d'hommes perdus de dettes et de crimes », comme les appela Gambetta citant Corneille lors du procès Baudin, elle couvrit d'injures et de calomnies, tout en les faisant assassiner ou proscrire, tous ceux qui se soulevèrent contre leur coup de force. Un La Guéronnière écrivait contre les « rouges » défenseurs de la République : « Aux nouvelles arrivées des départements, un mouvement unanime de douleur et d'indignation avait éclaté dans Paris. La Jacquerie venait de lever son drapeau. Des bandes d'assassins parcouraient les campagnes, marchaient sur les villes, envahissaient 100 maisons particulières, pillaient, brûlaient, tuaient, laissant partout l'horreur de crimes abominables qui nous reportaient aux plus mauvais jours de la barbarie. Ce n'était plus du fanatisme comme il s'en trouve malheureusement dans les luttes de partis ; c'était du cannibalisme tel que les imaginations les plus hardies auraient pu à peine le supposer » (Biographies politiques, Napoléon III). On croirait lire une page des journaux d'aujourd'hui sur « l'homme au couteau entre les dents ». Seulement, en 1851, les « gens de l'ordre » n'étaient pas encore renforcés de radicaux, de socialistes et de chefs de l'Internationale Ouvrière assagis et installés dans de confortables sinécures!

Si, avec le Deuxième Empire, la bourgeoisie se paya le luxe d'un dictateur, elle ne laissa pas de le tenir à l'attache pour ne le lâcher que contre les libertés populaires. Le César, ancien greluchon miteux de miss Howard et tous les rufians de son entourage avant pu payer leurs dettes, et bien gavés, furent les meilleurs gendarmes de l'ordre. Ils eurent la « générosité » de se pardonner leur propre crime en offrant à leurs victimes proscrites une amnistie que Quinet, Clément Thomas, Schœlcher, Charras et Victor Hugo refusèrent fièrement, mais ils servaient mieux la bourgeoisie qu'ils ne se servirent eux-mêmes en laissant se reformer un parti républicain d'hommes de gouvernement qui seraient tout prêts à prendre leur place quand la bourgeoisie les abandonnerait après Sedan. 1870 et 1871 furent une double victoire pour cette bourgeoisie malgré la défaite militaire ; elles lui permirent de liquider le bazar napoléonien et d'en finir pour cinquante ans avec la menace révolutionnaire. Ayant fait la Semaine sanglante et encaissé ses loyers, elle pouvait sans risque pour sa fortune et son avenir, se déclarer républicaine et se livrer à la blagologie démocratique. Elle n'avait plus besoin que la démocratie fût « personnifiée dans un homme », elle pouvait la laisser « couler à pleins bords ». Ses Thiers lui firent une Constitution passe-partout pouvant aussi bien servir à une royauté, un empire, qu'à une république. On abusa le peuple en mettant la troisième étiquette sur l'orviétan, et pendant que ce peuple vivrait dans l'illusion d'être enfin « souverain » s'acharnant à voter pour le « bon député », la bourgeoisie tiendrait les ficelles du pantin. Le meilleur moyen de ne pas voir réaliser le programme républicain de 1869 fut pour elle de donner le pouvoir à ceux qui avaient fait ce programme ; de même le meilleur moyen d'en finir avec le socialisme, quand elle le voudra sera de mettre les socialistes au gouvernement. Car le pantin, qu'il soit opportuniste, radical, socialiste, voire communiste, sera inévitablement un serviteur du muflisme en étant au pouvoir. « Même s'il est honnête, même s'il est de bonne foi, il sera envahi, pénétré, gangrené par ce que Proudhon appelait la « pourriture parlementaire », a dit Séverine en tirant la Dernière leçon de

la Commune. Tous ceux qui aspirent à un mandat sont comme les rois dont A. Dumas disait qu'ils acceptent tout ce qu'on veut et jurent encore plus facilement, quitte à être parjures. La démocratie, au lieu de faire disparaître l'espèce des renégats, en a multiplié le nombre. C'est ainsi que votant de mieux en mieux, depuis soixante ans, pour des candidats de plus en plus « à gauche », le peuple attend toujours la République qu'on lui a promise.

Après les élections de 1921, qui furent le triomphe du « bloc des gauches », l'Œuvre écrivait : « Enfin, nous sommes en République! » On n'y était pas plus qu'en 1870, quand elle fut proclamée, mais le muflisme qui règne sous ses apparences allait s'étaler encore plus cyniquement grâce à l'impunité définitive assurée aux profiteurs de la guerre, aux fauteurs de la vie chère, aux aventuriers enrichis dans de sales affaires et tenus jusque là en suspicion par l'opinion publique. Ce furent de nouvelles équipes d'écumeurs qui montèrent au pouvoir, et la « technicité » spéciale d'un socialiste, membre de l'Internationale Ouvrière, président la Chambre des Députés, assura définitivement à Thénardier, devenu Président du Conseil, ses majorités encore douteuses. C'est depuis, grâce à la collusion de tous les partis, la subordination de plus en plus humiliante de tout ce qui avait un caractère républicain à l'arbitraire policier, à la dictature du Sabre, à un retour de l'Eglise annihilant progressivement et systématiquement l'œuvre de laïcité. « Fortifier le parti des révolutionnaires contents et repus d'un corps de gendarmes en soutane, à cause de l'insuffisance manifeste des autres », était le programme proposé par Veuillot il y a quatre-vingts ans. C'est celui qu'on a repris depuis 1924, à défaut du programme républicain de 1869 et de celui, socialiste, de l'Internationale Ouvrière. On a de plus paré à l'insuffisance des gendarmes et la mitraille ne manque pas.

Est-ce ça la République?... Il paraît que oui, puisque la victoire du « bloc des gauches » a eu ce résultat de faire taire l'opposition démocratique qui s'exprimait encore. Seuls ceux que les « lois scélérates » appellent indistinctement des « anarchistes » protestent toujours. L'Œuvre est si convaincue qu'on est en République depuis 1924, qu'après les élections de 1928, ne voyant plus que des républicains dans la nouvelle Chambre, elle a demandé ironiquement à certains de « se dévouer pour former une droite »!... On a vu depuis comment ces messieurs se sont « dévoués » et continuent à se dévouer tous les jours!...

Puisqu'on est enfin en République, les travailleurs n'ont évidemment plus rien à revendiquer et leur émancipation est faite. S'ils n'ont pas encore tout ce qu'ils veulent c'est non moins évidemment leur faute, parce qu'ils sont impatientes, violents et grossiers, qu'ils ne possèdent pas les bonnes manières du muflisme. On a toujours d'excellents prétextes pour ne pas faire la République de tous et se satisfaire de celle des apostats et des mufles. En 1830, c'était la faute à Voltaire et à Rousseau ; en 1848, celle des « partageux » socialistes ; en 1851, celle des « rouges » ; en 1871, ce fut celle des « communards », et aujourd'hui c'est celle des bolchevistes!... De tout temps ce fut celle des anarchistes qui ne s'accommodent pas des turpitudes souveraines, et qui « em... le gouvernement », suivant l'expression parlementaire du ministre Constans.

Tels ont été, depuis la Révolution française, les prolégomènes du muflisme et les conditions de développement qui l'ont amené aujourd'hui au plein de son évolution. Il était utile, à notre avis, de les exposer comme une contribution de la vérité historique, au moment où se célèbrent les centennaires romantiques et où le plutarquisme dont on les maquille, depuis celui d'Hernani jusqu'à celui de la prise d'Alger, s'efforce d'étouffer les derniers souvenirs révolutionnaires dans l'apothéose des apostasies bourgeoises.

Malgré son triomphe, la « bête puante » n'est pas heureuse. Un frisson court sur son échine. Elle, qui voudrait être adorée et ne sentir que l'encens de la flagornerie, se voit parfois mettre le nez dans son ordure, comme un chat malpropre. Car il est encore des gens pour troubler sa digestion, mêler de l'insomnie et du cauchemar à son sommeil. Il en est toujours qui peuvent répondre fièrement : « Non! » à cette question que Séverine indignée posait un jour à ceux qui tiennent une plume : « Sommes-nous des larbins? » et ceux qui étrillent la « bête puante », assombrissant son bonheur. Mais elle a trouvé dernièrement un moyen de rasséréner son ciel - Oh! ne croyez pas que ce sera en apportant un peu plus de justice sur la terre. Au contraire! - C'est celui d'une loi « super-scélérate », dite « contre la diffamation » qui lui permettra de réduire au silence et sans discussion possible les révélateurs de vérité, de mater les caractères rebelles, de châtier les consciences irréductibles. La loi de 1881 sur la liberté de la presse, déjà si culbutée par l'arbitraire, laisse encore trop de liberté. Il ne faut plus de liberté, sauf celle écrite sur les murs des prisons, pour que la « bête puante » puisse digérer et dormir en paix. Hélas! ça ne marelle pas tout seul ; le projet présenté est resté en route. Est-ce un morceau trop gros pour passer?... La « démocratie » en a avalé d'autres ; elle avalera bien aussi celui-là.

Il faudrait des volumes pour passer en revue toutes les manifestations de la muflerie érigée socialement et démocratiquement en muflisme. Bornons-nous à quelques constatations générales.

L'effort le plus important et le plus soutenu du muflisme se porte évidemment sur le terrain économique pour le maintien de la subordination du travail à son parasitisme. Il a non seulement à son service les cadres réguliers de l'organisation sociale qu'il dirige, mais aussi des volontaires de plus en plus nombreux, que lui amènent l'inconscience, la misère, la cupidité et la trahison : gardes civiques, délateurs et mouchards amateurs, jaunes, décerveleurs de manifestations publiques, « collaborationnistes » syndicaux, etc. Nous verrons au mot « Ouvriérisme » que le muflisme prolétarien est digne du muflisme bourgeois dont il s'annonce comme la continuation, aggravée, dans l'avènement du quatrième état.

Aux déclamations intéressées de tous les satisfaits sur le progrès démocratique et le bien-être du prolétariat, s'oppose froidement cette réalité : le « prolétaire libre » de la démocratie subit une servitude de fait que ne connurent pas les serfs de droit d'avant 1789. Les hommes qui détruisirent les premières machines dans lesquelles ils voyaient, d'instinct, des ennemies, seraient épouvantés au spectacle de ce que la machine fait aujourd'hui de leurs descendants « mécanisés »

par l'organisation méthodique du taylorisme, de la rationalisation, de la standardisation et autres procédés barbares qui épuisent les corps, vident les cervelles, empêchent le travailleur de penser et le livrent perinde ac cadaver à ses maîtres. L'homme ne chante plus en travaillant la chanson joyeuse d'un travail sain. La machine chante à sa place et raille sa servitude par ses rugissements, ses miaulements, ses pétarades, tout ce qui a été imité par cette musique sans âme, qui devait agiter jadis les convulsionnaires ou les rondes du sabbat et que le muflisme a mise à la mode pour l'abrutissement universel : le jazz-band. Le travail que le forçat accomplissait le boulet au pied ou le carcan au cou, lui laissait parfois l'espoir d'une libération à plus ou moins longue échéance. Le travail « à la chaîne », dans l'usine moderne enlève tout espoir de ce genre à l'homme « mécanisé » qu'il conduit à la folie ou à la mort et qu'à quarante-cinq ans, s'il a tenu le coup, il rejette comme une inutile scorie. Mais le muflisme a fait les « assurances sociales » avec retraites à soixante ans!... Cramponnes-toi jusque-là si tu le peux, vieux débris « rationalisé » !...

En face du « matériel humain » broyé, sacrifié, le muflisme capitaliste s'est fait un cerceau d'acier, un cœur de bois, des rognons en caoutchouc. Ses nerfs et ses muscles sont des câbles d'alimentation électrique, son sang est du pétrole, sa pensée un conseil d'administration et ses tendresses un carnet de chèques. M. Citroën, qui perd dans une nuit des millions à la roulette, laisserait mettre Paris à feu et à sang plutôt que d'accorder à ses ouvriers une augmentation de salaires que n'aurait pas décidée son conseil d'administration. Il sait qu'il ne redoute rien d'une grève de son personnel à qui la démocratie a accordé ce qu'elle appelle « la liberté du travail », mais qu'elle ramènerait bientôt à l'usine par la faim et au besoin à coups de mitrailleuses. Le muflisme américain, toujours en tête du « progrès démocratique » vient d'inaugurer, comme des mineurs en grève le bombardement par avion réservé jusqu'ici au « bétail humain » des colonies.

Aucun pouvoir ne peut tenir tête au muflisme capitaliste parce qu'aucun pouvoir n'existe aujourd'hui que par sa volonté. Quand un ministre dit : « Je ne tolérerai pas que les banquiers, que les industriels, que les commerçants abusent, etc... », il se livre à un grossier battage. Il sait mieux que personne que s'il mettait ses menaces à exécution, ces messieurs auraient vite fait de le renvoyer, sans même lui donner ses huit jours. Des concussionnaires, appelés à s'expliquer chez les ministres en sortent libres et décorés. Des affameurs, convoqués pour s'entendre dire qu'on ne « tolérera pas » les hausses illicites, disent, en riant au nez des journalistes qui les attendent à la sortie : « Annoncez que demain le lait, le pain, le sucre, le vin coutera deux, ou quatre, ou six sous de plus! » Un roi pouvait jadis résister aux financiers dont il était tributaire, il lui arrivait de leur payer ses dettes en leur faisant couper le cou. Aujourd'hui ce serait impossible ; ce sont les financiers qui font et défont les lois quand ils ont encore besoin de ces fantoches. Ils font de même, dans ce qu'on appelle les « démocraties » de ces autres fantoches qu'on appelle les « ministres ». Autrefois, c'était en tremblant que des féodaux tenaient tête à l'Eglise et lui faisaient la guerre avec leur chevalerie. Ils redoutaient son anathème et son excommunication. Aujourd'hui les féodaux de l'argent lui font à l'occasion une

guerre autrement sérieuse, si elle s'avise de contrecarrer leurs desseins, et ils sont plus sûrs de la vaincre en lui coupant les vivres que ne l'étaient les barons armés de lances et d'épées. Ils se rient depuis longtemps des foudres « spirituelles » que peuvent lancer contre eux le pape et ses sorciers imposteurs. Il y a longtemps qu'il leur est égal de « perdre leur âme » puisqu'ils « gagnent le monde », et le pape, avec ses sorciers, n'est d'ailleurs pas différent. Tout ce monde s'entend comme larrons en foire. Dans l'orgueil de son insolent despotisme, le muflisme capitaliste en est arrivé à faire de la mort d'un des siens un deuil national.

La garde qui veille à la porte des banques
N'en défend point leurs rois,

dirait aujourd'hui Malherbe. On voit, alors, le drapeau de la nation, en berne, à la façade des établissements de la finance, et on se demande quelle calamité publique est ainsi lamentée. C'est plus qu'un tremblement de terre, un incendie ou un naufrage faisant des centaines de victimes ; c'est la mort d'un « ventre doré » qui est annoncée aux âmes sensibles. Saluez, manants démocratisés!...

Dégradation physique, intellectuelle et morale ; voilà l'œuvre que le muflisme poursuit avec grandiloquence. « Vous êtes le rempart de la dignité et de la prospérité nationale », disent des ministres aux marchands d'alcool dont l'industrie multiplie les dégénérés et les criminels, mais fait les « bons électeurs ». – « Vous êtes les bons serviteurs du public », disent d'autres ministres aux marchands de tabac qui empoisonnent ce public, mais font entrer des milliards dans les caisses de l'Etat. Le premier souci administratif, quand un troupeau d'Arabes, de Polonais ou de Chinois est amené dans une région pour une exploitation industrielle, n'est pas d'ouvrir pour eux des écoles et des hôpitaux, mais il est d'installer des maisons de « tolérance ». Les sports qui « empêchent de penser » ceux que la mécanisation n'en rend pas tout à fait incapables, le cinéma qui leur fait admirer les prouesses des « belles brutes », les spectacles de sang tels que les corridas de toros présidées par des députés et des maires socialistes : voilà ce que le muflisme offre au peuple pour faire son éducation démocratique. Aux femmes, déjà réduites par la condition ouvrière au sort des bêtes de somme, les journaux où elles cherchent des distractions « intellectuelles » proposent sans cesse les séductions les plus variées qui conduisent à la prostitution, empanachée et insolente d'abord, mais vite misérable et victime des rufians de haut et bas étages. Ils leur chantent « la grâce des bras nus en ces soirs alanguis, tandis que chacun doucement se repose et délaissant sports ou excursions, s'abandonnent au plaisir d'un concert ou d'une causerie coupés de danses sur la terrasse d'un Casino ». Ils troublent leur imagination avec les histoires merveilleuses des « reines de beauté », des « stars » de cinéma, des jolies parfumeuses qui épousent des Aghakan. Ils leurs vantent les « takolonerias » qui mettront tous les hommes à leurs pieds et leur permettront de choisir parmi les millionnaires. Mais ils passent sous silence les réveils sur le chemin de Buenos-Aires qui s'ensuivent généralement.

La division économique des classes sociales nécessite leur division intellectuelle. Il s'agit moins d'empêcher le prolétaire de penser que de lui faire accepter sa déchéance et l'observation méthodique de tous les mensonges sociaux.

C'est un trait caractéristique du muflisme d'avoir établi, dans l'enseignement, une différenciation de classe, au temps où l'état social se constitua sur le plan individualiste, pour creuser définitivement le fossé qui séparerait l'aristocratie de la roture. L'enseignement appelé « classique », à l'usage exclusif de la première, fit plus pour sa séparation des classes populaires que tous les préjugés nobiliaires. La démocratie de la fausse élite a eu grand soin de maintenir les deux enseignements, celui à l'usage des jeunes riches, pour leur apprendre à commander, celui à l'usage des jeunes prolétaires, pour leur apprendre à obéir.

Mais les jeunes riches eux-mêmes ne doivent pas être incités à s'évader de la carapace du muflisme et à s'élever trop haut dans les régions supérieures de la pensée et de l'art où ils risqueraient de se faire une âme humaine. Le muflisme fait de son élite intellectuelle une collection de pauvres croûtons qu'il tient en lisière dans les marécages de son pseudo-classicisme officiel pour professer la haine de tout ce qui est libre et grand. « Pas de chef-d'œuvre, mais une bonne moyenne, c'est ce qui convient à notre démocratie », disait un Président de la République visitant le Salon.

Le muflisme abandonne à la charité publique les facultés, les laboratoires, les bibliothèques et les écoles. Une Melle Curie doit aller quêter en Amérique le prix de quelques grammes de radium nécessaire à ses expériences. Des savants meurent victimes de leur dévouement à la science et à l'humanité ; les journaux les enterrent en quatre lignes parmi des colonnes entières de calembredaines sur les crimes du jour, les scandales de la finance, les avatars des rastaquouères plus ou moins titrés, des aventuriers de haut vol, des cabotins de la politique, du théâtre et de la littérature, dont ils amusent la badauderie publique. D'autres savants, des professeurs, des étudiants, doivent, à côté de leurs travaux, de leurs cours et de leurs études, écrire des articles de journaux, copier des bandes d'adresses, se faire ouvreurs de portières ou plongeurs de restaurants, des artistes et des écrivains meurent de faim, pendant que des milliards sont gaspillés pour la guerre et des entreprises cabotines, que la gabegie règne dans les administrations, que les apanages sont rétablis pour des familles de maréchaux et qu'on couvre d'or les boxeurs, les toréadors, les danseurs mondains, les gueules photogéniques du cinéma, les proxénètes, les flibustiers de toutes les eaux sociales et leurs complices de la politique et de la presse. Pour le muflisme, il y a trop de savants, de penseurs, d'artistes, de médecins, d'ingénieurs, d'instituteurs, de gens dont le travail est utile ; il n'y a jamais assez de militaires, d'histrions, de garde-chiourmes, de policiers, de gens de toutes les professions parasitaires.

Voici deux faits, actuels en l'an du muflisme 1931, qui caractérisent mieux que les plus éloquents commentaires l'attitude de ce muflisme parasite, détrousseur et imposteur à l'égard de l'intelligence créatrice. On sait que le savant Branly est l'inventeur de la TSF. On sait aussi que l'ouvrier mécanicien Forest fut celui de tous les perfectionnements qui ont rendu pratique l'emploi de l'automobile et possible sa rapide extension. Des financiers, des industriels des commerçants, des intermédiaires de toute sorte, ont gagné et gagnent encore, non seulement des millions, mais des milliards, grâce aux inventions de Branly et de Forest. Eh bien!

pendant que ces mufles profiteurs étalent le luxe le plus effréné, font écrire leurs noms en lettres de feu dans le ciel et voient se trainer à leurs pieds toute la racaille prostituée du pouvoir, de la presse, de la galanterie et des « bons citoyens », Branly, vieillard de 86 ans, et la veuve de Forest, vieille femme de 76 ans, vivent à Paris dans la misère, délaissés par tous et menacés d'aller finir leurs jours, sans abri et sans pain, dans un asile de nuit!...

Le muflisme ne considère plus les grands écrivains et artistes de tous les temps que comme de « nobles poussahs » qui se sont attachés à une œuvre vaine. Il ne s'intéresse plus à un Hugo, un Byron, un Delacroix, un Baudelaire, un Wagner, un Tolstoï, un Zola, un A. France, que dans la mesure où il a été pédéraste, cocu, syphilitique ou converti. De là le succès du genre littéraire dit de « vies romancées » qui ne sont, la plupart du temps, que des maquillages audacieux de l'histoire et des introspections vicieuses dans l'existence des morts. Flaubert, qui eut à se défendre de son vivant contre tant de mufles, ne se doutait pas de l'acharnement que mettraient tant de fouille-chose à livrer à la malignité publique le secret de sa vie privée, et de l'ardeur qui serait apportée au tripatouillage de son œuvre. Le muflisme a une censure, mais il ne l'emploie pas contre ces malfaiteurs. Il en a même deux, l'une exercée officiellement, au nom du gouvernement « gardien des bonnes mœurs », par de lamentables cuistres descendus au métier déshonorant de dépeceurs de la pensée nouvelle et indépendante ; l'autre officieuse, des cafards bien-pensants et des domestiques des puissances financières et politiques formant des congrégations de « moralistes » bénévoles tant laïques que religieux, tant démocrates que réactionnaires. Le muflisme juge le talent suivant le cours de la Bourse, l'œuvre d'art à son prix de vente. Un Pierre Grassou, dont Balzac a écrit l'histoire et dont la postérité pullule aujourd'hui, qui sait peindre indifféremment des Raphaël, des Rembrandt, des Watteau, ou des Corot, des Daumier, des Cézanne est aussi grand que tous ces maîtres réunis, et si les maîtres meurent souvent de faim, en attendant d'enrichir les mufles, les Pierre Gras mariages, sont décorés et étalent pompeusement à l'Académie leur puffisme triomphant.

Le mépris de l'intellectualité qui ne s'emploie pas au service de l'imposture, la haine de la pensée qui ne conduit pas à la folie et au meurtre, sont devenus une discipline sociale et une orthodoxie rigoureuse. Il y a vingt ans, on préparait 1914 avec des élucubrations comme celle-ci : « Pour ma part, je ne suis pas éloigné de croire que si, aujourd'hui, un jeune, à vingt ans, révélait soudain du génie, s'affirmait grand écrivain, grand musicien, grand philosophe, il serait socialement moins utile que ne l'est actuellement le grand gamin que vous savez (Georges Carpentier), devenu grand boxeur par le don, la discipline et la volonté » (Mr Frondaie). Aujourd'hui, après une guerre que tout le monde, sauf de sombres crétins et de monstrueux responsables, reconnaît avoir été aussi stupide que criminelle, on pense encore, plus que jamais, que : « Savoir appliquer un coup de poing au bon endroit est plus utile dans la vie que tout ce que l'on enseigne dans les classes » (J. de Lacretelle). Les « clercs qui trahissent » se sont faits boxeurs, dans la crainte de se « déshonorer » et de perdre leurs prébendes. Ils viennent lécher le

sang, comme les chacals après la bataille, approuvent et bénissant au nom de Dieu, de Platon, de Thomas d'Aquin de Spinoza, de Karl Marx de Kropotkine et... de Déroulède. M. Bergson, lumière du ciel sorbonique, est descendu jusqu'à écrire la préface d'un livre de M. Viviani ; mais il a été fait commandeur de la Légion d'honneur, ce qui ne serait pas arrivé à Spinoza. Sont aussi commandeurs de la Légion d'honneur, Mme de Noailles qui représente, paraît-il, la poésie, et les grands affairistes des journaux à tout faire. Singulières promiscuités!... Des revues procèdent à des enquêtes sur ce que sera la littérature « au lendemain de la prochaine dernière guerre ». Le muflisme fait vivre les gens dans la pensée de cette « prochaine » comme d'un événement normal, naturel, et qu'il s'agit de voir venir aussi gaiement que possible. La précédente « dernière » ne fut-elle pas le « bon temps » (M. Dorgelès), la « régénératrice » (MM. Bourget et Hervé)?... Avec le plus calme sang-froid on envisage que, « par précaution », chacun devrait avoir chez lui son masque à gaz, « comme il a son parapluie ».

Le muflisme a « rationalisé » le sacrifice de l'intérêt général aux intérêts particuliers d'une caste qui ne tient plus sa puissance que de l'argent, produit du brigandage social. Alors que la houille blanche et le pétrole permettraient de remplacer le charbon dans tous ses usages, on continue à faire descendre des hommes dans l'enfer des mines. En 1925-1926, sur 203.444 ouvriers travaillant dans les mines françaises, il y a eu 234 tués et 74.504 blessés, soit 37 pour 100 de travailleurs victimes d'accidents. Mais il faut maintenir les privilèges et les bénéfices de la ploutocratie houillère constituée depuis cent ans, quand on ne connaissait pas l'électricité et le pétrole. Les actions des mines d'Anzin, réparties entre quelques centaines de propriétaires et émises à cent francs au temps où se fonda la dynastie des Casimir Périer, valent aujourd'hui des centaines de mille francs. On comprend qu'il faut faire tuer et mutiler des hommes pour aller chercher du charbon dans ces mines.

Pour favoriser les « fermiers généraux de l'estomac national » et la vermine des spéculateurs qui grouille dans leur sillage, on laisse faire la vie de plus en plus chère, et le bon peuple attend toujours ces lois contre la spéculation que des ministres ont pris rengagement « d'honneur » de faire voter! Par exemple, pour le blé. Les spéculateurs exportent le plus possible et au prix fort, bien entendu. Le blé manquant alors pour le pays, on augmente le prix du pain bien qu'on y mêle toutes sortes de cochonneries comme au temps de guerre. Il y a de gros traitants qui gagnent des milliards à ce commerce, et les ministres qui avaient pris l'engagement « d'honneur » de faire réprimer leurs agissements, leur donnent de hauts grades dans la Légion d'honneur et se mettent à leur service pour justifier, par leurs déclamations, les malhonnêtetés de ces forbans. Certains, qui faillirent connaître le sort d'un Foulon pendant la guerre, sont les maîtres du gouvernement et des journaux les plus démocratiques.

Les compagnies concessionnaires de services publics (transports, forces motrices, éclairage, etc...) ont organisé la plus formidable gabegie qui se puisse imaginer, grâce à la jurisprudence de « l'imprévision » qu'elles ont fait établir par le Conseil d'Etat. Alors qu'il y a déficit pour la collectivité qui paie les centaines de

millions qui manquent, il y a bénéfice pour les compagnies qui distribuent à leurs actionnaires dividendes et nouvelles actions gratuites. La France va avoir un de ces jours à payer plus de 4 milliards de déficit de ses chemins de fer! Les rois avaient jadis les moyens de prouver devant les parlements les concussions des Semblançay et des Fouquet qu'ils faisaient envoyer au gibet et aux oubliettes ; mais en démocratie, il n'y a pas, paraît-il, de moyen comptable d'établir, devant les tribunaux la malhonnêteté des compagnies et de punir leur gabegie. Par contre, l'ingénieur Archer a été poursuivi et condamné pour avoir fourni du courant électrique à meilleur marché que les compagnies.

Sur les marchés, on interdit la vente des produits au-dessous des cours fixés par les mercantis officiels. Des Chambres de Commerce, assemblées solennelles des plus importants et honorables commerçants, présentent elles-mêmes des statistiques truquées pour favoriser les spéculateurs. Les pouvoirs publics, qui n'en ont d'ailleurs aucun souci, ne peuvent exercer aucune action pénale contre les destructeurs de denrées. Pendant que des gens meurent de faim, que des troupeaux de pauvres hères mendient à la porte des casernes, des hôpitaux, des restaurants, les résidus de leurs cuisines, des tonnes de poisson, de légumes, de fruits frais, sont rejetés tous les jours à la mer, mis au fumier et à l'égout par les pêcheurs, les maraîchers, les commissionnaires aux halles, pour que l'abondance des produits ne fasse pas baisser les prix! Un homme courageux, réagissant contre la lâcheté générale et ayant eu la naïve audace de se porter partie civile dans une comédie de poursuite judiciaire contre des spéculateurs du lait, se vit condamné à payer 60.000 francs de frais de justice. Il n'y a pas de loi contre les affameurs mais il y en aura une pour faire payer cet homme qui a cru à la justice en temps de muflisme.

Des régions entières sont expropriées pour l'établissement d'usines. Les populations qui y vivaient relativement libres depuis des centaines d'années sont chassées ou doivent s'atteler à la chaîne de la nouvelle fabrique. Déboisement, aridité du sol, empoisonnement des cours d'eau, inondations, catastrophes et ruines résultent de ces nouvelles invasions capitalistes plus terribles qu'au temps de Charles V les incursions des Grandes Compagnies. Mais de nouvelles sociétés industrielles ont leurs actions cotées à la Bourse ; la destruction nationale favorise les filouteries du « boursicotage » et quelques douzaines de « ventres dorés » s'arrondissent plus démocratiquement que jamais. Quels scrupules pourraient les retenir, aux colonies, sur les domaines du caoutchouc, du riz, des arachides, du coprah, de l'or du nickel etc. et vis-à-vis des « peuples conquis », quand on voit leurs procédés dans leur pays à l'égard de leurs « libres concitoyens »?...

Le muflisme est l'ennemi de la libre nature et de ses paysages. Quand il ne les détruit pas pour établir des usines, il les souille de ses panneaux de publicité pour recommander ses camelotes : automobiles, apéritifs, bretelles, moutarde, insecticides, ou ses lupanars à la mode sur la Manche ou la Méditerranée : casino, roulette, petits chevaux, boule, le claquedent et le tripot pour toutes les bourses, car la démocratie veut que « le peuple s'amuse » et se fasse vider par l'amour et le jeu de ce que le travail et les mercantis lui ont laissé de rognons et d'argent. L'arbre, même à la campagne, est un objet encombrant et inutile s'il ne fait pas des planches.

On y met le feu volontiers quand il appartient au voisin ou à la commune, par vengeance ou pour le plaisir et pour le remplacer par du pâturage. Dans les villes, des municipalités « réalistes » qui adaptent, disent-elles, les nécessités édilitaires aux principes utilitaires, abattent les arbres des boulevards pour les remplacer par des étalages et des tables de bars. Il y a encore plus d'encombrement et plus de chaleur sur l'asphalte, aussi on boit mieux. Les arbres ne sont pas électeurs, les amis des arbres ne le sont guère, mais les « bistros » et leurs clients le sont beaucoup.

L'écrasement des gens, au propre comme au figuré, est le mot d'ordre du muflisme. C'est devenu un sport à la portée du bourgeois le plus moyen et de l'ouvrier « américanisé », grâce à l'automobile et à un bon contrat d'assurance. « Combien consommez-vous aux cent kilomètres? - Deux piétons », dit une charge du Canard Enchaîné. Quand l'homme n'est pas complètement mort, on l'abandonne sur la route pour qu'il soit achevé par un confrère ou on le transporte sur une voie ferrée où il sera encore plus sûrement écrasé par un train. La statistique des accidents d'automobile constitue le plus impressionnant tableau de chasse du muflisme, après celui de la guerre. En 1929, aux Etats-Unis, 33.060 personnes ont été tuées, 1.200.000 blessées. En Angleterre, 6.696 tuées et 170.917 blessées. La France arrive modestement au troisième rang avec 3.707 morts et plus de 70.000 blessés. En six ans, elle a vu 14.912 morts. Sous l'ancien régime, quand un carrosse bousculait les gens dans la rue, il provoquait une émeute. Aujourd'hui, devant ces milliers d'écrasés, on ne dit rien, la faculté de payer conférant le droit à tous les abus et chacun ayant l'espoir d'encaisser. Les Compagnies d'assurances paient... quelquefois. Que faut-il de plus? Le muflisme dit à la victime, si elle n'est pas morte : « Heureux veinard, vous voilà rentier!... » Car en démocratie, ce n'est pas comme sous l'ancien régime. Il y a le Code Civil avec ses articles 1382 et suivants qui veulent que quiconque a causé un dommage à autrui lui en doive réparation. L'interprétation juridique est des plus circonstancielle suivant la qualité de l'écraseur et celle de l'écrasé. mais le principe y est, et c'est l'essentiel en régime de blagologie. Les écraseurs riches ne vont pas en prison, même lorsqu'un tribunal qui n'est pas à la page les condamne à en faire. Leurs chauffeurs y vont à leur place, de même que l'aiguilleur de trains ou le boiseur de galeries y va pour le directeur de chemins de fer ou de mines. Ce directeur dit à son conseil d'administration émerveillé : « Les catastrophes nous coûtent moins cher que l'entretien du matériel ; laissons arriver les catastrophes ». Pourrait-on envoyer en prison un si parfait technicien, alors qu'on a sous la main l'aiguilleur et le boiseur?...

On a vu, jadis, des nobles et des riches monter à l'échafaud pour des crimes de droit commun. On n'en a plus vu depuis cent ans. La « grâce » démocratique veille sur leurs jours. Par contre, on guillotine journallement de pauvres diables qu'une tare physiologique, l'abandon moral, l'ignorance et la misère ont conduits infailliblement au crime. « Tu peux tuer cet homme avec tranquillité », disent au bourreau douze individus conventionnellement vertueux qui ne sont pas toujours des bourgeois bien habillés. Les mêmes acquittent, presque avec félicitations, le virtuose du revolver qui a tué sa conjointe « parce qu'il l'aimait trop!

» ce qui est la manifestation grégaire de l'esprit propriétaire. Ils admirent ce gaillard qui tirera de son acquittement la meilleure réclame politique, industrielle, commerciale ou artistique, car le muflisme ne dédaigne aucune publicité si scandaleuse soit-elle. Le sang et la boue sont le meilleur engrais de la réclame. Ne lit-on pas des quantités d'annonces de ce goût : « Le fournisseur du soldat inconnu. Le soldat inconnu, dont la tombe est fleurie journallement, a reçu jusqu'à ce jour plus de 1.500 couronnes sortant de chez X ... » Mais voici qui donne encore mieux la mesure de toute la délicatesse du muflisme : « Gagnez beaucoup en vendant à vos amis les chaussettes Y... » Pour le mufle, les amis sont des poires que la Providence a fait mûrir pour qu'il les cueille. Il ne peut lui venir à l'idée que l'amitié est sacrée plus que l'amour, étant plus durable, et qu'elle doit être le dernier domaine inviolé parce que, même égoïstement elle pourra être le suprême refuge pour le réprouvé et le maudit. Le mufle s'enfuit, emportant la montre du copain qui lui a donné l'hospitalité. Il va même raconter à la police les secrets d'intimité que le copain naïf lui a confiés. Il est ce Pierre a qui renia Jésus livré aux gens « bien pensants » et qui ne pleure plus « amèrement » depuis qu'il est la pierre d'une boutique qui n'a pas cessé de crucifier Jésus depuis 1900 ans.

Malheur à l'homme qui va encore à pied sur les routes, pour ses affaires ou son plaisir. Il est d'ailleurs, de plus en plus, un personnage de la préhistoire que les gendarmes étonnés interpellent sans aménité quand les automobilistes le ratent. Le temps n'est plus aux « rêveries d'un promeneur solitaire », pas plus qu'aux auberges accueillantes où l'on mangeait avec la famille la soupe trempée pour elle. Le Touring-Club a réalisé pour le muflisme l'hôtel et les repas interchangeables sur toutes les routes, du Nord au Midi, de Paris à Yokohama. En même temps que le voyageur « logé à pied et à cheval ». L'homme honnête, scrupuleux, poli, modeste, sachant se tenir à sa place, ne sera bientôt plus qu'une pièce de musée archéologique, une figure de musée Grévin pour l'amusement des mufles. Quant au goût de la pauvreté, ou à la pauvreté elle-même, soit par indifférence, soit par incapacité de s'enrichir, ils sont devenus des crimes. On outrage le muflisme en méprisant la richesse comme en faisant preuve d'intelligence, et il s'en venge comme de la plus grave offense. « Malheur au pauvre ! » est, dans la démocratie qui a proclamé l'égalité des hommes, un cri plus sinistre que « Malheur aux vaincus ! » Le vaincu a été un combattant qui a pu avoir un moment l'espoir de la victoire ; le plus souvent, le pauvre n'a pas même pu combattre. Le muflisme aristocratique se bornait à dire avec Lantin de Damery, un brave homme qui fut courtisan plus par préjugé que par intérêt : « Une personne dans l'indigence est plus facile à corrompre que celle qui est riche ». Il oubliait que l'indigent peut n'être pas corruptible tandis que le riche a été corrompu du moment où il a été enrichi. Le muflisme bourgeois, pour qui la pauvreté est « une névrose » (Lumbroso), en a fait de plus en plus un crime en se démocratisant. Il en coûte plus aujourd'hui de voler un pain que de tuer quelqu'un. Le pauvre qui a manqué de respect à la fortune subit cette contrainte par corps que Saint Louis, il y a 800 ans, n'admettait que pour les dettes envers la couronne. La couronne est devenue tout ce qui s'appelle propriété, et elle est plus sacrée que la vie humaine. Un propriétaire qui tire sur un maraudeur pour deux prunes volées, un garde-chasse qui tue un braconnier pour un lapin pris au collet,

sont plus sûrement acquittés que s'ils ont défendu leur existence.

Le muflisme organise des « Semaines de bonté ». Il déborde tellement de « bonté » que son usage quotidien ne lui suffit pas. Il faut qu'il en fasse parade dans des journées et des fêtes spéciales, comme il accroche son honneur à sa boutonnière, tant il en a de trop en lui-même. Sa bonté et son honneur sont comme un eczéma qui a besoin de s'extérioriser. Il danse, il s'amuse, au profit, dit-il, des victimes des catastrophes et des calamités publiques. Il danse sur les morts de la guerre, comme les parents des victimes de la Révolution dansaient sur les leurs. Il pousse la délicatesse des sentiments jusqu'à organiser des fêtes de la « super-élégance » et de la « grâce féminine » au bénéfice des « gueules cassées » de la guerre. C'est à croire que si les tremblements de terre, les inondations et les grandes tueries n'existaient pas, il faudrait les inventer pour permettre au muflisme de s'amuser et de découvrir la beauté. Après avoir obligé les ouvriers à accomplir des travaux meurtriers, les avoir fait périr de misère physiologique, les avoir livrés aux maladies sociales, le muflisme qui leur a réclamé en outre, « pour la patrie », les enfants qu'il ne fait pas lui-même, s'amuse encore pour répandre sa « bonté » sur les orphelins que ces misérables ont laissés. Ce sont alors les bals des « petits lits blancs », de la « cuillerée de lait », de la « bouchée de pain », de « l'assiette de soupe », etc. Ce sont aussi les bals de « la misère noire », des « galas apaches », du « Royaume des fous », parades crapuleuses où les mufles vomissent leur dernière bave sur la détresse humaine.

Quand il a ainsi dansé, mangé, bu, fornicqué, quand il a donné sa souscription pour les malheureux qui ne verront souvent pas un sou du produit de la fête, le mufle estime qu'il a fait tout son devoir, plus que son devoir, tout le monde n'étant pas obligé d'être « philanthrope », surtout quand on ne s'en fait pas des rentes. C'est bien d'avoir une « belle âme », mais il faut que ça rapporte. Le mufle serre sa « bonté » dans son coffre, avec les bijoux de sa femme, jusqu'à la prochaine fête. Un homme peut tomber d'inanition dans la rue ou se jeter de désespoir à la rivière ; ça ne le regarde plus. Bon débarras pour la société qui n'avait que faire de cet inutile. Mort, il servira au moins à quelque chose. Il ira à l'amphithéâtre où les carabins apprendront sur sa vieille carcasse à guérir les maux des riches. Car l'Assistance Publique, qui l'a abandonné vivant, a des droits sur le macchabée - ceux de la Science, Monsieur! - ceux de la Science qui tue les pauvres pour mieux faire vivre les riches. Parmi toutes les épaves humaines qui traînent lamentablement une existence de chien errant, combien pourraient être sauvées par un geste de simple bonté, de celle qui n'a pas besoin de la publicité des journaux et de grands patronages pour se manifester. Mais si l'on s'occupait du sauvetage des épaves humaines, les mufles du journalisme ne pourraient plus s'amuser à écrire des choses comme ceci : « Record! On a arrêté en flagrant délit de vol à la tire la veuve Mathieu, âgée de 71 ans, sans domicile, titulaire de nombreuses condamnations et de 200 années d'interdiction de séjour. Elle a été envoyée au dépôt ». Le dépôt, c'est tout ce que le muflisme qui organise des « semaines de bonté » trouve pour une vieille femme de 71 ans, sans domicile, et qui détient le « record » de l'interdiction de séjour!

Parmi les moyens d'abrutissement, habitudes ou vices contractés par la faiblesse humaine, le muflisme encourage particulièrement le tabagisme. Jusqu'à la guerre de 1914, le fumeur avait été assez discret. Dans les trains et les tramways, il se tenait dans des compartiments spéciaux et on ne le tolérait pas dans les salles de restaurant ou de spectacles autres que les cafés-concerts. Aujourd'hui, il faut subir le fumeur partout et jusque chez soi où le muflé visiteur allume sa cigarette sans même demander si ça ne vous gêne pas. Le fait est courant dans le monde des affaires où l'on ne peut pas toujours mettre à la porte un malotru. Des médecins ne disent plus au malade qu'ils auscultent : « Toussez!... » Ils lui soufflent au nez la fumée de leur cigarette. Ces jeunes gens parlant à une femme à qui ils veulent plaire lui envoient au visage l'odeur du mégot collé au coin de leurs lèvres. Les femmes d'ailleurs ne détestent pas ça puisqu'elles le supportent. Il en est qui fument en faisant leur ménage et en allaitant leurs enfants. Elles ne sont plus comme Pétronille qui sentait la menthe, et l'horreur du tabac ne les pousse plus à préférer à sa fumée celle de Belzébuth aux nuits du sabbat (Michelet).

Les anglo-américains ont apporté en France l'habitude de fumer en mangeant, et par imitation stupide les Français se sont mis à faire comme eux. Le muflisme des hôteliers, restaurateurs et gastronomes professionnels qui leur font de la publicité, ont trouvé un tel profit à ce nouveau snobisme qu'ils l'ont encouragé au lieu de le combattre. Les Français y ont perdu, avec une des formes de la politesse, le véritable goût de la table et surtout du vin, celui-ci ne s'accommodant nullement de l'odeur du tabac pour un vrai gourmet ; mais cette odeur s'accorde parfaitement avec le tord-boyaux des cocktails dont on s'abrutit de plus en plus.

Honteusement servile chaque puisqu'il y a un profit à tirer, le muflisme s'est appliqué à adopter les mauvaises choses anglo-américaines parce que la livre et le dollar primaient le franc. Il se rend méprisable au point de tolérer que les Américains fassent en Europe la chasse aux noirs comme ils la font chez eux ! On ne supporte pas encore que des noirs soient brûlés après avoir été arrosés de pétrole ; ça viendra peut-être. Dernièrement trente Américains ont été expulsés pour avoir chassé d'un restaurant un ouvrier nègre ; mais ça s'est passé en Russie. Les bolcheviks sont en retard dans les voies du muflisme. Pour attirer dans leurs rets la clientèle dorée du tourisme cosmopolite, les mercantis de « l'hostellerie » se font partout les plus féroces antibolchevistes et les plus ardents fascistes. On écarte des stations de montagne, où ils pourraient être efficacement soignés, les tuberculeux et les gazés du travail et de la guerre. Dans les villes de luxe et de plaisir, sur la « Côte d'Emeraude » et la « Côte d'Azur », il n'y a pas, il ne doit pas y avoir de malades, hors ceux qui paient dans les palaces 500 ou 1.000 francs par jour pour eux et 100 francs pour leur chien. A ce prix, les chiens ont aussi le droit d'être malades, mais pas la population indigène pauvre à qui les riches de tous les pays viennent apporter leurs microbes. « Il n'y a pas de tuberculeux chez nous ! » a répondu curieusement le maire d'une de ces villes-lupanars de la « Côte d'Azur » à une œuvre antituberculeuse qui demandait à organiser une fête au profit de ses malades. Dans ces villes, il n'y a que les « maîtres du monde », leurs maîtresses, leurs hommes d'affaires et leurs larbins qui comptent quand ils apportent leur argent

à la roulette.

Faut-il continuer? L'Encyclopédie tout entière n'y suffirait pas, tant son devenues universelles les formes du muflisme et tant elles ont contaminé la vie individuelle et sociale dans toutes ses manifestations. Le muflisme est infini, comme la sottise dont il est l'aspect le plus détestable. On n'a aucun mérite à distinguer ses turpitudes ; nous en sommes envahis, aveuglés, étreints, empoisonnés, assassinés. Il les étale avec l'affectation de l'ordure qui fume au soleil, en pleine route ; il faut qu'on les voie, qu'on les sente et même qu'on y mette le pied. Peut-on les ignorer quand on observe la place qu'il donne aux valeurs sociales : l'oisiveté dans les palais avec l'abondance et le luxe, le travail dans les taudis avec la privation et la misère!

On n'est pas moins édifié par le choix qu'il fait de son « élite » et sa façon de la « distinguer ». Cette élite, jadis, remplissait les pages du Gotha ; on la trouve maintenant, avec tous ses titres et qualités, dans l'Annuaire Officiel de la Légion d'Honneur. C'est un Bottin de 150.000 personnes dont les mérites sont tellement spéciaux qu'elles en portent le signe à leur boutonnière, afin que nul ne les ignore. Mais cherchez combien il y a de gens d'un vrai mérite attesté par leur vie ou leur œuvre, dans cette interminable liste de gens trop « distingués » où l'on rencontre, en revanche, toutes les variétés de parasites sociaux et de malfaiteurs publics évoluant dans les assemblées politiciennes, à la Bourse, dans les journaux, dans les lupanars à la mode, et même la valetaille de ces lupanars - n'est-on pas en démocratie? - des surveillants de la roulette et des rinceurs de bidets! Il y a plus de dignitaires de la Légion d'honneur dans les prisons que dans les assemblées savantes. Les journaux débordent des récits de leurs scandales, et ce n'est pas toujours sur les plus malpropres qu'on a ainsi la révélation de mérites bien « spéciaux » au-dessus de ceux du vulgaire ; c'est le plus souvent sur les moins adroits et les moins puissants, ceux qui n'ont pas su friponner assez dans le grand pour que leur malhonnêteté devienne de la vertu. Ainsi, l'âne payait pour le lion chez Les animaux malades de la peste.

Caliban n'ayant pas su réaliser une véritable démocratie capable de se diriger - nous ne disons pas : de se laisser gouverner - dans les voies d'une véritable élite, il était inévitable que le muflisme dominât de plus en plus cette démocratie et la fît tomber à sa forme la plus basse : l'ochlocratie, où règne le « nervi » parvenu. C'est sa façon de nous faire revivre les temps de la Rome antique. On a assisté, depuis 1914, à la montée fangeuse de cette ochlocratie. Toute une racaille, « réhabilitée » dans l'emploi des « nettoyeurs de tranchées » et enrichie des dépouilles des charniers est arrivée à l'assaut. Des traine-savates qui faisaient jadis leur dimanche d'une portion de chat à cinq sous dans une gargote infâme et couchaient à la corde ou sous les portes, sont devenus des nababs pour qui rien n'est assez bon, assez choisi, assez cher dans les restaurants, les palaces, les casinos, où ils étalent leurs élégances de « bête puante » non dégrassée. Thénardier, que tous les parfums de Coty ne peuvent purifier de l'odeur des cadavres dont il a fait les poches, mais échappé à la vermine de la rue Blomet et au bagne, grâce à son argent, est devenu le Pétrone de ce que M. Thomson a appelé « l'aristocratie républicaine » au

lendemain de Panama. Il n'en demeure pas moins obséquieux devant tout aventurier à particule, respectueux, par suite d'une vieille frousse atavique, de toutes les formes aristocratiques périmées qu'il voudrait voir ressusciter pour lui. Il veut que tout soit « royal » ou « impérial » de ce qui est à son usage et dans ses fréquentations ; ses châteaux, ses automobiles, ses meutes que des évêques bénissent, car il n'est plus maintenant un mécréant. Ses chemises, ses chaussettes, ses cure-dents, sortent de chez des fournisseurs royaux. Il pisser dans un pot de chambre armorié et, couchant dans un lit authentique de Mme Dubarry, il rêve qu'il fait l'amour à la façon de Louis XV. Les fesses offertes à tout plus puissant que lui qui voudra bien mettre son pied dedans, il se rattrape sur ses administrés, ses ouvriers, ses domestiques. Jadis, il voulait « troubler la fête » avec eux ; maintenant il y participe avec un mépris souverain pour les « espèces inférieures » qui répugnent à ses escroqueries ou sont des « cavés » qui « ne savent pas y faire » ! Contre ces « espèces », avec lesquelles il serrait les poings et se tenait les coudes dans les bagarres contre la police, il rêve maintenant de voir travailler les mitrailleuses. C'est lui d'ailleurs qui devenu ministre les commandera aux prochaines bagarres.

Cicéron disait : « Ceux qui commandent doivent tout rapporter au bonheur de ceux qui sont placés sous leur autorité ». Les bateleurs du muflisme mettent volontiers cette phrase en manchette dans leurs journaux ; en même temps ils favorisent les coups de force et les usurpations des mauvais commandants dont, ils reçoivent la sportule. Louis Blanc a dit de façon moins lapidaire : « Je sais bien que le commandement devrait être modeste. Entre le plus grand et le plus petit des hommes, la différence n'est pas telle que la volonté de l'un puisse légitimement absorber celle de l'autre. L'orgueil n'est permis qu'à celui qui obéit ; quant à celui qui commande, il ne saurait se faire pardonner cet excès d'insolence qu'à force d'humilité. Mais de telles vérités sont trop hautes pour une société ignorante et corrompue ». Elles le sont trop pour le muflisme, sauf en paroles, car il les adopte dans sa blagologie démocratique, mais il les nie dans les faits. Lamartine, de son côté, disait à ce muflisme, en 1834, quand il débutait dans la politique : « Ce n'est point pour les vertus qu'il possède qu'on peut aimer le peuple, on doit l'aimer vicieux et grossier, on doit l'aimer pour les vertus qu'il n'a pas et qu'il aurait certainement si on ne lui eût ravi sa part d'éducation et mesuré d'une manière inique son droit au bonheur ». Il eût été plus facile d'attendrir un tigre sur le sort de sa proie que de faire entendre ces choses là aux fusilleurs des canuts de Lyon et aux conquérants de l'Algérie. Il serait encore plus vain de vouloir les faire entendre aujourd'hui aux applicateurs des « lois scélérates » et aux guillotineurs des révoltés de Yen-Bay. Aussi bien sont-elles impossibles sous quelque gouvernement que ce soit. Tout gouvernement est un dictateur en puissance, un pouvoir toujours arbitraire quelle que soit son étiquette, sous peine de ne plus subsister devant la libre manifestation des opinions et des volontés. Les gouvernements ne peuvent que servir le muflisme et nous venons de voir que plus ils sont démocratiques, plus ils sont ses valets. Au contraire de ce que disait A. Dumas, même sans ministres, il n'y a pas de bon gouvernement.

L'humanité arrivera-t-elle un jour à une quatrième évolution qui mettra fin à la muflerie collective, socialisée dans le muflisme? Pour cela, il faudra plus qu'une révolution remplaçant une classe par une autre classe, des dictateurs par d'autres dictateurs, des mufles par d'autres mufles. Il faudra que se forment des consciences possédant avec le sens de leur dignité celui de la dignité des autres et ayant la volonté de la justice et de la liberté. Quand Caliban saura ne plus obéir aux « êtres puants » qui l'exploitent, quand il ne s'adaptera plus à leur muflisme, quand il aura compris surtout que rien ne servira de mettre à la place du muflisme bourgeois et démocratique un muflisme prolétarien : alors, la quatrième évolution, celle de la libération de l'humanité par l'intelligence et la bonté pourra commencer.

Pour ne pas avoir à se mépriser soi-même, il faut lutter de toutes ses forces contre le muflisme, lui résister le dénoncer le ridiculiser, le flétrir en toutes circonstances. Ce n'est pas toujours agréable. En terminant cet article nous en avons un mauvais goût à la bouche et une tristesse à l'esprit ; nous éprouvons une sorte d'humiliation à nous dire qu'un si piteux tableau est celui de la sottise humaine. Mais cette lutte est indispensable ; elle est une œuvre de prophylaxie sociale, de défense de la dignité humaine à laquelle tout individu qui n'est pas un « être puant » doit travailler, quitte à mettre des bottes et à se boucher le nez, comme lorsqu'on descend dans un égout.

- Edouard ROTHEN

Accueil

MUSIQUE n. f.

Le mot vient du grec mousiké qui a fait le latin musica. Ce qu'il désigne est bien antérieur, car il a été, dès le premier souffle de la vie, la voix du rythme universel. *Movetur musica mundus*, a dit Apulée : « le monde se meut harmonieusement ».

Dès que l'on a donné un nom à la musique et que l'on en a fait un art particulier, on a restreint sa portée et on lui a appliqué des définitions plus ou moins arbitraires aussi nombreuses que celles de l'art en général et encore plus conventionnelles. Car la musique, de par sa nature et son caractère universel, est l'art le plus indépendant de la création humaine, le plus objectif par son existence propre, le plus subjectif par l'influence qu'il exerce et il échappe aux assujettissements de la représentation plastique comme à la fixité et à l'insuffisance des matérialisations. Le sens de l'œuvre musicale, son interprétation, sa compréhension, sont variables à l'infini, même pour ce qu'on appelle « la musique à programme », et l'imagination leur ouvre un champ illimité. Par contre, ceux de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, sont fixés dans la matière, les formes, les couleurs qui composent l'édifice, la statue, le tableau. L'imagination la plus libre ne peut faire que l'édifice soit en métal s'il est en pierre, que la statue ait les caractéristiques du corps de l'homme si elle représente une femme, et que, sur le tableau, le noir soit du blanc. C'est poétiquement - musicalement - que le nuage changeant d'Hamlet est une belette, une baleine, un chameau, et pourrait être mille autres choses encore, mais plastiquement il n'est rien, il n'existe pas.

Si l'art est la vie parce qu'il en est la matérialisation dans le faire universel, la musique est encore plus la vie parce qu'elle en est le principe animateur, qu'elle est l'âme universelle. Entendons-nous ici sur le mot âme qui reviendra souvent dans ce qui suit. L'âme, en dehors de toutes théories conventionnelles, est l'élément spirituel de la vie, le « moi » intime, la sensibilité particulière de chacun des êtres, quels qu'ils soient et quelle que soit leur place dans les classifications des règnes et des états de la nature tout entière. Nous admettons fort bien, dût l'insane vanité humaine s'en indigner, qu'un caillou, un brin d'herbe, une huître, le vent qui passe, peuvent posséder une âme plus complexe et plus sensible que celle de certains hommes. La musique est l'expression la plus intime, la plus profonde, la plus caractéristique de la vie parce que celle est le langage le plus intime, le plus profond, le plus caractéristique de cette âme, de toutes les âmes sensibles en qui elle crée et multiplie l'intensité et l'éloquence des sentiments. C'est pourquoi tout langage est musique et, lorsque l'homme, en particulier, ne trouve plus dans la parole articulée, écrite ou mimée, un exutoire suffisant à ses émotions, il chante, il ajoute le langage musical proprement dit à la poésie, à la pantomime, à la danse, ou il n'a recours

qu'au chant, à la « musique pure », pour mieux exprimer l'intimité de son émotion. Le chant, la toute simple mélodie qui jaillit spontanément des profondeurs de l'être, dit plus pleinement, plus directement que n'importe quel mot ou geste, ce qui déborde de lui : douleur ou joie, agitation ou calme, inquiétude ou sérénité, colère ou paix.

On a méconnu la musique, on l'a diminuée et rabaissée on peut dire indignement lorsqu'on l'a définie ainsi : « l'art de combiner les sens pour le plaisir de l'oreille ». On en a fait une sorte de titillation auriculaire mettant en bonne humeur, comme d'autres, pratiquées sous le menton ou sur l'épigastre, provoquent le rire. C'est là une définition de dilettanti, de petits maîtres, de mondains qui « musiquent » pour se distraire, et il faut avoir la cervelle vide d'un snob, la sentimentalité éculée d'un satisfait installé dans la bauge sociale, il faut être impénétrable à toute véritable émotion pour s'en satisfaire. Voit-on un Beethoven, qui portait en lui toutes les douleurs, toutes les joies, toutes les révoltes et joutes les extases, qui saisissait « le destin à la gueule » lorsqu'il « frappait à la porte », qui révélait à l'humanité une étendue d'émotion et une puissance d'expression encore inconnues d'elle, qui possédait une idée si sublimement haute de sa mission de musicien qu'il disait : « Celui qui sentira pleinement ma musique, celui-là sera délivré des misères que les autres hommes traînent après eux » : voit-on ce Beethoven, dont l'ouïe était abolie, « combinant les sons pour le plaisir de l'oreille »?...Mais cette définition a toujours été celle des académies, des dictionnaires, des manuels scolaires, des professeurs et de tous ceux qui, disent-ils, n'ont pas de temps à perdre à la « bagatelle » de la musique, ou qui en vivent. Elle a fait réduire, pour l'immense majorité des hommes, le plus admirable langage de l'âme à un objet futile, la plus vivante source d'activité humaine à une distraction inférieure bien moins intéressante, aujourd'hui, que la boxe et la belote. Elle en a fait un « art d'agrément » pour les personnes « distinguées », un amusement plus ou moins canaille pour la masse des hommes déshabitués de chercher en eux la flamme toujours vivante au sanctuaire de leur subconscient. « Est-ce donc un crime si grand d'écouter la voix de son âme? » demande Wotan, dans la Walkyrie. Le crime est de ne pas écouter cette voix. Wotan cause la chute des dieux en restant sourd à la sienne. C'est le pire malheur pour les hommes de ne pas savoir entendre la leur ; ils y perdent la direction d'eux-mêmes et leur liberté.

Dans le domaine du sentiment, la musique est l'art optimiste par excellence. Combien d'abandonnés, de désespérés, n'a-t-elle pas sauvés, alors que plus rien ne les rattachait à une vie qui « ne méritait plus d'être vécue »! Combien d'âmes elle a ressuscitées en leur apportant la révélation d'une intimité de l'être ignorée jusque là! A combien de cœurs généreux, rendus insensibles et indifférents par l'acuité de la douleur, elle a ouvert les espaces illimités de ce panthéisme sublime où l'être meurtri et désespéré, n'attendant plus rien d'un particularisme grégaire et égoïste, se fond dans l'âme universelle pour un grand rêve d'amour! « La musique et l'amour sont les deux ailes de l'âme » a dit Berlioz. Et quand la douleur a épuisé les cris, les clameurs, toutes les violences du désespoir, n'a-t-elle pas chanté pour trouver son suprême apaisement? Sombrees dans la folie, des mères qui,

comme Rachel, « ne veulent pas être consolées », chantent sur le corps de leur enfant avec l'illusion qu'elles bercent son dernier sommeil. Ophélie chante en apportant des fleurs à celui qui a « à sa tête un tertre d'herbe verte et sur ses pieds une pierre ».

Berlioz voyait dans la musique « l'art d'émouvoir par des combinaisons de sons les hommes intelligents et doués d'organes spéciaux et exercés ». Il ajoutait : « Définir ainsi la musique, c'est avouer que nous ne la croyons pas, comme on dit, faite pour tout le monde ». Il observait qu' « un grand nombre d'individus ne pouvant ressentir ni comprendre sa puissance, ceux-là n'étaient pas faits pour elle et, par conséquent, elle n'était point faite pour eux ». Nous verrons mieux au mot Sens comment des individus ne ressentent et ne comprennent pas la musique ; disons seulement ici que lorsque Berlioz la définit l'art d'émouvoir « les hommes intelligents et doués d'organes spéciaux et exercés », lorsqu'il déclare qu'elle n'est pas « faite pour tout le monde », il ne la voit que dans ses rapports avec le groupe restreint d'hommes qui la cultivent comme un art et, compositeurs, exécutants ou amateurs, sont, sinon intelligents et doués d'organes spéciaux, du moins exercés dans la musique et en possèdent plus ou moins bien la technique. Il est certain qu'un grand nombre d'individus ne sont pas faits pour la musique, - ce sont souvent ceux qui s'en occupent le plus - ; il est inexact de dire qu'elle n'est pas faite pour tout le monde et qu'il est nécessaire d'être particulièrement intelligent et doué d'organes exercés pour être ému par elle. Comme l'a écrit M. Jean d'Udine : « La musique vit beaucoup plus de ses communications mystérieuses avec le cosmos, qu'elle rend, pour ainsi dire, perceptible à nos sens, que par les arrangements ingénieux des douze notes de la gamme chromatique ». Plus simplement nous dirons : la musique, comme tous les arts et encore plus que les autres arts, s'adresse à la sensibilité. Comme l'a dit Berlioz lui-même, elle est « à la fois un sentiment et une science », mais elle est, avant tout un sentiment, et c'est pourquoi des hommes, parmi les plus grossiers, les plus dépourvus de culture, et des animaux mêmes, la sentent avec une intensité parfois inconnue même à des maîtres de la science musicale.

La musique, voix de l'âme universelle, est dans toute la nature. Elle puise la variété de ses accents dans le rythme particulier aux éléments et aux êtres. (Voir Rythme). Elle est la parole secrète, tumultueuse ou caressante, de l'ouragan et du zéphyr, de la mer et de la source, de la forêt et du brin d'herbe, le rugissement du grand fauve et le murmure imperceptible de l'insecte, l'éruption du volcan et la respiration de la fleur. Le langage des animaux est musical ; il est donc incontestable qu'ils sont sensibles à la musique. Certains le sont tout particulièrement. On a cité de nombreux cas de leur hypersensibilité musicale. Berlioz a parlé d'une chienne qui hurlait de plaisir en entendant certaines tonalités sur le violon. « Le docteur Mead a raconté l'histoire d'un chien que l'on fit mourir au milieu de convulsions en prolongeant un air joué sur le violon, constamment dans la même tonalité » (Dr Ph. Maréchal). Grétry, Paganini, ont observé des araignées que la musique attirait. Les exemples sont connus de prisonniers ayant apprivoisé des rats et des araignées par des chants. Des serpents se balancent sur leur queue au rythme de la musique. Des chats sont attentifs à des concerts plus que

des personnes. Ils attendent quand le morceau de musique est terminé et leur regard semble demander qu'il recommence. Il en est qui grognent et se hérissent en entendant certains instruments, la mandoline en particulier, montrant ainsi bien plus de goût que tant de gens qui raclent lamentablement les cordes de ce pauvre instrument.

Comme les animaux, l'homme a trouvé la musique en lui, dans la circulation rythmée de son sang. Elle a été son premier langage lorsqu'il a eu besoin d'extérioriser son rythme intérieur, bien avant qu'il eût trouvé le langage articulé. Comme toute la nature, il s'est mis à chanter, non seulement par imitation de ce qu'il entendait autour de lui, mais surtout parce qu'il avait quelque chose de personnel à exprimer et sa partie à tenir dans le concert universel. Le sens musical est, chez l'homme primitif, comme les autres sens, beaucoup plus développé que chez les civilisés. M. Delafosse a raconté que chez les nègres, « quels que soient les chanteurs, hommes ou femmes, professionnels ou amateurs, les voix et les oreilles sont toujours remarquables par leur justesse ; il est extrêmement rare d'entendre une fausse note et, s'il s'en produisait une, elle est aussitôt couverte par les huées des autres chanteurs ou simplement des auditeurs. Que les chœurs soient exécutés à l'unisson ou en parties, l'harmonie est généralement impeccable ».

D'après Darwin, l'homme a appris à produire des sons musicaux comme moyen de séduction, pour répondre au besoin de l'amour aussi impérieux que ceux de manger, de boire et de dormir. Ainsi qu'aux animaux, ce besoin lui a fait découvrir le sens de la beauté. Il s'est ingénié à briller et à triompher dans les tournois d'amour par sa parure, l'expression passionnée de sa physionomie, de ses gestes et de sa voix. Mais tandis que la parure, la physionomie, les gestes, avaient des moyens limités, la voix pouvait multiplier à l'infini les nuances de ses sentiments. Lorsque l'homme eut trouvé le langage articulé qui devait lui permettre de donner un sens de plus en plus précis à l'expression de sa pensée, il conserva le son musical pour mettre son âme dans son langage. Ce son musical est dans les intonations de la prononciation. Les unes sont particulières à l'individu et variables suivant les états de son âme. Les autres, qui constituent l'accent, sont plus générales, communes aux habitants d'une région ; elles expriment l'âme collective transmise à l'individu par son hérédité. L'accent donne sa couleur au langage. Il en fait une mélodie gazouillante ou une morne mélodie ; il donne aux mots, qui ont grammaticalement, pour tous les hommes, un sens exactement déterminé, une variété de tons si grande que, « plaisir de l'oreille » pour les uns, il est insupportable aux autres, suivant les latitudes. Ainsi, l'accent donne au français une infinité de nuances musicales, sympathiques ou désagréables, suivant qu'il est parlé en Picardie ou en Provence, en Bretagne ou en Lorraine, en Angleterre, en Russie, en Chine ou dans le Centre Africain. Il en est de même pour la musique proprement dite et pour toutes les formes de la beauté ; elles ne sont pas également agréables et admirées dans toutes les contrées et chez tous les peuples (Voir Beauté).

Par son double caractère individuel et collectif, contradictoire en apparence, complémentaire en réalité, la musique est l'art social par excellence. Il n'est pas de circonstances de la vie des individus, et des sociétés où elle n'ait sa

place ; il n'est pas de peuples qui ne soient ou n'aient été musiciens. Ceux qui ne le sont plus ont perdu leur âme, c'est-à-dire le véritable sens de la liberté et de la vie. Tous les peuples primitifs ont été musiciens et le sont demeurés. La musique continue à s'associer chez eux à la poésie et à la danse. C'est à eux qu'on doit le folklore, ces chants populaires dont la musique n'a pas changé, mais sur lesquels les siècles ont mis des paroles différentes. Chez tous les peuples, jadis, on chantait en travaillant, quelle que fut la besogne. Le chant rythmait et allégeait l'effort physique. La machine a tué le chant ouvrier ; la société moderne a tué le chant populaire avec la liberté. On chantait non seulement pour épancher sa joie, mais aussi pour calmer son mal pendant les opérations douloureuses : tatouage, circoncision, infibulation, accouchement, et durant les cérémonies funéraires. Depuis les récits d'anciens voyageurs jusqu'au roman contemporain de Jean Giono : Un de Baumuges, on a raconté l'influence profonde de la musique sur les natures primitives, ce qu'elle éveille en elles d'élan, de compréhension, d'affinités insoupçonnées, les entraînant avec une force invincible à une élévation et une pureté de sentiment, à un infini de miséricorde qu'aucune foi religieuse ne pourrait produire. C'est par des chants que les missionnaires artificieux obtenaient les conversions des populations américaines et non par leur hypocrite morale. C'est par le tam-tam et le marimba des noirs transportés comme esclaves en Amérique que se lièrent leurs sympathies et que se fit leur accord avec les indigènes exploités comme eux. Le poète allemand Seume, qui avait beaucoup voyagé, disait, dans un de ses poèmes :

« Arrête-toi sans peur où t'accueillent des chants,
A l'unisson des voix, il n'est point de méchants ».

Et la paysanne de la Douloire, qui ne sait pas trouver ses mots pour s'exprimer, dit au joueur d'harmonica dont la musique apporte le pardon et le bonheur dans la maison consternée : « Tu dois avoir le cœur bon et blanc » (Jean Giono).

La musique des primitifs n'est pas seulement vocale.

Ils ont des instruments différents suivant les régions. On en trouvera l'énumération et la description par Mr Zaborowski, dans la Grande Encyclopédie (article Musique). Les instruments des peuples civilisés ne sont que ceux, perfectionnés, des primitifs.

La musique fut donc la voix de l'homme comme de toute la nature avant de devenir l'art des sons. Elle ne se séparait pas alors, de la poésie et de la danse. Les premiers poètes furent des chanteurs dans tous les pays du monde, et les premières danses s'accompagnèrent partout de chansons. Le vers déclamé, la prose littéraire, la danse silencieuse et hallucinante, ne vinrent qu'après et sortirent d'un art de plus en plus conventionnel, de mœurs de plus en plus étrangères à la nature. De l'union intime de la poésie et de la danse avec la musique, de leur commune participation à l'expression des sentiments humains, naquit le théâtre (voir ce mot), représentation multipliée de ces sentiments dans le lyrisme collectif. Mais de bonne heure le théâtre ne traduisit plus la vie que dans des formes artificieuses où la

poésie, la danse et la musique ne trouvèrent plus un libre épanouissement.

La musique devint un art quand l'homme voulut varier les moyens d'expression du langage musical par l'imitation esthétique des voix de la nature et des intonations du langage, notamment au moyen des inventions et des applications de la musique instrumentale. Elle arriva ainsi à être « dans nos sociétés raffinées quelque chose d'un peu monstrueux », comme l'a dit Mr Zaborowski, mais ce n'est pas à la musique elle-même qu'on doit attribuer cette monstruosité, pas plus que la démoralisation de l'humanité reprochée aux arts en général par J.-J. Rousseau et Tolstoï.

L'étroite relation qui lie la musique à la vraie civilisation fait comprendre pourquoi et comment on la dédaigne dans la civilisation à l'envers qui sévit actuellement. Le dédain serait toutefois moins grand sans la méconnaissance qu'on entretient chez ceux qui seraient susceptibles d'éprouver l'action de la musique. Mais on ignore la place immense qu'elle a occupée dans l'histoire de l'humanité et qu'elle occupe toujours, loin du bruit de la foule, dans la retraite méditative et enchantée des âmes.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE. - « La musique commence à prendre dans l'histoire générale la place qui lui est due », a écrit Romain Rolland au début de son ouvrage : *Musiciens d'autrefois*. Il a ajouté: « Chose étrange qu'on ait pu prétendre à donner un aperçu de l'évolution de l'esprit humain, en négligeant une de ses plus profondes expressions ». Plus que tous les autres arts, la musique est indicatrice de la vie générale et mérite d'être connue dans l'influence qu'elle a exercée. Car si les arts ne fleurissent généralement que dans les temps de paix et de prospérité, lorsque les peuples goûtent un bien-être et des satisfactions relatifs, la musique ne cesse en aucun temps d'être l'exutoire des âmes, d'exprimer la sensibilité humaine. C'est souvent aux époques les plus calamiteuses qu'elle exerce sa plus grande action, qu'elle est avec le plus de pathétisme la glande voix de la Miséricorde, qu'elle sonne avec le plus d'éclat la fanfare de la nouvelle Espérance. R. Rolland, dont l'œuvre sur la musique est si hautement éclairée de science et si chaudement inspirée d'amour, a montré les rapports « constants » qui lient la musique aux formes de la société et les « relations étroites » de son histoire avec celle des autres arts. Loin d'être séparés par les limites où voudraient les enfermer les théoriciens, les arts « se pénètrent mutuellement », suivant le temps et les circonstances, l'un ou l'autre parle parfois pour tous. N'ont-ils pas tous la même source, celle du cœur et de l'esprit? « La bonne peinture est une musique, une mélodie », disait Michel Ange. Plus que les autres arts, la musique nous livre « l'expression toute pure de l'âme, les secrets de la vie intérieure, tout un monde de passions qui longuement s'amassent et fermentent dans le cœur avant de surgir au grand jour. Souvent, grâce à sa profondeur et à sa spontanéité, la musique est le premier indice de tendances qui, plus tard, se traduisent en paroles, puis en faits ». Ainsi, « la Symphonie héroïque devance de plus de dix ans le réveil de la nation germanique ». Le geste de Beethoven déchirant sa dédicace de cette symphonie à Bonaparte lorsqu'il découvrit que celui-ci n'était « qu'un empereur », fut celui, dix ans après, de l'Allemagne levée contre le

tyran.

Dans certains cas, « la musique est le seul témoin de toute une vie intérieure, dont rien ne se traduit au dehors ». Alors que l'histoire ne fait connaître que les sottises dirigeantes qui firent la déchéance de l'Italie et de l'Allemagne au XVII^{ème} siècle, l'œuvre de leurs musiciens fait comprendre le relèvement de leurs peuples aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. En Allemagne, cette œuvre accumulait en silence « les trésors de foi et d'énergie des caractères simples et héroïques... amassant lentement, opiniâtrement, des réserves de force et de santé morale », malgré toutes les misères apportées par la Guerre de Trente ans. En Italie, le génie qui avait donné tant d'éclat à la Renaissance et semblait épuisé, se continuait dans la musique et se répandait dans l'Europe entière, attestant « l'austère grandeur d'âme et la pureté de cœur qui pouvaient se conserver parmi la frivolité et le dévergondage des cours italiennes ». Dans les temps plus lointains appelés ceux de la « barbarie », au milieu des dévastations et des horreurs de toutes sortes qui firent la décomposition de l'Empire romain, « la passion de la musique rapproche les vainqueurs barbares et les vaincus gallo-romains ». C'est en pleine époque barbare que naquit, au IV^{ème} siècle, le plain chant, « art aussi parfait, aussi pur, que les créations les plus accomplies des âges heureux » et qu'il donna, dans les deux siècles suivants, les chefs-d'œuvre du chant grégorien. Alors que le monde était bouleversé, « tout respire, dans ces chants, la paix et l'espoir en l'avenir. Une simplicité pastorale, une sérénité grave et lumineuse des lignes, comme dans un bas-relief grec ; une poésie libre, pénétrée de nature ; une suavité de cœur infiniment touchante : voilà cet art sorti de la barbarie et où rien n'est barbare ». Comment peut-on prétendre écrire l'histoire quand on ignore ce que fut cet élément si important de la psychologie humaine, la musique, et ce qu'elle produisit en entretenant « la continuité de la vie sous la mort apparente, l'éternel renouveau sous la ruine du monde? » R. Rolland, à qui nous avons emprunté les citations qui précèdent, constate avec raison que la place de la musique est « infiniment plus considérable qu'on ne le dit d'ordinaire » dans la suite de l'histoire.

Les Grecs, chez qui toutes les formes de la vie étaient exaltées dans leurs expressions les plus pures, ne pouvaient manquer de faire une très grande place à la musique. Elle avait pour eux ce sens si magnifiquement large qu'ils donnaient à la grammaire et dont les limites, dans le domaine de l'esprit, n'étaient que celles de la nature. Elle englobait tout ce qui concourait au perfectionnement des rapports humains et à l'embellissement de la vie. En même temps que l'art des sons, elle comprenait la poésie, l'éloquence, la danse et toutes les sciences présidées par les Muses. Le mot muse venait d'un verbe dont le sens était : penser, exalter, désirer. Mousikè venait de muse et embrassait toute la pensée dans la multiplicité de ses activités. Tout était musique dans le vaste panthéisme qui faisait l'âme grecque fondue dans l'harmonie du ciel, de l'air, des couleurs, des formes et de l'esprit. Elles participaient à la politique par son influence sur les mœurs. Platon disait qu'on ne pouvait faire de changement dans la musique qui n'en fût un pour l'État, et prétendait que chez les Egyptiens on appelait musique le règlement des mœurs et des bonnes coutumes. Il faisait dans l'éducation deux parts, celle du corps

(gymnastique), celle de l'âme (musique). Ignorer la musique était un défaut d'éducation. Son enseignement était très soigné en raison de son influence morale. On prétendait qu'elle guérissait de nombreuses maladies. Il n'est pas douteux que sur bien des malades elle exerce une influence bienfaisante, comme on l'a vérifié de nos jours, et il est encore moins douteux que beaucoup de choses sont à réapprendre aujourd'hui sur l'influence physiologique et psychologique de la musique, ce qu'on réapprendra lorsqu'on voudra bien voir en elle un art supérieur à celui de tirer le canon. La légende est demeurée que la musique adoucissait les mœurs rudes des Arcadiens. Les nourrices avaient des chants, les *nœnia*, dont elles berçaient les nourrissons. La musique présidait à toutes les circonstances de la vie antique : naissances, mariages, décès, fêtes particulières et publiques. Ces dernières étaient souvent des concours où musiciens et chanteurs étaient couronnés. Le travail, à la ville et à la campagne, s'effectuait avec des chants. Les *nomes* accompagnèrent d'abord la promulgation des lois avant de devenir des poèmes à la gloire d'Apollon. Des hymnes et péans célébrèrent les dieux. Les dithyrambes en l'honneur de Dionysos furent la première forme de la musique dramatique.

La musique ne tint pas une moins grande place chez les peuples orientaux. Chez les Egyptiens, et surtout les Assyriens, elle participa à la pompe des cérémonies. Les monuments de ces peuples ont fréquemment représenté des troupes d'instrumentistes et de chanteurs accompagnant les armées en marche ou les cortèges des prêtres et des rois. Leurs instruments de musique semblent avoir eu plus de puissance que chez les Grecs et les modernes. On commit celle attribuée aux trompettes des Hébreux qui firent tomber les murailles de Jéricho. Préférons à cette légende de la barbarie biblique qu'accompagne le récit du massacre de toute une population, celles grecques, autrement poétiques, d'Orphée, poète-philosophe-musicien, image du « bon berger », qui charmait de ses chants les animaux, les plantes et les rochers, et d'Amphion, qui faisait s'élever magiquement les murailles de Thèbes au son de sa lyre. En Chine, la musique paraît avoir eu, jadis, un grand éclat et avoir été plus parfaite qu'aujourd'hui. Depuis les temps les plus anciens de sa civilisation, ce pays a eu dans son gouvernement une organisation officielle, véritable ministère, chargée des choses de la musique et que l'empereur Fou-Hi aurait fondée en 3.300 ans avant J-C.. Tous les peuples asiatiques ont été musiciens de bonne heure et paraissent avoir possédé un art musical aujourd'hui arrêté dans son développement par la décadence de leur civilisation. L'Indochine a des chanteuses professionnelles. Au Siam, les populations ont conservé l'usage de se réunir pour former des chœurs et chanter en voyageant. Nous ne savons si, au Japon, l'adaptation aux mœurs européennes, poursuivie depuis un demi-siècle, a modifié les formes antiques de la musique qui étaient celles de la Chine. Les Arabes avaient une musique non moins caractéristique que leur art en général. Elle fut très brillante au temps des califes, mais elle fut diversement influencée par les différents peuples dont ils firent la conquête. Par contre, l'Espagne a gardé dans sa musique, comme dans sa langue, ses mœurs et ses autres arts, leur marque profonde. En Occident, les peuples avaient des traditions musicales non moins lointaines. Les bardes étaient les musiciens nordiques ; leurs chants entraînaient les guerriers, célébraient la victoire, la gloire des héros et animaient la joie populaire. La Gaule avait eu des écoles

publiques de musique bien avant que Charlemagne et les rois Carolingiens fissent enseigner le chant d'église. Ce n'est pas l'Eglise qui a appris la musique au peuple, elle l'a reçue de lui.

On peut faire remonter le commencement de l'histoire de la musique dans le monde européen à celui des temps historiques. On ne possède aucun document musical de ce commencement, mais il est conté dans les légendes homériques, et il n'est pas plus audacieux de prétendre que certaines mélodies transmises par la voix populaire nous viennent du temps de ces légendes que d'affirmer la transmission de certaines de ses formes poétiques et de certaines danses. Orphée, représenté sous les traits d'un joueur de cithare, est la première personnification de ce fonds poétique et musical en même temps que philosophique et religieux. Plus ou moins mythiques furent aussi les musiciens Amphion, Arion, Linus, Musée, dont les noms nous sont parvenus. Avec Alcée, Sapho, Archiloque, Alcman, Coltinas, Tyrtée et les rapsodes Phémios, Thamyris, Terpandre, la musique reçut ses premiers perfectionnements techniques. Stésichore, Simonide, Pindare, Bacchylide, Anacréon, la firent briller d'un éclat aussi vif que celui des autres arts au siècle de Périclès. Epiménide aurait été l'introducteur du chant dans les cérémonies religieuses, Thales de Milet, Solon, Platon, Empédocle, et l'on peut dire tous les philosophes et poètes, furent des musiciens en raison des principes dont nous avons parlé. On a retrouvé certains textes musicaux de l'antiquité, mais ils sont indéchiffrables pour notre temps qui n'en possède pas la clef et cette musique, malgré toutes les affinités que l'antiquité a transmises au monde moderne, lui est aussi étrangère que celle des Arabes des Chinois ou des Polynésiens.

Les moyens d'expression de la musique antique ne pouvaient être que des plus simples ; on en était réduit aux voix humaines et à quelques instruments dont le rôle ne pouvait guère dépasser l'accompagnement du récitatif ou mélopée. Cette mélopée, dont le genre est aujourd'hui perdu, était, d'après Aristote dans sa Poétique, une partie essentielle de la tragédie et consistait dans un chant uni et simple comme le chant grégorien. Au XVIème siècle, lorsque les Italiens ressuscitèrent la tragédie, les acteurs chantèrent les vers comme une mélopée, et la tradition se transmit entre eux. Ce ne fut qu'après Corneille et Racine que l'on se mit à déclamer le vers à la façon actuelle. Voltaire a comparé la mélopée tragique au récitatif de Lulli.

Les théories musicales des Grecs se transmirent aux Romains avec les autres formes des arts. Le goût de la musique fut très grand à Rome. Les empereurs, Néron, Titus, Hadrien, Caracalla, Héliogabale, Sévère, etc..., furent des musiciens, compositeurs et virtuoses. Les théories gréco-romaines de la musique sont définies dans une vingtaine de traités allant d'Aristote à l'Ins Boèce (VIème siècle) en passant par De Architectura, de Vitruve, et le Dialogue sur la musique, de Plutarque. Ces théories sont restées obscures pour les temps modernes. Ce qui valut mieux, ce fut la musique elle-même qui se transmit de l'antiquité au moyen âge par le plain-chant pour donner aux aspirations populaires l'instrument qui les exprimerait avec tous les élans et les ferveurs de l'âme. Lorsque l'Eglise, centre intellectuel dominateur de l'époque, s'emparerait du plain-chant pour

servir à ses pompes, il resterait au peuple la chanson (voir ce mot). C'est elle qui a été son âme. Cette âme a été morte quand elle n'a plus chanté ; elle a été pis que morte lorsqu'elle s'est laissé flétrir par ce qu'on appelle la « musique populaire », forme la plus captieuse de l'art populaire imaginé pour l'abrutissement des foules.

La chanson a été la grande expression lyrique du moyen âge par la réunion de la musique, de la poésie et de la danse. Ce lyrisme, alors collectif, exprimait toutes les espérances humaines ; l'individualisme des temps modernes ne l'avait pas encore étouffé. Le peuple entier avait gardé dans les premiers siècles chrétiens l'habitude des hymnes latines qui se chantaient aux fêtes religieuses et qui produisirent le plain-chant. Mais l'amour y tenait la plus grande place. La satire s'y mêla de bonne heure au point que dès le VI^{ème} siècle, les conciles éprouvèrent le besoin de fulminer contre les licences dont les églises étaient le théâtre. Les chants satiriques étaient si audacieux que Charlemagne prit la décision de les interdire, même hors des églises. Les plus anciennes chansons françaises appartenaient, suivant leur origine ou leur forme, aux genres de la rotruenge (chanson à refrain, apparemment d'origine celtique), la serventois (venue du Midi et dont le caractère primitif s'est perdu), l'estrabort (ou strambotto italienne, estribote espagnole, d'esprit satirique). Plus ou moins sorties de ces trois genres, et de plus en plus influencées par l'esprit courtois, se formèrent les chansons d'histoire ou de toile qui furent les premières romances et, on peut dire, la première forme de la musique dramatique. Elles étaient chantées par les femmes cousant ou filant, telle Marguerite chantant la chanson du Roi de Thulé. De même les chansons à personnages ou chansons de mal mariée, dont le sujet était le mariage et les plaintes des femmes mécontentes de leurs maris ; l'aube, chant de séparation des amants avertis par l'alouette de l'arrivée du jour et dont le genre a été immortalisé par Shakespeare dans Roméo et Juliette ; la pastourelle ou pastorale, chanson villageoise disant généralement la rencontre d'une bergère et d'un galant, dont le développement avec d'autres personnages a produit le Jeu de Robin et de Marion, pastorale d'Adam de la Halle jouée en 1283 ou 1285 devant la cour de Naples, et qui est considérée comme le premier opéra-comique français ; le rondet ou refrain qui était la chanson de danse dont s'accompagnait la carole (voir danse). Toutes ces chansons avaient l'amour pour principal objet. D'un caractère parfois sérieux et tragique, elles devinrent de plus en plus vives, légères, satiriques, en même temps que les transformations du langage fournissaient des moyens d'expression plus variés. Les chansons de danse, en particulier, sortirent des « fêtes de mai ». Les reverdies chantaient le renouveau du printemps et les danses qui les accompagnaient ; elles conservèrent un caractère rituel hérité des anciennes fêtes de Vénus tant qu'elles ne furent dansées que par des femmes.

L'esprit courtois fut apporté dans la chanson par les troubadours qui furent les premiers musiciens et chanteurs professionnels. Le résultat de cet esprit courtois fut de faire perdre à la chanson la spontanéité et autres qualités naturelles de son inspiration, de corriger son insouciance légère, non que les mœurs fussent devenues d'une moralité plus haute, mais parce que l'esprit prenait la place du sentiment et que le cœur se mettait à raisonner. Élégance, raffinement des sentiments et du

langage, la chanson gagna dans la forme ce qu'elle perdit de naturel sous cette influence. Elle devint, par les transformations des genres populaires : le nouveau rondet ou rondeau, l'estampie, la ballette, de l'italien balada, d'où sortit la balade, le lai, d'origine bretonne, le descort provençal, le motet, d'abord religieux puis de plus en plus profane. Dans les genres dialogués, ce furent la tenson provençale et le jeu-parti du Nord. Enfin, de la serventois naquirent plusieurs genres de pièces historiques, satiriques, morales et religieuses. Dans ces transformations de la chanson, la musique suivait, en même temps que la poésie et la danse, révolution de la société féodale et la montée des classes aristocratiques et bourgeoises qui se séparaient de plus en plus du peuple. L'art simple, jailli spontanément du génie populaire, fit place à un art de plus en plus savant que développèrent les premiers maîtres du contrepoint. L'esprit métaphysique s'y mêla avec toutes les inventions courtoises dans les œuvres de Gauthier d'Espinan, Blondel de Nesles, Conon de Béthune, Gace Brulé, Thibaut de Champagne, le châtelain de Coucy, Bernard de Ventadour, Pierre d'Auvergne et cent autres trouvères et troubadours maîtres de la ménestrandie, puis celles d'Adam de la Balle et surtout de Guillaume de Machaut, que J. Marnold a appelé « le plus grand musicien et le plus grand poète de son temps ». On était alors au milieu du XIV^{ème} siècle. Une révolution sociale profonde s'accomplissait qui atteindrait de plus en plus les libertés communales, la vie populaire, et desséchait le lyrisme collectif. Des mœurs nouvelles feraient l'art plus cérébral, plus savant, plus individuel, et la musique, comme la poésie perdrait ses sources naturelles d'inspiration pour devenir un art de composition et de technique.

Le plain-chant fut la première musique savante ; il fut à la musique, ce que le latin était au langage et si, avec certains, il demeura pur, avec le plus grand nombre il devint macaronique comme ce « pauvre latin » que Rabelais défendait contre ses « écorcheurs ». D'abord exclusivement mélodique et monodique, comme la musique antique, le plain-chant s'enrichit de l'harmonie, c'est-à-dire, suivant la définition d'Isidore de Séville au VI^{ème} siècle, d' « une concordance de plusieurs sons et leur union simultanée », mais il se compliqua aussi d'une polyphonie plus ou moins barbare. L'invention de l'orgue au X^{ème} siècle, puis celle de la notation musicale qui fut appelée gamme par Gui d'Arezzo, au XI^{ème} siècle, permirent de rapides progrès qui conduisirent d'abord au déchant, première forme du contrepoint. Les progrès de l'art musical furent dus en grande partie à des gens d'église.

Au moyen âge, la musique fut enseignée dans les écoles et pratiquée dans les couvents. Le monastère de Saint-Gall était le centre musical du monde au IX^{ème} siècle. Ses moines composaient de la musique en collaboration avec le roi Charles le Chauve. Chartres eut, du XI^{ème} au XIV^{ème} siècle, une grande école de musique. Il en exista une chaire à l'Université de Toulouse au XIII^{ème} siècle. Celle de Paris compta parmi ses professeurs les théoriciens les plus fameux de la musique aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles. La musique était, avec l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie, un des sciences supérieures du quadrivium qui formait, avec les sciences élémentaires du trivium, le programme scolastique. A côté des écoles religieuses qui établissaient les premières routines académiques, les écoles de

ménéstrandie ou Scholae Mimorum enseignaient l'art plus libre des trouvères et des troubadours continuateurs des anciens rhapsodes, des scaldes et des bardes. Musique religieuse et musique profane ne se distinguaient guère. De même que la première musique de la messe avait été des hymnes antiques consacrés à Vénus, les développements qu'elle prit avec le plain-chant furent de source populaire comme la vie qui se manifestait dans l'Eglise.

La musique participa d'une façon moins apparente mais non moins active que les autres arts au magnifique épanouissement de la période gothique des XIIème et XIIIème siècles. Il y a lieu d'insister sur ce que cet art était inséparable de la poésie et de la danse au moyen âge. Le poète était à la fois bien disant et bien chantant. Alain Chartier disait adieu à la musique en même temps qu'à la poésie. Charles d'Orléans était aussi bon musicien que bon poète. Arnoul Gréban, le proluxe auteur d'un *Mystère de la Passion*, était organiste à Notre-Darne et il écrivit pour son mystère une œuvre musicale qui en faisait une sorte d'opéra et d'oratorio, tel que les *Sacra Rappresentazione*, drames sacrés italiens. La Renaissance, qui distinguerait le poète et le musicien, maintiendrait toutefois l'union des deux genres.

Lorsqu'au XIVème siècle Guillaume de Machaut inventa le mode de notation musicale qui est actuellement employé, l'art du contrepoint était arrivé à sa forme définitive. De nouveaux instruments multipliaient les moyens d'exécution. Mais cette époque fut surtout celle de la musique vocale qui devait apporter à la Renaissance un de ses plus beaux fleurons artistiques, peut-être le plus beau, en brisant toutes les résistances scolastiques pour répandre, même dans la musique d'église, le souffle de la vie et les plus pures émotions. On a été étonné, au XIXème siècle, quand on a découvert cette merveilleuse polyphonie vocale que le classicisme avait ensevelie sous les pompes solennelles de son prétendu « bon goût », comme il avait rayé en quelques vers de Malherbe la littérature du moyen âge. L'histoire, même celle des arts, avait ignoré la musique, « art inférieur ». Elle avait jugé important d'enseigner au monde qu'Henri III jouait au bilboquet et à d'autres jeux moins innocents, que François 1^{er} disait : « souvent femme varie », mais elle ne s'était nullement intéressée à la place occupée par la musique de la société de leur temps. Ce fut pourtant l'époque de l'école des musiciens français et flamands, incomparable par le nombre et la valeur de ses maîtres parmi lesquels furent Guillaume de Fay, Danstaple, Gilles Binchois, Jean Gekeghem, Obrecht, Joaquin de Prez, Clément Jannequin, Adrien Villaert, Michelet qui vit dans l'histoire autre chose que des joueurs de bilboquet et des rois galants, a célébré cet épanouissement dans le pays wallon du « vieux génie mélodique » qui était alors « la vraie voix de la France, la voix même de la liberté ». Le XVIème siècle couronna cette admirable floraison musicale avec l'œuvre de Roland de Lassus. « Jamais la France ne fut aussi profondément musicienne ; la musique n'était pas l'apanage d'une classe, mais de toute la nation : noblesse, élite intellectuelle, bourgeoisie, peuple, église catholique, églises protestantes. La même surabondance de sève musicale se fit sentir dans l'Angleterre d'Henry VIII et d'Elisabeth, dans l'Allemagne de Luther, dans la Genève de Calvin, dans la Rome de Léon X. La musique fut le dernier rameau de la Renaissance, le plus large peut-être, il couvrit toute l'Europe (R.

Rolland).

En France, les poètes de la Pléiade marièrent la musique et la poésie au point que Ronsard disait : « Sans la musique, la poésie est presque sans grâce, comme la musique sans la poésie des vers est inanimée et sans vie ». En Italie, où tous les autres pays avaient été devancés dans la musique comme dans les autres arts, tous les artistes étaient musiciens, les Giorgione, Tintoret, Sébastien del Piombo, Titien, Véronèse, Le Vinci, et de moins célèbres. Tous les arts étaient musique, pour eux comme pour Michel Ange, et les princes les entretenaient fastueusement ; Le Tasse fut pour la musique, en Italie, ce que Ronsard fut en France, ce que Shakespeare fut en Angleterre, ce que Goethe serait en Allemagne, quand il verrait dans la musique « l'âme de la poésie » et serait « le plus génial des musiciens » (R. Rolland). Pendant que les sonnets de Ronsard inspiraient les musiciens Pierre Certon, Claude Goudimel, Clément Jannequin, Pierre Cléreau, Muret, Cusiétey, Nicolas de la Grotte, Roland de Lassus, Philippe de Monte et François Regnard, Le Tasse donnait trente-six madrigaux à mettre en musique à Gesualdo, prince de Venosa, qui avait institué dans sa maison une Académie de musique.

Ce fut à cette époque que naquit la musique dramatique dont nous parlerons plus loin. Jusque là, il n'y avait eu que la musique de concert appelée « musique pure », parce qu'elle ne tire ses effets que d'elle-même. C'est à cette musique pure que la Renaissance eut « la gloire de donner sa forme définitive et parfaite ». C'est en cela qu'elle fut « l'âge d'or de la musique polyphonique » (H. Quittard). Palestrina en Italie, Roland de Lassus en Flandre, apportèrent à cette musique, avec le sentiment de la nature dans lequel ils furent dépassés par Joaquin de Prez, Vittoria, Jakobus Gallus, une perfection de style et une beauté de la forme que seuls, selon R. Rolland, Haendel et Mozart ont égalées dans certaines pages.

L'expression musicale était en puissance dans la chanson populaire transformée successivement en canzone, ballade villanelle, jeu-parti, madrigal, et avait trouvé une première forme dramatique dans l'œuvre d'Adam de la Halle. La Renaissance fit se rencontrer cette expression avec celle de la tragédie antique et il en sortit la tragédie musicale ou opéra. Tout d'abord on essaya d'accompagner de musique la déclamation dramatique. Les tentatives de Baïff, de Ducauroy, de Mauduit furent sans succès, la musique polyphonique du XVIème siècle étant peu favorable à cet usage, et la mélopée des acteurs demeura la seule expression vraiment musicale de la tragédie. Les musiciens italiens trouvèrent la solution qui allait conduire la tragédie à l'opéra et au prodigieux succès qui en fit la forme la plus brillante, sinon la plus parfaite, de l'expression musicale aux époques du classicisme et surtout du romantisme, malgré les développements et les hauteurs qu'atteignit la musique de concert à partir du XVIIIème siècle. Les musiciens florentins qui créèrent l'opéra : Caccini, Peri, Emilio del Cavallieri, Vincenzo Galilèi, etc., recoururent à la mélodie et au chant à une voix seule suivie et soutenue par les instruments. Déjà, en 1474, le poète Politien et le musicien Germi avaient commencé en composant un Orfeo, dont le succès avait été éclatant à Mantoue. En 1486, une Dafné, de Gian Pietro della Viola, avait suivi. Ces auteurs s'étaient

inspirés eux-mêmes des *Sacra Rappresentazione*, spectacles populaires religieux qui étaient des mystères avec musique. D'abord mimés, ces mystères avaient formé ensuite de véritables spectacles d'opéra avec paroles déclamées et chantées, soli, chœurs, orchestre, danses, costumes et mise en scène à laquelle les plus grands artistes du temps n'avaient pas dédaigné d'employer leur talent : Brunelleschi, Raphaël, Léonard de Vinci, et d'autres. Toutes les formes de la chanson et de la danse populaires participaient aux *Sacra Rappresentazione* et sont à l'origine de l'opéra, du ballet, et des deux réunis. Les premiers véritables opéras sont de la fin du XVIème siècle et du commencement du XVIIème. Les musiciens, particulièrement Monteverde, étaient arrivés alors, par les progrès apportés dans l'harmonie, à atteindre une expression que la musique moderne n'a guère dépassée. L'œuvre du Tasse fournit à leur inspiration de nombreux poèmes.

La premier opéra, joué à Paris fut l'Orfeo, de Luigi Rossi, au théâtre du Palais Royal, le 2 mars 1647. Il fut interprété par là troupe italienne des Barberini, attirée en France par Mazarin et qui avait eu le plus grand succès dans de nombreux concerts. Une très vive opposition de l'Eglise s'étant manifestée contre les nouveaux spectacles apportés par les Italiens, l'opéra, malgré sa réussite, dut attendre pour commencer sa véritable carrière jusqu'en 1654. On joua alors le Triomphe de l'Amour, de Michel de la Guerre et de Charles de Beys, puis la Pastorale, de Perrin et Cambert (1659), le *Serse*, de Cavalli (1660). En 1671, la *Pomone*, de Cambert, inaugura l'Académie d'opéra. Le nouveau genre de spectacle, auquel le ballet ajouterait sa somptuosité quand il passerait du théâtre de la cour à celui de la ville, allait avoir en France un succès grandissant en même temps qu'il se perfectionnerait. Lulli, en particulier, en serait l'animateur sous le règne de Louis XIV. Il se dégagerait de l'influence italienne avec les musiciens français Cambert, Campra, et surtout Rameau qui a donné, avec Gluck et Mozart, ses chefs-d'œuvre définitifs à l'opéra du XVIIIème siècle. Mais avant que leur valeur fût reconnue, ils eurent longuement à lutter contre l'influence italienne des Paisiello, Sadi, Cimarosa, Sacchini, Salieri, Piccini. La querelle des gluckistes et des piccinistes passionna la cour de Versailles au temps de Marie Antoinette. Ils convient de ne pas oublier, parmi les musiciens qui s'illustrèrent dans l'opéra au XVIIIème siècle, un des compositeurs les plus grands et les plus féconds, Haendel. Allemand et peu connu alors en France, il composa une cinquantaine d'opéras, de caractère italien pour la plupart, qui furent joués surtout en Angleterre où il s'était établi. Mais la véritable gloire d'Haendel fut dans ses oratorios.

A côté de l'opéra proprement dit s'était formé l'opéra buffa, où la verve italienne excellait. Il se mêla en France aux différents genres exploités par le Théâtre de la Foire (voir Théâtre), vaudevilles à couplets, comédies à ariettes, parodies d'opéras, plus ou moins agrémentés de jongleries, de pantomimes et de danses. Tout cela donna naissance à l'opéra comique. Le genre fut appelé bien improprement « éminemment français », car ses chefs-d'œuvre, la *Serva Padrone*, les *Noces de Figaro*, le *Barbier de Séville*, le *Mariage secret*, sont de musiciens étrangers : Pergolèse, Mozart, Rossini et Cimarosa. L'opéra comique français n'a fourni que des comédies trop mauvaises pour être représentées sans musique, et sa

musique est des plus médiocres, très souvent inférieure à celle de l'opérette dont le genre, moins prétentieux, a plus de verve et de gaieté. Mais l'opéra comique convenait remarquablement à la distraction des bons bourgeois qui ne demandaient à la musique que le « plaisir de l'oreille » ; aussi eut-il un succès considérable pendant plus de cent ans. Il eut même deux théâtres à Paris, à la fin du XVIIIème siècle, dans les salles Feydeau et Favart. Son répertoire était abondamment pourvu par une foule de musiciens dont les plus connus furent Duni, Philidor, Monsigny, Laruelle, créateurs du genre, puis Grétry, Dalayrac, Nicolo, Méhul, Lesueur, Boieldieu, Hérold, Auber, Halévy, A. Adam, Maillart, Meyerbeer, Flotow, Massé, A. Thomas, et plusieurs parmi les contemporains.

Gluck, en renouvelant l'antiquité musicale par des moyens modernes où s'étaient essayés déjà Carissimi et Métastase, Mozart, en mettant dans les formes italiennes de son *Don Giovanni* les accents les plus profonds des pulsions humaines, avaient ouvert la voie à l'opéra romantique. Beethoven en produisit le premier chef-d'œuvre, *Fidelio*, en 1822, et Weber en donnait le modèle définitif dans *Freychutz*, en 1823. Auber, Meyerbeer, Halévy suivirent à des degrés de valeur bien différents la voie de Weber. Ils furent continués par F. David, Gounod, Reyer, Saint Saëns, Massenet, qui s'adaptèrent avec plus ou moins de bonheur à la « musique de l'avenir » dont Berlioz et Wagner furent les deux protagonistes. En même temps, l'opéra italien continuait sa brillante carrière avec Spontini, Rossini, Bellini, Mercadante, Donizetti, Verdi, pour échouer, depuis trente ans, dans ce lamentable vérisme où il patauge toujours, encouragé par un succès de mauvais aloi.

Les *Sacra Rappresentazione*, ou mystères, qui avaient (donné naissance à l'opéra profane, se continuèrent durant un certain temps dans l'oratorio. Il fut à l'origine un opéra religieux avec chant, chœurs, orchestre, danse, et toutes les attractions du costume et du décor. Le nom de ce spectacle, « oratorio », lui vient de l'église de l'Oratoire où les Oratoriens l'organisèrent au XVIème siècle, sous l'impulsion du fondateur de leur ordre, Philippe de Néri, pour attirer les fidèles. Le genre se développa au XVIIème siècle, en Italie, et son premier grand compositeur fut Carissimi, auteur de nombreux ouvrages dont les sujets furent puisés dans la Bible ; mais ce fut Haendel qui lui fit atteindre sa plus complète expression dans la grandeur de la pensée et la beauté de la forme. Haendel était physiquement un géant, il le fut aussi comme artiste. Il lui fallut une force et une Énergie extraordinaires pour triompher dans la lutte qu'il soutint en Angleterre où l'on fit de lui un dieu à près l'avoir abreuvé d'avanies. L'oratorio prit avec lui les proportions des grandes œuvres dramatiques et cessa d'être un spectacle ; il devint de la musique pure exécutée au concert. Son intérêt, dépouillé du mouvement et de la décoration scéniques, n'exista plus que dans la musique et l'interprétation des chanteurs et des instrumentistes. Haendel composa une vingtaine d'oratorios, véritables cathédrales de l'architecture musicale, tant par la majesté et l'harmonie de leurs proportions que par la beauté de leurs lignes et de leur expression. Israël en Egypte, le Messie, Samson., Joseph, Judas Macchabée sont les plus connus. Dans le même temps qu'Haendel, J. S. Bach composait la Passion selon Saint Mathieu, la Passion selon Saint Jean, une Nativité et l'oratorio de Pâques. L'oratorio devint

l'élément le plus important des grands concerts appelés « spirituels » donnés dans les églises ou les salles de concert plus ordinaires, et de nombreux musiciens en écrivirent. Haydn produisit sa création ; Beethoven, le Christ au Mont des Oliviers. Le genre avait été continué en Italie par Jomelli, Scarlatti, Salieri, Sacchini, Cimarosa. Il fut traité en France par Mondonville, Rigal, Cambini, Gossec, Berton, Lesueur et, en Allemagne, par Mendelssohn, Spohr, Hiller, Himmel, Kiel. Berlioz composa l'Enfance du Christ, Félicien David, Moïse au Sinaï et l'Eden, Gounod, Rédemption et Mors et Vita ; César Franck, Ruth, Rédemption, les Béatitudes ; Paladhile, les Saintes Maries de la Mer ; G. Pierné, Saint François d'Assise. D'autres encore, jusqu'aux Œuvres récentes d'Honegger, le Roi David et Judith illustrèrent le genre.

La musique de concert, développée depuis le XVIIIème siècle dans les formes instrumentales, fut longtemps de la musique vocale pure. Les gréco-latins de la dernière période avaient connu une musique de concert indépendante de la voix humaine, et jouée dans des salles appelées odéons par des instrumentistes plus ou moins nombreux. Mais c'est de la chanson que sortit le concert d'oreille. Les premiers furent en Italie ceux de la musica da camera ou musique d'ensemble uniquement vocale, sans accompagnement instrumental. La Renaissance fut la grande époque de cette musique avec les madrigaux des Palestrina, Marcuzio, Monteverde,

Ge produisit la cantate. Elle fut introduite en France à l'occasion des concerts de musica da camera que Mazarin y fit donner par la troupe de musiciens venue de Rome et dont la célèbre chanteuse, Léonore Baroni, était la grande virtuose. R. Rolland a le premier raconté les origines de la cantate qui sont du XVIIème siècle. Elle naquit de l'introduction dans le madrigal du chant solo et de son développement grandissant aux dépens du chant polyphonique. Elle suivit ainsi la même phase que l'opéra, ce qui explique la communauté de leur création par les mêmes musiciens, Manelli, Ferrari, les frères Mazzochi, Monteverde dont le combat de Tancrède et de Clorinde, chanté dès 1624 à Venise, est une vraie cantate. Après 1649, ce genre pris un développement rapide, grâce surtout à Carissimi. L'un des premiers, il introduisit dans la cantate l'accompagnement du clavecin et l'alternance de cet instrument avec les voix. Mais l'intérêt musical n'était toujours que dans la voix qui conservait la prédominance. Il se déplacerait de plus en plus par la suite en suivant le progrès instrumental. Pergolèse ajouterait des violons à l'accompagnement du clavecin, puis la cantate de plus en plus développée avec de nombreux soli, chœurs et orchestre deviendrait à la musique profane ce que l'oratorio serait à la musique religieuse. Ils seraient même souvent confondus. C'est particulièrement dans la cantate que la musique mondaine, aristocratique, trouva sa forme. Réservée aux concerts de la musica da camera qui se donnaient dans les salons et dans l'intimité d'auditoires composés des princes et de leurs familiers, elle devait surtout refléter les conventions de cette société spéciale, les apparences brillantes et superficielles du « bon goût » et du « bel esprit ». Elle se perfectionna pour cela dans la technique musicale, mais elle perdit la vérité dramatique qu'elle avait d'abord exprimée et, dès Carissimi, si elle fut un chef-d'œuvre de construction et d'élégance musicale, elle s'égara de plus en plus dans la fadeur sentimentale. Elle trouva alors son plus

brillant écrivain dans J.-B. Rousseau qui fut le poète le plus dépourvu de vérité dans les sentiments. Carissimi, Rossi, Cesti furent au classicisme musical ce que furent Voiture et Chapelain au classicisme littéraire. Monteverde et Cavalli, qui conservèrent à la musique le sentiment de la vie, en furent le Molière et le La Fontaine. Après Carissimi, les plus célèbres auteurs de cantates furent Stradella, dans le même siècle, puis, au XVIIIème, Scarlatti qui fit prendre au genre sa forme classique définitive, Pergolèse, Metastase, poète-musiciens français de la fin du XVIIème siècle et ceux du XVIIIème : Campra, Colasse, Clérembault dont l'Orphée eut un succès considérable, Mouret, Bernier, Montéclair, Rameau, Colin de Blamont, donnèrent à la cantate toute sa majesté classique.

J.-S. Bach et Haendel firent sortir la cantate des salons ; ils en composèrent de religieuses et leur donnèrent les développements symphoniques qui les feraient confondre avec l'oratorio. La Fête d'Alexandre de Haendel, les Saisons, de Haydn, sont souvent considérées comme des oratorios. Mozart composa plusieurs cantates. Beethoven donna dans ce genre Adélaïde et Armide. L'inspiration abondante de Méhul trouva un plus heureux emploi dans la cantate que dans l'opéra. La Révolution favorisa le genre. Les hymnes dont elle fit le sujet furent de véritables cantates exécutées avec soli, chœurs et orchestre dans les théâtres et dans les fêtes publiques. Certains de ces hymnes étaient joués à chaque représentation théâtrale. Un arrêté du Directoire du 4 janvier 1796 prescrivait « à tous les directeurs, entrepreneurs et propriétaires des spectacles de Paris, sous leur responsabilité individuelle, de faire jouer chaque jour, par leur orchestre, avant la levée de la toile, les airs chéris des Républicains, tels que la Marseillaise, Ça ira, Veillons au salut de l'Empire, Le Chant du Départ ». Les principales cantates révolutionnaires furent : l'Hymne pour le 14 juillet, de Chénier et Gossec, l'Hymne à l'Être suprême, de Désorgues et Gossec, l'hymne à la République pour le 1^{er} vendémiaire, musique de Jadin, le Chant de victoire, de Méhul, l'Hymne pour la fête de la jeunesse, de Cheru Chant du 10 août, de Catel, l'Hymne pour la fête de l'agriculture, de Lesueur, l'Hymne pour la fête de la vieillesse, de Lesueur, le Chant du 1^{er} vendémiaire, de Chénier et Martini, l'Hymne du 20 prairial, de Gossec, l'Hymne à la Nature, de Gossec, l'Hymne du 18 fructidor, l'hymne à la Raison, l'Hymne pour la fête des Epoux, le Chant funèbre, tous quatre de Méhul, l'Hymne à la statue de la Liberté, de Gossec, l'Hymne funèbre du général Hoche, de Cherubini, l'Hymne à la Liberté, de Gossec, le Chant de Vengeance, de Rouget de l'Isle, etc...

Depuis la Révolution, la cantate, complètement délaissée comme musique de chambre, est devenue un genre de plus en plus froid et ennuyeux. Réservé à des cérémonies officielles et aux concours du Prix de Rome.

En Allemagne, la chanson transmet son caractère populaire au choral. Il fut le chant de la Réforme et, autant que celui de la nouvelle religion, le chant de guerre des paysans révoltés. C'est dans la bouche de ces paysans qu'il prit toute son ampleur en s'élevant vers un Dieu libérateur au-dessus de toutes les églises. Le « rempart qu'est notre Dieu » du choral de Luther fut chanté par le peuple, autant

contre ses persécuteurs protestants que catholiques. Luther avait compris la valeur éducative de la musique, sa puissance d'entraînement et d'enthousiasme sur les foules ; il savait qu'elle ferait plus pour la Réforme que toutes les prédications. Il la voyait « apparentée à la théologie ». Il avait constaté que dans la Bible « la vérité s'échappe en psaumes et en hymnes ». Il n'était pas comme les Anabaptistes anglais qui voulaient détruire tous les arts. Il disait de la musique : « Qui la connaît est de bonne race. Ceux qu'elle n'affecte pas, je les prise autant que cailloux, autant que billes de bois ». Il voulait qu'on y exerçât la jeunesse et repoussait le maître d'école qui ne saurait pas chanter, les ministres qui n'auraient pas appris à s'appliquer de leur mieux à la musique (Elie Reclus, *La doctrine de Luther*). Les premiers chorals furent des airs populaires adaptés à des paroles religieuses, comme il s'était produit pour les chants d'église ; mais alors que ceux-ci, composés sur des paroles latines incompréhensibles au peuple et de plus en plus enveloppés de formules rituelles, avaient été peu à peu réservés au culte, le choral, chanté dans le langage vulgaire fut le chant populaire par excellence. Il le demeura tant qu'il exprima les espoirs révolutionnaires et soutint la lutte pour la liberté. Quand le peuple fut vaincu et la liberté jugulée une nouvelle fois, le choral privé de l'enthousiasme populaire se momifia dans les temples avec les formules d'un protestantisme qui ne protestait plus et faisait de Dieu le rempart des riches.

En France, le choral ne fut qu'aristocratiquement représenté par les Psaumes, traduits par Clément Marot, Th. de Bèze, et mis en musique par Claude Goudimel. Mais, en Allemagne, il exprima le caractère et l'âme du peuple tout entier. Après l'échec révolutionnaire, il prit des formes nouvelles. De la première, uniquement mélodique et qui resta dans l'église comme le plain-chant, il passa à toutes celles de l'harmonie. L'activité des musiciens allemands et leurs recherches d'une expression incessamment renouvelée, ouvrirent le champ du plus grand progrès musical qui se fit dans les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles et qui est la plus belle gloire de l'Allemagne. Il semblait que les ultimes hauteurs avaient été atteintes avec les chefs-d'œuvre, d'ailleurs toujours indépassés, de la polyphonie vocale souveraine jusque là. La musique instrumentale allait s'élever aussi haut en même temps qu'elle multiplierait l'infini les moyens d'expression au point qu'elle ne cesserait pas d'en découvrir de nouveaux encore aujourd'hui.

Si l'homme a inventé depuis très longtemps des instruments de musique, il y a à peine trois siècles qu'il existe une musique instrumentale ayant une vie propre, indépendante de la musique vocale. Les instruments sonores avaient été cherchés par l'homme pour imiter les voix de la nature et donner plus de puissance à la sienne. Ils servirent ensuite à accompagner le chant humain pour multiplier et varier ses effets, mais tout en restant étroitement sous sa dépendance. La forme antique de cet accompagnement était la mélopée, du nom que les Grecs donnaient aux règles générales de l'harmonie, du chant et de la déclamation. Dans les temps modernes, la mélopée fut la notation de la déclamation, puis la première forme du récitatif tant qu'il ne fut pas accompagné d'un véritable orchestre et qu'il conserva le caractère régulier de la déclamation. Les récitatifs des œuvres d'Haendel, Mozart, Gluck, Méhul, Bellini, sont les formes les plus parfaites de la mélopée moderne.

Elle disparut, ou ne fut plus qu'un archaïsme, lorsque le drame lyrique donna à l'orchestre une vie mélodique parallèle à celle du chant vocal, ou dominante, en faisant passer le drame dans l'orchestre et en ne considérant plus la voix que comme une partie fondue dans l'ensemble orchestral. Ce furent Haendel et Bach qui apportèrent à la musique instrumentale une vie propre, indépendante de la musique vocale.

Les organistes de la fin du XVIème siècle et du commencement du XVIIème s'étaient inspirés des progrès de la polyphonie vocale de leur temps. Quand la musique instrumentale voulut chanter elle-même sans le concours de la voix ou parallèlement à elle, la mélodie lui en fournit les moyens en lui donnant une expression indépendante. Le chant fut à l'orchestre comme chez les chanteurs ; la musique n'avait plus besoin de la voix humaine pour chanter. Les premiers progrès dans cette direction furent dus à l'italien Fuscobaldi, aux français Chambonnières et Couperin, aux allemands Froberger et Buxtehude. Ce fut l'œuvre du XVIIème siècle de préparer la musique instrumentale, tant dans son expression que dans sa technique ; la révolution de Haendel et de Bach l'élèverait aux hauteurs atteintes par la musique vocale et lui ouvrirait un champ illimité.

Haendel et Bach furent les véritables initiateurs de la musique moderne. Le plus merveilleux de la révolution qu'ils déterminèrent fut dans l'incroyable multiplication des genres de la musique purement instrumentale, au point que l'imposant ensemble des chefs-d'œuvre de Bach contient toute la musique ; « son évolution moderne était terminée dès 1750 » (H. Quittard).

Devenue capable de vivre sur son propre fonds, d'avoir son existence et son expression propres, la musique instrumentale eut devant elle les perspectives sans limites de la musique de chambre, succédant à la musica da camera, puis celles de la fugue à laquelle Bach apporta une étonnante virtuosité, enfin, celles de la symphonie. La fugue permettrait de varier les thèmes ; la symphonie introduirait une variété encore plus grande de développement et d'expression en même temps que d'utilisation des instruments.

La musique de chambre avait commencé sa carrière dans l'accompagnement du madrigal et de la cantate ; elle se libéra complètement de la voix avec la sonate, le concerto, le trio, le quatuor et autres pièces uniquement instrumentales. La sonate, composition pour piano seul ou pour deux instruments, était, en Italie, d'église ou de chambre. Celle de chambre était une suite de morceaux de danses. Elle prit un autre caractère en Allemagne où Ph.-Emmanuel Bach lui donna la division en trois parties qu'elle a gardée. Le caractère de la sonate se retrouve avec plus de variété dans le trio, le quatuor, le quintette et autres œuvres pour instruments plus ou moins nombreux, arrivant à former de petites symphonies, tels le septuor, de Beethoven, la Sérénade nocturne pour huit instruments, de Mozart, la Rhapsodie pour six instruments, d'Honegger, l'Aubade pour piano accompagné de dix-huit instruments, de Francis Poulenc. Le concerto était d'abord la symphonie de trois instruments prépondérants que d'autres accompagnaient : il est devenu la symphonie de tout un orchestre joint à un instrument solo. Haendel et J.-S. Bach furent grands dans tous les genres de la

musique de chambre, puis Haydn et Mozart ; mais Beethoven l'éleva aux hauteurs les plus sublimes de la musique, dans ces régions où « elle se tient si haut qu'aucune raison ne peut siéger à ses côtés, où elle produit des effets qui dominent tout et dont personne n'est en état de rendre compte » (Goethe).

La symphonie occupa au concert une place prépondérante à partir de Haydn qui en fut appelé « le père » et en donna, dans la forme, les plus parfaits modèles. Il en a composé un grand nombre dont on ne joue plus, à grand tort, que quelques-unes, toujours les mêmes. La symphonie de Haydn est le type classique du genre par la science du développement des idées et de la richesse des effets. Au point de vue des sentiments, elle a la sécheresse de la période classique. Mozart mit dans la symphonie une émotion bien supérieure, mais sa technique est peut-être moins impeccable. Il possédait la puissance et le sentiment dramatiques qui manquaient à Haydn et qui rendent son théâtre si émouvant. Il annonça cette humanité qui remplit l'œuvre de Beethoven dont la sincérité, le don fougueux de soi, l'amour de la nature et des hommes, rompirent avec les conventions du classicisme. Beethoven fut un novateur, tant dans l'esprit que dans la forme, un hérétique et un révolté que le monde musical officiel mit un siècle à comprendre et à adopter. Aujourd'hui, on le dit dépassé ! Ceux qui émettent cette opinion sont de la même école que ceux qui lui reprochaient ses audaces. Comme Rousseau en sociologie, Beethoven demeure l'éternel précurseur dont la pensée est toujours jeune parce qu'elle est l'éternelle expression de l'âme humaine délivrée des conventions fausses et hypocrites. En France, on ne commença à découvrir Beethoven que vers 1830, grâce au mouvement romantique qui recherchait ses affinités dans toutes les branches de l'art. Le romantisme de Beethoven rejoignait un Michel Ange et un Shakespeare par-delà toutes les formules, et il n'y eut guère alors qu'un Berlioz pour le comprendre et le sentir profondément. Un faux esprit, celui d'un romantisme de façade et de parade qui faisait la vogue de l'opéra, entretenait cette incompréhension dont subirent les effets Weber lui-même, malgré ses succès, et davantage encore Schumann et Schubert, puis, malgré leur caractère plus français, Berlioz, César Franck et tous ceux dont l'art a été de sensibilité profonde plus que d'éclat superficiel. Car le romantisme français ne fut pas musical. La musique pure, c'est à dire la musique de chambre et la symphonie qui n'étaient pas de caractère dramatique, n'existent pas en France jusqu'au moment où la musique instrumentale s'imposa à côté du bel canto, c'est-à-dire jusqu'à l'avènement de ce qu'on a appelé « la musique de l'avenir ». On commença alors à comprendre Beethoven, et avec lui Schuman, Schubert et toute l'œuvre symphonique ; mais aujourd'hui encore, auprès du « grand public », un « air de bravoure » couronné d'un ut de poitrine, des vocalises apprises à ce que Berlioz appelait « l'école du petit chien », ou un concerto avec des acrobaties sur la chanterelle ou le clavier, l'emportent toujours sur la plus émouvante pensée exprimée par une sonate ou une symphonie. Il est des gens qui ont eu besoin de passer par Wagner, de subir sa discipline les obligeant à écouter l'orchestre, pour écouter et comprendre Beethoven.

Haydn et Mozart ont créé l'orchestre moderne, donnant ainsi à la musique son moyen d'expression le plus étendu. Beethoven lui a apporté la liberté sans

rivages, celle de la pensée et celle de l'art. Les énormes masses orchestrales qui ont été réunies après eux, les variétés infinies des rythmes et des timbres inventées depuis, n'ont le plus souvent servi qu'à masquer le vide d'une véritable pensée musicale, à créer un « dynamisme » factice ; elles ont pu multiplier les moyens et la puissance de l'expression, elles ne l'ont pas rendue plus parfaite que l'orchestre réduit d'Haydn et de Mozart, plus émouvante et plus humaine qu'une sonate de Beethoven.

MUSIQUE RELIGIEUSE. - Avant de parler de la musique contemporaine, depuis ses origines dans ce qu'on a appelé, il y a quatre-vingts ans, la « musique de l'avenir », jusqu'à ses plus récentes manifestations, il y a lieu de voir ce qu'on appelle la musique religieuse.

L'influence de la musique sur les hommes était trop profonde et trop universelle pour que, de tout temps, les religions n'eussent pas cherché à en tirer parti, encore plus que des autres arts, pour exercer leur pouvoir sur les âmes. Avec elle, il n'était besoin d'aucun appareil technique, d'aucune sorcellerie ; l'improvisation vocale suffisait. Mais si la musique est susceptible d'inspirer et d'entretenir un mysticisme vague et indéfini par son action spéciale sur la sensibilité, elle n'est nullement mystique en elle-même et, lorsqu'elle n'est pas l'appoint d'une mise en scène spectaculaire, elle est l'art le moins favorable aux représentations concrètes indispensables aux religions pour atteindre les foules d'une façon durable. La peinture, la sculpture, l'architecture représentent matériellement, par des couleurs, des formes, des lignes, les conventions de l'idée qui les a inspirées, mais la musique ne matérialise aucune idée sans le concours de l'imagination, et celle-ci peut les lui prêter toutes. On a dit le plus faussement du monde que la musique est « l'art religieux par excellence » en raison de la ferveur et de la sublimité des sentiments qu'elle peut inspirer. On n'a pas tenu compte qu'étant en dehors et au-dessus de toutes les représentations, elle s'évade de toutes les interprétations dogmatiques et ne peut en avoir d'autre que celle que lui donne chaque sensibilité particulière. Elle échappe à la fixité et à la relativité des matérialisations comme des éthiques et des esthétiques. Elle est l'esprit en qui tous les hommes, où qu'ils soient et quels qu'ils soient, retrouvent leur être spirituel et communient non avec une église quelconque, mais avec le monde entier. « La musique est une révélation plus haute que toute sagesse et toute philosophie », disait Beethoven,

Il a fallu échafauder une métaphysique aussi trouble que particulière pour arriver à dire que le christianisme a élevé la musique au plus haut point qu'elle pouvait atteindre, parce qu'elle était devenue avec lui l'expression de la plus parfaite des religions. La musique est bien indifférente à cela. Ce qui le prouve, c'est qu'il n'est pas une note de musique qui soit spécifiquement religieuse et se distingue des autres pour une spiritualité particulière. Le christianisme, qui apportait, disait-on, un esprit nouveau, une conception du divin qui ne s'était jamais vue et dont les prodiges les plus extraordinaires : miracles, résurrections, ascensions, don des langues et autres, démontraient la merveille, ce christianisme fut absolument

incapable de produire une musique qui serait l'expression de cette merveille. Il faut être aveuglé par un enthousiaste prosélytisme, sinon par le fanatisme, pour dire avec Jean Chrysostome : « Notre nature se complaît tellement aux cantiques et aux hymnes, elle y trouve des délices qui lui sont tellement sympathiques, qu'on ne parvient à calmer les enfants qui pleurent qu'en leur en chantant ». - Non, les *noenia* grecques produisaient le même résultat, comme aujourd'hui : « J'ai du bon tabac », ou « Viens Poupoule! » Les cantiques et les hymnes n'étaient pas autre chose que les chansons de l'époque. Qu'était cette hymne la plus ancienne, dont il est fait mention dans le Nouveau Testament et qu'après la Cène Jésus chanta avec les apôtres en marchant vers le mont des Oliviers? - On n'en sait rien, pas plus qu'on ne sait si Jésus exista. Ce qui n'est pas douteux, c'est que les premières hymnes dites chrétiennes étaient des hymnes païennes. Lorsque saint Augustin disait : « Quand j'écoute un cantique, les vérités chrétiennes affluent dans mon cœur », il se moquait du monde. Quelles vérités particulièrement chrétiennes pouvait-il y avoir dans des cantiques qui avaient chanté jusque là la vérité selon Vénus ou Apollon et la chantaient encore pour les païens qui demeuraient?...

Non seulement la théorie de la musique dite « chrétienne », mais celle de tous les arts dits « chrétiens » est basée sur cette mystification, et elle est particulièrement sensible en musique. Non seulement il n'y a pas d'art chrétien, mais il est impossible qu'il y en ait un car, comme l'a écrit Rémy de Gourmont : « Le christianisme évangélique est essentiellement opposé à toute représentation de la beauté sensible ». C'est ainsi que l'entendaient les iconoclastes depuis saint Paul jusqu'à Zwingle et les Réformateurs. Mais, s'il n'y a pas d'art chrétien, il y a un art catholique. L'art catholique n'est pas autre chose que l'art du paganisme, et comme lui, il n'est de l'art que dans la mesure où il est vivant et humain, c'est-à-dire aussi peu catholique que possible.

En 1563, le pape Pie IV entreprit de réformer la musique religieuse, à l'instigation des conciles de Bâle et de Trente. A cette époque « le chant sacré était encroûté de rouille scolastique, hérissé de difficultés, de complications, d'extravagances... chaque partie chantant des paroles différentes et parfois des chansons mondaines. Le compositeur prenait un air gai ou graveleux, l'Homme armé ou l'Ami Baudichon, madame, et au-dessus, avec force recherches et bizarreries de contrepoint, il brodait une messe » (Taine : Italie et la vie italienne). Ce fut Palestrina qui fut chargé de la réforme et, a-t-on dit, il « sauva la musique sacrée » en y introduisant « la grâce et la vie ». Sur ce que fut cette réforme, il est curieux de lire l'opinion de Berlioz dans ses Mémoires (I.p. 231-236), lorsqu'il fut à Rome en 1831 et lorsqu'il vit comment la musique y était traitée, même à Saint-Pierre et dans la chapelle Sixtine. Il s'interrogea sur la qualité supérieure, religieuse, divine de cette musique, et voici ce qu'il dit entre autre : « Nous accordons que les trente-deux chanteurs du Pape, incapables de produire le moindre effet, et même de se faire entendre dans la plus vaste église du monde, suffisent à l'exécution des œuvres de Palestrina dans l'enceinte bornée de la chapelle pontificale ; nous dirons que cette harmonie pure et calme jette dans une rêverie qui n'est pas sans charme. Mais ce charme est le propre de l'harmonie elle-même et le prétendu génie des

compositeurs n'en est pas la cause, si toutefois on peut donner le nom de compositeurs à des musiciens qui passaient leur vie à compiler des successions d'accord ... Dans ces psalmodies à quatre parties où la mélodie et le rythme ne sont point employés, et dont l'harmonie se borne à remploi des accords parfaits entremêlés de quelques suspensions, on peut bien admettre que le goût et une certaine science aient guidé le musicien qui les écrivit ; mais le génie! allons donc, c'est une plaisanterie. En outre, les gens qui croient encore sincèrement que Palestrina composa ainsi à dessein sur les textes sacrés, et mû seulement par l'intention d'approcher le plus possible d'une pieuse idéalité, s'abusent étrangement. Ils ne connaissent pas, sans doute, ses madrigaux, dont les paroles frivoles et galantes sont accolées par lui, cependant, à une sorte de musique absolument semblable à celle dont il revêtit les paroles saintes. Il fait chanter par exemple : Au bord du Tibre, je vis un beau pasteur, dont la plainte amoureuse, etc., par un chœur lent dont l'effet général et le style harmonique ne diffèrent en rien de ses compositions dites religieuses. Il ne savait pas faire d'autre musique, voilà la vérité ; et il était si loin de poursuivre un céleste idéal, qu'on retrouve dans ses écrits une foule de ces sortes de logoglyphes que les contrepointistes qui le précédèrent avaient mis à la mode et dont il passe pour avoir été l'antagoniste inspiré. Sa missa ad fugam en est la preuve ».

Après Palestrina, les Nanini, Cifra , Allegri, Mar surtout Haendel et J.-S. Bach, enrichirent la musique d'église de nombreuses œuvres nouvelles, mais qui ne furent pas plus religieuses. La fugue, par exemple, à laquelle Bach donna un souverain essor, était plus brillante qu'émouvante ; elle atteignait intelligence de l'artiste plus que le cœur du fidèle, et Bach ne pensait pas plus au Dieu du pape qu'à celui de Luther, quand il composait les siennes, ou ses trois cents cantates, ses Messes, ses Sanctus, ses Magnificats, ses Passions. Aucune église ne peut s'annexer l'anglican Haendel pas plus que le protestant J.-S. Bach, tous deux allemands, nourris de l'esprit de la Réforme encore palpitant de ses luttes et humilié de la domestication de son clergé. D'ailleurs leurs œuvres valent par la perfection de l'art plus que par l'expression. Haendel et surtout Bach furent les plus parfaits des contrepointistes mais ils furent d'une solennité glaciale. On trouve difficilement chez eux l'émotion et on comprend, en somme, que leur perfection s'accorde avec les religions, catholique ou protestantes, mais inhumaines. Un concert à la Schola de M. Vincent d'Indy, qui est le Conservatoire de la musique religieuse, une audition du Messie de Haendel ou d'une Passion de Bach, sont des fêtes musicales incomparables pour l'esprit, mais le cœur est étonné de n'y avoir aucun tressaillement.

La Création, de Haydn, a apporté un premier air romantique dans la musique dite religieuse. Elle est d'une effusion panthéiste qui donne sur les premiers temps du monde une idée autrement vivante que la niaise élucubration biblique. La Messe en ré et le Christ au Mont des Oliviers, de Beethoven, ont des sanglots humains qui font penser à Prométhée plus qu'au Christ résigné à une prétendue mission divine. Parlera-t-on de la religiosité qui anima Berlioz écrivant l'Enfance du Christ dans les formes archaïques de la musique ancienne? Son

Requiem n'est pas plus religieux. Composé comme une œuvre de circonstance, à la demande du ministre de Gasparin qui voulait mettre à la mode la musique religieuse, il n'est nullement une manifestation de foi. Berlioz ne croyait à rien sauf à la musique. Le Requiem n'est pas d'une autre inspiration que celle de la « marche au supplice » et de la « nuit de sabbat » de la Symphonie fantastique, que celle aussi du cœur fugué, sur le mot : « Amen », de la Damnation de Faust. Quant à Wagner, qui fut peut-être le plus religieux de tous les compositeurs de musique et dont les tendances chrétiennes soulevèrent Nietzsche contre lui, il fut dans toute son œuvre le musicien dramatique de la Tétralogie, même lorsqu'il s'inspira d'idées religieuses, celle entre autres de la rédemption par le sacrifice. Cette idée du sacrifice rédempteur, qui est dans plusieurs œuvres de Wagner : le Vaisseau fantôme (Senta), Tannhäuser (Elisabeth), les Maîtres Chanteurs (Hans Sachs), Parsifal (Kundry), n'a rien d'ailleurs de spécialement chrétien. Elle est dans toutes les religions et, en particulier, dans la mythologie scandinave dont Wagner était imprégné plus que de catholicisme. Il s'est retrouvé avec Ibsen dans cette hérédité nordique. Dans ce terrible drame, Tristan et Yseult, où la passion n'atteint son entier assouvissement que dans le « retour au divin néant originel » et qu'on peut appeler le drame de la malédiction de l'amour, il y a, a écrit R. Rolland, « une conviction quasi religieuse, plus religieuse encore peut-être, par sa sincérité, que celle de Parsifal ». Par contre, dans ce Parsifal, dont Wagner a voulu faire une Œuvre mystique avec l'intention de servir le catholicisme, la scène du Graal n'est que du théâtre dans la cathédrale, - elle choque même certains esprits religieux par son paganisme -, et l'Enchantement de Vendredi-Saint fait penser à Joachim de Flore sortant de l'église avec les fidèles pour célébrer la messe dans l'épanouissement de la nature. Si, enfin, nous descendons de Wagner à Massenet, nous constatons que les personnes de ses drames sacrés : Eve, la Vierge, Marie-Madeleine, sont non moins païennement troublantes que Thaïs, Esclarmonde et Hérodiade. La musique religieuse n'est grande que dans la mesure où elle est humaine.

LA « MUSIQUE DE L'AVENIR ». - Jean-Jacques Rousseau, qui faisait de la musique à la façon des oiseaux et eut le tort de vouloir être un théoricien musical, disait : « La mélodie seule peut peindre les passions, la mélodie seule est la musique des cœurs sensibles ; l'harmonie n'est qu'un bruit, plaisir de Welches et de barbares ». Les Welches et les barbares ont montré, trop tard pour Rousseau, combien l'harmonie était musique en ouvrant sa voie à la mélodie égarée dans les champs de cette sensibilité artificielle que l'auteur du Devin du village condamnait d'autre part quand il ne parlait pas de musique. Un siècle après Rousseau, en un temps où Vitet déclarait qu'on ne pouvait, « physiquement », dépasser Rossini dans la « progression harmonique », se produisit une révolution démontrant qu'au contraire, même physiquement, il n'était pas de limite à cette progression. Cette révolution, dont les « pompiers » rossinistes puis gounodistes se gaussèrent en raillant la « musique de l'avenir », fut l'œuvre, d'une part de Berlioz, d'autre part de Wagner. Leurs voies ne furent pas les mêmes, elles furent différentes et même opposées ; toutes deux ne dirigèrent pas moins la musique vers un monde si

nouveau, et surtout si étendu, qu'on ne l'a pas encore, aujourd'hui, entièrement exploré. Si le voyage est à peu près terminé avec Wagner, il y a encore à marcher avec Berlioz. Ainsi se vérifie sa prédiction qu'il sera connu et compris vers 1940. On reconnaîtra alors en lui le génie le plus incontestable de la période romantique française où il passa inaperçu dans le tapage des « Jeune France ».

C'est vers 1830 que parut Berlioz. La France qui tombait de l'admiration de Rossini à celle de Meyerbeer, apprenait seulement, avec une quasi indifférence et une incompréhension presque totale, l'existence de Beethoven dont les symphonies, rarement jouées, avaient soulevé des protestations dès 1807, lorsqu'on les exécuta pour la première fois à Paris. Schumann et Schubert étaient encore moins connus que Beethoven.

C'est dans le monde bruyant et artificiel où se heurtaient les « Jeune France » et les vieilles momies du classicisme que Berlioz apporta à la musique la flamme du véritable romantisme, ses passions et son génie. La jeunesse resta incompréhensive, mais les momies galvanisées ressuscitèrent pour se dresser contre lui. S'il n'avait fait que formuler des théories et produire une œuvre que son temps ne pouvait comprendre, on l'eût sans doute regardé un maniaque inoffensif et on l'eût laissé tranquille ; mais le musicien se doublait d'un homme de combat qui apportait dans la critique musicale ce qu'on n'y avait pas encore vu, l'opinion de quelqu'un qui connaissait la musique dont il parlait ! Et ce quelqu'un était de plus un maître de la plume, ardent, satirique, impitoyable à ceux qui prétendaient qu'un musicien n'avait pas le droit d'écrire sur la musique ! Il braconnait dans la chasse gardée des plunitifs « qualifiés ». Dans des pages lumineuses, il expliquait Beethoven que ces plunitifs accablaient de sarcasmes sans même l'avoir lu ou entendu. Il apprenait leur métier à ceux qu'il appelait les grotesques de la musique ; il fustigeait leur ignorance prétentieuse. Son œuvre de critique contre l'ignorance et la malhonnêteté pontifiantes est toujours à lire pour apprendre à mépriser une sottise qui est de tous les temps. De même qu'il avait révélé Beethoven à la France, il fut le premier à comprendre Wagner comme Wagner fut le premier à le comprendre. Ils ne s'aimèrent pas pour cela ; autant que la différence de leurs caractères, celle de leurs œuvres les séparait. Mais ils apportèrent tous deux les éléments d'une révolution qui les dépassait, étant dans l'air, depuis Gluck pour l'opéra, depuis Beethoven pour la symphonie. L'esprit de cette révolution venait incontestablement d'Allemagne ; ses « Welches » et ses « barbares » étaient plus musiciens que les Français, et c'est chez eux que Berlioz voyait le pays de la musique. Si l'Allemagne ne comprit pas mieux Berlioz que la France dans la pensée de sa musique du moins vit-elle tout de suite la grandeur de son génie musical. Elle sut lui être accueillante et attentive au point que M.F. Weingartner a fait, sur la musique allemande, cette constatation : « En dépit de Wagner et de Liszt, nous ne serions pas où nous en sommes si Berlioz n'avait pas vécu » (Cité par R. Rolland).

La France n'a pas encore reconnu une telle place à Berlioz, et ce n'est qu'en passant par Liszt que certains musiciens français, tel M. Saint-Saëns, ont subi son influence.

A la « musique de l'avenir », Berlioz donna la symphonie dramatique ;

Wagner lui apporta le drame lyrique. La réforme de Wagner a produit depuis tout ce qu'on en pouvait attendre ; celle de Berlioz aura encore beaucoup à réaliser lorsque se dissipera le confusionnisme où l'on est plongé aujourd'hui. Il a manqué à Berlioz l'autorité dominatrice qui a amené à Wagner les plus réfractaires, cette volonté de discipline dont même les plus libertaires ont besoin pour faire œuvre de liberté. Tout était impulsion chez Berlioz, tout était méthode chez Wagner. Les passions étalent aussi ardentes, la foi dans l'art aussi profonde, chez l'un que chez l'autre, mais tandis que Berlioz s'abandonnait à elles, Wagner savait les dominer. Aucun artiste ne fut plus contradictoirement opposé à lui-même, dans sa vie et dans son œuvre, que le fut Berlioz ; aucun ne montra comme Wagner une plus inébranlable unité dans la continuité de la direction et de l'effort. R. Rolland a dépeint admirablement l'opposition de ces deux caractères. Berlioz eut le génie de la musique, sa force créatrice au point que, dit R. Rolland : « Qu'on l'aime, ou qu'on ne l'aime pas, une seule de ses œuvres, une seule partie d'une seule de ses œuvres, un morceau de la Fantastique ; l'ouverture de Benvenuto, révèle plus de génie que toute la musique française de son siècle ». Et R. Rolland ajoute : « Quand j'ai nommé Beethoven, Mozart, Bach, Haendel et Wagner, je ne lui connais dans l'art musical, pas un supérieur, et même pas un égal ». Mais s'il fut « un des génies les plus audacieux du monde », il lui manqua « la grandeur d'âme, la hauteur de caractère, la puissance de volonté et surtout l'unité morale » qui font le « grand homme » et que posséda Wagner, comme les possédèrent un Gluck et un César Franck, quoique inférieurs en génie.

Berlioz était plus qu'un musicien, il était « la musique même » et voulait l'émanciper de toutes ses contraintes. Personne ne fut plus révolutionnaire, même aujourd'hui où l'on croit l'être tant mais où on l'est si peu. Beethoven avait dit : « Il n'y a pas de règles qu'on ne puisse blesser à cause de plus de beauté ». Berlioz les blessa toutes et s'attaqua à toutes les routines. Mettant au-dessus de tout le sentiment et la passion, il délivra la musique de la « domination de la parole », de son « rôle humilié au service de la poésie ». Il rejoignit Mozart qui avait fait de la poésie « la fille obéissante de la musique ». Il s'insurgea contre Gluck qui avait cherché à réduire la musique à ce qu'il appelait « sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentiments et l'intérêt des situations », et contre Wagner pour qui « la musique ne saurait exprimer l'action sans le secours de la parole et du geste ». On a ainsi les deux pôles que présentaient à « la musique de l'avenir » la symphonie dramatique de Berlioz et le drame lyrique de Wagner.

Pour rendre la musique libre, Berlioz voulait l'émanciper de la parole. Il avait raison contre Gluck et Wagner ; leur révolution est terminée, la sienne continue. Comme disait Banville, la poésie a sa musique propre, La parole qui a besoin de la musique pour se trouver une âme n'est pas de la poésie. La musique qui ne vit pas indépendamment de la parole n'est pas de la musique. Par contre, le geste, c'est-à-dire l'action, se sépare difficilement autant de la musique que de la poésie, et c'est lui qui entretient, avec toutes les conventions théâtrales, leur lien factice dans l'opéra et le drame lyrique ; intrinsèquement séparées, sinon hostiles, le

geste les réunit.

Wagner, après avoir voulu théoriquement cette réunion, l'a réalisée au plus haut point possible ; nul autre n'aurait plus fait, tout autre serait probablement allé à un échec plus éclatant, car ce fut un échec, on ne peut que le constater aujourd'hui. Si Wagner a prolongé l'existence de l'opéra et lui a donné un siècle de plus d'existence en en faisant le drame lyrique, ce n'est nullement à ses théories qu'on le doit, c'est uniquement à son génie musical,

Wagner a exposé et défendu ses théories dans une œuvre écrite considérable. Elles sont d'une remarquable grandeur philosophique, dans leur idée du progrès parallèle de la nature et de l'homme ; elles sont profondément révolutionnaires en ce qui concerne les formes et la marche de ce progrès, particulièrement dans l'art. « C'est par le peuple que l'Art progresse, a dit Wagner. Le Peuple est le seul créateur de l'œuvre d'art, créateur inconscient dont l'artiste saisit et exprime la création pour la rendre au Peuple. Le Peuple, c'est l'ensemble de tous les hommes qui s'efforcent d'échapper à la vie larvée, c'est tout homme qui « plus ou moins cultivé, savant ou ignorant, placé au plus haut ou plus bas de l'échelle sociale, éprouve et entretient en lui une aspiration qui le force à sortir d'un lâche accommodement à la connexion criminelle liant notre Société et notre Etat, ou de l'obtusité soumission d'esprit à cet ordre de choses ; une aspiration qui lui fasse ressentir le dégoût des joies vides de notre civilisation, ou la haine d'un utilitarisme profitable seulement à ceux qui n'ont besoin de rien et non ceux qui manquent de tout... Le Peuple est l'ensemble de tous ceux qui éprouvent une commune détresse... » C'est par l'Art que les hommes expriment leurs aspirations, leur commune détresse. Au temps des Grecs l'Art était l'expression de la conscience publique ; aussi était-il l'Art véritable, l'Art du Peuple. Depuis, il ne l'est plus, il est devenu l'expression particulière de certaines castes, de certains privilégiés, l'apanage d'une aristocratie plus ignorante et malveillante qu'éclairée et généreuse. Il faut que l'Art redevienne populaire, qu'il soit de nouveau l'expression de la conscience publique et, pour cela, qu'il soit révolutionnaire. Voilà le schéma très concis, de la théorie d'art, basée sur ses principes sociaux, que Wagner a développée dans ses écrits : Art et Révolution (1849), l'Œuvre d'Art de l'Avenir (1850), Opéra et Drame (1851), Lettre à M. Frédéric Vil par lequel il voulait accomplir l'œuvre d'art révolutionnaire. Celui de la Grèce antique lui offrait « le modèle et le type des relations idéales de l'art et de la vie publique », car il voyait dans le drame tragique grec « l'œuvre d'art noble, parfaite, réunissant toutes les différentes méthodes d'expression artistique, toutes les branches de l'art aujourd'hui séparées ». Tous les arts doivent se réunir pour former le Drame, « fin véritable de l'expression d'art ». Le Drame doit recréer la Vie sous la forme symbolique et populaire du Mythe, poème primitif et anonyme du Peuple dans lequel la vie est humaine et non conventionnelle. Pour cette création nouvelle, la poésie et la musique, la parole et le geste, le décor et le mouvement de la scène doivent également coopérer. La musique ne saurait exprimer l'action dramatique sans le concours de tous ces éléments. Si grand que soit le développement qu'elle a pris depuis l'antiquité où elle n'était que l'accompagnement de la danse, la

symphonie à laquelle elle est arrivée n'est que « l'idéal réalisé de la mélodie de danse ». Le drame ne peut exister sans elle, elle ne peut exister sans le drame. Telle est la théorie du drame wagnérien, complément de la théorie d'art social. Elle n'est qu'une belle théorie d'un « quarante-huitard » de l'art sur la musique et le théâtre. En pratique, elle se heurte non seulement à des conditions sociales différentes de celles de l'antiquité, mais surtout à des difficultés de réalisation encore plus grandes que celles de l'ordinaire opéra.

Heureusement, la musique de Wagner dépasse ses théories, et l'on peut dire qu'elle s'en évade malgré lui, pour rejoindre dans les espaces libres la symphonie dramatique de Berlioz. C'est pourquoi elle leur survivra et de nombreuses générations iront encore, comme celle de R. Rolland il y a quarante ans, « boire la joie, l'amour, la force dans les *Meistersinger* (les *Maîtres Chanteurs*), dans *Tristan*, dans *Siegfried* ». N'est-ce pas un véritable malaise qu'on éprouve lorsque la voix humaine, fût-ce celle d'une Litvinne, vient se mêler à l'inexprimable symphonie de la mort d'Yseult ? Et combien de fois, au cours de la *Tétralogie*, n'a-t-on pas la tentation de crier : « Silence ! » à un Wotan ou à une Fricka, insupportables bavards qui brisent l'action dramatique autrement claire et compréhensible à l'orchestre que dans leurs discours incohérents hachés de coupures!... Combien, pour peu qu'on soit familiarisé avec les leitmotiv wagnériens et qu'on puisse suivre la marche du drame dans ses développements harmoniques, le bonheur est plus complet d'écouter Wagner dans quelque coin obscur d'une galerie ou d'une loge dite « d'aveugle », à l'écart des élégances qui s'ennuient avec distinction et d'un snobisme qui ne sait « entendre et comprendre que le côté le plus efféminé de l'œuvre de Wagner ». (R. Rolland.)

Dans un monde d'artistes et de littérateurs indifférents à la musique, Baudelaire eut, le premier, le sens véritablement moderne de ce qu'elle était, comme il eut celui de la poésie et de tous les arts. Ce fut avec une intelligence pénétrante qu'il comprit Wagner. Il le défendit avec le plus beau courage contre « la badauderie publique qui en avait fait sa proie », contre la cabale des hommes « qui peuvent se donner le luxe d'une maîtresse parmi les danseuses de l'Opéra », et des « polissons qui se mouchent avec les doigts à cette fin de les essuyer sur le dos d'un grand homme qui passe » (Baudelaire : « l'Art romantique »). Les symbolistes, à la suite de Baudelaire, imposèrent au snobisme la curiosité, sinon la compréhension de Wagner, au point que toutes les branches de l'art ne furent bientôt plus envisagées que sous un point de vue wagnérien (Voir Symbolisme). Wagner exerça alors un véritable envoûtement sur le monde musical. Il n'est pas de musiciens, considérés connue plus ou moins « réformateurs » du vieil opéra et constructeurs du nouveau drame musical, qui ne subirent son influence. Gounod, Verdi, Reyer, qui avait germanisé son nom Rey et fit une véritable bouillabaisse marseillaise de la *Tétralogie* dans son *Sigurt*, Saint Saëns, Massenet, Lalo, Chabrier, V. d'Indy, Bruneau, Chausson, Déodat de Séverac, Magnard, Fauré, Ropartz, Dukas, et nombre d'autres, même parmi les plus jeunes sur qui César Franck eut une influence plus déterminante. Presque seul, Bizet rejoignant Berlioz, sut demeurer purement français. Il n'en fut pas mieux compris par les Sarcey et autres fossiles

pour qui Gounod avait fait la révolution définitive en musique.

Le wagnérisme eut ce résultat excellent de réveiller le goût musical et de multiplier l'activité des musiciens : il en sortit une réaction contre lui. D'abord timide elle se fit plus audacieuse lorsqu'elle eut trouvé en César Franck l'appui solide qu'il lui fallait. César Franck avait accompli une œuvre remarquable dans une quasi-solitude remplie par l'art, avec une conscience et une grandeur d'âme qui ne se démentiront jamais devant la mauvaise fortune et l'hostilité de son temps. S'il n'avait pas le génie de Berlioz, il avait une connaissance historique de la musique qui manquait à ce dernier. Il était nourri de Bach ; il en fut le continuateur dans la symphonie dramatique à laquelle il donna une sorte de pureté classique, tout en lui apportant une nouveauté hardie qui souleva contre lui les animosités. César Franck fut le maître de toute une école de jeunes musiciens pénétrés de sa science et de son esprit novateur. Ils formèrent les groupes des Chanteurs de Saint-Gervais (1892) et de la Schola Cantorum (1894), puis l'Ecole Supérieure de Musique, dirigée par V. d'Indy.

Les musiciens continuateurs de l'œuvre de C. Franck furent en quelque sorte les « chartistes » de la musique en ce qu'ils étudièrent ses anciens textes et les répandirent. En même temps, ils firent connaître la musique moderne, la russe en particulier, mais ils travaillèrent surtout à donner à la nouvelle musique une personnalité française en la dégageant du joug wagnérien. Le mouvement aboutit, en 1902, à *Pelléas et Mélisande*, de Debussy. Cette œuvre fut le moment le plus caractéristique de la réaction antiwagnérienne ; elle rompit d'autant mieux le charme wagnérien qu'elle s'accordait avec les tendances et les goûts à la fois morbides et indépendants alors à la mode. Plus voluptueuse que virile, plus délicate que puissante, l'œuvre de Debussy est la formule d'un aristocratismes de l'esprit. *Pelléas et Mélisande* a de plus la faiblesse, malgré ses novations aux formules antérieures, de ne pouvoir se passer de la scène ; elle est par-dessus tout du théâtre. Elle a ouvert cependant des voies nouvelles nécessaires.

Plus que dans le drame lyrique, le théâtre musical s'est renouvelé dans la danse. Autant la collaboration de la poésie et de la musique est arbitraire et contradictoire, autant celle de la danse et de la musique est complémentaire et nécessaire. Le rythme commun scelle leur union. Il n'est pas une danse sans musique, il n'est pas une musique qui ne puisse être dansée, même la plus grave, la plus solennelle. La musique est l'âme de la danse ; la danse est la réalisation plastique de la musique. La révélation que furent les ballets russes détermina un bouleversement complet dans les conceptions de la mise en scène et de l'interprétation dramatique musicale. Celle-ci prit alors sa véritable expression et toute son importance.

Commencée par Debussy, et on peut dire en marge du monde musical par Erik Satie, vrai novateur toujours incompréhensiblement écarté des concerts, bien qu'il soit compréhensiblement écarté des concerts, bien qu'il soit mort, l'œuvre de renouvellement musical est continuée par les Dukas, Ravel, Florent Schmitt, Roussel, Honegger, Darius Milhaud, Poulenc, les russes Stravinsky et Prokofiev, l'espagnol De Falla, qui sont les plus notoires parmi les vivants actuels, et d'autres

plus jeunes. Elle s'étend à toute la musique dramatique et symphonique et à tous les genres, depuis le drame lyrique (opéra), le ballet, l'oratorio, jusqu'à la symphonie et la musique de chambre. Mentionnons, en regrettant de ne pouvoir nous y arrêter davantage, les musiciens russes dont l'œuvre a eu une part si considérable d'influence dans la nouveauté du mouvement musical actuel, les Glinka, Dargomisky, Tchaïkovski, Balakireff, Borodine, Rimski-Korsakov, Moussorgski. C'est dans le folklore russe dans son inépuisable source populaire d'inspiration, que la musique russe a pris l'originalité et l'intensité de vie qui la caractérisent. En Allemagne, formant la transition entre Liszt-Wagner et les jeunes musiciens actuels, Brahms, le plus opposé aux novateurs, Bruckner, le plus hardi parmi ceux-ci et son disciple Hugo Wolf, véritable génie musical mort trop jeune, à qui R. Rolland a consacré un article plein d'émotion, Richard Strauss, Mahler, Humperdinck.

LA MUSIQUE ART SOCIAL. - R. Rolland a écrit, en parlant de la portée sociale des œuvres de Berlioz : « Comment de pareilles œuvres sont-elles négligées par notre démocratie, comment n'ont-elles pas leur place dans notre vie publique, comment ne sont-elles pas associées à nos grandes cérémonies? - C'est ce qu'on se demanderait avec stupéfaction, si l'on n'était habitué, depuis un siècle, à l'indifférence de l'Etat à l'égard de l'art. Que n'aurait pu faire Berlioz, si les moyens lui en avaient été offerts, ou si une telle force avait trouvé son emploi dans les fêtes de la Révolution! » L'indifférence de l'Etat à l'égard de l'art est celle de la démocratie qu'il représente. Pour qu'il réalisât cette œuvre populaire que R. Rolland voudrait lui voir accomplir, il faudrait d'abord qu'une véritable démocratie ne continuât pas « la sale et stupide République » que Berlioz voyait déjà dans celle de 1848. Berlioz ne se dressait pas contre la révolution et la démocratie, mais lorsqu'il invectivait « l'infâme racaille humaine », il avait, comme Renan, comme Flaubert, l'intuition de ce qu'elle ferait de cette révolution et de cette démocratie (voir Muflisme).

L'Etat suivant la platitude de son élite gouvernante, « ne peut permettre qu'un certain degré d'art » (M. Leygues, ministre des Beaux-arts). Le fait qu'un Berlioz peut faire partie de l'Institut ne change rien à ce principe pas plus que celui d'un César Franck égaré dans le professorat du Conservatoire où il scandalisait les Massé les Reber les Bazin, producteurs de rogatons musicaux, parce qu'il avait « l'audace de voir dans l'art autre chose qu'un métier lucratif » (R. Rolland). Depuis un siècle et demi que l'Académie des Beaux Arts a fait une place à la musique dans l'aréopage en y admettant six musiciens, on se demande quelle espèce de services elle lui a rendus.

Si, en Chine, depuis des milliers d'années, il y a au gouvernement un ministère de la musique, en France on n'a jamais eu un ministre que la musique ait intéressé, sauf en dilettante et comme protecteur de certaines de ses vestales. Malgré l'importance de la musique, la pédagogie officielle l'ignore ou ne s'en occupe que suivant des méthodes absolument incohérentes. L'organisation de son enseignement est d'une lamentable pauvreté, abandonnée à des initiatives parfois généreuses, trop souvent fantaisistes, sans programme sérieux qui la mettrait à sa vraie place dans la

culture générale. L'enseignement démocratique, de plus en plus préoccupé de préparation guerrière et patriotique, aurait probablement banni la musique des écoles primaires si elle ne servait à apprendre aux enfants les exercices militaires en chantant :

« Petits enfants, petits soldats,
Qui marchez comme de vieux braves... »

On a vu, dans les premiers jours de la guerre de 1914 ces défilés d'écoliers, conduits dans les rues par leurs instituteurs en « service commandé », piaillant une Marseillaise qu'ils n'avaient jamais appris à chanter ensemble et en mesure. L'éducation musicale populaire est le dernier souci de la démocratie. Elle estime faire tout son devoir quand elle subventionne quelque orphéon ou quelque musique de pompiers, et encore ne le fait-elle pas pour la musique. Quand l'orphéon a bien chanté, quand les pompiers ont bien soufflé dans leurs embouchures, ils ont soif et ils vont boire ; cela fait marcher le commerce des bistrots, « remparts de la dignité nationale ».

En 1927, dans les nouveaux programmes de l'enseignement secondaire, on oublia tout simplement d'inscrire la musique. On ne l'ignore pas moins dans les ouvrages en usage dans cet enseignement. Après avoir longuement raconté des niaiseries sur les faits et gestes des rois et de leur séquelle, exalté leurs victoires, dissimulé leurs crimes, « plutarquisé » effrontément l'histoire, on fait une petite place à la science, aux lettres, aux arts. On cite quelques noms de ces savants, de ces poètes, de ces artistes qui purifient le passé de toutes ses infamies, mais on ne fait aucune mention des musiciens. L'histoire officielle n'a jamais connu que le tambour, et elle met une sorte de pudeur à dire que les vainqueurs de Valmy chantaient la Marseillaise. Dans les lycées, les cours de musique sont le plus souvent des séances d'épouvantable « chahut » où le malheureux professeur, qui n'a rien d'un Orphée, est impuissant à charmer les jeunes fauves déchaînés contre lui. La musique, « art d'agrément », n'est pas une matière du baccalauréat, et la jeunesse qui se prépare dans des voies « réalistes » n'a pas à s'embarrasser la cervelle de cette « futilité ». Dans un état social où la civilisation ne serait pas le triomphe de la flibusterie financière et de la barbarie guerrière, on ne comprendrait pas que dans les établissements d'enseignement il n'existât pas des chœurs capables d'apporter leur concours à des fêtes musicales, et que ces chœurs n'existassent pas au moins dans les conservatoires, avec obligation pour tous les élèves de chant d'en faire partie. Mais les conservatoires ne sont que des écoles de vanité cabotine où tous professeurs et élèves, sauf quelques honorables exceptions qui n'influencent aucunement l'ensemble, ne cherchent qu'à se faire une situation personnelle aux dépens de leurs camarades et surtout de la musique. Quelle autre besogne pourrait-on demander à ces conservatoires lorsqu'on voit les conditions matérielles de leur existence? Il y en avait trente-six en 1914, il y en a actuellement quarante-quatre appelés pompeusement « nationaux ». En 1914 la subvention que l'Etat leur accordait était de 121.675 francs ; elle n'est, en 1930, que de 138.000 francs avec huit établissements en plus et le franc à quatre sous!... Certains de ces conservatoires, qui comptent plus de quatre cents élèves, reçoivent une subvention

de 100 frs! Aucun crédit n'est prévu pour le l'emplacement du matériel, l'achat de partitions, celui de pianos qui coûtent aujourd'hui 10 à 18.000 francs, etc... Des professeurs ont des traitements inférieurs à 1.200 francs par an. (Rapport de M. Bousquet, président de t'Association des directeurs des conservatoires nationaux).

L'enseignement supérieur n'est pas mieux partagé que le primaire et le secondaire. Nous avons vu qu'au moyen âge il y avait des chaires d'enseignement musical dans les Universités. La seule chaire de ce genre qui existait en France, avant 1914, état celle de la Sorbonne où avait enseigné R. Rolland. Il y en a une seconde, héritée de l'Allemagne, depuis que Strasbourg est redevenue une ville française. En Allemagne, il n'est pas une Université où la musique ne soit enseignée. Celle de Berlin compte sept professeurs et cinq cents étudiants suivent leurs cours. En une semaine, il se fait horairement, à l'Université de Berlin, autant de travail pour la musique que dans toute une année à la Sorbonne! On voit que la France est de plus en plus « le pays des arts », comme disait ironiquement Daumier.

On assiste parfois, il la Chambre des Députés, à des joutes oratoires au sujet des « humanités », les classes dominantes ayant un intérêt majeur à maintenir un enseignement classique qui entretient leur séparation d'avec les prolétaires, à la faveur d'Aristote tripatouillé par Thomas d'Aquin. Mais on n'y parle jamais de la musique, art populaire par excellence qui fait les hommes égaux par les sentiments qu'elle inspire et qui serait la plus souveraine inspiratrice de la véritable société future comme elle le fut du communisme de Platon et de l'Utopie de Thomas More.

Le seul et véritable progrès musical de notre époque se fait en dehors des institutions officielles, grâce à des entreprises privées d'enseignement et de concerts. Seules des entreprises particulières, aussi modestes que désintéressées, sont parvenues à entretenir dans l'âme populaire la faible flamme musicale qui y brûle encore. Ce n'est pas à l'Etat, c'est à Bocquillon-Wilhelmm, professeur de musique dans les écoles de Paris, dont la méthode d'enseignement mutuel donnait des résultats remarquables, qu'on dut, en 1836, la fondation du premier orphéon. Méthode et institution se répandirent dans toute la France, grâce aux efforts d'un disciple de Wilhelm, Eugène Delaporte. C'est ainsi qu'une œuvre d'éducation musicale pour le peuple, admirable dans ses intentions sinon dans ses résultats, fut fondée il y a un siècle. Elle continue de vivre, mais dans des conditions déplorables, abandonnée aux bonnes volontés qui, si nombreuses et si ardentes qu'elles soient, ne peuvent suffire à l'élever au niveau qui devrait être le sien. Béranger écrivait à son ami Wilhelm :

« Les cœurs sont bien près de s'entendre
Quand les voix ont fraternisé ! »

Mais les pouvoirs publics ont autre chose à faire qu'à encourager la fraternisation des voix et l'entente des cœurs.

C'est toujours par les seules initiatives privées que des groupes de travailleurs sont arrivés à des résultats bien supérieurs à ceux des orphéons ordinaires, telle la phalange qui groupe deux cents exécutants instrumentistes et

choristes des Forges et Aciéries d'Unieux (Loire), et interprète avec une intelligence et une précision remarquables un répertoire qui va des œuvres de Roland de Lassus à celles de Bach et de Wagner. L'initiative de M. Roger Ducasse a créé, parmi les élèves des écoles primaires de Paris, un groupe choral assez instruit pour interpréter dans de bonnes conditions de belles œuvres. M. Ducasse a fondé aussi la Chorale des professeurs et instituteurs de la Ville de Paris, dévouée avec ferveur à la musique. D'autres éléments non moins intéressants sont dispersés à travers la France, qui pourraient faire une œuvre considérable mais manquent de moyens, restant abandonnés des pouvoirs publics et de la foule livrée par ces pouvoirs à des joies musicales dégradantes. Aussi, la France est-elle largement distancée par l'étranger, l'Allemagne, en particulier, et même la « barbare » Russie où la musique populaire est d'une extraordinaire vitalité.

Tout l'effort de l'Etat, pour l'art musical, se concentre sur l'Opéra et l'Opéra-comique. Le premier, établissement somptuaire, pompeux et inutile, coûte très cher et rend de moins en moins de services à l'art musical. Mais il continue à faire partie du décor officiel, comme au temps des rois. Il est « de plus en plus un fastueux salon, un peu défraîchi, où le public s'intéresse plus à lui-même qu'au spectacle » (R. Rolland). Sa faillite artistique serait définitive si, depuis trente ans, le répertoire wagnérien, bien qu'il y soit fort mal chemine cahin-caha, perpétuant la gloire fanée des Rigoletto et des Faust anachroniques, incapable de donner une interprétation simplement correcte des chefs-d'œuvre du passé : Armi sous l'ennui mortel que fait peser son atmosphère les œuvres nouvelles, même les plus vivantes. Déjà, il y a deux cents ans, une nouvelliste écrivait : « J'ai trouvé l'Opéra en assez mauvais état, à la danse près qui est plus parfaite que jamais ». Seule encore aujourd'hui, la danse réussit parfois à mettre de la gaieté dans cet hypogée de la musique, comme elle met son sourire sur sa morne façade par l'admirable groupe de Carpeaux,

Le véritable théâtre musical est, à Paris, l'Opéra-comique, depuis qu'il a rompu avec les traditions du temps de Louis Philippe et que don José y a poignardé Carmen en 1875. Les œuvres les plus caractéristiques, à des degrés de valeur divers, de la musique française moderne, y ont été jouées : Carmen, de Bizet, Manon, de Massenet, le Roi d'Ys, de Lalo, Louise, de Charpen Debussy, Ariane et Barbe Bleue, de Dukas, Bérénice, d'A. Magnard, Pénélope, de Fauré, la Lépreuse, de S. Lazzari, l'Heure Espagnole, de Ravel, etc... Il est fâcheux que l'art inférieur du véris des Habanera et autres, y tienne tant de place. Par contre, les chefs-d'œuvre anciens y ont une interprétation plus exacte qu'à l'Opéra. Des représentations d'Iphigénie en Tauride, avec Mme Caron, d'Orphée, avec Mme Delna, de Fidelio, avec Mme Raunay, y ont été remarquables. Il est à regretter que l'orchestre et les chanteurs de l'Opéra-comique, pas plus que ceux de l'Opéra, n'arrivent à prendre le ton et le mouvement que réclament les œuvres de Mozart. Et ceci suffit à démontrer que le véritable rythme musical n'est pas dans le hourvari moderne où cet orchestre et ces chanteurs se trouvent plus à leur aise, sans doute parce qu'il s'y fait généralement

plus de bruit que de musique. Parlerons-nous du théâtre musical en province? Sauf de très rares exceptions, il y coûte aussi cher qu'à Paris et il est au-dessous de tout, son exploitation échappant à tout contrôle sérieux des municipalités et à toute critique, soit du public, soit de la presse qui prétend « éduquer » ce public.

Il n'y a que cent ans que la musique de concert a commencé à se répandre en France pour atteindre le grand public. Depuis cinquante ans, les entreprises se sont multipliées, et trop multipliées depuis trente ans, pour n'être bien souvent que des « affaires » où la musique a plus à perdre qu'à gagner, livrée qu'elle est à tous les procédés du banquisme.

Les premiers grands concerts furent ceux de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris, fondée en 1828, sous la direction d'Habeneck. Bien que souvent retenue par la routine académique, cette société fit beaucoup pour le progrès musical. Elle commença la vulgarisation des symphonies de Beethoven dont le lumineux sillon ouvrit la voie à la musique symphonique quasi-ignorée en France. Elle admit Berlioz à ses programmes avant qu'il fût membre de l'Institut. Ce ne fut que vingt ans après, en 1848, qu'on vit le premier essai d'une entreprise de concerts indépendante. Seghers la créa sous le titre de Société de Sainte-Cécile. Elle dura jusqu'en 1854. En 1861, Padeloup fonda les premiers concerts populaires de musique classique. L'intention était remarquable et, si les résultats artistiques furent assez médiocres, l'entreprise n'en favorisa pas moins le goût musical qui s'éveillait dans les milieux intellectuels. L'intérêt soulevé par ces concerts provoqua la formation de la Société Nationale, en 1871, puis des Concerts Colonne, en 1871, et des Concerts Lamoureux en 1882. La Société Nationale répandit véritablement la connaissance de la musique symphonique et celle surtout des nouveaux musiciens français. Colonne s'appliqua à faire connaître Berlioz ; Lamoureux se voua à Wagner. Le vrai concert populaire où la musique, consciencieusement interprétée fut offerte au peuple, fut chez Colonne. Ses concerts ont fait une œuvre admirable pour la jeunesse studieuse et laborieuse que « l'ouvriérisme » ne détournait pas de la recherche intellectuelle et de la joie spirituelle. Les concerts Lamoureux avaient une clientèle plus aristocratique, mais pas plus intelligente ni plus vibrante d'un pur enthousiasme. Depuis, diverses sociétés de concerts se sont formées, se faisant une concurrence souvent plus boutiquière qu'artistique et dont les destinées n'ont pas toujours été heureuses. C'est que la musique ne trouve, parmi l'immense population parisienne, qu'un public assez restreint ; il serait insuffisant à faire vivre les entreprises musicales sans l'appoint important des étrangers de passage. En province se fondèrent aussi des sociétés de concerts qui plus ou moins prospérèrent et suivirent généralement les programmes des concerts parisiens.

Le public populaire qui ne s'abandonne pas aux basses productions de la musique théâtrale, du café-concert et du cinéma plus ou moins « sonorisé », fréquente quelque peu ces concerts, lorsqu'ils ne lui sont pas fermés par le snobisme. Il y met même une bonne volonté qui mériterait les encouragements sérieux d'un état social moins appliqué à l'abrutir. Mais tout se tient. On ne peut vouloir embellir l'existence intellectuelle et morale d'hommes qu'on veut tenir économiquement dans l'esclavage ; au travail-machine correspond la distraction-

machine, au travail qui épuise le corps correspond le plaisir qui stérilise l'esprit. Plutôt que d'embellir la vie du travailleur, ses maîtres et leurs domestiques trouvent toujours que sont assez bons pour lui les ersatz, des sous-produits que des entrepreneurs d'ignominies fabriquent à son usage, estimant que la bonne musique n'est pas plus faite pour lui qu'une nourriture saine ou un bon pardessus. Si, « démocratiquement », on lui fait la faveur de lui offrir de la bonne musique, il ne faut pas qu'il soit trop difficile sur la qualité. C'est ainsi qu'on lit dans des journaux même socialistes, des opinions de ce genre : « Pour attirer le public au concert, il n'est pas indispensable de lui donner des exécutions parfaites, mais simplement de lui présenter des œuvres dont il comprend la valeur et dont il goûte la beauté, même à travers les imperfections qui résultent surtout d'une trop hâtive préparation ». Eh bien, nous disons énergiquement : Non!...

Pas d'art du tout, plutôt qu'un art « socialisé » de cette façon. C'est là une manière de faire « l'éducation musicale » du peuple, aussi pernicieuse que celle dont on fait son « éducation politique » ; la première lui fait perdre le sens du beau comme la seconde lui enlève toute vertu civique. Les démocrates-éducateurs suivent ainsi le courant général qui fait la contusion des classes dans le marais intellectuel du muflisme où il n'est plus rien que de bas. On s'habitue à des approximations, en musique comme en toutes choses, parce que l'utilitarisme tue le goût et que la mécanisation asservit l'intelligence et détruit le sentiment.

Il faudrait que les travailleurs comprissent bien toute la puissance éducative et émancipatrice de la musique. Elle rend l'individu plus fort, elle enrichit sa valeur collective, elle élargit sa puissance d'association et d'action. L'exemple le plus caractéristique de ce que peut faire la volonté populaire associée à une noble idée nous est donné aujourd'hui par les Fêtes du Peuple qui offrent aux travailleurs parisiens les plus magnifiques concerts qu'ils aient jamais eus. Ces fêtes sont nées de l'effort d'Albert Doyen, grand musicien et véritable artiste pour qui l'art n'a de signification que s'il est social. Après avoir commencé, il y a douze ans, en groupant pour chanter une centaine de travailleurs de toutes les professions, il a peu à peu élargi son œuvre, adjoint à son chœur un orchestre, et il est arrivé à offrir au public populaire qu'il convie dans les faubourgs, des fêtes musicales et poétiques qu'aucun grand concert ne lui offre. Aucun snobisme ne se mêle à l'élan spontané des prolétaires qui y participent, exécutants et auditeurs. Ils réalisent ainsi la grande pensée que Wagner a fait exprimer à Hans Sachs dans ses Maîtres Chanteurs de Nuremberg : « Le Peuple et l'Art sont solidaires ; ensemble ils fleurissent et prospèrent ». Ils poursuivent ainsi le but non moins magnifique de Berlioz qui voulait la liberté de la musique par la liberté humaine. Ils montrent la voie de la véritable émancipation au prolétariat tout entier, lorsqu'ils chantent l'hymne sublime de Beethoven :

« Que la liberté descende
De son radieux palais,
Que sur nous elle répande
La concorde avec la paix...

...Plus de haines, plus de guerres,
Grâce à son pouvoir vainqueur :
Tous les hommes sont des frères
Et n'ont plus qu'un même cœur ».

- Edouard ROTHEN.

NOTA. - Nous nous sommes tenus, dans cet article, pour ne pas lui donner des développements hors de proportion avec le cadre de l'E.A. à parler de l'histoire de la musique, de ses transformations et de son importance sociale. Nous n'avons pu parler que superficiellement de l'usage qui en est fait, d'abord par les trafiquants qui l'exploitent en faisant servir habilement les instincts et les sentiments humains au négoce qui est le leur, ensuite comme moyen d'abrutissement social et de démoralisation humaine. Tout cela se tient avec le système de médiocratie avilissante auquel est tombée la société actuelle et que nous avons dénoncé dans différents articles, notamment dans Art, Beauté, Lettres, Littérature, Muflisme.

- E. R.

Accueil

MUSULMANS (LES) NON CONFORMISTES : ISMAÏLIENS ET HASCHISCHINS

Si l'Islam devint la religion du proche Orient et même d'une partie de l'Afrique et de l'est Asiatique, il s'en faut de beaucoup qu'il fut accepté avec enthousiasme par tous ceux auxquels il s'était imposé manu militari. Son monothéisme rigide, son rigorisme alimentaire, sa discipline dogmatique n'allèrent pas sans provoquer des protestations et soulever des révoltes chez ceux des conquis qui n'avaient pas perdu le souvenir des cultes voluptueux du paganisme oriental.

Une des sectes les plus curieuses du monde musulman est certainement celle des Ismaïliens ou Ismaïliehs, pour lesquels le septième iman (ou descendant d'Ali, gendre de Mahomet), Ismaïl, fils de Djaffar, est l'incarnation de Dieu apparue sur la terre pour faire connaître la vraie parole, ce qui réduit le Prophète à un rôle de second plan. Les Ismaïliehs sont mieux connus sous le nom de Haschischins - fumeurs de haschich. Cette secte eut son heure de célébrité au temps des Croisades, quand son grand maître Rachid Sinan, le « vieux de la montagne » avait à sa dévotion de fanatiques séides, qui se chargeaient des missions les plus dangereuses, dès lors qu'étaient menacées leur croyance et leur organisation. Cette secte existe encore aujourd'hui, comme nous le verrons par la suite.

C'est dans le deuxième siècle qui suivit la mort de Mahomet que, en Syrie, en Perse et jusque sur les bords du Gange, une religion secrète se fonda, tendant à concilier les enseignements de Zoroastre et les préceptes de Mahomet, les mélangeant même avec les rites des anciens cultes syriens. Cette religion secrète ne se développa pas aussi rapidement que l'avaient rêvé ses grands maîtres, résidant en Perse, à l'ombre de l'Islam. Elle végéta longtemps et il fallut attendre jusqu'un XIème siècle pour que les « Haschischins » remplissent un rôle sur le théâtre de l'histoire de l'Orient. A ce moment, mal avisé est l'émir qui entreprend de les persécuter. Les sicaires du Grand Maître, les Fidawis (les dévoués) le surveillent et l'avertissent qu'il ait à interrompre sa poursuite, sinon c'est la mort : un feuillet piqué d'un poignard qu'il trouve dans sa tente, voilà l'avertissement.

Personne ne sait comment et où atteindre les « Fi comment et où atteindre l'ennemi condamné par le Grand Maître. Vivant auprès de l'homme désigné, ils seront, s'il le faut, soldats de sa garde, serviteurs de sa suite ; ils joueront un rôle quelconque dans son entourage ; ils auront recours à une ruse et à une volonté d'une ténacité prodigieuse : ils attendront des jours, des semaines, des mois : ils emploieront le poignard, voire le poison ; mais si celui qu'ils visent

n'interrompt pas ses agissements, il sera exécuté. Les émirs ont des armées à leur disposition, les « Fidawis » sont quelques-uns : ce sont les émirs qui cèdent.

Les Ismaïliens eurent à se défendre contre les agressions franques. Quelques exécutions ôtèrent aux Croisés l'envie de les considérer comme ennemis et les relations avec le comte de Tripoli devinrent plus amicales. Le traité conclu avec Richard Coeur de Lion et Saladin, qui avait renoncé à combattre les « Haschischins », libérait leurs montagnes de toute occupation franque. Quelques temps après, Conrad de Montferrat viola de façon éhontée une des clauses du traité en faisant assassiner des prisonniers sarrasins. Sur la demande de Saladin, Rachid Sinan fit tuer le parjure.

Dans les jardins du Grand Maître, les « Fidawis » fumaient le haschich - l'herbe - qu'on appelle aussi kief - l'extase -. C'était une de leurs récompenses. Sous la voûte épaisse des grands noyers, à l'ombre des orangers enivrants, ils se délassaient donc de leurs expéditions en fumant l'herbe des extases.

Et le jardin leur paraissait enchanté.

Et sa demeure était comme un paradis.

Et tout était beau et l'on se sentait meilleur.

C'est pourquoi ils l'appelèrent le Paradis, mot dérivé de l'ancien persan pairideza ou du chaldéen pardes, et qui signifie jardin délicieux.

Les Ismaïliehs célébraient des rites érotiques et dans certaines occasions pratiquaient la communauté sexuelle. Il paraît qu'ils les célèbrent encore, à en croire un érudit, J. Bruna, qui nous a fourni des détails sur les scènes qui se déroulent lors de ces cérémonies et qui sont un reflet, bien atténué sans doute, de ce qui se passait aux temps où la secte brillait de tout son éclat!

Les Ismaïliehs - plutôt leurs descendants - sont assis, les jambes croisées à l'orientale, écoutant leur cheikh lire des passages du Bir Sadine, leur livre doctrinal. Cette lecture dure plusieurs quarts d'heure. Sur un piédestal aménagé exprès, une jeune fille, entièrement nue, se tient debout. Elle est le seul ornement de la salle. Elle demeure immobile, dans une pose hiératique, devant les auditeurs recueillis. La lecture achevée, chacun des assistants se lève l'un après l'autre et se met à genoux devant la jeune vierge en appuyant sa tête sur le « triangle sacré » de son origine.

Dans d'autres réunions auxquelles prenaient part les hommes et les femmes, qui avaient encore lieu il y a un demi siècle et moins encore, les fidèles se dépouillaient de leurs vêtements et toute lumière était proscrite. Au hasard des contacts, les couples s'enlaçaient dans l'extase d'un délire sacré ; seule, la compagne du cheik était laissée intacte. A observer qu'à l'instar de ce qui se passait dans les mystères païens ou parmi les sectes érotico-chrétiennes, ces rites étaient ou sont accomplis dans le recueillement et l'esprit le plus pur. La prostitution sacrée chez les Grecs et les Adonisiès de Byblos possédait ce caractère.

L'accouplement des sexes symbolise l'éternité. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à se reporter un dernier verset de la deuxième leçon, « de la grande leçon du vénérable seigneur Rached ed Edine » aux croyants, ses disciples :

« Dieu a dit : Olivier qui n'est ni à l'Est ni à l'Ouest, il se trouve entre le genou et le nombril.

En vérité, en vérité : de lui viennent la Mort, la Vie, la Pauvreté, la Fortune.

La vérité, toutes les vérités, c'est le Kaf et le Sin (Le kèss ou sexe de la femme) ».

Ce culte porte bien la marque de son origine persane et du IX^{ème} siècle, début des « Haschischins » ; c'est l'époque d'Omar Khayyam et des soufis première manière. Khayyam est l'ami d'enfance de Hassam ben Sabbah, grand maître des Ismaïliehs. S'il a chanté les jardins, les beaux vers, le haschich, le vin et les femmes, ce n'est pas seulement par tempérament, c'est qu'il incarne la réaction de l'épicurisme iranien contre le Coran et les bigots musulmans, contre l'oppression de la nature par la loi religieuse. Aussi, toute la secte est-elle derrière lui.

Lassés de poursuivre un idéal stérile, désespérés de prier un dieu insensible, Omar Khayyam et les Persans Ismaïliehs s'inclinent devant la grande loi de fatalité : les êtres comme les mondes suivent une courbe tracée par avance. On ne change rien à sa destinée : les vies succèdent aux vies, continuellement, indéfiniment, et conformément à une loi d'évolution inéluctable.

Le grand maître des Ismaïliehs actuels porte le nom d'Aga Khan ; il réside, personnellement ou représenté, à Bombay et il préside une société spirituelle qui vit en marge des sociétés temporelles. Il n'y a pas qu'en Syrie (Druses), dans le Liban (Nocairis), dans l'Inde (Ismaïlis), qu'on trouve des descendants des « Haschischins » ; on rencontre des Ismaïliehs au Zambèze, en Abyssinie et, assure-t-on, en Allemagne, en Angleterre et même en France. L'Aga Khan est considéré comme l'incarnation d'Ismaïl et il tranche, chaque année, dans le « Pharamane », le livre sacré de la doctrine, toutes les interprétations auxquelles peuvent donner lieu les dogmes. En Syrie le grand maître est représenté par un émir qui a, dans chaque village, un subordonné, élu par le peuple. Les Ismaïliehs n'ont pas le faciès sémite, ce sont des aryens, à la stature puissante, au teint clair, aux yeux bleus, ce qui avait donné lieu à l'hypothèse d'une origine due à un croisement de la race indigène avec les « croisés » du moyen âge. L'opinion actuelle est qu'ils sont d'origine exclusivement iranienne.

- E. ARMAND

Accueil

MUTINERIE (MUTINS, MUTINES) Subst. f. et m.

Mutin vient du vieux français meute ou muete : trouble, insurrection. Familièrement, ce mot signifie espiègle, vif (enfant mutin) ; mais nous retiendrons surtout ici le sens d'insoumis, de rebelle, de révolté ou porté à la révolte (les mutins de Calvi). Se mutiner : s'insurger, se révolter (le peuple est lent à se mutiner). Le nom de mutiné a été donné, dans les Pays-Bas, au XVIème siècle, aux soldats espagnols qui se révoltaient pour obtenir le paiement de leur solde arriérée. Ces révoltes revêtaient le caractère de véritables grèves militaires. Répudiant leurs chefs ordinaires, les mutinés choisissaient parmi eux celui qui devait les commander. L'élu (électo) soutenait devant les autorités les revendications des troupes mécontentes. Bientôt les mutinés voulurent s'indemniser eux-mêmes. Les Flamands achetèrent leur retraite, en 1606, moyennant 400.000 écus...

Des sens divers de mutinerie (où nous retrouvons : caractère espiègle, tournure vive, physionomie éveillée, etc.), nous intéresse surtout : mouvement, sédition de mécontents, explosion plus ou moins concertée de révolte qui affecte, en général, les milieux militaires. L'histoire est parsemée de ces gestes qui ont leur source dans des compressions maladroites ou excessives, des manquements aux promesses, des abus de pouvoir ou de discipline coïncidant avec des périodes de lassitude, de surexcitation, où les hommes, excédés, se laissent plus facilement gagner par l'effervescence. Simples sursauts de mécontentement, au début, les mutineries

sont presque toujours à l'aube des révolutions. Dignité humaine qui se réveille, lueurs qui montent au sein de la conscience populaire, elles animent souvent d'un frémissement les mutineries et idéalisent jusqu'à celles qui n'ont à leur base que les plaintes d'un corps affamé et des revendications matérielles. Rien ne dira mieux avec quel esprit nous les abordons et les enseignements que nous entendons en dégager que la narration, en bref, de quelques mutineries caractéristiques.

Nous ne remonterons pas aux séditions guerrières qui ont pu troubler les tribus primitives, nous ne regagnerons même pas l'antiquité qui vit des rebellions d'esclaves, des soulèvements de barbares et de vaincus enrôlés, des insurrections de bandes mercenaires. Nous prendrons des exemples modernes, des actes qui sont à peine du passé, dont la secousse a marqué sa trace dans la mémoire des dernières générations...

Si elle peut être le premier acte de l'insurrection, comme l'émeute prélude d'ordinaire aux révolutions, la mutinerie ne s'accompagne pas toujours d'une pensée d'émancipation, à quelque égard pour nous sympathique. Il est des mutineries qui

furent des gestes de réaction, telles celles des galonnés cléricaux criant au martyr du clergé lors des inventaires consécutifs de la loi de séparation et des expulsions de congréganistes, sous le ministère Combes. Sous la Révolution française, la Vendée, fanatisée par les prêtres et les nobles, se mutina et fit une guerre obstinée et parfois sanglante de guérillas au nouveau régime.

* * *

Les mutineries abondent pendant la grande Révolution. C'est par une mutinerie militaire que le Peuple de Paris, en 1780, s'émut au point que, sur une motion votée au Palais-Royal (dont le jardin était la salle des Assemblées populaires), les prisons de l'Abbaye avaient été forcées, et les grenadiers des gardes françaises enfermés pour avoir refusé de tirer sur le peuple, avaient été délivrés et ramenés en triomphe. Cette émeute n'eut pas de suite. Une députation sollicita en faveur des prisonniers l'intérêt de l'Assemblée Constituante ; celle-ci les recommanda à la clémence du roi. Et ces grenadiers s'étant remis en prison reçurent leur grâce. Mais ce régiment, l'un des plus complets et des plus braves, était devenu favorable à la cause du peuple. Cela se passait aux premiers jours de juillet. Le 12, alarmées par la nouvelle du renvoi de Necker, plus de 10.000 personnes s'assemblaient de nouveau au Palais-Royal. Monté sur une table, un pistolet à la main, Camille Desmoulins les exhorte à soutenir le ministre déchu. « Citoyens, s'écrie-t-il, il n'y a plus un moment à perdre ; le renvoi de Necker est le tocsin d'une Saint-Barthélemy de patriotes, ce soir même tous les bataillons suisses et allemands sortiront du Champ de-Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes! »...

Excitée par cette harangue hardie, la foule se répand dans les rues, réclamant le rappel du ministre réformateur Elle est assaillie par un détachement du Royal-

bustes de Necker et du duc d'Orléans et qu'elle a déjà gagné à elle le guet à cheval rencontré sur sa route et qui lui sert à présent d'escorte (autre mutinerie). Dispersée, celle foule se divise : une partie, sur la place Louis XV, est à nouveau attaquée par les dragons du prince de Lambèse et poursuivie dans le Jardin des Tuileries. Sabres au clair, les dragons frappent et tuent manifestants ou promeneurs. Le cri : « Aux armes! » retentit alors dans les faubourgs comme au Palais-Royal.

Voici comment Mignet décrit la mutinerie des gardes françaises : « Le régiment des gardes françaises était, nous l'avons dit, bien disposé pour le peuple : aussi l'avait-on consigné dans ses casernes. Le prince de Lambesc, craignant, malgré cela, qu'il ne prit parti, donna ordre à soixante dragons d'aller se poster en face de son dépôt, situé dans la Chaussée-d'Antin. Les soldats des gardes, déjà mécontents d'être retenus comme prisonniers, s'émeuvent à la vue de ces étrangers, avec lesquels ils avaient eu une rixe peu de jours auparavant. Ils voulaient courir aux armes, et leurs officiers eurent beaucoup de peine à les retenir en employant tour à tour les menaces et les prières. Mais ils ne voulurent plus rien entendre lorsque quelques-uns des leurs vinrent annoncer la charge faite aux Tuileries et la mort d'un de leurs camarades. Ils saisirent leurs armes, brisèrent les grilles, se rangèrent en bataille à l'entrée de la caserne, en face des dragons et leur crièrent : «

Qui vive? - Royal-Allemand. - Etes-vous pour le Tiers-Etat? - Nous sommes pour ceux qui nous donnent des ordres ». Alors les gardes-françaises firent sur eux une décharge qui leur tua deux hommes, leur en blessa trois et les mit en fuite. Elles s'avancèrent ensuite au pas de charge et la baïonnette en avant jusqu'à la place Louis XV, se placèrent entre les Tuileries et les Champs-Élysées, le peuple et les troupes, et gardèrent ce poste pendant toute la nuit. Les soldats du Champ-de-Mars reçurent aussitôt l'ordre de s'avancer. Lorsqu'ils furent arrivés dans les Champs-Élysées, les gardes-françaises les reçurent à coups de fusil. On voulut les faire battre, mais ils refusèrent : les Petits-Suisses furent les premiers à donner cet exemple, que les autres régiments suivirent. Les officiers, désespérés, ordonnèrent la retraite. La défection des gardes-françaises et le refus des troupes étrangères de marcher sur la capitale firent échouer les projets de la cour contre le peuple ». Une mutinerie militaire, en pareil cas, se transforme vite en fraternisation...

Pour la prise de la Bastille, le surlendemain, c'est encore aux mutins des gardes-françaises qu'on dut le succès, puisque, suivant Mignet : « il y avait plus de quatre heures qu'elle était assiégée, lorsque les gardes-françaises survinrent avec des canons. Leur arrivée fit changer le combat de face. La garnison elle-même pressa le gouverneur de se rendre. Le malheureux Delaunay, craignant le sort qui l'attendait, voulut faire sauter la forteresse, et s'ensevelir sous ses débris et ceux du faubourg. Il s'avança en désespéré, avec une mèche allumée à la main, vers les poudres. La garnison l'arrêta elle-même, arbora pavillon blanc sur la plate-forme et renversa ses fusils, canons en bas, en signe de paix. Mais les assaillants combattaient et s'avançaient toujours en criant : Abaissez les ponts! A travers les créneaux, un officier suisse demanda à capituler et à sortir avec les honneurs de la guerre. - Non, non! s'écria la foule. Le même officier proposa de mettre bas les armes si on leur promettait la vie sauve. - Abaissez les ponts! lui répondirent les plus avancés des assaillants ; il ne vous arrivera rien. Sur cette assurance, ils ouvrirent la porte, abaissèrent le pont, et les assiégeants se précipitèrent dans la Bastille. Ceux qui étaient en tête essayèrent de sauver le gouverneur, les Suisses et les invalides, mais la foule criait : Livrez-nous les, ils ont fait feu sur les concitoyens, ils méritent d'être pendus! »

* * *

Empruntons à Ange Pitou, le roman de Dumas père, ces pages qui dépeignent, en traits suggestifs, l'éclosion de la mutinerie des gardes qui précéda la prise de la Bastille (Chap. XI - La nuit du 12 au 13 juillet) :

« La rue avait d'abord paru vide et déserte à Billot et à Pitou, parce que les dragons, s'engageant à la poursuite de la masse des fuyards, avaient remonté le marché Saint-Honoré et s'étaient répandus dans les rues Louis-le-Grand et Gaillon ; mais à mesure que Billot s'avançait vers le Palais-Royal en rugissant instinctivement et à demi-voix le mot vengeance, des hommes apparaissaient au coin des rues, à la sortie des allées, au seuil des portes cochères qui, d'abord muets et effarés, regardaient autour d'eux, et assurés de l'absence des dragons, faisaient cortège à cette marche funèbre, en répétant d'abord à demi-voix, ensuite tout haut, enfin à grands cris, le mot : Vengeance! Vengeance! »

La soldatesque criminelle s'était dispersée au loin.

Billot allait toujours, tenant dans ses bras le Savoyard sans mouvement. Derrière lui venait Pitou, le bonnet de la victime à la main... Ils arrivèrent ainsi, funèbre et effarante procession, sur la place du Palais-Royal, où tout un peuple ivre de colère, tenait conseil, et sollicitait l'appui des soldats français contre les étrangers...

Qu'est-ce que c'est que ces hommes en uniforme? demanda Billot en arrivant sur le front d'une compagnie qui se tenait l'arme au pied, barrant la place du Palais-Royal, de la grande porte du château à la rue de Chartres. - Ce sont les gardes-françaises! crièrent plusieurs voix. - Ah ! dit Billot, en s'approchant et en montrant aux soldats le corps du Savoyard, qui n'était plus qu'un cadavre. Ah ! vous êtes Français et vous nous laissez égorger par des Allemands!... Les gardes-françaises firent, malgré elles, un mouvement en arrière. - Mort! murmurèrent quelques voix dans les rangs. - Oui, mort ! Mort assassiné, lui et bien d'autres. - Et par qui? - Par les dragons du Royal-Allemand. N'avez-vous donc pas entendu les cris, les coups de feu, le galop des chevaux? - Si fait! Si fait! criaient deux ou trois cents voix ; on égorgeait le peuple sur la place Vendôme. - Et vous êtes du peuple, mille dieux! s'écria Billot, en s'adressant aux soldats ; c'est donc une lâcheté à vous de laisser égorger vos frères! - Une lâcheté! murmurèrent quelques voix menaçantes dans les rangs. - Oui, une lâcheté! Je l'ai dit et je le répète. Allons, continua Billot, en faisant trois pas vers le point où étaient venues les menaces ; n'allez-vous pas me tuer, moi, pour prouver que vous n'êtes pas des lâches ? - Eh ! bien, c'est bon... c'est bon... dit un des soldats ; vous êtes un brave, mon ami, mais vous êtes bourgeois, et vous pouvez faire ce que vous voulez ; mais le militaire est soldat et il a une consigne. - De sorte, s'écria Billot, que si vous receviez l'ordre de tirer sur nous, c'est-à-dire sur des hommes sans armes, vous tireriez, vous les successeurs des hommes de Fontenoy, qui rendiez des points aux Anglais en leur disant de faire feu les premiers! - Moi, je sais bien que je ne ferais pas feu, dit une voix dans les rangs. - Ni moi, ni moi, répétèrent cent voix. - Alors, empêchez donc les autres de faire feu sur nous, dit Billot. Nous laisser égorger par les Allemands, c'est exactement comme si vous nous égorgiez vous-mêmes! »

- Les dragons! les dragons! crièrent plusieurs voix en même temps que la foule, repoussée, commençait à déborder sur la place, en fuyant par la rue Richelieu. Et l'on entendait, encore éloigné, mais se rapprochant, le galop d'une lourde cavalerie retentissant sur le pavé. - Aux armes! Aux armes! criaient les fuyards.

- Mille dieux! dit Billot, tout en jetant à terre le corps du Savoyard qu'il n'avait pas encore quitté, donnez-nous vos fusils, au moins, si vous ne voulez pas vous en servir. - Eh! bien, si fait, mille tonnerres! nous nous en servirons, dit le soldat auquel Billot s'était adressé, en dégageant des mains du fermier son fusil que l'autre avait déjà empoigné. Allons, allons, aux dents la cartouche! et si les Autrichiens disent quelque chose à ces braves gens, nous verrons. - Oui, oui, nous verrons, crièrent les soldats, en portant leur main à leur giberne et la cartouche à leur bouche. - Oh! tonnerre! s'écria Billot piétinant, et dire que je n'ai pas pris mon

fusil de chasse. Mais il y aura peut-être bien un de ces gueux d'Autrichiens de tué, et je prendrai son mousqueton. - En attendant, dit une voix, prenez cette carabine, elle est toute chargée ». Et, en même temps, un homme inconnu glissa une riche carabine aux mains de Billot.

Juste à ce moment, les dragons débouchaient sur la place, bousculant et sabrant tout ce qui se trouvait devant eux. L'officier qui commandait les gardes-françaises fit quatre pas en avant. - Holà ! Messieurs les dragons, cria-t-il, halte-là ! s'il vous plaît.

Soit que les dragons n'entendissent pas, soit qu'ils ne voulussent pas entendre, soit enfin qu'ils fussent emportés par une course trop violente pour s'arrêter, ils voltèrent sur la place par demi-tour à droite, et heurtèrent une femme et un vieillard qui disparurent sous les pieds des chevaux. - « Feu donc ! feu ! » s'écria Billot : il était près de l'officier, on put croire que c'était l'officier qui criait. Les gardes-françaises portèrent le fusil à l'épaule, ils tirèrent un feu de file qui arrêta court les dragons. « - Eh ! Messieurs les gardes, dit un officier allemand, s'avançant sur le front de l'escadron en désordre, savez-vous que vous faites feu sur nous ? Pardieu ! si nous le savons, dit Billot. » Et il fit feu sur l'officier qui tomba.

Alors les gardes-françaises firent une seconde décharge, et les Allemands, voyant qu'ils avaient à faire, cette fois, non plus à des bourgeois fuyant au premier coup de sabre, mais à des soldats qui les attendaient de pied ferme, tournèrent bride, et regagnèrent la place Vendôme au milieu d'une si formidable explosion de bravos et de cris de triomphe, que bon nombre de chevaux s'emportèrent et s'allèrent briser la tête contre les volets fermés.

- Vivent les gardes-françaises ! cria le peuple.
patrie ! cria Billot. - Merci, répondirent ceux-là, nous avons vu le feu et nous voilà baptisé...

Après cela, la foule s'en fut piller les armuriers. Quelqu'un s'est écrié : Courons aux Invalides, il y a vingt mille fusils et d'autres armes ! A l'Hôtel de Ville ! s'exclament d'autres, il y a des armes aussi ! Et le Peuple, vite armé, marcha sur la Bastille ».

C'est à dessein que j'ai pris le récit d'une mutinerie dans l'œuvre d'un romancier comme Alexandre Dumas, qui ne peut être taxé d'avoir voulu servir, à sa manière, la cause révolutionnaire. Cet épisode correspond assez exactement à l'état d'esprit du peuple de 1789, à la veille du 14 juillet. Et il est à remarquer que souvent les écrivains romanciers, avec leur imagination, ont l'art de dépeindre des événements historiques par des détails plus exacts, plus véridiques, plus vivants que ne le font ordinairement les historiens, si réputés soient-ils.

* * *

Chaque révolution apporterait suffisamment d'exemples à l'appui de ce que j'ai avancé, à savoir : qu'une mutinerie militaire est très souvent le prélude d'événements considérables. Les faits cités pour la Révolution de 1789, se sont renouvelés pour la Révolution de 1830, où les jeunes gens des écoles militaires eux-mêmes se sont mêlés aux gens du peuple défendant leurs barricades. La révolution

de 1848 eut bien aussi, quoique moins connus, quelques épisodes de mutineries militaires. Quant à la Révolution de 1871, nous ne pouvons oublier que ce fut la mutinerie du 88ème de ligne qui, le 18 mars, à Montmartre, donna naissance à la Commune. Très brièvement, narrons les faits :

- Dans la nuit du 17 au 18 mars, le général Lecomte, à la tête de gendarmes et de policiers déguisés, se glissant comme des bandits à travers les rues de Paris, devait s'emparer des canons de la garde nationale. Ce guet-apens, qui avorta, eut pour conséquence que le 18 mars 1871, à la première heure, Paris fut réveillé par ce coup de tonnerre : Vive la Commune! Dès sept heures et demie, le tocsin sonnait, les tambours battaient la générale, et les clairons se faisaient entendre sur la Butte en émoi. Policiers et gendarmes avaient ordre de faire feu sur quiconque résisterait à leur tentative. Les compagnies de gardes nationaux alertés se réunissaient à la hâte sur les points divers de Montmartre. La foule constamment s'augmentait de femmes, d'enfants, de badauds pour assister à cet enlèvement des canons que le peuple lui-même avait hissés sur la Butte, à l'annonce de l'entrée de l'armée allemande à Paris. Vers sept heures un quart, une véritable barricade humaine s'était formée entre les soldats et la garde nationale armée et décidée à la résistance. Situation grave. Le général Lecomte avait compris, trop tard, le danger d'un tel contact. Déjà la foule, mêlée à une compagnie du 88ème de ligne, exhortait les soldats à faire cause commune avec elle. La situation était devenue désastreuse pour le général qui voyait ses hommes entourés de toutes parts et semblant déjà fraterniser. Devant cette mutinerie naissante, il ordonne aux soldats de charger. Gardiens de la paix, gardes républicains et gendarmes se préparaient à obéir, mais les soldats, auxquels s'était mêlée plus intimement la foule, étaient fort hésitants. Les femmes leur criaient : « Est-ce que vous tirerez sur nous, sur vos frères, sur nos maris, sur nos enfants? » Les officiers menacèrent les soldats, mais ils furent aussitôt entourés et injuriés par les femmes. C'est alors que les soldats du 88ème de ligne, mettant crosses en l'air, fraternisèrent avec les gardes nationaux. Et la foule, frénétiquement, cria « Vive la ligne! A bas Vinoy! A bas Thiers! » - Enfin, le général Lecomte qui avait reçu l'ordre de prendre les canons aux gardes nationaux fut désarmé par ses propres soldats et collé au mur, ainsi que le général Clément Thomas qui avait fait fusiller la foule en 1848.

La mutinerie du 88ème de ligne fut le baptême de la Commune. Le geste du 18 mars 1871 ne se renouvela malheureusement pas en mai et la Commune fut vaincue (voir Commune).

Mais nous ne pouvons tout citer et la nécessité d'abrégé nous oblige à passer sous silence des épisodes édifiants, des mutineries éparses à travers un demi-siècle des régimes les plus divers et faussement prometteurs de justice. Combien, en France et ailleurs, de mutineries dont la presse stylée par ceux, maîtres et possédants, qui redoutaient la contagion, s'est bien gardée de se faire l'écho!

* * *

La guerre russo-japonaise ne nous a guère fourni d'exemples sérieux de mutineries militaires, mais il est certain qu'il s'en produisit de part et d'autre. Ces deux peuples aux prises n'ont pas été sans avoir, çà et là, quelques sursauts de

conscience et des manifestations plus ou moins étendues d'indiscipline. Cette guerre, terminée par le triomphe des troupes et de la stratégie nipponnes sur l'armée et la flotte du tsar, commença la révolution russe. Plus que jamais, l'esprit de révolte planait sur la terre de Russie. Une profonde et mystérieuse transformation s'accomplissait dans les cœurs et les cerveaux innombrables du peuple russe ; Les mêlées atroces avaient donné le mépris du danger à ceux qui les avaient affrontées pour rien et les disposaient à les affronter pour quelque chose.

C'est alors que se dessinèrent les formidables mouvements populaires, pacifiques, de 1905. En juin, éclata le mémorable élan du Potemkine. L'exemple en fut salubre et contagieux puisqu'il suscita contre la tyrannie les mutineries magnifiques de la flotte rouge.

Sans nous étendre outre mesure sur les événements de 1905 en Russie, nous croyons utile de rappeler un des plus grands de cette fameuse année. Il se produisit entre la grève d'octobre et les barricades de décembre, à Petersbourg : ce fut la révolte militaire de Sébastopol, qui commença le 11 novembre. Le 17 du même mois, l'amiral Tchouknine, dans son rapport au tsar, écrivait : « La tempête militaire s'est apaisée, la tempête révolutionnaire continue ». A Sébastopol, les traditions du Potemkine n'étaient point mortes, dit Léon Trotsky (dans son ouvrage curieux et instructif : « 1905 ») ; Tchouknine avait exercé de cruelles représailles sur les mutins du cuirassé rouge: 5 furent fusillés, 2 furent pendus et plusieurs dizaines envoyées aux travaux forcés. Le Potemkine avait été rebaptisé et était devenu le Pan marins atterrés, elles stimulèrent leur combativité. Dans les meetings des grèves d'octobre, matelots et soldats d'infanterie assistaient, non seulement comme auditeurs, mais comme orateurs. En tête des manifestations révolutionnaires, la fanfare des matelots se plaçait et jouait la Marseillaise. Les bons sujets du tsar observaient anxieusement ce qu'ils appelaient une « démoralisation » complète. L'autorité voulut réagir en interdisant aux militaires d'assister aux réunions populaires. La conséquence en fut que des meetings purement militaires s'organisèrent dans les cours des équipages de la flotte et dans les cours des casernes. Les officiers n'osaient protester. Les militants révolutionnaires entraient à toute heure du jour et de la nuit et, nous dit Trotsky, les représentants du Comité réprimaient de leur mieux l'impatience des matelots qui voulaient en venir immédiatement aux actes. Le Pruth, flottant à quelque distance et transformé en baignoire, rappelait que des hommes souffraient pour avoir participé à la mutinerie du Potemkine. Le nouvel équipage de ce dernier se déclarait prêt à conduire ce vaisseau à Batoum pour soutenir la révolte du Caucase. Les meetings ouvriers se multipliaient et comme on défendait aux soldats de se rendre en ville pour y assister, les masses ouvrières se rendirent aux réunions des soldats et des marins. Il y avait des assemblées de dizaines de milliers d'assistants. Les officiers, à leur tour, voulurent prendre la parole et prononcer des discours « patriotiques » dont le résultat fut pitoyable. Les matelots, devenus experts dans la discussion, ridiculisaient leurs chefs par des arguments qui mettaient ceux-ci en déroute. Alors, on décida d'interdire toute réunion. Le 11 novembre, devant la porte des équipages,

dès le matin, fut mise une compagnie de fusiliers. Le contre-amiral Pissarevsky déclara à haute voix, s'adressant au détachement : « Qu'on ne laisse personne sortir des casernes. En cas de désobéissance, je vous commande de tirer ». De la compagnie sortit alors un matelot nommé Pétrov : devant tout le monde, il arma sa carabine et, d'un premier coup, tua le lieutenant-colonel du régiment de Brest : Stein ; d'un second coup, il blessa Pissarevsky. On entendit l'ordre donné par un officier : « Qu'on l'arrête! » Personne ne bougea. Pétrov laissa tomber sa carabine. « Qu'est-ce que vous attendez? Prenez-moi ». Il fut arrêté. Les matelots qui accouraient de tous côtés exigèrent son élargissement, disant qu'ils répondaient de lui. - Pétrov, tu ne l'as pas fait exprès? demandait un officier, cherchant à sortir de cette situation. - Comment, pas exprès? Je suis sorti du rang, j'ai armé ma carabine, j'ai visé. Est-ce que cela s'appelle « pas exprès »? - L'équipage demande ton élargissement... Et Pétrov fut mis en liberté. Les matelots, impatients d'agir, arrêtaient, désarmèrent et envoyèrent dans le local du bureau tous les officiers de service. Finalement, après avoir fait garder toute la nuit ces officiers par quarante hommes, ceux-ci décidèrent de les mettre en liberté, mais de ne plus les laisser entrer dans les casernes. De plus, comme par le passé, les matelots assurèrent le service estimé par eux nécessaire.

D'autres mutineries seraient encore à décrire ici, car les soldats continuèrent à gagner à eux les soldats et à désarmer les officiers. Ils obtenaient de tous les soldats la promesse de ne pas tirer. Il y eut des manifestations sans pareilles. Les soldats, sans chefs, musique en tête, en bon ordre, sortirent des casernes et leurs troupes se mêlèrent aux cortèges ouvriers. C'était un enthousiasme indescriptible. Ainsi donc, des mutineries militaires, collectives et individuelles, se succédaient, préluant à la révolte et la révolution semblait inévitable.

La soirée du 13 novembre fut un moment décisif dans le cours de ces événements : la commission des députés invita à prendre la direction militaire le lieutenant Schmidt, officier de marine en retraite, qui s'était acquis une grande popularité dans les assemblées populaires d'octobre. Il accepta courageusement l'invitation et se trouva ainsi à la tête du mouvement, embarqua le lendemain soir sur le croiseur Otchakov, y arbora le pavillon amiral et lança le signal : « Je commande la flotte Schmidt », comptant ainsi attirer toute l'escadre à lui. Puis il dirigea son croiseur vers le Pruth, afin de mettre en liberté les « mutins du Potemkine ». Aucune résistance ne lui fut opposée ; l'Otchakov prit à son bord les matelots forçats et fit avec eux le tour de l'escadre. Sur tous les vaisseaux retentissaient des hourras, des acclamations. Quelques navires, et, parmi eux, les cuirassés Potemkine et Rostislavl arborèrent le drapeau rouge. Ayant ainsi pris la direction de la révolte, Schmidt fit connaître sa conduite par la déclaration suivante adressée au Maire de la ville : « J'ai envoyé, aujourd'hui, à Sa Majesté l'Empereur, un télégramme ainsi conçu : La glorieuse flotte de la Mer Noire, gardant saintement sa fidélité à son peuple, exige de vous, Souverain, la convocation immédiate d'une Assemblée Constituante et cesse d'obéir à vos ministres. - Le Commandant de la Flotte : Citoyen Schmidt ».

On ordre arriva de Pétersbourg par télégraphe : « Ecraser la révolte ».

Alors, ce fut l'anéantissement de la révolution. Mais (comme écrit Trotsky dans « 1905 », où nous puisons ces renseignements), quel immense pas en avant, quand on compare cette révolte avec la mutinerie de Cronstadt!...

* * *

De la défaite de 1905 aux prémisses révolutionnaires de 1917, douze années d'oppression tsariste n'ont cessé de peser sur le peuple russe. Puis, refoulant les tergiversations de la bourgeoisie mencheviste enlisée dans une caricature de république, s'est affirmée la révolution bolchevique s'attaquant au système de la propriété, appelant ouvriers et paysans à prendre la succession de classes défaillantes et périmées. Sous l'impulsion des Lénine et des Trotsky, elle instaurait le nouveau régime dit de « dictature du prolétariat ». A travers tous ces événements, des mutineries importantes ont surgi. Il faut en connaître les causes. Rappelons-les :

Sur les ordres de Londres et de Paris, malgré la volonté de paix du peuple russe épuisé, fut déclenchée la sanglante offensive du 18 juin 1918. Le premier soin des révolutionnaires au pouvoir fut d'entamer les négociations de paix de Brest-Litovsk. De ce fait, en dépit de sa collaboration douloureuse à la guerre de 1914-1918, en dépit de ses sacrifices antérieurs, sans souci de son épuisement, la Russie fut abandonnée de ses alliés de la veille et livrée à la brutalité, victorieuse alors, du militarisme allemand. De cette paix séparée, signée par la Révolution russe, date la haine mortelle que lui ont vouée la France et l'Angleterre. Tous les moyens vont être employés contre elle, car elle est un danger permanent pour les nations dont les peuples souffrent toujours des maux sociaux, dont le peuple russe s'est, au moins partiellement, libéré... Il fallait donc abattre la Révolution par la guerre sourde, sournoise et détournée, qui ne se découvre, qui ne se déclare pas. Les provocations par voie diplomatique, les hostilités par intermédiaires, l'étouffement par blocus, l'espionnage, la trahison, tout, enfin, fut mis en œuvre ou préparé.

Pour l'exécution de desseins inavouables, il fallait surtout disposer d'une flotte redoutable et créer dans les équipages un état d'esprit aussi favorable à l'intervention en Russie qu'il l'était déjà parmi les officiers de marine. Malheureusement pour les ennemis de la Révolution russe, la flotte française avait beaucoup souffert pendant la guerre : on avait abusé de la fatigue des matelots, sans compensation aucune. La nourriture, non seulement était insuffisante, mais encore elle était exécrationnelle ; il y avait aussi pénurie de vêtements, rareté des permissions, arrogance et brutalité des chefs, enfin mille sujets matériels et moraux de mécontentement ajoutés à l'anxiété de ne jamais savoir où l'on allait et pourquoi faire et quand ça finirait. Ces dispositions n'étaient pas un terrain bien favorable « à la propagande civilisatrice de mission humaine contre les Soviets », ainsi que disent les descendants de la Révolution française. Les matelots, qui savaient que la guerre n'avait pas été déclarée à la Russie, s'étonnèrent qu'on les dirigeât contre cette nation et comprirent le rôle odieux qu'on voulait leur faire jouer.

La mutinerie déjouerait cet infernal calcul aussitôt que l'occasion s'en présenterait. Déjà des régiments français désignés pour aller combattre les Russes furent envoyés à Odessa. Ces régiments composés en majeure partie d'hommes venus du front occidental s'étaient embarqués à contre-cœur pour une expédition

lointaine. Le 8 mars 1919, deux compagnies d'un régiment de la 156e division, cantonnées à Odessa et envoyées à Kherson, quand elles s'aperçurent qu'on voulait les employer contre la Révolution russe, refusèrent de se battre. On les ramena à Odessa.

Et, le 11 mars, neuf hommes, arbitrairement choisis, furent arrêtés et condamnés à cinq ans de travaux publics pour refus d'obéissance en présence de rebelles armés (les rebelles, c'étaient les Russes : ils n'acceptaient pas la dictature des envahisseurs). Le Conseil de guerre, sans instruction préalable, et refusant d'entendre les témoins à décharge, condamna ces courageux soldats au nom de la « justice » militaire! Mais cela n'empêcha pas le mécontentement et l'indignation de se manifester dans la flotte, de façon virulente, d'avril à juin 1919 : des mutineries devaient éclater à Galatz, Sébastopol, Odessa, Toulon, Bizerte, Itéo.

Un crime du commandement français à Kherson allait hâter l'explosion de toutes les colères. Après que les soldats français eurent refusé de se battre contre les Russes, on fit venir à Kherson des régiments grecs. Les Russes qui s'étaient mis à reculer devant les Français, ne voulant pas, disaient-ils, répandre un sang précieux, quand ils virent la sauvage attaque des Grecs, décidèrent de se défendre : un combat s'engagea pour la possession de Kherson. Les Grecs, renforcés de détachements allemands et polonais, tenaient la ville, commandés par un officier allemand. Dans le port, un cargo français se tenait prêt à débarquer des tanks destinés à appuyer les troupes grecques ; des femmes de la ville avec leurs enfants s'étaient réfugiées sur ce cargo pour échapper au bombardement. Voyant que la ville allait être prise par les Russes, l'amiral français donna l'ordre au cargo de s'éloigner pour que les tanks ne tombassent pas aux mains des bolcheviks victorieux ; les femmes et les enfants réfugiés furent mis en demeure de quitter le bateau sous la mitraille et, comme elles hésitaient, effrayées, on les poussa dehors à coups de crosses. Les malheureuses se réfugièrent sous des hangars. Alors les deux canonnières françaises, pour se venger sans doute de la perte de la ville, bombardèrent les hangars avec des obus incendiaires. Et comme des femmes, folles de terreur sous ce bombardement, fuyaient les hangars dans leurs vêtements enflammés, elles furent impitoyablement achevées par les mitrailleuses des deux canonnières. Les hauts politiciens de France n'ont pas ignoré ces hauts faits, que nous pouvons appeler de honteux forfaits, d'épouvantables actes de sauvagerie justifiant toutes les révoltes, de véritables défis à la conscience humaine et font comprendre combien beaux sont les gestes de mutinerie des héros de la Mer Noire.

* * *

Le torpilleur Protêt qui appartenait, pendant la guerre, à la division des flottilles de l'Adriatique si durement éprouvée, fut envoyé, après l'armistice, à Constantinople et dans la Mer Noire. En 1918, ce torpilleur fut mis à la disposition du général Berthelot pour transporter à Odessa, Sébastopol et Novorossisk les officiers de l'état-major chargés de missions importantes : ainsi, au début d'avril 1919, le Protêt transporta quatre officiers, dont un intendant général, de Galatz à Sébastopol, via Odessa et retour, pour leur permettre de... visiter le Musée de l'Armée de Sébastopol! Ce voyage ne coûtait que 200 tonnes de mazout à 1.000

francs la tonne... Parmi l'équipage, le mécontentement, un moment apaisé parce que la détente formidable de l'armistice faisait oublier les souffrances passées, allait s'aggravant du fait de multiples corvées, stupides et inutiles, reculant toujours la libération. L'indignation d'une partie de l'équipage grandissait. Un officier mécanicien, André Marty, déjà mis à l'écart des autres officiers qui le méprisaient parce qu'il avait une mentalité différente, osa se montrer écoeuré de l'ignoble besogne politique à laquelle on le mêlait contre le peuple russe. Les meilleurs marins de l'équipage du Protêt, après avoir supporté fatigues, privations, intempéries, dangers, ajournements de libération, partageaient le noble sentiment de Marty sur l'abominable attentat que la République Française leur faisait commettre contre la République des Soviets. Ces fils de travailleurs, travailleurs eux-mêmes, ne pouvaient se faire à l'idée qu'on leur fît porter une main sacrilège sur la liberté de frères de misère œuvrant révolutionnairement pour leur émancipation. Marty trouva, en la personne du quartier-maître Badina un camarade intelligent et instruit, homme de coeur et de caractère. Ayant tous deux la même haine de l'injustice et le même généreux idéal, Marty et Badina se comprirent. Ajoutons que, dans toute la flotte, parmi les marins pour qui la guerre n'était pas terminée, la révolte fermentait sourdement. En mars, allant à terre, les deux hommes furent mis au courant par des soldats que les 176ème et 158ème bataillons avaient refusé de marcher contre les Russes. Ils approuvèrent le geste de ces mutins en disant : « Nous aussi, nous en avons assez ! » Mutuellement, les marins s'instruisaient sur la Révolution russe et ses causes et ils s'enthousiasmèrent aux succès de la République des Soviets. Quand ils eurent connaissance des radios de protestation de Tchitcherine sur les massacres commis par les alliés, notamment contre les 200 femmes et enfants de Kherson par les canons de vaisseaux français, ils refusèrent d'abord d'y croire. Mais, comme pour les convaincre, le vice-amiral Amet tint à venir lui-même apporter des aveux, en félicitant les canonniers du Mameluck, tristes héros de cet infâme exploit ; les officiers et une partie de l'équipage du Protêt avaient été conviés à entendre le discours de l'amiral qui traita les Russes de « bandes d'assassins conduits par des canailles », et il conclut ainsi : « Vous n'avez pas hésité à tirer, c'est très bien ! »

Marty, qui était présent, ne craignit pas, entendant les propos tenus par celui qui avait fait bombarder une ville ouverte, de manifester son indignation au commandant du Protêt, un nommé Welfélé. Les équipages, qui ne doutaient plus de la véracité des radios de Tchitcherine étaient exaspérés des lâchetés commises contre les Russes. Ceux du Protêt se groupèrent autour de Marty et de Badina et, le 12 avril, ceux-ci arrêtèrent un plan de mutinerie pour faire cesser l'intervention en Russie et pour provoquer le retour en France, il s'agissait de s'emparer du Protêt en enfermant les officiers et de se réfugier dans un port bolchevik pour s'y organiser, puis de gagner Marseille avec les bateaux qui se seraient joints au Protêt, afin d'exiger la cessation de la guerre criminelle et anticonstitutionnelle faite à la Russie. Mais un certain matelot-canonnier, nommé Durand, entré dans le complot, dès le 13 avril, et sur lequel on croyait pouvoir compter, car il devait de la reconnaissance à Marty, trahit en compagnie de deux de ses amis... Donc, le 15 avril, les conspirateurs réunis à Galatz entendirent Marty dénoncer l'illégalité criminelle de l'intervention en Russie, commenter l'article 35 de la Constitution de 1780 qui

laisse en dernier ressort au peuple le moyen de l'émeute pour sauvegarder la légalité. Puis Marty confia la première partie de son plan : se rendre en Russie avec le torpilleur. L'exécution de ce plan fut fixée au surlendemain. Le lendemain, 16 avril 1919, les traîtres avaient dénoncé le complot au commandant du Protêt. Le soir même, Marty, rentrant à bord un peu avant minuit, fut arrêté, injurié, maltraité. Sans s'émouvoir, il revendiqua hautement la responsabilité de son projet, mais refusa d'indiquer ceux qui s'y étaient montrés favorables. Du quai de Galatz, Badina avait assisté à l'arrestation de Marty ; il ne songea qu'à venir prendre sa part de responsabilité. A peine eut-il mis le pied à bord qu'il se vit menacer des revolvers de quatre sous-officiers qui l'attendaient : « C'est trop. Un seul suffit », remarqua Badina, imperturbable.

Comme le commandant semblait vouloir se servir de lui contre Marty, il le pria de le traiter en accusé et non en témoin à charge. Mené en prison, à terre, Badina s'en échappa quelques heures plus tard, persuadé qu'il ne pourrait pas présenter une défense utile dans les conditions où l'on se trouvait. Marty, plusieurs fois menacé de mort pendant sa prévention par ses gardiens, puis mis à l'isolement absolu, supporta tout avec le plus grand courage. Privé des garanties d'une défense normale, il fut condamné par un conseil de guerre bien stylé à vingt ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour, Badina fut condamné à la même peine par contumace ; lorsqu'il se livra, en octobre 1920, sa peine fut abaissée à quinze ans de détention.

Ainsi avorta la première tentative de révolte des marins de la Mer Noire. Mais l'importance de la mutinerie ébauchée subsiste du seul fait du complot. Elle ne fut ni inutile ni stérile. Le message de T. S. F. annonçant à Odessa la découverte du complot et l'arrestation de Marty et Badina ne contribua pas peu au déclenchement des protestations et aux mutineries qui suivirent, contre l'intervention en Russie. Marty et Radina, ces deux héros, parmi les héros de la Mer Noire, ont glorieusement agi pour l'humanité.

Le 17 avril 1919, le cuirassé France gagne Sébastopol et exécute ce que l'équipage croit être des tirs de réglage avec ses pièces de 140. Dès le 18, les matelots apprennent que le prétendu tir de réglage de la veille a tué 180 civils à Sébastopol et en a blessé un grand nombre. Cette nouvelle lâcheté exaspère les mécontents : le moindre incident devait faire éclater la révolte. Il se produisit le lendemain, 19 avril : dans l'après-midi, la nouvelle se répand à bord que le France doit faire le charbon le lendemain dimanche, jour de Pâques ; c'est une corvée longue et fatigante, et les marins comptaient se reposer ces deux jours fériés. La nouvelle est commentée et provoque des murmures. Sur une observation maladroite d'un gradé, les manifestants entonnent l'Internationale et ils se précipitent vers la plage arrière. Ils rencontrent le commandant-adjoint Gauthier de Kermoal, qui propose de transmettre les réclamations au commandant Robez-Pagillon. Mais comme les matelots, sous le coup d'une fureur longtemps contenue, crient tous ensemble, il conseille de désigner des délégués qui lui porteront le lendemain matin les revendications de l'équipage. Il donne sa parole d'honneur qu'aucune sanction ne sera prise contre ces délégués. L'équipage repart vers l'avant, toujours chantant,

descend aux prisons et délivre les prisonniers. Parmi eux, se trouve un jeune matelot, à peine âgé de 20 ans, nommé Vuillemin. Il est des trois délégués qui sont nommés. Nous le verrons à l'œuvre sur le cuirassé France, faire preuve de courage et de sagesse. Il en impose à ses camarades. Un vent de révolte souffle sur Sébastopol : aux chants révolutionnaires du France, répondent ceux du cuirassé Jean-Bart et ceux du croiseur Du Chaylo qui sont, en rade, côte à côte. Un matelot arrive à bord, annonçant que la compagnie de débarquement, casernée à terre, dans un fort, a également manifesté contre les mauvais traitements. Ces mutins de l'infanterie ont adressé à leur chef un message où ils déclarent entre autres choses ceci : « Nous ne voulons plus souffrir. Les traitements de jadis doivent être abolis, car ils sont odieux. Si votre instruction est supérieure à la nôtre, il ne faut pas, pour cela, nous considérer comme vos esclaves... Vous, commandant du fort, qui, sur nous, avez exercé votre violence, réfléchissez. Sachez que nous, comme nos frères bolcheviks, poursuivons un idéal et, nos droits naturels, humainement reconnus de tous, nous les réclamons! »... L'équipage du France accueille avec enthousiasme cette nouvelle et les délégués embarquent, malgré l'officier de quart, sur le vapeur du bord pour aller s'entendre avec les délégués des autres bâtiments. Du vapeur, on demande à ceux du Jean-Bart ce qu'ils veulent, et ils répondent : « A Toulon! Plus de guerre aux Russes! » C'est le mot d'ordre qui circule pour toute la flotte. En l'absence des délégués, vers dix heures du soir, arrive à bord du France l'amiral Amet, en colère. Il harangue les mutins qui ne se gênent pas pour l'interrompre bruyamment. Alors, se sentant faible devant tant d'énergie, il change de ton : « Mes enfants, je vous en supplie ». On lui crie : « Ce n'est pas l'heure de dire la messe! » Enfin, il demande ce que veulent les manifestants. Un matelot s'avance vers lui et en termes mesurés énumère les revendications de l'équipage dont les principales sont : 1° Cessation de l'intervention en Russie et l'entrée en France ; 2° Améliorations du régime du bord : nourriture, permissions, courrier, etc., etc. Puis, s'étendant sur l'intervention, le matelot déclare : cette guerre est anticonstitutionnelle, et la flotte est indignée de cette atteinte au droit républicain ; finissons-en, sans délai ». Comme l'amiral ne fait aucune réponse satisfaisante, les manifestants le laissent et reviennent sur la plage avant en chantant l'Internationale. L'amiral quitte le bord en lançant des menaces. Vers dix heures et demie, le vapeur ramène les délégués et l'on décide une grande réunion pour le lendemain matin. Chacun va se coucher. Mais le délégué Vuillemin rédige et fait afficher à bord cette proclamation : « Camarades, vous venez de faire, ce soir, une belle manifestation. Je vous recommande instamment d'éviter toute violence et tout sabotage. Nos revendications sont justes et nous aurons gain de cause ». Puis, ce mutin, arraché de sa prison par la mutinerie de ses camarades, dispose les factionnaires indispensables à la sécurité du bâtiment et retourne dormir à la prison.

Le lendemain, après le café, l'équipage est rassemblé sur la plage avant et, à huit heures, le pavillon rouge est hissé sur le cuirassé au chant de l'Internationale. Aussitôt le Jean-Bart fait de même. Comme convenu, les trois délégués vont trouver le commandant-adjoint et Vuillemin dénonce le crime commis contre la Russie ; le commandant-adjoint se refuse à discuter ce point, s'esquivant en disant qu'il n'est pas au courant, étant à bord depuis peu de temps. Les délégués vont

rendre compte de cette rencontre à l'équipage, vers neuf heures arrive le vice-amiral Amet, plus calme que la veille ; sur la plage arrière, il parle. Il dit : « Mes enfants, vous regretterez ce que vous venez de faire et vous vous en repentirez... » Un délégué l'interrompt : « Nous ne regretterons jamais d'avoir fait arrêter cette guerre illégale et criminelle ; nous serions au ban de la classe ouvrière et de l'humanité si nous obéissions aux ordres qui nous prescrivent de tuer nos frères russes! ... » Amet, sans plus insister retourne chez ses mutins du Jean-Bart, son vaisseau-amiral. A son tour le commandant-adjoint essaie de retourner les mutins en leur promettant du champagne, la levée de toutes les punitions et la faculté pour les hommes de descendre à terre. Il est accueilli par des sarcasmes et sans rien dire quelques marins quittent le bord avec une chaloupe. La population de Sébastopol qui a suivi toutes les péripéties de la mutinerie, attend sur les quais les matelots français et leur fait un accueil ému, enthousiaste. Les matelots du France rejoignent leurs camarades du Jean Bart, de Justice, Vergniaud, Mirabeau, Du Chaylo ». Ils fraternisent entre eux, puis avec la foule qui les porte en triomphe comme des libérateurs. Un vaste cortège se forme et, drapeau rouge en tête, monte lentement les boulevards en chantant l'Internationale. Soudain, le cortège se trouve face à des mitrailleuses abritées derrière des fils de fer barbelés ; un lieutenant de vaisseau, (qui se suicida ensuite) commande le feu. Un crépitement sinistre et quatorze marins gisent assassinés au milieu des Russes (hommes, femmes, enfants) fauchés sans pitié. Ainsi, sous les balles françaises, les mutins scellèrent la fraternité sanglante des enfants du peuple de France et de ceux du peuple russe. (Tous ces détails sont puisés dans la brochure « Les révoltés de la Mer Noire », de Maurice Paz).

Aussitôt qu'à bord du France fut connue la nouvelle du massacre, le délégué Vuillemin exigea du commandant une enquête, puis, en termes énergiques, réclama le retour de la compagnie de débarquement, afin que le vaisseau puisse appareiller sans délai. Il fut obéi : à quatre heures et demie, la compagnie de débarquement et les permissionnaires étaient à bord, joints aux manifestants. Les choses n'allaient pas si bien sur les autres bâtiments en rade. Sauf le Du Chaylo, après avoir manifesté, tous étaient rentrés dans l'ordre. Alors l'amiral Amet croit prudent d'interdire toute communication entre le France et le Jean-Bart. Les manifestants du France, vont s'en plaindre à leur commandant qui déclare ne rien pouvoir contre les ordres de l'amiral. – « Si vous, commandant, ne le pouvez pas, lui dit un matelot, moi je me charge de l'obtenir de gré ou de force. - Qui donc commande à bord? réplique le commandant. - C'est l'équipage. - Alors jetez-moi à l'eau. - Ce n'est pas à l'eau qu'il faut vous jeter, c'est en France. C'est là qu'il faut tous nous mener... » Et l'équipage décide de reprendre les communications dès le lendemain matin avec le Jean-Bart. Les délégués assurent le service des projecteurs pour prévenir toute surprise de nuit et, de neuf heures et demie à minuit, le délégué Vuillemin discute avec le commandant les revendications de l'équipage, en démontre le bien-fondé et conseille à son chef d'inviter les officiers à ne pas faire usage de leurs armes. « L'équipage n'est pas armé, dit le délégué, et je m'efforce d'éviter une bagarre. Si un officier prenait sur lui de menacer un homme, le désastre serait inévitable. Et alors, commandant, moi qui suis un prêcheur de calme, je deviendrai le prêcheur de la révolte ». Le commandant donna sa parole que « il n'y

aura ni répression ni sanction », et au cas où malgré lui, il y aurait des poursuites, « il serait le meilleur défenseur de ses hommes » : s'ils passaient en conseil de guerre, il viendrait s'asseoir, à leur côté, au banc des accusés. – « N'est-ce pas cependant honteux, ne peut-il s'empêcher d'ajouter, qu'un jeune homme qui n'a pas vingt ans, vienne faire la loi à un homme de cinquante-trois ans, qui pourrait être son père! - N'oubliez pas, commandant, dit le jeune matelot imperturbable, que je suis ici le représentant de l'équipage : coûte que coûte je défendrai ses revendications ».

Ainsi se termina l'entretien. La nuit fut calme. Tout se passa bien, Factionnaires à leur poste. Bon fonctionnement des projecteurs ; service parfait assuré par les délégués qui sont seuls obéis et avec la plus rigoureuse ponctualité.

Le lendemain, 21 avril, dès le matin, le délégué Vuillemin va s'entretenir avec l'amiral Amet, puis il porte à l'équipage assemblé sur la plage-avant, le résultat, de l'entretien. Le commandant a décidé d'appareiller pour le départ, le 31 avril. L'équipage proteste. Il veut faire le charbon de suite et partir le surlendemain. Ils se précipitent pour voir le commandant. Ils rencontrent le médecin-chef et une discussion s'engage entre lui et le délégué Vuillemin sur les responsables de la mutinerie Le délégué s'écrie : « La caste militaire s'est couverte de honte : en particulier le ministère et nos états-majors qui mènent la marine aux pires destinées... Les capitalistes français sont cause de ce que la France vient de commettre les actes les plus criminels... Cette guerre contre la Russie est, avant tout, anticonstitutionnelle et il faut que la justice frappe les Clemenceau et Pichon qui ont violé la Constitution ; ils sont les principaux responsables de notre mutinerie... »

Le 23 avril, le France quittait Sébastopol, ainsi que l'avait décidé l'amiral Amet, d'accord avec les délégués, en reconnaissant légitimes les revendications de ses matelots et en s'excusant de n'avoir agi que sur l'ordre du ministre de la Marine, Georges Leygues. Le 25 avril, le cuirassé passait devant Constantinople, escorté de la canonnière Escaut, également révoltée. Il arrivait le 1er mai à Bizerte et les autres vaisseaux l'y rejoignirent quelques jours après. Mais, arrivé là, le commandant montra à Vuillemin un ordre de l'amiral Amet lui prescrivant de mener tout l'équipage en forteresse. Vuillemin le prévint que dans ces conditions il n'allait plus prêcher le calme ; et, pour parer à toute éventualité, il fit armer les tourelles et les pièces de 14. Le préfet maritime de Bizerte, le vice-amiral Darien, auquel en référa le commandant du France, décida d'en appeler à une commission d'enquête. L'équipage accepta de s'en rapporter à elle et d'accepter son verdict... Ainsi se termina la mutinerie du cuirassé, dont l'équipage fut maître pendant plus de trois semaines...

Malgré la parole donnée il y eut conseil de guerre et sanctions contre les mutins ...

Nous arrêtons là le récit de cette sédition causée par le mauvais entretien des hommes et surtout par le crime auquel on voulait les associer. Mais il faut se rappeler qu'il n'y eut pas que les faits rapportés ci-dessus. Il y eut également

d'autres affaires plus ou moins graves, d'autres mutineries aussi typiques, aussi enthousiastes et pour les mêmes causes. En outre, des vaisseaux cités, nous voudrions pouvoir relater les affaires du Waldeck-Rousseau, de l'Ernest-Renan, du Justice, du Protêt, du Mameluck, du Fauconneau, où gronde le mécontentement. Il y eut sédition aussi sur le Bruix. Tout cela sur la Mer Noire. Mais à Toulon, aussi l'on protestait. Le Provence à bord duquel avaient eu lieu déjà des manifestations, des mutineries en mars et en septembre 1917, en novembre 1918, à Toulon le 21 mai 1919, pour en repartir le 10 juin, soi-disant pour Constantinople. Le 6 juin, il y eut révolte pour protester contre l'emprisonnement des mutins. L'équipage du Provence hissa le pavillon rouge. En 1919 encore, ce fut le Voltaire en révolte. Puis, ce fut le transport de troupes contre la Révolution russe sur le Guichen que l'équipage déposa en Grèce et décida de ramener en France, sans pourtant y réussir, en raison de la « fidélité » des tirailleurs sénégalais.

Il n'est pas exagéré de qualifier ces mutins de la marine de « héros de la Mer Noire ». Il est nécessaire de donner à ces mutineries toute l'importance qu'elles comportent. Elles indiquent vraiment qu'on aurait tort de désespérer du genre humain... et que la guerre pourra faire faillite un jour, quand les hommes refuseront de s'entretuer.

Nous avons tenu à présenter avec précision quelques mutineries suggestives que l'histoire d'ailleurs retiendra. Cela nous dispense de nous étendre longuement sur la révolte du 17ème de ligne, survenue au cours de l'agitation viticole du Midi, en 1907. On la connaît beaucoup mieux parce qu'à l'époque du soulèvement régional des vigneron frappés par la mévente, régnait la paix extérieure. Et aussi parce que la crise du Midi donna l'occasion au radical Clemenceau de montrer que le pouvoir avait fait de l'individualiste libéral un tyranneau brutal et intransigeant et de s'illustrer - avant Draveil - par un Narbonne sanglant. Cependant la révolte du 17e ne fut qu'une série, toute sporadique, de mutineries légales...

Déjà foncièrement indisciplinés - le Méridional est peu militariste, - ébranlés par l'agitation à laquelle participaient leurs familles (ils étaient d'ailleurs originaires de la région), soldats et réservistes d'Agde, de Béziers étaient tout préparés pour la rébellion ; mutineries des réservistes d'Agde, du 100ème, puis du 17ème de ligne s'enchaînent ainsi et se succèdent.

Mis en rumeur par un changement de garnison (pour Agde) auquel résistèrent, à Béziers, plus de dix mille civils, la nouvelle des « dragonnades » provoque l'élan du 17ème et « la marche sur Narbonne »... laquelle devait finir à Béziers, par la reddition. La mutinerie gagne de proche en proche les groupes casernés en divers points de la petite ville ; de concert on s'attaque à la poudrière, on s'empare des cartouches, on délivre les prisonniers. Puis la troupe sans chefs, qu'un caporal exhorte à la cohésion, arrive (ils étaient encore plus de huit cents, malgré les défections du parcours) à l'aube en vue de la cité... Gendarmes dépêchés contre eux tournent bride devant leur allure décidée, puis c'est le 81ème qui vient prendre, sur la route, position de combat, baïonnette au canon. Les gars du 17ème, résolus, imitent le geste de défense, s'engagent, hardiment sur les flancs des soldats

hésitants. Et l'avance continue. Un mouvement enveloppant esquissé par les gradés du 81ème n'aboutit pas, le bruit de quelques coups de feu ayant déchaîné la panique parmi les soldats « fidèles ».

L'entrée dans Béziers fut triomphale, mais là, épuisés et désorientés, dépassés d'ailleurs par un geste inaccoutumé, traversés de projets incohérents, les éléments révoltés, à qui manquent aussi la conscience du but et l'exemple de quelques meneurs, apparaissent bientôt désemparés et se laissent circonvenir. Sur la promesse - classique - qu'il n'y aura pas de sanctions, les mutins, après quelque flottement, consentent à entrer à la caserne Mirabel, puis à regagner Agde. Ils le font non sans dignité et même avec une certaine crânerie et une impression de force persiste avec la trace de ce triomphe momentané. Et le souvenir de ce sursaut qui, sans objectif arrêté et aussi sans méthode, devait être sans lendemain, n'a cessé de flotter, comme un avertissement et une menace dans les mémoires... (Voir La Révolte du 17ème, brochure éditée à l'époque par « l'Union des Syndicats »).

* * *

Dans la Revue Europe, du 15 juin 1926, M. Joseph Jolinon a publié un très curieux article intitulé : Les Mutineries de 1917. Il dit ce que fut cette fameuse mutinerie provoquée par les tracasseries, la lassitude, le dégoût, et surtout par les manœuvres de ceux qui en avaient besoin pour légitimer une répression exemplaire susceptible d'enrayer le mécontentement justifié des soldats sur le front. Il y eut, dit-il aux gens de l'Action Française qui accusaient Malvy de les avoir provoquées, plus de cent mutineries : « Plus de cent mutineries, ajoute-t-il, cela vous laisse rêveur, moi pas. Exactement 113 ; 75 régiments d'infanterie, 22 bataillons de chasseurs, 12 régiments d'artillerie, 2 régiments d'infanterie coloniale, 1 régiment de dragons, 1 bataillon sénégalais, sans compter les régiments qui, faute d'occasion, ne se révoltèrent pas, mais n'en pensèrent pas moins. C'est pourquoi j'écris sans exagérer :

« En 1917, l'ensemble de la troupe avait l'âme en révolte. Ce que l'arrière appela plus tard défaitisme, la troupe l'ignorait. Elle sentait venir le refus d'obéissance comme une conséquence fatale de la conduite de la guerre. En fait le gros des révoltes suivit l'échec du 16 avril. Tous les survivants vous diront : ceci entraîne cela. Rien de plus étranger dans l'ensemble à toute passion politique ».

Joseph Jolinon ajoute : « Pour avoir l'explication du phénomène par ses causes profondes, si naturelles, oubliez donc la guerre écrite, ôtez vos lunettes d'écaille, équipez-vous, quittez Paris le 2 août 1914, suivez ces hommes au pas. Cela va durer 32 mois de 30 jours de 24 heures ; 23.000 heures à raison d'un mort et trois blessés à la minute ».

Enfin, pour expliquer et faire comprendre les causes d'un état d'esprit général favorable à la mutinerie, l'auteur que je viens de citer écrit, évoquant les souvenirs horribles des sanglantes années de guerre : « Après la Marne on attend la victoire, on se réveille sur des cadavres, le champ d'honneur étale son irrespirable vérité...

Le premier hiver avec ses pieds gelés arrive en terrain découvert, et le

poilu grelotte ; et la gloire ne le réchauffe pas. Sur 500 kilomètres, ce ne sont qu'éléments de troupes et d'ouvrages de boue... En 1915, la boue envahit l'âme. Epoque des attaques partielles, tuantes pour le courage. En grignotant l'ennemi on meurt avec profusion. Il y a certainement deux tués de trop sur trois. Les revenants n'oublient pas ces assassinats. Interrogez-les. Ils répondent par des noms devenus sinistres. (Ici tous les lieux de massacres ignobles que je passe.) A la baïonnette contre des mitrailleuses : entre les lignes où gisent des amas d'agonisants lucides atterrés de mourir sans plus de secours que de résultats, les réseaux barbelés sont de déchirantes couronnes d'épines. Alors le moral en certains cas descend déjà au-dessous de zéro. L'affaire des fusillés de Vingré, celle du lieutenant Chappeland, celle des fusillés de Souain en sont les exemples les plus connus, mais on en trouverait d'innombrables, à jamais méconnus, si l'on abordait l'histoire des escouades. Notamment qui dira jamais le nombre de ceux qui recherchèrent « la bonne blessure » et de ceux qui se rendirent avec une joie profonde. On verrait alors à combien d'ordres inexécutables il fallait obéir au péril de sa vie, entre deux feux, je veux dire entre le chef et l'ennemi ».

L'offensive du 16 avril 1917, à elle seule, a donné les chiffres suivants, d'une statistique établie en chiffres ronds le 15 mai : Tués sur le terrain : 28.000 ; morts dans les formations sanitaires de l'avant : 5.000 ; blessés : 80.000 ; prisonniers : 5.000. Au total : 118.000 hommes.

Ce qui étonne, après cela, ce n'est pas le nombre élevé des mutineries : c'est qu'il y en ait eu si peu ! Les premiers manifestants sont les revenants, officiers en tête. L'état d'esprit du guerrier, voué à la vermine et à la mitraille, on le saisit ailleurs que chez les bourreurs de crânes de l'arrière, on l'apprend de la bouche même du poilu. Les rescapés hurlaient en redescendant : « On nous a fait assassiner ». On écrivait alors sur les wagons : « Troupes fraîches pour la boucherie » et sur les trains de Sénégalais destinés au général Mangin : « Troupes à consommer avant l'hiver » ; et l'arrière-front pour la première fois entendait sortir de la bouche « poilue » cette parole si humaine, quoique séditeuse : « A bas la guerre ! Pour en finir avec elle, pas d'autre moyen que de faire grève ». La contagion gagnait sans peine les seize corps d'armée de cette partie de l'arrière-front. Et ceux des tranchées n'en pensaient pas moins, en attendant la relève.

Ce sont les vieillards qui envoyaient les jeunes au massacre. Ce sont les possédants qui envoyaient contre les envahisseurs menaçant leurs biens les malheureux qui ne possédaient rien, si ce n'est les pauvres corps qu'ils laissaient par milliers sur les champs de souffrance et d'horreur... Il est vraiment formidable et incompréhensible que contre un pareil sort les millions d'hommes jeunes, vigoureux n'aient pas encore songé à se mutiner une fois pour toutes. Attendent-ils la prochaine dernière?...

- Georges YVETOT



Accueil

MUTUALITE s. f. du latin mutuus, mutuel

Obligation réciproque entre plusieurs individus, en vue de se prêter, dans des occasions déterminées, aide et assistance pour éviter, ou atténuer les conséquences de certaines épreuves. La mutualité se pratique dans les divers systèmes de solidarité créés un peu partout pour adoucir les rigueurs du système social qui accumule toutes les charges sur le travail. L'ensemble des systèmes de sociétés de prévoyance, de solidarité sociale prend le nom de mutualité.

Le socialisme rationnel se présente comme une vaste association mutuelle au moyen de laquelle un homme ne peut être heureux et se développer librement que si les autres peuvent en faire autant.

Par intérêt général aussi bien que par dévouement, il est immoral que des membres de la société puissent être mis à profit pour le seul avantage de quelques-uns comme c'est actuellement le cas. Une mutualité rationnelle ne saurait tolérer un pareil esclavage domestique et social. C'est pourquoi l'égoïsme et l'ignorance sont les deux principaux fléaux que le socialisme doit combattre comme nuisibles à la mutualité.

- E. S.

MUTUALISME n. m. (rad. mutuel)

Le mutualisme dont nous nous occupons ici est celui de l'école américaine, dont Clarence Lee Swartz a résumé, tout récemment encore, la définition, le programme et les revendications dans « What is Mutualism », édité par Vanguard Press, de New-York. Le mutualisme (qu'on appelle aussi mutuellisme) est un « système social basé sur l'égale liberté, la réciprocité et la souveraineté de l'Individu sur lui-même, ses affaires et ses produits ; il se réalise par l'initiative individuelle, le libre contrat, la coopération, la concurrence et l'association volontaire en vue de la défense contre l'agression et l'agresseur et de la protection de la vie, de la liberté et de la propriété du non-agresseur ». Le mutualisme se réclame, bien entendu, de Proudhon et l'école à laquelle je fais allusion considère comme siens Max Stirner, Josiah Warren, Stephen Pearl Andrews, Henry David Thoreau, Edward Carpenter Benjamin R. Tucker, Charles T. Sprading, Lev Tchorny (qui fut fusillé en 1921 par le gouvernement des Soviets),

John Beverley Robinson, nous-mêmes et quelques autres.

Le mutualisme remonte plus haut. Aristote proclamait que « se procurer de l'argent par l'usure est contre nature..., que le profit prend sa source dans l'échange, mais que ce qui l'enfle est l'usure ». Epictète énonçait que... « Celui-là est seulement libre qui vit comme il désire vivre, qui n'est soumis ni à la contrainte, ni à l'interdiction, ni à la violence ; dont les mouvements ne sont pas entravés et dont les désirs atteignent leur but ».

Le mot mutualisme, sous sa forme anglaise *mutualism*, semble avoir été employé pour la première fois par l'anglais John Gray en 1812. En 1849, l'américain William B. Greene reprenait ce mot et le définissait ainsi : « Le mutualisme a pour objet, de par sa nature même, de rendre superflu le gouvernement politique, basé sur la force arbitraire, c'est-à-dire qu'il vise à la décentralisation du pouvoir politique et à la transformation de l'Etat en substituant l'autogouvernement, le gouvernement du dedans, au gouvernement extérieur, le gouvernement du dehors ». Dans son livre : « De la capacité politique des classes ouvrières » Proudhon s'est servi à maintes reprises des termes « mutuellisme » et « mutuelliste » (1865). Dans sa « Solution du problème social » (1848), le mot « mutuel » se retrouve fréquemment. Le mutuellisme de Proudhon se basait sur la fameuse maxime : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; faites constamment aux autres ce que vous voudriez en recevoir ».

Les deux grands principes du mutualisme sont ceux-ci : 1° L'individu qui ne s'en prend pas à autrui, le non-agresseur, ne saurait subir de contrainte quelconque ; 2° Aucune portion du travail personnel ne saurait être enlevée à qui que ce soit, sinon de son plein gré. Ce sont deux postulats d'ordre négatifs, affirmant la souveraineté de l'individu, mais de ces deux postulats découle un corollaire d'ordre positif et constructeur : la réciprocité. La réciprocité implique, à son tour, l'initiative individuelle, la liberté de contrat et l'association volontaire par souveraineté individuelle, il faut entendre le contrôle absolu que l'individu non-agresseur doit pouvoir posséder sur lui-même, ses affaires personnelles et le produit de son travail.

Ces principes sont à la base des revendications du mutualisme actuel, lesquelles sont : au point de vue individuel : égale liberté pour tous, l'individu se trouvant garanti contre l'agression d'autrui ; au point de vue économique : réciprocité sans aucune entrave, comportant liberté absolue d'échange et de contrat, tout monopole ou privilège étant aboli ; au point de vue social : liberté complète d'association volontaire à l'abri de toute organisation coercitive.

Pour les mutualistes, le malaise social provient de ce qu'à l'origine un homme ou un groupe d'hommes voulut s'emparer du produit du travail d'autrui. Depuis lors, du brigandage aux raffinements d'escroquerie des institutions politiques, le mal n'a fait qu'empirer. L'effort accompli par l'individu isolé pour subjuguier et dépouiller son semblable se développa bientôt en un effort accompli par un clan, une tribu, un groupe pour en asservir un autre ; il ne s'agissait plus simplement de s'emparer de la propriété d'une ou de plusieurs personnes, mais de réduire en esclavage et d'emmener captives ces personnes elles-mêmes. De ce

premier acte de conquête et d'assujettissement - acte de gouvernement - provient l'Etat, lequel a commencé par le brigandage sous sa forme grossière et qui continue à l'exercer sous la forme plus raffinée, mais aussi brutale de l'impôt obligatoire.

La fonction de l'Etat (voir ce mot) a été et continue d'être de réduire à l'impuissance et d'assujettir les personnes, d'asseoir et conserver sa domination sur toute l'étendue d'un territoire donné, de se garantir contre la révolte de l'intérieur et contre l'agression de l'extérieur, en un mot de se maintenir à tout prix en existence. Pour y parvenir, il lui fallut dépouiller non seulement le barbare ou l'étranger vaincu, mais encore ses propres administrés en masquant son vol sous l'euphémisme d'impôts. Pour ne pas périr, il lui fallut non seulement comprimer l'ennemi envahisseur, mais opprimer ses propres sujets en les punissant sous prétexte de trahison, lorsqu'ils s'opposaient trop manifestement à sa politique. L'Etat est devenu le principal agresseur de toute l'histoire.

L'Etat est le symbole du pouvoir ; en effet à l'égard de ses sujets, pris individuellement, il est omnipotent. Cette omnipotence produit le privilège. L'Etat peut prendre, mais il peut donner ; il peut punir, mais il peut récompenser ; il peut être tyrannique, mais il peut se montrer libéral. Ses actes, en un mot, peuvent être compensateurs. Il enlève à celui-ci et fait cadeau à celui-là, il opprime celui-ci, mais favorise celui-là. Quelle que soit la forme de l'Etat : en régime étatiste, il y a toujours certaines classes et certaines personnes jouissant de privilèges auxquels le reste des assujettis n'est pas admis à participer. Dans la pratique, et dans presque toutes les classes, il s'agit de privilèges permettant à leurs bénéficiaires de pressurer les personnes ou classes non privilégiées... Le mot Etat vient du latin status qui veut dire fixé et partout où on le rencontre, l'Etat se présente stationnaire, figé, immuable. Il synthétise les forces statiques de la vie sociale, en opposition aux forces dynamiques. Il insiste sur le maintien du statu quo, abhorre le changement, se repose entièrement sur le précédent et la tradition.

En résumé, les mutualistes reprochent au système étatiste : a) De s'immiscer dans la liberté personnelle, empêchant l'individu paisible, non agresseur, de vivre sa vie comme il l'entend ; b) De s'immiscer dans la liberté de la vie économique aux moyens des quatre grands monopoles principaux (monopole de l'émission monétaire, monopole foncier, monopole de la douane, monopole des brevets et patentes), dont les principaux résultats sont : l'exploitation des travailleurs et la restriction artificielle de la production. On passe très souvent sous silence ce dernier résultat de l'étatisme, plus néfaste même pour les travailleurs que l'exploitation ; et cela, alors que nous avons tous les jours sous les yeux le spectacle de l'oisiveté involontaire (ou chômage), des grèves, des lock-outs, du manque de crédit mobile et à bon marché, la horde croissante des parasites non producteurs et de leurs domestiques.

Les mutualistes voient dans le principe de « l'égalité liberté » la possibilité de rendre l'Etat inoffensif et de réaliser leurs idéaux. Ce principe, formulé par Herbert Spencer, est que tout être a le droit de revendiquer la liberté la plus complète de faire comme il lui plaît, à condition qu'autrui jouisse de la même liberté. Les mutualistes pensent, que, seule l'éducation permet à l'individu de se

rendre compte si l'acte qu'il accomplit permettra à autrui d'exercer sa liberté dans la même mesure que lui. Prenons l'exemple classique de deux personnes regardant un même objet ; si elles sont placées l'une à côté de l'autre, il y a liberté égale de regard pour chacune ; si l'une des deux personnes se place devant l'autre il y a empiètement et atteinte à la liberté de vision de la personne infériorisée. Dans la pratique, la coopération et la concurrence - l'association basée sur le contrat - permet de définir les limites de l'égale liberté. Tout le problème de l'éducation mutualiste consiste en ceci : que l'individu acquière un développement tel qu'il puisse considérer avec autant d'impartialité la situation d'autrui que la sienne propre.

Il ne faudrait pas croire que les mutualistes tiennent à l'écart le curieux, l'expérimentateur, le non-conformiste et cela dans tous les domaines. Ils ne leur demandent que de ne pas contraindre à faire route avec eux ceux qui ne s'y sentent pas disposés. Ils considèrent que le milieu tout entier n'a qu'à gagner à la pratique de la méthode du droit à l'essai et à l'erreur pour tous.

Les propositions du mutualisme sont innombrables. Citons-en quelques-unes : Coopératives de production, de consommation, d'échange. Banques mutualistes, selon la formule proudhonienne ; c'est-à-dire instituant le crédit gratuit grâce à la circulation sans numéraire. Le prix du produit, basé sur l'effort qu'il a coûté, fixé avant sa présentation sur le marché. Libre échange et abolition des octrois et des douanes. Concurrence dans le domaine des transports et des communications. Mise à la disposition de tous ceux qui en sont privés, des terrains que leurs propriétaires ne font pas valoir, des maisons ou logements que leurs possesseurs n'habitent pas. Propriété absolue et absolue disposition des produits du travail de la personne humaine. Solution de toutes espèces de délits ou litiges par le jury. Arbitrage volontaire. Ostracisme et boycottage comme sanctions. Assurance et garantisme dans tous les domaines de l'activité humaine. Non intrusion dans les relations privées entre hommes et femmes de quelque nature qu'elles soient. Liberté pour l'enfant dès qu'il a atteint l'âge de passer contrat (jusque là, selon les mutualistes, il est considéré comme une dépendance de ses parents) de rejeter la tutelle de sa famille et d'en choisit, toute autre consentant à l'accueillir. Instruction et éducation individuelles, non obligatoires, visant à faire de l'élève une personnalité apte à penser par et pour elle-même, hors de toute doctrine ou système préconçu, préparé à vivre plus tard, selon ses idées et non celles de ses professeurs. Liberté absolue d'association ; développement conséquent de toutes les initiatives imaginables : éducatives, « colonies », milieux d'expérimentation ou autres.

Contre l'Etat oppresseur, les mutualistes préconisent volontiers, mais à titre absolument volontaire : l'ignorance des lois, la résistance passive, le refus de payer l'impôt, la non-coopération aux fonctions oppressives et agressives.

- E. ARMAND

BIBLIOGRAPHIE : Les œuvres de Proudhon. - Joseph Warren : True Civilization. - Stephen Pearl Andrews : Science of Society. - Henry-David Thoreau : Duty of Civil Desobedience (traduit en français sous le titre : Désobéir). - William B. Greene : Mutual Banking. - Benjamin-R. Tucker : Individual Liberty. - Hugo Bil
The Menace of the Money Power. - Edward Carpenter : Non Governmental So
Tchorny (Sociométrie). - Francis-D. Tendy : voluntary Socialism. - John Beverley Robinson : The Economies of Liberty. - Woodworth Donisthorpe : A Politician in Sight of Heaven. - Auberon Herbert : Individualism : A System of Politics. Meulen : Industrial Justice through Banking Reform, etc.

MUTUALISME n. m.

L'école ou la tendance mutualiste ou mutuelliste qui se rattache au courant d'idées libertaires affirme que c'est Proudhon (1809 Mutualisme. Pierre-Joseph Proudhon a écrit un très grand nombre d'ouvrages, où il a exposé le principe de la liberté et où il ne s'est pas fait faute d'attaquer les économistes et les réformateurs célèbres de son temps. On sait qu'il a défini la liberté comme étant la mère et non la fille de l'ordre. Son axiome « la propriété, c'est le vol » est devenu classique, mais beaucoup parmi ceux qui usent de cette phrase oublient ou ignorent qu'il s'agit, là, de la propriété-privilège et non de celle dérivant de la possession et de la mise en valeur individuelle. Ses premiers ouvrages furent surtout critiques, plus tard il s'occupa de reconstruction et fournit des plans détaillés d'organisation sociétaire, en particulier concernant le crédit mutuel et l'accession à la possession du sol.

Dans son livre *La solution du problème social* (1848), le mot « mutuel » revient fréquemment et dans son dernier ouvrage *De la capacité des classes ouvrières* publié en 1865, après sa mort, les mots mutuel, mutuellisme, mutuelliste, mutualiste se retrouvent très souvent. Il semble d'ailleurs que sous sa forme anglaise mutualism, le vocable mutualisme ait été employé pour la première fois par John Gray, en 1832. Mais nous n'entendons pas, dans cet article, exposer le proudhonisme ni faire de l'érudition ; nous entendons parler du Mutualisme ou Mutuellisme tel qu'il est décrit dans un volume publié en 1927, à New-York, et intitulé *What is Mutualism? - Qu'est-ce que le Mutualisme?* L'auteur de ce livre, Clarence Lee Swartz, se rattache plus ou moins à la tendance individualiste de Benjamin Tucker. Quant au volume lui-même, il a paru sous l'égide de plusieurs groupes mutualistes et libertaires des Etats-Unis, parmi lesquels l'importante association *The Mutualist Associates* : celle-ci avait même délégué quatre de ses membres pour revoir cet exposé du Mutualisme et assister son auteur, soit : Henry Cohen, avocat et publiciste ; John K. Freeman, éducateur et sociologue ; Virgile Espérance, industriel et économiste distingué ; Hans Rossner, écrivain libertaire. On peut donc considérer *What is Mutualism?* comme une sorte de charte du

mouvement mutuelliste ou mutualiste, vu sous l'angle anarchiste.

Ce livre résume en ce court programme tout le Mutualisme ou Mutuellisme :

« Mutualisme : Système social basé sur la liberté égale, la réciprocité et la souveraineté de l'individu sur lui-même, ses affaires et sa production, réalisé par l'initiative individuelle, le contrat volontaire pour la défense contre l'agresseur et pour la protection de la vie, de la liberté et de la propriété du non-agresseur et du non-empiéteur ».

Nous pensons que la traduction ci-dessous d'un extrait de *What is Mutualism?* fera comprendre clairement les bases sur lesquelles repose ce mouvement qui ne diffère de l'individualisme anarchiste que par le côté constructif. Les mutualistes reprochent volontiers à Tucker, sa déclaration X que « l'anarchie ne possède aucun aspect affirmatif, dans le sens de constructif. Ni comme anarchistes, ni comme individus souverains - ce qui est pratiquement la même chose - nous n'avons d'œuvre constructive à accomplir, bien que, en notre qualité d'êtres progressifs, nous en ayons beaucoup à faire... »

« Le désir d'être libéré de l'oppression a inspiré l'homme dans tous les temps - écrit donc Clareuce Lee Swartz ; mais la conception de ce qui constitue la liberté a varié selon le tempérament racial, le niveau général de l'intelligence, les traditions, l'environnement physique, la nature et l'intensité de l'oppression particulière la plus patente à un moment donné. La conception de la liberté a parcouru toute la gamme qui s'étend de la faible espérance d'être soulagé, même légèrement, de fardeaux insupportables, à l'aspiration passionnée à la liberté absolue ; même de nos jours, la conception de la liberté est sujette à autant d'interprétations qu'il existe de crédos sociaux et politiques.

Poser la question : pourquoi réclame-t-on la liberté - pourquoi n'est-on pas satisfait de ce que l'on a? C'est rendre nécessaire, avant d'y répondre, la pose d'une autre question : quel est le but principal de l'existence? Les philosophes ont essayé de résoudre ce problème depuis que l'histoire est histoire - sinon auparavant. Dans son livre *Statique Sociale*, le grand philosophe anglais Herbert Spencer a répondu à la question d'une façon fort compréhensible. Il fait observer en substance qu'à peu près tout le monde - y compris les éducateurs religieux et les moralistes - enseigne que le bien-être de l'homme est le but de la vie. Il développe très longuement cet argument, puis démontre que pour atteindre cette fin, le seul moyen est d'accorder à chaque être humain la plus grande somme de liberté possible - c'est à dire la liberté d'autrui. De cette conclusion, il déduit sa fameuse formule de l'égalité : que chacun puisse revendiquer la liberté la plus complète, de faire comme il lui plaît, compatible avec la possession de la même liberté par tous les autres.

La tendance de l'individu moyen vers l'autoritarisme - c'est à dire vers la coercition de l'individu par la société organisée - à sa source, naturellement, dans la crainte de l'agression ou de l'empiètement de la part du prochain. L'individu moyen sent qu'en ce qui le concerne personnellement, il n'a besoin d'aucune contrainte ; c'est le prochain - autrui - qui est à craindre.

Ce sentiment émane de deux sources : en premier lieu, le désir que nourrit tout individu de l'emporter un avantage sur son concurrent ; en second lieu, la surestimation de sa propre liberté par rapport à celle d'autrui.

Le problème sociologique évoqué par le premier point est la façon dont il faut agir pour restreindre l'impulsion à se faire valoir dans une mesure telle qu'elle ne saurait mener à des actes d'empiètement, autrement dit, à enfreindre la liberté égale d'autrui à agir pour atteindre le même objet.

Il n'y a pas d'autre solution que l'éducation. Tant que l'individu ignore la portée précise de tous ses actes et leur effet sur son semblable, il ne possède aucun moyen utile de jauger la mesure d'auto-restriction qui lui convient.

Si on a étudié le problème suffisamment pour être en situation de savoir ou comprendre à quel moment un acte particulier limite la possibilité d'autrui à agir pareillement à une moindre mesure, on est en état de déterminer qu'on a franchi les frontières de l'égale liberté.

L'homme étant un animal grégaire, il vit et s'associe avec d'autres individus appartenant à son espèce. Comme il est obligé de coopérer avec ceux-ci pour mettre en pratique tous les projets qu'enfante son cerveau, force lui est de découvrir une base pour établir ses relations avec ses semblables ; assurant un certain degré de stabilité, l'arrangement pratiqué devra, par dessus toute autre chose, être équitable.

On admet, en général, qu'on a utilisé jusqu'ici de nombreuses bases pour asseoir les relations entre les hommes ; plusieurs d'entre elles ont donné d'assez bons résultats pendant un certain temps. On admet aussi que les bases expérimentées jusqu'ici étaient assez bien adaptées au stade de développement que parcourait alors l'espèce humaine. Finalement, on ne saurait nier que le système en usage actuellement ne soit le meilleur qui ait jamais fonctionné jusqu'ici.

Mais il n'est pas équitable! C'est pourquoi il n'est pas le meilleur des systèmes concevables ou possibles.

C'est un compromis, me dira-t-on. Certes, tous les systèmes, à partir du premier en date, ont été des compromis. Même un idéal est un compromis. Mais à chaque échelon gravi, il y a - et il en sera toujours de même à l'avenir - une tentative pour introduire plus d'équité dans le compromis.

Acquérir assez de connaissances pour pratiquer pareil compromis est, pour de nombreuses personnes, à ce qu'il semble, un procédé lent et pénible. Il faut le faire, cependant.

L'aspect personnel ou purement physique de la question est extrêmement clair et simple ; un exemple parfaitement compréhensible est celui de deux personnes désirant en même temps, contempler un même objet. Si l'un des deux se place en face de l'autre, il limite, à une mesure moindre que la sienne, la possibilité de l'autre. Si, au contraire, les deux personnes dont il s'agit se tiennent côte à côte, aucun d'eux n'empiète sur la vision de l'autre ; ils jouissent, par conséquent, d'une liberté égale,

Cet état de choses est susceptible d'extension ; cet exemple peut s'appliquer, avec toutes les modifications nécessaires, à tous les changements de circonstances, à toutes les activités de la vie. La question des droits de propriété entraîne, évidemment, de plus grandes complications ; de nombreux facteurs, subtils et contrariants, compliquent le problème. Cependant, ces complications peuvent être résolues en les rapportant à la simple formule de l'égalité dans la liberté.

Si, grâce à son intelligence supérieure, à son habileté, à sa plus grande application, un individu peut produire plus qu'un autre, dans un temps donné, et, par suite peut accumuler plus de produits que cet autre, il ne limite en rien, ce faisant, (à condition qu'il agisse raisonnablement), la liberté égale de cet autre.

D'autre part, si, dans l'intérêt du producteur insuffisant, on essayait d'ôter au premier le surplus de sa production, ce serait une violation du principe de l'égalité liberté.

C'est une chose naturelle, pour répéter Whitman, que chacun considère sa peau comme la plus précieuse : c'est pourquoi chacun ressent plus de vexation quand on s'en prend à sa liberté personnelle que lorsqu'on empêche sur celle des autres. Cet égoïsme varie avec l'éducation personnelle, inversement à l'éducation et à la culture individuelle.

Réaliser que le bonheur des autres leur importe autant qu'à vous vous importe le vôtre, est, par sui, le premier pas vers la liberté. Dans la mesure où l'on est inapte à réaliser la situation et les circonstances d'autrui, l'on se trouve peu ou mal disposé à accorder à cet autrui l'égalité dans la liberté.

En d'autres termes, on doit pouvoir s'arracher à son environnement personnel à un point tel qu'on soit capable de contempler impartialement et la situation d'autrui et la sienne propre.

Arriver à cette exactitude de vision n'est pas chose facile, mais il faut y parvenir si l'on veut comprendre complètement le principe de l'égalité dans la liberté.

Quelles sont les raisons qui peuvent être présentées pour faire accepter ce principe?

Chaque être humain désire le bonheur. En fait, toutes les énergies sont utilisées en vue de se procurer : d'abord, de quoi vivre ; ensuite (selon son ambition), la possibilité, la facilité, ou la puissance complète de satisfaire tous ses désirs.

La satisfaction de tous ses désirs - dans le sens le plus large - représente la somme de bonheur approximative que tout être humain peut concevoir.

L'égalité liberté implique que chacun aura une égale occasion pour la recherche des choses qui procurent le bonheur et que ces choses obtenues, chacun sera protégé, afin qu'il puisse en jouir en toute sécurité.

Sans la sécurité et la tranquillité, le bonheur est inconcevable, humainement parlant. Il ne peut y avoir ni tranquillité ni sécurité tant que certaines personnes jouissent de moins de liberté que d'autres. Lorsqu'il y a garantie d'égalité

d'occasion pour chacun, l'inviolabilité de la personne et la possession assurée des produits du travail ne seront menacées que par les individus à tendance criminelle et antisociale ; la protection contre ces éléments sera assurée par les mesures ordinaires que la société est toujours dans l'obligation de prendre pour la sauvegarde des vies et de la propriété de ses membres.

Quand la société aura pu obtenir une sécurité approximative du genre de celle esquissée ci-dessus (une sécurité de ce genre n'est jamais absolue) ; lorsqu'elle aura développé la conscience de ses membres à un tel point qu'ils ne trouveront plus aucun plaisir dans la coercition de leurs semblables ou dans leur possession de moins d'occasions d'exercer de leurs facultés qu'ils en possèdent eux-mêmes, nous en serons alors au seuil de l'adhésion du principe de l'égalité libérale, et sa mise en pratique sera relativement facile.

La conception la plus élevée de la liberté consiste donc en la plus grande somme de liberté individuelle qui se puisse obtenir ; car vivre sa vie il l'extrême limite possible est ce que chacun désire, ouvertement ou secrètement, qui le réalise ou non. C'est la seule façon de retirer de la vie une satisfaction ; et tous les hommes sont avides de satisfaction et de bonheur.

Il y a divers ismes qui enseignent que la société, en général, peut tirer un meilleur avantage en soumettant (plus ou moins complètement) l'individu à un état central, gouvernement, commune, ou tout autre système, peu importe le nom, de pouvoir contrôlant (lequel se présente toujours comme rationnel et bienveillant). Dans tous ces systèmes, on tient très peu compte de l'individu.

La théorie mutualiste, d'autre part, affirme que les intérêts de la société, en général, sont mieux servis par les systèmes qui garantissent les intérêts de l'individu : absence de contrainte et de restriction aussi longtemps que les activités individuelles sont dépourvues de caractère agressif : élimination de tous les facteurs qui limitent artificiellement les possibilités de l'homme ; organisation volontaire de la société en associations lorsque les activités en vue dépassent la puissance d'un seul individu ; bref, création volontaire et échange mutuel de commodités dans des conditions excluant tous privilèges spéciaux et tous monopoles protégés par l'Etat.

Le Mutualisme ne pourra être mis en application que lorsque l'attitude d'esprit générale le rendra possible. Ceci n'est pas écrit dans le but de ressusciter l'antique querelle concernant le changement de circonstances : s'il vaut mieux qu'il soit intellectuel ou moral, ou encore s'il faut attendre que les hommes naissent bons avant d'espérer des circonstances meilleures.

Quant à la phase économique du Mutualisme, l'analyse peut démontrer que de grandes modifications en vue d'obtenir du mieux sont possibles ; mais il faut que les hommes sachent comment amener ces changements et qu'ils veuillent œuvrer dans cette intention. Cette croyance en une situation meilleure, en un système où les produits et les services sont échangés équitablement - c'est à dire sur une base mutuelle - au lieu de la méthode actuelle où chacun essaye de s'exploiter ou de se piller l'un l'autre ; cette croyance peut être appelée un changement d'attitude.

Le Mutualisme est applicable à toutes les relations humaines. De la

naissance à la mort, dans toutes les circonstances, la mutualité, l'association volontaire, pour l'action réciproque, peut s'appliquer partout, à tout moment, et servir à résoudre tous les problèmes des rapports sociaux, tous les litiges que peuvent soulever le commerce et l'industrie. Pour pratiquer le Mutualisme ou Mutuellisme, deux seules conditions sont nécessaires: 1° que l'individu non agresseur ne soit astreint à aucune sorte de coercition ; 2° qu'aucune portion du profit du travail d'autrui ne lui soit ôtée sans son consentement. De ces deux généralisations négatives, affirmant la souveraineté de l'individu, découle ce corollaire positif et constructeur : la réciprocité, lequel corollaire implique initiative individuelle, libre contrat, association volontaire.

Pour qu'il n'y ait aucune incertitude sur la signification du terme souveraineté de l'individu, nous dirons que nous l'employons ici comme synonyme du complet contrôle de l'individu non agresseur sur lui-même, ses affaires et le produit de son travail.

En deux mots, le Mutualisme ou Mutuellisme est un système social fondé sur l'exercice de rapports réciproques et non agressifs entre individus libres.

Les principaux points du programme mutualiste ou mutuelliste sont donc :

Au point de vue individuel : liberté égale pour tous - en l'absence d'agression ou d'empiètement d'autrui ;

Au point de vue économique : réciprocité illimitée, impliquant liberté d'échange et de contrat - en l'absence de tout monopole ou privilège ;

Au point de vue social : liberté absolue d'association volontaire - en l'absence de toute organisation coercitive ».

Nous terminerons cet exposé par un court extrait d'un livre publié en 1875 par William B. Greene, un proudhonien de la première heure, qui, déjà en 1849, propageait la notion de la « banque mutuelle » - différence existant entre le Communisme et le Mutualisme :

« Le premier pas bien marqué dans le progrès humain résulte de la division du travail. C'est la caractéristique de la division du travail et de la distribution économique des diverses occupations, que chaque individu tend à faire précisément ce que les autres ne font pas. Dès que le travail est divisé, le communisme cesse nécessairement et c'est alors que naît le mutualisme, négation du communisme, - le Mutualisme, c'est-à-dire la corrélation réciproque des unités humaines de chacun à autrui et d'autrui à chacun dans un but commun. La marche du progrès social va du communisme au mutualisme.

Le Communisme sacrifie l'individu pour obtenir l'unité de l'ensemble. Le Mutualisme considère l'individualisme illimité comme la condition primordiale et essentielle de son existence. Le Mutualisme coordonne les individus sans aucun sacrifice pour l'individualité en un ensemble collectif au moyen d'une confédération spontanée - ou solidarité. Le Communisme est l'idéal du passé, le Mutualisme celui de l'avenir. C'est devant nous qu'est le jardin d'Eden, comme une chose à édifier et à atteindre ; ce n'est pas une chose derrière nous, un état perdu le jour où le travail a

été divisé, les activités distribuées, l'individualisme encouragé et que le Communisme (ordre social purement animal et instinctif) s'est prononcé contre lui en s'écriant : « Mortel, tu es condamné à mourir ».

L'assurance mutuelle a démontré, par l'exemple pratique, un peu de la nature, de la portée et du fonctionnement du principe mutualiste. Lorsque la monnaie aura été mutualisée grâce aux banques mutuelles, que le taux de l'argent prêté aura été réduit à zéro, il deviendra possible de généraliser l'assurance mutuelle, l'appliquant à toutes les contingences de la vie, de sorte que les hommes, au lieu d'être des ennemis les uns pour les autres - comme ils le sont actuellement - se fédéreront. Si l'un d'entre eux est victime d'une perte accidentelle, cette perte lui sera compensée par tous les autres, partagée par l'ensemble : si un gain accidentel échet à l'un d'eux, il deviendra le lot de l'ensemble, partagé entre tous.

Avec le système mutualiste, chaque individu reçoit le salaire juste et exact de son travail. Tout service qui peut s'équivaloir en coût étant échangeable pour des services s'équivalant en coût, sans bénéfice ni escompte. Tout ce que le travailleur individuel peut ensuite obtenir en surplus de ce qu'il a gagné lui est acquis comme part de la prospérité générale de la communauté dont il est membre. Le principe de la mutualité en économie sociale est identique au principe de la fédération en politique. Notez bien cela. La souveraineté individuelle est le Jean-Baptiste, sans la venue duquel l'idée mutualiste est nulle. Il n'y a pas de mutualisme sans consentement réciproque et, seuls, des individus peuvent contracter des relations mutuelles volontaires. Le Mutualisme est la synthèse de la liberté et de l'ordre » (Socialistic, Communistic, Mutualistic and Financial Fragments).

- E. ARMAND

MUTUALITE n. f., **MUTUELLISME** n. m.

La mutualité est le nom donné à un vaste mouvement d'organisations ayant pour but de fournir à leurs adhérents des secours en certains cas : maladies, accidents, vieillesse, etc..., moyennant le versement, par les membres de l'association, de certaines primes ou cotisations.

Mutualité, comme mutuellisme, vient de mutuel ; même, réciproque.

La mutualité ne jouit pas, en général, d'une bonne presse dans les milieux d'avant-garde, révolutionnaires, anarchistes. Ce n'est pas que le principe en soit condamnable. Tout au contraire ; elle représente la plus belle et la plus libre forme d'organisation de la solidarité humaine. Elle est bien préférable à toutes les charités et philanthropies officielles ou privées ; puisque c'est sur leur effort seul, leur soutien mutuel et réciproque, que les membres comptent pour pallier, dans une certaine mesure, aux vicissitudes de la vie. Ce qui lui a le plus aliéné la sympathie des esprits d'avant-garde, c'est que le mouvement mutualiste actuel est animé d'un

esprit mesquin, étroit, conservateur.

Bénéficiant dans tous les pays de l'appui officiel, parce qu'il est sage, très sage, nullement subversif, il a grandi et s'est développé en s'adaptant étroitement au cadre social. Ses dirigeants sont, pour la presque totalité, des gens « bien pensants », recherchant les titres, honneurs et décorations, et ne s'occupant guère à donner à leur mouvement une impulsion vers la rénovation sociale, vers de nouvelles formes d'organisation sociale.

La mutualité, qui portait à ses débuts l'étiquette de mutuellisme, avait pourtant une autre allure que celle qu'elle a maintenant.

Sans vouloir faire une excursion dans le lointain passé, qui connut la mutualité sous diverses formes, ni tracer l'histoire détaillée de ce vaste mouvement, ce qui nous entraînerait trop loin, disons qu'une des premières sociétés mutuelles fut celle des ouvriers en soie de Lyon, créée en 1728 ; elle avait une curieuse organisation, bien représentative des mœurs de cette époque. Elle était divisée en loges de moins de 20 adhérents. Chaque loge avait des délégués à une loge centrale.

Au commencement, il s'agissait simplement de faire verser, aux membres, des cotisations, afin de pouvoir secourir les malades, ou les chômeurs, ou les accidentés. Bien vite, ce mutuellisme prit figure de syndicalisme. On s'occupa des questions de salaire, de répartition du travail. L'insurrection de Lyon de 1834 fut, a-t-on dit, préparée par ce mutuellisme.

C'est qu'il ne suffit pas de cotiser plus ou moins régulièrement. Bien vite, dès qu'on se penche sur ces graves et douloureux problèmes des misères de la vie ouvrière, les questions corporatives apparaissent, puis la question sociale dans son ensemble.

S'il n'avait pas été jugulé et détourné de son esprit, le mutuellisme eût dû, logiquement, aboutir à un mouvement de réforme sociale. Le bon médecin n'est pas seulement celui qui calme momentanément la douleur, mais surtout celui qui recherche les causes de la maladie, et dicte un régime pour abolir ces causes.

Certes, la maladie, les accidents, la vieillesse, sont des événements naturels, mais le régime social influe beaucoup sur leur nombre et leur gravité. Combien de personnes, atteintes de tuberculose, anémiées, malades par le surmenage, la privation, l'insalubrité des logis, etc., échapperaient au mal si les conditions d'existence étaient tout autres ! Il coûte moins cher de prévenir que de guérir, et une société bien organisée aurait tout avantage à lutter contre les causes des maladies et des accidents. Naturellement, ce problème conduit à tenter de résoudre la question sociale.

La période qui environna la révolution de 1848 - l'époque du socialisme dit utopique, mais qui se révèle en réalité riche de solutions pratiques et immédiates - vit naître une foule d'associations de tous genres : sociétés ouvrières, coopératives, mutualités.

Proudhon fut un mutuelliste très fervent, et toutes ses théories sociales sont imprégnées d'esprit mutualiste. Il opposait le travail libre, individuel, presque

artisanal, dont l'individualisme était contrebalancé par le mutualisme, au communisme ou au collectivisme des socialistes d'Etat.

Le mutuellisme survécut à la réaction de Napoléon III. Il se développa lentement, mais sûrement.

Après la chute de l'Empire, il continua sa progression. Il est vrai que, pondéré, conservateur, il jouissait de la faveur des gouvernants.

Pourtant, un certain nombre de sociétés mutuelles étaient pour ainsi dire des syndicats, avant la lettre. En maintes occasions, elles prenaient figure de sociétés ouvrières de résistance à l'exploitation patronale. Plusieurs participèrent au mouvement de la première Internationale.

Mais la cassure se produisit, inévitable, entre l'esprit conservateur des purs mutualistes, adaptés à la société bourgeoise, et les novateurs qui voulaient pousser le mouvement à sa conclusion logique, sociale. Ce fut la lutte, la grande lutte des premières années du régime républicain entre le mutuellisme et le syndicalisme. Le syndicalisme finit par se séparer complètement du mutuellisme, et prendre le caractère combatif et révolutionnaire de la C. G. T. d'avant-guerre. Le mutuellisme, privé des éléments turbulents et batailleurs, devint de plus en plus conservateur et embourgeoisé, et ce fut la mutualité que nous connaissons aujourd'hui.

Il est pourtant encore bien des coins, de petits centres, où l'on retrouve les mêmes éléments dans le syndicat et la société mutuelle.

Il existe aussi bien des syndicats où l'on pratique la mutualité, et même où c'est l'élément essentiel de l'organisation. Ce sont d'ailleurs les plus arriérés au point de vue « idéal social », les plus bornés, les plus corporatifs, les moins subversifs, en un mot les plus sages. En effet, les dirigeants ont une crainte naturelle de voir dilapider les réserves accumulées, dans une bataille dont on ignore, à l'avance, la durée et l'issue.

Cette évolution de la mutualité vers le conservatisme social n'est d'ailleurs pas spéciale à ce mouvement. La coopération a suivi le même chemin, et une importante fraction du mouvement syndical prend la même voie.

En vieillissant, les mouvements s'assagissent. Ce sont des vieux qui sont à la tête ; ils ont pu avoir leur période juvénile et ardente, mais ils ont évolué avec l'âge, et surtout avec les titres, la hiérarchie, et, quelquefois, les profits.

La mutualité n'est plus guère qu'une forme de l'assurance. Au lieu que ce soient des capitalistes formant une société pour assurer contre l'incendie, le vol, les sinistres, la mortalité du bétail, etc., etc., en se faisant verser des primes et en répartissant chichement et avec toutes les ruses du maquis judiciaire, ce qu'elles doivent aux assurés, ce sont ces derniers qui forment, théoriquement, une assurance mutuelle, une mutualité qu'ils dirigent eux-mêmes ou sont censés diriger. Les primes s'appellent alors cotisations, et les indemnités pour maladies, accouchements, accidents, ou vieillesse, se dénomment secours, prestations ou pensions de retraites.

Le mouvement mutualiste est très puissant, quoiqu'en pensent beaucoup

de camarades.

En France, en 1853, il y avait 2.095 sociétés mutuelles diverses, avec 289.000 membres. La progression a été constante et continue. En 1928, il y avait 20.200 sociétés, avec 5.300.000 membres.

Il est vrai d'avouer que, si ces chiffres sont impressionnants, celui des cotisations et des secours l'est beaucoup moins, puisqu'en cette année 1928, les sociétaires ont payé environ 300 millions de cotisations et ont reçu 205 millions de secours, ce qui ne fait pas gros par tête d'adhérent.

Le mouvement mutualiste est également très puissant dans certains pays : Grande-Bretagne, Suisse, Belgique, Pays germaniques et anglo-saxons. Les peuples latins sont beaucoup moins mutualistes.

Les assurances sociales, qui existent actuellement (1931) dans une trentaine de nations, ont considérablement transformé la mutualité. En certains cas même, elles l'ont tuée en tant que mouvement d'organisation libre et spontané.

Les assurances sociales sont, en somme, la mutualité décrétée obligatoire et placée sous la direction totale ou sous le contrôle de l'Etat. Les cotisations sont perçues obligatoirement comme une forme spéciale d'impôt, et les secours ou prestations sont répartis par un organisme plus ou moins officiel. La mutualité devient en un mot service public d'Etat.

Je regrette, pour ma part, que la mutualité ait perdu son caractère initial ; quelle ait évolué dans un sens de conservation sociale, et qu'elle finisse par être absorbée par l'Etat.

Dans son principe et dans son essence, la mutualité aurait pu et aurait dû être la forme la plus humaine, la plus pratique, et la plus libertaire de la solidarité.

Elle est le correctif indispensable à l'individualisme. Si l'on envisage, par anticipation, une société où les humains travailleront, et vivront librement, soit individuellement, soit en des groupements collectifs libres et fédérés, il faut de toute évidence que la solidarité s'organise : pour les malades, les inaptes, les accidentés, les vieux, etc., etc... Le valide d'aujourd'hui sera l'invalidé de demain. Or, le principe mutualiste apporte des solutions, des expériences, des réponses qui peuvent concilier à la fois la plus grande liberté possible et la solidarité la plus effective.

Ce n'est pas le principe qui est mauvais, c'est l'application qui en a été faite, c'est la déviation que lui a fait supporter un milieu social comme celui dans lequel nous vivons.

Je crois que la formule de l'avenir est dans ces mots : libre association, libre coopération, solidarité mutuelle garantissant à tous les moyens de vivre, quelle que soit leur position du moment,

Pour si mauvaise qu'elle nous apparaisse, l'expérience mutualiste n'aura pas été inutile.

- Georges BASTIEN



Accueil

MYSTERE n. m. (latin *mysterium* ; grec *musterion*, de *mustès*, initié)

Au début du XIX^{ème} siècle, l'helléniste Creuzer prétendait encore qu'un collègue sacerdotal primitif, détenteur de la croyance en un dieu unique et en l'immortalité de l'âme, s'était servi de symboles pour rendre ces idées plus accessibles au peuple. Symboles qui, pris à la lettre et mal compris, donnèrent naissance au polythéisme, alors que la pure doctrine était réservée aux initiés des mystères. Inutile d'insister sur l'erreur de Creuzer, universellement reconnue depuis longtemps. L'existence d'un enseignement ésotérique, de pratiques secrètes, destinés à satisfaire les âmes éprises d'inconnu, assoiffées d'au-delà, n'est, par contre, nullement douteuse ; sous des formes différentes, on les constate chez les peuples anciens et dans les religions les plus diverses. A côté du raisonnement logique, de la dialectique intellectuelle, trop incertaine à leur gré, trop lente aussi et sujette à de brusques éboulements, les croyants firent une place à l'illumination intérieure, aux éclairs de l'extase à l'ivresse des contemplations divines, dès que la religion cessa d'être affaire purement collective pour revêtir un caractère individuel. Mais les phénomènes mystiques, troubles nerveux caractérisés, ne peuvent résulter que de dispositions naturelles rares ou d'un déséquilibre provoqué par le jeûne, les macérations, les stupéfiants en général par ce qui favorise une concentration extrême de l'activité mentale.

Dans l'initiation ordinaire, on réduisit les épreuves et les purifications à la taille de l'humanité normale ; on s'adressa surtout à l'imagination. Des prêtres charlatans, disposant d'ingénieux mécanismes, provoquèrent des visions de circonstance sans danger pour le sujet ; l'enseignement des mystères prit un caractère symbolique accentué. A l'origine toute initiation consistait à expérimenter la mort et la vie qui devait suivre. Plongé dans d'épaisses ténèbres, terrifié par des apparitions macabres, le sujet était brusquement inondé d'une lumière très vive, pendant les mystères d'Eleusis. On le munissait, en outre, de formules permettant l'accès du ciel après la mort ; l'absorption d'une farine et d'une boisson sacrées, la présentation par l'hiérophante d'un épi, symbole de l'union de Pluton avec Déméter, d'autres gestes rituels, d'autres paroles achevaient de le persuader qu'il était muni du sérieux viatique pour le suprême voyage. Les mystères Orphiques avaient pour but d'éviter à l'initié le cycle des renaissances ; ils reposaient sur l'idée de métempsycose, si répandue chez les anciens. Personnage mythologique qui avait gardé le souvenir de ses incarnations successives, Orphée passait aux yeux des grecs pour l'auteur de longs poèmes où l'on montrait l'âme prisonnière dans le corps et soumise à des renaissances : punition du meurtre de Zagreus par les titans, pères des hommes. En Egypte, l'initiation visait à éprouver le degré de courage du récipiendaire, au moins dans les premiers stades, ainsi que sa force de résistance

aux passions ; elle s'inspirait encore de l'idée de purification par les éléments : air, eau, feu. En Gaule, elle se poursuivait de longues années, pour les futurs druides lentement formés à la connaissance des doctrines et à la pratique des rites. Au Mexique, le nouveau roi devait seulement jeûner quatre jours, enfermé dans un temple, avant d'être enduit d'un onguent noir et aspergé d'eau lustrale par le grand prêtre ; mais, pour entrer dans un ordre guerrier, il fallait subir une initiation douloureuse et prolongée, Dans ce domaine les peaux-rouges ont fait preuve d'une cruauté exceptionnelle, d'autant plus grande, en général, qu'il s'agissait d'un grade plus élevé. Il est vrai que leur initiation n'avait point pour objet la transmission de dogmes secrets, mais la mesure de l'endurance de la force morale, du courage. Et le candidat roi que certaines tribus colombiennes soumettaient à un long jeûne, couvraient de plaies, livraient à la morsure de fourmis venimeuses, enfumaient dans un hamac, sans qu'il dût proférer une plainte, faisait preuve assurément de volonté ; il lui arrivait de mourir en cours de ces tortures successives.

Sous sa double forme d'enseignement secret et d'épreuve, l'initiation antique a laissé des traces dans le monde moderne. Le baptême est un semblant de noyade, suivi d'un retour à la vie ; le voile de la première communiant, de la mariée, s'avère d'un symbolisme évident ; on couvre d'un drap mortuaire le moine qui prononce ses vœux définitifs. Mourir au vieil homme pour renaître à une vie nouvelle, constitue le thème de nombreuses formules rituelles, dont le prêtre a perdu le sens originel et profond, mais qu'il répète machinalement. L'initiation maçonnique n'est pas sans analogie, semble-t-il, avec celle des égyptiens ; elle emprunte ses symboles aux associations médiévales de maçons francs ou libres qui voyageaient de ville en ville. Certains rites ont renoncé aux interprétations métaphysiques et aux sciences occultes pour s'en tenir aux réalisations sociales et aux données du savoir positif ; d'autres continuent, au moins dans les hauts grades, à faire une place aux recherches transcendantes. De cela je ne parle d'ailleurs que par ouï-dire, n'ayant jamais fréquenté les loges. L'idée d'épreuve n'a été retenue par la société moderne qu'au point de vue intellectuel et physique ; d'où les examens universitaires, d'où aussi les visites médicales et les concours athlétiques si en vogue aujourd'hui. Mais elle néglige volontairement les dispositions morales, sachant bien que nos chefs et leurs rejetons feraient piètre figure sous la toise mesuratrice de la vraie vertu. Les associations particulières agissent de même ; ce dont nos successeurs ne s'accommoderont plus, j'aime à le croire. Et si la persécution déclarée ou sournoise oblige encore certains mouvements à se propager dans l'ombre, certaines doctrines à rester secrètes, un jour viendra, je l'espère, où toute pensée s'épanouira libre et soucieuse seulement de vérité.

Au point de vue théologique le mot mystère offre un autre sens très précis : il désigne une vérité qu'il faut croire sans chercher à la comprendre parce qu'inaccessible à la raison. Citons les mystères de la Trinité ou d'un seul Dieu en trois personnes, de l'Incarnation ou du Verbe fait homme, de la Rédemption ou de la mort d'un dieu pour le salut du genre humain. Il en est de moindre importance : celui de la virginité de Marie affirme que les parties sexuelles de la mère de Jésus restèrent celles d'une jeune fille, malgré son enfantement ; celui de la

transsubstantiation, tout en maintenant que le corps de Jésus est unique, le déclare, néanmoins, présent dans des milliers d'hosties simultanément et en entier ; celui de la faute originelle soutient que Dieu reste juste en punissant chacun de nous à cause de la désobéissance d'Adam. Dès qu'un dogme apparaît contraire à la raison ou contraire à un autre dogme, dès que la théologie aboutit à une impasse, sans possibilité de retour en arrière, l'Eglise s'empresse de déclarer qu'il s'agit là d'une vérité certaine, mais incompréhensible à notre entendement. Echappatoire suprême qui lui permet d'abandonner le combat en se disant néanmoins victorieuse! Refus hautain d'une justification qu'elle estime périlleuse pour son infaillibilité! Preuve manifeste, au fond, des contradictions de sa doctrine ainsi que de la faiblesse des postulats théologiques. Et, dans une religion, le nombre des mystères sera, naturellement, en fonction directe de celui des dogmes : sans importance à Rome, dont le paganisme restait une affaire sociale, du moins aux beaux temps de la République et de l'Empire, ils tiennent également peu de place dans l'islamisme, religion surtout morale et cultuelle. Mais le christianisme, particulièrement la branche catholique, fourmille de mystères plus ou moins avoués. Parti du judaïsme rabbinique, aux spéculations restées fort simples et soucieux avant tout de légalité, il se développa dans le milieu grec, ami des discussions métaphysiques et des explications transcendantales. Par une innovation qui lui valut l'hostilité de Pierre, mais assura le succès futur du christianisme, l'apôtre Paul appela les gentils à la religion nouvelle, en les dispensant des prescriptions mosaïques qui généralement leur répugnaient. Tant que les convertis restèrent des hommes du peuple incultes et simples, leur foi se satisfit d'affirmations peu nombreuses et peu compliquées ; dès qu'ils furent des intellectuels, la pensée théologique devenue fort active dut résoudre les problèmes essentiels posés par la spéculation grecque. De là, d'interminables querelles et les multiples hérésies des premiers siècles. Afin de trancher les difficultés et d'immobiliser la doctrine, on eut recours à des assemblées d'évêques ou conciles, dont les décisions firent loi ; d'où les dogmes prodigieusement nombreux aujourd'hui. On sait que le pape, proclamé infaillible, peut, maintenant, les accroître à son gré sans réunir de concile. Mais, après une vogue prodigieuse, ces dogmes meurent à tour de rôle lorsqu'ils ne répondent plus aux besoins religieux des croyants. C'est en vain que l'autorité ecclésiastique continue de garantir théoriquement leur vérité ; en fait, ils sont éliminés de la foi vivante et ne répondent qu'à des formules vides de sens, chez le commun des fidèles. Souvent ils deviennent impensables, même pour les théologiens qui les rentrent, prudemment, dans l'arsenal des armes rouillées ; tout naturellement ils passent alors au rang de mystères.

La trinité nous fournit un exemple de la genèse des mystères. Jésus, en admettant qu'il ait existé, se crut favorisé de grâces célestes toutes particulières, il se dit envoyé par Jahvé, mais n'affirma jamais qu'il était dieu ; les Synoptiques en fournissent la preuve lorsqu'on écarte les interpolations ajoutées après coup au texte primitif. Et les premiers chrétiens d'origine juive ne songèrent pas davantage à en faire un dieu véritable ; il était pour eux le Messie, comblé de dons par le Très-Haut et supérieur à l'humanité ordinaire ; mais l'identifier au Créateur leur eût semblé un blasphème. Les Grecs, habitués à la multiplicité des dieux, n'éprouvèrent pas le

même scrupule ; que Jésus en fût un leur parut très naturel. Quand fut rédigé le quatrième évangile, ce pas décisif était fait dans l'esprit de plusieurs ; en identifiant Jésus au divin Logos de Philon, le pseudo Jean, qui n'est à coup sûr pas l'apôtre de même nom, acheva de continuer cette croyance et lui donna une base philosophique. Mais, cette divinité admise, comment expliquer la coexistence d'un dieu suprême et d'un homme-dieu sans porter atteinte à l'unité divine ? Comment supposer que dieu s'incarne et meure pour apaiser son propre courroux ? On crut résoudre ces difficultés en affirmant l'existence de deux personnes en dieu : le père demeuré inaccessible au ciel et plein de colère contre le genre humain, le fils ou logos qui, lui, s'est incarné pour donner satisfaction à la justice divine. Afin d'établir un rapport entre ces deux personnes, une troisième leur fut adjointe plus tard, née de leur mutuel amour : le Saint Esprit. Le dogme de la Trinité conciliait ainsi harmonieusement le monothéisme intransigeant des juifs et le polythéisme familier aux gentils ; il donnait, en outre, un semblant de réponse aux nombreuses difficultés soulevées par la croyance en la divinité du Christ. Réponse illusoire, puisque les théologiens durent bientôt ranger le nouveau dogme parmi les mystères inaccessibles à la raison. On raconta qu'un ange, apparu sous la forme d'un enfant, avait détourné Augustin de chercher à comprendre comment l'unité de substance s'allie, en dieu, à la triplicité des personnes ; on savait qu'il était impossible de légitimer une contradiction si manifeste ; d'office, on déclarait cette vérité supérieure à l'entendement humain. Formule aujourd'hui bien morte, la Trinité du symbole, fausement dit d'Athanase, n'éveille aucune idée précise dans l'esprit des croyants ; leur dévotion s'adresse à Jésus, Marie, Joseph, plutôt qu'au Père, Fils et Saint Esprit. Résumer les difficultés que soulèvent soit les textes des livres inspirés, soit la simple logique, soit d'autres spéculations théologiques, dans un dogme que l'on refuse par avance de discuter, voilà l'un des moyens habituels que l'Eglise utilise pour illusionner les naïfs qui cherchent la vérité.

Sans doute, le monde est plein de mystères, si ce terme désigne les lacunes du savoir humain. Mais soyons assez sincères pour reconnaître qu'il s'agit seulement d'ignorances, peut-être transitoires, en tout cas préférables aux mensongères clartés des fausses révélations.

- L. BARBEDETTE

Accueil

MYSTICISME, MYSTIQUE n. m. (latin *mysticus* mystique ; du grec *mustikos*, de *mustès*, initié)

Ce mot est un terme générique qui synthétise tout ce qui, dans le langage courant, dans les religions, dans les philosophies, est adéquat à l'idée d'Initiation.

Pourquoi initier, si ce n'est pour communiquer le sens de ce qui resterait caché, ignoré ou incompréhensible, disons tout de suite de mystérieux, quelle que soit l'origine de cette communication, quel qu'en soit l'agent?

Mais le mot implique encore, historiquement, un autre sens : quiconque est initié jouit d'un privilège, et son initiation, (*initium*, commencement), n'est qu'un premier pas franchi vers de nouvelles découvertes, dont il possède désormais la clé.

L'initiation a enfin un but utilitaire et pratique : elle suppose un changement de vie. L'apprenti, initié à son métier, deviendra maître, parce qu'il a la clé des compétences et qu'il peut exécuter le « chef-d'œuvre » témoin de ses mérites. Le franc-maçon est d'abord apprenti, dès qu'il a reçu l'initiation, mais il peut dorénavant s'acheminer vers de nouveaux perfectionnements. Toutes les religions ont leurs apprentis initiés, parce qu'elles ont toutes des parties sinon secrètes du moins inaccessibles à quiconque n'a pas suivi la filière et ne connaît point le mot de l'énigme.

Dans son traité de la Théologie mystique, Denys, l'Aréopagiste, y enseigne à un initié, en l'avertissant de garder sur ces mystères un secret rigoureux - car leur connaissance serait dangereuse à des esprits non préparés - l'entrée dans ce qu'il appelle « la divine obscurité », « l'inaccessible lumière », (Rom. Rolland, *Vie de Vivekananda*, 2ème vol., p. 255).

L'initiation mystique est un legs des traditions religieuses les plus anciennes. Dans toute religion, quelle qu'elle soit, il y a une initiation, qu'il s'agisse des épreuves physiques et morales qui sont à la base de la sorcellerie, encore en usage chez les primitifs (Afrique, Peaux-Rouges) ; qu'il s'agisse des épreuves purificatrices que Pythagore imposait à ses disciples pour les rendre dignes de recevoir sa doctrine ; qu'il s'agisse de l'entrée en religion au sein d'une Congrégation quelconque ; qu'il s'agisse même de la simple admission devenue rituelle et symbolique, d'un sujet dans une Eglise où l'initiation est dénommée baptême, partout, dès qu'il y a changement d'état dans l'ordre spirituel, il y a cérémonie de réception, succédant à une phase de préparation, de stage, où, pour acquérir plus de dignité, il y a des Purifications. En Égypte, dans les Indes, les pratiques religieuses nécessitaient l'admission à des degrés successifs où, progressivement, le sens du mystérieux devenait plus clair. Pour accéder à la Connaissance Supérieure de plus en plus compliquée, il convient parfois de s'adresser à l'initié en un langage

conventionnel, parlant à ses sens. Le mysticisme ainsi envisagé est inséparable du symbolisme si expressif dont toutes les Religions ont usé. C'est une sorte de langue de passe dont les seuls initiés saisissent la signification et qui, par la voie de l'Image, aisément perceptible, concrète, donne accès plus facile à l'Idée abstraite.

Ce n'est que par extension, abusive et même tendancieuse, que le mysticisme a pris, dans le langage courant, le sens de mystère avec la valeur un peu péjorative attachée à ce terme.

Au mysticisme se rattachent encore les sens divers du mot Mystique. Il convient de les délimiter. Mystique se dit de tout ce qui se rattache au mysticisme. Mais de cet adjectif est dérivé un substantif, tantôt masculin, tantôt féminin.

Le Mystique (masc.) désigne tout sujet enclin au mystérieux (occultisme) par nature, par formation d'esprit.

L'inconnu a ses attraits, même il a ses séductions. Mais cette attirance qui est génératrice de la recherche et de la découverte quand elle est le fait d'esprits inductifs voués à la science, pétris du désir ardent de savoir, de projeter la lumière sur ce qui est caché, cette attirance offre des caractères individuels tout différents quand elle est le fait d'imaginatifs, d'émotifs, subissant comme l'envoûtement de l'inconnu, construits en esprits déductifs, par conséquent prêts à recevoir la manne facile de la Révélation, réceptifs du Préjugé et de la Superstition. Enclins à la passivité et à l'hétérosuggestion, ils ont la terreur et le respect automatique de cet Inconnu qui, pour le savant, est un stimulant. Ces sujets, antiscientifiques sont les vrais mystiques, au sens habituel du mot ; les autres sont de simples curieux. Les premiers sont destinés à être les victimes des exploitations religieuses, qu'il ne faut point confondre avec la connaissance, la pratique sincère des Religions dont l'attrait philosophique leur échappe et qui est l'objet même de cette étude.

Le mystique est un fervent, un ardent passionné de tout ce qui revêt des allures anormales, énigmatiques, disons occultes. L'occultisme est toute une thèse dont les adeptes sont de purs mystiques. Il s'est constitué une catégorie de gens qui ne vivent que par le merveilleux : fétichistes, télépathes, sorciers, mages, astrologues, miraculés, tourneurs de tables, liseurs de pensées, voyants, mediums, friands de l'au-delà, spirites de tous acabits, chiromaniques, graphologues divinateurs, hypnotiseurs fluidiques, fakirs, contemplateurs de nombril, extatiques, avaleurs de sabres, possédés, démoniaques, incubes et succubes, lycanthropes et tutti quanti, toute cette collection d'extravagants, agresseurs du bon sens et de l'humaine raison, jouit d'une mentalité commune (je ne parle que des sincères), faite de crédulité, d'adhésion aprioriste.

Tels sont les mystiques dignes d'intérêt et dont la contrefaçon s'appelle charlatans de toutes catégories, fabricants de poudre aux yeux.

Les uns et les autres sont rencontrés sur les terrains les plus divers où ils trouvent moyen d'appliquer leurs dispositions naturelles. Oserait-on faire, par exemple, la moindre différence entre un flagorneur, un batteur d'estrade, un bateleur de la politique électorale, traînant à sa remorque tout le troupeau compact des gobeurs, et les voyants qui hantent les champs de foire? Le sauteur de corde est un

charlatan. Le gobeur est un mystique. Il est fasciné au même titre que le simple d'esprit écarquillant ses pauvres yeux devant une guérison à Lourdes, ou versant son obole au denier de Saint-Pierre, ou achetant pour quelques francs, une messe ou des indulgences.

Le troupeau humain se subdivise ainsi en deux clans : les Mystiques et les Curieux, les hommes de Foi et les hommes de Raison, les amateurs du Credo quia absurdum
compris.

Est-ce à dire pourtant qu'en ce vaste domaine de l'occulte il n'y ait qu'illogisme et absurdité, naïveté ou exploitation? N'y a-t-il point dans l'occultisme, pris dans sa masse, des éléments qui stimulent la recherche sérieuse, et faut-il de plano rejeter en bloc tout ce qui n'est point du ressort des sens et du compréhensible? Une telle affirmation n'aurait rien de scientifique et, à son tour, elle serait entachée de système. La négation brutale n'honore point l'homme de science. Mais entre l'homme qui doute et interroge et celui qui croit aveuglément, il y a tout un monde. Entre celui qui éprouve une sensation de bien-être à croire sans aller voir, à se donner au Dieu inconnu corps et âme, à trouver dans cet abandon une sorte de jouissance, et celui qui se contente d'opposer une simple froideur sereine à ce qu'il ne saisit point et se borne à attendre, il y a encore un monde. Le merveilleux n'a qu'un attrait, celui de grossir les difficultés auxquelles sourit le chercheur. Celui qui s'aplatirait en adorateur devant ces ondes sonores, capables en traversant la pierre d'apporter aux oreilles du Parisien des mélodies débitées à Berlin, s'assimilerait au nègre adorant le soleil ou au crétin qui éclate en hosannas d'allégresse en apprenant un miracle de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus. L'étonnement n'a rien du stupéfiant ; il n'est, chez l'homme exerçant une maîtrise sur la folle du logis, que le premier stade vers la découverte.

Le monde formidable de l'Inconnu flétrit le croyant aveugle et sourit à la Science dont chacune des découvertes est un gage offert à la Foi lucide et la juste récompense du Travail.

* * *

Et j'en viens au mot Mystique, au féminin. La mystique désigne le dogme conventionnel et provisoire de l'occulte, revêtant, en la complétant, la partie technique d'une thèse. C'est la métaphysique superposée à la physique ; c'est la prolongation, dans le champ de la connaissance des territoires connus vers les régions inconnues ou mal explorées, où provisoirement, l'inconnu est schématisé, symboliquement exprimé, un peu comme l'est pour le mathématicien l'hypothèse du problème résolu. Il y a une mystique dans toutes les branches de la spéculation où l'inconnu est arrangé en système.

On le voit : cette mystique n'est point une sorte de vrac, un « caput mortuum » où s'enfouissent pêle-mêle les témoins de notre ignorance. Le symbolisme, réactif d'attente, permet d'y pénétrer et de s'y diriger jusqu'au jour où le chercheur s'y incorporera, y constituera une demeure habitable pour son esprit, parce que les arcanes auront disparu, percés à jour par les progrès mêmes de la

technique scientifique. L'hindouisme, dont la connaissance est devenue si impressionnante depuis la vulgarisation de ses prophètes en Occident, est un bel exemple de cette mystique en voie de solution.

Les voies d'accès vers la mystique, telles que les philosophes de l'Inde nous les ont dégagées en liaison avec la science de l'Occident, sont tout aussi séduisantes que ces mêmes voies d'accès tracées par la science du réel seul, fouillant pas à pas avec ses méthodes positives la nuit de l'inconnu, en se dégageant de toute hypothèse mystique. Par l'un ou l'autre procédé, le champ de la mystique s'étrécit de plus en plus au profit de l'accessible. Les curieux du mysticisme feraient bien de se familiariser avec les œuvres formidables que l'hindouisme a répandues dans notre sphère depuis tantôt 50 ans. Elles ont projeté une forte lumière sur le magnifique problème que je ne puis qu'esquisser ici. (Voir Romain Rolland : Vie des Ramakrisna ; Vie de Vivekananda , Vie de Gandhi). Seuls les esprits superficiels ont laissé passer le Gandhisme sans l'approfondir, pour n'en faire qu'une réaction d'ordre nationaliste et politique.

Ainsi comprise, la mystique est une philosophie supérieure, de haute portée. Elle s'applique en de nombreux domaines : il y aura une mystique d'Orient, une mystique d'Europe, une mystique helléno-chrétienne, une autre Judéo-chrétienne, une Alexandrine, comme il y a une mystique de toutes les philosophies : pythagoricienne, socratique, platonicienne, etc., comme il y a une mystique de l'Art. Et, ce qui ne manquera pas de passionner les esprits curieux sera de découvrir qu'il y a au fond de toutes ces mystiques des éléments communs, qu'elles se confondent en somme dans un postulat universel qui n'est autre que l'Unité de la pensée humaine, l'Unité de l'esprit. Quelles que soient les voies d'accès, toutes se rejoignent, partant du connu, vers un carrefour où elles se fusionnent parmi l'Inconnu, s'amalgamant entre elles et avec lui.

C'est ainsi que le problème philosophique religieux du mysticisme s'agrandit démesurément en acquérant surtout le mérite de supprimer toute lumière entre la connaissance du Réel et l'Inconnaissable de l'Irréel (voir Ribot), entre le domaine du relatif et celui de l'Absolu.

* * *

Pour en finir avec l'importante mise au point des définitions, achevons de grouper autour des noyaux Myste et Mysticisme d'autres intéressants dérivés.

Tout de suite le mot Mystère vient sous la plume pour désigner tout ce qui, dans l'inconnu, échappant à notre perspicacité, comporte un élément que nous estimons inaccessible parce que surnaturel, extrahumain, ressortissant à des puissances diaboliques, divines ou autres, autrement dit à une zone d'influence à laquelle l'homme est soumis et ne saurait échapper par ses propres forces. Nous sommes en plein sur le terrain de la Foi, celui où l'on demande au fidèle un acte de pure adhésion ou de soumission. Car il lui est à jamais interdit de sonder cet inconnu, sans avoir reçu l'initiation qui lui permettra de comprendre. Les mystères antiques, ceux d'Orphée, d'Apollon, d'Eleusis, de Delphes ; les mystères chrétiens, toute la mystique religieuse de tous les temps et de tous les pays forment un

conglomérat de curiosités dont le monopole fut détenu par un collège de prêtres ou de desservants et fut matière à exploitation facile, à raison de la crédulité indispensable du troupeau récepteur du mystère.

C'est à cette mystique, qui est cependant d'un caractère élevé parfois, que l'on doit d'avoir connu le Prêtre vivant de l'autel. La phase sacerdotale de l'histoire des religions est curieuse à étudier, car elle eut des conséquences exceptionnelles en ravalant au plan humain ce qui, par définition, devait planer dans des régions idéalistes et symbolistes. C'est à savoir qu'un divorce s'est établi par le fait entre deux mondes supposés d'essence différente : celui du connu et celui de l'esprit humain, divorce fort regrettable pour les progrès de l'esprit humain, comme on le verra plus loin, car le mystère devint presque toujours générateur de mystification (initiation à rebours : mensonge, hypocrisie, duperie, action d'arrêt par l'usage de la terreur, etc.).

Telle fut l'œuvre du prêtre, de quelque Orient qu'il se recommande. Vulgus qui decipi.

Mais il est pourtant des esprits à qui répugne le mensonge et qui protestent. Mais alors, la réaction tend à dépasser l'action. On ne saurait nier que le mot de mysticisme de nos jours sonne mal à l'oreille des rationalistes, du libre penseur, comme aussi de beaucoup de gens qui attachent aux mots plus de valeur qu'aux choses qu'ils représentent. On ne saurait trop s'élever contre cette logophobie si commune dans les milieux encore peu cultivés et gagnés à une juste méfiance par carence d'éducation. Des préventions dangereuses s'élèvent partout, parce que l'on manque de sens critique et il est aussi sot pour un anarchiste d'avoir peur du mot mysticisme que pour un bourgeois de se signer à l'audition du mot anarchiste, auquel il n'oserait accorder une minute d'attention.

Tout le mal vient ici de l'exploiteur-né qu'est le Prêtre qui, se souciant peu de vivre de l'air du temps, trafique des prières, mais qui, pire encore, est un condensé d'intolérance. Le prêtre a tué la religion, meurtri l'esprit religieux, comme le porte-sabre a provoqué le dégoût irrémédiable, fort heureusement du reste, du patriotisme armé.

Mais si de tels attentats peuvent être salutaires, en fait ils sont nuisibles quand ils bloquent l'essor conscient de l'esprit en jouant le rôle d'un frein. Les mots de tolérance et d'intolérance sont insupportables, car ils sont en fonction toujours d'un autoritarisme quelconque et de cette immense fatuité humaine qui porte certaines gens à croire qu'ils possèdent seuls la vérité, alors que tout est vérité ou contribue à la vérité. Il n'est aucun effort de l'esprit qui soit négligeable. C'est au nom de l'intolérance, si proche de la tolérance, que les humains se sont tant de fois entredéchirés. Une mutuelle considération eût tout changé.

Un peu de modestie siérait mieux aux détenteurs de mystères, s'ils n'avaient un puissant intérêt à dominer les âmes et si, inversement, ils n'éprouvaient une diabolique jouissance à exploiter ceux dont Romain Rolland dit : « Ils n'ont aucun droit à porter les couleurs de l'Ame religieuse ces millions de lâches croyants des Eglises - cléricales ou laïques - qui ne croient point par eux-mêmes, mais qui

restent vautrés dans l'étable où ils ont été vêlés, devant le râtelier plein du foin des croyances commodes, qu'ils n'ont que la peine de remâcher ».

* * *

Ce déblaiement des définitions et des terminologies a déjà clarifié le problème du mysticisme. Je considérerais même l'étude comme terminée si je n'avais à marquer, une fois de plus, la liaison qui existe entre ce problème et celui de la Foi en face de la Raison, de la Science en face de la Religion, problème sous-jacent à celui du mysticisme. Il me faudra dire un mot ensuite de la pathologie du mysticisme qui nous mettra aux prises avec les Dogmes dressés contre l'humaine nature.

Si l'homme était omniscient, s'il avait à sa disposition des sens moins bornés, si la vérité ne se recommandait point de l'effort des conquêtes lentes et progressives, il n'y aurait jamais eu de mysticisme. Jamais les philosophes et, à leur remorque, les religions, n'auraient imaginé une dualité de substance chez l'homme, construit des autels à l'Ame et à l'Esprit et établi une hiérarchie de noblesse entre la guenille périssable que constitue le Corps et sa locataire, l'Ame, jugée d'une autre essence et jouissant, par privilège divin spécial, de propriétés extrahumaines, telles que l'immortalité.

Mais il faut ajouter que, malgré son ignorance fondamentale, l'Homme n'eût jamais inventé le mysticisme ni le divin, s'il n'avait été cloué primitivement d'une Imagination prépondérante, décuplée par un état permanent de crainte, corollaire tant du troublant Inconnu que de sa faiblesse ; s'il n'avait dû, enfin, succomber devant la tyrannie fascinatrice et suggestive du Prêtre ambitieux et famélique.

Il n'en reste pas moins, quoiqu'on fasse, que dans le champ de la Connaissance, deux zones limitrophes, imbriquées l'une dans l'autre, existent encore : l'une dite de la conscience, où l'homme peut se mouvoir parmi des phénomènes accessibles à ses sens ; une autre où, dans un dégradé progressif, la subconscience d'abord, puis inconscience, se trouvent collectés une foule d'états et de faits imprécis que l'Homme ne fait que soupçonner, entrapercevoir ou ignorer totalement, états en liaison forcée, par juxtaposition, avec les faits de pleine conscience. Ce départ est si net que l'on conçoit fort bien que le Primitif ait pu les disjoindre comme deux ordres de choses sans autre rapport que celui du voisinage. L'abstrait et le concret, le relatif et l'absolu sont pourtant, de par la logique, deux formes du même objet. Mais ils sont d'un aspect si différent que leur nature peut être supposée différente. L'homme discerne bien quelque peu ce dont il est imprégné, mais l'essence même de cet agent imprégnateur, et parfois aussi l'imprégnation elle-même, il les ignore.

Bien qu'il ait d'aventure orgueilleusement pensé triompher du mystérieux, « il sait qu'il ne sait pas tout ; qu'il ne saura jamais tout » (Guy Grand). Cet aveu n'est point acte d'humilité, mais prudence, car si un acte de résignation peut s'entendre d'un croyant abîmé devant l'Idole, il ne s'entend plus de l'Homme évolué, fier de sa raison qui justifie ses espoirs, n'adorant que la Vérité, sûr que son passé ascensionnel est la garantie du quo non ascendam, où il met la noblesse de son

esprit. Mais, sur le terrain des réalités palpables, l'homme, comme le dit Proudhon, « a beau étendre le cercle de ses idées, sa lumière n'est qu'une étincelle promenée dans la nuit immense qui l'enveloppe » et « il faudrait être bien pauvre de jugement pour ne pas reconnaître que le mysticisme ne fera jamais défaut à notre savoir ».

Et il faut bien qu'il en soit ainsi tant qu'il n'aura pas incorporé sa substance et sa science au Grand Pan, jouissant de l'apothéose finale de son génie vainqueur, sublimité de laquelle il n'a jamais été exclu que de par les droits factices conférés aux dieux de tous les Olympes par notre platitude initiale. Le mysticisme, tel que l'entendit Proudhon, et tel qu'il faut l'entendre, « n'a rien d'opposé à la raison, bien au contraire ».

Mais alors, s'il n'y a point opposition, il y a identité de nature ; il y a continuité et imbrication entre les deux zones de la connaissance, comme entre le jour et la nuit séparés par une zone crépusculaire indécise, une zone où tout est accompli, une autre où tout est potentiel. Entre les deux, un territoire nébuleux, royaume de l'Intuition et de l'Hypothèse, un voile que l'Homme prend plaisir à déchirer parfois.

La pensée n'éclate pas au plein soleil de la connaissance sans conserver des attaches profondes et indestructibles avec un monde de pensées réduites, ou d'embryons de pensées, dont elle n'est que la prolongation et le développement.

Les merveilles de la Pensée humaine ont incité les psychologues de tous les temps à l'analyse des éléments qui la constituent. Doué de réflexion, l'Homme a profité de cette admirable propriété pour projeter dans son monde intérieur des regards curieux et il s'est habitué à l'introspection. A-t-il pu jusqu'au bout suivre les fils conducteurs, indéfiniment bifurqués ou entrelacés comme un écheveau embrouillé vers un noyau primitif? S'il l'a cru, parfois, il dut pourtant hésiter à l'orée du sanctuaire qui a si justement mérité la qualification de « chambre intérieure », à laquelle il a frappé vainement et les sentiers qui l'y conduisaient se sont perdus dans une brousse inextricable où s'abritent jalousement les premiers linéaments de sa vie mentale. Encore a-t-il douté qu'il puisse jamais les dégager et les illuminer car il eut la prescience qu'ils n'avaient point de fin.

Dès les temps anciens, l'Homme a été frappé par un phénomène : le Rêve, qui eut le don d'émoustiller sa curiosité. On sait le rôle que joua ce monde inconnu dans la vie des peuples et qu'ils n'hésitèrent point à lui attribuer une émanation de vue. Dans leur mysticisme ignorant, ils trouvèrent à ces phénomènes des significations supranaturelles dont le nœud fut l'œuvre du Prêtre. Il a fallu en venir jusqu'au XIX^{ème} siècle pour que les psychologues mieux avisés restituassent au Rêve sa valeur de fonction normale et sa liaison d'une part avec la pensée claire de la veille, d'autre part avec des manifestations éloignées d'un psychisme plus profond, plongeant des racines dans une partie du Moi, qu'à défaut de mieux l'on a dénommé Subconscient.

La découverte d'une activité psychique brumeuse constituant une sorte de réservoir caché où la Pensée puise les éléments de sa fabrication, dont les origines se perdent dans la nuit des temps, cette découverte est une date dans l'histoire des

Idées. S'il est encore des simples d'esprit capables de feuilleter la clé des songes, il est d'autres esprits qui savent que le Rêve est une création du donneur lui-même et que son incohérence liée à son automatisme, n'est due qu'à la suspension momentanée du contrôle et du jugement. Une science toute nouvelle, la Psychanalyse, a permis de violer les secrets de la subconscience, et déjà les portes du sanctuaire impénétrable sont ouvertes. Le gouffre sans fond de l'Absolu et de l'Irréel s'offre aimablement aux excursionnistes de leur Pensée et l'on ne saurait plus prétendre que le mystérieux est le parc réservé au divin.

La Science et la Religion se sont rejointes et n'apparaissent plus deux spéculations antagonistes. La Pythie et les mediums n'ont plus le don de stupéfier que les nigauds et Lourdes a livré ses secrets à Charcot. L'intuition, les phénomènes de pressentiment n'ont plus figure de faveur accordée à l'Homme par une divinité bienveillante ne livrant ses trésors qu'à des privilégiés. L'extase, la contemplation, la méditation sont facultés à la portée de tous et l'hypothèse est exposée aux coups de sonde de la Raison.

La voyance n'est plus qu'une singerie de charlatans, de forains et de naïfs, au service d'une foule émotive, éprise de merveilleux.

Parce que la connaissance se heurte tout à coup à la mer de nuages qui l'empêche de cheminer autrement qu'à tâtons, a-t-on le droit de dire que cette mer cache un horizon à jamais inaccessible et qu'une lumière plus éclatante ne la dispersera pas? La découverte est la prime accordée au chercheur, et le croyant ne cherche pas : il capitule.

En deçà du nuage est le monde de la connaissance réalisée qui tient déjà du prodige, c'est le royaume dévolu à la Raison. Au-delà, est le domaine de la Foi. Mais celle-ci n'est point forcément aveugle-né et si son rôle habituel est d'ordre inhibitoire, il est des hommes de science dignes de ce nom pour qui les deux mondes s'interpénètrent et pour qui la zone de la Foi n'est qu'un nouveau champ d'expérience. C'est un fait connu qu'il est des savants rompus aux méthodes scientifiques et qui ne peuvent cependant se dépouiller de cette tare mystique qui est un legs de la race. On s'extasie et l'on prétend triompher quand on cite des hommes de grand renom qui ne craignent point de sacrifier encore aux superstitions religieuses auxquelles ils sont enclins.

On connaît à l'opposé des hommes de religion (je ne parle que des sincères) qui cultivent les sciences avec succès et qui savent se servir des facultés de leur entendement pour aller à la découverte.

De tels exemples n'étonnent plus personne, La coexistence du mystique et du scientifique jugés d'essence différente est, à coup sûr, une imperfection et l'on sait des âmes honnêtes et grandes qui comme Pasteur, surent réaliser la cloison étanche qui sépare le réel de l'irréel, travailler au bien de l'Humanité en utilisant de formidables moyens et rester cois à l'entrée du sanctuaire réservé au divin, en s'interdisant d'aller plus loin. L'envoûtement du passé est chose dont on se défend mal, bien qu'il tende à disparaître le jour où l'on ose briser la cloison étanche et se servir de sa raison pour pénétrer l'impénétrable. Ceux-là seuls sont à plaindre qui se

refusent à aborder de front le colosse par crainte de sacrilège. On honore le Dieu inconnu en abordant sa demeure. L'époque des Titans est passée et Prométhée ne serait plus voué au supplice réservé aux violateurs du Ciel. Le Juif n'aurait plus besoin de Moïse pour dialoguer avec Jéhovah.

Mais il est d'autres hommes qui ont voulu et su combler le fossé que les Religions et le mysticisme naturel se sont ingéniés à creuser entre le Réel et l'Irréel, entre la Religion et la Science, entre la Foi et la Raison. Ils n'ont aperçu dans ces diverses antinomies que deux formes d'un même objet. Enorme progrès, capable de féconder l'avenir au lieu de la stérilité du piétinement sur place. « Il s'est fait de nos jours, dit Romain Rolland, (Essai sur la mystique et l'action de l'Inde vivante) un absurde divorce entre ces deux moitiés de l'Ame : la Raison et la Foi. On leur a persuadé qu'elles sont incompatibles. Il n'y a d'incompatible que l'étroitesse commune de ceux qui se prétendent abusivement leurs représentants... Et nombre d'esprits qui sont libres ou se croient libres de toute religion, vivent baignés dans un état de conscience supra-rationnel qu'ils étiquettent socialisme, communisme, humanitarisme, nationalisme, voire même rationalisme. Ce n'est point l'objet de la pensée qui détermine sa provenance et permet de décider si elle ressortit ou non à la religion : c'est la qualité de cette pensée. Si elle s'oriente intrépidement vers la recherche de la vérité, à tout prix avec une sincérité entière et prête à tous les sacrifices, je la nomme religieuse. Car elle présuppose la foi en un but de l'effort humain, supérieur à la vie de l'individu, parfois de la communauté présente et même de la totale humanité ».

« La religion est, suivant Renan, la part de l'idéalisme dans la vie humaine ».

Le voilà, le domaine de la Foi pour le Scientifique, de la Foi toujours armée de l'Espérance qui ne réside point dans la Grâce, mais qui, au contraire, féconde et conditionne l'effort humain en vue de la découverte, en vue de la création toujours renaissante sur des bases toujours de plus en plus solides. Foi vaut Confiance. Confiance en soi d'abord, sans que la présomption y ait sa place, confiance dans les Hommes capables d'œuvrer et de se donner pour le Bien de Tous. Sur le terrain laïque lui-même il y a place pour la fameuse trilogie d'inspiration exclusivement religieuse : Foi, Espérance et Charité. Que de belles Ames d'athées, de rationalistes, de libres-penseurs n'ont jamais eu d'autres directives! Quiconque manque de foi n'a point cette illumination intérieure qui n'est que l'expression synthétique de cet élan vital inhérent à l'espèce et qui la pousse en avant vers le mieux, est fort à plaindre et voué à la stagnation.

Arrivé au carrefour des routes inconnues qui s'enfoncent vers l'ombre de l'irréel, l'Homme se recueille. Il peut prendre peur comme l'enfant dans la nuit, ou rester l'esclave de sa peur héréditaire. Il peut rester indéfiniment penché sur la glèbe comme le serf sans regarder plus loin et abdiquer au profit du premier berger qui passe. Mais il peut aussi redresser la tête et, comme l'y invite le vieil Ovide, regarder le Ciel : « Cœlumque tueri » non pas avec la candeur du croyant qui implore la force de supporter sa chaîne et réclame les gages d'une récompense céleste, mais avec l'amour de plus de liberté, de plus de vérité, n'ignorant point, du

reste, que la route est difficile, souvent ingrate pour les pionniers de l'Idée, mais qui sait pourtant que l'erreur elle-même renferme une part de vérité et qu'aucun effort n'est perdu.

Les voies d'accès vers l'Idéal sont multiples et fécondes. Tout chemin qui monte y conduit. La vérité est diffuse en nous comme en l'Univers dont nous ne sommes qu'un atome infime. Et nous marchons vers la grande Unité, vers l'Universelle Synthèse, vers le grand Pan. Qu'y trouverons-nous? Dieu ou nous-mêmes incorporés au Cosmos dont la substance éternellement métamorphosée est toujours renaissante sans usure possible? Que nous importe? L'Inconnu est un tropisme, et Dieu n'est qu'un mot. Qu'il réalise les Postulats des Ames éprises de poésie, des imaginatifs imprégnés de romantisme, rien n'y fait obstacle. Au lieu de trouver Dieu à l'origine du monde, ils s'y heurteront à sa fin.

L'esprit positif, engagé dans la même voie, cherche, cherche toujours et trouve dans la recherche l'aiguillon qui suffit à sa vie. Qu'il soit d'inspiration religieuse ou positive, le monisme s'impose et c'est la fin où tend le mysticisme scientifiquement, humainement envisagé.

* * *

Mysticisme et mystiques en Pathologie. Il y a chez tout mystique un état mental de base sur lequel peuvent éclore des floraisons délirantes perpétuellement menaçantes.

N'est point mystique qui veut. Pour l'être, il faut voir, entendre et surtout sentir avec des organes héréditairement sensibilisés au préjugé, à la superstition ; il faut être réceptif, docile et malléable. On peut comprendre la mentalité du mystique et se l'expliquer, psychologiquement, mais il est impossible de se l'assimiler si l'on n'a point l'âme pétrie comme la sienne, vibrant à son unisson. Je m'explique qu'un daltonien ne perçoive pas le rouge, mais je ne puis avoir la même sensation visuelle que lui. On s'explique la morale, mais il peut advenir qu'on ne la sente point.

Pour être un mystique au sens pathologique du mot, il faudra quelque chose de plus, il faudra réunir des conditions prédisposantes, telles qu'une hérédité similaire, une éducation d'esclave privé de sa liberté d'esprit, avec un cerveau ayant subi de bonne heure de ces plicatures répétées, indélébiles où sévissent ces terribles refoulements que les psychanalystes ont si bien mis à nu ; il faudra une formation morale toute spéciale, par conséquent un milieu que seules les religions dites révélées, sont capables de créer. Il faut donc être d'abord le mystique au cerveau préparé, c'est-à-dire celui qui ne se contente pas de constater le mystère, mais qui en est impressionné, qui tremble devant lui et lui donne son adhésion, qui croit à un surnaturel actif, doué de puissance et d'influence sur le réel, surnaturel que l'on ne comprend point, mais que l'on redoute, que l'on aime et respecte pour cela même. C'est la mentalité dont on fait les dévots, les cagots, les Tartufes de tous les cultes, les fervents aveugles de toutes les religions depuis les Primitifs, clients du sorcier et porteur d'amulettes jusqu'aux piliers d'Eglise et punaises de sacristie, chamarrées de grigris et de scapulaires, en passant par les Antiques eux-mêmes qui consultaient les oracles, les Chinois qui brûlent des parfums pour chasser les démons, les exorcistes

qui ont infesté notre moyen âge, les marchands d'orviétan de tout acabit.

Renforcez cette prédisposition individuelle par une influence adéquate de milieu, vous créez les inspirés hallucinés, témoins de Dieu, possédés, grands hystériques dont les siècles passés furent si tristement empoisonnés et dont nos asiles exhibent encore de jolis spécimens.

Deux facteurs d'importance concourent à ce résultat : le degré d'intelligence et le degré d'émotivité.

Règle unique : le mysticisme de base prémorbide est en raison directe de l'émotivité (crédulité), et en raison inverse du niveau intellectuel (sens critique). Ces deux éléments psychologiques suffisent à créer la foi en l'absurde et à laisser prendre des vessies pour des lanternes. Plus un homme s'intellectualise, moins il livre de champ à son émotion, moins il a de chance de choir dans le mysticisme morbide. Plus les peuples se cultivent, moins ils offrent de prise à la superstition. Mais les soubassements émotifs de l'homme grégaire sont tellement solides qu'ils compromettent pour longtemps l'édifice intellectuel. L'émotion peut même entraîner au désespoir souvent des sujets eux-mêmes qui ont conscience de leur faiblesse et en rougissent. Une telle carence empiète déjà sur le morbide.

Psychose mystique. Elle est à étudier du point de vue collectif, car il n'y a point de psychose qui soit plus contagieuse.

Il y a des circonstances prédisposantes, d'ordre héréditaire et d'ordre personnel, toutes deux inhérentes au sol où germera la psychose.

Héréditairement, notons la surémotivité et la faiblesse d'esprit, deux états qui fourmillent dans les campagnes arriérées, fief du Prêtre. Mais, pour y voir germer la graine mystique, il faut un ensemencement spécial. Il y a des familles où le dépôt mystique est ancestral déjà. Dans certains groupes sociaux il est de bon ton de servir de pilier d'Eglise ; c'est une sorte d'obligation de race, un snobisme dangereux, un pli cérébral, un tic. Ce sont ces milieux où sont anathèmes l'hérétique, le divorcé, le mort-né sans baptême et qui n'a pas droit à la sépulture de famille chrétienne. Ces foyers de pestilence morale ont la dévotion mystique double et parallèle du goupillon et du sabre. On y est très prolifique et, dès sa naissance, Raoul est voué à l'année, Guy deviendra curé, Thérèse entrera au couvent. C'est de tradition. Cette tunique de Nessus dont on est fier ne fait qu'une avec la peau. Il est clair que le fait de naître en pareil milieu prépare la psychose mystique ; la graine viendra de l'éducation.

L'éducation des familles qui se croient tenues à des pratiques cultuelles détermine l'orientation des esprits vers le délire. C'est d'abord la discipline exemplaire, le dressage à des pratiques automatiques non discutées et incomprises qui s'approprient les sujets et en font des esclaves, dès l'enfance. La folie mystique éclate fréquemment dès la jeunesse. C'est ensuite l'habitude d'hypocrisie où les sujets, sollicités par des penchants, des besoins, des états passionnels naturels, s'obligent à les assouvir en cachette ou, ce qui est pire, à les refouler comme autant de cas de conscience qui surgiront plus tard en la forme d'obsessions, d'angoisses, de scrupules maladifs ; c'est enfin l'éteignoir mis sur le sens critique, l'adoption de

l'énorme, de l'extranaturel, comme une émanation normale d'un Dieu rigide et sévère ; c'est la crainte corrélative de châtiments post mortem, rachetés par des soumissions puériles ou des pénitences honteuses ; c'est enfin et surtout la prééminence des Affects sur les processus intellectuels, le dévergondage scabreux des sens, la création de chimères, d'images hallucinatoires qui hantent rêves et cauchemars, semant l'effroi, déterminant de soi-disant vocations religieuses précoces et le suicide moral avec la stérilité. La plupart des grands inspirés, des saints et saintes dont se glorifient les Eglises ont vu naître leur psychose dès l'enfance. On y voit se mésallier dieux et démons, anges et diabolins. Le moyen âge a racolé ses sorciers dans ce monde de prédisposés. De nos jours ils peuplent les maisons de fous.

La forme mystique des psychoses est dominante en certaines régions vouées encore à des pratiques cultuelles automatiques, telles que la Bretagne. Ces pratiques tournent la tête des pauvres d'esprit qui forment le troupeau habituel du Prêtre. Ils grossissent les exodes de pèlerins qui vont promener leur névrose dans les sanctuaires réputés.

Tous les mystiques des Asiles sont des débiles mentaux à délire grotesque où abondent les pratiques superstitieuses. Il s'y mêle ordinairement des préoccupations sexuelles, des pratiques anormales du même genre, des extases, des amours mystiques avec Dieu, le diable, même des animaux. Souvent des phénomènes de grande ou de petite hystérie compliquent le tableau. De tels malades, nés des Eglises, en seraient les victimes expiatoires s'ils vivaient au moyen âge. Un privilège les fait jouir, de nos jours, de la pitié qui s'attache aux simples d'esprit. Les asiles qui les recueillent sont remplis de saintes Thérèses, de Jeanes et de tous les échantillons de saints du calendrier. Heureux si le martyr des Ursulines, Urbain Grandier, eût vécu de nos jours : le cimetière de Saint-Médard serait maintenant un quartier de l'asile Sainte-Anne, sis tout proche!

Une immense crédulité git sous chaque psychose mystique. Elle en est la condition formelle. Cette folie peut jaillir spontanément des recoins ténébreux du subconscient, chargé à bloc d'effluves religieux héréditaires. Mais il faut ordinairement le déclenchement d'une autorité habile qui fascine, hypnotise, impose, telle celle du prêtre, ou l'exemple entraînant des proches.

On ne saurait trop signaler cette influence néfaste du milieu à tous les éducateurs, s'ils ne veulent voir sombrer dès l'aurore des personnes morales intéressantes, car l'évolution de la graine est fatale, et jamais de telles maladies ne reviennent en arrière.

Ajoutons un nouveau facteur à la suggestibilité du débile et à son faible niveau d'intelligence, celui du nombre et nous avons les psychoses mystiques collectives, les épidémies de folie religieuse qui éclatent encore de nos jours, antées sur cet état d'endémicité fondamentale chronique qu'entretiennent les Eglises et l'in même du plus grand nombre. La psychologie des foules, aujourd'hui bien connue, trouve dans la mysticité sa démonstration la plus troublante.

Les sujets se divisent en deux catégories, comme dans toutes psychoses communiquées : les actifs et les passifs, les forts et les faibles, les convaincus et les hésitants, les audacieux et les timorés. L'intelligence dans les foules n'a qu'un rôle effacé, secondaire. Chez cette grande bête qu'est la foule, ce qui domine, c'est l'émotion. Dans une réunion électorale, souffle un vent de mysticisme. C'est le royaume de la poudre aux yeux dont les plus malins sont parfois victimes. Ce qui se manifeste c'est l'émotion et non pas la logique ; le bon sens n'est plus nécessaire. Bon sens et logique sont pour un moment annihilés, suspendus, inhibés par le courant des forts. Déjà sont fréquentes les folies mystiques à deux personnages, trois et quatre participants ; les épidémies de famille ne sont pas rares. Que de familles j'ai dû consoler, trop tard, de pertes qu'elles subissaient, grâce à leur maladresse éducative, d'enfants arrachés à leur tendresse par la vocation religieuse!

Plus graves et plus retentissantes sont les épidémies de couvent.

L'histoire de la mysticité collective est un inépuisable martyrologe, car le propre de l'agent d'influence dans la création du délire est sa violence et son intolérance. Le délire mystique est non seulement contagieux, mais c'est une des formes les plus redoutables de la manie raisonnante et du délire actif de persécution. Les folies religieuses à hase de révélation comptent à leur actif des crimes sans nombre. Les Eglises se sont ensanglantées à toutes les époques de leur histoire. Les religions ont perturbé la vie des peuples, organisé le trouble, entretenu des sentiments de sauvagerie instinctive qu'elles avaient pourtant mission de canaliser et de dompter. La Saint-Barthélemy, les Albigeois, la sombre Inquisition qui a sévi en divers pays et dont l'esprit est encore infiltré dans nos mœurs, ont semé dans leurs abattoirs sacrés, sans aucune pitié, les victimes les plus inoffensives comme les plus illustres, Galilée, Michel Servet, Jeanne d'Arc émergent bien au-dessus des charniers les plus engraisés de 1914. Les chrétiens des premiers âges eux-mêmes pavèrent de leur peau leurs croyances enfantines ; ils se sont rattrapés plus tard. Des saints et prophètes improvisés souvent eux-mêmes, des aliénés, n'ont qu'à se présenter pour entraîner à leur suite des foules hallucinées. Aux Indes, Gandhi prépare de nouveaux martyrs.

Çà et là éclatent des réveils mystiques à l'appel d'un illuminé. Celui du Pays de Galles en 1905 est un des plus fameux. Mais les plus extravagants des accès de délire collectif où l'on voit sombrer jusqu'aux dernières lueurs de bon sens sont les pèlerinages organisés autour de miracles, témoins eux-mêmes d'un accès personnel de mysticisme maladif, quand ils ne sont pas œuvres de mystification. Ils sont d'autant plus intéressants qu'ils dénoncent, à l'origine de la crise, l'action de meneurs parfois sans conviction et dont l'influence malfaisante est coupable. Pour triompher de la crédulité des mystiques, il n'est pas besoin d'être un génie.

L'Antiquité elle-même connut ces Temples où les foules s'entassaient, attirées par les superstitions les plus grossières.

Delphes fut le Lourdes de la Grèce ; Ghéel, en Campine traîne depuis trois siècles, sa réputation de guérir les aliénés.

* * *

J'ai donné à ce mot de mysticisme un sens très élargi et j'ai compris dans cette acception tout ce qui, en dehors du thème proprement religieux, consacre une abdication de l'intelligence au profit du mystérieux, une exacerbation passionnelle au détriment de la Raison. Les folies politiques, où les fétiches laïques surabondent, ont mérité une large place dans ce défilé. En tout et partout l'homme se présente comme un conquérant, un despote, et ses victimes sont en proportion de son audace. Les sectes religieuses, politiques, philosophiques, les coteries sociales les plus diverses pourraient illustrer ma description d'une foule d'exemples. Les mystiques abondent autour de nous. Qui sait si nous-mêmes n'avons pas eu nos heures de mysticité contagieuse ou contagionnée? Faire école, c'est placer sur un piédestal une espèce de fétiche en chair et en os, ou en effigie et agglomérer tout autour des foules qui admirent et disent : Amen.

La célèbre affaire Dreyfus mobilisa, de part et d'autre, des fanatiques. Les guerres sont d'immondes exemples de folie collective, cruelle et bestiale, abondamment pourvues de sujets qui se transfigurent tout à coup à l'audition d'un mot sonore, à la vision d'un signe convenu, d'une oriflamme. Les hurleurs de Marseillaise valent-ils mieux que ceux qui bramant au Sacré-Cœur : Sauvez Rome et la France?...

CONCLUSIONS. - Le mysticisme, scientifiquement étudié comme un ensemble de faits, a l'avantage de relier le réel à l'irréel, le connu à l'inconnu et de restaurer la pensée religieuse dans sa pureté idéale, débarrassée du parasitisme des religions dogmatiques. Le temporel et le spirituel s'accordent et s'harmonisent. Unis, ils nous amènent sur le terrain de l'Idéalisme et du Beau. « L'éthique est une esthétique. Cette éthique est cet Individualisme religieux absolu que Han Ryner appelle depuis longtemps un individualisme de la volonté d'harmonie. C'est l'éthique du Sermon sur la montagne, du plus élevé des commandements! C'est la libération du sentiment religieux hors des moules étroits et déformant des religions. C'est son réel, son libre épanouissement » (L. Réhaut : Krisnamurti).

Les hommes au sens clair sauront toujours discerner le domaine du religieux du domaine des religions et trouver dans le premier tous les éléments d'élévation vers un plan idéal où par des sortes de distillations successives, s'échelonnent sur le long parcours de l'Histoire de la Pensée, s'est dégagé finalement un prototype de Perfection, dont l'imitation s'impose comme directive.

- Dr LEGRAIN

Accueil

MYSTIFICATION n. f. (Etymologie mal connue. La composition de mystifier rappelle mistigouri, mystigorfier, usités, avec un sens à peu près analogue, au XVIème siècle)

Mystifier quelqu'un c'est abuser de sa sottise ou de sa crédulité. Méchanceté et tromperie, voilà ce qu'implique la mystification du côté de l'auteur ; du côté de la victime, elle suppose l'absence d'esprit critique, une naïveté qui prédispose à jouer les rôles de dupe, pour le plus grand profit des charlatans qui dirigent la société. En d'autres termes, les mystifiés sont des poires que les mystificateurs cueillent et savourent dès qu'elles apparaissent suffisamment mûres. Dans l'art de la tromperie, convenons d'ailleurs que les escrocs, qui se bornent à soulager de quelques francs la bourse des grosses commères, restent des bambins de taille minuscule à côté de ces mystificateurs géants que sont prêtres, généraux, politiciens. Une Thérèse Humbert, un Rochette, un Oustric, malgré une adresse qui dépasse et de beaucoup la mesure ordinaire, font infiniment moins de dupes et de victimes qu'un pape ou un chef d'Etat, d'esprit même vulgaire ; et ce sont de petits saints à côté des Foch et des Clemenceau, qui sacrifièrent par millions les vies humaines, sans craindre ni l'échafaud, ni la prison. S'il existait une justice, c'est une corde pour se pendre, non l'habit vert des grenouilles académiques que recevraient maints professeurs célèbres, maints plumitifs illustres, maints savantasses couverts de parchemins des pieds à la tête. Des mystifications, et de la pire espèce, ces titres et diplômes universitaires qui, dans les hauts grades surtout, témoignent seulement du servilisme et de l'absence d'originalité du lauréat. Est-il race plus peureuse et plus sottise que celle des agrégés et des docteurs qui président aux destinées de l'enseignement moyen et supérieur ! Malgré les louanges dont eux-mêmes se couvrent, et les satisfécits que leur octroie volontiers l'administration, il apparaît clairement aujourd'hui que ces enfants sages sont des prétentieux incapables, généralement. Autre farce de haut goût, cette Ecole Unique que le parti radical tend aux masses populaires comme un appât. Nul plus que moi ne désire que soit diffusée l'instruction et j'aurais applaudi à une tentative pour mettre à la portée de tous une science non frelatée. Mais l'étude des projets qui circulent officieusement, m'a démontré qu'il s'agissait surtout d'accentuer une centralisation scolaire déjà trop grande, d'éliminer les autodidactes et d'écrémer le peuple afin d'empêcher toute fermentation révolutionnaire. On veut créer une nouvelle catégorie de privilégiés, que l'on armera davantage pour mieux tenir en bride les exploités. Au règne de l'or succédera celui des parchemins, qui ne vaut pas mieux, comme l'exemple de la Chine l'a démontré. Mais les politiciens ont trouvé là un moyen commode de duper les pères de famille qui compteront sur l'Etat pour faire de leurs fils des intellectuels bien payés. Hélas ! sous la troisième république, les vrais savants, les écrivains

probes sont aussi dédaignés, aussi besogneux que sous le plus réactionnaire des souverains. Qu'importe, il est vrai, à l'aspirant député! Pour lui tout mensonge est légitime qui permet de piper les voix des électeurs (voir politique, politiciens). D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de fixer la liste des pensionnaires primés du Palais-Bourbon, le spectacle est instructif, même dans la plus paysanne des circonscriptions. Longtemps avant la foire, les écuries s'ouvrent, les poulains hennissent, tandis que courtiers et maquignons s'agitent près du populaire assemblé. Un beau feu anime le candidat, qu'il soit blanc, bleu ou rouge. Il faut le voir courir la campagne et s'arrêter dans les moindres hameaux : les plus laides commères trouvent en lui galant, il tapote la joue des bambins, et s'appuie sur l'épaule des paysans, tout ébahis d'une si tendre affection. Même s'il fabrique des chapeaux, du drap ou des casseroles, même s'il est avocat ou dirige un café-concert, il n'a rien tant à coeur que l'agriculture. Fumier, purin, vaches, récoltes, tout l'intéresse également, à ce qu'il assure ; et, pour favoriser les cultivateurs, il donnerait volontiers sa dernière chemise. En ville, dans les milieux ouvriers, l'aspirant-député se grime d'autre façon, il tient un langage différent ; mais, roulé dans du vermillon, de l'ocre ou de la farine, il s'agit toujours pour le rodillard parlementaire de tirer parti du raton citadin ou campagnard. Car, bien entendu, pour un parlementaire même élu par des agriculteurs, la campagne se résume dans les douceurs de la buvette ou dans l'excellent pinard de l'hôtellerie du coin. Entre la poire et le fromage, ou lorsqu'il déguste les meilleurs crus de l'arrondissement, il peut même être sincère en déclarant à ses comitards que de tels produits ne le laissent point indifférent. Ajoutons qu'à la Chambre il entonnera l'hymne du retour à la terre avec un glapissement pleurard, qu'il couvrira de fleurs la famille paysanne, qu'il prononcera d'interminables palabres, naturellement suivies d'aucun effet. Pure comédie, qui sauve les apparences!

A la mystification parlementaire se mêle fréquemment la mystification financière. Périodiquement, avec la complicité payée des journaux, les financiers marrons mettent en coupe réglée la naïveté des gogos ; sans contrevenir au code, ou très peu, et avec l'appui de politiciens en renom, généralement. Pour un qui tombe, dix atteignent le but convoité ; beaucoup décrochent titres et décorations. On les remercie, de la sorte, d'avoir subtilisé l'argent du populaire, pour le faire passer dans leurs coffres-forts. Si un scandale trop fort éclate, on calme l'opinion en annonçant que désormais l'on exigera de sérieuses garanties des banquiers. A l'occasion, les Chambres nomment une commission, chargée d'enquêter, à ce qu'on prétend, mais dont le but secret est d'étouffer l'affaire ou de limiter les dégâts. Il est vrai que Poincaré fut porté aux nues parce qu'il avait stabilisé le franc ou, en termes moins trompeurs, parce qu'il avait officiellement et définitivement fait perdre au franc les trois quarts de sa valeur! Si l'on passe en revue les diverses institutions publiques : armée, clergé, magistrature, patronat, presse, etc., l'on s'aperçoit qu'elles ne sont toutes que d'immenses mystifications. Afin que le populaire oublie les millions de cadavres qui lentement se décomposent, l'armée multiplie les parades, couvre ses gradés de dorures qui brillent au loin, fait sonner haut le bruit des sabres et des éperons. Les enterrements de Foch et de Joffre suffiraient à démontrer que le secret, pour être un grand chef, c'est d'être avant tout un excellent cabotin. Dans des

occasions pareilles, les robes à queue des cardinaux et des prélats se mêlent, comme de juste, aux brillants uniformes de l'état-major. Nous n'insisterons pas ici sur l'Eglise ; chacun sait qu'en fait de mystification, le bouddha vivant de Rome détient le record. Aujourd'hui l'on n'ose plus faire commerce d'excréments du saint homme qui, séchés, réduits en poudre, constitueraient un incomparable remède, un préservatif efficace contre toutes les maladies. Mais de graves personnages, des dévotes richissimes continuent de lécher ses pantoufles et d'accepter comme relique la fine lingerie qu'il porte sous ses jupons. Quant à Thémis, son palais d'allure si vénérable n'est qu'un antre où la justice n'a rien à voir ; et la robe des magistrats laisse échapper des odeurs qui ne sont pas celles de la vertu, dès qu'un doigt indiscret s'avise de la soulever tant soit peu. Seulement un homme en impose de suite au populaire, s'il marche la tête haute, siège sur une estrade et porte des habits qui ne sont pas ceux du commun. Un simple ruban à la boutonnière, quelquefois suffira pour qu'on vous classe hors de l'humanité ordinaire. A l'infini, nous pourrions multiplier les exemples qui démontrent que, dans nos sociétés, la mystification joue un rôle essentiel, fondamental. Ce serait inutile. Toutefois, à l'inverse de plusieurs, nous espérons que l'espèce humaine ne restera pas en enfance constamment. Il y faudra bien des siècles sans doute, mais lorsqu'elle atteindra l'âge adulte, nous pensons qu'elle répudiera les faux prestiges qui la captivèrent si longtemps. Nos os seront en poussière quand ces heureux jours luiront. Présentement, ils ont à souffrir, et beaucoup, ceux qui, trop en avance sur leur temps, ont percé le mystère de l'universelle mystification. Reconnaissons que, pour qui exploite ou gouverne, cette race est aussi dangereuse que celle des poires est profitable.

- L. BARBEDETTE

Accueil

MYTHOLOGIE n. f. (du grec *muthos*, fable, et *logos*, discours, étude)

Le terme de mythologie désigne le cercle des divinités, avec leur faisceau de légendes, propres à une race ou à un peuple ; c'est dans ce sens que l'on parle de la mythologie indo-européenne, de la mythologie grecque, etc. La mythologie embrasse ainsi la totalité des récits divers par la forme, semblables par le fond, sur lesquels les poètes ont aimablement brodé (l'Illiade, d'Homère, est un modèle du genre), récits dont les personnages échappent par leur nature même au contrôle du fait positif et qui concer lesquels ne sont, en dernière analyse, que des dieux défigurés... Mais la mythologie est aussi la science des mythes : ce sont les recherches consacrées à leur origine, à leur développement ; c'est l'histoire des personnages divins du polythéisme, avec l'explication de leur formation, de leur caractère ; c'est la connaissance et l'éclaircissement des récits émanant du temps et des idées de religions dans lesquelles les êtres divins ne sont pas immuables mais sont soumis, comme les simples mortels, à des changements, sont, comme eux, sujets à des accidents... Les savants, dès le IV^{ème} siècle avant l'ère chrétienne, s'essayaient déjà à pénétrer jusqu'à la source des mythes. Parmi les mythographes (autres que ceux dont nous mentionnons les ouvrages à la fin de cette étude) qui se sont ingéniés à construire ou à développer des systèmes explicatifs - philologique, iconographique, anthropologique, psychologique, etc. - citons : Evhémère, philosophe de la Grèce antique. Depuis : E. David, A. Kühn, Clermont-Ganneau, Bérard, H. Spencer, etc...

* * *

C'est une tendance instinctive que de confondre religion et mythologie. Quand on parle de la religion des Grecs, par exemple, on pense volontiers aux fables charmantes que les poètes hellènes ont racontées sur leurs dieux, leurs déesses, leurs héros. Cette confusion résulte de ce que, à la base de toute mythologie, il y a de la religion. Les conceptions religieuses des peuples sont antérieures à toutes mythologies, celles-ci n'en sont que des dérivées. Les dieux sont un produit immédiat de l'ignorance humaine, une résultante de la conception animiste du monde qui prête la vie et la volonté à tout ce qui existe, sans distinction de nature entre les hommes, les animaux, les végétaux et les choses. Cet animisme universel aboutit à la personnification complète de toutes choses, c'est-à-dire à leurs identifications avec l'homme lui-même ; il conduit à reconnaître dans tous les événements une résultante de l'action et de la volonté d'un être vivant ; à prêter aux êtres et aux choses qui limitent la personnalité humaine des intentions malignes ou bienfaisantes ; à les considérer comme des alliés ou des ennemis doués de facultés que l'homme remarque en lui-même. Les mythologies ne sont que des produits indirects de la religiosité humaine. Elles sont nées à l'époque où l'homme qui,

d'abord avait cherché à se créer des alliés dans le monde des invisibles qu'il avait enfanté, en choisissant des gris-gris, des amulettes parmi les multiples objets ou les êtres qui lui paraissaient les plus aptes à remplir cette fonction, essayait petit à petit de substituer aux grossiers fétiches du commencement, les conceptions plus subjectives de puissances indépendantes du monde matériel. L'animisme fétichique prend progressivement une forme nouvelle par cette extension du subjectivisme et sa substitution graduelle à la réalité. Le fétichiste en face de son gri-gri qui est le plus souvent une pierre, un morceau de bois, un animal, un coquillage, peut lui supposer un spectre dont la forme est précisément celle sous laquelle il le voit dans ses rêves, mais le subjectivisme croissant de l'humanité finit par ne plus se contenter de cet animisme indéfini. Peu à peu, l'homme détacha les phénomènes naturels de leurs formes visibles et leur en impose une autre qui se trouve être celle de l'homme lui-même. Les esprits du monde terrestre, météorologique et sidéral deviennent autant d'êtres revêtus de la forme humaine, animés des mêmes passions, possédant les mêmes volontés et soumis aux mêmes besoins que le bipède humain, quoique différant de lui par le précieux privilège d'une puissance plus considérable. C'est le règne de l'anthropomorphisme qui ne se produit dans l'histoire que là où le fétichisme proprement dit cesse de dominer, puisqu'il est précisément l'indice de la substitution prochaine du polythéisme au fétichisme.

La conception est polythéiste en même temps qu'anthropomorphique le jour où aux objets eux-mêmes le subjectivisme humain a substitué : Indra, Agni, Vishnu, Jahvé, Cybèle, Jupiter, Apollon, etc. Cette substitution du polythéisme anthropomorphique au fétichisme animique marque encore une autre évolution de l'intelligence humaine. Les phénomènes réguliers et constants prennent dans l'esprit de l'homme la place prépondérante qui lui appartient ; les faits accidentels sont relégués à l'arrière plan. L'observation longtemps tenue en échec par la faiblesse native des facultés intellectuelles s'exerce sur des souvenirs accumulés pendant une longue suite de siècles et finit par établir entre les faits mythologiques une gradation qui entraîne entre les puissances de la terre, de l'atmosphère et du ciel, une hiérarchie correspondante.

Les mythologies qui charmèrent et gouvernèrent nos pères ont été l'apanage de tous les peuples, mais l'émission des mythes préhistoriques de la race indo-européenne a laissé des traces si profondes dans la mentalité et les mœurs des peuples actuels, qu'elle a empêché d'apercevoir le travail analogue qui s'était opéré parmi les autres familles humaines. Aussi ne considère-t-on généralement comme constituant la mythologie que les mythes primitifs des peuples indo-européens : Indous, Perses, Grecs, Latins, Germains, Slaves et Celtes, en y adjoignant tout au plus les traditions religieuses de l'Égypte et de l'Assyrie. Parmi les diverses théories conçues pour l'explication des mythes, trois méthodes connurent, dans les temps modernes connue dans l'antiquité, successivement le succès. Ce sont : la méthode historique, la méthode allégorique, et l'école symbolique.

Les partisans de la méthode historique avaient la prétention de retrouver des faits réels sous les fables, en essayant d'identifier les dieux des mythologies avec les personnages bibliques et les légendaires héros de l'antiquité. L'école

allégorique crut que les fables antiques étaient l'apparence des mouvements célestes et des phénomènes de la nature allégorisés et embellis. Les sciences naturelles et la fable, nées d'une commune source, se sont divisées après avoir marché de compagnie pendant très longtemps, en deux branches distinctes, de manière à laisser ignorer aux âges suivants le point commun de réunion ou de départ (mythe solaire). L'école symbolique ne voulait voir dans les mythes que l'expression d'une antique sagesse nous ayant légué, sous le voile de l'allégorie, de profondes vérités morales ou physiques.

Les progrès de l'archéologie et de la linguistique comparées, la connaissance toujours plus précise des étapes de la civilisation et des progrès inégaux des races et des peuples ont créé la mythologie comparée qui, en nous affirmant l'identité originelle de toutes les conceptions religieuses et en mettant en évidence les caractères essentiels des mythologies ont fait table rase de toutes ces assertions abusives, tout en leur reconnaissant les services qu'elles ont rendus dans la découverte toujours plus précise de la vérité.

Après avoir démontré que les dieux ne sont que des appellations d'objets matériels, d'aspects de la nature ou de facultés humaines, passant aux aventures des dieux ou des héros, les mythologues modernes en ont trouvé le germe dans certaines locutions d'usage courant qui exprimaient les événements les plus ordinaires de la vie et du monde et ont établi que les mythologies doivent leur existence autant à la tendance à douer les êtres et les choses de facultés animales et humaines qu'à l'influence prépondérante de la puissance métaphysique inhérente au langage même le plus rudimentaire.

La grande majorité des religions se rattachent à la religion des Arras (Iraniens et Indous) : les unes en proviennent directement, les autres s'y rattachent par une communauté évidente d'origine. De même la plupart des mythes grecs, persans, latins, germains et slaves ont aussi été empruntés à la mythologie védique. Ils se sont transformés au gré des fantaisies locales, des relations internationales et même des conceptions philosophiques. Aussi l'importance prise à la fin du siècle dernier par les études philologiques a démontré que l'origine des mythologies se rapproche de celle du langage et que la nature des dieux nous est révélée très souvent par le nom qu'on leur avait donné. Notre langage est essentiellement animiste et, chez tous les groupes humains, à l'origine comme aux divers moments de l'évolution religieuse, les êtres surnaturels ont dû leur existence, leur activité et leur emprise sur la conduite des humains, à la puissance métaphorique que le langage comporte. Au début des temps historiques, le nom, à la fois substantif et adjectif, faisait des fétiches, des esprits ou des dieux des êtres qualifiés ; le genre leur prêta des sexes. Il y en eut des mâles, des femelles et des androgynes, participant à la fois des deux sexes. Le même dieu, chez le même peuple, selon les époques, le caprice du langage, fut femme sous un nom, homme sous un autre et, par conséquent, pourvu de laideur ou de beauté, de bienveillance ou de malignité.

Toute succession de mots implique une action, une impulsion, donnée ou reçue. Le sujet se meut et communique un mouvement. Chaque mot, soit par sa place dans la phrase, soit en vertu d'affixes contient un verbe, ainsi qu'un adjectif ou

un nom. Le mot, nom de chose, de qualité ou de concept, de par le verbe qui est en lui ou qui dérive de lui, agit et se comporte comme un être vivant, comme une personne passionnée et volontaire. Cette force animante du langage s'impose malgré nous à la raison comme à l'imagination, elle crée spontanément la mythologie. Ce n'est que difficilement, par un oubli des illusions verbales, par une sorte d'usure et d'épuisement de la vertu métaphorique du langage que la science se soustrait à cette force animante que tout idiome contient. Mille locutions banales, d'usage courant, nous la révèlent : l'eau coule, charrie des sables, transporte des alluvions ; le soleil se lève, monte à travers le ciel se couche derrière les montagnes ; le vent chasse les nuages ; la foudre frappe, tue, déchire ; la victoire guide les armées ; la justice et le devoir prescrivent tels actes, défendent telles actions. Autant d'expressions, source de confusions, d'erreurs qui, à l'origine, contribuèrent à former les mythes en fortifiant la métaphysique. N'est-ce pas Alfred de Musset, dans son invocation à Vénus, qui nous donne un exemple frappant de cette force animante du langage :

Etoile qui descends sur la verte colline
 Triste larme d'argent du manteau de la nuit

 Etoile, où t'en vas-tu dans cette nuit immense ?
 Cherches-tu sur la rive un lit dans les roseaux ?
 Où t'en vas-tu si belle à l'heure du silence
 Tomber comme une perle au sein profond des eaux ?

L'étoile est un être doué de mobilité, de désirs, de besoins, qui cherche un endroit où se reposer. Y a-t-il loin de l'état d'esprit qu'accusent ces vers à celui du sauvage qui affirme que l'eau coule « parce que l'esprit de l'eau la pousse à fuir ! » Nous sommes habitués à redresser en nous-mêmes les effets de cette réfraction involontaire, mais combien a dû être grand l'empire du langage aux époques où chaque mot était une image, chaque nom un personnage doué de vie, chaque verbe un acte physique. Exprimés par des mots aussi significatifs, les concepts les plus simples prenaient aussitôt une splendeur extraordinaire et les phénomènes de la nature, rapportés à des êtres qu'on supposait doués d'une vie analogue à celle de l'homme, traduits dans un langage où chaque mot parlait à l'esprit, paraissaient être les actes d'un drame grandiose dont les acteurs, divins par l'origine, étaient semblables à nous par le cœur.

La race indo-européenne fit, des forces de la nature, ses premières divinités ; elle adora, après les grossiers fétiches qu'elle inventa au début de sa vie religieuse, les phénomènes de l'atmosphère et du ciel. Elle prêta au soleil, aux astres, à la pluie, à la tempête, au vent, une intelligence, une volonté libre, des sentiments d'amitié ou de haine pour les mortels. Mais, au début, tout en leur rendant hommage comme à des êtres supérieurs, les hommes ne perdaient pas de vue leurs caractères physiques. Les premiers poètes védiques qui chantèrent « Dyaus » n'ignoraient aucunement qu'il était le ciel déployé sur leurs têtes ; en

célébrant la sagesse de « Mitra et de Varouna », ils savaient parfaitement bien qu'ils faisaient l'allusion la plus claire à la succession régulière du jour et de la nuit. C'était le temps où le nom des dieux était encore le nom même du phénomène, c'était l'époque où le peuple en disant : « Képhalos poursuit Séléné » parlait aussi simplement que nous lorsque nous disons : « Le Soleil se lève en face de la Lune qui se couche ». C'était la nature vivante que les hommes adoraient, la nature douée par des peuples follement animistes de pensée, de raison, de passions, de sentiments dont ils sont pleins eux-mêmes.

Ceux qui virent les mythes se former de la sorte ne furent pas dupes des illusions du langage, les premiers poètes védiques connaissaient la signification des fables qu'ils répétaient. Mais il n'en fut plus de même aux époques suivantes. Maintes locutions claires pour les rédacteurs du Rig Véda (Véda de la louange, le plus ancien recueil d'hymnes religieux connu) devinrent obscures pour leurs continuateurs, pour les Perses, les Grecs, les Latins, les Slaves qui s'étaient appropriés en les défigurant les principaux mythes védiques.

A mesure que certains termes vieillirent, que le sens mythologique des mots s'oublia, le langage perdit peu à peu de sa transparence, les noms des forces de la nature devinrent des noms propres et les personnages mythiques commencèrent leur évolution. Dyaus-Pitar est encore le ciel pour les Védas ; il devient, chez les Grecs, qui ont emprunté ce nom aux Indous, Zeus pater (Jupiter en latin), maître des dieux. Ces premiers changements, substituant de prétendus personnages aux phénomènes physiques, transformèrent les faits énoncés au sujet des forces de la nature en actions merveilleuses.

Les idiomes jeunes se caractérisent tous par une prodigalité qui leur fait employer pour désigner un seul objet ou un seul être une quantité étonnante de synonymes. Dans les Védas, le soleil est nommé de plus de vingt façons différentes ; chaque terme n'est pas l'équivalent d'un autre, chacun prête à l'astre du jour un caractère physique ou moral. Le soleil est tour à tour : le brillant (Surya), le Généreux (Aryaman). Celui qui nourrit (Pùshan), le maître du ciel (Divaspâti), et ainsi de suite. Lorsque l'homme créa tous ces termes pour désigner un seul être, il savait qu'une confusion entre tous ces synonymes était impossible, une même passion emplissant toutes les âmes. Mais une fois que ce premier âge de l'humanité fut passé, l'époque suivante chercha à mettre de l'ordre dans ce chaos, Elle supposa que tant de termes ne pouvaient s'appliquer à un seul être, au même objet, et elle commença à distinguer Surya d' Aryaman, Pùshan de Divaspâti. Néanmoins, comme toutes ces figures avaient un air de parenté, connue très souvent elles se substituaient l'une à l'autre, on se tira d'embarras en faisant d'elles le père et le fils ou bien des frères. On dressa des tailles généalogiques, on établit une hiérarchie entre les dieux, on inventa les dynasties célestes, les révolutions violentes en plaçant dans le panthéon, comme autant de rois déchus, les synonymes vieilliss, et, pour ce, incompris, des divinités actuelles. Cette classification des mythes a été l'œuvre des prêtres qui, après avoir imposé à la terre la constitution qui s'accordait le mieux avec les intérêts de leur caste, ont organisé l'armée des dieux en y introduisant cette hiérarchie qui, en subordonnant la multitude des dieux de second ordre aux

puissances supérieures de l'atmosphère et du ciel, leur ont permis de devenir maîtres des dieux. Les prêtres se défient des divinités antérieures qui ne leur appartiennent pas suffisamment. Il leur faut des dieux cachés, mystérieux, dont la puissance s'exerce par des intermédiaires invisibles et qui se prêtent à la métaphysique absurde qu'ils préparent. Le résultat de l'intervention des prêtres a été de jeter dans l'histoire des mythes et de leur développement une multitude de complications, des obscurités souvent impossibles à débrouiller, car souvent ils ont créé des divinités qui faisaient double emploi avec les précédentes, tandis qu'ils s'efforçaient d'accaparer les divinités antérieures en les marquant de leur estampille particulière.

Un second mode de formation, provient aussi de la confusion des différents sens d'un même terme. C'est ainsi que le « Pramantha », le morceau de bois utilisé chez les Aryas, dont la pointe en tournant dans l'arani produisait le feu, est devenu Prométhée, un titan dont la légende a pris des proportions fantastiques. Cette cause a produit un grand nombre de mythes qu'elle a défigurés davantage.

D'autres éléments que ceux que nous venons d'examiner sont venus renforcer, pour les mieux consolider, les mythologies.

Dans la nature, tout paraît à l'homme primitif, imprévu et redoutable. A cette terreur des êtres et des choses vint s'ajouter celle des ombres, des âmes des morts, des fantômes logés dans les objets et les phénomènes, lorsque l'homme s'avisa de prêter la vie et la volonté aux choses et aux morts. Aussi, les premiers, invisibles, méchamment actifs, ne songèrent qu'à faire du mal, se délectèrent de hurles, de larmes et de sang. Reportons-nous à ces temps de la vie pastorale, où chaque famille errait isolée dans les vastes plaines à la suite de ses troupeaux, exposée aux attaques nocturnes des animaux féroces et nous concevrons sans peine par quelles alternatives de terreurs et de joies devait la faire passer la succession des ténèbres et de la lumière. Quelle épouvante lorsqu'elle voyait s'étendre sur elle cette ombre qui la livrait à tous les dangers et contre laquelle elle ne savait pas encore se défendre, Mais avec quelle allégresse les humains saluaient les premières lueurs de l'aube qui, avec, la clarté, leur ramenaient la vie et la sécurité. L'obscurité était pour eux l'image de la mort, du néant, c'était la destruction du monde. Dans le retour de la lumière, ils voyaient une sorte de résurrection, de renaissance comme une création nouvelle qu'ils accueillaient par des cris, des chants, des danses dont le souvenir est resté plus ou moins vivant dans toutes les religions. Si l'on songe que les hommes n'avaient aucune idée, à cette époque, des lois naturelles expliquant les faits astronomiques et météorologiques et particulièrement la production des orages, la succession constante du jour et de la nuit, il est facile de comprendre que leur ignorance les ait poussés à voir dans tous ces phénomènes les effets de causes vivantes et volontaires, ainsi qu'eux-mêmes. Les mythes naissent du besoin instinctif qui pousse l'homme à chercher la raison d'êtres surnaturels, semblables aux humains, par la forme et les traits de leurs caractères, mais supérieurs par leur empire et l'ampleur de leurs qualités ou de leurs défauts. La condition première des hommes a été si longtemps misérable que, jusqu'à des temps relativement rapprochés de nous, la puissance des divinités malfaisantes a été considérée connue supérieure à celle des autres. C'est pourquoi les cultes les plus anciens ont été les

plus farouches. Puis, à mesure que l'expérience apprenait aux hommes à se garantir en partie des dangers et des misères des premiers âges, que des coutumes et des institutions plus stables leur apportaient une certaine somme de sécurité, ils remarquaient les effets bienfaisants du vent et de la pluie ; le retour régulier des saisons ; ils voyaient les jours alterner avec les nuits et s'habituèrent à l'idée d'un ordre maintenu par des puissances amies.

Comme, d'un autre côté, ces phénomènes échappent à toute puissance humaine, il fallait bien reconnaître que les causes qui les produisaient étaient d'un ordre supérieur à l'humanité et que les invisibles qui présidaient aux phénomènes célestes et météorologiques étaient nécessairement plus forts et plus grands que les multiples petits dieux n'ayant que des attributions locales et que l'on ne pouvait rien en obtenir que par la prière, les sacrifices, les offrandes.

Sans doute, cet ordre était loin d'être parfait, les météores et les astres étaient enclins à de capricieuses violences, les dieux de l'atmosphère et du ciel se plaisaient à inquiéter leurs adorateurs par des colères soudaines, des désastres imprévus. Mais le respect est fils de la crainte. Si les dieux étaient uniquement occupés à répartir également leurs bienfaits, les prières, les genuflexions, les offrandes seraient vaines. Sur quelle autorité, sur quelles menaces, les rois, les magistrats baseraient-ils leur omnipotence ? De quoi vivraient les devins, les prophètes, les prêtres et autres sorciers ? C'est pourquoi le plus débonnaire des dieux a toujours su garder un visage irrité : l'inquiétude ravive la reconnaissance, l'échauffe la tiédeur lorsque la faveur est soulignée par l'opportune calamité !

Et c'est ainsi qu'en face des innombrables puissances malignes, s'est insensiblement constitué le groupe des divinités supérieures foncièrement bienveillantes, capables de largesses dans la mesure compatible avec la dignité et les intérêts du culte. Et sans cesser d'amadouer les premières par toutes sortes de conjurations, de rites, les hommes imploraient et bénissaient les grands dieux de l'atmosphère et du ciel ; ils leur demandaient secours contre les ennemis invisibles de l'humanité contre les maladies, les menées ténébreuses des démons. De là deux grandes catégories qui, sous des formes diverses, ont persisté dans tous les cultes : les divinités bienfaites et les divinités funestes. On adorait également les unes et les autres, les unes pour en obtenir protection active et vigilante, les autres pour désarmer ou adoucir leurs colères.

Ce dualisme est l'aboutissement logique de toutes les religions qui dérivent de l'animisme. Partout où l'on retrouve cette conception des dieux bons luttant contre les dieux méchants, on peut être certain, en remontant aux origines, de retrouver l'opposition de la lumière aux ténèbres. Ce culte des divinités bienfaites prit toujours plus de développement et progressivement on arriva à ne plus considérer les autres que comme des mauvais génies en révolte contre les dieux amis de l'humanité. C'est à ce point que les conceptions religieuses en sont arrivées dans les Védas. Indra, le ciel lumineux, est le dieu protecteur de l'homme. C'est lui qui chaque matin combat et détruit la mort que les puissances ténébreuses, sous le nom de Vitra, dissimule dans les nuages et dans l'obscurité.

Ces dieux puissants et débonnaires n'étaient que des hommes, leur vie

reproduisait exactement la vie humaine. Industries, arts, occupations, passions et désirs, tout leur était commun avec la race humaine. La guerre, avec son cortège de vengeances, de haines inexpiables, de victoires et de revers, entra dans ce monde calqué sur la société humaine. Tous les personnages des panthéons se trouvèrent classés par paires, deux par deux ; la lumière en face des ténèbres, le feu devant l'eau, la terre contre la mer, le chaos contre l'ordre. Ce fut une lutte acharnée, rarement suspendue, toujours renaissante. La métaphore, propriété fondamentale du langage, multipliait et variait à l'infini les événements de la bataille éternelle livrée entre les dieux. D'un côté, les dragons redoutables, les géants difformes, les démons, les anges rebelles ; de l'autre, les dieux d'en haut et leurs alliés, les héros et les défenseurs de l'ordre universel.

Cette philosophie primitive qui crée les mythologies, résulte du dualisme moral qui a ses attaches au plus profond de l'âme humaine. Il s'est développé et affiné avec les sentiments affectifs et les concepts qui en dérivent. La sensation a deux faces : plaisir et douleur. Comment ne pas rapporter ces sensations contraires à deux causes également contraires soit à la bienveillance, soit à la colère des dieux, les uns amis, les autres ennemis des hommes? De cette conception dualistique est issue l'idée que les bonnes actions sont agréables aux dieux bienfaisants et déterminent leurs faveurs, que les vices et les crimes exposent à leurs courroux. Considérations qui, si elles ont rarement réprimé chez certains de vils penchants, ont livré la morale aux clergés qui, au nom des dieux, se sont arrogé le droit de punir ou d'absoudre, de mesurer le mérite et le démérite.

Il est difficile pour ne pas dire impossible, de débarrasser les mythologies de tous les éléments parasites qui sont venus s'y amalgamer, au point, parfois, d'en altérer le sens primitif. Elles se compliquent de souvenirs historiques, d'arrangements arbitraires, elles s'augmentent de fabuleux récits de conquête où le triomphe des dieux nouveaux rejette au rang de démons, de rebelles, les dieux des nations vaincues. Elles se calquent, se répètent, se fragmentent, se mélangent les unes dans les autres ; parfois elles mettent aux prises des groupes de dieux similaires où chacun est vainqueur sous un nom, vaincu sous un autre qui équivaut au premier, elles se divisent en multiples épisodes que commentent et modifient les fictions des poètes. Mais toujours au fond de chacune d'elles se retrouve l'antagonisme des deux principes : le bien et le mal. Cette opposition à la fois dualistique et cosmogonique, se retrouve dans toutes les mythologies les plus rudimentaires et elle est si puissante que les religions monothéistes en sont toutes imprégnées. Tous les couples naturels ou factices, les sexes, le jour et la nuit, le ciel et la terre, ont été rangés en catégories distinctes. La nature humaine, le corps, la femme, les ténèbres, les enfers, les titans, les vices appartiennent au royaume du mal ; la lumière l'énergie, l'ordre, le ciel, le paradis, les personnages de l'Olympe, etc., appartiennent au royaume du bien. Tous les dieux favorables à la race humaine forment une même famille, le groupe lumineux et céleste, auteur de tous les biens, auxquels on demande la santé, la richesse, la victoire, etc. Le menu peuple des esprits, des héros, des fétiches de tout genre, subordonnés aux dieux supérieurs, leur font cortège, leur servent de ministres, d'intermédiaires, d'alliés fidèles. Dans la

multitude des puissances malignes se détachent les grands dieux des « ténèbres et du mal » qui, avec leur troupes d'invisibles hargneux et mauvais, harcèlent les humains et cherchent constamment à ravir aux dieux débonnaires la puissance et le pouvoir. Et des multiples péripéties de cette lutte incessante, implacable entre les puissances du bien et du mal, naissent et évoluent les religions, se créent et se détruisent les mythologies. Aux traditions primitives s'ajoutent constamment des éléments nouveaux, des épisodes multiples qui accrurent considérablement le domaine des mythes. Les prêtres donnèrent un chef à chacune des catégories divines, en rassemblant une partie en conseil suprême, sous la présidence d'une triade, d'un couple, ou d'un maître, père des Dieux et des hommes.

De même, les dieux du mal sont réunis en troupes placées sous les ordres des plus puissants d'entre eux. C'est la bataille entre ces deux groupes ennemis. L'Egypte oppose Typhon à Osiris, les Iraniens Indra à Vitra, les Perses Ormuzd à Ahriman, les Grecs Zeus aux Titans, les catholiques Dieu à Satan. Et ironie plaisante, le diable, le prince du mal, cet épouvantail aux multiples noms que connaissent toutes les mythologies, et sur lequel les clergés comptent autant pour leurs coffres que pour courber les fronts sous la teneur des vengeances divines, est, aujourd'hui, vainqueur. Nul clergé n'a vu que Satan allait grouper autour de lui les ennemis de l'obéissance et de l'obscurantisme religieux ; que les opprimés de l'art et de la science - déclarés d'origine diabolique - allaient s'unir aux prétendues puissances du mal pour attaquer victorieusement les religions, en opposant à leurs affirmations gratuites, absurdes autant qu'abstruses, les résultats de l'expérimentation et de l'observation scientifiques.

Les mythologies qui, à un certain moment de l'évolution religieuse des peuples, jouent un rôle prépondérant, ne sont d'abord que le résultat des sensations de l'homme primitif, un timide essai d'implication des phénomènes naturels. Avec les progrès de la civilisation, les mythologies s'affinent, se condensent, font, chez certains peuples, (les Grecs, par exemple), des progrès très rapides. Les dieux trop nombreux, diminuent en nombre, croissent en importance, deviennent plus puissants, plus « spiritualisés ». C'est le règne du polythéisme anthropomorphe qui, tout en attribuant aux invisibles, une vie analogue à celle des hommes, établit dans la cohue des dieux une hiérarchie qui les classe en groupes distincts. Calqué sur la société humaine, le monde des divinités est soumis aux mêmes besoins, aux mêmes désirs, aux mêmes passions que les mortels. Et des multiples conflits, résultant de l'opposition de passions contraires, de besoins différents, résulte cette profusion de récits naïfs ou charmants qui composent l'histoire infiniment touffue des dieux. Le personnel divin est alors au complet ; les dieux ont assez de pensée, de raison, pour permettre à l'homme de leur demander pourquoi ils ont créé l'homme. Et la chaîne indéfinie des fictions séduisantes, qui a pour point de départ l'assimilation du ciel et de la terre au premier couple ancestral, aboutit au dualisme moral du bien et du mal. Entre ces deux principes se joue le drame éternel. L'histoire de leur union, de leur séparation, de leurs rivalités, de leurs triomphes et de leurs défaites constitue la trame même des mythologies.

Mais, à mesure que l'horizon intellectuel des peuples s'élargit, que le

domaine de l'inconnu diminue, les dieux subissent les mêmes réductions et on en arriva soit au monothéisme, soit au panthéisme. « A leur tour, ces dernières créations mythiques subissent la destinée de leurs devancières », elles s'effritent sous les attaques répétées de la science, malgré les efforts des prêtres et des métaphysiciens qui veulent, à tout prix, rattacher l'homme au divin, sans vouloir comprendre que ce mot n'explique rien, Et si, aujourd'hui encore, la plupart des humains persistent à admettre l'existence d'un dieu, continuent à croire à un dualisme entre deux principes opposés : dieu et le mal, ils ne font qu'obéir à des habitudes intellectuelles qui leur sont imposées par l'atavisme et que renforcent, dès l'enfance, une éducation et une instruction fermées aux progrès de la science. Parmi ceux qui s'attachent à cette croyance, les uns ne peuvent se résoudre pour eux-mêmes à renoncer aux espérances d'immortalité que les doctrines religieuses font briller à leurs yeux ; les autres y tiennent moins pour eux-mêmes que pour la multitude, ne comprenant pas qu'il puisse exister une morale en dehors de la perspective future des châtiments et des récompenses célestes. Ce qui survit des doctrines religieuses, c'est moins la doctrine elle-même que le besoin qui les a fait imaginer. On s'attache plus aux conséquences en vue desquelles la doctrine a été inventée qu'à la théorie elle-même. C'est dire qu'elle n'existe plus en réalité et que la base chancelante sur laquelle elle repose ne tardera pas à lui faire définitivement défaut.

- Charles ALEXANDRE

BIBLIOGRAPHIE. - Michel Bréal : Hercule et Cacus. - Max Müller : essais sur la mythologie comparée. - Tylor : Civilisations primitives. - And. Lang : La mythologie. - de Milloué : Histoire des religions de l'Inde. - Letourneau : Sociologie ; L'évolution religieuse ; Science et matérialisme. - Hovelacque : d'Avesta, Zoroastre et le magdéisme, - Gérard de Rialle : mythologie comparée. - Preller : Les Dieux de l'ancienne Rome. - Lefebvre : Essai de mythologie et de religion comparée ; Essai de philologie et de linguistique. - Franz Cumont : Les religions orientales dans le paganisme romain. - P. Decharme : Mythologie de la Grèce antique. - Salomon Reinach : Cultes, mythes, religions ; Orphéus. - Toutain : Etude de mythologie et d'histoire des religions antiques. - A. Haggerty Krappe : Mythologie universelle, etc. Consulter aussi la bibliographie à la fin du mot « Religions ».

Accueil

NAISSANCE n. f. du latin nascientia : Sortie de l'enfant du sein de sa mère

Par naissance, on comprend l'entrée dans l'existence d'un nouvel individu, Cet individu peut n'être que le résultat d'une division d'un autre, comme c'est le cas pour beaucoup d'êtres, qui se trouvent au plus bas de l'échelle du règne animal et il s'agit, alors, de propagation asexuelle. De tels êtres, qui ont, sans doute, constitué les premiers habitants de notre globe, naissent toujours d'autres possédant exactement les mêmes caractères héréditaires, mais qui peuvent se différencier, comme développement, par l'influence des conditions plus ou moins favorables de l'ambiance, (température, lumière, nourriture) et, par conséquent, être plus ou moins grands. Mais si un individu, pour peu développé qu'il soit, à cause d'une ambiance défavorable, se trouve dans un milieu favorable, ses descendants prendront un développement conforme.

Les caractères produits par l'influence qu'exerce le milieu sur le développement de l'individu ne sont donc pas héréditaires et on les appelle *Paravariations*. Mais, par suite de causes encore peu connues, il arrive quelquefois qu'un individu naisse, qui possède un ou plusieurs caractères nouveaux et qui ne sont pas seulement des Paravariations parce que héréditaires et ces caractères sont appelés *Idiovariations* (Mutations).

On sait, par la géologie que les êtres vivants présentent, d'une façon générale, une évolution progressive vers des formes moins primitives, plus compliquées, et cette évolution est due aux Idiovariations. Si telle Idiovariation s'est trouvée être favorable à l'existence de l'individu en question, celui-ci a pu se multiplier plus que les autres moins favorisés. Mais souvent l'Idiovariation n'a pas eu un caractère favorable et, si elle a eu un caractère défavorable, elle a contribué à faire disparaître les individus en question.

La question de savoir si on peut, artificiellement, provoquer des idiovariations a beaucoup préoccupé les génétistes et on conçoit facilement pourquoi. Si on pouvait arriver à déterminer des idiovariations favorables, il est évident qu'on aurait ainsi le moyeu de hâter l'évolution vers le mieux Mais jusqu'à présent il n'existe pas de cas d'expérimentation le prouvant. Pourtant, quelques expériences pratiquées sur des êtres les plus simples, semblent prouver que des facteurs comme des températures très hautes, certaines substances chimiques, des rayons de Röntgen, des rayons de Radium, etc., ont pu provoquer des idiovariations, c'est-à-dire influencer à tel point l'*Idioplasmie*, que de nouveaux caractères héréditaires en sont sortis. Par *Idioplasmie* on comprend la matière

constituant dans la cellule ce qui caractérise l'espèce vis-à-vis de toute autre espèce, mais on ne connaît pas encore les éléments, qu'ils soient liés à la structure ou au chimisme, qui constituent ces caractères.

A part les Paravariations et les Idiovariations, on emploie encore le terme *Mixovariations* ; mais ces variations ne peuvent avoir lieu que chez les êtres sexués, où il existe des mâles et des femelles, De telles variations proviennent du fait que les parents sont *Hétérozygotes*, c'est-à-dire possédant des caractères héréditaires différents, ce qui rend possible l'apparition de formes différentes, ressemblant à des degrés presque illimités plus ou moins aux parents.

On nomme *Homozygotes* les êtres qui proviennent des parents possédant les mêmes caractères héréditaires et ces homozygotes n'existent que chez les animaux hermaphrodites et chez les plantes qui sont fécondées par les éléments provenant du même individu, par exemple où les fleurs ne laissent pas le pollen d'autres fleurs arriver au stigma. Chez de tels êtres les Mixovariations ne se produisent pas.

On a beaucoup, étudié la transmission des qualités héréditaires, et cette science : la *Génétique*, qui est la plus jeune et qui ne date que d'environ trente ans (quand on a retrouvé, dans un petit périodique de province, la publication des observations du moine autrichien *Gregor Mendel*), sera sans doute la plus importante de toutes les sciences.

Le fait que les qualités physiques et mentales se transmettent par hérédité, avait, naturellement, été reconnu de tout temps ; mais on n'avait pas trouvé le moyen de l'étudier par l'expérimentation, qui est la seule manière de procéder en science.

Les lois découvertes par Mendel, vers le milieu du siècle passé, mais restées inaperçues par les hommes de science, constituent la base de la science génétique, science très compliquée et qui n'est encore que dans son stade initial et nous ne nous en occuperons pas ici

Ce qui importe surtout, c'est la lumière toute nouvelle que la science génétique jette sur l'étude de la sociologie.

Car, qui n'a pas constaté l'immense importance que, pour les rapports entre les hommes, ont leurs qualités morales ? Ces qualités, si elles sont bonnes, rendent leur fréquentation agréable et créent du bonheur, et si elles sont mauvaises, c'est le contraire qui a lieu. Eh bien ! Les qualités morales, comme toutes les autres qualités mentales et physiques sont héréditaires, On a dit qu'une société vaut ce que valent les individus qui la composent et c'est en grande partie vrai. Certainement une société, comme notre société capitaliste actuelle, où règne la lutte pour la vie matérielle et où l'idéal consiste à trouver le moyen de vivre en parasite, non seulement favorise le développement de toutes les tares morales, mais encore les encourage. Pourtant, même dans une société, où, par la collectivité, la vie matérielle

serait assurée à tous (nombreuses sont les doctrines émises et j'en ai moi-même émis une que j'ai appelée « *Le Socialisme Individualiste* » et dont un bref résumé a été publié en espéranto par Félix Lazelaure), la valeur morale des individus composant une telle société aurait une grande importance. Personne n'a jamais mis en doute les grandes différences intellectuelles entre les individus ni les différences comme talents artistiques et autres. Les différences physiques sont aussi de toute évidence,

L'idée de pouvoir arriver à constituer peu à peu une humanité possédant de plus en plus des qualités et des valeurs de tout ordre est tout naturellement sortie de la connaissance, encore très rudimentaire, mais toujours en progression, des lois héréditaires, et c'est ainsi qu'est née la science, appelée Eugénisme. Du reste, depuis les temps les plus reculés, l'homme avait pratiqué à son avantage une sorte d'eugénisme parmi les animaux et les plantes qui lui étaient utiles, et c'est par la sélection des parents que l'homme a pu créer toutes les races d'animaux domestiques, possédant les qualités recherchées et dont il avait découvert l'ébauche chez un animal sauvage. De même il a agi en sélectionnant comme parents les plantes qui, individuellement, possédaient des caractères qui lui étaient utiles. Mais, comme je viens de le dire, cette sélection fut naturellement toujours faite par l'homme à son avantage exclusif, jamais il l'avantage de l'animal ou de la plante.

Mais, ceci dit, on conçoit que le fait que l'homme a pu créer par la sélection des animaux domestiques et des plantes de culture si différentes des types sauvages, fournit une preuve indiscutable qu'il peut faire la même chose pour sa propre espèce, donc pour l'avantage de l'espèce humaine, c'est-à-dire pratiquer l'Eugénisme. Ce raisonnement était si simple que de tout temps l'homme, non entravé par les influences néfastes de sociétés mal organisées, a pratiqué plus ou moins l'eugénisme et cela souvent inconsciemment ; car, lorsque rien ne s'y oppose et quand des intérêts matériels n'entrent pas en jeu, l'être humain est attiré sexuellement vers l'individu de sexe opposé qui, par ses bonnes qualités, de n'importe quel ordre, lui plaît. Une telle sélection s'est donc faite tant que l'homme vivait dans l'état où il ne pouvait se faire valoir que par son mérite personnel. Mais du jour où la possibilité de devenir riche constitua l'idéal et où cette richesse influença le choix dans les rapports sexuels, tout a changé. Il y a de longues années, que j'ai publié ce que je crois être la réponse logique à cette question si importante : *pourquoi, depuis les temps les plus reculés, on ne trouve pas que l'homme ait gagné en qualités mentales*. Je pense que c'est depuis que la sélection, basée sur le mérite personnel, a été remplacée par la sélection basée sur la richesse ou le pouvoir, que l'évolution mentale de l'homme s'est arrêtée. *Qu'on arrive à fonder une société où la vie matérielle sera garantie à tous, et la sélection sexuelle reprendra de nouveau sa voie naturelle et amènera une évolution progressive des qualités mentales de l'homme*. On pourrait se contenter de l'Eugénisme ainsi compris et comme il semble devoir se pratiquer de nouveau, comme sans doute il s'est réalisé à une époque très reculée. Mais quand on parle de l'eugénisme, on comprend généralement, par là, ce qu'il est possible de faire actuellement pour améliorer l'humanité et toutes les

propositions peuvent être ramenées aux deux catégories suivantes : l'eugénisme par mesures qui restreignent la procréation d'êtres humains de qualité indésirable et l'eugénisme qui cherche des mesures pour augmenter la procréation d'êtres humains désirables. Jusqu'à présent, ce n'est que la première catégorie, qu'on appelle l'*Eugénisme restrictif* ou éliminatoire, qui a été réalisée et seulement en Californie, où un mouvement important existe pour la mise en pratique de l'Eugénisme. Ce mouvement est dirigé par le docteur Paul Popenoe, qui est à l'heure actuelle, la plus haute autorité sur ces questions et qui, en association avec M. E. Gosney, lequel a donné beaucoup de sa fortune pour cette cause, dirige la Fondation pour l'Amélioration Humaine, et l'Institut pour l'étude des Hérédités de Famille.

M. le Docteur Popenoe, que je connais personnellement, m'envoie ses nombreuses publications, j'ai donc pu me tenir au courant de ce que l'Eugénisme en pratique a réalisé et ce qu'on cherche encore à réaliser.

En Californie, on a légalement le droit de stériliser les personnes, hommes et femmes, qui souffrent de maladies mentales héréditaires et qui sont à la charge de l'Etat ; mais on cherche aussi à stériliser les personnes qui, sans souffrir de telles maladies, sont, par leur manque d'intelligence, incapables de gagner leur vie ou de se conduire seuls dans la vie et qui sont à la charge de l'Etat. On cherche, en outre, à stériliser, par persuasion, les personnes qui, sans être à la charge de l'Etat, se trouvent dans les mêmes conditions mentales. On a stérilisé, depuis une vingtaine d'années, en Californie, 6255 personnes. Cette stérilisation qui n'altère pas la puissance sexuelle ni diminue le désir de rapports sexuels, mais rends inféconds les individus opérés, se fait sans aucun danger et très facilement chez l'homme par la *vasectomie* et se fait par *salpingectomie* chez la femme, opération plus délicate, mais qui, faite par un opérateur expérimenté, n'est pas dangereuse. Que faut-il penser de cela ?

A mon avis, il faut suspendre un jugement, qui serait déplacé et prématuré, ne serait-ce qu'à cause de la mentalité américaine, si différente de celle de la plupart des autres nations, même des Anglais, qui s'en approchent le plus.

Pour avoir habité les Etats-Unis et y avoir pratiqué la médecine, je parle d'expérience personnelle.

Je veux croire que l'immense majorité des stérilisations effectuées fut à l'avantage de l'humanité ; mais quand on pense à ce qui se passe aux Etats-Unis, qui est le pays de la terre où règne de la façon la plus absolue la ploutocratie et où se trouve répandu au plus haut degré l'idéal de pouvoir vivre en parasite une fois gagné la richesse, on hésite à donner son approbation sans restriction. Il est toujours question, dans cette littérature sur l'Eugénisme restrictif, des personnes qui mènent une vie non-civilisée (*uncivilised life*) et qui ne veulent pas s'adapter à la civilisation américaine. Sans doute bien des personnes qui seraient jugées aux Etats-Unis comme menant des vies non-civilisées, ne sont pas jugées ainsi dans la plupart des autres pays et cela surtout quand il s'agit de la vie sexuelle. Qu'on pense

seulement à l'énormité que, aux Etats-Unis, le simple fait d'avoir des rapports sexuels en dehors du mariage est punissable par la loi ! Qu'on pense à la persécution féroce qui s'exerce aux Etats-Unis contre les personnes qui luttent pour le renversement de l'abominable société capitaliste qui, justement, dans ce pays trouve son expression la plus nette et où tout est vénal peut-être plus que dans aucun, autre pays, même les plus arriérés, seulement dans une forme plus hypocrite et retenant jusqu'à un certain point l'esprit. de la légalité, à moins que, comme dans lynchages, on passe outre cyniquement ! Qu'on pense encore à la mentalité d'un pays, où l'enseignement de la doctrine de l'évolution, acceptée par tous les hommes de science, est défendu du moins dans quelques Etats ! Où est la garantie que des personnes, même d'une haute intelligence - et peut-être justement en raison de cela, - réfractaires à la civilisation américaine, ne seraient pas peu à peu assimilées à la catégorie de celles dont la stérilisation serait obligatoire ?

La ploutocratie, qui gouverne absolument les Etats-Unis et qui, sans doute, redoute et traque beaucoup plus les réformateurs sociaux que les fous ou les malfaiteurs de droit commun, ne pourrait que regarder d'un œil satisfait l'élimination de ces personnes à mentalité opposée à la leur ! Donc, pour en finir, rien de plus raisonnable que de restreindre la procréation des individus qui, dans n'importe quelles conditions sociales, ne seraient qu'un obstacle au bonheur des autres et souvent peu heureux eux-mêmes, tout en se trouvant eu état de dépendre, pour leur existence, du travail d'autrui. Mais seule une société où règne l'équité et où la vie matérielle est. garantie par la collectivité est en mesure de juger les cas où la stérilisation obligatoire s'imposerait.

Quant à l'eugénisme qui cherche à augmenter les naissances d'individus de valeur au-dessus de la moyenne, l'*Eugénisme positif*, on a beaucoup écrit sur ce sujet ; mais, ici encore, faut-il qu'on sache que la mesure de supériorité souvent appliquée et qui se rapporte au succès dans la société capitaliste ne correspond sans doute pas aux qualités mentales qui constitueraient la supériorité dans une société où le bas idéal de parasitisme serait remplacé par l'idéal du mérite personnel, l'idéal d'être utile au progrès humain, Il n'est donc pas à propos de s'étendre ici sur toutes les propositions faites, afin que les classes dites « supérieures » de notre société capitaliste, et qui justement, malgré leurs moyens financiers, ont le moins d'enfant, en aient en plus grand nombre.

Mais, certainement, il est désirable que les personnes qui réellement sont supérieures à la moyenne aient plus d'enfants que les autres. Dans diverses publications, j'ai déjà traité cette question, dont je ne donnerai, ici, que les grandes lignes. Toute qualité, physique ou mentale, peut être propagée par la sélection humaine, comme on a pu le faire pour les animaux domestiques, et il est certain qu'on pourrait créer des races douées des qualités voulues, même une race de génies. Mais pour ce faire, il faudrait procéder comme on l'a fait pour les animaux domestiques et comme le plus grand bien de l'homme est la liberté, tel procédé est exclu. Il faudra se contenter de laisser la nature pratiquer de nouveau la sélection

vers le mieux comme ceci eut lieu dans une période reculée, et qui fut plus tard plus ou moins remplacée par une sélection à rebours. Mais si nous voulons laisser jouer notre imagination et si nous songeons à ce que l'avenir pourrait être on peut raisonnablement prévoir que, par la femme choisissant librement l'homme dont elle aurait apprécié les qualités qu'elle voudrait retrouver dans son enfant, s'ouvrirait une perspective de progressive amélioration dont nous pouvons à peine concevoir l'importance.

Toute femme a l'ambition d'être mère d'un enfant de valeur et nul homme ne refuserait l'honneur d'être choisi comme père. Si la vie la plus heureuse est celle de vie en commun de l'homme et de la femme qui s'aiment d'un grand amour, complet, durable, on ne peut pas nier que de telles unions constituent une rare exception dans la société actuelle et ne seront peut-être pas la règle dans une société rationnelle.

On peut alors s'imaginer que la femme ayant ce grand désir d'être mère d'enfants supérieurement doués, n'en voudrait pas avec un homme qui ne posséderait pas les qualités requises, mais qui lui donnerait tout de même toutes satisfactions sous d'autres rapports. Il pourrait même entrer dans les mœurs que les femmes refuseraient d'être mères autrement qu'en des conditions eugéniques ; et, alors, se ferait, de par la volonté de la femme, cette sélection que l'homme a faite pour créer les meilleures races d'animaux domestiques. Comme pour les animaux, ce serait la faculté du mâle de pouvoir procréer un nombre presque illimité d'enfants et tel homme de génie serait peut-être choisi comme père de centaines d'enfants.

Mais pour la femme, à laquelle déplairait l'idée de rapports sexuels avec un homme qu'elle n'aimerait pas et qu'elle considérerait uniquement comme le moyen nécessaire d'avoir des enfants d'une très grande valeur, il y aurait tout de même le moyen d'en avoir avec lui par la fertilisation artificielle, comme elle est pratiquée couramment dans la sélection, par exemple, de chevaux de course et dans d'autres cas. Donc une femme pourrait avoir des enfants avec un homme qu'elle n'aurait jamais vu et même qui ignorerait qu'elle l'a choisi comme père. Alors tout sentiment de délicatesse serait respecté.

Des rêves ! Oui ! Mais tant de rêves sont devenus des réalités !

- Docteur Axel A. R. PROSCHOWSKY.

Accueil

NATALITÉ n. f.

Rapport entre le nombre des naissances et le chiffre de la population totale. En France, la natalité va en diminuant depuis cent cinquante ans. Elle diminue aussi dans tous les pays de civilisation avancée.

Certaines gens déplorent la baisse de la natalité ; ce sont des esprits rétrogrades et des âmes égoïstes. Ils voudraient beaucoup d'enfants pour pouvoir faire la guerre et aussi pour abaisser le salaire des ouvriers ; car, ainsi qu'on l'a dit avec raison, quand deux patrons courent après un ouvrier, les salaires montent ; mais quand deux ouvriers courent après un patron, les salaires baissent. Les plus notoires propagandistes de la repopulation ont très peu d'enfants ou même n'en ont pas du tout.

Ce sont les pays arriérés qui ont la plus forte natalité : la Russie tsariste, l'Italie, l'Espagne. L'ignorance est profonde, la malpropreté extrême ; dans les pays du Nord, il faut ajouter l'ivrognerie permanente. L'homme ne réfrène pas ses instincts sexuels ; la femme n'est pour lui qu'un objet de fornication. Il la prend alors qu'elle est près d'accoucher et aussi lorsqu'elle vient d'être délivrée. Naturellement il ne prend aucune précaution ; il est à cet égard semblable aux animaux.

La femme est passive ; elle se livre à l'homme alors qu'elle n'en a nul désir, alors qu'elle est malade, que ses chairs sont encore dolentes de l'enfantement récent. C'est une esclave et d'ailleurs si elle avait la velléité de se refuser, l'homme la prendrait par la violence et la frapperait par surcroit,

La femme a donc dans ces pays arriérés tous les enfants qu'elle peut avoir et quand elle n'en a pas, c'est qu'elle, ou son homme, sont atteints de stérilité pathologique. Elle comprend très mal la relation qu'il y a entre les rapports sexuels et la conception. Elle croit que c'est Dieu qui envoie les enfants et qu'il faut l'en remercier. On sait que

« Dieu bénit les grandes familles ».

Ces familles cependant ne sont pas aussi grandes qu'on pourrait le penser, car les enfants meurent aussi facilement qu'ils naissent. Le nouveau-né est très fragile : un peu de froid et c'est la broncho-pneumonie ; un lait altéré par un mauvais état de la mère et c'est la diarrhée verte. Les petits cercueils se suivent au cimetière. La

mère a peu de chagrin ; sa vie est trop rude pour qu'elle ait le cœur sensible ; et puis, elle a trop d'enfants, sans compter celui qui pousse dans son ventre .

La religion vient encore augmenter la servitude. Au confessionnal, le prêtre s'enquiert des rapports sexuels ; il menace la pénitente de l'enfer en cas de fraude.

Si l'on se limite à la France, la même loi se vérifie. Les pays les plus arriérés ont la plus forte natalité : l'Auvergne, pays montagneux, où la civilisation pénètre peu, avant l'automobile ; la Bretagne, pays dont on a poétisé les légendes, mais qui est très arriéré et, par suite, très croyant.

Jusqu'à ces derniers temps, il y avait encore une forte natalité dans les centres industriels. L'ouvrier est plus instruit que le paysan, mais il reste encore très ignorant. L'alcoolisme l'obnubile et accentue son insouciance naturelle. Il prend tout son plaisir sans se soucier de ce qui adviendra.

Cependant dans l'ensemble de la France la natalité décroît et les propagandistes de la fécondité sont impuissants. On a compris depuis longtemps que les enfants ne viennent pas de Dieu et que, lorsqu'on le veut, on peut très bien restreindre sa fécondité, même la supprimer tout à fait.

Chez le paysan, l'enfant a été longtemps considéré comme un rapport. La nourriture était peu chère, l'habillement était réduit à sa plus simple expression. Dès que l'enfant tenait sur ses jambes, on l'envoyait garder les bêtes.

Mais la loi de partage des biens entre les enfants après la mort des parents a endigué la natalité paysanne. Le paysan a l'orgueil de son bien ; il ne veut pas qu'il soit diminué, même après sa mort. Il s'efforce donc de n'avoir que peu d'enfants, même un seul si c'est possible.

Les classes dirigeantes restreignent depuis très longtemps leur natalité. Louis XIV et Louis XV semaient partout des bâtards ; mais, depuis, les princes et même les simples bourgeois ne commettent plus ces maladresses.

Les gens riches qui ont beaucoup d'enfants sont tout à fait exceptionnels. Ce sont des familles sincèrement catholiques ou des conservateurs qui croient devoir donner l'exemple ; mais nous le répétons : ces bourgeois prolifiques se comptent par unités. Les catholiques et les conservateurs se contentent de prêcher la fécondité ; ils ne la pratiquent plus.

Dans les quartiers riches de Paris, la natalité est très faible, plus faible qu'aux Etats-Unis qui ont la natalité la plus faible du monde. Les familles nombreuses dans les classes dirigeantes sont méprisées ; on soupçonne une tare, une faiblesse intellectuelle et morale qui empêche de gouverner les instincts.

Les enfants coûtent cher et la femme veut pouvoir vivre de la vie mondaine. Elle veut, en outre se conserver jeune, et désirable le plus longtemps possible. Or

rien ne vieillit une femme comme les nombreuses maternités. Le visage et le corps se flétrissent ; des infirmités multiples, varices, chute de l'utérus, etc ... L'homme se détourne et cherche des maîtresses plus appétissantes.

Dans les classes moyennes, la question économique prime toutes les autres. L'enfant est très cher pour qui veut l'élever convenablement. La nourriture, le vêtement, le personnel, l'éducation, grèvent lourdement le budget. Quatre enfants obligerait la famille à vivre à un niveau très inférieur. Appartement trop petit ; personnel réduit à une bonne ; la femme obligée de prendre une forte part aux travaux ménagers.

Dans la petite bourgeoisie, la femme travaille : professeur, carrières libérales, petite fonctionnaire, institutrice. Les enfants, même en petit. nombre, font à la femme une vie de surmenage. Elle court sans cesse du bureau à la maison ; on finit par confier les enfants aux soins des vieux parents.

Dans la classe ouvrière, la fécondité amène la misère. Le salaire de l'homme est insuffisant, la femme doit travailler. On met le bébé à la crèche. Plus tard, il va à l'école et y déjeune à midi, grâce aux cantines scolaires. Mais il est tout de même un embarras. Entre quatre heures et sept heures, on ne sait où le mettre ; il attend chez la concierge, dans l'escalier, dans la rue.

Depuis la guerre, la crise des logements dans les villes a amené une nouvelle baisse de la natalité. Comment tenir un bébé dans une chambre d'hôtel où il n'y a pas de place ? Il faut étendre les langes sur des cordes ; l'humidité rend la chambre malsaine ; les langes souillés dégagent une odeur écœurante. Et il faut se cacher pour laver, car l'hôtelier le défend. Souvent même il chasse le couple assez sans-gêne pour s'être permis d'avoir un enfant.

La propagande néo-malthusienne a pénétré dans la classe ouvrière et y a porté ses fruits. Maintenant., les familles ouvrières savent limiter leur fécondité. A vrai dire, toute la peine des restrictions retombe sur la femme. L'homme égoïste et insouciant ne fait rien pour limiter sa fécondité ; souvent., d'ailleurs, il est ivre. La femme est insouciante aussi ; la préservation sexuelle exige des soins minutieux auxquels elle ne peut se résoudre. Mais elle a recours à l'avortement qu'elle pratique le plus souvent elle-même ou avec le secours d'une amie.

Pour lutter contre la dénatalité, on donne aux familles nombreuses divers avantages : réduction dans les chemins de fer ; priorité pour l'obtention des emplois. On a construit pour elles, dans les villes, des maisons à bon marché. Des patrons distribuent des secours. Tout cela ne peut. être qu'insuffisant ; une aide véritable écraserait le budget..

Le pays n'a pas un enfant de plus, car les familles nombreuses seraient encore telles sans aide ; c'est la partie la plus inférieure de la population.

Là fleurissent la sottise, la paresse, l'ivrognerie. L'enfant., au lieu d'être une charge, devient une industrie. On vit. de secours : secours à la mairie, secours chez les prêtres. Une dame charitable paye le loyer, une encore habille les enfants. On touche du charbon, des haricots secs, des pommes de terre, du lard. Le Bureau de Bienfaisance donne une allocation.

La population n'a pas besoin d'augmenter et aujourd'hui la France doit une prospérité relative à sa faible population. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie qui ont une forte population ont des millions de chômeurs et leur état. de misère économique est tel, que la guerre menace à nouveau.

Certes, la terre est loin d'être pleine. Mais les hommes se massent là où des milliers d'années ont organisé la civilisation et le bien être relatif. Pour rendre le Sahara habitable, combien faudrait-il de siècles ? Aux colonies, l'Européen contracte des maladies et meurt prématurément. Rares sont ceux qui peuvent y vivre et y fonder une famille ; l'ennui est terrible parce qu'il n'y a aucune vie intellectuelle, même réduite au théâtre et à la conversation. On noie son ennui dans l'alcool, dans les vices crapuleux.

Ceux qui veulent une forte population se placent au point de vue étroit de la France ; mais même à ce point de vue ils ont tort. Une forte population force à l'émigration, nous le voyons en Italie. Elle finit par amener la guerre ; alors la crise, de surpopulation se résout pour un temps par la suppression des adultes ; n'est-il pas moins cruel d'empêcher les enfants de venir ?

L'humanité étant maîtresse de sa fécondité, n'est-il pas à craindre qu'elle ne la supprime tout à fait ?

La famille va se disloquant. L'homme ne veut plus admettre d'être uni à une même femme pour toute sa vie. Lorsqu'il est las de l'épouse, ce qui arrive assez vite, il divorce ou se conduit de telle manière que la femme demande à divorcer. On peut prévoir que la femme, appréhendant l'éventualité d'être seule à élever ses enfants, refuse tout à fait d'en avoir.

La société préviendrait ce mal en prenant les enfants à sa charge et en indemnisant la femme qui prend la peine de lui donner un enfant.

On commence à voir que la famille ne réalise pas l'idéal pour l'éducation des enfants. La plupart du temps l'enfant, victime d'une autorité parentale despotique et tracassière, est malheureux. La plupart des parents n'entendent rien à l'éducation ; l'enfant est leur chose ; ils l'élèvent pour eux et non pour lui.

La société élèvera de manière rationnelle les enfants. Mais, bien entendu, cette société n'est pas la nôtre ; l'idée de bien général y est encore trop faible et elle est dominée de beaucoup par la lutte des individus les uns contre les autres.

- Doctoresse PELLETIER.

Accueil

NATION n. f. du latin *natio*

Le Larousse définit ainsi la nation : « Réunion d'hommes habitant un même territoire et ayant une origine et une langue communs ou des intérêts longtemps communs ». Définition simpliste et inexacte. Lamartine disait plus justement : « Nations, mots pompeux pour dire barbarie ... » En fait, nation est synonyme d'*Etat*. « L'Etat est la personnification juridique d'une nation : c'est le sujet et le support. de l'autorité publique. Ce qui constitue en *droit* une nation, c'est l'existence, dans cette société d'hommes, d'une autorité supérieure aux volontés individuelles. Cette autorité, qui naturellement ne reconnaît point de puissance supérieure ou concurrente quant aux rapports qu'elle régit, s'appelle la *souveraineté* ... Le fondement même du droit public consiste en ce qu'il donne à la souveraineté, en dehors et au-dessus des personnes qui l'exercent à tel ou tel moment, un sujet ou titulaire idéal et permanent qui personnifie la nation entière ; cette personne morale c'est l'*Etat*, qui se confond ainsi avec la souveraineté, celle-ci étant sa qualité essentielle. Esmein. - Elément de Droit constitutionnel comparé.

Autrement dit, hors du charabia des juristes : *Nation* : réunion d'hommes courbés sous le joug d'un appareil étatiste.

Supprimons l'Etat, et la nation s'évanouit : Pologne (époque du démembrement). Empire Austro-Hongrois (1918). Par contre, la Tchéco-Slovaquie, la Pologne, la Lituanie, etc., sont devenues des nations dès que l'on a permis que se constituent, dans ces pays, des gouvernements propres. On ne conçoit pas une nation d'anarchistes ; mais les juifs, dispersés par le monde, qui obéissent à la Loi de Moïse, forment, aux yeux de beaucoup, la *nation juive*.

Par la volonté des trusts ou cartels mondiaux, après les périodes de crise, comme la dernière guerre, des nations surgissent comme des champignons, et d'autres disparaissent. L'Europe actuelle en est une preuve. Si les empires centraux eussent été vainqueurs, nul doute que les nations européennes se fussent réparties autrement. Peut-être connaîtrions-nous une *nation* Provençale, ou Bretonne, ou Algérienne. Il n'existerait probablement plus de nation belge, comme il n'existe plus de nation monténégrine. Les groupements d'intérêts font et défont les nations comme châteaux de cartes ; et tout ce qu'on peut dire ou tout ce qu'on a pu écrire pour justifier l'existence des nations ne sont que subtils arguments de sophistes.

a) D'aucuns ont confondu nation et race ; il y aurait par exemple une nation française parce qu'il y a une race française, une nation allemande parce qu'il y a une

race germanique, etc ... Or, « il n'y a pas de race pure, et faire reposer la politique sur l'analyse ethnographique, c'est la faire porter sur une chimère ». (Renan).

« Même à l'âge de Néanderthal, l'homme était déjà une chose très vieille et, depuis des centaines et des milliers de siècles, il y avait eu des millions d'hommes courant à travers la terre, et se mêlant il d'autres millions d'hommes.

... Cette vieillesse de l'homme, pensez-y lorsque vous serez tentés de croire qu'il est possible de retrouver dans le sous-sol des indices de races primitives. Songez, même en étudiant les débris du Moyen Age paléolithique ... songez à tous les millénaires antérieurs dont il ne reste aucun vestige humain, et à tout ce que l'humanité, pourtant, a fait durant ces millénaires : chasses, batailles, marches, courses, conquêtes, alliances de tribus, unions sexuelles, et tout cela, en combinaisons innombrables. Même les temps moustériens, si reculés pour nous, et qui nous semblent des points de départ, ne sont que des termes d'un passé prodigieux et insaisissable. » *Jullian*. - L'ancienneté de l'idée de nation.

Et comme pour corroborer ces dires voici qu'on vient de découvrir dans une caverne calcaire, proche de Pékin, dix squelettes humains pétrifiés remontant au commencement de l'époque glaciaire ! Ils vivaient, ces hommes, il y a 500.000 ou un million d'années !

Parler de la race française est une plaisanterie. « Le nom de la France, que tous les patriotes prononcent avec une vibrante fierté, une émotion filiale, ce nom commémore l'invasion des Francs qui, venus d'entre le Mein, l'Elbe et l'Elster, étaient de purs germains. Ce pays avait accueilli successivement des Gaulois, des Celtes, des Ibères, des Ligures, des Kymris, des Wisigoths, des Vandales. Il avait été envahi par des Latins venus de Rome, des Normands venus de Scandinavie, des Maures venus d'Afrique, des Huns venus de la Caspienne. » (Michel Corday). De même pour l'Allemagne dont le peuple est un mélange de Slaves, de Celtes, de Germains, de Scandinaves, de Finnois, d'Espagnols, etc... De même pour tout autre peuple.

b) On a prétendu que le climat, la constitution géographique d'un lieu sont facteurs déterminants de la formation des nations. L'existence de grandes nations comme la Russie, la Chine, les Etats-Unis, réuit à néant cette théorie. Il y a, dans ces pays, une infinité de climats, et une infinité de sols. Mais, en France même que de dissemblances entre la Provence et la Bretagne, l'Auvergne et les Landes ! On parle parfois de « frontières naturelles ». Quelle dérision, au siècle de l'auto, du chemin de fer et de l'avion ! Ni mers, ni montagnes, ni fleuves ne comptent plus ; et, s'ils existent, c'est pour unir, non pour diviser.

c) L'unité nationale est fondée sur la langue commune, dit-on encore. Or, en France, on parle, outre le Français de l'Académie (plus ou moins purement, bien entendu), le basque, l'allemand, les langues d'oc, le breton, le flamand. La Belgique a deux langues, la Suisse trois, etc ...

Puisque les nations par elles-mêmes n'existent pas, on est à se demander comment il se fait qu'elles se soient créées. Et, en remontant aux origines, on trouve toujours l'abdication des individus devant l'autorité..

Dans la tribu primitive, le plus malin ou le plus fort s'impose ; on lui obéit. Par la suite, plusieurs tribus se fédèrent et se laissent imposer une hiérarchie de chefs, des lois laïques et religieuses, des juges. Que l'autorité se renforce encore un tout petit peu ; que la gent bête qui applaudit et qui paie clame son orgueil d'être battue, et le sentiment national s'épanouit, et la nation existe. Et cela peut aller jusqu'aux plus absurdes aberrations de l'esprit chez les nationalistes forcés. C'est le sentiment national qui pétrit des Français prêts à se faire tuer pour la rive gauche du Rhin ou pour sauver la « civilisation » menacée, des Yankees qui se croient prédestinés à coloniser le monde, des Italiens qui se masturbent l'esprit pour essayer de se persuader qu'ils sont les héritiers de la Rome antique.

La nation est la résultante d'un long travail d'abrutissement des peuples auxquels on arrive à faire accepter jusqu'au délire les pires absurdités. Les peuples ont été triturés de mille manières avant d'accepter de vivre en nations « policées ». Ce sont tantôt les rois, empereurs ou républiques qui annexent ou fédèrent telles ou telles provinces (France, Italie, Prusse), tout cela dans les fleuves de sang de guerres sans nombre ; tantôt des groupes d'aventuriers qui s'emparent de pays dit « neufs » (Etats-Unis). Ce sont les religions qui, parallèlement à la force, proposent les bourreaux à l'adoration des victimes (Empereur romain, Louis XIV, Tsar) et prêchent la résignation aux malheurs du temps.

C'est le patriotisme, religion d'Etat, qui grandit d'autant plus que l'ancienne religion s'estompe dans les esprits. Et le patriotisme se cultive comme toute religion, par des sacrifices humains : guerres ou fusillades des incrédules. Et les bonzes : littérateurs, politiciens, arrivistes de tout poil, se sont fait les auxiliaires de tout ce long travail d'oppression.

C'est l'Académie qui a la prétention de fixer la langue. Ce sont les poètes et écrivains nationaux qui battent la grosse caisse pour saturer les cœurs de leur poison grossier : Déroulède, Barrès, d'Annunzio, Mickiewicz ... Chaque nation a ses Botrel et sous-Botrel ; et cela descend jusqu'aux créateurs de chansons de café-concert, ranimateurs de la flamme pour citoyens conscients de base. Ce sont les rhéteurs du forum qui persuadent à l'individu, couvert de chaînes, qu'il a librement consenti au pacte social. C'est enfin l'école, toujours au service des maîtres, qui perpétue et renforce cet état d'esprit dans les générations nouvelles.

L'idée de nation ne repose donc sur rien de positif ; elle nous apparaît comme un colossal mensonge destiné à aider à mieux dominer, opprimer et exploiter ceux qui peinent et qui souffrent. Plus ou moins consciemment, la classe ouvrière l'a compris, qui essaie de s'organiser internationalement. Les groupements d'hommes, en effet, ne s'effectuent pas en cloisons étanches, par nations, où tous les membres

auraient des intérêts communs ; ils se font par *couches sociales*. Et il y a seulement deux groupes : 1° Ceux qui dominent, qui pressurent : les maîtres ; 2° Ceux qui se courbent ou qu'on brise par la force : les esclaves.

L'idée de nation. doit trouver, en tout anarchiste, un adversaire résolu.

-CH. BOUSSINOT

NATION n. f. latin natio

L'agglomération de personnes vivant sous les mêmes lois, dans un pays limité par des frontières, ayant des intérêts communs, une langue commune et des *droits* plus ou moins communs constitue une nation.

Il arrive qu'on emploie le mot peuple à la place de celui de nation, mais il paraît plus logique de réserver le nom de *peuple* (v, ce mot) aux multitudes unies par une communauté d'origines et d'idées, et de qualifier de nations les peuples régulièrement constitués en Etat politique et souverain.

Chaque nation a ses coutumes, ses mœurs et souvent des religions diverses. Des prérogatives qui s'attachent aux diverses branches de l'activité nationale se constituent un *droit national* qui coordonne l'action individuelle à l'action collective, pour l'intérêt général. Parmi les nations les unes sont belliqueuses, puissantes, civilisées ou barbares, sauvages, prospères, commerçantes, industrielles, agricoles, riches ou pauvres. Ainsi par les nations naissent les rivalités, la concurrence, les alliances et les guerres qui constituent les plus tristes fléaux qui puissent affliger l'Humanité.

En théorie, et en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, tout le monde est peuple et souverain ; en pratique, sont seuls souverains dans la collectivité nationale ceux qui détiennent les richesses ; et ils le sont : soit directement, soit par interposition de mandataires défendant plus ou moins bien leurs intérêts. Rationnellement, la nation, à notre époque, représente une circonscription humanitaire déterminée par une certaine communauté d'idées sur le droit spécial de chacune d'elle, Aussi les mœurs, les coutumes, les institutions varient dans chaque nation, Ce qui est *vérité* dans l'une est erreur dans l'autre. Avec cette diversité de méthodes particulières et collectives, il est Impossible d'obtenir une harmonie réelle clans les rapports sociaux.

C'est de l'ignorance du droit réel, du droit social que les nations sont faites. Quand l'idole qui résume les idées dominant la nation tombe, la nation déchoit et meurt plus ou moins rapidement. . .

Les nations sont en quelque sorte des incarnations du Dieu personnel et leurs mœurs s'inspirent des idées qui se rattachent au culte du Créateur : Elles s'évanouiront au fur et à mesure que le droit passera du domaine national à celui de l'Humanité. Quand la Société se substituera à la Divinité, le Droit aura une valeur morale réelle, c'est-à-dire commune pour tous et pour chacun et la vérité sera la même partout, aussi bien que l'erreur. C'est de ce moment, c'est-à-dire de la connaissance de la vérité, de l'application de la justice égale pour tous, que le droit aura une autorité incontestée parce qu'incontestable. Nous n'en sommes pas là, mais la nécessité sociale amènera les nations à ne former qu'une Société comprenant tous les peuples. A notre époque d'ignorance sociale, le besoin d'harmonie se fait empiriquement sentir ; cependant chaque nation se dit autonome, croit à son indépendance et s'attribue une souveraineté toute puissante dans la pratique de la justice spéciale qu'elle propose.

Il en est ainsi parce que toutes les attributions nationales reposent sur l'idée de droit que les classes dirigeantes et possédantes se font du pouvoir qu'elles disent détenir : soit de Dieu, soit du peuple souverain. Ces espèces de souveraineté ne reposent sur aucune preuve, mais simplement sur la foi et l'illusion ; toutes aboutissent au despotisme d'un seul ou de quelques-uns et nullement à l'application de la Justice.

Mais ces deux espèces de souverainetés qui ont nom théocratie et démocratie conduisent au désordre ; la seconde directement comme c'est le cas actuel, avec le despotisme de la finance et la première y conduit aussi en cédant le pas à la seconde.

Nous sommes loin de la justice, par l'application de ces souverainetés, que la nécessité sociale, le besoin d'ordre rationnel, obligeront de réaliser et qui donneront naissance à la souveraineté de la Raison, seule possible pour avoir un ordre durable.

Sans être à la veille de la fusion les souveraineté existantes, appliquées nationalement, chacun comprend, plus ou moins empiriquement, le besoin d'une rénovation sociale qui situerait les nations sous la dépendance du droit humanitaire.

La mission historique des nations, la grande prestation morale des peuples ont pour but de créer un ordre social nouveau où l'homme sera libre réellement. A la souveraineté de la force qui est la seule que l'Humanité ait connue et connaisse, (et par suite chaque nation) succédera nécessairement la souveraineté de la Raison, De nos jours il se produit pour les nations ce qui se produit pour les individus : chaque homme est nécessairement souverain par sa raison pendant toute l'époque de doute social, de même que les peuples l'ont été, le sont encore quant aux droits de chacun et le *seront* jusqu'à ce que la connaissance de la vérité du droit ait substitué l'Humanité aux nations, le droit réel et logique à la force individuelle.

En résumé, l'existence des nations implique celle de l'ignorance sociale et l'ignorance sociale de la vérité de la réalité du droit commun à tous a pour

conséquence inévitable l'application nécessaire de la force au maintien de l'ordre, de sorte que les mandements et ordonnances, pour, parler comme Proudhon, qui partent d'une nation n'*offrent* pas pour *toutes* la même garantie.

Hypocritement ou ouvertement deux nations souveraines en contact ne peuvent pas ne pas être, économiquement, en état de guerre déclarée ou sournoise tout comme le sont, dit Colins, deux familles qui vivent isolément tout en étant voisines. La fraternité la solidarité entre ces familles ne peut être qu'illusoire et non réelle. Sans la reconnaissance d'un droit supérieur à toutes les nations, il ne peut exister entre elles de paix véritable.

Nous approuvons l'idée d'une Société des Nations comme nous approuvons tous les pactes qui auront pour but de fusionner, ne serait-ce que sentimentalement, les intérêts particuliers avec l'intérêt général. Pour l'heure et tant que le Droit n'est que l'expression de la force, une nouvelle Tour de Babel pointe à l'horizon. C'est tout de même un heureux symptôme de voir les grands de la Terre aussi bien que les exploités du travail s'intéresser à l'interpénétration au sein des nations, d'un DROIT souverain.

Il saute aux yeux et au cerveau que : lorsqu'il n'y aura plus qu'un Droit pour *tous* les peuples, pour toutes les familles, pour tous les hommes ; du moment, enfin, que la nécessité de la justice en imposera l'application, le Droit réel qui en est l'expression obligera les nations à disparaître et à fusionner dans l'Humanité pour ne former qu'une seule société rationnelle. Les nations seront alors dans la Patrie universelle ce que sont, de nos jours, dans chaque nation, les départements et les provinces, où chacun jouira pareillement de la liberté, du bien-être par le travail et, enfin, de la justice réelle en conformité des actions autant individuelles que sociales.

- Elie SOUBEYRAN.

Accueil

NATIONALISME n. m.

Déformation, caricature de : patriotisme (voir ce mot). Esprit étroit de nationalité. « Ce n'est à vrai dire qu'un chauvinisme ridicule et qui mérite d'être bafoué ».

Aux premiers temps des sociétés humaines, le despotisme inhérent à cette époque, est basé uniquement sur la force du prince. Quand la religion, sous sa forme primitive, base l'autorité du prince sur la volonté d'un être supra-naturel : Dieu, elle donne aux hommes la règle de ses actions : une morale. L'ordre social repose tout entier sur cette règle des actions, soi-disant révélée par Dieu. Tant que cette morale échappe il l'examen, le peuple accepte la loi. « Toute autorité vient de Dieu, désobéir à l'autorité, c'est désobéir à Dieu » (saint Paul, saint Thomas). Il suffit pour cela d'empêcher les développements de l'intelligence dans toute la mesure du possible, de comprimer l'examen par tous les moyens : « Il convient d'effacer du monde par la mort , et non seulement la mort de l'excommunication, mais la mort vraie, l'hérétique obstiné ». (saint Thomas). « Si les hérétiques professent publiquement leur hérésie et excitent les autres par leurs exemples et par leurs raisons à embrasser les mêmes erreurs, personne ne peut douter qu'ils ne méritent d'être séparés de l'Eglise par l'excommunication et d'être enlevés par la mort du milieu des vivants ; en effet, un homme mauvais est pire qu'une bête féroce et nuit davantage, comme dit Aristote ; or, comme il faut tuer une bête sauvage, ainsi il faut tuer les hérétiques ». (P. Lépiciier.) L'inquisition n'est qu'un des moyens d'empêcher l'examen, il faut compter également : le maintien des nationalités séparées par des frontières et garanties par des douanes : diviser pour régner (Machiavel).

Longtemps les peuples sont divisés sur la question religieuse et s'entretuent pour la prédominance d'un culte sur l'autre. Les guerres religieuses sont nécessairement des guerres internationales : « Nulle cause plus puissante de séparation que la diversité des croyances ; rien qui rende l'homme plus étranger à l'homme, qui crée des défiances plus profondes, des inimitiés plus implacables. Cela est vrai, surtout pour les peuples. Quand la religion ne les unit pas, elle crée entre eux un abîme ».(Abbé de Lammenais).

Le maintien des peuples dans l'ignorance et leur division en nationalités a toujours été considéré comme l'art de la Politique.

Maintien des peuples dans l'ignorance : V. Bayle, Dict. Crit. Art. Belot :

« Belot, avocat au Conseil privé du roi... entreprit de prouver qu'il ne fallait pas se servir de notre langue dans des ouvrages savants, et il alléguait, entre autres raisons, qu'en communiquant au peuple les secrets des sciences, on a produit de grands maux... Les anciens Romains, à son compte, se trouvèrent mal d'avoir employé à tout la langue vulgaire. Ce sont là (continue Belot) les effets que les secrets des savants, mal à propos découverts au peuple, ont produit chez les Romains, et dont l'exemple serait aussi périlleux à notre monarchie qu'il a été dommageable à cet empire... On trouvera sujet d'étonnement et d'admiration, en examinant combien la connaissance qu'on a donné de la philosophie aux peuples a fait de brouillons et de sophistes, combien celle de la théologie a fait d'hérétiques et d'athées. »

Division en nationalités : J.J. Rousseau : de l'inégalité des conditions. « Les corps politiques restant entre eux dans l'état de nature (n'ayant que la force pour droit) se ressentirent bientôt des inconvénients qui avaient forcé les particuliers d'en sortir, et cet état devint encore plus funeste entre ces grands corps qu'il ne l'avait été auparavant entre les individus dont ils étaient composés. De là sortirent les guerres nationales, les batailles, les meurtres, ces représailles qui font frémir la nature et choquent la raison, et tous ces préjugés horribles qui placent au rang des vertus l'honneur de répandre le sang humain. Les plus honnêtes gens apprirent à compter parmi leurs devoirs celui d'égorger leurs semblables : on vit enfin les hommes se massacrer par milliers, sans savoir pourquoi ; et il se commettait plus de meurtres en un seul jour de combat, et plus d'horreurs à la seule prise d'une seule ville, qu'il ne s'en était commis dans l'état de nature durant des siècles entiers, sur toute la face de la terre. Tel sont les premiers effets qu'on entrevoit de la division du genre humain en différentes sociétés. »

Quand les développements nécessaires des connaissances humaines : la science, la découverte de l'imprimerie, les modifications économiques : production, commerce, etc, .. , reléguèrent la religion au second plan, l'Etat, représenté d'abord par le prince, puis par le gouvernement élu au suffrage des majorités : démocratie, obéissant aux mêmes nécessités : diviser pour régner, créa par l'éducation, par l'instruction, par la presse devenue un organe indestructible de la nouvelle vie des sociétés, une foi nouvelle, plus tangible plus conforme au positivisme ambiant : le nationalisme,

Diviser le monde en nations ; tout faire pour donner à chacune d'elles une physionomie particulière, un caractère spécifique ; lui donner une langue et une histoire ; des mœurs et une morale en opposition avec les expressions collectives des autres nations ; soutenir une presse et une littérature qui chantent les louanges des « qualités » de son pays, de sa nation, de sa race ; développer le sentiment de supériorité de domination, d'autorité ; tout cela pour aboutir à ce que chaque individu se sente une cellule du corps social, réel, positif, qu'est sa nation, la seule, l'unique, la divine Nation, celle que redoutent et envient toutes les autres nations. « Le patriotisme n'est pas seulement le dernier refuge des coquins ; c'est aussi le premier piédestal des naïfs et le reposoir favori des imbéciles. Je ne parle pas du

patriotisme tel qu'il devrait être, ou tel qu'il pourrait être, mais du patriotisme que nous voyons en France et même partout, qui se manifeste dans toute son hypocrisie, toute son horreur et toute sa sottise depuis 30 ans. Et je dis que la constatation ci-dessus, dont on peut facilement, tous les jours, vérifier, l'exactitude, fait comprendre comment se recrutent les états-majors et les troupes qui constituent les légions du chauvinisme. Des naïfs et des imbéciles, je n'ai pas grand chose à dire ; les premiers, dupes d'enthousiasmes irréfléchis et d'illusions juvéniles, arrivent souvent à se rendre compte, du caractère réel de la doctrine cocardière et sortent écoeurés, de la chapelle où on la prêche ; les seconds : misérables êtres aux cerveaux boueux, forment un immense troupeau de serfs à la disposition d'un maître à forte poigne - ou à fort gosier - et porte leur patriotisme comme les crétiens portent leur goitre »,

« Quant aux chefs, ce sont quelquefois des républicains, quelquefois des monarchistes, quelquefois les deux ensemble, ou bien ni l'un ni l'autre, Ce sont toujours des coquins. Le patriotisme n'est pour eux qu'une enseigne qui doit attirer la foule ; un décor derrière lequel ils pourront machiner à loisir les combinaisons de leur goût ». (G, Darien.)

Un de ces savoureux articles commis par G, de La Fouchardières, dans l'*Oeuvre*, et rapporté dans son recueil « Au temps pour les Crosse », mérite ici, mieux qu'un rappel. « Le banquet annuel de la 139^e section des médaillés militaires eut lieu dimanche dernier, à Orléans. A l'heure des discours, M. Misserey, président de la section, affirma, en termes excellents l'immense désir de paix qui anime les anciens combattants. Il ajouta que cette paix tant désirée ne pouvait être réalisée que par un seul moyen : le rapprochement franco-allemand et il opposa au principe de César : « *Si vis pacem, para bellum* », une autre formule, dont il n'est certes pas l'inventeur, mais qu'il y a toujours du mérite à répéter : « *Si vis pacem, para pacem* ». M. Misserey se rassit après avoir courtoisement porté la santé des invités de marque assis à la table d'honneur, et parmi lesquels se fit remarquer le général Rampont, commandant le 5^e Corps. Le général Rampont se leva lorsque M. Misserey fut assis. Il commença par affirmer qu'il n'était pas venu « pour « jeter de l'eau bénite de cour », puis prononça les paroles suivantes : « Je suis le premier à m'écrier : La paix soit avec nous ! Mais, en homme qui a vu et qui connaît, je dois le proclamer : Le peuple français possède une civilisation supérieure à toutes les autres ! L'Allemand est en retard d'un siècle sur nous, et le Russe de deux siècles ! N'oublions pas que nous avons des Barbares en face de nous : les Allemands et les Russes, sans oublier Mussolini, qui n'est pas notre plus grand ami ! Il faut prendre une assurance, comme les gendarmes contre les brigands : c'est notre année ! Soyez les collaborateurs de cette tâche difficile : le dressage du soldat ! Valeur et discipline ! Vive la France et vivent les morts qui sont morts pour nous ! ». Après quoi, le brave général Rampont, pour achever l'infortuné M. Misserey, lui remit, au nom de la section, la croix du Nicham Iftikar (je vous jure que je n'invente rien : lisez la *France du Centre* du 13 novembre). Le général Rampont, commandant du 5^e Corps, qui est un militaire selon mon cœur, un général tout d'une pièce comme Napoléon les faisait en série ... Le général Rampont, en un langage bien français, a

exposé une conception très romaine qui aboutit tout au moins à une simplification de la géographie. Rome, jadis, était le flambeau ou (pour reprendre l'expression du général Rampont) le gendarme de la civilisation ... Autour de Rome, il y avait les brigands, les sauvages, les barbares, en un mot les autres ... Rome s'occupa activement à dresser ses soldats pour civiliser les Barbares, qui furent amis, plus tard, à participer à l'apothéose de la civilisation, aux grands galas de la culture romaine, qui eurent lieu avec un éclatant succès dans les Cirques de la Rome impériale. Quand le général Rampont porte ses regards autour de lui, par-dessus les frontières, que voit-il ? Les Allemands, les Russes, les Italiens, c'est-à-dire les Barbares ... Et encore, le général Rampont, respectueux d'une vieille consigne, est resté tourné vers l'Est, portant ses regards par-dessus les montagnes... Si, ayant fait demi-tour par principe, il s'était tourné vers l'Ouest, et avait porté ses regards par-dessus les mers, il eut découvert les Anglais, qui ne sont pas plus civilisés que les Allemands, et les Américains qui sont assurément moins cultivés que les Russes ...

»Notre gendarmerie nationale aura-t-elle jamais assez de gendarmes pour mettre à la raison tant de brigands ? Et puis les paroles du général Rampont auront sans doute un écho au-de là des montagnes et des mers ... Il se trouvera des généraux de la Grande Muette allemande, de la Grande Muette italienne, de la Grande Muette soviétique qui, pris d'émulation, se feront les porte-paroles de la civilisation et parleront de coloniser les Barbares de l'Ouest. Eh quoi ! direz-vous, tant d'émotion pour un discours prononcé chez un bistro d'Orléans ?

»Réfléchissez un peu ... C'est toujours d'un coin paisible de province : d'Angers, de Sarajevo, de Bethléem, que sont parties toutes les grandes catastrophes du monde. »

En France, un quotidien porte en sous-titre « *Organe du nationalisme intégral* », et se dénomme *L'Action Française*. Rien ne rebute son nationalisme grassement payé par les partisans de l'ancien régime, en mal d'autorité à exercer, et les parvenus de la « Marianne » en mal de titres de noblesse. Ni le faux, ni le mensonge ne leur sont un obstacle. Aussi comme elle s'applique bien à eux cette page de « La Belle France », de G. Darien : « Vous avez assisté il leur comédie et écouté leurs boniments. Vous avez lu leurs journaux dans lesquels ils trouvent moyen d'entasser, chaque semaine plus de faux et de mensonges que n'en pourraient perpétrer les pontifes de l'Etat-Major dans une année bissextile ... Mais, derrière ces histrions et ces pitres qui crient « vive la Patrie ! » derrière ces infâme ces fuyards, ces exemptés et ces pantouflards qui hurlent : « vive l'Armée » derrière ces Cottins frénétiques et ces Perrin-Dandin en ébullition, c'est toute la hideuse cohue de la réaction qui se dissimule, qui rampe. Derrière Coppée, c'est Esterhazy qui s'embusque, et le chaste Flamidien se cache derrière Lemaître. Toutes les bêtes féroces du Capitalisme, du Militarisme du Cléricalisme sont là, narines froncées sur leurs crocs, prêtes à sauter, griffes en avant, par-dessus les têtes des aigrefins dont les gesticulations les masquent. Ces bêtes fauves sont trop connues, trop haïes et trop méprisées pour' oser se montre en personne, même sous une peau d'emprunt.

Elles renonceraient même à se faire voir à chercher à ressaisir directement le pouvoir tyrannique, et se contenteraient de la puissance occulte que leur laisse la lâcheté publique, si elle ne trouvaient point une bande de coquins disposés à leur préparer les voies, s'offrant à leur frayer la route par des cabotinages de turlupins patriotiques. C'est simplement parce que ces coquins existent, parce qu'ils ont créé le nationalisme et s'en sont institués les chefs, que la réaction s'est résolue à rassembler ses forces et se tient prête à entrer en lutte ouverte avec les hommes qui veulent rester libres. Quand on aura endoctriné un nombre suffisant d'imbéciles, quand on sera parvenu à ramasser, par-delà la frontière, la carte blanche indispensable, les Boisdeffre, les Mercier et les Esterhazy tireront leurs sabres, les Assomptionnistes empoigneront leurs crucifix plombés, et la Savoyarde du Sacré-Coeur commencera à sonner le tocsin de la nouvelle Saint-Barthélémy ; aussi, les Coppée et les Lemaître travaillent ferme à l'enrôlement des goitreux ; afin de se tenir en haleine, Coppée se fait donner de l'eau bénite par le père Du Lac, et Lemaître s'en fait jeter par Flamadien. Ce ne sont donc pas seulement des saltimbanques, complices plus ou moins conscients de criminels qu'ils ont pris à leurs gages ; ce ne sont pas seulement des pailles qui jouent de l'orgue pour étouffer le grincement du surin qu'on aiguise ou les cris de la victime dont on scie le cou. Ce sont les racoleurs des assassins, ce sont ceux qui vont chercher les coupe-jarrets dans leurs repaires placés sous l'invocation de grands saints, comme saint Dominique, et leur mettent le couteau à la main. Ce ne sont pas les complices des meurtres qu'on prémédite ; ce sont ceux qui ont conçu le projet du crime, qui en ont préparé les éléments, qui en assurent le succès. Ce sont les vrais coupables, les plus vils, et ceux qu'il faut frapper d'abord. Ils savent ce qu'ils font ; sachons nous aussi, ce que nous avons à faire. Question de vie ou de mort. Ils rêvent de nous envoyer à Satory ou au Père-Lachaise. Envoyons-les à Clamart. »

Le Nationalisme, c'est cette stupidité, cette abjection et ce crime. Il a les porte-plumes, les porte-paroles et les porte-drapeaux qu'il mérite. Tout individu doué de bon sens et de dignité doit le dénoncer sans répit et sans trêve le combattre. La lutte est engagée entre le Nationalisme et l'Internationalisme. Ceci tuera cela.

- A. LAPEYRE.

Accueil

NATURALISME n. m. du latin *natura*

Le naturalisme est, défini par Littré : « la qualité de ce qui est produit par une cause naturelle ». Bescherelle dit : « le caractère de ce qui est naturel, c'est-à-dire qui appartient à la nature ». Au sens philosophique, le naturalisme est « le système de ceux qui attribuent tout à la nature comme premier principe » (Littré), et qui repoussent l'idée de l'existence d'un autre principe en dehors d'elle. La nature est l'univers tout entier ; elle est matière et esprit indissolublement unis malgré toutes les arguties de la métaphysique qui prétend les séparer en s'appuyant sur la théologie, pour faire de l'esprit un principe distinct au-dessus de la nature. La science la plus récente déclare même que matière et esprit sont une seule chose, la matière étant esprit et l'esprit étant matière. La métaphysique voulant mettre l'esprit en dehors et au-dessus de la nature a imaginé le divin et a créé les mythes. Leur principal caractère est d'être inexplicable à la raison humaine ; mais, en même temps, la théologie prétend faire admettre à la raison ces choses qu'elle ne peut comprendre. C'est un véritable combat de nègres sous un tunnel.

Le naturalisme ne rejette pas le divin, mais il affirme, quand il l'adopte, qu'il ne peut exister que sous la forme panthéiste. Il ne peut être que dans la nature et l'occuper tout entière, dans l'infiniment petit comme dans l'infiniment grand, dans le minéral et le végétal comme dans l'animal, dans la terre comme dans l'air et dans l'eau. Si le divin n'est pas ainsi et partout l'émanation de la nature, il n'existe nulle part. Le naturalisme n'est donc ni absolument *athéiste*, ni absolument *panthéiste*. Avec l'athéisme, il nie la divinité ; avec le panthéisme, il l'admet, mais ne la voit que dans la nature. Il est à la fois la philosophie et la religion de la nature, réunissant des systèmes d'apparences différentes et opposées, mais n'en acceptant aucun qui soit au-dessus du contrôle de la raison. Il est *matérialiste* ou *spiritualiste* suivant le point de vue qu'il adopte sur l'origine des êtres. Il est *athéiste* sans être matérialiste en niant Dieu sans nier l'esprit. Il est *déiste* sans être spiritualiste en reconnaissant Dieu dans la matière et, bien qu'il se confonde avec le *réalisme*, il peut être *idéaliste* s'il admet, ce qui est le cas dans la plupart des systèmes philosophiques, que l'esprit domine la matière. Lorsqu'il adjoint la Providence à la nature, il devient le *surnaturalisme* ou le supranaturalisme. Il passe alors dans le domaine des spéculations métaphysiques et théologiques qui échappent au contrôle expérimental. Enfin, il y a en théologie le *naturalisme hérétique* qui nie la nécessité de l'intervention divine dans les oeuvres du salut et soutient que ce salut doit venir aux hommes de leur vertu et non de la grâce.

Depuis que, suivant le mot de Massillon, « la grâce supplée à la nature », la religion a rompu avec l'humain.

Toutes les variétés de formes du naturalisme se fondent dans l'immense creuset de la nature qui est son principe unique et exclusif, mais on comprend qu'elles lui donnent des aspects très divers qui multiplient son champ d'expérimentation. L'expérience naturaliste est la seule inattaquable en ce qu'elle s'appuie exclusivement sur des données positives. Tout ce qui porte l'étiquette du naturalisme est fondé sur le *réalisme* en qui est toute vie, toute vérité, toute beauté, pour qui a la sagesse de ne pas courir à la poursuite de béatitudes illusoires. « Il est rare que le rêve ait la beauté de la vie », a dit Elisée Reclus. Quand les hommes sauront le comprendre et ne plus chercher leur bonheur en dehors de la réalité, ils seront bien près de l'atteindre.

Naturalisme a pour synonyme *Naturisme*. Moins employé, ce second terme implique plus particulière C'est dans ce sens que nous considérerons le naturisme (voir ce mot) et verrons en lui le point de départ de toutes les religions humaines, même des plus spiritualisées.

C'est surtout dans la littérature et dans l'art, c'est-à-dire dans l'interprétation et la représentation des choses sensibles, que le naturalisme se confond avec le réalisme, par opposition à l'idéalisme qui perd la notion du réel ou ne le considère qu'à travers l'abstraction. Mais, même en littérature et en art, il ne faut pas voir, comme on le fait trop souvent, le naturalisme et le réalisme selon certaines formules ou certains procédés, étroits, limités, qui appartiennent à des écoles. Il en est du naturalisme comme de l'*humanisme*, du *romantisme*, du *symbolisme*, qui lui sont apparentés par tous les rapports qu'ils ont avec le réalisme. Chaque fois que des hommes s'emparent d'une idée pour en faire un système dans lequel certains s'installent pour en vivre comme un rat dans un fromage, ils l'émasculent, la pétrissent, jusqu'à ce qu'ils l'aient réduite à la mesure de leur médiocrité.

Le naturalisme est le foyer de toutes les connaissances positives ; il est le champ illimité de l'observation et de l'expérience. Le fameux mur devant lequel la science s'arrête et derrière lequel il y a Dieu, n'existe pas pour lui. Seul, il permet le contrôle qui fait de l'hypothèse une vérité démontrée. C'est ainsi que depuis des milliers d'années les théologiens, juchés sur leur mur hypothétique, cherchent vainement à vérifier l'hypothèse Dieu. Le naturalisme ne leur fournissant aucun moyen de vérification, ils demeurent dans l'hypothèse avec l'imposture de leurs affirmations métaphysiques. Le naturalisme est le seul terrain d'une science durable. Hors de lui, tout n'est que rhétorique, vanité, illusion, certitudes orgueilleuses et tyranniques qui sont sans base et s'écroulent un jour ou l'autre, ne laissant aux hommes que le souvenir d'erreurs trop souvent sanglantes et douloureuses. Le réalisme historique, dressé en face du plutarquisme, abonde en preuves de ce genre.

Le contact intime et profond des premiers hommes avec la nature fit inévitablement de leur premier art et de leur première littérature des manifestations

naturalistes. On vit et on pense avec son milieu. Les premiers hommes vivaient dans la nature, leurs sentiments ne pouvaient qu'en être inspirés. C'est elle qui leur donna leur morale et leur esthétique. Lorsqu'après des siècles de spéculations de toutes sortes, la pensée humaine atteignit, dans le monde asiatique d'abord, dans le monde grec ensuite, ses plus magnifiques hauteurs, ce fut dans l'épanouissement le plus radieux d'un naturalisme qui proclamait la sagesse et la beauté en divinisant l'univers tout entier. La plus pure pensée, celle du stoïcisme, n'eut d'autre inspiration que celle de la nature. Ce fut la merveilleuse époque d'un *humanisme* qui, ne voulant que connaître l'homme, ne le cherchait qu'en lui-même, avec Socrate, et dans la nature, avec Lucrèce. L'humanisme avait alors tout son sens dans l'effort de l'homme pour « réaliser son idéal en force, en élégance, en charme personnel, ainsi qu'à se développer en valeur intellectuelle et en savoir ... à se révéler dans toute la splendeur de sa personne. débarrassé des multiples entraves des coutumes et des lois. » (Elisée Reclus). L'humanisme n'était pas alors troublé par l'idée d'un Dieu « ombre de l'homme projetée dans l'infini » (R. de Gourmont), ni compliqué d'une casuistique rendant Platon et Aristote solidaires de tous les charlatans du surnaturel. Il était encore moins la doctrine vaseuse et sauvage par laquelle les Maurras, les Daudet et leurs disciples prétendent justifier leur nationalisme faussaire et décerveleur.

Il fallut le christianisme pour jeter une ombre maléfique sur le lumineux panthéisme antique, pour séparer le divin de l'humain, l'esprit de la matière, l'âme du corps, pour magnifier les creuses abstractions du surnaturel et légaliser leurs impostures, pour couvrir d'opprobre la nature, sa claire et vivante réalité, en déclarant que tout était mauvais en elle, que l'homme devait se laver de ses impuretés en pratiquant le culte de la mort, l'ascétisme, les mortifications, en renonçant à toute force créatrice et à toute personnalité. Malgré les contraintes de cette discipline étouffante, destructrice et criminelle, le naturalisme persista dans les formes vivantes de la pensée aussi bien que dans la vie populaire, en attendant que les révoltes de l'esprit lui ouvrirent le champ des sciences expérimentales. Dans la littérature et les arts du moyen âge, il tint en échec la scolastique qui voulait emmurer la vie, il l'obligea à recourir à cette symbolique abracadabrante qui prétend interpréter dans le sens des dogmes les manifestations d'une nature toujours triomphante.

La Renaissance marqua un triomphe éclatant du naturalisme sur cette scolastique. Elle brisa les barreaux de la cage médiévale, apporta l'air et la lumière dans cet *in-pace* ténébreux et donna son essor à la pensée moderne. Lentement, à travers les confusions créées par la multiplicité des courants spirituels, des interprétations métaphysiques et théologiques acharnées à faire l'union impossible de la raison et de la foi, de la liberté et de l'autorité, de la pensée et du dogme, parmi les embûches et les persécutions ecclésiastiques, malgré l'anathème et le bûcher, la science naturaliste imposa ses expériences. Le naturalisme n'était plus sujet de sentiment, d'inclination, d'imitation esthétique ; il était dans l'étude scientifique, il offrait à l'expérimentation humaine le plus vaste et le plus riche des

laboratoires, il allait la mener de plus en plus vers ce *positivisme* qui remplacerait, au XIX siècle, l'imagination pure et serait à la hase de la critique et de la science contemporaines.

La formation d'une aristocratie intellectuelle dévoyée, sortie de la Renaissance et dévouée au conservatisme social, créa un nouveau courant contre-naturaliste. Sous le couvert d'un humanisme édulcoré rallié au *nominalisme* contre le *réalisme* et qui allait se traduire par ce souci de « beau langage » dont Molière marquera si rudement l'hypocrisie dans des vers comme ceux-ci :

« *Le moindre solécisme en parlant vous irrite,*

Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite »

on aboutit aux conventions du *classicisme*. A l'anathème contre la nature, source du pêché, s'ajouta le majestueux mépris du « bon goût » qui distingua les espèces nobles des roturières et trouva dans le cartésianisme la justification artificielle, et d'apparence scientifique, de la prétendue supériorité de l'homme pensant et sensible sur une nature mécanique dépourvue de pensée et de sensibilité.

Le « retour à la nature » du XVIIIe siècle fut conventionnellement sentimental. On mit une bonne volonté affectée à s'attendrir à la vue des bois, des fleurs, des animaux, quelquefois des hommes, quand il s'agissait des peuples primitifs d'Amérique, dont les récits des navigateurs vantaient les mœurs communistes. Ces attendrissements cachaient la plus complète sécheresse de cœur. C'est ainsi que le « bon roi » Louis XVI, et la cour, pleuraient sur le sort de Latude, mais tout ce monde le laissait « sur son fumier », à Bicêtre, mangé de poux, logé sous terre, et souvent hurlant la faim ». (Michelet.) On attachait des rubans dans la laine des moutons, on allait en perruque poudrée et en robe à panier traire les vaches dans les étables de Trianon. Florian et d'autres poètes donnaient le ton de ces fadeurs sentimentales que Marie Antoinette appelait de la « soupe au lait ». Mais le jeu n'était pas toujours si innocent ; on raffolait dans les alcôves des Patagons ou des Marocains solides, capables de « prodiguer leurs embrassements vingt-deux fois dans une même nuit ». (Bachaumont.) Tout cela constituait le snobisme du temps. On était tellement convaincu de la supériorité des classes de droit divin qu'on confondait dans une même différence celles inférieures des paysans, des ouvriers et des animaux. On ne se rendait pas même compte de la portée révolutionnaire des Idées des Encyclopédistes qu'on répandait avec une complète inconscience. C'était le bal masqué sur un volcan, et tout le monde serait naïvement surpris quand le volcan ferait éruption en 1789.

Le mouvement romantique qui précéda et suivit la Révolution, continua le « retour à la nature ». Il fut à peine plus compréhensif devant le naturalisme. Les passions avaient emporté l'étiquette et le bon ton, comme il convenait en période révolutionnaire, mais les conventions romantiques étaient aussi loin de la réalité que celles du classicisme. Le *romantisme* qui réagit au nom de la liberté de l'art contre

la littérature noble et contre ses règles, mit le drame bourgeois à la place de la tragédie ; il ne fit que changer de rhétorique et d'oripeaux comme la Révolution n'avait fait que changer la classe dominante. Le classicisme avait été l'expression de la puissance nobiliaire ; le romantisme fut celle de la bourgeoisie. (Voir Romantisme.)

Le *Naturalisme*, dont on a tout particulièrement donné le nom à une école littéraire de la seconde moitié du XIXe siècle, a beaucoup plus que le romantisme rompu fil d'une idéologie périmée. Le romantisme avait eu des bases plus particulièrement littéraire ; celle du *Naturalisme* furent scientifiques et sociales. Les découvertes mécaniques avaient bouleversé les conditions économiques ; celles des laboratoires et de la critique ne modifièrent pas moins les connaissances et les idées. La vérité naturaliste s'imposa avec une force de plus en plus éclatante, malgré la résistance du vieil ordre conservateur et de la science empirique. Ses matériaux lui étaient apportés et ses étapes étaient marquées par les Auguste Comte, Darwin, Claude Bernard, en philosophie expérimental ; Hugo, Michelet, Quinet, Sainte Beuve, Taine, Renan, Fustel de Coulange, en critique et en histoire ; Cousin, Fourier, Proudhon, Marx, Bakounine, en sociologie. Son influence s'imposa de plus en plus en littérature et en art. En littérature, elle suivit une véritable gradation allant de Balzac à l'école naturaliste, dont Zola fut le principal représentant, en passant par Stendhal et Flaubert. Le naturalisme trouva dans le roman sa forme littéraire la plus caractéristique et la plus complète (voir *roman*). De même dans les arts, la peinture en particulier, il triompha en allant de Delacroix à Cézanne en passant par Courbet, Daumier, Corot, Manet et les impressionnistes (voir *Peinture*).

La poésie fut plus rebelle au naturalisme. Après avoir été particulièrement brillante dans la période romantique, elle s'attarda et se réduisit dans « l'art pour l'art » qui fut la forme des *Parnassiens* puis des *Symbolistes*. Le plus grand poète du siècle, Baudelaire, termina le romantisme et commença le naturalisme en dominant de très haut toutes les formules et toutes les écoles pour offrir leurs modèles à toutes. Mais si le *Naturalisme* n'a pas un Hugo, un Lamartine, un Musset, un Vigny, ni même un Béranger, sa poésie est dans sa prose où elle atteint les plus beaux vers.

Enfin, le théâtre résista longtemps au naturalisme. Il fallut une lutte très vive pour que celui-ci s'y implantât ; il ne l'a jamais complètement conquis, Il lui a cependant donné des Œuvres devant lesquelles le théâtre romantique s'efface de plus en plus. Par-dessus le romantisme, Becque, Courteline, Mirbeau, rejoignent Molière et Beaumarchais. Mais le panache reprend facilement sa place sur les tréteaux ; on l'a vu particulièrement dans le cas de M. Edmond Rostand, qui ne s'éleva pas au-dessus d'un Scarron et dont on a fait, par réaction anti-naturaliste et nationaliste, un Corneille et un Hugo ! L'hostilité demeure, au théâtre, contre un naturalisme qui ne se borne pas à d'enfantines révolutions de mise en scène, de costume, de diction, mais fouille les mœurs et déshabille l'hypocrisie conformiste de la société et des individus. L'Académie Française ne couronnera jamais l'œuvre d'un

Henry Becque, et ce n'est pas la faute de la Comédie Française, dévouée aux Dumas fils, aux Sardou et à leurs coryphées actuels, si cette œuvre de Becque n'est pas, aujourd'hui, définitivement enterrée. Elle est, en tout cas, toujours suspecte, tenue pour amère, trop crue, par les gens qui ont su faire de leurs turpitudes une agréable saumure où ils évoluent et se sustentent socialement et sentimentalement avec l'aisance de poissons dans l'eau. Becque ne fut pas pour eux de ces auteurs complaisants qui acceptent de « sucrer leur moutarde ». (Voir *Théâtre*).

A propos de l'école *naturaliste*, nous n'entrerons pas dans la vaine dispute qui fait rechercher la part de naturalisme qu'il y a dans le romantisme de Balzac, chez Flaubert, ou en ce que Zola à conservé encore du romantisme. Seule la contribution à la vérité humaine et sociale qui est dans leur oeuvres doit nous intéresser. Nous verrons alors combien un Hugo, une George Sand, un Mérimée, un Dumas, par exemple, ont été parfois plus véritablement naturalistes que maints *réalistes* actuels dont les élucubrations, systématiquement vicieuses, sont aussi fausses et aussi conventionnelles que celles systématiquement édifiantes de la littérature dite *idéaliste*. Car il ne suffit pas d'écrire dans vague argot, ni de dépeindre des ouvriers, des « apaches » ou des « gigolettes », pas plus qu'il ne suffit au théâtre de faire bouillir un vrai pot au feu sur un vrai poêle et de servir, dans des décors sinistres, des « tranches de vie » ou des « visions d'horreur », pour faire du naturalisme. Les ouvriers de Richebourg, Montépin, Decourcelles, sont faux, tout autant que les bourgeois des Feuillet et Ohnet, que les nobles des Sandeau, que les moralistes des Dumas fils, que les « gens bien pensants » dont les Bourget et Bordeaux racontent les pieuses cochonneries. Il y a une vérité humaine autrement puissante et émouvante, dans la pègre décrite romantiquement par Balzac et Hugo, que dans les « Jésus la Caille » et autres « Innocents » de M. Carco, figurants pour les « tournées des grand ducs » où des impresarios font les poches des provinciaux naïfs et des étrangers excités.

Mais même si le document est vrai, si le personnage est exact, il faut encore qu'il entre dans le cadre de l'art pour être digne d'être représenté même dans une pensée réaliste. Flaubert écrivait fort justement à Huysmans : « L'art n'est pas la réalité. Quoi qu'on fasse on est obligé de choisir dans les éléments qu'elle fournit. » Maupassant, en qui on a vu l'écrivain le plus caractéristique du *naturalisme*, disait aussi : « Le réaliste, s'il est un artiste, cherchera, non pas à nous montrer la photographie banale de la vie, mais à nous en donner la vision la plus complète, plus saisissante, plus probante que la réalité même. » Il ne disait pas : « Rien que la vérité et toute la vérité », car « raconter tout serait impossible, il faudrait alors un volume au moins par journée pour énumérer les multitudes d'incidents insignifiants qui qui emplissent notre existence. » Mais un choix s'impose, « ce qui est une première atteinte à la théorie de toute la vérité ». Et voici comment Maupassant voyait l'écrivain naturaliste : « Le romancier qui prétend nous donner une image exacte de la vie... prendra son ou ses personnages à une certaine époque de leur existence et les conduira par des transitions naturelles, jusqu'à la période suivante. Il montrera, de cette façon, tantôt comment les esprits se modifient sous l'influence

des circonstances environnantes, tantôt comment se développent les sentiments et la passions, comment on s'aime, comment on se hait, comment on se combat dans tous les milieux sociaux, comment luttent les intérêts bourgeois, les intérêts d'argent, les intérêts de famille, les intérêts politiques... Pour produire l'effet qu'il poursuit, c'est-à-dire l'émotion de la simple réalité, et pour dégager l'enseignement artistique qu'il en veut tirer, c'est-à-dire la révélation de ce qu'est véritablement l'homme contemporain devant ses yeux, il devra n'employer que des faits d'une vérité irrécusable et constante. » C'est ainsi que Maupassant opposait l'oeuvre du romancier naturaliste à celle du romancier appelé « idéaliste » qui « transforme la vérité constante, brutale et déplaisante, pour en tirer une aventure exceptionnelle et séduisante », et qui doit pour cela, « sans souci exagéré de la vraisemblance, manipuler les événements à son gré, les préparer et les arranger pour plaire au lecteur, l'émouvoir ou l'attendrir... le conduire au dénouement par une série de combinaisons ingénieuses. » Ce dénouement « est un événement capital et décisif, satisfaisant toutes les curiosités éveillées au début, mettant une barrière à l'intérêt, et terminant si complètement l'histoire racontée qu'on ne désire plus savoir, ce que deviendront le lendemain les personnages les plus attachants. » Le naturalisme n'est pas plus dans le parti-pris d'exhibitionnisme qui fait choisir ce qui est le plus canaille, le plus monstrueux ; le plus malsain, qu'il n'est dans les contes à dormir debout dont la camomille procure aux personnes sensibles des nuits apaisées et des rêves roses.

Maupassant disait encore : « Les Réalistes de talent devraient s'appeler plutôt des illusionnistes. Quel enfantillage de croire à la réalité, puisque nous portons chacun la nôtre dans notre pensée et dans nos organes. Nos yeux, nos oreilles, notre odorat, notre goût différents créent autant de vérités qu'il y a d'hommes sur la terre. Et nos esprits qui reçoivent les instructions de ces organes, diversement impressionnés, comprennent, analysent et jugent comme si chacun de nous appartenait à une autre race. Chacun de nous se fait donc simplement une illusion du monde, illusion poétique, sentimentale, joyeuse, mélancolique, sale ou lugubre suivant sa nature. Et l' écrivain n'a d'autre mission que de reproduire fidèlement cette illusion avec tous les procédés d'art qu'il a appris et dont il peut disposer. » (Préface à *Pierre et Jean*.)

Tous les grands créateurs des formes de la pensée humaine ont été des réalistes en ce qu'ils ont cherché la vérité dans la réalité, et ils ont été des idéalistes en ce qu'ils ont vu cette vérité dans sa beauté, sans souci d'aucun système. Qui fera la part du réalisme et de idéalisme dans l'oeuvre de l'antiquité où tant de figures idéales se meuvent dans la plus ordinaire et parfois la plus basse réalité ? Qui fera aussi cette part chez un Rabelais, un Shakespeare, un Goethe, un Hugo, un Delacroix, un Balzac, un Wagner, un Baudelaire, un Ibsen , un Tolstoï ? Dans les arts, quels sont les plus grands artistes de tous les temps, sinon ceux qui n'ont pas perdu le contact de la nature, ont puisé en elle leur génie et, même dans la figuration du divin, ont magnifié l'humain ? « Il est plus facile de dessiner un ange qu'une femme : les ailes cachent la bosse », disait Flaubert. Les plus grands

peintres, depuis Giotto et ses disciples jusqu'à Cézanne, sont ceux qui, non seulement se sont inspirés de la nature, mais qui ont peint des femmes et non des anges, ont été des réalistes passionnés Espagnols Caravage, Velasquez, Goya. Delacroix, qui a été dans la peinture l'artiste le plus représentatif du romantisme, n'a-t-il pas été un précurseur de l'*impressionnisme*, lui qui disait : « Je considère l'impression transmise à l'artiste par la nature comme la chose la plus importante à traduire » ? Baudelaire, en citant cette phrase, a remarqué : « C'est à cette préoccupation incessante de l'impression qu'il faut attribuer les recherches perpétuelles de Delacroix relatives à la couleur. » Bien avant Delacroix, le Vinci et d'autres avaient eu cette préoccupation de l'impression et de la couleur.

En littérature, Stendhal, ce « hors cadre », cet indépendant que rejetaient toutes les boutiques littéraires et qui s'écartait de toutes, déclarant, comme Berlioz en musique, qu'on ne le comprendrait que cent ans après, fut souvent d'un réalisme cruel, dépouillé de tout voile, dans sa haine de l'improbité sentimentale et intellectuelle de son « siècle menteur ». Il écrivit notamment ces lignes comme épigraphe à sa *Chartreuse de Panne* : « Le roman est un miroir qu'on promène sur une grande route. Et l'homme qui porte le miroir dans sa botte sera par vous accusé d'être immoral ! Son miroir insulte, la fange et vous accusez le miroir ! Accusez bien plutôt le grand chemin où est le borbier et, plus encore l'inspecteur des routes qui laisse l'eau croupir et le borbier se former ». Vingt ans avant l'*école naturaliste*, Stendhal répondait ainsi par avance, à ceux qui accuseraient Zola et ses amis d'être « scatologues ». D'autre part, quelle force de réalisme n'y a-t-il pas dans l'oeuvre de Léon Cladel, le plus magnifiques des derniers romantiques ? Il a écrit la plus vivante épopée des pâtres, des « bouscassés », de tous les hommes de la terre confrontés à la puissance et à la fureur des éléments. Mi-Diable, Kerkadec, Ompdrailles, Pierre Patient, Celui-de-la-Croix aux Boeufs, les Va-nu-Pieds, sont de simples hommes, et ce sont des héros d'Homère qui possèdent l'âme de Virgile. Ils sont comme R. Burns dont Carlyle a écrit qu'il « marchait derrière sa charrue dans un rayon de gloire. »

La réaction du réalisme contre le classicisme, commencée par le romantisme et soutenue scientifiquement et socialement par le positivisme, aboutit à partir de 1850 au *Naturalisme* proprement dit. Il se manifesta d'abord dans la peinture. Ce fut Courbet qui essuya les plâtres, lorsqu'en 1850 il exposa au Salon l'*Enterrement d'Ornans*, les *Paysans de Flagey* et les *Casseurs de pierres*. Ce fut un tollé, même chez les romantiques, contre le *réalisme* de Courbet. Un critique, M. Paul Mauz, écrivit entre autres : « L'*Enterrement* sera dans l'histoire de l'Art moderne, les colonnes d'Hercule du Réalisme. On n'ira plus au-delà, et ce tableau, leçon durable et aisément comprise, demeurera désormais pour ceux qui viendront, un avertissement. » Courbet accepta l'épithète de « réaliste » dont on prétendit l'accabler, mais sous réserve, en ce qui comportait les interprétations tendancieuses qu'on donnait déjà au réalisme. Il l'admettait comme reproduction exacte, sincère et sans idéal de la nature et du milieu social, pour réagir énergiquement contre l'idéalisme outrancier qui faisait fi de toute vérité, et même de toute vraisemblance.

Ses *Casseurs de pierres* montraient sur la toile la condition ouvrière dans sa réalité nue et cruelle : l'homme réduit dès son enfance à l'état de machine et arrivant à la vieillesse exténué par le travail. On n'imaginait pas qu'un peintre s'appliquât à rendre la misère ouvrière aussi subversive ; cette toile soufflait la révolte. On reprocha encore plus à Courbet de « barboter dans les ruisseaux fangeux du réalisme » lorsqu'en 1857 il exposa les *Demoiselles des bords de la Seine*. On vit des « filles publiques » dans ces femmes qui reposaient tranquillement sur l'herbe, près de la rivière. Depuis, la Ville de Paris a acheté cette oeuvre, et elle ne scandalise plus personne.

Courbet fut l'objet des critiques les plus injustes et les plus agressives. Tout ce qui était académique, tous les avortons et tous les tartufes intéressés à dissimuler leurs monstruosité et leurs vices, tous les impuissants et tous les charlatans furent pris, contre lui, d'une rage féroce excitée par sa persistance dans la voie où il s'était engagé, et surtout par son succès grandissant auprès du public et des nouveaux artistes. D'audace en audace, le réalisme soutenu par Courbet, Corot, Daumier, Manet et d'autres, arriva à l'*impressionnisme* dont les premiers maîtres furent Monet, Sisley, Degas et Renoir. Les « Colonnes d'Hercule du Réalisme » étaient déjà loin en arrière dans l'océan qu'elles avaient ouvert au lieu de le fermer. Qu'auraient dit M. Paul Mauz et les délicats qui ne barbotent que dans la fange parasitaire, parfumée et bien pensante, devant les gosses affamés, les femmes éreintées par le travail, les ouvriers farouches, les pauvres putains misérables de Steinlen, et devant son « trimardeur galiléen » mis à la porte des églises riches où paradent les Christ bien peignés, roses et souriants qui offrent leur « sacré cœur » comme un bouquet aux belles péchere-sses ?

La pensée positive de « l'évolution qui emporte le siècle et pousse peu à peu toutes les manifestations de l'intelligence humaine dans une même voie scientifique » (E. Zola), avait trouvé sa forme d'art. Taine et Proudhon lui apportèrent celle de la critique, et les théoriciens socialistes en proposèrent l'aboutissement social. Sous le titre du *Naturalisme*, cette révolution positiviste trouva son expression littéraire après qu'Emile Zola l'eût formulée en s'inspirant de *l'Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, de Claude Bernard.

La théorie de Zola, trop étroitement exprimée, serait dépassée magnifiquement dans son Œuvre, mais elle serait prise, au contraire, dans un sens encore plus étroit par la foule des gens perfides qui affecteraient d'y voir le parti-pris de la vulgarité et de l'ignoble choisis tout spécialement. Or, si l'on regarde les gens que le *Naturalisme* soulevait, les élégances de la cour impériale, véritable lupanar où s'exerçaient toutes les formes du proxénétisme, les imbéciles fêtards du Jockey-Club sifflant *Tannhauser et Henriette Maréchal*, mais applaudissant Thérèse, « cette Polymnie du ruisseau » (L. Tailhade), les Pinard qui requéraient contre Flaubert et Baudelaire, mais collectionnaient des cartes transparentes, on a une idée de l'espèce d'idéalisme qui pouvait inspirer cette tartuferie trop bien achalandée. Si Courbet fut poursuivi avec une rare violence, cela jusque dans l'exil,

Zola ne le fut pas moins. Tous deux furent des artistes réformateurs et des citoyens en révolte ; leur histoire fut la même. Pendant que le communard Courbet était condamné à payer les frais de réédification de la colonne Vendôme, monument provocant d'idolâtrie nationaliste qu'il avait fait abattre, uu Meissonnier - qui s'intéresse encore à ce bonze officiel ? - refusait ses tableaux au Salon par représailles patriotiques, et M. Sarcey faisait couler sur lui cette bave des lâches qu'il avait déjà répandue sur les Communards vaincus. Zola, défenseur de la justice et de la vérité, subit et brava de son côté, non seulement les haines - il les connaissait depuis longtemps - mais aussi la fureur sauvage du nationalisme déchaîné qui ne reculait devant aucun faux et aucun assassinat. Tous deux : Courbet et Zola, sont aujourd'hui honorés officiellement. Les gens de gouvernement, qui ne cessaient pas de poursuivre les Courbet et les Zola de leur vivant, leur rendent ensuite, quand ils sont morts, des hommages grandiloquents aussi ridicules que furent odieuses leurs persécutions ; et les Académies regrettent alors, comme l'Académie Française au lendemain de la mort de Molière, qu'ils soient « au nombre de leurs maîtres sans avoir été au nombre de leurs membres. »

A tous deux, Courbet et Zola, il fallut des âmes bien trompées pour résister à l'assaut des imbéciles et des gredins, mais peut-être encore plus pour demeurer impassibles devant l'incompréhension et l'hostilité irréfléchie d'hommes, qui étaient plus près d'eux que de leurs ennemis par leur talent et leur esprit, et qui auraient dû les comprendre et les défendre. C'est ainsi qu'à la suite de la publication de *La Terre*, cinq des amis de Zola l'accusèrent, dans un manifeste paru au Figaro du 18 août 1887, d'être « descendu au fond de l'immondice » et déclarèrent repousser l'homme qu'ils avaient « trop fervemment aimé » !... Zola, avec une belle santé et une parfaite quiétude, avalait ce qu'il appelait son « crapaud quotidien ». Il écrivait sur ce crapaud - identifiant bien à tort ses ennemis à une bien innocente bête - : « Ah ! vous ne savez pas quelle belle vigueur il m'apporte depuis qu'il est entré dans ma vie ! Jamais je ne travaille mieux que lorsqu'il est plus particulièrement hideux et qu'il sue davantage le poison. Un vrai coup de fouet dans tout mon être cérébral, une poussée qui me remonte, qui me fait m'asseoir passionnément à ma table de travail avec le furieux désir d'avoir du génie !... Je lui dois certainement la flamme des meilleures pages que j'ai écrites. » Un Courbet pouvait-il, sans éclater de rire, se voir appelé « Grosse Courge » par un ruminant apoplectique comme M. Sarcey ? Et n'était-ce pas pour Zola un véritable honneur, plus enviable que cette « légion d'honneur » dont on le jugeait indigne, que d'être traité de « sale juif ! » par un Drummont ou un Arthur Meyer, de « Traître ! » par un Estherazy ou un Mercier, de « Grand Fécal ! » par un Léon Daudet ou un Maurras, d'entendre hurler contre lui, comme un *Christ. aux outrages*, les meutes nationalistes et de recevoir leurs crachats ? Car, derrière l'opposition anti-naturaliste déchaînée contre Courbet et Zola, c'était tout le prétendu idéalisme, si basement réaliste dans la poursuite de ses intérêts, dans la satisfaction de ses appétits, dans l'étalage de son puffisme, de toute la réaction conservatrice, capitaliste, militaire et cléricale, qui se manifestait. D'abord de caractère artistique, l'opposition prit son véritable visage contre Courbet, à l'occasion de la Commune, contre Zola, à propos de l'affaire Dreyfus. On ne put

plus douter des mobiles qui la guidaient. Toujours, le naturalisme a eu contre lui les falsificateurs de la vie et les exploiters de l'humanité.

Selon les caractères et les tempéraments de ses représentants, le *Naturalisme* eut des aspects divers. Si l'on s'en tient à la véritable littérature, en écartant la putréfaction du réalisme exhibitionniste exploité par des Alphonse n'ayant pas même l'excuse de savoir écrire, ses deux pôles sont : d'un côté Maupassant et l'autre Huysmans. Entre-eux, les Goncourt, A Daudet, Zola, C. Lemonnier, Mirbeau, J. Renard, Courteline, Ch.L. Philippe, l'enrichirent d'œuvres fortement originales. Maupassant a écrit, comme nous l'avons vu, la formule littéraire la plus parfaite du naturalisme ; il lui a apporté, en même temps, un style 'vigoureux, clair, remarquablement soigné, selon l'enseignement de ses maîtres Bouilhet et Flaubert, et supérieurement approprié. Maupassant n'a pas animé les grands ensembles de Zola et donné un caractère collectif à l'individuel placé dans son cadre professionnel ou dans sa classe. Il n'a pas, non plus, dégagé par des types généraux le social de l'humain de plus en plus emporté, amalgamé, dépouillé de toute individualité par la mécanisation. Bel Ami, par exemple, est un type fort répandu ; mais il conserve une personnalité que n'a pas Coupeau, confondu dans le troupeau anonyme des alcooliques. Maupassant a vu plus profondément l'humain dans le particulier, et il en a fait l'analyse ; Zola l'a observé dans la foule, et à en a donné la synthèse. En même temps Maupassant a exprimé la joie de vivre, la joie charnelle, la joie physique qui ne se rassasie pas de tous les dons de la terre et du soleil et qui fait le fond du robuste et sain optimisme naturaliste.

Chez Huysmans, le *Naturalisme* eut un tout autre aspect. Au débordement éclatant de la vie, des instincts et des passions se heurtant avec une violence animale et une franche amoralité, Huysmans substitua la recherche du maladif, du taré, du compliqué, de l'anormal, du hors-nature et du contre-nature qui n'en sont pas moins dans la nature. Celle-ci n'intéressa Huysmans que « débile et navrée » ; il la montra telle dans ses premiers romans. Les êtres et les paysages y participent de cette désolation. C'est ainsi qu'il la dépeignit encore dans l'artificiel où il voyait « la marque distinctive du génie de l'homme » ; lorsqu'il chercha le surnaturel, ce fut dans le satanisme qu'il le trouva, Ayant adopté le catholicisme, il ne vit en lui que la souffrance, la douleur, la laideur. Nul plus que lui n'a senti, nul n'a mieux dépeint, le vide et la fausseté de l'art religieux, nul ne s'est moins laissé prendre à la fantasmagorie de sa mise en scène et n'a jugé avec plus de mépris les boutiques de la « bondieuserie ». L'optimisme qui trouve dans la nature et dans l'homme la source de tous les espoirs et de tous les perfectionnements, s'est vu opposer par lui le pessimisme d'un croyant qui n'a pas même confiance dans la justice de l'au-delà auquel il aspire. Il a fini dans la désolation mystique comme il avait commencé dans la désolation réaliste. Pour le service de ce naturalisme bien spécial, Huysmans s'était fait un style tout particulier, rigoureusement personnel, supérieurement artiste, mais aussi compliqué et recherché que celui de Maupassant était simple et clair. Si tous deux détestaient le « lieu commun », Maupassant savait le rejeter avec une aisance naturelle. Huysmans s'appliquait à l'éviter par l'emploi du mot rare, de

la forme archaïque et parfois tarabiscotée, mais toujours imagée, forte et juste. Quand on considère la *littérature décadente* qu'à produite l'imitation de Huysmans et qu'a alimentée la névrose anarcho-catholique de la fin du XIXe siècle, on se demande si Huysmans n'a pas voulu mystifier ses confrères pour qui il n'avait aucune sympathie, et ces « chisticoles » qu'il détestait pour leur pharisaïsme et leur esthétique de « marchands de saindoux ». Dans le monde catholique, Huysmans a été un aristocrate de l'esprit, un artiste sincère et véridique qui a scandalisé le troupeau de la « bondieusarderie » spirituelle et mercantile ; il a eu une clairvoyance trop savante et trop subtile pour les grossiers usuriers du divin et les escrocs de l'aveugle simplicité à qui le ciel est promis ; Son ascétisme sincère ne prêchait pas l'abstinence en chaire pour pratiquer la gloutonnerie à table. Aussi fut-il suspect à tous, comme le sont tous ceux qui disent la vérité à l'Eglise et à ses gens, depuis Veillot qui lui faisait « assavoir dans l'*Univers* que l'écrivain qui ne pense pas comme tout le monde est un monstre d'orgueil », jusqu'aux beaux esprits ecclésiastiques qu'inquiétait une conversion qui « tenait », en passant par tous les ignorantins pour qui la bêtise est la meilleure voie de la grâce. Mais même converti, Huysmans restait naturaliste, écrivant des choses comme ceci : « Les Feuillet ont fait plus de mal, selon moi, que tous les Zola. L'inconnu de l'amour tel que le présentent les romans spiritualistes, est un tremplin de rêvasseries romanesques qui les fêlent. J'ai vu cela. La gaze est un excitant. Elle cache le fruit défendu que l'on cherche et ça tourne à l'obsession qui n'existerait pas si l'on montrait les choses tout uniment. » Et il se moquait des « bons apôtres » qui signalaient ses livres à l'*Index* « pour avoir dit qu'il fallait montrer les vices pour en suggérer le dégoût et en inspirer l'horreur. »

Entre Maupassant et Huysmans, Zola a été la figure la plus représentative du *Naturalisme*, Non seulement il a formulé les théories de l'école et soutenu le poids des polémiques les plus vives dont elles ont fait l'objet, mais il en a été l'écrivain le plus puissant et le plus fécond. Nous ne ferons pas ici sa biographie et l'étude de son œuvre ; les ouvrages abondent qui peuvent être consultés à ce sujet. Nous dirons seulement que le naturalisme littéraire contemporain n'a pris toute son importance que par la grandeur de son œuvre qui brave le temps aussi bien que celle de Balzac et de Flaubert. D'autres ont été plus artistes, tels Maupassant et Huysmans ; un Camille Lemonnier a été plus lyrique ; aucun n'a possédé une telle puissance d'évocation des masses, de leurs sentiments, de leurs mouvements, de toutes les manifestations de la vie collective. Il a fait du roman une véritable épopée du labeur tant de la nature que de la foule humaine. Il n'a reculé devant aucun sujet ni détail réalistes, - ce qui lui a valu d'être traité de « scatologue » par des onanistes intellectuels, - mais il s'est élevé jusqu'à l'idéalisme anticipatif d'une société future réalisant, par le travail selon Fourier et dans la fécondité de la terre et de l'espèce humaine, la justice sociale. Idéaliste, Zola fut encore plus vilipendé que réaliste, la justice étant une chose encore plus détestable que la scatologie pour les profiteurs du désordre social.

Réaliste ou idéaliste, l'œuvre de Zola est essentiellement naturaliste parce

qu'elle est pénétrée, dans toute sa substance, d'un magnifique et clair humanisme qui fait s'évanouir au-dessous de lui toutes les cafardises académiques et nationalistes, Octave Mirbeau a écrit sur Zola : « son œuvre fut décriée, injuriée, maudite, parce qu'elle était belle et nue, parce qu'au mensonge poétique et religieux elle opposait l'éclatante, saine, forte vérité de la vie, et les réalités fécondes, constructrices, de la science et de la raison, On le traqua comme une bête fauve, jusque dans les temples de justice. On le tua, ou le frappa dans la rue, on l'exila : tout cela parce qu'au crime social triomphant, à la férocité catholique, à la barbarie nationaliste, il avait voulu, un jour de grand devoir, substituer la justice et l'amour. » (*La 628-E 8*, p. 95). Lorsqu'il atteint ces hauteurs : vérité, réalité, science, raison, le naturalisme ne se distingue plus de l'humanisme et du romantisme ; il se fond avec eux. Lorsqu'un homme parvient à cette foi et à ce courage pour défendre la justice et l'amour contre le crime social, ses instruments et ses bénéficiaires, il n'est plus d'une école, d'une époque, d'un pays ; il appartient à la pensée universelle, à tous les siècles, à toute l'humanité. Par delà le système de l'école naturaliste dont l'étroitesse n'a enchaîné que des disciples inférieurs, l'œuvre de Zola, s'évadant de sa formule scientifique et se répandant à toutes les formes de la vie, a atteint cet humanisme supérieur qui dépasse tous les idéalismes, où l'homme, magnifié par son propre effort, devient véritablement la conscience de la nature.

Il n'est plus, aujourd'hui, de science qui puisse s'abstraire du naturalisme. On peut en écarter un matérialisme qui a fini son temps en ce qu'il niait l'esprit ; on doit non moins écarter un spiritualisme qui est tout aussi périmé en ce qu'il sépare l'esprit de la matière et le met au-dessus d'elle. Les deux sont indissolublement unis dans la nature et dans les êtres sous les formes de l'énergie. Le naturalisme ne peut donc plus être matérialiste au sens étroit de ce mot ; il ne peut davantage voisiner avec un surnaturalisme dont l'imposture, inadmissible à la raison, est de plus démontrée par l'expérience. La conception d'un Dieu indépendant et maître de l'univers est aussi absurde que celle du néant ou celle de l'inertie d'une partie quelconque de cet univers. Ce peut être un jeu du snobisme de « croire parce que c'est absurde » ; il n'est plus possible à la raison de s'accorder avec cette mystification métaphysique. On a vainement cherché à réatteler la raison à la vieille carriole thomiste par toutes sortes de subterfuges ; on n'aura pas plus de succès en voulant l'annexer à ce « nouvel humanisme » pseudo-scientifique, à l'usage des esprits délicats à qui répugnent le « laïcisme français » et le « barbare athéisme bolchevique ». (M. Gillouin). *Nouvelles Littéraires*, 18 avril 1931). Ce prétendu « humanisme » n'est qu'un résidu fort avarié des méthodes de dressage à l'usage des prétendues élites appelées à commander dans l'état social. Il sent trop l'orthodoxie des encycliques contre les « vilains fétiches du libéralisme » ; il montre trop l'oreille de la politique papaline qui a l'insanité de voir en M. Mussolini « un homme envoyé par la Providence » ! et la matraque des décerveleurs qui hurlent « Vive le roi ! » et « A bas les Juifs ! » L'expérience historique nous a trop appris quelle espèce de monstre - inquisition et bûcher - engendre le singulier accouplement de la « raison » et de la « sainteté » que M. Gillouin essaie de provoquer aujourd'hui pour servir à son « nouvel humanisme ».

L'*école naturaliste*, sinon le naturalisme qui a derrière et devant lui l'éternité de la vie, est morte de la banqueroute républicaine précipitée la débâcle du dreyfusisme et consommée par la guerre de 1914. Une autre école s'est présentée qui n'en fut qu'un bien anémique rejeton, malgré le ton bouillant de ses proclamations, la juvénile ardeur avec laquelle elle se proposait de changer la face du monde par une nouvelle esthétique. Ce fut l'*école naturiste* aux environs de 1900. Il serait cruel d'insister sur son avortement. Après avoir annocé la « Révolution comme origine et comme fin du naturisme », (M. de Bouhélier), les « rédempteurs » que nous offrait cette école finissent aujourd'hui dans l'admiration de feu Clemenceau !...

Nous ne présenterons pas les faisandages du *futurisme*, du *dadaïsme*, du *surréalisme*, qui suivirent, comme des manifestations naturalistes. Au contraire. Nous ne les mentionnons que pour donner l'idée du genre d'art et de littérature que pouvait produire l'acquiescement à la greffe et à la réaction bourgeoise politico-religieuse. Encore plus bruyante que le *Naturisme*, les manifestations lie de M. Marinetti et de ses disciples furent de la vaseuse loufoquerie en attendant de devenir une adhésion sociale au fascisme. Elles furent plus éphémères. Aujourd'hui on a le *Populisme*, Il est sorti du cinquantenaire des *Soirées de Médan* qui a fait redécouvrir le naturalisme à quelques littérateurs incertains de leur voie. Il s'annonce contre la littérature « petite secousse » et « mouvement de menton patriotique » que les disciples de feu Barrès entretiennent pieusement pour des fins patriotiques et mercantiles. Attendons le *populisme* à ses œuvres. Jusqu'ici il a commencé par où les littératures finissent, par la fondation d'un prix offert aux ambitieux de la loterie littéraire. Ce n'est pas un bon signe.

Attendons aussi à ses œuvres l'«*art prolétarien* » qui, s'il peut exister dans la décomposition sociale actuelle, ne pourra qu'être une manifestation naturaliste. Mais il a, pour le moment, à se dégager de la confusion bolchevique où il est plongé.

Le vrai naturalisme ne prendra réellement sa place, toute sa place, que lorsqu'il sera l'expression d'une véritable humanité qui fera l'homme libre, conscient de ses forces, de ses droits et de ses devoirs, pour réaliser une vie harmonieuse au sein de la nature. C'est dire qu'il n'a pas fini de subir l'assaut des mystagogues et de tous ceux qui prospèrent dans le parasitisme social.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

NATURE n. f. (du latin *Natura*)

Ce terme peut être compris dans des sens très différents, soit qu'il désigne d'une façon générale tout ce qui existe, soit qu'il indique plus particulièrement les qualités et l'essence propre de chaque objet examiné séparément.

Dans le premier cas, il serait presque synonyme d'univers, mais dans un sens plus restreint, plus humain, plus personnalisé, plus actif et matérialiste, et comprendrait de multiples nuances, soit comme désignation impersonnelle de l'évolution de la substance en mouvement, soit comme compréhension d'un principe actif agissant sur cette même substance ; soit, enfin, comme conception de l'état du monde, principalement du monde terrestre, hors l'influence humaine.

Dans le deuxième cas, moins sujet à discussion, il désigne surtout les attributs particuliers à chaque chose, l'aspect caractéristique sous lequel elle impressionne notre sensibilité. Pour les êtres vivants, il comprend tout ce qui est inné, spontané, instinctif, antérieur à l'éducation.

Dans leur effort compréhensif, les hommes ont essayé, par des méthodes rationnelles ou spéculatives, de classer leurs impressions, de donner un sens à tout ce qui les entourait et l'explication animiste a dû être une des plus faciles et des plus primitives qui se soient présentées à l'intelligence humaine. Conformément à cette conception anthropomorphique, tout était doué de volonté, de but, de finalité. L'ambiguïté des textes anciens ne permet guère de se faire une idée précise de la conception qu'avaient leurs auteurs de la nature. L'abondance et la multiplicité des attributs de leurs innombrables divinités ne facilitent point cette recherche. Il est difficile de savoir si, dans l'esprit des premiers peuples, la Nature s'est personnifiée abstractivement comme principe actif de tout ce qui se meut, sous la forme imprécise d'un principe universel contenu dans toute substance, ou si elle a été conçue comme autant de volontés séparées, agissant dans chaque objet.

L'étude des peuples primitifs ne montre point chez eux des spéculations très profondes et leurs conceptions simplistes attribuent aux esprits de tels pouvoirs, qu'elles suppriment toutes recherches vers des causes moins volontaires. Chez les peuples plus cultivés, le spectacle du monde s'est révélé riche de contradictions et leur ingéniosité s'est exercée à concilier le problème insoluble du déterminisme manifeste des choses avec le sentiment de la liberté individuelle.

Toute la poésie antique est empreinte de ce dualisme et l'homme y est

perpétuellement en lutte contre les forces symbolisées de la nature. La philosophie grecque approfondit réellement cette question, mais une certaine éthique troubla cette recherche qui ne peut s'effectuer avec fruit qu'en dehors de toute intervention de l'idée de bien et de mal. Ni l'épicurisme, ni le stoïcisme n'abordèrent le fond même du problème. Le Moyen Age embrumé par le péripatétisme ne fit pas mieux et les philosophes du XVIIe et du XVIIIe siècles, pas plus que les philosophes modernes, n'ont fait de pas décisif dans la compréhension de l'évolution de l'univers. La cause de cet insuccès vient probablement de ce fait que l'homme cherche dans son explication de l'univers quelque chose d'humain qui se glisse involontairement ou inconsciemment dans ses méditations. C'est ainsi que les idées d'harmonie, d'ordre, de lois, d'évolution, de régularité, engendrées par les conditions mêmes dans lesquelles vivent les humains, mais qui ne sont que les conséquences de leur adaptation au milieu, sont, au contraire, posées par eux comme une réalité indépendante de l'homme et nécessitant une explication évidemment finaliste.

Si l'on pense déjà que la nature est harmonieuse, que l'évolution universelle est grandiose et bien ordonnée, on peut ensuite s'étonner que cela ne soit pas l'œuvre d'une cause intelligente, puisque, seule, une intelligence peut concevoir l'ordre et réaliser l'harmonie parmi le chaos.

La solution du problème consiste donc plutôt à analyser en quoi consiste l'ordre et l'harmonie de la nature et à rechercher si ces deux concepts ne sont pas un produit de notre fonctionnement. Remarquons déjà que l'idée d'ordre sous entend arrangement en vue d'un but, d'une fin et qu'il faudrait tout d'abord se demander s'il y a vraiment de l'ordre dans l'univers. Or c'est ici que la question de rapport entre la durée humaine et la durée des phénomènes nous permet de rejeter le concept de la belle ordonnance du cosmos. En effet, nous appelons ordre l'arrangement, la coordination des diverses parties d'une chose en vue d'un but à réaliser et le spectacle du monde ne nous montre que destruction mutuelle, instabilité, recommencements perpétuels. Aucune forme ne dure éternellement, tout se dissout sous l'influence du mouvement universel. L'ordre, l'harmonie ne sont que des aspects momentanés du monde ambiant, qui durent suffisamment pour former en notre mémoire une succession d'images dont l'ensemble n'est point nuisible *immédiatement* à notre conservation. Mais par le fait même que tout se détruit, il est évident que ce que nous appelons harmonie est formé d'un ensemble de minuscules destructions ou changements imperceptibles en équilibre avec notre propre variation permanente. C'est cet équilibre, cette adaptation créatrice de notre durée qui émerveille les finalistes. Ils ne voient point que l'ordre naturel est du désordre qui dure et que le concept de l'infinité du temps et de l'espace, créé par notre durée humaine, est en opposition avec toute conception de but, de limite, de fin.

Le monde biologique, avec ses atrocités, suffit à lui seul à ruiner le concept de l'harmonie universelle et celui de l'excellence de la nature. La souffrance et la mort ne servent à rien puisque tout souffre et meurt, et cette gigantesque hécatombe n'a aucun sens au regard des éternels recommencements.

Nous sommes donc heurtés par l'inutilité de toutes ces choses et il nous est difficile d'admettre que être ou ne pas être s'équivalent exactement quant aux conséquences finales. Cette désastreuse constatation a déterminé les partisans des causes finales à croire que le monde avait un but inconnu et que toutes les contradictions apparentes de ce monde devaient se concilier harmonieusement eu vue de ce but mystérieux. Ce concept est irrémédiablement détruit par l'impossibilité de scinder l'éternité en deux parties et de détruire l'éternité qui nous a précédés. Cette éternité vaut, logiquement, celle qui nous suivra et nous pouvons dire que le monde actuel, tel qu'il est, nous offre le spectacle de ce qu'est réellement l'univers sans aucun espoir de supposer qu'il a été ou qu'il sera meilleur. Au contraire, nous devons avoir la certitude qu'il est celui où notre existence, bonne ou mauvaise, était la seule possible, puisque nous sommes le produit de ce monde et non celui d'un autre.

La nature n'est donc ni bonne ni mauvaise, ni aveugle ni clairvoyante. Elle est l'ensemble des substances en mouvement, au milieu desquelles apparaît la durée humaine qui, seule, donne une valeur comparative aux divers aspects de cette nature par la conservation des images ou rythmes favorables ou nuisibles à sa propre conservation.

Les progrès de la science actuelle, démontrant le dynamisme de toute matière, détruisent également le concept dualiste d'un principe actif (l'énergie, la nature, etc ...) agissant sur la matière et l'animant.

Il nous reste acquis que c'est notre psychologie seule, par le seul fait de notre existence, qui crée le spectacle des choses, leur conservation, leur durée et que tout cela disparaît en tant que durée, ordre et harmonie, avec notre propre disparition.

Pourtant, dira-t-on, le monde continue d'exister après notre mort, et les phénomènes se succèdent également dans un ordre donné. Cela est exact, mais la constatation d'un ordre et d'une succession de phénomènes est un fait biologique, un fait de mémoire, de conservation d'images pouvant se déplacer subjectivement dans le temps et, hors de nos souvenirs et de notre durée humaine, il ne reste rien comme mesure évaluatrice de l'espace et du temps.

Reste enfin à examiner ce que l'on peut entendre par état naturel hors l'influence humaine. Certains philosophes ont, en effet, prêché le retour à la nature, comme si celle-ci était une sorte de paradis assurant le bonheur à tout être vivant. Cette façon de voir, en contradiction avec le spectacle même de la vie n'est pas cependant absolument erronée et peut se résumer ainsi : tout être vivant actuel est le produit d'une longue suite de luttes entre ses ascendants et le milieu. Puisqu'il est actuellement vivant, c'est que son espèce s'est adaptée aux conditions de ce milieu avec lequel son organisme est en équilibre plus ou moins stable. Donc, tout changement plus ou moins brusque du milieu, toute variation, toute transformation peut avoir une influence bonne ou mauvaise sur les êtres vivant en ce même milieu. C'est ainsi que les philosophes et les sociologues hostiles à la civilisation et désirant

le retour à la nature peuvent penser avec quelque apparence de raison que l'homme primitif était mieux harmonisé avec la nature que l'homme civilisé actuel, puisque l'espèce humaine était la survivante d'une série d'adaptations où seuls les plus aptes avaient survécu. Mais cela n'est vrai que tant que le milieu lui-même ne varie point ; que la subsistance, la température, les conditions totales d'existence oscillent entre des extrêmes que l'hérédité spécifique subit normalement. Il n'en est plus de même lorsque ces conditions varient d'elles-mêmes : sécheresse, inondation, cataclysmes, phénomènes météorologiques ou astronomiques modifiant la faune et la flore de toute une région ou d'un continent.

Il faut remarquer également que l'adaptation n'est jamais parfaite et que les êtres vivent tant bien que mal et par toutes sortes de moyens qui ne nous paraissent pas toujours les plus favorables à leur bon fonctionnement. C'est ce qui explique la diversité et l'évolution même des espèces. Tous ces faits nous montrent que, contrairement à l'opinion des philosophes naturistes, ce n'est pas le milieu qui est convenable pour l'être vivant, mais c'est bien l'être vivant qui est convenable pour le milieu. Dès qu'il ne l'est plus, il disparaît. Ainsi, tout ce que l'on peut penser de bien de la nature, c'est que les survivants des massacres millénaires ont un organisme en équilibre avec les conditions naturelles du milieu dans lequel ils vivent et que, s'ils s'écartent de ces conditions, ils peuvent se trouver en péril. Mais si l'homme s'était adapté étroitement à ces conditions, il serait resté un animal voisin des anthropoïdes actuels et la question ne se poserait même pas. D'autre part, le fait même que les ancêtres de l'homme ont modifié le milieu naturel prouve que celui-ci ne leur convenait point entièrement. C'est ici que les philosophes naturistes s'égarent dans leur conception erronée de l'adaptation, car si l'homme, est bien le produit du milieu naturel, il forme lui-même un milieu différent du milieu naturel auquel il s'adapte également. Or, en fait d'adaptation, on ne sait jamais à l'avance celle qui réussira ou échouera. Ce n'est qu'après expérience que l'on peut affirmer que telles ou telles conditions s'opposaient ou étaient favorables à la vitalité d'une espèce donnée.

L'homme peut donc très bien s'adapter au milieu civilisé qu'il a créé et rien ne prouve que son espèce en sera diminuée dans sa vitalité. D'ailleurs, le spectacle même de l'évolution des espèces nous montre des transformations autrement surprenantes et des variations bien plus extraordinaires que celles que nous offre l'évolution de l'humanité.

Restent les avantages ou les désavantages que les humains retirent de la vie civilisée. Il est indiscutable que c'est la vie sociale qui a formé l'intelligence et la conscience humaines : il est donc oiseux de regretter la horde primitive. D'autre part, la nature n'emploie d'autre moyen de créer l'équilibre entre les êtres vivants que le massacre des uns par les autres. Rien ne concourt dans cet état, dit naturel, à ce que chacune des parties joue un rôle harmonieux dans l'ensemble. Le mouvement vital, illimité dans son pouvoir transformateur, tend à conquérir toute substance assimilable, laquelle, limitée, ne peut suffire à cette conquête que par une perpétuelle destruction de ses combinaisons. Ainsi, de l'atome aux nébuleuses

gigantesques, tout se heurte et se détruit. La nature n'est qu'un champ de bataille éternel. Seule l'intelligence humaine réagit contre cet effrayant chaos par son souci de l'harmonie, son amour de la durée, son penchant vers l'équilibre pacifique des êtres et des choses. C'est la sensibilité humaine qui a introduit l'éthique et l'esthétique dans un monde sans finalité, sans but, sans justification.

L'homme a donc plus d'avantages à pousser encore plus loin son évolution extra-naturelle qu'à retourner à une existence dont ses ancêtres se sont évadés. Il est d'ailleurs plus facile de mettre nos instincts belliqueux actuels sur le compte de la brute primitive qui sommeille au cœur de tout humain qu'à l'actif du penseur qui tend à se développer en chacun de nous. La pensée nous 'porte vers le spectacle des choses, tandis que l'action tend à la possession de ces mêmes choses, ce qui engendre d'inévitables conflits. Ainsi l'intelligence, la pensée, produits sociaux, acheminent l'homme vers des solutions pacifiques, harmonieuses, vers des réalisations éthiques et esthétiques étrangères aux férocités créées par l'ordre naturel. Cela ne veut pas dire que le milieu civilisé ne soit point lui-même créateur de maux tout aussi redoutables que ceux de la nature elle-même, mais il n'est, précisément, maléfisant que par son imitation servile des conflits naturels.

C'est en connaissant bien la nature dans ce qu'elle a de puissant, dans son inharmonieuse et redoutable réalité, que l'homme créera vraiment un milieu où se réalisera son rêve d'harmonie, hors duquel il n'y a qu'un éternel chaos.

- IXIGREC.

Accueil

NATURIANISME n. m. (du latin *natura*)

Le naturianisme prit naissance à Paris, en 1894, sur l'initiative hardie du peintre dessinateur Emile Gravelle, philosophe et sociologue à sa façon, par la publication de son journal illustré, orné de dessins suggestifs, portant ce titre : « *L'Etat naturel - et la et la part du prolétaire dans la civilisation* ». Ce journal fut l'objet d'une certaine curiosité à l'époque et, en même temps, vertement critiqué par des journalistes de toutes opinions ; il donna lieu, par la suite, à de nombreuses polémiques, notamment dans la presse anarchiste d'Europe et d'Amérique Nord et Sud, car cette nouvelle conception de l'existence des individus venait renverser complètement des théories établies, des doctrines assises, des thèses définitivement stabilisées.

Que demandaient, que réclamaient les partisans du retour à l'état naturel de la Terre, à la vie naturelle, et non pas du retour de l'humanité à *l'état primitif*, comme l'affirmaient ou l'insinuaient certains adversaires déloyaux ou incompréhensifs ? Dans « *L'Etat Naturel* » (n°1, juillet 1894), Emile Gravelle supposait l'homme primitif, heureux de vivre en liberté, en abondance alimentaire, en robustesse, mis en présence de quatre civilisés-types, leur manifestant sa stupéfaction de les voir si grotesques et délabrés, et leur disant :

» *Au mineur* : Pourquoi ces traces noires sur ton visage blême, cette maigreur et cet affaissement de tout ton être ? - Réponse : Je passe ma vie dans les entrailles de la terre, à 150 mètres au-dessous du sol pour extraire le noir charbon qui sert à l'industrie. Je respire là une atmosphère d'acide carbonique et sulfurique ; je gagne juste de quoi vivre misérablement et un coup de grisou termine mon existence.

» *A l'ouvrier* : Et toi, l'homme au visage livide, pourquoi n'as-tu dents ni cheveux ? Réponse : Moi, j'avais encore dents et cheveux il y a un an lorsque, me trouvant sans travail, je suis entré dans une fabrique de minium, de ce minium indispensable pour protéger le fer de la rouille. Pendant six semaines, j'ai manipulé le mercure qui est la base de cette substance et cela a suffi pour carier mes os et corrompre mon sang. On m'a donné, en échange, quarante sous par jour de travail.

» *A l'homme des champs* : Pourquoi parais-tu si cassé, si fatigué et pourquoi tes mains sont-elles rugueuses et crevassées ? - Réponse : Ma vie est rude. Toujours courbé sur la terre, je défriche, je laboure, je sème et je moissonne. Je donne au monde le froment qui fait le pain blanc, mais de ce pain je ne mange jamais. Le mien est noir, c'est le pain de seigle. Je vends ce que je récolte, car il

faut payer l'impôt.

» *A l'employé* : Comment se fait-il qu'avec des membres aussi grêles, tu aies le visage si bouffi et le ventre si ballonné ? - Réponse : Mon existence tient sur un rond de cuir. Toujours assis, ma main seule agit, mes autres membres ne prennent aucun exercice. Je suis envahi par la graisse malsaine et la bile que secrète mon foie devenu monstrueux dans cette inaction.

» Puis cet homme primitif concluait ses questions par cette affligeante réponse, remplie de surprise : « Eh bien ! mes petits-enfants, si c'est là ce que vous donne le Progrès ... ! »

Somme toute, sur quels fondements reposait cette nouvelle méthode de vivre d'après la nature elle-même ? Sur quelles données scientifiques ou naturelles s'appuyait cette conception d'un âge d'or que ses partisans cherchaient ardemment à faire revivre en admettant qu'il eût jamais existé ? Tout simplement sur celles-ci, rédigées sous ce titre : « Notre Base » et parues dans « L'Etat naturel » de juillet 1897 :

« A l'état naturel, toutes les régions fertiles de la terre possédant une flore et une faune originaires, abondantes et variées, et la statistique ayant établi le chiffre de superficie et de population des pays connus, nous affirmons : que la misère n'est pas d'ordre fatal ; que la seule production naturelle du sol établit l'abondance ; que la santé est la condition assurée de la vie ; que les maux physiques (épidémies, infirmités et difformités) sont l'œuvre de la civilisation ; que les fléaux, dits naturels (avalanches, éboulements, inondations, sécheresse) sont la conséquence des atteintes portée par l'homme à la nature ; qu'il n'y a pas d'intempéries, mais des mouvements atmosphériques tous favorables ; que la science n'est que présomption ; que la création de l'artificiel a déterminé le sentiment de propriété ; que le commerce ou spéculation sur l'artificiel a engendré l'intérêt, dépravé l'individu et OUVERT LA LUTTE ; que le Progrès matériel est le fruit de l'esclavage ; que les institutions et conditions sociales sont en antagonisme avec les lois de la physiologie humaine ; que la prostitution n'existe pas dans l'état naturel ; qu'il n'y a ni bons ni mauvais instincts chez l'homme, mais simplement contrariété ou satisfaction des instincts ; que l'Humanité recherche le bonheur, c'est-à-dire l'Harmonie et que l'harmonie pour l'humanité réside en la nature. »

Ces déclarations étaient signées par les « *Naturiens propagandistes* », notamment Emile Gravelle, H. Beaulieu, Paul Paillette, H. Zisly, Spirus-Gay, etc. Suit, dans ce même numéro, une « démonstration » de chacune de ces affirmations qu'il serait trop long de reproduire ici, la place nous étant limitée.

L'apparition de « *L'Etat naturel* », suivie d'autres publications, donna naissance à divers « *groupes naturiens* », tant à Paris qu'en province, dont l'existence fut plus ou moins éphémère, lesquels cependant engendrèrent une certaine agitation naturienne ; il fut même, un moment, question de réaliser l'idéal

naturien sous la forme d'une colonie en France, un propriétaire du Cantal ayant fait le don d'un terrain favorable à ce dessein ; mais, par la suite, le dit propriétaire étant revenu sur sa parole, ce projet fut abandonné.

A l'heure actuelle, ce mouvement de vie simple, conforme aux lois naturelles, continue d'avoir des partisans ainsi que des propagandistes qui, de 1921 à 1925, se retrouvèrent aux côtés de Henry Le Fèvre qui dirigea, pendant ces quelques années, la revue éclectique des conceptions naturiennes et néo-naturiennes, revue titrée : « *Le Néo-Naturien* ». Depuis cette époque, le siège de cette revue (Les Versennes, à Parthenay, Deux naturiennes et naturocratiques, possédant de nombreux documents importants en vue de l'analyse de toutes ces questions.

Maintenant, il se pourrait fort bien que les concepts modernes de tendance à un retour à la nature : *Végétalisme*, *nudisme*, *naturisme*, fussent issus des premières manifestations naturiennes, les *naturiens* faisant figure de pionniers, de précurseurs.

N'oublions pas, non plus, d'ajouter que les naturiens étaient - et sont toujours - au point de vue alimentaire, des *omnivores*, et plutôt *végétariens* durant la saison estivale.

BIBLIOGRAPHIE. - Des journaux : *L'Etat naturel*, Emile Gravelle, plusieurs numéros, 1894-98 ; *Le Sauvage*, du même (1898), tous deux illustrés. - *Le Naturien*, Honoré Bigot, plusieurs numéros, 1898. - *L'Age d'or*, Alfr. Marné, 1900. - *L'ordre naturel* 1905 Henri Zislv. - Des brochures : *En conquête vers l'état naturel*, Henri Zislv (1899). ; *Voyage au beau pays de Naturie*, Henri Zislv (1900) ; *La conception libertaire naturienne*, Henri Beylie et Henri Zislv (1901). - *Le naturisme libertaire devant la civilisation*, Tchandala (1903). - Rapport le mouvement naturien, Henri Zislv (1901). - *Aux « Artistes » naturiens*, Em. Gravelle. - *La Vie naturelle*, Octave Guidu (1908). - *Résumé du naturisme libertaire*, Henri Zislv (1907), en langue tchèque, à Prague, Bohême. - Divers feuillets de Paul Paillette : *Les Enfants de la Nature* ; *Ce que pense un enfant de la nature* ; *Normalement*, etc ... - *La conception du naturisme libertaire*, Henri Zislv, (1919) à Alexandrie (Egypte). - *Naturisme pratique dans la civilisation*, Henri Zislv (1928) ; *Panoramas célestes*, Henri Zislv (1929).

Des revues : *La vie naturelle*, dirigée par Henri Zislv depuis 1907, en cours de publication. - *Le néo-naturien*, sous la direction de Henry Le Fèvre, importante revue de documents mondiaux, 1921 à 1925, à Parthenay (Deux.Sèvres). - Un volume : *Civilisation et naturianisme*, par Auguste Troussset (1905).

Terminons en disant que le terme « *Naturien* » fut créé par Em. Gravelle.

- Henri ZISLY

NATURIANISME (Néo)

Défini aujourd'hui comme une conception philosophique et sociale, basée sur la vie naturelle, dans le sens le plus tolérant du mot, le néo-naturianisme est étymologiquement récent, et théoriquement plus jeune encore.

Comme le naturianisme d'Emile Gravelle - dont il dérive - il est d'origine et d'essence libertaires. En tant que locution, ce néologisme fut créé et employé par Henri Zisly, dans son périodique *La Vie Naturelle* (n°5, déc. 1911), lequel créa aussi les termes « Libertaires naturiens » en 1900 et « Libertaires anti-scientifiques » (*Vie naturelle*, 1907).

Cependant les bases du néo-naturianisme étaient à définir, les principes à formuler, et les néo-naturiens de l'époque - peu ou pas différents des naturiens - semblent n'avoir pas voulu s'y soumettre ni s'y adonner, connue la déclaration suivante paraît vouloir l'indiquer, pour l'histoire de ce mouvement : « Nous expliquons les gestes naturels, mais nous n'établissons ni une théorie, ni un système, car nous vulgarisons en même temps toutes tendances vers une vie naturelle : Naturianisme, Vie simple, Néo-Naturianisme ou Naturianisme libertaire, Vie nomade, Naturianisme égalitaire, Sauvagisme, Végétarisme, Fruitarisme, Antivivisectionnisme, Culture physique, etc .. Nous sommes Néo-Naturiens, c'est-à-dire des anti-sectaires, enregistrant tout mouvement se manifestant vers une vie harmonieuse et anti-artificielle, et nous mêlant parfois, si nous le jugeons utile, aux événements sociaux d'actualité. Si nous sommes scientifiques de par notre étude des lois naturelles, nous sommes anti-scientifiques en ce sens que nous condamnons l'industrialisme obligatoire et collectif, contraire à une existence libre et heureuse ». (Zisly, *La Vie naturelle*, n° 5, déc, 1911.)

A noter que cette déclaration ne répudie plus le végétarisme, alors que le naturianisme d'antan comportait des déclarations anti-végétariennes.

Il faut attendre l'année 1920 pour voir se créer un mouvement néo-naturien. Jusqu'à cette époque, le néo-naturianisme fait peu parler de lui, le naturianisme ayant davantage influencé et laissé dans les milieux libertaires des traces plus certaines.

En effet, fin d'année 1919, dans la petite commune de Chatillon-sur-Thouet, voit se fonder *Le Néo-Naturien*, revue qui arborait fièrement en son frontispice, la devise « Beauté-Liberté », « Art et Nature » ; elle avait groupé une collaboration éclectique et répandait les différentes conceptions de la vie naturelle.

Parmi ses collaborateurs parisiens, figuraient les pionniers du végétalisme alors naissant : G. Butaud, S. Zaïkowska et L. Rimbault ; Henri Zisly, vétéran du naturianisme ; Gérard de Lacaze-Duthiers, créateur de l'Artistocratie ; Aug.

Trousset, auteur de « Civilisation et Naturianisme » ; des végétariens, etc ...

Le Néo-Naturien, par sa tenue, par ses informations provenant des cinq parties du monde, puis par ses travaux - dans lesquels le néo.naturianisme fut développé et créé théoriquement - devint la revue mondiale du néo-naturianisme ; c'est de cet organe que devaient partir également les premières idées naturocratiques, tentative de vulgarisation de l'étude naturographique et l'embryon de l'Internationale naturophile.

Le néo-naturianisme sut rester éclectique et tolérant, et son organe contribua largement à répandre le végétalisme. Comme le naturianisme, il est anti-scientifique ; mais, à l'encontre de ce dernier, il possède peu de théoriciens. Le néo-naturianisme n'est pas mystique, il n'a pas de règles de vie monastique, pas de religiosité, il porte en ses formes, en ses façons de s'exprimer, une certaine jovialité, qu'il hérita du naturianisme. Comme lui, il n'est pas puritain, il échappa aux momifications où certains mouvements végétarianistes et naturistes, sous l'influence de principes - pour la plupart - d'origine angle-saxonne se réfrigèrent dans une sorte d'anabiose.

Il a encore en lui les empreintes du gavrochisme et de la bohème, où son enfance s'ébaucha parmi les novateurs parisiens, avec l'artiste Em. Gravelle, le chansonnier montmartrois et rabelaisien Paul Paillette, Beylie, Ichalanda, Bonnery, Fouques jeune ; puis, plus tard, Aug. Trousset.

Il n'existe pas de mystique naturianiste. Le néo-naturianisme est éclectique dans ses principes comme dans ses applications ; pas d'exclusivisme alimentaire, végétaliste ou autre, pas de dogmes, pas d'absolutisme., Il fait sien tout ce qui peut constituer la vie des hommes hors des villes infernales, parmi les bois, les plaines, les rivières et les côtes ; il admet la pêche, la chasse, les cultures simples, l'apiculture. La vie au grand air, le camping, la liberté sont ses assises.

Protecteur de la forêt, du fruit, des végétaux sauvages, des oiseaux insectivores, il combat le déboisement, la pollution de l'air et des cours d'eau.

Dans la famille naturophile, il fait bon voisinage avec le végétalisme, le fruitarisme et le naturocratisme.

Dans la grande famille libertaire, il lutte fraternellement aux côtés des autres tendances.

Le néo-naturianisme est un réactif contre notre époque de décadence et de dégénérescence, contre la vie de laideur que crée notre société industrialiste standardisée, taylorisée, où l'individu est broyé.

A la ville tentaculaire, au luxe insolent,, au mensonge, à la chimie meurtrière, à la vie artificielle, aux forces du mal et de la contrainte, le néo-naturianisme

oppose son principe de vie: « La Liberté dans la Nature ».

- Henry LE FÈVRE

Accueil

NATURISME n. m. du latin *natura*

« Système ou opinion de ceux qui attendent tout des seules forces de la Nature ». Voilà ce qu'on lit en ouvrant à ce mot le dictionnaire Larousse.

C'est, en effet, à désigner la doctrine médicale d'Hippocrate, père de la médecine, que le mot Naturisme à été tout d'abord consacré. Deux principes dominant cette doctrine : 1° la *phagys* ou nature médicatrice ; 2° le *théion* ou puissance divine. La nature médicatrice régit l'organisme, le protège contre l'invasion des maladies. La puissance divine domine la nature médicatrice et, dans maladies de l'ordre surnaturel, paralyse en même temps ses efforts et ceux de l'art. Bien des siècles ont passé depuis Hippocrate ; la médecine et les doctrines médicales ont beaucoup changé, évolué et plus encore le sens du mot naturisme.

La médecine chimique et microbiologique a relégué dans l'ombre le mot naturisme avec son sens hippocratique et, repris aujourd'hui par quelques apôtres clairvoyants et audacieux, il rebondit avec un sens tout autre et beaucoup plus large. Un de ces apôtres parmi les plus qualifiés : le Dr André Durville, qui a créé la revue *Naturisme*, en donne la définition suivante : « La doctrine naturiste est la synthèse rationnelle et harmonieuse de tous les moyens naturels qui permettent à l'être humain de réparer ses tares, de se maintenir en santé, de devenir fort, équilibré et bien pensant. »

Pour ce qui est de ses origines, ceux-là errent gravement qui les prétendent allemandes. Ce sont, en effet, deux Français: le Dr Montennis, de Nice, et le Dr Pascault qui ont, les premiers, exposé les directives permettant de créer, sur des bases solides, la médecine de la Nature. Les premiers, ils attirèrent l'attention sur l'abus que l'époque moderne fait des drogues, montrèrent l'importance qu'ont, pour l'édification et la conservation de la santé, l'alimentation simple, saine, naturelle, surtout végétale et fruitarienne, les cures d'air, de soleil et d'eau. Ayant ainsi défini le naturisme - actuellement objet d'un grand mouvement - et bien fixé ses origines, le Dr André Durville ajoute qu'il ne peut être qu'une conception large, généreuse, impersonnelle ; il ne doit pas être une chapelle, il ne doit avoir ni pape, ni officiants ; il doit exclure l'idée religieuse. Il doit apprendre à vivre à ses adeptes, à vivre sainement, moralement et laisser au prêtre le soin de poser la question théologique.

C'est à tort également qu'on attribue à l'Autrichien Priesnitz et à l'Allemand

Kneip, de Wiesbaden, les premiers traitements par l'eau ; car dès le XVIII^e siècle, le médecin français Pomme a été un défenseur enthousiaste des cures d'eau ; il fut suivi par Recamier, Lisfranc, Dupuytren, Beni-Barde (1878). L'Autrichien Racklin passe pour avoir le premier vanté la cure de soleil ; or Turcla, médecin français, l'avait pratiquée avant lui. L'Allemand Basedow a été l'apôtre de la médecine sportive et a, en 1771, essayé de recréer les Jeux Olympiques ; mais dès 1723, en France, Audry avait tout dit des bienfaits du sport. Tels sont ceux à qui revient le mérite d'avoir découvert et, les premiers, appliqué cette incomparable méthode. Ceci dit, dans l'unique souci d'une documentation exacte, il n'en reste pas moins vrai que le naturisme, ainsi défini doit beaucoup de ses progrès, de ses applications et de son développement aux médecins et hygiénistes d'un peu partout et, notamment aux Allemands. En France, le naturisme est resté synthétique, c'est-à-dire qu'il englobe :

- 1° La cure alimentaire ;
- 2° La cure d'eau (*hydrothérapie*) ;
- 3° La cure de soleil (*héliothérapie*) ;
- 4° La cure d'air (*aérophothérapie*) ;
- 5° La cure de mouvement (*kinésithérapie*).

Après leur père, Hector Durville, les frères Durville y ont ajouté la cure mentale.

En Allemagne, on a cru bon de subordonner le tout à la partie, c'est-à-dire au nudisme, lequel supprime, ou à peu près, l'action de l'aliment et du mouvement, pour ne conserver que l'action de l'air, du soleil et de l'eau. Autre différence : tandis que, en France, le naturisme se tient, jusqu'ici, à l'écart de toute tendance politique ou sociale, en Allemagne, ces deux tendances paraissent dominer le mouvement nudiste et on pourrait presque dire qu'elles lui impriment ses directives : il y a, outre-Rhin, le nu socialiste et le nu réactionnaire, tandis que, en France, au point de vue spécial du nudisme, il n'y a que des nudistes intégraux et des mitigés, c'est-à-dire ceux qui proscrivent le slip, le simple caleçon et ceux qui l'admettent, voire l'exigent.

L'attitude des Pouvoirs publics, dans les pays où l'on pratique ou tente de pratiquer le nudisme présente de notables différences. C'est ainsi que, en France, les Pouvoirs publics se sont montrés, à l'égard du Nudisme, tantôt indifférents, tantôt hostiles, sans, du reste, avoir encore arrêté à son endroit leur ligne de conduite définitive ; chez nos voisins, le gouvernement, après quelques hésitations, devant les grands avantages que cette méthode semble lui offrir, pour l'avenir de la race, non seulement n'inquiète pas les nudistes intégraux, mais accorde ses encouragements aux divers centres où ils la pratiquent. Aussi, depuis quelques

années, ces centres se sont multipliés surtout dans l'Allemagne du Nord. Parmi les plus importants, ou du moins les plus connus, on compte celui de Dornholzhangen, près Francfort, où s'est tenu, dernièrement, le premier grand Congrès dit des *hommes nus* ; un autre est celui de Nackendorf. Venus des quatre coins de l'Allemagne et de huit pays d'Europe, nombreux furent les nudistes qui se déplacèrent pour assister au congrès de Francfort et aider à la constitution des textes élaborés avec soin, pour former la future Association européenne de « libre culture » *et de réforme de la Vie*. Les nations représentées furent, avec l'Allemagne, l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Grèce, la Hollande, l'Italie et la Suisse.

Pour la France, avaient envoyé des délégués : Paris, Lyon, Marseille, Nice, Nantes, Alger, Rabat, Toulon. On y constata la présence des deux naturistes qui dirigent les deux grandes revues françaises : *Naturisme* et *Vivre intégralement* ; M. le Dr André Durville, et M. de Mongeot.

Chaque nation exposa ses organisations différentes et, au cours des séances, les délégués français insistèrent pour que le nudisme allemand devînt vraiment le naturisme et se rapprochât du naturisme français, en faisant une part plus grande à l'alimentation et au mouvement. Ils furent très applaudis, surtout par les Allemands, et on vota sans retard la suppression de l'alcool et de la viande dans la mesure du possible, ainsi que le recours, en cas de maladie, à la médecine naturiste et naturelle. Furent votées également la gratuité et l'obtention d'un parc pour la « libre culture » dans chaque ville de chacun des pays représentés. Enfin on décida que la France serait chargée d'organiser les relations européennes entre membres des différents groupes libre-culturistes.

Ainsi, un grand pas fut fait pour que fût précisé en même temps qu'élargi le sens du mot « Naturisme ».

Compris dans le sens qu'il doit avoir, après intégration du Nudisme *intégral*, le Naturisme apparaît à certains, parmi les enthousiastes qui le pratiquent et méditent sur ses bienfaits, beaucoup plus qu'une méthode infallible de bien se porter et de vivre longtemps en bien pensant, car ils y voient encore la Religion de l'avenir. La plupart des religions, en effet, et le christianisme surtout, sont nées des misères innombrables de l'humanité, de l'*Universelle Douleur*, comme dit Sébastien Faure. Elles sont et furent toujours pour elle des consolatrices faussement jugées par elle comme indispensables. En délivrant l'homme de ses tares tant physiques que morales, en lui donnant le *mens sana in corpore sano* qui est le dernier mot de tout, le Naturisme lui rendra la vie non seulement supportable, mais belle, douce, bonne et désirable infiniment. Et l'homme n'aura plus besoin d'être consolé, ni de rêver de chimériques paradis. Le Soleil, l'Air et l'Eau, voilà la véritable trinité qu'il jugera désormais digne de ses adorations.

NATURISME n. m. (du latin : *natura*)

Littre a défini le naturisme : « le système dans lequel la nature est considérée comme l'auteur d'elle-même ». C'est la base métaphysique du naturisme, celle qui le fait envisager comme « religion de la nature ». Mais, cherchons lui des explications moins doctrinales et moins sévères ; il en vaut la peine, comme tout ce qui est de la nature.

Entendons-nous d'abord sur le mot religion. Malgré toutes les interprétations qu'on lui a données pour lui attribuer des origines et des visages fort différents, la religion ne peut être expliquée autrement que l'a fait Elisée Reclus : « L'enfant, homme ou peuple, ne saurait admettre la moindre hésitation quant à la causalité de tout ce qui frappe ses sens : il exige une réponse à toutes les questions qui se posent devant lui ; mais n'ayant encore aucune science positive, il doit, pour comprendre l'univers, se contenter des hallucinations de sa vue, des rêves incertains de sa pensée, des interprétations que lui donnent sa peur ou son désir ; il ne sait pas, mais il croit, et se sentirait irrité si l'on émettait le moindre doute sur l'objet de sa foi que partagent avec la même assurance les amis et les compagnons de clan, tous ceux qui se trouvent sous l'action d'un milieu identique. Cet ensemble de croyances illusoires et d'espérances chimériques, ces légendes incohérentes sur le monde visible et invisible, ces récits primitifs que la tradition recueille et que la puissance de l'hérédité transforme en dogmes absolus, sont ce qu'on appelle la religion. »

Pour l'homme le plus primitif comme pour le plus savant docteur, la religion n'a jamais été autre chose en tous les temps et sous toutes les latitudes. Celui qui croit en la puissance thérapeutique des « Saintes Epines », fût-il un Pascal, celui qui s'agenouille devant une croix fût-il un Pasteur, porte en lui les mêmes sentiments primitifs que le nègre attendant sa guérison de son gris-gris, que le premier homme ayant dansé au clair de la lune pour implorer ce luminaire.

D'autre part, Voltaire a écrit ce qui suit sur la religion des premiers hommes : « Pour savoir comment tous les cultes ou superstitions s'établirent, il me semble qu'il faut suivre la marche de l'esprit humain abandonné à lui-même. Une bourgade d'hommes presque sauvages voit périr les fruits qui la nourrissent ; une inondation détruit quelques cabanes ; le tonnerre leur en brûle quelques autres. Qui leur a fait ce mal ? Ce ne peut être un de leurs concitoyens, car tous ont également souffert ; c'est donc quelque puissance secrète, elle les a maltraités, il faut donc l'apaiser. Comment en venir à bout ? En la servant comme on sert ceux à qui on veut plaire, en lui faisant de petits présents. Il y a un serpent dans le voisinage, ce pourrait bien être ce serpent ; on lui offrira du lait près de la caverne où il se retire. Il devient sacré dès lors, on l'invoque quand on a la guerre contre la bourgade voisine qui, de son côté, a choisi un autre protecteur. D'autres petites peuplades se trouvent dans le même cas. Mais n'ayant chez elles aucun objet qui fixe leur crainte et leur adoration, elles appelleront en général l'être qu'elles soupçonnent leur avoir fait du mal, *le Maître, le Seigneur, le Chef, le Dominant.* » (Voltaire, *Essai sur les mœurs.*)

Espérances chimériques et terreurs superstitieuses, voilà les sources de toutes les religions et ce qui en est demeuré le fond. De la puissance mystérieuse attribuée à des dieux est née la domination de leurs prétendus délégués, les sorciers devenus les hommes d'église et de gouvernement (voir *Sorcellerie*).

Ces causes sont si profondes dans la nature que les animaux eux-mêmes possèdent le sentiment religieux pour les mêmes motifs d'ignorance, de curiosité, de crainte, et aussi pour le même besoin de bonheur, ou tout au moins de repos, qui fait rechercher ce bonheur et ce repos jusque dans des paradis artificiels. Le sommeil extatique du félin digérant au soleil, l'ivresse mystique de la vie monastique, celle excitante ou stupéfiante que procure l'usage de l'alcool, de l'opium, de la morphine, sont les mêmes produits, plus ou moins naturels, de ce besoin. Quatrefages a appelé l'homme un « animal religieux », voulant ainsi le distinguer, après Lactance, des animaux chez qui la religiosité n'existerait pas. Mais plusieurs philosophes, Tito Vignoli en particulier, reconnaissent « l'origine du mythe chez l'animal aussi bien que chez l'homme ». (E. Reclus.) On n'a pas encore su vérifier si l'animal ne se livre pas à des spéculations métaphysiques aussi transcendantes ou puérides que celles de l'homme, mais s'« il paraît évident que l'animal est moins porté que l'homme à la superstition, point de départ et signal de dégénérescence de toutes nos religions humaines, il n'est rien moins que prouvé qu'il n'ait pas les sentiments religieux qui forment, pour les spiritualistes, sinon la base, du moins la sanction de toute moralité et de toute sociologie ». (Dr Ph. Maréchal.) Cet auteur a cité des exemples démontrant que toutes les idées qui sont à la base de la philosophie et de la métaphysique se retrouvent chez les animaux : « idées de causalité, d'existence et de non existence, de temps, de lieu, d'espèce, etc ... ». E. Reclus a écrit : « Sans recourir aux fables, il suffit d'étudier les bêtes avec lesquelles nous vivons, pour voir fonctionner en elles le sentiment religieux presque aussi nettement que chez l'homme. »

Il n'est pas douteux que l'homme primitif, qui apprit tant de choses des animaux, reconnut chez eux une supériorité et une perfection qu'il ne possédait pas, avant d'en arriver à se forger cette idée orgueilleuse et stupide qu'un Dieu l'avait fait à son image et l'avait placé au-dessus de la nature pour la dominer. Aussi, n'est-il pas de religion primitive qui n'ait fait une place plus ou moins grande aux animaux et n'ait vu en eux des personnifications de puissances supérieures, des dépositaires de leur pensée subtile. Il n'est pas jusqu'au christianisme qui n'ait fait exprimer par des animaux la pensée divine et ne leur en ait attribué « la plus sûre connaissance ». La symbolique catholique, qui s'est efforcée de donner une explication religieuse à tous les faits naturels, est sortie du symbolisme primitif. Entre des centaines d'exemples, citons celui du Serpent. Symbole de l'Éternité pour des peuplades africaines, il est chez les Hébreux et chez les chrétiens celui de l'intelligence et de la science du Bien et du Mal (voir *Symbolisme*).

« La façon dont l'être humain conquiert sa nourriture constitue l'axe de son ravissement religieux, aussi bien que de toutes ses pensées, de son genre de vie, de

ses coutumes, de sa science et de son art. C'est principalement autour du gagne-pain que se meut le cercle de son activité mentale. Le chasseur et le pêcheur introduiront toujours dans leurs contes et poésies l'animal qu'ils poursuivent et le rangeront parmi leurs dieux. Le nomade cheminant sans cesse avec ses troupeaux se verra toujours, sur cette terre ou dans le monde lointain qu'il rêve, accompagné de ses chameaux, bœufs ou brebis, et maintiendra parmi eux l'ordre de préséance accoutumé. Enfin la parabole de l'immortalité de l'âme qui, depuis des milliers d'années, eut constamment pour élément primordial le grain nourricier jeté dans la terre, aurait-elle pu prendre naissance autre part que chez une nation d'agriculteurs ? Qu'un peuple change de patrie par refoulement de guerre ou par migration spontanée, aussitôt ses légendes, ses traditions s'accommodent au milieu nouveau, et même dans nos grandes religions modernes, bouddhisme ou catholicisme, le code des croyances officielles le plus strictement réglé par les prêtres finit par se modifier, tout en gardant son cadre antique de cérémonies. » (E. Reclus.) Sans tirer de ces observations des conclusions rigoureuses, comme celles du matérialisme historique par exemple, on peut affirmer que la question de subsistance, primordiale pour l'individu, homme, animal ou plante, est la grande loi de toutes ses activités, même les plus spirituelles. En même temps que la nature le faisait vivre, il trouvait en elle ses affinités, même les plus secrètes, Il fallut le parasitisme social pour que des classes d'hommes allégés du souci de leur subsistance, pussent montrer pour ce souci un souverain mépris et ériger les systèmes qui n'ont pas cessé de se dresser contre la nature dans une société de plus en plus artificielle et arbitraire. Ces « lys qui ne travaillent ni ne filent » seraient bien en peine si le travail des autres ne leur permettait pas de se mettre sous la dent autre chose que la viande creuse de leurs cogitations.

Autour de l'homme, tout était vivant, livré à la même préoccupation et, dans l'activité voisine, il ne tarda pas à voir l'esprit de concurrence mêlé à des intentions bonnes ou mauvaises, dont il fut d'autant plus frappé qu'il n'en démêla pas les causes. C'est ainsi qu'il jugea bonne à son égard l'intention de l'herbe qui fut douce à ses pieds, de l'oiseau qui le charma de son chant, de la fleur qui l'enivra de son parfum ; il jugea mauvaise celle de la pierre qui vint l'atteindre, de la ronce qui le piqua, du fruit qui fut amer à sa bouche. En tout animal ou plante, en toute chose, il vit un esprit qui lui serait favorable ou défavorable, qui tiendrait son sort sous sa puissance et qu'il s'agirait de bien disposer son égard. Ainsi s'est formé le culte de tous les êtres jugés supérieurs et enclins à la sympathie qui a constitué le *totémisme*, religion de l'ancêtre et de la tribu engendrée par lui, qui porte son nom, à qui elle est attachée par les liens de la vie, renouvelés et rendus plus étroits encore par la transfusion du sang de l'animal *totem* dans les veines des jeunes gens à l'âge de la puberté, et par les échanges d'âmes avec ce totem au cours de cérémonies, comme celle de la danse qui met en état d'hypnose. Car en tout être, en toute chose il y a une âme comme il y a de la vie : il y a un esprit bienveillant ou malveillant pour l'homme. La plupart des animaux et des plantes ont été, quelque part, des totems et, si les cultes en sont disparus pour le plus grand nombre, la représentation ou le souvenir en sont demeurés dans les légendes et dans les usages papillaires qui se

sont perpétués. Des origines totémiques sont certainement à la base du double mythe scandinavo-germanique d'Odin-Wotan, « Père des Loups », et latin des fondateurs de Rome nourris par une louve. Le loup a été l'ancêtre d'une infinité de tribus dans les régions où il a habité. Tous les animaux sont ainsi les pères des hommes suivant leur types les plus caractéristiques dans chaque pays. Le culte des abeilles a été longtemps celui de nombreux peuples, particulièrement en Italie. Il en a été des plantes comme des animaux. Là représentation totémique se retrouve dans les noms de pays et d'individus comme dans les symboles modernes. Celle des lys est dans le blason des rois de France, celle des abeilles dans les armoiries de Napoléon ; une foule d'animaux et de plantes sont dans les images héraldiques de tous les temps. « Le totémisme, a écrit P. L. Couchoud, est peut-être la plus naturelle des religions. Il a son origine dans l'admiration et la reconnaissance. Il est chargé d'expérience et de poésie. » Le champ d'observation très vaste et très varié qu'il a offert a été de plus en plus réduit par la disparition des peuples qui l'ont pratiqué où par leur assimilation à la civilisation actuelle. Mais il en reste encore des traces vivantes, notamment en Colombie Britannique où il est demeuré la religion des indigènes.

En face du totémisme, s'établit le *fétichisme*. Il fut plus particulièrement le produit de la terreur des esprits malfaisants multipliés par le pandémonisme, et du désir de les rendre favorables. Les forces naturelles sont à la fois amies et ennemies de l'homme. Le soleil qui réchauffe, le vent qui rafraîchit, les fleuves qui fécondent sont aussi les forces qui dessèchent, qui emportent l'humble toit, qui font pourrir les récoltes. La mer et la terre, adorables tant qu'elles donnent leurs produits, sont détestables lorsque sévissent à leur surface la tempête et la maladie. Du ciel, descendent tous les bienfaits et toutes les calamités. Mais ce sont les calamités qui frappent le plus vivement les hommes, car il lui faut les conjurer. Il n'a, dans son ignorance, que l'imploration, l'espoir de toucher l'ennemi par ses hommages. Aussi, l'être qui fait le plus de mal est celui qui reçoit le plus ; il est le plus grand fétiche, c'est pour lui qu'on fait les plus importants sacrifices. Quand les fétiches primitifs devinrent des divinités régnant sur des peuples entiers, il n'y eut jamais assez d'enfants jetés à la fournaise des Moloch, il n'y eut jamais assez de populations massacrées pour assouvir la colère des Jéhovah. Il n'y a toujours pas assez de meurtres d'hommes pour satisfaire le Dieu des chrétiens.

Avant de devenir ces divinités universelles et terribles, les forces malfaisantes étaient personnifiées par des monstres locaux qui sortaient de leurs antres pour répandre la dévastation et la terreur. Ce sont les dragons de la fable, les grenouilles et les tarasques, les Minotaure et les Fafner, devenus, dans leurs formes primitives, des monstres d'opéra, Ils sont restés dans leurs formes modernes, l'Eglise, la Patrie, l'Etat, le Capitalisme, des fétiches inassouvissables qui font peser leur puissance empoisonnée et autrement malfaisante sur les hommes toujours terrorisés. Tout l'univers a été et est resté un immense fétiche, jusque dans ses infiniments petits. Si l'homme primitif avait connu le microbe, il lui aurait dressé des autels comme au soleil et à la lune. Les Géorgiens, par leurs flatteries, cherchaient à séduire la peste

pour qu'elle les épargnât. En 1720, lorsque ce fléau ravagea Marseille, on fit des processions et on promena des reliques de saints dans les rues pour le conjurer. On ne cesse pas de faire des processions semblables pour appeler la pluie sur les campagnes desséchées, de demander au ciel sa protection contre toutes sorte de calamités et de se lever pour la guerre au cri de « Dieu le veut », comme le primitif prenait les armes sur un geste du sorcier.

Ainsi, par le totémisme et le fétichisme s'exprimèrent les premières formes du naturisme, « religion née spontanément de la croyance aux génies innombrables représentant les forces de la nature ». (E. Reclus.) De cette croyance se formèrent les récits fabuleux, les légendes, les mythes dont les développements tireraient un caractère de plus en plus mystérieux de l'*animisme*.

L'animisme, non seulement fait vivre les esprits de la terre, mais il ressuscite ceux qui ont vécu. Il étend à tous les éléments le culte des êtres et des choses familières aux hommes. et il arrive à diviser l'univers entier dans le magnifique épanouissement du *panthéisme*. Celui-ci a trouvé sa plus remarquable expression clans le *polythéisme* grec qui ignora presque les castes sacerdotales et mit le citoyen à la place du prêtre, la politique au-dessus de la religion. Le polythéisme grec a pour principe « l'autonomie de tous les êtres et reconnaît implicitement que toute chose est vivante ». En même temps qu'il affirmait, trois mille ans avant la science moderne, « l'indissolubilité de la : vie sous tous ses -aspects, matière et pensée » (E. Reclus). Il était profondément attaché, avec une confiance et une reconnaissance qui font la grandeur de l'humanisme antique, à l'animisme primitif manifesté dans la nature toute entière. Ce polythéisme, d'une variété et d'une richesse poétiques incomparables, s'exprimait dans la plus admirable des régions terrestres ; aussi était-il presque complètement dépouillé de la terreur de l'inconnu, de l'inquiétude qu'entretennent des menaces constantes dans une nature moins douce, et l'homme goûtait une sécurité qui rendait moins nécessaires les intercessions auprès des puissances divines. Mais on comprend combien les sorciers de toutes sortes : magiciens guérisseurs, chefs et rois dévorateurs, pouvaient user et abuser des superstitions fétichistes dans des pays moins favorisés et auprès de populations moins développées intellectuellement et socialement.

La crainte de la mort et d'un au-delà que l'idée du Bien et du Mal, de récompense et de châtement, a rendue angoissante à l'homme, a fait de plus en plus dévier l'esprit religieux vers les abstractions où triomphent les charlatans rhétoriciens et, comme dit Bescherelle, le panthéisme fut « le dernier degré de généralisation dans l'ordre matériel ». On allait généraliser - et divaguer - de plus en plus dans l'ordre spirituel. Le sentiment grandissant chez l'homme de sa supériorité sur toute la nature lui faisait perdre celui de l'égalité de tous les êtres devant la divinité. Il le conduisait d'abord aux diverses formes du polythéisme alimentées par la multiplicité et la variété des mythes ; il le faisait arriver ensuite à l'anthropomorphisme, dont Victor Cousin a dit qu'il est « supérieur aux religions de la nature de toute la supériorité de l'homme sur la nature », ce qui demeure de plus

en plus à démontrer par des arguments autres que ceux d'une orgueilleuse pétition de principe étayée de métaphysique théologique plus que d'observation scientifique.

L'anthropomorphisme fit aboutir le sentiment religieux au monothéisme, source des plus féroces et des plus sanglantes aberrations humaines. Il fait douter que Kant n'ait pas voulu railler quand il a dit : « Nous ne pouvons concevoir, pour un être *raisonnable*, d'autre forme convenable que celle de l'homme ». Cet être « raisonnable » a imaginé toutes les folies, toutes les stupidités, pour enlever la religion à la tutelle naturelle, pour en faire un objet spirituel en dehors et au-dessus de la nature ; or, on ne le répétera jamais assez : en voulant faire l'ange, il est tombé plus bas que la bête. Il n'a jamais eu, quelles que soient ses affirmations imposteuses, aucune révélation d'un Dieu qui serait cet esprit, et qui serait d'ailleurs un véritable monstre s'il existait. Ses méditations les plus éthérées, ses plus sublimes extases n'ont jamais pu lui apporter des lumières seulement suffisantes pour concevoir un merveilleux représenté sous d'autres formes que celles de la nature. Quand on se trouve en présence d'une conversion, il n'est pas douteux qu'elle a été déterminée, soit par l'intérêt, soit par la sénilité mentale, soit par un mauvais fonctionnement stomacal ou intestinal. Les quatre grains d'ellébore du bon La Fontaine sont plus efficaces pour l'équilibre de l'esprit humain que toutes les casuistiques.

C'est « le mortel qui a fait l'immortel », dit le Rig-Veda. Ce sont les hommes qui ont créé les dieux, en même temps que les mythes dont ils sont les héros plus ou moins compliqués, depuis celui dont la puissance est dans le fétiche protecteur du primitif africain, depuis les innombrables esprits de la féerie panthéiste, jusqu'à l'Être Suprême, le Grand Horloger, l'Éternel, l'Unique. « La création des dieux est la plus naturelle, la plus secrète, la plus lente, la plus haute des œuvres de l'homme. C'est le suprême achèvement des expériences profondes. C'est le fruit mystérieux des sèves cachées. » (P.-L. Couchoud.) Mais c'est aussi, quand l'homme arrive à la conception monothéiste, la manifestation de son orgueilleuse personnalité, l'instauration de son propre culte, l'adoration de lui-même, l'exacerbation mégalomane de l'individu qui ne se contente plus d'être une unité dans le Grand Tout, mais veut être l'Unité dominante, et qui lui fait créer cette divinité monstrueuse qui est pour l'humanité et pour toute la nature la plus épouvantable des calamités.

Toutefois, l'instinct primitif, naturel, est demeuré si profondément enraciné dans l'homme ; il porte si indélébilement le besoin d'une divinité particulière, d'un fétiche qui lui soit personnellement attaché, qu'il ne cesse de voir dans ce Dieu unique le protecteur spécial de sa race contre les autres races, de sa patrie contre les autres patries, de sa famille contre les autres familles, de lui-même contre autrui. Le monde entier sera peut-être frappé des pires catastrophes ; il a la certitude secrète que lui-même y échappera. De même que le totem protégeait ses ancêtres, le Dieu-Unique le protégera, lui, entre tous. Et souvent, même s'il n'est plus un primitif fétichiste « impuissant à concevoir une cause générale réglant les phénomènes

naturels » (Nouveau Larousse), s'il paraît s'élever au-dessus de l'idolâtrie par une conception plus haute du divin, il ne comprend plus quand il est frappé comme les autres, et il s'effare, il proteste, il perd la foi. Jean Lorrain a raconté l'histoire de la prostituée toulonnaise qui va noyer dans le port la statuette de la Vierge à qui elle a vainement demandé de lui rendre « son homme » emprisonné à la suite de quelque vilaine aventure. De vieilles dames donnent le fouet à l'image de saint Antoine de Padoue et la mettent en pénitence dans les cabinets, parce que le saint ne leur a pas ramené le toutou échappé de leur giron. La littérature du moyen âge, les contes et le théâtre de la Vierge en particulier, abondent en naïvetés de ce genre. Une foule de pères et de mères ont eu besoin que la guerre leur tuât leurs propres fils pour comprendre l'abomination de cette ignominie que d'autres ne cessent pas de trouver « fraîche, joyeuse et divine » ! Quelle différence y a-t-il entre les solliciteurs de la Vierge, de saint Antoine de Padoue, du « Dieu des Armées », et ceux des fétiches ? Dent de singe ou médaille bénite, l'explication, si subtile qu'elle soit, des sorciers qui en font commerce, ne montre aucune distinction à faire parmi ceux qui les portent et en attendent protection. .

Il n'est aucune religion qui n'ait son origine dans le naturisme et qui n'en continue les traditions lorsqu'elle veut atteindre les foules humaines. Maury, quand il disait que « le naturalisme a été le point de départ de la religion brahmanique et aussi des religions grecque, latine, gauloise, germaine, slave », constatait que le naturalisme - en l'espèce le naturisme - est à la base de toutes les religions. Renan a vérifié que « les premières intuitions religieuses de la race indo-européenne furent essentiellement naturalistes », Le bouddhisme, en particulier, a conservé ce naturisme qui éveille « le désir de se perdre dans l'infini des choses ». (E. Reclus.)

L'animisme, dont on a fait une philosophie ayant pour principe l'âme qui est en tout être vivant, a été la première doctrine métaphysique expliquant la vie ; il est toujours celle qui l'explique le plus simplement. Les études physiologiques contemporaines sont de plus en plus en concordance avec l'*animisme polyzoïque* qui voit, dans chaque organisme vivant, d'autres organismes également vivants. « Notre corps est une république de vies », a dit Fonsegrive résumant l'ouvrage de V. Perrier : *Les Colonies animales*. La science, d'accord avec la philosophie animiste, ne fait plus de distinction entre la force animatrice et la matière. Tout est âme et tout est esprit ; spiritualisme et matérialisme, animisme et organicisme, se confondent dans la vie universelle. L'animisme philosophique rejoint ainsi l'idée naturiste « d'une ressemblance originaire des conceptions chez tous les êtres organisés » et d'une égalité entre eux, hommes ou animaux, ceux-ci étant de par la définition même du mot : *animal*, les « possesseurs du souffle », ceux qui « ont une âme », tout comme ceux-là.

« L'humanité, dans sa radieuse jeunesse, créait. des mythes ; spontanément elle animait la nature entière, personnifiait, humanisait toutes choses. Elle donnait une émotion, une pensée, une voix à cette goutte d'eau, à cette plume, à cette feuille que la froideur de notre raison nous fait paraître inanimée. Les poètes, alors,

traduisaient en paroles humaines toutes les voix de l'univers, composaient ce que nous appelons les fables et qui est la plus vraie des vérités. » (Anatole France.) Toutes les fables, les légendes, les traditions du naturisme se retrouvent dans les religions. Les mythes forment le fond de leurs dogmes et de leurs cérémonies, quelles que soient les transformations qu'ils ont subies. « Quand on parle des religions antiques, on dit mythologie. Quand on parle de la religion chrétienne, on dit théologie. Au fond, les deux termes sont synonymes. Mythologie : théologie à laquelle on ne croit plus. Théologie : mythologie à laquelle on a foi. » (Couchoud.)

L'idée de Dieu est sortie du culte du feu. Le feu, élément supérieur de la vie chez tous les peuples qui ont évolué, adoré dans le Soleil, est demeuré l'image de la fécondation et de la purification ; fécondation de la Terre et des intelligences, purification de la vie et des âmes en marche vers le progrès d'une vraie civilisation. Tous les dieux qui ont pris forme humaine sont nés au solstice d'hiver, quand le soleil recommence à monter vers le Zénith. Il en est de Jésus, « l'Agnus dei », comme des païens Mythra, Moloch, Horus, Apollon, Bouddha. Les paysans des Andrieux, dans les Alpes françaises, qui pratiquent encore l'*offrande* au Soleil comme leurs ancêtres préhistoriques, font les mêmes gestes que les mages bibliques à l'étable de Bethléem ..

Le dogme abracadabrant de la Trinité, exploité par l'Eglise, n'a d'explication compréhensible que dans son origine naturiste. Sa première conception, la plus naturelle et la plus simple, est dans la représentation de la famille : le père, la mère et les enfants. Elle commença à être métaphysique, mais resta naturelle, dans l'unification du ciel, de la terre et de l'ensemble des êtres. Elle fut plus métaphysique avec les trois figures d'Aristote : le commencement, le milieu et la fin, de même avec la *trimourdi* indoue : la naissance, la destruction, la renaissance. Compliquée par les prêtres qui en ont fait un galimatias, elle a été dans le plus ancien culte védique la triade de Savitri, Maya et Vayou, dans le brahmanisme celle de Brahma, Shiva et Vischnou, dans le bouddhisme celle de Bouddha, Dharmas et Sanghas, dans les légendes chaldéennes celle de Anou, Bel et Ouah, en Perse celle d'Ormuzd, Ahriman et Mythra, en Egypte celle d'Ammon, Month et Rhons, ou d'Osiris, Isis et Homs, ou encore de Khnou dans toutes les mythologies jusqu'à celle du christianisme du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Celle-ci est la plus incompréhensible de toutes, parce qu'elle n'a plus que des explications théologiques où les gens d'Eglise eux-mêmes perdent leur latin. On connaît l'anecdote de ce bon curé de campagne qui, ne sachant comment expliquer la Trinité à ses ouailles, leur dit : « La Trinité est comme un morceau de lard ; le gras, c'est le Père, le maigre, c'est le Fils, et la couenne, c'est le Saint-Esprit », traduisant ainsi l'assimilation primitive de la divinité avec les objets de subsistance des hommes.

La Purification et la Rédemption par le sacrifice sont aussi dans la religion naturiste. D'abord, un animal ou un être humain fut chargé du fardeau des autres pour les alléger. L'idée de purification s'y ajouta et le sacrifice du *bouc émissaire*

lava l'homme de ses fautes. On en arriva à sacrifier le dieu lui-même après l'avoir fait homme. Jésus fut mis en croix pour laver les péchés des hommes, et son sacrifice se continue dans la communion chrétienne où, comme dans le totémisme, le fidèle s'assimile le sang de son dieu sous les espèces eucharistiques. « Jésus-Christ est en personne dans l'Eucharistie et nous y donne son corps en substance », a dit Bossuet. De nombreux primitifs sacrifient encore des animaux et mêmes des hommes. La guerre est demeurée l'image des hécatombes à la gloire du « Dieu des armées » dans ses formes plus positives de sacrifice au Dieu des affaires et des coffres-forts. On apaise toujours le Seigneur comme on apaisait Moloch et Jéhovah, et des drapeaux demeurent les emblèmes du sacrifice patriotique dans les temples du Dieu qui mourut pour la fraternité universelle !...

Les cultes funéraires, célébrés spécialement par le christianisme les 1er et 2 novembre, sont nés de l'idée d'apaiser l'esprit des morts par des offrandes et des cérémonies commémoratives sur leurs tombes. Lorsque le christianisme primitif voulut s'élever contre ce culte et dit : « Laissez les morts ensevelir leurs morts », il rencontra une immense résistance populaire et il dut adopter cette pratique en contradiction avec la foi nouvelle qu'il apportait et qui faisait mépriser les corps. Le christianisme s'est adapté au point qu'il a organisé le culte des reliques et qu'il en a fait l'objet de la simonie la plus impudente (voir *Simonie*.) L'idée de purification et de rédemption se retrouve dans la confession des péchés que les religions primitives pratiquèrent dans des cérémonies magiques d'expulsion du malin et dans le baptême. Le christianisme a fait de la confession, du baptême et de la communion les moyens de domination qu'on connaît.

Mortifications, macérations, pénitences de toutes sortes ont toujours été pratiquées pour ressembler au totem, pour se rapprocher du dieu dans un état de plus grande pureté, pour en avoir une connaissance et en recevoir des communications plus profondes et plus particulières. Les sorciers ont encouragé et multiplié autant qu'ils ont pu, au lieu de les combattre, les formes de vésanie les plus imbéciles, au point qu'elles prirent la gravité d'épidémies. Les flagellations, qui faisaient partie des exercices dévôts de l'antiquité païenne, se continuèrent au moyen âge chrétien avec une véritable fureur collective, et on en voit encore aujourd'hui. Les sorciers avaient imaginé que la castration était agréable aux puissances divines. Les prêtres d'Athys se mutilaient pour ressembler à leur dieu. Les chrétiens Origène et ses disciples firent de même pour affirmer leur volonté de chasteté. Jusqu'à ces derniers temps on châtrait les enfants destinés aux chœurs de la Chapelle Sixtine ; tout dernièrement, le pape a décidé qu'il serait mis fin à cette pratique odieuse. Les exorcismes de l'Eglise pour combattre les maléfices sont restés dignes du fétichisme le plus primitif. Toutes sortes de pratiques charlatanesques, explicables parfois à l'origine, sont demeurées par la sorcellerie des prêtres ou de thaumaturges clandestins. Ces derniers paient parfois en correctionnelle, non le fait d'avoir exploité la sottise publique, mais celui d'avoir fait une concurrence « déloyale » et « impie » aux d'église !

Forêts et sources enchantées voyaient jadis les cortèges des lutins, les ébats des faunes, des nymphes des dryades, les danses du sabbat (voir *Sorcellerie*). Les foules geignantes des éclopés du corps et de l'esprit venaient demander à la plante magique et à l'eau miraculeuse la guérison de leurs maux, les vertus curatives de certaines plantes et de certaines eaux ayant été éprouvées. Les sorciers intervinrent pour créer des régions de miracles. Chaque village avait vu des prodiges divins qui justifiaient des pèlerinages. La Vierge apparut à des Mélanie et Bernadette, comme jadis les fées à l'entrée de grottes merveilleuses, et des N. D. de la Salette, des N. D. de Lourdes renouvelèrent les prétendus prodiges des fontaines de Jouvence. Elles en font trop et pas assez pour la raison humaine, car si elles ramènent à la vie des gens qui passaient pour morts, elles n'ont jamais été capables de rendre son bras manquant à un manchot. Cela leur est aussi impossible qu'à leurs sorciers de démontrer que un égale trois.

Toutes les constatations des rapports entre le naturisme et les religions les plus modernes démontrent que celles-ci, bien loin d'employer les connaissances acquises par la raison et la science pour faire progresser l'humanité, ne s'efforcent que d'aggraver sous des formes nouvelles les vieilles superstitions en les érigeant en dogmes. Malgré toutes les aberrations des religions primitives, il y avait en elles une pureté de sentiment, une préoccupation de moralité qui n'existent plus dans les religions modernes flétries par l'hypocrisie et déshonorées par leur adhésion à toutes les turpitudes dirigeantes, à tous les dols, toutes les fourberies, tous les crimes. Le primitif est le plus souvent criminel par ignorance ; le civilisé l'est sciemment, volontairement, par calcul. C'est pourquoi les religions sont de plus en plus immorales. M. Monod-Hersen, dans un récit de voyage au Niger, a écrit : « Le prêtre fétichiste croit à sa religion. Aussi est-il très rarement le profiteuse de sa foi. S'il en vit, il en remplit aussi les devoirs en faisant pénétrer dans le peuple ses enseignements. L'essentiel, pour le fétichiste, est le respect de certaines règles morales. Trois vertus notamment sont requises de l'homme pour son salut : la justice, la bonté, l'aide aux faibles. Notez qu'il n'est pas nécessaire d'être fétichiste pour être sauvé. L'observance des trois vertus suffit. » Comparez cette morale primitive à celle des gens qui disent : « Hors de l'Eglise, point de salut ! » ~ » et dites où se trouve la vraie morale.

De nombreux auteurs ont « démontré surabondamment qu'il n'y a rien de sage dans les évangiles qui n'ait été connu et pratiqué par les rabbins » (P.-L. Couchoud.) De même, il n'y a rien de sage que les rabbins aient connu et pratiqué, qui n'ait été avant eux et avant toutes les religions dans la religion naturelle, source spirituelle de l'humanité comme la Terre en est la nourricière, la « terre chérie » que le primitif indou ne séparait pas, dans ses sentiments, de la « femme bien aimée ».

- Edouard ROTHEN

Accueil

NATURISME INDIVIDUALISTE (LE)

Il y a et l'on propage plusieurs conceptions du Naturisme : pour les uns, le Naturisme consiste en un retour ou une régression vers un passé primitif, antéhistorique ou précivilisé, que personne n'a, jamais vu, dont il ne reste que des documents mal déchiffrés ou déchiffrés à la lumière de nos connaissances actuelles. Pour les autres, c'est rejeter de l'existence individuelle ou sociale le frelaté, l'artificiel ou soi-disant « artificiel ». Pour une troisième catégorie, le Naturisme c'est la pratique d'un système spécial d'alimentation, d'hygiène, de thérapeutique, d'une vie simple ou prétendue simple. Il en est d'autres qui appellent Naturisme la rétrogradation vers des mœurs, des formes de gouvernement ou de groupements sociaux, des habitudes, des religions supposées plus proches de l'état de nature que les nôtres.

Les premiers êtres humains faisaient sans doute ce qu'accomplissent les animaux : ils obéissaient à leurs instincts et à leurs passions, ce qui n'est pas toujours agir avec simplicité. Peut-être que certains naturistes contemporains ne se trouveraient pas autant à l'aise que cela si - par un coup de baguette magique - on leur faisait faire machine en arrière et les installait dans quelque milieu très primitif. On peut supposer qu'être naturel, pour la bête humaine de ces temps-là, c'était se précipiter sur l'inconnu qui apparaissait et l'abattre d'un coup de massue ; c'était encore s'élancer sur la première femelle surprise, la forcer à la course et la violer, à demi-assommée. Etre naturel c'était vivre dans un état de terreur continuelle : peur du fauve qui rôde autour du gîte ou du campement, peur du vent qui siffle et secoue le feuillage des arbres, peur des météores, peur de la nuit, peur de l'ombre, peur des cadavres, peur de l'inexpliqué, peur de l'incompris... Crainte toujours et sans cesse. Etre naturel, c'était consommer les produits qu'on avait à sa disposition, tout de suite et sans épargne, manger jusqu'à rassasiement et même davantage, s'endormir, se réveiller, se récréer, et recommencer ... Etre naturel, c'était se soumettre à plus fort que soi, physiquement parlant, bien aise encore d'être laissé en vie !

On demeure étonné de la naïveté de certains explorateurs et aussi de quelques écrivains de talent qui alignent des phrases à propos de la beauté morale des spectacles naturels et en profitent pour opposer la vie simple et instinctive des groupes indigènes que nous dénommons « sauvages » à la vie compliquée et souvent mécanique des civilisés. Ce qui charme le « civilisé », l'homme élevé à l'ombre de la culture moderne, lorsqu'il est placé en face des scènes purement naturelles, c'est qu'elles répondent à des aspirations sentimentales et artistiques qui

ont parfois leur source dans le souvenir ancestral des conditions primitives de la vie. C'est vrai des fleuves qui coulent, larges et majestueux, entre des rives ornées d'une végétation surabondante ; des forêts aux arbres immenses et magnifiques ; du sol fertile qui ne demande que peu de travail pour fournir un rendement extraordinaire ; de la faune à la forme et au coloris si variés qu'ils défient la plume et le pinceau. Tout cela, certes, offre aux yeux un spectacle autrement grandiose et saisissant que les parcs de nos grandes villes, dessinés au cordeau. On oublie, dans la fièvre de la description, que cette abondance et cette luxuriance dans les formes, dans les parfums, dans les couleurs, sont le résultat des rayons solaires qui tombent à pic, pour ainsi dire, sur ces régions merveilleusement douées. L'homme civilisé, cultivé, sent monter des profondeurs de son être intime comme une bouffée d'admiration et même de stupéfaction qui a beaucoup de ressemblance avec les accès d'extase religieuse dont sont coutumiers les grands croyants.

Un examen fait de sang-froid montre bientôt qu'il n'y a rien de « moral » dans la beauté des scènes de la nature, rien même dans leurs conditions d'existence et de formation qui puisse donner à un cœur sentimental prétexte à se réjouir. L'expression de puissance que dégagent en général la flore et la faune équatoriales est le résultat d'une lutte acharnée pour la vie où est fatalement vaincu le moins apte à la résistance ; j'entends par le plus faible, le moins rusé, le moins armé.

Malheur tout autant à celui dont la constitution est incapable de résister aux intempéries qu'à l'infortuné moins habile que son ennemi au maniement de la massue ou de l'arme de jet. J'aime les spectacles qu'offre la nature autant que quiconque : ils font vibrer mes sens ; je goûte avec volupté les effluves qu'ils rayonnent. Ils enrichissent mes expériences artistiques de la vie. Mais je ne vois en eux rien qui m'influence, « moralement » parlant. Ils me font vivre plus amplement, plus sensuellement, voilà tout. Et je ne leur demande pas autre chose.

Il y a un manque de bonne foi évident chez l'écrivain qui se pâme d'enthousiasme devant un animal à la robe superbement bigarrée ou devant je ne sais quel arbre gigantesque au feuillage magnifique, et qui oublie que c'est grâce à la disparition de ses concurrents - toujours obtenue par la violence ou l'oppression - que l'un ou l'autre ont subsisté. Il n'y a pas seulement *l'avoir* dans le « grand livre de la nature », il y a aussi le *doit*. Et l'enthousiasme n'est pas une raison suffisante pour passer une page sur deux.

Imaginez, d'ailleurs, que les plantes chétives, ou dépourvues de fleurs aux couleurs vives aient eu raison des grands arbres ou des plantes aux fleurs colorées - imaginez que les insectes ternes ou les petits animaux grisâtres ou endormis dominant sur les vertébrés à la démarche majestueuse ou les oiseaux au plumage richement orné. Imaginez une mousse gris sale au lieu de l'herbe verte des prairies, des eaux uniformément lourdes et opaques à la place des eaux courantes et des ruisseaux limpides - cela, bien entendu, dans les conditions d'appréciation mentale qui sont les nôtres. Croyez-vous que les hymnes dédiés à la beauté de la nature ne seraient pas remplacés par des malédictions ?

« Retour à la nature »... Mais il s'agit de savoir ce qu'un contemporain cultivé entend par le « retour à l'état naturel ». On comprend que les hommes intelligents soient dégoûtés de la civilisation européenne et se soient rendus compte que l'acquis scientifique et intellectuel mis à part, elle ne diffère pas, quant au fond de l'état qualifié « barbarie » - c'est-à-dire que ces hommes fassent entrer le sentiment dans leurs aspirations et leurs conceptions de la vie. On comprend que ces êtres humains veuillent s'établir dans un endroit isolé, loin des agglomérations sociales et y vivre d'une existence plus conforme à leur tempérament et à leur horreur de notre civilisation. Mais il n'y a rien là qui ressemble à un « retour à la nature » - il y a une fuite des conditions de la vie civilisée « actuelle », un exode de certains hommes à mentalité spéciale vers des circonstances et un environnement physique et psychique autres, il n'y a pas de conversion au « naturisme ».

La tendance « naturienne » ou « néo-naturienne », apparaît sympathique en tant que considérée comme réaction contre le surmenage fiévreux, insensé de l'industrialisme et du commercialisme spéculateurs et rationalisés. Mais que cette tendance prétende représenter l'individualisme anarchiste, c'est ce qui ne saurait se concevoir !

L'apparition de l'artificiel indique que l'homme est sorti de l'animalité... cela n'implique pas, bien entendu, une supériorité morale ou immorale sur l'animal. On peut considérer comme artificiel tout ce qui a été ajouté aux besoins primordiaux de la bête humaine. On peut même dire que là où il est naturel que le fort domine le faible, l'insoumission du faible est de l'artificiel : c'est se courber et ruser, qui sont choses naturelles, pour le moins fort, non s'insurger. Pour se révolter, le moins favorisé a dû vivre des siècles, des siècles et encore des siècles de vie artificielle.

A vrai dire, la ligne de démarcation entre le naturel et l'artificiel est aussi théorique et idéale que la ligne des frontières. On ne fait de l'artificiel qu'avec du naturel : le feu, l'agriculture, l'apiculture, l'élevage et la domestication en général, l'habitat, le vêtement, le pain, la bière, l'usage du char, du bateau, de l'animal de charge ou de trait, de la vapeur d'eau, du gaz, de l'électricité sont parmi les choses artificielles, mais toutes dépendent de l'exploitation des produits naturels du monde où nous évoluons. Boire un verre de vin, fumer une cigarette, vinaigrer une salade, n'est ni plus ni moins artificiel que presser sur un bouton pour que luise de la lumière ou appuyer sur un levier pour mettre un véhicule en marche.

L'usage ou le non usage de l'artificiel est question de goût ou d'opportunité personnelle et rien d'autre !

Rien d'écœurant comme les hautes cheminées de ces usines qui inondent de fumée un paysage ravissant. Rien de moins esthétique que ces immenses bâtiments dont les façades profilent, le long des artères des grandes cités, leur désespérante monotonie. S'ensuit-il qu'il faille faire fi de l'acquis scientifique, des moyens rapides de fabrication ou de locomotion, « revenir en arrière » en un mot ?

Qui le penserait, qui le voudrait ?

L'individualiste préférera l'express à la diligence, la charrue à tracteur à l'araire, les plus récents métiers au métier Jacquard et ainsi de suite. Plus son développement intellectuel grandira, plus sa vie s'intensifiera ; plus aussi il sentira la nécessité de réduire au strict minimum le temps exigé pour la fabrication des utilités les plus nécessaires au fonctionnement purement physique de son corps. Les « naturiens » objectent vivement que dans « la société future » personne ne se trouvera qui condescende à remplir certaines besognes, sales, repoussantes ou difficiles, tels les métiers de vidangeur, mineur ou même chauffeur de locomotive ; le travail, dans ladite société future, étant volontaire et non imposé.

Voici ce que répond l'individualiste anarchiste :

Que « la société future » demeure dans un avenir hypothétique ; qu'en l'attendant, ne pas se servir des progrès acquis, serait placer l'individualiste dans des conditions d'infériorité qui rendraient impossible sa vie de réaction contre le milieu. Dans « la société présente », seule intéressante pour l'instant, l'individualiste, au contraire, poussera au maximum l'emploi des applications scientifiques ou autres, destinées à augmenter sa force et à économiser son temps.

Ce long préambule était nécessaire pour expliquer ce qu'est « le naturisme individualiste », qui n'est apparenté ni à l'hygiène ni à un quelconque mouvement de retour à une nature ou à des mœurs prétendues idylliques.

Ce que les individualistes entendent par naturisme, c'est la réalisation de leur nature individuelle ; c'est la faculté, la possibilité - la liberté - de vivre, chacun d'eux, selon leur nature ou, ce qui revient au même, selon leur conception particulière et personnelle du « naturel », leur conception actuelle du moment.

Le naturisme individualiste ne nie pas l'association, certes, il est évident qu'il y a avantage et plaisir à se retrouver ou à œuvrer ensemble entre unités de même nature, à s'associer entre êtres adoptant la même ou à peu près la même définition du naturel. Ceux à qui plaît le séjour des agglomérations urbaines font bien de s'assembler, comme ont raison de se réunir ceux qui aiment vivre en troglodytes ; de même pour les ascètes ou les épicuriens, etc.

Toute la question est qu'on se retrouve entre humains pour lesquels il est naturel de vivre tel ou tel genre de vie. Il est à redouter que dans tout milieu basé sur le conformisme social, on traque le naturisme individualiste, on entrave ses manifestations, parce qu'il est éminemment, asocial. Le conformisme social implique le contrat social obligatoire, une moralité grégaire, une opinion publique moyenne à laquelle se relativisent le naturel et le contre-nature, individuel comme collectif. Tout cela postule l'Etat, c'est-à-dire un organisme chargé de surveiller, tenir en bride, réduire à merci les non-conformistes : ceux qui veulent vivre selon

leur nature.

La puissance immense de l'appareil gouvernemental contemporain est le résultat de l'énorme concentration des hommes sur certains points donnés, de la densité excessive de la population. La tyrannie, la dictature, la coercition politique, la contrainte sociale sont en rapport direct avec le plus ou moins d'esprit de masse ou de foule dont font montre ou qu'acceptent les hommes.

De tout ce qui existe d'artificiel, il n'est rien qui soit plus dangereux pour le présent ou l'avenir de l'humanité que le conformisme social. Et quand je dis conformisme social, je sous-entends : conformisme économique, conformisme éthique, conformisme éducatif, conformisme récréatif, etc., - réduction au gabarit de l'amorphe et du vulgaire de tous les gestes dont est susceptible la bête du troupeau.

Il n'y a que deux solutions en présence :

Ou le naturisme individualiste qui revendique pour chacun de ceux qui le veulent « le droit » de vivre sa vie selon sa nature (tempérament, instincts, goûts, imagination, etc.), à ses risques et périls, sous réserve de la réciprocité à l'égard d'autrui ; et de s'associer pour vivre dans ce sens.

Ou le conventionalisme politico-social qui vise à *refouler* tempérament, instincts, goûts, imagination, etc. individuels, exerçant dans tous les domaines une censure répressive, au risque de mutiler la personne humaine dans sa sensibilité et son développement. Et cela au profit d'un étalon artificiel moyen, forgé pour la facilité de la surveillance et du parcage des troupeaux humains.

On sait que c'est la seconde solution qui a prévalu.

Ce n'est pas consolant que prouver par $A + B$ que la société ne pouvait aboutir à autre ou meilleure combinaison. L'on n'en souffre pas moins, car le conformisme social traîne à sa suite, outre une maréchaussée en chair et en os, une armée de gendarmes moraux : préjugés, parti-pris, restrictions.

Faut-il se décourager ? nullement !

Rien n'est perdu si l'on trouve en soi le ressort pour fonder et faire vivre des milieux, des groupes, des îlots, où les naturistes individualistes peuvent tenter de vivre totalité ou partie plus ou moins grande d'une existence répondant aux réalisations vers lesquelles les pousse, les presse leur nature, sans se soucier si cela ne concorde pas avec le critère moral des salariés de la haute ou basse police des sociétés - sans se soucier si c'est ou non d'accord avec le naturisme des ascètes, des abstinentes, des réformateurs de mœurs publiques ou privées, dont le moins qu'on puisse dire est qu'on ne les voit jamais désavoués par les dirigeants politiques et les profiteurs économiques. Les naturistes individualistes ne hissent pas de pavillons ostentatoires sur les îlots qu'ils aménagent et peu leur chaut qu'ils n'existent qu'en

fonction de l'océan. Une seule chose leur importe, vivre, entre eux, pour eux, le maximum des sensations, des jouissances qui leur sont « naturelles », en compagnie de ceux qu'ils ont amenés à les rejoindre par l'action de leur propagande individuelle.

- E. ARMAND.

Accueil

NATUROCRATISME n. m.

Le naturopatisme est une synthèse des idées de nature et est appelé, selon l'avis de Henry Le Fèvre, à être la sagesse qui présidera à l'existence des individus vivant d'après les lois de la nature ; c'est, en quelque sorte, la philosophie découlant de la nature elle-même. Et, pour une précise définition du naturopatisme, je ne puis mieux faire que de donner une citation parue dans *Le Néo-Naturien* de février 1924.

C'est encore Henry Le Fèvre qui nous explique les premières notions sur ce qu'on peut appeler les bases du naturopatisme. Il s'exprime ainsi : « Le *naturocratisme* a pour base réelle la reconnaissance des forces naturelles et leur évolution, l'étude des possibilités d'adaptation de l'homme au milieu naturel et non la modification dudit milieu. Le *naturocratisme* procède d'une méthode à la fois inductive et déductive, basée sur la constatation et sur l'étude des lois naturelles.

L'*idée* ne doit pas guider seule les hommes et régir les sociétés humaines. Ce sont les conditions climatériques et le mouvement infini et varié de la vie qui doivent déterminer l'ensemble des actes des hommes vers une cohésion vraiment harmonique et logique basée sur les lois naturelles. L'*idée* ne peut devenir dominante et ne devient une force réelle que lorsqu'elle s'inspire, s'adapte et se joint réellement aux forces naturelles, aux lois du mouvement et de la vie.

Le *naturocratisme* n'est pas une sorte de fatalisme primitif, il est la connaissance qui pousse l'individu à être beau en lui-même, qui lui sert de conduite lui permettant d'évoluer parallèlement avec le mouvement naturel de la vie, sans souiller la nature qui le détermina et sans s'en écarter, puisque son passage dans la vie organisée n'est qu'un stade éphémère.

L'*économie naturopatistique* a comme base les *besoins en rapport avec le milieu climatérique* et naturel, ainsi que la connaissance des mouvements utiles aux actes principaux et normaux de la vie de l'homme, les besoins et les rapports étant à la base de toute économie,

Bases philosophiques et sociales du naturopatisme. Le naturopatisme, s'appuyant sur des faits naturels, n'est que le contrôle et la classification de ces faits. Selon les ondulations de la courbe naturelle, le naturopatisme se plie, il prend des nuances différentes selon les latitudes sous lesquelles il est admis et pratiqué. Car, jusqu'à ce jour, presque toutes les races humaines, toutes les civilisations ont voulu modifier la nature, adapter le milieu, dévier les lois naturelles, alors qu'il fallait

s'adapter au milieu et se laisser régir par les lois naturelles. Les lois sociales et économiques ne sont rien, si ce n'est des maux et des chaînes. Le naturocratisme doit mettre en relief la puissance d'adaptation de l'homme, ses besoins, ses degrés de sociabilité, sa physiologie, sa psychologie, ce qu'il lui faut pour vivre, pour rire, pour être beau, puis enfin le rôle des arts et de la pensée, car l'homme est de par ses hérédités et sa conformation, un animal d'un genre spécial qui a de véritables besoins autres que la nourriture Il s'agit de les découvrir en ce qu'ils ont de naturel. »

Naturocratisme est un néologisme créé par Henry Le Fèvre qui s'est largement étendu sur le sujet renfermé dans ce nouveau vocable en un volume à paraître sous le titre : « *Essai de Naturocratisme* ».

-Henri ZISLY.

Accueil

NATUROPHILIE n. f.

Les naturophiles ou adeptes ; de la naturopphilie sont, en quelque sorte, des partisans anti-sectaires, anti-dogmatiques, de la vie naturelle réalisée.

Le créateur de ce néologisme, Henry Le Fèvre, nous en donne cette précise définition : « Par naturopphilie, j'entends l'ensemble des idées et des principes de vie naturelle ; sous cette dénomination j'ai voulu grouper toutes les tendances des idées de nature, comme toutes les formes de réalisation de vie naturelle, naturienne, naturiste, naturocrate, néo-naturienne, etc... , Ce vocable pris dans son sens étymologique aura la propriété de réunir sur lui tous les *Amis de la Nature*, à quelque tendance qu'ils appartiennent. »

J'extraits ces lignes du *Néo-Naturien*, numéro d'octobre-novembre 1923. Depuis cette époque, aucune modification n'a été apportée à ce texte, ni à son esprit.

- **Henri ZISLY.**

Accueil

NÉANT n. m. (du latin *ne*, non et *ens*, *entis* être)

Ce terme est un de ceux dont le sens très clair, subjectivement, s'obscurcit en proportion des efforts tentés par les philosophes pour en préciser, objectivement, l'impossible réalité. En fait, le néant, n'étant rien et nos représentations mentales, sources de toutes nos pensées, ne pouvant se former que par des images sensorielles et leurs rapports entre elles, il s'ensuit que nous ne pouvons avoir une représentation du néant, pas plus que nous ne pouvons nous représenter une couleur inconnue, ou une saveur inexistante. Cela étant, nous ne pouvons penser le néant

Pourtant, dira-t-on, on peut se représenter l'absence de quelque chose. Cela est inexact. L'analyse introspective nous montre qu'il y a, ici, liaison entre deux représentations : l'une antérieure, qui nous fait connaître l'existence de l'objet et des réalités ambiantes l'accompagnant ; l'autre actuelle, qui nous montre l'existence de ces réalités seules, avec impossibilité d'user de l'objet en question.

Si l'on pousse l'analyse plus loin, on peut même s'apercevoir qu'il y a presque superposition et simultanéité de deux états mentaux : d'une part l'image antérieure de l'objet qui reste présente à notre conscience ; de l'autre, l'image du présent qui s'impose comme une impossibilité d'action et de liaison avec l'image antérieure. Il est probable que, physiologiquement, cette impossibilité d'action se traduit en nous par une déficience organique créant tous les états connus, depuis la simple déception, jusqu'au regret et la hantise aiguë.

La conception du néant primitif, sorte d'état imaginaire, d'où serait sorti le monde est une de ces pauvres inventions que les hommes ignorants ont imaginées par faiblesse intellectuelle, pour mettre un terme à leurs efforts investigateurs sur l'origine des choses. Il se différencie tout de même du chaos grec, d'une conception plus savante, laquelle admettait probablement un état primitif inorganisé des éléments du monde.

Cosmologiquement, le néant, le vide absolu n'ont pas plus de sens réel que l'infini et ne peuvent pas plus se concevoir, bien qu'il faille admettre et le vide, et l'infini. Ici, le vide s'entend comme intervalle ou distance entre deux points matériels (j'appelle matérielle toute chose affectant nos sens). Toutes les découvertes de la physique moderne tendent à démontrer un mouvement prodigieux de particules extraordinairement minuscules, séparées par des distances énormes par rapport à leurs dimensions propres. Ainsi, ce vide, sorte de mesure de deux points de l'espace (deux sensations) s'apparente quelque peu à la durée, qui mesure

également deux faits successifs, deux sensations, dans le temps.

On peut aisément comprendre que l'espace ainsi mesuré n'est pas du vide, du néant en soi, comme le suppose Kant, mais qu'il correspond à une réaction physiologique de l'être vivant s'adaptant à une réalité objective. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'essayer de se représenter des dimensions hors de l'échelle humaine, pour comprendre qu'une distance cosmique ou inter-atomique ne correspond à rien de connu dans notre esprit. L'erreur de tous les philosophes qui ont suivi Kant, dans son concept de l'espace, vient de ce fait qu'ils supposent, tout comme lui, que la notion d'espace est antérieure à toute expérience, alors qu'il est manifeste qu'une telle affirmation ne pourrait se fonder que sur la démonstration irréfutable de l'existence de cette notion chez le nouveau-né. Contrairement à cette conception, toutes les observations sur les enfants démontrent, chez eux, l'absence de la notion précise d'espace et de distance, la confusion des plans, la défectuosité de la vision et de l'adaptation des gestes à la préhension des objets diversement éloignés. D'autre part, ce n'est qu'à un âge relativement avancé, après d'innombrables expériences, que l'être humain conçoit l'espace et le temps. Ce qui détruit la thèse Kantienne.

Quant il l'expression populaire : « retourner au néant », cela signifie disparaître, cesser d'être et non continuer d'exister sous une autre forme. Anéantissement est synonyme de destruction, non de continuation.

- IXIGREC.

Accueil

NÉBULEUSE n. f. (du latin : *nebula*, nuage)

On appelle « nébuleuses » des taches d'aspect laiteux, aux contours imprécis, présentant beaucoup d'analogies avec les légers nuages blanchâtres appelés « cirrus », et perdues comme de pâles lueurs dans l'insondable espace. Avant les perfectionnements de l'optique, avant l'application de la spectroscopie à l'étude du monde sidéral, on supposait que ces créations de la nature étaient toutes composées de vapeurs cosmiques phosphorescentes, de tourbillons de substances lumineuses. Les perfectionnements récents des instruments d'optique et la spectroscopie nous permettent de diviser les nébuleuses en trois catégories distinctes. La première comprend les amas d'étoiles, qui seraient comme des prolongements de notre voie lactée et situés extrêmement loin dans l'espace, à des distances variant de 200.000 à 225.000 années de lumière. Parmi ces amas, presque tous de forme globulaire et généralement composés d'une multitude d'étoiles très voisines en apparence, mais, en réalité, séparées par des distances énormes qui sont de plusieurs années lumière ; il convient de citer les deux nuées de Magellan, dans l'Hémisphère austral, renfermant plusieurs centaines de milliers d'étoiles. Dans les mêmes parages, notons l'amas du Toucan, celui du Centaure et, dans l'Hémisphère boréal, nous remarquons le magnifique amas d'Hercule, renfermant plus de 6.000 étoiles.

Pour les nébuleuses de la seconde catégorie, la spectroscopie est venue préciser la différence d'avec les premières. Ce sont de véritables masses gazeuses, isolées au milieu de l'espace interstellaire et composées d'hydrogène, d'hélium, ainsi que d'un élément encore inconnu sur notre globe auquel on a réservé le nom de « nébulium ». Ces nébuleuses gazeuses qui ont des dimensions énormes et dont le nombre est très élevé sont des corps froids (température probable 223 degrés sous zéro), qui ne sont lumineux que parce que l'arrivée en leur sein de poussières électrisées chassées par la pression de la radiation, les rend luminescentes et permet de les apercevoir, malgré leur basse température, sur le fond obscur du ciel. Constituées par la matière à un état de raréfaction extrême, ces nébuleuses qui présentent différentes formes, depuis celle sans contours définis, comme la grande nébuleuse d'Orion, jusqu'à celle qui se révèle comme un anneau de matière nébulaire entourant un noyau central (nébuleuse annulaire de la Lyre), sont le berceau, la semence des mondes futurs.

Le troisième groupe de nébuleuses comprend les nébuleuses spirales, présentant l'aspect d'une vaste spirale ou d'un immense tourbillon. Ces nébuleuses, dont le nombre est voisin du million, semblent s'écarter de la Voie Lactée et se

montrent particulièrement nombreuses vers les pôles de la Galaxie. Elles s'éloignent de celle-ci à des vitesses moyennes de 500 à 700 kilomètres à la seconde et constituent des Voies Lactées différentes de la nôtre. Nous devons les considérer comme de véritables univers, d'étendue énorme, extérieurs à notre univers stellaire. La spectroscopie nous les montre comme réellement composée de millions et de millions d'étoiles et de même nature que notre Voie Lactée. (voir ce mot et *Univers*) et composées, comme elle de milliards d'étoiles, de nébuleuses non résolubles et d'amas stellaires importants. Les plus proches sont à la distance de 100.000 parsecs (un parsec équivaut à 3,26 années-lumière) et ont des dimensions analogue à la Voie Lactée. La plupart d'entre elles sont situées à plus d'un million de parsecs et la lumière emploie, pour les plus éloignés, 8 à 10 millions d'années-lumière pour nous parvenir. Elles sont séparées entre elles et de notre système galactique par des océans de vide que la lumière si follement rapide ne franchit qu'en des myriades de siècles. Citons, parmi les plus remarquables d'entre les spirales, la belle nébuleuse des Chiens de chasse, la magnifique spirale de la Vierge, celle d'Andromède, de la Grande Ourse, etc...

- C. A.

Accueil

NÉCESSAIRE, NECESSITE (du latin *necessarius*)

Voici quelques-unes des meilleures définitions de ce qui est nécessaire, empruntées au dictionnaire philosophique de Lalande :

1° Est dit « nécessaire » l'être qui ne dépend, pour exister, d'aucune autre cause ou condition ;

2° Est dit « nécessaire » (par rapport à un ensemble de causes données), l'effet qui en résulte infailliblement ;

3° Est dit « nécessaire », l'enchaînement des causes et des effets dans un système déterminé ;

4° Est dit « nécessaire » le rapport d'un moyen à une fin, d'un conditionné à un conditionné, si cette fin ne peut être atteinte que par ce moyen, ou si ce conditionné ne peut être réalisé que sous cette condition.

Remarquons que, sauf la première des définitions, toutes les autres ne prennent leur caractère de nécessité que *a priori* : après expérience. Ce qui les ramènerait en somme à ceci : « Est nécessaire ce qui est, ce qui existe et se passe dans le présent ». Ce caractère de nécessité se rapporterait donc aux faits présents que l'on subit, que rien ne peut modifier et contre lesquels on ne peut rien. Ce qui n'est donné que par les faits tirés de l'expérience. D'après cela, tout événement futur ne serait pas absolument nécessaire, tant qu'il ne s'est pas complètement réalisé, qu'il ne s'est point imposé par l'existence même. D'où vient alors que certains phénomènes futurs prennent pour nous le caractère de la nécessité absolue, par exemple la chute d'une pierre jetée en l'air, ou même notre propre mort ? Cela vient d'une particularité psychologique créée par l'expérience qui fait qu'une série de phénomènes dont la succession et la répétition s'effectuent toujours avec la même invariabilité, *sans aucune exception connue*, se présente à notre esprit avec le même degré de certitude pour le futur que pour le passé. Le futur « *est comme déjà joué* » (pour employer l'expression assez heureuse de Bergson). Cela nous ramène à l'éternelle question du déterminisme, à la nécessité en soi et à la première définition, citée plus haut, de ce qui est nécessaire. Il est évident qu'il y a quelque chose qui existe par soi-même, car ce n'est ni nier, ni expliquer l'existence d'une chose en soi, c'est rendre toute existence intelligible. Il y a donc quelque chose dont les attributs propres ne dépendent point du dehors (ne serait-ce que le mouvement), car il faudrait encore reporter au dehors, à un autre quelque chose, les attributs que l'on

nie à cette première chose, ce qui est reculer l'explication.

Ces attributs peuvent-ils être considérés comme libres ou comme nécessaires ? Nous sommes, ici, au cœur même de la question du déterminisme. Remarquons que les attributs ne tiennent l'existence que d'eux-mêmes ; quant à leur origine et leurs particularités, ils sont libres, bien que se modifiant mutuellement et perpétuellement dans leurs mouvements ; mais l'esprit répugne à admettre une telle possibilité car si le vieil anthropomorphisme nous fait douer ces attributs de la faculté d'être facultativement ceci ou cela, sans raison, une chose ne peut être (pour notre compréhension habituelle) qu'une chose à la fois et non plusieurs choses différentes ou contradictoires. Si donc elle est ce qu'elle est, et non autre chose, c'est qu'elle ne peut être cette autre chose. Nous voyons là encore un caractère de *nécessité*. Il nous est impossible de concevoir qu'une chose puisse être plusieurs choses en même temps ni changer d'elle-même sans motif. Tout porte donc le caractère de la nécessité.

Cela vient de ce que nous ne pouvons concevoir de changements, de variations sans causes antérieures les déterminant. Ce qui recule indéfiniment le problème des causes déterminantes, sans le résoudre.

En réfléchissant suffisamment, il n'est pas plus pénible d'admettre qu'une chose puisse être, sans motif antérieur, soudainement, autre chose que d'admettre que, sans autre motif antérieur, cette chose soit actuellement ce qu'elle est. L'incompréhensible n'a pas de mesure. Si l'on admet une chose incompréhensible, on peut en admettre une quantité indéfinie.

Le caractère de la nécessité ne serait donc pas exclusivement le fait de l'invariabilité et de la répétition, mais, plutôt, celui de l'existence même : *Est nécessaire ce qui est*. En réalité, nous sommes, ici, en dehors du champ de l'expérience, dans le pur domaine de l'imagination, avec le seul guide de notre logique, tirée de l'expérience sensorielle; laquelle n'a plus aucune mesure avec des faits qui se passent à une échelle de grandeur qui n'affecte plus notre sensibilité.

Les seules explications que nous puissions nous donner, dans ce domaine extra-sensible, sont plutôt des inventions, des jeux de notre esprit, auxquels nous ne pouvons que demander certaines conditions de logique pour ne point heurter notre bon sens, Ce qui porte, pour nous, le caractère de la nécessité, ce sont surtout les faits prévisibles s'appliquant aux phénomènes se déterminant les uns les autres. La logique humaine, notre raison issue des réactions de la substance vivante contre les forces du milieu, nous fait connaître ces nécessités qui sont comme les bornes mêmes de toute vie, hors desquelles notre existence est compromise ou en danger. La seule morale possible et acceptable pour les humains ne devrait être qu'une morale basée sur ces nécessités inéluctables, imposées par les lois naturelles à tous les êtres vivants. C'est en connaissant exactement ces nécessités que l'homme pourra triompher de la nature et l'utiliser à son avantage, pour son bien-être et sa conservation.

- IXIGREC

NECESSITE n. f.

Je veux bien qu'un très grand nombre des acquisitions de l'homme aient été faites sous l'empire de la croyance à la liberté métaphysique. On a même prétendu que ces acquisitions auraient été moins rapides si cette croyance n'avait pas dominé l'horizon de la pensée humaine. C'est une question qui demande il être discutée à fond et sérieusement. Pour ma part, je crois que la nécessité, dans la plupart des cas, est à l'origine des conquêtes ou des « progrès de l'esprit humain », pour parler comme Condorcet. D'ailleurs, le problème n'est plus là. Puisqu'il est entendu que l'unité humaine n'est pas libre, mais qu'elle possède, dans une certaine mesure, la faculté d'opposer son déterminisme personnel au déterminisme ambiant, de le combattre même, - éthiquement et socialement s'entend - il appartient à l'animateur, à l'initiateur, au propagandiste d'insister avec puissance sur le rôle dévolu à la volonté de résistance et d'affirmations personnelles, à l'action de l'association des déterminismes individuels dans la lutte pour la conquête d'acquis nouveaux, de nouvelles utilisations, de connaissances nouvelles, de nouveaux procédés ou modes d'existence permettant à l'être humain d'évoluer avec plus d'aisance. En deux mots, il appartient à l'éducateur - si l'on préfère ce mot - de démontrer que la nécessité n'est pas un générateur de crainte ou de résignation, mais un facteur d'évolution, d'épanouissement, dans tous les cas.

- E. ARMAND

Accueil

NECROMANCIE n. f. (du grec : *necros* , mort ; *manteia*, divination)

C'est à évoquer les morts, pour connaître l'avenir ou découvrir les choses cachées, que visait l'antique nécromancie. Afin de recevoir les réponses souhaitées, les Thessaliens arrosaient un cadavre de sang chaud, non sans avoir accompli, au préalable, mes expiations et le sacrifices requis. Les légendes grecques reviennent souvent sur l'évocation des morts : Ulysse se rend au pays des Cimmériens pour consulter l'ombre de Tirésias ; Orphée va en Thesprotie pour rappeler celle d'Eurydice. Moïse défendit, sous peine de mort, la nécromancie que les Juifs pratiquaient volontiers. Bien qu'il eût chassé les magiciens de son royaume Saül alla secrètement consulter la pythonisse d'Endor, la veille de la bataille de Gelboë. Ce fut, d'après la Bible, pour s'entendre dire par le grand-prêtre Samuel, mort depuis deux ans : « Demain tu seras avec moi ». Durant tout le moyen-âge, les nécromanciens jouèrent un grand rôle. Ils n'ont pas disparu ; spirites et autres évocateurs de trépassés sont leurs modernes successeurs. Vers 1848, deux jeunes américaines nommées Fox entendirent des coups qu'elles attribuèrent à un homme décédé dans la maison ; une convention établie par ces demoiselles permit bientôt des conversations suivies : un coup signifiait « oui », deux coups « non ». Ce fut le début des tables tournantes et frappantes, dont la fortune fut considérable dans la seconde moitié du XIXe siècle, aussi bien en Europe qu'en Amérique. Mais l'on s'aperçut que certaines personnes jouaient un rôle prépondérant dans la production de ces phénomènes ; on les appela des *médiums*. Par leur intermédiaire, nous entrerions en rapport avec les esprits désincarnés. Après la mort, ces derniers qui vivent d'une existence transitoire et se décident avec peine, semble-t-il, à quitter les zones terrestres, rôdent autour de nous. C'est pendant cette période d'errance, où l'âme reste environnée du perisprit ou corps astral, qu'elle parvient à se manifester aux vivants. Plus tard, elle devra s'incarner à nouveau, soit sur notre planète, soit sur une autre, selon son degré d'évolution. Les défunts peuvent entrer en communication avec nous de bien des manières : certains médiums écrivent avec un crayon, une planchette, etc., on a alors l'écriture automatique ; d'autres dessinent ; d'autres parlent et ne peuvent s'empêcher de prononcer « des paroles dont ils ne soupçonnent pas le sens et qu'ils sont tout surpris d'entendre » ; d'autres gesticulent ou imitent la voix, les gestes, la tournure d'un défunt ; d'autres, par leur seule présence, provoquent des mouvements ou des bruits, etc ... Enfin, toujours grâce aux médiums, on parvient, dans certains cas, à voir les esprits, à les photographier, à prendre des moulages de leurs mains ou de leurs pieds. Une mystérieuse substance, l'ectoplasme, leur permettant de se modeler un corps semblable à celui qu'ils avaient autrefois, de se *matérialiser*. D'accord avec les spirites sur l'ensemble

de la doctrine, les théosophes estiment, toutefois, qu'il faut laisser les morts en paix. En les attirant dans notre ambiance terrestre, nous leur rendons un très mauvais service en les empêchant d'évoluer. De plus ils insistent sur les dangers que court le médium. « Si le médium, écrit Aimée Blech, n'est pas protégé, sa passivité, sa réceptivité habituelle en font une victime toute prête... Combien 'aliénés ont commencé à n'être que des obsédés ! J'ai eu, pour ma part, tant de confidences poignantes et tragiques, tant de demandes d'aide parfois tardives, que je ne crois pas trop m'avancer en affirmant ce danger. » Quant aux occultistes, ils raillent volontiers les spirites et les manifestations « beaucoup plus matérielles que spirituelles », provoquées par les médiums. « Rien de ce que j'ai vu, écrit Oswald Wirth, ne m'oblige à croire à l'intervention des esprits, dans les phénomènes du spiritisme. » C'est un spectacle qui devrait faire réfléchir les plus crédules, que celui des disputes mettant aux prises les modernes explorateurs de l'au-delà. Chacun prêche pour sa personne, pour sa chapelle : et comme il néglige d'accorder son violon avec celui du voisin, les auditeurs sont gratifiés d'un concert où tout est discordance et cacophonie. Rien d'étonnant, ce domaine étant par excellence celui de la fraude et de l'illusion. Pour nous, il n'y a pas fraude, les déplacements de table sont dus à des inconscients du médium ou à des actions inconscientes des personnes présentes. Ajoutons que la mentalité du médium ou des assistants se retrouve dans toutes les communications. Home, le célèbre anglais qui mystifia si longtemps William Crookes, avoua qu'il n'avait invoqué les esprits que pour attirer les badauds. Si compatir à la sottise n'était risquer de la rendre contagieuse, on plaindrait les naïfs victimes des spirites professionnels et des mauvais plaisants. Faut-il ramener toutes les manifestations médiumniques, hypnotiques, etc ... , à de simples expressions des constatations *hypéremotives et mythomaniaques* découvertes par Ernest Dupré ou à la *cyclothymie* si bien décrite par Emil Krœpelin ? Je n'ose me prononcer ; en science, il faut de longues recherches avant d'aboutir à des résultats incontestables. Du moins, il est hors de doute que les morts n'ont rien à voir avec les manifestations spirites ou médiumniques. Les expériences mystiques chères à William James sont rentrées dans le domaine de la physiologie voire de la physiologie sexuelle, d'où et n'auraient jamais dû sortir. Pour l'édification du lecteur, , rappelons l'histoire récente du médium Albertine. Le mari de cette dame était l'auteur de livres fort appréciés dans les milieux spirites : *Les Témoins posthumes*, *Écoutons les morts*. Après production de phénomènes secondaires : déplacement de tables à distance, bruit de castagnettes et de tambourin, danse de guéridons, Albertine provoqua des manifestations ectoplasmiques. A la demande de son mari, écrivait le Docteur Osty, « un cabinet noir, c'est-à-dire un espace entouré de rideaux noirs, à été monté dans le laboratoire de l'Institut Métapsychique, pour se conformer aux habitudes du médium Albertine. M. B... a apporté un sac d'étoffe de couleur foncée pour que le corps du médium y soit enfermé jusqu'au cou. Le sac est examiné par plusieurs personnes et par moi. Le fond en est sans couture, les deux coutures latérales sont solides. L'ouverture est garnie d'anneaux de cuivre à rideaux. Albertine y est introduite. L'ouverture du sac est fermée par des lacets réunissant entre eux tous les anneaux de chaque côté et plombé aux extrémités... Le sac est attaché aux bras et à une traverse du fauteuil au niveau des hanches et du sol, par

des liens plombés passés dans les anneaux bien cousus à l'étoffe. Les paroles échangées par les spectateurs expriment l'opinion qu'il est impossible d'imaginer comment on peut sortir et surtout rentrer dans ce sac, sans briser les liens de clôture et de fixation. » Ainsi, toutes les précautions sont prises pour que le médium ne fraude pas. Et, passant sur les séances d'intérêt médiocre, nous arrivons à celles qui présentaient un caractère vraiment remarquable. Le médium, ficelé dans son sac, est placé dans le cabinet noir que des rideaux séparent du public. « Une lampe rouge, continue le Docteur Osly, est allumée à la rampe du plafond du laboratoire. Dix minutes environ après le début de la séance, des manifestations commencent. On entend un crayon écrire et tomber. Bientôt une main et un avant-bras nus passent entre les rideaux. Les rideaux sont rouverts lentement, une forme humaine apparaît, vêtue clair, tenant un écran lumineux pour mieux éclairer sa tête entourée d'un voile blanc. Les rideaux retombent. Ils s'entrouvrent de nouveau et encadrent une forme féminine que quelques assistants jugent plus petite que celle de l'apparition précédente. La tête est nue. Les cheveux partagé en deux tombent de chaque côté des joues. Quelqu'un dit : « C'est ma soeur, je la reconnais ». L'apparition, d'un signe de main, confirme joyeusement cette reconnaissance. Les rideaux se referment. Quelques minutes se passent, et une autre forme humaine se montre. La tête est recouverte de quelque chose de vague et de couleur claire. Quelqu'un dit « C'est ma mère ! ». Et la comédie recommença bien des fois ; les apparitions deviennent de plus en plus nettes. Enfin, voici le récit de la dernière séance : « Qui me minutes s'écoulent. Les gémissements se précipitent et s'accroissent. Les anneaux des rideaux grincent sur la tringle. Un visage et une longue forme claire et imprécise se montrent dans l'intervalle étroit des deux rideaux et disparaissent. Une forme humaine complète apparaît tôt après. Elle donne l'impression d'une femme. Timidement elle se montre, puis écarte largement les rideaux et se met bien en vue. La tête est recouverte d'un voile clair. Le cou et les bras sont nus. Le corps semble vêtu d'un tissu clair. M. Garçon demande, le premier, de toucher la main de l'apparition. Il la touche. Les rideaux se ferment deux fois, et deux fois l'apparition se montre. Il y a maintenant deux lampes rouges allumées au plafond. Ma demande, plusieurs fois renouvelée, que l'apparition mette sa main dans la mienne, reste sans succès. Je ne retrouve plus la complaisance obéissante des séances précédentes. Je prie M. Garçon, mon voisin de droite, de redemander le toucher d'une main. L'apparition, d'un geste gracieux, approche sa main droite de celle qu'il lui tend. Je saisis le poignet de l'être mystérieux et dis : « Lumière ! » Une lampe plafonnière de quelques centaine de bougies, commandée par M. Sudre, inonde le laboratoire de lumière. Voici le tableau que les quatorze témoins contemplèrent : Le médium Albertine, immobilisé de stupeur, est devant nos yeux costumé en apparition. » Un tel compte-rendu se passe de commentaires. Les histoires de ce genre sont innombrables ; et l'on dit même que la race des médiums est en voie de disparition, depuis que l'on prend quelques précautions, pourtant très élémentaires, contre les charlatans qui prétendent faire parler les morts. On trouvera d'ailleurs au mot *Métapsychie* de nombreuses explications complémentaires, ainsi qu'au mot *Spiritisme*.

- L. BARBEDETTE

Accueil

NEGATIF (IVE) adj. (du latin : negare, nier)

Qui exprime une négation ; ex. : terme négatif, argument négatif, réponse négative. *Grammaire* : mots négatifs : mots qui ajoutent à l'idée caractéristiques de de leur espèce et à l'idée propre qui les individualise, l'idée particulière de de la négation grammaticale. Les mots : personne, rien, aucun, ne, ni, non, sont des mots négatifs. La négation renfermée dans ces mots tombe sur la proposition entière dont ils font partie et la rend négative. Il ne faut pas confondre les mots négatifs avec les mots privatifs grec ou latin que nous avons transportés dans notre langue et dans lesquels on a voulu voir des négations : *Avoir voix négative*, avoir droit de s'opposer. *Philosophie* : qui consiste dans une négation. Le vrai bonheur est pour nous une chose négative ; il consiste surtout (dans l'absence du mal (Boiste). *Théologie* : commandement négatif : commandement qui défend de faire une chose ; vous ne déroberez point, vous ne tuerez point, sont des des commandements négatifs. Peines négatives, par lesquelles on exclut certains citoyens des honneurs, des dignités, sans leur infliger aucune peine directe et positive. *Physique* : étal négatif se dit, dans l'hypothèse de Franklin, du fluide électrique : voir *Electricité* : pôle positif et pôle négatif. *Botanique* : caractères négatifs, caractères fondés sur l'absence de certaines parties. *Géographie* : delta négatif, espèce d'embouchure d'un fleuve, qu'on nomme plus communément estuaire. *T. d'algèbre* : grandeurs ou quantités négatives, celles qui sont l'opposé des grandeurs ou des quantités positives. On les fait précéder du signe de la soustraction (-). *Morale* : caractère négatif, caractère sans vices et sans qualités. Le pire des caractères, c'est de n'en avoir aucun ; c'est le caractère négatif (Labruyère).

Accueil

NÉGOCE n. m. (du latin : negotium, trafic, commerce)

Le mot négoce se dit d'une opération de commerce, de trafic, d'une entremise pour la conclusion d'une affaire, d'un marché, etc. Se dit aussi de certaines combinaisons auxquelles il est dangereux de se livrer, Dans un sens péjoratif dit : l'on ne sait quel négoce font ces gens-là. L'usure est un négoce infâme, comme la contrebande est un négoce périlleux. Le mot négoce s'emploie surtout pour le gros commerce et comporte des marchés. Le négoce s'étend aux affaires de banque, de marchandises, etc ... Le commerce et le trafic se bornent, généralement, aux affaires qui n'ont trait qu'aux marchandises. Le commerce se fait par la vente et l'achat. Le trafic se rapporte à l'échange et le négoce à la spéculation. Ces trois termes sont parfois usités indifféremment. Le mot négoce est usité dans diverses combinaisons. On dit : bien faire le négoce ; il y a le grand négoce là où se fait un commerce important ; un banquier fait d'énormes bénéfices dans ses négoces. En parlant d'une province, d'une nation, on ne dit pas négoce, mais commerce. Partout où il y a des hommes en contact, partout où il y a société, il se fait quelque trafic, quelque négoce. Le simple rapport des membres d'une même tribu, et même de deux familles fait naître le négoce, c'est-à-dire donne lieu à des opérations d'échange : soit de services, soit d'objets et produits. Dans nos sociétés civilisées et policées, il s'en faut cependant que le simple contact des hommes entre eux assure une *égale liberté* à chacun pour faire du négoce, étant donné la domination du capital qui fixe les conditions du travail. Inévitablement, il ne saurait être question de liberté et d'égalité là où le travail subit l'emprise du capital, et l'entreprise du commerce, du négoce, ne peut être tentée que par les détenteurs de capitaux. La libération du travail donnera, seule à tout le monde, à tout travailleur qui en manifestera le désir, la liberté du commerce et une égalité relative dans les rapports des hommes entre eux. La Souveraineté du Travail, seule, donnera à *tous* la *liberté* de consommer, puisque *chacun* pourra produire en vue de ses besoins. Quand tout travailleur, c'est-à-dire quand chaque individu se trouvera placé, socialement, dans des conditions de liberté et d'égalité *équivalentes* pour la production des richesses, la consommation en sera aussi étendue que possible et le négoce de notre époque n'existera pas. Mais quand le travailleur principal, le prolétaire, ne dispose pas des moyens nécessaires pour assurer sa liberté et son indépendance économique, la liberté du négoce ne l'intéresse pas ou peu, car il sait, d'avance, que l'organisation sociale fait de lui une victime. Les maîtres de l'heure, et non les prolétaires, peuvent seuls échanger librement, faire du négoce, puisque, seuls, sous un régime plus ou moins restrictif, ils accaparent et accumulent les produits et richesses diverses.

Plus l'échange est libre, plus il y a pour les capitalistes, pour les maîtres exploiters, des facilités pour s'enrichir et plus les prolétaires s'appauvrissent par l'apport aux développements de leur intelligence.

Sous l'esclavage du travail, c'est-à-dire sous l'organisation sociale actuelle, le négoce, rendu libre entre capitalistes seulement, aboutit à la création de cartels, de trusts, d'omnium... et constitue un pas décisif vers l'esclavage du travail aussi bien que vers le despotisme de la finance.

Le moyen essentiel que puisse mettre en œuvre l'Humanité pour moraliser le commerce et sortir de ce gâchis déplorable et malfaisant, pour rendre la société vivable dans une harmonie relative, consiste, au point de vue économique, à établir la souveraineté du travail.

- Elie SOUBEYRAN

Accueil

NÉO-CATHOLICISME n. m.

C'est l'une des plus risibles prétentions du catholicisme d'affirmer qu'au cours des siècles ses croyances, sa morale, ses rites essentiels n'ont pas varié. Admettre que son inspirateur divin, le Saint-Esprit, s'est contredit souvent et qu'il tient un langage opposé, selon les âges et les régions, serait trop préjudiciable à l'autorité de l'Eglise et du pape tenus pour infaillibles. Aussi, depuis saint Paul, les théologiens orthodoxes répètent-ils à l'envie que le dépôt des vérités religieuses demeure intact, transmis d'une génération à l'autre sans nouveautés profanes. Tout au plus reconnaissent-ils que, d'implicites, les dogmes deviennent explicites, par décision des papes ou des conciles ; et l'autorité ecclésiastique, par son attachement obstiné à des formules vieilles, comme par son désir d'écarter toute idée nouvelle, arrive à donner l'illusion de l'immobilité aux fidèles qui ne réfléchissent pas. Illusion dont l'historien sincère ne peut être dupe, tant il est manifeste qu'une évolution dogmatique se produit au sein du catholicisme et de n'importe quelle religion. Des textes bibliques demeurés identiques, quant à la lettre, furent dotés d'un sens contradictoire au cours des temps ; c'est le cas pour le récit de la création du monde. Les pères de l'Eglise seraient étrangement surpris de l'interprétation donnée aux passages de l'Evangile qui fondent la primauté du pape, au dire des croyants modernes ; en admettant qu'il ne s'agisse pas de textes interpolés, comme on le suppose concernant le fameux verset : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ». Les premiers chrétiens ne comprendraient rien au dogme de la transsubstantiation, l'eucharistie consistant, pour eux, à rompre le pain ensemble, afin d'affirmer leur fraternité. Et s'ils lisaient dans les textes d'alors, ce qui est douteux : « Ceci est mon corps ... ceci est mon sang », ils ne concluaient pas à la présence réelle du Christ sous les apparences du pain et du vin. Ajoutons qu'en majorité les catholiques, même instruits, sont d'une ignorance profonde concernant les mille et mille dogmes affirmés par leur religion. Et de les connaître ils n'ont cure, se bornant à déclarer qu'ils admettent ce qu'enseigne l'Eglise ; prêts, dans la discussion, à faire bon marché de croyances qu'ils ne comprennent plus ou de formules dont l'utilité leur échappe. On doit constater qu'un abîme sépare habituellement la religion du théologien et celle du peuple ; pour eux le même vocable revêt un sens différent, l'identité des phrases parlées n'implique nullement celle du contenu de la pensée. Accomplir certains rites traditionnels, suivre les directives données par le confesseur, voter pour le candidat du curé, voilà qui résume l'essentiel catholicisme aux yeux des fidèles contemporains. Quant aux discussions sur la grâce, l'incarnation, la divinité, qui passionnèrent leurs prédécesseurs, ils s'en détournent

indifférents ou ennuyés ; la foi vivante abandonne les problèmes métaphysiques aux spéculations, sans efficacité pratique, des théologiens. Combien de prêtres ont déploré en ma présence la manie dogmatique des premiers chrétiens, gênés qu'ils sont aujourd'hui par un amas de formules mortes souvent infirmées par la science et la raison. Débarrasser l'Eglise du lourd fardeau des dogmes contradictoires ou inutiles était la tâche que s'assignait la tentative néo-catholique connue sous le nom de *modernisme*. Nombreux furent les mouvements néo-catholiques au cours des siècles : l'évolution religieuse étant toujours inachevée, des croyances nouvelles étant sans cesse en voie de gestation, il serait impossible qu'il en fût autrement. Le philonisme du pseudo-Jean, le platonisme d'Augustin, l'aristotélisme de Thomas d'Aquin comptent parmi ceux que l'autorité ecclésiastique adopta, après des résistances ; moins heureux, les hérétiques, particulièrement nombreux durant les premiers siècles, se virent définitivement rejetés hors de l'Eglise romaine. Depuis Descartes, jamais n'a pu se réaliser un accord durable entre la philosophie et la religion ; au cours du XIXe siècle, les progrès de l'histoire et des sciences expérimentales achevèrent de ruiner les affirmations des théologiens. Chez la majorité des peuples, les vieilles croyances s'en trouvèrent ébranlées ; dans le monde musulman, cette crise aboutit au triomphe des jeunes turcs ; grâce au libre examen, elle fut moins profonde chez les protestants ; par contre, elle devait être particulièrement grave dans le catholicisme, religion essentiellement dogmatique et autoritaire. Disons même qu'elle est loin d'être terminée : au cours des dix dernières années, j'ai fourni, pour ma part, à une cinquantaine de prêtres, le moyen de secouer un joug qui leur pesait ; et le nombre est énorme de ceux qui m'ont avoué leur dégoût pour un métier qu'ils n'ont pas le courage de quitter. Une constatation impartiale nous oblige d'ailleurs à reconnaître que les principaux adversaires du catholicisme sortent de son sein et qu'en général, au contraire, les défenseurs de la religion se recrutent parmi les élèves des lycées ou des grandes écoles de l'Etat ; en France du moins. Sans doute parce que les premiers ont constaté *de visu* la sottise et la méchanceté du prêtre, alors que les seconds, bernés par les pontifes universitaires, ont cru à la bonne foi et aux mérites du clergé. Les instituteurs, heureusement, ont moins de respect que les secondaires pour toutes les vieilleries nationales ; leurs élèves ignorent la bigoterie qui déshonore trop de lycées où l'aumônier règne en maître.

A l'origine du néo-catholicisme moderniste, nous trouvons les écrits de Newman et des protestants anglo-saxons ralliés à la communion romaine. En France, il prit une forme historique avec Duchesne, Loisy, Turmel ; une forme philosophique avec Laberthonnière et Leroy. Ce dernier, un universitaire, disciple convaincu de Bergson, eut l'imprudence, en 1905, de poser cette question : « Qu'est-ce qu'un dogme ? » et de répondre que s'il implique vérité éternelle et immobile, sa formule, toujours imparfaite, demeure variable et changeante. « L'objet de la foi reste toujours le même, mais non point la manière de le penser et d'y accéder. » L'histoire des dogmes serait seulement celle des formules utilisées successivement par la foi vivante et abandonnées lorsque le progrès intellectuel permet de les dépasser. Comme Leroy n'était qu'un laïc, l'Eglise, tout en réprochant

sa doctrine, l'a traité avec ménagement ; ses caquetages avec de rusés jésuites, qui le dupent impunément, durent depuis des années. Néanmoins, Rome vient à nouveau de le condamner, ces jours derniers. On peut dire la même chose de Blondel, ce philosophe dont le principal mérite consiste à rendre obscures les notions les plus claires. Un bouffon de la littérature vendu corps et âme à la réaction, s'est même avisé, ces derniers temps, de vulgariser la logomachie de l'auteur de *Action*, thèse grotesque qui faisait le charme d'Ollé-Laprune, ce clérical forcené, chargé par la république de ramener au giron l'Eglise les élèves de Normale Supérieure, alors trop émancipés au gré des gouvernants. Avec Laberthonnière, un prêtre, l'autorité ecclésiastique n'usa pas d'une pareille mansuétude. Et l'on peut constater l'avortement total du néo-catholicisme philosophique. Le modernisme historique a donné de meilleurs résultats ; c'est à lui surtout que sont dues les nombreuses défections qui déciment les rangs du clergé instruit. Loisy, hébraïsant remarquable et professeur d'exégèse biblique à l'Institut catholique de Paris, en fut le promoteur principal. Révoqué de ses fonctions en 1893, il continua d'écrire ; ses livres furent mis à l'index et lui-même, refusant de se soumettre à l'encyclique *Pascendi*, en 1907, fut frappé d'excommunication majeure. On a prétendu depuis qu'il était sur le chemin de la conversion ; je n'en crois rien, car il y a peu d'années, il m'écrivait encore : « Mieux vaut ne pas sortir de l'Eglise si c'est pour y revenir ». Et sachant mes idées beaucoup plus avancées que les siennes, mon incrédulité infiniment plus radicale, il s'est pourtant montré à mon égard d'une bienveillance extrême. Houtin, ancien professeur au petit séminaire d'Angers, auteur d'ouvrages historiques fort remarquables, quitta de même l'état ecclésiastique. Peu de temps avant sa mort, il m'écrivait, sentant sa fin prochaine, qu'il était heureux d'avoir énergiquement combattu la religion ; il me chargeait, en outre de faire savoir au public, toujours trompé par la grande presse, qu'au seuil de la tombe, il n'éprouvait nul regret d'avoir quitté l'Eglise. Bien d'autres les imitèrent : le Père Rose, dominicain, traducteur des Evangiles ; le jésuite anglais Tyrrell, etc .. Brémond, l'académicien, ex-jésuite, fut admonesté par Rome pour avoir assisté ce collègue dans ses derniers moments, sans exiger de rétractation. Auffret, agrégé de l'Université, et Alfaric, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg, se virent persécutés par les réactionnaires au pouvoir, dans les années qui suivirent la guerre ; nous dûmes agir énergiquement pour les arracher aux griffes de leurs anciens confrères. Ce sont des penseurs dont j'ai pu apprécier la sincérité et la modestie. N'ayant rien d'un moderniste et désireux de détruire le catholicisme, non de le réformer, j'ai trouvé parfois de précieux auxiliaires parmi les anciens prêtres ; mais une crainte excessive de l'opinion publique paralyse souvent leur action. D'autres, tout en restant dans l'Eglise, ont accompli, à leur insu peut-être, un prodigieux travail de démolition ; citons Duchesne, Lagrange, etc., qui contribuèrent à dépister les erreurs dont fourmillent la Bible, les décrets ecclésiastiques, les légendes pieuses, la vie des saints. Nous leur devons d'assister à la ruine progressive des idées théologiques, malgré le soutien apporté au catholicisme par les romanciers, les critiques, les phraseurs académiques : Brunetière, Lemaître, Faguet, Barrès, Bourget et Cie. Comédiens qui, sachant la religion fausse, l'ont défendue au nom de la tradition et de l'intérêt national. L'histoire survenue à Turmel, dont j'appréciais la

science profonde et dont je connaissais l'incrédulité, ne m'a pas surpris.

En fait de nouveautés admises par les autorités ecclésiastiques, les penseurs chrétiens se sont bornés à nous offrir les sornettes poussiéreuses de la vieille scolastique. Restauré, après un long déclin, surtout grâce à Léon XIII, cet astucieux italien qui se promettait, dès sa prime jeunesse, d'être pape, le thomisme triomphe maintenant près des snobs littéraires, des conservateurs sociaux et dans les cercles mondains. Ma vie entière, je garderai l'impression de vide et de sottise que j'éprouvai à la lecture du manuel de philosophie scolastique composé par Farges et en usage dans presque tous les séminaires de France, au début du XXe siècle. On m'avait toujours dit que les grandes vérités métaphysiques et religieuses reposaient sur des preuves convaincantes et que les nier c'était nier l'évidence même. Devant la piteuse argumentation de Farges, devant son verbiage sans consistance et ses raisonnements sans profondeur, je fus surpris au-delà de ce que je puis dire ; malgré un déchirement intérieur, je résolus d'étudier les bases du christianisme, et, sans pousser plus loin, je m'arrêtai avant de pénétrer dans le sanctuaire. C'est en lisant les apologistes les plus orthodoxes, en étudiant la philosophie et l'histoire, que j'achevais ensuite de perdre progressivement les restes d'une foi profondément ébranlée dès mon premier contact avec le thomisme. Depuis j'ai compris que le catholicisme n'était pas faux seulement, mais qu'il était l'un des pires chancres du genre humain spécialement dangereux parmi des religions toutes nuisibles. Aussi ne puis-je que sourire des élucubrations d'un P. de La Brière, d'un Maritain et des autres jésuites, de robe longue ou courte, que les organes de publicité littéraire voudraient nous faire prendre au sérieux. Sous prétexte d'adapter la scolastique à la pensée moderne, tâche d'ailleurs impossible nos néo-thomistes escamotent dextrement les insanités dont la philosophie de l'Ange de l'Ecole est pleine. Compileur, superficiel et sans génie, Thomas d'Aquin a laissé une œuvre qui fourmille d'incohérences et de contradictions. Ses modernes disciples ont pour eux les faveurs de la bourgeoisie riche et des universitaires qui veulent être reçus dans les salons ; malheureusement, la raison, le simple bon sens même, moins faciles à corrompre, sont absents de leurs écrits.

Qu'on le veuille ou non, le catholicisme est à l'agonie ; agonie qui peut se prolonger longtemps, mais dont l'issue fatale sera la mort. Nul médecin ne saurait guérir ce malade : et c'est en vain que se pressent à son chevet de nombreux docteurs attirés par l'appât du gain, Entre les faits observés aujourd'hui et ceux qui marquèrent la fin du paganisme gréco-romain, le parallélisme apparaît saisissant. Déjà les empereurs devenus chrétiens avaient fermé les temples, que la noblesse, restée fidèle aux dieux nationaux, proclamait toujours le maintien du culte ancestral nécessaire à la prospérité de Rome. Au Ve siècle, Claudien, prince des poète, choyé par l'aristocratie, méconnaît encore de parti-pris le christianisme vainqueur. Symmaque se fait l'éloquent défenseur du paganisme expirant et, comme un Barrès ou un Bourget, c'est au nom de la patrie qu'il adjure les autorités de rester fidèles

aux dieux des premiers romains. Dans les écoles, la mythologie continue d'être en honneur ; et le terme païen (paganus, paysan) suffit à témoigner de la persistance du vieux culte chez les habitants des campagnes. Or riches nobles, écrivains, agriculteurs sont aujourd'hui les soutiens du catholicisme moribond, et leurs raisonnements sont identiques à ceux des païens du Ve siècle.

- L. BARBEDETTE

Accueil

NEOLOGISME

On devrait dire plus exactement *néologie* ; une néologie, au lieu d'un néologisme.

La néologie (néo, nouveau ; logos, discours) est « l'emploi de mots nouveaux ou d'anciens mots en un sens nouveau ». (Littré.) Le néologisme est « l'habitude, l'affectation de néologie ». (Littré.) L'usage de néologisme a prévalu en même temps que s' répandue l'affectation de produire des mots nouveaux, et aussi en raison de ce que ce terme indique avec l'emploi de ces mots, les mots eux-mêmes. Ainsi *blagologie* est un néologisme ; l'emploi de *blagologie* est à la fois une néologie et un néologisme.

On appelle indifféremment néologue ou néologiste « celui qui invente ou aime à employer soit des termes nouveaux, soit des termes détournés de leur sens ancien ». (Littré.)

L'affectation néologique a pris, aujourd'hui, les proportions d'une véritable épidémie. Si elle n'atteint que superficiellement la langue elle-même, celle-ci sachant bien, à la longue, se dépouiller de ses floraisons parasites, par contre elle constitue un danger immédiat pour la clarté des idées et la netteté des rapports entre les hommes. Or, nous vivons dans un temps où il est plus que jamais nécessaire d'avoir des idées claires et de parler nettement en face d'une situation sociale de plus en plus trouble et artificieuse. Le néologisme est un des moyens les plus insinuants de confusionnisme et d'incompréhension. Lorsqu'il n'est pas préalablement précisé dans son sens par celui qui l'invente, il répand l'équivoque de la pensée, multipliant les interprétations contradictoires, les faux fuyants, les réticences, les rectifications, tout ce 'qui fait l'arsenal d'une casuistique que la lâcheté générale des consciences, la veulerie non moins générale des caractères, rendent de plus en plus dangereuse pour ceux qui en subissent les désastreux effets. De plus en plus on ne comprend pas ce qu'on entend et ce qu'on lit, ou on le comprend de travers. Aussi est-il particulièrement regrettable que, par une adhésion au snobisme, à une sorte d'élégance intellectuelle à rebours, des anarchistes donnent dans cette manie trop innocente à leurs yeux, et fassent ainsi, sans y réfléchir suffisamment, le jeu des pêcheurs en eau trouble.

Une langue ne peut se passer de mots nouveaux, La néologie est un des principes, essentiels de son existence et de son évolution, celles-ci devant s'accorder avec l'existence et l'évolution de la pensée que la langue a pour fonction d'exprimer.

La vie se transforme à toute heure ; la pensée qui suit cette transformation et souvent la devance, doit trouver dans la langue et dans le même temps son moyen d'expression toujours approprié. Chaque découverte nouvelle, dans quelque domaine que ce soit, implique nécessairement la création de mots nouveaux. Chaque nouvel aspect des rapports entre les hommes doit trouver son interprétation immédiate. C'est ainsi que le langage a été en incessante formation. Les langues qui ne disent plus rien et qui périssent avec les peuples qui n'ont plus rien à dire. Il n'y a que les religions, c'est-à-dire les choses dont la pensée est à jamais figée dans des formules d'une prétendue perfection définitive, qui peuvent faire usage des langues mortes, et encore. Le latin peut suffire au 270^{ème} pape pour marmonner aujourd'hui les litanies que le premier pape marmonna il y a vingt siècles. Il lui est insuffisant pour parler du paratonnerre qu'il a fait installer sur son palais, de l'éclairage électrique de ses églises, de son automobile, de son téléphone, de son phonographe, de tous les progrès dont il est heureux de jouir, bien qu'ils soient ceux de la science « fille du diable ».

Il y a le langage technique. Il a commencé avec la première activité manuelle et intellectuelle de l'homme. Il n'a pas cessé de produire des néologies pour répondre au développement de toutes les formes de cette activité : scolaires, scientifiques, agricoles, industrielles, commerciales. Il y a le langage populaire en constante modification aussi et s'enrichissant pour les échanges d'idées de plus en plus étendus entre les hommes. Des étrangers sont venus d'autres régions, se sont mêlés au clan, à la tribu, à la famille au village. Il a fallu s'entendre avec eux. Ils ont apporté leur langage dont de nombreux mots ont été adoptés. C'est ainsi qu'à travers les temps se sont formées des langues, vastes synthèses de la vie des peuples. Mais jamais dans aucune, sauf dans le langage littéraire, forme conventionnelle et souvent barbare de la langue lorsqu'il prétend s'en distinguer, il n'a été accepté et surtout conservé un mot nouveau qui ne répondait pas à un véritable besoin de la pensée collective. Le néologisme est une superfétation lorsqu'il ne fait que répéter ce qu'un autre mot dit aussi bien depuis longtemps. Il est un attentat à la langue lorsqu'il répète en disant plus mal.

De plus en plus, l'invention néologique a été justifiée par l'abondance des découvertes modernes. Il n'y a rien à dire contre les mots nouveaux qui ont un sens clair et précis, une construction conforme à la syntaxe de la langue, un son s'accordant avec son euphonie, un rythme ne brisant pas l'harmonie qu'elle entretient avec la pensée. Mais il y a à protester contre le mot dont le sens est obscur et équivoque, dont la construction est de guingois, dont le son déchire l'oreille et dont l'arythmie apporte le désordre de la pensée. Voltaire disait : « Un mot nouveau n'est pardonnable que quand il est absolument nécessaire, intelligible et sonore ». Les véritables écrivains, qui possèdent la connaissance complète de leur langue et savent en faire valoir les ressources aussi admirables qu'inépuisables par la perfection de leurs écrits, ont toujours été extrêmement prudents devant les modifications du langage, et surtout devant la néologie. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a le spectacle des divagations néologiques ; mais elles furent assez réservées tant que ne s'étala

pas, sans aucune retenue, l'insolence parvenue des illettrés. Si la résistance au néologisme des puristes de la langue a été parfois d'une étroitesse ridicule, l'acceptation des gens de lettres a été trop souvent d'une faiblesse coupable. Elle en est arrivée au point qu'on peut demander au plus grand nombre des gens qui écrivent s'ils ont appris à écrire. Comment protesteraient-ils contre le flot que fait déborder un snobisme exploité par l'ignorance pédante et la fourberie sociale qu'ils contribuent plus que quiconque à entretenir ? Voltaire a remarqué qu'en France : « Les modes s'introduisent dans les expressions comme dans les coiffures ». Elles sont plus dangereuses pour la qualité de la langue que les cheveux courts pour la vertu des femmes.

L'ignorance pédante est celle qui ne connaît pas la langue, mais qui prétend la connaître. Elle ne lit pas les dictionnaires, elle méprise la grammaire. Dépourvue de vocabulaire, elle s'en fait un à sa façon. Privée de connaissances grammaticales et n'ayant aucun sens du langage, elle ne sait comment employer les mots, mais elle régente leur emploi. Comme le sourd qui crie, comme l'aveugle qui soutient que le blanc est noir, cette ignorance fait d'autant plus de bruit, elle est d'autant plus tranchante qu'elle ne s'entend pas et ne voit que du noir. Elle est actuellement à son apogée en ce qu'elle a réussi à faire de la langue le magma le plus vaseux. Ayant pour substraction la démocratie du muflisme, s'étant imposée dans tous les milieux sociaux, elle a rendu la résistance aussi vaine sur le terrain du langage que sur tous les autres territoires de la vie sociale.

Cette ignorance pédante est entretenue dans sa souveraineté, sciemment par la fourberie dirigeante, inconsciemment par le snobisme. De même que des dames qui s'appellent Louise, Jeanne, Catherine, et seraient incapables de recopier quatre lignes sans y mettre vingt fautes d'orthographe, se donnent du bel air en signant Loyse, Jane, Ketty, une foule de gens se croiraient déshonorés s'ils parlaient et écrivaient comme tout le monde. Rochefort avait constaté que pour arriver dans le monde, il fallait écorcher la langue française, et cela en anglais. C'est de plus en plus nécessaire, aujourd'hui que la livre anglaise vaut cent francs à quatre sous, dans les milieux des « bars », des « dancing », des « sports », des hippodromes, dans tous les endroits interlopes où l'élite du pouvoir se prépare et s'entraîne aux escroqueries démocratiques. On voit partout des « Clary'ss-bar » et des « five o'clock à toute heure ». Les Anglais en sont ahuris ; seuls les Français ne le sont pas. Le simple ignorant primaire qui ne sait comment trouver ses mots et fait des barbarismes, possède tout au moins l'instinct de sa langue qu'une fausse instruction n'a pas déformée en lui ; il sait qu'il parle mal et n'insiste pas. L'ignorant pédant s'impose ; il veut que son insanité constitue la règle.

Stendhal avait observé que : « pour un homme occupé toute la journée à spéculer sur le poivre et sur les soies, un livre écrit en *style simple* est obscur. Il comprend davantage le style emphatique. Le *néologisme* l'étonne, l'amuse et fait beauté pour lui. » Rien de nouveau sous le soleil, peut-on dire. Cent uns après Stendhal, pour les spéculateurs - et on sait à quelles espèces de spéculations ils se

livrent aujourd'hui - le style simple est devenu encore plus obscur, et le néologisme fleurit comme les bégonias.

Baudelaire a dit après Stendhal : « Là grammaire sera bientôt une chose aussi oubliée que la raison ». Baudelaire et Stendhal avaient, comme tous les vrais artistes, un souci de la langue dont s'amusèrent les galapiats pour qui elle n'est d'aucun intérêt si elle ne leur offre pas un moyen de s'enrichir. On n'a pas plus besoin de la langue que de raison et de scrupules pour friponner dans les affaires et la politique, faire un ventre doré et un ministre. Un spéculateur du blé, du pétrole, du caoutchouc, se soucie bien peu de la langue lorsqu'il dicte il sa « dactylo », aussi illettrée que lui, le télégramme qui lui permettra de rafler sur les marchés les produits qu'il vendra plus cher ! Et ces politiciens, dont l'incontinence verbale se répand comme une pluie de sottise sur le troupeau électoral, en ont moins de souci encore. Au contraire. Le style simple dit trop bien ce qu'il faut dire ; il est trop franc et trop honnête pour le monde des affaires et de la politique, pour servir à la flibusterie capitaliste et à l'imposture politicienne qui mènent les peuples. En démocratie, encore plus qu'en autocratie, le bavardage sénile, qui dit tout ce qu'on ne dit pas et ne dit pas tout ce qu'on dit, est nécessaire à cette sorcellerie qui mélange et confond, sans distinction des valeurs et pour tous les profits bons ou mauvais, propres ou sales, la guerre et la paix, le capital et le travail, la propriété et la liberté ; l'argent et le talent, la religion et la raison, les lois scélérates et la justice, la publicité et l'art, la concussion et les affaires publiques, le crime et le pouvoir. Prenez les textes officiels, les documents diplomatiques ; vous y découvrirez, sous l'ignorance pédante, la duplicité, la fourberie qui se fait volontairement obscure, à double sens et à contre-sens, pour entretenir l'équivoque, et permettre la chicane à la mauvaise foi. Le traité de Versailles, par exemple, est un monument monstrueux de cette fourberie qui s'applique à ne rien définir et ne rien préciser pour laisser le champ libre aux interprétations les plus contradictoires. Ce traité été fait pour entretenir cent ans, sinon plus, de disputes oratoires, de plaidoiries tendancieuses, d'éloquence perfide entre les charlatans érigés en avocats des peuples, et surtout de haines propices à de nouvelles guerres entre ces peuples.

L'emploi est courant, définitivement admis, de ce vocabulaire amorphe, dont on ne trouve nulle part une explication saine, une justification honnête, mais qui sent le mensonge et la filouterie. Tels sont, entre mille, ces mots aussi douteux que les intentions qui les ont fait éclore : *collaborationner*, *compartimenter*, *comptabiliser*, *contingenter*, *décisionner*, *ententer*, *expliciter*, *jonctionner*, *motoriser*, *politiser*, *programmer*, *provisionner*, *radicaliser*, *nationaliser*, *relativer*, *sédentariser*, *standardiser*, *typéfier*, *urgencer*, etc... C'est le langage de la « technicité » sociale actuelle. Il y a d'autant plus lieu de surveiller ses poches, lorsqu'on entend, que le volé a toujours tort devant le commissaire, depuis que les non-enrichis de la guerre ont été officiellement classés parmi les « imbéciles » et les « malfaiteurs dangereux ».

A côté de cet argot de l'affairisme, il y a la troupe massive et qui le double

avec des airs académiques, de tous les néologismes fabriqués par les pédants ; ignorants, ou tirés par le snobisme d'un oubli justifié. Voici quelques-uns des produits dont on doit faire usage si on veut avoir dans le monde cet air particulièrement intelligent du singe qui montrait la lanterne magique. (L'abréviation *arch.* (archaïque) indique les mots anciens ressuscités, et nous mettons entre parenthèses les mots français soit-disant remplacés) : *Abrévier*, arch, (abrégé), *accordance* (accord), *amodérer* (modifier), *collaborationnisme* (collaboration), *décisionner* (décider), *démentiel* (dément), *démissionnement* (démission), *directive* (direction), *directiver* (diriger), *ententer* (accorder), *expéditionner* (expédier), *expressivité* (expression), *informatif* (informant), *naïvisme* (naïveté), *navalisme* (navigation), *numérotement* (numérotage), *obligatorité* (obligation), *obscurer* et *obscurifier*, arch. (obscurcir), *prédilectionner* (préférer), *productivisme* (production), *propagandiser* (propager), *réceptionner* (recevoir), *réceptionnement* (réception), *réflexionner* (réfléchir), *réfraction* (réfractariat), *renégatisme* (reniement), *restricité* (restriction), *sélecter* et *sélectionner* (choisir), *sélectionnement* (sélection), *urgencer* et *urgenter* (hâter), *virtuosisme* (virtuosité), *visionner* et *visualiser* (regarder), *vraisemblabilité* (vraisemblance), etc ... Que veut dire *intimidabilité* ? Intimidation ou timidité ?

Par ces exemples divers, où substantifs, adjectifs et verbes se trouvent indifféremment d'un côté ou de l'autre, on voit ce que peut engendrer chacun de ces monstres, pour peu que la sottise lui prête vie. Ainsi, *décisionner* fera un jour ou l'autre *décisionneur* et *décisionnation* (substantifs), *décisionnable*, *décisionnel* et *décisionnatif* (adjectifs) *décisionnateur* (substantif et adjectif), *décisionnement*, *décisionnellement*, *décisionnablement*, *décisionnativement* (adverbes), etc..; Le mot *directive*, qui n'avait été adopté en français exclusivement que comme terme de technique militaire, en est arrivé à remplacer direction dans tous ses sens et à faire *directiver*. Attendons-nous à voir *directiveur*, ou *directiviste*, *directivif*, *directivement*, etc ... Le champ est infini de ces tripatouillages de la langue par les inventions les plus baroques, du moment qu'on s'y engage. Voici d'autres exemples de la flore qu'on y rencontre.

La multiplication des sociétés fictives qui sont des entreprises d'escroqueries, a fait inventer *fictivité* ; le vieux mot *fiction* ne suffisait plus à de si nombreux besoins. De même, *crédit* et *accréditation* ne suffisent plus aux banquiers pour faire les poches des gogos : grâce aux *accréditifs*, ceux-ci en redemandent. Le français avait déjà trois mots : *prolifération*, *prolification*, *proligération*, pour indiquer l'état de ce qui est prolifique ; un géniteur, sans doute partisan des familles nombreuses, mais non eugéniste, lui a fait de plus cet avorton : *prolificité* ! Il y en a des centaines comme cela, aussi mal venus et aussi laids. Les journaux racontèrent un jour qu'un buste avait été inauguré en l'honneur de l'inventeur de la *verdunisation*. Bien après, on apprit que la verdunisation était un procédé de désinfection des eaux, mais on ignore toujours le rapport existant entre le mot et la chose. Une société « littéraire » (*sic*) se propose de « divulguer la belle langue provençale ». Cette langue a-t-elle des secrets qu'on ne puisse tout simplement la faire connaître ? Des

amateurs de gothique ressuscitent le vieux verbe *sentencier* ; est-ce bien utile, sauf pour composer un monologue qui sera malodorant, récité par un Auvergnat ? Les mêmes réchauffeurs d'archaïsmes n'échangent plus des vœux de jour de l'an, ils se les *réciproquent* ! On parle de la *registration* d'un virtuose, de sa *musicalité*, ou de sa *musicalisation*. Ce sont là des mots qui font « riche », à l'usage des cervelles pauvres, dans un compte rendu de concert ; mais le lecteur averti se demande ce qu'ils veulent dire et celui qui les emploie ne le sait peut-être pas lui-même. Il est indispensable le singe éclaire sa lanterne.

L'Etat. qui, à l'occasion, mobilisera de nouveau les Français pour défendre contre les « barbares » la langue de Racine et de Molière suivant la formule académique du « bourrage de cranes », tolère que des choses comme celles-ci émaillent les circulaires ministérielles, fleurissent les communiqués administratifs et s'étalent dans le Journal Officiel :

« Un hydravion a été *catapulté* avec succès ». L'aviation qui « *catapulte* » à l'occasion des populations inoffensives de femmes et d'enfants, des animaux et des récoltes, ne saurait se contenter de *bombarder*.

Le ministère de la guerre prépare pour la « prochaine dernière » l'artillerie *tractée* et *chenillée*. On aura aussi la cavalerie *motorisée* avec ses commandements « Cavaliers, *embrayez* !... Cavaliers, *démarrez* ! »

Les postes et télégraphes ont leurs « concours de *rédactorat* ». Des chefs, qui seront sans doute juges de ces concours, répondent à leurs agents qu'ils ne doivent pas se plaindre de « pénibilité du travail ».

Aux travaux publics, on a la « permanisation de l'actionnariat ouvrier », le « *vestibulage* des tramways », ou « *l'obligatorité* de la déclaration des véhicules automobiles ».

Ces horreurs démontrent non seulement l'ignorance du vocabulaire et de la grammaire chez ceux qui les perpètrent, mais aussi leur défaut de tout sens de la langue. Ce sens est tellement aboli chez les maniaques du néologisme qu'ils ne tiennent même plus compte des rapports les plus indispensables des mots avec la langue. L'inutilité de leurs inventions s'aggrave ainsi de barbarisme. On dit : *articuler* pour écrire un article, *circulariser* pour fabriquer ou envoyer des circulaires, *poster* ou *postaliser* pour mettre à la poste, *spiraler* pour décrire des spirales, etc... Un journal ayant demandé à ses lecteurs s'il ne conviendrait pas de créer un terme spécial pour indiquer qu'on voit et qu'on entend en même temps un film sonore, une centaine proposèrent les expressions les plus abracadabrantes et toutes différentes. C'est à peine si un ou deux laissèrent entendre que *percevoir* pourrait suffire, étant déjà du français et indiquant la faculté de saisir par tous les sens, soit simultanément, soit successivement.

On peut avoir un langage particulier, pour son usage personnel ou celui de

quelques initiés ; cela n'a aucune importance. Mais du moment qu'on prétend se faire entendre des autres, il est indispensable que ce soit dans un langage que tous comprennent. Il est possible qu'un écrivain ait besoin de composer un mot nouveau pour donner à sa pensée une précision dont il ne trouve pas l'expression dans les mots déjà existants ; son but sera complètement manqué auprès de ses lecteurs s'il ne leur explique pas cette précision que son néologisme apporte. Les lecteurs jugeront si le mot et ce qu'il précise méritent de passer dans la langue ; ils le mériteront s'ils répondent à une nécessité générale.

Il y a ainsi des néologismes heureux qui demeurent par la généralisation de leur emploi ; ce sont eux qui enrichissent la langue. En dehors des termes techniques dont le besoin ne peut être mis en doute devant toute découverte nouvelle, il y a ceux d'ordre psychologique, les néologismes de circonstance, qui réclament un examen beaucoup plus sévère parce qu'ils sont de source plus subjective et répondent à des nécessités plus particulières, parfois au seul dilettantisme.

Citons quelques néologismes heureux qui méritent de passer dans la langue. *Aristocratie* (voir ce mot), *Bellipaciste*, épithète vengeresse dont R. Rolland a cinglé dernièrement les faux-bonshommes qui veulent faire la paix en préparant la guerre. *Biocratie*, terme que le Docteur Toulouse définit « l'organisation rationnelle, physique et morale, de la vie ». *Blagologie*, que G. Saint-René Taillandier a employé le premier en l'expliquant ainsi : « Dans les sciences morales, bien raisonner ne sert de rien si l'on ne vérifie constamment, par l'observation attentive des faits concrets, les résultats où le raisonnement vous amène. Hors de cette vérification constante, pas de salut pour les sciences morales ; elles ne seraient plus que *blagologie*. » Avec une plus grande exactitude, ce mot peut être appliqué à la besogne des « blagueurs » politiques ; c'est là qu'il trouvera son plus parfait emploi. Citons encore : *muflisme*, *plutarquisme*, *tripatouillage*, en renvoyant à ces mots.

. Nous avons dit que les anarchistes qui écrivent ont trop tendance à subir l'influence de la détestable manie du néologisme. Aussi, avons-nous cru devoir insister sur ce sujet dans cette Encyclopédie, dont l'un des buts est d'apprendre à ceux dont l'instruction est restée rudimentaire, le sens exact et l'emploi précis des mots pour qu'ils sachent parler clair.

De tout temps, des Lycophrons ont passé pour des génies parce que personne ne comprenait rien à ce qu'ils écrivaient. Ces farceurs n'ont pas cessé de régner sur la sottise publique. Les idées troubles et le langage obscur peuvent être des jeux de dilettanti ; ils sont surtout des ruses du mensonge social et de l'exploitation humaine. Plus que personne, les anarchistes doivent s'en détourner, pour eux-mêmes qui veulent voir clair, pour les autres qu'ils veulent éclairer. Plus que personne ils doivent penser et parler nettement, c'est-à-dire dans un langage qui sera compris de tous. Le langage tortueux est celui des intentions tortueuses ; c'est celui des gens qui ne se montrent pas plus qu'ils n'agissent au grand jour. Il est la toile où araignée prend ses victimes dans les coins propices aux mauvais coups.

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » a dit Boileau. S'exprimer clairement, pour être compris par tous, est d'abord une forme de la politesse que nous devons à ceux à qui nous nous adressons, comme c'est une politesse de ne pas parler devant un étranger dans une langue qu'il ne connaît pas. C'est ensuite la preuve de la netteté de nos idées, de la valeur de nos démonstrations, de la sincérité de nos convictions. C'est enfin l'affirmation de notre volonté de n'être ni des dupes, ni des dupeur.

- Edouard ROTHEN

Accueil

NÉPOTISME n. m. (du latin: *nepos*, neveu)

Ce mot nous vient de l'Eglise catholique. Les papes avaient pris l'habitude de mettre à la tête de l'administration de l'Eglise leurs neveux - nepos - ou leurs illégitimes rejetons, ou leurs parents. Par extension, le terme désigne ce qui est devenu une coutume universelle - dans le temps et dans l'espace - dans le monde des gouvernants. Dès qu'un personnage détient l'autorité, suprême ou partielle, il en profite pour caser aux bonnes places ses parents, ses fidèles, ses amis et les amis des parents ou amis. C'est cc qu'on appelle le népotisme.

Les papes n'ont pas été les premiers, ni les derniers, à pratiquer le népotisme. On peut dire que cette pratique est aussi vieille que l'autorité elle-même et qu'elle durera autant qu'elle. Il est tout à fait naturel, humain et logique que quiconque détenant tout ou partie de la puissance, morale, politique ou économique, en profite le plus largement possible, tout le premier, et qu'il en fasse bénéficier les siens ensuite.

On dit, souvent aux anarchistes : « Pour que votre société libertaire puisse vivre, il faudrait que tous les humains soient parfaits, qu'ils n'aient ni défauts, ni vices, ni ambition ». Ce qui est stupide d'ailleurs, puisque l'équilibre et l'harmonie doivent naturellement s'établir par la force des choses, lorsque ces forces sont à égalité de puissance. Nous pourrions riposter, avec plus de justesse : « pour qu'une société, basée sur l'autorité, soit bonne, il faudrait que les chefs n'aient ni défauts, ni vices, ni ambition, qu'ils soient parfaits, qu'ils ne soient plus des hommes comme vous et moi ; autrement, ils useront et abuseront de l'autorité que vous leur donnez, à leur avantage, et contre le vôtre. »

La pratique, si courante et si universelle du népotisme, vient nous démontrer que, non seulement l'autorité est néfaste parce qu'elle profite surtout à qui l'exerce, mais qu'elle est condamnable également parce que le chef en fait partager les privilèges et bénéfices à ses amis et parents. Ce qui, somme toute, est naturel. Celui qui parvient au sommet de la hiérarchie sociale ne peut s'y hisser, et s'y maintenir, qu'en ayant des appuis. Il lui faut une cour pour l'aduler, des lieutenants pour l'aider et des parasites gravitant autour de lui, et ayant intérêt à la continuation de sa puissance. Les papes et autres chefs de religion ont pratiqué le népotisme. Les rois, empereurs, et autres monarques en ont fait un rouage de leur pouvoir. Les présidents de république et les ministres démocrates se maintiennent grâce au népotisme. Ils font tomber les sinécures grassement rétribuées, les commandes et les subventions, les pensions et les décorations sur les personnes de leur entourage.

S'ils omettaient de faire cela, ils se créeraient des ennemis dans leur milieu, dans leur famille. Critiques, attaques et déplaisantes vérités pourraient surgir de leur entourage, et on évite cela il tout prix. Les sénateurs, députés, conseillers généraux ou municipaux pratiquent le népotisme, Leurs parents, amis et agents électoraux reçoivent leur part de la manne du pouvoir : petits profits, démarches, procès enlevés, décorations, etc ... Le politicien qui veut se pousser au pouvoir a besoin d'une bande qui l'entoure, qui lie ses intérêts aux siens propres et le pousse là où il veut aller, toujours plus haut. Le patron, le directeur d'usine, le contre-maître, toute personne qui commande, en grand ou en petit, met en usage le népotisme pour les mêmes raisons.

Il y a les familles de banquiers, les familles de gros magnats, les familles de directeurs et administrateurs de société, les familles et les bandes d'amis.

Voyez les sociétés, même ouvrières, qui prospèrent dans les méthodes hiérarchiques : dès qu'elles ont à leur tête un parvenu, le fils, la fille, le neveu, le cousin, l'ami, se fauillent dans les bonnes places. La hiérarchie porte en son sein le népotisme aussi inexorablement que le nuage porte la pluie.

Des esprits critiques ont déploré le népotisme, lutté contre lui et demandé sa disparition de nos mœurs.

Peine perdue, car le népotisme est une des faces de l'autorité. Il est né avec elle, et il mourra avec elle.

- Georges BASTIEN

Accueil

NEUTRALITÉ n. f. (*neuter*, ni l'un ni l'autre)

On déclare neutre celui qui, dans un conflit entre personnes, entre nations, entre idées reste indifférent et ne prend point part à la lutte. Le problème de la neutralité scolaire est l'un des plus âprement discutés il notre époque ; nous laisserons à d'autres le soin d'en parler. C'est d'un point de vue général seulement et philosophique que nous traiterons de la neutralité.

Qu'elle soit politique, religieuse, philosophique, scientifique même, la neutralité peut résulter de causes multiples. La crainte qui paralyse, le désir de ne mécontenter personne en déterminent beaucoup à ne point manifester, en pratique, leurs secrètes préférences. Mais, dans ce cas, il ne s'agit que d'une neutralité extérieure, d'une neutralité dans le domaine de l'action, nullement d'une neutralité intime et qui reste vraie dans le plan mental. Chez les malheureux que des maîtres impitoyables surveillent et harcèlent, chez ceux qui se taisent pour ne point perdre la croûte quotidienne dont ils vivent, eux et leurs enfants, nous comprenons pareille attitude. Très peu ont l'énergie requise pour le martyr ; n'exigeons pas de tous les hommes qu'ils soient des héros. Mais cette neutralité pratique, elle devient le comble de l'hypocrisie chez les arrivistes qui guignent les hauts emplois ou chez le chef qui, pour se donner les allures d'arbitre impartial, foment en sourdine des divisions chez ses administrés. Combien de savants, d'écrivains, de philosophes taisent la vérité et, par leur silence, laissent toute latitude au mensonge, escomptant avec raison que leur complaisance sera tarifée un haut prix. Quant aux politiciens, le nombre est incroyable de ceux qui, dans leurs poches, tiennent en réserve et un triangle et un chapelet ; aux franc-maçons ils sortent le triangle, aux catholiques le chapelet ; et certains sont si habiles qu'ils font miroiter les deux en même temps, l'un à gauche, l'autre à droite naturellement. Même duplicité dans la haute administration, où des fonctionnaires qui demeurent intangibles servent et trahissent tous les partis successivement. Peu importe les hommes au pouvoir, ces fines mouches grimpent sans arrêt les échelons hiérarchiques qui les séparent du sommet ; selon l'époque, ils fréquentent la loge ou la sacristie ; ils sont conservateurs aujourd'hui, radicaux demain, socialistes ou communistes en temps opportun. D'eux l'on ne peut dire qu'ils avancent toujours d'un quart d'heure ; leur unique règle c'est d'obéir au vent., si rapides, si imprévus que soient ses changements de direction. Cette neutralité, simple masque d'une veulerie insigne, un homme de cœur se doit de la mépriser.

Mais la neutralité s'impose lorsqu'on ignore tout d'une affaire, d'un problème ;

jamais l'esprit critique n'est de trop. Parce qu'il oublie de réfléchir, le peuple, éternelle dupe, donne dans les panneaux que lui tendent les intrigants, soit de droite, soit de gauche. Et la grande presse se charge de lui fournir des opinions toutes faites, conformes, cela va sans dire, à l'intérêt des maîtres qu'elle sert. « Imiter, telle est la loi des cités humaines ; celle du peuple des roseaux, c'est de ployer devant l'aiglon. Et rien n'échappe à l'empire de la mode, ni les habits, ni les idées, ni la coiffure, ni les sentiments. Quel éphèbe de bonne famille porterait plumage bistre, si la vogue est au bleu ou à l'incarnat ! Quelle fille nubile s'affublerait d'une traine digne d'un cardinal, quand les élégantes ne veulent que des jupes écourtées ! Sans rechigner, messieurs chics, dames à la page obéissent aux ukases des grands couturiers ; le pantalon à pattes d'éléphant succède à la culotte étriquée, la robe capable d'abriter un régiment au cache-sexe long de dix doigts. En matière d'ameublement comme de chiffons, d'usages mondains connue de vaisselle, l'imitation règne du haut en bas. » (*Vouloir et Destin.*) Le comportement de la majorité des hommes témoigne d'une complète absence de réflexion ; ils ne savent pas douter, plutôt que de rester dans l'expectative, ils adoptent l'attitude ou l'opinion de ceux qui les entourent, sans préalable examen. Pourtant aucun progrès scientifique ne serait possible, si les chercheurs sérieux ne mettaient pas en doute les croyances, même universellement admises, ou s'ils n'exigeaient point de toute affirmation qu'elle s'étaye de preuves irréfutables. C'est la neutralité qui s'impose, dans le domaine théorique, à l'égard des hypothèses que rien n'infirme ni ne vérifie ; et, dans le domaine pratique, à l'égard des affaires ou des problèmes dont les données nous échappent complètement. Le grand mérite de Descartes fut d'insister sur l'importance du doute méthodique, et sur la nécessité d'atteindre à l'évidence avant de prendre parti. Je résolu, a-t-il écrit, « de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle ; c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute. » Cette règle, qui dénie toute valeur à la foi et à l'autorité, s'est révélée féconde en conséquences que Descartes n'avait pas prévues et qui l'auraient probablement épouvanté. L'irreligion et l'anarchie s'en inspirent, non moins que la science et la philosophie digne de ce nom. Mais, parmi les causes d'erreur, Descartes oublie de signaler l'imitation, l'esprit grégaire, plaie des sociétés et des groupements autoritaires. Il oublie aussi le sentiment, auquel bien des modernes accordent, à tort, une place comme mode de connaissance. « Le coeur a ses raisons que la raison ne connaît pas », disait Pascal, l'un des responsables de la confusion aujourd'hui courante entre savoir et sentir. Confusion qui permet aux mystiques de légitimer leurs plus extravagantes rêveries et de parler, avec assurance, de questions dont ils ne connaissent pas le premier mot. James, Bergson, et les autres anti-intellectualistes ont, de leur côté, fait chorus contre la science, au profit du sentiment. Peine perdue, il appert clairement qu'il n'est point de vraie lumière hors du domaine de la raison, et qu'il faut écarter, en règle générale, les suggestions sentimentales, que ne confirme ni l'expérience, ni la déduction mathématique. Loin de condamner la neutralité, nous estimons donc qu'elle convient quand nous ignorons tout du problème envisagé, ou quand les

arguments pour ou contre sont également incapables d'engendrer une conviction solidement raisonnée. Même si la pleine lumière est possible, elle reste légitime quand la question ne présente pour nous aucun intérêt. Il m'indiffère que le vainqueur de la Marne soit Joffre ou Galliéni, ces deux galonnés m'inspirant une aversion identique ; et je n'éprouve nul besoin de prendre parti soit pour Foch, soit pour Clémenceau, l'un et l'autre méritant des malédictions pareilles. Récits de guerre, biographies des souverains, généalogies princières, etc., disparaîtraient de l'histoire sans que je proteste, bien au contraire ; c'est la tradition écrite qui confère un prestige, si dangereux pour la paix du monde, aux chefs d'Etat et aux militaires. Dans les luttes que se livrent les requins du commerce ou de l'industrie, les rois de la banque, pourquoi le pauvre interviendrait-il, lui qui, dans tous les cas, sera sacrifié par le vainqueur. Même remarque concernant les campagnes politiques, toujours fructueuses pour les meneurs, jamais ou presque pour le populaire. Le pouvoir reste aussi tyrannique, aussi opposé au libre développement de l'individu, qu'il soit aux mains des bolchevistes ou des fascistes, des bien-pensants ou des francs-maçons. De la farce électorale, le vulgaire électeur s'avère toujours le dindon, qu'il vote blanc, bleu ou rouge ; seule diffère la couleur de la sauce, à laquelle députés et sénateurs le mangeront. Néanmoins, j'admets des degrés dans la nocivité des gouvernements, comme aussi dans celle des religions ; ce qui peut nous décider à intervenir, en pratique, dans quelques cas bien étudiés. Plus les Etats ou les Eglises sont solidement hiérarchisés, plus ils se réclament du principe d'autorité, plus il convient de mener contre eux une lutte sans douceur. La bienveillance relative, que j'ai témoignée à certains spiritualistes, n'eut jamais d'autre but, je l'avoue, que d'affaiblir les grandes confessions religieuses qui se partagent l'empire des esprits. Mais la neutralité s'impose lorsqu'il s'agit de combats qui laisseront intacts les forces de nos adversaires.

Le scepticisme, qui enlève tout espoir de certitude, peut aussi conduire à la neutralité. Montaigne estime que le doute est la seule sagesse possible ; c'est un « mol oreiller pour une tête bien faite ». Renan semble croire parfois que tout comprendre, tout goûter, sans mépriser aucun système philosophique, sans en adopter aucun non plus, voilà l'idéal du sage et le plus noble emploi que l'on puisse faire de l'existence. Son dilettantisme trouva des partisans nombreux, à la fin du XIXe siècle, parmi les intellectuels. Certains ouvrages, d'ailleurs très remarquables, de notre bon Han Ryner exhalent aussi un délicat parfum de souriante ironie et de doute philosophique. Volontiers nous reconnaissons qu'il faut un esprit fort pénétrant et de longues recherches pour atteindre à cette attitude, qui est l'une des formes essentielles de la sagesse ; et les trois noms cités suffisent à démontrer que les sceptiques de ce genre auront des génies de premier ordre pour compagnons. Mais l'on m'accordera que ce doute transcendant ne convient qu'à des esprits très clairsemés ; sans un peu d'enthousiasme pour la vérité, les chercheurs n'auraient pas le courage de poursuivre des travaux fatigants. L'œuvre d'un Renan, d'un Han Ryner témoigne, d'ailleurs, à mon avis, qu'ils sont bien moins sceptiques que certains le

supposent ; car, en bonne logique, c'est à une totale inertie que l'incertitude complète aboutirait. Au doute universel, à l'aveu d'impuissance qui fut la conclusion suprême de la pensée grecque, le lent et sûr effort des savants modernes oppose l'existence de connaissances positives sur lesquelles tous les esprits peuvent s'accorder, Réduites encore à quelques points, ces connaissances deviennent chaque jour plus nombreuses, Dans le domaine pratique, le rythme de l'évolution humaine s'en trouve accru d'une façon inouïe. Dans l'ordre spéculatif, une représentation commune du monde se dégage lentement, qui n'est plus celle d'un temps, ni d'un peuple, ni d'un individu, mais celle de l'humanité entière, consciente de son milieu. Sans doute les tenants des formes anciennes de la pensée ont proclamé, avec Brunetière, que la science avait fait faillite, sans doute des déceptions ont succédé aux espoirs trop grandioses du début et le pragmatisme américain a même prétendu que le savoir positif n'était qu'une réussite dans le domaine pratique. Du creuset de la critique, la science, néanmoins, ne sortit pas amoindrie ; elle a seulement pris conscience d'elle-même, de sa valeur et de son sens profond. Le plus grand reproche qu'on puisse lui adresser, c'est de n'avoir pas rendu les individus meilleurs, c'est d'avoir été souvent, dans la dernière guerre par exemple, une source de malheurs pour l'humanité. Reproche, d'ordre moral, absolument légitime, et qui restera vrai aussi longtemps qu'une troupe d'exploiteurs sera maîtresse du globe. Reproche qui vaut toutefois plus contre la sottise humaine que contre la science, puisque les méfaits de cette dernière résultent, en définitive, du servilisme populaire. Ainsi nous prisons fort cette neutralité transcendante, qui permet à de grands esprits de planer au-dessus des doctrines, des chapelles et des partis, mais nous croyons qu'elle ne saurait convenir aux intelligences avides de vérité. A ces dernières ce n'est pas le scepticisme que nous conseillerons, c'est l'impartialité, qui s'avère, elle aussi, une forme supérieure de la neutralité. Rester prêt toujours à abandonner ou à modifier les idées que nous aurons reconnues fausses, en totalité ou en partie, voilà une attitude mentale dont il convient de ne se départir jamais. Nos théories les mieux fondées, n'ont qu'une valeur transitoire et relative ; n'hésitons pas à les rejeter, quand elles sont contredites par l'expérience ou le calcul. La réalité s'avère trop complexe, trop fuyante pour qu'on la définisse et la catalogue sans appel ; c'est en vain qu'on veut la condenser en formules intangibles. Résultats d'une ignorance présomptueuse, les dogmes, qu'ils soient laïcs ou religieux, s'opposent aux recherches libres et impartiales ; ce ne sont pas des régulateurs, comme on l'a prétendu, mais des tyrans. Le catéchisme des Eglises n'est qu'un moyen de domination temporelle, sous le couvert du dogmatisme spirituel ; le catéchisme laïc n'est qu'un moyen d'instaurer le culte de l'Etat et d'affermir son omnipotence. En son genre, Durkheim fut un pape comme celui de Rome ; et sa morale ouvertement prônée dans les établissements universitaires, vise à façonner des esprit serfs. Point de dogmes intangibles, point d'idées préconçues, un seul désir, celui de voir clair, une seule crainte, celle de se tromper, voilà qui résume la neutralité que le savant observe dans la recherche de la vérité. Quant à la prétendue neutralité de l'Etat, nous n'y croyons point, qu'il s'agisse d'éducation, de justice, de finance ou de tout autre domaine livré à des fonctionnaires. La raison d'être de l'Etat moderne, ce n'est pas de maintenir égaux les droits des individus, c'est

uniquement de perpétuer la domination d'un groupe de privilégiés. Tout homme de bonne foi le reconnaîtra, s'il étudie la situation présente sans parti pris. Dès lors, la neutralité de l'Etat s'avère logiquement impossible : les hommes juchés au pouvoir doivent servir les intérêts des mandants qui leur livrèrent les leviers de l'action administrative, sous peine de tomber rapidement. L'histoire confirme absolument ce que nous disons.

- L. BARBEDETTE.

NEUTRALITÉ (SCOLAIRE)

Par la volonté des hommes au pouvoir, l'Ecole est un instrument de conservation du régime. Au moment où nous écrivons ces lignes, l'école italienne magnifie le fascisme, l'école russe s'efforce de coopérer à l'instauration d'un régime communiste et notre école française est soi-disant neutre, mais cependant républicaine et laïque.

Que faut-il entendre par neutralité scolaire ?

Jules Ferry disait : « demandez-vous si un père de famille, je dis un seul, présent à votre classe et vous écoutant, pourrait, de bonne foi, refuser son assentiment à ce qu'il vous entendrait dire. Si oui, abstenez-vous de le dire. » Le grand maître de l'Université ayant frappé Thalamas, coupable de ne pas avoir cru au dogme de la mission divine de la Pucelle, disait au Parlement : « Le Professeur ne doit pas tout apprendre ! »

Ainsi conçue, la neutralité consiste dans le choix des matières à enseigner plutôt que dans l'esprit qui préside à l'enseignement.

La bourgeoisie républicaine qui a instauré en France le régime de l'école neutre et laïque - la laïcité n'est d'ailleurs que la neutralité religieuse - a voulu que la grosse majorité, sinon la totalité, des enfants puisse fréquenter les écoles officielles et, pour cela, qu'on donne en ces écoles un enseignement conforme aux opinions de la majorité des pères de famille. Elle a conçu la neutralité religieuse, ou laïcité, comme l'enseignement d'une morale commune, indépendante des religions. Cette neutralité religieuse, cet enseignement qui voulait laisser de côté tout ce qui divise, ne pouvait donner satisfaction aux croyants passionnés. « Qui n'est pas avec moi est contre moi », lit-on dans l'Evangile et les textes pontificaux qui proclament que la morale est subordonnée à la religion, en concluent que l'école neutre « est contraire aux premiers principes de l'éducation ». Elle ne pouvait satisfaire non plus les libre-penseurs et les athées qui dirent : « enseigner, c'est remplacer l'ignorance et l'erreur par la connaissance » et qui, naturellement, ne peuvent concevoir que certaines idées, certains faits d'observation ou d'expérience demeurent tabous.

Ainsi donc, à propos de la laïcité, forme religieuse de la neutralité, nous constatons l'impossibilité de donner satisfaction à tous. Dans une publication récente, nous lisons : De même que l'Etat républicain « *enseigne une morale commune, indépendante des religions, il doit enseigner un civisme commun, et celui-ci ne peut avoir pour base que les principes mêmes du régime* (c'est nous qui soulignons) ». On ne raisonne pas autrement en Russie où l'on enseigne la lutte de classe, qu'en France où il est défendu d'en parler. L'école neutre, telle que la conçoivent ses dirigeants, n'est pas vraiment neutre ; elle a pour fin d'assurer le conservatisme religieux et social des majorités. La neutralité est une hypocrisie. Ce n'est qu'une fausse neutralité.

La neutralité, la vraie, ne se soucie ni des opinions ni des croyances des pères de famille et électeurs.

L'école n'est point faite pour les pères, mais pour les enfants, pour des enfants auxquels il faut former l'esprit et le cœur non pas seulement en vue de la vie d'aujourd'hui, mais aussi de celle de demain. Avoir un enseignement neutre, ce n'est pas choisir des sujets neutres, établir des programmes neutres, en laissant de côté tout ce qui passionne les hommes et qui est nécessaire à la virilisation de l'enseignement. Un enseignement neutre par sa matière est un enseignement d'eunuques.

Ce que nous voulons, c'est un enseignement neutre par son esprit. Nous voulons que celui qui enseigne distingue ce qui est vérité scientifiquement démontrée de ce qui est opinion et croyance personnelle. Sans doute, ce sont ces opinions, ces croyances qui nous sont les plus chères : les hommes ne se sont jamais passionnés pour les vérités scientifiques, ils se sont battus pour des croyances. Cependant, celui qui enseigne doit faire violence à son sentiment personnel pour ne pas violer la personnalité des enfants et exposer, *impartialement*, des croyances contraires aux siennes. Nous ne voulons ni faire accepter aux enfants leur milieu social, ni les dresser contre ce milieu, mais former leur esprit, c'est-à-dire les habituer à se former des opinions personnelles, des jugements, après avoir douté, observé, expérimenté à l'occasion, puis raisonné.

Ajoutons que ce travail de l'esprit doit s'appliquer à tous les sujets qui intéressent les enfants et sont à leur portée. Il est bien évident qu'il faut une certaine maturité d'esprit pour aborder certains sujets. Mais, à part cette exception nécessaire, les éducateurs devraient, après avoir instauré dans leurs classes un régime de confiance mutuelle, considérer leur enseignement comme une réponse aux curiosités enfantines. Au dogmatisme de l'enseignement nous voulons substituer le libéralisme de l'enseignement, le pédagogue cessant d'être le Maître pour devenir l'aide.

Certains révolutionnaires trouveront de tels buts insuffisants. Ont-ils si peu de confiance en leur idéal pour penser que des enfants, habitués à observer les injustices comme le reste, et à raisonner, et dont le cœur et la volonté auront été

formés comme nous l'avons indiqué ailleurs, ne deviendront pas d'eux-mêmes les meilleurs révolutionnaires ?

En résumé, la tâche des révolutionnaires est double : d'abord combattre cette fausse neutralité scolaire qui est le masque du conservatisme social ; ensuite défendre la vraie neutralité, c'est-à-dire, en définitive la meilleure éducation possible de l'enfant.

- K DELAUNAY

Accueil

NEVROPATHIE n. f. (du grec *neuros*, nerf, et *pathos*, souffrance)

Il n'est pas possible de rencontrer dans la langue médicale un mot plus imprécis, ni plus difficile à définir, dans ses origines et dans son objet. Une telle appréciation est toujours un indice d'ignorance. Le médecin, dans son langage courant qui ne tarde pas à déborder du côté profane, use de termes très généraux pour étiqueter des tiroirs où il emmagasine au petit bonheur dans l'attente de mieux faire tout ce qui reste en deçà de sa connaissance.

Il ne faut pas en vouloir aux sciences expérimentales d'être imparfaites. Ne pouvant bénéficier de l'intuition ni surtout de la révélation réservée aux mystiques, elles regardent fatalement l'avenir et leurs précisions sont en proportion de leurs conquêtes sur l'inconnu.

Tout ce qui touche au fonctionnement normal ou pathologique du système nerveux sort à peine des limbes. Ce système, qui est à coup sûr le plus compliqué de ceux qui constituent les organismes animaux dont il représente le perfectionnement maximum actuel est assez bien connu dans son anatomie, mais sa physiologie laisse encore grandement à désirer. Quant à sa pathologie, elle est plus vague encore. Physiologie et pathologie sont corrélatifs. C'est par le morbide que l'on accède le plus souvent au physiologique et l'on sait que ce fut le cas dans la sphère nerveuse. Un grand progrès vit le jour quand Charcot tenta de jeter un peu de lumière sur la vie de la Psyché en partant des observations cliniques recueillies dans le vaste laboratoire de la Salpêtrière. C'est par la lésion cérébrale qu'il parvint à la découverte des localisations. Encore est-il qu'aujourd'hui nombre d'entre-elles sont contestées. Le célèbre centre de Broca relatif au langage articulé, localisation dont on fut longtemps si fier, n'est-il pas aujourd'hui battu en brèche ? Tout semble à recommencer. Et il s'agissait là de cas où l'objet observé tombait, en quelque sorte, sous les sens. Que dire alors du domaine de la folie ou de ces névroses que nous allons rencontrer plus loin ?

Ici n'existe aucun point d'appui matériel dans la plupart des cas. C'est le triomphe de ce qu'on a appelé les maladies *sine materia*, ce qui est logiquement une absurdité, mais c'est tout au moins l'aveu d'une profonde ignorance.

Nous abordons en conséquence un chapitre où, tant du point de vue physiologique que du point de vue pathologique, nous serons obligé de dissenter dans l'inconnu. Mais une encyclopédie est une étape et non pas une conclusion : une étape dans la marche à l'étoile de vérité ; c'est malgré tout quelque chose.

*

* *

Dans le langage banal le mot *névropathe* désigne un sujet qui souffre des nerfs. Névropathie englobera tous les états pathologiques frappant le système nerveux. C'est formidable et cela demande tout de même à être un peu délimité.

Le système nerveux comprend trois parties : 1° centre, lequel comporte lui-même l'*écorce cérébrale*, la moelle et ce qui les relie, le *mésencéphale* ;

2° les *nerfs périphériques* ou voies de communications, centrifuges et centripètes entre le centre et le dehors.

3° le *système sympathique* qui tend à jouer un rôle de plus en plus prépondérant dans la compréhension de la vie nerveuse. C'est le système de la vie végétative ; ce sera le vaste territoire des émotions, celui que sous la dénomination de névropathie nous étudions surtout ici.

Éliminons d'emblée les affections des nerfs périphériques en tant qu'elles se traduisent par des désordres anatomiques connus, telles que les névrites (toxiques, syphilitiques, etc.), les névralgies (sciatique). Ces nerfs pourront être mêlés à l'histoire des névropathies, mais à titre secondaire.

Éliminons ensuite les maladies du système nerveux central dont les lésions anatomiques sont connues ou en voie de l'être, comme l'ataxie locomotrice, la sclérose en plaques, les hémorragies cérébrales, la paralysie générale. Cantonnées dans la moelle (myélopathie) ou dans le cerveau (cérébropathie), elles forment un ensemble assez délimité par l'existence même d'une base matérielle.

Tout le reste, comprenant les affections centrales sans lésions connues, par conséquent simplement fonctionnelles jusqu'à nouvel ordre, et tout ce qui rentre dans le territoire du sympathique, constituera le domaine de la névropathie. Ce sont, autrement dit, des états morbides atteignant le système nerveux dans son ensemble. Bien que le mot de névropathie indique que l'élément morbide principal est le « nerf » il apparaît déjà clairement qu'il s'agit d'états ressortissant par essence au fonctionnement psychique et que le terme qui conviendrait mieux serait celui de cérébropathie.

Disons que, si nous envisageons l'élément purement nerveux, il s'agira ici de ce qu'on a appelé *nécroses* et, si nous visons aussi le cerveau, il s'agira de ce qu'on a appelé *psychonévroses* et *cérébropsychoses*, états essentiellement chroniques où cerveau et sympathique sont intéressés ensemble.

C'est tout ce que nous pouvons dire en l'état de la science neuro-

psychiatrique.

Pour' objectiver pratiquement le sujet, je passerai en revue les plus communs de ces états.

*

* *

Les nerveux. - Rien n'exprime mieux que ce mot qui fait partie du langage courant l'état névropathique dans sa forme impalpable, état qui se sent qui se devine, mieux qu'il ne se définit. Le flair et l'observation populaire suffisent à bien des cas. A nous de préciser si faire se peut.

Ce qu'entend le vulgaire par nerveux est l'état de celui qui réagit en toutes circonstances par des manifestations où les fonctions nerveuses jouent le principal rôle. Acceptons comme antonyme l'apathique, l'homme mou, naturellement inactif, l'insensible, le difficile à ébranler. Le nerveux sera vif, impétueux, susceptible, irritable, violent, bavard, désordonné, déséquilibré, ultra-sensible.

L'un et l'autre état évoquent, des tableaux très nets du point de vue intellectuel. Le premier sera l'état de l'individu équilibré, réfléchi, mais parfois aussi d'une intelligence peu vive ; l'apathique est souvent un esprit inerte et pauvre.

Le second donne l'impression de l'agité, parfois insupportable, mais dont la nervosité le dispose, comme tous les expansifs, à des opérations cérébrales d'une envergure importante, à des sensations d'art, à des sentiments exaltés, On se représente mal un génie apathique. La nervosité le caractérise plutôt.

On pressent qu'il est fort difficile de décrire ici le type parfait tenant le milieu entre les deux extrêmes. Mais on conçoit que la nervosité est déjà quelque chose de morbide. Elle constitue en fait la prédisposition, le tempérament.

Il y a un tempérament nerveux dont les manifestations exagérées seront précisément la névropathie. Celle-ci aura comme signes essentiels des troubles de l'humeur et du caractère, de la sensibilité morale, un déterminisme reposant presque exclusivement sur des facteurs d'ordre sentimental, passionnels ou sensitifs et beaucoup moins le raisonnement et la logique, La vie moderne, entraînant par ses excès multiples un détraquement du système nerveux, est justement l'âge d'or de la névropathie. Rien n'escompte plus que le surmenage les divers modes de la sensibilité. La névropathie sera, par essence, la grande névrose de la sensibilité. Le commerce avec le névropathe, continuons à dire le nerveux, est l'une des conjonctures les plus pénibles de la vie en commun. La nervosité est un état qui se multiplie de jour en jour. Il est un humus sur lequel viendront germer d'autres états aux contours cliniquement plus déterminés, déjà étiquetés soit par le médecin soit par le profane.

La névropathie n'est donc pas le fait de quelques victimes seulement ; on peut dire qu'elle est une maladie collective et caractéristique de la régression des masses. Ce qu'on a appelé dégénérescence et qui existe sans conteste, a pour syndrome dominant la névropathie, prélude, on le conçoit, des grandes névroses cérébrales qui sont sur le chemin de la démence, laquelle démence équivaut à la mort. Sociale.

Toutes les complications de la vie sociale qui rendent celle-ci insupportable parce qu'elle traduisent une impuissance absolue d'adaptation, ont pour terrain commun un système nerveux spécifiquement irritable. Ce qu'on y voit dominer, c'est la puissance exagérée du réflexe : d'abord des centres sensitifs presque - douloureusement hyper-esthésiques, puis un temps de réaction très court qui donne l'impression de l'impulsivité où l'inhibition volontaire n'a pas le temps d'intervenir ou intervient trop tard..

Ces sensibilités morbides sont à la base de tous les états passionnels qui défraient les chroniques de la vie journalière. C'est le terrain où germent tous les attentats à la paix publics ou privés. Que Ille situations internationales, nationales, familiales, dépendent des nerfs de ceux qui tiennent le volant de notre char !

La névropathie est une complication des civilisations ou de ce que l'on désigne sous ce nom. C'est dire qu'elle engendre les situations les plus contraires : splendides dans le cadre des arts et des sciences ; absurdes clans le cadre des créations de l'imagination ; magnanimes ou atroces dans le cadre de la vie sociale. De l'exaltation charitable de certains mystiques aux atrocités de la guerre il y a toute une gamme, vers le milieu de laquelle trouvera place l'homme moyen, conventionnellement normal. Il y a des héros dans tous les sens.

La névropathie, alliée fréquemment à d'autres manifestations d'une biologie morbide est bien une maladie héréditaire, constitutionnelle. La famille névropathique compte tous les ralentis et déséquilibres de la nutrition, tous les sujets à métabolisme perturbé : les arthritiques (mot aussi vague que névropathie), obèses, goutteux, diabétiques, eczémateux, lithiasiques, etc., etc.

Où localiser un tel mal ? Partout et nulle part. C'est toute la mécanique qui souffre, sous l'empire cependant d'un système nerveux central qui souffre davantage. Plus spécialement le système sympathique semble devoir être *l'irrégulateur* de cette désorganisation.

La cause ? Elle est lointaine et polymorphe, car elle ressortit à toute les influence pernicieuses qui s'abattent sur l'ensemble de la population : tuberculose, syphilis ; surtout les grandes intoxications alimentaires ou autres.

Les alcooliques, les nicotinisés, les coktailisés, les opiomanes, les carnivores font souche de névropathes.

*

* *

Emotivité. - Le terrain commun étant déblayé, voyons quelques végétations.

Les émotifs forment un groupe à part. La constitution émotive si joliment décrite par le docteur Dupré après le docteur Morel qui a fait en 1860 du *délire émotif* une maladie autonome, dont il localisa même l'origine, en vertu d'une intuition clinique tout à fait géniale, dans le système des ganglions sympathiques viscéraux, cette constitution est une des formes les plus répandue de la névropathie. Elle est essentiellement caractérisée par une prédominance des états émotionnels qui gouvernent tout le psychisme.

On sait le rôle énorme que jouent les les émotions dans la vie morale. Normalement subjuguées, sauf rares exceptions, par la raison qui les canalise, les règle, les inhibe et les maintient dans un juste équilibre. Les émotions peuvent inversement devenir tyranniques. Autant elle pimentent et charment la vie quand elles sont le reflet d'un bonne santé morale, autant leur dérèglement peut devenir une torture. Ce n'est pas seulement dans les circonstances solennelles de la vie qu'elles débordent et qu'elles déchaînent les passions les plus redoutables, mais il advient qu'elles empoisonnent la vie mentale pour des futilités. Elles prennent très vite la forme très pénible de *l'obsession*. On sait combien ce phénomène est tyrannique. Il est justement harmonie avec l'état de la conscience dont la lucidité permet au sujet, à son grand désarroi, de se sentir en quelque sorte dédoublé. Il assiste impuissant à la répétition automatique de l'obsession (voir ce mot), qu'il ne saurait vaincre de par sa volonté libre et dont il est obligé, haletant, d'attendre l'épuisement.

Le nombre des servitudes que les névropathes se créent ainsi est fabuleux. L'obsession est un tic mental dont très peu de sujets sont affranchis. Ils résistent de façon variable : c'est entre tous les hommes la seule différence. En temps normal, l'obsédé ne fait que sourire de ce phénomène qui le possède quelques instants sans le faire souffrir ; mais, dès que le terrain émotif existe, la lutte devient fatale avec son corollaire, la souffrance physique et morale, et la blessure d'amour-propre née de la défaite.

Certains obsédés ont la vie littéralement hachée par des troubles de cet ordre, au point qu'ils n'ont plus de répit, hantent les consultations des charlatans, car les émotifs sont, par surcroît, des superstitieux. Leurs pratiques ne font, en général, qu'aggraver leur cas et la névropathie sous toutes ses formes est une vraie infirmité.

L'émotivité minimum se traduit par la disposition qu'offrent les sujets à sentir violemment et à être profondément affectés par des conjonctures d'importance minuscule. Les impressions sont de longue durée ; joies ou peines prennent des proportions exagérées et les sujets ne sont préoccupés que de se tenir en garde

contre eux-mêmes.

L'émotion morbide a des signes physiques qui accusent nettement la participation du sympathique. Ces signes sont l'exagération des signes normaux de l'émotion ; pâleur, rougeur de la face, tachycardie, sentiment d'oppression, sentiment d'inquiétude, affolement, rires et pleurs faciles, etc ...

L'exagération peut aller jusqu'à produire *l'angoisse*. Les anxieux sont des sur-émotifs. Il suffit d' avoir, dans une circonstance dramatique quelconque, éprouvé la sensation de l'angoisse pour imaginer les souffrances du névropathe émotif, voué par nature à l'anxiété.

Les terreurs morbides, le trac des artistes et des orateurs, troubles émotionnels parfois insurmontables, brisent certaines carrières.

*

* *

Les *mélancoliques* et les *hypocondriaques* forment une autre catégorie de névropathes qui, unis aux précédents, constituent le grand groupe de ce que le vulgaire englobe sous la rubrique de *neurasthénie* ou de *psychasthénie*.

La surémotivité, le déséquilibre émotionnel, si coquettement porté par une rare collection de nerveux, dissimulant sous le terme avoué de neurasthénie de véritables psychoses, peuvent aller jusqu'à produire un état, habituel ou périodique, de tristesse invincible. Il est même admis aujourd'hui que cette dépression morale, expression d'une fonction sympathique déviée, préexiste à la mélancolie. Cette psychonévrose ne serait point primitive, mais secondaire. On ne pleure pas parce qu'on voit les choses en noir ; on pleure d'abord et c'est parce qu'on pleure qu'on voit les choses en noir. Ainsi en va-t-il de l'émotion contraire, celle de la joie : on rit d'abord, on est joyeux ensuite.

La mélancolie est un état objectivement psychique, mais subjectivement sensitif. Le *triste* échafaude tout un délire de misère physique et morale sur un fond d'émotivité et sur des troubles de l'innervation sympathique. La mélancolie est volontiers périodique, alternant même avec des états d'expansion euphorique. Cela constitue la *folie à double forme* et la *folie circulaire*.

Mais une mention toute spéciale doit être accordée à la mélancolie affectant la forme de *l'hypocondrie*. Cette forme de l'émotivité basée sur des états morbides imaginaires des différentes parties du corps nous fournit le tableau bien connu du malade imaginaire. On le rencontre à tous les coins de rue, chez tous ces malades de salon qui, n'ayant rien à faire, tournent sans cesse leur attention du côté de leur organisation physique, pensent y découvrir maintes irrégularités à la moindre sensation qui leur paraîtra anormale et, désormais, deviennent les esclaves du

moindre bobo, dont la manie encourage les réclames pharmaceutiques, peuple les officines de tous les diseurs de bonne aventure et de tous les rebouteurs.

*

* *

La grande hystérie. - C'est le triomphe de la névropathie. Elle a occupé dans l'histoire une place phénoménale par son immixtion dans la vie politique ou religieuse. Elle a été la psychonévrose des grands drames du Moyen âge, Elle a valu le supplice et la mort à une foule de malheureux surcroyants, mystiques dans le sens précaire du mot (voir *Mysticisme*).

L'hystérie est, en fait, une maladie mentale à manifestations extérieures protéiformes, relevant toutes de la suggestion, de l'auto-suggestion et de l'imitation ; Elle suppose, par conséquent, une sensibilité physique tout à fait anormale et une imagination désordonnée, disons même délirante. La mythomanie résume toute l'histoire clinique de l'hystérie, ainsi que le besoin de mentir, de tromper et de se tromper soi-même, avec croyance folle à ce que l'on dit et fait.

L'hystérie s'exprime par des crises convulsives à grand spectacle, excentricités en grande partie combinées pour intéresser la galerie. Elles cessent quand la galerie disparaît. On éduque un hystérique à volonté et tout hystérique est prêt à la représentation théâtrale. C'est une maladie suggérée qui suppose une suggestivité anormale et une passivité démesurée. La Salpêtrière ressuscita, pendant le règne de Charcot, les grands drames du Moyen âge. Quand cette école d'entraînement ferma ses portes, la grande hystérie disparut comme par enchantement.

Convulsions, somnambulisme, attitudes passionnelles, léthargie, catalepsie, dédoublement de la personnalité, délire hallucinatoire, voilà pour le mental ; paralysies diverses, sensorielles ou autres, contractures, hyperesthésies, voilà pour le côté physique. Le programme est vaste et l'on pourrait dire au gré de l'opérateur.

Greffons sur ce paragraphe de l'hystérie tout ce qui ressortit à l'hypnotisme, au magnétisme, à la suggestion physiologique ou morbide, et nous aurons facilement grossi le bagage de la névropathie, car tous ces phénomènes sont amplement favorisés par le terrain foncier décrit plus haut.

*

* *

Hystéro-traumatisme, sinistrose. - Sans prétendre être complet, il faut toutefois greffer sur cette description une des manifestations les plus modernes de la névropathie, qui donne bien la preuve que cette maladie gît tout entière dans un terrain spécial d'où l'on voit sortir des végétations multiples, richement variées.

Elles n'existeraient pas sans ce terrain.

Je vise ici maints incidents morbides nés du machinisme moderne, maints accidents professionnels et plus spécialement les traumatismes issus de la grande guerre.

Qui dit machinisme dit multiplication de circonstances où se rencontrent fortuitement une possibilité de traumatismes et un sujet traumatisable, qui sera, dans l'espèce, le travailleur. Cette rencontre sera l'accident, avec ses suites ordinaires, mais aussi avec ses suites extraordinaires, s'il advient que l'accident affecte un sujet prédisposé, un nerveux, un névropathe.

Tout accident produit un choc matériel, mais aussi un choc moral, une *émotion-choc*. D'importance négligeable chez un sujet bien équilibré et quasi normal, cette émotion produit des désordres inattendus chez le prédisposé, désordres qui entraînent chaque jour des conflits entre blessés, assureurs, médecins, magistrats et qu'on a dénommés *hyétro-traumatisme* ou *sinistrose*.

A l'occasion d'une blessure, voici un malade nerveux, réagissant par des symptômes qui n'ont aucun rapport direct avec la blessure, mais qui sont l'œuvre d'un psychisme malade. traumatisé lui-même. puisque l'émotion est un choc. Ces séquelles, complications inusitées du traumatisme sont toutes à porter au compte de la névropathie. Elles sont du domaine exclusif de l'auto-suggestion et des maladies imaginaires, Méconnues comme telles, elles entraînent des conséquences déplorables et coûteuses tant pour le blessé que pour son assurance. Démasquées, au contraire, elles guérissent comme au souffle du vent, au grand ébahissement de la foule, aussi naïve ici qu'elle l'est à Lourdes.

J'en dirai autant des séquelles imaginaires. des traumatismes de guerre qui, par milliers, sont, venus encombrer la clinique nerveuse et chirurgicale. Souvent prises pour des faits de simulation intentionnelle pour échapper aux affres du front. elles furent le plus souvent sincères et filles de terribles circonstances qui exaltèrent bien naturellement une grande émotivité congénitale que les blessés eux-mêmes ignoraient de bonne foi.

*

* *

CONCLUSION. - On le voit ; la névropathie est un vaste domaine. On peut dire que, en général, quand elle est bien diagnostiquée, elle n'est grave que par ses manifestations toujours récidivantes et par sa signification dégénérative.

On pourrait compliquer ce chapitre en mentionnant bien d'autres syndromes nettement étiquetés déjà, comme l'épilepsie, la chorée, où fourmillent les névropathes, mais il est mieux de renvoyer le lecteur aux articles de cette

Encyclopédie, où ces sujets sont traités.

Je ne puis clore cette monographie sans signaler les rapports, tout récemment découverts entre la névropathie et l'endocrinologie. La surémotivité, l'anxiété, les obsessions, etc ..., en fonction des troubles des glandes à sécrétions internes, telles que les glandes génitales, la surrénale, la thyroïde, la pituitaire, etc ... , ont ouvert un vaste champ à la thérapeutique et il est certain que beaucoup d'états névropathiques cèdent en tout ou partie à une opothérapie bien dirigée.

Mais n'oublions pas que le vrai moyen de guérir les infirmités de cet ordre est encore de les prévenir et de suivre, à cet effet, les prescriptions rigoureuses de l'hygiène nerveuse et mentale que la science tout à fait moderne a tracées (naturisme, élimination de tous les poisons du système nerveux, hydro et héliothérapie, etc ..). Prévenir, c'est ici guérir.

- Dr LEGRAIN

Accueil

NIHILISME n. m. (du latin *nihil*, rien)

Un malentendu profondément enraciné et fort répandu est étroitement lié à ce mot né, il y a 75 ans. dans la littérature russe et passé. sans être traduit (grâce à son origine latine), dans d'autres langues.

En France, en Allemagne, en Angleterre et ailleurs, on comprend généralement par nihilisme un courant d'idées - ou même un système - révolutionnaire politique et social, inventé en Russie, y ayant (ou y ayant eu) de nombreux partisans organisés. On parle couramment d'un « parti nihiliste » et des « nihilistes », ses membres. Tout cela est faux. Il est temps de corriger cette erreur, au moins pour les lecteurs de l'*Encyclopédie Anarchiste*.

Le terme nihilisme a été introduit dans la littérature - et ensuite dans la langue - russe par le célèbre romancier *Ivan Tourguénev* (1818-1883), vers le milieu du siècle passé. Dans l'un de ses romans, notamment, Tourguénev qualifia de cette façon *un courant d'idées qui s'était manifesté parmi les intellectuels russes à la fin des années 1850*. Le mot eut un succès et entra vite en circulation.

Ce courant d'idées avait surtout un caractère philosophique et moral. Son champ d'influence resta toujours très restreint, ne s'étant jamais étendu au-delà de la couche intellectuelle. Son allure fut toujours personnelle et pacifique, ce qui ne l'empêcha pas, cependant, d'être très animé, imbu d'un grand souffle de révolte individuelle et guidé par un rêve de bonheur de l'humanité entière. Le mouvement qu'il avait provoqué, se contenta du domaine littéraire et surtout de celui des mœurs. Mais dans ces deux domaines, le mouvement ne recula pas devant les dernières conclusions logiques, que non seulement il formula, mais qu'il chercha à appliquer, individuellement, comme règle de conduite.

Dans ces limites, le mouvement ouvrit le chemin à une évolution intellectuelle et morale très progressive et indépendante : évolution qui, par exemple, amena la jeunesse intellectuelle russe tout entière à des conceptions générales extrêmement avancées et aboutit, entre autres, à cette émancipation de la femme cultivée, dont la Russie de la fin du XIXe siècle pouvait, à juste raison, être fière. Il faut y ajouter que ce courant d'idées, tout en étant strictement moral et personnel, portait, néanmoins en lui-même, grâce à son esprit largement humain et émancipateur, les germes des conceptions sociales futures : conceptions qui lui succédèrent plus tard et aboutirent à une *vaste action politique et sociale*, avec laquelle, justement, ce courant d'idées est confondu aujourd'hui en dehors de la

Russie. Indirectement, le « nihilisme » *prépara le terrain* aux mouvements et aux organisations politiques d'une allure nettement sociale et révolutionnaire, apparus plus tard, sous l'influence des idées répandues en Europe et des événements extérieurs et intérieurs. Le malentendu consiste, précisément, en ce qu'on confond, sous le nom de « nihilisme » », ce mouvement révolutionnaire postérieur, mené et représenté par des *partis* ou groupements *organisés*, ayant un programme d'action et un but précis, avec un simple courant d'idées qui le précéda et auquel *seul* le qualificatif « nihilisme » doit être attribué.

*

* *

En tant que conception philosophique et morale, le nihilisme avait pour bases : d'une part, le *matérialisme* et, d'autre part, *l'individualisme*, poussés tous les deux à l'extrême.

Force et Matière, le fameux ouvrage de Büchner (philosophe matérialiste allemand, 1824-1899) paru à cette époque, fut traduit en russe, lithographié clandestinement et répandu, malgré les risques, avec un très grand succès, en milliers d'exemplaires. Ce livre devint le véritable évangile de la jeunesse intellectuelle russe d'alors. Les œuvres de Moleschott, de Ch. Darwin et de plusieurs autres naturalistes et matérialistes étrangers, exercèrent également une très grande influence. Le matérialisme fut accepté comme une vérité incontestable, absolue.

En tant que *matérialistes*, les « nihilistes » menèrent une guerre acharnée contre la religion et aussi contre tout ce qui échappait à la raison pure, positive ; contre tout ce qui se trouvait en dehors des réalités matérielles et immédiatement utiles ; contre tout ce qui appartenait au domaine spirituel, sentimental, idéaliste. Ils méprisaient la beauté, l'esthétique, l'amour sentimental, l'art de s'habiller, de plaire, etc ... Dans cet ordre d'idées, ils allèrent même jusqu'à renier totalement *l'Art* comme une manifestation de l'idéalisme. Leur grand idéologue, le brillant publiciste Pissareff (mort accidentellement en pleine jeunesse), lança, dans l'un de ses articles, son fameux exemple, affirmant qu'un simple cordonnier était infiniment plus à estimer et à admirer que Raphaël, car le premier produisait des objets matériels et utiles, tandis que les œuvres du second ne servaient à rien. Le même Pissareff s'acharnait, dans ses écrits, à détrôner, au point de vue matérialiste et utilitariste, le grand poète Pouchkine. « La nature n'est pas un temple, mais un laboratoire, et l'homme y est pour travailler », disait le nihiliste Bazaroff dans le roman de Tourguénev. (En parlant d'une « guerre acharnée » livrée par les « nihilistes », il faut comprendre par là une « guerre » litté déjà dit, le « nihilisme » borna son activité à la propagande de ses idées dans quelques revues et dans des cercles d'intellectuels. Cette propagande était déjà assez difficile, car il fallait compter avec la censure et la police tsaristes qui sévissaient contre les « hérésies étrangères » et contre toute pensée indépendante).

Mais la véritable hase du « nihilisme » fut une sorte d'individualisme spécifique. Surgi, tout d'abord, comme une réaction normale contre tout ce qui, en Russie surtout, écrasait la pensée libre et l'individu, son porteur, cet individualisme finit par renier, au nom d'une absolue *liberté individuelle*, toutes les contraintes, toutes les entraves, toutes les obligations, toutes les traditions imposées à l'homme par la famille, par la société, par les coutumes, les mœurs, les croyances, etc ... *Emancipation complète de l'individu, homme ou femme, de tout ce qui pourrait attenter à son indépendance ou à la liberté de sa pensée* : telle fut l'idée fondamentale du « nihilisme ». Il défendait le droit sacré de l'individu à sa liberté entière, et l'intimité inviolable de son existence.

Le lecteur comprendra aisément pourquoi on qualifia ce courant d'idées de nihilisme. On voulait dire par là que les partisans de cette idéologie n'admettaient rien (*nihil*) de ce qui était naturel et sacré pour les autres (famille, société, religion, art. traditions, etc ...) A la question qu'on posait à un tel homme : - Qu'admettez-vous, qu'approuvez-vous de tout ce qui vous entoure et du milieu qui prétend avoir le droit et même l'obligation d'exercer sur vous telle ou telle autre emprise ? - L'homme répondait : *rien* - « *nihil* ». Il était donc « nihiliste ».

*

* *

En dépit de son caractère essentiellement personnel, philosophique et moral (n'oublions pas qu'il défendait la liberté individuelle, également, d'une façon *abstraite*, philosophique et morale, et non pas contre le despotisme politique ou social *concret*), le nihilisme, comme je l'ai déjà dit, *prépara le terrain* pour la lutte contre l'obstacle réel et immédiat, lutte pour l'émancipation politique et sociale.

Mais quant à lui-même, il n'entreprit pas cette lutte. Il ne posa même pas la question : que faire pour libérer, réellement, l'individu ? Il resta, jusqu'au bout, dans le domaine des discussions purement idéologiques et des réalisations purement morales. Cette autre question, - c'est-à-dire, le problème *d'action réelle*, d'une lutte pratique pour l'émancipation, - fut posée par la génération suivante, des années 1870-80. Ce fut alors que les premiers partis révolutionnaires et socialistes se formèrent en Russie. L'action réelle commença. Mais elle n'avait plus rien de commun avec le vieux « nihilisme » d'autrefois. Et le mot lui-même resta, dans la langue russe, comme terme purement historique, trace d'un d'un mouvement d'idées des années 1860-70.

Le fait qu'à l'étranger on a l'habitude de comprendre par « nihilisme » tout le mouvement révolutionnaire russe avant le bolchevisme, et qu'on y parle d'un « parti nihiliste », n'est qu'une erreur historique due à l'ignorance de la véritable histoire des mouvements révolutionnaires en Russie.

-VOLINE

Accueil

NIVELEURS (LES)

On se tromperait fort si on s'imaginait qu'au lendemain de la révolution du 1648, Cromwell ne rencontra plus d'opposition. L'exécution de Charles 1er avait réduit les royalistes au silence ; mais une fois accompli ce régicide, le Protecteur se trouva aux prises avec une secte du nom de *Levellers* qui, sous la direction de John Lilburne, préconisait une république égalitaire. Cette secte comptait dans l'armée révolutionnaire de nombreux adhérents dont, en 1647, l'action au sein de l'armée avait dû être déjà réprimée. En août 1649, cette secte devint assez inquiétante pour que le général Fairfax jugent opportun de marcher contre certains d'entre eux établis à St. Margaret's Hill et à St. George's Hill où ils piochaient le sol et l'enseménçaient sans se préoccuper des propriétaires ni du loyer. Fairfax vit venir à sa rencontre deux niveleurs, Everard et Winstanley, ce dernier déjà connu de lui par sa propagande dans l'armée républicaine. Winstanley lui remit une « déclaration générale », suivie d'une « déclaration » plus générale encore où il démontrait « comme une équité indéniable que le commun peuple puisse piocher, cultiver, ensemençer le sol et vivre sur les biens communs sans les louer ou avoir à payer de loyer à qui que ce soit ».

Faut-il voir dans les Niveleurs une réapparition du mouvement anabaptiste, qui avait fait, un siècle auparavant, de nombreuses recrues en Angleterre ?

Toujours est-il que, dans cette déclaration plus générale, Winstanley demande si toutes les lois qui ne sont pas établies sur l'équité et la raison, et qui ne donnent pas une liberté égale à tous, et celles qui consacrent les privilèges des seigneurs et des propriétaires fonciers ne sont pas disparues en même temps que tombait la tête du roi. Suivent quelques apostrophes assez véhémentes lancées au clergé du temps qui, « contrairement à la parole divine, soutient l'iniquité », Comme on peut bien le penser, ces lettres eurent peu d'effet sur Fairfax et Cromwell. « Quoi donc ! disait ce dernier, rééditant Luther ; mais le but des principes des niveleurs c'est de rendre le tenant l'égal de son landlord ! Par naissance, je suis un gentleman. Il faut tailler ces gens-là en pièces, sinon ce sont eux qui s'en chargeront. »

Winstanley écrivit une nouvelle épître à Cromwell, un chef-d'oeuvre, où les grands problèmes sociaux sont discutés et résolus. En passant, Winstanley montre les causes de l'insuccès des révolutions. « Le peuple ne sait pas pourquoi il combat », dit-il. Puis il explique que la possession de la terre est le résultat de la « loi de la massue ». En dépit de son inexorable logique, Winstanley n'est pourtant

ni marxiste, ni socialiste d'état, car il n'entend pas que le communisme soit imposé ; « que ceux qui n'en veulent pas continuent à acheter et à vendre, l'exemple les convaincra ».

Ces déclarations et la publication d'une brochure intitulée : *Les vrais Niveleurs*, dans laquelle il distinguait les « vrais » niveleurs ou communistes, des niveleurs politiques, lui valurent d'être jeté en prison à Kingston, en 1649. Il fut condamné, avec deux autres, à 10 livres sterling environ d'amendes et de frais. On ne possède guère d'autres détails sur Winstanley, qu'on présume avoir été bourgeois de Londres. En 1659 on le retrouve partant de Harrow-on-The-Hill en tournée de propagande ; il est arrêté à Nottingham ; puis on n'en retrouve plus de traces. Il a publié de nombreuses brochures où il se montre un économiste de grande valeur qui, selon Morrison Davidson, vaut tous les utopistes, de Platon à Bellamy, en passant par Adam Smith et Karl Marx.

Voici quelques-unes de ses principales idées : « La loi a deux racines (buts) : 1° la conservation commune ; 2° la conservation individuelle ». Une communauté libre doit comprendre :

Dans la famille : le père.

Dans la ville (bourg ou paroisse) : 1° le pacificateur ; 2° quatre sortes de surveillants : pour le maintien de la paix, pour l'apprentissage des métiers, pour la répartition des produits du travail et leur entassement dans des magasins généraux, pour la surveillance générale (tous les citoyens ayant dépassé soixante ans) ; 3° les soldats ; 4° les maîtres des travaux ; 5° l'exécuteur.

Dans le territoire : 1° le clergé ; 2° le parlement ; 3° l'armée.

Quant aux lois de la communauté : 1° La simple lettre de la loi suffit ; 2° Quiconque ajoute ou retranche à la loi perd son office ; 3° Quiconque rend la loi pour de l'argent ou une récompense est puni de mort.

Sont également punis de mort les assassins, les acheteurs et les vendeurs, les magistrats prévaricateurs.

Quoique le sol et les entrepôts soient communs, chaque famille vivra cependant à part : la maison, l'ameublement, les vêtements sont la propriété de la famille. Chaque demeure doit contenir les instruments et outils qu'il faut pour cultiver la terre. La communauté n'est pas libertaire et n'ignore pas les punitions. Si quelqu'un refuse d'assister les surveillants dans leur travail, la raison doit lui en être demandée. Si c'est à cause de maladie ou d'indisposition, il sera dispensé du service. Si c'est par simple paresse, il sera puni selon les lois destinées à réprimer la paresse.

On voit que Winstanley n'a pas, comme les théoriciens actuels du communisme anarchiste, confiance dans le besoin d'activité de l'individu. Cela

s'explique d'ailleurs, étant donné le travail long, pénible et rebutant que, au XVIIe siècle, il fallait faire pour amener l'abondance.

Si quelqu'un refuse d'apprendre un métier, ou de travailler en temps de semailles ou de moisson, ou de remplir sa tâche d'administrateur aux magasins, tout en continuant à se nourrir et à se vêtir aux dépens des autres, les surveillants le réprimandent d'abord en privé. S'il continue à paresser, la réprimande sera publique et si, dans le mois qui suit, il ne s'est pas amendé, il sera remis au maître des travaux qui le mettra au travail obligé pour douze mois, ou jusqu'à ce qu'il fasse sa soumission. A partir de quarante ans, personne n'est obligé de travailler. C'est dans les hommes et les femmes de plus de quarante ans que sont choisis les surveillants et autres délégués à la bonne exécution des lois.

L'instruction est gratuite et obligatoire. L'assistance médicale est gratuite, naturellement. Mais les plus caractéristiques des ordonnances de la communauté sont les lois contre l'achat et la vente, crime de lèse-humanité par excellence aux yeux de Winstanley : Si n'importe qui achète ou vend la terre ou ses produits, il sera mis à mort comme traître à la communauté. Celui ou celle qui appelle sienne la terre sera exposé en public et livré pour douze mois au maître des travaux. Quiconque cherchera, par querelle, ou persuasion secrète, ou révolte armée, à établir le régime de la propriété sera mis à mort. Personne ne louera ses propres services à autrui, ou ne louera les services d'autrui, sous peine de perdre sa liberté et d'être livré pour douze mois au maître des travaux ... L'or et l'argent ne pourront servir qu'à faire des plats et objets d'ornement pour l'intérieur des maisons. Lorsque l'humanité a commence à acheter ou à vendre, c'est alors qu'elle a perdu son innocence ; c'est alors qu'en effet les hommes ont commencé à s'opprimer l'un l'autre, à se dépouiller mutuellement des droits égaux, qu'ils tenaient de la création. Qu'une terre appartienne à trois personnes, et que deux d'entre elles en trafiquent sans le consentement de la troisième, voici son droit enfreint et sa postérité engagée dans une guerre. Ce fut, pense Winstanley, contre le consentement d'un grand nombre que, dès l'abord, la terre fut achetée et vendue. De cet achat et de cette vente résultèrent et résultent encore des mécontentements et des querelles, fléaux dont l'humanité a déjà assez souffert. Les nations de la terre n'apprendront pas à transformer leurs épées en charrues et leurs lances en hoyaux, ne cesseront pas de guerroyer, avant que ce misérable. procédé d'achat et de vente n'ait été jeté au rebut parmi les autres débris de la puissance royale. Dans la communauté, nul homme ne pourra devenir plus riche qu'un autre ; cela n'est pas désirable, car les richesses rendent les hommes vaniteux, orgueilleux, et les conduisent à opprimer leurs semblables, elles sont des occasions de querelles. Cela non plus n'est pas juste, car nul ne peut arriver à la fortune sans l'aide de ses voisins, et s'il y arrive, sa fortune appartient tout autant à ses voisins qu'à lui, puisqu'elle est le fruit de leur travail. Tous les hommes riches vivent à l'aise ; ils se nourrissent et ils se vêtent par le labeur des autres, non par le leur, et cela fait « leur honte et non pas leur noblesse ». Les riches reçoivent tout ce qu'ils possèdent de la main des travailleurs ; quand ils donnent, ce n'est pas leur travail, ce n'est pas leur propriété, c'est celle des

autres ; leurs actions ne sont donc point des actions équitables.

Selon l'esprit du temps, tous les écrits de Winstanley revêtent une phraséologie religieuse, très proche parente de celle de Tolstoï. A ce point de vue spécial, il est universaliste et il est le premier en Angleterre qui proclama le salut pour « l'humanité tout entière », tandis que le dogmatisme théologique d'alors le réservait aux « prédestinés ». Il ne tarit pas d'invectives contre le clergé et montre que la théologie (doctrine de la divinité) n'est nullement en concordance avec les enseignements du Christ « dont les paroles étaient la science pure ». Pour lui, la théologie est une tromperie qui, en tournant les regards des hommes vers le ciel, leur fait oublier les droits qu'ils tiennent de naissance.

Winstanley ne croyait pas d'ailleurs à l'efficacité de lois qui n'auraient pas été ratifiées formellement par le peuple, cela bien avant qu'on eût inventé le mot « Referendum ». Tout élu lui inspirait de justes soupçons.

Occupés à se voler les uns aux autres ce qui restait des terres confisquées à la couronne, aux églises et aux « rebelles », les fameux colonels « Côtes de fer » ne prêtèrent pas plus d'attention aux doléances des Niveleurs qu'aux projets de réforme sociale de Winstanley. Ce dernier, certes, n'est pas anarchiste ; mais, tandis que des historiens et des écrivains sérieux, parmi lesquels un Carlyle, présentent Cromwell comme un républicain du type le plus pur, personne ne parle de Winstanley, le précurseur inconnu, l'utopiste obscur. Son travail cependant ne fut pas vain. Comber, historien protestant, écrivait, en 1678, que c'est à sa petite bande de partisans qu'on doit reporter l'origine des Quakers, ce qui prouve qu'une propagande porte toujours ses fruits, même quand il semble que, sur le moment, elle ne rencontre qu'opposition et mécompréhension.

- E. ARMAND.

Accueil

NOBLESSE n. f. (du latin *nobilitas* ; de *nobilis*, illustre)

La noblesse est, dans un Etat monarchique; la classe qui, soit par droit de naissance, soit par lettres du souverain, est la plus élevée de la société, et, en récompense de services exceptionnels, bénéficie de privilèges qui se transmettent héréditairement.

On distingue entre la noblesse d'épée et la noblesse de robe. La première est celle qui a été acquise grâce à des prouesses d'ordre militaire. La seconde est celle qui a été conférée à des juges en conséquence de la situation occupée par eux. Beaucoup d'anoblis n'ont dû, et ne doivent leurs titres qu'à leur fortune, ou à des complaisance envers le pouvoir.

Au figuré, le mot noblesse sert à désigner le caractère de ce qui est élevé, digne, de belles manières, distingué, élégant de forme et d'allure. On dit couramment : la noblesse du cœur, de la physionomie, de la démarche, de la pensée, ou du style. Cette conception de la noblesse humaine est la seule qui soit digne d'intérêt et mérite d'être retenue ; car, en admettant que le titre dont se pare une haute lignée ait eu pour origine les vertus d'un ancêtre, celles-ci ne sont pas forcément transmissibles de père en fils et, d'autre part, de très remarquables qualités, au moral et au physique, se découvrent dans le peuple, sans que ceux qui les possèdent aient été jamais l'objet d'une distinction quelconque.

N'y a-t-il pas, chez les plus humbles, une noblesse dans le sacrifice sublime de la mère à son enfant, l'héroïsme des sauveteurs, l'amour du travail bien fait qui caractérise l'artisan ? Il a fallu beaucoup de noblesse d'âme chez nombre d'humains pour que le monde parvînt au degré de relative civilisation qui est celui de notre époque ; il en faudra plus encore pour que soit édifiée la Cité nouvelle. Et, pour être conforme à la séculaire volonté de puissance des précurseurs, la tâche de cette Cité devra être l'ennoblissement de l'espèce, par le développement continu de l'intelligence et du savoir, le culte de la beauté des sentiments, la recherche de la plus grande esthétique dans la constitution humaine, débarrassée, par l'eugénisme, de ses difformités, de ses laideurs et de ses tares,

Le progrès social n'est point dans le nivellement par en bas, la généralisation de la pauvreté et de ce qu'elle entraîne de déchéances, mais dans l'accession du plus grand nombre à ce qui fut seulement l'avantage de quelques-uns.

-Jean MARESTAN

NOBLESSE (HISTORIQUE)

L'organisation des sociétés animales ressemble parfois beaucoup à celle des sociétés humaines. C'est ainsi qu'on l'encontre, chez les fourmis esclavagistes, une oligarchie guerrière et une classe laborieuse. De fréquentes razzias, entreprises contre les espèces voisines, fournissent les esclaves. Des caractères morphologiques déterminent le classement. La fourmi guerrière a les mâchoires très aptes à percer la tête d'un adversaire, mais incapables de saisir la moindre nourriture. Si une ouvrière ne lui donnait la becquée, elle mourrait rapidement de faim. Chez les fourmis, l'esclavage est d'ailleurs plus doux que chez les hommes et, dans bien des cas ; il conviendrait de parler de collaboration plutôt que d'esclavage. Des espèces qui précéderent la nôtre, sur la route de l'évolution animale, les premiers hommes reçurent un penchant vers la servitude, probablement. Et, de bonne heure, des individus plus forts ou plus rusés domestiquèrent les faibles et les imbéciles, vécurent de leur travail, les commandèrent au nom des dieux. Ainsi naquirent les rois, les castes, les familles princières. La noblesse n'a pas d'autre origine si l'on remonte assez haut ; à l'inverse des fourmis guerrières, séparées des fourmis ouvrières par des caractères morphologiques bien tranchés, les nobles de l'Inde, de Rome, de l'Europe du Moyen Age, ne se distinguaient du populaire que par un prodigieux orgueil, un égoïsme renforcé, des préjugés monstrueux. Pour choisir cette fausse élite, on eut souvent recours à l'hérédité; un fils de noble obtint de droit une situation privilégiée

parce qu'il avait pris la peine de naître. L'Inde fournit un exemple typique des aberrations où conduit le principe d'hérédité, quand il règne en maître. Dès leur naissance, les Hindous sont rangés dans des castes réputées d'institution divine. A l'origine, Brahma, le dieu créateur, fit sortir les brahmanes de sa bouche, les kchatriyas de son bras, les vaicyas de sa cuisse et les soudras de son pied ; d'où quatre grandes castes. « En venant au monde, affirment les livres sacrés, le brahmane est placé au premier rang ; souverain seigneur de toute chose, il veille à la conservation des lois civiles et religieuses. Un brahmane âgé de dix ans et un kchatriya parvenu à l'âge de cent ans doivent être considérés comme le père et le fils : c'est le brahmane qui est le père. » Un brahmane possédant le Rig-Veda tout entier, c'est-à-dire connaissant les livres sacrés, ne serait souillé d'aucun crime, même s'il tuait tous les habitants du monde. Par contre, on doit brûler la bouche et couper la langue à l'impur qui se permet d'insulter un prêtre. Si la caste des kchatriyas ou guerriers est encore respectable, celle des vaicyas, agriculteurs ou

commerçants, l'est déjà beaucoup moins, et celle des soudras doit être obligatoirement livrée à l'abjection, Quels que soient son savoir et sa moralité, le soudra est un homme infâme, voué à la servitude ; son costume même le désigne au mépris des prêtres et des guerriers. Dans l'ancien Japon, les nobles de haut rang jouissaient aussi d'un prestige religieux. Suivant une croyance très répandue, les édifices devaient être construits sur des corps humains pour être à l'abri de tout accident. Or un grand trouvait toujours des serviteurs zélés qui se jetaient volontairement dans les fondations, quand il faisait bâtir. Par contre, mikado et siogoun les tenaient dans la plus étroite dépendance : ils choisissaient leur femme légale et s'emparaient de leurs enfants légitimes comme d'otages. Auprès de chaque grand vassal se trouvait un surveillant attitré, « un observateur inébranlable », qui avait le droit de tout voir et tenait journal des moindres actions de son hôte. En Chine, point de noblesse héréditaire, il n'y avait qu'une noblesse personnelle et acquise, celle des lettrés. Les titres des mandarins répondaient à des grades obtenus par voie de concours ; ils s'éteignaient avec l'individu, sans se transmettre aux descendants. Aussi, l'idée d'acquérir des titres universitaires hantait-elle le cerveau d'un grand nombre de célestes ; une infinité de gens, de quinze à quarante ans, briguaient les grades même les plus modestes. Cette expérience donna des résultats déplorables. Les partisans de l'Ecole Unique qui veulent instituer une noblesse scolaire du même genre, sans tenir compte des qualités de cœur et de volonté, feraient bien de méditer cet exemple. Mais les pontifes ferment les oreilles quand on s'avise de déclarer la sélection morale non moins importante que la sélection intellectuelle. A Rome, une aristocratie de naissance, composée des familles sénatoriales, repoussait avec un dédain superbe les *hommes nouveaux* qui prétendaient aux charges et aux honneurs sans avoir d'aïeux. Pour augmenter sa fortune et sa puissance, elle ne se lassait pas de susciter des guerres dont elle avait la direction ; comme nos professionnels du patriotisme, elle ramenait l'intérêt national à son propre intérêt. Les chevaliers, exclus des fonctions publiques, mais enrichis par le négoce et l'affermage des revenus publics, se situaient encore bien au-dessus de la plèbe méprisée. Chez les Gaulois, on trouvait aussi des nobles qui possédaient presque partout le gouvernement des cités. Riches, entourés de clients, disposant de nombreux esclaves, ils dominaient la masse des hommes libres qui vivaient de chasse et d'agriculture. Mais c'est dans l'Europe du moyen âge que nous rencontrons le type le plus remarquable d'une noblesse héréditaire. L'importance de son rôle historique nous oblige à l'étudier d'un peu près. Déjà, au début de l'époque carolingienne, se dessinent, dans la société franque, les changements qui aboutiront à la féodalité. Ce régime, implanté fortement dès le Xe siècle, s'épanouit pleinement au XIIe.

Les hommes libres deviennent des vassaux, liés à un personnage plus élevé, le suzerain ; les terres se transforment en fiefs, cessant d'être la propriété complète de leurs possesseurs. Au sommet de la hiérarchie féodale, qui comporte plusieurs degrés, se place le souverain ; il reçoit de grands honneurs, mais ne jouit d'une autorité sérieuse que sur ses domaines personnels. Suzerains et vassaux forment la noblesse : des grands feudataires de la couronne, elle descend jusqu'aux châtelains

et aux vavasseurs, titulaires de minuscules seigneuries. Comme la possession des fiefs, la qualité de noble est héréditaire. D'où la formation d'une caste orgueilleuse et pleine de mépris pour quiconque ne sort pas de son sein. Guerre, chasse, tournois, festins constituent les occupations essentielles du seigneur ; il a des serfs qui travaillent pour subvenir à ses fantaisies. Au premier le droit héréditaire d'opprimer ses administrés « à tort ou à droit, sans en rendre compte à d'autres qu'à Dieu », selon l'expression d'un code d'alors ; aux seconds le devoir, également héréditaire, d'obéir au maître, s'ils veulent éviter d'effroyables tortures dans ce monde et l'enfer dans l'autre. Nombre de seigneurs sont, en outre, des brigands et des bêtes de proie ; ils détroussent les voyageurs, pillent les marchés et les terres sans défense. Certains font crever les yeux, couper les pieds ou les mains de leurs prisonniers ; avec une joie sadique, ils arrachent les ongles et les seins des femmes. Dans leurs châteaux forts, ils se livrent à de monstrueuses orgies. Parmi les droits singuliers que plusieurs possèdent, signalons celui de coucher avec la mariée pendant la nuit des noces. C'est en vain que les historiens catholiques ont voulu nier l'existence de ce droit ; incontestablement il exista dans maintes régions, et les seigneurs ecclésiastiques ne furent pas ceux qui le revendiquèrent avec le moins d'âpreté.

Vers la fin du XIII^e siècle, l'édifice féodal se détraque. Les royautés modernes se forment et, après des siècles de résistance plus ou moins ouverte, la noblesse se résigne à n'être que la servante des souverains. Richelieu doit encore lutter contre les grands, mais sous Louis XIV, ils sont complètement domestiqués. Gavés d'honneurs et de pensions, les nobles détiennent les hauts emplois de cour, les gouvernements des provinces, les ambassades, les commandements aux armées ; ils ont perdu toute autorité politique. Encore les faveurs ne vont-elles qu'à ceux qui vivent près du roi, aux courtisans. Pour les descendants des fiers seigneurs du moyen âge, c'est le comble de l'honneur, d'offrir sa chemise à Louis XIV, de lui passer sa culotte, de le servir à table, de porter son bougeoir à l'heure du coucher. A Versailles, on trouve des gentilshommes panetiers, échansons, écuyers tranchants, etc. ; les chefs de service sont même de la plus haute noblesse. Et la plupart remplissent réellement leur charge ; Condé, premier prince du sang et *chef des services de la bouche*, apporte les plats, fait office de larbin. Quiconque ne vient pas à la cour, n'a rien à attendre du souverain. Vivre à l'armée, sur ses vaisseaux, dans sa domesticité ou du moins à Versailles, voilà les seules occupations de la noblesse. Pour elle, l'oisiveté devient la première des vertus ; sous peine de déroger, c'est-à-dire d'être exclu de son ordre, un noble ne peut exercer aucune profession lucrative, sauf celles qui concernent le commerce de la mer ou l'art du verrier. Pour avoir engraisé et revendu des bœufs, des gentilshommes campagnards sont dégradés. Ajoutons que haute noblesse et gentilshommes campagnards, noblesse de robe et noblesse d'épée se méprisent ou se jalourent ; les questions de préséance, d'étiquette prennent une importance démesurée. Devenue parasite et sans influence, la noblesse sera durement frappée par la Révolution française.

Dans la nuit du 4 août 1789, les ducs de Noailles et d'Aiguillon, suivis par la

plupart des membres de leur ordre, renoncent à leurs privilèges, proclament l'égalité de tous devant l'impôt, se résignent à redevenir de simples citoyens. On a voulu y voir un acte de générosité ; de récentes recherches démontrent qu'il n'y eut là qu'une manœuvre habile, doublée d'une comédie. Le sacrifice demandé était plus apparent que réel, car il s'agissait seulement du rachat des droits féodaux. Les nobles continueraient de percevoir leurs rentes ou leur équivalent. « Ils ne perdraient rien ou presque à l'opération, écrit Mathiez, et ils y gagneraient de reconquérir leur popularité auprès des massés paysannes. » Ayant compris, de même que le clergé, ce qu'on pouvait attendre de cette savante manœuvre, « ils se livrèrent à l'enthousiasme ». Mais c'est en vain qu'ils crurent s'en tirer à si bon compte. L'abolition de la noblesse fut inscrite dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « Il n'y a plus ni noblesse, ni pairie, ni distinctions héréditaires, ni distinctions d'ordre. Il n'y a plus ni vénalité, ni hérédité d'aucun office publique. Il n'y a plus pour aucune partie de la nation, ni pour aucun individu, aucun privilège ni exception au droit commun de tous les Français ». Sous l'Empire, puis sous la Restauration, la noblesse regagnera de son prestige et obtiendra des honneurs ; jamais elle ne rentrera en possession de ses privilèges d'antan. Car une nouvelle noblesse s'était substituée à l'ancienne, une noblesse recrutée, non d'après la naissance, mais d'après la fortune. Confisquée à leur profit par les bourgeois, la Révolution ne donna finalement satisfaction qu'aux riches et aux propriétaires. Pendant tout le siècle dernier, le pouvoir fut aux mains d'une oligarchie financière ; de nos jours rien n'a changé. Pour être électeur, il fallait payer 300 francs de contributions directes, et pour être éligible 1.000 francs, d'après la loi de 1817 ; ce qui réduisait à 91.000 le nombre des électeurs pour la France entière. Après la révolution de 1830, on exigea encore 200 francs de contributions directes pour être électeur et 500 francs pour être éligible ; le pays légal se composa de 200.000 Français, pas davantage. Depuis que fonctionne le suffrage universel, la féodalité d'argent n'a rien perdu de sa force ; grâce à la presse, au clergé, à la haute administration, elle fait élire des Chambres à sa dévotion et trompe, sans vergogne, l'électeur. Elle installe au pouvoir ses hommes de paille, achète les parlementaires, les juges, les fonctionnaires importants. Dans notre république des camarades, que le parti qui triomphe soit de gauche ou de droite, les banquiers commandent toujours en dernier ressort. Ducs, marquis, comtes sont remplacés par les princes de la finance ; et les barons, les simples châtelains ont fait place aux possesseurs de coffres-forts garnis plus ou moins abondamment. A notre époque, les titres de rente sont préférés aux titres de noblesse. Pour mieux tromper les naïfs, quelques politiciens demandent qu'on spiritualise l'or en accordant une place au mérite scolaire. Mais personne ne parle en faveur de ce qui fait la vraie dignité de l'homme : sa pitié pour les humbles, l'énergie de sa volonté, la puissance créatrice de son cerveau.

L. BARBEDETTE.



Accueil

NOEL n. m. (du latin : *natalis*, natal)

Pareille aux fruits trop mûrs dont la substance interne a disparu, rongée par des vers innombrables, l'Eglise contemporaine ne ressemble qu'en apparence à celle des premiers chrétiens. Aux yeux les moins prévenus, Son opportunisme éclate dès qu'on réfléchit tant soit peu : aux jeûnes elle a substitué les quêtes, à la prière l'action électorale, et, dans ses patronages, le sport prime la dévotion. Aux parlementaires catholiques, à ses défenseurs attitrés, elle demande l'appoint de leurs votes, de leur éloquence ou de leur plume, nullement la croyance en ses dogmes ou la pratique des lois qu'elle édicte pour la multitude des sots. En baptisant de vieux saints patrons des automobilistes ou des aviateurs, d'ingénieux ministres du Très-Haut ont édifié, à notre époque, des fortunes scandaleuses ; et les Notre Dame de ceci on de cela, des artilleurs, des fabricants d'alcool ou des commerçants voleurs, les Sacré Cœur à l'autrichienne, à la française, à la malgache, s'avèrent d'un placement fructueux pour peu qu'ils répondent aux préoccupations du moment. Car chacun sait que Jésus ou Marie, las des vocables anciens, déversent en général leurs grâces sur qui leur donne quelque titre nouveau ; quand la Vierge de Fourvière reste sourde, celle de la Salette ou de Lourdes peut encore quelque chose, et le divin Cœur, insensible à Besançon, l'est parfois moins à Paray-le-Monial ou Montmartre. Les Saints les plus achalandés n'ont la vogue qu'un moment ; à Martin, si populaire au moyen âge, nos dévots préfèrent le curé d'Ars, et la jeune Thérèse de Lisieux dame joliment le pion à sa vieille commère ; la Thérèse d'Avila. Aux médailles de saint Benoît ont succédé celles de saint Christophe, au scapulaire du Mont Carmel, celui de l'Immaculée Conception ; comme les produits pharmaceutiques, les recettes dévotes ont besoin de varier pour rester à la mode. Mais l'on aurait tort de croire que cet étrange spectacle dénote un état d'esprit nouveau. De même que les dogmes chrétiens empruntèrent beaucoup au milieu intellectuel qui les vit éclore, de même fêtes, rites et pratiques cultuelles diverses furent très souvent un décalque de ce qu'on faisait ailleurs. A toute époque, le catholicisme s'appropriâ les usages, jugés utiles, de ses concurrents : le chapelet parait d'origine musulmane et de très vieilles pratiques religieuses furent habilement contrefaites par les prêtres romains. C'est aux cultes païens, en vogue lors de leur gestation, que les rites chrétiens sont particulièrement redevables ; ils empruntèrent surtout aux religions orientales, propagées en Italie, dès le début de notre ère, par les soldats et les marchands. Trop formaliste, trop dédaigneux des individus, uniquement préoccupé de sacrifices extérieurs et de pompe officielle, sans autres prêtres que des fonctionnaires, le paganisme romain ne répondait plus à la ferveur mystique, au besoin de pureté intérieure réclamés par les foules. Pour lui rendre un peu de vie, Plotin, Porphyre

Jamblique, Julien et ses autres défenseurs devront lui infuser un peu de sève orientale. Mais tout autres apparaissaient les cultes d'Isis, de Sérapis, d'Osiris, de Mithra, etc. qui éveillaient l'espoir dans le cœur des hommes, leur montraient le chemin de l'extase divine et leur rendaient supportables les tristesses d'ici-bas. Dans le pauvre, dans l'esclave, ces religions voyaient un frère malheureux et c'est à ses aspirations profondes qu'elles s'adressaient. Contre elles, ses vraies concurrentes, le christianisme fut longtemps aux prises et, durant quelques siècles, l'on ne peut savoir qui l'emporterait de Jésus ou de Mithra. Lasse d'une guerre qui s'éternisait, incapable d'une victoire complète, l'Eglise finit par adopter certaines pratiques du culte rival : identifiant en quelque sorte les deux personnages, elle placera ainsi la naissance de Jésus le jour même de la naissance de Mithra. Telle fut l'origine du Noël chrétien.

Année, mois et jour de la naissance de Jésus restèrent absolument inconnus pendant les trois premiers siècles. L'Evangile de Marc, le plus ancien, n'y fait pas allusion ; Matthieu la place sous Hérode, c'est-à-dire au moins quatre ans avant notre ère, puisque ce prince mourait en l'an de Rome 750 ; d'après Luc, elle daterait d'un recensement qui eut lieu dix ans après, à une époque permettant aux bergers de coucher aux champs avec leurs troupeaux. Le même Luc attribue une trentaine d'années à Jésus, en l'an 15 de Tibère, le 29 de notre ère. Le calendrier philocalien, dressé à Rome en 326, fournit la première preuve certaine qu'on célébrait Noël le 25 décembre. Cette fête, d'abord exclusivement latine, fut introduite à Antioche vers 375 et à Alexandrie vers 430 ; saint Augustin constate qu'on la célèbre un peu partout, mais ne la classe point parmi les grandes fêtes chrétiennes. Et le calendrier philocalien, en identifiant la naissance de Jésus avec celle de l'Invincible « *Natalis Invicti*, Naissance de l'Invincible », prouve qu'il s'agit bien d'une fête de Mithra, le dieu Invincible des Perses.

Mithra, divinité iranienne, jouait déjà un rôle considérable, mais non essentielle, dans la religion de l'Avesta ; peut-être fut-il le dieu principal d'une autre secte persane. Nous le connaissons surtout par les symboles ou les figures retrouvés dans les cavernes ou temples souterrains que fréquentaient ses fidèles ; mais nous sommes pauvres en textes écrits le concernant. Dieu lumineux, allié du soleil et même confondu avec lui, il entre en lutte avec un taureau qu'il sacrifie ; du sang répandu seraient nés tous les vivants ; et dans cette scène, souvent reproduite, un serpent et un chien lèchent le liquide sorti de la blessure du taureau sacré. Médiateur entre l'homme et le dieu suprême, vainqueur du mal, sauveur des âmes, Mithra ressemblait singulièrement au Verbe Eternel de l'évangéliste Jean. Et son clergé rappelait celui des chrétiens par sa hiérarchie comme par son goût pour le célibat ; et sa morale n'était pas moins belle que celle de Jésus ; et son culte comportait un baptême, des jeûnes, et des repas divins où l'on usait en commun de pain, d'eau et de vin consacrés. Ces analogies stupéfiantes, les Pères de l'Eglise en rendaient responsables les artifices du démon ; car le mithraïsme, de beaucoup plus ancien,

n'avait pas, de toute évidence, plagié le christianisme. Comme ce dernier, le culte de Mithra se répandit surtout parmi les esclaves et les petites gens ; mais il compta aussi des patriciens, et même l'empereur Commode, parmi ses adeptes. D'où l'acharnement du clergé catholique contre ce rival dangereux, et sa proscription dès que les empereurs furent chrétiens. Pour mieux tromper les foules simplistes, les prêtres de Jésus s'approprièrent aussi maints rites chers au dieu persan et firent coïncider leurs fêtes avec les siennes. Chose d'autant plus facile qu'il est impossible d'avoir aucun détail précis par les Evangiles, tant sur la naissance que sur la vie ou la mort de Jésus. Si Matthieu et Luc le font naître à Bethléem, c'est qu'autrefois Michée prédit que de cette bourgade sortirait le conducteur d'Israël. S'il a pour mère une vierge, c'est, affirme Matthieu, « afin que s'accomplît ce que le seigneur avait dit par le prophète : Voici, une vierge sera enceinte, et elle enfantera un fils et on le nommera Emmanuel ». S'il est conduit en Egypte, c'est, d'après le même, parce qu'Osée avait écrit : « J'ai appelé mon fils hors d'Egypte ». A propos du massacre des innocents, il ajoute : « Alors s'accomplit ce qui avait été dit par Jérémie le prophète : On a ouï, dans Rome, des cris, des lamentations, des pleurs et de grands gémissements. » Rachel pleurant ses enfants ; « et elle n'a pas voulu être consolée parce qu'ils ne sont plus ». Les deux généalogies, d'ailleurs inconciliables, de Luc et de Matthieu visent à montrer que Jésus était fils de David comme devait l'être le Messie. Un entrelacement de motifs et de textes empruntés à la Bible, tel apparaît le récit de la naissance du Christ dans nos Evangiles. Et, dans les épîtres de Paul, aucun détail concret qui donne l'impression d'une scène réelle ; ni le lieu de la naissance, ni sa date, ni le nom du père ou de la mère ; lui aussi semble concevoir l'histoire de Jésus comme une simple réalisation des vieux oracles messianiques. Quant aux Evangiles apocryphes, parvenus jusqu'à nous, qui racontent l'histoire des parents de la Vierge, Joachim et Anne, celle du mariage de Joseph et de la naissance du Christ dans une caverne où se trouvaient un âne et un bœuf, l'Eglise n'ose les ranger parmi les écrits canoniques tant ils sont ineptes. L'art chrétien et la piété des fidèles s'en inspirent ; ils montrent seulement de quelles divagations sont capables les imaginations de croyants surexcités, de l'avis des érudits catholiques eux-mêmes. Ainsi, création toute idéale de la foi, l'enfant divin de la crèche n'eut jamais d'existence que dans le cerveau de ses serviteurs. Le Jésus de Bethléem, adoré par les bergers et les rois mages, s'avère un mythe sans fondement historique dès qu'on examine d'un peu près les textes anciens. Il reste qu'il inspira des œuvres artistiques d'un grand mérite, comme en inspirèrent les dieux de Grèce et de Rome, et le divin Buddha, et Mahomet le prophète, et les mythologies de tous les temps. Mais de la beauté à la vérité il y a un abîme que les plus adroits apologistes n'arrivent pas à combler ; la poésie de Noël paraît d'ailleurs assez pauvre à qui ne croit plus au divin. Mais les enfants et les simples s'y laissent prendre, ne pouvant supposer qu'on célèbre avec tant de pompe la naissance d'un homme qui peut-être ne vécut pas réellement.

Loin d'être sorti en bloc, d'un seul jet, de la conscience de ses fondateurs, le

christianisme apparaît comme un syncrétisme qui absorba des matériaux déjà préexistants. Idées, mœurs, habitudes culturelles de l'époque furent d'une importance capitale pendant la lente évolution des débuts, en matière de rites comme en matière de dogmes. Pour la célébration de ses fêtes, pour la constitution de ses sacrements, l'Eglise consulta son intérêt immédiat ; très vite elle devint d'un opportunisme bien choquant pour qui la suppose guidée par le Saint Esprit. A l'Olympe où trônaient Jupiter et Junon, elle substitua le ciel où règnent Jésus et Marie ; la foison de ses saints remplaça la kyrielle des héros et des petits dieux. Dans bien des cas toute la différence se borna à des changements de nom. Pas besoin de répandre le sang de milliers de martyrs pour aboutir à pareil résultat ; que l'idole s'appelle Jésus, Mithra, Devoir ou Patrie, qu'importe, en effet, dès qu'elle exige d'être adorée !

- L. BARBEDETTE.

Accueil

NORMAL adj. (de *norma*, règle)

Est normal ce qui reste conforme à la règle générale, ce qui ne sort pas de l'ordinaire. Est anormal ce qui contredit la manière d'être habituelle, ce qui ne cadre point avec la marche suivie par la nature, dans l'ensemble, ou les coutumes admises par la société. Il est normal que la neige tombe en décembre, dans nos contrées ; il ne l'est pas qu'elle tombe en juillet ; il est normal qu'un homme se soumette aux caprices de l'opinion et de la mode, il ne l'est pas qu'il les bafoue ouvertement. Mais, dans la distinction entre ce qui est normal et ce qui ne l'est pas, il entre une part d'arbitraire qu'un peu de réflexion permet de découvrir aisément. Dès que la science parvint à formuler leurs lois de production, maints phénomènes physiques cessèrent de paraître extraordinaires ; et, dans l'ordre intellectuel ou moral, volontiers l'on déclare contre nature, des pensées ou des actes dont l'unique tort est de troubler la somnolence des dirigeants. Bigots protestants et catholiques n'ont-ils pas l'audace de ranger l'athéisme parmi les maladies de l'esprit ! Et les thuriféraires du capitalisme ne trouvent-ils pas utile que des parasites de haut rang dépensent beaucoup sans rien produire ! En matière de mœurs, de sentiments, de croyances, dans les multiples manifestations de la vie collective, l'anormal n'est souvent que l'exceptionnel. Résidu d'idées en vogue et de préjugés courants, la norme, qui sert de commune mesure, varie selon le temps et le milieu. Sauf un jour de carnaval, il serait pris pour un fou, l'individu dont les habits et les manières rappelleraient ceux des chevaliers du Moyen Age ou des bretteurs de la Renaissance ; les plus sensés de nos contemporains détonnerait singulièrement, s'ils devaient se réveiller brusquement, après un sommeil de plusieurs milliers d'années. Et, bien que le pouvoir de s'étonner soit en baisse chez tous les peuples, par suite du développement des communications internationales, un mandarin chinois, en costume de parade et fidèle aux rites de son pays, semblera extravagant dans un milieu européen ; il est vrai qu'un gentleman américain, transplanté brusquement dans le Céleste Empire, paraîtra, lui aussi, d'une originalité paradoxale aux jaunes qui l'entoureront. Mais, en physique, en biologie, normal et anormal sont des termes au sens mieux défini. Il est normal qu'un rosier fleurisse durant les mois chauds de l'année ; il est anormal qu'un veau naisse avec cinq pattes, un enfant avec des membres disproportionnés ou tordus. Quelle que soit leur rareté, tous les faits observés résultent de lois naturelles qui seront découvertes un jour par la science, si elles ne le sont déjà. Seulement des causes peuvent se rencontrer, qui modifient le processus qu'un phénomène suit d'ordinaire ; et l'anormal apparaît. Aux yeux du médecin, du biologiste, sera anormal tout vivant qui présente des caractères étrangers à l'espèce à laquelle il appartient. C'est en fonction d'un type commun,

dégagé par des recherches antérieures, que sont jugés les individus. En démontrant que ce type peut varier, que l'espèce n'est pas fixe, comme le croyaient les anciens, la doctrine évolutionniste nous a conduit à voir souvent, dans l'anormal, soit une régression, soit un progrès. On en peut dire autant dans l'ordre moral et psychologique. Les discussions survenues concernant l'homosexualité montrent combien il est difficile de s'entendre, lorsqu'il s'agit de tracer les frontières de l'anormal, comme aussi d'apprécier les mérites ou les défauts de ce dernier. Et des affaires retentissantes ont montré que certains psychiatres étaient plus fous que les malades qu'ils soignaient. Parfois, c'est pour complaire à la famille ou à un personnage puissant qu'on interne un malheureux : l'asile devient alors l'équivalent de la prison ou du tombeau ; c'est l'*in pace* moderne à l'usage des gens comme il faut. Même lorsque la bonne foi du psychiatre est entière, l'erreur reste possible. Certains troubles mentaux sont extrêmement difficiles à diagnostiquer ; si des individus à l'esprit sain sont parfois enfermés, il arrive que des fous dangereux soient laissés libres ou relâchés. Ainsi, la prudence, une prudence toujours en éveil, s'impose dès qu'il s'agit de fixer des limites au normal et à ce qui ne l'est pas. Encore les jugements émis à ce sujet restent-ils constamment révisables, même en matière scientifique ; et, dans le domaine des habitudes sociales ou des mœurs, ils sont arbitraires le plus souvent.

- L. B

Accueil

NOURRITURE (ALIMENT, ALIMENTATION) n. f. (du latin nutrire, nourrir)

Substance comestible, non toxique, favorable à l'accroissement et à l'entretien des organismes vivants et génératrice des phénomènes énergétiques et vitaux dont ils sont le siège.

Conséquemment, toute matière impropre à satisfaire à ces obligations doit, pour chaque espèce déterminée, être exclue de son alimentation propre.

Malgré l'extrême complexité du régime alimentaire de l'homme et l'incomparable variété des substances comestibles qui constituent sa nourriture habituelle, solide et liquide, leurs principes de constitution se résument en sept types fondamentaux : les albuminoïdes, les graisses, les hydrates de carbone, les sels minéraux, les vitamines, l'eau, l'oxygène de l'air.

La ration alimentaire quotidienne idéale de l'homme doit donc former l'harmonieuse synthèse de tous ces éléments. Mais dans quelle proportion ? Et quelle devra en être la somme totale ? Le problème se révèle immédiatement d'importance.

La cellule constitutive de l'agglomérat humain est essentiellement albumineuse. Sa constitution préalable, son usure, justifient donc l'apport de matériaux azotés.

Pour si indiscutable que soit cet apport, l'importance en fut pendant longtemps exagérée. La diététique officielle et classique l'avait fixée à un taux que rien ne justifiait. C'est ainsi que Germain Sée, qui se ravisa par la suite, estimait de 130 à 160 grammes la ration journalière de protéiques nécessaire à un adulte de poids moyen. D'autres physiologistes, parmi lesquels Voit et Pettenkoffer, réduisirent leurs estimations à 120 grammes pour un total de calories voisin de 3.000 unités. A. Gauthier, Beaunis et Atwater établirent une ration alimentaire type se décomposant comme suit : 111 grammes d'albumine ; 84 grammes de graisse ; 337 grammes d'hydrates de carbone.

Koffer, Ranke et Benke obtenaient par une méthode différente : 110 grammes d'albumine ; 36 gr. de graisses ; 345 grammes d'hydrocarbonés, dégageant une somme totale de 2.532 calories.

Mais les méthodes employées par ces savants auteurs étaient entachées d'empirisme. C'est alors que les procédés d'investigations scientifiques furent substitués aux calculs fantaisistes. Armand Gautier, imité par d'autres physiologistes, revenant sur leurs évaluations premières, abaissèrent de quelques centaines d'unités le taux des calories primitivement établi, tout en réduisant sensiblement la portion azotée. Fauvel, soumettant pendant cinq années consécutives un sujet à un régime plus restreint et mieux ordonné, observa que 60 à 70 grammes, incorporés à une ration totale représentant 2.200 calories, suffisaient à le maintenir en bon état physiologique. Chittenden, poursuivant, en 1903 et 1904, cette expérience de réduction quantitative de la ration alimentaire appliquée sur 26 individus de professions, de races et d'âges différents, aboutit à la remarque que 45 à 55 grammes de substances protéiques suffisent quotidiennement aux exigences physiques d'un homme de poids moyen. L'un de ces sujets tira même un bénéfice physique et mental du fait que sa ration avait été abaissée pendant plus d'un an, au total quotidien de 1.600 calories avec 36 grammes 6 d'albumine seulement.

Lapicque ayant obtenu le chiffre de 54 grammes d'albumine et Labbé 44 grammes, Pascault, tablant sur ses expériences personnelles, aboutit aux chiffres de 53 grammes d'albumine exigible pour chaque individu d'un poids ordinaire. C'est cette conclusion qui lui fait affirmer que la question des albuminoïdes ne doit pas hanter quiconque se préoccupe de régime. « Je serais presque tenté, ajoute-t-il, si je ne craignais d'être accusé de cultiver le paradoxe, de dire de l'azote : on en a toujours assez,, on en a toujours de trop. »

Cette ration de sédentarité, réduite à une moyenne de 1.800 calories ne renfermant que 53 grammes de composés azotés, suffit-elle à réparer les forces d'un ouvrier astreint à un labeur pénible, épuisant ? N'y a-t-il pas lieu de l'amplifier tout en augmentant l'importance de la fraction azotée aux fins de réparation des tissus fort éprouvés ?

Le moteur humain, à l'instar des moteurs mécaniques, a des exigences restreintes, comme nous. le verrons plus loin, en matériaux de constitution. Ce qu'il lui faut pour fonctionner, c'est du combustible de bonne qualité, c'est donc, dans les composés ternaires, dans les hydrates de carbone particulièrement, comme de récentes expériences l'ont confirmé, que la machine humaine trouvera les principes de l'avitaillement qui lui conviennent le mieux. Ce sera donc aux aliments dynamogènes que le travailleur demandera exclusivement son supplément de ration.

En 1865, deux physiologistes, désireux de solutionner cette question, entreprirent de concert l'ascension méthodique du Faulhorn, d'une hauteur de 3.000 mètres. L'analyse de leur urine avant et après l'épreuve permit de constater que les déchets azotés demeuraient invariables. Voit, renouvelant l'expérience sur le chien et le cheval, obtint semblable résultat. Chauvet, expérimentant sur des animaux, aboutit à la conclusion que la consommation d'albumine ne subit aucune variation, que l'animal soit actif ou non.

D'ailleurs, les millions d'extrême-orientaux et d'africains qui demandent à la parcimonieuse ration de riz, d'orge ou de dattes une alimentation pauvre en éléments plastiques et qui sont pourvus d'une vigueur indéniable attestent le mal fondé de prétentions qui ne devraient plus subsister.

Outre qu'il est inutile de faire appel au concours massif d'aliments à forte teneur albumineuse, il est dangereux de leur réserver une place trop importante. Si la destruction par l'organisme des principes ternaires, lorsqu'ils sont en excès, ne l'expose pas à de sérieux mécomptes, l'apport excessif d'albuminoïdes, surtout lorsqu'ils sont d'origine animale, engendre, au cours de leur désintégration, une foule de déchets toxiques dont l'urée et l'acide urique sont parmi les plus importants. Il en résulte une acidification des humeurs qui, à la longue, instaure ce redoutable état diathésique : l'arthritisme.

Une sévère sélection alimentaire s'impose donc pour ne pas compromettre le bon équilibre physiologique. Donner la préférence à une nourriture où les hydrocarbonés dominant constituera donc, pour l'économie, une politique idéale de la nutrition. Et l'homme n'aura jamais à redouter le danger d'une sous-alimentation, sa propension à la gourmandise étant le plus sûr garant de la suffisance.

Les graisses et les sels minéraux occupent, comme nous l'avons susmentionné, une place importante dans les apports indispensables. Les premières symbolisent le type de l'aliment thermogène par excellence. Nous les trouverons en quantité plus que suffisante dans notre ration, d'autant plus que l'adjonction habituelle des corps gras consacrée par les mœurs culinaires, souvent en surcharge, nous garantit de tout danger de pénurie. Il n'y a donc lieu de s'en préoccuper que pour en restreindre l'abus.

L'importance jouée par les sels minéraux mérite d'être signalée. L'alimentation moderne leur marchandise trop une place qu'ils devraient occuper sans contestation. N'est-ce pas le phosphore qui préside à la construction des noyaux cellulaires ? Le fer ne joue-t-il pas un rôle particulier dans l'hématose ? Et la soude ne contribue-t-elle pas à neutraliser les effets toxiques des acides dont l'économie est généralement surchargée ? Il est donc maladroit de les frapper d'ostracisme et une part importante des manifestations pathologiques n'a pas d'autre origine. Restituons-leur donc la place qu'ils devraient occuper en nous adressant aux aliments qui en sont riches à la condition de ne pas les en débarrasser par un mode de cuisson intempestif et routinier.

La question des vitamines est encore une énigme. Non pas qu'on ignore leur manifestation. Les découvertes récentes ont mis en lumière leur intervention dans les phénomènes vitaux. Mais l'impuissance actuelle de la science à les identifier convenablement laisse subsister le mystère qui les couvre. Il n'en résulte pas moins que leur concours ne peut être récusé en matière biologique. Toute alimentation dépourvue de leur présence conduit à une mort inéluctable.

Des chiens soumis au régime de la viande cuite exclusive succombent invariablement avant un délai de deux mois, après avoir parcouru toute une série de phases morbides. Des pigeons alimentés de froment décortiqué connaissent les mortelles atteintes du bérubéri du pigeon. Le citoyen du céleste empire qui demande au riz poli sa substance exclusive a tout à redouter de cet implacable bérubéri. L'explorateur qui s'alimente de conserves s'expose aux atteintes du scorbut et du botulisme. Et la pellagre s'insinue dans le corps débilité du mangeur de polenta. Mais ajoutez, lorsqu'il est encore temps, à la ration du chien ainsi traité, des aliments crus ; à celle du pigeon le son exclu du blé dont il était nourri ; additionnez la pâtée de riz du fils de Soleil de quelques pincées de paddi, cette pellicule argentée qui enveloppe la graminée dont il s'est alimenté ; adjoignez aux conserves dévitalisées du coureur d'aventures quelques gouttes de citron ou quelques bouquets de cresson ; et agrémentez le menu du compatriote de Garibaldi de mets variés et vitalisés ; et vous verrez renaître à la vie ces moribonds dans un laps de temps plus ou moins long.

C'est que les aliments naturels contiennent en totalité ou en partie ces éléments mystérieux que la science n'a pu encore isoler et dont la carence absolue conduit infailliblement à ces curieuses et dangereuses avitaminoses, aux conséquences mortelles. Pour éviter ces graves conséquences il est donc essentiel de respecter leur intégrité en ne soumettant à la cuisson que ce qu'il est impossible de consommer cru et de ne pas débarrasser de leurs parties corticales ou sous-corticales les variétés alimentaires où se trouvent justement inclus ces précieux éléments.

C'est en vertu de ce principe de conservation que le pain complet, pourvu des éléments péricarpiens, riches en vitamines, dont s'alimentaient nos pères, devrait être substitué à l'absurde pain blanc actuel. Et qu'il faudra composer des menus où figureront abondamment salades variées et fruits à l'état cru.

L'eau se trouve en abondance dans la plupart des comestibles. La teneur hydrique de certains atteint parfois le taux élevé de 95 %. Nous trouverons donc la plus grande partie du précieux liquide dans la ration quotidienne. En cas d'insuffisance justifiée par un travail musculaire intense (période de grande chaleur, etc.), nous ferons appel à son concours sous sa forme la plus simple qui est l'eau pure et nous dédaignerons les breuvages qui s'adornent du titre pompeux et mensonger « d'hygiéniques » et qui ne possèdent de cette qualité que le nom .

C'est grâce à l'eau que la circulation organique s'effectue, apportant aux cellules affamées les munitions nécessaires, véhiculant vers les émonctoires les déchets provenant d'usures constantes. Et bien des phénomènes d'osmose ne s'effectuent que par son intervention.

Nous clorons cette énumération alimentaire avec l'oxygène de l'air. Son importance est telle que l'homme qui en serait privé quelques minutes seulement ne pourrait échapper au sort fatal.

Ce précieux comburant pénètre dans l'organisme par les poumons et les pores de la peau qui sont, à ce titre, d'importants organes respiratoires. C'est lui qui, par sa combinaison avec le carbone, résultant de l'élaboration des autres aliments, libère l'énergie incluse thermo-dynamique qui assure son régulier fonctionnement. Il concourt également au mécanisme de la voirie organique en brûlant maints déchets toxiques qui perdent ainsi leur dangereuse causticité. Il convient donc de favoriser largement son intervention (à laquelle s'oppose malheureusement une pratique d'hygiène déplorable) en assurant une aération diurne et surtout nocturne des appartements (fenêtre largement ouverte pendant la nuit). Une vie physique active (culture physique, sport, etc.), s'impose également, favorisant une suroxygénation du sang qui répondra à ces desiderata. Cette intensive oxygénation aux effets bactéricides trop connus interviendra de la plus heureuse façon.

Se superposant à toutes ces considérations, il en est une qu'il est impossible de passer sous silence. Nous l'esquisserons brièvement.

Il ne suffit pas qu'une substance donnée possède toutes les qualités sus-énumérées pour justifier son introduction dans la diététique humaine. Il est indispensable qu'elle ne s'accompagne pas d'éléments perturbateurs et désagrégateurs.

Il n'est rien qui ressemble mieux à un champignon comestible qu'un de ses congénères vénéneux. Le caractère du deuxième, c'est qu'il contient, outre les éléments nutritifs du premier, un principe dangereux, souvent mortel.

Il est d'autres aliments aux apparences inoffensives recrutant tout au partie des qualités nutritives exigées et qui recèlent d'insidieux poisons dont les effets, pour lents qu'ils soient, n'en sont pas moins redoutables.

La viande est de ceux-là. Imparfaite déjà, parce qu'elle ne contient que quelques traces d'hydrates de carbone, cependant si nécessaires à l'effort musculaire, elle comprend, en outre, un surcroît d'albuminoïdes qui suffirait déjà à la déconsidérer. Son incompatibilité vient surtout de ce qu'elle est farcie de purines, ptomaïnes, leucomaïnes, poisons aux effets lents et néfastes pour l'homme, frugivore de nature, et dont les défenses organiques ne sont pas adaptées, comme c'est le cas des carnivores, à leur neutralisation. Les putréfactions intestinales qu'elle suscite au cours de la digestion, favorisant une formidable pullulation microbienne, s'additionnant aux autres méfaits dont elle est déjà chargée. L'imputation qui lui est faite, justifiée par les faits, d'engendrer ou de favoriser la naissance ou le développement des maladies telles que le cancer, l'appendicite, etc., suffit à imposer son exclusion d'un régime rationnel (voir *végétalisme*, *végétarisme*).

Voici, d'après le docteur Callière, par ordre de décroissance, l'importance toxique de certains aliments : thymus, foie, pancréas, cerveau, muscles, œufs, lait, légumes, salades. Les céréales, ces anti-putrides par excellence lorsqu'elles sont soigneusement mastiquées, sont incroyablement riches en hydrocarbonés, sels

minéraux et vitamines ; les fruits peu acides, ces désintoxiquants parfaits dont la valeur alimentaire est aussi remarquable, peuvent figurer avantageusement au bas de cette échelle.

Soumis à l'expérience de la bombe calorimétrique, l'alcool dégage, en brûlant, un nombre respectable de calories. C'est ce qui lui a permis de prendre figure d'usurpateur. Si, ingéré, il brûle dans l'organisme (sort que, dans le même cas, subit d'ailleurs l'éther, ainsi que le souligne le professeur Legris), c'est parce que sa présence dangereuse oblige celui-là à des mesures de voieries au premier plan desquelles figure sa destruction par la combustion. L'abaissement de température qu'il détermine chez des cobayes soumis au traitement du dangereux liquide, et les infériorisations et les insuccès des athlètes abreuvés de boissons fermentées infirment hautement la considération que des personnages abusés ou intéressés lui avaient concédée. Ni aliment, ni excitant, ses propriétés stupéfiantes et toxiques l'écartent systématiquement de l'activité alimentaire de l'homme (voir *alcoolisme*).

Nous abordons ici la gamme des excitants dont les rapports avec l'aliment véritable sont plus apparents que réels.

Si, par son corps gras de composition, le chocolat constitue exception, il ne mérite pas moins un ostracisme sévère, en raison de la présence en son sein d'un alcaloïde dangereux de l'ordre des purines; la théobromine, dont l'action excitatrice s'accompagne inévitablement d'influences funestes. A défaut d'une exclusion totale, une tolérance vigilante devra en limiter la consommation.

Le café et le thé s'apparentent, grâce à leur caféine et à leur théine, au chocolat. C'est assez dire qu'ils ne méritent pas meilleur accueil. Excitants de la cellule nerveuse, aussi néfastes qu'éphémères, ils l'épuisent par leurs interventions répétées. L'interdit qui les frappe est largement justifié et leur emploi ne devra être qu'exceptionnellement toléré.

Ce sévère élagage, ces coupes sombres atteignant mets et breuvages à la réputation parfois surfaite de « délicatesse incomparable » qui les ont fait situer au sommet de la hiérarchie gastronomique, ne peuvent manquer de susciter des émotions, de soulever même les contestations d'innombrables personnes qui placent au premier plan de leurs préoccupations les satisfactions du palais et ferment, consciemment ou non, les yeux sur leurs conséquences. Les plaisirs sensuels étant les seuls dignes de leur considération, tant pis si leur abus conduit aux catastrophes!... Cette conception de la vie par trop dépourvue de véritable philosophie conduit à l'aberration pure.

Il est manifestement faux, d'ailleurs, qu'une orientation unilatérale de la diététique procure, en les totalisant, toutes les satisfactions du goût. Une enquête consciencieuse exécutée auprès des groupements humains qui peuplent l'immense réseau des longitudes et des latitudes et *qui se délectent* de menus dont la composition souvent agréable, mais parfois repoussante pour le civilisé, infirme

hautement ce concept enfantin. Quiconque est astreint dès sa prime enfance à une discipline alimentaire restrictive des variétés de constitution physico-chimique malsaine et qu'apprécie les prétendus gourmets aberrés, n'est pas pour cela exclu des plaisirs gustatifs. La finesse du goût atteint d'ailleurs chez lui une acuité qui lui permet d'apprécier bien des délicatesses inconnues du blasé, chez qui l'atrophie gustative est si souvent le résultat d'une alimentation corrosive exagérée.

Mais si, à la rigueur, l'alimentation simple et rationnelle s'accompagnait d'une réduction des agréments charnels, qu'y pourrions-nous ? Les lois qui régissent le métabolisme sont inflexibles et intransgressibles. Toute rébellion se traduit par des sanctions pathogéniques commandées par les fameuses lois de compensations.

« L'homme creuse sa tombe avec ses dents ». Ces paroles sentencieuses formulées il y a dix-neuf siècles, par le sage Sénèque, n'ont pas démerité. En un temps où triomphent des appétits de grossier matérialisme et où l'humanité s'achemine vers les pires déchéances physiques par sa routine meurtrière et ses passions incontrôlées, la sentence lapidaire nous rappelle vers quel lointain passé remontent les errements en la matière et qu'il est grand temps de réformer nos méthodes.

C'est à ceux qui se targuent de philosophie désintéressée de tout tenter pour l'arrêter sur la pente fatale et de lui montrer que les plaisirs de la table sont légitimes lorsqu'ils ne concourent pas à son avilissement physique et intellectuel ; et que, se superposant à eux, il y a des joies d'ordre supérieur susceptibles de l'élever et de le conduire au vrai bonheur.

J. MÉLINE.

BIBLIOGRAPHIE. - Dr Pascault : *Précis d'alimentation et hygiène de l'arthritique ; Arthritisme par suralimentation : Conseil théorique et pratique sur l'alimentation.* - Dr Jules Grand : *La Philosophie de l'alimentation.* - Dr Monteuis : *L'alimentation simple et économique.* - L. Rancoule : *L'aliment vivant vibratoire, source de santé, de bien-être et de longévité.* - Allendy et G. Reaubourg : *Les trois aliments meurtriers.* - G. Favrichon : *Hygiène alimentaire.* - Casimir Funk : *Histoire et conséquences pratiques de la découverte des vitamines.* - etc.

CLASSIFICATION DES ALIMENTS

D'APRES LEUR ACTION PHYSIOLOGIQUE DOMINANTE

*Composition centésimale des aliments : leur valeur en calories thermiques
d'Awater (1)*

Pour cent grammes d'aliments pesés crus et sans déchets	En calories				En grammes						Observations
	Total des calories	Albuminoïdes	Amidon ou sucre	Graisses	Albuminoïdes	Amidon ou sucre	Graisses	Sels Minéraux	Eau	Cellulose	
Lait de femme, 2 à 3 semaines (Moyenne)	68	15	21	32	3.5	5.6	3.7	0.4	90		Alcalinise le sang
Lait de vache (Moyenne)	66	15	20	30	3.5	5	3.5	0.7	90		Alcalinise le sang
Lait de chèvre(Moyenne)	69	15	18	36	3.7	4.5	4.2	0.8	87		Alcalinise le sang
Lait d'ânesse (Moyenne)	44	8	24	12	1.9	6.2	1.4	0.5	90		Alcalinise le sang
Farine lactée (moyenne)	400	43	320	40	10	82	4.5	1.8	5		Alcalinise le sang
Blanc d'oeuf (100 gr.)	56	55	0	1	13	0	0.2	0.6	85		Générateur d'acide urique
Jaune d'oeuf (100 gr.)	360	69	0	290	15	0	35	1	50		Générateur d'acide urique
Choux de Bruxelles	50	12	32	5	4	8	0.6	1.2	86	1.4	Iode, soufre, arsenic
Choux cabus	30	5.5	24	1.5	1.7	6	0.2	0.9	90	1.1	Iode, soufre, arsenic
Haricots verts frais	40	8	30	2	2.5	7.4	0.2	0.7	90	1.4	Trace acide oxalique

Epinards	30	9	18	3	3	4.5	0.4	2	90	1	Acide oxalique abondant, compensé par bases alcalines.
Oseille	30	8	18	4	2.6	4.5	0.5	1.1	90	0.8	Acide oxalique abondant,
Poireaux	40	7	30	3	2.4	7.4	0.4	1.1	90	1.6	Soufre, soude, magnésie, fer.
Céleris en branches	30	5	24	2	1.6	6	0.3	1.2	90	2	
Asperges (partie comestible)	25	6	16	2	2	4	0.2	0.5	90	0.8	Générateur d'acide urique
Laitue	20	4	12	3	1.4	3	0.3	0.9	95	0.8	Soude, magnésie, fer.
Chicorée frisée	20	6	12	1	1.9	3	0.1	0.8	95	1	
Endives	25	3	20	1	1	5	0.1	0.4	95	0.6	
Cresson	25	8	16	2	2.5	4	0.3	1.3	92	0.9	Iode, soufre.
Rhubarbe	20	1.5	15	5	0.5	3.8	0.6	0.7	95	0.7	Acide oxalique abondant
Choux-fleurs	30	7	21	3	2.4	5.4	0.4	0.9	90	1	Acide salicylique, chaux.
Artichauts	70	10	60	2	3.2	15	0.3	0.9	80	1.1	
Carottes	45	3	40	2	1	10	0.3	1	85	1.4	Iode, soude, magnésie
Panais	60	5	52	4	1.8	13	0.5	1.3	86	2.5	

Salsifis	75	6	64	5	2	16	0,6	1	86	2	
Crosnes du Japon	75	8	67	1	2,7	17	0,1	0,2	80	0,7	
Navet	35	4	30	2	1,3	8	0,2	0,9	86	0,2	Magnésie, arsenic.
Céleri rave	40	6	32	2	1,9	8	0,2	0,8	86	1,5	Magnésie

CLASSIFICATION DES ALIMENTS

D'APRES LEUR ACTION PHYSIOLOGIQUE DOMINANTE

Composition centésimale des aliments : leur valeur en calories thermiques d'Awater (1)

Pour cent grammes d'aliments pesés crus et sans déchets	En calories	En grammes	Observations
---	-------------	------------	--------------

	Total des calories	Albuminoïdes	Amidon ou sucre	Graisses	Albuminoïdes	Amidon ou sucre	Graisses	Sels Minéraux	Eau	Cellulose	
Chou rave	40	4	32	2	1,5	9	0,2	0,8	86	1,5	Magnésie,fer.
Betterave	45	5	38	1	1,6	10	0,1	0,1	86	1,5	Acide oxalique.
Radis	25	4	20	1	1,2	5	0,1	0,8	90	0,7	Iode,soufre.
Oignons frais	50	5	40	3	1,6	10	0,3	0,6	88	0,9	
Ail	145	20	124	1	605	31	0,1	1,4	60	1,2	Iode, soufre, acide salicylique
Citrouille	35	3	30	1	1	7	0,1	0,8	90	2	
Melon	30	2	28	1	0,8	7	0,1	0,6	90	0,8	
Concombre	15	3	12	1	1	3	0,1	0,5	95	0,6	
Tomate	20	3	16	3	1	4	0,4	0,5	95	0,6	Acide oxalique (traces)
Aubergine	30	4	22	2	1,3	5,4	0,2	0,6	93	0,9	
Choucroute	30	5	20	4	1,4	5	0,5	2,5	90	0,5	Acide lactique
Julienne sèche	339	30	290	10	8,5	73	1,3	4,5	14	5	
Truffes fraîches	90	28	56	4	9	14	0,5	2,1	75	7	
Champignons frais	45	9	32	3	3	8	0,4	1,2	80	0,8	Générateurs d'acide urique

Raisin	65	3	54	9	0,6	12	0,4	0,6	80	3,5	
Pommes	50	1	45	2	0,3	12	0,3	0,4	85	1,2	Soude, magnésie.
Poires	50	1	46	2	0,3	12	0,3	0,4	84	1,9	
Cerises	55	3	49	4	0,8	13	0,5	0,6	80	0,3	
Fraises	35	3	29	4	0,8	8	0,4	0,7	88	1,9	Acide salicylique, soude, chaux et fer abondants.
Framboise	50	2	41	7	0,6	11	0,8	0,5	85	2,6	Acide salicylique, soude, chaux et fer abondants.
Prunes	60	2	56	2	0,6	15	0,2	0,7	80	0,7	Magnésie, fer.
Abricots	45	3	42	0,5	0,8	11	0,1	0,6	85	1,4	
Pêches	40	2	37	3	0,6	10	0,3	0,7	80	1,2	
Oranges	31	1	29	1	0,3	8	0,1	0,4	90	1,5	
Figues fraîches	70	4	63	2	1	16	0,2	0,7	80	1,5	
Bananes	60	3	56	3	0,9	15	0,8	0,9	75	0,9	
Figues sèches	250	11	228	11	3	58	1,2	3	30	6	Acide oxalique.
Dattes	250	6	240	6	1,7	61	0,7	1,6	20	3,6	

CLASSIFICATION DES ALIMENTS

D'APRES LEUR ACTION PHYSIOLOGIQUE DOMINANTE

Composition centésimale des aliments : leur valeur en calories thermiques d'Awater (1)

Pour cent grammes d'aliments pesés crus et sans déchets	En calories				En grammes						Observations
	Total des calories	Albuminoïdes	Amidon ou sucre	Graisses	Albuminoïdes	Amidon ou sucre	Graisses	Sels Minéraux	Eau	Cellulose	

Pruneaux	230	6	225	3	1,6	58	0,3	2,3	25	4	
Pommes sèches	235	5	230	2	1,4	58	0,2	1,6	20	6,5	
Poires sèches	250	7	240	2	1,8	61	0,2	1,4	30	7	
Sucre en nature	400		4000	--		100	--	--	--	--	
Miel	325	5	320	--	1,3	79	--	--	--	--	
Confitures en général	270	--	265	--	--	66	--	6,6	30	--	
Gaufrettes toutes sortes	420	30	280	110	8	70	11	1,2	1	--	
Biscuits et gâteaux secs variés	400	40	280	80	9	70	8	1,8	10	--	
Brioche	390	27	240	120	6	60	12	1,6	20	--	
Pain d'épice	350	23	300	30	5	75	3	1,7	15	--	
Pain complet (bonne qualité)	260	38	210	15	9,6	51	1,7	2	40	1,5	Magnésie très abondante, acide oxalique
Pain blanc (moyenne)	260	32	220	10	8,2	54	1	1	35		Acidifie l'organisme
Pain de seigle (1ère qualité)	245	29	209	8	7,5	51	1	0,5	40	0,7	Acidifie l'organisme
Macaroni, pâtes,	305	45	310	6	12	76	0,7	0,8	--		

semoule												
Farine de blé	360	45	308	8	11	75	1	1,6	12	0,3		
complète de blé	360	53	290	17	13,5	71	2	1,4	13	1,4		
de seigle	360	35	310	12	9	76	1,4	1,1	13	1		
d'avoine	390	55	280	56	14	68	7	1,8	10	2	Magnésie	
d'orge	350	45	287	17	11,5	76	2	2	13	2	Magnésie abondante	
de maïs	350	33	300	28	8,6	73	4	1,5	13	1,5	Magnésie	
de sarrasin	355	27	316	13	7	77	2	1	14	2		
Millet (Sorgho Durra)	360	26	300	36	8	73	4,3	2	13	2,5		
Riz	360	25	328	5	7,6	80	0,6	1,2	11	0,2		
Son (de farine de blé)	200	50	127	25	13	31	3	5,5	12	35	Acide oxalique	
Sagou	345	14	328	3	3,5	80	0,4	0,4	15	--		
Arrow-root, tapioca	255	4	348	2	1	85	0,2	0,3	13	--		
Haricots secs	335	74	250	13	21	62	1,5	3,6	10	3,7	Alcalinisants, générateurs d'acide urique et oxalique	
Fèves sèches	330	88	228	14	25	57	1,6	2,8	15	8	Alcalinisants, générateurs d'acide urique et oxalique	

CLASSIFICATION DES ALIMENTS

D'APRES LEUR ACTION PHYSIOLOGIQUE DOMINANTE

Composition centésimale des aliments : leur valeur en calories thermiques d'Awater (1)

Pour cent grammes d'aliments pesés crus et sans déchets	En calories				En grammes						Observations
	Total des calories	Albuminoïdes	Amidon ou sucre	Graisses	Albuminoïdes	Amidon ou sucre	Graisses	Sels Minéraux	Eau	Cellulose	
Flageolets frais	175	28	102	5	8	25,6	0,6	1,8	64	2	Mêmes inconvénients mais atténué
Petits pois frais	90	23	62	4	6,5	15,6	0,5	1	80	2	Mêmes inconvénients mais atténué

Chataîgnes fraîches	205	16	164	25	4	40	3	1	50	1,5	Alcalinisent l'organisme	
Pommes de terre	90	7	84	1	2	21	0,1	0,1	75	0,6	Potasse abondante, magnésie, manganèse, donc alcalinisants	
Patates	100	6	92	--	6	1,6	23	--	1,6	80	1	Idem
Topinambours	80	7	71	2	1,9	18	0,2	1,1	80	1		
Ignane de Chine	70	8	64	--	2,5	16	--	1,6	80	1		
Cerfeuil bulbeux	130	9	120	--	2,5	30	--	1,5	65	2		
Crème	245	17	16	211	4	4	24	0,5	70	--		
Fromage à la crème	110	21	11	79	5	3	9	1	80	--		
Petit Suisse (Gervais)	400	38	8	352	9	2	40	1	50	--		
Brie, Camembert	310	78	20	211	18	5	24	5	30	--		
Gruyère, Hollande	380	128	8	246	30	2	28	5	35	--		
Parmesan	355	172	8	176	40	2	20	6	30	--		
Chester, Cantal	395	108	24	264	25	6	30	4	30	--		
Noix sèches	365	34	35	295	9	9	33	1,6	8	3		
Amandes sèches	350	43	36	272	11	9	30	2,1	5	2,5		
Noisettes	340	30	25	286	8	7	32	2,6	6	4		

Beurre animal	740	4	--	735	1	--	84	1,6	15	--	
Saindoux	840	4	--	836	1	--	94	0,1	5	--	
Beurre d'amande, de noix	580	65	30	487	19	8	58	2,5	10	--	
Beurre de coco	770	19	29	722	5,5	8	86	1	--	--	
Lard salé	590	56	--	534	13	--	60	6	20	--	
Huile d'olive	840	--	--	840	--	--	100				
Olives vertes (dans la saumure)	165	3	26	135	0,9	7	15	1,5	70	1,4	
Cacao dégraissé	450	68	144	236	20	40	28	6,2	5	6	Théobromine 1,4 Générateur d'acide urique et oxalique
Chocolat (moyenne)	455	24	230	200	7	64	24	2,3	2	1,7	Théobromine 1,1 Générateur d'acide urique et oxalique

CLASSIFICATION DES ALIMENTS

D'APRES LEUR ACTION PHYSIOLOGIQUE DOMINANTE

Composition centésimale des aliments : leur valeur en calories thermiques d'Awater (1)

Pour cent grammes d'aliments pesés crus et sans déchets	En calories				En grammes						Observations
	Total des calories	Albuminoïdes	Amidon ou sucre	Graisses	Albuminoïdes	Amidon ou sucre	Graisses	Sels Minéraux	Eau	Cellulose	
Bouillon de boeuf	10	5	--	4	1,2	--	0,4	0,4	98		*
Viande grasse (en général)	350	68	--	280	16	--	31,5	0,9	50		
Viande moyenne	200	82	66	116	19	66	13	1	65		*
Bas morceaux	175	77	--	98	18	--	11	0,9	70		*
Poisson gras (en général)	170	73	--	98	17	--	11	1,1	70		
Poissons maigres	120	73	--	45	17	--	5	1,2	75		
Crustacés (en général)	105	86	--	18	20	--	2	2	75		
Mollusques	7	56	--	14	13	--	1,5	1,8	85		
Café torréfié (100gr)	100	12	45	42	3,3	12,4	5	4,5	--	3,5	**
Café une tasse (15gr)	15	2	7	6	0,5	1,9	0,7	0,6	100		**

Thé (100gr)	85	8	78	--	2,4	21,7	--	3,8	--			
Thé, une tasse (2gr)	4	--	--	--			--	--	--	120		

* Tous ces aliments sont générateurs d'acide urique, particulièrement le bouillon, les viandes jeunes et les abats. En outre, les viandes renferment des toxines.

** Le café et le thé s'apparentent, grâce à leur caféine et à leur théïne, au chocolat. C'est assez dire qu'ils ne méritent pas meilleur accueil. Excitants de la cellule nerveuse, aussi néfastes qu'éphémères, ils l'épuisent par leurs interventions répétées. L'interdit qui les frappe est largement justifié et leur emploi ne devra être qu'exceptionnellement toléré.

Accueil

NUDISME n. m. (du latin *nudus*, nu)

Désinences et origines : Le terme : nudiste a été appliqué aux pratiquants de la nudité hygiénique dans une intention péjorative. Mais, comme il dit bien ce qu'il veut dire, les nudistes l'ont adopté, concurremment avec le terme : *gymniste*.

A la vérité, les partisans de cette méthode d'hygiène l'appellent la *libre-culture* du corps, qui est la désinence usitée par les Allemands. En France, le mouvement libre-culturiste préconisé par la revue « Vivre Intégralement » et appuyé par la « Ligue Vivre », s'intitule plus largement : *Libre-culture physique et mentale*.

Le nudisme puise ses références dans l'antiquité gréco-latine, dans le premier christianisme même et parmi de nombreux peuples anciens et modernes. Sa pratique systématique, de nos jours, est due aux peuples nordiques, particulièrement aux Allemands. En France, on lui découvre divers précurseurs ; mais c'est à M. Kienné de Mongeot, directeur-fondateur de la revue « Vivre Intégralement » et de la « Ligue Vivre », et aux médecins et publicistes qu'il a réunis dans ces organismes qu'est due l'élaboration d'un système complet de Libre culture adapté au tempérament français. C'est également M. de Mongeot qui fonda, en France, dans un château de Normandie, le premier centre gymnique collectif, le « Sparta-Club » ; d'autres centres se sont ouverts sous son égide. Par la suite, les docteurs Durville fondèrent l'île des Naturistes. Mais le caleçon, imposé aux adhérents, en raison de l'absence de sécurité de leur stade, enlève à l'œuvre des docteurs Durville tout caractère de libre culture, particulièrement en ce qui touche aux préjugés sexuels.

Nudisme, Naturisme, Alimentation. - On assimile cependant le nudisme au naturisme. Mais il y a là une confusion en ce que le naturisme à sa base essentielle dans un concept d'hygiène alimentaire tendant au végétarisme absolu. Or, tous les nudistes ne sont pas végétariens et beaucoup de naturistes sont, pour raisons confessionnelles ou conformistes, opposés au nudisme intégral.

Les deux mouvements sont apparentés en ce que la libre culture, si elle n'est pas systématiquement végétariste, tend à une alimentation raisonnée, comportant plus de végétaux que de viandes. Cette tendance est conditionnée à la fois par les besoins naturels du corps le plus généralement évidents, par les besoins résultant du milieu où il vit et par les ressources de ce milieu et, aussi, par le tempérament de chacun. Apparemment encore dans la culture du corps au point de vue de la force musculaire, de la grâce et souplesse corporelles, de l'équilibre fonctionnel.

Divergence dans l'importance donnée à la nudité par les libres-culturistes au point de vue de l'éducation sexuelle.

En résumé, la libre-culture physique et mentale, telle qu'elle est préconisée par la « Ligue Vivre » et la revue « Vivre Intégralement », a en vue une hygiène sociale et individuelle, raisonnée, en réaction constante contre les préjugés.

L'alimentation et la culture physique, incluses dans la libre-culture, ne constituent pas l'aspect essentiel de la question purement nudiste. Constatons toutefois que le nudisme en famille et en groupes oblige - par souci d'émulation et de dignité - à surveiller l'alimentation, à pratiquer un minimum de culture physique, à s'adonner plus volontiers aux complètes ablutions, pour conserver le corps, « visible à tous », en bonne condition.

Hygiène solaire. - Individuellement ou en groupes, la base physique du nudisme est l'insolation ou « bain » de soleil. Disons que cette base est aujourd'hui élargie à la trinité : *air, lumière, soleil*, éléments complémentaires et également indispensables.

Résumons le principe : aération nécessaire de la peau, irradiation de la peau par la lumière diffuse -qui agit comme un aliment de notre organisme, enfin insolation, c'est-à-dire action de l'ultra-violet.

Le bain d'air se prend au cours de la toilette, pendant la culture physique, fenêtres ouvertes ; mieux encore dans le jardin. Le bain de lumière se prend en même temps et aussi pendant le repos, à l'intérieur même des appartements, les fenêtres fussent-elles fermées. Il n'en est pas de même de l'insolation. La pénétration de l'ultra-violet est faible ; le moindre écran, fût-il une gaze blanche, suffit à l'intercepter. Le bain de soleil exige donc le plein air ou un solarium spécialement aménagé. Son action est particulièrement remarquable sur les glandes endocrines, d'où l'utilité - particulièrement chez les enfants débiles - d'insoler les glandes testiculaires.

La nécessité pour les rachitiques, les débilités, d'insoler le corps intégralement est soulignée par l'action des rayons solaires. La brûlure, le coup de soleil sont d'autant plus redoutables que l'insolation est plus limitée. L'hygiène solaire ne doit d'ailleurs pas être appliquée sans prudence et un minimum d'indications. Pour les malades, le concours du médecin est absolument indispensable.

Tous ces faits ne sont plus sérieusement discutés par les personnes compétentes et impartiales. Même la nudité chez soi est admise en tant que moyen d'aérer et d'irradier l'organisme. Seules demeurent contestées l'utilité de la nudité en commun et la possibilité de vivre nu sous le climat européen. A cette dernière objection, répondons que, justement, la nudité quotidienne rééduque la peau qui résiste mieux au froid et que l'on peut, dans certaines conditions d'entraînement,

traverser en plein hiver une piscine d'eau froide. Précisons, en outre, que la libre-culture *n'a pas pour objet de proposer l'état constant de ta nudité*. Maintes raisons pratiques, esthétiques, etc., s'y opposent. Il lui suffit de tendre à une vêtue moins incommode, moins abusive, plus hygiénique. Quant à la pratique du nudisme, je l'ai maintes fois ainsi définie: « On se met nu pour prendre des bains d'air, de lumière ou de soleil, comme on se dévêt pour se laver, pour faire du sport, pour nager. On s'habille ensuite ».

Le préjugé du nu. - Reste la nudité collective. Elle est nécessaire pour groupement des efforts qui, seul, dans l'état des lois, permet l'achat des libres-parcs à l'abri desquels les personnes ne disposant pas de moyens personnels suffisants peuvent s'insoler. Elle est utile encore en ce qu'elle est. un facteur d'émulation. Mais son but, dans la famille comme dans les parcs, est de ruiner le préjugé du nu et les tabous sexuels, d'organiser ainsi la prophylaxie des obsessions et. des déviations sexuelles.

Je ne puis, dans cet article extrêmement résumé, aborder cette question qui prend place à l'article : sexualité. Je veux seulement affirmer que, des expériences faites en France même, en particulier au « Sparta-Club » et auxquelles j'ai participé, il résulte que les faits justifient la théorie, sous condition d'éliminer d'un centre non médical les individus profondément tarés, les obsédés incurables. Les résultats sont particulièrement probants en ce qui concerne les enfants. C'est tout un aspect nouveau de l'éducation sexuelle qui résulte de la pratique du nudisme en commun, spécialement à l'intérieur de la famille.

Philosophie de le libre-culture. - Mais au-delà de toutes ces questions d'hygiène physique et mentale, il y a, dans la libre-culture, toute une philosophie de la vie qu'il convient de dégager. Bien loin de tendre, comme le répètent les sots, à un recul vers la barbarie et la sauvagerie, la libre-culture, telle qu'elle est. conçue dans les organismes directeurs de « Vivre », comme je m'attache personnellement à orienter son évolution, s'efforce d'adapter l'individu aux nouvelles conditions de vie que lui impose l'industrialisme. Pour cela, elle préconise une meilleure hygiène du travail, une meilleure organisation de la production et de la répartition en vue d'augmenter les loisirs, le confort, le bien-être matériel des individus avec, pour corollaire, une plus grande liberté individuelle, la volonté de cette liberté pour recréer le sentiment de la « personnalité » aboli par le collectivisme extrême de la vie moderne. C'est le thème de l'ordre du jour adopté par la Ligue « Vivre », son congrès de 1930. C'est ce que, dans mon précis de libre-culture : « *Nudisme (Pourquoi ? Comment ?)* », je synthétise sous cette forme :

« Conserver la souplesse de nos corps dans l'harmonie des libres jeux quotidiens.

» Créer les conditions d'un équilibre où se réalisera le conseil du vieux Juvénal: « Entretenir en santé à la " fois l'âme et le corps. »

»Organiser les instants nécessaires où, dans le calme, l'homme - rapproché des sources de la vie - retrouvera sa personnalité ; où, méditant à loisir sur sa destinée, il s'agrandira de pure philosophie et s'enchantera des harmonies de l'art vivant.

»Dans la paix volontairement construite, dans la beauté à chaque geste créée, sous le signe prééminent de l'esprit chaque soir libéré plus longuement de ses servitudes, redonner un sens à l'Amour ... »

On voit, par cela, que la libre-culture, dite « nudisme » est un instrument de progrès social en même temps qu'un moyen de culture individuelle et d'affranchissement de la personnalité. Elle s'allie sur ce plan aux mouvements philosophiques d'esprit libertaire comme aux mouvements sociaux d'action objective et positive. Sa particularité propre - et qui en fait tout le dynamisme - c'est son opposition par le fait au plus enraciné des préjugés, le préjugé du sexe, auquel, dans tous les milieux, s'attache une idée de honte toute spéciale que des esprits libres doivent nettement rejeter. C'est parce qu'on y accomplit un effort de compréhension et de vérité que les milieux libres-culturistes sont marqués d'une cordialité, d'une tolérance, d'une délicatesse de manières et de sentiments par quoi se manifestent les esprits ouverts sur la riche diversité de la vie.

- Charles-Auguste BONTEMPS

BIBLIOGRAPHIE. - Les ouvrages traitant du nudisme en France se trouvent, jusqu'ici, naturellement groupés aux « Edit.ions de Vivre », 2 bis, rue de Logelbach, Paris (17^e). Citons : *Devons-nous vivre nus ?*, trois luxueux albums illustrés de Henri Nadel, qui constituent une véritable encyclopédie de la nudité ; *L'homme et la lumière*, ouvrage médical du Docteur Fougerat de Lastours ; *Connaissance de la vie sexuelle*, du Docteur Pierre Vachet, et un précis de la libre-culture illustré : *Nudisme (Pourquoi. Comment)*, de Ch.-Aug. Bontemps, complété de documents et d'une post-face de Kienné de Mongeot sur' les « Origines du mouvement en France ». Enfin, dans la collection de la revue « Vivre Intégralement », de nombreux articles des Docteurs Charles Guilbert, Robert Sorel, Pierre Lépine, etc ... , et une suite d'articles du Docteur Pathault qui vont être réunis en volume.

NUDISME REVOLUTIONNAIRE

Qu'on considère le nudisme comme "une sorte de sport, où les individus se mettent nus en groupe pour prendre un bain d'air et de lumière comme on prendrait un bain de mer" (Dr Toulouse), c'est-à-dire à un point de vue purement thérapeutique ; qu'on l'envisage, comme c'est le cas pour les gymnosmystique (gymnos en grec signifie nu), comme un retour à un état édénique, comme

replaçant l'homme dans un état d'innocence primitif et "naturel", thèse des adamites d'autrefois, - ce sont deux points de vue qui laissent place à un troisième qui est le nôtre, c'est que le nudisme est, individuellement et collectivement, un moyen d'émancipation des plus puissants . Il nous apparaît comme tout autre chose qu'un exercice hygiénique relevant de la culture physique ou un renouveau "naturiste". Le nudisme est, pour nous, une revendication d'ordre révolutionnaire.

Révolutionnaire sous un triple aspect d'affirmation, de protestation, de libération.

Affirmation : Revendiquer la faculté de vivre nu, de se mettre nu, de déambuler nu, de s'associer entre nudistes, sans avoir d'autre souci, en découvrant son corps, que celui des possibilités de résistance à la température, c'est affirmer son droit à l'entière disposition de son individualité corporelle. C'est proclamer son insouciance des conventions, des morales, des commandements religieux, des lois sociales qui nient à l'humanité, sous des prétextes divers, de disposer des différentes parties de son être corporel comme il l'entend. Contre les institutions sociétales et religieuses que l'usage ou l'usure du corps humain est subordonné à la volonté du législateur ou du prêtre, la revendication nudiste est l'une des manifestations la plus profonde et la plus consciente de la liberté individuelle.

Protestation : Revendiquer et pratiquer la liberté de l'anudation est, en effet, protester contre tout dogme, loi ou coutume établissant une hiérarchie des parties corporelles, qui considère par exemple que l'exhibition du visage, des mains, des bras, de la gorge est plus décente, plus morale, plus respectable que la mise à nu des fesses, des seins, du ventre ou de la région pubienne ; c'est protester contre la classification en nobles et en ignobles des différentes parties du corps : le nez étant considéré comme noble et le membre viril comme ignoble, par exemple. C'est protester, dans un sens plus élevé, contre toute intervention (d'ordre légal ou autre) qui nous oblige à nous vêtir, parce que cela plaît à autrui, alors qu'il n'est jamais entré dans nos intentions d'objecter à ce qu'autrui ne se dévête pas, s'il y trouve davantage son compte.

Libération : Libération du port du vêtement ou plutôt de la contrainte de porter un costume qui n'a jamais été et ne peut être qu'un déguisement hypocrite puisque reportant l'importance sur ce qui couvre le corps - donc sur l'accessoire - et non sur le corps lui-même, dont la culture cependant constitue l'essentiel. Libération d'une des principales notions sur lesquelles se fondent les idées de "permis" et de défendu, de "bien" et de "mal" . Libération de la coquetterie, du conformisme à un étalon artificiel d'apparence extérieure qui maintient la différenciation des classes.

Qu'on s'imagine nu le général, l'évêque, l'ambassadeur, l'académicien, le garde-chiourme, le garde-chasse ? Que resterait-il de leur prestige, de leur délégation d'autorité ? Les dirigeants le savent bien et ce n'est pas un de leurs moindre motifs d'hostilité au nudisme.

Délivrance du préjugé de la pudeur, qui n'est autre que "la honte de son corps". Délivrance de l'obsession de l'obscénité, actuellement provoquée par la mise à découvert des parties corporelles que le tartufisme social prescrit à tenir cachées - affranchissement des réserves et des retenues impliquées par cette idée fixe.

Nous allons plus loin. Nous maintenons, en nous plaçant au point de vue sociabilité que la pratique de l'anudation est un facteur de meilleure camaraderie, de camaraderie moins étriquée. On ne saurait nier que nous est une, un camarade moins distant, plus intime, plus confiant, non seulement celle ou celui qui se fait connaître à nous sans arrière-pensée intellectuelle ou éthique, par exemple, mais encore sans aucune dissimulation corporelle. Les détracteurs du nudisme - les moralistes ou hygiénistes conservateurs d'Etat ou d'Eglise - prétendent que la vue du nu, que la fréquentation entre nudistes des deux sexes exaltent le désir érotique. Cela n'est pas toujours exact. Cependant, contrairement à la plupart des théories gymnistes - chez lesquelles l'opportunisme ou la crainte des persécutions est le commencement de la sagesse, - nous ne le nions pas, mais nous maintenons que l'exaltation érotique engendrée par les réalisations nudistes est pure, naturelle, instinctive et ne peut être comparée à l'excitation factice suscitée par le demi-nu, le déshabillé galant, et tous les artifices de toilette auxquels a recours le milieu vêtu, mi-vêtu ou court-vêtu où nous évoluons.

- E. Armand

Accueil

OBÉIR du latin obedire

Obéir, dit le Larousse, c'est se soumettre à la volonté d'un autre et l'exécuter, se laisser gouverner. Pour nous, obéir c'est cesser de vivre durant l'instant où nous sommes soumis à une volonté étrangère ; c'est cesser d'être entièrement « nous-même » ; c'est nous diminuer dans la proportion où s'augmente la puissance de celui qui commande. C'est encore s'annihiler, s'absorber dans une personnalité étrangère, c'est n'être plus qu'une force mécanique, un outil, une chose passive au service d'un dominateur.

L'organisation de la société actuelle est toute entière basée sur l'obéissance. Nous obéissons au maître (voir ce mot) qui nous emploie ou à ses satellites ; la femme obéit à son mari ; l'enfant se soumet aux codes civils et religieux de son pays, il se courbe devant les usages, les coutumes du milieu dans lequel il vit ; le soldat obéit à ses chefs comme le bon citoyen se soumet aux lois de son pays.

Pourtant nulle obéissance matérielle, celle des lois comme celle des individus, n'a sa force et sa raison en elle. Toutes ont leur origine dans une conception mentale. Aucune ne s'exerce par elle-même, toutes se basent sur des idées. Et c'est parce que l'homme se courbe devant ces idées, que lui-même a créées, qu'il obéit servilement à toutes les puissances d'autorité.

L'obéissance a deux phases distinctes : 1° On obéit parce qu'il est matériellement, impossible de ne pas le faire ; 2° On obéit parce que l'on croit devoir obéir.

Le premier cas ne se rencontre plus que rarement. Il ne se produit que lorsque, quelqu'un se sentant assez vigoureux pour imposer sa volonté, contraint un autre à lui obéir, à se soumettre à ses volontés. Dans l'état de vie presque animale où vécurent les premiers humains, cette volonté du plus fort fut pendant longtemps la loi suprême. Elle ne se reproduit aujourd'hui, que lorsqu'une personne désavantagée au point de vue physique est obligée de se plier aux exigences de quelqu'un, plus vigoureux et mieux bâti. Lorsqu'elle se pratique, c'est parce que les usages, la sanction morale et légale, un état de chose anormal le permettent. C'est pourquoi nous voyons toujours des mères corriger leurs enfants, des maris battre leurs épouses, des hommes robustes abuser de leurs forces pour molester leurs semblables, moins avantagés au point de vue physique. Cette obéissance n'implique aucune sanction morale, elle n'est que passagère et uniquement matérielle. Celui qui obéit se soumet, par crainte de la violence, en gardant la volonté bien nette d'agir à

sa guise aussitôt qu'il sera hors de portée des représailles de celui qui le domine présentement. Ce genre de contrainte, cette forme de l'obéissance a dû se présenter et perdurer longtemps durant les premiers âges de l'humanité.. Pour céder la place, au second genre d'obéissance que nous allons examiner.

Ce n'est que plus tard, lorsque les conditions de leurs milieux ont permis aux hommes de commencer à réfléchir, que certains d'entre eux, à mentalité plus développée, plus intelligents et plus rusés que leurs congénères, ont éprouvé le désir de se faire obéir des autres, soit pour satisfaire leur intérêt égoïste, soit afin d'imposer au groupement dont il font partie l'idéal de vie qui leur paraît convenir le mieux à leurs semblables. Mais il n'est plus question ici de soumettre les masses qui les entourent par la seule force physique qui, en l'occurrence, s'avoue inopérante. Il faut pouvoir courber la foule en lui fixant une ligne de conduite dont profit l'ignorance et la terreur des hommes inquiets en elle ne pourra, en aucun cas, se départir. Pour y parvenir il a suffi aux premiers dominateurs de mettre à face de la nature incompréhensible et terrible. Il a suffi d'imposer à l'imagination des humains la croyance en des entités mystérieuses chargées d'apporter elles-mêmes aux hommes des règles de conduite. La crainte, la terreur inspirée par l'inconnu, l'insaisissable à des cerveaux frustes, s'étendit ainsi à ceux qui parient en leur nom, à ceux qui expliquent la loi et exigent l'observation des ordres des premières divinités.

On obéira alors parce que l'on croira être obligé d'obéir.

L'homme acceptera par ignorance, cette obéissance basée sur des chimères, fondée par la ruse, comme, par ignorance aussi, il acceptera demain celles qui naîtront, lorsque la crainte qu'inspiraient les premiers invisibles commencera à disparaître. Par ces lois mystérieuses - tout entières issues du cerveau d'un égoïste intelligent et présentées comme l'expression d'une volonté extra-naturelle -- les chefs vont, désormais, commander à l'homme en lui disant : « Tu dois obéir ». Le « Je veux » qui, auparavant, s'adressait au corps et auquel on pouvait toujours tenter de se soustraire, n'est plus ; l'homme a désormais, en lui une contrainte invisible, un fardeau pesant qui, en tous lieux et en tout temps, lui indiquera ce qu'il doit faire et ne pas faire : la voix des dieux - qui demain s'appellera Conscience - lui indiquera son devoir auquel il lui sera impossible, désormais, de se soustraire. Toujours depuis qu'il est sur la terre, l'homme a distingué dans l'amas des choses, celles qui lui procurent du plaisir et de la satisfaction et celles qui lui produisent de la douleur. Nul autre que lui-même ne lui a enseigné ce bien et ce mal naturels. Mais en s'appuyant sur la volonté exprimée par les dieux, volonté aussi indiscutable qu'incompréhensible, les maîtres s'efforcèrent de lui faire accepter comme l'expression même du bien, la résignation passive, la soumission aveugle, la douleur, le renoncement aux aspirations les plus naturelles, c'est-à-dire le Mal sous toutes ses formes. Par cette transformation, le mal officiel fut la vie elle-même, avec ses aspirations, ses désirs et ses joies, son besoin de liberté, sa curiosité des choses, ses nobles révoltes, son horreur de la souffrance, enfin tout ce qui est beau

et vrai. Les premiers codes écrits ou non furent très différents suivant les milieux et les races où ils se formèrent ; ils subirent au cours des siècles, de nombreuses modifications, en rapport avec l'évolution des sociétés. Mais quelles que soient les lois et les puissances sociales auxquelles obéissent les hommes, il est hors de doute que leur force est subordonnée à l'acceptation d'un code moral, lequel code résulte, nous l'avons vu, des idées erronées que l'homme s'est fait du monde ambiant et de ses phénomènes. Les premiers législateurs, en imposant leurs codes au nom des dieux, n'eurent pas à en faire valoir la moralité ; les humains habitués à obéir à la force se soumièrent par la crainte d'une force plus grande encore : celle résultant de la terreur panique qui assaillait nos ancêtres devant les manifestations des phénomènes naturels considérés comme le résultat de la volonté des puissances divines.

Aujourd'hui, l'obéissance ne s'appuie plus sur une divinité. Ce n'est plus un dieu mystérieux et puissant qui dicte aux foules les lois morales auxquelles elles se conforment. D'autres forces les ont remplacées. Ce sont les vertus laïques, l'ensemble des qualités exigées par les puissants pour réaliser ce qu'on est convenu d'appeler « un parfait honnête homme ». En cessant de croire aux dieux, l'homme devait logiquement cesser d'obéir à tout ce qui n'est pas en harmonie avec son intérêt. Il est loin d'en être ainsi. Une longue et lourde hérédité a créé en nous une prédisposition à répéter mécaniquement les actes de ceux qui nous ont précédés ; notre conformation physique, en rappelant celle de nos aïeux, crée en nous une tendance « à penser et à agir comme eux ». Ces prédispositions s'augmentent et se raffermissent par l'effet d'une fausse éducation dirigée dans le même sens. L'homme, ce créateur impénitent de personnalités fictives, a transformé cette habitude en un sens particulier : la Conscience.

Pour les croyants, la conscience (voir ce mot) est la voix du dieu parlant en nous ; pour les non-croyants, cette conscience est le résultat de dispositions particulières à chaque organisme et une fonction de la mémoire. Les dieux peuvent disparaître ; les hommes les ont remplacés déjà, pour leur propre asservissement, par le dieu laïque, nouveau tyran intime : la Conscience. Quand l'homme retrouve, par moments, l'irrésistible penchant vers la jouissance et qu'en dépit des entraves qu'il s'est lui-même forgées, il vit un instant l'acte de son choix, bientôt lui reviennent en mémoire, toutes les défenses qu'on lui a faites. Inhabitué à vivre libre, il s'épouvante d'avoir marché en dehors du chemin qui lui a été tracé. Cette mémoire des règles qu'on lui a enseignées, ce trouble d'avoir agi autrement que d'habitude, cette gêne qui accompagne son geste de liberté, lui semble être le reproche de sa Conscience indignée. Un sentiment factice : le remords, le fait souffrir sans cause ; il croit avoir commis une faute, un péché, une action mauvaise et sa joie est gâtée. Il a eu peur de désobéir. Et de suite maté par les reproches indignés de sa Conscience, il retourne à l'ornière où se traînent tous ceux qui obéissent et qui ne peuvent concevoir qu'il soit possible de ne plus le faire.

Seul l'homme qui, par une perversion du sens naturel, croit au bien souffrance et au

mal agréable, comprend la nécessité d'une organisation sociale destinée à imposer le bien par la force et à réprimer par la violence, ceux qui se livrent au mal, afin d'en retirer une satisfaction. Dans la lutte produite par l'antagonisme existant entre l'intérêt véritable de l'individu et la règle de conduite auquel il croit devoir obéir, l'homme s'habitue à obéir et se soumet chaque fois qu'une autorité extérieure se manifeste à lui. On ne demande plus à l'homme de sauver son « âme », mais on le contraint à être un « honnête homme », c'est-à-dire d'agir dans tous les actes de sa vie, selon les volontés des législateurs, lesquelles volontés varient selon les décisions qu'ils prennent pour maintenir solide l'ordre social du moment.

Cessant de croire aux antiques divinités, l'homme moderne accorde l'existence à une foule de personnalités de convention dont il est le seul créateur et dont il s'est fait l'esclave servile. Le bien, le mal, l'honneur, le devoir, la vertu, la patrie, l'État, etc., autant de conceptions divinisées qui imposent leur contrainte à l'homme aussi cruellement que les dieux de jadis, enserrant sa vie dans d'étroites barrières, exigeant une obéissance absolue. Toute une catégorie de sentiments factices encombrant le cerveau et restreignent la vie de ceux qui croient à ces fantômes. Les vertus laïques ont tué plus de gens que les dieux d'autrefois. La dernière guerre, faite au nom du Droit et de la Civilisation, a fait combien de victimes ? Combien de malheureux n'ont-ils pas payé un tribut excessif à ces chimères ? Qui dira le nombre de blessés, de mutilés, qui ont perdu la santé et le repos, en obéissant aux vertus morales qu'on leur a enseignées ? Regardons autour de nous et nous verrons partout, en haut comme au bas de l'échelle sociale, la somme énorme de souffrances morales, de peines et de soucis, qui sont amenés par l'obéissance aux ordres de la conscience qui ordonne toujours d'accomplir des actes auxquels nous n'obéirions pas si nous suivions l'aspiration de notre moi. De toutes parts s'élève un grand cri de douleur ; la société toute entière souffre moralement et physiquement de son obéissance aux vertus laïques, véritables fantômes qui ne lui laissent ni le temps, ni le loisir de désobéir, de chercher son bonheur, de réaliser ses aspirations les plus naturelles, les plus belles, les plus saines. Il y a pis. Non contents de gâcher leur vie en adorant ces idoles, les hommes acceptent et légitiment les manifestations extérieures de l'Autorité, à cause du consentement extérieur, qu'ils puisent dans leurs croyances à la nécessité et à la légitimité de l'obéissance ; certains sont même convaincus que le maintien des institutions autoritaires leur est personnellement profitable et ils croient faire un marché avantageux et retirer plus de profit du maintien de l'Autorité qu'ils ne lui font de sacrifice. A ces gens se rattachent les employés de l'État ou ceux remplissant une fonction se rattachant au gouvernement ; tous ceux qui, par leur fonction, sont appelés à en commander d'autres et se plaisent à exercer cette domination. En dehors des préjugés qui les forcent à s'incliner devant l'autorité, ils défendent cette autorité parce qu'en elle ils trouvent la source d'où ils s'imaginent tirer de quoi vivre.

L'obéissance est la mort. La mort de la liberté et de la dignité humaine. Celui qui obéit se diminue. Il abdique une partie de son autonomie, partie d'autant plus grande que les ordres à exécuter sont contraires à son intérêt immédiat. En même

temps qu'il aliénié une part de sa liberté, il commet un attentat envers lui-même. L'homme qui obéit à un ordre donné - que cet ordre émane directement d'un de ses semblables ou qu'il soit le résultat d'une autorité d'ordre abstrait, - commet envers sa nature d'homme qui est de rechercher le bonheur, un véritable attentat ; il s'ampute lui-même du seul bien qu'il ait de précieux : sa liberté ; il amoindrit sa personnalité pendant tous les instants où, cédant à la contrainte, il a agi où s'est abstenu contrairement à son impulsion propre ; il a alors, cessé de vivre sa vie, pour devenir un instrument passif entre les mains d'autrui.

Et cette diminution, non seulement contrarie la nature même de l'homme, mais elle lui apporte la douleur. Il ne vit plus qu'une demi-vie, ne connaît que des demi-joies, devient prompt au renoncement, à la résignation stupide. La loi unique des êtres, confirmée et démontrée par l'expérience et l'étude, est la recherche de la satisfaction de toutes leurs facultés comme moyen de vivre pleinement leur vie et de lutter efficacement contre la douleur, quelle qu'elle soit. Seule une incroyable perversion de son jugement a pu faire accepter à l'homme de vivre, jusqu'aujourd'hui, pauvre et souffreteux, ployé sous la contrainte, acceptant passivement la souffrance, ne sachant plus distinguer en lui la voix de ses besoins. Ayant même peur de la liberté, il attend, alors que la Nature lui crie de se réaliser pleinement, il attend pour agir que les contraintes qu'il porte en lui lui en accordent la permission. Il vit une vie misérable d'animal domestique que le maître tient en laisse, lui mesurant le boire, le manger, l'amour, l'air, le soleil, la lumière et le fouettant à la moindre incartade. Il réfrène ses désirs, mate ses vœux, brise ses impulsions pour obéir aux Autorités qu'il s'est données. Il diminue sa vie, l'enserme dans des barrières, la codifie, va à l'encontre du but qu'il devrait se proposer. La contrainte imposée à l'homme lui fait haïr la vie sociale et il ne se rend même pas compte de ses sentiments, mais ses actes en sont la fidèle manifestation et les besoins à l'expansion desquels il s'oppose, produisent, en se dénaturant, les perversions, les déviations de sentiments, toute cette foule d'actes anormaux et, néfastes que nous constatons au sein des sociétés où il y a des gens qui commandent et d'autres qui obéissent. Pourtant, en naissant, l'homme n'a contracté aucune obligation ; il n'a acquiescé à aucune convention. Seule, la nécessité de recevoir l'aide d'autrui, l'a conduit à donner, au cours de sa vie, quelque chose de lui en échange ; mais il y a loin de là à la prétention que s'arrogent les sociétés humaines de faire plier les individus sous des règles édictées par des gens morts, souvent, depuis des siècles. Seuls le savoir et la science sont capables d'indiquer à l'homme ce qui convient à sa nature, et l'absolu besoin que nous avons les uns des autres règle suffisamment les concessions mutuelles que nous devons faire pour notre plus grand bien à chacun en particulier. L'homme n'a pas de secours à attendre de l'extérieur, rien ne lui viendra que de lui-même. S'il veut réaliser son bonheur, s'exercer, à détruire tous les préjugés, toutes les entraves qui s'opposent à la liberté de ses actes, il est temps, grand temps, qu'il apprenne à désobéir.

Charles Alexandre



Accueil

OBJECTION (DE CONSCIENCE) et IDÉAL ANARCHISTE.

S'il est une forme du « refus de servir » qui attire les sympathies d'une quantité d'humains, c'est bien celle de « l'Objection de Conscience ». Plusieurs raisons en sont la cause dont, à notre sens, les plus saillantes sont : la consonnance du qualificatif, l'esprit de paix qui s'en dégage, la valeur morale de ceux qui jusqu'alors s'en réclamèrent. Ces raisons amènent fatalement, autour de « l'idée », un assemblage hétéroclite de philosophes, de politiciens, de religieux, de libres-penseurs ; des adeptes de différentes formes politico-sociales, comme des négateurs de toute autorité, des évolutionnistes, des révolutionnaires, des libertaires, des anarchistes.

Les partisans de toutes ces tendances peuvent-ils dûment se poser en défenseurs de l'Objection de Conscience ? Pour pouvoir répondre impartialement à cette question, il est indispensable d'étudier les formes sous lesquelles se présente l'Objection de Conscience.

L'Objection de Conscience se présente sous trois formes bien distinctes, que nous qualifierons ainsi :

L'objection de Conscience à base légale ; l'objection de Conscience par système de remplacement ; l'objection de Consciencesans plus.

Idéologiquement et dans tous les cas, l'Objection de Conscience peut se manifester pour motif philosophique ou religieux ; mais si tous les objecteurs sont forcément antiguerriers, cela n'implique nullement qu'ils soient tous antimilitaristes. Aussi, si cette divergence permet d'apprécier leur geste différemment, elle crée, en même temps, un confusionnisme évidemment regrettable dont savent profiter maints politiciens.

L'Objection de Conscience à base légale est, comme son nom l'indique, un acte qui reçoit l'autorisation juridique et sociale d'accomplissement. Les auteurs s'en réclamant n'ont à subir nulle contrainte, nulle répression.

L'Objection de Conscience par système de remplacement permet à ses auteurs de refuser d'être soldats, tout en conditionnant leur refus à une acceptation de servir, pendant une durée égale ou supérieure, soit dans des camps ou entreprises spéciales pour des travaux déclarés d'utilité publique, soit en périodes épidémiques ou

catastrophiques.

L'Objection de Conscience sans plus ne comporte aucune alternative, aucune redevance. Elle est l'expression d'un pur idéal qui se manifeste par le refus catégorique d'être complice d'un acte honni. Les auteurs de ce geste ne veulent avoir recours à aucune compromission et sont donc susceptibles de subir toutes les répressions qui s'appliquent à leur geste.

Et c'est ainsi que l'Objection de Conscience, se présentant sous les formes les plus opposables, se trouve posséder des défenseurs dans toutes les branches sociales, philosophiques et religieuses (voir Conscience).

Le mot « légal » qualifiant un geste venant de la « Conscience », entache le geste expressif dans son essence première, en le ramenant à un simple geste normal, toléré, accepté. Le terme « remplacement » diminue d'autant le geste que celui-ci n'est admis, autorisé, que s'il est compensé. Légalité et remplacement n'ont, en plus, leur réelle valeur pratique qu'en temps de paix. La possibilité de la suppression de la légalité comme d'un système de remplacement pouvant s'effectuer rapidement et, au moment, même où le geste d'Objection aurait vraiment utilité humaine, par une simple loi qui abrogerait les premières, réduit à néant la valeur utilitaire de ces procédés. Mais, en temps de paix, du fait de ces modalités d'interprétation, de sa possibilité d'adaptation par nombre d'humains de classes et d'idées différentes et opposées, des personnalités diverses se réclament de cet « Idéal » pour pouvoir concourir à des honneurs titrés, à des gloires éphémères mais sans risques de conquête, se complaisant à de vagues discours sans portée effective, tout en se créant des relations... affinitaires et... utilitaires.

Deux forces internationales puissantes qui auraient pu effectivement faire obstacle à la guerre, toutes deux se réclamant, en théorie, d'un idéal fraternel et humain, ont prouvé surabondamment leur lamentable faillite au moment de l'application de la théorie à la pratique. Ces deux forces sont : l'Église et la Franc-Maçonnerie.

On se rappelle le « faux » de l'Église qui, changeant, en juillet 1914, le 5^o commandement de son Dieu, fit d'un ordre divin de ne pas tuer, un commandement acceptant le meurtre et l'assassinat. On se rappelle également que la Franc-Maçonnerie qui proclamait et proclame encore à chaque occasion son horreur de la guerre, non seulement accepta sans murmure ni opposition l'horrible boucherie, mais, présentement, après une aussi terrible leçon, admet encore des réserves de défense nationale : « Toutefois, en ce qui concerne le problème de la défense nationale, beaucoup parmi nous considèrent qu'au-dessus des droits de l'individu, il peut y avoir des nécessités sociales primordiales qui commandent exceptionnellement de sacrifier ces libertés individuelles et ils affirment que le souci de maintenir et de conserver la vie d'une nation peut justifier la dérogation à certains de nos principes essentiels. » R. Valfort L'Objection de Conscience et l'esprit maçonnique.)

Reste l'Objection de Conscience, sans plus, celle que nous acceptons, celle que nous défendons. L'Objection de Conscience est légale et sans remplacement peut se présenter aussi bien sous la forme philosophique que religieuse. Les objecteurs peuvent être des déistes, des tolstoïens, des chrétiens, comme ils peuvent se réclamer de l'idéal libertaire, anarchiste, antimilitariste. De toutes façons, c'est d'un idéal humanitaire qu'ils s'inspirent. Que leur philosophie vienne d'un commandement de fraternité tel que le : « Tu ne tueras point », de Jésus, ou d'une fraternité toute mystique ou morale, leur geste n'en reste pas moins d'une pureté d'idéal que nous savons apprécier.

Il nous plaît certainement mieux de concevoir les « Objecteurs de Conscience » comme de véritables « réfractaires », c'est-à-dire non seulement antiguerriers, mais aussi nettement, farouchement antimilitaristes. Tout Objecteur de Conscience, sous cette forme, ne peut accepter l'idée d'un militarisme quelconque. L'Armée étant, par son essence et sa composition, aux antipodes de la fraternité et de la paix et une des causes primordiales du meurtre collectif.

L'Objection de Conscience sans plus, est la manifestation réfléchie d'hommes qui se refusent à porter les armes, à s'en servir contre leur prochain, c'est la négation de toute autorité au service de l'assassinat. Le geste ainsi considéré entraîne fatalement la négation de l'Idée de Patrie et de défense nationale, puisque ces objecteurs, en se refusant à prendre les armes, se refusent à défendre la Patrie sous quelque forme que ce soit. L'Objection de Conscience, ainsi conçue et pratiquée, est une des manifestations de l'idéal anarchiste.

S'il en est qui nient cette façon de concevoir, nous les renvoyons simplement dans le domaine du réel, à l'exemple. Quels furent, en temps de guerre, les Objecteurs de Conscience connus que nous pouvons citer ? Barbé, Lecoin, Devaldès, Gaston Rolland, Henri Faure, Roux, les frères Bertholon. Depuis la guerre de 1914-1918 : Chevé, Abrial, Bauchet, Prugnat, Guillot, Bernamont, Odéon, tous anarchistes ou, pour le moins, anarchisants.

Nous pourrions encore citer quantité d'« Objecteurs de Conscience » qui préférèrent franchir les frontières plutôt que de consentir à revêtir l'uniforme du soldat. Tous ces objecteurs sont de véritables « réfractaires », des antiguerriers, des antimilitaristes.

En conséquence, dire que l'Objection de Conscience n'est pas de source anarchiste serait nier la valeur morale des objecteurs ou se refuser de les considérer comme tels.

Le bel exemple de nos camarades n'aura pas été vain, nous en sommes convaincus. Ils furent les pionniers d'une ère de fraternité qui s'affirme chaque jour plus nettement, mais dont seul le temps consacrera, par sa réalisation, l'œuvre entreprise.

Boutant les endormeurs des peuples et les soutiens des pouvoirs établis, les humains sauront alors, dans un geste de fraternité humaine, imposer leur volonté de paix aux puissants du jour, en transformant le geste individuel des « Objecteurs de Conscience » en un refus catégorique, de chacun et de tous, de prendre part à toute tentative de meurtre qui pourrait se produire, sans plus s'occuper des raisons et des causes qui la détermineraient.

M. Theureau

OBJECTION (de conscience)

Pas un homme de cœur n'oserait se déclarer hostile ou simplement indifférent à l'Objection de Conscience. J'ajoute : pas un homme doué de raison. La seule critique - la seule - que, sinon le cœur, du moins la raison puisse formuler contre le geste de l'Objecteur de Conscience, c'est que, ce geste, ne changeant rien à ce qui est, ne supprimant ni le militarisme, ni la guerre, il est stérile et vain.

On peut aisément écarter cette critique. Elle peut s'appliquer à tout effort : discours ou écrit dénonçant les méfaits de l'armée et les abominations de la guerre ; car un discours - si éloquent qu'il soit - et un écrit - si magnifique qu'il puisse être - n'abolissent ni le militarisme, ni la tuerie. Or, sont-ils, pour cela, stériles et vains ? ... Il faut qu'il soit dit et qu'on sache que nul effort : parole, écrit ou action, ne reste infécond. Il se peut que le résultat n'en soit pas immédiat, ni perceptible ; il n'en existe pas moins. Et l'acte possède une valeur d'exemple, de démonstration, de « propagande par le fait » qui l'emporte, et de beaucoup, sur l'écrit et la parole.

Au surplus, l'Objecteur de Conscience n'a pas la naïveté de croire que son refus de prendre les armes et de se rendre à la caserne aura pour effet immédiat et certain de mettre fin aux armements et d'abattre les casernes. Mais, - le mot l'indique, - il écoute sa conscience qui lui interdit d'utiliser et même d'apprendre à manier des instruments de meurtre en cas de guerre ; et il n'est pas douteux que son refus de servir a toute la signification et, toute la portée d'une irréductible protestation contre l'obligation qu'on veut lui imposer, en temps de guerre, d'y prendre part.

Toutefois, l'Objection de Conscience s'inspire de motifs divers, vise des buts, variés et revêt des caractères différents, On a exposé, ci-dessus, les trois formes principales de l'Objection de Conscience. Voici, en quelques mots, ce que je pense de chacune de celles-ci ;

1°) L'Objection de Conscience à base légale : Reconnue, autorisée par la loi, l'Objection de Conscience n'expose celui qui s'en réclame à aucune répression. Elle cesse ainsi, d'être un refus d'obéissance, un acte de révolte. Elle affaiblit, - que dis-je ? - elle annule la portée révolutionnaire du geste de l'objecteur qui, par ailleurs, peut être un partisan farouche de la légalité

2°) L'Objection de Conscience par système de remplacement : c'est déjà mieux que la précédente ; mais consentir à servir la patrie sous quelque forme que ce soit, c'est reconnaître l'obligation de se soumettre aux exigences de la collectivité nationale ; c'est s'arrêter à mi-chemin dans la voie de l'Objection de Conscience ; c'est payer en monnaie civile ce qu'on refuse de payer en monnaie militaire : c'est en fin de compte, reconnaître et acquitter une dette.

3°) L'Objection de Conscience sans plus : celle-là seule a mon entière approbation, car, seule, elle constitue un geste précis et formel de révolte individuelle, s'accompagnant de tous les risques, de toutes les responsabilités et de toutes les sanctions que comporte ce geste. Seule, elle s'apparente à l'action révolutionnaire collective par la force de l'exemple et la puissance de la contagion. Seule, enfin, elle relève de l'Idéal anarchiste, qui répudie tout militarisme et repousse toute participation directe ou indirecte, matérielle ou morale, militaire ou civile à la guerre.

Ainsi conçue et pratiquée, l'Objection de Conscience est fondamentalement anarchiste.

Je me résume : l'Objection de Conscience que je considère comme indiscutablement révolutionnaire et anarchiste, c'est celle que l'objecteur formule à peu près ainsi : « J'ai acquis la conviction que la Guerre est une folie et un crime : folie de la part des Peuples qui consentent à la faire ; crime de la part des Gouvernants qui la préparent, l'organisent et, l'heure venue, l'imposent à leurs peuples. Je ne veux pas tomber dans cette folie ; je ne veux pas me faire le complice de ce crime.

Ma vie m'appartient et je ne reconnais à personne le droit d'en disposer sans et a fortiori contre ma volonté. Respectueux de la vie de mes semblables, je ne consens pas à priver qui que ce soit de la sienne. Ma conscience m'interdit donc de m'exposer à devenir un assassin ou une victime.

Je refuse de prendre les armes ; je me soustrais à l'obligation militaire, quelles que puissent être, pour moi, les conséquences d'un tel refus. Je le déclare catégoriquement : en temps de paix, je ne ferai partie à aucun titre de l'Armée ; car, ne voulant pas être soldat, je n'ai pas à faire l'apprentissage du métier de soldat ; en temps de guerre, je suis irréductiblement résolu à ne prendre à celle-ci aucune part, pas plus indirecte que directe, pas plus sur le front qu'à l'arrière, pas plus comme civil que comme combattant.

Ne comptez sur moi d'aucune façon ni dans aucun cas.

Entre ma conscience qui m'interdit d'obéir aux prescriptions de la Loi et les sanctions que ne manquera pas de faire peser sur moi le refus inébranlable et permanent de me soumettre, mon choix est fait : j'écoute ma conscience.

J'ai le ferme espoir que mon exemple sera suivi. Un jour viendra - c'est pour moi une certitude - où le nombre de ceux qui, comme moi, refuseront de servir sera si élevé, où l'idée seule de la Guerre suscitera, chez tout homme sain de corps et d'esprit, une telle réprobation, que les gouvernements reculeront devant la crainte de provoquer, s'ils décrétaient la guerre, une révolte de la Conscience publique si violente et si générale, qu'elle se traduirait par un soulèvement populaire dont aucune répression ne saurait avoir raison.

Ce jour-là, l'objection de conscience s'étendra à la masse des travailleurs de tous les pays, qui se rendront enfin compte que, quelle que soit l'origine de la Guerre et quel qu'en soit le résultat, ils n'ont rien à y gagner et tout à y perdre. Cette masse se refusera à la tuerie insensée et criminelle dont, par son sang et par son travail, elle supporte tous les frais et subit toutes les conséquences.

Quand, travaillée par une propagande inlassable et une action persévérante, la conscience collective sera animée d'une inébranlable volonté de Paix, la Guerre aura vécu, car elle sera devenue impossible, aucun gouvernement n'osant, alors, prendre la responsabilité de se jeter dans une aventure à ce point périlleuse, qu'il y aurait neuf chances sur dix pour qu'elle aboutît à une série d'insurrections qui emporteraient le Régime que la Guerre se propose de sauver et de fortifier.

Je suis l'adversaire déterminé de tout État social basé sur l'Autorité, la Propriété, le Patriotisme et la Religion. Contre tout milieu social qui consacre l'oppression politique des Peuples et l'Exploitation économique des classes laborieuses, je suis en état d'insurrection permanente. L'occasion m'est offerte de donner à cet état de révolte morale un caractère immédiat et concret ; je saisis cette occasion ; et, à l'ordre qui m'est enjoint de me soumettre à l'obligation militaire, je réponds, sans hésitation et sans peur : " Non serviam, je ne me soumettrai pas. Je n'écoute que ma conscience ; celle-ci me prescrit de m'insurger et je me révolte. »

C'est ainsi que s'affirme l'objection de Conscience spécifiquement anarchiste.

Sébastien Faure

Accueil

OBJET, OBJECTIF, OBJECTIVITÉ, OBJECTIVISME

Objet : Ce qui est distinct du moi et que nous percevons particulièrement.

Objectif : L'ensemble des perceptions que nous reconnaissons distinctes du souvenir et déterminées par les expériences sensorielles.

Objectivité : Caractère de ce qui n'est pas souvenir, ou imagination, mais réalité issue des faits.

Objectivisme : Comportement humain se référant à l'expérience comme moyen de connaissance et de détermination.

La distinction du moi et du non moi a été le sujet de nombreuses études philosophiques tendant à préciser ce qui peut différencier le sujet de l'objet et permettre une définition exacte de ces deux concepts.

Actuellement, l'accord entre quelques philosophes paraît s'être réalisé sur cette conception de l'objectif et du subjectif : est objective toute idée universellement valable pour tous ; est subjective toute idée valable seulement pour un individu (Poincaré, Lalande, etc.).

En examinant ces définitions, on remarque qu'elles ne donnent aucunement l'idée de l'objectif ou du subjectif, mais qu'elles font simplement un double classement des idées ; de telle sorte que, si tous les humains pensaient qu'il y a un pont entre la terre et la lune, cette pensée, ou représentation (quoique fausse) serait dite objective d'après cette définition. Les philosophes, auteurs de cette conception, diront que, précisément, pour qu'une telle pensée fût universelle, il faudrait qu'il y eût effectivement un pont entre la terre et la lune. Mais alors n'est-ce pas reconnaître que ce qui conditionne l'universalité d'une idée, c'est l'existence, hors du moi, de quelque chose non déterminé par ce moi, mais au contraire le déterminant ?

Or, cette façon de voir est rejetée par ces penseurs qui affirment que : « il n'y a pas de vérité possible pour le pur empirisme ». (J. Lachelier) et que toute vérité est une vérité de droit, non de fait.

On retrouve ici les éternelles erreurs de la vieille méthode introspective, appliquée par des hommes mûrs, chargés d'expériences vécues, et prenant pour de l'intuition

ou de la raison pure, ce qui n'est que le fruit de l'empirisme même de leur vie passée.

Voici d'ailleurs ce raisonnement erroné : « Mais en quoi peut consister cette vérité de la chose ? Est-ce à être donnée, à être ? Mais d'abord c'est une grosse question (celle du rêve et de la veille, celle de l'idéalisme vulgaire) de savoir si la chose est réellement donnée, est réellement là. Mais supposons que la chose soit là, dans un espace ou réceptacle quelconque, hors de l'esprit, en sera-t-elle plus vraie pour cela ? Elle sera, si l'on veut, un fait ; mais une représentation qui est dans mon esprit et ne s'accorde pas avec cette chose est, elle aussi, un fait : lequel de ces deux faits a raison d'être ce qu'il est, et lequel a le tort de ne pas ressembler à l'autre ? Il faut donc bien en venir à l'idée d'une vérité intrinsèque, qui porte en elle-même sa raison d'être vraie, en un mot, à l'idée d'une représentation de droit ».

Nous voici ramené, avec cette absurde argumentation, à la raison pure de Kant, absolument inconditionnée et suspendue dans le vide par un miracle incompréhensible. Il appert pourtant immédiatement que le fait qui a incontestablement tort, c'est celui qui disparaît devant l'autre. Nos pensées ne changent point les faits ; ce sont eux, au contraire, qui changent nos pensées. Cette vérité, cette évidence, ce concept axiomatique échappe aux raisonneurs subtilement ténébreux, qui, perdus en leurs chaires philosophiques, remâchent d'éternelles vieilleries scolastiques sans regarder la vie et sans la vivre.

Ce qui fait l'universalité d'une idée, c'est le fait que chacune de celles qui ne sont point d'accord avec l'expérience sont détruites par elle. La vérité est de nature essentiellement empirique. Elle ne s'adjoint le caractère d'absoluité, chère aux philosophes, que par l'absence d'échecs ou d'exceptions : ce qui est encore du domaine de l'empirisme. Ce critérium est infiniment plus sûr que la recherche d'une même et unique pensée chez les divers peuples de la terre, chose très difficile à établir et, en fait, ne prouvant rien.

L'exemple classique de la mort est amplement suffisant pour démontrer l'origine exclusivement empirique de la vérité. On n'a jamais, de mémoire humaine, connu d'hommes immortels. D'autre part, le phénomène de l'accroissement et du vieillissement de tous les êtres vivants, s'impose sans aucune exception, comme un acheminement inévitable vers la mort.

Ainsi donc la pensée de Poincaré définit plutôt la cause que l'effet de l'objectivité. Toute pensée objective n'ayant, en effet, l'universalité pour elle que par l'action de quelque chose s'imposant à tous les humains.

A ceux qui prétendent que cette universalité pourrait très bien provenir de la nature même de l'esprit (raison pure, intuition), on peut répondre que s'il en était ainsi, toutes les intelligences devraient s'accorder en tout. Le fait que, en dehors de l'expérience et des raisonnements mathématiques (tirés de l'expérience), les

hommes ne s'accordent point, détruit nettement le concept de la vérité intuitive, antérieure à toute expérience.

D'ailleurs, l'objection, irréfutable que l'on peut opposer à la conception Kantienne, c'est que, si nos idées correspondent à la réalité, il y a un rapport quelconque entre cette réalité et nous ; soit le parallélisme miraculeux de Leibniz (harmonie pré-établie ; soit que nos idées conditionnent la réalité (thèse de la folie et thèse folle ; soit enfin que la réalité détermine nos idées. Ce que l'expérience démontre aisément, détruisant ainsi le concept de la raison pure.

On rétorquera : « Mais comment concevoir une réalité objective, puisque tout est pensée et subjectif ? Comment distinguer le subjectif de l'objectif, le moi du non moi, puisque nous ne pensons qu'avec des représentations qui sont toutes en nous et que nous ne pouvons être dans les choses extérieures à nous, sortir de notre sensibilité, sans cesser d'être nous-même ? »

Remarquons que, intuitivement, chacun de nous sait ce qui est, lui et ce qui n'est pas lui. Spontanément tout être sensé différencie clairement le moi du non moi. Tout raisonnement, cherchant à établir démonstrativement cette distinction nous apparaît infiniment plus obscur que cette intuition précise.

C'est, donc qu'il y a une différence organique entre les représentations emmagasinées par la mémoire et celles fournies présentement par les sens. Les premières se présentent à notre conscience (sous forme de souvenirs), sans participation motrice de notre organisme, tandis que les deuxièmes nécessitent un accommodement musculaire de nos organes sensitifs. L'écart, si faible soit-il, entre ces deux états, suffit amplement à les différencier subjectivement l'un de l'autre.

La discrimination originelle du moi et du non moi naît avec la vie, avec le mouvement, créateur de l'espace et de la durée. Il est probable que, primitivement, l'être ne distingue point ses sensations cœnesthésiques des sensations venues du dehors ; mais avec les mouvements, les déplacements, les efforts musculaires et l'adaptation des gestes à la conservation vitale, la notion de distance et d'espace se crée, contribuant lentement à former cette intuition si précise et si sûre, pour l'homme adulte. Ainsi, c'est l'effort musculaire qui crée l'espace et différencie le moi du non moi par la formation des deux représentations liées à des états organiques différents. Cet effort lui fait connaître des choses nouvelles, différentes de celles qu'il possédait antérieurement, qu'il ne peut extraire de lui-même, et qui, par conséquent, ne viennent point de lui.

Le présent est un contact perpétuel du moi avec le non moi. C'est le point de séparation du subjectif et de l'objectif. C'est le heurt, la rencontre des deux états de l'être conscient qui différencie ainsi le souvenir de la réalité.

A cette acquisition, infaillible pour l'être vivant, s'ajoute le spectacle des choses qui

ne se confondent point entre elles et se différencient perpétuellement sous ses yeux. C'est ainsi que, par déduction logique, il peut, du spectacle des êtres distincts les uns des autres, conclure à l'existence des choses également distinctes de soi.

Nous comprenons maintenant pourquoi la notion d'objet est si précise, intuitivement, à notre conscience et pourquoi elle se présente spontanément à nous avant tout essai de démonstration logique. C'est qu'un raisonnement est le résultat d'un effort cérébral utilisant des mécanismes compliqués qu'il faut lier ensemble plus ou moins péniblement, tandis que la séparation du moi et du non moi, effectuée depuis notre naissance, par notre effort conquérant, et adaptatif, se présente immédiatement à notre conscience par le seul effet du contact de notre sensibilité avec la réalité présente. En un mot, nous ne pouvons penser le présent qu'en séparant nettement, et organiquement, le moi du non moi.

Cette étude analytique de la formation, sensorielle de nos pensées, nous montre l'inutilité des subtilités psychologiques embrouillant la question des réalités objectives et subjectives : est réalité objective toute sensation présente ; est réalité subjective toute sensation passée. L'homme ne vit pas dans le passé, mais dans le présent et tous les souvenirs passés ne peuvent devenir conscients qu'en redevenant du présent, autrement dit l'homme ne pense qu'au présent. La raison qui fait qu'un souvenir passé ne peut, présentement, se confondre avec la réalité vient, nous l'avons vu, de ce que, lors de la formation du souvenir, l'état d'adaptation de l'organisme à la réalité objective, créatrice de ce souvenir, était différent de ce qu'il est dans notre état de reviviscence actuel. Nous n'avons jamais deux états adaptatifs organiques, créateurs de présent, identiques, car toujours les moments présents se différencient les uns des autres par une modification du milieu.

Si ces moments étaient identiques nous n'aurions aucune notion du temps et probablement aucune conscience de notre existence.

Cette explication nous fait comprendre la supériorité de la méthode objective sur la méthode subjective. Celle-ci dans ses efforts pour définir rationnellement l'objectif, en ignorant les sensations, source première de toutes pensées, s'enferme dans des formules verbales variant au gré de l'imagination des philosophes sans parvenir à expliquer pourquoi l'homme distingue si nettement l'objectif du subjectif, tandis que la méthode objective y parvient aisément.

Cette méthode appliquée dans tous les domaines de l'activité humaine est l'unique moyen de connaître la réalité, car elle se base sur l'expérience, donc sur les faits, c'est-à-dire dans le temps présent, seul aspect véritable de la réalité.

L'objectivisme est, donc une manière de penser et d'agir, se référant toujours à des observations et des faits expérimentaux et non à des concepts établis soit sur de prétendues révélations divines, soit sur des préceptes moraux transcendants, arbitraires et malfaisants ; soit encore sur la mystérieuse et incompréhensible

intuition des philosophes, variable d'un homme à l'autre ; le tout créateur de discordes et d'une infinité de maux.

Les faits s'imposant indiscutablement à tous les humains, il est évident que la seule harmonie possible entre eux, et la seule morale leur convenant, ne sera réalisée que par le rejet des inventions subjectives et l'adoption des connaissances biologiques particulières à l'espèce humaine, favorisant son évolution et sa durée.

Ixigrec

Accueil

OBSCÉNITÉ n. f.

Il paraît que, de l'autre côté de l'Atlantique, on défend aux femmes, dans certains États, de porter des jupes qui mesurent moins d'une certaine longueur, des corsages dont le décolleté dépasse une certaine échancrure ; il ne faut montrer des mollets qu'un certain nombre de pouces en longueur et de la gorge un certain nombre de pouces en surface, sous peine de contravention et de poursuites judiciaires. Il y a aussi des prescriptions, je crois, concernant les costumes de bains trop collants. Ce n'est pas que, chez les descendants des émigrants de la Mayflower, que la vague de pudeur fait rage ; elle a déferlé encore tout récemment sur le sol de l'ancienne Attique. Si, en France et en Belgique, il nous importe peu qu'on ait tonné du haut des chaires contre l'immoralité du costume féminin, certaines poursuites légales ou extra-légales contre des écrivains ou des artistes méritent de retenir notre attention. Au pays des Boccace, des Arétin, le gouvernement est parti en guerre contre les ouvrages prétendus immoraux. Il semble qu'après une période de « relâchement », on se trouve en présence d'un effort concerté contre ce que les feuilles bourgeoises dénomment l'« obscénité » : obscénité dans le livre, dans le journal, dans le costume, au théâtre, etc. Qu'est-ce que l'obscénité ? Le dictionnaire Larousse définit obscénité ce qui est contraire à la pudeur ; et pudeur : le sentiment de « crainte ou de timidité que font éprouver les choses relatives au sexe » ; (en latin *obscena* signifie ce qui est tenu hors de scène).

Il n'est pas dans mon intention de faire ici oeuvre d'érudition, de rechercher les origines scientifiques de la pudeur ; je me contenterai de la définition du Larousse. Elle revient à dire que l'obscénité est d'ordre tout conventionnel et qu'un livre, un spectacle, une gravure, une conversation, perdent tout caractère d'obscénité lorsque la personne qui lit, regarde, perçoit ou entend n'éprouve, en accomplissant ces actions, ni sentiment de crainte, ni sentiment de timidité.

Cette déduction est très intéressante en ce sens qu'elle permet de nous rendre compte que l'obscénité ne réside pas dans l'objet qu'on regarde, dans l'écrit qu'on parcourt, dans les habits qu'on porte, dans les paroles qu'on écoute ou qu'on prononce. S'il y a obscénité, elle est en celui qui observe, examine, ouït. Dans le volume qui détaille l'acte d'amour, s'étend sur les raffinements dont il est susceptible, dans le vêtement qui découvre ou dessine certaines parties de l'anatomie humaine, dans l'image qui représente le corps d'un homme ou d'une femme dans certaines attitudes, il n'y a pas plus d'obscénité que dans le spectacle d'un paon qui fait la roue, d'un lys ou d'un pavot qui se dresse au cœur d'une

corbeille de fleurs, que dans la lecture d'un manuel de sériciculture ou d'un traité d'algèbre, que dans l'audition d'un morceau d'opérette.

Je n'ignore pas que la rencontre d'une femme que j'ai raison de supposer douée de « tempérament » ou d'une plastique agréable peut m'inspirer le désir de l'étreindre, que son accoutrement peut rendre ce désir plus violent, mais ce désir naîtra et croîtra, sans que j'éprouve - pour ma part - le moindre « sentiment de crainte ou de timidité ». Dans tous les domaines, l'expression ou le spectacle suscite le désir. Je me souviens que, très jeune, la lecture de la Retraite des dix Milleme fit imaginer de courir les aventures guerrières ; plus tard, certaines toiles de Géricault m'excitèrent à m'intéresser fortement à la peinture. Encore tout dernièrement, la lecture d'un ouvrage de vulgarisation des théories einsteiniennes me procura la passagère envie de me remettre à l'étude, entreprise jadis, du calcul différentiel. Il n'est pas plus obscène de désirer posséder une femme dont la jupe permet de découvrir une jambe bien faite, que de désirer absorber des confitures après avoir arrêté le regard sur des groseilliers chargés de fruits, ou d'installer une basse-cour après avoir médité sur une poule qui couve des œufs. Ce sont des associations d'idées tout a fait normales.

L'évasement d'un corsage, le retroussis d'une jupe, le plaquage d'un maillot, la nudité d'un corps humain n'ont donc rien d'obscène, rien de répréhensif in se. Non seulement, je ne sens, en nourrissant les pensées qu'ils peuvent susciter, se développer en moi, aucun sentiment de répréhension, de crainte ou de timidité, mais je n'ai encore jamais trouvé trace de ce sentiment chez les personnes de santé et d'intelligence normales que j'ai interrogées à ce sujet. J'ai rencontré de mes semblables auxquels peut déplaire l'absence de pudeur dans le spectacle ou l'expression ; je n'en ai jamais découvert qui puisse me démontrer qu'un spectacle ou une expression soit obscène en soi. Si certaines des pièces d'Aristophane nous semblent scabreuses, elles ne suscitaient aucune émotion chez les Grecs. Pas plus que la lecture de l'Arétin ou de Boccacen'éveillait de pensées « impures » chez les Italiens cultivés du temps de la Renaissance. Ils considéraient, comme naturel tout ce qui à trait au fait sexuel.

L'obscénité est donc un sentiment purement relatif à l'individu qu'elle est censée blesser ou choquer. Elle n'existe pas hors de lui, objectivement, c'est-à-dire qu'elle n'a pas d'existence du tout, pas plus que la pudeur d'ailleurs. Le sein de Dorine n'est pas impudique, c'est Tartufe qui prétend y voir de l'impudicité.

Or, Tartufe est un hypocrite. Etant donné la mentalité jésuitique des milieux sociaux contemporains, il y a gros à, parier que les 999 millièmes de ceux qui flétrissent ou dénoncent, avec le plus de véhémence, les lectures, les spectacles, les gestes impudiques, n'éprouvent guère de sentiment de crainte ou de timidité à l'égard des pensées qu'ils leur peuvent suggérer. Ce sont des hypocrites tout comme Tartufe, leur modèle.

Mais est-ce seulement pour protéger l'hypocrisie de Tartufe que les gouvernements interdisent aux seins de se laisser voir en public et déclenchent de temps à autre des vagues de pudeur ? Est-ce uniquement pour garantir les puritains des atteintes de l'indécence que la loi réprime l'obscénité, réagit contre les mœurs faciles, réglemente même les conditions du port des costumes ? L'intervention étatique, légale, policière, a des raisons plus profondes. Lorsque les mauvaises mœurs demeurent le privilège des classes dirigeantes, il n'y a pas grand mal : c'est un privilège ajouté à tous ceux dont elles jouissent déjà. Tant qu'il n'y a pas scandale trop flagrant, trop public, les gouvernants ferment les yeux, la loi reste ignorée. C'est quand le « relâchement » des mœurs envahit les classes non dirigeantes que la situation devient menaçante, dangereuse pour l'ordre de choses bourgeois. La chasteté pré-nuptiale, le mariage, la fidélité conjugale, la monogamie, la monoandrie, la progéniture légitime sont des institutions de la société bourgeoise au même titre que le militarisme, le patriotisme, le civisme, etc., etc... Or, l'extension de la pratique des « mauvaises mœurs » amène à considérer ces « institutions » comme des préjugés, des résidus d'une morale d'esclaves, inutiles au développement individuel, à la vie personnelle. Et la chute d'un seul pilier suffit à faire vaciller tout l'édifice.

C'est pourquoi les partis traditionalistes sont d'autant plus disposés à réprimer les « mauvaises mœurs », qu'ils veulent davantage conserver les monopoles en possession de l'assiette au beurre. C'est pourquoi les souteneurs des « bonnes mœurs », les membres des ligues contre la licence des rues, etc., n'ont rien de plus pressé que de jouer aux mouchards bénévoles. On ne les voit pas discuter contradictoirement avec leurs adversaires où leurs antagonistes immoraux ou amoraux, s'efforcer de les persuader, de les amener, par le raisonnement, à leur point de vue, à leur conception des mœurs individuelles et sociales. Leur propagande s'étale sur la dénonciation : la mise en mouvement des agents de répression, du mécanisme des sanctions pénales. Ils en appellent encore et toujours à la méthode de compression, au système d'autorité. D'où il appert que « bonnes mœurs » et « recours à l'autorité » s'accordent comme larrons en foire. En se plaçant à un autre point de vue, celui du dommage que les publications ou images dites obscènes peuvent porter à autrui, c'est-à-dire au côté juridique de la question de l'obscénité, citons quelques remarques de l'éthicien anglais Bertrand Russell, dans son livre *Le Mariage et la Morale*. « Le mot obscène... n'a pas de signification légale précise. En pratique, une publication est obscène, d'après la loi, si le magistrat là considère comme telle, et il n'est pas tenu d'écouter le témoignage d'experts tendant à prouver que cette publication pouvait servir un but utile. Cela revient à dire que l'auteur d'un roman ou d'un traité de sociologie, ou celui qui propose une réforme légale des questions sexuelles, voient leur œuvre exposée à la destruction si, d'aventure, elle choque quelque vieux barbon ignorant...

» Je ne crois pas qu'il soit possible de fabriquer une loi contre les publications obscènes, qui ne comporte pas de fâcheuses conséquences. Je suis d'avis qu'il ne faut pas de loi en cette matière. Et cela pour deux raisons. En premier lieu, il n'y a

pas de loi capable d'empêcher le mal dans ce domaine sans gêner aussi le bien et, en second lieu, les publications incontestablement pornographiques feraient bien peu de mal si l'éducation sexuelle était plus rationnelle. Il y a encore une autre raison de combattre la censure : la pornographie elle-même, publiquement proclamée et chantée, eût fait moins de mal qu'avec cet attrait du mystère qu'on lui prête. Malgré la loi, presque tous les hommes d'un certain rang social ont vu dans leur adolescence des photographies obscènes et ont été fiers de les posséder parce qu'elles étaient rares. Les gens aux opinions toutes faites vous disent que ces images font un tort considérable à autrui, quoique pas un seul parmi eux ne veuille reconnaître qu'elles lui aient fait du tort à lui-même. Sans doute, ces photographies provoquent une excitation lubrique, mais ces émotions naissent d'une façon ou de l'autre chez tout mâle robuste ou viril. La fréquence des désirs dépend de la condition physique de l'individu, tandis que les occasions de ces désirs dépendent des conventions sociales auxquelles il est habitué. A un Anglais des premières années victoriennes, la cheville d'une femme suffisait, tandis que nos contemporains restent impassibles à tout ce qu'elle ne montre pas plus haut que la cuisse. C'est pure question de mode. Si le nu était à la mode, il cesserait bien vite de nous exciter, et les femmes se verraient obligées, comme dans certaines tribus sauvages, de mettre des vêtements pour augmenter leur attrait sexuel. Des considérations identiques s'appliquent à la littérature et aux images : ce qui était un excitant pour le contemporain de la reine Victoria laisse tout à fait froid l'homme d'une époque plus affranchie. Plus la pruderie réduit le degré autorisé d'appel sexuel, moins cet appel a besoin de conditions pour être efficace. Les neuf-dixièmes des séductions de la pornographie viennent du sentiment d'inconvenance que les moralistes inculquent aux jeunes. L'autre dixième est physiologique et se reproduit de toute manière, quelle que soit la législation du moment. C'est pourquoi je suis fermement convaincu qu'il ne faut pas de loi sur les publications obscènes ». Je partage entièrement cette opinion.

E. Armand

Accueil

OBSCURANTISME n. m.

L'Obscurantisme est le meilleur moyen de gouvernement qui ait jamais été imaginé. Il consiste à plonger le cerveau humain dans un état spécial, dans une sorte de stupeur ou d'atrophie.

L'Obscurantisme est plus néfaste encore que l'Ignorance. L'ignorant est un homme qui ne sait pas, qui manque de connaissances. L'obscurantisme ne se borne pas à laisser en friche l'intelligence humaine, il cherche à l'asservir et à l'émasculer. L'Obscurantisme est la doctrine qui prétend que le peuple n'a pas besoin d'éducation et qu'il n'est pas nécessaire de s'instruire pour faire son salut.

Lorsque Joseph de Maistre lançait sa fameuse boutade : « L'ignorance est supérieure à la science, parce que la science vient des hommes, tandis que l'ignorance vient de Dieu », il parlait en obscurantiste. Cette manière de voir fut longtemps dominante dans l'Église et dans la société. Les premiers Pères de l'Église l'avaient adoptée avec enthousiasme, à l'instar de Tertullien, lorsqu'il écrivait : « Nous n'avons besoin d'aucune science après ce Christ, ni d'aucune preuve après l'Évangile ; celui qui croît ne désire rien de plus ; l'ignorance est bonne, en général, afin que l'on n'apprenne pas à connaître ce qui est inconvenant, » Ce qui est « inconvenant » c'est, évidemment, tout ce qui est susceptible d'ouvrir les yeux à l'individu, tout ce qui lui permettrait de revendiquer son droit à l'existence. L'obscurantisme est la base même et le fondement de la résignation.

La raison est la grande libératrice.

Les prêtres, les rois, les riches, en abêtissant les peuples, cherchent, avant tout, à consolider leurs privilèges. L'esclave qui croit à la nécessité et à la bienfaisance de l'esclavage ne songera certainement pas à briser ses chaînes et sera plus facile à gouverner que l'asservi qui ronge impatiemment son frein, qui hait l'iniquité et la tyrannie et qui est prêt à se révolter dans toutes les occasions favorables.

A quoi bon s'instruire ? La science ne sert à rien (l'excellent Jean Jacques lui-même n'a-t-il pas adopté ces sophismes, dans son discours sur le rôle des sciences et des arts dans le progrès de l'humanité ?) On peut être un parfait cultivateur sans connaître un mot d'histoire ou de géographie. Pour être tapissier, métallurgiste ou maçon, l'étude de la littérature et des sciences naturelles est loin d'être indispensable, etc., etc. C'est avec de tels arguments que, pendant des siècles, les

hommes étaient parqués dans leur médiocrité, sans pouvoir s'éclairer ni s'affranchir. Qui pourrait dire l'étendue de ce gaspillage de forces intellectuelles, sacrifiées féroce­ment, à l'intérêt mal compris de quelques parasites ? Si la science avait été favorisée et largement répandue dans les classes inférieures de la société, nous serions en avance de plusieurs siècles sur la situation présente et sans doute libérés depuis longtemps de l'affreuse barbarie qui déshonore encore l'humanité d'aujourd'hui.

Que la science soit parfois néfaste, lorsqu'on l'utilise aux œuvres de mort et d'extermination, nul ne le conteste. Mais chacun sait que la science n'est pas responsable du mauvais usage qu'on en peut faire. Il suffit que les hommes deviennent assez sages pour tirer le meilleur parti des ressources, naturelles ou scientifiques, qu'ils possèdent.

Aussi longtemps que cela fut possible, l'Église a barré la route au progrès des idées. Elle assurait que le seul souci honorable pour les parents était de donner à leurs enfants une instruction religieuse. Le Ciel d'abord, la Terre ensuite. L'Éternité avant tout, car la vie terrestre était chose si éphémère ! Les intelligences étaient ainsi empoisonnées par des dogmes absurdes et fantaisistes. Aujourd'hui, il n'est plus possible de barrer la route au Progrès et l'Église a dû s'adapter au nouvel état de choses.

De même qu'après avoir condamné l'Imprimerie, elle sut l'accaparer au service de sa cause néfaste ; de même qu'après avoir grillé Jeanne d'Arc, elle en fait une « Sainte », aujourd'hui elle répudie l'obscurantisme et elle invoque constamment les noms des « grands savants catholiques », tels que Pasteur ou Branly. Ne pouvant fermer toutes les écoles, l'Église s'en empare, comme elle s'est emparée de la presse, du cinéma, de la T. S. F., etc. Par tous les moyens, elle s'attache à fausser les esprits, à répandre l'erreur. Elle prend l'enfant tout jeune, afin de lui infuser plus facilement le virus du mysticisme et de la superstition.

Le seul remède de l'obscurantisme religieux, c'est le Libre Examen. Les cléricaux le sentent si bien qu'ils refusent systématiquement de laisser toucher à leurs mythes et à leurs dogmes. « Les croyances doivent être respectées », répètent-ils à l'envi. Par conséquent pas de discussion, pas de recherche, pas de critique. Excellent moyen pour maintenir sous la tutelle de l'Église quantité de cerveaux paresseux et rebelles à l'effort, qui continuent de croire et de pratiquer par habitude, par tradition (et souvent aussi par calcul ou par hypocrisie). Pour sortir de l'obscurantisme, il suffit d'avoir la volonté de voir clair et de s'émanciper.

André Lorulot

Accueil

OBSERVATION n. f. (du latin *observatio*)

Avec raison, la science moderne proscrit tout ce qui est invérifiable expérimentalement. De prime abord, elle élimine les vaines suppositions religieuses ou métaphysiques, qui font appel à d'insaisissables entités pour expliquer le monde observable et tangible. Elle n'accorde qu'un droit de cité provisoire aux hypothèses, même positives ; et le savant digne de ce nom rejette toute théorie que contredisent les faits expérimentaux. Fruit d'un travail collectif, auquel peuvent collaborer les chercheurs les plus humbles, notre science a cessé d'être le champ clos qu'elle fut longtemps, où luttait des hypothèses imaginaires, d'ingénieux systèmes fabriqués de toutes pièces et sans autre garantie de vérité que le génie de leurs créateurs. Aussi est-elle devenue objective : ses conclusions s'imposent à tous parce qu'elles sont vérifiables par quiconque s'astreint à les étudier. L'expérience s'avère le suprême critérium qui permet de distinguer, de façon certaine, les explications vraies des suppositions mal fondées. Mais l'expérience chère à la science actuelle n'a qu'une lointaine parenté avec celle qu'admettaient les anciens. Vague, dépourvue de contrôle et de précaution, cette dernière aboutissait à des résultats d'une fantaisie incroyable. Les modernes exigent, au contraire, que des mesures précises interviennent ; ils veulent des instruments qui enregistrent impartialement les résultats, un contrôle qui ne néglige aucun détail.

Si l'observation apparaît d'une importance capitale, c'est justement parce que nos sciences positives ont pour point de départ des faits réels, non des abstractions. De l'observation il convient de rapprocher l'expérimentation qui consiste, moins à provoquer artificiellement des faits nouveaux, comme on le dit parfois, qu'à susciter des observations nouvelles dans le but de vérifier une conception de l'esprit, une hypothèse. N'étant qu'une « observation provoquée », selon le mot de Claude Bernard, l'expérimentation devra présenter, comme elle, des qualités d'objectivité, de rigueur, de précision. Or c'est chose malaisée souvent d'observer les phénomènes qui méritent de retenir l'attention : « Les faits de la nature, remarque Liard, ont mille tenants et mille aboutissants, mille rapports accidentels d'où il importe de les dégager pour que la recherche de leurs déterminants ne s'égaré pas et que l'explication ne porte pas à faux. Le plus souvent, la nature offre d'elle-même à l'observation les phénomènes à expliquer ; l'attention suffit alors à les bien discerner d'avec d'autres. Mais, parfois, nous n'en avons qu'une vue incomplète et trop rapide. Sans parler de ces phénomènes qu'une petitesse excessive ou un extrême éloignement auraient toujours dérobés à nos sens, sans le secours d'instruments tels que la loupe, le microscope, le télescope, il en est qui, bien que visibles, ne se

laissent pas facilement observer et déterminer. Tels sont les phénomènes électriques : on ne peut fixer l'éclair qui jaillit de la nue. Aussi, avant de songer à expliquer les phénomènes électriques, a-t-il fallu les produire artificiellement dans des conditions où ils fussent observables. » Ajoutons que des erreurs, parfois inévitables, proviennent de l'observateur. Vitesse de l'influx nerveux, durée de l'impression sensible varient selon les individus, lors même que l'excitant extérieur serait absolument identique. Parmi ceux qui firent des expériences sur la vitesse du son en 1822, quelques-uns trouvèrent qu'il mettait 54 secondes 6, d'autres 54 secondes 4 seulement pour franchir les 18.613 mètres qui séparaient Montlhéry de Villejuif. La différence, 2/10 de seconde, résultait de conditions organiques qui dépendent de l'appareil humain. Cette erreur individuelle, que l'on dénomme *équation personnelle*, et qui reste toujours la même pour un sujet donné, était déjà connue des astronomes. Observée par Maskelyne, de Greenwich, en 1795, elle fit l'objet de recherches spéciales de la part de Bessel en 1820 ; depuis 1898 surtout, elle a été soigneusement étudiée dans les principaux observatoires. Pour noter le passage d'une étoile au méridien, représenté par un fil très ténu dans la lunette du télescope, les astronomes comptaient les battements d'un pendule qui donnait les secondes. Ils remarquèrent combien il était difficile de faire coïncider les positions apparentes de l'étoile et les battements entendus. Outre l'erreur d'appréciation qu'engendre la simultanéité de deux impressions hétérogènes, une autre erreur, c'est *l'équation décimale*, provient des préférences individuelles pour certains chiffres. Des dispositifs nouveaux permirent de diminuer l'importance de l'équation personnelle ; mais une erreur subsistait qui correspondait au *temps de réaction* et impliquait d'ordinaire un retard d'un cinquième de seconde environ. On l'élimine aujourd'hui grâce à des enregistrements automatiques. Plus importants encore et plus nombreux sont les éléments psychologiques qui vicient nos observations. Il est très rare que plusieurs personnes racontent un fait de la même façon. « Tel, par inattention, écrit Stuart Mill, laisse passer la moitié de ce qu'il voit ; tel autre distingue plus de chose qu'il n'en voit en réalité, confondant ce qu'il aperçoit avec ce qu'il imagine ou ce qu'il infère. Un autre encore prend note du genre de toutes les circonstances, mais ne sachant pas évaluer leurs degrés, il laisse dans le vague leurs qualités. Un quatrième voit bien le tout, mais il en fait une mauvaise division, rassemblant les choses qui doivent être séparées, et en séparant d'autres dont il aurait été plus à propos de faire un tout, de sorte que le résultat de son opération est ce qu'il aurait été, ou même pire, s'il n'avait pas fait d'analyse. » Dans les dépositions judiciaires, il est très rare que deux témoins, même de bonne foi, concordent sur l'ensemble des détails que leur récit contient. Et c'est bien autre chose lorsqu'interviennent les passions politiques ou religieuses ; les déformations, devenues systématiques, prennent alors des proportions extraordinaires. Lisez, dans des journaux d'opinions opposées, le compte rendu d'une séance parlementaire, l'histoire d'une crise ministérielle ; non seulement les faits sont arrangés à une sauce différente, bleue, blanche ou rouge, mais on les dénature, on les tronque, on les amplifie, de façon conforme aux goûts de la clientèle. Combien d'observations biologiques furent viciées par la croyance en l'âme ou en un dieu créateur. Astronomie, paléontologie ne purent faire de progrès sérieux tant que la cosmogonie biblique s'imposa aux

esprits avec une autorité souveraine. L'impartialité, voilà la qualité la plus essentielle pour l'observateur ; lorsqu'il pénètre dans son laboratoire, le savant doit laisser à la porte ses idées métaphysiques, religieuses, scientifiques même, selon la juste remarque de Claude Bernard. « La seule chose dont nous soyons certains, c'est que toutes nos théories ne sont que partielles et provisoires » ; le bon investigateur est « toujours prêt à les abandonner, à les modifier ou à les changer dès qu'elles ne représentent plus la réalité ». D'autres qualités, la curiosité, la patience, une certaine pénétration d'esprit, le courage quelquefois, sont encore requis pour aboutir à de bons résultats. Ajoutons que nos meilleures observations resteraient fort imparfaites, sans le secours d'instruments qui augmentent la portée de nos sens ou précisent leurs données. Le télescope nous permet d'étudier des corps placés à d'énormes distances ; avec le microscope, nous pénétrons dans le monde des infiniment petits. Thermomètre, balance, photomètre, etc., fournissent des renseignements fixes et impersonnels, dans des domaines où la diversité des impressions individuelles s'avère particulièrement considérable. A quelles erreurs ne s'exposerait-on pas si l'on appréciait la température d'un liquide avec le toucher seulement, le poids d'un corps en le soupesant avec la main, la différence de plusieurs éclaircissements d'après des sensations lumineuses dépourvues de précision. Baromètres, hygromètres, manomètres, galvanomètres, etc., nous avertissent de phénomènes, dont les variations, d'ordinaire, ne sont pas perçues par nous directement. Enfin, des appareils enregistreurs, sur lesquels les faits s'inscrivent d'eux-mêmes, permettent de supprimer l'observateur : pneumographe, sphygmographe, myographe, thermomètres à maxima et à minima, météorographe rentrent dans cette catégorie. Avec eux se trouvent éliminées les causes d'erreurs provenant et de l'organisme et de la mentalité de l'investigateur. Ils enregistrent parfois simultanément un grand nombre de faits, renseignent avec une exactitude minutieuse sur leur moment et leur durée, révèlent des phénomènes que nos sens ne pouvaient constater. Les variations de qualité sont ainsi traduites par des variations quantitatives correspondantes ; l'élément personnel et subjectif disparaît ; mesure et précision numérique deviennent l'âme de la science expérimentale. Parti des données sensibles, l'observateur aboutit à des chiffres qui rendent possible la traduction des lois du monde réel en formules mathématiques. La complexité des phénomènes rend la tâche particulièrement difficile en biologie, en psychologie, en sociologie ; mais les preuves abondent qui démontrent que, dans ce domaine, le déterminisme règne avec autant de rigueur qu'en physique ou en chimie. Et la systématisation mathématique gagne, aujourd'hui, les cantons du savoir qui semblaient lui être à jamais interdits.

Contre ces procédés de l'observation scientifique, Bergson et ses disciples, Edouard Le Roy en particulier, ont protesté bruyamment. Pour eux, la science positive résulte seulement de conventions ; lois et faits ne sont que d'artificielles créations de l'intelligence. « Ce qu'on appelle ordinairement un *fait*, écrit Bergson, ce n'est pas la réalité telle qu'elle apparaît à une intuition immédiate, mais une adaptation du réel aux intérêts de la pratique et aux exigences de la vie sociale ». Ce sont nos besoins pratiques qui, braqués sur la réalité sensible comme autant de

faisceaux lumineux, y dessinent des corps distincts : « Les contours distincts que nous attribuons à un objet, déclare le philosophe, et qui lui confèrent son individualité, ne sont que le dessin d'un certain genre d'influence que nous pourrions exercer en un certain point de l'espace : c'est le plan de nos actions éventuelles qui est renvoyé à nos yeux, comme un miroir, quand nous apercevons les surfaces et les arêtes des choses. Supprimez cette action et, par conséquent, les grandes routes qu'elle se fraye d'avance par la perception, dans l'enchevêtrement du réel, l'individualité du corps se résorbe dans l'universelle interaction qui est sans doute la réalité même. » En d'autres termes : « Les corps bruts sont taillés dans l'étoffe de la nature par une perception dont les ciseaux suivent, en quelque sorte, le pointillé des lignes sur lesquelles l'action passerait. » De plus, nos perceptions sont exprimées en langage intelligible, afin d'être transmises aux autres hommes, socialisées en quelque sorte ; et, sur les méfaits du langage, Bergson est intarissable. Ses procédés d'analyse véhiculent sourdement tous les postulats de l'action pratique ; il trahit paraît-il plus qu'il ne traduit. Les flux réels, les profondeurs dynamiques ne l'arrêtent pas, il s'intéresse uniquement aux affleurements superficiels, qu'il solidifie grâce à des termes comparables à des pieux enfoncés dans un terrain mouvant. Fidèle à la pensée de son maître, Edouard Le Roy ira jusqu'à dire que le savant crée de toutes pièces, sinon le fait brut, du moins le fait scientifique. Qu'il s'agisse d'une éclipse par exemple, le fait brut se réduit à un jeu d'ombre et de lumière, mais l'astronome suppose l'existence et d'une horloge et de la loi de Newton. Alors que l'ignorant déclare seulement : « il fait noir », l'astronome affirme : « l'éclipse a lieu à telle heure », et encore « l'éclipse a lieu à l'heure que l'on déduit des tables construites d'après les lois de Newton ». Il expliquera enfin que l'éclipse résulte de la rotation de la terre autour du soleil, etc... Or, ce faisant, dit Le Roy, l'astronome trahit le réel et crée le fait scientifique de façon arbitraire. Ce qui ne saurait surprendre car la science « ne cherche que ce qui se répète, ce qu'on peut compter. Partout, quand elle théorise, elle tend à l'établissement de relations statiques entre unités composantes formant une multiplicité homogène et discontinue. Son outillage même l'y incline. Les appareils de laboratoire ne saisissent, en effet, que des alignements, des coïncidences, en un mot des états, non des passages : même dans le cas d'apparence contraire, par exemple quand on détermine un poids en observant les oscillations d'une balance et non plus son repos, c'est à une périodicité, à une symétrie qu'on s'intéresse, donc à quelque chose qui est de la nature d'un équilibre encore, d'une immobilité. La raison en est que la science, comme le sens commun, bien que d'une manière un peu différente, ne vise en définitive qu'à obtenir des résultats achevés et maniables. » Mais, a-t-on répondu, parce que les faits de la vie quotidienne sont exprimés en langage ordinaire, s'ensuit-il que ce dernier les crée véritablement ? Personne n'oserait le prétendre ; les faits de la vie courante sont exprimés dans une langue plus ou moins claire, ils ne sont pas l'oeuvre des grammairiens. Le savant crée un langage commode pour la traduction des données sensibles, voilà le seul reproche, si c'en est un, que Le Roy puisse lui adresser. De ce que le concept, l'idée exprimée par le terme, s'avère moins riche en détails que la réalité correspondante, il semble singulièrement exagéré de conclure qu'il est dépourvu de toute valeur. Nul peintre ne saurait faire

un portrait tout à fait ressemblant ; il n'en résulte pas qu'une belle peinture ne puisse jamais fournir de renseignements sur le modèle. En disséquant un animal, le zoologiste l'altère et se condamne à n'en pas tout connaître. « Mais, remarque Henri Poincaré, en ne le disséquant pas, il se condamne à n'en jamais rien connaître et, par conséquent, à n'en jamais rien dire. » Quant à l'anti-intellectualisme de Bergson, à ses critiques du raisonnement discursif et à l'intuition spéciale qu'il prône, nous avons déjà dit ce que nous en pensons (voir *Intuition*). Si le bergsonisme a connu la grande vogue, c'est que beaucoup comptaient sur lui pour renouveler l'apologétique chrétienne et maintenir les croyances religieuses, si favorables aux prétentions des possédants. Par contre, ces beaux discours n'obtinrent des chercheurs consciencieux que le sourire qu'ils méritaient. Des remarques piquantes, très peu de vérités, voilà ce qui reste aujourd'hui de l'effort déployé par l'anti-intellectualisme pour ruiner le crédit de la science et de la raison. Sur la base inébranlable de l'observation précise, contrôlée, impersonnelle, et grâce à des mesures de plus en plus rigoureuses, l'édifice de nos connaissances positives s'élève méthodiquement. Mais, comme il est normal, les procédés d'investigation varient selon la nature particulière des phénomènes étudiés. L'astronome et le microbiologiste n'usent pas des mêmes instruments ; le sociologue n'a pas besoin de cornues, et l'introspection, indispensable au psychologue, est sans utilité pour le physicien. Méthodes ou appareils, employés par l'observateur dans les diverses branches du savoir, font d'ailleurs l'objet de progressives améliorations.

- L. BARBEDETTE

OBSERVATION

I. - *Pourquoi il faut faire observer les enfants* -

Rousseau dit « Nos premiers maîtres de philosophie sont nos pieds, nos mains, nos yeux. Substituer des livres à tout cela, ce n'est pas nous apprendre à raisonner ; c'est nous apprendre à nous servir de la raison d'autrui, c'est nous apprendre à beaucoup croire et à ne jamais rien savoir ». Sans observation, on peut acquérir des mots, on ne peut pas acquérir des idées. « Qu'est-ce que *transmettre une idée* à quelqu'un ? demandait Delon. C'est faire en sorte qu'il arrive à se former une idée semblable à celle qui est dans l'esprit du parleur.... Vous voulez donner à votre voisin la notion d'un objet qui lui est inconnu ; vous énoncez successivement les divers attributs, rapports, caractères essentiels de l'objet. A mesure que vous les appelez par les mots qui les désignent, les idées correspondantes se présentent à la pensée de votre auditeur. Avec ces traits rassemblés, il se construit, lui, dans son esprit, une image conforme à son modèle, celle qui est dans le vôtre. » Mais imaginons que ce voisin soit aveugle de naissance, tous les mots rappelant des sensations visuelles que vous pourrez employer seront impuissants à éveiller dans son esprit les images ou les idées correspondantes. A votre travail d'analyse ne correspondra pas un travail parfait de synthèse, car votre auditeur ne possède pas tous les matériaux de son travail de synthèse. Il se fera une idée incomplète et si les matériaux manquants étaient essentiels ou primordiaux, la synthèse serait

impossible, nulle idée d'ensemble ne pourrait se former dans son esprit. « Toute idée *simple*, absolument simple et première, est en soi *incommunicable* et, par suite, ne peut procéder que de l'observation. » Ce n'est qu'en observant ou faisant observer que vous pouvez acquérir ou faire acquérir les idées simples qui sont les fondations des idées plus complètes, acquises par association d'idées, comparaisons, etc ...

Les livres sont pour nous des parleurs, dont nous sommes les auditeurs. Eux aussi sont incapables de nous communiquer des idées simples et de nous permettre de nous former des idées composées dont nous ne posséderions pas les éléments.

« La mémoire verbale de l'enfant est grande. Elle lui permet d'enregistrer très aisément des mots, des nomenclatures et des définitions, alors même que ces formules ne correspondent à aucune idée. » (Demoor et Jouckheere.) Le pis n'est pas cependant l'absence d'idées, mais que les mots et les phrases entendus et répétés cachent à l'ignorant son absence de savoir. Ainsi des hommes qui ne se résignent pas à ignorer l'origine du monde déclarent: « C'est Dieu qui a créé le ciel et la terre ». Un mot qui masque leur ignorance et qui n'explique rien du tout constitue une explication suffisante pour les croyants.

L'observation est l'ennemie de la croyance et des préjugés aussi bien sociaux que religieux. L'individu qui observe les changements survenus ne peut plus dire : « Ceci a toujours été et sera toujours », et ainsi s'écroulent peu à peu les dogmes politiques, sociaux ou religieux qui, mieux que des soldats ou des gendarmes, sont les chaînes de l'humanité.

II. - *Comment il faut faire observer les enfants.* -

Etre convaincu des mérites de l'observation ne suffit pas. Il faut d'abord être soi-même observateur. J'ai sous la main un ouvrage récent (publié en 1926), au titre prometteur : « Les Sciences par l'Observation et l'Expérience ». Il a pour auteurs un agrégé des sciences physiques et un Directeur d'Ecole Normale. Or, parmi les indications d'observations et d'expériences que donnent ces auteurs, je lis : « Toutes les variétés de rosiers sont dérivées de l'églantier. Elles ont de nombreux pétales et elles n'ont pas d'étamines. Les étamines sont transformées en pétales ... Les rosiers ne donnent pas de graines en général. S'ils en donnent, leurs graines reproduisent des églantiers ... » Or, non seulement ces auteurs se trompent en affirmant que nos rosiers sont dérivés de l'églantier, mais encore ils n'ont pas observé. D'abord, il est excessivement rare de trouver des roses qui n'ont pas d'étamines. Toutes nos plus belles roses actuelles (Fran Karl Druscki ou Reine des Neiges, Mme Herriot, Caroline Testout, Général Mac Arthur, S^{nir} de Georges Pernet, etc ...) en ont, au contraire, un grand nombre. Ensuite, presque tous ces rosiers sont fertiles. Enfin, si nos deux auteurs avaient observé, ils n'auraient pas manqué de signaler que, bien souvent, on voit dans les roses des étamines imparfaitement transformées en pétales. Ajoutons, pour finir, qu'ils n'ont pas davantage expérimenté : les graines de rosiers donnent des rosiers et non des églantiers. Si je dis encore que cet ouvrage est loin d'être le plus mauvais, j'aurai suffisamment prouvé, je pense, qu'on ne peut

former des observateurs si on n'est pas observateur soi-même.

Il ne faut pas non plus vouloir faire observer les enfants à la façon des savants ou des artistes.

Alors que le savant, recherchant la vérité, s'efforce avant tout d'être clair, exact, concis, précis, et donne à son travail le plus d'objectivité possible, l'artiste : peintre, sculpteur, littérateur, est personnel, subjectif. Le savant veut nous faire comprendre, l'artiste s'efforce de nous faire sentir.

Chez nos enfants, comme chez les primitifs, on retrouve bien ces tendances contraires, mais elles ne sont pas encore différenciées; aussi, nos exercices d'observation devront-ils être, en même temps qu'une première initiation scientifique, une première initiation artistique, par le langage, le dessin, etc ... Ce que le jeune enfant observe il doit l'exprimer : l'expression doit toujours accompagner l'observation. On a, dans nos écoles, le tort de vouloir séparer trop tôt les exercices d'observation, les leçons de choses comme on dit, des exercices de langage.

A un autre égard, on ne saurait comparer l'observation du savant à celle des jeunes enfants. Chez le premier, l'habitude d'observer est devenue un besoin, une seconde nature ; l'observation peut être bien souvent désintéressée et appliquée à quelques détails seulement. Chez l'enfant, l'observation naturelle, non provoquée, naît d'une curiosité, d'un problème, et s'attache à l'ensemble bien plus qu'aux détails. Les instituteurs se préoccupent trop du sujet des observations et pas assez de l'intérêt de l'enfant. Il y a des détails sans intérêt, sans valeur, et en voulant tout faire observer, on rend l'observation fastidieuse. Il faut faire appel aux intérêts et à l'affectivité de l'enfant. « La maîtresse n'a pas dit, écrit le grand pédagogue hollandais Jan Ligthart : « Ceci est le tronc », mais: « Tiens, Pierre, pourras-tu grimper sur ce tronc ? » On ne voit réellement les choses que par l'intérêt, et alors, on les voit non seulement des yeux mais aussi du cœur. » Si je suis victime d'une panne de bicyclette, je ne perdrai pas mon temps à observer toutes les parties de ma machine, j'observerai pour résoudre un problème, pour chercher la cause de la panne ; pourquoi vouloir que les enfants observent sans raison ? L'art de faire observer n'est pas celui d'amuser les enfants par un habile bavardage ; mais il est dans la recherche des moyens de transformer les sujets d'observation en problèmes. Dans la bordure de notre cour d'école, se trouvent des rosiers dont les fleurs aux couleurs brillantes ou nuancées attirent l'attention des élèves à qui nous disons un jour: « Nous pouvons tenter d'obtenir, nous aussi, de nouvelles variétés de rosiers ». Ce problème nécessite l'étude de la fécondation artificielle à laquelle nous procédons un beau matin. L'intérêt des élèves est ainsi tenu en éveil par l'opération elle-même, et cet intérêt pour l'opération se change en un intérêt pour tout ce qui touche à cette opération. Ainsi, nous pouvons leur faire observer sans ennui les différentes parties de la fleur. En ce faisant, nous prenons le contre-pied de ce qu'on fait d'ordinaire. En effet, si l'on consulte les ouvrages scolaires, on peut constater qu'on étudie d'ordinaire les sciences, puis leurs applications à l'agriculture,

l'hygiène, etc ... , alors que nous voulons que ces applications pratiques nous fournissent des problèmes dont la solution exigera l'observation, et avec elle, autant que possible, l'activité manuelle et la mesure, la réflexion et l'imagination.

« Toutes nos opérations mentales, écrit le Dr G. Le Bon, s'opèrent suivant un mécanisme spécial : la comparaison ». Il importe, écrit aussi le Dr Decroly, « de présenter deux objets, deux êtres ; en effet, le travail mental supérieur se fait mieux grâce à la comparaison de choses et de faits présents ; on commencera par les différences, puisque l'expérience semble avoir montré que les différences se perçoivent mieux que les ressemblances. Mais rien n'empêchera de souligner celles-ci dans la suite ». Présentons une feuille jaunie à l'automne ; l'enfant saura dire que la feuille est jaune lorsque nous l'interrogerons sur sa couleur, car le mot jaune, quoique abstrait, est déjà bien connu de lui. Il vaudrait cependant mieux concrétiser et préciser tout à la fois ce terme en le complétant : la feuille peut être jaune citron, jaune orange, ou, si vous préférez, jaune comme un citron, ou jaune comme une orange. Cette feuille jaunie peut aussi être comparée à d'autres feuilles ; toutes ces feuilles peuvent être rangées d'après la tonalité : du jaune le plus clair au jaune roux ; d'après la grandeur ou d'après la forme. De nouvelles comparaisons sont ainsi faites, qui permettent à l'enfant d'acquérir tout à la fois des idées nouvelles et les mots qui servent à les exprimer : lisse, rugueux ; opaque, transparent, etc ...

Avec des élèves plus âgés il faut aussi faire comparer. Voici ce que Roorda écrit à ce sujet : « ... Je veux, pour finir, dire deux mots d'un exercice dont les écoliers tireront un grand parti. Ils consacreront au moins une heure par semaine à la notation des *différences* et des *ressemblances*, qu'il y a entre les choses : les différences ou les ressemblances que peuvent présenter deux fleurs, ou deux pierres, ou deux insectes, ou deux oiseaux, ou deux métaux, ou deux portraits, ou deux figures géométriques, ou deux sous, ou deux phrases, ou deux fables composées par deux écrivains qui ont voulu traiter le même sujet, ou bien les gestes, les attitudes et les paroles de deux personnes, etc Souvent on se demandera : « Cette ressemblance-ci accompagne-t-elle toujours cette ressemblance-là ? » Parfois, une différence qu'on ne soupçonnait pas deviendra évidente, grâce à l'emploi de quelque réactif. Tout le travail qui précède l'énoncé des vérités scientifiques est là.

Ces exercices de comparaison peuvent être admirablement gradués : très faciles d'abord, puis, au bout de quelques années, très difficiles. « Le Pédagogue n'aime pas les enfants », p. 105.

A la comparaison se rattache la mesure qui est une comparaison très précise et dont nous ne parlerons pas maintenant, nous étant suffisamment étendu sur ce sujet aux mots *éducation* et *mesure*.

La mesure se fait au moyen d'appareils et il est bon que nos grands élèves apprennent qu'il est d'autres appareils que les hommes ont inventés pour suppléer aux faiblesses de nos sens - qu'il faut éduquer pour bien observer et que l'on éduque en observant (voir : *Education*) - ; il est bon de leur faire faire quelques

observations à la loupe ou même avec un petit microscope. Il est un autre moyen, trop peu employé, d'obliger les enfants à bien observer : c'est l'emploi du dessin. Il faut regarder avec plus d'attention lorsque l'on veut dessiner, il faut sans cesse comparer son dessin au modèle pour constater les différences et se corriger. Enfin : « chaque sujet, animal ou plante, s'organise suivant une architecture spéciale, en lignes harmonieuses, souples ou rigides, toujours équilibrées, dont l'analyse peut être une excellente leçon de beauté. La représentation exacte d'un objet réel constitue l'exercice élémentaire le plus propre à développer le goût et à rattacher l'art vrai à sa pure source qui est la nature. D'abord interprète fidèle des réalités comprises et admirées, l'élève n'aura pas de peine, dans la suite, à épurer, à styliser et à passer à l'arrangement décoratif bien composé. » (A. Pézard et L. Laporte-Blairsy.)

Mais que faut-il observer ? Un choix s'impose ; il faut savoir se limiter et, surtout pour les plus grands élèves, il vaut mieux observer peu, mais bien, que de papillonner en multipliant les observations superficielles. Il est préférable qu'un enfant ait observé à fond une demi-douzaine de plantes bien variées que de connaître et d'avoir observé superficiellement un grand nombre de plantes. Tout d'abord, il nous faut commencer par choisir nos observations, de telle façon que les enfants s'y intéressent autant que possible. A cet égard, tout ce qui vit ou bouge nous fournit les meilleurs sujets d'observation : les plantes intéressent plus que les corps inertes, les animaux intéressent plus que les plantes, et les phénomènes de la nature : la pluie, le vent, la neige, etc..., nous fournissent aussi des sujets intéressants. Mais on n'observe pas pour observer, on observe pour chercher la solution de certains problèmes, pour exercer les facultés logiques de l'observateur et, malheureusement, certains des sujets d'observation les plus intéressants pour les petits posent des problèmes dont la solution n'est pas à leur portée. Les observations biologiques, par exemple, sont justifiées par ce problème : comment cet animal, cette plante, sont-ils adaptés à la vie dans leur milieu et l'on peut à ce propos, par exemple, étudier: 1° l'adaptation des fleurs à la fécondation par les insectes ; 2° l'adaptation des insectes à la fécondation ; 3° l'adaptation des fruits et semences à la propagation par le vent et les animaux ; 4° l'adaptation du corps des mammifères aux différentes façons de se mouvoir et de se nourrir ; 5° l'adaptation du corps des oiseaux à la manière de voler ; 6° l'adaptation du corps des oiseaux aux autres façons de se mouvoir (pie, poule, canard, héron, etc ...) ; 7° l'adaptation du corps des oiseaux aux différentes façons de se nourrir ; 8° l'adaptation des fleurs à la fécondation par le vent, etc ... , etc ... Mais l'explication transformiste de ces diverses adaptations n'est pas à la portée des jeunes enfants et, à les signaler trop tôt, nous risquons d'éveiller, ou d'ouvrir les voies à l'éveil, des explications finalistes qui sont celles que donnent les prêtres de toutes les religions.

Si donc, avec les jeunes enfants, il est bon de faire observer les êtres vivants qui les intéressent, il faut, avec eux, laisser de côté les observations relatives à l'adaptation au milieu, qu'on devra leur faire faire plus tard, lorsqu'ils seront aptes à comprendre l'explication transformiste.

A certains égards, il vaut mieux faire observer des outils, instruments, etc ... , réalisés par le travail humain. Le problème qu'ils posent est plus simple ; sa solution plus aisée a, d'autre part, l'avantage d'être une leçon de morale qui fera comprendre aux enfants la valeur de l'effort intellectuel et manuel. Tout objet fabriqué répond à un but ; il s'agit, à l'aide de « pourquoi » et de « comment », de faire trouver à l'enfant la raison de l'ensemble et des détails, de la forme, de la matière, etc ... et, pour cela, des comparaisons sont encore nécessaires : nous comparerons la lame du couteau, du canif, du greffoir, de la serpette, avec la hache, etc ... , la hache avec la scie, etc ... Nous agirons aussi : en s'asseyant sur divers bancs, sièges, etc ... , les enfants constateront que leurs tables d'écoliers sont adaptées à leur taille, etc Au besoin nous nous transformerons en critiques : l'adaptation n'est pas toujours parfaite : ce vase au pied trop étroit se renverse trop facilement, etc ... Et nous n'oublierons pas aussi d'apprécier tout ce qui ne répond pas à une utilité véritable, mais qui est là « pour faire joli » et nous ferons ainsi peu à peu aimer la beauté aux petits.

Il est des comparaisons qui ne sont pas aisées, qui ne sont pas précises à cause du temps qui s'écoule ; nous parerons à ces inconvénients en usant de graphiques. Nous pourrons ainsi mettre en évidence les variations de la température, l'accroissement du poids et de la taille des élèves ou des animaux et des plantes qui les intéressent.

Nos élèves auront pour cela des cahiers d'observation, sur lesquels ils indiqueront également des observations accidentelles, saisonnières, etc... : la date de l'arrivée et du départ des hirondelles ; celles où apparaissent et où tombent les feuilles sur les arbres et les autres plantes bien connues, la date des premières gelées, celle de la disparition des dernières neiges, les dates et la durée de floraison de nos rosiers, etc..., etc...

Toutes ces observations, en habituant à observer, à comparer, à juger, prépareront à l'observation sociale que nous n'aborderons que plus tard ; d'abord, parce que les jeunes enfants ne s'y intéressent guère, ensuite parce que, si nous voulons les amener à constater les injustices sociales, nous ne voulons pas substituer notre jugement au leur. Nous ne voulons former ni des citoyens obéissants, ni des révolutionnaires inconscients, mais des esprits libres. Cultivons d'abord l'idéalisme dans l'âme de nos élèves et de nos enfants et cultivons-le de telle façon que, plus tard, l'observation des injustices sociales, la comparaison du sort des travailleurs et des parasites soit pour eux une souffrance et provoque un sentiment de révolte. Ainsi nous ferons le plus sûrement des hommes libres, des révolutionnaires conscients et désintéressés.

III. - Pourquoi et comment il faut observer les enfants. -

Si nous voulons instruire quelqu'un, il importe que nous fassions d'abord le bilan de ce qu'il sait et de ce qu'il ignore et que nous nous rendions compte de ses

intérêts et de ses aptitudes. Est-il besoin de développer ceci et n'est-il pas clair qu'il est inutile d'enseigner à quelqu'un ce qu'il sait déjà, qu'il est vain de vouloir faire acquérir des connaissances secondaires avant les connaissances élémentaires indispensables ? Inutile de vouloir faire apprendre des leçons dans un livre à qui ne sait pas lire, inutile aussi de vouloir enseigner les mathématiques sans souci d'assurer les fondations, en commençant par les connaissances les plus élémentaires.

La nécessité de l'intérêt n'est pas moins évidente (nous renvoyons au mot : *intérêt*) et il n'est pas douteux non plus que notre enseignement doit être à la mesure de nos élèves, c'est-à-dire que nous devons tenir compte de leurs capacités. « Nous perdons simplement notre temps, écrit Dorothy Canfield Fisher, quand nous incitons l'enfant à produire, de gré ou de force, ce qu'il ne peut produire. »

Ce qui est vrai de l'instruction ne l'est pas moins de l'éducation. Si nous voulons influencer sur le caractère de nos enfants ou de nos élèves, il faut commencer par les connaître. Or, beaucoup d'éducateurs, parents ou instituteurs sont incapables de voir les enfants tels qu'ils sont. La passion, le sentiment, priment chez eux la raison, ils voient leurs enfants ou leurs élèves tels qu'ils les voudraient ou - à la suite d'une antipathie irraisonnée - tels qu'ils se les imaginent. Les uns, indulgents à l'excès, n'accordent pas une importance suffisante aux fautes ou aux défauts, disant : « Ce sont des enfants ; » et oublient l'œuvre éducative qu'il faut accomplir pour en faire des hommes. Les autres, sévères avec non moins d'excès et le plus souvent égoïstes, répriment toutes les activités enfantines qui les gênent, comme si l'idéal était d'avoir des enfants semblables à des soliveaux : ne parlant pas, ne remuant pas, n'ayant aucune initiative.

Notre intérêt personnel, nos sentiments, ne sont pas les seuls obstacles qui nous empêchent de bien observer nos enfants ou nos élèves, de bien les connaître et de les comprendre. Il faut compter aussi avec notre ignorance. Nous jugeons les enfants comme s'ils étaient des hommes en plus faible, en plus petit, en plus imparfait. Nous renvoyons, pour l'exposé du contraire, à notre étude sur le mot « enfant ». Nos lecteurs y verront que l'enfant est un être qui évolue et ils y verront quelle est la marche de cette évolution pour l'enfant en général. Mais les enfants que nous devons instruire et éduquer sont tout à la fois pareils et différents. Il nous faut, pour bien connaître nos enfants, pour bien les observer, savoir beaucoup de choses sur le développement de l'enfant moyen que décrivent les ouvrages de psychologie. Ces connaissances guideront nos observations, nous permettront de saisir des différences, tout ce qui constitue l'individualité de chaque enfant.

Ce qu'il importe aussi d'observer, de noter si possible sur des fiches, ce n'est pas tant ce qu'est l'enfant à un moment donné, que la façon dont il croît, se développe, évolue. Qu'un enfant ait un poids légèrement inférieur à l'enfant moyen de son âge est de peu d'importance, si sa croissance se continue régulièrement, mais il n'en est pas de même lorsqu'il y a arrêt ou recul. Ceci qui est vrai pour le physique ne l'est pas moins dans les domaines intellectuel et moral : deux enfants du même âge et présentant apparemment le même développement intellectuel

peuvent être : l'un un retardé en train de rattraper son retard, l'autre un anormal dont le retard ira s'accroissant. L'observation sans fiches, confiée à la seule mémoire, ne permet pas suffisamment de se rendre compte de cet état dynamique, beaucoup plus important que l'état statique.

Connaître l'enfant ne suffit pas, il faut le comprendre et pour cela il faut savoir faire une synthèse des détails de l'observation et puis aussi savoir observer au moment et dans le milieu favorables. Ce qui convient le mieux, c'est d'observer l'enfant, sans qu'il s'en doute, libre dans le cadre de sa vie quotidienne dans le milieu qui lui est familier. L'observation de l'enfant nécessite aussi l'emploi de mesures, de graphiques. Il est bon de mesurer la taille, le poids, le périmètre thoracique des enfants, pour surveiller leur développement physique. Il est utile d'employer des tests pour apprécier leur développement intellectuel.

Enfin, caissons beaucoup avec les enfants c'est encore un des meilleurs moyens de les bien observer pour les bien connaître. Savoir ce qu'ils sont pour les aider à devenir ce qu'ils pourraient être doit être notre devise.

- E. DELAUNAY.

Accueil

OBSERVATOIRE n. m.

Les observatoires, les astronomiques et les météorologiques surtout, à l'aide desquels on observe le ciel et enregistre le temps qu'il fait, remontent à la plus haute antiquité. On en trouve des traces remontant à des milliers d'années avant notre ère, en Chine et aux Indes. La tour de Belus, à Babylone et le tombeau d'Osymandias, en Egypte, ainsi qu'un bon nombre de pyramides servaient d'observatoires pour enregistrer les phénomènes célestes et les crues du Nil.

Au III^e siècle avant Jésus-Christ Eratosthène établit l'observatoire d'Alexandrie qui subsiste jusqu'au Ve siècle. Mais l'ère des observatoires astronomiques ne prend son essor qu'avec la Renaissance et surtout après la découverte du télescope, par Galilée, en 1609.

Ici, nous citons de préférence l'observatoire de Cassel, construit en 1561, par le landgrave de Hesse Guillaume IV. Tycho Brahé fait élever ensuite, en 1576, l'observatoire d'Uranibourg dans l'île de Haven entre Elseneur et Copenhague.

L'observatoire de Paris fut construit de 1667 à 1672. Il devint célèbre sous la direction de l'Italien Cassini et par les travaux de Lalande qui répondit à Napoléon 1^{er}, se plaignant qu'il n'était nulle part question de Dieu dans ses ouvrages : « Sire, la science n'a pas besoin de cette hypothèse ». Depuis, l'observatoire de Paris a été illustré par une innombrable pléiade de savants, tels Lemonier, Lacaille, Messier, Pingré, Delambre et, en tout premier lieu, par Laplace, l'auteur de la cosmologie moderne et Arago, le précurseur de Flammarion.

Au XIX^e siècle, les observatoires sortent, pour ainsi dire, de terre en Europe et en Amérique. Nous citons, par mémoire, en confondant, comme équivalents, les travaux astronomiques des peuples et des nations : L'observatoire de Dorpat, en Esthonie, fondé en 1802 et devenu réputé par la mesure des étoiles doubles de F. Struve avec l'équatorial de Fraunhofer. L'observatoire de Strasbourg, fondé en 1804, perfectionné en 1881. L'observatoire de Munich (1809), de Kinigsbry (1811), illustré par les travaux de Jones de Bessel. L'observatoire de Glasgow, en Ecosse (1818), du Cap (1820). Les observatoires de La Caille, Gill et Finlay qui dressent la carte du ciel. Les observatoires de Bruxelles et de Ipres. Citons encore les observatoires de Cambridge, aux Etats-Unis, au Harvard Collège, un des observatoires les plus actifs du globe, sous la direction de E. Pickering, qui possède sa succursale à Azequipa, au Pérou, près du volcan Misti et qui s'occupe surtout de photographies du ciel. L'observatoire de Birr Castle, fondé en 1840, avec le fameux télescope de Lord Ross qui a découvert un grand nombre de nébuleuses. L'observatoire de Toulouse (1840), de Washington (1843), d'Athènes (1843), Cordoba (1872), Meudon (1874), Lyon (1876), l'observatoire de Flammarion, à Juvisy, celui de Potsdam (1877, de Nice, en 1879 et de Dresde, en 1881.

Une mention spéciale de l'observatoire de Milan, à cause des fameux travaux de Sciaparelli sur les canaux de Mars.

Parmi les grands observatoires américains, méritent également une mention particulière ceux de Lick (lunette de 0 m. 91), Yerkes (lunette 1 m. 05), Louvel (télescope 1 m. 60), Mont Wilson (télescope 1 m. 52 et 2 m. 57), célèbres par leurs travaux photographiques.

Les observatoires les plus élevés de notre globe sont : ceux du Mont-Blanc, 4.810 mètres, Pikes Peak du Colorado, aux Etats-Unis, 4.322 mètres, Jansenblick, en Autriche 3.103, Etna 2.950, Pic du Midi 2.877, Sant's (Appenzel en Suisse) 2.500, Monte Ginone (Apenins) 2.162, Mont Ventoux 1.960, le Pic d'Aigoul 1.567, Puy-de-Dôme 1.463 mètres.

Citons encore, pour conclure, l'essor merveilleux pris, depuis ces dernières années, par les sciences astronomiques dans la République des Soviets.

Les observatoires, avec leurs grands yeux braqués sur l'Infini, sont une véritable Révélation de l'Univers, de son unité constitutive. Aux « sportsmen » de l'astronomie qui nous parlent de voyages problématiques à travers notre système planétaire avec arrêts éventuels sur la Lune morte et sans atmosphère et sur Mars, planète vieillie et où l'air paraît être aussi respirable que sur les sommets de l'Himalaya, nous répondons : « Vos chevauchées sportives et vos fantasmagories d'un autre âge retardent sur le cadran de l'Uranographie. »

Olaf Roemer découvrit le premier, en 1675, que les éclipses des lunes de Jupiter retardent ou avancent d'environ 16 minutes et demie, selon que la planète géante de notre système se trouve en conjonction ou en opposition avec le Soleil. Cette constatation était la découverte de la rapidité du rayon lumineux, le diamètre de l'orbite terrestre étant d'environ 298 millions de kilomètres, il était, désormais, prouvé que la lumière parcourt 300.000 kilomètres par seconde. A cette donnée capitale vint s'ajouter, dès 1860, la découverte de l'analyse spectrale, qui assure définitivement la conquête scientifique de l'Univers en nous faisant toucher, pour ainsi dire, du doigt la constitution unitaire de l'Univers, qui exclue les miracles et les divagations enfantines des premiers âges de notre humanité.

- Frédéric STACKELBERG.

Accueil

OBSESSION n. f.

L'homme est une mécanique joliment articulée, mais c'est une mécanique. Le rôle joué par l'automatisme dans sa biologie est énorme. N'en déplaise aux partisans de la Liberté, les faits les plus banals, ceux qui n'échappent pas même à l'observateur le moins sagace, contredisent ce dogme. Les billevesées de la métaphysique sont incompatibles avec les faits scientifiques. Les songe-creux et les rêveurs ont un langage auquel les observateurs du fait brutal ne peuvent s'accoutumer. Celui qui ne veut voir que le fait et qui ne se permet point les interprétations que l'imagination ou la poésie lui suggèrent, peut donner l'impression du prosaïsme, il n'en reste pas moins dans la seule vérité accessible. Nous laissons l'Au-delà aux gens pressés, à ceux que l'appétit du mystère accable de sa hantise. Existe-t-il ? Le sage répondra toujours qu'il n'en sait rien. S'il existe, en tout cas, il faudra qu'il se révèle sous une forme compréhensible. Bon gré mal gré, il lui faudra le contrôle de la science, plus ou moins armée des admirables progrès qu'elle entasse à pas de géant.

Ce prélude n'est pas un hors-d'œuvre. Car, le mot *obsession* recouvre précisément ce phénomène biologique qu'on a appelé *l'automatisme*, et cela dans sa forme psychologique la plus nettement caractérisée. Toute cellule faisant partie du formidable agrégat qu'est le corps vivant a sa vie propre et indépendante. Mais déjà il n'y a qu'apparence, car sa vie, autrement dit ses réactions, est intimement liée au fonctionnement des molécules et atomes qui la composent. Et, quand elle-même s'est constituée en communauté avec les milliards de cellules disséminées qui végètent sous une enveloppe unique, elle n'a été que domestiquée par les exigences de ses congénères. Les cellules supérieures du système nerveux central, malgré leur apparence de liberté, n'échappent pas à la règle. Il apparaît même en fait, qu'elles sont, par leur plus grande irritabilité, plus esclaves que les autres.

Mais puisque nous posons, forcé par les circonstances, le problème de la liberté, expliquons-nous un peu mieux sur son compte. En définition pure et simple, le mot et l'idée d'automatisme seraient antinomiques et antithésiques de liberté. Qui dit automate dit, en fait, un agent qui ne relève que de soi-même dans son activité. Nous ne ferons point de paradoxe pour le plaisir d'en faire, mais il convient de reconnaître que l'automatisme ainsi considéré dans son essence est la vraie *liberté*.

Mais j'ai, à l'avance, montré que l'automatisme lui-même n'est qu'une fiction. Si l'on analyse à fond le phénomène, on reconnaît très vite qu'il est lui-même un agrégat de phénomènes reliés entre eux comme les effets à leurs causes immédiates,

ce qui nous ramène à la notion de déterminisme universel.

Et pourtant (et puisqu'il faut vivre avec la relativité pratique) nous emploierons le mot automatisme dans son sens courant désignant, psychologiquement parlant, le fait de la spontanéité.

*

* *

Pour en bien comprendre le mécanisme, d'où résultera le concept de l'obsession, il me faut rappeler ce qu'est la réflectivité.

Que l'on veuille bien se représenter le névraxe essentiellement composé d'une superposition de grosses cellules grises qui sont autant de centres vers lesquels convergent des conducteurs de sensations et d'où divergent des conducteurs de motricité. Ces cellules communiquent, d'autre part, entre elles et l'on peut dire que toutes ou chacune prise à part constitue un relais dans le sens de l'aller comme dans le sens du retour entre les impressions et les cellules des étages plus élevés, comme entre ces dernières et les agents du mouvement. Plus nombreuses sont les associations, les voies de grande ou petite communication, plus les opérations se compliquent et surtout plus lent est le cheminement de l'influx nerveux.

En principe, toute impression s'arrête au premier relais et produit son effet immédiat. Tel est le simple réflexe, à quoi se résoud dans ses éléments premiers toute opération dévolue au névraxe. Vous recevez une gifle, tout aussitôt votre bras, mu comme par un ressort, se détend et riposte. Votre entendement n'a pris connaissance de cette révolte défensive qu'après son accomplissement. Vous recevez une escarbille dans l'œil, celui-ci se ferme aussitôt, convulsivement. Le mouvement est si rapide qu'il ne vous appartient pas de l'interdire.

Mais une foule d'actes revêtent des formes plus compliquées, selon que l'entendement, saisi par les impressions, en fait l'analyse, les apprécie, les classe, les atténue ou les renforce, les modifie ou les aggrave, en fait, en fin de compte, un acte apparemment raisonné, par suite spontané. Cette série d'opérations demande du temps, parfois un temps très long. L'acte final peut même être suspendu, devenir latent, virtuel, et attendre une réalisation.

Dans ces cas compliqués, le réflexe simple a laissé place à des réflexes associés. Plus ils s'affinent, plus ils méritent le nom de *réflexion*, lequel mot fait illusion sur la spontanéité de l'opération qui, en fait, ne désigne qu'une succession de réflexes. De l'extrême bout effilé de la moelle jusqu'aux majestueux territoires de l'écorce du cerveau, ce n'est qu'une série de chaînes et de chaînons entre lesquels n'existe aucune solution de continuité.

Une loi physiologique domine la biologie, c'est le sens de l'épargne,

l'économie de l'effort. Ce n'est point par paresse innée que l'on recherche le moindre effort, c'est uniquement parce que le gaspillage des forces est une atteinte à l'ordre et à l'harmonie naturels qui sont des éléments nécessaires de perfectionnement. Cette thèse est de mise sur tous les plans : le social s'en inspire. Le désordre et la prodigalité seront toujours des causes de troubles.

Or, cette loi du moindre effort s'applique à l'activité du système nerveux. Une impression première se heurte à un relais. Si elle ne produit pas son effet utile, elle grimpe d'échelon en échelon jusqu'à des relais plus élevés, provoquant de-ci de-là sur son passage, des réactions appropriées, jusqu'à ce qu'elle s'éteigne. Est-elle perdue pour cela ? Point du tout. La mémoire organique est utilisée et c'est grâce à elle qu'une impression nettement différenciée suivra toujours la même voie organique, voie qu'elle connaît pour l'avoir parcourue déjà, qu'elle reconnaît. Plus d'effort de pénétration à faire. Il n'y a qu'à suivre le sentier battu, sans effort. Tel est le secret des *habitudes*, qui sont le meilleur exemple qu'on puisse donner du moindre effort et de l'automatisme. Si nous analysons bien toute notre activité quotidienne nous parvenons à discerner que les neuf - dixièmes de nos actions sont machinales, irraisonnées. Aucune attention de notre part n'est plus nécessaire pour marcher, monter à cheval, mastiquer nos aliments, saluer, applaudir, que sais-je encore ! Sully-Prudhomme a fort bien dit : l'habitude est une étrangère qui supplante en nous la raison. En fait elle ne la chasse point ; elle se contente de ne plus requérir son concours. Que de gens ne sont que des automates, ceux chez qui les étages supérieurs du névraxe ne sont jamais utilisés. L'habitude est un lit si moelleux que nous tendons à tout transformer en habitude.

Pour penser, associer et conclure, il faut faire effort. En son langage imagé et populaire, Richepin disait du penser : c'est sot et ça fait mal à la tête.

Pour penser il faut emprunter de nouvelles voies, inaccoutumées ; il faut s'enfoncer dans la brousse inextricable de l'écorce cérébrale, dans le réseau des fibrilles qui unissent les cellules géantes les unes aux autres. C'est un plaisir de dilettante, mais c'est un travail, une fatigue, cependant que nous aurons confié les trois quarts de notre vie à l'activité sans éclat des cellules basses, vouées à un travail incessamment répété dont nous n'avons plus conscience.

Raccourcir le chemin à parcourir, exploiter habilement les routes de grande communication, telle est l'habileté normale de la plupart des gens. Faut-il s'étonner que la pensée *neuve* soit chose si rare, quand la pensée habituelle, automatique est une si grande ressource qu'elle fait illusion au penseur lui-même qui s'étonne parfois d'être aussi brillant pour peu qu'il n'ait point conscience de ses éternelles redites ? C'est ici que les poisons stupéfiants, comme le tabac, l'opium, le vin et l'alcool sont de merveilleux réactifs. Les enseignements qu'ils fournissent à ceux qui savent observer sont un des meilleurs arguments en faveur de l'abstention totale.

Un grand physiologiste suédois, Overton, a démontré que les cellules sont normalement protégées par une enveloppe grasseuse qui interdit à certaines

substances nuisibles de faire irruption dans la cellule. Mais cette enveloppe protectrice est justement dissoute par les poisons dits stupéfiants. C'est alors que la cellule envahie par le poison s'engourdit, cesse de fonctionner laissant tout l'empire aux cellules de qualité moindre, celles qui sont disséminées sur le parcours des voies habituelles. L'habitude triomphe aisément et tout narcotisé devient un automate. Jugez un buveur au commencement et à la fin d'un dîner et mesurez la valeur intrinsèque de ses propos, la précarité de ses créations au profit de ses acquisitions machinales. Les ponts ont été coupés entre les cellules des pensées *neuves*. Le moindre effort est réalisé. Le buveur se croit plus fort, plus vaillant, plus intelligent au moment précis où il est victime de ses facultés mineures.

Le voilà donc l'automatisme. Il sera défini cette activité en apparence spontanée des centres ou groupes de centres de la pensée coutumière échappant au contrôle, souvent même à la connaissance du conscient. Ce qu'on appelle le subconscient et l'inconscient est constitué par la masse énorme des automatismes, dont nous sommes capables. Quoi de plus désirable pour les natures inertes que de s'automatiser ! C'est dans ce fait très simple que gît toute l'explication des narcomanies. C'est si bon de voir s'agiter, se trémousser en quelque sorte notre moi élémentaire, qui, par surcroît, nous donne l'illusion de la liberté ! L'habitude des sentiers battus nous dispense de penser. La routine devient la règle du comportement chez les habitués du vin, de la cigarette ou de la pipe d'opium.

*

* *

Que sera donc l'obsession au regard de l'automatisme ? On la définira l'apparition plus ou moins soudaine dans le champ de la conscience d'une idée, d'un besoin, d'un désir, qui obstruent momentanément le cours normal des opérations psychiques. Quelle est son origine ? Les partisans de la spontanéité diront : elle s'est formée sur place, sans cause appréciable. Les déterministes diront : ce n'est qu'un souvenir, une exhumation.

J'ai été fort impressionné par un air d'opéra. Je rentre chez moi et tente de m'endormir. Impossible. L'air d'opéra surgit quoi que je fasse, et ce n'est qu'après un temps plus ou moins long, que mes voies psychiques redeviennent libres. L'idée étrange de mettre le feu à une meule surgit tout à coup de mon esprit. Elle est absurde, ne rime à rien ; elle me tourmente ; je la chasse, elle revient. Je la chasse encore. Tel un moustique qui m'obsède, l'idée s'attache à moi en parasite jusqu'à ce que surviennent d'autres idées qui me possèdent avec plus d'autorité.

Pour peu que l'obsession se répète un grand nombre de fois, elle prend la forme du tic, qui est le type parfait et simple de l'obsession et, du même coup, l'habitude est créée. Tel est le rapport entre l'obsession et l'habitude. Elle est une habitude qui s'impose en tyran.

L'inverse est aussi curieux : on peut définir l'habitude une obsession plus ou moins sympathique et supportée. L'étude de nos mœurs nous entraînerait trop loin, mais il n'est pas difficile d'y trouver cette démonstration formelle que l'homme est une extravagante machine et qu'il a bien tort d'en être si fier. Un peu plus d'humilité siérait à un être dont la vie entière se ramène, le plus souvent, à des accoutumances et à des automatismes où il se complaît. Celui-là est un rare privilégié qui, par l'entraînement au travail, devient un Créateur, car création et automatisme s'opposent. Combien, du reste, de créations, en matière littéraire notamment, ne sont que des réminiscences malaxées dans le subconscient et par le subconscient ? Le génie consistera en des combinaisons nouvelles de faits déjà connus. Mais rien ne fera que l'histoire ne soit un perpétuel recommencement.

Il suit de l'observation que maintes habitudes dont nous ne pouvons nous défaire (impuissance absolue ou relative mais réelle) encombrant notre vie, constat important car nous touchons au point précis où l'obsession va devenir morbide. L'obsession passagère, momentanée, aiguë en quelque sorte, va devenir habituelle, chronique par conséquent, et gênante. Trouverai-je un exemple plus démonstratif que le geste et par suite l'habitude de fumer ? Inutile, ridicule, grotesque même, elle devient une chaîne que nous rivons chaque jour davantage. Plus nous fumons, plus nous voulons fumer. Bien plus tyrannique que le vin est la nicotine. Chose étrange, la stupéfaction devient si profonde que le stupéfié, libéré de toute initiative, y prend plaisir et en jouit. Jouir d'un mal est le comble de l'esclavage. Mais vient un temps où l'obsession répétée a provoqué des désordres inquiétants et où le problème de la libération va se poser. Ils font pitié les êtres humains ainsi obsédés qui s'abandonnent à de cruels et inutiles efforts pour dominer l'obsession, qui se montre plus dominatrice qu'eux. Les réactions dites volontaires subissent alors une véritable paralysie. Paralysie consciente, entraînant à sa suite une souffrance morale avec un sentiment d'humiliante capitulation. C'est un fait, du reste, que l'obsession devient par définition même un état machinal et indifférent (la *seconde nature* qu'est l'habitude), tant que le conscient n'en prend pas connaissance et n'en fait point l'analyse. Le fait de l'intervention de la conscience amène, en général une lutte, car il est rare que l'obsession ne soit pas quelque peu nuisible par son objet même. Le moins que puisse désirer alors le sujet est de se défaire d'une habitude qui fait de lui un esclave. L'amour-propre lutte alors avec la tyrannie. Les armes ne sont point égales. Mais, sauf dans les cas, hélas ! si communs de stupéfaction, le triomphe reste assuré à l'amour-propre.

Chacune trouvera dans la vie de son voisin, dans sa vie propre, des échantillons nombreux et variés d'automatisme obsédant. J'engage mes lecteurs à le faire comme un excellent exercice de volonté qui s'exprime finalement par la conquête d'un peu plus de liberté. On trouvera, par exemple, dans la pratique des professions, des exemples innombrables d'obsessions. Elles ont, du reste, un énorme avantage : celui de constituer pour le praticien une véritable adresse. La répétition du même geste passant par les routes connues du système nerveux, répétition qui permet de penser à autre chose pendant que l'on agit, conquiert à l'ouvrier une sorte

de supériorité, bien relative d'ailleurs, car elle ne saurait exister dans sa plénitude, sans une abnégation de soi-même. On sait que c'est justement à cela que tend le capitalisme moderne dans les industries grandement productrices : réduire l'ouvrier à l'état d'une machine parfaite en vue d'un grand rendement. La fabrication d'une aiguille de montre occupe 35 ouvrières différentes, chacune fabriquant une pièce, toujours la même pièce. Ce que l'on a appelé la division du travail a été l'apothéose de l'Habitude, de l'Obsession et de l'Automatisme. On sait ce qui reste de la liberté au bout de l'expérience. L'Amérique a triomphé dans ce genre de servitude et, chose étrange, nombre de travailleurs se montrent satisfaits de ce système.

*

* *

Examinons maintenant l'obsession dans ses causes, dans son mécanisme et dans l'état psychologique qui l'accompagne.

La cause générale est, nous l'avons vu, le moindre effort, l'économie de forces. C'est aussi la réflectivité défensive. Le cerveau est un peu comme M. le Préfet dans son cabinet, entouré d'une foule d'organes qui tamisent sa besogne, la répartissent, la simplifient et l'accomplissent finalement en tout ou en partie, ne livrant à son intervention que les problèmes qui échappent à l'habitude. La routine des bureaux est l'image de l'activité des relais nerveux qui s'échelonnent entre l'impression et les centres psychiques. Ceux-ci sont, en quelque sorte épargnés, soignés, dorlotés par les postes subalternes auxquels sont accordés par la nature une sorte d'initiative sommaire, plus ou moins consciente. J'ai dit que le modeste réflexe qui représente le circuit minimum était éminemment l'automate protecteur. C'est le garçon de bureau, l'agent de police, le chien vigilant dont l'humble besogne a plus de portée qu'on ne le croit. Ils jouent le rôle d'un barrage.

A mesure que l'impression monte vers le cerveau, le nombre des barrages se multiplie. Largement et fréquemment visités, ils soulagent les centres supérieurs.

Les chemins que se sont frayés les impressions sont rapidement adoptés par elles ; elles y sont à l'aise, s'y attardent, y séjournent et peuvent même s'y arrêter. Le travail de sélection raisonnée, réfléchi, se trouve ainsi épargné. Si nous nous rendons d'un point à un autre, il nous est plus facile d'emprunter toujours le même sentier que d'en tracer de nouveaux chaque jour. L'économie est évidente et nos opérations ainsi confiées à l'habitude sont de tout repos. Il en est de même pour nos habitudes mentales, déjà infiniment plus compliquées. Chacun adopte sa façon de travailler et les opérations supérieures de notre entendement sont réalisées par des voies d'association déjà expérimentées. Personne ne complique son travail avec plaisir. Partout où l'effort simple est suffisant, l'on s'en contente. Tout autre est le cas de la découverte ou le cas où apparaît une situation nouvelle inaccoutumée: C'est alors que le penseur est obligé de colporter l'idée nouvelle dans le maquis inexploré de l'écorce et de lui circonscrire un habitat où, à la seconde expérience, il

la retrouvera facilement.

L'obsession résulte d'une irritation première de la cellule, irritation forte, agréable ou utile.

Forte elle laisse une trace profonde en utilisant la mémoire cellulaire.

Agréable elle suscite sa reproduction dès qu'interviendront les mêmes agents provocateurs.

Quant à son utilité, elle suscite sa répétition automatique, dans des circonstances identiques, par esprit d'économie.

Quand une cellule a été fortement impressionnée, elle rumine en quelque sorte cette impression, à la façon d'un écho intérieur, jusqu'à épuisement de l'excitation initiale.

L'irritation est assez forte pour échapper pendant plus ou moins longtemps à l'action d'arrêt des relais supérieurs. L'autorité de ces relais n'est ressaisie qu'au fur et à mesure de l'épuisement de l'irritation et dans la mesure également où le pouvoir d'inhibition est resté normal, car il arrive que, par voie de propagation, l'obsession forte inhibe à son tour l'initiative des relais voisins.

Une fois constituée, l'obsession revêt les allures du parfait automatisme en ce sens que la cellule, par l'emmagasinement seul de son énergie reproductrice, n'a plus besoin d'un excitant extérieur pour réaliser son travail. La nécessité d'une provocation extérieure marquera la fin du paroxysme obsessionnel.

Le propre d'une obsession est d'irradier. Une opération cellulaire n'a raison d'être que par son effet. Aucune ne se suffit à soi-même, qu'il s'agisse d'une sécrétion, qu'il s'agisse d'un dynamisme quelconque, toujours le travail cellulaire retentit par ailleurs, dans un sens quelconque du névraxe. C'est ici le lieu de prononcer le mot d'*impulsion*, corollaire fréquent de l'obsession dont elle partage les caractères psychologiques.

L'*impulsion* est la réponse à l'invite centripète qui met en jeu la cellule, Elle alerte tout simplement un groupe de muscles et un *acte* est la fin momentanée de l'obsession. Ce sera, par exemple, l'érection qui répondra à une excitation du centre génito-spinal, excitation résultant elle-même d'une action centripète de cause extrêmement variée (action endocrinienne d'origine testiculaire, provocation sensorielle, visuelle, auditive, olfactive, etc...). Ce centre pourra être mis en œuvre à l'insu ou malgré les centres supérieurs de contrôle, réalisant ainsi une des nombreuses formes de l'automatisme sexuel.

Les irradiations du dynamisme cellulaire ont lieu, dans le cas d'obsession simple, dans des voies où la réponse à l'incitation ne provoquera point le mouvement. C'est le cas où toute une série d'associations purement psychiques

répond à la sollicitation initiale de la cellule. C'est ainsi que l'obsession d'un mot anodin par lui-même provoquera, comme par échos déclenchés, toute une série d'autres mots pénibles, désagréables, obscènes, ou autrement toute une série de sensations agréables, voluptueuses, dont la répétition mentale automatique sera, par exemple, pour une dame pieuse, dévote, une source de scrupules, de reproches, d'auto-accusations. Les obsessions ne sont une peine, le plus souvent, que par leurs irradiations, motrices ou psychiques.

Le mécanisme de l'obsession repose donc sur l'irritation forte d'un centre, suivie d'irradiations dans des voies connues où, agissant sans frein ni correctif, elles provoquent une surprise pour la conscience.

*

* *

L'étude sommaire du processus psychologique de l'obsession va nous conduire sur le terrain de l'obsession pathologique.

Ce phénomène suppose une cellule jouissant d'une irritabilité particulière ou, inversement, une impression d'une puissance inaccoutumée : Sensibilité exagérée d'une part, énergie excitatrice démesurée d'autre part. L'importance et la durée de l'obsession seront corrélatives de ces deux qualités. En photographie il y a des plaques plus sensibles que d'autres, retenant fortement les impressions les plus fugaces et il est, d'autre part, des sources lumineuses d'une intensité considérable, capables d'impressionner très vite les plaques sensibles. La comparaison est tout à fait exacte. Il arrive que la sensibilité individuelle acquière des proportions telles que les sujets s'en trouvent disposés plus que d'autres à l'émotion forte, par suite à l'obsession, par suite à l'automatisme. Les deux territoires, le normal et le pathologique, sont séparés par une simple zone de transition. Le tempérament nerveux, la surémotivité des névropathes (voir ce mot) sont à la base de l'obsession,

Normale ou pathologique (simple degré d'intensité entre les deux), l'obsession s'accompagne forcément de troubles d'ordre émotif. Ils sont ordinairement passagers et sont facilement domptés, mais exagérez l'émotion, celle-ci peut aller jusqu'à l'angoisse. Tant que dure l'obsession, les sujets sont haletants, inquiets, ils souffrent visiblement : des désordres vasomoteurs (sueurs, battements de cœur, rougeur, pâleur) trahissent cet état émotionnel.

L'obsession est, d'autre part, un phénomène conscient. C'est justement parce que le sujet se sent impuissant en face de l'automatisme obsessionnel qu'il est porté à souffrir et que son émotion s'intensifie. Simplement ennuyeuse et gênante, l'obsession, devenue morbide, est une véritable torture. On assiste à une lutte

parfois dramatique que l'on ne saurait mieux comparer qu'à celle du lion de la fable contre le moucheron. Petite cause, gros effet, si le moucheron n'est pas congruement écrasé.

Souffrance cruelle, l'obsession est plus cruelle encore quand elle est suivie d'une impulsion, c'est-à-dire d'une réalisation extérieure tangible, capable d'alerter les témoignages. L'obsession peut rester à l'état de tension dynamique pendant longtemps sans éclater, mais la menace seule de l'éclat met les sujets aux champs. Ils ne savent qu'entreprendre pour se protéger, se garantir contre l'exécution qui pourrait avoir de dangereuses conséquences ; l'obsédé conscient demande alors fréquemment le secours de l'aliéniste et de la maison de santé.

L'obsession réalisée procure en manière de compensation une véritable jouissance organique, quel qu'en soit l'objet, comme il arrive chaque fois qu'un besoin a reçu satisfaction. Cet heureux résultat n'est qu'un trompe-l'œil, car l'obsession recommence jusqu'à l'épuisement.

Telle est la psychologie de l'obsession. Elle est facile à généraliser aux habitudes, banales ou morbides. L'angoisse du fumeur cède à la cigarette ; la seringue à morphine calme le besoin factice du narcomaniaque.

*

* *

Il me reste à cataloguer un certain nombre d'obsessions morbides souvent décrites comme autant de maladies séparées, alors qu'elles ne font que reproduire un seul et même état fondamental, sous des aspects variés.

L'état névropathique qui domine tous ces syndromes par sa gravité et sa tyrannie est la *folie du doute*, type de névrose consciente, obsessionnelle, torture morale d'autant plus cruelle que, par définition même, elle ne reçoit jamais satisfaction complète. Comme son nom l'indique, elle désigne tout ce qui, parmi les opérations psychiques, d'ordre intellectuel, mais surtout d'ordre affectif, provoque l'état de *doute*, exagération du doute et du scrupule normal, dont elle ne diffère que par la solution. Avez-vous quelque doute au sujet de l'existence de Dieu ou de l'Âme, recherchez-vous la solution d'un problème philosophique ou moral quelconque, si vous n'avez point satisfaction aujourd'hui peut-être l'aurez-vous demain, et si vous ne l'avez point, elle reste à l'état de simple désir anodin. Mais si vous êtes un émotif, vous n'aurez point de repos que la solution ne soit trouvée et, comme elle est du domaine des impossibilités, vous resterez incessamment dans un état d'angoisse pénible, plongé dans une sorte de rumination perpétuelle où les interrogations succéderont aux interrogations, lesquelles ne feront que grossir le problème et ses inconnus. Torture indicible, épuisant les malades dont l'état lamentable est à la merci seule des narcotiques.

Le pire est que le doute surgira sous une forme angoissante, mais ridicule, pour des objets insignifiants. Ai-je bien fermé ma porte en sortant de chez moi ? Ai-je bien timbré la lettre que je viens de jeter à la boîte ? J'en suis bien sûr et pourtant je doute, etc., etc...

La folie du doute est la vraie névrose d'angoisse. On la retrouve sous des aspects plus ou moins atténués dans d'autres obsessions : je cite, au hasard, la pyromanie ou impulsion à mettre le feu, l'impulsion au suicide, l'impulsion au meurtre, l'obsession des mots et de toutes les superstitions qui peuvent en découler, l'obsession des chiffres : chiffres fatidiques comme le chiffre 13, l'obsession irrésistible de compter; je n'en finirais pas. Ce qui caractérise la plupart de ces obsessions-torture, c'est l'inanité de leur objet, vanité que le sujet conscient est le premier à reconnaître. Il en rit tout en souffrant. Il y succombe tout en protestant. L'automatisme nous guette, pour peu que nous affaiblissions nos centres de résistance et je ne m'en voudrai pas en mettant une fois de plus en garde mes lecteurs contre les stupéfiants dont quelques traces suffisent pour ravalier les êtres les plus énergiques et les plus déterminés au rôle d'automates voués à l'activité incontrôlée des centres inférieurs. Mieux vaut l'esclavage de la pensée consciente et claire que la servitude mécanique de nos facultés mineures.

*

* *

Les quelques mots qui précèdent en disent suffisamment sur le chapitre final qui doit, en tout état de cause, traiter des remèdes.

Le triomphe de la thérapeutique est ici d'ordre préventif. L'hygiène cérébrale et mentale, fonction de l'hygiène générale, peut prémunir les sujets d'une façon certaine contre le supplice de l'obsession. L'homme doit apprendre à être un sage s'il ne veut point disloquer l'admirable machine nerveuse qu'il possède et la ravalier au fonctionnement isolé, incohérent et quasi déshonorant de ses parties composantes. Tout candidat à un peu plus de liberté peut conserver le gouvernail de sa vie, sans jamais abdiquer aux mains des infiniment petites fonctions qui le rapprochent de la bête.

Prévenir n'est point guérir le mal quand il est réalisé, objectera-t-on. J'en conviens. Mais que l'on n'attende pas de moi dans ces courtes colonnes, l'enseignement de panacées qui n'existent point. Le maniement de la psychothérapie, seule méthode de traitement applicable à l'obsession, appartient au seul psychiatre capable d'analyser un syndrome mental, d'en démêler les causes lointaines ou prochaines et d'acquiescer une honnête autorité substitutive sur les patients, dont la vie est empoisonnée par de subtiles préoccupations, sans aucune valeur intrinsèque. Se souvenir seulement que la rééducation nécessite une patience persévérante.

- Dr LEGRAIN.

Accueil

OCCULTISME n. m. (du latin *Occultus*, caché)

Ce mot est d'origine assez récente : il fut créé par Papus (pseudonyme du Dr Encausse), à la fin du XIX^{ème} siècle. Un mouvement spiritualiste, qui s'est accentué depuis, surtout pendant et après la grande guerre, se dessinait alors nettement, par réaction contre les foudroyants progrès du Matérialisme, dont les données positives ne fournissent pas un aliment adéquat aux esprits affamés de merveilleux. Ce mouvement, caractérisé d'abord - et aggravé à la fois, car l'effet réagit comme cause - par l'étonnante diffusion du Spiritisme et de la Théopie, Papus, qui fut un moment le chef d'un brillant cénacle, dont l'originalité et la sincérité frisèrent souvent l'excentricité et le snobisme, et où se fit remarquer notamment l'étrange Sâr Péladan, tenta de l'orienter vers les sciences dites « occultes », fort délaissées depuis le XVIII^{ème} siècle, et dont l'étude venait d'être renouvelée par un des maîtres en la matière, Eliphas Lévy. Le succès fut vif, mais éphémère. Il y eut de nombreuses dissidences, et aujourd'hui le mouvement est très éparpillé, au gré des tendances individuelles. C'est donc à l'ensemble de ces sciences occultes, et des doctrines et pratiques qui s'y rattachent, que Papus donna le nom d'Occultisme. Mais qu'est-ce exactement qu'une science occulte, et en quoi se distingue-t-elle de la science tout court ?

La distinction est plus difficile qu'elle ne semble l'être au premier abord. Si je tente une définition générale, je m'aperçois qu'elle est tantôt trop large, tantôt trop étroite, faisant une trop grande part, tantôt au mot science, tantôt au mot occulte, sans qu'il me soit possible d'englober les deux idées qu'ils représentent en une synthèse précise. Trop large, elle peut s'appliquer à des sciences qui n'ont rien d'occulte, mais dont les solutions qu'elles apportent à maints problèmes restent hypothétiques (comme la cosmologie, l'anthropologie). Trop étroite, elle risque d'exclure à tort de son cadre des parties intéressantes de certaines sciences dites occultes (comme l'Alchimie), où la science véritable voisine avec un empirisme puéril, des rêveries déconcertantes, et d'absurdes superstitions. J'en arrive à cette conclusion qu'il n'y a pas, à proprement parler, de science occulte, les deux termes étant contradictoires. Il y a la science, qui étudie dans la réalité les faits et phénomènes vérifiables et explicables expérimentalement ou rationnellement ; et il y a des doctrines et pratiques basées sur une croyance irrationnelle à des causes ou influences occultes, mystérieuses, parfois ingénieusement imaginées, souvent ridiculement invraisemblables, dans tous les cas indémontrées, et inacceptables par la raison, jusqu'à ce qu'une preuve vienne les certifier, ou qu'une forte présomption, tout au moins, justifie leur prise en considération. Elles passeront alors du domaine

de l'Occulte dans celui de la Science. Jusque-là, elles seraient plus idoineement désignées par le mot « art » que par le mot « science », et le terme général d' « Occultisme » me semble heureusement choisi pour une classification d'ensemble.

En ces temps derniers, quelques questions se rattachant à l'Occultisme ont été étudiées sous la dénomination, à l'allure plus scientifique, de Métapsychisme, ou Métapsychie (voir ce mot). Mais, comme beaucoup de problèmes étudiés par les métapsychistes rentrent dans le cadre de sciences bien définies (psychologie, psychiatrie, biologie, etc.), et comme, pour les cas réellement occultes, la plupart des métapsychistes, en dépit de leurs prétentions à l'esprit critique, restent sous l'empire des anciens errements ; comme, d'autre part, les occultistes actuels se réclament de méthodes non moins scientifiques, - non moins viciées d'ailleurs par d'analogues idiosyncrasies spiritualistes - la nécessité de ce nouveau terme n'apparaît pas clairement. Question de forme plutôt que de fond. Nouvelle chapelle plutôt que nouvelle église.

Le domaine de l' Occultisme est très vaste. Il constitua longtemps, sous les noms de Kabbale et d'Hermétisme (de Hermès Trismégiste trois fois saint, personnage légendaire et dieu égyptien), le fonds des connaissances humaines ésotériques, réservées aux Initiés ; et les sciences véritables ne se sont formées qu'en dégageant de son fatras, petit à petit, ce qui peut être démontré par l'expérience ou étudié rationnellement. L'ésotérisme occulte est également la source de toutes les métaphysiques et de toutes les religions, qu'il englobait aussi jadis, et ces dernières en restent fortement imprégnées, surtout de magie (les prières ne sont que des formules magiques, et les cérémonies - notamment la messe et le baptême - , ainsi que l'usage des divers vêtements sacerdotaux, ne sont que des rites magiques. Or, *rites* et *formules*, c'est toute la magie).

Les principales branches de l'Occultisme sont : l'*Alchimie*, l'*Astrologie*, la *Kabbale*, la *Magie*, et la *Mancie* ou Arts Divinatoires. Nous allons les examiner rapidement. (Voir aussi les mots *Kabbale*, *Magie*, et *Nécromancie*).

ALCHIMIE (du grec Chemela avec l'article arabe al - le ou la). Les anciens peuples n'eurent en chimie que des connaissances empiriques et pratiques. Ils savaient faire du verre, du savon, des teintures, etc. ; travailler les métaux, embaumer les corps, préparer des poisons, etc. Mais leurs recherches ne s'appuyèrent pas sur l'expérimentation scientifique, pas plus d'ailleurs que les conceptions, purement intuitives, de certains philosophes grecs et latins, comme Empédocle, Démocrite, Aristote, Lucrèce, sur la matière et ses transformations. Ce furent les Arabes, héritiers des traditions hermétiques après le déclin des civilisations grecques et latines, qui, pour la première fois, eurent recours à cette expérimentation, et donnèrent une vive impulsion à la chimie et à la médecine sur ces nouvelles bases. C'est à l'occasion des croisades que les Européens eurent

connaissance de leurs travaux, et s'y livrèrent à leur tour. Et l'étude de la matière s'appela alors « l'alchimie », mot absurde (comme quelques autres d'étymologies analogues) en raison du pléonasme que forment les deux articles « la » et « al ». D'ailleurs, à quelle époque aurait fini l'*alchimie* pour faire place à la *chimie* ? La délimitation n'existe pas. La vérité, c'est que la chimie a évolué constamment et progressivement, qu'elle s'est perfectionnée, lentement (surtout au Moyen Age, en raison de l'obstruction de l'Eglise Catholique, pour qui toutes les découvertes scientifiques étaient œuvres de sorciers ou d'hérétiques, et comme telles passibles du bûcher), et qu'elle ne s'est débarrassée que petit à petit du mysticisme, de l'empirisme et du charlatanisme. Et ceux qu'on appelle péjorativement et dédaigneusement des alchimistes étaient, en réalité, des chimistes ; quelques-uns de grands chimistes, comme Paracelse, Agricola, Van-Helmont, etc. Ils commirent des erreurs ? Mais les chimistes actuels n'en commettent-ils pas ? La principale fut la recherche obstinée de la chrysopée (de *chrysolos*, or, et *poein*, faire) ou pierre philosophale, qui devait être une panacée universelle, et, en outre, transformer en or tous les métaux. C'est ce qu'on appela le Grand Œuvre. Mais il ne faut pas oublier que cette erreur elle-même était basée sur une idée très scientifique, l'unité de la matière, et la possibilité des synthèses. C'est la méthode de réalisation qui seule était erronée. On leur doit d'ailleurs d'importantes découvertes en chimie : acides sulfurique, chlorydrique, nitrique, etc. ; ammoniacque, alcali, éther, phosphore, etc. De très remarquables esprits ont cru à la transmutation des métaux. Outre ceux cités plus haut, je nommerai : Avicenne, Averroès, Albert le Grand, Roger Bacon, Tycho-Brahé, Képler, Leibnitz, et Spinoza lui-même.

ASTROLOGIE (du grec *astron* - astre -, et *logos* - science). On comprit longtemps sous cette dénomination l'étude des astres à tous les points de vue. Puis le mot « astronomie » (de *nomos* - loi), s'appliquant à cette étude au point de vue strictement scientifique, le mot « astrologie » fut réservé à celle des influences astrales sur les êtres et les choses de notre terre.

Elle comprend deux parties : l'astrologie naturelle et l'astrologie judiciaire.

L'astrologie naturelle se subdivise en astrologie météorologique et astrologie médicale.

La première traite de l'influence des astres sur les phénomènes physiques et les intempéries, les semailles, plantations, coupes de bois, etc. Il s'agit ici surtout de l'influence de la lune. Elle est niée par la science officielle, mais cette négation est peut-être trop catégorique. Nous ne connaissons pas, il est vrai, les lois suivant lesquelles s'exercerait cette influence. Ce n'est pas une raison pour la nier purement et simplement.

La seconde étudie l'influence des astres sur les maladies. Elle eut pour adeptes presque tous les médecins de l'antiquité (pour Hippocrate les influences prépondérantes étaient celles des trois constellations du Chien, des Pléiades et d'Acture, et pour Gallien c'était celle de la Lune), et ceux du Moyen Age et de la

Renaissance, notamment Paracelse.

L'astrologie judiciaire, qui traite des influences astrales sur les destinées humaines, a beaucoup plus d'importance, car elle est encore en grand honneur aujourd'hui. Ces influences sont déterminées par la place du Soleil et des planètes, dans les douze signes du Zodiaque (division imaginaire du ciel en douze parties, auxquelles une constellation donne à chacune son nom). Ces douze signes sont : le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, les Balances, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons. A l'équinoxe du printemps, le soleil entre dans le Bélier, puis passe dans le Taureau, et ainsi de suite. L'application la plus fréquente de l'astrologie est l'horoscope (de *hora* - heure - et *scopein* - examiner), qui consiste à prédire la destinée d'une personne par l'examen des astres au moment de sa naissance.

Ces théories astrologiques remontent à la plus haute antiquité, et sont sans doute originaires de l'Égypte ou de la Chaldée. De là elles passèrent à la Grèce, à Rome, puis aux Arabes, qui nous les transmirent. Elles eurent une vogue étonnante au Moyen Age et jusqu'au XVII^{ème} siècle. Chaque prince avait son astrologue particulier. Charles V créa une Faculté pour l'enseignement de l'astrologie. Catherine de Médicis était entourée d'astrologues, dont les plus célèbres sont Ruggieri et Nostradamus (les prédictions de ce dernier, les fameuses Centuries, ont encore leurs croyants). Louis XIII fut surnommé « Le Juste », non à cause de son amour de la justice, comme on le croit généralement, mais parce qu'il était né sous le signe de la Balance. Pendant l'accouchement d'Anne d'Autriche, un astrologue se tenait dans une chambre voisine, et était tenu au courant de toutes les phases de l'opération, pour lui permettre d'établir avec précision l'horoscope du futur Louis XIV. On pourrait citer des milliers de faits analogues, dans le monde entier, témoignant de la croyance générale à l'influence des astres. Le scepticisme du XVIII^{ème} siècle calma cet engouement. Mais de nos jours l'astrologie a retrouvé quelque faveur ; et certains occultistes, comme P. Choissard, se sont efforcés de lui donner un caractère réellement scientifique, en se basant surtout sur des données statistiques. Mais l'établissement de ces statistiques - comme celui de beaucoup d'autres et plus encore - comporte trop d'incertitude pour justifier une affirmation.

KABBALE. - (On écrit aussi Cabale). Il y a deux sortes de Kabbales : la Kabbale ésotérique, qui est surtout une conception métaphysique, et la Kabbale magique. Pour la première, voir au mot *Kabbale*. Quant à la Kabbale magique, elle est d'une prodigieuse complication, et comprend à peu près tout l'occultisme. Voici ses traits essentiels au point de vue magique proprement dit :

Les pratiques magiques des Kabbalistes, comme celles de tous les magiciens, avaient pour but de commander aux forces mystérieuses de la nature, inconnues du vulgaire, et d'obtenir des phénomènes dits surnaturels. Ces forces sont aux mains d'innombrables êtres invisibles : les anges, bons ou mauvais, et les esprits des éléments. Les occultistes modernes appellent ces derniers « Elémentals ». Les Kabbalistes juifs les appelaient « Schedim ». Il y en avait quatre espèces : les

Schedim du feu, de la terre, de l'eau et de l'air, que l'on considérait comme les quatre éléments.

Pour se concilier ces puissances invisibles, on avait recours à divers procédés, dont les principaux étaient : l'accaparement, par des moyens plus ou moins bizarres, de la puissance solaire, qui constituait une sorte d'aimant pour attirer, fasciner les Schedim ; l'usage de talismans : naturels, comme certaines pierres précieuses et les plantes magiques (telles que la mandragore, dont il est question dans un amusant épisode de l'histoire de Jacob), ou artificiels, comme les phylactères (versets de la Bible portés dans un sachet) et les mézazoths (versets placés dans le seuil des maisons) ; et surtout les incantations et conjurations au moyen de formules magiques. Ces formules étaient réunies dans d'énormes recueils appelés au moyen âge des grimoires, dont les plus célèbres sont : *Les Clavicules de Salomon*, et les deux *Enchiridions*, attribués aux papes Léon III et Honorius. Certains mots valaient à eux seuls les plus merveilleuses formules, tels que : *abracadabra* (origine de notre mot « abracadabrant »), infailible contre les maladies, et surtout *Agla* (formé des initiales des mots Athah, Gabor, Leolam, Adonai - Tu es puissant, éternel, Seigneur) qui mettait en fuite les pires démons. Toutes ces formules, ainsi que tous les rites magiques, avaient pour objet, soit d'obtenir quelque avantage matériel, soit de nuire à quelqu'un. Beaucoup de ces croyances sont encore vivaces aujourd'hui, notamment celle aux talismans, amulettes, fétiches de toutes sortes. Les religions les encouragent toujours, d'ailleurs, avec leurs scapulaires, médailles, etc ... Sous un scepticisme de surface, d'innombrables gens sont profondément superstitieux, et il ne semble pas que l'humanité ait beaucoup progressé à ce point de vue : le fétiche de l'automobiliste moderne n'est pas moins ridicule que le phylactère du Juif contemporain de Salomon.

MANCIE (du grec *Manteia*). (Voir aussi les mots *Nécromancie* et *Spiritisme*.) - De tout temps, les hommes ont été tourmentés de la crainte, ou tout au moins de l'inquiétude de l'avenir, et du désir de le connaître. Et, comme on croit aisément ce qu'on craint ou ce qu'on désire, de nombreux illuminés et de plus nombreux charlatans n'ont pas eu de peine à exploiter de mille façons l'inépuisable filon de la crédulité générale.

Les méthodes de divination peuvent se ramener à deux types :

1° Certaines personnes, tantôt se croyant, ou se prétendant inspirées par Dieu (devins, pythonisses, sybilles, prophètes ou prophétesses, etc.), ou en communication avec des esprits (médiuims spirites), tantôt doués, ou s'imaginant l'être, de facultés métagnomiques qui leur permettent de déchiffrer, sur un plan dénommé généralement « astral », les mystérieux enchaînements des causalités, et de voir, dans le passé les causes, dans l'avenir les effets, annoncent, avec une imperturbable assurance, les événements futurs intéressant, soit des individus, soit des collectivités.

2° On tire des présages, favorables ou défavorables : de nombreux objets,

plantes et animaux ; de faits accidentels, ou provoqués à cet effet ; de phénomènes naturels ; de certains nombres (notamment du nombre 13, superstition toujours très répandue) ; de diverses parties du corps humain (main, crâne, etc.).

Tous ces arts divinatoires sont désignés par le nom de l'objet, fait, etc ... employé ou interprété, auquel on ajoute la désinence « mancie », ou quelquefois « logie », ou « scopie » (de *Skopein*, examiner). Certains ont eu une importance et une influence considérables dans l'antiquité, et sont abandonnés aujourd'hui, ou presque, tandis que d'autres sont plus en faveur que jamais. Les plus connus sont :

La *Cartomancie*, divination par le moyen des cartes à jouer, ou des tarots, cartes spéciales d'un usage très ancien, car on s'en servait dans les temps les plus reculés en Egypte, berceau probable de tout l'occultisme, ainsi que des religions. C'est la méthode de divination la plus en vogue de nos jours.

La *Chiromancie* (de *cheiros*, main), divination par les lignes et autres signes de la main ; la *métoscopie*, par les rides du visage ; la *phrénologie*, par les bosses du crâne.

L'*Ornithomancie* (de *ornithos*, oiseau), divination par le moyen des oiseaux (leur vol, leur chant, l'appétit des poulets sacrés), et l'*Entéromancie* (de *entéros*, intestin) par les entrailles des victimes. Cet examen était confié, à Rome, à des prêtres formant d'importants collèges : les Augures pour les oiseaux, et les Aruspices pour les victimes. Ils jouissaient d'un pouvoir occulte très grand, car aucune décision d'intérêt public n'était prise sans les consulter, et il est évident qu'ils pouvaient généralement provoquer, à leur gré, les réponses dans un sens ou un autre.

Si répandues que fussent ces superstitions, il est certain néanmoins que la plupart des gens cultivés n'y ajoutaient pas foi, ainsi qu'en témoignent, par exemple, les ironiques remarques de Caton et de Cicéron, supposant qu'il était impossible à deux augures de se regarder sans rire ; et celle de ce sceptique athénien qui, constatant que les oracles de la Pythie de Delphes étaient énoncés en fort mauvais vers, s'étonnait qu'Apollon, dieu de la poésie, dictât de semblables vers à sa prêtresse. L'amusante anecdote du général Claudius Pulcher n'est pas moins significative : voulant livrer bataille à Asdrubal, il consulta, selon l'usage, les poulets sacrés, qui refusèrent de manger. (Ils étaient sans doute gavés intentionnellement !). Mauvais présage. Mais Pulcher, qui tenait à sa bataille, fit jeter à la mer les poulets récalcitrants en s'écriant: « Eh bien ! s'ils ne veulent pas manger, qu'ils boivent ! ». Malheureusement il fut battu, ce qui renforça la croyance populaire dans la sagacité prophétique des poulets sacrés. Ces coutumes n'étaient évidemment conservées que par politique gouvernementale : en amusant ou effrayant le peuple, on alimentait et renforçait ses croyances religieuses, qui ont toujours été un des plus fermes appuis de l'autorité.

Parmi les nombreuses autres mancies, je signalerai seulement, pour leur bizarrerie, les quelques suivantes :

L'omphalomancie. - Divination par l'examen du nombril.

La parthénomancie. - Par celui de l'hymen, avant ou après la défloration.

L'amniomancie. - Par celui de la membrane amniotique, dite coiffe. Quand l'enfant la portait sur la tête en sortant du sein maternel, c'était pour lui un signe infallible de bonheur. C'est l'origine de l'expression, toujours courante : « Il est né coiffé ».

*

* *

Que faut-il penser de l'Occultisme ?

C'est une question qu'il faut examiner avec d'autant plus d'impartialité et d'objectivité que le bas charlatanisme des uns, la naïve crédulité des autres, sont de nature à pousser les esprits positifs à quelque parti pris négateur. Mais il faut se garder de toute dénégation systématique non moins que des affirmations injustifiées ou prématurées. C'est avec une calme et attentive raison qu'il faut juger, et non avec passion, légèreté ou dédain, si l'on veut avoir quelque chance de juger sainement.

Il y a lieu tout d'abord, évidemment, de débayer le terrain et de débarrasser l'occultisme du parasitisme exotérique qui l'encombre, des grossières superstitions qui le déconsidèrent. Cet énorme déchet écarté, que reste-t-il ?

Les occultistes invoquent en faveur de leurs conceptions : l'ancienneté et l'universalité de ces croyances, la Sagesse antique et la Sagesse orientale, la Tradition, et les noms de nombreux hommes remarquables qui ont été occultistes.

Tous ces arguments sont d'une extrême faiblesse, mais ils sont si souvent présentés et si énergiquement défendus qu'il faut bien en parler.

L'ancienneté et l'universalité ? - Ce peut être tout aussi bien celles de l'erreur que celles de la vérité. Exemple : les théories cosmogoniques acceptées par tous jusqu'à Copernic et Galilée ... et même plus tard. Ce n'est pas parce qu'une idée a été absurde pendant dix mille ans qu'elle en devient sensée.

La Sagesse antique et la Sagesse orientale ? - Pur verbiage. Ce qui importe, ce n'est pas de savoir si une sagesse est antique ou moderne, orientale ou occidentale, si elle est née entre les pattes du Sphinx, dans les lamaserie du Thibet, dans une mansarde de Paris ou de Londres, ou ailleurs, mais si elle est réellement

une « Sagesse ». Il nous faut des preuves, et non des mots.

La Tradition ? - Avec quelle bêtise admiration on nous en rebat les oreilles, de cette prétendue tradition, transmise de siècle en siècle à de rares initiés ! Que peut-elle signifier cependant ? Simplement ceci - et encore à la condition, fort problématique, qu'elle n'ait pas été trop déformée en cours de route - : que, à telle ou telle époque, telle ou telle personne, ou tel groupement humain, ont pensé de telle ou telle façon ; mais nullement que cette façon de penser soit la meilleure, ni même qu'elle soit bonne ou mauvaise. Elle a bien eu un commencement en effet. Or, le premier de cette longue chaîne d'initiés, comment a-t-il connu la « vérité » transmise ? Soit par intuition - valeur subjective, donc nulle scientifiquement, car nous n'avons pas les moyens de vérifier si elle peut saisir l'absolu, quoiqu'en dise Bergson en de jolies pages qui ne sont que des jolies pages, si ses données ont leur source dans les réalités de la « nature naturante ». pour parler comme Spinoza, ou si elles ne sont que des concepts de notre imagination, créatrice ou déformatrice ; soit par révélation - ce qui est pire, car il n'y a plus alors de science ni de philosophie, mais de la Foi. Ce qui ne se discute pas sérieusement.

Quant à l'argument basé sur le grand nombre d'hommes remarquables qui ont cru, ou croient encore, à l'astrologie, au grand-œuvre, etc., il n'a pas plus de portée. C'est en effet raisonner d'étrange et sophistique façon qu'invoquer les mérites certains d'un homme pour justifier ses erreurs. Elles s'expliquent aisément, pour les hommes d'autrefois surtout, par l'influence de l'époque, de l'ambiance, où ils ont vécu, et par l'état rudimentaire ou l'inexistence des sciences naturelles ; dans les temps modernes, par la tenace persistance des vieux errements, qui, comme un virus d'une prodigieuse vitalité, imprègnent l'esprit humain depuis des millénaires, et surtout par l'indépendance, souvent presque étanche, des diverses formes de l'intelligence dans le même individu, et les différences, énormes parfois, de leurs développements respectifs. Toute la puissance cérébrale des grands savants (comme aussi des grands écrivains et artistes) étant accaparée par la spécialisation de leurs travaux, et comme hypertrophiée dans une ou plusieurs branches de la pensée, leur insuffisance, voire leur nullité, en d'autres branches résultent du manque d'équilibre dû à cette hypertrophie.

Quelques occultistes récents, notamment Paul Choïnard pour l'astrologie, comprenant bien l'insuffisance de ces preuves, en ont cherché de plus scientifiques, basées sur des statistiques et sur le calcul des probabilités. Les statistiques fournies, je l'ai déjà signalé, sont fort incomplètes. Et il ne semble pas possible, à vrai dire, d'en établir de justes et probantes en pareille matière, vu l'énorme difficulté d'obtenir, en quantités utiles, des renseignements incontestablement exacts. Quant au calcul des probabilités, il ne peut évidemment avoir de valeur que si l'on considère de très grands nombres. Or, ce n'est certainement pas le cas ; et les faibles taux des écarts de fréquence signalés par Choïnard dans les horoscopes peuvent parfaitement être dus au hasard. Il convient donc, pour le moins, d'attendre les résultats d'une expérimentation plus prolongée pour y trouver des preuves, ou des

présomptions intéressantes.

Je dois mentionner, avec l'impartialité qui me guide ici, une hypothèse du même Choisyard qui mérite l'attention. C'est qu'il n'y aurait peut-être pas rapport *direct* de causalité entre les positions des astres et les destinées humaines, mais une simple concordance provenant d'une source commune aux deux ordres de phénomènes : les astres fourniraient seulement le *signe* du déterminisme. Il est à craindre qu'il n'y ait là quelque tendance finaliste. Reconnaissons toutefois que l'astrologie côtoie ici la science. Qu'elle y entre un jour par cette porte, ce n'est pas impossible. Mais ce qui est certain, c'est qu'elle n'y est pas encore entrée.

Résulte-t-il de ces considérations qu'il faille rejeter en bloc et définitivement tout l'occultisme? Je ne le crois pas. Je crois que la plus sage attitude, en cette question, est une prudente et patiente expectative. La science continuera sans doute à « désoccultiser » l'occultisme, suivant la claire expression d'un de ses adeptes actuels, à séparer de l'ivraie abondante le possible bon grain. Il y a eu déjà, en effet, plus d'un passage de l'occultisme à la science ; il n'y a pas de raison pour qu'il n'y en ait plus d'autres. Les deux principales lois de l'occultisme : la loi d'analogie - du macrocosme et du microcosme, - et la loi d'affinité, ont eu récemment des applications que semblent avoir entrevues les anciens hermétistes, notamment dans la théorie de l'allotropie et dans la théorie atomique ; de nombreuses synthèses chimiques, même organiques, ont été réalisées, qui confirment certaines vues des chimistes du moyen âge, dits alchimistes, à la recherche de la synthèse de l'or - pas plus invraisemblable, en principe, que celles de l'urée, des hydrocarbures, etc .. ; enfin il est évident que le déterminisme est à la base de l'occultisme : tous nos actes étant déterminés, existent en germe dans les précédents ; tous les événements, passés ou futurs, forment une chaîne ininterrompue, et sont ainsi inscrits, pour employer une métaphore qui facilite l'intelligence de la question, dans le grand livre du Cosmos. Quand l'astrologue ou le devin l'affirment, ils sont en somme d'accord avec le philosophe déterministe. Seulement, ils vont beaucoup plus loin que lui - trop loin - en prétendant qu'ils savent lire dans ce livre. Il se peut qu'ils le lisent correctement quelquefois, et de nombreuses expériences personnelles m'inclinent à le croire, mais cette lecture est encore purement empirique, ce qui enlève tout caractère de certitude à leurs interprétations, car ils peuvent prendre de simples concomitances pour des effets et des causes. Est-ce à dire que nous ne saurons jamais lire ce livre ? Une telle affirmation ne serait guère moins absurde que celle des occultistes. Les merveilleuses découvertes de la science moderne nous ont révélé des forces mystérieuses qui, il n'y a pas bien longtemps, étaient inconnues, même insoupçonnées. Il en reste à découvrir ou à expliquer. La sagesse est d'y travailler méthodiquement, au lieu de se contenter d'une foi stérile, ou de se retrancher dans une dédaigneuse dénégation, non moins stérile, sinon plus. Il peut exister entre certains faits ou phénomènes des rapports que nous ignorons, - comme hier nous ignorions la radioactivité - : ce n'est pas une raison pour les nier *a priori* ; mais c'est folie de les affirmer sans preuves. Rappelons-nous ce mot d'un des écrivains les plus judicieux, La Bruyère : « Il y a un parti à trouver entre les âmes

crédules et les esprits forts ». Et méditons aussi cette remarque profonde de Darwin : « L'ignorance entraîne la certitude plus souvent que la connaissance. Ce sont ceux qui savent peu, et non ceux qui savent beaucoup, qui affirment que tel ou tel problème ne sera jamais résolu ». (*The descent of man.*)

En conclusion, s'il faut bien se garder de croire inconsidérément les affirmations des occultistes, il convient toutefois, certains de leurs concepts méritant d'être pris en considération à titre d'hypothèses, de leur faire un prudent crédit, et d'attendre les possibles « désoccultations ».

- E. FOURNIER.

Accueil

ŒUVRE n. f. (du latin *opera*, travail, soin)

Chose faite, créée : les oeuvres du génie, de la civilisation. Acceptions diverses : la fin couronne l'œuvre. A l'oeuvre on connaît l'ouvrier. Ne faire oeuvre de ses dix doigts. L'œuvre de chair. Cette femme est enceinte des œuvres d'un tel. Mettre tout en œuvre pour réussir. Se mettre à l'œuvre. La main-d'œuvre. Œuvres choisies. Œuvres philosophiques, poétiques, posthumes. Maître des basses-œuvres (vidangeur). Maître des hautes-oeuvres (bourreau), etc ...

S. m. : recueil de toutes les estampes d'un même graveur (l'oeuvre d'Albert Durer). Les ouvrages de musique d'un compositeur (l'œuvre de Wagner). Le grand œuvre : recherche de la pierre philosophale. *Architecture* : reprises en sous-œuvres : rebâtir sous la partie supérieure d'une construction nouvelle ; réparer les fondations. Fig. : reprendre en sous-œuvre (une tragédie, un drame, qui pêche par le plan). A pied-d'oeuvre : à proximité. Hors-d'œuvre, etc ...

Théologie : *Bonnes-œuvres*. Le Concile de Trente (session VI) a décidé : 1° accomplies par des âmes en état de grâce, les bonnes oeuvres sont *méritoires* ; elles donnent à leurs auteurs des droits réels au bonheur du ciel. Accomplies par des pécheurs, les bonnes œuvres ne sont pas méritoires, mais elles restent utiles à l'âme, car elles disposent Dieu à lui accorder des grâces ; 2° Les bonnes œuvres sont *nécessaires* au salut : les justes, sans elles, ne peuvent ni garder ni développer la grâce ; les pécheurs ne peuvent recevoir de Dieu les grâces qui les convertiront ; 3° Le *principe* des bonnes oeuvres est double : la grâce de Dieu prévient et perfectionne l'action humaine et la volonté humaine aide à l'action de la grâce divine. L'Eglise grecque est d'accord là-dessus avec l'Eglise catholique. Pour les protestants, rien ne compte que la foi. Luther affirme que toutes les œuvres de l'homme sont mauvaises. Même opinion du Synode de Dordrecht (1618-1619). Les Calvinistes soutiennent que les œuvres des pécheurs sont toujours désagréables à Dieu et que celles des justes sont une simple expansion de la foi (Larousse).

Toute œuvre demande une somme énorme d'efforts : recherche et classification des idées, des documents ; période de conception avec ses tâtonnements, ses enthousiasmes, ses joies et... ses déceptions (parfois insurmontables et qui sont une atroce torture pour celui qui crée (lire l'*Œuvre*, de Zola). Mais, par dessus tout *besoin* de créer qui pousse l'artiste, le chercheur, le savant, l'artisan, le « bricoleur », à produire, à s'extérioriser. La création d'une œuvre véritable (c'est-à-dire qui n'est ni un plagiat, ni une oeuvre de compilation) est, dans tous les domaines, un acte d'une haute portée sociale. Cette oeuvre

nouvelle fait partie désormais du patrimoine de l'humanité. Elle est un jalon nouveau sur la route des connaissances. Elle marque une étape, et elle prépare les œuvres nouvelles qui la dépasseront nécessairement dans cette ascension continue de l'esprit vers la découverte de tous les secrets du grand sphinx.

- Ch. B.

Accueil

OFFENSIVE

Il est bien évident que nous ne pouvons mieux faire ici qu'évoquer le point de vue guerrier qui caractérise si formidablement ce mot. Il n'est pas très difficile à expliquer et il est bien facile à comprendre, après l'usage abusif qui en fut fait en discours, en écrits et en actes, avant, pendant et depuis la guerre infernale de 1914-1918. Pour le bien définir, ce mot qui exprime une mentalité spéciale de l'atmosphère guerrière de l'époque, il faut bien reproduire quelques-uns des commentaires auxquels il donna lieu pour persuader l'opinion publique d'alors de l'efficacité de cette méthode supérieure de combat, adéquate au tempérament du brave soldat de France. C'est ainsi que les soldats, sous l'uniforme de Saint-Cyr, partirent au feu, au début de la grande guerre, en crâneurs, le plumet au shako et les gants blancs aux mains. Ils furent fauchés comme les blés un beau jour de moisson, et comme le furent, après eux, des milliers et des milliers de jeunes hommes, non professionnels, qui ne demandaient qu'à vivre et produire, et non pas à être massacrés sans trop savoir ni pourquoi, ni comment.

Il fallait l'*Offensive* parce que, selon le raisonnement des personnages galonnés, professionnels du massacre, la *Défensive* paraissait indigne de l'enthousiasme, de l'élan, du courage, de la fougue, de la *maëstria*, de la *furia* du soldat français. C'était aussitôt l'avis des fournisseurs d'armes et de munitions, des politiciens de tribunes, des journalistes et des rédacteurs de *communiqués* en phases élogieuses, masquant la barbare méthode offensive.

Mais copions de suite ce qu'en dit le Larousse :

Offensive. - Qui attaque, qui sert à l'attaque : *Guerre* OFFENSIVE. *Armes* OFFENSIVES. - Se dit d'un accord entre princes ou gouvernements, dont l'objet est de s'aider réciproquement pour attaquer les ennemis de l'un des contractants : *Alliance* OFFENSIVE. - Qualification donnée à tout engin ou arme pouvant être employé pour porter des coups à l'ennemi pour l'attaquer, ainsi qu'à toute manœuvre ou opération ayant le même objet : *Engin* OFFENSIF. *Marche* OFFENSIVE. *Retour* OFFENSIF. Mouvement exécuté par une troupe qui, ayant d'abord battu en retraite, reprend l'offensive, - N. f. Nom donné à la forme de combat par laquelle on attaque l'ennemi. ENCYCL. - Bien que l'assaillant d'une position semble, en général, devoir courir de plus grands dangers que le défenseur qui aura pu s'y abriter et fortifier à loisir, l'*offensive* n'en a pas moins ce grand avantage de permettre à celui qui la prend de choisir le point et l'heure de l'attaque ; tandis que le défenseur, obligé d'être toujours et partout sur ses gardes, est exposé à la fatigue et à la démoralisation. En outre, le succès n'est

jamais pour lui que négatif, puisque le seul résultat qu'il retire d'un combat heureux, c'est de se maintenir dans ses positions.

« L'offensive seule donne de positifs et réels succès ...» Telle est l'opinion du Larousse.

C'est ainsi que débuta la guerre de 1914-1918. De part et d'autre on s'ingénia pour appliquer, le plus impitoyablement possible, le système de l'*Offensive*. Ce fut à qui jetterait le plus vite la panique chez l'adversaire par un lancement audacieux de bombes par avions sur des villes populeuses en effervescence, visant surtout les gares et les usines. Bien entendu, le prétexte des *représailles* fut invoqué de chaque côté, très hypocritement, pour raviver la haine de peuple à peuple et entretenir, par le mensonge, la férocité guerrière. A ce moyen pervers pour influencer le moral du soldat, il fallait en adjoindre un autre pour exciter sa brutalité, engendrer sa sauvagerie et lui faire oublier sa dignité d'homme. Face à face, de sang-froid, les pauvres adversaires se sont bien des fois rendu compte qu'ils n'étaient pas ennemis, mais victimes d'une machination monstrueuse décorée du nom de Patriotisme. En se voyant ainsi mutuellement, ils n'étaient pas loin de se laisser aller à la Fraternisation... Quelle horreur ! Il y eut des cas plus nombreux qu'on ne croit du geste individuel ou collectif de fraternisation. On le sut en haut lieu et c'est par la terreur, d'une part, et par l'alcool, d'autre part, qu'on parvint à tirer de cette pente les fils du peuple amenés au front pour se combattre et non pas pour s'entendre et se comprendre. Pour cela l'Offensive valait mieux que la Défensive. Mais il fallait la *gnole* et le *pinard*. C'est avec cela qu'on fit les héros de l'Offensive et qu'on empêcha le mieux que les guerriers redeviennent des hommes. Le vin coula et le sang aussi.

*

* *

Quand on envisage de sang-froid, sans prétendre faire de la stratégie, certaines opérations importantes de la terrible guerre de 1914-1918, on arrive tout naturellement à des observations dictées par le plus simple bon sens. C'est ainsi qu'il nous paraît qu'on ne pouvait pas douter, ni au commencement d'août, ni au milieu de ce mois de l'année 1914, que l'offensive principale allemande se faisait par la Belgique.

Mais les chefs, professeurs de l'Ecole de guerre, n'étaient pas de cet avis. Or, comme le Pape, ces manitous de guerre sont installés dans l'Infaillibilité, il faut les croire et obéir sans discuter.

Au début de septembre, le bon sens de tout ce que le galon ne méduse pas parmi les hommes du gouvernement, du parlement, de la presse, savait qu'il ne fallait pas évacuer Paris ; et qu'il fallait livrer bataille sur la Marne, quand l'armée en retraite s'appuyait à droite sur le camp retranché de Verdun, à gauche sur le

camp retranché de Paris.

Mais le G. Q. G. ne pensait pas ainsi : c'est pourquoi furent lancées *offensives* partielles sur *offensives* partielles pour quelques mètres de terrain pris ou repris, qu'on devait abandonner le lendemain en augmentant chaque fois le nombre des tués ! On ne pourrait, même aujourd'hui, dire ces choses si elles n'éclataient aux yeux de tous. Après une expérience de quelques mois, tout le monde sut que la guerre d'usure, le grignotement de l'armée allemande, par des attaques partielles, ne pouvait, sur un front de 600 à 700 kilomètres, que nous user nous-mêmes. C'est précisément ce que disait un journaliste dans un article intitulé : « *Réflexions d'un simple pékin* ». Voici ce que disait Gustave Hervé :

« Une attaque locale, partielle, par une compagnie, un bataillon, un régiment, une brigade, une division, ou même un corps d'armée, n'a qu'un résultat : faire tuer des hommes sans aucune espèce de profit que de gagner 200 à 300 mètres, que le plus souvent on est incapable de conserver.

Le plus grave, c'est que, dans ces assauts contre des tranchées ennemies, ce sont les plus braves qui ont le plus de risques de se faire tuer. Ils sortent le plus hardiment de leur abri, foncent le plus audacieusement sur l'ennemi et, naturellement, reçoivent le plus de horions.

Pour boucher les trous, on fait venir d'autres hommes du dépôt, puis on recommence ; les plus braves encore disparaissent ; c'est un continuel écrémage des meilleurs. Nous grignotons l'ennemi : il nous suce, lui, le meilleur de notre sang. » (Ici quelques assurances que le signataire ne critique pas l'état-major). Et il ajoute : « Ce que je dis, c'est que la preuve aujourd'hui est faite que l'offensive ne peut aboutir à rien. » (*Guerre Sociale*, 28 février 1915.)

Ainsi voici l'*Offensive* partielle jugée par un pékin qu'on ne s'attendait pas à voir ici.

Quant à l'*Offensive en masse*, le même fameux pékin estime aussi qu'elle a fait faillite. Pour lui, la *défensive* elle-même a fait faillite. La solution pour le pékin en question est celle-ci :

« Il semble, dit-il, que la victoire dans de telles conditions, sera à celui des deux adversaires qui, le premier, aura su appliquer la méthode que les militaires appellent, je crois, la *contre-offensive*, et dont jusqu'ici, sur notre front, depuis six mois, Français et Allemands n'ont fait que des applications purement partielles, où, d'ailleurs, elle a presque toujours donné des succès locaux. »

Pour terminer, l'éminent pékin, après avoir exposé son plan sur ce qui aurait dû être fait sur l'Yser, dit :

« Ayons la patience d'attendre qu'ils (les Allemands) soient acculés à cette

offensive meurtrière, pour faire, à l'instant psychologique, la *contre-offensive* que nous n'avons pas pu faire sur l'Yser.

Pour la dixième fois je conclus : « A quand la nouvelle armée de Paris ? » »

Pour nous, qui n'avons pas d'avis à donner, même à titre de simple pékin, aux grands chefs de notre armée, *offensive partielle*, *offensive générale* ou *en masse* et *contre-offensive* sont des façons de sauvages tueries qui ne disparaîtront qu'au jour où les humains de toutes nations refuseront d'y collaborer ou quand, par des moyens scientifiques, à la portée de tous, on pourra supprimer tous les guerriers et, par conséquent, la guerre.

*

* *

L'*Offensive*, méthode chère à certaines personnalités de la caste militaire, pour lesquelles il n'y a de vraies et de belles batailles que celles qui consomment beaucoup de vies humaines, nous en trouvons assez l'illustration atroce dans les premiers jours de la guerre de 1914-1918 pour nous dispenser de l'aller chercher ailleurs.

Du courageux livre de Victor Marguerite, *Au Bord du Gouffre*, au chapitre X, intitulé : « La journée du 20 Août », les lignes suivantes sont à leur place ici :

« Devant la ligne des crêtes - où les préparatifs de l'état-major allemand vont coucher tant de nos héros - une épaisse et belle nuit, toute balayée par les projections ennemies, enveloppe cette armée dont deux corps déjà sont en état d'infériorité, et dont le troisième, inconscient du péril, brûle toujours de foncer ... Emouvante veillée des armes !

Certes, le général de Castelnau connaissait, par ses rares avions, l'existence de ces positions défensives où le courage de ses troupes allait être immolé, dans le plus stérile et le plus sanglant holocauste. Mais rien ne l'avait pu renseigner sur leur véritable force, pas plus que sur les intentions de l'ennemi. Était-on toujours en présence de ses arrière-gardes couvrant une retraite, ou bien de ses gros bataillons ? On ne savait. Et, bien que l'on penchât pour la première hypothèse, comme l'on ne redoutait pas la seconde, il n'y avait plus - fort que nous étions du préjugé offensif - qu'un moyen de se rendre compte : aller voir ! Et on y alla ... Il fallait bien, au demeurant, assurer enfin, aussitôt que possible, le débouché du 16ème corps, au nord des étangs et des bois.

Ordre donc à celui-ci, ainsi qu'au 15ème, d'attaquer de front, simultanément,

et de poursuivre le combat jusqu'au rejet de l'ennemi au-delà de la ligne ferrée de Sarrebourg à Metz, modestement devenue le véritable objectif de la 2^{ème} armée. Le 20^{ème}, lui, resserrant sa liaison avec le 15^{ème}, devra *marquer le pas*, prêt, soit à reprendre, l'instant venu, son mouvement, soit à faire face, le cas échéant, à une attaque débouchant de Metz, qui n'est qu'à 41 kilomètres ...

Alors, dans la brume dense, où le jour point à peine - il est quatre heures du matin - la fusillade éclate. L'artillerie lourde tonne. Ce sont les Allemands, non l'armée Castelnau, qui attaquent. Ils marchent au signal attendu de leur prince. C'est leur heure !. ..

Leur plan ? Arrêter notre droite sur le canal des Salines ; attirer notre gauche sur le bastion de Morhange, tandis que, de flanc, les menaceront les troupes de Metz. Il se réalise point par point. Au moment même où les 15^{ème} et 16^{ème} corps allaient prendre *l'offensive* sur Benestrof, la ligne du 16^{ème} est écrasée d'un bombardement continu. Les masses ennemies cheminent à travers bois. Nos charges à la baïonnette n'immobilisent qu'en de courts ressacs l'irrésistible avance du flux bavarois ... Le 16^{ème} corps doit reculer ; il a, le soir, perdu 13 kilomètres Influencé sur sa droite par l'échec devant Sarrebourg, du 8^{ème} corps (armée Dubail), au point d'avoir, *dès le matin*, fait acheminer vers le sud ses propres parcs et convois, il avait été en même temps ébranlé à sa gauche, par le sort non moins malheureux du 15^{ème}.

Celui-ci, - après avoir, jusqu'à 10 heures, progressé avec l'une de ses divisions dans un sol marécageux et, avec l'autre, vaillamment résisté à Bidershoff et à Lindre-Haute - est assailli d'une telle averse de fer, est poussé d'une telle violence, qu'il faut, bon gré mal gré, plier. A Dieuze, puis au sud de la ville et au sud-ouest de Gelucourt, ces vaillants opposaient même retour de flamme, mais contre un feu si terrible qu'il faut définitivement rompre ; on ne se rallia que quinze kilomètres en arrière.

Au 20^{ème}, même aventure, plus caractéristique encore. Des trois corps engagés, *c'est celui-ci qui, ayant attaqué le premier, le premier est démoli, rejeté*. C'est Foch qui entraînaît, en lâchant pied, les voisins.

Contrevenant aux ordres formels du commandant d'armée, qui lui avait prescrit l'expectative, le commandant du 20^{ème} a, lui-même, ordonné de se rendre indiscutablement maître des hauteurs de Baronville, Morhange et d'agir ensuite, par la droite, en liaison avec le 15^{ème} ... C'est le mouton qui se lance dans la gueule du loup. Ou, si l'on préfère une autre comparaison animale, c'est, dit M. Engeraud, le chien de chasse impétueux qui bourre, au premier coup de feu de l'ouverture ... Hélas ! le chien de chasse était, en l'espèce, maître d'équipage et découplait la meute ...

Mais passons la plume à M. Hanotaux. On ne saurait s'exprimer plus clairement : « Le 20^{ème} corps, fier de sa force et de sa renommée, *emporté par*

cette joie de l'offensive qui fut la grande séduction de notre doctrine et le noble entraînement de notre armée au début de la guerre, ne sut pas résister à la tentation de frapper un coup décisif : interprétant plutôt qu'appliquant les ordres du général d'armée, il tira sur la bride et se trouva ainsi, de tous les corps, celui qui s'engagea le plus dangereusement dans le piège que l'ennemi nous avait tendu. »

Résultat : A cinq heures du matin, les deux divisions de Foch viennent s'écraser contre le front de fer et de feu des positions ennemies ; l'artillerie lourde et puis la contre-attaque de deux corps d'armée les balaye. Contre-attaque ou plutôt, selon le terme de la relation allemande, véritable *attaque de surprise*, qui, en dépit de l'héroïsme de nos belles troupes, et, comme dit M. Hanotaux, *de leur noble entraînement*, fit de cet impulsif élan un carnage instantané ! Une heure et demie ne s'était pas écoulée, que le général de Castelnau donnait au général Foch l'ordre de suspendre son offensive ... (6 h. 30). Aussi bien, après quelques heures de furieuse résistance, l'une des divisions, la 39ème, devait, sous l'acharnement allemand, reculer jusqu'à Château-Salins, ramenant avec elle jusqu'à Londrequin la 11ème division, dans un repli de plus de 10 kilomètres.

C'est à ce tragique coup d'arrêt qu'aboutissait *avec trente-cinq ans d'aveuglement* la « grande séduction » de la doctrine de l'Ecole de guerre, revue et augmentée par le Cercle des hautes études militaires. Et, par un autre enseignement, dont il semble que personne n'ait jusqu'ici songé à tirer les conséquences, *c'est grâce à la désobéissance personnelle de l'un des professeurs les plus séduisants de la doctrine, que la tragique leçon de Morhange fut, en un des tournemains les plus saisissants de l'histoire, infligée à la France.*

Il fallait, à cette leçon, un exemple. Il eut lieu. Fut-ce sur le plus visiblement responsable, c'est-à-dire sur le général Foch, qui, commandant du 20ème corps, le précipita à l'avant, contrairement aux ordres du général d'armée, et compromit ainsi, irrémédiablement, le sort de la journée ? Car, malgré la solidité avec laquelle la brigade mixte coloniale, à la gauche du 20ème corps, protégea sa retraite, malgré la courageuse endurance dont, attaquées par les troupes de Metz, firent preuve les divisions de réserve du général Léon Durand, découvertes par le repli de Foch, c'est à l'échec foudroyant de celui-ci, dès le matin, qu'est dû, bien plus encore qu'au recul des petits 15ème et 16ème corps, l'ordre général de retraite édicté, à 16 heures, par le commandant d'armée ...

Ce fut cependant sur le malheureux 15ème corps et ses contingents méridionaux que le haro s'abattit ... On se souvient de l'incident, encore mal éclairci. .. Journaux et parlementaires - inspirés par qui ? de fulminer ; et le sénateur, M. Gervais, d'écrire même (*Matin*, 24 août) : « Le ministre de la Guerre, avec sa décision coutumière, *prescrit les mesures de répression immédiates et impitoyables qui s'imposent* ». »

On frémit, en relisant ces lignes, et en songeant à ce que purent être ces « mesures de répression » qui, « immédiates et impitoyables » firent expier aux

soldats le crime des chefs.

Voilà donc, en détails, l'histoire d'une *illustre offensive*, voulue, dirigée par *l'illustre Foch* qui ne s'en tint pas à cet exploit... Car ce ne fut pas lui qui fut frappé, bien qu'absolument responsable de l'hécatombe de Morhange, ce furent les soldats du 15^{ème} corps, coupables d'être des « rescapés » du merveilleux fait d'arme du professeur de l'Ecole de guerre, apôtre remarquable de la fameuse doctrine dont on sait les résultats.

Mais *Foch* avait fait école et, de plus, il avait pour lui tout ce qui, plus ou moins gradé, alliait facilement le sabre au Goupillon. Salles de rédaction des journaux ennemis de la Gueuse, salons de réception des maisons bien pensantes et des sacristies donnaient le ton, pour juger le soldat chrétien ayant désobéi à son chef. Castelnau avait eu raison d'ordonner, mais *Foch* n'avait pas eu tort de désobéir, puisque ni l'un ni l'autre n'étaient des généraux républicains, au contraire. On comprend alors que les pauvres soldats du 15^{ème} corps méritaient d'être châtiés du crime de *Foch*.

A l'arrière, l'on discuta fort de cela au moment même où la crainte de nouvelles mauvaises paralysait toutes les raisons logiques pour oser juger sainement des faits que l'on savait dénaturés par ceux-là mêmes qui les connaissaient le mieux. Ce qu'il ne fallait pas surtout, c'était critiquer les professeurs de *l'Offensive* en action.

*

* *

Je retrouve encore un article de Gustave Hervé, intitulé : « La Leçon de Champagne », qui, tout entier, avait été supprimé comme subversif parce qu'il était trop vrai pour la censure. J'en extrais ces lignes :

« Ce que je veux dire, c'est que la bataille qui durait depuis un mois en Champagne, marque une nouvelle faillite de *l'offensive* contre des troupes retranchées qu'on est obligé d'aborder de front.

Tout le monde se représente, sans doute, en quoi consiste *l'offensive* dans les conditions de la guerre actuelle, où les deux fronts ennemis allant de la mer à la Suisse neutre, ne peuvent être tournés, et où il faut aborder l'obstacle en face.

On accumule de l'artillerie sur un point. On arrose les tranchées voisines ; puis, quand on les croit suffisamment foudroyées, quand on a fait cisailer les fils de fer qui les protègent par des équipes du génie, quand on a pris ses dispositions pour balayer les routes par lesquelles les renforts pourraient venir à l'ennemi, l'infanterie sort de ses abris.

Minute tragique. On était dans des trous, plus ou moins abrité, protégé soi-

même par des fils de fer. On n'avait à redouter que les marmites ennemies. Voici qu'il faut sortir à découvert dans un espace le plus souvent nu, où les balles sifflent, où les mitrailleuses ennemies, si elles sont bien maniées, peuvent en quelques minutes, foudroyer des centaines, des milliers d'hommes.

Malgré l'instinct de conservation qui vous pousse à vous cacher, on prend son courage à deux mains. On pense aux siens une dernière fois : à sa mère, à sa femme, à ses enfants, à ses amis, à qui, de sa poitrine on fait, ce jour-là, un rempart. On se souvient des abominations commises par les Allemands. On pense qu'on n'est pas un lâche, que l'honneur vous oblige d'avancer. Et on sort de l'abri, au pas de course, grisé, électrisé, enragé. (Et j'ajoute : rendu fou furieux par la *gnole*).

Si on atteint la tranchée ennemie, c'est le corps-à-corps sauvage, féroce, à la baïonnette, à coups de crosse, à coups de couteau !

Gain : On a avancé de 50 mètres, de 100 ou de 200 mètres.

On est à peine installé dans la tranchée conquise que les marmites ennemies commencent à vous pleuvoir dessus ; il faut parer aux contre-attaques de l'infanterie ennemie qui est dans les tranchées voisines, à quelques mètres en arrière ; la nuit venue, il faut dormir d'un œil sur la terre nue, humide, glacée, sans rien de chaud dans l'estomac.

Et le lendemain il faut recommencer contre la tranchée suivante, où l'ennemi averti, est en force.

Quand un corps d'armée a fait ce métier-là deux ou trois jours, il est sur le flanc ; il faut, si on en a un sous la main, en appeler un autre. Mais comme l'ennemi, dès la première attaque, est sur le qui-vive, il garnit solidement ses tranchées, fait venir des renforts, de l'infanterie et de l'artillerie, consolide son mur : et on a beau lancer des troupes fraîches, on ne passe pas.

L'affaire de Champagne est la dixième preuve que nous avons, depuis le début de cette guerre, de l'impuissance de l'offensive contre un ennemi retranché qu'on ne peut tourner.

Méditez cette série :

7 et 21 août : échec des deux offensives françaises en Alsace.

21 août : *échec de l'offensive* française en Lorraine annexée.

23 août : *échec de l'offensive* française en Belgique.

5 septembre : *échec de l'offensive* allemande à la bataille de la Marne.

14-18 septembre : *échec de l'offensive* française sur l'Aisne.

15-28 octobre : *échec de l'offensive* allemande sur l'Yser.

30 octobre-15 novembre : *échec de l'offensive* allemande à Ypres.

15 décembre-10 janvier : *échec de l'offensive* française, se terminant par l'*échec de Crouy* .

15 février-15 mars : *échec de l'offensive* française en Champagne.

Ajoutez-y les *échecs de l'offensive* russe en Prusse orientale ; de l'*offensive* allemande en Pologne ; de l'*offensive* autrichienne en Galicie et en Serbie.

Avec les armes modernes, quand il attaque un ennemi retranché, l'assaillant est donc sûr de son affaire, et si par hasard l'*offensive* réussissait, ce serait au prix d'épouvantables sacrifices.

Je ne dis pas qu'il ne faudrait pas s'y résigner, s'il n'y avait pas d'autre moyen de terminer la guerre.

Mais il y a un autre moyen. » (12 mars 1915, Gustave Hervé, *Guerre Sociale*).

Ce moyen c'est, on l'a lu plus haut, de laisser faire une *offensive* formidable de l'ennemi et de faire aussitôt une *contre-offensive* plus formidable encore. Et le stratège de la *Guerre sociale*, termine ainsi :

« Pour apercevoir des vérités aussi aveuglantes, il n'y a vraiment pas besoin de sortir de l'Ecole de guerre ».

Enfin pour terminer nos extraits qui viennent à point pour nous fournir des arguments sur le mot *Offensive* et aussi pour contredire avec raison l'orthodoxie de l'état-major dans sa méthode *d'offensive*, citons :

« Par leur attaque foudroyante et axphyxiante ils ont crevé nos premières lignes au nord d'Ypres, mais des renforts sont accourus en toute hâte et un barrage solide, infranchissable, semble établi aujourd'hui.

Avec les armes terribles dont on dispose, l'*offensive* contre un adversaire qu'on ne peut tourner et qu'on est obligé d'aborder de front a toujours échoué depuis le début de la guerre. Un homme abrité dans sa tranchée en vaut dix s'il ne perd pas la tête ».

C'est donc, par la logique du raisonnement qu'on arrive à conclure que

l'offensive est une méthode n'ayant d'attrait que pour des chefs pour lesquels le sang, la vie des hommes ne compte pas.

Ni Turenne, ni Vauban, ni Catinat et combien d'autres illustres capitaines, n'eussent, à leur époque été aussi prodigues du sang des autres, eussent-ils risqué de ne pas être victorieux au nom de la France et de son roi. Louis XIV, d'ailleurs, à son lit de mort, donnait à son successeur ce sage conseil : « Mon fils, ne m'imites pas, j'ai trop aimé la guerre ! »

Pourtant, ce sont les hommes qui se prétendent partisans de la Monarchie absolue qui chantent le plus haut la gloire des armes et proclament les bienfaits de la guerre. Ils affichent des convictions religieuses, en oubliant ou en ignorant les immortelles pensées d'horreur et de répulsion exprimées contre la guerre par les grands esprits qui honorent la chaire et la littérature chrétiennes. Ce sont ces éléments, jeunes ou vieux, de la réaction monarchiste et cléricale qui ont le plus exalté la méthode qui nous valut désastres et hécatombes irréparables. C'est leur presse infâme ou monstrueusement inconsciente qui créa ou entretint dans l'opinion publique l'horrible mentalité guerrière approuvant, aimant la méthode sauvage de *l'offensive*, qui fit tant de morts. Ecoutez-les, osant parler pour eux, s'écrier :

Sur nos tombeaux

Les blés pousseront plus beaux !

J.-L. Durandea a publié dans le numéro spécial du *Crapouillot* d'août 1930, un article intitulé : « *La Guerre à l'Arrière* », où il écrit ceci :

« C'est en 1917 que la guerre, sur le front français, prit son visage le plus affreux : ce fut l'époque des *mutineries* (voir ce mot). Les uns attribuent ces révoltes à la propagande défaitiste, les autres au terrible découragement des soldats auxquels on avait promis la « percée » après l'échec sanglant de *l'offensive* du Chemin des Dames. Les mutineries durèrent de fin mai au 15 juin et touchèrent 115 unités dont 75 régiments d'infanterie, 23 bataillons de chasseurs, 12 régiments d'artillerie ».

C'est à Cœuvres qu'eut lieu la rébellion la plus tragique : des compagnies refusèrent l'obéissance ; un régiment entier se mit en marche sur Paris et l'on dit qu'il fut arrêté par des dragons et des gendarmes. La répression fut impitoyable : « On fit aligner les mutins sur un rang, puis on les fit se compter : un, deux, trois, quatre, cinq... le *cinq*, sortez, criait un colonel. Un homme sur cinq était désigné pour la mort ».

Ceux-là aussi furent des victimes de l'Offensive qui exaspère, révolte et fait des mutins terribles.

Evidemment, quand on a subi seulement un bombardement, quand on a participé, en arrivant au front avec les autres à une attaque ou *offensive* et qu'on en

est *rescapé*, on voudrait bien en éviter une seconde. C'est ce qui explique la joie de certains poilus évacués à l'arrière avec la « bonne blessure » et l'espoir de ne pas revenir à l'avant. C'est également ce qui excuse la terreur des combattants, jeunes ou vieux, nouveaux ou anciens à l'idée de l'*offensive* si chère aux stratèges de l'arrière, aux embusqués et aux galonnés à l'abri, ainsi qu'à ceux qui rédigeaient les communiqués officiels, et à ceux qui les commentaient dans la presse pour *soutenir le moral* à l'arrière. Que de braves, devant cette horreur, ont perdu la raison et comme on le comprend !

Dans le même numéro spécial du *Crapouillot*, Pierre Mac Orlan, sollicité de narrer une *histoire de la grande guerre*, choisit parmi ses souvenirs, *un souvenir décoratif* :

« C'est à Nancy, devant la gare de Jarville. Le 20ème corps dont je fais partie est déjà engagé, le 2-6-9 embarque à son tour. Les Nancéens, dont l'émotion est tout à fait indescriptible, se tiennent tout près des régiments, derrière les faisceaux. Pas d'exclamation, pas de cris. La brigade coloniale (le 12ème et le 44ème) défile. Les hommes sont tout à fait des hommes d'infanterie coloniale comme elle était avant la guerre, quand les longues moustaches n'étaient pas rasées. La clique sonne : *Pour être soldat de marine ...* Alors les professionnels arrachent leurs médailles coloniales et les lancent dans la foule. Les soldats crient : « On va en chercher d'autres ! » C'est tout à fait conforme aux boniments historiques, mais c'est également vrai. Pour quelques raisons qui me paraissent inexplicables, je préfère ce souvenir à d'autres infiniment pleins d'esprit, mais tout aussi inutiles. »

Cette citation prouve suffisamment que la crânerie donne un semblant d'enthousiasme qui n'échappe certes pas aux partisans et aux apologistes de l'*offensive*. La guerre suscite toutes les espèces de folie, les plus pitoyables et les plus cruelles.

Le pire n'est-il pas encore de savoir que les écrivains à l'abri par leur âge ou par leurs infirmités, par leurs manœuvres de solliciteurs d'une embuscade à l'arrière ou la protection de certains politiciens se soient faits les plus ardents apologistes de la méthode néfaste, dite offensive, qui a mis en terre tant de jeunesse, tant d'activité, tant de beauté, tant d'amour, martyrisant tant de cœurs de mères, de veuves et d'orphelins. La guerre est chose affreuse, monstrueux en est l'épisode.

*

* *

Mais le mot *Offensive* ne se résume pas en la seule application qu'en font les militaires professionnels de l'Ecole de Guerre. Il y a *offensive* quand, au lieu de se laisser attaquer, de se défendre plus ou moins héroïquement, un individu ou un groupe d'individus attaquent eux-mêmes.

N'est-ce pas une *offensive sociale* qu'accomplissent des exploités, organisés ou non, quand, devant les projets d'exploiteurs ou déjouant leurs manœuvres, ils se mettent en grève pour protester contre un acte criminel de diminution de salaires, de renvois partiels, ou de diminution des journées de travail, enfin toutes espèces de mesures qui augmentent la misère de ces travailleurs, les affament davantage, les épuisent, pour leur imposer des conditions de travail plus arbitraires et plus féroces, dans le but d'augmenter les dividendes ou dans celui de ne pas les diminuer ? Toutes les crises économiques tendent à cela.

Lorsqu'une production par un calcul d'exploiteurs, arrive à la surabondance, le consommateur devrait en profiter pour que soit rétabli l'équilibre sur le marché.

Pour aider à cela, il faudrait en baisser le prix de vente. Vendre moins cher et vendre en plus grande quantité. De cette façon, un plus grand nombre d'acheteurs profiterait du produit.

Au lieu de cela, les profiteurs de tout dans notre société actuelle, basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme, ont le droit, étant propriétaires de la matière première et des usines, de faire la hausse et la baisse selon leurs intérêts, sans souci de la misère que cela peut créer. Les colères sont justifiées chez les exploités, elles peuvent se manifester. Mais si la révolte gronde, si l'émeute surgit, patrons, propriétaires, actionnaires, sont rassurés. Car l'Etat ne dissimule aucunement qu'il est là pour les protéger. A la moindre effervescence, à la plus mince préparation d'*offensive* ouvrière contre le Patronat, l'Etat déclenche aussitôt l'*offensive* de sa répression impitoyable : sa police, sa gendarmerie, son armée avec les moyens de violence les plus perfectionnés et, par conséquent, les plus meurtriers. Si le sang coule, la Justice bourgeoise est là pour proclamer que « c'est le lapin qui a commencé » ainsi que l'ont établi les rapports de police.

Mais d'*offensives en contre-offensives*, il arrivera bien que le Peuple n'aura plus confiance qu'en lui-même. Unissant contre tout ce qui l'exploite et le meurtrit, le trompe et lui gruge toutes ses forces, terrible, il sera sûr de son droit et, conscient de sa puissance, prendra la définitive et triomphante *offensive* : Ce sera la Révolution Sociale !

Les révolutions accomplies jusqu'à ce jour ont pu instruire les Peuples et leur donner l'expérience indispensable pour réussir l'*Offensive* ultime. Celle-ci n'aura d'autre objectif que celui de conquérir le Bien-Etre et la Liberté pour tous, fussent en péril tous les individus qui s'opposeraient de quelque manière que ce soit à sa réalisation !

On le voit, le mot *Offensive* a le sens qu'on lui donne. L'action qui le caractérise n'a de signification que celle qu'on lui prête, selon les fins qu'on veut atteindre. L'objectif guerrier de l'*offensive* n'a d'importance que par le sang versé et la gloriole acquise.

L'objectif révolutionnaire tend à réaliser un effort populaire si puissant, qu'il n'y aura pas de digue capable de l'arrêter. On n'arrêtera pas l'*Offensive-Révolution* comme on arrête celle d'un nombre déterminé de pauvres soldats, enragés, fous furieux, volant bravement vers la mort, avec l'espoir de la donner en risquant de la recevoir en victimes du préjugé de Patrie !

Le révolutionnaire sait que son *Offensive* n'est pas pour donner la mort à d'autres, mais pour l'éviter à tous. Ce n'est pas la course à la mort, cette *Offensive suprême*, c'est la vie meilleure conquise et établie enfin par l'entente des hommes dans le Travail et l'Amour. C'est la disparition de l'Exploitation et de la Haine.

- Georges YVETOT.

Accueil

OFFICIEL, OFFICIEUX

Est officiel ce qui émane d'une autorité reconnue, en particulier d'un gouvernement. Mais, alors que le terme officiel s'applique de préférence à ce que tous savent et considèrent comme indubitable, le terme officieux est réservé à ce qu'on n'a pas encore rendu public et que le grand nombre ignore. Obéir aux sacrosaintes personnes en qui s'incarne le commandement, les croire sur parole, telle est la suprême loi dans nos sociétés. Vérité ou mensonge, bien ou mal n'existent qu'en fonction de ce que veulent les maîtres de l'heure. Les enfants l'apprennent à l'école et les tribunaux le rappellent sans douceur aux adultes qui s'avisent de l'oublier. On ajoute, pour calmer défiances et scrupules, que, si les autorités mésusent du pouvoir, elles en porteront la responsabilité. Fiche de consolation pour les naïfs qui acceptent les pires avanies dans le fallacieux espoir d'être vengés. En attendant, les chefs se prélassent ; et si tous n'ont pas la chance d'être légalement infailibles, comme le pape, beaucoup se croient tels ou, par leur façon d'agir, le laissent du moins supposer. Dans les Etats démocratiques, ils ne disent plus : « Tel est notre bon plaisir », mais ils parlent au nom de l'intérêt national, dont ils s'affirment les représentants : le résultat ne varie pas, seule change la formule de commandement.

Que de crimes incombent à la vérité officielle qui, d'ordinaire, n'est que mensonge ! Parce que les dirigeants rêvaient de prestige ou de rapine, n'a-t-on pas vu, récemment, des millions d'hommes s'entretuer, au nom de l'honneur national et de la liberté ? Dans la bouche des autorités qui commandent aux consciences, les ambitions de la Haute Banque ne se transforment-elles pas, chaque jour, en devoir moral ? Une savante alchimie du langage suffit à rendre vertueuse une action coupable et mauvaise une action généreuse : houille, fer, pétrole acquièrent un prix surnaturel et qui meurt pour leur conquête reçoit la couronne des héros ou des saints ; mais c'est un affreux gremlin celui qui sème, parmi les hommes, des idées de fraternité. L'histoire nous l'apprend : maintes fois le sang coula pour de pures questions de mots, et l'on s'étonne, aujourd'hui, que nos pères aient pu prendre au sérieux des querelles où les deux adversaires, tout en parlant un langage divers, avaient, au fond, même opinion ! Nos successeurs ne s'étonneront pas moins à notre sujet ; ils s'apercevront aussi que la terminologie officielle sert à camoufler les intérêts des puissants.

Dans le domaine intellectuel, elle n'est pas moins néfaste, l'action des autorités. Pas besoin de recherches, ni d'inventions pour faire figure de savant ; il faut seulement détenir l'une de ces chaires ou prébendes officielles qui valent des

revenus au titulaire, même s'il s'endort. Et l'on rencontre, dans les plus hautes écoles, à côté de quelques esprits vigoureux, une foule de médiocres toujours dressés contre les jeunes dont ils devinent le talent. Quant à l'Académie, corruptrice officielle, on remarque sans peine qu'elle joue un rôle prépondérant dans l'achat des consciences. Citadelle du traditionalisme le plus borné, elle met au service de la réaction ses immenses richesses et son influence. A ses yeux l'art n'est admissible qu'à la remorque de la finance ou de l'Eglise ; la franchise est une tare qu'elle ne pardonne pas. Pourquoi ce protestant, cet israélite, ce libre-penseur saluent-ils si bas nos puissants prélats, pourquoi une telle déférence à l'égard des plus sots préjugés ? Travail d'approche, prélude d'une candidature ; l'échine doit être souple lorsqu'on fut rouge et mécréant. On sait que l'artiste ne fait œuvre féconde que s'il se libère de l'influence officielle. Dans leur domaine, les grands créateurs de beauté furent tous d'insignes révolutionnaires ; d'où l'incompréhension que beaucoup rencontrent de leur vivant. Comme il n'est pas de son époque et devance ceux qui l'entourent, l'homme de génie obtient rarement les succès immédiats que procure un talent servile et médiocre. Et les pontifes officiels le pourchassent, car il se moque des maîtres en vogue, des cénacles et des académies. Transmettre aux jeunes les techniques professionnelles, voilà l'utile rôle des professeurs ; hélas ! ils cherchent surtout à recruter, parmi leurs élèves, des partisans et des admirateurs. Certes, l'art dépend de la vie collective et, sur les peuples, il exerce trop d'influence pour que les officiels s'abstiennent de l'asservir ou de le museler. Mais ce n'est plus un véritable artiste, celui qui abdique son indépendance, pour devenir le groom des autorités.

Sur les méfaits de la morale officielle, l'on pourrait aussi s'étendre longuement. Le critérium du bien, la pierre de touche qui lui permet de séparer le vice de la vertu, c'est le succès. Qui fit tuer des hommes par millions se voit comblé d'honneurs, mais l'on condamne durement le meurtrier vulgaire ou le voleur de quelques francs. Si Boulanger avait réussi, les encensoirs fumeraient toujours à son intention ; s'il avait échoué, Bonaparte serait flétri par l'histoire officielle du nom d'aventurier. L'Eglise a trouvé mieux : grâce à la Providence, bonne et muette fille, elle légitime tout coup de force pour peu qu'il serve ses intérêts. L'usurpateur, s'il réussit, trouve en elle une alliée : contre la dynastie mérovingienne, elle appuya Pépin ; elle sacra Bonaparte, après avoir sacré les Bourbons. Alors, que penser des règles morales que les autorités religieuses déclarent officiellement intangibles ? Ne soyons pas étonnés que, dans les couvents catholiques, moines et nonnes se fassent, sous prétexte de charité, une guerre au couteau, fort édifiante pour qui la connaît. Espionnage et délation mutuels s'y transforment en devoirs primordiaux ; chacun épie intentions et murmures du voisin pour l'avertir des fautes commises, ou mieux, le dénoncer au supérieur. Seulement coups de griffes ou de dents n'ont cours qu'à l'intérieur, rien ne transparait au dehors ; pour le public, ton doucereux, allures patelines sont officiellement de rigueur. Arrogance des chefs, et platitude des masses sont d'ailleurs courantes, même dans les partis, qu'on dénomme avancés. Partout s'installe la tyrannie des bien-placés ; et, quoique donné par des aristocraties contraires, le mot d'ordre à gauche comme à droite, c'est d'obéir. Malheur au simple cotisant qui ne s'accorde avec les officiels de son groupement ; dans sa propre

faction, on le bafoue, on l'excommunie, surtout s'il s'avise d'avoir pour lui la logique et le bon sens.

Justice officielle, vérité officielle, art officiel, morale officielle méritent donc notre mépris. A l'inverse des imbéciles que le terme *officiel* impressionne favorablement, défions-nous dès qu'on le prononce.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

OISIF (adj.) **OISIVETÉ** n. f. (du latin *otium*)

Le *La Chatre* définit ainsi l'oisiveté : « Cessation complète de toute espèce de travail dépendant de l'intelligence ou résultant d'un métier ; inaction des bras ou du cerveau. » Solon, dans ses règlements, considère l'oisiveté comme une infamie : « L'oisiveté est plus qu'un vice, puisqu'elle est la mère de tous les vices » (Ségur). Quantité de philosophes, de penseurs et d'écrivains ont violemment condamné l'oisiveté ; tous les moralistes l'ont stigmatisée et flétrie. D'accord avec les législations de tous les temps et de tous les lieux, les religions en ont proclamé la malfeasance, voire la criminalité. On peut même dire que ce sont les castes et les classes qui l'ont pratiquée et la pratiquent avec le plus de cynisme qui ont prononcé et prononcent contre elle les réquisitoires les plus sévères. L'adjectif « oisif » dérive du substantif « oisiveté » : l'oisif est celui qui vit dans l'oisiveté, l'inoccupé, le désœuvré, celui qui ne se livre à aucun travail manuel ou intellectuel, celui qui ne produit aucun objet d'utilité, en d'autres termes : l'inutile, le paresseux, le fainéant, le parasite (voir ce mot).

S'il est une loi naturelle revêtant un caractère universel parce qu'elle répond à une nécessité existant en tous temps et en tous lieux, c'est celle qui condamne les hommes au travail.

Tout être consomme et rien ne peut être consommé que ce qui a été produit. Cette vérité semble être empruntée au répertoire du célèbre seigneur de la Palisse ; il serait logique d'en déduire que s'il est impossible de vivre sans consommer et, par conséquent, sans avoir, au préalable, produit, tout individu participant à l'absorption des produits, est tenu de contribuer à leur confection, sauf les cas d'empêchement : âge, maladie, infirmité. Le *qui ne travaille pas, ne doit pas manger* (*qui non laborat non manducet*), de Saint Paul n'a pas d'autre origine. Eh bien ! notre société est ainsi faite, qu'elle se compose de deux classes de personnes : la classe qui produit et celle qui ne produit rien.

L'une habite les châteaux à la campagne et les beaux quartiers en ville ; elle a sur sa table la viande la plus saine, le gibier le plus rare, le fruit le plus savoureux, le vin le plus vieux ; ses salons sont parés de fleurs aux parfums subtils, de bibelots d'art, de tableaux de maîtres, de tentures de prix, de meubles de luxe ; dans la saison rigoureuse, ses membres sont couverts des étoffes les plus chaudes, aux journées estivales, des plus légères et des plus fraîches ; elle a de l'instruction ou, du moins, pourrait en avoir ; elle peuple les cabarets à la mode, les stations balnéaires, les villes d'eau, les salles de spectacle : théâtres, concerts, cinémas, cabarets, dancings,

boîtes de nuit, tous les lieux où l'on se réunit pour se divertir et folâtrer ; elle fréquente les cercles où l'on joue, les casinos et les champs de courses ; elle voyage en auto, en yacht et en avion ; elle s'entoure d'une nombreuse valetaille qu'elle oblige à revêtir une brillante livrée ; elle possède des ouvrages magnifiques qu'elle n'a jamais lus et qu'elle ne consulte jamais, des oeuvres d'art superbes dont elle n'apprécie pas la beauté.

L'autre classe loge dans les chaumières ou se réfugie dans les malsaines demeures des quartiers excentriques ; sur sa table : de la soupe, des pommes de terre, de la piquette ou du vin frelaté ; un mobilier sommaire, les murs nus ; un accoutrement pauvre, usagé, insuffisant ; pas d'instruction ni l'occasion d'en acquérir ; elle peuple les hôpitaux, les asiles de nuit, les hospices de vieillards, les morgues et les amphithéâtres ; elle a sous les yeux, dans sa propre demeure, le spectacle déchirant de ses enfants qui souvent manquent du nécessaire ; elle danse ... devant le buffet vide, elle ouvre les portières et fournit la valetaille. C'est dans cette classe pauvre que l'Etat recrute les soldats, les policiers, les gardiens de prison et la masse des fonctionnaires les plus chichement rétribués.

A la première de ces classes appartiennent la terre, les maisons, les récoltes, les instruments de travail, les produits de toute nature ; à la seconde, rien.

Interrogé sur la question de savoir à laquelle des deux classes dont je parle sont dévolus tous les avantages, un homme sensé, mais ignorant notre civilisation, répondrait sans la moindre hésitation : *à celle qui travaille, à celle qui produit tout*. Ces biens « ne peuvent être que la légitime rétribution de son savoir, de ses efforts, de ses peines ».

Ce brave homme se tromperait du tout au tout ; car chacun sait que ceux qui ont demeure confortable, table abondante et choisie, toilettes soignées, équipages et valets, vivent de rentes, de dividendes, de fermages, de revenus et que toutes ces dîmes sont prélevées sur le travail de ceux qui ont à peine le nécessaire et souvent même en manquent ; chacun sait que ceux qui peuplent les villes de plaisir et encombrant les salons ne sont pas ceux qui emplissent les usines et les magasins, cultivent la terre et fouillent le sous-sol.

En vain, pour justifier un état de choses aussi extraordinaire, les princes de l'économie politique affirmeront-ils audacieusement que l'oisiveté dorée d'aujourd'hui est le résultat de l'activité du passé, la cristallisation du travail d'hier. Ce langage ne convaincra personne *pas même ceux qui le tiennent*, et quiconque en France connaît un peu l'histoire de son pays, n'ignore pas que la richesse, monopolisée par le clergé et la noblesse dans l'antiquité et le moyen âge, n'a eu pour origine que la captation, le vol, la rapine, la violence ; que pendant la période révolutionnaire qui a débuté en 1789, elle a été plus ou moins frauduleusement accaparée par la bourgeoisie et par la noblesse civile et militaire dont ne manqua pas de s'entourer Napoléon Ier et que, depuis plus d'un siècle, elle a été le fruit d'un

régime d'exploitation, d'agiotage, de spéculation et de monopolisation, la faisant passer tout entière dans les mains des hauts seigneurs du commerce, de l'industrie et de la finance.

Le grand art de nos jours, pour arriver à la fortune, ne consiste pas à travailler soi-même, mais à faire travailler les autres ; le capital sous toutes ses formes, c'est du travail épargné, économisé, transformé ; oui, *mais du travail d'autrui*. Ce ne sont pas ceux qui édifient les palais qui les habitent ; celles qui tissent, taillent et cousent les robes de bal ne sont pas celles qui les portent. Les produits de la mine n'enrichissent pas les houilleurs ; les dividendes des compagnies de chemin de fer ne vont pas à ceux qui construisent la voie, dirigent la machine, surveillent l'aiguillage ou transbordent les colis. Les bénéfices fabuleux réalisés par les grands magasins, par les immenses usines et manufactures, par les puissants établissements de crédit n'enrichissent pas les millions de vendeurs et vendeuses, d'employés et d'ouvriers qui y travaillent, mais la poignée d'Administrateurs et de Directeurs qui gèrent ces vastes entreprises et la collectivité des porteurs de titres qui ont tout juste la peine de confier à leur banque le soin d'encaisser les coupons à détacher. Donc, un simple coup d'oeil, mais un regard d'ensemble, jeté sur la société actuelle, provoque ce juste étonnement : richesses, profits, avantages, privilèges, tout aux oisifs ; rien ou presque rien, à ceux qui travaillent.

Les arguties les plus spécieuses, les raisonnements les plus subtils ne peuvent prévaloir contre la brutalité et l'évidence des faits : les travailleurs n'ont qu'à ouvrir les yeux pour voir que des maçons sont sans abri, des tailleurs sans vêtement, des agriculteurs sans pain ; que la classe pauvre produit tout et ne possède rien, tandis que la classe riche gaspille, accapare, s'empiffre et ne produit rien.

En sorte qu'il continue à travailler, le prolétaire, parce que, pour si dure et si ingrate que soit la tâche, elle l'empêche de mourir de faim ; mais faut-il trouver étrange qu'il envie le sort des oisifs, pense que ceux-là sont bien heureux qui peuvent, sans travail, jouir de tous les biens, de toutes les douceurs, qu'il prenne en horreur le travail, qu'il aspire à s'y soustraire par tous les moyens ?

Non ; cela n'est pas étrange et le contraire serait véritablement prodigieux.

La conséquence de cette incohérente situation, c'est que le travail n'étant pas nécessaire aux riches, ils n'ont garde de s'y adonner et que les pauvres, en songeant aux tristes résultats que celui-ci leur confère, ne s'y soumettent que contraints et révoltés.

Si le travail était attractif, on s'arrêterait peut-être moins à ces lamentables résultats. Si les conditions de travail étaient moins dures, si les salaires étaient plus en rapport avec une existence relativement aisée ; si dans l'accomplissement même de sa pénible besogne, le salarié éprouvait quelque satisfaction, s'il ne vivait pas dans l'incessante crainte d'être congédié et, ensuite, condamné, pendant un laps de temps indéterminé, au chômage fauteur de privations et de misère ; si ses instincts

de dignité et d'indépendance étaient moins insolemment outragés, il pourrait, tout en rongéant son frein, subir son triste sort avec moins d'amertume. Mais il n'en a jamais été ainsi. L'esclave de jadis travaillait sous la menace du fouet, dans l'appréhension constante des châtiments et de la faim ; le serf de naguère, terrorisé par la brutalité du Seigneur, humilié par l'arrogance du Maître, dépouillé par la dîme et les redevances de toute nature, croupissait dans la crasse intellectuelle, morale et matérielle ; de nos jours et de plus en plus, le travailleur dont l'effort pouvait être atténué et la peine diminuée par la machine qui aurait dû être sa collaboratrice, son auxiliaire, est graduellement devenu l'esclave d'un machinisme de plus en plus exigeant et tyrannique. Chaque jour davantage, la rationalisation, le travail à la chaîne l'incorporent à l'outillage mécanique avec lequel et au rythme duquel il fonctionne, dont il n'est plus qu'un rouage condamné à suivre le mouvement général. Je n'insiste pas. Aux mots *production, rationalisation, travail*, etc., on trouvera, sur ce sujet spécial, des renseignements plus amples et plus précis. Qu'il me suffise d'ajouter que le prolétaire doit travailler chaque jour durant de longues heures, sous l'œil d'un surveillant sévère, à côté de camarades qui souvent ne sympathisent pas avec lui, faire aujourd'hui ce qu'il a fait hier, ce qu'il fera demain ; et ne pas perdre un instant s'il veut tirer de sa journée un salaire normal.

Je sais bien que ceux qui vivent de leurs rentes ne cessent de glorifier le travail, que les bons livres le célèbrent à l'envi, que l'art l'*apothéose*, que le théâtre fait du travailleur *le personnage sympathique*, que le roman le comble d'honneurs, de récompenses et de réussites. Mais la vie donne chaque jour un formidable démenti à ces triomphes fictifs, à ces hommages mensongers, à ces hypocrites ovations.

Et le coup de chapeau des uns, l'attitude respectueuse des autres, l'admiration naïve de celles-ci, le sourire engageant de celles-là, prouvent à tous que l'oisiveté élégante est vue d'un œil plus favorable que le travail râpé.

Ainsi : richesse, plaisir, considération, voilà le lot de la classe oisive ; pauvreté, peine, fatigue, danger, mépris, tel est celui de la classe productive. Ceux qui ont la chance d'appartenir à la première n'ont qu'un souci : s'y consolider ; les autres n'éprouvent qu'un désir : s'y faire une place. Les premiers n'aiment pas le travail ; les seconds voudraient pouvoir rompre avec lui.

L'oisiveté est comme une jolie courtisane qui sourit à ses favoris et leur prodigue ses captivantes caresses ; le travail est comme une horrible mégère qui, pour sourires, n'a que de hideuses grimaces et pour baisers de cruelles morsures.

C'est à qui fuira celle-ci, à qui suivra celle-là.

Qui peut s'en étonner ? A qui la faute ?

- SÉBASTIEN FAURE.



Accueil

OLIGARCHIE n. f. (du grec *oligos*, peu nombreux, et *arché*, commandement)

Oligarchie, d'après son étymologie, signifie gouvernement d'un petit nombre. Nous allons voir que depuis que l'humanité primitive a cessé de vivre à l'état de horde (communisme inorganique), hypothétique d'ailleurs, mais dont le spectacle des clans peu différenciés de certaines peuplades arriérées fait admettre la vraisemblance ; depuis ces temps reculés, l'oligarchie est le régime sous lequel les peuples ont toujours vécu. Les formes de ce régime ont varié, ainsi que les noms dont on le désignait, car le petit nombre, détenteur du pouvoir, a allégué tour à tour divers motifs pour justifier son privilège et en dissimuler l'essence.

Dans l'antiquité, Aristote écrivait : « Le gouvernement d'un seul, basé sur l'avantage de tous, s'appelle royauté. Celui de plusieurs, quel qu'en soit le nombre, pourvu qu'il ne soit pas réduit à un seul, s'appelle aristocratie, c'est-à-dire gouvernement des meilleurs, ou gouvernement qui a pour but le bien souverain de l'Etat et des citoyens. Celui du grand nombre, lorsqu'il est institué pour l'utilité de tous, prend le nom générique des gouvernements et s'appelle république. Trois gouvernements corrompus correspondent à ceux-ci : la tyrannie, l'*oligarchie* et la démocratie, qui sont la dégradation de la royauté, de l'aristocratie et de la république.

En effet, la tyrannie est le pouvoir d'un seul qui rapporte tout à lui. L'oligarchie est la suprématie de quelques-uns à l'avantage des riches. La démocratie est l'autorité suprême de la multitude, au profit des pauvres. Or, aucun de ces gouvernements ne s'occupe de l'intérêt général. »

Cette opinion est un jugement *a posteriori*, que la postérité porte sur ceux qui ont gouverné. Mais, tant qu'ils durent, les gouvernements, quels qu'ils soient, prétendent servir l'intérêt commun qu'ils identifient avec leur propre intérêt. Une oligarchie veut être une aristocratie, être le groupement des meilleurs, des plus aptes à diriger l'Etat. Naissance, fortune, valeur guerrière sont précisément le témoignage de leur capacité. Une systématisation de ce genre est d'ailleurs bien artificielle ; un tyran même partage, quoi qu'il en pense, le pouvoir avec des agents, avec une cour ; et la multitude ne s'exprime et n'agit que par la voix et l'impulsion de dirigeants qui l'ont suggestionnée. Ce qui montre bien le caractère illusoire d'une semblable classification, c'est le nombre et la diversité de celles qui lui ont été substituées.

Montesquieu distingue trois formes principales de gouvernement. Ce sont :

1° le gouvernement républicain qui est ou démocratique ou aristocratique ; 2° le gouvernement monarchique ; 3° le gouvernement despotique. Le gouvernement républicain « est celui où le peuple en corps ou seulement une partie du peuple a la souveraine puissance ». Il conçoit donc une République aristocratique qui exige de ceux qui détiennent le pouvoir « une grande vertu qui fait que les nobles se trouvent, en quelque façon, égaux à leur peuple ». Il donne comme exemple la République de Venise, où le Conseil des Dix contrôle les nobles et tempère leurs excès. Mais n'est-il pas évident qu'il s'agit là d'une oligarchie dont les diverses factions se surveillent jalousement ?

Rousseau fait, en principe, la différence entre la puissance législative qui, dit-il, n'appartient qu'au peuple et la puissance exécutive ou gouvernement. Il énumère trois formes de cette dernière puissance : dépôt du gouvernement à tout le peuple ou à la plus grande partie du peuple, c'est la démocratie ; abandon aux mains d'un seul, c'est la monarchie ; remise aux mains d'un petit nombre, c'est l'aristocratie. Il écrit, et cela est exact dans une certaine mesure : « Les premières sociétés se gouvernèrent aristocratiquement. Les chefs de familles délibéraient entre eux des affaires publiques. Les jeunes cédaient sans peine à l'autorité de l'expérience ... Mais à mesure que l'inégalité d'institution l'emporta sur l'inégalité naturelle, la richesse ou la puissance fut préférée à l'âge et l'aristocratie devint élective », héréditaire. Dans une aristocratie, « une égalité rigoureuse serait déplacée ... Au reste, si cette forme comporte une certaine inégalité de fortune, c'est bien pour qu'en général l'administration des affaires publiques soit confiée à ceux qui peuvent le mieux y donner leur temps, mais non pas, comme le prétend Aristote, pour que la richesse soit toujours préférée. Au contraire, il importe qu'un choix opposé apprenne quelquefois au peuple qu'il y a dans le mérite des hommes, des raisons plus importantes que la richesse. » Peut-être ; mais ceux auxquels la richesse confère la puissance ne manquent pas, nous l'avons dit, de s'attribuer la supériorité du mérite.

Proudhon, à son tour, a cédé au désir de systématisation. Il oppose, d'une part : deux régimes d'autorité, caractérisés par l'indivision du pouvoir, gouvernement de tous par un seul, monarchie, gouvernement de tous par tous, communisme. D'autre part : deux régimes de liberté, caractérisés par la division du pouvoir, gouvernement de tous par chacun, démocratie ; gouvernement de chacun par chacun, an-archie. C'est tenir assez peu de compte du développement historique. Il faut dire que Proudhon n'omet pas de signaler que les formes simples n'ont jamais été mises en pratique. « La guerre et l'inégalité des fortunes ayant été dès l'origine la condition des peuples, la société se divise naturellement en un certain nombre de classes ... Peu à peu, toutes ces classes se réduisent à deux : une supérieure, Aristocratie, Bourgeoisie ou Patriciat ; et une inférieure : Plèbe ou prolétariat, entre lesquelles flotte la Royauté, organe du pouvoir, expression de l'Autorité. » En fait, la Royauté penche du côté où réside la puissance. La différence entre les régimes monarchiques et aristocratiques se manifeste uniquement dans l'organisation intérieure du groupe oligarchique.

En est-il autrement de nos jours, en régime prétendu républicain ? Nullement. Nous sommes en présence d'une oligarchie à deux échelons. Une classe de plus en plus restreinte qui dispose de la fortune et, par suite, de la puissance réelle, imprime à la société, aussi bien politiquement qu'économiquement, sa direction ; un pouvoir législatif et exécutif subordonné, qui se constitue lui-même en clan professionnel, équipes ministérielles interchangeable, représentants élus, trouvent dans la carrière politique leurs moyens d'existence et se transmettent la fonction, parfois par héritage, parfois par cooptation, avec l'assentiment d'une clientèle constituée en comité électoral. Tous justifient leur usurpation en se targuant d'être membres d'une *élite*, car c'est là le masque dont se couvre aujourd'hui l'oligarchie.

Le débat porte sur le recrutement de cette élite. Sera-t-elle choisie en raison de ses succès industriels et financiers : civilisation quantitative, matérialiste, issue de la Réforme, civilisation américaine, juive ou puritaine ? Sera-t-elle d'essence spiritualiste : civilisation méditerranéenne, de naissance, traditionnelle, catholique, esthétique, qualitative ? « L'homme, disait Renan, n'est pas ici-bas seulement pour être heureux, il n'y est même pas pour être simplement honnête. Il y est pour réaliser ces formes supérieures de la vie qui sont le grand art et la culture désintéressée. » Nous partagerions volontiers cet avis s'il s'agissait d'une culture généralisée, accessible à tous. Mais Renan était foncièrement aristocrate. L'élite que l'on nous propose en invoquant son autorité (Rougier) est, en définitive une oligarchie.

*

* *

Lorsqu'une institution a un caractère aussi général que l'oligarchie, il importe, non pas de la justifier, mais de l'expliquer. Exposer sa raison d'être dans le passé, c'est, du reste, souvent le moyen de montrer en quoi elle ne convient plus au présent. Une structure sociale oligarchique a-t-elle été nécessaire à une époque de l'humanité ? Fatalisme et nécessité sont des conceptions dépourvues de bases scientifiques. Mais notre esprit n'est satisfait qu'autant que nous parvenons à établir un lien logique entre les événements passés. Voyons donc comment l'exercice du pouvoir par le petit nombre, avec les avantages matériels et les satisfactions passionnelles qu'il procure à ceux qui le détiennent, a pu bénéficier à l'ensemble de la société et avoir sa raison d'être.

Considérons l'homme primitif, inférieur en force aux animaux auxquels il doit disputer sa subsistance, plus qu'eux démuné de protection contre les agents naturels, intelligent, certes, mais privé de l'expérience et des matériaux grâce auxquels ses facultés acquerront leur pleine valeur, rassemblé en hordes inquiètes et errantes. Le progrès qu'il pouvait réaliser au cours de son existence était insignifiant, l'accroissement de son bien-être infiniment petit et, si quelque hasard favorable améliorait parfois sa situation, le soulagement était si rare et si fugace, qu'il pouvait à peine être ressenti et apparaître comme la conséquence d'un effort.

Il est, en effet, une notion capitale en psycho-physiologie : celle du seuil de la sensation. Pour qu'une excitation portant sur l'un de nos sens soit perçue, il faut qu'elle soit supérieure à une certaine valeur, ou seuil, et qu'elle atteigne une certaine durée minima. Une amélioration infime, ou trop lente, ou trop passagère des conditions de vie ne pouvait être ressentie et restait impuissante à provoquer un élan vers le mieux-être. Les périodes chelléenne et acheuléenne de la préhistoire, où l'outillage change si peu, comprennent ensemble plus du tiers du temps accordé aux périodes ultérieures.

Qu'au contraire, grâce au prestige de l'âge, de l'expérience, du succès dans les combats, d'une prévalence dans les assauts d'offrandes entre phratries, un ou quelques individus puissent concentrer et garder entre leurs mains les infimes bénéfices du travail de la masse, ces avantages cumulés deviennent suffisants pour être appréciés, et de plus en plus désirés. A son tour celui qui en jouit devient, en vertu de la tendance à l'imitation, un sujet d'envie ; un même désir s'éveille chez tous. Le progrès est amorcé. Les premières peintures et gravures souterraines ou rupestres témoignent d'une différenciation sociale et coïncident avec l'accélération du développement de l'art et de l'industrie. Toutefois le progrès eût aussitôt trouvé sa limite si les différences initiales ne s'étaient multipliées et compliquées.

On a constaté que la sensation croissait infiniment moins vite que l'excitation (loi de Weber Fechner) et aussi qu'une excitation trop intense ou trop brusque provoquait l'affolement de l'organisme. Ici, c'est d'une sensation différentielle qu'il s'agit. Un potentat isolé dans son privilège, trop vite porté au-dessus du niveau commun est pris de vertige et d'extravagance ; séparé de la foule par un abîme, il ressentira bientôt la satiété ; ceux qu'il domine de trop haut, opprimés et rabaissés à l'excès, reculent de leur côté devant l'effort. La création d'intermédiaires, de courtisans, de subalternes hiérarchisés, divisant la hauteur en paliers, sensibles à celui qui est au sommet, moins inaccessibles à ceux qui sont dans les bas fonds, est un moyen qui s'offre pour éviter la stagnation. C'est ce qui se produit sous tous les régimes, patriarcat (privilège des aînés), féodalité aussi bien que royauté ; l'accessibilité à une série d'emplois de mieux en mieux rémunérés, de plus en plus honorifiques est un des principes de nos démocraties. (Le recours au sort eût été sans efficacité pour le progrès.) Toutefois l'expérience montre que ceux qui ont accédé à un échelon ont tendance à faire de leur situation un monopole, à en trafiquer même. Une société trop strictement hiérarchisée tend, à son tour, à s'immobiliser. Le fait se constate même dans le monde moderne où, pourtant, les causes de variations sont si multiples et si intenses. M. R. Louzon a constaté qu'à l'initiative, à la recherche du risque qui caractérisait la production capitaliste, se substitue peu à peu l'aspiration à la *rente industrielle* ; les classes, au lieu de poursuivre leur évolution, veulent se transformer en castes immuables. Les élites de toute nature, manufacturières, commerciales, savantes, ouvrières même, dans certains pays, s'acheminent vers le mandarinat, vers l'oligarchie graduée. L'élite va-t-elle donc faillir à son rôle d'animatrice du progrès ? Oui, sans doute, si elle ne se

transforme pas en même temps que la nature humaine qui s'est enrichie de nouvelles facultés.

Tout en formant un système étroitement coordonné, l'homme physique et intellectuel n'est pas un tout homogène, mais un composé de caractères nombreux et distincts. Les physiologistes (Brachet, etc...) ont noté que de l'ensemble de ses facultés virtuelles, la plupart restaient latentes, que seules entraînent en action celles dont le milieu favorisait l'essor. Tant que le milieu demeure uniforme, les facultés manifestées sont sensiblement les mêmes chez tous les membres du groupe, les écarts sont quantitatifs plutôt que qualitatifs. Ainsi en était-il dans les cantons ruraux que Rousseau donne en exemple. Alors on pouvait concevoir *une élite* dégagée par des procédés divers : hérédité, fortune, élection.

Aujourd'hui, en raison de l'hétérogénéité du milieu, les activités, et par suite les aptitudes révélées, sont infiniment variées, réparties en catégories spécialisées, dont un nombre restreint s'ouvre devant chaque individu qui ne saurait exceller dans toutes ; la coordination de ces catégories forme elle-même des spécialités exigeant des qualités techniques, administratives, intuitives. Les caractères individuels ont donc subi d'importantes différenciations ; il ne peut plus y avoir *une élite*, mais seulement *des élites professionnelles*. Et ces élites ne sauraient constituer une oligarchie, car dans les groupes distingués par les aptitudes de leurs membres, préalablement constatées, il ne saurait plus y avoir les écarts admis dans l'ensemble de la société politique, écarts grossis démesurément par le préjugé de la primauté des professions particulièrement honorées. Il peut y avoir seulement supériorité d'habileté professionnelle, effet d'une plus longue expérience, supériorité qui, comme le disait Rousseau, est facilement tolérée, mais à la condition que son domaine soit légitimement défini et ne déborde pas le cadre de la profession. D'autre part, un groupe n'ayant de raison d'être que dans un ensemble organique, ceux qui y occupent le premier rang ne sauraient s'exagérer leur importance, se laisser gagner par un orgueil excessif. Il peut y avoir conscience d'un mérite personnel d'une part, acceptation de conseils, de direction, d'administration, de l'autre, sans qu'une aristocratie se constitue et se maintienne. Le fédéralisme professionnel et civique ou communal sera la fin du règne des oligarchies.

- G. GOUJON.

Accueil

OMNIPOTENCE n. f. *omnis*, tout, *potentia*, puissance

Omnipotence est synonyme de puissance absolue, de toute-puissance. C'est un des attributs que l'on prête à Dieu, comme on lui prête toutes sortes d'autres qualités, sous prétexte qu'il est parfait. De cela on n'apporte aucune preuve. S'il existait un Dieu et s'il était tout-puissant, on pourrait dire qu'il est le pire des despotes ; ce n'est pas aux adorations du genre humain, mais à ses malédictions qu'il aurait droit. « Une nature qui jette le faible en pâture au fort, et ne prodigue les germes que pour multiplier les victimes, ne saurait avoir qu'un monstre pour auteur. Or, cette sanglante harmonie, cette finalité cruelle seraient celles de notre univers, si l'on voulait, à tout prix, qu'un artisan habile en soit l'organisateur ». C'est à la confusion du créateur que tourne la preuve de l'existence de Dieu par les causes finales, si souvent servie aux fidèles par les prédicateurs. Son omnipotence démontrerait qu'il est le Dieu mauvais, l'esprit néfaste et méchant que les disciples de Zoroastre opposaient au Dieu lumineux et bon. On ne s'étonnera pas que des philosophes croyants, tels que W. James, se refusent à placer la toute-puissance parmi les attributs divins. Mais les prêtres et les philosophes crurent, autrefois, qu'ils rendraient le créateur, plus redoutable et plus sympathique, tout ensemble, s'ils le gratifiaient de qualités contradictoires. La naïveté des anciens rendait le procédé efficace et sans inconvénient. Les modernes plus réfléchis ne comprennent pas que Dieu use de sa toute-puissance pour les faire souffrir. De certains chefs d'Etat on dit, comme du créateur, qu'ils sont omnipotents. On signifie par là que leur pouvoir est absolu, qu'ils règnent en maîtres souverains dans le pays qu'ils commandent. C'était le cas de Louis XIV et de la majorité des rois, au XVIIIème siècle ; avant la guerre c'était le cas du tzar de Russie. Aujourd'hui les monarques absolus ont disparu, pour faire place à des présidents de République, ou à des rois constitutionnels. Des dictatures, surgies çà et là, continuent cependant à nous renseigner sur l'effroyable tyrannie que les masses acceptent parfois de subir. L'orgueil et l'ambition des potentats, hissés sur le pavois, deviennent, en général prodigieux. « Papes, rois, dictateurs, même d'obscurs ministres arrivent à se prendre pour des demi-dieux. Car, pour satisfaire leurs plus vils caprices, des valets s'offrent ; ils ne rencontrent que flatteurs à l'échine souple ; on les acclame en public, on les supplie dans l'intimité avec les mots qu'emploie la dévote pour attendrir les habitants des cieux. S'ils digèrent mal, l'univers s'affole, il est aux anges s'ils ont copieusement banqueté ; du moins la presse l'affirme, cette presse tapageuse qui ne découvre en eux que mérites et vertus. Pour ne point éprouver le vertige, leur cerveau devrait avoir la dureté du fer, tant les a perchés haut la sottise populaire » (Vouloir et Destin). A ces fantoches on attribue l'honneur des travaux qu'exécutent

leurs esprits. Pourtant c'est à la servilité des peuples, et à elle seule, qu'ils doivent une prééminence que la nature ne justifiait pas.

Accueil

OMNISCIENCE n. f. (du latin *omnis*, tout, et *scientia*, science)

D'après les théologiens et les philosophes qui sont à leur remorque, l'omniscience serait un attribut de Dieu lui permettant de tout connaître : présent, passé, futur. Impossible, en effet, d'admettre que Dieu soit parfait si ses connaissances peuvent s'accroître au cours des temps ; car son intelligence, discursive comme celle de l'homme, serait capable de plus et de moins, elle serait perfectible, ce qui ne peut être le propre que d'un esprit fini, limité, soumis aux contingences du devenir. Et comme, par définition, Dieu est l'être que rien ne borne dans l'espace ni le temps, dont la connaissance est parfaite comme ses autres qualités, il faut admettre qu'il connaît l'avenir aussi clairement que le passé. La Bible nous montre une multitude de farceurs qui s'intitulent prophètes et dont les prédictions restent assez vagues, assez équivoques pour que, avec un peu de bonne volonté, et quelques coups de pouce au texte, les prêtres puissent toujours prétendre qu'elles sont accomplies. Il serait inutile d'insister sur l'omniscience d'un Dieu inexistant, si cet attribut ne contenait en lui-même une contradiction capable de nous édifier sur la vanité des spéculations théologiques. Les mêmes qui affirment que Dieu connaît l'avenir prétendent aussi que l'homme est libre. Or si l'homme est libre, s'il peut accomplir ou non telle action, s'il peut faire ou ne pas faire ce qui lui convient, comment admettre que Dieu connaisse une conduite encore non déterminée, une action dont la réalisation dépend du bon vouloir humain. Dieu sait, paraît-il, qui doit aller au ciel, qui doit aller en enfer, et cela de toute éternité. Il sait, de plus, pour quelle faute librement accomplie, un tel doit rôtir à jamais, pour quelle bonne action un autre doit se pâmer sans fin au ciel. Et, malgré cela, le malheureux destiné à l'enfer, le saint qui ira dans le paradis, ce que Dieu sait de toute éternité, restent libres, absolument libres d'accomplir le péché qui doit damner le premier, la pénitence ou l'aumône au clergé qui sauvera le second, toujours d'après l'infaillible prescience du tout-puissant. Contradiction si insoluble que les théologiens et les philosophes spiritualistes ont renoncé à la résoudre et même à l'expliquer en déclarant qu'il s'agit là d'un mystère inaccessible à la faible raison humaine et qu'il faut croire sans chercher à comprendre. Moyen singulièrement commode d'en imposer à la sottise populaire, mais dont l'homme réfléchi ne peut que sourire.

On a parfois employé le terme omniscience pour désigner une connaissance très étendue qui embrasse l'ensemble du savoir humain. C'est ainsi que, à la Renaissance, Pic de la Mirandole acceptait de discuter de tout ce qu'on pouvait connaître. Aujourd'hui les sciences expérimentales, les mathématiques, l'histoire, les arts, la philosophie, etc., ont pris un développement trop considérable pour qu'un

même individu puisse tout approfondir. Mais constatons qu'une spécialisation poussée à l'extrême présente de sérieux dangers. Il est bon, à notre époque, comme par le passé, sans prétendre à l'omniscience, de ne rester étranger à rien de ce qui est vraiment humain.

Accueil

OMNIUM n. m.

Une puissante compagnie financière ou commerciale qui fait indistinctement tous les genres d'opérations se présentant comme trafic, négoce ou commerce représente un omnium. Ces sociétés anonymes se proposent d'accaparer toutes les marchandises sur lesquelles elles escomptent pouvoir spéculer. Elles visent une espèce de monopole permettant, à un moment donné, d'établir de gros bénéfices sur les marchandises qu'elles se sont appropriées.

Qui dit monopole, dit privilège et l'omnium qui consiste à réunir, sous une même direction : cartels, trusts et monopoles particuliers constitue la puissance financière la plus formidable qui se fasse dans notre pitoyable société.

Par le canal des sociétés anonymes, la vie sociale passe de plus en plus à des compagnies financières, plus ou moins responsables, par rapport aux individus, et quoique détenant bien plus de pouvoir et de richesses que les particuliers, même riches.

L'omnium exerce, dans nos sociétés bourgeoises, une espèce particulière de souveraineté et constitue un privilège moderne qui ne fera qu'augmenter en puissance économique. L'omnium, comme les cartels et les trusts ne fait que fortifier la domination du capital.

- E. S.

Accueil

ONANISME n. m. (de *Onan*, personnage biblique)

On sait que le mot « onanisme » a sa source dans un passage d'un des livres sacrés des chrétiens (*Genèse*, XXXVIII, 8-10), où il est question d'un certain Onan « qui se souillait à terre lorsqu'il allait vers la femme de son frère, afin de ne pas donner de postérité à son frère ». On sait également que chez les anciens Hébreux la coutume voulait que la veuve du frère fût épousée par son beau-frère et que le premier né de leurs relations portât le nom du défunt. Pour une raison que nous ignorons, Onan s'insurgea contre cette règle et « comme ce qu'il faisait déplut à l'Éternel », celui-ci le fit mourir. Bien qu'à ce verset remonte tout l'opprobre dont l'onanisme a été l'objet dans le monde influencé par le christianisme, il n'y a aucune ressemblance entre l'onanie, l'onanisme, l'auto-satisfaction sexuelle et l'acte reproché à Onan, lequel relève du coït interrompu.

Aujourd'hui, on entend par « onanisme » toute satisfaction sexuelle qu'on se procure soi-même, soit sciemment, soit inconsciemment. On emploie comme synonyme - inexact - le mot « masturbation » (de deux mots latins : *manus*, main, et *struprare*, polluer). On se sert aussi du terme « plaisir solitaire ». Le Docteur polonais Kurkiewicz avait proposé le mot « Ipsation », du latin *ipse* (soi-même). D'une façon générale, tous les procédés employés pour se procurer des jouissances vénériennes, à l'aide de la main ou d'un objet quelconque sont englobés sous le terme « d'auto-érotisme », qui s'étend depuis les rêves voluptueux diurnes jusqu'à l'auto-manipulation sexuelle.

L'auto-érotisme n'est pas spécial à l'homme : cerfs, béliers, singes, éléphants même, se masturbent. Comme pour l'inversion sexuelle, l'opinion modifie son jugement selon les époques : les Grecs y attachent peu d'importance. Diogène le cynique fut même félicité par le philosophe Chrysippe (d'après Plutarque) pour s'être masturbé en plein marché. L'éthique chrétienne s'opposa à la masturbation, comme à tous les autres actes sexuels, ce qui eut pour résultat de l'accroître considérablement. D'ailleurs, la casuistique théologique est assez accommodante et quelques théologiens catholiques, comme le jésuite Gury, ont permis aux femmes mariées de se masturber. L'opinion moderne est celle de Rémy de Gourmont, écrivant qu'« après tout l'onanisme fait partie des gestes de la nature. Une conclusion différente serait plus agréable, mais des milliers d'êtres protesteraient dans tous les océans et sous les roseaux de tous les fleuves » - et du psychosexualiste italien Venturi qui démontrait que « l'apparition de la masturbation au moment de la puberté est un moment dans le cours du développement de la

fonction de l'organe qui est l'instrument nécessaire à la sexualité ».

Le point de vue des peuples du Nord influencé par le puritanisme protestant est moins large, certes. Cependant les phénomènes auto-érotiques sont inéluctables, étant donné notre vie contre nature et, comme le rappelle Havelock Ellis, aussitôt que l'on commence à empêcher l'impulsion sexuelle de s'exprimer librement, les phénomènes auto-érotiques naissent forcément de toutes parts. Le plus sage donc, conclut l'éminent sexologue anglais, est de reconnaître l'inéluctabilité de ces phénomènes par suite de la perpétuelle contrainte de la vie civilisée.

Le Progrès Médical, du 10 janvier 1925, contenait une étude très substantielle de Raymond Hamet sur la masturbation, d'où il ressortait que, malgré l'opinion courante, « l'onanisme n'a pas les conséquences terribles qu'on lui attribue si communément » (Camus). Au point de vue de ses effets sur l'appareil urogénital, « il est absolument semblable à ceux du coït » (Orlowski). « La masturbation est infiniment moins dangereuse que le coït interrompu ». « L'ébranlement nerveux est plus grand par l'emploi de la femme. » (W. Erb.) « La fatigue musculaire est beaucoup plus grande dans le coït que dans la masturbation. » (Hammond.) « La masturbation pratiquée, même avec excès, aux environs de la puberté n'a généralement aucune influence sur le développement des organes génitaux. » Bref, conclut l'auteur de cet article extrêmement documenté, « si cette perversion est regrettable au point de vue social, elle semble n'avoir aucun inconvénient sur l'individu ».

Tout cela n'est pas nouveau. Gallien avait déjà dit que, en se masturbant, Diogène évitait les inconvénients de la rétention séminale. « Goethe, Gogol et nombre d'autres hommes de génie pratiquèrent la masturbation » et « l'expérience de tous les jours montre que des individus remarquablement intellectuels ont fait, dans leur jeunesse, un usage souvent immodéré de cette habitude prétendue si dangereuse ». « L'éclat intellectuel déployé par cette célèbre victime de la masturbation que fut Rousseau serait absolument paradoxal, si l'on ajoutait foi aux descriptions que quelques auteurs ont données de l'hébétéude mentale et de la stupidité résultant de ce vice. » (G.-F. Lydston.) Toutes les préventions médicales contre la masturbation proviennent d'un livre intitulé *ONANIA*, paru d'abord en latin, en 1760, et dû au Docteur Simon-André Tissot de Lausanne, puis traduit en anglais et édité par un charlatan du nom de Bekkers, avec l'addition *or the heinous sin of self Pollution* : « ou le haïssable péché d'autopollution ». Cette traduction a été répudiée par Tissot, comme inexacte. Quoi qu'il en soit, ce livre attribuait à l'onanisme d'effroyables conséquences : affaiblissement de l'intelligence, perte de la mémoire, obscurcissement de la compréhension, état démentiel, pertes des forces corporelles, interruption de la croissance, douleurs physiques, apparition de tumeurs, de boutons vénériens, impuissance génésique, altération du sperme, dérangement des fonctions intestinales. Ce Bekkers proposait une drogue qui devait guérir de tous les maux dont ils étaient menacés, ceux qui en feraient l'emplette. Durant un siècle, de nombreux auteurs se contentèrent de copier servilement l'adaptation de

Bekkers. Ce ne fut qu'en 1872, avec Christian, qu'on se mit à réexaminer la question dans son entier.

En 1929, les éditions « Universitas », de Berlin, ont publié un ouvrage intitulé *Onanie, weder Laster noch Krankheit* : « L'onanisme, ni vice, ni maladie », dont l'auteur, un médecin de Berlin, très documenté, le Docteur Max Hodann étudie le problème de l'auto-érotisme, en le dégageant des préjugés d'ordre religieux et médical, citant en épigraphe de son volume cette phrase du Docteur Wilhem Steckel, extraite de son ouvrage sur « l'Onanisme et l'Homosexualité » : « Tous les méfaits que l'on attribue à l'Onanisme n'existent que dans l'imagination des médecins ! Tous les torts qu'on lui impute sont des produits artificiels de la Médecine et de la Morale dominante, laquelle, depuis deux mille ans, mène un combat acharné contre la sexualité et toutes les joies de la vie. »

Nier la sexualité et les désirs sexuels de l'enfant, après Freud, Hirschfeld, Havelock Ellis, Mme de Randenborgh, Friedung, Pfister, etc..., est impossible. Et, à ces désirs, l'auto-érotisme fournit un exutoire. Le Docteur Félix Kautz, de Vienne, a questionné 50 enfants suivant un cours d'éducation, de dix ans et au-dessus, sur les particularités de leur vie sexuelle. 42 ont répondu qu'ils se livraient à la masturbation ; en ce qui concerne les jeunes gens et les adultes, Mairowsky admet que 88/100 sont des autoérotés, Julien Markuse, 93/100 ; Dueck, 90/100 ; Oscar Berger, en 1876, écrivait que tout adulte, sans exception, a été un autoérote. Steckel affirme que tous les êtres humains pratiquent l'onanisme. « Cette règle ne souffre aucune exception, puisqu'il existe, comme chacun sait, un onanisme inconscient. » Selon Max Hodann, jusqu'à 20 ans, le nombre des onanistes du genre masculin dépasse celui du genre féminin ; après 20 ans, cette dernière catégorie l'emporte. Cela provient en partie des déceptions éprouvées par la femme dans le mariage ou son abstention de relations sexuelles, soit pour se conformer à la morale courante, soit par raison d'économie. Toujours d'après Max Hodann, les méfaits attribués à la masturbation ont pour cause soit l'abstinence sexuelle, soit une psychose dont l'origine est la condamnation dont l'ont frappée médecins irréfléchis et laïques sans conscience, par exemple les animateurs d'associations comme celles de la Croix Blanche ou autres ligues de pureté, où l'on considère la masturbation comme un péché ; alors que, selon le médecin berlinois, « l'onanisme, en tant que fait, est naturel et sans danger ». La pratique n'en présente de péril que si le cerveau obsédé, par la pensée que c'est un mal et une tare, crée un état d'anxiété auquel ne peut échapper celui qui, impulsé par la nature à certains gestes, les accomplit tout en s'imaginant qu'ils sont répréhensibles. Cette obsession est curable si, faisant table rase des livres, traités, sermons, recommandations d'hommes hostiles aux données de la physiologie moderne, on fait constater que l'onanisme n'a rien à voir avec la morale, que ce n'est ni un vice, ni une maladie, qu'il est le lot de tous les hommes et que, seul, *l'abus est à éviter*, comme dans tous les plaisirs sexuels (ou d'un ordre quelconque).



Accueil

ONÉIDA

Onéida est le nom d'un lieu dans l'Etat de New-York, Comté de Madison, où a vécu et prospéré de 1849 à 1879 un milieu très curieux, d'abord communiste, mais qui fit plus tard appel à une main-d'oeuvre rémunérée. Alors que les autres expérimentateurs de vie en commun aux Etats-Unis provenaient pour une partie d'entre eux de l'extérieur, les composants de la colonie d'Onéida étaient presque tous des Américains. C'étaient, en effet, des fermiers des Etats de l'Est, de la Nouvelle Angleterre et des artisans. On y rencontrait aussi un grand nombre de personnes exerçant des professions libérales, des savants, des juristes, des ecclésiastiques, des instituteurs, etc ... Leur degré de culture et d'éducation était bien au-dessus de la moyenne.

En 1849, Onéida comptait 87 membres ; en 1851, 205 ; en 1875, 298 ; en 1879, 306. La communauté ou colonie d'Onéida fut créée par John Humphrey Noyes, le premier historien des communautés ou colonies socialistes ou communistes aux Etats-Unis.

Noyes naquit à Brattleboro (Vermont), en 1811. Il fit ses études au collège de Dormouth et étudia le droit. Mais aussitôt il fut attiré par la théologie et suivit des cours à Andover et Yale. Tout en poursuivant ses études théologiques, il développait des doctrines religieuses dont la dernière s'appela « Le Perfectionnisme ». Peut-être faut-il voir dans le « Perfectionnisme » un rejeton ultime de l'hérésie albigeoise. Toujours est-il que considéré comme hérétique, Noyes se vit retirer sa licence de pasteur officiel. En 1834, il retournait à Putney (Vermont), demeure de ses parents, et peu à peu s'adjoignait un certain nombre d'adeptes. Les premiers furent sa mère, deux soeurs et un frère ; puis vinrent sa femme, celle de son frère, les maris de ses soeurs et plusieurs autres. Toutes choses étaient possédées en commun, et le petit milieu arriva à publier un journal. En 1847, Noyes avait réuni 40 adhérents. Dès l'abord, le mouvement fut purement religieux, mais l'évolution de ses idées, jointe à l'influence de lectures du Harbinger et autres publications fouriéristes, le conduisirent graduellement au communisme. Tout en se défendant d'être fouriériste, Noyes a toujours reconnu qu'il devait beaucoup aux réalisateurs américains du fouriérisme.

La petite colonie de Putney était administrée par un président, un secrétaire, trois directeurs. Pour qu'une décision put être appliquée, il fallait qu'elle fut adoptée par trois membres sur cinq ; si cela n'était pas possible, on soumettait la question à l'assemblée générale des membres. On n'acceptait pas de nouveaux adhérents sans

le consentement unanime de cette assemblée, et cette pratique, également en vigueur à Onéida, explique la progression, pour ainsi dire insignifiante (8 par an) des membres de la colonie. Si n'importe quel participant pouvait se retirer en avisant de sa décision les administrateurs, un « colon » quelconque pouvait être expulsé du milieu à la suite du vote de la majorité. Toute propriété aux mains du colon au moment où il signait la charte de la colonie, toute celle qui pouvait lui advenir au cours de son séjour dans la communauté, devenait propriété du milieu sous le contrôle des administrateurs. Une école fut bientôt créée, où, en outre des connaissances usuelles, on apprenait le grec, le latin, l'hébreu. La colonie parvint à posséder 500 acres (plus de 200 ha) de terre arable, sept maisons d'habitation ; un magasin, un atelier d'imprimerie, d'autres bâtiments encore.

Les caractéristiques les plus remarquables des « Perfectionnistes » étaient leurs doctrines religieuses, leurs idées sur le mariage, leur littérature et l'institution de la « critique mutuelle ». Ils croyaient que le deuxième avènement du Christ avait eu lieu à la destruction de Jérusalem et qu'à ce moment il y avait eu une première résurrection et un jugement dans le monde spirituel ; que le règne final de Dieu commença alors dans les cieux et que la manifestation de ce royaume dans le monde visible est proche ; qu'une église se constitue sur terre pour se rencontrer avec le prochain royaume des cieux ; que l'élément nécessaire pour la rencontre de ces deux églises est l'inspiration ou la communion avec Dieu, qui conduit à la perfection, à la rémission complète des péchés d'où leur nom de « Perfectionnistes ». Il va sans dire que ces idées ne sont pas originales et qu'on les retrouve, sous une forme ou sous une autre, dans certaines sectes passées ou actuelles. La définition suivante du « Perfectionnisme » fut donnée à Nordhoff, autre historien des colonies ou communautés américaines, par l'un des croyants : « Comme la doctrine de l'anti-esclavagisme est l'abolition immédiate de la servitude ; de même la doctrine du « Perfectionnisme » est la cessation immédiate et radicale du péché ».

Les colons de Putney croyaient aux guérisons miraculeuses par l'imposition des mains. Tant qu'ils se contentèrent de se guérir mutuellement, on ne leur chercha pas noise, mais il advint qu'ils exercèrent leur talent sur une villageoise du pays, accablée de maux de toutes sortes, presque aveugle, et qu'on s'attendait à tout moment à voir tourner l'œil. Non seulement la malheureuse impotente fut guérie, mais le mari lui-même, d'incrédule devint croyant. Déjà excitée par la pratique du « mariage complexe », l'opinion publique s'enflamma contre Noyes et ses disciples qui durent quitter Putney.

Ils s'établirent à Onéida.

Durant les premières années, ils eurent à lutter contre de grandes difficultés (inexpérience, incendie du magasin, naufrage d'un sloop sur l'Hudson, déficit causé par la publication d'un journal), et n'obtinrent qu'un succès médiocre. Noyes et ses compagnons, dont la plupart avaient de la fortune, avaient engagé plus de 107.000 dollars (à peu près 2.675.000 francs) dans l'entreprise.

Le premier inventaire, fait le 1er janvier 1857 ne donna qu'un avoir de 67.000 dollars, soit une perte nette de 40.000 dollars (un million de francs).

Cependant, ils avaient acquis de l'expérience et organisé leur travail sur des bases pratiques et effectives. Ils fabriquaient des pièges d'acier, des sacs de voyage ; ils préparaient des conserves de fruits et se livraient à la fabrication de la soie. Ils faisaient soigneusement et d'une façon irréprochable tout ce qu'ils entreprenaient et leurs produits acquirent bientôt une grande renommée dans le commerce. Leur inventaire de l'année 1857 montra la réalisation d'un petit bénéfice, mais les années suivantes, le montant de leur rapport dépassa 180.000 dollars (près de 4.500.000 francs).

En 1870, ils possédaient à peu près 900 acres de terrain (360 ha environ), dont plus des deux tiers à Onéida même et ses dépendances. Le reste se trouvait à Wallingford, dans l'état de Connecticut, 202 membres de la colonie résidaient à Onéida même, 35 à Willow-Place (dépendance d'Onéida), 40 à Wallingford. Ils habitaient sous un toit commun et mangeaient à une table commune.

Ils possédaient 93 têtes de gros bétail et 25 chevaux. Leur production en 1868 avait été la suivante : 278.000 pièges en acier, 104.458 boîtes de conserves, 4.661 livres de soie brute manufacturée, 227.000 livres de fer fondu à la fonderie, 305.000 pieds de bois façonné à la scierie, 31.143 gallons de lait, 300 tonnes de foin, 800 boisseaux de pommes de terre, 740 boisseaux de fraises, 1.450 boisseaux de pommes, 9.631 livres de raisin.

Pour obtenir cette production, soigner et mener le bétail et les chevaux :

80 hommes valides avaient dû travailler 7 heures par jour.

84 femmes valides avaient dû travailler 6 h.40 par jour.

6 hommes âgés et mal portants avaient dû travailler 3 h.40 par jour.

4 jeunes garçons avaient dû travailler 3 h.40 par jour.

9 femmes âgées et mal portantes avaient dû travailler 1 h.20 par jour.

2 jeunes filles avaient dû travailler 1 h.20 par jour.

Il convient d'ajouter qu'ils avaient dû avoir recours à de la main-d'œuvre supplémentaire (elle s'élevait déjà à 34.000 dollars : 850.000 francs en 1868) ; et cela tout en exprimant leur dégoût du travail salarié. Ils prétendaient n'avoir d'autre intention en salariant des ouvriers de l'extérieur, que de venir en aide à des personnes sympathiques, mais incapables de pratiquer leur communisme. On s'accorde à reconnaître qu'ils les traitaient très fraternellement.

Leurs affaires étaient administrées par vingt-et-un comités permanents et ils

avaient quarante-huit conducteurs pour les différentes branches de travail, preuve que le fouriérisme les avait influencés plus qu'ils ne voulaient l'admettre. Malgré la complexité apparente de ce système, leur gouvernement fonctionnait à merveille, on l'affirme.

Le tableau ci-dessus démontre qu'ils ne voulaient pas se surmener. Ils étaient très coulants sur les heures de lever et de mise au travail, etc... (ils ignoraient l'appel de la cloche) et ils ont eu peu à souffrir des « tireurs au flanc » et paresseux professionnels.

La bibliothèque d'Onéida contenait 6.000 volumes et on y recevait toutes sortes de magazines. Bien que les Perfectionnistes ne crussent pas que le communisme fût possible sans une base religieuse, ils n'étaient pas des sectaires. Leur religion était plus pratique que théorique. Aussi, Huxley, Tyndall, Darwin, Spencer étaient-ils amplement représentés dans la dite bibliothèque.

Les récréations étaient tenues en haute estime à Onéida, A un moment donné, ils eurent des maisons de repos sur le lac d'Onéida et à Long-Island-Sound. Ils attachaient beaucoup d'importance à l'hygiène, se nourrissant simplement et se montrant tempérants en toutes choses. Leur longévité était proverbiale, un grand nombre d'entre eux moururent plus qu'octogénaires et 22 trépassèrent (pourcentage énorme par rapport à la population de la colonie) entre 85 et 96 ans. Les maladies vénériennes étaient inconnues chez eux, ce qu'on attribue à leur absence de relations sexuelles avec les personnes n'appartenant pas à leur milieu. Ils ne fumaient, ni ne buvaient, ne mangeaient de viande que deux fois par semaine, ils s'insouciant de la mode, et les femmes de la colonie d'Onéida portèrent toujours les cheveux courts.

La prospérité d'Onéida attira l'attention. Les jours de fête, il n'était pas rare que 1.000 à 1.500 visiteurs passassent la journée avec eux. On se demandait comment pouvait subsister ce petit monde à part, dont aucun membre ne poursuivait autrui en justice, dont on ne voyait aucun membre avoir affaire à la police, et où il n'y avait pas de pauvres. Les Perfectionnistes faisaient eux-mêmes le plus de propagande qu'ils pouvaient. Ils publièrent un certain nombre de livres et de journaux dont le plus populaire fut *Onéida Circular*. C'était une revue hebdomadaire bien éditée et bien imprimée, publiée en ces conditions singulières :

« La revue est envoyée à tous, qu'ils paient ou non - son prix est de 2 dollars. - Ceux qui la liront se divisent en trois classes : 1° ceux qui ne peuvent pas donner 2 dollars ; 2° ceux qui peuvent seulement donner 2 dollars ; 3° ceux qui peuvent donner plus de 2 dollars. Les premiers l'ont gratuitement. Les seconds paient leur revue. Ceux de la troisième catégorie doivent donner en plus l'argent nécessaire à couvrir le déficit causé par les premiers. Ceci est la loi du communisme. »

Les Perfectionnistes ont toujours attribué à trois causes ou plutôt à trois pratiques leur succès - pratiques qui ont rendu Onéida célèbre et lui ont fait une place spéciale dans l'histoire des milieux de vie en commun. La première est le

mariage complexe, la seconde est la critique mutuelle, la troisième les réunions quotidiennes tenues chaque soir.

D'abord le *Mariage complexe*. Le communisme des premiers chrétiens, selon eux, s'étendait aux êtres comme aux choses : ils ne voyaient aucune différence intrinsèque entre la propriété des objets et celle des personnes. L'exclusivisme à l'égard des femmes et des enfants n'est pas plus concevable que l'exclusivisme à l'égard de l'argent ou des biens mobiliers. L'épistolier Paul a placé (1. Cor. 7 : 29-31) sur le même pied la possession des femmes et celle des marchandises, possession qui devait être abolie à bref délai par l'avènement du « royaume des cieux ». L'abolition de l'exclusivisme en fait de relations amoureuses est impliquée dans le nouveau commandement du Christ qui prescrit de s'aimer les uns les autres, ce qui veut dire non par *couple*, mais en *masse* (les deux mots soulignés en français, se trouvent à la page 626 du livre de John Humpfrey Noyes : *History of American Socialisms*, que j'ai sous les yeux en rédigeant cet article).

« L'histoire secrète du cœur humain démontre qu'il est capable d'aimer un grand nombre de personnes et un grand nombre de fois et que plus il aime, plus il peut aimer ». Partant de là, et étant entendu que leur système ne valait que pour des personnes sanctifiées (ou sélectionnées), les Perfectionnistes faisaient une différence entre l'amativité et la reproduction. Ils rappelaient qu'avant d'être considérée par Dieu comme une reproductrice, Eve avait été créée pour tenir compagnie à Adam, dans un but social. (Dieu créa la femme parce qu'il vit qu'il n'était pas bon pour l'homme d'être seul. Gen. II : 18). En Eden, l'amativité joua le premier rôle et non pas la reproduction. La pudeur sexuelle est la conséquence de la chute, factice et irrationnelle. Adam et Eve, à l'état d'innocence ignoraient la pudeur, comme l'ignorent les enfants et « les autres animaux ». La jalousie est la conséquence de l'exclusivisme en amour, elle engendre les querelles et les divisions. Toute association de vie en commun qui maintient le principe de l'unicité exclusive, contient en soi les germes de sa dissolution d'autant plus que la vie en commun développe fortement l'amativité. Les Perfectionnistes d'Onéida auraient voulu que dans leur communauté, chacun fût l'époux ou l'épouse de tous, la progéniture « rationnelle » étant élevée par le milieu. C'est ce qui les faisait mettre en parallèle leur conception de l'amour libre, basée sur un communisme amoureux durable - un mariage en association – et « l'amour libre » comme l'entendaient, selon eux, les socialistes d'alors, consistant en flirts temporaires et s'insouciant de la progéniture.

Les Perfectionnistes reprochaient entre autres à « l'acte propagateur » d'épuiser l'homme et de le rendre malade, s'il le répète trop souvent. Pour la femme, la grossesse et ce qu'elle exige en fait de dépense vitale, mine sa constitution ; les douleurs de l'enfantement sont une véritable agonie et la fatiguent d'une façon extraordinaire, de même que l'allaitement et les soins de la première enfance. Jusqu'à ce qu'il soit en état de se tirer d'affaire lui-même, l'enfant reste, même dans les meilleures circonstances, une lourde charge pour les parents. Le travail de l'homme est grandement accru par la nécessité de pourvoir aux besoins de sa

famille. D'ailleurs, c'est en tant que malédiction que le Créateur a enjoint aux hommes de croître et de multiplier. Revenus à l'état d'innocence primitif, les Perfectionnistes étaient délivrés de cette malédiction et Saint Paul a inclus le mariage parmi les ordonnances abolies de l'ancienne Alliance. Du fait donc que l'amativité joue le premier rôle et la propagation de l'espèce le second, l'homme appelé à la perfection, exercera sur son aptitude procréatrice un contrôle sévère. Par là les perfectionnistes rejoignent Malthus.

Dans la pratique, tout composant masculin de la colonie, pouvait avoir des relations sexuelles avec n'importe quel composant féminin à condition de passer par l'intermédiaire d'un tiers ; ils favorisaient la rencontre des jeunes membres de l'un ou l'autre sexe avec les membres âgés, étant entendu que personne ne serait obligé de recevoir les attentions de ceux qui ne leur plairaient pas, ce qui était évité par l'intervention des tiers. Quant à la procréation, elle était soumise au contrôle de la communauté, qui veillait à ce que le nombre d'enfants ne dépassât pas les possibilités financières et éducatives. Sur une population de 280 personnes, le nombre de celles au-dessous de 21 ans, ne dépassait pas 64. Et le nombre des membres de l'association choisis pour la procréation sélectionnés parmi ceux qui s'étaient le mieux assimilés leur théorie sociale, s'élevait à 24 hommes et 20 femmes. Toute reconstitution du couple était rigoureusement proscrite.

En conséquence de ces idées, les enfants étaient considérés comme les enfants du milieu, et élevés ensemble dans une maison destinée à cet effet. Ils avaient toute facilité de jouer et de se récréer et, selon le témoignage général, ils jouissaient d'une parfaite santé. Des « nurses », membres de la colonie consacraient leurs soins à les élever ; chacune d'elles passait à cette tâche une demi-journée. On les sevrant à 9 mois ; à partir de cet âge, dès 8 heures du matin, ils étaient menés à la maison des enfants ; à 5 heures de l'après-midi on les rendait à leur mère. Il ne s'agissait donc pas de séparer la mère de sa progéniture, mais de la libérer et de lui permettre de prendre part à la production générale.

La *Critique Mutuelle* fut instituée, dit-on, par Noyes ; elle devint l'institution la plus importante de la communauté dès le commencement de son existence. Elle remplaça toutes les sanctions et ce fut une véritable cure morale. Elle présente une analogie certaine avec le traitement psychoanalytique freudien.

La critique était appliquée dans quelques cas, sans sollicitation du sujet, mais le plus souvent à sa propre requête. Un membre voulait quelquefois être critiqué par la colonie entière et quelquefois par un comité choisi parmi ceux qui le connaissaient le mieux et qui lui étaient les plus sympathiques. Chacun donnait son appréciation d'une façon aussi étendue que possible, et l'effet salutaire de la *Critique Mutuelle* était sensé s'effectuer de lui-même en faisant sentir la laideur de la faute commise (Remarquez l'analogie avec la confession publique et comparez avec l'autocritique bolcheviste, l'une et l'autre pouvant également être ramenées au traitement psychanalytique.)

Nordhoff qui eut la bonne fortune d'assister à l'une de ces séances de critique en donne le compte-rendu suivant :

« Un dimanche après-midi, un jeune homme, Charles, s'offrit de lui-même à la critique. Un comité de quinze membres, y compris Noyes, se réunit dans une salle et la critique commença. Noyes s'enquit de ce que Charles avait à se reprocher. Charles exposa qu'il avait été récemment troublé par des doutes, que sa foi était chancelante et qu'il luttait contre le démon intérieur qui le hantait.

Alors chacun à son tour prit la parole. L'un des membres fit remarquer que Charles avait été gâté par sa bonne fortune, qu'il était quelquefois vaniteux ; un autre ajouta qu'il n'avait aucun respect pour la propriété commune, qu'il l'avait entendu récemment parler d'un *beefsteak* trop dur et qu'il prenait l'habitude de parler argot. Les femmes prirent part à la critique. L'une dit que Charles était hautain et trop galant ; on critiqua sa façon de se comporter à table, et on l'accusa de montrer trop de sympathie pour certaines personnes en les appelant par leurs prénoms, en public. Plus la séance avançait, plus les fautes s'accumulaient. On l'accusa d'irréligion et de mensonge et un souhait général fut exprimé, qu'il se rendît compte de ses erreurs et qu'il s'améliorât. Durant ce réquisitoire qui dura plus d'une heure et demie, Charles demeura muet, mais à mesure que s'amoncelaient les accusations, il pâlisait et de grosses gouttes de sueur perlaient sur son front.

La critique de ses camarades avait, évidemment, produit une grande impression sur lui ».

Ces franches - sinon indiscrettes - explications ne semblent pas avoir provoqué de mauvais sentiments chez les membres de la communauté. Les réunions de critique mutuelle tenaient lieu de tribunal, de conseil, de régulateur, de stimulant, de redressement de la ligne de conduite individuelle et collective. L'histoire d'Onéida ne relate aucune discorde ; et la plus parfaite harmonie régna en tout temps ; un membre seulement fut expulsé durant les 30 ans que dura la colonie.

Les *réunions quotidiennes* du soir ne duraient pas plus d'une heure, mais étaient régulièrement tenues. On y discutait affaires, administration, nouvelles du jour, bref, tout ce qui était d'intérêt général.

*

* *

Comment peut-on expliquer la chute d'une colonie si prospère que son actif en 1881 - deux ans après sa dissolution en tant que colonie communiste - pouvait être évalué à 600.000 dollars (quinze millions de francs) ?

Ce fut d'abord à la suite d'une violente campagne menée par l'opinion publique, attisée par le clergé et les organes puritains, contre le « mariage complexe

». Les puritains prétendaient qu'en dépit de toutes les assertions contraires, Onéida était l'asile du vice et la concentration de l'orgueil. Les journalistes s'en mêlèrent.

D'autre part, les enfants nés dans la colonie et parvenus à l'âge adulte n'avaient plus ni la foi, ni l'enthousiasme de leurs parents, les pionniers de la colonie. Comme les Mormons, les Perfectionnistes durent céder. Ils abandonnèrent le mariage complexe le 26 août 1879. Jusqu'au 31 décembre de cette année-là, il y eut vingt mariages. Il resta à peine une demi-douzaine de célibataires.

Ce fut le signal de la dissolution d'Onéida en tant que société communiste. Noyes lui-même, accompagné de quelques adeptes fervents, partit pour le Canada, où il mourut en 1886 et le reste de la communauté s'organisa en société à capital limité, sous le nom de Onéida Community Limited (en 1880).

On attribua à chaque membre de la communauté, sans égard au sexe, ni à l'âge, ni aux services rendus, 4 actions se montant à autant de fois 100 dollars (2.500 francs) que le colon avait passé de temps dans la colonie. On remboursa en actions la moitié du capital apporté par les colons à leur entrée dans le milieu. On garantit aux enfants qui se trouvaient dans le domaine de la colonie, de 80 à 120 dollars par an, selon que le permettaient les bénéficiaires et huit mois de scolarité jusqu'à seize ans. L'entreprise devint très prospère, 80 % des parts restant aux mains des descendants des fondateurs de la colonie et des auxiliaires employés par la société durant de longues années.

D'après une lettre signée du secrétaire J.-H. Noyes, appartenant probablement à la famille du créateur d'Onéida, au 31 janvier 1924, l'actif de la société qui avait succédé à la communauté d'Onéida, s'élevait à près de 8 millions de dollars (soit 200.000.000 de francs). Les industries ont été naturellement conservées. Pendant longtemps, une bibliothèque commune, une salle de lecture, une blanchisserie et les pelouses furent les seules traces de l'ancien régime communiste. D'après M. Ch. Cide, en 1917, les restes d'Onéida avaient été transportés à Sherrill, à 400 kilomètres à l'est. La lettre précitée de M. J.-H. Noyes ne porte pas d'indication de lieu.

- E. ARMAND.

BIBLIOGRAPHIE. - J.-H. Noyes : *History of American Socialisms*, Philadelphia and London, 1870 ; Ch. Nordhoff : *The Communistic Societies of the United States*, New-York, 1875. - William Alfred Hind : *American Communities*, Chicago, 1902. - Morris Hillquit : *History of Socialism in the United States*, New-York, 1903 ; *Communities of the Past and Present*, The Llano Cooperative Colony, 1924.

Accueil

ONTOLOGIE n. f. (du grec *ôn*, *ontos*, ce qui existe, et *logos*, discours)

Pour beaucoup, ontologie et métaphysique sont deux termes synonymes. Aristote définissait la métaphysique : « la science de l'être en tant qu'être » ; or l'ontologie c'est aussi la science de l'être. Cosmologie, psychologie, théologie rationnelles ne seraient alors que des chapitres particuliers de l'ontologie. D'autres en font seulement une introduction à la métaphysique, sa première partie ; elle s'opposerait à la métaphysique spéciale qui traite du monde, de l'âme, de dieu, et constituerait la métaphysique générale qui étudie l'être et ses qualités, indépendamment de leurs réalisations particulières. Dans les deux cas, la parenté reste essentielle entre la métaphysique et l'ontologie : la seconde s'identifie avec la première, au moins partiellement. Or les philosophes ont fait, jusqu'à présent, fausse route en ce qui concerne la métaphysique, à mon avis du moins.

Toutes les doctrines métaphysiques élaborées jusqu'à présent, celle de Platon comme celles de Descartes, de Leibnitz ou de Spinoza, pour ne citer que quelques très grands noms, sont absolument dénuées de valeur. Ce sont des jeux d'esprit, des écheveaux d'idées que l'on enroule avec plus ou moins de logique et d'art. Rien d'objectif dans ces systèmes qui dépendent pour une large part de l'imagination, du tempérament physique, des aspirations mentales du constructeur. Ne nous étonnons pas qu'ils croulent lamentablement, dès qu'on les considère sous l'angle non du beau, mais du vrai. De la métaphysique, simple collection de chimères et de vains rêves, on ne saurait dire trop de mal ; sa valeur est d'ordre littéraire et subjectif, alors qu'elle prétend nous renseigner, de façon effective, sur ce qui existe hors de nous. Mais Kant et les Positivistes se trompent singulièrement lorsqu'ils prétendent qu'aucune solution certaine ne pourra jamais être apportée aux problèmes posés par la métaphysique. Incapables de saisir autre chose que des apparences, d'après le philosophe de Königsberg, nous ne pouvons atteindre la réalité dans sa nature propre. Nos impressions sensibles, base de toutes nos connaissances, sont ordonnées dans l'espace et le temps, *formes a priori* que l'esprit impose aux choses ; elles ne ressemblent pas aux excitants extérieurs qui les provoquent. De plus elles sont organisées en objets, associées par le jugement, d'après les *catégories* de l'entendement qui répondent, non à la réalité, mais à nos besoins intellectuels. Il est vain de chercher à savoir ce que sont les choses en elles-mêmes ; dès qu'il veut résoudre les problèmes concernant dieu, l'âme et le monde, l'esprit tombe dans d'insolubles contradictions. Ajoutons qu'après avoir déclaré la métaphysique impossible, au nom de la *Raison Pure*, Kant la rétablira au nom de la *Raison Pratique*. Pour d'autres motifs, les positivistes estiment, eux aussi, qu'on ne saurait

élucider les problèmes transcendants de l'origine première et de la fin suprême. La métaphysique, dira Littré, est un océan pour lequel nous n'avons ni barque ni voile ; c'est l'inconnaissable, le domaine des problèmes à jamais insolubles. Un seul objet est accessible à l'homme, la nature telle qu'elle apparaît à nos sens, avec les lois qui la régissent. Ajoutons que si de nombreux positivistes rejettent l'idée de dieu comme *antiscientifique*, d'autres la considèrent seulement comme *extrascientifique*, c'est-à-dire placée en dehors des limites de la science : en conséquence ils ne la défendent, ni ne l'attaquent, ils se déclarent neutres. Quelques-uns même, peu sérieux il est vrai, admirent que la foi parvenait à explorer l'au-delà fermé à l'expérience ; ils proclamèrent que la science ne saurait contredire le dogme, puisqu'ils portent sur des réalités différentes.

N'en déplaise à Kant et aux positivistes, nos successeurs pourront répondre avec certitude aux problèmes posés par les métaphysiciens. Nous-mêmes pouvons déjà dire ce qu'est la matière, comment elle se génère, et comment elle s'évanouit, pour renaître éternellement. D'où venons-nous, où allons-nous, quelle est l'origine des mondes et quelle fin les attend ? A cela nous répondons de façon satisfaisante, sans recourir à un créateur ou à un principe spirituel quelconque. Concernant la vie, sa nature et sa raison d'être, les chercheurs avancent rapidement dans la voie des explications rationnelles ; dès aujourd'hui, nul besoin de l'intervention divine pour expliquer ses plus mystérieuses manifestations. Et, si peu développée que soit la physiologie cérébrale, elle a chassé l'âme, cette vaine entité dont s'enorgueillissaient les humains. Quant à dieu, tout démontre qu'il s'agit d'une baudruche agitée par les prêtres, mais dont les gens sensés se moquent depuis longtemps. Astronomie, physique, chimie, biologie, psychologie, nous éclairent ainsi sur des questions que l'on disait réservées à la métaphysique. Cette dernière doit faire place à la science, ou mieux, elle doit se résigner à n'être qu'une synthèse des renseignements fournis par les diverses branches du savoir positif sur les plus hauts problèmes que se pose l'esprit humain. Il n'y a pas de réalités inaccessibles à notre entendement ; tout ce qui existe est connaissable, lorsqu'on cherche assez longtemps. Ce qui reste mystère pour nous cessera de l'être pour nos descendants, s'ils délaissent les creuses spéculations de la métaphysique traditionnelle, pour interroger la science expérimentale. Certains spiritualistes ont bien compris qu'il fallait faire quelque chose en ce sens : ils nous ont servi les expériences des spirites et des mystiques comme base d'une nouvelle philosophie transcendantale. Les naïfs continuent d'y croire ; les chercheurs impartiaux constatent l'avortement complet de ces tentatives. Sans parler des supercheries découvertes lorsqu'on exerce un contrôle assez prolongé, aucun des faits allégués ne requiert l'existence d'une entité spirituelle quelconque. Mais lorsqu'on veut croire, les prétextes ne manquent jamais : voilà le secret du succès que remporte le spiritisme près des esprits religieux. C'est aux sciences ordinaires, à la physique, à la biologie, etc..., de fonder une ontologie nouvelle et de se prononcer en dernier ressort sur l'au-delà des métaphysiciens.

Preuve ontologique de l'existence de Dieu. Cette preuve, célèbre en théodicée, est due à saint Anselme. La voici telle qu'il l'expose : Tout homme a,

dans son esprit, l'idée d'un être tel qu'on n'en peut concevoir de plus grand. Mais il répugne qu'un tel être n'existe que dans l'esprit, car il est plus parfait d'exister dans la réalité que dans l'esprit seulement. Il faut conclure, en conséquence, que l'être tel qu'on n'en peut concevoir de plus grand existe tout ensemble dans l'esprit et dans la réalité. Descartes a repris cet argument sous une autre forme. Nous avons, déclare-t-il, l'idée d'un être parfait ; or, l'existence est comprise dans cette idée ; donc Dieu existe. « Revenant à examiner l'idée que j'avais d'un Etre parfait, lit-on dans le *Discours de la Méthode*, je trouvais que l'existence de Dieu y était comprise en même façon qu'il est compris en celle d'un triangle que ses trois angles sont égaux à deux droits, ou en celle d'une sphère que toutes ses parties sont également distantes de son centre, ou même encore plus évidemment ; et que, par conséquent, il est pour le moins aussi certain que Dieu, qui est cet être si parfait, est ou existe, qu'aucune démonstration de géométrie le saurait être ». Saint Anselme avait déjà trouvé un contradicteur clairvoyant dans Gaunillon, moine de Marmoutiers. D'une idée, d'une conception abstraite, disait ce dernier, on peut tirer une autre idée, jamais une chose effective, une réalité vivante. Or, le sujet *dieu* étant un concept purement idéal, l'attribut *existence* ne peut qu'être pareillement idéal. Gassendi, un pieux chanoine, mais dont les élèves devinrent souvent libres penseurs, fit à Descartes des objections semblables et lui reprocha de mal appliquer le principe d'identité. Même Thomas d'Aquin et les scolastiques jugèrent sans valeur l'argument ontologique et se rangèrent à l'avis de Gaunillon. Kant a insisté, lui aussi, sur le passage illégitime de l'ordre idéal à l'ordre réel qu'implique la preuve *a priori* de l'existence de Dieu. Il est vrai qu'un triangle suppose nécessairement trois angles, mais pour que les trois angles possèdent une existence effective, il faut que le triangle existe réellement. « Quand je dis le triangle est une figure qui a trois angles, déclare Kant, j'indique un rapport nécessaire et tel que, le sujet étant une fois donné, l'attribut s'y rattache inévitablement. Mais, s'il est contradictoire de supposer un triangle en supprimant par la pensée les trois angles, il ne l'est pas de faire disparaître le triangle en même temps que les trois angles. De même, s'il est contradictoire de nier la toute-puissance lorsqu'on suppose Dieu, il ne l'est pas de supprimer tout ensemble Dieu et la toute-puissance : ici, tout disparaissant, attribut et sujet, il n'y a plus de contradiction possible. » Aujourd'hui les philosophes catholiques eux-mêmes considèrent comme un sophisme l'antique preuve ontologique basée sur une déduction. Mais on a voulu la rétablir en affirmant que l'homme avait une intuition immédiate de Dieu. Malebranche le prétendait déjà au XVII^{ème} siècle. A l'en croire, nous voyons directement la substance même de Dieu, et c'est en elle que résident les idées perçues par notre raison. Penser à Dieu ou en d'autres termes à l'infini, à l'être sans restriction, c'est en avoir l'intuition. « Car il n'y a rien de fini, déclare le philosophe, qui puisse représenter l'infini. L'on ne peut donc voir Dieu qu'il n'existe : on ne peut voir l'essence d'un être infiniment parfait sans en voir l'existence : on ne le peut voir simplement comme un être possible : rien ne le comprend, rien ne peut le représenter. Si donc on y pense, il faut qu'il soit ». Une pareille doctrine fit sourire ; Rome l'estimant dangereuse mit à l'*Index* les livres du célèbre oratorien. Mais ses idées furent reprises, au XIX^{ème} siècle, par l'Ecole Ontologiste.

L'Ecole Ontologiste. - L'Italien Gioberti admit que nous voyons Dieu immédiatement. L'esprit débiterait non par une abstraction, mais par une intuition, non par l'analyse, mais par la synthèse ; et sa première intuition serait celle de l'Être, c'est-à-dire de Dieu : « L'auteur du jugement primitif, qui se fait entendre à l'esprit, dans l'acte immédiat de l'intuition, c'est l'Être même ; l'Être, en se posant lui-même en vue de notre âme dit : Je suis nécessairement ». En Dieu, nous percevons aussi tout ce que nous voyons. Il est le créateur de tout ce qui existe, et la perception que l'homme a du monde et de lui-même n'est que l'intuition d'une création continuelle : « En percevant l'Être dans sa concrétion, écrit Gioberti, l'esprit, muni de la force intuitive, ne le contemple nullement dans son identité abstraite, ni comme Être pur, mais tel qu'il est réellement, c'est-à-dire causant, produisant les existences et extériorisant par ses œuvres, d'une manière finie, son essence infinie. Et par conséquent l'esprit perçoit les créatures, comme le terme extrême auquel se rapporte l'action de l'Être ... L'esprit humain contemple les existences produites, dans l'Être produisant, et il est, à chaque instant de sa vie intellectuelle, spectateur direct et immédiat de la création ». Des formes mitigées de l'ontologisme furent soutenues par de nombreux prêtres qui admettaient, d'une façon générale, que nous voyons en Dieu les vérités éternelles, universelles et absolues, mais non pas les êtres particuliers ni les corps. Le cardinal Gerdil, les évêques Baudry et Maret écrivirent en faveur de ce système. Pourtant Rome finit par le condamner, non à cause des absurdités qu'il contient, mais parce qu'elle le jugeait contraire au dogme. De pareilles doctrines tiennent du roman ; elles ne méritent pas d'être prises au sérieux. Mais ceci est vrai de l'ensemble des théories métaphysiques ; elles sont filles de l'imagination et du caprice, ainsi que nous l'avons dit au début de cet article. - L. BARBEDETTE.

Accueil

OPPORTUNISME

Ce mot est un néologisme formé de *opportun* (qui est à propos), et de la terminaison *isme* qui indique généralement, le plus souvent dans un sens péjoratif, que l'idée à laquelle elle est jointe est érigée en système.

Opportunisme est né sous la III^{ème} République ; son origine est politique. Il a, semble-t-il, été employé pour la première fois dans les colonnes des *Droits de l'Homme*, quand ce journal protesta contre les républicains qui, d'abord en 1871, acceptèrent de préparer la Constitution avec les royalistes, et ensuite, en 1875, laissèrent voter par l'Assemblée de l'*Ordre moral* cette Constitution monarchique depuis en vigueur. Un mois après l'application de la dite Constitution, en février 1876, les élections législatives qui envoyèrent à la Chambre 360 républicains contre 170 monarchistes, prouvèrent la volonté républicaine du pays ; mais le tour était joué et le peuple roulé une fois de plus. On appela alors *opportunisme* le parti de ceux qui avaient ainsi adapté leurs principes aux circonstances, puis abandonneraient ces principes et enfin les combattraient. Ce parti fut celui de Gambetta et de ses amis qui avaient fait la République si belle lorsque, en 1869, ils lui avaient donné le programme de Belleville. Six ans leur avaient suffi pour qu'ils laissassent étrangler cette République dans son principe. Lorsqu'ils prirent le pouvoir, en 1879, ils continuèrent contre leur programme leur politique de capitulation et de régression anti-républicaines. De leur propre gré, ils se « soumirent » à la réaction qu'ils avaient fait se « démettre », et ne défendirent plus qu'une étiquette. Les conventions des chemins de fer avec les compagnies, les emprunts pour combler les déficits budgétaires et les expéditions coloniales inaugurées par Jules Ferry appelé alors « le Tonkinois », marquèrent particulièrement leur politique. On en peut mesurer, aujourd'hui, toutes les conséquences anti-humaines et anti-sociales.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler ce qu'était ce programme du « parti républicain radical » de 1869, pour juger, par son rapprochement avec la situation actuelle, de la lamentable faillite à laquelle l'*opportunisme* a conduit la République, en trahissant la volonté et les intérêts populaires, et en faisant de la représentation nationale la domesticité de plus en plus corrompue de la ploutocratie impérialiste à laquelle il livrait le pays. Ce programme était le suivant :

1° *Application la plus radicale du suffrage universel pour l'élection des conseillers municipaux et députés ; 2° Liberté individuelle ; 3° Liberté de la presse,*

de réunion, d'association, et le jury pour tous les délits politiques ; 4° Instruction primaire, laïque, obligatoire, et concours pour l'admission aux cours supérieurs ; 5° Séparation de l'Eglise et de l'Etat ; 6° Suppression des armées permanentes ; 7° Modification du système d'impôt ; 8° Election et responsabilité directe de tous les fonctionnaires.

Il n'est pas un article de ce programme qui n'ait été « opportunément » corrigé ou oublié pendant les soixante années de République qui se sont succédées. Seuls les articles sur l'instruction primaire et la séparation de l'Eglise et de l'Etat ont été l'objet de réalisations, mais tellement amendées qu'il ne leur est plus rien resté de républicain, encore moins de radical. Elles sont, en ce qui concerne l'instruction, au-dessous de ce qu'ont fait la plupart des autres Etats, même monarchiques. Quant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, après avoir soulevé contre l'Eglise les foudres « cornbistes » et « briandistes », plus bruyantes que réelles, on en a fait une collaboration hypocrite et clandestine pire que celle, nettement déclarée, de la République des capucins de 1848. Mais les traits les plus caractéristiques de l'opportunisme ont toujours été la duplicité dans l'action, la lâcheté devant les responsabilités. Faut-il dire combien les réalisations républicaines sont encore plus inexistantes en ce qui concerne les autres articles du programme républicain-radical : liberté individuelle, liberté de la presse, de réunion, d'association, élection et responsabilité des fonctionnaires, suppression des armées permanentes, etc... ? ... La France, qui arrive au vingtième rang des Etats européens dans l'organisation de l'Instruction publique, a, par contre, la plus « belle » armée du monde. Ceci ne compense pas cela, au contraire, il l'aggrave et il fait mieux comprendre les résultats de la banqueroute républicaine : la dictature policière prenant de plus en plus les formes du fascisme, les « lois scélérates » de plus en plus scélératement appliquées, les dépenses militaristes absorbant le tiers du budget et toujours en augmentation.

L'opportunisme, s'étalant avec une insolence et un cynisme toujours accrus, est devenu de plus en plus la méthode d'une « République de camarades » qui ont rétabli, à leur profit, tous les abus parasitaires des anciens régimes et relégué, dans la vaseuse et débordante blagologie électorale et parlementaire aussi mystificatrice que celle des prêtres, les transformations sociales promises. Discrédité en principe, mais non en fait, par tous les scandales qu'il a provoqués, *l'opportunisme* a cessé d'exister comme parti politique, mais il a continué comme méthode chez tous ceux de droite ou de gauche qui n'ont cessé de participer à la curée. Il est devenu ainsi le *progressisme* des radicaux adaptés, puis il a pris toutes les nuances caméléonesques qui vont du radicalisme jusqu'au socialisme révolutionnaire. Il a tellement donné de gages de sa carence républicaine qu'aujourd'hui la République n'effraie plus personne. Tout le monde est républicain et nul ne parle plus d'étrangler « la Gueuse », sauf, par snobisme, ceux qui en vivent le mieux et pour qui elle est le plus complaisante. L'opportunisme est maintenant le *collaborationnisme* des socialistes de gouvernement qui ont, depuis la guerre de 1914, répudié la fraternisation de tous les prolétaires, la lutte de classe et la révolution, ce qui ne les empêche pas de parler toujours au nom de l'Internationale Ouvrière comme les radicaux parlent toujours au

nom de la République (voir *Politicien*).

Si le mot : *opportunisme* est relativement nouveau, la chose est vieille comme le monde. De tout temps elle a prétendu se justifier en disant : « L'imbécile est celui qui ne change jamais ». Cette sentence est d'un lamentable effet quand elle tombe des lèvres d'un révolutionnaire périmé, d'un de ces anciens traîne-savates devenus les Lechat du régime et qui composent aujourd'hui « l'aristocratie républicaine ». Mais elle est d'un cynisme plus franc, moins répugnant que celui des tartufes, anciens « gréviculteurs » devenus ministres, qui viennent déclarer, la main sur le cœur, aux applaudissements de la claque parlementaire, qu'ils n'ont « jamais changé ! .. » Certes, un changement d'opinion est honorable quand il est le résultat de l'étude, de l'observation, du progrès de la pensée, d'un scrupule de conscience et de la volonté d'un emploi plus généreux des connaissances et de l'activité. Il ne l'est pas du tout lorsqu'il n'est guidé que par l'intérêt personnel et l'ambition politicienne. La casuistique qui cherche à justifier ce mode d'intelligence ne mérite que le mépris, qu'elle soit révolutionnaire ou réactionnaire, laïque ou religieuse et quelle que soit l'admiration dont l'accompagnent des choreutes serviles. La décence voudrait que celui qui se livre à cette sorte de putanat gardât au moins le silence et ne cherchât pas à se justifier ; mais par une espèce de remords que l'opportunisme porte en lui, il a besoin de faire des phrases pour donner le change et masquer sa honte. Il compose des mots historiques. « *Alea jacta est !* » disent les Césars en franchissant le Rubicon. « Adore ce que tu as brûlé et brûle ce que tu as adoré », suggèrent aux Clovis les lessiveurs des âmes par qui, en tous les temps :

Le crime heureux fut juste et cessa d'être crime.

« Paris vaut bien une messe ! » déclarent gaillardement les Henri IV renégats. On remplirait des volumes de toutes les phrases, de tous les mots qui constituent la littérature de l'apostasie, du reniement, de la trahison opportunistes. Elle a particulièrement fleuri depuis qu'au 18 brumaire Bonaparte montra la voie aux démagogues, jusqu'aux temps contemporains où d'anciens chambardeurs prétendent ne pas changer quand ils deviennent, à la présidence de la République, les « rejets orgueilleux », qu'ils flétrissaient jadis, « des grands bandits légaux qui ont détrossé nos ancêtres par l'usure, par le monopole, par la savante mise en œuvre de tous les procédés que la loi, faite par eux, et pour eux, leur mit en main. » (M. Millerand).

L'opportunisme a toujours été le moyen de réussite des nouvelles puissances par l'adaptation insidieuse ou brutale aux circonstances. L'exemple le plus démonstratif que l'on en a est dans l'histoire de l'Eglise. « L'Eglise s'adapta aux mœurs des temps beaucoup plus qu'elle ne les dirigea », a écrit Sartiaux. Elle n'a jamais cessé de suivre cette méthode et elle n'a vécu que par elle. Née d'une religion nouvelle qui apportait la torche dans le vieux monde, en bouleversait les institutions, en renversait les hiérarchies, en détruisait les conventions, en culbutait les valeurs sociales, elle devint, par le plus persévérant et le plus progressif des opportunistes, le plus solide rempart de ces institutions, de ces hiérarchies, de ces

conventions, de ces valeurs qu'elle aurait dû supprimer pour établir un monde nouveau. Suivant les intérêts de sa politique, elle servit Dieu et César. Elle fit de Dieu la plus infâme et la plus ridicule des divinités pour justifier ses collusions avec les plus infâmes et les plus ridicules maîtres des hommes. Insolente, exigeante et cruelle devant les faibles, lâche, rampante et vile devant les forts, elle sut trouver toutes les justifications à toutes les turpitudes triomphantes en les couvrant de sa blasphématoire infaillibilité auprès de leurs victimes. Depuis les Constantin, les Clovis, les Phocas, jusqu'à M. Mussolini, tous les hommes « chargés de hontes et de crimes » qui ont régné sur les peuples ont été à ses yeux « envoyés par la Providence ». Des pires bandits et des pires catins elle a fait des saints et des saintes, des pires crimes elle a fait des actions admirables ; depuis vingt siècles, sa justice et sa charité célèbrent comme la manifestation la plus adorable de la bonté divine le monstrueux holocauste d'une humanité livrée aux pires scélérats. Il n'est pas une superstition des temps les plus barbares qu'elle n'ait fait sienne pour s'attacher les foules ignorantes ; il n'est pas une infamie qu'elle n'ait sanctifiée pour en tirer pouvoir et argent. Il n'est pas un de ses principes et de ses dogmes qu'elle n'ait mille fois modifié, falsifié suivant les besoins du moment pour maintenir sa domination. Il n'est aucun texte évangélique ou canonique que sa casuistique tortueuse n'ait interprété contradictoirement pour le service d'une morale circonstancielle. Dès le 1er siècle du christianisme, l'apôtre Barnabé disait de l'Eglise, devant son opportunisme criminel : « Elle entrera dans la voie oblique, dans le sentier de la mort éternelle et des supplices ; les maux qui perdent les âmes apparaîtront ; l'idolâtrie, l'audace, l'orgueil, l'hypocrisie, la duplicité du cœur, l'adultère, l'inceste, le vol, l'apostasie, la magie, l'avarice, le meurtre, seront le partage de ses ministres ; ils deviendront des corrupteurs de l'ouvrage de Dieu, les courtisans des rois, les adorateurs des riches et les oppresseurs des pauvres. » La constance de cet opportunisme affirmée par toute l'histoire a abouti, la veille de la Guerre de 1914, à ce tripatouillage du catéchisme par lequel elle changea son cinquième commandement :

Homicide point ne seras DE FAIT ni volontairement,

par celui-ci :

Homicide point ne seras SANS DROIT ni volontairement.

Elle marqua ainsi indélébilement, non seulement sa complicité dans le carnage qui se préparait et qu'on appellerait la *Guerre du DROIT*, mais encore sa préméditation avec celle de tous les criminels, chefs d'Etats responsables. C'est pourquoi tous les gouvernements, et particulièrement la République laïque, lui paient si généreusement, depuis, les trente deniers de Judas.

Aujourd'hui, dans le désarroi et la débâcle de la société capitaliste, que la monstruosité de ses abus et de ses vices condamne à s'écrouler comme jadis l'empire romain, l'Eglise demeure le plus sûr paratonnerre contre les fureurs révolutionnaires. Par son opportunisme rhétoricien qui lui fit accommoder

l'aristotélisme et le thomisme puis, de nos jours, le thomisme et le modernisme, elle est l'inspiratrice la plus perfide des « unions sacrées » du capital et du travail, du bellicisme et du pacifisme, du nationalisme et de l'internationalisme comme de la Foi et de la Raison. Les démagogues de plus en plus vaseux, qui trempent leur « tripe laïque » dans son eau bénite, n'ont plus qu'à se laisser emporter dans sa nacelle, C'est le nouvel embarquement pour Cythère sous un patronage plutôt hétéroclite où sont mêlés Bossuet et Karl Marx, Sainte Thérèse de Lisieux et Louise Michel. Des millionnaires chantent l'*Internationale* ; des prolétaires leur rendent leur politesse en entonnant l'*Hymne au Sacré-Cœur*. Au débarqué, on se retrouve avec d'anciens admirateurs de Ravachol qui sont allés du Diable à Dieu et ont fait au « culte du Moi » le sacrifice de la peau des autres avec de riches catins repenties dont le portrait fait vis-à-vis à celui du pape dans des maisons pieuses, avec des tatoués des plages à la mode, avec des socialistes officiels qui préparent la révolution en compagnie de préfets de police, avec, enfin, toute la faune du muflisme. Tout ce monde est en famille dans les casinos et dans les églises où le « jazz » remplace les saintes orgues et où des évêques bénissent les chiens des grands juifs, en attendant de bénir ces juifs eux-mêmes. Car, à un certain degré de la hiérarchie sociale, on est tous frère en opportunisme et il n'y a plus d'hérétiques pour l'Eglise comme il n'y a plus de métèques pour le nationalisme. Les chiens de M. de Rothschild sont de bons chrétiens devant les évêques, comme les Altesses, même allemandes, sont toutes de bonnes françaises pour MM. Daudet et Maurras qui leur portent le coton. L'Internationale Ouvrière est sacrilège à leurs yeux et la peine des travailleurs est leur juste châtement ; mais l'Internationale Capitaliste est sacrée et les joies de ses oisifs sont leur légitime récompense. Muflisme oblige, à défaut de noblesse, pour la valetaille opportuniste.

C'est ainsi que dans tous les temps, et sous tous les régimes, l'opportunisme, si subversives qu'aient été les formules de ses pratiquants, a fait avorter les réalisations sociales. S'il fait un pas en avant en disant : « Pas de réaction ... », il en fait immédiatement un autre en arrière en ajoutant : «...et pas de révolution ! » Or, qui n'avance pas recule. L'opportunisme replonge ainsi les espoirs humains, à mesure qu'ils renaissent et prennent forme, dans le marécage fétide du conservatisme social.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

OPPOSITION n. f.

Si l'harmonieux accord des individus impliquait l'adoption par tous d'un *credo* unique, l'absence complète d'opposition, il ne serait ni possible, ni souhaitable. Son avènement marquerait la fin de tout effort nouveau vers plus de vérité, de toute tentative pour améliorer notre situation et celle de nos semblables. Loin d'être un signe de vitalité pour une science, l'absence de discussions serait la preuve d'un dangereux arrêt. Car ce qui scandalise les simples : les luttes sans cesse renaissantes, les hypothèses d'un jour, constituent l'obligatoire rançon de tout progrès. Pour rebâtir il faut abattre ; toute marche en avant demande que l'on secoue le poids des conceptions qui paralysent, que l'on brise la chaîne des traditions qui rivent au passé. Parce que d'une clairvoyance implacable, la contradiction détournera encore des conclusions hâtives ou peu fondées, fût-elle fausse, elle reste utile par les observations qu'elle provoque et les travaux qu'elle fait naître. C'est à la suite d'une série de tâtonnements que l'on atteint souvent la vérité. Dans l'ordre pratique, il est de même indispensable qu'une opposition contrôle les dirigeants : l'âpreté des luttes de partis est un signe de vitalité, non de décadence. En morale, le rôle des novateurs hardis n'est pas moins essentiel ; à toutes les époques, ils furent les pionniers de la justice et du droit. Si la foi, entendue dans le sens de croyance irraisonnée, s'avère néfaste, c'est parce qu'elle nous détourne de chercher à voir clair.

Mais qui dit opposition, ne dit pas violences et outrages ; la discussion n'est en soi nullement exclusive de l'esprit de fraternité. L' humble savoir de la raison a définitivement vaincu l'orgueilleuse prétention des dogmes immuables : énoncer des vérités définitives n'est qu'une preuve de vanité ou d'ignorance. Le charme est à jamais rompu des croyances qui fournissaient le prétendu modèle d'un savoir qui ne varie pas. Aussi la fraternité des cœurs est-elle conciliable avec l'âpre souci d'un rigoureux contrôle des manifestations diverses de la pensée ou de l'action. Ce n'est pas entre eux que luttent les chercheurs, c'est contre une nature avare qui garde jalousement ses secrets ; et les constructeurs de la cité future, même lorsque leurs vues diffèrent, peuvent tendre vers un but identique : l'amélioration du genre humain. Lorsqu'elles s'accompagnent de sincérité, les plus graves divergences d'idées s'harmonisent aisément dans une mutuelle estime. La joie du succès ne légitime point une insolente superbe, ni le regret d'un échec les mesquines rancunes de la jalousie. Malheureusement, l'opposition prétendue des doctrines masque souvent une opposition d'intérêts. Certaines sommités secrètent la jalousie comme l'abeille distille le miel : seules leurs idées sont bonnes et malheur au téméraire qui

se permet d'en douter. On prodiguera les insinuations malveillantes, sinon les injures, quand il s'agira d'un égal, et l'on n'hésitera pas à briser sa carrière, si l'on est en présence d'un inférieur. Pour laisser un nom, pour qu'on parle d'eux, les amateurs de célébrité ne reculent devant aucun moyen : celui-ci vole, cet autre achète les travaux d'un inconnu, un troisième utilise ses relations féminines pour être de l'Institut ; des malades doivent leur mort aux expériences intéressées d'un médecin, et des thèses sont refusées afin que le correcteur puisse traiter le même sujet. Arriver, en passant sur des cadavres s'il le faut, voilà, résumées, les aspirations de maints ambitieux. Dans le domaine des arts et des lettres, la jalousie professionnelle s'avère de taille identique. Qu'un peintre, un acteur glorifie ses collègues, c'est chose rarissime ; et nous comprenons mal la haine que se vouent des créateurs de beauté d'un égal mérite. Un livre, supérieur par le style ou la pensée, obtient malaisément les éloges des critiques en renom ; s'il reste superficiel et ne porte ombrage à personne, beaucoup proclameront que l'auteur a du génie. En politique, on est de l'opposition, non par souci de la justice, d'ordinaire, mais parce qu'on n'a pas accès au râtelier gouvernemental, ou parce qu'on ambitionne de jouer un rôle important. Même dans les milieux d'avant-garde, les critiques ne sont pas toujours désintéressées ; devant les succès du voisin, une jalousie haineuse s'empare de quelques esprits ; dès lors leur impartialité n'est qu'apparente ; ils veulent nuire, voilà leur vrai but. Si la vie des précurseurs est parfois très pénible, c'est fréquemment à cause de ces haines tenaces et sourdes, qui ne désarment pas même devant la mort. Cette opposition-là nous répugne profondément.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

OPPRESSER, OPPRESSEUR, OPPRESSION, OPPRIMANT, OPPRIMER

On *opprime* un pays ; on opprime un peuple ; on *opprime* ou on *opprime* un ou plusieurs individus. Et tous ceux qui, soit par la force, soit par la *ruse*, soit par l'éducation faussée, font des victimes de leur méchanceté, de leur autorité, de leurs instincts, de leurs vices, sont des *opprimeurs*.

Les *opprimeurs* sont ceux qui, consciemment ou inconsciemment, font acte d'*oppression*. Et l'on fait cet acte d'*oppression* quand on étouffe tout bon sentiment, toute initiative généreuse, innés dans l'individu, par une influence quelconque : l'autorité, le mensonge, la calomnie, la perversité, l'intérêt.

L'oppression est l'acte d'*opprimer*.

Toute guerre est un acte d'*oppression* réciproque. Les conditions des vainqueurs imposées aux vaincus sont toujours des actes d'*oppression*, conséquence de la guerre. Les bénéficiaires et les victimes de la guerre sont les uns des *opprimeurs* et les autres des *opprimés*. Le Père Lacordaire a dit, pour expliquer l'action d'*opprimer* : « Toute guerre d'*oppression* est maudite » (*Dict. Larousse*). En ce cas, comme toute guerre est une *oppression*, toutes les guerres sont maudites, car il n'y a aucune distinction possible à faire si l'on se mêle de juger cette honte : la guerre ! C'est du moins ainsi que nous pensons.

Toussenel définit ainsi l'état de celui qui est *opprimé* : « La misère et l'*oppression* changent les *opprimés* en brutes » (*Dict. Larousse*).

- Et ceux qui font la misère et qui font les *opprimés* ? En quoi cela peut-il les changer ? Si l'*oppression* fait des *opprimés*, de *malheureuses brutes* quand la misère s'y joint, nous pouvons croire que Toussenel n'a pu exprimer ainsi toute sa pensée, par le *Dictionnaire Larousse*, comme nous pouvons l'exprimer ici, sans quoi il eût, je pense, traité d'*ignoble brute* l'individu cause de misère et d'*oppression*. A moins que Toussenel n'ait pas étudié ce vil animal.

D'Alembert a écrit, en ce qui concerne ces mots : « Je fais du genre humain deux parts : l'*opprimante* et l'*opprimée* ». Cette définition est trop juste pour que nous y ajoutions quelque chose. Certes, nous ne pouvons aimer ceux qui oppriment leurs semblables, mais nous pouvons ne pas admirer ceux qui se laissent *opprimer*, alors que leur dignité d'homme leur fait un devoir de se révolter ! Mais la révolte, parfois spontanée, se rencontre trop souvent avec le misérable instinct de

conservation, dont on ne se débarrasse pas si facilement qu'on le fait de certains parasites !

Il semble que l'on pourrait au moins ne pas *s'opprimer* mutuellement, comme cela arrive si fréquemment dans tous les groupements humains et presque partout à la surface du monde ... Exemples : dans la famille, le père *opprime* la mère ; la mère *opprime* les enfants ; les frères *oppriment* les sœurs ; les aînés *oppriment* les cadets ; les grands *oppriment* les petits ; les forts *oppriment* les faibles, etc. Et cela se passe à peu près dans tous les pays, sous tous les climats. Il est des *oppressions* qui sont sacrées et consacrées, comme chez nous par le mariage. La morale chrétienne comme la morale païenne n'est établie que sur des systèmes divers d'*oppression*. Les mœurs des peuples sont remarquables par les façons originales de chaque peuple à *s'opprimer* plus ou moins dans la *nation* ...

Mais, où l'*oppression* gagne en puissance, c'est au point de vue de l'extension des Peuples ou plutôt des nations en dehors de chez elles. Cela s'appelle la colonisation, c'est-à-dire l'*oppression* inqualifiable sur des malheureux auxquels, par la guerre ignoble, des guerriers capables de tout, imposent, sous le prétexte cynique de civilisation, la pire des *oppressions*. Ces *opprimés* de la colonisation ont tout subi. On a d'abord méprisé leurs croyances stupides pour leur en imposer d'autres qui ne le sont pas moins. Puis, on a conquis leur pays pour les protéger en les fusillant, en les mitraillant, en brûlant, en pillant tout chez eux. On n'a tenu aucun compte de leurs mœurs, de leur religion, de leurs sentiments, de leurs aptitudes. On a varié pour eux l'*oppression* dite sauvage, en leur inculquant les bienfaits de la civilisation par l'exemple de l'injustice, et de la cruauté. On leur a donné le goût de l'ivrognerie en les dotant de toutes sortes de mixtures dénommées eaux-de-vie, pour les abrutir ou les faire mourir. En plus de l'alcool, après s'être moqué de leurs mœurs privées, et avoir tourné en ridicule leurs cérémonies naïves ou naturelles, on les a gratifiés de nos vices et de nos maladies. Pour mieux les *opprimer*, on a pourri le corps et l'esprit de ces malheureux dont on a fait des esclaves pour les travaux forcés, au profit des civilisateurs et des soldats sanguinaires pour défendre et protéger les biens et la vie de ceux qui les ont asservis et qui les oppriment.

Les *oppresseurs*, pensons-nous, ont si bien accompli leur tâche de civilisation que tout ce qui se passe actuellement est l'indice assez clair de transformations prochaines dans le monde entier.

Les millions d'*opprimés* de l'*Inde*, dans leur passivité, se montrent formidables à leurs ennemis : les Anglais. Demain, peut-être, la classe des fonctionnaires et des colonisateurs verra une forme nouvelle de résistance à l'*oppression*, qui ne sera plus celle de Gandhi.

En Asie, couve une révolte latente qui n'attend pour éclater qu'un animateur, un entraîneur, un Messie ... Un homme ou une nation. Qui sait ?

En Afrique, l'*oppression*, qui fait honte à l'homme *opprimé* de n'être pas de la même couleur que son *oppresseur*, nous réserve sans doute une future guerre de races où les blancs riront jaune.

Enfin, il n'est pas jusqu'aux pays d'Europe et d'Amérique, las, épuisés par la dernière Grande Guerre, subissant tour à tour des crises économiques, qui ne se demandent ce que pourra bien être pour eux l'avenir, si menaçant !

La tyrannie financière pourrait bien faire place à une autre tyrannie dont l'*oppression* ne serait vraiment cruelle qu'aux *oppresseurs* de la veille. Ce ne serait pas encore la perfection, mais ce serait peut-être un pas vers elle. Qui vivra, verra, dit-on. Pussions-nous voir la fin de toutes les *oppressions* ! Pour cela, soyons de tout cœur et de toute raison, les adversaires déterminés des *oppresseurs*, les défenseurs ardents des *opprimés* !

Il est insensé de croire qu'on peut s'affranchir soi-même en laissant subsister partout l'*oppression*. Il faut anéantir celle-ci dans tous les domaines : politique, économique, moral, social, national, international. Alors, seulement, la Liberté sera !

- G. YVETOT.

Accueil

OPTIMISME n. m. (du latin *optimus*, très bon)

C'est, nous dit Littré, un « système de philosophie où l'on enseigne que Dieu a fait les choses suivant la perfection de ses idées, c'est-à-dire le mieux, et que le monde est le meilleur des mondes possibles ». C'est aussi « une tendance à voir tout en beau, surtout en politique ».

Nous ne nous occuperons pas de l'optimisme philosophique qui est une véritable bouteille à encre. Constatons simplement qu'il est peut-être, dans toute la métaphysique, le système le plus funeste à l'idée de Dieu et de sa perfection, car la réalité nous fait observer à tout instant l'imperfection du monde. Même en admettant que Dieu ait fait ce monde et que, par rapport à Dieu, il soit parfait et que toutes les choses y soient bonnes, nous ne pouvons, par rapport à nous, reconnaître cette perfection et cette bonté. Il se peut que le choléra et la peste soient bons en eux-mêmes et prouvent la perfection divine ; ils n'en sont pas moins détestables pour le plus grand nombre des hommes. Il faut être un fou mystique, un de ces vésaniques que les pratiques religieuses ont détraqués, dont elles ont fait des brutes sanguinaires, pour se réjouir des calamités qui accablent le monde et y voir les effets de la « perfection divine ». Cet optimisme féroce ressemble étrangement à ce *pessimisme* qui n'attend le bien que de l'excès du mal. C'est ainsi que les extrêmes se touchent, et ils se touchent doublement quand, à côté des moines qui prêchent la guerre pour ramener les hommes à Dieu, des révolutionnaires professent que la révolution ne sortira que de l'excès de misère ! .. Les révolutions de la misère ont toujours été désastreuses pour les miséreux.

Voltaire, dans son roman *Candide*, a spirituellement raillé l'optimisme qu'il fait définir par son héros « la rage de soutenir que tout est bien quand on est mal ». Il faut remarquer qu'il ne dit pas : « quand *tout* est mal ». Il a le bon sens de se garder du préjugé contraire à l'optimisme, celui des *pessimistes* qui, s'ils n'ont pas fabriqué un système philosophique pour enseigner que « tout est mal », n'en sont pas pour cela mieux équilibrés que les disciples du « tout est bien ».

Il faut pourtant constater que l'optimisme a, plus que le pessimisme, un fondement dans les faits naturels et sociaux. Toute la nature est optimiste et l'homme est naturellement optimiste. Il est indiscutable que dans toute la nature les forces favorables à la vie dominant celles qui lui sont contraires, que la vie est plus forte que la mort ; sans cela, le monde n'existerait plus depuis longtemps.

Il est non moins incontestable que, parmi les hommes, la tendance à la paix,

à l'entraide, au perfectionnement individuel et à l'amélioration des rapports sociaux est plus puissante que la tendance à la guerre, à la concurrence, à l'abandon de soi-même et à l'indifférence sociale ; sans cela, les hommes auraient disparu. L'homme est naturellement porté à se faire une vie aussi bonne que possible et à en rechercher les moyens. Par intérêt, sinon par bonté, il a compris que la sociabilité est préférable à l'hostilité. C'est son espoir, sa volonté d'une vie meilleure, qui a éveillé son esprit d'invention, qui l'a lancé dans le champ illimité des recherches scientifiques, qui lui a fait trouver la machine pour diminuer son effort et soulager sa peine, qui lui fait réclamer une sécurité toujours plus grande dans un état social où, si souvent déçu, il n'en conserve pas moins l'espérance continue d'un mieux être. C'est l'optimisme qui entretient son espoir et sa volonté. Sans lui, il en arriverait à perdre tout ressort avec toute dignité et toute fierté de lui-même. « A quoi bon ? » dirait-il, comme ces abouliques à qui il est indifférent de faire une chose plutôt qu'une autre, persuadés que « rien ne sert à rien » ! ..

L'optimisme est nécessaire pour vivre ; il est un signe de santé physique et morale. Mais pas plus que la vie n'est un film qui déroule tous les jours, au même rythme, un même nombre d'images ayant toujours les mêmes couleurs, cet optimisme n'est constant et immuable chez l'individu bien équilibré. L'optimiste qui ne connaît jamais le pessimisme est un égoïste massif pour qui la vie est bonne et qui ne la voit pas autrement pour les autres. Le pessimisme constant est, par contre, le produit d'un état de maladie physique ou morale, neurasthénie ou hypocondrie. L'affaiblissement des forces nerveuses produit la première ; les douleurs, les ambitions déçues entretiennent la seconde. Que de « grands hommes » méconnus pour qui le monde n'est mal fait que parce qu'il n'a pas les yeux sur eux et ne fait pas leur fortune ! ... Quand ils se bornent à extravaser leur bile et qu'ils ne font pas des cabotins du crime, cela n'a pas d'importance. Mais trop souvent, des Victor Hugo ratés font des Lacenaire. Constipés, dyspeptiques ou ratés qui ne sont pas toujours « tombés d'un trop haut idéal », tels sont généralement les pessimistes. Tels sont les faux savants qui interprètent Darwin à l'envers, tel ce Quinton qui a écrit les insanités suivantes : « Le monde est aux impudents. La guerre est l'âge d'or. L'action pour l'honnête homme n'est possible qu'à la guerre. La joie de tuer est profonde. Les jours qui terminent les guerres sont des jours de deuil pour les braves. Tu n'as pas à comprendre les peuples, tu n'as qu'à les haïr. En dehors de la maternité chez la femme et de la guerre chez l'homme, l'être humain n'est que petitesse et ordure. Le pacifisme est un attentat à l'honneur. C'est la grandeur de la guerre de déchirer les contrats. » Propos bien dignes de cet hypertrophié du « moi » qui disait aussi : « En dehors de moi, tout n'est que vices, sottise, folie. »

Or, si Darwin a constaté, dans son système de l'évolution organique, la « lutte pour l'existence », il a placé au-dessus de cette lutte « l'accord pour l'existence », sans lequel les plus féroces « lutteurs », parasites malfaisants, auraient disparu depuis longtemps avec le vieux monde tourneboulé par eux. « La preuve nous en est donnée par ce fait que les espèces les plus heureuses dans leur destinée ne sont pas les mieux outillées pour la rapine et le meurtre, mais, au contraire, celles qui,

munies d'armes peu perfectionnées, s'entr'aident avec le plus d'empressement : ce sont non les plus féroces, mais les plus aimantes. » (E. Reclus.) Et ne prenons pas comme exemple contraire celui de la prétendue prospérité de cette Europe actuelle, où sévissent tant de Quintons et qui est la mieux outillée pour la rapine. D'abord, elle n'est pas heureuse, cette Europe. Ensuite, elle ne tardera pas à s'engloutir dans sa propre ordure si elle continue à suivre les « surhommes », mégalomanes assoiffés de domination, qui exploitent la lâcheté du troupeau en se donnant des airs « nietzschéens », mais ne sont que de vulgaires aventuriers.

Quand Renan disait : « Il est des temps où l'optimisme fait involontairement soupçonner chez celui qui le professe quelque petitesse d'esprit ou quelque bassesse de cœur », il jugeait comme il convenait l'optimisme des égoïstes, satisfaits même aux temps des Soulouques grotesques et sanglants qui règnent trop souvent sur la sottise des peuples.

L'optimisme dans l'actuel est l'adhésion à cet actuel ou à ce qu'il peut produire. Celui qui porte en soi un rêve quelconque de justice sociale, de perfectionnement humain, ne peut posséder cet optimisme en face de l'état social ; mais il peut croire à des possibilités de transformation de cet état et il y travaille. L'optimisme du révolutionnaire, de celui qui revendique et ne se résigne pas à la servitude, ne peut commencer que là, dans la possibilité qu'il voit d'aboutir au résultat qu'il recherche et qui stimule son effort.

Un déiste est, d'après l'arbitraire définition philosophique, un optimiste. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes que pouvait créer son Dieu parfait. Pourquoi, et d'ailleurs comment, sinon par des entreprises chimériques et condamnables, demander et obtenir mieux ? Le déiste bénit la main qui le frappe. Il appelle la « bonne souffrance » qui sanctifiera son effort vers le divin. Il est même si heureux de vivre dans une « vallée de larmes », qu'il a la terreur de la mort. Aucun homme n'a cette terreur à un plus haut degré que le prêtre. Est-ce l'incertitude du jugement d'un Dieu à qui il prétend s'être « consacré » qui lui apporte cette terreur ou, simplement, comme pour le plus vulgaire des jouisseurs, parce que la vie lui est généralement bonne, qu'il sait ce qu'il va perdre et ne sait pas ce qu'il trouvera ? Contradictions dans tout cela et dont la raison n'est autre que la fallacieuse interprétation philosophique de l'optimisme. Toute la nature, l'humaine en particulier, est en révolte contre cet optimisme de déchéance et de mort. C'est pourquoi tant de gens qui devraient être heureux de mourir puisqu'ils vont enfin connaître les « félicités du ciel », sont dans la terreur à l'heure de la mort.

Le véritable optimisme qui est sain, normal, naturel, est établi, non sur les sortilèges de l'au-delà, mais sur les bases solides de la conscience, aussi loin de l'égoïsme béat du porc humain à l'engrais que des séraphiques extases. C'est celui du Taciturne : « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. » C'est celui de l'esprit libertaire toujours vigilant chez l'homme conscience de la nature, et qui n'a jamais cessé de le faire progresser dans son individualité et dans le groupe humain. Que cette conscience, chez la majorité des

hommes, n'en soit encore qu'au stade de la sauvagerie perfectionnée qu'on appelle le nationalisme, qu'elle n'ait pas encore atteint la sphère de sagesse où la raison dominera la force, elle ne s'est pas moins dégagée de la conception du clan primitif pour monter vers l'humanité. « Vous verrez venir encore une grande réaction. Tout paraîtra détruit de ce que nous défendons. Mais il ne faut pas s'inquiéter. Le chemin de l'humanité est une route de montagne ; elle monte en lacets, et il semble par moments qu'on revienne en arrière. Mais on monte toujours. » (Renan). Voilà le véritable optimisme qui est sain, normal, naturel.

S'il existait une philosophie pessimiste, elle dirait sans doute : « La nature n'a pas de but et tout finit par la mort. » (H. Astié. *Plus loin*. Mars 1931). Mais le pessimisme n'a produit aucun système philosophique, pas plus sur ces bases que sur d'autres, parce qu'elles n'ont aucune solidité non seulement expérimentale mais aussi dialectique. D'abord, n'est-il pas inexact de dire que tout finit par la mort puisque la vie est en incessant renouvellement ? Ensuite, quelle certitude a-t-on que la nature n'a pas de but ? Et, en aurait-on la certitude, en quoi cela justifierait-il le pessimisme plutôt que l'optimisme ? C'est comme si l'on disait qu'on doit être pessimiste parce qu'on ne sait pas si Dieu existe ou s'il y a des habitants dans la lune. En quoi ces questions peuvent-elles empêcher de goûter la vie, de la vouloir et de la faire meilleure pour nous et pour ceux qui nous suivront, d'espérer que le progrès scientifique dont les résultats ont été jusqu'ici uniquement matériels, permettra un jour le progrès moral auquel aspirent tous ceux qui rêvent des temps nouveaux ? « Utopie ! » ricanent d'égoïstes esprits pour qui le monde finira avec eux. Mais les utopies sont les réalités de demain. - « Il y aura toujours des guerres ! » gémissent les avachis résignés d'avance aux prochaines « dernières ». - « Les hommes ne sont jamais que des sots ou des fripons », disent des moralistes qui prétendent posséder toutes les vertus mais n'admettent pas que d'autres puissent les avoir ou les acquérir, la mère des gens vertueux étant morte avec la leur.

Ce qui est encore plus inadmissible, c'est ce qu'ajoute ce pessimisme : « Pratiquement, il faut accepter la vie. » - *Il faut !* ... Pourquoi faut-il ? A la suite de quelle loi, de quel credo, de quel catéchisme, par quelle sorte de mystique faut-il accepter la vie si on la trouve mauvaise, décevante et sans but ? Est-ce par devoir envers Dieu, envers les autres hommes, envers soi-même ? Mais alors la vie a un but, il y a une raison de poursuivre ce but et on a encore le goût de vivre ; on n'est plus pessimiste que pour en dégoûter les autres.

L'optimisme est indispensable à la vie sociale comme à la vie naturelle. L'instinct qui pousse l'individu à satisfaire ses besoins physiques, intellectuels, sentimentaux, est optimiste, car il tend à entretenir, à perpétuer, à embellir la vie. Dès que l'homme a découvert les idées, qu'il a appliqué son esprit à l'observation des choses, la nature a perdu à ses yeux son hostilité première, il l'a vue et sentie meilleure, plus maternelle, il a mis en elle une confiance grandissante et, jusque dans sa terreur des forces malfaisantes, il a été optimiste puisqu'il a eu l'espoir de changer leurs dispositions à son égard par sa soumission et son adoration. (Voir

Naturisme).

La pensée antique, particulièrement celle de la Grèce qui s'exaltait dans le plus magnifique épanouissement de la vie, était optimiste. Le pessimisme fut en elle une exception. L'optimisme domina socialement tant que les hommes vécurent en accord avec la nature, qu'ils ne virent qu'en elle toute force, toute pensée, toute vie. Les religions qui transportèrent dans l'au-delà les espoirs humains, créèrent l'optimisme métaphysique et le pessimisme social. Les deux se complétèrent pour paralyser l'effort dans l'actuel et créer l'inertie contemplative qui va, dans certaines religions, jusqu'à l'état cataleptique.

Au moyen âge, l'Eglise sut remarquablement organiser le pessimisme social à son profit. Jamais les hommes ne furent plus désespérés, livrés à la plus noire superstition et aux aberrations les plus inouïes. La hantise de la mort fut telle que dans toute la chrétienté courut l'idée que l'an mil amènerait la fin du monde. En attendant la catastrophe qu'elle annonçait sans y croire, l'Eglise accaparait, accumulait les biens terrestres dont elle dépouillait ses dupes terrifiées. Il fallut longtemps, après l'an mil, pour que les hommes, voyant que le soleil brillait toujours, reprissent le goût de vivre et cherchassent à sortir de la désolation où ils avaient été plongés. L'optimisme social monta alors de nouveau de la terre et du travail pour produire ce qui fut la période féconde du moyen âge, reprendre le contact avec la saine pensée antique et engendrer les temps modernes sur les ruines amoncelées par un pessimisme pestiféré.

Toutes les découvertes qui, depuis quatre cents ans, ont marqué l'évolution humaine (voir *Temps modernes*) ont été le produit de l'optimisme social, de la foi dans le progrès, dans le développement d'une humanité en marche vers le bien-être et la liberté. Que l'ignorance, exploitée par les intérêts égoïstes et leur mauvaise foi, ait compromis, à certains moments, et compromette encore l'œuvre de la vraie civilisation, il n'en reste pas moins que toutes les théories, toutes les réalisations, sont le résultat d'un magnifique optimisme, depuis les utopies d'apparences les plus irréalisables jusqu'aux acquisitions les plus positives de la science. Les utopies du XVIIIème siècle ont produit le libéralisme et les idées saint-simoniennes. Ces dernières se sont précisées et réalisées en partie dans le socialisme du XIXème siècle. Le socialisme est, à son tour, en voie d'enfantement dans le XXème siècle. Ses mauvais accoucheurs l'ont fait et le feront encore avorter bien des fois dans de misérables aventures, mais il n'en porte pas moins les espoirs d'un monde nouveau. Lisez dans la *Correspondance* de Proudhon, sa belle lettre du 27 septembre 1853 sur « l'incorruptibilité des sociétés ». Entre-autres choses qui sont peut-être discutables dans le détail, il disait : « Aujourd'hui... l'état des nations civilisées ne permet plus ni l'exploitation des races vaincues au profit d'une seule, ni le retour à l'antique esclavage. L'organisme social est donc devenu incorruptible, indéfectible ; plus fort que tous les plébiscites et que tous les votes, et c'est pourquoi tout gouvernement qui affecte des allures despotiques est d'avance condamné et ne durera pas longtemps ... L'organisme économique tue le despotisme militaire et

sacerdotal. La société prouve ainsi sa vaillance, bientôt elle la reconnaîtra elle-même ; alors disparaîtront pour jamais les ignominies que le *préjugé universel*, l'individualisme glorifié comme raison générale, lui impose en ce moment. Alors aussi les lâches que l'obscurité des temps aura entraînés dans la défection, reviendront à l'honneur et à la liberté et peu à peu l'on reverra la *vertu de masses* remonter au niveau de la virtualité sociale. » Proud'hon anticipait ; nous le voyons par les « ignominies » qu'entretient encore le « préjugé universel », mais il n'en est pas moins vrai qu'on a fait du chemin depuis qu'il a écrit ces lignes. Il y a toujours des races vaincues soumises à l'exploitation, notamment dans les colonies ; mais il y a une conscience collective qui manifeste sa réprobation avec une force de plus en plus accrue. L'organisme social est encore corruptible ; mais tous les jours grandissent le dégoût et la colère contre les éléments corrupteurs.

L'optimisme proudhonien est celui de la pensée anarchiste qui voit les réalisations de l'avenir dans le développement parallèle de l'individu et du groupe social pour substituer le *contrat* à l'*autorité*, la libre association des consciences scrupuleuses à l'obligation unilatérale, arbitraire et corruptrice. C'est l'optimisme d'Elisée Reclus, disant que « l'homme est la nature prenant conscience d'elle-même ». Cette conscience c'est ce *génie de la Terre* « qui prouve son existence en nous rendant capables de penser et de l'interroger », a écrit Maeterlinck, et il a ajouté : « Notre terre ne nous a pas dit grand chose jusqu'ici ; c'est que nous sommes très jeunes et qu'elle-même ne se trouve qu'au début de sa course. Nous apprendrons. Ce n'est pas parce que l'univers existe depuis l'infini des temps que nous devons nous décourager. » Il y a eu toute une éternité avant que la nature ait commencé à prendre conscience d'elle-même. Les pessimistes ne pourraient-ils faire crédit de quelques centaines d'années, voire de quelques centaines de siècles, à l'homme pour qu'il apprenne ce qui lui est encore caché et qu'il arrive à manifester pleinement la conscience de la nature ? Mais leur égoïsme dit à ces pessimistes : « Que t'importe ? Tu ne seras plus là !... Après toi, le déluge ! »

Il est certain qu'il faut avoir un optimisme solidement ancré sur l'observation du fait social, sur la volonté plus forte que tous les obstacles de se dresser contre l'iniquité, le mensonge et le crime, sur la conviction absolue que cette sinistre trinité et la barbarie qu'elle engendre ne peuvent avoir qu'un temps, pour ne pas tomber dans le pessimisme devant la profondeur de désolante sottise que révèle le muflisme actuel. Mais même si l'observation les faisait arriver à conclure que rien ne changera jamais et que les pourceaux humains, vautrés dans leur bauge, ne seront jamais ceux d'Epicure, tous les protestataires, les réfractaires, les révoltés n'en devraient pas moins demeurer optimistes pour ne pas se dégoûter eux-mêmes et rougir d'être des hommes.

Tous les créateurs humains, tous ceux qui ont apporté de nouvelles forces à la vie, à la révolte, à la conscience, ont été des optimistes, jusque dans le sacrifice d'eux-mêmes. Un Blanqui dont la moitié de la vie s'est passée dans les prisons, un Sacco et un Vanzetti, un Matteoti et un Schirru, la légion innombrable de ceux qui

ont donné leur vie pour un idéal de vérité et de justice, ont été des optimistes. Il y aura toujours une élite, si clairsemée soit-elle, qui luttera héroïquement par la pensée et par l'action et à laquelle nous devons nous efforcer d'appartenir. Gravons en nos esprits, pour la retrouver comme un stimulant dans tous les moments de découragement et d'abandon, devant toutes les déceptions qui peuvent nous accabler, cette magnifique pensée d'un des plus purs parmi les hommes, d'un enfant qui mourut à vingt-deux ans, victime de leurs turpitudes : « Il faut croire en l'humanité tant qu'il y aura, ne fût-ce qu'un homme honnête et véridique. Car douter serait blasphémer l'idéal en cet unique dépositaire de sa lumière. » (Jean de Saint-Prix. *Lettres*).

- Edouard ROTHEN

OPTIMISME

A l'opposé du pessimisme qui trouve l'univers mauvais, la vie indigne d'être vécue, l'optimisme estime l'existence bonne, le monde organisé de la meilleure façon possible. D'instinct, par tempérament, ou en raison de circonstances et de conditions de vie particulières, certains voient tout en rose, sont constamment satisfaits de leur sort, découvrent un bon côté même aux événements défavorables. Cet optimisme sentimental peut être un adjuvant utile pour l'action, lorsqu'il résulte soit d'une exubérance d'énergie physique, soit de la fermeté d'un vouloir que les obstacles ne découragent pas. Souvent, non toujours, il implique un profond égoïsme et une complète indifférence pour la douleur du reste des humains. Quant à l'optimisme béat, fruit de l'ignorance ou d'une incorrigible myopie mentale, il ne mérite pas d'être pris au sérieux. Aussi bien négligerons-nous systématiquement l'optimisme instinctif, pour traiter seulement de l'optimisme philosophique. Mais nous ne nions pas que, chez maints penseurs, les idées dérivent du tempérament, ni que les conditions sociales ou les événements de l'existence individuelle interviennent activement dans la production de bien des doctrines morales, religieuses et métaphysiques.

Intimement lié à celui de l'existence et de la nature de Dieu, le problème de l'optimisme fut, en général et d'une façon au moins indirecte, résolu par l'affirmative dans les principales métaphysiques anciennes. Avec le christianisme et la croyance en un dieu, tout ensemble souverainement puissant et souverainement bon, il devient particulièrement difficile d'expliquer l'existence du mal. Les Pères de l'Eglise s'y employèrent de leur mieux, sans accoucher d'autre chose que de niaiseries théologiques sur la désobéissance de nos premiers parents et le péché originel. Du point de vue philosophique, c'est chez saint Augustin que nous trouvons l'effort le plus sérieux pour donner une base rationnelle à l'optimisme chrétien. Afin de légitimer les crimes patents et quotidiens, dont se rend coupable la Providence, il ose déclarer que la souffrance et le mal ajoutent des charmes merveilleux à la beauté de l'univers. Tant pis pour les malheureux que dieu tourmente sur terre ou dans la rôtissoire infernale ! Jésus, que l'on ose appeler la

bonté infinie, avait besoin, paraît-il, de larmes et de sanglots pour manifester sa gloire avec plus d'éclat. Et cette monstrueuse argumentation sera reprise par tous les penseurs chrétiens ! Dans la misère humaine, et dans les imperfections de l'univers, dieu trouve son compte, voilà ce que déclare catégoriquement saint Augustin : « S'il n'était pas bon que le mal lui-même se produisit, le Dieu bon, qui est tout-puissant, ne permettrait pas ce mal : il lui est, certes, facile de faire ce qu'il veut ; mais il lui est également facile de ne pas permettre ce dont il ne veut pas l'existence. » Notre misère étant utile au créateur, comme les ombres sont utiles dans un tableau, nous aurions tort, paraît-il, de nous plaindre : « Rapportez toutes choses à la perfection de l'univers, et vous verrez que, si chacune d'elles est plus ou moins lumineuse que les autres, le total y gagne un plus parfait éclat ». Suivent des couplets sur l'impossibilité, pour notre faible intelligence, de comprendre comment dieu reste juste et bon tout en étant si cruel : « Parce qu'elle est plus haute que la justice humaine, la justice de Dieu est aussi plus inscrutable. Pensez à cela et ne comparez pas Dieu exerçant la justice, aux hommes exerçant la justice ; Dieu est certainement juste, même lorsqu'il fait ce qui paraît injuste aux hommes, et ce que l'homme ne pourrait faire sans injustice ». Pour se dispenser de fournir des explications impossibles, saint Augustin se borne, selon une habitude chère aux théologiens catholiques, à invoquer l'impénétrable opacité des divins mystères. Et sans vergogne, il ose conclure : « A quelque supposition que notre pensée s'arrête, elle trouve qu'il faut toujours louer Dieu, le créateur très bon et l'organisateur très juste de tout ce qui existe ».

Mêmes sophismes chez saint Thomas-d'Aquin, le chef incontesté des scolastiques. Il estime que la Providence a tout disposé de si harmonieuse façon que le monde peut être considéré comme parfait, non au sens absolu, mais en ce sens qu'il est la très fidèle expression des desseins du créateur, desseins admirables autant par la magnificence de l'exécution que par la sagesse de la conception. Pour l'Aquinate, comme pour l'évêque d'Hippone, dieu fait bon marché des individus et ne s'intéresse qu'à l'ensemble. Ce qui suffit, pense-t-il, à justifier l'existence du mal : « Dieu fait ce qu'il y a de mieux pour l'ensemble, mais non ce qu'il y a de mieux pour chaque partie, à moins que les parties ne soient considérées dans leur rapport avec le tout. Or, le tout, c'est-à-dire l'universalité des créatures, est meilleur et plus parfait s'il renferme des êtres qui puissent s'écarter du bien, et qui en effet s'en écartent avec la permission de Dieu, qui leur a laissé la liberté ». Il ajoute ailleurs : « La perfection de l'univers demande qu'il y ait de l'inégalité parmi les êtres, afin que tous les degrés de la perfection soient reproduits. Or, c'est un degré de la perfection qu'il y ait des êtres si excellents qu'ils ne puissent jamais défaillir. Et c'est un autre degré de la perfection qu'il y en ait qui puissent s'écarter du bien. La nature nous offre elle-même ce spectacle dans le domaine de l'être ; car il y a des êtres qui ne peuvent perdre l'existence, étant incorruptibles de leur nature ; et il y en a qui peuvent la perdre, étant sujets à la corruption. Si donc la perfection de l'univers demandait qu'il y eût non seulement des êtres incorruptibles, mais encore des êtres corruptibles, elle demandait pareillement qu'il y en eût de capables de s'écarter du bien ». Avec cynisme, l'Ange de l'Ecole déclare même : « Il y aurait une foule de

biens anéantis si Dieu ne permettait pas au mal d'exister. La mort des animaux dévorés par le lion est ce qui le fait vivre ; de même, sans la persécution des tyrans, nous ne serions pas témoins de la patience des martyrs ». Ce qui n'empêche point le même Thomas de proclamer dieu infiniment bon ! On ne saurait pousser plus loin l'inconscience ou la mauvaise foi.

Au XVII^{ème} siècle, Malebranche, un autre optimiste fameux, reconnaîtra que dieu est égoïste au suprême degré, et que son univers, excellent pour lui-même, ne l'est pas toujours pour ses créatures. L'être infiniment parfait, déclare-t-il, s'aime invinciblement lui-même plus que tout le reste ; il n'aime rien que par rapport à lui et n'a jamais, lorsqu'il agit, d'autres fins que lui-même. En dieu « tout autre amour que l'amour-propre serait déréglé ». Ne devant songer qu'à sa gloire, le créateur produit le monde le plus parfait possible : « La sagesse de Dieu lui défend de prendre de tous les desseins possibles celui qui n'est pas le plus sage. L'amour qu'il se porte à lui-même ne lui permet pas de choisir celui qui ne l'honore pas le plus ». Mais c'est moins la perfection de l'univers, en elle-même, que la manière dont cette perfection est obtenue qu'il faut considérer. « Non content que l'univers l'honore par son excellence et sa beauté, Dieu veut que ses voies le glorifient par leur simplicité, leur fécondité, leur universalité, par tous les caractères qui expriment des qualités qu'il se glorifie de posséder. » Malebranche écrit ailleurs : « Un monde plus parfait, mais produit par des voies moins fécondes et moins simples, ne porterait pas tant que le nôtre le caractère des attributs divins. Voilà pourquoi le monde est rempli d'impies, de monstres, de désordres de toutes façons. Dieu pourrait convertir tous les hommes, empêcher tous les désordres : mais il ne doit pas pour cela troubler la simplicité et l'uniformité de sa conduite, car il doit l'honorer par la sagesse de ses voies, aussi bien que par la perfection de ses créatures. » En d'autres termes, par orgueil, par amour-propre, afin que la gloire resplendisse davantage, dieu sacrifie impitoyablement les malheureuses créatures qui lui doivent l'existence. Et Malebranche estime, en bon chrétien, qu'on aurait tort de le regretter. Ajoutons que, grâce à l'Incarnation du Christ, le tout-puissant a trouvé moyen d'élever l'univers jusqu'à lui, de le rendre divin : « L'Incarnation du Verbe est le premier et le principal des desseins de Dieu : c'est ce qui justifie sa conduite ». « Je prétends, écrira encore le philosophe oratorien, que c'est à cause de Jésus-Christ que le monde subsiste et qu'il n'y a rien de beau, rien qui soit agréable aux yeux de Dieu que ce qui a rapport à son Fils bien-aimé. » Il en donne la raison : « Car enfin l'Univers, quelque grand, quelque parfait qu'il puisse être, tant qu'il sera fini, il sera indigne de l'action d'un Dieu, dont le prix est infini ». On le voit, l'optimisme de Malebranche n'a rien de consolateur pour le genre humain ; il sacrifie les individus à la vanité du tout-puissant.

Celui de Leibniz est moins cruel, sans être plus solide. Ses raisonnements ont des allures rationnelles, mais demeurent au fond imprégnés de préjugés théologiques. « Je ne saurais, déclare Leibniz, approuver l'opinion de quelques modernes qui soutiennent hardiment que ce que Dieu fait n'est pas de la dernière perfection, et qu'il aurait pu agir bien mieux. Car il me semble que les suites de ce

sentiment sont tout à fait contraires à la gloire de Dieu. » Si, entre une infinité de mondes possibles, le créateur a réalisé celui que nous observons, il avait une raison déterminante de ce choix, « et cette raison, on ne peut la trouver que dans les degrés de perfection propres à chacun de ces mondes, puisque tout être possible a un droit à prétendre à l'existence proportionné à la mesure de perfection qu'il enveloppe ». En conséquence, « Dieu a choisi le monde le plus parfait, c'est-à-dire qui est en même temps le plus simple en hypothèses et le plus riche en phénomènes ». Quant au mal, cette pierre d'achoppement des systèmes optimistes, Leibniz en distingue trois sortes : le mal métaphysique, c'est-à-dire l'imperfection de l'être créé ; le mal physique, qui se ramène à la souffrance ; le mal moral, ou péché. Or le mal du premier genre est fatal, puisque « Dieu ne pouvait pas donner tout à une créature sans en faire un Dieu ». L'imperfection, la limitation découlent nécessairement de la qualité de créature ; et ce mal, que dieu même ne saurait faire disparaître, explique déjà en partie les deux autres. D'ailleurs la souffrance, ou peine physique, a un domaine fort restreint, d'après Leibniz : « Si nous n'avions point la connaissance de la vie future, il se trouverait peu de personnes qui ne fussent contentes, à l'article de la mort, de reprendre la vie, à condition de repasser par la même valeur des biens et des maux, pourvu surtout que ce ne fût point par la même espèce : on se contenterait de varier, sans exiger une meilleure condition que celle où l'on avait été ». Et puis, par contraste, la douleur devient une source de joie : « Un peu d'acide, d'âcre ou d'amer, plaît souvent mieux que du sucre ; les ombres rehaussent les couleurs, et même une dissonance placée où il faut donner du relief à l'harmonie. Nous voulons être effrayés par des danseurs de corde qui sont sur le point de tomber, et nous voulons que les tragédies nous fassent presque pleurer. Goûte-t-on assez la santé et rend-on assez grâce à Dieu sans jamais avoir été malade ? Et ne faut-il pas, le plus souvent, qu'un peu de mal rende le bien plus sensible, c'est-à-dire plus grand ? » Ajoutons que la faiblesse de notre esprit et la courte durée de notre existence terrestre ne nous permettent pas de voir assez loin. « Le remède est tout prêt dans l'autre vie, et nous ne devons point murmurer contre un petit délai que la sagesse suprême a trouvé bon d'imposer aux hommes. » Naturellement, une explication différente s'impose lorsqu'il s'agit du mal moral, du péché, puisque dieu même s'en doit offusquer. Pour Leibniz, le créateur est cause de ce qu'il y a de matériel, de positif dans nos actes, non de ce qu'il y a de négatif, de formel. « Dieu est la cause de la perfection dans la nature et dans les actions de la créature, mais la limitation de la réceptivité de la créature est la cause des défauts qu'il y a dans son action. » Le tout-puissant ne veut pas directement le péché, il le permet seulement ; par une volonté antécédente, il tend vers tout bien en tant que bien, mais le succès n'appartient qu'à la volonté conséquente, « comme, dans la mécanique, le mouvement composé résulte de toutes les tendances qui concourent dans un même mobile et satisfait également à chacune, autant qu'il est possible de faire tout à la fois ». Tant mieux pour qui se satisfait de pareilles explications ! Le grand tort de Leibniz, comme de ses prédécesseurs, c'est de nager dans un pathos métaphysique, de se gargariser avec des mots, d'invoquer l'action de dieu, ce pantin inconsistant. Dans *Candide*, Voltaire couvre, avec raison, d'un ridicule inoubliable l'optimisme des penseurs chrétiens.

Condorcet eut le mérite de se cantonner dans le plan terrestre, en négligeant les fables théologiques. C'est sur un fait, qu'il croit incontestable, la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine, qu'il fonde son optimisme rationnel : « Si le perfectionnement indéfini de notre espèce, écrit-il, est, comme je le crois, une loi générale de la nature, l'homme ne doit pas se regarder comme un être borné à une existence passagère et isolée, destiné à s'évanouir après une alternative de bonheur et de malheur pour lui-même, de bien et de mal pour ceux que le hasard a placés près de lui : il devient une partie active du grand tout et le coopérateur d'un ouvrage éternel. Dans une existence d'un moment sur un point de l'espace, il peut, par ses travaux, embrasser tous les lieux, se lier à tous les siècles et agir encore longtemps après que sa mémoire a disparu de la terre ». Non sans raison, l'on reproche à Condorcet d'avoir négligé l'exactitude méthodique, la rigueur et la précision qu'exige le savoir positif. S'il a déserté les cieux, il s'attarde encore dans les nuages de l'abstraction et de l'idéologie. Nous voulons aujourd'hui qu'une part plus large soit faite à l'observation, à l'expérience ; nous écartons toute hypothèse n'ayant pour base que des suppositions non contrôlées. Comme les autres problèmes métaphysiques, celui de l'optimisme relève de la science expérimentale ; l'inconnaissable, imaginé par les positivistes, est un mythe que les penseurs contemporains ont trop longtemps pris au sérieux. Poussées assez loin, les mathématiques, la physique, la biologie, etc ... se confondent avec la philosophie et fournissent des solutions aux problèmes transcendants.

De ce point de vue, il est encore impossible d'affirmer que les pessimistes ont tort, que les optimistes ont raison. Néanmoins, je dois reconnaître, malgré les tendances pessimistes de mon caractère, que la science actuelle favorise un optimisme relatif, du moins en ce qui concerne l'espèce. Que les individus s'y résignent, longtemps la mort restera l'ultime fin de leurs agitations ! Mais, grâce à la science, nos descendants parviendront à un degré de puissance que nous entrevoyons à peine. Dans deux études, *Face à l'Eternité*, *Vouloir et Destin*, j'ai montré que la destruction de notre globe n'impliquerait peut-être pas la disparition de nos descendants, ni surtout du savoir que les hommes auront accumulé. « Pour ces derniers, l'heure viendra de monter à l'assaut des étoiles, d'explorer l'univers, à la recherche de planètes sœurs, au sol neuf, à l'atmosphère vierge, aux luxuriantes végétations ... Rêve fou, impossible chimère ! dira-t-on. Projet réalisable, assurent des savants très positifs. La superposition de fusées à tir successif ou des machines non encore inventées permettront un jour, de se rire des lois de l'universelle gravitation. Nous savons que les ondes électriques sillonnent les espaces interplanétaires ; d'où l'idée de correspondre avec Mars par télégraphie sans fil. Mais il faudrait que l'habitent des êtres parents de l'homme dont la civilisation fût assez haute, les récepteurs assez puissants pour que nos messages leur devinssent accessibles. Peut-être les échanges, rendus faciles entre les terres peuplées d'espèces raisonnables, doivent-ils aboutir, plus tard, à un savoir qui, émigrant d'astre en astre, connaîtra l'immortalité. Malgré la mort, lente ou brusque, de notre globe et des autres, à tour de rôle, un trésor intangible de vérités supérieures se transmettrait de

monde à monde, procurant à ses détenteurs une incommensurable puissance. Et rien n'assure que la raison n'arriverait point à guider les astres, dans leur course inconsciente à travers l'espace et le temps. Au jeu aveugle des forces cosmiques serait substituée la finalité éclosée dans le cerveau d'êtres intelligents, dans celui des hommes, si notre espèce se montre digne d'une mission jadis réservée à Dieu. » Pour un avenir très lointain certes, il n'est même pas impossible que les hommes parviennent à vaincre la mort. « A condition bien entendu qu'ils acceptent ce cadeau, probablement indésirable, une vie sans fin. Si l'existence nous paraît si belle, c'est qu'elle doit avoir un terme et que nous le savons ; dans la volupté de vivre, la pensée de la mort entre pour une large part ; bien vite nous serions las de tout, dégoutés de nous-mêmes, je le crains, sans la perspective d'un trépas qui pourtant nous effraye. Aux yeux du biologiste, l'immortalité semble normale chez les êtres unicellulaires, dont la division indéfinie ne laisse aucun cadavre après elle. Pourquoi la cellule cesserait-elle de posséder une immortalité, au moins potentielle, dans les organismes supérieurs ? En fait, chez les animaux les plus perfectionnés, même chez l'homme, des cellules subsistent qui conservent l'aptitude à la croissance et à la multiplication indéfinie ; ce sont les cellules sexuelles, ces éternels portevies. » A notre espèce, tous les espoirs sont permis.

- L. BARBEDETTE

OPTIMISME

L'optimisme est une doctrine philosophique qui a eu cours de tous les temps. Plotin, le chef de l'école d'Alexandrie s'est donné beaucoup de peine pour prouver que les prisons, les guerres, les épidémies, la mort sont des biens et non des maux. Les guerres et les épidémies préviennent l'excès de population : elles préservent l'individu, par une mort prompte, des inconvénients et des infirmités de la vieillesse. La mort n'est pas un mal, elle est si peu de chose qu'aux jours de fête, les hommes s'assemblent dans les amphithéâtres pour s'en donner le spectacle.

Parmi les modernes, Leibniz est celui qui a porté l'optimisme au plus haut degré d'exaltation. D'après sa thèse, Dieu, en vertu de son omniperfection, fait toujours ce qu'il y a de mieux, et ce qu'il faut considérer, ce ne sont pas les détails, mais l'ensemble, c'est-à-dire, toutes choses balancées, le système ou la construction qui l'emporte en perfection sur tous les autres agencements imaginables. L'humanité n'étant qu'un détail, la terre qu'un atome, en comparaison des mondes innombrables qui peuplent l'espace, on peut en conclure que nos imperfections, nos misères ne sont que très peu de chose - un néant au prix de la perfection que démontre l'arrangement du cosmos. Malgré toutes ses imperfections, le monde dont nous faisons partie, est le meilleur des mondes possibles.

Dans son poème sur l'homme, le poète anglais Pope a encore renchéri sur

Leibniz. Partout le mal est compensé et racheté par le bien. Le pauvre est heureux malgré sa pauvreté ; dans les vapeurs du vin, le mendiant s'imagine être un roi, l'aveugle danse, le boiteux chante, et il n'est jusqu'au sot qui ne soit ravi de lui-même. Les défauts et les vices des hommes sont pour le mieux parce qu'ils tournent à l'avantage de la société. Ne vaudrait-il pas mieux qu'il y eût dans ce monde moins de méchants et plus de gens de bien ? Pope répond qu'un monde composé de gens de bien ne serait pas préférable au monde où nous vivons, où se mélangent bons et méchants : selon lui, tous ces gens de bien ne pourraient s'entendre entre eux.

Voltaire a ridiculisé de main de maître l'optimisme à la façon de Leibniz et de Pope, dans son poème sur *Le tremblement de terre de Lisbonne*, dans ses contes philosophiques et spécialement dans *Candide*. Candide et son maître, le Docteur Pangloss, courent toutes sortes d'aventures, où ils risquent cent fois de perdre la vie et dont ils ne réchappent que grâce à un concours de circonstances extraordinaires. Avec une obstination qui tient du comique ou de l'héroïque, selon le point de vue du lecteur, ils persévèrent dans leur optimisme, et le Docteur Pangloss n'en continue pas moins d'enseigner à son disciple que « ceux qui ont avancé que tout est bien ont dit une sottise, il fallait dire que tout est au mieux ».

Le bon sens a toujours protesté contre cet optimisme qui veut que tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Non, tout n'est pas pour le mieux pour celui que la misère accable, que poursuit l'adversité, qui est obligé de refouler ses aspirations, ses désirs, ses appétits. Dans son chapitre sur *Les Grands*, Labruyère a fait justice de l'optimisme compensateur. « On demande, écrit-il, si en comparant ensemble les différentes conditions des hommes, leurs peines, leurs avantages, on n'y remarquerait pas un mélange ou une espèce de compensation de bien et de mal qui établirait entre elles l'égalité, ou qui ferait, du moins, que l'une ne serait guère plus désirable que l'autre. Celui qui est puissant, riche, et à qui il ne manque rien peut formuler cette question, mais il faut que ce soit un homme pauvre qui la décide. »

A mesure que s'affaiblissait la foi en un Dieu organisateur, dictateur de l'univers, il fallut trouver une réponse plus sensée que « tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes », au problème de la misère de vivre. On imagina une loi de progrès continu. A la suite des Herder, des Kant, des Turgot, des Condorcet, des Saint-Simon, des Auguste Comte, de toutes les écoles socialistes utopistes ou scientifiques, des évolutionnistes de tout ordre, on déclara sans limite la capacité de perfectionnement de l'humanité ou de la nature individuelle. On alla plus loin : on admit, et on ne pouvait faire autrement, que tous les événements qui ont eu lieu ou ont lieu ont été ou sont nécessaires, ont servi ou servent au développement de l'espèce humaine. Taine formula cette idée en une phrase lapidaire : « Ce qui est a le droit d'être ». Tout est donc bien et pour le mieux dans la meilleure des évolutions. Dans le passé et dans le présent.

Ceux qui défendaient ou défendent cette thèse ne s'aperçoivent pas qu'ils légitiment du même coup tout ce contre quoi notre raison s'insurge ; par exemple :

les violences faites aux corps et les violences faites aux opinions, l'inquisition, les conseils de guerre, les bûchers, les in-pace, les pelotons d'exécution, les jets de liquide enflammé, les gaz asphyxiants, les avions de bombardement, le nettoyage des tranchées. Tout est bien, l'esclavage, le servage, le salariat, le capitalisme étatiste, les prisonniers de guerre massacrés malgré les promesses de vie sauve, les chrétiens de Rome jetés aux fauves, les exterminations des Albigeois et des anabaptistes, les lettres de cachet, la raison d'Etat, les lois scélérates, la terreur blanche et la terreur rouge. Tout est bien, tout a servi au développement de l'humanité, tout a concouru à la marche du progrès, tout cela a facilité et préparé la venue du bonheur inéluctable, final et universel.

A vrai dire, nous ignorons en quoi consiste le progrès et même s'il y a progrès. Pour savoir s'il y a progrès, il faudrait connaître le point de départ de l'humanité et le point ou les points vers lesquels elle s'avance. Nous l'ignorons et même si nous connaissions exactement ce point de départ, nous ne possédons aucun critère scientifique nous permettant de distinguer le progrès de ce qui ne l'est pas. Nous constatons un *déplacement*. Selon leur mentalité ou le parti auquel ils appartiennent, les humains nomment ce déplacement progrès ou recul, voilà tout.

Nous nous rendons compte que ce qu'on appelle progrès a très peu modifié les tempéraments et presque point les aspirations intimes des individus. Le déplacement est en surface, non en profondeur. Les découvertes d'ordre scientifique, spécialement au point de vue mécanique et leurs applications techniques ont transformé les circonstances de l'évolution des agglomérations sociales : dans la plupart des cas, elles ont été cause que le fait purement économique s'est substitué aux faits religieux-moral et politique-idéaliste, dont le rôle se réduit maintenant à un réservoir de termes, dont on se sert pour voiler la crudité des expédients ou des nécessités de l'existence des hommes.

Les guerres démontrent combien les applications techniques des découvertes scientifiques peuvent être tournées au désavantage de l'homme et combien « l'unité sociale économique » reste soumise aux caprices et à la volonté des conducteurs des troupeaux humains !

Est-ce une raison pour que l'individualiste se plonge dans le pessimisme ? Nullement.

L'individualiste ne croit ni en Dieu omniparfait, qui a créé le monde le meilleur qu'il puisse être, ni au Progrès qui rendra le monde le meilleur qu'il puisse être. Il vit dans le présent. Il se dit qu'il y a du bon et du mauvais dans les acquis de l'humanité et il ignore où ce qu'on appelle l'évolution conduira les hommes. La vie lui apparaît comme une expérience plus ou moins longue, composée d'une série d'essais passagers ou plus ou moins durables qu'il importe, pour lui, de rendre le plus agréable possible, soit seul, soit associé. Sa vie lui est un champ d'études et une leçon de choses. Il ne s'attarde pas aux expériences dont il ne retire qu'amertume, il ne se sent jamais lié par une expérience antérieure. Tantôt les

circonstances lui dicteront la voie où s'engager et tantôt ce seront ses expériences passées. Quoi qu'il en soit, il tendra toujours à demeurer le maître de ses expériences, jamais à accepter qu'elles le maîtrisent.

Considérer la vie comme une série d'expériences pousse l'individualiste à fréquenter une multitude de personnes qui partagent ou ne partagent pas des idées qui lui sont chères. En effet, le développement individuel, l'exercice des initiatives, la mise en valeur des énergies, l'intensité des réactions, réclament souvent que les expériences se modifient, se renouvellent, se contredisent. Cette variation continuelle fait de l'individualiste un être « bon », non pas naïvement bon, mais l'amène à considérer autrui par rapport à son déterminisme particulier, à lui, autrui. S'il lui est antipathique, il s'en éloigne, sans plus, sans le juger. Si sa conception de la vie est identique à la sienne, il s'associe volontiers avec lui. C'est ce qui rend l'individualiste capable d'entreprendre des expériences à plusieurs. La pluralité des expériences, des existences menées simultanément dans des domaines différents, agrandit la portée du raisonnement, élargit le rayonnement du sentiment, considérés l'un et l'autre comme de simples produits du fonctionnement de l'organisme individuel - les débarrassant de la mesquinerie des jugements *a priori*, si communs chez les êtres dont la vie est peu accidentée ou les expériences rares.

L'individualiste anarchiste qui a « bien vécu », autrement dit : réalisé le maximum compatible avec ses capacités de perception ou d'initiative ; connu le maximum d'émotions et de sensations adéquat à sa force de résistance ou son énergie d'appréciation, cet homme là « meurt bien », rassasié d'expériences, et non pas seulement d'années, comme l'indiquait l'antique et biblique formule. Il s'en va de la scène du monde, rassasié d'expériences qui se sont succédées, remplacées, complétées, sans autre regret que le temps que lui a dérobé l'Etat, les moyens dont il s'est servi pour se soustraire à l'emprise des lois ou des conventions sociales, les nécessités de subvenir à son existence - sans autre regret également que de ne pouvoir continuer l'expérience plus longtemps. Mais réalisant qu'il n'y peut rien, sa couche dernière ignore le remords, la crainte d'une survivance quelconque, puisqu'il est convaincu qu'il va s'absorber dans la circulation universelle. Point de prêtre à son lit mortuaire. Il ferme les yeux, pleinement heureux, s'il est un propagandiste, à la pensée qu'il a pu contribuer, par son exemple ou son activité, à inciter d'autres à s'engager sur la route large et féconde des expériences.

Pour rester un optimiste toute sa vie, l'individualiste n'a pas eu besoin de croire ni à Dieu, ni au progrès, il n'a eu besoin que de s'efforcer de rendre l'expérience de demain plus satisfaisante que celle d'aujourd'hui, en recherchant les causes qui ont fait peut-être un échec de celle d'hier.

- E. ARMAND.



Accueil

OR n.m. (du latin aurum)

Métal précieux d'une belle couleur jaune, très pesant, ductile, malléable, inaltérable à l'air et à l'eau. Son poids atomique est 197. C'est de plus un corps très lourd, son poids spécifique va jusqu'à 19,36. Son inaltérabilité est remarquable. Comme le platine, il résiste à tous les agents chimiques et n'est attaqué que par l'eau régale (mélange d'acide azotique et d'acide chlorhydrique). L'or est extrêmement ductile, ce qui permet de le réduire en feuilles excessivement minces, employées pour la dorure et dont l'épaisseur descend jusqu' à 1/10 de millimètre. Lorsqu'il est ainsi réduit en feuilles minces, l'or a des reflets rouges et laisse passer la lumière verte. Excellent conducteur de la chaleur et de l'électricité, il n'est fusible qu'à 1045 degrés centigrades.

L'or se présente quelquefois en petits cristaux, cubiques ou octaèdres, diversement modifiés et souvent groupés sous forme dendritique ; on le rencontre aussi en lames minces plus ou moins étendues à la surface de diverses matières ou en filaments qui pénètrent en leur intérieur. Souvent il est en paillettes ou en pépites plus ou moins volumineuses et fréquemment il est allié à une certaine quantité d'argent qui varie depuis 0,14 jusqu'à 72%. L'or se trouve rarement dans des gîtes spéciaux où il est en cristaux, en lames, en filaments dans des filons de quartz ; généralement il est disséminé dans d'autres gîtes métallifères, principalement dans les minerais d'argent ou dans les matières terreuses qui les accompagnent.

On l'extrait, soit des sables d'alluvions où il est contenu en paillettes, soit par des procédés mécaniques, des déblais provenant des filons. On broie d'abord les matières à traiter, on les soumet ensuite à des lavages successifs qui entraînent les parties légères et ne laissent que l'or. On a perfectionné ce dernier procédé en faisant passer les matières désagrégées par ce lavage sur du mercure qui retient l'or à l'état d'amalgame.

En Europe, les minerais aurifères sont pauvres et les plus renommés, ceux de Hongrie et de Transylvanie, couvrent à peine les frais d'exploitation. C'est dans les Amériques que l'or est pour ainsi dire répandu en profusion. Au Mexique, au Vénézuéla, au Pérou, on le trouve abondant dans les filons de quartz ou mélangé, comme en Californie et en Guyane, à des matériaux d'alluvions provenant de la démolition d'anciens filons de quartz. Ce métal se trouve également en quantité considérable dans certains terrains d'alluvions au Chili, au Brésil, en Colombie, au Transvaal. En Amérique équatoriale qui est en quelque sorte le pays de l'or, existent aussi des sables aurifères et c'est du milieu d'eux que les eaux arrachent des

paillettes d'or qu'elles roulent dans différentes contrées. En Europe, le Rhin et l'Ariège ont été jadis renommés sous ce rapport. Des cours d'eau et des sables aurifères, souvent très riches, existent également à l'intérieur de l'Afrique et à l'extrême nord de l'Amérique. Quelques parties de l'Asie australe paraissent aussi très riches en or. Actuellement, les terres froides de l'Alaska et du Klondyke sont les contrées d'élection des chercheurs d'or, qui bravent le froid, la faim, la solitude et s'imposent mille privations pour arracher à la terre, durant les quelques beaux jours d'un été très court, un peu de métal précieux.

Outre son usage comme monnaie (voir ce mot), l'or est employé pour la bijouterie et surtout pour la dorure qui est actuellement appliquée par la méthode galvanoplastique dans laquelle on fait, à froid, précipiter l'or dissous sur les pièces qu'on veut en couvrir. On emploie aussi des précipités d'or qu'on fait fondre sur la couverte des poteries et, enfin des feuilles extrêmement minces que l'on colle à la surface des corps. On se sert aussi de quelques préparations d'or en médecine.

Avoir la soif de l'or : être épris d'un grand désir de richesse.

Faire une affaire d'or : faire une excellente affaire.

Marché d'or : marché très rémunérateur.

Cœur d'or : excellent coeur. Age d'or : époque fabuleuse, placée aux premiers âges du monde, durant laquelle le bonheur était pour tous indistinctement.

- Charles ALEXANDRE.

Accueil

ORACLE n.m. (du latin : *oraculum*, de *orare* : parler)

Ce vocable désigne des choses diverses mais liées entre elles par une évidente communauté d'origine. En bref, un oracle est la réponse des dieux aux questions qui leur étaient adressées. Portent également ce nom les diverses prophéties faites au cours des siècles, et annonçant un événement public ou particulier et intéressant tout un peuple ou un seul individu. Sont aussi désignées par ce nom les volontés des dieux exprimées par leur porte-parole attitré : devins, sorciers, prophètes, prêtres de tout acabit. Parfois même, oracle désigne la divinité elle-même ou la personne chargée d'interroger le dieu. Il est pourtant d'usage de réserver plus spécialement ce nom aux réponses obtenues en consultant les personnes chargées de servir d'intermédiaires entre la divinité et les questionneurs. Toujours ces réponses, variées et diverses comme les questions elles-mêmes, étaient données en vers ou en termes ambigus permettant des interprétations différentes ; pleines de réticences, énigmatiques et obscures à souhait, elles donnaient aux oracles la faculté de se tirer d'affaire lorsque les faits leur infligeaient un démenti formel.

L'existence dans tous les temps et dans tous les milieux d'individus chargés de découvrir l'avenir, de prévoir des événements avant qu'ils ne soient réalisés, répond à un besoin de la nature humaine : atténuer la douleur en augmentant la somme des illusions qui nous font supporter les rigueurs de l'existence. Ajoutons à cela l'attrait du mystère, la peur de l'inconnu qui hante tant de cervelles, la crainte qu'inspiraient les divinités diverses dont l'homme a peuplé tant de panthéons et nous aurons un tout cohérent qui explique la vogue dont ont joui et jouissent encore les explorateurs du mystérieux. Indépendamment de la consultation directe d'oracles publics ou privés, différents procédés ont, tour à tour, été employés : examen des entrailles des animaux, oniologie ou interprétation des rêves, ornithomancie ou étude du vol des oiseaux, astrologie, chiromancie, cartomancie, etc., etc.

La *Bible*, que ses rédacteurs qualifient volontiers de livre par excellence, nous conte la légende des sept vaches grasses et des sept vaches maigres, des sept épis pleins et des sept épis vides. Elle nous donne encore d'autres exemples d'interprétation des songes. Au livre de Samuel, Saül en guerre contre les Philistins et inquiet de l'issue du combat invoque et consulte, par l'intermédiaire de la pythonisse d'Endor, le prophète Samuel qui lui prédit sa défaite et sa mort. Dans l'antique Grèce et dans l'ancienne Rome, les devins, les oracles étaient en grand honneur. Les poètes nous ont transmis les noms de Calchas et Térésias. Jusqu'à

l'époque de Jésus-Christ, on venait de tous les coins du monde connu consulter les oracles réputés. A Delphes, la Pythie, prêtresse d'Apollon, montée sur un trépied, prononçait dans une sorte d'ivresse des phrases obscures où l'on voulait voir des prédictions. A Dodone, on interprétait les bruits du chêne de Jupiter, agité par le vent. Dans l'ancre de Trophonius, des consultants s'endormaient et les puissances infernales leur envoyaient des songes prophétiques. Plusieurs sybilles habitaient des sites sauvages et la foule venait les consulter dans leur ancre. Des paroles informes, véritables bégaiements, échappées à la sybille de Cumes en Italie, ont été composés les livres sybillins où les Romains croyaient que les destins de Rome étaient inscrits à l'avance. Mais ils avaient surtout foi aux présages et entretenaient, pour les interpréter, des collèges d'augures et d'aruspices. Au moyen âge, nombre de souverains entretenaient à leur cour des devins et des astrologues. Les premières hordes de Bohémiens, en déferlant sur l'Europe, apportèrent avec eux les arts magiques et notamment les tarots et la chiromancie. Mais, de tous les arts divinatoires, l'astrologie acquit la prépondérance. Notons, pour mémoire le nom des Cosme Ruggiéri, astrologue-devin de Catherine de Médicis et celui de Nostradamus, qui a laissé un ouvrage de prédictions obscures : *Les Centuries*. La tragédie de Macbeth, de Shakespeare, représentée en 1606, est un monument de la croyance de cette époque, dans les oracles de tous genres. De nos jours, se continue, hélas ! cette consultation effrénée des diseurs d'avenir : cartomanciennes, dont les plus célèbres furent Mlle Lenormand, sous le Consulat et l'Empire, et Mme de Thèbes. Astrologues, chiromanciens, spirites évocateurs d'ombres, etc ... , continuent à faire des affaires d'or. Les consultants ont beau constater que les devins se trompent souvent, très souvent même, ils n'en restent pas moins convaincus de la véracité des oracles, l'intérêt des hommes étant sans borne pour leurs espérances infinies.

A la grande honte de la raison humaine, les prédictions, les oracles obtenus par les différents procédés que nous venons d'énumérer constituent, pour beaucoup, un véritable système philosophique. Et trop nombreux sont les cerveaux chez lesquels n'existe aucune limite entre le raisonnable et l'absurde. Incapables de comprendre l'un et d'expliquer l'autre, ils ne savent pas faire la différence entre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. D'ailleurs cette distinction ne peut exister en dehors d'un développement scientifique qui en fournit les bases. Et l'absurde qui n'existe que par sa contradiction aux lois constatées de l'intelligence humaine, est un mot vide de sens pour qui ne soupçonne pas l'existence de ces lois.

Et c'est pourquoi nous voyons et verrons encore tant de gens aller consulter l'oracle.

- C. ALEXANDRE.

Accueil

ORATEUR n. m. (du latin : *orare*, parler)

Homme ou femme qui prononce un discours devant une assemblée. Selon la composition de l'auditoire devant lequel le discours est prononcé, selon le lieu dans lequel l'orateur parle et le sujet traité, l'orateur est diversement qualifié. Parle-t-il dans un édifice destiné à l'exercice d'un culte religieux ? Celui qui parle est un orateur sacré. Parle-t-il devant une assemblée législative, s'adresse-t-il à des députés ou sénateurs ? Il est un orateur *parlementaire*. S'il parle devant des magistrats ou des jurés, il appartient à l'éloquence *judiciaire*. S'il s'adresse, dans une salle quelconque, à une assemblée composée d'auditeurs appartenant aux diverses classes sociales, celui qui occupe la tribune est ce qu'on peut appeler un orateur *populaire*. *Orateur* se dit, en Angleterre, de celui qui préside la Chambre des Communes ; il est élu à la pluralité des voix ; c'est lui qui expose les affaires soumises aux délibérations de l'Assemblée.

D'une façon générale, on appelle orateur celui ou celle qui pratique l'art de l'éloquence et l'exerce publiquement.

Depuis les temps les plus reculés, l'éloquence a tenu une place importante et joué un grand rôle dans le cours des affaires publiques ; l'art oratoire a exercé une influence considérable sur l'opinion et, de ce fait, sur les événements. S'il est vrai que l'art de la parole fut toujours puissant sur l'esprit des hommes, il ne le fut que dans la mesure où la liberté fut en partie respectée. Le despotisme, la tyrannie, l'Autorité absolue sont mortels à l'éloquence et il ne saurait en être autrement, cela se conçoit sans peine. Car la véritable éloquence a pour source la passion portée à son niveau le plus élevé et un régime de liberté, au moins relative, est indispensable à l'éclosion et à l'épanouissement de la passion.

Passion du Vrai, passion du Juste, passion du Beau ne peuvent naître et fleurir que dans une atmosphère où il est possible de les exprimer. Le silence imposé les étiole, la répression les étouffe, la contrainte les tue. Les époques les plus agitées, les temps les plus tourmentés de l'Histoire ont été les moments où l'art de parler s'est élevé jusqu'aux cimes. C'est en période de transition, lorsque des idées nouvelles entraînent en fermentation, que l'éloquence a revêtu le plus d'éclat et les journées d'effervescence et de bouillonnement révolutionnaires ont été celles qui ont enregistré les appels les plus entraînants, les adjurations les plus pathétiques, les harangues les plus enflammées, bref, les discours les plus éloquents. Athènes eut des orateurs magnifiques avant que la Grèce soit tombée sous la domination absolue des successeurs d'Alexandre. Parmi ces princes de la parole, on peut citer Périclès,

Alcibiade, Cléon, Démosthène, Phocion, Eschine, Démétrius de Phalère. Rome conserva sa tribune publique jusqu'à l'installation au pouvoir suprême et absolu de César et de ses acolytes, par le Triumvirat et l'Empire : les deux Gracques, Crassus, Antoine, Hortensius et surtout Cicéron furent d'illustres orateurs. L'art oratoire n'existait pour ainsi dire pas, en France, avant la Révolution. Durant les quelques siècles qui ont précédé la Révolution française, seuls les orateurs sacrés, les grands Prédicateurs de l'Eglise catholique - qui ont eu pleine licence de prêcher l'Evangile et de prononcer des oraisons funèbres - ont représenté l'art de bien dire. On compte parmi les prédicateurs les plus remarquables de ces temps-là : Bossuet (1627-1704), Fénelon (1632-1704), Fléchier (1632-1710), Bourdaloue (1631-1715), Massillon (1663-1742). En mettant fin au despotisme royal et en ouvrant une ère de liberté inconnue jusque là, la Révolution française a mis un terme à l'étranglement de la Pensée et à son expression : l'éloquence. Pendant « la Constituante », la tribune retentit des discours superbes de Mirabeau, Maury, Barnave, Cazalès, les Lameth, Dupont, Brissaud, etc ... Sous « la Convention », ce furent Danton, Robespierre, Saint Just, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois sur les bancs de la Montagne et, parmi les Girondins : Vergniaud, Guadet, Gensonné, Boyer-Fonfrède, qui furent les orateurs les plus justement en renom. Tout entier réservé à la détestable gloire militaire, l'Empire ne compta aucun orateur marquant. Avec la Restauration, l'art oratoire reflorissait en France ; parmi les orateurs les plus remarquables de cette époque, il faut citer Royer-Collard, Camille Jordan, Manuel et Foy. Sous Louis-Philippe, la tribune parlementaire fut illustrée par Berryer, Guizot, Thiers, Garnier-Pagès, Michel de Bourges. Vinrent ensuite Lamartine et Ledru-Rollin et, plus près de nous, toujours comme orateurs parlementaires : Gambetta, Waldeck-Rousseau, Jaurès, Viviani.

A titre documentaire, j'ai cité tous ces noms d'orateurs qui appartiennent à la postérité. Il me reste à indiquer à quelles sources on puise la véritable éloquence, comment on fait son apprentissage dans l'art de parler en public, quelles sont les difficultés à vaincre et par quels efforts on y parvient, enfin en quoi consiste l'art de préparer et d'exposer un sujet, de composer et de prononcer un discours, de prévoir les controverses qui peuvent surgir et de sortir vainqueur de ces rencontres parfois redoutables.

*

* *

Les sources de l'éloquence. - L'éloquence jaillit de deux sources : le sentiment et la raison. Le sentiment donne naissance aux emportements pathétiques, à l'inspiration entraînant, au verbe enflammé, aux images poétiques, aux envolées lyriques, aux appels passionnés. De la raison procèdent les exposés clairs, les formules précises, les démonstrations substantielles, les argumentations solides, les conclusions rigoureuses.

L'éloquence basée sur le sentiment s'adresse à la passion plus qu'à

l'intelligence ; celle qui s'appuie sur la raison, fait appel à l'intelligence et au jugement plus qu'à la sensibilité. La première impressionne, émeut, entraîne ; la seconde éclaire, enseigne, persuade et assied la conviction.

Il est assez rare qu'un orateur possède à un égal degré ces deux genres bien distincts d'éloquence : tel excellera dans le premier, qui sera médiocre dans le second ; tel autre sera supérieur dans celui-ci et inférieur dans celui-là. A dire vrai, celui qui possède, réellement l'art oratoire doit savoir parler tour à tour au coeur et à la raison ; il doit pouvoir à la fois émouvoir et convaincre ; on peut dire que, dans le domaine de l'éloquence, le grand art consiste à réaliser une sorte d'équilibre et de synthèse entre le sentiment et la raison. De tous les orateurs, celui qui me paraît devoir l'emporter sur tous ses rivaux ce serait celui qui - mais cela est-il possible ? - triomphant de toutes ces difficultés dont l'art de parler en public est hérissé, saurait le mieux convaincre et transporter son auditoire, c'est-à-dire impressionner fortement son coeur et sa raison.

L'orateur « populaire ». - Je veux m'attacher à parler ici de l'orateur appelé à s'exprimer devant des assemblées représentant la bigarrure de toutes les situations sociales, la mosaïque de toutes les cultures, de l'orateur que j'ai qualifié plus haut d'orateur « populaire ». Cet orateur peut faire fi des subtilités, distinguos et finasseries en usage dans les prétoires, car il ne s'adresse pas à des magistrats ; il n'a pas à envelopper son langage dans le vêtement oratoire qui sied à l'éloquence parlementaire, car il n'a pas devant lui des représentants du peuple et il n'a pas à se soucier du résultat politique qu'entraînera son discours. L'orateur populaire (le militant, le propagandiste, l'apôtre d'une Idée) parle, toutes portes ouvertes, à des auditeurs venus d'un peu partout, animés du désir de se renseigner, de s'instruire, de participer à un mouvement d'idée ou d'action qui l'intéresse. Il faut faire entendre à cet auditoire le langage simple et limpide, clair et précis qu'il est capable de comprendre ; il faut, après l'avoir éclairé et persuadé par un exposé aussi exact et lumineux que possible, faire appel à l'être qui vibre, s'émeut et se passionne. Toute personne normalement constituée, saine de corps et d'esprit, est une synthèse harmonieuse de la compréhension qui raisonne et du sentiment qui s'exalte. S'il ne s'attache qu'à convaincre, le militant, trop froid, court le risque de ne pas émouvoir ; si toute sa puissance oratoire ne vise qu'à émouvoir, l'apôtre, trop ardent, s'expose à ne susciter qu'une émotion vive, mais sans lendemain. Le meilleur propagandiste est celui qui, tantôt persuasif et tantôt entraînant, tour à tour calme et fougueux, méthodique et tumultueux, parvient à tenir son auditoire sous l'influence prestigieuse de son verbe par les moyens les plus divers et les procédés les plus variés. Austère, plaisant, ironique, paradoxal, alliant le prosaïsme un peu terre à terre de la logique et de la documentation au lyrisme ailé du sentiment et de la passion, il ne lassera jamais son auditoire, et lui laissera toujours une impression profonde et durable.

Le militant, le propagandiste, l'apôtre, l'orateur qui a le culte de l'Idée qu'il a adoptée et de la Cause qu'il a embrassée ne doit pas céder à la préoccupation des

effets de tribune qui déchaînent les applaudissements frénétiques de l'assemblée ; ces applaudissements enthousiastes doivent être la manifestation spontanée de la lumière qui soudain projette son éclat dans la pensée des auditeurs ou de l'exaltation qui soulève ceux-ci grâce à la noblesse et à la beauté du langage mis au service d'une conception généreuse ou d'un idéal sublime. L'orateur « populaire » ne doit pas se désintéresser de la forme ; mais il doit être beaucoup plus soucieux du fond : l'exactitude de la pensée qu'il exprime, de l'opinion qu'il émet, de la thèse qu'il soutient doit le solliciter beaucoup plus que le souci des fioritures littéraires et de ce qu'on appelle « les fleurs de rhétorique ». Contrairement au conférencier mondain ou littéraire qui fait l'ornement des cénacles, des académies, des salons et des cercles littéraires, le conférencier doublé d'un militant doit être, avant tout, un vulgarisateur, un éducateur, s'attachant exclusivement à exposer ses idées en termes limpides et d'une compréhension accessible à tous ; son discours doit être un enseignement et une démonstration laissant à ceux qui l'écoutent une impression puissante et stable, impression qui obligera ses auditeurs à réfléchir, à se remémorer ce qu'ils ont entendu, à parcourir à nouveau, par leur propre effort et à l'aide de leurs seuls moyens personnels, la route dans laquelle le conférencier-propagandiste les a engagés et qu'il leur a fait suivre.

*

* *

On devient orateur. - On parle couramment de l'orateur-né et on entend par là, le plus communément, qu'on naît orateur et que, si on ne naît pas orateur, on ne le devient jamais. C'est une erreur : on devient orateur : en parlant, comme on devient forgeron : en forgeant. Il est exact, comme le dit Boileau dans son *art poétique*, que, s'il ne possède pas certains dons, si son berceau n'a pas été entouré de certaines fées,

*« C'est en vain que, au Parnasse, un téméraire auteur
Pense de l'art des vers
atteindre la hauteur. »*

Il est certain, aussi, que pour atteindre les hautes cimes de l'Eloquence, de même que celles de la Poésie que, pour être un orateur ou un poète consommé, il est nécessaire de posséder certaines qualités et aptitudes natives, qu'il suffit, par la suite, de fortifier et de développer par un effort continu et un travail progressif ; toutefois, j'estime que ces prédispositions naturelles ne sont pas absolument indispensables à celui qui a le ferme dessein de parler en public, pour parvenir, s'il s'en donne réellement la peine, à s'exprimer avec clarté, précision, correction et élégance. Ce qui est vrai, c'est que, avec la même somme d'efforts, celui qui est moins bien doué, n'atteindra pas le même degré d'éloquence, la même maîtrise dans l'art de parler, que le mieux doué ; mais je suis persuadé que, s'il travaille assidûment et s'exerce méthodiquement à l'art de la parole, l'individu moyennement doué, ne parviendra probablement jamais à être un maître de la Parole, mais qu'il réussira certainement à devenir un orateur intéressant et disert.

Pour justifier cette assertion, je veux recourir à ma comparaison précédente entre celui qui devient forgeron en forgeant et celui qui devient orateur en parlant. Je crois que, pour être un bon ouvrier forgeron, il est nécessaire de posséder certaines qualités physiques, entr'autres : une constitution saine, des muscles vigoureux et résistants, un cœur solidement accroché, des organes respiratoires en bon état. Il suffira à l'homme en possession de ces qualités de faire l'apprentissage du métier de forgeron, de se familiariser avec le maniement du marteau sur l'enclume et d'acquérir sur les métaux qu'il travaille les connaissances utiles, pour devenir un forgeron remarquable. Mais je crois aussi que, sans être bâti en force et en endurance aussi heureusement que celui-ci, tout homme normalement constitué et de bonne santé, sera capable d'accomplir de façon très suffisante la tâche d'un bon forgeron, à la condition qu'il apporte à l'exercice de cette profession un apprentissage sérieux, du bon vouloir, de la persévérance et de l'entraînement. Eh bien ! pour devenir un grand orateur, je pense qu'il est indispensable d'être pourvu de certaines qualités et aptitudes natives, par exemple : une voix agréablement timbrée, une physionomie expressive, un geste accompagnant et soulignant avec naturel la parole, une imagination ardente, une mémoire fidèle, une compréhension pénétrante, une sensibilité délicate, un raisonnement judicieux et une certaine culture. Mais j'estime que pour être un « bon » orateur (sans être un orateur de premier ordre), il suffit de se mettre résolument à l'apprentissage de la parole, d'acquérir une bonne diction, de se familiariser avec les difficultés de la tribune, de s'entraîner à l'art de discourir.

Je puis affirmer que, pour ma part, j'ai connu plusieurs militants qui, fort embarrassés, au début, quand ils avaient quelques mots à dire, se sont petit à petit formés, entraînés, perfectionnés dans l'exercice de la parole, au point d'occuper très honorablement une tribune, d'y dire en excellents termes d'excellentes choses, d'intéresser et d'impressionner fortement leur auditoire.

Il ne faudrait cependant pas imaginer que, si je dis qu'on devient orateur en parlant - de même qu'on devient forgeron en forgeant, - ce soit un résultat facile et prompt à obtenir.

L'art oratoire comporte le concours de divers avantages qu'il s'agit d'acquérir, avantages sans lesquels l'individu le mieux doué nativement ne sera pas et ne pourra jamais être un orateur, même passable, et à l'aide desquels l'homme doué de prédispositions moyennes deviendra, s'il le veut, un bon orateur.

Bien parler, c'est exprimer des idées, en termes exacts, heureux, choisis, en des phrases bien construites et dans un style hors des lieux communs et de la banalité ; c'est enchaîner avec méthode les idées dont l'ensemble constitue une démonstration et conduit à une conclusion logique. L'orateur doit, en conséquence : a) avoir des idées et, comme de juste, posséder les connaissances sur lesquelles reposent ces idées elles-mêmes ; b) manier avec aisance et correction la langue dans laquelle il parle ; c) présenter, dans un ordre méthodique, les arguments qui servent

de fondements à l'exposé qu'il se propose de faire et conduisent, en application d'une logique rigoureuse, à la conclusion qu'il projette d'en tirer. Je prétends que toute personne remplissant cette triple condition peut aborder sans trop d'appréhension la tribune et, après un apprentissage plus ou moins prolongé, occuper cette tribune fort honorablement.

Mais il n'est pas inutile que je revienne, en quelques mots sur chacune de ces trois conditions. Il est hors de doute que pour exprimer - bien ou mal - une Idée, il faut, avant tout, l'avoir. « La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a ». Qu'on me pardonne d'appliquer ce dicton quelque peu vulgaire à la proposition que j'émet : « L'orateur ne peut donner à ceux qui l'écoutent que ce qu'il a. » Il faut donc, pour exprimer une idée, que, tout d'abord, il la possède. J'ajoute que, mieux il la possèdera et mieux il l'exprimera ; que, plus cette idée sera claire et précise dans son cerveau et plus le langage qu'il emploiera à la traduire sera clair et précis :

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. »

Plus l'orateur sera confiant dans l'exactitude de l'idée qu'il exposera et plus affirmatifs, catégoriques et précis seront les termes dont il se servira ; plus profonde sera sa conviction et plus pénétrant en sera l'accent. Il en est du sentiment comme de l'idée : pour que l'orateur exprime un sentiment, il est indispensable que ce sentiment soit en lui car Horace le dit très justement : « *Si vis me flere, dolendum est primum ipse tibi* » ; (si tu veux que je pleure, il faut d'abord que tu pleures toi-même). On ne donne à l'expression d'un sentiment toute sa force, qu'en éprouvant soi-même toute la puissance de ce sentiment ; c'est dans ces conditions seulement que l'émotion d'un auditoire peut être portée à son comble. Donc, la condition première et essentielle, c'est d'avoir des idées à présenter, et d'être en possession des connaissances sur lesquelles s'appuient ces idées.

Cela ne suffit pas : l'Idée et la conviction que l'on porte en soi, il s'agit de les extérioriser par la parole. On conçoit que, pour exposer avec éloquence ce que l'on pense et ce que l'on sent, il est nécessaire de bien connaître la langue dans laquelle on parle, afin de donner à sa pensée ou à son sentiment une forme simple et correcte, précise et élégante, impressionnante et limpide. Cette connaissance approfondie de la langue dont on se sert ne se borne pas au respect de la syntaxe, à la structure scrupuleusement grammaticale de la phrase ; elle comporte, en outre, la possession d'un vocabulaire copieux, l'emploi judicieux du mot propre, l'usage rationnel et modéré des incidentes, l'adaptation du style à l'expression la plus saisissante ou la plus suggestive de la pensée ou du sentiment.

Ce n'est pas tout : il reste à rassembler les aperçus, les considérations, les commentaires, la documentation et les raisonnements qui sont comme les matériaux dont l'orateur - architecte, ingénieur ou artiste dans son genre - doit se servir pour

édifier et embellir son œuvre s'il veut que celle-ci soit solide, imposante et esthétique. Ces matériaux, il importe de les grouper et disposer avec méthode ; car tous ont, dans l'édifice, une place marquée ; cette place est la leur, celle qui convient à chacun d'eux ; elle est ici ou là, mais pas ailleurs : ni avant, ni après, ni au-dessus ni au-dessous, ni à droite ni à gauche. Malheur à l'orateur qui n'aura pas pris l'élémentaire précaution d'apporter à l'établissement de l'ordre voulu les soins les plus minutieux : son discours sera confus et cahotique ; sa construction ne jouira pas de la solidité désirable ; les proportions, l'équilibre, l'harmonie y seront défectueux.

Dans un discours ou une conférence, tout se tient. Un morceau oratoire forme un tout dont la puissance et la beauté sont subordonnées et au choix des arguments et à la place que chacun d'eux occupe.

Non seulement les propositions doivent se succéder rigoureusement reliées les unes aux autres, sans trou, sans solution de continuité, mais encore est-il de la plus haute importance, je dirai même « de toute nécessité » que la force de la démonstration et l'intensité de l'émotion aillent toujours en progressant et, comme on le dit en musique : crescendo. Que penserait-on du discours d'un orateur parlementaire qui débiterait par les arguments les plus propres à entraîner les suffrages de ses collègues et qui continuerait et terminerait par les arguments les moins décisifs ? Quelle appréciation porterait-on sur la plaidoirie d'un avocat qui, ayant à défendre, en Cour d'Assises, la tête de son client, ne tiendrait pas en réserve et ne garderait pas pour la fin ses arguments les meilleurs et ses adjurations les plus pathétiques ?

Qu'on ne me parle pas de ces orateurs exceptionnellement brillants et inspirés qui, sans soigner, comme il est prudent de le faire, la préparation de leurs discours, se livrent aux périlleux hasards de l'improvisation. Il est fort possible que, pleins de confiance en eux et grâce aux moyens oratoires qu'ils doivent à l'expérience acquise, grâce à la connaissance profonde du sujet qu'ils ont à traiter, grâce, pour tout dire, à ce concours rarissime de circonstances qui leur sont favorables, ils disent quoique sans préparation spéciale, d'excellentes choses en termes excellents ; mais il est hors de doute que s'ils avaient tracé dans ses lignes principales le plan de leur discours, s'ils avaient mis chaque argument à la place qu'il doit occuper, leur discours, mieux ordonnancé, y eût gagné sensiblement en force et en beauté.

*

* *

Conseils aux jeunes. - Souvent de jeunes camarades anarchistes, pris du désir de s'adonner à la propagande par la parole, m'ont demandé des renseignements et des conseils. Leurs questions portaient tout particulièrement sur le choix du sujet et sur le travail de préparation que commande une conférence publique et contradictoire (les conférences faites par les anarchistes sont toujours publiques et

contradictoires : publiques, parce qu'ils entendent ne priver de l'exposé de leurs conceptions aucune des personnes qui ont le désir ou la simple curiosité de connaître celles-ci ; contradictoires, parce que, pratiquant en matière de discussion, comme en toutes choses, la plus large tolérance, les libertaires laissent à tous la faculté de critiquer, de discuter, de combattre leurs théories, d'en contester l'exactitude et d'opposer leurs thèses aux leurs). Presque toujours, j'ai dissuadé ces jeunes camarades d'aborder tout de go le genre « conférence ». La pratique de la parole en public nécessite un assez long apprentissage. Il y a danger à débiter, dans l'art oratoire, par la conférence, ce genre de discours exigeant la réunion de plusieurs qualités qu'on n'acquiert que peu à peu. Aux camarades qui me consultaient je n'ai cessé de répondre comme je le fais ici, dans l'espoir que ces lignes tombant sous les yeux d'un certain nombre de jeunes militants, ceux-ci profiteront des indications et des avis que ma vieille expérience, doublée de l'affection très vive que m'inspirent ces jeunes amis, m'autorisent et m'engagent à leur faire entendre. Voici ces conseils : « Jeunes militants, vous aimez certainement les réunions, causeries et conférences ; ne les négligez pas, fréquentez-les. Avant de se décider à parler, il est bon d'écouter les autres. En les entendant, vous apprécierez les qualités et les défauts des divers orateurs ; vous tâcherez d'acquérir les premières et d'éviter les seconds. Ce sera déjà une sorte de leçon de choses qui sera très profitable à votre propre formation. N'allez pas à toutes les réunions dont la tenue vous sera connue. Faites une sélection reposant sur le sujet traité et sur l'orateur. Faites un choix : de préférence n'allez entendre que les sujets qui vous intéressent et les orateurs dignes d'être écoutés avec satisfaction et fruit. Pour commencer, c'est-à-dire la première fois que vous prendrez la parole au cours d'une de ces réunions, n'allez pas vous poser en contradicteurs et ne vous engagez pas dans une ample controverse ayant pour but de ruiner de fond en comble la thèse soutenue par l'orateur. Insuffisamment entraînés à ce genre de rencontres, vous vous exposeriez à en sortir meurtris et, peut-être, découragés. Bornez-vous à une intervention de quelques instants se limitant soit à une question posée, soit encore à une demande de précisions ou d'explications complémentaires. Vous aurez occupé la tribune quelques minutes seulement, vous n'aurez énoncé qu'une seule idée. Mais cet instant aura suffi pour que vous preniez contact avec le public et que vous ayez l'occasion de savoir ce qu'est ce qu'on appelle « le trac », cette sorte de malaise qui emplit plus ou moins la tête de bourdonnements, fait affluer le sang à la gorge, vide le cerveau et paralyse la mémoire. Cette première atteinte du trac serait mortelle, si vous commettiez l'imprudance d'occuper longtemps la tribune : si vous n'y faites qu'une courte apparition, ce ne sera qu'un léger accident et peut-être même y échapperez-vous. Donc, pour vos débuts, n'émettez qu'une seule idée, une seule ; parlez quelques minutes et, sachant bien ce que vous voulez dire, vous vous tirerez fort honorablement de cette première tentative.

Quand vous aurez renouvelé cet essai plusieurs fois et acquis de la sorte un peu d'aplomb et quelque confiance en vous, vous ne serez pas encore en mesure de faire une causerie, une conférence, un discours en plusieurs points. Mais vous serez sur la voie et ce sera déjà un premier et important résultat. Vous pourrez, alors,

toujours, au cours d'un débat ouvert au public, corser votre intervention en lui donnant plus d'ampleur et un autre caractère. Au lieu d'une question posée, d'une objection soulevée, d'une demande de précision, vous choisirez une ou deux des idées exposées par l'orateur, celles, bien entendu, qui auront le plus brutalement heurté votre propre sentiment ; vous vous arrêterez à cette idée ou à ces deux idées ; vous n'en dépasserez pas le cadre ; vous vous y enfermerez délibérément et vous opposerez votre point de vue à celui de l'orateur. Cette fois-ci, vous aurez occupé la tribune quelques minutes, peut-être dix, peut-être quinze ; vous aurez eu le temps de mesurer vos forces et de vous familiariser un peu avec l'atmosphère d'une réunion publique. Vous aurez cousu et ajusté deux ou plusieurs idées ; vous aurez argumenté ; vous n'en serez plus aux premiers pas, toujours incertains et vacillants quand on débute. Votre démarche se sera affermie, vous aurez pris confiance en vous : l'idée de parler en public vous causera moins d'appréhension. Et vous pourrez songer à traiter vous-mêmes un sujet.

Commencez par la *causerie* (voir ce mot) et lorsque vous aurez fait, devant un auditoire restreint, un certain nombre de causeries portant sur des sujets que vous aurez sérieusement étudiés, vous pourrez vous lancer dans le genre « Conférence » (voir ce mot).

Mais, que vous ayez à faire une causerie ou une conférence, mes jeunes camarades, donnez-vous le temps de mûrement réfléchir avant d'en choisir le sujet. Portez sur ce sujet tout l'effort de méditation et de recherche dont vous êtes capables : entourez-vous d'une abondante documentation puisée aux meilleures sources ; tournez et retournez votre sujet attentivement ; examinez-le sur toutes ses faces et dans tous ses aspects ; scrutez le, jusqu'à ce que vous le possédiez à fond. Quand vous aurez effectué ce travail préliminaire, mais pas avant, occupez-vous du plan à tracer : les grandes lignes d'abord, les points essentiels, les considérations fondamentales ; divisez et subdivisez ; ajoutez et retranchez, éliminez ce qui ne serait qu'ornement superflu ou vain développement, afin d'accorder plus de place et plus d'importance à ce qui est argument nourri et aperçu substantiel.

Que votre plan soit net et bien ordonné ; que, par son arrangement et sa clarté, il soit facile à suivre méthodiquement. Veillez à ce que votre argumentation emprunte sa force à l'enchaînement rigoureux des diverses parties qui la composent ; veillez surtout à ce que, dans cette chaîne que forme votre démonstration, chaque anneau soit exactement à sa place ; n'oubliez pas que chaque argument doit emprunter une partie de sa valeur à celui qui le précède et, en amenant, par une sorte de pente naturelle, l'argument qui suit, transmettre à celui-ci une partie de sa propre valeur.

Surtout, mes jeunes camarades, n'apprenez pas par coeur et, pour ne pas vous exposer à être tenté de le faire, n'écrivez pas ; ne fixez pas la forme que vous donnerez à l'expression de votre pensée. Ayez des notes ; par un mot, par une phrase courte, en style télégraphique, fixez sur le papier l'ordre que vous voulez suivre. Consultez fréquemment ces notes, afin de ne pas vous égarer et de ne rien

oublier. Fiez-vous au plan que vous avez tracé ; ce plan doit être votre seul aide-mémoire : s'il est bien construit et si vous le suivez consciencieusement, vous direz ce que vous aurez à dire, tout ce que vous aurez à dire et rien que ce que vous aurez à dire. Et c'est le but qu'il faut vous proposer.

Ne perdez jamais de vue que, militants et propagandistes d'une Idée peu connue et, ce qui est plus grave, mal comprise, votre mission est de l'enseigner, de la vulgariser : vous êtes, vous devez être des éducateurs, des professeurs ; votre conférence doit être un cours. A ce titre, efforcez-vous d'être clairs et précis. Avant tout, soyez simples, de cette simplicité qui s'allie aisément à l'élégance sans recherche, à la beauté sans apprêt, à l'art sans affectation. L'acquisition de cette indispensable simplicité vous sera plus difficile et plus lente qu'aux militants des autres doctrines, parce que les conceptions philosophiques et sociales que nous avons à cœur de propager sont en opposition irréductible avec les conceptions officielles et courantes, parce que, entre ces dernières et les nôtres, il n'existe aucun terrain d'entente, aucune conciliation possible ni souhaitable ; parce que ce n'est pas seulement un fossé, mais un abîme, qui sépare les thèses libertaires des thèses autoritaires ; parce que, attaquant de front toutes les légendes en cours et tous les mensonges de la Religion, de la Patrie, de la Famille, de la Propriété et de l'Etat, les vérités que nous enseignons se heurtent à des résistances et à une incompréhension qu'il est extrêmement difficile de surmonter. C'est en raison même de toutes ces considérations que, dans l'art de la parole auquel vous brûlez de vous consacrer, mes jeunes amis, vous devez vous attacher à acquérir et à pratiquer, par-dessus tout, la simplicité. Etre simple dans le discours, c'est être clair et précis, c'est faire usage d'expressions connues et dont le sens ne se prête à aucune ambiguïté ; c'est employer à se faire comprendre tous les moyens : la définition, le commentaire, la citation, l'anecdote, la réminiscence, la comparaison, le contraste, l'image, bref tous les procédés qui, partant de l'idée abstraite, vont jusqu'à l'explication concrète ; c'est, sur une proposition parfois obscure et douteuse au début, projeter graduellement la lumière et la précision qui la mettent à la portée de toutes les intelligences et de toutes les cultures ; c'est donner à la pensée qu'on exprime une limpidité qui la rend accessible à la compréhension de tous. Le propagandiste libertaire ne s'adresse pas seulement à cette partie de l'auditoire qui, déjà initiée, par une culture générale, à l'examen des problèmes ardu, pénètre sans trop de mal la pensée de l'orateur ; il s'adresse à tous ceux qui composent l'assemblée ; les moins lettrés ne sont ni forcément, ni toujours, les moins intelligents ; mais leur instruction simplement primaire impose à l'orateur qui ambitionne de les convaincre tous et de tous les toucher, la simplicité dont je viens de parler. Et quelle joie pour l'orateur, lorsqu'il peut se rendre ce témoignage qu'il a parlé de façon à se faire comprendre par tous, sans exception, et qu'il y a réussi !

Après la causerie ou la conférence, il y a la discussion ouverte, la contradiction. Mes jeunes camarades, n'en soyez pas autrement émus, ni troublés : pour un anarchiste, la contradiction est le terrain qui lui est le plus favorable, sur lequel il se meut avec le plus d'aisance et de sécurité, où il se sent et positivement

est le plus fort. L'essentiel est qu'il ait profondément étudié son sujet, qu'il n'en ait négligé aucun aspect, qu'il l'ait tourné et retourné dans tous les sens, en un mot, qu'il le possède totalement. Dans ce cas, il peut être sans inquiétude : aucune attaque ne le surprendra et, quelles que soient l'attitude et l'éloquence de l'adversaire, sa réplique sera prête et il n'aura pas grand peine à le réfuter et à l'abattre. L'orateur libertaire n'a qu'à se camper solidement sur les principes fondamentaux de l'Anarchisme ; il n'a qu'à ramener obstinément le débat dans le cadre du sujet traité ; et la comparaison, mieux encore : l'opposition établie entre la thèse du contradicteur quelle que soit cette thèse et quel que soit le contradicteur, suffira à faire éclater devant tout auditeur impartial et consciencieux, la supériorité de l'idéologie et de la tactique libertaires.

Pour vous, mes jeunes compagnons, je n'appréhende que deux écueils : le découragement et la présomption : attendez-vous à des débuts difficiles. J'ai connu, il y a quelque quarante-cinq ans, la tristesse des salles à peu près vides ; j'ai vu les organisateurs de mes premières tournées de propagande s'indigner de l'indifférence dans laquelle se complaisait la population de leur localité. J'ai subi les calomnies méchantes des uns et les insinuations perfides des autres. Conspiration du silence, railleries, sarcasmes, attaques grossières des feuilles locales, malveillance et hostilité parfois brutales, des partis politiques et de leurs adhérents, rien ne m'a été épargné. Les vieux d'il y a quarante ans, qui sont encore de ce monde, en ont gardé le souvenir ; ils se rappellent qu'eux-mêmes n'étaient pas ménagés et c'était autrement pénible pour eux qui restaient que pour moi qui n'étais que de passage. Vous ne serez pas à l'abri de ces épreuves et vous vivrez plus d'une fois des heures de découragement. Ne vous laissez pas abattre par ces difficultés. Réagissez et persévérez.

Le second écueil que je vous signale et contre lequel je vous mets en garde, c'est la présomption que pourraient susciter en vous vos premiers succès. Cette présomption vous porterait à concevoir de vous-mêmes, de votre savoir et de votre talent, une opinion trop flatteuse. Alors, persuadés que, d'une part, vous avez acquis un bagage suffisant de connaissances et que vous n'avez plus besoin d'apprendre davantage ; que, d'autre part, vous avez fait dans l'art de parler en public tous les progrès désirables et que vous avez atteint un niveau qu'il n'est pas nécessaire de dépasser, vous ne travailleriez plus à l'acquisition d'un savoir plus étendu et plus profond ; vous n'éprouveriez plus le besoin de vous perfectionner dans l'art oratoire et, vous reposant sur vos lauriers, vous glisseriez insensiblement sur la pente de la paresse, sans vous douter que l'inactivité intellectuelle entraîne un dépérissement graduel des facultés cérébrales.

Tels sont, mes jeunes et chers camarades, les deux écueils sur lesquels, par avance, j'attire votre attention. Une chose vous en préservera : l'ardeur et la fermeté de vos convictions. Vous puiserez dans votre indéfectible attachement aux convictions qui vous animent cette persévérance dans l'effort de propagande que vous avez la résolution d'accomplir qui, aux heures les plus difficiles, vous

réconfortera et vous sauvera de toute défaillance. Et la flamme apostolique que vous portez en vous vous poussera à étendre encore et toujours le domaine de vos connaissances et à cultiver sans cesse vos dons oratoires, afin de servir, aujourd'hui mieux qu'hier et demain mieux qu'aujourd'hui, la Cause que vous avez délibérément embrassée !

A cette Cause, la plus juste, la plus généreuse, la plus humaine de toutes, donnez-vous pleinement, mes chers compagnons ; et ce don total de vous-mêmes vous fera éviter ce double écueil : la présomption et le découragement. »

- Sébastien FAURE.

Accueil

ORDRE n. m. (du latin *ordo*, même signification)

Le mot *Ordre* donne lieu à de multiples définitions ; il reçoit quantité d'acceptions ; il entre dans une foule de locutions et y est pris comme comportant des significations fort nombreuses. On trouvera la longue énumération de ces locutions dans toutes les Encyclopédies (Larousse, Bescherelle, La Châtre, Littré, Trousset, etc., etc..).

Au point de vue général, le mot « Ordre » correspond à l'idée d'arrangement, de disposition, de rapport, de régularité, d'équilibre, d'harmonie entre les diverses parties d'un tout. C'est ainsi que ce qu'on appelle l'ordre dans l'univers, c'est le rapport constant de tous les corps qui gravitent dans l'espace incommensurable et plus spécialement, parce qu'il nous est plus connu, au sein du système solaire auquel appartient notre globe terraque. La somme des observations et constatations qui, dans la lenteur des siècles, ont été faites et nous ont été transmises par les hommes de science, a insensiblement amené l'homme à découvrir le merveilleux mécanisme qui détermine les rapports existants entre les innombrables parties du Cosmos et assure ce qu'on est convenu d'appeler « l'Ordre » dans la nature. Cet ordre est un fait ; il est aussi une nécessité, (voir ce mot), puisqu'il est à l'origine de tout ce qui est et puisque ce qui est ne peut pas plus ne pas être qu'être autrement.

C'est ainsi, également, que, entre les diverses parties du corps humain, il y a un ordre établi : ordre résultant des rapports constants qui relient au phénomène de la Vie les multiples parties de ce corps, ordre qui règle les fonctions et attributions de chaque organe, ordre qui exige la satisfaction de tous les besoins inhérents à l'agencement même de ces organes, ordre qui atteste les règles d'interdépendance et les relations de solidarité, dont l'observation concorde au maintien de la vie et dont la violation conduit, brusquement ou dans un laps de temps plus ou moins long, mais inévitablement, à la mort.

Dans cette *Encyclopédie anarchiste*, j'entends n'étudier le mot « Ordre » et les idées qu'il renferme qu'au point de vue social.

Dans la société humaine, comme dans la nature et dans le corps humain, l'idée d' « ordre » implique celle d'arrangement, de disposition, de rapport, de régularité, d'équilibre, d'harmonie entre les unités qui constituent les diverses parties du corps social. Si, pour désigner la société, on se sert fréquemment de cette expression : « le corps social », c'est parce que, entre la constitution de l'individu et celle de la société qui n'est, somme toute, que le total des individus qui la

composent, il existe, sans qu'il y ait identité, une analogie profonde et saisissante.

L'Ordre - il faut entendre par là, cet arrangement, cette disposition, cet état d'équilibre et d'harmonie qui résulte des rapports établis entre toutes les personnes qui composent le corps social - cet Ordre, dis-je, est aussi indispensable à la vie du corps social qu'à la vie du corps humain et toute dérogation aux règles établies par cet ordre conduit, parfois brusquement, le plus souvent dans un laps de temps plus ou moins long, mais aussi inévitablement, à la mort d'une organisation sociale qu'à la mort d'un être vivant. Poursuivant cette analogie, je dirai que l'Ordre, c'est pour le corps social, la santé et que le désordre c'est pour lui la maladie ou l'accident entraînant la mort. Ce simple aperçu suffit à affirmer la nécessité de l'Ordre au sein de la Société.

Jusqu'à ce jour on a cru, et le nombre reste considérable de ceux qui s'obstinent à croire que l'Ordre dans la société est fonction de l'Autorité qui s'y exerce. Cette opinion n'est pas uniquement celle des personnes qui donnent ouvertement leur approbation aux régimes plus ou moins marqués au sceau de l'Autorité personnelle et absolue : monarchie, empire, directoire, dictature, et qui condamnent systématiquement toutes les concessions arrachées aux Maîtres par l'esprit de liberté. Elle est encore très fréquente, voire à peu près unanime dans les milieux de République et de Démocratie. Dépourvus de logique et manquant d'audace, les démocrates persistent à estimer qu'il faut des chefs ; timides et hésitants, les républicains restent attachés à la conception d'une société obligatoirement hiérarchisée. Les uns et les autres, n'ayant pas éliminé le virus autoritaire dont leurs ascendants étaient saturés, considèrent qu'il est nécessaire d'assigner à la pratique de la liberté les limites qui, disent-ils, empêchent celle-ci de tomber dans la licence. Ces théoriciens du libéralisme républicain et démocratique sont sincèrement indignés des abus, scandales, injustices, inégalités, en un mot des désordres auxquels les régimes d'Autorité personnelle et absolue ont donné lieu dans le passé et qu'ils provoquent encore dans les pays où ils sont en vigueur ; ils sont frappés du désordre effroyable que n'ont jamais manqué de produire ces régimes où l'Autorité souveraine règne sans contrepoids. Mais ces partisans de la Liberté - que la Liberté effraie - s'arrêtent à mi-chemin, à distance à peu près égale de l'Autorité sans limite et de la Liberté sans frein et ils se décident en faveur d'un régime mixte, d'un système bâtard, qui, d'après eux, n'est ni d'Autorité sans limite, ni de Liberté sans bornes ; régime qui, disent-ils, s'opposant avec une force égale aux excès de l'Autorité et aux écarts de la Liberté, est, seul, capable de créer et de maintenir « l'Ordre » dans la Société. Ces alchimistes sont à la recherche de la pierre philosophale.

L'Ordre, dans la Société, exige que les droits et les devoirs de chacun soient nettement déterminés, qu'ils soient également répartis, qu'ils soient équitablement respectés et que rationnellement équilibrés, ils correspondent, en vertu même de leur jeu normal, à la satisfaction aussi complète que possible de tous les besoins inhérents à l'existence, au bien-être et à la félicité de toutes les unités

qui composent la société. Il ne me paraît pas possible de concevoir l'ordre autrement que je viens de le définir. Tout privilège réservé à un certain nombre ne peut l'être qu'au détriment des autres ; tout droit accordé à une partie de la population et refusé à l'autre partie constitue une inégalité qui est le point de départ d'une foule d'injustices dont la conséquence est de vicier tous les rapports et d'engendrer tous les désordres. Toute hiérarchie implique nécessairement une supériorité ici et une infériorité là ; et si la distance qui sépare l'humanité qui occupe l'échelon supérieur de celle qui occupe l'échelon inférieur le plus proche est relativement faible, cet écart grandit et atteint des proportions énormes quand la comparaison s'établit entre la fraction qui siège au sommet de l'échelle hiérarchique, et celle qui est reléguée à la base. Une circonstance qui vient encore aggraver le fait que je signale, c'est que l'organisation de toute société hiérarchisée a pour résultat d'affaiblir graduellement le nombre des personnes qui s'élèvent dans la direction du sommet et d'accroître graduellement celui des individus qui sont refoulés vers la base. L'observateur qui suivrait ce double mouvement de montée et de descente et qui enregistrerait mathématiquement le nombre des occupants de chaque échelon dans la direction de ces deux extrémités, constaterait que ce nombre se limite, tout à fait en haut, à une poignée de privilégiés et que ce nombre atteint, tout à fait en bas, des proportions incroyables.

Le bon sens le plus élémentaire crie à toute personne qui ne se bouche pas les oreilles qu'une telle organisation de la société est génératrice du désordre et qu'il serait véritablement miraculeux que l'Ordre y régnât ou qu'il pût y régner.

Je viens d'écrire que ceux qui siègent au sommet sont une poignée. Ce sont les détenteurs suprêmes du Pouvoir : chefs d'Etat et ministres, et de la Richesse : princes de la Finance, du Commerce et de l'Industrie.

Chefs d'Etat et ministres savent que les multiples et précieux avantages qui accompagnent leurs fonctions suscitent l'envie et attisent la vanité et l'ambition de ceux qui aspirent à prendre leur place ; ils n'ignorent pas que l'oppression qu'ils font peser sur la masse irrite tous ceux qui en sont victimes et qui considèrent la liberté comme le premier de tous les biens. Princes de la finance, du commerce et de l'industrie ne se dissimulent pas que leur immense fortune est un défi et une insulte au régime de privations et au paupérisme de l'immense multitude dont ils exploitent odieusement le travail. Aussi, cette caste de gouvernants et de possédants a-t-elle compris la nécessité, pour légitimer l'ordre social dont elle est la bénéficiaire, d'édifier ce monument d'Imposture qu'est la Législation. Par l'Ecole, les maîtres de l'Etat et du Capital enseignent à l'enfant que la Loi est la plus haute expression de la Justice. Par la Presse, que le Pouvoir et l'Argent livrent à leur merci, ils proclament que le respect de la Loi est, en même temps que la plus haute vertu et le premier devoir de toute honnête personne, la garantie des droits, de la sécurité, des biens et de la liberté de tous et de chacun. Mais ils ne poussent pas l'illusion jusqu'à espérer qu'un tel enseignement suffise à les préserver des mouvements de révolte individuelle et collective que peuvent soulever l'oppression et l'indigence. C'est

pourquoi, ils attachent et intéressent au maintien de leur domination et à la sauvegarde de leurs richesses un nombre considérable de gens qu'ils recrutent dans la classe moyenne et dans la classe pauvre, avec la complicité desquels (magistrats, policiers, gardiens de prison, soldats et fonctionnaires de toutes espèces) ils se prémunissent contre ce qu'ils appellent le désordre et font rentrer dans ce qu'ils appellent l'Ordre, les récalcitrants qui s'insurgent.

J'ai déjà cité (voir le mot *Anarchie*) les paroles admirables que Pierre Kropotkine profère à propos de « l'Ordre ». Je veux les citer à nouveau. Elles remontent à un demi-siècle, mais - hélas ! - elles sont toujours d'actualité et elles continueront à l'être aussi longtemps que la société restera autoritaire et capitaliste :

« L'Ordre, aujourd'hui, - ce qu'ils entendent par « l'Ordre » - c'est les neuf dixièmes de l'humanité travaillant pour procurer le luxe, les jouissances, la satisfaction des passions les plus exécrables à une poignée de fainéants. L'Ordre, c'est la privation, pour ces neuf dixièmes, de tout ce qui est la condition nécessaire d'une vie hygiénique, d'un développement rationnel des qualités intellectuelles. Réduire les neuf dixièmes de l'humanité à l'état de bêtes de somme vivant au jour le jour, sans jamais oser penser aux jouissances procurées à l'homme par l'étude des sciences, par la création artistique, voilà « l'Ordre ! ».

« L'Ordre » c'est la misère, la famine devenue l'état normal de la société.

L'Ordre, c'est la femme qui se vend pour nourrir ses enfants ; c'est l'enfant réduit à être enfermé dans une fabrique ou à mourir d'inanition. C'est le fantôme de l'ouvrier insurgé aux portes du riche, le fantôme du peuple insurgé aux portes des gouvernants.

L'Ordre, c'est une minorité infime élevée dans les chaires gouvernementales, qui s'impose pour cette raison à la majorité et qui dresse ses enfants pour occuper plus tard les mêmes fonctions, afin de maintenir les mêmes privilèges par la ruse, la corruption, la force, le massacre.

L'Ordre, c'est la Guerre continuelle d'homme à homme, de métier à métier, de classe à classe, de nation à nation. C'est le canon qui ne cesse de gronder, c'est la dévastation des campagnes, le sacrifice des générations entières sur les champs de bataille, la destruction en une année des richesses accumulées par des siècles de dur labeur.

L'Ordre, c'est la servitude, l'enchaînement de la pensée, l'avilissement de la race humaine, maintenue par le fer et par le fouet. »

Et Kropotkine, pour donner plus de force à sa pensée, continue dans ces termes : « Et le désordre, ce qu'ils appellent le désordre : C'est le soulèvement du peuple contre cet Ordre ignoble, brisant ses fers, détruisant ses entraves et marchant vers un avenir meilleur. C'est ce que l'humanité a de plus glorieux dans son histoire

: c'est la révolte de la pensée à la veille des révolutions ; c'est le renversement des hypothèses sanctionnées par l'immobilité des siècles précédents ; c'est l'éclosion de tout un flot d'idées nouvelles, d'inventions audacieuses, c'est la solution des problèmes de la science.

Le désordre, c'est l'abolition de l'esclave antique, c'est l'insurrection des communes, l'abolition du servage féodal, les tentatives d'abolition du servage économique.

Le désordre, c'est l'insurrection des paysans soulevés contre les prêtres et les seigneurs, brûlant les châteaux pour faire place aux chaumières, sortant de leurs tanières pour prendre leur place au soleil.

Le désordre, - ce qu'ils nomment le désordre - ce sont les époques pendant lesquelles des générations entières supportent une lutte incessante et se sacrifient pour préparer à l'humanité une meilleure existence, en la débarrassant des servitudes du passé. Ce sont les époques pendant lesquelles le génie populaire prend son libre essor et fait, en quelques années, des pas gigantesques, sans lesquels l'homme serait resté à l'état d'esclave antique, d'être rampant, de brute avilie dans la misère.

Le désordre, c'est l'éclosion des plus belles passions et des plus grands dévouements, c'est l'épopée du suprême amour de l'humanité ! »

Voilà ce que Kropotkine écrivait il y a quelque cinquante ans. Depuis, le désordre s'est fantastiquement accru. On peut dire qu'il a été porté à son comble, car il serait extrêmement difficile de l'imaginer pire et presque impossible de le concevoir plus révoltant et plus infâme. Hier, c'était la Guerre à jamais maudite, avec ses soixante treize millions de mobilisés et ses dizaines de millions de victimes, avec ses gaspillages, ses dévastations et ses ruines, avec le déchaînement hideux des instincts les plus bas et les plus sauvages, avec les désirs de revanche et la compétition de plus en plus farouche des convoitises qui précipitent l'humanité vers la chute dans de nouveaux abîmes. Aujourd'hui, c'est la lamentable situation de trente millions de sans-travail qui, pour avoir produit sans mesure, sont condamnés à errer de ville en ville, de pays en pays, de profession en profession, offrant leurs bras que personne ne consent à employer. C'est l'avitissement graduel des salaires pour ceux qui restent encore à l'usine et aux champs ; c'est, pour plus de cent millions d'individus (les chômeurs et leurs familles) la gêne dès à présent et demain la misère. C'est la débâcle financière, détraquant les modes d'échange et ébranlant la table des valeurs sur laquelle repose, d'un bout du monde à l'autre bout, le régime économique. C'est le spectacle monstrueux d'un prodigieux entassement de produits, auprès duquel sont condamnés à se serrer de plus en plus la ceinture ceux qui, par leur travail, ont réalisé cette surabondance insensée. C'est le spectacle plus révoltant encore de millions de tonnes de marchandises incendiées, jetées à la mer, utilisées comme combustibles ou purement et simplement détruites, pour maintenir les cours sur le marché, alors que ces produits, consommés comme ils pourraient, et devraient l'être, satisferaient tant de besoins en souffrance ! C'est enfin, pour couronner cet

inextricable désordre, le craquement nettement perceptible de toute la machinerie politique, économique et morale d'un Monde qui ne se soutient plus que par la vitesse acquise, par la force de la tradition et des préjugés et par la terreur qu'inspire et la soumission qu'impose la violence érigée en système de gouvernement, violence qui, par la prison, l'exil et le massacre, recule l'heure de l'effondrement, sans du reste conjurer la fatalité de celui-ci.

Et c'est cet effroyable désordre que les maîtres ont l'impudence d'appeler « l'Ordre » ; et ce sont les socialistes, les syndicalistes et les anarchistes qui travaillent à la disparition d'un tel Ordre qu'ils ont le cynisme de traiter en hommes de désordre et de persécuter comme tels. C'est franchement inconcevable.

Il tombe sous le sens que le désordre monstrueux qui caractérise l'organisation, ou, pour parler plus exactement la désorganisation sociale actuelle ne peut se prolonger indéfiniment. Sans qu'il soit indispensable de posséder le don de double vue, il est raisonnable de prophétiser, à coup sûr, son écroulement dans un avenir plus ou moins lointain.

Dans une société quelconque, l'ordre ne peut procéder que du principe d'Autorité ou du principe de Liberté : il ne peut reposer que sur la contrainte imposée ou sur l'entente librement organisée ; il ne peut être la conséquence que de la Force ou de la Raison. Autorité, Contrainte et Force d'une part ; ou Liberté, Entente et Raison, d'autre part : il faut opter pour ceci ou pour cela. Si l'Ordre repose sur l'Autorité, il ne peut se maintenir que par la violence gouvernementalement systématisée. Dans ce cas, l'Ordre, synonyme de privilège, de hiérarchie, d'injustice et d'inégalité est instable, fragile et provisoire ; il est constamment exposé à être troublé et rompu par le soulèvement de la multitude à laquelle il prétend s'imposer ; et, alors, l'ordre ne se présente que sous la forme du gendarme et du bourreau du bague et du massacre. S'il a pour base la Raison et l'Entente, c'est-à-dire la Liberté, il trouve son point d'appui sur l'acquiescement volontaire et conscient de tous, sur la répartition égalitaire des produits du travail commun, sur le respect mutuel des droits et des devoirs de chacun, sur l'équilibre qui résulte automatiquement de la satisfaction des besoins ressentis. Mère de la Justice et de l'Égalité, la Liberté donne à l'Ordre une étonnante stabilité. L'Ordre ne peut exister qu'au sein d'une société composée d'êtres libres, égaux et solidaires.

- Sébastien FAURE.

ORDRE (SELON LE SOCIALISME RATIONNEL)

La question de l'ordre intéresse l'Humanité sous des aspects multiples et tout particulièrement au point de vue social. Il est à la Société ce que l'atmosphère est à la vie des êtres et des choses. Il représente une règle indispensable à l'harmonie générale.

De l'application de l'ordre dans les rapports individuels et sociaux, dépend le succès ou l'échec de l'entreprise, d'une opération, etc ...

Considéré au point de vue *physique*, l'ordre est tout ce qui existe, aussi bien ce que nous considérons comme des monstruosité que ce qui est conforme à la règle. La tempête comme le calme, la maladie comme la santé, l'humidité comme la sécheresse, la fin de notre monde comme son commencement et sa durée rentrent dans l'ordre physique. Toutes ces manifestations ne supposent pas un *esprit ordonnateur* et constructeur mais, seulement, des lois éternelles inhérentes à la matière même, et des êtres intelligents pour les percevoir.

Cet ordre inévitable ne doit pas être confondu avec l'ordre social pas plus qu'avec l'ordre *moral* qui est, par rapport à l'homme, le seul vrai, impliquant essentiellement l'intelligence, la liberté, la vérité, la justice, la réalité et en réalité l'harmonie absolue. L'ordre moral est le rapport entre les actes libres et leurs conséquences nécessaires. Cet ordre ne peut concerner que les individualités qui sont essentiellement *identiques* entre elles. Dans cet ordre, il y a responsabilité ; l'on récolte selon qu'on sème ; et, la loi est ce qui *doit être*. Tout y est lié, tout y est bien, alors même que ce bien se manifeste par un mal relatif. C'est l'ordre déterminé.

Il en est tout autrement pour l'ordre *matériel* qui est ce qui est. Ici le mot ordre est pris au figuré et n'a de rapport qu'à l'intelligence qui la conçoit. Les unités sont illusoire, et les choses entre lesquelles il y a nécessairement inégalité, différence, relèvent de cet ordre qui est la coordination par la succession ou la post-position. Tout ce qui existe dans la nature est, par cela même, dit Colins, et par cela seul, dans l'ordre. Rien n'y est lié que par le raisonnement qui apprécie et s'en rend compte.

C'est par l'ordre *social* que l'ordre *physique* s'interfère dans la vie publique et la modifie. L'ordre social nous paraît donc être le résultat de l'obéissance à l'autorité ... scientifique ... de l'époque. Tant que dure l'ignorance, cette autorité est exprimée par la force basée sur un sophisme ; comme quand la vérité imprégnée de justice règnera, la raison dominera la force : l'ordre et la société marchent de pair et sont synonymes. Sans ordre, pas de société possible ; et la société entre des hommes, égaux par essence, inégaux par leur organisation, n'existe qu'en vertu du raisonnement. La force physique, brutale est la négation du raisonnement et par suite de l'ordre. La force déguisée sous l'apparence de la justice, tout en portant atteinte à celle-ci lui rend néanmoins hommage et par cela même, à cette époque, donne lieu à un ordre ... relatif par la foi.

Il n'y a et ne peut y avoir d'ordre vrai que par la raison. L'ordre *social* est le résultat de l'union, de l'association des hommes pour la concordance de leurs idées. Tant que ces idées ne sont pas discutées, il suffit que leur vérité supposée soit acceptée sans contestation sociale. Si on les discute, si la loi en permet la possibilité, il est de toute évidence que la vérité doit être démontrée d'une manière

incontestable.

Cela s'explique : l'ordre dans la société est la conséquence de la soumission *volontaire*, c'est-à-dire raisonnée, à l'autorité réelle, ou du moins à ce que la société admet comme étant l'autorité dérivant de la vérité.

Selon l'époque d'ignorance sociale - jusqu'à ce jour et encore la société n'en connaît pas d'autre - ou selon l'époque de connaissance, l'autorité est représentée par la *force* ou par la *raison*, c'est-à-dire la science. Dans l'ordre moral, la loi change avec les époques ; et, selon que les hommes raisonnent plus ou moins bien, à moins que ce ne soit plus ou moins mal, le désordre ne tarde pas à faire suite à un ordre éphémère qui n'est que l'expression d'un mauvais raisonnement.

La question de l'ordre social se résume, tout entière, dans celle de savoir si la morale comporte ou non une sanction inévitable. Cette question résolue, toutes les questions sociales sont résolues avec elle ; il n'y a qu'à les en déduire.

C'est en la résolvant dans le sens spiritualiste, plus ou moins chrétien, que la force a soumis la société en période d'ignorance, au seul ordre dont elle était susceptible ; l'ordre par la foi. Dans le sens matérialiste, c'est en laissant en suspens, sans la résoudre, la question morale que les hommes de doute aident à la marche progressive du désordre.

De là le désordre inextricable de notre époque, où se débat notre société vacillante, toujours occupée à réparer les désastres de la veille, et incapable de prévoir et instaurer un ordre nouveau de sécurité sociale. Il en sera ainsi longtemps encore parce que les classes dirigeantes et possédantes, qui font les lois comme elles façonnent les mœurs et la mentalité générale, ont le plus grand intérêt à maintenir cet ordre vacillant, qu'on ne saurait trop dénoncer, car il protège leurs privilèges et leur indépendance en consacrant l'esclavage des masses.

- Elie SOUBEYRAN.

Accueil

ORGANE s. m.

Jadis, et par erreur, ce mot a été souvent du féminin, en raison de sa terminaison féminine (Littré). *Anatomie* : partie du corps constituée par la réunion intime des parties. Les organes, en se réunissant pour une même fonction, forment des appareils. La notion d'organe est dominée par celle de la synergie, qui dépend, elle-même, du système nerveux. On distingue des *organes homotypes* (organes correspondants d'un même organisme), des *organes homologues* (organes qui se correspondent chez des individus différents), et des *organes analogues* (organes morphologiquement différents qui remplissent le même rôle physiologique).

Mécanique : Des appareils qui servent à communiquer le mouvement fourni par le moteur aux outils. En raison du grand nombre d'organes trop particuliers à chaque genre de travail, on ne peut procéder à aucune classification rigoureuse. Citons simplement, comme document, la classification de Lantz : *Transformation d'un mouvement* : 1° circulaire continu en circulaire continu (rouleaux, courroies, engrenages, etc) ; 2° circulaire continu en circulaire alternatif (bielle et manivelle, excentriques, cames, etc.) ; 3° circulaire continu en rectiligne continu (treuil, crémaillère, vis. etc.) ; 4° circulaire continu en rectiligne alternatif (bielle, excentriques, etc.) ; 5° circulaire alternatif en circulaire alternatif (balanciers, pédales, etc.) ; 6° circulaire alternatif en rectiligne continu (encliquetages) ; 7° circulaire alternatif en rectiligne alternatif (archet) ; 8° rectiligne continu en rectiligne continu (poulies) ; 9° rectiligne alternatif en rectiligne alternatif (rainures).

Organe (au figuré), moyen de manifestation ou d'action. Journal. Les grands organes, dits « d'information », sont à la solde des puissances financières et créent l'opinion. Chacun d'eux satisfait aux désirs d'une clientèle spéciale, mais tous concourent au même but : assurer la continuité de la domination capitaliste. Par leurs attaches, ils sont des organes corrompus ; par leur œuvre, des organes de corruption. Les organes indépendants, peu nombreux et à l'existence précaire, ont une portée beaucoup plus restreinte. Leur influence ne doit cependant pas être sous-estimée, car ils sont au service de cette grande force : la vérité.

Accueil

ORGANISATION n. f. (du grec *organon*, instrument)

(*Organisation sociale, organisme et autonomie individuelle*)

Les partisans des régimes autoritaires se plaisent à opposer *Organisation et Liberté*. « Pas d'organisation, disent-ils, qui n'oblige l'homme à renoncer à une part de sa liberté, y eût-il même adhéré de son plein gré, eût-il collaboré à l'établissement des statuts. Comme, d'autre part, une société inorganisée n'est plus concevable dans notre état de civilisation, une communauté libertaire n'est pas viable. » La croyance à cette incompatibilité vient : d'abord, de ce que la plupart des organisations auxquelles l'homme a été incorporé n'étaient pas la résultante de son initiative, qu'elles lui étaient imposées par la force ou la tradition ; ensuite, du fait que la conception que l'on a de la liberté est souvent erronée ; enfin, de ce que l'on a coutume d'assimiler abusivement la société organisée à l'organisme vivant.

Les membres d'une association ayant un but nettement défini, reconnu utile par chacun d'eux, aliènent-ils leur liberté du fait qu'ils s'engagent par contrat à mettre leur force et leur volonté au service de l'objectif poursuivi, dans la mesure et pendant le temps nécessaire pour l'atteindre ? Le sociologue Tarde se prononçait pour l'affirmative : « Au moment où l'on me dit que ma propre volonté m'oblige, cette volonté n'est plus : elle m'est devenue étrangère, en sorte que c'est exactement comme si je recevais un ordre d'autrui ».

Raisonné ainsi, revendiquer le droit à l'inconstance, c'est méconnaître l'essence de la nature humaine. La loi de Lenz-Le Chatelier vaut pour le monde vivant comme pour le monde de la matière : une modification dans le milieu extérieur produit dans l'être vivant par réaction à ce facteur anormal « une adaptation fonctionnelle tendant à supprimer l'action qui trouble le système et qui devra disparaître, le milieu redevenant normal ». Vivre, c'est assurer la constance de son être. L'être subit cependant de continuelles variations ; mais, à partir de l'état adulte, et pour une longue période, les changements physiques, adaptation à des écarts passagers de l'ambiance, sont de faible amplitude. Si nous sommes tentés de supposer qu'il en est autrement en ce qui concerne le comportement psychique, c'est que nous cédon, à notre insu, à un vieux préjugé spiritualiste : l'âme distincte du corps, n'obéirait pas aux mêmes lois que le monde naturel ; la grandeur et le sens de ses variations seraient indéterminés.

En réalité, il n'en est rien ; nous restons normalement les mêmes au cours de notre existence d'hommes faits, et c'est cette constance qui est le fondement de

notre personnalité. Changer à tout moment est un signe de débilité mentale et d'un grave amoindrissement de l'individualité. Aussi, un contrat qui, d'ailleurs, ne serait pas opposable à un mineur, être en formation, peut-il, par contre, être souscrit par un adulte sans entraîner l'aliénation de son indépendance. Ce qui peut changer, ce sont les circonstances dénaturant l'objet du contrat ; aussi, l'usage, la législation même admettent que des événements imprévus peuvent l'invalider. Sous ces réserves les liens contractuels, issus de l'auto-détermination des individus, ne sont pas en opposition avec leur liberté.

*

* *

Le spiritualisme n'est pas seul à nous donner une idée fautive des rapports entre la liberté et l'organisation. Le matérialisme superficiel, qui croit apercevoir une similitude trop absolue entre l'organisme individuel et l'organisation sociale, n'est pas moins susceptible de nous égarer. On a voulu attribuer au cerveau une fonction d'autorité : il aurait pour tâche de réfréner les impulsions instinctives, les tendances, de les soumettre à son contrôle, de les discipliner. Cela justifierait la présence dans le corps social d'un organe directeur réglementant la vie collective, astreignant chaque élément subordonné, groupe ou individu, à renoncer à l'exercice de toute activité qui ne concourt pas à réaliser ce que l'on regarde comme l'intérêt général. La source, la nature, le sujet de cet intérêt général ne sont pas précisés.

On sait combien il est dangereux de chercher à établir un parallélisme entre une nation composée d'individus exerçant des fonctions multiples, susceptibles de variations et un complexe d'éléments vivants intégrés de très bonne heure dans un tissu où ni leur emplacement, ni leur rôle ne subiront de notables changements. Mais il faut encore dénoncer une méprise à laquelle donne lieu l'ancienne conception de la hiérarchie des fonctions physiologiques, montrer que coordination des activités n'implique nullement contrainte imposée au jeu des organes.

Tout acte libre exige une coordination accompagnée d'un rudiment de psychisme. Un coup d'œil sur le comportement d'êtres pris à n'importe quel échelon de la série animale le montre de toute évidence. Chez l'espèce la plus infime, l'amibe par exemple, l'assimilation ou le rejet de la particule ingérée, suivant qu'elle est ou n'est pas comestible, nécessite déjà une ébauche de discernement, l'accomplissement d'un geste qui redresse l'effet d'un premier geste. « Les excitations du milieu extérieur ne donnent pas lieu à une réaction fatale ... il y a, au contraire, choix, combinaison, stratégie, donc un phénomène qui s'apparente (mais, à quel degré, nous n'en savons rien) à la volonté des êtres supérieurs. » (P. Portier. *Rev. Scient.* 12 septembre 1931.) Inutile de dire que la coordination s'accomplit ici sans intervention d'un système nerveux, sans injonction d'un cerveau.

Les expériences de décérébration montrent bien que l'harmonie des réactions se réalise dans une large mesure sans l'ingérence de ces organes. « Une grenouille

décapitée, suspendue verticalement, laisse pendre ses pattes postérieures ; on pince plus ou moins fortement un orteil : le pied s'écarte de la main par une flexion plus ou moins complète de la patte ... Le plus simple mouvement d'une patte, tel que le retrait par flexion, est au fond un phénomène compliqué exigeant une coordination.» (Lapicque, 1930.) On dit, sans doute, que sous l'action d'un centre supérieur, un muscle extenseur est *inhibé* pour permettre le fléchissement. Mais voyons l'acte sous un autre aspect, nous dirons que l'énergie d'un muscle fléchisseur est libérée. Il n'y a donc pas contrainte, entrave, mais choix systématique, adaptation aux circonstances du fonctionnement d'un ensemble. A mesure que chez un animal la décérébration est moins complète, les connexions entre sensations et voies d'écoulement de l'énergie nerveuse deviennent plus variées, et les actes plus compliqués. Chaque étage qui s'ajoute au système nerveux apporte de nouvelles possibilités à l'expansion de l'être chez des enfants anencéphales, qui naissent totalement privés de cerveau, vivant un ou deux jours « une excitation appropriée de la cavité buccale provoque d'énergiques mouvements de succion, puis de déglutition. » « Quant aux organes des sens, ils se montrent complètement inexcitables. » Un enfant, au contraire, chez lequel l'infirmité était moins complète, a vécu quatre mois. « Cet être privé uniquement du télencéphale présentait des réactions motrices à la suite des stimulations visuelles et auditives ... , il fermait les paupières si l'on projetait sur la rétine une vive lumière et jamais il ne reconnut sa mère. » (J. Lhermitte.)

La superposition, la hiérarchie des centres nerveux, au lieu d'apporter des restrictions à l'activité, enrichit au contraire les facultés de l'individu. Le système nerveux véhiculant, de relais en relais, de la superficie au centre l'influx apparu sous une action du monde extérieur, le transmet à des organes, à des muscles en nombre quelconque ; il accomplit une *action intégrative*, il fait de l'organisme un tout. Il est si peu dans son rôle d'exercer une action propre, que l'on pourrait qualifier d'autoritaire, que l'on a pu énoncer la loi suivante : « Tout instinct tend à se détruire en devenant conscient. Toutes les fois que la réflexion se porte constamment sur un instinct, sur un penchant spontané, elle tend à l'altérer... Si un pianiste, par exemple, joue par coeur un morceau appris mécaniquement, il faut qu'il joue avec confiance et rondeur, sans s'observer de trop près, sans vouloir se rendre compte du mouvement instinctif de ses doigts : raisonner un système d'actions réflexes ou d'habitudes, c'est toujours le troubler. » (Guyau.) L'acte qui a été suivi de succès, qui a été intégré à la personnalité, peut et doit, dans les mêmes circonstances, se reproduire sans intervention autoritaire du cerveau.

Ce que nous constatons c'est donc l'autonomie d'un certain nombre de fonctions associées et harmonisées les unes avec les autres, se compliquant progressivement. Nulle manifestation « d'hégémonie d'appareils centraux et dans la *centralisation* l'on ne peut voir que l'activité synergique et solidaire de segments autonomes, due à la compénétration évolutive de leurs éléments. » (Brugia, Université de Bologne, 1929.)

*

* *

Pourquoi cette autonomie qui règne dans un groupement de cellules vivantes dont la solidarité est particulièrement étroite puisqu'elle résulte à la fois de la contiguïté, de la communauté du milieu, des connexions nerveuses et humorales, pourquoi serait-elle refusée aux fonctions parcellaires dans le corps social, aux individus dans la fonction ?

Chose curieuse, ces possibilités ont été bien mises en évidence par des juristes conservateurs et, il faut le dire, souvent reniées par eux lorsqu'ils ont vu où la logique les conduisait. Professant, sans doute, le principe de Veillot : réclamer la liberté quand les adversaires sont au pouvoir ; la leur refuser quand on est maître ; ils ont énergiquement contesté la souveraineté de l'Etat. Ils lui ont opposé la théorie de l'*Institution*.

Une institution est une idée d'œuvre ou d'entreprise qui se réalise et dure juridiquement dans un milieu social : elle résulte de la communion des hommes dans une idée. C'est le corps, la réalité, l'être issu de cette communion, c'est une *idée dotée des voies et moyens* qui lui permettent de s'établir, de se réaliser, de se perpétuer, en prenant corps et existence objective. Les éléments de l'institution sont donc : *l'idée directrice* ; *l'autorité*, c'est-à-dire un pouvoir organisé *qui n'a pas sa fin en soi*, qui est au service de l'idée directrice pour sa réalisation et trouve ses limites dans les exigences de cette réalisation ; la *communion* de tous les membres du groupe autour de l'idée directrice et de sa réalisation. (Hauriou, Renard, Delos.)

De par cette dernière condition, l'individu, plus encore que ne le pensent les protagonistes de la doctrine, échappe au risque d'être sacrifié à des forces collectives. Entre collaborateurs unis volontairement pour la poursuite d'un but commun, il peut y avoir reconnaissance d'une supériorité de savoir ou de pratique, il n'y a pas, à proprement parler, d'assujettissement à une autorité. D'ailleurs : « l'emprise de chaque institution sur ses membres n'est pas totale, mais a pour mesure l'idée directrice, l'objet spécialisé de l'institution qui trace ainsi les limites du pouvoir de l'autorité institutionnelle. » (G. Morin, 1931.) Au contraire : « Toute organisation achevée est un vase clos, c'est-à-dire une prison pour l'individu. La vie sociale a trouvé un procédé fort simple de libération, qui est la multiplication des organisations appelées à se disputer un même individu. Celui-ci peut les opposer l'une à l'autre, se faire protéger par l'une contre l'autre. » (Hauriou, *Premières Oeuvres*.)

L'organisation d'ensemble n'implique pas davantage autorité. « Le génie propre de la nation est de faire corps d'une façon décentralisée et pour ainsi dire ganglionnaire, grâce à un chapelet d'institutions autonomes en connexion les unes avec les autres. » (Hauriou.) « Les institutions autonomes réunies, et qui, à certains égards, peuvent réfracter la souveraineté de la nation, doivent collaborer avec les

services publics de l'Etat en restant indépendants d'eux et en leur formant contrepoids. » (Gurvitch, 1931.)

Mais si les services publics sont eux-mêmes constitués en institutions autonomes, ayant pour fonction d'harmoniser le jeu des institutions parcellaires englobant l'immense variété des activités civiques et économiques, tout vestige d'Etat autoritaire, de souveraineté ne peut-il pas disparaître ? Et n'est-ce pas vers cette structure sociale que nous nous acheminons peu à peu ?

- G. GOUJON

ORGANISATION

Au sens propre, ce mot sert à désigner le mode selon lequel sont disposées les diverses parties d'un corps, pour l'accomplissement des fonctions auxquelles il est destiné. Exemple : l'organisation du corps humain. Au sens figuré, il sert à désigner le plan et la division du travail à effectuer en vue d'une réalisation quelconque, ou en vertu duquel cette réalisation est opérée. Exemple : l'organisation d'un congrès ; l'organisation politique d'une société. Le mot organisation est employé aussi pour désigner tout groupement formé en conformité d'un plan, et qui s'occupe d'en atteindre les objectifs. C'est ainsi que l'on dit : les organisations syndicales, pour désigner les groupements formés dans cette intention.

Une organisation qui se forme suppose un but poursuivi par elle et, nécessairement, des règles précises en conformité de ce dernier. Une organisation rationnelle est celle dans laquelle le but étant bien nettement défini, et les moyens de réalisation reconnus, après mûr examen, conformes aux données de l'expérience, chacun est appelé à remplir le rôle le plus en rapport avec ses aptitudes, dans la parfaite harmonie d'action de l'ensemble. Une organisation défectueuse est celle dans laquelle, le but étant mal précisé, et le choix des moyens d'action laissé au hasard, il y a confusion, désordre et, finalement, gaspillage de temps et d'énergie en luttes intestines. Une organisation est disciplinée lorsque chacun de ses membres, se rendant compte, tant de l'intérêt du résultat recherché, que de l'importance de sa fonction propre, place au-dessus de toute autre considération le succès de l'œuvre entreprise et se conduit en conséquence, quitte à faire bon marché de certains désirs personnels.

Il n'est pas nécessaire qu'une organisation, pour fonctionner correctement, ait à sa tête un despote, mais l'observation des faits démontre qu'elle ne prend naissance et ne se développe qu'à la condition que des individus actifs, des animateurs doués d'initiative, et possédant des aptitudes particulières d'administration, lui donnent vie et lui assurent la prospérité. S'ils disparaissent et ne sont point remplacés, l'organisation périclité, des dissensions éclatent, et les éléments du groupe se dispersent.

Pour mener à bien un plan d'organisation, il est d'une importance capitale de

ne pas tenir compte seulement des conclusions d'une logique abstraite, ou des appels du sentiment, mais encore et surtout des ressources comme des périls, offerts par le milieu particulier dans lequel on se propose d'agir, à une époque donnée. La psychologie des peuples latins n'est pas celle des germains ou des slaves. La mentalité du paysan n'est pas celle de l'ouvrier des villes. Les possibilités offertes par un milieu éduqué et sensible ne sont pas celles offertes par un milieu illettré, superstitieux et brutal. Il a été dit : « Etre c'est lutter, vivre c'est vaincre. » Il n'en est pas moins vrai que pour être avec persistance, et pour lutter avec succès, il faut se placer dans certaines conditions requises par la nature de ce dont nous sommes environnés. Il n'est pas d'être vivant qui puisse, sans se condamner lui-même à mort, échapper à la règle d'un minimum d'adaptation au milieu naturel dans lequel il évolue.

Il en est de même pour les organisations les plus diverses, à l'égard de l'ambiance sociale, et des conditions économiques, dans lesquelles elles sont appelées à se développer. Une des principales causes du malaise dont souffrent, en 1931, les grandes nations civilisées provient, de ce que, au siècle du machinisme à outrance, on s'obstine à conserver une organisation de la production, et de la consommation, plus en rapport avec les époques d'artisanat qu'avec le siècle des grandes usines perfectionnées.

- Jean MARESTAN

ORGANISATION

Manière dont les parties qui composent un être vivant sont disposées pour remplir certaines fonctions, nous dit laconiquement le *Larousse*. De toute évidence et depuis toujours, ce mot a eu une signification plus vaste. Et, de nos jours, cette signification s'élargit au fur et à mesure que la tendance à l'organisation, qui est l'une des caractéristiques essentielles de notre époque, se développe, se précise davantage, donne lieu à des essais, des conquêtes et des réalisations, plus considérables et sans cesse plus étendues.

Il est donc tout à fait normal que le mot « organisation », qui a pris une place si importante dans le vocabulaire social moderne, figure dans cette *Encyclopédie*.

En effet, s'il désignait, à l'origine, la manière dont les cellules d'un être vivant étaient disposées pour remplir leurs fonctions et assurer ainsi la vie et la reproduction de cet être, il n'est pas douteux qu'il exprimait déjà la façon dont ces fonctions s'accomplissaient, suivant certains principes, tels que la régularité, la spécialisation, la coordination, la solidarité, l'association et l'interdépendance, c'est-à-dire tout un système de vie aussi bien individuelle que collective.

Tous ces principes, qui sont l'expression d'autant de lois biologiques, et président à l'activité conjuguée, synchronique des cellules d'un être vivant, conservent, en effet, toute leur valeur si on les applique aux collectivités formées

par ces êtres vivants et, plus particulièrement, aux collectivités humaines.

Et c'est ainsi que, depuis leur origine, ces collectivités ont toujours cherché, sous la pression des nécessités, des besoins, des aspirations de leurs membres, à se rapprocher de l'ordre naturel, en utilisant l'organisation.

Les efforts des hommes ont toujours tendu - et tendent plus que jamais - à solidariser l'activité de leurs semblables ; à spécialiser les efforts de chacun, selon ses aptitudes ; à coordonner et à associer ces efforts ; à s'allier avec d'autres collectivités de même nature, pour mieux assurer la vie de tous et de chacun.

Cependant, moins disciplinés que les cellules de l'être vivant, dont l'activité est ordonnée par la fonction naturelle, les hommes méconnaissent souvent, parce qu'ils les ignorent ou croient pouvoir les enfreindre sans danger, les lois biologiques les plus fondamentales.

Le résultat ne se fait, d'ailleurs, jamais attendre. Chaque fois qu'une cellule ou un groupe de cellules de collectivité humaine entrent en conflit avec d'autres cellules, chaque fois qu'une ou plusieurs d'entre elles empiètent sur la tâche, la fonction et la liberté des autres, la collectivité tout entière, désaxée dans son activité, subit une crise.

L'intensité et les conséquences de cette crise sont en rapport direct avec l'importance et la force des collectivités restreintes et hostiles qui s'affrontent dans le sein du groupement humain. Ainsi s'expliquent les causes, les caractères et les conséquences des luttes sociales, jusques et y comprise la révolution.

Pour donner une idée exacte de ces luttes, il faudrait retracer ici toute l'histoire de l'Humanité. C'est absolument impossible. (Pour connaître les luttes soutenues par les organisations ouvrières, se reporter à l'étude que j'ai consacrée à la Confédération Générale du Travail, E.A., 1er volume, pages 388 à 416).

Je me bornerai donc à constater que, de tout temps, les hommes ont tendu, même à travers leurs luttes fratricides, à s'organiser. Les progrès qu'ils ont réalisés, dans tous les domaines, sont le fruit de l'organisation et, plus que jamais, les individus essaient de se grouper, de s'associer, de se fédérer, sur le plan de leurs intérêts de toutes sortes ; ils recherchent ce qui peut constituer, par voie de synthèse, leur intérêt collectif. Pour atteindre ce but, ils ont créé des organisations (voir le livre *Les Syndicats ouvriers et la Révolution Sociale*, pages 109 à 192, dans lequel j'expose les principes du fédéralisme et le fonctionnement des organisations ouvrières, du Syndicat à l'Internationale, à l'image de celle de l'être vivant et qui s'efforcent de fonctionner suivant les mêmes principes).

Et il n'est pas douteux que, s'ils étaient parvenus à éliminer tout ce qui s'oppose à leurs rapports : les privilèges, la propriété, l'autorité et tout leur cortège d'appareils compressifs, coercitifs et oppressifs, et à substituer à cela l'égalité, la

solidarité et l'entraide, la véritable collectivité humaine serait une réalité.

Malheureusement, ce stade n'est pas encore atteint. Les hommes sont divisés en deux grandes classes sociales, dont l'une, la moins nombreuse, mais la plus puissante, par les instruments qu'elle a créés, impose sa volonté à l'autre.

En ce moment, chaque classe, nettement séparée de l'autre, cherche à rassembler toutes ses forces sur le plan de ses intérêts particuliers et les fait mouvoir dans une direction déterminée, pour atteindre ses buts, qui sont diamétralement opposés à ceux de l'autre classe.

Deux grandes forces de sens contraire s'affrontent ainsi de façon permanente : l'une tend à laisser subsister et à renforcer l'ordre social actuel ; l'autre à le détruire, pour donner naissance à un ordre nouveau, aussi naturel que possible.

La première est organisée suivant le principe centraliste et étatique, commun au capitalisme et à tous les partis politiques ; la seconde est organisée suivant le principe fédéraliste, conforme à l'ordre qu'elle veut instaurer.

Le choc décisif, après des luttes secondaires, est inévitable. Et c'est de ce choc, dont l'issue ne fait aucun doute, que surgira la collectivité fraternelle basée, comme l'organisation humaine, sur la solidarité, l'entraide et l'interdépendance de tous les composants sociaux.

Ce sont les bases mêmes du syndicalisme révolutionnaire, fédéraliste et anti-étatiste : de ce groupement libre de travailleurs qui détruira le capitalisme et ouvrira la route à l'Anarchie, stade suprême de l'Humanité.

- Pierre BESNARD

ORGANISATION (*Point de vue de l'Anarchisme*)

L'organisation n'est que la pratique de la coopération et de la solidarité, elle est la condition naturelle, nécessaire de la vie sociale, elle est un fait inéluctable qui s'impose à tous, tant dans la société humaine en général que dans tout groupe de gens ayant un but commun à atteindre.

L'homme ne veut ni ne peut vivre isolé, il ne peut même pas devenir véritablement homme et satisfaire ses besoins matériels et moraux autrement qu'en société et avec la coopération de ses semblables. Il est donc fatal que tous ceux qui ne s'organisent pas librement, soit qu'ils ne le puissent, soit qu'ils n'en sentent pas la pressante nécessité, aient à subir l'organisation établie par d'autres individus ordinairement constitués en classes ou groupes dirigeants, dans le but d'exploiter à leur propre avantage le travail d'autrui.

Et l'oppression millénaire des masses par un petit nombre de privilégiés a

toujours été la conséquence de l'incapacité de la plupart des individus à s'accorder, à s'organiser sur la base de la communauté d'intérêts et de sentiments avec les autres travailleurs pour produire, pour jouir et pour, éventuellement, se défendre des exploités et oppresseurs. L'anarchisme vient remédier à cet état de choses avec son principe fondamental d'organisation libre, créée et maintenue par la libre volonté des associés, sans aucune espèce d'autorité, c'est-à-dire sans qu'aucun individu ait le droit d'imposer aux autres sa propre volonté. Il est donc naturel que les anarchistes cherchent à appliquer à leur vie privée et à la vie de leur parti ce même principe sur lequel, d'après eux, devrait être fondée toute la société humaine.

Certaines polémiques laisseraient supposer qu'il y a des anarchistes réfractaires à toute organisation ; mais, en réalité, les nombreuses, trop nombreuses discussions que nous avons sur ce sujet, même quand elles sont obscurcies par des questions de mots ou envenimées par des questions de personnes, ne concernent, au fond que le mode et non le principe d'organisation. C'est ainsi que des camarades, en paroles les plus opposés à l'organisation, s'organisent comme les autres et souvent mieux que les autres, quand ils veulent sérieusement faire quelque chose. La question, je le répète, est toute dans l'application.

Je suis convaincu qu'une organisation plus générale, mieux tramée, plus constante que celles qui ont été jusqu'ici réalisées par les anarchistes, même si elle n'arrivait pas à éliminer toutes les erreurs, toutes les insuffisances, peut-être inévitables dans un mouvement qui, comme le nôtre, devance les temps et qui, pour cela, se débat contre l'incompréhension, l'indifférence et souvent l'hostilité du plus grand nombre, serait tout au moins, indubitablement, un important élément de force et de succès, un puissant moyen de faire valoir nos idées.

Je crois surtout nécessaire et urgent que les anarchistes s'organisent pour influencer sur la marche que suivent les masses dans leur lutte pour les améliorations et l'émancipation. Aujourd'hui, la plus grande force de transformation sociale est le mouvement ouvrier (mouvement syndical) et de sa direction dépend, en grande partie, le cours que prendront les événements et le but auquel arrivera la prochaine révolution. Par leurs organisations, fondées pour la défense de leurs intérêts, les travailleurs acquièrent la conscience de l'oppression sous laquelle ils ploient et de l'antagonisme qui les sépare de leurs patrons, ils commencent à aspirer à une vie supérieure, ils s'habituent à la lutte collective et à la solidarité et peuvent réussir à conquérir toutes les améliorations compatibles avec le régime capitaliste et étatiste. Ensuite, c'est : ou la révolution ou la réaction.

Les anarchistes doivent reconnaître l'utilité et l'importance du mouvement syndical, ils doivent en favoriser le développement et en faire un des leviers de leur action, s'efforçant de faire aboutir la coopération du syndicalisme et des autres forces de progrès à une révolution sociale qui comporte la suppression des classes, la liberté totale, l'égalité, la paix et la solidarité entre tous les êtres humains. Mais ce serait une illusion funeste que de croire, comme beaucoup le font, que le mouvement ouvrier aboutira de lui-même, en vertu de sa nature même, à une telle

révolution. Bien au contraire : dans tous les mouvements fondés sur des intérêts matériels et immédiats (et l'on ne peut établir sur d'autres fondements un vaste mouvement ouvrier), il faut le ferment, la poussée, l'œuvre concertée des hommes d'idées qui combattent et se sacrifient en vue d'un idéal à venir. Sans ce levier, tout mouvement tend fatalement à s'adapter aux circonstances, il engendre l'esprit conservateur, la crainte des changements chez ceux qui réussissent à obtenir des conditions meilleures. Souvent de nouvelles classes privilégiées sont créées, qui s'efforcent de faire supporter, de consolider l'état de choses que l'on voudrait abattre.

D'où la pressante nécessité d'organisations proprement anarchistes qui, à l'intérieur comme en dehors des syndicats, luttent pour l'intégrale réalisation de l'anarchisme et cherchent à stériliser tous les germes de corruption et de réaction.

Mais il est évident que pour atteindre leur but, les organisations anarchistes doivent, dans leur constitution et dans leur fonctionnement, être en harmonie avec les principes de l'anarchie. Il faut donc qu'elles ne soient en rien imprégnées d'esprit autoritaire, qu'elles sachent concilier la libre action des individus avec la nécessité et le plaisir de la coopération, qu'elles servent à développer la conscience et la capacité d'initiative de leurs membres et soient un moyen éducatif dans le milieu où elles opèrent et une préparation morale et matérielle à l'avenir désiré.

Il me semble que c'est une idée fausse (et en tout cas irréalisable) de réunir tous les anarchistes en une « Union générale », c'est-à-dire en *une seule* collectivité révolutionnaire active.

Nous, anarchistes, nous pouvons nous dire tous du même parti si, par le mot parti, on entend l'ensemble de tous ceux qui sont d'*un même côté*, qui ont les mêmes aspirations générales, qui, d'une manière ou d'une autre, luttent pour la même fin, contre des adversaires et des ennemis communs. Mais cela ne veut pas dire qu'il soit possible - et peut-être n'est-il pas désirable - de nous réunir tous en une même association déterminée.

Les milieux et les conditions de lutte diffèrent trop, les modes possibles d'action qui se partagent les préférences des uns et des autres sont trop nombreux et trop nombreuses aussi les différences de tempérament et les incompatibilités personnelles pour qu'une Union générale, réalisée sérieusement, ne devienne pas un obstacle aux activités individuelles et peut-être même une cause des plus âpres luttes intestines, plutôt qu'un moyen pour coordonner et totaliser les efforts de tous.

Comment, par exemple, pourrait-on organiser de la même manière et avec le même personnel, une association publique faite pour la propagande et l'agitation au milieu des masses, et une société secrète, contrainte, par les conditions politiques où elle opère, à cacher à l'ennemi ses buts, ses moyens, ses agents ? Comment la même tactique pourrait-elle être adoptée par les *éducationnistes* persuadés qu'il suffit de la propagande et de l'exemple de quelques-uns pour transformer graduellement les

individus et, par conséquent, la société. et les *révolutionnaires* convaincus de la nécessité d'abattre par la violence un état de choses qui ne se soutient que par la violence, et de créer, contre la violence des oppresseurs, les conditions nécessaires au libre exercice de la propagande et à l'application pratique des conquêtes idéales ? Et comment garder unis des gens qui, parfois, pour des raisons particulières, ne s'aiment ni ne s'estiment et, pourtant, peuvent également être de bons et utiles militants de l'anarchisme ?

Une organisation anarchiste doit, selon moi, être établie sur les bases suivantes : pleine autonomie, pleine indépendance et, par conséquent, pleine responsabilité des individus et des groupes ; libre accord entre ceux qui croient utile de s'unir pour coopérer à une œuvre commune, devoir moral de maintenir les engagements pris et de ne rien faire qui soit en contradiction avec le programme accepté. Sur ces bases, s'adaptent les formes pratiques, les instruments aptes à donner une vie réelle à l'organisation : groupes, fédérations de groupes, fédérations de fédérations, réunions, congrès, comités chargés de la correspondance ou d'autres fonctions. Mais tout cela doit être fait librement, de manière à ne pas entraver la pensée et l'initiative des individus et seulement pour donner plus de portée à des effets qui seraient impossibles ou à peu près inefficaces s'ils étaient isolés.

De cette manière, les Congrès, dans une organisation anarchiste, tout en souffrant, en tant que corps représentatifs, de toutes les imperfections qu'on connaît et que signale l'expérience, sont exempts de tout autoritarisme parce qu'ils ne font pas la loi, n'imposent pas aux autres leurs propres délibérations. Ils servent à maintenir et à étendre les rapports personnels entre les camarades les plus actifs, à résumer et provoquer l'étude de programmes sur les voies et moyens d'action, à faire connaître à tous la situation des diverses régions et l'action la plus urgente en chacune d'elles, à formuler les diverses opinions ayant cours parmi les anarchistes et à en faire une sorte de statistique, et leurs décisions ne sont pas des règles obligatoires, mais des suggestions, des conseils, des propositions à soumettre à tous les intéressés ; elles ne deviennent obligatoires et exécutives que pour ceux qui les acceptent et jusqu'au point où ils les acceptent. Les organes administratifs qu'ils nomment - Commission de correspondance, etc. - n'ont aucun pouvoir de direction, ne prennent d'initiatives que pour le compte de ceux qui sollicitent et approuvent ces initiatives, n'ont aucune autorité pour imposer leurs propres vues qu'ils peuvent assurément soutenir et propager en tant que groupes de camarades, mais qu'ils ne peuvent pas présenter comme opinion officielle de l'organisation. Ils publient les résolutions des Congrès, les opinions et les propositions que groupes et individus leur communiquent ; ils sont utiles à qui veut s'en servir pour de plus faciles relations entre les groupes et pour la coopération entre ceux qui sont d'accord sur diverses initiatives ; mais libre à chacun de correspondre directement avec qui bon lui semble ou de se servir d'autres comités nommés par des groupements spéciaux. Dans une organisation anarchiste, chaque membre peut professer toutes les opinions et employer toutes les tactiques qui ne sont pas en contradiction avec les principes acceptés et ne nuisent pas à l'activité des autres. En tous les cas, une organisation

donnée dure aussi longtemps que les raisons d'union sont plus fortes que les raisons de dissolution ; dans le cas contraire, elle se dissout et laisse place à d'autres groupements plus homogènes. Certes la durée, la permanence d'une organisation est condition de succès dans la longue lutte que nous avons à soutenir et, d'autre part, il est naturel que toute institution aspire, par instinct, à durer indéfiniment. Mais la durée d'une organisation libertaire doit être la conséquence de l'affinité spirituelle de ses membres et des possibilités d'adaptation de sa constitution aux changements des circonstances ; quand elle n'est plus capable d'une mission utile, le mieux est qu'elle meure.

Certains camarades trouveront peut-être qu'une organisation telle que je la conçois et telle qu'elle a déjà été réalisée, plus ou moins bien, à différentes époques, est de peu d'efficacité. Je comprends. Ces camarades sont obsédés du succès des bolchevistes dans leur pays ; ils voudraient, à l'instar des bolchevistes, réunir les anarchistes en une sorte d'armée disciplinée qui, sous la direction idéologique et pratique de quelques chefs, marchât, compacte, à l'assaut des régimes actuels et qui, la victoire matérielle obtenue, dirigeât la constitution de la nouvelle société. Et peut-être est-il vrai qu'avec ce système, en admettant que des anarchistes s'y prêtent et que les chefs soient des hommes de génie, notre force matérielle deviendrait plus grande. Mais pour quels résultats ? N'advierait-il pas de l'anarchisme ce qui est advenu en Russie du socialisme et du communisme ? Ces camarades sont impatients du succès, nous le sommes aussi, mais il ne faut pas, pour vivre et vaincre, renoncer aux raisons de la vie et dénaturer le caractère de l'éventuelle victoire. Nous voulons combattre et vaincre, mais comme anarchistes et pour l'anarchie.

- Errico MALATESTA

ORGANISATION (et AUTORITÉ)

Le problème de l'autorité ayant été ailleurs examiné (notamment à *autorité*, *liberté*, etc.), nous n'y reviendrons, ici, que pour l'intelligence de notre thèse et dans la mesure où notre point de vue, imprégné de relativisme et basé sur l'observation et l'étude des contingences, peut différer des absolus théoriques de l'anarchisme classique.

L'autorité est évidemment une très grande cause d'abus, et des pires. Elle n'est autre chose que l'exercice de la tyrannie des forts sur les faibles, elle est la consécration de l'inégalité sociale et le moyen de maintenir cette inégalité. Mais le terme est ambigu. Il faut distinguer entre cette autorité, l'autorité du maître, sans explication et sans contrôle, et l'autorité du technicien qui dirige des travaux. Il y a encore d'autres formes d'autorité : dans une situation difficile, une collectivité suit spontanément l'autorité, c'est-à-dire la direction du plus intelligent ou subit l'autorité, c'est-à-dire l'influence de celui qui montre le plus de valeur morale.

Ce que nous combattons, c'est l'esprit de domination, c'est l'autorité fondée sur le régime du bon plaisir (*sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas*). L'autorité de droit divin n'est pas autre chose que l'autorité du plus fort. On ne s'exprime plus ainsi maintenant, mais on proclame l'intangibilité du principe d'autorité, « nécessaire à la conduite des hommes et au bon fonctionnement des rouages sociaux ».

Délaissant le Droit divin, on invoque le droit de « l'Elite » à commander, pour le bien public. C'est un nouveau terme qui se substitue à celui d'aristocratie qui signifiait la même chose, puisqu'il voulait dire « le Gouvernement des meilleurs ». Mais aristocratie est un terme aujourd'hui décrié. Qu'est-ce que l'élite, qu'est-ce que l'aristocratie ? L'aristocratie se recrutait autrefois par droit de naissance. L'argent a élargi, aujourd'hui, le recrutement de l'élite.

Que d'autres s'efforcent, s'ils veulent, de chercher un autre sens au mot « élite » ; dans la réalité sociale, le terme s'applique à ceux qui détiennent charges, honneurs, argent, c'est-à-dire à ceux qui détiennent, en fait, la suprématie.

La classe nantie a besoin d'une autorité pour assurer sa propre sécurité. Elle a besoin des gendarmes et des gardes mobiles pour surveiller les grèves et les empêcher de dépasser certaines limites. Elle a besoin d'une autorité morale qui entretienne le sentiment de vassalité et qui implante dans l'esprit des gens le danger de mettre en question le principe d'autorité. L'autorité des blancs aux colonies et celle de l'élite en Europe s'appellent *protection* : protection des forts sur les faibles, parce que les faibles ne savent pas se conduire et n'ont pas appris à réfréner leurs « mauvais instincts ». La civilisation est-elle liée à la suprématie des parasites ? ...

On confond aussi la protection des forts sur les faibles (c'est-à-dire contre les faibles), avec la défense des faibles vis-à-vis des forts. En théorie, on proclame que la loi protège les faibles ; en pratique, si les faibles, en s'associant, en se syndiquant, n'ont pas créé une force, c'est contre eux, le plus souvent, que se retourne la loi. Jamais les protecteurs n'acceptent de bon gré de relâcher leur protection. Jamais ils ne jugent que leurs protégés sont suffisamment éduqués. Il faut que ceux-ci conquièrent leur émancipation de vive force. Même quand les protecteurs entendent de bonne foi protéger leurs administrés, il leur est difficile de comprendre que leur rôle est fini et qu'ils doivent abandonner le peuple aux aléas de la liberté.

Les bolcheviks ont toujours dit que leur idéal était d'instaurer la liberté et que la dictature du prolétariat (plus exactement la dictature du gouvernement bolchevik) était un régime provisoire. Il y a beaucoup de chances pour que la dictature des bolcheviks ne disparaisse pas d'elle-même. Ils ont établi une dictature sous prétexte de faire triompher la révolution, il faudra une nouvelle révolution pour supprimer la dictature.

De nos jours, ce ne sont pas les techniciens qui conduisent la production ; ce sont des financiers, des hommes d'affaires qui ont sous leurs ordres techniciens (ingénieurs et ouvriers qualifiés) et manoeuvres, sans leur devoir la moindre garantie ou protection, mais prétendant exiger obéissance et fidélité. D'une façon générale et de plus en plus, la suprématie de l'argent a remplacé celle de la technique. L'autorité de la classe dominante tient à la possession des moyens de production et non à la valeur de son travail. Maintenant c'est cette autorité qui est enfin mise en question.

La question de l'autorité se débat d'ordinaire en pleine confusion. On mêle les organismes d'autorité, qui sont des organismes de classe, et ceux qui sont des organismes de sécurité. Puis, les défenseurs de la domination bourgeoise ont toujours soin d'incorporer aux qualités caractéristiques de la classe parasite l'autorité de l'intelligence et l'autorité technique.

Or, en face de l'autorité collective, il faut considérer aussi l'autorité individuelle. L'autorité de l'individu intelligent et celle du technicien s'expliquent d'elles-mêmes, sans que ceux qui la possèdent aient besoin de faire appel aux méthodes de coercition. Néanmoins, on voit des hommes intelligents, mais sans affectivité, employer la manière forte par mépris de l'humanité. Et, d'autre part, les représentants d'une autorité technique peuvent trouver plus commode d'utiliser la même méthode, surtout s'ils ont l'esprit autoritaire. Mais, en dehors des fonctions d'autorité, où l'esprit autoritaire trouve à se développer et à s'affirmer dans une société fondée sur la hiérarchie sociale, on retrouve l'esprit autoritaire, c'est-à-dire l'esprit de domination, chez nombre d'individus. Et c'est vraiment là le mauvais esprit contre lequel toute collectivité doit se défendre.

Une des erreurs des premiers anarchistes fut de croire que la liberté suffirait pour faire régner l'âge d'or sur terre. Toute collectivité a besoin d'une morale (disons d'une règle de jeu) et d'agents pour assurer la sécurité et protéger les faibles. Or, pour la sécurité individuelle, mieux vaut la justice régulière, avec ses tribunaux et la garantie d'une défense, que la justice populaire avec ses emballements, ses excès et ses cruautés ... La coutume a toujours cherché à assurer la sécurité en combattant les impulsions égoïstes, c'est-à-dire l'esprit de domination. Toutefois, elle n'a pas su empêcher, autrefois, la domination aristocratique héréditaire, ni, aujourd'hui, la domination de l'argent.

La confiance est le régime vers lequel tend l'humanité. Il n'y a pas de confiance sans liberté. Une liberté absolue ? Il n'y en aura jamais, car il y aura toujours une opinion publique. Nous ne pouvons pas la supprimer, ce n'est d'ailleurs pas souhaitable. Mais nous devons travailler à l'éduquer et à la rendre moins esclave du conformisme. L'opinion publique réclamera toujours des mesures d'ordre contre les malotrus. Espérons que le nombre en diminuera avec la transformation du milieu, la disparition des compétitions d'intérêts et l'adoucissement des moeurs, et que la foule saura de plus en plus s'éduquer elle-même. Mais il faudra quand même

des agents de sécurité, par exemple aux carrefours, pour protéger les piétons et assurer la circulation et le croisement des voitures contre les imprudences des jeunes fous et contre la vanité des imbéciles autoritaires, entêtés à ne pas céder le passage.

Quant aux fous, aux déséquilibrés, aux égoïstes impulsifs, il faudra bien s'en mettre à l'abri. En diminuer le nombre d'abord par une lutte rationnelle contre l'alcoolisme, la syphilis, les maladies infectieuses. Donner ensuite l'attention nécessaire à l'éducation des débiles mentaux et les mettre dans des professions à l'abri des secousses sociales. Les protéger, les surveiller, enfin les isoler, si c'est nécessaire, ce serait le rôle d'un organisme sanitaire et non celui d'une justice de punition et de vengeance, mais avec toutes les garanties et les moyens de défense qui sont accordés aujourd'hui aux délinquants et, en outre, avec la garantie d'expertises contradictoires.

*

* *

Le travail est le véritable cadre de la morale. Si dans les temps primitifs, il a été éclipsé par la valeur guerrière, si, à l'époque actuelle, il est inférieur par la suprématie de l'argent, il est destiné à prendre toute son importance dans une société libérée du parasitisme. L'activité régulière est le meilleur régulateur des impulsions. Le travailleur s'attache à sa besogne quand il participe à une œuvre qui l'intéresse ; il prend conscience de sa responsabilité et aussi de sa propre utilité dans la vie sociale. L'oisif n'est soutenu par rien, il a beau s'ingénier à tuer le temps, il a la conscience vague de son inutilité et de son infériorité. Il est l'esclave de ses caprices et n'est pas satisfait de lui-même. La vanité prend en lui la première place, justement parce qu'il n'a pas de valeur personnelle.

Mais le travail comporte une hiérarchie et une autorité techniques, auxquelles tous les ouvriers sont assujettis. Est-ce que ce n'est pas là la preuve de la nécessité de l'Autorité souveraine en toutes choses : politique, sociale et morale ? (Je parle de cette Autorité à laquelle ne saurait se refuser aucune personne sensée, parce qu'elle est incluse dans le fonctionnement même des choses qu'elle régit et qu'elle n'est, somme toute, que l'Autorité de la Raison.)

Evitons de généraliser et surtout de mettre sous le même vocable des choses qui ne sont pas comparables. Il n'y a pas de liberté absolue ; nous ne sommes pas libres, bien entendu, de ne pas tenir compte des lois de la pesanteur. Mais il est abusif de conclure à la similitude des phénomènes physiques et des phénomènes sociaux. Si chacun subit l'autorité de la technique, si chacun est obligé de plier son effort aux règles de l'art, aux méthodes scientifiques ou aux procédés du métier, cela ne comporte pas l'obéissance morale et la sujétion vis-à-vis des chefs en dehors des choses du métier. Et, dans ce domaine encore, l'obéissance aux règles techniques ne peut entraîner ni servilité, ni déchéance. Les hommes peuvent rester

*morale*ment sur un pied d'égalité, étant des collaborateurs dont chacun a son utilité.

Il n'en est pas moins vrai que le travail apprend aux hommes la solidarité des efforts et la connaissance des échelles de valeurs. Chacun contrôle sa propre valeur par ce qu'il est capable de faire. Il reçoit les instructions de ceux qui ont des compétences plus étendues, et il les reçoit non parce que ceux-ci imposent une volonté arbitraire, mais parce qu'ils le font participer dans une certaine mesure aux connaissances qu'ils ont acquises. Chacun peut, dans sa partie, travailler à l'amélioration de la technique. L'organisation du travail dans une société où l'instruction serait étendue à tous, dans la mesure des aptitudes de chacun, apparaît comme une vaste collaboration.

Mais aujourd'hui, l'échelle des valeurs dans le domaine économique est loin de correspondre à celle des intelligences et des aptitudes. La Société actuelle est fondée sur la hiérarchie autoritaire et le maintien des privilèges. La direction d'une usine ne tolère pas que les ouvriers interviennent dans l'organisation du travail ; c'est pour elle une question de prestige et de dignité. Beaucoup de chefs de service sont des individus médiocres que le hasard a placés là. Et d'ailleurs c'est grâce à des parents fortunés, ou relativement aisés, qu'ils ont pu acquérir un certain degré d'instruction et recevoir le vernis d'une éducation nécessaire à se faire valoir. C'est donc aussi le hasard de la naissance et non la valeur personnelle qui leur a valu leur situation. Pour défendre leur autorité, ils s'efforcent de marquer les distances. Plus ils sont médiocres, plus ils sont arrogants et prétentieux. Beaucoup de ceux qui sont investis d'une autorité quelconque s'imaginent perdre leur prestige, s'ils avouent une simple erreur, s'ils se reconnaissent un tort vis-à-vis d'un inférieur. Même parfois au détriment de leurs intérêts, ils renverront, ils révoqueront un subalterne pour n'avoir pas à se déjuger. Pauvre autorité que celle qui n'a pour soutien que l'autorité elle-même et le règlement ! Ce sont les faibles, les vaniteux, les imbéciles, qui ont besoin de cette autorité rigide pour défendre leur médiocrité, leur vanité et leur sottise.

Ils crient contre le « mauvais esprit ». Comment se fait-il que d'autres sachent se faire comprendre et respecter, là où les autoritaires ne rencontrent qu'hostilité entêtée ou hypocrite ? Ceux-ci remplacent la compréhension par l'obéissance, et le respect affectueux par la crainte. D'autres, enfin, brouillons et incoordonnés, incapables de jugement et de décision, n'ont aucune influence sur leurs subordonnés ; ils ne savent que créer une pétaudière autour d'eux.

Savoir diriger. Il y faut une véritable aptitude. Il y a des gens incapables de guider les autres. De même que certains savants sont de mauvais pédagogues, ou qu'un excellent pédagogue ne sait pas toujours faire des recherches originales, de même certains ingénieurs, capables de travailler utilement dans un laboratoire, sont incapables de diriger un atelier, quoiqu'il n'y ait aucune incompatibilité entre les deux fonctions.

Peut-être une science ou plutôt une technique de la direction naîtra-t-elle un

jour ? Aujourd'hui, sous le régime actuel, y a-t-il possibilité d'une direction normale avec concorde et harmonie ? La question du salaire rebute les travailleurs, puisqu'elle les oblige à lutter constamment contre leur insuffisance ; un ouvrier mal payé est un mauvais ouvrier. En outre, ils se sentent tenus en état d'infériorité et considérés comme des inférieurs. La question irritante de la discipline et du règlement d'atelier avec son draconisme idiot empêche toute collaboration.

Dans la société future - et dans toute société, si on laisse les points précédents de côté - une direction devrait tenir compte de deux points importants. Et chacun, même s'il n'a pas été ouvrier d'usine, peut le constater lui-même, car ces deux points s'appliquent aussi bien à l'instruction des enfants qu'au travail des adultes.

D'abord comprendre la direction comme une indication technique et non comme une surveillance tâtilonne. Rien n'est plus agaçant que d'avoir quelqu'un derrière son dos qui surveille les gestes que l'on fait. Le chef, qui veut tout faire, qui, en dehors des directives à donner, veut en contrôler l'application dans tous les détails, fait la pire des besognes. Les subordonnés perdent toute initiative ; ils attendent pour la moindre chose d'avoir reçu des ordres ; ils n'osent plus agir seuls ; ils prennent le dégoût du travail.

Dans le régime de liberté, chacun fait sa tâche le mieux qu'il peut, les uns par habitude bien réglée, les autres avec une conscience intelligente. Les uns et les autres ont le sentiment d'avoir accompli leur besogne sous leur propre contrôle et d'avoir agi pour le mieux ; ils y prennent la satisfaction d'eux-mêmes.

Cela ne veut pas dire que le chef technique doit indiquer à chacun sa besogne, sans plus d'explication. Il ne suffit pas de dire : « voilà votre tâche, travaillez ; le reste ne vous regarde pas. » Chacun a besoin de savoir où il va, pourquoi il fait telle ou telle chose, en quoi consiste son effort et comment il est relié à l'œuvre commune. L'homme n'est pas un automate, il a besoin d'explication. Expliquer, faire comprendre, voilà le second point. nécessaire à une bonne direction, c'est-à-dire pour qu'il y ait collaboration plutôt que subordination.

Ainsi, chacun a le sentiment de son utilité. Il a aussi le sentiment d'une certaine autonomie. Je ne parle pas des déséquilibrés, des arriérés, des anormaux, qui ne sauraient faire partie d'une équipe libre, parce qu'ils ne savent pas jouir de la liberté ; un travail libre en collaboration est impossible, par exemple, avec des alcooliques, et il y a des individus qui, sans être alcooliques, présentent le même déséquilibre d'esprit et la même absence de responsabilité. Même des fantaisistes et, qui pis est, des paresseux ne sauraient s'accommoder d'un travail régulier. L'autorité collective est quelquefois plus tyrannique que l'autorité individuelle. Si la société future n'accepte pas le parasitisme, il faudra que des organismes d'orientation professionnelle aident les individus à choisir une occupation en rapport, non seulement avec leurs aptitudes intellectuelles, mais aussi avec leur caractère moral. Remarquons que le caractère se modifie avec l'âge, que les jeunes ont besoin de

changement, que leur curiosité les pousse à droite et à gauche, tandis que la stabilisation se fait avec l'âge.

Avec le développement scientifique de la production, la direction technique se substitue de plus en plus à la direction personnelle d'un chef plus ou moins capable. Pour donner un exemple tout à fait élémentaire, on peut dire que la technique moderne a imposé l'exactitude, ce qui supprime un énorme gaspillage dans l'activité humaine.

Le rôle de la direction serait simplement de mettre chacun à sa place, non pas sans doute à titre définitif. Les individus, surtout les jeunes, peuvent augmenter leurs connaissances et avoir besoin de changer d'activité ou de milieu. Lorsqu'un chef a bien choisi les travailleurs d'après leurs goûts et leurs aptitudes, lorsqu'il les a vus à l'œuvre, il n'a, pour ainsi dire, plus besoin de surveillance ; il a véritablement des collaborateurs et non plus des subordonnés.

Au lieu d'un chef technique recrutant son équipe, on peut s'imaginer dans l'avenir que ce soit le conseil de l'usine qui choisisse les ingénieurs, les compétences et mette chacun à sa place ou aide chacun à se mettre au poste qui lui convient. On peut imaginer aussi que l'usine ou le service technique s'organise à peu près comme le fait une équipe de foot-ball, simple comparaison qui cependant a quelque ressemblance avec le travail en commandite pratiqué dans l'imprimerie.

La division du travail comporte encore dans la société actuelle une subordination désagréable, parce que cette société est fondée sur la hiérarchie sociale. Mais l'évolution sociale semble montrer que nous allons de plus en plus vers une diminution du respect des hiérarchies. Ne restera donc que la hiérarchie de l'intelligence et des capacités techniques, sans doute plus facile à accepter, si, dès l'enfance, tous les hommes avaient la possibilité de développer leurs capacités. Chacun, accomplissant sa besogne, a d'ailleurs son utilité propre et n'a pas à être placé sur un échelon moral d'infériorité. Il peut avoir d'autres moyens d'affirmer, hors de l'usine, sa personnalité soit morale, soit artistique, soit intellectuelle.

La spécialisation à outrance est une des plaies d'un machinisme perfectionné. Mais si la production s'amplifie grâce aux procédés modernes, le bénéfice qui en résulte devrait être de donner plus de loisirs aussi bien aux ingénieurs qu'aux ouvriers. Si j'étais romancier, je pourrais très bien imaginer quelqu'un dépourvu de goût pour les chiffres ou pour la technique, se contentant d'une besogne bien réglée de manœuvre, tandis que, hors de l'usine, il dirigerait un cercle musical ou une revue littéraire où participeraient certains de ses camarades occupant dans l'usine les postes les plus importants. Mais un travailleur, qui ne considérerait le temps passé à l'usine que comme une corvée sociale, pourrait aussi bien pendant ses loisirs s'intéresser au jardinage, à l'élevage, ou se livrer tout simplement à la méditation. Ce que je veux dire, c'est que la division du travail dans la production mécanique ne devrait pas comporter *a priori* un sentiment d'infériorité, quoique, dans une société où les aptitudes de chacun pourraient être pleinement développées, l'intelligence

avec ses variétés conserverait toujours ses droits. Un homme vraiment intelligent garde le plus souvent le bénéfice de son intelligence, même hors de sa spécialité.

L'important est d'avoir le sentiment de son indépendance et que l'assujettissement aux méthodes scientifiques aux règles de l'art ou aux procédés de métier n'entraîne pour personne aucun asservissement social ou moral. Cette aspiration n'est pas contradictoire avec les règles de l'organisation générale de la production : la centralisation n'a jamais donné de bons résultats. Elle commence au moment où l'entreprise économique dépasse les limites du cerveau humain, au moment où l'organisme central ne peut plus bien se rendre compte du fonctionnement des parties, au moment où il n'y a plus de collaboration directe entre lui et les exécutants, où ceux-ci perdent leur droit de critique et sont incapables de faire comprendre leurs observations. L'organisme central s'attribue le privilège d'avoir toujours raison et de tout savoir. La collaboration est remplacée par un contrôle autoritaire ; et l'entente et l'explication par la discipline. Ces entreprises, qui, à un moment donné de leur croissance, sont apparues comme un progrès certain sur la petite entreprise, mais qui ont dépassé le stade optimum pour arriver à une extension exagérée, paraissent prospérer parce qu'elles vivent longtemps sur un monopole et sur leur supériorité financière vis-à-vis de leurs concurrents. Mais elles sont peu à peu ébranlées par les heurts et ruinées par le gaspillage. Elles sont destinées à disparaître. Seule, une organisation fédérale, qui ne serait guère possible, il est vrai, qu'avec une organisation coopérative, peut, en respectant l'autonomie des établissements associés, assurer une vue générale de la production et une entente pour une commune collaboration.

Ce que je viens de dire de l'organisation économique s'entend également de l'organisation sociale. Pour avoir une bonne administration, les hommes doivent s'administrer eux-mêmes, ou du moins être toujours à même de contrôler l'administration. Le régime démocratique suppose déjà le contrôle des administrés. Mais dans de grands Etats centralisés, le contrôle échappe complètement aux électeurs. Les Bureaux sont à l'abri de toute action directe et possèdent une véritable omnipotence. L'Administration forme une machine centralisée à laquelle personne ne peut toucher, sauf pour des détails, même pas un empereur comme Marc Aurèle qui doit se borner à donner l'exemple des vertus. Un coup d'Etat est inopérant, puisqu'il ne change pas le personnel. Seule, une révolution peut, en mettant tout à bas, permettre de reconstruire. Mais si on reconstruit sur le même principe de centralisation, de nouveaux abus renaissent. Le seul moyen d'éviter l'Etatisme et la bureaucratie centralisée est une organisation fédérale. Que les organismes élémentaires, les communes, probablement plus grandes que les communes actuelles, se fédèrent pour leurs services d'enseignement, d'hygiène et de communications, et s'entendent avec les groupes ou syndicats, ou coopératives de production, organisés eux aussi en fédérations indépendantes, telle est, nous semble-t-il, la solution de l'avenir.

*

* *

Faut-il conclure ? Il ne saurait y avoir de formule absolue pour résoudre la complexité du problème. Par exemple, l'affirmation de l'excellence de la liberté ne suffit pas à effacer le besoin de protection : protection des faibles, et des enfants en particulier, contre la brutalité ou l'égoïsme des gens sans scrupules, protection de la société contre les impulsifs dangereux (fous, alcooliques, etc.). La liberté n'est pas une entité, elle n'a pas de valeur absolue. C'est d'une part une tendance de l'être, et, d'autre part, c'est une méthode, *la méthode pour accorder cette tendance avec la vie en société*. Déjà il apparaît de plus que c'est la meilleure méthode dans l'éducation pour le développement intellectuel et surtout moral des enfants. Le grand mérite de Freud est d'avoir attiré l'attention sur les conséquences désastreuses de l'autorité dans l'éducation. La confiance donne l'équilibre mental. Le refoulement par la crainte déforme le caractère. L'enfant cherche inconsciemment à lutter contre sa situation d'infériorité par le mensonge, la vengeance ou l'hypocrisie. Au lieu de remettre les instables dans le droit chemin, l'éducation tyrannique fabrique des êtres anti-sociaux ou de véritables détraqués. La liberté, c'est-à-dire la confiance, est aussi la meilleure méthode dans toutes les formes d'organisation. Vraiment ce n'est pas une méthode de tout repos. Ceux qui participent au fonctionnement de l'organisation ne peuvent pas se retrancher derrière l'autorité d'en haut ou derrière un règlement intangible. Leur fonction dépend de la division du travail et d'un besoin technique, non pas d'une hiérarchie toute-puissante. Ils sont, sinon les serviteurs, du moins les collaborateurs des enfants ou du public, et non pas leurs maîtres. Ils doivent expliquer le règlement aux usagers, et il faut que ce règlement soit assez souple, pour n'être qu'une méthode de travail et qu'on puisse le modifier d'une façon intelligente dans les applications particulières. Il faut aussi que les usagers puissent se rendre compte du fonctionnement de l'organisation et de ses difficultés. La méthode de contrainte est beaucoup plus commode, mais elle ne donne qu'une fausse sécurité. Sur quoi s'appuie-t-elle ? Sur l'infaillibilité des principes. Mais c'est là une hypothèse toute gratuite. Soumettre les humains aux systèmes et aux doctrines autoritaires, même aux systèmes et aux doctrines des gens s'imaginant de bonne foi avoir trouvé la solution qui doit faire le bonheur de l'humanité, c'est extrêmement dangereux, car la vie sociale est toujours plus complexe que les vues étroites et quelquefois égoïstes des dictateurs.

L'évolution sociale tend vers la liberté, c'est-à-dire vers les méthodes de liberté dans toutes les organisations. La dictature n'existe plus sous sa forme brutale que chez les peuples arriérés. La liberté est le seul régime propice aux tâtonnements des hommes, c'est-à-dire au progrès. Le conformisme est le triomphe de la médiocrité. Je viens de dire que la liberté s'impose peu à peu dans toutes les formes d'organisation. Pourtant ce qui empêche la liberté de s'épanouir, c'est la division de la société en classes et l'inégalité sociale.

En dehors de l'inégalité économique, contre laquelle une révolution paraît seule efficace, l'expérience des hommes en vue du bien-être matériel et moral,

autrement dit vers la sécurité, commence à faire abandonner les organisations centralisées et autoritaires pour les organisations fédérales et libres. Il y a encore beaucoup à faire contre l'étatisme des gouvernants et des administrations. Mais il faut une organisation. *La liberté est inapplicable là où il n'y a pas d'organisation.*

Je conclus qu'il faut une organisation pour garantir la sécurité et la liberté individuelle contre l'égoïsme d'autrui et l'esprit de domination. Il y a des gens à l'esprit autoritaire et sans scrupules, contre lesquels il est nécessaire de se défendre.

Entendons-nous bien. La liberté n'est pas compatible avec n'importe quelle organisation. Elle n'est pas compatible avec l'absolutisme d'un tyran, pas plus qu'avec la suprématie d'une classe parasite. Elle n'est pas compatible non plus avec un Etatisme où le fonctionnarisme serait le maître et où les actes des individus seraient soumis à une règle uniforme. La conquête de la liberté ne peut se faire qu'en détruisant les organisations centralisées et autoritaires, où les individus sont asservis, pour instaurer des organisations fédérales et libres, où les individus puissent agir et réagir en égaux, où l'intelligence et les compétences puissent développer leur influence intellectuelle et technique (sans privilèges héréditaires), où la morale d'entraide et de confiance remplace celle de l'esbrouffe et du prestige, fondement ordinaire de l'Autorité dominatrice et qui ne lui sert, le plus souvent, qu'à masquer sa propre médiocrité.

- M. PIERROT

ORGANISATION (COMMUNALE)

Au point de vue anarchiste, l'organisation communale peut être considérée sous deux aspects : soit au lendemain d'une révolution où le prolétariat se serait affranchi, soit au sein même de la société capitaliste. Il est certainement commode de se transporter, par la pensée, au-delà du « grand soir » ; on peut alors faire table rase de tous les impédiments qui nous entourent et édifier son projet d'une manière consistante. Le besoin de l'action pour tout individu en bonne santé, se réclamant de nos idées, devrait mettre partout chacun à l'ouvrage pour travailler pourtant, dès maintenant, en dehors de l'Etat, à des solutions provisoires peut-être, mais qui indiqueraient la direction à suivre.

Mais occupons-nous d'abord d'une organisation future qui soit fidèle à nos principes. Prenons comme exemple une petite ville ou un village, entre 200 et 1.000 habitants ; on y trouvera les antithèses fondamentales : la culture et l'industrie, les producteurs et les consommateurs, les urbains et les ruraux.

Voici quelques-uns des points sur lesquels doit porter l'organisation : l'instruction à tous les degrés et avec toutes les questions connexes qui s'y greffent ; l'hygiène, depuis les premières nécessités : maternité, distribution d'eau et nettoyage des rues, question des abattoirs, jusqu'aux questions plus complexes, établissements

de cure préventive, sanatoires, etc... Puis, l'assistance aux vieillards et aux infirmes, la question du logement confortable pour chaque famille, celle de la production agricole, celle de la distribution des produits, chaque étude étant accompagnée de celle des ressources possibles.

Ceux qui voient l'utilité d'une œuvre quelconque se réunissent, discutent, étudient les besoins et les moyens d'y faire face, autrement dit la question financière (il est commode de continuer à faire usage dans le langage courant du terme « argent », sans que cela veuille impliquer la conservation d'un système monétaire ; évidemment, il vaudrait mieux dire : sur le travail de qui on peut compter) ; souscription entre les membres du groupe, appel à quelques personnalités de la communauté ou à tous les habitants. Il y a à cet égard deux observations sur lesquelles il semble que l'on doive se baser : que personne ne refuse jamais son concours à une œuvre dont il sent la nécessité ou simplement l'utilité ; et, d'autre part, que les secours aujourd'hui connus sous le nom de « subvention », « allocation » sont tout bonnement pris sur l'argent que l'Etat nous a soutiré et sur lequel il consent, par faveur spéciale, à nous faire une aumône après en avoir gardé les 4/5 pour ses fins particulières. Autrement dit il ne faut compter que sur soi-même. Ce n'est pas à dire que la solidarité générale ne puisse être invoquée ; mais, en principe, chaque groupement doit se suffire à lui-même, comme l'homme à lui-même. C'est à ce seul prix que les individus peuvent s'associer sans arrière-pensée, s'aider et travailler dans la mutualité des services.

Restons d'abord dans le domaine de l'instruction primaire ; l'entretien des instituteurs, délégués par leur syndicat, et celui des bâtiments d'école étant assurés, il y a à s'occuper de quantités d'œuvres : bibliothèque scolaire, cinéma documentaire, distribution des cahiers et des livres, amélioration du mobilier et des appareils d'enseignement, soupe chaude aux enfants de la campagne, organisation d'excursions, de jeux, de fêtes, de séjours à la mer ou à la montagne. Chacune de ces activités peut faire le thème d'un groupe spécial, ou comité, ou commission, comme on voudra.

Quand une décision aura été prise, on choisira un des membres pour en assurer l'exécution, car si l'on doit être aussi nombreux que possible lorsqu'il s'agit de suggérer des solutions, il faut être en petit nombre pour agir ; même un seul homme est préférable. Le meilleur anarchiste est celui qui sait obéir à l'occasion.

Une autre grosse question est celle du travail de la terre. Si nous nous plaçons, par l'idée, après la révolution, une des premières opérations libératrices sera la prise de possession de la grande propriété par le prolétariat agricole qu'elle a créé. Et peut-être, dans ce cas, l'évolution des syndicats de travailleurs sera-t-elle assez poussée pour que, directement, on puisse passer, avec l'aide des techniciens, à une culture en coopération, sans titulaire de propriété. Mais en de très grands districts, la grande propriété n'existe plus, et le paysan a pris la terre, suivant un espoir que nous chantions il y a cinquante ans. Le paysan a pris la terre et il la travaille lui-même. Il y a, certes, des lots trop petits pour que la famille puisse y

trouver sa substance ; il y a des lots trop grands pour que le propriétaire puisse le cultiver seul. Des ajustements sont donc nécessaires, mais il ne semble pas qu'il y ait lieu d'apporter de grandes modifications à cet état de choses.

Le principe étant que la communauté devient propriétaire, l'amélioration doit plutôt porter sur l'association des efforts et sur l'emploi de la machine que sur la dépossession du titulaire actuel. Il ne s'agit plus de divisions périodiques des champs entre les chefs de famille, il s'agit de tirer le meilleur profit pour la communauté de l'ensemble du territoire ; il s'agit que chaque famille soit bien logée et que le confort pénètre peu à peu chez tous.

Les points principaux sur lesquels peut porter l'effort des novateurs avec l'espoir d'être compris seront, par exemple, les achats en commun, aujourd'hui bien pauvrement assurés par les syndicats agricoles, la liaison avec des syndicats ouvriers pour la fourniture de machines remboursables en produits du sol, la création de multiples champs d'expérience, et surtout l'assurance contre les intempéries. Chacune de ces activités nécessite des études sérieuses et introduit la grave question des rapports utiles entre la grande ville et la campagne.

Même, si l'anarchiste habitant la campagne ne trouve pas matière à agir immédiatement dans son milieu, il doit étudier très attentivement les conditions locales et savoir quelles solutions il proposerait quand le moment sera venu de passer à l'action, de façon à être capable de juguler les ordres issus de la Capitale. Si l'initiative jouait son rôle dans les villes de province et aux champs, les gens de la « Dictature du Proletariat » s'agiteraient en vain dans leur fauteuil après avoir chaussé les pantoufles des gouvernants bourgeois. En particulier, il faudrait que l'on sût exactement dans chaque commune quels sont les cultivateurs réels du sol, propriétaires légaux ou non ; ce sont ceux-là auxquels la commune de demain confiera la production en écartant ceux qui vivent du travail des autres.

On peut critiquer la « délégation de pouvoir », penser qu'il y a gradation insensible du choix d'un délégué à la nomination de députés. Sans doute, mais l'anarchiste est justement là pour empêcher que l'on passe de l'un à l'autre. Puis il y a tout de même une différence capitale : d'une part un but précis et étroit, limité à l'exécution d'une tâche, de l'autre mandat général de longue durée. Charger quiconque d'organiser une fête, d'acheter et d'installer une machine, de surveiller l'alimentation à midi des enfants de la campagne qui viennent à l'école, ce sont là des opérations logiques et intelligentes. A nous d'agir pour que cela ne tourne pas en une fonction pernicieuse pour mandants et mandatés.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici n'est, après tout, que pour la satisfaction de l'étroit égoïsme local. Mais il y a bien d'autres problèmes qui se présentent et vers la solution desquels on doit alerter les initiatives. Il ne s'agit pas seulement que chacun chez soi, c'est-à-dire chaque village pour lui seul, fasse des améliorations, il faut encore que les plus favorisés dans un ordre quelconque aident les moins favorisés ; que la bourgade se rende compte des besoins des villages et hameaux

des alentours. En d'autres termes chaque centre doit agir en arbitre autour de lui. Et de nouveau cela donnera lieu à des groupes recherchant par quel moyen on pourra répondre à telle demande : enfants qui habitent trop loin d'une école, territoire sans chemin d'exploitation, lutte contre un personnage autoritaire qui maintient une communauté sous sa coupe.

Mais ce n'est pas tout ; en dehors du territoire de notre petite ville et des villages voisins, de notre canton pour parler le langage actuel, il y a une immensité de questions à traiter. D'abord dans le domaine de l'instruction, les écoles d'apprentissage de tous les métiers par lesquelles doit être réalisée l'*éducation intégrale* dont nous parlons volontiers, les écoles spéciales où nos jeunes gens des deux sexes deviendront des hommes faits. Ensuite, il faut s'occuper des grands établissements : musées, bibliothèques, laboratoires, observatoires, et il y a à considérer les besoins des recherches dans le monde entier et non pas seulement de celles qui sont faites dans le territoire que nous appelons patrie.

Toutes ces activités demandent notre coopération, jusque dans les plus petits hameaux du globe, nous amènent à parler du « budget ». Pour le moment, ce mot couvre beaucoup de turpitudes, mais à aller au fond des choses, chaque communauté doit donner son obole à ce qui se passe d'utile en dehors de son sein. Oublions l'Etat actuel et ses impôts, mais contribuons aux dépenses utiles d'ordre général. Dans l'instruction, si notre petit groupement assure l'instruction primaire et que cela coûte à chaque habitant cent francs par tête (ou cinq cents par foyer), ajoutons-y moitié autant pour amener nos jeunes gens à l'âge d'un producteur. Si le travail des routes locales nous coûte une somme analogue, ajoutons-y moitié autant ou plus, pour les voies de grande communication, pour les ports, pour les circuits de force motrice, pour les expériences sérieuses de captation de la force motrice des marées, etc. Contribution volontaire analogue pour les services de l'hygiène.

Ainsi, la force des choses nous amène à un « impôt » volontaire pour des œuvres dont nous reconnaissons l'utilité, même la nécessité. Sur quelles bases l'établir ? Il n'y en a que deux qui soient simples et sans ambiguïté : la superficie territoriale, le nombre d'individus majeurs et capables de travail. Il y a cinquante ans, on s'est beaucoup occupé de l'*impôt unique* qui n'était pas si bête que cela peut paraître aux yeux d'anarchistes ; il consiste, en somme, à faire payer l'impôt à la source même de notre subsistance ; 50 millions d'hectares à 500 francs, cela fait 25 milliards ; 25 millions d'individus entre 20 et 60 ans, à mille francs par tête, cela fait encore 25 milliards. Sans insister en aucune façon sur aucun des chiffres ci-dessus, ni sur quantité de détails qui auraient leur importance, ne nous laissons pas leurrer et imaginer que la dislocation de l'Etat entraînerait la suppression de toute dépense d'ordre général.

Pour en revenir à l'organisation communale, je dirai que certains rouages lui sont essentiels, rouages dont le personnel est aujourd'hui parfaitement syndiqué : instituteurs, médecins, cheminots, postiers, cantonniers. Il lui faut aussi un comptable, non pour établir le *doit* et *avoir*, mais pour se rendre un compte clair de

la direction des activités. Les commerçants trouveront à s'occuper dans le rôle qu'ils connaissent bien, au service de la communauté dorénavant et non plus pour s'enrichir à son détriment. Les rentiers rentreront dans la masse des travailleurs s'ils le peuvent et, s'ils sont âgés, bénéficieront des conditions que la communauté fait à ses membres actifs, retraite de vieillesse, secours de maladie, etc.

Il y a une question plus grave que celle de l'utilisation des bourgeois de notre société actuelle. Il y a des fainéants même parmi les pauvres, donc des parasites. Mais notre conception d'une société meilleure n'est pas celle d'une caserne où la soupe sera distribuée à ceux-là seuls qui auront accompli leur journée de travail. Nous disons : l'homme normal a besoin d'exercer ses muscles et son intelligence ; la machine permet maintenant, en général, d'alléger un travail trop pénible. Nous n'avons donc aucune crainte que la production vienne à manquer d'ouvriers. Qu'il y ait des fatigués de la coercition actuelle et qu'ils veuillent se reposer le jour où ils en verront la possibilité, rien que de très naturel ; qu'il y ait des anormaux, fatigués avant d'avoir mis la main au boulot, ce n'est pas à nier. Il y a surtout autre chose ; des rêveurs, des artistes si l'on veut, poètes ou peintres, sculpteurs ou musiciens, artisans recherchant plutôt la beauté du travail que sa quantité, et c'est tant mieux. Appelez-les des parasites au point de vue placement utilitaire, mais réjouissons-nous de les avoir autour de nous. Sans doute, ils ne s'en trouveraient pas plus mal s'ils coopéraient quelques heures par jour à la satisfaction des besoins généraux, mais c'est là un détail. La communauté aura toujours avantage à adopter les pratiques de bienveillance et à n'accepter que les concours qui s'offrent de bon cœur.

Et voici notre tableau d'une organisation communale au lendemain de la révolution :

Des commissions ayant chacune un but précis à remplir et recueillant les ressources nécessaires. Membres élus, choisis, adoptés, à court terme ; l'un d'eux, agent exécutif, responsable.

Des commissions pour les besoins égoïstes de la localité, des commissions pour l'arbitrage entre les villages et hameaux du canton ; des commissions s'occupant des relations extérieures, c'est-à-dire envoyant des délégués auprès des comités d'arbitrage des grands districts, région ou nation.

Des commissions pour l'instruction, pour l'approvisionnement, pour la distribution, pour le logement, pour l'hygiène, pour l'agriculture, pour l'industrie, etc., etc. - que sais-je encore ? En multipliant chacune de ces activités par trois, comme il vient d'être dit, cela donne une vie communale assez active.

- Paul RECLUS

ORGANISATION (SELON LE SOCIALISME RATIONNEL)

Toute organisation est l'effet d'un raisonnement, ce qui revient à dire que : organiser c'est raisonner. Le raisonnement est donc le seul organisateur, et comme le raisonnement réel est inhérent à l'homme, il s'ensuit que toute organisation se rapporte à l'humanité.

Ainsi, comme l'homme est le seul être qui raisonne, le sache et le prouve par le soin qu'il prend pour que son œuvre lui survive autant que possible, il s'ensuit que le bon ou le mauvais raisonnement crée l'organisation bonne ou mauvaise, selon qu'il est, lui-même, bon ou mauvais.

Il se produit cependant que l'organisation et le raisonnement, en harmonie à une époque donnée, soient mauvais pour d'autres temps. Cela a été, est, et sera tant qu'il n'y aura pas de vérité-mètre comme guide, comme critérium. L'humanité, si progressive pour ce qui est des sciences d'observation se rapportant à l'ordre physique n'a pas fait un pas dans la science du raisonnement, qui est la véritable science, puisque ce n'est que par lui que la vérité peut et doit être déterminée.

Le premier pas que l'Humanité fera pour s'intéresser à la connaître, la mettra en contact avec le but. La vérité réelle n'a pas de degrés ; elle n'est ni plus ni moins ; elle *est*. Quand elle sera acquise à la Société, l'humanité sera régénérée et l'organisation sociale pourra se faire à l'avantage de tous, mais pas avant.

Retenons bien qu'il n'est pas d'organisation générale véritable que celle de la société elle-même. Toutes les autres organisations relèvent, à un degré quelconque, de celle-là. Nous l'avons dit : pour mesurer sérieusement, il faut un mètre, et, quand la société vit dans l'ignorance de ce mètre, il arrive, fort souvent, que les calculs qu'elle fait portent à faux. Quand la vérité sera connue, la Société s'organisera, dans son intérêt vital, conformément à la raison, c'est-à-dire dans l'ordre et en toute justice. Elle constituera l'organisation morale.

De même, quand la Société organisera la propriété, les richesses en rapport du travail et du mérite de chacun, elle établira l'organisation matérielle. En attendant que la période de connaissance du droit métamorphose à l'avantage de la collectivité générale ce qui n'est établi que pour le profit de quelques-uns, l'organisation est toujours en danger. Nos législateurs ne s'embarrassent pas de tant de scrupules. A quoi servirait leur fonction s'il ne fallait pas replâtrer continuellement l'édifice qui chancelle au moindre souffle ? C'est sous le souffle de l'empirisme que se sont faites toutes les organisations. Ainsi, de l'organisation de la propriété générale dépend l'existence du prolétariat et la libération du travail ou son esclavage. Cette organisation touche au nœud de la question sociale, et d'elle dépend l'avenir de la société.

La propriété est, en principe, un droit absolu et égal inhérent à l'humanité générale, à la Société. L'organisation de ce droit est toujours dépendante de la nécessité temporaire qui domine l'homme social, actuellement représenté par quelques individus. La même organisation de propriété, même en époque de

connaissance sociale, ne peut s'appliquer équitablement de la même manière à la propriété foncière et à la propriété mobilière. Ne pas distinguer attentivement dans les propositions d'économie sociale la richesse foncière, un sol général, de la richesse mobilière, c'est s'exposer aux erreurs les plus graves et aboutir à des mécomptes alors qu'on espérait des avantages appréciables.

Socialement et particulièrement, il est aisé de reconnaître qu'il y a un abîme entre la propriété foncière qui est la source passive de toute richesse et la richesse mobilière qui est le résultat du travail sur le sol ou ce qui en provient.

Sans la propriété foncière d'une part et sans le travail d'autre part, c'est-à-dire sans l'homme, l'Univers et ses richesses seraient comme si elles n'existaient pas. Que peuvent bien signifier à un cheval, un chien ou un singe, en dehors des besoins vitaux et instinctifs, toutes les richesses qui encombrant les magasins, usines et entrepôts ?

Le principe de la propriété qui a le sol pour assise et le travail pour fondement organisateur, ne saurait être mis en doute ; mais l'organisation de la propriété doit être rénovée profondément si l'on veut - autrement que comme hypocrisie, - que l'exploitation des masses disparaisse, en se rappelant, pour en tenir compte, qu'il y a plusieurs espèces de propriétés. Alors que la propriété foncière doit appartenir à tous, pour qu'il y ait ordre et liberté réelle, la propriété mobilière, qui représente les Produits du Travail, doit appartenir à ceux qui l'ont créée. Retenons que la dernière condition ne peut s'obtenir que par la mise en pratique de la première.

Mais pour espérer cette réalisation d'ordre économique et social, il est nécessaire que la pensée ait évolué vers la justice, qu'elle en soit arrivée à comprendre le véritable intérêt de l'Individu et de la Société. Sous le régime de la Foi, la pensée est organisée par la révélation, comme sous celui de la science et de la vérité, elle le sera par la raison. Actuellement, il y a incompatibilité entre l'éducation et l'instruction. La première reconnaît une morale - tout au moins pour le peuple - et la deuxième dans son matérialisme déterministe la nie. L'éducation est de la plus haute importance pour la société ; les hommes lui doivent leur première nature morale et leur seconde nature organique. Les souffrances dont nous nous plaignons sont l'inévitable conséquence de notre éducation et, par suite, de nos actes plus ou moins arbitraires.

De nos jours, la pensée se développant dans une atmosphère d'incertitude, elle reste soumise au *doute*, de sorte qu'elle ne représente aucune organisation scientifique. Sans but déterminé, en l'absence de tout principe, la pensée flotte au gré des passions d'un organisme dont elle est esclave.

Avant l'organisation de la pensée en accord avec la science et la raison, toute organisation du travail est chaotique et conduit socialement à l'absurde. Sur ce point, les exemples que nous offrent les démocraties contemporaines aussi bien que la

république soviétique, nous prouvent que, dans aucun de ces pays, l'organisation du travail n'est établie sur des bases assez solides et justes pour être viables.

L'économie politique qui dicte ses volontés organisatrices se trouve dans l'obligation d'inaugurer, accidentellement, parfois des méthodes de dumping, d'autrefois elle s'intéresse à la rationalisation et dans chaque cas elle constate l'offre surabondante du travail pour une demande limitée à une seule catégorie de consommateurs relativement restreinte par rapport aux moyens de produire.

Il est du devoir de l'Economie Sociale de faire pressentir les funestes conséquences de cet état de choses, en même temps qu'elle doit faire sentir la bonté des effets salutaires qui résulteraient de l'organisation sociale qu'elle préconise. Actuellement l'organisation de la veille ne répond plus aux besoins du lendemain et l'ordre est toujours troublé ou sur le point de l'être.

- Elie SOUBEYRAN

Accueil

ORGANISME n. m.

La similitude des fonctionnements d'un être vivant et d'un groupe d'êtres vivants a déterminé certains sociologues à déduire de leurs observations des enseignements qu'ils essaient d'adapter à la vie sociale et qu'ils croient comparables à l'activité propre de l'animal.

C'est ainsi que tout organisme vivant étant un ensemble d'organes adaptés à des fonctions différentes, on a cru légitime de comparer la société à un organisme vivant, les divers groupes humains à des organes et chaque individu à une cellule.

Pour apprécier la valeur exacte de cette comparaison, il est nécessaire de connaître le fonctionnement social et le fonctionnement d'un être vivant. Celui-ci se compose d'un nombre invariable d'organes principaux dont la coordination assure la vitalité. L'absence ou la suppression de l'un de ces organes détermine plus ou moins rapidement sa mort. Or la mort, ou fin de la coordination organique, détermine invariablement la mort de toutes les cellules. Ici l'arrêt du fonctionnement collectif détermine l'arrêt du fonctionnement individuel.

Or il n'en est point de même pour le fonctionnement social. Une société humaine peut se composer d'un nombre très variable de groupes humains, sans formes bien définies et, d'autre part, la dissolution sociale n'amènera point la mort de chaque humain, puisque chacun d'eux pourra vivre ailleurs.

Cette différence entre les deux cas vient de ce que la spécialisation cellulaire organique des métazoaires a déterminé des réactions particulières en chaque cellule et créé une sorte de milieu artificiel qui les soustrait à la lutte individuelle contre le milieu, tandis que le milieu social n'est point parvenu à une telle déformation.

Ce qui démontre bien ce fait, c'est que l'on est parvenu à conserver vivante plus de dix ans et à faire proliférer de nombreuses cellules prélevées sur des organes divers et cultivées en milieu artificiel très souvent renouvelé. Dès que ce milieu artificiel est insuffisant ou supprimé, ces cellules meurent ; mais, dans de bonnes conditions, elles vivent ainsi indéfiniment, tandis que leur vie organique normale est beaucoup plus réduite. On peut donc considérer tout être pluricellulaire comme un ensemble de cellules vivant dans un milieu artificiel avantageux à chacune d'elle et absolument indispensable à leur conservation.

En fait, toutes ces cellules proviennent d'une première cellule, laquelle, par

divisions successives, donne naissance aux divers groupements de cellules formant progressivement tous les organes et tous les tissus de l'être vivant. L'embryologie nous montre cette organisation s'effectuant par multiplication de cellules sous l'influence des forces physico-chimiques du milieu. Dans ce développement, les groupes de cellules occupent des positions différentes relativement à l'ensemble des cellules et les phénomènes physico-chimiques d'assimilation et de désassimilation qui caractérisent la vie ne s'effectuent point de la même manière en chacun d'eux. D'où différenciation de plus en plus accusée jusqu'à la formation parfaite de l'être entier.

Il est aisé de voir que cette différenciation ayant été déterminée par la position même des groupes cellulaires dans l'organisme considéré, toutes ces mêmes cellules sont nécessairement construites pour ces fonctionnements particuliers et ne peuvent point vivre dans d'autres conditions.

Cette différenciation n'est pas absolue chez tous les êtres pluricellulaires ; il est des plantes dont les diverses parties : feuilles, tiges, fleurs, peuvent reproduire l'être entier et certains vers coupés en tronçons peuvent se régénérer en autant de vers adultes. Ce qui démontre que ces cellules ont conservé les aptitudes primitives d'assimilation et de désassimilation.

Chaque cellule peut d'ailleurs être elle-même considérée comme un organisme très compliqué puisque certains infusoires formés d'une seule cellule comprenant un noyau et un cytoplasma peuvent, à leur tour, être coupés en de multiples morceaux, dont chacun est apte à reproduire l'être entier sous condition de contenir une parcelle du noyau. L'unité vitale organique ne serait donc pas la cellule, mais une combinaison physico-chimique bi-polaire ayant comme caractéristique essentielle : l'assimilation. Celle-ci ne peut se prolonger indéfiniment dans la même combinaison, car l'augmentation de substance modifie les échanges avec le milieu et l'équilibre de la cellule ainsi créée. Il y a donc multiplication cellulaire et nouvel équilibre de ces cellules entre elles. La cause agglutinante de ces cellules paraît être due à une sécrétion squelettique modifiant la mobilité et conséquemment les échanges avec le milieu. L'agglutination en résultant accentue encore ces modifications créatrices de différenciations et d'équilibres nouveaux.

L'observation du règne animal nous montre tous les degrés de complication des organismes, depuis les simples polypes formés d'organes individuels, vivant ensemble sur le pied-même, bien que très spécialisés et capables de vivre seuls, jusqu'aux organismes très évolués des mammifères, en passant par les colonies d'infusoires présentant les premiers degrés de la sexualité et des différenciations cellulaires. On peut suivre ainsi la perte d'individualité de la cellule et la formation d'organismes rendant inapte à la vie toute cellule isolée.

Nous pouvons déduire de ces exemples organiques les principaux faits suivants : Toutes les cellules et tous les organes d'un être vivant sont coordonnés et en équilibre entre eux parce qu'ils sont issus d'une même cellule et qu'ils se sont

formés progressivement selon leur rythme initial.

L'organisation d'un être vivant s'effectue par le fonctionnement même de ces cellules sous l'influence du milieu, créant des équilibres successifs par conquête du milieu et assimilation des substances selon un rythme dominant.

L'individualisme ou isolement cellulaire conserve l'intégrité vitale de la cellule, mais s'oppose à tout enrichissement ou différenciation puisque ses divisions successives la maintiennent dans un même équilibre déterminant toujours les mêmes réactions.

La formation du squelette agglutinant détermine la diversité des espèces, la différenciation des cellules et leur spécialisation. D'autre part, ce squelette, très caractéristique selon les espèces, s'oppose aux variations spécifiques et aux modifications trop rapides des animaux.

Si nous comparons alors les milieux sociaux aux milieux organiques, nous voyons que les groupements sociaux qui se sont formés et organisés lentement par accroissement autochtone présentent plus d'unité et de rigidité que ceux formés d'éléments hétéroclites issus d'origines diverses. La coordination et l'action commune y sont plus étroites et le fonctionnement collectif plus avantageux. Par contre, la diversité des pensées individuelles y est très réduite et la mentalité collective cristallisée autour d'immuable concepts.

Nos sociétés modernes, loin d'atténuer ces déformations, les accentuent par des spécialisations rendant les humains inaptes à toutes les fonctions normales de la vie. Certains manuels ou intellectuels ne peuvent vivre hors du milieu social qui les a déformés au point de leur ôter toute initiative ou toute habileté.

Les institutions sociales forment également une sorte de squelette ou d'ossature s'opposant aux variations et aux transformations nécessaires à l'amélioration des conditions vitales dans lesquelles se meuvent les humains.

De ces faits, nous pouvons conclure à l'avantage des sociétés coordonnées autour d'une unité ethnique, naturellement commune à tous ses membres, lesquels devraient, dans leurs associations volontaires, conserver leur autonomie et leur individualité par la variété de leurs fonctions les rendant aptes à toutes les activités de la vie.

Il est donc erroné et dangereux d'assimiler l'homme à une cellule et d'orienter la psychologie des humains vers cette conception cristallisante.

L'homme doit rester un centre d'activité très personnel et non devenir la cellule d'un vaste organisme hors duquel il ne serait plus rien.



Accueil

ORGUEIL n. m.

Certains ont attribué à ce mot les mêmes origines celtiques que celles des mots *fier*, *rogue*, *arrogant*, auxquels il est apparenté par le caractère de ce qu'il exprime. D'autres ont trouvé ces origines dans les germaniques *urguol*, *urgilo*, *orgel*, dont la signification est confuse.

L'orgueil est exactement « la haute opinion que l'on a de soi-même ». L'inclination de la plupart des hommes à s'exagérer cette opinion et à vouloir la faire partager aux autres, a fait que le mot *orgueil* est entendu le plus souvent en mauvaise part. Mais nous verrons que si l'orgueil est la plus dangereuse et la plus néfaste des passions humaines, il est aussi la plus nécessaire et la plus bienfaisante. A ce titre, il doit être nettement distingué de la *vanité* qui n'en est que la scorie et ne mérite que le mépris (voir *vanité*). L'orgueil peut être signe de noblesse ; la vanité est toujours signe de bassesse. « La vanité est l'écume de l'orgueil, elle est l'orgueil des petites âmes ». (A. Karr). Le proverbe : « Il n'est orgueil que de pauvre enrichi », est inexact. Le pauvre, comme le riche, peut posséder un légitime orgueil, s'il le puise en lui-même, en dehors de l'arbitraire de sa condition sociale. Dans ce proverbe, *vanité* devrait être mis à la place d'*orgueil*. Duclos a fort justement dit que « l'orgueil est le premier des tyrans et des consolateurs ». Le faux orgueil, qui est la vanité, est le premier des tyrans en poussant l'homme aux pires turpitudes. Le véritable orgueil, celui que l'homme porte en lui-même comme le suprême refuge et le protecteur de son *Moi*, est le consolateur de tous les déboires. Il est le beaume enchanté qui guérit toutes les blessures de l'âme, si profondes soient-elles.

Le bon orgueil peut être l'effet de l'*égotisme* bien compris qui ne se renferme pas dans l'adoration du *moi* et ne se répand pas dans la vanité publicitaire, mais se manifeste d'une façon féconde quand il apporte une pensée et une activité supérieures, utiles à tous.

Contrairement à ce que prétendent les moralistes enfarinés de conventions hypocrites qui ont médité de l'orgueil, les animaux et les hommes isolés ont un orgueil. C'est le sentiment de leur personnalité, de leur dignité individuelle. Il est né avec eux parce qu'il est aussi nécessaire à la perpétuation de leur espèce, à la défense de leur individu, que le manger et le boire. Ils ne le perdent que s'ils se résignent à ne plus défendre leur personnalité et leur dignité, s'ils renoncent à toute participation active dans le groupement humain. Ils perdent en même temps que lui toute leur qualité individuelle.

Ce sont surtout les moralistes religieux qui blâment l'orgueil. Sa réprobation est d'origine théologique. L'Eglise, qui a établi son règne sur l'obéissance passive, sur l'humilité dans la soumission *perinde ac cadaver*, a fait de l'orgueil le premier des sept péchés capitaux. C'est lui, dit-elle, qui a perdu Satan et qui a perdu le monde lorsque, sous l'influence de Satan, l'homme a goûté au fruit de l'arbre de science. Sans l'orgueil que lui a insufflé Satan, l'homme serait demeuré dans cet état d'ataraxie comateuse, d'indifférence larvique qui fait les bienheureux et où l'Eglise voudrait le voir pour mieux le dominer. Ainsi, l'Eglise se condamne elle-même par ses propres mythes, en particulier celui de Satan, car elle se montre comme l'œuvre la plus complète de Satan, lorsqu'elle donne l'exemple de l'orgueil le plus insensé en prétendant représenter Dieu et avoir reçu de lui la révélation des seules vérités possibles, absolues, définitives, pour exercer en son nom, sur l'humanité tout entière, la domination de l'ignorance ainsi magnifiée. Quelle mégalomanie a jamais égalé la sienne ? C'est en vain qu'elle se débat contre son propre mythe en appelant « prince des ténèbres », celui qui aurait ouvert les yeux de l'homme, alors qu'elle voudrait les tenir obstinément bouchés.

Il n'y a que sottise et hypocrisie dans le fait de l'Eglise qui prétend supprimer les passions, qu'elle appelle « péchés », et lance contre elles ses anathèmes. Qu'elle commence donc par éteindre celles de ses prêtres, si souvent les pires de toutes, qui se croient quittes quand ils ont dit : « Faites ce que nous disons, ne faites pas ce que nous faisons ». On ne supprime pas ce qui est inhérent à la nature humaine ; on ne peut pas plus priver l'homme de ses passions que de son appareil circulatoire ou respiratoire. Plutôt que de lancer contre les passions des foudres qui terrifient les êtres faibles et timorés et les poussent à des turpitudes conventionnelles et antinaturelles, la sagesse serait de les faire servir à un bon usage, comme le voulait Fourier, et de les diriger pour le bien des hommes. Dans de curieux romans, notamment dans *l'Orgueil*, Eugène Sue, inspiré par Fourier, a ingénieusement montré la transmutation des *Sept péchés capitaux* en vertus sociales.

L'orgueil, et avec lui toutes les passions humaines, est comme la langue d'Esopé, comme la machine qui libère l'homme ou le rive à l'esclavage, comme les gaz qui vivifient son organisme ou lui donnent la mort, comme toutes les choses qui sont bonnes ou mauvaises suivant l'usage qu'on en fait et les effets qu'elles produisent. Que serait devenu le monde si des orgueilleux entêtés ne s'étaient pas obstinés dans leur révolte appelée satanique contre les prétendus dieux, et ne s'étaient pas acharnés à toutes les découvertes qui ont fait le progrès humain ? Aurait-on vu des Wright, des Farman, des Lindberg si, depuis Icare dont la foule imbécile riait en le voyant écrasé sur le sol et disait : « les dieux justes l'ont terrassé », personne n'avait plus eu cet orgueil de vouloir voler dans les airs, malgré les dieux et malgré les sarcasmes de la foule qui acclame aujourd'hui ceux qui ont réussi ? Où en serions-nous si la foi invincible dans la science, c'est-à-dire l'orgueil inébranlable de la recherche et du savoir, n'avait soutenu contre les mêmes dieux et les mêmes foules l'élite innombrable de tous les penseurs, de tous les inventeurs qui ont, depuis l'ancêtre lointain constructeur de la première roue, jusqu'à Pasteur, à

Edison, à Einstein, apporté à l'humanité ses plus merveilleuses acquisitions ?

L'orgueil le plus détestable de tous est celui de ces hommes qui voient dans les recherches et les découvertes scientifiques ce que saint Augustin appelait « une perverse imitation de la nature divine », de ces hommes qui, n'ayant jamais rien cherché, prétendent avoir tout trouvé. Quel orgueil plus monstrueux et plus criminel peut-on voir que celui de ces Eglises ne voulant rien savoir et disant : « Je sais tout !... » aux centaines de millions d'hommes prosternés devant elles, leur faisant résigner le légitime orgueil de leur droit à la vie et de leur volonté de bonheur ?

Spinoza, qui a fait dans l'*Ethique* une étude plus métaphysique qu'objective des passions, a dit que l'orgueil est « la joie qui provient de ce que l'homme pense de soi plus de bien qu'il ne faut », et il a ajouté : « l'orgueilleux se glorifie à l'excès ; il ne parle que de ses mérites et des défauts d'autrui ; il veut que tous lui cèdent le pas, s'avance enfin avec la gravité et la pompe qui d'ordinaire ne sont le fait que d'hommes placés bien au-dessus de lui. » Cet orgueil-là est celui qui se confond avec la vanité. Il est l'idéal de la vanité, comme Napoléon est l'idéal de l'homme du maquis et Chauchard l'idéal des calicots des grands magasins. Il est l'orgueil factice créé et développé par l'état social chez l'individu qui réussit aux dépens des autres, et dont il favorise les entreprises malfaisantes au lieu de s'y opposer. Il est l'orgueil inepte du boxeur, du toréador, du spadassin, du guerrier, du politicien, du financier, du monarque ; celui simplement puéril et encombrant du champion de danse, de tennis, de machine à écrire, celui du cabotin, de la dame prix de beauté ou reine de son quartier. Il correspond à des activités antisociales ou seulement inutiles. Il est le produit de l'adoration immorale, érigée en principe, du parvenu sans scrupules, il est le moteur le plus puissant de l'*arrivisme* et le microbe le plus actif de la plus dangereuse des maladies sociales : le besoin de *paraître* (voir ce mot).

Cet orgueil est né des distinctions de classes qui ont établi des castes aristocratiques au-dessus des foules populaires. Il convient de remarquer que l'aristocratie n'est pas mauvaise dans son principe qu'Aristote a défini « le gouvernement des meilleurs où les chefs obéissent fidèlement aux lois établies et où tout est fait en vue du bien public. » Une telle aristocratie ne se différencierait pas d'une véritable démocratie où les « meilleurs » seraient choisis. Mais il faut compter avec l'application qui n'a jamais fait des deux systèmes que des moyens d'exploitation humaine plus ou moins variés et odieux, l'aristocratie n'ayant été de tout temps que le règne de l'oligarchie, et la démocratie n'étant de tout temps aussi que le règne de la démagogie, le tout confondu dans la ploutocratie définitivement établie par le régime de la propriété.

L'orgueil aristocratique est une belle chose quand il s'inspire de la formule « noblesse oblige », pour donner l'exemple de la hauteur des sentiments, de la pensée, de l'action, et quand il comprend qu'avant d'avoir des droits, il a des devoirs. Mais cet orgueil n'est plus que de la méprisable vanité lorsque l'aristocrate, attaché seulement à ses titres, en abuse pour donner l'exemple de l'insanité. L'orgueil nobiliaire qui n'a eu sa source que dans la violence et l'imposture, l'orgueil

bourgeois qui justifie tout par la possession de l'argent, sont aussi détestables l'un que l'autre. Ils sont l'orgueil dominateur, dont les assises sont la force et le mépris du droit. Individuel chez le *maître*, le chef de famille, de clan ou d'Etat, le patron, le tyran, le dictateur, cet orgueil est collectif dans la tribu, la corporation, la nation et s'étend jusqu'à la race. L'orgueil national est à la base de toutes les querelles des peuples. L'orgueil de race est le mobile de toutes les expéditions coloniales. Ils sont le prétexte idéologique de toutes les entreprises de massacre et de rapine. Gobineau a très bien expliqué comment la mégalomanie orgueilleuse de Louis XIV est passée dans la nation française. Aucun peuple n'est exempt d'un orgueil semblable, inspirateur de l'impérialisme de chacun d'eux et, s'il en est qui ne dominant pas, c'est qu'ils ne le peuvent pas. E. Reclus a fort justement dit : « Aucun peuple d'Europe n'a qualité pour parler au nom de la justice ». On peut en dire autant de tous les peuples du monde. Aucun, non plus, n'a qualité pour parler au nom d'une intelligence supérieure. La sottise est de toutes les couleurs de peau et se manifeste sous toutes les latitudes. Les esthètes tatoués de la Côte d'Azur n'ont pas de leçon à donner à ceux invertis de Berlin, et les trublions de MM. Daudet et Taitinger ne sont pas moins grotesques que ceux de M. Hitler ; ils sont tous de la même famille de ces dangereux abrutis qu'A. Retté voulait faire mettre en cages. L'orgueil individuel, légitimement appuyé sur le sentiment de la noblesse personnelle, est devenu méprisable en se changeant en vanité aristocratique oppressivement exercée contre le plébéien, l'esclave, le serf, le manant, le sujet, le peuple, même quand il est fallacieusement appelé « souverain ». L'orgueil national, légitimement fondé sur la part de véritable civilisation apportée par un peuple à la civilisation générale, a sombré dans la vanité nationale conquérante et dominatrice des autres peuples.

L'orgueil est, encore plus que la conscience parce qu'il est plus naturellement impulsif et moins raisonné, le stimulant et la récompense de l'effort individuel. L'orgueil du travailleur, penseur ou ouvrier, qui se traduit dans la joie d'avoir conçu puis mis toute son habileté à réaliser son œuvre, si modeste soit-elle, est sain, légitime, nécessaire. Il entretient la volonté d'indépendance de l'homme libre et fier. Il le rend indifférent à l'approbation ou à l'improbation d'autrui. S'il est « la vertu du malheur », comme l'a appelé Chateaubriand, il en est aussi le réconfort et la consolation. Il ne se pare pas des plumes du paon pour paraître avec un éclat qui n'est pas le sien ; il brille par lui-même et ne trompe personne. Il donne ainsi un noble exemple et il est une protestation contre le parasitisme vaniteux des frelons de la ruche sociale. Les âmes esclaves ne connaissent pas l'orgueil ; elles ne possèdent que la vanité qui inspire le stupide désir de paraître. L'orgueil est d'autant plus utile à l'homme qu'il l'empêche, par respect pour lui-même, de se livrer à des actes blâmables qui lui procureraient l'humiliation de son propre mécontentement et du reproche des autres. Il est la juste fierté de soi chez l'homme supérieur, le sentiment qui faisait dire à Cicéron : « Je préfère le témoignage de ma conscience à tous les discours qu'on peut tenir de moi ». Il est la magnifique protestation du génie incompris par « la bêtise au front de taureau », que Villiers de l'Isle Adam exprimait ainsi : « Celui qui, en naissant, ne porte pas dans sa poitrine sa propre gloire, ne connaîtra jamais la signification réelle de ce mot ». Il est enfin la hautaine et sereine

attitude d'A. de Vigny disant dans la *Mort du loup* :

« *Gémir, pleurer, prier, est également lâche. Fais énergiquement ta lourde et longue tâche Dans la vie où le sort a voulu t'appeler Puis, après, comme moi, souffre et meurs sans parler.* »

Ceux qui ont des âmes bassement vaniteuses, qui se sentent à l'aise dans une servilité leur permettant de « vivre bien pour mourir gras » et dont le suprême vœu est d'avoir un bel enterrement, ne peuvent comprendre cet orgueil farouche et olympien, pas plus que celui du loup affamé du fabuliste qui « n' avait plus que les os et la peau », mais qui ne s'enfuyait pas moins à la vue du cou du chien pelé par le collier.

Gérard de Nerval, voyageant en Orient et entendant un janissaire parlant avec mépris d'un *banian* (homme de rien), disait : « J'ai toujours remarqué avec peine le mépris constant de l'homme qui remplit des fonctions serviles à l'égard du pauvre qui cherche fortune ou qui vit dans l'indépendance ». Il en est ainsi sur toute la planète. C'est la rançon de l'orgueil qui défend la dignité et la liberté humaines d'exciter la haine des « serviteurs de l'ordre ». Au lieu de condamner cet orgueil, comme l'enseignent les moralistes de l'esclavage, sachons le porter et l'exalter en nous et autour de nous. Le jour où un orgueil véritablement humain allumera dans toutes les poitrines le feu des nécessaires révoltes, on ne verra plus de soldats pour exercer les brigandages nationaux, de policiers pour protéger les temples du veau d'or, de larbins pour vider les pots de chambre aristocratiques et démocratiques. Les « maîtres » ne trouveront plus de « valets ». La justice sociale et la fraternité humaine, soutenues par un orgueil individuel et collectif aussi jaloux de ses devoirs que de ses droits, auront des garanties autrement solides et légitimes que dans les grimoires d'une arbitraire « légalité » et les pratiques pharisiennes d'une odieuse « charité », produits séniles d'une vanité qui est la caricature de l'orgueil.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

ORIENTATION n. f.

L'orientation est l'art de déterminer les points cardinaux du lieu où l'on se trouve, de disposer une chose suivant la position qu'elle doit avoir par rapport aux points cardinaux. Pour s'orienter et se diriger à la surface de la Terre, on a déterminé sur l'horizon quatre points nommés cardinaux, qui sont : l'Est, Levant ou Orient, côté de l'horizon où le soleil paraît se lever ; l'Ouest, Couchant ou Occident, côté où il paraît se coucher ; le Sud ou Midi, point où nous le voyons à midi ; le Nord ou Septentrion, à l'opposé du Sud.

Il y a trois manières principales de s'orienter : 1° Le jour, on s'oriente au moyen du soleil qui occupe toujours aux mêmes heures, à peu près la même région du ciel, le matin l'est ; à midi, le sud ; le soir, l'ouest ; 2° La nuit, on s'oriente au moyen des astres et surtout de l'étoile polaire (alpha de la Petite Ourse) qui se trouve toujours dans la direction du nord et qui est visible toute l'année dans à peu près la même région du ciel ; 3° En tout temps, au moyen de la boussole, instrument composé d'une aiguille aimantée mobile sur un pivot ; cette aiguille tourne constamment une de ses pointes à peu près vers le nord. Il suffit donc de connaître un seul des points cardinaux pour que l'orientation soit immédiatement fixée. Quand on connaît le méridien du lieu où l'on se trouve, on est orienté, puisque le plan de la méridienne passe par le nord et le sud. De même, à midi vrai, heure du jour où l'ombre est la plus courte, l'observateur qui regarde l'astre du jour, regarde en même temps la direction du sud.

S'appelle encore orientation, l'opération qui a pour but d'inscrire sur un plan ou sur une carte, la direction des points cardinaux, ou de placer l'axe d'un instrument dans le plan du méridien. En topographie, les procédés élémentaires sont insuffisants pour établir l'orientation exacte d'un point. Il faut, pour y parvenir, nécessairement déterminer l'angle que fait un des côtés du polygone topographique avec la méridienne du lieu. Lorsqu'on ne veut que connaître l'angle d'orientation, on se sert de la boussole que l'on place à l'une des extrémités d'un des côtés du polygone qui représente le plan, de manière que ce côté soit parallèle à la ligne de foi de la boussole. L'écart de l'aiguille aimantée indique l'angle que la projection horizontale de la droite fait avec le méridien magnétique et comme celui-ci fait un angle connu, pour chaque lieu, avec le méridien astronomique, il est alors facile de trouver l'angle fait par le côté envisagé avec la méridienne du lieu. Sur les plans, la direction de la méridienne est indiquée par une flèche ou par une droite parallèle à l'un des côtés du cadre.

Les édifices religieux ont longtemps été orientés de façon que les rayons du soleil levant, pénétrant par la porte ou la fenêtre ouverte, viennent frapper la statue du dieu ou le sanctuaire où il était renfermé. C'est pourquoi l'entrée des temples et des églises regarde souvent vers l'Orient. Depuis le Vème siècle jusqu'à la Renaissance, l'orientation des églises a été généralement observée en Europe. Parmi les multiples raisons invoquées par les croyants pour justifier pareille disposition, figurent les suivantes (aussi puérides les unes que les autres) : Jésus-Christ, en croix, avait le visage tourné vers l'occident ; lorsque les chrétiens se mettent en prière, ils s'agenouillent la tête tournée vers l'orient, pour ainsi mieux voir la face de leur dieu. Autres motifs : le Sauveur est appelé, souventes fois, dans les livres saints : l'Orient, et c'est de cette région du ciel qu'ils espèrent voir apparaître Jésus-Christ le jour du jugement dernier. De plus, cette pratique établit entre les chrétiens et les non-chrétiens (juifs, hérétiques) une différence capitale : ces derniers se tournant vers l'Occident pour prier leur divinité, tandis que d'autres regardaient vers le nord. Cette règle d'orientation a été généralement suivie pendant la période entière du moyen-âge par l'église catholique et l'église grecque. Elle a néanmoins souffert quelques exceptions. Ajoutons que jusqu'au XVème siècle, l'orientation des tombes a été faite de la même manière.

Orientation (fig.) : Direction, impulsion : orienter vers une carrière, guider, étudier les circonstances. (Voir *Orientation professionnelle*).

- Ch. ALEXANDRE.

ORIENTATION (PROFESSIONNELLE)

« L'orientation professionnelle, est-il dit dans une circulaire de mai 1921 du Sous-Secrétariat d'Etat de l'Enseignement technique, a pour but de diriger l'enfant, au sortir de l'école primaire, vers une profession qui réponde le mieux à ses *goûts* particuliers, à ses *intérêts* dominants, à ses *connaissances* - scolaires et extra-scolaires, - à ses aptitudes diverses, tant physiques que morales, tant intellectuelles que sociales, tout compte tenu de la situation de la *famille* et de l'état du *marché du travail*. »

Cette définition nous montre clairement que l'Orientation professionnelle n'est point révolutionnaire. Si nous résumons, nous pouvons dire qu'elle a pour but le choix d'une carrière pour un individu. Au contraire, s'il s'agit de choisir l'individu qui convient à une carrière donnée, on doit faire de la *sélection* professionnelle. En pratique, l'orientation et la sélection professionnelles se confondent souvent.

Autrefois, le problème de l'orientation professionnelle ne se posait pas, l'enfant voyait les artisans de son village au travail, il les aidait à l'occasion, il allait en liberté (liberté relative, car il y avait aussi les goûts et les possibilités de ses parents avec lesquels il devait compter) où il trouvait son plaisir et pouvait réussir. Maintenant, les enfants ne peuvent pas visiter les usines, et les grands établissements commerciaux ; ils ne savent où aller et ceux qui dirigent ces usines,

ces établissements ne sont pas moins embarrassés pour choisir les personnes les plus aptes aux tâches variées, qui exigent souvent des aptitudes spéciales, dont ils ont besoin.

Pour les fils de riches bourgeois qui continuent leurs études, même s'ils sont des cancre, le problème de l'orientation professionnelle a beaucoup moins d'importance.

L'expression « orientation professionnelle » aurait, nous dit Claparède, été employée pour la première fois par Bovet, en 1916. Déjà, auparavant, on s'était occupé de la chose, surtout en Amérique, où des efforts étaient faits en faveur du taylorisme et de la rationalisation.

La guerre a accru le mouvement en faveur de l'orientation et de la sélection professionnelles. Lorsque l'Amérique prit part au conflit, elle n'avait pour ainsi dire pas d'armée, et surtout elle manquait d'officiers. Pour sélectionner des individus capables de remplir ce rôle, on imagina des épreuves, adoptées de celles que Binet avait employées en France avec des enfants, des tests. L'aviation, en se développant, posa aussi le problème du choix des aviateurs. « A un moment donné, les pertes de l'aviation étaient dues pour 2 % aux observateurs, pour 18 % aux appareils, pour 80 % à des fautes des pilotes. On appliqua alors de sévères et scientifiques méthodes de laboratoire avant d'admettre les candidats à l'aviation ; ces méthodes sont admises aujourd'hui par des conventions internationales, tant pour l'aviation civile que pour les services militaires. Le chiffre des accidents est abaissé dans de notables proportions. »

Enfin, l'après-guerre légua à toutes les nations une armée de mutilés qu'il importait d'autant plus d'utiliser, suivant leurs possibilités, que la main-d'œuvre avait été raréfiée par les pertes subies, alors que les besoins de la reconstruction, le souci de reconstituer les stocks épuisés exigeaient une production accrue. « On sent, écrivait Julien Fontègne, que le monde s'est, pour ainsi dire, désaxé ; les valeurs de quelque nature qu'elles soient, sont appréciées diversement : on court à l'argent auquel tous ou presque tous se sont accoutumés durant près de cinq ans ; on recherche la vie facile qui, pendant ce même laps de temps, a échappé à la majorité ; on fuit l'occupation tenace, persévérante et ... la jeunesse suit. »

On a pu constater :

- 1° Que certains métiers, certaines professions n'attirent plus la jeunesse ;
- 2° Qu'il en est d'autres, au contraire qui l'attirent en excès ;
- 3° Que les parents et les enfants préfèrent, en général, les occupations qui n'exigent pas d'apprentissage ou un bref apprentissage et assurent un gain immédiat.

Les industriels, les commerçants, les dirigeants des grandes administrations

se sont alarmés, lorsqu'ils ont manqué de la main-d'œuvre qualifiée qui leur était nécessaire. Ils se sont alarmés aussi lorsque cette main-d'œuvre s'est offerte en trop grande abondance, car si cette abondance leur a permis d'obtenir des prix moins élevés, elle leur a fait craindre que la constitution d'une armée de chômeurs, de « mal contents » ne voue le pays « au désordre et à l'anarchie ».

Pour une autre raison encore, les industriels devaient favoriser le mouvement en faveur de l'orientation professionnelle. « Signalons, écrit Fontègne, l'impérieuse nécessité qu'il y a à réduire le plus possible les *accidents du travail*. L' « Association des industriels de France contre les accidents du travail » estime que, chez nous, trois mille personnes par jour sont victimes d'accidents et que la seule catégorie des accidents du travail coûte à l'industrie plus d'un milliard annuellement. » « A Paris, à la Société des Transports en Commun, où M. Lahy a introduit les méthodes de sélection psychotechnique, une enquête a montré que les wattmen admis sans examen psychotechnique préalable avaient causé, au cours d'une année, un nombre d'accidents de 16 % supérieur à ceux qui ont été causés par les agents sélectionnés. »

Enfin, le mouvement en faveur de l'orientation professionnelle a eu l'appui des chercheurs et des savants. Certes, il y a eu des pseudo-savants, peu sérieux. Wintsch nous cite un « conseiller de professions qui juge des capacités psychotechniques d'un futur apprenti en lui faisant dessiner un chat. » Cependant, la plupart, plus sérieux, reconnaissent qu'on en est aux travaux de début et sont beaucoup plus modestes en leurs prétentions. Ajoutons qu'ils sont, en général, plus désintéressés, qu'ils ne craignent pas, à l'occasion, de se mettre en travers des prétentions de certains employeurs qui ne voient que leur intérêt immédiat et se soucient peu de ceux des futurs apprentis comme aussi de ceux de la société.

Comme résultat de ces diverses influences, des offices d'orientation professionnelle ont été créés. En 1928, l'action de ces offices s'est exercée sur 18.425 enfants ; il s'agit de la France seulement, bien entendu. Il existe un Institut National d'Orientation Professionnelle qui publie un bulletin mensuel dans lequel on peut trouver d'assez nombreuses informations concernant non seulement la France, mais aussi l'étranger. Et la classe ouvrière ? Malgré un rapport de la Commission de l'Enseignement de la C. G. T., il nous semble qu'elle s'est encore peu souciée de la question.

Ainsi donc, l'orientation et la sélection professionnelles ont été utilisées surtout par le capitalisme et l'ont été tout naturellement à son profit.

Elles ont également été des instruments aux mains des divers nationalismes, non seulement dans la période de guerre, mais aussi en dehors de la guerre. On sait que divers gouvernements, et en particulier les Etats-Unis, ont pris des mesures pour limiter et régulariser l'immigration.

A d'autres égards, ce mouvement peut ne pas être sans danger pour la classe

ouvrière. Il est clair que les classes dirigeantes seraient heureuses de la diviser en classes hostiles et il semble bien qu'elles y soient parvenues dans une certaine mesure aux Etats-Unis.

Il est à craindre, aussi, que l'on ne se préoccupe trop des besoins du moment et que, par souci utilitaire, on ne forme des apprentis en vue d'un travail en série et d'une production intensive, mais non point capables de s'adapter. « L'ouvrier, écrit M. Maisonneuve, ne doit pas être à la merci d'une industrie qu'une invention, une crise économique, une modification douanière, un caprice de la mode peuvent faire disparaître. Son éducation générale doit lui permettre de s'adapter avec un minimum de temps et d'efforts à une nouvelle profession.

Enfin, n'oublions pas que tout progrès dans le machinisme et l'organisation scientifique du travail sera dangereux s'il n'est accompagné d'un progrès dans l'organisation sociale, car il aura pour résultats l'abaissement du prix de la main-d'oeuvre, le chômage, la misère et les guerres qu'amènent la surproduction et la concurrence économique.

Au moment où nous écrivons ces lignes, il y a des millions de chômeurs dans le monde. Cependant des enfants qui devraient encore aller à l'école pour s'instruire doivent travailler, des femmes chargées de famille et des vieillards travaillent. La question du choix du métier se pose à l'enfant, alors qu'il est en pleine évolution de puberté. L'orientation professionnelle est alors illusoire parce que la personnalité physique et la personnalité morale ne sont pas formées. L'époque de la puberté, dit Wintch, est une période de déséquilibre physique et mental, et c'est le moment où l'on met les enfants devant les chemins de la vie. Ce n'est qu'un des aspects du désordre social.

Résumant Wintch, M. Pierrot écrit : « Pourquoi l'homme a-t-il fait des conquêtes si importantes dans le domaine technique ? Au point de vue logique (lequel ne correspond pas toujours, je l'avoue, avec la réalité), c'est afin d'avoir plus de sécurité et moins de peine ; moins de peine et plus de loisir pour l'adulte qui devrait avoir le temps de varier son activité et même tout simplement de rêver, moins de peine pour les vieux, pour les femmes chargées de famille, et point de travaux forcés pour les adolescents. Un des premiers bénéfices du machinisme, et le plus important au point de vue social, devrait être de donner à tous les enfants des hommes la possibilité d'une instruction complète (instruction professionnelle non étroitement spécialisée et culture générale), jusqu'à l'âge de 18 ans au moins, sans qu'ils soient forcés de gagner prématurément leur vie. L'avenir verra une orientation éducative, selon les aptitudes, plutôt que l'orientation professionnelle, telle qu'on la conçoit aujourd'hui.

Trop de techniciens, m'objectera-t-on. Mais le machinisme aura toujours besoin davantage de techniciens, et, d'autre part, la machine doit remplacer les manœuvres - pas complètement, c'est entendu. Or, il y aura toujours aussi (en moins grand nombre, sans doute, avec les progrès de l'hygiène), des débiles intellectuels

qu'il faudra orienter dans les écoles spéciales vers des besognes simples et sans responsabilité ; il y aura aussi des gens pour qui la technique est rebutante, et qui préféreront une activité sociale plus fantaisiste, ou même une activité monotone et subalterne, pourvu qu'elle soit de courte durée.

Sans doute, outre les manœuvres, la vie économique a besoin de travail manuel *qualifié*. Mais ce travail manuel qualifié nécessite la connaissance d'une technique artistique et scientifique. D'ailleurs, il ne s'agit pas de refouler le goût de beaucoup d'enfants pour les occupations manuelles et les occupations artistiques. Au contraire, une société où le travail serait au premier rang comme valeur morale, devrait accorder au travail manuel qualifié (horlogerie, bijouterie, ébénisterie, mécanique, ferblanterie, etc...) toute l'importance qu'il mérite. Il n'est pas mal, non plus, que le technicien proprement dit mette la main à la pâte. L'aptitude aux travaux manuels ne signifie pas du tout une infériorité intellectuelle, car une grande habileté manuelle s'accompagne d'une intelligence très développée ...

Il est d'ailleurs souhaitable que chacun connaisse le pourquoi de sa besogne, qu'il soit, non pas le serf de la machine mais son surveillant, qu'il puisse comprendre l'activité générale des rouages d'une usine, qu'il ait la possibilité et, par suite, l'ambition de prendre droit de regard sur l'usine elle-même et son fonctionnement. La classe ouvrière, avec sa petite instruction actuelle ne saurait s'affranchir seule ; elle peut conquérir de meilleures conditions de travail, mais elle est incapable de mettre la main sur les moyens de production et d'en diriger le fonctionnement (exemple, la Russie) ; elle est obligée de subir la domination des capitalistes. La classe des techniciens, de plus en plus nombreuse et de moins en moins privilégiée, n'acceptera pas éternellement sa subordination à la classe parasitaire des financiers. Dans la société de l'avenir, l'autorité de fait, c'est-à-dire l'autorité de domination, l'autorité de l'argent, ne gouvernera plus les hommes. » Aujourd'hui, la classe capitaliste s'efforce de faire miroiter, aux yeux de la classe ouvrière, tous les avantages que celle-ci retirera de l'orientation professionnelle et néglige de parler des motifs intéressés qui la poussent à favoriser ce mouvement.

En choisissant un métier qui correspond à vos aptitudes, vous aurez, dit-elle au futur apprenti, moins de chances de chômage que si vous restiez simple manœuvre, et des statistiques exactes prouvent que cette assertion n'est pas mensongère. Vous éviterez aussi d'entreprendre un métier pour lequel vous n'avez pas les qualités requises, qui serait malsain et dangereux pour vous. « La vertu, leur dit-on, consiste à n'être ni au-dessus, ni au-dessous de ce qu'on peut être : ce qu'on doit être. On se le doit à soi-même pour son bonheur, car si les gens sont inquiets, malades quand on leur demande un effort trop grand, on est également malheureux quand on n'est pas à même de donner tout ce qu'on peut donner. On est seulement heureux quand on est à sa place. »

Mais les classes dirigeantes n'admettent de mettre « the right man » à « the right place » que dans la mesure où ça ne trouble pas l'organisation capitaliste. Il ne lui vient pas à l'idée d'utiliser l'orientation professionnelle pour sélectionner des

agents de change, des banquiers, des membres de conseils d'administration pour ses entreprises. Jusqu'à quand pourra-t-elle limiter l'application intégrale d'une meilleure organisation sociale qui n'obligera pas l'individu à exercer un métier pour lequel il n'a point de goût, mais qui ne lui permettra pas non plus d'occuper une fonction de direction, de contrôle, et que d'autres individus sont mieux capables de remplir ?

Ce temps n'est pas encore proche, l'orientation professionnelle est encore trop peu développée ; mais il viendra d'autant plus tôt que les ouvriers appuieront davantage les efforts des orienteurs. Ce fut un tort des révolutionnaires russes de vouloir faire leur révolution en traitant les techniciens en parias. Sans doute parmi les techniciens, ingénieurs, etc., y a-t-il des lèche-bottes, des conservateurs et des réactionnaires, mais il y a aussi des hommes de progrès. Dans le Bureau de l'Institut National d'Orientation Professionnelle, nous avons pu lire : « L'organisation sociale est bonne si les diverses fonctions sociales sont remplies par les hommes qui conviennent le mieux pour ces fonctions. » La classe ouvrière doit apporter son appui éclairé à un mouvement qui peut contribuer un jour à sa libération.

Examinons rapidement le problème et les méthodes de l'orientation professionnelle.

D'abord, il faut écarter l'enfant des professions pour lesquelles il n'a pas les aptitudes voulues.

Ensuite, il faut faciliter son choix d'une profession qui lui agréé et où il pense et peut réussir.

La première partie du problème est évidemment la plus aisée à résoudre, cependant, tout comme la seconde, elle nécessite : d'une part, la connaissance de l'enfant, d'autre part, la connaissance des divers métiers ou professions. Enfin, la connaissance des besoins sociaux ne saurait être négligée, non seulement dans l'intérêt de la société, dont toutes les fonctions - et par là nous entendons, non seulement les fonctions d'administration, qui exigent des fonctionnaires, mais aussi les fonctions de production qui exigent des ouvriers agricoles, d'industrie, etc., celles de circulation (ouvriers des transports, etc.), etc. - doivent être remplies, mais encore dans celui des individus.

Connaître l'enfant ! C'est d'abord le rôle de la famille, mais il faut dire que peu de parents sont aptes à bien juger leurs enfants. C'est ensuite le rôle des instituteurs, mais les instituteurs eux-mêmes n'ont ni les connaissances, ni les aptitudes nécessaires pour bien orienter un enfant. Ils peuvent fournir des indications précieuses, ce n'est pas suffisant.

Il faut : 1° des indications d'ordre physique (fiche du médecin) ;

2° Des indications d'ordre scolaire (fiche de l'instituteur ou des professeurs) ;

3° Des indications d'ordre psychologique (fiche des spécialistes d'un laboratoire de psychologie) ;

4° Des indications d'un établissement où l'enfant sera orienté progressivement, en tenant compte des données des fiches précédentes.

Connaître les exigences des professions ! Chose plus malaisée qu'on ne suppose, les individus sont peu qualifiés pour découvrir leurs propres qualités. Il faudra pourtant établir des monographies professionnelles. Il en existe déjà, mais leurs données sont souvent incomplètes. Les syndicats ouvriers pourraient aider à la préparation de ces monographies, ce serait bien, mais non suffisant dans beaucoup de cas. Ici encore, il faudra faire appel à des techniciens (médecins, psychologues, etc., etc...).

Connaître la situation sociale du moment, savoir quels sont les métiers encombrés, ceux pour lesquels il y a manque de main-d'œuvre. Prévoir aussi, dans la mesure du possible, les transformations qui ne cessent de se produire et les possibilités de réadaptation à d'autres métiers lorsque les besoins de l'un d'eux diminuent (inventions nouvelles, tarifs douaniers, etc., etc...).

Nous n'entrons pas dans les détails. Ces détails sont affaire des spécialistes qui ont, d'ailleurs, à perfectionner un outil de progrès social encore bien imparfait aujourd'hui. Ce que nous voulions, c'était, avant tout, expliquer à nos lecteurs en quoi consistait l'orientation professionnelle et comment cette orientation, mise d'abord au service des capitalismes et des nationalismes, pouvait devenir un instrument de libération et de progrès. A la condition qu'ils le sachent et le veuillent.

- E. DELAUNAY.

Accueil

ORIGINAL adj.

Le Larousse explique le mot « original » par singulier, bizarre, excentrique, et indique comme antonyme : banal, vulgaire, copié, reproduit. Je ne saurais récapituler le nombre de fois où dans des journaux, des revues, des livres - sans parler des conversations privées - j'ai vu ou entendu se plaindre du manque de nouveauté, de la banalité, de la vulgarité de la production littéraire, artisanale et artistique, de la ressemblance des tempéraments, de la similitude des gestes. En effet, il n'y a pas d'entrave plus grande au développement individuel ou collectif que la répétition des pensées, des allures, des attitudes. Changer de ville, de canton, de province, de pays pour retrouver des maisons édifiées sur le même modèle, des humains vêtus de la même façon, des mentalités découpées sur le même patron, il n'est rien de plus décourageant ni de plus déprimant pour celui qui est convaincu qu'une bonne partie du malheur des humains provient de leur soumission à ce que j'appellerai la fatalité du conformisme.

Quiconque a un peu observé sait que la foule ne supporte pas, n'admet pas l'homme qui se situe à part, en dehors d'elle, qui s'éloigne pour réfléchir, pour méditer, pour se replier sur lui-même. Celui qui ne bavarde pas, qui ne se mêle pas, comme les autres, aux mille petits papotages ou intrigues qui remplissent les loisirs des civilisés, celui-là a beau ne pas porter préjudice à autrui ; il est non seulement mal vu, considéré comme faux et surnois, mais il sent se tisser autour de lui tout un filet d'animosités et de gestes hostiles. On lui en veut, on ne lui pardonne pas, soit d'être « un solitaire », soit de se « singulariser ». Petit ou grand, le peuple le considère comme son ennemi. Et cette inimitié vient de ce que son entourage sent très bien qu'il lui échappe, qu'il se soustrait à son influence, à son pouvoir. La foule, petite ou grande, sent comme un blâme, comme un reproche dans toute existence qui évolue en pleine autonomie, éloignée du brouhaha, des mesquineries qui l'agitent.

La foule accueille volontiers un chef, un dompteur, un dictateur, démagogue, homme à poigne. S'il réussit à s'implanter, à se hisser sur le pavois, elle applaudit ; mais elle ne ressent qu'aversion ou ne professe que raillerie à l'égard de l'original qui ne veut cependant, lui, exercer aucune domination sur elle.

Cette crainte de l'originalité se manifeste jusque dans le soin et le souci que prennent les biographes pour laisser dans l'ombre, ou tout au moins, quand c'est impossible, pour excuser les « extrémités » auxquelles se sont livrés ceux dont ils racontent la vie. Ce sont cependant ces écarts, ces anomalies qui leur ont permis de

faire figure au milieu de tant d'êtres indistincts, d'ébranler, par leur exemple, quelque tradition asservissante, quelques préjugés rétrogrades.

Malgré les acquis ou les transformations de la technique productrice, malgré que les journaux quotidiens apportent chaque matin à leurs lecteurs des nouvelles des cinq parties du monde, le novateur littéraire ou artistique, l'annonceur de mœurs nouvelles, le pratiquant d'une existence qui s'insoucie de la morale établie ou même simplement du qu'en dira-t-on, est considéré avec méfiance, et rares sont les portes qui s'ouvrent devant lui. Pis encore, quiconque veut introduire dans un milieu constitué une formule nouvelle, dérangeant les habitudes ou les coutumes routinières, ébranlant les doctrines acceptées, se voit imposer silence et toutes les barrières imaginables sont opposées à la réalisation de ses idées.

Il n'en est pas autrement dans les milieux qui se proclament d'avant-garde et où il est de bon ton de flétrir la banalité, la routine, etc... Leurs composants font grise mine à quiconque des leurs s'écarte de la mentalité moyenne ou courante. Ces milieux réclament à cor et à cri de l'originalité, mais ils mettent l'original à l'index. Ils affirment volontiers que sans originalité, l'effort le mieux soutenu n'aboutit qu'à perpétuer la routine. Mais, en pratique, leur manière de vivre ne diffère que peu de celle des composants des autres milieux. Ils ne songent même pas à discuter les opinions de leurs ancêtres intellectuels qui ont pu être originaux en leur temps, mais dont les conceptions se ressentent de l'époque où ils vécurent.

On peut considérer comme à son déclin, comme incapable de se renouveler, malgré toutes les apparences, tout mouvement qui s'oppose à la formation ou l'introduction de façons de comprendre, de sentir, de réaliser autres ou différentes de celles des prédécesseurs, des aïeux, du groupe voisin. L'hostilité à la création de vues nouvelles, ou à l'énonciation de nouvelles thèses est un symptôme de caducité. Refuser de leur laisser voir le jour en les qualifiant de « déviation », par exemple, est soit un signe de couardise, soit une marque de paresse intellectuelle.

Dans le milieu anarchiste, il y a place pour toutes les originalités, pour tous les originaux, pour tous ceux qui ne veulent pas vivre comme tout le monde : par ce simple fait qu'il est négateur de l'Etat, de l'autorité gouvernementale. Le propre de l'anarchisme, en effet, est de réduire, de presser, de supprimer les non-conformistes, tout individu qui ne se conforme pas à l'organisation étatiste risquant de troubler l'ordre établi. En anarchie, il n'y a pas d'ordre préétabli, il n'est que des isolés ou des groupements (auxquels n'appartiennent que ceux à qui convient l'association) œuvrant en toute autonomie. L'originalité et les originaux ne peuvent donc entraver l'évolution des uns et le développement des autres. Au contraire, ils leur apportent un regain de dynamisme et un surcroît de vitalité.

- E. ARMAND.



Accueil

ORNIERE n. f. (du latin *orbis*, roue de voiture)

Au sens propre, une ornière est une trace profonde laissée sur un chemin par les roues des voitures. Au sens figuré, c'est une vieille habitude, une routine invétérée. Tradition et routine, voilà justement les grandes ennemies de la liberté. L'homme civilisé ne croît pas en plein champ, au grand air ; comme l'arbre d'un espalier, on l'émonde, on le taille, sans souci de ses dispositions, exclusivement selon le bon plaisir du maître. Il n'est qu'une unité, l'élément d'un ensemble ; ce qu'était l'arbre d'avant il devra l'être : les individus passent, le plan demeure. Ainsi, dans les cités humaines, les lois décrétées par les morts continuent de régir les vivants. « Des croyances, des institutions, des moeurs s'éternisent, sans utilité ni raison, parce qu'elles viennent des ancêtres. Bonnes, puisque vieilles, dit-on. Car tel est le pouvoir de la répétition qu'elle justifie l'absurde et sanctifie l'infâme. Pendant des millénaires les pieds des chinoises en surent quelque chose, et les ongles des mandarins, et l'épiderme des papous, et le sexe des castrats romains. Faire ce qu'on fit avant, uniquement parce qu'il y a des siècles on le faisait déjà, tel est le secret tant prôné de la tradition. » (*A la Recherche du Bonheur.*) A l'esclavage antique, à l'omnipotence des pères, à la tutelle indéfinie des femmes, aux horribles supplices de nos vieux tribunaux, elle sert d'argument pour durer ; les plus cyniques abus, les pires cruautés ne l'invoquent jamais en vain. A bon droit, l'injustice moderne s'en fait donc un rempart. Zébrures et cicatrices ne sont plus de mode, nos corps peuvent grandir sans contraintes, mais nos esprits sont emmaillotés, dès l'enfance, dans des étaux ficelés par des chefs prévoyants. Aux futurs maîtres l'on conserve la vue, mais à la multitude des agneaux l'on ferme les paupières : demain, brebis, brebis aveugles, que l'on tondra sans peine. « Donnez-moi l'enfant jusqu'à l'âge de sept ans, a dit un prêtre célèbre, et il restera l'enfant de l'Eglise pour le reste de son existence. » Parole terrible de vérité, tant sont habiles certains opérateurs. Et la société continue l'œuvre de l'école ; par l'opinion, par la presse, par la loi, elle impose des manières de sentir, de penser, que les gens chics portent à la façon de chaussures à la mode. Rompre avec le snobisme et les préjugés, sortir de l'ornière, tel doit être le premier souci du chercheur libre. Sincérité, réflexion, ces antidotes de l'hypocrisie sociale doivent constituer les éléments de sa respiration.



Accueil

ORPHELINAT n. m. (rad. orphelin)

Dans une brochure parue en 1911 : « *Les Sans-Famille du Prolétariat organisé* », j'ai posé la question de l'éducation des orphelins de la classe ouvrière. J'ai dit quel était le devoir du prolétariat envers les enfants déshérités, envers les petits sans-foyer qui, chaque jour, se forment dans ses rangs. J'ai résumé, dans cette brochure, les lignes essentielles de la question ; j'ai touché les points principaux ; j'ai envisagé les raisons d'ordre général ; j'ai donné, brièvement, un aperçu des maisons familiales que nous devons offrir à nos orphelins.

Je veux insister ici sur le côté pratique de la question.

Que sera cette organisation des « Sans-Famille » ? Comment nous y prendrons-nous pour que nos Maisons Familiales ne ressemblent point aux grands orphelinats -- aux *orphelinats-casernes*, comme je les ai appelés -- que la classe capitaliste nous offre dans ses œuvres philanthropiques ; pour que nos orphelins aient le sentiment d'avoir retrouvé un foyer, une demi-famille, d'être chez eux, enfin, à l'orphelinat ?

Deux considérations sont à envisager ; l'une d'ordre éducatif, l'autre d'ordre économique.

Dans la Maison Familiale qui recevra nos sans-famille, un groupe de vingt-cinq à trente enfants me paraît suffisant. On m'a demandé pourquoi ? - La raison est purement d'ordre éducatif.

Nous ne devons pas oublier que si la création d'un foyer artificiel pour nos orphelins est une œuvre de solidarité, elle doit être aussi une œuvre d'éducation.

L'expérience m'a amené à cette conclusion de réunir nos enfants en petits groupes d'une trentaine à peu près. Une trop grande agglomération d'enfants paralyse les efforts de l'éducateur, et s'oppose à la mise en pratique d'un grand nombre d'idées éducatives.

L'idéal éducatif est l'enfant élevé dans la famille, par ses parents, près de ses frères et sœurs ; avec, comme point de contact social, l'école en commun, pendant cinq ou six heures par jour, en compagnie d'enfants du dehors. Le milieu éducatif par excellence est la famille ; non l'école. Bon ou mauvais, le milieu est le maître : l'enfant vaudra ce qu'il vaut. Si l'école lui ouvre le cerveau et oriente son

intelligence vers les horizons de la science, le milieu familial, lui, le met en contact avec la vie elle-même, avec les réalités de l'existence en même temps qu'il forme son cœur et ses sentiments. C'est dans la famille que le sens moral de l'enfant se développe. Quoiqu'on ait pu faire, l'école ne donne que l'enseignement, et les tentatives qui ont été faites pour qu'elle puisse également donner l'éducation ont échoué.

Pourquoi le milieu familial possède-t-il cette force éducative que n'a point l'école ? Certes, le facteur affectif y entre pour une grande part ; mais il y a autre chose encore : c'est que, dans la famille, l'enfant est chez lui, et vit sa vie propre. L'école, c'est la maison commune à tous, c'est la vie collective où forcément une discipline devient nécessaire par le fait même de la collectivité. Il faut l'ordre, le silence, l'obéissance, pour que soit possible l'enseignement.

Assurément, l'école doit s'inspirer des méthodes les meilleures pour laisser à l'enfant le libre jeu de ses facultés intellectuelles, pour développer ses qualités d'observation et de raisonnement ; et l'école actuelle est loin de réaliser l'école de nos conceptions éducatives. Mais il est indéniable que la discipline - une discipline intelligente et bien comprise - y est indispensable aujourd'hui et y restera nécessaire demain, si l'on veut obtenir des résultats. Dans la famille, l'enfant se relâche de cette discipline.

Or, si la vie collective est nécessaire dans l'éducation, la vie personnelle, la vie intime, l'y est tout autant. Très jeune, l'enfant en sentira le besoin, besoin qui se développera à mesure qu'il grandira et que l'individu se formera en lui. A mesure qu'il se sentira vivre, il éprouvera le désir d'avoir un coin bien à lui, sa chambre, son *home* -- ce petit chez-soi dont tous ceux qui en ont été privés connaissent particulièrement le prix.

C'est là une chose qui manque totalement dans ces grandes collectivités d'éducation que sont les pensions et les orphelinats - oh ! la froideur des grands dortoirs où les lits s'alignent à l'infini ; comparez à la chambre de l'enfant dans sa famille, même lorsque la chambre est occupée par deux frères ou deux sœurs. Le grand dortoir de la pension est uniforme et vide de vie, dénué d'intimité. Rien de personnel ; avec un aussi grand nombre d'enfants cela devient impossible. Le linge, les vêtements de chaque enfant sont à la lingerie, dans les placards à cases numérotées. Le grand dortoir, c'est la pièce où l'on dort, disciplinairement pourrait-on dire, comme l'on étudie en classe ; mais ce n'est plus le chez soi. - Et s'il existait quelque part ailleurs, ce chez soi ! - Mais non ; les salles d'études, de lecture, de récréation, le réfectoire, tout cela est commun à tous.

L'enfant qui est en pension s'en console en se disant que son chez lui existe, qu'il l'a dans la maison de ses parents et qu'il le retrouve aux jours de sortie, aux vacances.

Mais l'enfant de l'orphelinat, lui, ne connaît jamais la douceur d'un coin qui

soit à lui tout seul ; où il puisse se retremper en lui-même, se ressaisir, se sentir vivre. Toute son enfance, toute son adolescence, il les passera - numéro vivant perdu dans le nombre - dans la tristesse froide des grandes pièces uniformes, sévères et impersonnelles.

A l'orphelinat ainsi compris, se retrouvent, dans le domaine éducatif et moral, tous les vices du système collectif, dont nous connaissons les méfaits en éducation.

*

* *

Il semblerait que c'est au désir de recréer le milieu familial qu'ont obéi ceux qui se sont occupés d'organiser le placement des enfants assistés. Au système collectif, à l'orphelinat ils ont préféré le placement familial dans des familles paysannes et ouvrières. Pourtant le placement familial des petits assistés ne donne généralement pas de bons résultats. La situation de ces petits déshérités est pénible et triste. C'est que, pour ceux-ci, la famille qui les accueille n'est pas du tout un milieu familial. Dans ce foyer qui n'est pas le leur, ils restent les étrangers, les isolés, les intrus, les enfants du vice ...

Cela est-il une charge contre l'éducation familiale ? Non point.

Dans les familles pauvres où sont placés les enfants de l'assistance, nulle éducation n'est possible. D'ailleurs, quand une famille paysanne prend en pension trois ou quatre pupilles de l'Assistance, vous pensez bien qu'elle n'obéit pas à une impulsion de justice, à un désir de faire oeuvre d'éducation. Elle n'est inspirée que par la question d'intérêt, elle ne voit qu'une chose : c'est que la pension - pourtant bien modique - versée par l'assistance aidera à faire bouillir la marmite familiale. L'enfant assisté devient donc un objet de rapport, il faut qu'il coûte à la famille qui l'élève moins que la pension versée pour lui, pour qu'il en résulte un léger bénéfice. L'enfant assisté est un exploité dans le sens le plus triste du mot : exploité par ses frères, par des miséreux comme lui.

Le système de placement familial des enfants assistés ne prouve rien contre l'éducation familiale. Il peut néanmoins nous mettre en garde, en ce qui concerne nos orphelins, si ce système venait à être proposé. Quant au système collectif de l'orphelinat, j'ai fait tout à l'heure son procès, je n'ai pas à y revenir.

Nous pouvons faire un orphelinat ouvrier ; nous pouvons créer pour nos petits orphelins un milieu familial où nous tâcherons de leur rendre le plus possible la famille disparue ; et nous n'aurons encore apporté ainsi qu'un infime remède au mal qui étreint l'enfance pauvre et abandonnée.

Puisque le nombre est un écueil éducatif, puisque le système de la pension, de l'orphelinat, est défectueux, comment allons-nous organiser nos orphelins pour

rester le plus près possible de nos conceptions éducatives, pour obtenir les résultats désirés ?

Nous voulons -- avons-nous dit -- faire un orphelinat qui ne ressemble pas aux orphelinats-casernes ; nous voulons que la maison que nous offrirons à nos orphelins soit un foyer, un véritable milieu éducatif.

L'orphelinat que j'ai appelé *Maison Familiale* sera vraiment un foyer, le milieu familial de l'enfant. Il lui donnera non seulement l'enseignement, mais l'éducation morale. Il formera son cœur et ses sentiments aussi bien que son cerveau. L'enfant trouvera là des maîtres qui ne seront pas seulement des maîtres, mais des éducateurs aimant les enfants et venus vers eux parce qu'ils seront convaincus de la beauté de leur tâche.

*

* *

L'orphelinat de nos petits prolétaires, je l'ai vu très grand et puissamment organisé. J'ai dit : « Les *Maisons Familiales* ne devront réunir que vingt-cinq à trente enfants ». Mais je n'ai pas réduit à ce chiffre l'effectif des pupilles de notre orphelinat.

Seulement j'ai fragmenté cet orphelinat en sections autonomes, indépendantes les unes des autres et réunies cependant sur certains points. Rien n'empêchera notre orphelinat de posséder deux cent cinquante ou trois cents pupilles, mais ils seront divisés en groupes d'une trentaine - chaque groupe étant élevé dans un pavillon spécial confié aux deux éducateurs dont je parlais tout-à-l'heure.

Ce sont ces pavillons que j'appelle des *Maisons Familiales*.

Voici, à grands traits, comment je conçois l'organisation générale : Supposons que nous réunissions, pour former un orphelinat, trois ou quatre départements. Nous choisirons l'emplacement de l'orphelinat à une distance à peu près égale de ces divers départements.

Nous y chercherons une grande propriété d'une trentaine d'hectares. Sur ces trente hectares nous disséminerons nos maisons familiales et maternelles. Supposons toujours - puisque ceci n'est qu'un plan -, que nous y aurons 4 maisons maternelles (pour les bébés) et 8 maisons familiales. Chacune de ces maisons sera indépendante des autres. Elle aura ses cours de récréation, préaux, communs, etc... ; elle sera chez elle, en un mot.

Au centre de ces 12 maisons nous aurons un pavillon central qui réunira l'administration. Dans ce pavillon seront les magasins généraux d'alimentation, d'habillement, de chaussures, etc ... L'administrateur répartira les provisions selon les besoins et les demandes de chaque maison. Ainsi donc les achats pourront être

faits dans les meilleures conditions possibles.

Ce n'est pas tout. Autour du pavillon central seront groupés, en commun, différents services : la lessive, la lingerie, de petits ateliers de menuiserie et de serrurerie, une forge.

Enfin, une seule exploitation agricole donnera le lait, le beurre, les œufs nécessaires à chacune des maisons. Les terrains qui sépareront ces maisons seront utilisés à la culture maraîchère et fourniront les légumes qui seront répartis selon les besoins de chacun.

Nous aurons ainsi tous les avantages économiques de la collectivité, tout en évitant l'écueil éducatif qu'elle présente dans les grands orphelinats, où deux, trois cents et quelquefois plus d'enfants sont réunis et vivent une vie de discipline sans attrait et, pourrait-on dire, anti-humaine.

Dans le domaine pratique, nous pourrons encore obtenir d'autres avantages du système collectif. Ainsi une infirmerie, un pavillon d'isolement pour les malades, pourront être communs à toutes les maisons. Un docteur pourra être attaché à l'orphelinat. Nous pourrons avoir également une pharmacie, un laboratoire, un service de désinfection communs à tous.

A côté de ces avantages purement économiques, nous aurons des avantages éducatifs qui seront économiques en même temps, et qui résulteront de cette réunion des maisons maternelles et familiales.

Ainsi nous aurons une Maison Commune qui possédera une grande salle où nous pourrons réunir nos pupilles des différentes maisons pour de petites fêtes, des conférences avec projections lumineuses, des séances de cinématographie. Nous aurons une bibliothèque centrale où chaque maison prendra des livres et les rendra. Dans le domaine de l'art nous pourrions réunir à notre maison commune un petit musée de belles et bonnes reproductions de peintures, des dessins, des études, des croquis.

Nous aurons aussi un gymnase complet ; et si la propriété ne possédait pas de grande pièce d'eau qui puisse servir pour apprendre la natation aux enfants, on pourrait y établir une grande piscine destinée à cet usage.

Nous aurons aussi des professeurs spéciaux : musique, dessin, gymnastique, etc ... , qui passeront d'un groupe à un autre. Tous ces avantages éducatifs seront également des avantages économiques ; et il est évident qu'on ne pourrait les réunir si l'on ne possédait qu'une seule maison de trente, voire même de cinquante enfants.

Toujours dans le domaine éducatif, la réunion des maisons familiales et maternelles permettra d'organiser sérieusement un premier apprentissage pour nos enfants de treize à quinze et seize ans.

Trois cents enfants à chauffer, à habiller, représentent déjà une production respectable à fournir. Un petit atelier de cordonnerie, sous la direction d'un cordonnier, formera des apprentis dans cette partie. La confection des vêtements formera encore un atelier de coupe et de couture aux jeunes filles. Les services de repassage et de lingerie pourront aussi employer les jeunes filles de treize à seize ans.

L'exploitation agricole, l'élevage des bêtes emploieront d'autres adolescents. Le jardinage, la culture potagère, l'arboriculture, l'horticulture, l'apiculture seront autant de branches d'enseignement professionnel.

En même temps toutes ces professions diverses alimenteront de travail les ateliers pour le fer et le bois, la serrurerie et la forge, qui seront encore des ateliers de préparation professionnelle pour les jeunes gens que nous pourrons ainsi maintenir jusqu'à quinze ans au moins au *Milieu Familial*, ce qui permettra de leur continuer l'éducation intellectuelle et morale à laquelle ils auront été habitués en leur enfance.

Voilà le plan que j'ai conçu, non en un jour, mais en plusieurs années, après avoir étudié la question et après avoir mûrement réfléchi aux divers côtés du problème que la vie pratique et l'expérience me présentaient tour à tour.

*

* *

Quant à l'organisation intérieure (et notamment ce qui regarde l'éducation proprement dite, l'enseignement), je ne puis l'exposer ici, où la place est réduite. Et je renvoie le lecteur à ma brochure sur « *L'organisation des sans-famille du prolétariat* », ainsi qu'aux mots de cet ouvrage où le problème est étudié (*coéducation, école, éducation, enseignement, orientation professionnelle, etc ...*).

Je dirai seulement quelques mots de l'organisation *matérielle* de la maison familiale, me limitant aux lignes principales.

Nous tiendrons essentiellement à l'air et à la lumière ; aux grandes pièces claires, gaies, décorées avec goût, et faciles à tenir propres.

Le réfectoire sera spacieux, garni de meubles agréables, joliment décoré ; il se transformera le soir en salon de lecture et de délassement. Des fillettes y travailleront à un ouvrage personnel pendant que l'une d'elles fera une lecture à haute voix ; dans un autre coin, on dessinera ; un autre s'isolera dans une étude ; chacun, enfin, prendra la distraction qui lui conviendra le mieux. Les directeurs

eux-mêmes prendront part à ces soirées ; ils y feront régner l'entente et le bon ordre, ne laisseront pas une causerie dégénérer en bavardages vains et frivoles ; ne permettront pas non plus qu'un enfant reste inoccupé, sans but, sans le désir de faire quelque chose. Et les réunions se termineront par une courte causerie de l'un des directeurs sur les événements de la journée ; puis, finalement, par quelques chants en commun. - La belle vie, n'est-il pas vrai, et combien différente de celle des orphelinats que nous connaissons ?

Le réfectoire, par exemple, ne servira pas de salle de jeux ; car alors il ne pourrait pas être aménagé comme nous le voulons. - Pour les jeux proprement dits, nous aurons une grande salle qui ne possédera que des bancs comme meubles, et où les enfants ne pourront ni rien endommager, ni rien briser. Ils ne s'y amuseront que mieux. Ce sera d'ailleurs surtout pour les jours de pluie et les mauvais jours de l'hiver. Car ils auront le plus possible des jeux de plein air.

Et les dortoirs ? Comment les disposerons-nous ? Si nous avons 30 enfants dans une maison, nous aurons en moyenne 15 garçons et 15 filles. Nous pourrions diviser ces 15 enfants en trois groupes. Nous aurons trois chambres de garçons et trois chambres de filles. Nous réserverons une de ces trois chambres aux enfants ayant atteint leur treizième année, que le voisinage des plus jeunes peut parfois gêner beaucoup, surtout en ce qui concerne les fillettes dont quelques-unes, vers leurs treize ans, sont déjà touchées par le travail de la puberté.

Dans ces conditions, nous éviterons le grand dortoir. Nos chambres pourront conserver un cachet de personnalité, d'intimité. Nous les ornerons avec goût ; elles seront simples, mais gracieuses. Dans chacune d'elles une grande armoire à compartiments distincts renfermera le linge et les objets personnels de chaque enfant qu'on pourra ainsi habituer au sentiment de responsabilité en l'obligeant à prendre soin de ses affaires. Le placard où seront suspendus les vêtements sera également placé dans leur chambre et sous leur responsabilité.

Le soin des affaires d'une petite fille sera confié à une fillette plus grande qui devra aider et surveiller la petite. Tout cela, d'ailleurs, ira fort bien pour les filles mais sera plus difficile à obtenir des garçons. Ceux-ci ne sont en général soucieux ni de leurs chambres, ni de leurs affaires et les mamans ont bien plus de difficultés à rendre leurs fils soigneux et ordonnés que leurs filles. C'est une question de tempérament.

Les directrices de nos maisons familiales feront comme les mamans. Elles répèteront souvent et avec patience les mêmes choses, elles surveilleront davantage les garçons.

Dans les deux chambres que nous réserverons aux plus grandes filles et aux plus grands garçons, nous installerons pour chacun d'eux une petite table où il leur sera permis de lire, d'écrire, de travailler encore un peu de temps après l'heure du coucher général.

Ainsi, pour en revenir à ce que je disais dans la première partie, ils auront la sensation d'avoir là, dans leur chambre, leur petit coin personnel où ils se sentiront mieux chez eux.

Je m'en tiens là en ce qui concerne l'organisation des Maisons Familiales. La cuisine, les communs, pièces de réserve et de nettoyages, la salle de bains, les lavabos, les préaux, les cours de récréation, un petit jardin d'agrément dont je voudrais que soit pourvue chaque maison, tout cela n'a pas besoin de descriptions détaillées.

*

* *

Sans vouloir m'appesantir ici sur la question de l'apprentissage, il me reste quelques mots à dire au sujet de nos grands pupilles, les enfants de 13 à 15 et même 16 ans.

Les pupilles qui auront atteint 13 ans continueront à faire partie de la maison de leur enfance. Ils se rendront aux heures déterminées aux différents cours professionnels. Ces cours seront choisis pour chacun selon les aptitudes et les goûts personnels révélés par les enfants.

Néanmoins, pour les fillettes, il sera bon qu'un roulement de travail les initie à toutes les besognes féminines dont la connaissance est indispensable à toutes les femmes, quelle que soit la profession qu'elles doivent embrasser. L'ordre intérieur, la cuisine, le repassage, le raccommodage, les éléments principaux de couture, toutes les connaissances, enfin, qui sont nécessaires à la mère qui veut assumer la tâche d'élever ses enfants et d'être une éducatrice sérieuse et éclairée en même temps qu'une maman dévouée et aimante.

Lorsqu'une jeune fille aurait atteint la quinzième année, il serait bon de lui confier de temps à autre la complète exécution de certains travaux ménagers, afin de se rendre compte exactement des connaissances qu'elle aura acquises dans cette partie. Enfin, c'est toujours en poursuivant le même but de l'éducation des jeunes filles que j'entrevois leur collaboration aux maisons maternelles.

Les garçons, eux aussi, lorsqu'ils auront 13 ans, devront concourir aux travaux domestiques de leur maison de famille. L'ordre, le nettoyage des cours, des salles de récréation, du jardin, les services du bois et du charbon, etc., seront autant d'occupations qui leur seront destinées. Remarquez, d'ailleurs, que j'estime que le garçon doit tout aussi bien que la fillette être prêt à rendre service dans la famille. Si j'insiste sur l'éducation ménagère des jeunes filles, c'est en prévision de leur futur rôle de mamans. Mais j'aimerais aussi qu'une jeune fille ait de l'adresse pour enfoncer un clou, scier une planche, clouer une caisse, etc ... , petits travaux que, plus tard, elle sera heureuse de pouvoir exécuter elle-même. Que nos enfants,

garçons ou filles, sachent se débrouiller et se tirer d'affaire eux-mêmes. Leur enseigner cela, ce sera leur rendre un précieux service.

Pour nos ateliers proprement dits, ils auront leurs programmes, comme les classes, et les professeurs manuels devront, eux aussi, agir avec ensemble, pour que les différents cours aient lieu aux mêmes heures de façon à prendre fin en même temps. Ceci pour permettre les heures d'études de nos jeunes adolescents.

Car nous tiendrons absolument à ce que l'enseignement professionnel n'empêche pas l'autre enseignement. En grandissant, l'enfant a besoin de moins d'heures de récréation, c'est-à-dire que l'étude, à cet âge, devient, elle-même, une récréation. Il est nécessaire que nos enfants, à 15 ans, possèdent tous une solide instruction et que leur esprit soit suffisamment ouvert aux horizons de la science, des lettres et des arts, pour que le désir de s'instruire leur reste et les aiguillonne vers plus de culture intellectuelle encore lorsqu'ils auront quitté l'orphelinat.

Là est l'essentiel. Ce ne sont pas seulement des manœuvres ni de bons ouvriers simplement, que nous devons former, mais encore des individus qui, capables de se servir de leurs mains, le seront tout autant pour se servir de leur cerveau.

Lorsque, entre 15 et 16 ans généralement, le pupille quittera l'orphelinat, le rôle de ce dernier ne sera pas tout à fait terminé. D'abord, c'est lui qui devra pourvoir au placement de ses pupilles.

Pour cela il me semble qu'il faudrait instituer, près de l'organisation même de l'orphelinat, une société sœur qui prendrait le titre de *Société des anciens élèves*. Pourraient y adhérer des familles ouvrières sérieuses, sur le compte desquelles, d'ailleurs, une enquête préalable aurait été faite. Ces familles recevraient chez elles, en pension, les jeunes gens qui quitteraient l'orphelinat.

Il va sans dire que lorsque, parmi nos pupilles, il se manifesterait quelques intelligences portées plus spécialement aux professions purement intellectuelles, ou bien encore une prédisposition marquée pour une carrière artistique, le nécessaire serait fait pour permettre à l'enfant de poursuivre ses études et d'aborder la profession pour laquelle ses aptitudes particulières paraîtraient le désigner.

Les familles qui recevront nos pupilles, par ce fait même qu'elles seront venues vers l'œuvre, donneront ainsi, déjà, une garantie morale. D'autre part, même lorsqu'il sera dans sa famille adoptive, le pupille restera toujours sous la surveillance morale de la société des anciens élèves de l'orphelinat. Cette société, en le confiant à la famille d'adoption, déterminera, d'accord avec celle-ci, la pension qui devra être prélevée sur le gain de son pupille pour couvrir les frais de vie et d'entretien. Elle prévoiera également la petite part qui sera mise de côté pour constituer le pécule du pupille. De la sorte elle aura assuré les intérêts matériels des jeunes gens dont elle se sera constituée la tutrice. Ce ne sera pas suffisant. Elle devra s'occuper de leurs

besoins intellectuels, de leur bonne moralité. Dans ce but, elle pourra instituer une bibliothèque roulante, le prêt de livres et de revues. Aussi souvent qu'elle le pourra, elle organisera des réunions d'anciens élèves, au cours desquelles des causeries amicales seront faites par des éducateurs sociétaires et amis de l'œuvre.

Nous tâcherons de centraliser le placement de nos enfants, de façon à rendre faciles les réunions dont je parlais tout-à-l'heure. Par exemple, dans une petite ville de province, nous grouperions un certain nombre de jeunes gens ayant des professions diverses : bois, fer, mécanique ; la couture, professions féminines diverses, etc... Et dans la campagne la plus proche nous en grouperions d'autres ayant des professions agricoles. Il serait ainsi possible d'établir un lien entre toute cette jeunesse, qui pourra se voir, se rencontrer les dimanches. Cela faciliterait encore, outre les réunions, le prêt des livres dont j'ai parlé. Et ce serait de plus une excellente garantie morale. Beaucoup de ces jeunes gens se seraient connus à l'orphelinat ; ils auraient des souvenirs communs. Leur vie passée serait un guide, le meilleur peut-être, parce qu'il n'émanerait pas d'une volonté supérieure, ni d'un règlement, mais d'eux-mêmes. Nos jeunes gens pourront toujours, d'ailleurs, correspondre avec leurs anciens éducateurs.

Et puis, quand les ailes seraient tout-à-fait poussées, l'oiseau s'envolerait. Devenu homme, l'enfant déserte le vieux nid. Mais c'est la vie, la vie avec sa règle d'évolution, d'éternel recommencement.

Et c'est à la science de la vie qu'il nous faut surtout initier nos enfants. Une fois grands, ils finiront seuls et sans nous cette étude.

- Madeleine VERNET.

Accueil

ORTHODOXIE n. f. (*orthos*, droit ; *doxa*, opinion)

Dans un domaine quelconque, une doctrine est orthodoxe lorsqu'elle reçoit l'approbation des autorités qui, en la matière, s'arrogent un droit de surveillance et de contrôle. Chaque église, chaque secte religieuse a son orthodoxie ; on peut en dire autant des partis politiques, des écoles philosophiques, de tout mouvement qui impose à ses adhérents un *credo*, si réduit soit-il. Elle découle, dans tous les cas, de la prétention, ouvertement affichée par certains, d'imposer à autrui des manières de voir dont il ne doit s'écarter sous aucun prétexte. Et parce que les chefs entendent commander souverainement, ce sont leurs idées qui tendent, en règle générale, à devenir la norme des différentes orthodoxies qui se disputent l'empire des cerveaux. Dans l'ordre intellectuel, comme en politique ou en religion, les meneurs, d'ordinaire, manœuvrent la masse à leur profit ; pour être mieux voilée, la concurrence ne s'avère pas moins âpre. Rivalités personnelles, ambitions de gloire ou d'argent, qui s'affublent alors d'épithètes ronflantes et de noms respectables, ne diffèrent pas, en définitive, des compétitions industrielles ou commerciales. Sans avoir besoin d'une loi écrite, les chefs forment une caste fermée ; ils prétendent être, de façon exclusive, les demi-dieux que la masse adore. Et malheur au naïf qui, en invoquant son seul mérite, veut prendre rang parmi eux ; c'est un intrus contre qui toutes les armes sont bonnes. Le médiocre, qui montre patte blanche, voilà celui que l'on accueille volontiers, car il est peu à craindre. A ce syndicat de personnages arrivés, de dignitaires officiels ou non, la sottise populaire permet de décréter ce qu'il faut croire ou ne pas croire, ce qu'il convient d'admettre ou de rejeter. De chacune de ces prétendues sommités, la clientèle, une clientèle que l'on se dispute âprement, varie bien entendu : le pape de Rome s'adresse aux catholiques, celui de Moscou aux partisans de la faucille et du marteau, celui de Lhassa aux montagnards du Thibet : les socialistes ont leurs docteurs en marxisme, un marxisme bien affadi assurent les communistes, et les bonzes qui trônent dans les Instituts prétendent régenter savants, écrivains et artistes. D'innombrables sectes, chapelles, groupements possèdent aussi des pontifes qui dogmatisent avec autorité. Ainsi naissent de multiples conformismes dont le succès s'avère plus ou moins étendu, plus ou moins durable. C'est en matière de religion et de morale que les autorités exigèrent, autrefois, la plus stricte orthodoxie. L'Eglise Romaine, en particulier, s'est distinguée par son intolérance cruelle. Elle se chargeait officiellement de sauver les âmes, leur enseignait dans quelles dispositions d'esprit il fallait vivre pour éviter l'enfer et gagner le ciel, exigeait de tous une adhésion aveugle et sans réserve aux croyances qu'elle déclarait obligatoires. Malheur à l'audacieux dont les recherches pouvaient mettre ses dogmes en difficulté ; philosophes et savants furent surveillés

par elle avec une sourcilleuse vigilance et une hostilité ouverte. Beaucoup, tant qu'elle disposa des juges et des bourreaux, payèrent de leur vie des audaces doctrinales qui nous semblent anodines ; elle a fait plus de victimes que les pires despotes. En 1859, elle accueillait encore avec un ouragan de sarcasmes et de clameurs guerrières la publication du livre de Darwin, *l'Origine des Espèces*. Aujourd'hui elle continue de s'acharner contre toute découverte ou toute proposition qui contredit les affirmations du pape ou des conciles. La Bible elle-même doit être lue avec prudence. « Dieu n'a pas livré les Ecritures au jugement privé des savants », déclarait Léon XIII dans sa lettre apostolique du 30 octobre 1902 ; Pie X condamna en 1907, les théologiens qui voulaient, selon l'expression du Syllabus, « composer avec le progrès, avec le libéralisme, et avec la civilisation moderne ». De même le concile du Vatican, plein de défiance pour les recherches exégétiques, spécifiait qu' « on doit tenir pour le vrai sens de l'Ecriture Sainte celui qu'a tenu et que tient Notre Sainte Mère l'Eglise, dont c'est la charge de juger du vrai sens et de l'interprétation des Saintes Ecritures ». Sans aller aussi loin que le catholicisme dans la voie de l'intransigeance, l'Eglise Orientale, l'Eglise Anglicane, les Eglises Luthériennes et Calvinistes orthodoxes n'en restent pas moins des Eglises d'autorité ; elles admettent le *credo* que formulèrent, aux troisième et quatrième siècles, les évêques chrétiens. Dans d'autres religions encore, chez les musulmans, par exemple, l'orthodoxie doctrinale joue un rôle essentiel. On doit reconnaître que le principe du libre examen, admis par le protestantisme, se révéla fécond en conséquences heureuses ; il fut un premier pas vers la liberté de conscience, car il rendait ses partisans hostiles à toute autorité ne relevant pas de la seule lumière intérieure. En matière de foi, les églises réformées s'appuyaient sur l'Ecriture Sainte et le symbole dit des Apôtres. Mais point d'intermédiaires entre Dieu et le fidèle ; dans l'interprétation du texte biblique, ce dernier s'en remet à l'inspiration directe du Saint-Esprit. Ainsi disparaît la raison d'être de la hiérarchie ecclésiastique ; le prêtre perd son caractère sacré, c'est seulement un homme plus instruit et plus pieux. Les tendances nouvelles, apportées par la Réforme, devaient aboutir finalement au protestantisme libéral qui répudie dogmatisme et orthodoxie, pour ne considérer que les dispositions intérieures. L'athée lui-même, assure-t-on, s'il se conduit en bon Samaritain, vis-à-vis de ceux qui peinent et souffrent, ne se place pas hors de la religion. Mais, en face de ces concessions faites à la culture et à la science moderne par certains pasteurs, le clergé catholique maintient, complète, son intransigeance doctrinale. Quant à l'Eglise orientale, elle semble disposée à des accommodements et subit l'influence protestante.

Ce n'est d'ailleurs pas contre la seule orthodoxie religieuse que doit lutter la pensée libre, c'est contre des orthodoxies de toutes sortes : politiques, morales, philosophiques, etc... Parmi les dogmatismes nouveaux que notre époque aura vu naître, il en est un qui, par son importance, mérite de nous arrêter : nous voulons parler du Marxisme, compris et pratiqué à la façon d'un catéchisme. D'après Karl Marx, l'activité économique a la priorité sur l'activité intellectuelle, bien plus, elle la commande étroitement. Par ailleurs, les conditions économiques de la production et de l'échange se transforment ; la concentration capitaliste est le grand fait

économique du monde moderne. Mais les institutions et les idées survivent à l'époque dont elles furent l'expression ; voilà pourquoi le prolétariat n'a pas encore l'organisation sociale ou politique exigée par les conditions nouvelles de la production. Et la classe capitaliste s'efforce de maintenir à son profit. des institutions périmées. Une révolution inévitable permettra à la collectivité de rentrer en possession des instruments de production, concentrés en un petit nombre de mains. Des disputes sont survenues entre les commentateurs de Karl Marx, chacun prétendant interpréter la pensée du maître de la meilleure façon. Une véritable orthodoxie marxiste, qui a ses défenseurs vigilants et ses interprètes officiels, règne dans les milieux communistes, et chez les socialistes avancés. Contre les hérétiques, infidèles aux dogmes nouveaux, des anathèmes sont prononcés ; les communistes surtout usent et abusent de l'excommunication, de l'*exclusion* selon le terme adopté par les congrès. Si les autres partis politiques ont une doctrine plus élastique, des règlements moins rigides, tous cependant exigent de leurs adhérents qu'ils se soumettent aux directives essentielles données par les dirigeants. Dans notre société autoritaire, qui dit groupement dit, en effet, *conformité* : le groupe suppose chez ses membres certaines idées, certains sentiments identiques ; pour en être et pour en rester, l'individu doit suivre, accepter, obéir. Une orthodoxie plus ou moins étroite s'installe, qui s'oppose au libre développement de la pensée. Certains anarchistes eux-mêmes semblent animés du désir d'imposer à autrui leurs idées ; ils songent à enfermer dans des formules définitives, dans un moule figé, une doctrine qui se donne comme ennemie de tous les dogmatismes, implicites ou déclarés. Manifeste illogisme ! L'Anarchie, certes, ne doit pas se confondre avec l'incohérence mentale et l'absence de raison ; ils ont tort ceux qui abritent sous son manteau des doctrines marquées au coin de la folie, du mysticisme ou du délire. Mais elle n'éprouve ni vénération, ni effroi pour ce qui incite les hommes à se prosterner ; aucune autorité, si haute qu'elle se croie, aucune tradition ne lui en imposent ; aux opinions adoptées sans critique par les collectivistes, elle oppose la vérité objective fondée sur la réflexion ; aux impératifs sociaux, elle substitue les conclusions de l'expérience individuelle ou les inférences d'une logique appuyée sur des documents sérieux. L'esprit anarchique, c'est l'esprit scientifique appliqué, non plus dans quelques cantons seulement de la connaissance, mais à la totalité des manifestations de la vie, au domaine de la croyance, de la morale, de l'association, comme à celui des faits physiques. Ceux mêmes qui considèrent l'anarchie comme d'application bien lointaine, bien difficile dans l'ordre économique et social, doivent convenir que, dans l'ordre intellectuel, elle s'avère la condition du progrès. Mais il ne faut pas qu'elle se fige en une nouvelle orthodoxie, oubliant que, pour rester vivante, la pensée doit se mouvoir librement.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

OSSATURE n. f.

Ensemble des éléments essentiels qui soutiennent un tout : se dit, par exemple, de l'ensemble des os, de la charpente d'un homme ou d'un animal ou de la charpente d'un édifice. L'ossature de l'homme est tout entière constituée par le squelette qui comprend trois parties essentielles : le tronc, les membres et la tête. Le tronc comprenant la colonne vertébrale, les côtes et le sternum soutient tout notre corps et renferme les principaux organes de l'individu. Les membres, reliés au tronc, se divisent en membres supérieurs et en membres inférieurs (bras et jambes). La tête comprend le crâne et la face. Le squelette sert à soutenir les parties molles qui composent le corps de l'homme et lui imprime sa forme générale ; il protège les organes les plus importants de la vie : cerveau, moelle épinière, cœur, poumons. Les os servent de levier aux muscles et c'est grâce à leur concours que les muscles peuvent servir aux différents usages qu'on leur demande.

De même, parmi le règne animal, l'ossature des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des poissons et des batraciens est constituée par un squelette osseux accomplissant à peu près les mêmes fonctions que chez l'homme. Pour les autres classes d'animaux, ce squelette osseux fait défaut, l'ossature étant constituée d'une façon différente. L'ossature des continents est constituée par les chaînes de montagnes et les hauts plateaux qui sont pour ainsi dire, la colonne vertébrale des terres émergées.

Ossature se dit aussi pour désigner la partie essentielle d'un système philosophique ou religieux. Tout système philosophique ou religieux repose sur un certain nombre de principes généraux d'où découle tout l'ensemble de la doctrine. Ainsi qu'en géométrie, l'ensemble des théorèmes n'est admis que parce que nous avons accepté des définitions qui représentent des types d'objets possibles, des axiomes, des postulats qui sont l'ossature même de notre mathématique ; un système philosophique ou religieux repose tout entier sur un groupe plus ou moins étendu de concepts qui en constituent la charpente soutenant le tout.

- Ch. A.

Accueil

OUVRIER n. m. (du latin *operarius*)

Celui qui, moyennant un salaire se livre à un travail manuel. Telle est la définition donnée par le dictionnaire.

C'est aussi celle que donna M. Raymond Poincaré, lorsqu'il fut chargé par l'Académie française de définir le mot *ouvrier*. Ici, nous voyons plus large que l'Académie et le *Larousse*.

Pour nous, l'ouvrier est non seulement un homme qui, dans la Société actuelle, est obligé de louer sa force-travail pour un salaire, souvent dérisoire d'ailleurs, mais l'individu : homme ou femme qui appartient à la partie de la Société - la plus nombreuse - qui est exploitée économiquement, asservie politiquement et brimée socialement.

Par ouvrier, nous entendons désigner aussi bien le travailleur de l'usine, que le prolétaire des champs, l'employé du bureau, du magasin, le technicien, l'artisan, le savant, tous ceux qui, en un mot, composent la classe laborieuse, tous ceux, pour parler net, qui vivent exclusivement de leur travail personnel, sans exploiter personne, de quelque façon que ce soit et qui, réunis, constituent réellement la classe ouvrière, le prolétariat, par opposition à tous ceux qui ne vivent pas exclusivement du produit de leur effort personnel et forment, par contraste évident, la classe bourgeoise et capitaliste.

Qu'ils le veuillent ou non, tous les ouvriers de la pensée et des bras, également exploités, forment bien une classe. La concordance de leurs intérêts en fait des « associés », la communauté de leurs aspirations les unit et leur libération dépend de leur action conjuguée contre l'adversaire commun.

Cette concordance d'intérêts et cette communauté d'aspirations les ont poussés à s'organiser dans des groupements distincts, au début, dont la réunion est cependant depuis longtemps commencée et se poursuivra jusqu'à la fusion complète, qui sera réalisée, sous la pression des nécessités, par une sorte de synthèse de toutes les forces du travail, exploitées par une infime minorité privilégiée. Et le temps n'est pas éloigné où la réunion de toutes les forces de la main-d'œuvre, de la technique et de la science, asservies au Capitalisme de mille façons, sera un fait accompli.

Les grandes organisations syndicales qui groupent : par métier, par industrie,

par localité, par région, par nation et, par voie de fédération, tous les ouvriers et employés, de tous les pays, pour défendre leurs intérêts de toutes sortes contre les forces capitalistes de même nature, fondent dans un même et énorme creuset toutes les revendications économiques, politiques et sociales de la plus grande partie de l'Humanité ; elles tendent, chaque jour davantage, à réaliser cette synthèse de classe des forces qui assurent la vie sous toutes ses formes et perpétuent les sociétés.

Aujourd'hui, plus que jamais, le qualificatif « d'ouvrier » ne s'applique plus seulement à l'homme qui œuvre manuellement, mais à tous ceux qui vivent de leur travail.

Ceci implique, à mon avis, que le mot *ouvrier* doit être élargi dans sa signification, l'étymologie et la racine dûssent-elles en souffrir. Sous sa désignation doivent se confondre tous les travailleurs dont l'effort est utile à la collectivité.

Pour ma part, j'estime que, socialement, le mot *travailleur*, avec la signification précise que je lui donne ci-dessus, est infiniment plus complet, plus adéquat, plus conforme à la réalité moderne.

Son emploi, de plus en plus grand, permet de faire disparaître les cloisons étanches qui existent notamment entre « manuels » et intellectuels ; de détruire l'esprit de « caste », de « corps » et de « métier », savamment entretenu par les adversaires de classe et tous leurs auxiliaires.

Je trouve, en effet que les mots : « manuels » et « intellectuels » sont socialement, et même pratiquement, vides de sens.

En quoi l'ouvrier qui exécute un travail manuel est-il moins intellectuel que l'homme qui écrit, peint ou dessine ? Dans les deux cas, n'est-ce pas la main qui exécute ou trace ce que le cerveau a conçu ? Pourquoi y aurait-il moins d'« intellectualité » dans le travail effectué à l'aide d'un outil que dans celui qui est accompli à l'aide d'une plume, d'un pinceau, d'un crayon ?

Il y en a souvent plus. Et sans chercher à définir une supériorité impossible et au surplus, inutile, entre les différentes productions humaines, il est préférable de dire que l'intellectualité s'exerce ici ou là, de façon différente et suivant les aptitudes particulières de chacun.

Le manuel est aussi un intellectuel et l'intellectuel est également un manuel ; les deux sont des *ouvriers*, des *travailleurs*, dont les activités, différentes et complémentaires l'une de l'autre, concourent également à la vie sociale.

Le jour où les « manuels » d'une part, et les « intellectuels », d'autre part, auront compris cela, leur union sera définitivement scellée et leur commune libération sera proche.

- Pierre BESNARD.



Accueil

OUVRIERISME n. m.

Ce mot est un néologisme souvent employé, mais dont il n'a été donné, jusqu'ici, aucune véritable définition. On ne le trouve dans aucun des dictionnaires, même les plus accueillants aux néologismes. C'est un de ces mots vagues, qui font un certain effet dans un discours ou un écrit, mais dont l'imprécision laisse l'auditeur ou le lecteur dans l'ignorance de ce qu'il veut dire. On ne sait qui en fit le premier usage, et dans quel esprit. Certains défendent ou combattent l'ouvriérisme ; personne ne dit ce qu'il est exactement. Nous allons tâcher de le situer aussi objectivement que possible.

Par son étymologie, le mot *ouvriérisme* désigne ce qui a rapport à l'ouvrier, la condition, la méthode, l'esprit, l'activité qui lui sont particuliers. Comme on entend généralement par ouvrier celui qui travaille de ses mains et qui est censé ne pas faire participer son cerveau à son travail, ce mot a pris un sens péjoratif résultant de la distinction arbitraire faite entre « manuels » et « intellectuels » et de l'état d'infériorité où les premiers se trouveraient par rapport aux seconds. (Voir *Manuel*.)

La conception de l'ouvriérisme basée sur la prétendue infériorité ouvrière est une sottise, et nous comprenons la réaction de ceux qui, ayant conscience de l'utilité sociale du travail manuel et de la dignité de ses exécutants, n'acceptent pas d'être accablés par cette sottise méprisante, relèvent le gant et font alors de l'ouvriérisme un drapeau. Cette réaction fut celle des *gueux* des Pays-Bas, en riposte à l'insolence aristocratique de la tyrannie espagnole. Elle fut celle des *intellectuels* de l'affaire Dreyfus, que les faussaires et les décerveleurs nationalistes, les traîneurs de sabre et les ignorantins aussi vides de cervelle que de scrupules, cherchaient à ridiculiser en leur donnant ce titre. Elle est celle des *défaitistes* d'aujourd'hui, dont la conscience est dressée contre la guerre, en face des hommes de sang et de proie qui prétendent les flétrir de cette épithète. Mais cette réaction ne peut avoir une véritable grandeur, inspirer le respect et susciter la sympathie que si elle ne tombe pas dans un préjugé contraire faisant de l'ouvriérisme la formule de la seule utilité sociale, celle d'une pensée et d'une action ouvrières qui doivent à leur tour dominer, et si elle n'oppose pas ainsi une « sottise manuelle » à la « sottise intellectuelle », un arbitraire ouvrier à l'arbitraire bourgeois. En est-il bien ainsi dans les manifestations de l'ouvriérisme ? Nous sommes obligés de constater que non et que trop souvent il justifie les critiques dont il est l'objet, sinon les sarcasmes que lui jettent des adversaires de mauvaise foi pour se dispenser de discuter à son sujet.

Il y a lieu, tout d'abord, d'écarter ce qui est de la mauvaise foi. On ne discute pas avec elle ; on la méprise. Il faudrait pouvoir ne pas tenir compte aussi des préjugés inspirés d'un esprit de classe plus ou moins irréfléchi ; mais ils sont des deux côtés basés sur cette distinction qui établit des cloisons étanches entre le travail de l'esprit et celui des mains. Ces préjugés sont vieux comme le monde, et on pourrait s'étonner de les voir persister en des temps démocratiques, si ces temps ne perpétuaient pas les distinctions sociales du passé. Mais le travail, en général, et le travail manuel en particulier, porte toujours l'ostracisme aristocratique et la malédiction religieuse. « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front », a dit aux réprouvés un Dieu qui se repose d'avoir mal fait le monde, en compagnie des lys « qui ne travaillent ni ne filent ». Comptez combien d'ouvriers la République « récompense » de sa Légion d'honneur, à côté de tant d'aventuriers de professions parasites qui reçoivent ses faveurs. Même en y comprenant les vrais artistes, ceux qui relèvent par leur talent une distinction qu'avilit le cabotinage des autres, ils ne sont pas un sur cent décorés, et encore le sont-ils plus pour leur docile acquiescement aux conventions sociales que pour leur travail. Là encore, se manifeste plus de démagogie que de vrai démocratisation.

Il est impossible de soutenir sérieusement une théorie d'une supériorité du travail intellectuel sur le travail manuel et vice-versa. Chacun a son utilité sociale, sa nécessité humaine, et participe également au bien-être de tous. Le pain de l'esprit n'est pas moins indispensable à l'homme que celui du corps. « L'idée aussi est nourriture », a dit V. Hugo. Chacun a ses malfaisances et ses hontes. L'activité du savant, du médecin, de l'instituteur est aussi nécessaire et admirable que celle du laboureur, du boulanger, du maçon. Celle des ouvriers des arsenaux et des usines de guerre n'est pas moins inutile et détestable que celle des chimistes et des ingénieurs, dont, manuellement, ils réalisent les inventions. Les activités manuelle et intellectuelle ne peuvent s'abstraire l'une de l'autre, tant pour la collectivité que pour l'individu. Il n'y a pas d'homme-cerveau ; il n'y a pas d'homme-machine. Il y a des hommes plus ou moins bien équilibrés, plus ou moins aptes à remplir des fonctions utiles à la société et à eux-mêmes, suivant leurs facultés et l'emploi qu'ils en font. Nous tenons donc pour fausse et funeste toute distinction humaine ou sociale basée sur le caractère manuel ou intellectuel du travail, et nous écartons du débat tout argument de cette espèce, qu'il vienne des défenseurs ou des détracteurs de l'ouvriérisme.

Pendant longtemps, la condition ouvrière a été imprécise, soumise à des variations infinies. Maîtres et compagnons étaient mêlés dans les anciennes corporations. Celles-ci avaient des règlements contradictoires qui provoquaient des querelles interminables entre elles. Il y avait une solidarité de tous ceux appartenant à la corporation et non une solidarité de classe réunissant d'une part tous les maîtres, d'autre part tous les ouvriers. Ceux-ci, avec les aides, les apprentis, les valets, étaient sans organisation, tant à la ville qu'à la campagne. Les syndicats étaient interdits. L'industrie peu développée, dispersée et très spécialisée, rendait presque impossibles les coalitions d'ouvriers pour discuter de leurs intérêts et les

défendre. Le prodigieux développement industriel du XIX^{ème} siècle changea cet état de chose par la multiplication du personnel ouvrier, la concentration de son activité dans de vastes usines et la division du travail. La machine sépara patrons et ouvriers, créant entre eux une démarcation de plus en plus nette. Le prolétariat industriel, devenu une immense armée et soumis à des réglementations de plus en plus précises et autoritaires, éprouva alors un besoin plus effectif de se sentir les coudes, de s'organiser pour défendre ses salaires et améliorer ses conditions de vie. Une conscience de classe naquit en lui avec la notion de la véritable valeur d'un travail dont il était frustré pour la plus grande part, et celle d'une force qui lui permettrait de se libérer du joug patronal pour travailler et vivre librement.

L'Internationale Ouvrière synthétisa les aspirations de ce corps immense. Elle réunit en elle tous les espoirs, toutes les révoltes, toutes les volontés dont les manifestations incohérentes avaient semé le passé du long et sanglant martyrologe prolétarien. (Voir *Révoltes ouvrières*.) Elle leur donna une formule. Elle dressa une puissance ouvrière réelle en face du patronat, une méthode et une action qui pourraient lui tenir tête, et prouver au monde qu'à égalité intellectuelle, à égalité de compétence technique et de connaissance organisatrice, le travail pouvait et devait prendre la place du capital, supprimer son parasitisme exploiteur. Le prolétariat était le nombre, la masse ; il n'avait qu'à respirer pour bouleverser, par le soulèvement de sa vaste poitrine, les constructions fallacieuses du vieil ordre empoisonné d'égoïsme individualiste et haletant sous le poids du mensonge social. Mais il fallait l'égalité intellectuelle pour donner au nombre, à la masse, la force irrésistible qui lui manquait depuis cinquante siècles de prolétariat sporadiquement en révolte et toujours inorganisé. Cette force, *L'Internationale* voulait l'apporter au prolétariat ; l'ouvriérisme l'a fait échouer.

L'Internationale disait : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » et elle ajoutait : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » Elle savait que la liberté ne se demande pas ; elle se prend. Elle voulait que l'ouvrier apprît « à ne compter que sur lui-même et sur son entente cordiale avec tous ses frères de misère pour conquérir son affranchissement intégral ». (G. Yvetot : *A. B. C. syndicaliste*.) Mais elle savait aussi que cet affranchissement ne pourrait se produire sans que le prolétariat eût acquis la triple puissance intellectuelle, morale et économique qui sont impossibles l'une sans les autres. Elle faisait siennes les idées d'Agricol Perdiguier qui avait enseigné les techniques anciennes de sa profession de menuisier et tenait une école où il se préoccupait autant du développement intellectuel et moral de l'ouvrier que de son perfectionnement professionnel. *L'Internationale* disait enfin, avec Louis Blanc : « Nous voulons que le travail soit organisé de manière à amener la suppression de la misère, non pas seulement afin que les souffrances matérielles du peuple soient soulagées, mais aussi, mais surtout, afin que chacun soit rendu à sa propre estime ; afin que l'excès du malheur n'étouffe plus, chez personne, les nobles aspirations de la pensée et les jouissances d'un légitime orgueil ; afin qu'il y ait place pour tous dans le domaine de l'éducation et aux sources de l'intelligence... Nous voulons que le travail soit

organisé afin que l'âme du peuple, - son âme, entendez-vous ? - ne reste pas comprimée et gâtée sous la tyrannie des choses. »

C'était là le but d'un magnifique ouvriérisme. Par lui, la classe ouvrière accomplirait l'œuvre avortée de la Révolution française ; elle donnerait à tous les travailleurs la liberté et l'égalité que la bourgeoisie n'avait établies que pour elle ; elle rendrait possible l'entente fraternelle de tous les hommes. Pour cela, l'*Internationale* mettait l'instruction à la première place des revendications ouvrières. Depuis la Révolution, toutes les écoles socialistes l'avaient réclamée pour le peuple : babouvistes, saint-simoniens, fouriéristes, blanquistes, avaient voulu l'éducation sous la triple forme affective, rationnelle, technique, et l'instruction laïque, gratuite, obligatoire, dans l'école unique. Dès ses premiers congrès, l'*Internationale* adoptait des rapports sur l'instruction intégrale, l'obligation et la laïcité. (Bruxelles, 1868.) Elle demandait la réduction des heures de travail pour que les ouvriers pussent suivre des cours complémentaires et se perfectionner, tant dans les connaissances de la pensée que dans celles de leur profession. Elle voulait faire accéder le travailleur à l'art dans lequel elle voyait, comme Elisée Reclus, « la forme intellectuelle et le compagnon nécessaire du travail libre ». Elle envisageait, avec les penseurs dont elle s'inspirait, l'émancipation du prolétariat dans l'entier épanouissement de son activité, de son intelligence, de ses sentiments...

Nous sommes, aujourd'hui, à soixante ans de l'époque où l'*Internationale* se formait avec ce magnifique programme. Il reste toujours à le réaliser pour le prolétariat demeuré ignorant, plus exploité et plus désuni que jamais. Voilà le triste bilan. L'esprit de l'*Internationale* n'a pu l'emporter dans l'action ouvrière sur les vieux préjugés laissés par les routines populaires. Les conditions nouvelles de la lutte des classes ont changé les formes de ces vieux préjugés ; elles les ont plus aggravés que fait disparaître. Ils sont ceux du mauvais ouvriérisme, plus ancien que ce mot nouveau, qui ne tend pas à changer le monde, mais seulement à mettre en place des exploités différents d'un prolétariat qui demeurera comme devant, saigné et enchaîné au char de nouveaux maîtres, comme il l'est demeuré après 1789. Et qu'on ne proteste pas ; la chose est à moitié faite depuis la « Guerre du Droit », grâce à ce « collaborationnisme » que se sont mis à pratiquer les représentants appelés les plus « qualifiés » de la classe ouvrière, et que Karl Marx semble avoir annoncé lorsqu'il a dit de la « social-démocratie » qu'elle « réclamait des institutions républicaines démocratiques comme moyen, non pas de supprimer les deux extrêmes, le capital et le salariat, mais d'atténuer leur antagonisme et de le transformer en harmonie ». (*Le 18 brumaire de Louis Bonaparte.*) Engels, de son côté, appelait ces « collaborationnistes », les « théoriciens de l'harmonie, domestiques de la classe dominante ».

L'ouvriérisme farouche, qui s'employait si jalousement à préserver le prolétariat de toute influence intellectuelle, n'a pas craint de s'acoquiner à la pire espèce des « intellectuels », les politiciens, et de lui apporter son contingent. Proudhon disait : « l'atelier fera disparaître le gouvernement ». Il ne se doutait pas

que, loin de faire disparaître le gouvernement, l'atelier « collaborerait » avec lui !

Pour en arriver à ce « collaborationnisme » - mot qui aurait fait bondir Proudhon autant que la chose, car il respectait également la langue et le prolétariat - l'ouvriérisme a dû évoluer, mais le fond de son caractère, c'est-à-dire la haine de l'intellectualité, n'a pas changé. C'est ce qui lui a permis de se trouver en famille - en famille spirituelle, si l'on peut dire - avec le bourgeoisisme, le jour où ils ne se sont plus regardés en chiens de faïence. Contre le prolétariat, le bourgeoisisme avait hérité, en arrivant à la puissance, des préjugés de droit divin suivant lesquels la classe des possesseurs est faite pour diriger, commander, flâner, jouir de tous les privilèges sociaux, de toutes les satisfactions de l'existence, tandis que la classe des dépossédés n'est faite que pour obéir, travailler, subir toutes les misères sociales et ne connaître que la souffrance. C'était la vieille mystique qui prétendait justifier l'omniscience et l'omnipotence des classes triomphantes par la violence et l'imposture. Au lieu de combattre ces préjugés et d'en montrer la sottise pour les faire disparaître, l'ouvriérisme les a fait siens. A la mystique bourgeoise, il a commencé par opposer une autre mystique, celle de l'omniscience et de l'omnipotence prolétariennes tout aussi sottise que l'autre. Opposition seulement apparente ; les deux mystiques étaient la même dans le fond et se confondraient quand bourgeoisisme et ouvriérisme se donneraient la main au lieu de se battre. L'« extrémisme » prolétarien deviendrait alors le bourgeoisisme à l'usage des prolétaires. Mais, jusque là, l'un était en place et ne voulait rien donner, l'autre voulait arriver et tout prendre ; l'un disait cyniquement : « J'y suis, j'y reste ; quels que soient les moyens », l'autre disait brutalement : « Ote-toi de là, que je m'y mette ! » Leur conjonction actuelle, qui a mis une sourdine à leur véhémence, changera le personnel gouvernemental, elle mettra l'atelier à côté du capital, elle ne changera rien aux abus sociaux et à leur immoralité.

En 1789, par la voix de Sieyès, la mystique bourgeoise disait : « Qu'est le Tiers-Etat ? - Tout ! » La Révolution, qui lui donna raison, servit à mettre au pouvoir une bourgeoisie qui répéta plus grossièrement les abus de l'aristocratie. (Voir *Muflisme*.) La mystique ouvriériste, impuissante à faire une Révolution pour laquelle des mains calleuses et des cerveaux frustes ne peuvent suffire, préfère traiter avec la mystique bourgeoise. Qu'on ne lui parle donc plus de révolution ; elle fait la sienne sans secousses. Mais elle est en train de remplacer une démocratie mal éduquée par une ochlocratie inéduquée, et il n'est pas certain qu'on ne verra pas alors, comme à Athènes, « les honnêtes gens obligés de se cacher pour s'instruire, de peur de paraître aspirer à la tyrannie ». (Plutarque.) Est-ce là ce qu'avaient rêvé et voulu préparer les initiateurs de l'*Internationale Ouvrière* ? Nous répondons résolument : non !

L'*Internationale* pensait qu'entre les deux mystiques, la bourgeoise et l'ouvriériste, il y avait le véritable esprit qui n'est d'aucune classe, la véritable science qui ne se sépare pas de la conscience, la véritable humanité qui doit naître

de l'émancipation prolétarienne. L'ouvriérisme aveugle ne les distingue pas du faux esprit, de la fausse science, de la fausse humanité dont le bourgeoisisme a fait usage contre lui et qu'il a fait siens en s'associant à lui. Cette confusion est l'erreur de l'ouvriérisme, elle fait le malheur de ceux qui le suivent sans savoir où il les mène. Elle est aussi l'erreur de la bourgeoisie qui y persiste, y trouvant son intérêt ou ce qu'elle croit être tel, sans voir que le mensonge et la violence sur lesquels elle repose ne peuvent durer qu'un temps et lui réservent des lendemains cruels. Des rois, et leur entourage, ont tragiquement payé les sophistications de cette mystique. Elle leur avait fait croire que « l'hommage est dû aux rois ; ils font tout ce qui leur plaît ». (*Cahiers de Louis XIV enfant.*) Ils n'étaient qu'à demi responsables des fautes qu'elle leur faisait commettre. De même, risquent de payer cher ces bourgeois au crâne bourré par l'enseignement de leur classe et enorgueillis de sa suprématie, qui répètent depuis cent ans des choses comme celles-ci : « Le communisme dont l'aspect essentiel est le partage égalitaire des biens et des fruits du travail - en doctrine tout au moins - est par définition le régime des voleurs, puisqu'il aboutirait à déposséder de leurs biens, c'est-à-dire des produits accumulés de leur travail, les citoyens les plus courageux, les plus prévoyants et les plus sages, au profit des paresseux et des imprévoyants. » (« Un Français moyen » : *Grande Revue.*) Comment faire comprendre à un homme imprégné d'une telle mystique, même s'il est sincère, que les « voleurs » sont ceux qu'il appelle « les citoyens les plus courageux, les plus prévoyants et les plus sages », tel, par exemple, ce roi du pétrole qui « gagne » vingt-cinq millions par semaine en accumulant le produit du travail de ses ouvriers dépossédés ? Mais ceux qui sont entièrement responsables, parce qu'ils savent parfaitement ce qu'ils disent et ce qu'ils font, ce sont ceux qui, après avoir sucé la mamelle aride de la misère, rugit avec les « damnés de la terre » et traîné le boulet des « forçats de la faim », passent de la mystique ouvriériste à la mystique bourgeoise et s'engagent dans la valetaille des rois de la finance, en attendant de s'asseoir à leur table. Ceux-là sont sans excuse ; ils sont les pires ennemis du prolétariat.

L'ouvriérisme est donc empêché par sa mystique de se diriger vers la vraie science libératrice qui engendrerait la vérité et la justice sociales. Il voit dans cette science une ennemie parce qu'il la confond avec la science de classe dont la bourgeoisie se sert contre le prolétariat. Il croit que, de la même façon qu'elle est aujourd'hui bourgeoise, elle deviendra subitement prolétarienne, pour se mettre à ses ordres, quand sonnera l'heure X ... de la Révolution. Il ne peut, pas plus que le bourgeoisisme, concevoir qu'elle soit au-dessus des classes et des partis, indifférente à leurs querelles et uniquement fidèle à la nature et à la vérité. Par la même raison, il se détourne de l'art. Sa mystique concorde avec celle du bourgeoisisme qui dit : « L'art est un luxe de l'humanité, et le propre du luxe est de coûter plus cher que le nécessaire ». (M. Crémieux. *Nouvelles Littéraires*, 26 janvier 1929.) Comme le bourgeoisisme, il ignore l'art ou ne le voit que dans ce qui coûte cher. Cet état d'esprit se répercute sur l'instruction. Il accuse l'enseignement laïque, pour lequel luttèrent si ardemment les pionniers de l'*Internationale*, d'être aussi pernicieux, sinon plus, que l'enseignement congréganiste, et des instituteurs eux-mêmes

écrivent que l'école laïque est « contre la classe ouvrière ». L'ouvriérisme avait-il la naïveté de croire que l'Etat, représentant d'une classe sociale triomphante, se soucierait de préparer dans ses écoles de petits révolutionnaires qui le bousculeraient un jour ? Plus encore que les autres erreurs de l'ouvriérisme, cette attitude en face de l'école montre la lamentable incohérence idéologique où il est plongé. Comment ne comprend-il pas de lui-même ce que Jean Guéhenno a écrit à ce sujet dans *Europe*, du 15 septembre 1931 : « On demeure confondu quand ce sont, comme il arrive, des instituteurs eux-mêmes qui proclament que l'école laïque est contre la classe ouvrière. Comment ne pas répondre à ceux-là que l'école laïque, ce sont les instituteurs eux-mêmes ? Elle est et elle sera ce qu'ils voudront et ce qu'ils la feront. Personne n'a de plus hautes responsabilités. La cause du peuple est en leurs mains. Elle est remise à leur savoir, à leur courage, à leur indépendance, à leur dignité, à leur fidélité. Qu'ils se souviennent, comme le leur recommandait Péguy, qu'ils ne sont, ni à l'école, ni dans leur canton, les représentants d'un ministère, d'un gouvernement, d'un ordre établi et à maintenir, mais, si modestes qu'ils soient, des représentants de l'esprit et les propagandistes d'une méthode et d'une foi selon lesquelles tous les hommes doivent devenir les artisans de leur propre destinée. Qu'ils emploient toutes les forces de leur raison critique à faire reconnaître la vérité, et la « classe ouvrière » sera bien servie. »

C'est là la réponse qu'aurait faite la véritable *Internationale* à l'ouvriérisme qui prétend la continuer, la réponse d'une *Internationale* qui voulait que l'émancipation des travailleurs fût l'*œuvre des travailleurs eux-mêmes* et non celle d'un Etat ou d'une Révolution providentiels. Mais cet ouvriérisme s'est détourné de l'esprit et de la méthode de l'*Internationale* ; il ne continue que l'ignorantisme prolétarien plus néfaste, dans tous les temps, aux prolétaires que celui de toutes les Eglises et de tous les Etats réunis. (Voir *Instruction populaire*.)

La mystique ouvriériste, qui n'attend rien que de la Révolution et prétend qu'elle seule changera en « or pur » ce qui était un « vil plomb », est aussi abracadabrante et dangereuse que toutes les fantasmagories messianiques et apocalyptiques fabriquées par les charlatans religieux. Une révolution ne vaut jamais que par ceux qui la font. Celle que l'ignorantisme ouvriériste attend, et qui doit nous transporter, comme sur un nuage d'opéra, de l'enfer dans le paradis, continue à faire des milliers d'êtres complètement illettrés, qui sont la proie de toutes les exploitations et de toutes les misères prolétariennes. Si l'on tirait les conséquences logiques de cet ignorantisme qui interdit aux prolétaires de s'instruire par les seuls moyens qui sont à leur disposition, pour ne pas « trahir leur classe », on aboutirait à ces constatations plutôt ahurissantes qui ressortiraient de la dernière statistique du Bureau International d'Education siégeant à Genève : la France serait un des pays les plus révolutionnaires puisque, sur 53 nations du monde entier, 17 seulement dépensent moins qu'elle pour l'instruction publique, mais elle serait encore moins révolutionnaire que le Bechouanaland, dans le Sud Africain, et que l'Italie fasciste dont les dépenses, pour l'instruction publique, sont encore moindres !

...

L'illogisme ouvriériste se constate dans toutes les formes de la vie et de l'action sociales. Après avoir déclaré que rien de bon ne peut sortir de la société bourgeoise et décidé que tout ce qui la compose doit être détruit, mais incapable de procéder à cette destruction de façon à produire ensuite ce qui sera bon, il demande à cette société de se détruire elle-même !... Si décomposée qu'elle soit, elle n'est pas encore décidée à ce suicide. Cet illogisme est toute l'explication de l'impuissance ouvrière.

Il avait semblé un moment, à l'occasion de l'affaire Dreyfus, que l'ouvriérisme avait ouvert ses fenêtres à un air plus pur et les yeux à plus de lumière. Le contact des « intellectuels », raillés par les ignorantins et les chourineurs du nationalisme, qui avaient abandonné leur solitude studieuse, étaient descendus de leur « tour d'ivoire » et bravaient les assassins pour le seul amour de la justice et de la vérité, avait enflammé la générosité populaire d'un idéalisme puissant et l'avait arraché aux sophistications ouvriéristes. Il semblait qu'on allait enfin entrer dans les voies de l'*Internationale* et préparer des révolutionnaires pour faire la Révolution. Mais la lutte pour la justice et la vérité, trop décevante pour ceux qui n'avaient que des intérêts personnels à satisfaire, tourna sous l'influence politicienne à la lutte pour « l'assiette au beurre ». Le contact idéaliste de la pensée et du prolétariat fut bientôt fermé avec les portes des Universités populaires ; il ne resta que celui des appétits, dans les bars de vigilance où politiciens « intellectuels » et « manuels » lièrent ensemble les nombreux poils qu'ils avaient dans les mains. Cette rencontre éphémère de la vraie science avec les travailleurs n'en laissa pas moins, dans le syndicalisme ouvrier, un idéalisme qui dépassa l'ouvriérisme étroit et le fit se lever plus d'une fois pour les plus généreuses revendications humaines. Alors que tant de timorés et de satisfaits, pour qui la réhabilitation du capitaine Dreyfus avait mis fin à « l'affaire », étaient rentrés dans la carapace de leur égoïsme, le monde ouvrier persista à revendiquer une justice sociale qui n'existait pas plus qu'avant. Ce fut le temps particulièrement agité de l'antipatriotisme, de l'antimilitarisme, des affaires Ferrer et Aernoult soulevant des centaines de milliers de protestataires, des grands procès de presse où la liberté d'opinion fut défendue au grand jour de la cour d'assises, dans la rue et dans les journaux. On n'avait pas encore osé étrangler cette liberté en correctionnelle au moyen des « lois scélérates », empêcher ses manifestations sur la voie publique par des arrestations préventives de « manifestants présumés », et des journalistes républicains, qui n'étaient pas encore devenus des valets du fascisme, la défendaient avec l'indépendance de leur plume. Le véritable esprit de l'*Internationale* animait alors le prolétariat.

Mais, en 1914, l'ouvriérisme le plus maléfique l'emporta. Toute la pensée et toute l'action qui auraient pu faire alors de l'*Internationale* une réalité vivante et triomphante contre le crime social, furent entraînées dans le flot de sang et de boue de la guerre. En vingt-quatre heures, par son adhésion à « la mobilisation qui n'était pas la guerre », l'ouvriérisme anéantit tous les espoirs formés si péniblement depuis quarante-cinq ans. L'*Internationale* prolétarienne s'assassina elle-même, oubliant qu'elle n'avait pas de patries à défendre mais une *Internationale* capitaliste à

renverser. Pendant quatre ans, les prolétaires, au lieu de s'unir contre l'ennemi commun, s'entr'égorgèrent sur tous les continents. Pendant quatre ans, Français et Allemands se poursuivirent dans les cinq parties du monde, sur terre, sur mer et dans les airs, alors qu'à leur commune frontière, en bombardant le bassin minier de Briey que leurs gouvernements leur faisaient épargner, ils auraient fait cesser la guerre au bout de six mois, de l'aveu même de ceux qui les faisaient se battre !...

Les sinistres pourvoyeurs et profiteurs d'une guerre qui, pour eux, finit trop tôt, n'avaient-ils pas trouvé les meilleurs recruteurs de chair à canon parmi les farouches contempteurs des « intellectuels » ? ... Ah ! ils étaient loin d'être des « intellectuels » ceux qui arborèrent un chapeau neuf, le 1er août 1914, pour aller prendre les ordres du gouvernement puis venir dire aux prolétaires : « *Allez à la frontière où nous vous rejoindrons demain !...* » Ceux qu'ils rejoignirent le lendemain, ce furent les académiciens qui disaient de leur côté, avec des mouvements de menton : « *Allez, enfants de la Patrie !...* » Ce fut à Bordeaux qu'ils allèrent tous, dans les tranchées du « Chapon Fin », pour aider gouvernants et patrons à avoir la peau des prolétaires « patriotisés », des nouveaux « Soldats de l'an II », des éternelles dupes livrées au sacrifice par les mauvais bergers du prolétariat quand ceux de la bourgeoisie n'y suffirent plus ... Paix à ceux qui ont reconnu leur faute, qui, après, ont su au moins se taire et reprendre leur place dans les véritables rangs prolétariens. Mais il y a les autres qui continuent et qui plastronnent, encouragés par le désarroi de leurs victimes désemparées, dont la rage insensée ne sait s'exercer que contre elles-mêmes, comme pour achever l'œuvre infernale de la guerre. Ceux-là -- dont la besogne a été encore plus ignoble que celle des bourgeois, car les bourgeois avaient, eux, un intérêt dans la guerre et ne se trahissaient pas eux-mêmes en y envoyant les prolétaires -- ceux-là poursuivent, depuis qu'est intervenue ce qu'on appelle « la paix », la besogne anti-prolétarienne au sein même du prolétariat par leur « collaborationnisme » dressé contre la Révolution.

Ah ! on est loin, aujourd'hui, de cet ouvriérisme grossier, brutal, gueulard, affectant la vulgarité sinon la crapule, et considérant comme du bourgeoisisme l'usage du savon et de la brosse à dents ! Le nouveau est pire, car si le premier était ignorant, le second est exploiteur. Il s'est installé dans la curée de la guerre où il a retrouvé, établis ministres, les anciens « intellectuels-traîtres » qu'il avait vomis. A leur exemple, il s'est laissé rogner les griffes et rosir les ongles par la manucure de l'institut de beauté. Il a remplacé par des dents en or les chicots qui empuantissaient sa bouche. Il figure en smoking dans les galas officiels, avec son ancienne compagne devenue « madame » et qui a appris à se décolleter en vieillissant. Il boit le champagne avec de vétustes préfets qui ont fait massacrer les travailleurs dans tous les *Fourmies* de la République. Il dîne avec les augures de la Société des Nations et il soupe avec les rastaquouères tatoués de Deauville et de Nice. Il méprise plus que jamais les vrais « intellectuels » qui sont des hommes de pensée, de travail, de désintéressement, et sont parfois réduits à ouvrir la portière de son auto sur le boulevard mais il flirte et il combine avec les fripons de la « confrérie

des puissants » ; il est aussi illettré et il apprend à être aussi mufle qu'eux. Lui aussi demeure comme eux « un être puant sorti du pet d'un âne ». (Voir *Muflisme*).

Il avait fait « l'union sacrée » avec le Capital, l'Eglise, le Gouvernement, avec toutes les forces de réaction sociale ; il avait prodigué lui-même le « bourrage de crâne » ; il avait dénoncé furieusement les « défaitistes » ; tout cela, avait-il dit, pour avoir le droit, la guerre finie, de « parler au nom du prolétariat », quand le sang de millions des siens aurait rougi le sol des patries. Il n'a parlé et il ne parle qu'au nom d'une nouvelle classe qui sacrifie, dans la paix comme dans la guerre, le véritable prolétariat. Celui-ci n'a échappé à la mitraille que pour rentrer dans la géhenne du salariat. Non seulement on ne dit rien pour lui, mais on travaille contre lui. S'il proteste, on lui rit au nez ; s'il insiste, on le cogne. Sur les charniers où pourrissent ses pauvres dupes, a poussé cette fleur de l'ouvriérisme « collaborationniste » : un *Quatrième Etat* engraisé dans la guerre, richement appointé à Genève et ailleurs, représenté dans les Conseils d'Administration des entreprises capitalistes et qui, peu à peu, prend place à côté de l'aristocratie républicaine sans avoir besoin de faire son 1789.

Ce quatrième Etat est la nouvelle classe moyenne qui succède à celle des petits industriels, des petits commerçants, des petits patrons, des petits rentiers, prolétarisés par les grandes usines, les grands magasins, les fabrications mécaniques interchangeable qui ont tué les métiers, et l'inflation monétaire qui a mis le franc à quatre sous. C'est la classe des fonctionnaires de tous ordres, des ouvriers spécialisés, de tous ceux à qui leur travail rapporte de hauts salaires dans des professions privilégiées. Pour cette classe, non seulement il ne s'agit plus de faire la Révolution, mais ceux qui parlent encore de cette chose archaïque, ou seulement d'action directe, sont des énergumènes et des bandits. Il n'est plus question d'exproprier les capitalistes, d'abolir le salariat, de jeter bas la société bourgeoise et tous ses organismes dévorateurs, d'établir l'*Internationale Ouvrière* pour en faire « le genre humain » ! Il s'agit de se faire la meilleure place possible, à côté de la bourgeoisie, contre le véritable prolétariat plus nombreux et plus misérable que jamais.

Car ce Quatrième Etat favorisé ne se compose guère que du quinze pour cent des travailleurs. Il y a, en dehors de lui, rejeté par son « collaborationnisme », livré à toutes les incertitudes et à toutes les misères, le quatre-vingt-cinq pour cent de manœuvres, d'hommes de peine, de femmes de ménage, de garçons et de filles de ferme, de trimardeurs, de clochards, d'épaves de tous genres réduites à des professions indéfinies trop souvent voisines du vagabondage, de la prostitution et de la friponnerie qui n'est pas honorable et protégée ne s'exerçant que dans une sphère miteuse. Tout ce prolétariat inférieur qu'accablent les travaux meurtriers, la dureté patronale, les sous-salaires, le chômage, les accidents, la maladie, n'a aucune possibilité de se stabiliser dans une situation permettant d'avoir un foyer, une compagne, des enfants, une vie familiale reposante, des plaisirs sains et la perspective rassurante d'une vieillesse à l'abri du besoin. Pour ce prolétariat sacrifié,

l'ouvriérisme « collaborationniste », arrondi dans sa bedaine et installé dans le muflisme, ne fait rien. Il ne connaît plus cette solidarité « favorable aux petits, aux faibles, aux déshérités, puisqu'elle leur assure la préoccupation et la collaboration des autres, mais défavorable aux forts, aux sages, aux avancés, puisqu'elle exige d'eux qu'ils se mettent au service des autres. » (Fulliquet : *Précis de dogmatique*). Cet ouvriérisme est aujourd'hui parmi les « forts », les « sages », les « avancés », parmi les mufles. Aussi, faut-il voir avec quel mépris il regarde les pauvres « espèces inférieures », de quelle façon sa valetaille plumitive traite ces « étranges individus... pauvres hères à mine patibulaire de clochards... bicots dépenaillés et sordides... asiatiques de race incertaine qu'on rencontre sur les quais, le regard mauvais, et que recrutent les grands patrons des ports comme briseurs de grèves... déchets lamentables de pauvre humanité ... etc. » Ne sont-elles pas significatives ces appréciations d'un ouvriérisme parvenu le plus souvent grâce aux filouteries politiciennes ou dans des fonctions de chiens de garde du patronat, et qui se permet de suspecter les intentions des « intellectuels » à l'égard des prolétaires ? ...

Redisons-le, c'est nécessaire : ce ne sont pas des « intellectuels » qui travaillent dans les usines de guerre et les distilleries, transportent canons, munitions et alcools sur terre, sur mer et dans les airs, fournissent l'inépuisable armée des « jaunes » briseurs de grèves qui ne viennent pas d'Asie, des mouchards de chantiers, d'ateliers et de bureaux, des concierges, des garde-chasse, des garde-chiourme, des chaouchs, des gabelous, des policiers, des gendarmes, des engagés et rengagés « civilisateurs » des peuples coloniaux, des exploiters des nourrissons et des pupilles de l'Assistance Publique, des mastroquets, des patrons et des pourvoyeurs des maisons de tolérance, etc... M. Philibert et Mme Tellier sont rarement des bacheliers, bien que leurs amis politiciens leur fassent volontiers donner les palmes académiques ou la Légion d'honneur ainsi qu'aux tenanciers des grands lupanars où s'ébattent « l'élite du rebut et le rebut de l'élite » (M.-G. Michel).

L'ouvriérisme, définitivement lié aujourd'hui aux politiciens par le pacte de sang, a fait de l'*Internationale* trois ou quatre tronçons qui ont chacun ses papes, ses cardinaux, ses évêques, ses curés, ses sacristains, ses enfants de chœur et ses ouailles sur le dos desquelles toute cette hiérarchie parasitaire se dispute et s'excommunie. Par le syndicat qui « devait se suffire à lui-même », être l'alpha et l'oméga de l'activité ouvrière et réaliser, par conséquent, pour le prolétariat, tout ce que celui-ci devait refuser à l'Etat corrupteur des consciences et producteur de traîtres, l'ouvriérisme devait tout résoudre, tout créer : il n'a rien su mettre debout. Il n'a su faire, dans les syndicats, qu'une politique boutiquière, mesquinement réduite à des questions corporatives locales, le plus souvent en contradiction avec la politique des syndicats voisins. Entravant le recrutement, divisant les travailleurs en partis hostiles, fermant ouvertement ou sournoisement l'organisation ouvrière au plus grand nombre des prolétaires, cette politique en est arrivée, par des scissions, des exclusives, des interdits dignes de conciles ecclésiastiques, à faire des travailleurs des frères ennemis divisés en vingt chapelles, plus occupés à s'entredéchirer qu'à

mener la lutte contre le patronat, et s'appuyant, en dernière analyse, sur le patronat pour faire échec à leurs adversaires ouvriers. Lisez l'histoire du travail à travers les siècles, celle des luttes ouvrières en tous les temps ; sous des aspects différents, déterminés par des conditions économiques et sociales différentes, ce sont toujours les mêmes divisions, les mêmes querelles, les mêmes haines fratricides dues à l'ignorance et à l'inconscience du prolétariat qui ont entravé son émancipation. Trompé par ses mauvais bergers, saoulé du vin frelaté d'une blagologie qui le livre à des abstractions et l'empêche d'acquérir une notion exacte des choses, il est aussi désarmé aujourd'hui devant ses maîtres que l'esclave antique, le serf du moyen âge, le vilain d'avant 1789. C'est toujours dans ses rangs que ses dominateurs recrutent les sergents du guet qui le rossent, les soldats qui le canardent, et il marche aussi dévotement, aussi bénévolement pour les guerres du Droit et de la Civilisation qu'il marchait au moyen âge pour les Croisades, lorsque ses maîtres, le voyant trop encombrant et trop remuant, décident de pratiquer dans ses rangs les « saignées régénératrices ».

L'ouvriérisme, qui ne voulait rien faire que par lui-même, n'a su mettre debout ni les maisons du peuple où les travailleurs auraient été chez eux, libérés de la tutelle de municipalités plus ou moins hostiles, ni les organisations qu'elles auraient comportées pour réaliser les vues éducatrices de l'*Internationale* : ateliers d'apprentissage, salles d'études, laboratoires, consultations d'hygiène, de puériculture, de prophylaxie des maladies sociales, bibliothèques, salles de conférences, d'expositions, de concerts, théâtres, terrains de jeux, etc.. où ces travailleurs auraient pu s'instruire et se distraire par eux-mêmes et par des collaborations dévouées, librement offertes et choisies sans que des tractations politiciennes en vinssent souiller les moyens et le but. Ces collaborations, la classe ouvrière les aurait trouvées parmi ces « intellectuels » qui disent avec Kropotkine : « Si nous avons pu nous instruire et développer nos facultés, si nous avons accès aux jouissances intellectuelles, si nous vivons dans des conditions matérielles pas trop mauvaises, c'est parce que nous avons profité, par le hasard de notre naissance, de l'exploitation à laquelle sont sujets les travailleurs : lutter pour leur émancipation, c'est pour nous un devoir, une dette sacrée que nous devons payer. » Ceux-là qui, depuis Socrate jusqu'à Romain Rolland, ont apporté au monde la vraie science et ont été sa véritable conscience, ont toujours tout donné et n'ont jamais rien demandé. Nous affirmons au prolétariat qu'ils sont nombreux et ne demandent qu'à venir à lui pour échapper à la sottise bourgeoise.

L'ouvriérisme répondra pour expliquer sa carence : « Où vouliez-vous qu'on prît l'argent pour réaliser tout ce que vous dites ? » Nous ne voudrions pas répliquer en citant le nombre de *milliards* dont les travailleurs ont, depuis cinquante ans, enrichi leurs empoisonneurs, et particulièrement le « mastroquet » démoralisateur, bien qu'il soit d'après certain ministre « le rempart de la dignité nationale » !... Mais, pourtant !... que n'aurait-on pas pu faire avec tous ces milliards, avec seulement la moitié de ces milliards, si l'ouvriérisme avait guidé les travailleurs, comme il le prétendait, dans les véritables voies de leur émancipation ? Mais allez

dire cela aux flagorneurs de la vanité ouvrière aussi sotte que les autres vanités ; allez le dire aux arsouilles qui pérorent dans le « salon du pauvre » et lui montrent la société future dans l'arc-en-ciel des apéritifs ; allez le dire aux politiciens syndicalistes tout aussi intéressés que les patrons à tenir les travailleurs dans l'abrutissement, et qui devraient commencer par s'instruire eux-mêmes pour ne pas voir crever dans l'aventure la baudruche de leur prestige démagogique !

Non seulement l'ouvriérisme n'a pas appris au prolétariat à lire lucidement, sainement, non seulement il ne le détourne pas des spectacles et des distractions qui faussent sa sentimentalité, endurcissent sa sensibilité, vicient la raison, et de l'abus des sports que le patronat encourage si volontiers parce qu'ils « empêchent de penser ! » mais il ne sait même pas lui apprendre à profiter des maigres avantages que le droit bourgeois met à sa disposition avec les lois sociales. Car on veut bien ne pas toujours tirer sur la bête sans lui permettre de souffler un peu ; mais c'est la bête qui refuse de souffler en raison du fameux principe : « Tout ou rien ! » Et le prolétariat qui reste illettré pour ne pas être tenté de « trahir sa classe », ignore l'usage des lois de protection de l'enfant, de la femme, du travail, les lois d'assistance et d'hygiène, etc... Victimes d'accidents du travail, les ouvriers sont de plus victimes d'agents d'affaires qui les grugent en exploitant leur ignorance. Ne les voit-on pas demander eux-mêmes des dérogations aux lois qui les protègent et, par exemple, se mettre en grève pour obliger l'inspection du travail à les laisser travailler plus de huit heures ? Les lois sur les métiers insalubres et sur le travail de nuit ne sont pas moins inopérantes. De plus en plus, dans les banques, les ateliers des grands magasins, on travaille dans des sous-sol, sans air et sans lumière naturelle. Le travail de nuit est imposé dans des verreries à des enfants qui n'ont pas même douze ans. Dans la couture, ce travail de nuit est constant. On tient en échec l'inspection du travail en cachant les apprentis trop jeunes quand un inspecteur se présente. Il arrive qu'on en oublie dans des placards où on les retrouve asphyxiés. Ouvriers et ouvrières se font les complices des patrons. Entre le surmenage et le chômage il n'y a pas place pour le travail normal que les travailleurs « conscients et organisés » devraient savoir exiger, comme ils devraient savoir exiger des salaires normaux, pour échapper à la pratique humiliante du « pourboire » qui se répand de plus en plus.

La crise économique, qui préoccupe actuellement le monde, en raison surtout du nombre de chômeurs qui en sont victimes dans la classe ouvrière, a fourni l'occasion de faire les constatations suivantes : à Paris, pendant que des ouvriers boulangers travaillent de 11 à 14 heures par jour, sans avoir de repos hebdomadaire, et gagnent *des salaires quotidiens qui vont jusqu'à cent trente francs*, huit cents autres ouvriers sont en chômage permanent ou ne travaillent que quelques jours par mois. Le chômage serait supprimé dans la boulangerie parisienne si les lois des huit heures et du repos hebdomadaire étaient respectées (*L'oeuvre*, 29 novembre 1931.) Voilà, entre nombre d'autres, un exemple caractéristique de ce que produit le « collaborationnisme » substitué à la lutte pour la suppression du Patronat et du Salarat, fondement de la C. G. T. C'est l'accord de l'égoïsme ouvriériste, avec le

muflisme patronal et la complicité gouvernementale, contre le véritable prolétariat.

La solidarité ouvrière est brisée par l'égoïsme personnel. Pour un salaire un peu plus élevé, avec une inconscience stupéfiante, on se fait mouchard de ses camarades. Les « fortes têtes », ceux qui « rouspètent » contre une trop dure exploitation, ceux qui protestent pour les autres, sont rejetés des ateliers, révoqués des administrations. On dit volontiers : « Ils n'avaient qu'à se taire ! » et on les abandonne. La femme a encore sa place à conquérir dans nombre de corporations où elle fait le travail de l'homme. Le fameux principe : « A travail égal, salaire égal » est combattu par les ouvriers eux-mêmes, railleurs et hostiles devant « l'égalité des sexes ». Hostilité aussi, et qui prend parfois des formes aiguës, contre les travailleurs étrangers accusés de venir « manger le pain des nationaux », comme on accuse encore la machine de raréfier et de supprimer le travail humain. Toutes sortes de routines étroites, de préjugés odieux, sont ainsi entretenus par l'esprit ouvriériste à l'encontre des expériences contraires, des démentis apportés par les faits. La machine n'a-t-elle pas multiplié le travail humain au lieu de l'alléger comme elle aurait dû le faire normalement, et l'ouvrier étranger n'est-il pas fondé à chercher du travail partout où il peut en trouver ? Mais, comme toujours, l'ignorance ouvriériste s'en prend aux effets et non aux causes. Il est plus facile de briser une machine que d'en collectiviser la propriété et d'en rendre le travail bienfaisant pour tous. Il est plus facile de s'en prendre aux malheureux étrangers, aux « bicots dépenaillés et sordides, aux asiatiques de race incertaine », que de s'opposer à leur recrutement par des négriers au service d'un patronat toujours en quête d'une main-d'oeuvre travaillant à des salaires inférieurs et qui les abandonne à tous les excès de la xénophobie ouvriériste, complice de l'abrutissement nationaliste, quand il n'a plus besoin d'eux. Et il est aussi, hélas ! plus facile de soulager sa colère, de venger son impuissance, sur le compagnon de chaîne plus faible, plus désarmé, la femme, l'enfant, le manœuvre, l'apprenti, le cheval, le chien, que sur le véritable responsable : le Maître ! Est-ce ainsi que l'ouvriérisme entend « l'union des prolétaires de tous les pays » et l'*Internationale* qui « sera le genre humain » ?

Voilà l'œuvre lamentable de l'ouvriérisme : la faillite de l'*Internationale Ouvrière*. Nous n'insistons pas davantage ; le tableau nous paraît suffisant pour montrer que tout est à refaire, tout à recommencer. On parle beaucoup, aujourd'hui, de recomposer l'*unité ouvrière* ; on écrit à ce sujet dans quantité de journaux, on palabre dans toutes sortes de congrès et de meetings ; on ne fait que troubler davantage ce qui n'était déjà que trop trouble, et seule la faconde intarissable des bavards, qui ont pris des politiciens l'habitude de s'enguirlander à la façon des héros d'Homère, y trouve matière à satisfaction .. L'ouvriérisme méprise avec juste raison la terminologie bourgeoise, mais il en a fait une autre qui n'est pas plus claire. Aussi sûrement qu'avec le catéchisme, on abrute les pauvres syndiqués avec des expressions auxquelles ils ne comprennent goutte et dont l'interprétation alimente durant des mois et des années, les disputes de leurs directeurs de conscience. C'est ainsi qu'on leur parle de la « politisation des grèves » ou de la « radicalisation des masses », quand ce n'est pas la « radicalisation des grèves » ou la « politisation des

masses ». Tout cela est aussi clair pour eux que les histoires de la Colombe du Paraclet ou de l'Immaculée Conception. La seule Unité possible et féconde ne pourra être que dans une véritable *Internationale*, celle de tous les prolétaires de tous les pays et de tous les sexes, unis pour leur émancipation intégrale et non pour la constitution d'un quatrième ou d'un cinquième Etat aussi fourbe et aussi exploiteur que les autres. La première opération à faire est de bannir des méthodes prolétariennes l'ouvriérisme actuel qui est la plus épouvantable des pestes, pour lui substituer une action ouvrière inspirée de ceux qui avaient compris, il y a soixante ans, que la révolution des bras ne peut se faire sans celle des cerveaux et des coeurs, et que l'émancipation des travailleurs ne peut se dissocier de l'*Internationale* du « genre humain » dressée au-dessus de toutes les dictatures de races, de nations ou de classes.

- Edouard ROTHEN.

OUVRIERISME

Doctrine syndicaliste préconisant l'émancipation de la classe ouvrière par l'action des ouvriers eux-mêmes, sans le concours des intellectuels. Cette doctrine comprend une part de bien fondé, mais aussi une part d'erreur et d'injustice. Constatons, tout d'abord, que les professeurs, instituteurs, médecins, chimistes, ingénieurs, architectes, etc... sont des travailleurs indispensables au fonctionnement d'une société moderne, et que, loin de décroître, leur importance s'étend de jour en jour avec le progrès, alors que le rôle du manoeuvre est de plus en plus réduit par la machine. Ces travailleurs ont donc, autant que les autres, le droit de se prononcer sur des questions sociales auxquelles leur sort est directement intéressé, et ce serait, pour l'avenir, une lourde faute, de la part de la classe ouvrière, que de chercher à les éliminer du mouvement révolutionnaire, alors qu'il serait opportun de s'en faire des alliés.

Mais ne considérons que le milieu des manuels. Tant que l'on se borne à l'action corporative, syndicale, il est évident que nul n'est mieux qualifié que l'ouvrier lui-même pour apprécier les misères de la corporation à laquelle il appartient, et prendre en main ses intérêts. Cependant, lorsqu'il s'agit, non plus de revendications de détail, mais de mouvements sociaux considérables par leur étendue, force est bien d'acquérir, en même temps que des idées générales, une compétence sociologique qui, même élémentaire, ne va pas sans quelques études, et dépasse de beaucoup le cadre corporatif. C'est un nouvel apprentissage. Or, du point de vue de la vie économique, qu'est-ce donc qu'un intellectuel ? C'est tout homme dont la profession comporte d'enseigner, d'administrer, d'inventer, de diriger, ou encore de mettre en valeur des talents personnels, exigeant des connaissances techniques qui dépassent le niveau des études primaires, dans une branche quelconque de l'activité humaine.

Un manuel qui, grâce à son initiative et à sa persévérance, ne se contente plus d'exercer son métier, mais s'occupe d'un secrétariat, publie des articles dans la

presse, et fait des conférences de propagande, est un travailleur faisant fonction d'intellectuel. Et si, comme cela a lieu très souvent, il abandonne l'usine, le champ, ou l'atelier, pour se consacrer uniquement à cette fonction, il n'est plus, en fait, un ouvrier, mais un publiciste professionnel, doublé d'un technicien. Rien ne le distingue plus, dès lors, de l'intellectuel ayant fait des études secondaires, si ce n'est une différence dans la nature du savoir. Alors que ce dernier possède un solide bagage de connaissances encyclopédiques, dont l'acquisition nécessita de dix à quinze années exclusivement consacrées à l'étude, l'homme venu de la classe ouvrière ne possède, de telles connaissances, que des rudiments. Par contre, il est bénéficiaire, sur les choses de son milieu d'origine, d'une expérience que l'on n'acquiert que fort peu dans les collèges. La différence de culture existant entre ces deux catégories de travailleurs intellectuels est comparable à celle qui existe, dans l'armée, entre les officiers sortis des grandes écoles, et les officiers sortis du rang. Et, dans le monde de l'action sociale, comme dans celui du militarisme, ceci n'est point sans susciter des rivalités et des compétitions. Les uns et les autres sont, d'ailleurs, aux prises avec les mêmes tentations, et sujets aux mêmes faiblesses.

Les intellectuels sortis des écoles auraient tort de mépriser ceux qui ont acquis par eux-mêmes une petite instruction, tout en gagnant leur pain, car ceci exige des qualités rares de courage et de ténacité. Par contre, ces derniers auraient tort de considérer les premiers comme des inutiles et des gens d'esprit bourgeois, dont il faut se défier tout particulièrement.

Les grands initiateurs du mouvement révolutionnaire actuel, à commencer par Michel Bakounine, Elisée Reclus et Pierre Kropotkine, ne furent point des ouvriers défendant leurs intérêts de classe, mais des hommes de grand savoir, issus de familles aisées ou aristocratiques, et qui firent aux opprimés l'offrande de leur dévouement. Nous savons qu'à côté de ces individualités d'élite parurent des ambitieux sans scrupules. Cependant on aurait tort de croire que les milieux les plus instruits détiennent le monopole de l'arrivisme et de la trahison. Le souci prédominant de l'intérêt personnel, et les passions mauvaises, sont de toutes les classes de la société. Et la liste est longue des agitateurs, de pure origine prolétarienne, qui abusèrent de la confiance de leurs camarades, pour se faire à leurs dépens des profits malhonnêtes, ou qui finirent dans les rangs des briseurs de grève, obscurément. Les préjugés qui s'attachent à la blouse ne sont pas moins graves que ceux qui s'attachent à la redingote. Habitons-nous à estimer les hommes d'après leur conduite éprouvée, plus que d'après l'apparence extérieure que leur confère le métier dont ils tirent leur subsistance.

- Jean MARESTAN.

L'OUVRIERISME *(et les individualistes)*

Les individualistes anarchistes n'ont jamais ou guère pactisé avec ce qu'on appelle l'ouvriérisme. Leur attitude a des raisons qu'il convient d'expliquer. Une seule question préoccupe les individualistes - et c'est elle qu'ils se posent chaque

fois qu'ils se trouvent en présence d'une activité d'ensemble - c'est de déterminer s'il vise à *grégariser* ou à *individualiser* - qu'on nous passe ces barbarismes - ceux sur qui son influence s'exerce. Les boniments de la façade laissent froids les individualistes qui savent fort bien que réduction des heures de travail et augmentation des salaires font partie intégrante de la parade. A quoi bon gagner vingt francs de l'heure si les objets de consommation haussent en proportion ? A quoi bon travailler deux heures de moins si c'est pour persévérer dans la même routine mentale ?

Tactique « capitaliste » et tactique « prolétarienne » se ressemblent, hélas ! comme deux frères - ennemis surtout en apparence, disent-ils ; - l'une et l'autre tendant à faire des instruments dociles et maniables de ceux qui se trouvent sous leur coupe. Dans l'usine et dans le « parti » règne une même consigne : désindividualiser le travailleur.

Le patron apprécie l'ouvrier dans la mesure où sa volonté s'absorbe tout entière dans l'intérêt de son entreprise.

Les individualistes prétendent qu'il en est de même dans le mouvement ouvrier et qu'un fonctionnaire syndical ne sympathise pas davantage que le premier contremaître venu avec le syndiqué grincheux ou simplement original. A l'usine comme au syndicat, à l'« atelier » comme dans le « parti », le but poursuivi est la discipline et la militarisation du travailleur, sa mise en cadres. Là comme ici, il s'agit de faire de l'unité humaine un rouage, un simple rouage anonyme, sans existence distincte, perdu dans la complexité des engrenages, sans vie autre que celle de l'agrégat - fabrique ou organisation - dont il fait partie. On nous saura gré de ne pas nous appesantir sur la cuisine intérieure du mouvement ouvrier. La critique est trop facile. Des groupements plus fonctionnels que professionnels ; des électeurs, des délégués, des parlements, des ordres du jour, un souci constant de ménager les extrêmes et de ne point trop heurter, en même temps, la mentalité moyenne de la masse des adhérents ; la soumission des minorités et des individualités récalcitrantes aux décisions des majorités ; des scissions, des querelles intestines, voilà le bilan de l'ouvriérisme. Il ne diffère pas de celui de n'importe quel parti politique ou religieux. Quant « aux revendications ouvrières », pas une qui n'ait été obtenue sans l'intervention législative. Pas une qui n'ait rivé un peu plus fortement la chaîne qui lie le travail à la politique, l'unité productrice humaine au troupeau producteur,

N'éprouvant aucune sympathie pour le socialisme réformiste ou parlementaire, il était inévitable que les individualistes aient plus particulièrement examiné l'œuvre des syndicats, peu importe la nuance qui les distingue. Ils ont été bien forcés d'y constater : 1° qu'aucune part n'y était faite à une conception supérieure ou morale du travail ; 2° que ceux qui y adhèrent ne sont nullement préparés, pour la plupart, à vivre une conception économique dont la matérialisation exigerait des agents très conscients et très éclairés ; 3° que le fonctionnarisme et l'administration y jouent un grand rôle, un rôle inévitable, malgré toutes les

sauvegardes, un rôle peut-être indispensable, mais qui dégénère, en certains pays, en une véritable tyrannie.

Qu'on en juge ! Le syndicalisme se pose pour but la suppression du patronat et l'avènement d'une société, plus ou moins collectiviste ou communiste, laquelle ne peut s'établir sans le renversement de l'Etat ou des institutions gouvernementales, sans une éducation préalable des futurs producteurs collectivistes ou communistes ! Comment s'y préparent les syndicats ? En appelant à eux, pêle-mêle, toutes sortes d'ouvriers - même ceux qui, dans les arsenaux, fabriquent des engins dont le gouvernement se servirait pour mettre à la raison les syndicalistes qui oseraient provoquer une insurrection - même ceux qui concourent à la fabrication ou à la confection, dans des conditions déplorables, des utilités destinées aux prolétaires eux-mêmes, souliers à semelle de carton, vêtements qu'un jour de pluie gâte sans retour, meubles sans solidité, parfois même articles d'alimentation avariés, etc., etc ... , - même ceux qui, d'une façon ou d'une autre, concourent à la construction des bâtiments où se perpétue la spéculation (les bourses), où l'on enferme quiconque se dresse contre l'état de choses économique actuel (les prisons), où l'on prépare la répression des protestataires (les casernes) - même ceux qui produisent des objets absolument superflus et dont la production suffit à attester l'existence de privilégiés et de parasites manifestement autoritaires.

Que « l'ouvriérisme » complète moralement le capitalisme, qu'il désindividualise et solidarise aveuglément le travailleur, la preuve tangible nous en est fournie par l'attitude du mouvement ouvrier à l'égard de la production individuelle.

Il faut un minimum de réflexion, en effet, pour s'apercevoir que le travail en collectivité, en communauté - tel qu'il s'accomplit aujourd'hui - est antagonique à la formation et au développement de l'initiative et de l'originalité personnelles, partant du caractère. Le mode de production est fonction de la façon dont est distribuée la force motrice. Une modification dans cette distribution ou, si cette modification est impossible, la recherche d'une force motrice nouvelle ou encore d'engins nouveaux, permettrait - en rendant individuelle la production - d'aviver chez le producteur la sensibilité créatrice ; cela sans faire aucun tort aux revendications ouvrières proprement dites, même celles de la diminution des heures de travail et de l'augmentation du salaire.

Or, nous ne croyons pas que le mouvement ouvrier se soit jamais préoccupé de ce problème. Ses techniciens - et il n'en manque pas dans ses rangs - ne se sont point attelés à la découverte ou à la recherche d'énergies ou de moteurs destinés à rendre le producteur autonome indépendant de la collectivité productrice. Au contraire.

On ne peut le nier, le résultat du mode actuel de production est l'existence d'un type de travailleur dénué ou à peu près de toute originalité productrice, accomplissant sa besogne sans goût ni plaisir, comme un rite fastidieux ; une sorte

de producteur-cliché, répandu sur toute la surface du globe, presque à autant d'exemplaires qu'il est d'ouvriers, d'un automatisme semblable à celui dont il a la surveillance.

Le mouvement ouvriériste avait le choix entre deux tendances, visant à faire du travailleur : la première, *un artiste* ; la seconde, *un manœuvre*.

Un *artiste* - et non plus seulement un artisan - c'est-à-dire un original, un créateur ; un façonneur peut-être, mais un façonneur considérant l'objet sorti de ses mains, la matière transformée par son effort, comme son œuvre ; voulant y graver son empreinte, y imprimer son cachet personnel ; soucieux de ne point se laisser distancer ou effacer par autrui ; mettant donc au service de son produit toutes les ressources de ses facultés d'imagination et d'exécution.

Ou un *manœuvre*, c'est-à-dire un mécanisme vivant, remonté, réglé, tendu, habile, souple, observateur même, chez lequel l'esprit d'adaptation ou la paresse d'imagination ont détruit ou remplacé le désir ou le besoin de se manifester personnellement dans l'objet sorti de ses mains.

Par sa propagande, par sa méthode éducative, par son action, le mouvement ouvriériste s'est placé au second point de vue. Ce ne sont pas des individus autonomes qu'il a tenté de faire de ceux qu'il attirait à lui, mais des « organisés », des suiveurs. Ce ne sont pas des artistes, des créateurs qu'il s'est efforcé de faire des travailleurs qu'il enrôlait dans ses rangs, mais des manœuvres, des traditionalistes. C'est ce qui explique pourquoi les individualistes se trouvent en désaccord si complet avec le mouvement ouvriériste. Qu'il s'agisse de la conception de la vie, de la façon d'envisager la production, de la propagande même, ils ne considèrent pas les choses sous le même angle.

Les syndicats se comprennent en tant que pis aller, en tant qu'organes de résistance et d'améliorations ouvrières, luttant pour obtenir un accroissement de bien-être dans les conditions de vie de certaines catégories de travailleurs (parfois au détriment d'autres). Les syndicats peuvent assurer le fonctionnement de bureaux de placement bien organisés, de caisses de chômage et de secours mutuels puissantes, tout cela exclusivement à l'usage des ouvriers. Il peut leur devenir possible de discuter et de traiter de puissance à puissance avec le patron, etc ...

Les individualistes ne déconseillent à qui ce soit d'adhérer à un syndicat. Pas plus qu'ils ne découragent personne de faire partie d'une association tendant à augmenter son bien-être. Ils rappellent uniquement que ce ne sont que pis-aller ou palliatifs transitoires, à la gestion desquels ils ne prendront aucune part. L'avènement du régime syndicaliste ne les intéresse pas plus que le triomphe de l'ouvriérisme ou la victoire du prolétariat organisé.

Ce qui intéresse davantage certains individualistes préoccupés spécialement par les réalisations économiques, ce sont les tentatives individuelles accomplies

pour se soustraire à l'emprise du patronat, par exemple les essais en association tentés pour vivre d'une existence relativement indépendante. Chaque fois qu'il se rencontrera des personnalités sérieuses pour mener à bien des entreprises économiques où l'absence d'influences extérieures, le goût du travail, le souci de la qualité de la production s'uniront avec une vie saine, libre, abondante, heureuse, ils trouveront chez les individualistes des éléments pour les soutenir.

L'individualiste fera donc, le cas échéant, partie d'un syndicat où moyennant le paiement régulier d'une cotisation, il trouvera soit des facilités de placement, soit l'occasion d'obtenir relèvement de son salaire ou diminution de la durée de ses heures de travail. Comme il peut faire partie d'une société de secours mutuels, il fera partie d'un syndicat parce que maçon, serrurier, ajusteur, ferblantier, vidangeur et non parce qu'individualiste anarchiste. Syndiqué, le cas échéant, il ne sera pas syndicaliste.

On peut être syndiqué, coopérateur, mutualiste et demeurer soi : un « en dehors », un « à côté » : on peut apporter sa cotisation à toutes sortes d'associations artistiques, littéraires, scientifiques, sexuelles, récréatives - pour les avantages qu'on peut en retirer individuellement - cela sans sacrifier rien de sa personnalité pensante et agissante. Pas plus qu'être un « en dehors » ne veut dire se tenir systématiquement à l'écart de la foule. Etre un « en dehors », c'est en pleine masse, à l'atelier, au bureau, en prison, au village ou au désert avoir conscience qu'on est soi - un « à part » que les habitudes de penser ou les façons d'être des troupeaux humains n'influencent ni ne dévient.

Ce qui importe pour les individualistes, ce n'est pas *l'ouvrier*, c'est *l'individu* qui, soit qu'il reste isolé, soit qu'il s'associe, veut aussi bien dans le domaine de la production que dans les autres sphères, demeurer autonome et affirmer sa personnalité. C'est pourquoi ils n'entendent s'associer que pour un temps et (ou) une besogne déterminés, estimant que le fait d'avoir été jeté dans le monde doit suffire à leur assurer la possibilité de choisir l'occupation et l'association convenant à leur déterminisme particulier, de disposer comme il leur semble bon du résultat de leur effort et du mode d'échange de leur travail de création ou de transformation, hors toute intervention extérieure à eux-mêmes ou à l'association dont ils font partie. Quelles que soient les modalités dans le détail, ils se considèrent comme exploités dans toute société qui ne leur garantirait pas ces possibilités primordiales.

- E. ARMAND.

Accueil

OXYGENE n. m. (de *oxus*, piquant, et *genos*, commencement)

L'oxygène est un gaz incolore, inodore, sans saveur, légèrement soluble dans l'eau qui en absorbe environ 1/25 de son volume. Très abondant dans la nature, il entre dans la composition des anhydrides, des oxacides et des oxydes. C'est un des éléments de l'air et de l'eau, des matières végétales et animales, enfin de presque tous les composés connus. Combiné avec l'hydrogène, il donne naissance à deux corps composés dont le plus important est l'eau. L'eau est composée d'une partie d'oxygène pour deux parties d'hydrogène, en volume et de 89 parties d'oxygène et de 11 parties d'hydrogène en poids. L'oxygène compose pour 1/5 l'air atmosphérique ; sa densité est de 1,1056 par rapport à l'air. Il est absorbé à froid et mieux à chaud par certains métaux et certains oxydes métalliques : l'argent fondu en absorbe notamment vingt deux fois son volume sans combinaison. Il forme, directement ou indirectement, des composés avec tous les corps simples, sauf le fluor, l'or et le platine.

La principale caractéristique de l'oxygène est d'être éminemment propre à faire brûler les autres corps. On dit, en chimie, qu'un corps est en combustion ou qu'il brûle, quand il se combine avec l'oxygène.

Parfois l'oxydation se produit avec un grand dégagement de chaleur, elle se propage dans toute la masse après avoir été amorcée en un point ; la réaction qui se produit rapidement dégage en un temps très court une grande quantité de lumière et de chaleur qui porte les produits de la combustion à une haute température (combustions vives). Plongeons, par exemple, dans un flacon rempli d'oxygène, une allumette qui ne flambe plus, mais qui présente encore quelques points rouges et nous la verrons se rallumer instantanément et brûler avec une grande rapidité. Il en est de même des autres corps et surtout du soufre, du carbone et du phosphore qui brûlent dans ce gaz avec une grande activité en jetant un vif éclat et donnant lieu, dans ce cas, à la production d'anhydride sulfureux, carbonique et phosphorique. De même les métaux préalablement chauffés, brûlent quand ils sont plongés dans l'oxygène.

Chaque fois que l'oxygène se combine avec un autre corps, il y a production de lumière et de chaleur. Cette chaleur et cette lumière ne sont pas comme dans l'exemple ci-dessus cité, toujours visibles, car la combustion est loin d'être dans tous les cas aussi rapide que nous venons de le voir : un clou ou un quelconque morceau de fer, abandonné à l'air humide, s'unit à l'oxygène et se rouille lentement. De cette façon, la quantité de chaleur et de lumière qui se produit se répartit en un

nombre infini d'instants et le phénomène reste inappréciable à nos organes.

La putréfaction de certains corps organiques n'est due qu'à une très lente combinaison avec l'oxygène : c'est ainsi que le fumier en se décomposant, trouve assez de chaleur pour vaporiser l'eau et former des vapeurs. C'est encore l'oxygène de l'air qui fait naître ces flammes vagabondes qui errent la nuit à la surface des marais et des tombes de cimetières : feux follets, terreur de nos aïeux superstitieux.

La respiration est une combustion lente. L'air pénétrant dans l'appareil respiratoire, qui diffère avec les êtres, abandonne l'oxygène qui passe avec le sang dans l'organisme, brûle lentement nos tissus et se transforme en acide carbonique et en eau qui sont rejetés. (Voir au mot : *Respiration*.) Le manque d'oxygène entraîne une asphyxie rapide et l'excès en est redoutable parce qu'il brûle et transforme alors tissus et organes.

Depuis des millions d'années, des milliers et des milliers d'êtres absorbent l'oxygène de l'air, le transforment, et malgré tout n'en viennent pas à bout. Ce fait trouve son explication comme suit : la nature a chargé les végétaux de fabriquer l'oxygène indispensable. Comme nous, ceux-ci respirent l'air atmosphérique, mais ils jouissent d'une curieuse propriété : sous l'action de la lumière, la partie verte de leur feuille, appelée chlorophylle décompose l'acide carbonique issu de la respiration des êtres en oxygène qu'elle rejette pour s'assimiler le carbone qu'elle combine avec certaines substances nutritives pour constituer le tissu des plantes. Certains savants chimistes estiment que l'ensemble des végétaux répandu sur le globe terrestre donne environ 100.000 tonnes d'oxygène par an, ce qui suffirait à établir l'équilibre entre la consommation et la production.

L'oxygène peut se combiner avec lui-même et donner naissance à un composé où il est plus condensé et qui prend le nom d'ozone. C'est alors un gaz coloré en bleu, à odeur caractéristique (il sent le homard frais), provoquant des crachements de sang, qui attaque et blanchit presque toutes les substances, oxydant et brûlant les matières organiques, attaquant énergiquement à froid le fer, le zinc, le mercure et même l'argent. Il est alors 13 fois plus soluble que l'oxygène et se liquéfie à -125° . Il se décompose totalement à 250 degrés. On l'utilise comme désinfectant, ainsi que pour la fabrication des huiles siccatives. L'air du matin, dans les campagnes, contient des traces d'ozone auxquelles on attribue une action vivifiante pour tous les êtres.

L'oxygène a été découvert simultanément et d'une façon tout à fait indépendante, par deux chimistes : l'Anglais Joseph Priestley et le Suédois Ch.-W. Scheele. Priestley découvrit l'oxygène en 1771. Ce savant l'avait obtenu d'abord par la calcination du nitre. Il l'obtint ensuite en calcinant l'oxyde rouge du mercure. Il découvrit aussi les propriétés comburantes de l'oxygène, mais c'est Lavoisier qui, le premier, de 1772 à 1774, a extrait l'oxygène de l'air. Les travaux remarquables qu'il fit à cette occasion, ont servi de base à la chimie moderne. Scheele ne connaissait rien des recherches de Priestley quand il découvrit également l'oxygène, qu'il

fabriqua avec des oxydes de métaux du genre le plus différent, en particulier avec de l'oxyde de mercure et du manganèse. L'oxygène a été liquéfié par Cailletet et Raoul Pictet en 1877, à la température de - 138 degrés et sous la pression de 22 atmosphère et demi. L'oxygène liquide qui est bleuâtre, bout à - 181 degrés.

C'est à partir de la découverte de l'oxygène, le plus important de tous les corps et la substance la plus répandue, celle qui existe en plus grande quantité sur le globe, que la chimie abandonna l'ornière où elle se débattait : celle où l'avait plongée la théorie du phlogistique imposée par Sthal, au début du XVIIIème siècle, pour marcher à grandes enjambées vers les merveilleuses découvertes des temps modernes.

Aussitôt que les premiers procédés d'analyse furent découverts, ils ne tardèrent pas à se perfectionner et à s'enrichir et ils nous ont donné la magnifique floraison qui caractérise les merveilles de la chimie du XXème siècle.

- Ch. ALEXANDRE.

Accueil

PACIFISME, PACIFISTE

Le néologisme « Pacifiste » fut, lancé après 1900, par Emile Arnaud, un théoricien de la paix, président de la Ligue internationale pour la Paix et la Liberté. Le substantif « Pacifisme » existait déjà. Il correspondait à « Pacifique ». Le Pacifisme, dit le Congrès de Munich de 1907 est : « Le groupement d'hommes et de femmes de toutes nationalités qui recherchent les moyens de supprimer la guerre, d'établir l'ère sans violences et de résoudre par le droit les différents internationaux ». Le Pacifisme, dit Sève, dans son cours d'enseignement pacifiste, n'est que l'application de la morale aux relations des peuples. Il est, comme la morale, basé sur le respect de la personne humaine.

Aujourd'hui, le mouvement pacifiste manifeste moins d'unité qu'avant la guerre. En dehors de l'union des Sociétés de la paix, sous l'égide de laquelle se réunissaient tous les anciens Congrès, nous avons l'action internationale démocratique pour la Paix, fondée par Marc Sangnier, l'Internationale des résistants à la Guerre, la ligue internationale des femmes pour la Paix et la Liberté, l'Union des associations pour la Société des Nations. Recherchant une définition qui puisse s'appliquer à tous les mouvements et toutes les théories au moins aussi hardies dans leur opposition à la guerre que le vieux mouvement de la Paix, mais n'excluant pas ceux qui professent une condamnation de la guerre encore plus intransigeants et plus catégorique, et des méthodes de lutte plus énergiques, nous appelons Pacifisme : « l'ensemble des doctrines condamnant le principe de la guerre, préconisant l'application de la morale aux rapports entre les peuples, poursuivant l'abolition des guerres, la solution des conflits internationaux par des moyens pacifiques, tendant à l'instauration d'un régime de paix internationale permanente. »

Tandis qu'un « Pacifique » peut se contenter de désirer la paix pour lui-même et son pays et peut croire que cette paix sera assurée par les méthodes que préconisent les Nationalistes, le « Pacifiste » condamne l'idée de violences entre États, affirme que les relations entre les Peuples doivent être soumises à des principes moraux ou à des normes juridiques, veut la paix, non pas seulement pour sa patrie, mais pour le monde entier : Paix par le respect du droit, par le développement de la solidarité ou par la fraternité et l'amour.

Cette définition englobe donc les tendances pacifistes les plus diverses ; les unes condamnant la guerre défensive, les autres admettant le droit de légitime défense pour les États ; les unes condamnant l'idée de Patrie, les autres conciliant le

Patriotisme et l'esprit international ; les uns considérant comme possible l'établissement d'un régime de droit et de Paix dans l'État Social actuel, les autres tenant comme improbable l'abolition des guerres tant que le Capitalisme ne sera pas abattu, ou bien tant que la division de l'Humanité en Nations n'aura pas disparu.

On peut être Pacifiste en partant du point de vue internationaliste, sur les droits et devoirs des peuples, sur la solidarité qui les lie ou doit les lier, considérer que la Paix permanente sera le résultat de l'organisation de rapports de justice entre les nations. On peut être Pacifiste en se plaçant au point de vue individualiste. La doctrine métapolitique et supranationale de Foilin, envisage surtout une modification des rapports des individus avec les États, condamne la guerre et le service militaire comme comportant l'asservissement de l'individu au groupe, tient la méconnaissance des droits primordiaux des individus, l'excès des pouvoirs accordés aux organismes d'autorité, la croyance à la fiction des intérêts nationaux, comme les principales causes des guerres. On peut être pacifiste en partant du point de vue humanitaire et évangélique. L'anarchiste chrétien Tolstoï envisage surtout les rapports des hommes entre eux, s'oppose à la guerre parce que contraire aux principes de l'amour du prochain et au devoir absolu qui en découle : le respect de la vie. Selon Tolstoï, la violence ne cessera que lorsque les hommes refuseront d'y coopérer.

On peut enfin professer un Pacifisme synthétique à la fois individualiste et solidariste, à la fois internationaliste et humanitaire, proclamer que la justice doit dominer les rapports entre les hommes, entre les peuples et les relations de l'État et des individus. On peut préconiser à la fois la résistance populaire énergique à la guerre, le refus collectif ou individuel d'y coopérer et l'effort pour l'organisation de la Paix.

Toutes les théories pacifistes répudient la guerre en tant que moyen de règlement des différends entre les Peuples ; toutes s'opposent au bellicisme, à la politique impérialiste, au culte de la force, à la haine entre les peuples, à l'oppression des peuples faibles par les peuples forts, aux diverses formes du despotisme international. Mais il semble que nous devions mettre en évidence les idées dominantes du pacifisme moderne, celles qui rallient le plus souvent la majorité dans les Congrès de la Paix, celles qui inspirent l'effort des pacifistes constructeurs. Elles se résument en deux affirmations essentielles :

- a) Les Rapports entre les Nations sont régis par les mêmes principes généraux de droit et de morale que les rapports entre individus.
- b) Pour protéger la vie et la liberté des peuples, il faut étendre sur le plan international les institutions qui protègent la, vie et la liberté des hommes à l'intérieur des Nations.

Ce dernier principe ne signifie pas que l'on doive transporter dans le domaine international les iniquités et les abus que l'organisation nationale présente plus ou

moins dans tous les pays mais seulement que les solutions que l'homme a réalisées ou qu'il aspire à réaliser dans la Cité doivent s'élargir et s'étendre jusqu'à l'ensemble de la Civilisation. Les Peuples ont à peu près les mêmes droits et les mêmes devoirs dans l'Internation que les individus et les familles dans la Nation. Ils ont le droit essentiel de vivre eu travaillant.

Tout différend entre Nations, non résolu à l'amiable, doit être réglé par la voie juridique. Nul n'ayant le droit de se faire justice lui-même, aucune Nation ne peut déclarer la Guerre à une autre. L'autonomie de tout pays est inviolable ; le droit de libre disposition des peuples est inaliénable et imprescriptible. Les Nations sont solidaires les unes des autres.

Sur le plan juridique, la méthode d'organisation de la Paix consiste à prévoir le règlement juridique obligatoire de tout différend non résolu à l'amiable, élaboration d'un Code international public complet réglant les obligations et droits des États, la mise hors la loi de toute guerre et de toute préparation de la Guerre, donc l'interdiction des forces militaires nationales.

Sur le plan politique, les Pacifistes avaient toujours préconisé une fédération des peuples comportant : un organe législatif, un organe judiciaire et un organe exécutif. La plupart des Pacifistes constructeurs considèrent que la Société des Nations actuelle doit être transformée. Il faut qu'elle réunisse dans son sein toute l'Humanité ; qu'elle acquière une autorité souveraine au moins sur les questions de la Paix et tous les moyens propres à imposer ses décisions (la souveraineté des États doit donc être considérablement limitée ; elle doit évoluer dans un sens plus démocratique). Le Congrès de Valence de 1926 préconisait l'établissement du suffrage populaire international ; un parlement international doit être l'émanation directe des peuples. La Paix ne sera instituée dans le monde que le jour où sera substitué à la souveraineté absolue et désordonnée des États la souveraineté de la loi internationale votée par un parlement international économique et politique.

Sur le plan économique, les Pacifistes préconisent le libre échange, l'établissement d'une charte internationale définissant les droits et les devoirs des Nations relativement à leurs rapports économiques, et les droits de l'Internation ; le contrôle de la répartition des matières première, l'internationalisation de certaines richesses naturelles, de certains territoires et de certaines voies de communications. La Ligue Internationale des femmes pour la Paix et la Liberté envisageait qu'aux trois pouvoirs classiques : législatif, exécutif et judiciaire, fût ajouté un pouvoir économique.

En résumé, les Pacifistes les plus hardis préconisent l'institution d'un Sur-État ; il faut que chaque Nation limite son indépendance aux questions qui n'intéressent pas l'ensemble de la communauté humaine.

Les deux problèmes sur lesquels les Pacifistes sont le plus divisés sont celui des sanctions et celui de la défense nationale. Un ancien Congrès proclamait que les sanctions exécutoires des décisions arbitrales ne devaient jamais avoir le caractère d'une guerre.

Beaucoup de pacifistes modérés envisagent la nécessité de guerres de sanctions collectives contre un agresseur. D'autres condamnent tout principe de sanction. La plupart sont d'accord pour admettre les sanctions économiques et financières.

Les partisans du « Sur-État » préconisent souvent l'institution d'une force armée internationale ; de nombreux pacifistes condamnent autant une force militaire au service de la Société des Nations qu'une force armée nationale. Selon un point de vue intermédiaire, il faut distinguer entre l'armée et la police. Si l'on admet certaines mesures de police, pourquoi en laisser le monopole aux États nationaux ? ... Pourquoi ne pas les internationaliser ?... Une police internationale aiderait à contrôler le maintien du désarmement ; elle devrait avoir un caractère préventif et ne prendre les armes que lorsqu'il s'agirait de protéger la vie.

En tout cas, il faut distinguer l'idée de sanctions en général et l'idée de sanctions par les armes. Les moyens coercitifs dont disposerait une autorité mondiale puissante sont très divers.

Les plus justes sanctions sont celles qui frapperaient non pas un peuple en bloc, mais les individus coupables et responsables : gouvernements rebelles, chefs de bandes irrégulières, fabricants d'armements clandestins, provocateurs à la guerre, auteurs de la publication de fausses nouvelles, etc... Selon une tendance nouvelle, l'individu doit devenir sujet de droit international. Certains droits fondamentaux des hommes doivent être proclamés et protégés ; certaines obligations du citoyen du monde envers la communauté mondiale doivent être précisées.

Sur la question de la « Défense Nationale », le point de vue des Pacifistes intégraux, gagne chaque jour du terrain. Le vieux principe « les Nations ont, comme les individus, le droit de légitime défense », est chaque jour battu en brèche. Le président du bureau international de la Paix, Henri Lafontaine, écrivait, dans un rapport destiné au Congrès d'Athènes de 1920 : « L'assimilation entre le droit de légitime défense de l'individu et celui d'une collectivité nationale est tout à fait erronée. Pour l'individu, il n'y a, le plus souvent, d'autres alternatives que de périr ou de frapper son adversaire, et encore l'individu attaqué trouve-t-il des moyens de défense au sein de la collectivité dont il fait partie. Il n'en est pas de même pour une collectivité nationale ; en cas d'attaque directe ou suspectée, elle peut subir des dommages, mais elle n'est pas menacée de mort. Les Peuples, à de rares exceptions près, ont survécu aux aventures guerrières, même les plus tragiques.

Selon une résolution votée par ce Congrès, il faut faire disparaître du pacte de la Société des Nations toute disposition qui permet à un État ou à un groupe d'États,

en vertu d'une décision prise par lui ou par eux, et fût-ce pour leur propre défense, de recourir à la force armée, toute décision de cette nature devant appartenir à une autorité internationale. Le Congrès français de Valence, réunissant des organisations pacifistes très diverses, alla plus loin et se prononça en faveur du refus de servir en cas de guerre. Il condamna totalement la légitime défense guerrière et défendit contre la loi le principe de l'objection de conscience.

Loin de nous l'idée de prétendre que tous les pacifistes ou presque condamnent toute guerre, même défensive. C'est pourquoi nous préférons réserver l'épithète de « pacifiste intégral » à ceux dont l'opposition à la guerre ne comporte aucune réserve.

Mais, tandis qu'avant la guerre de 1914, la plupart de ceux qui condamnaient le devoir de défendre son pays par les armes se plaçaient à un point de vue religieux ou à un point de vue révolutionnaire (Tolstoïsme ou Hervéisme), sans parler du point de vue Anarchiste, aujourd'hui, nous voyons des hommes qui, sans être des Extrémistes en politique, sans s'inspirer d'aucun mysticisme religieux, professent une opposition totale à la guerre, fondée sur des principes moraux purement rationnels et sur un idéal démocratique. La majorité de ces Rationalistes ne condamnent pas la défense légitime individuelle, mais refusent d'y assimiler la défense légitime nationale, qui atteint tant d'innocents et provoque des maux plus grands que ceux qu'elle a pour but d'éviter.

Aujourd'hui, étant donné le caractère moderne des guerres, l'accroissement formidable du nombre des victimes que provoqueront les armes chimiques et microbiennes, toute défense par la guerre sera nuisible à l'intérêt public, tant de la communauté humaine que de la Communauté nationale.

La différence des points de vue sur la défense nationale entraîne une différence sur l'idée de désarmement.

L'ensemble des vrais pacifistes a comme idéal le désarmement total des Nations (sauf peut-être une minorité modérée qui se contenterait de la réduction jointe à un pacte d'assistance mutuelle). La plupart des Pacifistes considèrent, dès à présent, le désarmement comme un facteur de sécurité et d'apaisement moral. Mais les plus hardis acceptent l'idée du désarmement uni-latéral, et croient à la vertu de l'exemplarité (voir le mot Paix). Pour hâter le jour où toutes les Nations auront abandonné leur armement, condition nécessaire d'une véritable fédération du Monde, il faut qu'un ou plusieurs peuples donnent l'exemple.

Comme conclusion nous exprimerons le vœu et l'espoir que le mouvement pacifiste continue à s'orienter dans la voie d'un pacifisme intégral et synthétique, préconisant à la fois la pression populaire la plus énergique contre le déclenchement des guerres et l'effort, pour l'institution d'un régime de Paix permanente. Le seul point de vue pouvant séparer le Pacifisme internationaliste et démocratique du Pacifisme

anarchiste est que, selon ce dernier, la Paix permanente exige l'abolition complète de l'État. Il nous semble qu'elle exige seulement la limitation du pouvoir des États Nationaux. Ce pouvoir doit être limité : d'une part, par les droits de la Communauté mondiale organisée ; d'autre part, par le respect de certains droits primordiaux des individus.

Les anarchistes doivent, en tous cas, se demander si toutes les critiques qu'ils dirigent contre l'État National s'appliqueraient à un État fédéral mondial. Faisons aussi remarquer qu'on ne peut appeler le mouvement pacifiste en général « Pacifisme bourgeois ». Les solutions qu'il préconise, notamment sur le plan économique, s'inspirent souvent beaucoup plus de la pensée socialiste que de la pensée libérale. La composition des Congrès comporte un élément croissant de Socialistes, de syndicalistes, de socialisants. Nous ne parlons pas de l'internationale des résistants à la guerre chez laquelle les adversaires du régime social sont en grande majorité. Le Congrès démocratique international pour la Paix, à Bruxelles, proclamait que la diminution de la puissance capitaliste, l'accroissement de l'influence des classes laborieuses sont des facteurs importants de paix.

Les mouvements internationaux nouveaux insistent beaucoup plus que le Pacifisme ancien sur les liens entre la question Sociale et la question Internationale. Remarquons d'ailleurs que les solutions pratiques préconisées par l'internationale Socialiste se rapprochent, souvent des propositions du mouvement pacifiste proprement dit. De plus, il n'y a rien dans la Doctrine Pacifiste orthodoxe, sous sa forme hardie, s'opposant à l'idée que le triomphe de son programme sera le résultat de la victoire politique des classes ouvrières. Toutefois, il semble à la majorité des théoriciens du Pacifisme qu'un régime de Fédération mondiale doit pouvoir réunir des pays dont le système politique et Social est très différent et n'exige donc pas l'abolition complète du régime capitaliste dans le monde entier.

Mais sur de nombreuses revendications, notamment sur l'idée de désarmement et celle d'arbitrage, les Pacifistes démocrates socialisants, les pacifistes professant le Socialisme révolutionnaire et les anti-militaristes anarchistes peuvent se trouver d'accord et agir en commun, même si sur l'idéal final ou sur la solution complète leurs idées sont divergentes.

- René Valfort

PACIFISME

« Pacifiste, mais non passiviste ». Cette formule comporte, sans doute, un jeu de mots, mais elle exprime aussi, bien nettement, clairement, et sans la fatale équivoque qui embrouille toujours cette question cardinale, le point de vue qui doit être celui, de tout homme digne du nom d'homme.

C'est la formule même de la morale humaine, qui n'a rien de commun avec le passivisme prêché par Tolstoï et ses disciples, passivisme qui n'est qu'un écho lointain de l'abdication bouddhique, véhiculée en Occident par le Christianisme et la morale évangélique.

Quant à l'élimination réelle, radicale, organique, de ce fléau : la guerre, il ne faut pas perdre de vue que « le problème de la guerre et de la paix c'est la question sociale elle-même » et que « c'est seulement en supprimant l'organisation antagonique qui nous régit que nous pourrions abolir les effets nécessaires. » (Réponse à l'Enquête de la revue Cœnibium sur la guerre, janvier 1913). Tout le reste n'est que verbiage, illusion et fumée, que palliatifs ou expédients. Si nous voulons organiser la paix internationale, il faut que nous organisions d'abord la paix économique ; il faut que le régime individualiste du « chacun pour soi » et du droit quiritaire ait fait place enfin au droit social, au droit réel, et à une organisation rationnelle, amicale et vraiment humaine de la vie économique, base et fondement de la vie publique. C'est dans ce sens seulement qu'une action psychologique peut être réellement d'une efficacité durable, d'une efficacité définitive. Et c'est dans ce sens que nos efforts doivent s'orienter méthodiquement, si nous voulons fonder la paix.

- Paul Gille

PACIFISME (organisation et mouvement)

Nous avons cité dans notre précédent article, comme organisation pacifiste internationale : L'Union des Associations pour la Société des Nations, Le Bureau International de la Paix, organe Central de l'Union des Sociétés de la Paix, L'Action Internationale démocratique pour la Paix, La Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, l'Internationale des Résistants à la Guerre. C'est la première de ces fédérations qui est la plus puissante numériquement ; en Angleterre, notamment, sa section nationale comprend trois millions de membres. La tendance moyenne de ce mouvement est plus modérée que celle des autres groupements internationaux pour la paix, le pacifisme qui y est exprimé est souvent le pacifisme officieux, où l'influence gouvernementale et les préoccupations politiques se font sentir. Il y a même une minorité participant aux Congrès de cette Union internationale, dont l'opposition au principe de la guerre est trop tiède pour qu'elle puisse se dire pacifiste. Mais il y a aussi, groupée dans cette association, une tendance de gauche ; et souvent des résolutions émanant de ces assises ont émis des vœux assez hardis sur le désarmement, sur l'extension des pouvoirs de la S.D.N., sur l'arbitrage obligatoire et la révision des traités, etc..., mais pourtant, dans l'ensemble, cette organisation représente le pacifisme bourgeois le plus opposé aux tendances anti-militaristes et révolutionnaires.

La doctrine permanente du Bureau international de la Paix se confond à peu près avec le programme constructif développé dans notre précédente étude. Il est impossible de préciser la puissance numérique de ce mouvement pacifiste, vu qu'il comprend, à côté des Sociétés de la Paix proprement dites, beaucoup de groupes n'ayant pas la paix pour unique but. De plus, aux Congrès qu'il organise, de nombreux militants indépendants participent aux travaux collectifs. Ces travaux sont ceux des techniciens de la paix, des vieux doctrinaires auxquels s'adjoignent, selon les pays où se tiennent les Congrès, des éléments plus jeunes et plus hardis. Ce mouvement a eu une influence dans l'évolution des idées ; il n'a pas de force directe et continue pour l'action. Pendant la guerre, il fut peu actif. La majorité de ses membres considérait qu'il ne fallait pas préconiser une paix à tout prix, mais une paix fondée sur la justice et l'organisation du droit ; ce furent des Wilsoniens seconde manière. Il serait injuste tout de même d'oublier qu'il y eut parmi les représentants du pacifisme traditionnel une minorité importante, sinon de pacifistes intégraux, du moins de Wilsoniens première manière, partisans de la paix de conciliation et traités de défaitistes. En France, notamment, ce fut l'attitude du secrétaire de la délégation permanente des Sociétés de la Paix, Lucien Le Foyer.

Selon lui, le jusqu'aboutisme internationaliste était une déviation du pacifisme traditionnel. La véritable interprétation de la doctrine pacifiste classique consistait à admettre la défense nationale mais à la réduire à la protection de l'indépendance du pays. Ce droit s'arrêtait quand l'indépendance du pays n'était plus menacée. Il fallait donc non pas prolonger la guerre en ajoutant à la défense du sol d'autres buts de guerre, mais, au contraire, être prêts à tout moment à négocier.

Quant à l'instauration d'un régime de paix organisée, il convenait de la poursuivre par des méthodes de paix et non par la guerre et la violence. Le principe « nul n'a le droit de se faire justice soi-même » persistait, même lorsqu'une guerre était déclenchée. Sans nous rallier à cette doctrine, puisque elle admettait quand même la défense nationale guerrière, constatons la hardiesse qu'elle manifestait à ce moment-là et remarquons que plus conséquents avec leur conviction, étaient ceux qui professaient à la fois le pacifisme - but et le pacifisme - moyen. Il est incontestable, sans le moindre excès d'optimisme, que l'expérience de la dernière guerre a dessillé bien des yeux, et qu'aujourd'hui, si un nouveau conflit se déclenchait, ceux qui auraient l'attitude de Le Foyer ou de la minorité de la Ligue des Droits de l'Homme seraient plus nombreux, et que ceux qui adopteraient l'ancien point de vue majoritaires seraient moins nombreux.

L'Action Internationale Démocratique pour la Paix est le mouvement international créé après la guerre par Marc Sangnier. Si ses fondateurs sont catholiques, ses militants appartiennent à des tendances religieuses et philosophiques très diverses. On rencontre même dans ses Congrès une jeunesse étrangère socialisante et parfois anarchisante. Sur la construction de la paix, son programme s'apparente à celui de l'ancienne Union des Sociétés de la paix. Mais il insiste sur deux points particuliers : l'Importance de la Préparation Psychologique de la Paix, le Rôle des Grandes

Forces Spirituelles du Monde dans cette Préparation Psychologique, d'une part ; et d'autre part le lien entre le développement de la démocratie politique et économique, au sein des divers pays et le développement de la Paix Internationale..

« L'idéal de l'action internationale démocratique pour la paix est un idéal de paix totale : Paix entre tous les individus et tous les milieux sociaux comme entre tous les peuples et toutes les races. Dans les rapports des uns comme des autres, elle exclue le recours à la violence. Estimant toutefois que la Paix est inséparable de la justice, elle affirme que la paix ne sera vraiment stable que le jour où, par des réformes appropriées, on aura remédié aux injustices politiques, sociales et internationales dont souffre l'Humanité ».

Ces formules de la Charte de l'Action internationale démocratique pour la Paix sont, certes, interprétées différemment, selon les tendances sociales de ses membres. Pour les uns, jeunes républicains, la justice sociale nécessite un ensemble de réformes très hardies. Pour d'autres, socialistes et coopérateurs, elle nécessite l'abolition complète du régime capitaliste. Remarquons aussi que condamner le principe de la guerre civile, ce n'est nullement s'opposer à la grève générale et autres méthodes pacifiques de luttes de classes. Quant à la violence révolutionnaire, ceux des pacifistes qui admettent la guerre défensive n'assimileront pas toujours la résistance par la force à un Gouvernement oppresseur, à une guerre offensive. Et, même parmi les Pacifistes intégraux, condamnant, toute guerre internationale sans réserve, beaucoup, comme Félicien Challaye, feront une distinction s'il s'agit de la lutte sociale.

« II (le pacifiste intégral) pourra participer à la révolte contre un oppresseur, si de cette révolte peut, évidemment, résulter l'allègement de certaines souffrances. On peut, par exemple, être pacifiste, et participer à une insurrection contre des Gouvernements assez criminels pour précipiter leur peuple dans un conflit armé. La guerre civile, la guerre sociale sont essentiellement différentes de la guerre étrangère. C'est la guerre entre peuples, seulement, qu'interdit le pacifisme intégral tel qu'il est ici défini. » Félicien Challaye : (La Paix par le Droit, de novembre 1931).

Certains des Congrès du mouvement de Marc Sangnier, comme celui de Bierville ont eu un grand retentissement dans l'opinion publique. II en fut de même parfois de l'action de la « Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté ». Ce mouvement fut fondé en pleine guerre ; et ses membres travaillèrent à la fois à hâter la fin du conflit et à préparer un régime de Paix durable. Sa doctrine de Pacifisme constructif est plus hardie, plus radicale, que celle des mouvements dont nous venons de parler. Cette ligue demande, dès à présent, le désarmement total. Elle s'oppose autant à l'armée internationale qu'au Blocus. Elle tend à un régime politique et économique mondial organisant non seulement la paix dans le sens d'absence de guerre, mais aussi une solidarité très étroite limitant l'indépendance des peuples aux questions qui ne touchent pas l'intérêt de la communauté humaine. Au point de vue social, ce mouvement proclame le bien-fondé de la plupart des

revendications révolutionnaires, mais préconise l'emploi de méthodes de lutte non violentes. Une de ses déclarations condamne toute guerre offensive aussi bien que défensive.

Ce groupement international, qui vaut moins par le nombre que par la grande activité et la hardiesse dans l'action, se rapproche donc sur beaucoup de points de l'internationale des Résistants à la Guerre.

C'est parmi « les Résistants à la guerre » qu'on trouva le plus d'anarchistes. On peut dire que sa doctrine constitue une synthèse du pacifisme constructif et de l'antimilitarisme proprement dit. Nous croyons devoir citer textuellement la déclaration qui fut adoptée par la première Conférence internationale en 1921. « La » guerre est un crime contre l'humanité. Pour cette raison, nous sommes déterminés à n'aider ni directement : en servant de quelque façon dans l'armée, la marine, ou les forces aériennes, ni indirectement : en fabriquant ou manipulant consciemment des munitions ou autre matériel de guerre, en souscrivant à des emprunts de guerre, en employant notre travail de façon à libérer d'autres en vue du service militaire. Nous sommes résolus à n'accepter aucune-espèce de guerre, agressive ou défensive, nous rappelant que les guerres modernes sont invariablement présentées par les Gouvernements comme défensives.

Les guerres pourraient se placer entre trois sortes :

a) Guerre pour la défense de l'État ; b) Guerre pour conserver l'ordre de la Société existante ; c) Guerre en faveur du prolétariat opprimé.

Nous sommes convaincus que la violence ne peut réellement pas conserver l'ordre, défendre notre foyer ou libérer le prolétariat. En fait, l'expérience a montré que, dans toutes les guerres, l'ordre, la sécurité, et la liberté disparaissent et que, loin d'en bénéficier, le prolétariat en souffre toujours le plus. Nous maintenons, cependant, que les Pacifistes sérieux n'ont pas le droit de prendre une attitude purement négative et doivent lutter pour la suppression de toutes les causes de guerres »

Dans d'autres motions, l'Internationale des Résistants à la Guerre demande un régime fondé sur le principe pacifiste de coopération pour le bien commun. « On remarquera que les Résistants à la guerre, ou du moins la majorité d'entre eux, condamnent la guerre civile comme la guerre étrangère. Toutefois, ne croyons pas que ce point de vue signifie la confiance exclusive dans les méthodes legalistes, démocratiques et réformistes. Beaucoup parmi eux, peut-être la plupart, veulent la révolution sociale par l'action directe du Prolétariat ; mais, ils croient à la plus grande efficacité des méthodes non violentes de lutte : grève générale, non coopération, refus de servir, boycottage. etc., etc..

Ils nient que dans les méthodes de Gandhi, rien ne soit applicable à l'Occident et

rappellent que plus le Prolétariat conquiert la vraie force, moins il a besoin d'user de violence. Si certains résistants sont non-violents en partant d'un point de vue religieux ou éthique, d'autres le sont en partant d'un point de vue réaliste et pratique.

Tout en croyant au grand avenir du mouvement des résistants à la guerre, à son influence profonde sur les progrès futurs de la paix, nous lui reprochons de ne pas distinguer suffisamment, dans ses doctrines, entre la question des guerres internationales et le problème de la guerre sociale. On peut, selon nous, rendre impossibles les guerres proprement dites avant d'avoir solutionné la question sociale. On peut aussi abolir les conflits meurtriers sans avoir supprimé toutes leurs causes. Le régime le plus propice à l'établissement de la justice entre les hommes sera la Fédération mondiale politique et économique, ayant désarmé les nations militairement et économiquement.

Mais, n'oublions pas ce fait essentiel : que des hommes professant des conceptions sociales très différentes ou des idées diverses sur le problème de l'emploi de la force en période révolutionnaire, sont d'accord pour condamner sans réserve toute guerre entre peuples et préconiser la résistance active, collective, au meurtre collectif et à sa préparation.

Quant à la guerre sociale, sans vouloir nous prononcer sur le problème délicat de la défense contre la violence contre-révolutionnaire, nous croyons devoir rappeler que, même lorsqu'il y a vacance de la légalité, il ne doit jamais y avoir vacance de la morale ; et que, s'il y a une religion qui doit être respectée par les adversaires des dogmes, c'est la religion de la vie humaine, c'est le dogme du respect de la vie.

- René Valfort

Accueil

PACTE n. m. (du latin *pangere, pactum, fixer*)

Pacte est synonyme de contrat, d'accord, de convention ; il implique l'idée d'une association, consentie au moins de façon explicite. Dans les sociétés autoritaires, le lien d'union entre individus est d'ordre extérieur, c'est en définitive la contrainte qu'exerce l'autorité gouvernementale, c'est la peur des sanctions légales, la peur du gendarme. Ceci reste aussi vrai qu'il s'agisse de la Russie des Soviets ou de la République française que de l'Italie de Mussolini et de l'empire du Japon. La force tel est l'ultime argument dont on use contre qui se décide à désobéir. D'ailleurs l'on ne saurait parler de pacte au sens véritable, l'Etat imposant ses volontés aux individus sans préalable discussion, sans même se soucier de leur consentement tacite. Toutefois, pour rendre leur joug supportable et n'être pas victimes du mécontentement général, les autorités surajoutent, dans une certaine limite, l'intérêt à la force et se prétendent les défenseurs vigilants du bien-être commun. Les réactionnaires les plus notoires, les représentants attitrés du capitalisme et de la bourgeoisie, même les rois et les dictateurs se disent guidés par le seul intérêt du pays. Mensonge impudent, ces gens-là estimant que tout va bien lorsqu'ils sont satisfaits. Faussement ils confondent la prospérité générale avec celle de leur classe ou de leur caste ; le peuple doit se contenter du bonheur de ses maîtres. Mais les anti-autoritaires peuvent se réjouir d'une transformation qui enlève aux chefs leur auréole divine et les replonge dans la commune humanité. Elle est de date trop récente pour que les effets en soient très sensibles ; à de certains indices, l'on peut, néanmoins, juger que le prestige de l'autorité ira sans cesse diminuant. Et Lénine avait raison d'estimer la disparition de l'Etat inévitable dans l'avenir. Regrettons que ses fougueux disciples, pas plus que les autres docteurs en marxisme des différents pays, n'aient suffisamment étudié l'évolution historique du concept d'autorité. Le commandement, au sens antique du mot, n'est qu'un anachronisme ; c'est à un travail de coordination et d'adaptation que se ramène aujourd'hui le rôle du chef d'entreprise, je ne dis pas du propriétaire, parasite inutile qui souvent n'exerce pas la direction effective. Ainsi, même dans nos sociétés anarchistes, l'intérêt se substitue à la contrainte extérieure. Pourquoi dès lors l'utilité ne pourrait-elle servir de base unique aux pactes et contrats divers ? Il s'agit, pour les libertaires, d'accélérer une transformation dont le germe préexiste dans notre monde contemporain. Sans recourir à la contrainte, le lien utilitaire permet de créer des associations solides entre individus. Syndicats et groupements professionnels s'inspirent de cette idée, quand ils ne consentent pas à n'être qu'un marchepied pour de rusés politiciens. L'avantage de l'intérêt, c'est qu'il cadre avec la mentalité du grand nombre et n'exige pas une perfection exceptionnelle de la part des individus. Pierre Besnard est à consulter sur ce sujet. Mais, au-dessus du pacte qu'engendre

l'intérêt, nous plaçons celui qui résulte de la communauté d'idéal ou de l'amitié. Parce qu'ils aspirent vers un but identique et qu'un rêve commun guide leurs pas, des hommes s'associent que ne rapprochaient ni le tempérament ni la profession. Nombreux furent, au cours de l'histoire, les groupements de ce genre que suscitèrent la politique et la religion. Ce fut pour le malheur du genre humain parfois et, dans l'enthousiasme de maints adhérents, l'intérêt tint une large part. Pourtant l'héroïsme de plusieurs s'avère manifeste ; et l'on pourrait utiliser, pour le bien de l'espèce, une force dont elle eut à souffrir fréquemment. Le lien associatif réside alors dans l'idée ; et nul besoin d'une autorité centrale ni de sanctions pour que le groupement puisse subsister. Les quakers sont organisés d'après ce type. Répondant à une très intéressante question posée par Marguerite Deschamps, dans la *Revue Anarchiste*, au sujet du respect des contrats, Madeleine Madel écrit à leur sujet : « Lorsque, dans une réunion de cette société, on a à prendre une décision intéressant le groupe, ce n'est ni par la majorité, ni par la minorité, ni par un individu - vous entendez bien -, c'est par l'*unanimité* que la décision doit être prise. Voilà qui en dit long sur les méthodes de discussion approfondie et courtoise qui sont pratiquées, sur la bonne volonté et la claire raison de ceux qui y participent, car presque toujours on parvient, en effet, à cette unanimité. Lorsque le cas se produit où elle ne peut être atteinte, aucune décision *intéressant la totalité du groupe* n'est prise, et il appartient à chaque membre de se déterminer individuellement selon son inspiration propre. Et on ne chicane pas un membre si sa détermination ne correspond pas exactement à ce que tel autre membre désirerait. On se fait confiance réciproquement ; on fait confiance à l'idée qui anime le groupe tout entier. » Madeleine Madel ajoute que, lorsqu'un adhérent n'est plus d'accord avec l'esprit du groupe, il s'élimine assez rapidement de lui-même, l'atmosphère étant, désormais, pour lui, irrespirable. Le milieu, cher à E. Armand, dont les membres ne songeraient pas à rompre brutalement, sans préalable avis, un contrat qui leur vaut personnellement des avantages, n'apparaît donc pas impossible. Toutefois, dans l'état présent, des associations de ce genre n'obtiendront jamais une extension bien considérable ; seules peuvent attirer les masses, celles qui se fondent sur l'intérêt. La même observation est applicable aux groupements qui se fondent sur l'amitié. A ceux-là vont mes prédilections personnelles, car j'estime que rien n'est supérieur, pour rendre la vie agréable et féconde, à de solides et durables affections. Mais la fraternité qui me plaît repousse toute contrainte, toute inégalité, tout conformisme, quels qu'ils soient. Hiérarchie, obéissance, autorité sont des mots qu'elle ignore ; c'est au cœur, éclairé par la raison, qu'elle demande d'harmoniser les volontés. En fondant la Fraternité Universitaire, au début de 1921, c'est une association de ce genre que je me proposais d'établir. Voici d'ailleurs ses principes : « Placée au-dessus des écoles et des partis, la Fraternité Universitaire demeure ouverte aux volontés droites et aux cœurs généreux sans distinction de croyance ou de position. Ignorante de toute hiérarchie comme de toute contrainte, elle ne connaît d'autres règles que celles de la confiance et de l'amitié. Les formules stéréotypées, les cadres rigides ne sauraient être son fait ; elle entend s'adapter incessamment aux conditions nouvelles du devenir social. » Contrairement à ce que son titre semblait indiquer, elle s'adressait à tous les intellectuels, non aux seuls universitaires. Mais il fallut

pratiquer une rigoureuse sélection, basée sur le caractère, le genre de vie, les dispositions du cœur et de la volonté. Onze ans de pratique m'ont persuadé qu'une sévère sélection morale peut contrebalancer l'absence de sanctions. Axel-A. Proschowsky n'a pas tort de compter sur l'eugénisme pour opérer cette sélection, plus tard ; de nouvelles découvertes d'ordre psychologique ou biologique pourront encore faciliter singulièrement la tâche de ceux qui nous suivront. Dès aujourd'hui, elle est possible quand on s'y applique sérieusement. L'absence de sanctions ne saurait d'ailleurs signifier qu'on se laisse brimer passivement, qu'on renonce au droit de légitime défense, en cas d'attaque injustifiée. Aux libertaires, à qui répugne l'emploi de la contrainte pour faire respecter pactes et contrats, il reste, en conséquence, la ressource d'appuyer ces derniers sur l'utilité, s'il s'agit du grand nombre, sur la communauté d'idéal ou sur l'amitié s'ils traitent avec des individus soigneusement choisis. Quand les trois éléments, ou deux d'entre eux au moins se trouvent réunis, le lien associatif devient particulièrement fort. Espérons qu'une transformation s'opèrera, peu à peu, dans l'ensemble des mentalités, qui permettra de donner l'amour pour base à tous les rapports entre humains.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

PAGANISME n. m. (du latin *paganus*, paysan, villageois)

Quand les chrétiens commencèrent à prévaloir dans les villes, ils appelèrent *païens* ceux qui restaient fidèles aux anciens cultes de l'empire, voulant signifier par là que ces derniers ne se recrutaient plus qu'à la campagne. En 368, Valentinien employa ce terme dans un édit, pour la première fois. Et bientôt il servit à désigner tous ceux qui n'étaient ni chrétiens ni juifs. De païens on tira paganisme, un mot qui s'appliquait, non plus aux individus, mais à leurs croyances. Etroitement associées à l'histoire de Rome, ces croyances s'étaient modifiées au cours des siècles. Pour les anciens Italiotes, les dieux n'étaient pas des êtres vivants, unis entre eux par des mariages ou la parenté, c'étaient des abstractions vagues, dépourvues de réalité, qui personnifiaient les forces de la nature ou les phénomènes, soit terrestres, soit célestes. De bonne heure on fit des emprunts sérieux à la religion étrusque, Mais c'est l'influence hellénique qui modifia le plus profondément le vieux culte romain. On identifia les dieux nationaux avec les divinités venues de Grèce, moins rustiques et ennoblies par de poétiques aventures ; seuls les noms traditionnels furent conservés, les légendes se modifièrent, et bientôt tout l'Olympe hellénique s'installa dans la Ville Eternelle. Les fidèles ne reconnurent plus les antiques objets de leur adoration et le résultat fut un déclin rapide du sentiment religieux. Dès le début du II^{ème} siècle avant notre ère, on traduisit en latin les écrits du philosophe grec Evéhmère pour qui les dieux n'étaient que des hommes marquants, divinisés par la crédulité populaire. C'est par esprit politique, à titre de frein indispensable pour subjuguier la multitude, que les hommes éclairés continuèrent d'assister aux cérémonies religieuses ; ils sacrifiaient aux dieux, non par esprit de foi, mais afin de remplir le premier devoir de tout bon citoyen. Comme les bourgeois actuels vont à la messe, sans croire le plus souvent, pour encourager le peuple à écouter les boniments d'un clergé réactionnaire. Auguste tenta de ranimer le zèle religieux des romains : il rouvrit de nombreux temples, ressuscita des sacerdoces tombés en désuétude, remit en honneur des rites démodés. Lui-même remplissait avec conscience son rôle de grand pontife ; et c'est pour lui plaire que Virgile, dans son Eneïde accorda une si large place à la mythologie. Cette restauration ne parvint pas à jeter des racines profondes ; elle développa l'hypocrisie chez ceux qui voulaient plaire au maître, mais ne ralentit point la décadence du sentiment religieux. Rome aura d'ailleurs un dieu plus vivant que Jupiter Capitolin en la personne de l'empereur. Moins original dans le fond que dans la forme, ce nouveau culte, essentiellement politique ne fut qu'une transformation de la *vieille religion de l'Etat*, base organique de la cité. On continua d'adorer Rome en la personne de celui qui symbolisait sa puissance. Quant au peuple, incapable de se satisfaire du culte officiel, trop sec, trop dépouillé de conviction, il se tourna vers les dieux de l'Orient,

dont les prêtres apportaient l'espérance aux cœurs ulcérés par les misères d'ici-bas. En s'attribuant la destruction de la vieille religion nationale, à laquelle personne ne croyait plus, le christianisme s'est vanté d'un miracle facile. S'il dut lutter pour la conquête des cerveaux, ce fut contre des sectes orientales qui s'adressaient comme lui aux déshérités. Le culte de Cybèle fut introduit à Rome pendant la seconde guerre punique, pour obéir, croyait-on, à un oracle des livres Sibyllins ; ceux d'Isis, d'Osiris, de Mithra, d'Attis, de Sabazios etc., recrutèrent par ailleurs de nombreux fidèles. En vain le Sénat s'inquiéta-t-il de l'introduction de certaines religions étrangères et fera-t-il mettre à mort des milliers d'hommes et de femmes pour avoir participé aux Bacchanales ; en vain les cultes égyptiens seront-ils persécutés par Auguste et Tibère, l'astrologie chaldéenne proscrite par d'autres empereurs, les dieux d'Orient s'installeront à Rome en vainqueurs. Caligula permit le culte d'Isis ; Vespasien se montra favorable aux rites nouveaux ; Commode fut initié aux mystères de Mithra ; Héliogabale était grand prêtre d'une divinité orientale ; Alexandre Sévère adorait tout ensemble Jésus et Apollonius de Tyane. Les chrétiens confondront ces sectes dans une égale haine, dans un même mépris ; leurs fidèles seront tous des païens ; et la persécution sévira contre eux, sous les empereurs chrétiens, avec autant de vigueur que contre les partisans de l'ancienne religion nationale. Sur les ruines du christianisme nous voyons de même aujourd'hui se multiplier les petites Eglises et les superstitions apportées d'Orient. Spiritistes, occultistes, théosophes, au mysticisme souvent exacerbé, sont en passe de détrôner le dogmatisme des théologiens. Tant il est vrai que se répètent, presque pareils, les phénomènes qui président à la naissance et à la mort de toutes les religions.

Mais le paganisme ne disparut pas aussi rapidement que beaucoup le supposent ; longtemps il conserva des adhérents parmi les intellectuels, dans l'aristocratie, parmi les habitants des campagnes. Et là encore le parallélisme apparaît saisissant entre l'agonie de l'antique religion romaine et l'agonie du christianisme dont nous sommes actuellement les témoins. En philosophie, l'école néoplatonicienne d'Alexandrie s'efforça de réconcilier le paganisme avec la raison. Plotin, son plus illustre représentant, passa vingt-six ans à Rome ; magistrats, sénateurs, nobles matrones se pressaient pour l'entendre. Son langage obscur, mais éloquent, son visage inspiré, ses allures de messager des dieux lui conféraient un prestige extraordinaire. Il laissa, en mourant, un nombre prodigieux de disciples qui propagèrent sa doctrine dans tous les rangs de la société : Porphyre est le plus connu d'entre eux. Chargée de subtilités grecques, la philosophie de Plotin justifiait toutes les fables mythologiques ; elle ne se détachait du paganisme que pour y revenir par une voie détournée, selon un procédé qu'ont imité depuis les apologistes chrétiens. Au faîte de toutes choses, Plotin mettait un principe indivisible et indéfinissable, l'Un ou le Bien : ce dernier engendrait l'Intelligence qui n'avait d'autre fonction que de se penser et qui contenait en elle-même les idées ou archétypes des choses ; de l'Intelligence naissait l'Ame du monde qui produisait à son tour l'espace et les êtres qui le remplissent. L'Un, l'Intelligence, l'Ame sont les trois hypostases, éternelles, infinies, mais néanmoins inégales d'un même Dieu qui sort de son unité pour penser et pour agir. La magie est utile car ses incantations et ses filters réveillent les attractions par lesquelles l'Ame gouverne le monde ; et le

sculpteur qui crée une œuvre belle fournit à cette même Ame un réceptacle où elle se repose avec prédilection. Plus tard, Jamblique enseignera comment on entre en communication directe avec les dieux par la théurgie, les sacrifices, les conjurations. Au cinquième siècle, la philosophie plotinienne brillera encore à Athènes avec Proclus. De son côté, la poésie continua de s'inspirer de la mythologie païenne. Ce sont les dieux d'Homère et de Virgile que chante Claudien, c'est à la victoire de Jupiter sur les Géants, à l'enlèvement de Proserpine qu'il s'intéresse, à une époque où le christianisme est définitivement victorieux. Aux empereurs, il tient un langage plein d'encens idolâtrique et de réminiscences païennes. Il représente Théodose prenant son vol vers l'azur céleste, comme autrefois Romulus, et allant s'installer au sommet de l'Empyrée. A Honorius qui a déjà persécuté durement le paganisme, il ne parle que des dieux antiques, sentinelles protectrices de l'empire et de son chef. Dans ses manifestations les plus importantes, la littérature était encore fidèle, en plein cinquième siècle, à la tradition mythologique ; et, dans les écoles où l'on étudiait les beaux textes de l'époque classique, les habitants de l'Olympe, aux légendes si gracieuses et si intimement mêlées à l'histoire de Rome, tenaient toujours une place de premier ordre. Philosophes, poètes, rhéteurs, grammairiens furent d'ardents défenseurs du paganisme. Il trouva aussi un appui solide dans l'aristocratie. Les familles sénatoriales étaient restées fidèles aux anciennes cérémonies et aux croyances traditionnelles. Cinq d'entre elles seulement étaient chrétiennes, quand Symmaque demanda le rétablissement de l'autel de la Victoire, enlevé du Sénat par ordre de l'empereur. Aussi la noblesse se fit-elle la protectrice des écrivains qui célébraient le vieux culte. Elle regarda avec dédain les foules qu'on entraînaient au baptême et accusa les princes chrétiens d'être les auteurs de tous les maux dont souffrait l'Etat. Ses immenses domaines, ses légions d'esclaves et de clients, la richesse de ses palais, les hautes dignités que ses membres exerçaient souvent, lui assuraient un prestige considérable. Si Théodose n'osa pas appliquer en Occident les décrets qu'il avait rendus concernant la fermeture des temples et l'expulsion des pontifes, c'est qu'il redoutait ses protestations. Symmaque, l'un de ses représentants les plus illustres, est resté comme le défenseur type du paganisme expirant. Sa remarquable éloquence, ses rares qualités d'écrivain, les hautes fonctions qu'ils avait obtenues et remplies avec intégrité lui valaient la confiance du Sénat. Devenu pontife, il apportait une exactitude scrupuleuse à l'exercice de ses fonctions, multipliait les sacrifices pour apaiser la colère des dieux, ranimait le zèle de ses collègues moins ardents. Se montrant plus logique en cela que nos académiciens ou nos ministres réactionnaires actuels, qui font l'apologie du catholicisme, mais s'abstiennent d'ordinaire, d'en observer les rites et d'en pratiquer la morale. C'est pour ne point trahir les traditions romaines et la mémoire de leurs ancêtres que la majorité des patriciens continuaient de se soumettre aux prescriptions religieuses d'autrefois. Ils estimaient que la cause de Rome était indissolublement liée à celle du paganisme, comme maints patriotes de chez nous supposent que le catholicisme est un facteur essentiel de la prospérité nationale. Les gens des campagnes restèrent attachés au culte ancien pour d'autres motifs. Ignorants, grossiers, presque incapables de penser parfois, ils avaient conservé une foi entière aux dieux que leurs pères adoraient ainsi qu'à la puissance des sorciers et

des magiciens. Depuis longtemps la population laborieuse des villes était chrétienne, que l'on rencontrait toujours à la campagne des temples où fumaient les charbons du sacrifice, des effigies sacrées que vénéraient les habitants ; aux arbres, aux sources, chers aux divinités champêtres, on continuait d'apporter des fleurs et d'autres présents. Bacchus et Pan n'étaient pas oubliés ; Satyres et Dryades séjournèrent encore dans la profondeur des bois. Dans bien des campagnes les pratiques ancestrales furent défendues pied à pied par les paysans ; le culte nouveau ne l'emporta qu'après une lutte prolongée. Malgré l'Eglise devenue toute le paganisme subsista en plus d'une contrée ; et, dans beaucoup d'autres, il se modifia seulement. On continua de craindre et d'invoquer les anciens dieux transformés en puissances mauvaises, en démons ; leurs noms intervenaient dans les formules magiques, les imprécations et les serments ; une vertu secrète s'attachait, croyait-on, à leurs effigies. Les imaginations se détachaient avec peine des fantômes qui les avaient émues durant des siècles. Même dans les villes, les vestiges du paganisme subsistèrent nombreux. Au grand scandale des pèlerins, Rome retentissait, à certains moments de l'année, de chants utilisés autre idolâtres. Les luttes et les courses du cirque, les spectacles du théâtre restèrent, à l'époque chrétienne, fidèles à maintes traditions léguées par les païens. Des citoyens s'entretenaient certains jours, pour le plaisir de la foule, dans plusieurs villes italiennes, à Ravenne et à Orvieto par exemple ; cela en plein moyen âge. Pétrarque raconte qu'en 1346 il vit recommencer à Naples les spectacles du Colisée. Sans les violentes persécutions dont il fut l'objet de la part des empereurs chrétiens, le paganisme aurait subsisté à l'état, non de superstition, mais de véritable culte. Dès 341, un édit prohiba les sacrifices, et cette défense fut renouvelée, avec peine de mort, en 353 et 356 ; la même peine fut portée, par Théodose, en 385 contre les aruspices, en 392 contre ceux qui pénétraient dans un temple. Un édit de 408, complété par plusieurs autres d'Honorius, marqua la fin officielle de l'antique religion nationale. Mais, au milieu du VI^{ème} siècle, ses partisans restaient assez nombreux et assez hardis, à Rome même, pour vouloir restaurer le Palladium et ouvrir le temple de Janus. Le paganisme devait d'ailleurs prendre sa revanche en fournissant de nombreux éléments au christianisme et en transformant sa physionomie première au point de la rendre méconnaissable. Au lieu de retrancher les fêtes traditionnelles, qui interrompaient la monotonie du labeur quotidien, l'Eglise les adopta, se bornant à remplacer les dieux de l'Olympe par le Christ ou les saints. Elle permit que des agapes fraternelles deviennent l'équivalent des anciens repas sacrés. La procession de la Chandeleur fut substituée aux Lupercales, celles des Rogations aux Ambarvales ; le culte de la Vierge Marie fit oublier celui des déesses, et l'on a dit qu'il avait plus fait pour le triomphe du christianisme que la main de fer des successeurs de Constantin. De nombreux temples furent transformés en églises ; on conserva souvent les anciens pèlerinages, en édifiant des chapelles ou des monastères là où se trouvaient les idoles ; la hiérarchie des dieux fut remplacée par celle non moins compliquée des saints. Nous n'en finirions pas de signaler les emprunts de toutes sortes que le christianisme fit au culte païen. Instruments liturgiques, ornements sacerdotaux, usage des cierges, de l'encens, etc., sont des legs des anciennes religions. Au moins par son aspect extérieur, le

catholicisme actuel se rapproche plus du paganisme que du culte célébré par les chrétiens des temps apostoliques. Le parti pris des historiens bien-pensants est incapable, aujourd'hui, d'étouffer la vérité. Il existe à Luxeuil une collection remarquable de tombeaux gallo-romains du second et troisième siècles. Les personnages en relief qui les décorent, tiennent à la main des objets symboliques, en particulier des vases qui rappellent les emblèmes du culte eucharistique. Des prêtres avaient naturellement écrit de gros volumes pour démontrer qu'il s'agissait de tombes chrétiennes. En quelques pages, publiées par la Revue Archéologique, j'ai prouvé que les sarcophages gallo-romains de Luxeuil étaient ceux de très authentiques païens, qui n'avaient pu adopter les symboles eucharistiques, ne les connaissant pas. Tous les chercheurs sérieux m'approuvèrent, à commencer par Houtin ; pas un prêtre n'entreprit de réfuter mes arguments. Dès qu'un savant impartial s'avise de contrôler les dires du clergé, il aboutit à des conclusions désastreuses pour l'orthodoxie. C'est d'ailleurs ouvertement que le pape Grégoire le Grand conseillera aux missionnaires anglo-saxons de s'inspirer des coutumes païennes.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

PAIN n. m. (du latin *panis*, même signification)

Convenons de suite qu'il y aurait trop à dire sur ce simple mot d'une syllabe en quatre lettres s'il nous fallait interpréter ici toute la signification qu'on attache à ce mot, *pain*. On la trouve, d'ailleurs, dans les dictionnaires, car le mot *pain* revient sans cesse dans la conversation de ceux qui s'en nourrissent et sous la plume des écrivains. On vit par le *Pain* ; on lutte pour le *Pain*.

Au début de la vie, ne se pose-t-elle pas déjà pour nous la question du *pain* ? C'est encore, à peu près partout, le premier souci des hommes pour lesquels la fameuse sentence :

... « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front... » n'est pas une vaine formule.

Si « l'espérance est le *pain* du malheureux », il ne suffit pas à le sustenter. Ce n'est pas avec ce pain là qu'il lui faut envisager l'avenir lorsque, par son travail, il doit gagner son *pain* et celui de la famille. Il nous paraît plus sage, pour l'homme et pour la femme, tout nouvellement unis par l'amour, d'examiner en face en pleine raison sainement, leur situation et de *n'infliger la vie* qu'à bon escient, c'est-à-dire de ne pas faire un malheureux à qui le pain fera peut-être manque. Nécessairement, il faut bravement affronter le problème du *pain* et le résoudre. Quand il y a de la misère pour deux, n'est-il pas criminel de l'augmenter pour qu'il y en ait pour trois ? Si la faim est la triste perspective des exploités, ceux-ci n'ont-ils point le devoir de s'assurer, en ne comptant que sur eux-mêmes, le *pain* quotidien, plutôt que de le demander en vain chaque jour, à genoux, en disant : « *Notre Père qui êtes aux cieux, donnez-nous notre pain quotidien.* »

Il faut du *pain* !... Qu'il soit de seigle ou de froment ; qu'il soit blanc ou noir ; qu'il soit frais ou rassis, il est pour le plus grand nombre des humains de nos contrées le plus indispensable des aliments... Or, ce n'est pas la Terre qui le refuse à l'homme ; c'est l'Homme qui ne sait pas se le procurer... Ce n'est pas le terrain qui manque pour ensemer où il faut le blé, le seigle, le sarrasin. Pas plus que ne manque, sous divers climats appropriés, le terrain humide tout prêt à recevoir le riz, ce *pain* des Asiatiques qui devient aussi celui des Africains. Enfin, le *pain* et nous comprimons avec lui tout ce qui est un produit de la Terre et aliment primordial à l'entretien de la vie des êtres qui l'habitent - Il appartient donc à ceux qui ne s'en peuvent passer *d'exiger* qu'il en soit ainsi et de s'organiser pour qu'il n'en soit pas autrement.

La terre est vaste, elle est féconde, mais il faut qu'on l'ensemence, qu'on la cultive et, suivant les climats, suivant les lieux, il faut plus ou moins de travail, plus ou moins d'efforts. Nous pouvons dire maintenant qu'il faudra toujours moins

d'efforts à mesure que les hommes sauront s'entendre, s'organiser, se comprendre, s'entraider, s'adapter aux méthodes nouvelles de culture intensive : merveilleux concours apportés à leur bonne volonté, à leur coopération, par les progrès de la science, pour l'engrais nécessaire et adéquat et du machinisme, pour l'outillage centuplant le rendement en diminuant la fatigue du travailleur.

Il ne s'agira pas toujours de se conformer avec résignation aux préceptes religieux « de gagner son pain à la sueur de son front ». Tout est à transformer pour le bien de tous. Aujourd'hui, nous savons parfaitement que ce ne sont pas ceux qui ont cultivé, récolté les biens de la terre qui en ont profité. On sait aussi que le *pain* noir fut toujours pour le serf attaché à la glèbe, trimant dur, du lever au coucher du soleil et que le *pain* blanc fut pour celui qui ne travaillait pas et ne manquait de rien pour manger et boire avec son bon *pain* de froment.

On sait également que le citadin qui ne cultive pas la terre, mais qui produit pour satisfaire à d'autres besoins, utiles à tous, se voit mesurer sa portion de *pain* et n'a pas droit à la bonne qualité de ce *pain* parce qu'il est un salarié et que ce système d'esclavage, le salariat, consiste à lui laisser la liberté de travailler ou non pour un salaire de famine, parfois et, en tout cas, toujours insuffisant: Cela a trop duré. Cela doit avoir une fin.

Ce n'est pourtant pas qu'on ait manqué de promettre à Jacques Bonhomme d'être un jour le libre producteur jouissant de son travail. Il s'aperçoit assez que ceux-là : les prometteurs, l'ont trompé en lui faisant entrevoir qu'il aurait « plus de beurre que de *pain* ». Le dégoût lui vient enfin de tous les politiciens présents et futurs et l'heure viendra où il comprendra finalement que l'association libre pour la production des biens de la terre et l'entente libre avec les producteurs des villes pour le libre échange de leurs produits mutuels, succèderont au système stupide des antagonismes, au régime odieux, de l'Autorité et de la Propriété !

Nous croyons préférable de laisser de côté les innombrables dictons et proverbes se rapportant au pain.

Pourtant, quelques-uns sont à noter :

« L'homme ne vit pas seulement de pain. » C'est juste. Il faut à l'homme de quoi apaiser sa faim qui se manifeste douloureusement et que le *pain* peut satisfaire, mais il faut encore qu'il puisse apaiser la faim du coeur, du cerveau, de l'esprit, des sens. La faim du coeur s'apaise par le *pain* de l'affection, de l'amitié, de la sympathie, de l'amour. La faim du cerveau, par le *pain* des connaissances, des recherches, de la réflexion, du raisonnement. La faim de l'esprit et de la pensée par le *pain* de l'éducation, des arts, des agréments spirituels. La faim des sens par le *pain* de l'exercice, des sports, le culte de la beauté, le goût des voyages, la prédilection, pour toutes les manifestations de joie, de courage, d'émotion, qui charment, réjouissent, passionnent et apaisent les sens. Evidemment tout cela sans abus du régal d'un sens aux dépens des autres. C'est ce que fit bien comprendre Octave Mirbeau, par sa pièce, les *Mauvais Bergers*, lorsque son héros, revendiquant pour ses camarades, réplique au patron qui semble le taxer d'exagération parce qu'il demande une bibliothèque : « Nous ne voulons pas seulement du pain, nous avons

droit, comme les riches, à de la beauté ! » Le *pain* de l'esprit est aussi nécessaire que le *pain* du corps, à tout individu normal.

Le dicton : « *Liberté et pain cuit* » qui signifie : « Le bonheur consiste dans l'indépendance et l'aisance » nous convient également et nous l'avons démontré dans le monde ouvrier en adoptant la fameuse devise du syndicalisme d'avant-guerre. Bien-être et Liberté. Leur conquête mérite nos efforts associés.

Panem et circenses (du pain et des spectacles) fut une revendication facile à satisfaire à l'époque où les jouisseurs de la Rome antique avaient à si vil prix, la conscience tranquille dans l'orgie criminelle de la décadence, par l'abrutissement et les goûts cruels du Peuple.

Le *pain* et sa fabrication ont des origines qui remontent jusqu'aux Egyptiens. Sa fabrication fut-elle plus ancienne encore ? Cela n'est pas le plus intéressant pour nous. Nous avons mieux à savoir sur le *pain*.

Ce que nous aimons à constater, c'est que ce minimum de besoin pour tous ne fut pas toujours - tant s'en faut - à la disposition des êtres humains qui en avaient le plus besoin. Le pain manqua souvent à la plus intéressante partie de l'Humanité.

L'Histoire nous énumère les misères du peuple qui manquait de tout puisqu'il manquait de liberté et de *pain*. On se souvient que malgré les fastes et les somptuosités de Versailles, la pauvreté était grande parmi les gens du Peuple, dans la capitale du royaume de Louis XIV. Et dans les campagnes les paysans se traînaient sur les genoux pour chercher et manger certaines racines, affirme un écrivain anglais de l'époque. Les sujets du Grand Roi manquaient de *pain*, si l'on ne manquait de rien dans les châteaux et les palais des privilégiés. Un peu plus tard, sous l'un des règnes suivants, une princesse trouva très drôle que le Peuple manquât de pain et elle s'écria tout naturellement : « S'il n'a pas de *pain*, qu'il mange de la brioche ! » Cruelle inconscience !

Peu de temps après, une fois de plus, le Peuple manquait de *pain*, parce que les arrivages de grains étaient pillés avant d'atteindre la capitale ou accaparés par certains profiteurs des misères publiques ; les femmes du Peuple de Paris s'en allèrent alors à Versailles pour en ramener le *Boulangier*, la *Boulangère* et le *Petit Mitron*. En même temps, vite, haut et court, furent pendus par la Justice expéditive du Peuple en révolution, quelques-uns des accapareurs des blés ou farines.

C'est ainsi que débuta la Révolution Française. Qu'on ne l'oublie pas ! D'autres révolutions eurent les mêmes débuts.

Mais, depuis, l'accaparement a continué et il n'a pas pris fin. Sous forme de vie chère, les abus criminels des profiteurs se perpétuent et les misères s'accroissent parmi les travailleurs. Et cela d'autant mieux qu'une crise financière arrive toujours succédant à des opérations crapuleuses de profits et d'agio. Le *pain* est toujours d'un prix plus élevé le matin qu'il n'était le soir. Une presse infâme, au service des plus offrants, se charge de démontrer cyniquement que tout est pour le mieux : le prix du *pain*, disent les journaux, a diminué de 0 fr. 05 le kilo... C'est parfois exact. Mais il avait alors augmenté de 15 ou 20 centimes auparavant. Les scandales se suivent et les poursuites aboutissent à l'oubli.

Il y a, de plus, des combinaisons formidables qui semblent faites exprès pour engendrer des calamités, des catastrophes, en attendant mieux. Des paysans, gros propriétaires aiment mieux donner leur blé aux bestiaux que de le vendre aux minotiers. Des boutiques de boulangerie sont vendues ou revendues, chaque année, avec des bénéfices énormes. D'autres sont achalandées, restaurées de façon extraordinairement luxueuses, éblouissantes. Des dallages, des mosaïques à l'intérieur; du marbre et des dorures à l'extérieur... Que de milliers et de milliers de francs gaspillés en poudre aux yeux ! Mais le *pain* est toujours plus cher et le pain est toujours plus mauvais ! On se plaint un peu, mais la Révolte dort. Le chômage, dans toutes les époques de misère, dans toutes les crises économiques s'accroît et prend des allures inquiétantes, menaçantes même. Il faut secourir les chômeurs, coûte que coûte, car la révolte gronde et la Révolution peut apparaître. Des milliers de chômeurs, c'est la rafale terrible que craignent les jouisseurs ; ils ne peuvent plus fermer les yeux ni se boucher les oreilles. Ils voient l'innombrable foule qui s'avance, ils entendent les hurlements terribles des moutons qui sont devenus des loups.

Le souvenir des canuts de Lyon au siècle dernier se dresse en leur pensée. Ils croient entendre les affamés crier : *Du travail ou du pain !* et d'autres : *Du plomb ou du pain !*

C'est de l'Histoire cela et ce fut sans doute enseigné aux Bourgeois, fils de Bourgeois et Parvenus qui se prétendent républicains, mais non pas à la manière de ceux qui, jadis, chantaient et dansaient la *Carmagnole* devenue aujourd'hui, et depuis longtemps subversive en ses mâles couplets, tel celui-ci :

Que faut-il au Républicain (bis)
Du plomb, du fer et puis du pain (bis)
Du plomb pour se venger ;
Du fer pour travailler ;
Et du pain pour ses frères...
Vive le son !... Vive le son
Et du pain pour ses frères...
Vive le son
Du canon !

Et cela chatouille désagréablement le sens de l'entendement des profiteurs de toutes sortes, maîtres ou valets, qui ne vivent et ne jouissent de la misère des autres qu'autant que durent l'abrutissement et la résignation, par l'ignorance et la lâcheté de ceux qui souffrent si longtemps avant de comprendre, de s'éveiller et de se révolter. Or, tout arrive, même la Révolution sociale pour établir un régime de Justice vraie, de Liberté réelle, d'Entente fraternelle entre tous les exploités du monde, tous les gueux de l'univers : ils sont le nombre, ils sont la Force !

Le *Pain* pour tous, à la façon dont nous l'avons compris et dont nous nous efforçons de le faire comprendre, c'est déjà ce que conçoivent des millions de malheureux sur la terre, victimes de l'Exploitation, de l'Autorité. Ah ! s'ils

s'entendaient !...

*On n'arrête pas le murmure
D'un peuple quand il dit : « J'ai faim! »
Car c'est le cri de la nature :
Il faut du pain ! Il faut du pain !*

Tous les pays ne sont pas aussi vastes que l'Inde et aussi peuplés de fanatiques pour subir comme eux des famines formidables et horribles. On a peine à se rendre compte que 90 % des habitants de ce pays fertile ne mangent pas à leur faim.

« Sur trois cents millions de paysans répandus à travers toute l'Inde, il y en a bien quarante millions, surtout dans les Etats des Princes, qui ne peuvent s'offrir plus d'un repas par jour. Et quel repas ! Le plus souvent de la farine de millet, délayée dans de l'eau. Car ceux qui cultivent du riz le conservent pour le vendre. C'est la famine déguisée, juste de quoi ne pas mourir. Quant à la plupart des autres, il est rare qu'ils mangent à leur faim. Cet immense peuple d'une intelligence particulièrement vive, au passé glorieux, à l'antique civilisation, ne vit guère mieux que les peuples les plus barbares du Centre de l'Afrique. Peut-être même vit-il moins bien, puisque sa religion lui interdit de tuer, il n'a pas la ressource de la chasse. » (*L'Inde contre les Anglais*, par Andrée Viollis.)

« La misère de l'Inde n'est pas une opinion mais un fait », écrivait, il y a quelques années, J. Ramsay Mac Donald. Si l'on n'y voit plus guère de ces terribles famines qui firent tant de victimes au dix-neuvième siècle - 2 millions en 1899 - il y a encore des disettes causées, non pas toujours par des récoltes insuffisantes, mais par la nécessité pour les paysans de vendre ces récoltes, sans garder le nécessaire, il y a toujours des privations.

Nous pouvons ajouter qu'il y en eut plus qu'il n'y en aura. Les peuples de l'Inde ont assez d'avoir faim et ce n'est pas la domination anglaise qui pourra longtemps encore maintenir la misère, étouffer la révolte dans le vaste Empire en marche vers son indépendance prochaine.

D'autres peuples d'Asie, sans doute, ne tarderont guère à vouloir aussi semer et récolter pour eux.

Et pourquoi pas ? Qui sait si la colonisation barbare par les civilisés n'ouvrira pas la voie à l'expansion grandiose des idées de Bien-Etre, de Liberté et de Fraternité des Peuples.

Le *Pain* et l'Indépendance pour tous, d'abord ; la fusion des races, la fin des religions, l'abolition de l'esclavage (y compris celui du salariat), l'anéantissement de toutes les dictatures (y compris celle du Prolétariat), voilà ce que nous croyons voir poindre à l'horizon des temps nouveaux, où personne ne manquera de pain.

- Georges YVETOT.

PAIN

On a vu, par l'étude qui précède, la place que tient le pain dans les

préoccupations populaires. Les foules ne le réclament aux heures de crise ou d'émeute avec cette insistance, il n'est devenu l'appel symbolique de la détresse qui s'insurge, que parce qu'il est, en France notamment, l'aliment principal des masses travailleuses. Aussi, quand on considère pour quelle proportion le pain entre dans la nourriture de millions d'êtres humains, ne peut-on se désintéresser de sa substance et de sa préparation, des éléments qu'il apporte en définitive à ceux qui attendent de lui la croissance, la réparation de leurs forces, l'entretien de la vie.

Il y a quelques décades encore, le pain des campagnes, pain naturel, fait de froment normal, justifiait pour une large part les espérances fondées sur ses propriétés. Mais la civilisation est venue qui vise à tout perfectionner (et qui, mal dirigée, aboutit d'abord à dénaturer). Et l'industrie qui s'emploie, sans le contrôle de l'affairisme, à satisfaire les besoins les plus absurdes. Et la chimie, aux prétentieux ersatz... Le « progrès » s'est penché sur le pain de nos pères. Ce bon pain bis, auquel pommes de terre et fromage faisaient un frugal cortège, et qui nourrissait sainement des gens besognant dur, qu'a-t-il gagné à tant de sollicitude ? Tout simplement de devenir un coquet mais dangereux pain blanc qui trahit aujourd'hui la confiance de ceux qui persistent à juger le Pain sur les vertus du passé. Car il y a un abîme entre le pain rustique du tour familial, entre le « pain de ménage » et le magma perfide qu'est le pain blanc de nos élégantes boulangeries...

C'est au moulin qu'on fait généralement remonter les prémisses de l'œuvre d'altération (nous verrons plus loin qu'elle s'étend jusqu'à la terre elle-même). En même temps que le discrédit frappait les lourdes meules aux lentes moulures - qui laissaient à nos farines le germe substantiel et une partie du son rafraîchissant - la science et la gourmandise vouaient le blé aux cylindres destructeurs, s'ingéniaient à des blutages raffinés. Broyeurs et trieurs perfectionnés livraient au boulan poudre appauvrie, d'une pâleur tout aristo de pain blanc !

Le pain blanc : *pain mort* qui a perdu les vitamines et les diastases de l'embryon, pain privé des matières grasses naturelles et des albuminoïdes, des sels minéraux contenus dans le germe et l'assise protéique, des éléments celluloses de l'écorce, bref, dépouillé de tout ce qui vivifie le corps et reconstitue les tissus, tonifie les organes et en facilite le jeu, pain réduit à n'être plus – ou presque - qu' « une masse d'amidon de valeur alimentaire inférieure et provoquant des fermentations acides », source de dyspepsie et de décalcification. Le pain est passé à l'état d'aliment meurtrier, au point qu'on a pu obtenir (D^r Leven, etc.) des cures de dyspepsies rebelles, de dermatoses même, par la suppression radicale du pain blanc. Certaines contrées (Angleterre, par exemple) en consomment relativement peu (100 à 150 grammes par personne et par jour). Mais les Français de toutes les classes sont restés de gros mangeurs de pain (400 à 500 grammes en moyenne), au point que cette habitude est regardée du dehors comme un trait national.

Toute une pléiade de docteurs et de savants, cependant, a lancé le cri d'alarme. Les Galippe et Barré, les Monteuis, les Lenglet, les Lumière, les Labbé, les Carton, les Durville, les Dumesnil (à qui j'emprunte ces documents et quelques citations) ont dénoncé « l'hérésie » et les méfaits du pain blanc. En France (*Petit*

Journal, 1895), en Angleterre (pour le « standard bread » : *Daily Mail*, 1911), des campagnes de presse, malheureusement suivies de tentatives maladroites (farines diverses mêlées de son et d'éléments hétéroclites : pain de guerre avant la lettre) ont sombré dans le fiasco. A part quelques exceptions, et souvent par démagogie (*Ami du Peuple*), et des études dispersées (*Quotidien*, *Œuvre*, etc.), la grande presse d'aujourd'hui a trop de raisons pour refuser d'accueillir les arguments que les hygiénistes lui apportent. Des groupements naturistes, en France, en Suisse, etc., des publications (comme, chez nous, *Naturisme*, *Régénération*, *La Revue Naturiste*) ont, d'aucuns avec persévérance, poursuivi le procès nécessaire et travaillent encore à nous rendre un pain bis naturel, pain de farines de meules, débarrassées du gros son, mais conservant, avec le germe, l'énergie du grain vivant, l'assise protéique et les parties internes de l'enveloppe, un pain à la fois complet, nutritif et digeste...

Nous n'avons pu, dans ce bref aperçu, que signaler les déficiences résultant des procédés mécaniques de la minoterie moderne. Nous ne pouvons davantage exposer, dans toute leur ampleur, les maux causés dans l'organisme par l'ingestion de substances qu'une habile fabrication emprunte à la chimie (emploi de composés colorés pour le blanchiment, de bromates, de persulfates, etc., produits « améliorants » destinés à faciliter la panification, tous gaz ou sels toxiques). Nous ne ferons aussi que mentionner quelques-unes des altérations que la soif du gain, la passion des gros bénéfices, parfois aussi le désir de flatter la clientèle, n'a pas manqué d'introduire ici, comme en tant d'autres domaines (adjonction de talc pour « économiser » la poudre de blé, de sulfate de cuivre pour « régénérer » les farines vieilles ou avariées, de savon pour rendre onctueux les croissants, etc.). Ces fraudes se rattachent à la sophistication générale (voir ce mot) qui envahit toute la production, surtout industrielle, sans respect pour tout ce qui touche à l'alimentation... Nous ne ferons qu'effleurer quelques tactiques boulangères destinées à renforcer le poids (eau en excès, cuisson incomplète et brusquée, etc.) et le mépris de l'hygiène qui préside à la fabrication (fournils en sous-sol, poussières flottantes, eaux croupies ou polluées, ouvriers expectorant, etc.), négligences qui se poursuivent jusqu'à la livraison et véhiculent les contagions tuberculeuses ou typhiques. Nous passerons sur la présence, dans les farines mal travaillées ou truquées, des nielles et des ivraies, des succédanés de toute nature sur les moisissures des grains mal soignés, exposés, par surcroît, aux déjections des rongeurs et des chats. Nous ne remonterons pas davantage jusqu'aux errements - et aux calculs - d'une culture qui sacrifie la qualité au rendement et substitue aux variétés éprouvées des variétés médiocres, mais abondantes, qui ne choisit ni ne dose à bon escient ses engrais, conceptions qui nous valent, à la base, des carences (magnésium, chaux, etc.) ou des excès (potassium) que la biologie regarde comme pernicieux...

Ceux à qui le problème apparaîtra dans son importance consulteront avec fruit les ouvrages ou les études des auteurs précités. Ils accompagneront les efforts et vulgariseront les dénonciations motivées des publications et des hommes qui ne voient pas sans inquiétude le déclin précipité des races et luttent assidûment pour l'enrayer... Ils apprendront aussi que le premier coupable de l'effondrement vital du

pain à notre époque est encore le consommateur qui réclame, comme un bienfait, qu'il lui soit servi du pain blanc. Et que son éducation, d'abord, est à faire. Ils réclameront ensuite que soit obtenue, par une organisation *ad hoc* des moulins, et « de concert avec la minoterie (intéressée à tenir compte des goûts du public) et sous le contrôle d'hygiénistes compétents, la farine normale ». Et ils exigeront que la réforme gagne la panification elle-même (locaux manipulations, traitement de la pâte, etc.) et les transports, et les précautions ménagères. Et ils pourront alors caresser l'espérance que le pain redevienne - et sous une forme plus élevée, plus complète encore et plus saine – « notre aliment fondamental ».

- S. M. S.

Accueil

PAIX n. f. (du latin *pax*, même signification)

Toutes les encyclopédies définissent ainsi la Paix : « Situation d'un peuple, d'une nation, d'un Etat, d'une société politique qui n'est point en guerre. » *Paix générale, universelle, perpétuelle, Paix solide et stable. Demander, implorer, acheter, obtenir, conquérir la Paix. Mettre la Paix entre deux Etats. Avoir la Paix. Etre en Paix. Durant la Paix. En temps de Paix. Vivre en Paix. Paix sur terre et sur mer. Jouir d'une Paix profonde. Que la Paix soit avec vous. (Pax vobiscum.) Paix aux hommes de bonne volonté. - Traité de Paix : traité qui met fin aux hostilités et fixe les conditions de la Paix. Négocier la Paix. Faire une Paix glorieuse, avantageuse, onéreuse, ruineuse, honteuse. On appelle Paix fourrée, Paix plâtrée, une Paix qui n'est qu'un simulacre, une fausse Paix, une Paix hypocrite, conclue de mauvaise foi et avec arrière-pensée par les deux parties, chacune avec l'intention de la rompre, lorsqu'elle estimera le moment favorable et les circonstances propices, ou quand elle croira utile à ses intérêts de la rompre. Paix se dit aussi, de même que Guerre, en parlant des animaux : les chiens et les chats vivent difficilement en Paix. Deux coqs vivaient en Paix ; une poule survint. Et voilà la Guerre allumée (La Fontaine). Se dit souvent de la tranquillité de l'âme, du cœur, de l'esprit, de la conscience. Il faut chercher la Paix de l'âme dans la Vérité (Voltaire). Se dit encore dans le sens de calme, repos, silence, recueillement, éloignement du bruit, de l'agitation, des affaires : La Paix des campagnes, des forêts, des déserts, des tombeaux. Les arts de la Paix : tous les arts auxquels la Paix est favorable, qui ne fleurissent que pendant la Paix, par opposition aux arts destructeurs et stériles que la guerre enfante. Paroles de Paix : qui tendent à établir l'entente, à rétablir la concorde. Faire la Paix : se dit de deux personnes qui étaient brouillées et se sont réconciliées. Laisser quelqu'un en Paix : ne plus l'importuner, ne plus le molester. Ne laisser à quelqu'un ni Paix, ni trêve : le harceler, le poursuivre, l'obséder, le tourmenter, sans lui laisser le moindre répit !...*

Je pourrais citer quantité d'autres locutions courantes dans, lesquelles le mot « Paix » figure et auxquelles il confère un sens plus ou moins particulier. Ce qui précède démontre surabondamment que le mot *Paix* est un de ces mots dont on se sert le plus, bien que la réalité qu'il exprime soit assez rare.

Je lis dans le *Grand Larousse* : « lorsqu' on parcourt les annales de l'humanité, on voit se dérouler devant soi une telle série de guerres sanglantes, qu'on se demande si la guerre n'est pas véritablement l'état normal de l'espèce humaine ; si la *Paix*, qui est la source de la richesse, de la prospérité et du développement des peuples, n'est pas au contraire son état exceptionnel. Ce phénomène étrange, qui se comprend à la rigueur à l'état de barbarie, est, pour l'homme qui pense, un sujet

d'étonnement et de méditation, lorsqu'on le voit se produire dans l'état de civilisation, dans des sociétés où le meurtre individuel est considéré comme le plus grand des crimes, chez des peuples qui aspirent ardemment aux bienfaits de la *Paix*.

»

Voici ce que je trouve dans le *Grand Dictionnaire « La Chatre »* : « la *Paix* générale, perpétuelle a été jusqu'ici le rêve de tous les nobles cœurs, de tous les véritables amis de l'humanité. Espérons que le jour viendra bientôt où ce rêve deviendra une réalité. C'est une erreur que de croire les hommes faits pour s'entredéchirer. On ne voit pas les lions faire la guerre aux lions et les loups, dit-on avec raison, ne se mangent pas entre eux. Pourquoi en serait-il autrement des hommes ? Déjà la guerre est regardée par les peuples les plus civilisés comme un reste de barbarie, comme une regrettable extrémité, presque comme un crime. La *Paix* est, à vrai dire, le règne de la Liberté ; elle doit être l'état normal des sociétés qui cessent d'être divisées en maîtres et en esclaves, en oppresseurs et en opprimés, en exploités et en exploités ; elle couronne l'édifice social des nations où l'intérêt individuel cesse d'être en lutte avec l'intérêt général, où règne une équitable répartition des avantages sociaux et des richesses publiques, où n'existe aucune des innombrables causes d'antagonismes qui subsistent malheureusement un peu partout. Les développements de la raison humaine, les progrès des sciences et de l'industrie, en multipliant les relations entre les peuples, en détruisant et les barrières et les préjugés nationaux qui les séparaient, préparent cet avenir que tous les bons esprits appellent de tous leurs vœux. »

C'est en ces termes magnifiques que, dans un discours à la jeunesse, prononcé à la distribution des prix du lycée d'Albi, en 1903, Jean Jaurès proclamait sa foi dans un prochain avenir de réconciliation et de *Paix* universelle : « Quoi donc ? La *Paix* nous fuira-t-elle toujours ? Et la clameur des peuples toujours forcenés et toujours déçus montera-t-elle toujours vers les étoiles d'or des capitales modernes incendiées par les obus, comme de l'antique palais de Priam incendié par les torches ? Non, non ! Et, malgré les conseils de prudence que nous donnent ces grandioses déceptions, j'ose dire, avec des millions d'hommes, que maintenant la grande *Paix* humaine est possible et que, si nous le voulons, elle est prochaine. Des forces neuves y travaillent : la démocratie, la science méthodique, l'universel prolétariat solidaire. La guerre devient plus difficile, parce que, avec les gouvernements libres des sociétés modernes, elle devient à la fois le péril de tous par le service universel, le crime de tous par le suffrage universel. La guerre devient plus difficile, parce que la science enveloppe tous les peuples dans un réseau multiplié, dans un réseau plus serré tous les jours de relations, d'échanges, de conventions et, si le premier effet des découvertes qui abolissent les distances est parfois d'aggraver les froissements, elles créent à la longue une solidarité, une familiarité humaine qui font de la guerre un attentat monstrueux et une sorte de suicide collectif. Enfin, le commun Idéal qui exalte et unit les prolétaires de tous les pays les rend plus réfractaires tous les jours à l'ivresse guerrière, aux haines et aux rivalités de nations et de races. »

Le moyen d'assurer la *Paix* entre les nations et de mettre les peuples civilisés à l'abri des calamités que cause la guerre a dû être, depuis des temps fort reculés,

l'objet des recherches persévérantes et des efforts opiniâtres de la part des esprits les meilleurs. Sully rapporte que Henri IV avait songé à établir, en Europe, une sorte de confédération (on voit que le projet des Etats-Unis d'Europe est déjà fort ancien) une *République chrestienne* divisée en quinze *Dominations* et dans laquelle tous les peuples et, aussi, toutes les religions auraient été placés sur un pied d'égalité. Les représentants des puissances européennes auraient formé un congrès dont les décisions appuyées par des armées eussent empêché toute guerre dans l'avenir. Frappé des malheurs effroyables que causaient à la France les guerres suscitées par le monstrueux orgueil et l'ambition insatiable de Louis XIV, l'abbé de Saint-Pierre, aimable et pieux philanthrope, publia, en 1713, un *Projet de paix perpétuelle*. Plus d'un demi-siècle après, Kant, le grand philosophe allemand, publia aussi un *Essai sur la Paix* perpétuelle. Saint-Simon rêva de même de mettre fin aux guerres entre les nations et, en 1814, il développa ses idées dans un ouvrage ayant pour titre : *De la réorganisation de la société européenne*.

Je fais remarquer, en passant, que ce fut toujours à la suite d'une série de guerres ayant le plus cruellement décimé et ruiné les peuples, que se firent jour et s'exprimèrent les plus ferventes aspirations de paix : sous Henri IV, les guerres de religions ; en 1713, les guerres presque ininterrompues sous le règne de Louis XIV ; en 1814, les guerres de Napoléon I^{er}. Aussi est-il naturel que les courants pacifistes qui marquent notre époque empruntent leur puissance (voir *Pacifisme*) à l'horrible guerre mondiale de 1914-1918.

Le monde catholique qui, par sa conception de la divinité, est dans l'obligation de considérer l'Histoire comme le déroulement sur notre planète, d'un plan conçu de toute éternité par un Dieu infiniment puissant, bon et juste, plan dont la prescience divine a tracé dans le temps les moindres détails et auquel, par conséquent, il n'est permis, ni possible à personne d'apporter la plus légère modification, le monde catholique a tenté de justifier le triste, le révoltant et odieux spectacle de l'état permanent de guerre dans l'histoire humaine, par de bien singulières considérations.

Joseph de Maistre (1753-1821), le trop célèbre écrivain et philosophe ultramondain, a osé affirmer que « le sang humain doit forcément couler sans interruption sur le globe et que la *Paix*, pour chaque nation, n'est qu'un répit, parce que Dieu se plaît à voir couler le sang de l'homme, ce sang répandu à flot étant une expiation et un moyen de purification ». Cette thèse, au surplus, a été reprise par les représentants et porte romaine, à propos de la guerre infernale dont le lecteur trouvera plus loin, au cours même de cette étude, le bilan effroyable. Dévots et bigotes furent nombreux qui crurent et croient encore que la guerre ne s'est abattue sur la France et que son territoire ne fut envahi et occupé par l'armée allemande, que pour faire expier à ce pays les lois de laïcité et de séparation des Eglises et de l'Etat. Endoctrinés par les moines et les curés, beaucoup d'esprits superstitieux et peu cultivés ont été et sont encore convaincus que, si le sang de centaines et centaines de milliers d'hommes à la fleur de l'âge a coulé durant ces cinquante et un mois de monstrueux carnages, c'est parce que la justice divine exigeait ce châtement ; parce que la sagesse de Dieu

nécessitait que ce flot de sang abreuvât le sol de la France pour le purifier et l'assainir ; parce que cette horrible épreuve pouvait, seule, ramener à Dieu le peuple français qui lentement se déchristianisait ; parce que la Volonté de Dieu, qui, parfois, se manifeste par des événements impénétrables au faible entendement des humains, avait décrété que l'atrocité de la faute commise par la nation française oubliant qu'elle est « la fille aînée de l'Eglise » appelait une expiation non moins atroce. Cette thèse abominable ne peut naître que dans des cerveaux détraqués par le fanatisme et se propager que dans des imaginations malades. Elle tend à conclure que la guerre est un mal qui ne disparaîtra jamais, un fléau que l'effort des hommes ne peut pas vaincre, qu'il faut s'y résigner et que la Paix définitive n'est ni espérable ni possible. Par bonheur, de plus en plus considérable est la foule de ceux et de celles qui sont persuadés que la *Paix*, aspiration, espoir, désir présentement, est appelée à devenir de plus en plus besoin, volonté, certitude. C'est parce qu'ils sont persuadés que cette utopie d'aujourd'hui sera la réalité de demain que, dans tous les pays et surtout dans les nations où la civilisation a atteint le niveau le plus élevé, hommes et femmes ont formé des groupements, constitué des associations, organisé nationalement et internationalement des ligues qui travaillent à l'avènement de la Paix (voir *le Mouvement pacifiste*).

Faible encore, il y a quelques années, ce courant pacifiste devient tous les jours plus puissant et incarne une volonté de paix constamment fortifiée. Rien ne se produit fortuitement et ce n'est pas sans motif que les générations contemporaines s'imprègnent avec une ferveur sans précédent de l'idée de *Paix* désirable et réalisable.

Vers la Paix. - Arrêtons-nous quelque peu sur les causes qui déterminent et les circonstances qui favorisent cette irrésistible poussée vers l'avènement d'une *Paix* définitive.

A. - Il y a d'abord l'adoucissement graduel des mœurs. Il est certain que les temps ne sont pas encore venus où les humains renonceront, lorsqu'un conflit les divisera, à recourir à la force pour le trancher. La magistrature souveraine et expéditive du muscle préside trop souvent encore au règlement des différends qui dressent les uns contre les autres ; mais personne n'osera contester que l'emploi de la violence brutale est en régression sur l'époque pas bien éloignée où, sous le plus futile prétexte ou à raison de la plus insignifiante rivalité, la lutte s'engageait, farouche, mortelle, entre les adversaires. Le jour ne s'est pas encore levé où le respect de la vie humaine se sera si solidement installé dans la conscience des individus que, à l'exception de quelques brutes ou anormaux, personne n'attentera aux jours d'autrui. Toutefois, cette idée que l'existence du prochain est une chose sacrée est aujourd'hui beaucoup plus générale que dans le passé.

B. - La multiplication et le perfectionnement des moyens de production, de communication et de transport, le nombre sans cesse plus important des transactions commerciales de pays à pays, la promptitude et la précision avec lesquelles sont transmises les informations qui intéressent le monde civilisé, toutes ces conditions de vie individuelle et collective ont, à ce point, resserré les distances que, malgré sa surface considérable et restée la même, notre globe, comparé à l'immense étendue

qu'il était raisonnable de lui assigner il y a seulement un siècle, apparaît de nos jours infiniment moins vaste. N'étant plus enfermés, comme leurs ancêtres, dans les limites étroites de leur petite patrie, les hommes ont élargi le cercle de leurs relations jusqu'à celui d'un ou plusieurs continents et les distinctions de nationalité, les oppositions de race se sont sensiblement atténuées. Tout ce qu'il y a d'artificiel et de conventionnel dans le sentiment nationaliste (voir les mots *nationalisme*, *patrie*, *patriotisme*) a frappé et impressionné de plus en plus la raison des personnes aptes à réfléchir et à discerner avec clairvoyance.

C. - Au sein de chaque nation, les formes de plus en plus collectives de la production capitaliste ont fait naître des agglomérations industrielles qui ont été le berceau de ces masses profondes qu'on appelle le prolétariat (voir ce mot). Ces années de travailleurs supportent avec une résignation qui va en déclinant l'ex

servitudes, subissant les mêmes dominations, ils doivent, s'ils veulent améliorer leurs conditions de travail et d'existence et finalement se libérer des jougs qu'ils subissent, communier dans la pensée et l'action, ces prolétaires se sont formés en syndicats ; ces syndicats se sont fédérés dans le cadre intercorporatif sur le terrain national d'abord, sur le plan international ensuite et, conséquence naturelle et fatale, un rapprochement s'est opéré entre tous ces exploités sans distinction de nationalité ; un sentiment et des pratiques de solidarité, de sympathie réciproque et de mutuelle confiance se substituent insensiblement aux pratiques et au sentiment de défiance et d'hostilité qui, naguère, encore, étaient le fait général. Tout permet de concevoir et tout autorise à espérer que, sous peu, il deviendra impossible aux Gouvernements de précipiter les uns contre les autres ces diverses fractions d'un prolétariat mondialement organisé et évolué, que les événements éclairent de plus en plus sur les origines et les fins des conflits armés dont il est l'éternelle victime.

Le jour - et il est proche - où les prolétaires du monde dit civilisé auront conscience que, quel que soit le coin de terre qui les a vu naître, non seulement ils n'ont aucune raison de se haïr et de se combattre, mais qu'ils ont, au contraire, tout intérêt à s'entr'aimer et à s'unir contre les Maîtres qui s'ingénient à semer entre eux la haine, ce jour-là, rien ni personne ne parviendra à les faire s'entr'égorger. Cette ascension - trop lente, beaucoup trop lente à notre gré, mais certaine - du prolétariat universel vers la constitution d'une nouvelle Internationale entraînera et guidera l'humanité sur le chemin de la Paix.

D. - Est-il besoin d'attirer l'attention sur les dépenses énormes que l'état de *Paix armée* impose aux populations ? Qu'on en juge : le total des budgets militaires (budgets officiels) atteint, en 1931, 103 milliards 948 millions, 298.950 francs, soit en chiffres ronds cent quatre milliards, qu'on prélève annuellement sur le travail humain, sur l'épargne, sur la santé publique. Les Etats-Unis d'Amérique ouvrent la marche avec 17.685.625.000 francs. La Russie tient le deuxième rang, avec 14.473.567.615 francs. La France et la Grande-Bretagne viennent ensuite avec 11.674.000.000 francs et 11.631.375.000 francs. Mais si l'on ajoute aux dépenses de la Grande-Bretagne les dépenses des Dominions, on constate que le total arrive à un chiffre très voisin de celui des Etats-Unis. La cinquième et la sixième place

appartiennent à l'Italie et au Japon. Ces six grands pays représentent les deux tiers de la dépense mondiale. Le budget officiel de l'Allemagne n'est que de 4 milliards 298 millions 076.000 francs.

Les dépenses incombant au régime ruineux de la *Paix armée* vont en augmentant d'une façon à peu près régulière et continue. Les dépenses militaires, inscrites au budget de la France, ont été : en 1868, de 548 millions ; en 1878, de 663 millions ; en 1888, de 727 millions ; en 1898, de 938 millions ; en 1908, de 1.165 millions ; en 1913, de 1.814 millions. En 1931, il atteint près de 12 milliards, malgré la réduction du service militaire de 7 ans à 5, puis à 3, puis à 2 ans. La Paix armée n'est-elle pas un gouffre ? Et jeter, tous les ans, dans ce gouffre, cent quatre milliards, n'est-ce pas le comble de la démente ? Peut-on sérieusement croire que les peuples sont en proie à une folie incurable et que toujours ils se laisseront bénévolement dépouiller ainsi d'une somme qui représente un effort de production considérable, et cela en vue d'entasser des engins de massacre dont ils seront eux-mêmes les victimes ? Ce serait à désespérer de la raison humaine et tout me porte à la certitude que pareille démente provient de l'héritage millénaire de férocité, de sauvagerie et d'ignorance que les hommes doivent à leur bestialité originelle, mais que, sortie des ténèbres et se dirigeant vers la lumière, la raison ne tardera pas à l'emporter et à mettre fin à cette folie.

E. - Ce ne sont pas seulement des ressources matérielles incalculables que, depuis des siècles, la guerre a englouties ; elle a été, aussi, de tous, les fléaux qui ont décimé l'humanité et de tous les crimes qui ont déshonoré l'histoire, celui qui a fait le plus grand nombre de victimes. Camille Flammarion (« *Sur la Guerre* ») établit les chiffres que voici : « Ce fut, depuis les Pharaons, 40 millions de morts chaque siècle (presque un par minute) ; 1.200 millions de morts en trente siècles, c'est-à

sur 500.700 lieues de long (cinq fois le chemin de la Terre à la Lune), des crânes se touchant sur six fois le pourtour de la terre... » Le grand astronome français s'indignait de ces terrifiantes hécatombes. Ces chiffres sont bien de nature à faire de tout homme raisonnable et sensible un adversaire irréductible de la guerre et un partisan résolu de la paix. Mais ils remontent à une époque passablement lointaine et, pour amener à réfléchir l'homme d'aujourd'hui, il faut invoquer des événements plus rapprochés et, si possible, récents, à plus forte raison des événements qu'il a vécus et dont il a gardé le vivant souvenir.

J'ai parlé plus haut du bilan effroyable des pertes de toute nature à porter au passif de la dernière guerre mondiale. Je recommande l'exposé de ce bilan à l'attention des personnes qui liront ces lignes et je serais extrêmement surpris si, après avoir mesuré toute l'horreur qui s'en dégage, il se trouvait une seule personne, douée de quelque intelligence et de quelque sensibilité, qui pût n'en pas concevoir l'indéfectible volonté de servir de toutes ses forces la cause de la Paix. Ce bilan, le voici :

Bilan de la Guerre de 1914-1918. Pour le Monde : 51 mois de mobilisation ; 74 millions de mobilisés ; 13 millions de soldats (7 à la minute) et des millions de civils tués ; 3 millions de disparus ; 20 millions de blessés ; 10 millions de mutilés ;

3 millions de prisonniers ; 5 millions de veuves de guerre ; plus de 10 millions d'orphelins ; 10 millions de réfugiés.

Pour la France seulement (je ne possède pas de chiffres précis pour les autres pays belligérants) : 1.700.000 tués ; 453.500 disparus ; 2.444.000 blessés ; 708.554 mutilés (classés) : 404.606, des membres ; 235.884, des poumons ; 24.696 des yeux ; 13.392, des oreilles ; 8.558, de la face ; 14.502, du cerveau ; 4.338 sourds ; 2.585 aveugles. Tels sont les chiffres officiels pour le matériel humain. Que de souffrances, de deuils, de larmes et de regrets, représentent ces abominables conséquences d'une guerre qui, durant plus de quatre ans, a ensanglanté la terre ! Combien d'hommes jeunes et vigoureux, intelligents et bons, l'élite, véritablement, et la fleur de l'humanité, ont été sacrifiés ignoblement à des intérêts et immolés froidement à une cause qui n'étaient pas les leurs ! Veut-on connaître, maintenant, le bilan des pertes matérielles, des ruines et dévastations que ce carnage, le plus infâme de tous ceux qu'enregistre l'Histoire, a entraînées ? La partie documentaire de cette *Encyclopédie* ne doit pas être fantaisiste ou approximative ; ses qualités essentielles doivent être la précision et l'authenticité. Je m'en réfère donc aux indications officielles. Ce bilan des dommages matériels, qui viennent s'ajouter à celui des pertes humaines, est le suivant et il ne s'applique qu'à la France : 4.022 communes, 632.894 maisons, 20.000 usines, 7.985 kilomètres de voies ferrées, 4.875 ponts, 12 tunnels ont été détruits ; 52.734 kilomètres de routes ont été rendus impraticables ; 3.600.000 hectares de terrain ont été rendus incultes. Les dépenses imposées au pays par la guerre ont été de 606.669.570.000 francs et 502 milliards de dettes ont été inscrites au débit de la France.

Sous ce titre : « *Ce qu'a coûté la guerre de 1914-1918* », « l'Union mondiale de la femme » a publié un manifeste duquel j'extrais les tragiques données qui suivent : « Savez-vous que la guerre a coûté la vie à treize millions de soldats ? Leurs cercueils alignés côte à côte couvriraient une route de 6.450 kilomètres, soit la distance de Bordeaux à Moscou. Et ces 13 millions ne représentent que les victimes tombées sur le champ de bataille. A ce chiffre, il faut ajouter les autres 24 millions de morts, victimes du blocus terrestre et maritime, des révolutions, des navires coulés, des bombardements, des maladies et infirmités consécutives à la guerre, etc. Le chiffre de 13 millions se trouve ainsi plus que triplé. Autre tableau : les morts marchant en lignées de 10, de l'aube au coucher du soleil, à intervalle de deux secondes, ces victimes de la guerre défileraient pendant 162 jours. Tout calcul fait, la mort de chaque soldat a coûté 89.000 francs suisses (environ 445.000 francs français). La grande guerre a coûté 100.000 francs suisses, pour chaque heure, depuis la naissance du Christ jusqu'à nos jours. Les quatre ans de guerre ont coûté, par heure, plus de 45 millions de francs suisses (le franc suisse vaut actuellement 4 fr. 90). En quatre ans, l'Europe a perdu les économies d'un siècle. Évaluée en journées de travail, les pertes nettes de cette guerre représentent le labour d'un million d'ouvriers qui travailleraient à raison de 44 heures par semaine pendant 3.000 ans ! »

J'ai tenu à citer ces chiffres, afin que, inscrits en lettres de feu dans cet ouvrage, ils m'aident à faire saisir une des raisons, et non des moindres, que les

hommes d'aujourd'hui, après avoir été bercés dans la stupide glorification de la Guerre et l'admiration aveugle des Conquérants, des Grands Capitaines et des célèbres massacreurs, ont fini par s'éloigner de ces exaltations aussi insensées que malsaines et qu'ils tendent : et à mépriser et à exéquer la Guerre, autant qu'ils l'ont admirée et aimée ; et à aimer et désirer la *Paix* autant qu'ils l'ont, dans le passé, dédaignée et peu chérie.

F. - Si encore il était possible, comme dans les siècles qui sont derrière nous, non pas de justifier la guerre - la guerre ne saurait être réhabilitée et, quelle qu'elle soit, elle est un crime - du moins d'établir qu'elle apporte de sérieux avantages, des bénéfices appréciables à ceux des belligérants qui sont victorieux, on pourrait, à la rigueur, en accepter les douloureux effets, en trouvant dans les profits de la victoire la compensation ou l'équivalence des sacrifices consentis. Mais il est, aujourd'hui, de notoriété publique que la guerre ne paie pas. C'est une vérité indiscutablement prouvée par Norman Angel, dans un livre qui a pour titre « La Grande Illusion », livre qui, traduit en plusieurs langues, a fait le tour du monde.

La guerre de 1914-1918, dans laquelle une foule de nations ont été engagées, a merveilleusement mis en lumière le bien fondé de cette constatation : vainqueurs et vaincus, tous les peuples qui ont pris part à cette guerre maudite en sont sortis plus ou moins épuisés et aucun ne peut se flatter que la victoire ait amélioré son sort, accru sa richesse, augmenté sa puissance proportionnellement aux dépenses qu'il y a englouties et aux jeunes hommes qu'il y a perdus. Treize ans après la conclusion de l'armistice (j'écris ces lignes en décembre 1931) qui a mis fin aux hostilités et précédé les négociations de Versailles, la situation de toutes ces nations est lamentable : débâcle financière, gâchis politique, désarroi industriel, marasme commercial, crise de chômage sans précédent, gêne et déséquilibre partout ; rien ne manque au tableau. Ces désolantes constatations, tous peuvent les faire et chacun les fait. Et elles poussent irrésistiblement tous les hommes de cœur et de raison loin des routes sanglantes de la guerre et vers les sentiers fleuris de la *Paix*.

Toutes les considérations que je viens d'énumérer plus amples développements, mais il faut savoir se limiter - expliquent et motivent l'accueil fervent que rencontrent les idées de *Paix* dans les milieux les plus divers, et même les plus opposés (voir le mot *Pacifisme*). Toutefois ces considérations et circonstances ne seraient peut-être pas suffisantes, tant le culte de la force, même sous sa forme la plus bestiale et la plus criminelle et l'esprit nationaliste et guerrier ont jeté dans la conscience des hommes des racines profondes, qu'il sera long et malaisé d'extirper à jamais.

G. - Mais il me reste à indiquer le fait qui, plus que tout autre, et de beaucoup, soulève contre l'éventualité d'une nouvelle guerre l'opinion publique. Ce fait, c'est le frisson d'épouvante et de répulsion que fait passer dans le cœur de tous la certitude que, si la guerre éclatait de nouveau, elle équivaldrait à une manière de suicide général.

On trouvera au mot qui suit une étude saisissante sur les effroyables conséquences de la guerre des gaz, de cette guerre que certains ont qualifiée de guerre « scientifique » (voir l'article ci-après : *La Science et la Paix*).

L'énumération - forcément incomplète - des gaz mortifères qui seront utilisés, les terrifiants effets que ces gaz entraîneront, tout cet amas de morts, d'incendies, d'explosions, de ruines, de dévastations, d'intoxications de tous genres que l'aviation de guerre ferait pleuvoir sur les populations civiles, y est exposé avec une précision qui exclut toute crainte d'exagération. Qu'on lise et qu'on relise cette étude nourrie d'une documentation abondante et indiscutable, et on se rendra compte qu'une telle guerre serait l'extermination de l'espèce et le retour à la barbarie par l'écroulement de la civilisation que cinquante siècles d'efforts ont lentement et péniblement édifiée.

Victor Méric, un des collaborateurs de cette *Encyclopédie*, a écrit ce qui suit : « La guerre de demain n'épargnera personne ; non, personne : ni les dirigeants, ni les riches pourvus d'autos et qui fileront sur les routes, ni les militaires, ni les civils. Les enfants à la mamelle absorberont le poison, de même que les vieillards courbés vers la tombe. Plus d'embusqués, plus de filons. La mort partout ; la mort sur tous. Et l'épouvante, la démence, le déchaînement odieux des instincts les plus bas, le sauve-qui-peut général. Car la guerre, ce ne sera pas seulement l'arrosage copieux sur les cités, l'explosion des bombes, les incendies, les maisons écroulées, les rues défoncées. Ce sera, aussi, la ruée, en débandade, sur les routes ; des cohortes affolées courant sur les chemins comme ces foules du moyen âge qui fuyaient les barbares et les fléaux. Ce sera, dans les villes désertes et ravagées, dans les centres industriels et les agglomérations ouvrières, l'arrêt de toute production, l'Economie nationale frappée à sa source même, tout labeur suspendu, une sorte de formidable grève générale, déterminée par la panique. Et, au bout, le spectre hideux de la famine. Une nuit suffira, vous entendez ? une nuit... que dis-je ? quelques heures de la nuit pour que notre orgueilleuse capitale ne soit plus qu'un tas fumant de décombres. Quelques avions sur Paris, et tout sera dit. Rien à faire, rien à espérer. Les masques ? Impuissants : il en faudrait trop. Il faudrait même des vêtements complets couvrant le corps de la tête aux pieds et imperméables à tous les produits diaboliques dont on ne connaît pas la composition. Les abris ? Insuffisants. Les gaz pénètrent partout, se faufilent partout. Rien à faire, vous dit-on ; rien que de se précipiter, au hasard, vers les campagnes, dans les bois, loin des gaz, loin des poisons.

« Seulement, il faudra manger ; et les troupeaux enragés se disputeront les croûtes de pain. Car, il faut bien qu'on se le dise : il ne s'agit plus simplement de défense nationale. Il n'y a plus de victoire possible ; il y a l'Humanité qui roule sur une pente vertigineuse, vers des abîmes de sang et de folie.

« La guerre prochaine - si on ne lui barre pas le passage - c'est la fin de tout, la civilisation en échec, le bipède du vingtième siècle retournant aux cavernes, le globe couvert de ruines : la fin, comprenez-vous bien ? *Le grand suicide !* »

Le savant professeur Langevin s'exprime ainsi : « Si une nouvelle guerre devait éclater, elle se ferait dans un espace à trois dimensions, c'est-à-dire non seulement le long du front, mais en profondeur, jusqu'aux régions les plus éloignées dans chaque nation belligérante et, en hauteur, car les cieux eux-mêmes seraient sillonnés de combattants. Les effets de destruction en seraient si rapides que toute la

civilisation occidentale risquerait d'être anéantie. » Le professeur Branly, le père de la T. S. F., a dit : « La prochaine guerre, au lieu de coucher seize millions d'hommes, en assassinerait, peut ce massacre se faisant de part et d'autre, les survivants continueront à s'entretuer, à moins du cas improbable où ils prendraient conscience de leur folie. »

Ce massacre futur s'effectuerait malgré tous les traités et conventions, par la voie aéro-chimique. Le fait est, hélas ! incontestable : toutes les nations s'y préparent. Beaucoup de personnalités, dans les principaux pays, en ont proclamé la légitimité.

Il est inutile que j'en dise davantage : je ne puis imaginer un homme - à moins qu'il ne soit un sadique ou un aliéné - qui envisagerait de sang-froid la perspective d'un tel désastre. Aussi, sont-ils légion - légion innombrable - ceux qui sont fermement décidés à ne reculer devant rien, afin d'éviter la guerre, afin de mettre les gouvernements en demeure de renoncer définitivement à la force armée pour régler les différends qui peuvent surgir entre eux. Il ne faut pas se dissimuler que, quelle que soit la forme du gouvernement, ce sont, dans tous les pays, les hommes au Pouvoir qui disposent souverainement de la paix des peuples. Ceux-ci se trouvent, brutalement et plus ou moins à l'improviste, devant le fait accompli ; ils n'ont point été consultés ; ordre leur est donné d'obéir au décret de mobilisation et ceux que cet ordre touche et qui refusent de s'y conformer sont frappés des peines les plus sévères, voire punis de mort, à titre d'exemple. Perdre de vue cette donnée précise du problème à résoudre, qui consiste à empêcher la guerre, à lui opposer un obstacle insurmontable, serait de la plus dangereuse, de la plus mortelle imprudence.

En 1913-1914, on sentait venir la guerre. Les personnes exactement informées sur l'état général du monde dit civilisé, averties de ce qui se préparait dans les salons diplomatiques, au courant de ce qui se tramait dans les milieux de la haute banque et de la grande industrie, renseignées sur les courants bellicistes qui agitaient les sphères gouvernementales et sur la mentalité qui régnait dans les régions officielles, ces personnes pressentaient que les grandes Puissances marchaient vers un conflit armé qui, par le jeu même des alliances et des traités en cours, allait, dès que jaillirait la première étincelle, transformer l'Europe en un immense brasier. Le prétexte importait peu : le plus futile suffirait. Cette idée d'une guerre certaine et proche était si généralement répandue et - hélas ! - si généralement acceptée, que ce qui frappa d'étonnement l'opinion publique, quand éclata la guerre, ce ne fut pas la guerre elle-même, à laquelle on s'attendait peu ou prou, mais, d'une part, l'insignifiance apparente de l'événement qui en était le point de départ et, d'autre part, la rapidité vertigineuse avec laquelle les faits se précipitèrent. Quoi qu'il en soit, la guerre était considérée par la plupart comme une sorte de fatalité, dont il n'était pas tout à fait impossible de retarder l'échéance, mais de toutes façons inéluctable. Cela est si vrai que, dans tous les milieux opposés à la guerre, on faisait effort beaucoup moins pour en écarter la redoutable éventualité, que pour étudier et arrêter l'attitude à prendre, les mesures à adopter et l'action à engager *en cas de guerre*. Les rédacteurs de la *Guerre Sociale*, organe très répandu

dans les milieux d'avant-garde : antimilitaristes, antipatriotes et révolutionnaires, proposaient de saboter la mobilisation. La Confédération Générale du Travail décidait que les syndicats ouvriers et, avec eux, tous les travailleurs, répondraient à l'ordre de mobilisation par la Grève générale insurrectionnelle et expropriatrice ; enfin, le Parti socialiste unifié se prononçait en faveur de l'Insurrection ayant pour but de renverser le Gouvernement et d'annuler l'ordre de mobilisation.

Les circonstances sont loin d'être les mêmes à l'heure présente. On comprend que le caractère que, dès le début, prendront les hostilités, si l'on ne parvient pas à barrer la route à la guerre, ne permet plus de songer à l'emploi d'une de ces décisions ; il apparaît à peu près certain que la nation qui sera ou croira être prête avant les autres et mieux que les autres, attaquera la première et que l'agression se produira, sans avis préalable, sans déclaration de guerre proprement dite, sous la forme d'une invasion brusquée, par les flottilles aériennes réduisant en cendres les grands centres, les parcs d'artillerie, les réserves de munitions, les usines de guerre, les agglomérations industrielles, en un mot les points stratégiques les plus vulnérables et les plus importants. Dans ces conditions : sabotage de la mobilisation, grève générale et insurrection ; toutes choses dont l'application, en 1914, soulevait d'immenses difficultés, mais, somme toute, n'était pas irréalisable, deviendraient impossibles, vu les conditions dans lesquelles éclaterait la guerre de demain.

En vérité les termes du problème à étudier et à résoudre ont changé : il ne s'agit plus de décider ce qu'il y aura lieu de faire en cas de guerre, pour entraver, paralyser celle-ci ; il n'est que trop évident que, dans ce cas, tout sera impuissant à faire reculer le fléau. Le problème à examiner, c'est donc celui de savoir *par quels moyens les pacifistes de 1931-1932 parviendront à EMPÊCHER la guerre.*

Eviter la guerre, la rendre impossible, tout est là.

Comment empêcher la guerre et instaurer un régime stable de Paix ? Les moyens en vue sont nombreux ; ils sont parfois opposés. Rien que pour les passer successivement en revue et les discuter les uns après les autres, il faudrait écrire un volume. Cette encyclopédie ne comporte pas d'aussi longs développements. Je dois donc me borner à examiner brièvement les moyens que je tiens pour inopérants et insuffisants, afin d'accorder plus de place, dans cette étude, au moyen que j'estime être le seul qui conduit au résultat désirable et nécessaire : la Paix. Je procède donc par élimination.

a) *Moyens inopérants.* - Je range dans cette catégorie tous ceux qui portent le sceau gouvernemental. J'ai la conviction que les protocoles, les pactes, les traités, les conventions, les accords que peuvent conclure présentement les gouvernements ne seraient, selon l'expression consacrée et authentifiée par l'Histoire, que de vulgaires « chiffons de papier » le jour où, pressée par la nécessité, cédant au besoin de conquérir par la force certains avantages, dominée par ses visées d'ambition et décidée à assouvir ses convoitises territoriales ou financières, une grande Puissance verrait dans la Guerre, et rien que dans celle-ci, la possibilité de réaliser ses desseins. La Société des Nations a été constituée dans le but de préparer l'avènement de la Paix par l'établissement et la reconnaissance d'une sorte de

Juridiction suprême ayant pour mandat d'arbitrer les différends internationaux, à la lumière et en application d'une législation adoptée par l'universalité des Puissances. D'immenses espoirs ont accueilli la naissance de ce super-organisme et de ferventes et nombreuses sympathies persistent à lui faire cortège. Quand une espérance a illuminé l'esprit ou le cœur des hommes, elle s'y installe si fortement qu'elle n'y meurt que petit à petit : c'est une des forces, et peut-être la plus tenace, de toute religion. C'est ainsi que s'explique l'obstination avec laquelle nombre d'individus restent attachés, cramponnés aux généreux espoirs de Paix que l'Assemblée internationale siégeant à Genève a fait descendre dans la conscience humaine. Et pourtant ! que de lenteurs dans l'organisation de cette assemblée ! que de timidité dans ses débats ! que d'incohérences dans ses attitudes, chaque fois que les circonstances lui imposaient le devoir de se prononcer fermement ! Sans être trop sévère, on peut prétendre que, toujours défaillante lorsque certains faits de guerre nécessitaient son intervention immédiate et énergique, la Société des Nations a ruiné le crédit moral dont elle jouissait à ses débuts et jeté le découragement dans l'esprit de ceux qui lui avaient accordé toute leur confiance et qui avaient placé leurs plus fermes espérances dans l'efficacité de son action. Ses hésitations, ses faiblesses et son impuissance à l'occasion du conflit sino-japonais, alors que les deux puissances en état de guerre faisaient officiellement partie de la Société des Nations ont, une fois de plus, administré aux amis de la Paix dont les regards étaient anxieusement fixés sur Elle, la preuve qu'il n'y a pas lieu de compter sur Elle pour réaliser le but que sa constitution même lui a assigné. A aucun moment, dans aucune circonstance, les anarchistes n'ont fait confiance à la Société des Nations. Tout d'abord, ils ont constaté et n'ont cessé de faire observer que cette Société n'est pas celle des Nations, mais bien celle des Gouvernements : ce ne sont pas les peuples qui élisent leurs délégués à Genève ; ce sont les Gouvernements qui les mandatent. Les représentants ainsi désignés ne sont pas les interprètes des aspirations, des besoins et des volontés des masses nationales, celles-ci n'étant consultées ni avant, ni après.

Les personnages appelés à représenter chaque nation sont choisis par leur Gouvernement respectif ; ils sont pourvus d'instructions précises ; ils détiennent un mandat impératif auquel ils sont tenus de se conformer et, porte-parole des Gouvernements qui les ont officiellement investis, ils ne peuvent être que les interprètes de la pensée, de la volonté et des intérêts de ceux-ci. En outre, ne siègent à Genève que des Ministres, des diplomates, des parlementaires, des techniciens et des spécialistes, hommes qui, du premier au dernier, appartiennent, par leur situation, et sont liés par leurs intérêts au régime étatique ou aux milieux économiques totalement acquis aux appétits politiques et financiers de la classe gouvernante et possédante. Ce n'est pas sur de tels éléments qu'il est raisonnable de compter pour travailler avec sincérité et ferveur à l'organisation de la Paix mondiale. Les hauts personnages dont la réunion fonde la Société des Nations prononcent parfois de magnifiques discours ; à les entendre, on serait porté à prendre à la lettre les pompeuses déclarations par lesquelles ils se campent en adversaires farouches de la guerre et en partisans irréductibles de la Paix. Ce ne sont, hélas ! que

mensongères déclamations et il n'est pas injuste de qualifier celles-ci aussi sévèrement, puisque l'accroissement incessant des ressources englouties par le régime de *Paix* armée qui impose à chaque nation des charges écrasantes, inflige à ces déclarations un sanglant démenti et en fait éclater l'odieuse fourberie. Sous le fallacieux prétexte d'assurer sa propre sécurité, chaque Puissance fortifie son appareil de guerre, en application du vieil adage « *Si vis pacem, para bellum* » (si tu veux la paix, prépare la guerre). En contradiction avec l'amour de la Paix dont tous les Gouvernements se proclament animés, c'est une course effrénée, une formidable ruée vers des armements de plus en plus fantastiques. Chacun sait cependant que si, naguère, c'étaient les risques de guerre qui créaient les armées et les armements, de nos jours, c'est l'existence des armées et l'accumulation des armement qui créent les risques de guerre. Les véritables ennemis de la guerre, les partisans sincères de la Paix opposent au « *Si vis pacem, para bellum* », dont des millénaires de batailles de plus en plus meurtrières ont démontré l'absurdité, le « *Si vis pacem, para pacem* » (si tu veux la Paix, prépare la Paix), dont l'exactitude et la sagesse sautent aux yeux de quiconque n'est pas aveuglé par la routine et la tradition, lesquelles conservent aux formules les plus désuètes le caractère d'une indiscutable vérité.

b. - *Moyens insuffisants*. - Un souffle puissant de pacifisme (voir ce mot), s'est élevé un peu partout. Cette poussée vers la Paix a suscité la formation d'un nombre élevé de groupements, ayant pour but la propagande et l'action à entreprendre contre la guerre et pour la Paix. Il est hors de doute que, si l'on parvenait à dresser la liste complète de ces organisations pacifistes, on arriverait à un nombre fort impressionnant de sociétés et à un total considérable de membres adhérents. Je suis loin d'envisager ce fait comme quantité négligeable et je me garderai bien de sous-estimer le concours très réel que ces lignes peuvent apporter à la cause de la Paix et la valeur morale qu'elles lui confèrent. Je souhaite très vivement que ces associations croissent et se multiplient. Il en est qui sont internationales et celles-ci méritent les plus sincères approbations et les encouragements les plus vifs. Toutefois, je pense et très franchement je déclare que ces groupements pacifistes ne constituent qu'un élément insuffisant de lutte contre la guerre, et cette insuffisance provient des quatre causes suivantes :

1° Si nombreuses que soient ces ligues et associations, elles ne le sont pas encore assez. C'est un mouvement qui commence ; il est loin d'avoir atteint la vigueur et le développement auxquels il est appelé à parvenir. Quand on suppose les forces de guerre qu'il faut abattre, forces réelles et latentes, forces connues et masquées, forces constamment prêtes à s'unir et à taire bloc, on ne peut se défendre de l'appréhension justifiée que provoque la comparaison entre ces forces qu'il faut vaincre et celles qui les combattent. Il faut donc que ces dernières grandissent en nombre et en puissance d'influence et d'action ;

2° Les organisations pacifistes ne sont pas fédérées ; il leur manque cette cohésion qui est indispensable à tout effort d'une grande envergure. Livrées à leurs seules ressources en hommes et en argent, ces associations s'avèrent impuissantes à lutter avantageusement contre les redoutables adversaires - voilà les véritables *ennemis* - qui ont à leur disposition une presse abondamment arrosée par les

producteurs d'armements et de fournitures militaires, par les Pouvoirs publics et les Parlements prisonniers des Puissances d'argent. Seule, la Fédération nationale et la Confédération internationale de toutes les ligues pacifistes sont capables de contrebalancer la déplorable influence que les adversaires de la Paix exercent sur l'esprit public avec la complicité des Gouvernements qui appuient leur autorité sur la force armée, des Parlements qui entretiennent astucieusement le préjugé patriotique et des journaux les plus répandus qui sont à l'entière dévotion des grandes firmes capitalistes intéressées aux industries de guerre ;

3° Si désirable, si urgente et si nécessaire que soit la réunion de toutes les ligues pacifistes en une association fédérative, on est forcé de reconnaître qu'elle est présentement irréalisable : d'abord, parce que certains de ces groupements sont étroitement liés à des partis politiques ou à des formations religieuses dont ils ne sont que le prolongement ; en sorte que les rivalités qui opposent les uns aux autres ces Partis politiques et ces formations religieuses font obstacle à leur rassemblement ; ensuite, parce que une notable proportion de ces groupements ne sont que sentimentalement, vaguement et partiellement pacifistes. En principe, tous sont contre la guerre et tous sont pour la paix. Mais, tandis que les uns, ceux qu'on peut appeler les pacifistes intégraux sont contre toutes les guerres, toujours et quand même, les autres que j'appelle les demi-marquées, voire des oppositions entre les guerres dites « offensives » et les guerres dites « défensives », et ils érigent en devoir de se refuser aux premières mais de s'offrir aux secondes. Je n'hésite pas à soutenir que ces étranges pacifistes - qui, en principe s'affirment contre la guerre, mais qui, le cas échéant, sont résolus à y prendre part - sont, en fait, des bellicistes qui s'ignorent. Car, de nos jours, il n'est pas un Gouvernement qui, à l'aide des moyens qui sont entre ses mains, ne soit en mesure d'imposer à ses nationaux la conviction qu'ils sont attaqués, c'est-à-dire que la guerre est une guerre « défensive » et que, s'ils prennent les armes, c'est uniquement pour se défendre contre l'agresseur. Etant donné que, dans tous les pays il en est ainsi et que, au demeurant, il ne saurait en être autrement, les demi-pacifistes dont je parle se trouveront, bien que résolument opposés à la guerre, dans l'obligation de la faire chaque fois qu'elle éclatera, puisque on leur certifiera, chaque fois, qu'il s'agit d'une guerre défensive.

4° Enfin ce qui, actuellement, rend irréalisable la fédération des groupements pacifiques, c'est qu'ils ne sont pas en possession d'une boussole leur permettant de se diriger vers le même but par la même route. Cette boussole, c'est un programme limité et précis, un but immédiat et déterminé, une plateforme d'action s'imposant à tous par sa netteté et sa consistance. Je rencontre fréquemment des hommes qui se disent contre guerre et qui sincèrement sont attachés à la Paix. Quelques minutes me suffisent pour constater le peu de fond qu'il est prudent de faire sur l'efficacité de l'aide qu'on peut attendre de leur activité. Certes, ils professent une sainte horreur de la guerre et ils sont prêts à servir de tout cœur la cause de la Paix. Mais par quels moyens lutteront-ils contre la première et de quelle façon travailleront-ils à l'instauration de la seconde ? Ils n'en savent rien, ou presque. On ne dépense utilement son activité que lorsque, d'une part, on vise un but précis et lorsque,

d'autre part, on recourt à un moyen également déterminé. Sinon, les efforts qu'on accomplit, pratiqués en ordre dispersé et sans cohésion positive, perdent en grande partie leur efficacité. Ce qui est vrai pour l'effort individuel l'est encore bien davantage pour le collectif. C'est pourquoi : programme précis, but déterminé, plateforme unique et solide, quand les organisations pacifistes seront en possession de ces trois éléments, leur rassemblement s'opèrera sans trop de difficulté, leur nombre et leur activité décupleront et le courant pacifiste gagnera promptement, en profondeur et en étendue, la vigueur qui lui fait défaut.

c. - *L'unique moyen.* - Comme on le voit la solution pratique du problème qui consiste à en finir avec la guerre et à organiser la paix sur des fondements solides, nécessite un effort énergique et persévérant. D'une récente lettre de Romain Rolland, je détache ce passage : « il ne suffit pas de répéter *Paix! Paix!* On dirait des troupeaux qui bêlent, leurs bêlements n'attendrissent pas le boucher... La paix n'est pas un thème à variations vocales. Elle doit être réalisée. Et pour être réalisée, il faut qu'elle soit réalisable. Une paix basée sur le *statu quo* politique, économique et social de l'Europe et du monde présent est une cruelle illusion et un non-sens. L'état de choses instauré par les traités de victoire en 1919, et aggravé depuis par les aberrations des politiciens, est un état de violence et d'injustice permanent, qui ne peut matériellement se prolonger sans catastrophe : car, pour les deux tiers de l'Europe, il est une cause permanente de souffrances, une plaie béante qui s'envenime ; et l'infection gagnera nécessairement tout le reste du corps, toute l'Europe, le monde entier. »

C'est fort bien dit : il ne saurait être question de paix, véritable et définitive, dans la situation politique, économique et sociale de l'Europe et du monde actuel. Cela revient à affirmer que tant que sera maintenue la structure politique, économique et sociale du monde actuel, la Paix sera impossible, qu'elle ne sera réalisable et ne sera réalisée que dans un monde dont la structure politique, économique et sociale aura été totalement transformée. J'ai cette certitude et depuis bien longtemps, je l'expose et cherche à la faire partager. Lorsque, du 17 au 22 août 1926, se tint, à Bierville (France), le Congrès « sur la Paix par la Jeunesse » qui eut un certain retentissement (5.000 délégués représentant trente nations prirent part à ce Congrès) j'adressai à ces cinq mille délégués la lettre ouverte que voici :

Messieurs,

Vous vous proposez de jeter *les bases de la Paix par la Jeunesse.*

Travailler pour la Paix est une des œuvres les plus nobles et les plus urgentes qu'il soit possible d'imaginer et faire appel à la Jeunesse, c'est confier sagement à l'avenir le soin de réaliser cette œuvre magnifique.

Comme l'enfer, Messieurs, vous êtes pavés d'excellentes intentions et il ne peut venir à personne l'idée de vous refuser l'hommage que méritent ces intentions admirables.

Mais permettez à un homme qui possède quelque expérience et qui, depuis de nombreuses années, se penche, fervent et angoissé, sur le problème de la Paix, de vous faire connaître, loyalement et sans ambages, le résultat de ses longues

cogitations.

Et d'abord, vous apprendrai-je quelque chose en vous disant que je n'ai jamais rencontré quelqu'un - homme ou femme - se déclarant, en principe, pour la guerre ? Je ne pense pas et je ne dis pas que personne ne veut, n'appelle, ne désire la guerre ; je dis simplement que personne n'ose, *en temps de paix, s'affirmer* ennemi de la paix et partisan de la guerre.

Il serait, au surplus, plus que jamais prodigieux qu'il en fut autrement : la guerre maudite de 1914-1918 a laissé dans toutes les mémoires des souvenirs si horribles que, d'instinct, tous forment des vœux en faveur de la paix.

« Haine de la guerre ; amour de la paix » ; si on fouillait dans les cœurs, ce sont deux sentiments qu'on trouverait à peu près dans tous.

Il serait donc banal et inutile de vous réunir en Congrès par centaines et par milliers, si vous deviez vous borner à vous affirmer partisans de la Paix, à pousser des acclamations, à chanter des hymnes, à organiser en faveur de la Paix de solennelles et grandioses cérémonies. Je ne vous fais pas l'injure, Messieurs, de penser que ce soit là tout votre programme.

Votre programme doit avoir, il a certainement pour but d'étudier et d'arrêter les moyens *pratiques propres* : 1° A empêcher la guerre ; 2° A fonder un régime de paix stable et, si possible, définitif.

C'est ainsi, Messieurs, que se pose le problème de la paix : tout le reste n'est que mise en scène, décor, solennité, faconde, attitude et pose sans sincérité, sans courage, sans signification précise, et sans influence sur le cours des événements d'où sortira demain ou la guerre ou la paix.

Il s'agit donc avant tout et même uniquement *d'empêcher la guerre*. Un seul moyen s'offre à toute personne sensée. Ce moyen consiste à rechercher loyalement la cause véritable, profonde, essentielle, fondamentale des guerres et, cette cause étant découverte, à travailler de toutes ses forces à sa suppression.

Il est évident que tant que ne sera pas abolie la cause, l'effet persistera.

Il sera possible, en certaines circonstances, de prévenir un conflit imminent et d'en ajourner le déclenchement ; mais cette victoire, purement occasionnelle, n'aura en aucune façon fortifié la cause de la Paix, celle-ci restant à la merci du lendemain.

Il est donc tout à fait indispensable, et avant toutes choses, de découvrir la cause véritable et essentielle d'où sort la guerre, afin de dénoncer publiquement, de combattre et d'abattre cette cause.

Eh bien ! Messieurs, cette cause est aujourd'hui connue, et, depuis plus d'un demi-siècle, les Anarchistes la dénoncent sans se lasser et sans qu'il ait été possible d'en nier sérieusement l'exactitude.

Cette cause, c'est le principe d'autorité : principe qui, d'une part, fait surgir les conflits et d'autre part, les résout et, au demeurant, ne peut les résoudre que par la force, la contrainte, la violence, la guerre, indispensables corollaires de l'Autorité.

Car c'est l'Autorité, dans sa forme économique présente : le *Capitalisme*, qui

suscite les convoitises, exaspère les cupidités, déchaîne les compétitions et dresse en bataille les impérialismes effrénés et rivaux.

Et c'est l'Autorité, dans sa forme politique actuelle : l'*Etat* qui, ayant partie liée avec le Capital, manœuvre diplomatiquement et agit militairement sur le plan tracé par la finance internationale ; puis, l'heure venue, prépare, chauffe, entraîne les esprits, décrète la mobilisation, déclare la guerre, ouvre les hostilités, établit la censure, réprime l'insoumission, emprisonne ou fusille les hommes courageux qui, s'étant affichés contre la guerre en temps de paix (ce qui est fréquent et sans risque) persistent à se déclarer contre la guerre... *en temps de guerre* (ce qui est rare et périlleux).

Je vous le répète, Messieurs, la cause de toutes les guerres, à notre époque, c'est l'Autorité dont l'*Etat* est l'expression politique et le *Capitalisme*.

Aussi, de deux choses l'une : ou bien, franchement, loyalement, vaillamment, inlassablement, vous pousserez vos recherches jusqu'à la découverte de la cause que les Anarchistes vous signalent et, dans ce cas, vous ne vous séparerez pas sans avoir pris l'engagement d'honneur de dénoncer publiquement cette cause et de la combattre par tous les moyens en votre pouvoir, jusqu'à ce qu'elle ait été totalement et définitivement anéantie.

Ou bien, reculant devant l'immensité, les difficultés, les périls et les conséquences de la lutte implacable à entreprendre contre l'Autorité, vous vous arrêterez à mi-chemin, peut-être même dès les premiers pas ; et, dans ce cas, je vous le dis tout net, Messieurs, et sans la moindre hésitation, tellement j'ai la certitude de ce que j'avance : vous quitterez Bierville sans avoir rien fait et, par la suite, vous ne ferez rien qui sera de nature à empêcher la guerre de demain et à fonder la paix sur des assises de quelque solidité.

Au surplus, Messieurs, si vous êtes réellement et sincèrement des adversaires résolus de la guerre, et des partisans irréductibles de la Paix, si vous ne l'êtes pas seulement en paroles et du bout des lèvres mais en fait et du fond du cœur, vous ne vous séparerez pas sans que chacun de vous ait fait le serment que voici : « Je jure, en toute conscience, de consacrer désormais au triomphe de la paix le plein de mes efforts et si, pour répondre à l'ordre de mobilisation par un refus formel ; je jure de ne prendre, ni au front ni à l'arrière, ni directement ni indirectement, une part quelconque aux hostilités ; et je m'engage à lutter, quels que soient les risques courus, contre la continuation de la tuerie et en faveur d'une paix immédiate. »

Messieurs,

Si, de votre congrès sortait la double décision dont je viens de parler : lutte contre l'Autorité (l'*Etat*, le Capital), source de toutes les guerres ; et serment unanime et sacré de se refuser catégoriquement à prendre une part quelconque aux hostilités ; Ah ! Messieurs, quel retentissement auraient, aux quatre points cardinaux, vos assises de Bierville ! Et, d'ores et déjà, quel coup mortel vous porteriez à la guerre infâme et quel pas immense vous feriez faire à la cause de la Paix !

Sébastien FAURE.

De cette sorte de manifeste, écrit il y a plus de cinq ans, je n'ai pas une ligne à retrancher ; je n'ai pas davantage une ligne à ajouter. Je conserve la certitude que le seul moyen de tuer la guerre, c'est d'en chercher et découvrir la cause et de combattre cette cause jusqu'à sa suppression. C'est, au surplus, l'évidence même. Seulement, il est à craindre que cette suppression ne demande encore beaucoup de temps et il s'agit d'aviser sans aucun retard au moyen de faire échec à la guerre et de la rendre impossible, non pas dans 20, 30 ou 50 ans, mais dans le plus bref délai. Car, si jamais la Paix ne fut plus indispensable à l'humanité qu'elle ne l'est actuellement, jamais les causes de conflit armé ne furent aussi nombreuses et aussi graves que dans le temps présent. Il faut donc aller au plus pressé et recourir d'urgence au moyen de faire reculer la guerre qui, d'un jour à l'autre, peut fondre sur nous. Ce moyen existe-t-il ? – Oui. – Quel est-il ? – Le désarmement. Est-il possible de le mettre en application dans un laps de temps relativement court ? – Je le pense.

Le désarmement. – Le désarmement est, d'ores et déjà, dans l'esprit de tous les amis sincères de la Paix. Toute personne ayant, sérieusement et sans *a priori*, étudié la question que j'examine ici, a été amenée à considérer le Désarmement comme la condition *sine qua non* de la Paix, comme la préface nécessaire, l'introduction indispensable à l'édification d'un régime de Paix durable. Une humanité qui reste l'arme au pied, qui fabrique sans interruption ni mesure, des moyens de destruction qu'elle s'ingénie à multiplier et à rendre plus meurtriers, qui engloutit, de propos délibéré, dans cette industrie de mort et de dévastation des ressources énormes, une humanité qui arrache au travail et à la vie libre des millions de jeunes gens qu'elle oblige à l'apprentissage du métier militaire, n'est pas et ne peut pas être une humanité qui s'achemine vers la Paix. Tant qu'il y aura une caserne, tant que dans cette caserne, il y aura un soldat, tant que, entre les mains de ce soldat – professionnel de la guerre – il y aura une arme de guerre quelconque, cela signifiera que l'humanité n'aura pas encore renoncé au règlement, pas la voie des armes, des conflits qui l'agitent ; cela signifiera, tout au contraire, qu'elle se dispose, comme par le passé, à confier au sort des armes le règlement des dits conflits et la menace horrible de la guerre continuera à assombrir l'horizon. Il ne sera sensé de penser que les hommes sont résolus à faire de la Paix Espérance une féconde Réalité, que lorsqu'ils auront brisé les instruments de massacre que nécessite la Guerre. Je répète que l'immense majorité des pacifistes est acquise à cette idée du désarmement, prélude indispensable de la Paix. Tous les partis politiques de gauche, même ceux dont le pacifisme est le moins catégorique, se rallient à la thèse du désarmement. Tous conviennent que M. Herriot a raison d'affirmer que « le surarmement ne peut aboutir qu'à la guerre » et M. Paul Boncour de déclarer que « la course aux armements c'est la guerre ». Traduite en langage clair et simple, cette double déclaration veut dire que « plus on arme, plus on marche vers la guerre et s'éloigne de la paix » et que « moins on arme, plus on se rapproche de la paix et s'éloigne de la guerre » ; et il est logique d'en conclure que lorsqu'on cessera la politique d'armement, on entrera de plein pied dans la politique

de la paix, pas avant.

C'est un avantage immense que cet accord total sur le problème de l'armement et du désarmement ; car, pour le triomphe de la Paix, il est d'un prix inestimable que, sur ce point de capitale importance, tous les pacifistes se mettent d'accord. Et, pourtant, cet accord n'est pas suffisant ; il est nécessaire que l'entente s'établisse en outre sur les conditions mêmes de réalisation du désarmement. Et c'est ici que l'accord cesse et fait place à de graves divergences.

Deux thèses s'affrontent : l'une consiste à établir tout d'abord un régime de paix armée qui garantisse à chaque nation sa propre sécurité ; ce point acquis, on instaurerait un tribunal d'arbitrage qui, en cas de conflit, rendrait une sentence devant laquelle seraient tenus de s'incliner les parties en cause ; ce double régime de sécurité et d'arbitrage devant, au dire de ses partisans, avoir pour résultat de réduire au minimum les différends et de régler pacifiquement ceux qui se produiraient, l'éventualité de la guerre deviendrait peu à peu de plus en plus rare et le désarmement s'opérerait pour ainsi dire automatiquement, les armées et les armements devenant à la longue sans utilité.

L'autre thèse consiste à atteindre le même but : le désarmement, mais en faisant précéder la sécurité de l'arbitrage et, par conséquent, découler celle-là de celui-ci.

Sécurité, arbitrage, désarmement, tel est l'ordre chronologique déterminé par la première thèse. Arbitrage, sécurité désarmement, tel est l'ordre proposé par la seconde. Mais on remarquera que, quel que soit l'ordre adopté, c'est au Désarmement que conduisent en fin de compte les deux formules. Sur ce point, pas de divergence ; ce qui démontre, sans qu'il y ait place pour le moindre doute, que le désarmement est considéré par les uns et par les autres comme la condition indispensable de la Paix. Les Hommes d'Etat, les diplomates et les techniciens selon les Gouvernements dont ils font partie donnent leur adhésion à l'une ou à l'autre de ces deux thèses. On peut en inférer qu'ils ne sont pas pressés d'aboutir. Car, soit qu'ils sachent d'avance que longues, très longues seront les négociations concernant la sécurité et l'arbitrage avant qu'elles aboutissent, soit qu'ils usent perfidement de tous les moyens dilatoires par lesquels il leur est aisé de traîner en longueur ces préliminaires et pourparlers, ils n'ignorent pas que des années et des années s'écouleront avant l'adoption et la mise en service du mécanisme délicat et compliqué qu'exigent la sécurité et l'arbitrage. Il est infiniment plus simple de se demander s'il ne serait pas plus pratique et plus rationnel d'attendre du Désarmement la sécurité et l'arbitrage que d'attendre de l'arbitrage et de la sécurité le désarmement. C'est l'idée qui s'est présentée à l'esprit de ceux qui, impatients d'aboutir et comprenant la nécessité d'agir vite, voient avec terreur les années se succéder sans que, par la voie de la sécurité et de l'arbitrage, progresse effectivement la volonté de désarmement. A la réflexion, étude faite des ententes mondiales que comportent la sécurité et l'arbitrage, cette idée a tendance à prévaloir dans l'esprit public. Adoptée depuis quelque temps déjà par quelques-uns de ceux qui estiment qu'il importe avant tout d'éviter les horreurs d'une prochaine guerre, cette opinion gagne de jour en jour du terrain et je pense qu'elle est appelée à faire

des progrès très sensibles. La rapidité avec laquelle elle se propage porte en elle les plus précieux encouragements et le gage de son prochain succès. Beaucoup de pacifistes, des plus ardents et des plus actifs, envisagent aujourd'hui le désarmement, non plus comme une chose vague et lointaine dont il faudra parler longtemps, bien longtemps avant d'en saluer la réalisation, mais comme un événement qui peut, qui doit se produire sans trop tarder, à la condition qu'une propagande sérieuse et continue soit faite en sa faveur.

« Désarmement, d'abord. Sécurité et arbitrage *par* le Désarmement », sont des mots d'ordre que font leurs, dès à présent, nombre de ligues pacifistes, de groupements ouvriers et d'organisations d'avant-garde. Dans ces milieux, on commence à comprendre que la sécurité et l'arbitrage ne peuvent être obtenus que par le désarmement. On se rend enfin compte que chercher à s'orienter vers le désarmement par la sécurité et l'arbitrage, ce n'est pas seulement prendre le chemin le plus long, mais encore faire fausse route. Les dirigeants et toute la caste que les industries de guerre enrichissent se raccrochent obstinément à la thèse de la sécurité et des garanties sur lesquelles ils la font reposer. Ils prétendent, et on comprend pourquoi, que la sécurité résulte de l'étalage de la force et de la crainte qu'un peuple puissamment armé inspire aux autres peuples ; ils disent que, quels que soient les pactes et accords destinés à maintenir la Paix internationale, la sécurité de chaque pays nécessite une force militaire de nature à décourager tout agresseur. On aperçoit tout de suite les conséquences d'une telle conception du problème de la sécurité. Au nom de la sécurité, qu'elle dit lui être indispensable, chaque Puissance sera conduite à s'armer de plus en plus. Il suffira qu'une nation augmente, transforme ou perfectionne son outillage de guerre, pour que les autres nations s'autorisent et même se proclament astreintes, malgré elles, à augmenter, transformer ou perfectionner le leur. Et ce sera, plus que jamais, la course aux armements, c'est-à-dire la guerre certaine sous le prétexte de l'éviter.

C'est cette préoccupation stupide de la sécurité qui dominera, j'en ai la certitude, l'assemblée qui va se réunir à Genève, en février 1932, sous le beau nom beau, mais mensonger - de Conférence du désarmement. Je n'entends pas soutenir qu'on n'y parlera pas du désarmement ; on en parlera copieusement et le mot de désarmement est celui qui sera prononcé le plus fréquemment. Il y sera répété avec d'autant plus d'insistance qu'on s'éloignera davantage du fait qu'il exprime. J'ai la certitude que l'orateur, *quel qu'il soit*, qui, au nom de son pays, saisirait *sérieusement* les délégués réunis à cette conférence, d'une proposition *ferme* de désarmement *véritable* et immédiat, serait accueilli par des huées ou des protestations indignées. De deux choses l'une : ou bien on ne prendrait pas au sérieux cette proposition et on refuserait de la discuter ; ou bien la prenant au sérieux, on se hâterait de lui faire un enterrement de première classe, sous un amoncellement de fleurs et couronnes. Cela n'est pas douteux.

La seule chose dont s'occupera cette conférence, dite improprement du désarmement, c'est de la *limitation* des armements. Il me paraît probable que les grandes Puissances, celles qui possèdent les armements les plus considérables et les plus modernes, après avoir affirmé que cet outillage de guerre (effectifs militaires,

munitions, machines à tuer, gaz, etc.) est absolument indispensable à leur propre *sécurité*, se refuseront à en retrancher quoi que ce soit et que les Puissances en retard sur l'équipement militaire des précédentes formuleront et défendront avec acharnement des motions leur accordant la faculté de la mise au point qu'elles déclareront, elles aussi, absolument nécessaires à leur propre *sécurité*. Sans compter que tous les gouvernements, les forts comme les faibles, ne consentant pas à renoncer aux budgets votés et aux dépenses engagées en vue d'une guerre prochaine, obtiendront l'autorisation de continuer jusqu'à l'épuisement complet des budgets votés la réalisation totale des travaux prévus ou en cours d'exécution. Résultat : il faudra nous estimer très heureux si, en application des décisions prises - peut-être n'auront-elles que la valeur de simples indications - les armements restent ce qu'ils sont et ne s'en trouvent pas accrus au total. Ces brèves explications touchant le problème de la sécurité démontrent clairement que le souci de ce que les Etats appellent la sécurité de leur pays, bien loin de nous rapprocher graduellement de la Paix, nous en éloigne indéfiniment.

Quant à l'arbitrage et aux conditions dans lesquelles il est question d'en assurer pratiquement le fonctionnement et l'autorité effective, il est raisonnable de penser qu'il sera incontestablement faussé par la disproportion née de la différence d'armement entre Puissances illégales et que l'arbitrage ne remplira sa mission que dans deux cas : le premier, lorsque les Nations en conflit ne seront, ni l'une ni l'autre, décidées à faire la guerre et seront, par conséquent, disposées, l'une et l'autre, à régler à l'amiable leur litige ; le second, lorsque le différend mettant aux prises deux pays : l'un fortement et l'autre faiblement armé, l'écrasement de celui-ci par celui-là sera chose tellement certaine, que le plus faible se verra dans la nécessité de subir la sentence rendue, celle-ci fût-elle en opposition manifeste avec son droit et ses intérêts et que le plus fort se refusera à tout arbitrage, quelle que soit la netteté des engagements précis qu'il aura contractés antérieurement et en temps de paix. Ecoutez l'opinion que suggère au chef reconnu du Parti socialiste (S.F.I.O.) de France, le conflit actuel entre la Chine et le Japon : « Pourquoi le Japon se dérobe-t-il à l'intervention de la Société des Nations, à la décision éventuelle des arbitres ? Parce qu'il est armé, parce qu'il se sent le plus fort, parce que la force crée la tentation d'user de la force. Nous sommes donc fondés à affirmer que le Désarmement est la vraie garantie, la vraie caution, la vraie sanction des procédures arbitrales. Le cas japonais illustre avec éclat notre formule : sécurité par l'arbitrage et le désarmement. » (Léon Blum, journal *Le Populaire*, du 16 novembre 1931.) Je me rallie à cette formule après y avoir glissé cette légère, mais nécessaire modification : sécurité et arbitrage par le Désarmement. Cette modeste retouche donne à ma pensée la précision que je désire : avant tout, désarmement ; ensuite sécurité reposant sur le désarmement ; enfin arbitrage, quand le désarmement et la sécurité seront, comme le dit Blum, la vraie garantie, la vraie caution, la vraie sanction.

Nous voilà donc parvenus à la certitude que, en attendant la transformation sociale qui frappera de mort la cause permanente, essentielle, fondamentale de la guerre : le principe d'Autorité d'où procèdent toutes les institutions sociales

actuelles, nous ne disposons que d'un seul moyen d'empêcher la guerre qui vient et que ce moyen unique, c'est le Désarmement.

Seulement, il y a désarmement et désarmement et, ici encore, nous nous trouvons en présence de deux courants très distincts, voire opposés. Il nous reste à les examiner successivement, afin de décider lequel est à écarter et lequel est à adopter.

Le désarmement général, simultané, contrôlé. - Il faut entendre par le désarmement général, le désarmement qui serait accompli par l'universalité des Nations, sans que, parmi celles qui comptent du point de vue de l'équipement et de la préparation militaire, il en soit excepté une seule. Il faut bien se mettre dans la tête que pour que le désarmement soit *général*, il n'est pas suffisant qu'il soit le fait de la majorité des peuples, mais qu'il soit celui de la totalité des pays qui pratiquent, actuellement, le régime de la Paix armée. Le désarmement *simultané*, c'est celui qui se ferait le même jour, au même moment et dans les mêmes conditions, sur un mot d'ordre convenu et en application d'un accord intervenu entre les représentants officiellement accrédités de tous les gouvernements.

Enfin, pour qu'il soit considéré comme sincère, loyal, effectif, il faut que ce désarmement général et simultané soit, au moment où il s'opère et par la suite, soumis constamment et pour une période d'assez longue durée à la surveillance d'un Comité de *Contrôle*, dont les membres dûment mandatés, auront pour fonction de s'associer à des intervalles rapprochés, mais sans date fixe et connue d'avance, que les conditions du désarmement sont strictement respectées et, le cas échéant, d'en signaler les violations.

A la lueur de ces précisions, apparaissent immédiatement les multiples et graves difficultés, lenteurs et résistances faisant obstacle à la réalisation d'un accord unanime dont les stipulations les plus minutieuses devront être arrêtées et consenties par tous les Etats. Il convient d'ajouter que, rien que pour entamer utilement et avec de réelles chances de succès les négociations indispensables à la conclusion d'un tel accord, il sied de supposer que l'atmosphère de défiance que les Gouvernements capitalistes et autoritaires ont intérêt à entretenir dans le but de diviser les peuples, afin de mieux régner, aura été, au préalable, dissipée et remplacée par une atmosphère de rapprochement et de confiance. Je ne pense pas qu'il soit utile que j'entre dans le détail et j'aime à croire que ceux qui se disent des pacifistes et sèment de tels obstacles sur la route du désarmement sont de faux amis de la Paix. On reconnaîtra que, s'ils étaient des adversaires avérés du désarmement et, par conséquent, de la Paix, ils ne prendraient pas une autre attitude, ils n'exigeraient pas l'adoption préalable de conditions plus difficiles à réunir. Pour s'en convaincre, il n'est que d'observer la conduite des Gouvernements et des castes qui font à l'idée de Paix l'accueil le moins empressé. Ces castes et ces gouvernements se gardent bien de se déclarer franchement hostiles au courant qui emporte les hommes d'aujourd'hui, loin des champs de carnage. Sur le plateau, ils se résignent à vilipender la guerre et à exalter la Paix ; mais, sournoisement, tortueusement, dans les coulisses, ils s'ingénient à gagner du temps en prolongeant le plus longtemps possible le *statu quo* dans l'espoir inavoué que le désarmement, que les pacifistes

intégraux assignent comme but à leurs efforts immédiats, se fera attendre si longtemps encore, que la guerre s'abattrait sur le monde avant que les partisans déterminés et sincères de la Paix aient pu réaliser leur volonté de désarmement. Je mets ceux qui lisent ces lignes au défi de découvrir un gouvernant, un seul, un diplomate, un seul, un militaire, un seul qui ait l'impudence de confesser qu'il désire, qu'il appelle, qu'il veut la guerre. « Nous voulons la Paix ; nous sommes résolus à tout faire - tout dans la limite de la dignité et des intérêts sacrés du pays auquel nous appartenons - pour éviter la guerre. Nous envisageons sympathiquement l'idée du désarmement ; mais nous nous opposerons avec la dernière énergie à la mise en pratique de cette idée, aussi longtemps que la Sécurité de notre pays restera incertaine et que les sentences arbitrales ne disposeront pas des sanctions ayant la force d'en imposer le respect ! » Tel est le langage dont ces Messieurs ne se départissent en aucune circonstance. Et à l'appui de ces déclarations qui puent à plein nez l'hypocrisie, ces tartufes continuent à garder des millions d'hommes sous les drapeaux et à jeter des milliards dans le gouffre des armements. Cette ignoble bouffonnerie ne peut être que le prologue de l'immonde tragédie que nous préparent, avec la complicité des Gouvernements à la merci de la Phynance, les aigrefins de la haute Banque et les flibustiers de la grande Industrie.

Notre génération vit une heure exceptionnellement grave : les excitations chauvines, les fanfaronnades patriotardes, les traités à réviser, la surpopulation, la course aux armements, les impérialismes déchaînés, les rivalités et convoitises qu'exaspèrent le besoin de conquérir le marché mondial, peuvent, d'un jour à l'autre, allumer l'incendie. La crise de chômage, crise d'une intensité exceptionnelle et d'une étendue sans précédent peut pousser les Maîtres de l'heure qui ont entre les mains les destinées humaines, vers une guerre de laquelle ils attendraient et la liquidation des stocks incalculables que le système de la rationalisation a accumulés aux quatre coins du globe et la liquidation du matériel humain qui surabonde (il est plus facile, plus expéditif et moins dispendieux, de faire tuer vingt travail, que de les nourrir). Folie, dira-t-on ? Sans doute ; mais cette démence criminelle ne l'emporte pas sur celle dont l'odieux, le révoltant spectacle est sous nos yeux et qui consiste à précipiter dans la mer, à détruire par le feu, à jeter dans les égouts et à laisser systématiquement pourrir des produits périssables dont on préfère priver les populations affamées plutôt que de diminuer ses profits. Pense on que les bénéficiaires d'un régime social qui fatalise de telles monstruosité reculeraient devant cette autre monstruosité : la Guerre, si, pris d'affolement, saisis de panique, effrayés eux-mêmes par le cercle de feu dans lequel leur cupidité, leur imprévoyance et leur imbécillité les ont enfermés, ils n'entrevoient, à tort ou à raison, que ce moyen d'en sortir ? Je ne dis pas : « la guerre est à nos portes » ; mais, avec tous ceux qui ont les yeux ouverts sur les événements, en suivent le cours impétueux et gardent la maîtrise d'eux général, je donne l'alarme, je sonne le tocsin. Je dis et je redis que le temps presse, qu'il ne faut plus attendre davantage, que demain il sera peut-être trop tard, qu'il est d'extrême urgence d'agir et d'agir vigoureusement. Je m'adresse à tous les pacifistes et je leur dis : « Voulez répondre : « Oui ! » S'ils me demandent : « Le pouvons-nous ? » Je leur réponds :

« Oui ! » De quelle façon ? Par quels moyens ? En un mot, que faire ? C'est ce qu'il me reste à exposer.

* * *

Avant d'aller plus loin, jetons un coup d'œil sur la route que nous venons de parcourir : le voyage se pour suivra et s'achèvera avec moins de fatigue.

Par des statistiques empruntées aux meilleures sources, j'ai rappelé les épouvantables conséquences de toute nature dues à l'état de guerre dans lequel les hommes ont vécu depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. J'ai attiré l'attention sur celles infiniment plus désastreuses qu'entraînerait la guerre de demain. Et, par cette succession de tableaux et de chiffres dégoût et la haine de ce crime des crimes : la Guerre et avoir provoqué le désir fervent, l'amour passionné de la Paix.

Cela fait, j'ai démontré que la tâche qui réclame le plus impérieusement l'effort immédiat et vigoureux des pacifistes de l'heure actuelle consiste à empêcher la Guerre qui, sous la pression des circonstances que peuvent cyniquement exploiter les Puissances d'argent, peut s'abattre prochainement sur les Peuples. J'ai établi que l'unique moyen de barrer la route au fléau qui menace, c'est, par le Désarmement, la cessation aussi prompte que possible du régime de Paix armée, qui entretient entre les Peuples une atmosphère de méfiance et d'hostilité, en même temps qu'il met à la disposition des Gouvernements un appareil de force dont ils sont tentés de se servir. J'ai prouvé que le Désarmement général, simultané et contrôlé dont on parle dans les sphères officielles et dans les milieux parlementaires, exigerait un temps si long que le péril de guerre imminente qu'il faut à tout prix conjurer se transformerait presque inmanquablement en réalité. Pour compléter cette étude, je n'ai plus qu'à exposer et justifier le moyen que je propose aux pacifistes de ce temps qui sont décidés à tout faire pour empêcher les fauteurs de guerre de mettre à exécution leurs sinistres desseins.

Le désarmement unilatéral et sans condition de réciprocité. - Le moyen d'empêcher les Gouvernements acculés à une impasse de tenter d'en sortir par la Guerre, c'est le Désarmement unilatéral, sans condition de réciprocité ; il n'y en a pas d'autre. Chaque Etat se déclare, en principe, prêt à désarmer... mais à la condition que tous les autres Etats en fassent autant et au même moment. La belle affaire ! Je ne sache pas qu'il y en ait un seul qui oserait dire aux autres : « Désarmez si bon vous semble ; mais ne comptez pas que je suivrai votre exemple. Quoi que vous décidiez et fassiez, moi, je reste armé ! » Au surplus, il serait impossible à un Gouvernement - quel qu'il soit et quel qu'en soit le chef : président, roi, empereur ou dictateur, de tenir un tel langage et de conformer sa conduite à une telle déclaration : ce Gouvernement ameuterait contre lui tout son peuple et susciterait la coalition, contre lui, de tous les autres. Toutefois, si tous les Etats sans exception, affirment à la face du Monde et solennellement qu'ils sont prêts à désarmer, aucun ne manifeste l'intention de joindre l'acte à la parole. Aucun ne prend sur lui de donner l'exemple ; en sorte que, dans ces conditions, un laps de temps fort long peut s'écouler avant que cette volonté de désarmement s'affirme

autrement qu'en discours ; les Nations peuvent ainsi s'attendre les unes les autres pendant des dizaines d'années ; et pourtant le temps presse. L'idée s'impose, on le voit, que, en cette matière comme en toute autre, il est absolument nécessaire qu'une nation commence, qu'elle prenne l'initiative de désarmer, sans exiger des autres qu'elles fassent de même, sans attendre que les autres soient décidées et prêtes à le faire, fût-elle, cette nation, toute seule à désarmer, à assumer les responsabilités et à courir les risques que peut comporter une mesure aussi grave. Je pense que le plus élémentaire bon sens se range à cet avis et que ceux qui, sincèrement, loyalement et virilement, travaillent à prévenir le retour de l'épouvantable catastrophe estimeront avec moi que le désarmement que je propose est une nécessité.

J'insiste : s'il est acquis, en premier lieu, que le désarmement est absolument indispensable à l'établissement de la Paix - et je crois avoir surabondamment démontré cette nécessité que, au surplus, tous ceux qui ont étudié la question admettent ; - s'il est acquis, en second lieu, que le désarmement général, simultané et contrôlé ne peut se produire que dans un avenir indéterminé et, à coup sûr, encore fort éloigné - et je pense que cette affirmation ne soulève aucune contestation - la preuve est faite que, pour opposer à la guerre qui vient une digue infranchissable, il n'y a pas d'autre moyen que le désarmement *hic et nunc* dont une nation donnerait aux autres l'admirable exemple. Est-il besoin d'ajouter que, plus puissante sera la nation entrant résolument et volontairement dans la voie d'un désarmement immédiat, effectif et total, plus considérables seront le retentissement et la portée de cet événement et, conséquemment, la force d'attraction que cet exemple exercera sur les autres peuples ? Le désarmement qu'effectuerait une petite nation (petite par l'étendue de son territoire, par le nombre de ses composants et par la faiblesse relative de son appareil de guerre) aurait incontestablement la même valeur *morale* que celle du désarmement accompli par une nation plus puissante. Peut-être même pourrait-on soutenir que ce geste emprunterait à cet ensemble de circonstances une beauté particulière, une grandeur exceptionnelle. Mais il est évident qu'il ne retentirait pas dans le monde à l'égal du coup de tonnerre que serait le même geste accompli par une Puissance de premier ordre. Pour avoir toute la signification, pour produire tous les effets qu'on en peut espérer, il faut donc que ce désarmement initial soit le fait d'une grande et forte Puissance. Alors seulement, le phare ainsi allumé projettera sur les régions ténébreuses où s'agitent les brigands qui complotent contre la paix du Monde et préparent cyniquement les atrocités désastreuses de la guerre de demain, une clarté si éblouissante et dont le rayonnement s'étendra si loin, que l'événement deviendra, d'un seul coup, le plus considérable de l'Histoire humaine.

J'imagine une nation en possession de son plein développement, auréolée d'un prestige indiscuté, disposant, sur terre, sur mer et dans les airs, d'une organisation militaire formidable. Je suppose que, cédant à la poussée devenue irrésistible de son peuple, le Gouvernement de cette nation prenne enfin conscience de la folie criminelle des armements et que, de gré ou de force, il se décide à désarmer. J'imagine que, avant d'en arriver là, il a fait tout ce qu'il était en son pouvoir de

faire pour entraîner les autres Gouvernement dans la voie du désarmement. Mais il a constaté que ceux-ci s'attardent, hésitent et résistent. Et voici toujours - que, sans attendre une résolution de désarmement général qui ne vient pas, il rend sur lui de désarmer, seul et avant tous les autres. Il ne s'agit pas d'un désarmement camouflé, truqué ou partiel, mais d'un désarmement effectif, loyal et complet. Il brise les cadres de ses armées ; il licencie la totalité de ses soldats ; il dépeuple ses casernes, ses bastions et ses forts ; il vide ses manufactures d'armes, ses arsenaux maritimes et ses champs d'aviation militaire ; il vide aussi ses parcs d'artillerie, ses dépôts de munitions et ses poudrières ; il liquide tous ses stocks, approvisionnements et réserves de guerre ; il cesse toute production destinée à la guerre et transforme matières premières, machines et installations de toutes sortes en outillage et produits d'utilité sociale ; il reporte sur les œuvres d'hygiène et de vie, de culture intellectuelle et de solidarité les milliards qu'engloutissaient, hier encore, l'entretien des armées, l'équipement et les préparatifs de guerre ; il rompt tous les marchés et contrats passés avec les industriels de la mort ; il annule toutes les commandes faites à ces industriels ; bref, il ne se borne pas à déclarer qu'il désarme ; il fait de cette déclaration une réalité dont il administre la preuve jusqu'à l'évidence.

Puis, par tous les moyens que le dernier mot de la Science met à sa disposition, il lance dans le monde entier une proclamation ayant pour but de faire connaître à tous les peuples la décision qu'il a prise et le désarmement qu'il a effectué.

On peut aisément prévoir l'incroyable émotion qui s'emparerait des autres peuples à l'annonce d'un tel désarmement et à la lecture d'une telle déclaration.

Mais n'anticipons pas. Je reviens à ma démonstration, au point précis où je l'ai laissée : donc il faut qu'une grande Puissance désarme la première. Je serre de plus en plus mon argumentation et je pose cette question : « Quelle peut et quelle doit être cette Puissance ? » Ma réponse est nette ; je n'hésite pas : le choix à faire se limite à la France et à l'Allemagne et j'appuie cette indication sur l'opinion que professent unanimement ceux que tourmente le problème de la Guerre et de la Paix et qui ont sérieusement étudié ce problème. Tous reconnaissent que la paix européenne et, par extension, celle du monde est subordonnée au rapprochement franco-allemand. Ils estiment judicieusement que tant que s'élèvera entre l'Allemagne et la France la barrière de méfiance, d'hostilité, de rivalité et de revanche qui les sépare, la Paix sera en péril. Ils pensent, au contraire, que lorsque ces deux nations concluront sur la base de leurs intérêts réciproques (et ceux-ci existent) l'entente désirable, l'Europe et, par extension, le monde entier aura fait un pas décisif vers la Paix. Je partage cette opinion. Il n'est pas question d'un traité d'alliance franco-allemand (nous savons, par expérience, que ces sortes de traités qui lient deux ou plusieurs Etats sont des machines de guerre dirigées contre les autres Etats) ; il s'agit d'un accord qui amènera le rapprochement du peuple allemand et du peuple français et consacra le caractère de sympathie mutuelle et de confiance réciproque des relations de toute nature qui peuvent et doivent exister entre les Français et les Allemands. Je ne pousse pas l'optimisme jusqu'à affirmer

que le jour où ces relations existeront, la Paix sera assurée ; mais je crois et je dis que, ce jour-là, s'ouvrira une ère d'apaisement qui favorisera tous les autres rapprochements, toutes les autres réconciliations désirables et possibles ! je crois et je dis que, dans leur ensemble, ces multiples rapprochements dissiperont rapidement l'atmosphère de bataille qui, présentement, enveloppe l'humanité, qu'ils achemineront promptement les peuples, dressés aujourd'hui à se méfier les uns des autres, à se mésestimer et à se haïr, vers des rapports d'estime et de sympathie agissantes, prélude de la réconciliation et précurseurs de la Paix.

Puisque l'établissement de la Paix est subordonné au rapprochement franco-allemand, c'est de la France ou de l'Allemagne que doit partir le signal du désarmement ; c'est à l'une de ces Puissances de première grandeur que doit échoir l'honneur d'ouvrir *la marche vers la Paix par le Désarmement*.

De ces deux nations, quelle est celle qui doit précéder l'autre dans la voie du désarmement ? Je réponds hardiment et sans la moindre hésitation : la France. Mes raisons sont nombreuses ; voici les principales :

a) Tout d'abord, il faut tenir compte que de la guerre de 1914-1918 qui a mis l'Europe à feu et à sang, la France est sortie victorieuse et l'Allemagne vaincue. Vainement fera-t-on observer que, durant plus de quatre années, l'armée allemande, presque seule, a tenu tête, et victorieusement, et sur un front d'une immense étendue, à la coalition des armées de France, d'Angleterre, d'Italie, de Belgique, des Etats-Unis d'Amérique, etc. et que, sans cette coalition écrasante en combattants, en matériel de guerre, en ravitaillements de toute nature et en ressources de toutes sortes, la France eût été dans la cruelle nécessité de se rendre. Le fabuliste a dit :

En toutes choses il faut considérer la fin.

Cette maxime s'applique aux choses de la Guerre : le résultat seul compte. Or, la fin de cette horrible guerre, c'est le traité de Versailles, et ce traité proclame la défaite de l'Allemagne et son écrasement. Quelles que soient les conditions dans lesquelles a été conclu le traité de Versailles, celui-ci atteste - c'est le fait brutal - la défaite de l'Allemagne. Cette défaite, c'est son abaissement dans le Monde et, par un jeu de bascule facile à concevoir, l'élévation correspondante de la France victorieuse. Aux yeux de tous les Peuples et devant l'Histoire (ou, plus exactement ce qu'on appelle l'Histoire) la défaite est une marque d'infériorité et une humiliation pour la nation vaincue et la victoire est un honneur, une gloire et une marque de supériorité pour la Puissance victorieuse.

b) Les traités en vigueur ont limité à cent mille hommes les effectifs militaires de l'Allemagne ; ils ont réduit à un minimum proportionné à ces effectifs les armements de cette nation. L'Allemagne, dans ces conditions, apparaît désarmée déjà par rapport à la France et aux autres pays qui ont eu et ont encore toute licence de porter au maximum leur appareil de guerre. Etant donné cela, le désarmement officiel et total de l'Allemagne ressemblerait fort à la reconnaissance d'un état de choses existant déjà et pourrait être perfidement interprété soit comme une manifestation d'impuissance ou de découragement, soit comme une manœuvre tendant à amener les autres nations à désarmer également. Par contre, la France,

avec ses six cent mille hommes sous les drapeaux, ses formidables armements et ses quatorze milliards de dépenses annuellement inscrits à son budget de guerre, en désarmant *volontairement* - car rien ne l'y obligerait - ne pourrait être accusée ni de faiblesse, ni de découragement, mais, tout au contraire, apporterait à tous les peuples la certitude et la preuve qu'elle renonce, à tout jamais, à l'emploi de la force, bien que, en ce qui concerne les moyens de défense et d'attaque que comporte le souci de sa propre sécurité, elle soit en mesure de rivaliser avec n'importe quel autre pays.

c) Depuis plusieurs années, le Gouvernement de la France, par la voix autorisée de son ministre des Affaires étrangères et de ses agents diplomatiques, n'a cessé de proclamer *officiellement* son inébranlable attachement à la Paix. Elle se flatte *officiellement* d'avoir fait, en toutes occasions, les concessions et de s'être imposé tous les sacrifices par lesquels il lui était possible de prouver la volonté pacifiste qui l'anime. Désarmer avant les autres nations, ce serait établir de la façon la plus éclatante, entre ses déclarations et ses actes, l'harmonie qu'exige la plus élémentaire sincérité.

d) A ces considérations d'ordre général vient s'ajouter celle-ci qui est d'ordre particulier : puisque le hasard a voulu que je sois Français de naissance, il est naturel que je travaille à répandre dans mon pays l'idée de désarmement volontaire et immédiat que je préconise et que je lui demande d'être le premier à effectuer le désarmement que j'estime être indispensable à l'instauration du régime de Paix dont je désire si profondément le prochain avènement. Il serait étrange que, vivant en France, propageant en France, par l'écrit et par la parole, l'idée que je développe au cours de cette étude sur la Paix, et le vaste problème qu'elle soulève, je m'adressasse à une autre nation que la France et que je misse tout autre Etat en demeure de désarmer, aux lieu et place de l'Etat français. Aux pacifistes d'Allemagne, d'Angleterre et de chaque pays, il appartient d'exercer chez eux l'apostolat que j'exerce chez moi. Quel que soit le pays dans lequel il vit et dont il parle la langue, tout véritable pacifiste a le devoir impérieux de préconiser le désarmement sans condition de réciprocité. Tous : Allemands ou Français, Anglais ou Italiens, Espagnols ou Yougoslaves, Polonais ou Russes, tous doivent, avec une égale activité, mener, dans leur propre pays, une campagne énergique en faveur du désarmement immédiat et pousser l'opinion publique à faire pression sur son Gouvernement respectif, afin d'imposer à celui-ci, dans le plus bref délai, sous la poussée d'un courant pacifiste devenu irrésistible, le désarmement nécessaire. Alors, quelle que soit la grande Puissance qui, la première, désarmera, elle aura l'approbation enthousiaste de tous les pacifistes des autres nations ; la tâche de ceux-ci se trouvera singulièrement facilitée ; il suffira d'un vigoureux et suprême effort pour que les autres Gouvernements soient sommés par leur peuple de suivre l'exemple et de désarmer à leur tour. Ainsi seront écartés en grande partie les dangers que le désarmement sans condition de réciprocité pourrait faire courir à la nation qui aura eu la hardiesse de désarmer avant les autres.

La meilleure preuve - et en réalité la seule - qu'il soit possible de donner de la loyauté et de la ferveur avec lesquelles on défend une Idée, c'est incontestablement

de conformer sa conduite aux exigences de cette Idée, quelles que puissent être les conséquences d'une telle conduite. L'anarchiste n'attend pas, pour pratiquer l'abstention qu'il soit convenu que tous les électeurs s'éloignent des urnes électorales : il ne vote pas. L'anarchiste qui affirme et prouve la malfaisance des Chefs et des Maîtres n'attend pas, pour refuser toute fonction qui l'obligerait à se conduire en maître ou en chef, que personne ne consente à assumer une de ces fonctions ; il ne tente rien pour en être investi et, si elle lui est offerte, il la refuse. Il y a, de même, des hommes qui, pour ne pas prendre les armes et pour se soustraire à l'obligation militaire, n'attendent pas que ce refus devienne le fait général : ils entrent en révolte immédiate contre l'impôt du sang. Ces hommes, ce sont les objecteurs de conscience. (*Voir Conscience et Objection de conscience.*) Ils ne cèdent à aucune pression, à aucune menace ; ils ne se rendent à aucune sommation. Ayant compris l'horreur du métier dont la jeunesse fait l'apprentissage à la caserne ; ayant saisi la criminalité de toutes les guerres, quelles qu'en soient les origines et les fins ; leur conscience leur interdisant de consentir bénévolement à être assassins ou victimes, ils se refusent, en temps de paix comme en temps de guerre, à tuer ou à être immolés au nom de la Patrie et pour la Défense dite nationale. Ils pratiquent le désarmement avant la lettre et dans l'espoir que leur exemple sera de plus en plus suivi. Ils puisent dans leur noble conscience la certitude qu'un jour viendra où le désarmement universel résultera automatiquement du refus universel de prendre les armes ; où les combats cesseront faute de combattants ; où la Guerre mourra parce que personne ne consentira à la faire. Ce geste est d'une magnifique beauté, d'une exceptionnelle noblesse et d'une vaillance digne d'admiration. Il est, en outre, d'un enseignement précis et profond. Donc, accueillons avec une chaude amitié l'exemple que donnent à tous les objecteurs de conscience et glorifions-le. Mais, il faut bien le reconnaître : cet exemple, purement individuel, est parfois passé sous silence ; il n'a qu'une portée restreinte. L'objecteur de conscience est traîné en Conseil de Guerre. Il est condamné ; il entre en prison. Au bout de quelques mois, le silence et l'oubli se font. Son acte n'a pas été inutile ; car, dans l'effort : écrit, parole ou action, rien n'est complètement vain ; mais son sacrifice n'a eu et ne pouvait avoir qu'un retentissement faible et éphémère ; son exemple ne pouvait être suivi que d'un petit nombre d'imitateurs.

Eh bien ! Le désarmement de tout un peuple, alors que les autres peuples restent armés jusqu'aux dents, c'est l'objection de conscience dépassant le cadre individuel et s'étendant jusqu'aux frontières d'une grande et puissante nation. Ce désarmement, c'est le témoignage de la conscience de toute une collectivité nationale se refusant à la Guerre, ne voulant plus recourir aux armes ni confier au sort des batailles sanglantes le triomphe de ses intérêts et l'affirmation de son Droit ; c'est l'engagement public, officiel, positif et solennellement observé de ne plus se battre, de placer l'amour de la grande famille, solide et permanente, que forme l'humanité, bien au-dessus de l'amour de cette petite famille (?) qui repose sur l'idée fragile et changeante de la Patrie.

Tel est l'aspect philosophique, moral et social du Désarmement que je propose à la conscience des hommes et des femmes de France, comme en

Allemagne, en Angleterre et partout, d'autres militants de la Paix le conseillent aux hommes et aux femmes d'Angleterre, d'Allemagne et des autres pays.

* * *

Halte ! Respirons un instant ; reprenons haleine, voyons où nous en sommes de la démonstration en cours et serrons de plus en plus notre argumentation :

Il s'agit d'empêcher A TOUT PRIX la guerre qui, dans l'état actuel de trouble et d'effervescence, peut nous surprendre et qui entraînerait l'extermination de l'espèce et l'effondrement de la civilisation. Nous avons acquis la conviction que l'unique moyen de faire échec à cette abominable éventualité, c'est le désarmement. Mais il n'est pas douteux que le désarmement général, simultané et contrôlé exigera de longues années avant que soient réunies toutes les conditions indispensables à sa mise en application. Or, il faut aller vite, très vite et, par suite, il sied d'abandonner provisoirement la thèse de la sécurité et de l'arbitrage aboutissant à ce désarmement général et simultané.

Je dis PROVISOIEMENT, car, bien loin d'équivaloir à l'abandon définitif du Désarmement universel qui reste la condition sine qua non de la Paix mondiale, le désarmement unilatéral que je préconise est appelé, par la vertu d'exemplarité, dont nul ne nie la force, et par la situation nouvelle qu'il déterminera, à brûler les étapes qui conduiront infailliblement au désarmement général et simultané. La Paix internationale et permanente continue à être le but à atteindre et le désarmement général demeure le moyen d'atteindre ce but ; mais, au lieu de chercher à atteindre ce but par le moyen beaucoup trop compliqué et qui exigerait un temps infiniment trop long : la sécurité, l'arbitrage et le désarmement général, simultané et contrôlé, je propose un moyen beaucoup moins compliqué et beaucoup plus rapide : le désarmement sans condition de réciprocité, dont une Puissance de premier ordre donnerait l'exemple et je pense - et je crois avoir justifié ce sentiment - que la France doit être cette Puissance.

* * *

Plaçons-nous maintenant dans l'hypothèse de la France venant de désarmer. Elle porte ce prodigieux événement à la connaissance de tous les peuples par la voie d'un message traduit dans toutes les langues, reproduit et commenté par les journaux du monde entier, communiqué par tous les postes de T. S. F. et par toutes les agences d'information. Concis, limpide, émouvant, ce message que les mille bouches de l'information feraient retentir aux quatre points cardinaux, pourrait être à peu près celui-ci :

MESSAGE DU PEUPLE FRANÇAIS A TOUS LES AUTRES PEUPLES

« Le régime de PAIX ARMÉE fait peser sur toutes les Nations des charges accablantes, en même temps qu'il prépare infailliblement le retour de la folie des folies, du crime des crimes : la Guerre !

La Guerre entraîne à sa suite un cortège de plus en plus effrayant de ruines, de deuils, d'inexprimables détresses. Si un conflit armé se produisait demain, ce

serait l'extermination de l'espèce humaine et l'effondrement d'une civilisation que des siècles d'efforts et de sacrifices ont lentement édifiée.

A l'exception d'un nombre infime de personnes - prononcer ouvertement et franchement en faveur de la Guerre - tous les humains aspirent à un régime de PAIX générale et permanente.

Gouvernements et Peuples, tous reconnaissent que le Désarmement général est la condition sine qua non de l'établissement de ce Régime de Paix si fervemment désiré et si anxieusement attendu.

C'est pourquoi, au sein de toutes les nations existe un courant de plus en plus puissant contre la Guerre et pour la Paix,

Mais aucun Peuple, jusqu'à ce jour, n'a exprimé assez clair et assez haut sa volonté de Paix. Aujourd'hui, c'est chose faite : le Peuple de France a mis son Gouvernement en demeure de désarmer, sans attendre que les autres nations soient résolues et prêtes à désarmer également. Et, sous l'irrésistible pression populaire, le Désarmement, en France, est actuellement un fait accompli.

On vous dira, peut-être, que ce désarmement n'est que fictif, incomplet et provisoire. N'en croyez rien. : il est réel, total et définitif. Vous pouvez contrôler l'exactitude de cette affirmation : nos portes sont ouvertes à quiconque désirera acquérir la certitude de notre loyauté.

C'est cet événement, à jamais inoubliable, que, par ce message, le Peuple de France porte à la connaissance de tous les autres Peuples.

Devant l'Histoire et devant l'Humanité, nous déclarons : que nous ne nous connaissons plus d'ennemi ;

Que nous ne voulons plus nous battre ;

Que nous sommes irréductiblement décidés à ne jamais recourir à la force des armes pour trancher les différends, de quelque nature qu'ils soient, qui pourraient surgir entre n'importe quel peuple et nous ;

Que, désormais, nos relations avec les autres peuples, sans distinction de nationalité ni de race, seront de confiance et d'amitié.

Nous déclarons que nous avons pris au sérieux le pacte par lequel, d'accord avec un grand nombre d'autres Puissances, la France a déshonoré la Guerre, l'a jetée hors la loi et mise au ban de l'Humanité.

Oui, la France désarme. Elle désarme moralement et matériellement. Elle désarme sans que rien ne l'y oblige, volontairement et lorsqu'elle est en possession d'un potentiel de Guerre qui n'est inférieur à celui d'aucune autre nation.

Nous avons pleine confiance dans l'avenir. Nous savons que le désarmement d'un grand pays comme le nôtre fera naître partout l'admiration et l'enthousiasme et que, par la puissance de l'exemple, il sera le signal du désarmement général.

Nous ne redoutons rien : un Peuple ne peut pas songer à attaquer un autre Peuple qui, non seulement ne le menace pas, mais encore lui tend fraternellement la main. Un Gouvernement ne parviendra jamais à convaincre ses nationaux que le

Peuple de France qui, le premier et le seul, a désarmé, comploté contre eux une agression, une offensive quelconque.

Désarmé, ne basant plus sa sécurité sur ses Forces de guerre, le Peuple de France se place sous la protection de tous les autres Peuples, ses frères ; il confie à cette protection la garde de son inviolabilité.

Nous adjurons le Monde civilisé de suivre au plus tôt l'exemple que nous lui donnons. Trop longtemps la guerre a dévasté la Terre. L'heure est venue de mettre un terme à l'infamie et aux atrocités des rencontres sanglantes. Que, au sein de chaque nation, les multitudes qui, jusqu'à ce jour, se sont entretenuées pour des Causes qui n'étaient pas les leurs, que les masses laborieuses qui, en toutes circonstances, ont toujours payé et toujours paieront de leur sang et de leur travail tous les frais des boucheries internationales ; que ces foules se dressent contre leurs Gouvernements et leur imposent le désarmement. Le sillon est tracé ; chaque peuple a le devoir de le creuser et de l'élargir, en exigeant de son Gouvernement qu'il imite la France : la volonté de Paix qui déjà emporte l'Humanité ne peut manquer d'être fortifiée et portée jusqu'à son comble, par l'annonce de l'événement que vous apprend ce Message.

Puisse cette volonté de Paix devenir rapidement irrésistible ! Alors, elle brisera tous les obstacles qui pourraient lui être opposés. Alors et alors seulement, le danger d'une guerre prochaine, dont la menace pèse sur le Monde, sera conjuré. Alors, et alors seulement, s'établira le règne indestructible de la Paix radieuse et féconde ! »

Il va de soi que les circonstances apporteront à ce texte les modifications qu'elles comporteront ; mais l'esprit de ce Manifeste pourra rester le même. Quelle émotion profonde, quelle impression sans précédent, quel frémissement inexprimable suscitera, d'un bout du monde à l'autre bout, un événement de cette nature et de cette importance !

Est-il exagéré de dire que ses répercussions seront incalculables, qu'il suscitera dans le monde entier une émotion à ce point puissante et profonde qu'elle portera un coup mortel à la mentalité de violence que des siècles de luttes guerrières ont déterminée ?

A l'étonnement, à l'admiration et à l'enthousiasme spontanés de la première heure, succèdera rapidement dans la conscience des peuples les plus fortement travaillés par la propagande pacifiste, la résolution consciente et réfléchie de suivre l'exemple. Partout les Forces de Guerre se trouveront affaiblies et partout seront raffermies et fortifiées celles de Paix. Qu'on y songe : c'est à la suite de la victoire des Prussiens sur les Autrichiens, (Sadowa, 3 juillet 1866) et quelques années plus tard, de la mise en pièces des armées françaises par les armées allemandes (1870-1871), que la puissance militaire de l'Empire d'Allemagne, se développant sans arrêt, contraignit - si l'on peut dire - les autres nations à accroître, de lustre en lustre, leurs effectifs et leurs armements. C'est l'exemple de l'Allemagne de plus en plus militarisée, appuyant son effort industriel et commerçant sur un appareil de conquête et d'extension toujours plus robuste et perfectionné. Qui a entraîné la

vieille Europe et, de proche en proche, le monde capitaliste des autres continents sur la route des effectifs de plus en plus nombreux, des réserves de mieux en mieux préparées, des budgets de guerre constamment enflés, des armements toujours plus puissants et s'adaptant de mieux en mieux aux nécessités de l'offensive et de la défensive.

Oui : c'est à l'instigation de l'Empire Germanique et dans l'espoir de se garantir pour le mieux - ô mirage de la Sécurité ! - contre toute éventualité d'agression que, depuis une soixantaine d'années, chaque nation a cru devoir porter au maximum sa puissance militaire et que, chaque année, le monde qui se flatte d'être civilisé précipite follement dans l'abîme sans fond des budgets de guerre, des ressources, qui, présentement, se chiffrent par cent quatre milliards de francs. Pour ouvrir la voie à cette danse échevelée des milliards, il a suffi de l'exemple donné par une grande Puissance: l'Allemagne.

Eh bien ! J'ai la conviction, et tous ceux que n'aveugle pas le fanatisme chauvin partagent cette conviction, que l'exemple que donnerait aujourd'hui la France en se désarmant entraînerait promptement et de façon certaine toutes les autres Puissances dans la voie du même désarmement. Je suis persuadé que le Peuple de France ayant, par son attitude résolue, énergique et inflexible, imposé à son Gouvernement, sa volonté de Paix par le Désarmement immédiat et sans condition, les autres Peuples, pris d'une noble émulation, et qui ont besoin de paix autant que celui de France, exerceraient sur leurs Gouvernements respectifs la même irrésistible pression et obligeraient ceux-ci à désarmer sans plus attendre. La certitude que j'exprime ici a pu être considérée, tout d'abord, comme la manifestation d'un optimisme de commande et sans mesure ; à l'heure actuelle, cette certitude est entrée dans un certain nombre d'esprits ; elle s'y est installée et n'en sortira plus. Plusieurs groupements pacifistes : les plus avancés, et les plus actifs, ont donné leur adhésion pleine et entière à la thèse que j'expose dans cette étude et aux conclusions d'ordre pratique qui en découlent. Toute cette partie de la population française qui est socialiste et même socialisante a adopté ces conclusions ; et si, pour des raisons politiques et de tactique électorale, les chefs de la Social-Démocratie française ne se prononcent pas, publiquement et franchement, en faveur du Désarmement unilatéral, presque tous les adhérents que compte le parti Socialiste sont acquis à la nécessité d'une telle mesure ; ils sont prêts à seconder tout mouvement dans ce sens et décidés à lui apporter l'appui de leur concours. Ce courant est si marqué au sein de ce parti que son Secrétaire Général, le député Paul Faure n'hésite pas à écrire : « Quand l'opinion publique sera convaincue que les prochains conflits ne laisseront rien à la surface du globe, tous ceux qui parleront de la Guerre seront regardés comme des fous. Sécurité d'abord, proclament de bien singuliers patriotes, avec des trémolos dans la voix qui sonnent faux comme des tambours crevés. Par la guerre, ce ne sera plus jamais la Sécurité. Qu'on se le dise ! Demandez-leur donc comment ils entendent empêcher 300 avions de venir, la même nuit, divisés en équipes, incendier Paris, Lille, Marseille, Lyon, Toulouse et Bordeaux - pour commencer - incendier les villes et anéantir tous les êtres vivants ! Sommes-nous prêts aux représailles ? demandent nos bonnets à poil. C'est à quoi on

songe tout de suite, comme s'il s'agissait d'une partie de football ou d'un concours d'aviron. Nous pensons, nous, à autre chose : comment faire pour que ne soient pas détruites les capitales et les populations. Et nous avons choisi comme direction : le désarmement matériel et moral. » (*Le Populaire*, 20 janvier 1932).

Les organisations syndicales qui comptent actuellement plus d'un million de syndiqués sont, elles aussi, à peu près unanimement pour le Désarmement sans condition de réciprocité. Nous voici donc, dès maintenant, en présence d'une solution à laquelle se rallient, plus ou moins publiquement et explicitement, plusieurs centaines de milliers de personnes, peut-être pourrait-on dire, sans tomber dans l'exagération, deux millions de pacifistes. C'est une force ; elle n'en est qu'à ses débuts ; mais elle ne demande qu'à se développer et il dépend de ceux qui la constituent, que par leur zèle et leur activité, elle augmente promptement en étendue et en profondeur.

Quelque peu emporté par l'exaltation que soulève en moi cette espérance d'un grand pays comme la France donnant au Monde le merveilleux exemple d'un désarmement volontaire, face aux autres Puissances persistant à conserver et même à accroître leur appareil de Guerre, il m'est arrivé de m'écrier, en m'adressant parfois à d'immenses auditoires : « Le jour où la France se désarmera, seule et avant toutes les autres Nations, elle écrira la page la plus glorieuse, la plus féconde, la plus admirable, non seulement de son Histoire, mais encore de l'Histoire Universelle ! » Le plus souvent, cette déclaration fut accueillie par de frénétiques acclamations. Toutefois, il m'est arrivé de voir se dresser devant moi un super-patriote m'apostrophant à peu près en ces termes : « Monsieur, votre langage est celui d'un ennemi de la France. Je ne sais pas si, en donnant l'exemple du désarmement, la France écrirait, comme vous le dites, la plus admirable page de son histoire ; mais ce que je sais, ce dont je suis absolument certain, c'est que si la France commettait l'imprudence de se désarmer, cette page de son Histoire serait la dernière, parce que, le lendemain, il n'y aurait plus de France. Songez-y, Monsieur : notre pays est de toutes parts entouré de nations avides et puissantes : l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie contournent ses frontières. Fertile et riche comme Elle l'est, la France ne saurait manquer d'exciter les convoitises de ces nations de proie. La vaillance bien connue de ses chefs militaires et de leurs soldats, le formidable matériel de guerre dont elle dispose lui servent aujourd'hui de remparts et garantissent sa sécurité. Qu'Elle se désarme ; et, ces remparts s'étant écroulés, ses frontières n'étant plus protégées, Elle serait immédiatement envahie et l'agresseur - ou les agresseurs - ne rencontrant aucune résistance, assouviraient sans coup férir et par conséquent sans risque leurs appétits d'annexion. Nouvelle Pologne, notre pays magnifique, déchiré, écartelé, tomberait sous l'écrasante domination du ou des conquérants qui se partageraient son territoire et sa population. N'ai-je pas raison, Monsieur, d'affirmer que le Désarmement que vous préconisez équivaldrait, pour la France, à un véritable suicide ? Vous n'êtes pas son ami ; vous êtes son plus mortel ennemi ! »

Ce langage, c'est celui que profèrent nos nationalistes et le peuple de France - comme d'ailleurs - est tellement et depuis si longtemps habitué à vivre sur le pied

de guerre, on lui a tant et si bien dit, répété, rabâché qu'il est une sorte d'agneau entouré de loups, que, sans réfléchir, il est porté à croire que c'est une indiscutable vérité. Et pourtant !...

A l'objection soulevée contre le Désarmement unilatéral et sans condition de réciprocité, je réponds que je ne partage en aucune façon les craintes et les sinistres prévisions que traduit cette objection. Par la pensée, supposons la France s'étant totalement désarmée. Elle a avisé de cet événement considérable tous les autres peuples et leur a administré la preuve de sa parfaite loyauté, de son indiscutable sincérité. Il est entendu qu'elle a définitivement renoncé à la guerre, qu'elle ne consentira, en aucun cas, à se battre, que rien, rien ne la décidera à se départir de cette résolution. Elle l'a solennellement déclaré et personne ne l'ignore, ne peut l'ignorer. Et, maintenant, réfléchissons et argumentons.

Toute nation se compose de deux éléments : ses gouvernants (une infime minorité) et l'immense multitude qui forme le reste de la population : D'où peut surgir le danger dont on nous menace ? Il ne peut provenir que de cette multitude qu'on appelle le peuple ou de ceux qui gouvernent. Est-il permis d'imaginer qu'un peuple, pour si belliqueux qu'il soit, puisse concevoir et envisager sérieusement le projet de porter la guerre dans un pays dont il connaît l'indéfectible attachement à une Paix définitive ? Tenons compte que tous les peuples sont plus ou moins travaillés par la propagande pacifiste ; qu'il y a, chez eux, des associations dont la volonté de Paix a été portée à son comble par le désarmement volontaire de la France ; n'oublions pas que ces peuples sont édifiés sur les horreurs de la guerre et savent pertinemment que l'annexion d'une partie du territoire français ne leur rapporterait rien ; ne perdons pas de vue que le prolétariat de ces peuples a conscience que sa situation sociale le condamne à être et à rester aussi longtemps qu'il aura des capitalistes et des gouvernants, victime de l'exploitation de ses capitalistes et de la domination de ses gouvernants et que cette domination et cette exploitation se trouveront aggravées en raison directe de l'extension qu'apporteraient à cette agression et à cette spoliation un territoire plus étendu, une population plus nombreuse, et un gouvernement plus fort. J'ai la conviction que, dans ces conditions, il ne viendra à la pensée d'aucun peuple de songer à se jeter sur le seul pays qui aura affirmé et prouvé qu'il entend ne chercher querelle à personne et qu'il veut vivre en paix et en amitié avec tout le monde. Pour se battre il faut être deux, c'est aussi vrai pour deux nations que pour deux individus, et il suffit que l'un des deux refuse le combat pour que celui-ci n'ait pas lieu. Il n'est plus, le temps où la guerre se limitait aux campagnes engagées entre mercenaires, spadassins et reîtres ayant, par intérêt et par profession, embrassé la carrière des armes. Dans toutes les nations, c'est la totalité des hommes valides et adultes qui, en temps de guerre, est appelée sous les drapeaux et ce que nous savons du caractère que revêtira la guerre de demain nous persuade que, hommes et femmes, vieillards et enfants, personne ne sera épargné. Et on s'essaierait à nous faire admettre l'éventualité d'une agression voulue ou même consentie par la population paisible d'un ou plusieurs pays contre une grande nation comme la France qui se serait délibérément désarmée ? Cette éventualité est inadmissible.

Il est vrai que si la guerre n'est jamais désirée ni voulue par le peuple, celui-ci apprenant et constatant de mieux en mieux qu'il n'a rien à y gagner et tout à y perdre, elle est le fait des dirigeants qui gouvernent la nation. Ceux-ci ne sont que le petit nombre mais ils possèdent tous les leviers de commande : pouvoir, richesse, journaux, censure, toutes ces forces sont à leur discrétion et entre leurs mains. Ils excellent dans l'art de préparer les esprits à la guerre, de chauffer l'opinion, de l'affoler et de la galvaniser. Quand ils sentent venir un conflit armé, ils mettent en mouvement toutes leurs batteries ; ils ne témoignent jamais plus ostensiblement de leur volonté de paix que lorsqu'ils sont à la veille de déclencher la guerre. Ils sont à la source des renseignements. Dans les sphères gouvernementales, diplomatiques, militaires et capitalistes, on sait à quoi s'en tenir sur les événements qui se préparent ; mais jusqu'à la dernière heure, on ruse, on travestit les faits, on dénature les informations ; en un mot, on ment. Or, toutes ces manœuvres, toutes ces fraudes, tous ces mensonges ont un but, *un seul, et il est le même dans tous les pays*. Ce but, c'est de faire pénétrer dans le crâne de la masse la conviction que, dans chaque pays, les Pouvoirs publics ont tout mis en œuvre pour éviter la guerre : « Toutes les concessions compatibles avec la dignité et les intérêts de la Nation, nous les avons faites. Tout ce qu'il était humainement possible de faire pour épargner à notre pays les duretés, les rigueurs, les douloureuses épreuves que comporte un conflit armé, nous l'avons fait. Nous sommes allés jusqu'aux extrêmes limites de la conciliation ; nous n'avons reculé devant aucune mesure susceptible d'écarter cette terrible éventualité. Tout a été inutile. La Guerre nous est imposée ; nous la subissons ; mais, puisque nous sommes l'objet d'une agression criminelle, nous nous trouvons dans l'obligation de repousser cette agression ; sauvagement attaqués, nous avons l'impérieux devoir de nous défendre. » Tous les gouvernements s'expriment de la sorte et donnent à cette fourberie toutes les apparences de la sincérité.

Et c'est ainsi que chaque Etat parvient à faire croire à son Peuple qu'il s'agit d'une Guerre au caractère indubitablement *défensif*. Il n'y a pas un gouvernement, je dis : « pas un », qui, à notre époque, prendrait sur lui de reconnaître qu'il pourrait ne pas faire la guerre, que rien ne l'y oblige, mais qu'il a la volonté de la faire quand même : une telle guerre serait tellement impopulaire, elle se heurterait à de telles résistances, elle soulèverait un tel mécontentement, elle ameuterait tant de colères, qu'aucun gouvernement – à moins qu'on ne le suppose frappé de démence – ne consentirait à assumer les responsabilités écrasantes et à courir les risques certains d'une aussi périlleuse aventure. Cela ne fait pas le moindre doute.

Eh bien ! Il est facile, dans l'état actuel du monde, alors que chaque nation, bottée, casquée, armée, reste sur le qui-vive et contribue à transformer la terre en un immense camp retranché d'où peut, à tout instant, surgir, du Nord ou du Midi, du Centre, de l'Est ou de l'Ouest, le spectre hideux de la Guerre ; il est possible - et sans grand effort - de convaincre la population de chaque pays que, en acceptant de se battre, elle ne fait pas autre chose que de se défendre contre l'odieuse agression de telle nation qui a formé le dessein de détruire ses foyers, de ruiner son industrie, de s'emparer de ses biens, de conquérir son territoire et de la réduire en esclavage et qui, dans ce but, a recours à la guerre. Mais il serait tout à fait impossible d'imputer

d'aussi noirs desseins, d'aussi sinistres intentions à la France désarmée ; il serait totalement impossible, quelles que soient les manœuvres employées, d'amener la population d'un pays quelconque à l'idée d'une agression ayant pour auteur le seul Peuple qui aurait pris la magnifique initiative et donné le superbe exemple du Désarmement.

Et, sur ce point, c'est-à-dire me plaçant dans l'hypothèse de la France ayant volontairement désarmée, je conclus : d'une part, *aucun peuple ne songerait* à ouvrir les hostilités contre une telle France ; d'autre part, *aucun gouvernement n'oserait* donner à sa population l'ordre de se ruer contre cette France, parce qu'il ne serait possible à aucun gouvernement de transformer une guerre dont le caractère offensif serait évident, en une guerre dont le caractère défensif serait impossible à établir avec quelque vraisemblance. Est-ce clair ? Et n'est-il pas démontré, maintenant, que le désarmement de la France n'exposerait celle-ci à aucune agression, mais tout au contraire, serait le gage, la garantie de sa complète sécurité ?

Poussons plus loin l'examen de cette menace que les ennemis de la Paix brandissent sur la tête des partisans, comme moi, du désarmement de la France. Et supposons que cette menace se réalise, bien que je vienne d'en démontrer plus que l'invraisemblance : l'impossibilité. La France est envahie. Elle l'est par une seule puissance ou par plusieurs. Examinons les deux cas :

Premier cas : elle est envahie par les armées d'une seule nation. Pense-t-on que les autres Puissances laisseront cette invasion se produire sans qu'elles interviennent ? Imagine-t-on qu'elles assisteront, impassibles et l'arme aux pieds, à l'occupation du territoire français par telle ou telle Puissance ? Comment ? Lorsqu'il s'agit d'une île perdue, d'un coin de terre situé au loin, qu'un Etat laisse percer l'intention de s'annexer par un des procédés connus : protectorat ou colonisation, toutes les autres Nations s'agitent, se mettent sur les rangs, réclament leur part du gâteau, font valoir des droits fictifs ou réels, interviennent sous une forme ou sous une autre ; les convoitises se manifestent, les appétits s'affirment, les rivalités entrent en jeu. On dirait autant de chiens affamés prêts à se ruer les uns sur les autres pour se disputer un os. Et on consentirait à admettre qu'une Puissance ayant jeté son dévolu sur la France sans défense, les autres laisseraient faire ? Il n'y a pas, au monde, une personne sensée qui puisse croire une minute qu'il en serait ainsi. Passons à l'autre supposition.

Second cas : La France est envahie de divers côtés par plusieurs Puissances, par exemple : au Nord, par l'Angleterre ; à l'Est, par l'Allemagne ; du côté des Pyrénées, par l'Espagne ; du côté des Alpes, par l'Italie. Cette hypothèse présuppose une entente préalable, un plan concerté. Je ne m'arrête pas aux difficultés qui précéderaient un tel accord et accompagneraient la mise à exécution du plan concerté. Voici donc les armées anglaises, allemandes, espagnoles et italiennes en France, supposons-le. Quelles vont être les conséquences de cet envahissement ? Gardons notre sang et indignations qui, dans l'état actuel des nationalismes surexcités, jailliraient de ces sources empoisonnées qui se nomment : Patrie, indépendance nationale, honneur, drapeau, défense du sol, sauvegarde du Patrimoine commun, cendres des aïeux, et

autres calembredaines.

Mettons-nous bien dans la tête que, dans le cas qui nous occupe, l'invasion a eu lieu sans combat ; Anglais et Allemands, Espagnols et Italiens n'ont rencontré sur les frontières qu'ils ont franchies, sur le territoire qu'ils ont occupé, dans les villes et villages où ils se sont installés, aucune résistance armée ; les envahisseurs qui, dans l'espèce, ont pratiqué une sorte de pénétration pacifique, puisqu'ils n'ont eu à renverser aucun obstacle, à rompre aucune digue, à culbuter aucun barrage, n'ont pas à redouter la moindre attaque ni devant, ni derrière, ni sur le flanc ; à l'abri de toute surprise, leur sécurité ne court aucun risque. Cela étant, on discerne tout de suite l'extrême différence qui sépare une invasion de cette nature de celle qui se pratique en temps de guerre, c'est-à-dire lorsque l'envahisseur a dû, pour avancer, marcher sur le cadavre des siens qu'il semait derrière lui, sur le corps de ceux qui se battaient pour lui barrer la route et sur les dévastations et les ruines qu'il accumulait sur ses pas. Provoquées, justifiées, exigées même par les sauvageries et atrocités qu'entraîne l'état de guerre, les cruautés, brutalités et violences dont se rendraient coupables les envahisseurs de la France désarmée et refusant de se défendre n'auraient aucune raison d'être et seraient sans excuse puisque sans motif. En conséquence, que résulterait-il d'une telle invasion ? Annexion à l'Etat envahisseur du territoire envahi ; installation d'un nouveau personnel gouvernemental et administratif ; application à la population résidant sur le terrain annexé de la législation et du système d'impôts et contribution en vigueur dans le pays annexeur ; voilà pour le régime politique auquel seraient soumis les habitants des régions envahies. Pense-t-on qu'il y aurait grand dommage, pour nos compatriotes de France, à subir ces divers changements ? Gouvernés pour gouvernés, administrés pour administrés, le seraient-ils plus durement ou plus mal par des gestionnaires étrangers que par des gérants français ? Seraient-ils, en tant que contribuables, sensiblement plus pressurés ? Les impôts, dont rien ne permet d'entrevoir l'allègement dans le pays de France, n'ont-ils pas atteint le maximum des charges fiscales qu'il est possible de supporter, en sorte qu'il serait impossible d'aggraver ces charges ? La législation, chez nos voisins, est-elle notablement en retard sur la nôtre ? Quant au régime économique, il est probable que, à peu de chose près, il resterait le même. Tout ce qu'on peut prévoir, ce serait, au pis aller, la mainmise sur les chemins de fer, les compagnies de navigation et de transport, les compagnies d'assurances, les mines, les banques, les grandes firmes industrielles et sociétés commerciales de premier ordre, les vastes entreprises agricoles, etc. Sans doute, les richissimes capitalistes de nationalité française qui sont, actuellement, à la tête de ces grosses affaires auraient à se plaindre de ces confiscations et expropriations ; mais, à l'exception de ces personnages - dont le sort ne me cause aucune inquiétude car je suis certain qu'ils ont des intérêts ailleurs - je ne vois pas en quoi le sort de tous les autres se trouverait aggravé. Exploités et flibustés par les capitalistes de France, les travailleurs seraient flibustés et exploités par les capitalistes des autres pays et j'estime qu'ils ne perdraient rien au change : tous les exploités se valent. Compte tenu de ces explications, je suis en droit d'affirmer que, si on veut bien comparer les maux relativement légers que déterminerait l'invasion de la France désarmée aux horreurs qu'entraînerait pour ses habitants une nouvelle guerre, on ne

peut que se prononcer en faveur du Désarmement que je conseille, dût celui-ci ouvrir à « l'étranger » les frontières de la France. Car il est de règle et d'élémentaire sagesse, quand on est dans la nécessité de choisir entre deux maux, d'opter pour le moindre ; et, ici, le moindre est incontestablement le Désarmement, l'invasion dût-elle s'en suivre.

Le Désarmement doit être imposé par le Peuple au Gouvernement. - Cette étude touche à sa fin. Pour la compléter, je dois préciser les moyens à employer pour *imposer* au Gouvernement de France le désarmement dont il est appelé à donner l'exemple.

J'ai dit plus haut que ce qui manque aux nombreuses ligues et associations pacifistes existantes, pour imprimer à leur effort l'élan nécessaire à chaque groupement et apporter à l'ensemble le lien indispensable à une action commune, c'est une sorte de boussole permettant à toutes ces ligues en général et à chacune en particulier, de s'orienter vers le même but et par la même route : la plus directe et la plus sûre. Eh bien ! Cette boussole, le désarmement unilatéral et sans condition la leur apporte. Ce désarmement est un programme clair et précis ; il est un but immédiat et déterminé ; il peut et doit servir de plateforme sur laquelle se mettront d'accord tous les pacifistes immuablement décidés à ne faire la guerre en aucun cas, ni directement ni indirectement. Sur ce programme, ce but et cette plateforme, il ne sera ni très long ni très difficile d'asseoir la fédération, nationale d'abord, internationale ensuite, des associations véritablement et foncièrement pacifistes. Le jour est proche où, désabusés par les pantalonnades et défaillances de la Société des Nations, les Peuples ne se feront plus la moindre illusion et refuseront de continuer à faire crédit aux professionnels de la Politique, de la Diplomatie, de l'Armée et de « l'Affairisme mondial » qui composent l'Assemblée de Genève. Le jour est proche où les esprits les moins ouverts, je dirai même les plus obtus, se rendront compte que le régime dit, bien à tort, « de la sécurité », loin de conduire les nations vers la Paix, les accule fatalement à la Guerre. Les événements s'ajoutent les uns aux autres, qui tuent chez tous les individus animés d'une volonté loyale et ferme de Paix toutes les espérances qu'avaient fait naître les Protocoles, les Pactes et les Conventions conclus ou à conclure. Grand déjà est le nombre de ceux qui sont convaincus que la Paix ne descendra pas des hauteurs dirigeantes, des altitudes gouvernementales et qu'elle ne peut sortir que des profondeurs de la masse populaire, pour qui l'état de guerre est une calamité et l'état de paix un besoin, une nécessité.

Le désarmement volontaire de la France sera le signal d'un enthousiasme délirant au sein de la population française et, chez les autres peuples, le point de départ d'une formidable poussée vers le même désarmement. Tous ceux et toutes celles en qui brille la flamme dévorante du véritable Pacifisme accourront de toutes parts, se rechercheront et s'assembleront en une innombrable multitude sous le signe du Désarmement à tout prix. Sous les formes les plus diverses et les plus efficaces : réunions, conférences, meetings, démonstrations sur la voie publique, journaux, affiches, tracts, brochures, manifestes, appels à l'opinion, la propagande s'organisera, toujours plus active et plus féconde en faveur du Désarmement. Des

lèvres des apôtres de la Paix jailliront des harangues toujours plus enflammées, des sommations sans cesse plus pressantes, des mises en demeure de plus en plus impérieuses. Et la Cause magnifique que les militants plaideront ainsi répondra si exactement à la volonté de Paix qui sommeille au fond de tous les cœurs et au tréfonds de toutes les consciences, même de celles qui s'ignorent le plus, que le courant pacifiste, de plus en plus tumultueux, frémissant et passionné, deviendra vite puissant et, enfin, irrésistible.

Je ne pousse pas la naïveté jusqu'à croire que ces combattants de la Paix ne trouveront en face d'eux aucun adversaire. Non ; je ne suis pas candide à ce point. Je prévois, je sais, je suis certain que tous les intérêts politiques et économiques auxquels la Paix armée et la Guerre sont ou paraissent être favorables mettront tout en œuvre pour s'opposer au pacifisme intégral dont je prône la croisade : leur propagande de désarmement : fausses nouvelles, informations tendancieuses, intimidations, ruses, manœuvres, chantages et perfidies, leur mauvaise foi ne reculera devant rien. Poursuites et condamnations ne seront certainement pas épargnées aux militants pacifistes les plus zélés et les plus en vue. Mais quand la répression s'abat sur un mouvement ayant atteint certaines proportions, elle ne fait qu'accroître la puissance de ce mouvement (voir *Répression*), elle est le coup de fouet dont le cinglement active, précipite et porte à son maximum la vitesse du coursier qui se hâte vers le but et ne se laisse abattre par aucun obstacle. Les premières difficultés que tout mouvement rencontre à sa naissance sont d'ores et déjà vaincues. Le mouvement pacifiste n'en est qu'à ses débuts ; il s'est quelque peu laissé assoupir au ronronnement des berceuses que chantonnaient autour de son berceau les hypocrites fauteurs de guerre et les faux artisans de la Paix. L'enfant a grandi ; il devient robuste et courageux, entreprenant et audacieux. Hier encore, il ignorait la voie qu'il devait suivre : on en ouvrait devant lui tant et de si attirantes ! Aujourd'hui, après de multiples tâtonnements et toute une série d'essais dont, à l'expérience, il a constaté l'erreur ou l'insuffisance, il a trouvé sa voie. Cette voie, c'est celle du Désarmement *hic et nunc* ; il s'y est vaillamment engagé. Impatient d'aboutir, ayant conscience du danger dont tout retard sème sa route, plaçant tous ses espoirs et toute sa confiance dans la puissance de l'exemplarité, il demande le Désarmement ; demain il l'exigera ; sous peu, s'il le veut résolument, il pourra l'imposer. Il sait qu'il ne doit avoir confiance qu'en lui-même, il sait que seul il est de taille à briser toutes les résistances ; il engage la lutte. Ce lutteur vigoureux, combatif, ardent, tenace, c'est le Peuple pacifiste ; hier encore, faible comme un enfant, aujourd'hui fort comme un adulte ; demain, athlète magnifique. Les pessimistes et les découragés estimeront que je me laisse emporter sur les ailes d'un lyrisme téméraire et sans consistance. Eh bien ! Qu'ils prennent la peine de réfléchir ; qu'ils comparent la masse incalculable de ceux et de celles qui, appelés à subir toutes les désastreuses conséquences de la Guerre, sans avoir, quelle que soit l'issue de celle-ci, le moindre espoir d'en retirer le plus mince avantage, à la dérisoire minorité de ceux et de celles qui, confiants dans la situation qu'ils occupent et les moyens dont ils disposent, ont ou croient avoir quelque chance de sauver leur carcasse et de recueillir les fruits de la victoire. Cette simple comparaison suffira largement à les édifier.

Vainement me dira-t-on que cette comparaison ne prouve rien en faveur de ma thèse, puisque la même disproportion entre les profiteurs possibles et les victimes certaines de la guerre existait hier comme elle existe aujourd'hui et qu'elle n'a pas empêché, il y a 16 à 17 ans, les masses destinées à l'immolation de se ruer vers la frontière. A mon tour de répondre que les événements ont modifié du tout au tout l'état d'esprit de la masse. Qu'on relise la partie de cette étude qui (pages 1913-14-15 et 16) a pour titre: « Vers la Paix ». Cette lecture ruinera le rapprochement qu'on serait tenté d'établir entre deux dates : 1914 et 1932 qui, bien que fort rapprochées, sont séparées par des circonstances qui ont creusé entre elles un véritable abîme. Pour ne pas triompher trop facilement, je veux bien reconnaître que si, par malheur, la guerre maudite éclatait brutalement et par surprise à l'heure où nous sommes, un certain nombre et même, probablement, beaucoup de pacifistes se laisseraient entraîner vers l'abattoir ; n'ai-je pas dit, au surplus, que cette guerre prendrait, dès la première heure, un tel caractère d'extermination et de désastre, qu'il n'y aurait possibilité de rien faire ? Mais si quelque répit nous est laissé, (et c'est toujours dans cette hypothèse qu'il faut se placer pour raisonner et agir), je pense que le courant pacifiste possède, dès à présent, une ampleur et une force appréciables et qu'il s'étend et se fortifie de jour en jour. Qu'ils apprennent à se connaître, les militants de la Paix ; qu'ils se rapprochent, qu'ils se concertent, qu'ils se placent, en dehors et au-dessus des tendances politiques, religieuses et idéologiques qui les séparent, sur le terrain solide de la Paix avant tout, de la Paix à tout prix, de la Paix par tous les moyens ; que, pénétrés de la nécessité de conjurer les menaces de guerre qui sont suspendues sur nos têtes et, toute autre affaire cessante, de marcher, non plus en ordre dispersé, mais en rangs compacts contre cette angoissante éventualité, ils prennent en commun les décisions urgentes ; que de leurs innombrables poitrines sorte, puissante, irrésistible, la clameur attendue : « Désarmement, Désarmement, Désarmement ! » Que cette clameur s'avère comme le cri discontinu d'un sentiment, d'une résolution, et d'une volonté inébranlables. Que, pareil à ces lames de fond qui, dans leur furieux élan, bouleversent et emportent tout, le soulèvement des couches profondes s'élève et monte jusqu'aux sommets qu'occupe le Gouvernement; et celui-ci sera bien obligé de capituler, c'est-à-dire, comme on l'a proclamé naguère, de se soumettre ou de se démettre.

S'il se soumet, ce sera le Désarmement ; s'il se démet, ce sera la Révolution.

CONCLUSION. - En étudiant le problème si délicat, si complexe et si ardu de la Paix, j'ai été entraîné à des développements qu'on jugera peut-être excessifs. Mon excuse, c'est que la lutte contre la Guerre dont l'imminence plane, terrifiante, sur notre époque est, à coup sûr, celle qui réclame présentement notre attention la plus vigilante et notre effort le plus immédiat. Il est permis de dire que l'avenir de l'humanité se joue actuellement sur ce « pile ou face » : la Guerre ou la Paix.

Si la Guerre n'est pas empêchée, ce sont d'incalculables trésors anéantis ; c'est le merveilleux labeur des générations qui nous ont précédé, détruit ; c'est la vieille Europe couverte de décombres, de cendres et de cadavres. C'est, pour un temps indéterminé, la porte fermée à tous les espoirs qui s'ouvrent devant nous.

Le devoir qui s'impose à tous les amis sincères, à tous les ouvriers de la Paix, c'est de travailler avec un zèle inlassable et une activité de tous les instants à empêcher la Guerre. Un seul moyen s'offre à nous : le Désarmement. Encore faut-il qu'une Puissance de premier ordre commence et je dis que c'est à la France qu'est dévolu l'honneur de donner l'exemple.

Désarmement moral et désarmement matériel ; l'un et l'autre sont indispensables et indissolublement solidaires. Le Désarmement matériel est impossible s'il n'est pas la transposition dans le domaine des faits du Désarmement moral ; et le Désarmement moral serait vain s'il n'amenait pas le Désarmement matériel.

Je ne dis pas que le Désarmement, c'est la Paix définitive, indestructible. Seule, la suppression du régime social qui repose sur le principe d'Autorité peut enfanter et enfantera cette Paix définitive et indestructible. Je persiste à affirmer que la forme actuelle de l'Autorité politique : l'Etat et la forme actuelle de l'Autorité économique : le Capitalisme portent en elles la Guerre entre les Nations comme elles la portent, au sein de chaque nation, entre les classes qui composent celle-ci et, au sein de chaque classe, entre les individus et les groupements qui constituent chaque classe.

La Paix, la vraie Paix ne s'édifiera donc que sur les ruines du monde social actuel, sur l'effondrement du Principe d'Autorité et des Institutions qui en procèdent : le Capitalisme, autorité sur les choses et l'Etat, autorité sur les personnes.

Pas un instant, au cours de cette étude que je viens d'écrire avec tout mon cœur comme avec toute ma raison, je n'ai perdu de vue le but suprême à atteindre : la transformation sociale, transformation vaste et profonde (voir le mot *Révolution*) qui ne laissera rien subsister de ce qui s'opposera à cette devise anarchiste : Bien-Etre et Liberté. Allant au plus pressé, étudiant le problème dont la solution est urgente : le moyen pratique et immédiat d'empêcher la Guerre, je me suis arrêté au Désarmement. Je m'y suis arrêté avec d'autant plus d'ardeur et de confiance que ce Désarmement mène à la Révolution Sociale en même temps qu'il est l'unique moyen de faire reculer la Guerre.

Je conclus : il serait déraisonnable d'attendre d'un Gouvernement quelconque qu'il prît de *lui-même* l'initiative d'un Désarmement dont il donnerait l'exemple. Tout Gouvernement est dans la nécessité d'appuyer sur la force les pouvoirs qu'il détient. Se désarmer équivaldrait pour lui à un suicide à échéance plus ou moins rapprochée. Le peuple, rien que le peuple, en qui fermentent la haine de la guerre et l'amour de la Paix, peut imposer à ses Gouvernants l'obligation de désarmer. Il le peut et il le doit.

L'idée du Désarmement est en marche. Le prolétariat tient en mains la possibilité d'en commencer la réalisation. C'est lui qui, dans les manufactures d'armes, les arsenaux maritimes, les usines où on travaille pour les armements, l'équipement et les fournitures militaires, pour l'aviation de guerre et la fabrication des bombes qui incendient, stérilisent et tuent ; c'est lui qui produit tout ce qui forme l'arsenal de massacre. C'est lui, aussi, qui charge, transporte et décharge tous

ces produits destinés aux œuvres de destruction et d'assassinat. Qu'il affirme son inébranlable volonté de paix et de désarmement en refusant son concours à la fabrication et au transport de tous ces produits. Exception faite des quelques opulents capitalistes qui s'enrichissent de cette fabrication et de ces transports, le concours et la solidarité agissante de tous lui seront assurés. Ce sera le premier pas, mais un pas décisif vers le Désarmement à imposer aux Pouvoirs publics ; la conscience populaire et l'agitation pacifiste feront le reste.

Et ce ne sera pas long : soutenu par ce désarmement effectif, le courant pacifiste deviendra rapidement d'une puissance telle qu'il ne tardera pas à être *irrésistible*. Alors, le Gouvernement se trouvera en face de ce dilemme ; de deux choses l'une : ou bien, il cédera et, dans ce cas, ce sera le Désarmement immédiat et, fort de cette victoire décisive qui attestera sa propre force et la faiblesse du Gouvernement, le peuple donnera l'assaut à celui-ci et ce sera la Révolution ; ou bien, le Gouvernement résistera et, dans ce cas, le courant pacifiste, devenu irrésistible, le culbutera. Ce sera, alors, la Révolution d'abord et ensuite le Désarmement.

C'est ainsi que tout se tient et s'enchaîne, que tout est dans tout, que le problème d'aujourd'hui : la Paix ou la Guerre, conduit logiquement à celui de demain : le Désarmement ou la Révolution sociale.

- Sébastien FAURE.

PAIX (LA SCIENCE ET LA)

L'idée de Paix, à notre époque, ne rencontre plus que de rares adversaires. Peuples, gouvernements, poètes, philosophes sont pacifistes ; du moins, ils l'affirment. Il est donc permis de dire, qu'en règle générale, tout le monde est pour la Paix. Comment se fait-il, dès lors, que les guerres soient encore possibles ? D'où vient qu'en présence d'une telle unanimité le déclenchement des grandes tueries se puisse encore produire ? Devrons-nous donc nous résigner, et renoncer à jamais à l'espérance de voir enfin la Paix rayonner sur le monde ? Nous ne le croyons pas. Non que nous ayons dans la sagesse des hommes une confiance excessive, mais nous pensons que les événements (et certains, comme par exemple le progrès scientifique et industriel) peuvent avoir sur le destin et la volonté des hommes une influence considérable et parfois salutaire. C'est précisément ce que l'actualité semble devoir vérifier.

Depuis quelque temps, en effet, un élément nouveau, un facteur important s'est fait jour, qui est appelé à jouer dans les problèmes de la Guerre et de la Paix un rôle, selon nous, décisif. Et c'est la science, à qui nous devons déjà tant de progrès utiles, qui nous apporte encore, sous une forme évidemment curieuse, la solution de ce difficile problème. Cette solution, ce remède, cet instrument de Paix

aussi inattendu que paradoxal, c'est l'Arme chimique, ou Guerre des Gaz. Et il ne s'agit pas là de la Guerre chimique, telle qu'elle fut pratiquée durant la guerre de 1914, encore qu'elle ait laissé de bien cruels souvenirs à des milliers de combattants, gazés incurables, qui achèvent péniblement, au milieu de continuelles souffrances, une existence plus que misérable. Nous entendons parler de la guerre telle qu'elle apparaîtrait demain, si cette calamité venait à nouveau s'abattre sur nous, *de cette guerre dont la nouveauté réside en ce fait que ses victimes se recruteront surtout parmi la population civile.*

Il est incontestable et incontesté que si une nouvelle guerre éclate, ce sera une guerre aéro-chimique, empoisonneuse, incendiaire, et peut-être bactériologique. Or, une telle guerre, de l'avis de toutes les compétences, serait tout simplement la fin de la civilisation. On ne peut, sans avoir examiné de près cette question, se faire une idée, même approximative, des ravages que peut faire la nouvelle arme.

Nous donnons, ci-après, quelques exemples déjà anciens, quoique récents, car la chimie fait du chemin. Des progrès considérables ont certainement été réalisés depuis la mise à jour des documents qui suivent ; mais ces indications, quoique incomplètes, pourront aider le lecteur à se former une opinion sur ce triste sujet.

* * *

L'arme chimique utilise les produits les plus toxiques qui soient connus, ceux dont l'action sur notre organisme est la plus destructrice. La méthode d'emploi consiste à gazéifier ou à réduire ces produits en fines particules, à les diviser, les pulvériser, de manière à former des sortes de nuages dans lesquels on immerge les êtres que l'on veut détruire. Ces gaz sont enclos par quantités énormes dans des bombes légères qui les libèrent au moment voulu. Ce sont généralement les avions qui sont chargés de les transporter et les faire pleuvoir sur les points choisis par l'assaillant. Naturellement, il est impossible, en l'état actuel de la science, de s'opposer à l'action terrible de ce moyen de combat. Les masques, en raison de la grande variété des gaz, sont devenus absolument illusoire, et d'ailleurs, on n'a pas toujours un masque approprié sous la main. Comme, au surplus, beaucoup de ces poisons gazeux sont incolores et inodores, que rien ne décèle leur présence, on voit la difficulté de se protéger contre de telles agressions. Si seulement il existait un moyen de parer à une attaque de ce genre, si les avions, si les porteurs de mort pouvaient être arrêtés en chemin, s'il était possible de dresser des obstacles sur leur passage ! Mais, là encore, rien à espérer. La démonstration en fut faite souvent, et notamment à Londres, lors des manoeuvres aériennes de 1927, où 250 avions figuraient les assaillants. Sur ce nombre, et malgré des précautions formidables, 16 seulement d'entre eux furent découverts ; découverts, mais non pas empêchés et les 234 autres ne furent même pas aperçus. S'il se fût agi d'une attaque véritable, c'est par centaines de mille qu'on eût compté les victimes, que rien ni personne au monde ne pouvait protéger.

Les mêmes expériences ont apporté les mêmes conclusions à Nancy, à Toulon, à Lyon, à Paris, etc. Il ne reste donc, aux populations attaquées, aucun espoir d'échapper aux atroces conséquences des gaz, et c'est la mort certaine, précédée souvent d'une épouvantable agonie ! Ajoutons que la fabrication des gaz

de combat est une des plus économiques et des plus faciles qui soient. La plupart des usines où se fabriquent des produits chimiques peuvent être immédiatement transformées en vue d'une production considérable de gaz.

Les dangers de l'arme aéro-chimique ont été dénoncés par d'éminentes personnalités : MM. Michelin, les professeurs Langevin, Haller, etc. ont maintes fois attiré l'attention du public sur ce sujet. Le gouvernement français lui-même y a fait allusion, dernièrement, à l'occasion de la nomination, comme inspecteur de l'Aviation, du Maréchal Pétain. Le rapport au Président de la République signale « l'extrême danger que ferait courir au pays une forme d'agression dont l'emploi se généralisera dans les conflits futurs ». Il dit encore : « La tâche est vaste et puissante puisqu'elle équivaut à organiser ce que l'on peut appeler la Guerre des arrières. »

Tous les Etats, sans exception, sont préoccupés de la question et ont pris des dispositions en conséquence. De toutes parts, des usines, des établissements spéciaux sont édifiés pour l'étude ou la fabrication de l'arme chimique. L'Angleterre possède, près de Salisbury, d'immenses laboratoires spécialisés dans l'arme des gaz : ces laboratoires occupent en permanence une cinquantaine d'ingénieurs-chimistes. Les Etats-Unis, de leur côté, travaillent sans relâche le problème dans leurs établissements d'Edgewood, les plus grands du monde : 400 hectares. L'Italie a organisé un service chimique de guerre, auquel s'intéresse vivement son gouvernement : c'est en mars 1926 qu'a été publié le décret royal relatif à son fonctionnement. Le service chimico-militaire compte déjà plus de 200 officiers. En Russie, l'industrie chimique est développée à un degré inimaginable, et de nombreuses usines à gaz asphyxiants ont été installées à Karkow, Kiev, Smolensk. Pour l'Allemagne, il est inutile d'appuyer. Toutes ses industries chimiques (et elles sont nombreuses !), d'accord avec le gouvernement, ont prévu la question, et peuvent se transformer immédiatement en fabriques de poisons de guerre. D'autre part, son aviation commerciale, qui est considérable, peut être, en un clin d'œil, mise en état de collaborer aux nouvelles méthodes de combat. En Pologne, il existe à Cracovie et à Varsovie, des cours spéciaux pour l'étude de gaz toxiques. En Tchécoslovaquie, les usines se multiplient et une station pour les essais de gaz existe à Bistrowa, près Olmutz. Le Japon dépense des sommes énormes pour l'étude des gaz de combat, et ses chimistes sont très renseignés sur ce que font les autres pays, où ils se sont rendus pour études, envoyés par leur gouvernement. L'Espagne elle-même possède deux établissements pour les gaz : l'un aux environs de San Fernando, l'autre dans le district de San-Martín-de-Péridas. Quant à la France, traditionnelle, elle suit le chemin que lui tracent les autres, mais elle suit, puisque notre Conseil Supérieur de la Guerre possède une commission des études chimiques de guerre.

* * *

Nous voici donc fixés : le monde entier se prépare à la guerre des gaz. Ces petits cadeaux, que de toutes parts élabore la chimie guerrière, nous viendront, doux présage ! des profondeurs du ciel. Comme nous n'avons pas pour but l'initiation à la technique des gaz, mais seulement la vulgarisation de l'arme chimique, nous

désignerons sans ordre ni méthode le nom de quelques gaz. D'ailleurs les personnes qui désireraient une documentation plus complète sur ce sujet pourront avoir recours aux ouvrages spécialisés, qui sont nombreux. Nous leur recommandons le livre intitulé : « La Guerre des gaz », de Carl Endres, et « Autour de la Paix chimique », de Henri Le Wita, à la documentation desquels nous avons eu nous-mêmes recours. La liste des toxiques que nous donnons sera évidemment incomplète, car leur nombre s'accroît chaque jour. Au surplus, il n'est pas facile de les connaître tous, chaque détenteur en gardant jalousement le secret. Les suivants sont donc, en quelque sorte, officiels. Certains portent des noms évocateurs, et d'une éloquence appropriée. Ecoutez cette symphonie.

Les gaz de combat connus se divisent en : asphyxiants, lacrymogènes, cyanhydriques, moutardes, arsines, explosifs et incendiaires. Leurs subdivisions donnent : le brombenzylcyanide, le chloracétophénône, le phosgène ou oxychlorure de carbone, le palite, le nitro diphénylchlorarsine, la diphénylcyanarsine, la diphénylaminchlorarsine, ou adamsit, l'ethyldichlorarsine, la lewisite M. ou chlorvinyldichlorarsine.

Les moins dangereux, les gaz lacrymogènes, limitent leur action aux muqueuses humides ; ils attaquent les yeux, les bronches, les poumons, et même l'estomac. Le chlore provoque la mort en 30 minutes dans la proportion de 3 milligrammes par litre d'air. Mais le phosgène (oxychlorure de carbone) est autrement dangereux, et la quantité nécessaire pour donner la mort est encore plus minime ; il suffit d'en avoir respiré quelques traces, pour que, même beaucoup plus tard, ses effets se fassent sentir. Le cas de ce chimiste italien, le professeur Fénaroli, est typique. « Ayant subi un commencement d'empoisonnement au cours d'une expérience, le professeur rentra chez lui. Ce n'est que dans la nuit qu'il se sentit indisposé. Le lendemain, il était mort. » Les effets du phosgène sont atroces ; le gazé souffre d'un étouffement progressif, la respiration est saccadée ; il meurt enfin, le regard désorbité, la bave ou l'écume aux lèvres. La puissance du phosgène est telle que deux tonnes de ce gaz suffiraient à anéantir une ville comme Paris.

Le nitrochloroforme, ou vomiting-gaz des Anglais, provoque d'épouvantables nausées ; il est déjà mortel dans la proportion de 1 milligramme par litre d'air. Le gaz moutarde ou ypérite (dichloréthysulfide) est plus terrible encore. Ce gaz, emporté par le vent à plus d'un kilomètre, est encore fort dangereux. Mélangé à l'air dans la proportion de 0,07 milligrammes par litre d'air, il est mortel dans tous les cas. C'est un poison cellulaire qui tue sans résistance possible toutes les cellules qu'il touche. Quand il ne tue pas tout de suite, son contact amène des nécroses et des plaies purulentes fort profondes, ouvrant les portes à toutes les infections microbiennes. Les yeux, les poumons, le sang sont atteints, et chez les adultes, se sont les organes sexuels qui sont les premiers touchés. La diphénylaminchlorarsine a été découverte par un Américain ; c'est un poison particulièrement concentré, puisqu'une partie de ce gaz contre 30 millions de parties d'air, suffit à donner la mort. Ce gaz traverse immédiatement les masques à gaz ordinaires. La lewisite, outre son action terrible sur les yeux et sur les organes de la respiration, présente encore cette particularité d'attaquer tous les points du corps qu'elle touche. Son

influence, au début, se traduit par d'irrésistibles démangeaisons. D'autre part, le major Nye parle d'un nouveau gaz (connu, paraît-il, des Russes), dont l'action serait telle que dans la proportion d'un dix-millionième, il suffit à mettre un homme hors de combat dans l'espace d'une minute.

Des expériences ont été faites, dès lors, sur des animaux, à l'aide du gaz en question ; sur un troupeau de chèvres qui avait été exposé dans un endroit clos aux effets d'un nuage extrêmement dilué, toutes les bêtes furent tuées, à l'exception de quatre qui, prenant la fuite, et devenues folles, se brisèrent le crâne contre un mur. Mille bombes de ce gaz suffiraient, dans des conditions favorables, à gazer une capitale de grande étendue. Une bombe à gaz courante pèse environ 5 livres ; un avion moderne de transport peut en transporter 600. On voit que deux avions seulement suffiraient à gazer un espace aussi grand que Londres, Paris ou Berlin.

Enfin, au sujet des bombes incendiaires, le lieutenant-colonel Wauthier écrit :

« Les avions de guerre seront chargés de bombes « Elektron », du poids de 1 kilo seulement, mais dont la température de combustion atteindra 3.000 degrés. Cent avions porteurs de ces gaz pourront allumer dix que Paris reçoive la visite de *cinq seulement de ces avions* ; c'est encore, pour le moins, huit cent cinquante incendies qui éclateront dans la capitale. »

Nous arrêterons là ces quelques exemples qui suffisent, croyons-nous, à donner une idée de l'efficacité des nouveaux moyens de combat. Il est à remarquer que l'arme chimique ne peut servir utilement qu'avec le concours des avions. On conçoit que sur le sol, l'assaillant risquerait, soit par suite d'un vent défavorable ou pour toute autre raison, d'être la victime de ses propres armes. Or, l'aviation a fait en tous pays des progrès énormes, et comme il n'est pas besoin d'avions spéciaux, d'avions militaires pour transporter les bombes légères, qui contiennent les gaz, n'importe quel avion de tourisme sera donc à même de fournir à la chimie une utile collaboration.

* * *

En présence des moyens de guerre si puissants et si meurtriers, chacun va se demander si on osera s'en servir. De l'avis des militaires, cela ne fait pas le moindre doute. Tous les spécialistes sont d'accord à ce sujet, et l'on rencontre partout des opinions dans le genre de celle du général Fries qui dit : « La guerre de l'avenir sera gagnée par les généraux qui feront le plus grand usage de l'arme chimique. » Cela se conçoit fort bien ; quand on fait la guerre, il faut la gagner; dès lors, tous les moyens sont bons. On s'est, d'ailleurs, aperçu que les guerres modernes ne se gagnaient pas uniquement sur les champs de bataille, car la nation tout entière concourt à entretenir et à alimenter la résistance. Dès lors, les premiers objectifs à atteindre sont surtout les centres industriels et économiques, les entrepôts, les usines, les ateliers de munitions pour lesquels, jadis, « le front » constituait un rempart, mais qui sont devenus aujourd'hui parfaitement vulnérables, grâce à l'arme aéro-chimique.

Les populations civiles, travailleurs, hommes, femmes, enfants, seront donc particulièrement visées, et voici, d'après Carl Endres, quelles seraient, sous ce

rapport, les conséquences d'une nouvelle guerre : « La situation de la défense sera tellement désespérée du fait de la rapidité et des autres avantages dont disposera l'assaillant, qu'il paraît probable que l'on renoncera très vite à entretenir des forces de défense aérienne, et que tous les efforts tendront à diriger des contre l'intérieur du pays ennemi. Ainsi, c'est une effroyable course au massacre qui se déclenchera. Le résultat c'est que les populations civiles, des deux côtés, subiront des pertes considérables et qu'une immense quantité de biens et de trésors, représentant l'héritage de la civilisation, seront anéantis. Les usines du pays le plus faible cesseront très vite de tourner. Il n'y aura plus de direction politique centrale. Les villes qui ne seront pas encore brûlées ou gazées seront abandonnées par leur population poussée au désespoir, et qui se réfugiera en masse dans les forêts, dans les montagnes, dans les parties les plus pauvres du pays, ou même, quand ce sera possible, à l'étranger ; des famines et des épidémies terribles redoubleront les horreurs de cette guerre faite par un monde qui se qualifie de civilisé. Et sur des ruines, qu'il sera à tout jamais impossible de relever, les misérables restes des peuples belligérants conclu d'aucune nouvelle guerre. »

Et il conclut : « Il se peut que l'Humanité souffrante, poussée par une colère déchaînée, lynche ceux qui, en politique, en paroles et en écrits se sont faits les prophètes du vieux système du règlement de compte par la guerre. »

* * *

Nous voici maintenant renseignés. Nous savons ce que serait une guerre en l'état actuel des armements. Or, c'est justement ce qui nous rassure. En effet, nous ne pensons pas, malgré ces horribles perspectives, qu'il y ait lieu de se frapper. Au contraire, c'est l'occasion de vérifier l'exactitude de ce vieux principe qui veut que le bien résulte très souvent de l'excès même du mal. Notre opinion est donc nettement optimiste. Aussi le lecteur est-il invité à examiner, avec attention, cette thèse, en apparence paradoxale, que le développement de l'arme aéro-chimique doit inaugurer l'ère de la Paix entre les Peuples.

En effet, les guerres n'existent, ne peuvent exister que du fait qu'une partie de la population n'y prend pas une part effective. Il saute aux yeux que ceux qui veulent la guerre, ceux qui y ont intérêt, ceux qu'elle sert, ne doivent participer d'aucune manière à ses dangers. A quoi leur servirait l'argent, même la gloire ramassés sur l'hécatombe s'ils devaient faire partie des victimes ?

Dans toute guerre, il y a inévitablement l'avant et l'arrière. A l'avant sont les héros plus ou moins volontaires. Plus en arrière sont les gendarmes dont la mission est de maintenir dans les bonnes traditions du courage militaire, ceux qui seraient tentés d'y faillir. En arrière encore, on rencontre les Etats-majors à qui est dévolue l'élaboration des magnifiques plans stratégiques et tactiques dont nous connaissons, hélas ! les effets. Puis, tout à fait à l'arrière, ceux qui assurent l'armement et la vie matérielle du pays, ouvriers et ouvrières de l'usine ou des champs. On conserve aussi à l'arrière, des hommes qui ont la charge d'entretenir en bon état le moral des Nations : Ecrivains spécialisés, poètes du genre, chanteurs, journalistes, répandent chaque jour en vers et en prose, dans une presse savamment censurée, une confiance

inébranlable, annonçant les victoires des chefs, les replis des soldats, tout en magnifiant comme il convient la puissance de l'armée et le courage de ses héros.

Au centre de tout ceci, le gouvernement et les parlementaires palabrent et marquent les coups, tandis que les commerçants et industriels fabriquent et vendent, qui des armes, qui des chaussures, qui des vêtements, qui des munitions, que, en un mot, les uns et les autres font des affaires. Comme l'arrière, d'autre part, abrite aussi des étrangers qui dépensent de l'argent, d'autres qui en gagnent, qu'il y a des embusqués qui s'ennuient, des femmes libres, des travailleurs d'usines qui ont le filon, des hommes trop jeunes, des hommes trop vieux, alors... que voulez-vous, il faut bien vivre : les théâtres s'ouvrent, les lieux de plaisirs se créent petit à petit, et ceux de l'arrière, sauf exceptions rares, en arrivent à oublier que la guerre existe, que là-bas, sur le « front », pères, frères, maris, dans le froid, dans le sang, dans la neige et dans la boue, souffrent et meurent. Ils sont d'ailleurs loin, les pauvres combattants, et nul ne pourrait entendre leur râles, ni leurs gémissements !

L'énergie de l'arrière reste donc intacte ; et son courage et son civisme ne font que grandir avec les jours, et ce courage et ce civisme exigent impérieusement la victoire, non pas une victoire quelconque, mais la vraie victoire, une victoire complète. Quelque temps que cela puisse durer, il n'importe : on résistera, et l'arrière tout entier fait serment de tenir jusqu'au bout, Le gou côté, ne se montre jamais inférieur ; il tient ses séances régulièrement, insouciant du danger. Si pourtant, par un hasard invraisemblable, les ennemis poussaient l'indiscrétion jusqu'à s'approcher trop, il serait prêt, lui aussi, aux sacrifices utiles. Sans hésiter, malgré les ennuis d'un déménagement hâtif, il se transférerait plus loin, aussi loin qu'il serait nécessaire, pour proclamer, du haut de sa nouvelle tribune, la foi inébranlable du pays dans l'héroïsme et la ténacité des combattants.

C'est donc à l'arrière, on le voit, et à l'arrière seulement, que vibre et palpète intacte l'âme de la guerre et du courage persévérant.

Mais que va-t-il advenir de cette âme collective, de ce courage, avec l'arme aéro-chimique, quand le champ de bataille aura changé de front, ou, si l'on préfère, qu'il n'y aura plus de front, que les gaz et l'incendie, venus par avions, ne choisiront plus leurs victimes et frapperont aveuglément sans prévenir, les cités, les gouvernements même, les pauvres, les riches, les hommes, les femmes et les enfants ? Qu'adviendra-t-il de ce courage, quand l'arrière tout entier, avec ses habitations, théâtres, usines, se trouvera exposé, tout autant, sinon davantage, que les soldats du front ? C'est pourtant là ce que nous réserve la prochaine dernière !

Et que l'on n'aille pas compter sur l' « Humanité » de l'adversaire pour épargner les « innocents ». Le seul fait que les peuples n'auraient pu s'entendre pour éviter un conflit dont ils ne pouvaient méconnaître les résultats, établirait la preuve que les hommes ne sont pas, dans leur ensemble, guéris de leur féroce imbécillité. Si des puissances font la guerre, c'est pour la gagner, dès lors (nous en avons déjà vu des exemples), les adversaires ne ménageront rien ni personne, et feront l'impossible pour obtenir, par tous les moyens, une décision rapide, afin d'imposer les conditions d'armistice qu'elles auront choisies.

Nul n'a donc plus rien, désormais, à espérer de la guerre. Pas plus l'arrière que l'avant, pas plus le riche que le pauvre, le maître que l'ouvrier. Les vautours eux-mêmes et les corbeaux n'y pourront trouver avantage, puisque les charognes dont ils se repaissent seront empoisonnées. Vivent donc les gaz, s'ils ont cette conséquence inattendue, en rendant la guerre plus atroce, de la rendre impossible ! Surtout, si par une sorte de choc en retour, ce sont les fauteurs et les bénéficiaires de guerre, principalement, qui les premiers, devront en subir la rigueur.

Ceci admis, quel gouvernement oserait déclencher une guerre, certain que la population tout entière et lui-même se trouveront sans défense possible, exposés aux coups de l'ennemi, tout autant et plus encore que le combattant en uniforme, et sachant qu'au surplus, la fuite, même jusqu'à Bordeaux, ne saurait le protéger ?

On a objecté à ce raisonnement : Pourquoi un autocrate aux abois renoncerait-il à la guerre comme dérivatif, puisque, justement en raison de l'efficacité des armes modernes, il serait certain au moyen d'une attaque d'anéantir une ville, et d'amener, par conséquent, l'adversaire à capituler ? Qu'une attaque brusquée lui permette de mettre en cendres la capitale ennemie, c'est hélas ! possible, mais il n'aura pas réduit, de ce fait, tous les centres d'aviation disséminés sur le territoire visé. Il devra donc s'attendre, en admettant même l'indifférence des Etats voisins, à des représailles impitoyables et terribles. Ayant semé l'horreur il récoltera l'horreur, mais de victoire, point !

Il ne reste donc actuellement que deux solutions : La Paix, ou la fin du monde civilisé.

Quel est, dans ces conditions, l'homme d'Etat, le chef, le dictateur qui oserait attaquer une autre nation, sachant les représailles toujours possibles, et sachant aussi que lui-même devra, d'une manière ou d'une autre, l'inévitable châtiement de sa monstrueuse initiative ?

Cela, les gouvernements le savent parfaitement ; s'ils paraissent faire crédit à l'éventualité d'une guerre, c'est pour nous en faire partager la crainte, parce que cette crainte est, pour les Etats autocrates, un moyen de gouverner. Néanmoins, aucun ne la désire, et tous les gouvernements, soyons-en certains, feront l'impossible pour l'éviter. Jamais, d'ailleurs, ils ne se seront trouvés en meilleure posture qu'actuellement pour organiser la Paix, et s'en attribuer le mérite. Mais qu'ils se hâtent...

Voici donc les gaz, les plus redoutables des instruments de meurtre, devenus, par un singulier retour des choses, un argument et une arme puissante, entre les mains des pacifistes. Faites connaître autour de vous les dangers de la guerre chimique ; répandez cette vérité qu'une attaque aéro-chimique est imparable ; expliquez à tous ses effets atroces et inévitables, *que surtout nul ne l'ignore*. A cet instant, la guerre aura vécu, les gaz l'auront tuée.

Et que l'on n'aille pas trouver puérile cette argumentation. Nous défions les hommes, pour si courageux qu'ils soient, ainsi que les chefs, nous défions les uns et les autres de rester impassibles devant un danger qui frapperait si cruellement les leurs, leurs femmes, leurs enfants, leurs vieux. Tant qu'il ne s'agira que de leur

propre existence, soit ! ils seront prêts à en faire le sacrifice pour des convictions, par intérêt, pour un peu de gloire, ou encore pour ce qu'ils croient être leur devoir. Mais cette pensée que les gaz, ce fléau égalitaire, invisible et mystérieux, pourraient frapper ceux qu'ils aiment, c'est une éventualité dont l'idée seule leur serait insupportable, et tous, tous ceux qui auront conservé quelque chose d'humain se dresseront, nous en sommes sûrs, indignés et pleins de haine, contre tous les fauteurs de guerre quels qu'ils soient, s'il en pouvait encore exister. Sébastien Faure a prononcé cette phrase lapidaire et vraie : « On fait la guerre avec la peau des autres. » L'arme aéro-chimique heureusement a changé tout cela ; c'est pourquoi nous avons confiance en l'avenir.

Mais il est indispensable, nous le répétons, que ces dangers soient connus davantage, qu'ils soient connus de tous. C'est à vous pacifistes de tous pays, pacifistes mes frères, qu'il appartient d'en répandre autour de vous la certitude et l'horreur.

* * *

Pourtant, il existe un autre danger. Certains gouvernements manifestent, tant est grand leur amour pour le peuple, un souci très marqué d'établir en ce qui concerne la guerre, une sorte de règle du jeu. Ils envisagent, et cela fort sérieusement, de codifier, de régulariser, de donner en quelque sorte un statut à ce vieux sport qu'est la guerre. Il y aurait comme dans tous les jeux, des coups permis et des coups défendus. On désignerait, au moyen d'un uniforme voyant, les personnes qu'on aurait autorisé à exterminer loyalement, ainsi que celles qu'il faudrait respecter (les grades et les conditions ne sont pas encore désignés, mais on peut essayer de s'en faire une idée). L'emploi des gaz serait défendu dans certaines zones, en raison des dangers qu'il pourrait faire courir aux simples spectateurs, à ceux ne portant pas la « marque », c'est-à-dire ne faisant pas, par conséquent, partie des joueurs.

La guerre chimique serait donc réglementée. On n'en pourrait faire usage qu'en certaines circonstances et avec discernement. Des endroits seraient désignés qu'on pourrait appeler ainsi qu'il a été proposé, « les Lieux de Genève ». Là, leur emploi serait interdit ; ailleurs il serait autorisé. En circonscrivant ainsi le terrain du combat, on éviterait la confusion entre les combattants, les vrais, ceux qui ont obtenu licence de mourir, et les autres, les malins et les innocents... comme si le troupeau de ceux qu'on mène de force à l'abattoir n'était pas, lui aussi, composé d'innocents !

Ces projets de réglementation qui se présentent à l'examen impartial comme une sinistre plaisanterie, sont cependant en voie de réalisation ; certains articles même sont d'ores et déjà admis par la Société des Nations. Au lieu de condamner la guerre, ces Messieurs condamnent l'emploi des armes dites inhumaines ; les autres, les armes humanitaires, telles le canon, le fusil, la mitrailleuse, le couteau à cran, les bombes, les obus, etc. restent admises.

Les résultats de pareils projets apparaissent heureusement fort problématiques. Aucun pays ne se pliera jamais à cette discipline, ne consentira à se priver de l'outil

de guerre redoutable qu'est l'arme chimique, ceci dans la crainte légitime que l'adversaire revenant sur les engagements pris (cela s'est déjà vu) n'en fasse lui-même usage (bien qu'illégitimement), pour s'assurer l'avantage.

La réglementation des armements est donc une convention absurde et inopérante. Le succès d'un tel projet, dont la candeur le dispute au cynisme, nous apparaît à nous, comme un désastre. S'il réussissait, ce ne serait ni plus ni moins que le rétablissement de l'ancienne arme de combat : le Front, si bien décrit par les Barbusse, Dorgelès, Remarque, Chevalier, etc., cet enfer où, comme disaient les autres, « ce sont toujours les mêmes qui se font tuer ».

Et la guerre pourrait recommencer, fraîche et joyeuse pour ceux qui ont l'habitude d'en tirer profit. *Or, la guerre n'aura vécu que si nul n'y peut trouver bénéfique, et si ses risques s'affirment rigoureusement les mêmes pour tous, pour tous sans exception, y compris les chefs et les marchands.*

L'Arme chimique réalise ces conditions ; c'est pourquoi la Paix sera *une Paix chimique*

- Charles MOCHET.

PAIX (LA PAIX PAR L'ÉDUCATION)

La paix n'est pas seulement l'absence de guerre. Un état social où la justice n'existe pas, où les valeurs morales sont dominées par les forces matérielles, n'est pas un état de paix. La violence en reste la règle. L'injustice attise les colères et engendre les haines. Les passions s'entrechoquent, provoquant révoltes et révolutions, querelles de parti, émeutes et bagarres. Dans ces conditions, l'absence de guerre n'est qu'une apparence de paix. La paix véritable est impossible à réaliser sans la justice. C'est ce qui explique qu'une guerre soit génératrice d'une autre guerre, les traités qui terminent un conflit étant en général des mesures de violence imposées aux vaincus par les vainqueurs. Il n'y a pas de guerres justes, a-t-on peut ajouter que tous les traités de paix sont des monuments d'injustice. Et il en sera ainsi tant que l'esprit de violence n'aura pas été répudié par les individus et les peuples, tant que l'esprit de paix ne sera pas entré dans les mœurs.

La paix est donc, avant toute chose, un état d'esprit. Certains individus sont pacifiques par nature, d'autres le sont par raisonnement ; mais ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il n'est point possible d'être pacifique, si l'esprit n'est point pacifié. En l'état actuel des choses, tout concourt à maintenir les esprits dans la violence. L'éducation, la presse, les préjugés et la routine, sont les facteurs par excellence de cette formation de l'esprit. Disons mieux : de cette déformation, car il n'est pas exact de dire que l'homme est naturellement porté à la guerre. L'homme aspire au bonheur. Pour accepter la guerre, les souffrances et les misères qu'elle engendre, il faut qu'il y ait déformation de sa nature par la pression continue, sur son cerveau,

d'un fanatisme nationaliste et d'une mystique guerrière obnubilant chez lui le simple bon sens. Ce fanatisme commence avec la première éducation donnée à l'école, par l'exaltation de la patrie, la méfiance à l'égard des étrangers, la haine même pour ceux qu'on appelle les ennemis héréditaires. Plus tard, la lecture des journaux, les fêtes et représentations patriotiques, le service militaire, l'armée, continueront l'œuvre de cette première éducation. Devenu adulte, l'individu sera le plus souvent incapable de réagir contre cette mentalité qu'on aura développée en lui pendant les vingt premières années de sa vie.

Il y a là, pour les éducateurs, matière à méditation. Si la paix est un état d'esprit, une manière de penser, il faut donc que la formation morale et intellectuelle de l'enfant tende toujours vers le principe d'harmonie. L'éducation de l'enfance devra servir la cause de la paix. Toutes les matières de l'enseignement seront soigneusement examinées. Non seulement la lecture et l'histoire peuvent servir l'esprit de violence en exaltant la guerre et les héros militaires ; mais encore une étude littéraire peut développer le nationalisme en glorifiant démesurément les écrivains d'un pays, en les déclarant supérieurs à tous les autres ; un simple devoir de grammaire peut prendre ses exemples dans les récits belliqueux.

Cependant, le rôle de l'éducateur ne se bornera pas au contrôle des livres et des matières enseignées. Il ne devra pas hésiter à condamner nettement la guerre et le recours à la violence entre les peuples. Il devra également dénoncer les injustices et les violences de la vie courante et de l'état social. S'il ne le fait pas, il risquera de rendre stériles ses efforts d'éducation pacifique par le contraste de cette éducation avec les tableaux que l'enfant pourra voir journellement autour de lui.

Tâche essentiellement délicate, car il convient de condamner le mal sans violence et sans haine, et d'attaquer l'erreur sans attaquer les hommes : les hommes se sont trompés ; leur ignorance a causé ce désordre et cette injustice que nous constatons, mais on ne peut pas condamner les hommes pour leur ignorance ; il faut les éclairer, faire appel à la raison ; c'est par l'esprit que l'humanité doit s'élever vers la vraie justice, génératrice de la véritable paix. Voilà ce que dira l'éducation rationnelle et sage.

Le premier travail de paix, dans l'école, sera la suppression des rivalités entre écoliers. Le classement, les tableaux d'honneur, les récompenses, sont des méthodes dangereuses. Ces usages, en favorisant les mieux doués intellectuellement, qui ne sont pas toujours les meilleurs et les plus courageux, développent l'orgueil et l'égoïsme des favorisés, font naître le ressentiment chez les moins bien partagés. Le sentiment d'une injustice subie, crée un état de révolte passive pernicieuse au développement moral. Qu'on se contente de comparer l'enfant à lui-même, et d'encourager ses efforts. Qu'on le stimule par le désir d'accroître sa valeur propre ; non en le comparant à tel ou tel de ses camarades, mais à ce qu'il fut le mois précédent ou l'année écoulée. Ce stimulant sera suffisant, si l'éducateur est conscient de sa tâche.

Puis enfin, l'éducateur rappellera souvent aux enfants dont il est responsable, la grande fraternité humaine à travers les âges, la solidarité naturelle qui relie l'homme à l'homme, et les peuples aux peuples. Il parlera des races dites inférieures

avec bonté, les présentant comme des frères sans défense ayant droit à la protection des peuples plus cultivés et plus évolués. L'éducateur ne manquera jamais de faire appel à la sensibilité, à la générosité, au désintéressement qu'on rencontre chez presque tous les enfants normaux. L'éducation donnée jusqu'alors a le plus souvent pour effet de cristalliser ces qualités qui sont cependant les sources de la vie spirituelle, et la condition du bonheur humain.

Les mères ont, naturellement, une importante part à apporter à ce travail de la paix par l'éducation. Premières éducatrices, ce sont elles qui donnent aux enfants la première orientation morale. Nous l'avons déjà dit, elles n'ont pas suffisamment compris, jusqu'à présent, ce rôle si délicat que l'humanité attend de leur mission maternelle. Le plus souvent, elles ont fait de leurs enfants des égoïstes, tout en croyant fermement travailler à leur bonheur. Ainsi faisant, elles les ont isolés de la communauté humaine.

Il faut savoir, ici encore, que la justice est à la base de l'harmonie du monde, et qu'il n'est pas possible d'assurer le bonheur de quelques-uns au milieu de la détresse générale. La mère intelligente et sage sera celle qui, sachant que son enfant n'est pas seul dans l'univers, l'élèvera dans le souci de l'humanité. Voulant son bonheur, elle voudra le bonheur de tous. Elle apportera sa contribution aux possibilités de ce bonheur commun en donnant à sa tâche maternelle une haute signification ; et son premier travail de paix sera la formation de cette âme enfantine qu'elle a pour mission d'élever vers le bien.

La première éducation de la paix consiste essentiellement à rendre l'enfant fraternel et bon. Plus tard on lui fera toucher des problèmes abstraits, où la philosophie et l'histoire entreront en jeu. Mais nous devons être persuadés qu'il ne les comprendra jamais si son âme d'enfant n'a point connu la générosité et la sensibilité. Le sentiment précède la pensée, qu'il stimule et éclaire, et nous ne pouvons penser que parce que nous sentons. Mais le sentiment, lui aussi, demande à être guidé et surveillé. Il faut aider nos petits à bien sentir, si nous voulons qu'un jour ils apprennent à bien penser.

- Madeleine VERNET.

Accueil

PALÉONTOLOGIE (du grec *palaios*, ancien, *ontos*, être, et *logos*, discours)

La Paléontologie est loin d'être une science morte. Elle a fait ses preuves, elle est appelée à prendre une place de plus en plus importante parmi les connaissances humaines. Elle ouvre au philosophe des horizons infinis, et peut-être nous permettra-t-elle de percer, un jour, le mystère des origines. Elle s'appuie sur les autres sciences, qui, elles-mêmes, s'appuient sur elle. Son but est de démontrer que l'homme n'est pas né d'hier, mais d'avant-hier, et qu'au lieu de sortir comme une créature parfaite des mains du créateur, il a été lentement engendré par toute la série des êtres qui l'ont précédé. C'est dire qu'il y a deux paléontologies : la paléontologie animale et la paléontologie humaine. Mais esquissons brièvement l'histoire de cette science. Nous apercevrons mieux, ensuite, son but et ses moyens.

La paléontologie se préoccupe, avant toute chose, de l'étude des fossiles, animaux et végétaux, conservés entièrement ou en partie dans les couches géologiques. C'est dire qu'elle ne peut se passer de la géologie, qu'elle s'appuie sur elle pour la dépasser. On pourrait ergoter sur le mot « fossiles », et ne l'employer que pour désigner les débris des espèces éteintes. C'est dans ce dernier sens que nous l'emploierons ici, sens qui a fait souvent donner à la paléontologie le nom de paléozoologie lorsqu'elle s'est préoccupée des animaux enfouis dans les entrailles du sol, et celui de paléobotanique, quand elle s'est appliquée à l'étude des anciens végétaux. Ces débris se sont conservés sous certaines influences, qu'il serait trop long d'énumérer ici ; d'autre part, les espèces disparues offrent plus d'un rapport avec les espèces actuelles. Elles permettent d'en mieux saisir l'évolution. L'évolution, mot qui n'a rien à voir avec les débuts de la science paléontologique, dont Cuvier peut être considéré comme le père. En remontant plus haut, on lui découvrirait des précurseurs chez les Grecs et chez deux ou trois savants des XVI^e et XVII^e siècle. Ce n'est que lorsque la géologie a vraiment existé que la paléontologie a pu exister à son tour. Cuvier, dans les *Ossements fossiles* et son *Discours sur les révolutions du globe*, publiés dans la première moitié du XIX^e siècle, a énoncé les grandes lois de la paléontologie. Mais Cuvier, savant officiel, respectueux de toutes les traditions, et ses disciples immédiats, prenant à la lettre son enseignement, n'avaient pas voulu entendre parler d'évolution. Et si, comme le savantasse Elie de Beaumont, ils affirmaient l'ancienneté de certains animaux fossiles, ils ne voulaient rien savoir en ce qui concernait l'ancienneté de l'homme fossile, qu'ils faisaient naître, avec la Bible, 4.000 ans avant notre ère, et ils proclamaient sur un ton qui ne souffrait point de réplique : « L'espèce humaine n'a

jamais été contemporaine de l'*Elephas primigenius* ». Le règne animal a évolué paléontologiquement, et l'homme, bien qu'apparu le dernier sur la terre, remonte sans doute à des millions d'années ! Certains savants ont essayé d'accorder la paléontologie fondée sur la doctrine de l'évolution avec l'enseignement de l'Eglise, tel Albert Gaudry qui se fit l'ardent défenseur de l'hypothèse évolutionniste. Cette hypothèse ne s'opposerait pas, comme le croyaient Cuvier et ses disciples, aux dogmes chrétiens.

L'étude de l'anatomie comparée avait été pour Cuvier une révélation. Elle l'avait mis sur la voie d'admirables découvertes. Il compara les formes disparues aux formes vivantes. Alcide d'Orbigny, Charles Lyell, Lamarck et Darwin ont contribué, autant que lui, à jeter les fondements de la paléontologie. Albert Gaudry, dans ses *Enchaînement du Règne animal*, achève de donner à cette science droit de cité parmi les autres.

La paléontologie a ressuscité tout le passé de l'homme et de l'animal, dont les ossements ont été conservés dans les couches terrestres, formant comme les feuillets d'un grand livre qu'on pourrait appeler, avec Haeckel, la création naturelle. La phylogénèse nous fait assister à l'évolution de l'espèce dans le sein de la terre, elle est confirmée par l'ontogénèse ou constitution de l'être dans le sein de la mère. L'embryologie vient ainsi en aide à la paléontologie. Cette dernière a aussi d'étroits rapports avec la Préhistoire : elle est une de ses sources.

Nous ne ferons pas ici l'histoire des espèces qui se sont succédées dans les couches géologiques, ni l'étude du fœtus humain ; bornons-nous à dire que l'embryon passe, dans le sein maternel, par tous les états par où sont passés les espèces animales. C'est une récapitulation synthétique, les étapes du règne animal l'ont franchie rapidement. Ne subsiste que l'essentiel.

On sait que les terrains ont été divisés en primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires, et que chacun d'eux comporte lui-même des divisions. La paléontologie a recueilli dans ces différents terrains des traces des animaux et de l'homme. Elle projette sur le mystère des origines humaines d'éclatantes lueurs. Alliée aux sciences connexes, elle nous met sur la voie de la vérité, de la vérité sans majuscule, qui nous dispense de recourir à l'hypothèse d'un Dieu ayant tiré le monde du néant, et fabriqué de toutes pièces, dans le Paradis terrestre, une créature parfaite. Désormais, on ne peut plus croire à ces balivernes. Elles cessent d'avoir cours. Seuls les cerveaux anémiés peuvent encore l'invoquer pour expliquer l'existence du ciel et de la terre.

- GÉRARD DE LACAZE-DUTHIERS

BIBLIOGRAPHIE sommaire (et récente) : Albert Gaudry : Les Enchaînements du Monde animal, les ancêtres de nos animaux dans les temps géologiques, Contemporanéité de l'espèce humaine et de diverses espèces animales aujourd'hui éteintes. - Boucher de Perthes : Des Arts à leur origine. - A. Nittel :

Traité de Paléontologie. - Hornes : Manuel de Paléontologie. - Marcellin Boulé : Les Hommes fossiles. - Gérard de Lacaze-Duthier : Philosophie de la Préhistoire. - L. Joleaud : *Eléments de paléontologie*. - F. Roman : *Paléontologie et Zoologie*. - Binet-Sanglé : *Nos ancêtres*. - Goury : *Origine et évolution de l'homme*. - S. Blanc : *Initiation à la Préhistoire*. - Verneau : *Les origines de l'Humanité*, etc.

Accueil

PALLIATIF n. m.

On désigne par ce terme ce qui n'a qu'une efficacité incomplète ou peu durable. Dans l'ordre médical on qualifiera ainsi un remède qui peut soulager, mais non guérir ; dans l'ordre moral, le palliatif sera la demi-mesure qui masque le mal sans le faire disparaître. Notre science étant fragmentaire, nos moyens d'action limités, il faut bien se satisfaire de palliatifs, quand les procédés d'une efficacité certaine font défaut. Ainsi, lorsqu'il s'agit de souffrances intolérables ou de maladies impossibles à guérir, la morphine devient prodigieusement utile. Sous son action, la douleur se dilue, disparaît et une impression de bien même la cocaïne est précieuse pour ses vertus anesthésiantes. Mais si elles suppriment la douleur, elles n'en font pas disparaître la cause. L'abus de ces drogues conduit aux pires conséquences. « Puisse la science découvrir un médicament qui, sans offrir de dangers sérieux, terrasse la douleur organique de façon définitive. Les stupéfiants actuels entraînent des désordres trop graves pour qu'on ne répugne pas à leur emploi quotidien » (Vers l'Inaccessible). Si le palliatif peut devenir dangereux dans l'ordre physique, c'est bien autre chose dans l'ordre moral. Le plus souvent, il n'est qu'une secrète abdication, un moyen hypocrite de détourner l'attention du seul remède efficace. « Quand l'Eglise conseille l'aumône, c'est pour prévenir une révolte des exploités : grâce au mirage d'une charité illusoire, l'injustice créatrice de misère peut subsister. L'usinier, devenu millionnaire en tournant des obus, sacrifiera de bon cœur quelque cents francs aux œuvres de mutilés. Deux ou trois billets, donnés aux pauvres ostensiblement, suffiront à blanchir le mercanti qui, un quart de siècle, rançonna ses clients. » Nous rencontrons de prétendus amis de la paix, qui, désespérant d'empêcher la guerre, à ce qu'ils assurent, se bornent à vouloir l'humaniser. Ils acceptent qu'on se tue avec la baïonnette, le fusil, le canon, etc., mais prétendent interdire l'emploi des gaz. Ils se résignent au massacre des soldats, mais souhaitent qu'on laisse indemnes les civils, ceux des grosses agglomérations en particulier. Le soi-disant anticléricalisme de certains cache un profond respect de la religion. Ce n'est pas contre les Davidées, c'est contre Barbedette et ses amis que sévissaient encore récemment des politiciens de gauche arrivés au pouvoir. On pourrait multiplier les exemples, car en politique surtout, les mesures qualifiées d'utilité publique ne sont, en général, que des palliatifs insuffisants. Heureux quand elles ne fortifient pas un mal qu'elles prétendaient guérir.

Accueil

PAMPHLET

Ce mot, venu d'Angleterre et répandu en France depuis l'invention de l'imprimerie, a eu son origine dans le vieux mot composé français, *palme-feuillet*, dont la signification était : « feuillet qui se tient dans la paume de la main. »

A cause de sa commodité, on se servit de ce feuillet pour répandre des écrits qu'on voulait propager en grand nombre, et on prit l'habitude d'appeler pamphlets non seulement les feuillets, mais aussi les écrits qu'ils contenaient. La forme du pamphlet se prêtait remarquablement à la propagation clandestine des écrits de critique politique et sociale subversive de l'ordre établi et du conformisme du jour. Reproduit à l'infini par le moyen de l'imprimerie, pas encombrant, facile à cacher, peu coûteux et d'une lecture rapide, il devint ainsi le véhicule de la pensée indépendante et réformatrice. Son nom fut donné surtout à ces écrits subversifs parmi lesquels la satire des mœurs et des hommes occupait la plus grande place. Les pamphlets ont justifié ainsi cette définition que Paul-Louis Courier leur a donnée : « Petits écrits éphémères, d'une ou deux pages, qui vont de main en main et parlent aux gens d'à présent des faits, des choses d'aujourd'hui. » Par la suite, il arriva que le pamphlet fût composé de feuillets plus nombreux qui formèrent des brochures et même des livres.

De plus en plus le pamphlet fut spécialisé dans les écrits satiriques et il finit par se confondre avec la *satire* en prenant de plus grands développements. Il en fut la forme militante, combative, la transportant de la littérature plus ou moins spéculative dans la politique et dans la mêlée sociale. Il fut, et il est toujours, « le livre populaire par excellence ». (P. L. Courier). Aussi, les gouvernants, les privilégiés, les « pistons de la machine » comme Balzac appelait les bouddhas de l'ordre social, les « confréries des puissants » et des « ventrus » qui n'aiment guère la satire, redoutant d'y voir leur ombre, aiment encore moins le pamphlet. Ils le jugent diffamatoire, parce qu'il leur dit trop souvent la vérité et les dépouille, sans aucune espèce de considération, de leur dignité carnavalesque. Alors que la satire s'exerce sur des généralités qui sont de tous les temps, le pamphlet est particulier à une époque, une société, des personnes. Il a une forme inférieure dans le *libelle* (voir ce mot) auquel on reproche plus justement d'être diffamatoire et qui s'attaque plus directement aux personnes, à leur vie privée, dans un but de scandale.

Le pamphlet est une des armes de la polémique. Quand l'argumentation de la raison est insuffisante contre la mauvaise foi qui ne veut pas se rendre, contre le préjugé qui demeure tenace, il est le coup de massue qui abat le forcené, la douche qui calme subitement l'excité. Il a le défaut de la polémique qui s'occupe plus de victoire que de vérité et avec laquelle, disait Renan, « on ne fait pas plus de bonne

science que de grand art » ; mais Renan reconnaissait que la polémique est nécessaire contre l'intolérance qui fait obstacle à la science, et le pamphlet l'est aussi.

Le pamphlet ne s'embarrasse pas d'élégance académique, pas plus que d'impartialité. Il n'en sera que plus remarquable s'il possède une valeur littéraire et sert la cause d'une vérité qui n'est pas circonstancielle, relative au temps et à la mode ; il portera alors en lui la pérennité de la beauté et de la vérité éternelles. Mais il est avant tout une œuvre de passion et sa qualité essentielle est dans la netteté de sa pensée. Comme Boileau, il appelle « un chat un chat et Rolet un fripon ». A la révolution, le plus souvent lente et pacifique que la satire apporte dans les mœurs, le pamphlet donne la forme insurrectionnelle qui fait dresser des barricades et met un fusil en mains du révolté.

L'Académie Française, vieille dame qui redoute les fréquentations turbulentes, ne dit du pamphlet que ceci dans son *Dictionnaire* (7^e édition 1878) : « Mot emprunté de l'anglais. Brochure. Il se prend souvent en mauvaise part. » De *pamphlétaire*, auteur de pamphlets, elle dit : « Ne se prend guère qu'en mauvaise part. » L'Académie a traduit ainsi le sentiment des gens « comme il faut » et « bien pensants » pour qui l'expression, *vil pamphlétaire*, est devenue un cliché. Larousse, de qui l'article *pamphlet* est remarquable dans son *Grand Dictionnaire*, a écrit au mot *pamphlétaire* : « On dit un vil pamphlétaire, comme on dit un honorable député, un vénérable ecclésiastique, un magistrat austère. Il est vrai que ce sont les magistrats austères, les vénés emploient le plus souvent le terme de *vil pamphlétaire*. Les deux mots sont accouplés comme deux forçats à la même chaîne. »

Larousse a dit aussi : « Quel homme animé du saint amour de la vérité, n'a pas été plus ou moins pamphlétaire ? » Il y a eu des pamphlétaires même chez les magistrats austères qui condamnent les vils pamphlétaires ; depuis Montaigne jusqu'à Cormenin ils n'ont pas manqué. Il y en a encore davantage chez les vénérables ecclésiastiques qui envoient les vils pamphlétaires en enfer ; la liste en serait longue depuis l'apôtre Barnabé jusqu'à l'abbé Turmel, car c'est dans son personnel lui-même que l'Eglise a trouvé ses plus farouches et ses plus impitoyables adversaires. Nous le voyons que les disciplines sociales, même les plus étroites, sont impuissantes à réfréner les manifestations des esprits véritablement indépendants. Elles n'enlèvent leur virilité qu'aux eunuques volontaires. Il y a même des pamphlétaires parmi les honorables députés qui projettent de faire une nouvelle « loi scélérate » contre la « diffamation » des vils pamphlétaires.

Paul-Louis Courier a raillé avec une verve étincelante, dans son *Pamphlet des pamphlets*, les bons apôtres de ce bloc enfariné qui condamne les *vils pamphlétaires*. Il avait été poursuivi en cour d'assises - les « lois scélérates » démocratiques n'existaient pas encore pour l'envoyer en correctionnelle - pour son *Simple discours à l'occasion d'une souscription pour l'acquisition de Chambord*, et l'épithète de « vil pamphlétaire » que le Procureur du Roi lui avait décochée avait suffi pour le faire condamner. Les jurés ne s'étaient même pas donné la peine de

lire son pamphlet ; la vérité qu'il pouvait renfermer ne pouvait qu'être criminelle, n'étant pas enveloppée de cette rhétorique qui confond le mensonge et la vérité et fait passer les coquins pour d'honnêtes gens. Ils avaient été fixés d'avance sur l'écrit comme sur son auteur par les étiquettes du pharisaïsme offensé : « pamphlet, vil pamphlétaire », car « un pamphlet ne saurait être bon, et qui dit pamphlet dit un écrit tout plein de poison ». On ne saurait, en « bonne police », laisser circuler du poison. Mais, le scandale, c'est que le monde aime bien ce poison, parce qu'avec lui « il y a aussi des sottises, des calembours, de méchantes plaisanteries », et les bons apôtres gémissent : « Honte du siècle et de la nation, qu'il se puisse trouver des auteurs, des imprimeurs et des lecteurs de semblables impertinences ! » Ce que ne disent pas ces bons apôtres, c'est que le pamphlet n'est pas moins goûté par eux ; ils le lisent avec délices, ils s'en gargarisent voluptueusement lorsque, au lieu de servir la vérité, il sert le mensonge et sort de l'officine de ces « Pitres dévêts, marchands d'infâmes balivernes », que V. Hugo a flétris dans ses *Châtiments*. La Bruyère a constaté qu' « on n'approuve la satire que lorsqu'elle va mordre les autres ». Le pamphlet mord toujours quelqu'un et il y a toujours quelqu'un pour en rire parmi ceux qui ne sont pas mordus. De là cet amour du monde pour le poison appelé pamphlet.

Mais il y a pamphlet et pamphlet comme il y a poison et poison ; de même, il y a pamphlétaire et pamphlétaire. Que la vérité soit ou ne soit pas toujours dans le pamphlet, et de quelque parti qu'il vienne - chacun prétend détenir la vérité et la dénie à l'adversaire, - il y a plus sûrement de « vils pamphlétaires ». Ce sont ceux qui ne possèdent pas, à défaut d'une conviction absolue, un désintéressement complet au service de ce qu'ils prétendent être la vérité et tirent profit de leurs pamphlets. Le pamphlet, en raison des attaques personnelles qu'il contient et de sa vivacité, devient alors la forme la plus basse du brigandage et de la prostitution littéraires, et celui qui s'y livre est le plus bas coquin de la confrérie des lettres. Le genre fleurit particulièrement aux époques de décomposition sociale, lorsque les mœurs sont tombées à de telles turpitudes que les prétendues « élites » ont perdu tout prestige et peuvent être fouaillées, sans pouvoir trouver dans la conscience publique l'appui d'une réaction possible. L'Arétin fut, au XVI^e siècle, le type romantique, brillant et redouté, du « vil pamphlétaire », condottière de plume, sorte de Don Juan du chantage, qui savait à l'occasion tenir la vie de ses victimes à la pointe de son épée. L'espèce s'est encore singulièrement avilie depuis pour arriver aux « faisans » actuels, sortis des ténébreux charniers de la guerre avec les Thénardier montés au pouvoir et dont, vampires sans dégoût, ils sucent le pus qui leur tient lieu de sang. Ces « faisans » sont de ceux à qui V. Hugo disait :

*« Et quand on va chez vous pour chercher vos oreilles,
Vos oreilles n'y sont jamais ! »*

Le pamphlet n'est honorable que s'il n'est pas le produit d'une plume vénale, s'il sort d'une conscience pure qui n'est à la solde de personne et sert la vérité, ou ce qu'elle croit telle, avec un complet désintéressement. S'il n'y a pas un critérium infaillible de la vérité, il y en a un du pamphlétaire dans les conséquences que son pamphlet a pour lui : les persécutions, la prison et parfois l'assassinat plus ou moins

légale pour les P.-L. Courier; les hautes protections, sinon la fortune et les honneurs, pour les L. Veillot. Le plus souvent, les pamphlétaires qui servent la vérité doivent rester anonymes pour échapper aux persécutions. « Ils arrosent la terre de leur sueur et de leur sang, la moisson croît, le peuple la recueille et ne songe même pas à connaître les noms de ceux qui l'ont ensemencée pour lui. » (Pierre Larousse.)

Nous n'écrivons pas ici l'histoire du pamphlet. On la trouvera avec celle de la *satire*, à ce mot. Nous indiquerons seulement ses époques les plus brillantes et ses différents aspects.

Le pamphlet véritable, c'est-à-dire écrit et répandu à des milliers d'exemplaires, ne date que de l'invention de l'imprimerie. Il fut la raison principale de l'opposition et des interdictions faites par les différents pouvoirs à cette invention. Il fit des débuts éclatants en Allemagne, avec les *Epistolæ obscurorum virorum* d'Ulrich de Hutten, inspirées par la querelle de Reuchlin et des théologiens de Cologne. Ces lettres étaient d'une telle puissance et d'une telle vie, qu'elles sont demeurées inoubliées en Allemagne où des éditions successives n'ont pas cessé d'entretenir leur popularité. Elles sont moins connues en France. Laurent Tailhade, qui voyait en Ulrich de Hutten « le Lucien de la Renaissance germanique », en a publié une traduction, il y a quelques années, sous le titre : *Epîtres des hommes obscurs du chevalier Ulrich von Hutten* (1924). Les pamphlets de Hutten ouvrirent la voie à ceux de Luther, non moins vigoureux, qu'il appela : *Propos de table*, parce qu'il n'y occupa que « le temps de ses réfections corporelles ».

Le pamphlet se multiplia à cette époque si troublée du XVI^e siècle, allant des hauteurs satiriques de la *Satire Ménippée* jusqu'à la multitude des libelles qu'on afficha sous forme de placards et n'eurent plus aucune espèce de retenue. Il fut d'une violence extrême, passant du ton de la raillerie, quand il attaqua les mœurs d'Henri III et de sa cour dans *l'Isle des hermaphrodites, nouvellement découverte, avec les mœurs, loix, coutumes et ordonnances des habitants d'icelle*, à la provocation à l'assassinat et au régicide. Il exprima ainsi la forme aiguë et réaliste de la satire qui attaquait la légitimité des rois et présentait la résistance à leur pouvoir comme un devoir. L'apologie d'Harmodius, d'Aristogiton, de Brutus, de Cassius, d'Aratus de Siéyone qui avaient délivré leur pays des tyrans, était répandue par des milliers de feuillets et de placards.

Devenu immédiatement l'arme des partis, le pamphlet ne cessa de se multiplier en prenant des caractères divers ; mais il fut par-dessus tout l'expression de la pensée populaire, Il gagna en esprit ce qu'il perdit en violence quand les fureurs religieuses furent calmées, et il abandonna le ton de la diatribe pour prendre celui du burlesque, de l'épigramme et de la chanson. Les *Mazarinades* furent aussi nombreuses au temps de la Fronde que les libelles des temps de la Ligue. On en a compté plus de cinq mille. Elles firent vivre une nuée de pamphlétaires miteux dont Mazarin lui-même payait les insolences. Il allait même jusqu'à provoquer des émeutes qu'il exploitait à son profit, selon les procédés policiers de tous les temps. Les Henri III, Henri IV et Mazarin étaient les premiers à rire des attaques des libellistes. Les deux premiers en moururent assassinés, le troisième en fit sa fortune. Il disait : « Qu'ils crient, pourvu qu'ils paient ! » Lui encaissait. Venu à Paris sans

un rouge-liard dans la domesticité d'une reine de France, il mourut dans le lit de cette reine, laissant à ses neveux une fortune de plus de cinquante millions. Cela n'empêcha pas pourtant que certains auteurs et éditeurs de *mazarinades* furent pendus ou envoyés aux galères.

Sous Louis XIV, sauf à la fin du règne où les turpitudes royales soulevèrent les consciences même les plus domestiquées, le pamphlet perdit complètement son âpreté, comme si la courtoisie en eût eu raison. Les auteurs de libelles étaient d'ailleurs de plus en plus menacés. Tartufe, s'il plaisait avec les vices des autres, n'aimait pas qu'on raillât les siens et tenait d'autant plus à ne pas voir attaquer sa vertu qu'il n'en avait guère à revendre. De plus en plus réduit aux dimensions du libelle, le pamphlet dut dissimuler ses auteurs. Il en fut ainsi jusqu'à la Révolution et il s'en vengera par son agressivité. Chavigny paya de trente ans de cage de fer, dans la forteresse du mont Saint-Michel, son pamphlet intitulé : *le Cochon mitré*, contre Le Tellier, frère de Louvois (1689). Cent ans plus tard la Révolution mettait fin à la captivité de Latude emprisonné depuis trente ans pour crime de lèse-majesté, parce qu'il avait adressé à M^{me} de Pompadour certains « hommages » déplaisants ! Latude ne fut pas le seul qui subit les cruelles vengeances de la catin royale. Dumouriez a raconté dans ses *Mémoires* comment il vit un jour, à la Bastille, « un homme d'environ cinquante ans, nu comme la main, avec une barbe grise très longue, des cheveux hérissés, hurlant comme un enragé ». Cet homme, qui était devenu fou, était un nommé Eustache Farcy, gentilhomme picard, capitaine au régiment de Piémont, enfermé depuis vingt-deux ans pour avoir fait ou colporté une chanson contre la Pompadour. D'autres, nombreux, connurent un sort semblable. Les libraires, éditeurs de libelles, étaient durement frappés, aussi la plupart de leurs productions avaient elles leurs presses à l'étranger, particulièrement en Hollande. Les colporteurs les apportaient ; le monde frivole les répandait, heureux' de ces attaques sournoises contre des puissances que d'autre part il flagornait bassement.

Voltaire, bien qu'il fut le polémiste le plus ardent de son époque, était ennemi des libelles. Il a vivement attaqué les auteurs de ces « petits livres d'injures » auxquels ceux qui les faisaient mettaient rarement leurs noms, « parce que les assassins craignent d'être saisis avec des armes défendues ». Il voyait en eux des « compilateurs insolents qui, se faisant un mérite de médire, impriment et vendent des scandales comme la Voisin vendait des poisons ». Son article *Du Quisquis de Ramus ou La Ramée*, dans le *Dictionnaire Philosophique*, est un véritable pamphlet, plein d'indignation, contre les faiseurs de libelles qui prétendaient imiter Horace et Boileau. Il leur répondait qu'Horace et Boileau n'avaient pas fait de libelles et que, si on voulait les imiter, il fallait avoir un peu de leur bon sens et de leur génie ; on ne ferait alors plus de libelles. Voltaire montrait ainsi l'exacte distinction qu'il y a lieu de faire entre la véritable satire, celle d'un Horace et d'un Boileau, et cette forme la plus vile du pamphlet qu'est le libelle. « La vie d'un forçat, disait-il encore, est préférable à celle d'un faiseur de libelles ; car l'un peut avoir été condamné injustement aux galères, et l'autre les mérite. »

La Régence, parce qu'elle avait eu beaucoup à se faire pardonner, avait été

d'une certaine douceur aux pamphlétaires. Le Régent oubliait les injures faites au duc d'Orléans. Le pamphlet prit une vigueur nouvelle aux approches de la Révolution. Il contribua puissamment à l'amener. Il répandit les idées des Encyclopédistes en les vulgarisant ; il exploita les querelles du régime, celles entre autres du Parlement et de la royauté ; il dressa sur la scène l'audace de Figaro dans les deux pièces de Beaumarchais, le *Barbier de Séville* et *Le Mariage de Figaro*. Necker présenta au roi son *Mémoire sur l'établissement des administrations provinciales* où il attaqua l'arbitraire royal. Mirabeau lança son pamphlet *Sur la liberté de la presse* qui fut suivi, en 1789, par son *Appel à la nation française*. La royauté harcelée, même par ses plus cyniques profiteurs, ne sut plus où trouver le salut et justifia de plus en plus les attaques contre elle par l'accumulation de ses fautes.

Sous la Révolution, le pamphlet se multiplia pour et contre la royauté. Il fut presque la seule littérature du temps, avec les discours civiques, et il fut aussi verbal qu'écrit, à la tribune, sur la scène et dans la presse. Il fut lu, déclamé, chanté. Il traduisit tous les événements politiques, toutes les préoccupations populaires. Successivement parurent des pamphlets de circonstance et d'autres qui eurent la périodicité du journal. Ils commencèrent avec *Le Véritable ami du peuple*, de Loustalot, et *La France libre*, de Camille Desmoulins. Relativement mesurés et traitant de questions sociales plus que de querelles de partis et de personnes, ils exprimèrent au début la joie et les espoirs du peuple qui se croyait entièrement libéré de ses chaînes. Celui de Sieyès sur le *Tiers Etat* fut la première manifestation d'un nouvel esprit de classe qui allait diviser la Révolution et la conduire à la Terreur. Les journaux-pamphlets se multiplièrent : *Le Patriote français*, de Brissot, *les Révolutions de Paris*, de Loustalot ; *la Bouche de Fer*, de Fauchet et Bormeville ; *l'Ami du Peuple*, de Marat ; *l'Orateur du peuple*, de Fréron ; *les Révolutions de France et de Brabant*, de Desmoulins, puis son *Vieux Cordelier*. Les haines anti révolutionnaires d'une part, et les souffrances populaires d'autre part, poussèrent à la virulence. L'écosais Swinton, stipendié de police, et le royaliste Moranda qui avait dû, publiquement, se reconnaître « infâme », lancèrent des libelles forcenés. Les *Effets des assignats sur le prix du pain*, de Dupont de Nemours, la *Criminelle Neckero-Logie*, de Marat, excitèrent les fureurs contre les affameurs, et des feuilles sinistres célébrèrent les exécutions de Foulon et de Berthier. Ce furent ensuite les diatribes contre Louis XVI et le pamphlet de Marat : *C'en est fait de nous !* Contre les clubs se déchaînèrent les attaques royalistes des *Sabbats Jacobites*, des *Actes des Apôtres*, du *Jean Bart* ; contre le clergé, celles de tous les temps prirent une violence nouvelle. Des pamphlets furent écrits contre Mirabeau, contre Bailly et La Fayette après les massacres du Champ de Mars, contre Carrier. Celui-ci fut particulièrement malmené par Babeuf. La terrible question du pain ne cessa pas d'occuper l'opinion ; elle fournit matière aux pamphlets, si elle ne nourrit pas le peuple. Et c'est elle, en définitive, qui était la grande question de la Révolution ; elle faisait se recreuser entre les classes sociales le fossé qui semblait avoir été comblé par la démolition de la Bastille. Ce ne furent pas les déclamations des « buveurs de sang » qui firent la Terreur ; ce fut la misère du peuple, ce peuple qui eut voulu garder sa confiance dans « le boulanger, la boulangère et le petit mitron », et qui la

garde toujours pour les endormeurs, royalistes ou démocrates. Ce fut le *Père Duchesne*, sous ses différents aspects, qui refléta le mieux la colère populaire jusqu'à l'exécution d'Hébert, en 1794. Hébert lui avait donné sa formule la plus caractéristique.

Le Consulat et l'Empire firent taire les pamphlétaires écrivains mal pensants, exilés, emprisonnés, déportés ou fusillés, ainsi que leurs éditeurs. Bonaparte ne tolérait autour de lui que des flagorneurs. Le pamphlet revint avec une liberté relative de la presse sous la Restauration. Chateaubriand le ressuscita avec une certaine grandeur ; il avait combattu Napoléon, il observa la décence en se réjouissant de sa chute. Ceux qui furent sans décence furent les gens de presse et de poubelle qui avaient vécu en parasites de l'Empire, avaient été ses plus plats valets jusqu'au 31 mars 1815 ; ils se mirent à l'injurier à partir du 1^{er} avril pour recommencer leurs flagorneries pendant les Cent Jours et se replonger enfin dans leur ordure injurieuse après Waterloo. Et cette tourbe infâme prétendait parler au nom des « honnêtes gens »... comme aujourd'hui ! Chateaubriand réussit moins auprès du pouvoir avec ses pamphlets, quand il s'opposa à l'ultra-royalisme. Sa *Monarchie selon la charte* le fit rayer du nombre des ministres. Un Martainville inaugura en ce temps-là, contre les libéraux, les arguments qui n'ont pas cessé d'être répétés depuis, si éculés qu'ils soient devenus, par tous les partis contre ceux qui les devançaient, les appelant « partageux » qui veulent « les nez étant égaux, se moucher tous dans le même mouchoir ». Pour Martainville et la séquelle des « bien pensants » d'alors, le libéralisme était « la religion des gens qui fréquentent les galères ». Les libéraux devenus « bien pensants » en ont dit autant des républicains, puis ceux-ci des socialistes, et ces derniers des anarchistes et des bolchevistes. En 1820, « l'homme au couteau entre les dents » s'appelait Thiers ; aujourd'hui il s'appelle Staline.

Une brillante pléiade de pamphlétaires travaillèrent à l'avancement du libéralisme de plus en plus influencé par les idées républicaines et socialistes. Les pamphlets de P.-L. Courier sont demeurés les modèles du genre dans l'esprit comme dans la forme ; il paya de sa vie l'audace de sa plume. Béranger, qui donna au pamphlet la forme de la chanson, connut la prison. Les *Iambes*, de Barbier, la *Némésis*, de Barthélémy et Méry, furent écrites en vers vigoureux. Sous Louis Philippe, de Cormenin illustra le pamphlet politique, mais plus par sa vigueur et sa verve que par son style. Ses pièces anti-cléricales, *Oui et Non* (1845) et *Feu ! Feu !* (1846), de même que ses *Avis aux contribuables* et son *Livre des orateurs*, celui-ci publié sous le pseudonyme de Timon, eurent un succès considérable auquel répondirent les plus vives attaques. Elles venaient des deux côtés, légitimistes et libéraux, et Cormenin pouvait dire : « J'ai été l'homme le plus honni, le plus calomnié, le plus menacé, le plus biographié, le plus déchiré, le plus défiguré, le plus flétri, le plus sali, le plus souillé de boue de la tête aux pieds... Au fond, j'ai tout lieu d'être satisfait. Lorsqu'un de mes pamphlets ne m'attire que peu d'injures, je ne suis pas content de moi et je me dis : « C'est ma faute ! J'aurai mal attaqué cet abus là ! J'aurai mal défendu cette liberté-là ! »

Claude Tillier donna au pamphlet un accent plus populaire et défendit les

idées généreusement révolutionnaires contre le libéralisme bourgeoisement opportuniste. Il fut en même temps un remarquable écrivain, profondément pénétré des sentiments du peuple et en possédant la sensibilité si incomprise, raillée et meurtrie. Il possédait aussi, comme Félix Pyat l'a dit, l'esprit de Voltaire et de Diderot. On était à la veille de 1848. Le peuple avait encore des illusions sur les dispositions de la bourgeoisie, malgré les répressions anti-ouvrières. Les journées de juin 1848 et celles de décembre 1851 ne lui avaient pas encore ouvert les yeux.

Alphonse Karr fit de ses *Guêpes* de véritables pamphlets ; il ramena ainsi le genre au pamphlet-jour satirique souvent profond, dépassant le pamphlet mais respectueux, malgré ce, de « l'ordre ». Il disait : « Que les assassins commencent », ne voyant pas que les assassins sont faits par la société et qu'elle devrait « commencer » avant eux. Il définissait ainsi sa satire : « Consultant à la fois la nature de mon esprit et la nature des choses et des gens que j'atta sont des outres gonflées de vent, - j'ai divisé et changé mon glaive en une multitude d'épingles ; quelquefois une seule piqure suffit pour crever et aplatir l'ennemi ; alors je l'abandonne et n'en parle plus ; mais d'autres ont la peau plus épaisse et, d'épingle en épingle, il faut que le glaive y passe tout entier. »

La Révolution de 1848 fut l'occasion de nombreux pamphlets, puis le Coup d'Etat inspira à V. Hugo son *Napoléon le Petit* en attendant les *Châtiments*. Le II^e Empire ne vit guère de pamphlets, jusqu'à Rochefort et sa *Lanterne* qui reprit le genre des *Guêpes* avec plus de virulence. Sous la III^e République, le pamphlet s'est de plus en plus confondu avec l'article de journal. Vallès fut un ardent pamphlétaire, puis Tailhade. Tous deux connurent la prison et la misère. En Allemagne, Maximilien Harden fut un pamphlétaire de premier ordre. Nous retrouverons le pamphlet dans l'étude de la *satire*, manifestation plus générale, et de tous les temps, de l'esprit de liberté contre toutes les formes de l'oppression.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

PANÉGYRIQUE n. m.

Le proverbe dit : « Menteur comme un panégyrique. » Le panégyrique est un discours consacré à la louange d'un personnage plus ou moins illustre. Il ne comporte ni critique, ni blâme, ni même la moindre réserve. C'est donc la forme la plus bassement servile dans l'art oratoire.

Ironiquement : Propos qui a l'air de louer quelqu'un et qui le décrit par des restrictions. (Lachâtre)

Les Grecs, si avides d'éloquence, prononçaient des panégyriques en l'honneur d'hommes, vivants ou morts; de cités glorieuses (Athènes) ou d'entités métaphysiques (la Parie). Les Romains consacraient le panégyrique exclusivement aux vivants. Ce furent des élucubrations fatigantes dans lesquelles on prodigua aux puissants de l'heure les mensonges les plus éhontés, (panégyriques de Constantin, de Julien l'Apostat, de Théodose, etc.).

Les Pères de l'Eglise, grecs et latins, cultivèrent avec succès ce qu'on nomma « le panégyrique chrétien ». L'oraison était consacrée à un personnage destiné à être canonisé. L'Eglise grecque appelle encore *Panégy* l'ordre des mois et contenant pour chacun de ces mois des discours à la louange de Jésus et des Saints.

Longtemps, panégyrique, éloge et oraison funèbre ont pu être confondus. « L'oraison funèbre était, à vrai dire, le panégyrique des morts, et le panégyrique donnait aux vivants un avant-goût de leur oraison funèbre. » (A. Gazier. Ency.).

Ce genre, en raison même du but poursuivi, ne fut presque toujours que l'étalage d'une phraséologie pompeuse et froide, un abus de lieux communs, pleins de banalités et d'enflure. Il fallait certainement n'avoir pas le souci du pain quotidien pour consacrer son temps à écouter « ces chefs-d'œuvre de pédantisme et de mauvais goût ». Au surplus c'était bien le passe de flatter les maîtres ou d'apprendre comment on les courtise.

Le panégyriste le plus éminent, Bossuet, se spécialisa dans « le panégyrique des morts ». Il s'éleva, certes, jusqu'aux plus hauts sommets de l'éloquence, mais davantage avec le souci d'instruire, de donner des leçons (pour la plus grande gloire de Dieu) que de dire la vérité, dont il n'avait cure. « L'auteur d'une oraison funèbre dira seulement ce qui est à l'honneur de son héros ; il louera des actions qu'on puisse louer sans crainte dans la chaire de vérité, et résolument, en vertu d'un accord tacite entre lui et ceux qui l'écoutent, il passera les autres sous silence. » (Encycl.) Bossuet ne manqua pas à la règle. Panégyriste de Saint-Pierre, il se garda de parler de son reniement ; de Saint-Paul il omit de signaler que le prince des apôtres fut d'abord un persécuteur acharné des chrétiens.

« De 1.500 à 1.800 oraisons funèbres imprimées de 1621 à 1789, dix ou douze tout au plus supportent la lecture. » Que de temps, et parfois de talents, mal employés ! Que d'oisifs se sont appliqués, dans ce genre boursoufflé, insipide, à mentir avec art ! (le panégyrique d'Athènes coûta 15 ans de travail à Isocrate ; Bossuet eut 140 jours pour écrire l'oraison funèbre du prince de Condé et un an pour élaborer celle de la princesse palatine !) Qu'en reste-t-il aujourd'hui ?

Les gens d'Eglise et de robe, les personnages officiels, les bonzes de toutes les académies éprouvent certainement davantage que les prolétaires le besoin de prononcer des panégyriques. Cultivant avec amour leur petite vanité, combien se complaisent à s'encenser mutuellement ! Pour un Voltaire dérogeant une fois « à l'usage fastidieux de ne remplir un discours de réception que de louanges rebattues du Cardinal de Richelieu », que de plats valets ! Panégyrique d'hommes de lettres, d'hommes politiques, d'hommes d'Etat ; panégyriques de Jeanne d'Arc, de la Patrie, de la Révolution, de la République, des morts de la guerre (ô Poincaré !) qui encombrant trop souvent les colonnes des journaux ou que vomissent les postes de T. S. F., qui donc a le triste courage de vous lire ou de vous écouter jusqu'au bout ? Fléchier, qui s'y connaissait, disait : « L'imagination a plus de part aux panégyriques que la raison ; ce sont des hyperboles perpétuelles. » « Hyperboles » est poli ; nous employons à l'occasion des termes un peu plus forts pour flétrir les discours trompeurs.

- Ch. B.

Accueil

PANIQUE n. f. et adj.

Selon les Grecs, le dieu Pan, au cours de ses randonnées nocturnes, jetait fréquemment l'effroi par de brusques apparitions. De là vient le mot panique, que l'on applique à une terreur subite et souvent collective. Quand un mouton se met à fuir, le troupeau entier prend peur. Les foules humaines aussi sont prises de paniques, car les émotions se propagent avec une incroyable rapidité. On en peut citer des exemples fameux. Préludant aux paniques qui secouent les banques modernes, la banqueroute du système de Law, en 1720 fut le signal d'une indescriptible émotion. Les spéculateurs malheureux, dont les actions et les billets ne valaient plus guère que le prix du papier, s'entassaient aux portes de la banque ; des cris et des menaces montaient à l'adresse de Law. Trois personnes furent étouffées par la foule, tant la presse était grande ; et leurs cadavres furent promenés à travers Paris par les ennemis du financier qui réclamaient vengeance. Effrayé, Law, qu'on encensait sans mesure peu auparavant, décampa secrètement et de nuit. Quand Poincaré, en 1914, s'enfuit à Bordeaux avec sa séquelle de ministres, de journalistes, de financiers et de parlementaires, ce fut sous le coup d'une panique, que l'on a vainement essayé de couvrir du manteau de prudence. Ces gens, qui épargnaient si peu le sang de l'humble soldat, craignaient pour leur propre vie, et c'est loin du danger qu'ils transportaient leurs précieuses personnes. Des armées russes, pendant la dernière guerre, furent prises d'une terreur indicible, car elles voyaient la Vierge Marie étendant la main du haut du ciel pour protéger l'adversaire. On a su depuis que des aviateurs, munis d'appareils cinématographiques, projetaient ces divines images sur les nuages qui servaient d'écran. Avec raison, ils avaient tablé sur la superstition populaire. De nombreuses paniques sont volontairement déchaînées par les financiers et les politiciens ; elles permettent de louches combinaisons, d'infâmes marchandages, impossibles à un autre moment. L'affolement provoqué en France par la chute du franc, celui qui vient de secouer l'Angleterre par suite de la baisse de la livre sterling, ont profité à certaines gens. Les gémissements officiels ne purent dissimuler complètement la joie secrète et les ambitieuses visées de ceux à qui cet affolement profitait. Réfléchir, observer, voilà ce que doit faire le sage, quand il voit ceux qui l'entourent pris d'une panique dont le motif n'est pas clair. Il ne peut oublier qu'aux yeux des chefs le peuple est un enfant qu'il est utile d'effrayer en certains cas.

Accueil

PANTHÉISME n. m. (du grec *pan*, tout, *theos*, Dieu)

C'est en 1705 seulement que le terme *panthéiste* fut employé, pour la première fois, par l'Anglais Toland ; mais, en fait, le panthéisme est aussi ancien que la philosophie. Tous les systèmes métaphysiques ou religieux qui réunissent Dieu et le monde, pour n'en former qu'un être unique, se rattachent à cette doctrine. Extrêmement nombreux et de formes très différentes, ces systèmes ne sauraient être ramenés à un seul type ; ils ont toutefois ceci de commun qu'ils considèrent Dieu comme identique à l'ensemble des réalités et n'admettent pas la distinction, chère au théisme traditionnel, entre Dieu et l'univers.

Déjà le panthéisme apparaît dans les antiques spéculations hindoues. Il est clairement exprimé dans certains livres : « La cause suprême, lit-on dans le *Vedanta*, désira être plusieurs et féconde, et elle devint plusieurs. Cet univers est Brahma, car il en sort, il s'y plonge, il s'en nourrit ; il faut donc l'adorer. Comme l'araignée tire d'elle et retire en elle son fil, comme les plantes sortent de la terre et y retournent, comme les cheveux de la tête et les poils du corps croissent sur un homme vivant, ainsi sort l'univers de l'Inaltérable. » Le monde n'est donc qu'apparence imaginaire, seul Brahma possède une existence vraie ; aussi, quand se termine la vie présente, l'âme, émanation de Dieu, est-elle de nouveau absorbée en lui. Dans le Bhagavad-Gita, où l'inaction complète est recommandée, Dieu est confondu avec ce qu'il y a de meilleur dans l'univers : « Je suis la vapeur dans l'eau, la lumière dans le soleil et dans la lune, l'invocation dans les Védas, le son dans l'air, l'énergie masculine dans l'homme, le doux par flamme, la vie dans les animaux, le zèle dans le zélé, la semence éternelle de toute nature. Dans le corps, je suis l'âme et dans l'âme, l'intelligence. Quelle que soit la nature d'une chose, je la suis. Enfin, qu'est-il besoin d'accumuler tant de preuves de ma puissance ? Un seul atome émané de moi a produit l'univers, et je suis encore moi tout entier. » Le célèbre philosophe chinois Lao-Tseu semble avoir été, lui aussi, panthéiste ; mais l'obscurité de son style permet difficilement de pénétrer sa pensée. Il admet un principe éternel, immuable, qu'on ne peut ni définir, ni comprendre ; le monde et les âmes sont des émanations de la substance divine ; après la mort, ces dernières retourneront au premier principe, si elles en sont dignes.

En Grèce, le panthéisme n'aura qu'un nombre assez limité de partisans. On a cru le trouver en germe chez Héraclite d'Ephèse, dont les idées sur l'universel changement et l'universel devenir influenceront Hegel. S'il est vrai qu'Anaximène de Milet identifiait l'air, dont il faisait le principe de toutes choses, avec la divinité, nous sommes, ici, en présence d'un panthéisme matérialiste. Quelques-uns voient un précurseur de Fichte et de Schelling dans Parménide d'Elée et même dans Xénophane. Les Stoïciens furent nettement panthéistes. Le monde est semblable à

un être vivant, déclaraient-ils ; Dieu est la force qui imprime le mouvement et l'ordre; il est inséparable de la matière, principe passif qui ne devient fécond que grâce à l'action divine. Ce que notre âme est pour notre corps, la force l'est pour le monde ; elle en pénètre les diverses parties comme un souffle ou mieux comme un feu qui porte en lui les germes et les raisons d'être de tout ce qui existe. De cette âme du monde, la partie supérieure et directrice réside à part. Force et matière ne se distinguent, d'ailleurs, que temporairement ; à des périodes déterminées, elles se résorbent dans le feu solitaire, d'où le monde sort de nouveau suivant des lois inflexibles. Indéfiniment et d'après un ordre rigoureusement déterminé, des univers pareils au nôtre apparaissent donc, puis font retour à la substance unique qui les a produits. F. Ravaisson résume ainsi le panthéisme stoïcien : « Au commencement tout est force, souffle enflammé, tout est Dieu. En vertu de la loi du rythme, qui fait succéder le repos au travail, un relâchement se produit, et un nouvel élément se forme, l'air. Nouveau relâchement, nouvel élément : c'est l'eau qui naît de l'air comme l'air est né de l'éther. En ce moment, le monde est une masse d'eau entourée d'une sphère de feu. Sous l'influence de la chaleur du ciel, une partie de l'eau s'évapore ; l'air se forme de nouveau ; une autre partie de l'eau se condense ; c'est la terre séjour de l'homme. Alors, sous l'action dirigeante de l'esprit divin, les êtres naissent. Mais peu à peu le feu divin retrouve sa tension première. De plus en plus la terre se change en eau, l'eau en air, l'air en feu. Un jour viendra où notre univers sera de nouveau absorbé dans le sein de Dieu. Tout retournera à l'unité première par la conflagration universelle. » On sait quelle prodigieuse influence la doctrine stoïcienne exerça, non seulement en Grèce, mais à Rome. Plotin, qui entreprit de réunir et de concilier les philosophies de Platon, d'Aristote et de Zénon, supposa que, dans la nature, tout vit et tout pense d'une seule vie et d'une seule pensée (Voir Paganisme), Il admit que, par l'extase, l'homme arrive à se diviniser dès ici-bas : « Quand l'âme est devenue semblable à Dieu par les moyens connus de ceux-là seuls qui sont initiés, lit-on dans les Ennéades, elle le voit tout à coup apparaître en elle ; plus d'intervalle, plus de dualité, tous deux ne font qu'un. Dans cet état, l'âme ne sent plus son corps, elle ne sent plus si elle vit, si elle est homme, ou quoi que ce soit au monde ; elle perd toute conscience d'elle-même, et cesse de penser, elle devient Dieu, ou plutôt elle est Dieu. » Ce panthéisme mystique devait avoir une prodigieuse fortune. A la suite de Plotin, tous les ascètes chrétiens et musulmans rêveront de se perdre en Dieu comme la goutte d'eau disparaît dans l'océan ; ils voudront mourir à eux-mêmes, s'oublier pour ne faire qu'un avec l'objet de leur adoration. Les mystiques catholiques frémiraient d'apprendre qu'ils eurent pour prédécesseur un ardent adversaire du christianisme ; pour rester d'accord avec les dogmes imposés par Rome, ils ont soin de parler quelquefois d'un dieu personnel. Mais leur panthéisme latent se fait jour de mille manières dès qu'ils s'expriment avec sincérité.

Au moyen âge, deux professeurs de l'Université de Paris, Amaury, de Chartres, et David, de Dinan, enseignèrent un panthéisme rationnel. Ils s'inspiraient de la philosophie arabe alors très florissante et dont quelques représentants manifestaient des aspirations panthéistes. Amaury admettait que tout est un, que les idées de l'intelligence divine étant à la fois créatrices et créées, le créateur et la

créature sont une même chose. D'où la conclusion que Dieu est tout et que tout est dieu, les êtres émanés du premier principe devant retourner à lui et s'absorber dans sa substance. C'était pousser le réalisme à ses dernières conséquences et renouveler le panthéisme que Scot Erigène avait professé au IX^e siècle. David, de Dinan, identifiait le connu et le connaissant. Il distinguait trois formes d'existence : la matière, la pensée, dieu, qui se confondaient finalement dans une substance indéterminée, dont les évolutions engendraient toutes choses. Au XIV^e siècle, le panthéisme transpire dans les écrits de plusieurs mystiques ; discret chez Tauler qui cherche à calmer les défiances des théologiens, il se dégage nettement des formules employées par son maître Eckard. « L'amour divin, écrivait ce dernier, anéantit tout ce qu'il y a d'humain dans notre âme, pour la confondre, pour la convertir en Dieu, de même que la formule sacramentelle change la substance du pain eucharistique, et le fait devenir le vrai corps de Jésus-Christ. » Un mystique tout à fait hétérodoxe et qui témoigna d'une grande profondeur d'intelligence, le cordonnier de Görlitz, Jacques Boehm, déclarait, à l'époque de la Renaissance, que tout émane de Dieu. Une dualité : être et néant, tendresse et violence, bien et mal, constituerait le fond de tout ce qui existe ; mais cette dualité aboutirait à l'unité par l'identification des contraires. On trouve des conceptions panthéistes chez d'autres auteurs de la Renaissance. Giordano Bruno s'inspire des Eléates et des Alexandrins. Pour lui l'univers est la manifestation visible de Dieu ; l'infini variété des individus n'est que l'expression de son unité partout présente. Giordano Bruno fut brûlé par ordre de l'Inquisition romaine. Chez Vanini, cette autre victime de l'intolérance religieuse, on rencontre aussi des traces de panthéisme.

Avec Spinoza, au XVII^e siècle, nous arrivons à une doctrine dont l'importance est primordiale en philosophie. C'est d'une façon toute mathématique, sous forme de définitions, d'axiomes, de postulats, de corollaires rigoureusement enchaînés entre eux que le système est exposé. Inspiré de Descartes, le spinozisme aboutit, néanmoins, à des conclusions très originales ; parti de la définition de la substance, il montre qu'il n'y a qu'une seule cause, Dieu, et que notre univers sort de lui nécessairement. La troisième définition de l'*Ethique* nous renseigne sur la substance, la sixième sur Dieu. « J'entends par *substance* ce qui est en soi et est conçu par soi, c'est-à-dire ce dont le concept peut être formé sans avoir besoin du concept d'une autre chose. » « J'entends par *Dieu* un être absolument infini, c'est-à-dire une substance constituée par une infinité d'attributs, dont chacun exprime une essence éternelle et infinie. » Nous connaissons seulement deux attributs de la substance divine, la pensée et l'étendue. Ces attributs infinis s'expriment par des modes finis ; et les modes de la pensée et de l'étendue constituent l'ensemble du monde. Entre Dieu et le monde, il n'y a qu'une différence de point de vue : Dieu est la *nature naturante*, le monde la *nature naturée*. Dieu est étendu, « car tout ce qui est en Dieu, et rien ne peut être, ni être conçu sans Dieu ». Mais il n'a pas de corps et n'est pas divisible. Dieu a pour attribut la pensée ou puissance de concevoir, mais il n'a pas un esprit analogue à celui de l'homme, même toute proportion gardée. L'intelligence divine diffère absolument de l'intelligence humaine ; elles ne peuvent se ressembler « que d'une façon toute nominale, absolument comme se ressemblent

entre eux le Chien, signé céleste, et le chien, animal aboyant ». Ainsi Dieu, la *nature naturante*, n'a rien de personnel ; l'idée de création est fautive, car elle suppose en Dieu une volonté conçue sur le type humain ; tout ce qui existe découle de la substance divine avec une inéluctable nécessité. Les corps, que nous révèle l'expérience, sont des modes de l'étendue divine ; les âmes des modes de la pensée divine. Chez l'homme nous rencontrons une double série de phénomènes d'étendue et d'idées, c'est-à-dire de modes de l'étendue et de modes de la pensée divines ; modes qui demeurent parallèles, les seconds ayant pour objet de réfléchir les premiers. Le libre arbitre est une illusion qui naît de l'ignorance où nous sommes des causes de nos actions. Dans un être fini, le principe de toute activité morale est « l'effort par lequel toute chose tend à persévérer dans son être, et qui n'est rien de plus que l'essence actuelle de cette chose ». De cette tendance fondamentale découlent nos émotions, nos sentiments, nos appétits. Pour s'identifier avec Dieu, l'homme doit s'affranchir de ses passions et oublier sa propre individualité. Il devient éternel dans la mesure où il connaît les choses comme éternelles, soit par le raisonnement, soit par l'intuition ; il se divinise dans la mesure où il prend conscience de sa vraie nature qui est identique à la nature de la pensée absolue, c'est-à-dire de Dieu. Excommunié par les juifs, ses coreligionnaires, Spinoza vécut pauvre et solitaire, polissant des verres de lunette pour gagner son pain. Mais son système devait exercer une influence prodigieuse et faire l'objet de discussions qui durent encore aujourd'hui.

Au siècle dernier, le panthéisme a connu une vogue exceptionnelle, grâce aux philosophes allemands. Fichte, Schelling, Hegel l'adoptent tous trois, mais ne le conçoivent pas de la même façon. Selon Fichte, le *moi* se pose lui-même, et, en développant ses virtualités, il rencontre le *non-moi* qui ne se distingue pas réellement du moi, qui n'est que l'idéal conçu par le moi ou mieux la partie de l'idéal que le moi n'a pas encore réalisée. Ainsi seul le moi est réel ; son activité produit tout ce qui existe ; il crée le monde qui est dû à la pensée absolue, contrainte de se limiter. Après avoir adopté la philosophie de Fichte, Schelling aboutit à une conception personnelle qui substituait un moi infini au moi relatif admis par le premier. Au commencement il place l'*Absolu*, principe supérieur et antérieur au moi, « principe neutre, indifférence ou identité des contraires ». L'absolu comprend en lui-même l'identité de l'objet et du sujet, de l'un et du multiple, de l'ordre réel et de l'ordre idéal, mais il évolue et se développe. Dans l'ordre réel, il engendre successivement la nature, l'animal, l'homme, « il sommeille dans la plante, rêve dans l'animal et se réveille dans l'homme ». Dans l'ordre idéal, histoire, vertu, science, bonté, etc., découlent de lui progressivement. Puis l'absolu s'élève au-dessus de ces deux ordres et enfante la philosophie, en se saisissant lui-même comme suprême identité.

Hegel, dont la renommée fut si éclatante, pose comme principe premier l'*Idee*, où tout le possible est contenu virtuellement, où les contradictoires sont conciliés, et qui porte en soi la nécessité de son existence. Douée d'une logique vivante, l'idée évolue : elle se pose d'abord, puis s'oppose et enfin se réconcilie ; d'où trois moments successifs, la *thèse*, l'*antithèse*, la *synthèse*. Pour Hegel, l'ordre

idéal et l'ordre réel sont d'ailleurs identiques: « Tout ce qui est rationnel est réel » ; « Tout ce qui est réel est rationnel ». La logique, qui se confond avec la métaphysique, devient la partie essentielle de la philosophie ; mais elle repose sur la négation du principe de contradiction. L'identité des contraires n'a rien qui choque ni l'expérience, ni la raison ; c'est à tort qu'elle fut combattue par l'ancienne logique. Nous constatons par expérience que tout être est mouvement ; or tout mouvement apparaît comme le passage de la puissance à l'acte, c'est-à-dire d'un contraire à un autre contraire, par une action qui domine les deux. N'étant plus enchaîné par aucune nécessité, l'être peut se transformer et se transforme réellement en toutes choses. Un perpétuel *devenir* manifeste la synthèse qui contient, dans son sein, rationnel et réel, être et néant. Parti de l'être pur, ce devenir aboutit à l'homme en qui l'idée prend conscience d'elle-même ; après avoir donné le mouvement, il s'est, en effet, transformé en matière inorganique, puis en matière organique, puis en matière sensible. La doctrine hégélienne fut bien accueillie en France. Vacherot y trouvait « la vraie solution du problème de la vérité » ; Renan en a parlé avec beaucoup d'estime.

Nous pourrions rappeler d'autres systèmes et d'autres auteurs peu connus ; ce que nous avons dit suffit à donner une claire idée du panthéisme. Il est né du désir d'apporter une solution au problème des rapports de Dieu et du monde, de l'absolu et du relatif ; faux problème, à notre avis, puisque l'un des termes doit disparaître, Dieu, l'absolu n'étant que de vains mots, des entités imaginaires. Le besoin d'unité, la tendance à ramener le divers à l'identique, à simplifier l'apparent chaos du monde, si profondément enracinés dans notre esprit, ont favorisé son éclosion et son développement. Très supérieur au théisme chrétien, il est fort séduisant par sa grandeur spéculative et par son charme poétique ; il est vrai dans la mesure seulement où il se rapproche de l'athéisme. Mais, si belles qu'elles puissent être, les constructions du panthéisme restent fragiles et sans bases sérieuses. Le système des Stoïciens, celui de Plotin, de Spinoza ou d'Hegel ne sont que de beaux romans métaphysiques. Ils témoignent de la puissante imagination et du remarquable talent de leurs auteurs ; ils n'ont pas de valeur objective. Pour aboutir à de sérieux résultats en métaphysique, on devra répudier les anciennes méthodes pour adopter celles de la science expérimentale. Ce sont les astronomes, les physiciens, les chimistes, les biologistes qui élucideront les problèmes transcendants de l'origine première et de la destinée ultime de notre univers.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

PAPE, PAPAUTÉ

La Papauté incarne, dans le monde actuel, le principe d'autorité sous sa forme la plus tyrannique. Pour ce motif, tous les hommes de progrès devraient unir leurs efforts pour la combattre.

Les Papes ont toujours revendiqué, comme nous le montrerons, la direction spirituelle la plus large de la société, sachant bien que, lorsqu'on gouverne les cerveaux et les cœurs, on est également le maître des volontés et des corps.

Il y a trois ans, répondant indirectement à Mussolini dans une lettre qu'il adressait à son cardinal Gaspari, le pape Pie XI écrivait :

« Dire du Saint Siège qu'il est l'organe suprême de l'Église catholique universelle, et qu'il est, par suite, le légitime représentant de l'organisation de l'Église en Italie, c'est une formule qui ne peut être admise que dans le sens où l'on dirait que la tête est l'organe suprême du corps humain ... C'est toujours le Souverain Pontife qui intervient et qui traite dans la plénitude de la souveraineté de l'Église catholique : pour parler exactement, il ne représente pas cette souveraineté, il la personnifie ; et il l'exerce en vertu d'un direct mandat divin ... » (*Croix*. 11-6-29.)

Le Pape ne représente pas la souveraineté catholique ; il la possède, il l'incarne. Il ne parle au nom de personne. Il ne doit rendre de comptes qu'à Dieu seul. Tel est le sens de cette déclaration, qui a du moins le mérite de la franchise.

A notre époque de « liberté » et de « démocratie », un langage aussi surprenant semble ne révolter personne ; il recueille, au contraire, l'approbation pleine et entière des millions de catholiques répandus dans le monde.

On lit dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Mende :

« Le Pape a parlé, nous devons obéir sans discuter ses ordres, quand même nous n'en comprendrions pas les raisons. *Ses décisions valent indépendamment des raisons qui les appuient.* Vouloir n'accepter que les ordres dont les raisons nous agréent, ce serait s'ériger en juge du Pape, ne vouloir obéir en définitive qu'à soi-même. »

Dans son numéro du 16 mai 1927, *La Croix* déclarait : «... Dieu, dont le

Pape est ici-bas le vicaire, dont il est le *vice-Dieu* ... »

L'Ami du Clergé (18-6-25), revêtu de l'*Imprimatur* du diocèse de Langres, imprime également que : « Le Pape, c'est donc Jésus-Christ demeuré visible parmi nous. Si vous voulez voir Jésus-Christ, allez à Rome, allez voir N. S. Père le Pape Pie XI ».

Le Pape est ainsi identifié à Dieu.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, qu'il ait le droit de commander aux hommes : « Il n'y a qu'une seule autorité sereine et juste : c'est l'autorité du Pape, l'autorité de l'Église ... Si elle jouissait de son plein essor, si elle était écoutée, il n'y aurait plus de question sociale, de haines nationales et de révolutions. » (*Id.*)

Pendant plusieurs siècles, l'autorité des Papes a prévalu et non seulement la fraternité n'a pas triomphé, mais les Pontifes ont fait régner sur les hommes la tyrannie la plus odieuse.

Il faut un certain cynisme, par conséquent, pour soutenir une thèse semblable. Mais le cynisme ne manque pas aux gens d'Église ; nous aurons plus d'une fois l'occasion de le constater.

L'Union Catholique de l'Hérault, dans son numéro du 14 avril 1929, affirme : « Le Pape ... qu'il se nomme Benoît ou Léon, Grégoire ou Pie, c'est le Chef, le Pasteur, le *Christ continué* ».

Saint François de Sales n'avait-il pas dit : « Les seules idées chrétiennes sont les idées romaines. Jésus Christ et le Pape, *c'est tout un* ». (Cité par *La Croix*. 18-1-29.)

Toujours la même tendance de faire du Pape un Dieu.

Aussi Mgr Durand, évêque d'Oran, peut-il écrire (dans son mandement contre l'*Action Française*) :

« Quand le Souverain Pontife intervient dans une affaire de prime abord *temporelle* et donne des directions impératives, il ne faut pas voir qu'un conseil, mais bien un ordre à exécuter ponctuellement, parce qu'il traite alors cette affaire temporelle non pas du côté strictement temporel, mais bien du côté spirituel qu'elle implique, complètement sous sa juridiction dont il ne doit rendre compte qu'à Dieu ...

Enfin, il est de *foi catholique*, proclamée par le Concile du Vatican, que la juridiction du Souverain Pontife s'étend sans aucune restriction à tout le spirituel, où qu'il se trouve. Il s'ensuit qu'il peut intervenir dans les affaires temporelles en proportion de la part spirituelle qu'elles contiennent. En le niant, l'*Action Française* se met donc, par voie de conséquence, en opposition avec le Concile du Vatican

dont nous avons cité les deux anathèmes ; elle est encore à ce titre suspecte d'hérésie, *haereticatis*. »

Ce distinguo entre le temporel et le spirituel est assez subtil, mais, en dernier ressort, le Pape revendique le droit de les gouverner tous les deux. C'est ce qui ressort du texte de Mgr Durand. C'est également ce qui découle des multiples déclarations de l'épiscopat et des théologiens.

Le R. P. de La Brière (Jésuite) écrivait dernièrement que la politique n'est qu'une branche de la morale et comme le Pape est tout puissant et infaillible en matière de morale, il a par conséquent le droit d'intervenir dans le domaine de la politique. (D'autre part, le Syllabus déclare que les sciences et la philosophie doivent être soumises à l'autorité de l'Église.)

Rien n'échapperait donc à la juridiction du Pape et il serait le maître de la société.

Le Cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, est allé plus loin encore : il a mis le Pape au-dessus du Christ !

Je n'invente rien. Dans son mandement publié pour le Carême 1929, on peut lire :

« Écoutez saint Fulgence et avec lui saint Cyprien, saint Augustin et tant d'autres : « Croyez fermement et sans hésitation qu'aucun hérétique ou schismatique ne peut être sauvé, s'il n'est pas en communion avec l'Église et le Pape, quelques aumônes qu'il ait pu faire pendant sa vie, alors même qu'il aurait répandu son sang pour le nom de Jésus-Christ. »

Rien ne sert de faire le bien et de pratiquer la vertu, ni même de se sacrifier à Dieu. Avant tout il faut obéir au Pape.

Cette doctrine fait du Pape le vrai Dieu, car l'autre n'est guère encombrant.

Le moine Auguste Triomphus, dont la *Somme* fut publiée à Rome en 1584 (cette *Somme* avait été écrite sur l'ordre du Pape Jean XXII lui-même) prétendait que le Pape pourrait délivrer d'un seul coup, s'il le désirait (mais il n'y a pas intérêt, bien au contraire !) toutes les âmes du Purgatoire. « La puissance du Pape est si grande que le Pape lui-même n'en peut connaître la limite. »

Léon XIII, qu'on représente comme un pape libéral, a dit formellement :

« Puisque la fin à laquelle tend l'Église est de beaucoup la plus noble de toutes, son pouvoir aussi l'emporte sur tous les autres. »

Le Pape revendique donc *tout le pouvoir*. Il est bien loin de se cantonner dans une mission purement « spirituelle ».

N'a-t-il pas toujours réclamé le droit de vie et de mort sur les fidèles ? En 1862, le célèbre journaliste catholique Veillot n'écrivait-il pas :

« Il se rencontre des hommes qui se scandalisent de voir aux mains du Père des fidèles le droit de vie et de mort. Ces mêmes hommes, toutefois, ne songent pas à contester au Pape le droit de lier et de délier les consciences, de retenir ou de remettre les péchés, d'ouvrir le ciel ou de le fermer. Pourquoi celui qui peut plus ne peut pas moins ? Pourquoi celui qui a reçu de Dieu le droit de vie et de mort éternelles ne pourrait-il pas recevoir aussi ce qui est infiniment moins, le droit de vie et de mort temporelles ? »

En 1851, le pape Pie IX avait censuré le canoniste Nuytz (de Turin) qui ne voulait accorder à l'Église qu'un pouvoir pénal *spirituel* et non temporel. (Lacordaire, Montalembert, etc ... , furent blâmés pour le même motif.)

En créant le féroce tribunal de l'Inquisition, en obligeant les rois (sous les menaces les plus effroyables) à exterminer les hérétiques, les Papes ont montré qu'ils entendaient soumettre l'humanité tout entière à leur ambition.

Pour acquérir et pour conserver cette puissance exorbitante, la Papauté n'a pas reculé devant le choix des moyens. Elle a imposé à ses fidèles une obéissance absolue et dégradante ; elle est allée jusqu'à se proclamer infaillible.

Le Cardinal Maurin, archevêque de Lyon, proclamait (Carême 1929) :

« Le privilège de l'Infaillibilité a été conféré à l'Église par le Christ. En vertu de cette prérogative, il est alors absolument impossible que le Pape se trompe. C'est une vérité de foi définie par le même Concile du Vatican et l'on ne pourrait la nier sans tomber dans l'hérésie et se séparer de l'Église. »

(Remarquons en passant que le Christ n'a rien conféré à l'Église et que les Évangiles ne disent pas un mot de tout cela, même en torturant les textes.)

Mgr Maurin citait ensuite des paroles du Pape Pie X lui-même, prononcées en 1910 :

« Quand on aime le Pape, on ne s'arrête pas à discuter sur ce qu'il conseille ou exige, à chercher jusqu'où va le devoir rigoureux de l'obéissance et à marquer la limite de cette obligation. Quand on aime le Pape, on n'objecte pas qu'il n'a pas parlé assez clairement, comme s'il était obligé de redire à l'oreille de chacun sa volonté clairement exprimée tant de fois, non seulement de vive voix, mais par des lettres et d'autres documents publics ; on ne met pas en doute ses ordres, sous le futile prétexte, pour qui ne veut pas obéir, qu'ils n'émanent pas effectivement de lui, mais de son entourage. On ne limite pas le champ où il peut et doit exercer sa volonté ; on n'oppose pas à l'autorité du Pape celle d'autres personnes, si doctes soient-elles, qui diffèrent d'avis avec le Pape. »

Peut-on imaginer langage plus orgueilleux de la part d'un potentat quelconque ?

Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, grand apôtre de l'obéissance (pour les autres), avait été jusqu'à dire que « si le pape décide que le blanc est noir, nous devons dire avec lui : c'est noir ! » (*Exercices spirituels*, édition de 1644, p. 290.)

Certains lecteurs penseront peut-être que les choses ont évolué depuis Loyola et que l'Église est moins exigeante aujourd'hui ?

Je les renvoie à nouveau au Cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux. Combattant l'*Action Française*, il définit la puissance du pape de la façon suivante :

« En faisant écho à ce refus d'obéissance, sous prétexte que le Pape était sorti de son domaine, les catholiques de l'*Action Française* adhérèrent à trois hérésies formelles : à l'hérésie qui conteste au Pape le droit de fixer lui-même les limites de sa compétence ; à l'hérésie qui conteste au Pape les pouvoirs de juridiction plénière tels que le Concile du Vatican les a définis ; à l'hérésie qui conteste au Pape le droit de décider souverainement et sans recours possible, même au Concile œcuménique. »

Le même cardinal publiait, le 31 juillet 1929, une lettre pour féliciter un royaliste d'avoir rompu avec l'*Action Française* pour faire sa soumission à l'Église. Et il signait sa lettre : « Bordeaux, le 31 Juillet 1929, en la fête de saint Ignace, le fondateur d'une illustre milice suscitée de Dieu en vue de combattre par l'obéissance au Pape, *perinde ac cadaver*, l'esprit de révolte contre le Pape, que Luther avait soufflé dans toute l'Europe avec son « Libre Examen » (*La Croix*, 8 août 1929.)

Ces quelques lignes suffisent à montrer que la mentalité cléricale n'a pas varié.

Toujours la haine de Luther et le mépris du libre examen. Toujours l'obéissance au Pape, *perinde ac cadaver* (comme un cadavre). Toujours le même souci de fouler aux pieds l'individu et d'en faire un automate.

En juin 1929, un pèlerinage français a été conduit à Rome par le général de Castelnau, qui a donné dans son bulletin, *Le Point de Direction*, le compte rendu de la cérémonie, qui s'est déroulée d'ailleurs selon les traditions courantes. Les pèlerins se sont tous agenouillés et le Pape a traversé leurs rangs en leur donnant son anneau à baiser. Lorsqu'il fut installé sur son trône, Castelnau, toujours agenouillé, prit la parole pour l'assurer « de notre soumission sans réserve », « humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté », etc, etc... Semblable platitude n'est assurément plus de notre époque, mais il faut convenir qu'elle est la conséquence logique des croyances catholiques en l'infailibilité et la pseudo-divinité du Pape.

Il me serait facile de multiplier les preuves de ce genre, pour montrer combien grande est la tyrannie papale - et combien grande la servilité des croyants catholiques. Il me semble plus intéressant de rechercher les conditions dans lesquelles un despotisme aussi monstrueux a pu naître et se développer.

ORIGINE DE LA PAPAUTÉ. - S'il fallait en croire les catholiques, la Papauté aurait une origine surnaturelle et divine. Son fondateur serait le Christ en personne, sous prétexte qu'il aurait dit à son disciple Pierre (qui devait le trahir si lâchement) : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église ». La prétendue divinité de l'Église ne repose donc que sur un mauvais calembour ; il ne faut pas être très exigeant pour se contenter de cette « preuve ».

Ajoutons qu'on ne sait pas grand chose sur saint Pierre, premier pape et fondateur de l'Église. L'histoire de son supplice est déclarée apocryphe par des historiens très compétents. Certains autres sont allés jusqu'à nier même son existence. En tout cas, il n'a jamais mis les pieds à Rome et n'a pu en être l'évêque, par conséquent.

Les débuts du christianisme sont entourés d'une grande obscurité et les documents sérieux sont très rares, ce qui n'empêche pas l'Église d'être très affirmative. Ainsi Pie XI, dans sa lettre du 11 juin 1929 au Cardinal Gasparri, assurait que « l'universalité se rencontre déjà de droit et de fait aux premiers débuts de l'Église et de la prédication apostolique ».

Or, ceci est absolument faux, il a fallu plusieurs siècles pour que la Papauté fût constituée. Il a fallu bien des luttes et bien des intrigues, il a fallu surtout du machiavélisme, du mensonge et nombre de faux documents, pour que l'évêque de Rome prenne le pas sur les autres évêques et leur impose son autorité.

« Les métropolitains sont restés, au moins jusque dans le IX^{ème} siècle, en possession d'instituer les évêques de leur province, sans intervention du Pape, dont ils avaient pourtant accepté depuis longtemps l'autorité sur eux-mêmes. » (Abbé de Meissas.) Même lorsqu'ils eurent accepté l'autorité du pape, les évêques et archevêques métropolitains restèrent donc les maîtres dans leurs diocèses ; l'autorité du Pape fut, au début, purement nominale, *honorifique*. On s'effaçait devant l'évêque de Rome (comme devant celui de Constantinople) parce qu'il représentait une capitale importante, dont la renommée était considérable. L'idée de primauté s'attachait à la ville et non à la personnalité de l'évêque.

Les évêques de Rome eux-mêmes étaient bien éloignés de manifester à ce moment de grandes ambitions ; ils n'avaient pas la moindre idée de l'omnipotence qui serait revendiquée par leurs successeurs.

Au sein des premiers groupes chrétiens, il n'y avait pas de hiérarchie. La fraternité régnait de la façon la plus complète, car on attendait la fin du monde, que Jésus (il s'est trompé sur ce point comme sur beaucoup d'autres !) avait prédite

comme imminente (Dogme de la Parousie). Dans cette attente, les disciples du Christ mettaient en commun tout ce qu'ils possédaient et vivaient sur le pied d'une parfaite égalité. Prêtres, évêques et simples fidèles ne se distinguaient aucunement les uns des autres, ni par le costume, ni par l'autorité. Les premiers évêques de Rome n'ont donc laissé aucun souvenir historique tangible et sérieux, ce qui n'a pas empêché l'Église de les canoniser. De tous les premiers Papes des cinq premiers siècles sans exception, dont on ne sait rien, ou presque rien, elle a fait des *saints*, en effet ; probablement pour donner à leur personnalité un semblant de réalité.

Mgr Duchesne, dans son ouvrage très érudit sur l'histoire de la Papauté, a supprimé une dizaine de papes que l'Église (infaillible pourtant !) avait toujours considérés comme authentiques. Il a bien fallu s'incliner, en maugréant, devant l'érudition du savant Mgr Duchesne et l'annuaire officiel du Vatican, dès 1905, adopta la chronologie remaniée. (*La Vérité sur le Vatican*, par V. Charbonnel). C'est ainsi que le pape Pie XI, qui devrait être le 266ème successeur de saint Pierre, est devenu le 260ème.

Charbonnel avait fait des découvertes assez amusantes. Parmi les papes supprimés (et qui n'ont jamais existé), se trouve saint Anacleto. On l'a biffé de la liste des papes, mais il continue à figurer, en qualité de saint, sur le calendrier - entouré d'ailleurs de beaucoup d'autres « saints » forgés de toutes pièces par les exploiters de belles légendes.

Ces exemples montrent qu'il ne faut accorder aucun crédit aux affirmations « historiques » de l'Église.

*

* *

Chacun sait que la puissance de l'Église date du règne de l'empereur Constantin, qui trouva adroit d'appuyer son autorité personnelle, pour la rendre plus forte, sur les croyances du Christianisme - religion d'esclaves.

Il conféra aux évêques des pouvoirs judiciaires (314), mais il n'accorda rien de plus à l'évêque de Rome, pseudo-pape, qu'aux autres évêques.

Grâce à l'appui des empereurs, le christianisme progressa. Il s'était jusqu'alors peu développé à Rome puisqu'en 251, les chrétiens romains n'étaient au nombre que de quelques milliers, soit environ cinq pour cent seulement de la population totale, en dépit de tous les exploits soi-disant miraculeux attribués à Paul, à Pierre, aux premiers papes et aux innombrables martyrs de la foi chrétienne. La dite foi était si stupide qu'elle ne pouvait se développer que par l'appui des pouvoirs publics, c'est-à-dire par la contrainte et par l'intérêt.

Après les troubles de l'Arianisme, qui divisèrent les chrétiens, les dits

chrétiens se resserrèrent un peu autour de Rome. Le Concile de Sardique (347) fut une des premières tentatives pour renforcer l'autorité de l'évêque romain, lui conférant un droit de juridiction sur toute l'Église. Malheureusement, les canons de Sardique sont des faux, probablement fabriqués au Vème siècle pour les besoins de la cause romaine et jamais le Concile de Sardique n'avait songé à prendre les décisions qu'on lui attribua mensongèrement par la suite. (Professeur Friedrich.)

En réalité, jusqu'au milieu du VIIIème siècle, en dépit des velléités de Rome, leur influence sur les chrétiens d'Orient demeura complètement nulle et même assez faible sur ceux d'Occident. Une rivalité acharnée dressait au surplus le pape de Rome contre son concurrent, pape de Constantinople. Ce dernier tirait sa puissance de la proximité du trône impérial. « Si Constantinople avait conservé l'empire du monde ; si le relèvement qui marqua le règne de Justinien avait eu des suites, Rome eût été probablement vaincue dans la lutte. Au lieu de la Papauté romaine, nous aurions subi sans doute une Papauté byzantine. » (De Meissas.)

Ainsi, le développement de l'Église chrétienne fut conditionné bien davantage par des facteurs politiques que par des facteurs purement religieux et moraux.

Sujet de l'empereur byzantin, l'évêque de Rome le trahit et s'affranchit de sa tutelle. Puis, grâce à la naïveté des rois Francs, il s'adjuge la souveraineté d'un nouvel État (752). La puissance temporelle de la Papauté est fondée.

Les premiers papes ont su spéculer à merveille sur l'ignorance et la crédulité de leurs fidèles encore barbares et terrorisés par les dogmes de la religion. Pour les berner, on fabriqua des faux documents par centaines. Ce ne sont pas seulement les fameuses Décrétales, base essentielle de la Papauté, qui sont fausses. Tout est truqué, altéré, déformé, falsifié ou inventé de toutes pièces ! Les canons des Conciles, les lettres des empereurs et des rois, leurs prétendues donations aux papes, les bulles même et les écrits attribués aux premiers évêques de Rome, tout est l'œuvre de faussaires très pieux, travaillant obstinément à travers les siècles à donner une base inébranlable à la puissance papale. La plupart des documents invoqués par les papes pour justifier leurs prétendus droits sont apocryphes ou altérés !

Base bien immorale pour ... la plus grande puissance morale (?) du monde !

« De sorte, pourrait-on ajouter après la lecture des travaux de Doellinger et de Friedrich, que plus la critique pénètre dans les origines de l'Église chrétienne, plus on en vient à se demander s'il nous reste un seul document authentique des origines du Christianisme, et lequel ? » (Professeur Giraud-Teulon. traducteur de « La Papauté », d'Ignace de Doellinger.)

Voici ce que l'abbé de Meissas écrit de son côté, sur les fausses Décrétales :

« On sait que ce recueil contient avec d'autres pièces apocryphes de

fabrication antérieure, comme la donation de Constantin (par cette fausse donation, les Papes prétendaient fournir la preuve que l'empereur leur avait donné la possession légitime de l'Italie), 94 lettres papales, allant de saint Clément (fin du Ier siècle) à Grégoire II (+ 731). Grâce à l'ignorance et au défaut de critique de tout le clergé au IXème siècle, les Papes, dont elles faisaient l'affaire, s'appuyèrent sur elles à partir de Nicolas I, en 865. En 1151, elles furent introduites dans le décret de Gratien, où elles devinrent définitivement la base d'un droit ecclésiastique inconnu aux premiers siècles.

L'imposture fut peut-être soupçonnée, reconnue même de bonne heure, par plus d'un savant mais il était alors trop dangereux de passer pour une personne pensant mal des choses de la sainte foi catholique (style de l'Inquisition). Les premiers qui osèrent exprimer leurs doutes furent le cardinal Nicolas de Cusa (+ 1464), Laurent Valla (+ 1465) et Jean de Torquemada (+ 1468). L'imposture fut définitivement démontrée par les protestants, savoir les Centuriateurs de Magdebourg en 1560 et David Blondel (+ 1655). L'Index a vainement essayé d'étouffer leurs voix ; tout le monde est aujourd'hui fixé. Mais le mal était fait et la Papauté est restée en possession de cette omnipotence absolue, que personne ne lui reconnaissait encore avant les fausses décrétales. »

La cause est donc entendue. Le chanoine Doellinger (« le théologien le plus illustre de l'Église catholique et l'une des gloires scientifiques de l'Allemagne au XIXème siècle ») a pu écrire : « Aucune des anciennes confessions de foi, aucun catéchisme, aucun des écrits des Pères de l'Église destinés à l'instruction religieuse du peuple, ne contiennent un mot du pape : encore moins, une allusion à l'obligation de ne chercher qu'auprès de lui la certitude en matière de foi et de doctrine. Aucun point de la doctrine, pendant le premier millier d'années de l'Église, n'a été reçu comme valablement décidé par une sentence papale ».

La Papauté est le fruit du mensonge, de l'imposture et de l'intrigue. Source empoisonnée, dont ne pouvait sortir qu'une institution malsaine, ainsi que nous allons le montrer.

FIN DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE. - Le premier résultat de cette évolution fut que l'Église perdit le caractère semi-démocratique qu'elle avait eu à ses origines.

Prêtres et évêques étaient alors élus directement par les fidèles. Il en fut de même pour certains papes, tels que saint Ambroise, élu par le peuple, bien qu'il ne possédât aucun titre ecclésiastique.

Jusqu'alors, les questions dogmatiques avaient été librement discutées dans les synodes et les conciles. C'était l'assemblée des évêques qui les tranchait et qui décidait. Le pape ne pouvait imposer aucune idée personnelle, à moins qu'elle n'eût

été approuvée et confirmée par les évêques.

Les évêques refusaient parfois de s'incliner devant les papes ; c'était ceux-ci qui devaient baisser pavillon devant les décisions des conciles.

Au VIIème siècle, ne s'est-il pas trouvé un concile pour condamner la mémoire du pape Honorius Ier, convaincu d'hérésie et dont les écrits furent livrés aux flammes ? Les légats romains assistaient à ce grand Concile, parlant au nom de l'Église tout entière. On était encore loin de la ridicule infailibilité des Papes !

En 824, les évêques réunis au Synode de Paris blâmèrent les « absurdités » du pape Adrien, qui avait ordonné, disaient-ils, une adoration superstitieuse des images. (La chose n'a pas grande importance, puisque le Cardinal Bellarmin a prétendu qu'il fallait suivre les enseignements des papes, *fussent-ils hérétiques*, faute de quoi l'autorité de l'Église serait dangereusement ébranlée. Un théologien de Mayence, Erbermann, assurait qu'un pape tout à fait ignorant pouvait être quand même infailible « puisque, autrefois, Dieu avait indiqué le bon chemin aux hommes en faisant parler même une ânesse ». (Doellinger.)

Le Pape Étienne VII fit déterrer le corps du Pape Formose, son prédécesseur. On le dépouilla de ses ornements, on lui coupa les doigts et la tête et ses débris furent jetés dans le Tibre. Les ordinations faites par Formose furent annulées par Étienne VII. Mais celui-ci fut bien vite étranglé et ses successeurs Théodose II (qui régna 20 jours !) et Jean IX le désavouèrent à leur tour - et replacèrent Formose dans son tombeau ! L'infailibilité des représentants de Dieu était soumise à de singulières (et barbares) fluctuations.

D'autre part, les papes n'avaient aucune part à la convocation des synodes. Tous les grands synodes ont été ordonnés par les empereurs, qui ne consultaient même pas les papes. Ces derniers n'en eurent même pas toujours la présidence (Doellinger). On voit par là que leur « primauté » ne leur procurait pas des avantages bien sensibles.

Bien entendu, à ces époques, il n'y avait pas de Curie romaine. Personne ne demandait au pape de dispense, ne lui versait de taxe ni d'impôt. Tout cela a bien changé par la suite.

Il faut reconnaître que les manœuvres des évêques de Rome furent facilitées par la dissolution de l'empire romain et les invasions des barbares. A la faveur de ces désordres, ils s'emparèrent aisément du pouvoir.

Les Croisades contre les Infidèles constituent une des plus grandes hontes de la Papauté. Au cours de ces guerres stupides, on fit d'horribles hécatombes (par exemple, sur 800.000 croisés, il n'en arrivait que 50.000 aux Lieux « Saints »). Qu'importait aux Papes, désireux d'accroître leur puissance à tout prix !

Et leurs conflits avec les rois, par suite de leurs exigences ? Faut-il rappeler leur résistance à la Pragmatique Sanction ? Faut-il rappeler le crime de la condamnation des Templiers ? Il y aurait trop à dire

Même la condamnation des Jésuites, au XVIIIème siècle, dont on serait tenté de féliciter la Papauté (comme une de ses rares bonnes actions) ne fut décidée qu'à contre-cœur. Au fond, le Pape Clément XIV était favorable aux Jésuites ; il ne les condamna que parce qu'ils avaient soulevé contre eux une réprobation universelle par leurs méfaits - et parce qu'il craignait, en se solidarissant avec eux, de provoquer un schisme dans l'Église.

Chaque pape s'employa, à tour de rôle, à conserver et à accroître sa puissance, mais ce fut Grégoire VII, habile, énergique, sans scrupule, qui développa au plus haut point l'absolutisme papal et ses successeurs ne firent que s'inspirer des principes et de l'exemple qu'il leur avait légués.

L'ambition des papes ne connut plus de bornes. Par l'Inquisition, ils ne reculèrent devant aucune atrocité pour imposer leur joug aux populations. Les rois tremblaient devant eux, car ils excommuniaient quiconque leur résistait, allant jusqu'à délier les sujets des rois hérétiques ou excommuniés de toute obéissance à leur égard, excusant ainsi la révolte et le régicide. En d'autres circonstances, les Papes avaient la prétention de disposer des royaumes ; ils enlevaient la couronne à tel monarque indocile pour la donner à un autre roi ou à un seigneur choisi parmi leurs plus dévouées créatures. Que de conflits et de guerres sanglantes ont été produits par cette insupportable prétention de la Papauté ! Maîtres du monde, pasteurs des âmes, représentants de Dieu, n'étaient-ils pas qualifiés pour gouverner les nations, par dessus la tête des potentats éphémères, qui n'avaient reçu le glaive que pour servir Dieu et son Église ?

Alexandre VI donna au roi d'Espagne toutes les terres que l'on découvrirait à cent lieues des Açores, à la seule condition d'en faire évangéliser les habitants (et pour cause). Quel titre avait le Pape sur l'Amérique, pour la « donner » aux barbares conquistadores qui devaient exterminer les malheureux Indiens ? Il y eut une grande dispute, car le pape Eugène IV l'avait déjà donnée (l'Amérique), aux Portugais. Mais les Espagnols eurent, finalement, raison, parce qu'ils étaient les plus forts et qu'ils s'appuyaient sur un pape vivant, tandis que les Portugais ne pouvaient invoquer qu'un pape mort ! (Meissas).

En 1215, Innocent III attaqua furieusement la *Magna Charta* anglaise, la plus ancienne et la plus vénérable des constitutions européennes, parce qu'elle ne faisait pas une part assez grande à l'absolutisme romain.

Pie VI n'essaya-t-il pas, plus tard, de briser l'œuvre de notre Révolution française ? En opposition à la Constitution civile du clergé, n'a-t-il pas suscité le plus féroce des conflits, en poussant les Chouans à la « guerre sainte » ?

Le dernier grand concile fut le Concile de Trente. Les papes supportaient mal ces grandes assemblées, où l'on discutait trop librement à leur gré. Ils les considéraient comme des obstacles à leur autocratie.

Les Papes mirent tant d'obstacles au Concile de Trente, ils l'interrompirent et le suspendirent si souvent, qu'il se prolongea 18 ans ! (de 1545 à 1563). La Papauté craignait d'être mise en cause au cours des débats, mais elle manœuvra si habilement qu'elle finit par lasser ses adversaires et par éviter le danger.

La Papauté devint une monarchie vraiment absolue.

Ce fut, à l'intérieur même de l'Église, une atmosphère étouffante. On la respire aujourd'hui encore ... Le célibat fut imposé aux prêtres, afin de pouvoir les dominer plus aisément.

Le pape eut le pouvoir de fabriquer lui-même les lois de la Chrétienté, de les modifier ou de les supprimer à son gré et sans consulter personne. Jamais aucun monarque ne posséda une puissance aussi arbitraire.

Dans la pratique, le Pape était souvent un instrument entre les mains de son entourage. La Curie romaine s'était formidablement développée ; elle était devenue la plus forte bureaucratie qui ait jamais existé dans le monde. Le Pape était le prisonnier de la Curie, qui, de son côté, n'obéissait qu'aux appétits les plus cupides et aux ambitions les plus exagérées.

Par la suite, la Compagnie de Jésus devait s'infiltrer dans l'entourage du Pape et régner sur le Vatican. Nous voyons aujourd'hui fleurir sous nos yeux les conséquences ultimes de la politique des jésuites, devenus, par leur ingéniosité, leur patience et leur astuce, les véritables maîtres des Papes et de l'Église catholique.

La « démocratie » chrétienne reçut le coup de grâce en 1870, au Concile du Vatican, qui admit le dogme stupide de l'Infaillibilité du Pape. Il y eut cependant des résistances, puisque 451 prélats seulement, sur 700, s'inclinèrent lors du premier vote, devant la volonté de Pie IX. Voilà une infaillibilité (!) qui tenait à peu de chose.

La plupart de ces prélats était entraînés par l'appât des faveurs et des prébendes. Ils votèrent par calcul, par intérêt, plutôt que par faiblesse ou par sottise, ce qui fut pourtant le cas de quelques-uns.

Parmi les opposants se trouvaient les hommes les plus distingués, intelligents, sincères. Ils durent s'incliner, la mort dans l'âme, devant le triomphe des Jésuites, qui faisait de la religion chrétienne, un véritable fétichisme, basé sur le culte d'un homme infaillible et sacro-saint !

PRÉTENDUE SAINTETÉ DE LA PAPAUTÉ. - Plus la papauté acquérait de puissance, plus vite elle dégénérait, sombrant dans l'immoralité la plus choquante.

Les compétitions les plus ardentes ne tardèrent pas à se déchaîner autour du trône pontifical. Il ne m'est pas possible, dans cette courte étude, de multiplier les exemples, car c'est toute l'histoire de la papauté, très détaillée, qu'il faudrait faire pour montrer la bassesse et l'avidité des prétendus représentants de Jésus.

Bornons-nous à quelques exemples. « De 883 à 955, pendant plus de 70 ans, l'Église romaine vécut dans l'humiliation et dans la servitude : la chaire apostolique était alors la proie et le jouet des factions rivales de la noblesse et fut même livrée, pendant un certain temps, aux mains de femmes ambitieuses et débauchées » (Doellinger). Au XI^{ème} siècle, ce fut encore pire : « Le trône pontifical fut alors vendu et acheté comme une marchandise ; trois papes, *à la fois*, se disputèrent jusqu'à ce qu'enfin, l'empereur Henri III parvint à arrêter la dissolution de la papauté en plaçant des évêques allemands sur le siège de Rome ».

A l'origine, les Papes étaient sous la dépendance des Empereurs (le droit de *veto*, conservé par l'Empereur d'Autriche jusqu'au démembrement de son empire en 1918, n'était pas autre chose qu'un vestige de cette dépendance). Une fois élu, le Pape ne commençait à régner de façon réelle qu'après avoir reçu *l'exequatur* impérial. Cette vassalité cadrait assez mal avec le caractère prétendu surnaturel et sacré de la Papauté.

Lorsque les Papes se furent émancipés de cette tutelle, lorsqu'ils se sentirent assez forts pour essayer de faire trembler les empereurs et les rois, lorsque la chrétienté fut soumise à leurs caprices, leur ambition devint illimitée.

Ils poussèrent la folie jusqu'à se mettre au-dessus des principes sociaux et moraux imposés aux vulgaires mortels.

« En 1610, *la Rota* de Rome rappelle que les concordats entre le pape et les princes, étant un privilège accordé par le Saint Siège, celui-ci n'est jamais lié par contrat ». Nicolarts Zallwein, Oenas Sylvins, Pirro Corrado, Rocaberti, Felino Sandei soutiennent la même thèse.

Le 14 décembre 1740, Benoît XIV renouvelle ces prescriptions et se met au-dessus de tout concordat, dans sa lettre au Chapitre de Liège. En 1893, Pezzani, théologien pontifical, déclare qu'un concordat n'est qu'une concession, toujours révocable dès qu'elle cesse d'être utile à l'Église ; il ajoute que l'obéissance est due même à un pape pervers. (Voir les remontrances de saint Bernard (1091-1153), à la Papauté et aux Grands de l'Église, qui dominant et s'enrichissent. Cité par le

Docteur Mariavé).

Dans leur orgueil, les Papes se plaçaient donc tout à fait au-dessus de la chétive humanité !

Aussi, quelles rivalités, quelles luttes haineuses vont se livrer pour la possession de la tiare ! Et que de crimes aussi... Nombreux sont les papes qui n'ont gouverné que pendant quelques mois, voire quelques semaines et qui mouraient subitement, empoisonnés par les prélats impatients de leur succéder !

L'abbé de Meissas a dressé un tableau récapitulatif des pontificats les plus courts. Je regrette que la place me fasse défaut pour le reproduire, car il est très suggestif. Contentons-nous d'y relever quelques noms.

Entre les années 235 et 1605, il a régné 212 papes. 42 n'ont pas régné une année entière. (La fin du IX^{ème} siècle vit 10 papes en 17 ans !)

Sisinnius ne gouverna que 19 jours ; Étienne I, 3 jours ; Boniface VI, 15 jours ; Théodore II, 20 jours ; Jean XV, un mois ; Damase II, 23 jours ; Célestin IV, 16 jours ; Pie III, 25 jours ; Marcel II, 2 jours (c'est un record !) ; Urbain VII, 15 jours ; Léon XI, 26 jours (le record fut battu en 1276 : 4 papes se succédèrent, en effet, au cours de cette seule année). Je n'énumère pas ceux dont le règne a duré un mois, six semaines ou trois mois au maximum, la liste en serait trop longue.

Les papes étaient terriblement puissants, mais ils soulevaient tant de jalousies et de haines que, malgré les précautions les plus prudentes, ils finissaient souvent par succomber.

Il avait fallu 35 jours de conclave pour élire Pie III - et il ne gouverna que 25 jours.

Lorsque les cardinaux ne parvenaient pas à se mettre d'accord pour l'élection du Pape, ils votaient pour le plus vieux, le plus malade (ou le plus bête), espérant ainsi se retrouver bientôt devant un siège vacant et de nouvelles élections.

L'Église ose, néanmoins, prétendre que les Papes sont élus sous l'inspiration du Saint Esprit !

Bien entendu, les femmes jouaient un rôle de premier plan dans ces intrigues et ces compétitions. Armand Dubarry a pu dire que « les femmes ont fait plus de prélats, cardinaux, papes que tous les souverains réunis » (*Histoire de la Cour de Rome*).

En 1281, le Conclave, réuni à Viterbe, traînait en longueur. La foule envahit alors le palais et enlève les cardinaux Matteo et Giordano Orsini, parents du défunt pape, qui entravaient l'élection, paraît-il. La nomination du nouveau pape, Martin IV, put alors se faire sans difficultés. Voilà une manifestation vigoureuse ... du

Saint-Esprit !

Le Français De Brosses, qui voyageait en Italie, vers 1740, a laissé sur les Conclaves des pages inoubliables, presque aussi sévères que celles qui furent écrites, moins d'un siècle plus tard, par l'illustre écrivain catholique Chateaubriand. Écoutons De Brosses :

« Il n'y a ni petit ni grand dans Rome qui n'ait un intérêt personnel à ce que tel ou tel soit élu, à cause des liaisons et des protections, à cause des cardinaux qu'il fera et parce qu'il rend incontinent son chapeau à quelqu'autre personne appartenant à la famille du pape qui le lui a donné ; de sorte qu'il importe à beaucoup de gens que le nouveau pontife soit choisi dans le nombre des créatures de tel ou tel pape ». (Cité par Dubarry).

On cite des papes qui achetèrent à beaux écus une partie des cardinaux composant le Conclave, afin d'être élus à coup sûr ! Ce fut le cas du cardinal Rodrigue Borgia, élu pape, en dépit de sa vie scandaleuse (il avait 5 bâtards) en prodiguant l'or et les promesses.

Il leur fallait, une fois élus, récupérer leur mise de fonds en pressurant la chrétienté et en vendant aux enchères toutes les charges ecclésiastiques.

« Il n'est plus un évêché, il n'est plus une dignité ecclésiastique, il n'est plus une simple place de curé, dit l'abbé Burchard d'Ursperg, dont on ne fasse l'objet d'un procès à Rome et malheur à celui qui y arrive les mains vides » (Doellinger).

« Tout se vendit autour du pape : la pourpre, la mitre, les bénéfices, les titres, les décorations ; car rien n'égalait l'appétit de ce beau monde clérical, couvert de dentelles, de soie, de brocart et servi par un nombreux domestique » (Dubarry).

Que d'abus dans la nomination des cardinaux !

Leur nombre était d'abord très réduit. En 1277, le Conclave qui élit Nicolas III n'était composé que de 8 cardinaux seulement.

Il y en eut ensuite 10, puis 20, puis 40, 50 ... Sixte V décida qu'il y en aurait 70, et ce chiffre a prévalu.

C'était une source de très gros bénéfices. Aussi nous ne devons pas nous étonner d'apprendre que Léon X ait créé cardinal à l'âge de *sept ans*, le fils du roi du Portugal.

Alexandre VI nomme le fils du roi de Sicile, âgé de 4 ans, coadjuteur de l'évêque de Metz. Jean X nomme archevêque un enfant de 5 ans, fils du comte de Vermandois et Clément VII fait cardinal le jeune Odet de Coligny - il avait 11 ans.

En 1534, Paul III fait cardinal son neveu Nicolas (12 ans).

Sixte Quint nomme également son neveu Peretti cardinal, à l'âge de 14 ans.

Léon X avait été créé cardinal à 14 ans par Innocent VIII. (Il est vrai qu'on pouvait également être pape à 23 ans (Grégoire V), à 16 ans (l'infâme Jean XII) et même à 12 ans (Benoît IX).

Nul n'ignore que ce sont tous ces abus, cet amour effréné de l'argent, la vente des indulgences, des évêchés, des cures, le spectacle des orgies, des empoisonnements, des turpitudes de la Papauté qui ont rendu possible la révolte de Luther et le grand mouvement de réformation protestante. Le siège de saint Pierre, grisé de sa toute puissance, sombrait dans la folie et la pourriture.

Le chancelier Gerson, dont on a fêté récemment l'anniversaire, déclare : « Par suite de l'avarice cléricale, de la simonie, de l'avidité et de l'ambition des papes, l'autorité des évêques et des chefs inférieurs des Églises a été absolument détruite et anéantie ... »

On excommuniait quantité de gens pour des bagatelles, leur laissant ensuite la faculté de se racheter de ces excommunications par le versement de sommes écrasantes. L'exploitation de la superstition fut poussée à ses extrêmes limites.

L'évêque Alvaro Pelayo raconte qu'il aperçut, chaque fois qu'il entra dans les antichambres du pape, des courtisans occupés à compter des pièces d'or, dont les monceaux s'élevaient devant eux. (Doellinger)

Jacques de Vitry (qui fut lui-même cardinal), disait : « Les revenus de la France entière suffiraient à peine à subvenir au luxe des cardinaux ». Et ces personnages se disputaient le Saint-Siège comme une proie.

J'ai dit plus haut que certains papes n'avaient régné que quelques semaines, voire quelques jours. Il faut ajouter qu'entre deux papes, il y avait parfois un interrègne considérable, parce que les cardinaux ne parvenaient pas (malgré la collaboration du Saint Esprit, c'est-à-dire de Dieu), à se mettre d'accord. C'est là un des plus grands scandales qui déshonorent l'histoire de la Papauté.

Célestin IV ne fut élu pape qu'après une vacance de 2 ans ; Grégoire X, après un interrègne de 3 ans ; Nicolas IV, après une année et son successeur Célestin V dut attendre 27 mois ! Après la mort de Benoît XI, il y eut une vacance de 11 mois ; après celle de Clément V une vacance de 28 mois....

Durant ces interrègnes, les gens de la Curie s'en donnaient à cœur joie. Ce n'était que procès, intrigues, vente de sauf-conduits, de dispenses, de privilèges de toutes sortes.

On réagit contre ces scandales, en soumettant les Conclaves à un règlement sévère. Les cardinaux étaient enfermés tous ensemble, dans une même chambre. Ils

n'étaient autorisés à conserver qu'un seul serviteur chacun auprès d'eux et leurs aliments leur étaient apportés à travers un guichet.

Si le Saint Esprit ne les avait pas visités au bout de trois jours et s'ils n'étaient pas arrivés à se mettre d'accord sur le choix d'un pape, on diminuait leur ration alimentaire pour les obliger à se dépêcher.

Moins sévère aujourd'hui, l'organisation des Conclaves maintient cependant pour les cardinaux l'obligation d'être séquestrés jusqu'à la fin de l'élection. Excellente précaution ...

Machiavel déclare que « plus un peuple habite près de la Cour romaine, moins il possède de religion ». Et Guichardin écrit : « On ne saurait dire de la Cour de Rome tant de mal qu'elle n'en mérite encore davantage ».

Isidore Chiari, évêque de Foligno, va jusqu'à dire que « parmi les deux cent cinquante évêques de l'Italie, à peine pourrait-on en trouver quatre méritant le nom de pasteurs spirituels et administrant réellement leur charge. »

Sainte Catherine de Sienne vint trouver Grégoire XI et lui dit « qu'elle sentait dans la Curie romaine la puanteur des vices infernaux ».

Saint Bonaventure, que les Papes avaient pourtant comblé d'honneurs n'a pu s'empêcher de comparer Rome à « une prostituée qui enivrait les rois et les peuples du vin de sa débauche ».

Le peuple romain, loin d'estimer la Papauté, détestait cordialement tout ce qui touchait, de près ou de loin, au Vatican. « On n'a pas souvenir d'un Pape dont la mort ait été un sujet de deuil pour les Romains. » (Dubarry.) La mort du Pape était, au contraire, le signal de la réjouissance populaire ou de la révolte.

Les Romains expulsèrent la Papauté de Rome à plusieurs reprises, en effet. De 1140 à 1149, par exemple, les papes ne purent rentrer dans la Ville éternelle.

A la mort de Paul IV, le peuple se souleva et délivra tous les prisonniers de l'Inquisition, puis mit le feu à la prison.

Le grand schisme d'Occident, conséquence de ces compétitions farouches, mit le coupable au scandale. Pendant 71 ans, on vit le spectacle de deux papes, l'un à Rome, l'autre à Avignon (à certain moment il y en eut même trois !) s'excommuniant et s'anathématisant réciproquement... (XIV^{ème} et XV^{ème} siècles).

Un autre exemple de ces compétitions : le pape Sergius III est élu en 898, concurremment avec Jean IX, mais celui-ci l'emporte, étant soutenu par l'empereur Lambert. A Jean IX avait succédé Benoît IV, puis Léon V (903). Moins de deux mois après, celui-ci fut renversé par Christophe, qui l'incarcéra. Mais, dès le commencement de 904, on vit revenir Sergius III avec l'appui des Francs et il

envoya Christophe rejoindre Léon V en prison, jusqu'à ce qu'on les supprimât tous deux. (Abbé de Meissas.)

Moins d'un siècle plus tard, les *Éphémérides* de la Papauté nous fournissent un tableau analogue. Nous voyons, de 964 à 985, un premier pape assommé, un second mort captif en exil, un troisième maintenu par une répression barbare, un quatrième étranglé et un cinquième mort de faim ! Après cela, il y a des gens pour croire que le Christianisme est venu civiliser l'humanité ! Il est vrai qu'ils ont l'excuse, comme la quasi unanimité des croyants, de ne rien connaître de l'histoire de la Papauté, ou de n'en connaître qu'une version falsifiée pieusement, comme tout le reste.

Gonflée littéralement de richesses fabuleuses, Rome fut pillée et mise à sac (en 1527) par les Allemands, les Espagnols et les Italiens. Les rares chrétiens sincères y virent un châtement de Dieu pour les hontes de la Papauté.

TURPITUDES ET CRIMES DU VATICAN. - Je ne m'arrêterai pas aux crimes de l'Inquisition, car nous avons traité ailleurs la question. Rappelons simplement que la responsabilité de ces crimes incombe entièrement au Vatican. Ce sont les Papes qui ont créé l'Inquisition et qui ont donné aux Inquisiteurs les instructions concernant la procédure à suivre contre les hérétiques. Ces instructions, dignes des bourreaux qui les mettaient en application, étaient dictées par une cruauté sans égale. Elles ont permis de torturer, de violenter (et de détrousser, car l'Église ne perd jamais une occasion de remplir ses poches) des centaines de malheureuses victimes innocentes.

Pour obliger les seigneurs et les rois à exterminer les hérétiques, on les menaçait de l'excommunication. C'est ainsi que des milliers d'Albigeois furent brûlés vifs sur l'ordre du Pape (1208) avant même que l'Inquisition eût été organisée définitivement.

Innocent VIII (1484-1492) prescrivait aux magistrats civils d'exécuter les sentences de l'Inquisition sous peine d'excommunication, « promptement, sans appel et sans le moindre coup d'œil jeté sur la procédure » (*sic*). (Abbé de Meissas.)

De tels exemples pourraient être multipliés mais sont-ils bien sincères ceux qui essaient de laver la Papauté de toute complicité dans les atrocités de l'Inquisition ? N'insistons pas, car le rôle sanguinaire de l'Église n'est que trop connu et, dans la circonstance, les rois et les seigneurs, si barbares et cruels qu'ils aient été, ne furent que des instruments dociles entre les mains des prêtres intolérants et fanatiques.

Nous avons parlé des Croisades et des hécatombes qu'elles ont nécessitées. Non seulement elles furent inutiles, puisqu'elles ne donnèrent même pas les résultats

qu'on en attendait, mais elles entretenirent entre les races chrétiennes et islamiques les haines les plus funestes. Nous pourrions parler aussi des guerres de religion, en particulier de la répression du protestantisme, dont la responsabilité incombe aux Papes dans une très large mesure.

A part quelques rares exceptions, prêtres, évêques et moines poussèrent au massacre des huguenots. Le clergé de Paris fit des processions au lendemain de la saint Barthélémy. Le pape lui-même (Grégoire XIII) ordonna une procession d'actions de grâces, à Rome et il y assista. Il fit également frapper une médaille pour commémorer le souvenir de ce grand événement et glorifier le triomphe de la Foi sur l'Hérésie - sans parler des félicitations qu'il envoya au lamentable Charles IX.

(Ces félicitations, nous les retrouverons plus tard dans la bouche de Bossuet, l'Aigle de Meaux, adressant à Louis XIV les éloges les plus exagérés au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes, qui rallumait la guerre religieuse et servit de prétexte à la persécution et à l'expulsion de centaines de milliers de réformés.)

Chaque fois qu'ils y eurent intérêt, les Papes n'hésitèrent pas à provoquer des guerres et des révolutions. Grégoire VII, par ses prétentions théocratiques, mit l'Allemagne à feu et à sang (ce qui n'a pas empêché l'Église de le canoniser !). Sixte-Quint loua le zèle et le courage du dominicain Jacques Clément, qui avait assassiné le roi Henri II, auquel on reprochait de ne pas servir assez docilement la cause anti-luthérienne. Les Papes ont donné aux monstrueux rois d'Espagne les directives sanglantes que l'on connaît. Cette malheureuse nation en est restée épuisée et dégénérée pour des siècles. Les guerres de Vendée sont également l'œuvre de la Papauté, ainsi que les récentes insurrections du Mexique, sans parler du rôle machiavélique joué par elle lors du déclenchement de la guerre de 1914 - dont elle attendait un regain d'influence et le rétablissement de son pouvoir temporel, réalisé en février 1929, grâce à la complicité du trop célèbre Mussolini.

Voilà l'institution dont on nous demande d'admirer la sainteté, le caractère surnaturel et la haute vertu moralisatrice ! Et nos gouvernants, même « laïques », acceptent de congratuler ces gens-là, sachant pertinemment qu'en abrutissant le peuple, l'Église travaille à conserver leurs privilèges !

Pour édifier le lecteur sur l'œuvre moralisatrice (?) du Vatican, il me suffira de reproduire quelques documents puisés au hasard, à travers les siècles :

IVÈME SIÈCLE. - « Le frère se sépare de sa sœur qui fait profession de virginité ; la sœur dédaigne son frère qui vit dans le célibat et cherche ailleurs un autre frère ; tous deux paraissent prendre le même parti ; puis, sous prétexte de se procurer des consolations *spirituelles*, ils ont chez eux, avec des étrangers, un commerce *charnel*. » (*De Custodia*, p. 327.)

« Puis-je raconter sans douleur combien de vierges succombent tous les jours

; combien l'Église en voit périr dans son sein : combien, semblables à des étoiles scintillantes, deviennent les esclaves du démon ; combien de cœurs enfin, aussi durs que la pierre, s'ouvrent cependant à ce serpent qui s'y glisse comme dans une retraite ? Quelles sont celles-là qui, la tête haute, marchent à pas comptés, cachant sous une toilette simple et modeste une vie déréglée que l'on ne connaît que par leur grossesse et par les cris des enfants ? Ce sont des vierges devenues veuves avant leur mariage. Il y en a qui procurent la stérilité à leur sein, et ainsi commettent l'homicide d'un homme qui n'est pas encore né. D'autres se sentant criminellement enceintes ont recours aux poisons qui font avorter. Et comme souvent elles périssent avec leur embryon, elles descendent aux enfers chargées de trois crimes, homicides d'elles-mêmes, adultères de Jésus-Christ, parricides de leur enfant, même avant sa naissance. » (*Saint Jérôme, De Custodia*, p. 326.)

(Cf. saint Jean Chrysostôme, *Homélie quod regulares femine ... et Contra eos qui subintroductas habent.*)

v^{ème} SIÈCLE. - « Nous appelons les femmes qui demeurent avec nous nos mères, nos sœurs et nos filles, n'ayant point de honte d'employer ces noms de piété à couvrir nos débauches. Que fait le moine dans la chambre des femmes ? Que signifient ces tête-à-tête intimes et ces yeux qui fuient les témoins ? » (*Saint Jérôme*, édition Martianney, t. IV, p. 287.)

vi^{ème} SIÈCLE. - « L'incontinence, à en juger par le grand nombre de canons qui la condamnent, paraît avoir été la grande plaie du clergé espagnol. » (Abbé Guyot, *Somme des Conciles*, t. I, p. 385).

vii^{ème} SIÈCLE. - Le concile Quinisecte ou *in Trullo*, en 692, nous apprend (canon 86) qu'il était devenu urgent de réprimer un scandale courant : le *proxénétisme des clercs* ! Les clercs tenaient des lupanars.

viii^{ème} SIÈCLE. - Les mœurs du clergé vont en se corrompant chaque jour davantage, de l'aveu des conciles successifs de 742, 744, 787, 753, 757. Les prêtres portent les armes, se livrent aux orgies, à l'usure, à la simonie ; l'orgueil, l'avarice, la luxure et l'ambition sont leurs vices les plus communs.

ix^{ème} SIÈCLE. - « Les clercs n'auront absolument aucune femme chez eux, pas même leur sœur ; car il y a des prêtres qui, faisant de leurs propres sœurs leurs concubines, leur ont engendré des enfants. » (Concile de Mayence en 847 et Concile de Metz en 888.)

x^{ème} SIÈCLE. - Pendant plus de cinquante ans, l'Église fut gouvernée par trois prostituées lesquelles firent trois papes.

Une patricienne de Rome, Théodora, avait deux filles, Théodora la jeune et Marouzie. Celle-ci, maîtresse du pape Sergius III eut de lui un fils, Jean (Jean XII). A la mort de ce pape, Théodora, la mère, lui donna pour successeur son amant, Jean

X. Aidée de son mari, Guy, fils aîné de son amant, le marquis de Toscane, Marouzie renverse Jean X, l'amant de sa mère et le fait étouffer en prison et place sur le trône pontifical, successivement Léon VI, Étienne VII et Jean XI, un fils qu'elle avait eu de Sergius III, et qui fut Jean XII. Un mari ayant surpris ce pape dans les bras de sa femme, l'assomma d'un coup de marteau sur la tempe. (*Annales ecclésiastiques*, de Baronius, t. XV, etc. ; Fleury, *Hist. Ecclés.*, liv. XIV.)

« Nous ne disons rien qui ne soit vu et avoué de tout le monde. Nous en pouvons prendre à témoin la veuve de Rénier, son vassal, dont il est si amoureux qu'il lui a confié le gouvernement de plusieurs villes, et qu'il lui a donné des croix et des calices d'or de l'église de Saint-Pierre du Vatican. Nous en prendrons encore à témoin Étienne, une de ses maîtresses, qui mourut ces jours passés, en accouchant avant terme, d'un enfant qu'elle avait eu de lui. Mais quand ces personnes-là demeureraient dans le silence, les pierres crieraient, et le palais de Latran, qui était autrefois une retraite de personnes de vertu, et qui est devenu maintenant un lieu de débauche et de prostitution, élèverait sa voix pour lui reprocher ses amours, et pour condamner le commerce infâme qu'il entretient avec la sœur d'Étienne ; Étienne, concubine d'Albéric, son père. Nous prendrons encore à témoin l'absence des femmes de toutes les nations qui n'oseraient venir faire leurs prières au tombeau des Apôtres de peur d'y recevoir un traitement pareil à celui qu'ont reçu des femmes mariées, des veuves et des filles, qui ont été les victimes de son impudicité ... » (Rapport fait à l'empereur Othon par les évêques assemblés en concile, année 962, sur la conduite du pape Jean XII. Mémoires de Luitprand, évêque de Crémone, traduits par le président Cousin, t. II de l'*Hist. de l'empire d'Occident*, 1683.)

« Ces débauches étaient payées avec le trésor de l'Église que la simonie alimentait et que l'on n'avait garde d'employer aux usages légitimes. On parle d'un évêque consacré à l'âge de 10 ans, d'un diacre ordonné dans une écurie, de dignitaires aveuglés ou transformés en eunuques. La cruauté complétait l'orgie. Pour que rien ne manquât, on raconte que dans les festins de Latran, il arrivait au pape de boire à la santé du diable. » (Abbé Duchesne, chargé de cours à la Faculté catholique de Paris, *Les commencements de l'État pontifical*, Albert Fontemoing, éditeur, Paris 1898.)

XI^{ÈME} SIÈCLE. - Trois papes siègent concurremment à Rome : Sylvestre II à Saint-Pierre, Jean XX à Sainte Marie Majeure, et Benoît IV au palais de Latran.

« Les évêques en vinrent à ce point de vilenie, qu'ils se firent des rentes avec la luxure de leurs prêtres. Ils permirent, en effet, aux prêtres d'entretenir des concubines chez eux pourvu qu'ils payassent une amende à eux, évêques. » (Concile de Lillebonne, 1080, canon 5^{ème}.)

Le concile de Pavie en 1020 dit dans son canon 3^{ème} :

« Les fils et les filles de tous les clercs, sans exception, qui sont nés d'une

femme libre, quelle qu'elle soit, et quel que soit le genre d'union de cette femme (mariage ou concubinage), tous ces fils et filles, avec tous les biens qu'ils ont reçus de n'importe quelle main, appartiendront comme serfs à l'église de leur père, et jamais ils ne pourront être affranchis du servage de l'Église. » « Les femmes qui, dans l'enceinte de Rome, se seront prostituées à des prêtres, appartiendront au palais de Latran comme *esclaves*. » (Décret du pape Léon IX, Concile de Rome, 1051.)

XIIÈME SIÈCLE. - Les scandales des siècles précédents atteignent de telles proportions, qu'on ne compte pas moins de onze conciles réunis pour les flétrir et provoquer des ordonnances qui resteront lettre morte. (Conciles de Londres, 1102, 1108 ; Latran, 1123 ; Londres, 1125, 1127, 1129 ; Latran, 1139 ; Londres, 1175 ; Latran, 1179 ; Rouen, 1189 ; Dalmatie, 1199. Le concile de Latran, 1179, canon 11ème, constate que les clercs sont infectés d'un vice contre nature.)

XIIIÈME SIÈCLE. - « Aucune plaie de l'Église, à l'exception de l'incontinence, ne fut plus étendue ni plus envenimée que celle de Simonie. On compterait difficilement les évêques déposés pour ce crime par les papes ou par leurs légats ; le nombre des prêtres échappe à l'histoire, à la faveur de leur subalternité. L'Église était envahie par la concupiscence des yeux et par l'orgueil de la vie. » (Abbé Guyot, *loc. cit.* t. II, p. 26.)

XIVÈME SIÈCLE. - Le grand schisme d'Occident (1378 à 1417). Il y eut un Pape à Rome et un Pape à Avignon.

« Combien est grand le nombre des clercs qui attendent une place ! Mais quelle est la valeur de ces gens qui accourent de toutes parts et offrent leurs services ? Ce n'est pas de l'école ni des études libérales, mais de la charrue et des œuvres serviles qu'ils venaient pour obtenir l'administration des paroisses et des autres bénéfices. Ils ne comprenaient guère plus le latin que l'arabe ; que dis-je ? Ils ne savaient pas lire, ô honte ! ou ils savent à peine distinguer un *alpha* d'un *bêtha* ... »

« Aujourd'hui, un homme inoccupé, ayant horreur du travail ou désirant reboter dans l'oisiveté, court-il au sacerdoce et l'acquiert-il ? Sur le champ il se joint aux autres prêtres, sectateurs de voluptés, qui, plus Épicuriens que Chrétiens, fréquentent assidûment les cabarets et consomment tout leur temps à boire, manger, dîner, souper, ainsi qu'à jouer aux dés et à la paume. Plongés dans la crapule et l'ivrognerie, ils se battent, ils crient, ils font du tapage et de leurs lèvres souillées ils jurent le nom de Dieu et des saints. Quand le calme est enfin venu, ils passent des bras de leurs concubines à l'autel de Dieu. »

« Leur zèle et leurs convoitises sont pour l'argent ; ce qu'ils cherchent avec ardeur, ce n'est pas le profit des âmes, c'est celui de leur bourse. L'amour de l'argent les enflamme ; la piété consiste à gagner de l'argent ; ils ne font rien sans calculer si leur acte les aidera à récolter de l'argent en quoi que ce soit ; l'argent les jette dans les altercations, les luttes, les querelles et les procès ; ils supportent beaucoup plus philosophiquement la perte de dix mille âmes que celle de dix à douze sous. »

« Par respect, je ne dirai pas grand chose des couvents de femmes : lorsqu'on doit parler, moins d'assemblées de vierges vouées à Dieu, que de lieux infâmes, de roueries d'impudentes courtisanes, de lubricité et d'inceste, il ne convient pas de s'étendre longuement. Que sont, en effet, aujourd'hui les couvents de jeunes filles ? Hélas ! ce ne sont point des sanctuaires de Dieu, mais d'exécrables lupanars de Vénus ; ce sont des bouges où les jeunes débauchés viennent assouvir leurs impudiques passions. Aussi, aujourd'hui, faire prendre le voile à une jeune fille est-il la même chose que la vouer à la prostitution. »

« Les cardinaux, ces assesseurs du Pape, ont une telle insolence dans l'air, les paroles et les gestes, que si un artiste voulait peindre l'orgueil en personne, il ne pourrait pas choisir de meilleur modèle qu'un cardinal... Quant au Pape, il distribuait les évêchés vacants et les principales dignités de l'Église à des jeunes gens, élégants et parfumés, qui lui servaient de mignons. » (Nicolas de Clemangis, archidiacre du diocèse de Bayeux, directeur du collège de Navarre, en 1435 ; *De corruptio Ecclesioe statu*, édition J. Martini Lydius, Leyde, 1613. Cap. VI, XIV, XVI, XXIII, X. 1 ; XXVII, 5.)

XVÈME SIÈCLE. - « Le pape (Jean XXIII) s'est souillé d'incestes avec la femme de son frère et avec de saintes religieuses ; il a défloré des vierges, commis des adultères et des crimes odieux qui, jadis, firent descendre la colère de Dieu sur cinq villes. » (*Concile général de Constance*, 1414, qui articula contre ce pape soixante dix griefs.)

XVIÈME SIÈCLE. - Alexandre VI Borgia. (D'une prostituée, Vanozza, il a quatre fils et une fille, la célèbre Lucrece Borgia.)

« Alexandre ne pouvait se délivrer des malheurs domestiques qui troublaient toute sa maison, et qui étaient accompagnés d'exemples tragiques d'amour et de cruauté qui font horreur aux nations les plus barbares ; car, comme, dès le commencement de son pontificat, il avait résolu d'élever le duc de Candie, son fils aîné, au suprême degré de grandeur temporelle, le cardinal Valentin (César Borgia, duc de Valentinois, qui avait beaucoup d'éloignement pour le sacerdoce et plus de penchant pour la guerre) ne put souffrir de voir que son frère lui fût préféré ; il était d'ailleurs chagrin de voir que son frère aîné avait plus de part que lui aux bonnes grâces et aux faveurs de leur sœur Lucrece ; de sorte qu'animé par cet amour déréglé et par son ambition, deux passions qui entraînent également à toutes sortes de scélératesses, il fit assassiner le duc son frère, un soir que ce dernier se promenait à cheval dans les rues de Rome, et fit jeter secrètement son corps dans le Tibre. Outre cela, le bruit s'était répandu (si on peut ajouter foi à une pareille énormité) que non seulement les deux frères étaient coupables d'inceste avec leur sœur Lucrece, mais que le père lui-même en était aussi coupable» Et, jaloux d'Alphonse d'Aragon, mari de Lucrece, le pape et le cardinal César le font assassiner.

Hic jacet in tumulo Lucretia nomine, sed re Thaïs, Alexandri filia, sponsa, nurus.

« Ci-gît, dans le tombeau du nom de Lucrece, mais en réalité, Thaïs, fille, épouse et bru du pape Alexandre. » (Extraits d'Alex. Gordon (Fragments secrets de Guichardin). *Vie d'Alexandre VI*, t. II, p. 139-144 ; t. II, p. 83 ; t. I, p. 255. Trad. franç., Amsterdam, 1732, 2 vol. in-12. On trouvera les fragments secrets de *Guichardin* dans l'édition *Panthéon*, appendice 20.)

« Les exemples scandaleux et les crimes de la Cour de Rome ont été cause que l'Italie a perdu entièrement tous les principes de la piété et tout sentiment de religion. Nous autres Italiens, nous avons cette première obligation à l'Église et aux prêtres d'être devenus des impies et des scélérats ! » (Machiavel, *Discours sur la première Décade de Tite-Live*, liv. I, ch. 12.)

Pour dédommager le lecteur de cette nomenclature fastidieuse nous reproduirons cette énergique peinture que dans ses lettres *sine titulo*, très peu connues, Pétrarque fait de la Cour papale. (Pétrarque était tout qualifié pour stigmatiser les crimes et l'immoralité du Vatican, puisque sa propre sœur, toute jeune encore, avait été lâchement violée par le pape Benoît XII.)

« On trouve en ces lieux le terrible Nemrodh, Sémiramis armée, l'inexorable Minos, Rhadamante, Cerbère, Parsiphaë, amante du taureau, le Minotaure, monument scandaleux des plus infâmes amours, enfin tout ce qu'on peut imaginer de confusion, de ténèbres et d'horreur. C'est ici la demeure des larves et des lémures, la sentine de tous les vices et de toutes les scélératesses » (*Epist. sine titulo*, p. 718). « Je ne rapporte que ce que j'ai vu moi-même et non ce que j'ai entendu raconter par d'autres. Je sais, par ma propre expérience qu'il n'y a ici ni piété, ni charité, aucune foi, aucun respect, aucune crainte pour la Divinité, rien de saint, rien de juste, rien d'humain. L'amitié, la pudeur, la décence, la candeur y sont inconnues ; la vérité !... trouverait-elle un refuge dans une ville où tout est plein de fictions et de mensonges : l'air, la terre, les maisons, les places publiques, les portiques, les vestibules, les appartements les plus secrets, les temples, les tribunaux et jusqu'au palais pontifical ? » (*Epist.* 12, p. 273) ... « On y perd ce qu'on possède de plus précieux, la liberté d'abord, puis la paix, la joie, l'espérance, la foi, la charité, en un mot les biens de l'âme ; mais dans le domaine de l'avarice, rien n'est regretté pourvu que l'argent reste. L'espoir d'une vie future est considéré ici comme une illusion vaine, ce qu'on raconte des enfers est une fable ; la résurrection de la chair, la fin du monde et Jésus-Christ, juge suprême et absolu, sont mis au rang des inventions puériles. L'amour de la vérité y est taxé de démence, l'abstinence de rusticité, la pudeur de sottise honteuse ; la licence, au contraire, est estimée grandeur d'âme, la prostitution mène à la célébrité. Plus on accumule de vices, plus on mérite de gloire ; une bonne renommée est regardée comme ce qu'il y a de plus méprisable, la réputation comme la dernière des choses ... Ce que je dis n'est ignoré de personne ... Je passe sous silence la simonie, l'avarice, la cruauté qui ne respecte aucun sentiment humain, l'insolence qui se méconnaît elle-même, et les prétentions

de la vanité... Qui ne rirait et ne s'indignerait à la vue de ces enfants décrépits (les cardinaux et les prélats) avec leurs cheveux blancs et leurs amples toges sur lesquelles ils cachent une impudence et une lascivité que rien n'égale ? Des vieillards libidineux poussent l'oubli de leur âge, de l'état qu'ils ont embrassé, et de leurs forces, jusqu'à ne craindre ni déshonneur, ni opprobre : ils consomment dans les festins et dans les débauches les années qu'ils devraient employer à régler leur vie sur celle du Christ. Mais bientôt ces excès sont suivis d'autres excès encore, et de tout ce qu'offrent de plus condamnable l'impudicité et le libertinage. Les indignes prélats croient arrêter ainsi le temps qui fuit devant eux, et ils ne voient d'autre avantage dans la vieillesse, si ce n'est celui qui rend licite pour eux, et dans leurs idées, ce dont les jeunes gens eux-mêmes ne seraient pas capables.... Satan, d'un air satisfait, assiste à leurs jeux, il se fait l'arbitre de leurs plaisirs ; et constamment placé entre ces vieillards et les jeunes vierges qui sont les honteux objets de leurs nauséabondes amours, il s'étonne de ce que ses tentations sont toujours au dessous de leurs coupables entreprises Je ne dirai rien des viols, des rapt, des incestes, des adultères ; ce ne sont plus là que des badinages pour la lubricité pontificale. Je tairai que les époux des femmes enlevées sont forcés au silence par un exil rigoureux, non seulement loin de leurs foyers domestiques, mais encore loin de leur patrie. Je ne m'appesantirai même pas sur le plus sanglant des outrages, celui par lequel on force les maris de reprendre leurs épouses prostituées, surtout lorsqu'elles portent dans leur sein le fruit du crime des autres ; outrage qu'on a bientôt l'occasion de répéter, puisque la femme doit retourner dans les bras de son premier amant dès qu'elle peut de nouveau servir à ses infâmes plaisirs ... » (16ème *lettre*.)

Plus connus sont ces deux sonnets où le poète traduit son indignation en vers magnifiques :

Sonnet CV. - Fiamma dal Ciel... Que la flamme pleuve du ciel sur tes tresses, ô Méchante ! toi qui, partie de l'eau et des glands, es arrivée à la richesse et à la grandeur en appauvrissant autrui ; toi qui mets la joie à mal faire. - Nid de trahisons, où se couve tout le mal qui se répand aujourd'hui par le monde ; esclave du vin, du lit et de la table ; chez toi la luxure est au comble. - A travers tes salons, jeunes filles et vieillards vont dansant, et Belzébut au milieu avec ses soufflets, son feu et ses miroirs. - Jadis tu ne fus pas nourrie dans la plume ni à l'ombre, mais nue au vent et sans chaussure à travers les ronces. Aujourd'hui ta vie est telle que la puanteur en montera jusqu'à Dieu. »

Sonnet CVII. - Fontana di dolore ... « Source de douleurs, réceptacle de colère, école d'erreurs et temple d'hérésie, autrefois Rome aujourd'hui Babylone, fourbe et criminelle, où éclosent tant de plaintes et de soupirs ; officine de tromperies, ô prison barbare, où le bien meurt, où le mal croît et grandit ; enfer de vivants ! Ce sera un grand miracle si le Christ à la fin ne se courrouce contre toi. - Fondée en une humble et chaste pauvreté, tu lèves les cornes contre tes fondateurs, ô courtisane éhontée. Où donc as-tu placé ton espérance ? Est-ce dans tes adultères, dans tes richesses mal acquises ?..... »

Le lecteur espère sans doute que les choses se sont améliorées depuis Pétrarque ? Assurément, les gens d'Église sont devenus plus prudents, ils sont experts dans l'art de dissimuler leurs tares. Au lieu de les étaler cyniquement, à la manière de ces Papes tout puissants, qui se croyaient tout permis, ils sont obligés d'agir dans l'ombre et le secret. C'est là une des tristes nécessités de nos époques trop libres, où les yeux sont ouverts (quelquefois) et où l'esprit critique prend la parole pour proclamer la vérité.

En réalité, les mêmes causes engendrent nécessairement les mêmes effets. Un célibat obligatoire et contre nature ne peut engendrer que l'hypocrisie dans les rapports sexuels - ou les perversions les plus anormales. Comment l'ambition déréglée des gens d'Église, la facilité que possèdent les grands prélats d'amasser d'énormes richesses, de dominer à leur gré les êtres qui ont confiance en leur mission (et surtout les femmes et les filles), comment cet orgueil et cette puissance n'engendreraient-ils pas la corruption et le vice ? La turpitude et l'immoralité du clergé ne sont que les conséquences fatales d'un état de choses pernicieux. De telles institutions ne sauraient engendrer des mœurs simples, fraternelles et laborieuses.

Le Semeur reproduisait récemment (avril 1929) une page bien édifiante sur la vie du pape Pie IX. En plein XXème siècle, ce pape fut incestueux, adultère, faux-monnayeur et assassin - comme la plupart des « Saintetés » qui l'avaient précédé !

Quant à l'homosexualité, elle fleurit plus que jamais à l'ombre des sacristies et ses ravages s'étendent jusqu'aux plus hauts « sommets » de la chrétienté ! Le cardinal Merry del Val n'échappait pas à cette contagion, s'il faut en croire Victor Charbonnel, et les couloirs du Vatican sont remplis de « mignons », dont les complaisances spéciales assurent la fortune ! Nombreux sont les cardinaux qui gardent auprès d'eux un jeune « neveu » dont les services intimes leur sont précieux
....

Les fidèles catholiques n'en doivent pas moins se prosterner aux pieds de leurs saints pasteurs et vénérer les souverains pontifes, ministres et représentants de Dieu sur la terre !

Un bon croyant ne doit-il pas renoncer à tout jugement personnel et s'en rapporter aveuglément à la hiérarchie ecclésiastique ?

Le cardinal Bellarmin (dont les Jésuites sont parvenus à faire un saint) n'est-il pas allé jusqu'à prétendre « que si le pape se trompait en prescrivant des péchés et prohibant des vertus, l'Église serait obligée de tenir les péchés pour bons et les vertus pour mauvaises, si elle ne voulait pas pécher contre la conscience », (*Si autem papa erraret proecipiendo vitia, vel prohibendo virtutes, teneretur Ecclesia credere vitia esse bona et virtutes mala, nisi vellet contra conscientiam peccare*. De Rom. pontit., 4, 5, éd. Paris 1643, p. 456). Cité par le chanoine J. de Doellinger, *La Papauté*, p. 194.

RICHESSE ET AVIDITÉ DES PAPES. - Pour vivre dans la paresse et dans les jouissances, les Papes ont toujours recherché l'argent. Et ils se sont entourés de richesses, revêtus de costumes somptueux, afin de frapper l'imagination des simples et de leur imposer plus facilement leur lourde tyrannie.

Il est bon que l'on connaisse la cupidité des représentants du Christ - de ce Christ vagabond qui vivait de mendicité !

Ces représentants, pour accroître leur prestige, se parent comme des idoles. Leurs vêtements, leurs chaussures, etc..., sont d'une somptuosité inouïe.

Quelques exemples : « J'ai vu des mules (chaussures du pape), dont les croix étaient en brillants et qu'on estimait cent mille francs (il s'agit de francs-or, bien entendu) ». Armand Dubarry, *Histoire de la Cour de Rome*.

Le même auteur ajoute que la mitre de Boniface VIII avait coûté 9.500 florins-or, soit cent mille francs-or (cinq à six cent mille francs-papiers). Elle pesait dix livres.

Le Pape Léon X acheta à un joaillier vénitien une perle de 350.000 francs.

La tiare de Paul II (1464-71) valait 2.500 écus, soit un million 70.000 francs-or, ce qui représenterait vingt millions de francs d'aujourd'hui, en raison, non seulement de la dépréciation des monnaies, mais du renchérissement considérable de la main-d'œuvre et des matériaux.

Lors de la prise de Rome par le connétable de Bourbon, le célèbre artiste Benvenuto Cellini fut chargé de briser les tiars, afin de cacher les pierres précieuses et les bijoux plus facilement.

En 1831, Grégoire XVI, craignant l'émeute, fait enterrer sa tiare au pied d'un arbre, dans son jardin. Son successeur Pie IX fit de même en 1848. Le premier mouvement de ces bons apôtres consiste toujours à sauver la caisse !

On écrit des merveilles de leurs chaussures : Souliers de soie bordés et brodés d'or, de maroquin rouge avec talons rouges et ornements en or massif, de lin ou de laine blanche, mules avec croix d'or et pierres précieuses, etc....

Voici la description de la tiare, donnée par Mgr Battandier dans l'*Annuaire pontifical* : « La tiare est formée d'un feutre très fin recouvert d'un tissu à mailles d'argent fabriqué exprès à Rome. L'intérieur est doublé en soie. C'est sur ce feutre que sont attachées les trois couronnes d'or, excessivement légères pour diminuer le poids. Chaque couronne se compose d'un bandeau d'or orné de pierreries et terminé par deux rangées de perles. Chaque rangée en contient 90, ce qui fait en tout 540

perles. Au-dessus du bandeau est la couronne ou mieux les fleurons formés d'un feuillage imitant une croix. Il est séparé de l'autre par un petit cercle d'or avec pierres précieuses, ce qui lui donne l'aspect de la couronne héraldique de duc. L'ornementation de la tiare est basée sur la forme octogone, c'est à-dire qu'il y a 8 fleurons : 4 émeraudes, 3 saphirs, 1 rubis. Les 8 pointes entre les fleurons ont 6 grenats et 2 rubis.

Deuxième couronne : 10 émeraudes, 24 rubis balais, 3 saphirs, une chrysolithe, 2 aigues-marines et 2 fils de perles.

Troisième couronne : 3 hyacinthes, 2 émeraudes, 19 rubis, 4 saphirs, 3 aigues-marines, 9 grenat, une chrysolithe et 2 fils de perles orientales.

Le sommet de la tiare est couvert d'une feuille d'or avec 8 rubis et 8 émeraudes. Sur elle s'appuie un globe d'or émaillé en bleu, surmonté d'une croix composée de 11 brillants.

Les fanons de la tiare, qui retombent sur les épaules du pape, portent 2 rubis, 4 topazes et 4 émeraudes.

En tout : 6 rangs de perles orientales, 146 pierres précieuses de couleur et 11 brillants.

Je m'excuse de cette énumération. Elle n'est pas inutile. Que de misères et de souffrances le Pape, s'il était sincère, pourrait soulager, avec la fortune qu'il porte sur la tête, comme un potentat oriental ou comme un comédien !

Le Christianisme a été fondé par des pauvres, soutenu par des misérables et il tire toute sa force morale de l'adhésion des malheureux. Et cependant, c'est au Vatican que l'on trouve les plus grandes richesses du monde, accaparées par une caste d'intrigants parasites et jouisseurs !

Doellinger fait la description de la Cour de Rome en 1518. Toutes les places d'employés de la Curie étaient vendues très cher - car elles permettaient de rafler de beaux bénéfices. Le nombre des référendaires n'était pas limité. Il y avait 101 solliciteurs, 101 maîtres des archives, 8 scribes des suppliques, 12 scribes du registre, 27 scribes de la pénitencerie, 81 scribes des Brefs, 104 collecteurs des plombs, 101 scribes apostoliques, 13 procureurs, 60 abbreviatores de parco minori, 12 abbreviatores de parco majori, 12 avocats consistoriaux, 12 auditeurs de Rota (desquels il est dit qu'ils se contentaient des pourboires), 19 notaires, 29 secrétaires, 7 clercs de la Chambre. Environ 800 dévorants dont le principal souci consiste à rafler le plus d'argent possible, pour rentrer d'abord dans leur mise de fonds et pour s'enrichir ensuite, ainsi que leurs parents et leurs créatures.....

M. Young, (*La France et Rome*, cité par de Meissas), déclare qu'au XVIIème siècle, il y avait 250 fonctionnaires pontificaux, dont certains payaient leurs charges

jusqu'à 180.000 francs....

Les frais d'administration du Palais du Vatican coûtaient, à eux seuls, 7 millions de francs-or par an. Il fallait donc que les Papes trouvent des ressources considérables.

Par la loi des Garanties (1871), le Gouvernement italien avait offert au Pape une subvention perpétuelle de 3.225.000 liras. La Papauté refusa.

Les accords du Latran (février 1929) sont plus généreux encore, puisque le Saint-Siège recevra 750 millions de liras en espèces et un milliard de liras en dette consolidée 5 % au porteur. On a calculé que cela représentait, au cours de la lire, plus de 4.800.000 dollars (120 millions de francs). Il faut y ajouter les revenus que le Vatican possédait déjà, soit plus de 2 millions de dollars. Au total : 170 millions de francs.

Des ressources aussi formidables (et nous ignorons le chiffre exact des sommes que le Pape reçoit, depuis la guerre surtout, des grands banquiers américains, qui le couvrent littéralement d'or), permettront à l'Église de poursuivre dans les meilleures conditions son œuvre d'évangélisation des masses, d'abrutissement de la jeunesse, de corruption des consciences par l'achat des politiciens, des journalistes, etc....

LES MARCHANDS DU TEMPLE. - La « Sainte Boutique » possède bien des moyens et des procédés pour rançonner les gogos.

« Aujourd'hui, les évêques ne payent plus leurs bulles que 4.400 francs (or), les archevêques 6.660 ... Mais le commerce des dispenses, indulgences, etc..., marche toujours son train. Les papes du XIX^{ème} siècle y ont ajouté celui des titres de noblesse et des décorations. Il y a aussi les quêtes du denier de Saint-Pierre, dont les préfets violets se montrent grands zéloteurs pour se faire bien voir de leur maître. Enfin, de pieux et riches imbéciles, très ignorants de la vraie origine et de la vraie histoire de la Papauté, offrent incessamment de magnifiques cadeaux à celui qu'ils croient sincèrement le représentant de Dieu sur notre petite planète. C'est bien entendu la France, cette précieuse vache à lait, qui fournit toujours le plus (30 millions environ par an, en or). » *Éphémérides de la Papauté*, par l'abbé de Meissac, p. 216.

Le trafic des Indulgences se fit d'une façon tellement cynique et exagérée qu'il souleva contre la Papauté de grandes colères et l'on sait que la révolte du moine Luther fut, dans une grande mesure, motivée par ce trafic. Mais ce que l'on sait moins, c'est que les mercantis du Vatican continuent aujourd'hui, plus que jamais, leurs lucratives entreprises.

Victor Charbonnel a reproduit les tarifs de la Sacrée Congrégation des Indulgences, tels qu'ils sont affichés à la Chancellerie du Vatican (la Congrégation

des Indulgences a été supprimée en 1904, mais rattachée à la Congrégation des rites - et rien n'a été changé à la « bedide gommerce »).

Je ne reproduirai pas cette liste, car elle est longue - et fastidieuse. On y trouve les taxes pour bénédiction des chapelets, croix, crucifix, statues de Saint Pierre ; indulgence pour 4 jours de l'année, pour les sermons, pour la fin des retraites, pour les moribonds, les missions - et j'en passe plus de la moitié.

*

* *

On sait que l'Église ne reconnaît pas le divorce, qu'elle vitupère, au contraire, comme une effroyable immoralité. N'empêche que la Sacrée Congrégation romaine du Concile ne consacre une bonne part de son activité aux procédures d'annulation de mariages.

Il y a 22 ou 24 cas de divorce ... pardon : d'annulation ! Il suffit de démontrer que le mariage n'a pas été consommé (par suite de l'impuissance du mari, par exemple), pour que la Papauté annule l'union et rende leur liberté aux deux époux.

Bien entendu, cela coûte très cher. « Dans une cause de mariage, il faut compter d'abord les frais de l'enquête faite par la cour épiscopale, et ceux-ci seront plus ou moins considérables, selon le nombre des témoins, leur éloignement de la Curie épiscopale, les indemnités à leur fournir, les experts dont on invoquera le témoignage » (*Annuaire pontifical*).

Que d'intermédiaires à rétribuer, de pourboires à donner, de paperasses à noircir ! Cela se prolonge pendant des mois. Il faut remettre la main à la poche, pour activer les démarches, à plusieurs reprises. Finalement, il n'est pas possible de divorcer à Rome à moins de 50.000 francs, mais nombreux sont les cas d'annulation qui ont coûté 150.000, 200.000 francs et davantage. Cette comédie religieuse n'est à la portée que des gros porte monnaie.

*

* *

La vente des décorations papales fournit des ressources qui ne sont pas négligeables.

Il y a *l'Ordre du Christ* ; *l'Ordre de Pie IX* ; *l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand* ; *l'Ordre de Saint-Sylvestre* ; *l'Ordre de l'Éperon d'Or* (qui a été récemment décerné à Podieux Mussolini, pour bien marquer la réconciliation du Vatican et du

Fascisme !) ; les croix *Pro Ecclesia et Pontifice*, les médailles *Bene merenti*....

L'honneur d'arborer ces rubans et de faire encadrer un diplôme signé de la Sainte main du Pape ne saurait évidemment trop cher se payer.... Il faut compter de 5 à 10.000 francs, ce qui n'empêche pas les amateurs d'être nombreux.

Le titre de duc coûtait 100.000 francs, avant la guerre. Le titre de comte, 20.000 francs. Le titre de baron, 12.000 francs. Il y a aussi des comtesses, des princes, des marquis... Le Vatican ne néglige aucun profit (les Hennessy, marchands de cognac, sont comtes du Pape (cité par Charbonnel), ce qui n'empêcha pas l'un d'eux d'être ministre de la République française et propriétaire du *Quotidien*, journal de gauche !!)

CONCLUSION. - Étudier l'histoire de la Papauté, c'est prendre la meilleure leçon d'anticlérisme et d'antireligion.

Cela permet de saisir sur le vif le cynisme et la tyrannie des Imposteurs d'Église, exploiters de la Crédulité.

La Papauté est la dernière grande monarchie de droit divin qui existe dans le monde actuel. C'est l'institution la plus antidémocratique que l'on puisse concevoir.

Deux cent cinquante millions de catholiques sont dirigés par une oligarchie d'un millier de despotes romains (dont les neuf dixièmes sont italiens, ce qui explique que M. Mussolini ait cherché, dans un but impérialiste, à utiliser le concours de la Papauté).

L'oligarchie papale n'a pas de comptes à rendre, ni d'explications à fournir. Elle est infaillible. Elle peut commander ce que bon lui semble et décider les pires absurdités. Ayant fait de l'obéissance la première des vertus, les fidèles sont tenus de s'incliner, non seulement sans murmurer, sans réfléchir, sans discuter, sans chercher à comprendre, mais encore en se prosternant dans l'humilité la plus admirative.

Rien n'est plus contraire à l'esprit critique, à la dignité humaine, au droit à la vie consciente, que la Foi catholique.

Rien n'est plus dangereux pour notre effort d'émancipation et de révolte que cette mentalité rétrograde faisant de la chrétienté un troupeau d'esclaves abêtis.

L'association conclue entre Mussolini et Pie XI (chacun d'eux espérant bien, *in petto*, en tirer le maximum de profits) est dirigée en premier lieu contre le mouvement mondial de rénovation et d'affranchissement social et en second lieu contre la France. Non pas, certes, la France de Tardieu, de Poincaré ou de l'abbé

Bergey, mais la France populaire, laïque, ardente et généreuse, prête à reprendre la grande œuvre révolutionnaire sabotée et trahie tant de fois depuis un siècle

« Les coqs ne chantent plus, ils sont plumés », pouvait-on lire en 1870, dans *l'Osservatore Romano*, journal du Pape, dirigé par le propre filleul du Pape Pie IX. Le Vatican se réjouissait du désastre qui accablait la France. Quelle ingratitude ! Car les Français avaient soutenu Pie IX contre les Italiens ; ils s'étaient aliénés les sympathies de ces derniers et de l'Angleterre (sympathies précieuses, qui auraient empêché le traité de Francfort) pour être agréable au Vatican en envoyant des troupes françaises monter la garde à sa porte. Et voilà comment le Pape récompensait un dévouement aussi stupide !

Pourquoi ? Parce que, derrière les gouvernements éphémères, Pie IX apercevait le visage de la vraie France, celle de Voltaire, de Diderot, de 1793, celle qui ne se renferme pas à l'intérieur de ses frontières et qui jette aux opprimés du monde entier un cri d'espérance et d'encouragement.

La Papauté est un chancre hideux qu'il faut extirper complètement, définitivement, si l'on veut en finir avec toutes les tyrannies et toutes les oppressions, basées sur le mensonge, la haine, le fanatisme et l'intolérance.

*

* *

Pour compléter ce trop rapide et insuffisant exposé, voici quelques notes puisées dans la Chronologie des Papes. Il n'est pas douteux que, sur 260 papes qui ont régné - infaillibles représentants de la vertu et de Dieu ! - plus de la moitié ont été d'effroyables gredins, des tyrans sans scrupules, des débauchés, des voleurs, des assassins, des monstres avides de richesses, qui se vautraient dans les turpitudes les plus écœurantes.

Des 33 premiers évêques de Rome, nous ne dirons rien : ce sont d'illustres inconnus, dont la personnalité (pourtant canonisée !) et l'œuvre sont absolument nulles.

SYLVESTRE (319), associe l'Église à l'empereur Constantin, couvert de crimes.

LIBÉRIUS (352). Un des responsables des luttes sanglantes provoquées par l'hérésie des Ariens.

DAMASE (366). Compétitions et luttes sanglantes à Rome.

SÉRICIUS (384). S'associe au tyran Maxime pour exterminer les Manichéens.

INNOCENT (402). Arme l'Occident contre l'Orient et suscite partout des conflits fanatiques.

BONIFACE (418). Déclare indigne d'être clerc tout homme qui avait eu le malheur d'être esclave (Malgré cela, il y a des gens qui prétendent que c'est l'Église qui a supprimé l'esclavage !)

LÉON (440). Tyrannique persécuteur des Nestoriens, des Pélagiens, des Manichéens, bref, de tous ceux qui pensaient autrement que lui.

SYMMACHUS (498). Élu en même temps qu'un autre pape, Laurent. Guerres civiles. Accusé de crimes énormes, Symmachus fut déposé, mais revint au pouvoir après une lutte sanglante. Bannit les Manichéens et brûla leurs livres.

BONIFACE II (530). Encore deux compétiteurs : Boniface et Dioscore.

JEAN II (533). Achète son élection à prix d'or. Le Sénat proteste contre le corrupteur.

VIGILIUS (537). Pape souillé de crimes. Fut détrôné et traîné dans la ville, la corde au cou. Mourut en exil.

PÉLAGIUS (555). Réclame le premier la peine de mort contre les incrédules.

GRÉGOIRE (596). On l'appelle « le grand ». Il encense le tyran Phocas, assassin de toute la famille impériale. Développe la superstition et favorise le pullulement de la clique monacale.

FABINIAN (604). Voulait qu'on brûlât tous les livres.

HONORIUS (625). Condamné comme hérétique par un concile œcuménique.

THÉODORE (642). Absout Martine, femme de Constantin, qui avait empoisonné son mari pour lui succéder.

CONON (686). - SERGIUS (687). Nouveaux schismes et nouvelles discordes. Sergius achète son élection en donnant à l'archidiacre Pascal les couronnes d'or suspendues devant l'autel de Saint-Pierre.

CONSTANTIN (708). Fait crever les yeux à l'archevêque de Ravenne et condamne de nombreux citoyens rebelles à sa tyrannie.

GRÉGOIRE III (731). Ordonne de prier pour les morts et de donner pour eux ... à l'Église ...

CONSTANTIN II (767). C'était un simple laïque, qui se fit élire par violence et corruption.

LÉON III (795). Le peuple de Rome se soulève contre ce criminel et l'attaque en pleine procession.

EUGÈNE II (824). Encore un schisme. Le commerce des reliques et ossements prend une magnifique extension.

LÉON IV (847). Imagina qu'un évêque ne pouvait être condamné que sur les dépositions de 72 témoins (il en suffisait de deux pour condamner un laïque !).

PAPESSE JEANNE (854). Les cléricaux nient son existence, relatée par plusieurs chroniqueurs et historiens du temps. Enceinte d'un cardinal, elle mourut en accouchant.

FORMOSE (891). Chasse son concurrent Sergius par la force.

BONIFACE VI (896). Véritable scélérat. Condamné et supplicié pour ses nombreux forfaits.

ÉTIENNE VII (896). Fait déterrer, pour le juger, son prédécesseur Formose. Il fut lui-même emprisonné et étranglé.

JEAN X (898). Schisme entre lui et Sergius, fils de Benoît. Jean X fait un archevêque âgé de 5 ans.

LÉON V (903). Compétitions, dépositions, emprisonnements.

CHRISTOPHE (903). S'empare par la force de la Papauté. Chassé à son tour et tué par Sergius III.

SERGIUS III (904). Monte sur le trône pontifical dont il avait été chassé deux fois. Célèbre par ses débauches avec la courtisane Marozia, dont il eut un fils, qui fut également pape, Jean XII.

JEAN XI (914). Pape grâce à l'appui de Théodora, femme perdue de débauches.

JEAN XII (931). Incestueux, assassin. Eut d'innombrables maîtresses et commit de multiples viols. Crevait les yeux et arrachait la langue à ses rivaux. Mourut des suites d'une correction qui lui fut infligée par un mari le surprenant en flagrant délit avec sa femme.

JEAN XIII (956). Ce scélérat, chassé par le peuple romain, ne se maintint que par une sanguinaire répression. Était le fils de la courtisane Théodora II, fille de Théodora I et soeur de Marozia. Pendant 60 ans la « sainte Église » fut en réalité gouvernée par des ... grues.

LÉON VIII (963). Créature de l'empereur Othon, qui fait étrangler son rival Benoît, élu pourtant par le clergé.

JEAN XIV, (965). Chassé par le gouverneur de Rome, il le fit tirer par quatre

chevaux et s'acharna sur son cadavre.

BONIFACE VII (974). Dut s'enfuir à Constantinople, volant les trésors du Vatican. Fit crever les yeux de son rival, le pape JEAN XV.

GRÉGOIRE V (996). Fait couper les mains, le nez et les oreilles à son concurrent Jean XVIII, qui fut ensuite pendu.

BENOIT VIII (1012). Violentes compétitions avec Grégoire.

BENOIT IX (1033). Élu pape à 12 ans. Se vautra dans les orgies. Trois papes gouvernent en même temps, s'arrachant à qui mieux mieux les richesses de l'Église.

CLÉMENT II (1046). - DAMASE II (1048). Tous deux meurent empoisonnés.

NICOLAS II (1058). Chasse et excommunie son prédécesseur BENOIT X, qui s'était d'ailleurs imposé, lui aussi, par la force.

GRÉGOIRE VII (1073). L'un des papes les plus redoutables. Astucieux, vindicatif et cruel, fit peser sur le monde une tyrannie effrayante.

URBAIN II (1088). Fit prêcher la première Croisade. Les papes sont responsables de la mort des cinq millions d'hommes qui ont péri dans ces hécatombes.

PASCAL (1099). Son règne fut rempli d'attentats, de scandales et d'assassinats.

CALISTE II (1120). Persécute l'anti-pape GRÉGOIRE VIII.

HONORIUS II (1124). Excite les seigneurs à exterminer les Normands incrédules.

LUCIUS II (1144). La Papauté était alors expulsée de Rome par la haine des Romains.

ADRIEN V (1154). Se fait livrer par traîtrise le moine Armand de Brescia, qui avait critiqué les turpitudes papales, et le fait brûler.

ALEXANDRE III (1159). Un schisme de 17 ans ... Début des persécutions contre les Vaudois, exterminés avec barbarie.

LUCIEN III (1181). Excommunie les Vaudois et les Albigeois.

GRÉGOIRE VIII (1187). - CLÉMENT III (1187). Prêchent la Croisade pour la reprise de Jérusalem.

INNOCENT III (1198). Il envoie le sauvage saint Dominique exterminer les Albigeois. Tout le midi de la France est dévasté. Une des pages les plus sanglantes

de l'histoire des papes, qui en compte pourtant de nombreuses.

GRÉGOIRE IX (1227). Il met l'Allemagne à feu et à sang, par l'envoi des chevaliers teutoniques, qui réduisaient les habitants en servage.

INNOCENT IV (1243). Empoisonneur et assassin ; ruine l'Italie en provoquant la guerre civile. Il étend les privilèges des inquisiteurs dominicains et déclare que les hérétiques doivent être mis à mort.

ALEXANDRE IV (1254). Cherche à dépouiller de sa couronne le jeune Conradin, roi de Sicile. Introduit la torture dans les tribunaux de l'Inquisition.

NICOLAS III (1277). Remplit l'Italie de discordes et de troubles, mais enrichit sa famille et ses bâtards.

MARTIN IV (1281). Conduite scandaleuse. Il prend publiquement la concubine de son prédécesseur.

HONORIUS IV (1285). Offre l'empire à Rodolphe, à condition qu'il fasse la guerre aux Français.

BONIFACE VIII (1294). Célèbre par ses démêlés avec Philippe le Bel. Scélérat consommé, avait fait assassiner son prédécesseur. Simoniaque, homicide, usurier.

CLÉMENT V (1305). S'établit à Avignon. Responsable du supplice des malheureux Templiers. Perfide et débauché, fit massacrer 4.000 Vaudois en un même endroit.

JEAN XXII (1316). Ambitieux et tellement avare et voleur qu'il laissa une fortune de 25 millions de florins-or, somme inouïe pour l'époque.

BENOIT XII (1334). Célèbre pour avoir séduit la sœur de Pétrarque, âgée de 18 ans. Sa lubricité était invraisemblable. Il mourut couvert de plaies hideuses.

CLÉMENT VI (1342). Accablé de dettes, dépensait les revenus de l'Église avec des filles de joie. Provoqua la guerre en Allemagne, en Bohême, en Italie.

INNOCENT IV (1352). Aussi avare et exploiteur que ses prédécesseurs.

GRÉGOIRE XI (1370). Stimule le zèle des Inquisiteurs au Portugal.

URBAIN VI (1378). Des 30 schismes qui ont déchiré l'Église, voici le plus long. « On vit pendant 50 années papes contre papes ; empires contre empires, églises contre églises, enfin l'Europe contre l'Europe : son sol déchiré, souillé par tous les crimes » (Meissas). Urbain fait torturer et assassiner 6 cardinaux qu'il accusait de comploter ; il fait tuer Jeanne de Naples, etc....

BONIFACE IV (138!). Ignorant, mais pillard à l'excès.

GRÉGOIRE XII (1406). Son règne fut un tissu de lâches fourberies. Le Concile de Pise le déposa.

ALEXANDRE V (1409). Ivrogne, gourmand, scandaleux ; ne dépare pas la collection.

JEAN XXIII (1410). Empoisonne son prédécesseur pour lui succéder. Sodomiste et forban d'envergure. Le Concile de Constance le dépose, ce qui était justice, mais fait brûler Jean Huss, crime abominable.

MARTIN V (1418). Fait massacrer les hussites révoltés.

EUGÈNE IV (1431). Déposé par un Concile comme hérétique, sanguinaire et parjure.

CALLIXTE III (1455). Homme d'argent et d'intolérance, confirme l'usage de la torture contre les hérétiques.

PAUL II (1464). Brute fanatique, multiplia les procès d'hérésie.

SIXTE IV (1471). S'amusait avec deux petits garçons dont il fit des cardinaux. Fit assassiner Laurent et Julien de Médicis. Les prostituées de Rome lui versaient un impôt de 20.000 ducats par an. Mourut syphilitique. (Il avait installé l'Inquisition à Séville).

INNOCENT VIII (1484). Il avait eu *seize* enfants ! Multiplie les autodafés ; augmente les pouvoirs de Torquemada.

ALEXANDRE VI (1492). De toute la collection de monstres qui ont régné sur les Chrétiens, celui-ci (Borgia) est peut-être le plus odieux. Ses crimes et ses empoisonnements sont trop connus pour qu'il soit utile de les rappeler.

JULES II (1503). Livre Venise au pillage. Met la France en interdit. Élu par les pires corruptions.

LÉON X (1513). S'enrichit, avec ses maîtresses, en exploitant... le Purgatoire.

ADRIEN VI (1522). Créature de Charles-Quint. Despote et lubrique.

CLÉMENT VII (1523). Met l'Europe à feu et à sang pour étouffer le protestantisme naissant.

PAUL III (1534). Avait livré sa sœur à Borgia pour être nommé cardinal. Fut l'amant de sa propre fille ...

JULES III (1550). Dépravé et homosexuel. Fulmine contre les hérétiques.

PAUL IV (1556). Surexcite la lutte contre les Luthériens et plonge l'Europe entière dans le deuil.

PIE V (1556). Ancien Inquisiteur. Défend aux médecins de soigner les hérétiques. Fournit des moyens d'action à Charles IX contre les protestants.

GRÉGOIRE XIII (1572). Applaudit aux massacres de la Saint-Barthélemy.

SIXTE V (1585). Un des plus grands fourbes de la Papauté. Voulut donner l'Angleterre protestante à Philippe II d'Espagne ! Approuve l'assassinat d'Henri III.

GRÉGOIRE XIV (1590). Envoie une armée et dépense 500.000 écus d'or pour déchirer la France.

PAUL V (1605). Assassinat de Henri IV. Partout des guerres intestines suscitées par le Vatican.

GRÉGOIRE XV (1621). Excite le duc de Savoie à assiéger Genève. Fait persécuter les réformés en Pologne, etc.

URBAIN VIII (1623). Emprisonne le vieux savant Galilée ...

INNOCENT X (1644). Fut le jouet de sa belle-sœur (et maîtresse), Dona Olympia, qui pille le Vatican. Condamne le traité de Westphalie, qui admettait la liberté du culte pour les protestants.

ALEXANDRE VII (1655). Appuie les Jésuites, stimule l'Inquisition, distribue les biens d'Église à ses parents.

INNOCENT XI (1676). Obtient la révocation de l'Édit de Nantes, ce qui ruina la France.

CLÉMENT XI (1700). Soutient la Compagnie de Jésus contre les Jansénistes.

CLÉMENT XIV (1769). Après tant de scélérats, il eut le mérite de condamner enfin les Jésuites, non par humanité, mais par peur. Ils se vengèrent en l'empoisonnant.

PIE VI (1775). Responsable du sang versé par la Chouannerie, en essayant d'abattre la Révolution Française.

PIE VII (1799). Se fit lâchement le complice de Napoléon Ier, qui le malmena malgré tout, pour sa duplicité.

PIE IX (1846). Canonisa l'Inquisiteur Arbués. Promulgua le Syllabus. Se proclama « Infaillible ». Finalement balayé par le peuple italien.

LÉON XIII (1878). Astucieux et subtil. Prêche le « ralliement » à la République, mais fortifie le thomisme. Par son « Rerum Novarum » et sa « Démocratie chrétienne », chercha à faire dévier et échouer le vrai socialisme.

PIE X (1903). La France dénonce le Concordat qui la liait à cet esprit borné. Il s'en venge en poussant l'Autriche à déclencher la guerre mondiale.

BENOIT XV (1914). Hypocritement inféodé aux Empires Centraux, adopta ensuite une « neutralité » peu compromettante, à l'égard de la guerre mondiale.

PIE XI (1922). Fasciste en Italie, en Espagne, en Pologne, en Hongrie, condamne l'*Action Française* en France. Joue la comédie pacifiste. Est le grand profiteuse de la Guerre. Pactise avec Mussolini.... Mais le dernier mot n'est pas dit.

Dans ce rapide exposé historique, nous n'avons cité que quelques faits et quelques noms. Il ne s'ensuit nullement que les papes non cités aient été des hommes vertueux et bons (je ne prétends pas non plus que les scélérats et les avars n'ont jamais rien fait de bien). Ce qui est certain, d'une façon générale, c'est que la Papauté, qui se prétend une institution supérieure et sainte, a toujours été, au contraire, une entreprise de rapine, accumulant les crimes pour dominer l'humanité.

- André LORULOT.

BIBLIOGRAPHIE. - Indépendamment des ouvrages cités au cours de la présente étude (Doellinger, de Meissas, Charbonnel, Dubarry, etc...), voir *La Vicomterie, Les Crimes des Papes*.

Accueil

PARADIS n. m. (latin *paradissus*, du grec *paradeisos*, jardin)

Ce nom est donné aux séjours divers inventés par l'imagination humaine pour servir de demeures aux âmes favorisées des trépassés. Persuadés depuis toujours qu'ils possèdent une ou plusieurs âmes immortelles, les hommes ont de tout temps inventé des contrées merveilleuses pour les recevoir. D'ailleurs les visions et les songes ont renseigné les vivants sur le pays des morts ; innombrables sont les voyageurs qui ont exploré le séjour des morts. Tous les peuples ont eu, parmi leurs grands hommes que la légende magnifie, des êtres privilégiés qui sont allés visiter les lieux de délices ou de châtiments, dévolus aux esprits des défunts et, qui, au retour, ont narré avec un grand luxe de détails les délices et les épouvantes des uns et des autres. Aussi, le Peau Rouge connaît-il par avance les heureux territoires de chasse ; les indigènes de l'île Touga, l'île vaporeuse de Bolotu ; le Grec, sa prairie d'Asphodèle ; le chrétien, l'enfer et son paradis peuplé d'anges. Toutes les péripéties du départ, les dangers du chemin qui conduit au royaume, le nombre et les difficultés des obstacles à surmonter pour y parvenir, ont été dits et redits par les explorateurs d'outre-tombe et par les clergés de chaque religion.

La fantaisie de chaque peuple a diversement situé le royaume des morts. Tantôt c'est une île située au-delà des mers ou le sommet inaccessible d'une haute montagne, ou une vallée lointaine ou encore une immense plaine inconnue. Tantôt c'est le berceau légendaire de la race où l'on croit que les âmes vont reprendre celles de leurs ancêtres, ou bien le fond d'une caverne, le bord d'un fleuve ténébreux, parfois les astres, enfin le ciel, les nuages ou la voûte solide du firmament. L'idée d'un séjour souterrain ou sous-marin a donné lieu à des mythes innombrables ; idée suggérée par le mode de sépulture où la disparition régulière du soleil dans les flots ou derrière les montagnes. La grande majorité de ces distributions arbitraires sont de toutes les contrées et de tous les temps et, souvent nous les trouvons associées dans un même pays, combinées et utilisées par l'imagination d'une même tribu.

Les Algonquins envoyaient leurs morts dans une île au milieu d'un lac ; les Australiens et les naturels de toute la Polynésie, également dans une île située vers le soleil couchant ; de même Hésiode réserve aux esprits des héros les îles Fortunées, les monts Kino-Biclou à Bornéo, le mont Mérou dans l'Inde, le pic central de l'île Ceylan portent sur leurs plus hautes cimes le séjour funéraire. Les volcans du Nicaragua, de la Nouvelle considérés comme des séjours infernaux. On connaît les enfers et les paradis des Grecs, des Latins, des Egyptiens, des Chaldéens, des Hébreux dont les similaires sont communs aux Indous, aux Chinois, aux musulmans et aux chrétiens ainsi qu'aux Kharens, aux Néo-Zélandais, aux peuples de l'Amérique centrale et de l'Amérique australe. Presque partout on admet des voyages d'âmes dans les airs et

dans les astres. Les nuages, le soleil, la lune, les étoiles, la voie lactée, ont été tour à tour considérés, selon l'humeur du moment, soit comme paradis, soit comme enfer.

Mais quelles que soient les idées que les anciens et les modernes se font de l'autre monde, il n'est toujours que l'image extraordinairement amplifiée de ce monde et de l'existence journalière. Rien ne peut lui enlever ce caractère. Toutes les joies, tous les bonheurs que l'homme a connus ou désirés ; toutes les peines et les douleurs qu'il a subies ou souhaitées à ses ennemis ont été transportées soit au paradis, soit en enfer.

La pêche, la chasse, la guerre, l'ivresse, la volupté sexuelle, toutes ces joies, portées à un degré inouï de puissance et considérées comme éternelles, constituent le souverain bien du paradis de l'habitant du Kamtchatka, du Kharens, ceux du Groenlandais, de l'Araucan, du Mahométan. Le même excès de chaleur et de froid, de la faim, le travail forcé, les tortures et les supplices renaissant sans cesse, constituent l'appareil constant de tous les enfers. Le ciel des chrétiens est une assemblée de dévots exécutants des mélodies sacrées, chantant, dans une béatitude jamais lassée, des hymnes de reconnaissance au Tout-Puissant, dont le spectacle est leur plus haute félicité, comme le ciel des Bouddhistes est le lieu idéal où les adorateurs de ce Dieu continuent leurs disputes et leurs interminables discussions théologiques. Tous les paradis sont conformes à l'idéal mesquin de ceux qui les ont inventés pour leur usage ; ils copient textuellement leur vie étriquée. Ils n'ont qu'un défaut capital : celui d'être imposés dans le ciel à ceux qui ne le connaissent pas sur la terre.

De bonne heure et presque partout, des distinctions ont été admises entre les demeures d'outre-tombe et entre les diverses catégories d'âmes. Les âmes plus méritantes - mérite souvent dû à la position sociale du mort plus qu'à ses propres qualités - jouissent chez presque tous les peuples d'une immortalité spéciale, et privilégiée, différente de celle réservée aux esprits du commun.

L'équité ne règne pas plus au royaume des morts que sur notre globe terrestre. Toutes les âmes n'ont pas la même destinée et, au ciel comme sur la terre, les plébéiens sont sacrifiés aux nobles et aux riches. La notion du vice et de la vertu, le sens de la justice sont les conquêtes les plus tardives de l'humanité, elles sont d'ailleurs encore inachevées. Et l'Eglise catholique qui prétend avoir apporté au monde la justice en est restée dans l'édification de son paradis aux conceptions les plus barbares et les plus injustes des peuples anciens et des sauvages. Elle réclame les rigueurs de l'enfer pour ses adversaires et ses prédécesseurs, c'est-à-dire la majorité des humains. Elle exclut de son paradis, non pas les assassins confessés, ni les criminels repentants, mais les gens qui n'ont pas cru à ses dogmes ; de plus elle en chasse les fidèles des autres religions, trois ou quatre fois plus répandues que le christianisme. Et parmi ses élus, elle favorise les papes, les prêtres, les moines et les ecclésiastiques de tout acabit, qui, de par leur profession même, sont assurés d'avoir meilleure part aux félicités éternelles.

La répartition des châtiments et des récompenses a toujours été adéquate à la conception morale des temps où les religions et les mythologies se sont formées,

mais elle reste toujours inférieure au niveau de la moralité acquise en dehors et à l'encontre des religions. Rarement la justice d'outre-tombe a inspiré une crainte salutaire aux malfaisants, et elle a apporté un réconfort douteux, une consolation vaine aux peuples dont elle résume l'idéal. En rejetant hors de la réalité la réparation possible des maux présents, elle a opposé un obstacle incalculable au développement de l'activité humaine. De plus, la croyance aux paradis et aux enfers a surtout été utile aux exploiters de la faiblesse humaine, car, complice de la servitude physique et morale, arme aux mains des maîtres incapables d'élever les caractères et de diriger le progrès, elle a maintenu les humbles dans l'ignorance et la crainte, facteurs de résignation ; elle a déchaîné contre les conceptions analogues ou contraires, les persécutions et les bûchers et a ainsi inondé de sang toute la terre. Socialement, la promesse du paradis, pour les chrétiens entre autres, a eu surtout pour but - et pour effet - de faire accepter aux déshérités leurs souffrances et leurs privations, l'infériorité même de leur condition comme une épreuve bienfaisante qui leur vaudra, après la mort, une félicité compensatrice. Et, pendant que les pauvres se consolent du mieux qu'ils peuvent avec le mirage de joies problématiques, les grands de ce monde - et les princes de l'Eglise au premier rang - se hâtent de savourer les jouissances positives, certaines au moins, de la vie terrestre.

- Ch. ALEXANDRE

Accueil

PARADOXE n. m. A été formé des mots grecs *para* (à côté) et *doxa* (opinion)

Dans l'*Encyclopédie* de Diderot, on lit cette définition du *paradoxe* : « C'est une proposition absurde en apparence, à cause qu'elle est contraire aux opinions reçues, et qui, néanmoins, est vraie au fond ou du moins peut recevoir un air de Vérité. » Le paradoxe est l'opinion de l'homme qui préfère une vérité nouvelle, même incertaine, à l'enlèvement dans les idées acquises. Il est à la recherche idéologique ce que l'hypothèse est à la recherche scientifique. Le but du paradoxe est la vérité, comme celui de l'hypothèse est la certitude. Mais pas plus que l'hypothèse ne devient toujours une certitude, le paradoxe n'est toujours la vérité de demain. De même les opinions reçues qui s'opposent aux paradoxes ne sont pas toujours des préjugés. Ces opinions ont été des paradoxes avant de devenir soit des vérités, soit des préjugés. Les paradoxes qui sont des vérités demeurent. Ceux qui sont des préjugés sont emportés par de nouveaux paradoxes. Il ne s'agit donc pas de prendre parti, soit pour l'opinion reçue, soit pour le paradoxe ; il s'agit de choisir la vérité là où elle se trouve. C'est l'attitude de la science devant l'hypothèse ; elle l'adopte, elle lui apporte la démonstration qui en fait une certitude quand elle a découvert qu'elle est vraie. C'est le sort de l'utopie qui est une forme du paradoxe et qui devient un jour réalité. Toutes les inventions ont été des paradoxes, des utopies, tant qu'elles sont restées dans le domaine de l'imagination ; l'expérimentation les a fait passer dans celui de la vérité et de la réalité.

Proudhon disait : « Il n'est pas une vérité qui n'ait été, au jour de sa publication, regardée comme un paradoxe. » Il n'est pas un progrès qui n'ait été un paradoxe à un moment quelconque de l'humanité, depuis la production et les usages du feu que certains hommes ignorent encore aujourd'hui, jusqu'à ceux de la vapeur et de l'électricité. La locomotion aérienne, imaginée et recherchée par l'homme depuis qu'il a observé le vol de l'oiseau, a été un paradoxe tant que l'aérostation et l'aviation ne l'ont pas réalisée. Il y a cent ans, on aurait traité de fou celui qui aurait prédit qu'en 1931 on volerait plus longtemps, plus haut et plus vite que les oiseaux ; on l'aurait peut-être envoyé à Bicêtre, comme on avait jeté en prison Galilée lorsqu'il avait soutenu que la Terre tournait autour du Soleil. Les communications interplanétaires sont encore du domaine du paradoxe, de l'utopie ; elles ne le seront peut

celui qui annoncerait que l'homme pourra alors, dans la même journée, aller déjeuner dans la Lune et coucher dans Vénus ou dans Saturne. Qui sait quelles choses encore plus extraordinaires la science permettra, dans dix ou cent siècles d'ici, si l'humanité ne s'est pas exterminée elle-même avant ? Car, le paradoxe le plus impossible à soutenir aujourd'hui, devant les exemples qu'elle donne de sa

folie, est qu'elle ne court pas au suicide général de tous ceux qui la composent. Rien n'est impossible. « Celui qui en dehors des mathématiques pures prononce le mot *impossible* manque de prudence », disait Arago, ce qui n'empêchait par le même Arago de soutenir, à propos des chemins de fer, que la basse température des tunnels, avec le passage subit du chaud au froid procurerait aux voyageurs des fluxions de poitrine !...

Le paradoxe est contraire à l'opinion, mais non à la raison. « *Paradoxa* », et non « *paraloga* », disaient les stoïciens qui émettaient les vérités éternelles de la sagesse reconnues de tout temps et toujours à reconnaître. La philosophie antique a pourvu de paradoxes toutes les philosophies de l'avenir sans qu'elles arrivent à les épuiser. La fourberie théologique a, à dessein, assombri la sérénité philosophique en introduisant dans les discussions paradoxales les affirmations stupides de ses élucubrations. Car on ne saurait admettre comme paradoxe, c'est-à-dire vérité probable soumise au contrôle de la raison et des faits, ce qu'on doit croire parce que c'est absurde. *Credo quia absurdum* ! Comme l'hypothèse expérimentale, le paradoxe qui sera la vérité est fondé sur une observation antérieure. Il n'y a aucune observation à la base de la métaphysique théologique ; il n'y a que les phantasmes d'imaginations en délire exploités par des imposteurs,

Il y a le paradoxe dont la vérité est reconnue implicitement par l'opinion, mais qu'elle laisse à l'état de paradoxe, parce qu'elle n'en tire pas toutes les déductions nécessaires, soit par incapacité, soit par indifférence. Tel est ce paradoxe de V. Hugo voyant dans le travail parlementaire celui de « quelques pauvres diables de gâcheurs politiques, lesquels s'imaginent qu'ils bâtissent un édifice social parce qu'ils vont tous les jours à grand peine, suant et soufflant, brouetter des tas de projets de lois des Tuileries au Palais Bourbon et du Palais Bourbon au Luxembourg ». D'ailleurs, tout ce qui constitue la vérité sociale est paradoxe dans l'état social basé sur le mensonge, ce mensonge conventionnel qui est, au dire de ses augures, une nécessité vitale des sociétés. Le pain et le bien-être pour tous, l'« à chacun selon ses besoins », la liberté individuelle, la justice sociale, qui sont des vérités naturelles et élémentaires, sont devenus des paradoxes dans un monde constitué sur les sophistications les plus pernicieuses. En 1534, Sébastien Franck dans son livre *Paradoxes*, après avoir défini le paradoxe « quelque chose qui est vrai, mais que tout le monde tient pour faux », donnait le commentaire de deux cent quatre-vingts de ces vérités essentielles dont l'artificieuse casuistique sociale a fait des paradoxes.

Par contre, les sophismes les plus haïssables sont érigés en vérités sociales, tel le fameux aphorisme : *Si vis pacem. para bellum* - « Si tu veux la paix prépare la guerre » - qui est la loi du monde actuel, malgré toutes les expériences qui en ont démontré l'indiscutable fausseté, mais que les hommes se laissent toujours imposer par la fourberie de leurs gouvernants. Il a fallu le monstrueux impérialisme de Napoléon pour ressusciter cet exécrationnel sophisme en rétablissant le culte barbare de la force militaire disparu avec les Romains. Depuis ces sinistres fossoyeurs du monde antique, personne n'avait pensé à préparer la guerre pour assurer la paix. Les mégalomanes Louis XIV et Frédéric, eux-mêmes, ne levaient des armées que pour

faire la guerre ; en dehors des pauvres diables et des aventuriers ramassés par les recruteurs et que poussaient la faim et des perspectives de pillages, ils auraient vainement tenté d'intéresser leurs peuples à leurs entreprises. L' « amour sacré de la Patrie ! » ne les avait pas encore poussés à cette duperie qui leur fait confondre la patrie avec les Napoléon et avec les coffres-forts de leurs maîtres ! Malgré la « gloire » des quinze années de brigandage guerrier que fut le règne de Napoléon I^{er}, les peuples avaient un tel mépris de cette espèce de gloire qu'ils restaient résolument pacifistes. Par contre, ils étaient soulevés par un véritable internationalisme de l'esprit, formé et fécondé par l'enthousiasme des idées de la Révolution Française, et qui suscita dans toute l'Europe les événements de 1848. En 1859, Emile de Girardin, un des porte-parole les plus autorisés de la bourgeoisie régnante, faisait paraître un ouvrage sur le *Désarmement Européen*, où il écrivait : « A quoi servent les armées ? Elles servent à créer le risque de guerre et à l'entretenir. Il n'existerait pas sans elles. » Daumier raillait avec une verve impitoyable la « paix armée » qui dormait sur des canons et sur des pointes de baïonnettes. Un Napoléon III lui-même, qui ne voyait que dans la guerre le moyen de soutenir la légitimité de ses criminelles usurpations, sentait le besoin de sacrifier au pacifisme des idées en prenant en 1863 l'initiative d'un désarmement de tous les pays militarisés, et d'une révision des traités de 1815 qui avaient créé un état de conflit permanent. Mais la peste napoléonienne avait déposé son virus dans toute l'Europe et empoisonné les peuples. En 1870, l'abcès creva. Depuis, l'infection n'a pas cessé de se répandre, contaminant le monde entier. Le culte de la force et la haine de la pensée, l'admiration de la brute, la pratique du banditisme colonial, l'abandon de tous scrupules, le mépris de toute justice sociale, le règne du muflisme : tout cela a formé cette monstrueuse aberration qui a eu son couronnement dans la guerre de 1914. Or, cela n'a pas suffi. Une récente statistique a montré que les dépenses militaires des nations dites « civilisées » absorbent chaque année plus de cent milliards. Les cinq nations qui sont les plus « civilisées » : Etats-Unis, Russie, France, Angleterre, Allemagne, figurent dans ce chiffre pour cinquante milliards à elles seules. Inconsciemment, car la vérité sort toujours, même de la bouche de Tartufe, les journaux disent, en reproduisant cette statistique : « Que ne ferait-on pas pour le bonheur de l'humanité avec cet argent ? » Mais ils se reprennent vite, sous l'œil des carnassiers qui les tiennent à leur solde, pour dire que le bonheur de l'humanité consiste à avoir de nombreuses armées, des flottes puissantes, de gros canons, des avions redoutables, des gaz aussi « moutarde » que possible, et pour chanter le saint cantique : « *Si vis pacem para bellum !...* » Au moins, la paix du monde est-elle assurée moyennant toute cette préparation guerrière ? Non, le monde est plus que jamais menacé de la guerre !... Alors, on ne comprend plus et on demande : jusqu'où ira-t-on dans la voie de cette folie ?... Les exécrables malfaiteurs qui mènent la danse ne le savent pas eux-mêmes ; ils parquent, ils étalent leur incommensurable sottise, leur hideuse vanité, aux applaudissements des peuples de plus en plus trompés et abrutis.

Dans son *Paradoxe sur le Comédien*, Diderot a montré un autre aspect du paradoxe, celui d'une vérité qui ne cesse pas d'être à la fois démontrée et déniée

dans les faits. Le paradoxe soutenu par Diderot est qu'un comédien joue d'autant mieux ses rôles qu'il y apporte moins de passion et reste maître de lui. Le débat est toujours actuel et prête toujours aux déductions les plus variées, comme celles qu'en a tirées Diderot et qui sont autant de paradoxes bâtis sur les mobiles contradictoires des individus dans leur activité sociale. Nous ne nous arrêterons que sur celui-ci : « On ne devient point cruel parce qu'on est bourreau, mais on se fait bourreau parce qu'on est cruel. » C'est là un paradoxe redoutable. Il renferme tout le problème de la psychologie des hommes qui, à un moment donné et dans des circonstances quelconques, tiennent en leur pouvoir la vie des autres hommes. Les gens qui sacrifient la vie des autres sont toujours des bourreaux aux yeux de leurs victimes. Eux se considèrent toujours comme des justiciers agissant dans des buts légitimes. Ils ignorent le remords qui est une fiction romantique, ils tuent « avec tranquillité » et ils conservent un « cœur léger » devant les hécatombes qu'ils commandent. La légitimité, ou ce qu'ils croient telle, de leur fonction est-elle assez puissante pour créer cette insensibilité qu'on peut appeler « professionnelle » de l'homme d'Etat, du juge, du militaire, du bourreau lui-même, ou cette insensibilité vient-elle de leur cruauté naturelle qui seule leur permet d'accepter leur sanglante fonction ? Voilà la question redoutable que pose le paradoxe de Diderot. Elle est particulièrement grave pour les révolutionnaires à qui sont proposées les solutions sociales de la violence et ils ne sauraient y répondre sans avoir de leur côté sévèrement interrogé leur conscience. Car un homme cruel ne sera jamais juste ; il sera un tyran, il ne pourra être un propagateur de la liberté, quelle que soit la légitimité de la cause qu'il aura choisi de servir et pour laquelle il se sera fait bourreau. Cet homme sera toujours plus nuisible qu'utile à cette cause, même en faisant ses « gros ouvrages », ceux de la guillotine et de la fusillade ; car la violence n'est qu'un pis aller, même employée pour la vraie justice, et le sang, quel qu'il soit, laisse toujours une tache sur celui qui l'a répandu. La force des forces est celle de l'idée ; c'est la force qui convainc, ce n'est pas celle qui frappe ; c'est la force de l'apôtre, ce n'est pas celle du bourreau ; c'est la seule force qui peut produire la véritable justice sociale et dresser une solidarité humaine vraiment pure. Avant de recourir à la violence, regardons en nous-mêmes, longuement, profondément, pour savoir si nous obéirons réellement au sentiment de la justice ou à la cruauté qui nous aveuglera et souillera nos actes, même les plus légitimes.

On n'en finirait pas de discuter sur le paradoxe, tant il est un des moyens les plus brillants et les plus féconds de la rhétorique en ce qu'il l'alimente incessamment de sujets et d'arguments imprévus. Il est très souvent une attitude de la vanité humaine, le produit d'un esprit de contradiction plus ou moins subtil et dont les opinions sont plus ou moins fausses quoique non reçues, ou le besoin « d'épater le bourgeois » par des sornettes non moins sottes que les siennes. Mais il est souvent aussi une défense de l'esprit contre l'incontinence bavarde, qui « parle comme un livre » et ne débite que de stupides lieux communs. Il y a une foule de gens qui, pour se prouver qu'ils existent, ont besoin de parler à tort et à travers. Ils se croiraient morts et se tâteraient s'il leur arrivait de rester silencieux pendant un quart d'heure. Bien entendu, ce sont ces gens qui ont tant de choses à dire qui débitent le plus d'insanités. Devant ce flot, il ne reste d'autre ressource, quand on ne peut fuir le

bavard ou la société dont il fait partie, que de riposter à son « bon sens » par des paradoxes exprimant la contrepartie de ce qu'il dit. Au monsieur qui a hérité de ses grands-parents l'habitude de dire après chaque repas, en guise de pousse Encore un que les Prussiens n'auront pas ! » on peut soutenir qu'au contraire ils l'ont eu avant lui et qu'ils l'auront encore après. On peut faire, sur ce sujet, des discours qui rempliraient vingt volumes aussi copieux et aussi ennuyeux que ceux où M. Poincaré cherche toujours à justifier sa « mobilisation qui n'est pas la guerre ! ». Comme la majorité des gens sont de séniles moulins à « bon sens » et partagent les opinions de M. Poincaré, on ne tarde pas, et avantageusement, à passer pour un « piqué » qui est regardé avec pitié et qu'on finit par laisser tranquille. A mesure qu'il avance en âge, l'homme intelligent goûte de plus en plus la satisfaction de passer pour un « piqué » dans un monde où les gens « raisonnables » sont si souvent des abrutis. C'est le signe de sa bonne santé intellectuelle et morale. Il dit comme J.-J. Rousseau : « J'aime mieux être un homme à paradoxes qu'un homme à préjugés. »

- Edouard ROTHEN.

Accueil

PARAITRE

Nous ne nous occuperons de ce mot - engendré, mis au jour - que dans le sens de se montrer, se faire remarquer sous des apparences aussi brillantes que possible et le plus souvent fausses, pour donner de soi une idée plus avantageuse que la réalité.

Certes, il est normal, nécessaire même, de faire valoir les qualités que l'on a, quand elles peuvent être utiles aux autres en même temps qu'à soi-même. Il peut être bon que l'individu cherche à attirer l'attention sur lui lorsqu'il a à offrir, en échange du bénéfice qu'il en retirera, un équivalent certain. Il est même indispensable au progrès humain, il est de l'intérêt collectif, que l'homme possédant une réelle supériorité dans une branche quelconque de l'activité, se fasse connaître et que son œuvre soit mise en évidence. Le « besoin d'être unique », dans lequel M. Valéry voit la racine de l'orgueil, manifeste un désir légitime de paraître quand il est celui du savant, de l'inventeur, de l'artiste, de l'artisan qui veulent faire participer la collectivité au bénéfice de leur savoir, de leurs découvertes, de leurs travaux, des perfectionnements et des embellissements qu'ils apportent à la pensée et aux formes de la vie. L'excès de modestie, ou - ce qui serait la même chose - l'excès d'orgueil qui les ferait se renfermer dans la retraite et cacher leur œuvre à tous les yeux, serait injustifiable et coupable. Paraître est donc, en certaines circonstances où l'individu se fait connaître par une activité novatrice et féconde, une condition de progrès, un stimulant de l'initiative personnelle contre l'indifférence collective et la stagnation sociale.

Mais trop souvent le « besoin d'être unique » n'est qu'un vulgaire *besoin de paraître* excité par la *vanité*. (Voir ce mot.) Même chez ceux qui méritent l'attention publique, trop souvent la sotte vanité l'emporte sur un orgueil justifié et fait se détourner les regards dirigés sur le savant ou l'artiste vers le cabotin qui est leur double. Combien d'hommes remarquables, légitimement admirés pour leurs travaux, ont souillé leur gloire et fait oublier leur mérite en sombrant dans les affaires ou la politique ! On peut être un génie et n'être qu'un petit caractère, voire un hurluberlu. L'exemple abonde dans l'histoire d'hommes, d'abord grands et vertueux, qui furent entraînés par la fureur de paraître à devenir des scélérats. Combien, sans s'élever si haut et descendre si bas, qui ternissent eux-mêmes la considération méritée par leur œuvre en intriguant, sans dignité, pour des salamalecs au « cher maître », des décorations, un habit vert avec plumes d'autruche et la petite épée qui a une rigole pour le sang ! Combien traînent une noire mélancolie parce qu'ils n'ont pas leur portrait dans l'album Mariani et sont négligés par l'actualité publicitaire ! Combien se laissent emporter par le vertige malsain de l'arrivisme et désertent les régions

sereines de la pensée et de l'art pour congratuler des ministres, distribuer des « prix de vertu » et parfois finir en correctionnelle !...

Paraître a été une nécessité primitive de l'humanité, sa première manifestation psychologique. Cette nécessité est venue du besoin sexuel, quand il a inspiré à l'individu le désir de plaire, de séduire par des apparences flatteuses le mâle ou la femelle convoité. Paraître est dans l'instinct de la nature tout entière quand, « immense champ d'amour », a dit Buchner, elle se pare féeriquement de toutes les merveilles au temps enchanté des pariades. Ce désir de plaire a appris à l'homme, comme à l'animal, à faire valoir ses avantages personnels et à donner l'illusion de ceux qu'il ne possède pas. Pour paraître auprès de la femelle et l'emporter sur ses rivaux, le mâle fait le beau, il montre son courage, son audace, son adresse, il étale ses grâces physiques. Il fait prendre à sa voix les inflexions les plus caressantes, à son langage le ton le plus éloquent. Il se livre à toutes les violences et à toutes les douceurs. Il cherche à vaincre dans le combat furieux et sanglant, à charmer dans la paix poétiquement inspirée. Il est Hercule tuant la reine des Amazones et filant aux pieds d'Omphale. Contre la puissance de cet instinct de nature, toute résistance est impossible sans les plus graves désordres ; il sonne triomphalement la fanfare de la vie victorieuse de toutes les aberrations mortifiantes grâce aux prodiges de l'amour. Plantes, bêtes et gens y sont soumis ; mais alors que les premières lui obéissent simplement et normalement, les hommes ont voulu le « civiliser ». Ils ont ainsi créé, avec toutes les aberrations de l'amour, toutes celles du besoin de paraître. Alors que ce besoin ne dépasse pas chez les animaux la satisfaction sexuelle, il s'est compliqué chez les hommes de prolongements conventionnels, tels le mariage destiné à perpétuer une illusion qui devient ainsi contre nature et produit les pires égarements. Il s'est en outre étendu à toutes les formes de la vie civilisée au point qu'il préside à toutes les manifestations de son organisation artificieuse.

Il semble que, dans une vraie civilisation le besoin de paraître par les moyens de la violence et de la trompe à mesure que l'homme acquérait plus de connaissance et de raison, qu'il pouvait davantage dominer ses passions et corriger sa nature primitive. Il n'en a rien été. Plus l'homme a eu la possibilité de se développer et de grandir en valeur intellectuelle et morale, plus il a cherché à paraître sous de fausses apparences, plus il s'est ingénié à s'abaisser intellectuellement, à se souiller moralement. Plus l'homme a découvert de moyens de bien-être, de vie facile et agréable, de raisons d'entente et de cordialité avec autrui, de possibilités de rapports sincères de plus en plus étendus dans le monde entier, plus il a multiplié les difficultés, les ruses, les abus, les prétextes de conflits en se montrant faux, hypocrite, avide d'une considération de mauvais aloi et d'une puissance usurpée. Plus il a étouffé ses scrupules, plus il est devenu effrontément, cyniquement menteur, poseur, charlatan, cabotin, réclamateur, pour atteindre, au moyen du bluff et du puffisme à la frénésie d'arrivisme dont on voit aujourd'hui le débordement calamiteux. Cela suffirait à montrer la fausseté de la vie socialement organisée et à prouver que ce qu'on appelle la « civilisation » n'est que la barbarie plus policière que policée.

Dans le but de paraître, l'homme avait d'abord inventé la *parure* pour suppléer

l'insuffisance de ses avantages naturels. Il avait commencé par se parer de plumes, se tatouer le corps, se mettre des anneaux dans le nez et aux oreilles, se pendre au cou des verroteries, se vêtir d'étoffes éclatantes ; il avait créé la *mode*. Celle-ci, et toutes les façons de se faire valoir, sont restées primitives chez l'homme primitif. Elles se sont compliquées à l'extrême chez le civilisé pour arriver aux raffinements de la toilette, aux maquillages savants et aux chirurgies esthétiques de l'heure présente. En même temps, le besoin de paraître s'est surexcité dans l'esprit propriétaire, thésauriseur, spoliateur, et dans le désir de domination qui s'est exercé d'abord sur le voisin de case, les compagnons du clan, pour s'étendre ensuite sur les nations et le monde entier. De l'individuel il est passé au collectif pour créer arbitrairement les suprématies de castes et de races, justifier les classes et les impérialismes. La vanité individuelle, excitée par la vanité voisine, a trouvé son appui dans la vanité du groupe de plus en plus nombreux et fait prendre au besoin de paraître un caractère vésanique et épidémique. De l'*égotisme*, dont la forme saine et intelligente est dans « la culture attentive des diverses facultés du moi » (Fonsegrive), elle a fait l'hypertrophie du MOI, sentiment excessif de la personnalité et exagéré au point de ne considérer que soi et de vouloir n'occuper les autres que de soi. Suivant les époques et les circonstances, ce sentiment prend les formes précieuses du narcissisme barrésien et se manifeste, individuellement, et passivement, dans une sorte d'onanisme intellectuel cultivé en un quelconque *Jardin de Bérénice* ; mais il est furieusement épris d'action pour les autres à qui il dit : « Allez ! enfants de la Patrie ! » Ou bien, il s'aiguille vers des activités collectives plus grossières et plus brutales. J.-R Bloch constatait, en 1828, que le sport français était « en train de se tourner en une sorte d'égotisme plastique et sensuel dont les effets ne sont pas moins morbides que l'égotisme cérébral de Barrès ». Encore plus exaspérée, la vanité individuelle se manifeste dans l'activité catastrophique des mégalomanes, prétendus « surhommes » auxquels les simples vaniteux ont la sottise de remettre leur destin. C'est ainsi que du primitif qui a commencé à se peindre le visage, il y a des milliers d'années, pour plaire à sa femelle, et tué son voisin pour s'emparer de sa chasse, jusqu'aux arrivistes convoitant la possession du monde et aux mégalomanes chefs d'Etats décidant « les mobilisations qui ne sont pas la guerre », se sont déroulés tous les aspects du besoin de paraître. Simplement naïf chez l'homme de la nature ne cherchant, comme la plante et comme l'animal, que sa meilleure place au soleil, ce besoin a atteint l'aliénation frénétique du dictateur jamais satisfait, jamais rassasié, toujours prêt à mettre le monde à feu et à sang, à décréter la misère et la ruine de millions d'hommes pour la satisfaction de son exécrable vanité. Un Néron incendiait Rome pour montrer qu'il était un grand artiste ; un Clemenceau a fait prolonger la Grande Tuerie pour prouver qu'il faisait la guerre. Et les peuples, intoxiqués, hallucinés par la même vanité, dressent des monuments de gloire à ces fous sanguinaires en chantant qu'ils ont « bien mérité de la Patrie !... ».

Car, au-dessous des Néron et des Clemenceau qui font ce qu'on appelle « l'histoire » et sont les Himalaya de la sottise humaine, il y a la cohue innombrable des *piqués*, des *mythomanes* - monomanes du mensonge, - des *mégalomanes*, des *aliénés* de toutes sortes, furieusement acharnés à se hisser les uns sur les autres, à

s'écraser et à se dévorer entre eux pour paraître au-dessus de leur environnement. Les crabes qui s'agitent dans un panier où ils sont entassés donnent un spectacle bien innocent à côté de celui-là. Rien ne fait mieux comprendre la monstruosité de l'état social, son incapacité à se constituer sur des bases rationnelles, que ce grouillement de vanités sordides. Rien ne montre davantage le détraquement du mécanisme à l'envers qu'on appelle « civilisation » et qui annihile, broie, sacrifie tout ce qui est vrai, juste, équilibré, généreux, bienfaisant, pour le triomphe des gredins et des fous.

Il convient de distinguer entre ceux que tourmente le désir de paraître. Il y a la masse grégaire, la foule des « innocents », des « pauvres d'esprit » à qui le ciel est promis et dont, la vanité chétive se repaît de cette merveille, celle des simples imbéciles dont un besoin simiesque d'imitation satisfait la vanité puérile dans la pratique de la mode, celle des imbéciles plus compliqués qui obéissent au snobisme. Ceux-là sont plus victimes de leur sottise qu'ils ne sont bénéficiaires de leurs ambitions toujours déçues. Pris individuellement, ils sont rarement dangereux, seulement capables à l'occasion de se mettre à ruer et à mordre comme une bourrique quand elle est trop fortement étrillée. Les dégâts qu'ils peuvent produire sont limités par leur incapacité intellectuelle, leur aboulie congénitale et leur peur des coups. Mais le danger vient de leur masse. Grenouilles pullulantes dans le marais social, « majorité compacte », malgré ce déliquescence, soumise à toutes les abjections, rétive à toutes les générosités, favorable à toutes les turpitudes : ils sont le troupeau stupide qui se plante sur la tête des plumets, des cocardes, des petits drapeaux, pour suivre les tambours, tirer au sort, marcher aux urnes, se ruer aux mascarades patriotiques et courir à tous les appels du canon. Ils sont les soutiens et les dupes des malfaiteurs qui ont fait du besoin de paraître un système d'exploitation, des criminels qui entretiennent l'état social dans la frénésie de ce besoin, de tous ceux qui en sont les professionnels et par qui sévit l'arrivisme dont nous parlerons plus loin.

La possibilité de paraître avec plus ou moins d'éclat et d'influence dépend du *prestige* qu'on exerce. Ce prestige agit avec une sorte de fascination abolissant le jugement et la résistance de celui qui le subit. Tous les moyens de séduction, plus ou moins grossiers, des vieilles sorcelleries se retrouvent en l'occurrence, à peine changés par la terminologie moderne. Les enchantements féeriques, les apparitions merveilleuses et terrifiantes, les diableries, les philtres, les charmes, les incantations, les exorcismes, tout l'appareil des jeteurs de sorts, des rebouteux des âmes et des corps, des nécromants, des charlatans du divin et du temporel, avec les mises en scènes pompeuses des cours et des cérémonies : tout cela n'a été créé que pour exercer ce prestige en frappant les imaginations et en troublant les esprits. C'est par ces moyens qu'on provoque les états d'hypnotisme collectif qui font béer les foules admiratives aux manifestations carnavalesques des puissants de la terre, aux *Te Deum* chantés en l'honneur du « Dieu des armées ». C'est ainsi qu'on convainc les peuples que leur nation propre, dont les maîtres sont si grands, est au-dessus des autres ; que l'armée est une belle chose, que la guerre est d'essence divine et doit toujours exister, malgré les pactes Kellog qui la déclarent « crime » et

la mettent « hors la loi » ; qu'enfin, il faut travailler, payer, s'armer et se faire tuer, pour que les maîtres soient toujours plus grands, plus insolents, plus mystificateurs et que le crime ne soit pas extirpé de la terre.

Même dans les pays démocratiques, on perpétue la mascarade des cérémonies, des uniformes, des décorations, et les fallacieuses distinctions qui séparent les hiérarchies du vulgaire demeuré nu et cru et qui n'est rien, « pas même académicien », a dit Piron. Tout cela pour maintenir le prestige, aussi anachronique que ses déguisements, d'une autorité qui n'a même pas assez le respect d'elle-même pour se manifester autrement que par des moyens de carnaval. Mais l'oripeau est nécessaire, tant il couvre souvent le plus vilain bonhomme, pour donner l'illusion d'une supériorité du dominateur sur le dominé. « Prestige acquis », a dit Le Bon dans sa *Psychologie des Foules*, mais non « prestige personnel ». Tout ce monde de déguisés est d'autant plus entiché de ses prérogatives, jaloux de les faire valoir et d'en tirer avantage, qu'il est moins digne de considération. Le tyran violeur des droits de « son » peuple, le ministre prévaricateur, le guerrier massacreur et pillard, le prêtre simoniaque, l'intellectuel prostitué au pouvoir, le magistrat forfaiture, le dignitaire de la Légion d'honneur livré au pécuniaire et à l'escroquerie, tous ces représentants de l'imposture souveraine ont besoin de leur « prestige acquis » pour paraître quelque chose. Il est du plus haut comique d'observer le spectacle de leurs jongleries, de leurs disputes, de leurs intrigues, pour se faire valoir et s'évincer réciproquement. Ceux qui ont de belles femmes sont favorisés ; ils font des cocus magnifiques. « Le mépris de l'inférieur est un grand principe d'émulation et le fondement de la hiérarchie », a dit A. France. Ce mépris soulage les petites âmes de celui que leur manifeste les malins grimpés plus haut qu'eux au mât de cocagne de la notoriété. Aussi, les questions de préséance les préoccupent plus que leurs fonctions. Depuis qu'il y a des hiérarchies, la question est posée de celui qui aura le pas sur l'autre. Au temps des Pharaons la dispute était vive pour savoir qui, des porteurs de l'ordre guerrier du Lion ou de ceux de l'ordre civil de la Mouche, marcherait le premier dans les cérémonies. Le XVIII^e siècle vit la querelle interminable du Parlement, des Pairs et de la Noblesse, chacun de ces trois corps voulant passer avant les autres et rester assis et couvert devant eux. Suivant que le roi avait besoin d'un corps ou d'un autre, il rendait des Edits contradictoires qui entretenaient la bagarre. Le snobisme et ses valets de plume, qui affectent de « savoir vivre », ont souvent cité avec admiration l'exemple de Talleyrand offrant du bœuf à ses convives suivant les degrés de la hiérarchie. Commencant par le plus haut personnage, il disait de la façon la plus respectueuse : « Monsieur le duc me fera-t-il l'honneur d'accepter ce morceau de bœuf ? » Il allait ainsi, en graduant sa politesse, jusqu'au dernier convive, un parent pauvre relégué au bout de la table, à qui il disait sèchement : « Du bœuf ?... » Le « savoir vivre » de M. de Talleyrand n'était que du muflisme supérieur.

Pour éviter les incidents dans la hiérarchie officielle et obliger ses dignitaires à conserver quelque dignité devant les badauds subjugués, on a établi des *protocoles*, codes de la discipline et des préséances. Même en République, on ne saurait confondre les serviettes d'en haut avec les torchons d'en bas, Chacun a sa

place, sa case, son étiquette, suivant ses fonctions et son grade ; même morts, ceux d'en haut auront droit à des « funérailles » pompeuses ou des « obsèques » dignes, ceux d'en bas à un « enterrement » plus ou moins simple. Il y aura ou non cortège, musique, grand-messe, discours, voitures, couronnes, suivant que le mort aura été ambassadeur ou concierge de l'Obélisque. La tournée chez le marchand de vin, « où l'on est mieux qu'en face », n'est pas prévue.

Avec les époques et les circonstances, le prestige change d'aspect ; les façons de paraître varient comme la mode. Il s'agit pour chacun d'être de la classe dont le nombril est le plus étoilé, ou de paraître lui appartenir. Les parvenus romains devenaient patriciens ou se donnaient l'air de l'être. M. Jourdain et la comtesse d'Escarbagnas ont de plus sûrs ancêtres dans les Crispinus et les Ponticus étrillés par Juvénal que dans les grimoires des généalogistes. Dans la société féodale du moyen âge, et jusqu'à la Révolution Française, quand la noblesse l'emportait sur les autres classes, chacun voulait être noble, plus ou moins cousin du roi, au moins son bâtard si on ne pouvait être son fils légitime, son porte-coton quand on ne pouvait être son ministre. Les plus nobles étaient les plus audacieux, c'est-à-dire les plus massacreurs et les plus pillards. Les rois étalent les sur-nobles, les lions qu'imitaient les loups et les renards dévorateurs des ânes et des moutons. Pendant dix siècles, cette noblesse d'aventure s'était renouvelée ou accrue de tous les roturiers parvenus, pouvant payer un de ces titres dont les rois et les papes tenaient boutique et se faire fabriquer une hérédité aristocrati qu'il y mettait, le marmiteux, à peine décrassé par la savonnette à vilain, se découvrait des ancêtres ayant porté outrasse avec Philippe Auguste ou dansé avec Isabeau de Bavière. La querelle du Parlement, des Pairs et de la Noblesse provoqua la publication d'un document amusant sur l'origine véritable de tout le monde à particules qui menait si grand tapage au nom de ses ancêtres. Le Parlement lui-même ne pouvait dissimuler « qu'il était ouvert à la roture par la vénalité » et que, parmi les gens de robe, certaines classes étaient « abjectes ». Mais ce n'était pas le corps des Pairs, « encore bien plus défiguré », qui était en droit de lui faire reproche de sa roture. Quant aux Nobles, ils étaient à peu près tous sortis récemment de boutiquiers ou de ces *valets de seigneurie* qui vivaient de la noblesse, en attendant de prendre ses titres et ses places, et même « d'hommes de néant », comme ce Maximilien de Béthune, fils d'un aventurier venu d'Ecosse. Les ducs de Richelieu venaient d'un Vignerot, domestique et joueur de luth ; les ducs d'Uzès, d'un Bastet, apothicaire. Les de Luynes descendaient d'un avocat de Mornas dont les trois rejetons avaient porté tour à tour l'unique manteau de famille pour se présenter au Louvre. Les La Rochefoucault sortaient d'un George Vert, étalier-boucher ; les Neuville-Villeroy d'un marchand de poissons ; les Noailles d'un domestique anobli par un vicomte de Turenne, etc. Comme disait La Fontaine, en conclusion de sa fable *La grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf* :

« *Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages ;
Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs,
Tout petit prince a des ambassadeurs,
Tout marquis veut avoir des pages.* »

L'Intimé, dans *Les Plaideurs*, de Racine, se recommande en ces termes à Dandin, son juge :

« *Monsieur, je suis bâtard de votre apothicaire.* »

Chacun cherche à paraître comme il peut.

La noblesse, pour qui travailler eût été déroger, n'en était que plus prodigue dans son désir de paraître. Elle se ruinait par ostentation, au contraire des démocrates qui mettent aujourd'hui la même ostentation à s'enrichir. La chevalerie qui avait paradé au Camp du Drap d'Or, derrière François I^{er} et Charles Quint, y avait laissé les trois quarts de sa fortune. Elle mangea le dernier quart pour paraître à la Cour. Les chevaliers devinrent des courtisans flagorneurs, réduits à des services dégradants que payaient des bénéfices, des pensions, des faveurs moins qu'honorables. Les blasons se redoraient par des mésalliances, par le jeu, le maquereautage et toutes les friponneries qui, pratiquées dans la manière des cours, devenaient des vertus aristocratiques. Le vrai sentiment de l'honneur, que les nobles prétendaient posséder à un si haut degré, était devenu aussi inexistant que pour la plupart de ceux qui portent aujourd'hui leur honneur à leur boutonnière.

La bourgeoisie, dans son ascension, fut conduite, non à se substituer à la noblesse dans des formes plus intelligentes et plus dignes, mais à la singer dans ses façons de paraître. Le *Bourgeois Gentilhomme*, de Molière, est l'image classique, multipliée à de nombreux exemplaires, du bourgeois qui se trouvait noble parce qu'il avait des maîtres de musique, de danse, de philosophie, d'armes, qu'il faisait de la prose sans le savoir et que ses valets marchaient sur ses talons pour qu'on vît bien qu'ils étaient les siens. Il n'était pas plus ridicule, mais il l'était autant, que cette duchesse de Lesdiguières commandant à son professeur de maintien de lui donner de l'esprit pour briller dans la société. M. Jourdain était trop naïf pour être bien dangereux ; mais il a pris de la férocité en se reproduisant. Le traitant Turcaret, forban de finance, annonça les loups-cerviers qui firent comprendre qu'en 1789 le peuple en eut assez. Mais quand leur tête fut promenée à bout de pique, leur valet Frontin prit leur place. La carrière fut ouverte à la ruée démocratique qui aboutit, de nos jours, à l'apothéose de Thénardier et de ses acolytes montés du bouge de la rue Blomet aux plus hauts emplois de l'Etat.

Les guillotineurs n'avaient pas encore lavé la machine à Guillotin du sang des « aristocrates » que déjà ils voulaient se parer de leurs titres ! Napoléon I^{er} vendit de la noblesse à toute sa valetaille. La monarchie de Juillet en pourvut les fils des « sans culottes » enrichis dans tous les tripotages et devenus bourgeois constitutionnels. Il en coûtait seulement 18.470 francs de droit d'enregistrement pour devenir duc, 7.490 francs pour être comte, la même somme pour être marquis, 5.050 francs pour une vicomté et 3.830 francs pour une baronnie. *L'Annuaire de la Noblesse* disait : « Lorsque la concession deviendra ancienne et que le temps aura jeté sur elle le voile de l'oubli, on revendiquera une origine féodale. » Un quelconque Drigon devint marquis de Magny, un Gaschon fit un de Molènes, un Piédevache fut fait de la Bourdelais et un Le Chat rentra ses griffes sous le nom de Saint-Hénis ! Il y en eut des centaines qui figurent encore aujourd'hui au Gotha

parmi l'aristocratie du noble faubourg et de l'*Action Française* !

Le besoin de paraître a pris tout son développement dans l'*arrivisme* contemporain épaulé par le muflisme. Leur progression a été commune ; ce sont deux frères siamois engendrés et engraisés par le même fumier social. L'*arrivisme* a été remarquablement étudié par Ossip-Lourié dans son ouvrage : *L'Arrivisme, essai de psychologie concrète*. Si nous avons un reproche à faire à ce livre, ce serait de paraître plaider l'irresponsabilité de l'*arrivisme* en insistant trop sur sa pathologie. Le monstre cause trop de désastres et il est trop impitoyable à l'égard de ses victimes pour mériter des circonstances atténuantes.

Comme le muflisme, l'*arrivisme* est une vieille chose dans le monde ; comme lui, il a pris à notre époque un développement qui en a fait une maladie sociale. Il est le phénomène psychologique le plus caractéristique de notre temps. Evidemment, il y a toujours eu des arrivistes, « ambitieux sans scrupules », voulant à tout prix « parvenir, arriver aux dignités, aux honneurs, à la fortune », comme il y a toujours eu des égotistes animés de la manie de parler et de faire parler d'eux, et des mégalomanes possédés du délire des grandeurs. Leurs cas ont été certainement nombreux, mais ils étaient particuliers, considérés généralement comme anormaux, anti-sociaux, et, même quand ils réussissaient, ils devaient mettre une sourdine aux trompettes de leur triomphe ; on ne leur permettait pas d'ériger en civisme leur impudent pharisaïsme. Si, au temps de Louis XV, comme en tout temps, « la vertu était à pied et le vice à cheval », du moins n'avait-on pas fait une vertu du vice et ne le tenait-on pas pour une chose socialement admirable.

On ne trouve le mot : *arrivisme*, dans aucun dictionnaire. Le premier, Ossip-Lourié l'a défini ainsi : « Désir de se mettre en évidence, de s'imposer, de jouer un rôle, de dominer. Tendance pathologique irrésistible à réaliser rapidement, par tous les moyens, un but égoïste, à s'acheminer ou plutôt à s'élancer vers une situation mettant le sujet au-dessus de son état, de ses capacités, de sa valeur réelle. C'est une affection qui pousse invinciblement certaines catégories d'individus, - dont le nombre augmente de plus en plus, - à égaler ou à dépasser quelqu'un, à s'emparer d'une parcelle d'un pouvoir, d'une puissance. » Petits arrivistes qui se démènent dans leur village, auprès d'un patron, dans le salon d'une sous-préfète ou dans des comités électoraux ; grands arrivistes qui atteignent les plus hautes situations politiques et sociales au-dessus des foules et des peuples : « Chez tous on observe une floraison démesurée de la vanité et de l'audace provocante. » C'est ainsi que « des imbéciles, des idiots, des monstres arrivent socialement à des situations en vue ». Ossip-Lourié ajoute : « L'élément brutalement égoïste est inséparable de l'*arrivisme*. Les sentiments affectifs sont abolis, exaltés ou pervertis chez la plupart des arrivistes... Aucune catastrophe familiale, sociale ou universelle, souvent provoquée par eux-mêmes, ne peut les émouvoir. Tout pour eux est prétexte pour se manifester, se produire... Les arrivistes sont des stratèges de premier ordre. Leur habileté va même jusqu'à se faire des ennemis utiles. Pour réaliser leurs desseins, ils font souvent preuve d'une pittoresque ingéniosité et d'une souplesse géniale. Avec une audace morbide ils savent utiliser les infiniment petits et les hécatombes de millions d'êtres humains... Les arrivistes ne peuvent se manifester que s'ils trouvent

constamment de nouveaux buts à leur activité. Le jour où ils n'ont plus de degré à monter, d'obstacle à franchir, ils se désagrègent et perdent leur raison d'être... L'un des traits caractéristiques des arrivistes, c'est la stérilité de leurs efforts. Regardez au fond de leurs œuvres : il n'y a rien. Dépouillez-les de leurs couronnes artificielles, vous vous trouverez en présence de niais. »

L'arriviste sévit dans tous les milieux et dans toutes les classes. Partout, en bas et en haut, illettré ou savant, manuel ou intellectuel, prolétaire ou capitaliste, gouverné ou gouvernant, il est un cas pathologique. « Car tout arriviste, quel que soit le degré de son arrivisme et de l'état de son milieu, doit être toujours suspect au point de vue nerveux et mental... On est frappé de la quantité considérable de tarés qu'on rencontre (chez les arrivistes) : débiles, esprits faux, déséquilibrés de l'émotivité ou de l'humeur, hystériques, névropathes. Tous portent des stigmates, c'est-à-dire des signes permanents et flagrants pathognomoniques. » Cette thèse est illustrée par une discussion qui s'est produite, il y a quelques années, à la Chambre des Communes d'Angleterre. Il s'agissait du trafic des décorations qui se pratique au-delà de la Manche comme en deçà. Un orateur demanda qu'on fit examiner par un médecin aliéniste toute personne désireuse d'être décorée.

Après ces définitions et observations, Ossip-Lourié a étudié « la genèse psychologique de l'arrivisme ». Les circonstances et les facilités de développement toujours plus grandes que lui a offertes l'état social, ont multiplié l'arrivisme en procurant aux monomanes ambitieux et aux mégalomanes, qui ne sont plus neutralisés dans des asiles, la possibilité de réaliser les idées de grandeur dans lesquelles ils se complaisent. Non seulement ils peuvent, aujourd'hui, s'exercer en liberté, mais ils sont aidés et admirés publiquement, jusqu'à l'assassinat inclus, qui est pour eux la meilleure des réclames et des moyens de se pousser dans le monde. Il n'y a pas longtemps, les journaux offraient complaisamment à l'admiration des foules, au lendemain d'un acquittement en cour d'assises, le sourire d'une beauté de cinéma qui avait tué son mari millionnaire pour hériter de lui. Quel encouragement à la vertu pour les jeunes filles sans fortune, ouvrières et dactylos, qui résistent aux séductions des « concours de beauté » et de la prostitution empanachée où ils conduisent ! Devant les facilités qu'ils rencontrent, l'admiration dont ils sont l'objet, comment s'étonner que les arrivistes et les cabotins du crime « finissent par se persuader qu'ils sont plus puissants, plus grands, plus nobles que tous ceux qui les entourent », que des hommes « encore sains d'esprit en apparence, chez qui le délire ambitieux n'est qu'à l'état latent, sacrifient tout à la satisfaction de leurs tendances orgueilleuses » ? Ils sont en même temps « la proie de la folie des grandeurs et des victimes de l'existence des hiérarchies sociales ».

Dans un état social normal, le mal serait vite endigué et neutralisé ; mais dans l'état de violence et d'arbitraire qui est à la base de la société « la plus faible cause suffit à déclencher la démence », pour conduire jusqu'au crime « socialement avouable et admiré ». Au lieu d'enfermer dans des maisons d'aliénés les arrivistes délinquants, « on les honore, on leur élève des statues quand ils ne se les élèvent pas eux-mêmes... Ils sont d'autant plus dangereux qu'ils ne peuplent pas les prisons, mais la vie courante, et sont parmi les dirigeants des sociétés ». Ces dirigeants sont

très rarement des individus supérieurs ; ils sont des médiocres comme tous ceux qui n'arrivent que par les autres. Ils sont à la mesure de la foule qu'ils doivent flatter et tromper pour réussir. Comment pourrait-on leur opposer la vérité devant cette foule ? C'est l'histoire du D^r Stockmann, dans *Un Ennemi du Peuple*, d'Ibsen, l'histoire de tous ceux qui croient pouvoir demeurer libres et garder une conscience propres s'ils réussissent auprès de la « majorité compacte »... « L'arriviste n'est jamais un homme libre, il ne peut pas l'être. Pour arriver, il est obligé de s'accrocher à un milieu, à une caste, à s'y embrigader, quitte à les lâcher, dès que son but sera atteint, pour s'embrigader ailleurs. » La tromperie qui porte l'arriviste à se faire surestimer le porte aussi à faire sous-estimer ses adversaires. De là l'étroite collaboration de l'arrivisme et de la calomnie qui ne respecte aucune valeur intellectuelle et morale, aucune pureté. C'est ainsi que : « arriver est la vertu pratique que toute société enseigne et exige. On ne vous demande pas comment vous êtes arrivé, on vous dit : « Arrivez d'abord, vous serez quelqu'un après. » Arrivez par tous les moyens, la société vous mettra au pinacle, fera de vous un grand homme. Si vous n'arrivez pas, on vous traitera d'incapable, de médiocre, de propre à rien, de coupable, de suspect. » Telle est la morale sociale fondée sur l'arrivisme, maladie devenue si générale que les hommes, de moins en moins nombreux, qui en sont épargnés et ont l'énergie de lui résister passent pour des anormaux et des fous à surveiller. L'arrivisme est devenu « le baromètre moral des peuples » ; il fait des idoles des bandits qui parviennent à les dominer, et il les fait s'idolâtrer eux épanouissement de leur vanité collective.

Si l'arrivisme n'a pas été souvent étudié comme manifestation sociale collective, les arrivistes ont, par contre, fourni une matière abondante à la littérature. Celle-ci ne pouvait manquer d'observer cette passion : l'ambition, qui est, après l'amour, le mobile le plus puissant des actions humaines ; elle devait souvent présenter ses exploits dans l'histoire, le roman, le théâtre. De tout temps on a instruit les hommes sur les moyens de réussir, de parvenir, de dominer. Les princes ont suivi plus ou moins intelligemment les conseils des Machiavel ; les gardeuses d'oies ont été éveillées à des idées de grandeur par les diseurs de bonne aventure. Dès l'antiquité, l'arriviste a achalandé les boutiques des pythonisses lisant les présages de son destin dans le ventre d'un poulet comme aujourd'hui dans le marc de café ou les cartes. Depuis *l'Art d'Aimer*, d'Ovide, jusqu'aux enseignements des Jésuites sur la façon de se pousser dans la vie en suivant le *Chemin de velours*, les traités plus ou moins cyniques ou libertins se sont multipliés à son usage. Le *Cortigiane* (le Courtisan), de Balthazar de Castiglione, a été le modèle, depuis le XVI^e siècle, de tous les ouvrages à l'usage des *hommes de cour*, celui de Balthazar Gracian en particulier. L'œuvre de Balzac est le tableau de l'arrivisme qui enfiévré, il y a cent ans, la bourgeoisie échappée aux dangers révolutionnaires et devenue maîtresse de son sort. Toute la littérature du XIX^e siècle est pleine de la montée arriviste observée d'une façon de plus en plus naturaliste par Stendhal, Flaubert, Maupassant, Zola. De Rastignac lançant son défi à la société en criant : « A nous deux, maintenant ! », à Julien Sorel dans *Le Rouge et le Noir* et à *Bel Ami*, tous ses héros ont défilé dans les romans de 1830 à 1885. *Bel Ami* est le type complet,

achevé de l'arriviste contemporain. Il ne lui manquait plus, il y a cinquante ans, que cette considération publique qui lui a permis, depuis, de se multiplier. Louis Reybaud avait constaté le besoin de gloire précoce qui tourmentait les générations de son temps et devait trouver son premier triomphe arriviste avec les gens de sac et de corde du Coup d'Etat, les aventuriers du Deuxième Empire. Il écrivait, en 1843 : « On ne cherche pas à mériter les positions ; on veut les prendre d'assaut ; on demande à la fortune plus qu'elle ne peut donner, à l'imagination plus qu'elle ne peut produire. Le temps n'entre pour rien dans les calculs ; on ne sait ni lutter ni attendre ; partout on veut jouir vite et n'importe par quels moyens. » Que pouvait le vieil idéalisme des révolutionnaires quarante-huitards contre cet arrivisme qui se montrait si résolument réaliste, ayant déjà fait ses preuves par les massacres ouvriers et l'enfumage des Arabes ? Dans son *Jérôme Paturot*, Reybaud a montré avec une ironie aigüe l'arrivisme patelin, prudhommesque, d'un marchand de bonnets de coton devenu ministre et dont les aphorismes sont de la plus exacte psychologie politicienne. (Voir *Politicien*).

A l'époque du *Symbolisme* (voir ce mot), l'individualisme anarcho-bourgeois qui découvrait Darwin, Nietzsche, Stirner, Ibsen, échafaudant la théorie de l'individu contre la société, essayait de justifier l'arrivisme dans lequel, finalement, il perdrait tout son anarchisme pour n'être plus que bourgeois. Une foule de phénomènes en composaient la ménagerie : pieds plats mal bâtis et foireux, Zarathoustra à béquilles, scientifiques sans science, surhommes qui voyaient chacun « l'Unique » en se regardant dans une glace, et prétendaient bouleverser le monde en refilant de la monnaie de plomb à un épicier et la vérole à une femme. Ils bavaient d'admiration devant le mot de Tailhade : « Qu'importent les victimes pourvu que le geste soit beau », mais ne s'inquiétait pas de la beauté du geste ; les victimes leur suffisaient. Tous chantaient l'hymne du « struggle for life ». Ils affirmaient que la vie doit appartenir au plus fort, au plus fourbe, au plus audacieux, que les scrupules ne sont que préjugé et duperie, qu'il faut savoir « vivre sa vie » et se tailler la part du lion pour ne pas être réduit à celle de l'âne. Tout cela, perfidement répandu par des farceurs et mal digéré par des imbéciles, avait créé une sorte d'héroïsme tragico-comique qui justifiait aux yeux des gobe affaires et de la politique, - les *businessmen* à la Lechat, - mais finit lamentablement dans les aventures des « bandits tragiques ».

Sous l'influence de ces phantasmes, Henri Château présenta, dans son *Manuel de l'Arriviste*, une sorte de surhomme boiteux, à la fois génial et imbécile, dont la psychologie nous paraît tout à fait fausse. Ce personnage qui a observé jusqu'au fond le mensonge social, est arrivé au mépris le plus total de toutes ses institutions et de tous ses fantoches, au détachement le plus complet de toute solidarité sociale pour « ne songer qu'à soi-même », dans la plénitude de « l'individualisme égoïste, délivré de tous préjugés et de toute morale ». Mais en même temps, l'auteur fait de son héros le type de l'arriviste parfait. Il y a, à nos yeux, une incompatibilité majeure, une antinomie absolue, entre le personnage réalisé en lui-même et celui qu'il veut jouer dans la société. Quand un homme est réellement, et non pour paraître, arrivé à une telle attitude philosophique, quand il tire une telle sérénité de

son mépris de la sottise humaine et qu'il est devenu véritablement invulnérable à cette sottise, il n'est pas concevable qu'il puisse ainsi se déboulonner lui-même de son piédestal pour se livrer aux pitreries de l'arrivisme, même par raillerie ou par vengeance. Cela nous fait penser à la statue de Henri IV qui descendrait de son cheval sur l'invitation du poivrot légendaire pour aller boire avec lui. Un homme *arrivé* dans le sens noble du mot, en réalisant son être moral dans une plénitude indéfectible, n'a de rapports avec la société que comme pis aller, dans les limites strictement nécessaires pour conserver sa liberté, entretenir son existence et ne pas aboutir au suicide. Comment pourrait-il se dédoubler, se contredire, se démentir au point de remplir les conditions de l'arrivisme qui sont, avant tout, l'élimination de toute personnalité et la soumission à toutes les incongruités nécessaires pour séduire la foule ? Ce prétendu individualiste, qui se ferait l'esclave de la société pour ne pas en être la dupe, serait un Gribouille qui se jetterait à l'eau pour ne pas se mouiller. Ce serait un niais ou un farceur et, s'il était sincère, on pourrait dire de lui ce que R. de Gourmont a dit de Machiavel : « Cet homme si intelligent n'eut pas l'esprit de se méfier de l'hypocrisie universelle. »

Un arriviste ne peut être dégagé de tout préjugé moral, de tout respect social ; il doit, au contraire, les pratiquer. S'il ne les a pas tous conservés, il en possède du moins assez pour attendre encore quelque chose d'eux puisqu'il veut arriver par eux... Quelles que soient les théories qu'il émet, quels que soient ses actes préparatoires - et il ne trompe pas longtemps les clairvoyants - il n'est qu'un bourgeois, il n'agit qu'en bourgeois, et quand il affirme le contraire, il n'est qu'un bourgeois plus hypocrite que les autres. Voit-on le personnage qui viendrait dire : « C'est parce que j'ai la haine, le dégoût, le mépris de la société et du troupeau lâche des hommes, c'est parce que je veux me venger de toutes les humiliations qu'ils ont fait subir à ma conscience d'homme libre et de révolté, que je me conduis comme le plus haïssable, le plus méprisable, le plus lâche de tous. C'est parce que je déteste le désordre social et les turpitudes bourgeoises que je participe à ce désordre et que je me vautre dans ces turpitudes » ?... Non ! des gens qu'on appelle les « faisans », et que V. Méric a dépeints dans ses *Compagnons de l'Escopette*, se sont essayés à cette sorte de justification. Ils n'ont donné le change qu'à leurs pareils, arrivistes sans frein, et aux gobeurs qu'ils abusaient. Ce n'est pas dans Darwin, Nietzsche, Stirner et Ibsen qu'ils avaient fait leur éducation : c'est dans le *Manuel de l'Arriviste*.

On n'a que trop le spectacle des agissements des prétendus « affranchis », de ces sans-scrupules qui se disent « conscients », de ces « dessalés » évoluant dans des milieux spéciaux, mais aussi corrompus que les milieux bourgeois, qui sont encore plus timorés et plus méprisables que les « abrutis » et les « espèces inférieures » qu'ils vitupèrent. Combien qui eurent l'honneur de représenter « l'idée » à un moment quelconque de leur jeunesse impétueuse, de souffrir volontairement pour elle, de faire figure de révoltés, de réfractaires, d'en-dehors, n'avaient au fond que des instincts et des âmes de bourgeois, n'attendant que l'occasion de se montrer « parfait honnête homme », de se « réhabiliter » et jouir de la « considération publique » ! Ils l'ont montré... Avoir été braconnier et devenir garde-chasse, avoir prêché l'abstentionnisme et être un jour député, avoir été en prison pour

antipatriotisme et porter la Légion d'honneur : quelle déchéance dans une telle « réhabilitation » ! Il peut y avoir là du cynisme ; il n'y a aucune grandeur morale et aucune supériorité de caractère. »

Même sans posséder les grandes ambitions arrivistes, les « affranchis » illégaux, comme les « abrutis » conformistes, ont les faiblesses du besoin de paraître et en sont les victimes. La vanité les perd également. Combien d'illégaux à qui un « bon coup » pourrait assurer un avenir tranquille, dans une sécurité où ils jouiraient intelligemment de l'indépendance économique, de la liberté du corps et de l'esprit, se font prendre sottement, par vanité puérile, par besoin d'exhibitionnisme ! C'est l'histoire de ce journalier des chemins de fer qui, ayant réussi à « lever », à Marseille, un magot d'un million et demi, puis à passer en Espagne où personne ne serait allé le chercher, se signala lui-même à la police par ses excentricités et « tomba » ... « honteux comme un renard qu'une poule aurait pris ». C'est l'histoire d'une foule de ces « renards » qui mettent trop de « poules » dans leurs affaires. Les « affranchis » de cette sorte, pitoyable gibier de bague et d'échafaud, sont fabriqués en série par la société pour justifier son organisation policière et sa vindicte.

Suivant les milieux, les circonstances, les individus, l'arrivisme se manifeste par des moyens très différents. Tous ne sont pas à la portée de tout le monde. Les mêmes procédés sont favorables ou désastreux selon les cas. Tel escroc deviendra ministre, tel autre ira au bagne. Il y a la manière ; il faut avoir la « découpe », et puis, on est plus ou moins « fadé » - on a plus ou moins de chance - comme disent les spécialistes du « milieu ». Dans la démocratie qui a proclamé l'égalité devant la loi, il en est toujours comme sous l'autocratie dont les jugements distinguent les puissants des misérables. A un certain degré de puissance, de savoir faire, de protection, non seulement l'art d'arriver en friponnant peut être pratiqué sans danger, mais il constitue une vertu au point que sans lui on ne peut devenir un grand personnage. Combien d'hommes illustres, auxquels « la Patrie est reconnaissante » et que la foule acclame, n'auraient été que les épaves d'un parasitisme miteux, les « chiens crevés » de l'actualité, si leur chance ne leur avait pas fait atteindre les régions stratosphériques où planent les Jupiter de l'Olympe panamiste et oustricard ! La question, pour l'arriviste, est de franchir ce qu'on appelle en mécanique le « point mort » et en physique le « point critique ». C'est d'atteindre ce passage où la loi et ses gendarmes cessent d'être soupçonneux et hostiles pour devenir bienveillants et protecteurs. Jusque-là, si l'on n'a pas eu ce minimum de probité que Figaro constatait chez Bartholo : « tout juste autant qu'il en faut pour n'être point pendu », on risque la culbute. Arrivé à ce sommet, on peut se laisser glisser confortablement dans cet océan de délices que Satan offrait à Jésus avec le gouvernement du monde.

Suivant le milieu social auquel il appartient, son éducation, son caractère, son intelligence, le but qu'il poursuit, l'arriviste use plus ou moins délicatement ou grossièrement des moyens de la *flatterie* et de la *tromperie*. Il est le renard guettant le fromage au bec du corbeau. Il se fait flagorneur sans mesure ; aucune platitude, aucune bassesse ne le fait reculer. « Si la peste donnait des pensions, la peste trouverait encore des flatteurs et des serviteurs », constatait le poète persan Saadi.

L'histoire d'un arriviste fameux, Alberoni, fils de jardinier, devenu abbé, puis cardinal et maître de l'Espagne, est particulièrement édifiante. Saint Simon l'a contée dans toute sa crudité. Chargé d'une commission du duc de Parme auprès du duc de Vendôme, bâtard royal qui mit la pédérasie à la mode dans son armée et donnait ses audiences sur sa chaise percée, Alberoni, reçu avec ce cérémonial, ne trouva rien de mieux que de tomber en extase devant le derrière du Vendôme et de le baiser en s'écriant : « O culo di angelo ! » De telles prémices, auxquelles il ajouta une impassibilité totale sous les coups de bâton, valurent à Alberoni les plus hautes destinées. C'est ainsi que réussirent tant de favoris de princes livrés eux-mêmes aux plus honteuses et sanglantes turpitudes. Tous les porchers devenus papes n'usèrent pas seulement de la ruse assez innocente de la béquille de Sixte-Quint ; la sodomie, l'adultère, la simonie, le poison, le poignard, leur furent plus utiles que les vertus évangéliques pour arriver au trône de Dieu. Combien de Mazarin, de Potemkine, devinrent ministres et dictateurs parce qu'ils surent se glisser dans le lit d'une reine de France ou d'une impératrice de Russie ! Combien de personnages solaires de la démocratie ont dû leur fortune, non à leur dévouement à la chose publique, mais à ce qu'ils surent s'établir greluchons des déesses de la République ou flagorneurs de ses dieux ! Henri Heine a raconté que se rendant un jour chez le baron de Rothschild, il vit un domestique galonné traversant un corridor en portant le vase de nuit de M. le baron, et « un agioteur de la Bourse, qui passait dans le même instant, tirer respectueusement son chapeau devant le puissant pot ». Henri Heine ne douta pas qu'avec le temps l'agioteur deviendrait millionnaire. Combien ne doivent leur fortune qu'à de tels coups de chapeau !...

Toutes les façons de paraître sont plus ou moins inspirées par l'arrivisme. Celle qui en semble la plus dégagée est celle de l'*épateur* qui cherche les effets les plus violents possibles, mais sans qu'ils fassent long feu pour procurer un profit. Quand l'*épateur* voit qu'il a un public dont il peut exploiter la complaisance et qu'il continue dans ce but, il devient alors un *charlatan*. Jusque-là, il est une sorte d'artiste, de dilettante, qui cherche surtout à se faire admirer en surprenant, en étonnant, en *épatant* - (faire tomber à la renverse) - Lorsque l'*épateur* n'est que le *blagueur* qui « cherre dans les bégonias », cultive la « galéjade » et ne se livre qu'à d'inoffensives excentricités, il lui arrive d'être amusant. Mais il y a l'*épateur* insupportable, le *poseur*, qui a toujours l'air d'être devant le sculpteur de sa statue ; il se double du *rasseur* quand il est pris d'incontinence verbale. Et il y a pire. Trop souvent, le désir d'épater la galerie fait perdre tout sens commun et fait commettre des sottises irréparables, comme celles de ces déséquilibrés pariant d'avalier d'un trait un litre d'alcool ou de planter leur couteau dans le ventre du premier « pante » qu'ils rencontreront. C'est l'exploitation ignoble, par les chantres de « Rosalie » - la baïonnette - de cette stupide gloriole à laquelle se laissent prendre tant de malheureux inconscients, qui fait les « nettoyeurs de tranchées » dans les guerres du Droit et de la Civilisation.

Le nombre des *épateurs* est infini, comme la variété de leurs inventions. Simples farceurs, inoffensifs maboules ou aliénés vicieux, ils se manifestent dans tous les domaines. Ils sont la foule de ceux qui :

« *Pissent au bénitier afin qu'on parle d'eux.* » (M. Régnier.)

Depuis les Alcibiade coupant la queue de leur chien, jusqu'aux sanglants dictateurs qui sont des Soulouques déchaînés, tous, pour paraître, pour échapper aux règles communes de la vie et surtout au travail, dépensent une ingéniosité qui les rend ridicules ou odieux. Ils s'imposent des fatigues et des humiliations que souvent un galérien aurait refusé de supporter.

L'épateur professionnel est le charlatan aux différents degrés du *charlatanisme* (voir ce mot). On appelait jadis, « charlatans », ceux qui vendaient sur les places publiques, à grand renfort de coups de grosse caisse, des orviétans plus efficaces dans leurs « boniments », leurs « postiches », qu'à l'usage. Le mot a été appliqué ensuite, par extension, à tous les exploiters de la crédulité publique. L'*esbroufeur* est un parent du charlatan, mais d'une espèce plus inquiétante, celle de l'épateur qui ne se contente pas de surprendre par des façons exagérées et se donne des airs importants, usurpe des qualités et des titres qui ne sont pas les siens, pour intimider, en imposer, et finalement, friponner en abusant de l'ascendant qu'il a pris sur sa victime. Ce qu'on appelle le « vol à l'américaine » est une forme de l'*esbroufe*.

Une autre espèce de charlatan est le *banquiste*. C'est un bateleur, un saltimbanque, mais de plus d'envergure que ceux opérant sur les champs de foire. C'est surtout le directeur de théâtre, l'entrepreneur de concerts qui se livre à une réclame effrénée pour faire valoir des spectacles inférieurs et présenter comme des artistes de quelconques *cabotins*. Les moyens du banquiste comme du cabotin sont le *battage* et le *chiqué*, qui exagèrent jusqu'à l'insanité l'illusion déjà si souvent grossière du théâtre et achèvent d'en détourner les gens de goût. « Princesse du battage et reine du chiqué », disait Jean Lorrain de Sarah Bernhardt dont le talent, si grand qu'il fût, n'égalait jamais la prodigieuse vanité. Encore, les Sarah Bernhardt, les comédiens chanteurs, virtuoses, ont-ils un talent certain, acquis par une étude de leur art ; mais que dire de ces dames de cinéma et de music-hall, de ces « stars », de ces « vedettes », de ces « artistes » qui n'ont jamais appris autre chose qu'à exhiber leurs fesses !... Le banquiste est aussi l'homme à promesses mensongères qui exploite la crédulité publique derrière une façade d'autant plus somptueuse et considérée que les gogos sont plus nombreux et que la filouterie boursicotière est plus active. Le mot *banquisme* vient d'ailleurs de *banque*. Depuis la « Grande Guerre », les banques ont pris des proportions de temples où la filouterie a les formes sacerdotales d'une véritable religion. Le banquiste et le banquier sont des gens qui jettent de la poudre aux yeux des badauds ; le premier pour distraire leur esprit, le second pour exciter leur cupidité, tous deux pour leur faire les poches.

L'*écornifleur*, qui tire de petits profits par des moyens détournés ; le *tapeur*, qui emprunte sans rendre ; le *pique-assiette*, qui dîne chez les autres mais chez qui jamais l'on ne dîne ; le *resquilleur*, qui use de tout sans payer : tous ces parasites, parfois si miteux qu'ils méritent l'indulgence, sont des variétés de l'*esbroufeur*. Le besoin de paraître a fait de leur industrie une branche des arts mondains assez semblable à la *kleptomanie*. Pratiquée avec élégance, elle alimente de fructueuses carrières, celles des danseurs mondains, des aviateurs de sajours et de bars, des

professeurs d'esthétique, des arbitres de la mode, des jurés de concours de beauté et des gigolos des reines de ces concours, des organisateurs de kermesses de charité, des gastronomes professionnels, des rabatteurs de « maisons de conversation », des rédacteurs de la chronique des bidets, de cent autres qui champignonnent sur le fumier de l'arrivisme et en marge de la grande publicité.

En prenant plus d'envergure, le charlatan, l'esbroufeur, le banquiste sont devenus le *bluffeur* et le *puffiste*. Leur ascension et leur multiplication ont été celles de la puissance et de la domination de l'argent, surtout depuis la « Grande Guerre ». Certes, il y a eu de tout temps de grands aventuriers bluffeurs et puffistes qui furent considérables pour leur époque ; mais leur nombre fut restreint et le champ de leurs ébats fut forcément limité aux ressources financières de leur temps. Les Fermiers Généraux, qui dévoraient jadis la substance misérable du pauvre peuple, font figure de personnages d'opéra-comique à côté des ravageurs sinistres qui sévissent aujourd'hui, n'ayant même pas l'excuse, comme les autres, d'être des mécènes et des gens d'esprit. La banqueroute de Law, au XVIII^e siècle, coûta à la France deux milliards et demi que se partagèrent quelques douzaines de grands fripons. Mais que sont ces deux milliards et demi auprès de tous ceux que messire Quincampoix fait danser aujourd'hui dans ses officines ? Le système du sire n'était que du boursicotage primitif, le loto des familles, auprès de ce qu'on tire actuellement du pis de la vache-contribuable pour engraisser les féodaux du régime. Rien qu'en 1931, pendant que des centaines de mille chômeurs étaient laissés sans ressources, livrés pour tout potage aux brutalités policières, une dizaine de milliards ont été distribués aux ventres dorés des banques, des chemins de fer, des compagnies de navigation, etc., sans parler d'autres milliards aux fabricants de quincaillerie guerrière. Les cent cinquante ans de règne des « tyrans », Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, n'atteignirent pas la gabegie qu'on a vue dans la seule année « républicaine » de 1931. Ce n'en fut pas moins la culbute en 1789. Elle se fait attendre aujourd'hui. Faut-il croire que cent quarante ans d'exercice de la « liberté » ont été surtout l'apprentissage de la résignation pour les éternels tondu à qui un railleur de messire Quincampoix disait déjà au temps de Law :

« Un âne est moins bête que vous.

Vous recherchez une couronne

De plumes de paons, de chardons :

C'est la Sottise qui la donne. »

Bluff et *puffisme* sont les manifestations ultra-modernes, les derniers perfectionnements de l'arrivisme, l'expression surréaliste de l'art de paraître. Ils semblent marquer le maximum de la température délirante qui ne peut être dépassée sans que la machine humaine n'éclate. Mais elle a résisté déjà à tant d'atmosphères qu'on ne peut savoir jusqu'où elle tiendra le coup.

Bluff, *bluffer*, *bluffeur*, sont des mots tout nouveaux pour désigner une vieille chose qui s'est développée vertigineusement. Ils viennent de l'anglais *to bluff* qui veut dire : tromper aux cartes en faisant croire à l'adversaire qu'on a en main un très beau jeu alors que l'on n'a rien. En passant dans le français, le mot *bluff* a pris le sens de : leurrer par de fausses apparences, des propos emphatiques qui sentent le

charlatan ; chercher à intimider, à tromper les gens sur ses forces et ses ressources réelles. C'est le sens du vieux mot *esbroufer*, mais la chose a tellement gonflé et s'est tellement répandue qu'un nouveau mot n'était pas inutile à la langue pour la désigner plus énergiquement. Joseph Jolinon, dans son roman : *Les Revenants dans la Boutique*, a fait le tableau suivant du monde d'après-guerre livré à la frénésie du bluff : « Inutile d'agir. Tout allait pour le mieux. Si la France, handicapée de gloire, se remettait la dernière des suites de sa victoire, elle se remettait bien. Malgré nos trois cent milliards de dette, la stabilisation du franc à quatre sous humiliait surtout notre amour-propre. N'était-ce pas une faillite presque idyllique : perdre au change, gagner à l'exportation, maintenir les prix à l'intérieur. Rarement la monnaie avait mieux circulé. Ainsi les hauts salaires consacraient l'accord apparent du capital et du travail. On pouvait enfin tayloriser. Partout des tableaux de rendement, des graphiques, des statistiques. Un surmenage général, une discipline partout renforcée. La mentalité militaire affectait l'ordre civil. Les officines ressemblaient à des usines et les usines à des casernes. Des compagnies de spécialistes, des régiments de techniciens, dans le mélange des races et des sexes. Et tout obéissait à la multiplication réciproque des produits et des besoins, laquelle tendait vers l'infini. Toujours plus de débouchés aux fournisseurs, d'émissions aux banquiers, de malades aux médecins, de plaideurs aux avocats, de lecteurs aux littérateurs. Surproduire et surconsommer, pas d'autre loi morale. Une idée force, la vanité. De la jalousie comme volonté de puissance. Une assurance de succès, le cynisme. Au bluff, à la négation du risque, tous les espoirs permis. Triomphe de la quantité, apothéose du nombre. Arriver au plus tôt à la plus grosse fortune. Deterding. Ford, Mussolini, Genney Tunney. On en rêvait chaque nuit à chaque étage. » On continue d'en rêver, en l'an 1932, à chaque étage, malgré la « crise » qui arrête la surproduction par la sous-consommation et précipite comme des châteaux de cartes l'édifice fallacieux du bluff universel, ne maintenant debout, au-dessus des ruines qui s'accumulent et comme le seul espoir des fossoyeurs de l'humanité, que l'effroyable menace d'une nouvelle guerre.

Si La Fontaine revenait, il pourrait dire dans un langage plus moderne :

*« Le monde est plein de gens qui bluffent le badaud,
Et sont nés, pour le moins, de cuisses d'archevêques ;
Tout mercanti veut avoir son château,
Tout galapiat a son carnet de chèques. »*

Le carnet de chèques n'est-il pas le « sésame » qui ouvre toutes les portes, procure toutes les joies et toutes les voluptés ? On n'a pas cent sous dans sa poche pour payer la maigre provende d'une gargote et on ne se risque pas à aller s'y attabler ; le gargotier rigide et qui a des principes sur l'honnêteté de ses clients aurait vite fait de livrer à la police, pour grivèlerie, le dîneur sans pécune. Mais on peut, muni d'un carnet de chèques, s'installer dans un palace, y mener la belle vie en agréable compagnie, emprunter au gérant tout l'argent de poche qu'on désire. La valetaille des boîtes de luxe est à plat ventre devant le « rasta » qui porte beau, est insolent à souhait, et qui disparaît après avoir payé avec un chèque... sans provision. On est indulgent pour cet « homme du monde ». D'autres paieront pour lui. La

bohème barbue, échevelée et sentimentale du romantisme, rêvait toute sa vie d'un argent qui devait lui venir du Hanovre. Le gentleman rasé et cosmétiqué, technicien et réaliste, méprisant les rêveurs et se « débrouillant » dans les affaires, porte le Hanovre dans sa poche avec son carnet de chèques sans provision. Des cousins du roi d'Espagne et des ministres démocrates n'ont-ils pas donné leurs lettres de naturalisation à ces papiers précieux ?

Le *puffisme* est le complément « publicitaire » du bluff. Le mot vient aussi de l'anglais, de *puff* - bouffée de vent, chose ridicule, sans importance, peu sérieuse - qui a fait le français *pouf*. On fait un pouf en partant sans payer ses dettes.

Autrefois, on « levait le pied », tout simplement. Aujourd'hui, on laisse un chèque. C'est une belle chose d'avoir au moins appris à signer de son nom ou d'un nom emprunté. *Pouffer*, c'était poser, se donner des airs. On s'en donne de plus en plus. Mais *puff* et *pouf* s'appliquent plus spécialement à une annonce emphatique et trompeuse, à « l'art de duper avec de grands mots » (Larousse). Le puff a été défini par Scribe « le mensonge passé à l'état de spéculation, puis à la portée de tout le monde, et circulant librement pour les besoins de la société et de l'industrie. Toutes les vanteries, jongleries, sensibleries de nos poètes, de nos orateurs et de nos hommes d'Etat, autant de puffs !... » Depuis, les besoins de la société et de l'industrie sont devenus si démesurés avec les inventions nouvelles que le simple puff est devenu le *puffisme*, c'est-à-dire un système social, de réclame, de tromperie, supprimant toute vérité et toute sincérité dans les rapports humains. Aucune entreprise n'est plus possible si elle n'est étayée, recommandée, poussée par le mensonge du puffisme. Les plus réfractaires sont amenés, malgré eux, consciemment ou non, à ses méthodes s'ils ne veulent pas succomber.

Le puffisme a pris sa forme pratique, technique, officielle, dans la *réclame* et la *publicité*. Par elles, aucune des conditions de la vie, aussi bien spirituelle, morale, intellectuelle que matérielle, n'échappe à son mensonge. Il règne sur la chaire comme à l'éventaire du camelot, il préside au commerce de la grâce divine et de la science sorbonique comme à celui de la pâte à raser ; il répand partout les nappes de ses gaz plus redoutables que ceux dont on usera à la « prochaine ». Par lui le « mensonge immanent des sociétés », qu'on déguisait jadis sous le nom de Providence, s'étale impudemment et cyniquement.

La *réclame* a pris une extension inimaginable avec le puffisme. Jadis elle était suspecte. Elle était interdite par les corporations de l'industrie et du commerce à leurs membres. On jugeait indigne de faire valoir une marchandise autrement que par sa bonne qualité. Il y avait d'ailleurs des règlements sévères contre les malfaçons et les fraudes ; une surveillance très rigoureuse était exercée. Colbert édicta des mesures draconiennes. Plus d'une fois, le fabricant et le vendeur furent mis au pilori avec leur marchandise, le carcan au cou, même pour avoir fabriqué et vendu un produit au goût de la clientèle, mais non réglementaire. Ces entraves exagérées avaient au moins l'avantage de garantir la qualité de ce que le consommateur achetait. Depuis, on a pratiqué l'exagération contraire. Sous pré de « liberté », on fabrique et on vend les pires camelotes, inutilisables à l'usage, et on empoisonne les gens par les falsifications des denrées alimentaires. La réclame

consista d'abord dans de simples annonces faites par les crieurs de marchandises en même temps que de nouvelles. Des *crieurs-jurés* avaient le monopole de ces annonces. Ils faisaient un simple éloge des objets criés pour les recommander, et leur domaine était très limité. Quand l'imprimerie permit la publication de journaux et l'affichage de placards, on vit des annonces écrites auxquelles s'ajoutèrent de petits articles.

La première forme de ce qu'on appelle aujourd'hui la *publicité* fut, en 1619, l'invention de Théophraste Renaudot dans un prospectus où il faisait pompeusement la « description d'un médicament appelé polychreston ». Habilement, il mêla dans cette description la soixantaine de vertus de cette médecine à celles de la Faculté qui n'en avait certainement pas autant. Avec l'extension de la presse, les faiseurs de réclame s'ingénierent à trouver des moyens nouveaux d'exciter la curiosité publique. Ce fut souvent avec esprit, et la réclame fut chose supportable, parfois amusante, tant qu'elle demeura dans le domaine particulier qui lui convenait des choses mercantiles. Mais quand le banquisme littéraire et artistique voulut lancer un livre ou un tableau, un écrivain ou un artiste comme une marque de saucisson ou un apéritif, quand il voulut présenter comme des artistes des hommes-serpents de la virtuosité acrobatique, quand la publicité prit de plus en plus les formes de la muflerie qui s'impose, pénètre et poursuit partout, ils devinrent exaspérants et insupportables

Jadis la *publicité* était ce qui rendait une chose publique. Aujourd'hui, elle est le système du puffisme qui perd toute mesure dans la réclame et par lequel la moitié du monde est occupée à « monter le cou » à l'autre moitié. Une armée innombrable de techniciens de toutes sortes est à son service ; aucune forme de l'activité humaine n'échappe à son industrie pour être vendue et monnayée. Déjà, en 1860, Proudhon écrivait : « A quoi demande-t-on aujourd'hui la sécurité, le succès, le bien-être, les affaires ? A l'annonce, à l'a réclame, au prospectus, à l'étalage, à toutes les charlataneries des expositions et des tripotages. Ne faut-il pas avoir le cerveau vide et à bout de ressources pour imaginer qu'une grande ville subviendra à son industrie par un appel à la curiosité ? Généraliser et appliquer en grand, à tout un pays, les procédés et ficelles des boutiquiers du boulevard le jour du nouvel an, quelle idée !... » C'est cependant ce qui s'est produit, grâce au puffisme et à la publicité. Ils sont venus tous deux d'Amérique et se sont répandus dans le monde entier. Rapportant tout à l'argent, ne pouvant concevoir que quelque chose ne soit pas monnayable dans le domaine de la conscience comme de la mercante, de la pensée comme de l'industrie, l'Américain était tout désigné pour trouver et répandre cette double peste, avec toutes les grossièretés dont les vieilles civilisations européennes, imbues malgré tout de certaines traditions de politesse, n'auraient pu avoir l'initiative. Mais le mélange des races provoqué par la guerre a ouvert la voie au puffisme universel en détruisant toute notion des véritables valeurs intellectuelles et morales, en faisant un salmigondis des mœurs les plus disparates et surtout en exaspérant, à tous les degrés de la hiérarchie sociale menacée dans ses éléments autochtones, les ambitions, les convoitises et les appétits arrivistes.

Le *great attraction* qui commença avec Barnum, banquiste de *Tom Pouce* et

de *la nourrice de Wasinghton*, a envahi le vieux monde, pénétré son mécanisme tant idéologique que pratique, pour traiter l'homme « comme le plus obtus des animaux inférieurs », a écrit Duhamel. La publicité s'est appliquée à créer des besoins factices pour débiter des produits factices et une affreuse camelote dont s'est engouée la foule emportée par une hystérie collective. L'attraction exercée jadis par les charlatans est passée aux grands magasins, à leur luxe esbroufeur et à leurs produits fallacieux, Zola avait déjà observé leur formation et leur influence dans son roman : *Au Bonheur des Dames*. Les jours de « réclame » de tel ou tel objet de leur négoce, annonces à grand fracas par les journaux, ce sont de véritables émeutes dans les halls immenses où se débitent les camelotes des « Big Business », grands brasseurs d'affaires. Elles ne sont pas faites pour le goût du public, c'est lui qui est fait pour elles, et il n'y en a pas pour tout le monde. Mais ces fins mercantiles ne sont qu'un des aspects du puffisme et de la publicité. Ils sont allés plus loin et plus profond dans la transformation de la psychologie des foules, dans le bouleversement des mœurs, dans toutes les voies de l'arrivisme le plus interlope, les façons de paraître les plus sottes et les plus abjectes. Ils sont l'humus dans lequel fermentent, poussent, s'épanouissent toutes les végétations vénéneuses du crime et de la prostitution, de la friponnerie et du cabotinage. Ils donnent sa justification, le rendant séduisant et admirable, à tout ce qui est socialement malsain, monstrueux, hors-nature et hors-civilisation véritable. C'est ainsi qu'on ne voit plus que des rois et des reines à tous les degrés de l'échelle, une haute et basse pègre qui a envahi toutes les formes d'une activité où chacun, *for ver !* veut être le premier au-dessus des autres. Si les authentiques monarques, ceux qui « firent » leur pays ou continuent à le « faire » en attendant la culbute des premiers, sont réduits aux emplois ambulatoires de la noce aristocratique, on voit des légions de rois du cochon, du cirage, du bistouri, du roman, de la carambouille, des troupeaux de reines de toutes les nations et de toutes les villes, du nougat, de la margarine, de la bouillabaisse, du bigophone, de la dactylographie, du lavoir, de l'entôlage. Tous les milliardaires sont des Louis XIV, les ministres, des Colbert, les généraux, des Turenne, les catins, des Marie-Antoinette, les dames de lettres, des Ninon de Lenclos, les épiciers, des Mercure, les quincailliers, des Vulcains, les politiciens, des Mirabeau et des Saint conseillers des familles, et les proxénètes, des défenseurs de la vertu. Tous les écrivains ont du génie avant d'avoir appris à écrire, tous les cabotins sont les premiers artistes du monde sans savoir chanter, danser et jouer, tous les serins sont des rossignols, tous les miellés sont des Adonis, toutes les femmes sont belles qui usent des takolonneries, tous les commerçants sont d'honnêtes gens quand ils sont faillis, toutes les matrones des maisons de tolérance sont de dignes rombières quand elles vont à la messe ; leurs barbeaux, assez riches pour être candidats et passer du vagabondage spécial à la députation, font l'ornement des comités électoraux, et le Bistrot, officiant inamovible de la démocratie, demeure derrière son comptoir « le rempart de la prospérité et de la dignité nationales » !... Les bienfaiteurs de l'humanité ne sont pas les Pasteur, les Edison, les Einstein ; ce sont les Knock et les Le Trouhadec. La capitale du monde n'est pas New York, Paris ou Pékin ; c'est Donogoo-Tonka où l'on a dressé le temple de l'*Erreur Scientifique* (Jules Romains).

Bata, le roi de la chaussure dont le nom est inclus symboliquement dans battage, est le nouveau Messie ; Bataville est la Jérusalem nouvelle. L'écrivain Ilya Ehrenbourg, hérétique qui a refusé de s'agenouiller devant ce dieu de la godasse et devant ses cuirs, vient d'être condamné. La Cour des Miracles a escaladé le ciel. Qui donc prétendait qu'il n'y avait pas de rédemption pour le vieux monde terraqué ? Par le puffisme, il se divinise.

Nous avons dit plus haut qu'Ossip-Lourié nous paraissait avoir trop insisté sur la pathologie de l'arrivisme. Il n'est pas douteux que si le besoin de paraître et toutes les turpitudes qu'il engendre, sont le produit d'une maladie si profonde qu'elle élimine toute possibilité, pour la personnalité humaine, de redevenir saine et morale, l'humanité court à sa propre destruction. Souhaitons alors qu'elle soit très prochaine, pour notre goût d'équilibre et de raison. La nature purifiée de la vermine humaine aura tout loisir de recomposer une autre humanité qui n'aura pas de peine à être moins folle.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

PARALLÈLE adj. et subst. m. ou f. (du préf. *para*, à côté, et d'*allélos*, l'un l'autre)

GÉOMÉTRIE : On appelle droites « pa.rallèles » des droites situées dans un même plan et qui ne peuvent se rencontrer, à quelque distance qu'on les prolonge. De même, on nomme plans « parallèles » deux plans également distants l'un de l'autre dans toute leur étendue.

GÉOGRAPHIE : Il a été dit déjà (voir *Latitude, Longitude*) que pour indiquer la situation d'un point à la surface de la terre, on a imaginé différents cercles sur le globe. L'un d'eux, l'équateur, fait le tour de la terre à égale distance des deux pôles. D'autres, qui lui sont perpendiculaires, coupent la sphère terrestre en deux parties, en passant par les pôles, ce sont les méridiens (voir ce mot). Nous appellerons cercles parallèles tout cercle qui sera déterminé par un plan parallèle à l'équateur et perpendiculaire à l'axe de la terre. Com une infinité de parallèles à la terre ; par chaque point du globe, on peut mener un parallèle et un méridien déterminés. Seulement, pour obtenir plus de précision, on a imaginé de diviser un méridien à partir de l'équateur et de part et d'autre de celui-ci en 90 parties égales ou degrés, numérotés 0 à l'équateur et 90 aux pôles. Si, par chacun des points de division, nous faisons passer un cercle perpendiculaire à la ligne des pôles, ce cercle déterminera un parallèle affecté du même numéro que le point de division correspondant du méridien. Comme l'intervalle entre deux parallèles ainsi établis serait trop large pour fixer avec précision la position d'un point, on a à nouveau divisé ces intervalles en minutes et ces minutes en secondes. Les principaux parallèles sont les cercles polaires arctique et antarctique situés tous deux à $33^{\circ} 27'$ des pôles ; les deux tropiques, celui du Cancer au nord de l'Equateur et celui du Capricorne au sud ; tous deux sont distants de $23^{\circ} 27'$ de l'Equateur. Ces importants parallèles renferment et limitent les zones de température de la Terre. La zone torride est comprise entre les deux tropiques ; la zone tempérée nord entre le tropique du Cancer et le cercle polaire boréal, la zone tempérée Sud entre le tropique du Capricorne et le cercle polaire austral, enfin les zones glaciales sont situées entre les cercles polaires et les pôles.

COSMOGRAPHIE : De même, pour obtenir la position précise d'un astre sur la voûte céleste, on a imaginé, en astronomie, des méridiens et des parallèles. Ces coordonnées célestes, qui portent le nom « d'ascension droite » et de « déclinaison », sont, comme les coordonnées terrestres, rapportées à la ligne des pôles et à l'équateur.

Nous appellerons « déclinaison » d'un astre quelconque, l'angle que fait le rayon visuel de l'observateur de l'étoile avec le plan de l'équateur. Et nous

nommerons « ascension droite » l'angle que fait sur l'équateur le plan contenant l'étoile avec un point fixe, situé également sur l'équateur (point *gamma*). Ainsi donc, on a tracé idéalement sur la sphère céleste des cercles de latitude parallèles à l'équateur et des cercles de longitude passant par les pôles. Comme sur terre, les latitudes sont comptées à partir de l'équateur et nous obtenons alors la « déclinaison » d'un astre.

Ainsi que, sur terre, nous avons, pour déterminer la longitude d'un point, choisi un méridien initial considéré comme méridien origine, il a fallu choisir sur la voûte céleste un point unique bien déterminé pour tracer le méridien d'origine. La trajectoire apparente du soleil se confond dans l'espace avec la trace du plan suivant lequel la terre tourne autour de l'astre du jour. Comme par suite de l'inclinaison de notre globe, l'équateur céleste et le nôtre ne coïncident pas avec le plan de l'orbite, le soleil semble donc, dans sa marche annuelle, se déplacer selon un cercle orienté obliquement par rapport à la rotation quotidienne du ciel qui s'effectue parallèlement à l'équateur. Aux équinoxes seulement, le soleil est juste à l'intersection des deux plans qui se coupent dans l'espace (point *vernal*). Par le point d'intersection où le soleil se trouve à l'équinoxe du printemps (point *gamma*), passe le méridien initial à partir duquel, dans le sens du mouvement diurne, sont comptés les autres méridiens en se servant non plus de degrés de longitude, mais d'heures d'ascension droite. L'écart entre le méridien se mesure en astronomie, non pas par degrés, mais par le temps qui le sépare et qu'on détermine à l'aide d'une horloge sidérale réglée de telle façon que les aiguilles effectuent le tour complet du cadran exactement dans le temps que la terre effectue une rotation complète. Ces heures sidérales ont chacune une valeur angulaire de 15 degrés, chaque minute vaut 15 minutes d'arc, et chaque seconde 15 secondes d'arc.

La position apparente d'une étoile est déterminée en ascension droite (longitude) par l'écart du temps qui la sépare du méridien initial et sa déclinaison ou latitude par sa distance angulaire au nord ou au sud de l'équateur. Ces mesures se prennent à l'aide de la lunette méridienne, lunette invariablement orientée suivant le plan vertical du méridien et ne pouvant pointer qu'en hauteur. On y enregistre les passages successifs des astres (détermination de l'ascension droite) ; des cercles gradués dont elle est munie, indiquent d'une façon précise l'inclinaison du pointage (déclinaison). Ajoutons, pour être complet, que ces coordonnées célestes ne sont pas invariables, le mouvement de rotation de la terre ne conserve pas une direction immuable dans l'espace.

LITTÉRATURE : Parallèle, tout écrit ou discours mettant en évidence les dissemblances ou ressemblances existant entre deux personnes, deux êtres ou deux choses s'appelle aussi parallèle.

- Ch. ALEXANDRE.

Accueil

PARLEMENT, PARLEMENTARISME, PARLEMENTAIRE

Dans l'ancienne France, les parlements étaient des tribunaux. Ils jouèrent un rôle politique important, sans parvenir à mettre un frein à l'absolutisme royal. Ce qui les concerne regarde surtout la justice, aussi n'en parlerons-nous pas dans cet article. Au sens actuel, les *parlements* sont des assemblées politiques qui détiennent le pouvoir de faire les lois ; celui de France et d'Angleterre comprend deux Chambres ; il n'en comprend qu'une dans certains pays. Quant au *parlementarisme*, c'est un système de gouvernement qui implique la prépondérance du pouvoir législatif sur le pouvoir exécutif, et contraint les ministres à démissionner lorsqu'ils n'ont plus la confiance des sénateurs ou députés. De nombreuses monarchies sont parlementaires ; plusieurs républiques ne le sont pas. Aux Etats-Unis, par exemple, les ministres dépendent du seul président de la république ; députés et sénateurs ne peuvent rien contre eux. Le titre de *parlementaire* ou de membre du parle respecté chez nous autrefois, n'en impose plus à personne : maints hôtes du Luxembourg et du Palais Bourbon sont trop manifestement de crapuleux malfaiteurs. Dès le moyen âge, l'Angleterre posséda un parlement politique ; c'est chez elle que prit naissance le régime parlementaire. Avant de donner un successeur à Jacques II, chassé par ses sujets, le parlement britannique rédigea, en février 1689, une Déclaration des Droits qui limitait le pouvoir royal et précisait ses propres prérogatives. Guillaume III et sa femme Marie ne furent proclamés roi et reine qu'après avoir promis de la respecter. Ils tinrent parole et, sans y être obligés, choisirent quelquefois leurs ministres dans la majorité du Parlement. La reine Anne, qui succéda à Guillaume III, suivit cet exemple. A sa mort, en 1714, un hasard, l'avènement au trône de la dynastie de Hanovre, dont les deux premiers souverains, Georges I^{er} et Georges II furent presque des étrangers pour leurs sujets, acheva d'affermir le régime parlementaire. Georges I^{er} s'enivrait quotidiennement et vivait entre de vieilles favorites laides et rapaces. Comme il ne comprenait pas l'anglais et que ses ministres ne comprenaient pas l'allemand, il laissa bientôt ces derniers gouverner sous le seul contrôle des Chambres. Georges II, d'esprit presque aussi borné que son père, comprenait l'anglais mais ne le parlait pas ; il déserta lui aussi le conseil des ministres. Finalement, en vertu de la tradition, le roi ne dut appeler au pouvoir que des hommes appartenant au parti qui avait la majorité dans le parlement. Ils abandonnaient leurs fonctions lorsque cette majorité leur retirait sa confiance. Egaux en théorie, les ministres étaient dirigés en fait par l'un d'entre eux qu'on appela le *Premier* et qui fut souvent le leader du parti au pouvoir. Tous étaient solidaires, c'est-à-dire responsables des actes de chacun. A cette époque, le parlement britannique ne représentait d'ailleurs que l'aristocratie anglaise, surtout la classe des grands propriétaires terriens. Les réformes de 1832, puis de 1867 et de

1885 étendirent le droit de vote à un nombre de plus en plus considérable de citoyens, leur faisant croire qu'ils étaient quelque chose dans l'Etat, alors que politiciens et capitalistes les manœuvraient comme des pantins. D'Angleterre, le parlementarisme devait, au cours des XIX^e et XX^e siècles, passer dans de nombreux pays. En France, il fut instauré par la monarchie de 1830 ; plus tard il disparut, mais pour revenir tout-puissant sous la troisième république. L'Assemblée nationale, élue en février 1871, pour conclure la paix avec la Prusse, comptait plus de 400 députés royalistes et seulement 250 députés républicains. Mais les monarchistes se divisaient en légitimistes et en orléanistes, les premiers voulant pour roi le comte de Chambord, petit-fils de Charles X, les seconds lui préférant le comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe. N'ayant pu ramener les Bourbons, l'Assemblée finit par accepter la république, en janvier 1875, à une voix de majorité. On ne créa pas une Constitution formant un corps unique, mais trois lois en tinrent lieu ; elles portaient sur *l'organisation des pouvoirs publics*, sur *l'organisation du Sénat*, sur *les rapports des pouvoirs publics*. Discussion et vote de ces lois remplirent l'année 1875. Elles confiaient le pouvoir législatif à deux Chambres et le pouvoir exécutif à un président irresponsable, mais qui gouvernait par l'intermédiaire de ministres responsables devant le parlement.

« 1. - Le pouvoir législatif, déclare la loi du 25 février, s'exerce par deux assemblées : la Chambre des députés et le Sénat. La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel, dans des conditions déterminées par la loi électorale. La composition, le mode de nomination et les attributions du Sénat seront réglés par une loi spéciale.

« 2. - Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés réunis en assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans. Il est rééligible.

« 3. - Chacun des actes du Président de la République doit être contresigné par un ministre.

« 5. - Le Président de la République peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration légale de son mandat. En ce cas, les collèges électoraux sont convoqués pour de nouvelles élections dans le délai de trois mois.

« 6. - Les ministres sont solidairement responsables devant les Chambres de la politique générale du gouvernement et individuellement de leurs actes personnels. Le Président de la République n'est responsable que dans le cas de haute trahison. »
Après le vote des lois organiques nécessaires au fonctionnement du nouveau régime, l'Assemblée nationale se sépara. Elle fit place à deux Chambres, le Sénat élu le 30 janvier 1876 et la Chambre des députés élue le 20 février de la même année. Par la suite, des modifications furent apportées à la Constitution ; en particulier, on décida qu'il n'y aurait plus de sénateurs inamovibles : tous devaient être élus par les départements et les colonies. L'institution d'un Sénat, œuvre des députés monarchistes qui comptaient sur lui pour jouer un rôle conservateur, fut combattue par les républicains. Mais finalement ils s'accommodèrent très bien de

l'existence d'une Chambre haute. Ils devaient, d'ailleurs, s'accommoder d'un si grand nombre d'institutions et de procédés royalistes que la France républicaine ressemble beaucoup, de nos jours, à un pays monarchiste. Actuellement, le Sénat est composé d'environ 300 membres, âgés d'au moins 40 ans et nommés pour 9 ans ; il est renouvelable par tiers, tous les 3 ans. Son mode de recrutement assure la prépondérance de la campagne sur la ville, de la classe riche sur la classe pauvre. L'élection des sénateurs est faite par un collège restreint composé des députés du département, des conseillers généraux et d'arrondissement, des délégués choisis par les conseillers municipaux, suivant une proportion qui favorise singulièrement les petites communes. La Chambre des députés est élue pour une durée de 4 ans, au suffrage universel. Des lois spéciales, non prévues par la Constitution, règlent son mode d'élection. Scrutin uninominal ou scrutin d'arrondissement, scrutin de liste avec prime à la majorité, scrutin de liste avec représentation proportionnelle ont des partisans qui se disputent et luttent pour faire triompher le mode de votation qu'ils préfèrent. Les électeurs oublient qu'il serait préférable de n'accorder à personne le droit de les opprimer. Députés et sénateurs se servent largement : à titre d'indemnité parlementaire, ils reçoivent de grosses sommes, sans parler des pots-de-vin qui payent leurs complaisances à l'égard des magnats de la banque, du commerce ou de l'industrie. Pendant la durée des sessions, il faut l'assentiment de l'Assemblée dont ils sont membres pour qu'on puisse les poursuivre devant les tribunaux ; en outre, ils jouissent de l'irresponsabilité judiciaire, pour tous les actes commis dans l'exercice de leur mandat. Pas de travail sérieux, mais de longs bavardages à la tribune, pour faire croire aux électeurs qu'on ne les oublie pas, voilà l'occupation essentielle des parlementaires. Les ministres, détenteurs du pouvoir exécutif, forment le cabinet sous la direction d'un président du conseil. Ils sont nommés par le président de la république, mais ce dernier doit désigner des hommes ayant la confiance du parlement. Députés et sénateurs peuvent leur poser des questions écrites ou orales et les interpeller : dans le cas d'interpellation, un vote suit, impliquant approbation ou désapprobation du gouvernement. La désapprobation oblige le cabinet à remettre sa démission collective au président de la république. Tous les ministres étant solidaires, un vote hostile contre l'un d'eux entraîne la chute des autres si la question de confiance a été posée au préalable. Qu'il s'agisse du pouvoir exécutif ou de la confection des lois, le peuple n'intervient donc jamais directement ; il se borne à expédier au Palais Bourbon des aigrefins qui le trompent et se gaussent de sa crédulité. Une poignée d'intrigants gouverne en régime parlementaire. « Le gouvernement parlementaire, écrit le professeur Hauriou, est d'origine aristocratique et bourgeoise et tend à la création d'une oligarchie parlementaire. Il semblerait que la République, forme d'Etat où la souveraineté nationale devrait être réalisée plus pleinement que dans les autres, appellerait logiquement soit des institutions de démocratie directe, soit, tout au moins, le régime représentatif et présidentiel américain. De fait, il n'y a actuellement dans le monde aucune république aussi exclusivement parlementaire que la nôtre. Dans toutes les autres, ou bien le régime parlementaire est remplacé par un régime présidentiel comme aux Etats-Unis, ou un régime directorial comme en Suisse, ou bien le régime parlementaire est combiné avec le référendum populaire

(Tchécoslovaquie, Empire allemand, Prusse, Estonie, Lettonie). La raison du caractère strictement parlementaire de la République française se trouve dans les traditions du parti républicain qui n'est pas démocrate, mais conventionnel au sens de la dictature d'une Assemblée représentative unique. » Hauriou, dont l'autorité est grande en matière de droit constitutionnel, n'a pas nos idées, cela va sans dire ; mais il constate que le régime parlementaire est, par nature, fort peu démocratique. Il ajoute même : « C'est une question de savoir si la démocratie française, à mesure qu'elle fera son éducation politique, se contentera de ce parlementarisme *Conventionnel* qui n'en demeure pas moins un régime oligarchique, et si elle n'exigera pas une évolution vers des institutions de gouvernement direct qui puissent lui faire contrepoids. » Problème qui ne saurait nous retenir, le *referendum* populaire étant, comme le reste, à la merci des maquignons du journalisme et de la politique. Très en vogue au début du XX^e siècle, le parlementarisme a subi un recul sensible dans les années qui suivirent la guerre de 1914-1918. Mais ce fut pour des raisons que nous ne partageons pas : on voulait un pouvoir exécutif fort, débarrassé de tout contrôle gênant ; la mode était alors aux dictatures. A l'inverse, nous estimons l'autorité toujours trop forte, trop oppressive ; et si le régime parlementaire ne nous satisfait en aucune façon, c'est que lui aussi s'arroge le droit de tyranniser les individus. Jamais un gouvernement ne nous semble assez faible ; c'est à ruiner l'autorité, non à la fortifier, que nous travaillons. A la contrainte nous voulons substituer l'intérêt bien compris, mieux encore l'universelle fraternité. Contre l'impuissance et la corruption du régime parlementaire on a beaucoup écrit ; certains abus sont connus de tous. « Le député, animé des meilleures intentions, écrit Verlot, assiste impuissant à la confection de lois mal étudiées, mal préparées, sans souci de leur répercussion... Les affaires sérieuses se discutent souvent devant des banquettes vides. Quelques douzaines de députés votent pour 600 collègues... Au contraire, les séances où il peut être question d'un scandale regorgent d'auditeurs. Les manœuvriers de couloirs cherchent les moyens de renverser le gouvernement ; on conspire, on combine dans une atmosphère plus ou moins viciée qui écœure les braves gens. » Verlot, ancien radical devenu sacristain, n'était d'ailleurs pas à compter parmi les braves gens. Et les critiques ne doivent pas s'adresser aux seuls députés de droite. Dans des souvenirs pleins de saveur, l'ancien député A. Jobert nous raconte l'histoire suivante, au sujet du vote par procuration : « J'assistai à la première réunion du groupe socialiste parlementaire, salle de la Quatrième Commission... A la disposition géographique même des places occupées, il était facile de voir que là, comme dans tous les autres organismes, les castes sociales existaient. Alors que les ténors occupaient la table sise au milieu, les autres, les indésirables, les déshérités se tenaient loin du soleil, le long des murs, dans les encoignures et dans les embrasures des fenêtres. Il y avait les députés de *première zone* et ceux de *deuxième zone*. De suite les manitous (Sembat, Renaudel, Varenne, Compère, Delory, etc.), prirent la direction du groupe et élaborèrent son règlement. La première bataille se livra au sujet des votes au Parlement. Renaudel préconisa l'unité de vote et, pour ce faire, demanda que fussent désignés trois délégués du groupe, chargés de la fonction de boîtiers c'est-à-dire ayant seuls le pouvoir de mettre dans l'urne, lors des scrutins, les 103 bulletins socialistes. En somme, c'était

la consécration, par le groupe de l'abominable pratique du vote par procuration, du vote des absents avec tous ses tripatouillages... Candidat, j'avais promis à mes camarades de la Fédération d'abord, aux électeurs ensuite que, si j'étais élu, je demanderais l'application du *vote personnel*... je réservai mon droit de garder par devers moi le soin de déposer mon bulletin dans l'urne et déclarai ne vouloir confier ce souci « *pas même à Renaudel et à Compère-Morel* ». On devine quel tollé ma déclaration souleva... » Nous pourrions multiplier les exemples démontrant que députés de droite, du centre et de gauche s'accordent pour duper les électeurs. Aussi, malgré les injures échangées en public, entretiennent-ils, loin des regards indiscrets, d'excellentes relations. C'est, assure Blum, qui sablent le champagne de compagnie après s'être copieusement disputés à la tribune du Palais Bourbon. Une adroite distinction entre la vie publique et la vie privée, admise par les socialistes comme par les royalistes, couvre et légitime ces odieuses comédies. Contre ce mur de la vie privée, lorsqu'il s'agit d'individus qui s'arrogent le droit de commander aux autres, je me suis élevé bien des fois. Mais vainement, tous les partis étant d'accord pour continuer cette sinistre farce. Ajoutons que le choix des parlementaires fait l'objet d'un véritable commerce. De longs mois avant l'élection, le marché aux candidatures s'ouvre ; politiciens rapaces, journalistes véreux font preuve d'une activité débordante. Paris devient le centre principal où acheteurs et vendeurs se rencontrent. De là seront expédiés, aux quatre coins du pays, des centaines d'avocats sans cause, d'écrivains sans talent, de riches oisifs que la province devra renvoyer, munis de l'estampille parlementaire. A l'acheteur on servira une abondante documentation, s'il ignore tout de sa circonscription ; des électeurs influents, des militants du pays se chargeront de le faire adopter par les indigènes. Officiellement sacré candidat par un comité local, il n'aura plus qu'à payer à boire, serrer des milliers de mains, flatter tout le monde, Et la farce sera sensiblement la même s'il s'agit d'un autochtone qui, à force de bassesse et de ruse, est parvenu à capter la confiance de ses concitoyens. A la règle générale qui veut que les gouvernants soient des êtres immondes, les parlementaires n'échappent en aucune façon.

- L. BARBEDETTE

Accueil

PARTAGEUX

Comme le dit lui-même le « Dictionnaire Larousse », ce nom ou adjectif, peu usité, «se dit ironiquement d'une personne qui réclame le partage général des terres et la communauté de tous les biens ». *Partageux* est une corruption du mot *Partageur*.

On voulait, par ce terme, disqualifier les hommes imbus d'idées sociales et ceux qui s'en proclamaient les partisans et les propagandistes : les plus petits propriétaires, ceux qui vivaient péniblement de leur lopin de terre, disait-on, en seraient dépossédés par les partageux.

Il fut un temps où ce pauvre argument avait prise sur l'esprit lourd de certains paysans. On s'appliquait à transformer le sens des mots pour calomnier les plus ardents apôtres de Justice et d'Egalité sociales, les plus profonds penseurs dont on ne pouvait discuter ni contredire les systèmes clairement exposés.

Evidemment, l'ironie facile avait prise sur les ignorants, incapables de raisonner et craignant toujours qu'on leur ravisse le lendemain ce qu'ils avaient difficilement acquis la veille. Si stupide que soit la calomnie il en reste toujours assez pour engendrer la haine ou augmenter le mépris. Ceux qui possédaient beaucoup craignaient fort l'expansion des idées de partage équitable des terres et ils avaient tout intérêt à mettre de leur côté les malheureux possesseurs d'une pauvre terre aride arrosée de la sueur du courageux paysan qui la cultivait. Le but à atteindre était, surtout en période électorale, de disqualifier un candidat au profit d'un autre. Nous avons dit que ce terme était peu usité; il l'est de moins en moins et les socialistes, dans leurs discours de propagande électorale, ne sont plus traités de *partageux*, parce qu'on sait bien que le socialisme et les écoles qui s'y rattachent, au point de vue propriété ou répartition des richesses, ne préconisent pas le partage, mais exactement le contraire, c'est-à-dire la mise en commun.

C'est par ce mot: *partageux* qu'on prétendit se moquer fort des utopistes du XIX siècle qui désiraient l'application d'une juste répartition des richesses sociales et de ceux qui voulaient la mise en commun des terres et de tous les biens.

Cette épithète n'a certainement pu porter grand préjudice aux idées des penseurs sociaux ni à leurs systèmes de rénovation ou de révolution. Les partisans de la *propriété*, les avocats d'une si mauvaise cause (consacrée par la Révolution française), défendaient comme ils pouvaient le *Propriétarisme*, régime économique fondé sur la Propriété et découlant de son principe.

On ne peut, certes, pas dire que le système capitaliste, le fameux régime de l'exploitation de l'homme par l'homme, ne soit pas aussi celui du partage des richesses dues au travail. Mais c'est un partage qui se fait à l'encontre de tout bon

sens et de toute équité, puisque ceux qui produisent tout ne possèdent rien, alors que ceux qui ne produisent rien possèdent tout. Ces derniers peuvent penser que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Il nous appartient, ici, de démontrer que la logique et l'équité en sont absentes et que selon la juste, très juste expression de Proudhon : « La Propriété, c'est le vol ». On ne peut pas être partisan de la Propriété si l'on a le moindre respect du principe d'égalité et le moindre sentiment de justice. (Voir *Propriété*).

Le mot *Partageux* s'applique sans doute aussi, assez justement - en terme de mépris mérité - à certains faux apôtres qui dénigraient la Propriété jusqu'au jour où ils en purent jouir à leur tour par une occasion, fût-elle malpropre et par conséquent digne de leurs convictions.

Georges YVETOT.

Accueil

PARTI (POLITIQUE)

Les partis politiques sont des organisations qui se donnent comme but de faire triompher leur opinion dans le pays. Cette opinion est exposée dans un programme que le parti propose à ceux dont il demande l'adhésion. En France, de droite à gauche, nous avons: les royalistes (Action Française), le parti national, la gauche démocratique, le parti radical, le parti républicain socialiste, le parti socialiste français, le parti socialiste S.F.I.O., le parti d'unité prolétarienne, le parti communiste S.F.I.C., etc, etc.

D'ordinaire, le nom d'un objet sert à désigner l'objet, mais en politique la vérité est le moindre souci (Machiavel). Aussi les noms des partis servent autant à cacher ce qu'ils veulent qu'à le faire connaître. Ainsi, la gauche démocratique n'est ni à gauche, ni démocratique. Elle siège à la Chambre au centre droit, son but est la conservation sociale, même la réaction; recrutée dans la grande bourgeoisie, elle n'a rien de démocratique. Le parti radical, à ses origines, voulait réaliser radicalement, c'est-à-dire jusqu'à la racine, le programme de la Grande Révolution (Robespierre): laïcisation intégrale, suppression de l'héritage, instruction gratuite à tous les degrés, liberté politique, assistance aux vieillards invalides, enfants, impôt progressif sur le revenu, etc ... Ce programme est en partie réalisé, mais dans une mesure très faible; la laïcité est en train de faire faillite, la religion domine à nouveau partout; l'instruction gratuite à tous les degrés n'est pas réalisée ; la liberté politique est très relative. En réalité, le parti radical est le parti des petits bourgeois et des paysans aisés, c'est un parti de stagnation, il n'est nullement radical. Le parti socialiste n'est pas davantage socialiste. Son but est la suppression de la société capitaliste et l'établissement du collectivisme. En réalité, le collectivisme est sa dernière préoccupation. C'est, en fait, un parti de réformes sociales qui n'a rien de subversif.

Les partis, d'ordinaire, sont sincères au moment de leur fondation ; mais ils s'usent en vieillissant, surtout lorsqu'ils pratiquent le parlementarisme et sont portés au pouvoir. Le parti socialiste anglais, porté au pouvoir, n'a pas transformé la société, et son chef, Mac Donald, à la fin, a préféré, pour tirer son pays des difficultés économiques, s'allier aux conservateurs. Le parti socialiste allemand, vieille et lourde machine, marche par sa vitesse acquise; lui, non plus, ne transforme pas la société. Il a toutes les peines du monde à empêcher le jeune et actif parti hitlérien de prendre le pouvoir.

Le parti radical, à ses débuts (milieu du XIX siècle), renfermait des hommes dévoués. Ils allaient en prison pour leurs idées, beaucoup perdaient une situation

brillante et préféreraient végéter dans une profession de misère (professeurs libres), plutôt que de renoncer à leur idéal. C'est pour cela qu'on a dit que la république était belle sous l'Empire. Le socialisme a connu, lui aussi, une belle époque : Fourier, Victor Considérant, Karl Marx. Ces hommes vivaient pour leurs idées, leurs conditions matérielles étaient précaires; la prison, l'exil, la misère étaient leur lot. Mais dès qu'un parti approche du pouvoir, il est corrompu. Le ministre socialiste qui apprend la révérence pour se présenter devant une Majesté a oublié les ouvriers qui l'ont porté là où il est.

Pas plus que les étiquettes, les programmes ne disent la vérité. Aussi sont-ils tous acceptables à la lecture. Le pire parti de réaction n'avouera jamais que son idéal est l'aristocratisation d'une petite minorité et l'exploitation de tout le reste. A l'entendre, il veut, au contraire, le bonheur du peuple, il prétend même être le seul à le vouloir sincèrement. La réaction ne s'avoue telle que dans la frénésie de la victoire : massacre du peuple en juin 1848 et en mai 1871. Dans l'ivresse du triomphe, l'aristocratie traite le peuple de vile canaille bonne à travailler et à crever. Mais dès que les choses sont redevenues normales, elle préfère cacher ses sentiments véritables et afficher une bienveillance fallacieuse.

Le fascisme, nouveau parti issu de la guerre, ne s'avoue pas non plus réactionnaire. On y trouve du syndicalisme, des idées à apparence démocratiques puisées aux ouvrages de Sorel ; il est pour les gens qui travaillent, contre les avocats bavards du parlement. En fait, il est pour l'hégémonie du grand patronat et l'écrasement de la classe ouvrière.

C'est un bon point pour le progrès social que personne ne veuille s'avouer réactionnaire et que la droite tienne à s'appeler gauche. Cela prouve la marche des sociétés vers la démocratie, marche définitive, du moins il faut l'espérer.

Doctoresse PELLETIER.

Accueil

PARTICIPATION n. f. (du latin : *pars*, partie, *capere*, prendre)

Ce mot, qui implique l'idée, de *prendre parti*, d'*avoir part*, est d'un usage très fréquent. Entre ses multiples applications, nous en retiendrons trois : participation aux mouvements d'avant-garde, participation au gouvernement, participation aux bénéfices.

Certes, il ne peut escompter que malveillance et persécutions, celui qui lutte contre les autorités gouvernementales, religieuses, militaires, etc., celui qui se dresse contre la féodalité d'argent et les tout-puissants rois de l'or. Et, parmi ceux dont il voudrait briser les chaînes, beaucoup ne le comprendront pas. Ingratitude calomnies voilà le salaire dont on le payera fréquemment. Ne soyons pas surpris que les arrivistes s'éloignent rapidement vers les gras pâturages de la politique. Pourtant il en est d'autres, dont la vie toute entière est une magnifique leçon. Je songe à Sébastien Faure; et certaines de ses phrases jamais ne sortiront de ma mémoire: « En ai-Je rencontré et semé sur ma route de ces gens qui ont marché sur leur conscience et leur cœur: les uns, pour satisfaire leur cupidité; les autres pour assouvir leurs ambitions leur vanité, leur arrivisme! Je ne les envie pas. Et me voici l'homme le plus heureux du monde. Je ne souffre que de la douleur qui m'avoisine et des injustices et inégalités qui me révoltent. Mais je pactise avec cette souffrance, par la conscience que j'ai de faire tout ce que je puis faire pour supprimer injustices, inégalités, servitudes et misères ». Ce langage, mon cher Sébastien Faure, comme je le comprends! Quand j'ai senti la mort me frôler de son aile glaciale, ce fut pour moi une joie intense de songer à ce que j'avais fait de ma vie, d'une vie que beaucoup repousseraient avec terreur pourtant. Si tous ceux qui ont entrevu la lumière, si tous ceux que la servitude révolte contribuaient à l'œuvre de rédemption humaine que nous poursuivons, notre terre deviendrait vite un éden bien supérieur à celui où, d'après la Bible, Dieu plaça nos premiers parents. Mais ils sont légions les cœurs lâches, les volontés sans énergie; très peu osent manifester des opinions qui leur vaudraient la haine des puissants. Plusieurs ne méritent pas ces reproches ; ils témoignent, à l'occasion, d'un attachement sincère pour leurs idées ; s'ils se taisent, c'est qu'ils répugnent à faire œuvre de propagandistes. Ne les condamnons point; faisons-leur remarquer, toutefois, qu'ils se doivent de soutenir, dans la mesure de leurs moyens, ceux qui répandent une doctrine dont la diffusion s'avère utile. Pour que nos conceptions ne restent pas ignorées du public, il faut que des orateurs, des journalistes, des écrivains acceptent de les exposer. La presse, qui ouvre largement ses colonnes aux politiciens de tout acabit, n'est pas accueillante pour nous ; les éditeurs nous éconduisent systématiquement. Des critiques et des journalistes m'ont

avoué qu'ils avaient reçu des sermons en règle pour avoir parlé de mon œuvre avec bienveillance. Aucune école et aucune tribune ne nous acceptent sans arrière-pensée. C'est l'étouffement méthodique qui fait croire à beaucoup que le mouvement libertaire est mort ou du moins en voie de disparition. Quand nous déciderons-nous à leur prouver le contraire ? Chose facile, si chacun acceptait de faire quelque sacrifice en faveur de ses idées. Les socialistes sont très actifs, mais délaissant toute éducation populaire, ils versent dans le pire électoralisme et s'embourbent dans les marais nauséabonds de la politique.

Participation au gouvernement.

Le problème de la participation au gouvernement qui agite si fort les S.F.I.O., démontre avec évidence que les temps héroïques du socialisme sont révolus, qu'il n'est plus qu'un parti bien sage, aux ordres de ces suprêmes représentants du capitalisme que sont les présidents de République ou les rois. S'il était fidèle à sa doctrine et à ses traditions, le socialisme ne devrait constituer, en régime capitaliste, que des équipes parlementaires d'opposition violente et continue. C'est sur un bouleversement social, sur une révolution que comptaient les anciens marxistes qui préconisaient la lutte des classes ; ils avaient horreur des améliorations partielles, des réformes de détail qui retardaient la victoire du prolétariat; ils voulaient l'expropriation brutale des capitalistes, détenteurs des instruments de production. Puis, leurs successeurs se laissèrent hypnotiser par l'action électorale et crurent que la l'évolution sociale s'accomplirait d'elle-même, sans recours à la violence, dès qu'ils détiendraient les portefeuilles ministériels et la majorité dans les assemblées parlementaires. Et l'on aboutit aux louches combinaisons, aux intrigues personnelles qui rabaisent aujourd'hui le socialisme au niveau des partis bourgeois, Des socialistes sont devenus ministres, en Allemagne, en Angleterre, dans bien d'autres pays ; l'un d'eux fut même président de la République allemande. Mais, nulle part, la prise du pouvoir par les socialistes ne fut suivie de la conquête de la propriété par le prolétariat. La défection de Mac Donald, en Angleterre, n'a été que la consécration en droit d'une situation de fait qui existait depuis longtemps. Jamais les ministres travaillistes ne songèrent à déposséder les gros propriétaires ; protéger le peuple contre certains excès des capitalistes, tel fut le maximum de leur action en faveur des ouvriers. En Allemagne, les sociaux-démocrates pratiquent la politique de soutien ; ils se pendent aux basques d'Hindenburg et de Brüning, dont les décrets frappent durement la classe laborieuse. Cette politique de soutien fut de même pratiquée chez nous, en 1924, à l'époque du Cartel. Mais ceux qui, tel Paul se sentaient nés pour les grands rôles et voulaient devenir ministres, bon gré mal gré, ont réclamé davantage; d'accord avec leurs alliés, les radicaux, ils voulaient la participation des socialistes au gouvernement, comme pendant la guerre, à l'époque bénie de l'union sacrée. Renaudel, Déat, Compère-Morel, Buisson, Marquet, Montagnon, Auriol, Bedouce, etc., sont les défenseurs attitrés, de cette tendance. Jusqu'à présent les congrès socialistes ont refusé de les suivre ; mais on la laissé

entendre que des circonstances exceptionnelles pourraient conduire à modifier cette décision. Circonstances que l'on s'est abstenu de préciser, comme de juste, afin que les portes restent grandes ouvertes aux fructueuses combinaisons. Les chefs savaient, bien avant son départ, que le patriote Paul-Boncour n'était plus socialiste ; il leur répugnait toutefois que la rupture devînt publique et définitive ; aucune concession ne leur semblait excessive pour sauvegarder l'unité apparente du parti. D'ailleurs, les défenseurs d'un socialisme édulcoré, d'une politique d'entente avec les radicaux, sont très nombreux parmi les parlementaires S.F.I.O. « J'estime, écrivait Léon Blum, en 1930, quand les radicaux songeaient à reprendre le pouvoir, que nous devons assurer dès à présent le futur gouvernement de concentration radicale, non pas, certes, du soutien quasi-contractuel de 1924, non pas même de cet appui discret que nous avons donné à Chautemps et qui avait suffi à le compromettre, mais de notre bonne volonté, de notre sympathie, de notre préjugé favorable, de notre désir de le voir vivre et durer ». Avec ou sans collaboration gouvernementale, le socialisme français suit l'exemple de la social-démocratie allemande et du travaillisme anglais.

Participation aux bénéfices.

A l'époque où le socialisme, non encore émasculé, faisait trembler le patronat, ce dernier préconisa des réformes qui donnaient, un semblant de satisfaction à l'ouvrier, sans amoindrir la toute puissance du capitalisme. La participation aux bénéfices fut du nombre; mais, pratiquement, elle fonctionna dans très peu d'entreprises. En théorie donc, on demandait qu'aucun salarié ne fût occupé dans une maison sans être assuré d'avoir part aux bénéfices. Dans ces conditions, l'ouvrier devenait un collaborateur intéressé à la bonne marche de l'établissement ; il était un associé, pour le patron, non plus un adversaire. Comme il s'agissait uniquement d'illusionner la classe laborieuse, on distribuait, en fait, des sommes dérisoires, et à ceux-là seulement dont on avait longuement éprouvé le servilisme foncier. Même ainsi comprise, la participation n'obtint pas l'assentiment de tous les défenseurs du capital. « Où y a-t-il des bénéfices? écrivait l'académicien Faguet. La plupart des entreprises industrielles n'en font pas. Elles font vivre leurs ouvriers et leur patron, celui-ci un peu mieux que ceux-là ; et voilà tout. Elles joignent les deux bouts. Voilà l'état normal de la plupart des entreprises, je parle de celles, qui ne font pas faillite. » Les bénéfices étant nuls, les malheureux patrons n'avaient rien à distribuer à leurs employés, cela va sans dire. La manière forte plaisait beaucoup mieux à l'ensemble des capitalistes ; c'était un crime à leurs yeux de faire la moindre concession aux salariés. « Pactiser avec eux, dira ce charlatan de Gustave Le Bon, comme le font quelques riches bourgeois dans l'espoir d'attendrir ceux qu'ils considèrent comme leurs futurs vainqueurs; est d'une pauvre psychologie. Toutes ces lâches et très honteuses faiblesses ne font qu'accroître l'audace des assaillants. De telles luttes ne comportent d'autre alternative que vaincre ou périr. Pactiser n'éviterait pas la défaite et engendrerait, outre la ruine, la honte dans le

présent et le mépris de nos fils dans l'avenir. Rien ne servirait donc de continuer à masquer sa peur sous d'hypocrites discours philanthropiques auxquels ne croient plus, ni ceux qui les débitent, ni ceux qui les entendent ». On s'empessa d'oublier la comédie de la participation aux bénéfices, qui ne peut être qu'un trompe-l'œil en régime capitaliste. Le parasitisme, qui consiste à vivre du travail d'autrui, se rencontre déjà chez les animaux : le frelon pille le miel des abeilles, le coucou pond ses œufs dans le nid des autres oiseaux, etc. Mais, dans l'espèce humaine, il acquiert une puissance et un développement extraordinaires : une multitude d'individus vivent du labeur des autres, sans rien leur donner en échange. C'est le cas de rentiers, de propriétaires d'usines ou de fermes, de commerçants innombrables : tous gens qui se classent fièrement dans l'élite de la société et que les autorités protègent. Dans le système coopératif seulement, la participation aux bénéfices cesse d'être un leurre pour devenir une réalité : elle requiert la disparition du parasitisme comme condition essentielle.

L. BARBEDETTE.

Accueil

PARVENU [E] adj.

« Celui, celle qui a fait fortune, qui a passé de la pauvreté à l'aisance, à la richesse, à l'opulence. (Lachâtre) ». Nulle époque n'est plus favorable à l'éclosion des parvenus que celle d'un grand bouleversement social: guerre ou révolution. Cependant il y a eu de tout temps des parvenus, hommes habiles, favorisés par leur audace, par leur manque total de scrupules et par les circonstances. M. Jourdain vendait du drap ; telle famille bourgeoise doit sa fortune à l'ancêtre trafiquant d'esclaves; telle autre à l'acquéreur de biens nationaux, telle autre encore au fournisseur de matériel de guerre. Le parvenu a nécessairement tripoté avec la sueur ou le sang du peuple. Commerçant, industriel ou gros propriétaire foncier, il a exploité autrui autant qu'il a pu. Quand il est arrivé à la richesse, son insolence n'a plus connu de limites. Et cela s'explique: Voilà un homme, né dans le prolétariat ou dans la petite bourgeoisie, auquel l'abondance et le luxe de la classe riche en ont toujours imposé. Intelligent, avide de posséder, d'être enfin lui aussi -pourquoi pas ? - un des « heureux » de la terre (il ne conçoit pas d'autre sorte de bonheur), un jour, sous une de ses multiples formes, le moyen d'acquérir la fortune se présente à lui. Sans doute, pour ce premier pas, il faut tremper dans une affaire louche, passer sur les camarades, sur un frère, ou sur des cadavres, mais qu'importe! L'ultime but de l'agitation humaine n'est il pas de parvenir ? Et le premier geste fait, le reste vient par surcroît. Voilà notre homme riche. Dissipées les craintes et les angoisses du début. Ce qu'il possède, il le doit -il en est persuadé- à sa valeur personnelle. Où quantité d'autres ont vainement essayé, lui a réussi. Un formidable orgueil s'empare de sa personne. Il a changé de classe. Et un de ses premiers besoins est de cacher ses origines. M. Jourdain veut être un parfait gentilhomme; il devient mamamouchi ! Il achète au pape un titre de noblesse ; il a un château, une écurie de chevaux de courses, des ancêtres ! Il pousse à outrance les manières en usage dans « le grand monde), et se montre ainsi d'un parfait ridicule. « Un sot parvenu est comme sur une montagne, d'où tout le monde lui paraît petit, comme il paraît petit à tout le monde » (Noël). Cependant tous les par venus ne se laissent point sottement griser par leur fortune. Certains, -les plus redoutables- conscients de leur force (l'argent permet tout), se retournent avec morgue vers leurs compagnons de la veille et deviennent pour eux d'impitoyables ennemis. Il semble qu'un besoin les pousse à racheter leur origine dans l'écrasement des pauvres qu'ils ont reniés. C'est l'histoire de tous les renégats. L'infâme Mussolini est un modèle de ce genre. Le parvenu est donc un être sans conscience, toujours dangereux ; et le prolétaire restera fraternel, secourable, humain, prêt aux besognes émancipatrices de demain tant qu'il s'opposera aux désirs malsains des parvenus, et tant qu'il pratiquera pour lui-même

cette vertu nécessaire, définie par Albert Thierry, et qui a nom : le refus de parvenir.

Ch.B.

Accueil

PASSIF, PASSIVITÉ (du latin pati, souffrir, endurer)

Supporter une action sans chercher à s'y soustraire, ne pas agir, c'est être passif. Et le terme passivité désigne ce mode de comportement. En pratique ils sont l'immense majorité ceux qui renoncent à juger par eux-mêmes, à vouloir par eux-mêmes. C'est à l'Académie, à l'Eglise, au journal qu'ils demandent ce qu'il faut croire ; et pour agir ils attendent un mot d'ordre des chefs de file ou des autorités. Cette mentalité servile permet aux politiciens et aux capitalistes de les exploiter sans danger ; elle fait souvent le désespoir de qui voudrait l'affranchissement des masses populaires. Mais pourquoi redire ce que d'autres ont déjà dit tant de fois ? Creusons plutôt en profondeur le problème philosophique et moral de la passivité. Faut-il agir ou rester inerte, satisfaire nos désirs ou bien les supprimer ? Ni les religions, ni les philosophies ne concordent dans leurs réponses. Les différentes sectes de l'Inde recommandent d'ordinaire l'inaction. Elle est représentée comme l'idéal de la sagesse humaine par le Sankhya de Patandjali ; et le Nyavare proclame que l'activité est fille de la faute. Le Bouddhisme, réforme religieuse du Brahmanisme, s'inspire des vieilles croyances hindoues. Pour lui, la vie n'est qu'illusion et souffrance ; de l'existence naît le désir et le désir engendre la douleur ; des existences futures nous attendent, qui seront pleines de tristesse également, si nous ne parvenons à tuer tout désir par un renoncement complet. Ceux qui auront épuisé toute volonté de vivre entreront dans le nirvâna ; ceux qui ne l'auront supprimée que partiellement renaîtront sous des formes moins matérielles qui les rapprocheront du but final. A l'inverse du Jâinisme, sorti lui aussi du Brahmanisme et qui prêche la cruauté envers soi-même, le Bouddhisme réduit la part de l'ascétisme et recommande surtout le renoncement moral et la charité. Sur la vraie nature du nirvâna, on a beaucoup discuté ; pour certains il consiste dans l'anéantissement total et complet, mais d'autres contestent cette interprétation. Schopenhauer s'est inspiré des doctrines bouddhistes. Dans le monde, tout veut, selon lui, car tout fait effort, désire vivre et agit. Une volonté inconsciente et aveugle, mais universelle, indestructible et nécessaire, se développe dans la matière inorganique, dans le règne végétal et animal, puis arrive à prendre clairement conscience d'elle-même dans le cerveau humain. Cette volonté impersonnelle donne ainsi naissance aux individus qui en sont des déterminations particulières. Elle ne saurait périr ; mais la volonté individuelle, c'est-à-dire l'effort qui constitue notre âme, peut disparaître puisqu'elle est soumise au temps et à l'espace. Chacun de nous doit donc s'appliquer à faire retour à l'inconscience, au nirvâna. Car vouloir « c'est désirer et faire effort ; c'est donc essentiellement souffrir, et comme vivre c'est vouloir, toute vie est par essence douleur, Plus l'être est élevé, plus il souffre. Voici

le résumé de cette histoire naturelle de la douleur: vouloir sans motif, toujours souffrir, toujours lutter, puis mourir, et ainsi de suite dans les siècles des siècles, jusqu'à ce que notre planète s'écaille en pièces et en morceaux ». Comme les bouddhistes, Schopenhauer recommande, non le suicide, mais la pitié pour autrui et la destruction de l'égoïsme. La volonté individuelle doit disparaître. « Alors se produit l'euthanasie de la volonté (sa béatitude dans la mort) ; cet état de parfaite indifférence, où sujet pensant et objet pensé disparaissent, où il n'y a plus ni volonté, ni représentation, ni monde. » Parce qu'il est mieux adapté à la mentalité occidentale, le christianisme conseille l'effort et, l'action. Néanmoins, c'est à procurer des moments de paix totale dans la passivité que tendent ses pratiques de dévotion. Grâce à la quiétude mystique, l'esprit, oublieux de ses instincts et de ses désirs, éprouve une détente momentanée. On connaît l'épisode de l'Évangile où Marthe, qui s'empressait aux soins du ménage, se plaint à Jésus que sa sœur Marie ne l'aide pas et la laisse servir seule. Elle s'attire cette sèche réponse ; « Marie a choisi la meilleure part, elle ne lui sera pas ôtée ». Au dire de tous les commentateurs catholiques, cette phrase signifie que la vie spéculative est supérieure à la vie active. Doctrine consacrée par l'Église, du moins en théorie. Parce qu'il faisait prédominer les Œuvres sur les vertus passives, l'américanisme, un mouvement propagé aux États-Unis par le père Isaac Hecker et l'archevêque Ireland, fut condamné par Léon XIII, en 1899. Quand il oppose l'Idéal chrétien et l'Idéal de passivité des orientaux, Henri Massis montre son ignorance en matière de théologie. Mais il est indubitable qu'en pratique les dignitaires ecclésiastiques préfèrent l'homme riche en dollars à l'homme pourvu seulement de divines bénédictions. Les fructueuses intrigues les intéressent beaucoup plus que les dévotes méditations. Grâce à une merveilleuse collection de sophismes et de dogmes contradictoires, tout ensemble ils prêchent la résignation au peuple et attisent la cupidité des grands. Nous méprisons la duplicité des prêtres ; nous ne pouvons admettre l'idéal des orientaux. Sans doute il est indispensable à l'homme de connaître périodiquement le relâchement et la paix, surtout lorsque l'allure de l'existence est trop rapide, les problèmes à résoudre trop compliqués. Même après la besogne d'une journée ordinaire, un répit s'impose ; la nature y pourvoit par le sommeil de la nuit. L'homme a inventé d'autres réconforts, et qui sont parfois dangereux, contre les soucis et les tracasseries : jeux, excitants, narcotiques, etc. Mais, pour nous, les heures de repos ne sauraient être qu'une condition, un prélude de l'action positive; elles constituent seulement une phase préparatoire, un moyen, non une fin en soi. C'est la plénitude de l'existence individuelle, le libre développement des virtualités du moi que nous voulons ; sans doute, chacun doit tenir compte de la présence d'autres hommes, ses frères, mais il n'a pas à s'absorber dans un tout impersonnel. Nous sommes pour l'action, contre la passivité, du moins tant qu'il est utile de réagir et de lutter. A notre avis, l'action est la suite naturelle du rêve. « Dans le concept qui ne s'extériorise pas, il y a quelque chose d'inachevé, d'incomplet. Nous aimons croire que nos rêves ne seront pas toujours utopiques ; et la suprême griserie pour une volonté forte, c'est d'assister à leur réalisation. » (Vers l'Inaccessible). On objecte que l'activité n'aboutit qu'au progrès mécanique, incapable de nous procurer le bonheur; et l'on ajoute que nos pères étaient plus gais

que nous, qu'ils ne vivaient ni moins bien, ni moins longtemps, que les injustices ne sont pas devenues moins nombreuses et les rapports sociaux plus faciles. De purs sophismes, mais que les partisans du statu quo répètent avec une persévérance et une audace qui les font admettre comme d'incontestables vérités. L'homme a perfectionné ses machines au point de modifier complètement les conditions économiques ; malheureusement le progrès moral n'a pas fait le bond requis pour se mettre à l'unisson du progrès scientifique. Nous l'admettons ; toutefois, nous avons l'espérance, la certitude même que des transformations s'opèreront dans l'ordre moral, si l'on ne décourage pas ceux qui s'efforcent de les provoquer. Le fruit du travail doit être réparti avec équité ; c'est à accroître le bien-être de tous, non à favoriser le luxe de quelques potentats, qu'il faut employer les procédés nouveaux de l'industrie. En dispensant d'actions pénibles, le machinisme pourrait permettre de réduire singulièrement la durée du travail quotidien. Au lieu de multiplier les engins de mort, la science parviendra à diminuer la somme des maux qui nous affligent, quand elle le voudra. Guerre, Capitalisme, Etat sont d'artificielles institutions humaines ; elles cesseront d'écraser les peuples, dès que ces derniers refuseront d'obéir servilement. Le triomphe des maîtres est fait de la passivité des esclaves. Tendre la joue gauche, si l'on vous frappe sur la joue droite, comme le conseille l'Evangile, c'est abdiquer au profit des violents, c'est confondre la sottise avec la bonté. Gandhi a soupçonné les laideurs que recouvre parfois la non-violence. « Je crois, en vérité, a-t-il écrit, que s'il fallait absolument faire un choix entre la lâcheté et la violence, je conseillerais la violence. Mais je crois que la non-violence est infiniment supérieure à la violence : Pardonner est plus viril que punir. Le pardon est la parure du soldat. Mais s'abstenir n'est pardonner que s'il y a possibilité de punir ; l'abstention n'a aucun sens si elle provient de l'impuissance. On ne peut guère dire que la souris pardonne au chat lorsqu'elle se laisse croquer par lui. » Nous admettons sans peine que, chez Gandhi et chez nombre de ses partisans, la non-violence n'est pas la lâcheté. Celui qui refuse d'obéir, au risque d'être condamné par les tribunaux, est un brave. Ce n'est pas un être passif et sans individualité, c'est un homme énergique et fort. En tant qu'elle implique désobéissance aux ordres des autorités britanniques, j'approuve donc la méthode de non-coopération. Mais, pour le reste, elle ne m'enthousiasme nullement. Peut-être Gandhi ne pouvait-il, en pratique, adopter une autre attitude, la mentalité des hindous étant corrompue par des croyances religieuses très néfastes, quoi qu'en disent les admirateurs de l'Orient. N'a-t-il pas déclaré qu'il préférait la forme violente du *sinn-féinisme* à cette passivité résignée que représente, par exemple, la non-résistance au mal de Tolstoï. Il a raison de placer le droit au-dessus de la force ; et lui du moins prêche la résistance au mal. Mais pourquoi qualifier violence, et dans le mauvais sens du mot, le fait de résister par la force à un injuste agresseur ? Comment estimer coupable celui qui refuse de se laisser tuer bêtement par un policier ou un militaire ? Sa vie ne vaut-elle pas la vie de celui qui l'attaque, au nom d'autorités tyranniques ? Gandhi ne parvient pas à ébranler, par des arguments rationnels, le droit de légitime défense, qui permet à chacun de s'opposer, même par la force, aux entreprises d'un assassin. Pas plus que la nature, pas plus que la science, la force n'est, en elle-même, ni morale, ni immorale ; au service d'une

mauvaise cause elle devient condamnable ; elle est bonne si on l'utilise, sans léser les droits de quiconque, pour réaliser un idéal généreux. Mais, parce qu'il n'a rien renié des croyances de ses pères, parce qu'il veut rester un « bon hindou » du point de vue religieux, le Mahàtma ne parvient pas à formuler une doctrine applicable hors de sa région. Louons-le d'avoir puissamment contribué au réveil de l'Inde ; reconnaissons que sa tâche était dure et qu'il devait compter avec d'antiques et puissants préjugés ; ne prenons ses idées ni pour le dernier mot de la sagesse, ni pour l'expression définitive de l'idéal humanitaire. Avec ses intouchables, ses parias, son régime des castes, l'Inde ne saurait servir de modèle aux peuples, comme voudraient le faire croire des écrivains pourtant bien intentionnés.

L. BARBEDETTE

Accueil

PASSION n. f. (du latin pati, souffrir, endurer)

Sur le sens du mot passion, les psychologues ont discuté longuement. Il désignerait la sensibilité en général, selon certains, Descartes en particulier, l'appliquait à des états que nous appelons aujourd'hui émotions, désirs, inclinations. D'autres le réservent aux émotions violentes qui troublent profondément le corps et l'esprit. Ribot déclare que la passion doit être distinguée « de l'émotion d'une part et de la folie d'autre part : car elle est située entre les deux, à mi-chemin », La plupart rattachent maintenant la passion aux tendances ; elle consisterait dans une inclination exaltée qui domine et unifie toute la vie psychologique. Ce n'est pas un penchant nouveau, c'est un penchant antérieur développé outre mesure. Elle apparaît, quand une tendance prend le pas sur les autres, les absorbe à son profit et fait converger toutes les énergies vers sa fin particulière. Une affection unique, démesurément grossie, remplit la conscience du passionné. Sa puissance d'aimer est centralisée tout entière sur un seul objet. Son intelligence, en proie à une véritable obsession, ne pense qu'au but désiré ou aux moyens d'y parvenir. Inerte pour tout le reste, son activité devient fiévreuse dès que la passion est en jeu. Exclusive et jalouse, l'inclination, qui parvient à régner ainsi en souveraine maîtresse, ne permet plus aux autres de se développer. Ribot à raison de dire que la passion est dans l'ordre affectif ce que l'idée fixe est dans l'ordre intellectuel. Selon le milieu où il se trouve et l'objet qu'il poursuit, l'ambitieux, tourmenté par un continuel et violent besoin de s'élever au-dessus des autres, variera ses procédés. Son tempérament entrera aussi en ligne de compte; le fourbe et le brutal useront de moyens différents. Mais qu'elle agite un conquérant fameux ou un obscur contremaître, l'ambition suppose une prodigieuse hypertrophie du moi. « J'ai couché dans le lit des rois et j'y ai gagné une terrible maladie », déclarait Napoléon, en songeant à la folie du pouvoir qui s'était emparé de lui. Déjà César, traversant un pauvre village des Alpes, disait à ses amis : « J'aimerais mieux être le premier dans ce village que le second à Rome ». Nos ministres et nos maréchaux n'avouent plus des désirs de cet ordre ; dans leur for intérieur, beaucoup estiment cependant que tout irait mieux s'ils étaient dictateurs. Chez les médiocres, chez ceux qui ne peuvent aspirer qu'à des situations moyennes, la passion s'attache à des objets de minime importance ; elle n'est ni moins tyrannique, ni moins envahissante. Le souci d'obtenir des promotions et des médailles occupe toute la vie de certains fonctionnaires : serviles devant leurs chefs, ils terrorisent avec délices leurs subordonnés ; dès qu'ils occupent un degré supérieur dans la hiérarchie, le copain d'hier n'est pour eux qu'un étranger. Dans les plus humbles milieux, on rencontre des individus qui, pour monter, acceptent les pires besognes, se font courtisans et délateurs, poignent

dans le dos leurs meilleurs amis. Et l'ambition n'est pas l'unique passion qui produise des effets de cet ordre. Poètes, dramaturges, romanciers nous ont amplement renseignés sur les mille aspects que l'amour revêt. L'avare s'oublie lui-même pour ne songer qu'à son argent. En face de l'or, il éprouve une joie extatique comparable à celle de l'ascète contemplant son dieu. Fursac a rencontré une femme qui couvrait d'or la surface de sa table, puis restait de longues heures à le considérer. Sur le point d'entrer en agonie, une autre déclarait: « Je voudrais faire fondre toute ma fortune et l'avalier avant de mourir ». Plutôt que d'entamer leur cher magot, des avares périssent de faim et de froid, se privent des remèdes qui leur permettraient de guérir. La passion du jeu était si grande dans l'Ancienne Chine qu'à défaut d'autre chose, certains livraient les doigts de leurs mains comme enjeu, acceptant qu'on les coupe si la fortune ne les favorisait pas. Un détenu politique, rapporte Descuret, se laissa mourir d'inanition: il jouait quotidiennement, bien que malade, sa ration de bouillon ou de vin. Le nombre est grand de ceux qui se suicident, après s'être ruinés à Monte-Carlo. On sait jusqu'où va quelquefois la passion des collectionneurs. Mazarin, en mourant, regrettait ses tableaux autant que le pouvoir. Pétrarque, Bertin on voulu rendre le dernier soupir dans leur bibliothèque. Un colonel, connu pour sa passion des médailles, fut pris de pneumonie et se trouvait depuis plusieurs heures dans un état comateux. « Je répétais devant lui à plusieurs fois et très haut, écrit Descuret, qu'il y aurait prochainement une vente de médailles magnifiques. Le colonel articule vaguement le mot médaille, puis recouvre peu à peu la conscience et guérit ». Mais, quelques années plus tard, le vol d'un tiroir de sa collection faillit lui être fatal : « Une seule consolation me reste, disait-il ; les imbéciles n'ont pris que les médailles en or ; un pouce plus bas, c'était les grands bronzes, les rares. Je n'aurais pas survécu à leur perte ». Même l'habitude de se mettre en colère peut dégénérer en besoin, en passion. « J'ai connu, affirme le naturaliste Virey, des hommes chez qui l'irascibilité était devenue un besoin. Ils cherchaient querelle à tout le monde, principalement à leurs amis, car ils exigeaient plus d'attentions de leur part que de tout autre. Ils étaient très désappointés lors qu'on refusait de contester avec eux; et leurs domestiques n'ignoraient pas qu'ils seraient brusqués davantage s'ils ne prêtaient pas un léger élément pour faire dégorger la mauvaise humeur habituelle de leurs maîtres ». Chacun de nous a d'ailleurs rencontré de ces rombières insupportables, de ces vieillards toujours grincheux qui disputent constamment, et souvent sans motif, parce qu'ils éprouvent du plaisir à crier comme d'autres en éprouvent à rendre leur entourage heureux. Ces exemples suffisent à nous éclairer ; il serait facile d'en citer un plus grand nombre, car les passions s'avèrent multiples et diverses. N'étant que l'exagération des tendances, elles sont aussi nombreuses que ces dernières. On peut leur appliquer la classification utilisée pour les besoins physiques et mentaux. Les unes sont égoïstes et concernent soit le corps, soit l'esprit; d'autres sont égo-altruistes ou purement altruistes ; d'autres enfin ont un objet impersonnel, celles qui se rapportent au vrai, au beau, au bien. D'un point de vue différent, et d'après la richesse de leur contenu psychologique, l'on distingue des passions inférieures, intermédiaires, supérieures. Dans les passions inférieures, la recherche du plaisir physique est le facteur essentiel ; intelligence et imagination jouent un rôle très

réduit ; on se borne à répéter indéfiniment des gestes identiques. Ivrognerie et gourmandise rentrent dans cette catégorie ; le vin peut cependant être une source de consolation et l'art culinaire s'avère susceptible de raffinements délicats. Le besoin d'excitants, d'alcools, d'opium, de morphine, de cocaïne, etc., résulte parfois d'aspirations intellectuelles, je l'ai montré dans *Vers l'Inaccessible*; et dès lors il est impossible de méconnaître l'élément esthétique qu'il contient. A l'origine des passions intermédiaires, l'amour par exemple, on trouve encore la sensation ; mais elles supposent, en outre un travail psychologique profond. Une transfiguration de l'objet s'opère, grâce à l'imagination qui ajoute, retranche, idéalise. Sans cesse l'amoureux découvre de nouveaux charmes dans la personne de sa bien-aimée ; parfois même il rêve d'héroïsme et de sacrifice, afin d'être plus digne de celle qu'il a choisie. Extrêmement riches au point de vue psychologique, les passions supérieures doivent peu à la sensation, beaucoup à l'intelligence. Elles ne comportent plus la répétition machinale de gestes analogues, mais une prodigieuse variété d'émotions et d'efforts. Sans parler des génies qui produisent des œuvres belles aussi naturellement qu'un arbre se couvre de feuilles et de fleurs, le simple dilettante n'éprouvera de joie esthétique que s'il refait, au moins dans une certaine mesure, le travail du créateur. La passion du vrai, celle du bien éveillent aussi les puissances de l'âme : les grands réformateurs furent transformés par leurs rêves, les grands inventeurs firent preuve d'une ingéniosité et d'une patience admirables. Par contre, le fanatisme, soit politique soit religieux, engendre l'étroitesse d'esprit et le désir de persécuter ceux qui professent des opinions différentes. Elle est déplorable, la mentalité du dévot qui multiplie les signes de croix, en marmottant des oraisons. Si variés que soient leur nature et leur objet, les passions ont pour effet commun de transformer la vie psychologique. Le centre de la personnalité change et une orientation commune est imprimée à toutes les facultés. Incapable de se fixer ailleurs, l'attention est retenue sur la fin poursuivie par le passionné. Appliquée à un objet unique, l'énergie mentale acquiert plus de force ; les raisons surgissent nombreuses et persuasives ; sans peine on découvre la solution des plus difficiles problèmes. Malheureusement, l'esprit devient la dupe du sentiment, car, très différente de la logique ordinaire, la logique de la passion adapte ses jugements à une conclusion posée d'avance. Simple instrument de la sensibilité, l'intelligence se borne à trouver des arguments qui légitiment les prétentions de l'intérêt ou les espérances du cœur. D'avance le prêtre admet les dogmes imposés par son Eglise; c'est après seulement qu'il cherche à se démontrer à lui-même ou à démontrer aux autres que ses croyances ne sont pas contredites par l'expérience et la raison. Au chevet de son enfant malade, la mère, pour se convaincre qu'il guérira, songe qu'il est jeune, qu'il est robuste, que d'autres atteints de troubles semblables se sont rétablis grâce aux soins d'un docteur habile. Le médecin, au contraire, ne se prononce sur la gravité du mal qu'après avoir observé tous les symptômes, les défavorables non moins que ceux qui laissent de l'espoir. On sait combien facilement les amoureux s'illusionnent sur l'objet de leur affection, l'ornement de qualités qui n'existent, hélas, que dans leur imagination. La passion ne s'embarrasse guère du principe de contradiction, elle accumule les idées de détail, sans relations logiques entre elles, mais qui tendent toutes à la même conclusion. Elle procède

aussi par gradation, comme ces orateurs qui, pour convaincre leur auditoire, apportent des arguments toujours plus forts, eu égard, non à la raison, mais au tempérament et aux préjugés de ceux qui les écoutent. De même que l'intelligence, l'activité se trouve orientée vers un but unique ; d'où la puissance extraordinaire qu'elle acquiert parfois. On connaît quelques cas célèbres, il en existe bien d'autres. « Quand on veut donner des exemples de grands passionnés, écrit Ribot, on les prend toujours dans l'histoire politique ou religieuse, dans les expéditions guerrières ou maritimes, on cite des artistes ou des inventeurs enivrés de leur vocation. Il le faut bien, parce que ceux-là seuls sont connus. Ils ont laissé un nom parce qu'ils ont agi sur leur milieu ; leur passion a eu une répercussion forte et durable sur leurs semblables. Mais des milliers d'hommes ont vécu, possédés de passions aussi intenses, qui ne sont connus que d'un mince entourage, parce qu'ils n'ont pu s'élever faute d'appui intellectuel ou parce que leur passion (comme celle des amoureux) est limitée à deux individus dont la destinée est indifférente au reste des hommes. Malgré tout, cette passion qui n'a défrayé que des conversations locales ou des gazettes ignorées, n'en a pas été moindre comme puissance d'effort et condensation de la vie affective. » Reconnaissons, toutefois, que l'humanité abonde, non en grandes passions, mais en passions médiocres qui manquent soit de force soit de durée. Parfois elles apparaissent brusquement, parfois elles se développent lentement, d'une façon progressive. Le coup de foudre, fréquent dans les récits imaginaires, est rare dans la vie réelle. Et l'hypothèse d'une préexistence, au sens bouddhique ou spencérien du mot, n'est pas du tout nécessaire pour l'expliquer. Quand un esprit s'est donné un idéal et que cet idéal il le découvre, brusquement réalisé dans un être qui s'est trouvé sur son chemin, alors l'amour éclate dès la première rencontre. Un travail souterrain s'est produit dans l'inconscient ; sa mise au jour soudaine explique le caractère de brusquerie qui accompagne son irruption dans le champ de la conscience claire. Toute passion exige une période d'incubation préalable, un enfantement de longueur variable; elle n'est jamais une création ex nihilo. L'événement extérieur, dans le coup de foudre, joue le rôle de l'étincelle qui enflamme la poudre au préalable entassée. Constitution morale, physique et hérédité prédisposent, d'ailleurs, aux différentes passions ; une sensibilité vive, une imagination ardente ont une importance essentielle. Surtout l'imagination qui, se conformant au désir, embellit l'objet de notre amour, enlaidit l'objet de notre répulsion. « Ce qu'on aime ou ce qu'on hait passionnément, écrit Mélinand, ce n'est pas l'être ou l'objet réel, mais une image de lui qu'on se forge soi-même. Le véritable objet de l'amour, ce n'est pas la personne vraie, mais la personne idéale créée par notre imagination. De même dans la haine, et dans toutes les passions. Il y a toujours création d'un fantôme, interposé entre la réalité et nous. » Parmi mes amis, plusieurs m'ont avoué qu'avant notre rencontre ils me voyaient hautain, tel un dieu de l'Olympe, ou brandissant une arme avec colère. Le ton de mes écrits en était cause ; et leur surprise fut grande lorsqu'ils me connurent pour de bon. Milieu social, éducation, climat, nourriture exercent aussi une influence indéniable. Dans le Nord, on est en général plus gourmand, dans le Midi moins travailleur. Les mœurs qui, selon Stendhal, « changent à peu près tous les cinquante ans », engendrent des passions spéciales. Chez certains, l'homosexualité est aujourd'hui une affaire de

mode plus que de tempérament ; dans quelques milieux littéraires ou mondains, l'on se fait un point d'honneur d'oublier les femmes pour les éphèbes. Parfois, elle résulte de la monosexualité du milieu. « Dans les compagnies de discipline, qui étaient composées de condamnés militaires astreints à ne jamais sortir du quartier pendant toute la durée de leur service, écrit le Docteur G. Saint-Paul, l'homosexualité, ersatz de la sexualité normale, était extrêmement répandue. C'est là que l'on voyait l'union homosexuelle figurer en réplique fidèle de l'union sexuelle : l'un des conjoints étant l'homme, le mâle, le fort de l'association, prêt à peiner, à se dépenser, à risquer, à se faire punir pour l'autre, la femme, coquette, adulée, capricieuse souvent et passant à son partenaire corvées et charges trop lourdes. A l'occasion, scènes de jalousie, rixes, batailles, coups de couteau agrémentent ces mœurs et, dans la règle, le passif demeure ou devient la proie du vainqueur ». L'absence de femmes s'avère la raison d'être de ce comportement. Mais chez des hommes libres, l'homosexualité peut résulter soit d'un défaut de conformation dans les organes sexuels, soit d'anomalies dans les sécrétions, anomalies se rattachant à des dispositions anatomiques encore indécelables par le savant. Prodigieux est, d'autre part, l'influence de l'éducation sur la genèse et le développement des passions ; beaucoup de criminels accusent, à bon droit, leurs parents, le milieu où ils ont grandi, la société, d'être responsables des actes répréhensibles qu'ils ont commis. Il arrive que la passion prenne fin par épuisement ou par satiété ; elle peut aussi se transformer ; malheureusement il n'est pas rare qu'elle ait pour terme la folie ou la mort. D'où l'idée, fréquemment soutenue, qu'elle est à l'énergie morale ce que la maladie est au corps ; d'où l'anathème lancé contre elle par les Stoïciens et, depuis, par maints autres. Kant affirme que toute inclination sensible est Pathologique et que l'on diminue son mérite en s'éprenant d'enthousiasme pour le bien. Plusieurs, en particulier Fourier, estiment par contre, que toutes les passions sont également utiles et bonnes. « Elles nous guident comme la boussole le marin, et nous indiquent vers quel but doivent tendre nos efforts. » Dans le phalanstère, la nouvelle organisation sociale préconisée par Fourier, les passions les plus diverses avaient complète satisfaction. En réalité, il existe des passions nocives, tant pour l'individu que pour ceux qui l'entourent, et aussi des passions capables d'assurer à l'existence plus de noblesse et d'intensité. Ceux qui firent de grandes choses, pour le bonheur comme pour le malheur de leurs semblables, furent, en général, des passionnés. C'est d'après l'objet poursuivi et les conséquences observables qu'un juge impartial arrive à se prononcer. Reconnaissons, toutefois, que la passion même bonne, l'amour excessif du beau ou du vrai par exemple, suppose un certain déséquilibre mental. Quant aux passions néfastes, nous parvenons à les dominer en détournant l'attention des objets qui les attirent et en leur refusant les satisfactions qu'elles réclament. Plus tard, la morale, devenue expérimentale et physiologique, disposera d'ingrédients capables de modifier nos sentiments. Les découvertes récentes, concernant l'influence des produits sécrétés par les glandes endocrines sur le caractère et le comportement des individus, prouvent qu'il ne s'agit point là de vœux chimériques.

L. BARBEDETTE.



Accueil

PASTEURISATION

La pasteurisation est un procédé qui vise à détruire champignons et microbes, grâce à un chauffage qui va de 95 à 75°C et qui est suivi d'un refroidissement brusque. La stérilisation ainsi obtenus est incomplète, car certains microbes résistent à cette température. Par contre, elle dénature moins les liquides qu'une stérilisation obtenue par une température de 100 ou 120°C. On emploie fréquemment ce procédé pour le lait. Ce dernier est alors chauffé à 70-75°C, puis on le refroidit brusquement, afin d'éviter les températures Intermédiaires de 30 à 40, qui sont particulièrement favorables à la germination des spores ayant pu échapper à l'action de la chaleur. Les grandes sociétés laitières ont souvent recours à ce procédé. Le lait pasteurisé pouvant se conserver pendant deux jours. Mais, bien qu'à un degré moindre que le lait stérilisé, le lait pasteurisé perd une partie de ses qualités naturelles. On sait que l'usage exclusif du lait stérilisé conduit au rachitisme et à la maladie de Barlow, lorsqu'on ne compense pas la destruction des vitamines par des aliments frais. On emploie aussi la pasteurisation pour les vins, afin de les conserver et de les vieillir. Certainement, Pasteur à rendu un grand service à l'humanité en attirant l'attention sur l'énorme rôle joué par les infiniment petits. Ils sont cause d'un nombre prodigieux de maladies (voir Microbes) et l'on doit prendre contre eux de sérieuses précautions. Néanmoins, la crainte des microbes ne doit pas conduire à d'autres excès dangereux. Depuis Pasteur, la médecine a fait de grands progrès ; elle a, en particulier, mis en évidence le rôle des vitamines absolument nécessaires au développement de l'organisme et qui sont détruites par les températures élevées. La cuisson enlève à certains aliments une notable partie de leur valeur ; et, sous prétexte de tuer les microbes, il ne faut pas s'abstenir, par principe, de tout ce qui est cru. On doit même connaître que, sur certains points de grande importance, les savants s'écartent de plus en plus des méthodes et des idées chères à Pasteur. Ce qui n'enlève rien au mérite du célèbre chimiste, mais démontre que nul n'est infallible et que la science a pour condition primordiale, non l'idolâtrie à l'égard des grands hommes, mais la libre critique et des recherches toujours plus approfondies.

Accueil

PATRIE : n.f. (du latin *pater*, père)

Le mot patrie, chez les anciens, signifiait la terre des pères : *terra patria*. Etymologiquement, il désigne le pays où on est né. Comment, de ce sens si restreint le mot patrie est-il arrivé à désigner les vastes nations d'aujourd'hui? Par quel processus, dépassant même ce stade, arrive-t-il à désigner la terre entière, la patrie humaine, rejoignant l'internationale? En voici succinctement l'explication, donnée par A. Hamon :

« L'idée de patrie présuppose la solidarité l'union, l'association entre individus. L'idée de patrie implique l'idée de collectivité; en effet, nous ne pouvons concevoir et nous ne pensons pas que quelqu'un puisse concevoir la patrie réduite à un individu. La patrie est donc un ensemble d'êtres, une résultante dont les composantes sont des individus. Pour que ces individus se composent entre eux et donnent naissance à la résultante patrie, il faut des caractères communs, une relation de nature quelconque unissant associant ces individus entre eux. Nous ne pouvons concevoir des êtres sans communs caractères s'agrégeant entre eux, se composant pour engendrer une association, une collectivité, une résultante patrie. Ces premiers caractères communs furent certainement le lieu de naissance ou plutôt le groupement au milieu duquel l'être naissait et se développait. La première patrie fut la horde, la tribu, le clan. La vie en commun développe une communauté -accrue encore par les liens du sang- de mœurs, de coutumes, de langue, de sensations, de sentiments qui rend solidaires les humains les uns des autres. Ils sont les membres d'un même corps, agrégat d'individus. Aussi, dans la horde, la tribu, le clan ils se sentent solidaires les uns des autres. Relativement aux tribus voisines. Ils se sentent différents, presque de nature autre, vivant éloignés, n'ayant de contact que pour la dispute, la guerre. Mœurs, coutumes, langues, sentiments et sensations sont dissemblables. Elles sont l'étranger, l'ennemi. La patrie est la horde, la tribu, le clan seul.

Peu à peu, avec le temps, l'homme passant de l'état de chasseur à l'état de pasteur et de celui-ci à, l'état d'agriculteur, la cité se forma. Alors la patrie fut cette cité. L'étranger, l'ennemi, fut celui qui n'était pas de la cité. Le nombre de gens participant de caractères communs s'est accru ; la solidarité s'étend sur une aire plus grande, mais son intensité a diminué, car des classes et des castes se sont séparées dans la cité. La patrie existe plus grande, plus ample, mais le sentiment patriotique est moins puissant, car on a moins besoin d'être solidaire. De la civilisation naissent

sans cesse de nouveaux besoins ; aussi, le commerce se développe ; et, par suite, se multiplient les contacts entre cités voisines. On se connaît mieux, en se hait moins, même on s'aime. Les différenciations de mœurs s'atténuent ; les langues se pénètrent mutuellement ; les intérêts se solidarisent en quelques occasions ; l'alliance, puis l'union se fait.

Le petit Etat est né ; une nouvelle patrie en résulte, plus grande de territoire, plus nombreuse d'hommes. Dans cet Etat, les mœurs, les coutumes, les langues, les sentiments tendent à s'unifier, à devenir semblables du Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest. La solidarité diminue d'intensité. De l'extension des connaissances humaines, du commerce, de l'industrie naissent de nouveaux besoins qui entraînent des voyages, à des rapports fréquents avec l'étranger. Des guerres résultent des contacts entre peuples ennemis, des chevauchées en des régions étrangères. Les peuples se pénètrent mutuellement, tendent à se différencier de moins en moins. Des alliances et des unions se font. Par elles, l'agrégation des petits Etats en de grands s'accomplit, et aussi par conquêtes.

Une nouvelle patrie est née. Elle est plus grande superficiellement que toutes les précédentes ; elle contient plus d'individus que toutes les précédentes. La solidarité embrasse un plus grand nombre d'êtres, mais elle est moins intense. Tous les hommes de cette patrie n'ayant pas de rapports quotidiens entre eux, ne vivant pas en un même lieu, ne se connaissent point, ne se sentent point exactement semblables entre eux, bien que les différenciations se soient considérablement atténuées. Le lien de solidarité existe, mais, embrassant plus d'êtres, il est plus lâche.

Nous en sommes actuellement à ce stade de l'évolution et déjà se dessine vigoureusement le processus qui conduira l'humanité à l'internationalité ou union des nations et ensuite vers un état tendant sans cesse à l'uniformité entre tous les humains. Actuellement, en nos grandes patries, tout tend à l'internationalité, c'est-à-dire à la solidarité entre les nations, à l'amour des hommes, quels que soient leur lieu de naissance, leurs mœurs »

Un seul complément à ces lignes : à l'heure présente, le soi-disant lien de solidarité sociale n'existe pas entre tous les hommes d'une même « patrie ». Le prolétaire conscient nie les patries. Il ne se sent solidaire que de ses frères de misère, sur le plan international. Nous verrons cela plus loin.

LA PATRIE DANS L'ANTIQUITÉ

Pour la société antique, la patrie était un tout sacré, une réalité vivante, hors de laquelle il n'y avait pas de bonheur possible. « On aimait la patrie parce qu'on en aimait les dieux protecteurs, parce que chez elle On trouvait un prytanée, un feu divin, des fêtes, des prières, des hymnes, et parce que, hors d'elle on n'avait plus de

dieux ni de culte ». La famille constituait la base de cette société; la famille avec son autel pour les vivants, son tombeau pour les ancêtres, le champ qu'elle possédait et fécondait, ses dieux domestiques. La famille antique était « une association religieuse plus encore qu'une association de nature ».

Le mot *patrie* : *terra patria* résumait tout cela.

« La patrie de chaque homme était la part de soi que sa religion domestique ou nationale avait sanctifiée, la terre où étaient déposés les ossements de ses ancêtres et que leurs âmes occupaient. La petite patrie était l'enclos de la famille, avec son tombeau et son foyer. La grande patrie était la cité, avec son prytanée et ses héros, avec son enceinte sacrée et son territoire marqué par la religion. « Terre sacrée de la patrie », disaient les Grecs. Ce n'était pas un vain mot. Ce sol était véritablement sacré pour l'homme, car il était habité par ses dieux. Etat, Cité, Patrie, ces mots n'étaient pas une abstraction, comme chez les modernes, ils représentaient réellement tout un ensemble de divinités locales avec un culte de chaque jour et des croyances puissantes sur l'âme. » (Fustel de Coulanges).

L'homme prisonnier de la famille, prisonnier de ses dieux, dans le droit antique, ne croyait pas la vie digne d'être vécue en dehors de la patrie. Citons encore le même auteur pour montrer comment l'individu était enchaîné: « Tout ce que l'homme pouvait avoir de plus cher se confondait avec la patrie. En elle, il trouvait son bien, sa sécurité, son droit, sa foi, son dieu. En la perdant, il perdait tout, Il était presque impossible que l'Intérêt privé fût en désaccord avec l'intérêt public. Platon dit : « C'est la Patrie qui nous enfante, qui nous nourrit, qui nous élève. » Et Sophocle : « C'est la patrie qui nous conserve ».

Une telle patrie n'est pas seulement pour l'homme un domicile. Qu'il quitte ces saintes murailles, qu'il franchisse les limites sacrées du territoire, il ne trouve plus pour lui ni religion, ni lien social d'aucune espèce. Partout ailleurs que dans sa patrie, il est en dehors de la vie régulière et du droit, partout ailleurs il est sans dieu et en dehors de la vie morale. Là seulement il a sa dignité d'homme et ses devoirs. Il ne peut être homme que là.

La patrie tient l'homme attaché par un lien sacré. Il faut l'aimer comme on aime une religion, lui obéir comme on obéit à Dieu: « Il faut se donner à elle tout entier, mettre tout en elle, lui vouer tout. Il faut l'aimer glorieuse ou obscure, prospère ou malheureuse, Il faut l'aimer dans ses bienfaits et l'aimer encore dans ses rigueurs. Socrate condamné par elle sans raison ne doit pas moins l'aimer. Il faut l'aimer comme Abraham aimait son dieu, jusqu'à lui sacrifier son fils, Il faut savoir mourir pour elle. Le Grec ou le Romain ne meurt guère par dévouement à un homme ou par point d'honneur, mais à la patrie il doit sa vie. Car, si la patrie est attaquée, c'est sa religion qu'on attaque. Il combat véritablement pour ses autels, pour ses foyers, *pro aris et focis* ; car, si l'ennemi s'empare de sa ville, ses autels seront renversés, ses foyers éteints, ses tombeaux profanés, ses dieux détruits, son culte effacé. L'amour de la patrie, c'est la piété des anciens ». Rien d'étonnant, après

cela, que l'exil soit la plus terrible des punitions. Les anciens l'appelaient en effet une peine capitale. Ils n'imaginaient pas de châtiment plus cruel. « L'exilé, en laissant sa patrie derrière lui, laissait aussi ses dieux. Il ne voyait plus nulle part de religion qui pût le consoler et le protéger ; il ne sentait plus de providence qui veillât sur lui ; le bonheur de prier lui était ôté. Tout ce qui pouvait satisfaire les besoins de son âme était éloigné de lui. Or, la religion était la source d'où découlaient les droits civils et politiques. L'exilé perdait donc tout cela en perdant la religion de la patrie. Exclu du culte de la cité, il se voyait enlever du même coup son culte domestique et il devait éteindre son foyer. Il n'avait plus le droit de propriété ; sa terre et tous ses biens étaient confisqués au profit des dieux ou de l'Etat. N'ayant plus de culte, il n'avait plus de famille. Il cessait d'être époux et père, ses fils n'étaient plus en sa puissance ; sa femme n'était plus sa femme, et elle pouvait immédiatement prendre un autre époux. Il faut ajouter que les droits à l'héritage disparaissaient aussi. Par intérêt donc, au moins autant que par devoir, l'homme était obligé de placer la patrie au-dessus de sa vie même.

Et puis, la terre tourna... Il en fut alors ce qu'il en a toujours été : ce qui semblait immuablement fixe ne se trouvait être qu'un moment de l'évolution. Des changements sociaux et politiques amenèrent de nouvelles manières de penser. Les antiques croyances étaient périmées ; le patriotisme changea de nature. Les dieux passant au second plan, on aima la patrie « seulement pour ses lois, pour ses institutions, pour les droits et la sécurité qu'elle accordait à ses membres ». Cette cassure entre la religion et la patrie enleva à l'antique amour de la patrie ce qu'il avait de rigide et de dur. Une phraséologie semblable à certaine que nous sommes accoutumés de subir de nos jours eut cours alors, et l'on entendit des paroles comme celles que Thucydide met dans la bouche de Périclès, exposant qu'elles sont les raisons qui font aimer Athènes, c'est que cette ville « veut que tous soient égaux devant la loi » ; c'est « qu'elle donne aux hommes la liberté et ouvre à tous la voie des honneurs ; c'est qu'elle maintient l'ordre public, assure aux magistrats l'autorité, protège les faibles, donne à tous des spectacles et des fêtes qui sont l'éducation de l'âme ». Et l'orateur termine en disant ; « Voilà pourquoi nos guerriers sont morts héroïquement plutôt que de se laisser ravir cette patrie ; voilà pourquoi ceux qui survivent sont tout prêts à souffrir et à se dévouer pour elle. »

Lois, institutions, liberté, honneur... affaire d'appréciation de chacun, lorsque la religion n'est plus assez puissante pour courber l'homme sous son joug. Aussi : « On n'aima sa patrie qu'autant qu'on aimait le régime politique qui y prévalait momentanément ; celui qui en trouvait les lois mauvaises n'avait plus rien qui l'attachât à elle. » Il arriva ce qui arrive aux époques de libre examen : on discuta la patrie. « L'opinion de chaque homme lui fut plus sacrée que sa patrie, et le triomphe de sa faction lui devint beaucoup plus cher que la grandeur ou la gloire de sa cité. Chacun en vint à préférer à sa ville natale, s'il n'y trouvait pas les institutions qu'il aimait, telle autre ville où il voyait ces institutions en vigueur. On commença alors à émigrer plus volontiers ; on redouta moins l'exil. Qu'importait-il d'être exclu du prytanée et d'être privé de l'eau lustrale ? On ne pensait plus guère aux dieux

protecteurs, et l'on s'accoutumait facilement à se passer de la patrie. De là à s'armer contre elle, il n'y avait pas très loin. »

Dans la société, apparaissait la notion de classe, et cette notion, plus juste, se substituait peu à peu à celle de la patrie. Aristocratie et démocratie - possédants et plèbe - riches et pauvres - division naturelle des hommes tant que ne sera pas réalisée l'anarchie ! « On ne distinguait plus, pour toute l'Italie et pour toute la Grèce, que deux groupes d'hommes : d'une part, une classe aristocratique ; de l'autre, un parti populaire. » Sans doute, la question sociale ne se posait pas avec la même netteté que de nos jours, sans doute les prolétaires « allaient chaque matin saluer les riches et leur demander la nourriture du jour », sans doute ils s'estimaient trop souvent satisfaits avec « du pain et le cirque » ; mais la lutte des riches et des pauvres ne se vit pas moins dans toutes les cités et, les intérêts les plus immédiats étant nécessairement opposés, on oublia ce que fut la patrie à l'époque où la vieille religion enchaînait les individus.

Puis vint le christianisme. Mon « Royaume n'est pas de ce monde », - « Allez et instruisez tous les peuples », disait Jésus. Le christianisme « présenta à l'adoration de tous les hommes un Dieu unique, un Dieu qui était à tous, qui n'avait pas de peuple choisi, et qui ne distinguait ni les races, ni les familles, ni les Etats ». C'était l'unité de la race humaine présentée à tous, et c'était la négation même de la patrie terrestre. C'en était fini de l'antique notion de la patrie, de celle qui « effaçait quelquefois tous les sentiments naturels ». Elle avait accompli son entière révolution. Avec l'invasion des Barbares, elle disparut tout à fait.

LA RENAISSANCE DE L'IDÉE DE PATRIE.

Le monde vécut, durant tout le moyen âge, sans même connaître le mot de patrie. Il n'aurait correspondu alors à aucun besoin. La France romaine, féodale, royale, l'ignora. « L'Europe dans le moment où elle commença de s'ébaucher, ne connut que des querelles de dynastie. » (Paul Reboux.) Brigandages seigneuriaux, brigandages royaux, conflits d'intérêts entre les puissants de l'heure, voilà toute l'histoire de ces temps-là. Règne de la force brutale, mœurs rudes, maîtres qui ne s'embarrassaient pas de sophismes pour voiler leurs desseins de rapine et de domination. « La guerre de Cent ans ? Conflit entre la maison des Valois et la maison des Plantagenets. Jeanne d'Arc ? Une amazone rustique dévouée à son seigneur, une protectrice des paysans, ses frères, dépouillés par les bandes ravageuses des Anglais et des Bourguignons. Aussitôt les Anglais boutés hors du patrimoine royal, la bataille reprend, en France même, entre Français. La Gascogne, anglaise durant trois cents ans s'efforce de le rester, et Bordeaux accueille Talbot par des acclamations. » (Reboux.) Jeanne n'employa jamais le mot de patrie devant ses juges. Elle disait : pays. Ainsi, l'aventurière qui devait devenu cinq siècles plus tard « la Sainte de la Patrie. » ne sut jamais pour quelle véritable raison elle s'était battue.

C'est après qu'on le lui fit dire. Mais que ne fait-on pas dire aux morts? Leur docilité permet de les accommoder à toutes sauces. En fait, *patrie* passa dans la langue française par le canal des humanistes de la Renaissance. Et, ici, qu'il nous soit permis de faire remarquer de quel poids va peser désormais sur nos sociétés modernes toute l'antique société. Pendant quatre cents ans on va s'appliquer à copier les anciens, à penser comme eux en toutes choses, à partager leurs erreurs et leurs crimes. Et, comme le dit Fustel de Coulanges, « l'une des plus grandes difficultés qui s'opposent à la marche de la société moderne est l'habitude qu'elle a prise d'avoir toujours l'antiquité grecque et romaine devant les yeux ». En ce qui nous intéresse, la néfaste idée de patrie va s'appesantir sur les cerveaux à tel point que, de nos jours, on va retrouver dans nombre d'esprits tous les errements de l'époque où régnaient en maîtres, dans les foyers, les dieux domestiques.

Un cuistre quelconque, nourri de latin, trouva donc le mot de patrie à sa convenance et introduisit le néo un mot de formation savante, c'est-à-dire non spontanée, ni populaire. On le chercherait vainement dans les monuments authentiques de notre langage au moyen âge, dans les chansons de gestes par exemple ». (Aulard) A quel moment ce mot parut-il dans la langue? On a prétendu qu'il fut prononcé aux Etats Généraux de 1483. L'examen attentif du journal de Masselin prouve qu'on ne le trouve nulle part dans ce document. « Ménage dit que *patrie* n'était pas usité du temps de Henri II, vu que Charles Fontaine le reproche comme un néologisme à Du Bellay : « Qui a païs, n'a que faire de patrie... ». Le nom de patrie est obliquement entré et venu en France nouvellement et les autres corruptions italiques. «*Quintil Horatian*, p. 185. » D'un autre côté, on a dit que patrie datait de François 1^{er}. François 1^{er} était un roi vraiment national ; c'est sous son règne, c'est au XVI^e siècle que le mot patrie fut transporté de la langue latine dans la nôtre. A. de Saint Priest, *Les Guises*; Revue des Deux Mondes, 1^{er} mars 1850 (Littré). Le mot patrie ne parut donc que dans la première moitié du XVI^e siècle. On le trouve : « En 1539, dans le Songe de Scipion, traduit nouvellement du latin en français ; en 1554, dans la traduction des deux dialogues de Platon, par Etienne Dolet ; en 1545, dans Salel ; en 1546, dans Rabelais » (Aulard).

Mais le mot ne dépassait pas un cercle restreint de lettrés. Il ne fit son chemin que peu à peu et, dans la seconde moitié du XVI^e siècle seulement, il devint d'un usage courant, concurremment à pays. Il ne représentait cependant rien de précis. On n'entendait par là ni la France « unifiée » - ce qui est un vain mot - ni l'acceptation tacite par tous les Français de vivre sous le même prince - ce qui n'a jamais été. - Les luttes intérieures n'iaient justement la « patrie » telle qu'on se plaît à la concevoir de nos jours. « Tantôt, c'est la noblesse catholique qui fait appel aux Espagnols. Richelieu détruit La Rochelle. Turenne marche sur Paris à la tête d'une armée d'aventuriers. Condé, vainqueur de Rocroy dévaste les provinces du Nord »

(Reboux). La patrie s'incarnait dans le roi. Lui seul était tout à la fois. C'était le sentiment de Bossuet qui disait que la patrie « est le prince, puisque tout l'Etat, est en la personne du Prince ». Mais la multitude misérable ne s'occupait pas de ces subtilités. Elle avait le souci de ne pas mourir de faim. Il faut arriver à la Révolution pour que l'idée de patrie pénètre dans le peuple et pour que celui-ci, tout vibrant de naïf enthousiasme, la fasse briller au firmament des éternelles duperies. Avec la force d'une religion nouvelle, l'idée de patrie va, en effet, d'un vigoureux élan, conquérir le monde.

LA PATRIE CRÉATION DE LA RÉVOLUTION.

La Révolution de 1789, comme toute véritable révolution, n'a été que l'aboutissement d'une longue évolution. L'ancien état de choses ne correspondant plus aux besoins nouveaux de la société, une organisation nouvelle devait s'imposer, nécessairement. Quelle allait être cette organisation ? Sur quelles bases idéologiques allait-elle s'appuyer ! Pouvait-on innover réellement ? Lorsque l'homme, pris dans le tourbillon social, est désespéré, il se tourne vers le passé pour y chercher du réconfort et des exemples. Thucydide, faisant parler Périclès (voir plus haut), n'avait-il pas demandé que « tous soient égaux devant la loi ?... etc). La cité antique fut la vieille fée qui présida à la naissance de la société nouvelle. Déjà, dès le XVII^e siècle, les mots de liberté et d'égalité avaient, auprès des cœurs justes et sensibles, une saveur particulièrement agréable ; et ceux qui souffraient d'exactions et de misère les chérissent plus que tout. Et puisqu'on parlait de patrie, on assista à l'éclosion de cette idée qu'il « n'y a de patrie que là où il y a liberté ». C'est l'époque où La Bruyère se permet d'écrire - sans grand danger, car l'autorité semblait établie sur le roc - : « Il n'y a point de patrie dans le despotisme; d'autres choses y suppléent : l'intérêt, la gloire, le service du prince ». Et encore : « Que me servirait, ... comme à tout le peuple, que le prince fut heureux et comblé de gloire, par lui-même et par les siens, que ma patrie fût puissante et formidable, si, triste et inquiet, j'y vivais dans l'oppression ou dans l'indigence. » (Du Souverain ou de la République, chapitre X.) Puis vinrent les philosophes, les encyclopédistes, précurseurs des temps nouveaux. Témoins vibrants de l'injustice sociale, - nourris d'autre part des souvenirs de l'antiquité, - ils rêvaient un ordre social où dans la liberté et dans l'égalité, régnerait la « vertu » parmi les hommes. Leur idée était que « l'existence d'une patrie digne de ce nom suppose des lois, la liberté, l'abolition du despotisme » (Aulard). Ils s'emparèrent donc du mot patrie, le hissèrent au pinacle et il synthétisa toutes leurs généreuses aspirations ; après eux, le peuple l'adopta d'enthousiasme. Désormais la patrie vivait dans les cœurs comme Dieu vit dans celui des croyants. C'est Montesquieu qui écrit : « Ce que j'appelle la vertu dans la République est l'amour de la patrie, c'est-à-dire l'amour de l'égalité » (Esprit des Lois). C'est Voltaire qui dit : « On a une patrie sous un bon roi; on n'en a point sous un méchant » (Diet. phil.). Et Rousseau : « La patrie ne peut subsister sans la liberté, ni la liberté sans la vertu ni la vertu sans les citoyens ; vous aurez tout si vous

formez des citoyens ; sans cela vous n'aurez que de méchants esclaves, à commencer par les chefs de l'Etat » (Article *Economie politique* dans l'*Encyclopedie*).

Au fur et à mesure que se déroulèrent les événements révolutionnaires, les « patriotes », comme on disait, - c'est-à-dire la majeure partie des Français qui avaient bénéficié du changement de régime - crurent réellement que s'élaborait l'âge d'or. Les trois ordres « ces trois nations ont souvent exprimé et expriment souvent le sentiment qu'ils font partie d'une seule et même nation. La nation, la patrie, voilà leur mot de ralliement le plus fréquent » (Aulard). (Remarquer en passant la synonymie des mots : patrie, nation. Voir ce dernier mot.) Presque tous étaient persuadés de la prochaine disparition des classes sociales. La Liberté, L'Égalité, voilà la patrie nouvelle ! Les nobles de Touraine, par exemple, fiers de leur « patriotisme », déclarent dans leurs cahiers - sincèrement ou non ; mais qu'est-ce que cela leur coûtait ? - qu'ils sont « citoyens avant d'être nobles ». Le clergé aussi, dans son cahier au bailliage de Sens, proteste de son « zèle patriotique ». Le Tiers est prodigue du mot patrie qu'il identifie avec Royaume, France, Empire, Empire français, rarement *pays*. Le mot qui triomphe est Nation. (Aulard.) Des événements comme la nuit du 4 août contribuèrent à affermir cette idée que tous les Français, n'ayant qu'un intérêt commun, allaient vivre en frères. Et ici apparaît, pour la première fois, la notion de l'intérêt général, le puissant sophisme qui va avoir tant de prise sur les âmes et qui va être la base la plus sérieuse - en apparence - du sentiment patriotique. La Bourgeoisie, dans son triomphe, va s'en servir avec maîtrise, et longtemps la classe ouvrière se laissera berner par cette idée mensongère qu'au-dessus de son intérêt de classe il y a un intérêt suprême : celui de la patrie. A l'origine, il y avait certainement plus de naïve bonne foi que de duplicité à croire cela. On ne pouvait prévoir ni Napoléon, ni les sociétés anonymes, ni l'essor du capitalisme moderne. Aussi, un des premiers efforts de la Révolution fut-il d'« unifier » la patrie. Tous les obstacles qui s'opposèrent à cela furent brisés. « La patrie, après des vicissitudes et des contrariétés, se formera sans le roi, contre le roi, en République. » C'est l'époque des fêtes des Fédérations, des discours pompeux - à l'antique ! - des autels dressés à la Patrie déifiée. « Vivons comme frères, s'écrie M. de Jouglas, chevalier de Saint-Louis, à la fédération de l'Aube, le 9 mai 1790... Pensons sans cesse que nous sommes citoyens et frères, enfants et soldats de la patrie, Français en un mot. » Certes, c'était sans rire que Faujas de Saint-Fond disait à son tour : « La nouvelle division du royaume en départements fait disparaître ces limites féodales qui semblaient annoncer autant de peuples différents que de provinces ; elle a pour but de procurer à tous les mêmes lois, le même ordre de choses, les mêmes mœurs, et de nous réunir à jamais par le même amour de la patrie ». Et ce brave commandant de la garde nationale de Grenoble, à Lyon, le 30 mai 1790, - M. Dolle - croit fermement que « c'est arrivé » ! : « Amis et camarades, dit-il, c'est maintenant que nous sentons avec délices combien il est doux pour des citoyens qui savent aimer la patrie de se réunir de toutes les parties de l'Empire pour ne former qu'une seule et même famille. Par l'heureuse influence de cette égalité, dont nous ressentons déjà les bienfaits, tous les départements du

royaume contractent l'union la plus tendre, tous les citoyens deviennent des frères, et tous les bons Français, pénétrés des mêmes sentiments de patriotisme, n'auront bientôt qu'un seul désir: celui de chérir à jamais leurs lois et leurs rois ». C'est l'embrassade générale; c'est la paix perpétuelle entre les renards et les coqs, c'est le loup devenu mouton; c'est la réalisation anticipée de la ronde de Paul Fort: « ... Si tous les gâs du monde voulaient se donner la main ... »

À Plobsheim (Alsace), on vit les ecclésiastiques catholiques et protestants s'embrasser en public ; à Clamecy, le 27 mai 1790 « l'accolade fraternelle est reçue et rendue dans tous les rangs ». Mais le bouquet fut, sans contredit, la Fête de la Fédération au Champ de Mars à Paris : Tous les députés s'embrassèrent à l'envie. On cria : Vive le Roi ! Vive l'Assemblée Nationale ! Vive la Nation ! « La Fayette fut embrassé : les uns lui baisèrent le visage, les autres les mains ; d'autres, l'habit. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il parvint à remonter à cheval. Alors tout fut baisé : ses cuisses, ses bottes, les harnais du cheval et le cheval lui-même. » (Dans : Les Révolutions de Paris). La raison ? La Fayette venait de prêter serment sur l'autel de la Patrie !

L'illusion de la liberté et de l'égalité ; l'illusion de la démocratie par le suffrage universel ; l'illusion d'un intérêt commun unissant des hommes que le hasard a fait naître en un endroit délimité par ce qu'on appelle des « frontières », qu'on ose quelquefois qualifier de « naturelles » ; les carnages périodiques pour amalgamer le tout, et voilà la Patrie ! C'est l'héritage de la Révolution. Démocratie ? Citons encore Robespierre: « Qu'est-ce que la Patrie — Si ce n'est le pays où l'on est citoyen et membre du souverain ? Par une conséquence du même principe, dans les Etats aristocratiques le mot patrie ne signifie quelque chose que pour les familles patriciennes qui ont envahi la souveraineté. Il n'est que la démocratie où l'Etat est véritablement la Patrie de tous les individus qui la composent, et peut compter autant de défenseurs intéressés à sa cause qu'il renferme de citoyens. » (Rapport du 18 pluviôse An II).

Défenseurs intéressés ? Aulard n'hésite pas à écrire: « On peut dire que cette guerre (1870) a achevé la fusion des Français, l'unité morale de la France, consacré la patrie nouvelle, la patrie telle que la Révolution l'a faite. On a le sentiment que la récente guerre mondiale a cimenté à jamais cette patrie. »

Eh bien non ! Le dogme de la patrie est mortellement atteint.

La raison toute puissante l'a condamné depuis longtemps ; et l'on peut affirmer, au contraire, que la dernière guerre, par les souffrances qu'elle a semées, par les révolutions qu'elle a suscitées, par les conséquences économiques qu'elle a engendrées, a détruit l'idée de patrie en exacerbant les intérêts antagonistes qui opposent toujours les deux classes sociales : celle des possédants et celle des prolétaires.

II. QU'EST-CE QUE LA PATRIE ?

a) Le point de vue officiel. — En ces temps d'instruction laïque et obligatoire il n'est pas difficile de savoir ce qu'est la Patrie. Il suffit d'ouvrir un quelconque manuel « d'instruction civique et morale » à l'usage des perroquets de nos écoles primaires. Voici, par exemple, ce que dit un de ces catéchismes: « Notre patrie, c'est la terre où sont nés nos parents, c'est le village que nous habitons, c'est la France entière avec ses grandes villes et leurs monuments, chefs-d'œuvre du génie national. Notre patrie est encore autre chose ; c'est une grande famille formée de citoyens libres, ayant la volonté de vivre ensemble librement, sans subir le joug de l'étranger. C'est l'ensemble de tous ceux qui portent le nom de Français et qu'unit la communauté de langue, de mœurs, de lois et de sentiments ; c'est l'histoire du pays avec ses gloires et ses revers, ses institutions successives et le souvenir de ses grands hommes. » (Cité par C.-A. Laisant)

Procédons méthodiquement et voyons si la patrie est bien tout ce qu'on nous dit dans l'extrait ci-dessus et dans quantité d'autres du même genre. Nous essayerons de n'omettre aucune des définitions données.

C'est la terre où nous sommes nés. — S'il en est ainsi, notre patrie se limite à bien peu de chose : un village, une ville, quelques arpents de terrain. Elle ne peut pas être à la fois Paris et Marseille, les montagnes de la Haute-Savoie et la lande bretonne. Certes, l'homme reste fidèle au petit coin de terre qui a vu ses premiers pas, mais cet amour du village natal n'expliquera jamais l'amour d'un vaste pays aux aspects divers et qui lui resteront quelquefois toujours ignorés.

C'est la terre des ancêtres. — Les ancêtres, qui est-ce ? Viennent-ils tout droit de Vercingétorix ou des Romains, des Francs, des Arabes, des Espagnols, des Autrichiens, etc... ? Etaient-ils catholiques, protestants, jansénistes, Jacques, chouans, révolutionnaires ? Les ancêtres ? J. Richepin est sans doute dans le vrai, qui dit: « On n'est fils de personne, on est fils du destin, qui mit un spermatozoïde aveugle dans l'ovaire. »

C'est le pays des gens de notre race. — Il faut être un Bazin pour affirmer des niaiseries dans le genre de celles-ci : « ...Les origines du peuple alsacien sont celtiques... Les dernières recherches accusent 70 % d'Alsaciens bruns, c'est-à-dire Celtes, contre 30 % d'Alsaciens blonds, c'est-à-dire Germains. » La race ! Ce mot n'a pas de sens. En ce qui concerne la France, nous lisons ceci dans l'Encyclopédie: « Le groupe linguistique latin ou roman qui comprend les Français du Nord, les Languedociens-Catalans, les Espagnols, les Portugais-Galego, les Italiens, les Romanches ou Latins et les Roumains, n'offre aucune unité de type physique, non seulement, dans son ensemble, mais même dans chacun des sept groupes secondaires que nous venons d'énumérer. Ainsi, parmi les « Languedociens-Catalans » on constate la présence de trois races au moins :

occidentale ou cévenole, qui domine sur le Plateau Central en France ; littorale ou atlanto-méditerranéenne, prédominante en Provence et en Catalogne ; Ibéro-insulaire que l'on trouve dans l'Angoumois comme en Catalogne, etc. »

C'est la terre où l'on parle la même langue. — Cela ne tient pas. Il y a des Français qui ne parlent pas français (Alsaciens, Bretons, Provençaux, Basques, Corses, etc...). Les Suisses ont trois langues. Les Américains des Etats-Unis parlent anglais et ne portent pas toujours l'Angleterre en leur cœur ; de même les Irlandais. Voir aussi la République Argentine et l'Espagne ; le Brésil et le Portugal, etc...

C'est l'ensemble d'un territoire limité par des frontières. — Qu'est-ce qu'une frontière ? Une ligne de poteaux ne limite rien. Le Rhin unit les peuples plutôt qu'il ne les sépare. De même tout autre fleuve. De même la mer. De même une chaîne de montagnes. Paquebots, avions, tunnels, T. S. F. et l'on parle frontières ! Frontières variables avec la fortune des armes ou à la suite de marchandages diplomatiques qui font un Alsacien, Allemand ou Français ; un Polonais, Russe ou Allemand ; un Autrichien, Yougo-Slave, Tchéco-Slovaque, ou... sans-patrie ! Est-ce la frontière qui empêche que Guernesey ou Jersey soient françaises et la Corse italienne ?

C'est une sorte de communion d'idées, de sentiments, de goûts, de mœurs qui fait qu'on veut vivre ensemble. — Communion d'idées entre les catholiques et les protestants ? Mêmes sentiments les cléricaux et les libre-penseurs ? Les nationalistes et les communistes ? Mêmes goûts la cocotte de luxe et Mme Curie ? Mêmes mœurs, paysans et citadins, religieuses et prostituées, capitalistes et ouvriers ? Ah ! Plutôt mêmes idées, mêmes sentiments, mêmes goûts, mêmes mœurs, catholiques du monde entier et protestants, et communistes, et généraux, et prostituées, etc. On n'aime vivre qu'avec gens de son milieu. Qui se ressemble s'assemble.

C'est une association d'hommes formés selon les mêmes règles d'éducation. — D'abord, il y a une règle différente pour les riches (lycées, collèges, enseignement supérieur) et pour les pauvres (enseignement primaire). Il y a ensuite absence de règles pour ceux qui sont restés illettrés. Enfin, quel que soit le mode d'éducation, il y aura toujours des délicats et des mufles.

C'est un groupe d'êtres du même type avec défauts et qualités qui les caractérisent. — Le Français idéaliste, n'est-ce pas ? L'Anglais commerçant ; l'Allemand pratique, l'Italien fourbe — à moins que ce ne soit le contraire. Tout cela est bien conventionnel. Voilà un mode de penser en série qui dispense de penser. Est-ce que Tartufe n'est pas de tous les pays ? Et Harpagon ? Et M. Jourdain, et Boubourouche ? Et... ?

C'est l'héritage littéraire, scientifique, artistique légué par nos grands hommes. — Oui, la France de Montaigne, de Pascal, de Voltaire, de Hugo, de Pasteur. Sur cent Français, quatre-vingt-dix ne se sont assignés dans la vie que le

profit, et se moquent de tout cela. C'est un héritage qu'ils laissent à d'autres — à des « étrangers » souvent — et puis, le génie de Montaigne, de Pascal, de Voltaire, de Hugo, etc., de même que celui d'Homère, de Socrate, de Shakespeare, de Wagner, de Tolstoï, de Marconi, etc. n'appartient-il pas à tous les temps et à tous les pays ? « L'univers est la patrie d'un grand homme » disait l'abbé Raynal. D'autre part il n'existe aucune similitude de pensée entre un Bossuet et un Proudhon, un Joseph de Maistre et un Hugo, par exemple ; il en existe, au contraire, entre Bossuet (Français) et le pape (Italien) ; entre Proudhon (Français) et Kropotkine (Russe). L'héritage littéraire, artistique, scientifique, n'est ni Français, ni Allemand, ni Anglais ; il est universel, il est humain.

C'est l'histoire du pays, avec ses gloires et ses revers. — L'histoire officielle sans doute. La belle histoire aux pages sanglantes, l'histoire des crimes. Quoi, la solidarité dans le meurtre ! La fierté de communier avec des assassins disparus ! Ah ! Quel est l'esprit sensé qui ne répudie ces « gloires » et ces « revers » ? Gloires, les victoires de Bouvines, de Marignan, de Rocroy, d'Austerlitz, de la Marne ; et revers, les défaites d'Alésia, de Waterloo, de Sedan ? Allons donc ! Est-ce que ces événements ont jamais influé sur le sort de l'individu qui n'a comme toute fortune que ses deux bras à louer au service d'autrui, autrement qu'en le privant parfois de l'usage de ces bras ? Gloire, le bien-être et la vie ; revers, la souffrance et la mort ; et c'est tout. Quant à l'histoire véritable, celle qui a opposé tout au long des siècles les riches et les pauvres ; celle qui se poursuit tous les jours dans la lutte des classes, elle est la négation même de la patrie.

C'est une association d'individus qui acceptent librement la même forme de gouvernement pour bénéficier de libertés égales. — Les faits sont en contradiction flagrante avec cette affirmation, on reconnaît là l'idée des philosophes et des révolutionnaires de 1790. On sent l'embrassade qui vient. Si tout le monde acceptait la même forme de gouvernement, la question sociale serait résolue. Quant aux libertés, on sait ce qu'il faut entendre par là : celles qui laissent le riche comme le pauvre libres « de coucher sous les ponts ou de voler du pain ». Il n'y a jamais eu d'acceptation unanime du régime. Il y a toujours eu opposition au plus grand nombre de lois faites par une minorité et au profit de cette minorité.

C'est Partout où l'on est bien. — La patrie n'est même pas cela ; car en quel lieu est-on bien ? En quel lieu n'est-on pas spolié d'une partie de son travail ? Où donc existe la justice ? « *Ubi bene ibi patria* ». Aphorisme hérité de l'antiquité — et sophisme — La patrie des Espagnols habitant Bordeaux par exemple n'est pas l'Espagne puisque la misère les a chassés de leur pays ; elle n'est pas la France lorsqu'ils n'y peuvent plus vivre. Devient-elle la République Argentine ou les Etats-Unis lorsqu'ils y émigrent ? Autant vaudrait demander où est la patrie du Juif errant.

C'est une grande famille où tous les membres ayant des intérêts communs, sont solidaires les uns des autres ; la patrie c'est notre mère. — Il n'y a pas d'intérêts communs dans la société actuelle. Il y a lutte, il y a bas égoïsme, il y a

concurrence, il y a inégalité. Singulière famille — ou plutôt famille normale en effet — où l'on se querelle, où l'on se jalouse, où l'on désire ardemment la disparition du prochain pour jouir de sa fortune ; où l'on active autant que possible la mort du concurrent dans une lutte au couteau. Singulière famille où les uns sont rassasiés et où les autres ont faim ; où les uns travaillent et n'ont rien et où les autres ne font rien et ont tout. C. Bouglé dit cependant : « C'est de l'association que l'individu reçoit, non pas seulement le pain du corps, mais le pain de l'âme. En ce sens notre patrie est bien notre mère spirituelle ». (Encyc.). Pour le pain du corps, nous sommes fixés. Quant au « pain de l'âme », combien peu y goûtent ! Et pour ceux-ci ce « pain » est le trésor universel légué par l'humanité tout entière. G. Hervé écrivait naguère : « Les patries, des mères ? Allons donc, des marâtres cruelles que tous leurs fils déshérités ont le droit et le devoir d'exécuter. »

Nous ajouterons simplement ceci : Si toutes les vraies mères étaient comme la patrie, il y aurait longtemps que le genre humain aurait disparu de la planète.

b) Où donc est la patrie ? — Puisque nous n'avons pu trouver une définition satisfaisante de la patrie, puisque — comme pour Dieu — nous savons plutôt ce qu'elle n'est pas que ce qu'elle est, essayons de chercher ce que cache ce mot pour la majeure partie des individus.

Voltaire dit: « Un juif a-t-il une patrie ?... Sa patrie est-elle Jérusalem ? Il a oui dire vaguement qu'autrefois ses ancêtres, quels qu'ils fussent, ont habité, ce terrain pierreux et stérile et bordé d'un désert abominable, et que les Turcs sont maîtres aujourd'hui de ce petit pays dont ils ne retirent presque rien. Jérusalem n'est pas sa patrie. Il n'en a point ; il n'a pas sur la terre un pied carré qui lui appartienne. »

Nous trouvons aussi dans le Dictionnaire philosophique: « Les moines oseraient-ils dire qu'ils ont une patrie ? Elle est, disent-ils, dans le ciel ; à la bonne heure ; mais dans ce monde, je ne leur en connais pas. » Dans ce monde, la patrie des moines et des curés, c'est Lourdes, c'est Lisieux, c'est Rome, c'est le denier du culte, c'est le besoin de domination, c'est l'argent.

Où est la patrie du commerçant ? « Le Banian, l'Arménien qui passent leur vie à courir dans tout l'Orient, et à faire le métier de courtiers, peuvent-ils dire, ma chère patrie, ma chère patrie ? Ils n'en ont d'autre que leur bourse et leur livre de compte. » (Voltaire.) « Le commerçant qui achète et vend des produits étrangers concurrençant ceux de sa patrie ne s'occupe point s'il nuit à des gens de même patrie que lui. Son intérêt seul le guide. Sa patrie, c'est son intérêt. » (Hamon.)

Où est la patrie du soldat ? Celle du mercenaire ? « Parmi nos nations d'Europe, tous ces meurtriers qui louent leurs services, et qui vendent leur sang au premier roi qui veut les payer, ont-ils une patrie ? Ils en ont moins qu'un oiseau de proie, qui revient tous les soirs dans le creux du rocher où sa mère fit son nid. » (Voltaire). Où est la patrie des soldats de la Légion Etrangère ? Celle des engagés et

des rengagés ? Elle est dans la solde ; elle est dans les primes, elle est dans leur intérêt. « L'officier et le soldat qui dévasteront leur quartier d'hiver, si on les laisse faire, ont-ils un amour bien tendre pour les paysans qu'ils ruinent ? Où était la patrie du duc de Guise le balafre ? Était-ce à Nancy, à Paris, à Madrid, à Rome ? Quelle patrie aviez-vous, cardinaux de La Balue, Duprat, Lorraine, Mazarin ? Où fut la patrie d'Attila et de cent héros de ce genre, qui, en courant toujours, n'étaient jamais hors de leur chemin ? Je voudrais bien qu'on me dît quelle était la patrie d'Abraham ? » (Voltaire).

Où est la patrie de l'industriel ? « Il emploie des ouvriers étrangers parce qu'ils exigent un salaire moindre ; il agit conformément à son intérêt et nuit à des individus de même patrie. Sa patrie, c'est son intérêt. » (Hamon). Où est la patrie du Comité des Forges ? Ces hommes « forment une féodalité si puissante, si ramifiée, si étendue, que les îlots féodaux de l'ancien temps ne lui sont en aucune façon comparables. Les Etats sont leur chose ; le monde entier leur proie. Magnats du Haut-Fourneau, Magnats des Charbonnages, Magnats des Grandes Compagnies de Transport, Magnats de la Banque : voilà les hommes qui règnent quelles que puissent être les formes gouvernementales que les peuples se donnent. » (Rhillon). N'allons pas parler patrie à ceux qui composent « l'internationale sanglante des armements ». Où est la patrie du financier « qui spéculé à toutes les Bourses, qui agiote sur tous les fonds, préjudicie ceux de sa patrie imperturbablement, car, pour lui, la patrie est son intérêt personnel ? » (Hamon). Où est la patrie de ceux qui font voyager l'or de capitale en capitale, par avion, afin de mieux spéculer sur les monnaies nationales ? Leur patrie, c'est leur intérêt. Où est la patrie de l'agriculteur « qui fait imposer les produits étrangers, nuit aux individus de sa patrie, car il les oblige ou à se priver de ses produits ou à en réduire l'usage. Pour lui, la patrie est son intérêt personnel. » (Hamon). C'est l'intérêt de l'agriculteur qui fait la politique de la vie chère, qui hérissé le pays de barrières douanières, qui sème la misère parmi les prolétaires. Où est la patrie de l'inventeur « qui vend à l'étranger son invention utile ou nécessaire à la défense nationale, lèse les individus de la même patrie que lui. Il a pour patrie son seul intérêt. » (Hamon). Où est la patrie du politicien ? « Celui qui brûle de l'ambition d'être édile, tribun, rhéteur, consul, dictateur, crie qu'il aime sa patrie, et il n'aime que lui-même. » (Voltaire). Il n'est pas de plus ardent patriote allemand que l'aventurier autrichien Hitler. Où est, d'une façon générale, la patrie du possédant de celui qui, « directeur, administrateur, actionnaire d'une société industrielle, commerciale ou financière, vend des canons, des cuirassés, des obus, des poudres, qui prête de l'argent à des patries étrangères, n'agit pas en patriote, mais en individu soucieux de son seul intérêt ? Sa patrie, c'est son intérêt. » (Hamon)

Et maintenant, où est la patrie de ceux qui n'ont rien de ceux que nul intérêt ne pousse à s'abriter derrière ce paravent ? Nous pouvons affirmer que cette patrie n'existe pas. Nous avons, là dessus, l'aveu du plus cynique des politiciens (Clemenceau): « Après tout, les anarchistes ont raison ; les pauvres n'ont pas de patrie. » (Aurore, 17 janvier 1897). « La Patrie, écrit G. Darien dans son livre : *La*

belle France, aujourd'hui — et, hélas ! depuis si longtemps ! — la Patrie, c'est la somme des privilèges dont jouissent les richards d'un pays. Les heureux qui monopolisent la fortune ont le monopole de la patrie. Les malheureux n'ont pas de patrie. Quand on leur dit qu'il faut aimer la patrie, c'est comme si on leur disait qu'il faut aimer les prérogatives de leurs oppresseurs ; quand on leur dit qu'il faut défendre la patrie, c'est comme si on leur disait qu'il faut défendre les apanages de ceux qui les tiennent sous le joug. C'est une farce abjecte. C'est une comédie sinistre. »

Et La Mothe-le-Vayer disait déjà, en 1654, que la patrie était « une erreur utile et une tromperie nécessaire pour faire subsister les empires ou toute sorte d'autres dominations. » Pour les foules, cependant le mot et la chose existent, dira-t-on. Eh oui ! La sottise aux mille têtes grimaçantes a créé cette déité : La Patrie ; et les foules se prosternent devant elle. Elles croient à la Patrie comme elles croyaient à Jupiter, à Jéhovah, à Moloch... Mais hors de là, la patrie est inexplicable. « Je dirai que la Patrie n'est point une division administrative et qu'il y a, dans ce qui la constitue, un élément divin, qui échappe à nos prises et déjoue nos calculs » (René Bazin). Voilà l'aveu. C'est aussi le sentiment de C. Bouglé, qui écrit : « La supériorité de l'amour de la patrie c'est qu'il est irraisonné » (Brunetière). Le patriotisme serait le meilleur exemple de ces « croyances » qui sont nécessaires au peuple sans qu'elles soient démontrables. Il rentrerait dans la catégorie des instincts sublimes qui dépassent et dominent l'intelligence. De ce point de vue, chercher pourquoi nous devons aimer la patrie, soumettre ce sentiment au raisonnement, ce serait peut-être une œuvre vaine et sacrilège. « Après cela il ne nous reste plus à nous, anarchistes, qui nions tous les dieux et nous gaussons des pirouettes de leurs thuriféraires, qu'à tirer l'échelle et à chanter avec Percheron :

...Patrie et Famille ! Des mots

Qu'ont inventés les égoïstes,
Que nous ont dorés les sophistes
Et dont se sont épris les sots.

(Les briseurs d'images)

III. IL N'Y APAS DE PATRIE.

Depuis qu'il y a des hommes qui pensent, la patrie est jugée. Aussi, nous nous excusons, pour terminer, de citer quelques écrits résumant, à ce sujet, le sentiment des esprits indépendants de tous les temps et de tous les pays.

La Mothe-le-Vayer écrivait : « Anaxagore montrait le ciel du bout du doigt, quand on lui demandait où était sa patrie. Diogène répondit qu'il était cosmopolite

ou citoyen du monde. Cratès le Thébain, ou le Cynique, se moqua d'Alexandre qui lui parlait de rebâtir sa patrie, lui disant qu'un autre Alexandre que lui la pourrait venir détruire pour la seconde fois. Et la maxime d'Aristippe, aussi bien que de Théodore, était qu'un homme sage ne devait jamais hasarder sa vie pour des fous, sous ce mauvais prétexte de mourir pour son pays. » Nous lisons dans Montaigne (Essais liv. III chap. IX) :

« Non parce que Socrate l'a dit, mais parce que, en vérité, c'est mon humeur, et à l'aventure, non sans quelque tort, j'estime tous les hommes mes compatriotes et embrasse un Polonais comme un Français. » Fénelon lui-même n'hésitait pas à proclamer que « chacun doit infiniment plus au genre humain, qui est la grande patrie, qu'à la patrie particulière dans laquelle il est né. » (Socrate et Alcibiade). Et Diderot : « Vaut-il mieux avoir éclairé le genre humain qui durera toujours, que d'avoir ou sauvé ou bien ordonné une patrie qui doit finir ? » (Claude et Néron). Lamartine, mieux inspiré dans sa *Marseillaise de la paix* que dans ses actes politiques, s'écriait :

« L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie, la Fraternité n'en a pas. »

Et Tolstoï : « Quand je songe à tous les maux que j'ai vus et que j'ai soufferts, provenant des haines nationales, je me dis que tout cela repose sur un grossier mensonge : l'amour de la Patrie ».

Ah ! Détestons ce mot de patrie ! Même quand il semble partir d'un bon sentiment, méfions-nous ! Derrière lui, il y a toujours l'esprit religieux qui sommeille. "Patrie des Travailleurs" disent les communistes en parlant de l'U. R. S. S. Ne sentez-vous pas l'hydre renaître dans ces quelques mots ? "Patrie Humaine" ! Proclament de bons camarades. Oui, certes, mais pas avant que soit à jamais abolie cette monstruosité sociale (au siècle où la machine est susceptible de libérer l'individu) : l'exploitation de l'homme par l'homme. Et en conclusion, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la belle page de Charles Albert, toujours d'actualité :

« Quand les bourgeois nos maîtres actuels s'emparèrent du pouvoir, il y a plus d'un siècle, ils savaient très bien que la religion, c'est-à-dire le fanatisme, était un excellent moyen de gouverner les hommes. Aussi s'empressèrent-ils de remplacer le fanatisme Dieu qu'ils avaient eux-mêmes à peu près ruiné par le fanatisme Patrie. Quand nous sommes encore tout petits on nous inculque avec beaucoup de soin l'amour de la patrie. Mais on a bien soin que ce mot ne corresponde à rien de précis, qu'il soit pour nous quelque chose d'indéterminé et de vague. C'est l'idole terrible et mystérieuse à laquelle on nous ordonne de tout sacrifier, sans que nous puissions comprendre pourquoi. A grand renfort de tirades enflammées, on nous rend esclaves d'un mot, d'un mot vide de sens. On pourra ensuite faire dire à ce mot tout ce que l'on voudra, abriter derrière lui tout ce qu'on aura besoin d'y abriter. On n'aura plus qu'à le prononcer pour nous conduire à toutes les aventures, pour nous faire absoudre tous les crimes. Et c'est ce qui est arrivé.

« Au moyen du mot patrie on nous berne et on nous gruge, on nous asservit

et on nous abrutit, on nous malmène et on nous affame, de père en fils, depuis plus d'un siècle. Il n'y a pas d'infamie ou de cruauté, d'affaire véreuse, de programme menteur, d'institution oppressive qui n'ait eu ce mot pour devise. C'est pour la patrie qu'on nous enferme, pendant trois ans, dans une véritable prison : la caserne, quand on ne nous fait pas crever d'insolation sur un champ de manœuvre ou mitrailler sur un champ de bataille. C'est pour la patrie que tous les aigrefins avides de notre argent prétendent nous l'extorquer ; pour la patrie qu'on nous courbe, des douze et quatorze heures durant, sur un labeur de bêtes en échange d'un salaire de famine. Si des riches veulent nous prouver que nous devons éternellement rester pauvres, si des forts veulent nous démontrer qu'il faut nous résigner à demeurer faibles, c'est toujours l'intérêt de la patrie qu'ils invoquent. N'est-ce pas le mot en vedette sur les affiches où des candidats nous promettent les mêmes réformes que leurs pères promettaient déjà à nos pères, leurs grands-pères à nos grands-pères ? N'est-ce pas le mot qui ronfle dans tous les boniments où l'on a la politesse de nous expliquer comme quoi, nous autres prolétaires, sommes les éternels vaincus, les éternels sacrifiés ? Et, jusqu'ici, hélas, ce mot eut toujours raison. Raison de notre bon sens, raison de notre honnêteté. Il triompha et triomphe comme par enchantement de nos répugnances et de nos scrupules. Quelqu'un vient-il à nous au nom de la liberté, de la justice, au nom de nos intérêts immédiats et de nos besoins les plus pressants, nous gardons contre lui un fonds de méfiance. Mais nous suivons sans explication, au bout du monde, le premier aventurier venu, s'il sait se servir du mot magique. Tant que cette religion imbécile de la patrie continuera à nous en imposer, c'est-à-dire tant que nous n'aurons pas vu clair dans le jeu de ses prêtres, nous serons encore des esclaves. Voilà assez de mensonges, d'absurdités et de quiproquos. Il est temps d'en finir avec cette comédie sinistre. Aux gens qui viennent nous dire à tout propos : "la patrie exige, le pays réclame", il est temps de fermer la bouche une fois pour toutes. La patrie c'est nous-mêmes, ou bien ce n'est rien du tout. Or, personne ne peut savoir mieux que nous-mêmes ce qu'il nous faut. »

Charles BOUSSINOT.

PATRIE. — L'idée de patrie est relativement jeune dans l'histoire de l'humanité. Les Chinois de l'époque ancienne ne l'avaient pas. Leur sentiment n'allait pas au-delà du clan familial qui pouvait comporter cent personnes et plus. On trouve l'idée de patrie dans l'antiquité gréco-romaine; à Sparte, à Rome. Il faut remarquer que ces cités sont édifiées sur l'esclavage. Le citoyen, même pauvre, ne travaille pas, il est entretenu tant bien que mal par la cité; seuls, les esclaves travaillent. Aussi le citoyen, même plébéien, tient-il à sa patrie, c'est d'elle qu'il tire son existence; il est donc disposé à la défendre. Mais c'est surtout l'aristocrate qui est patriote. Horace est un patricien. Aussi le vieil Horace sacrifierait volontiers la

vie de ses enfants pour que Rome ne soit pas sujette d'Albe. Si Rome perd sa puissance, lui-même n'est plus rien.

La Féodalité ne connaît pas la patrie au sens que nous lui donnons. Le seigneur gouverne son domaine et il ne se fait aucun scrupule de combattre le roi. Le vassal, le serf, sont les hommes du seigneur ; sans doute ils l'aiment en quelque manière, ils le suivent à la guerre ; en échange, ils en reçoivent ce qui est nécessaire à leur subsistance.

C'est la Révolution française qui démocratise l'idée de patrie. Elle soutient un ensemble d'institutions et de lois supérieures à celles du reste du monde et qui rendent la qualité de français enviable. La patrie s'oppose au roi, tout au moins au roi absolu. On veut défendre en elle les conquêtes récentes de la révolution que ne manquerait pas de détruire une nation monarchiste, victorieuse de la France républicaine dans une guerre. Mais en associant le peuple à l'idée de patrie, la bourgeoisie le trompe. C'est elle qui, en fin de compte, bénéficie des conquêtes de la Révolution ; liberté de pensée, égalité devant la loi, accession du non noble aux emplois dirigeants, le peuple ne profite guère du nouvel ordre de choses. Le souci quotidien de sa nourriture et de son logement, le travail long et fatigant ne lui permettent pas de profiter de la liberté de penser. Son ignorance, son ambiance, sa fatigue ne lui permettent pas de penser, il ne peut que répéter la pensée des autres. Quant à l'égalité devant la loi, cela non plus ne veut pas dire grand'chose. S'il vole, il est sûr d'aller en prison, et la loi ne lui sera pas paternelle. Cependant le peuple de la Révolution française s'emballa pour l'idée de patrie, c'est qu'il croit que le nouvel ordre de choses apportera une amélioration à son sort. Il sera vite déçu, voyant d'autres hommes remplacer les anciens dans les situations privilégiées et sa misère rester la même. Il ira à la guerre contraint par la conscription ou poussé par la faim, mais il laissera s'établir l'Empire premier et second, convaincu que ces changements de régime sont des affaires de Grands, qui ne le concernent pas.

L'école primaire, de nos jours, a réussi à implanter l'idée de patrie au cœur du peuple. Moins profondément qu'il ne paraît. S'il n'y avait pas la crainte du gendarme, du conseil de guerre et du poteau d'exécution, bien peu de Français obéiraient à l'ordre de mobilisation. Le patriotisme se manifeste surtout par son côté agressif. L'ouvrier français déteste l'ouvrier étranger qui vient le concurrencer sur le marché du travail. Sans réfléchir, il injurie aussi le bourgeois qui parle une langue qu'il ne comprend pas, mais qui, il l'oublie, apporte son argent. La patrie reste, au fond, la chose des classes dirigeantes. C'est à elles que l'on pense lorsqu'on dit que la France s'enrichit, qu'elle a des intérêts dans telle colonie, dans tel pays étranger. Les milliards qui, en ce moment, remplissent les caves de la Banque de France, n'empêchent pas l'ouvrier d'être jeté à la rue, faute d'avoir pu payer son propriétaire.

L'idée de patrie cependant connaît, en ce moment, sa période de déclin. La dernière guerre, les ravages qu'elle a faits, les trônes renversés ou ébranlés, le bolchevisme, ont fait réfléchir une partie des classes dirigeantes et celle-ci se demande si, au lieu d'opposer les patries les unes aux autres, il ne vaudrait pas

mieux les fédérer, afin d'écartier la guerre qui est un crime, mais qui est surtout un crime qui ne paie pas.

Quel sera le rôle de la Société des Nations? On ne saurait le prédire. Certes, il y a des volontés de paix parmi les classes dirigeantes d'Europe. Mais il y a aussi bien des causes de guerre. On a dit, avec raison, qu'on a supprimé une Alsace-Lorraine pour en faire vingt autres. L'épée des vainqueurs a tranché dans la carte d'Europe, exacerbant les peuples d'être rattachés là où il ne leur plaît pas. Grisés de leur victoire, ils ont voulu fouler le vaincu, l'humilier sans vouloir réfléchir qu'une grande nation ne reste pas indéfiniment sous la botte.

Les partis d'avant-garde ont combattu avec raison le patriotisme. Il n'y a pas de quoi être fier d'être Français plutôt qu'Allemand ou Turc, puisque c'est l'effet d'un hasard qui, nous faisant naître à Paris, aurait pu nous donner le jour à Berlin ou à Constantinople. Quant à aller risquer de se faire tuer et tuer les autres pour que Guillaume ou un quelconque président aient la victoire, c'est une stupidité.

L'élite du peuple comprend cela, mais dans son ignorance elle est facilement suggestible. On l'a bien vu en 1914. Les mêmes hommes qui avaient crié ; « A bas la guerre ! » criaient, à six mois d'intervalle : « A Berlin! »

Dans ce revirement, il n'y avait pas que de l'ignorance, il y avait de la peur. Parce que le prolétariat n'a pas compris qu'il est la force et que, s'il le voulait sérieusement, aucune guerre ne se ferait.

Doctoresse PELLETIER.

Accueil

PATRIOTISME, PATRIOTE

I. LE PATRIOTISME - *Ce qu'il est* -

La Châtre le définit : « L'amour de la patrie mis en action ». Le *Larousse* : « Vertu du patriote, amour ardent de la patrie » ; et il ajoute, citant Mme L. Collet : « Le patriotisme est comme la foi, il aide à mourir ». D'après ce que nous savons déjà de la patrie, nous disons : le patriotisme est la religion de la patrie — comme le christianisme est la religion du Christ. De même que chaque croyant nous présente sa religion comme la seule bonne, la seule naturelle, la seule nécessaire, la seule digne d'être embrassée, de même l'on nous montre le patriotisme comme un sentiment profond de l'être humain et comme le facteur indispensable à l'épanouissement total de l'individu. « L'amour de la patrie nous paraît à la fois naturel et nécessaire, dit G. Bouglé (Encyclopédie), si bien que l'antipatriotisme nous étonne encore plus qu'il nous indigne. » Naturel, le patriotisme ne le paraît qu'autant que la patrie paraît aussi « naturelle ». Naturel, le patriotisme étroit et exclusif des Grecs et des Romains, lorsque la patrie se réduisait à la « terre des pères ». Mais inexistant lorsque le dogme de la patrie n'existe pas dans l'imagination des hommes, inexistant pendant tout le moyen âge ; inexistant aujourd'hui dans les pays non encore touchés par le virus ; mais naissant, mais se développant au fur et à mesure qu'on l'insinue dans les cœurs ; toujours artificiel, « Le patriotisme n'est pas un instinct, mais un sentiment factice, postiche, qu'on enseigne, qu'on crée dans les esprits qui en étaient dépourvus, que l'homme n'apporte nullement avec lui, comme on osait le dire, mais dont il est merveilleusement indemne en naissant. » (Pierre Scize, *Le Canard Enchaîné*, nov. 1931.) Il n'y a jamais eu de patriotisme spécifiquement algérien, congolais, sénégalais, soudanais, lapon, etc. Mais il existe cette monstruosité : un patriotisme français de la part d'Algériens de Sénégalais, de Martiniquais, de Malgaches, pauvres diables qui se disent attachés à la « mère patrie ». Mais il y a, naissant, le patriotisme indochinois, par exemple, un patriotisme sucé aux sources pures et qui se retourne contre l'autre, celui de nos maîtres, le bon. Et voici l'aveu ingénu qu'a fait récemment M^{me} Andrée Viollis : « D'autre part, l'instruction que nous avons donnée aux jeunes Annamites a été beaucoup trop rapide et, pour tout dire, assez maladroite. Nous leur avons imprudemment inculqué la notion de la patrie — qu'ils ignoraient avant nous. Nous leur avons vanté la gloire de Jeanne d'Arc qui bouta l'Anglais hors de France. Ils ont immédiatement pensé qu'il serait héroïque et méritoire de chasser l'envahisseur. — le Français — hors de l'Indochine ». (Le Petit Parisien.) Est-ce que l'instruction donnée aux jeunes Français ne serait pas aussi « maladroite » — ou plutôt trop adroite ? Est-ce que nos écoles, laïques et autres, n'inculqueraient pas « imprudemment la notion de la patrie » ? Est-ce que chaque nation ne procéderait pas au bourrage de crânes

intensif pour dresser les jeunes esprits dans « l'amour ardent de la patrie » ? Mais, si le patriotisme n'est pas naturel, peut-être est-il nécessaire ? Et ici nous demanderons : à qui peut-il être nécessaire ? Nous avons vu que la patrie n'est rien pour la masse des prolétaires. En conséquence, le patriotisme ne peut être nécessaire qu'à la classe possédante « qui y trouve un intérêt de premier ordre, un intérêt vital ». (G. Hervé.)

Le grand mensonge de la patrie, abrité derrière l'axiome de l'intérêt général est d'une utilité impérieuse pour le capitalisme « Le patriotisme masque, en chaque nation, l'antagonisme de classe au profit de la classe dirigeante, par là il prolonge et facilite sa domination. » (G. Hervé.) Nécessaire pour créer l'illusion de la solidarité nationale, pour unir les pauvres aux riches, — dans l'intérêt exclusif de ceux-ci, — le patriotisme est la base de cette « union sacrée » qui s'établit au moment où il s'agit, pour le prolétaire, d'accepter les plus terribles sacrifices. Comprenez-vous toute l'immense duperie qui se cache derrière ces lignes de C. Bouglé : « L'amour de la patrie semble être aujourd'hui la seule chose capable de réduire au silence, quand il le faut, les passions les plus violentes, comme celles qui divisent les habitants d'un même pays en partis politiques. Nul autre sentiment n'est plus de taille à lui tenir tête. Lui seul est capable, quand la patrie est en danger, de séparer le fils de la mère, l'époux de l'épouse, et de mettre l'épée à la main de ceux mêmes qui ont juré de ne pas tuer. Les devoirs les plus pressants, qu'ils aient pour but la conservation de l'unité familiale ou l'observation de préceptes religieux, le cèdent ainsi au devoir envers la patrie, suprématie garantie tant par l'opinion que par les institutions publiques. Au patriotisme on reconnaîtra le droit de nous demander le sacrifice absolu de notre personnalité ; et nous devons la sacrifier joyeusement. "Mourir pour la patrie est le sort le plus beau" ».

Nécessaire, le patriotisme l'est encore en ce sens qu'il « sert de prétexte à l'entretien de formidables armées permanentes, qui sont le soutien matériel, le dernier rempart des classes privilégiées. Le prétexte, le seul but avouable et avoué de l'armée, c'est de défendre la patrie contre l'étranger ; mais une fois revêtu de la livrée de la patrie, quand le dressage de la caserne a tué en lui toute intelligence, toute conscience de ses intérêts, l'homme du peuple n'est plus qu'un gendarme au service de ses exploiters contre ses frères de misère ». (G. Hervé.)

Nécessaire, le patriotisme l'est toujours aux industriels, à la Haute Banque, aux rapaces internationaux. Par les conflits armés qu'il suscite (guerres continentales ou brigandages coloniaux), il fait vivre cet ogre avide de chair fraîche et de profits ; le capitalisme. Ce sont les produits qui se vendent, les “ affaires ” qui marchent, Fer, pétrole, céréales, produits chimiques, canons et munitions, s'écoulent selon un rythme accéléré. Ce sont les prolétaires, ces éternels mécontents, qui succombent dans la mêlée, moutons égorgés sous le couteau du boucher. Double profit pour les bergers. « Pour les classes dirigeantes, quelle mine d'or que le patriotisme, mais aussi quel attrape-nigaud pour les peuples ! » (G. Hervé.)

Le patriotisme n'étant ni naturel, ni nécessaire à tout le monde, pour mieux le faire accepter on nous le montre aussi sous son côté mystique. Nous ne citerons qu'à titre documentaire le point de vue de ces rhéteurs — valets du pouvoir, s'ils sont complices — toqués s'ils sont sincères. « Les fins que nous pouvons nous proposer sont d'autant plus hautes qu'elles participent davantage de l'éternel », dit Boutroux, et Bouglé d'adapter cette formule au patriotisme et de parler de « dévouement accepté », de la « mission » des patries. L'une se vantera

d'être la terre classique des beaux-arts, l'autre du commerce, de la libre entreprise, du *self-government* ; celle-ci de la pensée claire ; celle-là de la pensée profonde. Et chacune déduira de la forme déterminée du bien ou du beau qu'elle est chargée de représenter, des raisons spéciales d'être aimée et préférée. Ainsi, des raisonnements, partant de ce principe que tel ou tel idéal est supérieur aux autres, justifieront non pas seulement le patriotisme en général, mais tel patriotisme en particulier.

Ces raisonnements varieront naturellement avec les nations ; et, suivant la nature de l'idéal qu'elles auront choisi, il leur sera plus ou moins facile de concilier les sentiments qu'elles veulent inspirer avec les prescriptions de la morale universelle des temps modernes ; avec les exigences de l'individualité et de l'humanité. Pour nous, Français, il semble bien que la conciliation soit aisée, si nous nous attachons aux traditions qui, de l'aveu de tous les peuples font notre gloire. La noblesse de notre Révolution nous oblige ; nous devons être les représentants et comme les gardiens du rationalisme. « Notre patriotisme se confond avec la raison des temps modernes. » (Lavisse.) Nous ne pouvons mettre notre gloire à subjuguier ou à exploiter les peuples, mais seulement à les libérer. « La France est la patrie du droit. » — « La France est la patrie de l'espérance. » — « Tout homme a deux patries, la sienne et la France. » — Ces formules que les peuples ont répétées doivent nous rappeler que l'originalité de notre mission historique est l'universalité même de nos idées. Parce que notre patrie a proclamé par le monde la liberté des individus et la fraternité des peuples, l'amour de notre patrie est sans doute celui qui s'accorde le mieux avec le respect de la personne et le culte de l'humanité. Les idées rationalistes, individualistes et humanitaires, voilà l'âme de la patrie française. Et, c'est au culte de ces idées que nous devons veiller, avec un soin jaloux, si nous voulons conserver à notre nation sa tradition, sa gloire, sa raison d'être.

Que de mots ! Que d'idées conventionnelles ! Quelle accumulation de mensonges et d'âneries ! Que de sophismes pour mieux duper les individus ! Quelle est « cette morale universelle des temps modernes », celle de Pie XI, ou celle des profiteurs de la dernière ? Où sont les « gardiens du rationalisme » ; les héritiers « des quarante rois qui, en mille ans, firent la France », ou bien les partisans de « la dictature du prolétariat » ; ou encore M. Poincaré ? Quant « à subjuguier ou à exploiter les peuples », il est évident que la France répudie ces honteuses pratiques ! Et Clairvaux a justement été fait pour la plus grande « liberté des individus ». Comédiens qui dressent le décor derrière lequel s'abritent les Hauts-Fourneaux et le coffre-fort ! Et quelle tromperie pour que les foules acceptent sans protestations ni murmures, les sanglants holocaustes ! « Le patriotisme, disait G. Darien, n'est pas seulement le dernier refuge des coquins ; c'est aussi le premier piédestal des naïfs et le reposoir favori des imbéciles. »

L'ECLOSION DU PATRIOTISME FRANÇAIS — A la suite de l'explosion révolutionnaire de 1789, alors que l'ordre nouveau se bâtissait sur les débris de l'ancien régime, on s'imagina qu'une ère de liberté et de bonheur universel allait s'ouvrir. C'est la « patrie » qui synthétise toutes les aspirations généreuses de l'époque ; et on assiste à l'éclosion du patriotisme français, à son rapide épanouissement, à sa floraison triomphale. C'est d'abord

l'Assemblée Constituante qui donne la formule patriotique : la Nation, la Loi, le Roi. Puis les événements se précipitent ; l'absolutisme royal sombre avec la Bastille, les grandes propriétés nobiliaires et ecclésiastiques sont abolies, les cens, corvées, tailles, sont supprimés, les privilèges disparaissent.

Après la nuit du 4 août, « le patriotisme électrise toutes les âmes » (Barère, dans son journal *Le point du jour*). Les prolétaires n'avaient pas eu le temps de s'apercevoir que le plus clair des conquêtes de la révolution allait passer au bénéfice de la bourgeoisie.

Ils ne s'attachaient qu'aux apparences ; mais comme elles étaient belles ! Il semblait qu'on sortait d'une longue nuit de souffrances et d'horreur et que l'aurore se levait enfin, pleine de promesses et de vie ; l'aurore libératrice, telle qu'on l'avait entrevue en rêve... plus belle même, si possible, puisqu'elle apportait avec elle la liberté, l'égalité, la fraternité ! Jamais les hommes n'avaient vibré de tant d'espérance ; jamais l'avenir ne s'était montré si plein de magnifiques promesses ! Et voici que soudain, les forces du passé se redressent, menaçantes. Les rois se coalisent contre la révolution. Va-t-il falloir renoncer aux superbes moissons entrevues ? Va-t-il falloir reprendre les antiques chaînes du servage ? Jamais ! répond Jacques Bonhomme. Et c'est « la Patrie en Danger ».

En ces heures de vie intense, le patriotisme va se manifester sous mille formes diverses. Il faudrait se garder de croire cependant à sa spontanéité. On le cultiva jusque dans les couches les plus déshéritées de la paysannerie. On créa la psychose du patriotisme ; sans réussir partout pour cela (Vendée). Et il est piquant de constater comment l'ancienne religion (par la majeure partie de son clergé) aida la religion nouvelle à faire ses premiers pas : « Nombreux, dit Aulard, furent, dans les villages, les curés patriotes qui prêchèrent la patrie nouvelle, la patrie révolutionnaire. On se demande quelquefois par où l'esprit du siècle pénétra dans l'âme fermée et obscure des paysans ignorants : la prédication chrétienne propagea le grand mouvement philanthropique que les philosophes avaient formulé, prépara la démocratie. Ces curés éclairés rendirent les paysans patriotes. » Le patriotisme est né à l'ombre des sacristies. Il a grandi avec rapidité, il est devenu la foi nouvelle, la foi dévorante qui parfois chasse l'antique foi, comme le christianisme avait remplacé dans les cœurs païens les dieux démodés ; mais qui, parfois, la complète, la coudoie, l'étaye, dans une même complicité.

Religion, il a sa forme religieuse dès ses premières manifestations vitales. On dresse des autels de la patrie dans toutes les villes, dans tous les villages. Désormais, il y a deux cultes : le culte de la patrie et le culte catholique. Frères ennemis ? Il semblerait : « Ce n'est point à l'église que se dresse l'autel, c'est sur une place de ville ou dans une prairie ». Cependant, s'il pleut, on va à l'église. Et l'assistance est tout à fait édifiée. « Il parut à toute l'Assemblée, poursuit Aulard, que la divinité l'avait obligée, par le mauvais temps, à se former dans son temple pour y réunir son autel à celui de la patrie, et y rendre encore plus sacré le serment qui allait se prononcer ». C'est bien l'union : christianisme-Patriotisme qui s'opère. Mariage de raison, comme au temps où Rome faisait une place d'honneur aux dieux étrangers qu'on lui présentait, le christianisme pour ne pas succomber accepte le partage des âmes. « Ces deux autels ne sont pas ennemis, et les deux religions la nouvelle et l'ancienne, gardant chacune son existence distincte dans le cœur comme dans la réalité s'offrent au public en une attitude de concorde. » (Aulard.) Et c'est vraiment touchant cette célébration du culte nouveau par toute la

clique ensoutanée (sauf une partie du haut clergé). A Paris, la messe est célébrée sur l'autel de la patrie. A Saint-Dié l'évêque, M. de Chaunont, participe « à la cérémonie du serment » et chante lui-même un *Te Deum*. A Sainte-Foy (Gironde), un moine récollet s'écrie : « Aujourd'hui d'un bout de l'Empire à l'autre, l'union, la paix l'amour de la patrie, règnent parmi les Français », etc...

Mais voici la guerre. Guerre sainte que commande le dieu nouveau : Patrie. « La patrie est en danger », formule liturgique qui va envoyer à la mort « une Jeunesse Ardente et Vigoureuse », comme porte une estampe de l'époque. Et Hérault de Séchelles déclare à l'Assemblée : « Enfin, Messieurs, il faut se pénétrer d'une réflexion décisive. C'est que la guerre que nous avons entreprise ne ressemble en rien à ces guerres communes qui ont tant de fois désolé et déchiré le globe : c'est la guerre de la liberté, de l'égalité, de la Constitution, contre une coalition de puissances d'autant plus acharnées à modifier la Constitution française qu'elles redoutent chez elles l'établissement de notre philosophie et les lumières de nos principes. *Cette guerre est donc la dernière de toutes entre elles et nous...* » La dernière des guerres ! Déjà ! Et le Dieu a toujours soif.

S'il faut en croire Jaurès, de véritables accès de religiosité s'emparèrent des êtres, et surtout des adolescents et des femmes. On fit tout d'ailleurs pour obtenir ce résultat. Lors des enrôlements civiques, on ne négligea rien pour frapper les imaginations : coups de canon, rappels dans les quartiers, cortèges avec enseignes et couronnes civiques avec inscriptions, mises en scène théâtrales, amphithéâtres avec banderoles tricolores et couronnes de chêne, pièces de canon, musique, etc. « La jeunesse était électrisée ». Un officier qui amenait 78 adolescents de la section des Quatre-Nations s'écriait : « Si je n'avais consulté que les apparences, la taille de quelques-uns se serait opposée à leur admission ; mais j'ai posé ma main sur leurs cœurs et non sur leurs têtes ; ils étaient tout brûlants de patriotisme ». Ne sommes-nous pas tentés, malgré tout, de penser : pauvres gosses ! N'avons-nous pas entendu, pour notre malheur, d'autres patriotes professionnels proférer de semblables affirmations ? Il n'est pas difficile, certes, de faire s'entre-tuer les hommes lorsqu'on a réussi à leur persuader qu'une entité métaphysique quelconque l'exige, au nom d'un soi-disant intérêt supérieur. Alors, leur vie même ne compte plus. Et ce furent les offrandes à la divinité « des dons patriotiques qui affluaient, des lettres chargées d'assignats, des bijoux, des bracelets ». Ce furent aussi des réunions de femmes dans les églises pour « travailler aux effets d'équipement, aux tentes, aux habits, à la charpie ». Jaurès les trouve admirables ces femmes qui viennent « ennoblir leurs mains au service de la patrie ». Sans doute, patrie signifiait liberté, mais on se payait de mots. Economiquement, on se forgeait d'autres chaînes ; politiquement, on frayait la route à Napoléon. Car le souffle révolutionnaire était un souffle imprégné d'esprit religieux, et cela se comprend : trop longtemps les prolétaires s'étaient agenouillés devant les autels, trop longtemps ils avaient adoré, trop longtemps ils s'étaient sacrifiés, en imitation de celui qui était mort sur la croix, pour que, d'un coup, leur seule raison jugeât sainement des choses, pour qu'ils vissent, de prime abord, où était leur véritable intérêt. Les femmes se donnaient tout entières à la patrie, comme elles s'étaient données naguère au Christ-Roi. Et quand la raison abdique, nous ne trouvons pas cela si admirable. La grandiloquence du verbe ne nous cachera jamais la réalité de la vie. « Parfois, écrit Jaurès, un homme entré, un révolutionnaire du bourg ou du village, et il haranguait ces femmes, il les conviait à la constance contre les périls prochains, à l'héroïque courage. Mères, c'est la patrie qui est la grande mère, la patrie de la liberté !

« Parfois celui qui leur avait parlé d'abord familièrement, presque du seuil de l'église où l'avait appelé une clarté, gravissait à la demande des femmes, les degrés de la chaire. Et, pour aucune de ces femmes restées pourtant presque toutes chrétiennes, il n'y avait là ironie ou profanation. Une harmonie toute naturelle s'établissait dans leur âme entre les émotions religieuses de leur enfance et de leur jeunesse, douces encore au cœur endolori, et les hautes émotions sacrées de la liberté, de la patrie, de l'avenir. Mais celles-ci étaient plus vivantes. Si le prêtre s'insurge contre la liberté, que le prêtre soit frappé ; si la religion ancienne tente d'obscurcir la foi nouvelle, la foi à l'humanité libre, que la vieille religion s'éteigne, et que la lampe mystique soit remplacée dans l'église même par la lampe du travail sacré, celui qui vêt, abrite, protège les défenseurs de la liberté et du droit. » N'est-ce pas là cet état d'hystérie collective qui pousse aux grandes aberrations ? Ne sont-ce pas des croyants ceux qui sont décidés à briser tout ce qui s'oppose au triomphe de leur foi ; ceux qui sacrifient tout ce qui, d'ordinaire, fait le bonheur des individus ? En ce temps-là, « les mères offraient leurs fils à la patrie » ! Ainsi Abraham sacrifiait Isaac à son dieu. Mais peut-être n'y a-t-il que les sages pour concevoir toute la monstruosité de pareilles attitudes.

Cependant le patriotisme s'étalait partout. On le trouvait jusque sur les objets les plus inattendus. Il y eut des « faïences patriotiques nivernaises », aux curieuses images. Ici, c'est un coq perché sur un canon. « Je veille pour la nation » ; et là, ce sont des drapeaux, des arbres de la liberté, des bonnets phrygiens, « le bonnet de la liberté » des instruments aratoires, des balances « la Loi et la Justice ». Partout des inscriptions où reviennent surtout les mots : La Liberté, la Nation, l'Agriculture, la Montagne, la Convention, la République Française ; mais aussi : *le Père Duchêne 1792, aimons-nous tous comme frères 1793*, la reproduction d'un « assignat de dix sols », et un couplet de la Carmagnole ! Il y eut des encriers patriotiques. Celui de Camille Desmoulins portait : *Guerre aux tyrans, paix aux chaumières, unité et indivisibilité de la République*. Il y eut même des cruchons faits pour glorifier la foi de l'heure. « Vive la Liberté ! » L'abstraction « patrie » se rendait palpable pour les âmes simples jusque dans les plus infimes détails de la vie journalière. Tout le monde, pourtant, ne sacrifiait pas jusqu'au délire au snobisme du jour. Si chacun protestait, en général, de son patriotisme, il y avait pour certains « des intérêts inquiets », qu'on ménageait. Les gens pratiques (Sancho Pança n'accompagnera-t-il pas toujours Don Quichotte ?) ne s'égarèrent pas dans de vagues nuées. Il y eut les patriotismes « éclairés ». Le Tiers de Marseille écrivait, par exemple : « Nous avons l'avantage d'être Français et Marseillais. Français, l'intérêt général de la Nation excite notre zèle. Marseillais, l'intérêt de la Patrie, qui ne peut être séparé de celui du commerce, réclame notre sollicitude ». (Fournier, *Cahiers de la Sénéchaussée de Marseille*, p. 362.) Les avocats disaient aussi qu'ils étaient « Français, Marseillais et avocats ». Les maîtres perruquiers : « Nous sommes Français, nous sommes Marseillais, nous sommes perruquiers : voilà les rapports qui nous lient à l'Etat ». Autrement dit : Le patriotisme, c'est la bourse !

Et il fut un moment même où la « Patrie en danger » ne disait plus grand chose aux foules, parce que l'ivresse ne peut durer toujours. C'était, après le détraquement des premiers temps, le retour au bon sens et à la raison. Nous lisons dans l'Histoire de La Réole, par Octave Gauban : « La ville avait déjà fourni des volontaires en 1791 et ouvert une souscription en leur faveur. Le corps municipal, plus préoccupé de plaire aux habitants

que de remplir les devoirs que lui imposaient les dangers de la patrie, avait été effrayé du mécontentement que soulevait cette nouvelle demande de soldats et hésitait à exécuter la loi. Le passage incessant des troupes contribua aussi à refroidir l'enthousiasme des premiers temps. La municipalité relevait chaque jour de nouvelles plaintes sur le surcroît de charges que les logements militaires faisaient subir aux habitants » (p. 314-315.) Puis : « La nouvelle administration essaya de donner une impulsion plus vive aux enrôlements ». (p. 316.) Et enfin : « Des appels si fréquents fatiguaient la population. On eut recours à l'émulation ou, plutôt à la vanité patriotique. On proclama que le service de la patrie était un honneur et que les plus dignes devaient être désignés par voie d'élection. Cet honneur était accepté comme tel par quelques-uns et rejeté par le plus grand nombre comme un fardeau ». (p. 317.)

LE PATRIOTISME ACTUEL — On ne devient un fervent du patriotisme qu'après avoir subi un long travail de préparation ; et la croyance s'ancre d'autant plus profondément dans le cerveau qu'on a sucé de meilleure heure les soi-disant vérités que dispensent les prêtres. Allez dire, vous, catholique, à un musulman que sa religion est fausse et que Mahomet est un imposteur, bienheureux si vous vous en tirez avec vos deux yeux ; mais que le musulman vienne vous démontrer péremptoirement — ce qui n'est pas difficile — que Marie, après avoir accouché de sept enfants, ne peut plus être vierge, ou que Jésus ne se dissimule pas tout entier dans une ringure de calice, ne sentez-vous pas aussitôt la moutarde qui vous monte au nez ? Mais serait-il musulman celui qui, au lieu d'être né aux confins du désert, aurait vu le jour dans les montagnes d'Ecosse, et seriez-vous catholique si vous aviez fait vos premiers pas dans les plaines du fleuve Amour ? De même ne serait jamais devenu patriote celui qui n'aurait de sa vie entendu parler de la patrie. L'enseignement patriotique commence dans la famille même : « Le bambin sait à peine marcher qu'on lui donne pour ses étrennes des soldats en plomb, des canons, des forts en carton, un tambour, un clairon, un fusil, un sabre plus grand que lui. Quand les moyens le permettent, on l'affuble d'un costume de hussard, de dragon, avec un beau casque, une belle crinière ». (G. Hervé.) Aujourd'hui, les grands magasins vendent des mitrailleuses, des tanks. Et bébé fait : poum ! A trois ans, il tue déjà des hommes par la pensée. Et papa, maman, grand-père sourient. Mais aussi, comme il écoute les récits du temps de guerre où l'on évoque — non point tant que cela la boue, les poux, la merde, la souffrance et la mort ; c'est triste et sale, ça — mais les beaux faits d'armes la vie en « Bochie », les rigolades et l'aventure ma foi, presque merveilleuse ! ... « L'enfant entend tout cela, souvent de travers. Mais son cerveau reçoit de cette éducation familiale une ineffaçable empreinte. Avant même d'être allé à l'école, le morveux a déjà dans le sang la haine de l'étranger, la vanité nationale, l'idolâtrie du sabre, l'adoration mystique de la patrie. » (G.Hervé.)

Bébé a six ans. Il va à l'école. Il sait lire (si l'on veut). Il a quatre, cinq livres et parmi ceux-ci l'Histoire de France, la criminelle Histoire de France, aux images suggestives, aux récits enflammés. Ici, ce sont les « enfants Gaulois qui se battent comme de petits sauvages » ; et là, Henri IV, enfant, une trique à la main, « gai et batailleur ». Partout c'est la France qui rallie le légendaire panache « sur le chemin de l'honneur et de la victoire » ; partout aussi c'est la mauvaise foi des « ennemis ». La France risque n +1 fois de disparaître (!) mais toujours le patriotisme de ses enfants la sauve du désastre.

On va leur percer le flanc

Rataplan, rataplan, tire-lire...

Chante un soldat de Napoléon. Et bébé qui vient d'écouter — avec quelle ardeur ! — le récit passionné va, pendant la récréation, se battre lui aussi « comme un petit sauvage » Il sera Vercingétorix, il sera Bayard — seul, hein, au Garigliano ! — et Bonaparte à Arcole, et le « poilu » ! Nous avons connu un gosse qui vivait si intensément le drame qu'il brandissait un couteau ! Autrefois ne se battait-on pas à la hache ? C'est si beau de s'entr'égorgé ! Et puis, ce n'est pas si répréhensible que cela de jouer à la guerre. Duguesclin n'est-il pas devenu un « as » parce qu'enfant il flanquait des raclées à ses camarades et sortait du combat les habits déchirés et le nez sanglant ? De quel droit le maître voudrait-il interdire en récréation ce qui est glorifié en classe ? D'ailleurs, l'étude reprend. L'austère « morale » est là pour maintenir dans le droit chemin le petit bout d'homme qui pourrait s'égarer. Devoir envers la Patrie ! « Celui qui n'aime pas la Patrie, absolument, aveuglément, ne sera jamais que la moitié d'un homme » : *Morale et enseignement civique*, par A. Saignette (livre du maître), p. 64. « On doit à sa patrie le sacrifice de sa vie. Il n'y a pas de gloire comparable à celle du citoyen qui meurt pour son pays. Le devoir du soldat est de défendre son drapeau jusqu'à la mort. » (*La morale mise à la portée des enfants*, par O. Pavette, p. 141, etc., etc.) Mais bébé chante aussi. Ne touche-t-on pas à tous les arts, à l'école dite « primaire » ? La seule chanson que nous apprit notre premier maître — la seule qu'il sût, vraisemblablement — s'intitulait *Le Soldat Français* :

Où t'en vas-tu, soldat de France,

Tout équipé, prêt au combat,

Plein de courage et d'espérance

Où t'en vas-tu, petit soldat ?... etc.

On la braillait encore récemment dans une école d'une grande ville.

Qui ne connaît aussi *Le clairon*, de Dérouléde ?

L'air est pur, la route est large

Le clairon sonne la charge...

Et la Marseillaise :

Amour sacré de la Patrie...

Et l'*Hymne*, de Hugo, accommodé à nombre d'airs martiaux :

Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie...

Et tant d'autres !

« Il est piquant, écrivait, naguère, G. Hervé, dans *Leur Patrie*, de constater qu'en tous pays la religion patriotique est introduite dans les cerveaux et dans les nerfs par les mêmes procédés que les religions proprement dites. L'une comme l'autre prend l'enfant dès le jeune âge, avant que son esprit critique n'ait commencé à se former ; les chansons patriotiques remplacent les cantiques ; les manuels d'histoire et d'instruction civique remplacent la bible et le catéchisme ; au lieu de chasubles éblouissantes d'or et de pierreries du prêtre, ce sont les costumes criards, tapageurs des soldats et des officiers, un mélange carnavalesque de bleu, de rouge, de vert, de doré, de plumes de coq, de plumes d'autruche ; les chapelets et les autres momeries catholiques sont remplacés par les exercices de chiens savants de la caserne, destinés eux aussi à étouffer toute initiative et toute réflexion ; ce n'est plus la musique troublante de l'orgue, c'est le bruit énervant des tambours, des trompettes, des musiques guerrières ; en guise de processions, des revues, des parades, des alignement ; tirés au cordeau, des défilés à grand orchestre, où l'on voit 50 000 marionnettes humaines lever la patte en cadence au commandement. Pas une fête publique, ni en Allemagne ni en France, qui ne soit accompagnée d'une exhibition solennelle de soldats sous les armes. Chaque 14 juillet, en l'honneur des grands ancêtres qui ont pris la Bastille, l'armée française est exhibée sur les places publiques de toutes les villes de garnison. Des centaines de milliers de citoyens se lèvent de bon matin, pour aller voir griller sous le soleil, en costume carnavalesque, le guignol national. Et là, tous, ils poussent des bravos frénétiques quand ils voient défiler, au milieu de nuages de poussière, des lignes interminables d'hommes, de chevaux, de canons, une masse formidable de viande de boucherie et d'instruments d'abattoir. Et quand passe devant eux, au bout d'un bâton, le morceau d'étoffe qui est l'emblème sacré de la patrie, un frisson religieux court dans leurs nerfs et ils se découvrent dévotement devant l'icône, comme leurs pères se découvraient devant le Saint-Sacrement. Arrivé à ce degré de déformation intellectuelle, le patriote est bête à tuer : il est à point pour l'abattoir. »

L'enfant a grandi. Après les « patronages », les sociétés de boy-scout ou de préparation militaire qui se sont disputé son adolescence, la caserne le prend à vingt ans. Vienne la guerre, il n'a qu'un cri : « A Berlin ! » (de l'autre côté du Rhin : « Nach Paris ! ») Ou bien il s'en va sauver la France en crevant sur une terre lointaine. Il faut bien porter la civilisation aux noirs ou aux jaunes en les exterminant. Car l'heure des sacrifices sanglants a sonné. Le Patriotisme demande maintenant l'immolation de ses fidèles. Le pauvre croyant se tourne vers ses saints pour leur demander courage et réconfort. Il revoit Jeanne d'Arc « la bonne Lorraine » c'est-à-dire l'Allemande (car à cette époque la Lorraine était de vassalité allemande (Paraf-jeval). C'est l'Ange, c'est Dieu qui lui téléphone, c'est sa mission... Toutes les foutaises ! Parfois, pourtant, sous l'empire de la souffrance les yeux se dessillent, le voile tombe. Trop tard ! Il n'y a plus qu'une seule chose qui pousse encore cette loque à obéir : la peur. Mais le dieu farouche est là qui le guette, et, au moindre mouvement de rébellion, se jette sur sa proie. Mourir pour la patrie ! Ah ! comme Dorgelés en a dépeint toute l'horreur ! La page vaut la peine qu'on la reproduise ici :

« Non, c'est affreux, la musique ne devrait pas jouer ça...

« L'homme s'est effondré en tas, retenu au poteau par ses poings liés. Le mouchoir, en bandeau, lui fait comme une couronne. Livide, l'aumônier dit une prière, les yeux fermés pour ne plus voir. Jamais, même aux

pires heures, on n'a senti la Mort présente comme aujourd'hui. On la devine, on la flaire, comme un chien qui va hurler. C'est un soldat, ce tas bleu ? Il doit être encore chaud.

« Oh ! Etre obligé de voir ça, et garder pour toujours, dans sa mémoire, son cri de bête, ce cri atroce où l'on sentait la peur, l'horreur, la prière, tout ce que peut hurler un homme qui brusquement voit la mort là devant lui. La Mort : un pieu de bois et huit hommes blêmes, l'arme au pied. Ce long cri s'est enfoncé dans notre cœur à tous, comme un clou. Et soudain, dans ce râle affreux, qu'écoutait tout un régiment horrifié on a compris des mots, une supplication d'agonie : « Demandez pardon pour moi... Demandez pardon au colonel. » Il s'est jeté par terre, pour mourir moins vite, et on l'a traîné au poteau par les bras, inerte, hurlant. Jusqu'au bout il a crié. On entendait : « Mes petits enfants... Mon colonel... ». Son sanglot déchirait ce silence d'épouvante et les soldats tremblants n'avaient plus qu'une idée : « Oh ! vite... vite... que ça finisse. Qu'on tire, qu'on ne l'entende plus... »

« Le craquement tragique d'une salve. Un autre coup de feu, tout seul, le coup de grâce. C'était fini... Il a fallu défiler devant son cadavre, après. La musique s'était mise à jouer *Mourir pour la patrie*, et les compagnies déboîtaient l'une après l'autre, le pas mou. Berthier serrait les dents pour qu'on ne voie pas sa mâchoire trembler. Quand il a commandé : « En avant ! », Vieublé, qui pleurait, à grands coups de poitrine, comme un gosse, a quitté les rangs en jetant son fusil, puis il est tombé, pris d'une crise de nerfs. En passant devant le poteau, on détournait la tête. Nous n'osions pas même nous regarder l'un l'autre, blafards, les yeux creux, comme si nous venions de faire un mauvais coup. Voilà la porcherie où il a passé sa dernière nuit, si basse qu'il ne pouvait s'y tenir qu'à genoux. Il a dû entendre sur la route le pas cadencé des compagnies descendant à la prise d'armes. Aura-t-il compris ? C'est devant la salle de bal du Café de la Poste qu'on l'a jugé hier soir. Il y avait encore les branches de sapin de notre dernier concert, les guirlandes tricolores en papier et, sur l'estrade, la grande pancarte peinte par les musicos : « Ne pas s'en faire et laisser dire ». Un petit caporal, nommé d'office, l'a défendu, gêné, piteux. Tout seul sur cette scène, les bras ballants, on aurait dit qu'il allait « en chanter une », et le commissaire du gouvernement a ri derrière sa main gantée.

« — Tu sais ce qu'il avait fait ? »

— L'autre nuit, après l'attaque, on l'a désigné de patrouille. Comme il avait déjà marché la veille, il a refusé. Voilà...

— Tu le connaissais ?

— oui, c'était un gars de Cotteville. Il avait deux gosses. Deux gosses, grands comme son poteau... »

Mais rien n'y fait... Ou plutôt, l'évolution est tellement lente que le patriotisme a toujours la faveur des foules. Cela tient à deux causes principales : 1° La sottise ; 2° l'action des prêtres.

Que dire de la sottise, sinon qu'elle est immense. Sous le choc des rudes expériences on pourrait croire parfois que c'en est fait des errements du passé ; mais non, l'homme a une cervelle de mouton. Se souvient-il qu'on le tond périodiquement et sait-il que le boucher attend qu'il soit assez gras pour l'égorger ? « Eh ! les hommes font-ils des expériences ? Ils sont faits comme les oiseaux, qui se laissent toujours prendre dans les mêmes filets où l'on a déjà pris cent mille oiseaux de leur espèce. Il n'y a personne qui n'entre tout neuf dans la vie, et les sottises des pères sont perdues pour les enfants. » (Fontenelle, *Dialogue des morts.*) Est-ce que comme avant la dernière guerre, nous ne trouvons pas des masses de jeunes gens enrôlés sous les drapeaux du nationalisme ? Est-ce que même d'anciens combattants ne sont pas groupés dans des associations bien pensantes, prêts à « remettre ça », s'il le faut ? Et parmi les ligues dites « pacifistes » combien en est-il qui n'enverront pas leurs adhérents à la frontière, lorsque la patrie sera encore en danger ? En bas, il y a de vagues aspirations à la paix, mais il y a surtout la résignation du troupeau :

Ton fils, le soldat, est mort pour la France !

La pauvre âme en deuil clame sa souffrance,

Pourquoi donc là-bas, l'ont-ils abattu ?...

Mais, tu dis pourtant, toi malheureux père...

Qu'il faut des soldats, pour faire la guerre.

Alors ! dis, gros Jean, pourquoi te plains-tu ?

(F. Mouret, *Gros Jean pourquoi te plains-tu ?*)

Ah ! Si l'on n'avait la certitude que, suivant la grande loi de l'évolution, le patriotisme est appelé à rejoindre dans la mort les vieilles religions disparues, si l'on se fiait seulement aux apparences, combien aurions-nous de raisons de désespérer !

Mais vous, les mamans, vous les femmes,

Ces morts, vos pauvres bien-aimés,

Vous les avez laissé mourir,

Vous les avez laissé partir,

Vous l'aimiez donc bien, la Patrie !

S'écrie Marcel Martinet avec son grand cœur de poète désabusé. Et cependant de ci, de là, il est des actes qui nous interdisent le découragement. Il y a eu les femmes italiennes, naguère, qui se sont couchées sur les rails pour empêcher le départ de leurs enfants ; il y a l'objecteur de conscience qui se refuse à tuer.

Quant aux prêtres, ils sont légion. Prostitués à l'argent, ils pontifient en temps de paix pour les générations nouvelles qui ignorent, et en temps de guerre pour les générations sacrifiées qui meurent. Certes, il est parmi eux des hommes sans foi — signe des temps — qui pèchent souvent par omission. Un instituteur nous déclarait récemment : « J'ai honte chaque fois que je parle de la patrie ». Et combien parmi ses collègues savent rester objectifs, suivant, d'ailleurs, en cela, le conseil de leur grand maître J. Ferry : « Vous ne toucherez

jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée qui est la conscience de l'enfant ». Mais aussi combien de comédiens n'avons-nous pas connus, depuis le chansonnier populaire jusqu'au Président de la République ! Citons deux de ces mirlitons, pour avoir une idée de leur genre. Nous allons donc nous abaisser jusqu'à Botrel ; il est le maître incontesté de la chanson célébrant la guerre fraîche et joyeuse. Pour qu'un peuple se soit avili jusqu'à admirer ses productions (!) il faut qu'il soit descendu bien bas. Prenons dans le tas (avec des pincettes). C'est *Rosalie* « chanson à la gloire de la terrible petite baïonnette française » dit le sous-titre :

Sois sans peur et sans reproche,
Et du sang impur des boches
Verse à boire !
Abreuve encore nos sillons.
Buvons donc !

Et encore, dans *La petite Mimi* :

Quand ell' chante à sa manière :

Ta ta ta, ta ta ta... ta... ta... ta... tère

Ah ! Que son refrain m'enchante !

Je l'appell' la Glorieuse,

Ma p'tit' Mimi, ma p'tit' Mimi, ma mitrailleuse.

Rosalie me fait les doux yeux,

Mais c'est ell' que j'aim' le mieux !

REFRAIN

Quand les Boches,

Nous approchent,

Après un bon « démarrage »",

Nous commençons l' « fauchage »

Comm' des mouches

Je vous couche

Tous les soldats du Kaiser,

Le nez dans vos fils de fer

Ou les quatre fers en l'air !

Pardon. Arrêtons-nous pour éviter la nausée, et passons au genre sublime avec l'ineffable feu Paul Deschanel. Celui-ci opérait à la Chambre. On a réuni ses discours dans un opuscule intitulé : Les commandements de la Patrie. Et voici quelques perles :

— « Jamais la France ne fut plus grande, jamais l'humanité ne monta plus haut ».

— « ...Saintes femmes, versant aux blessures leur tendresse, mères stoïques ; enfants sublimes, martyrs de dévouement ; et tout ce peuple impassible sous la tempête, brûlant de la même foi : vit-on jamais en aucun temps, en aucun pays, plus magnifique éclosion de vertus ? »

— « Ah ! C'est que la France ne défend pas seulement sa terre, ses foyers, les tombeaux de ses aïeux, les souvenirs sacrés, les œuvres idéales de l'art et de la foi, et tout ce que son génie répand de grâce, de justice et de beauté, elle défend autre chose encore : le respect des traités. »

— « Et voici que l'Angleterre, visée au cœur, affronte les nécessités nouvelles de son destin et, avec le Canada, l'Australie et les Indes, poursuit à nos côtés, dans le plus vaste drame de l'histoire, sa glorieuse mission civilisatrice. » (Séance du 22 décembre 1914).

— « Chacun de ses soldats, devant les fils de fer sanglants, redit le mot de Jeanne : « Vous pouvez m'enchaîner, vous n'enchaînez pas la fortune de la France ». Et du fond de la tranchée fangeuse, il touche le sommet de la grandeur humaine. »

— « Il serait scélérat d'ôter par une parole, par un geste, la moindre parcelle de foi à ceux qui se battent avec un invincible courage. » (Séance du 5 août 1915).

Dans un discours à l'Institut, il disait aussi, le 25 octobre 1916 :

— « Les héros qui affrontent la mort savent qu'avant de s'éteindre, leur vie, flamme brève, en allume une autre, immortelle. »

— « Oui, cette sublime jeunesse va à la mort comme à une vie plus haute. »

Et à côté de ces pitres de l'estrade ou de la tribune, que d'autres sous-produits chauffant l'opinion dans la presse vénale, journallement, avec une constance d'autant plus rigoureuse qu'ils sont mieux rétribués ! Que n'en a-t-on lu des phrases dans le genre de celles-ci : « La jeunesse sent obscurément qu'elle verra de grandes choses, que de grandes choses se feront par elle. Et son optimisme patriotique, sa confiance, elle l'a imposée à tous, avec une force invincible. Bien plus elle a réagi sur ceux-là même qu'avait séduits, jadis, l'illusion humanitaire. Avoir redonné à ses aînés le sens des réalités françaises, c'est ce qu'on pourrait appeler le miracle de la jeunesse. » (H. Massis et A. de Tarde, *Le Matin*, 23 janvier 1913.) Ou encore : « Nous ne pouvions passer sous les yeux immobiles de cette chère figure muette et voilée (la statue de Strasbourg, place de la Concorde), sans ressentir au fond de nous-mêmes une secrète humiliation de notre défaite et comme un remords persistant de notre inaction. » (Poincaré, 17 novembre 1918).

Mais ici, rien ne nous étonne de l'homme qui se complaît « dans la jolie symétrie française de ces tombes dans le réveil de ce pays si longtemps opprimé. » (11 mai 1915). Où le cynisme des prêtres s'étale dans ce qu'il a de plus abject, c'est lorsqu'ils utilisent les morts au service de leur religion. Et avec quel art ils opèrent ! D'ailleurs, pas de danger ; ils sont si sages les disparus ! « Ils ne réclament rien, pas même la gloire qu'on leur octroie si généreusement. Pas un seul ne se plaint. Ils approuvent et sanctionnent invariablement par leur silence forcé, la cause même de leur destruction avec une unanimité aussi absolue que compréhensible. Aussi il faut voir comme on use et abuse de leur mutisme pour leur faire dire et redire ce qu'on veut. » (Lux).

Que ne feraient-ils pas que ne diraient-ils pas en effet, ces morts si heureux, si serviabiles, si intéressés — au sort des vivants ! Ce serait à mourir de rire si ce n'était si bête. Voyez plutôt : « J'imagine que des profondeurs de l'immortalité ceux qui, jadis, ont triomphé à Tolbiac, à Bouvines, à Rocroi, à Denain, à Valmy, de notre perpétuel ennemi, ceux mêmes qui, dans les temps plus anciens, à Marathon, aux Thermopyles, à Salamine, à Platées, ont lutté aussi pour la liberté et la civilisation contre la lourde et tyrannique barbarie, jettent à pleines mains des lauriers sur les héros qui ont combattu aux rives de la Marne comme sur ceux qui, avec une endurance et une abnégation sublimes, ont défendu Verdun. » (Discours à la Distribution des prix du collège de Vitry-le-François, 13 juillet 1916, Jovy).

Et Deschanel :

— « Mais non ! La France n'oubliera plus, elle ne peut plus oublier ; à l'appel héroïque, ses morts se sont levés, ils sont debout, ils la regardent. »

Et c'est le culte de la charogne : « Partout, dit Lux, les « morts glorieux » sont exposés et balladés triomphalement dans les rues sur un char militaire pavoisé de drapeaux, avec un goût dont la grossièreté n'exclut pas le ridicule. On inaugure en leur honneur des monuments hideux. Et les cérémonies macabres, ayant la douleur vaniteuse des familles comme complice, la curiosité des badauds comme cortège, sanctifient, sous la présidence des assassins officiels, le grand crime de la guerre et proclament, en même temps, la gloire de la

victime avec celle des bourreaux. »

L'Arc de Triomphe est devenu le grand Temple du patriotisme, la Kasba des pèlerins. « Comme si ce n'était pas assez, on a corsé le spectacle : « La Flamme du souvenir » s'est allumée pour remémorer éternellement le triomphe du crime uni à la sottise. « L'appel des morts » a retenti ironiquement et vainement dans le grand silence du néant. Aucun n'a répondu : Présent ! » (Lux)

Mais ils ont parlé, ces morts, par la voix de leur poète, Marc de Larreguy de Civrieux, qui les a suivis « dans le doux nirvâna de leur suprême pose ! » et voici ce qu'ils disent :

« Taisez-vous... Prenez garde à eux... Laissez-les seuls,
Roulés dans leurs toiles de tente...
Ou bien craignez, craignez que les Morts ne vous hantent
D'hallucinants remords et de folle épouvante,
Si vous touchez à leurs linceuls ! »
(La muse de sang).

Enfin, on peut considérer encore comme prêtres de la patrie tous ceux qui entretiennent cette mentalité collective qui pousse les individus vers le troupeau discipliné : Chefs de partis ou de groupes, Moïses du Nationalisme ou du Socialisme. Nous avons vu avec quelle chaleur Jaurès parlait des femmes patriotes de 1793. Et nous sommes tout à fait de l'avis de Colomer qui écrivait, avant sa conversion au bolchevisme : « En apprenant aux jeunes hommes à se discipliner aux règles d'un Parti socialiste qui n'oubliait pas d'être français, Jean Jaurès faisait la même besogne que Ferdinand Brunetière en leur enseignant de suivre les dures leçons d'obéissance de la hiérarchique Eglise et que Maurice Barrès en les incitant à la gymnastique morale du bon patriote. A l'heure du danger, les apparentes raisons s'oublient, les fantômes d'idées s'évanouissent, mais ce qui reste chez tous identique, c'est l'habitude de la discipline, le mouvement mécanique du tassement et du rangement pour une action collective ; c'est l'oubli de la conscience individuelle, le souvenir des gestes qui font marcher en ordre pour obéir à la loi. » (*A nous deux, Patrie*). Combien de prolétaires oublient qu' « Il n'est pas de sauveur suprême ». Drieu La Rochelle proclame : « Je ne répondrai à aucune mobilisation, ni celle des patries ni celle des partis. » Voilà l'homme tel qu'il doit être. Que l'être s'appartienne d'abord. Qu'il soit lui-même en toute chose, il répudiera toutes les religions, et parmi celles-ci, la plus sanguinaire de toutes à l'heure présente : le patriotisme.

II. PATRIOTE - *Évolution du mot* -

Patriote, du grec *patriotès*, qui voulait dire : compatriote ; au sens primitif il désignait donc : celui qui est du même pays. L'équivalent serait, aujourd'hui, dans le langage familier : pays, payse. « Le Breton (Hume), homme actif, liant, intrigant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parents, de ses patrons, de ses patriotes. » J.-J. Rousseau (Lettre à Guy, 2 août 1776). Puis le mot signifie : celui qui aime sa patrie, qui se dévoue à ses compatriotes. « Vauban..., ce véritable grand homme pour qui le duc de Saint-Simon, cet âpre censeur, inventa et à si juste titre, le mot de patriote. » Raudot. *Mes oisivetés*, p.

1, Paris 1863. « Patriote, comme il l'était (Vauban), il avait été toute sa vie touché de la misère du peuple et de toutes les vexations qu'il souffrait. » (Saint Simon). L'Académie ne donne ce mot pour la première fois que dans son édition de 1762. (Littré).

Avec la Révolution, un sens nouveau est donné à ce mot : Est patriote celui qui veut organiser la patrie par la liberté. Patriote devient synonyme de révolutionnaire ; il a pour antonyme : aristocrate. « Le titre de patriote s'applique à celui qui est l'ennemi des distinctions de castes et de privilèges ». (La Châtre). On comprend ainsi la phrase du Prince de Ligne : « Patriote, mot honorable qui commence à devenir odieux. » (Lettre à Joseph II). Le patriote avait pour ennemis, à cette époque, les nobles, le clergé, les chouans. Patriotes étaient les soldats de la République. « Les patriotes des Sables-d'Olonne écrivent, en mars 1791, aux Jacobins de Paris qu'ils sont débordés, qu'ils ne peuvent tenir tête aux forces de contre-révolution et de fanatisme. » (Jaurès). Mus par les idées des encyclopédistes, ils « vont de village en village opposer la pensée de la Révolution à la propagande cléricale. » Cela ne se fait pas sans heurts et lorsqu'il y a massacre de patriote (à Montauban, le 10 mai 1790), le prêtre bénit le carnage, l'épée d'une main, la croix de l'autre. Estampe du musée Carnavalet. Les patriotes se vengent tantôt par les armes, tantôt par la caricature. Une autre estampe représente : le dégraisseur patriote. Le patriote, debout devant un treuil, serre de plusieurs tours de vis un prêtre qui, de gras qu'il était, devient maigre à l'extrême. Deux autres prêtres qui viennent de subir le dégraissage, s'en vont, un tantinet ahuris. Et deux aides maintiennent devant la machine un ecclésiastique gras à lard, un peu effrayé du sort qui l'attend. La légende porte : « Patience, monseigneur, votre tour viendra. » Des patriotes de cette venue eussent, quelques années auparavant, senti le fagot. Patriotes aussi ceux qui se battaient aux frontières, contre les émigrés et leurs alliés. Patriotes ceux de l'intérieur qui organisaient la révolution et dont les plus ardents étaient Robespierre et Marat. Patriotes tous les « extrémistes » d'alors, genre Hébert, qui s'écriait aux Jacobins, le 21 juillet 1792 : « S'il faut un successeur à Marat, s'il faut une seconde victime, elle est toute prête et bien résignée : C'est moi ! Pourvu que j'emporte au tombeau la certitude d'avoir sauvé ma patrie, je suis trop heureux ! Mais plus de nobles ! Plus de nobles ! Les nobles nous assassinent ».

Et le mot continue son évolution, sous Louis-Philippe les républicains seuls se disent patriotes ; mais bientôt au fur et à mesure que se développe et grandit la bourgeoisie, bonapartistes, légitimistes, descendants d'émigrés ou petit-fils de « sans-culottes » tout le monde devient « Patriote », on ne donne plus à ce mot le sens de compatriote, on oublie sa synonymie avec révolutionnaire ; on lui octroie sa nouvelle signification : dévot de la Patrie. De sorte qu'on assiste au renversement des rôles : les défenseurs des principes de 1789 ne se disent plus que bien mollement « patriotes » ; les révolutionnaires sont devenus nettement antipatriotes (du moins en paroles), et les plus farouches patriotes se réclament justement des idées et des formes de gouvernement que la Révolution a combattues !

Pour nous, résumant tout ce que nous avons dit jusque-là, notre définition sera : la Patrie est la divinité ; le Patriotisme est la religion de la Patrie ; le patriote est le fidèle du patriotisme.

LE MODÈLE — Comment doit se comporter le bon patriote ? Que doit-il penser ? Que doit-il faire ? Autant de questions insolubles si le patriote-type n'avait été établi depuis les origines, gabarit sur lequel chacun se modèlera ; de même qu'il existe — idéalement — le parfait chrétien, le parfait musulman, le parfait bouddhiste, etc., pour croyants des autres religions. Le vulgaire, ayant la perfection devant les yeux, fera comme le geai ; il tâchera d'égaliser le paon.

En France, on peut considérer Corneille comme le créateur de génie de ce monstre-type qu'on

nomme : le patriote. Corneille, nourri d'antiquité (l'Antiquité, toujours !), planant dans les sphères éthérées de l'inaccessible, en matière de psychologie, a créé des personnages dominés par l'abstraction : *Devoir*. Pour ceux de *Polyeucte*, Dieu seul compte ; pour ceux d'*Horace*, c'est la Patrie. Ces types sont dits « Cornéliens ». Le patriote sera donc cornélien, c'est-à-dire qu'il n'aura d'humain que sa forme extérieure. Un court examen d'Horace nous donnera les traits essentiels du bon patriote. On connaît le sujet de la tragédie : Albe et Rome sont en guerre. Rome confie son sort à Horace et ses frères ; et Albe à Curiace et ses frères. Mais Sabine, sœur de Curiace est femme d'Horace ; et Camille, sœur d'Horace est la fiancée de Curiace. Le Vieil Horace va démêler cet imbroglio, car il est le gardien de la flamme. Tous, sauf Camille, si humaine, si tendre, si femme, si « antipatriote » — malgré ses préjugés — sont des fanatiques de la patrie.

Et nous voyons que :

1° Il est glorieux de mourir pour son pays. Cela devient presque un plaisir.

Horace :

Quoi, vous me pleureriez, mourant pour mon pays !

Pour un cœur généreux ce trépas a des charmes,

La gloire qui le suit ne souffre point de larmes ;

Et je le recevrais en bénissant mon sort,

Si Rome et tout l'Etat perdaient moins à ma mort. (II-1.)

Quand on apprend à Curiace qu'il est désigné pour se battre, surpris, il dit :

Je m'estimais trop peu pour un honneur si grand. (II-2.)

Et Horace déclare à son tour :

Mourir pour le pays est un si digne sort,

Qu'on briguerait en foule une si belle mort. (II-3.)

2° Mourir pour la patrie, c'est l'immortalité.

Curiace :

A vos amis pourtant permettez de le craindre ;

Dans un si beau trépas, ils sont les seuls à plaindre ;

La gloire en est pour vous, et la perte pour eux ;

Il vous fait immortel, et les rend malheureux. (II-1.)

3° Le patriote doit obéir aveuglément.

Horace :

Contre qui que ce soit que mon pays m'emploie,

J'accepte aveuglément cette gloire avec joie. (II-3.)

4° Lorsque la défense de la patrie l'exige, il n'y a plus ni parenté, ni amour, ni amitié qui compte.

Curiace :

Dis-lui que l'amitié, l'alliance et l'amour

Ne pourront empêcher que les trois Curiaces
Ne servent leur pays contre les trois Horaces. (II-2.)

Cela frise la folie :

Horace :

Avec une allégresse aussi pleine et sincère
Que j'épouserai la sœur, je combattrai le frère ;
Et pour trancher enfin ces discours superflus,
Albe vous a nommé, je ne vous connais plus. (II-3.)

Dans les recommandations à sa sœur Camille, Horace dit :

— S'il est tué par son futur beau-frère :
Ne le recevez point en meurtrier d'un frère. (II-4.)
— Et s'il tue :
Ne me reprochez point la mort de votre amant. (II-4.)

Comme consolation :

Querellez ciel et terre, et maudissez le sort. (II-4.)

Voilà, c'est simple.

Et Curiace ne prend pas de gants pour éloigner Camille :

Avant que d'être à vous, je suis à mon pays. (II-5.)

La patriote Sabine poussant son mari et son frère à s'entre-tuer, envisageant un recul — impossible — dit :

Si ce malheur illustre ébranlait l'un de vous,
Je le désavouerais pour frère ou pour époux, (II-6.)

Et plus loin :

Enfin, je veux vous faire ennemis légitimes. (II-6.)

Ce qui est évidemment très gentil.

Au troisième acte, elle attend l'inévitable avec une tranquillité de future veuve joyeuse :

La mort qui les menace est une mort si belle,
Qu'il en faut sans frayeur attendre la nouvelle (III-1.)

Enfin, pour qu'on ne l'ignore pas, Horace, après avoir tué sa sœur, répète la formule du patriotisme triomphant :

Qui maudit son pays renonce à sa famille. (IV-6.)

L'amour au-dessus de la Patrie, quelle hérésie ! Horace, assassin de son beau-frère, reproche à sa sœur de penser encore à Curiace :

D'un ennemi public, dont je reviens vainqueur,
Le nom est dans ta bouche et l'amour dans ton cœur ! (IV-5.)

Et, pour la punir, il la tue. Les patriotes sont gens curieux qui ne parlent qu'amour, honneur, devoir, mais le crime est leur suprême ressource.

Le plus hideux personnage est certainement le vieil Horace. Il bénéficie d'ailleurs du privilège de tous ces vieillards — trop décrépits pour payer de leur personne — qui font bon marché de la peau des autres :

a) Il pousse ses fils au combat :

Ne pensez qu'aux devoirs que vos pays demandent. (II-8.)

b) Il menace :

Si par quelque faiblesse, ils l'avaient mendiée (la pitié)
Si leur haute vertu ne l'eût répudiée,
Ma main bientôt sur eux m'eût vengé hautement
De l'affront que m'eût fait ce mol consentement. (III-5.)

Il eût trouvé alors assez de force pour tuer ses fils ; quant à se battre lui-même contre ses ennemis, vous ne le voudriez pas ?

c) Il est fier et heureux de la mort de ses deux fils et regrette seulement que le troisième ait réchappé.

O d'un triste combat, effet vraiment funeste !
Rome est sujette d'Albe ! Et, pour l'en garantir,
Il n'a pas employé jusqu'au dernier soupir ! (III- 6.)

Plus loin, il dit encore :

Deux jouissent d'un sort dont leur père est jaloux. (III-6.)

Il ne tenait qu'à lui, certes, de les suivre ; mais il préfère vivre. Ce n'est d'ailleurs pas le chagrin qui le tuera. Sans une larme, il se console en disant :

La gloire de leur mort m'a payé de leur perte. (III-6.)

d) Il souhaite la mort de ce troisième fils lorsqu'il se figure qu'il s'est enfui :

Et nos soldats trahis ne l'ont point achevé ! (III-6.)

Et c'est là qu'il dit le fameux :

Qu'il mourût ! (III-6.)

« Ce trait du plus grand sublime. » (Voltaire.) Sublime comme effet théâtral, sans doute, mais qui révèle une mentalité abjecte.

e) Il deviendra criminel :

Il est de tout son sang comptable à sa patrie ;
Chaque goutte épargnée à sa gloire flétrie ;
Chaque instant de sa vie, après ce lâche tour,
Met d'autant plus sa honte avec la sienne au jour,
J'en romprai bien le cours... (III-6.)

Et encore :

...ces mains, ces propres mains
Laveront dans son sang la honte des Romains. (III-6.)

f) Son plus grand bonheur est lorsqu'il apprend que son fils a tué son gendre :

Et je me tiens déjà trop payé...
Du service d'un fils, et du sang des deux autres. (IV-2.)

g) Il est mufle, goujat : A sa fille qui vient de perdre son fiancé, il ne trouve à dire, comme paroles de consolation, que ces mots :

En la mort d'un amour vous ne perdez qu'un homme
Dont la perte est aisée à réparer dans Rome. (IV-3.)

h) Il est dénaturé : Lorsque Camille, après avoir maudit Rome, succombe sous les coups de son frère, le vieux s'écrie :

Je ne plains point Camille, elle était criminelle. (V-1.)

5° Il est criminel d'aimer les ennemis.

Le vieil Horace :

Aimer nos ennemis avec idolâtrie,

De rage en leur trépas maudire la patrie,
Souhaïter à l'Etat un malheur infini,
C'est ce qu'on nomme crime et ce qu'il a puni. (V-3.)

Et le jeune :
Ainsi reçoive un châtimeut soudain
Quiconque ose pleurer un ennemi romain ! (IV-6.)

6° Il est bienséant de glorifier les morts.

Le vieil Horace :
Ils sont morts, mais pour Albe, et s'en tiennent heureux. (V-3.)
Et on ne doit pas les pleurer :

Horace :
Rome n'en veut point voir (de pleurs), après de tels exploits
Et nos deux frères morts dans le malheur des armes
Sont trop payés de sang pour exiger des larmes.
Quand la perte est vengée, on n'a plus rien perdu. (IV-5.)

7° Le rêve du patriote est l'impérialisme.

Le vieil Horace :
Un jour, un jour viendra que par toute la terre
Rome se fera craindre à l'égal du tonnerre (III-5.)

La voix de la raison, du bon sens et du cœur parle par le seul truchement de Camille. Ah ! Comme nous souffrons avec elle, la douloureuse amante !

Pourquoi suis-je Romaine ? Ou que n'es-tu Romain ? (II-5.)

Elle est la révoltée qui maudit.

...ces cruels tyrans
Qu'un astre injurieux nous donne pour parents. (IV-4.)

Elle est la révoltée que la folie patriotique n'aveugle pas :

Se plaindre est une honte, et soupirer un crime :
Leur brutale vertu veut qu'on s'estime heureux,
Et, si l'on n'est barbare, on n'est point généreux. (IV-4.)

Elle est la révoltée qui souhaite la destruction de Rome, l'anéantissement de la patrie, la fin du dernier patriote :

Voir le dernier Romain à son dernier soupir,
Moi seule en être cause et mourir de plaisir. (IV-5.)

III. CONCLUSION

Nous aussi, souhaitons l'anéantissement de cette idole : la Patrie. Nous aussi renions le monstrueux patriotisme, goule assoiffée de sang. Nous aussi considérons le patriote comme un barbare, d'autant plus dangereux qu'il veut nous faire partager sa passion, nous imposer sa loi, « Il est triste que souvent, pour être bon patriote, on soit l'ennemi du genre humain », écrivait Voltaire. Pour être l'ami du genre humain, pour vouloir son émancipation totale, il faut, en effet, cesser d'être patriote ; il faut aller vers l'idéal libertaire, vers la fin des Etats et des Patries, vers l'Internationale : celle qui ne portera aucun numéro, celle qui, n'étant inféodée à aucun Parti politique, abolira les frontières, supprimera les Armées, réconciliera tous les Peuples, mettra fin à la guerre, et fera de la terre la Patrie universelle.

BIBLIOGRAPHIE. — Fustel de Coulanges : *La cité antique*. — A. Hamon : *Patrie et internationalisme*. — Paul Reboux : *Les drapeaux*. — A. Aulard : *Le patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*. — C.-A. Laisant : *La barbarie moderne*. — G. Hervé : *Leur patrie*. — R. Bazin : *Questions littéraires et sociales*. — Voltaire : *Dictionnaire philosophique*. — Rhillon : *De Briey à la Rhur*. — G. Darien : *La belle France*. — Ch. Albert : *Patrie, guerre et caserne*. — A. Naquet : *L'Humanité et la Patrie* — J. Jaurès : *Histoire socialiste de la Révolution Française*. — A. Colomer : *A nous deux, patrie*. — O. Gauban : *Histoire de la Réole*. — Paraf-Javal : *La légende détruite*. — R. Dorgelès : *Les croix de bois*. — P. Deschanel : *Les commandements de la patrie*. — Ermenonville : *Pour voir clair*. — Jovy : *Quelques motifs de foi dans la patrie*. — Marc de Larreguy de Civrieux : *La muse de sang*. — Lux : *Les morts glorieux*. — Drieu La Rochelle : *L'Europe contre les Patries*. — M. Martinet : *Les Temps maudits*. — Th. Botrel : *Chansons de batailles et de victoire*. — Corneille : *Horace*, etc., etc.

Accueil

PATRONAGE n. m.

Protection exercée par un patron, dit le *Larousse*, sans autre commentaire sur cette signification.

Peut-être, cette façon de protéger existait-elle au temps du Compagnonnage lorsque le patron, le maître, s'engageait formellement à diriger un apprenti dans la meilleure voie pour bien apprendre son métier, en le surveillant, en le conseillant ou en le confiant à un bon compagnon. Ce genre de patronage s'exerce encore chez certains artisans, dans certaines corporations, chez un patron, travaillant lui-même avec quelques compagnons et pouvant ainsi former, près de lui, de bons ouvriers. Mais ce système tend à disparaître du fait de l'extension formidable de l'industrie qui, par l'extrême division du travail, conduit à une spécialisation de plus en plus exclusive. Le producteur qui travaille de nos jours dans une usine, atelier, manufacture ou chantier, appartenant à une société industrielle, ignore totalement le nombre, la qualité, la situation sociale et jusqu'au nom et à la résidence des actionnaires dont il est le salarié. Dès lors, quelle relation, entre ce travailleur et ses patrons anonymes ? Par la standardisation du travail, par l'application rigoureuse du système Taylor, par la mise en pratique du travail à la chaîne, on arrive à produire en quantité au détriment de la qualité. L'ouvrier, de plus en plus associé à l'appareil mécanique, dont il n'est plus qu'un rouage en chair et en os, se désintéresse totalement de la besogne qu'il accomplit.

C'est sous le patronage de ces criminels saboteurs de la production que sont les industriels, qu'est disparue la conscience de l'ouvrier qualifié, ayant l'amour de son métier. L'ouvrier a fait place au manœuvre, à l'homme-outil, à l'exploité dégoûté, travaillant, désormais, comme une brute et malheureusement pensant et agissant assez souvent de même, hors du Syndicalisme.

Voilà ce qu'on peut dire du *Patronage* dans le sens de protection de l'ouvrier par le patron.

Patronage a un autre sens encore. Il signifie le personnage influent sous la direction ou sous la protection de qui l'on est admis dans un Asile, ou dans un Refuge où au nom duquel un sans-travail, un besogneux se présente très humblement sur un chantier ou dans un atelier, sollicitant la grâce d'y être largement exploité.

Sous le couvert de la charité privée, presque toujours des établissements religieux prétendent porter secours aux malheureux faisant appel à leur Patronage. A ce propos, le *Larousse* dit, « Patronage : Nom donné à des associations de bienfaisance qui ont pour objet de venir en aide à l'individu pauvre, abandonné ou frappé d'une condamnation, de lui donner un appui et de lui constituer comme une

nouvelle famille ». Mais on ne dit pas quelles formalités doit remplir, quels certificats doit montrer, quelles preuves de soumission, de piété, le malheureux solliciteur doit produire avec son extrait de baptême, son livret de mariage, etc., pour être admis. Enfin, ces patronages, dont les institutions charitables seraient admirables si elles s'inspiraient du véritable amour du prochain, de l'esprit évangélique, ne sont trop souvent rien autre que des exploitations hypocrites du pauvre. On y abrite des professionnels de la mendicité, des habitués utiles et résignés, dociles et pieux prêts à toutes les besognes, aptes à toutes les courbettes pour mériter leur séjour en ces asiles et y tenir la place des malheureux sans ressources ni recommandations, sortant de prison ou d'hôpital, mal vêtus, sans le sou, fatigués. Pourtant, l'on héberge plus ou moins mal, durant un laps de temps plus ou moins court, des vagabonds, des trimardeurs quand, à vue d'œil, on les juge aptes à des corvées rudes et répugnantes, ordinairement sans autre salaire que la pitance insuffisante et médiocre, et si peu réconfortante, que ces passagers préfèrent à de pieux hébergements, la misère et la liberté, sur la route, avec le risque du gendarme, dans les champs, et du mouchard dans les villes où sont toujours traqués les miséreux ayant encore assez d'audace et de fierté pour se suffire hors les lois de protection sociale et les *patronages* d'hypocrite charité. Les gueux préfèrent encore à ces patronages d'associations de bienfaisance les gestes de solidarité des gueux, l'entraide comme elle se pratique dans certaines corporations, où la sympathie pour les trimardeurs est de tradition. Le grand air fait aimer l'Indépendance et libère le gueux, amant de la Liberté, de bien des préjugés de respect pour l'Autorité et la Propriété.

On ne peut parler du mot *Patronage* sans arriver à la signification effective que lui ont donnée les cléricaux pour dominer, par la conquête de l'enfance et de l'adolescence, dans les classes pauvres, la Famille, la Cité, la Ville et le Village, puis, la Nation. C'est d'une tactique habile, exercée par des manœuvriers adroits, dans un but unique. Il y a très longtemps que les *Patronages* existent en France. Les lois de laïcité n'ont pu les atteindre ou leur porter préjudice que dans certains centres industriels, où les municipalités devinrent en majorité socialistes. Au point de vue laïc, c'est seulement depuis 1894, que furent créés, par des personnalités de la libre *patronages* laïcs qui s'opposèrent aux *patronages* cléricaux. Quelques personnes de bonne volonté encouragèrent cet effort contre l'envahissement de l'*éteignoir* par le *Patronage* scolaire. Des subventions municipales aidèrent ce mouvement. Mais l'ennemi clérical avait, avec les secours quémandés aux fidèles dans les églises paroissiales, quêtés dans les réunions mondaines, parmi les cossus de la Réaction, des ressources plus élevées et des influences plus fortes que n'en pouvaient espérer les adversaires des curés, des évêques et de toute la monstrueuse armée noire, plus forte que jamais depuis la Grande Guerre. Elle s'abat victorieuse, sur la France chauvine, s'apprêtant à toutes les horreurs sanglantes que provoqueront dans le monde, tant qu'elles existeront, ces deux néfastes entités : Dieu et Patrie.

Une congrégation, les frères de Saint-Vincent-de-Paul, s'est organisée spécialement en vue de ces œuvres nouvelles, associations religieuses qui, sous le

nom de *patronages scolaires* furent des sociétés de prétendue protection pour les jeunes gens des deux sexes sortant des écoles primaires. Primitivement, avant de s'avouer, les cléricaux firent croire que leur but était simplement de « suivre les élèves après l'école, afin de perfectionner, dans des cours et des conférences, leurs études après leur sortie ou du moins d'entretenir le modeste savoir qu'ils ont acquis à l'école ; de les aider à trouver des situations et surtout leur procurer des amusements sains : réunions, promenades, représentations théâtrales, gymnastique, sports ». Sans aucunement vouloir les vanter, l'on peut dire qu'ils se sont attachés à cette tâche avec zèle et persévérance, à la grande satisfaction des parents eux-mêmes qui n'avaient plus d'inquiétude à voir l'enfant absent du foyer familial, le sachant à l'abri, joyeux, content de se remuer, de se distraire avec ses camarades et avec M. l'Abbé, si aimé de tous les gosses, jouant avec eux, tous les soirs, toute la journée du jeudi et du dimanche, entre les Offices religieux. Il y avait, en plus, des secours personnels aux familles intéressantes. Pourvu que les parents s'y prêtent, il y avait des relations possibles, avantageuses avec les gens d'Eglise. Le petit garçon et la petite fille, devenaient ce qu'on les faisait au Patronage, hypocrites et pieux. Les conférences étaient socialement religieuses et parfaitement combinées pour faire du Mensonge la Vérité et persuader que les plus infâmes ennemis de la Raison étaient les vrais Amis du Peuple, c'est-à-dire, du Vrai, du Bien, du Beau !

Grâce aux encouragements gouvernementaux, après le magnifique accord de la gente cléricale avec la tourbe politicienne pour l'ignoble massacre jusqu'au bout (1914-1918) et pour le prochain, les cléricaux ont la bride sur le cou et ne se gênent plus en rien. Les *Patronages* de jeunes gens sont des vestibules de la Sainte Caserne, ils sont l'antichambre de l'Ecole du Crime. Sous l'uniforme des Boy-scouts, les enfants du Peuple, ceux qui doivent donner leur sang pour la Patrie, sont entraînés, physiquement comme moralement, à la Guerre Fraîche et Joyeuse, agréable à Sabaoth, au Dieu des Armées. Voilà ce que les *Patronages* au sens cléricale du mot, sont en train de faire : un travail acharné, incessant pour parvenir à l'abrutissement complet du Peuple. Ils savent commencer par le commencement : par l'enfant. Pendant ce temps, dans les Loges, dans les Groupes de Libre-Pensées, on parle d'élection et l'on discute sur : *Patriotisme et Religion*. Les petits abbés des Patronages, eux, ne discutent pas, ils agissent ; ils recrutent ; ils forment des soldats de l'Ordre, des soldats de Dieu, des défenseurs de l'Eglise, des protecteurs du Capital, des électeurs et des lecteurs de tout ce qui est cagot, réactionnaire ; les profiteurs de guerre, les bravaches et les guerriers les plus stupides ont de beaux jours en perspective : les *Patronages* leur préparent des admirateurs et des victimes.

Que fait-on au Patronage ? Voici :

La vie au Patronage « Nazareth ». - Octobre ramène la vie au Patronage. Bien finies les vacances, les longues vacances attristées cette année de pluies et d'orages. Les oisillons de Nazareth accourent à tire d'aile des quatre coins de France et font retentir à nouveau la cour de leur bruyant ramage. Demandez-le plutôt, si vous êtes incrédules, aux locataires des immeubles voisins !

Le *jeudi 8 octobre* fut, vraiment la première journée de patronage sérieuse. La matinée s'écoule vite : messe de 8 heures à l'Œuvre, puis départ des catéchismes

pour la messe du Saint-Esprit à la paroisse. L'après-midi, les portes du patronage s'ouvrent à une heure.

Chapelet du soir. - Chaque soir, à 6 heures, rendez Sainte Vierge. Nous félicitons le groupe de fidèles. Que tous les enfants de Nazareth prennent au moins un *rendez-vous* par semaine. Que de grâces ils obtiendront pour eux, leurs familles et leur Œuvre par cette pratique !

Cotisation annuelle. - Elle est fixée à 10 francs. Beaucoup d'écoliers se sont déjà acquittés, au début de l'année, de ce modeste tribut. Avis aux retardataires !

Tableau d'honneur. - Ont amené des nouveaux au patronage dans le courant d'octobre : Jean Bardon, Paul Chevrot, Maurice Dizin, Daniel Rigal, Maurice Michaut, Henri Carbonero, André Lavaud, Guy Maulian, Robert Dupré, René Saignelonge.

Petit catéchisme : de 6 ans 1/2 à 8 ans : chaque jeudi, de 9 h 45 à 10 h. 30 au patronage.

Chaque jeudi, de 9 h 45 à 10 h 30 au patronage.

Messe obligatoire au patronage le jeudi et le dimanche à 8 heures moins 10. - 1^{re} année : *Répétitions* au patronage, 7, rue Blomet, le mercredi à 16 h 30 et le jeudi à 10 heures. *Récitation* à la paroisse, 68, rue Falguière, le jeudi à 8 h 20.

Messe *obligatoire* au patronage, 7, rue Blomet, le dimanche à 8 h moins 10. - 2^e année: *Répétitions* au patronage, 7, rue Blomet, le lundi à 16 h 30 et le jeudi à 8 h 30. *Récitation à la paroisse*, 68, rue Falguière, le mardi à 16 h 20 et le jeudi à 9 h 45. Messe *obligatoire* au patronage, 7, rue Blomet, le jeudi et le dimanche à 8 h moins 10.

Catéchisme de persévérance. - Réunion au patronage le jeudi, à 14 h 45. Messe *obligatoire* au patronage le jeudi et le dimanche à 8 h moins 10.

M. l'abbé Massiot, chargé des catéchismes, recevra les parents les lundi et mercredi de 16 heures à 18 heures...

Après cela, on se rend compte des résultats à espérer d'une telle semence.

- G. YVETOT.

Accueil

PATRONAT n. m.

Pour connaître l'origine et l'évolution du patronat dans le monde occidental, il faut remonter à la famille patriarcale. En principe : « Une famille était un groupe de personnes auxquelles la religion permettait d'invoquer le même foyer et d'offrir le repas funèbre aux mêmes ancêtres » (Fustel de Coulanges). A Rome : « La famille a pour objet essentiel la perpétuité du culte héréditaire. Dans la pensée des Anciens, l'homme, seul apte à transmettre la vie, est aussi seul apte à transmettre le culte. La famille se compose donc exclusivement des personnes ayant reçu du même ancêtre, de mâle en mâle, le même sang et le même culte. Ce sont les agnats... La famille est gouvernée par le père, le *pater familias*, maître absolu des gens et des biens... » (G. Bloch).

La famille est une unité économique pourvoyant à ses propres besoins, elle est aussi une unité politique. Elle prend alors la forme de *gens*. « Nous sommes conduits à reconnaître dans la *gens* la famille, non pas la famille se démembrant incessamment à la mort de son chef, mais la famille maintenant son unité de génération en génération » (G. Bloch). Communauté de sang réelle ou fictive? « C'est un fait connu que, dans les plus vieilles civilisations, les liens sociaux sont toujours censés être des liens de parenté, de consanguinité. » (G. B.)

Cependant la famille s'annexe des éléments hétérogènes. La guerre de tribu (groupe de familles) à tribu, de cité à cité, procure des esclaves répartis entre les *gentes*. Il fallait, au cours d'une cérémonie devant le foyer, introduire le nouvel arrivant dans la famille. Celui-ci « étranger la veille, serait désormais un membre de la famille et en aurait la religion », cependant, sans pouvoir en accomplir les rites. « Mais, par cela même que le serviteur acquérait le culte et le droit de prier, il perdait sa liberté. La religion était une chaîne qui le retenait. Il était attaché à la famille pour toute sa vie et même pour le temps qui suivait la mort. »

Dans ces temps reculés, il était difficile à l'homme de vivre isolé au milieu de groupes organisés. Ceux que les vicissitudes de l'existence avaient réduits à l'isolement sans les faire tomber dans l'esclavage cherchaient à se joindre à une famille organisée. Ils étaient admis à la suite de formalités analogues à celles que nous avons mentionnées pour les esclaves ; comme ceux-ci, ils devaient travailler pour la communauté sans avoir rien en propre. Avec les descendants d'esclaves affranchis, ils forment au sein de chaque famille ce que « l'on appelle des clients, d'un vieux mot qui signifie obéir ». Pour tous ces éléments annexés à la famille, le chef n'est pas un père, c'est un patron. Le client doit à la *gens* qui l'a accueilli, c'est-à-dire au patron qui la représente, toute sa force de travail, tout le produit de son labeur. En revanche, il a sa subsistance assurée et la protection. Il est membre de la

communauté par l'adoption. « De là un lien étroit et une réciprocité de devoirs entre le patron et le client. Ecoutez la vieille loi romaine : « Si le patron a fait tort à son client, qu'il soit maudit, *sacer esto*, qu'il meure. » Considérés au point de vue économique, à l'aurore de la civilisation occidentale, esclaves, affranchis, clients, avaient une situation sensiblement équivalente : absence complète de liberté, obligation du travail, garantie de l'existence.

Avec le progrès de la civilisation, l'extension de la cité, la formation des empires, la famille patriarcale, groupement *relativement secondaire*, ne tarde pas à se désagréger. Les membres de la famille consanguine, tout en conservant des liens de solidarité, vivent d'une vie indépendante. Les clients, volontaires ou agrégés sous la contrainte de la misère, se transforment en parasites vivant, dans l'oisiveté, des aumônes du riche, l'appuyant de leurs suffrages aux jours d'élection. Les descendants d'affranchis sont dégagés de tous liens avec le patron à la troisième génération. Avec la masse flottante des émigrés, introduits grâce à la multiplication des relations commerciales, ils fournissent le contingent des artisans et travailleurs libres. Que vaut cette liberté pour le plus grand nombre, pour ceux qui exercent un métier manuel n'exigeant pas de talent particulier ?

Les guerres de conquête font affluer entre les mains du vainqueur une multitude d'esclaves. « On cite telle campagne militaire à la suite de laquelle 150.000 êtres humains tombèrent en servitude. De plus, une véritable traite sévissait dans la Méditerranée orientale... Le grand marché des esclaves était l'île de Délos, où, certains jours, d'après Strabon, plus de 10.000 malheureux étaient mis à l'encan. » (Toutain.)

Ces esclaves achetés comme marchandise, en grand nombre chez les riches propriétaires, n'étaient plus comme jadis incorporés à la famille. Les moins spécialisés cultivaient le domaine du patron ; les autres étaient loués comme ouvriers à des entrepreneurs ; ils percevaient des vivres ou touchaient un salaire minime. Il y avait ainsi des ateliers et des chantiers d'esclaves en Grèce, au V^e siècle av. J.-C. « Le père de Sophocle possédait un atelier d'esclaves forgerons ; le père de Cléon, un atelier d'esclaves tanneurs, le père d'Isocrate, un atelier d'esclaves luthiers ; les fabriques d'armes de Lysias et du père de Démosthène occupaient une main

nourriture et l'entretien des esclaves, la main-d'œuvre servile se recommandait par son bon marché. Elle ne fit pas disparaître complètement le travail libre ; il y eut encore, aux derniers siècles de la République, des journaliers agricoles et des fermiers à part des fruits ; mais sur la plupart des domaines de quelque étendue, l'exploitation du sol était confiée à des esclaves » (Toutain).

Quel était le sort du travailleur libre concurrencé par la main-d'œuvre servile et souvent commandé par un contremaître ou régisseur esclave ? La vie des ouvriers libres est très dure. « Les salaires baissent ; les chômages sont fréquents. Les querelles entre ouvriers et patrons se multiplient. Les uns font grève ; les autres essaient, sous des prétextes plus ou moins spécieux, de ne pas verser les salaires promis » (Toutain). « On comprend que tant de travailleurs aient quitté leur patrie et changé leurs outils pour des armes, à la perspective des belles soldes offertes par

les rois. Dans l'éclat de la civilisation hellénistique se dissimulent d'innombrables misères. » (G. Gloty.) Nous sommes toujours en face de la même opposition : servitude en échange de la pitance assurée ; liberté avec misère constamment menaçante.

Dans le haut moyen âge, l'économie est presque exclusivement rurale. Il y a « même à l'aurore de l'époque féodale... une classe de paysans libres et non nobles. Toutefois, dans la pratique, le vilain se rapproche du serf beaucoup plus que ne semblerait le permettre ce critérium, en apparence très tranché : la liberté... Le serf est lié irrévocablement à la terre, le vilain peut la quitter, car il a le droit de *déguerpir*, suivant le terme consacré... Seulement la différence est plus théorique que réelle, plus juridique que pratique, attendu que le vilain ne déguerpit pas. La situation du travailleur agricole est son seul gagne-pain. Il reste donc héréditairement sur la tenue et son existence ressemble étonnamment à celle du serf quasi-libre qui cultive le lot d'à-côté. » (J. Calmette). La situation de l'artisan, domestique du châtelain, n'est guère différente. Les uns et les autres d'ailleurs ont droit à un minimum de moyens d'existence et à quelque protection.

Ce n'est que dans les villes qui ont subsisté, très déchues d'ailleurs de leur prospérité de l'époque romaine, qu'il reste une certaine liberté. Dans la partie méridionale de notre pays, notamment : « il s'est maintenu dans les villes un peu d'industrie, un peu de commerce, un peu de liberté... » (Rimbaud). Les privilégiés qui en bénéficient donneront naissance à la bourgeoisie.

Cette bourgeoisie naissante fait preuve d'un véritable génie organisateur (au XII^e et XIII^e siècle surtout) dans un intérêt très égoïste d'ailleurs. Elle tire ses ressources alimentaires de la campagne environnante. L'échange est direct entre producteurs et consommateurs sur le marché local public. « Des deux parties en présence au marché, le producteur de la campagne et le consommateur de la ville, celui-ci seul est pris en considération. L'interdiction des monopoles et des accaparements, la publicité des transactions, la suppression des intermédiaires ne sont qu'autant de moyens de garantir son approvisionnement individuel dans les conditions les plus favorables. » (Pirenne). Le travailleur rural a deux maîtres : l'un lui impose des corvées sur son domaine, l'autre le dépouille le plus possible du fruit de son travail, libre en apparence. Il paie très cher sous cette double contrainte la garantie d'une existence famélique et la protection que lui assurent, en cas de danger, les murailles de la ville et du château.

A l'intérieur de la cité : « Le socialisme municipal a trouvé dans l'organisation des petits métiers sa forme la plus complète, et l'œuvre qu'il a réalisée dans ce domaine doit être considérée comme un chef-d'œuvre du Moyen Age. » (Pirenne). « Le bien commun de la bourgeoisie est, ici, comme en matière d'alimentation urbaine, le but suprême à atteindre. Procurer à la population des produits de qualité irréprochable et au meilleur marché possible, tel est l'objectif essentiel. Mais les producteurs étant eux-mêmes des membres de la bourgeoisie, il faut, de plus, adopter des mesures qui leur permettent de vivre de leur travail de façon convenable. Ainsi, le consommateur ne peut être pris seul en considération, il importe aussi de s'occuper de l'artisan. Une double réglementation se développe. »

(P.).

Nombre des ateliers, qualité et quantité des produits, tout cela est systématisé pour ajuster la production aux besoins. Dans tout atelier, il y a un maître d'œuvre, des subordonnés s'initiant peu à peu aux détails et à la pratique impeccable du métier : ce sont les compa l'institution, tous peuvent aspirer à la maîtrise. Mais les maîtres, en nombre restreint, fonctionnaires du corps municipal, peuvent facilement s'entendre pour s'assurer le monopole de la maîtrise. A l'égard de leur personnel ils deviennent des patrons. Ils pourvoient à leur subsistance, souvent à leur foyer même. Mais qu'ils les nourrissent et les logent ou qu'ils leur laissent un semblant de liberté, la servitude est sensiblement la même. Le compagnon ne doit se livrer à aucun travail personnel pour des particuliers ; il doit, à heure fixe, avoir regagné son domicile; il doit assister avec sa corporation, aux offices religieux...

Des patrons bourgeois arrivent lentement à s'enrichir grâce à leur laderie et aux privations qu'ils imposent à leurs auxiliaires. Impossible de donner de l'extension à leur industrie pour dominer un marché intérieur étroitement réglementé. Mais, si la ville est sur un nœud de communication, on peut travailler en vue des marchés lointains. La création d'ateliers plus importants, exportant leurs produits, enrichit la cité sans préjudice pour l'artisanat local. D'autre part, les commerçants enrichis par le trafic des produits du dehors, créent, pour échapper aux restrictions locales, des manu abandonnant un sol ingrat, une population flottante de déracinés fournissent la main-d'œuvre. Celle-ci est libre, sans lien de dépendance avec le patron nouveau genre, mais sans la protection que lui assurait encore l'artisan bourgeois. On entre dans l'ère moderne ; le patronat prend la forme capitaliste ; il exploite le travailleur soit directement, soit par l'intermédiaire d'un artisan à façon, dans tous les cas, sans avoir à sa charge la moindre obligation humanitaire.

Le travail n'est plus une obligation, il n'est plus imposé par contrainte directe, celui qui l'exerce peut changer de lieu, changer de métier. Mais ce qui est pire, le travail est devenu une marchandise, sans faire l'objet de la traite comme dans les temps antiques, il est obligé de s'offrir lui-même sur le marché. Avant Lassalle, Turgot avait énoncé la loi d'airain des salaires. « Le simple ouvrier qui n'a que ses bras et son industrie n'a rien qu'autant qu'il parvient à vendre à d'autres sa peine... Les ouvriers sont donc obligés de baisser le prix à l'envi les uns des autres. En tout genre de travail, il doit arriver et il arrive, en effet, que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour assurer sa subsistance. » (Formation et distribution des richesses. Cité par H. Hauser). Il arrive même que l'exploitation commence dès l'enfance et que l'âpreté des patrons capitalistes soit capable de la pousser au point de compromettre l'existence et la reproduction du travailleur. Les Pouvoirs publics doivent intervenir comme il est arrivé au milieu du siècle dernier, après l'enquête Villermé ; ils recourent encore de nos jours à des mesures de protection, prenant à leur compte une partie des obligations que se reconnaissait le patron de jadis. Ils ont enfin concédé le droit de coalition que la bourgeoisie avait toujours refusé en fait et qu'elle avait légalement aboli aux jours de son triomphe.

L'effet de ces lois tutélaires devait être passager, car l'influence exercée par le capitalisme sur les gouvernants allait en compromettre l'application. Le droit de coalition lui-même est mis en échec par un patronat dont les membres ont plus de facilités pour conclure des accords que n'en ont les éléments innombrables et désunis de la masse ouvrière.

Néanmoins, les grèves apportent du trouble dans les entreprises, risquent de compromettre de fructueuses spéculations. Puis le capitalisme redoute toujours des revirements de l'opinion qui peuvent le dépouiller de son hégémonie dans l'Etat. Aussi a-t-il tendance aujourd'hui à revendiquer le rôle *paternaliste* qu'il a assumé si souvent.

Les potentats de la grande industrie multiplient les *œuvres sociales* : allocations familiales et caisses de compensation, services d'infirmières-visiteuses, crèches et garderies d'enfants, retraites, allocations pour maladies, dispensaires, logements, sociétés d'éducation et de distraction. « Le temps est passé en effet, où, une fois le salaire payé, le *patron* était quitte envers son ouvrier. Actuellement, l'employeur a une idée plus large et plus haute de son devoir professionnel. Il offre à la personne qui travaille chez lui des avantages que, strictement, ce travailleur ne *gagne* pas par son labeur ; qui sont consentis à la position sociale du salarié, et non pas à son travail considéré en lui-même. » (*Réveil Economique*).

Le but réel ? Conquérir des âmes, d'abord : « Dans bien des cas, les œuvres d'éducation et de distraction ne sont pas étrangères à cette sorte de conquête de l'âme : elles constituent un lien véritable, fait de mutuelle estime, entre le travailleur et son patron. » Faire aussi échec à l'action de l'Etat. « Le patronat a donc intérêt, croyons-nous, à intensifier l'effort commencé : en étendant et en complétant le réseau d'œuvres sociales, il sera en droit de répondre aux promoteurs des doctrines étatistes : « Voyez ce que j'ai fait ! » Enfin, un but inavoué : dissocier la classe ouvrière, avoir à sa discrétion une poignée de privilégiés et, grâce à leur concours égoïste, dominer une masse dégradée de manœuvres, rejetés en marge de l'humanité.

Il faut souhaiter que la classe ouvrière ne tombe pas dans ce piège et que, rejetant et l'appui de l'Etat, et l'aumône du patronat, elle se donne elle-même les institutions qui, libérant le travailleur de toute tutelle despotique, lui assureront la dignité et la sécurité de l'existence.

- G. GOUJON.

Accueil

PAUPÉRISME n. m. (du latin *pauper*, pauvre)

L'état d'indigence où se trouve, de façon permanente, une partie plus ou moins considérable de la population, voilà ce qu'on entend par paupérisme. On évalue à plus de deux milliards le nombre des hommes qui vivent actuellement sur la terre ; ce qui donne une densité moyenne d'environ 15 habitants par kilomètre carré. Population répartie de manière très inégale, en raison des ressources plus ou moins abondantes et des conditions d'existence plus ou moins favorables rencontrées sur les divers points du globe. Sur ce nombre, combien d'individus méritent d'être appelés indigents ? On est incapable de donner un chiffre même approximatif. En effet, tel sera pauvre à Paris qui ne le serait pas dans un village perdu de la Bretagne, qui serait presque riche dans un coin reculé d'Afrique ou d'Asie. Puis, nulle statistique n'est possible dans les pays non civilisés. Enfin, soit en Europe, soit en Amérique, l'on doit se contenter des chiffres donnés par les organisations charitables, officielles ou privées, chiffres que leur origine rend suspects et qui concernent seulement les pauvres secourus. Aussi n'a-t-on jamais fait d'enquête sérieuse et générale sur le paupérisme considéré dans l'ensemble de notre planète. Il existe seulement des enquêtes restreintes et d'une impartialité souvent douteuse, relatives à tel peuple ou à telle contrée. En Chine, dans l'Inde, le paupérisme fait, chaque année, des milliers de victimes ; en Angleterre, ses ravages furent grands pendant tout le XIX^{ème} siècle, ils s'accrochèrent encore après la guerre de 1914-1918. « L'Angleterre est le pays le plus riche du monde, déclarait le ministre Chamberlain en 1885... Malheureusement à tout ce luxe il y a une contrepartie. Il y a parmi nous, perpétuellement, en dépit de cette richesse croissante, près d'un million de personnes qui cherchent dans la charité parcimonieuse de l'Etat un refuge contre la faim, et il y en a des millions d'autres qui sont sans espoir de pouvoir résister à quelque calamité imprévue, comme la maladie ou la vieillesse, par exemple. » Ces aveux d'un officiel ne dévoilaient pas toute la profondeur du mal, cela va sans dire. En France, nos Démocrates prétendent que la République s'est montrée maternelle pour les déshérités. « La loi du 14 juillet 1905, affirmait le sénateur Delpech, sous le beau titre inscrit pour la première fois dans une loi française « service public de solidarité sociale », assure l'*assistance à tout Français privé de ressources*, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence et : soit âgé de plus de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie incurable. De facultative pour les municipalités et les conseils généraux, l'assistance devient légalement obligatoire et la dépense peut être imposée aux collectivités du domicile de secours... Non seulement les vieillards infirmes et incurables dénués de ressources et qui ont un domicile de secours bénéficient de la loi, mais aussi ceux qui n'ont point de domicile de secours. Et l'assistance ne se

traduit pas seulement par l'allocation de pensions de secours à domicile, mais encore par l'hospitalisation à l'égard des bénéficiaires dépourvus de tout domicile de se

supposé ; après la dépréciation du franc surtout, il ne resta aux vieillards qu'à mourir de faim, s'ils n'avaient d'autres ressources que le secours octroyé par les autorités. Il est vrai qu'aujourd'hui nos politiciens font mousser la loi sur les retraites ouvrières.

Pour des raisons indépendantes du bon vouloir des capitalistes, le paupérisme n'a pas sévi chez nous avec autant de rigueur qu'en Angleterre ; néanmoins les journaux fréquemment nous apprennent que des malheureux meurent de faim ou de froid.

Sur l'origine du paupérisme, aucun doute possible. Il provient d'une double cause : une injuste répartition des richesses et un excessif accroissement de la population. C'est à la première cause que l'on doit imputer la majorité des souffrances endurées actuellement par les déshérités. Mais, dans un avenir prochain, la seconde cause l'emportera en importance probablement. Une choquante inégalité, habituel résultat de la chance ou de l'hérédité, que ni le travail ni le talent ne justifient, réduit le grand nombre à la pauvreté, réservant l'opulence à quelques-uns. Au banquet de la vie les convives sont rares, les serviteurs légion : aux premiers les bons morceaux, aux seconds les reliefs, maigre salaire d'un travail sans repos, ou prix d'une chaîne et d'un collier. D'où la servitude économique du grand nombre, instaurée au profit des privilégiés. Le remède efficace consisterait à répartir les richesses au prorata du travail et des besoins. Si chacun participait d'égale façon à des biens suffisants pour tous, le paupérisme disparaîtrait. Mais point d'intermédiaires parasites, point de désœuvrés qui prélèvent une large part sur le travail d'autrui ; à l'ouvrier, au paysan l'intégral résultat de son labeur. Dans le domaine économique, le dernier mot doit appartenir à un harmonieux équilibre, conciliateur des possibilités de la production avec le droit identique qu'a chacun de satisfaire ses désirs légitimes. Même réparties avec équité, les ressources du globe deviendraient insuffisantes si la population s'accroissait indéfiniment. La terre avait 680 millions d'habitants en 1810 ; elle en a plus de deux milliards aujourd'hui ; l'augmentation est donc rapide, malgré les fléaux qui font périr les hommes par centaines de mille et même par millions. C'est sur eux que de bonnes âmes comptent pour débarrasser notre planète de son excédent de population. Tel raz de marée, remarque-t-on, tel tremblement de terre ont tué, en une nuit, cent ou deux cent mille personnes ; en 1887, le Fleuve Jaune déplaça son lit brusquement, ce qui coûta la vie à 2 millions de Chinois ; dans l'Inde, où sévissent de fréquentes famines, on a compté 19 millions de morts par la faim, de 1896 à 1900. Les bellicistes estiment, en outre, que des guerres assez fréquentes et assez meurtrières permettront toujours d'empêcher la surpopulation. C'est pour les envoyer au carnage que les mères élèveraient avec tant de soins leurs garçons ! Nous espérons, pour notre part, que les guerres disparaîtront de la surface du globe. Tous les carnages passés n'ont d'ailleurs pu arrêter l'accroissement de la population ; malgré de fréquentes guerres civiles et internationales, cette dernière a plus que doublé au

cours du XIXème siècle ; et les horribles hécatombes de 1914 et des années suivantes n'ont retardé sa progression que pour très peu de temps. Sans doute de vastes espaces sont encore incultes et les progrès de la technique agricole permettront de tirer un meilleur parti du vieux sol européen. Le nombre des habitants que peut nourrir notre planète est pourtant limité ; des savants officiels estimaient, avant guerre, qu'il ne devait pas excéder trois ou quatre milliards. Qu'on le veuille ou non, le problème de la surpopulation s'imposera à l'attention de tous dans un avenir prochain. Pour nous, la question se pose d'une façon différente. Nous estimons la qualité préférable à la quantité. A notre avis, l'on doit apporter autant de soin à la procréation dans notre espèce que l'éleveur en apporte pour obtenir des poulains de bonne race, que l'horticulteur en dépense pour avoir des légumes succulents. L'eugénisme permettra de voir naître des générations moins cruelles, moins sottes et douées de qualités morales trop rares chez nos contemporains. Quant au paupérisme, il disparaîtra dès qu'à l'aveugle fécondité de l'instinct l'on substituera une prévoyance réfléchie tenant compte des ressources économiques existantes. Nous parlons d'un monde enfin libéré de la tyrannie des capitalistes et des états-majors ; car aujourd'hui il importe surtout de se débarrasser des parasites qui vivent grassement aux dépens des travailleurs. Mais n'hésitons pas à le dire, ceux qui propagent l'eugénisme sont des bienfaiteurs du genre humain.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

PAUVRETE n. f.

On définit ordinairement la pauvreté : l'état de celui qui est dépourvu ou mal pourvu du nécessaire. Mais ce sens est loin d'être admis par tous unanimement. Dans un *Cours de Morale* qui eut son heure de célébrité, Jules Payot demande que l'on distingue soigneusement la misère de la pauvreté. D'après lui, la misère est une maladie de la volonté ; elle constitue un retour à l'état de saleté, de paresse, d'imprévoyance de l'homme primitif. « Découragé, le gueux refuse de continuer pour sa part la lutte humaine et il renonce aux grandes conquêtes de la coopération solidaire. Il vit dans la négligence des soins du corps ; il devient pour tous un danger, parce que livré aux seuls plaisirs grossiers ». Payot, haut fonctionnaire bien nourri, bien nippé, n'était pas tendre, on le voit, pour le malchanceux tombé au dernier degré du dénuement. Il en fait même un parasite sans scrupules, vivant aux dépens de la société, dans les asiles de nuit et les hôpitaux. Par contre, ce moraliste, grassement rétribué par l'Etat, ne tarissait pas d'éloges à l'égard de la pauvreté : « Cette condition, qui impose l'effort persévérant, la prévoyance, la résistance aux passions, laisse intacte la santé ; elle aiguise l'intelligence ; elle trempe la volonté. Elle unit la famille dans une solidarité consentie. Avec l'instruction primaire gratuite et obligatoire, la parole de Raynal cesse d'être exacte : « La pauvreté engendre la pauvreté, ne fut-ce que par l'impossibilité où se trouve le pauvre de donner aucune sorte d'éducation ou d'industrie à ses enfants. » L'ignorance, cette servitude sans espoir, imposée autrefois aux enfants sans ressources a été vaincue. » Payot se borne à dire, en langage laïc, ce que prêtres et moines expriment en jargon religieux. Le ciel disparaît pour faire place à l'école, c'est tout. Jamais les papes, ces riches entre les riches, dont les robes et les bijoux valent, à eux seuls, des fortunes princières, jamais les fastueux prélats qui vivent dans le luxe et l'oisiveté, n'oublent de faire un dithyrambique éloge de la pauvreté. Aux ouailles ils rappellent que Jésus n'avait pas une pierre pour reposer sa tête, ajoutant que pour gagner le paradis l'on doit faire des largesses à ces messieurs du clergé. Pareille duplicité fut fréquente chez les moralistes officiels de toutes les époques : à Rome, le philosophe Sénèque écrivit, dit-on, l'éloge de la pauvreté sur un pupitre d'or. Nos idées sont bien différentes : nous condamnons la pauvreté. Tout au plus admettons-nous qu'elle soit bonne, en certains cas et de façon transitoire, à titre de moyen pour aboutir à une vie plus haute ou à la réalisation d'une idée. Mais l'on ne saurait comprendre que le travail normal d'un homme ne garantisse pas largement sa subsistance. Si le monde est trop peuplé, qu'on limite les naissances ; si la répartition des biens s'accomplit sans équité, qu'on la change. Faire de la pauvreté des uns le corollaire de la richesse des autres est la pire solution ; l'extrême opulence s'avère contre nature autant que l'extrême misère. L'homme n'a droit qu'à ce dont il peut user; accaparer d'inutiles

moyens d'existence devient un attentat contre le bonheur d'autrui ; vouloir l'or pour lui-même, non pour ses avantages, est une criminelle perversion du désir. L'argent, simple instrument d'échange, n'a d'autre titre à demeurer roi des cités que l'avantage des fainéants rentés. En attendant que la justice prenne sa revanche, quels moyens s'offrent de se libérer ? Restreindre nos besoins, limiter nos charges, insoucieux des préjugés ; ou produire sans arrêt, sans relâche, se transformer en bête de somme. Accepte qui voudra la seconde solution, ce n'est pas celle du sage. Un travail, modéré, raisonnable, sera toujours nécessaire et sain ; dans une société moins chaotique, il deviendrait obligatoire pour tous ; l'âge ou la maladie seuls en dispenseraient. Mais fournir un labeur de forçat pour qu'un parasite repu daigne vous qualifier de bon citoyen, cela jamais. Aider ses frères dans la peine, oui ; entretenir des bœufs gras à l'étalement du sentiment, à la pensée, au rêve, en éliminant les factices et ruineux plaisirs de l'alcool, du tabac, d'une cuisine raffinée ou d'une mise excentrique. Une table hygiénique et simple, pour la bourse comme pour l'estomac ne vaudrait-elle pas mieux ? Et les vêtements ridicules, fabriqués par nos grands couturiers, sont-ils donc si beaux ? Élégance et confort n'ont rien à voir avec un luxe insolent ; dans les bazars d'antiquailles nos affûtiaux compléteront bientôt des collections grotesques ; un visage sans défaut n'a pas besoin de fard et, lors vaut un lit d'or. Certes, il est des jours où l'on souffre de n'être pas riche, en voyant autour de soi tant de misères qu'il faudrait soulager, tant d'œuvres qu'il faudrait soutenir. Une enquête menée dans le *Semeur*, par Barbé, sur l'utilité que l'argent peut avoir pour un militant d'avant du problème. Mais comme la richesse durcit le cœur et le corrompt, sauf chez quelques hommes d'élite comme elle résulte habituellement d'une spoliation légale faite au préjudice d'autrui, elle ne fait point l'objet de nos convoitises.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

PÉDAGOGIE n. f.

La pédagogie est, nous affirment la plupart des dictionnaires, *l'art* d'instruire et d'élever les enfants. D'après certains auteurs elle serait la *science* de l'éducation.

Pour bien comprendre cette opposition, déterminer laquelle de ces définitions est la vraie ou si elles le sont l'une et l'autre dans une certaine mesure, il faut faire appel à l'histoire. Et l'histoire nous répondra que les arts ont toujours précédé les sciences mais aussi que le progrès des sciences a été constant, que de plus en plus les arts font appel aux sciences pour déterminer les buts qu'il faut atteindre et les moyens d'y parvenir. La pédagogie a donc été tout d'abord un art. Art bien empirique et bien imparfait, que nous retrouvons non seulement chez les sauvages, mais encore chez les animaux. Le faucon exerce ses petits à la chasse. Le canard apprend peu à peu à nager aux canetons. La mère ourse donne des leçons à son ourson, le punissant et le récompensant suivant qu'il fait preuve de bonne ou de mauvaise volonté à l'étude. Les fourmis ont leurs leçons de gymnastique et de construction. Cette éducation animale basée sur l'exemple et l'imitation est une préparation à la vie par un apprentissage gradué.

Nous ne savons pas comment nos ancêtres préhistoriques élevaient leurs enfants, mais nous pouvons en avoir quelque idée par la connaissance de la pédagogie des primitifs, c'est-à-dire des sauvages actuels. Chez les plus déshérités d'entre eux, l'éducation est pour ainsi dire inexistante, mais l'allaitement dure très longtemps : trois ans ou plus. Chez des peuples moins arriérés on peut observer trois degrés dans l'éducation. Au premier degré c'est l'éducation domestique, libre de l'enfant que le père ou la mère - suivant les peuplades - ont décidé de conserver, car il est des enfants que l'on tue, soit parce qu'on les juge trop faibles - et ce sont surtout les filles, moins utiles, qui sont supprimées - soit pour toute autre cause.

A cette première période (puériculture) succède celle de l'initiation sexuelle. La mère s'occupe de la fille et lui apprend les soins du ménage. Le père s'occupe du garçon. A l'initiation sexuelle succède l'initiation sociale, réglée soigneusement par la tradition et où la magie tient une large place. Les enfants sont alors soumis à des épreuves (tatouages, dents arrachées, mutilations, initiation à des secrets magiques, etc.) accompagnées des chants et des danses rituelles. On a essayé de civiliser ces primitifs, les expériences n'ont donné que de maigres résultats : les adultes ne sont pas modifiables ; les éducateurs ont été le plus souvent des missionnaires catholiques ou protestants qui ont plus songé à évangéliser qu'à éduquer véritablement. Une véritable éducation de ces peuplades doit être tout d'abord professionnelle et adaptée au milieu. Il faut tenir compte des tendances héréditaires. « Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme*, dit que l'amour de la patrie est un

sentiment qui a été placé dans le coeur de l'homme par Dieu lui-même ; il cite des sauvages venus des endroits les plus éloignés et transplantés dans des pays civilisés, à Paris par exemple, où ils mouraient d'ennui ; il en conclut que l'amour de la patrie est un sentiment inné et divin. Il n'en est pas ainsi : il faut voir dans cet amour du milieu où le sauvage a été élevé, le fruit d'une longue adaptation de la race qui fait prendre à l'organisme des tendances telles qu'il ne peut. bien vivre que dans ce seul milieu » (Sluys). Qui a bien compris ceci admettra sans peine que les patriotismes iront en s'affaiblissant au profit de l'internationalisme. « L'enquête sur l'éducation des primitifs, écrit encore Sluys, montre que pendant un nombre considérable de siècles, l'évolution de l'éducation suit l'évolution sociale elle-même ; le milieu modifie, l'hérédité fixe, les croyances cristallisées sont. transmises par des initiations ; l'enfant imite les parents et s'adapte ainsi au milieu social. »

La Grèce antique a vu s'opposer deux systèmes d'éducation : l'éducation du guerrier à Sparte et du citoyen à Athènes. Sparte fut, pendant des siècles, un haras humain : ne pouvaient se marier les individus mal conformés ou qui avaient été lâches à la guerre ; les nouveaux-nés faibles, chétifs, tarés étaient jetés dans une fondrière. A partir de sept ans, les enfants enlevés à la famille étaient endurcis physiquement et moralement, habitués à la douleur, aux jeux violents, exercés à la course, au saut, à l'a nage. Cette éducation produisit une race de guerriers grossiers, inhumains et perfides, dont le nombre alla d'ailleurs en diminuant et qui finirent par être gouvernés par des femmes. Lorsque l'on parle de l'éducation à Athènes, il ne faut pas oublier que cette éducation, qui avait pour but de former des citoyens, ne s'appliquait qu'aux enfants des citoyens et qu'il y avait, à Athènes plus de dix fois plus d'esclaves et de serfs que d'hommes libres.

Le but de l'éducation, à Athènes, était de former le citoyen cultivé, fort, sain, aimant le bon et le beau. La civilisation brilla alors à Athènes tout pendant que ses habitants ne se laissèrent pas amollir par la richesse, la puissance et le voisinage du luxe oriental, Rome imita alors le système d'éducation de la Grèce sans cependant l'égalier. Parmi les caractères particuliers de l'éducation romaine, il faut en noter quelques-uns qui ont influé profondément et pendant longtemps française. D'abord le droit du père de famille de noyer ou d'étouffer le nouveau-né difforme et d'user de sévères punitions corporelles ; ensuite l'invention de la grammaire, de la rhétorique ; l'étude des humanités, c'est-à-dire celle du grec, à l'aide de versions, de thèmes, etc.

Puis la civilisation romaine sombra sous les invasions barbares.

Pendant le moyen âge, l'éducation fut avant tout chrétienne. L'étude se faisait d'après les textes ; l'observation était négligée ; l'enseignement. portait sur des mots, des définitions, des raisonnements appliqués à des principes que l'on considérait comme indiscutables parce qu'ils appartenaient au dogme ou avaient été formulés par Aristote. Ce fut le règne de la scolastique et l'on vit des thèses de doctorat qui ne peuvent que nous faire sourire aujourd'hui, par exemple : « Adam et Eve avaient-ils un nombril ? », « Quand un paysan va au marché, menant un cochon au bout d'une corde, est-ce le paysan qui conduit le cochon ou est-ce la corde ? » Notre pédagogie a évolué depuis, mais on y retrouve encore la trace des influences

grecque et romaine comme aussi du verbalisme du moyen âge.

Il y a cependant entre la pédagogie du primitif et celle du croyant une différence, et la seconde marque un réel progrès. La première est empirique, elle se suffit à elle-même et est conduite au petit bonheur ; la seconde recherche des principes directeurs. Ces principes, elle les emprunte à une philosophie métaphysique et dogmatique. L'enfant, de par la faute d'Adam et d'Eve, est un être imparfait qu'il faut corriger à l'aide de punitions ou de récompenses ; ce petit d'homme est aussi un petit homme et on le traite comme tel ; on ne conçoit pas qu'il puisse exister chez l'enfant des tendances ayant seulement une valeur fonctionnelle, c'est-à-dire uniquement propres à assurer son développement.

Mais la philosophie a évolué, elle s'est efforcée et s'efforce encore de devenir une science positive ; elle s'appuie sur la psychologie qui, de dogmatique qu'elle était en ses débuts, tend à devenir scientifique et expérimentale, en prenant appui à son tour sur la biologie et la sociologie.

La science de l'éducation se constitue peu à peu, mais elle n'est encore qu'ébauchée. S'occupant d'un être vivant qui évolue dans un milieu social, la pédagogie scientifique ne peut exister que si la biologie et la sociologie forment des sciences positives. Actuellement, la pédagogie est encore un art qui s'efforce de devenir une science. Mais faut-il encore parler de pédagogie, alors que ce mot a un contenu tout autre que celui qu'il avait il y a moins d'un siècle ? « Nous n'avons pas, dit A. Nyns, conservé le vieux mot. de pédagogie parce que cette science est restée trop en dessous de nos conceptions modernes, parce qu'elle a des attaches trop fortes avec la métaphysique et la philosophie spiritualiste, alors qu'elle devrait être une branche des sciences naturelles.

Nous avons lancé le mot de Pédotechnie parce qu'à une conception nouvelle de l'éducation, il faut un mot nouveau. » D'autres mots également (Pédiatrie, etc.) ont été créés ; l'ancienne pédagogie s'est modifiée, divisée ; les auteurs de ces divisions ne sont pas, d'ailleurs, toujours d'accord ; en particulier ils ne s'entendent pas sur ce qu'est ou doit être la « pédagogie expérimentale ». Ce sont là des questions qui intéressent surtout les spécialistes.

Mais il n'est pas besoin d'être spécialiste pour s'intéresser à la pédagogie et des connaissances pédagogiques plus étendues seraient utiles à tous les éducateurs. C'est un tort, pour les parents, de croire que l'amour de leurs enfants est suffisant pour leur faire trouver intuitivement ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire ; ceci qui est évident pour tout ce qui a trait à la vie physique - combien d'enfants sont victimes des maladresses alimentaires ou hygiéniques de leurs parents ! - ne l'est pas moins en ce qui concerne la vie intellectuelle et morale. C'est un tort pour les éducateurs de profession de se fier à leur pratique, la pratique devient vite routine et d'ailleurs, pour être acquise, elle nécessite des tâtonnements que l'on eût abrégés et des erreurs que l'on eût évitées par l'étude de la pédagogie. Nous n'insistons pas sur ce sujet, il suffira à nos lecteurs de se reporter à quelques-unes des études pédagogiques que nous avons données en cet ouvrage, par exemple aux mots « éducation » et « morale », pour se rendre compte de l'utilité des études pédagogiques.

Non seulement les méthodes de la pédagogie, ces fondations, ont évolué, mais encore les buts qu'elle se propose d'atteindre ont subi quelques changements. Il semble que l'on a plus que jadis le souci de respecter la personnalité de chacun ; l'éducation tend à ne plus être un dressage, mais à favoriser l'épanouissement des tendances utiles de chaque individu ; l'instruction fait place aux exercices individuels, l'école tend à être sur mesure, c'est-à-dire à la mesure de chacun. En revanche, il est certain que la concurrence, l'émulation qui tenaient une si large place dans l'ancienne pédagogie cèdent peu à peu du terrain devant l'entraide et la coopération. En résumé, la pédagogie tend actuellement vers l'individualisme et l'entraide, c'est-à-dire vers l'anarchie, au sens que les meilleurs penseurs (Kropotkine, par exemple) ont donné à ce mot.

- J. DELAUNAY.

Accueil

PÉDANT, PÉDANTISME

La société est pleine de pédants qui déguisent leur impuissance sous de grands airs austères : représentants de l'autorité, administrateurs et fonctionnaires quelconques, délégués de sociétés reconnues ou non d'utilité publique, tous se composent un visage sévère, en rapport avec leurs missions plus ou moins secrètes et leurs fonctions plus ou moins grotesques. Ils pensent nous en imposer avec leur attitude compassée. Ils nous font suer avec leurs manières. Tout chez eux est étudié. Rien ne vient troubler leur sérénité. Leur visage est un masque sous lequel s'abrite la dissimulation. L'autorité est basée sur ces gestes mécaniques et ces physionomies rébarbatives. Il faut bien, pour justifier l'utilité du métier qu'ils exercent, qu'ils embêtent les gens. Ils sont tyranniques et orgueilleux, croient tout savoir et se croient tout permis, ne souffrent pas qu'on leur parle d'égal à égal, mais toujours d'inférieur à supérieur. Le mal que font ces imbéciles est irréparable. Ils ne conviennent jamais de leurs erreurs. Ces gens qui se croient quelque chose parce qu'ils portent sous le bras une serviette bourrée de papiers font pitié. Je les méprise. Ils sont mûrs pour le professorat, qui exige des diplômes et une mine renfrognée. Décidément il y a des gens qui sont faits pour tenir certains emplois et remplir certaines fonctions : ils sont bien à leur place.

L'écueil de tout enseignement, c'est le pédantisme. A bas les pédants ! Les pédants sont une race insupportable. Quand on les rencontre, on a envie de fuir à 500 kilomètres. Ils ont une odeur spéciale. Leur ton autoritaire essaie d'en imposer. Derrière tout ce fatras d'érudition et de grands gestes, il n'y a rien. Avec eux, la vie est une chose morte. Ils en ont fait un mécanisme sans imprévu. Défense de les questionner. On doit accepter les yeux fermés la vérité qui tombe de leurs lèvres. « J'ai dit », supprime d'un seul coup toutes les objections. Pas de discussion possible avec ces tyrans. Ce sont les fascistes de l'enseignement. Avec ces pédants, on s'éloigne de la vérité. On s'éloigne de la vie. On ne pense pas, on ergote. On n'avance pas, on piétine. La science n'est plus qu'un monde décoloré et figé, qu'un fouillis inextricable de formules, où ne pénètre ni air, ni lumière ; qu'une construction aussi déplaisante qu'une prison ou une caserne. Leur science n'est qu'une pseudo-science, sans portée et sans intérêt.

Avec les pédants, tout est rétréci, amoindri, châtré. L'obscurité leur tient lieu de profondeur. Ils ne voient que les détails, au détriment de l'ensemble. La synthèse leur échappe. Ils ne saisissent aucune unité. Ils pataugent au milieu de notes, de fiches, de documents dont ils ne savent pas tirer parti. Nulle lueur dans cet enseignement. Tout avec eux devient néant. Je ne puis souffrir les gens qui ont des serviettes sous le bras (larbins ou barbacoles). J'ai horreur du type professeur. Le professeur cela me fait l'effet d'un fossile. C'est un squelette ; rien de plus. Le professeur, c'est le contraire de l'artiste. Il hait par dessus tout l'originalité et la sincérité. Le professeur n'innove pas, n'invente pas. Il se borne à recueillir le fruit du travail des autres, mal digéré et qu'il déforme. Il n'a pas d'envergure, pas d'imagination. Pas de gestes larges. Tout est petit, rapetissé, mesquin. Placez-le

devant une création originale, le professeur ne comprend plus : il n'a vu cela nulle part. L'élève qui a fait un bon devoir est puni : j'appelle bon devoir celui qui est personnel. Est bon devoir, pour le professeur, celui qui ne renferme aucune idée, mauvais celui qui atteste une personnalité et sort de l'ordinaire. Aucune idée subversive n'est tolérée par le professeur. Et il n'est pas difficile d'avoir une idée subversive : la moindre idée où il entre une lueur d'intelligence est subversive pour le professeur. Le professeur répète chaque jour ce qu'il a dit la veille, sur le même ton compassé et vieillot. Il épluche, il corrige. Tant de fautes contre la grammaire, contre le style, contre la tradition ! Or, le professeur ignore la grammaire, écrit mal et fausse la tradition. De quel droit apprend-il aux autres l'orthographe. Le professeur est le type du pédant. (Voir le mot Professeur).

- Gérard de Lacaze-Duthiers.

Accueil

PEINTURE n. f. (du latin *pictura*, même sens)

INTRODUCTION. - On peut, d'une façon générale, désigner par le mot peinture tout emploi d'une matière colorante sur une surface ou sur un modelé, dans un but de figuration symbolique ou de simple ornementation. D'une façon plus étroite, ce terme est réservé à la représentation, par la couleur, des objets, des images de la vie, et, par cette représentation ou son simulacre, à l'expression des sentiments, des passions, des comportements individuels ou collectifs de l'homme, et d'abord de celui qui s'exprime, l'artiste. Les procédés mécaniques ne peuvent donc pas entrer dans cette définition. A la suite de préoccupations et de recherches nécessitées par des perfectionnements ou des reculs de la technique, la représentation expressive et symbolique des images a pu, dans certaines circonstances, faire place, plus ou moins complètement au simple jeu des rapports de couleur et à leur prestige .sur les sens ; le but a cédé devant le moyen.

Les phases de l'évolution de la peinture oscillent, très généralement, entre deux ordres de préoccupations ou de tendances : l'expression et la décoration, plus ou moins distinctes ou mêlées selon les tendances générales d'une race, d'une époque, ou les tendances particulières des artistes ; les unes et les autres étant en partie déterminées par les conditions générales de la vie économique et sociale et de la vie spirituelle et morale, mais tout autant par la nature, la possibilité d'adaptation et la connaissance d'usage des matériaux qui servent à l'élaboration de l'œuvre d'art, c'est-à

grandes réalisations de l'art sont celles où les deux tendances se fondent sans qu'il soit possible de les distinguer, car, à vrai dire, le souci de l'expression n'est sensible qu'au prix d'une certaine défaillance de la technique et les recherches de la technique ne deviennent apparentes qu'au prix d'une certaine défaillance de l'inspiration.

Autour de ces préoccupations maîtresses se développent, plus ou moins, les préoccupations de ligne, de couleur, de modelé ou volume, de lumière et d'espace. Ce sont les variations de rapports de ces diverses préoccupations qui permettent de différencier les styles et les écoles. Un style n'est pas autre chose que l'utilisation d'une matière aux besoins, aux tendances, aux idées et au goût d'une région, d'une époque, d'une société, ou d'un artiste, compte tenu des lois particulières à la matière employée. Aux artistes de découvrir ces lois, de pousser la découverte au delà des sentiers battus. Il n'est pas un grand artiste qui n'ait, en quelque manière, par enrichissement ou par simplification, modifié la technique de son art et entraîné, dans un certain sens, l'évolution de cet art après lui. Nous pouvons même dire que l'influence d'un artiste se mesure bien plus par les modifications qu'il a apportées à

la conception technique de son métier que par les conceptions idéologiques dont semblent témoigner ses interprétations de la vie. Mais pour qui sait aller plus loin que l'apparence, c'est dans ses interprétations techniques que peut se lire le mieux sa conception de la vie.

Cette position relative des éléments constitutifs de l'œuvre d'art et la prédominance accordée à la réalisation technique sur le « sujet » montre que l'on distingue à tort le fond et la forme, l'invention et l'expression. Ils se confondent, et il n'y a pas d'art qui se contente d'inventions. Comme l'ont dit les plus anciens sages, aucune chose n'existe tant qu'elle n'a pas été nommée. La réalisation artistique c'est ce qui donne un nom à l'invention, ce qui l'appelle à l'existence.

Cette position de vue permet de comprendre que, pendant tant de siècles, un art comme la peinture ait pu vivre autour d'un nombre très restreint et indéfiniment répété de motifs. Elle explique que nous puissions considérer cent interprétations, à peu près identiques dans le fond, d'une même apparence, mais qu'une entente particulière de la densité, de la résistance, de la statique ou des vibrations de la forme et de la couleur, un sens particulier de la lumière et de l'espace suffisent à différencier. La juxtaposition de deux taches, la justesse ou la nouveauté d'un rapport, nous sont des témoignages plus probants de l'authenticité d'un peintre que des recherches ou des intentions qui n'ont à figurer que pour mémoire dans l'histoire de la peinture.

Mais la qualité de la matière ne suffit pas davantage et seule à conditionner l'œuvre d'art. Les réalisations techniques n'impliquent pas nécessairement la richesse de la matière ou le développement des procédés industriels. Certaines époques, certaines sociétés, très riches, très développées industriellement, n'ont produit que peu d'œuvres d'art ou des œuvres inférieures. Par contre, aux mêmes époques d'autres peuples, ou les mêmes peuples à d'autres époques ont, dans des conditions économiques défavorables, avec des instruments défectueux, réalisé des œuvres d'art parfaites. La perfection de la peinture n'est donc relative ni au sujet seul, ni à la seule matière ; elle est l'adaptation relative des moyens d'expression à la chose exprimée.

De ce point de vue relatif, l'histoire de la peinture doit tenir compte : 1° de la nature et de l'emploi des sur appliquée ; 2° de la nature et de l'emploi des couleurs et des produits employés pour les combiner ; 3° de la nature et de l'emploi de l'instrument et de l'adaptation de la main. Car la peinture est d'abord ouvrage d'ouvrier, et l'histoire de la peinture ne peut être considérée indépendamment de l'histoire générale du travail humain.

Toutefois on ne peut l'envisager indépendamment des conditions de la vie spirituelle des civilisations, considérée sous le double aspect de révolution ou de la stagnation des institutions et de l'épanouissement ou de l'étouffement des individus. Les événements politiques, à moins qu'ils n'aient été accompagnés de vastes transformations sociales, n'ont que peu d'importance pour l'évolution de la peinture. Des événements d'ordre privé en ont souvent davantage. Dans les périodes de gouvernement personnel, une mort, un déplacement, le changement de goût, d'idées

morales ou religieuses de la personnalité dirigeante peuvent avoir, dans une continuité politique parfaite, plus d'importance pour la vie de l'Art qu'une Révolution. Dans les périodes de gouvernement républicain, qui oscillent toujours entre l'oligarchie théocratique ou financière et l'ochlocratie (dite démocratique), à moins qu'elles ne les combinent profitablement, c'est aux conditions économiques qu'appartient l'influence déterminante.

Ceci posé, et toutes réserves faites sur l'interprétation de certaines formes de la peinture qui se présentent à nous en vestiges isolés, nous allons passer en revue les grandes manifestations de la peinture considérée comme moyen d'expression et d'ornement de la vie des hommes et de leur conception caractéristique d'une « formule » universelle, logique, harmonieuse, c'est des éléments qui les entourent. Nous ne cherchons pas à donner un exposé historique sans lacunes. Ce qu'il nous importe de dégager, ce n'est pas la série complète des écoles, mais seulement les phases de la continuité artistique susceptibles de contribuer à une connaissance positive de l'homme, comme elles ont contribué au développement de l'espèce par le perfectionnement des individus.

I. LA PRÉHISTOIRE. - A) *Europe*. - Il est impossible, dans l'état présent des connaissances, de dresser un tableau, même approximatif, des époques voisines de l'origine de l'art et de déterminer quel est celui des arts plastiques dont l'usage est le plus ancien. Les découvertes faites en ce domaine ne constituent encore qu'une très faible collection de documents, que nous devons nous contenter d'enregistrer, sans conclure. Documents relatifs : les uns aux matériaux employés, les autres aux conceptions générales des artistes primitifs, d'autres enfin à leur style. Les premiers en date de ces documents semblent être les restes de matières colorantes trouvées aux Roches (Indre), à la grotte des Fées (Vienne) et aux Cottés (Vienne), dans des dépôts de l'*industrie aurignacienne* (1^{re} période archéologique), comprenant : sanguine, terres rouges et lie de vin, grès ferrugineux, ocres rouge et jaune, pyrolusite et oxyde de manganèse. On connaît, de la même industrie, des dessins en couleur représentant des animaux : bovidés, chèvres, bouquetins, chevaux, exécutés avec une sûreté de trait et une justesse d'observation déjà remarquable, ainsi que de nombreuses représentations de mains humaines, en blanc, sur fond noir ou rouge.

Les découvertes de cette période sont, jusqu'à ce jour, localisées en *Espagne* et dans le *Sud-ouest de la France*.

Après une longue lacune pendant l'*époque solutréenne*, l'art de peindre renaît avec l'*industrie magdalénienne*, 3^e et dernier des âges archéolithiques. Ce sont les mêmes régions : Espagne et Sud-ouest de la France, qui nous ont livré les documents les plus saisissants. Leurs peintures sont les plus belles de toute la Préhistoire et certaines d'entre elles comptent parmi les plus fortement expressives et les plus grandioses de tous les temps. Ce sont, en majorité, des représentations animales : Mammouths, bisons, lions, loups et renards, rhinocéros, ours, sangliers, chevaux, cerfs, élans, antilopes, bouquetins et chevreuils et le renne, surtout, dont cette période constitue l'ultime habitat dans nos régions, illustrent les parois des cavernes à Altamira, la Vieja, la Morella de la Vella (Espagne) ; à Lorthet (Hautes-

Pyrénées), au Mus-d'Azil (Ariège), aux Cabrerets (Lot), aux nombreux abris de la Dordogne : Laugerie, Combarelles, Font de Gaume, les Eyzies, la Madeleine, le Moustier, et à Bruniquel (Lot-et-Garonne). Nous y trouvons aussi des représentations de phoques et de poissons. Les motifs tirés des végétaux ou des thèmes géométriques sont rares, ce qui tend à prouver que l'invention décorative est postérieure à l'expression symbolique. Enfin il faut noter que les représentations humaines, d'ailleurs rares, sont maladroitement, hésitantes, presque informes, alors que l'expression des types animaux, de leurs caractères et de leurs mouvements dénote un art depuis longtemps sorti des balbutiements primitifs, arrivé à un point élevé de son évolution. Le réalisme puissant et synthétique des artistes magdaléniens, qui élimine les détails inutiles, leur compréhension des détails maintenus dans l'harmonie de l'ensemble et la forte structure de leurs figurations ne peuvent être le fait d'une humanité cérébralement arriérée. Les artistes magdaléniens nous apparaissent, au contraire, comme les détenteurs d'une savante maîtrise. Certains préhistoriens, comme Jacques de Morgan, les estiment mieux doués que les peuples : égyptiens, chaldéens, peut-être même que les Hellènes dont nous avons reçu les principes de l'art, dans la période historique. Quoi qu'il en soit, l'unité de style que nous constatons alors entre les œuvres des diverses stations, nous permet de conclure à une certaine communauté de civilisation entre des groupes géographiquement assez éloignés, et par conséquent à des échanges et à une pénétration réciproque, plus explicable par des relations pacifiques que par les guerres de clans auxquelles naguère on les attribuait. Quand nous considérons, au contraire, l'alternance entre des périodes d'activité artistique et des périodes de décadence, nous pouvons conclure que les premières ont été des périodes de paix relative entre des populations civilisées, tandis que les secondes ont été les témoins de guerres et d'invasions barbares. Et nous pourrions expliquer ainsi l'importante lacune qui s'ouvre, à la fin du quaternaire, avec la disparition des centres magdaléniens, pour ne se refermer qu'après de nombreux millénaires, avec l'apparition dans nos régions de l'industrie énéolithique, apparition de beau postérieure aux premières manifestations esthétiques proto-historiques, de l'Égypte, de l'Elam et de Sumer. C'est en Orient, désormais, et pour un très long temps que nous devons chercher des témoignages de l'activité artistique.

Mais nous devons, auparavant, nous demander comment et pour quelles raisons profondes l'homme, différencié peut-être par cela même des autres animaux, a trouvé les lois de figuration, d'expression, d'harmonie qui constituent, à proprement parler, l'art. Sans nous attarder à exposer toutes les théories émises à ce sujet, nous écarterons celles qui tendent à présenter l'invention de l'art comme ayant eu pour but l'ornement des cavernes et l'agrément des populations qui y employaient les loisirs de leurs longs hivers polaires. Il faut remarquer en effet que la plupart des peintures, et les plus importantes, se trouvent dans les parties les plus reculées des cavernes, et qu'elles ne sont visibles et n'ont, par conséquent, pu être exécutées qu'à la lumière artificielle. Et ce que nous connaissons du luminaire primitif ne laisse pas supposer qu'elles aient pu être éclairées dans leur ensemble, pour le plaisir des chasseurs. D'autre part, divers signes, comme les mains humaines, les points, les traits qui couvrent les représentations animales, et la simultanéité de figurations

symboliques, vraisemblablement astrales, nous amènent à une conception de l'invention des arts qui n'est pas celle de l'agrément et de la récréation. Les observations qui ont été faites sur les peuples actuels restés aux stades primitifs et les documents écrits des premières civilisations primitives, nous permettent de formuler cette proposition : l'art est d'essence religieuse et son premier usage est une magie. Magie sympathique d'une part, qui, par la représentation d'un être, a pour but soit de s'en ménager les faveurs, soit de s'en assurer la possession ; totémisme d'autre part, c'est-à-dire, adoption par un clan d'une force, naturelle ou animale, qui serait son ancêtre et, à la fois, sa patronne, et dont les images se retrouvent sur les armes, dans les tatouages et dans les lieux consacrés. C'est ainsi que s'explique le fait de la figuration exclusive, dans certaines grottes, de certaines espèces animales, indépendamment des conditions réelles d'habitat des espèces. De ce totémisme primitif en vertu duquel l'homme s'assimile à la divinité animale de laquelle il se croit issu, dérivent toutes les assimilations animales des masques, des vêtements de sorciers et des parures ecclésiastiques. Les dieux animaux des Egyptiens, les monstres à tête humaine sur un corps animal ou à chef animal sur un corps humain, kheroubims, minotaures, centaures, etc., et les mythes de la métempsychose n'ont pas d'autre origine. Il a fallu la raison grecque pour que le culte des dieux anthropomorphes remplace celui des dieux zoomorphes et des forces naturelles. Ainsi l'art, avec la religion, est parvenu à l'humanisme auquel il est encore, généralement, fidèle.

Si nous nous sommes attardés un peu longuement à cette lointaine apparition de l'art dans l'humanité primitive, c'est que les problèmes qu'elle pose et les observations qu'elle suscite ont une portée telle qu'elle ne s'est pas encore épuisée. L'art vit toujours, comme l'humanité elle-même, sur les thèmes les plus anciens ; et les artistes les plus grands sont ceux qui, dans la représentation la plus humble, ont mis non seulement leur être, avec tout ce qu'il sait et tout ce qu'il peut, mais le trésor entier des expériences humaines, des plus obscures, des plus inconscientes, jusqu'à celles qui, peu à peu, et sans qu'il ait à renier aucun balbutiement des ancêtres, s'élèvent au-dessus des croyances et, par la raison qu'il en prend, le libèrent.

B) *Orient Primitif*. - Nous avons dit quelle lacune s'ouvre soudain dans nos pays, à la fin des temps quaternaires. Ni les âges mésolithiques, ni le néolithique ne nous ont laissé les traces d'une culture artistique. Et pourtant ces périodes témoignent d'un indéniable progrès industriel, la dernière même voit naître tous les perfectionnements de la vie sociale que connaît depuis, l'humanité.

En Orient, au contraire, la décoration par le dessin et la couleur dénote un art raffiné. Mais il semble que celui-ci soit le fait d'une civilisation importée. L'industrie des métaux y apparaît contemporaine des témoignages proprement néolithiques, concurremment avec l'emploi des matières précieuses, des pâtes colorées et des émaux dont la présence atteste, à défaut d'œuvres indépendantes, le sens de la couleur et du dessin qui sont à la base de l'art de peindre. C'est à la céramique que nous devons emprunter nos documents.

Les motifs de décoration proprement néolithiques : lignes brisées et figures

géométriques (triangle, carré, cercle, spirale, etc.) sont appliqués au moyen d'une incision, remplie de blanc. Les Susiens primitifs y ajoutent une stylisation ingénieuse des formes animales et végétales, en rouge et en noir ; puis le style évolue vers le naturalisme. En Egypte, la technique est plus proprement picturale ; les motifs, mouchetures, spirales, rayures, fleurs, oiseaux, barque funéraire, sont, le plus souvent, posés à froid, au moyen de couleurs broyées, liées par un corps gras ou adhésif. Les îles méditerranéennes emploient les deux techniques, asiatique et égyptienne, mais introduisent dans la décoration un goût très personnel dans l'interprétation naturaliste. Dès qu'apparaît, en Europe occidentale, vers le début du premier millénaire, un art saisissable, nous le voyons marqué d'influences diverses, à la fois septentrionales (et sans doute dérivées par là de l'orient sibérien) et méditerranéennes.

II. PÉRIODES ARCHAÏQUES. - A) *Egypte*. - L'impression générale hiératique produite par l'art égyptien proprement dit est toute différente de celle que nous donnent les premières manifestations de cet art, aux temps prépharaoniques. Il semble qu'une nouvelle race soit ici intervenue. Quoi qu'il en soit, nous devons noter que l'art égyptien qui nous est parvenu est un art funéraire. Les Egyptiens, au dire de Diodore, considéraient leurs maisons comme des lieux de passage et leurs tombeaux seuls comme des demeures durables. Cela explique le luxe des apprêts des tombes et que nous y ayons trouvé, éternisés par l'art, ainsi que dans les temples, les aspects de la vie et les documents de l'histoire.

La peinture égyptienne funéraire est faite de tons plats, frais et vrais, sans nuances, sans artifices de lumière et d'ombre, cernés par un dessin rigoureux. Elle est, par là, éminemment décorative. Ses lois générales sont les mêmes que celles du bas-relief ; et nous ne devons pas oublier que les bas-reliefs égyptiens, et la sculpture en ronde-bosse elle-même, étaient enluminés de couleurs. La peinture ne joue donc qu'un rôle secondaire dans l'admirable unité de l'art égyptien. Elle n'en est pas moins importante pour nous, et par ses qualités décoratives et par l'abondance des documents qu'elle nous apporte sur la vie égyptienne.

Abstraction de l'illusion optique et de la perspective, souci de ce qui est et non de ce qui se voit, en même temps recherche de l'exactitude, précision scientifique du détail, choix de ce qui est essentiel, tels sont les caractères qui ont fait de l'art égyptien un modèle de vie, de vérité et de style. Au point de perfection où nous voyons, dès le troisième millénaire, le rendu de la forme et la souplesse de la main, nous ne pouvons admettre que des artistes pour qui nul obstacle de matière, nulle difficulté d'expression n'existait, aient ignoré la perspective, ou le raccourci, ou le jeu des couleurs (alors qu'ils ont créé de si chatoyants bijoux) mais plutôt qu'ils les ont jugés inutiles et par là même les ont éliminés. Les artifices qu'ils ont admis et qui composent le corpus de leurs conventions esthétiques, se défendent pour des raisons de vérité permanente, de grandeur dans le style et de nécessité symbolique, L'art égyptien est le triomphe d'une volonté raisonnée, pure de sentimentalisme, sereinement impassible, mais, en même temps - et en particulier dans la peinture - la conception architecturale qui président à la peinture égyptienne n'en ont pas exclu

la variété et la vie. Nous n'en voulons pour témoins que les portraits, non seulement individuels, mais collectifs, portraits de races qui accompagnent maintes scènes commémoratives ou familiales, les représentations animales et l'ornementation décorative.

L'art égyptien, qui a réalisé ses données essentielles dans la période comprise entre la quatrième et la douzième dynastie (2900 à 1800) n'a, par la suite, que peu évolué. Il convient cependant de signaler une véritable mais courte révolution, sous le règne d'*Aménophis IV* (1372-1354 av. J.-C.) et de son gendre et successeur *Toutankhamon*

dieux égyptiens par le culte immatériel du dieu solaire « Aten », une rénovation artistique introduisit, avec l'école d'*El Amarna*, la spontanéité, la fraîcheur, le charme, en même temps qu'elle atteignit une acuité inconnue dans l'expression psychologique. Mais la réforme religieuse échoua, et, avec le pouvoir des prêtres, l'art égyptien retomba dans les conventions rituelles.

Les sujets traités par la peinture égyptienne constituent le recueil le plus complet de documents sur la vie de cette longue civilisation et de celles qui l'ont entourée : les dieux, leur culte et leurs légendes, les croyances funéraires et la vie des vivants, la maison, les jardins, les champs, la chasse et la pêche, le commerce et le travail des métiers, les jeux et les plaisirs, la vie publique, les guerres et les défilés de peuples. Par leur large participation aux préoccupations de la vie populaire, les artistes égyptiens furent les premiers, et longtemps les seuls, à ajouter aux éléments religieux de l'époque primitive un élément social.

B) *Asie Occidentale*. - En dehors de la céramique décorée dont la production cesse très tôt, nous n'avons aucune œuvre peinte proprement dite des hautes époques de l'Asie Occidentale. Il est probable que la peinture, qui était utilisée, comme en Egypte, sur les stucs de revêtement des palais et des temples, suivit l'évolution des autres arts, que l'on peut résumer ainsi : sur un fond commun asiatique, apparaissant dès le début du 3^e millénaire et dont la forme la plus haute se présente, en Sumer, entre le XXV^e et le XXI^e siècles, chaque région de l'Asie Occidentale a apporté ses variantes particulières ; les périodes de domination sémitique, à partir du XXIX^e siècle, sont marquées partout par un appauvrissement de l'invention et une tendance à la stylisation. Cet art, jusqu'à la pénétration hellénique, au III^e siècle, est exclusivement religieux. Les rares peintures murales assyriennes récemment découvertes ne démentent pas les caractères généraux de stylisation hiératique et de force, révélés par la sculpture et les bas rattacher à cet art les grandes décorations en brique émaillées de la Perse Achéménide. La peinture, en Asie Occidentale, reste décorative à la fois par sa conception et par son emploi, voisine du linéament sculptural et tributaire de l'architecture.

C) *Pays Egéens : Crète, Chypre, Mycènes*. - La civilisation égéenne, qui, du début du troisième au début du premier millénaire, couvrit les îles et les littoraux européen et asiatique de ce qu'on appela plus tard l'Ionie, apporte, dans les formules que nous connaissons par l'Egypte et l'Asie, une nouveauté singulière, ou peut-être

un singulier renouvellement. Les découvertes de *Mycènes*, de *Tirynthe*, de *Cnossos*, ont mis à jour, non seulement des vases d'une ornementation toute particulière, mais de grandes peintures murales d'un très réel intérêt. Sur le sol où viendra, plus tard, s'installer la race hellénique, nous voyons se manifester un sentiment nouveau, issu du naturalisme, et qui semble ne plus rien devoir à l'inspiration religieuse. Les animaux, les végétaux, les figures humaines qui peuplent de leur mouvement les manifestations de cet art n'obéissent plus à aucune règle de grammaire sacrée ; leur ordonnance ne semble plus déterminée par le souci du totémisme ou de la magie mais par l'agrément et la vérité.

Certes, il n'est pas niable que l'influence égyptienne ou celle de Sumer puissent se remarquer dans les peintures, la céramique ou la gravure, crétoise ou chypriote, de la période minoenne (2.000 à 1.500 av. J.-C), mais c'est une influence transposée. L'art de la mer Egée n'en constitue pas moins un monde à part, magnifique et barbare, familial, expressif, moderne. Cet art ne semble pas avoir inspiré directement les premières manifestations du génie grec. Mais si l'on considère qu'avant les phéniciens, les navigateurs égéens ont colonisé le bassin oriental et central de la Méditerranée, on comprendra que, dès le VIII^e siècle, des formes d'art, apparentées entre elles par une discipline commune, d'un naturalisme épuré, aient pu marquer, de l'Italie du Sud à l'Ionie asiatique, la naissance de l'hellénisme.

III. ANTIQUITÉ CLASSIQUE. - A) *La Grèce et l'Hellé* révolution accomplie par le génie grec peut être définie d'un mot : l'humanisme. Ce mot servira, à toutes les époques, à caractériser les tendances à la liberté de la pensée et à l'épanouissement des individus selon l'ordre de l'harmonie et le culte de la beauté. De fait, le Grec, inventeur des mathématiques, codificateur des connaissances antérieures à lui dans l'appareil classificateur qui constitue, à proprement parler, la Science, a trouvé aussi la raison de l'Art et lui a donné pour de longs siècles et sur toute la Terre, un certain visage que nous reconnaissons encore aujourd'hui.

La grande peinture grecque, qui fut très florissante et dont les auteurs de l'antiquité nous ont laissé des descriptions et des éloges enthousiastes, ne nous est point parvenue. *Polygnote*, *Zeuxis*, *Parrhasios*, *Apelle*, ne sont pour nous que des noms. Nous ne pouvons juger de la conception générale, de la composition, du dessin, du sentiment de la couleur et de la technique des peintres grecs que d'après les copies ou les répliques alexandrines, phéniciennes, pompéiennes et romaines. Il est possible, d'après celles-ci, de retrouver les lois générales de cet art. Les peintures qui décoraient les murailles étaient exécutées soit à la fresque, soit à l'encaustique, c'est-à-dire au moyen de couleurs liées à la cire chaude. Dans la période archaïque, celle qui précéda l'hégémonie d'Athènes, la peinture grecque garda les caractères techniques de la peinture égyptienne. Si le dessein fut plus libre, la couleur demeura plate et sans effets, donc purement décorative. Ce ne fut qu'à partir du IV^e siècle que les jeux de lumière et d'ombre, le sens du modelé, du mouvement et de l'espace, introduisirent dans la peinture la vie et l'expression. La sobriété, cependant, resta la règle de cet art. La gamme des couleurs était très

limitée. Polygnote, au milieu du IV^e siècle, n'en employait que quatre : le blanc, le noir, le rouge et le jaune.

Devant l'absence des monuments authentiques de la grande peinture, nous devons faire une place à part aux représentations des vases peints, qui, dès le début du VI^e siècle, abandonnant le style géométrique, nous apportent sur la vie hellénique la plus abondante documentation. Les vases à figures noires du VI^e siècle, ceux à figures rouges sur fond noir et à figures polychromes sur fond blanc des V^e et IV^e, égalent en finesse, en sensibilité, en noblesse et en charme les merveilles de la sculpture familière de Tanagra et de Myrina. Toute l'histoire légendaire, les mythes, les croyances, les occupations et les plaisirs de la vie revivent dans leurs figurations. Par elles nous sommes amplement renseignés sur les jeux de ce peuple sportif ; et c'est peut-être le culte des mouvements du corps libre, en plein air, qui libéra définitivement l'art grec de la contrainte des lois d'équilibre et de symétrie qu'il subit, à ses débuts, tout comme l'art des Egyptiens et des Asiatiques.

La diffusion de la culture hellénique, à la suite d'Alexandre, réforma l'art de tous les pays où pénétra avec elle l'esprit de mesure et le culte de l'intelligence. L'Egypte, la Syrie, l'Asie Mineure, la Mésopotamie et la Perse et les steppes de la Caspienne, aussi bien que les remparts montagneux de l'Afghanistan et Rome, reçurent, cultivèrent et transformèrent, selon leur génie propre, la semence hellénique. Il est vérifié aujourd'hui que l'art de l'Inde est né de cette influence. Les peintures bouddhiques que nous trouvons dans la péninsule même, puis sur tout le pourtour du Gobi et dont la diffusion, en ces régions, entre la période sélenecide et les premiers siècles de notre Moyen-Âge (III^e-VII^e), coïncident avec celle du bouddhisme, sont vraisemblablement à l'origine de la peinture chinoise.

Mais l'art grec rayonna plus fortement encore dans le bassin de la Méditerranée, porté par les flottes d'Athènes jusqu'au sein des anciennes colonies phéniciennes ; et Rome, en imposant sa force militaire et son organisation administrative à la Grèce elle-même et aux pays hellénisés, apprit de ceux-ci et porta au monde occidental une formule d'art qui est une glorification pompeuse de l'hellénisme.

Ce que nous connaissons d'œuvres peintes, en Egypte (portraits), en Phénicie (fresques tombales), en Italie du Sud par exemple nous montre l'art hellénique, adapté aux traditions régionales, évoluait peu à peu vers des formules dont la fortune historique sera diverse. Dès les derniers siècles de l'ère antique, nous pouvons saisir les éléments de formation des deux grands courants qui détermineront un jour l'art des temps modernes, tel qu'il nous apparaît, un peu artificiellement, surgi de la Renaissance. Le courant italo-romain qui se prolonge dans l'art chrétien des premiers siècles est à l'origine du réalisme qu'intensifieront les barbares et qui marquera si fortement les écoles occidentales. Ce que nous voyons, au contraire, tant en Egypte qu'en Phénicie ou à Palmyre (vassale quelque temps des Perses Sassanides), c'est un retour aux tendances profondes de l'Orient : d'une part stylisation des figures, d'autre part, recherches de luxe décoratif. Sous le

formulaire et l'apparat, l'humanisme grec se voile, sans toutefois disparaître ; et nous voyons dans les écoles orientales qu'il a un instant vivifiées et pour longtemps unifiées, poindre la pompe, l'artifice, et la grandeur aussi du style de *Byzance*. Ce style résistera longtemps, dans les écoles du Moyen Âge, au réalisme occidental, conservant les fortes disciplines des traditions techniques, et les imposant, non sans bonheur, aux richesses d'invention des artistes d'Europe.

B) *L'art chrétien du Moyen-Âge*. - On peut ainsi distinguer trois courants issus du fond commun de civilisation unifié par le génie grec. Nous laisserons de côté les formes asiatiques qui demanderaient une étude spéciale, pour nous attacher particulièrement à celles qui intéressent l'Europe.

Le courant occidental, qui se confond à l'origine avec l'art de la Rome païenne, se continue sans changement jusqu'après Charlemagne. A part certains motifs, tirés des mythes de la religion naissante, les premières peintures chrétiennes ne se distinguent ni par le style ni par les procédés de ce que nous voyons, par exemple, à *Pompéi*. La seule distinction de cet art réside dans les motifs qu'il évite : la représentation de la divinité jusqu'au X^e siècle, et celle de la nudité dont l'interdiction se prolongera jusqu'au XIII^e. Les motifs de décoration végétale et florale ne sont pas particuliers au christianisme. Le plus connu de tous, celui qui mêle le pampre, l'épi et la colombe se rencontre déjà dans l'iconographie des cultes dionysiaques de la région syro-phénicienne. Il n'est pas jusqu'aux figures symboliques, telles que les anges enfants ou l'âme, qui ne soient la réplique des amours ou des génies funéraires ailés, et de la mélancolique Psyché. La seule figure nouvelle apportée par l'iconographie chrétienne, celle du Bon Pasteur, ne révèle aucun sentiment nouveau.

En Orient, l'art Byzantin semble remonter aux traditions de rigueurs théoriques et de faste des Achéménides et de l'Assyrie. Même uniformité rituelle des figures et des attitudes, même tendance au colossal, même absence de vie physique et d'émotion. Cette tendance, commune à l'Égypte, à la Chersonèse, pénétrant en Russie à la suite des missionnaires, maintenue dans les couvents de solitaires, s'y prolonge bien au-delà de la chute de Constantinople, dans les fresques du mont Athos (attribuées à Panselinos) dans les peintures du Sinaï, et dans les icônes des sanctuaires russes. Mais l'influence de Byzance rayonne aussi sur l'Occident. Elle y recouvre bientôt le courant italo-barbare. Non seulement l'Italie, dominée par les Goths, reçoit les leçons d'art des mosaïstes byzantins, et les applique dans ses églises, jusqu'à la Renaissance du XIV^e siècle ; mais l'Europe occidentale elle-même subit l'influence de Byzance, en même temps qu'elle voit s'affermir les premières royautés barbares. Et plus tard, quand aux VIII^e et IX^e siècles, les empereurs iconoclastes forcent les artistes à s'expatrier, c'est sur l'Occident pacifié qu'ils refluent; ils y déterminent ce qu'on a appelé la Renaissance carolingienne. Mais jamais le sens décoratif original des Barbares ne fut étouffé, et son esprit, à la fois réaliste et fantaisiste, où se retrouve le génie des ancêtres de l'âge du fer, mêlé, dans l'Europe méridionale, d'influences syriennes, anime, à travers un appareil technique peut-être appris de Byzance, les

inventions ornementales si caractéristiques, le sens plastique et les ressources expressives des décorateurs romans.

IV. LES TEMPS MODERNES. - Ce qui caractérise les époques modernes de l'histoire de la peinture, comme toutes les autres manifestations de l'esprit humain, c'est la rapidité d'évolution des formules, les forts écarts dans la transformation des styles, le diversité des écoles locales, en même temps que les rapports d'analogie entre des maîtres éloignés, la profusion des aptitudes et des génies particuliers. A partir du XIV^e siècle, principalement, la vie artistique reçoit une diffusion telle qu'en six siècles à peine, elle nous apparaît plus riche d'inventions et de recherches que toute l'antiquité. Et cependant, durant cette période, aucune école ne présente ce caractère d'ensemble réussi, d'expression raciale durable que nous offrent l'époque égyptienne ou l'époque grecque. Le mouvement des cathédrales, du XII^e au XV^e siècle, est le seul auquel sa durée et sa dispersion territoriale confèrent une certaine universalité. Les autres mouvements sont d'oscillation courte ou d'aire localisée. Ce sont des mouvements particuliers ; et le génie des individus y a plus de part que les formules traditionnelles ou les disciplines rituelles. C'est dans la période dite « La Renaissance » (qui, en Italie, commence vers 1275) que la peinture se différencie nettement des autres arts et s'individualise ; elle échappe peu à peu au bâtiment, à l'architecture ; elle sort de son mur et vient au devant du spectateur. Toute enivrée de ce qu'elle gagne en vitalité et en émotion, elle ne sait pas ce qu'elle perd.

A) XIII^e et XIV^e siècle. - A l'aurore du XIII^e siècle, l'achèvement d'un grand nombre d'édifices dans le nouveau style occidental, appelé improprement gothique, amène une modification profonde de la décoration des églises. La nécessité de tamiser, en l'utilisant à des fins mystiques et décoratives, la trop grande lumière projetée par les baies immenses, donne naissance à un art nouveau dont, par la suite, l'influence sur la peinture sera considérable. Dans toute l'Europe occidentale, le vitrail sera, avec l'enluminure, toujours pratiquée et de plus en plus assouplie, la plus riche manifestation de la couleur. Ces deux procédés expriment fortement les types et les formules issus du fonds occidental. Entre 1200 et 1300, les enlumineurs parisiens, les verriers de Noyon, de Beauvais, de Saint-Denis, de Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle, de Reims, de Chartres et d'Amiens représentent le plus haut point de l'art de peindre. Ils complètent la réussite des sculpteurs. D'ailleurs, de même qu'à l'époque romane, l'influence de la sculpture, plus tôt et plus profondément évoluée, est visible dans l'œuvre des premiers peintres occidentaux. Les fresques de *Montmorillon*, de *Cahors*, de *Clermont-Ferrand*, perpétuent, dans le dernier quart du XIII^e siècle, la tradition romane. Elles rejoignent le mouvement qu'instaure dans le Sud-Est de la France, dans les premières années du XIV^e, le transfert de la cour papale à Avignon (1309). Les papes amènent avec eux des fresquistes siennois qui formeront la première école provençale.

C'est à l'Italie, en effet, qu'appartient, de la fin du XIII^e siècle jusqu'en 1430, la maîtrise incontestée de la peinture. Pour si incertaines que soient les dates, nous sommes en possession d'œuvres florentines et siennoises qui se dégagent alors de l'influence des mosaïstes, et des émailleurs byzantins, qui n'ont pas cessé de former,

en Italie, des élèves. La légende d'un de ceux-ci, *Cimabue*, qui aurait été le « premier peintre » est une jolie page d'anthologie. Il est certain que des artistes italiens s'individualisèrent dès le XIII^e siècle, et c'est à Sienne que nous trouvons la première école. *Duccio* (1255-1319 ?) semble avoir, le premier, dégagé des formules byzantines et miniaturistes la conception du tableau, avec le sentiment de la composition. Dans cette première école de Sienne, nous citerons encore *Simone Martini*, qui vint à Avignon en 1310 et y mourut en 1344, après avoir fondé l'école à laquelle on doit les fresques du *Palais des Papes* (1320-1364) et celles de *Villeneuve*. Mais dès la génération suivante, l'école de Sienne se dessèche, et retombe pour longtemps dans l'illustration allégorique. Les *Lorenzetti*, cependant, la maintiennent quelque temps. Les procédés techniques des Siennois tiennent encore de la miniature ; fraîcheur de coloration, suavité, poésie, n'y excluent pas la pauvreté de matières et d'effets dont triompheront les florentins des lustres suivants.

A Florence, l'école semble être née de l'enseignement d'un fresquiste romain, *Pietro Cavallini*, l'auteur des fresques du *Transtevere* ; et le maître le plus illustre, à son aurore, fut *Giotto di Bondone* (1260 ?-1336). Ce fut un puissant ordonnateur d'ensembles. Son art, architectural et sculptural encore, est animé d'un souffle nouveau ; la vie s'introduit dans la peinture par la recherche du modèle expressif. A part il *Andrea Orcagna* (1308 - 1368) et *Taddeo Gaddi* (1333 - 1396), les successeurs de Giotto furent en général des imitateurs ; et pour un quart de siècle l'Italie s'appauvrit.

C'est à ce moment qu'apparaissent, en Europe occidentale, les résultats de l'admirable poussée que la peinture y reçut de la sculpture et du vitrail. Il semble bien d'ailleurs que Siennois, ou Romains, et Giotto lui-même soient tributaires des imagiers français du XII^e siècle finissant et du XIII^e et que la voie de diffusion des recherches qui introduisent, dans la peinture, la vie, soit la route des pèlerinages. En France, comme en Italie, les sculpteurs précéderont les peintres. Les *Gérard.*, d'Orléans, les *Jean Bandol*, de Bruges (v. 1370), *Beauneveu* et *Jacquemart*, de Hesdin, les suivent assez tardivement. Le néerlandais *Claus Sluter*, sculpte, en 1390 et 1395, le portail de Champmol, précédant les peintres flamands de Bourgogne : *Jean Malouel* (v. 1395), *Broederlam*, et les miniaturistes : *Pol de Limbourg* et ses frères.

Le mariage de Philippe de Bourgogne avec Jeanne de Flandres, en 1385, fixe à Dijon la cour de Bourgogne et y attire les artistes flamands, Une étape se crée entre la Flandre et l'Italie. Bourges en devient une autre. Vers ces deux villes, qui font figure de capitales, affluent aussi les apports rhénans. Dans les temps troublés de la Guerre de Cent ans, de vastes échanges artistiques se nouent, sur une ligne qu'on peut tracer, entre Bruges et Florence, autour de Dijon, de Bourges et d'Avignon. Mais la Bourgogne est la charnière centrale de ces échanges.

B) XV^e siècle. - Dès lors la peinture se développe avec la plus grande rapidité et s'humanise de plus en plus. Les peintures d'autels elles-mêmes ne sont plus seulement l'illustration mystique et décorative des thèmes religieux, mais d'abord des tableaux où la technique, de plus en plus, se libère. Le perfectionnement des

siccatisifs et l'emploi plus adroit de la peinture à l'huile, procédé connu dès le XIV^e siècle, est l'œuvre des flamands et, en particulier des frères Van Eyck.

De 1400 à 1420, environ, l'art franco-flamand domine. L'œuvre de Malouel, celle de ses neveux de Limbourg, mêlent leur influence à celle beaucoup plus forte des *Van Eyck Hubert* (1370 - 1426) et *Jean* (1384 - 1437), maîtres de l'école des Flandres, et du Valenciennois *Robert Campin* (1375 - 1444 ?), maître de l'école de Tournai. Les « Très riches heures du Duc de Berry », point culminant de l'art de la miniature à cette période, auxquelles tous ces artistes peuvent avoir collaboré, sont de 1416. Après 1420, l'assassinat du duc de Bourgogne et le traité de Troyes amènent un nouveau déplacement des centres artistiques. Paris, ruiné ; Dijon, délaissé, ainsi que Bourges, c'est à Gand, à Tournai, à Bruges, à Bruxelles que travaillent d'actifs ateliers. Leurs artistes apportent au sud de la France, à Aix où vient de s'installer le roi René, des leçons qui fructifieront dès la génération suivante.

Les années 1420 à 1440 sont parmi les plus fécondes de l'histoire de la peinture. Le grand rétable de l'Adoration de l'Agneau des Van Eyck, achevé en 1432, est, non seulement pour l'art des Flandres, mais pour toute l'Europe occidentale, la borne éminente des nouvelles directions. Mais les deux frères sont aussi les premiers des grands portraitistes, Désormais aux compositions religieuses s'ajoutent les œuvres qui traitent la figure humaine. Enfin, et d'abord comme fond, le paysage naît. On doit associer au nom de Campin celui du plus grand de ses élèves : *Roger Van der Weyden* (1400 - 1464). Au réalisme bourgeois des Van Eyck, Roger ajoute une note lyrique, un expressionnisme pathétique. Roger est en outre un des plus grands coloristes de tous les temps. L'influence de ces maîtres, diversement combinée, se retrouve dans l'école d'Aix : *Le maître de l'Annonciation* (v. 1445). On la retrouve aussi dans l'œuvre du Suisse *Conrad Witz* (né vers 1400).

L'Italie, pendant ce temps, accomplit, dans un isolement relatif, sa deuxième Renaissance. L'école d'Ombrie, formée peut-être par les Siennois, se rattache encore à ceux-ci, dans l'oeuvre charmante et fleurie de *Gentile da Fabriano* (1360 - 1428). Transporté à Venise, son enseignement combiné avec celui de Jacopo Bellini influence sans doute le grand peintre, graveur et sculpteur *Pisanello* (1397 - 1455 ?), élève d'*Altichiero*, détache les premiers maîtres de l'Ecole vénitienne du byzantinisme des mosaïstes.

Mais c'est à Florence surtout que l'humanisation de la peinture se précise et s'intensifie. Fra Giovanni da Fiesole, l'*Angelico* (1387 - 1415), contemporain du piétisme franciscain, en exprima la béatitude sentimentale, avec une émotion communicative. Par sa technique, il forme le passage entre Giotto et *Masaccio*. Celui-ci est un maître, analogue aux Van Eyck et à Giotto par l'orientation nouvelle qu'il a donnée à l'art de peindre. Il fut vraiment le premier italien qui exprima l'homme moderne dans son intense réalité, avec un sens du modelé vivant et du caractère profond qui ne le cède pas à Michel Ange lui-même. En même temps que dans les sculptures de *Donatello*, tout l'art florentin du XV^e siècle puise sa source dans les fresques de ce très jeune homme (1400 - 1428). Si quelque trace de

l'imagerie d'Angelico se retrouve encore longtemps dans l'œuvre ingénue et féerique de *Benozzo Gozzoli* (1420 - 1498), Angelico lui-même et ses contemporains *Andréa del Castagno* et *Paolo Uccello*, peintre génial, orientent l'école florentine vers la recherche des formes hautaines et un certain héroïsme plastique. *Domenico Veneziano Baldonnelli* et *Filippo Lippi* se partagent l'influence de Masaccio. Cependant les Siennois *Sassetta*, *Neroccio*, *Matteo di Giovanni*, ressuscitent à l'écart les imageries décoratives des maîtres du XIV^e.

De 1440 à 1470, la génération née dans le premier quart du siècle arrive à la maturité ; et nous assistons, aussi bien en Italie qu'en Flandre, à une floraison magnifique. *Piero della Francesca* (1416 - 1462), même après Masaccio, est un précurseur. Un sentiment nouveau d'inquiétude tragique ajoute à l'intensité de son sentiment de l'espace. Mais nulle émotion ne perce cette noblesse. Les maîtres nés aux environs de 1430 à 1440, sont tourmentés visiblement, au contraire, par la passion de l'homme à laquelle ils prêtent une expression héroïque. *Antonio Polajuolo* (1429 + 1498) renchérit sur le culte de la force et les recherches du modelé expressif de Castagno et d'Ucello, *Andrea Mantegna* (1431 - 1506), inspiré par le culte de la grandeur antique qu'il ressuscite sans en être écrasé, sera l'initiateur d'un grand essor des écoles du nord de l'Italie et de celle de Venise. *Verrocchio* (1435 -1488), puissant sculpteur et peintre, est le maître du premier des grands artistes universels, Léonard de Vinci ; *Melozzo da Forli* (1435 - 1488) et *Luca Signorelli* (1441 - 1523) reprennent la grande leçon de leur maître Piero et l'intensifient en l'humanisant. Signorelli surtout est un grand créateur de formes libres et de mouvements. *Antonello da Messina* (1430 - 1479), introducteur vraisemblable à Venise de la technique perfectionnée de l'huile, est un portraitiste profond. Enfin *Botticelli*, Sandro Filipeppi (1444 - 1510) traduit dans la plus étonnante arabesque, avec le plus émouvant prestige, la même inquiétude humaine, la même tension intérieure et technique que ses contemporains. Mais c'est surtout vers la ligne expressive et le modelé tangible que ces maîtres portent leur effort. Ceux qui échappent à leur rigueur, qui semblent tout baignés de suavité, n'expriment pas plus qu'eux cependant la foi tranquille des Siennois ou des Florentins du XIV^e. C'est l'athéisme renaissant qui circule avec la douceur de l'atmosphère dans l'œuvre de *Pietro Vanucci*, dit le *Perugin* (1446 - 1523) et de *Francesco Francia* (1450 - 1518).

De Mantegna et des *Bellini* l'art des vénitiens prendra, avec la sérénité païenne, la science et le goût des belles matières. Peut-être aussi la grandeur de la cité et l'héritage de Byzance sensible chez les frères Vivarini, de Murano, sont-ils pour quelque chose dans les déterminations si particulières de cet art. *Gentile Bellini* (1427 - 1507) est l'illustrateur des fastes de Venise ; *Giovanni Bellini* (1430 - 1516), son frère, est un génial artiste, fort complexe, dont l'activité parcourt toutes les étapes, donne ou subit toutes les influences. *Carlo Crivelli* (1430 - 1494), artiste des plus originaux, peint dans une matière précieuse des formes magnifiques. Il faut rattacher à Mantegna et à l'art tendu des florentins les oeuvres d'un grand artiste austère, *Cosimo Tura*, de Ferrare (1430 + 1495), maître de toute une école qui comptera des peintres représentatifs comme *Ercole de Roberti* (1456 - 1495).

Ces artistes, pour la plupart de très haut rang, ont tous marqué, de façon ou d'autre, l'évolution de l'art après eux, et plusieurs des vastes génies du XVI^e siècle ne font, en somme, qu'épanouir, développer et achever en l'épuisant, le mouvement reçu de leurs prédécesseurs, après y avoir imprimé leur marque de grands ouvriers.

En Flandre, les grands élèves des Van Eyck et leurs disciples, *Van Ouwater*, *Thierry Bouts* (1410 - 1475), *Petrus Christus* ; ceux de Robert Campin, comme *Jacques Daret* et de Roger Van der Weyden, emplissent de leurs œuvres les églises et les demeures. Les premiers maîtres allemands restent jusqu'en 1460 à l'abri de la forte empreinte réaliste. Le *Maître de Sainte Véronique* (1410), *Stephan Lochner* (1390 - 1451), ou *Pleidenwurf* (1420 - 1472) sont encore des enlumineurs plus que des peintres. Mais, en France, une école nouvelle, issue des sources flamandes, revit vers 1450. *Simon Marmion* (1427 - 1489) y reste disciple de Van Eyck. Mais *Jean Fouquet* (1415 - 1485) et *Perréal* (le maître de Moulins), sont de grands artistes personnels et sûrs. *Fouquet*, à la fois le dernier et le plus grand des miniaturistes et l'un des portraitistes les plus vivants, est un novateur dans la composition. Les Flamands, en ce temps, s'italianisent : *Van der Goes* (1430 - 1482). On peut trouver une synthèse des deux tendances dans l'œuvre d'un rhénan, devenu le maître de Bruges, *Hans Memling* (1430 - 1492), qui allia les suavités d'un génie délicat aux savantes acquisitions de l'Ecole. Son disciple, Gérard David (1450 - 1523) est tout imprégné d'italianisme.

Vers le milieu du siècle, un peintre de Bourgogne, *Euguerrand Charonton* (né vers 1410), s'installe à Avignon et y fonde un atelier. Il ouvre la voie aux chefs-d'œuvre d'un peintre régional, *Nicolas Froment* (1435-1500). Du double courant d'influences, bourguignonne et italienne, est animée l'œuvre la plus dramatique de toute la peinture française au XV^e siècle, la « *Pieta* » d'Avignon (1470).

C'est vers ce temps que l'enseignement de Van der Weyden pénètre en Allemagne. Il nourrit les probes élans de l'Ecole de Cologne et les œuvres pathétiques des maîtres de la « *Vie de Marie* » (vers 1450) de la « *Passion de Darmstadt* » (v. 1450) de la *Sainte Parenté* (v. 1480) et surtout l'auteur magnifique de « *L'Autel de Saint Barthélemy* » (v. 1490). Mais déjà s'interpose l'œuvre d'un grand peintre, possesseur d'un génie sensible, graveur d'une expression personnelle, *Martin Schongauer* (1450 - 1491). En Autriche, une école influencée par les maîtres de Padoue et de la première veine vénitienne éclairée par les Ombriens, s'épanouit avec *Michaël Packer* (1430 - 1498) et *Reichlich*.

La fin du siècle, en Italie, nous montre les disciples des grands artistes de la génération de 1430, former la transition avec les grands artistes du XVI^e. A Florence, *Filippino Lippi* (1467 - 1504) procède de Botticelli ; Verrochio forme, avec Vinci, deux maîtres considérables, *Domenico Ghirlandajo* (1449 - 1494) et *Lorenzo di Credi* (1459 - 1537) ; Mantegna et Giovanni Bellini influent, à Venise, sur *Carpaccio* (1460 - 1522) ; dans le nord de l'Italie, à Vicenza, sur *Montagna* (1450 - 1523), à Vérone sur *Morone, Liberale* ; Bellini sur *Cima da Conegliano* (1460 - 1517). De Mantegna, encore, la première école de Milan, formée par son condisciple *Vincenzo Foppa*, et illustrée par *Borgognone*, tire son éclat passager.

Péruçin, maître de l'espace, formé par les Ombriens parmi lesquels se détache seul avant lui *Nicolo de Foligno*, enseigne à son tour *Pintoricchio*, et contribue à former l'idéal du jeune Raphaël. L'école bolonaise, fondée par *Lorenzo Costa*, issu de l'école de Ferrare, et enrichie par Francia, y contribue aussi, par le truchement d'un élève de celui-ci, *Timoteo Viti*, qui, émigré à Urbino en 1495, fut le premier maître du jeune Sanzio. Par ces maîtres intermédiaires nous sortons de l'ascétisme, de la tension linéaire, de l'héroïsme. Des formes rondes, des couleurs chaudes ou légères, une heureuse sensualité, voilà ce qu'ils apportent au XVI^e siècle.

Mais ils furent devancés et dépassés par un initiateur plus puissant qui, non seulement fond en lui toutes les acquisitions antérieures, mais qui projette de lui-même, sur toutes choses, une lumière intérieure : *Leonardo da Vinci* (1452 - 1519), l'un des « hommes représentatifs » de la plus haute humanité. Génie universel, à la fois peintre et sculpteur, ingénieur et inventeur, savant et philosophe, Léonard, le premier, rompit avec la technique prudente et éprouvée des peintres du XV^e siècle. Afin d'éviter la sécheresse, d'obtenir l'atmosphère, la fluidité des tons, le fondu du modelé, le clair-obscur, de s'élever de la géométrie des contours à celle des plans, de renforcer l'expression plastique par la vibration de la vie intérieure, Vinci usa de moyens compliqués, et qu'il était le premier à essayer, qui ont fait la fragilité de son œuvre. Il n'en subsiste pas moins, dans celles qui nous sont parvenues à peu près intactes, un dessin sensible et fort, d'un équilibre serein et souple qui semble la solution des recherches de Verrochio, son maître, de Botticelli, et de Mantegna, un charme qui dépasse le laisser-aller de Péruçin ; et par-dessus cela qui est la conclusion d'un siècle, une sensibilité de l'espace, une alchimie de la couleur, une ambiance de vie secrète, qui posent la question personnelle que tout grand artiste apporte avec lui, et qui ouvrent le XVI^e siècle.

C) XVI^e siècle. - Libérée du cerne des lignes et de la tyrannie des murs, la peinture peut revendiquer, désormais, un rôle autonome d'incantation sensorielle. Vinci, Toscan, répandit hors de la région florentine, l'art dont il fut l'initiateur. C'est à Milan, où s'écoula une partie de sa vie, qu'une école tout entière suit sa manière. *Da Predis, Solario, Beltraffio, Luini* (1475-1532), artistes de talent secondaire, mais savants, amenuisent vers le joli, le charme du maître. Giovanni Bazzi, dit le *Sodoma* (1478-1549), fonde, à sa suite, la nouvelle école de Sienne. Mais l'influence de Vinci est encore sensible, jusqu'à l'imitation, chez de nombreux peintres du Nord, et les Flamands et Hollandais lui doivent en partie leurs recherches des effets et de la savoureuse matière. Enfin, Raphaël lui-même ajoute aux leçons indirectes de Francia, à la pratique apprise dans l'atelier de Péruçin, à la grandeur antique puisée chez Michel-Ange, quelque chose de plus secret qui vient de Léonard de Vinci.

Fra Bartolomeo (1475-1517) et, plus que lui, son disciple *Andrea del Sarto* (1486 - 1531) combinent cette influence avec celle naissante de Michel-Ange. Les derniers florentins sont emportés par le grand vent qui fond alors les écoles, à la fois vers le métier simple et libre de Venise, et vers l'emphase théâtrale qui achèvera lamentablement le siècle. Après eux, *Pontormo* et *Bronzino*, grand portraitiste, donnent parfois dans le maniérisme. Mais l'Ecole florentine, entre

temps, a éclaté sous la poussée formidable du génie de Michel Ange.

Michel-Ange Buonarroti, florentin (1475 - 1564), remplit tout le XVI^e siècle. Formé à la peinture par Ghirlandajo, à la sculpture par un disciple de Donatello, il n'a plus, à partir de 18 ans, d'autres maîtres que les antiques qu'il interprète à sa manière. Sculpteur avant tout, architecte et poète, il ne devient peintre que par force, quand le pape Jules II lui impose, en 1508, de décorer le plafond de la Sixtine. La gageure se répète, en 1535, et le *Jugement dernier* complète le plafond. Michel-Ange organise la surface peinte en architecte. Il n'a souci d'aucun artifice : clair-obscur, transparence, jeu des couleurs. Avec des moyens pauvres et comme méprisants de la matière, il impose à la peinture une œuvre colossale qui violente la peinture et la dépasse. Il remonte, au-delà du XIV^e siècle, à la conception idéaliste de l'œuvre d'art, au point extrême où il n'y a plus rien entre l'artiste et sa création que la projection idéale de lui-même. Lui disparu, la peinture n'est plus, sur les épaules de ses suiveurs, qu'une irréalité défroquée. Un seul de ses disciples, *Daniel de Volterra* (1510 - 1566) n'est pas toujours inférieur à ses efforts vers le sublime. Quand Michel-Ange meurt, le dernier peut-on dire, il convient de noter que récole même de Raphaël a, depuis vingt ans, disparu.

Nous avons vu de quelles influences s'est formé le grand éclectique dont le nom a longtemps passé pour le parangon de toute peinture. *Rafaele Santi*, ou *Sanzio* (1483-1520) est né à Urbino, en Ombrie. Il vient à Rome en 1508 et, jusqu'à sa mort, comblé d'honneur, de gloire et de plaisirs, il accumule une œuvre immense, dont il abandonna trop souvent l'exécution à des élèves. Cet illustrateur génial, cet adaptateur prodigieux est peut être existé. Mais les symptômes de décadence qui germent dans l'art italien, Raphaël les porte déjà en lui : la virtuosité, une certaine négligence, un amollissement de la forme et la monotonie de la couleur. La force du contour et du modelé, la maîtrise du mouvement, conquises durement par les artistes volontaires du XVI^e, tombent dans l'agrément de l'art facile, dans une formule de bon ton qui est la loi de l'académisme. Le meilleur élève de Raphaël, *Jules Romain* (1492-1546), acheva certaines de ses œuvres.

Avant d'aborder l'Ecole de Venise, qui résistera et survivra seule à l'académisme, nous devons étudier un autre maître dont l'influence contrebalança celle de Michel-Ange et de Raphaël. Allegri, dit le Corrège (1494 Parme, formé à l'école de Ferrare, introduit dans l'art italien un élément nouveau de sensualité directe et charnelle, fait d'un clair obscur caressé de lumières, de couleurs chaudes, de formes enveloppées. Dans une atmosphère de Vinci, des formes belles et puissantes, qui semblent d'un Michel seuls purent le faire, par la suite, les Vénitiens et Rubens. Corrège fut exploité par les jésuites et la contre-réforme. On employa son œuvre et sa manière, attirantes par leur sensualité, à l'aide de l'Eglise de Rome mise en péril par les chrétiens rigides du Nord et qui revenait, avec son sens naturel de l'adaptation, dans une société paganisée, à sa source païenne. L'Ecole issue de Corrège compte un peintre secondaire, *Francesco Mazolla, dit le parmesan* (1503-1540).

A Venise, Giovanni Bellini relie le XV^e au XVI^e. Mais *Giorgione* (1478-1510), son élève, à qui on a attribué longtemps trop d'oeuvres et trop d'influence, induit pourtant la peinture vénitienne à des recherches d'incantation purement picturales : mythographe de la vie contemporaine, luministe et coloriste sensuel, Giorgione n'est pas sans action sur l'œuvre de ses successeurs. Tiziano Vecelli, le *Titien* (1488-1576), issu, comme Giorgione, de Giovanni Bellini, ne cessa, au cours de sa longue existence, d'approfondir et de libérer son génie propre. Son œuvre, immense et de la plus grande variété, donne parfois dans l'éloquence théâtrale ; mais la matière est une des plus belles qui soient. Ces qualités de matière et de couleur distinguent aussi bien les contemporains du Titien, que sa gloire ne doit pas éclipser : *Palma l'Ancien* (1480-1528) ; *Lorenzo Lotto* (1480-1547) ; *Sébastien del Piombo* (1485-1547), artistes personnels et diversement savoureux.

Mais deux très grands maîtres apparaissent, dans la génération des élèves : *Tintoret* (1518 -1594) et Paolo Cagliari, dit le *Véronèse* (1528 -1588). Tintoret est de tous les peintres de Venise celui qui, par sa force, sa fécondité d'invention, sa hardiesse et sa nouveauté, rappelle le plus Michel-Ange. Véronèse s'assimile la plénitude vénitienne avec une solennité qui semble presque espagnole, mais qui n'est, à tout prendre, que la magnificence hautaine de ses prédécesseurs de l'Italie du Nord. Il n'est pas sans intérêt de rapprocher de lui le grand peintre de Brescia, *Moretto* (1498 -1555) et son élève G. Moroni (1520-1578). Avec Véronèse et Tintoret, Bonifazio et son élève *Jacopo Bassano* (1510 -1592), prolongent jusqu'à la fin du siècle le grand âge de la peinture vénitienne.

C'est aux maîtres de Venise et de l'Italie du Nord, que les Néerlandais et les Flamands du XVI^e siècle demandent leur inspiration. En *Quintin Matsys*, d'Anvers, (1466-1530) survit pourtant une pointe de réalisme mystique à la Van der Weyden. Mais *Jean Gossaert de Mabuse* (1470-1541), grand technicien, *Van Orley* (1488 – 1541) n'évitent que dans le portrait les déviations de l'italianisme. *Lucas de Leyde* (1494-1533) est plus personnel et, dans son œuvre de graveur, entièrement original et grandiose.

Jérôme Bosch (1465-1516) et ses grotesques, *Joachim de Patinir* (1475-1524) et plus encore *Pieter Brueghel* (1520-1569) gardent la tradition flamande. Les figures du dernier sont un étonnant mélange de rusticité fruste et de grandeur humaine. Joos Van Cleve le Jeune (1510 Key (1515 -1568) suivent, au contraire, de près, l'exemple de Mabuse et de Van Orley. Anthony Mor (1512 -1576), l'un des premiers maîtres hollandais, est, dans le portrait surtout, égal aux plus grands.

Par contre, le XVI^e siècle est, pour l'école allemande, la grande période d'activité. De nombreux maîtres y apparaissent : *Bernard Strigel* (1460 -1528) encore près des enlumineurs, *Zeitblom*, inspiré des sculpteurs sur bois de la Souabe, *Hans Fries*, et ses vierges suisses (1465-1518), *Holbein le Vieux*, puissant et lourd.

Tous ces maîtres sont dépassés par un homme au génie universel, *Albrecht Dürer* (1471-1528), de Nuremberg. Dürer, comme les Flamands de son temps, fut imprégné d'influence italienne ; mais à travers les italiens, c'est l'antiquité elle-

même qu'il veut atteindre. En ce sens, il est le premier à poser et à résoudre le problème de l'humanisme allemand, comme le posera et le résoudra Goethe. En dehors de son œuvre de peintre, Dürer accumula toute sa vie, dans la gravure, des chefs-d'œuvre d'une invention, d'une beauté de forme et d'une exécution incomparables. L'influence de Dürer sur la peinture allemande fut immense, même sur ses contemporains dont plusieurs furent d'un réel mérite. *Hans Von Kulmbach* (1476 -1522) reste près des tailleurs de bois franconiens ; *Schäuffelein* (1480-1540) annonce déjà le style baroque. *Martin Schaffner* (1480-1541) et *Beham* (1502 - 1540) sont plus italianisés. Mais bien plus significatifs sont l'alsacien *Hans Baldung Grien* (1480 le bavaois *Albrecht Altdorfer* (1480-1538), poète aux rêves grandioses, génial paysagiste, étonnant romantique. Coloriste aux effets neufs, qui parfois annonce Greco, Altdorfer est le plus puissant inventeur que l'art allemand ait connu entre Dürer et *Mathias Grünewald* (œuvre entre 1500 et 1529). Celui-ci est un grand peintre, le plus peintre des Allemands, d'un réalisme et d'un mysticisme également saisissants, et d'une personnalité intense dans le dessin, âpre et tragique. Le courant flamand n'est pas cependant, en Allemagne, entièrement épuisé. *Joos Van Cleve le Vieux* (mort vers 1540) détermine à la flamande toute l'école de Cologne. *Bruyn* (1493-1555), son disciple direct, est le dernier artiste notable de ce milieu. En Westphalie, les frères *Heinrich* et *Victor Dünwegge* doivent aussi beaucoup à cet enseignement.

Mais en dehors de ces deux courants, flamand et italien, si bien fondus dans le grand humanisme de Dürer, *Lucas Cranach* (1472-1553) inaugure un art qu'on peut dire propre à la Réforme allemande. Observateur précis, peintre sec et dessinateur sans ampleur, Cranach donne l'expression la plus typique de l'art populaire à tendances nationales. *Hans Holbein, le jeune* (1497 - 1543) est un génie tout différent. Sans aucune trace d'influence de Dürer, il est, lui aussi, et plus que Dürer même, un humaniste. Pour ce déraciné, mêlé à la société intellectuelle de France, de Hollande et d'Angleterre, la question de l'alliance de l'âme antique et du génie allemand ne se pose pas. Portraitiste d'une acuité presque unique, Holbein dépasse son temps comme il dépasse son pays et atteint à l'humanité universelle. Dans l'art du portrait, son successeur *Amberger* (1500-1561) mêle à son influence celle visible des Vénitiens.

Après cette génération, dès le milieu du XVI^e siècle, l'art allemand s'éteint. *Muelich* (1516 - 1573) n'est plus qu'un reflet de Venise.

De même l'Ecole française, naguère si vivace, se raréfie et s'amenuise, mais elle donne, en même temps, son expression la plus française dans l'œuvre de quelques artistes, néerlandais ou italiens. L'Ecole du Midi est morte après la Grande Pieta. *Simon de Châlon* : (1532 - 1562) y apporte la tradition néo-flamande, mais ne la ressuscite pas. Perréal prolonge jusqu'en 1516 récole du Centre. Mais les artistes marquants du XVI^e siècle sont les trois *Clouet*. Jean I, le père venu des Flandres vers 1492, Jean II, le fils (1485 - 1540) et François (1522 - 1572). Le plus grand des trois est Jean II, dessinateur et peintre sobre et fin, d'une pureté classique, dont les portraits résistent aux plus hautes comparaisons. Ses contemporains, comme

Bellegambe, ses successeurs : *Quesnel* et *Dumonstier* maintiennent la tradition du portrait habile où excellera bien plus qu'eux, dans ses petits tableaux si fouillés et si vivants, *Corneille*, de la Haye, dit *Corneille de Lyon* (1533 - 1576).

L'Ecole de Fontainebleau, fondée par les italiens *Rossi* et *Primatice*, ramenés par François I^{er}, fut supérieure en général à l'enseignement qu'elle reçut. Celui-ci, inspiré du poncif de Michel-Ange, apporte en France l'enflure et le goût décoratif du style baroque. La Contre-Réforme qui, après l'Italie, va conquérir la France, insinue déjà dans son art la tendance théâtrale à l'éloquence et au creux. *Jean Cousin* (+1590) est, à ce point de vue, très représentatif.

Que reste-t-il, en effet, à prendre, à l'Italie ? Le mauvais goût, la fadeur, l'éclectisme composent la formule académique qui pèsera sur toute l'Europe du XVII^e siècle, aux deux seules exceptions, d'autant plus glorieuses, de l'Espagne et de la Hollande. Cette formule qui parut salubre, après l'imitation désordonnée des maîtres, est due à *Louis Carrache* (1555 - 1600) et à ses deux neveux, *Augustin* (1557 - 1602) et *Annibal* (1560 - 1609). C'est de Bologne, leur ville natale, que partit le mot d'ordre qui était d'allier « le dessin de l'école romaine le mouvement et les ombres des Vénitiens, le beau coloris de la Lombardie, le style terrible de Michel

On voit à quelle confusion l'application de ces théories pouvait conduire des hommes sans génie.

Une réaction de réalisme bouleversa, vers la fin du siècle, ce formulaire des recettes de la médiocrité. Un gâcheur de plâtre, *Amerighi*, dit *le Caravage* (1569 - 1609) introduisit dans la peinture les figures de la rue. Son goût de la vie est rendu efficace par le sens profond des formes et du mouvement et l'intensité des effets. Sa manière, rude et sombre, eut sur toute la peinture, en Italie, en Espagne et en France une influence durable jusqu'au XIX^e siècle. Les éclectiques eux-mêmes l'ajoutèrent à leur recueil de recettes.

D) *XVII^e-XVIII^e siècles*. - La décadence de la peinture résultant, si l'on peut ainsi dire, du surmenage du XV^e siècle et du début du XVI^e, pèse également sur tous les pays dans les premières années du XVII^e. Plus encore qu'au XVI^e, les caractères généraux des écoles disparaissent devant les caractères individuels des peintres. Les exceptions elles-mêmes à la décadence générale sont individuelles et paraissent d'autant plus fortes.

Les successeurs italiens des Carrache qui ont rempli d'œuvres innombrables les musées et les collections particulières, ajoutent à l'impersonnalité de leurs maîtres la fausse grâce du style jésuite, son sentimentalisme mystico-érotique, le tarabiscotage qui a valu à l'époque le qualificatif de baroque. *Albane* (1578 - 1660) ; *le Dominiquin* (1581 - 1641) ; *Guido Reni* (1575 - 1642) ; *Guerchin* (1591 - 1660) sont des compositeurs habiles et des peintres vulgaires.

Les tendances des éclectiques mêlées à l'influence de Caravage sont manifestes dans l'œuvre des décorateurs de l'Ecole romaine : *Pierre de Cortone* et son fâcheux élève *Luca Giordano*. Le produit de ces confusions est un art grossier,

tapageur, et sans conscience. *Salvator Rosa* (1615 - 1673), de l'école de Naples, a créé un genre de paysage théâtral, qui fut longtemps imité.

Les artistes les moins sensibles à l'influence bolonaise sont néanmoins des suiveurs ; le meilleur des romains de cette époque : *Sassoferrato* (1605 - 1685) emprunte à la première manière de Raphaël. Les deux florentins *Alexandre* et *Christophe Allori*, sont des académistes chez qui subsiste encore le goût et le style propres à leur région. Mais ce qui domine bientôt, à côté des airs de parade foraine des décorateurs, c'est un style dégénéré et douceâtre dont le trop célèbre *Carlo Doici* est le représentant.

Avec la survivance de l'école vénitienne nous touchons à la première exception dans la décadence générale, qui dépasse quelque peu les individualités honorables. Venise a échappé à l'éclectisme, parce que plus qu'ailleurs, l'esprit païen de la Renaissance s'est intégré à la vie de la cité. Ni la réforme, ni la contre-réforme n'ont eu prise sur elle. En outre et de même qu'en Hollande, le génie pictural, évolué de la représentation mythique vers le naturalisme plus vaste, trouve précisément dans la nature elle-même les qualités d'espace, de lumière, de couleur, qui vivifient la peinture. Le paysage, la vie en plein air, la vie civile sont les ressources de l'école vénitienne du XVII^e et XVIII^e, comme de l'école hollandaise.

C'est à cette veine intime et populaire que les deux fils de Jacopo Bassano, et, après eux, *Pietro Longhi*, *Mganasco* (1667 - 1749), *Piazzetta* (1682 - 1754) doivent de rester de vrais peintres. *Canaletto* (1697 - 1767) et *Guardi* sont des paysagistes expressifs, des interprètes émus de la lumière et de l'espace, de charmants notateurs du détail pittoresque. Mais le plus grand artiste de Venise, au XVIII^e, est *Jean-Baptiste Tiepolo* (1696 - 1768). La liberté de sa couleur, relie la Renaissance au romantisme, si bien qu'on a pu le définir le dernier des grands peintres anciens et le premier des grands modernes. A Rome, *Panini*, et surtout le grand graveur *Piranesi*, fondent sur l'archéologie un art qui marquera sur la fin du XVIII^e siècle.

En France, aux deux extrémités d'une époque pompeuse et pauvre, des réalistes, les *Le Nain*, d'une part : Antoine (1588 - 1649), Louis (1593 - 1648) et Mathieu (1607 - 1671) et *Callot* (1593 - 1631) ; d'autre part, *Chardin* (1699 - 1780) échappent à la grandiloquence et au creux par l'expression simple de la vie et de l'homme. Egalement, mais dans un autre sens, de grands maîtres de la forme et du mouvement, des passionnés du style et de l'équilibre s'opposent à la médiocrité des formules : le plus grand, *Nicolas Poussin* (1594-1665) et, à l'autre bout de l'époque, *Louis David*. Le premier, isolé dans sa noblesse intérieure, le second chef d'école, ramenant l'un et l'autre, avec des moyens différents, la peinture à des fins élevées, à la pureté ou à l'héroïsme ; celui-ci, par la rupture éclatante avec les mièvreries du XVIII^e, permettant l'éclosion admirable du XIX^e siècle français. Tirons encore hors de pair, un *Philippe de Champaigne* (1602 + 1674), scrutateur austère du visage humain ; et tout différents, mais non moindres, ces grands poètes de l'espace, ces magiciens de la lumière : *Claude Lorraine* (1600 - 1682), la plus haute expression, peut-être, avec Poussin, de l'art du paysage jusqu'à lui, et *Antoine Watteau* (1684 -

1721).

Les autres sont marqués par l'époque et secondaires, qu'ils suivent les Carrache comme *Simon Vouet* (1590-1649), *Le Sueur* (1616-1655) ; qu'ils les dépassent même, sans les égaler comme peintres, par une ampleur de style et un sens indéniable de la décoration, comme *Le Brun* (1619-1690) ou *Jouvenet* (1644-1717) ; ou qu'ils transportent leur éclectisme dans le portrait, comme *Rigaud*, *Pierre Mignard*, ou *Largillière*, auxquels peut s'appliquer la critique de Poussin à l'un d'eux qu'il trouvait froids et fardés. A côté de ces maîtres ennuyeux, le *Valentin*, *Sébastien Bourdon* semblent vivants et savoureux. Le débridement des instincts, qui, à la mort de Louis XIV, succède à l'oppression religieuse, ne relève pas la peinture. Jamais avec des mains plus glacées n'ont été tentées de plus chaudes parties. Ni *Lancret*, ni *Pater*, suiveurs sensuels de Watteau, ni *Boucher* (1704 - 1770), peintre d'un rococo si surfait, mais bon décorateur, ni les *Coypel*, les *Van Loo*, les *Lagrenée*, aucun de ces peintres pour désœuvrés décadents ne s'élève, par sa conception, au-dessus de l'anecdote, par son faire, au-dessus d'un petit agrément. Ce sont les portraitistes *Nattier* (1685-1765), malgré sa sécheresse ; *Tocqué* (1696-1772), qui n'est pas sans profondeur; *Aved* (1702 - 1766) ; les pastellistes si subtils *La Tour* (1703 - 1788) et *Perronneau* , ou encore les provinciaux : *Grimou*, *Subleyras*, *Duplessis*, qui font figure de peintres. *Greuze*, lui-même, aux compositions si niaisement fades, se sauve par des portraits tendres ou vigoureux. Mais, par dessus tous, *Chardin*, le plus authentique peintre du XVIII^e siècle, rappelle les hollandais par la beauté de la matière.

A la fin du siècle et avant David auquel tout l'oppose, *Honoré Fragonard* (1732 - 1806) est un vrai peintre, parfois un grand peintre, au métier souple, hérité de Rubens et annonciateur des romantiques. Les noms d'*Hubert Robert*, de *C.-J. Vernet*, élève, à travers Manglard, de Lorrain, marquent la charmante faiblesse de l'art du paysage. Les décorateurs et les tapissiers, *Ondry*, *Le Prince*, rejoignent, par Desportes, le XVII^e siècle, et adaptent au luxe des intérieurs, les petites manières en vogue dans une société déliquescence.

Dans ces deux siècles, où seuls nous avons vu émerger des individus isolés, et mise à part la survivance de Venise, des écoles pourtant fortement caractérisées, naissent et s'établissent : au sud-ouest de l'Europe l'école espagnole ; au Nord-ouest, l'école hollandaise et la nouvelle école flamande de qui naîtra l'école anglaise.

Inauguré par le génial isolé, par cet opposant, cet étranger que désigne son sobriquet d'El Greco, le mouvement de la peinture espagnole se dégage, dès les premières années du XVII^e siècle, des influences napolitaine et vénitienne. *Le Greco* (Theotocopouli, 1550-1614) est, en réalité, un homme du XVI^e siècle. Il transforme à des fins si neuves le grand enseignement de ses maîtres vénitiens, que nulle autre peinture ne peut être comparée à la sienne. La stylisation des formes humaines, l'expression, la force de la couleur y atteignent une acuité sans repos, mais inégalée. Plus directement inspiré des Italiens, et en particulier du Caravage, *Ribera* (1588-1652) qui vécut une partie de sa vie à Naples, reste pourtant foncièrement espagnol, par son réalisme et l'âpreté de son style. A Séville,

succédant aux mystiques encore inspirés de Van des Weyden, tel que *Moralès*, *Herrera le Vieux* introduit, vers 1620, l'influence italienne, mais il transpose avec une vigueur naturaliste saisissante. *Zurbaran* (1598-1664) est un maître aussi expressif et tragique, mais plus peintre. *Alonso Cano* (1601- 1667) adoucit la manière et précède *Murillo* (1618 inconsistant, mais d'une couleur séduisante. Le grand peintre de l'Espagne du XVII^e siècle et l'un des plus grands artistes de tous les temps est *Vélasquez* (1599-1660). Rénovateur de la technique, le premier qui ait employé les couleurs à l'huile directement, le plus savant sans doute des techniciens et le plus habile, Vélasquez est en même temps le plus simple, le plus dépouillé, le plus objectif des peintres. Avec une richesse de matière égale à celle des Hollandais, un sens de la couleur égal à celui des grands Vénitiens, il rejoint la sobriété, la grandeur de style et la vérité nue des grands Italiens du XV^e, la majesté d'un *Piere Della Francescha*.

Après une éclipse assez longue, l'art espagnol revit, à la fin du XVIII^e siècle, avec une force renouvelée, dans l'œuvre de *Goya* (1746-1828). Cet homme prodigieux, dessinateur et graveur d'une passion ardente, peintre dont la largeur et la sûreté égalent presque celles de Vélasquez, Goya eut une influence considérable, au XIX^e siècle, sur les peintres français et anglais. Par lui, comme par Vélasquez, l'école espagnole dépasse les conditions d'une école nationale et atteint une expansion universelle.

Cependant, au nord de l'Europe Occidentale, l'école flamande surgit de la couvaion italienne en un bouquet prestigieux de flammes ardentes et charnelles. *Rubens* (1577-1640) qui allume ce beau feu sort de l'enseignement assez obscur de *Van Noort* et d'*Otto Venius*. Mais il puise à la source même, à Venise, et son génie est assez fort pour ressusciter, à travers le métier de ses inspireurs, la grande verve naturaliste des premiers Flamands. Sa fécondité exceptionnelle de narrateur, son sens du modelé vivant et des couleurs expressives, sa fougue incomparable le rapprochent à la fois de Véronèse et de Michel Ange. Mais il a su, à un degré unique, rendre la vibration sensuelle de la chair et le délire sacré de la nature. Ses contemporains *Frans Pourbus* (1579-1622), *Snyders* (1579-1657), *Cornelis de Voos* (1585-1651), participent diversement à son entraînement. *Pieter Brueghel*, le jeune, collabore avec lui. Mais son émule le plus proche, *Jordaens* (1593-1678) qui pousse à l'extrême, semble-t-il, sa forte liesse de gas de Kermesse, a, parfois, avec un éclat égal, plus d'équilibre dans la densité et plus de solidité. *Van Dyck* (1599-1644) est tout autre. Disciple de Rubens dans son rôle mondain, ce peintre plein de distinction est un des maîtres les plus féconds, les plus agréables et les moins profonds. Il plut aux gentlemen de l'Angleterre raffinée et toute l'école anglaise s'est inspirée de lui. Après ces maîtres, *David Téniers* (1610-1690) le Jeune et plus encore *Adrian Brouwer* (1605-1639) doivent aux Hollandais le goût des intérieurs et de la vie quotidienne.

Les écoles de Hollande, (car elles furent aussi nombreuses que dans l'Italie du XV^e siècle), se différencient, dès le XVI^e, avec *Lucas de Leyde*, *Schoorel* et *Van Hemskerke*, dans le courant néerlandais. Mais c'est au XVII^e, alors qu'expire l'Italie

artistique, qu'une grande poussée de sève fait de la Hollande le pays des peintres. La Réforme, qui partout ailleurs produit un appauvrissement artistique, aboutit, au contraire, par la séparation des provinces protestantes, à un épanouissement des vertus hollandaises. L'art naturaliste et bourgeois des Hollandais, tourné vers les satisfactions quotidiennes, diffère de tous les autres arts avant lui. L'abandon des grands sujets est compensé par la grandeur de style que confère à cette peinture la beauté de la matière et la dignité du grand métier. A ce point de vue, aucune époque ne peut être comparée au XVII^e siècle hollandais.

De *Frans Hals* à *Hobbema*, un siècle entier s'étend, aussi riche, aussi varié que les grands siècles de la Renaissance italienne, prodigieux par le nombre des habiles et, même si l'on excepte pour une gloire sans voisinage le solitaire Rembrandt, marqué par de très grands ouvriers et de singuliers génies. Des écoles naissent, à Utrecht et à Delft, avec *Mierevelt* et Honthorst à la Haye, avec *Esaias Van de Velde*, à Amsterdam, avec *Eliasz* et de *Keyser*.

Frans Hals (1580-1666), de Harlem, est un maître de la matière comparable à Vélasquez et un portraitiste qui ne le cède qu'à Rembrandt. Dans cette longue vie, le peintre évolue en simplifiant sa manière pour aboutir aux œuvres dépouillées et fortes des dernières années. Les élèves de Hals lui doivent leur prodigieuse technique : *Brouwer*, *Adrian Van Ostade* (1610-1685), *Isaac Van Ostade* (1621-1649), *Jan Steen* (1626-1679) sont plus que des conteurs pleins de verve et de mouvement Mais les générations suivantes renonceront à cet élément d'intérêt. Déjà les intérieurs de Gérard Dow (1613 d'autre sujet réel que le jeu des rapports de couleur dans la lumière. Deux grands maîtres, *Pieter de Hooch* (1636 1675) porteront à la hauteur des plus grandes réalisations de l'art, et par la seule magie de la peinture, le simple aspect d'un intérieur, d'un paysage urbain, de figures calmes et profondes. Le sens de l'espace, que les grands Ombriens ont cherché dans les perspectives lointaines, ils le trouvent et l'introduisent sous une fenêtre discrète, autour d'une table. La lumière est entre leurs mains l'élément d'incantation du tableau.

Mais il faut reconnaître là l'influence - qui, pour certains fut écrasante - du plus grand magicien de la peinture : *Rembrandt* (1606-1669). Nul peintre peut-être n'est plus complet. Il n'y a pour lui ni genres ni techniques particulières. Ce qu'il a peint, gravé ou dessiné, il l'a, pour ainsi dire, recréé. Il y a le Monde des apparences, et le Monde de Rembrandt. Qui est autre, comme il y a la lumière de Rembrandt et l'étrange vibration de sa peinture. Sa matière, au début brillante et ferme, évolue, comme celle de Frans Hals, vers une liberté, une simplicité, égales à celles de Vélasquez. Mais il y introduit un élément que ses glorieux émules ont ignoré et qui est la marque particulière de son génie. Une lumière intérieure, une atmosphère d'ombre rayonnante baignent toutes ses œuvres et leur assurent une emprise que le mot seul de magie représente sans l'exprimer.

Comparés à lui, ses disciples de l'école d'Amsterdam et ses contemporains nous paraissent ou froids ou pauvres. Isolés de lui, ils reprennent leur rang qui est encore celui d'excellents peintres. *Ferdinand Bol* (1616-1689), *Govaert Flinck*

(1616-1660), *Niklas Maes* (1632-1693) ; et plus encore *Van der Helst* (1612-1670) sont des maîtres de la figure humaine.

L'école de Harlem, illustrée en premier lieu, par Frans Hals, est encore l'école des grands paysagistes : *Salomon Ruisdaël* (1600-1670), *Everdingen* (1621-1675), *Wouwerman* (1619-1668) et *Jacob Ruisdaël* (1629-1682), le premier, en Hollande, des compositeurs de paysage, l'un des plus saisissants interprètes, avant Corot, des transparences de l'espace. Après eux, *Nicolas Berchem*, *Berckeyden*, vulgarisent le paysage et le rendent décoratif. Amsterdam eut aussi de bon paysagistes : *Asselyn*, *Aest Van der Neer*, Philippe et Salomon de *Koninck*, *Karel Dujardin* et le grand animalier ingénu : *Paul Potter* (1625-1655). Mais le seul rival des Ruysdaël, en cette école, est *Mindert Hobbema* (1638-1709) qui, avec *Albert Cuyp* (1620-1691), le plus grand des animaliers, prolongent aux abords et au début du XVIII^e siècle, la grande tradition du paysage hollandais.

Mais la Hollande a produit encore d'étonnants peintres de la mer, les plus vrais, les plus saisissants avant les modernes. Le premier et le plus grand sans doute : *Jan Van Goyen* (1586-1657), de La Haye, est le maître des ciels mouillés et des transparences marines. Après lui, les deux *Guillaume Van de Velde*, *Van de Capelle*, *Van der Meer*, *Backhuysen* enfin, illustrent diversement un genre spécifiquement hollandais.

On pourrait en dire autant des innombrables peintres de natures mortes, dont l'habileté dégénère parfois en virtuosité, mais parmi lesquels de vrais maîtres : *Kalf*, *Van Beyerem*, *Van Huijsum* ont laissé des œuvres fortes ou charmantes.

Mais cette immense et savoureuse école s'éteint d'un coup dès la fin du XVII^e siècle. Au XVIII^e, il n'y a plus rien que quelques disciples glacés et mièvres de *Gérard Dow* et de *Van Mieris*, plongés dans un académisme de petit genre, de conversations galantes et d'élégances de salon, qui ne se distingue en rien, sinon par sa faiblesse plus grande, de l'esprit des petits maîtres français.

C'est pourtant en partie à la Hollande, mais plus encore à la Flandre et particulièrement à Van Dyck que l'école anglaise du XVIII^e siècle doit sa naissance et son développement. Mais ce n'est qu'avec un retard de près d'un siècle que se produit cette éclosion. Et l'art anglais apparaît aussitôt fortement caractérisé dans ses éléments de terroir auxquels il doit peut-être de rayonner, à la fin du XVIII^e siècle, sur toutes les autres écoles.

Hogarth (1697-1764), le premier de ses peintres, ennuyeux dans ses sujets moralisateurs est pourtant un bon peintre, franc et expressif. Mais c'est surtout à la génération suivante que les influences mêlées des Flandres, de Venise et d'Espagne font surgir les grands portraitistes mondains, parmi lesquels *Reynolds* (1723-1792) et *Gainsborough* (1727-1788) tiennent une place particulière, celui-ci plus complet, plus génial et l'un des premiers maîtres du paysage où l'école anglaise se distinguera. Après eux, *Rneburn*, *Romaney*, *Hoppner*, *Opie* ; et *Lawrence* (1769-1830) qui les égale presque en renom. En même temps le paysage, naturaliste à la manière hollandaise mais avec une originalité savoureuse, se développe à la suite de

Gainsborough et de *John Crome* (1769-1831). Mais ses plus belles réalisations et ses directives magistrales, celles qui de *Constable* et de *Turner* viendront influencer le romantisme français, appartiennent déjà au XIX^e siècle.

XIX^e siècle. - La grande fermentation des esprits qui précède la Révolution française n'a pas son équivalent dans l'histoire de la peinture ; mais son pendant, s'y retrouve. Si l'on veut bien comprendre que l'œuvre de la Révolution fut moins l'explosion de passions populaires qu'une imitation de juristes épris d'héroïsme à l'antique, on ne manquera pas de noter la réaction archéologique qui se produisit en peinture, environ le milieu du XVIII^e siècle et dont *Vieu, J.-B. Pierre, Regnault., Peyron* et, plus que tous, *David* (1748-1825), furent les truchements ou les prophètes. C'est un nouvel académisme, non plus inspiré de la Renaissance, mais puisant directement à l'antique compris à la façon de Montesquieu, un paganisme sans volupté, cérébral, une conception de moralistes. Cette réaction contre les polissonneries et les manières de la peinture de boudoir, cette tendance au grandiose n'eût donné que des œuvres ennuyeuses si David n'avait été, à côté d'un théoricien pompeux, un grand peintre simple. Son exemple plus que ses leçons restituèrent à la peinture ses nobles ambitions, la conscience et le respect du beau métier. On n'accepta plus le faire facile, ni la hâte. A cette rigueur l'école française dut de s'élever au grand art qu'elle avait entrevu et manqué au XVII^e ; mais si, cette fois, elle y réussit, c'est que des éléments d'une technique forte et vivante lui vinrent, à la fois, des espagnols, des vénitiens, des flamands, des hollandais et des anglais et qu'elle sut les utiliser sans s'y asservir. C'est aussi qu'elle rencontra dès les premières années du XIX^e quelques puissants génies qui l'empêchèrent de dévier.

Les débuts de cet âge, le plus grand, le plus vivant de la peinture française, ne manquent pas de confusion. Il brillera d'ailleurs plus par la profusion des génies particuliers que par l'unité de tendances. Le classicisme à la romaine de David est dominé par ses fortes réalisations. En même temps un romantisme d'inspiration, une inquiétude sentimentale, pénètrent l'école, à la suite des littérateurs. En marge *P.-P. Prud'hon* (1758-1823), qui n'échappe pas toujours à l'allégorie, est un séduisant coloriste, influencé tardivement par Léonard et par Corrège. Mais *Guérin, Gérard* et *Girodet* sont assez fades. Il semble que la sève appauvrie des petits maîtres du XVIII^e, s'essaie vainement, avec eux au grand art. *Gros* (1771-1835), au contraire, transpose dans l'exaltation des héros contemporains le fort enseignement davidien ; il y ajoute le culte de Michel-Ange et y apporte une fougue particulière et de singuliers dons de coloriste. C'est de lui que le génial *Géricault* (1791-1824) tient son modernisme réaliste et sa hardiesse. Mais les Anglais, qu'il connut chez eux, et Rubens renouvelèrent et libérèrent sa technique. On doit noter ici comme un élément important de l'enrichissement de la peinture au XIX^e siècle, le perfectionnement par les Anglais et la diffusion de l'aquarelle.

Delacroix (1798-1863), génie inquiet et magnifique, semble l'incarnation du romantisme. Mais ce serait insuffisamment le définir. Car si par l'expansion somptueuse qu'il lui a donnée, il impose, contre la tyrannie de l'antique, le goût du moyen âge, de l'exotisme ou du moderne déjà vivaces chez Gros et Géricault, il

convient de noter que du point de vue de l'invention et des sujets, Ingres, son grand rival, n'est pas moins en opposition avec les antiques ; et que si Delacroix, délaissant l'archéologie, reprend la tradition aux Vénitiens, il la cherche plus haut, chez les Florentins du XV^e et chez Raphaël. Cette courte digression doit suffire à montrer la vanité des appellations et l'insuffisance du choix des sujets à distinguer entre eux les peintres. Peu importe le bric-à-brac d'accessoires historiques auquel Delacroix fit souvent appel. Où Delacroix a réussi quelques-unes des plus fortes pages de l'histoire de la peinture, *Delaroche*, avec les mêmes éléments, n'a rien produit que d'ennuyeuses images.

C'est de l'influence mêlée de Delacroix et des Anglais que procèdent maints petits maîtres du paysage et de l'exotisme : *Paul Huet*, *Isabey*, *Decamps*, et des intimistes comme *Tassaert*.

Ingres (1780-1867) hérite de David l'autorité sur l'école. Ce dessinateur prodigieux, interprète des « valeurs tactiles » aussi sûr que les Florentins du XV^e, est un peintre sec et sans vibration. Ses portraits, ses nus s'imposent pourtant, les uns par une certaine grandeur d'expression et de composition, les autres par le sentiment très aigu de la volupté des formes. Rien, au contraire de l'école des Nazaréens allemands : *Cornelius*, *Schnorr*, *Overbeck* ne sont que de tristes intentionnistes.

L'École d'Ingres est en grande partie responsable de l'académisme officiel qui pesa sur tout le milieu et le troisième quart du XIX^e siècle et d'où il ne fallut rien moins que le génie de Courbet d'une part et la révolution impressionniste d'autre part, pour sauver la peinture. *Flandrin* et *Mottez*, plus peintre, se sauvent par leur dignité et leur conscience. En réalité, comme au XVII^e, ce sont les éclectiques, *Gleyre*, *Cabanel*, *Delaunay* ou de faux romantiques *Ary Scheffer*, *Couture* et *Baudry* qui causent l'affaiblissement de la peinture.

Chassériau (1818-1856), qu'on a voulu prendre comme un moyen terme entre Ingres et Delacroix, est, en réalité, un maître personnel, non qu'il soit sans contacts, en particulier avec Delacroix, mais sa sensibilité et son charme le font distinct et reconnaissable.

Le début et la première moitié du siècle ont méconnu deux très grands maîtres qui, en dehors des écoles et de la mode, poursuivirent, diversement, une œuvre riche d'humanité et d'amour : Corot et Daumier, que le XX^e siècle a mis à leur place réelle. *J.-B. Corot* (1796-1875), peintre, graveur, aquarelliste et lithographe, est aussi un peintre de figures d'une simple et émouvante grandeur. Mais nul n'a mieux que lui exprimé la douceur charnelle et comme intime de la nature et de l'atmosphère. *Daumier* (1809-1879), peintre, graveur, aquarelliste et lithographe, est un puissant témoin des mœurs et des caractères. On l'a comparé à Molière, mais s'il n'est pas moins profond, il est moins complaisant. Sa révolte a cinglé les puissants avec une grandeur tragique qui l'apparente à Goya. Celui-ci termine en 1828 une longue et puissante carrière. Après lui, l'école espagnole s'éteint dans ses initiateurs, dont le plus brillant est Lucas.

A la suite des salons où exposèrent les grands paysagistes anglais *Constable* (1776-1837) et *Bonington*, un amour puissant de la nature souleva l'enthousiasme de jeunes artistes. Retirés dans la forêt de Fontainebleau, en contact avec la nature, *Théodore Rousseau* (1812-1867), *Daubigny* (1817-1878), *Jules et Victor Dupré*, *Diaz*, *Troyon*, renoncèrent au paysage composé, cherchèrent la simple grandeur de l'expression directe où ils avaient été, sans le savoir, précédés par *Georges Michel Millet* (1816-1875), leur voisin de forêt, les dépasse par la grandeur qu'il sait donner au travail humain. D'autres paysagistes, partis en Orient, à l'exemple de *Delacroix* et de *Decamps*, y cherchèrent moins le pittoresque qu'une vérité un peu courte. *Fromentin* et, mieux que lui, *Marilhat*; expriment cette tendance. Il est étrange et inexplicable qu'au temps presque où la sève de *Constable* et de *Bonington* portait ses fruits, où Tur générations suivantes, toute une formation d'artistes anglais se soit délibérément refusée à une emprise que recevait l'Europe, ait laissé tarir cette veine. Les pré-raphaélites : *Millais*, *Burne Jones*, *Wats*, *Madox Brown*, *Rossetti* sont sortis de la vie par amour du XV^e siècle ; et si quelques-uns, comme *Millais* et *Wats* ont gardé le sens de la peinture, c'est quand ils ont oublié leurs théories. Après eux, *Walter Crane*, *Kate Grineway*, *Brangwyn* sont des illustrateurs.

La première moitié du siècle vit naître en France des écoles provinciales : celle de Provence, avec *Granet*, élève de *Constantin* et de *David*, celle de Lyon avec *Berjon*, *Grobon* et les inspirés d'*Ingres*, comme *Orsel* et *Jeannot*.

Mais en 1850, une affirmation puissante marque une nouvelle détermination de la peinture. *Courbet* (1819-1877) avec « l'Enterrement à Ornans », réagit à la fois contre l'académisme et contre l'éclectisme. On ne peut se contenter de voir en lui l'aboutissement de petits maîtres, *Cals* ou *Bonvn*. Aux dernières années de *Delacroix* il apporte sa forte prétention de successeur légitime. Ce génie robuste et limité, l'un des plus parfaits ouvriers de la peinture, a produit, une œuvre où la sève populaire circule avec la sensualité la plus saine. La haine bourgeoise lui fit payer, de son vivant et après sa mort, sa participation à la Commune.

A la suite d'un voyage à Francfort et de son exil définitif en Suisse, *Courbet* peut être considéré comme l'initiateur en Europe Centrale sinon d'une école, du moins de quelques peintres, les plus vivaces et les plus vrais. *Leibl*, *Liebermann* sont des portraitistes un peu mous mais délicats. *Hans Von Marées*, malgré sa grandiloquence, est un peintre. L'école russe, assez tardive, produit vers le même temps, des œuvres secondaires.

En France, la libération des formules qu'inaugura *Courbet* ne fut pas perdue. Il convient de noter d'ailleurs l'influence bienfaisante qu'un maître de l'école, *Lecocq de Boisbaudran*, eut alors sur toute une génération de jeunes gens : *Fantin Latour* (1836-1904), *Alphonse Legros*, le grand Américain *Whistler*. *Fantin* est un peintre des plus sensibles et des plus fins. Il semble qu'en ce moment de 1860, l'air circule plus à l'aise dans la peinture. Les peintres sont sortis, les uns de la tension romantique, les autres de la forêt. Le grand exemple de *Corot*, sensible chez *Lépine*, celui de *Delacroix*, inspirent respect et admiration. Mais aux italiens, aux flamands, aux anglais, voici que, comme excitant étranger, succèdent les espagnols hautains.

Cependant un *Ricard* (1823-1872), isolé volontairement dans son culte des maîtres, a donné quelques-unes des effigies les plus aiguës et les plus modernes. Les écoles locales, à ce moment, brillent encore avant de disparaître. L'origine provençale rapproche ici de Ricard *Guigou* (1833-1871), maître incomplet, mais sensible et vrai.

Manet (1832-1883) est un peintre de grande race et de grand goût. Il réagit contre les couleurs sombres de Courbet, de *Théodule Ribot*, d'autres encore. S'il doit aux maîtres espagnols, c'est à Vélasquez et à Goya ; mais avec un sentiment si personnel, un accent si authentique que toute la peinture après lui en est marquée. Si ceux qu'on appelle les *impressionnistes* l'ont devancé dans leurs recherches du plein air, ils ne sont pas moins, pour leur conception générale de l'art, ses disciples. Mais, en même temps que lui, un autre maître qui, par sa possession du mouvement des lignes s'égale aux grands, marque également, bien que diversement, sur les peintres qui le suivirent : *Edgar Degas* (1834-1917). Dans une veine pessimiste, apparentée, *Forain*, maître dessinateur, ainsi que *Steinlen* ont laissé des pages émouvantes.

N'est-ce pas un peu à Manet, puis au-delà de lui à Courbet et aux peintres de Fontainebleau que l'école hollandaise du milieu du siècle, l'école de la Haye doit son puissant et bref renouvellement ? Mais la vieille sève hollandaise y est aussi pour beaucoup. *Bosboom* (1817-1891) procède également de Bonington et de Jules Dupré. *Josef Israëls* (1827-1900 ?) ne semble rien devoir aux maîtres éclectiques français, avec qui il étudia, non plus qu'à Ary Scheffer. Son réalisme à la fois sombre et lyrique, son habileté manuelle et sa souplesse de matière remontent dans le temps, aux ancêtres du XVII^e, à l'émotion issue de Rembrandt. Autour de lui et après lui, les frères Maris Jacob et Wilhem, peintres de matière riche, évocateurs de paysages, puis *Anton Mauve* et *Mesdag*, portent dans le paysage la même sève et le même esprit.

L'école belge procède également des maîtres français : De Navez, élève talentueux de David, à *Alfred Stevens*, marqué par Courbet et Fantin, à *Constantin Meunier*. Vers la fin du siècle pourtant, des maîtres moindres, *Laermans*, *Brackeleer* réagissent ; mais c'est pour suivre de loin leurs ancêtres du XV^e siècle ou du XVII^e.

Tandis que Manet et Degas tirent de la veine réaliste et contemporaine la matière de leur élévation picturale, un génial isolé : *Puvis de Chavannes* (1824-1898) construit, avec des moyens aussi modernes, ses visions de l'humanité éternelle. Puvis restera le grand décorateur de la seconde partie du XIX^e, comme Delacroix fut celui de la première. S'il est moins peintre, moins vibrant, moins inventif, il a davantage le sens de la surface à décorer. Alors que tant d'écoles, depuis *Ingres* jusqu'aux *pré-raphaélites* anglais, en passant par les *Nazaréens allemands* s'épuisèrent à rechercher l'esprit des italiens des XIV^e et XV^e siècles, en voulant imiter leur manière et leurs sujets, Puvis y atteint par des moyens modernes avec des sujets qui ne doivent rien à aucune autre mythologie que celle de l'humanité nue.

Le mouvement impressionniste, qui est à proprement parler le réalisme appliqué à l'expression des rapports de la lumière en plein air, est moins isolé qu'il ne semble. Les paysagistes anglais, et le plus grand de tous, *Turner* (1775-1851), visionnaire génial des brumes et du soleil, le hollandais *Jongkind* (1819-1891), le havrais *Boudin* (1824-1898), le marseillais *Monticelli* (1824-1886), prestigieux visionnaires ; les lyonnais *Ravier*, *Guichard*, *Carrand* et *Vernay*, peuvent, diversement et à divers moments de leur carrière, être considérés comme des précurseurs. Cela ne doit rien retirer au mérite de ceux qui codifièrent, si l'on peut dire, les recherches, et leur donnèrent leur plus forte expression : *Camille Pissarro* (1830-1903), l'anglais *Alfred Sisley* (1839-1899), *Maximilien Luce* (1858) et surtout *Claude* *Monet* (1840 lumière).

Alfred Renoir (1841-1920) et *Cézanne* (1839-1906) s'ils ont passé par l'impressionnisme, le dépassent. Renoir, par la puissance de sa vision, l'allégresse de ses nus, revient, avec des moyens renouvelés, à la grande tradition vénitienne. Cézanne est plus particulier encore. Le plus peintre des peintres, il semble qu'il réinvente la peinture. Nul plus que lui n'a su rendre la vibration tactile des volumes colorés. Tout pour lui est couleur et le modelé ne s'exprime par aucune ombre, mais par un ton opposé à un ton. Cézanne est l'initiateur de toutes les recherches de synthèse. Avec *Van Gogh* (1853 avec *Toulouse-Lautrec* (1864-1901), évocateur d'une époque, avec *Odilon Redon* (1840-1916) pur et féérique, les moyens impressionnistes encore servent à la reconstruction du Monde. *Seurat*, que suivent *Signac* et *Cross*, inaugure les recherches d'un art plus exactement scientifique. *Paul Gauguin* (1848-1903) retrouve à Tahiti un nouvel exotisme et le sens de la synthèse. C'est de lui, de Cézanne et de Van Gogh que procèdent, à leurs débuts, les Fauves : *Friesz*, *Manguin*, *Marquet*, et le plus original, *Henri Matisse*, de plus en plus orienté vers les formules libres et les plus rares vérités de la couleur. *Vuillard*, dans des gammes fondues et sourdes, *Bonnard*, avec des tons nacrés et des rapports aigus ; *Piot*, *Roussel*, *Puy*, *Dufrénoy* expriment l'aboutissement précieux de cet âge. Cependant que *Vlaminck*, le *Fauconnier* et *Segonzac* remontent, par les Flamands, les Hollandais, ou leur tempérament propre, au réalisme de Courbet et que d'autres reviennent au classicisme par l'éclectisme.

D'ailleurs les ardentes divisions qui mirent en lutte les « partis » de la peinture, dans les premières années du XIX^e siècle, disparaissent peu à peu, en même temps que disparaissent les résistances des tenants de la vieille académie. Des hommes du « centre » pourrait-on dire, *Chartes Cottet*, *Lucien Ménard*, *Albert Besnard*, *Aman Jean* participent aux mêmes expositions que les Fauves. Le Suisse *Félix Valotton* fut, avant la lettre, avec un souci serré de la forme et des valeurs tactiles, un rénovateur du classicisme. Les théories surtout de *Maurice Denis* aidèrent ce mouvement.

Le mouvement cubiste fut une réaction violente à la fois contre les tendances et contre l'esprit de l'impressionnisme et de toute la peinture antérieure. Jamais révolution plus complète d'un idéalisme plus absolu ne fut tentée contre la nature.

En dépit des variétés d'aptitude de *Picasso*, du talent de *Brague*, le cubisme n'a réussi qu'à orienter, dans un sens expressif par sa simplicité même, la décoration moderne et l'art de la publicité.

Désormais, il n'y a plus, en peinture, d'écoles locales. Paris est le creuset où convergent et se fondent toutes les tendances. Seule l'école allemande, issue, à travers *Corinth*, des romantiques, a une vitalité propre, moins picturale que graphique, avec des artistes expressifs, *Pechstein*, *Nolde*, *Grosz*. Les tendances expressionnistes ne sont pas sans influence sur les Belges contemporains : *Permeck* ou *Masereel*. Mais la Belgique, l'Angleterre centrale, la Hollande et le Japon même vivent du même foyer international et à leur tour l'alimentent.

Nous n'avons rien dit, au cours de cet exposé incomplet, des écoles extrême-orientales. Leur examen, fort différent de celle des artistes de mentalité européenne, exigerait une préparation et des préambules qui excéderaient cette étude. Mais ce que nous avons dit, en débutant, des caractères généraux et du rôle de l'œuvre d'art comme expression d'une race ou d'un individu, s'applique aussi bien à ces formes d'art qu'à celles qui nous sont plus habituelles, qui, d'ailleurs, ont subi en maintes époques, et en particulier à la fin du XVIII^e, puis autour de 1880, l'influence des Asiatiques. Actuellement, il faut noter aussi l'attraction exercée sur les artistes par les styles nègres et polynésiens, attraction moins due à une pénétration profonde et fraternelle de ces races qu'à un snobisme désœuvré et maniaque.

- TIBURCE.

Accueil

PENSÉE (ET ACTION)

Bien qu'elle soit rédigée en style lapidaire, la Déclaration des Droits de l'Homme est loin de définir d'une façon précise les conditions dans lesquelles pourra s'exercer la liberté de la pensée. A l'article 11, il est dit : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Que doit-on entendre par abus ? Plus loin, au nombre des dispositions fondamentales garanties par la Constitution, il est répété : « la Constitution garantit pareillement comme droits naturels et civils : 5° la liberté à tout homme de parler, d'écrire, d'imprimer et publier ses pensées, sans que ses écrits puissent être soumis à aucune censure ou inspection avant leur publication... » Et, peu après : « comme la liberté ne consiste qu'à pouvoir taire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui, *ni à la sûreté publique*, la loi peut établir des peines contre les actes qui, attaquant la sécurité publique ou les droits d'autrui, seraient nuisibles à la *société*. » Les droits d'autrui, quand il est faible, ont toujours été fort mal préservés par la justice. Par contre, le vague des termes, sûreté publique, société, a laissé la porte ouverte à l'arbitraire, que l'on prétendait bannir de nos institutions.

Ce n'est pas seulement, de ce fait, la possibilité d'expression de la pensée qui est mise en péril, mais la pensée même. Les préjugés spiritualistes de l'époque empêchaient de s'en rendre compte, et cette vérité est encore trop méconnue à notre époque. Ainsi, dans un récent article de Revue, nous lisons : « Soit dit en passant, sans paradoxe, dans toutes les sociétés, sous tous les régimes politiques, la liberté de pensée a régné, aucune société n'a véritablement violé la liberté de conscience, phénomène purement intérieur ; tous les régimes se sont montrés tolérants... parce qu'ils ne pouvaient faire autrement par la nature des choses. L'on n'a jamais violé que la liberté des manifestations extérieures : discours, cris, chansons, ports d'emblèmes, écrits, cortèges. Cette liberté-là, toutes les sociétés l'ont violée, tous les régimes la violeront. »

Ces phrases expriment une erreur que l'examen des conditions du fonctionnement de l'esprit doit dissiper. Liberté de pensée et liberté de manifester sa pensée sont inséparables. Proudhon l'avait bien aperçu, lorsqu'il écrivait : « *L'idée, avec ses catégories, naît de l'action et doit revenir à l'action, à peine de déchéance pour l'agent...* contrairement à ce qu'enseignent l'orgueil philosophique et le spiritualisme religieux, qui font de l'idée une révélation gratuite, arrivée on ne sait comment, et dont l'industrie n'est plus ensuite qu'une application. »

Tout être vivant est un faisceau de tendances. « Sans arrêt, depuis sa

naissance, avant cela même, dans le développement du germe, la vie consiste en ces mouvements spontanés et dirigés, que le milieu extérieur ne fait que stimuler, qui aboutissent à le modifier aussi à quelque degré, mais toujours se suscitent l'un l'autre en vertu de nécessités intérieures ; on peut les nommer indifféremment, et selon les points de vue, fonctions, instincts ou tendances. » (D. Parodi.) En nous assimilant à l'être que nous voyons vivre sous nos yeux, nous pouvons dire que l'aspect intérieur qu'ont pour lui ces mouvements *spontanés* répondant aux stimulations extérieures qui libèrent son énergie propre, est l'élément primordial, la substance de sa pensée. Activité et pensée sont les deux faces complémentaires du comportement de l'être, les composantes de sa vie. « L'activité de l'esprit consiste dans la vie des idées ; les idées sont des êtres vivants, c'est-à-dire qu'elles ne s'épuisent ni dans leur apparition, ni même dans leurs transformations intérieures ; elles agissent ; même elles sont elles-mêmes une action extérieure, un mouvement. Concevoir une lettre adressée à un ami, c'est déjà commencer à lui écrire, réaliser les actes nécessaires pour faire ce qui est imaginé. L'action extérieure est la prolongation de l'idée, l'idée elle-même vue du dehors. » (L. Brunschvicg.)

L'effet du stimulus extérieur est de provoquer l'attention corrélatrice à la sensation. Or, l'attention est la prise d'une attitude, la suspension de mouvements en cours, une nouvelle orientation de la tête et du regard, l'activation de certains muscles. A des mouvements presque imperceptibles, l'observateur exercé reconnaît l'éveil d'une pensée.

On a dit que les tendances de l'être vivant inclinaient toutes également, en dernière analyse, à conquérir l'univers à multiplier sa formule individuelle, à imposer au milieu son propre rythme. C'est sans doute là l'aspect extérieur de la vie. Au dedans, l'activité se traduit par la recherche de l'équilibre avec le milieu, absorption et assimilation quand la chose est possible, harmonisation des rapports dans le cas le plus général, harmonie constamment compromise, constamment rétablie. Dans la vie psychique, cela se traduit par la persuasion d'autrui, la propagation de son idée ou l'assimilation de la pensée des autres, en un mot, par l'échange libre des pensées.

Toute idée, aussitôt conçue, se manifeste-t-elle par un acte ? Ce qui caractérise les êtres les plus élevés en organisation, c'est la faculté de différer l'action, de freiner les mouvements instinctifs non rationnels pour les corriger en tenant compte de l'expérience passée. L'énergie activée par l'impression venue du dehors est tenue en réserve, associée à d'autres pour n'être libérée qu'au moment le plus favorable ; le geste automatique ne s'accomplit pas. « Brusquement, l'idée de l'acte se sépare du mouvement organique et attire l'attention de l'esprit. Au lieu d'être une source d'impulsion vers le dehors, elle revient en quelque sorte sur elle-même, et devient le point de départ de la réflexion. L'action à laquelle conduit la tendance est alors une action intellectuelle ; elle consiste à coordonner par rapport à l'idée initiale d'autres idées secondaires qui sont en relation avec elle... L'intervention de la réflexion a ainsi transformé et élargi le caractère de la tendance. A l'idée initiale est suspendue maintenant une série de mouvements successifs... » (L. B. déjà cité.)

Ainsi, le freinage de l'acte impulsif, *lorsqu'il a son point de départ dans l'individu impressionné lui-même*, loin d'être un renoncement à l'activité, est, au contraire, la préparation à une activité extérieure plus intense et plus efficace. Que va-t-il advenir si l'arrêt vient de la rencontre d'une force extérieure prépondérante abolissant la tendance individuelle?

Ce qui réalise le mieux la suppression de l'activité de l'homme, c'est son retranchement du milieu social où il vit normalement : la réclusion. Or « l'homme ne peut se suffire à lui-même en plein isolement. Son intelligence est incapable de se développer pleinement si, par les messages de la parole, de l'écriture, elle n'entretient correspondance avec les intelligences contemporaines et proches... » En cas de réclusion, « l'expérience a montré que c'était là une insigne cruauté et que les condamnés mouraient bientôt ou sombraient dans la démence » (Dr Desfosses).

Plus l'individu est inculte, plus la séquestration le dégrade. Chez l'homme civilisé, le geste symbolique, le geste descriptif sont l'accompagnement ordinaire de la parole. Chez le primitif, ils sont l'essentiel du langage : sans mimique pas de compréhension réciproque. Bien plus, le langage tout entier est une action dramatique évoquée par la voix et le geste, devant l'interlocuteur. Un Boschiman est bien accueilli et embauché en qualité de pâtre par un blanc qui ensuite le maltraite. Il s'enfuit et est remplacé par un autre qui se sauve à son tour. Voici, d'après Wundt, comment il raconte le fait : « Boschiman-là-aller, ici-courir-vers-blanc, blanc-donner-tabac, Boschiman-aller-fumer, blanc-donner-viande, Boschiman-aller-manger-viande, se-lever-aller-maison, Boschiman-aller-faire-pâtre mouton blanc, blanc-aller-frapper-Boschiman, Boschiman-crier-fort-douleur, Bos aller-courir-loin-blanc, Boschiman-ici-autre, lui-faire-pâtre-moutons, Boschiman-tout-à-fait-partir. » La phrase n'est qu'une suite de simulacres d'actions, une succession d'images concrètes, de faits vécus. Une foule se comporte comme un homme primitif ; pour qu'une pensée commune naisse chez elle aussi bien que pour qu'elle s'exprime, il faut les cris, les gesticulations, les manifestations d'ensemble. Faire obstacle à l'expression tumultueuse chez celle-là, c'est stériliser la pensée. Si, au contraire, chez l'homme cultivé, l'idée non productrice d'effets immédiats se réfléchit, se multiplie, le résultat, bien que différé, finit pourtant par être le même lorsque aucune voie ne s'ouvre à l'expansion du flot d'énergie mentale qui s'est accumulé. La déchéance intellectuelle est fatale.

La suppression totale de l'activité n'est pas la seule manière de réduire la sphère intellectuelle ; c'est même la moins usitée. La coutume, la loi, l'opinion publique atteignent au même résultat, en imposant à l'homme des actes monotones, des gestes rituels qui, même s'ils ne sont pas en opposition avec ses tendances naturelles, envahissent le champ de la conscience, au détriment des autres aspirations. Religions, castes, Etats usent de ce procédé pour assurer leur empire.

Obligation d'avoir une attitude respectueuse en présence de cérémonies publiques multipliées à dessein - c'est ainsi que sous l'Ordre Moral, on courait quelque risque à ne pas se découvrir au passage d'une procession -, application apportée dès l'enfance à la répétition fréquente des gestes et paroles rituels ; attention ramenée périodiquement sur des conceptions mystiques par des appels

bruyants, telles sont les contraintes que les clergés ont toujours imposées à l'élargissement de l'horizon intellectuel. En milieu confiné, la pression d'un voisinage routinier achève de comprimer toute imagination novatrice.

Tous les groupements autoritaires ont eu recours à l'exécution de manœuvres standardisées, de gestes mécaniques pour conduire la pensée dans une voie unique. La recherche de cette fixation fut le véritable motif pour lequel, contre tout bon sens, les dirigeants ont toujours réclamé la prolongation du service militaire. C'est à cet assujettissement auquel ont été soumises deux générations qu'il faut attribuer pour une large part l'affaïssement intellectuel et moral des civilisés européens. Dans d'autres castes : administration, magistrature, des cérémonies mondaines au déroulement stéréotypé, détournaient leurs membres de l'étude et d'un développement original, et atteignaient le même but moins sûrement cependant.

Ce qui agit dans le même sens sur la population ouvrière, c'est la *rationalisation irrationnelle* en vogue aujourd'hui, mais inaugurée dès l'introduction du machinisme. Ici encore nous sommes en présence d'une répétition automatique d'actes monotones qui ne tardent pas à perdre tout intérêt pour qui les accomplit. Les défenseurs de la rationalisation prétendent que précisément cet automatisme libère l'esprit qui peut vaguer à son aise. Erreur : une succession d'images n'est qu'un simulacre de pensée lorsqu'elle envahit un cerveau astreint à ne pas détourner son attention d'un mouvement ininterrompu.

L'idée n'est nullement indépendante du jeu de l'appareil musculaire. Notons, en effet, que bon nombre de physiologistes contemporains admettent que l'énergie nerveuse, aliment de tout psychisme, s'élabore autant dans le muscle que dans le système nerveux qui serait avant tout un organe de concentration et de conduction. Même si ces vues ne représentaient pas encore toute la vérité, il reste que le fonctionnement du nerf et celui du muscle sont accordés quant à leur rythme

A la contrainte de l'opinion, de la coutume, de la caste, de la pratique industrielle, vient s'ajouter celle de l'Etat et de sa législation répressive. Nous ne mentionnerons que les lois du 16 mars 1893, 12 décembre 1893 et 28 juillet 1894, dites lois scélérates. Il suffit de préciser qu'elles punissent la manifestation la plus discrète, la plus intime de la pensée : une simple conversation, dénoncée par un seul interlocuteur sans autre appui à cette unique déclaration qu'"un ensemble de charges dont la nature et le poids sont laissés à l'appréciation du juge. La loi frappe des conceptions intellectuelles, apologie de certains actes en général, sans viser quiconque, alors que les opinions exprimées ne sont traduites ni par des actes ni par des faits dommageables à autrui. Oppressives pour la pensée, ces lois ne sont pas moins dangereuses pour la société. Exprimée, discutée, contredite, l'idée, si elle est fautive, est abandonnée par son auteur qui, tout au moins, perd confiance dans la possibilité de sa réalisation. Ruminée, dans la solitude par quelqu'un qui a plus de caractère que de jugement, elle aboutit à des conséquences désastreuses pour tous. La propagande, à notre avis, ne s'est pas assez obstinément appliquée à poursuivre l'abolition de ces lois. Jusqu'ici, les gouvernants n'ont pas osé en faire une application intégrale ; mais le fascisme est là, guettant l'occasion.

Si l'action est le germe et l'accompagnement obligé de la pensée, il paraît tout

aussi évident que l'action sans la pensée est inconcevable. Cependant, cela n'a pas été aperçu de tout temps : « Dès l'abord, l'action de l'homme s'est, pour l'essentiel, appliquée au réel. » C'était, nous l'avons vu, la condition préalable de la manifestation de la pensée réfléchie. Mais l'erreur, à certaines époques, fut de regarder comme étrangers l'un à l'autre le domaine de la Pensée et celui de l'Action.

Tout montre que, au contraire, la pensée s'est d'abord exercée de préférence sur le fictif et l'imaginaire... Les mots, les sens que l'homme leur a forgés... ont engendré bien des pseudo-problèmes, dont certains encombrèrent inutilement, non seulement la philosophie, mais jusqu'à la science... Seule, la parole a permis à l'activité technique de se transmettre et d'assurer son progrès ; seul, le progrès des techniques a contraint la parole à abandonner ses illusions et à limiter le monde verbal à ce rôle de substitut, d'équivalent maniable du monde réel, dans lequel il est indispensable au libre et plein exercice de la pensée. » (Dr Ch. Blondel, mars 1931.)

De nos jours, l'école pragmatiste a prôné encore le primat de l'action. Elle n'arrive qu'à justifier le succès obtenu par tous les moyens, l'odieuse arrivisme. Contre elle maintenons notre conception, héritée de Proudhon, à la fois réaliste et idéaliste : pas de pensée qui n'ait son point d'appui dans l'action ; pas d'action qui ne puisse trouver sa justification dans la mise en œuvre d'une pensée logique et créatrice.

C'est, d'ailleurs, d'un processus semblable que découle toute notre connaissance. Elle part d'une *synthèse intuitive*, perception d'un ensemble que notre esprit analyse pour reconstituer finalement l'objet, grâce à une nouvelle *synthèse élaborée*.

Dans le champ de la perception, l'objet est saisi comme un ensemble, et d'autre part chez tout homme, et plus visiblement chez l'enfant, la perception est accompagnée d'un désir, d'une tendance, d'un mouvement de *préhension*. L'esprit décompose cet ensemble, découvre des similitudes entre les parties disjointes, aussi bien qu'avec les éléments analogues issus d'analyses précédentes. Il reconstitue enfin, par une ultime synthèse, l'objet primitif, en acquiert la *compréhension*, c'est-à-dire l'incorpore à sa personne aux fins d'utilisation d'instrument d'un acte ou immédiat ou différé.

La contemplation que l'activité n'accompagne pas aboutit à l'anéantissement de l'être. Toutes les démarches de notre esprit peuvent se représenter par la même formule, symbole d'expansion, de mouvement et non de contrainte, d'immobilité.

- G. GOUJON.

PENSEE (LA LIBRE)

Il existe, chez beaucoup de militants d'extrême avant-garde, une sorte de prévention contre la Libre Pensée. Non pas, certes, contre son idéal ou ses conceptions, mais contre le groupement en lui-même. On commence pourtant à s'apercevoir que l'organisation est nécessaire - et presque indispensable - dans tous les domaines de l'action. Sans organisation, il est bien difficile de coordonner les efforts, de les intensifier, de travailler avec méthode et d'obtenir des résultats

durables et féconds. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour la Libre Pensée, c'est-à-dire pour l'action anticléricale et antireligieuse ? Si le groupement a fait la preuve de son utilité sur les terrains coopératif, syndical, politique, pourquoi ne serait-il pas appelé à rendre également des services aux adversaires des Eglises ? Leur besoin de s'associer devrait être, au contraire, d'autant plus vif, qu'ils ont à combattre un adversaire très puissant, très riche et surtout très discipliné.

L'Eglise romaine, en particulier, tire les trois quarts de sa force de son organisation autoritaire et de sa hiérarchie sévère. Ses dogmes puérils et ses légendes grossières se seraient écroulés depuis longtemps, si les croyants et les prêtres n'étaient aussi savamment embrigadés. Il est un peu enfantin d'imaginer que l'on pourra venir à bout d'un tel adversaire sans se grouper et sans s'organiser.

Certains diront : « Je n'ai pas besoin des prêtres ! J'ai perdu la Foi. Je n'éprouve nul besoin de fréquenter les églises. Cela me suffit. A quoi bon « faire de la Libre Pensée » ? Je laisse le croyant libre, puisque je suis moi-même libre de ne pas croire... » Il faut se rappeler deux choses : 1° Nous ne prétendons nullement gêner ou amoindrir la liberté du croyant. Nous voulons le convaincre, l'éclairer et non le violenter ; 2° la liberté de l'incroyant (très relative au surplus !) restera précaire et menacée aussi longtemps que la société sera ce qu'elle est. Les incroyants ne doivent pas oublier que leur liberté est sans cesse limitée et combattue, que l'Eglise est intolérante par principe et par nécessité. Pendant des siècles, les athées et les penseurs libres n'ont-ils pas été contraints de se plier devant des dogmes et des coutumes que leur conscience avait rejetés ?

Et puis, lorsqu'on a compris que la religion est fausse, que le fanatisme est malfaisant, comment ne pas éprouver le besoin de faire du prosélytisme et de répandre les vérités que l'on a découvertes, afin de les propager et d'en faire bénéficier son semblable ?

Ce sont ces considérations qui ont conduit les libres Les premières sociétés de Libre soixantaine d'années (c'est à la fin du Second Empire que le mouvement libre-penseur et anticléricale se développa sérieusement, dans la presse indépendante et plus tard par les groupements), au moment où la liberté d'association commença à ne plus être tout à fait un vain mot. A ce moment surtout, elles étaient nécessaires. L'un de leurs premiers soucis fut d'obtenir la liberté des funérailles (sanctionnée seulement par la loi de 1887) et d'organiser, dans des conditions parfois très difficiles, les premiers enterrements civils. Les sociétaires tenaient à honneur d'assister en nombre aux obsèques de leurs collègues décédés, résistant aux manœuvres de pression, d'intimidation et quelquefois même de violence et de persécution, que les cléricaux exerçaient sur les familles, particulièrement dans les campagnes.

Les groupes de Libre Pensée ont rempli un rôle bienfaisant. Ils ont travaillé et préparé les esprits, très activement, pendant les trente années qui ont précédé la guerre. C'est, dans une large mesure, grâce à leur activité, que la superstition a perdu du terrain, que les lois laïques ont pu être votées, que la puissance de l'Eglise fut (trop légèrement, hélas !) battue en brèche.

Je ne veux pas insinuer, en parlant ainsi, que l'action des Sociétés libres-penseuses ait toujours été intégralement admirable, et irréprochable. Comme tous les autres groupements, même les plus révolutionnaires, la Libre Pensée a servi souvent de tremplin électoral. Nombre d'arrivistes l'ont utilisée comme un marche pied - et se sont empressés de l'oublier, voire de la trahir, dès qu'ils eurent décroché la timbale ! L'un des plus illustres exemples à invoquer est celui de M. Henry Bérenger, collaborateur de Victor Charbonnel aux temps héroïques de la *Raison* et de l'*Action*, vigoureux et talentueux militant anticlérical, devenu un des plus cyniques caméléons du Sénat, associé aux trafiquants de la Haute Banque et acoquiné aux représentants de la pire réaction.

Ainsi que notre regretté ami Brocher l'a exposé dans une précédente et substantielle étude, les groupes de Libre Pensée n'ont consenti que lentement, difficilement, à se rassembler dans une même fédération nationale. On se contentait de s'unir dans une localité, ou dans un canton, et l'on ne regardait guère plus loin, ni plus haut. Les réunions étaient rares, la propagande nulle. Un banquet de temps à autre, et particulièrement le vendredi dit saint, en guise de légitime protestation contre un usage inepte, quelques conférences publiques... Très peu de bibliothèques, très peu de propagande éducative par la brochure, le livre ou le tract (à part quelques exceptions).

Il faut reconnaître que, depuis la guerre, la Libre Pensée a évolué d'une façon plutôt heureuse. Au lendemain de l'armistice, elle était complètement désorganisée, désagrégée. D'abord, parce que la plupart des militants avaient été mobilisés ou dispersés par les événements. Les Sociétés avaient cessé de se réunir et de fonctionner, et, quand la tuerie eut pris fin, il fut très difficile de regrouper les éléments épars. La difficulté fut d'autant plus grande que la Libre Pensée avait à lutter contre un préjugé tenace et dangereux. La guerre avait passé, avec son « Union Sacrée ». Les querelles religieuses paraissaient périmées. Le vent était à l'apaisement, à la concorde. Nul ne consentait à réveiller le *combisme*, en dépit des avertissements des rares libres penseurs qui n'avaient pas oublié les leçons de l'histoire.

L'Eglise travaillait inlassablement à reconquérir ses privilèges. Elle noyait l'enseignement avec ses infectes « Davidées ». Elle intriguait au Parlement pour la non-application des lois laïques, en attendant leur abrogation. Le rétablissement de l'ambassade au Vatican, le vote de la loi liberticide contre les néo-malthusiens, le retour des Congrégations (retour illégal, mais complaisamment toléré par les gouvernements complices), le maintien du régime concordataire et de l'enseignement confessionnel en Alsace, autant de succès pour la politique vaticanesque, laquelle s'évertuait, d'autre part, à leurrer les masses populaires et à désarmer les légitimes méfiances dont elle était l'objet, en jouant la comédie de la démocratie chrétienne, en condamnant l'*Action française*, en affirmant son amour de la Paix, de la Justice et de la Liberté et en créant la Jeunesse Ouvrière Chrétienne et les Syndicats Catholiques !

Malgré tout cela, la plupart des politiciens persistaient à nier l'évidence et se

refusaient à reprendre le salubre et indispensable combat contre les exploitants de la crédulité. Lisez les professions de foi et les programmes des candidats, cette année encore, et vous pourrez constater que l'anticléricalisme (ou la « défense laïque, comme on dit aujourd'hui, afin de moins effrayer les timorés, sans doute) y tient fort peu de place ! La plupart des hommes politiques qui furent, avant la guerre, des militants bruyants de la Libre Pensée n'en font à présent même plus partie. Et les jeunes débutants se garderaient bien d'y venir, craignant de compromettre leur carrière.

A quelque chose malheur est bon ! Le départ des habiles et des ambitieux a permis à la Libre Pensée de se consacrer à une œuvre plus profonde - et plus féconde. Au lendemain de la guerre, l'*Union fédéraliste des Libres Penseurs de France et des Colonies* (fondée en 1905) se réorganisait de son mieux, mais ne parvenait à grouper que de maigres effectifs.

En 1921, nous avons fondé, à Lyon, une Fédération Nationale de Libre Pensée et d'Action Sociale, qui devint rapidement assez forte. Sans être inféodée à aucun parti, chapelle ou système, cette Fédération estimait que la question religieuse est inséparable du problème social et que la Libre Pensée doit œuvrer à l'édification d'un monde meilleur, pour la disparition des privilèges et des exploitations. En 1925, la fusion se fit entre l'Union fédérative et notre fédération d'Action Sociale et le nouvel organisme prit le nom de « Fédération Nationale des Libres Penseurs de France et des Colonies », adhérent à l'Internationale de la Libre Pensée.

Grâce à la fusion, la Libre Pensée a pris un développement rapide. Elle possède aujourd'hui, en France, plus de 400 groupes en pleine activité et pénètre dans une soixantaine de départements. Elle publie un journal, dont je suis le rédacteur depuis la fondation, c'est l'*Antireligieux*, puis l'*Action Antireligieuse* et enfin *La Libre Pensée*).

Assurément, il reste encore en dehors de la Fédération Nationale, un certain nombre de groupes autonomes. Ce ne sont pas généralement les plus actifs, tant s'en faut. Il subsiste également une fédération dissidente, la Libre Pensée prolétarienne, d'inspiration nettement communiste, qui essaie de concurrencer la Fédération Nationale, en la qualifiant avec dédain de Libre Pensée bourgeoise (?).

En réalité, notre Fédération Nationale ne veut être asservie à aucun parti, quel qu'il soit. Elle ne demande à ses adhérents que d'être sincèrement et authentiquement libres penseurs, de ne participer à aucune cérémonie religieuse, sous peine de radiation immédiate et d'assurer le respect de la conscience de leurs enfants. Hors de la Libre Pensée, chaque adhérent peut librement participer à la propagande de son choix : communiste ou radicale, socialiste ou libertaire, etc., etc.

Pour montrer que notre Fédération Nationale est loin de posséder une mentalité *bourgeoise*, il me suffira de reproduire la déclaration de principes qui figure en tête de nos statuts nationaux :

Les membres déclarent accepter les principes suivants :

« *Les libres penseurs de France proclament la nécessité de raffermir et de réorganiser leurs groupements afin de donner un nouvel élan à la propagande*

antireligieuse, trop délaissée depuis la guerre. Ils tiennent à rappeler que la libre pensée n'est pas un parti, qu'elle n'apporte aucun dogme et qu'elle vise au contraire à développer chez tous les hommes l'esprit critique et l'amour du libre examen. Les religions restent le pire obstacle à l'émancipation de la pensée. Elles propagent une conception laide et étriquée de la vie : elles maintiennent l'humanité dans l'ignorance, dans la terreur abrutissante de l'au-delà, dans la résignation morale et la servitude.

« Les libres penseurs réagissent contre les tyrannies quelles qu'elles soient, contre tout ce qui vise à subordonner ou à amoindrir l'individu. L'esprit de caste, l'appétit des oligarchies et les provocations nationalistes leur semblent aussi néfastes que l'obscurantisme religieux. La libération humaine doit être réalisée dans tous les domaines pour être vraiment efficace. Privilèges politiques, ambitions capitalistes, abus et crimes du militarisme et de l'impérialisme, toutes les injustices et toutes les iniquités doivent être combattues par la Libre Pensée, pour que la liberté de conscience cesse d'être un vain mot et que le règne de la laïcité soit assuré.

« Indépendante de tous les partis et de toutes les tendances, la Libre Pensée tait appel à tous les hommes d'avant-garde sans exception. Fraternellement unis pour la lutte antireligieuse, associant leurs efforts con dogmes, contre l'alcoolisme qui dégrade et la superstition qui abêtit, ils auront surtout en vue de faire de l'éducation et de répandre une morale rationnelle, génératrice de bonheur, de dignité et de justice sociale.

« La Libre Pensée, basée sur le libre examen et sur l'esprit scientifique, est une des méthodes les plus efficaces de perfectionnement individuel et de rénovation sociale, par la recherche et l'étude, par la tolérance et la fraternité. Elle s'attache à déjouer les visées dominatrices des Eglises et fait appel à la conscience et à la raison des hommes pour réaliser un idéal élevé, nullement dogmatique, basé sur l'évolution et sur le progrès continu de l'humanité, pour l'instauration d'une société libre, sans exploitations ni tyrannies d'aucune sorte. »

Cette « déclaration » suffit à établir que le champ d'action de la Libre Pensée est illimité et que toutes les bonnes volontés peuvent y collaborer.

En terminant, je dirai deux mots de la situation internationale. Sur ce terrain, les difficultés ont été peut-être plus grandes encore que sur le terrain national. Dans beaucoup de pays, l'action de la Libre Pensée, comme en Italie, est impossible et même interdite par les Lois. Dans d'autres pays, la Libre Pensée est sacrifiée aux préoccupations politiques. Et puis, la division a fait son œuvre mauvaise, là comme ailleurs.

Il y a deux internationales. Celle de Bruxelles, à laquelle nous adhérons, et celle de Vienne (Libre Pensée prolétarienne). Mais, à Berlin, en 1931, une nouvelle organisation a été fondée, née de la fusion entre l'Internationale de Bruxelles et une très importante faction de celle de Vienne, qui s'est détachée de la Libre Pensée prolétarienne pour se joindre à la nôtre. Notre internationale a ainsi gagné de gros effectifs, en particulier en Allemagne, où la Libre Pensée groupe *plusieurs centaines*

de milliers d'adhérents. Le président est toujours le docteur Terwagne, de Bruxelles, mais le siège du secrétariat est en Allemagne.

La vieille Eglise ne veut pas mourir. Possédant de formidables richesses, une organisation unique avec des ramifications multiples dans tous les pays, triturant les cerveaux dans ses maisons d'enseignement, intrigant dans le monde politique et parlementaire, dominant la plupart des femmes par leur inconscience et un grand nombre d'hommes par leur veulerie, elle veut essayer, avec une audace inouïe, de dominer le monde et de l'assujettir à sa loi. Ce sera la tâche admirable de la Libre Pensée, dans les années qui viendront, de réveiller l'action anticléricale pour déjouer ce funeste dessein (beaucoup plus politique que religieux !) et pour écraser, enfin, l'infâme...

- André LORULOT.

Accueil

PENSIONNAT n. f.

« Maison d'éducation qui reçoit des internes », dit le Larousse. Plus exactement : établissement où l'on débite, à doses mesurées, de l'instruction, de l'éducation et du mauvais rata. But mercantile de la part du directeur de l'établissement. « Tant d'élèves à tant de bénéfice net par élève, égale : tant. » Conséquence : chercher à augmenter le nombre des pensionnaires et, pour cela, vanter la pension, sa situation géographique, son exposition, la qualité de l'enseignement, la discipline « paternelle », l'absolue liberté de conscience ou l'observation rigoureuse des devoirs religieux (selon la clientèle fréquentée par l'établissement), etc. Réclame dans les journaux, envoi de prospectus ; et puis façade soignée : parloir aux murs décorés de « travaux d'élèves », de diplômes et médailles. Bureau directorial parfois luxueux. Rien n'est négligé de ce qui doit faire bonne impression sur les parents. (Ainsi, pour certains restaurants dont on doit bien se garder d'aller visiter les cuisines, si l'on veut conserver son appétit). Car trop souvent il y a un lamentable envers de décor : classes petites et mal aérées, réfectoires puants, cour minuscule, dortoirs où s'entassent un trop grand nombre de lits. L'enfant est jeté là (casernes, vie collective, promiscuité, prison), au moment où sa nature réclame impérieusement l'air, la lumière, de l'affection et la liberté. Il en est pourtant qui s'adaptent presque aussitôt ; et bientôt, sous leur uniforme maquillé « à l'ancien », ils prennent l'allure de jeunes forçats résignés à subir leur temps. Pour d'autres : les tendres, les délicats, les sensibles, - une minorité, - la vie de pension est une atroce torture. Tout les choque profondément : le coudoisement de camarades grossiers, l'autorité du « pion », parfois le parti-pris de professeurs qui les ont jugés paresseux un peu à la légère et qui ne savent pas revenir de leur erreur : « Chez les natures d'enfant ardentes, passionnées, curieuses, ce qu'on appelle la paresse n'est le plus souvent qu'un froissement de la sensibilité, une impossibilité mentale à s'assouplir à certains devoirs absurdes, le résultat naturel de l'éducation disproportionnée, inharmonique qu'on leur donne. Cette paresse qui se résout en dégoûts invincibles est, au contraire, quelquefois, la preuve d'une supériorité intellectuelle et la condamnation du maître. » (O. Mirbeau.) Ceux-ci subissent, le plus souvent, les mystifications et les brimades des grands. Et ce genre de vie aboutit à créer, selon les tempéraments, soit des résignés, soit des rêveurs à l'intense vie intérieure, soit aussi des révoltés, poussés à la vengeance et aux évasions.

Que dire de l'éducation et de l'instruction reçues dans les pensionnats, sinon qu'elles participent du plan général de dressage de la jeunesse en vue de perpétuer le régime ? Proudhon disait : « Ce que les bourgeois veulent pour le peuple, c'est tout simplement une première initiation aux éléments des connaissances humaines, l'*intelligence des signes*, une sorte de sacrement de baptême intellectuel ; consistant

dans la communication de la parole, de l'écriture, des nombres, des figures, plus quelques formules de religion et de morale ; - cela pour que les natures délicates puissent constater, en ces travailleurs voués à la peine, le reflet de l'âme, la dignité de la conscience, pour n'avoir pas trop à rougir de l'humanité. » (*Capacité politique des classes ouvrières.*) « L'école est une garderie, l'école est un guignol, l'école est un atelier, l'école est un vestiaire intellectuel, l'école est un vestiaire politique... », écrivait Albert Thierry (*Nouvelles de Vosves*). (Voir les mots *Education, Ecole, Internat, Orphelinat*, etc.).

Le pensionnat répond cependant à une nécessité... pour les parents, qui sont ainsi débarrassés de leur progéniture. Qu'y gagne l'enfant ? L'expérience précoce de la vie sociale avec toutes ses turpitudes. Dans les rapports quotidiens de maîtres à élèves et d'élèves à élèves, il apprend ce que peuvent être le travail ennuyeux et imposé, la patience, la rébellion, l'amitié, l'hypocrisie, etc., et surtout (d'élèves à élèves) les vices, inévitables à l'âge où la puberté le tourmente. L'onanisme, la pédérasie, le saphisme sont monnaie courante dans les pensionnats. O. Mirbeau, dans *Sébastien Roch* nous a montré ce qui se passait à l'école des Pères Jésuites Saint-François Xavier, de Vanves. Nous trouvons dans *A nous deux, Patrie*, une scène édifiante, vue par Colomer, en 1909, dans un dortoir du Lycée Louis le Grand, et Sylvain Bonmariage, dans *La Femme Crucifiée*, nous décrit les moeurs lesbiennes au couvent des Oiseaux : « Le vice y existait et s'y prélassait comme dans son royaume. »

Est-ce à dire que l'enfant gagnerait davantage à la vie familiale ? Rarement. La solution de l'avenir est sans doute encore dans le pensionnat. Mais dans un pensionnat rénové. Et là, il faudra certainement s'inspirer des principes de F. Ferrer, de la *Ruche* de Sébastien Faure, sans doute aussi de l'expérience russe. Là maisons des enfants » recueillent les enfants dont les parents sont occupés à l'oeuvre commune ; mais, parfois, l'enfant est la triste victime de cette expérience. Dacha, la militante, - nous conte Gladkov (*Le Ciment*) - voit sa petite Niourka fondre « comme une bougie à la flamme ». Et c'est une intolérable douleur. « L'enfant ne vit pas que de lait maternel, l'enfant se nourrit aussi de tendresse maternelle. L'enfant se fane et se dessèche si le souffle de la mère lui est refusé, si la mère ne le réchauffe pas de son sang, ne lui parfume pas le petit lit de son odeur et de son âme. L'enfant est une fleur printanière. Niourka était une fleur arrachée à la branche et jetée sur la route. »

L'important serait justement de ne pas arracher « les fleurs à la branche », et le pensionnat futur pourrait être la vaste abbaye de Thélème que nous rêvons, la Cité nouvelle, très grande, lumineuse, gaie, pleine d'arbres et d'oiseaux où, *dans un maximum de liberté*, l'enfant irait, ici, cueillir la tendresse maternelle et là, développer toutes ses facultés. La mère d'un côté - quand elle mériterait son titre de mère, - les grands amis éducateurs de l'autre ; l'enfant entre eux, dans cette famille agrandie, restant soi-même toujours, mais heureux, parce que vivant dans une atmosphère de confiance et d'amour.

- Ch. BOUSSINOT.



Accueil

PERSÉCUTION n. f.

Action de persécuter. Importunité continuelle. Délire de la persécution (relève de la pathologie).

Au point de vue historique, on entend généralement par persécution les tourments, proscriptions, martyres subis par les novateurs. Lorsqu'une idée nouvelle, subversive, s'empare des foules, lorsqu'elle se propage et devient menaçante pour l'ordre établi, les vieilles forces du passé se coalisent contre elle ; la persécution naît automatiquement. « Quel est le persécuteur ? C'est celui dont l'orgueil blessé et le fanatisme en fureur irritent le prince ou les magistrats contre des hommes innocents, qui n'ont d'autre crime que de n'être pas de leur avis. » (Voltaire.) S'il y a eu persécution de Chrétiens par les Romains, il y a eu, par la suite, persécution des hérétiques par les chrétiens ; enfin, il y a toujours persécution des non-conformistes par les orthodoxes. Le croyant, le fanatique, voudrait arrêter l'évolution du monde au moment où il est arrivé lui-même. L'amant de la Liberté, au contraire, renversant toutes les barrières et tous les dogmes, va hardiment de l'avant. Mais rares sont les individus qui comprennent que l'univers est en perpétuelle évolution ; plus rares ceux qui aident à cette évolution ; innombrables sont les timorés qui, se figurant être « le sel de la terre », prétendent intégrer la vérité totale. Ces derniers deviennent dangereux lorsqu'ils se mettent dans l'idée de vouloir faire le bonheur de ceux qui ne le leur demandent pas. Alors ils emprisonnent, ils torturent, ils brûlent, ils accomplissent des « actes de foi ». « Celui qui a des extases, des visions, qui prend ses songes pour des réalités, et ses imaginations pour des prophéties, est un fanatique novice qui donne de grandes espérances ; il pourra bientôt tuer pour l'amour de Dieu. » (Voltaire.) « La religion - écrivait-il encore dans le dictionnaire philosophique au mot *fanatisme* - dans tous les temps a servi à persécuter les grands hommes. » Et plus loin : « Il y a des fanatiques de sang-froid ; ce sont les juges... »

On pourrait résumer l'histoire de l'Humanité dans l'opposition des idées dominantes et des persécutions qu'elles ont suscitées.

La société antique croula devant la mystique chrétienne. L'Eglise sentit passer le vent de la mort avec la Réforme et la Révolution. Le Capitalisme voit venir sa fin sous la poussée irrésistible des idées socialistes, communistes et libertaires. Et toujours l'organisme condamne, emprisonne, torture, persécute, avant de disparaître à son tour.

L'Eglise dit avoir été persécutée pendant trois siècles. En réalité il y eut, pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, « de courtes et rares périodes de persécution effective » ; et nous lisons dans l'Encyclopédie que « les mesures de

répression prises par l'Empire furent faibles et débonnaires, comparées aux persécutions infligées plus tard par l'Eglise aux hérétiques ». Les historiens catholiques exagèrent à dessein le nombre des persécutions. Il n'y eut pas, comme ils l'affirment, dix persécutions générales. Voici, en un résumé succinct, les événements de ce temps-là : Sous Néron (en 66-68) un seul chrétien fut persécuté à Rome : Paul (on ne peut admettre la persécution de Pierre, pure légende pontificale). Domitien (95) « jaloux de son pouvoir, prenait ombrage de tout ce qu'il ne comprenait pas. Il devint inquiet et cruel et se mit à persécuter les honnêtes gens, les citoyens qui regrettaient la liberté, les stoïciens qui prêchaient la vertu. (Tacite hist. I. 1.) Naturellement, les chrétiens étaient fort menacés par un pareil régime ; mais s'ils en souffrirent ce ne fut point spécialement à cause de leur religion. Il n'est point prouvé que Flavius Clemens et Domitilla qu'on a mis au rang des martyrs de ce règne fussent chrétiens. » Avec Trajan (107) il n'y eut aucune ordonnance spéciale contre les chrétiens. Trajan et Antonin ne méritent pas le nom de persécuteurs (Voltaire). Le rescrit de Trajan, adressé à Pline le jeune en 112, mentionne qu'il « ne faut pas faire de recherches contre les chrétiens » et que « dans nul genre d'accusation, il ne faut recevoir de dénonciation sans signature ». Et l'on voit sous ce règne, « les magistrats, lorsqu'ils sont indulgents, absoudre les chrétiens et les condamner lorsqu'ils sont cruels ou pressés par les excitations du peuple païen ». Adrien (118-138) et Antonin le Pieux ne prirent aucune mesure nouvelle contre les chrétiens. Sous Marc-Aurèle (161-180), le peuple, alarmé par des tremblements de terre et les inondations du Tigre et du Pô, exigea la punition des chrétiens, blasphémateurs des dieux tutélaires. La persécution sévit à Smyrne, Rome, Vienne et Lyon. Septime-Sévère (191-211), punit les conversions au christianisme, mais ceux qui étaient nés sous cette religion ne furent point inquiétés. Maximin le Thrace (235-238) ne persécuta pas les chrétiens spécialement à cause de leur foi ; et avec Philippe l'Arabe (244-248) l'Eglise jouit d'une paix complète. Jusqu'à ce moment-là, « le peuple seul provoquait les persécutions par ses plaintes et ses séditions ». Le nombre des martyrs fut peu élevé. Les écrivains chrétiens « Quadratus, Justin, Miltiade, Athénagore, Apollinaire, Méliton, Tertullien, Origène, publièrent des *Apologies* et des *exhortations aux martyrs*, dont une seule page aurait fait condamner au feu livres et auteurs, s'ils avaient été composés par des hérétiques, au temps où l'Eglise catholique était toute puissante ». Avec Decius (249-251) on assista à une persécution générale. Cet empereur entreprit de détruire la religion chrétienne; il fit rechercher les chrétiens et voulut les contraindre à abjurer leur foi.

Gallus

(251

ensuite des mesures plus cruelles que ses prédécesseurs. La persécution se ralentit avec Gallien (260-268) et Aurélien (270-280), mais sous Dioclétien (284-305) en 303, et sur les instances de Galérius, fut promulgué un édit, qui ordonnait de démolir les églises, de livrer et brûler les livres sacrés, d'exclure les chrétiens des offices publics. De plus, il était interdit d'affranchir les esclaves professant la religion chrétienne. Par un second édit, on eut pouvoir d'emprisonner les évêques et de les soumettre aux tourments. Par un troisième, on étendit ces mesures à tous les fidèles. La persécution fut atroce en Orient. Elle n'épargna que la Gaule, et l'on appela le règne de Dioclétien : l'*ère des martyrs*. Mais on ne résout rien par la force

et la cruauté, quand l'Idée s'impose aux esprits ; en 311, Galérius, par impuissance à soumettre les chrétiens, leur accorde un édit de tolérance. Avec Constantin (312), le pouvoir va composer avec cette force naissante : le catholicisme, et va essayer d'en tirer profit. Les chrétiens ne seront plus troublés. Par l'Edit de Milan (313), on leur accorde « entière et absolue liberté de professer la religion chrétienne. »

Dès ce moment, de persécutée, l'Eglise va se faire persécutrice. Force d'Etat au service de tous les maîtres, poursuivant son rêve de domination universelle, elle entassera, au cours des siècles, crimes sur crimes, horreurs sur horreurs.

« Dans le système catholique, l'hérésie, ou seulement l'indulgence envers elle est un crime énorme, un crime de lèse-majesté divine à la répression duquel tous les fidèles ont le devoir de concourir. » (Encyc.) Et bientôt va se dresser le formidable appareil de persécution permanente : *Le Saint Office de l'Inquisition* (voir ce dernier mot). L'homme n'est plus libre. L'Eglise est présente à tous les actes importants de sa vie ; elle en profite pour le modeler, le diriger à son gré. Baptême, communion, mariage, maladie, mort sont des étapes où le prêtre s'impose, jette à ses pieds la pauvre créature humaine faible ou désemparée. Par la confession, l'Eglise tiendra l'homme en perpétuel esclavage moral. « Le confessionnal vaut à l'Eglise une inquisition cent fois plus clairvoyante que tous les délateurs de la Rome païenne. Le prêtre, quand il le veut, peut tirer de la bouche de l'enfant ou du serviteur la dénonciation du père ou du maître. » (Encyc.) Il serait certainement fastidieux d'énumérer ici toutes les persécutions que fit subir l'Eglise à ceux qui s'opposaient (ou étaient soupçonnés s'opposer) à ses desseins. « Depuis le supplice de Priscillien (385) jusqu'à celui de François Ri supplices, de guerres, de massacres et d'exterminations. » (Encycl.) Et tout cela commis au nom du Jésus de Paix et d'Amour. Marquons rapidement les grandes étapes de cette route sanglante : l'hérésie d'Arius (318) coûta la vie à environ 300.000 individus. La querelle des iconoclastes et des iconolâtres (du VII^e au IX^e siècle) en fit périr 60.000. L'impératrice Théodora fit égorger 100.000 manichéens (845). Les croisades coûtèrent la vie à 2 millions de chrétiens ; et le sang des Turcs coula pendant 8 jours lors de l'entrée des Croisés à Jérusalem (1099). Et voici la croisade des Albigeois (1209) ; les Vêpres Siciliennes (1282) ; le Supplice des Templiers (1300) ; les 4.000 Fraticelles, moines, mendiants brûlés par Clément V ; Jean Huss et les guerres des hussites contre les Impériaux (XV^e siècle) ; le massacre des Vaudois (1545) (22 bourgs anéantis) ; massacres approuvés par François I^{er} (18.000 victimes) ; le carnage de la Saint innombrables procès contre les sorciers (400 sorcières brûlées à Toulouse en 1577) ; les Dragonnades (1685). Faut-il citer aussi toutes les exactions commises dans le Nouveau Monde ? (L'évêque Las Casas, par exemple, qui prétendit avoir immolé douze millions d'hommes à la religion chrétienne.) Faut-il citer toutes les guerres et toutes les révoltes suscitées par les Jésuites dans les pays lointains : Japon (1616), Chine (1750-1815-1839), Cochinchine et Tonkin (1837-1839) ?

Ah ! malheur à ceux qui luttent pour la vérité, à ceux qui osent la clamer à la face du Monde ! Malheur au poète, à l'inventeur, au savant, au génie, si la chanson, la trouvaille, l'idée fulgurante jaillie de son cerveau heurte par trop les préjugés

établis : l'immense bêtise est là qui le guette, et l'hydre de la persécution se dresse et le broie ! C'est Socrate, c'est Phocion, buvant la ciguë ; c'est Zénon d'Elée pilé dans le mortier ; c'est Michel Servet brûlé vif à Genève, par ordre de Calvin ; c'est Galilée, torturé par l'Inquisition ; c'est Vanini, torturé et brûlé à Toulouse comme athée; c'est notre grand Francisco Ferrer, fusillé par ordre des jésuites dans les fossés de Montjuich ; ce sont les douces figures de Sacco et de Vanzetti, ignominieusement persécutés par le capitalisme yankee. Et tous ceux-la ne sont que quelques unités parmi les plus marquantes de l'immense chaîne des martyrs de la pensée libre. A côté d'eux, combien d'obscurs sacrifiés, combien de suppliciés, d'emprisonnés par l'aveugle et impuissant et inutile Pouvoir établi ! Car la persécution va toujours à l'encontre du but qu'elle poursuit, en assurant automatiquement le triomphe de l'idée qu'elle combat. (Voir *Répression*.)

- Ch. BOUSSINOT.

Accueil

PERSONNALITÉ n. f.

Délaissant les autres sens du mot *personnalité*, rappelons seulement qu'il est synonyme d'individualité consciente : ce qui nous conduit à parler d'un problème fondamental en philosophie. Chaque homme a conscience d'être une personnalité parce qu'il se sent distinct du monde extérieur et des autres individus, parce qu'il rattache à un centre unique la totalité de ses états mentaux. Il se perçoit lui-même et ses états, non comme deux portions d'existence indépendantes, mais comme une seule réalité vue sous un double aspect : d'un côté le sujet un et identique, de l'autre ses phénomènes multiples et changeants. On a soutenu que l'enfant n'avait aucun sentiment de sa personnalité. Vers la deuxième et la troisième année, les enfants, déclare Luys, « parlent d'eux-mêmes à la troisième personne, comme s'il s'agissait d'une personne étrangère à eux, et manifestent leurs émotions et leurs désirs suivant cette formule simple : « Paul veut telle chose », « Paul a mal à la tête ». Ce n'est que peu à peu, et en quelque sorte par l'effet des efforts incessants d'une trituration continue, qu'on arrive à lui apprendre que l'ensemble de sa personnalité, constituée à l'état d'unité, peut revêtir une autre façon abstraite que celle d'un nom propre, et que sa formule équivalente est représentée par les mots je, moi. » Il est bien vrai que l'enfant parle de lui-même à la troisième personne ; mais ses exigences, ses réclamations énergiques témoignent de son égoïsme foncier, de l'invincible attachement qu'il porte à son moi. Tout animal, si inférieur soit-il, manifeste sa volonté d'être, et, selon la belle expression de Lotze, le ver qu'on foule aux pieds oppose son moi douloureux au reste de l'univers. L'égoïsme du tout jeune enfant n'est qu'une forme de l'instinct de conservation : il est biologiquement indispensable. Pour qu'il se précise et devienne le sentiment clair de la personnalité, une lente évolution sera nécessaire. L'enfant prendra d'abord conscience de son propre corps comme d'une réalité distincte des autres corps qui l'entourent. Alors que les sensations concernant les objets étrangers varient beaucoup, les sensations organiques sont durables et toujours actuelles. Transporté d'un appartement dans un autre, le bébé voit des meubles différents, mais il perçoit toujours ses membres, il éprouve des sensations internes et musculaires identiques. Dans la découverte de son corps, les sensations douloureuses et la double sensation tactile jouent un rôle très important : à chaque instant, les obstacles s'opposent au libre déploiement de ses muscles et provoquent des souffrances ; s'il touche une partie quelconque de son corps, sa sensation est double, à la fois il touche et il est touché, s'il s'agit d'un objet extérieur, la sensation est simple. Ajoutons que les autres corps ne nous sont connus que par l'intermédiaire du nôtre : fermons les yeux, nous ne voyons plus rien ; bouchons nos oreilles, et les sons s'évanouissent. Pour l'enfant, les limites de sa personne ce sont d'abord les limites de son corps. Rien de plus curieux que de

l'observer, au début : remuant ses mains, les fixant des yeux, les mettant dans sa bouche ; avec ses pieds il procédera de même ; parfois il se mord, tire violemment sa jambe ou ses doigts. Il s'aperçoit également que sa propre activité modifie les objets qui l'entourent. « Par exemple, écrit Preyer, au cinquième mois, l'enfant découvre, en déchirant un morceau de papier, le bruit qui en résulte. Il n'y a certes pas, à cette époque, de notion claire de causalité, mais l'enfant a vu par expérience qu'il peut être lui-même la cause d'une perception visuelle et auditive à la fois, puisque, quand il déchire le papier, il y a régulièrement amoindrissement des morceaux et bruit. La patience avec laquelle il continue à découper ainsi s'explique par la satisfaction qu'il éprouve à être une cause de modification, et à percevoir que la transformation si frappante d'un journal entier en de petits morceaux est due à sa propre activité. » Plus tard, avec le développement de la vie mentale, l'idée qu'il a de sa personnalité se modifie beaucoup chez l'enfant. Elle se modifie encore chez l'adolescent et même chez l'adulte, variant ainsi au cours de toute l'existence. Ce sont nos états psychologiques : joies, tristesses, désirs, idées, jugements, etc., que nous arrivons à considérer comme formant notre moi véritable. Parce qu'inétendus, d'apparence indéterminée et perçus non du dehors, mais du dedans, ils semblent plus intimes, en effet, que les phénomènes organiques localisables dans l'espace et soumis à un déterminisme manifeste. Du point de vue physiologique, la personnalité s'avère pourtant le résultat de l'individualité organique ; elle en est la traduction consciente, la représentation mentale. Pour chaque animal, déclare Ribot, le sens vital devient « la base de son individualité psychique. Il est ce principe d'individuation tant recherché par les docteurs scolastiques parce que sur lui tout repose directement ou indirectement. On peut considérer comme très vraisemblable que, à mesure qu'on descend vers les animaux inférieurs, le sens du corps devient de plus en plus prépondérant jusqu'au moment où il devient l'individualité psychique tout entière ». Et, dans la mesure où l'individualité organique demeure imparfaite, la personnalité psychologique reste imprécise : « Si deux êtres humains, dès la période fœtale sont partiellement fusionnés, les deux têtes, organes essentiels de l'individualité humaine, restant parfaitement distinctes, alors, voilà ce qui arrive : chaque organisme n'est plus complètement limité dans l'espace et distinct de tout autre ; il y a une partie indivise commune aux deux ; et si, comme nous le soutenons, l'unité et la complexité du moi ne sont que l'expression subjective de l'unité et de la complexité de l'organisme, il doit y avoir dans ce cas d'un moi à l'autre une pénétration partielle, une portion de vie psychique commune qui n'est pas à un moi, mais à un nous. C'est ce que l'expérience confirme pleinement. » Dans la série animale, le progrès de l'individualité psychologique est parallèle au progrès de la coordination organique. L'apparition d'une conscience coloniale, favorisée par la division du travail et la vie errante, dans les colonies d'individualités inférieures, est déjà un premier pas vers une organisation plus parfaite. Le développement du système nerveux, coordinateur par excellence, est d'une importance capitale. Mais, dans les espèces inférieures, il n'opère qu'une centralisation imparfaite. Chez les annélides, les ganglions cérébroïdes qui envoient des nerfs aux organes des sens, paraissent remplir les mêmes fonctions que le cerveau des vertébrés. Il est loin toutefois de les avoir centralisés complètement.

L'indépendance psychologique des divers anneaux est bien évidente. Certaines eunices, qui peuvent atteindre 1 m 50 de longueur, mordent la partie postérieure de leur corps, sans paraître aucunement le ressentir. L'individualité est si peu précise qu'on voit chez certains annelés asexués, composés d'une quarantaine d'anneaux, une tête d'individu sexué se former au niveau du troisième anneau, se munir de tentacules et d'antennes, puis se détacher de l'individu primitif pour vivre à sa guise... Pour les animaux supérieurs, il est inutile d'insister : l'individualité au sens courant du mot est constituée ; le cerveau de plus en plus prépondérant la représente... A son plus haut degré, elle est nettement localisée ; elle a accaparé une partie de l'organisme qui, pour cette fonction et pour elle seule, devient le représentant de tout l'organisme. Par une longue suite de délégations successives, le cerveau des animaux supérieurs est parvenu à concentrer en lui la plus grande part de l'activité psychique de la colonie. » Chez l'individu lui-même, le cerveau apparaît comme un coordinateur de tous les centres secondaires, et le moi conscient comme un écho psychologique de l'unité organique. Aussi les troubles de la personnalité sont-ils liés à des altérations de la cénesthésie ou de la motricité, ainsi qu'à des anesthésies cutanées. L'hystérie, qui engendre des troubles profonds de la sensibilité, détermine fréquemment le dédoublement de la personnalité. Au point de vue psychologique, la mémoire joue un rôle essentiel. Si le moi a conscience de durer, c'est parce que le passé revit dans le présent grâce au souvenir. Chacun a une histoire, faite des événements de sa vie antérieure. Dès l'âge de quatre ans, l'enfant rappelle avec complaisance certains faits passés ; il dit volontiers : « quand j'étais petit. » Et le vieillard, malgré les transformations survenues dans sa propre personne et dans le milieu qui l'entoure, se reconnaît dans le jeune écolier que choyait une mère aimante, dans l'adolescent fiévreux et tourmenté qu'il fut voici bien longtemps. Des révolutions brusques et profondes ont pu modifier complètement sa vie intellectuelle ou sentimentale, il n'y a pas eu rupture de sa personnalité pour autant ; la mémoire a enregistré étapes et changements ; elle groupe autour du nom les multiples souvenirs de ce qu'il fut. Chez certains, en particulier chez l'enfant ou chez l'ambitieux, la représentation de ce qu'ils seront plus tard, ou mieux de ce qu'ils voudraient être, constitue un élément très important de la personnalité. Mille rêves passent dans le cerveau de l'enfant, tout ce qui brille l'attire ; mais les difficultés qu'offrent les réalisations pratiques l'obligeront par la suite à diriger tous ses efforts vers un but unique ; heureux s'il parvient à exceller dans la carrière qu'il aura finalement choisie. Le moi n'apparaît donc pas comme un simple polypier d'images, ainsi que l'affirmait Taine ; il suppose une pénétration de ses éléments constitutifs ; l'association des idées ne peut suffire à l'expliquer. Stuart Mill, dont la thèse ressemble beaucoup à celle de Taine, reconnaît la faiblesse de la doctrine phénoméniste : « Si, écrit-il, nous regardons l'esprit comme une série de sentiments, nous sommes obligés de compléter la proposition, en l'appelant une série de sentiments qui se connaît elle-même comme passée et à venir ; et nous sommes réduits à l'alternative de croire que l'esprit, ou moi, est autre chose que les séries de sentiments, ou de possibilité de sentiments, ou bien d'admettre le paradoxe que quelque chose qui, *ex hypothesi*, n'est qu'une série de sentiments, peut se connaître soi-même, en tant que série. »

Mais c'est une absurdité pire d'avoir recours à un principe spirituel : l'âme, pour expliquer la personnalité humaine. Pourtant Reid affirme que le moi substantiel se distingue nettement des phénomènes qu'il observe : « Nos plaisirs et nos peines, nos espérances et nos craintes, toutes nos sensations s'écoulent devant la conscience, comme les eaux d'un fleuve sous les yeux du spectateur immobile attaché au rivage. » Doctrine que nous n'avons plus besoin de réfuter, puisque les philosophes actuels sont unanimes à la condamner. De nombreux spiritualistes admettent, par contre, la thèse de Paul Janet : « Le tort de quelques défenseurs de la métaphysique substantialiste, déclare ce dernier, est de considérer l'être et la substance, partant le moi, comme des choses en soi qui vivraient dans une région séparée, mais n'auraient rien de commun avec les phénomènes. La vérité c'est que l'être est inséparable de ses manières d'être, la substance du phénomène ; la conscience les saisit ensemble dans leur intime unité, ou plutôt elle est simplement la connaissance que l'être a de lui-même à l'occasion de ses manifestations diverses. »

Déjà Maine de Biran avait soutenu que le moi est perçu directement par la conscience dans le sentiment de l'effort. Jamais, quoi qu'en disent Paul Janet et Maine de Biran, nous ne saisissons une substance spirituelle quelconque, jamais nous ne saisissons autre chose que des états mentaux. Et le support des phénomènes psychologiques doit être cherché dans le cerveau, non dans une âme spirituelle et indivisible. Comment comprendre les altérations de la personnalité, si cette dernière a pour cause un principe simple et immatériel ? Des faits indubitables établissent pourtant que le moi est sujet à de nombreuses maladies ; la plus connue est le dédoublement de la personnalité. Félicita, que le Docteur Azam, de Bordeaux, put observer pendant plus de trente ans, avait son existence partagée en deux sortes d'états alternatifs. Dans les uns, elle se souvenait de toute sa vie antérieure et son caractère était vif et joyeux ; dans les autres, elle était fort triste et ne se souvenait que des états semblables. Les changements d'états s'opéraient à la suite d'un sommeil de quelques minutes. Voici, exposé par Binet, le cas de la dame américaine de Mac-Nish : « Une jeune dame instruite, bien élevée et d'une bonne constitution, fut prise tout à coup, et sans avertissement préalable, d'un sommeil profond qui se prolongea plusieurs heures au-delà du temps ordinaire. A son réveil, elle avait oublié tout ce qu'elle savait ; sa mémoire n'avait conservé aucune notion ni des mots, ni des choses ; il fallut tout lui enseigner de nouveau ; ainsi, elle dut apprendre à lire, à écrire et à compter ; peu à peu, elle se familiarisa avec les personnes et avec les objets de son entourage, qui étaient pour elle comme si elle les voyait pour la première fois ; ses progrès furent rapides. Après un temps assez long, plusieurs mois, elle fut, sans cause connue, atteinte d'un sommeil semblable à celui qui avait précédé sa vie nouvelle. A son réveil, elle se trouva exactement dans le même état où elle était avant son premier sommeil, mais elle n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé dans l'intervalle ; en un mot, pendant l'*état ancien*, elle ignorait l'*état nouveau*. C'est ainsi qu'elle nommait ses deux vies, lesquelles se continuaient isolément et alternativement par le souvenir. Pendant plus de quatre ans, cette jeune dame a présenté à peu près périodiquement ces phénomènes. Dans un état ou dans l'autre, elle n'a pas plus de souvenance de son double caractère que deux personnes distinctes n'en ont de leurs natures respectives ; par exemple dans

les périodes d'état ancien, elle possède toutes les connaissances qu'elle a acquises dans son enfance et sa jeunesse ; dans son état nouveau, elle ne sait que ce qu'elle a appris depuis son premier sommeil. Si une personne lui est présentée dans un de ces états, elle est obligée de l'étudier et de la reconnaître dans les deux pour en avoir la notion complète. Il en est de même de toute chose. » Parfois des personnalités distinctes existent simultanément. Outre son moi primitif, Miss Beauchamp, qui fut observée par Morton Prince, avait trois personnalités aux aspirations et aux idées différentes. Deux d'entre elles ignoraient les autres ; la troisième les connaissait. De nombreux cas de dédoublement ont été recueillis par les psychiatres. Les altérations du moi peuvent d'ailleurs être plus ou moins profondes, plus ou moins durables ; on connaît de nombreuses formes intermédiaires entre l'état normal et le dédoublement complet. Le somnambulisme naturel, le sommeil hypnotique déterminent un dédoublement atténué ; la distraction intense en est une forme beaucoup plus élémentaire. Possessions démoniaques et médiumnité se ramènent à des maladies de la personnalité. A côté du dédoublement, il y a d'autres troubles fort nombreux : altération, substitution, etc. ; leur complexité est si grande que les psychiatres ne s'accordent pas lorsqu'il faut les classer. Ces troubles ont mis en évidence les rapports étroits qui relient l'individualité psychologique à l'individualité physiologique ; ils nous éclairent sur la nature synthétique du moi et nous contraignent à bannir définitivement la croyance en un principe spirituel et indivisible: l'âme des métaphysiciens.

- L. BARBEDETTE

Accueil

PEUPLE (POPULACE, POPULAIRE)

Le grec *pléthos* (peuple) vient du radical *pléo* (remplir). Ce qui est *pléthorique* est ce qui ne peut être rempli davantage. De *pléo* sont sortis aussi les latins *plebs* et *plebis* qui ont fait *plèbe*, et *populus* qui a fait peuple.

Peuple et plèbe sont synonymes pour désigner la multitude, la foule, ce qui fait nombre dans tous les genres de la nature. On dit : un peuple d'étoiles, un peuple de fraisiers, le peuple singe (La Fontaine), comme le peuple de France ou de Paris, c'est-à-dire toute une population. On a distingué en appelant peuple la réunion de tous les hommes formant une nation, vivant dans un même pays et sous les mêmes lois, et *plèbe* la populace, le bas peuple, par opposition aux classes supérieures. A Rome, les *patriciens* étaient l'aristocratie, les *plébéiens* étaient le peuple. Cette division, à base toute politique, ne correspondait pas à celle d'aujourd'hui, des *propriétaires* et des *prolétaires* arbitrairement réunis sous l'appellation de peuple. Les *plébéiens* ne se distinguaient des *patriciens* que par leur origine, mais ils étaient, comme eux, des hommes libres et parfois aussi riches. Les patriciens étaient les descendants des premiers Romains ; les plébéiens, ceux de toutes les populations latines transplantées à Rome dans ses premiers temps. Les deux classes furent en lutte durant toute l'existence de la Rome antique. Quand la plèbe l'emporta, il s'établit ce qu'on a appelé la « démocratie romaine », qui n'a été que l'adaptation de la plèbe à l'aristocratie, le « collaborationnisme » des deux classes unies par leurs intérêts communs. Au-dessous d'elles étaient les prolétaires (*proletarius*), la basse classe des plébéiens sans fortune, mais oisifs, réduits à l'esclavage par la misère, n'ayant d'autre utilité sociale que de faire des enfants pour défendre la patrie, et les esclaves proprement dits (*servus*, *servulus*), étrangers conquis à qui le travail manuel était réservé et imposé.

Après l'antiquité, le sens du mot *peuple* se restreignit de plus en plus devant la progression aristocratique, et surtout devant la mystique sociale que précisa et consacra le christianisme détaché de son esprit primitif d'égalité et de communisme. Larousse a pu dire fort justement que « l'histoire du peuple, c'est l'histoire de la misère ». Elle l'est et le sera tant que la misère n'aura pas complètement disparu, même des sociétés humaines où l'on a proclamé la *souveraineté du peuple*, c'est-à-dire de tous les citoyens de la nation une et indivisible. Il ne peut y avoir unité et indivisibilité là où persistent propriété et dépossession, oisiveté et labeur forcé, richesse et paupérisme, là où se perpétuent, même sous le nom de « démocratie », les abus et les inégalités des régimes aristocratiques. « Le peuple, aujourd'hui, c'est tout le monde ! », disent les démagogues qui, ayant bien dîné, n'admettent pas que quelqu'un ait faim. Non. Le peuple n'est toujours que ceux qui peinent, qui produisent, qui paient, qui souffrent et qui meurent pour les parasites.

Les parasites de jadis, pour qui le peuple était « la canaille », qu'ils méprisaient et fouaillaient insolemment, avaient au moins le mérite de la franchise ; ils n'avaient pas l'hypocrisie d'appeler ce peuple « souverain », et la bassesse de le flagorner pour escroquer ses suffrages et se moquer de lui ensuite.

La mystique qui présida à l'organisation de la société chrétienne au moyen âge, a été formulée ainsi par La Chesnaye-Desbois, dans l'introduction de son *Dictionnaire de la Noblesse* : « Dans le droit naturel, les hommes sont égaux ; mais la force et la vertu ont fait les distinctions de la Liberté et de l'Esclavage, de la Noblesse et de la Roture. » Sauf la vertu qui n'a que faire dans cette histoire, la définition est exacte. Elle a été de plus en plus précisée dans les faits par l'organisation féodale de la société : en haut, la hiérarchie aristocratique de la noblesse laïque et ecclésiastique, depuis le plus petit baronnet et le simple moine mendiant jusqu'au roi et au pape ; en bas, le grouillement roturier du peuple composé des esclaves, des serfs, des croquants, des vilains, des valets, attachés à la glèbe, au métier, à la domesticité. En haut, les parasites que la force, et non la vertu, a pourvus de domaines et de revenus, la noblesse de sang, de distinction, d'origine, d'épée et de robe, dont le droit à ne rien faire était héréditaire et qui auraient dérogé, se seraient exposés à perdre les avantages de leur noblesse, s'ils avaient travaillé. En bas, toute la masse du peuple condamné à travailler pour eux, à leur obéir, à les servir. Il y avait ainsi, à la veille de la Révolution française, quatre cent mille nobles qui dévoraient la substance du peuple réduit au sort de ces « animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible : ils ont comme une voix articulée ; et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine et, en effet, ils sont des hommes ». (La Bruyère.)

La noblesse était d'autant plus méprisante pour le peuple qu'elle ne pouvait se faire d'illusion elle-même sur ses vertus. C'est toujours la peste qui se moque du choléra. Les termes de son mépris abondèrent contre les hommes qui portaient le poids de la malédiction divine du travail, alors qu'elle était érigée à l'honneur de ne rien faire. L'homme du peuple : « être puant sorti du pet d'un âne », disait-on au moyen âge, était : le *manant*, homme du terroir, de la cité, tenu pour grossier ; le *roturier*, qui fut d'abord le routier, l'homme des routes, et ensuite l'homme qui n'est pas noble, qui est sale, méchant, obtus ; le *vilain*, habitant de la campagne, roturier « sans honneur » qui a « moult de meschance » (E. Deschamps), et dont on disait :

« *Oignez vilain, il vous poindra,
Poignez vilain, il vous oindra.* »

le *croquant*, homme de rien, qualificatif appliqué par paysans, depuis la révolte de ceux de Guyenne, sous Henri IV :

« *Passe un certain croquant qui marchait les pieds nus.* » (La Fontaine.)

le *butor*, le *maraud*, le *maroufle*, le *rustre*, le *rustaud*, et cent autres soulignant la grossièreté du peuple. Tous se sont trouvés réunis dans ce terme : la

canaille, venu de la *chienaille* (de chien), resté en usage après 1789, dans le langage aristocratique Les généraux, même sortis du peuple, disaient à leurs soldats : « Sabrez-moi cette canaille ! » dans les insurrections de février 1930, de juin 1848, de décembre 1851, où :

« *La grande populace et la sainte canaille
se ruaient à l'immortalité !* »

(Aug. Barbier : « Les Iambes »)

La Bruyère, parmi nombre d'autres, a exactement situé la position du peuple en face de la noblesse et de sa prétendue « vertu » en écrivant : « Qui dit le peuple dit plus d'une chose ; c'est une vaste expression et l'on s'étonnerait de voir ce qu'elle embrasse et jusqu'où elle s'étend. Il y a le peuple qui est opposé aux grands, c'est la populace et la multitude ; il y a le peuple qui est opposé aux sages, aux habiles et aux vertueux, ce sont les grands comme les petits. » La Bruyère a mieux précisé encore lorsqu'il a dit : « Si je compare ensemble les deux conditions des hommes les plus opposés, je veux dire les grands avec le peuple, ce dernier me paraît content du nécessaire, et les autres sont inquiets et pauvres avec le superflu. Un homme du peuple ne saurait faire aucun mal ; un grand ne veut faire aucun bien, et est capable de grands maux ; l'un ne se forme et ne s'exerce que dans les choses qui sont utiles, l'autre y joint les pernicieuses ; là se montrent ingénument la grossièreté et la franchise, ici se cache une sève maligne et corrompue sous l'écorce de la politesse. Le peuple n'a guère d'esprit et les grands n'ont point d'âme. Celui-là a un bon fonds et n'a point de dehors ; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie. Faut-il opter ? Je ne balance pas, je veux être peuple. » Et il raillait de la façon suivante : « Un grand s'enivre de meilleur vin que l'homme du peuple : seule différence que la crapule laisse entre les conditions les plus disproportionnées, entre le seigneur et l'estafier. » La sagesse est en bas comme en haut ; la crapule est en haut comme en bas. Beaumarchais a dit, d'une autre façon que La Bruyère : « Aux vertus qu'on exige d'un domestique, votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être des valets ? »

En principe, le mot *peuple* correspond à l'idée de Nation, d'Etat, au groupement de tous les habitants d'un même pays vivant sous les mêmes lois. La voix du peuple est « la voix de Dieu », c'est-à-dire la vérité, et « la loi est la volonté du peuple ». Ce sont là les affirmations de la littérature démagogique, de tous les imposteurs qui, de tout temps, se sont moqués de la vérité autant que de la volonté du peuple. En fait, le peuple est « une réunion de sujets par opposition à souverain » (Bescherelle et Littré). Or, sous le souverain, qu'on appelle toujours « le père et le pasteur du peuple » si tyrannique soit-il, sous le maître : « en politique, le seul mot de droits du peuple est un blasphème, un crime », disait Bonaparte. Avant 1789, peuple se disait en France « de l'état général de la Nation, simplement opposé à celui des grands, des nobles, du clergé » (Bescherelle), et représenté par les paysans, ouvriers, artisans, négociants, financiers, gens de loi, gens de lettres qui figuraient le tiers-état aux états généraux. Mais le tiers-état devint de plus en plus le groupement des enrichis, des bourgeois qui se rapprochèrent des nobles et

pénétrèrent dans leurs rangs en attendant de les supplanter pour former une nouvelle aristocratie, celle de l'argent, et de se tourner contre le peuple pour le mépriser à leur tour.

La Révolution a proclamé, le 15 décembre 1792, la « souveraineté du peuple », remplaçant celle de la noblesse et faisant résider l'origine des pouvoirs politiques dans la Nation qui délègue ces pouvoirs à des hommes qu'elle choisit et aux conditions qu'elle leur impose. Sous cette Révolution, les *orateurs* et les *amis du peuple* étaient ceux qui parlaient pour le peuple et le défendaient devant les assemblées. On appelait *ennemis* du peuple ceux qu'on voulait perdre devant l'opinion et envoyer à l'échafaud. Mais lorsque la bourgeoisie eut consolidé définitivement sa puissance, la souveraineté du peuple ne fut plus que la souveraineté bourgeoise maintenue par la violence, tout comme avant 1789. Le mot *droits* du peuple continua à être un blasphème et un crime, tout comme les droits de l'homme et du citoyen qui ont été proclamés et ne sont pas appliqués, dans la république bourgeoise où l'on se moque de la « souveraineté du peuple » avec plus de cynisme que ne le firent jamais royauté, noblesse et clergé. Pauvre *peuple souverain* qui n'est capable, et n'a la possibilité, de « déléguer ses pouvoirs » qu'à des gens qui font de lui de la chair à travail, de la chair à plaisir, de la chair à canon de plus en plus « rationalisée » !...

Le vrai peuple, toujours sacrifié, est toujours la classe inférieure, la partie la moins distinguée de la population, la moins instruite, la plus portée à se laisser mener par des préjugés, à se soumettre à une abrutissante résignation, et dont on exploite toujours l'ignorance et la crédulité. L'homme du peuple reste l'homme du commun qui ne sort pas de la classe subjuguée pour parvenir à la classe souveraine, il forme la masse de ces prolétaires qui semblaient à Balzac être « les mineurs d'une nation et devoir toujours rester en tutelle ». Lamennais, dont le *Livre du Peuple* demeure un des plus admirables cris de révolte de l'humanité sacrifiée, ne se laissa pas prendre à la confusion démagogique des classes répandue par les rhéteurs. Il écrivit : « La société se partage en deux classes distinctes, l'une investie de droits obstinément refusés à l'autre, l'une dominante et l'autre dominée, l'une généralement riche et l'autre généralement pauvre, et cette dernière reçoit particulièrement le nom de peuple. »

Il y a un *esprit-peuple* qui est né de la terre, des hommes, des animaux, du travail, de tout ce qui est de source naturelle, qui n'a pas été défigurés par des conventions plus ou moins arbitraires, et qui flambe sous le soleil, qui a la mélancolie des échos des bois à l'automne, qui souffre de l'engourdissement hivernal, qui s'émeut devant les détresses, se révolte contre l'injustice, n'avance qu'en trébuchant parmi les chausse appelé « populaire », inventé par les fabricants de littérature, n'est qu'une caricature. On naît peuple, on ne le devient pas comme on devient bourgeois et aristocrate par une formation intellectuelle conventionnelle. Pas plus que la rivière ne remonte à sa source, l'homme ne redevient peuple quand il a été déraciné, surtout intellectuellement, qu'il a perdu contact avec le travail de la terre, celui de l'outil, avec la simple culture humaine qui seule engendre la véritable culture de l'esprit.

Un Léon Cladel portait en lui tout le lyrisme de l'esprit-peuple ; il éclate magnifiquement dans son œuvre. Son *I.N.R.I.* est un *ecce homo* autrement humain et pathétique que la victime de Pilate ; il n'est pas descendu du ciel et ne doit pas y remonter. Personne, parmi les révoltés contemporains, n'a mieux traduit que Cladel l'âme du peuple unie à celle de la terre. Un seul, avant lui, l'avait dépassé c'est Michelet.

Michelet n'a pas seulement senti et décrit, vécu dans ses nerfs et dans son sang, la douloureuse histoire du peuple, - l'histoire de la misère, - il a senti, décrit et vécu aussi l'éternité de son espérance, de sa patience, de sa ténacité à construire et à reconstruire la ruche humaine que les frelons dévastent, à relever l'œuvre de salut humain que ses ennemis s'obstinent à détruire. La véritable histoire du peuple est dans les vingt-sept volumes de l'*Histoire de France* de Michelet, monument de justice à la gloire de la foule anonyme, de la multitude laborieuse, exploitée, saignée, écrasée, qui seule a fait la France, de sa sueur et de sa chair, à l'encontre des prétentions grotesques de ses rois et de leurs thuriféraires, mouches du coche et parasites malfaisants. Mais le plus pur de cette histoire, son âme, est dans le volume intitulé *Le Peuple*. Michelet y a pu dire dans sa préface : « Ce livre est plus qu'un livre, c'est moi-même. Je l'ai fait de moi-même, de ma vie et de mon cœur », car « pour connaître la vie du peuple, ses travaux, ses souffrances, il me suffisait d'interroger mes souvenirs... Moi aussi, j'ai travaillé de mes mains. Le vrai nom de l'homme moderne, celui de *travailleur*, je le mérite en plus d'un sens. »

Avant d'écrire des livres, Michelet en avait composé comme imprimeur ; avant d'être un maître-écrivain, il avait été un ouvrier manuel ; avant d'être censuré, suspendu, révoqué, chassé de ses emplois de savant et de professeur par les gouvernants au service des Jésuites, il avait vu les presses de son père brisées par les décrets contre l'expression de la pensée du premier Napoléon. Avant de voir la meute « bien pensante », et que sa mort n'a pas fait taire parce que son œuvre demeure plus que jamais vivante, hurler après lui, il s'était vu chômeur, il avait souffert avec les siens du froid, de la faim, de toutes les misères ouvrières. Il ne séparait pas les travailleurs les uns des autres, l'intellectuel du manuel, le savant du manœuvre, l'artiste de l'artisan : il ne divisait pas le peuple contre lui-même. Il ne craignait pas de dire qu'il voyait « parmi les ouvriers des hommes de grands mérites qui pour l'esprit valent bien les gens de lettres, et mieux pour le caractère ». Il avait dégagé la personnalité du peuple du fond des temps. Il l'avait découverte « parmi les désordres de l'abandon, les vices de la misère, dans une richesse de sentiment et une bonté de cœur, très rares dans les classes riches ». C'est dans « la faculté du dé

les hommes » et juger du véritable héroïsme du peuple tant abusé par des maîtres égoïstes et criminels. Lorsqu'il se fut instruit par un labeur tenace, ce ne fut pas pour tirer un profit personnel d'une profession de pédant ; ce fut pour instruire les autres dans les voies de la vérité, de la liberté de l'esprit, où il s'était instruit lui-même. Il apprit ainsi que « la difficulté n'est pas de monter, mais, en montant, de rester soi ». Il resta avec les *Barbares*, « les voyageurs en marche vers la Rome de l'avenir » et qui, s'ils n'ont pas la culture des classes supérieures momifiées dans un conservatisme corrompu, ont bien plus de « chaleur vitale » et apportent à la terre,

avec leur sueur, leur « vertu vivante ».

C'est de cette façon que Michelet travailla dans l'art à cette *résurrection* dont il donna une véritable formule « prolétarienne » que ne devraient pas oublier, aujourd'hui, les initiateurs d'un *art prolétarien* : « Ceux qui arrivent ainsi, avec la sève du peuple, apportent dans l'art un degré nouveau de vie et de rajeunissement, tout au moins un grand effort. Ils posent ordinairement le but plus haut, plus loin, que les autres, consultent peu leurs forces, mais plutôt leur cœur. » Et il ne craignit jamais, pour cela, de perdre des amitiés, de sortir d'une position tranquille, d'ajourner son « grand livre, le monument de sa vie », parce qu'il avait à parler et à dire ce que personne ne disait et ne dirait à sa place, à revendiquer pour ce peuple qu'il avait vu marcher, avec qui il marchait à travers la longue obscurité des siècles, le peuple de la Révolution dont l'Europe portait toujours en elle la « chaleur latente ».

On pouvait encore parler de cette « chaleur latente », et des espoirs qu'elle entretenait en 1846, avant qu'on eût vu, en France, la République des capucins de 1848, le Coup d'Etat de 1851, la Commune, la III^{ème} République, et, dans toute l'Europe, la Révolution écrasée sous les bottes des cosaques et des hulans, les peuples conduits par leurs empereurs, leurs kaisers et leurs tsars, aux entreprises impérialistes puis, avec le concours des dictateurs démocrates, à la Boucherie Mondiale de 1914. On pouvait encore posséder à cette époque, où toute l'Europe bouillonnait de l'effervescence qui faisait surgir des barricades dans tous ses pays, cette conception mystique du peuple qui est la gloire de Michelet dans la pureté de son élan vers la fraternité. C'est le malheur de notre temps qu'une réalité odieuse lui interdise si sauvagement cette mystique, car l'humanité devra infailliblement y revenir, si elle ne veut pas disparaître dans l'ignominie définitive. Comme l'a écrit M. Monglond, Michelet possédait « cette faculté, qui fut chez lui prodigieuse, d'amalgamer sa propre vie, ses émotions, son âme solitaire, à l'âme de la France ». Visionnaire génial qui retrouva dans le passé le véritable destin du peuple et le lui montra dans l'avenir, il a été trop attaqué et il est toujours trop détesté par les hommes qui abusent le peuple pour ne pas avoir vu et dit juste. Pourquoi faut-il qu'il fasse contre lui l'accord du nationalisme et de l'internationalisme, le premier lui reprochant d'appartenir au second, le second lui faisant grief d'être du premier ? Aveuglement de la lutte des classes vue à travers l'ignorance des partis et la fureur des appétits ; produit convergent de la double mystique bourgeoise et ouvriériste (voir *Ouvriérisme*) aussi fausse d'un côté que de l'autre de la barricade, et qui ne tend qu'à mettre les uns à la place des autres dans la perpétuité de la haine et de l'exploitation de l'homme. La mystique de Michelet est au-dessus des deux autres, bourgeoise et ouvriériste, parce qu'elle est celle de la vérité. Par une voie qu'on pourrait appeler celle du « spiritualisme historique », celle du cœur et des sentiments, Michelet aboutit au même but que le « matérialisme historique » qui suit la voie de la raison et de l'expérience. Tous deux se rejoignent au même point ; Michelet l'appelle : « Fraternité ! », Karl Marx et Bakounine l'appellent : « Solidarité ! »

Si Michelet a identifié les mots *Peuple* et *Patrie*, c'est en voyant dans la patrie

la « grande amitié » de tous les travailleurs qui l'ont faite de leur intelligence et de leurs bras, et c'est en voyant cette « grande amitié » étendue au-delà des frontières, au-dessus des patries, dans la fraternité de tous les travailleurs de toutes les patries. Il ne lui venait pas à l'idée decomprendre dans cette « grande amitié » ceux qui avaient exploité et pressuré le peuple pour leur gloire malsaine et leurs appétits égoïstes, pas plus qu'il ne voulait y comprendre ceux qui avaient fait des idées de la Révolution un nouveau moyen de mystification du « peuple souverain ». La Patrie, et la « grande amitié » qui fait ricaner aujourd'hui tant de sots qui ne sont pas toujours des bourgeois, c'était la solidarité de tous ceux qu'unissait la volonté du bien commun opposée aux intérêts particuliers des rapaces. Solidarité admirable, si elle existait, mais utopique devant la réalité, et de plus en plus utopique depuis Michelet, la Révolution qui devait unir tous les travailleurs les ayant divisés davantage ! Car la Révolution, au lieu de supprimer les grandes classes parasites, leur a seulement fait faire peau neuve, et elle a créé au-dessous d'elles, mais « collaborationnant » avec elles, de nouvelles classes de moyens et petits privilégiés qui ont multiplié les divisions.

Aujourd'hui, malgré les théories démagogiques, le peuple ne forme plus qu'un mélange chaotique. D'une part ce sont, plus ou moins solidaires des parasites et des exploiters, des travailleurs qui ont accédé à la propriété et dont les intérêts ne sont plus ceux de leur classe. D'autre part, c'est une masse prolétarienne réduite à l'esclavage économique et pour qui il n'est d'égalité sociale que dans la mesure où ses composants peuvent en sortir individuellement pour devenir des travailleurs privilégiés. « Tout le monde travaille aujourd'hui ! » disent les démagogues. Mais voici : il y a les « travailleurs » milliardaires, et il y a ceux qui errent sans pain et sans abri ; il y a des « travailleurs » Citroën, Bata, Oustric, tous les nouveaux féodaux, et il y a les serfs de leurs entreprises qui demeurent les perpétuels esclaves. La réalité renverse les théories d'un démocratisme salivaire et périmé, car ce ne sont pas les théories qui font la réalité. Ce ne sont pas des théories qui ont fait les classes actuelles de ceux qui possèdent et de ceux qui n'ont rien, de ceux qui peuvent faire eux-mêmes leur destinée dans une mesure plus ou moins large et de ceux qui sont réduits à subir celle qu'on veut bien leur faire. Prétendre qu'ils font tous partie du « peuple souverain », c'est se moquer du monde.

Le mot *peuple*, dont la terminologie est de plus en plus vide de sens précis, est ainsi devenu une entité. Le mot *patrie* n'est pas moins une entité parce qu'il ne correspond pas davantage à une réalité. Il y a eu, jadis, dans une certaine mesure, le sol sacré des ancêtres où la « grande amitié » des travailleurs pouvait trouver des racines plus ou moins profondes, s'alimenter de véritables motifs sentimentaux : le coin de terre où les morts reposaient sous la protection pieuse des vivants, la vieille demeure où les générations se succédaient dans la vie et le travail familiaux, le vieux clocher, la vieille tour, les vieux arbres du bord de l'eau, tout ce qui limitait l'horizon, faisait l'univers de gens qui ne sortaient généralement pas de leur « trou », ou y revenaient pour mourir. Aujourd'hui, les derniers vieux qui restaient au village sont morts. Les jeunes s'en vont et ne reviennent plus. La vieille demeure, le vieux clocher, la vieille tour, les vieux arbres, ont été démolis, abattus, les morts eux-

mêmes ont été chassés de la terre bouleversée pour construire des usines, des banques, des cinémas où viennent travailler, tripoter, s'ébattre, faire fortune, des étrangers au village, à la ville et même au pays, gens de passage ou qui font souche d'Italiens, de Polonais, d'Arabes, de Chinois, mélangeant les races, les caractères, les mœurs du monde entier.

Il n'y a plus de patries, il n'y a plus de petites ou de grandes « amitiés » de clocher et de corporation ; il y a des classes qui sont en luttés et dont les intérêts sont tels que : l'ennemi, pour le prolétaire, n'est pas le prolétaire étranger, mais le patron compatriote et, vice-versa : l'ennemi, pour le patron, n'est pas le patron étranger, mais le prolétaire compatriote. A l'encontre de toute la blagologie conservatrice, nationaliste et démocratique, il n'y a plus de nations, - ce qu'on appelle la « Société des Nations » n'est que l'assemblée du capitalisme international réunie pour discuter de l'exploitation du prolétariat international -, il y a deux *Internationales* dressées l'une contre l'autre. Les aventuriers de la politique, les charlatans du patriotisme et de la religion, les rapaces de la finance et des affaires, les proxénètes de l'art et de la littérature, les cabotins du snobisme, les valets de plume de la presse, entretiennent à l'envi la confusion dans le cerveau brumeux du « peuple souverain », grâce aux degrés et aux aspects infinis que prennent la propriété et le travail, grâce aux ratiocinations sur l'élasticité des ventres et leur capacité. Quand des marchands de mitraille sont prêts, pour s'enrichir, à faire tuer des millions de leurs compatriotes ; quand des hommes prétendant parler au nom du peuple n'attendent que le moment de commander la boucherie ; quand des favorisés peuvent « gagner » vingt-cinq millions par semaine en exploitant le travail de misérables qui s'exténuent sans pouvoir vivre décemment ; quand la morale civique et religieuse reconnaît qu'il est « nécessaire » aux besoins de cer un jour le prix de la vie de cent familles, et quand la « charité » des philanthropes réduit des êtres humains à chercher leur subsistance dans les poubelles ; il n'y a pas de « peuple souverain », pas plus que de « grande amitié » dans la Patrie, « d'amour sacré de la Patrie » et « d'union sacrée » pour la défense de la Patrie !...

Le jour où tous les prolétaires sauront ne plus obéir à des entités favorables à leurs exploités, mais toujours décevantes pour eux ; le jour où ils cesseront de se déchirer entre eux pour le profit de leurs ennemis ; le jour où ils sauront s'entendre contre ces ennemis ; ce jour-là il pourra y avoir de nouveau le Peuple des travailleurs unis dans une « grande amitié » rayonnante. Mais, qu'on ne s'y trompe pas. Si le cœur ne collabore pas avec la raison, si la Révolution qui jaillira de cette entente ne fait pas s'accorder ensemble le « spiritualisme historique » de Michelet et le « matérialisme historique » de Karl Marx pour le succès de l'œuvre entreprise : il n'y aura rien de fait. Le *Peuple*, quelle que soit la nouvelle défroque idéologique qu'on mettra sur son dos, demeurera le troupeau des vaincus, et l'histoire du peuple continuera à être « l'histoire de la misère ».

POPULACE

Toutes les qualifications méprisantes données au peuple sont exprimées dans le terme collectif : *populace*. La populace, disent les dictionnaires, est le bas peuple, la *racaille*, rebut du peuple. Dans une société où certains jouissent aux

dépens des autres de faveurs illégitimes, il y a inévitablement, par voie de conséquence, les disgraciés illégitimes. L'extrême puissance et l'extrême opulence sont faites de l'extrême servitude et de l'extrême misère de ceux sur qui elles règnent. La populace a été dans toutes les sociétés constituées suivant cet arbitraire, Tenue dans l'ignorance, condamnée au vice en même temps qu'à la servitude, cultivée comme l'engrais de la monstrueuse végétation parasitaire des privilégiés, elle a toujours été l'instrument des démagogues. A Rome, elle était la *vox populi*, la *sordida pars plebis*, et faisait escorte aux Nérons qui la payaient avec les spectacles ignominieux du cirque. Aujourd'hui, elle est la racaille des *nervis* du « milieu », souteneurs des proconsuls de bars de vigilance, des conquistadores de la flibusterie politique, qui ont les poches ouvertes à tous les profits et là conscience fermée à tous les scrupules. (Voir *Politicien*). Elle est la farouche légion du vice et du crime qui entraîne à l'ochlocratie les démocraties banqueroutières incapables de l'arracher à ses hontes, de l'élever en l'instruisant, de lui rendre une dignité humaine, de l'empêcher d'étendre ses turpitudes à tout l'organisme social comme un immense loup. La populace est en haut comme en bas, plus corrompue, plus vile et plus pourrie en haut, dans l'opulence des palais, qu'en bas, dans la hideur des bouges. Toutes les essences de Coty, le parfumeur du régime, ne peuvent effacer la tache indélébile.

La populace a souvent joué un rôle dans l'histoire, parfois héroïque et noble, le plus souvent lâche et odieux. Si elle a plus d'une fois sauvé Rome, comme a dit V. Hugo, et ce n'est pas ce qu'elle a fait de mieux, car Rome ne méritait pas de vivre quand elle n'avait que ce soutien, elle l'a encore plus sûrement perdue. Elle a été le peuple soulevé contre lui-même plus que contre ses ennemis, le peuple se faisant son propre bourreau dans l'explosion aveugle de son inconscience et de sa cruauté. Si tant de révolutions ne produisirent pas ce qu'on en attendait, c'est qu'elles furent des déchaînements de la populace exaspérée par la misère ou excitée par des perspectives de pillage, mais nullement éclairée sur des buts révolutionnaires précis et préparés.

De populace on a fait l'adjectif *populacier* - ce qui est de la populace -, et un néologisme, *populacerie*, dont le besoin ne se faisait nullement sentir.

POPULAIRE

Cet adjectif désigne ce qui est du peuple, ce qui vient de lui, ce qui lui appartient, et ce qui est usité, répandu parmi le peuple. Sa signification suit celle de *peuple* dans toutes ses acceptions ; il est tout autant employé à faux quand on veut lui faire qualifier quelque chose de vulgaire, de bas. On appelle ainsi « art populaire » et « littérature populaire » un art et une littérature spécialement composés pour le peuple, qui affectent la vulgarité et la grossièreté populacières, et dont la niaiserie, l'infériorité, ne sont dignes que de la bassesse bourgeoise qui les produit.

L'art et la littérature véritables, comme la pensée et le travail véritables, sont
 avant tout populaires, c'est

demeurent que parce qu'ils viennent du véritable peuple, qu'ils expriment ce qui est véritablement humain. L'art et la littérature populaires sont de tous les temps, alors que ceux de l'aristocratie sont particuliers à des époques et périmés avec elles. (Voir *Art et Littérature*). Tout ce qui est humain est populaire, quelles que soient les conventions appelées « nobles » par lesquelles on veut détacher du peuple une partie de l'humain. Tout ce qu'ont produit les écoles philosophiques, artistiques, littéraires, n'a été durable, n'a mérité de fixer l'attention des hommes, que dans la mesure de ses attaches avec leur multitude, avec le peuple.

On voit de nos jours se fonder des partis de « démocratie populaire » qui sont une sorte de contrepartie à d'autres dits d' « aristocratie républicaine » ! Cette abracadabrante terminologie politicienne, bien digne du muflisme qui y préside, ne fait que mettre en évidence les survivances des castes aristocratiques dans la prétendue démocratie où nous ne sommes pas fiers de vivre. (Voir *Politique*).

On emploie substantivement le mot *populaire* à la place de *peuple*. On donne ce titre : *Le Populaire* à des journaux et... à des apéritifs! *Populaire* est plus familier que *peuple*. Plus familièrement encore on dit : le *populo*. Ce dernier mot ne vient pas de l'argot, comme on pourrait le croire. Le vieux langage français appelait *populo* un petit enfant gras et potelé. Dans la peinture et la sculpture allégoriques on voit fréquemment des populos portant des cornes d'abondance ou des guirlandes de fleurs.

Parmi les dérivés de *peuple* et de *populaire* on a vu *populicide*, néologisme que la Révolution de 1789 produisit contre les ennemis du peuple,

Popularisme - système de la popularité - est synonyme de *démagogie*.

Populariser - rendre populaire - est synonyme de répandre, de vulgariser.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

PHALANSTÈRE n. m.

Dans le système de Fourier (1772-1837), la phalange représente le groupe élémentaire sur lequel repose la commune sociétaire et le *phalanstère* est le nom que, s'inspirant très probablement du mot « monastère », Fourier a donné à l'ensemble des constructions destinées à abriter la phalange. Ce grand penseur trace de la manière que voici le plan du phalanstère :

La *phalange* comprend une réunion de 1.500 à 1.800 personnes, exécutant les travaux de ménage, de culture, d'industrie, d'art, de science, d'éducation, d'ad terrain.

Quant au *phalanstère*, ce doit être un magnifique édifice, ayant une façade de plusieurs centaines de mètres, projetant, à droite et à gauche, de vastes ailes en fer à cheval et repliées sur elles-mêmes, de manière à se doubler et à former des cours intérieures spacieuses et ombragées, séparées par des couloirs, sur colonnes jetées d'un corps de bâtiments sur l'autre et servant de terrasse et de serre. Les ateliers bruyants seront établis dans une des ailes et, dans une autre, ceux où règne le silence ; au centre, se trouveront la bourse, la bibliothèque, le musée, les réfectoires, la tour d'ordre avec beffroi, horloge et télégraphe, le théâtre, le bureau de la Régence et un Temple. Une rue-galerie, à hauteur du premier étage, chauffée l'hiver, ventilée l'été, où seront exposés les produits industriels et artistiques, serpentera autour de l'édifice, établissant entre toutes ces parties, une communication facile.

Chaque famille trouvera à se loger, selon ses convenances, dans des appartements somptueux ou simples, mais dont le moins riche offrira, par sa distribution bien entendue, un degré de confort et d'élégance qu'on trouve rarement dans les habitations de la classe aisée. Elle choisira de même parmi les mets, tous sains et nutritifs, mais plus ou moins recherchés, préparés au restaurant commun, ceux qui conviendront le mieux à ses goûts ou à sa fortune.

Les plus jeunes enfants seront réunis dans des salles vastes et bien aérées, où seront établies, à hauteur d'appui, des nattes élastiques, séparées par des cordons de soie, qui soutiendront l'enfant fatigué du berceau, sans le priver du mouvement et lui permettront de se livrer à ses instincts de sociabilité, qui sont, après les besoins purement moraux, les premiers à se développer. Cette partie de la théorie reçoit une ample confirmation des salles d'asile, où plusieurs centaines d'enfants s'ébattent joyeusement, sous la garde de deux femmes qui, malgré leur aptitude spéciale, ne réussiraient pas à faire taire les cris ou à réprimer la fatigante turbulence d'un enfant isolé.

Les bâtiments affectés à l'exploitation rurale se trouveront sur l'autre côté de la route, communiquant avec 18 phalanstères par des galeries couvertes et, dans la campagne, s'élèveront des pavillons où le travailleur se reposera pendant la chaleur du jour ou à l'heure du repas.

Frappé et douloureusement ému par le spectacle des masures à la campagne et des taudis en ville, dans lesquels étaient logées les classes laborieuses et pauvres de son temps (celles de nos jours sont aussi mal abritées, meublées, installées, éclairées, ventilées), le fameux sociologue voulait, grâce à la fondation et à la multiplication des phalanstères édifiés sur le plan ci-dessus indiqué, remplacer, par chaque groupement phalanstérien, quatre cents masures rurales environ, ou quatre cents de ces infects réduits où sont entassées quatre cents familles plus ou moins indigentes qui, privées d'air, de lumière, de propreté et d'hygiène, grouillent dans les agglomérations citadines.

Pour compléter les indications que comporte le mot *phalanstère*, ajoutons que les travaux devaient y être rétribués en raison composée du Capital, du Travail et du Talent. Quelques essais de phalanstère ont été tentés en France, notamment à Condé-sur-Vesgre (Seine-et-Oise) et en Amérique, par Victor Considérant, un des plus illustres apôtres du Fouriérisme. Ces essais n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait. Je suis porté à attribuer cet échec au mode de rétribution des travaux en honneur et en pratique au sein du phalanstère. Je ne prétends pas, tant s'en faut, que ce système de rétribution soit l'unique cause de l'échec en question ; mais j'estime qu'elle en est la principale. La théorie fouriériste a pour but la réalisation d'une harmonie sociale remplaçant l'état d'opposition, de méfiance, d'hostilité, de concurrence et de rivalité qui est le propre des sociétés modernes. Il est de certitude élémentaire que pour atteindre ce résultat, il est indispensable d'éliminer des rapports sociaux toutes les sources de compétition qui jaillissent du système politique, économique et moral de pratique actuelle. On imagine aisément les contestations et désaccords que devait fatalement provoquer, au sein de l'association phalanstérienne, cette triple attribution fixant la part du Capital, du Travail et du Talent. Il n'est pas douteux que, dans le dosage à établir, chacun de ces bénéficiaires : Capital, Travail et Talent, devait faire effort pour que la meilleure part lui fût accordée et il est certain que, quelle que soit la part attribuée à chacun de ces trois associés - cette part, fût-elle la même - satisfait et que, par conséquent, chacun devait : d'une part, concevoir de l'injustice dont il se prétendait victime, une certaine irritation sourde ou avouée ; d'autre part, travailler à la réparation de cette injustice. On pouvait, on devait, dans ces conditions, dire adieu à l'Harmonie rêvée. Celle-ci s'avérait rapidement impossible.

Au sein d'un groupement, d'une association, d'une collectivité, bref d'une société quelconque, l'harmonie (c'est-à-dire l'entente, l'accord) ne peut être réalisée que par un régime se rapportant le plus et le mieux possible, à un principe égalitaire. Égalité dans l'effort à accomplir et égalité dans la satisfaction des besoins ressentis.

Je ne dis pas identité, je dis *égalité*. Il serait injuste et déraisonnable de demander à une personne de seize ans un travail aussi soigné et fini que celui d'une

personne de trente-cinq ans, familiarisée avec la technique et les moindres détails d'une besogne professionnelle ; il serait déraisonnable et injuste d'exiger qu'un être plutôt faible - quoique bien portant - dépensât la même somme d'énergie physique qu'un être exceptionnellement vigoureux et endurant. Il serait tout aussi injuste et déraisonnable d'assigner la même limite aux besoins - d'alimentation, par exemple - de deux individus d'âge très différent, de constitution opposée ou de goût dissemblables.

Par contre, il est raisonnable et juste de demander à chacun qu'il collabore, dans la mesure de ses connaissances et de ses forces à la production commune, de lui reconnaître, en échange, la faculté de puiser dans le grand tout alimenté par l'effort de tous - le sien et celui des autres - de quoi satisfaire ses besoins.

Cette égalité dans l'effort à accomplir et dans la faculté de satisfaire les besoins éprouvés, c'est l'application de cette formule : « De chacun selon ses forces à chacun selon ses besoins ». Cette formule est spécifiquement et exclusivement libertaire. Sa mise en pratique est, seule, de nature à faire naître et à fortifier l'harmonie sociale.

- Sébastien FAURE.

Accueil

PHALLUS

La place que tient le phallus dans l'histoire de la civilisation est immense. Tout part de lui et y revient. Il est l'*alpha* et l'*oméga* de la vie humaine. Les religions, les morales et les politiques tournent autour de lui : il en est le pivot. Le phallus, qu'est-il besoin de le dire, c'est le membre viril. Celui-ci, et sa compagne, la *vulva* (organes génitaux féminins), ont joué dans l'histoire un rôle primordial.

Le mot phallus viendrait d'un mot phénicien : *phalou*, qui signifie *chose cachée*, et aussi *chose admirable* (le verbe *phala* signifie, en phénicien, *tenir secret*). On conçoit que les premiers hommes aient vénéré leur phallus d'où sortait la vie. Ils le comparaient au Soleil, qui fécondait la terre. Dans l'art préhistorique, on trouve des phallus, associés ou non à la vulve, sur des corps humains, ou isolés d'eux, gravés et sculptés dans la pierre. L'époque aurignacienne et l'époque magdalénienne nous ont laissé de ces dessins qu'on qualifierait de nos jours de *pornographiques* (déesses de la fécondité, scènes de coït, phallus sur bâtons de commandement, etc.) Pendant les temps néolithiques s'élevèrent un peu partout les menhirs, symboles agraires et symboles érotiques tout ensemble.

L'histoire emprunta à la préhistoire le culte du phallus : Assyrie, Phénicie, Egypte ont adoré le phallus sous différents noms. Les Hébreux en parlent à chaque instant : la Bible est un livre *obscène* sous tous les rapports. Les Indous ont vénéré le lingam. Ensuite, les Grecs et les Romains ont célébré Priape. Le christianisme emprunta au paganisme ses croyances : Saint Foutin était une réincarnation de Priape. Les cathédrales reproduisent sur leurs portails des scènes phalliques. L'ethnographie nous fournit de nombreuses représentations du membre viril : ce sont des « idoles » qui sont de véritables œuvres d'art (sculpture africaine et océanienne). De nos jours, le culte phallique est en pleine décadence : il n'est plus que l'ombre de lui-même. La religion lui fait la guerre. La politique envisage les organes sexuels comme un moyen de remédier à la crise de la dépopulation et de préparer les futures hécatombes : le lapinisme intégral est soutenu et encouragé par l'Etat. La morale traque le phallus, tandis que tout, dans la vie sociale, le met, pour ainsi dire, à toutes les sauces. L'érotisme est à la fois encouragé et combattu par les Pouvoirs publics. On en arrive à une incohérence sans précédent. La plupart des maladies nerveuses proviennent d'un refoulement de la sexualité qui, dans une société renouvelée, serait considérée comme une chose normale, et, non comme un péché !

En somme, adorer le Phallus était, chez les peuples anciens, chose moins stupide que d'adorer le bon Dieu ou la Sainte Vierge. « Peut-être, écrit Voltaire, en respectant dans les temples ce qui donne la vie, était-on plus religieux que nous ne

le sommes aujourd'hui en entrant dans nos églises, armés en pleine paix d'un fer qui n'est qu'un instrument d'homicide. »

Dans l'ouvrage que nous terminons sur *Le Culte Phallique à travers les âges, Evolution et Signification*, nous avons écrit l'histoire complète et détaillée des différents aspects sous lesquels on peut considérer le culte du phallus, et rappeler les coutumes auxquelles il a donné lieu dans l'antiquité, les temps modernes et l'époque contemporaine.

- GÉRARD DE LACAZE-DUTHIERS.

Accueil

PHARE n. m. (latin *pharus*, du mot grec *Pharos* : île située près d'Alexandrie)

On donne le nom de phare aux tours surmontées d'un fanal, établies le long des côtes pour éclairer les navigateurs pendant la nuit. Les phares ont pour but de permettre à un navire passant la nuit en vue du littoral de déterminer sa position et de tracer la route qu'il doit suivre pour arriver au lieu de sa destination ; ils servent également à rendre visibles les dangers sous-marins : récifs ou hauts-fonds. Ils consistent en de puissants appareils d'éclairage, soit électriques, à pétrole ou à huile, placés à des hauteurs convenables dans des endroits judicieusement choisis, sur des tours ou des constructions élevées à cet effet.

L'humanité s'est efforcée, depuis que la navigation maritime existe, de venir en aide aux navigateurs. Déjà Pline l'Ancien, en l'année 77, mentionne les premiers phares : ceux d'Alexandrie, d'Ostie et de Ravenne. La tour de l'île de Pharos, près d'Alexandrie, a fourni, d'ailleurs, le nom générique aux langues romanes. Mais c'est seulement au premier siècle de l'ère chrétienne qu'a commencé l'éclairage régulier des côtes. Les romains dressèrent de nombreux phares un peu partout. Le moyen âge en vit s'élever d'autres, surtout sur les côtes de la mer du Nord et de la Baltique. A notre époque les phares sont nombreux, puissants et variés. Partout où la navigation est dangereuse ; à l'entrée de chaque port important, les phares lumineux, les cloches sous-marines et les phares hertziens se sont multipliés, rendant ainsi à peu près nuls les dangers de la navigation et faisant de plus en plus, de la mer, une route sûre.

Avec les moyens d'éclairage, très imparfaits, d'autrefois, il fallait beaucoup de soins, de peines et de patience pour conserver en bon état les feux battus par la tempête et la pluie, dans le brouillard et la neige. Les côtes étaient souvent peuplées de pêcheurs avides et d'écumeurs de rivages qui n'hésitaient pas à allumer des signaux trompeurs pour attirer les navires circulant de nuit, à des endroits où ils venaient inmanquablement se briser sur des récifs ou sur la côte. C'est pourquoi les premiers gardiens de phares furent souvent des ermites ou des prêtres, gens sur qui l'on pouvait presque toujours compter.

Les installations destinées à donner de la lumière dans les phares furent d'un genre très simple depuis l'antiquité jusqu'au début du siècle dernier. On brûlait, dans des mannes de fer, du bois trempé dans du goudron. Les mannes étaient placées au milieu du sommet de la tour ou accrochées à de solides perches à quelque distance de la pointe extrême de la tour et en biais. Il existait aussi des bascules sur des échafauds en bois où l'on suspendait la manne de feu.

Vers le milieu du XVI^e siècle, on remplaça le bois par du charbon. On

obtenait ainsi une lumière plus puissante et moins susceptible d'être éteinte par la tempête. Consumé d'abord dans les mannes de fer, le charbon fut brûlé plus tard sur la plateforme des tours, dans des foyers creux et la fumée fut emmenée par une cheminée quand on sut abriter le feu par une grande lanterne de verre. Au commencement du XIX^e siècle, les deux phares importants du cap Lizard étaient encore alimentés par un feu de charbon et en Suède, il y eut quelques feux du même genre qui persistent plus longtemps encore.

Vers 1782 apparurent les premiers phares à huile, et en 1791, Teulères et Borda inventèrent les phares à réflecteurs paraboliques, dont la portée et la clarté furent supérieures à toutes celles obtenues jusqu'alors. Quelques temps après, le physicien Fresnel parvint, grâce à une disposition particulière de lentilles et de prismes, aujourd'hui encore usitée dans tous les appareils de phare, à renforcer puissamment les feux de ceux-ci. Durant le XIX^e siècle, on employa comme combustible, l'huile de colza, plus tard le pétrole et enfin la lumière électrique. Les phares les plus récents emploient principalement la lumière électrique et aussi la lumière à pétrole incandescente ou la gazoline, aux endroits où la force électrique fait défaut.

Etant donné le grand nombre de feux qui éclairent aujourd'hui les côtes, il est nécessaire de les différencier pour qu'ils ne soient pas confondus par les marins qui, de nuit, s'approchent d'un port. On distingue, d'après leurs espèces : *les feux fixes* où la lumière brûle continuellement, avec une clarté égale ; *les feux discontinus* qui disparaissent à des intervalles déterminés ; *les feux changeants* où les rayons blancs alternent avec des rayons rouges ou verts ; *les feux brillants* qui apparaissent après une assez longue obscurité et les feux éclairs qui surgissent brusquement avec des éclats d'une durée de moins de deux secondes.

Tout navire qui arrive du large, tombe d'abord dans le rayon d'action des plus grands phares, dont l'emplacement et la puissance sont déterminés de façon que le navire faisant route vers un point indiqué, ne puisse passer sans les apercevoir ; il rencontre alors les phares de second ordre qui le conduiront jusqu'au port dont ils signalent les abords immédiats ; ensuite un éclairage spécial signale au navire les jetées et les travaux du port et lui permet d'arriver sans encombre au lieu de stationnement définitif. Outre les constructions fixes établies à terre, il existe également des bateaux-phares qui sont placés aux endroits où la construction d'un feu est impossible, comme dans les parages de la mer du Nord, où les bancs de sable se déplacent continuellement. Après le bateau-phare, vient, dans l'échelle des feux flottants, la bouée lumineuse, indiquant, en général, un danger isolé à proximité d'un port. Enfin, signalons les cloches sous-marines et les phares hertziens. Les premiers sont des appareils sonores fonctionnant sous l'eau et émettant, au moyen d'un mécanisme approprié, des battements simples ou doubles, dont la combinaison permet au navire de résoudre le problème de la détermination d'un point le long des côtes. Les phares hertziens constituent la solution du même problème par la télégraphie sans fil.

C'est grâce à ces diverses combinaisons : phares lumineux, cloches sous-

marine, bouée lumineuse, phares hertziens, que diminuent peu à peu les périls de la navigation nocturne aux abords des côtes. Ils assurent à une grande distance au large, la sécurité de la pêche et des transports par temps calme et réduisent considérablement les risques terribles que la tempête fait courir aux usagers de la mer.

- Ch. ALEXANDRE.

BIBLIOGRAPHIE. - Clerc Rampal : *La Mer*. - A. Neuburger : *Utilisation des forces naturelles*. - Thoulet : *L'Océan*. - D^r Richard : *L'Océanographie*.

Accueil

PHILANTHROPIE (du grec *philos*, ami, et *anthropos*, homme)

La Philanthropie est un masque trompeur sous lequel la bourgeoisie abrite ses méfaits. C'est le déguisement dont elle se sert pour faire croire aux individus qu'elle veut leur bonheur. Sous ce masque se dissimulent les pires appétits. Sous prétexte de faire le bonheur de l'humanité, les philanthropes font son malheur. Les riches, les puissants, les mercantis, les maîtres de l'heure, tous les dirigeants ont intérêt à ce que les individus ne se révoltent point, devant les crimes que leur morale, leur politique et leur administration perpétuent au sein de la société. Ils se servent d'un narcotique pour endormir les masses : ce narco ce mot, une fausse bonté, une fausse pitié, qui constituent ni plus ni moins qu'une mystification. Ce palliatif, - la philanthropie -, est pire que le mal. Elle accumule misères sur misères. Elle entretient l'ignorance, et sa compagne la douleur, au sein des masses. Il faut aux philanthropes, - ces pseudo-amis des hommes, - une certaine dose de pitié, une certaine dose de charité, une certaine dose de dévouement, pour leur permettre de dominer, de diriger, de légiférer; donc, par la même occasion, pour justifier leur semblant de dévouement, il leur faut de la douleur, de la souffrance et de la misère. Ces « amis du peuple » en font les ennemis. Chaque jour nous les voyons à l'œuvre. Leur dévouement est un trompe-l'œil. Ils ne connaissent point le sacrifice vrai. Ce qu'ils servent, ce sont leurs intérêts.

De même que les pacifistes de banquet, tout en prétendant limiter les armements, ne font que les étendre, de même les philanthropes, en prétendant combattre le chômage et le paupérisme, ne font que les cultiver. Malheureusement, cette « culture de la souffrance humaine », qu'on appelle la philanthropie, s'exerce avec la complicité des sacrifiés, et leur assentiment. Les malchanceux profitent de la pitié, ils emploient mille ruses pour obtenir quelques miettes du festin philanthropique, et ils sont aussi coupables que leurs bienfaiteurs. Les individus se prêtent trop, par lucre, par calcul, par veulerie, aux « combinaisons » des bienfaiteurs, ce qui fait que les uns et les autres sont aussi peu intéressants, et qu'ils méritent autant les uns que les autres le titre de profiteurs de la bêtise humaine. Les uns exploitent ; les autres se laissent exploiter : on se trouve en présence de deux classes d'individus qui se prêtent main-forte, et font appel au sentiment pour servir leur intérêt.

Comme on prétend « humaniser » la guerre, lui donner des lois, - pour l'éterniser, - ainsi les dirigeants s'efforcent, par tous les moyens, de conserver l'état de paupérisme qui sévit, présentement, dans le monde. Leurs méfaits sont innombrables. O philanthropie, que de crimes on commet en ton nom ! Tous ces « chariteux » ne font la charité qu'à moitié. Ils la font d'ailleurs ostensiblement au vu et su de tout le monde. Combien plus « philanthrope » est celui qui, n'ayant pas le

sou, aide un camarade, lui vient en aide, partage ses peines. Il y a des philanthropes ignorés, mais ce ne sont pas ceux dont nous parlons.

Les philanthropes sont de drôles de « types ». Dames patronnesses, vieux messieurs décorés qui président des conseils d'administration dans les compagnies d'assurances ou dans les grandes banques, noceurs repentis, énergumènes de la politique, âmes sentimentales qui tiennent à gagner le ciel, tous ces pantins, tous ces fantoches sont à mettre dans le même sac. Moralistes, économistes, patrons d'usine, etc., tous se disent « philanthropes », de même qu'ils se disent « pacifistes », alors qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre.

La psychologie de « philanthrope », autant que sa physiologie (ici la déformation professionnelle est visible) est curieuse et décevante. Il a la manie de faire le bien. Pour satisfaire cette manie, il use de tous les moyens en son pouvoir, licites ou illicites : tracts, prospectus, cérémonies patriotardes, causeries, représentations au bénéfice de..., etc. « Visiteurs » et « visiteuses » vont à domicile porter du bonheur ! Le philanthrope a toujours sous le bras une serviette bourrée de papiers. Il ne s'épargne aucune démarche auprès des particuliers ou des Pouvoirs publics. Où il n'y a point d'administration, il en crée une. Le philanthrope est bureaucrate. Il faut qu'il salisse beaucoup de papier pour pouvoir faire le bien. Sa mentalité est celle du vieux militaire abruti par l'alcool ou de la vieille dame qui se voile la face devant l'éphèbe qui exhibe dans le marbre ou le plâtre une académie impeccable !

La philanthropie sert de prétexte à décorer beaucoup de gens et à décrocher quelque sinécure. Palmes académiques ou Mérite agricole, parchemins, distinctions honorifiques, tableaux d'honneur, diplômes, médailles, ornent le vestibule des *home* bien pensants. Ne nous étonnons pas qu'il y ait tant de philanthropes de par le monde. Si on ne mettait pas leurs noms dans les gazettes, il y en aurait beaucoup moins.

La philanthropie est un chancre qu'il faut à tout prix extirper. C'est un microbe, une lèpre, une peste... Il faut la combattre par tous les moyens. Elle est le fruit de l'incohérence et du bluff. C'est une des mille et une mystifications dont notre époque est remplie.

Que voit-on à l'heure où tant de gens prétendent faire le bonheur de leurs semblables ? La peine de mort (guillotine, électrocution, pendaison, etc.), le bagne, la justice des tribunaux (de classe), les erreurs policières, les expertises truquées, - la guerre qui menace, tandis qu'une conférence dite du désarmement se refuse à désarmer. Alors, que vient-on nous parler, avec des trémolos dans la voix, du bonheur des peuples ? Liberté, égalité, fraternité sont des mots vides de sens tant que la chose qu'ils signifient n'est point réalisée. Les politiciens nous bourrent le crâne, avec leurs promesses philanthropes, cette espèce de politiciens dont nous mourons, comme des autres. Refusons de les écouter, et combattons leur action. Méfions-nous des « aventuriers » de la philanthropie. Ils sont extrêmement dangereux. La philanthropie est une affaire, comme la guerre, ou comme la paix (dans le monde des politiciens). Les petites « combinaisons » vont leur train, en philanthropie comme en politique. Tout

bon politicien doit être au moins philanthrope (en paroles, non en actes), et tout bon philanthrope doit être doublé d'un politicien avisé. Nous avons vu à l'œuvre les philanthropes, comme leurs amis les élus du suffrage universel. Ils se valent. Ils soutiennent la même cause : celle de leur porte-monnaie !

Le philanthrope respecte la morale, croit en Dieu et vénère l'autorité. En père de famille, il est à cheval sur *les principes*, qu'il viole chaque fois que l'occasion s'en présente. Le philanthrope redoute l'opinion et craint la critique. Il fait partie de la Ligue contre la licence des rues et commandite les maisons de prostitution. Il est plein d'illogisme et nage dans l'incohérence. Ses conversations abondent en lieux communs, en phrases toutes faites, en bourdes colossales. Il passe son temps à exprimer des banalités. Il est à la fois pour et contre ceci ou cela. Il n'ose pas prendre parti, mais il est au fond du parti la réaction intégrale en toute chose.

Les « putains » de la Haute font la charité en dansant et en couchant avec des ministres, Les représentants de l'aristocratie frayent avec ceux de la démocratie. Le clan des philanthropes va de l'extrême droite à l'extrême gauche, en passant par le centre. Tous ces gens-là s'entendent comme larrons en foire pour faire le bonheur du peuple, avec des discours et des pirouettes.

Faire l'aumône, c'est pour les gens qui sortent de la messe une agréable distraction. Avant d'aller s'empêcher de l'aveugle ou du manchot. Ce geste leur vaut la considération de leurs pairs. Ils iront droit au ciel !

On verse aux foules l'opium de la philanthropie, comme celui de l'espérance. On fait miroiter à leurs yeux les paradis futurs, sur terre ou dans l'autre monde. C'est autant de gagné pour les bienfaiteurs. Pendant ce temps ils s'amuse, pérorant dans les académies ou les salons. Ils font leurs affaires sur le dos des pauvres.

Combien de « fondations » qui n'ont eu que la vanité pour mobile ! Celle-ci est une animatrice dangereuse. Que de bêtises leur vanité fait commettre à certains individus !

A côté de la philanthropie humanitaire, il y a la philanthropie scientifique. Les « bienfaiteurs » agissent encore ici dans un but de réclame ou pour faire oublier leurs crimes. Cependant, quels que soient les mobiles auxquels ils obéissent, ils peuvent rendre des services. On préférera toujours le philanthrope qui permet à un savant de poursuivre ses expériences, en mettant à sa disposition des instruments de travail et un laboratoire. Les deux ne se comparent pas. Le premier est utile ; le second est nuisible, Qu'un milliardaire mette une partie de sa fortune à la disposition d'un biologiste ou d'un physicien, c'est chose autrement intéressante qu'un dévot qui lègue à sa paroisse le contenu de son coffre-fort pour gagner le ciel.

Le véritable « philanthrope » fait le bien, non pour qu'on l'applaudisse et l'encense, non par devoir, snobisme, intérêt, égoïsme, ou toute autre considération inférieure, mais simplement parce qu'il considère que la solidarité bien comprise, l'entraide intelligente et l'union sont les meilleurs facteurs du progrès. Il se préserve du sentimentalisme à l'eau de rose, de la sensiblerie, de la fausse pitié, de la charité

des mondains et de l'altruisme des impuissants. Il n'obéit qu'à sa raison. En se libérant de tous les préjugés, il libère ceux qui l'approchent. Il donne à tous l'exemple, non de la vertu, non de la résignation, non du sacrifice, ces mots dont usent et abusent les malfaiteurs déguisés en bienfaiteurs, mais de l'énergie, de la volonté, de la virilité, de la sincérité en toute chose. Le véritable philanthrope serait celui qui délivrerait l'humanité de tous ses tyrans. Il aurait fort à faire !

La philanthropie est destinée à disparaître avec notre société. Elle disparaîtra avec l'alcoolisme, le suffrage universel, la prostitution et autres tares sur lesquelles repose tout notre édifice social. D'ici là, l'Etat - ce philanthrope des philanthropes - fera tout son possible pour maintenir dans la société la misère sous toutes ses formes, tout en encourageant les philanthropes à bien faire, et les individus à s'abandonner entre leurs mains.

Avec quelle sollicitude l'Etat - cette pieuvre - vient en aide à l'individu, de sa naissance à sa mort ! On n'a jamais bien su ce que c'était que l'Etat. L'Etat, c'est moi, disait Louis XIV. L'Etat, c'est nous, disent nos modernes roitelets. Bref, l'Etat c'est tout ce que l'on voudra, Il est insaisissable, on ne le voit pas plus que Dieu. Cependant il manifeste sa présence par des maux de toute sorte. Sa sollicitude s'étend de l'enfant au vieillard. Elle prend l'enfant dans le sein de sa mère, et guide les premiers pas. L'Etat commence par combattre la limitation des naissances. Il encourage le lapinisme intégral. Il ignore l'eugénisme. Il préfère, à la qualité, la quantité, qui fera des soldats et des bulletins de vote ! C'est toujours ça de gagné. Faites des enfants ! ne cessent de dire les riches à leurs serviteurs les pauvres. Mais eux se gardent bien d'en faire. On accorde aux mères lapines et aux pères lapins des tas de passe-droits qu'on refuse aux pauvres bougres de célibataires. Il est certain que l'Etat fait beaucoup pour les déshérités de ce monde, avec l'appui des donateurs, bienfaiteurs et autres, ce qui permet à l'administration de l'Assistance publique de boucler son budget. La fille-mère, la mère qui ne peut nourrir son enfant touchent des allocations (oh ! bien minimes), de vagues secours. Il semble vraiment qu'il n'y en ait que pour elles : crèches, pouponnières, que sais-je ? Tout cela, évidemment, c'est de la poudre aux yeux. Ça fait très bien dans un salon, quand on en parle, ou en période électorale. Cela permet aux dames patronnesses, déguisées en infirmières, de tripoter, de fricoter à qui mieux mieux. Ces « foyers », stigmatisés par Octave Mirbeau dans une pièce célèbre, voient éclore plus d'un scandale, aussitôt étouffés. Tous ces messieurs et dames, avec la complicité de l'Etat, protègent les tout-petits, et leurs pères et mères. Tel directeur de grand magasin lègue à l'Etat de fortes sommes pour que son nom soit vénéré à jamais de ses employés. Les « familles nombreuses » y trouvent leur compte. Les chers petits anges, dorlotés par les sœurs et par les curés, sont l'objet des attentions les plus délicates de la part des « bienfaiteurs » mâles et femelles (notons en passant que la pitié de ceux-ci s'étend aussi à nos frères inférieurs, chiens, chats et chevaux notamment, et que beaucoup de vieilles dames s'intéressent à leur sort. Il y a une Société dite Protectrice des Animaux, qui ne protège que ses membres. L'argent ne va pas aux bêtes, mais dans la poche de ses administrateurs. Nous sommes, là-dessus, particulièrement bien documentés).

L'Etat, - avec le concours des particuliers, - ou les particuliers avec le concours de l'Etat, s'occupent du sort des adolescents, de la « jeune fille », etc. Ouvroirs et orphelinats leur évitent les pires tentations. Les sociétés de scouts, sur lesquels il y aurait tant à dire, font le reste. Patronages, laïques ou non, sociétés de tir, de gymnastique, de préparation militaire, etc. sont, avec l'appui des « pères de famille », protecteurs de la veuve et de l'orphelin, parmi les moyens dont dispose la société pour faire l'éducation de la jeunesse.

L'âge mûr possède également ses protecteurs et ses protectrices : marraines de guerre, et de paix, tuteurs et tutrices de celui-ci ou celui-là, asiles d'aliénés nouveau modèle, prisons du dernier confort, etc., s'harmonisent avec l'hygiène sociale, la salubrité publique et autres balivernes qui servent à corser les boniments électoraux. Les casernes sont bien aérées. Les classes des écoles sont très attrayantes. Quant aux hôpitaux, on a envie d'y mourir (il y aurait beaucoup à dire sur les hôpitaux).

La vieillesse est également protégée et secourue. Secours, allocations, hospices, notre République égalitaire a bien fait les choses. La mort s'exploite au grand jour, le pauvre bougre ira pourrir dans la fosse commune si sa famille n'a pas les moyens d'engraisser les entrepreneurs de pompes funèbres !

Soupes populaires, - combien appétissantes ! - retraites ouvrières, assurances sociales, etc., quelle salade, et quelle bouillabaisse ! La bourgeoisie fait présent à ses pauvres des plats les plus faisandés : moyens de communication grotesques, spectacles abrutissants, bistros, beuglants, lupanars, cinés ... J'allais oublier les sports : boxe, tour de France, traversée de Paris à la nage, ou simples courses de midinettes... Avec cela le peuple est content, le peuple est heureux. Vraiment, la philanthropie, telle que l'entendent nos contemporains, est une belle chose. Elle fait « marcher » les gens, et ils marchent bien.

La démocratie redouble d'efforts pour rendre le palais du peuple habitable. Elle a réalisé de grands progrès, quand on pense à la façon dont on pratiquait l'hygiène sous l'ancien régime. Cependant bien peu de chose a été fait, tout n'est que façade et bluff. Des paroles. D'actes, point, ou si peu !

Les quelques réalisations tentées par la République dite démocratique pour remédier aux différents maux qu'elle entretient dans son sein sont stériles. Que n'ont pas inventé les maîtres de l'heure pour se faire pardonner leurs crimes et leurs méfaits ! Les manifestations de cette philanthropie « laïque et obligatoire » se répartissent, avons-nous dit, en plusieurs groupes. On peut les classer suivant qu'elles s'adressent à l'enfant, à la femme, au vieillard, au malade, à l'infirmes, etc., selon qu'elles visent telle ou telle catégorie de travailleurs, etc. Pour la jeunesse, nous avons des orphelinats ; pour la vieillesse, des asiles ; pour les nécessiteux, des soupes populaires et des asiles de nuit ; pour les malades, des hôpitaux avec ou sans curés. Pour les femmes en couches, nous avons des secours, ainsi que pour les familles nombreuses (encouragement au lapinisme intégral). Nous avons un vieux stock de lois concernant les accidents du travail, les retraites ouvrières et les assurances sociales, etc., etc. Nous avons vraiment trop de « secours », pour qu'ils soient équitablement distribués.

Ne vaudrait-il pas mieux, pour l'individu, qu'il se débarrassât de cette charité légale et administrative, pire que le mal qu'elle prétend guérir et qu'en réalité elle s'efforce d'entretenir par tous les moyens ? Les classes dirigeantes, devant la misère créée par elles, se trouvent acculées dans une impasse, et s'efforcent de l'atténuer jusqu'à un certain point (il est nécessaire, en effet, de conserver une certaine dose de misère, pour que fonctionne normalement toute la machinerie sociale). Les accapareurs de la richesse ne savent qu'inventer pour endormir les consciences et maîtriser les estomacs de ceux qui souffrent et peinent pour eux. Mais ils ne parviennent pas à enrayer la vague de paupérisme dont ils sont les auteurs, et qui les emportera, un jour, comme fétu de paille !

On prend vraiment en pitié ces pauvres philanthropes qui suent sang et eau pour nous prouver qu'ils font le bien, - leur bien. Ils dansent, mangent et forniquent en musique, pour le bonheur de leurs semblables. Ils sauvegardent la vertu... des autres. Bals de charité, des Petits Lits Blancs (ma chère !), banquets monstres, soirées de galas, mascarades, travestis, divertissements variés, orgies, soulographies, « partouzes », versent dans les caisses des philanthropes des billets de banque et des pièces d'argent pour leurs « bonnes œuvres ». Les mendiants de profession, envoyés par les confréries aux portes des églises ou sur le passage des processions, opèrent aussi pour la communauté. Il y a des troncs dans les églises, cagnottes toutes trouvées dans lesquelles ses sacristains bien pensants puisent de quoi se saouler les jours de fêtes ! Avec cet argent, les curés entretiennent des danseuses et font des repas pantagruéliques.

Il y aurait une histoire de la philanthropie à écrire depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. On y verrait que les riches, sous tous les régimes et dans tous les pays, sont partout les mêmes. On verrait, sous toutes les latitudes, de « généreux philanthropes » qui ont voulu le bonheur de leurs semblables. Pour ne parler que de l'époque contemporaine, combien de patrons d'usine, de grands industriels, de milliardaires, de partisans des trusts à outrance et du système Taylor, essaient de faire oublier leurs... humbles débuts, l'esclavage et la sueur du peuple dont ils vivent, en fondant des cantines, des lieux d'amusements et autres façades pour entretenir dans la bonne voie le peuple des travailleurs (ceux-ci leur sont reconnaissants, si l'on en juge par les « fanfares » qu'ils exhibent dans les rues, pour la fête du « patron »).

Les philanthropes sont optimistes. Du moment que leur petit commerce prospère, ils sont contents. Tout leur sourit : les femmes, la fortune, la gloire... Leur portrait orne les taudis. Leur nom vole de bouche en bouche !

Point d'argent, point de philanthropes ! Quand ils « font la charité », c'est le ventre plein et le gousset bien garni. En somme, c'est surtout aux philanthropes que profite la philanthropie. C'est le plus clair de l'histoire !

La philanthropie, ce sont les pilules Pink de la misère ! Absorbées à petite dose, elles produisent des effets excellents, de l'avis même de ceux qui les avalent. De quoi les pauvres se plaignent-ils ? Ils ont tout pour être heureux. On les dorlote, on les nourrit, on les chauffe, on les loge, on les habille, on les entretient. On leur procure du travail. Tout est bien dans le meilleur des mondes. Nous avons, à

Fresnes, une prison moderne. Nos casernes sont d'une propreté exemplaire. Les infirmes et les malades sont bien soignés, les épidémies sont enrayées. On trouve des docteurs à chaque coin de rue. Les chirurgiens ne chôment pas. La vie est belle !

- Gérard de LACAZE-DUTHIERS.

Accueil

PHILOSOPHIE (du grec : *philos*, ami, et *sophia*, sagesse)

Il y a une certaine philosophie, qui n'a que de lointains rapports avec ce que l'on désigne d'habitude sous ce nom. Si la philosophie a ses détracteurs, la faute en est aux philosophes. Ils ont fait de la philosophie quelque chose de si compliqué, de si impénétrable et de si abscons, qu'ils ont découragé les meilleures volontés. Ils se sont enfermés dans leur tour d'ivoire, échafaudant des théories dans le vide, fabriquant des systèmes incohérents, avec cette singulière prétention, bien qu'isolés du reste du monde, d'imposer au monde leurs conceptions. Je ne puis croire à la philosophie telle que l'enseignent les philosophes. Les philosophes sont pour moi des abstrauteurs de quintessence, des coupeurs de cheveux en quatre. Ils déraisonnent et sont terriblement ennuyeux. Ils croient se distinguer du vulgaire, avec lequel ils se confondent, en parlant le langage des apothicaires et des huissiers. La philosophie est une variété de « bourrage de crâne ». Comme la Science, comme la Morale, comme l'Art, comme tout ce qui s'enseigne en médiocratie, les classes dirigeantes l'ont confisquée à leur profit : la philosophie est devenue leur prisonnière. Il faut l'arracher à ses bourreaux et lui rendre sa liberté. Il sied de restituer au vocable philosophie son sens positif. C'est la tâche réservée aux véritables philosophes.

La philosophie « officielle », d'une prudence extrême, se tient constamment dans le juste milieu. Sa timidité lui interdit toute investigation hardie. Elle ne hasarde rien de contraire aux bonnes mœurs. Elle n'ose s'aventurer sur un terrain scabreux. Elle se contente de tourner éternellement dans le même cercle vicieux et de contempler les mêmes paysages ; le monde serait perdu si elle s'écartait tant soit peu de la route suivie : ce serait la fin de tout. Tout ce qui est nouveau, original, indépendant, lui fait peur. La pensée l'effraye. C'est une vieille radoteuse, qui ne veut pas qu'on la dérange de ses habitudes. Elle est affreusement laide, et porte un vêtement singulier, qui la fait ressembler à une folle. Elle parle un langage mesuré, pondéré, lourd et prétentieux comme sa personne. Elle marche à petits pas, en s'appuyant sur un bâton, sans rien voir autour d'elle. Jamais elle ne consentira à faire connaissance avec la vie. Si, par hasard, elle exprime un semblant d'idée, c'est sans le faire exprès et en s'excusant bien vite de son audace. Elle invoque l'autorité des philosophes antérieurs qui eux-mêmes invoquent celle de leurs prédécesseurs qui tiennent leur autorité des « anciens ». Cette pseudo philosophie a pour mission de faire respecter la tradition et d'éterniser, sous des noms différents, les vieilles idoles. Elle entretient une atmosphère de banalité dans les cerveaux. Elle veille à ce que l'esprit humain soit bien sage, et ne s'éloigne jamais du chemin qui lui a été assigné de toute éternité. Elle interdit toute originalité aux individus. Elle exige que tous les êtres se ressemblent. Elle est chargée de maintenir l'ordre dans la cité des

idées et de s'opposer à ce que les gens aillent trop vite. Il faut piétiner sur place pour faire plaisir à cette vieille coquette qui ne sait qu'inventer pour abrutir les individus. Quel que soit le déguisement sous lequel elle cache son impuissance, suivant les lieux et les époques, elle sert le même idéal : celui de la médiocrité.

Ce vocable « philosophie », synonyme de néant, il sied de lui donner un sens positif qu'il n'a eu que bien rarement. A la philosophie traditionnelle, étatiste et légale, négative par excellence, opposons une philosophie d'hommes libérés, a-légale et a-sociale, jugeant les choses en toute indépendance, sans se soucier de l'opinion et de la tradition. A la pseudo philosophie ou non-philosophie « archiste », opposons une philosophie « an-archiste », éclairée par la raison et magnifiée par l'amour. Nous ne chercherons ni à plaire, ni à déplaire ; nous ne nous préoccupons que d'être nous-mêmes. Ce qui nous guidera dans nos jugements, ce ne sera pas ce que d'autres ont pu dire avant nous, mais notre conscience. Nous ne mépriserons pas pour cela la pensée des autres, chaque fois qu'ils auront été eux-mêmes. Nous en dégagerons l'essentiel. Ce n'est qu'à la condition de ne pas imiter le passé qu'on le continue. C'est en le dépassant, c'est en s'opposant à lui qu'on le prolonge dans l'avenir. Imiter quelqu'un c'est le méconnaître. C'est faire œuvre d'incompréhension. Admirer vraiment, c'est comprendre. C'est conserver sa liberté au lieu de l'aliéner. La sympathie exige la différenciation. Il faut nous efforcer de saisir, dans une pensée qui n'est pas nôtre, un atome de vérité. Ne soyons ni intransigeants ni exclusifs, sans pour cela abdiquer notre personnalité. Il faut admettre certaines pensées que nous n'approuvons pas. Le monde serait affreusement monotone si nous pensions tous la même chose et agissions semblablement. Quel enfer ce serait ! Ce qu'il faut, c'est qu'ayant devant les yeux un idéal de beauté, nous nous efforcions d'y tendre tous par toutes les routes, que ce soit le même idéal, mais que nous le réalisions par des voies différentes. La tolérance n'est pas l'indulgence. Ne confondons pas. Elle ne nous dispense pas de dire ce que nous pensons de l'action d'autrui. L'indulgence approuve, la tolérance laisse à l'adversaire la liberté de patauger, de se montrer tel qu'il est, de se détruire lui-même. En face de l'intolérance, elle fait preuve d'une patience à toute épreuve, se gardant bien d'imiter le sectarisme et le fanatisme qui, eux, ne tolèrent rien.

Nous dégager de l'emprise des milieux, nous « ressaisir » sous les mailles du social qui nous enserrent, telle sera notre méthode. Notre philosophie sera anarchiste en ce sens qu'elle reposera sur l'esprit critique qui n'accepte rien les yeux fermés, mais tient compte de tout ce qui peut aider à la manifestation de la vérité. Par vérité, je n'entends point un dogme intangible devant lequel nous n'avons qu'à nous incliner. J'entends par « vérité » le besoin qui est en nous de vivre une vie autre que la vie que nous impose la société. C'est là *notre vérité*.

L'an-archiste est le véritable philosophe, parce que la sagesse guide ses actes, dans lesquels l'esprit intervient autant que le cœur pour réaliser par son accord avec lui un équilibre harmonieux.

Il y a philosophes et philosophes. C'est encore un de ces mots qui expriment tout ce que l'on veut. La langue française fourmille de vocables auxquels on prête les sens les plus fantaisistes. Le même mot a trente-six significations pour trente-

six individus. Le langage philosophique lui-même aide à cette confusion, donnent aux mots un sens qu'ils n'ont point. Il est juste que les philosophes soient victimes de l'exemple qu'ils donnent. Que sont les philosophes pour le vulgaire ? Des abstraiteurs de quintessence. C'est bien, au fond, ce qu'ils sont en réalité. Mais la véritable philosophie est autre chose que le langage tarabiscoté et les formules hermétiques des philosophes professionnels. Ce n'est point chez les philosophes qu'il faut chercher la véritable philosophie. Le malheur est qu'en la confondant avec sa contrefaçon on en méconnaît la réalité. La foule ne fait aucune différence entre la vraie et la fausse philosophie : elle est incapable de voir où sont les véritables philosophes. Elle a les philosophes qu'elle mérite. Au fond, si elle déteste les philosophes, ayant le vague instinct de quelque chose qui la dépasse, elle a néanmoins une secrète admiration pour tous ceux qui parlent pour ne rien dire. Elle ne comprend pas : donc, ce doit être génial ! Les pseudo-philosophes déshonoreraient la philosophie, si elle pouvait être déshonorée. Ils ont pris la place des vrais, en sorte que la philosophie n'est plus qu'une mystification et ne peut plus être prise au sérieux. Où l'on cherche des philosophes, on trouve des charlatans.

Certes, les philosophes ont de nombreux représentants à notre époque, mais quel que soit le bruit fait autour de leur nom, ils ne nous ont rien apporté de bien nouveau. Comme hommes, ils sont poltrons et timorés, suivent la foule et manquent de courage. Ce n'est pas du côté de nos soi-disant philosophes qu'on trouve des esprits libres. Ce sont des hommes sociaux, et cela veut tout dire. Arrivistes est l'épithète qui convient à ce genre d'intellectuels.

Parce que j'aime la philosophie, je n'aime guère les philosophes. Ils sont si peu philosophes ! Ils ont exactement les mêmes appétits et les mêmes besoins que les autres hommes. Ils ont mêmes vices, mêmes défauts. Ils en ont même davantage. Ils sont pourris de préjugés. Leur philosophie est un non-sens. Elle reflète leur mentalité. C'est la philosophie qui convient parfaitement à une médiocratie sans idéal. Elle est l'expression d'une élite qui, elle-même, est l'expression d'un troupeau. Suiveurs et suivis se valent. Il y a une autre philosophie, qui exige chez l'individu l'harmonie des gestes et des paroles et qui est la victoire de la vie intérieure sur la vie extérieure. Son harmonie n'est pas en surface, mais en profondeur. Elle n'est pas un semblant d'harmonie, masquant tous les désordres. Cette philosophie réelle et vivante, peu d'hommes l'enseignent et la pratiquent, ceux qui s'intitulent philosophes moins que les autres, car ils cachent leur vide de pensée sous des formules creuses et des banalités. Ils sont insincères. On les trouve toujours du côté du plus fort. Ce qui caractérise ces eunuques, c'est la crainte. La crainte d'émettre la moindre idée qui ne figure pas dans le dictionnaire des idées reçues. Ils ont peur de l'autorité. Ils flattent le pouvoir. Ils se mettent à la remorque des dirigeants. Tristes individus ! Ils sont bien de leur époque.

Tout autre est le vrai philosophe. Il ne mange pas à tous les râteliers. Il ne fréquente pas le monde et les académies. Il se tient en dehors du « mouvement ». Il n'est à la remorque d'aucun régime. Le philosophe est l'homme d'avant-garde, - écrivain, poète, artiste ou autre, - qui sème des idées sur sa route. La prison le guette, les dictateurs le pourchassent : il est libre.

Il est certain que ceux qui ont usurpé le titre de philosophes, comme d'autres celui d'artistes ou d'écrivains, ne sont pas autre chose que de vulgaires arrivistes. Comment empêcher des gens qui n'ont aucune idée dans le cerveau de nous donner le change en débitant, sous le nom d'idées, toutes sortes de lieux communs ? Ne pas penser est dans les habitudes des pseudo donne le nom de philosophie. Cet abus d'un vocable qu'on ne devrait employer qu'à bon escient est un scandale parmi d'autres scandales dont notre époque foisonne.

On ne peut contempler sans rire les acrobaties des philosophes suspendus dans le vide par un pied. Ils sont amusants. Leurs tours de force n'arrivent pas à prouver leur force. Leur adresse et leur habileté ne servent à rien. On essaie de suivre leurs prouesses déclamatoires : au bout du chemin, on aboutit à une impasse. C'est le vide qu'on rencontre.

Il y a une « philosophie officielle », comme il y a une esthétique et une morale officielles. Elle résout tous les problèmes dans un sens autoritaire. Cette philosophie est facilement reconnaissable sous son masque de libéralisme et les différents déguisements qu'elle revêt. La véritable philosophie n'est pas là, mais dans la vie intérieure de l'individu aux prises avec la vie sociale.

Ce qui caractérise la plupart des professeurs de philosophie, c'est qu'ils ne sont point philosophes. Ils le sont « officiellement », c'est tout. S'ils l'étaient réellement, enseigneraient-ils aussi platement la philosophie ? Des professeurs non-artistes et non-écrivains enseignent sans conviction l'art et la littérature. Est-ce enseigner vraiment qu'enseigner sans originalité les « matières du programme » ? Enseigner la philosophie et la pratiquer sont deux choses différentes. Il n'y a de véritables professeurs de philosophie que celui qui vit sa philosophie. Il y a des « professeurs d'énergie » sans énergie. Pareillement, il y a des professeurs de philosophie sans philosophie. Ils font eux-mêmes partie des professeurs dits d'énergie. J'entends, ici, par professeur sans philosophie autant l'écrivain qui pontifie dans une revue ou un journal, que le bavard qui ergote dans une chaire. Et quelle philosophie que celle qu'ils enseignent ! Une philosophie morte, une philosophie sans âme, et quand par hasard, ils côtoient la vraie philosophie, c'est pour l'étouffer.

De toutes les manies qui tyrannisent l'âme humaine, la *philosophomanie* est peut-être la moins curable. Nos philosophomanes ne perdent aucune occasion de montrer leurs talents. Ils font des discours à tout propos. Aussi réussissent-ils en politique et dans l'administration.

Des gens tiennent commerce de philosophie, comme ils vendraient du sucre ou des épices. La philosophie est un métier qui n'exige ni beaucoup de savoir, ni beaucoup de talent. Cette philosophie alimentaire, en harmonie, si je puis m'exprimer ainsi, avec ce qui ne comporte aucune espèce d'harmonie, - avec la critique et l'esthétique alimentaires, qui nourrissent pas mal de gens, - philosophie qui flaire d'où vient le vent et flatte les passions, - comment la prendre au sérieux

Inexistante, elle n'en existe pas moins par les ravages qu'elle exerce. C'est le contraire de toute philosophie, car sous ce nom on ne peut désigner que ce qui est

libre et vivant. Ces « philosophes » sans philosophie, dépourvus d'héroïsme à tous les points de vue, n'appartiennent pas, quels que soient leurs titres et leurs chamarrures, à l'histoire de la philosophie. Rompre avec leur enseignement, ce devoir s'impose à qui ne cherche pas dans le jargon philosophique un moyen de se distinguer du vulgaire. Sous les apparences dont se revêtent les pontifes, leur vraie nature apparaît : un geste maladroit révèle leur basse mentalité. Tôt ou tard, l'insincérité des penseurs de la médiocratie se manifeste. Ils se montrent tels qu'ils sont. Que les impuissants cherchent dans « la philosophie », comme d'autres dans l'art et la littérature, un moyen de faire parler d'eux, rien de plus logique. Le contraire nous étonnerait. On ne peut cependant se résoudre à contempler ce spectacle sans protester. Philosophe sans philosophie, ôte ton masque ! Que le vide de ta pensée soit enfin révélé !

En marge des philosophies « officielles », les philosophies indépendantes font leur chemin. Elles apportent à l'humanité des directives nouvelles. Par elles, l'individu s'augmente et s'embellit. Il approcherait de la perfection, l'être qui joindrait l'harmonisme de Louis Prat au subjectivisme de Han Ryner.

Toute philosophie vraiment digne de ce nom doit commencer par une critique de l'autoritarisme sous toutes ses formes, y compris l'autoritarisme philosophique. Elle ne peut rester indifférente au triomphe du mensonge, mais dans cette lutte de chaque instant contre le mensonge, qui est sa raison d'être, elle ne se compromet point. Elle ne doit pas perdre de vue les hauteurs, si elle veut agir efficacement. Elle contribue au progrès des esprits par sa sérénité même. Sa polémique est supérieure. Ce n'est pas la petite polémique des mécontents et des aigris. Elle renonce à tout sectarisme. C'est ainsi que la philosophie, en s'élevant sur les sommets, devient cette « existence volontaire au milieu des lacs et des hautes montagnes », dont parle Nietzsche.

Le philosophe ne s'abaisse pas à la polémique vulgaire qui ne sort pas de l'insulte et de la calomnie. Il polémique à sa manière. Sa polémique est désintéressée. Il n'a en vue que l'intérêt de la vérité. Il dit tout ce qu'il pense. L'indulgence du philosophe n'est pas faiblesse. Il n'épargne personne, et ne s'épargne pas lui-même.

Avec le sage Han Ryner, je dirai : « L'équilibre philosophique consiste à éviter également de tyranniser et d'être tyrannisé. Le désir du philosophe, c'est de se sentir libre parmi des mouvements libres. » C'est également le désir de l'artiste, du créateur de beauté sous toutes ses formes, - de quiconque n'est pas un eunuque, mais un vivant.

La véritable philosophie a nom sagesse. La sagesse d'autrui s'éveille au contact de la nôtre, comme la nôtre a son contact. Il y a entre les êtres un échange de sentiments qui peut aider à libérer les êtres. Découvrir, au contact d'autrui, notre philosophie, de même qu'autrui découvre sa philosophie au contact de la nôtre, c'est recevoir autant que donner. Chaque être se donne dans la mesure où il peut se donner, mais il y a, dans l'humanité, des êtres qui, n'ayant rien à donner, ne s'enrichiront jamais spirituellement.

La philosophie doit quitter son visage sévère pour revêtir le visage souriant de la sagesse. Elle doit se laisser facilement aborder. Quand la philosophie est sagesse, elle existe vraiment. La véritable philosophie n'est ni triste, ni follement gaie. Elle ignore les joies factices comme les pleurs hypocrites. Elle se meut dans la joie sereine comme dans la profonde douleur. Elle est une compagne qui nous soutient dans l'affliction et partage nos espérances.

La philosophie rend jeune. Elle a le privilège de conserver à l'homme la fraîcheur de ses sentiments, tout en accroissant la vigueur de son esprit. Elle en fait un être capable de vibrer et d'aimer, autant que de penser et d'agir. Le véritable philosophe est une harmonie qui se déploie librement au sein de la vie.

L'existence du philosophe a son unité. Elle est pareille à une architecture bien équilibrée, à une statue aux lignes pures, à un poème vivant et libre. On la contemple comme on contemple un beau vase aux contours harmonieux.

Que notre philosophie soit notre vie même. Faisons passer nos idées dans nos actes. Qu'est-ce qu'une philosophie qui se contente de belles paroles ? Une mystification. Ce qui caractérise le pseudo-philosophe, c'est l'écart qui existe entre sa pensée et ses actes. C'est son insincérité.

La philosophie, c'est la vie même. La vie se charge de réduire à néant toutes les pseudos-philosophies.

« Ah ! ces philosophes ! » disent, avec un petit air entendu, des gens qui ne savent même pas ce que c'est que la philosophie. Ils veulent évidemment dire par là : « Ces fous, qui n'ont pas des idées comme tout le monde, qui ne font rien comme les autres, ces utopistes, ces rêveurs, qui vivent dans les nuages ». Et ils les prennent en pitié, parce qu'ils méprisent l'argent et les honneurs. Sans s'en douter, ils assignent à la philosophie son véritable but : combattre, en restant sur les hauteurs, le mensonge sous toutes ses formes.

Les imbéciles ont pour les philosophes un souverain mépris. Ils affectent de ne pas les prendre au sérieux. Ils ne prennent au sérieux que les pseudo-philosophes sortis de leurs rangs, qui se chargent de les guider et de les éclairer. Mais pour l'homme qui pense par lui est, comme l'artiste, relégué parmi les bouches inutiles. Du moment qu'il ne fait pas de politique, c'est un être nuisible. C'est un fou dangereux, qu'il faut mettre hors d'état de nuire.

Si les philosophes sont des « fous », au dire des esprits pratiques, ils le sont à leur manière, de même que ces derniers le sont en leur genre. Ce n'est pas le même genre de « folie ». La folie du philosophe ne quitte pas les sommets ; celle des gens pratiques stagne dans les bas-fonds. La folie du premier est utile à l'humanité, celle des seconds lui est nuisible. L'idée fixe de l'artiste n'est pas celle du non-artiste. Le premier aspire à réaliser la beauté, le second se complait dans la laideur. En quoi le philosophe qui médite sur le ciel constellé d'étoiles est-il plus insensé que l'homme d'affaires courbé sur des chiffres, dont le cerveau s'affole à la pensée qu'il a fait une mauvaise spéculation, que le politicien qui se maintient au pouvoir à force d'acrobaties, que le mercanti qui cherche à voler le plus possible sa clientèle, etc. ?

Tous ces gens-là sont fous, terriblement fous. Le philosophe est moins fou, assurément, que ces déchets d'humanité.

Débarbariser l'âme humaine, la philosophie n'a pas d'autre but.

Comme tout art, la philosophie suppose la science. Ses racines plongent dans la science pour en extraire la sève qui s'épanouira en fleurs et en fruits. Philosophie et science sont inséparables. Les isoler, c'est les mutiler. S'appuyant sur la science, la philosophie rejoint l'art. Elle devient esthétique. Elle affirme la nécessité de l'art dans la vie humaine, à la place de la politique et de la morale, qui sont des négations de la vie. La philosophie esthétique exige, de la part de l'individu, une vie libre, une vie vivante dégagée de toute laideur. Elle s'appuie sur la réalité pour dépasser la réalité.

Ce n'est pas toujours, chez les professeurs de philosophie, que nous trouvons la vraie philosophie. Nous trouvons, chez eux, des bavardages sur la philosophie des autres, qu'ils approuvent, si elle est amorphe, qu'ils combattent, si elle est sincère. La philosophie doit être cherchée beaucoup plus dans les ouvrages des critiques, essayistes, romanciers, poètes et dramaturges, qui ont quelque chose à nous dire, que du côté des philosophes qui ont usurpé ce titre par leur savoir-faire et leur habileté. Même dans une chaire « officielle », un penseur original peut renouveler la philosophie et se montrer sincère. Rares sont ces esprits d'avant-garde que leur métier n'a pas corrompu. Ils n'en ont que plus de mérite. Mais vraiment on les compte.

La philosophie est la recherche de l'harmonie sous toutes ses formes. Etre philosophe, c'est tenter de concilier dans sa personne l'amour et la raison, le conscient et l'inconscient. La philosophie est une esthétique et le philosophe un artiste. La vie humaine peut être une œuvre d'art, au même titre qu'un poème. Elle exige, comme l'art, indépendance et sincérité.

Des gens s'intitulent « philosophes » comme ils s'intituleraient n'importe quoi. Ils vendent de pseudo-idées Et vivent de mystifications. Ces mercantis de la pensée ont des prétentions sans bornes. Le tort qu'on a, c'est de les prendre au sérieux. De même qu'il existe une « critique alimentaire », une esthétique et une morale « alimentaires », etc., qui empêchent certains individus de mourir de faim, il existe une philosophie « ali » qui exploite un « filon » et vivent aux dépens de la bêtise humaine. Ce sont des malins qui se croient très forts. Ils le sont, en effet, en un certain sens. On les prend pour de grands esprits. La philosophie alimentaire suppose toutes sortes de compromissions. Le pseudo-philosophe se voit contraint de trahir ses amis et de flatter ses ennemis. Il fait de la politique. Il mange à tout les râteliers. C'est une espèce de « déclassé » qui arrive à ses fins. Il possède l'intelligence des affaires, plus que celle de la philosophie. Ces philosophes politiques restent toute leur vie des « ratés » malgré leurs titres et les grades.

La philosophie est l'expression d'un cerveau affranchi qui pense par lui-même. Ne demandons pas de penser par eux-mêmes aux pseudo-philosophes. Leur pensée ne leur appartient pas. Moins ils ont d'originalité, plus ils ont de prétentions.

Leur cerveau est compliqué comme leur existence. Vide, comme elle. Ils ne font rien, naturellement. Le philosophe véritable est un être simple. S'il se tient à l'écart de la foule, ce n'est point par vanité. Loin de chercher à leur en imposer par ses grands airs, il passe inaperçu au milieu des hommes. Il n'essaie pas d'attirer l'attention sur lui par des grimaces. Sa sérénité est celle du sage. Les pontifes affectent une sérénité qui ne trompe que les imbéciles. La sérénité du philosophe n'est point cette attitude équivoque qui nous fait considérer avec la même indifférence la beauté et la laideur, la vérité et le mensonge. On appelle cela planer ! Appelons cela ramper. La sérénité du philosophe n'en fait point un eunuque ; il y a dans sa sérénité une vie profonde et intense que ne connaissent point les agités. Sérénité qui n'ignore ni la souffrance, ni la joie, ni la lutte, ni le danger, et qui est faite de la volonté de rester soi-même dans tous les milieux.

Philosophie, que de bêtises on a dites en ton nom ! Je renonce à les énumérer. Par elles, on ne peut se faire une bien belle idée de l'esprit humain. Je n'appelle pas « bêtises » des erreurs inévitables d'où peuvent naître des « vérités ». Je n'appelle pas « bêtises » des recherches non couronnées de succès, des utopies plus créatrices que de plates réalités. Qui ne cherche pas, ne s'expose pas à errer. Il y a des erreurs qui ont rendu plus de services à l'humanité que de petites vérités superficielles et transitoires. J'appelle de ce nom des divagations qui n'ont rien à voir avec la philosophie et que l'on s'obstine à confondre avec elle.

Le langage amphigourique des philosophes ne prouve point leur profondeur. Si des grands philosophes ont dit des « bêtises », de petits en ont dit bien davantage, et n'ont dit que cela. Dans leurs théories, on ne peut rien prendre. Aucune vérité ne luit dans leurs erreurs. Les autres ne se sont jamais trompés pour rien. Leur philosophie existe. La philosophie n'est pas quelque chose que l'on place au-dessus de la vie, mais qui a sa source dans la vie même. La philosophie c'est tout ce qui, dans l'art et la littérature, augmente la pensée de l'homme. Ainsi, elle est souvent hors de la philosophie.

Certaine philosophie est la négation de la philosophie. Nous arrivons à ceci, qui semble un paradoxe, que pour connaître la philosophie nous devons nous adresser à d'autres hommes qu'à des philosophes. Un philosophe devrait être un homme universel, connaissant tous les arts et pratiquant tous les métiers. Un tel homme n'existe pas. Chaque philosophe est un spécialiste : autant de sciences, autant de philosophes. Mais celui qui tente de dégager l'éternel de l'éphémère, l'unité de la variété, celui-là seul est un philosophe. Le véritable philosophe serait l'homme qui dégagerait l'harmonie des contraires. Or, je ne vois qu'une sorte de philosophes assez vivant pour réussir dans cette entreprise : l'Artiste. Et par artiste j'entends tout créateur de beauté, quel qu'il soit, le poète dans ses multiples manifestations.

Il y aurait beaucoup à dire sur la philosophie, sur ce qu'elle est et sur ce qu'elle devrait être : la philosophie devrait avoir pour but de nous apprendre à devenir meilleurs. Elle devrait consister, avant tout, dans la réforme de notre « moi ». Elle devrait avoir pour objet de nous aider à échapper à l'emprise du social, pour que nous vivions enfin notre vie. Elle devrait s'efforcer de nous faire passer de l'état

de sous-hommes à celui d'hommes vivants et pensants. Nous apprendre à vivre en beauté, telle devrait être l'unique philosophie. La philosophie est un art : c'est l'art de vivre par excellence. Penser, rêver, aimer, agir, créer, il n'y a point d'autre philosophie. Appelez cela d'un autre nom, peu importe. Cela suppose une autre vie que la vie que nous vivons, cela suppose une conception de la sagesse autre que celle que l'on nous enseigne, cela suppose une humanité régénérée et embellie, autre que l'humanité que nous avons sous les yeux. Cela suppose l'affranchissement total des individus.

Il y a la philosophie morte et la philosophie vivante. La première a entretenu l'humanité dans sa laideur, elle est cette laideur même. La philosophie vivante est celle qui, dans chaque système philosophique, dans chaque œuvre d'art ou de littérature, ancienne ou moderne, représente l'idée en marche, le mouvement et l'action. La philosophie n'est point donnée une fois pour toutes : elle se fait chaque jour, mais dans ses transformations successives les mêmes éléments demeurent, dont chaque individu fait son profit pour sa libération spirituelle. A travers la philosophie qui passe s'exprime la philosophie qui demeure, et qui est faite de tous les nobles gestes, de toutes les belles pensées, de toutes les aspirations sincères, sans lesquelles l'humanité ne serait qu'un troupeau de brutes. C'est ce côté positif de la philosophie qui seul compte ; le côté négatif ne nous intéresse que comme curiosité : c'est une manifestation du néant, rien de plus. On ne peut vraiment donner le nom de philosophie qu'à ce qui enrichit l'esprit, l'oblige à penser, lui fait concevoir la vie d'une façon vivante, l'arrache à la servitude et à la mort sous toutes ses formes.

La philosophie devrait être une œuvre d'art et le philosophe un artiste. Au lieu de cela, la philosophie est quelque chose d'amorphe, d'où la vie est absente. C'est la plupart du temps un docte bafouillage. Ceux qui s'intitulent pompeusement philosophes, pour se distinguer du reste de l'humanité, ne sont que des farceurs ou des impuissants. La philosophie est devenue, entre les mains de la bourgeoisie, quelque chose qui n'a de nom dans aucune langue. La vraie philosophie doit être cherchée dans l'œuvre des grands artistes, et, parmi les philosophes, seuls méritent ce titre ceux qui sont des artistes. Art et philosophie, loin de s'exclure, se confondent.

Qu'est-ce que la philosophie ? Question qui reste sans réponse, ou provoque les réponses les plus saugrenues de la part des gens. Il n'est pas facile de savoir, au juste, ce que c'est que la philosophie, quand les philosophes ne le savent pas eux-mêmes.

On dit, de certaines personnes : « C'est un philosophe », ce qui signifie : « C'est un être qui ne s'émeut de rien, supporte tous les maux, accepte toutes les souffrances, se rit de la bêtise, et finalement renonce à l'action ». Cependant, le véritable philosophe ne se résignera jamais à subir toutes les humiliations, toutes les privations, sous prétexte que son âme reste libre. Non, l'âme n'est pas libre qui accepte aveuglément son sort. C'est faire le jeu de la laideur que de renoncer à vivre. Cette façon d'envisager la philosophie est néfaste : celle-ci ne saurait être faite de passivité et de résignation. Le stoïcisme du philosophe n'est pas cela. La

philosophie doit être la révolte la plus élevée de l'esprit humain contre toutes les iniquités.

Certes, le philosophe ne se fait aucune illusion sur la bonté de la nature et la justice des hommes. Mais il agit quand même, sans espérer quoi que ce soit, sachant que toute action n'est pas perdue, même si elle n'est pas couronnée de succès immédiat. L'action du philosophe, c'est sa pensée, et sa pensée porte toujours ses fruits.

Qu'est-ce que la philosophie? Est-ce l'amour de la sagesse, comme l'étymologie l'indique (du grec *philos*, ami, et *sophia*, sagesse) ? C'est là son sens le plus large. Et c'est au fond son vrai sens. Mais qu'est-ce que la sagesse ? Est-ce le bon sens étroit du bourgeois, qui a peur de se compromettre s'il émet une idée ? Ce n'est point cette caricature de sagesse que la sagesse du philosophe. Dans la sagesse viennent s'épanouir les plus beaux dons de l'homme : beauté, sincérité. Etre sage n'a jamais voulu dire : reculer, avoir peur de l'inconnu, stagner. Cette conception de la sagesse est fautive. La sagesse des eunuques parodie la sagesse.

Le vocable philosophie est un vocable extrêmement complexe, qui désigne les choses les plus différentes. Elle embrasse l'univers et, dans l'univers, cet autre univers qu'est l'homme. Elle constitue une discipline supérieure, servant de trait d'union entre toutes les disciplines, différant de celles-ci tout en entretenant avec elles des rapports étroits. Elle analyse et synthétise ; elle observe et elle imagine : elle est à la fois rêve et réalité. Œuvre de science, elle est en même temps œuvre d'art : elle dégage l'harmonie de toute chose, et propose à l'homme un autre idéal que celui de manger et de boire. Sous ses multiples significations, elle est bien la science de la sagesse : tout ce que l'homme connaît n'étant pour lui qu'un moyen de s'augmenter et de s'enrichir intérieurement. Le philosophe est l'homme qui sculpte sa propre statue, la perfectionnant sans cesse, l'ennoblissant par de perpétuelles retouches, en faisant une œuvre d'art, dont la note dominante est l'harmonie.

Il y a, en dehors et au-dessus de la philosophie traditionnelle, une philosophie humaine, qui n'est enseignée nulle part, et qui est la seule qui ait un sens. Elle incarne la liberté de l'esprit dans sa plus haute expression. Elle est la forme la plus élevée du progrès.

Toute philosophie réside dans *la science de la conscience* et *la conscience de la science*. Dans le premier cas, la philosophie consiste à se connaître soi-même, afin de se diriger sans secours étranger, à perfectionner sans cesse la technique de sa vie, pour agir harmonieusement ; dans le second, elle consiste à avoir conscience du pouvoir que nous avons sur ces choses en les faisant servir à notre perfectionnement au lieu d'utiliser pour nous diminuer une science sans conscience, mise au service de la mort. Ces deux formules se complètent, ne sont que deux aspects de l'homme envisagé au double point de vue intérieur et extérieur.

A la philosophie de « classe » il ne sied point d'opposer une autre philosophie de classe, mais la philosophie tout court. La philosophie ne sert aucun parti, si chaque parti s'en sert. Elle est quelque chose d'inactuel et d'actuel à la fois, qui plane au-dessus de notre existence quotidienne et cependant se mêle constamment à

elle. Ce vocable peut signifier, pour nous, autre chose que ce qu'il signifie pour la plupart des individus. Le mot « philosophie » veut dire « amour de la sagesse ». Pour ceux qui n'en comprennent pas le sens il signifie : « amour de la folie. » C'est bien, en effet, ce qu'elle est chez certains philosophes. On peut ne pas employer de formules bizarres et se garder de phrases contournées, et cependant n'être qu'un fou. La folie n'est pas qu'extravagance : elle est aussi timidité, pauvreté de fond et de forme. C'est la sagesse, et la sagesse seule, que nous recherchons, à l'aide de toutes les méthodes et sur toutes les routes. La sagesse seule nous intéresse, car en elle seule habitent la justice et la vérité. La sagesse est la forme suprême de la beauté. Hors de la sagesse, point de salut. Etre sage ne signifie pas : être timide, obéir et se résigner. Etre sage signifie vivre, mais vivre normalement, non à la façon anormale des brutes qui se prétendent normales parce qu'elles ont légalisé leurs sales instincts. Aimer la sagesse, c'est aimer la vie. Ont seuls droit au beau nom de sages ceux qui, dans l'humanité, ne piétinent pas sur place, refusent de regarder en arrière, ne s'attardent pas à répéter des lieux communs, en un mot qui ne pratiquent pas cette pseudo-sagesse en honneur dans notre société.

Il y a deux philosophies : celle du passé et celle de l'avenir. N'hésitons pas entre les deux, Cette dernière est la nôtre. A nous de la créer sur les ruines de l'ancienne. La vraie philosophie cependant ne peut être située ni en arrière, ni en avant : elle est en nous, elle réside dans notre pensée, elle est la manifestation de notre héroïsme intérieur. Elle ne connaît pas de bornes : le temps ni l'espace ne peuvent la limiter. Elle est, - ou elle n'est pas.

Notre « philosophie » n'est point une philosophie d'esclaves. Que voulons-nous ? Examiner toute chose avec nos yeux, rejeter l'esprit d'autorité, nous délivrer des chaînes qui enlissent la pensée. Quelques philosophes ont tenté ce suprême effort, mais c'était pour retomber, comme Descartes, sous le joug de l'autorité. Les uns et les autres ne semblaient rejeter les chaînes traditionnelles que pour s'en forger de nouvelles, aussi lourdes à porter. Et l'autorité était rétablie sous un autre nom, un dogme en remplaçant un autre : tout était à refaire. N'importe, même dans ces équivoques, ces compromis, il y a quelque chose à prendre. Ce qu'il y a de particulier aux systèmes philosophiques, c'est qu'on peut en tirer tout ce qu'on veut : c'est là leur point faible. C'est peut-être aussi ce qui fait leur force. Si l'on fait dire à un philosophe le contraire de ce qu'il a voulu dire, c'est quelquefois un bien. Il dit alors des paroles sensées. Il faut, d'autre part, rétablir la vérité en ce qui concerne les théories que l'on interprète à tort et à travers : combien de philosophes ont été exploités par l'ignorance ou la politique : ne les rendons pas responsables de cette exploitation. C'est une aventure qui arrive aux plus grands : on n'exploite que les forts.

Certains philosophes sont obscurs, ce qui ne veut pas dire qu'ils soient profonds. Mais, déjà obscurs par eux disciples essaient de mettre à la portée de tous leur philosophie. Les professeurs de philosophie les rendent plus incompréhensibles encore, et finalement personne n'y comprend plus rien. Evitons de leur ressembler, et ne faisons dire à tout philosophe, vrai ou faux, que ce qu'il a voulu dire. Pour discuter une doctrine, il faut la

connaître. Comment la discuterons-nous si nous n'avons d'elle qu'une image tronquée ? N'obscurcissons pas à plaisir des théories suffisamment obscures par elles-mêmes, clarifions les plutôt, tâchons de les rendre compréhensibles. Sans rien abdiquer de notre liberté de pensée, faisons l'effort de nous « objectiver », en nous mettant dans la peau du personnage dont nous exposons les théories. Nous devons prendre, pour ainsi dire, à la gorge, chaque philosophe et le forcer à dire toute sa pensée, ce qu'il n'a pas dit ou ce qu'il n'a fait que balbutier. Même s'il est en désaccord avec nous, afin de mieux le combattre, nous devons nous efforcer de mieux le connaître. Un philosophe est un homme comme les autres, qui affecte de ne pas leur ressembler : montrons-le tel qu'il est, et surtout rendons-nous compte s'il n'y a point, entre sa vie et son œuvre, de contradictions, s'il a bien été sincère, et demandons-nous ce que, pour son temps, il a vraiment apporté d'utile à l'humanité. Plaçons-nous dans son milieu : alors tel philosophe qui nous apparaît en retard pour notre époque se révélera en avance sur la sienne. Il n'a pas toujours été facile aux penseurs de dire toute leur pensée: en exprimant des demi-vérités, ils sont parvenus à dominer leur siècle et à s'imposer même aux tyrans. Voilà ce que nous ne comprenons pas toujours quand nous condamnons les philosophes du passé. Placés, comme les hommes d'aujourd'hui, entre la vie et la mort, ils ont préféré conserver leur existence, non pas au prix de reniements, mais de ruses qui leur ont permis de conserver, sinon toute leur liberté, du moins une partie de leur liberté. Chaque régime a combattu les philosophes quand ceux-ci ont fait preuve d'esprit critique en pensant par eux-mêmes. Quelques-uns ont payé de leur mort leur indépendance. Mais leur pensée leur a survécu.

Quelque ardue que soit certaine philosophie, il faut avoir le courage de s'aventurer dans ce labyrinthe : on risque d'être récompensé de sa persévérance par quelque trouvaille. La véritable philosophie ne consiste même dans ce qui n'est pas vivant, même dans l'incohérence et la folie, des parcelles que nous interprétons. Tel philosophe, qui semble loin de nous, devient ainsi pour nous un précieux collaborateur. Faisons servir la pseudo-philosophie à l'édification de la vraie, - cette philosophie profonde et humaine, où l'esprit critique domine, opposé à l'esprit de résignation et de soumission.

Même chez les philosophes les plus bourgeois, il y a quelque chose à glaner. Ils ont souvent dit des « vérités » sans le faire exprès. Ils ont été des destructeurs malgré eux. Certains ont combattu les préjugés de leur classe, la raison n'étant pas chez eux tout à fait morte. Et par là ils ont cessé d'être bourgeois. Mais quelle ironie de constater que des bourgeois élèvent des statues à des penseurs, des écrivains dont l'œuvre est la condamnation de leur vie entière. Les bourgeois n'en sont pas à une incohérence près. Cependant ni Rabelais, ni Voltaire, ni Rousseau, dans la partie vivante de leur œuvre, ne leur appartiennent : ce sont des « rescapés » qui, sortis de leurs rangs, appartiennent à une humanité qui n'offre aucune ressemblance avec celle qu'ils représentent.

Les philosophes, ce sont tous les hommes qui, dans tous les temps et dans tous les pays, ont osé penser par eux-mêmes.

Quand je dis : les philosophes, je songe surtout aux artistes. Ce sont eux surtout qui ont le privilège de penser et d'exprimer harmonieusement leur pensée.

Tous les créateurs de beauté, quels qu'ils soient, sont des philosophes. Il y a toujours, dans l'art véritable, de la pensée. Un art sans pensée est un art sans beauté. C'est un art sans vérité. C'est le faux-art. L'art est une forme de la philosophie et la philosophie est une forme de l'art. On peut remplacer ces mots l'un par l'autre, ils signifient la même réalité.

Ce qui rend les études philosophiques si ardues pour les non-initiés, ce n'est pas seulement le mystère dont elles ont été enveloppées, comme si cela pouvait leur communiquer un prestige quelconque ; c'est que, même dépouillées de cet attirail sans élégance, elles sont encore dures à digérer pour des cerveaux habitués à ne pas réfléchir. La philosophie exige un effort de pensée dont bien peu sont capables. Habitués à lire des romans d'une stupidité dont rien n'approche, à voir jouer des pièces sans idée, à ne connaître, des manifestations de l'art, que son affreuse parodie, comment les esprits pourraient-ils goûter les réflexions profondes sur la vie, les recherches désintéressées, les travaux les plus sérieux sur tel ou tel problème, que constitue la philosophie ? Il faut, pour suivre celle-ci, un effort constant, une attention soutenue. Alors que la dispersion fait son œuvre, détournant les cerveaux de la recherche de la vérité, il est difficile, même en s'y prêtant, de concentrer sa pensée, de la ramener sur un sujet qui exige de la patience, du travail et une perpétuelle tension d'esprit. Tant que les brutes seront en majorité dans le monde, seule une élite cultivera la philosophie, puisera dans son étude les plus pures joies intellectuelles.

Toute étude à laquelle on n'est pas habitué constitue, quand on l'aborde, un malaise pour l'esprit. Il y a comme une sorte de désarroi et d'hésitation dans la pensée. Ce qui est nouveau réclame de l'attention. Le cerveau doit faire un effort pour entrer en contact avec ce qu'il ne connaît pas. De là vient sans doute que tant de gens repoussent toute innovation comme dangereuse, car elle bouleverse leurs habitudes et trouble leur repos. Se contenter de ce qu'ils ont plus ou moins bien appris, et ne pas savoir autre chose, telle est l'ambition suprême de la plupart des individus. Avec la philosophie on quitte les sentiers battus et l'on s'engage sur une route peu fréquentée, aux prises avec des difficultés qui surgissent de toutes parts. On est pareil à ces explorateurs qui pénètrent pour la première fois dans un pays habité par les bêtes féroces et qui doivent défendre leur existence pied à pied. C'est pourquoi peu de gens s'intéressent à la philosophie, et par philosophie qu'il me soit permis de répéter que j'entends par là non seulement la philosophie proprement dite, mais toute réflexion profonde sur la vie, la pensée sous toutes ses formes, et en particulier, et surtout les œuvres d'art et de littérature sincères. Qui n'a pas le cerveau conformé de façon à s'intéresser à la beauté, qu'il s'en détourne, qu'il aille grossir le nombre des imbéciles et des médiocres.

Quand on aborde certaines études, il ne faut pas se laisser décourager par les difficultés du début. L'entrée du temple de la science est obscure, mais une fois qu'on en a franchi le seuil, quels merveilleux horizons se découvrent au voyageur assoiffé d'infini. Mille merveilles surgissent, et cela compense les fatigues

éprouvées. Chez certains penseurs, ce qui semblait d'abord obscur devient lumière, les détails se précisent peu à peu. *Ad augusta per augusta*, c'est le cas de répéter à propos de la philosophie le mot que Victor Hugo prête, dans *Hernani* aux conjurés, mot que je traduis par ceux-ci : « On n'arrive sur les sommets qu'à force de patience, d'obstination et d'amour. »

Les arcanes de la philosophie finissent par livrer tous leurs secrets à celui qui ne se décourage pas dès les premières pages du livre qu'il vient d'ouvrir pour la première fois. Si une élite seule est capable de s'intéresser à la philosophie, cela ne signifie pas que la philosophie ne s'adresse qu'à une élite. Elle s'adresse à tous : tout homme peut être un philosophe si, dans le métier qu'il exerce, il agit librement ; si, dans son tra société actuelle empêche les hommes d'être eux-mêmes en les contraignant aux gestes mécaniques et en bannissant l'art de leur vie. Elle leur impose des tâches absurdes et déprimantes qui en font des esclaves, des non-artistes, des semblants d'hommes. En les empêchant d'exercer un métier intelligent, elle en fait des ratés et des mécontents qui subissent leur sort sans même avoir le courage de se révolter.

Qu'on ne nous objecte point l'adage : *primo vivere, deinde philosophari*. « Vivre d'abord, philosopher ensuite », c'est-à-dire : discuter, spéculer, imaginer et rêver. Oui, sans doute, il faut vivre matériellement avant de songer à l'idéal. Mais ne vaudrait-il pas mieux mêler l'idéal à notre vie entière, en sorte que vivre et philosopher soit une seule et même fonction ? Dans la société capitaliste, certes, *primo vivere, deinde philosophari*, il faut d'abord songer à la nourriture du corps avant de songer au pain de l'esprit. Dans une société vivante, ce fossé n'existerait plus. Il n'y aurait plus, entre philosopher et vivre, de barrière. C'est qu'en effet l'idéal existerait en chacun de nos gestes, et toute besogne cesserait, par là même, d'être inférieure. On ne vivrait plus pour manger, on mangerait pour vivre de la vie de l'esprit, sans que la vie matérielle soit un obstacle au développement de cette dernière, au lieu qu'aujourd'hui il y a antagonisme entre la pensée et l'action.

Toute philosophie n'est au fond que l'esprit critique analysant chaque chose, destructeur et constructeur à la fois. En même temps qu'il manie la pioche du démolisseur, l'esprit critique pose les fondements d'un nouvel édifice à la place de l'édifice vermoulu qu'il vient d'abattre. On ne conçoit pas que la critique se contente de détruire, ce n'est là qu'une partie de sa tâche ; à côté de cette besogne négative, une besogne positive s'impose à elle. C'est celle d'introduire de l'ordre dans les idées, de libérer les sentiments du mensonge, de dépouiller le vieil homme qui sévit sous le masque de l'homme civilisé. Le philosophe a deux fonctions : montrer que les « valeurs » anciennes ne correspondent plus aux besoins profonds de la conscience humaine, et leur substituer des valeurs nouvelles. Toute philosophie comporte une part de négation et une part d'affirmation. Négative, elle voit dans chaque problème son côté fragile, factice et transitoire ; affirmative, elle en considère le côté positif, durable et vivant qui constitue le meilleur de la pensée humaine. Il s'agit d'édifier, en utilisant les matériaux les plus purs, les plus solides parmi ceux que nous a légués le passé, un édifice sain, aéré et propre. Cet édifice s'élève un peu plus chaque jour, mieux équilibré et plus harmonieux, auprès duquel

l'agitation des hommes vient mourir comme les flots de la mer viennent se briser sur les rochers du phare qui les domine.

A côté de l'enseignement de la philosophie, se place l'histoire de la philosophie, qui en est inséparable. On ne peut rien comprendre à la philosophie si on ne sait rien de son histoire. On est constamment obligé de faire appel à celle-ci quand on étudie les problèmes les plus variés. Sur telle ou telle question, on cite l'opinion d'un ou de plusieurs philosophes, ayant eu un système original et personnel. A chaque instant, on se trouve en présence d'une école, qu'il faut connaître, discuter, quand on examine un problème d'une façon sérieuse. C'est pourquoi il est indispensable de commencer un cours de philosophie par l'histoire de la philosophie, surtout si l'on s'adresse à des profanes qui n'ont qu'une vague idée de la philosophie. Loin de rebuter l'auditeur, elle l'intéresse. C'est une sorte d'initiation sans fatigue pour l'esprit. Pour des débutants, qui sont censés tout ignorer de la philosophie, les mettre en contact avec son histoire, les familiariser avec certains noms, c'est leur faciliter leur tâche, c'est leur rendre moins aride une étude qui exige un effort intellectuel continu ; quand ils aborderont la philosophie proprement dite, ils auront une idée de celle-ci, ils seront moins dépaysés, et en mesure de réfléchir et de discuter. L'histoire de la philosophie doit servir d'introduction à l'enseignement philosophique. Avec elle, on s'initie peu à peu à l'étude des grands problèmes que l'homme intelligent ne peut pas ne pas se poser. Il s'en dégage une leçon qui constitue pour ainsi dire la philosophie de l'histoire de la philosophie.

Histoire intéressante et vivante entre toutes, que celle de la philosophie. En étudiant les philosophes, on se rend compte de la marche de l'humanité, de ses tâtonnements, de ses illusions, de ses désillusions, de l'éternel va et vient de l'esprit humain à la recherche de l'absolu ; on voit les erreurs succédant aux erreurs, et quelquefois on découvre dans cet arsenal de systèmes un pur diamant qui resplendit, car il contient une parcelle de vérité.

- Gérard de LACAZE-DUTHIERS

PHILOSOPHIE

Ami de la sagesse. Pour l'antiquité, le terme de sagesse doit être entendu dans le sens de connaissance. Le philosophe, celui qui connaît, qui pense, alors que les autres se contentent de vivre. De nos jours encore, le peuple appelle volontiers philosophe l'homme qui réfléchit, qui a des idées.

La philosophie antique comprend toute la connaissance, aussi bien les sciences dans leurs détails que les problèmes derniers de l'univers. Aristote, philosophe, est aussi physicien et naturaliste. Plus près de nous, Descartes, l'auteur du « Discours de la méthode », est mathématicien et physiologiste (théorie des esprits animaux). Mais les sciences se dégagent l'une après l'autre de la philosophie et il ne lui reste plus que quatre départements de la connaissance : la psychologie, la logique, la morale et la métaphysique. La psychologie classiques de philosophie, mais c'est seulement par l'effet de la routine. Elle est une

science, la science de l'esprit humain, comme telle, elle a droit à l'indépendance au même titre, par exemple, que l'anatomie, science du corps humain.

La logique, art de bien raisonner, constitue aussi un objet autonome de connaissance.

La morale, à son tour, doit être affranchie de la philosophie. Jusqu'à l'époque contemporaine, on croyait que la connaissance du bien et du mal nous venait soit de Dieu, soit d'on ne sait où (impératif catégorique de Kant). Aujourd'hui, on sait que la morale est humaine, qu'elle est un ensemble de conventions : des bonnes et des mauvaises qui se sont développées au cours de l'évolution sociale des peuples. C'est donc à la sociologie et non à la philosophie que la morale doit être rattachée. Ainsi, il ne reste à la philosophie que la métaphysique, connaissance des problèmes les plus généraux de l'univers.

On a dénié à la métaphysique le droit à l'existence. Voltaire en faisait une manière de folie et Auguste Comte voulait qu'on la rayât de la connaissance.

La métaphysique est cependant un progrès, un progrès sur la religion. Les fondateurs de religions : Moïse, Jésus, Mahomet, etc., se prétendaient les détenteurs d'une révélation divine. Le métaphysicien, s'il croit en Dieu, ne dit pas avoir eu avec lui soit une entrevue directe, soit une inspiration quelconque. C'est avec sa raison seule qu'il veut étudier l'univers. Que vaut son étude ? Evidemment, elle est relative. Le savant, lui aussi, se sert de sa raison, mais à la base de son étude, il y a toujours les faits d'observation qu'il a constatés avec ses sens et que chacun peut constater comme lui, s'il se met dans les mêmes conditions. Le métaphysicien, enfermé dans son cabinet n'a devant lui que son papier pour écrire. S'il étudie, c'est seulement dans les livres, les pensées que les autres métaphysiciens se formaient de l'univers. Il les répète, les critique ou les combine entre elles, pour en former de nouvelles.

Est-ce là un travail inutile ? Pas complètement. La connaissance des faits ne suffit pas ; il est bon de faire des synthèses, de se demander de quoi l'univers est fait; s'il a ou n'a pas de but, etc.

Les résultats de ces études ne sont pas il est vrai encourageants. Si la science est fertile, si, grâce à elle, on peut voler dans les airs, communiquer en quelques minutes avec toute la terre, la métaphysique est stérile. Bacon l'a comparée à une vierge consacrée à Dieu, et a dit qu'elle n'enfantait rien. La raison du métaphysicien se heurte à un mur. Il découvre que, tout étant fonction de notre esprit, nous ne pouvons rien savoir de la réalité des choses. La raison même en arrive à douter d'elle-même et l'esprit humain, en dernière analyse, se réduit à l'état de conscience présent, point psychologique, comparable au point mathématique qui n'a ni longueur, ni largeur, ni hauteur ; c'est-à-dire qui n'est rien.

Malgré ces négations, l'étude de la métaphysique n'est pas complètement inutile. Il est bon de savoir qu'en étudiant les faits, nous n'atteignons pas l'absolu, mais restons à jamais enfermés dans le relatif. La métaphysique comporte plusieurs écoles.

Le spiritualisme, comme son nom l'indigne, admet qu'au-dessus de la matière

il y a l'esprit qui, tout en ayant besoin d'elle, en est indépendant. En général, le spiritualisme admet Dieu. Parfois, il le nie d'une manière honteuse. Par exemple lorsqu'il dit que Dieu est un « devoir être », qu'il n'est pas, mais qu'il sera. Autant dire que Dieu c'est le progrès et se déclarer athée.

Le matérialisme n'admet que la matière. Les religions de toute espèce se sont acharnées sur lui. On a dit qu'il était grossier, générateur de crime (les pourceaux du troupeau d'Epicure). Les charlatans religieux ne lui pardonnent pas de vouloir lui enlever leur pain et leur puissance, en portant l'humanité à se passer de leur prétendue médiation avec le divin.

Les savants officiels d'aujourd'hui, valets de la bourgeoisie, déclarent que le matérialisme est infirmé par la science, parce que la physique a découvert les ions et les électrons.

La découverte des atomes d'électricité n'infirmé en rien le matérialisme. La matière, c'est ce qui est, ce que l'on peut observer, ce n'est pas nécessairement l'atome solide et insécable d'Epicure.

Le scepticisme, systèmes de Berkeley, de Hume, d'Hamilton, etc., déclare que nous ne pouvons rien savoir de la nature des choses, parce que tout est fonction de races. C'est une doctrine irréfutable mais dangereuse. Nous avons besoin de faire, à la base, un acte de foi. « Je crois au monde extérieur », mais cet acte de foi suffit ; après lui, la porte est fermée aux autres.

- Doctoresse PELLETIER

PHILOSOPHIE

Le dictionnaire désigne par le mot philosophie la science générale des êtres, des principes et des causes. Au figuré, l'art de s'élever au-dessus des incidents de la vie courante. Sous ce vocable, on désigne aussi la classe, le cours où l'on enseigne la morale, la psychologie, la logique et la métaphysique.

La philosophie ancienne était l'amour de la sagesse, même chez ceux qui n'aspiraient pas à la connaissance de la vérité qui pourrait les orienter vers la connaissance de la vraie sagesse. Au XVIII^e siècle, la philosophie est devenue la négation de l'erreur, ou plus exactement de tout ce dont la vérité ne pouvait pas être démontrée.

L'objet de la philosophie est de répondre, par de bonnes raisons, claires et péremptoires, à la question fort simple que voici : pourquoi doit-on, quoi qu'il puisse en coûter, ne *jamais nuire aux autres*, soit par la violence, soit par tromperie, en leur faisant du mal, ou encore en ne leur faisant pas tout le bien qu'on pourrait leur faire. Cette question résolue, la vraie science est fondée. Alors la société s'organise rationnellement, la morale existe et devient la clé de voûte de l'édifice social.

Mais pour arriver à cet état d'esprit individuel et collectif, il faut que la philosophie enseigne par des connaissances positives établies incontestablement, qu'il n'est pas *indifférent*, comme résultat social, de se conduire honnêtement, de

pratiquer la justice dans les actes de la vie courante.

L'amour rationnel de soi, et non l'amour passionnel, rend obligatoire le dévouement à son prochain comme condition de son propre bonheur. Il n'y a pas deux études, a dit Origène ; l'une de la philosophie, l'autre de la religion. La vraie philosophie est la vraie religion et la vraie religion est la vraie philosophie. Faut-il conclure que la philosophie de l'avenir continuera la philosophie actuelle ou l'ancienne philosophie ?

La Philosophie de l'Avenir, sous peine de rester dans la même impuissance sociale, ne doit même pas continuer les philosophies précédentes ; elle leur succédera de la même manière que le jour succède à la nuit sans la continuer.

Aux ténèbres de la nuit succèdera la lumière de vérité et de justice qui démontrera à chacun et à tous les multiples avantages de l'*équité* dans les rapports sociaux. La philosophie doit démontrer scientifiquement que l'Humanité récolte selon qu'elle a semé.

- Elie SOUBEYRAN

Accueil

PHYSICISME n. m.

Pour expliquer les phénomènes qu'ils étudient, les biologistes et les médecins tendent de plus en plus à abandonner le terrain purement chimique. Ils font appel à la physico-chimie, à la physique, à la mécanique. Ainsi se développe progressivement la conception que, depuis des années, j'ai systématisée sous le nom de *physicisme biologique*.

J'insiste sur ce point. Le physicisme n'est pas une hypothèse, en vue de l'esprit. C'est une méthode de recherche positive, dont les résultats acquis conduisent à une sorte d'identification du « vivant » et du « non êtres » et des « choses ». Devant ses conquêtes, disparaît l'idée d'inertie. Inversement, nulle loi d'exception ne s'applique à l'organisation. Les structures, les fonctions, les mouvements sont justiciables des mêmes procès et des mêmes énergies dans le règne biologique et dans le règne minéral. Je ne reviendrai pas ici sur ces aperçus et les faits sur lesquels ils s'appuient, les ayant largement exposés dans de nombreux articles et mémoires, et surtout dans le *Dictionnaire de biologie physiciiste* et dans *Les Horizons du Physicisme* (Maloine, éditeur). Il suffira d'ajouter que chaque jour apporte à ma conception, d'ailleurs entrevue parallèlement par d'autres investigateurs, un nouvel appoint de travaux confirmatifs, dont l'ensemble permet déjà d'entrevoir l'étonnante fécondité d'une telle orientation.

C'est ainsi que le docteur Jules Regnault, dont le nom, - popularisé par l'opération qu'il pratiqua sur lui-même en 1912, - est attaché à de nombreuses recherches scientifiques poursuivies depuis près d'un tiers de siècle, vient de publier un ouvrage remarquable sur *les Méthodes d'Abrams* (Maloine, éditeur, 1927), qu'il a contrôlées, étendues, mises au point.

Albert Abrams, médecin américain d'origine israélite, mort à San Francisco en janvier 1924, a consacré toute sa carrière à l'étude des réflexes viscéraux, c'est-à-dire des réactions organiques inconscientes provoquées par des excitations nerveuses. Il en a tiré une première méthode thérapeutique, la *spondylothérapie*, qui emploie dans un but curatif les réflexes déterminés par des actions physiques variées, - froid, pression, courant de haute fréquence, percussion, - portant sur des points convenablement choisis au voisinage de la colonne vertébrale. Puis, il est arrivé à la médecine dite *électronique*, en constatant que les diverses maladies présentent une polarité caractéristique de leur énergie, dont certains réflexes, peuvent être utilisés comme « détecteurs ».

Abrams et Regnault considèrent l'économie comme un système vibrant formé d'une juxtaposition de champs électro-magnétiques. A chaque maladie répond une fréquence vibratoire déterminée, et l'expérience montre qu'en faisant traverser

l'organisme par un courant de haute fréquence à période oscillatoire variable, certains rythmes provoquent des phénomènes de *résonance* dont on peut tirer parti pour agir sur les tissus et détruire l'état morbide. « Chaque objet, dit Abrams, a une certaine période naturelle de vibration. Si nous approchons d'un objet une source de vibration de même rythme vibratoire que lui, la vibration forcée de l'objet atteint une amplitude telle, qu'elle peut le briser ou le détruire entièrement. » C'est pour cette raison, ajoute J. Regnault, qu'un chanteur puissant, après s'être rendu compte de la note donnée par un verre de cristal, le brise facilement en poussant cette note au-dessus du verre. Par les méthodes d'Abrams, on obtient le même effet destructeur sur les cellules morbides. Il y a là, sans doute, l'une des plus notables indications curatives sur les maladies néoformantes, tuberculoses et cancers. Mais c'est également une curieuse démonstration, sur le « vivant », du physicisme biologique. Et cette démonstration prend un intérêt sans précédent de l'ingéniosité des dispositifs expérimentaux que le docteur Abrams, puis le docteur J. Regnault, - plus physicien que le « physician » américain, - ont dû successivement imaginer et perfectionner.

J'ai dit ailleurs (*Horizons du Physicisme*) que les lois physiques sont strictement valables pour les êtres organisés, et j'en ai cité plusieurs exemples typiques. D'après Jules Regnault, la théorie des *quanta* serait aussi applicable aux organes. On sait que Max Planck appelle « quanta » les quantités d'énergie minima nécessaires pour produire un effet. N'importe quelle quantité faible ne suffit pas forcément à déclencher un phénomène ; et d'autre part, une quantité plus forte que le quantum n'agit pas davantage que lui. Aussi, la Nature procède-t-elle par bonds, ce qui expliquerait les mutations brusques étudiées par Hugo de Vries. Cette loi du « tout ou rien » s'applique à la posologie des extraits organiques. Si, à une poule chaponne, on greffe quelques centigrammes de testicule, elle reste chaponne. Rien n'apparaît jusqu'à ce que la dose atteigne 0 gr. 45. Alors, explosent subitement les attributs du mâle. Une dose plus forte ne donne pas plus : la dose *minima* est en même temps la dose *optima*, c'est-à-dire la plus favorable à l'accomplissement du phénomène. Pezard a obtenu les mêmes résultats quand il a injecté du suc testiculaire frais (*Les méthodes d'Abrams*, p. 177).

Si l'on ajoute à ces données, toutes plus ou moins nouvelles, les travaux de J. Vallot, G. Sardou et Maurice Faure relatifs à l'influence des tâches solaires sur les accidents aigus des maladies chroniques ; ceux de Faure sur les recrudescences de morts subites provoquées par la même cause ; ceux de Jules Regnault, de Maurice Roblot, de Franck-Duprat, de Al. Bécédéf, sur les influences cosmiques (*Côte-d'Azur médicale*, avril 1927), les miens, sur l'action du tourbillon terrestre et des vibrations telluriques sur l'organisation et la morphologie des animaux et des plantes (*Côte-d'Azur médicale*, 1924-1927), on se rend compte de l'importance croissante des considérations physiques dans l'élucidation des déterminismes biologiques. On s'aperçoit en outre que les êtres, les choses et les mondes, apparaissent aux yeux du physicien comme des juxtapositions de champs de force, - probablement de champs électromagnétiques. L'activité mécanique dérivée de ces champs de force constitue la *Vie*, et celle-ci est *universelle*, puisque inhérente à la

nature même du Tout et de ses parties ; *éternelle* comme l'univers auquel nous ne pouvons assigner ni premier commencement, ni fin ultime ; et solidaire en vertu des inévitables influences mutuelles des champs de force.

Cette « grande vérité » du Physicisme peut seule servir de substruction, pour les esprits éclairés de notre époque, à un *credo* philosophique et à une morale objective. Sa mise à jour aura été, en dehors de toutes les vaines agitations de la fourmilière, la formidable révolution humaine du XX^e siècle de notre ère. Elle a déjà sa phalange d'apôtres et de disciples groupés autour de notre ami F. Monier, le penseur des *Lettres sur la Vie*. Ce groupe d'esprits généreux et avertis, l'*Association internationale biocosmique*, n'est encore qu'un jeune arbrisseau, mais gonflé de sève, en pleine croissance ; et demain, peut-être, ses rameaux élargis abriteront l'humanité d'un tutélaire ombrage.

- Albert MARY.

Accueil

PHYSICO-CHIMIE, PHYSICISME BIOLOGIQUE

Longtemps, physique et chimie restèrent séparées. La première, disait-on, étudie les propriétés générales des corps, les phénomènes superficiels et passagers qui n'altèrent pas leur structure intime ; la seconde étudie les phénomènes profonds qui modifient leurs qualités constitutives et permanentes. Ainsi, la chaleur, phénomène physique, n'enlève pas aux corps leur individualité propre : leurs caractères primitifs reviennent dès qu'elle a disparu. Quand l'oxygène et l'hydrogène se combinent pour donner de l'eau, le fait s'avère d'ordre chimique, au contraire, car il suppose une durable métamorphose. Présentement, la physique est définie la science des transformations de l'énergie, la chimie celle des transformations de la matière. Mais les barrières établies entre elles disparaissent graduellement ; dans certaines branches particulières, leur fusion est un fait accompli. Une science jeune, qui déjà compte à son actif d'importantes et nombreuses découvertes : la physico-chimie, étudie les phénomènes que peuvent également revendiquer le chimiste et le physicien. Toutes les recherches chimiques effectuées par des procédés physiques, celles d'un Curie, d'un Perrin, d'un Millikan par exemple, rentrent dans son domaine. Théorie électronique de la matière, structure intime de l'atome, mouvement brownien et, d'une façon générale, ce qui concerne la dynamique intra-atomique, voilà les sujets qui, à l'heure actuelle, retiennent de préférence son attention. Et, si elle doit nous arrêter, c'est à cause de ses résultats théoriques, plus remarquables encore que les applications pratiques, pourtant prodigieuses, dont elle est la source. Dès aujourd'hui, la physico-chimie permet de répondre à ces questions, considérées par les philosophes comme essentiellement métaphysique qu'est-ce que la matière, d'où vient notre univers et quelle sera sa destinée, comment naissent et meurent les mondes ? En un mot, au problème longtemps énigmatique de l'origine première, elle fournit une solution. Preuves, entre bien d'autres, que l'inconnaissable des positivistes n'est tel que provisoirement et, qu'avec un peu de patience, la raison appuyée sur l'expérience déchirera les voiles dont s'entourent métaphysique et religion. Mais la presse, qui parle complaisamment des effets pratiques de la radioactivité, ne dit pas que les récentes découvertes physico-chimiques rendent absolument inutile l'hypothèse d'un dieu créateur. De plus les esprits ne sont pas habitués à concevoir les phénomènes cosmiques comme se déroulant, non en ligne droite, mais sur le modèle d'un cercle fermé. Ils ne comprennent pas que la mort de mondes vieillissants provoque infailliblement la naissance de mondes nouveaux ; sans qu'on puisse parler d'origine première ou de fin ultime, car il s'agit des phases successives d'un processus circulaire qui se répète indéfiniment. Dans *Face à l'Eternité*, puis dans la préface du livre de G. Kharitonov, *Synthanalyse*, j'ai insisté sur ces idées, sachant d'ailleurs qu'elles étaient

trop neuves, trop contraires aux conceptions traditionnelles, pour être comprises immédiatement.

Si, dans un tube de verre, où passe un courant électrique, on pousse le vide jusqu'à une pression comprise entre 1/100.000^{ème} et 1/1.000.000^{ème} d'atmosphère, toute colonne lumineuse disparaît ; par contre, la paroi opposée à la cathode s'échauffe et s'illumine d'une lueur verdâtre ou violette. Crookes, le premier, observa ces phénomènes en 1886. Des rayons sont émis par la cathode, qui semblent constitués par des particules de matière transportant de l'électricité négative et animées d'une extrême vitesse. Au voisinage de la cathode, les molécules de gaz restées dans le tube seraient décomposées en ions positifs, absorbés par la cathode, et en ions négatifs qui, projetés en ligne droite, constituent les rayons cathodiques. La vitesse des particules ainsi projetées est de 40.000 à 60.000 kilomètres par seconde ; elle varie d'après la différence de potentiel qui, dans le tube de Crookes, existe entre les deux électrodes. Ainsi le rayonnement cathodique apparaît constitué d'éléments infimes, arrachés aux atomes des corps. Ces constatations devaient conduire à la théorie électronique de la matière et au problème de la structure de l'atome. Les découvertes d'Henri Becquerel, un peu plus tard, puis de M. et Mme Curie aboutirent à des conclusions de même ordre. Après de minutieuses recherches, Henri Becquerel résumait ainsi ses observations, en 1896 : « L'uranium et tous les sels d'uranium émettent un rayonnement invisible et pénétrant qui produit des actions chimiques, photographiques et décharge à distance les corps électrisés. Ce rayonnement paraît avoir une intensité constante, indépendante du temps et n'être influencé par aucune cause excitatrice extérieure connue. Il paraît donc spontané. Il traverse les métaux, le papier noir et les corps opaques pour la lumière. La plaque photographique et l'électroscope forment les bases des deux méthodes d'investigation pour étudier le nouveau rayonnement. La propriété radiante est liée à la présence de l'élément uranium : c'est une propriété atomique, indépendante de l'état moléculaire des composés. Les corps frappés par le rayonnement nouveau émettent eux-mêmes un rayonnement secondaire qui impressionne une plaque photographique. » On découvrit ensuite que le thorium et ses composés provoquaient des phénomènes identiques. Puis M. et Mme Curie remarquèrent que certaines chalcrites et certaines pechblendes étaient deux à quatre fois plus actives que l'uranium. « Il devenait dès lors très probable, déclarait Mme Curie, que si la pechblende, la chalcrite, l'antunite ont une activité si forte, c'est que ces substances renferment, en petite quantité, une matière fortement radioactive, différente de l'uranium, du thorium et des corps simples actuellement connus. J'ai pensé que s'il en était effectivement ainsi, je pouvais espérer extraire cette substance du minerai par les procédés ordinaires de l'analyse chimique. » En juillet 1898, Curie et sa femme annonçaient qu'ils avaient trouvé un corps quatre cents fois plus actif que l'uranium ; ils l'appelèrent *polonium*. En décembre de la même année, on apprenait qu'ils avaient extrait de la pechblende un corps neuf cents fois plus actif que l'uranium, et célèbre aujourd'hui sous le nom de *radium*. Depuis, on a isolé d'autres éléments radioactifs. Le radium dégage spontanément de la chaleur, de l'électricité, une lumière visible dans l'obscurité ; il produit des effets chimiques, provoque la luminescence de certaines substances, émet un triple

rayonnement invisible. Tous les sels de radium dégagent une substance inconnue, qui se comporte comme un véritable gaz et produit, en se détruisant, de l'hélium, le plus léger des gaz après l'hydrogène. Dès lors, il apparut extrêmement probable que toute matière pondérable était d'origine électrique. (Voir article *Matière*.) Et l'on put concevoir comment naissent, meurent et renaissent les substances tangibles qui constituent l'univers observable. Bien des retouches seront apportées, sans doute, aux conceptions de G. Kharitonov. Il est même possible que l'origine et la fin des mondes soient expliquées par un processus différent. Il aura eu le mérite de démontrer, à l'aide d'arguments purement scientifiques, que les univers se succèdent sans fin, éternellement. Et je me félicite d'avoir contribué de toutes mes forces à la publication de sa *Synthanalyse*. Les travaux de Millikan et d'autres chercheurs célèbres conduisent, d'ailleurs, à des conclusions pareilles. « Que faut-il considérer comme commencement et comme fin ? Le cycle est fermé et pour cette raison comporte autant de commencements que de fins ; on peut dire que le commencement est une fin et la fin un commencement. » En vertu de lois inflexibles, la matière se désagrège et retourne aux éléments impondérables d'où elle était sortie, mais c'est pour renaître de ses cendres, tel le phénix dont parlaient les anciens. A l'angoissante question du premier et du dernier jour du Cosmos, nous pouvons apporter une réponse claire : « Si l'homme, écrit Kharitonov, pose une telle question, il est évident qu'elle est la suite de la contemplation des phénomènes qui l'entourent : il voit que chaque phénomène sur la terre a son commencement et sa fin. Ce n'est pas tout, l'astronomie lui montre que les étoiles sont aussi soumises à cette loi. Enfin, nous voyons, par tout ce qui nous entoure, qu'un corps organisé et limité dans l'espace est aussi limité dans le temps de son existence organisée. En examinant le genre humain, nous découvrons : qu'il fut un temps où il apparut sur la terre et qu'un temps viendra où il disparaîtra ; que la longévité du genre humain est déterminée par le remplacement d'une génération par l'autre. Il est évident que les hommes parurent sur notre planète lorsque les conditions correspondantes y naquirent. Quand les conditions changeront, le genre humain disparaîtra, Mais si les conditions dans lesquelles nous vivons sur la terre étaient constantes, l'existence du genre humain n'aurait pas de fin. Cela veut dire que la variété des conditions est la cause principale de l'apparition et de la disparition de la vie organique. C'est ce qui a lieu relativement au Cosmos. On peut comparer les univers séparés aux races humaines et l'univers des univers au genre humain. Les mondes se forment, naissent et meurent ; les races apparaissent et disparaissent. Mais l'univers des univers n'a ni commencement ni fin, car les conditions dans lesquelles il existe sont invariables. L'éternité des conditions engendre la constance des formes. Voilà pourquoi l'univers des univers n'a jamais connu de naissance et ne connaîtra jamais la mort. » Un retour éternel, qui n'a rien de commun avec celui des spirites et des théosophes, tel serait l'inflexible destin des soleils et des mondes. A mon avis, l'homme pourra le rompre, s'il arrive, grâce à la science, à dominer les forces cosmiques dont notre terre est le produit. Au jeu aveugle des énergies naturelles, se substituerait alors la finalité éclosée dans son cerveau. Et notre espèce, ou une autre plus intelligente, remplacerait les dieux morts à la tête de l'univers. Le physicisme biologique se propose de répondre, lui aussi, à un problème considéré, jusqu'à

présent, comme foncièrement métaphysique, celui de la vie. Nous n'insisterons pas, le lecteur devant trouver, à l'article *Plasmogénie* d'amples renseignements sur ce sujet. Stéphane Mac Say s'occupe, avec beaucoup de dévouement, de l'Association Biocosmique qui s'intéresse aux plus mystérieuses recherches biologiques. Ajoutons que deux savants ont cru, ces dernières années, avoir résolu le problème des origines de la vie. Le silence s'étant fait, depuis, sur leurs découvertes, nous ignorons absolument ce qu'elles valent et n'en parlons qu'à titre documentaire. Le docteur G.-W. Crile, pouvait-on lire dans le *Daily Mail* du 10 décembre 1930, « un savant renommé de l'Association Clinique de Cleveland, a réalisé une créature vivante dans un tube à essais, « sans aucun parent » !... Des tissus cérébraux provenant d'un animal fraîchement tué furent réduits électriquement en cendres. De ce résidu, certains sels et d'autres éléments furent obtenus. A cette substance furent ajoutés de la protéine et divers principes chimiques. Le tout fut traité électriquement et aux yeux des savants apparut une chose douée des caractères d'une cellule vivante de protozoaire. Cette « chose » possédait le pouvoir de procréation par fusion ou divisions cellulaires. » On a de même annoncé qu'avec du protoplasma extrait de divers minéraux, tels que la craie, les roches calcaires, la poussière d'éponges, l'huile de foie de morue, W. Morley Martin, un Anglais, parvenait à produire des animaux vivants. Au dire de ce savant, la substance protoplasmique serait chose éternelle, indestructible, dont ni le temps ni le feu ne peuvent avoir raison. Nous manquons de renseignements pour nous prononcer sur les recherches du docteur Crile et de W. Morley Martin. Sont-elles sérieuses, ne le sont-elles pas ? Nous l'ignorons ; et, en pareil cas, la prudence s'impose. Nous savons, toutefois, que la raison et l'expérience arriveront, un jour, à nous éclairer pleinement.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

PHYSIQUE n. f. (du grec *phusis*, nature)

Alors que la mathématique a pour objet des créations abstraites de l'esprit, la physique, dont la chimie est aujourd'hui inséparable, étudie des réalités extérieures et sensibles, les phénomènes du monde inorganique. Et, comme ces réalités s'imposent à nous, il est indispensable de recourir à l'expérience pour les connaître scientifiquement. C'est Bacon qui, répudiant les conceptions finalistes chères à la physique de son temps, eut le mérite de proclamer avec force qu'il fallait renoncer à imaginer un monde conforme à nos désirs, pour observer les phénomènes avec précision et impartialité. La nature ne livre ses secrets qu'à ceux qui l'interrogent ; elle reste indéchiffrable pour quiconque s'en détourne et ne l'écoute pas. Descartes demandait, au contraire, que la méthode de la physique soit calquée sur celle des mathématiques. Persuadé que l'univers, en son fond, est quantité pure, que les données qualitatives dépendent du corps et des organes des sens, il accordait au raisonnement déductif une place de premier ordre. Toutefois, l'expérience conservait un double rôle : c'est elle qui posait les problèmes et c'est elle qui permettait de choisir entre les différentes solutions offertes par le calcul mathématique. Longtemps, la tendance expérimentale l'emporta. Si les mathématiques sont commodes pour formuler avec précision les lois découvertes, remarquait Newton, la découverte elle cours des XVIIIème et XIXème siècles, beaucoup de physiciens s'attachèrent à l'étude des faits, à la découverte de phénomènes encore ignorés, se bornant à transformer, dans la mesure du possible, les lois qualitatives en lois quantitatives d'un usage plus facile pour les applications pratiques. Puis l'on s'aperçut qu'il s'agissait, en bien des cas, de mouvements et d'ondes ; à l'origine du son, comme de la lumière, comme de certains phénomènes électriques, on trouve les vibrations d'un milieu approprié. Ainsi nous arrivent du soleil, sous forme ondulatoire, lumière, chaleur, électricité et peut-être cette force mystérieuse qu'on nomme l'attraction. Tout se meut, rien n'est inerte, au sens où l'on employait autre la mesure intervient pour déterminer les fréquences, les amplitudes, etc. ; la mécanique acquiert une importance primordiale et les formules algébriques se multiplient. Certaines parties de la physique ont aujourd'hui un caractère mathématique très accentué. Mais, comme le faisait déjà remarquer Leibniz, les mathématiques comportent une multitude de combinaisons possibles, seule l'expérience permet de distinguer celle qui est réelle de celles qui ne le sont pas. « Les limites mêmes, écrit Meyerson, entre ce à quoi nous devons attribuer une existence dans le sens physique, et les concepts qui ne sont que d'essence mathématique, nous sont inconnues ; parmi ceux que nous classons, à l'heure actuelle, dans cette dernière catégorie, il peut certainement y en avoir qui demain

serviront à des explications en matière de physique. Par le fait, MM. Weyl et Eddington, dans leur tentative d'élargir les cadres de la théorie formulée par M. Einstein en y englobant les phénomènes électriques, ont manifestement recouru à une telle transformation du mathématique en physique. Ces tentatives, ou des tentatives plus hardies peut-être encore dans l'avenir, sont-elles destinées à réussir, c'est-à-dire à prévaloir dans l'esprit des hommes compétents et à s'installer à demeure dans la science ? Cela dépendra de la force explicative de ces déductions et, plus encore sans doute, de la manière dont pourra s'établir l'accord entre leur aboutissement et les résultats d'expériences nouvelles. Donc, en définitive, tout dans cet ordre d'idées dépend de la marche du savoir expérimental, rien n'étant pré *a priori*. » Ainsi l'expérience gardera toujours une place nécessaire en physique : nous avons précisé son rôle à propos de l'observation (voir ce mot). Il nous reste à montrer comment de la constatation des faits l'esprit s'élève à l'affirmation des lois. Déterminer la cause des phénomènes, c'est-à-dire leur antécédent nécessaire et suffisant, telle est la principale préoccupation des sciences physiques ; cette détermination accomplie, l'on peut exprimer les rapports qui relient antécédent et conséquent, formuler des lois. On suppose alors que chaque événement requiert des conditions précises, que, dans des circonstances identiques, les mêmes antécédents seront toujours suivis des mêmes conséquents. Le principe du déterminisme soutient l'édifice des lois physiques. Mais la découverte des causes est difficile. Nos sens ne perçoivent pas le lien causal ; ils nous présentent des successions de faits, sans nous renseigner sur la nature des rapports qui les unissent. J'attribue à la chaleur l'ébullition de l'eau, la dilatation du fer ; l'expérience me montre seulement des phénomènes qui se succèdent, en aucune façon je ne saisis l'action de la chaleur, soit sur l'eau, soit sur le fer. De plus, chaque conséquent est précédé d'une multitude de faits qui s'enchevêtrent et s'amalgament ; rien ne distingue la cause véritable noyée au sein des autres antécédents. Et nous sommes incapables de réaliser un vide complet où chaque phénomène, introduit séparément, produirait les effets qui lui sont propres. L'isolement total d'un antécédent est, pour nous, chose irréalisable en pratique ; mais grâce au raisonnement, des expériences successives permettent d'aboutir, par élimination, à la coïncidence solitaire entre le *phénomène phénomène-effet*. « Or, si une coïncidence, même répétée, constante et variée, ne suffit pas, dit Rabier, à prouver rigoureusement la causalité, quand cette coïncidence se produit au milieu de coïncidences multiples, c'est-à-dire quand l'antécédent et le conséquent sont mêlés et confondus dans une pluralité d'autres phénomènes, au contraire, un seul cas de coïncidence solitaire suffit à prouver un lien de causalité. Là, en effet, où un seul antécédent est donné, on ne saurait douter que cet antécédent ne soit la condition déterminante du phénomène. L'exclusion de tous les autres antécédents a exclu la possibilité de toute autre hypothèse. » C'est à réaliser la coïncidence solitaire que visent et les tables de Bacon et les méthodes de Stuart

d'universel déterminisme. Mais alors que, dans les sciences peu avancées, les lois restent, en général, d'ordre qualitatif, en physique et en chimie, elles dépassent, habituellement, ce stade pour devenir quantitatives. On ne se borne plus à décrire les phénomènes et à énoncer l'influence qu'ils exercent les uns sur les autres : à

dire, par exemple, que l'aiguille aimantée dévie sous l'action d'un courant électrique ou d'un autre aimant. Grâce à une analyse quantitative minutieuse, à un dosage rigoureux des éléments en présence, le rapport causal peut s'exprimer en langage mathématique. Nous sommes alors renseignés sur ce que deviennent les facteurs mis en jeu dans les séries de faits successifs ; et les prévisions indispensables au technicien s'obtiennent avec une grande facilité. Ainsi, grâce aux formules algébriques, l'ingénieur calculera avec toute la précision désirable les résultats que l'on peut attendre d'une machine électrique ou thermique donnée. La méthode des variations concomitantes est d'un grand secours pour lier les intensités qualitatives à des rapports numériques. Repérées selon une échelle métrique, les qualités sont, à chaque instant, traduites en chiffres. Le lien causal se réduit au rapport qui unit les éléments quantitatifs de la cause aux éléments quantitatifs de l'effet. Et l'on n'a plus qu'à trouver la fonction appropriée, le mot fonction étant pris au sens mathématique, dans le nombre prodigieux de celles que renferment l'analyse et l'algèbre. Pour établir la formule de la loi, fréquemment l'on fait, d'ailleurs, abstraction d'irrégularités minimales, mais systématiques, qui croissent ou décroissent d'une façon méthodique. C'est la preuve que la loi est inexacte ; elle peut, néanmoins, être d'un grand secours dans la pratique et demeurer à titre de *loi approchée*. D'un emploi continu dans l'industrie, les lois approchées se trouvent à l'origine de presque toutes les découvertes importantes. Lorsque les erreurs systématiques décroissent progressivement, en fonction de certaines circonstances, on a une *loi limite*. La loi de Mariotte, par exemple, devient d'autant plus exacte que l'on s'éloigne davantage de la pression et de la température critiques, c'est-à-dire de la pression et de la température requises pour la liquéfaction des gaz. Quant aux erreurs qui se distribuent sans ordre, dans des limites assez étroites et toujours les mêmes, elles ne prouvent rien contre l'expression mathématique de la loi. Elles proviennent seulement de l'imperfection de nos procédés, du manque de précision de nos expériences. Et, grâce aux formules mathématiques, surtout aux équations différentielles et aux représentations graphiques, nous saisissons mieux le passage de l'état initial à l'état final dans les transformations diverses de la causalité. Etude de toutes les formes possibles de relations, les mathématiques apparaissent à la dernière étape de la méthode des sciences physiques ; elles ne rendent pas l'expérience inutile, elles la précisent et la clarifient seulement. Aussi la déduction joue-t-elle un rôle sans cesse accru. Sans doute les principes, qui lui servent de base, ne sont pas l'expression pure et simple des données expérimentales, mais ils ne sont, en aucune façon, arbitraires ; Duhem a tort de prétendre qu'on ne saurait les dire vrais ou faux. Ils reposent sur un fond expérimental évident ; ce qui reste hypothétique, c'est l'extension universelle qu'on leur donne. Mais, considérés à leur juste valeur comme des règles que l'esprit peut transformer, les principes sont d'un grand secours en physique. « Bacon, écrit le professeur Bouasse, nous dit qu'il ne faut point attacher des ailes à l'entendement, mais, au contraire, du plomb qui le retienne et l'empêche de s'élaner de prime saut aux principes les plus élevés. C'est qu'en effet la tentation est forte, après quelques expériences, de chercher un système *a priori*, duquel on pourrait ensuite déduire tous les faits par simple raisonnement... ; c'est ainsi qu'ont procédé tous les anciens, c'est la cause de l'échec piteux de

théories audacieuses comme celle des tourbillons de Descartes, et de tant d'autres que nous voyons apparaître triomphalement pour s'effondrer, après quelques mois ou quelques années. Leurs auteurs ont anticipé à l'excès sur l'expérience ; ils n'ont pas su choisir, parmi l'infinité des propositions générales contenant tous les faits connus, le vrai principe, celui qui interprète exacte nombreuses que soient les erreurs, l'audace est parfois couronnée de succès. Après avoir étudié le levier, la poulie, les machines simples peu nombreuses alors connues, et avoir exactement énoncé les lois particulières auxquelles elles obéissent, l'on a remarqué, vers 1620, que toutes ces lois étaient des cas particuliers d'une règle plus générale, à savoir : *ce qu'on perd en force, on le gagne en déplacement*. Toutes les machines inventées depuis, et le plus souvent même en se laissant guider par ce principe, machines dont le nombre se chiffre par milliers, y satisfont exactement. Assurément pas plus du temps de Galilée que du nôtre, on ne saurait donner une démonstration générale et *a priori* du principe du travail. C'est évident, puisque la démonstration *a priori* de sa vérité exigerait que l'on connût ce qu'il renferme, et tous les jours nous lui trouvons des applications nouvelles. L'énoncé de ce principe a donc été une heureuse divination ; il s'applique à tant de faits, il éclaire tant de problèmes que douter actuellement de sa certitude serait folie. A la vérité, les découvertes du siècle dernier ont prouvé qu'il n'était pas assez général ; on l'a complété par une nouvelle et heureuse divination, on en a fait le principe de la conservation de l'énergie, qui, jusqu'à présent, domine la science. » Rendue possible par l'existence de principes généraux, la déduction, qui est la forme explicative par excellence, permet de donner à la physique un caractère plus rationnel, plus cohérent. Les acquisitions inductives particulières sont rattachées les unes aux autres ; les lois sont groupées et hiérarchisées en système ; l'ensemble devient un tout organique qui se rapproche de l'unité. Excellente pour l'exposition didactique et utilisée dans l'enseignement pour ce motif, la déduction nous laisse tout ignorer par contre, des tâtonnements et des efforts qu'exige chaque découverte. Aussi se surajoute-t-elle à l'expérience et à l'induction sans les supprimer ni les reléguer au second plan.

Si l'on considère maintenant les résultats auxquels ont abouti les recherches des physiciens, ils apparaissent merveilleux. Jamais le génie inventif ne s'est montré plus fécond qu'au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Ampère découvrit les lois de l'électromagnétisme ; Fresnel soutint la théorie des ondulations en optique ; Arago fit progresser l'étude des phénomènes lumineux et des phénomènes électriques ; Faraday attacha son nom a des travaux de premier ordre en électricité ; Niepce inventa la photographie ; avant Edison, Charles Cros, qu'on refusa de prendre au sérieux, imagina le phonographe ; Fulton appliqua la vapeur à la navigation ; Gramme, un simple ouvrier, a rendu pratique et facile l'utilisation, aujourd'hui considérable, des forces électromotrices ; Morse réalisa le télégraphe électromagnétique inscripteur de dépêches ; Graham Bell trouva le téléphone magnétique. Nous ne saurions donner la longue liste des inventeurs qui se sont illustrés depuis 130 ans. Néanmoins, rappelons encore qu'en 1895 Roentgen dotait l'humanité des rayons X ; qu'en 1896 Henri Becquerel découvrait le rayonnement spontané de la matière et les faits de radioactivité ; qu'en 1898 M. et Mme Curie

parvenaient, après de patientes recherches, à extraire le radium. Par ailleurs, l'Allemand Hertz démontra, en 1890, qu'il existait des ondes électriques analogues aux ondes lumineuses, et Branly, quelques années après, trouva un détecteur capable de les rendre perceptibles. De cette double découverte sortit la télégraphie sans fil. Au point de vue théorique, Maxwell, conduit par l'analogie des formules mathématiques qui les représentent, a ramené à l'unité les lois de l'optique et celles de l'électromagnétisme ; Louis de Broglie a supposé que le rayonnement de l'énergie éclairante se produisait quand l'atome libère des électrons, peut-être des électrons spéciaux, les photons, animés de mouvements vibratoires ; Einstein, qui occupe une chaire à l'université de Berlin, édifia, pendant la guerre, sa « théorie de la relativité », l'une des plus belles constructions de la pensée humaine, malgré les critiques qu'on peut lui adresser. L'histoire de la physique témoigne d'un effort continu pour simplifier l'extrême complexité des phénomènes. Actuellement, si les chercheurs continuent à cultiver la science pour elle-même et si les découvertes s'avèrent importantes et nombreuses, le public s'arrête surtout à l'aspect pratique de la physique et de la chimie. « La période actuelle est arrivée, écrit Millikan, période extraordinaire de développement et de fécondité, période qui voit de nouveaux points de vue et même des phénomènes entièrement nouveaux se succéder si rapidement sur la scène de la physique, que les acteurs eux-mêmes savent à peine ce qui s'y passe, période pendant laquelle aussi le monde du commerce et de l'industrie adopte et adapte à ses propres besoins, avec une rapidité sans précédent, les plus récentes productions des laboratoires du physicien et du chimiste. Ainsi, le monde pratique des affaires s'empare des résultats de ces recherches d'hier qui ne se proposaient pas d'autre but que d'accroître un peu notre connaissance de la structure intime de la matière, et qui servent aujourd'hui à décupler la portée du téléphone ou à produire six fois plus de lumière qu'autrefois pour la même dépense d'énergie électrique. » Hélas, les découvertes scientifiques peuvent faire le malheur de notre espèce autant que son bonheur ! Grâce aux progrès de la physique et de la chimie, c'est par millions qu'on a tué les hommes. Aujourd'hui, c'est à la fabrication des gaz asphyxiants que s'intéressent de préférence les savants officiels. Comment ne pas maudire une science qui décuple sans arrêt la puissance des engins de mort ! Mais à qui la faute ? En elle-même la science n'est qu'un instrument ; elle ne devient bonne ou mauvaise qu'en vue des fins pour lesquelles on l'utilise. La faute incombe aux professionnels de la haine, aux prêtres, aux moralistes grassement payés par l'Etat, à tous ceux qui, de façon sournoise ou brutale, retardent l'avènement d'une ère de fraternité.

- L. BARBEDETTE.

PHYSIQUE (CULTURE PHYSIQUE)

Méthode consistant, grâce à un ensemble d'exercices physiques appropriés, à développer harmonieusement l'être humain, tout en lui assurant un meilleur équilibre physiologique. Si un doute subsistait sur l'utilité et l'opportunité de la culture physique, il suffirait, pour être édifié, de comparer l'ensemble de nos contemporains aux magnifiques spécimens que les statues antiques nous ont légués. Nombreux sont ceux qu'une grotesque adiposité caractérise, cependant qu'un

aussi grand nombre s'efforce de dissimuler par des artifices vestimentaires, vainement correctifs, une disgrâce anatomique où la cachexie a imprimé son sceau. Quant aux rares privilégiés arborant une esthétique de bon aloi, le dénombrement en est facile...

Ces déviations morphologiques sont regrettables en ce que, d'abord, elles accusent un écart déplorable entre la monstrueuse anomalie qu'elles réalisent et ce type de beauté idéale qui, autrefois, constituait la règle générale ; ensuite, parce qu'elles sont corrélatives d'une réduction très sensible de vitalité organique. Or, le vieil adage qui enseigne qu'un corps sain abrite un esprit parfaitement équilibré atteste que la décadence physique atteignant l'humanité dans la plupart de ses membres risque fort de se vérifier par une insuffisance mentale consécutive. Il y a donc urgence, pour le sociologue soucieux et avisé, à réagir énergiquement contre les causes, nombreuses, hélas ! de cet effondrement physico-mental, s'il tient à ménager les possibilités futures d'une organisation sociale qui exige de l'ensemble de ses composants un épanouissement général de toutes leurs facultés.

Il n'est pas téméraire d'affirmer, d'après les données scientifiques actuelles, que, trônant au sommet de la hiérarchie causale, un concept erroné de l'hygiène générale, malheureusement triomphant, intervient pour une part très importante dans cette décadence. Alimentation fantaisiste et vicieuse, toxicomanie polymorphe ; hydrophobie et aérophobie associent leurs funestes interventions et concourent à poursuivre l'œuvre désagrégeante. Renforçant cette ligue malfaisante, le sédentarisme entre en scène à son tour, parachevant supérieurement ce tragique dénouement.

C'est un fait que l'homme répudie de plus en plus l'effort. L'incessant perfectionnement des moyens de locomotion mécanique le soustrait au sport si salubre de la marche. Le développement permanent et progressif du machinisme, le réduisant ou à une passivité totale ou à une spécialisation professionnelle anormale ; l'activité exclusivement intellectuelle qu'exigent d'innombrables professions ; l'oisiveté quasi-absolue d'un nombre important de privilégiés ; le confort ennemi de l'émulation et de l'effort musculaire, etc. ; bref, de multiples facteurs conduisent à cette carence de l'activité physique générale, si utile en soi, par l'effervescence vitale qu'elle alimente.

De ce qui précède, allons-nous récuser le progrès matériel et ses contingences et aboutirons-nous à cette conclusion qu'il n'y a de salut que dans un retour à la vie ancestrale, comme seule capable de nous rendre la vigueur perdue et le bien-être physiologique si gravement compromis ? Ce serait une absurdité !

Les moyens de transport rapide, outre qu'ils permettent une liaison plus étroite entre les différents groupements humains épars sur le globe, peuvent contribuer à réduire les causes de mésintelligence qui ont suscité, au cours des siècles, tant d'antagonismes. Ils coopèrent à cette édification mutuelle sur les innombrables phénomènes d'ordres divers qui se déroulent sur chaque point de la planète et accroissent sans cesse le bagage encyclopédique. Enfin ils assurent, avec la réalisation de mille autres bienfaits, une plus intelligente répartition des richesses terrestres. Le machinisme (voir ce mot), odieux parfois, en ce qu'il est aujourd'hui

un instrument d'asservissement aux mains de castes insatiables, peut et doit devenir le véritable organe de libération de l'humanité entière en réduisant pour chacun au minimum l'indispensable somme de travail fastidieux. Non, la civilisation, dans ce qu'elle a de meilleur et de plus élevé, nous apporte trop de joies pour que nous désirions remonter à la nuit primitive. Le problème de régénération corporelle comporte, heureusement, d'autres solutions, et des remèdes actuels que nous allons étudier.

La fonction étant créatrice de l'organe et son rythme commandant en définitive ses possibilités, l'intégralité de cet organe, la plénitude de ses moyens sont sous la dépendance du mouvement fonctionnel. Un parallélisme étroit contrôle et régit cette solidarité, un pendule commun règle l'amplitude de leurs oscillations. Il convient donc de restituer aux organes humains, sous peine de voir s'accroître leur décrépitude, l'activité appropriée à leur destination première, à leur raison spécifique.

Les anciens l'avaient fort bien compris Chinois, Indous, Perses, Grecs et Romains, ces derniers et avant-derniers surtout, moins éloignés que nous cependant d'une existence naturelle, mais prévoyant le danger d'une expectative portée à la hauteur d'un principe, instituèrent des méthodes d'éducation physique, dont la valeur, si nous en jugeons par les œuvres splendides enfantées par le génie des Praxitèle, des Poly plus éclairées. Palestres, thermes, gymnases étaient assidûment fréquentés par une foule avide de maintenir en bonne harmonie l'élégance des formes et le bien-être physique. L'invasion des barbares pulvérisant les civilisations grecques et romaines, puis le moyen âge obscurantiste vinrent étouffer ces élans vers l'utile et le beau. Après plus de mille ans d'interruption, le XIX^{ème} siècle s'illustra par une rénovation des principes culturistes. Avec Iahn en Prusse, Ling en Suède, puis Amoros en France, réapparurent les exercices corporels. En deçà et au delà du Rhin, la gymnastique d'agrès prévalut. Mieux avisé, le Docteur Ling s'inspira des exigences anatomiques pour rationaliser l'exercice.

Puis ce furent les sports athlétiques qui, avec leur brutal esprit de compétition et leur hantise des performances, dépassèrent le but érigé par l'éducateur éclairé. Pratiqués avec modération et une intelligente progression, expurgés de leur pratique de violence, les sports sont d'excellents moyens de développement et d'entretien physique. Mais ils ne sont guère accessibles qu'à la jeunesse, parce qu'ils nécessitent généralement des endroits spécialement aménagés et fort éloignés de l'habitat de chacun. Et parce que, surtout, ils exigent une préparation physique préalable, si l'on ne veut pas qu'ils risquent d'être plus dangereux qu'utiles. Mais il est facile de pallier à ces inconvénients de l'âge et du lieu, en s'imposant quotidiennement et méthodiquement, chez soi, un nombre déterminé d'exercices variés. Le résultat tangible est une régénération partielle ou totale, selon les cas, pour ceux atteints d'insuffisances fonctionnelles. Pour les rares privilégiés pourvus d'une impeccable santé, c'est la garantie d'un rassurant statu quo.

La physiologie nous enseigne qu'une masse musculaire en action est le siège de phénomènes congestifs (afflux sanguins) consécutifs à l'effort suscité. Les parties

intramusculaires témoignent d'échanges intensifs inaccoutumés. L'oxydation profuse active les combustions, et l'élimination résiduelle s'organise avec une ampleur inconnue de la masse assoupie. L'activité, lorsqu'elle est méthodiquement dosée en fréquence et en tonalité, en intensifiant le phénomène de la nutrition, accroît la section musculaire et sa puissance dynamique, laquelle se traduit par une aptitude croissante à l'effort. La graisse parasitaire qui enrobe les fibres musculaires ne résiste pas au traitement. C'est donc en soumettant alternativement ou simultanément, d'après les nécessités anatomiques et physiologiques, les différents organes à des exercices spécifiques qu'il est possible de régénérer les anormaux et de cuirasser les autres contre la déchéance.

Evidemment - nous ne saurions trop le répéter - la culture physique n'est pas une panacée. Dans bien des cas, elle serait inopérante sans le concours des autres modalités hygiéniques. Mais leur combinaison énergiquement appliquée garantit le succès de cures inespérées.

La ptose gastro-intestinale, par exemple, si fréquente aujourd'hui, résulte d'un relâchement de la paroi musculaire abdominale, agent normal de contention des viscères stomaco-intestinaux ; elle est facilement réductible par l'application d'exercices abdominaux conjugués avec un régime alimentaire rationnel. La constipation la plus rebelle est justiciable du même traitement.

L'exercice respiratoire provoque les plus heureux effets. Il soumet le diaphragme à une gymnastique très active et exerce une véritable suroxygénation du sang. Mais il faut veiller à ce que les inspirations profondes soient suivies d'expirations totales assurant une contractilité fréquente et régulière des alvéoles pulmonaires. L'alternance non respectée expose aux dangers de l'emphysème (Docteur Lewy).

D'après le Docteur Pauchet (*Restez Jeunes*), l'exercice respiratoire stimule vigoureusement la thyroïde qui régit le métabolisme. Elle accroît la capacité thoracique. Lorsque les alvéoles fonctionnent au ralenti, les inspirations réduites n'insufflent de l'air pur que dans les régions intermédiaires. Les alvéoles de la base et des sommets ne connaissent ainsi le contact généreux du gaz vital. Etonnons-nous de la fréquence des lésions tuberculeuses observées dans ces régions déshéritées, qu'une abondante aération préserverait.

Les flexions et rotations du tronc assouplissent le corps et renforcent les muscles thoraciques et abdominaux. Ils exercent un véritable massage de l'estomac et du foie qui remédie à bien des défaillances de ces organes. La moelle épinière, ainsi que toutes les ramifications nerveuses qui s'irradient de l'axe central, bénéficient de ces divers mouvements.

Toute une gymnastique savante s'ingénie à corriger maintes déviations du squelette, des atrophies musculaires congénitales ou acquises, qu'une thérapeutique officinale n'avait fait qu'aggraver.

L'être humain n'a donc pas de meilleur serviteur que la gymnastique. Pour l'enfant et l'adolescent, elle est génératrice de vigueur, de souplesse, de santé, de

joie, de beauté. Elle est, pour l'adulte, rectificatrice de malformations imputables au professionnalisme déformant, comme aussi de mille autres tares. Elle assure au vieillard une jeunesse prolongée et recule à l'extrême les limites de la vieillesse. Elle prépare un déclin sans décrépitude, la fin normale d'une lampe qui s'éteint.

La culture physique doit être pratiquée au grand air ou dans une pièce copieusement aérée et, si possible, ensoleillée, Qu'importe la saison ! Le nudisme - que l'accoutumance rend si aisé et si agréable - est de rigueur ou, à défaut, l'appareil vestimentaire le plus restreint (caleçon, culotte courte, ample et légère). Ceci pour permettre aux pores de la peau et aux glandes sudoripares d'accomplir leur tâche respiratoire et éliminatrice. Le corps entraîné s'adapte volontiers aux basses températures, surtout lorsqu'il est animé de mouvements rapides et ininterrompus. Ablutions totales, lotions circonstanciées, douches, laits, etc., s'intercaleront ou succèderont à chaque séance pour débarrasser l'épiderme de ses sécrétions toxiques. Dans leurs intervalles, les exercices seront accompagnés, puis suivis, de vigoureuses frictions concentriques à la main nue, puis au gant de crin. Leur action stimulante procurera les plus heureux effets.

L'heure du lever est préférable pour l'accomplissement de ce programme. Il précédera le petit déjeuner pour ne pas gêner la digestion. Mais, à défaut, n'importe quel moment de la journée peut être adopté dès l'instant qu'il sera antérieur aux repas.

Un nombre respectable d'ouvrages traitant de l'éducation physique constituent, par les enseignements qu'ils renferment, une véritable encyclopédie culturiste. Ils guideront le profane vers une initiation profitable et quintessenciée. Nous citerons, au hasard parmi d'autres non moins intéressants, ceux du Professeur Demeny, de Müller, du Commandant Hebert, du Professeur Desbonnet, du Docteur Ruffier, de Sandow, du Docteur Pagès, du Docteur Chauvois, du Docteur Pescher, etc., etc.

Nous accorderons cependant une mention spéciale à « Mon Système », de Müller, dont la formule inspirée de la gymnastique de Ling, résume les enseignements gymniques tout en les émaillant de judicieux principes d'hygiène. « Mon Système » sera le *vade-mecum* des non initiés.

Comme tout ce qui concerne la culture du moi, la pratique de la culture physique exige du postulant une volonté constante et tendue (mais elle a, en vertu de lois déjà citées, de bienfaisantes répercussions sur cette même volonté). Elle n'offre pas l'attrait des jeux de plein air, l'agrément des sports d'équipes par exemple. Le reproche le plus sérieux qu'on puisse lui faire est de manquer de gaîté. Mais si l'on met en balance le petit inconvénient que cela comporte et les immenses avantages qu'elle procure, le grief s'évanouit. D'ailleurs quiconque s'accorde régulièrement sa séance matinale d'assouplissement finit par en ressentir l'impérieux besoin et trouve, à l'accomplir, une réelle satisfaction. Et puis « Paris vaut bien une messe », disait Henri IV, exprimant par là qu'il serait malséant de reculer devant une chose relativement désagréable si elle est une source de profits.

Il serait souhaitable que l'enseignement pédagogique, qui n'aborde qu'avec

une extrême timidité les importantes questions d'hygiène, assimilât à ses programmes l'initiation gymnique. Elle s'inspirerait profitablement des préceptes de la « Méthode Müller » et surtout de la « Méthode Hébert » qui joint l'utile à l'agréable.

Lorsque l'humanité entière sera conquise aux principes culturistes et ralliée aux autres formules d'hygiène, les innombrables fléaux pathogéniques qui l'accablent ne seront plus que souvenirs historiques, errements des époques où fleurissait une civilisation encore enlisée dans la barbarie.

- J. MELINE.

OUVRAGES RECOMMANDÉS. - *Mon Système* (Müller). - *force* ; *Guide pratique d'éducation physique* ; *Les sports contre l'éducation physique* (G. Hébert). - *L'entraînement respiratoire par la méthode spirosopique* (D^r J. Pescher). - *Soyons forts* (D^r Ruffier). - *Les dessanglés du ventre* ; *La machine humaine, anatomie* (D^r Chauvois). - *Ma méthode* ; *Manuel de culture physique* (D^r Pagès). - *Gymnastique suédoise* (André et Kimlim). - *La rééducation. respiratoire et les sports respiratoires* (Sandow). - *Restez jeunes* ; *L'éducation physique de l'enfant* (D^r Pauchet). - *Pour rendre nos enfants souples et gracieux* (Lebigot et Coquerelle), etc., etc.

Accueil

PLAGIAT n. m.

On appelle communément *plagiat* le fait de « s'approprier la pensée d'autrui » (Larousse). « Quand un auteur vend les pensées d'un autre pour les siennes, ce larcin s'appelle *plagiat*. » (Voltaire.) Le plagiat est une des supercheries de « l'industrie littéraire », et l'une des plus graves, mais il n'est pas la plus grave. Celui qui s'approprie le bien d'autrui et qu'on appelle un « voleur » est souvent excusable, par exemple lorsqu'il n'a pas d'autre moyen d'assurer sa subsistance. Il est moins excusable lorsqu'il recherche un superflu ou obéit à des nécessités qui ne sont que conventionnelles. Il ne l'est plus du tout lorsque, ne se contentant pas de s'approprier le bien d'autrui sans nécessité véritable, il cherche, en outre, à discréditer et à ridiculiser sa victime, tel Tartufe voulant mettre le bonhomme Orgon hors de chez lui.

Les *plagiaires* ne sont pas des voleurs ordinaires ; ils n'ont pas l'excuse de la faim, même s'ils vivent de leur plume, car ils pourraient et ils devraient vivre d'autre chose, s'ils voulaient tenir leur plume avec toute la dignité désirable. (Voir *Gens de Lettres*). Les nécessités de l'homme de lettres, ou de celui qui se prétend tel, sont toutes conventionnelles et de l'ordre de la vanité ou de la cupidité. C'est par vanité ou pour s'enrichir, le plus souvent pour les deux, et non parce qu'ils ont faim, que tant de geais déshonorent la profession des lettres en se parant des plumes du paon.

*« Il est assez de geais à deux pieds comme lui,
Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui,
Et que l'on nomme plagiaires »,*

a dit La Fontaine. Dans la plupart des cas, ils sont simplement indéliçats et leur faute est d'autant plus vénielle qu'elle ne tarde pas à être découverte et à leur rapporter plus de ridicule qu'ils n'en ont tiré de considération. Comme le geai de la fable, le plagiaire de cette sorte se voit :

*« bafoué,
Berné, sifflé, moqué, joué,
Et par messieurs les paons plumé d'étrange sorte. »*

Ceux-là sont les simples plagiaires, trop simples pour être très malfaisants, qui se bornent à « coudre dans leurs rapsodies de longs passages d'un bon livre avec quelques petits changements » (Voltaire.) Mais il y a ceux qui ne se contentent pas de se parer des plumes du paon et se permettent de les tailler, de les arranger, de les adapter à leur façon, défigurant ainsi malignement les auteurs qu'ils ont dévalisés. Ceux-là ajoutent à l'indéliçatesse la muflerie ; ils pratiquent un véritable banditisme

artistique. Ce sont des *tripatouilleurs* et des *vandales*. (Voir *Tripatouillage* et *Vandalisme*.) Ils sont d'autant plus méprisables que leurs supercheries les font réussir auprès du public ignorant ou indifférent. Ils trônent parfois à l'Académie, sont des « chers maîtres » dans les revues et les journaux, pontifient dans les assemblées littéraires et artistiques. Or, il y a au bain quantité de gens qui n'ont pas fait pire qu'eux et sont certainement plus excusables.

Le *plagiat* était, dans le droit romain, le crime de « celui qui débauchait ou recélait des esclaves, achetait sciemment une personne libre, ou enlevait des enfants » (Bescherelle). Le *plagiaire* (*plagiarius*, de *plaga*, plaie, coup) était condamné au fouet pour avoir commis le crime de plagiat. Martial, satirique romain, ayant fait un rapprochement entre le plagiaire et celui qui méritait le fouet de l'opinion publique pour s'être approprié les pensées d'autrui, il semble qu'il y ait eu là l'origine de l'application des mots *plagiat* et *plagiaire* à la friponnerie littéraire et, par extension, à celle de l'art. Car cette sorte d'industrie s'exerce aussi dans les beaux arts et les arts appliqués. Les Pierre Grassou, dont Balzac a conté la fortune, abondent dans le monde de la peinture, et il est plus facile de gagner des millions en pillant chez un musicien une quelconque *Ramona* qu'en s'appropriant une œuvre littéraire. Le plagiat est plus difficile à déceler en art qu'en littérature.

Michelet a fait un des derniers emplois du mot *plagiaire*, suivant la définition antique, en appelant ainsi les Jésuites qui enlevaient les enfants à leurs mères. (*Du prêtre et de la femme*.) Le crime de plagiat, dans le sens du droit romain, a disparu de la loi moderne depuis la suppression légale de l'esclavage. Il ne subsiste que le crime d'enlèvement d'enfants, puni par les articles 354 et suivants du Code pénal français actuel. Le plagiat, dans son acception moderne, est considéré par le Code comme une atteinte à la propriété, sous le titre de « contrefaçon littéraire et artistique », et assimilé à la contrefaçon industrielle. C'est un délit qui relève des articles 425 et suivants du Code pénal. En fait, pour que le juge sévise, il faut qu'il y ait justification d'un préjudice matériel résultant de la contrefaçon. Un plagiaire peut très bien être acquitté, bien qu'ayant commis le plagiat le plus manifeste, s'il est établi qu'il n'est pas résulté un préjudice de son larcin ; il peut même faire condamner celui qui, publiquement, lui a appliqué l'épithète de « plagiaire » bien qu'il la méritait, le mot étant un outrage, suivant la décision de la Cour de Montpellier du mois de mai 1929.

On était plus sévère, jadis, pour les voleurs littéraires. Au moyen âge, un nommé Fabre d'Uzès, qui s'était approprié les œuvres d'Albertet de Sisteron, après la mort de celui-ci, et les avait publiées sous son nom, fut pris et fustigé suivant la « loi des empereurs ». Depuis, la loi s'est faite plus indulgente. On a vu tant de personnages faire leur fortune académique par des larcins de cette espèce, qu'on est devenu beaucoup plus complaisant. Il y a à peine quelques années, on a décoré de la Légion d'honneur M. Ferdinand d'Orléans, duc de Montpensier, qui avait publié sous son nom et sous le titre : *Notre France d'Extrême-Orient*, avec une belle préface de M. le Myre de Vilers, député de la Cochinchine, un ouvrage pillé dans celui de deux fonctionnaires, MM. Russier et Brenier, intitulé : *L'Indochine française*. Sous Louis-Philippe, Eugène Barestre avait été décoré et chargé par le

gouvernement d'aller « rechercher les choses homériennes », à la suite de la publication qu'il avait faite d'une traduction allemande de *Illiade* et *l'Odyssee* qu'il s'était appropriée. M. Arsène Houssaye fut honoré des faveurs ministérielles quand il publia une *Histoire de la peinture flamande et hollandaise* dont le texte et les planches étaient empruntés à d'autres. Le gouvernement de Louis-Philippe avait une excuse, il ignorait les plagiats révélés plus tard ; mais ceux qui ont décoré le duc de Montpensier n'ignoraient pas qu'il n'était qu'un plagiaire de la plus laide catégorie. Un autre plagiaire royal fut Joseph Bonaparte, ex-roi des Deux-Siciles et d'Espagne, qui fit rééditer sous son nom un poème historique d'un nommé Lorquet sur Napoléon. L'histoire fut racontée sous le titre : *Le roi couvert des dépouilles du poète*.

Au XVIII^e siècle, l'académicien Ripault Désormeaux devait ses travaux historiques à Dingé. Petit Radel avait fait paraître, avec sa signature, des notices de Teillac. Dupré de Saint-Maur, voulant avoir des droits à l'Académie Française, publia une traduction du *Paradis Perdu*, qui était de l'abbé de Boismorand. Au XIX^e siècle, un prétendu orientaliste, Langlés, a fait sa réputation en plagiant de nombreux ouvrages, ceux entre autres de Galland. L'académicien Etienne a plagié une pièce de collège, *Conaxa*, dans la comédie *Les Deux Gendres*. Louis de Bacher, membre de l'Institut, prit intégralement un de ses ouvrages dans un de ceux du comte de Neny. Certaines oeuvres de Victor Cousin sont d'autres auteurs que lui. La traduction de Thomas Reid, signée de Th. Jouffroy, fut le travail de Garnier. Les éloges académiques prononcés par Dacier furent écrits par des secrétaires. Baour Lormian a publié, sous son nom, des ouvrages de Buchon et de Lamothe-Langon, celui-ci fabricant d'apocryphes et mystificateur professionnel. La vanité et le lucre, dans lesquels Quérard voyait les mobiles de ces usurpations de réputation, se sont ainsi manifestés trop souvent parmi l'engeance académique. Et la tradition persiste. De nos jours, le maréchal Foch, avec ses mots historiques, et M. Pierre Benoît, dans ses romans, l'ont brillamment continuée.

Il y a relativement peu de plagiats au sens littéral du mot, c'est-à-dire d'appropriation textuelle de la production d'autrui. Il faut être un prince, pour qui « tout ce qui est national est nôtre », pour la pratiquer avec la désinvolture d'un Bonaparte ou d'un Montpensier. Mais le plagiat qui va du simple emprunt plus ou moins déguisé jusqu'au tripatouillage le plus éhonté est innombrable.

S'il n'y a pas une unique origine à la pensée comme à l'espèce humaine, il y a une unité de la pensée des hommes. Il n'est pas douteux que son expression est limitée et que depuis longtemps elle a presque tout dit de ce qu'elle avait à dire. Elle a même tout dit, si l'on en croit La Bruyère, depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et ils sont tous des plagiaires. Malgré ce, cette pensée, ou du moins ce qui est présenté comme tel et n'en est pas une infâme caricature, n'a pas arrêté sa production et prétend toujours apporter du nouveau. De plus en plus, l'humanité parle et écrit. Elle n'a jamais fait tant de discours, imprimé tant de livres et de journaux qu'aujourd'hui. Aussi, chaque jour découvre-t-on que l'idée, le récit, la mélodie, le tableau, la statue, le monument qu'on croyait de l'invention de tel ou tel auteur, a existé avant lui, qu'il n'a fait que recommencer mieux ou plus mal l'œuvre

d'un prédécesseur, et on découvre aussi que toujours plus en arrière, ce prédécesseur en avait eu d'autres. On a ainsi établi des chaînes, des filiations d'œuvres dont les sources sont toujours plus reculées vers une origine qui semble avoir été celle d'un système de pensée commun à tous les hommes, quels qu'aient été le lieu et l'époque de leur apparition sur le globe. Comment contester cette origine quand on retrouve sur les plateaux du Tibet, parmi des populations qui n'ont jamais eu aucune relation avec le monde occidental, les fables des *Contes* de Perrault ? (Voir *Littérature*.) Est-il une seule pensée de la philosophie la plus moderne qui ne se retrouve pas dans les lointaines *Védas* composées il y a plus de cinq mille ans ? Les migrations ne suffisent pas à expliquer cette origine puisque, dans le monde entier, les mêmes légendes, à peine déformées par les différences de milieux et de mœurs, se répètent chez les peuples de races les plus diverses.

Mais il y a à distinguer entre ce que Corneille appelait des « concurrences », qui sont les rencontres d'idées communes à l'espèce et font qu'un La Rochefoucauld dira, cinq mille ans après un ancien brahmane : « Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement », et le plagiat que La Rochefoucauld a très probablement commis en prenant cette idée dans Cervantès, après que Cervantès lui-même l'eût prise à un de ses devanciers. Il y a entre les deux choses tout ce qui constitue ce que S. Zweig, dans son ouvrage sur Freud, a appelé : *la création*, « ce don de voir des choses archi-vieilles et immuables comme si jamais ne les avait illuminées l'étoile d'un œil humain, d'exprimer ce qui fut dit mille fois avec autant de fraîcheur virginale que si jamais la bouche d'un mortel ne l'avait prononcé ».

Il y a aussi à distinguer entre le plagiat consistant à prendre les idées des autres pour en faire une œuvre nouvelle, leur donner des développements plus complets, une forme plus parfaite, pour les mettre en lumière et les répandre alors qu'elles étaient perdues, cachées dans une gangue obscure, et le plagiat appropriation vulgaire de celui qui se croit très habile en déposant son nom, comme une crotte, sur le livre, le tableau ou la symphonie d'un autre. Les hommes qui disparaissent laissent à ceux qui les suivent un héritage de pensée et d'art comme ils leur laissent tous les produits, toutes les richesses de leur travail, de leur invention, de leur habileté, pour qu'à leur tour ils les fassent valoir et les perfectionnent avant de les transmettre à leurs successeurs. C'est la marche du progrès. C'est par elle que nous ne vivons et que nous ne pensons plus dans les formes de notre lointain ancêtre des cavernes. Mais Descartes n'a pas plus inventé le « je pense, donc je suis », que Cicéron disant, avant lui : « *vivere est cogitare* », et que les constructeurs des palaces actuels n'ont inventé le ciment et le verre dont ils se servent. Piron a dit spirituellement :

*« Nos aïeux ont pensé presque tout ce qu'on pense
Leurs écrits sont des vols qu'ils nous ont fait d'avance.
Mais le remède est simple, il faut faire comme eux :
Ils nous ont dérobés, dérobons nos neveux. »*

C'est la bonne formule pour prouver que nos aïeux ne nous ont pas laissé un héritage inutile parce que nous le gaspillerons.

Il y a, dans la marche des idées, une infinité d'états, comme entre le grain d'où sortira la fleur et la fleur qui tombera en pourriture. Il y a, parmi ceux qui les utilisent, le prestidigitateur qui en tire un brillant feu d'artifices, l'artiste qui en fait jaillir une source de profonde émotion humaine, ou le lourdaud entrant dans leur domaine à la façon d'un éléphant qui s'ébattrait dans un dépôt de porcelaines et s'oublierait dans tous les coins. A. France a dit fort justement : « Une situation appartient non pas à qui l'a trouvée le premier, mais bien à qui l'a fixée fortement dans la mémoire des hommes ». Il y a là la justification du plagiaire prestidigitateur et artiste, et la condamnation du plagiaire lourdaud. On a prouvé que sur six mille vers attribués à Shakespeare, quatre mille ne seraient pas de lui. Qu'importe si l'emploi que Shakespeare a fait de ces quatre mille vers, empruntés un peu partout, leur vaut une mise en valeur que leurs véritables auteurs, en les noyant dans un galimatias plus ou moins informe, ne leur ont pas donnée ! Est-il un plagiaire celui qui fait un collier royal de cent pierres précieuses ramassées dans cent ruisseaux du monde ? Ce qui fait l'importance et la valeur d'une œuvre, c'est souvent moins la nouveauté de la pensée qu'elle apporte que l'expression qu'elle donne à une pensée qui est celle d'un certain nombre. Le véritable plagiat n'est pas dans la rencontre inconsciente d'idées semblables, pas plus que dans la ressemblance de gens ayant la même couleur de peau, la même taille, la même forme de nez ; il est dans l'appropriation préméditée de la production d'un autre, dans le fait de prendre le visage d'un autre, et encore comporte-t-il des nuances suivant les cas.

De tout temps il y a eu des plagiaires. Dès qu'un homme a eu émis une idée, un voisin s'en est emparé et l'a répandue parmi d'autres qui ont prétendu en être les auteurs, et cette idée s'est rencontrée un jour avec celle semblable qu'un autre avait eue dans une autre région. L'antiquité a abondé en plagiaires de toutes sortes. Ils sont pour la plupart inconnus pour toujours parce que disparus de la mémoire des hommes avec ceux qu'ils ont plagiés. Mais il reste des exemples nombreux. Le « fumier d'Ennius », dont Virgile a fait sortir de si belles fleurs, a produit d'autres floraisons. Si certaines sont allées à l'oubli, d'autres sont demeurées avec toutes leurs couleurs. La *Bible*, ouvrage le plus ancien du monde judéo-chrétien, n'est faite que de plagiats et a alimenté d'autres plagiats. Ses premiers livres ont été formés de toutes les légendes universelles. Les *Proverbes* de Salomon ne sont que la transcription des préceptes égyptiens d'Amen-em-opé. Les *Psaumes* et le *Cantique des Cantiques* sont la transposition presque littérale des hymnes religieux et des chants d'amour égyptiens. (Couchoud : *Théophile*.) Une des plus belles images de l'Evangile, celle du Fils de l'homme qui n'a pas une pierre pour reposer sa tête, vient directement d'un discours de Tiberius Gracchus disant : « Les bêtes sauvages de l'Italie ont un gîte, une tanière, une caverne. Les hommes qui combattent pour l'Italie ont en partage l'air et la lumière, rien de plus. Ils n'ont ni toit ni demeure ; ils errent de tous côtés avec leurs femmes et leurs enfants... On les appelle les maîtres du monde, et ils ne possèdent pas une motte de terre. » Les textes des auteurs primitifs de l'Eglise ont été pillés dans les œuvres du paganisme, avant que l'Eglise cherchât à anéantir ce paganisme. De même que les basiliques, les allégories et les hymnes païennes sont devenues les premiers temples, la première peinture, la

première musique chrétiens ; tous les dogmes, tous les symboles, toute la liturgie du christianisme sont plagiés de l'antiquité et dans des formes souvent bien inférieures.

Il n'est pas d'auteur antique qui ait échappé à l'accusation de plagiat. L'ignorance générale l'a favorisé au moyen âge, en même temps que le zèle des propagandistes religieux multipliait les « pieuses jongleries » de leurs tripatouillages. Dans les temps modernes, « bien des écrivains ne se sont pas bornés à glaner, ils ont moissonné dans les champs d'autrui », a dit Mayeul Chaudon. Montaigne a pris énormément à l'antiquité, à Sénèque et à Plutarque en particulier, et il l'a déclaré honnêtement. Dante, Rabelais, Shakespeare, Corneille, Pascal, Milton, Racine, Molière, La Fontaine, Bossuet, Voltaire, Rousseau, pour ne citer que les plus illustres, ont été les plus effrontés plagiaires du monde, si l'on appelle plagiat le fait de prendre une idée ou une situation déjà connue et d'en faire un chef-d'œuvre. On attribue à Shakespeare, qui n'a peut-être jamais existé que par l'œuvre portant son nom, cette réponse au reproche d'avoir pris une scène dans une pièce d'un autre auteur : « C'est une fille que j'ai tirée de la mauvaise société pour la faire entrer dans la bonne. » Molière disait : « Je prends mon bien où je le trouve. » A. Dumas voyait dans le plagiat, avec un certain cynisme, une « conquête » de l'homme de génie faisant « de la province qu'il prend une annexe de son empire ; il lui impose ses lois, il la peuple de ses sujets, il étend son sceptre d'or sur elle, et nul n'ose lui dire en voyant son beau royaume : « Cette parcelle de terre ne fait point partie de ton patrimoine. » A. Dumas, lui, étendait son propre patrimoine à toute l'histoire de la France qu'une centaine de « nègres » tripatouillaient pour son compte et dont il signait les élucubrations. Combien d'autres ont fait encore plus mal que lui ! Car le malheur est que le plagiat n'est pas toujours le fait de l'homme de génie faisant un joyau de ce qui était informe, mais qu'il est le plus souvent le fait de pillards sans talent autant que sans vergogne. Un certain Ramsay, qui avait copié mot pour mot des passages de Bossuet et avait été pris la main dans le sac par Voltaire, répondait insolemment « qu'on pouvait se rencontrer, qu'il n'était pas étonnant qu'il pensât comme Fénelon et s'exprimât comme Bossuet » !

Les pillards sont même sans politesse, poussant la muflerie jusqu'à injurier leurs victimes. Ils ne leur suffit pas de boire dans le verre des autres, ils crachent dedans. C'est ainsi que Castil Blaze, un des plus sots critiques musicaux qui aient existé, traitait Rousseau d'ignorant après avoir capté dans son *Dictionnaire de la musique* trois cent quarante deux articles et se les êtres attribués ! Le philologue Lefebvre de Villebrune, qui avait pillé 6.200 notes dans l'œuvre de Casaubon, injuria celui-ci dans sa traduction d'*Athénée*. Comme il faut de tout pour faire un monde, surtout celui des pillards littéraires, il y a aussi parmi eux des humo Un Dominique de Hottinga a parlé des « longues veilles » que son travail lui a coûtées, dans une traduction de la *Polygraphie* de Trithème qu'il a volée à Collange. Un Lajarry ayant pillé, dans Andrieux, une pièce qu'il publia sous le titre : *Saint Thomas*, la présenta comme « une rêverie émanée de ses loisirs » ! Il y a enfin chez ces pillards, comme dans toutes les mauvaises compagnies, des moralistes, hypocrites raffinés, anormaux et pervers, qui sont les plus nombreux et travaillent dans la vertu et la pornographie combinées ; les Louis de Bans et les Bacon-Tacon

qui plagient la *Fausseté des vertus humaines* et des *Discours sur les mœurs* ! Le fin du fin de cette tartuferie est dans le cas de ceux qui, jugeant « infâmes » des *Vénus au couvent*, les écrivent et les éditent sous des noms supposés. Ainsi, sous le pseudonyme *Le Cosmopolite*, le duc d'Aiguillon fit imprimer un Recueil de pièces choisies parmi les plus licencieuses, entre autres le *Bordel céleste* d'un pauvre diable, Pierre le Petit, qui avait été pendu puis brûlé vers 1670 pour avoir commis cette impiété. Grands seigneurs et abbés de cour en faisaient leurs délices.

Le plagiat fut de mode à partir du XVII^e siècle. C'était une façon de se distinguer que de s'attribuer l'esprit des autres. Les gens du monde se faisaient passer volontiers pour les auteurs des écrits de plumitifs besogneux et anonymes qui couraient les ruelles et la Cour. Un nommé Richesource, qui avait pris le titre de « Directeur de l'Académie des orateurs philosophes », enseignait comment on pouvait devenir distingué en pratiquant le *plagiarisme* dont il définissait ainsi l'art : « celui de changer ou déguiser toutes sortes de discours, composés par les orateurs ou sortis d'une plume étrangère, de telle sorte qu'il devienne impossible à l'auteur lui-même de reconnaître son propre ouvrage, son propre style, et le fond de son œuvre, tant le tout aura été adroitement déguisé. » Un quatrain paru dans l'*Almanach des Muses*, en 1791, a jugé ainsi cette méthode

« Quoi qu'en disent certains railleurs,
J'imité et jamais je ne pille.
- Vous avez raison., monsieur Drille,
Oui, vous imitez... les voleurs. »

Le XIX^e siècle a eu, comme les précédents, ses plagiaires plus ou moins coupables, plus ou moins cyniques, parmi ses grands hommes et surtout ses moyens et petits auteurs : Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Balzac, Alfred de Musset qui prétendait pourtant ne boire que dans son verre et avait dit sévèrement : « Voler une pensée, un mot, doit être regardé comme un crime en littérature. » Stendhal, Baudelaire, A. Dumas père et fils, Scribe, Sardou qui fit une enquête sur le plagiat « considéré comme un des beaux arts », E. About, Renan, A. France, Zola, Coppée, J. Lorrain, E. Rostand, etc. Parmi les plagats ou rencontres d'idées et de situations que nous n'avons pas vus signalés, indiquons la parenté curieuse du sujet du *Bal de Sceaux*, écrit par Balzac, en 1829, et de celui de *Horatio Sparkins*, de Dickens, paru après. Par contre le *David Copperfield*, de Dickens, fut publié bien avant *Jack*, d'A. Daudet, qui paraît en avoir été directement inspiré. Il y a aussi une parenté frappante entre l'*Aiglon*, d'E. Rostand et certains épisodes des *Mohicans de Paris*, d'A. Dumas. M. Barrés semble avoir pensé au frère Calotus d'A. Rimbaud quand il a vitupéré les « accroupis de Vendôme », et M. P. Bourget paraît s'être un peu trop souvenu d'Hamlet quand il a écrit *André Cornélis*. M. Maurice Rostand, insupportable cabotin qui avait pillé Dickens, le plaignit quand il fut lui-même pillé ; double profit publicitaire, M. Louis Dumur a inventé un type, *Un Coco de génie*, qui pratique le plagiat quand il est en état de somnambulisme. C'est un aspect littéraire de la psychopathie.

Depuis 1670 que parut le premier ouvrage dévoilant les anonymes et les pseudonymes, celui de Fréd. Geisler, et depuis l'ouvrage d'Adrien Baillet, les *Auteurs déguisés*, le plagiat a été souvent dénoncé, ainsi que toutes les formes de supercheries littéraires. On a eu le *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, par Barbier, en 1806-1808, puis les *Questions de littérature légale*, de Ch. Nodier, le *Bulletin du bibliophile belge*, de F. de Reiffenberg, et les *Curiosités littéraires*, de Lalanne.

L'ouvrage le plus complet sur ces questions est : *Les Supercheries littéraires dévoilées*, se J. M. Quérard, paru en 1847 et réédité avec de nombreux compléments en 1869. Il demeure un précieux document pour les recherches bibliographiques. Depuis Quérard, d'autres ont dénoncé des plagiats plus modernes. M. G. Maurevert, entre autres, a composé le *Livre des plagiats* où il en a fait connaître de nombreux d'auteurs contemporains. Car l'industrie des plagiaires ne chôme guère, pas plus que celle de toutes les autres supercheries. Nous verrons, au mot *tripatouillage*, que ces supercheries se sont multipliées et ont pris un caractère inouï de banditisme littéraire, grâce à la fabrication cinématographique qui a supprimé tout respect de la pensée et tout scrupule d'art, faisant du milieu spécial où cette fabrication s'exerce une véritable foire d'empoigne et un laboratoire d'horreurs.

De plus en plus, les auteurs se pillent entre eux. C'est le plus clair de leur génie puffiste et publicitaire. Ça fait du bruit dans les journaux, il y a même des procès. Tous les morts-nés de la littérature et de l'art, devenus des « chers maîtres » avant d'avoir rien produit, les fournisseurs du snobisme actuel, les directeurs de conscience et d'esthétique du muflisme, vivent et prospèrent de l'industrie du *plagiarisme*. Rapetasseurs de vieilles savates, rongeurs de rogatons, collecteurs d'épluchures, ils ont le nez dans toutes les poubelles de l'histoire, les yeux et les mains dans toutes les œuvres des voisins. Ils sont les chiens à qui Edgar Poe voulait interdire l'entrée des cimetières parce qu'ils grattent et fouillent partout, profanent tout, pissent sur tout. Ils le sont cyniquement, pratiquant le plagiat comme moyen de réclame. D'ailleurs, on ne les prend jamais sans vert. Stendhal, qui, sous le pseudonyme de Bombet, avait pillé l'Italien Carpini pour faire sa *Vie de Haydn*, s'efforça de ridiculiser sa victime quand elle eut le mauvais goût de se plaindre. Aujourd'hui. M. Pierre Benoît a déclaré, en faisant une pirouette qui lui a gagné l'Académie Française, qu'il avait voulu « appâter les imbéciles ». Les imbéciles sont ceux qui ont dénoncé ses supercheries en faisant connaître les auteurs et les textes où il avait puisé, notamment dans V. Hugo. Aussi, le plagiat, plus ou moins aggravé de tripatouillage, est-il de plus en plus dans les mœurs, et on peut s'attendre à voir l'Académie Française décerner un jour prochain un *Grand prix du plagiat*. Il ne sera, d'ailleurs, pas plus immoral que ses *Prix de Vertu* !

* * *

Au plagiat, on peut rattacher le pastiche, imitation de la manière d'un auteur, quand il n'est pas d'intention satirique dans le but évident de faire ressortir, en les grossissant, les défauts de celui qu'il imite et qu'il n'est pas alors de la parodie. En musique, le pastiche fut nettement du plagiat et du tripatouillage lorsque des entrepreneurs prirent des morceaux de compositeurs divers et les « arrangèrent »

pour en faire des œuvres nouvelles. Les plus cyniques de ces entrepreneurs furent deux musicastes, Lachnith et Kalbreuner qui firent, en 1803 et 1805, deux oratorios, *Saül* et la *Prise de Jéricho*, dont la musique fut pillée dans une douzaine d'auteurs. Lachnith poussait le cynisme jusqu'à s'écrier, pendant qu'on jouait des airs de Mozart qu'il s'était attribués : « Non, je ne ferai jamais rien de plus beau ! » Chargé d'adapter la *Flûte Enchantée*, de Mozart, pour l'Opéra de Paris, il en fit un salmigondis, sous le titre : *Les Mystères d'Isis*. Son compère Kalbreuner se chargea du tripatouillage de *Don Juan*, dans lequel il introduisit de la musique de sa façon. Le pastiche musical est pratiqué aujourd'hui d'une façon moins grossière, plus savante ; l'emploi de la pensée et de la manière d'autrui, habilement dissimulé, n'a plus que l'aspect de réminiscences. M. Saint-Saëns a été, sans l'avouer, le plus adroit pasticheur musical. Il a fait de l'Haendel, du Mozart, du Gluck, du Berlioz, du Liszt, du Wagner, et aussi du Meyerbeer, mieux que tous ces musiciens, comme les Pierre Grassou font du Raphaël, du Rembrandt, du Watteau, du Corot, du Daumier et même du Bonnat, mieux que tous ces peintres.

En littérature, on tient le pastiche en haute estime comme étant, dit-on, le signe d'une culture étendue, d'un esprit critique aigu, d'une souplesse de pensée remarquable. Et il convient admirablement à notre époque, dit-on aussi, parce qu'il est « la forme la plus rapide et la plus portative de la critique ». (M. F. Gregh). Il n'est plus la peine de perdre son temps à lire les grands ouvrages pour se faire une opinion sur eux ; le pastiche les sert concentrés avec leurs qualités et leurs défauts comme un Liebig littéraire. Il y a, nous semble-t-il, contradiction entre les qualités nécessaires aux faiseurs du pastiche, entre les connaissances étendues qu'il réclame, la préparation studieuse qu'il demande, le travail de lecture et de réflexion qu'il impose, et cette critique rapide et portative qui correspond plutôt aux formes trépidantes, bruyantes et vides de la littérature actuelle aussi pressée de n'arriver nulle part que la justice de Méphistophélès : avion, paquebot, auto, cinéma, reportage, machine à écrire, télégraphe, téléphone, tous moyens qui ne s'accordent guère avec le travail de bibliothèque et de pensée tranquille que cette littérature laisse aux « poussahs » littéraires. Le pastiche est, au contraire, de notre temps, un anachronisme. Il est de vieille formation scolastique. On dut l'enseigner au moyen âge, et même avant dans l'antiquité, pour imiter autrui. Il a été l'*apocryphe* qui, sous le couvert de cette imitation, a servi à répandre tant de falsifications de la pensée, comme nous allons le voir. Aujourd'hui encore, on enseigne le pastiche dans les collèges, ce qui explique sans doute que tant de professeurs excellent dans ce genre. Mais ce n'est pas une des moindres incohérences de notre époque « rationalisée » que d'apprendre à des jeunes gens dont on fera des officiers, des ingénieurs, des banquiers, des commis voyageurs, à imiter Boileau écrivant à Racine au sujet de sa lettre sur les Hérésies *imaginaires*, ou Maucroix déconseillant La Fontaine de continuer sa tragédie d'Achille !... Quoi qu'on en puisse dire, le pastiche n'a pas de vie originale ; il est un signe des temps de la décadence littéraire, des époques où la pensée, apeurée devant les réalités, se réfugie dans les superfluités rhétoriciennes. Notre temps s'attache au pastiche comme le XVII^e siècle s'attachait au gongorisme. Comment les littérateurs auraient-ils une pensée originale, alors qu'ils ne

comprennent pas le fait social, redoutent ses conséquences, et s'efforcent d'être hostiles à la marée montante, irrésistible, d'un monde nouveau qui les emportera avec toute la vieille scolastique usée, vidée, finie, pour ouvrir devant les hommes les voies de la vie ?

Le pastiche est inoffensif tant qu'il ne se présente que comme un amusement littéraire d'une intention avouée par son auteur. Mais beaucoup de pastiches sont des apocryphes dont les auteurs ne se sont pas fait connaître, dont le but, a dit Quérard, a été de tout temps « soit le charlatanisme, soit la mystification », et qui multiplient la confusion dans l'histoire. C'est ainsi qu'on a imputé à des poètes célèbres des poèmes qu'ils n'ont jamais écrits. La *Batrachomimachie*, attribuée faussement à Homère, le *Du Culex* et le *Du Ciris*, qu'on a mis au compte de Virgile, sont des apocryphes. Des *Lettres* de Thémistocle, de Phalaris, d'Apollonius de Tyane, des Fables d'Esopé, ont été composées par le moine Planudes. L'Eglise a fait un usage exagéré de l'apocryphe pour les besoins de son opportunisme, pour appuyer de prétendues autorités ses décisions contradictoires. Il y a ainsi de faux ouvrages des Pères de l'Eglise, de fausses décrétales des papes, de faux traités des saints Ambroise, Athanase, Augustin, Bernard, une *Histoire apostolique* d'Abdias, un des soixante disciples de J. C. et premier évêque de Babylone, qui ont été fabriqués aux XV^e et XVI^e siècles. Erasme se plaignait, au XVI^e siècle, de ne posséder aucun texte des Pères de l'Eglise qui n'eût été falsifié. Les fraudes les plus grossières ont été inventées par des prélats et de simples moines. Eusèbe tenait pour authentique une lettre de J. C. à Abgar, roi d'Edesse ; en plein XIX^e siècle on répandait encore, dans les campagnes françaises, de prétendues lettres de J.C.!... D'autre part, les récits mythologiques sont pleins de soi-disant écrits d'Hermès, Horus, Orphée, Daphné, Linus et autres personnages légendaires n'ayant probablement jamais existé. L'écosais Mac Pherson inventa, au XVIII^e siècle, le barde Ossian qui fut un des héros du snobisme romantique. Sigonius publia, en 1583, un faux Cicéron, le *Consolatio*, que certains veulent encore tenir pour authentique. Il y eut de faux Pétrone, de faux Athénagore, de faux Catulle. On a vu depuis de faux La Fontaine, Sévigné, Corneille, Molière, Fénelon, Fléchier, Diderot, Condorcet, Walter Scott, Byron, etc., qui n'étaient que des pastiches, mais non avoués par leurs auteurs. Combien de ces choses fausses sont toujours tenues pour véridiques et continuent à faire autorité dans l'histoire littéraire et dans l'histoire tout court ! Si, de temps en temps, on découvre la mystification des lettres de Cléopâtre, de Marie-Madeleine, de Vercingétorix, de Clovis, fabriquées par un Lucas Vrin, ou d'une tiare de Staïtapharnés, ou de la peinture de Boronali, combien le *plutarquisme* (voir ce mot) ne se nourrit-il pas toujours d' « apocryphités » dont personne ne con l'authenticité, et combien de fausses œuvres représentent l'histoire de l'art dans les musées !

Le pastiche, même quand il n'a pas les conséquences dangereuses de la mystification apocryphe et n'est que la forme élégante du plagiat, ne mérite pas plus d'estime. Il est le produit d'une société qui a peur de la pensée et s'efforce de se survivre dans la pérennité d'un passé momifié et périmé.

- Edouard ROTHEN.



Accueil

PLAISIR (ET PEINE)

Éléments simples et fondamentaux de la vie affective, plaisir et peine sont impossibles à définir. Il serait d'ailleurs inutile de le faire, chacun sachant par expérience à quels états mentaux ces termes répondent. Perpétuellement, ils se mêlent et se succèdent dans la conscience; entre ces deux pôles, la vie psychologique oscille sans arrêt. Trop diverses sont nos tendances pour que toutes puissent être satisfaites ou contrariées en même temps. C'est à une proportion entre les éléments agréables et douloureux, à une prédominance des uns sur les autres que se ramènent joies et souffrances. La blessure qui permettait au soldat d'échapper à l'existence du front, sans que sa vie soit en danger, sans qu'il soit privé d'un membre, lui occasionnait des douleurs physiques quelquefois vives ; elle remplissait, par contre, son esprit d'espoir consolateur. C'est une douce peine qu'éprouvent les amants, lorsqu'ils se font de tendres reproches ou qu'ils se séparent pour peu de temps. Poussé à l'extrême ou trop prolongé, le plaisir se transforme en souffrance : si belle que soit une mélodie, il est difficile de la tolérer pendant plus de deux heures ; des saveurs même agréables provoquent la nausée lorsqu'ils reviennent trop fréquemment ; et c'est à une vraie torture qu'aboutit le chatouillement.. En sens inverse, de pénible un état peut devenir agréable : saveur et odeur des narcotiques, de l'alcool, du tabac répugnent d'abord à certains qui, par l'effet de l'habitude, les jugeront délectables plus tard ; des exercices musculaires, douloureux à l'origine, seront générateurs de joies par la suite. « Il y a une espèce de douleur, écrivait Mme de Lespinasse, qui a un tel charme qu'on est tout prêt à préférer ce mal à ce qu'on appelle plaisir. Je goûte ce bonheur ou ce poison. » On rencontre des malades qui éprouvent du plaisir à gratter leurs plaies ; l'euphorie des phtisiques, et des mourants est chose connue ; sadisme et masochisme impliquent, associé à l'impulsion sexuelle, le besoin de frapper ou d'être frappé. Certains savourent le spleen, la mélancolie ; nul événement heureux ne parvient à les dérider. De pareilles voluptés sont de nature morbides ; elles montrent du moins combien il est difficile de tracer des limites précises entre la douleur et le plaisir. Aussi plusieurs psychologues ont-ils admis que ces deux états ne sont point deux manifestations contraires, mais deux moments d'un même processus ; ils géraient la traduction, dans l'ordre affectif, du rythme fondamental de la vie, constitué par l'assimilation et la désassimilation (deux processus réciproquement dépendants et dont l'un implique l'autre). C'est la conception de Th. Ribot. D'autres affirment, au contraire, que plaisir et douleur sont aussi nettement distincts que la sensation visuelle l'est de la sensation auditive. Selon Goldscheider et von Frey, il y aurait dans la peau des points sensibles à la douleur et à la pression ; Strong et Nichols parlent de nerfs dolorifères ; à la suite de minutieuses expériences, Mmes Ioteyko et

Stefanowska ont admis, elles aussi, l'existence d'un sens spécial de la douleur ; elles croient même à l'existence d'un centre cérébral dolorifère différent des centres percepteurs. Ce qui les conduit à préciser que des états désagréables peuvent n'être pas douloureux : « L'élément désagréable est un élément qu'on doit exclure de toute théorie objective de la douleur. » Bourdon et Georges Dumas font aussi cette dernière distinction, que n'acceptent point la majorité des psychologues. Ces doctrines ont du moins le mérite de ne pas s'écarter du domaine expérimental. Autrefois les métaphysiciens s'en tenaient à des considérations imprécises et vagues qui encombrant encore les manuels de philosophie. « C'est dans l'action, déclarait Aristote, que semble consister le bonheur, le plaisir n'est pas l'acte même, mais c'est un surcroît qui n'y manque jamais, c'est une perfection dernière qui s'y ajoute, comme à la jeunesse sa fleur ». Toutes les fois que l'activité se déploie librement et se trouve en possession de son objet, la jouissance apparaît. Reprenant la même pensée, Hamilton ajoute que le plaisir naît d'une activité moyenne et la douleur d'une activité trop faible ou surmenée. Pour Descartes, notre bonheur réside dans le sentiment de quelque perfection. D'après Spinoza, la joie résulte du passage d'une moindre à une plus grande perfection, la tristesse du passage inverse. Adoptant une conception que l'on trouve déjà chez Epicure, Kant et d'autres penseurs, Schopenhauer par exemple, soutiennent que le fait primitif est non le plaisir, mais la douleur ; seule la seconde est positive, le premier n'est qu'un état négatif, une absence de douleur. La vie s'avère une continuelle souffrance, car elle est essentiellement volonté, et l'on ne veut que pour satisfaire des besoins pénibles et toujours renaissants, pour obtenir ce dont le manque fait souffrir. Mais une telle conception paraît inadmissible. Tous les besoins ne sont pas douloureux; et certains plaisirs, la vue d'un beau spectacle ou l'audition d'une belle musique, par exemple, n'impliquent nullement l'existence d'une privation antérieure. Pour Wolf, un disciple de Leibniz, les états affectifs se ramènent à la contemplation d'une perfection ou d'une imperfection ; la sensibilité n'est qu'une connaissance confuse. Sans être aussi catégorique, Leibniz affirmait cependant : « Je crois que dans le fond le plaisir est un sentiment de perfection, et la douleur un sentiment d'imperfection, pourvu qu'il soit assez notable pour qu'on s'en puisse apercevoir. » Les stoïciens pensaient de même, lorsqu'ils faisaient dépendre bonheur et malheur de l'idée que s'en font les humains. « Ce qui trouble les hommes, déclare Epictète, ce ne sont pas les choses mais l'opinion qu'ils se font des choses. Ce n'est pas la mort qui est terrible, mais l'opinion que nous nous faisons de la mort. Lorsque nous sommes troublés ou affligés n'accusons donc jamais que nous-mêmes, c'est-à-dire nos jugements. » Une telle maxime, il est vrai, s'applique surtout au plaisir et à la souffrance d'ordre psychologique. Mais Ribot soutient que les états affectifs les plus éthérés ne diffèrent des états affectifs d'ordre physique que par leur point de départ : les premiers sont liés à une image ou à une idée, les seconds à une sensation. « Au premier abord, écrit-il, il semblera paradoxal et même révoltant à plus d'un de soutenir que la douleur que cause un cor au pied ou un furoncle, celle que Michel-Ange a exprimée dans ses *Sonnets* de ne pouvoir atteindre son idéal ou celle que ressent une conscience délicate à la vue du crime, sont identiques et de même nature. Je rapproche à dessein des cas extrêmes. Il n'y a pourtant pas lieu de

s'indigner si l'on remarque qu'il s'agit de la douleur seule, non des événements qui la provoquent, qui sont, eux, des phénomènes extra-affectifs. » De même, la distinction entre les joies spirituelles et les joies sensorielles n'a qu'une valeur pratique. « Le plaisir, comme état affectif, reste toujours identique à lui-même ; ses nombreuses variétés ne sont déterminées que par l'état intellectuel qui le suscite. » Herbart n'explique pas les états affectifs, ainsi que le faisait Wolf, par un jugement de valeur, mais par l'accord ou le désaccord qui existe entre nos représentations. Dissonances et harmonies musicales n'apparaissent qu'avec les notes de la gamme ; souffrances et voluptés d'ordre psychologique (Herbart s'occupait seulement de celles-là) résultent, à son avis, de la coexistence dans l'esprit d'idées qui se contredisent ou se renforcent. Loin d'être inertes, nos représentations intellectuelles sont des forces capables de se combattre ou de s'unir. C'est dans l'activité que Spencer, après bien d'autres, place la cause du plaisir. « S'il y a, dit-il, comme on ne peut le nier, des douleurs négatives qui naissent de l'inaction, et des douleurs positives qui ont leur origine dans l'excès d'activité, il en résulte que le plaisir accompagne les actions moyennes, c'est-à-dire situées entre les deux extrêmes. » S'appuyant sur la doctrine évolutionniste, il a montré, en outre, que les douleurs sont les corrélatifs d'actions qui nuisent à l'organisme, les plaisirs les corrélatifs d'actions qui le favorisent. L'adaptation de l'être au milieu constitue une indispensable nécessité biologique ; un vivant ne peut survivre que si les états agréables s'associent, chez lui, aux actes utiles, la souffrance aux actes nuisibles : « Si nous substituons au mot plaisir la phrase équivalente : un état que nous cherchons à produire dans la conscience et à y retenir ; et au mot douleur, la phrase équivalente : un état que nous cherchons à ne pas produire dans la conscience ou à en exclure, nous verrons que, si les états de conscience qu'un être s'efforce de conserver sont les corrélatifs d'actions nuisibles, et que si les états de conscience qu'il s'efforce de chasser sont les corrélatifs d'actions profitables, l'être doit rapidement disparaître, s'il persiste dans ce qui est nuisible et fuit ce qui est profitable. En d'autres termes, ces races d'êtres seules ont survécu chez lesquelles, en moyenne, les états de conscience agréable ou qu'on désire accompagnent les activités utiles au maintien de la vie, tandis que les états de conscience désagréables ou qu'on fuit accompagnent les activités directement ou indirectement destructives de la vie ; par suite, toutes choses égales, parmi les diverses races, celles se multiplier et survivre qui possédaient les meilleurs ajustements entre leurs états de conscience et leurs actions, et tendaient toujours vers un ajustement parfait. » Mais cette adaptation du plaisir à l'activité utile n'est jamais complète ; milieu et conditions de vie changent très rapidement ; d'où les exceptions à la règle générale que l'on constate parfois. « Comme chaque espèce, sous la pression croissante du nombre, doit être refoulée dans les milieux voisins, chaque membre doit, de temps en temps, rencontrer des plantes, des proies, des ennemis, des actions physiques que ni eux ni leurs ancêtres n'ont encore expérimentés, et auxquels leurs états de conscience ne sont pas adaptés. » Ces désaccords entre les inclinations héréditaires et les nécessités actuelles sont particulièrement nombreux lorsqu'il s'agit de l'homme, car les sociétés dont il est membre subissent une évolution rapide. « D'une part, il survit encore de ces sentiments tout à fait propres à nos ancêtres

éloignés, qui trouvent leur satisfaction dans l'activité destructive de la chasse et de la guerre : sentiments qui, par leur direction antisociale causent indirectement de nombreuses misères. D'autre part, la pression de la population a rendu nécessaire le travail persistant et monotone ; et quoique le travail ne répugne nullement à l'homme civilisé autant qu'au sauvage, et qu'il soit même pour quelques-uns une source de plaisirs, cependant, pour le présent, la réadaptation est loin d'avoir été assez loin pour qu'on trouve du plaisir habituellement dans la quantité de travail requise habituellement. » Nul ne peut nier que la souffrance soit le signe ordinaire du danger, le plaisir, celui de l'utilité ; la thèse de Spencer ne manque ni de logique ni de profondeur. Néanmoins, le progrès scientifique a démontré que ces signes étaient souvent trompeurs. De pénibles opérations chirurgicales sont parfois singulièrement fécondes en conséquences heureuses ; certains poisons flattent le goût et l'odorat. Plaisir et douleur n'expriment que les effets immédiats, l'influence partielle et momentanée d'une action. Des troubles d'importance minime, tels que la carie dentaire, engendrent des souffrances hors de proportion avec les dangers courus par l'organisme ; de très graves maladies, comme le cancer du foie et la tuberculose pulmonaire, se développent sans que le sujet soupçonne le péril. D'une façon générale cependant, les sensations affectives internes deviennent d'autant moins vives que l'organisme est plus parfait; à l'état normal, cœur et foie ne donnent naissance qu'à des sensations très vagues. Et non seulement la douleur, cette « sentinelle vigilante », ne nous informe parfois que quand le mal est irrémédiable, mais elle nous trompe très fréquemment sur le siège et la cause de la maladie : certains troubles de l'estomac se traduisent par des céphalalgies, certains désordres du foie par une douleur à l'épaule droite ; une démangeaison du nez peut être due à des vers de l'intestin. L'existence de plaisirs morbides est attestée par de nombreux faits. « J'ai connu, déclare Mantegazza, un vieillard, qui m'avouait trouver un plaisir extraordinaire et qui ne lui paraissait inférieur à nul autre, à égratigner les contours enflammés d'une plaie sénile qu'il avait depuis plusieurs années à une jambe. » Dans son autobiographie, Cardan affirme « qu'il ne pouvait se passer de souffrir et quand cela lui arrivait, il sentait s'élever en lui une telle impétuosité que toute autre douleur lui semblait un soulagement ». En conséquence, il s'infligeait à lui-même de véritables tortures. Spencer, qui constate la réalité de ce qu'on appelle le plaisir de la douleur, ne parvient pas à fournir une explication satisfaisante : « J'avoue, écrit-il, que cette émotion particulière est telle que ni l'analyse ni la synthèse ne me mettent en état de la comprendre complètement. » Ribot, qui a donné de fortes pages sur ce sujet et résumé ce que d'autres avaient dit, ne réussit pas davantage à trouver la cause de ces anomalies. Considérées en tant que guides, joie et souffrance n'ont donc qu'une valeur relative ; souvent, elles ont besoin d'être corrigées par la connaissance réfléchie. Une recherche imprudente du plaisir qui répudie l'indispensable contrôle de la raison, aboutit à des effets désastreux. Il est certain que l'exercice normal des fonctions organiques est lié à une sensation fondamentale de bonheur ; l'état normal n'est pas la douleur, comme le prétendent les pessimistes, mais le plaisir. Vivre, c'est essayer d'éviter la première et de se procurer le second ; toutefois, pour y mieux parvenir, il faut n'accorder qu'une confiance limitée aux impressions du moment et chercher une règle de conduite plus sûre : celle que la

science nous propose. L'affectivité, qu'elle soit agréable ou pénible, semble un appel à l'action ; son rôle est celui d'un indicateur, mais d'un indicateur qui sacrifie volontiers l'individu à l'espèce. Témoin ces insectes chez qui le geste procréateur du mâle est suivi d'une mort immédiate.

Tout état affectif requiert-il la présence d'un élément représentatif ? La majorité des psychologues l'affirment. « Le plaisir et la douleur, déclare Lehmann, sont toujours liés à des états intellectuels. » Si vague, si confuse que soit la connaissance, pense Höffding, elle existe même dans des impressions agréables ou pénibles qui, de prime abord, semblent l'exclure. Ribot admet, par contre, que l'élément affectif n'est pas assujéti au rôle perpétuel d'acolyte ou de parasite et qu'il a une existence propre, indépendante, au moins quelquefois. « L'enfant ne peut avoir, au début, qu'une vie purement affective. Durant la période intra-utérine, il ne voit, ni n'entend, ni ne touche ; même après la naissance il lui faut plusieurs semaines pour apprendre à localiser ses sensations. Sa vie psychique si rudimentaire qu'elle soit, ne peut évidemment consister qu'en un vague état de plaisir et de peine, analogues aux nôtres. Il ne peut les lier à des perceptions, puisqu'il est encore incapable de percevoir... Règle générale : tout changement profond dans les sensations *internes* se traduit d'une façon équivalente dans la cénesthésie et modifie le ton affectif ; or, les sensations internes n'ont rien de représentatif et ce facteur, d'une importance capitale, les intellectualistes l'ont oublié... Mais la source la plus abondante où l'on pourrait puiser à volonté est certainement la période d'incubation qui précède l'éclosion des maladies mentales. Dans la plupart des cas, c'est un état de tristesse vague. Tristesse sans cause, dit-on vulgairement ; avec raison, si l'on entend qu'elle n'est suscitée ni par un accident, ni par une mauvaise nouvelle, ni par les causes ordinaires ; mais non pas sans cause, si l'on prend garde aux sensations internes dont le rôle, en pareil cas inaperçu, n'en est pas moins efficace. » On a reproché à Ribot de s'adresser de préférence à la psychologie pathologique ; en outre, on estime contestables la plupart des exemples qu'il cite. Ces critiques comportent une part de vérité. Néanmoins tous reconnaissent que l'élément affectif et l'élément représentatif, loin de suivre une marche parallèle, varient plutôt en raison inverse l'un de l'autre. Dès lors il n'apparaît pas impossible qu'ils se dissocient complètement, dans certains cas. Enfin, il est incontestable que, chronologiquement, la vie affective se développe avant la vie représentative. Concernant les rapports du plaisir et de la douleur avec l'activité, les philosophes ont affirmé de bonne heure que les premiers avaient leur source dans la seconde ; mais ils restaient dans le vague. Grâce aux progrès de la physiologie moderne, nous sommes mieux renseignés sur ce sujet. Là encore il faut bannir les préoccupations métaphysiques, pour sen tenir aux données de la science expérimentale. Nous avons déjà signalé les recherches de ceux qui admettent des nerfs dolorifères spéciaux. Beaucoup supposent que le bulbe joue un rôle essentiel en matière d'affectivité ; la couche corticale des hémisphères cérébraux, siège des facultés supérieures, n'aurait qu'une importance minime. Agréable lorsqu'elle est modérée, l'excitation des nerfs sensitifs devient douloureuse quand elle est excessive ; suppression ou diminution de l'excitation modérée provoque une impression désagréable. Dans l'analgésie, soit spontanée soit artificielle, la sensation persiste alors que l'a douleur disparaît.

Hystériques, aliénés, thaumaturges des différentes religions échappent ainsi, quelquefois, à des souffrances qu'un homme normal ressentirait cruellement. Le froid intense, le chloroforme et bien d'autres substances déterminent une analgésie totale ou partielle. Dans l'hyperalgésie, au contraire, la souffrance s'amplifie outre mesure ; le moindre contact, le plus léger bruit peuvent devenir intolérables. La douleur diminue la fréquence des battements du cœur, parfois au point de provoquer une syncope ; elle rend la respiration irrégulière et réduit notablement la quantité d'acide carbonique exhalé ; elle trouble les fonctions digestives et ralentit les sécrétions ; dans des cas extrêmes, elle détermine une décoloration rapide des cheveux, phénomène qui résulte d'une insuffisance de nutrition. Tantôt elle provoque un arrêt des mouvements ; tantôt elle engendre une agitation convulsive qui laisse finalement l'individu très appauvri. Quant à la nature du processus intime qui produit la douleur, les uns le ramènent à une forme particulière du mouvement, d'autres l'attribuent à des modifications chimiques des tissus. D'après cette seconde hypothèse, la douleur chronique serait une véritable intoxication. Elle verserait, dans le sang, des produits d'une digestion défectueuse qui en altèrent la composition et favorisent l'éclosion, proche ou lointaine d'une maladie. La formation de toxines dans l'organisme, telle serait sa cause ultime. A l'inverse, le plaisir est favorable à la santé. Il active la circulation du sang, accélère la respiration, élève la température du corps, favorise la digestion et se traduit par une exubérance de mouvements ; en un mot, il est, selon la remarque de Ribot, essentiellement dynamogène. Mais à quelles modifications intimes de l'organisme répond le plaisir ? Quelles dispositions de l'axe cérébro-spinal, des nerfs, des terminaisons périphériques le font apparaître ? Nous l'ignorons ; la physiologie en sait moins sur ce sujet que sur les conditions de la douleur. Ajoutons que si l'absence de plaisir et l'absence de douleur vont généralement de pair, il existe néanmoins des cas où l'insensibilité au plaisir se manifeste seule. « Brown-Séguard a vu deux cas d'anesthésie spéciale de la volupté, écrit Richet, toutes les autres espèces de sensibilité, de la muqueuse urétrale et de la peau, persistant. Althaus en rapporte un autre cas. On en trouverait peut-être un plus grand nombre, sans la fausse honte qui empêche les malades d'en parler. Fonsagrives en cite un exemple très remarquable observé sur une femme. » Esquirol rapporte le cas d'un magistrat chez qui « toute affection paraissait être morte... S'il allait au théâtre (ce qu'il faisait par habitude), il ne pouvait y trouver aucun plaisir ». Les cas d'insensibilité au plaisir sont fréquents chez ceux dont l'existence est assombrie par une mélancolie profonde. Ces faits sont d'ordre pathologique, comme aussi ceux que nous avons cités à propos de l'analgésie. Parmi les phénomènes psychologiques normaux, en existe-t-il qui soient neutres, c'est-à-dire dépourvus de toute tonalité affective ! Bain, Wundt, Sergi répondent affirmativement. « Le plaisir et la douleur, écrit ce dernier, étant les deux pôles de la vie affective, il doit exister entre eux une zone neutre qui réponde à un tel état de parfaite adaptation. L'indifférence est précisément l'état de conscience neutre qui manifeste une adaptation parfaite de l'organe, alors qu'il n'y a ni augmentation, ni diminution d'activité vitale. » L'eau d'un bain tiède me procure une sensation agréable ; je passerai par un état neutre, avant de souffrir de la température trop élevée si l'on continue à chauffer l'eau de plus en plus. Ces raisonnements n'ont pu convaincre la

majorité des psychologues qui nient que l'on parvienne à réaliser, en pratique, ces prétendus états indifférents. Sur les effets de l'habitude, en matière d'affectivité, il y aurait beaucoup à dire : nous renvoyons à l'article *Habitude*, où le lecteur trouvera des détails du plus haut intérêt. Quant au rôle moral de la douleur et du plaisir, il est de primordiale importance, puisque l'homme passe son existence à fuir la première, à rechercher le second. Et cette règle s'impose à tous, même à ceux qui prétendent s'y soustraire. Mais pour atteindre au bonheur durable, après lequel nous soupçons, pour éviter les embûches secrètes que ni l'instinct ni le sentiment ne parviennent à découvrir, il est indispensable de faire appel à la raison, et à la science le plus précieux de ses instruments.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

PLANÈTE n. f.

Parler des planètes, c'est parler, pour les terriens que nous sommes, de notre système solaire qui est profondément plongé dans la Voie Lactée dont le nombre de soleils analogues au nôtre est évalué à quelques milliards et qui, d'après les données dernières, formerait, avec près d'un million d'autres voies lactées d'égale dimension moyenne, notre univers, *une unité sphérique de voies lactées associées*, dont le diamètre serait d'environ 300 millions et la périphérie un milliard d'années de lumière.

Cette sphère incommensurable, composée de trillions de systèmes solaires ou d'étoiles, ce qui est la même chose, n'est qu'une grande unité dans l'Univers, *c'est-à* inséparables que le sont la Matière et l'Energie qui lui est inhérente.

L'homme, étant un être conscient de son moi, ne saurait comprendre le néant. Il constate qu'il y a, avec tout ce qui l'entoure, depuis le brin d'herbe jusqu'aux mondes qui roulent dans l'espace, un commencement, qu'il traverse une période de croissance, d'apogée - de 20 à 50 ans, - de déclin, de désagrégation pour aboutir à la fin personnelle. Mais cette mort n'est qu'individuelle et la conception du substratum incréé, cause et effet, origine et fin de toute chose s'impose à notre entendement, sous peine de nous renier nous-mêmes, de ne plus nous saisir, nous comprendre et expliquer notre existence.

Ce n'est pas Dieu qui a créé les mondes, c'est la peur et l'ignorance qui ont été les fées malfaisantes qui ont présidé à la naissance des dieux et du surnaturel, cause première, après la misère physiologique, de la plupart de nos contradictions, de nos souffrances, de nos douleurs.

C'est pour cette raison aussi que nous n'acceptons pas aveuglement toute innovation et que sans rejeter les conquêtes chimiques concernant les atomes – il y en aurait des trillions dans un millimètre cube - qui sont à l'homme comme volume ce que l'homme est au Soleil, nous préférons tout de même appuyer nos raisonnements sur l'astre du jour qui est en quelque sorte palpable que sur les mondes invisibles qui nous révéleraient le monde visible,

A l'origine, y avait-il l'atome migrateur, « wandaring », disent les Anglais, ou les mondes, les étoiles qui brillent au-dessus de nos têtes se sont-ils formés par des condensations d'éther, c'est-à-dire de cette matière dite impondérable qui remplit l'Univers et permet à notre vue armée du télescope et du spectroscopie d'arracher au grand Tout, dont nous faisons partie, ses secrets les plus troublants et en même temps les plus réconfortants ?

Voici ce que nous répond, à ce sujet, l'astronomie, la science la plus ancienne

et la plus moderne en même temps :

Les grands corps célestes, notre soleil, ainsi que ses compagnons, qu'il nous a été possible d'étudier par le télescope et l'analyse spectrale dans les insondables abîmes de l'espace, passent tous par cinq périodes caractéristiques d'évolution ascendante. La sixième période marque le commencement de leur déclin, précédant leur dissolution dans le substratum incréé de l'Univers, d'où, phénix éternels, ils ressuscitent de la poussière cosmique sous des formes analogues mais rajeunies, pour parcourir un nouveau cycle de vie stellaire.

De ces six phases ou périodes d'évolution, les cinq premières, qui constituent la vie stellaire ascendante, peuvent être subdivisées.

Premièrement, en période de l'état gazeux incandescent.

Cet état est caractérisé par une nébulosité diffuse ne présentant aucun indice apparent de condensation et brillant d'une lueur uniforme bleuâtre qui va en s'éclaircissant légèrement vers les bords. Henchel désignait ces nébuleuses, qui donnent un spectre formé de raies brillantes et qui ne peuvent pas être résolues en étoiles, du nom de *brouillard planétaire* et voyait en elles des condensations de l'éther qui servent de matière première à la formation des mondes.

Deuxièmement, la période de la formation d'un noyau lumineux au milieu de la nébuleuse de plus en plus incandescente et de forme à peu près sphérique. Cette phase peut aussi être désignée par l'expression : *nébuleuse stellaire*.

Après une évolution qui compte des milliers de siècles et pendant laquelle la nébuleuse stellaire, devenue étoile, a brillé, tel Sirius ou Véga, d'un très vif éclat, elle a donné naissance à la troisième période, qui est celle de la formation de « taches », c'est-à-dire d'un premier commencement de refroidissement de la surface de l'astre.

La quatrième période est celle des éruptions. Elle correspond à l'état d'un astre couvert d'une écorce obscure et refroidie, mais encore trop tenue pour opposer un obstacle aux éruptions que détermine la partie centrale du globe demeurée à l'état de fusion, éruptions d'une telle violence que le soleil, déjà prêt à s'éteindre, se transforme, de temps en temps, en brasier ardent.

La cinquième période marque enfin le refroidissement complet de l'écorce extérieure de l'astre, la transformation d'une étoile en planète.

Au début de cette cinquième période, au milieu de laquelle se trouve aujourd'hui notre Terre, la mer la recouvrait probablement tout entière, et ce n'est que peu à peu que l'Himalaya, les Andes et les Alpes ont dû émerger des flots tièdes de l'Océan primordial.

Nous trouvons ACTUELLEMENT, dans le ciel, des astres qui représentent les cinq phases que nous venons de mentionner.

Ainsi, nous constatons la présence, dans la constellation de l'Orion, des Chiens de chasse et de la Lyre, des mondes en formation, à l'état purement gazeux.

Les représentants de la seconde phase d'évolution se voient dans toutes les régions du ciel.

Notre Soleil, Capella, Arcturus, Procyon, etc., etc., appartiennent à la troisième. La plupart des étoiles de cette période se font remarquer par l'altération que subit l'intensité de leur lumière.

Les représentants de la quatrième période, de la période des éruptions violentes qui brisent la surface déjà refroidie et sombre de l'astre, se rencontrent parmi les étoiles dites nouvelles. Depuis 2.000 ans, on a enregistré plus d'une trentaine d'apparitions de ce genre parmi lesquelles celle de 1572 était si brillante qu'elle était visible en plein jour.

Notre Terre certainement et toutes les planètes habitées, ses sœurs, appartiennent à la cinquième phase de leur évolution, phase qui est incontestablement à l'apogée d'une vie stellaire.

Notre nébuleuse solaire a donc dû aussi présenter à ses origines l'aspect d'un noyau lumineux enveloppé à une grande distance d'une sorte d'atmosphère gazeuse, de forme à peu près sphérique, et dont le diamètre a dû dépasser 30 milliards de kilomètres.

Les planètes, en commençant par les plus éloignées et en finissant par Mercure, se sont dégagées sous forme d'anneaux incandescents des entrailles équatoriales du Soleil, car le mouvement de rotation étant plus fort à l'équateur, la force centrifuge était naturellement prépondérante. Les anneaux se divisèrent et les débris les plus considérables, attirant et s'agrégeant les autres, formèrent de nouveaux centres ou noyaux nébuleux.

Chacun de ces noyaux a dû être animé de deux mouvements simultanés, l'un de rotation autour de son propre centre, l'autre de translation autour du centre commun, le noyau solaire. De plus, comme ces deux mouvements n'étaient que la continuation du mouvement antérieur général, le sens resta le même que celui de la rotation de tout le système ou du noyau solaire.

De la même façon, les planètes, encore à l'état d'incandescence, donnèrent naissance à de nouveaux corps, - les satellites ou lunes, - gravitant et tournant autour d'elles.

Il y a, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi dans l'intérêt de la clarté, entre Soleil, planète et lune, en quelque sorte les mêmes rapports qu'entre mère, fille et petite-fille. Comme le Soleil, leur commun ancêtre, chaque planète et chaque lune ont commencé leur existence autonome à l'état de noyau nébuleux et, comme ces dernières également, le soleil et les étoiles, qui sont des soleils lointains, sont, tous appelés, à leur tour, à devenir des corps solides, des terres analogues à la planète que nous habitons ou à la lune qui éclaire nos nuits de la lumière réfléchie de l'astre du jour.

LE SOLEIL. - Actuellement, notre Soleil, l'astre du jour auquel nous devons la vie, occupe presque le centre de notre République planétaire. Son diamètre égale environ 109 fois, sa superficie 12.000, son volume 1.300.000 et son poids 324.439 fois celle de la Terre.

La définition usuelle du Soleil, corps gazeux incandescent à forme sphérique,

est loin d'être rigoureusement exacte.

Le Soleil, dont la surface est à la température d'environ 6.000 degrés, n'est en réalité ni solide, ni liquide, ni gazeux dans le sens que nous attribuons généralement à ces mots, car les gaz qui composent son globe sont condensés dans une condition de physique absolument inconnue pour nous, leur poids n'est, en moyenne, à volume égal, que quatre fois moins lourd que les substances terrestres et la pesanteur est à la surface solaire 27 1/2 fois plus forte qu'à la surface de notre planète.

L'astre du jour tourne, de l'Ouest à l'Est, autour de son axe, en 25 jours 4 heures (la rotation des taches s'effectue entre le 45° et 50° parallèle boréal et austral en 28 jours) en entraînant avec lui, à raison d'une vitesse de 20 kilomètres par seconde tout notre système planétaire, composé de quatre planètes de moyenne grandeur, Mercure, Vénus, la Terre, Mars, un millier de petites planètes situées entre les orbites de Mars et Jupiter, quatre grandes planètes, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune et Pluton, dont les proportions ne sont pas encore suffisamment déterminées, ainsi qu'une quantité de comètes dans la direction de l'amas stellaire qui est situé dans la constellation d'Hercule.

Si nous quittons, par la pensée, l'astre du jour, qui se trouve presque au centre de notre système solaire, pour aller à la périphérie, la première planète, Vulcain, n'ayant jamais été découverte, est Mercure.

MERCURE. - La planète Mercure marche avec une vitesse de 46 kilomètres 811 mètres par seconde et met 87 jours, 23 heures, 15 minutes et 46 secondes pour parcourir son orbite de 356 millions de kilomètres, qui se trouve à une distance de 58 millions de kilomètres du Soleil. L'année mercurienne est par conséquent d'environ 88 jours terrestres et comme cette planète, pareille à la Lune relativement à la Terre, tourne toujours le même côté contre l'astre radieux, elle ne compte qu'un jour dans son année. Le diamètre de Mercure est de 4.800 kilomètres, son volume est 19 fois plus petit que celui de la Terre, et son poids 16 fois moindre. La pesanteur à sa surface est moitié plus faible que chez nous et la densité des matériaux environ 1/50 plus forte. L'atmosphère de Mercure est plus dense et plus élevée que la nôtre et sa topographie nous est encore entièrement inconnue.

Ces données sont incontestablement insuffisantes pour affirmer la présence actuelle d'habitants sur Mercure. Mais la question est oiseuse depuis que les sciences exactes ont démontré qu'il n'y a aucune ligne de démarcation absolue entre la nature organique et inorganique et que l'analyse spectrale a révélé, non seulement l'origine commune de toutes les planètes de notre système, mais aussi *l'unité constitutive de l'Univers, qui nous donne la certitude que toutes les étoiles qui scintillent dans le ciel sont des laboratoires qui se préparent les éléments de la vie organique et que chaque planète est, a été ou peut devenir un foyer de vie.*

VÉNUS. - La seconde planète que nous rencontrons en venant du Soleil pour nous diriger vers la périphérie de son système est Vénus.

L'étoile du berger ou du matin et du soir gravite autour de l'astre du jour à une distance moyenne de 108 millions de kilomètres avec une vitesse de 34 kilomètres

600 mètres par seconde et met 224,70 jours pour parcourir son orbite presque circulaire et longue de 672 millions de kilomètres. L'année de Vénus est par conséquent de $224 \frac{7}{10}^{\circ}$ de jours terrestres.

Les proportions de Vénus sont presque les mêmes que celles de notre Terre ; son atmosphère est plus dense, on y voit rarement sa surface et jusqu'ici on n'a pu déterminer la longueur de son jour qui semble être, comme le nôtre, de 24 heures à peu près.

LA TERRE. - A 149.500.000 kilomètres en moyenne du Soleil, nous nous retrouvons chez nous, dans notre « home » sublunaire, âgé de 2 milliards d'années environ et dont l'humanité remonte bien à 300 mille années au moins.

La Terre tourne autour d'elle-même en 23 heures, 56 minutes, 4 secondes, et son mouvement de translation est de 365 jours, 6 heures, 9 minutes, 10 secondes, ce qui donne pour sa marche une allure moyenne de 29 kilomètres et demi par seconde pour accomplir sa révolution annuelle de 930 millions de kilomètres.

Le diamètre de notre Terre est de 12.742 kilomètres ; mais ce diamètre, qui va d'un pôle à l'autre, est plus court de 43 kilomètres que celui qu'on mènerait d'un point de l'équateur au point diamétralement opposé. Cet aplatissement - $\frac{1}{292}$ du globe terrestre dans le sens de son axe de rotation et le renflement des parties équatoriales *constituent la preuve mécanique de son état fluide primitif, la démonstration scientifique que la Terre a été un soleil.*

La surface de notre planète est de 510 millions de kilomètres carrés, dont 384 millions sont recouverts par les mers et 26 millions - le quart seulement - composés de terres habitables.

Le volume de notre globe est d'un trillion 83 milliards 260 millions de kilogrammes cubes ; son poids de 5 septillions 957 sextillions, cinq cents quintillions de kilogrammes et sa densité supérieure $5 \frac{1}{2}$ fois à celle de l'eau.

Avant de décrire sommairement la lune, notre corn sont, grâce à l'inclinaison de la Terre sur son axe de rotation, les durées des jours et des nuits, selon les latitudes sur lesquelles on se trouve. Le tableau suivant donne la longueur des jours pour les solstices d'été, 21 juin et 22 décembre, de l'hémisphère nord et sud. La longueur des jours pour les solstices d'hiver, 22 décembre et 21 juin, de l'hémisphère boréal et austral est égale à la longueur des nuits de leur solstice d'été respectif :

Longueur du jour au solstice d'été :

Equateur	12 heures	64° 50	21 heures
16° 44	13 -	65° 48	22 -
30° 48	14 -	66° 21	23 -
41° 24	15 -	66° 34	24 -
49° 02	16 -	67° 23	1 mois
54° 31	17 -	69° 51	2 -
58° 27	18 -	73° 40	3 -
61° 19	19 -	78° 11	4 -

63° 25 20 - 85° 05 5 -

64° 50 21 - Aux pôles 6 -

La température moyenne de la surface du globe terrestre est de 15° C., sensiblement la même que celle de Toulon. La température annuelle moyenne des régions équatoriales varie entre 26 et 30°, les maxima enregistrés sont de 52° à 56° à l'ombre. La température moyenne hivernale de Jakontsk et de Werchnojansk, latitude 62 et 67, en Sibérie Orientale, est de - 40° à - 45° avec température minima de - 63° pour Jakontsk et - 67° pour Werchnojansk. Température maxima dans l'eau : Mer Rouge, 32° ; Golf Persique, 35°.

LA LUNE. - La Lune, la muette compagne de nos nuits, qui fait avec nous le voyage autour du Soleil, n'est qu'à 384.436 kilomètres de nous, distance que la lumière franchit en une seconde un quart.

La Lune, qui réfléchit la 618.000^e partie de la lumière solaire, autrement dit qui est 618.000 fois moins brillante que l'astre du jour, marche à raison de 1 kilomètre 17 mètres par seconde sur son orbite autour de notre planète en 27 jours, 7 heures, 43 minutes, 11 secondes, en lui montrant toujours la même face. Mais comme, pendant l'accomplissement de sa révolution sidérale, la Terre a continué son mouvement de translation autour du Soleil, la lunaison (révolution synodique), qui est l'intervalle entre deux nouvelles lunes, se trouve être de 29 jours 12 heures, 44 minutes, 3 secondes (pour rattraper la Terre dans sa marche autour du Soleil).

Il résulte de l'ensemble des 60 mouvements de la Lune qu'il n'y a environ que douze jours dans son année de 29 1/2 jours terrestres et que, pendant la durée du jour lunaire, la surface de notre satellite est alternativement exposée à plus de 300 heures de lumière et d'obscurité.

Les phases de la Lune sont déterminées par sa position relativement au Soleil. Lorsqu'elle passe entre lui et nous, nous ne la voyons pas, parce que son hémisphère non éclairé est tourné vers la Terre, c'est la nouvelle Lune. Lorsqu'elle forme un angle droit avec le Soleil, nous voyons la moitié de son hémisphère éclairé : c'est le premier ou dernier quartier, et lorsqu'elle est à l'opposition du Soleil, c'est la pleine Lune et nous voyons toute sa surface éclairée.

Le diamètre de la Lune est de 3.480 kilomètres, sa surface de 38 millions de kilomètres carrés, soit un peu moins que la 14^e partie de celle de la Terre, mais comme elle nous montre constamment le même côté, nous ne connaissons que 21.833.000 kilomètres carrés de sa surface totale.

Le volume de la Lune est 49 fois plus petit et son poids, égal à 74 sextillions de kilogrammes, 81 fois plus léger que celui de la Terre.

Mais ce qui caractérise le plus la Lune, c'est son absence d'atmosphère, de son, d'eau, ses volcans éteints. C'est le règne du silence éternel.

Selon toute les probabilités, la Lune est une terre morte, Mars une terre qui décline, notre planète en pleine activité a encore des millions d'années devant elle et le monde géant de Jupiter l'avenir. Dans ces conditions, paix aux trépassés et encore un mot, pour prendre congé, sur les éclipses de la Lune qui intéressent les vivants

que nous sommes.

La Lune offre à notre curiosité deux genres d'éclipses : sa propre éclipse, qui a toujours lieu au moment de la pleine Lune, quand elle entre dans la zone d'ombre de la Terre, et est visible au même instant *physique* dans tous les pays où elle se trouve au-dessus de l'horizon, et l'éclipse du Soleil qui se produit toujours à la nouvelle Lune, quand notre satellite s'interpose entre la Terre et l'astre du jour. L'éclipse totale de la Lune peut durer deux heures, l'éclipse totale du soleil ne dépasse guère 5 à 6 minutes.

MARS. - Nous voici à la planète Mars, célèbre, pour nous autres humains, par les flots d'encre que nous avons versés sur les habitants présents ou absents et sur la surface de laquelle nous avons absolument voulu voir, suggestionnés par Schiaparelli, des « canaux », sorte de travaux d'irrigation pour faire profiter les plaines de cette planète, où l'eau se ferait rare, de la fonte des neiges, constatées au printemps, de ses régions polaires.

A ce désir et rêve des chercheurs scientifiques qui, depuis Galilée jusqu'à Flammarion, ont fouillé le sol de chars dans toutes les directions par le télescope et l'analyse spectrale, afin de trouver des traces palpables de vie, l'uranographie de chars, notre sosie en miniature, répond :

Mars, la planète rouge-jaunâtre, vogue sur son orbite elliptique, longue de 1.400.000.000 de kilomètres avec une vitesse de 23 kilomètres 850 mètres par seconde, et met un an 327 jours pour accomplir sa révolution en tournant autour de son axe en 24 heures, 37 minutes, 23 secondes.

L'année de Mars est conséquemment égale à un an 322 jours, soit 687 jours terrestres - 668 $\frac{2}{3}$ jours martiens et son jour a 24 heures, 37 minutes, 23 secondes.

A sa distance moyenne, Mars est à 225.400.000 kilomètres du Soleil. De la Terre, la distance de Mars varie dans le rapport de 1 à 7, de sorte que son diamètre apparent peut aller de 4° à 30° quand l'opposition arrive vers l'aphélie de la Terre et le périhélie de Mars. Lorsque l'opposition arrive au moment du périhélie de Mars, cette planète passe à sa plus grande proximité possible de la Terre, soit à 56 millions de kilomètres. La Terre et Mars tournent dans le même sens, ne se rencontrent d'un même côté du Soleil qu'après 2 ans et 2 mois et se trouvent à leur plus grande proximité tous les 15 ans un quart. Leur prochaine distance minima aura lieu en 1938.

Le diamètre et la périphérie de Mars ne dépassent guère la moitié de ceux de la Terre et leur longueur respective est de 6.753 et 21.200 kilomètres. La superficie de l'astre est de 143.163.600 kilomètres carrés, ce qui fait un peu plus que la quatrième partie de celle du globe terrestre. Le volume de notre voisine est 6 fois et demie plus petit et son poids 9 fois et demie plus léger que le nôtre. Etant 6 fois et demie plus petit que la Terre, en volume, Mars se trouve être 7 fois et demie plus gros que la Lune et 3 fois plus gros que Mercure.

La densité des matériaux constitutifs de cette planète est égale aux 71/100 de la densité moyenne de notre Terre et la pesanteur à sa surface est presque 3 fois, 0,374, plus faible qu'ici, ce qui veut dire que 100 kilos transportés sur Mars n'y

pèseraient que 37 kilos.

Nos connaissances à l'égard de Mars ne se bornent pas à son uranographie. Le télescope et l'analyse spectrale, découvert par Kirchhof et Fraunhofer, en 1860, nous ont permis d'acquérir des notions positives sur son atmosphère, ses climats, ses saisons, sa géographie.

La présence de nuages, très rares il est vrai, et de glace et de neige, qui recouvrent ses pôles, en augmentant ou en diminuant d'extension, selon qu'il fait hiver ou été sur la région circumpolaire que nous observons, attestent suffisamment l'existence d'une atmosphère.

Huggins a prouvé, à l'aide du spectroscopie, la présence de vapeurs d'eau. Il a constaté que le spectre de Mars est coupé dans sa zone orangé par un groupe de raies noires qui coïncident avec les lignes qui appartiennent, dans le spectre solaire, au coucher du Soleil, quand la lumière de cet astre traverse les couches les plus denses de notre atmosphère. Si ces raies étaient causées par l'atmosphère terrestre, elles auraient dû également se montrer dans le spectre lunaire comme dans celui de Mars. Or, elles n'y sont pas perceptibles, ce qui prouve que celle du spectre martien appartiennent à l'atmosphère de Mars et que cette dernière est comme la nôtre, quoique un peu moins, chargée de vapeurs d'eau.

La surface de Mars est presque aux 3/4 composée de terres et à 1/4 de mers, contrairement à notre Terre, où cette proportion est renversée. Les montagnes sur notre voisine sont bien moins hautes qu'ici et les mers bien moins profondes que nos océans, ce que paraît indiquer leur couleur claire.

Enfin, l'obliquité de l'elliptique étant sur Mars de 24° 52' - ici 23° 27' - il en résulte que les saisons martiennes sont de même nature que les nôtres, quoi presque deux fois plus longues, comme le montre, pour l'hémisphère nord des deux planètes, le tableau suivant :

Sur La Terre

Printemps	93 jours terrestres
Été	93 - -
Automne	90 - -
Hiver	89 - -

Sur Mars

Printemps	191 jours martiens
Été	181 - -
Automne	149 - -
Hiver	147 - -

Il y a, sur Mars, comme sur notre Terre, trois zones : la torride, la tempérée et la glaciale, qui s'étendent respectivement de l'équateur à 24° 52 et de cette latitude jusqu'à 65.8 et de là aux pôles.

Ainsi, la longueur des jours et des nuits, leurs variations, selon le cours de l'année, leurs différences, selon les latitudes, sont autant de phénomènes semblables sur les deux planètes. La différence entre elles n'est notable qu'en ce qui concerne la

lumière et la chaleur solaire, qui sont deux fois moins intenses sur Mars qu'ici, le diamètre apparent du Soleil étant, vu de Mars, 21°, de la Terre, 32° 3".

Ajoutons encore qu'au lieu d'un satellite, comme la Terre, Mars en a deux : Deimos qui effectue sa révolution en 30 heures 17° 54" et Phobos en 7 heures 39° 15", à des distances respectives de 20.325 et 6.055 kilomètres de la surface martienne.

Voilà à peu près l'essentiel de ce que nous savons de Mars. Naturellement, nous ne pouvons pas non plus affirmer que Mars soit actuellement habité par des êtres conscients et intelligents. Mais, pour nous, la question ne se pose pas ainsi : « *La pluralité des mondes habités* étant depuis longtemps mathématiquement tranchée par l'affirmative. » La seule question qui se pose encore pour nous est de savoir si les planètes d'un *même* système peuvent être *simultanément habités* par des « humanités évoluées », étant donné les millions d'années qui séparent probablement leurs naissances.

LES PETITES PLANÈTES. - La formation d'une grosse planète entre Mars et Jupiter a dû être empêchée par le voisinage du monde jovien dont l'attraction puissante, après avoir brisé l'anneau primitif en voie de devenir un globe, a mis ensuite obstacle à la réunion de toutes ces parcelles par les perturbations constantes qu'il exerce sur elles.

Dans cette zone du ciel, les mille petites planètes réunies en une seule ne dépasseraient guère le tiers de la masse de la Terre.

Etant donné l'excentricité extrême des orbites de ces planètes minuscules, quelques-unes, comme Acthra et Eros, peuvent s'approcher du Soleil plus que Mars dont elles coupent l'orbite.

Eros, qui n'est pas plus grande qu'un département français, peut s'approcher de la Terre jusqu'à 46 mil millions. Par contre, l'orbite de Hilda se rapproche de celle de Jupiter jusqu'à 184 millions de kilomètres.

Les orbites de quelques-uns de ces petits mondes s'entrelacent souvent à tel point que l'hypothèse d'une association comme planète double ou une collision éventuelle paraît admissible. La plus grande de ces petites planètes est Cérès, dont le diamètre est de 767 kilomètres, tandis que celui des petites n'atteint même pas 50 kilomètres. Néanmoins, rien ne s'oppose à admettre que ces terres lilliputiennes ne soient ou aient été le siège d'une vie intense et d'une civilisation, qui, comparée à la nôtre, l'éclipserait dans son rayonnement.

C'est notre anthropomorphisme, legs de longs siècles de religion qui ont enténébré la mentalité humaine, qui seul nous rend si difficile la compréhension de cette vérité évidente : qu'il n'y a dans la nature ni cause finale, ni grand ni petit.

LE MONDE GÉANT DE JUPITER. - En continuant par la pensée notre voyage vers la circonférence de notre République Solaire, nous voici en face du monde géant de Jupiter qui constituait, encore hier, astronomiquement parlant, avec le Soleil, une étoile double et nous offre, avec le cortège triomphal de ses belles

lunes, l'image en raccourci de notre système planétaire.

Jupiter, qui est à peu près, comme taille et poids, au Soleil, ce que notre Terre est à lui, a un diamètre 11 fois plus long et un volume 1.300 fois plus grand que les nôtres et vogue sur son orbite longue de 4.830.180.000 kilomètres avec la rapidité de 12 kilomètres 800 mètres par seconde, en tournant autour de son axe en 9 h 55 et autour du Soleil en 11 ans 10 mois et 17 jours terrestres.

L'année de Jupiter égale conséquemment presque 12 de nos années, pendant que la durée de son jour n'est que de 9 heures 55'.

Tous les 399 jours, la grande planète revient en opposition relativement au Soleil, et le Soleil, la Terre et Jupiter se trouvent alors sur une même ligue. Cette date est, avec les trois mois qui la suivent, la plus favorable à l'observation.

L'orbite de Jupiter est, en moyenne, à 775 millions de kilomètres du Soleil, mais comme elle est elliptique avec une excentricité de 0,048, il y a plus de 80 millions de kilomètres de différence entre sa distance au Soleil ou à la Terre à son périhélie qu'à son aphélie.

Selon que la grande planète est à son périhélie ou à son aphélie, son diamètre apparent varie de 30° à 47°. C'est cette différence de distance qui constitue seule les saisons de Jupiter, car l'inclinaison de son axe de rotation n'est que de 3°, c'est-à-dire presque perpendiculaire à son orbite.

Le tour du globe de Jupiter et son diamètre équatorial dépassent onze fois, en longueur, ceux de la Terre. Le diamètre polaire, par contre, n'a que 132.800 kilomètres, car la rapidité du mouvement de rotation de la planète sur elle-même est si grande, qu'un point situé sur l'équateur court en raison de 12 kilomètres 450 mètres par seconde. De là, le renflement de son équateur et l'aplatissement de ses pôles qui est de 1/17°, tandis que celui des pôles terrestres n'est que de 1/292°. La surface de Jupiter est égale à celle de 114 terres.

La densité moyenne des matériaux qui composent ce grand monde, est de 0,242, c'est-à-dire d'environ 1/4 de ce qu'elle est ici, et l'intensité de la pesanteur de 2 1/4 fois plus forte que sur la Terre.

Ces chiffres prouvent que les conditions de vie sont bien différentes sur Jupiter de ce qu'elles sont sur Mars, la Terre, Vénus et Mercure.

Non seulement Jupiter offre à ses habitants présents ou futurs, des années d'une longueur de 12 ans terrestres avec 10.455 jours de 10 heures chaque, une égalité quasi absolue de climat sous toutes ses latitudes, grâce à l'inclinaison de l'équateur sur l'orbite de 3° seulement, mais ce monde, qui gravite 5,2 fois plus loin de l'astre du jour que la Terre ne reçoit qu'environ 27 fois moins de lumière et de chaleur du Soleil que nous

Recevoir 27 fois moins de lumière que la Terre, c'est encore loin d'être plongé dans une obscurité opaque. La pleine lune répand une clarté 618.000 fois plus faible que celle du Soleil et puis le nerf optique des êtres d'une planète quelconque est forcément adapté au milieu où ils sont appelés à vivre et évoluer.

Pour ce qui est de la chaleur, qui existe sur la surface de Jupiter, elle dépasse

certainement et de beaucoup celle qui résulterait de la seule action solaire et il est probable que ce globe, quoique né avant la Terre, a conservé, en raison de son volume et de sa masse, une partie de sa chaleur originelle.

L'atmosphère, dense, haute, tourmentée et saturée de vapeurs qui entoure la planète géante, indique que le climat de Jupiter est plus chaud que celui de la Terre et qu'il règne sur ce monde lointain, un déchaînement des éléments comme notre Terre n'en a plus connu depuis la période primordiale des époques géologiques. Sur sa zone équatoriale, le vent souffle constamment en ouragan et la rotation des nuages de cette région s'effectue en 9 heures 50' pendant que celle des nuages du 25° parallèle met 9 heures 55.

Nous ne voyons que très rarement la surface de la planète. Les bandes blanches et grises, souvent nuancées d'une coloration jaune et orangée, qui sillonnent ce globe principalement vers la région équatoriale, font partie de sa couche aérienne. Sur ces bandes, on remarque parfois des taches plus claires ou foncées que le bord sur lequel elles sont placées, ou encore des déchirures qui se déplacent les unes et les autres de la gauche à la droite (de l'Ouest à l'Est), si l'on observe la planète dans un télescope *qui ne renverse pas les objets*. Ces taches appartiennent également à l'atmosphère jovienne et font partie des nuages qui enveloppent ce monde colossal.

En général, l'équateur est marqué d'une zone blanche, il y a une bande plus sombre, nuancée d'une teinte rougeâtre foncée. Au-delà de ces deux bandes sombres, australe et boréale, on voit, ordinairement, des bandes parallèles alternativement blanches et grises. La nuance générale devient plus grise et homogène au fur et à mesure qu'on s'approche des pôles et les régions polaires elles-mêmes sont grises-bleuâtres.

Mais il n'y a aucune fixité dans ces bandes, dont l'aspect typique varie fréquemment et profondément.

Entre la 20° et la 30° latitude australe de la planète, MM. Corder et Terby ont aperçu, en 1872, pour la première fois, une grande tache rougeâtre, de forme ovale, longue de 42.000 et large de 15.000 kilomètres. Cette tache pourrait bien être un continent en formation qui serait, relativement à Jupiter, dans la même proportion que l'Australie l'est relativement à la Terre.

L'analyse spectrale montre que l'atmosphère de Jupiter, si dense dans ses couches inférieures, grâce à l'intensité de la pesanteur, est composée, sauf quelques substances qui paraissent spéciales à ce monde, de la même vapeur d'eau que celle de la Terre. Cette atmosphère est, comme nous l'avons dit, très agitée et soumise à des variations continuelles, qui, chose étrange, paraissent elles-mêmes être en relation avec les taches du Soleil et avoir aussi leur maximum tous les onze ans.

Jupiter ne vogue pas seul dans l'espace. Il marche sur son orbite accompagné de 4 grands et plusieurs petits satellites qui ne sont que des astéroïdes captivés par lui.

Io, Europe, Ganymède et Callisto, les quatre grands satellites, découverts en 1610, par Galilée, sont une des curiosités les plus attirantes du ciel, et font du

monde jovien une miniature de notre système solaire.

Ces quatre lunes offrent, avec leur monde central, les principaux éléments astronomiques suivants :

	Distance (Durée du révol)		Diamètre
de Jupiter en jours joviens			
Io.....	430.000 km	4,27	3.800 km
Europe.....	682.000 km	8,58	3.300 km
Ganymède....	1.088.000 km	17,29	5.800 km
Callisto.....	1.914.000 km	40,43	4.400 km

Ganymède, comme importance, vaut une véritable planète. Son diamètre égale au 47/100^e de celui de la Terre, surpasse de près du double le volume de Mercure, égale les deux tiers de celui de Mars et est cinq fois plus gros que notre Lune.

Comme la Lune le fait pour la Terre, tous ces satellites tournent autour de Jupiter en lui montrant constamment la même face et les différences d'éclat observées sur leurs disques prouvent que leur sol est accidenté comme le nôtre et qu'ils sont environnés d'une couche atmosphérique. Le spectroscopie fait voir dans cette atmosphère la même vapeur d'eau qu'ici et quelques gaz qui n'existent pas sur la Terre, mais qui sont évidemment les mêmes que ceux constatés sur Jupiter.

Le globe jovien observé de Io présente un disque de 20° de diamètre, c'est-à-dire 1.400 fois plus vaste que celui du Soleil, vu de la Terre et le satellite Io reçoit de la planète, dont le pouvoir réflecteur égale trois fois celui de la Lune, plus de 155 fois et le dernier 8 fois plus de lumière que nous de la compagne de nos nuits.

Mais le monde colossal de Jupiter n'offre pas seulement aux habitants futurs de la planète géante un séjour incomparable à ceux présents ou passés de ses lunes, des effets grandioses de lumière et des perspectives célestes enchanteresses, il est encore pour nous une révélation permanente de la vie universelle et un enseignement hors ligne de vérités astronomiques.

C'est à l'observation des éclipses quotidiennes que les lunes de Jupiter produisent que nous devons la connaissance de la rapidité de la lumière. L'astronome danois Olaf Roemer remarqua le premier, en 1675, que ces éclipses retardaient ou avançaient d'environ 16 minutes et demie, selon que Jupiter se trouvait en conjonction ou en opposition avec le Soleil.

Le diamètre de l'orbite terrestre étant d'environ 298 millions de kilomètres, il était, désormais, prouvé que la lumière parcourt 300.000 kilomètres par seconde, ou plus exactement 299.796 kilomètres.

C'est à l'étude télescopique et spectroscopique du disque jovien que nous puissions, à l'heure qu'il est, les renseignements les plus précieux de géologie stellaire et que la philosophie astronomique trouve le mieux à se documenter.

Monde en voie de formation, Jupiter nous fait assister, d'ici, aux périodes les plus mouvementées de la préhistoire de notre propre planète. Ce qui se passe là-haut est ce qui s'est passé ici-bas, il y a une centaine de millions d'années, et c'est

notre propre passé que nous étudions en observant le déchaînement de tous les éléments qui se produisent actuellement à plus de 600 millions de kilomètres d'ici, sur le géant de notre système.

S'il est exact que le vaste Jupiter soit, aujourd'hui, - et c'est certain - au même stade de son évolution où en était la Terre, il y a cent millions d'années, il faudra à la planète géante, qui est mille fois plus grosse et trois cents fois plus lourde que notre globe, des millions de siècles pour qu'elle puisse arriver dans son évolution ascendante, au point qui correspond à celui auquel nous sommes parvenus dès maintenant. Mais si, par hypothèse, d'ici là, le foyer d'action vitale de notre système planétaire qu'est le Soleil s'était éteint - et il y a des savants, et pas des moindres, qui n'accordaient, hier encore, qu'une quarantaine de millions d'années à sa lumière et à sa chaleur - les germes de vie, qui se trouvent actuellement à l'état embryonnaire sur notre grande planète sœur, n'arriveraient jamais à leur entière éclosion, à leur plein développement, Jupiter serait mort avant d'atteindre son apogée.

Qu'on puisse compter sur des millions de siècles et toutes les îles de notre archipel solaire auront le temps de parcourir le cycle entier de leur évolution. Par contre, l'astre du jour s'étant éteint dans quarante millions d'années, Jupiter, mort avant son heure, serait condamné à faire, à son détriment, l'expérience de manque de finalité dans l'Univers, la nature, alternativement marâtre et bienfaitrice, ne faisant aucune différence, qu'il s'agisse de ces atomes du ciel, que sont les soleils et les planètes, ou de nous autres, habitants fugitifs de ce monde sublunaire.

Quoiqu'il en soit, la vie vaut la recherche de la vérité désormais acquise, que la vie est partout illimitée dans le temps et l'espace.

SATURNE. - Saturne, où nous arrivons maintenant, est la plus grande merveille de notre système planétaire lumineux, comme le principal témoignage de la formation des mondes. Dieu du Temps et du Destin des anciens, son orbite était considéré, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, comme la frontière de notre République solaire.

Cette belle planète, dont l'inclinaison de l'équateur sur l'orbite est de 26° 49', gravite à une distance moyenne de 1.400.000.000 kilomètres du Soleil, en faisant 9 kilomètres et demi par seconde sur son parcours de 8.860.000.000 kilomètres et met, en tournant autour de son axe en 10 h 14', 29 ans et demi pour accomplir sa révolution autour du Soleil.

Le diamètre équatorial de Saturne est de 122.000 kilomètres, mais son volume n'est que 719 fois aussi gros que celui de la Terre, car l'aplatissement de ses pôles est de 1/10^e, tandis qu'il n'est que de 1/17^e sur Jupiter et 1/292^e ici.

Quoique 719 fois plus gros que la Terre en volume, le poids de Saturne ne dépasse guère 92 fois celui de notre planète.

Le spectre de Saturne présente la plus grande similitude avec celui de Jupiter, mais il n'en est pas de même de son anneau, où la bande caractéristique dans le rouge ne se retrouve, ce qui nous fait penser qu'il ne doit pas y avoir plus

d'atmosphère dans l'anneau de Saturne que dans notre Lune.

La couronne de Saturne est un système d'anneaux concentrique, composés d'un grand nombre d'astéroïdes ou lunes minuscules se présentant dans le télescope comme un immense anneau nettement partagé en deux anneaux distincts séparés l'un de l'autre par un espace noir, large de 2.800 kilomètres, dit ligne de Cassini. La distance du bord intérieur de l'anneau à la surface de Saturne n'est que de 11.600 kilomètres.

Au-dessus de ce système d'anneaux, une dizaine de lunes, dont plusieurs ne sont que des astéroïdes gravitant autour du monde Saturnien et desquelles nous ne voulons retenir que les plus grandes : Rhé et Titan, dont les diamètres semblent atteindre 1.200 et 3.000 kilomètres et qui mettent 4 et 15 jours pour contourner Saturne.

De l'ensemble de l'uranographie des satellites et de leur planète nous concluons que la vie, comme sur notre Lune, s'est depuis longtemps éteinte sur les premières et qu'elle a dû coïncider chez eux avec l'époque où Saturne était encore un soleil en pleine activité. Du reste, les avis sont partagés. Quant au globe de Saturne lui-même, dont le faible soleil n'a qu'un diamètre apparent de 3' 22", l'activité actuelle, à sa surface, l'atmosphère dense, chargée de vapeurs d'eau nous incite encore à penser qu'il doit encore produire de la chaleur par lui-même, grâce à son volume énorme pas encore entièrement refroidi ou parce que la constitution physique et chimique de son atmosphère et les influences cosmiques de ses anneaux s'unissent pour créer des effluves électriques et transforment certains mouvements en chaleur.

URANUS. - Avec Uranus, découvert par William Herschel, en 1781, nous arrivons aux confins de notre monde solaire, où des perturbations encore inexplicables ont occasionné les mouvements rétrogrades des quatre satellites d'Uranus et de celui de Neptune. Au lieu de tourner de *l'ouest à l'est*, comme la Lune, des satellites de Mars, de Jupiter et Saturne, dans le plan de leurs équateurs respectifs de façon à ce que ce plan ne fasse pas un angle considérable avec celui de leurs orbites autour de l'astre du jour, les compagnons d'Uranus tournent, au contraire, de *l'est à l'ouest* et dans un plan presque perpendiculaire à celui dans lequel la planète se meut. Il résulte de cela que l'axe de rotation d'Uranus est presque couché sur le plan de son orbite et que dans le ciel uranien le Soleil tourne d'apparence d'ouest en est au lieu de l'est en ouest. L'équateur d'Uranus étant incliné sur l'orbite, le Soleil uranien doit s'éloigner pendant le cours de son année de 81 ans terrestres jusqu'à cette même latitude et les latitudes qui correspondent sur cette planète à celle de l'Europe septentrionale pour nous, ont, pendant leurs longs hivers et leurs longs étés de 21 ans, le Soleil sans interruption alternativement au-dessous et au-dessus de l'horizon.

La planète Uranus se meut lentement, à l'énorme distance de 2 milliards 864 millions de kilomètres du Soleil, en faisant 6 kilomètres 700 mètres par seconde sur sa longue orbite de 17 milliards 830 kilomètres et met, en tournant sur elle-même en 11 heures environ, 84 ans et 8 jours pour accomplir sa révolution entière.

L'année d'Uranus est donc de 84 ans 8 jours et son jour de 11 heures à peu près.

Le diamètre d'Uranus est 4 fois celui de la Terre, soit exactement 53.000 kilomètres, ce qui fait que ce monde est encore, à lui seul, plus gros que les quatre planètes intérieures, Mercure, Vénus, la Terre et Mars réunies. Sa masse, par contre, est à peine 14 fois celle de la Terre, car les matériaux qui la constituent sont très légers et ne valent, à quantité égale, qu'un cinquième, 0,1% des nôtres,

Par l'analyse spectrale nous savons que l'atmosphère d'Uranus ressemble plus à celle de Saturne et Jupiter qu'à la nôtre, qu'elle forme, comme la leur, des bandes parallèles à l'équateur et qu'elle renferme aussi des gaz inconnus ici, mais identiques ou analogues à ceux que nous avons trouvés dans les deux grandes planètes. En outre, fait à noter, l'atmosphère d'Uranus se distingue surtout par la faculté d'absorption, faculté que nous n'avons jusqu'ici rencontrée dans aucune autre planète de notre système.

Uranus a quatre lunes : Ariel, à 196.000 ; Umbriel, à 276.000 ; Titania, à 450.000 et Oberon à 600.000 kilomètres de distance et elles tournent respectivement en 2 jours 12 heures, 4 jours 3 heures et demie, 8 jours 16 heures et 13 jours et demi autour de lui.

NEPTUNE. - Depuis que le prodigieux mathématicien Le Verrier a presque doublé le rayon précédemment connu de notre République solaire en heurtant de sa plume la terre lointaine du ciel qu'est Neptune, il nous semble qu'il doit y avoir encore, dans le domaine de notre Soleil, plusieurs planètes au-delà de cette dernière.

Cette probabilité de l'existence de planètes transneptuniennes ressort surtout de ce que la troisième comète de 1862 a son aphélie à la distance 48 (48 fois celle qui sépare le Soleil de notre Terre) et que les orbites de quatre autres comètes aussi paraissent avoir leur point d'intersection à une distance de 70. Si ce calcul est exact, et il doit l'être, l'hypothèse de deux planètes voguant à environ 7 et 10 milliards et demi de kilomètres du Soleil se vérifiera réalité à condition, bien entendu, qu'elles soient assez volumineuses pour être visibles.

A défaut de ces deux planètes attendues, un visiteur inattendu, la planète Pluton, de la taille de notre Terre, vient de se présenter, mais nous ne sommes pas encore en état de l'apprécier parce qu'elle est encore sur le « chantier ».

Retournons donc à Neptune, encore gardien provisoire de la frontière de notre système.

L'orbite de Neptune, longue de presque 28 milliards de kilomètres, est tracée autour du Soleil, à la distance moyenne de 4 milliards 487 millions de kilomètres. Cette planète, qui ne fait que 5 kilomètres 370 mètres par seconde, en tournant probablement en 11 heures autour de son axe, met 164 ans 281 jours pour accomplir sa révolution autour du Soleil. L'année de Neptune est donc de presque 165 ans et son jour d'environ 11 heures.

Le diamètre de ce monde, le nôtre multiplié par 3,8, est de 48.420 kilomètres. La densité de ses matériaux n'est que le tiers des nôtres, mais la pesanteur à sa

surface est à peu près égale à ce qu'elle est ici. Malgré la faiblesse de sa lumière, l'analyse spectrale a permis d'apprécier son atmosphère et nous savons qu'elle offre presque une identité complète avec celle d'Uranus et qu'elle a les mêmes facultés d'absorption que la sienne.

Nous ne connaissons qu'une lune à Neptune. Elle fut découverte par Lassell, également en 1846, et elle tourne à 400.000 kilomètres autour de Neptune en 5 jours, 21 heures. Son mouvement est rétrograde, de l'est à l'ouest, et c'est surtout par la rapidité de sa rotation que nous avons pu établir approximativement celle de Neptune, dont le disque, légèrement bleuâtre et diffus, n'offre pas de points de repère suffisant pour permettre avec précision un tel calcul.

Vu d'Uranus, qui est 19,18 et de Neptune qui est 30 fois plus éloigné de l'astre du jour que nous, la première de ces deux planètes ne reçoit plus que la 368^e partie et la seconde la 900^e partie de chaleur et de lumière dont il nous gratifie. La pleine Lune réfléchissant la 618.000^e partie de la lumière solaire, Uranus reçoit donc tout de même du Soleil encore 1.500 fois, et Neptune 687 fois plus de lumière que nous de la pleine Lune...

Nous voici, avec un peu d'efforts, arrivés au terme de notre voyage idéologique. Uranus et Saturne exceptés, toutes les planètes de notre monde ont disparu de notre vue ; mais les quatre milliards et demi de kilomètres qui nous séparent du Soleil n'ont en rien modifié les figures des constellations qui brillent au-dessus de nos têtes. Pour changer les perspectives stellaires que nous offrent les constellations de la Grande Ourse ou de l'Orion, il nous faudrait, sur les ailes de la pensée, plus rapides que la lumière, franchir neuf mille fois la distance qui nous sépare de Neptune, pour aborder, après avoir assisté à un défilé de comètes trépassés du Ciel - *Proxima* ou *Alpha du Centaure*, la belle étoile double, dont le volume égale environ deux fois et demi celui de notre Soleil... Je gage que nous ne serions pas bien dépaysés, parce que partout nous retrouvons même loi fondamentale, même égalité constitutive avec des variétés infinies, mais semblables dans les formes ou manifestations de la vie éternelle.

- Frédéric STACKELBERG.

P. S. - Une poule aveugle, prétend un dicton allemand, trouve parfois un grain d'or. C'était mon cas, quant à la Bégude, près de Marseille, j'ai trouvé une étoile dite nouvelle, en glanant, sans l'aide d'un télescope, dans le ciel pendant une belle nuit d'été, en 1918, comme en fait foi le télégramme que j'ai envoyé alors à notre inoubliable Camille Flammarion et qu'il inséra dans sa *Revue Astronomique*.

Je n'ai pas plus de mérite aujourd'hui qu'alors, en affirmant, dans l'intérêt de la précision et de la clarté, que toutes les étoiles sont alternativement diffuses et géantes dans leur jeunesse, condensées et naines pendant leur vieillesse et qu'elles semblent varier comme poids, en moyenne, dans la même proportion que les hommes entre eux de 1 à 5 et que la longévité maxima d'un être humain qui ne dépasse guère 120 ans, trouve son pendant équivalent dans une étoile dont l'âge de la naissance à la mort (sortie et retour à l'éther intersidéral) ne doit pas dépasser 15 trillions d'années.

- F. S.

Accueil

PLASMOGENIE n. f.

Mot nouveau s'appliquant à une science nouvelle, celle qui s'occupe spécialement de la *génération des formes modelées* (Plasma-Généa) ou *biologie synthétique*.

Ce mot, proposé dès 1903, par le Professeur Alfonso L. Herrera, rassemble dans les mêmes études les travaux divers se rapportant à la biologie constructive, les essais de reconstitution, en laboratoire, des phénomènes de la vie organique.

La plasmogénie *pure*, qui comprend l'étude des phénomènes de morphogénèse, de physiogénèse et de chimiogénèse, se complète par la *plasmogénie* appliquée qui s'étend sur l'hygiène, la médecine, les sciences naturelles, la cosmologie, l'agriculture, l'industrie, etc. Dans sa partie abstraite, la plasmogénie appliquée touche la philosophie et la sociologie, on voit donc quel champ immense s'ouvre devant les pionniers de cette science, puisque c'est la vie *universelle* qui est leur terrain d'expérience.

Ceci explique également la valeur personnelle des hommes qui se sont donnés à ces délicats problèmes, car avant de devenir des reconstructeurs de formes animées, ils ont dû préalablement parcourir les sciences qui s'y rattachent : physique, chimie, astronomie, histoire naturelle, biologie, océanographie, etc.

Je ne dirai rien de la biologie purement analytique, qui précéda les premières expériences de plasmogénie (cherchant à combler l'énorme fossé qui séparait à nos yeux les éléments vivants de ceux dits : « non vivants »), qui eurent lieu il y a environ cent ans. Dicrochet et G. Rose cherchaient déjà, par divers moyens, à reproduire des cellules animées, ainsi que Linck. Vers 1855, Runge trouva la « force vitale » dans l'osmose et la capillarité, et obtint des précipités périodiques.

Ch. Brame perfectionna les expériences, obtint des cellules de soufre utriculaire, ébauche d'organisation présentant des phénomènes osmotiques et, en 1865, Böttger prépara les premières végétations inorganiques, qui furent le point de départ des recherches postérieures sur les croissances osmotiques à base de silicates.

Jusqu'en 1880, on a remarqué les essais de Traube de Breslau, de Pfeffer et de Reincke. En 1871, Harting avait réussi son essai de production synthétique de formations calcaires, pendant que Rainey reproduisait des cristaux imparfaits en milieu colloïdal.

Ce fut en 1882 que C. Robin présenta à l'Académie des Sciences un mémoire de Vogt et D. Monnier, sur l'imi et, en 1885, Garcia Diaz, de Madrid, présenta des formes de morphogénèse expérimentale, pendant que Th. Graham, en Angleterre, travaillait sur l'état colloïdal

d'où allait naître la biologie micellaire des *frères Mary*. Vers 1890, deux noms retenaient déjà l'attention ; ce sont ceux de *Bütschli*, le micrographe, et de Alfonso L. Herrera, qui publièrent de remarquables études sur des expériences morphogéniques.

Dix ans après, le courageux *Stéphane Leduc*, de Nantes, préparait sa « Biologie synthétique » qui, malgré son éloignement, reste pour nous un monument de clarté et de probité documentaire ; il publiait ensuite sa « Théorie physico-chimique de la Vie », suivie, en 1921, de l' « Energétique de la Vie », qui est son dernier livre sur la biophysique et la plasmogénie. Les travaux de Stéphane Leduc, rouvrant la controverse sur les générations spontanées, donnèrent lieu à de chaudes discussions. Quoi qu'on ait dit, les expériences de Pasteur n'ont pas solutionné le problème, son triomphe ne fut que momentané, mais il eut pour lui une presse puissante et l'appui tacite ou avoué de tous les officiels et du clergé. Les mêmes voulurent étouffer la voix de cet ancien tourneur sur métaux, qui se permettait de chercher à fabriquer des être artificiels et de surprendre les secrets de la Vie, jusqu'ici réservés à Dieu. Stéphane Leduc aura sa revanche, les esprits libres lui redonneront une place d'honneur parmi les précurseurs ; toutes les études de l'avenir touchant l'osmose, la biologie micellaire, etc., devront forcément se référer à ses travaux impérissables. Ah ! si Stéphane Leduc s'était soumis aux puissants du jour, et qu'il eût adapté ses résultats avec les conceptions religieuses du moment, il serait plein de gloire et fêté, au lieu de connaître le mépris non déguisé des officiels, à cause de ses ouvrages libérateurs. Non seulement ce fut un savant averti, mais il tira de ses travaux toute une philosophie, qui ne plaît point aux pontifes, et ceci explique sa retraite silencieuse. Ses conceptions évolutionnistes furent trop osées pour ses contemporains, mais les critiques malveillantes s'éteindront avant que son œuvre admirable ne subisse les assauts du Temps.

Je regrette de ne pouvoir donner, ici, de longs aperçus de la philosophie de Stéphane Leduc ; beaucoup de lecteurs de l'*E. A.* le connaissent déjà. Que les autres s'y réfèrent, ils verront que, sous l'écorce d'un savant positif, se cachait un cœur d'or, d'un désintéressement total, qui fait penser à *Elisée Reclus*.

Vers 1910, et de tous côtés, de nouvelles recherches sur la cristallisation, sur la phagocytose, sur l'osmose, sur la biologie des infiniments petits, se firent jour et constituèrent des bases solides pour la plasmogénie.

Dès 1909, les frères Mary éditaient leur ouvrage sur les « cellules artificielles » ; ils étudiaient la cristallisation imparfaite, fondaient la *biologie micellaire*, multipliaient les expériences, conjuguant leurs travaux avec ceux de *Lehmann*, de *Kuckuck*, de *Benedikt*, de *Raphaël Dubois*, de *Gaubert*, de *Butler*, de *Quinke*, de *Rumbler*, de *Victor Delfino*, etc. En 1914, les frères Mary fondaient l'Institut de Biophysique, qui devint un foyer des idées physiciennes et, en 1915, ils publiaient les « Principes de Plasmogénie ».

Une pléiade d'autres chercheurs, parmi lesquels *Lecha Marzo* et *Rodriguez Mendez*, en Espagne ; *Castellanos*, à Cuba ; *Jules Félix*, à Bruxelles ; *Foveau de Courmelles*, à Paris, donnaient un essor nouveau à la plasmogénie, puissamment aidés en cela par d'autres savants et penseurs, comme *E. Hureau*, *Alfred Naquet*,

Rocasolano, Albert Jacquemin, Tarrida del Marmol, S, Lillie, Otto von Schroën, Renaudet, Malvezin, Guinet, G. Abbott, H. Fischer, Razetti, Mirmande, Ruiz Maya, etc.

Déjà, en 1911, A.-L. Herrera avait publié, à Mexico, « Una nueva ciencia. Plasmogénia ». En 1915, les frères Mary publiaient, en Espagne, « La sintesis de la Organizacion » ; en 1919, les mêmes écrivaient le résumé de l'histoire de la Plasmogénie, et ce fut seulement en 1921 que, par souscription, put paraître, à Paris, le « Dictionnaire de Biologie Physiciste », qui restera pour tous nos amis une mine inépuisable de recherches touchant les grands problèmes de la Vie (l'hydrogéologie occupe 80 pages de cet ouvrage), puis vinrent les « Horizons du Physicisme », qui parurent en 1923.

En 1926, parut, à Barcelone cette fois, et richement illustrée, une nouvelle édition de « Una nueva ciencia : la Plasmogénia », par A.-L. Herrera.

Depuis, dans bien des journaux, revues médicales, scientifiques ou philosophiques, nous avons lu des articles sur la plasmogénie, signés : Albert Mary, Victor Delfino, A-L. Herrera, R. Dubois, Foveau de Courmelles, Jules Regnault, etc. Une revue allemande, « Protoplasma », s'occupe spécialement de cette science. Espérons que de nouvelles revues s'intéresseront à ce problème fondamental de la Vie universelle, en dehors des dogmes des religions révélées et donneront à la plasmogénie la place qu'elle mérite, parmi les sciences positives. Le petit « Bulletin de l'Association Internationale Biocosmique » (*La Vie Universelle*) donne toujours les compte rendus et résultats d'expériences de plasmogénie, à côté d'autres études astronomiques ou philosophiques.

En 1928, courant février, Albert Mary, qui avait perdu son frère depuis 1915, mourut à son tour, sans avoir jamais reçu la récompense de son travail acharné. Comme Stéphane Leduc et comme A-L. Herrera, il avait subi les critiques acerbes de ceux qui veulent modeler leurs conclusions scientifiques sur des métaphysiques périmées. Albert Mary, qui fut des nôtres aux Universités Populaires, et donna des chroniques aux « Temps nouveaux », fut un biologiste non officiel, un en-dehors, un chercheur indépendant, un philosophe, et un poète, et son œuvre doit être classée au tout premier rang, parmi celles des plasmogénistes.

Je visitai également, en 1928, le vieux pacifiste Raphaël Dubois ; il mourut peu de temps après, en 1929, laissant, en plus d'un long professorat, de belles études sur la lumière physiologique, le sommeil hivernal, etc. ; il fut le grand ami de Kuckuck, de Pétrograd. La mort fauche dans les rangs des chercheurs, mais rien ne se perd de leurs enseignements, et les jeunes, continuant les investigations commencées, donneront peut-être demain un essor insoupçonné aux découvertes de la biologie synthétique. Puisse notre vaillant ami A-L. Herrera qui, depuis plus de 40 années, a donné le plus grand essor à cette science, continuer encore longtemps ses expériences, pour que les jeunes générations s'orientent un peu vers la synthèse scientifique, après avoir été si longtemps portées vers les sciences analytiques. Ainsi conduits vers de nouvelles et pacifiques conquêtes, les hommes sauront mieux se situer dans l'Univers incréé, et comprendront facilement le *solidarisme*

biocosmique qui les lie avec tout ce qui existe (avec les éléments vivants et avec les matières dites inertes, avec le passé et avec l'avenir) et deviendront plus fraternels, plus solidaires, en supprimant totalement les barrières de race, de couleur, de frontière et de langage, qui les empêchaient de collaborer pour de meilleurs devenirs.

- J. ESTOUR.

P.-S. - Pour compléter ce court exposé, je ne saurais mieux faire que de citer quelques phrases glanées un peu au hasard, mais qui situeront quand même les plasmogénistes dans l'esprit du lecteur, et de donner une petite bibliographie pour ceux qui voudraient approfondir cette question si importante. - J. E.

a) *Extraits (Stéphane Leduc) :*

- La vie est indestructible, incroyable, éternelle (page 22, « Biologie Synthétique »),

- La condensation des nébuleuses, la séparation des planètes et de leurs satellites est, au point de vue mécanique, analogue aux phénomènes de cohésion et de segmentation que nous avons étudiés dans les liquides, et suggère que si, au lieu d'un champ de forces rayonnantes, nous produisons dans les liquides un champ tourbillonnaire, les analogies deviendraient plus grandes encore... (page 171, « Biologie Synthétique »).

- Puisque on ne peut marquer la séparation entre la Vie et les autres phénomènes de la nature, on devrait conclure que cette séparation n'existe pas, ce qui est conforme à la loi de continuité entre tous les phénomènes (page 13, « Théor. Phys. Chim. ; de la Vie et Générations spontanées »).

- *L'acte* élémentaire de la Vie, c'est la diffusion et l'Osmose (page 179, « Th. P. C. ; de la Vie et Gén. sp. »).

- Ce n'est qu'en conservant intacte sa personnalité, en toute liberté, en toute indépendance que l'on peut avancer vers des horizons nouveaux... Il existe, pour les pionniers, des satisfactions inconnues des autres hommes : la conscience de l'œuvre accomplie, la volupté de l'action qui crée ce qui n'a jamais existé, de l'esprit qui contemple ce qui n'a jamais été vu, de l'intelligence qui comprend ce qui n'a jamais été compris (page 205, « Bol. Synt..»).

b) *Extraits (Albert Mary) :*

- La Nature n'est grande et intelligible que vue de haut. On comprend alors combien il est impossible de scinder les phénomènes en compartiments nettement délimités et foncièrement différents les uns des autres, et combien l'*Univers*, selon le mot de d'Alembert, n'est vraiment « qu'un fait unique et une grande vérité » (« Dict. de Biologie Phys. »).

- La seule loi idéale de l'éthique est extensive et tolérante : c'est une loi de respect égalitaire et mutuel qui se double accessoirement d'un corollaire d'entraide. Contre les fléaux et contre les difficultés naturelles d'existence, l'humanité ne sera vraiment forte que lorsque les êtres humains auront répudié définitivement toute concurrence matérielle qui infériorise et toute haine désavantageuse à l'individu et à

l'espèce. Moins de codes, de castes et de frontières ; plus d'intelligence, de droiture et de bonté : voilà ce qu'il faut à l'Humanité pour devenir digne d'elle-même, pour durer et pour être plus heureuse (p. 263, « Dict. Biol. Phys. »).

- Il n'y a pas d' « essence individuelle », tous les éléments dynamico-matériels de l'être humain sont puisés dans un fonds alimentant au même titre tous les êtres et toutes les choses et auquel ils retournent après la dissociation des architectures éphémères, minérales, végétales, animales où ils se sont trouvés engagés. (Déclaration de l'Ass. Int. Biocosmique, sept. 1927.)

c) *Extraits (A.-L. Herrera) :*

- En réalité, tout est vie, et on ne saurait concevoir aucune limite entre ses diverses formes, les mêmes atomes passant des corps organisés aux inorganiques, à travers des combinaisons infinies ; et si nous envisageons la vie comme le mouvement dans l'Univers, rien n'est mort et, sous divers degrés, tout a une vie, manifeste et organique, *en petit*, ou comme un ensemble manifeste ou non, inorganique, *en grand*, enfermant toutefois les éléments des îlots d'être vivants, semés dans l'infini d'eaux profondes et agitées. (Ab Aeterno : « La Vie universelle », n° 7, page 126.)

- L'Association Biocosmique répond à un besoin profond de nos temps. Morts et oubliés les dogmes religieux dans le cerveau des hommes libres ; détruit pour toujours l'idéal mystique, spiritualiste, chrétien ; il faut rentrer bon gré mal gré dans la nature, nous résigner à mourir pour toujours, dans le sens absolu et vulgaire du mot, mais tout à fait sûrs de notre pénétration dans l'ensemble, ou plutôt de notre vie cosmique. Par là, nous ne mourons jamais. Notre dépouille fétide, cadavérique, si détestée des spiritualistes est, en réalité, un laboratoire merveilleux, où des réactions chimiques actives se poursuivent dans les mêmes atomes, molécules, milieux physico-chimiques de l'être vivant. Une humanité et une philosophie nouvelles se dresseront sur les ruines du Vatican. (« La Vie universelle », n° 1, page 15.)

- L'ensemble de la Nature est vivant, et non mort, comme le disaient les partisans de saint Augustin (l'Aigle de l'Eglise), auteur de 252 volumes. Haeckel a combattu l'erreur géocentrique, mais il faut aussi combattre l'erreur biocentrique, qui consiste à limiter la vie des organismes terrestres. Kuckuck a publié, à cet égard, un livre volumineux et peu connu (« L'Univers, être vivant », 1911, Kündig, Genève). L'activité des astres est gigantesque, les éléments sont synthétisés dans les étoiles et les rayons cosmiques de Millikan constituent l'annonce de la naissance des éléments à la faveur des électrons positifs ou négatifs, produisant de la sorte les atomes. Ces cadavres bâtissent la nature. Le Ciel étoilé, envisagé comme un autel sépulcral par le fanatisme, est une vie universelle. (« La Vie universelle », n°9, page 163.)

- La différence classique entre la matière morte et la matière vivante a été écrasée par la plasmogénie. Tout vit. Je suis heureux de donner la Vie à *tout*, associé à Dastre, Fouillée, Jules Félix, A. Mary, F. Monier, Zucca, Andrenko, etc. J'ai l'honneur d'octroyer le ciel étoilé aux hommes et ceux-ci à l'Infini. En effet, nous avons cette suprême consolation : nous sommes immortels, nous faisons partie

de l'Univers et irons toujours d'une forme à l'autre, en menus fragments ou comme des géants, comme des poussières d'étoiles ou comme des cellules solaires. Rien ne meurt : dans l'Indifférence universelle tout se tient et tout se pénètre. Le vivant est un soupir de l'Infini. Le cadavre est un fantôme. (« La Vie universelle », n° 10, page 191.)

d) *Extraits (Raphaël Dubois) :*

- En analysant attentivement les arguments invoqués par les philosophes spiritualistes d'une part et par les matérialistes d'autre part, je fus conduit à reconnaître qu'en réalité, on passe sans transition appréciable de la Force à la Matière et réciproquement, et que ces deux principes ne sont, en somme, que deux aspects d'une seule et même chose, d'un principe unique, à la fois Force et Matière. Pour le distinguer des conceptions dualistes, je proposai alors de baptiser le nouveau-né « Protéon », pensant que c'était aussi le meilleur moyen de faire disparaître de la Science le mot force et le mot matière qui, dans mon esprit, exprimaient des erreurs susceptibles de conduire à une impasse, comme cela arrive aux religions buttées à des dogmes immuables. (« La Vie universelle », n° 2, p. 7.)

BIBLIOGRAPHIE. - A.-L. Herrera : *Una nueva ciencia*, « La Plasmogénia » (Maucel, éditeurs, à Barcelone, 1926) - A. et A. Mary : *Dictionnaire de Biologie physicieste* (Maloine, 1921, Paris). - A. Mary : *Les Horizons du Physicisme* (Maloine, 1923, Paris). - A.-L. Herrera : *Biologia y Plasmogénia* (Herrero Hermanos, 1924, Mexico). - Stéphane Leduc : *Théorie physico-chimique de la Vie* (Poinat, éditeur, Paris, 1910). - *Biologie Synthétique* (Poinat, éditeur, Paris, 1912). - *L'Energétique de la Vie* (A. Poinat, éditeur, Paris, 1921). - Raphaël Dubois : *Naissance et évolution du Protéonisme* (« Vie Universelle », n° 2 à 7). - A.-L. Herrera : *La Vie latente dans l'Univers* (« Vie Universelle », n° 1 à 10). - Foveau de Courmelles : *La Vie et la Lumière* (« Vie Universelle », n° 5). - Félix Monier : *Lettres sur la Vie* (Vallée du Mont Ari), 1921 (à Châtenay-Malabry, Seine). - Georges Lachovsky : *L'Origine de la Vie* (Nilsson, Paris, 1925). - Carl Störmer : *De l'Espace à l'Atome* (Alcan, Paris, 1929). - Barbedette : *Face à l'Eternité* (Luxeuil-les-Bains, Haute-Saône). - Jules Regnault : *Les Méthodes d'Abrams* (Maloine, Paris, 1927). - Kuc Genève, 1911). - Victor Delfino : *La vida y la muerte, los origenes de la vida, los progresos de la plasmogenia, produccion de amibas artificiales, biologia universal, el error biocentrico ; El Cosmos y la vida. Nuevos horizontes de la biologia*, etc., et cent traductions diverses. - Aristide Pradelle : *L'Atome fluide moteur du monde* (Delesalle, éditeur, Paris, 1912). - Albert Dastre : *La Vie et la Mort* (Paris, 1902). - Paul Kammerer : *Allgemeine Biologie* (Stuttgart 1920). - Israël Castellanos : *Plasmogénia* (Hyygia Madrid, 1918). - J. Nageotte : *Organisation de la matière* (Alcan, Paris). - H.-F. Osborn : *The origin, and evolution of Life* (New-York, 1921). H. Bechhold : *Colloids in Biology and Medicine* (New Martin Fisher : *Oedema and Nephritis* (New-York, Willis, éditeur, 1921). - J. Alexander : *Colloïd Chemistry* (1922, vol. 26, New-York). - Kunstler et Prévost : *La matière vivante* (Masson, Paris, 1924). - Aug. Lumière : *Nouvelles hypothèses* (Masson, 1921). - A.-L. Herrera : *La Silice et la Vie* (en préparation, 1930). - A.

Zucca : *L'uomo e l'infinito* (Voghera, 1906, Rome). - *Rôle de l'Homme dans l'Univers* (Paris, Schleicher).

Parmi les revues qui ont publié des articles sur la Plasmogénie, on peut citer : *Protoplasma*, *Homo*, *Semana medica*, *La Revista Blanca*, *Medicina Argentina*, *Côte d'Azur Médicale*, *Intuicion*, *L'Idée Libre*, *Le Courrier Médical*, *Estudios*, *Le Semeur*, *L'En-dehors*, *La Vie Universelle* (organe de l'Ass. Intern. Biocosmique), etc.

Accueil

PLATINE n. m. (espagnol : *platina*, de *plata*, argent)

Métal malléable, dont la couleur, à l'état pur, varie entre le blanc d'argent et le gris de plomb. C'est le plus lourd des corps connus, son poids spécifique allant jusqu'à 22,069 quand il a été travaillé. Mais c'est aussi le plus inaltérable; il ne s'oxyde à aucune température, résiste à la plupart des agents chimiques et n'est fortement attaqué que par l'eau régale et plus lentement par l'acide sulfurique nitreux, la potasse, l'azote de potassium et le cyanure de potassium. Son point de fusion est de 1.800 degrés.

Ce métal, qui se trouve toujours mélangé dans la nature avec d'autres métaux ayant des propriétés analogues, comme le palladium, l'iridium, l'osmium, etc., a été découvert en Amérique méridionale, au Brésil, en Colombie. Il existe aussi dans les dépôts aurifères et diamantifères de Bornéo, et sur la pente orientale des monts Oural. L'infusibilité et l'inaltérabilité du platine donne lieu à un procédé d'extraction spécial. On attaque la mine de platine par l'eau régale et on précipite par le chlorhydrate d'ammoniaque ; le précipité calciné produit ce qu'on nomme le platine en éponge ; cette matière est réduite en poudre fine qui puisse former une boue avec de l'eau ; cette boue placée dans un moule est comprimée le plus possible. Le gâteau obtenu est alors chauffé, puis martelé sur une enclume pour en rapprocher de nouveau les parties. Après cette opération, le platine peut être forgé, comme le fer, puis laminé, étiré en fil, etc. On emploie le platine dans beaucoup de circonstances ; on en fait des chaudières, des alambics pour les usines de produits chimiques ; des creusets, des tubes, des capsules pour les laboratoires. On a essayé aussi de l'employer en bijouterie. On munit de pointes de platine les paratonnerres. On l'applique également sur la porcelaine, surtout en couverture totale, qui donne l'apparence de l'argenterie. Associé avec 10 p. 100 d'iridium, il a servi à la construction de l'étalon type du mètre international.

- Ch. ALEXANDRE.

Accueil

PLOUTOCRATIE n. f. (du grec *Ploutos*, richesse et *Kralos*, pouvoir)

Influence des riches dans un Etat. Gouvernement des riches. Carthage fut une ploutocratie (Larousse). En fait, il n'y a jamais eu que des ploutocraties. Tout Etat dit policé est l'expression de la classe dominante, et cette classe est celle qui détient la richesse (capitaux et instruments de production). Ploutocratie au moyen âge, dans le système féodal, lorsque le seigneur, propriétaire du sol, dicte sa loi aux manants. Ploutocratie dans les nations modernes, lorsque le capitaliste impose sa volonté aux travailleurs : « Le capital est un seigneur qui engloutit tous les bénéfiques et le travail un esclave qu'on force à soulever des montagnes » (Pecqueur). Ploutocratie partout, car la concentration capitaliste a abouti à remettre entre les mains de quelques corsaires de haut vol toute la richesse accumulée. Et, cependant, combien de naïfs s'imaginent vivre en démocratie ! Combien ont cru à la « nuit du 4 août », à la « souveraineté du peuple », à la libre « expression de la volonté nationale » ! « Plus de privilèges, la loi égale pour tous. » Quelle duperie ! Il faut dire pourtant que ces naïfs-là sont de moins en moins nombreux : la multiplicité des scandales financiers, l'application de plus en plus fréquente de l'adage :

« *Selon que vous serez puissant ou misérable, Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* »

ont ouvert les yeux des plus crédules de nos contemporains. Partout, il faut subir « la loi du riche ». Et, nous référant à S. Faure (*La Douleur universelle*), nous citerons Necker qui disait : « Toutes les institutions civiles ont été faites par les propriétaires. » Et Turgot : « Partout les plus forts ont fait les lois et ont accablé les faibles. » Lamennais écrivait aussi : « Ce qu'il a plu aux maîtres d'ordonner, on l'a nommé *Loi* et les lois n'ont été, pour la plupart, que des mesures d'intérêt privé, des moyens d'augmenter et de perpétuer la domination et les abus de la domination du petit nombre sur le plus grand » (*Le Livre du Peuple*), etc. Dans le même livre, S. Faure a lumineusement démontré comment la soi-disant démocratie aboutit en réalité à une ploutocratie occulte. Et chacun sait que, derrière le « peuple souverain », derrière les quelques centaines de pantins qui disent le représenter, il y a le « mur d'argent » : une poignée de magnats de la Banque et de l'Industrie qui sont les maîtres réels des peuples. Que le gouvernement soit une royauté ou une république ; qu'un Alphonse XIII soit remplacé par une démocratie ; qu'un bloc, dit « des gauches » s'installe au pouvoir, à la place d'un autre bloc dit « des droites » ; que X... se mette là où était Z... , ou *vice-versa*, qu'y a-t-il de changé pour le prolétaire ? Demain, il lui faudra offrir ses bras pour vivre tout comme avant, et les politiciens rouges ou blancs qui se succèdent sur le tréteau sont là pour le berner par leurs pirouettes. Sur la vie misérable du travailleur se projette l'ombre écrasante du coffre-fort. Et, dans la coulisse, sont les ploutocrates, vrais rois de l'heure, dictateurs

puissants entre les mains desquels se trouvent les vies de millions d'humains.

- C. B.

Accueil

PLURALISME n. m. (de *plures*, *pluralis* : plusieurs)

En face de la métaphysique, il y a deux positions classiques. Sceptiques, positivistes, agnostiques repoussent toute métaphysique. Mais le dogmatique adopte une doctrine et combat pour elle comme pour la vérité absolue. Aucune de ces deux positions ne me convient.

N'y a-t-il aucun moyen de subir la victoire légitime du positivisme, critique de mes pouvoirs, sans sacrifier des désirs qui me tourmentent et me réjouissent, richesses instables ? La métaphysique ne saurait devenir science. Pourquoi n'aimerais-je pas en elle le plus séduisant et le plus décevant des poèmes ?

Mais, si la métaphysique me paraît poésie, je n'ai aucune raison d'adopter un système jusqu'à condamner les autres. Je veux continuer à jouir, alternatif, de tous les poèmes métaphysiques. Un plaisir à quoi je ne renonce pas en créant mon poème, c'est celui d'aimer les poèmes différents...

Le positivisme m'a enseigné que nulle métaphysique n'a de prise sur le monde extérieur, sur le monde objectif ; mon expérience m'a appris qu'aucune ne satisfait non plus à tous mes besoins intérieurs, à tous mes besoins subjectifs... Parmi les besoins poétiques qui dominant en moi, les plus considérables appartiennent peut-être à l'ordre logique et à l'ordre sentimental. Vais-je établir entre eux une hiérarchie ?...

Ma petite logique, tu es, si j'ose dire, une grande maîtresse d'erreur. En métaphysique, je m'appuie sur toi pendant une longue marche, où chaque pas a neuf chances sur dix de m'égarer. Les raisons que la raison ne connaît pas, ces raisons du cœur que vante Pascal, sont aussi trompeuses que la logique. De n'im point de départ commun, la logique et le cœur nous peuvent entraîner vers des régions singulièrement diverses...

Une métaphysique est œuvre personnelle comme un poème. L'imposer est folie sacerdotale ; la proposer, naïveté paternelle. Il faut se contenter de l'exposer... Quel genre de poésie est la métaphysique ? Dans ma jeunesse, je déclarais déjà qu'il n'y avait pas de métaphysique vraie, mais j'ajoutais que toute vraie métaphysique tendait vers un monisme. J'appelais la métaphysique « la poésie de l'unité ». Je suis moins exclusif aujourd'hui et moins injuste. A côté de la blonde poésie de l'unité, j'aime la brune poésie de la dualité et du combat; je ne méprise pas la châtain poésie de la conciliation. Et pourquoi repousserais-je toujours la poésie de l'infini ? Mais la métaphysique que j'embrasse le plus souvent et d'un amour plus étroit, il me semble qu'elle est sens et poésie de la diversité... Au pluriel, c'est au pluriel qu'il faut parler des monismes, des dualismes, des ternarismes, des infinitismes, des

pluralismes.

Dans les doctrines historiques, on pourrait considérer en souriant comme un monisme relativement absolu, le système des Eléates. Le monisme des Eléates se résume dans la fameuse formule : « L'Être est ; le Non-Être n'est pas. » Si l'être est d'une façon absolue et si, d'une façon absolue, le non-être n'est pas, voici niées toutes les épousailles du non et du oui, toutes les limites et les choses limitées, toutes les apparences, c'est-à-dire, je le crains, toutes les réalités. Voici nié le changement et les choses changeantes, le mouvement et les moteurs et les mobiles. Admettre un tel monisme, c'est supprimer l'expérience et ses objets, c'est ne voir dans les phénomènes et dans ce que nous appelons d'ordinaire êtres ou choses que tromperies ou illusions. C'est déclarer que rien de ce qui nous est apporté par nos sens n'a aucun rapport avec la vérité profonde et l'être unique...

Ce puissant monisme d'éternité et d'immobilité est remplacé aujourd'hui par deux pauvres monismes évolutifs dont je dirais volontiers que l'un est futuriste et l'autre passéiste. Au XIX^{ème} et au XX^{ème} siècle, nul philosophe connu n'ose nier la multiplicité actuelle. Mais on sauve l'unité en la plaçant soit à l'origine, soit à la fin des choses.

Le monisme passéiste, l'unité placée à l'origine des choses, est la métaphysique à quoi aboutit la doctrine spencérienne. Spencer voit la vie et l'univers même comme un progrès fatal. Ce progrès il le définit une différenciation de plus en plus grande, une hétérogénéisation croissante des phénomènes et des êtres. Avec lui nous remontons, dans le temps, à une époque où l'homogénéité était absolue. Pour la réfutation du monisme passéiste, qu'on me permette de renvoyer au livre capital sur la question, *Le Pluralisme* de J.-H. Rosny aîné.

Qu'on cherche aussi dans ce livre la réfutation du monisme contraire, le monisme futuriste qui admet la multiplicité dans tout le passé comme dans le présent, mais veut que nous marchions vers l'unité et la paralysie, vers l'équilibre des énergies et de la matière.

Comme les monismes, poésies de l'unité, les dualismes, poèmes du combat, m'enivrent parfois, ne me satisfont jamais.

Il est visible que nous vivons dans un monde de guerre. Mais le combat a-t-il la précision que lui veut Zarathoustra ? N'y a-t-il que le bien et le mal ? N'y a-t-il pas, partout ou presque, du mélange ? Si je classe les phénomènes et tous les êtres selon le critérium de mon intérêt, tout ce qui ne m'est pas hostile m'est-il nécessairement favorable ?

Beaucoup de choses me sont indifférentes, neutres, sans saveur de plaisir ou de douleur. Parmi les phénomènes qui me blessent, quelques-uns m'apportent un bien réel... Même si, sur un certain plan, il y a du bien et du mal absolus, ou à peu près, je me transporte parfois dans des régions de lumière sans douce chaleur ni brûlure, par-delà le bien et le mal...

Après la poésie de l'Unité et celle du Combat, les poèmes de la Conciliation. N'y a-t-il pas un lieu où les adversaires s'apaisent et où les contradictoires s'identifient ? Les métaphysiques qui essaient ainsi de concilier, dans un troisième

terme, les deux armées du dualisme, je les appelle parfois *ternarismes*.

Les variétés en sont nombreuses. Le plus connu des ternarismes est le système de Hegel. Toujours Hegel dresse l'antithèse en face de la thèse ; il ne prend parti ni pour l'une ni pour l'autre, mais les fait s'épouser, à ce qu'il croit du moins, dans ce qu'il appelle la synthèse. Comme sa métaphysique est un panlogisme ; comme, pour lui, le mouvement des choses et le développement des idées se correspondent : dès qu'il a réussi la synthèse de la thèse et de l'antithèse, il croit avoir expliqué le devenir créé par la coexistence de l'être et du non-être ou par ce qu'il nomme volontiers, avec des mots moins concrets, l'identité des contradictoires. Mais, à regarder de près, on s'aperçoit que la synthèse, le plus souvent, renouvelle la thèse avec des mots en apparence plus larges et escamote, dans ce vague élargi, l'antithèse...

Il n'y a pas moins de poésie dans cette doctrine que dans la plupart des autres... Et il y a des métaphysiques infinitistes qui ont, comme toutes les autres, leur poésie et leurs impossibilités logiques. Et il y a encore le pluralisme, poésie et sens de la diversité.

Dans ce Pluralisme qui sera, demain, notre « Discours de la méthode », Rosny aîné se défend à peu près victorieusement contre toute métaphysique. Il se tient fortement sur le plan scientifique, logique, méthodologique... Ce Pluralisme, néanmoins, produira de nouvelles métaphysiques. Rosny lui-même accomplira l'évolution complète des grands génies philosophiques. Nul n'échappe à la métaphysique. Auguste Comte lui-même – et cependant c'est du nom de sa doctrine que nous appelons le refus à toute métaphysique – après un effort en apparence victorieux, a été plus vaincu que tout autre : il a construit plus qu'une métaphysique : une religion. Mais il n'y a pas défaite à satisfaire un des besoins essentiels de l'homme ; il n'y a pas défaite à être poète. La défaite, c'est de s'embrouiller et se perdre parmi nos besoins divers ou de se refuser à quelques-uns d'entre eux. J'ai besoin de nourriture et j'ai besoin d'air. L'un ne remplace pas l'autre. Voilà ce qu'ignorent ceux qui condamnent métaphysique ou science, ceux qui embrouillent science et métaphysique. Impossible de formuler une loi sans fausser en quelque mesure les phénomènes. Dans la forêt de l'univers, il n'y a probablement pas deux feuilles ou deux phénomènes qui se recouvrent exactement. Pour leur donner un nom commun, les soumettre à une loi commune, il faut oublier leurs différences ; il faut traiter comme identique ce qui n'est pas identique. Pour construire la science, nous consentons à quelque chose qui n'est pas de la science, qui est de la métaphysique.

Sachons-le. Ayons toujours en quelque méfiance ce qui est scientifique, à cause de la quantité de métaphysique que cela contient nécessairement. Ayons en admiration, si nous sommes poètes, tout ce qui est scientifique, à cause de la quantité de métaphysique et de rêve que cela contient nécessairement.

J'appelle métaphysique : l'art d'apaiser les antinomies, l'art de calmer nos contradictions internes. Les antinomies sont-elles purement internes ? Ne résident-elles pas aussi dans la nature des choses ? Si je ne donne pas aux mots un sens

équivoque, est-ce que je ne trouve pas toujours la nature en contradiction avec elle-même ?... Peut-être est-il absurde de dire : La nature. Peut-être n'y a-t-il que des natures ? S'il n'y avait ni l'Être et son travail contradictoire, ni la lutte éternelle de l'Être et du Non-Être ? S'il n'y avait que les êtres et l'innombrable Chacun-pour-Soi ?...

En moi aussi les natures se contredisent, se querellent. Que la bataille cesse d'être méchanceté et déchirement pour devenir spectacle, et qui m'émerveille... Je porte en moi des antinomies parce que j'ai des besoins intérieurs multiples. Ces besoins divers et souvent divergents, la métaphysique de chacun les doit satisfaire en chacun de nous.

Les antinomies ? L'Un et le multiple, l'infini et le fini, l'origine et la non-origine... Autant de terrains de heurts et de malentendus qui ont aussi leurs compromis comme l'absolu et le relatif... Les êtres sont. Réalité et existence à la fois dans la multiplicité fantastique des êtres en lutte et en pénétration. Les êtres sont. Contradiction de l'être libre en proie aux libertés contraires, problème d'une âpre « liberté » intérieure en face d'un déterminisme extérieur irrésistible, instabilité de l'être unique envahi par les êtres innombrables. Les êtres sont. Mais forment-ils vraiment un nombre, et fini ? Où sont-ils en dehors du nombre et en quantité infinie ? Je rêve, j'imagine que « tout » est éternel. Et cependant, je crois que « rien » n'est éternel... Les antinomies ? Il m'arrive de les résoudre par un parti-pris qui prend un faux aspect de conciliation. Mais la conciliation véritable m'échappe et elle n'est au pouvoir de personne....

Je suis – si j'ose dire – pluralement pluraliste. Non seulement j'admets (ou je rêve) la multiplicité des êtres et leur durée éternelle. Mais à chacun de ces êtres j'accorde, comme Spinoza à sa substance, un nombre indéfini (Spinoza dit : une infinité d'attributs...). Certes, chaque attribut de chacune de mes Eternités – et chacune de mes Eternités elles-mêmes – est impuissant à créer à lui seul aucun mode, aucune réalité sensible, mais chacune collabore de toute son essence, de tous ses attributs, à produire des êtres innombrables. Dans mon rêve, aucune de ces Eternités, aucune de ces essences qu'Herbart appelle les Réalités n'a jamais existé à l'état séparé. Elle a toujours été prise dans quelque agrégat. Et elle passe d'un complexe à un autre complexe. C'est pourquoi si, en un certain sens, il est juste de remarquer que, pensé isolément, chacun d'eux, incapable de subsister isolé, équivaut au néant et que seuls les phénomènes et les choses possèdent la véritable existence. Et la véritable existence est chose qui passe.

Le pluralisme de Rosny est phénoméniste. Mon pluralisme s'avoue substantialiste. Mais mon substantialisme monadiste se complète d'un pluralisme phénoméniste. Je reconnais que les phénomènes sont hétérogènes et discontinus. L'éternité de la monade ne trouble en rien, si j'ose dire, ce trouble et cette discontinuité. La monade éternelle ne passe dans une réalité complexe qu'en se libérant d'une autre. Chaque changement détruit et crée ; chaque changement est bond et révolution.

Me voici donc pluraliste comme Rosny aîné, et à la fois comme Leibniz, et encore comme le plus avisé et le plus complexe des monistes, Spinoza. Car son

monisme équilibré s'associe à un dualisme subjectif, puisque nous connaissons deux attributs de la substance et à un pluralisme subjectif, puisque les attributs inconnus sont en nombre infini. En nombre infini aussi les modes natures par chaque attribut de l'unique, double et infiniment multiple Naturante.

* * *

Je n'essaie de rien démontrer en métaphysique. Je ne m'attarde pas non plus à rien réfuter. Je n'impose ni ne m'impose ma métaphysique. Celle que j'ai dite ici, pour toujours peut-être mais peut-être seulement pour un an ou un mois, me satisfait à peu près. Je serais désolé qu'elle me satisfît complètement... Je ne dis à personne : Adoptez ma métaphysique. Je dirais plutôt à chacun : Essayez donc si vous ne goûterez pas un grand plaisir en bâtissant une métaphysique à votre mesure.

- Han RYNER.

BIBLIOGRAPHIE. - *Le Pluralisme ; Les Sciences et le Pluralisme* (J.-H. Rosny aîné). - *Les Synthèses suprêmes ; Songes Perdus ; Crépuscules* (Han Ryner).

-
L'Harmonisme (Louis Prat), etc.

Accueil

PLUTARQUISME

Ce mot est un des plus heureux néologismes produits par l'après-guerre. M. Jean de Pierrefeu paraît en être l'auteur. Il en a, en tout cas, justifié l'emploi et la destination mieux que personne dans ses ouvrages : *G. Q. G. Secteur*, et *Plutarque a menti*, où il a décrit l'œuvre de mensonge, de falsification des faits de la guerre de 1914, par les rédacteurs de ce qu'on a appelé le « communiqué ». Le plutarquisme a été la forme intellectuelle, élégante, aristo de crâne », de ce mensonge ignoble, à l'usage des foules chloroformées patriotiquement, sans lequel « la guerre n'aurait pas duré trois mois », a écrit M. P. Allard qui fut préposé à la cen organisme du Grand Quartier Général, chargé, avec les Conseils de guerre, d'entretenir un « moral » haineux et belliqueux.

Dépassant cette sinistre et honteuse époque de 1914-1918, le plutarquisme est l'histoire fabriquée, maquillée, vue en beauté, à la façon de Plutarque, auteur des *Vies des Hommes illustres* de l'antiquité. C'est la défor très rarement, de grand, le silence, non moins tendancieux, sur ce qu'ils ont eu presque tou honteux ; c'est la fable, la légende, créées et imposées contre la vérité, l'embellissement systémati l'idéalisation des pires crimes dont elle a souffert. C'est « le héros couvert de lau la foule, l'impérator romain sur son char de triomphe », et qui ne fut pas « autre chose que le digne fils de ces brigands dégouttant de crimes, vivant du pillage et du vol, qui fondèrent la ville sur le mont Palatin. » (J. de Pierrefeu). C'est, après Plu annalistes, les chroniqueurs, les mémorialistes, les his héros» et ont abouti aujourd'hui au Président de la République, « incarnation vivante, rejeton orgueilleux des grands bandits légaux qui ont détroussé nos ancêtres par l'usure, par le monopole, par la savante mise en œuvre de tous les procédés que la loi, faite par eux, et pour eux, leur mit en main. » (M. Millerand).

Le plutarquisme accommode l'histoire, la pare à la façon des bouchers préparant leur étal. Il pique des fleurs sur le faisandage. Sur l'ignoble ordure de la guerre, il dresse le *Lao labarum* de Constantin, le panache Blanc d'Henri IV. Il dit à Fontenoy: « Tirez les pre Anglais ! » et il crie dans les tranchées : « Debout les morts ! » Il montre les gestes héroï grands personnages sur des champs de bataille où ils ne furent jamais. Tel, sur les tableaux d'histoire de Versailles, Louis XIV préside à tous les combats de son règne ; il ne risqua jamais sa vie dans aucun. C'est le cas d'à peu près tous les rois et conquérants à qui on attribue de hauts faits. Suivant des clichés adoptés, on dit : « César conquiert la Gaule », comme on dit : « Sainte Geneviève sauva Paris » et « le général Joffre a gagné la bataille de la Marne » !

M. Julien Benda, parlant de *la Crise de la vérité*, a cité ce mot d'un de ses contradicteurs : « Qu'est-ce que le truquage d'un texte, près du salut de la France ! » C'est ce que disaient les faussaires du temps de l'affaire Dreyfus, pour qui il y avait une vérité française qui n'était pas la

vérité de tout le monde. C'est ce que le plutarquisme a dit partout, depuis toujours, dans tous les pays. Qu'était le truquage d'un texte pour l'Eglise, auprès de la domination qu'elle voulait exercer ? Qu'est ce truquage aujourd'hui, auprès de l'impérialisme qui veut dominer à tout prix ? Ce sont vingt siècles de ces truquages qui ont fait de l'histoire l'enseignement de l'immoralité. Déjà, lorsqu'elle est écrite avec une recherche honnête de la vérité, l'histoire n'est qu'une « pau conjecturale », comme disait Renan. Mais lorsqu'elle est cyniquement adultérée, elle est l'œuvre la plus criminelle qui soit contre l'esprit humain. Or, toute la vie sociale est bâtie sur l'inafaillible dogmatique de l'imposture traduite par le plutar de ses textes est exploitée par des coquins. Couchoud a remarqué que quelques mots de la Bible : « *Tu ne laisseras pas vivre la sorcière*, ont provoqué sans fin des massacres de femmes ». Combien ont fait encore plus de morts les mots : *Dieu le veut !* et *Allons, enfants de la Patrie !...*

Diderot disait : « Quand il s'agit d'accuser les dieux ou les hommes, c'est aux dieux que je donne la préférence. » Le plutarquisme, lui, la donne aux hommes. Toutes les révoltes de l'humanité sacrifiée ont été, à ses yeux, des crimes, depuis celle de Prométhée jusqu'à celle des communards. Les *Jacques* étaient des bandits aux yeux du plutarquant Froissard ; les peuples colodéfendent contre les pillards « civilisateurs » sont des brigands, de l'avis de la valetaille plutarquissante des journaux. Le grand principe du plutar l'*Ordre* établi par les maîtres, si opposé qu'il eût été au véritable développement social et au progrès humain. La puissance romaine a été plus néfaste à la marche de l'humanité qu'elle ne l'a favorisée, et aujourd'hui encore le droit romain enserme l'homme comme dans un étau ; mais le plutarquisme a présenté cette puissance comme le rempart de la civilisation, même lorsqu'elle tuait la civi grecque, parce qu'elle représentait l'*Ordre*. Il a pris position pour les dieux contre les hommes, pour le Sénat contre Catilina et Spartacus et, à la façon de Mascarille, il a mis en madrigaux toute l'histoire romaine. Suivant le même principe, il a célébré et il conti les époques les plus calamiteuses de l'histoire de la France, celle de Louis XIV en particulier. Quelles que soient les preu Bertrand pour plutarquiser sur « Louis le Grand » et écrire des insanités comme celles façonné nos âmes, notre sensibilité, notre intelligence. Nos âmes sont restées héroïques et douces, comme celles de son temps, comme la sienne... » et des journalistes pour apprécier ainsi : « Le culte de Louis Bertrand pour Louis XIV qui a déconcerté les préju époque d'anarchie, n'est, chez l'écrivain, que le culte de l'ordre français, incarné dans le roi le plus soucieux de l'honneur national qui fut jamais. » (Figaro, 10 mars 1928). Gobineau a montré comment le souci « d'honneur national » de Louis XIV ne fut que la manifestation de sa mégalomanie, et comment celle-ci a engendré, en France, cette vanité nationale, mère de l'impérialisme dont Napoléon a semé le virus dans l'Europe entière contre les idées de Frater humaine apportées par la Révolution. Quant à « l'ordre français » incarné par le même Louis XIV, il fut la plus odieuse et la plus insolente exploitation de la misère du peuple que jamais autocratie eût prati s'incliner, à béer d'admiration et à se dire : « Ah ! qu'on est fier d'être Français quand on contemple la colonne ! » Les autres peuples ne sont pas moins fiers, car ils ont tous, pour la plus grande gloire de l'*Ordre*, leurs Napoléon à jucher sur des colonnes, et leurs Poincaré qui ont « bien mérité de la patrie » en contribuant à faire les dix mil après avoir révolutionné le monde pour établir sa puissance, disait « augustement » aux aventuriers devenus ses courtisans : « S'opposer à tout changement dans l'Etat est toujours le fait d'un honnête homme et d'un bon citoyen. » Depuis vingt siècles, en passant par Louis XIV pour aboutir à M.

Tardieu, la formule de l'*ordre* n'a pas changé pour tous ceux dont :

« *Le crime heureux fut juste et cessa d'être crime.* » (Boileau).

Elle a son fondement dans ce sentiment, l'im et qui est, disait-il : « une condition première de la paix sociale », c'est-à-dire de l'*ordre* selon le plutarquisme.

Le plutarquisme qui produit des excités, des illuminés, des fous nationalistes, des divagateurs cornéliens, des mégalomanes dictateurs et des légions de pauvres abrutis intoxiqués d'héroïsme patriotique, a été souvent dénoncé, au point qu'on en est arrivé à envisager la suppression de l'enseignement de l'histoire pour mettre fin à son perfide empoisonnement des esprits. Ce remède est impossible, car il faudrait, en même temps, supprimer dans les esprits la curiosité du passé indispensable à leur progrès autant que celle de l'ave c'est de se défendre con l'actuel, en attendant que les recherches sincèrement objectives, sans préoccupations de partis, permettent de l'éliminer peu à peu de l'histoire passée. Il faut mettre à nu et fustiger sa malfai d'hier ; il faut l'empêcher de faire son œuvre de demain en dénonçant par tous les moyens l'imposture qui tombe des tribunes gouvernantes, s'étale dans les journaux, falsifie la notion de toute chose, répand la confusion et rend impossible le discernement de la vérité, même pour les faits les plus récents. Involon volontairement, parce qu'il est payé pour cela et que sa conscience y est entraînée sans trouble, celui qui écrit au jour le jour le document de l'histoire future ment dans tout ce qu'il écrit ; il ment comme il respire, il plutarquise avec cynisme, sinon avec talent.

Dans sa *Manière d'écrire l'histoire*, Mably a dit : « Ce n'est pas la peine d'écrire l'histoire pour n'en faire qu'un poison ... Il me semble que c'est à l'igno avec laquelle la plupart des historiens modernes trahissent par flatte l'insipidité dégoûtante de leurs ouvrages. » Mably ne mâchait pas ses mots ; ils étaient justes et il ne pouvait en avoir d'assez flétrissants pour des ouvrages aussi néfastes. Leur plutar complètement travesti l'histoire en faussant les figures et les époques, en se taisant sur des faits essentiels, sur leurs véritables origines et caractères, en dissimulant ou en dépréciant l'action populaire venue des masses humaines, cela pour encenser jusque dans leurs pires turpitudes les sinistres et sanglants cabotins qui régnèrent et ne furent, à de très rares excep calamiteux imbéciles. N'allait-on pas, au temps de Mably, jusqu'à trouver « charmantes » leurs « évacuations », (*Journal de Barbier*), et à se disputer l'honneur de leur torcher le derrière ! Or, on ne peut dire que le plutarquisme est spécial à une époque. Il sévit encore plus en démocratie qu'en autocratie, en raison de ce principe bien simple que la démocratie doit convaincre, tandis que l'autocratie n'a qu'à s'imposer. Quand elle ne veut pas convaincre par la vérité, la démocratie est amenée à user du mensonge plus que l'autocratie. On voit ainsi, par exemple, M. Herriot renchéris, au nom des principes des droits de l'homme, sur les louanges du plutarquisme à l'égard de Bossuet en célébrant la tolérance, le sens humain, la frater plus pontifiant des inquisiteurs, le plus implacable des escla flagorneurs de la royauté et le plus étroit des casuistes. Le catholique Bordas De que « Voltaire prêchant la tolérance, la liberté et la fraternité, était plus chrétien que Bossuet défendant l'intolérance et la théocratie ». Le laïque et démocrate Herriot met Bossuet sur le même plan que Voltaire, et peut-être le trouve-t-il meilleur libre-penseur !

Voltaire pratiquait le *pyrrhonisme*, c'est-à-dire : « l'esprit de doute qu'il faut porter dans

l'étude de l'histoire qui est le récit des faits donnés pour faux », il n'est nullement établi que les faits donnés pour vrais soient indiscutablement vrais et que, très souvent, leur récit n'ait pas été remplacé par celui des faits donnés pour faux. L'histoire a été inévitablement, comme toutes les autres formes de la littérature, de transmission orale tant que l'homme n'a pas su en fixer la mémoire par les signes de l'écriture. Or, comme l'a fort bien dit Voltaire: « Avec le temps, la fable grossit et la vérité se perd. » La transmission orale du père aux enfants a pris un caractère de plus en plus fabuleux et, lorsque l'homme a commencé à écrire l'histoire, il a écrit les fables qu'il avait apprises et non la vérité. Aussi, le pyrrhonisme est-il une attitude indispensable pour quiconque ne veut pas être dupe du plutarquisme. Il n'a pas mis Voltaire lui-même à l'abri des erreurs, personne ne pouvant y échapper complètement, mais il lui a permis d'en corriger beaucoup de vérités définitives. Voltaire a mis ainsi à leur vraie place la *Préface* de Bossuet, qui n'est que l'histoire imaginée de quatre à cinq peuples, et l'*Histoire Ecclésiastique*, de Fleury, « statue de boue dans laquelle l'artiste avait mêlé quelques feuilles d'or ».

Alors que Plutarque reprochait à Hérodote de n'avoir pas assez vanté la gloire de quelques villes grecques et d'avoir omis plusieurs faits dignes de mémoire, Voltaire a montré combien Hérodote, s'il « ne ment pas toujours », a abondamment plutarquisé. D'autres preuves apportées depuis du plutarquisme d'Hérodote, notamment dans une communication récente, faite à l'Académie, et prouvant que le pharaon Moeris, et le lac artificiel qu'il aurait fait creuser, n'ont jamais existé. De même, Tite Live a « embelli ou gâté son histoire » par des prodiges. Des quantités de mauvaises actions ont été, non seulement excusées, mais encore données en exemples à suivre par l'histoire, et leurs responsables, proposés à l'admiration éternelle des foules, ont été mis au rang des dieux. Comment n'aurait-on pas chanté la gloire des rois souillés de cri dégouttant de sang, lorsqu'on faisait du Jéhovah biblique le Dieu de l'Univers ?

À l'historien occupé, avec plus ou moins d'indépendance à la recherche des événements, s'est ajouté l'historiographe, celui-ci « appointé pour écrire l'histoire » par son gouvernement et par ses grands patrons. Il a donc travaillé aux dépens de la vérité historique qu'il avait pour profession de déguiser en faveur de ses maîtres. Alain Chartier se donna le ridicule d'écrire qu'Agnès Sorel ne fut jamais la maîtresse de Charles VII, alors qu'au vu de l'histoire quatre enfants étaient nés de leurs amours. Il n'est pas de monarque de qui on n'ait fait la légende dorée. Les Salomon, Cyrus, Alexandre, César, Constantin, Clovis, Charlemagne, Barberousse, François I^{er}, Charles Quint, Louis XIV, Pierre-le-Grand, Napoléon, ont été d'autant plus célébrés qu'ils portent la responsabilité de plus de crimes ou que les circonstances particulières à leurs temps ont permis de leur attribuer un mérite plus ou moins fabuleux. L'époque de Salomon fut la plus brillante de l'histoire du peuple juif ; on en a fait un monarque, d'ailleurs plus ou moins mythique, comme son temple qui n'aurait jamais existé, une sagesse que le Plutarque biblique est allé chercher en Egypte. La renommée la plus certaine de Salomon serait d'avoir fait à la reine de Saba des enfants dont les Ménélick éthiopiens se déclarent aujourd'hui descendre. L'exceptionnelle prospérité économique et de la véritable grandeur artistique n'y fut rien. Son histoire fut brillante. Un Henri IV, dont le plutarquisme ne veut pas que le souvenir d'un gaillard inconstant et luxurieux, qui sentait le gousset, n'aurait pas été fâché que ses sujets puissent comme lui bien manger, mais qui n'en fut pas moins impitoyable aux

braconniers et ouvrit la voie au pouvoir absolu de ses successeurs, par ses incessantes restrictions aux dernières libertés communales et nationales. Il fut le premier roi de France qui ne convoqua jamais les Etats Généraux.

Deux des mystifications du plutarquisme sont parti qu'elles constituent l'armature de la société européenne et chré sont celles du « Siècle d'Auguste » et du « Siècle de Louis XIV ». Le siècle d'Auguste : apogée et déclin de la puissance romaine et naissance de Jésus ; liaison de l'ordre anti de l'ordre chrétien à son aurore. Le Siècle de Louis XIV : constitution de l'ordre moderne sur les bases étatistes et impérialistes que la Révolution Française renforcerait, après les avoir ébranlées et avoir menacé de les démolir. Le plutarquisme a fait des deux hommes, Auguste et Louis XIV, l'incarnation des deux époques, les protagonistes inspirés, surnatu la mécanique sociale de vingt siècles d'histoire.

L'histoire romaine tout entière, le tableau et l'exal cessé de présenter, ont été une mystification continue dont les plus grands poètes et les plus grands artistes se sont faits les complices avec les historiens. Il y a toujours des politiciens verbeux pour célébrer l'amour de la liberté et de la justice chez les Romains qui le possé si peu, et la prétendue démo ochlocratique. L'histoire romaine, telle que nous la connaissons, n'a été écrite qu'à partir du II^e siècle avant J.-C., sous l'influence d'annalistes n'ayant eu aucune connaissance certaine des faits antérieurs, toutes les archives de Rome ayant été détruites par les Gaulois lorsqu'ils avaient fait le sac de la ville en 390. On peut dire que cette histoire fut imaginée par les Grecs Polybe, Plutarque, Appien, ses premiers écrivains, puis par les latins Salluste, Tite Live, Tacite. Tout leur souci, même celui des Grecs, fut d'exalter la puissance romaine jusque dans ses pires fautes, de justifier le fait accompli si néfaste qu'eussent été ses conséquen ce brave homme de Plutarque qui, plein de bonnes inten au monde. Il n'a pas cessé depuis de tresser des couronnes à l'insanité, d'élever des temples à la sottise et des arcs de triomphe aux assassins.

Le plutarquisme veut que le génie des rois ait pro que la sottise des rois a étouffé le génie des grands hommes. N'importe quel imbécile couronné - et on sait s'il y en a eu dans tous les pays, même parmi les quarante rois qui, dit-on, « ont fait la France » - peut faire à son gré des princes, des ministres, des maréchaux. Lui ses cousins, sont tout cela en venant au monde. Mais il lui est impossible de faire un seul homme de pensée. Napoléon aurait voulu avoir un Corneille sous son règne ; il n'eut qu'un Luce de Lan Auguste tua Cicéron, mais, quoiqu'en ait dit Boileau, il ne fit pas plus Virgile que Louis XIV ne fit Racine. Auguste et Louis XIV, tous deux mouches du coche, bénéficièrent de la gloire de leurs siècles pour voiler des turpitudes qui furent, elles, bien à eux. N'est Napoléon débarquant à l'île d'Aix fit pousser des immortelles sous ses pas ? Le plutarquisme a planté des bégonias dans toute l'histoire.

Auguste, qu'on s'est efforcé de montrer vertueux, vivait dans l'inceste. Le « simple et magnanime Auguste » est un cliché fabriqué pour faire oublier le sang ceindre sa couronne d'empereur-démocrate. Chateaubriand a dit : « Il avait à la fois l'habileté et la médiocrité nécessaires au ma par la complète supériorité ». (*Etudes historiques.*) L'empire romain, en supprimant les libertés républicaines, supprima aussi la liberté des gens de lettres. Jusque-là, le théâtre leur avait permis de

vivre de leur plume ; lorsque l'empire remplaça le théâtre par le cirque, les poètes furent réduits aux libéralités dégradantes des Mécènes. Le plutarquisme a chanté les prétendues largesses d'Auguste pour
 Ho
 « commandé » à Virgile par l'empereur. En fait, Virgile avait été dépouillé par la victoire d'Octave-Auguste,
 comme l'avaient été Ti
 tremblé pour sa vie. Tous deux durent se tenir pour très heureux de n'avoir pas été égorgé!! comme Cicéron et Cassius de Parme, ou proscrits comme Varron. Auguste ayant bien voulu rendre à Virgile la terre qu'il lui avait volée, fut sacré grand bien rapports du poète et de l'empereur demeurèrent lointains, de même que ceux d'Horace. Si tous deux eurent la faiblesse de comparer l'impérator à Apollon, ce fut pour les besoins de leur sécurité.

Avec Louis XIV, le plutarquisme a été encore plus farci d'imposture. Chose curieuse, c'est au sceptique, au pyrrhonien Voltaire qu'on doit la mystification du *Siècle de Louis XIV*. Or, comme l'a observé E. Despois, si l'on appelle ainsi le XVIIe siècle, on ne peut ne pas remarquer que ce qu'il a eu de plus glorieux s'était déjà produit lorsque Louis XIV commença à régner par lui-même, en 1661. Le philosophe Descartes était mort en Suède en 1650 ; le peintre Lesueur n'était plus depuis 1655. Balzac, Voiture, Vaugelas, étaient également morts. Pascal allait disparaître en 1662. Poussin, exilé à Rome par les cabales, finirait sa carrière en 1665. Cor longtemps, mais le plutarquisme n'en ressasse pas moins le cliché venu de Racine : « La France se souviendra avec plaisir que, sous le règne du plus grand de ses rois, a fleuri le plus grand de ses poètes ». Molière, La Fontaine, Boileau, Racine, Bossuet, étaient en pleine maturité ; leur force ne pouvait rien devoir au monarque qui n'arri gloire. Il semble qu'au contraire l'avènement de ce roi médiocre ait fait tarir la source du génie si abondante avant lui. Les Colbert, Louvois, Condé, Turenne, for pas choisis par lui ; ils furent imposés par les événements. Lorsqu'il dut faire choix des ministres et des hommes de guerre qui les remplaceraient, il ne sut distinguer que des Chamillart et des Villeroy. Il sacrifia Vauban, le plus grand des ingénieurs et l'un des meilleurs hommes de l'époque, à ce Chamillart dont on dit quand il mourut

« *Ci gît le fameux Chamillart, De son roi le protonotaire, Qui fut un héros au billard, Un zéro dans le ministère.* »

A Mohère, Louis XIV préféra le bouffon Scaramouche. La troupe de Molière ne recevait que 7.000 livres de subvention ; celle de Scaramouche jouissait de 15.000 livres de pension. Ce fut Boileau qui apprit à Louis XIV que Molière « était le plus rare écrivain de son temps ». Le Grand Roi ne s'en était pas aperçu et ne le crut qu'à moitié ; il continua à préférer Scaramouche. Sur son ordre, l'Eglise fit de pompeuses funérailles à ce pitre, tandis que Molière fut enterré de nuit, presque furtivement, et faillit ne pas avoir de sépulture. Auprès de ce roi, qui ne voulait dans son entourage que des courtisans et des flagorneurs, Molière ne pouvait être à son aise, pas plus que La Fontaine, Puget, Colbert, Vauban, La Bruyère, Fénelon. Seuls Racine, La Bruyère et Fénelon sont véritablement du règne de Louis XIV, et seul Racine subit son ascendant ; il n'eut pas à s'en louer, car ce ne fut que pour voir diminuer son génie et pour arriver à une disgrâce qui le tua. La Bruyère ne connut son temps que pour en faire une profonde satire. Fénelon ne dut rien à son époque ; méprisant les conquêtes et la cour, protestant contre la misère publique, il fit figure d'hérétique. Le roi ne l'aima pas, lui préférant Bossuet qui avait salué en lui un nouveau Cons Charlemagne, quand il avait com génie oratoire au niveau du pharisaïsme de la cour. Chez presque tous ceux qui se formèrent sous le

règne et eussent pu réellement être influencés par lui, ce fut la stérilité ou la médiocrité des Fontes lustrales de la fin du règne fut dans la comédie des Regnard, Dancourt, Lesage, non pour célébrer l'ordre d'une royauté décrée faisandages, « valets escrocs, financiers ridi quelque vieille débauchée », (E Despois), et préluder ainsi à l'œuvre de critique des philosophes encyclopédistes. Le Frontin, de *Turcaret*, en 1709, annon Grand Siè France pillée, dévastée, ruinée par la guerre, l'invasion, la banque l'épouvantable misère sur laquelle les Saint Simon, Vauban, Fénelon, La Bruyère, une foule de rapports d'intendants et de gouverneurs des provinces, de pamphlets et de libelles, avaient inutilement appelé l'attention du stupide Roi Soleil.

La gloire de Louis XIV fut toute théâtrale. Gloire d'apparat d'un cabotin royal dont l'esprit était aussi noir que les pieds, des pieds qu'il ne lavait jamais !... Magnificence criminelle qui faisait construire le palais de Versailles et ruinait la France. Louis XIV ne justifia que trop la haine justicière qui se manifesta contre lui et se traduisit à sa mort par des imprécations dont des centaines de vers, parmi lesquels les suivants ne furent pas les plus féroces, donnèrent le ton :

« *Ci gît le roi des mallotiers, Le partisan des usuriers, L'esclave d'une indigne femme, L'ennemi juré de la paix. Ne priez point Dieu pour son âme, Un tel monstre n'en eut jamais.* »

Sa mort fut « une joie universelle », a dit Voltaire. Massillon, prononçant l'oraison funèbre du personnage, ne put s'empêcher de dire, devant toute la cour rassemblée : « ... Triste souvenir de nos victoires, que nous rappelez-vous ? Monuments superbes, élevés au milieu de nos places publiques pour en immortaliser la mémoire, que rappellerez-vous à nos neveux ?... Vous leur rappellerez un siècle entier d'horreur et de carnage... Nos campagnes désertes, et au lieu des trésors qu'elles renferment dans leur sein, n'offrant plus que des ronces au petit nombre des laboureurs forcés de les négliger commerce languissant ». Non seulement Louis XIV n'avait jamais rien fait pour le peuple, mais il avait tout fait pour aggraver la servitude et la misère où il vivait depuis toujours. Les aveux n'avaient pourtant pas manqué. En 1661, première année du règne, le médecin Guy Patin avait déjà écrit : « On parle fort, au Louvre, de bals, de bal soulagés le peuple qui meurt de misère ». Dès la même année, Bossuet qui serait le plus empressé des thuriféraires royaux, avait dit les devoirs des rois et des nobles de toutes les provinces les cris de cette détresse n'avaient cessé d'arriver à la cour durant cinquante ans, mais seule la brutalité de la soldatesque chargée de la police y avait répondu. La Bretagne avait eu, en 1675, la primeur des horreurs que le Palatinat devait connaître douze ans plus tard. M^{me} de Sévigné avait dépeint les exploits des soldats voleurs et pillards et écrit particulièrement ceci : « Ils mirent, l'autre jour, un petit enfant à la broche ! » (Lettre du 30 octobre 1675). Les Commissaires du Roi avaient dit dans leurs rapports, en 1687 : « Il n'y a presque plus de laboureurs aisés... il n'y a plus que de pauvres métayers qui n'ont rien... Il y a beaucoup moins d'écoliers dans les collèges qu'il n'y avait autre leurs enfants. » Les soldats eux souliers, n'ayant qu'un mauvais jupon et haut de chausses de toile », écrivait l'Intendant de Montauban en 1693. Soldatesque digne de Callot on la chercherait vainement sur les champs de bataille peints par Vander Meulen, où le Roi Soleil et ses satel

Boisguillebert constatait, dans son *Détail de la France*, en 1907 : « C'est un fait qui ne peut être contesté que plus de la moitié de la France est en friche ou mal cultivée, c'est-à-dire beaucoup moins qu'elle ne pourrait être et même qu'elle n'était autrefois... » Après 1709, année d'un terrible hiver, la famine avait été permanente. Il n'y avait plus eu d'argent, même pour payer les appointements des officiers et ravi faire la guerre. Il la fit jusqu'en 1713. De 1685 à 1715, la population de la France a diminué d'un million d'habitants.

Telle est l'histoire, très rapidement esquissée, de ce fameux « Grand Siècle » qui trouve toujours, pour plu et le pauvre troupeau' des « imbibés », comme dit M^{me} Gyp, de doctrine maurrassienne. Ils n'ont toutefois plus guère d'arguments, en faveur de leur Roi Soleil, que la protection « éclairée et généreuse » qu'il aurait accordée à l'industrie, aux arts et aux lettres. Or, là encore le plutarquisme a trop fait des siennes. Que pouvait faire pour l'industrie ce roi qui chassait du pays ses meilleurs artisans par la révocation de l'Edit de Nantes? Lavisse a écrit : « Les sommes données en assistance aux manufactures sont médiocres en comparaison de celles que dévorent les bâtiments ; et elles deviennent insignifiantes les années de guerre. » Pour les arts et les lettres, nous avons vu de quelles lumières personnelles Louis XIV avait été capable de les « éclairer ». Sa générosité fut au niveau de ses lumières. Il fit encore moins que ses prédéces plus qu'eux il eut besoin de flagorneurs pour célébrer sa gloire. Il les paya, comme les avaient payés les autres, non selon leur talent, mais selon leur servilité. Dès qu'ils avaient formé une cour autour d'eux, les rois avaient été obli rémunérés surtout avec des abbayes. Sous Louis XIII fut établi l'usage régulier des pensions par Richelieu, ministre convaincu de son génie poétique, qui créa l'Académie Française pour s'honorer lui-même en honorant ceux qu'il prétendait égaler. Mazarin con remarquables ; il avait besoin de plumitifs pour riposter aux *Mazarinades*. Colbert, sous Louis XIV, voulut encourager les Lettres sans y entendre plus que lui. Il s'en remit d'abord à un grotesque M. Costar qui déclara Chape garda bien de se découronner lors s'inscrivit pour 3.000 livres. C'était le tarif des Godefroi, Dauvrier, Rourzeis, Mézeray, aussi plats écri

Louis XIV esti chambre » qui touchait 2.400 livres. En 1673, Corneille se vit supprimer toute pension. Agé alors de soixante sept ans et chargé de famille, il vivrait jusqu'en 1684 complètement oublié du roi « protecteur des lettres ». En 1680, les pensions furent complètement supprimées. En 1669, année où elles avaient été les plus élevées, elle n'avaient pas dépassé 112.000 livres. La Convention devait, en l'an III, voter 600.000 livres pour secourir les gens de mérite aban eux, une parente de Corneille, fille de celle que Voltaire avait dotée. Qu'on mette en balance les 100.000 livres de pensions littéraires annuelles, descendues à 57.000 en 1675, et qui ne furent distribuées que pendant seize ans, avec les cen favoris et ses catins, surent lui soutirer pour l'avilir et le déshonorer pendant cinquante ans.

Le plutarquisme a créé la légende du « bon tyran », ou plutôt, il n'a eu qu'à l'exploiter, l'ayant trouvée toute faite. Les peuples crédules et convaincus que les rois leur étaient envoyés par Dieu pour faire leur bonheur, étaient toujours pleins d'espérance et d'allé avènement. « Que de fois se renouvela l'illusion du bon tyran réalisant l'idéal de la liberté et de

l'égalité des citoyens », le bon peuple ignorant que « ces trésors seront conquis, ils ne seront pas donnés » (E. Reclus). C'est ainsi qu'à la mort de Louis XIV moqué de la cour et maudit du peuple, son successeur, Louis XV, fut appelé le « Bien Aimé », jus qu'un mons Voltaire, contribuèrent au XVIII^e siècle à répandre la légende du « bon tyran », grisés qu'ils furent trop souvent par le protectorat qu'étendaient sur eux de prétendus rois-philosophes. Voltaire se décida pourtant à écrire à Frédéric II qu'il se « moquait du monde » quand il faisait étalage de son respect de la justice, dans le même temps où il s'empara ce Fré pour être menée par ceux qui se donnent la peine de la tromper ». Le landgrave Frédéric de Hesse-Cassel, non moins « philo soldats que de sujets et les vendait aux Etats étrangers. Il fournit ainsi 12.000 hommes à l'Angleterre pour faire la guerre d'Amérique, en 1781. Diderot, si peu courtisan qu'il fut, se laissa circonvenir par la Grande Catherine de Russie qui fut la putain royale la plus dévergondée et la plus criminelle que le monde connut jamais.

Pour les besoins de sa puissance immorale et malfaisante, le « bon tyran », si bien animé qu'il puisse être, par une intelligence et une générosité personnelles, ne peut que voir ses efforts « réduits à néant par les appétits et les caprices des parasites de la cour et des privilégiés de toute espèce qui pullulent autour des églises et des palais ! » (E. Reclus). Ce fut le cas, dans l'antiquité, pour les Marc Aurèle, les Julien, les Majorien, qui auraient pu être de « bons tyrans » sans leur entourage. Le plutarquisme d'église a fait un saint de Constantin qui fut le plus astucieux et l'un des plus crimi l'Apostat » ce Julien qui fut le plus digne de tous. Ce fut aussi le cas de certains papes qui étaient de vrais chrétiens, mais durent céder aux influences et aux intrigues de leur clergé sous peine d'être assassinés comme il arriva à tant d'entre-eux. Suivant les intérêts en jeu pour la défense de l'ordre, le plutarquisme a auréolé les uns, méprisé les autres, à l'encontre de toute vérité. Il a fait ainsi un Charles le Mauvais d'un prince qui n'était pas plus mauvais qu'un Jean le Bon. Titus qui détruisit Jérusa trouva moyen d'idéaliser Tibère et Néron ! Le chef-d'œuvre du plutar par les descendants des Gaulois les Césars qui firent de la Gaule une province romaine, y tuèrent l'esprit de liberté comme ils l'avaient tué à Rome, réduisirent cette Gaule à l'impuissance devant les invasions barbares et y préparèrent l'asser romain. Le plutarquisme peut faire sienne la formule des gladiateurs antiques : « *Ave Caesar, morituri te salutant !* » - César, ceux qui vont mourir te saluent ! - En 1914-1918, ils ont été dix millions qui sont allés se faire tuer en saluant les Césars de l'impérialisme moderne maquillés en idoles du Droit et de la Civilisation.

Le plutarquisme dit, avec V. Hugo : « *Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie ...* » et il fait de cette litanie l'inscription lapidaire de cent mille monuments aux morts de la guerre. Mais l'histoire vraie dit, avec A. France : « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels. » On le sait ; on ne se laisse pas moins toujours plutarquiser, tant est puissant le prestige de l'ordre que soutient le plutarquisme. L'histoire officielle refuse de décou de la dernière guerre. Il faut que, même contre toute évidence, ces responsa vaincus. « *Vœ Victis !* » a-t-on dit, au nom du Droit et de la Civilisation, comme le dit il y a deux mille ans, au nom de la Force. Vainqueurs et vaincus continuent à décréter que les

pourvoyeurs de charniers ont « bien mérité de la patrie ! » On se laisse préparer pour la « prochaine », celle qu'il faudra faire une nouvelle « dernière » fois « pour que nos enfants ne connaissent plus ce crime : la guerre ». On repartira « frais et joyeux » et ceux qui en reviendront diront encore : « C'était le bon temps !... » (M. Dorgelès) en exhibant leurs « gueules cassées », leurs moignons et leurs misères, pour faire de la publi académiciens. On plutarquise partout, à jet continu, nationalement et internationalement, sous les dictatures et dans les caricatures de démocraties. Bellicisme et pacifisme se confondent dans le belli-pacisme et le paci-bellisme. Les mêmes journaux qui chantent la renommée de M. Briand « pèlerin de la paix », font une large place aux manifestations contre la guerre, publient des appels des femmes contre l'éducation militaire de leurs enfants, chantent en même temps la gloire du général Mangin « broyeur de noirs », gémissent avec tous les aboyeurs de la publicité des plaques blindées et des munitions sur « l'insuffisance de notre préparation militaire », et offrent aux enfants, pour faire leur éducation pacifiste, l'histoire du petit Turenne qui, à huit ans, avait appris, dans Plutarque, l'histoire des héros grecs et romains, et à neuf ans, couchait « par un temps de neige sur l'affût d'un canon » !... Des prêtres, des savants, des poètes, exaltent les vertus, l'utilité, la beauté de la guerre ; des guerriers font des tableaux idylliques de la paix. Tous ces compères passent à la caisse des marchands de canon, de godillots et de conserves que leurs victimes, médusées par le respect de l'*ordre*, ne se décident toujours pas à accrocher à de justicières potences.

Le plutarquisme, qui possédait déjà dans les moyens de l'industrie publicitaire des ressources infinies, en a trouvé d'autres, plus intellectuelles et plus littéraires, si l'on peut dire, dans l'histoire romancée dont le goût s'accorde si bien avec les pétarades, le bluff, la grossièreté, la fausse distinction et l'héroïsme canaille de notre époque de mutisme. Il y a eu de tout temps de faux mémoires, des apocryphes, qui ont fait figure de documents historiques et dont l'importance correspon d'une foule de personnages plus ou moins illustres, bourrés des faits les plus imaginaires, des mystifications les plus audacieu partis. L'histoire romancée a ajouté à ces falsifications la note littéraire imaginative, sentimentale du roman pour entraîner l'esprit public à une soumission de plus en plus abrutissante aux disciplines de l'*ordre* militariste, religieux et policier. La lâcheté publique, qui n'a aucune réaction contre le plutarquisme de la tribune, de la chaire, du journal, n'en a pas davantage contre les « lois scélérates » et la matraque policière. On l'oblige, aujourd'hui, à saluer le drapeau ; on l'obligera demain à saluer des processions.

A la suite de la Révolution, les premiers temps du XIX^e siècle avaient vu l'engouement public pour l'histoire. Walter Scot l'avait mise dans le roman avec un vif succès. Il se créa une industrie qui mit le roman dans l'histoire et qui fabriqua à tour de bras, pour toutes les classes et tous les partis, l'histoire romancée. On eut le choix entre des mémoires de persona cour échappés à la guillotine, de marchandes de modes, d'anciennes catins tombées dans la dévotion, de conventionnels, etc. Les mêmes officines où se signalaient par leur activité les Max de Villemest et les Lamothe-Langon, fabriquaient, avec un égal entrain, une *Correspondance* du pape Clément XIV, des *Mémoires* de la duchesse de Berry, de M^{lle} Bertin, mo de Léonard, son coiffeur, de Sophie Arnould, et de *Pauline*, la « veuve de la Grande Armée », ou de Bourrienne et de Brissot. L'histoire de Cagliostro avait épuisé les forces de plusieurs feuilletonnistes quand A. Dumas s'en empara et y attela une vingtaine de ses « nègres » habituels. Il prétendit alors, non sans esprit, apprendre l'histoire aux historiens et au peuple, et il déclara, non

sans raison : « Les historiens passent si souvent, sans les relever, près des infamies des princes, que c'est à nous autres romanciers à faire, dans ce cas-là, leur office, au risque de voir, pendant un chapitre, le roman devenir aussi ennuyeux que l'histoire. » Le républicanisme d'A. Dumas était alors émoussé par la loi du timbre qui menaçait son industrie feuilletonesque.

L'histoire romancée d'aujourd'hui, pas toujours moins ennuyeuse que l'histoire, est nettement du plutarquisme en ce qu'elle a un but bien déterminé de prosélytisme suivant les fins de l'ordre. Grâce au confusionnisme qui a supprimé toute distinction des valeurs, on annexe des révolutionnaires, ou tout au moins des esprits indépendants, à la réaction et au néo-catholicisme. Plus souvent on fait de conquérants, d'inquisiteurs, de dictateurs, de débauchés, des exem d'hommes de paix, de tolérance, de liberté, de sainteté. C'est un galimatias qui fait de notre temps « une époque bénie par les farceurs, les visionnaires, les confusionnaires, illusionnistes, faiseurs de boniments, marchands d'orviétans, inventeurs de spécifi R. Bloch). Des foules de Lorient, clercs et laïques, de toutes les religions et de tous les partis, continuent à maquiller, fausser, plutarquiser l'histoire et la vie tout entière. Ils plutarqueront tant qu'ils rencontreront des hommes pour croire à leur imposture et pour obéir à l'or ils sont les soutiens.

Edouard ROTHEN.

Accueil

POÉSIE

Rien d'aussi vaste que ce mot qui est sujet aux interprétations les plus diverses et revêt bien des sens. D'Homère à MM. Paul Claudel et Paul Valéry, pour prendre deux pôles, il y a de la marge. L'application qu'on a pu faire de la poésie (le mot et la chose) varie à l'infini et l'on éprouve quelque embarras à rechercher une signification à peu près exacte.

Il est évident qu'au berceau des civilisations, la poésie se confond avec le chant. Le poète chante. Il chante les guerriers victorieux, l'amour, les champs, le ciel et la terre. Orphée chantait et les bêtes les plus féroces se couchaient à ses pieds. Amphion chantait et, aux accents de sa lyre, les pierres de Thèbes se rangeaient les unes sur les autres. De même, Tyrtée chantait et les guerriers se précipitaient dans la mêlée. Les premières manifestations de la poésie sont du genre lyrique et du genre héroïque. Il faut y joindre le genre bachique ou dithyrambe, en l'honneur du dieu du vin, et le genre érotique.

Ainsi, au début, on rencontre les chants de guerre, l'ode héroïque ou pindarique (du nom de Pindare), les chœurs lyriques qu'on trouve dans les tragédies, les cantates, les chansons... Au Moyen Age, ce seront les mêmes essais, les mêmes tâtonnements avec les chansons de geste. La guerre, l'amour, les rivalités des dieux et les grands de ce monde font les frais de la poésie.

Plus tard, avec l'évolution des langues, la poésie se sépare du chant, est soumise à des règles fixes que certaines révolutions d'écoles tenteront d'enfreindre et que les époques dites de décadence s'enorgueilleront de mépriser. Mais, en résumé, la poésie doit tenir compte d'un certain rythme. Chantée au commencement, elle est, par la suite, scandée, soit, comme chez les anciens, par le jeu des syllabes longues ou brèves ; soit, comme chez les classiques français, par le jeu des hémistiches, de la césure et de la rime. Chez les contemporains, le vers est torturé, disloqué, ne relève plus que de vagues assonances et d'une musique approximative. La poésie se réfugie volontiers dans l'abscons, échappe à toutes règles et rejoint la prose tant par son absence de clarté que par ses accrocs à la plus élémentaire syntaxe.

Outre les lois qui ont toujours déterminé la poésie à travers les âges, il faut considérer l'emploi de termes dits *nobles*, et d'images plus ou moins justifiées. Le poète se doit de prononcer *coursier* pour cheval, et de désigner la lune comme l'astre d'argent, pour prendre un exemple. Ou encore de prêter un char et des doigts roses à l'aurore. A la longue, l'abus de telles images a été vivement ressenti. On s'est efforcé de renouveler les vieux stocks, ce qui a conduit nos rimeurs à des fantaisies dangereuses autant que nébuleuses.

Au fond, la poésie vient du besoin qu'avaient les hommes de magnifier les choses et eux-mêmes. Non seulement ils chantaient, mais encore ils avaient recours à l'image : métaphore, allégorie, fable. On dit souvent qu'il est possible de goûter de la poésie dans une prose harmonieuse et colorée et il est certain que la poésie ne s'exprime pas fatalement sous forme de vers (si l'on prend le mot : poésie, dans son sens général). Mais, étroitement définie, la poésie a ses lois. Et il est tout aussi vrai qu'il ne suffit pas de rimer avec excellence pour s'avérer poète.

En réalité, la poésie est née du désir irrésistible qui a toujours poussé l'homme à élever son esprit, à échapper à sa basse animalité, à s'ennoblir en quelque sorte. Il est tout naturel qu'au début il ait traduit les sentiments qui l'agitaient en face du spectacle de l'univers et de l'énigme de la création. Il a chanté les dieux et les héros et, en les chantant, il les a créés. Il a chanté l'amour, qui pouvait n'être que le contact de deux épidermes et la satisfaction fugace d'un instinct brutal et il en a fait une passion redoutable, dominante, bouleversante. Il a chanté les batailles, éveillé dans les âmes l'amour du clan, de la cité, de la patrie. Durant les siècles, le poète fut un charmeur, un enchanteur, versant dans les cerveaux un redoutable opium, travestissant la vérité des choses. Tour à tour lyrique, épique, bachique, érotique, héroïque, bucolique, il a permis l'épanouissement du « divin mensonge », s'opposant à ce que le bipède humain vit clairement, nettement, la froide réalité. Mais il a aidé des millions de réprouvés à supporter la dure et fade existence, parmi des chimères et des rêves impuissants. J'oserai écrire que, toujours, le poète fut un malfaiteur social, généralement domestiqué par les maîtres, et qui, malgré lui, par la vertu de ses chants, a puissamment aidé l'homme à grandir, à sortir de lui-même. Il a pris la bête rampant dans la fange et l'a projetée vers le ciel. Un ciel vide, soit. Mais, par delà ce néant, il y a des horizons à atteindre. Le poète peut devenir, demain, le guide.

Les peuples ont toujours eu, d'ailleurs, les poètes qu'ils méritaient. Sans essayer de remonter aux origines de la civilisation, il est indispensable de noter le grand poème de l'Inde : le Ramayana. « Un immense poème, dit Michelet, vaste comme la mer des Indes, béni, doué du soleil, livre d'harmonie divine où rien ne fait dissonance. Une aimable paix y règne... la Bible de la Bonté... la mer de lait... » Le Ramayana, c'est la sublime histoire de Rama combattant le mal et la nuit. Et c'est l'âme de toute une race de grande douceur et de longue patience pour laquelle l'esprit est tout, circule partout, dans l'animal et dans l'arbre géant, et dans les brins d'herbe. Cela sans la moindre superstition. L'intelligence ne perd pas ses droits. Dieu n'est qu'un symbole. S'il prétendait tyranniser l'homme, ce dernier lui rappellerait que c'est lui qui l'a fait et qu'il peut le faire s'évanouir en soufflant dessus. Poème d'amour, et de paix fraternelle, et de liberté. Ici le poète est vraiment le sage, et le prophète.

L'Egypte a sa poésie, qui est celle de la Mort. Rien ne dure. La vie circule d'un être à l'autre et le néant est au bout. Mais l'Amour est plus fort que tout. Isis retrouve, à Byblos, son amant, Osiris, transformé en pin, l'arbre vivant, l'arbre qui pleure. Car l'arbre a une âme, un cœur. Et aussi toute la Nature que symbolise Isis, la femme, la mère, la vie, l'amour. N'oublions pas qu'Isis-Osiris, étant deux, ne font

qu'un et qu'Isis fut fécondée dans le ventre maternel, mettant au monde un fils, Horus, qui se trouve être son père. Symboles naïfs sous lesquels il est facile de découvrir les réalités. Mais nous sommes plutôt dans le mythe que dans la poésie, telle qu'on l'entend, dans l'Occident.

Si nous passons au Juif, nous découvrons la poésie de l'esclave. Un dieu cruel, implacable, règne sur un peuple avide, cupide et essentiellement *religieux*. Mais le Juif n'a rien imaginé. Il a emprunté aux autres et il prêtera, plus tard, au chrétien, à la petite semaine. Poésie terriblement pratique. Moïse est dictateur. Joseph est financier. Tous les grands Juifs sont plus ou moins devins, chiromanciens, faiseurs de tours. Et Jéhovah, qui connaît son peuple, agit en tyran, n'apparaissant que pour sévir. Mais le Veau d'Or est plus puissant que lui et déjà, en exil, en Chaldée ou en Egypte, les Juifs pratiquent le commerce d'argent et font fortune. Poésie de sécheresse et de stérilité.

La Perse, avec son combat éternel du Bien et du Mal - Ormuz contre Ahrimane - et sa légende de l'Aigle, son culte de la Femme et de la Mère, nous a légué le *Shah Nameh* de Firdousi, qui fut, par sa vie, ses infortunes, son influence, quelque chose comme son Homère. La Syrie nous a donné la poésie de l'inceste, de la prostitution, de la mutilation, avec Astarté et Moloch, la femme poisson-colombe, Belphégor le priapique, les orgues, les bacchanales... Mais, pour discerner l'origine véritable de la poésie, il faut atteindre les Grecs héritiers et dépositaires des vieilles légendes d'Orient.

Avec la Grèce, c'est le culte de la Beauté. Les Dieux n'ont pas d'autre signification. Nous nous évadons du mythe cadennassé et le poète ne se confond plus avec le prophète ou le prêtre. Les Grecs imaginent des Dieux à profusion, chacun d'eux correspondant à une nécessité de leur vie sociale. Jupiter n'a guère plus d'importance, pour les Grecs, qui savent à quoi s'en tenir, que Marianne pour les républicains français. Les dieux incarnent des besoins, des aspirations. Ils sont à l'image et à l'a mesure de ceux qui les inventent et ils n'interviennent dans les affaires des mortels que de façon humaine. Le roi, le chef de la troupe olympienne ne conquiert ses nombreuses maîtresses que par subterfuge, en se transformant en taureau, en pluie d'or ou en prenant l'apparence d'Amphitryon. Les dieux sont pleins de défauts, de vices, qui appartiennent à l'homme. Ils sont vaniteux, vindicatifs. Junon est jalouse. Apollon se venge sauvagement de son rival. Mars est un adjudant grotesque. Mercure est un voleur. Diane est une pimbêche. Les Grecs s'amusent. Ils plantent des dieux à tous les carrefours. Les hommes qui se sont imposés dans la guerre ou dans les arts, Hercule, Thésée, Esculape, Prométhée, prennent du galon et deviennent, pour le moins, demi-dieux.

Les Grecs ont trop de dieux qu'ils font, défont, accommodent aux goûts du jour et qui ne sont, au fond, que des créations fictives et représentatives. D'une bourgade à l'autre, les dieux changent, n'ont pas les mêmes attributs. C'est un jeu. Les fables les plus diverses se succèdent, se multiplient, empruntées à l'Orient, dénaturées, arrangées. En dernière analyse, les dieux sont installés chez les hommes, vivant de leurs passions, dans une familiarité constante. Les Grecs sont comme les enfants parmi les fées de leurs contes qui peuplent leurs rêves sans les

absorber, pratiquement.

Dès lors, la poésie se transforme. On ne peut, ici, que résumer et il n'est pas dans notre cadre de tenter l'histoire de l'esprit humain. Considérons seulement que l'Inde, avec son culte du feu : Agni, le vrai dieu ; que l'Egypte, avec son culte de la vache nourricière et maternelle ; que la Perse, avec sa dualité du Bien et du Mal, de la Lumière et des Ténèbres ; que le Chaldéen, le Phénicien, le Juif, et tous les peuples enfants sont demeurés en arrêt devant le Mystère qu'ils ont interprété, les uns avec joie, avec l'amour, les autres dans la haine et l'épouvante. Les Grecs ne sacrifient qu'à la Beauté. Ils sont amoureux du Soleil et de la Forme, Mais leurs balbutiements poétiques, comme ceux de tous les peuples (on le verra avec nos propres chansons de gestes) vont aux héros des batailles. Les rhapsodes errant de cité en cité comme, plus tard, nos jongleurs moyen-âgeux et nos trouvères, ne jouent de la lyre que pour chanter les exploits des rois, roitelets, guerriers, leurs faits d'armes, leurs victoires, leurs amours.

L'origine de la poésie doit être cherchée dans l'énigme que la nature offre à l'homme et dans le goût du merveilleux. La poésie est, d'abord, essentiellement panthéiste chez les peuples orientaux dotés, déjà, d'une métaphysique, astrologues, navigateurs ou pasteurs, voués à la contemplation. Chez les nomades épris de batailles, elle revêt un caractère de nihilisme féroce. Mais, avec les uns et les autres, elle est sœur de la musique. Les clans, les tribus, les peuples se montrent friands d'harmonie dans les sons et dans les mots.

L'aède grec, lui, chante pour le plaisir. Il se soucie peu du Mystère qui l'environne. Les symboles dont il fait choix sont clairs et, même, quand il puise dans les vieilles légendes rapportées par les voyageurs, il les accommode à son goût, sous un ciel qui demeure pur et calme, Dès lors, la poésie perd son caractère primitif d'unanimité, pour employer un mot moderne. Elle est conforme à l'âme de ce petit peuple bavard, discutailleur, frivole. J'ose m'étonner de constater l'influence (les arts plastiques mis à part) que quelques bourgades échelonnées sur les bords de la Méditerranée ont pu exercer, au cours des siècles, sur le monde européen qui persiste à s'alimenter à la source gréco-latine, alors qu'il pourrait puiser dans la richesses de ses folklores (notamment en France, où le Moyen Age est prodigieux).

Il n'est pas dans mes intentions de dresser, ici, un tableau complet de la poésie et de son évolution. Un tel tableau nécessiterait des volumes. Nous noterons que la poésie grecque a vu le jour, très probablement, sur les côtes de l'Asie-Mineure, vers le X^e siècle avant Jésus-Christ, avec les Orphée, les Amphion, les Linos. Puis apparut la poésie épique, consacrée aux combats. Ce sont les aèdes qui la propagent par leurs chants, lesquels ont trait aux prouesses des guerriers, particulièrement des ancêtres entrés dans la légende. Les dieux se mêlent aux hommes, interviennent entre les combattants. De là, Homère, l'immortel Homère, qui n'a fait que donner son nom à une œuvre collective et lui a fourni, peut-être, l'unité de composition. On ne sait rien d'Homère, représenté généralement sous les traits d'un vieillard aveugle, sinon que sept villes prétendent lui avoir donné naissance. Il faut observer que l'*Illiade* et l'*Odyssée* furent recueillies par les soins de Pisistrate, tyran d'Athènes, au

VI siècle et que, plus tard, au II siècle, Aristarque revit très scrupuleusement ces deux poèmes dont il supprima nombre de vers inutiles ou fâcheux.

L'*Illiade*, c'est l'histoire de la guerre que les Grecs livrèrent aux Troyens. C'est une succession de chants qui finissent par devenir fatigants. L'*Odyssée* a plus d'intérêt. Ce poème relate les aventures du subtil Ulysse (Odyseeus) et côtoie le roman ou le conte de fées. L'influence de ces deux œuvres fut formidable en Grèce. La poésie lyrique et tragique ne cessa de s'en inspirer. Cependant, il y eut, avec Hésiode, comme une sorte de réaction. Ce poète s'efforça, dans *Les Travaux et les Jours*, de condenser les connaissances de son temps et d'enseigner (en grec : *didasco*), d'éduquer, d'instruire ses contemporains. Il créa ainsi la poésie *didactique*. Toute la poésie grecque sort d'Homère et Hésiode.

La poésie lyrique s'affirma avec Tyrtée (le Déroulède de Sparte), qui entraîna les guerriers à la mort ou à la victoire ; avec *Sapho*, prêtresse de l'amour ; avec *Anacréon*, poète érotique et charmant qui chantait « le divin Eros, maître des dieux, dompteur des hommes » ; avec *Pindare* qui composait des *Odes* pour les jeux olympiques, pytiques, isthmiques (c'était une manière de poète officiel). Puis, la poésie tragique, avec Eschyle, Sophocle, Euripide, triompha. Ces trois grands tragiques qui influencèrent les Latins et notre XVII^e siècle, n'eurent que de pâles imitateurs. Par contre, le génial, l'immense Aristophane, ennemi de la guerre, ennemi de la démocratie ridicule de son temps, ennemi du *socratisme* créateur de Dieu et marchand de morale, connut, à travers les siècles, un succès qui ne se démentit jamais. Il demeure le premier poète comique à la verve cinglante et vengeresse, père de tous les satiristes et de tous les pamphlétaires.

Après lui, on ne voit guère que Ménandre, dont on n'a conservé que quelques fragments, et qui s'attache surtout à la peinture des mœurs de son temps.

Il ne faudrait pourtant point oublier *Archiloque*, qu'on connaît imparfaitement et qui, dans ses iambes, donna naissance à la satire.

Les Romains surgissent ensuite. Ils se nourrissent des Grecs. L'*Odyssée* est traduite en latin, *Naevius* adapte, à la scène, les comédies d'Aristophane. *Ennius* (un Grec) donne des tragédies. Mais c'est la comédie, surtout, qui se développe avec Plaute et Térence, le premier s'apparentant à Aristophane, le second à Ménandre qu'il imite. Mais Plaute est le plus grand auteur romain. Il a décrit, quelquefois avec grossièreté, usant d'une liberté extrême, les mœurs de son temps, flagellant les esclaves, les femmes impudiques, les soldats, les voleurs et tripoteurs de l'époque, s'attaquant courageusement aux maîtres et aux institutions, dénonçant les vices et les lâchetés. L'influence de Plaute, comme celle d'Aristophane, s'est fait sentir sur le XV^e siècle. Racine et Molière ne l'ont pas oublié et les poètes comiques contemporains pas davantage (Laurent Tailhade a adapté la *Farce de la Marmite* et Tristan Bernard, dans les *Jumeaux de Brighton*, s'est souvenu des *Menechmes*).

Le grand poète de Rome, c'est *Lucrèce*, l'auteur de « *De Natura rerum !* ». S'inspirant de la philosophie à tendance matérialiste d'Épicure, il s'efforce d'expliquer l'univers sans dieux - ni Dieu. Il combat la religion et prévoit la théorie des atomes. Le premier, il professe que la terre n'est pas le centre de l'univers et que

d'innombrables mondes vivent, naissent, meurent. Les Dieux n'y peuvent rien, s'ils existent. L'évolution des êtres se poursuit (Lucrèce laisse prévoir Darwin), dans la lutte pour la vie, par la force ou par la ruse. Aucun poète n'a fourni une vision aussi claire de la réalité des choses et la Science, depuis, n'a fait que confirmer, dans son ensemble, les théories - qui tiennent de la divination - du poète de *De Natura rerum* qui est le sommet de la poésie didactique.

Avec Catulle, d'abord ; puis Virgile, la poésie bucolique prend son essor. Mais Virgile n'est pas seulement l'auteur des *Eglogues*, des *Georgiques*. Son œuvre la plus importante est l'*Enéide*, poème épique, imité d'Homère, où il *chante*, à son tour, les exploits et les infortunes d'Enée, guerrier rescapé de la ruine d'Hion.

Horace fait triompher la poésie satirique. On sait ce que lui doivent nos auteurs les plus renommés, dont l'illustre Boileau-Despréaux qui prétendit fixer, à la prosodie et à la métrique, des règles éternelles. Tibulle continue Catulle et il est continué par Propertius. Ovide met la mythologie grecque en vers latins. Puis, plus tard, Lucain tâte de l'épopée avec la *Pharsale*. Perse reprend le fouet de la satire qui appartiendra, sans contestation, à Juvénal, plus brutal, plus mordant, plus audacieux qu'Horace. Quant à la poésie tragique, elle a son représentant dans le médiocre Sénèque. Et c'est la fin. Les Barbares envahissent l'Empire. La Décadence s'impose. Le Monde occidental est bouleversé.

Nous entrons dans la fameuse nuit du Moyen Age. Tout est à recommencer. Nous voici, de nouveau, en présence d'un peuple enfant, qui balbutiera sa poésie, tâtonnera, créera, jusqu'au jour où, après les guerres d'Italie, et ce qu'on a appelé la Renaissance, les Grecs et les Latins s'installeront despotiquement chez nous.

Le Moyen Age, c'est un recommencement. Les guerriers du Nord se sont abattus sur la Gaule, dont les indigènes - les Celtes - ne sont, eux-mêmes, que les descendants d'autres envahisseurs. On ignore la Grèce. On ne sait pas Rome. Tout est à refaire, parmi les combats. La poésie fleurit, instinctivement. Elle débute, comme autrefois, par le chant. On va chanter les gestes (du latin : *gesta*, actions, prouesses), des héros. C'est le siècle de l'épopée. Ici, deux théories : 1° les peuples jeunes s'adonnent à la cantilène (ou chanson) que les soldats répètent à l'envie (voyez, à notre époque, la *Madelon*, cantilène). Puis, avec les jongleurs, successeurs des aèdes, les cantilènes se développent, touchent au lyrisme et à l'épopée ; 2° d'après Joseph Bédier, les chansons de geste sont composées par des clercs et récitées, ensuite, par les jongleurs. Cette querelle n'a pas grande importance. Ce qu'il faut voir, c'est qu'à l'origine de la poésie française, on chante. Et l'on chante les gestes, les exploits des héros. L'assonance suffit. La rime n'interviendra que par la suite. Les vers sont décasyllabiques et groupés en *laissez* ou *couplets*. Le jongleur s'en va, de château en château, avec sa vielle et ses petits manuscrits. Et les féodaux écoutent. Le jongleur chante pour eux.

Aucun emprunt aux Grecs ou aux Latins. Les premiers poètes puisent dans leur propre fond. Ils disent l'héroïsme des paladins, puis des croisés. C'est ainsi que voient le jour toute une série de poèmes épiques : *Berthe aux grands pieds*, *Huon de Bordeaux*, *la Chanson de Roland*, *Oger le Danois*, les *Quatre fils Aymon*, etc., etc. En même temps se développe le *fabliau*, qui est une manière de satire et dont

un recueil, rédigé au XI^e siècle, le *Romulus de Marie de France*, nous a été légué. Mais pour bien suivre le développement de la poésie au Moyen Age, il faut tenir compte des conditions sociales, des invasions, des luttes entre féodaux, etc. C'est ainsi que la poésie épique comprend trois cycles : celui de Charlemagne, celui de Guillaume d'Orange, celui de Don de Mayence. Il ne s'agit que de gestes des chevaliers chrétiens en lutte contre le Sarrazin. Une des plus populaires de ces chansons de gestes, c'est celle qui nous est parvenue sous le titre : *Les Quatre fils Aymon*. D'autre part, la poésie *allégorique* donne naissance au fameux *Roman de la Rose* (de Guillaume de Lorris et Jean de Meung), et les fabliaux ou *ysopets* (d'Esopé) aboutissent au *Roman de Renart* et à *Rutebœuf*, un des premiers poètes satiriques et l'ancêtre de Villon.

Deux langues, d'ailleurs, s'affrontent. Les troubadours triomphent dans le Midi ; les trouvères dans le Nord. Mais la poésie provençale, avec ses « saluts d'amour », ses ballades, ses « chansons courtoises » exerce une grande influence sur l'évolution du lyrisme en France.

Nous voici au XIV^e siècle, avec *Eustache Deschamps* qui compose sa ballade sur le *Trépas de Bertrand-Du-Guesclin* et un certain nombre de poèmes satiriques...

Nous ne ferons que mentionner Villon, dont nous étudions l'œuvre et la vie (voir *Villon*, dans une autre partie de cet ouvrage). Et c'est la Renaissance avec Ronsard, la pléiade, tout un immense effort de renouvellement (voir article : *Renaissance*).

Cela nous mène jusqu'à Malherbe, parmi bien des résistances. *Mathurin Regnier*, notamment, attaque le premier des classiques avec vigueur. Mais c'est Malherbe qui a raison de réagir contre l'imitation des anciens et d'imposer la langue de son temps. Il commande la clarté, la logique, l'harmonie des vers. Mais il aboutit à une certaine sécheresse qui contraste avec la verve du satirique Mathurin Regnier, son adversaire, héritier de Villon et de Clément Marot. Son autorité devient telle qu'il écrase d'excellents poètes : le lyrique *Théophile de Viau*, *Saint-Amant*, *Cyrano de Bergerac*... Il sera suivi par les maîtres du XVII^e siècle et Boileau s'écriera : Enfin, Malherbe vint !...

Ce XVII^e siècle, on le dit ici, sans la moindre velléité de polémique littéraire, fut plutôt odieux. Si on excepte Corneille (qui fut un romantique jeté dans le carcan classique et qui, deux siècles plus tard, aurait peut-être eu sa place) qui ont nom Racine, La Fontaine, Boileau, Molière n'ont rien apporté que ce qu'ils ont pris aux autres. Ils utilisaient les Grecs et les Latins, mais ils n'ignoraient pas le Moyen Age et la Renaissance. Ils ont bénéficié de ce fait que la langue s'est à peu près fixée sous Louis XIV (Malherbe ayant mis la poésie en cage). Ils travaillaient sur du vieux, rapetassaient ; ils puisaient partout. Le grand siècle est le siècle de la stérilité et du plagiat. La poésie est morte ; tout lyrisme est éteint, toute fantaisie absente. L'ennui règne. Molière pille ses devanciers et ses voisins. La Fontaine transpose et son inspiration manque de poumons. Boileau, pion accablant, prend son bien où il le trouve, même chez ceux qu'il fustige. Seul, Racine, par la peinture des passions (mais des passions frigoriées dans le moule de l'alexandrin) peut

prétendre à l'invention. Ce qui manque le plus au XVII^e, c'est l'*originalité*. Le Moyen Age est confus, barbaresque, énorme, ridicule et puéril. La Renaissance innove. Malherbe réglemente comme un préposé aux douanes poétiques. Les « grands génies » qui tournent autour du Roi Soleil, cette image de la solennité morne et pesante, écrivent, riment, *officiellement*, sur de vieux canevas (à quelques exceptions près) et des thèmes rabâchés.

On le verra avec les successeurs, quand tous les sujets seront épuisés et qu'un Voltaire, en dépit de son génie, devra ramasser les miettes des grands maîtres, passer de *Brutus* à *Zaïre* et à *Mérope*. Au fond, nul poète véritable au XVIII^e siècle si ce n'est l'abbé Delille, ancêtre du symbolisme et quelques lyriques un peu pompeux genre Millevoye et Le Franc de Pompignan. Au théâtre, parmi les comiques, brillent encore les Regnard, les Destouches, les Piron, les Gresset. Parmi les tragiques, Crébillon s'exténue et Ducis cherche sa voie, maladroitement, du côté de Shakespeare. On sent que tout est dit. Le râtelier gréco-latin est vide. Il va falloir passer à un autre genre d'exercices.

Aussi le lyrisme tant méprisé va-t-il connaître, avec un *J.-B. Rousseau*, un renouveau inespéré. *Parny* apparaît presque comme un précurseur. On cherche. Il faudra que surgisse *André Chénier* pour que la poésie retrouve ses ailes, encore que l'auteur des *Idylles* et des *Jambes*, mort trop jeune, sans avoir donné sa mesure, se soit complu un peu servilement à l'imitation des anciens. Mais André Chénier marque, malgré tout, un point de départ. Le romantisme s'annonce.

Le romantisme, c'est une réaction violente, une bourrasque qui s'élève contre le classicisme. On veut s'exprimer librement et tout exprimer. On secoue les règles caduques. On bouleverse le vocabulaire. Par dessus les maîtres à perruques, on saute sur le Moyen Age. On ressuscite Villon, Ronsard. La tragédie est condamnée. On s'accroche au drame, formule nouvelle, qui se réclame de Shakespeare, de Goethe, permet de fouler aux pieds les lois de l'unité de temps et de lieu. De même le vers, ligoté, emmailloté, voué à la crapaudine de la césure, privé de la gymnastique de l'enjambement, se retrouve plus aérien, bondit vers les espaces libres. Le passé moyen-âgeux ne suffit plus. On vole vers l'Orient, un Orient conventionnel, mais plein de couleurs, rutilant et chaud, où la fantaisie ne connaît aucun bâillon. La formule du romantisme tient dans un mot : Liberté. Mais, liberté dans le cadre d'une prosodie consentie, régulatrice, permettant les bonds de l'imagination et ne présentant que des obstacles aisés à franchir ou à tourner. Ceci pour la technique. Pour l'expression, la liberté sans rivages, selon le mot que Vallès reprendra plus tard. Tout le XIX^e siècle qualifié de « stupide » par un polémiste délirant, aussi bien dans l'ordre politique et social que dans l'ordre scientifique ou littéraire, s'explique par ce mot : Liberté. La Révolution a profondément agi sur les esprits et le pédantisme des siècles précédents rebute toute une jeunesse ardente, avide de mouvement, brûlée de curiosité, Il y a bien encore quelques retardataires qui s'efforcent de défendre le temple classique. Mais les jeunes iconoclastes sont trop nombreux et leurs assauts s'avèrent impétueux. Les Lemercier, les Baour-lormain reculent. Le romantisme va s'affirmer dans un ouragan.

Ses sources sont l'Orient et le Moyen Age. Ses maîtres, il va les chercher ailleurs qu'à Rome et à Athènes. Et il se dresse impétueusement contre les derniers champions de la tragédie ou de la poésie didactique représentées par un Castel qui chante la forêt et les plantes, un Boisjolin qui rime une Botanique, un Campenon, un Gudin, un Laya, un Lemercier, un Arnault, un Raynouard, un Brifaut. Tout cela sent la fin. C'est la queue sans prestige du grand siècle, sans la légèreté libertine et l'ironie aimable du XVIII^e. Il est même curieux que Jean-Jacques, Diderot, Voltaire, les Encyclopédistes aient pu bénéficier de successeurs aussi indigents. Mais il est vrai, d'autre part, qu'en dépit des apparences, la révolte romantique est provoquée par eux. L'influence d'André Chénier reste mince et, seules, des femmes élégiaques comme M^{lles} Desbordes-Valmore, Aimable Tastu, Sophie Gay, Delphine Gay (M^{me} de Girardin) se réclament de lui.

Cependant, outre l'influence des philosophes du XVIII^e, particulièrement de Rousseau, il faut noter celles de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand, les vrais parrains du romantisme. En même temps, le théâtre anglais (Shakespeare) et le théâtre allemand (importé par M^{me} de Staël), influencent les jeunes écrivains. Ossian et Byron ne contribuent pas peu au renouveau du lyrisme. Goethe exerce une attraction formidable sur tous. Bientôt la guerre est déclarée aux « vieilles perruques » et M^{me} de Staël baptise la nouvelle école. Hugo, qui débute, repousse le mot : romantisme ; puis, devant les railleries des héritiers de Boileau, il le reprend comme un drapeau.

C'est au théâtre surtout que les plus formidables bagarres vont se poursuivre. Hugo va lancer *Cromwell* et son inoubliable préface. Il piétine les règles de la tragédie avec son unité de temps et de lieu, son abus du confident - qu'il remplace d'ailleurs par le monologue - sa monotonie, son absence d'action ! Le drame du XVIII^e siècle, si timide, si pondéré, s'élargit, prétend à exprimer toute la vie humaine, à en extraire à la fois tout le sublime et tout le grotesque. Shakespeare est passé par là, grâce à Frédéric Soulié qui donne *Roméo et Juliette*. Les classiques protestent. Mais Alexandre Dumas donne *Henri III et sa cour*, et Victor Hugo livre l'inoubliable bataille d'*Hernani*. Le public répond à l'appel. E. Casimir Delavigne, lui-même, le dernier des classiques, se laisse gagner.

Dans la poésie pure, Lamartine triomphe, tout en demeurant à l'écart du mouvement avec ses *Harmonies*, ses *Méditations*, son *Jocelyn*. Et Victor Hugo va dominer son siècle, depuis les *Odes* et *Ballades*, en passant par les *Orientales*, les *Feuilles d'Automne*, les *Voix intérieures*, les *Rayons et les Ombres*, les *Châtiments*, les *Contemplations*, la *Légende des siècles*, jusqu'à l'*Art d'être grand-père*. A côté de ce géant, Alfred de Vigny, avec ses Poèmes antiques et modernes ; Alfred de Musset, considéré comme l'enfant terrible du romantisme, alors qu'il demeure sensiblement classique ! Derrière, le chansonnier Béranger, l'auteur des *Iambes* ; Auguste Barbier ; le chantre de *Marie* : Auguste Brizeux ; le lamartinien Victor de Laprade, etc., et les fantaisistes Théophile Gautier, Théodore de Banville.

Le mouvement romantique qui provoque une véritable révolution dans la poésie et au théâtre ne tarde point, cependant, à tomber dans l'excès. Une réaction se

dessine avec Ponsard, l'auteur de *Lucrèce* et de *Charlotte Corday* et Emile Augier. Puis les querelles s'apaisent. D'autres écoles vont voir le jour. Charles Baudelaire, dont Hugo dit qu'il a créé un frisson nouveau, compose ses *Fleurs du Mal* qui sont à l'origine du symbolisme et du parnassisme. A la vérité, toute la poésie moderne est contenue dans Hugo le Père, qui a tout dit et dans Baudelaire, le maître de la forme. De ces deux sources, vont partir tous les courants.

Contre le romantisme, c'est la croisade naturaliste, d'abord avec Zola qui, malgré lui, reste imprégné de ce qu'il appelle la « sauce romantique ». Le romantisme, au fond, n'est fait que de couleurs et d'images. La réalité lui échappe. Telle est la nouvelle thèse. Mais le naturalisme lui-même, va subir de rudes assauts. Voici le symbolisme qui triomphera avec Paul Verlaine, petit musicien sans idées, et Stéphane Mallarmé le théoricien du groupe, qui verse dans l'abscons et, pourtant, apparaît aujourd'hui comme un modèle d'éblouissante clarté. Soyons juste. Tous deux sont des poètes. Verlaine a des accents auxquels il est difficile de résister. Mallarmé, pur et noble, est aussi harmonieux qu'inventif. Mais l'engouement les a situés à une place d'où la postérité les délogera. D'autres symbolistes ont exercé une influence profonde sur les générations d'aujourd'hui : l'amer, le féroce Tristan Corbière, le néantiste Jules Laforgue, le vibrant et coloré Arthur Rimbaud, l'immense et marécageux Verhaeren ; le petit-fils de l'abbé Delille, Albert Samain... Citons encore Henri de Régnier, Gustave Kahn, Maurice Maeterlinck, Stuart Meril, Francis de Viellé-Griffin, Adelphe Retté, Rodenbach, Paul Valéry... Nous sommes loin du romantisme. Le vers classique, disloqué par la bourrasque de 1830, aboutit au vers libre. On ne jure plus que par l'assonance et le rythme. Les derniers romantiques sont représentés par François Coppée, un excellent poète quoi qu'on puisse dire et qui se tient à mi-chemin entre les romantiques et les naturalistes ; Jean Richepin, truculent, argotique, baudelairien et hugolesque, et Edmond Rostand, le dernier, verveux et d'une aimable fantaisie.

Parallèlement au symbolisme, se développent le Parnasse et l'école romane. A la tête des parnassiens qui veulent imposer le culte de la beauté plastique (Verlaine, d'abord parnassien, s'écriait : Est-elle en marbre ou non, la Vénus de Milo ?), c'est d'abord Leconte de Lisle, très grand, au-dessus des chapelles ; De Heredia ; Sully Prudhomme (qui prend une place à part dans la poésie « philosophique »). L'école romane a pour chefs, le Grec Jean Moréas, qui se réclame de Ronsard, et Raymond de la Tailhède. Poésie froide, semée d'archaïsmes. A côté de ces chefs de groupements, Laurent Tailhade, poète aristophanesque, d'une verve cruelle et vengeresse, mais pauvre en sensibilité lyrique.

On comprendra aisément que nous nous voyons dans l'obligation de résumer. Les chapelles se multiplient. Les groupes « poétiques » se succèdent. Saint-Georges de Bouhelier découvre le « naturisme » qui a fait long feu. Jules Romain lance l'unanisme. De bons poètes encore : Fernand Gregh, issu de Verlaine ; Maurice Magre, René Arcos, Georges Duhamel, Jean-Paul Toulet, André Salmon, etc. Mais il semble que les recherches de ces derniers temps ont épuisé la poésie. Les manifestes, les tendances, les théories se heurtent dans un pêle-mêle déconcertant. Le symbolisme aboutit à Francis James (candide, mais poète), à l'imbuvable Paul

Claudiel, à l'abondant, trop abondant Paul Fort. Le romantisme est mort. Les parnassiens sont exsangues. Les « romans » sont exténués. Et, pour couronner le tout, les excentricités du jour, dont le surréalisme, déjà caduc, à base de freudisme et de communisme nuageux.

Est-ce la fin ? La poésie n'est pas forcément le vers dont la formule varie à travers les siècles, Le vers n'est qu'un exercice. La poésie, pour triompher, doit exprimer les aspirations d'une époque et ouvrir une large fenêtre sur demain. Tout ce qu'il y a de trouble, de vague, de « contenu » dans un siècle, le poète en aspire le suc dont il fera le miel qu'il nous offrira. A travers les bouleversements d'aujourd'hui, quel est le rôle du poète ? Au cours des âges, il a chanté l'amour, les lauriers, les dieux. Il s'est efforcé de violer le mystère. Le poète doit être de son temps et de tous les temps. Il lui faut traduire les aspirations profondes des hommes en proie à la douleur, à l'incertitude, à l'espérance.

Notre siècle est celui du Machinisme, du Progrès Scientifique, de l'Exploitation cynique, de la Sottise et de la Guerre. Mais il est gros de possibilités féeriques. Il contient toutes les clartés et tous les apaisements du futur. Que nous veulent tous ces bardes bardés d'incompréhension qui éjaculent péniblement leurs métaphores éculées, leurs bouts rimés et leurs proses rythmées ? Toujours le thème sempiternel : la gloire l'amour, la nature et ses feuilles desséchées et ses petits oiseaux ! Et il y a un Monde qui meurt, un Monde qui nuit, un immense effort vers l'avenir. On attend le Poète, le Vrai, qui scrutera les horizons, saura dire la peine des hommes et indiquer du doigt le chemin sur lequel l'humanité passera si elle ne veut pas mourir stupidement et ignominieusement. Point besoin d'écoles. Foin des chapelles ! La forme, pour impeccablement pure qu'elle soit, passe. Il n'en reste que l'aspect documentaire, l'expression fugitive d'un instant de la vie multiple et mouvante. Le poète est en face de l'éternité. Il lui faut s'installer sur une cime et plonger dans les perspectives. Prophète et guide, Victor Hugo était cela. C'est pourquoi il est grand parmi les grands. C'est pourquoi on lui doit tout. Poètes de demain, qui de vous va devenir un Dieu ?

Pour reprendre une formule célèbre, le poète sera anarchiste ou il ne sera pas.

Ceci ne veut pas dire que le poète doit adopter un credo politique ou social. Il est en dehors et au-dessus de nos luttes. Mais il ne peut point ne pas communier avec les vœux d'une humanité douloureuse qui cherche sa voie, à tâtons, parmi les égoïsmes déchaînés, les ambitions infécondes, les rivalités criminelles. Pour lui, pas de frontières. Il plane sur nos mêlées stériles. Il s'érige sur nos compartiments nationaux, décorés du nom de Patrie. Il est l'Homme qui se fait Verbe et vers quoi convergent tous les espoirs. A travers la confusion des idiomes, dans les malentendus immenses qu'entretiennent les préjugés, il apparaît la « claire Tour qui sur les flots domine ».

Le poète appartient à la Terre entière. Il emprunte les mots de sa tribu, veille soigneusement à la pureté de sa langue. Mais les mots ne font que vêtir l'Idée.

Le poète est Lumière, Vérité, Bonté. Qu'il use du sarcasme, du blasphème, de l'ironie, de l'amertume, il n'est que cela ou il n'est pas poète.

Le poète sait le néant de tout, et que le ciel est vide, et que les êtres sont en bataille contre les êtres. Mais il sait aussi que la vie, ce bouillonnement précaire et fugace dans le mouvement universel, a un sens - un sens unique vers la Compréhension totale et l'Harmonie - et que rien ne compte, rien ne vaut de toutes nos agitations ridicules, si l'on n'a pressenti la grande, l'éternelle Loi de la Solidarité et de la Liberté.

La légende veut qu'Amphion, la lyre en mains, fit se dresser les pierres qui venaient, à son appel, se pla légende veut aussi qu'Orphée chantant, les bêtes féro pieds. Le poète saura charmer d'autres bêtes féroces qui pullulent dans la jungle sociale et constituera la grande Cité Humaine. Mais il faut, pour cela, qu'il renonce à cette sorte de masturbation funeste où il se complait et s'abîme. Il faut qu'il se fasse entendre. Il associera ses souffrances à la grande souffrance universelle. Il mêlera ses doutes, ses négations, ses espérances à celles de ses frères. Il dira la laideur de ce monde, magnifiera la Révolte qui, seule, crée et bâtit. Il entraînera les foules rampantes, non plus vers les boucheries immondes ou vers l'esclavage, mais vers les sommet s où resplendit l'Amour, et leur montrera, du doigt, le Chanaan, toujours promis, jamais atteint ; un Chanaan non pas offert par un Dieu dérisoire, mais pressenti, rêvé, voulu par l'Homme.

- Victor MÉRIC.

P. S. - A cet exposé rapide, mais qui devait être bref, attendu que le sujet traité est immense et que des volumes compacts ne l'épuiseraient point, il faut ajouter quelques aperçus concernant la poésie chez les peuples voisins.

* * *

Poésie allemande. - L'Allemagne a débuté par l'épopée avec son *Nibelungenlied* qui est l'œuvre d'un grand nombre de poètes demeurés anonymes, Elle a eu, comme la Grèce, ses aèdes. Les Nibelungen s'inspirent de la mythologie scandinave, chantent les Dieux et les Héros, et les batailles. La poésie des peuples enfants est toujours la même, à quelques variantes près. Epopées, chansons de gestes. Le rapprochement, avec la Grèce, peut se poursuivre. L'Allemagne a aussi son odyssée, *Gudnina*, poème anonyme qui conte la vie périlleuse des aventuriers normands. Puis, dans les siècles qui viennent, l'Allemagne a ses trouvères, ses troubadours qui parcourent le pays en chantant des *liéder*, C'est l'ère des *Minnesanger*.

Au XV^e siècle, une réaction se dessine. Les *Meister-sänger* (maîtres chanteurs) traduisent les douleurs, les joies, les espoirs du monde populaire. Le plus célèbre de tous ces poètes est *Brant* qui écrit la *Nef des Fous*, en dialecte alsacien. C'est une satire violente et puissante des mœurs de l'époque.

La Renaissance touche l'Allemagne, mais elle s'exerce, grâce à Luther, dans le monde religieux. *Hans Sachs* compose ses *Chants du Carnaval* qui inspirèrent, plus tard, Richard Wagner. En même temps, la légende de *Faust* prend son essor. Et l'on voit apparaître les chansons dites de *société* qui vont se développer (XVII^e siècle).

Au XVIII^e siècle, *Klopstock* compose sa *Messiade*, un poème épique sur le Christ. *Wieland* s'inspire de nos chansons de gestes. *Bürger* triomphe dans la ballade, Mais il faut arriver à *Goethe*, le poète le plus puissant de l'Allemagne, un des pères du romantisme, pour voir s'épanouir le génie allemand. *Faust*, *Werther*, *Herman* et *Dorothee* sont immortels. Son *Roi des Aunes* est inoubliable. Ajoutons que *Goethe* était un esprit transcendant et que son influence sur le monde entier subsiste. Il se plaçait au-dessus des différences de race et de langue et se penchait sur notre Révolution. La pensée humaine doit beaucoup à ce poète grand parmi les plus grands.

Schiller, ami de *Goethe*, a laissé des drames, des ballades, des romances. C'est également un grand poète lyrique. Toute son œuvre respire l'amour de la justice et de la liberté. Citons : *Guillaume Tell*, *Les Brigands* (que l'on connaît imparfaitement en France) *Marie Stuart*, le *Fiancé de Messine*, etc.

Après ces deux immenses poètes, les frères *Schlegel* et *Tieck* fondent une école nouvelle. Puis, les poètes romantiques surgissent qui prêchent la haine de Napoléon : *Koerner*, *Ardt*, *Rückert*, *Uhland*, *Korner*, *Hebel*. C'est la période patriotique, mais il faut reconnaître que ce genre de poésie a trouvé une autre expression que la nôtre, incarnée par un *Déroulède*. Notons, à côté de ces bardes héroïques, *Chamisso* et *Platen*, et l'école autrichienne, avec *Zedlitz*, *Lenau*, *Grün*, etc.

Le dernier grand poète de l'Allemagne, c'est le juif *Henri Heine*, qui écrit aussi en français, très spirituellement. On lui doit des *liéder*, des satires comme *Atta Troll* où il fustige cruellement ses compatriotes. Son influence fut profonde sur la jeune poésie française, notamment sur *Jules Laforgue*. Depuis, l'Allemagne a vu naître bien des poètes, mais aucun d'eux n'a marqué profondément. La musique et la métaphysique demeurent les traits dominants de la culture allemande.

Poésie anglaise. - Un des plus vieux poèmes connus de langue anglaise est intitulé *Beowulf*. Un des premiers poètes est *Chancer* qui écrit de nombreuses pièces de théâtre et traduisit le *Roman de la Rose*. Il faut dire que jusqu'au XIV^e siècle, la langue anglaise n'exista point. Les conquérants normands parlaient un dialecte français ; les Anglo-Saxons parlaient leur dialecte à eux. La fusion de ces deux dialectes a donné l'anglais moderne, sans compter bien des apports étrangers. Il n'y a donc, dans les premiers siècles, que légendes brumeuses, venues des pays nordiques, comme la légende d'*Hamlet* qui, chose curieuse, se retrouve en Gascogne (voir à ce sujet la traduction et l'étude de *Marcel Schwob*). La véritable poésie anglaise apparaît un peu tard.

La Renaissance connaît son plein épanouissement sous le règne d'*Elisabeth* avec *Spenser*, l'auteur de la *Reine des Fées* (voir *Taine*), *Christophe Marlowe*, dont le *Faust* inspirera *Goethe*. Et, enfin, voici l'immense *Shakespeare*, le dramaturge sans rival, dont on ne sait pas très bien s'il a existé en un seul individu, qui il était, qui il représentait. Mais ce problème déborde notre cadre. De même nous ne consacrerons pas une étude approfondie à ce poète qui veut une analyse à part. Qu'il suffise de noter la variété touffue de son œuvre, faite de comédies, de

tragédies, de drames empruntés tantôt à des légendes : *Roméo et Juliette*, *Hamlet*, *Othello*, *le Roi Lear*, *Macbeth* ; tantôt à l'histoire et aux anciens : *Jules César*, *Antoine et Cléopâtre*, *Richard III*, etc. Parmi ses meilleures comédies, il faut citer : *Le Marchand de Venise*, *Beaucoup de bruit pour rien*, les *Joyeuses Commères de Windsor*, etc. L'influence qu'a exercée Shakespeare sur toutes les littératures, et particulièrement au XIX^e siècle, est énorme. Les Anglais lui opposent *Otway* génial poète dramatique, mais très inégal.

Un autre grand poète anglais, *Milton*, est universellement connu. Son *Paradis Perdu* a été traduit dans toutes les langues. C'est un poète épique et plein de lyrisme, mais d'une philosophie confuse. A la même époque, *Dryden* triomphe dans la satire et au théâtre.

Le XVIII^e siècle voit *Pope*, sorte de Boileau anglais ; *Macpherson*, qui imagine les poèmes d'*Ossian*, lesquels sont à l'origine du romantisme ; *Chatterton*, qui devait servir de sujet à Alfred de Vigny.

Au théâtre, *Sheridan* brille dans la comédie. Parmi les poètes secondaires, il faut citer : *Cowper*, *Robert Burns*, *Wordsworth*, *Shelley* et, surtout, *Byron*. Mais, déjà, nous touchons au XIX^e siècle et au romantisme. *Wordsworth* écrit des sonnets et des ballades lyriques ; *Shelley*, mort très jeune, atteint aux cimes du lyrisme et dans la *Reine Mab*, la *Magicienne de l'Atlas*, *Prométhée*, s'efforce d'élever les âmes et de guider l'Humanité vers des destinées de Bonté. Quant à *Byron*, grand lyrique lui aussi, qui agira profondément sur Lamartine, c'est le premier héros du romantisme. Mais sa personnalité encombre son œuvre. On le retrouve sans cesse, lui, toujours lui, dans *Childe Harold*, *Manfred* et même dans *Don Juan*.

Parmi les modernes, *Tennyson*, poète très pur et abondant, presque un classique ; *Swinburne*, lyrique violent, exaspéré, et dramaturge génial. Plus près de nous, *Rudyard Kipling*, l'immortel auteur du *Livre de la Jungle*, qui est aussi un poète héroïque et fougueusement nationaliste.

Poésie italienne. - Dans l'Italie diverse, morcelée, en proie aux révoltes, les poètes sont nombreux. Presque tous sont de culture française. Le premier qu'on rencontre, *Brunetti Latini*, que Dante considérait comme un recueil de tous les poèmes épars du moyen âge, qu'il a intitulé : *Trésor*.

Mais, dès la fin du XIII^e siècle, la *Divine Comédie* fait connaître partout le nom de *Dante Alighieri*. Ce poème se compose de trois parties : *L'Enfer*, le *Purgatoire*, le *Paradis*. C'est une œuvre un peu complexe, mais d'une rare puissance. Dante est accepté comme le plus grand poète d'Italie. Il a, cependant, dans un genre différent, un rival avec *Pétrarque*, l'immortel auteur du *Canzonière*, consacré à Laure. La langue de Pétrarque est extraordinairement musicale, quoiqu'un peu précieuse. *Boccace*, qui écrivit beaucoup en latin, compte plus comme l'auteur licencieux du *Décameron* que comme poète.

La Renaissance italienne se manifeste par deux poètes, l'un héroï-comique, l'*Arioste*, auteur du *Roland furieux* ; l'autre, épique, le *Tasse*, auteur de la *Jérusalem Délivrée*. Ce dernier, classé parmi les grands poètes, abuse cependant de ce qu'on

appelait alors les *concetti*, c'est-à-dire les pointes et son style est tout d'affectation. Au siècle suivant, *Maffei* compose des tragédies. De même, *Metastase*, dont les chœurs chantés sont inoubliables. De même encore *Alfieri* qui vient après. Enfin *Goldoni* est le créateur de la comédie de caractères et mérite d'être surnommé le « Molière italien ».

Le XIX^e siècle débute avec *Monti*, auteur tragique, et *Léopardi*, poète amer, néantiste, pessimiste. Puis, c'est *Carducci*, le grand poète national italien qui s'impose. Il fait songer, par l'abondance de ses images, par sa richesse et sa couleur, à Victor Hugo, alors que *Léopardi* rappelle plutôt *Vigny*. *Antonio Pogazzaro* est un poète idéaliste. Et voici *Gabriele d'Annunzio* qui, en dépit de ses aventures politiques, reste le poète le plus brillant et le plus pur, parmi les contemporains. Après lui, c'est une mêlée confuse. Le futurisme fait son apparition avec *Marinetti*, qui opère aussi en France, lance des manifestes retentissants à travers tous les pays, proclame qu'il faut mettre le feu aux bibliothèques et aux musées, renouveler l'art et la poésie, ouvrir les portes aux Barbares... Aujourd'hui, *Marinetti* est de l'Académie de Mussolini. Le futurisme n'est plus que du passé.

AUTRES PAYS. - L'Espagne a ses poèmes de combat, ses chansons, ses romances, avec tous ses *Cid Campeador*. Les poètes ne font que chanter la gloire de l'Espagne, notamment *Herrera*. Par contre *Gongora* imagine une langue qui a fait fureur en France, à certaines époques et a donné naissance au gongorisme. Dans le drame et la comédie, *Lope de Vega* est au premier plan. *Guilhem de Castro* lui succède. Mais le maître incontestable est *Calderon*, auteur de mille cinq cents pièces environ.

A noter encore le fabuliste *Iriarte*, le poète comique *Moreto*, qui inspira Molière et Scarron, *Tyrso de Molina* auquel on a emprunté *Don Juan*. L'époque contemporaine s'enorgueillit de *Zorrilla*, grand poète et auteur dramatique.

Le Portugal a surtout un grand poète épique, l'auteur des *Lusiades*, *Camoës*.

L'Amérique a produit *Emerson*, *Longfellow*, *Wall Withman*, tous trois grands poètes et, surtout, *Edgar Poe* qui devait agir si fortement sur l'esprit de notre Baudelaire.

La Belgique a connu un nombre infini de trouvères qui, pour la plupart, chantaient en français. Mais, en réalité, la poésie belge date de 1830 ; elle subit l'autorité de Hugo. Plus tard, *Max Waller* groupe, autour de lui, une pléiade. Cependant la poésie belge se confond avec la poésie française. Les *Rodenbach*, les *Maeterlinck*, *Verhaeren* sont plutôt considérés comme poètes de langue française. Les Flamands ont des maîtres, tels que *Guedo Gezelle*, poète élégiaque qui rappelle notre André Chénier.

Les Scandinaves ont fourni les premières légendes avec l'*Edda*, d'où sont partis les *Nibelungen*. La poésie scandinave est une source d'inspiration. Toutes les littératures y ont puisé. Mais les poètes sont très nombreux, très divers. Il nous est impossible de les énumérer tous. Citons, parmi les Suédois, et sans tenir compte de la période latine, les poètes religieux : *Elisabeth Bremer*, *Peter Lagerloef*, *Columbas*, etc. Puis au XVIII^e siècle, *Gyllenborg*, lyrique et fabuliste ; *Kellgren*,

Oxenstierna, Anna Maria Lenngrenn, Bellman, chansonnier le plus populaire de tous. Au XIX^e siècle, *Erik Shakespeare. Franz Mikael Franzen* se prétend individualiste. Puis viennent *Johan Ludwig, Raneberg, Elis Malmstroem* et, enfin, vers 1880, le génial *Augus Strindberg*. Parmi les derniers : *Gustaf Fræding, Per Hallstræm*, etc.

La poésie norvégienne s'impose à l'admiration avec deux grands poètes dramatiques : *Ibsen* et *Bjørnstjerne Bjørnson*: A côté de ces maîtres : *Gaspari, Randers, Diétrichson*, poètes lyriques.

La poésie danoise nous offre *Andersen* qui est également un conteur ; *Grundtvig*, barde guerrier ; *Johannes Hansen*, autre barde guerrier ; *Aarestup* (l'Henri Heine danois), *Paladan Meiller, Parmo Carl Ploug*, auteur des chants populaires, etc.

La *Russie* peut être divisée en trois périodes littéraires : dans la première, les Russes écrivent le *slavon*, ou slave de l'Eglise ; dans la deuxième, avec Pierre le Grand, le russe apparaît. *Lomonossov* renouvelle la poésie et donne la première grammaire nationale. *Soumarokov* crée le théâtre. Dans la troisième période, *Pouchkine* représente le romantisme et, en même temps, les débuts de la véritable poésie russe ; c'est un des plus grands poètes russes, auquel on doit, entre autres poèmes, *Le Prisonnier du Caucase* et le célèbre roman en vers *Eugène Onéguine*. Mais ce sont surtout les romanciers qui dominent. Les poètes qui succèdent à Pouchkine ne le valent pas, sauf peut-être *Lermontov*. Ce sont *Nekrassov, Nadson, Maïkov, Tioutchev*, etc.

- Victor MÉRIC.

Accueil

POGROME n. m.

Mot russe adopté tel quel, dans un sens précis, même spécial, par d'autres langues et, en particulier, par la langue française.

Philologiquement, le mot pogrome se compose de la racine *grom* et du préfixe *po*. (Notons à ce propos que le mot *progrome*, employé fréquemment par la presse française au lieu et au sens de *pogrome*, n'est qu'une erreur, une mutilation du vrai terme. Le mot *progrome* n'a pas de sens, le préfixe *pro* ayant, en russe, une signification qui ne peut s'adapter à la racine *grom*. Le mot *progrome* est donc, tout simplement, inexistant.) Avec la racine *grom*, la langue russe forme le verbe *gromit* qui signifie *dévaster, saccager, massacrer*. Prenant la même racine *grom* et y ajoutant le préfixe *po*, on obtient le substantif *pogrome* qui signifie *l'action de dévaster, de saccager, de massacrer*. (En ajoutant à la même racine *grom* un autre préfixe russe *raz*, on obtient un autre substantif - *razgrome* - qui veut dire aussi *dévastation, ruine*. Mais, tandis que le mot *raz* débâcle militaire, signifie une dévastation ou un désordre purement matériel, provoqué plutôt par des forces naturelles ou fatales, le terme *pogrome* désigne nettement un acte de saccagement et de massacre *conscient, volontaire, prémédité* plutôt que spontané, accompli par plusieurs personnes dans le but même de dévaster, de saccager, de détruire, de piller, de violenter, d'assassiner, de massacrer.)

On entend donc par *pogrome*, au sens général du terme, tout acte volontaire de dévastation, de destruction, plus ou moins importante, de valeurs matérielles et aussi de vies humaines, acte insensé, sauvage, accompli par plusieurs personnes ou, plutôt, par une foule déchaînée, poussée à ce crime par un aveuglement de haine ou de colère, par une soif presque pathologique de vengeance, de violence, de sang...

Mais, si l'on n'employait ce terme que dans ce sens général, il n'y aurait pas de raison pour qu'il soit emprunté, par les langues étrangères, à la langue russe. Le mot *massacre*, par exemple, suffirait largement à la langue française. Et, en effet, tous les « pogromes » qui ont eu lieu, au cours de l'histoire humaine, en France et dans d'autres pays du monde - « pogromes » religieux, politiques ou autres - sont qualifiés en français *massacres*.

En empruntant à la langue russe le mot *pogrome*, on a voulu désigner par là quelque chose de tout à fait spécial, de *spécifiquement* russe. En effet, le mot *pogrome* signifie, en russe, - à part son sens général - spécialement et surtout un *massacre de Juifs en masses*. Des massacres de ce genre - des *pogromes* - ont eu lieu en Russie, périodiquement, depuis la fin du XIX^e siècle, jusqu'à la chute du tzarisme, et même au-delà. Et c'est bien dans ce sens spécifique que le mot *pogrome* fut adopté par les langues étrangères. Frappés par la monstruosité de tels procédés

en plein XX^e siècle, emportés souvent par un élan de vive protestation contre de telles abominations, les peuples des autres pays prirent l'habitude de désigner ces horreurs par le ternie originel.

Le lecteur trouvera certains détails sur les pogromes, en Russie, au mot *Antisémitisme* (voir pages 101-102). Nous les compléterons ici.

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, l'absolutisme tzariste commença à être de plus en plus sérieusement menacé par toutes sortes de mouvements révolutionnaires et populaires - conséquence naturelle d'une oppression politique écœurante et d'une situation misérable, tant matérielle que morale, des masses laborieuses.

Pour faire face à ces mouvements, le gouvernement ne trouva rien de mieux que de recourir à de vieilles recettes éprouvées, notamment : d'une part, à des répressions de plus en plus sévères, et, d'autre part, aux moyens de canalisation du mécontentement populaire vers des manifestations moins dangereuses pour le régime. Dans cet ordre d'idées, le gouvernement n'hésita pas à exploiter la crédulité, l'ignorance et les préjugés religieux des masses, à faire appel aussi aux instincts les plus bas de la « bête humaine », pour rejeter sur les Juifs la responsabilité de tous les malheurs et aiguiller dans ce sens la colère du peuple. Les journaux gouvernementaux et « bien pensants » menaient une propagande systématique contre les Juifs. On les accusait de trahison, de menées antinationales, de tous les crimes et de tous les vices. Et, de temps à autre, on lançait contre eux des bandes déchaînées recrutées parmi les bas-fonds de la police et les éléments désœuvrés des villes. Hâtons-nous de dire que la vraie population laborieuse restait toujours plus ou moins étrangère à ces actes de sauvagerie et que, par la suite, le prolétariat des villes organisait même, assez souvent, la défense de la population juive contre les massacreurs. Car, quant à la police, même lorsqu'elle ne dirigeait pas directement ces massacres, elle les préparait toujours dans les coulisses, elle fermait toujours les yeux sur ce qui se passait, elle n'intervenait efficacement que lorsque les événements menaçaient de dépasser les cadres prévus et de prendre des dimensions « exagérées ».

Ce qui se passait au cours des pogromes « non exagérés », dépasse en horreur toute imagination : des appartements - souvent même des maisons entières saccagées ; des biens enlevés et emportés en tas, avec des cris sauvages de triomphe bestial ; des hommes tués en masse avec une cruauté inouïe ; des femmes violentées et ensuite éventrées au milieu des ruines ; des enfants saisis à pleins bras et embrochés sur des sabres ou écrasés contre les murs... Et l'on faisait peu de distinction entre les Juifs aisés et la malheureuse population juive ouvrière... Les descriptions détaillées de certains pogromes juifs de grande envergure - descriptions faites par des témoins oculaires - produisent une impression terrifiante, à un tel point qu'il est impossible de les lire jusqu'au bout d'un seul trait. Et quant à ceux qui ont eu le malheur d'être victimes d'un pogrome ou même seulement d'y assister, ils finissent assez souvent par en avoir la raison ébranlée. Ajoutons que la documentation certifiée exacte sur les pogromes est abondante, aussi bien en Russie qu'à l'étranger.

C'est surtout dans les premières années du XX^{ème} siècle, au fur et à mesure de la croissance du mécontentement populaire contre le système absolutiste, que les pogromes prirent une allure de périodicité et apparurent en véritables séries. En voici les principaux : à Odessa, en octobre 1905 ; à Kiew, octobre 1905 ; à Tomsk, octobre 1905 ; à Gomel, en janvier 1906 ; à Biélostock, en juin 1906 ; à Kitchinew, plusieurs pogromes en 1905 et 1906. Les victimes de ces pogromes se comptent par centaines, parfois même par milliers. Et, à part ces pogromes d'envergure, il y en a eu des dizaines de moindre importance. Après 1906, la vague des pogromes est tombée comme par enchantement, le gouvernement se sentant plus en sécurité après avoir brisé la révolution de 1905.

La révolution de 1917 et la chute du tzarisme ne mirent pas complètement fin à la pratique des pogromes, Partout où les éléments contre-révolutionnaires reprenaient momentanément le dessus (les mouvements de Petlioura, de Dénikine, de Wrangel, de, Grigorieff et autres), les pogromes juifs reprenaient de plus belle, sur l'ordre ou, en tout cas, sous l'œil bienveillant des chefs, qui cherchaient à acquérir ainsi une popularité et à flatter les instincts malsains des masses sur lesquelles ils s'appuyaient.

Peut-on dire au moins qu'actuellement les pogromes en Russie ne sont plus que des cauchemars du sombre passé, et qu'ils ne pourront plus jamais ressusciter ? Hélas, non ! On ne peut pas l'affirmer. Au risque d'étonner certains lecteurs, nous devons avouer, en toute franchise, que l'antisémitisme existe toujours en Russie, et que des pogromes sont encore fort à craindre dans l'avenir.

L'antisémitisme russe moderne n'a plus, il est vrai, les mêmes bases ni le même sens qu'autrefois. Ses bases et son sens sont devenus *plus vastes, plus profonds et plus nets*. Ses effets n'en pourraient être que plus désastreux. Ce ne sont plus des suggestions d'en haut qui le nourrissent, mais des appréciations qui naissent et se répandent dans les couches populaires elles-mêmes. A l'heure actuelle, il couve sous la cendre. Mais il peut éclater, un jour, en une explosion terrible.

Quel est donc l'aspect de ce nouvel antisémitisme en U.R.S.S. ?

Malgré l'opinion inverse de beaucoup de gens à l'étranger qui, dupés momentanément par la propagande intense et par la mise en scène très habile des bolcheviks, ignorent totalement la réalité russe actuelle, le régime bolcheviste n'est pas stable. Nous l'affirmons catégoriquement. On attribue à Trotski une fameuse parole qu'il n'a, peut-être, jamais prononcée, mais qui, indépendamment de son auteur, dépeint bien la vraie situation en U.R.S.S. Trotski aurait dit, un jour, au début du régime bolcheviste, répondant à quelqu'un qui doutait de la solidité de ce nouveau système étatiste : « Trois cent mille nobles ont pu gouverner ce peuple durant trois siècles. Pourquoi donc trois cent mille bolcheviks ne pourraient-ils en faire autant ? » L'analogie entre les deux « possibilités », l'ancienne et la nouvelle, dépassa, peut-être, la pensée de l'homme : elle est complète. La réalité russe actuelle y est bien exprimée : un peuple opprimé par une couche privilégiée, laquelle se maintient au pouvoir par tous les moyens. On avait pourtant bien raison d'appeler la Russie tzariste « géant aux pieds d'argile ». Car, tout l'édifice d'alors

avait pour base l'oppression et l'esclavage des masses. L'histoire a bien prouvé la vérité de la formule : le géant s'est effondré. Mais, le nouveau « géant », l'U.R.S.S., a, lui aussi, des pieds d'argile, car il se maintient, exactement comme l'autre, au moyen de l'oppression et de l'esclavage des masses, Il finira donc aussi, inévitablement, par s'effondrer. Et, dans les conditions actuelles, il ne pourra jamais se maintenir, même le long d'un quart de siècle.

Eh bien ! Le jour où les événements en U.R.S.S. prendront une tournure défavorable pour les maîtres de l'heure, la colère du peuple tombera fatalement sur les têtes de ces maîtres qu'il tiendra pour responsables de toutes ses misères et de l'échec de la Révolution. Or, il y a beaucoup de Juifs dans les rangs du parti communiste russe, surtout parmi les dirigeants et les chefs. « Nous sommes opprimés par des étrangers et par des Juifs » - cette appréciation est courante en U.R.S.S. Il est possible, dès lors, que dans l'ouragan de la lutte et sous l'accès de la haine, toute la population juive devienne l'objet des violences de la foule déchaînée. Il nous reste à espérer que la masse laborieuse trouvera en elle-même, une fois de plus, assez de bon sens, de volonté et de force, pour ne pas permettre à un mouvement salubre contre les véritables oppresseurs de dégénérer en un nouveau massacre des Innocents.

- VOLINE.

Accueil

POISON n. m.

Au sens figuré, le terme poison s'applique à tout ce qui trouble l'existence et nuit au bonheur de la vie. Au sens strict, il convient aux substances capables de provoquer, à faible dose, la mort ou la maladie. Ces substances peuvent être introduites dans l'organisme par voie respiratoire, par voie digestive, à l'aide de piqûres, etc. ; elles provoquent un empoisonnement aigu ou chronique, dont les symptômes varient suivant la nature du corps absorbé. Les poisons furent connus des anciens, non seulement par les accidents fortuits qu'ils provoquaient, mais par les recherches intentionnelles d'individus ou de sectes qui les utilisaient contre leurs ennemis. En Égypte, les prêtres de Toth étaient parvenus à en préparer un grand nombre ; c'est d'eux, selon Homère, que les Grecs reçurent leurs premières notions de toxicologie. La liste des empoisonneurs fameux est longue, et les femmes y tiennent une place importante. A Rome, la sinistre Locuste mit son art au service de Néron et d'Agrippine; au XVII^{ème} siècle, les crimes de la marquise de Brinvilliers et de la Voisin, sa complice, émurent vivement l'opinion ; quant à Mme Lafarge, condamnée en 1840 pour avoir empoisonné son mari, plusieurs inclinent à croire, même à notre époque, qu'elle fut victime d'une erreur judiciaire. Bien d'autres cas célèbres mériteraient qu'on les citât ; sans parler de la multitude des empoisonnements qui permirent de se débarrasser d'un adversaire ou d'un oncle à héritage et qui restèrent toujours ignorés. Longtemps, il fut nécessaire de constater la présence d'un toxique dans l'estomac ou les intestins, pour affirmer avec certitude que la mort était survenue par empoisonnement. Depuis Orfila, on le recherche dans les organes où il pénètre après l'absorption ; et les méthodes employées pour y parvenir se perfectionnent constamment. Aujourd'hui, dépassant la constatation des effets immédiats, habituellement d'importance secondaire, les toxicologues étudient l'action intime des substances vénéneuses sur les humeurs et les tissus. Ils savent que les poisons ne se portent pas indifféremment vers toutes les parties du corps et qu'ils manifestent d'ordinaire une préférence pour un organe déterminé : foie, poumons, système nerveux, par exemple. Les poisons furent divisés autrefois, d'après leur origine, en *poisons minéraux*, *végétaux* et *animaux*. Tenant compte de leur action sur l'organisme, on les a partagés, depuis, en quatre classes : 1^o les *poisons irritants* qui corrodent les parties qu'ils touchent et provoquent leur inflammation : acides et alcalis concentrés, préparations arsenicales, mercurielles, de cuivre, d'antimoine, de plomb, d'argent, cantharides, ellébore, coloquinte, euphorbe, etc. ; 2^o les *stupéfiants*, qui agissent sur le système nerveux sans enflammer les organes qu'ils touchent : acide prussique, eaux de laurier-cerise et d'amande amères, opium, morphine, etc. ; 3^o les *poisons narcotico-âcres* qui paralysent le cerveau et enflamment les parties sur lesquelles on les applique :

ciguë, digitale, produits des strychnées, belladone, alcool, éther, tabac, oxyde de carbone, champignons, etc. ; 4° les *putréfiants* qui altèrent les liquides de l'organisme : venins provenant de la piqûre d'animaux. Les virus, autrefois rangés dans cette dernière catégorie, sont maintenant du domaine de la bactériologie. Depuis que des savants, vrais criminels dignes du mépris public, s'adonnent à l'étude des gaz asphyxiants, en prévision des guerres futures, cette branche de la toxicologie prend un développement de plus en plus considérable. Parmi les poisons qui servent à donner la mort, quelques-uns méritent de retenir particulièrement notre attention. Les composés de l'arsenic, l'acide arsénieux surtout, furent très fréquemment employés autrefois, mais les empoisonneurs contemporains leur préfèrent des substances plus actives. Ces toxiques provoquent de violentes coliques, des vomissements qui s'accompagnent d'un ensemble de symptômes rappelant ceux du choléra. Parfois l'empoisonnement revêt une forme lente. Depuis que les allumettes sont universellement répandues, l'intoxication par l'es matières phosphorées n'est pas rare. Généralement la mort survient après 4, 6, 8, 10 jours et plus de souffrances. Presque toujours, l'empoisonnement par les composés cyanés résulte d'une méprise ou indique un suicide. La terminaison fatale survient en moins d'une minute si l'acide cyanhydrique est absorbé sous forme de gaz ; après quelques minutes s'il est ingéré par voie digestive; plus tardivement si le cyanure est en solution diluée. De tous les poisons, l'oxyde de carbone est probablement celui qui fait le plus de victimes ; le gaz d'éclairage en contient de 10 à 14 pour 100. Or, il suffit d'un millième d'oxyde de carbone dans l'air pour provoquer l'asphyxie. Contrairement à ce que l'on croit, l'intoxication est habituellement douloureuse au début. Nombre d'empoisonnements criminels ou de suicides sont dus actuellement à la strychnine, que le public se procure sans trop de peine pour la destruction des animaux nuisibles. Elle provoque des phénomènes de tétanisation musculaire et entraîne la mort dans un laps de temps qui, après l'apparition des premiers symptômes, peut aller d'une demi-heure à 4 heures. L'intoxication par les champignons est presque toujours involontaire, mais sa fréquence démontre que la récolte de ces cryptogames doit se faire avec une extrême prudence.

Morphine, héroïne, cocaïne peuvent servir à obtenir une mort rapide, mais d'ordinaire l'on s'arrête à des doses qui provoquent seulement une passagère euphorie. L'usage quotidien de ces drogues conduit aux pires déchéances et physiques et morales. Stupéfiant préféré de la race jaune, l'opium cause de grands ravages en Extrême-Orient. C'est par des sentiers fleuris qu'il conduit aux suprêmes dégradations. Le plus souvent on le fume ; à quelques-uns, dix à vingt pipes suffisent, chaque jour ; il en faut de cinquante à cent aux amateurs passionnés de la drogue. Immatérielle légèreté, béatitude, clairvoyance, telles sont les impressions premières de l'intoxiqué ; les idées affluent lumineuses et dociles, l'imagination s'exalte, l'ouïe et la vue acquièrent une finesse extrême. Des scènes magnifiques se déroulent qui répondent à la mentalité de l'individu et traduisent ses désirs secrets ; il plane dans des sphères inaccessibles aux mortels ordinaires. Mais l'opiomane, victime d'une longue habitude, quitte plus tard les régions célestes pour un monde de cauchemars internes. La volonté sombre, le caractère se modifie ; miné par la cachexie, le corps est d'une prodigieuse maigreur, les yeux sont hagards, le teint

pâle ; des illusions sensorielles surviennent, parfois éclate un véritable *delirium tremens* opiacé. Ce qui est vrai de l'opium l'est aussi de la morphine, un alcaloïde que le premier contient dans une proportion moyenne de 10 pour 100. Utile lorsqu'il s'agit de souffrances intolérables ou de maladies impossibles à guérir, ce stupéfiant, qu'on emploie en injections sous-cutanées, provoque une ivresse à laquelle prennent goût très vite même les bien-portants. Les morphinomanes sont actuellement nombreux en Occident, mais ils payent chèrement les jouissances qu'ils se procurent. Fétidité de l'haleine, constipation opiniâtre, perte de l'appétit, maigreur extrême surviennent chez l'intoxiqué ; et, comme il se pique finalement à toute heure et n'importe où, sans précautions aseptiques, il est couvert de flegmons et d'abcès. Vouloir et moralité s'en vont ; l'intelligence s'obscurcit ; puis ce sont d'horribles et fréquentes hallucinations. L'héroïne possède les mêmes propriétés que la morphine, mais une force double : d'où un danger accru pour qui l'utilise. Dionine, narcéine, codéine ont une nocuité réduite au contraire. A l'inverse de l'opium qui rend passif, la cocaïne exalte l'activité. On l'extrait des feuilles du coca, un arbuste dont les qualités ne furent point ignorées dans l'antique royaume des Incas. Précieuse en chirurgie pour ses vertus anesthésiantes, elle est encore l'un des excitants les plus recherchés. La cocaïne, la coco des habitués de Montmartre, est la drogue préférée des intellectuels, des aviateurs, de tous ceux qui ont besoin de décupler leur énergie à de certains moments. Au début de faibles doses suffisent ; il faut les élever très vite ; dans des cas exceptionnels, elles atteignent, dit-on, 20 grammes par jour. Sous l'influence du poison, une euphorie spéciale s'empare de l'individu ; il bavarde, remue, estime clairs les problèmes les plus ardues ; il improvise sans effort et s'exprime avec une étonnante précision ; la résistance physique augmente, la fatigue musculaire s'évanouit. Plus tard, le cocaïnisme engendrera l'irritabilité, le dégoût du travail, le besoin de contredire, la manie des longues courses en voiture ; une perforation intérieure de la cloison nasale se produit, stigmate souvent ignoré du priseur. Avec l'accroissement des doses, la déchéance s'accentue. Prédisposé aux maladies qui frappent les débilités, le patient devient sujet, en outre, à de fréquentes hallucinations. Des insectes, croit-il, grouillent sous son épiderme, ses yeux les lui montrent en certains cas et il se sert d'épingles ou de canifs pour les extraire ; des mouvements rapides animent les objets qui l'entourent, parfois les personnages des tableaux qu'il regarde ; il entend des bruits, des craquements et d'imaginaires injures provoquent chez lui de folles colères. C'est à l'asile d'aliénés que conduit l'abus de la cocaïne. Une cure méthodique permet de se déshabituer des différentes drogues dont nous venons de parler ; après guérison beaucoup reviennent à leur ancien vice. Le hachich, tiré du chanvre indien, n'a jamais eu que fort peu d'amateurs chez nous. On l'ingère sous forme de boulettes, de pastilles, de confiture surtout ; on fume aussi le chanvre indien. L'effet n'est pas instantané ; il commence par le besoin de gesticuler sans raison, suivi de crises d'hilarité interminables, irrésistibles. Puis les sens, doués d'une acuité incroyable, perçoivent mille choses qui leur échappent à l'état normal, et les extases hallucinatoires commencent. Elles varient selon le tempérament, les préoccupations, les désirs, le degré de culture des individus ; elles sont dirigeables, ce qui est plus extraordinaire. On dit du hachich qu'il est un prodigieux révélateur

de l'inconscient. Mais si désastreux sont ses effets, qu'il fut interdit dès le moyen âge par certains gouvernements orientaux.

Rangeons aussi parmi les poisons des substances qui, sans introduire l'individu dans le monde des paradis artificiels, provoquent chez lui des excitations factices et l'intoxiquent plus ou moins rapidement. Le tabac et l'alcool rentrent dans cette catégorie. On dit peu de mal du tabac ; il provoque néanmoins, chez qui en abuse, des phénomènes toxiques bien caractérisés. La nicotine, qu'il contient à dose variable, est un poison violent : huit gouttes tuent un cheval en quatre minutes, dix centigrammes provoquent la mort d'un chien de taille moyenne. Les ouvriers des manufactures de tabac éprouvent, au début, des vertiges, des coliques, des nausées ; après quelques semaines ils s'habituent, mais la sécrétion urinaire devient plus abondante et le teint demeure terne. Chez les grands fumeurs, l'affaiblissement de la mémoire est fréquent, de même que les troubles de la vision appelés « mouches volantes » ; il faut y voir le résultat des légères congestions cérébrales, qui se répètent trop souvent chez l'amateur passionné de la pipe ou de la cigarette. Palpitations de cœur, carie dentaire, faux asthme, pharyngite granuleuse, perte de l'appétit, certains cancers, certaines névralgies peuvent aussi résulter du tabagisme. L'alcool produit une excitation factice qui le fait rechercher par les travailleurs ; et si trop d'artistes ou d'écrivains furent aussi ses victimes, c'est qu'il rend au début les idées plus abondantes, l'intelligence plus vive. Mais l'on pourrait difficilement exagérer la gravité de ses méfaits. Le terme « alcool » convient, d'ailleurs, à une nombreuse famille de produits distillés, dont le plus commun est l'alcool éthylique, base essentielle de l'eau de vie ordinaire. Il en existe d'autres : alcool propylique, butyrique, amylique, méthylique, etc., dont la nocuité s'avère encore plus grande et qui se retrouvent parfois, en faible quantité, dans les alcools et les liqueurs de consommation. C'est aux acides prussique, acétique, formique, etc. au furfurol, à l'aldéhyde benzoïque et à d'autres impuretés dangereuses que les eaux-de-vie de marque doivent la saveur et le parfum qui les font rechercher des gourmets. On s'est demandé si l'alcool était un véritable aliment, ou s'il traversait seulement le corps et s'éliminait sans profit pour l'organisme. Même s'il constitue un aliment, on admet aujourd'hui que c'est à dose très minime ; trop concentré, il irrite les muqueuses, trouble la sécrétion des sucs gastriques et rend plus ou moins insolubles les albuminoïdes et les féculents. Peau, reins, poumons n'échappent pas à son action désastreuse ; parfois il congestionne le foie, parfois il le resserre et le durcit ; il détermine une hypertrophie puis une dégénérescence du cœur, occasionne la rigidité des vaisseaux sanguins et favorise anévrismes ou hémorragies. Parce qu'il attire l'alcool en forte proportion, le système nerveux est particulièrement atteint ; l'intoxication du cerveau, aiguë ou chronique, aboutit à de graves désordres de l'intelligence et de la motricité. Hallucinations des sens, *delirium tremens* sont les ultimes conséquences de l'abus du poison. Et ce n'est pas l'individu uniquement qui souffrira, sa descendance aussi sera frappée, tant l'influence de l'alcool est profonde sur les glandes séminales et sur leurs produits. Pour satisfaire son besoin d'évasion, pour fuir les vulgarités de la vie courante ce n'est pas aux toxiques qui ruinent le corps et troublent l'esprit, que l'homme doit recourir. Comme nous l'avons montré dans « Vers l'Inaccessible », des ondes généreuses et limpides s'offrent pour apaiser

les cœurs assoiffés d'idéal. Malheureusement, il existe aussi des poisons intellectuels et qui ne sont pas les moins redoutables. Religion, chauvinisme patriotard, culte de l'Autorité et de l'Argent ont fait incomparablement plus de victimes que l'arsenic ou l'oxyde de carbone. Mais nos contemporains, dans l'ensemble, ne parviennent pas encore à le comprendre.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

POLES n. pl. (du grec *polein* : tourner)

La sphère céleste semble tourner tout entière, il est en ouest, au point du ciel voisin de l'étoile Alpha de la Petite Ourse (étoile polaire). Si nous faisons partir dans la direction du fil à plomb, une ligne imaginaire qui traverse le centre de la terre et qui va aboutir de l'autre côté de la sphère, nous obtiendrons l'axe de la terre, c'est-à-dire la ligne autour de laquelle elle semble tourner. Chacun des points où l'extrémité de l'axe terrestre perce le globe est un pôle. Celui tourné du côté de l'étoile polaire est le pôle nord, boréal ou arctique. Le pôle opposé est le pôle sud, austral ou antarctique. S'appellent zones glaciales ou régions polaires, les pays ou océans compris autour des pôles dans l'intérieur des cercles polaires, lesquels sont respectivement situés à $66^{\circ} 33'$ de l'équateur. Elles occupent les $8/10^e$ de la surface totale du sphéroïde terrestre.

Les rayons solaires ne font que glisser à la surface de ces régions désolées et froides. La sphéricité du globe amène les rayons du soleil, de verticaux qu'ils sont à l'équateur à devenir de plus en plus obliques vers les pôles. Et comme la température d'un lieu dépend de l'échauffement de ce lieu par le soleil, elle décroît donc de l'équateur aux pôles ; d'autre part comme le soleil chauffe la terre, non pas par la distance à laquelle les divers points du globe se trouvent par rapport à l'astre du jour, mais proportionnellement à la perpendicularité des rayons, on conçoit que la vie végétale et animale, à plus forte raison la vie humaine, n'existe pour ainsi dire pas dans les régions polaires. Au nord, seules les côtes les plus méridionales et surtout celles de l'ouest dans la direction du détroit de Davis et de la mer de Baffin, sont habitées par une population de nomades atteignant à peine 10.000 habitants. Au cours des longs hivers, la température s'abaisse parfois jusqu'à 50 à 60 degrés sous zéro et elle ne s'élève guère pendant les courts étés à plus de 6 à 7 degrés au dessus de zéro. De plus, l'inclinaison de la terre sur son axe, produit une différence dans la durée du jour et de la nuit, suivant la latitude du pays que l'on considère. Aux cercles polaires le soleil ne se couche pas pendant le jour du solstice d'été et ne se montre pas le jour du solstice d'hiver. Depuis ce cercle jusqu'au pôle, le soleil ne se lève pas ou ne se couche pas pendant un nombre de jours qui va toujours en augmentant jusqu'au pôle même où l'on trouve six mois de jours et six mois de nuit.

On conçoit aisément que, dans ces régions qui connaissent un été très court (3 mois) et où le sol est presque toujours gelé, où l'océan est recouvert d'une banquise épaisse, la faune et la flore soient très restreintes. La faune terrestre est à peu près nulle dans les régions polaires australes, elle est plus riche dans les régions boréales. Nous y trouvons des carnassiers de petite taille : blaireaux, renards, martres ; des rongeurs : lièvres blancs, lemmings et des carnassiers de grande taille : ours

blancs ; des ruminants : bœufs musqués, rennes, élans, etc. La faune aérienne et marine est assez abondante dans les deux hémisphères : palmipèdes migrateurs, échassiers, passereaux, pingouins, guillemots, goélands, plongeurs, mallettes, cormorans, fous, eidus pour l'hémisphère nord ; au sud, notons : manchots, pétrels, albatros, puffins, etc. Dans les eaux vivent les cétacés et les pinnipèdes, les phoques et les morses dans les régions arctiques et, dans les régions australes, les otaries. La flore comprend dans les deux hémisphères des mousses et des lichens et dans celui du nord existent quelques espèces naines de saules et de bouleaux qui profitent des trois mois d'été pour achever en une ou deux saisons, leur complet développement. Au-delà du 70° parallèle, la faune et la flore disparaissent pour ainsi dire. Les morses, les phoques et les pingouins sont les derniers animaux qui persistent dans les solitudes, la terre s'achève au Nord et au Sud dans le froid et la nuit...

Les régions polaires n'ont pas toujours présenté le caractère qu'elles nous montrent aujourd'hui ; elles n'ont pas connu de tout temps le climat rigoureux qui les caractérise actuellement. A l'âge tertiaire, à la période néogène, le climat des pôles était voisin de celui des régions méditerranéennes actuelles. La faune et la flore y étaient alors considérables. Notons aussi qu'aux époques géologiques antérieures, la chaleur reçue aux pôles était égale à celle que recevait l'équateur et que les formes de vie animales et végétales étaient, à peu de choses près, semblables sur toute l'étendue du globe.

On s'imagine aisément que les régions polaires n'ont que peu tenté les explorateurs. Et, de fait, les explorations entreprises dans ces pays n'ont été inspirées que par une pensée scientifique et économique : la recherche des pôles, l'espoir de trouver une route maritime plus directe pour passer de l'Europe en Asie et en Amérique. Nous devons diviser les explorations polaires en quatre groupes : 1° celles tentées pour rechercher le passage du NO ; 2° celles tentées pour découvrir le passage du NE ; 3° les expéditions tentées pour atteindre le pôle nord, et 4° les expéditions antarctiques.

1° Passage du Nord-Ouest, qui a pour but de reconnaître la route maritime la plus directe pour passer du Nord de l'Amérique septentrionale au détroit de Behring. En 1497, Sébastien Cabot aperçoit le détroit de Davis. Un peu plus tard, les frères Cortéreal aperçoivent le détroit d'Hudson. Notons les ouvrages de Martin Irobisher qui découvre la côte méridionale de la terre de Baffin. Ensuite, John Davis entreprit de 1585 à 1587, trois voyages au cours desquels il explore le détroit qui porte son nom et la terre de Baffin jusqu'au 72° latitude nord. En 1610, Hudson étudie la baie qui porte son nom. Citons les expéditions de Button et Ingram (1612), de Luke Fox et de Th. James (1631). Aucune de ces expéditions, sauf celle de Baffin et Byllot qui atteignirent le 78° de latitude nord et découvrirent, sans en reconnaître le véritable caractère, le détroit de Lancastre ne furent fructueuses. Il était réservé aux explorateurs du XIX^e siècle de coordonner les découvertes de leurs devanciers et de trouver le passage tant cherché. En 1819, Edward Pany s'avança jusqu'à la terre de Melville et parvint à la terre de Banks. En 1847, après un double hivernage, Franklin mourut à la terre du roi Guillaume. Pendant ce temps, James Clark Ross et Parry reconnurent le groupe d'archipels existant à l'ouest du bassin de Melville. En

1858, Mac Clure découvrit le passage en entier, passage constitué par un ensemble de canaux conduisant d'un océan à l'autre, mais dont la navigabilité est rendue impossible par les obstacles climatiques.

2° Passage du Nord-Est, qui, à travers l'ensemble de détroits existants entre le seuil de Behring et la Nouvelle Zemble, fait communiquer, le long du littoral sibérien, le Pacifique septentrional et l'Atlantique nord. Notons d'abord, en 1554, la tentative de Willoughby qui atteignit la Nouvelle Zemble et vint mourir, au retour, à l'île Nokonief, sur la côte de Laponie. Citons le voyage de Bourrough qui atteignit l'extrémité méridionale de la Nouvelle Zemble et celui de A. Pet et Ch. Jackmin en 1580, jusqu'à la mer de Kara. En 1596, Willem Barentz découvrit le Spitzberg et atteignit la côte occidentale de la Nouvelle Zemble où il mourut après un dur hivernage. Hudson, en 1607, parvint jusqu'au 80° de latitude nord. A retenir ensuite un certain nombre de petites expéditions faites au cours des 66 années suivantes, par des Danois, des Hollandais, des Anglais. Mais ce ne fut qu'au XIX^e siècle que se firent les expéditions décisives. L'expédition autrichienne de Weyprecht et Payer dé

Wrangel, à l'est du cap Tchéliouskine, furent reconnus par divers explorateurs russes. En 1878-79, le Suédois Nordenskjöld coordonna les découvertes antérieures en réussissant la traversée du passage du N.-E. Comme celui du N.-O., ce passage est inutilisable à cause des glaces qui l'encombrent ou l'interceptent continuellement.

3° Découverte du pôle nord. - Pendant que certains cherchaient la solution aux problèmes des passages du N.-O. et du N.-E., de hardis explorateurs s'avancèrent de plus en plus loin dans les régions polaires et tentèrent d'approcher le pôle nord. En 1861, Hayes atteignit, dans la direction du détroit de Smith, le 81° 35' de latitude ; Hall le 82° 16' ; en 1876, Markham parvint jusqu'au 83° 20', tandis que des membres de l'expédition Greely s'avançaient au nord du Groenland jusqu'au 83°. En 1898, Peary dépassa ce dernier point de 26'. Notons l'expédition de Nansen vers le Groenland en 1888. En 1895, le même atteignit au nord de la terre François-Joseph, la latitude de 86° 4' et, en 1900, l'Italien Cogni, membre de l'expédition du duc des Abruzzes, s'avança dans les mêmes parages jusqu'à la latitude de 86° 34'. Signalons l'expédition d'Andrée en ballon, en 1897, de Siscedrupt (1901), de Peary qui découvrit le pôle nord le 6 avril 1909. Plus près de nous, se situe l'expédition du général italien Nobile en zeppelin, et la tentative faite actuellement pour atteindre le pôle en sous-marin.

4° Régions antarctiques. - Les régions polaires antarctiques n'ont que peu sollicité les explorateurs. Seules des considérations d'ordre scientifique et l'ambition de savoir si cette immense calotte de glace recouvre un continent autonome ou un archipel, conduisirent les audacieux vers les régions australes qui s'avèrent d'une pénétration difficile et qui sont plus éloignées que les régions arctiques de tout pays civilisé.

Théodore de Gheritk et Kerguelin découvrirent l'îlot de Kerguelin. Cook découvrit les Sandwich du Sud. En 1819, Smith reconnaît le groupe important des Shetland. En 1823, le baleinier Wedel s'approche du 80° parallèle. En 1839,

Dumont d'Urville découvre la terre Louis Pierre I^{er} (1821). De Wilkes et James Clark Ross découvrent, en 1844, les volcans Erebus et Tenon, sous le 78° latitude sud, et la terre de Victoria. En 1892, Scott parvint jusqu'au 82° 17' de latitude sud. De Gerlache pousse, en 1897, jusqu'au 71° latitude et découvre de nombreuses terres australes.

Shackleton atteignit le 88°23 de latitude sud en 1909 et le 16 décembre 1911, Amundsen toucha le pôle sud. Récemment, l'expédition américaine Byrd séjourna voyage d'études - et étudia les régions australes.

- Ch. ALEXANDRE.

BIBLIOGRAPHIE. - *La surface terrestre* (Ch. Weule) (L'Univers et l'Humanité, tome IV).

Accueil

POLICE s. f. (du latin : *Politia*, administration d'une ville)

Organisme qui a pour but de faire exécuter les lois, décrets, ordonnances édictés par le pouvoir législatif et tendant à sauvegarder la sûreté : des biens, des personnes ou de l'Etat.

Toute loi, toute règle, suppose, évidemment, une sanction. Toute sanction nécessite un mécanisme de contrainte. Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de l'évolution des sociétés, on constate cette préoccupation du législateur : assurer, par un ensemble de mesures, de défenses et de prescriptions, la tranquillité de l'Etat et la sécurité des citoyens : l'ordre. Tant que l'Ordre peut être basé sur la Foi, sur la croyance à un magistrat suprême, chaque croyant, c'est-à-dire chaque citoyen, participe à la police de l'Etat, et le législateur, qui est en même temps le Prince, peut facilement veiller à l'exécution de la loi, sans cet organisme spécial, distinct, qu'est la police du XX^e siècle.

Encore au temps de la Grèce, « la police se confondait avec l'ensemble des institutions qui constituaient la cité, et les écrivains anciens entendaient, par un Etat bien policé, celui dans lequel les lois en général assuraient la prospérité intérieure ». Sous les Romains, ce ne fut que du temps d'Auguste que la police devint une institution spéciale ; encore fut-elle nécessitée par l'étendue du vaste Etat qui l'enfermait dans son sein des peuples à la foi désharmonique en un ou plusieurs « Dieux ». Elle devint d'ailleurs, tout aussitôt, une véritable police politique, épouvantablement tyrannique. Le « *præfectus urbis* », ayant sous ses ordres les « *curatores urbis* », parsema Rome et les Provinces d'agents inférieurs, chargés de « rapporter » sur tout ce qui était susceptible de porter quelque ombrage au pouvoir d'Auguste. Cette police disparut avec les invasions des « barbares », pour ne renaître que plusieurs siècles plus tard, avec le grand mouvement de libération des Communes. En achetant le droit d'administrer les villes qu'ils habitaient, les bourgeois prirent en même temps toutes les mesures de sécurité et pour eux et pour leurs biens. Ils firent construire les « beffrois », d'où la cloche sonnait le tocsin à l'approche des indésirables, bandits de grands chemins ou hommes d'armes.

Toute la nuit, un corps de police, « le guet », armé, parcourait les rues pour prévenir les vols, les assassinats et, nous disent les chanteurs du temps, « faire peur aux amoureux ». Un service de garde veillait aux portes de la ville, fermées dès le soleil couché. Chaque ville avait sa police, ses règlements et son organisation. Souvent cette police s'opposait à celle que, peu confiants, s'étaient constituée certains corps de métier. Tantôt, donc, faisaient la police : corps de métier, maires, capitouls, consuls, jurats ; tantôt, en d'autres villes, des officiers royaux, et dans les fiefs seigneuriaux, des juges délégués par le seigneur.

A Paris, un prévôt nommé par le roi, fut chargé, vers la fin du XII^e siècle, de la police intérieure de la ville, faite d'abord, depuis des temps fort reculés par le chef de la corporation des marchands d'eau. Le Prévôt de Paris, armé et du pouvoir judiciaire et d'une grande autorité, disposa pour faire la police, d'une Compagnie de sergents, d'une Compagnie d'ordonnance et de guet. Mais l'ordre ne put jamais régner totalement, la survivance des autres polices provoquant fréquemment des heurts entre le pouvoir et les corporations des marchands. En outre, il y avait quelque danger pour le Pouvoir à laisser dans la même main l'exercice de la police et celle de la justice.

Un Edit de 1669, institua à Paris un magistrat spécial qui, sous le nom de lieutenant de prévôt pour la police, puis de lieutenant général de police, eût dans ses attributions toutes les branches de la sûreté générale et sous ses ordres : 48 commissaires de police et 20 inspecteurs. Pour la première fois, la justice et la police furent deux organismes distincts. On trouve (Larousse) dans le préambule de cet édit, une définition fort aimable des attributions de la police : « La police consiste à assurer le repos du public et des particuliers, à purger la ville de ce qui peut causer des désordres, à procurer l'abondance et à faire vivre chacun selon sa condition. » Dans ce but furent créés des lieutenants de police dans les principales villes du royaume et plus tard partout où existait un siège royal.

Et voici, d'après le Larousse, comme les lieutenances de police répondirent aux espérances fondées sur elles. « Si la création de lieutenants de police dont le premier fut M. de la Reynie, eut de bons côtés, elle ne fut pas sans inconvénients graves. La police changea de caractère. Le lieutenant de police ne se borna pas à surveiller les halles et marchés, les rues et les places publiques, les réunions illicites ou tumultueuses, la librairie, l'imprimerie, le colportage des livres et des gravures, le vagabondage, la mendicité, etc., il devint surtout et avant tout un agent politique du Pouvoir dont il émanait. On le vit se prêter à tous ses intérêts, à tous ses caprices et prendre, conformément à ses ordres, les mesures les plus tyranniques. Dès lors, la liberté des citoyens put être foulée aux pieds sans rencontrer d'obstacles dans le pouvoir judiciaire. L'espionnage fut organisé sur une vaste échelle ; on accrut considérablement le nombre des agents, on en créa qui eurent pour mission de dérober les secrets des familles et de prendre tout ce qui portait ombrage à l'autorité. Aussi, malgré quelques règlements utiles, relatifs à l'éclairage de la ville, etc., la police devint extrêmement impopulaire. Dès le début de la Révolution de 1789, le lieutenant de police Thiroux de Crosne donna sa démission et l'institution disparut avec lui. »

Totalement réorganisée par la Révolution, qui nous la laissa à peu près dans l'état où elle est aujourd'hui, la police fut saluée ainsi, par les articles 16 et 17 du Code des Délits et des Peines du 3 brumaire, an IV : « *La Police est instituée pour maintenir l'ordre public, la Liberté, la propriété, la sûreté individuelle. Son caractère principal est la vigilance. La société considérée en masse est l'objet de sa sollicitude.* » Mais les révolutionnaires de 1789 ont eu d'autres illusions. En réalité, la police continua la bonne tradition des lieutenances de l'ancien régime. Faite pour exercer directement l'autorité au nom du Pouvoir établi, elle se spécialisa dans

l'exercice de l'oppression, si bien que, seule, l'oppression fut sa raison d'être. Chargée de surveiller l'exécution des lois, de poursuivre toutes les insoumissions, elle est devenue l'expression même de la tyrannie. Echappant nécessairement à tout contrôle réel, elle est, au-dessus des lois, un organisme de mouchardage, de provocation, de sanie.

Les agents de la police sont recrutés dans les milieux les moins éduqués, les moins conscients, les moins susceptibles de compréhension. La misère, l'ignorance et la fainéantise sont les agents de recrutement de la police. Aussi, lorsque ces individus sont nantis d'un peu d'autorité - celle que confère le collier à pointes au chien de propriétaire - ils oublient leur classe d'origine, l'ignominie sociale et deviennent les plus fermes soutiens du régime du jour. Asexués, déclassés, décérébrés, ils sont, aux jours calmes : « *Les braves gens qui s' baladent tout le temps.* » Vêtus du costume spécial à la valetaille : majordomes, cochers, suisses, évêques, juges, soldats, ils chassent dans les rues les camelots et les petits marchands qui trichent avec la loi qui garantit le commerce patenté, renté, doré sur glaces et devantures ; ils poursuivent les chiens errants et mal peignés ; battent la semelle devant les préfectures ; assomment les poivrots dans leurs postes sales et punais. Aux « premiers mai », aux jours noirs de la grève où la plèbe hurle sa faim aux accents d'une « Internationale » indisciplinée, armés de matraques et de coupe coupes, ils cognent sur les femmes et les enfants, bossèlent le crâne aux vieillards. Quand la nuit étend son manteau sur les ruelles, deux par deux, ils sont l'Ordre saint et majestueux. Et lorsque des méchants attaquent le passant attardé, pour n'être pas troublé l'Ordre-Flic « se tire des pattes » et vient sur le champ de bataille, quand il n'y a plus que les morts et les blessés, dresser contravention. Ils sont parfois bêtes, souvent méchants, mais tout le monde les connaît.

Il est une catégorie de policiers qui prétendent épouser la forme bourgeoise de vêture. Le naïf seul les croit « de la secrète ». Il y a dans leur démarche, leur regard, un indéfinissable ton de vilénie qui les classifie immédiatement « animal dangereux » ou « piège à loups ». Ceux-là tendent les lacets, sinon avec science, du moins avec assez d'impudeur, pour que s'y prennent les pauvres lièvres du vol et du crime ou les buses étourdies. Les rongeurs et les grands rapaces, non plus que les fauves, ne craignent leurs rets. Vivant du voleur, de l'assassin, de la putain et du souteneur, pour nécessiter leur état, s'ils n'existaient pas, ils inventeraient le vol, le crime, la prostitution et le maquereautage.

C'est dans la catégorie des agents « en bourgeois » que se recrutent les agents politiques, de beaucoup les plus bas, les plus vils, ceux dont les moyens sont le mouchardage et la provocation. Leur but, leur unique but, c'est de garantir le Pouvoir de la critique parlée ou écrite et de l'action individuelle ou sociale ; sûrs d'être couverts en toutes circonstances par les maîtres du jour, il n'est pas d'ignominies qu'ils se refusent. Se glisser auprès de l'ennemi possible, gagner sa confiance, s'en faire un ami, afin de surprendre ses pensées et ses actes, puis le dénoncer, le vendre salement. Afficher dans un groupement où l'on a pénétré, les idées des « copains », les pousser à agir, leur en procurer les moyens, puis, quand ils sont irrémédiablement compromis, les vendre, pour gagner quelque argent ou

mériter quelque galon. Qu'importent les douleurs, les désespoirs, la mort même, de ceux qui l'avaient reçu comme un frère ! Le policier fait son métier. Triste métier !

Mais a-t-il du moins quelque utilité ? Le mal qu'il fait, la laideur qu'il répand, sont-ils compensés par du bien, de la joie, de la beauté ? Sous l'œil tutélaire de la police, les beaux sentiments, les joies fécondes, peuvent-ils s'épanouir ?

Indépendamment des déformations professionnelles nécessaires, la police prétend : a) Préserver les biens ; b) Préserver les personnes ; c) Assurer l'ordre. Voyons ce qu'il en est.

Préserver les biens : Dans nos société policées, toutes les richesses : sol, sous-sol, instruments de travail, produits du travail, tout est la chose, le bien, la Propriété (voir ce mot) de quelques-uns ; les autres, de beaucoup la plus grande quantité, ne possèdent rien. Or, ceux qui possèdent toute la richesse sociale, ce sont ceux qui précisément n'ont jamais participé à sa production et ceux qui ne possèdent rien, ce sont ceux qui ont produit toute cette richesse. La police n'a donc pas défendu les producteurs contre les accapareurs, les profiteurs - Non pas. La loi sanctionne le fait, de cette dépossession du grand nombre des producteurs par le petit nombre des profiteurs. Et la Police veille à l'exécution de la loi. C'est-à-dire que le rôle de la Police, sous prétexte de défendre les biens, est de défendre les voleurs contre les protestations et les révoltes des volés.

Utile la Police? Socialement utile? Qui l'oserait soutenir?

Préserver les personnes : et d'abord, qui préserve les personnes du bon plaisir de la Police ?

Pour conserver les biens qu'ils ont dérobés aux producteurs, quelques exploiters tuent à petit feu, par manque d'hygiène, de repos, de saine nourriture, de logements spacieux, d'air pur, les neuf dixièmes de l'humanité. Pour leurs profits, ces exploiters déclenchent des guerres où l'on fait souffrir, puis périr des millions de producteurs. La Police empêche-t-elle que l'on tue par privations ou par la guerre ? Défend-elle ces millions de producteurs, de personnes, contre les exploiters qui les tuent ? Que non pas ! Lorsque les victimes veulent se révolter contre leurs bourreaux, la police frappe les victimes, les emprisonne, les tue. La police défend la personne des quelques exploiters de la juste révolte des millions de producteurs spoliés.

Peut-on dire que la Police est socialement utile à la préservation des personnes ? Non pas !

Garantir l'ordre ! Quel ordre? Est-ce l'harmonie sociale que nous rêvons, où tous les humains, fraternellement unis, s'aideraient à se faire une vie toujours plus belle et joyeuse ? Non, non. L'ordre (voir ce mot) que garantit la police, est l'état social actuel. Cette richesse de quelques-uns, faite de la misère de tous les autres, cette constance dans l'insécurité et dans la douleur, tel est l'ordre que la police garantit. Toute amélioration, toute modification apportée à cet ordre épouvantable, lui paraît désordre et elle sévit durement contre les « fauteurs de désordre ».

Inséparable de l'Ordre actuel, la Police est une institution qui doit disparaître

avec cet ordre. Le vol disparaît avec la Propriété individuelle ; le crime avec l'intérêt ; le désordre avec l'Etat.

- A. LAPEYRE.

Accueil

POLITESSE (de l'italien : *politezza*)

Manière d'agir et de s'exprimer conforme aux usages reçus dans une société. Ces usages varient suivant les régions et selon les époques. Ils sont ainsi parfois contradictoires. Cependant ils sont inspirés toujours par deux sentiments très estimables : le souci de la dignité personnelle et le désir de plaire à autrui. Il ne s'agit donc nullement d'un préjugé, encore moins de coutumes condamnables, bien qu'elles puissent être, en certains cas, avantageusement modifiées et remises en discussion. La politesse est une forme de la sociabilité. Certains démagogues en ont pris ombrage, sous prétexte qu'elle est en honneur dans les milieux aristocratiques. Comme si l'esprit révolutionnaire devait consister, non à se conduire selon la raison, mais à faire, en chaque circonstance, exactement le contraire de ce que font les bourgeois !

La véritable courtoisie est faite de simplicité cordiale à l'égard de tout le monde, surtout envers les plus humbles ; et elle vise à la bonne tenue, à la grâce dans le geste, par respect pour soi-même et pour les autres. Elle n'a pas lieu d'être confondue avec l'attitude guindée, et le ton impertinent, les courbettes excessives, les propos ennuyeux à force d'être mesurés, qui furent de bon ton naguère, et qu'affectionnent encore de ridicules parvenus. Il serait injuste de la taxer d'hypocrisie. Les règles élémentaires de la solidarité, et de la déférence réciproque, dans les relations de chaque jour, n'ont rien à voir avec la duplicité. La flatterie excessive, l'obséquiosité intéressée pourraient seules mériter une telle accusation. Mais on peut être poli sans jamais recourir à d'aussi vils procédés. D'ailleurs, la franchise n'est pas plus à confondre avec la brutalité, que la modestie avec le sans-gêne ou la grossièreté.

Lorsqu'une personne est disgraciée par la nature, faut-il pousser l'amour de la vérité jusqu'à lui rappeler qu'elle est laide, ce que son miroir ne lui révèle que trop ? N'est-il pas plus charitable de prêter attention à quelque détail avantageux de son physique, tout en paraissant ne s'apercevoir point du peu d'harmonie de l'ensemble ? La sincérité ne consiste pas à dire tout ce que l'on pense, mais à penser tout ce que l'on dit. Et lorsque l'on pense des choses qui pourraient être attristantes pour autrui, sans aucune nécessité, le mieux est de se taire, de réserver son courage civique pour des occasions plus profitables.

Il n'est pas de règle de politesse puérile et honnête qui ne puisse se justifier par des raisons valables, ce qui ne signifie point qu'il faille, à l'instar des snobs, se plier aveuglément à tous les caprices de la mode. S'il est convenable qu'un homme, qui n'est ni infirme ni accablé de fatigue, cède sa place, s'il est assis, à une femme demeurée debout, ce n'est point en vertu d'une sorte de religiosité à l'égard du sexe

féminin, mais parce que la femme étant, en moyenne, plus faible que l'homme et, par surcroît, sujette à des troubles physiologiques, que le sexe mâle ne connaît point, il est juste qu'elle soit l'objet d'attentions particulières. Eventuellement, d'ailleurs, il serait bien qu'une femme jeune et robuste se privât de son siège en faveur d'un mutilé ou d'un vieillard.

Se laver les mains avant de se mettre à table, manger en évitant de toucher les aliments avec ses doigts, n'est pas une question d'afféterie, mais d'hygiène et de propreté. Ne discuter qu'avec tact lorsque nous avons affaire à des personnes ayant des idées opposées aux nôtres, éviter de les froisser, tâcher plutôt d'éveiller leur curiosité, n'est ni une faiblesse ni de la dissimulation. Les invectives, l'ironie blessante, ne sont pas des arguments, et ils éloignent de nous plutôt qu'ils ne plaident en faveur de nos doctrines.

Il n'est pas indispensable de compulsier de gros ouvrages spéciaux pour être de bonne éducation. Il suffit, à tout moment, d'avoir envers les personnes qui nous entourent, la conduite correcte et les prévenances dont nous serions heureux de bénéficier si nous étions à leur place.

- Jean MARESTAN.

[Accueil](#)

POLITICIEN. - Voir *Politique*.

Accueil

POLITIQUE

La politique est la science ou l'art de gouverner un Etat. M. A. Lichtenberger a fait la distinction suivante : la *science politique* est « l'étude des phénomènes politiques en vue de la recherche des lois qui les régissent » ; l'*art politique* est « leur étude en vue de la recherche et de la découverte des moyens de les modifier et de les accommoder au mieux aux intérêts des citoyens ou de l'Etat ». Mais « cette distinction est pratiquement inutile » (*Grande Encyclopédie*). Nous ne nous en occuperons donc pas, d'autant plus que ce n'est pas de la façon académique qui fait de la politique, soit une science, soit un art, que nous l'envisagerons. Il y a, pour les travailleurs, des nécessités qui les invitent impérieusement à ne pas aller se perdre dans les régions stratosphériques où la politique sort de la pratique ; ils risqueraient de retomber un peu trop brutalement dans les réalités si souvent bourbeuses où ils sont contraints de vivre. Tenons-nous donc dans le domaine de ces réalités, celui de l'observation et de l'expérience des faits ; il est suffisamment démonstratif pour nous.

Des gens qui ont fait un usage plus ou moins cynique de la politique en ont dit les choses suivantes : « Qui dit politique dit presque coquinerie » (Frédéric II) ; « Tout le secret de la politique consiste à mentir à propos » (Mme de Pompadour) ; « Entre la politique et la justice, toute intelligence est corruptrice, tout contact est pestilentiel » (Guizot). Cela n'a pas empêché ces auteurs, et bien d'autres qui n'ont pas dit moins de mal de la politique, d'en faire leur métier. D'autres, qui l'ont simplement observée, n'en ont pas mieux parlé. Ibsen disait : « Je ne crois pas que la politique soit capable d'affranchir les esprits et je n'ai guère confiance dans le désintéressement de ceux qui ont le pouvoir entre leurs mains. » Et M. Suarès : « Tout système politique est un mensonge que les habiles préparent à l'usage des sots. Et la mauvaise foi ne corrige pas la sottise, loin de là, elle l'accomplit. » Arrêtons là nos citations ; nous pourrions en reproduire un volume d'aussi caractéristiques.

La politique est, à nos yeux, la plus grave et la plus malfaisante des créations artificielles de la métaphysique sociale présidant à l'exploitation de l'homme par l'homme. Elle est la justification mensongère, le mécanisme arbitraire de l'incorporation et de l'asservissement de l'individu dans un état social qu'il n'a pas eu la liberté de choisir, et dont il n'a pas la liberté de s'abstraire. Elle est le système qui tient l'homme en tutelle permanente, soit qu'elle lui impose l'obligation d'obéir sans discussion à la volonté d'autrui - *autocratie*, obéissant à autrui il n'obéit qu'à lui-même - *démocratie*. Elle est, de toutes les façons, le moyen qui enlève à l'individu le gouvernement de lui-même pour le remettre à une autorité ayant reçu, soi-disant, d'une puissance supérieure, ou des

hommes eux-mêmes, la délégation du gouvernement de tous.

Gouverner, c'est user plus ou moins abusivement de l'autorité. La politique, quelle que soit sa formule, n'est jamais que « le principe de l'autorité de l'Etat » (A. Lichtenberger), c'est-à-dire la science, on l'art, d'exercer l'autorité, d'imposer à l'individu une volonté étrangère à la sienne. Elle ne pourra être autre chose tant que les hommes ne sauront pas former une société où il n'y aura plus ni gouvernants ni gouvernés, et dans laquelle ils vivront librement en n'admettant dans leurs rapports sociaux que les seules associations d'affinités et d'intérêts - *anarchie*.

Nous ne décrivons pas tous les aspects qu'a eus la politique ; ce serait écrire l'histoire sociale de l'humanité, depuis le jour où l'autorité s'est manifestée sous sa première forme. Nous examinerons seulement, et très rapidement, ses divers systèmes, en insistant cependant sur la formation de la politique actuelle, pour montrer que, s'ils sont souvent très différents et en opposition complète de principes, ils ne sont que des pis d'autorité. Comme toutes les religions, toutes les morales, toutes les philosophies, qui sont d'ailleurs de la politique quand elles passent du domaine de la spéculation individuelle dans la vie publique, tous les systèmes politiques, quand ils arrivent à dominer, aboutissent au même résultat : « Tous, quels qu'ils soient, se transforment si complètement dans la lutte, qu'après la victoire il ne leur reste d'eux-mêmes que leur nom et quelques symboles de leur pensée perdue » (A. France). Plus simplement, A. Karr a constaté : « En politique, plus ça change, plus c'est la même chose. » Après chaque changement, on peut chanter, comme la *Fille de Madame Angot* :

« *C'n'était pas la peine, assurément,
De changer de gouvernement!* »

Les formes de la politique varient avec celles de l'Etat, sa représentation et sa puissance ; mais *monarchie* ne comporte pas indubitablement *tyrannie*, pas plus que *république* ne comporte *liberté*. Il y a des monarchies libérales et des républiques dictatoriales. Il y a l'exaltation de l'idée de « l'Etat au-dessus de tout », sa prédominance exclusive sur l'individu, dans la dictature du prolétariat comme dans celle d'un Louis XIV, d'un Napoléon ou d'un Mussolini disant : « L'Etat, c'est moi ! » Il peut y avoir minimum de sujétion à l'Etat, maximum de liberté individuelle, dans des monarchies comme dans des républiques. Etatistes, fédéralistes individualistes, se manifestent également dans toutes les formes de la politique, et leurs théories arrivent très souvent à se mêler au point de se confondre pour la plus grande satisfaction des fabricants de cette logomachie qui fait la rhétorique politicienne.

On a attribué à Voltaire ce mot : « Quand le premier coquin rencontra le premier imbécile, la religion fut fondée. » On pourrait dire cela encore plus exactement pour la politique, car si la religion est l'art d'asservir les âmes, la politique est celui de soumettre l'individu tout entier. Les deux se complètent ; elles ont d'ailleurs la même origine dans la sorcellerie née de la crainte de l'inconnu et du désir de domination. Le principe de la politique est que les hommes ont délégué leurs pouvoirs à ceux qui les gouvernent. Les hommes n'ont rien délégué du tout ;

la délégation est originelle comme ce pêché dont ils portent le poids sans l'avoir commis. En fait, le coquin s'est imposé à l'imbécile et l'a séduit en lui faisant croire qu'il avait reçu son pouvoir de lui. Aristote a constaté que « le moyen d'arriver à la tyrannie est de gagner la confiance de la foule. Le tyran commence toujours par être un démagogue. » L'antiquité appelée classique a été la grande école des tyrans-démagogues : Athènes d'abord et surtout Rome. Mais le phénomène est constant ; il est de tous les gouvernements appelés démocratiques, et aujourd'hui comme dans l'antiquité. Un gouvernement quel qu'il soit ne peut pas ne pas passer de la liberté à la dictature sans attenter à sa propre autorité, c'est-à-dire se détruire lui-même. Tout gouvernement cherche à s'incruster dans le système qui l'a produit, à le conserver, et, pour cela, à renforcer l'autorité qui le défend contre le progrès social.

Aussi, toute politique, si avancée et si hardie qu'elle se présente, n'a de véritable caractère que dans l'opposition d'avant-garde. Le jour où elle parvient au pouvoir, elle devient conservatrice, sinon tyrannique et odieuse.

La politique s'imposa à l'individu, d'abord dans les rapports de famille et de classe. Le sorcier, devenu le prêtre, fut longtemps le chef, précédant dans la communauté réduite le conquérant qui forma les Etats. Le communisme, forme primitive des sociétés, fut remplacé par le régime de la propriété qui engendra la politique autoritaire, arbitraire et immorale du plus fort, du plus avantagé, dans la double forme de la théocratie et de l'autocratie. Celles-ci furent plus ou moins corrigées par l'aristocratie et la démocratie, établies sur la prédominance de ceux appelés les « meilleurs », mais dont les choix furent arbitraires. La monarchie, produit du choix aristocratique, s'imposa par la violence, sans admettre de discussion. La république, produit du choix démocratique, se constitua par la fourberie insinuante, se glissant dans la confiance de ses victimes en les flattant et les appelant « citoyens », jusqu'au jour où, solidement établie, elle put devenir dictature. Aristocratie et démocratie, civiles ou religieuses, ont été de tout temps les deux pôles de toute politique. Toutes deux sont basées sur l'exploitation de l'homme, aucune sur sa liberté. La première est plus brutale ; la seconde est plus hypocrite.

La vie communiste n'appartient qu'aux sociétés primitives. La multiplication de la population, la diversité et la concurrence des intérêts individuels, la suppriment plus ou moins vite. Aucune politique ne lui a permis jusqu'ici de se maintenir ou de se l'établir. Le gouvernement des sociétés antiques a été presque entièrement religieux et monarchique. Le brahmanisme a fait dominer dans l'Inde une théocratie abjecte par son mépris des castes inférieures et la condition à laquelle elle les a condamnées. Les empires assyriens et babyloniens, l'Egypte, puis la Palestine, eurent des gouvernements théocratiques et monarchiques plus ou moins atténués par des notions morales variables. Il faut excepter la Chine qui, dès les temps les plus anciens, donna l'exemple d'une démocratie dirigée par les « meilleurs », les plus instruits, choisis en principe par le peuple. La morale de Confucius avait inspiré en Chine la première forme d'un gouvernement venant mes hommes et non d'un dieu ou de ses délégués.

En Grèce, le caractère religieux de la politique se mélangea d'une philosophie

de plus en plus humaine, au point que ce pays fut le berceau de la pensée libertaire la plus hardie qui fut jamais. La philosophie grecque a fourni, depuis 2.000 ans, à la politique, toutes les théories qu'elle a pu échafauder. Les plus conservateurs et les plus révolutionnaires, les plus utopistes et les plus réalistes des penseurs n'ont fait que renouveler la philosophie antique et la politique qui en est sortie. « La politique est une science incertaine qui n'a pas fait de progrès depuis Aristote », a écrit A. France. Elle n'en avait fait guère plus avant, depuis Confucius chez qui on trouve tant de notions du respect humain qui sont encore à mettre en pratique aujourd'hui. Opposés aux sophistes partisans du droit du plus fort, Socrate et son disciple Platon, puis Aristote, élève infidèle de Platon, établirent les fondements de la politique, science et art du gouvernement. Communisme des citoyens et soumission absolue aux lois de l'Etat souverain, furent la théorie de Platon. Respect de la propriété individuelle et de la personne humaine, dans l'Etat « association d'êtres égaux recherchant une commune existence heureuse et facile », fut celle d'Aristote. Mais Platon et Aristote ne considéraient que les droits du citoyen dans la cité ; ils faisaient de celle-ci une organisation aristocratique où dominaient les guerriers et les juges sur les travailleurs esclaves. Diogène et Epicure mirent l'homme au-dessus du citoyen, l'humanité au-dessus de l'Etat. Les stoïciens, rejoignant Confucius défenseur des droits de l'homme contre les dieux, revendiquèrent la liberté et l'égalité pour tous les hommes et mirent les droits et les institutions naturels au dessus de ceux de l'Etat.

La République Romaine s'inspira des stoïciens en commandant de servir la vertu plutôt que l'Etat. Les Gracques voulurent mettre en pratique ces prescriptions ; Cicéron et Sénèque les enseignèrent. Mais le peuple fit périr les Gracques en maudissant leur nom, et les tyrans-démagogues assassinèrent Cicéron et Sénèque comme ils avaient, à Athènes, fait mourir Socrate et poussé au suicide Démosthène ne voulant pas survivre à la liberté. Les quelques principes généreux qui éclairent d'un peu d'humanité le *Digeste*, recueil de doctrine du droit romain, ont été puisés par Ulpian chez les stoïciens.

Le Christianisme fut d'abord un agent d'émancipation de l'individu contre la tutelle de l'Etat. Il le mit en état d'insurrection morale, mais en même temps de soumission temporelle plus complète. « Rends à César ce qui appartient à César », lui dit-il. Il ajouta : « Je ne suis pas venu abolir la loi, mais l'accomplir », et il compléta en disant : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux ». Il remettait ainsi la justice à la discrétion des cieux. Il établissait un deuxième pouvoir à côté de celui de l'Etat, pouvoir encore plus orgueilleux et plus despotique que l'Eglise exercerait, au nom de Dieu, en l'érigeant d'abord en égal, puis en supérieur, toujours en rival de l'Etat, pour absorber ou tout au moins dominer son gouvernement. Dès le III^{ème} siècle, l'Eglise exerçait ses violences contre le peuple. Au V^{ème}, elle réussissait à tenir en échec les empereurs et réclamait leur soumission, ses imposteurs déclarant, pour en faire un dogme, que Dieu les avait établis au-dessus de tous les princes et de tous les hommes. Elle n'a pas cessé d'être un agent de division de l'Etat, mais en même temps elle a été, par ses doctrines de résignation et d'obéissance *perinde ac*

cadaver, la puissance d'asservissement la plus implacable qui ait jamais existé et la plus sûre collaboratrice de l'Etat dominateur quand celui-ci a été d'accord avec elle. C'est pourquoi, chassée par la porte, l'armée noire revient toujours par la fenêtre. En 1763, un abbé Labbat, prêchant à Saint Révolution éclatera dans un royaume où le sceptre et l'encensoir s'entrechoquent sans cesse. » Il espérait bien que la Révolution se ferait au profit de l'encensoir.

Toute la politique du moyen âge fut dans la lutte entre l'Eglise et la royauté pour l'hégémonie, et dans celle des Communes pour l'émancipation. Politique essentiellement réaliste, qui n'avait aucune doctrine véritable. Le gouvernement était uniquement une question de force, malgré le prétendu adoucissement des mœurs apporté par le christianisme. Dol, spoliation, assassinat, étaient les plus clairs arguments royaux et ecclésiastiques et les pires turpitudes n'étaient pas toujours celles des rois. Eglise et royauté vivaient, en principe, sur le droit romain adopté par les Barbares. La conception d'un droit nouveau ne s'éveillait que confusément dans la lente montée de la pensée empêtrée de théologie et terrorisée par l'inquisition. Le conflit permanent entre l'Eglise et la royauté faisait toutefois réfléchir, et les premières aspirations d'esprit laïque et libertaire se formulaient, favorisées par le développement économique des communes, centres de l'esprit populaire. La découverte d'Aristote avait ouvert le champ aux querelles scolastiques, chacun faisant dire au philosophe antique ce qui lui plaisait. Il fut particulièrement cuisiné par Thomas d'Aquin, et l'œuvre de ce dernier est devenue si définitive pour la politique de l'Eglise qu'elle la ressuscite aujourd'hui dans le néo-thomisme. Entre tant d'élucubrations forgées pendant dix siècles pour servir la politique ecclésiastique, Aristote, tripatouillé par Thomas d'Aquin, est demeuré la plus sûre béquille de son imposture. On trouve tout ce que la politique peut rêver dans le thomisme ; tous les partis, même laïques, peuvent s'y rencontrer dans le plus touchant opportunisme et s'embrasser *Ad majorem Dei gloriam*.

A côté des ratiocinations angéliques n'aboutissant, en fin de compte, qu'à la soumission ou au bûcher, l'esprit populaire, aidé de la raison et de la science, jetait les premiers fondements de la politique démocratique bourgeoise, réaliste et nationale, dans les groupements d'intérêts économiques et de défense contre la guerre étrangère. Des théoriciens, pas toujours assez débarbouillés de mystique religieuse, mais pleins d'ardeur pour la liberté, répandaient l'esprit de révolte. (Voir *Révoltes*.) Dès le XIV^{ème} siècle, la bourgeoisie appuyait sa politique sur les Etats Généraux du pays. A ceux de 1357, elle contraignait la royauté à signer cette grande ordonnance qui, a dit Michelet, « était bien plus qu'une réforme. Elle changeait d'un coup le gouvernement. Elle mettait l'administration entre les mains des états, substituait la république à la monarchie. Elle donnait le gouvernement au peuple ». L'ordonnance de 1357 avait été, dit encore Michelet, « la charte législative et politique de la France ». Un demi-siècle après, une autre ordonnance, celle de 1413, fut son « code administratif ». La bourgeoisie ne se borna pas à apporter aux Etats Généraux un esprit révolutionnaire ; elle appuya ses revendications des deux premières révolutions parisiennes, celle dirigée par Etienne Marcel, en 1357, et celle des Cabochiens, en 1413. Malheureusement, elle n'eut pas, par la suite, la puissance

de faire respecter ces ordonnances par la royauté ; mais sa politique ne serait pas plus audacieuse en 1789, quand, enrichie de plus d'expérience et de méthode, elle réussirait là où elle avait échoué quatre siècles avant. C'est au cours du XIV^{ème} siècle que fut sculptée, au fronton de la cathédrale de Chartres, la première figure de la Liberté : « liberté morale, sans doute, mais l'idée de la liberté politique s'y mêle et s'y ajoute peu à peu » (Michelet).

La politique bourgeoise n'avait échoué qu'en partie dans ses premiers buts trop populaires. La bourgeoisie n'était pas alors aussi séparée du peuple qu'aujourd'hui. Favorisée dans sa sécurité et ses avantages de classe par l'appui de la royauté, elle tourna insensiblement au conservatisme en attendant des temps meilleurs où elle serait plus forte. Encore agitée durant les guerres de religion, sa dernière manifestation bruyante fut à l'occasion de la Fronde où elle soutint le Parlement contre le roi. Ensuite, elle s'effaça humblement devant la royauté absolue qui ne convoqua plus les Etats Généraux dès le règne d'Henri IV et supprima les dernières libertés communales sous celui de Louis XIV. Ayant définitivement réduit la féodalité, dominant l'Eglise et s'appuyant sur la bourgeoisie, la royauté tendit de plus en plus à l'unification et à la centralisation étatistes où se satisfît la mégalomanie orgueilleuse et guerrière des Rois-Soleil. A côté, dans son état de sécurité, la politique bourgeoise s'échappa de plus en plus de la spéculation scolastique du moyen âge et de la pensée humaniste de la Renaissance pour s'établir sur le terrain des réalités économiques où elle triompherait. Elle avait vu favorablement l'avortement révolutionnaire de la Réforme, les tendances démocratiques populaires réduites à néant, les révoltes d'esprit communiste noyées dans le sang, et les conceptions des « utopistes » bornées à de la littérature. Elle tira sa méthode du « Grand Livre » de ses comptoirs et de ses boutiques, de ses « comptes-courants » chez ses banquiers, en attendant de puiser ses théories chez les Encyclopédistes.

Pendant que la bourgeoisie marquait le pas, en France, derrière le roi disant : « L'Etat, c'est moi ! », elle faisait sa première révolution victorieuse en Angleterre. Cent cinquante ans avant la Révolution Française, les Anglais tranchaient le col à la monarchie absolue, malgré les doctrines de Hobbes sur sa légitimité. Ils établissaient le parlementarisme et votaient le bill d'*habeas corpus*, dont on attend encore l'équivalent en France pour la défense de la liberté individuelle toujours livrée à un arbitraire quasi-féodal quoique démocratique. Durant tout le XVIII^{ème} siècle, la bourgeoisie française s'instruisit à l'école des politiques anglais orientés vers le libéralisme et la démocratie. Locke fut le principal représentant de cette école. Son influence détermina en France la politique encyclopédiste qui le dépassa pour aboutir à la Révolution de 1789. La bourgeoisie victorieuse de la monarchie de droit divin se serait alors fort bien accommodée, comme les Encyclopédistes, d'un « despotisme éclairé », sous un « bon tyran ». Il fallut la résistance royale attachée aveuglément au despotisme absolu pour que, les idées républicaines l'emportant, la République fût proclamée en 1792 et que Louis XVI fût décapité. Mais la République, repoussant le fédéralisme pour faire la France « Une et indivisible », ne fit que transporter la Raison d'Etat de la royauté à la Nation. La bourgeoisie vit de

plus en plus sa force dans l'étatisme. C'est pour le maintenir qu'elle favorisa la dictature napoléonienne. C'est pour le consolider que, disant avec Gambetta, en 1873 : « La France n'est que trop décentralisée », elle a fait la République opportuniste. C'est pour le sauver en se sauvant elle-même qu'elle est de plus en plus fasciste, mais qu'elle sera, demain, collectiviste, voire bolcheviste, s'il le faut, contre la liberté et l'anarchisme.

Après Napoléon, la politique bourgeoise concentra ses efforts pour l'établissement de la nouvelle féodalité de l'argent, et contre la montée de l'idéologie socialiste dont les buts tendraient de plus en plus vers un étatisme appelé « prolétarien ». Ce fut la lutte du capitalisme et du prolétariat. Toute la politique n'a pas eu, depuis, d'autre base ; mais le prolétariat, après cent ans d'efforts et après avoir fait l'expérience des théories les plus diverses, en est toujours à peu près au même point. Le fait économique est arrivé à s'imposer avec un réalisme si brutal et si angoissant, qu'il est devenu une menace même pour la bourgeoisie, bien qu'elle continue à le dominer. Ce n'est pas pour rien que la démocratie créée par elle a toujours, comme fondement, les principes juridiques du droit romain qui n'admettaient pas la coexistence de la liberté politique et de la liberté civile. Les mystificateurs du « peuple souverain » lui affirment qu'il possède ces deux libertés. Le fait social répond tous les jours, avec une brutalité sans cesse accrue : « Non ! » (voir *Propriété et Liberté*). « Les droits de l'homme sont-ils proclamés ? Oui. Sont ils appliqués ? Non », constate la *Ligue des Droits de l'Homme*.

La royauté de droit divin fut liquidée définitivement par la chute de la Restauration, amenée surtout par haine de l'Eglise encore plus intéressée et acharnée que la royauté à retourner au passé. Depuis, les « légitimistes » ont été réduits à l'opposition de quelques vieilles momies enroulées dans le drapeau blanc. Ralliés aux « orléanistes » depuis la mort de leur dernier « prétendant », ils ont formé, - avec les épaves de toutes les oppositions conservatrices déçues, celles, entre autres, du « bonapartisme » et de tous les cléricaux, jésuites de robe longue ou courte maquillés en libéraux, en démocrates, voire en socialistes, - le parti nationaliste, dont les manifestations ne prennent une consistance et ne présentent un danger à certains moments que grâce à la lâcheté et à la corruption des prétendus républicains. On a ainsi le spectacle particulièrement édifiant de ministres, de parlementaires, de financiers, de magistrats et de guerriers, tremblant devant des aboyeurs nationalistes qui exercent impunément sur eux un véritable chantage, celui de « l'homme à la chemise sale », et les mettent dans les plus ridicules postures.

La Révolution Française avait orienté les esprits vers une politique de plus en plus audacieuse dans les voies de la liberté ; mais la bourgeoisie sut arrêter, ou plutôt faire dévier ce mouvement pour neutraliser ses effets sociaux. Ce fut le règne de la duplicité démocratique, imitée de celle de l'Eglise, qui succéda au règne du droit divin. De même que dans les temples l'on disait : « Aimez-vous les uns les autres », en célébrant les égorgements, la bourgeoisie écrivit les grands mots : Liberté, Egalité, Fraternité, sur les bastilles conservées ou reconstruites : prisons, casernes, bagnes du travail et de la misère, où elle fit enfermer ceux qui eurent foi dans ces belles formules et revendiquèrent en leur nom. Avec une absence de plus

en plus complète de morale et de scrupules, la politique bourgeoise entreprit d'exploiter à la fois la misère et la bassesse humaines, de corrompre quand elle ne put pas vaincre, de calomnier et d'affamer quand elle ne parvint pas à acheter. Elle sut prendre tous les masques, s'affubler de toutes les défroques, avoir ses hommes dans tous les partis. Quand les procès, la prison, la déportation, la proscription, la fusillade ne lui suffirent plus contre les « bandits rouges », elle se fit rouge elle-même, libérale, républicaine, radicale, socialiste. Après avoir chanté le *Ça ira !* et la *Marseillaise*, pendant la Révolution, elle est revenue à *O Richard, ô mon roi !* sous la Restauration. Elle a chanté ensuite la *Parisienne* pour saluer le retour des « trois couleurs ». Elle chanta la *Reine Hortense*, sous Napoléon III. Elle chante aujourd'hui, avec l'éclectisme d'un temps qui est à la fois oiseau et souris, l'*Hymne au Sacré Cœur*, conjugué avec l'*Internationale*. Demain, elle sera bolcheviste et tiendra entre ses dents le couteau de l'homme de Moscou. Ce ne sont pas les complices qui lui ont manqué et lui manquent encore parmi les girouettes politiciennes, les proscrits défaillants, les bavards ambitieux, les chambardeurs rêvant d'un ordre où ils seront les maîtres, toute la vermine des aventuriers et des renégats. Depuis le petit Thiers jusqu'à M. Tardieu, elle en a fait, pendant cent ans, ses avocats, ses hommes d'affaires, ses magistrats, ses policiers, ses techniciens, ses spécialistes, ses gouvernants, c'est-à-dire ses valets.

La bourgeoisie avait sauvé la propriété de la révolution. Elle établit sur elle un étatisme de l'Argent qui serait, par ses coffres-forts, plus inexpugnable que celui de la Royauté derrière les vieilles tours féodales où 1789 avait porté la torche. Elle commença par liquider le sentimentalisme et tout ce qui, dans la phraséologie révolutionnaire, représentait pratiquement trop de libéralisme. De Locke, des Encyclopédistes, des Physiocrates, tous partisans du « despotisme éclairé », de Rousseau réclamant un « contrat social » basé sur le respect de la liberté individuelle et l'égalité de tous dans un Etat fort et juste appuyé sur la souveraineté populaire, de Montesquieu préconisant une constitution anglaise, de Morelly, favorable à une société communiste, d'Adam Smith, individualiste bourgeois, de Kant et de Fichte, individualistes à tendances libertaires, de tous, elle prit ce qui pouvait servir ses desseins, établir sa prépondérance, et elle rejeta, combattit, tout ce qui la contraria. Entichés d'aristocratie pour eux, ses plus hauts représentants avaient pris la place, dans l'échelle sociale, des « ci-devant » royalistes. Il furent pleins de respect pour les théories des Joseph de Maistre et de Bonald défendant les droits de Dieu contre les droits de l'Homme, de Haller, champion de la légitimité, des Bentham et Burke, en Angleterre, des Savigny et Hegel, en Allemagne, qui renforçaient la souveraineté de l'Etat. Mais les acquéreurs de biens nationaux, les financiers et fournisseurs des armées, les nouveaux nobles, tous les pirates des guerres napoléoniennes qui craignaient de devoir rendre gorge, furent avec la moyenne et petite bourgeoisie et par haine de l'Eglise, libéraux et « voltairiens ».

La bourgeoisie se servit de Voltaire et de la pensée encyclopédiste comme l'Eglise s'était servie d'Aristote, en les dénaturant. Elle exagéra ce qu'ils avaient de superficiel, de sec, d'égoïste et de sceptique, pour dissimuler leur sérieux et leur profondeur révolutionnaire. Déjà, sous l'Empire, dans la presse officielle menée par

Geoffroy, et à l'Institut, on avait affecté de ne connaître du XVIII^{ème} siècle que sa littérature. A partir de la Restauration, le *Constitutionnel* et les « idéologues » de son entourage, plus ou moins servants de l'Eglise et jésuites honteux, poursuivirent l'incompréhension et le discrédit de Voltaire par le « voltairianisme », application prudhommesque, c'est-à-dire grotesque, des idées du XVIII^{ème} siècle aux intérêts bourgeois.

Durant la Restauration, la bourgeoisie, pour contrebalancer la réaction politique, s'était servie du libéralisme. Il avait eu alors une certaine grandeur avec B. Constant, quand il demandait à l'Etat d'assurer « la garantie des droits de l'individu indépendants de toute autorité sociale ou politique ». Mais la bourgeoisie liquida ce libéralisme idéaliste à l'occasion de la Révolution de 1830, et il mourut avec B. Constant, l'année même où la ruée des appétits installa Louis Philippe au pouvoir. Le libéralisme se fit cyniquement réaliste avec Guizot disant à ses compères : « Enrichissez-vous ! », et surtout avec Thiers qui donna la formule du plus bas égoïsme bourgeois : « Chacun pour soi et chacun chez soi » à une société de parvenus déjà trop enrichis et trop disposés à l'écouter. Aux droits de l'individu défendus par le libéralisme généreux de B. Constant, Guizot et les doctrinaires du libéralisme bourgeois opposèrent la différence des intérêts, née de l'inégalité des individus et surtout des fortunes. On ne naissait et on ne demeurait plus roturier ou noble, mais on naissait et on demeurait riche ou pauvre. La bourgeoisie organisa le gouvernement des riches et supprima les droits des pauvres. Elle n'en prétendit pas moins rester fidèle aux « grands principes » de la « Révolution immortelle », pour lesquels « nos pères ont versé leur sang », etc. On connaît la chanson. Les « arrière petits-fils », les « héritiers des Jacobins », la chantent encore, et les prolétaires, qui continuent à crever de faim, sont toujours heureux de l'entendre. Ce salmigondis d'idéalisme verbal et de réalisme sordide produisit le libéralisme « prétexte et justification de la classe industrielle à l'aube de son règne ». (Dumont-Wilden : *Benjamin Constant*.) On ne reparlerait plus du libéralisme de B. Constant qu'en 1875, lorsqu'on fabriquerait ce qu'on appellerait la Constitution de la III^{ème} République. Dans l'intervalle, la bourgeoisie aurait eu le temps de s'immuniser contre toutes les entreprises révolutionnaires. Les Constituants de 1875, les mains encore rouges du sang des Communards et préparés aux palinodies « opportunistes », pourraient, sans courir grand risque, se donner des airs libéraux. « Les temps héroïques sont passés », dirait Gambetta lançant le coup de pied de l'âne aux morts de la Commune.

L'histoire du libéralisme, premier parti politique issu de la Révolution, devait être celle de tous les partis qui lui succèderaient. Elle a marqué la fin de l'idéologie directrice de la politique. Depuis, le fait social a dominé la théorie. Celle-ci n'a plus été viable que dans la mesure où elle a été la déduction vérifiée, contrôlée, du fait et a opposé à la métaphysique politique ce qui a été appelé le « matérialisme historique ». La science économique s'est substituée à la politique ; elle a rétabli le droit divin dans le droit capitaliste, l'esclavage populaire dans la servitude prolétarienne. Les Droits de l'Homme que la Ligue formée pour leur défense est devenue, aujourd'hui, incapable de défendre, la Liberté, l'Egalité, la Fraternité, ne

sont plus que de la blagologie bourgeoise, comme le « Sermon sur la Montagne » et l'amour du prochain sont, depuis 1900 ans, de la blagologie religieuse. L'équivoque sentimentale de l'entente des classes, produite par les premières théories socialistes et que cherche à entretenir plus que jamais, aujourd'hui, la fourberie politicienne, a été balayée par la réalité toujours plus impitoyable et cruelle de la lutte des classes ; mais il a fallu toute l'évolution du socialisme pour arriver à cette constatation de fait, qui s'impose aujourd'hui contre le socialisme lui-même, passé au service de la bourgeoisie capitaliste, afin d'en atténuer les inévitables effets révolutionnaires. Malgré le bulletin de vote et le « collaborationisme » socialo plus en plus impossible que le loup et l'agneau paissent ensemble.

Le *socialisme* (voir ce mot), avait été de tout temps en instance dans les aspirations communistes-libertaires et confondu avec elles. La Révolution leur donna l'occasion de leurs premières manifestations politiques, notamment lors de l'élaboration de la Constitution de 1793. Tenue en échec par les Jacobins, cette Constitution ne fut jamais appliquée. Dès ce moment, ceux qui représentaient socialisme, communisme et anarchisme, depuis Marat jusqu'à Babeuf, furent les indésirables de la Révolution, les « enragés » plus détestés des Jacobins défenseurs de la propriété, que les royalistes. Après l'échec de la conspiration des « Egaux » et la mort de Babeuf, socialisme et communisme furent réduits, pour un demi-siècle, aux aspirations et aux manifestations vagues et contradictoires du *fouririérisme* et du *saint*

de la littérature d'Eugène Sue et de George Sand. Mais le socialisme se précisa. Au début du siècle, dans ses *Effets de la civilisation*, l'anglais Charles Hall avait commencé à expliquer scientifiquement l'antagonisme du capital et du travail ; il avait pressenti ses conséquences : révolte inévitable, militarisation de l'Etat et dictature, guerres pour enrichir davantage les riches et faire s'entretuer les pauvres, etc. D'autre part, à la faveur de l'agitation créée dans toute l'Europe par la Révolution Française, les idées d'Owen et de ses disciples amenèrent les manifestations ouvrières anglaises, véritable révolution sociale qui fit dire à Karl Marx : « Pour la première fois, dans l'histoire, l'économie politique de la bourgeoisie avait été vaincue par l'économie politique de la classe ouvrière. » Mais cette victoire n'eut pas les conséquences sociales qu'on en pouvait espérer.

Du babouvisme, du fouririérisme, du saint-simonisme et des idées anglaises sortit le socialisme français. Pecqueur formula la théorie de la « socialisation » collectiviste. Cabet fit de son *Icarie* un Etat-Providence de tous les citoyens devenus fonctionnaires. Louis Blanc souligna la division existante entre la bourgeoisie et le véritable peuple qui était le prolétariat (voir *Peuple*), en disant : « J'entends par bourgeoisie l'ensemble des citoyens qui possèdent les instruments de production, ou capital, qui travaillent avec leurs propres outils et ne dépendent pas d'autrui. Le peuple est l'ensemble des citoyens qui ne possèdent aucun capital et dont l'existence dépend entièrement d'autrui. » En conséquence, Louis Blanc réclama de l'Etat l'organisation du travail. Toutes ces théories opposaient un étatisme générateur de bonheur général, faisant participer, selon la formule de Sismondi, tous les citoyens « aux jouissances de la vie physique que la richesse

représente », à l'étatisme bourgeois réservant ces jouissances pour une classe privilégiée et dominatrice. *Mais leurs auteurs ne paraissaient pas apercevoir l'antinomie absolue qui existe entre le régime de la propriété et la liberté de tous les hommes.* C'est ainsi qu'un socialisme, plein d'aspirations généreuses mais insuffisamment basé sur des données positives, et trop incertain sur ses moyens d'action, préparait, en collaboration plus ou moins cordiale et confiante avec le libéralisme républicain, les événements de 1848. La lutte s'organisait dans des sociétés secrètes. Des émeutes étaient provoquées. La « Société des Saisons », formée sous l'inspiration de Buonarroti, suscitait en 1839 une insurrection à la suite de laquelle Blanqui et Barbès étaient condamnés à mort. En marge du socialisme étatiste français, Proudhon formulait contre le régime de la propriété la théorie d'une société anarchiste basée sur l'entente des individus dans la liberté et l'égalité complètes. De cette dissidence sortirait la séparation du communisme libertaire du communisme étatiste, séparation que rendrait complète le *marxisme*, quand il aurait exprimé ses théories définitives sur la lutte des classes, aboutissant à la dictature du prolétariat.

Les progrès du socialisme apparurent à la bourgeoisie comme le « Mané, Thécel, Phares » de son horizon politique. Tant que le socialisme ne se manifesta que dans des formes littéraires, sollicitant sa philanthropie mais laissant le prolétariat sur son fumier, elle se donna des airs généreux et flirta avec cette idéologie sentimentale. Mais l'idylle tournant à l'orage, les affamés commençant à gronder, le socialisme les poussant à la révolte et annonçant une *Internationale* qui leur dirait : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! », le « spectre rouge » vint troubler le sommeil du bourgeois. Celui-ci se fit alors plus féroce. (Voir *Révoltes ouvrières*.) Les journées de juin 1848 inaugurèrent les grandes représailles ; elles creusèrent le fossé entre les classes et commencèrent véritablement leur lutte.

La bourgeoisie comprenait que les massacres, dans lesquels, malgré tout, elle se couvrait d'infamie et se faisait honte à elle-même, suffiraient de moins en moins à arrêter la vague populaire, même lorsqu'elle recourrait aux « guerres mondiales » faisant dix millions de morts. Il serait plus sûr pour elle de s'annexer le socialisme comme elle s'annexerait successivement tous les partis républicains. C'est ainsi qu'elle put durer et qu'elle dure encore. Certes, les antagonismes théoriques entre les différentes écoles politiques ont favorisé les desseins bourgeois. De plus, le sentimentalisme vague dont se leurraient jadis les partis populaires ne leur permettait guère de soutenir énergiquement des droits qu'ils ne voyaient qu'en rêve, et qu'ils attendaient plus d'une Providence que de la volonté des hommes. Mais depuis que la politique est devenue « l'application de la physique sociale » (A. Lichtenberger), la démonstration historique et scientifique s'est faite irréfutablement de l'impossibilité absolue de co-existence de la propriété et de la liberté, de l'entente du capitalisme et du prolétariat, de la réalisation de la justice sociale dans la société bourgeoise. Il semble, dès lors, que si proudhoniens, bakouninistes et marxistes ne purent s'entendre, il y a soixante ans, socialistes et anarchistes, collectivistes, communistes, fédéralistes et individualistes, pourraient se mettre aujourd'hui

d'accord, au moins pour une action minimum sur les principes fondamentaux qui leur sont communs. Mais il faudrait pour cela que les hommes fussent à la hauteur des principes, que les partis politiques ne fussent pas menés par des politiciens prêts à toutes les palinodies et que tant de vaniteux ne mettent pas leurs petites personnes au-dessus des idées.

C'est par la corruption parlementaire que la bourgeoisie a pu faire servir à ses intérêts toutes les idéologies depuis cent ans passés, et maintenir ainsi sa puissance. Le *parlementarisme* (voir ce mot) est l'ossature des démocraties modernes. Qui domine au parlement domine la démocratie. Il s'agit donc d'y dominer coûte que coûte, par tous les moyens. Avec des hommes habilement dressés, circonvenus, corrompus, on fait faire au Parlement tout ce qu'on veut, quelle que soit l'indication donnée par le « suffrage universel ». La bourgeoisie a trouvé ces hommes dans tous les partis d'opposition, même les plus révolutionnaires. Il a suffi qu'ils se laissent prendre dans l'engrenage parlementaire pour que leurs partis y passent tout entiers.

Le parlementarisme fut inauguré en France par la Charte de 1814, établie pour régler les rapports de la monarchie restaurée et du peuple devenu « souverain ». Chateaubriand l'a décrit dans sa *Monarchie selon la Charte* qui lui valut la disgrâce royale. A la Chambre des *pairs*, désignés par le roi, s'opposait une Chambre des *députés* élus, en principe, par le peuple. Mais le jeu du régime censitaire réduisait ce peuple aux électeurs payant au moins 300 francs d'impôts, c'est-à-dire aux grands propriétaires. Ainsi, dès sa première application, le parlementarisme se révéla comme une institution fallacieuse. Ce fut une aristocratie de l'argent qui représenta le « peuple souverain » sous la Restauration.

Quand la bourgeoisie moyenne eut fait la Révolution de 1830, le cens fut abaissé. A côté des élus de la grande propriété, prirent place ceux des boutiquiers et des fonctionnaires. Jérôme Paturot, marchand de bonnets de coton, fournisseur de Louis Philippe et de la garde nationale, devint député. Au libéralisme aristocratique de la droite, celui des Say, Cousin, Royer-Collard, Guizot, fut alors opposé le libéralisme démocratique de la gauche, celui des Manuel, P.-L. Courier, Carrel, Delessert. Tout en établissant sur des bases de plus en plus solides la féodalité financière qui lui assurerait les monopoles des grandes entreprises nationales, la bourgeoisie faisait de la démagogie. Elle se dressait furieusement contre Lamartine quand il dénonçait la trahison de l'intérêt général au profit de cette féodalité, mais elle chantait sa *Marseillaise de la Paix*, inaugurant ainsi dans sa double fourberie ce « bellipacisme » qui livrerait le monde aux marchands de canons. En même temps, par esprit « voltairien », elle soutenait le catholicisme libéral contre l'ultramontanisme et, influencée de plus en plus par ses petits bourgeois, les futurs radicaux qui font aujourd'hui le parti des « petites gens », elle préparait la liquidation définitive de la royauté dont elle n'avait plus besoin et qui commençait à lui coûter trop cher. Mais la peur du socialisme la retenait. Le 25 février 1848, elle fit le saut malgré elle, La République fut proclamée ; en même temps, le suffrage appelé « universel » fut accordé au peuple après une journée de barricades. L'expérience de la « souveraineté » du peuple allait être de plus en plus déconcertante et tragique.

Le 23 avril 1848, le « peuple souverain » envoya, ou crut envoyer, à la Chambre des députés, ses « républicains » sur les 900 élus qui la composaient. L'Assemblée Constituante formée le 5 mai par ces prétendus « républicains » commença par faire massacrer ses électeurs cinquante jours après, quand ils se permirent de réclamer une République effective. Elle vota ensuite, le 4 novembre, une Constitution conservant toute l'organisation despotique établie par Bonaparte après le 18 brumaire, et notamment l'autorité absolue du Président de la République sur les fonctionnaires et sur l'armée. Elle prépara ainsi ce que Karl Marx a appelé : *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*. Ce Bonaparte ne perdit pas son temps. Bien qu'il fût soutenu par un pacte occulte des bourgeois royalistes-catholiques et des aventuriers bonapartistes, le pauvre « peuple souverain » crut voir en lui l'homme qui le vengerait des journées de juin et il le nomma, au plébiscite, président de la République par cinq millions et demi de voix ! L'ancien « carbonaro » se hâta de faire envoyer en Italie une armée française pour soutenir le pape contre les républicains, et de créer le « parti de l'ordre » pour préparer, dans l'ombre maléfique des massacres populaires, les élections de mai 1849. Elles furent nettement anti-républicaines. On vota alors la loi Fulloux, en faveur de l'enseignement congréganiste (16 mars-31 mai 1850), et les lois sur la presse (27 juillet 1849-10 juillet 1850) qui tuèrent les petits journaux démocratiques et arrachèrent à Lamennais, dont le *Peuple Constituant* fut supprimé, ce cri douloureux : « Silence aux pauvres ! ». Suivirent des destitutions de fonctionnaires, des saisies de journaux, des procès de presse, des accusations de complots ou de sociétés secrètes, des arrestations et de longues détentions préventives arbitraires, l'état de siège dans plusieurs départements, des attentats à toutes les libertés, une campagne de mensonge et de haine inouïe contre les « rouges », tout cela soutenu par les prétendus libéraux qui s'appelaient Thiers, Molé, Barrot, Montalembert, Falloux, etc., et la majorité parlementaire des prétendus républicains.

Car ceux-ci étaient aussi corrompus que leurs prédécesseurs, les libéraux que Guizot et Thiers avaient fait abreuver de « pots de vin » par les « loups cerviers » de la finance, et que, avant ces derniers, les *Ventrus* des ministères de Villèle que Béranger avait montrés, revenant « gras et fleuris » dans leurs circonscriptions, en chantant :

« *Quels dînés, quel dînés,
Les ministres m'ont donnés !
Ah ! que j'ai fait de bons dînés !* »

Le parlementarisme avait immédiatement adopté la moralité et les méthodes de participation au pouvoir des anciens sans-culottes et conventionnels passés au service de l'Empire, puis de la Restauration. Ce n'était pas pour rien qu'un Guizot - comme un Tardieu aujourd'hui - « ne comprenait pas qu'on ne fût pas servilement ministériel quand il était ministre » (Dumont-Wilden). Il savait payer la servilité, et les premiers parlementaires n'avaient pas attendu d'être les élus du « suffrage universel » pour vendre au pouvoir ce qui leur servait de conscience. Ils étaient cependant des propriétaires. Ils n'avaient pas pâti, dès leur naissance, comme les anciens
claque-patins
sortis,
disent

prolétariat », qui, quoique solidement engraisés depuis, gardent toute leur vie un « boyau de vide » à faire remplir par le plus offrant.

Malgré la décevante expérience parlementaire, les idées républicaines et particulièrement socialistes se développant, des élections partielles furent favorables à la République en 1849 et 1850. La bourgeoisie voulut alors éviter à tout prix des élections populaires en 1852. Elle fit voter la loi du 31 mai 1850 portant à trois ans la résidence qui n'était que de six mois pour l'électeur. Trois millions de ceux que M. Thiers appelait « la vile multitude » furent ainsi exclus du « peuple souverain ». Cela ne suffit pas. Il fallait un « sauveur » pour en finir avec les « hordes de barbares prêts à se ruer sur les familles et sur les propriétés ». Pour cette tâche, le président qui avait juré sur son « honneur » de respecter la Constitution mit son « honneur » à la violer. C'est ainsi qu'après divers événements : manifestation impérialiste de l'armée à la revue de Satory (10 octobre 1850), destitution des généraux Neumayer et Changarnier, trop républicains, appel de Bonaparte au Coup d'Etat (discours de Dijon, mai 1851), manifestations de la Société du Dix Décembre dont les malabars inculquaient à coups de matraque le goût du bonapartisme aux citoyens, brochures du royaliste Romieu réclamant l'écrasement par le « soldat », par le « sabre », par la « force » de « la foule, cette bête cruelle et stupide », on arriva au 2 décembre 1851, à ses massacres et à ses déportations. Si le député Baudin mourut sur une barricade, si quelques autres parlementaires furent emprisonnés et proscrits, le plus grand nombre s'inclina devant le Coup d'Etat et, malgré les 100.000 arrestations et les 15.000 déportations qui suivirent, le « peuple souverain » à qui le Bonaparte avait rendu le « suffrage universel » pour la circonstance, eut la lâcheté de se prononcer pour l'Empire par 7.500.000 oui contre 640.000 non et environ 1.500.000 abstentions. Les « pauvres » ne sortirent de leur silence que pour river à leur cou le boulet impérial qu'ils traînaient pendant dix-huit ans.

Si nous nous sommes étendus sur ces faits historiques, c'est qu'ils montrent, dès le commencement du parlementarisme, son impuissance contre les dictatures de « l'Ordre », sournoises ou avouées. Et cela n'a pas changé depuis, malgré l'expérience qui aurait dû, semble-t-il, servir au « peuple souverain ». Quand l'Empire fut emporté dans la boue de la défaite et que les fusilleurs des Communards s'occupèrent de fonder une nouvelle République, ils faillirent rétablir une royauté, ce qui n'avait aucune importance aux yeux des dirigeants.

Ce qui en avait une, c'était de raffermir la puissance bourgeoise par la soumission ouvrière au capitalisme. Les sévères censeurs de l'Empire, les radicaux de 1869, donnèrent tous les apaisements (voir *Opportunisme*), et tous les partis les ont donnés depuis. La politique opportuniste, qui demeurera la formule de la III^{ème} République, a poussé les rouges vers les blancs et les blancs vers les rouges, pour se confondre de plus en plus dans le marais conservateur où se font les « bons dînés » ministériels. « Ni réaction, ni révolution », a été le principe républicain auquel les socialistes eux-mêmes se sont ralliés.

Avant qu'il devînt un « grand parlementaire », Jules Ferry disait : « le régime parlementaire, soit dans une république, soit dans une monarchie, n'a que le choix

entre deux genres de mort, la putréfaction comme sous Louis-Philippe, ou l'embuscade comme sous Napoléon III. » Avant qu'il devînt ministre et président de la République, M. Millerand déclarait : « Quelle humiliation ! Quelle honte ! La France est une démocratie, elle le croit du moins. Elle a l'illusion de diriger elle-même ses propres affaires. Pur décor ! Les ministres ne sont que les commis chargés d'exécuter les ordres des grands financiers. Pantins dont la Haute Banque tire les ficelles. » Le comédien Got, type du « français moyen », qui avait déploré, après le 2 décembre 1851, « la plate impudence et le mépris d'elle-même avec lesquels ce qu'on appelle l'opinion publique accepte les coups de force bien menés », disait du parlementarisme : « Je reste convaincu que le parlementarisme, comme le suffrage universel, malgré toutes les apparences de la justice et de la raison, est constamment détourné de son but par l'intrigue et les dessous de la politique, et demeure une duperie et un escamotage perpétuel. » Le parlementarisme s'est de plus en plus corrompu, avec la politique appelée républicaine, dans les aventures du Panama, du boulangisme, du mélinisme, de l'affaire Dreyfus, pour aboutir, après la guerre de 1914, à la mainmise absolue de la finance représentée par tous les politiciens véreux qui agissent pour elle et qui dominant la situation. La Ligue des Droits de l'Homme, dont les intentions nous paraissent certainement pures; malgré l'impuissance où la réduisent trop d'éléments politiciens qui vicent et paralysent son action, voudrait lutter contre la corruption politique et « sauver le parlement républicain » (H. Gernut, *Cahiers des Droits de l'Homme*, 30 septembre 1931), Il faudrait pour cela que le peuple possédât et sût exercer une autre souveraineté que celle de son esclavage. Le parlementarisme a signé le procès-verbal de sa définitive carence le 2 août 1914, lorsqu'on a décrété sans le consulter, et qu'il a approuvé après, « la mobilisation qui n'était pas la guerre » !

Le socialisme, parti de lutte de classe et d'émancipation prolétarienne, dont Karl Marx avait déjà dénoncé la déviation « social-démocrate », a passé à son tour le Rubicon, lorsque ses parlementaires et les fonctionnaires syndicaux ont livré l'Internationale Ouvrière à l'ordre bourgeois, capitaliste, militariste et policier en 1914. A la suite du Panama, Guesde et Lafargue écrivaient le 22 janvier 1893, au nom du parti ouvrier français : « Pour en finir avec les flibusteries financières, il faut en finir avec l'exploitation patronale. C'est une transformation sociale qui s'impose. Et cette transformation appelée à faire disparaître, avec la féodalité industrielle, terrienne et bancaire, le parasitisme dont le panamisme n'est qu'une des formes, qui donc pourrait l'accomplir, sinon la classe victime, depuis les travailleurs des villes et des champs, déjà dépossédés et réduits à l'état de salariés, jusqu'à la petite bourgeoisie encore industrielle, qui voit son lendemain de plus en plus compromis dans les krachs, laissant derrière eux l'égalité de la misère pour chacun et l'insécurité pour tous ? » Or, durant la Grande Guerre, le parti socialiste et le syndicalisme avaient l'occasion de mettre fin, au nom de tous les prolétaires qui se battaient, à la féodalité industrielle, terrienne et bancaire, en faisant réaliser la « socialisation des moyens de production et d'échange » qui était à la base des aspirations socialistes et syndicalistes. Mais ils ont consommé la pire des trahisons à leurs principes en s'opposant à trois reprises différentes, comme l'a rappelé l'ancien député Jobert, à cette socialisation. Cette trahison majeure a entraîné toutes les

autres. Aujourd'hui, le socialisme est impuissant, sinon complice, devant les flibusteries financières, et le syndicalisme, loin de travailler à la disparition du salariat qui est à la base de la charte ouvrière, « collaborationne » avec ceux qui exploitent les salariés. Le suffrage universel étant dans l'impossibilité d'apporter au socialisme, non seulement une unanimité, mais simplement une majorité assez forte pour imposer une réforme de l'état social, les socialistes avaient à choisir entre l'œuvre d'éducation qui donnerait au prolétariat la capacité qui lui manquait, et l'action révolutionnaire immédiate. Ils ont préféré s'engager dans l'impasse du parlementarisme qui ne laissait à leurs représentants que le choix entre l'enlèvement fangeux où étaient tombés tous les autres partis, et une opposition stérile, toujours menacée des violences dictatoriales de la majorité. Les événements ont alors suivi leur cours ordinaire. Le parti socialiste est devenu un parti comme les autres, c'est-à-dire une coterie d'intérêts particuliers, le plus souvent dressée contre l'intérêt général et dont les formules blagologiques sont de plus en plus incapables de masquer la corruption.

Nous ne ferons pas l'histoire de la politique socialiste parlementaire. Soulignons seulement la contradiction où elle s'est mise avec ses propres théories à propos de la « participation » au gouvernement. Elle n'a pas cessé de tourner autour de ce pot depuis qu'elle s'est faite parlementaire. Au début, elle s'est montrée nettement hostile ; le socialisme devait prendre le pouvoir et non y participer. Faut-il croire que, comme pour le renard de la fable, les raisins étaient trop verts ? Il le semble car, peu à peu, les socialistes sont venus à composition à mesure que les possibilités de collaboration se sont levées à l'horizon. « Avoir des élus dans des assemblées où ils apportent l'opposition socialiste n'est pas de la collaboration », dit-on d'abord. Mais il s'agissait de savoir à quel moment cette opposition deviendrait de la participation. On était sur la pente savonnée où les malins prétendent qu'ils sont toujours à temps pour arrêter la glissade, et où les naïfs acceptent de glisser avec eux. Or, on peut dire à ce sujet que si la casuistique ecclésiastique est tortueuse, celle de l'opportunisme politicien adapté à la politique socialiste ne l'est pas moins. L'élu : conseiller municipal, conseiller général, député, ne devait pas, dans la rigueur de son opposition, occuper des fonctions officielles. Il ne put même, pendant longtemps, devenir sénateur, en raison des tractations et des compromissions avec les autres partis, inévitables pour l'élection d'un si important personnage. C'était toujours l'histoire des raisins !... Peu à peu, le conseiller municipal put devenir adjoint et même maire ; le conseiller général put faire un président de Conseil général ; le député put entrer dans des commissions parlementaires et devenir président de la Chambre des députés. Enfin, l'homme pur, qui ne devait pas compromettre son parti, put être sénateur. Il est resté interdit, sous peine d'excommunication majeure, de devenir ministre, et chaque fois que, depuis M. Millerand, un de ces messieurs a voulu l'imiter, il a dû commencer par démissionner du parti, ce qui, entre parenthèse, ne le gênait guère, puisqu'il n'avait plus besoin de son parti. Comprenez qui pourra, parmi ceux pour qui les mots ont encore un sens. Etre le maire d'une commune, ou son adjoint, n'est-ce pas participer à l'administration communale ? Etre membre d'une commission parlementaire, n'est-ce pas participer au travail du parlement ? Etre président de la Chambre des

députés, n'est-ce pas participer au gouvernement en planant au-dessus des partis pour faire l'accord entre eux dans leurs débats ? Tout cela, quoi qu'on en dise, n'est-ce pas se mêler aux affaires, contribuer à la fabrication des lois bourgeoises, exercer l'autorité qui les fait appliquer, enfin, participer au gouvernement ? Quelle différence y a-t-il entre l'acte d'autorité du ministre interdisant une manifestation dans toute la France, et celui du maire qui interdit dans une commune ? Seule, une casuistique filandreuse peut faire une distinction. « L'opposition ainsi comprise devient une sinécure qui n'exclut pas les prébendes », a dit fort justement M. B. de Jouvenel. Elle ne sert qu'à dissimuler aux yeux des masses, aussi aveugles dans le parti socialiste que dans les autres partis, les turpitudes par lesquelles les politiciens adaptent les principes du parti à leurs intérêts particuliers et persuadent les sots qu'ils travaillent pour le socialisme quand ils dînent chez les ministres, qu'ils font avancer le collectivisme quand ils s'enrichissent, et qu'ils honorent leur parti quand ils portent à leur boutonnière un ruban rouge !... Aussi, les Caillaux ont-ils beau jeu pour railler le socialisme et dire des idées de Karl Marx qu'elles sont devenues « ces formules desséchées que les partis socialistes, quand ils sont parvenus au pouvoir dans nombre de pays, ont été hors d'état d'incorporer dans les réalités ». En faisant du socialisme révolutionnaire un système gouvernemental, aussi menteur et aussi malfaisant que tous les autres systèmes politiques, les partis socialistes ont réduit le socialisme à ces « formules desséchées ».

On discute, depuis deux ou trois ans, de la « crise doctrinale du socialisme ». Il y a toute une jeunesse ardente, sincère, que les pratiques de l'arrivisme politique n'ont pas corrompue, et qui cherche la voie d'un redressement du socialisme dans sa véritable raison, sa véritable action, son véritable but. Dans son inquiétude de ne pas trouver cette voie et dans son désir d'action, cette jeunesse dit : « Il ne suffit pas, pour être révolutionnaire, de flétrir jour par jour les forces d'oppression et ceux qui faiblissent devant elles... Il est possible que l'orage vienne ; bien des récoltes périront peut-être. Qu'aurez-vous fait pour les sauver ? » L'observation est certainement fondée à l'égard de certains dilettanti. Mais, est-ce ne rien faire pour sauver les récoltes que de dénoncer ceux qui les exposent systématiquement à l'orage, et n'est-ce pas mieux faire que « les plumitifs des différents partis dits avancés que vous voyez suspecter, et insulter, et déchirer tout indépendant qui ne paie pas cotisation dans leurs boutiques » ? (J. R. Bloch). La première chose à faire pour un redressement du socialisme serait de le faire rompre avec le parlementarisme. Mais il est déjà bien tard pour cette opération. Comme tous les autres partis, le socialisme est aujourd'hui dominé, gangrené par ses politiciens : ses états-majors de gens plus ou moins arrivés au maréchalat, ne voulant lâcher leur bâton à aucun prix, dû le parti en périr ; sa hiérarchie de chefs et de chefaillons aux dents d'autant plus aiguisées qu'ils ont déjà mordu peu ou prou à la galette du pouvoir ; son armée de tous les affamés d'autorité, fût seraient, comme le héron de la fable, tout heureux et tout aise de rencontrer, grâce au socialisme, un limaçon en attendant une plus abondante chère. Tout ce monde se gave, ou aspire à se gaver, de la détresse de l'immense foule des véritables affamés, à exploiter la colère des véritables prolétaires pour qui le « grand soleil rouge »,

toujours annoncé, ne brille jamais.

L'Eglise romaine a prétendu être une puissance populaire et démocratique parce qu'il lui est arrivé de faire papes des gardeurs de porcs. Napoléon, qui escamota la République dans le but de lui substituer une nouvelle dictature dynastique, déclarait que chacun de ses grenadiers portait dans sa giberne un bâton de maréchal. Voici ce que produit aujourd'hui la démagogie socialiste mise au service de la démagogie bourgeoise : « De nos jours, le plus modeste des enfants de nos écoles peut devenir chef du gouvernement ou président de la République... Gloire donc à la Révolution qui a mis dans chaque berceau ce rayon d'espérance ! Gloire à la République qui peut se permettre d'élever au plus haut degré de la hiérarchie sociale le plus humble de ses enfants !... Oui, c'est une grande chose que les enfants du peuple puissent désormais s'élever dans l'Etat jusqu'au faite des charges et des honneurs. » (Alexandre Varenne). Le socialisme n'est plus, d'après Varenne, d'apprendre à tous les enfants du peuple à vouloir la justice sociale dans l'égalité de tous les hommes et dans la solidarité commune. Non. Il consiste à leur apprendre à arriver, à dominer par les compétitions et les intrigues, les mensonges et les violences qui permettent à un soliveau national de s'ériger, tous les sept ans, « au faite des charges et des honneurs » !... Il y a, entre ce laïus de M. Varenne et certaine opinion formulée jadis par M. Millerand sur les présidents de République, tout le chemin parcouru par le socialisme parlementaire dans la voie honteuse de son adaptation au muflisme démocratique (voir *Muflisme*).

En décembre 1927, M. Poincaré, chef du gouvernement, donnait ce satisfecit aux socialistes du Sénat : « Je suis en face d'une opposition des plus courtoises ; *vous me laissez accomplir mon œuvre.* » En février 1928, il disait à ceux de la Chambre des députés : « Vous conduisez votre opposition sans aucune hostilité, avec modération. *Le parti socialiste n'a pas cherché à entraver l'action essentielle du gouvernement.* » Et dans le *Populaire*, journal du parti socialiste, ce parti montrait lui-même, par la plume de M. Emile Kahn, dans quelle impasse le parlementarisme l'avait engagé : « *L'opposition de combat, c'est un magnifique article de journal. Cela ne répond pas à la réalité. Depuis que le ministère Tardieu est au pouvoir, notre groupe parlementaire est contraint de mener une opposition de résignation que j'appellerai une opposition de collaboration* » ... A part cela, on ne « participe » pas !

En temps d'élections, la chose est pire. La politique socialiste en arrive à renier totalement la lutte de classe. L'union prolétarienne n'a plus de sens pour elle ; c'est sous cette chose vague, et qui n'a plus aucun sens depuis longtemps, appelée « alliance républicaine », qu'elle cherche à recueillir le plus de suffrages par des pactes formés, le plus souvent contre ceux qui sont plus à gauche qu'elle, avec ceux qui sont plus à droite. Comme tous les partis se réclament aujourd'hui de la République, on sait ce qu'on risque de rencontrer au coin du bois de cette alliance. Le socialisme dit qu'il défend en la circonstance les « idées démocratiques » ; mais il n'est aucun de la douzaine de « partis républicains » existant aujourd'hui qui ne prétende les défendre avec le même zèle. En 1910, les socialistes écrivaient des choses comme celles-ci : « *Le public ouvrier et paysan ne voit pas très bien ce que*

*les réactionnaires pour de bon pourraient bien faire de pire que les radicaux ... En dénonçant l'impuissance et la banqueroute du parti radical, en flétrissant son cynisme et les écœurants procédés du même parti politique, le parti socialiste ne fait le jeu d'aucune réaction... » (Paul Faure, *Le Travailleur du Centre*, 20 mars 1910). Aujourd'hui, ils font alliance avec les dits radicaux et ceux qui disent, et ne cessent pas de dire que tous se valent, plongés qu'ils sont dans la « pourriture parlementaire », passent pour des hargneux, des aigris, des jaloux, quand ce n'est pas pour des vendus à qui on demande aimablement combien la réaction les a payés !... Les adversaires du parlementarisme ne comprennent rien, dit-on, aux réalités. Ceux qui en vivent, les socialistes parlementaires entre autres, les comprennent, eux, les réalités. Comme le *Ventru* de Béranger, ils savent comment on revient « gras et fleuri » sans avoir couru les risques d'une révolution que seuls les « primaires » de leur parti réclament encore.*

Pourquoi le parti socialiste jette-t-il ainsi par dessus bord, avec tant de désinvolture, la doctrine marxiste ? On pourrait croire qu'il lui a gardé la vieille dent de ces « sociaux-démocrates » que Marx dénonça et flétrit plus et mieux que personne. Mais la raison est autre. Le rapporteur de la question électorale au dernier congrès socialiste a pu l'exprimer ainsi sans soulever des huées générales : « *Afin d'obtenir le plus d'électeurs et le plus d'élus, j'ai dressé notre programme électoral comme font les grands magasiniers qui, pour attirer et allécher les clients, confectionnent des séries d'articles réclames !* » L'aveu est ici complètement dépouillé d'artifices. Ce n'est pas avec « l'article » marxiste qu'on « attire et allèche les clients » de la boutique électorale. Aussi, le résultat est-il, et il sera tant que durera le régime parlementaire, celui-ci : « *République, dictature, royauté, empire, que signifient ces titres dont les régimes se parent, que comptent, dans les démocraties, les voix des électeurs, quand les lendemains des gouvernements et des peuples se décident dans une région où les ministres et les dictateurs n'ont pas accès et où quelques douzaines de personnages sans mandat manient l'épargne, distribuent le crédit au gré de leurs esprits faillibles, manœuvrent les cabinets travaillistes aussi aisément que les conservateurs, et n'avertissent les nations des opérations qu'ils ont faites en leur nom que par le bruit soudain de leurs faillites.* » (H. de Jouvenel).

Ce qu'on appelle la « souveraineté » du peuple n'est donc que l'abandon de sa volonté et de ses droits, par le moyen du parlementarisme, au bon plaisir de ses maîtres. Proudhon a dénoncé la « confusion de la *volonté sociale* avec le *suffrage universel* et la substitution de celui-ci à celle-là » dans des termes qui devraient faire réfléchir les électeurs qui en sont capables. Il a écrit ceci : « Que le suffrage universel, c'est-à s'exerce d'une manière tacite ou formelle, peu importe. Dès lors qu'il devient la loi de la nation, il doit arriver infailliblement que la volonté sociale soit viciée dans ses manifestations légitimes et peu à peu anéantie. C'est ce qui arrive lorsque le peuple, prenant l'action par masse pour l'action sociale, l'uniformité disciplinaire pour l'unité organique, le prestige monarchique, dictatorial, triomphal, pour la richesse, la grandeur et la gloire, finit en se donnant un *dépositaire* de sa pensée et de son

pouvoir, par détruire son propre organisme et se réduire, suivant l'expression de Napoléon, à l'état de poussière !... » On ne peut mieux démontrer que la théorie du « peuple souverain » est une mystification. Elle l'est encore plus dans les faits.

Il ne peut pas y avoir souveraineté du peuple quand le peuple a, au-dessus de lui, des maîtres. Il n'y a de souveraineté que celle de ces maîtres qui exploitent le peuple à leur gré. Ses maîtres commencent d'abord par le faire voter suivant leurs intérêts. Tout un système de pression et de terreur est en main des patrons, des curés, de tous les dirigeants temporels et spirituels contre les électeurs soumis à leur autorité. On prive de travail ou de la communion l'ouvrier mal votant. S'il s'en moque pour lui, ce sont sa femme et ses enfants qui sont atteints. Toute une organisation de battage, de trompe l'œil, d'intimidation, de « pots de vin » et de « pots au feu », accompagne le candidat riche envahissant une circonscription avec des « nervis » solides qui lui font une garde du corps et sont pourvus de triques à l'usage des contradicteurs, d'argent pour les ivrognes dont la conscience politique a besoin d'alcools variés pour se révéler... On ne peut pas être candidat d'un parti, même socialiste, si l'on n'a pas les moyens de payer son élection. E. de Goncourt constatait : « Dans les sociétés corrompues, on vante la probité, mais elle se morfond dans la misère. » Elle se morfond encore plus dans l'impossibilité de l'action. Dans les partis politiques corrompus, et ils le sont tous, on ne vante même pas la probité ; on la méprise et on la combat. N'est-elle pas un reproche - pour ne pas dire un remords - pour tous les aventuriers, les « resquilleurs » et les « monte-en-l'air » de la politique enrichis par toutes sortes de rapines ? Et le silence au candidat pauvre est imposé comme à l'électeur pauvre, qui sont probes tous deux, surtout par cette presse qui se prétend « libre », mais qui ne parle que pour celui qui la paie, pour le malfaiteur qui peut payer contre l'honnête homme qui n'en a pas les moyens. Le « peuple souverain » est dominé, « mis en boîte », dans les réunions électorales où les candidats se présentent comme des Rédempteurs du monde, par une foule de braillards aussi corrompus que ceux qui les emploient, qui attendent de leur candidat dont ils ont souvent financé l'élection, des décorations, des adjudications, des bureaux de tabacs, des autorisations aussi illégales que productives, des emplois de budgétivores et cent autres choses où ils étaleront, dans le plus doux et le plus rémunéré des « farniente », la récompense de leur zèle démocratique et l'insolence de coquins qui se savent protégés auprès des tribunaux. C'est ainsi que se fait le choix des « meilleurs » dans la démocratie.

Et il y a la candidature officielle du gouvernement, soutenue par les préfets et les maires, par les fonds secrets distribués à la presse dont l'indépendance démocratique est à plat ventre devant les distributeurs de sportule. Il y a cent ans, les gouvernants envoyaient aux préfets, à l'usage des fonctionnaires, des circulaires comme celle-ci du 17 décembre 1828 :

« Sa Majesté désire que la plupart des membres de la Chambre qui a terminé ses travaux soient réélus.

« Les présidents de collèges sont les candidats.

»Tous les fonctionnaires doivent au roi le concours de leurs démarches et de leurs efforts.

« S'ils sont électeurs, ils doivent voter selon la pensée de Sa Majesté, indiquée par le choix des présidents, et faire voter de même tous les électeurs sur lesquels ils peuvent avoir de l'influence.

« S'ils ne sont pas électeurs, ils doivent, par des démarches faites avec discrétion et persévérance, chercher à déterminer les électeurs qu'ils peuvent connaître à donner leurs suffrages au président. Agir autrement ou même rester inactif, c'est refuser au gouvernement la coopération qu'on lui doit; c'est se séparer de lui et renoncer à ses fonctions.

« Présentez ces réflexions à vos subordonnés, etc. etc. »

Aujourd'hui, les circulaires sont plus discrètes, les menaces et les sanctions plus déguisées contre les insoumis ; mais les gouvernants perdent toute discrétion, soutenant ouvertement de leurs discours, et des journaux, les candidats de leur majorité. Avec une impudence déconcertante ils battent la grosse caisse électorale comme des charlatans et poursuivent les gens jusque dans leur lit avec la T. S. F. C'est dans ces conditions que s'exerce la « souveraineté du peuple » souverainement mystifié.

Le « suffrage universel » n'est pas une moindre mystification, corollaire de la précédente en ce qui concerne le nombre, la qualité des électeurs et le compte que l'on tient de leur volonté. Qui dit « universel » dit « général, qui s'étend à tout ». Le suffrage dit « universel » devrait être celui de tous. Il commence par exclure tous ceux qui, ayant moins de vingt-et-un ans et n'étant pas encore passés par la caserne, ne sont pas suffisamment abrutis socialement pour faire de « bons électeurs ». Il exclue aussi les femmes, du moins en France. Il est de vérité élémentaire que si les femmes ne doivent pas faire de meilleurs électeurs que les hommes, elles ne peuvent en faire de pires. Au pays « le plus spirituel du monde », la femme est reine de tout ce qu'elle veut, tout autant qu'elle se prostitue ; mais une Séverine ou une M^{me} Curie est inférieure au premier ivrogne venu devant le « suffrage universel ». Il a fallu soixante ans à la République pour qu'elle se décidât à accorder le droit de vote aux « gens de maison » ! Il reste encore toutes sortes de « mineurs » d'autres espèces : étrangers, militaires, prisonniers, etc., ce qui exclue du « peuple souverain » environ les trois-quarts de la population. Il y a de plus à tenir compte des « abstentionnistes » qui refusent de voter pour une raison quelconque, et enfin, de ce que la majorité dont les suffrages l'emportent n'est pas l'unanimité des votants. Ainsi, sauf quelques écarts de chiffres qui ne changent rien à cette constatation générale, la statistique est à chaque élection ce qu'elle a été en 1928 :

Electeurs inscrits : 11.395.000. Votants : 9.350.000

Suffrages représentés par les candidats élus : 4.800.000

Il en résulte que, dans un pays de 40 millions d'habitants, la majorité de ce qu'on appelle le « suffrage universel » est représentée par 4.800.000 électeurs, pas même le huitième de la population ! Nous ne tenons pas compte des élections aux colonies où il arrive, sans doute sous l'effet du soleil, que 10.000 votants donnent 15.000 voix à un élu !...

Tout au moins, le nombre des députés de chaque parti est-il proportionnel au

nombre de voix recueillies par chacun ? Qu'on en juge par ces chiffres qui sont encore de 1928 :

Conservateurs et Républicains quelconques.....	2.700.000 voix	265 élus
Radicaux et socialistes divers.....	3.500.000	- 220 -
Socialistes S.F.I.O.....	1.700.000	- 99 -
Communistes.....	1.200.000	- 14 -

Si la proportion obtenue par les conservateurs et républicains quelconques avait été observée pour les autres partis, les radicaux auraient dû avoir 343 élus, les socialistes S.F.I.O. 166 et les communistes 114. La « droite » a eu 350 députés pour moins de quatre millions de suffrages ; la « gauche » n'en a eu que 250 pour plus de cinq millions. Voilà le fonctionnement de cette double mystification : « souveraineté du peuple » et « suffrage universel ». Le peuple peut voter à « gauche », tant qu'il lui plaira ; le gouvernement est toujours à « droite », sous peine de se supprimer lui-même.

Au moment où nous écrivons, les élections législatives de mai 1932 viennent d'avoir lieu. Il n'est aucun parti pour qui les 1^{er} et 8 mai n'aient été de « belles journées », même pour les « conservateurs » qui auraient eu, paraît-il, *zéro* élu ! Car cela ne prouve rien, pas plus que la « majorité républicaine » qui s'est, dit-on, affirmée... une fois de plus ! C'est toujours la majorité républicaine qui s'affirme à chaque élection. En 1928, elle s'était tellement affirmée que *L'Œuvre* avait demandé ironiquement que quelques-uns de ses membres voulussent bien se dévouer pour former une opposition. On a vu comment cette demande a été satisfaite, grâce à la « bonne humeur » de M. Tardieu succédant à la « pénitence » poincaresque. Comment croire qu'il en sera différemment cette fois-ci ? Comment ne pas être certain qu'il en sera de même ? Avec un zèle suspect, des journaux qui célèbrèrent le régime de la « bonne humeur » écrivent aujourd'hui sur M. Tardieu : « On frémit à la pensée qu'un homme si léger a tenu en ses mains le destin du pays et qu'il sévit encore pour quelques jours. » Mais qu'il arrive, d'ici quelque temps, à gagner à sa cause la majorité qu'on lui oppose aujourd'hui, et cet homme « si léger » redeviendra le seul ayant assez de prestige pour sauver le pays. Les *Argus* de la Bourse ne s'y trompent pas qui disent à leurs lecteurs financiers : « Pas d'aveugles présomptions... Pas de craintes injustifiées. » Et ils ne conseillent nullement, comme dans les véritables crises politiques, l'exportation patriotique des capitaux à l'étranger. Ils savent bien que ce n'est pas encore cette fois qu'on « prendra l'argent là où il est », malgré la « victoire des rouges » !... Au lendemain des élections, on a vu ceci : l'Eglise catholique faisant de pompeuses funérailles religieuses à M. Doumer, président de la République laïque, qui était né protestant et avait été libre penseur toute sa vie ! Un tel exemple du confusionnisme du temps, établi sur la corruption politique et l'avarie des consciences politiciennes, n'est-il pas fait pour donner confiance à tous les partis et à toutes leurs girouettes, si habiles à tourner de l'un à l'autre, à ne courir jamais qu'au secours de la victoire, à « braver les tyrans abattus et à se mettre aux gages des autres » ?...

Seul, le « peuple souverain » ne trouve jamais son compte à cette politique.

Comment le trouverait-il dans l'ignorance absolue où il est tenu de ses véritables besoins individuels et collectifs ? Comment ferait-il pour voir clair et se guider dans le labyrinthe des intrigues et des tripotages internationaux et nationaux où la confusion est semée à plaisir par tous les pêcheurs en eau trouble de la politique ? Comment peut-il savoir pourquoi le Béloutchistan, par exemple, est aujourd'hui la « nation amie » et sera demain « l'ennemi héréditaire », pourquoi il doit prêter son argent au royaume du Soleil et le refuser à celui de la Lune, pourquoi la rente monte ou descend, pourquoi il doit dépenser ou économiser, pourquoi on passe de la « pénitence » à la « bonne humeur » et vice-versa, pourquoi il y a sous-consommation quand il y a surproduction, pourquoi les œufs, la morue, les bananes, sont tour à tour des nourritures excellentes ou nocives, pourquoi on met la guerre « hors la loi » et on la prépare plus que jamais, et pourquoi, demain, pour des raisons de diplomatie secrète dans lesquelles il n'a pas plus le droit, lui, le « souverain », de mettre le nez, que ne l'avaient les sujets de Nabuchodonosor ou de Louis XIV, il devra marcher de nouveau pour une « mobilisation qui ne sera pas la guerre », mais qui fera tuer, cette fois, la moitié du genre humain !...

Le peuple, si « souverain » que le déclarent ses gouvernants en se moquant de lui, demeurera « le serf taillable et corvéable à merci », la « vile multitude » que méprisent les Thiers en la faisant massacrer, le troupeau lamentable du prolétariat des usines et des casernes, des profits capitalistes et des guerres impérialistes, tant qu'il ne possèdera pas une **VOLONTÉ SOCIALE**, seule génératrice de la *liberté sociale* et de la *liberté politique*. Mais, pour posséder cette volonté, il lui faut acquérir un savoir, une conscience, une énergie qui ne se trouvent pas dans les bars de vigilance, en levant le coude à la santé de malfaisants politiciens,

* * *

Après ce qui précède sur la politique, avons-nous besoin d'expliquer longuement ce qu'est le *politicien* ? Non, mais il n'est pas inutile de montrer que si la politique ne peut pas en faire un personnage bien reluisant, malgré tout son « prestige », lui est encore moins capable de la faire reluire. Le politicien est à la fois le producteur et le produit de la politique, la cause et l'effet ; ils s'avilissent mutuellement.

L'étiquette est récente. C'est un néologisme, Littré l'a ignoré. *Le Nouveau Larousse* l'a défini : « Personne qui s'occupe de politique. Ne se dit guère qu'en mauvaise part. » Le politicien ne s'occupe pas seulement de politique ; il en vit et il en fait le plus méprisable des métiers. Dans un temps où l'on croyait encore à un parlementarisme honnête, fonctionnant avec un personnel qui mettrait ses actes en rapport avec ses discours en remplissant les fins promises au peuple, ce néologisme fut formé pour désigner et flétrir les aventuriers politiques, les trafiquants de mandats, les brebis galeuses égarées dans le bon troupeau. Les galeux sont devenus si nombreux que la qualification s'est de plus en plus répandue et généralisée dans le langage. Elle a perdu en même temps son sens exclusivement péjoratif pour prendre ce caractère de bon garçonnisme dont on s'accommode à l'égard des maux dont on ne sait se débarrasser. On en est arrivé ainsi à commettre ces pléonasmes : un « politicien sans scrupules », un « politicien louche », ou ces antithèses : un «

politicien scrupuleux », un « politicien vertueux » !

Le politicien se signale et se peint suffisamment lui importunité et ses turpitudes sans que des esprits malveillants aient besoin d'aller le chercher dans la solitude et de mettre à la lumière son indignité. Ses palinodies sont sans voile, sauf pour les aveugles ; les fluctuations de ses opinions et les contradictions de ses actes, si habiles qu'il les croie, le dénoncent, car elles coïncident toujours avec un changement avantageux dans sa situation personnelle. Etant en évidence dans toutes les manifestations de la vie publique, il alimente toute une littérature très souvent bouffonne et encore plus ridicule et odieuse. Il remplit l'histoire et le roman. Flaubert, dans son *Candidat*, et plusieurs autres auteurs qui l'ont présenté au théâtre, ont échoué en le montrant trop crûment, en ne l'enveloppant pas assez de la rhétorique, du « galoubet », de la « galéjade » qui ont fait le succès de *Numa Roumestan* et de Pégomas dans *Cabotins* de Pailleron. Le public aime, au théâtre comme à la ville, les séduisantes fripouilles, surtout celles qu'il a couvées électoralement, qui lui font les poches en l'amusant. Il les préfère à l'honnête homme froid et distant qui ne sait pas rire, même dans les cimetières. Ce qui fait faiblir l'attaque, c'est que chaque nouveau qui se présente dit : « Oui, c'est entendu, mes prédécesseurs ont pu être des fripouilles, mais moi, *Moa !* je suis d'une autre trempe ; je ne suis pas de ceux qui trahissent ! » Et cela dure jusqu'au premier pot de vin qui se présente, puis on passe à un autre. Il y a plus de cent ans que cela dure.

Le politicien a son ancêtre, son prototype, dans le *Ventru*, chansonné par Béranger en 1818, qui chantait ses « bons dînés » chez les ministres avec une jovialité cynique dont voici quelques traits :

« ... L'Etat n'a point dé péri :
Je reviens gras et fleuri ...

« ... Comme il faut au ministère
Des gens qui parlent toujours,
Et hurlent pour faire taire
Ceux qui font de bons discours,
J'ai parlé, parlé, parlé,
J'ai hurlé, hurlé, hurlé...

« ... Si la presse a des entraves,
C'est que je l'avais promis.
Si j'ai bien parlé des braves,
C'est qu'on me l'avait permis.
J'aurais voté dans un jour
Dix fois contre et dix fois pour...

« Au nom du roi, par mes cris,
J'ai rebanni les proscrits...

« ... Des dépenses de police
J'ai prouvé l'utilité... »

Et voici les deux derniers couplets, sommet du *crescendo* de turpitude :

« Malgré des calculs sinistres,
 Vous paierez, sans y songer,
 L'étranger et les ministres,
 Les ventrus et l'étranger.
 Il faut que, dans nos besoins,
 Le peuple dîne un peu moins.
 Quels dînés,
 Quels dînés,
 Les ministres m'ont donnés !
 Ah ! que j'ai fait de bons dînés

Enfin, j'ai fait mes affaires :
 Je suis procureur du roi ;
 J'ai placé deux de mes frères,
 Mes trois fils ont de l'emploi.
 Pour les autres sessions
 J'ai cent autres invitations.
 Quels dînés ! etc. »

Daumier a peint le Ventru en troupeau délibérant, dans son *Ventre législatif* (1834). « Jeu de massacre d'un aspect horrifiant, qui prédispose plus au cauchemar qu'à une gaieté reconfortante ! Ce ne sont que mufles et groins, nez pulpeux, bouches sphincters, yeux caves ou bigles, etc. », en a dit Louis Nazzi. Plus amusant dans sa bonhomie prudhommesque, avec ses apophtegmes arrivistes, est le *Jérôme Paturot*, de L. Raybaud. L.-Ch. Bienvenu (Touchatout), dans son *Trombinoscope*, a fouaillé la vulgaire insanité politicienne. La caricature et la satire contemporaines l'ont vigoureusement fouettée dans nombre d'œuvres, notamment dans les numéros de *l'Assiette au Beurre* intitulés : *Monis, marchand de cognac* (n° 7 bis), *Les Baudin de nos jours* (n° 38), *L'assiette au beurre municipal* (n° 55), *Pour être député* (n° 56), *Têtes de Turcs* (n° 61), *Les bonnes paroles du camarade Briand* (n° 410). De même dans la première série des *Hommes du Jour*, par Méric et Delannoy.

Mais le politicien se peint lui-même encore mieux que n'importe quelle critique, grâce à l'ingéniosité que lui donne son besoin de paraître, de faire croire à son génie, à sa sincérité, à son dévouement, à tout ce qu'il ne possède pas. On a composé des recueils de ses discours et écrits choisis, ceux de Clemenceau et de Briand entre autres. Il manque ceux de M. Millerand, un des plus complets spécimen du genre, et c'est dommage. Il serait particulièrement édifiant de voir réuni ce que ce verbeux personnage a dit de plus caractéristique, depuis qu'il déclara la guerre au « vieux monde qui trébuche dans la boue et dans le sang », jusqu'au jour où il s'est gavé de cette boue et de ce sang comme président de la République. Comme tout ce qui bourdonne, tout ce qui piaille, tout ce qui se faufile pour être au premier rang devant le photographe, le politicien gesticule, grimace, hurle ; il est partout et l'odieux ne l'arrête pas plus que le ridicule. Il est l'arriviste, le bluffeur, le puffiste de la politique. Il préférerait être mort que de ne pas attirer l'attention sur lui, même pour recevoir des pommes cuites. Il avale toutes les couleuvres, donne dans tous les panneaux, même pour célébrer la gloire du grand poète Hégésippe

Simon, ou pour délivrer de la tyrannie le noble peuple des Poldèves, qui n'ont jamais existé! Il fait fi de tous scrupules, de toute fierté, de tous sentiments qui ne sont pas que verbaux, sauf peut-être dans l'intimité. Quant il a semé la ruine et la misère autour de lui, d'un « cœur léger », il pleure peut-être sur lui-même, comme M. Lechat.

Le politicien n'a pas d'opinion ; il a des appétits et il les promène d'un parti à l'autre dans l'espoir de mieux les satisfaire. Mais il ne sait pas sortir d'un parti « à l'anglaise », discrètement; il faut qu'il s'en aille avec bruit et explique ce qu'il appelle « reprendre sa liberté d'action et de vote ». Il pratique ainsi l'ostentation du reniement. On n'est pas fier, généralement, d'être un renégat ; mais pour un politicien, c'est un sujet d'orgueil qui lui permet de se montrer dans les journaux sous ses aspects photogéniques les plus avantageux. La Fouchardière a raconté que la collection de M. P. Boncour comprend à cet usage 6.327 clichés aussi rares que curieux!

Le politicien prend les attitudes de dignité bouffonne du Matamore pour dire : « Jamais nous n'accepterions un mandat impératif. Nous plaçons au-dessus de tout notre conscience et ce que nous considérons être notre devoir. » Malheureusement, on ne sait jamais où est sa « conscience » et ce qu'est son « devoir », pas plus qu'on ne sait jusqu'où va son « dévouement » à la chose publique. Il a une si sainte horreur des responsabilités qu'il n'a pas même le courage de ses votes ! Il a inventé le « scrutin secret » pour pouvoir soutenir qu'il a voté blanc quand il a voté rouge, et tous les jours la peur de l'électeur lui fait rectifier ce que lui ont fait faire les bonnes combinaisons parlementaires. C'est ainsi que les politiciens manifestent ce que M. Jean Piot a appelé « la rigidité dans l'abandon des principes ». On comprend qu'ils ne veuillent pas de mandat impératif de leurs électeurs !... « Vieilles phrases, vieux mensonges, vieux galons », disait A. Karr, des boniments politiciens. Ils pensent tous comme certain ministre : « Il y a trente ans, je me serais fait couper en quatre pour mes principes. Aujourd'hui, je coupe mes principes en quatre. » A-t-on besoin d'avoir des scrupules quand on a tant d'esprit ?

Ces hommes, qui ont une si haute conscience et un si grand sentiment de leur devoir, sont surtout cramponnés au mandat qui les fait bien vivre. Aussi, comme dit La Fouchardière, « avant de voter une loi, ils ne se demandent pas : « Est-ce que c'est utile au pays? », ils se demandent : « Est-ce que c'est avantageux pour la coterie? ». » La coterie, c'est le parti qui les soutient, ce sont les camarades sans lesquels ils ne seraient rien. L'ex-prolétaire, l'ex-travailleur qui, dans quatre ans de haute solde municipale, départementale ou législative, à laquelle s'ajoutent tant de profits affairistes, amasse une fortune que ne lui aurait jamais rapportée son métier quel qu'il fût, se révèle un parfait bourgeois. Il n'est pas un Cincinnatus et, lorsqu'il a été blackboulé, il use de tous les moyens pour ne pas retourner à sa « mistoufle » originelle. On ne veut plus voyager et payer sa place en 3^{es} classes dans la vie quand on a « resquillé » en 1^{res}, et on s'accroche à ses prébendes, même si on n'y a plus de titres. Le « peuple souverain » peut avoir signifié à l'ex-député qu'il l'a assez vu. Le parti est là : c'est un syndicat de défense politicienne. Il le fait installer dans une sinécure avantageuse en attendant l'occasion de le faire réélire quelque part.

C'est ainsi que d'anciens chamberlains deviennent chefs dans l'administration, préfets, trésoriers payeurs généraux, ambassadeurs, gouverneurs de colonies, etc. en attendant de se « dévouer » de nouveau pour un mandat électoral. Si l'homme est devenu impossible auprès de ses premiers électeurs, on le patronne dans d'autres circonscriptions. Il ne connaît rien des intérêts locaux qu'il aura à représenter, mais il n'en a pas plus besoin qu'un ministre dans les choses de son ministère. Il y en a qui font ainsi le tour du pays sans trouver à se caser. On en fait alors des sénateurs par les combinaisons du suffrage restreint. Élevés à cette dignité (*Senatorum ordinem adipisci*, Cicéron), ils sont définitivement garés de la bagarre électorale, au-dessus du forum et du caprice de la foule qui ne les méprisera jamais autant qu'ils la méprisent. Ils planent au rang des dieux ! Il y a ainsi des familles entières pour qui le parasitisme politique est héréditaire, qui se le transmettent de père en fils comme une sorte de droit dynastique. Henry Becque n'entendait rien à la politique lorsqu'il disait :

*« Et j'attendais la République
Sans en attendre rien pour moi. »*

Chaque parti politique est la pureté même. C'est toujours chez le voisin que se produisent les collusions immorales. On crie d'autant plus fort contre celles de l'adversaire qu'on fait le silence sur les siennes. « Le propre des hommes de parti est de se soutenir, même sans s'estimer, parce qu'il est moins utile de s'estimer que de se soutenir », dit la morale politicienne. Quand les intérêts des partis différents ne sont pas trop opposés, il y a alors la solidarité politicienne qui joue. « J'aurais pu désavouer mon prédécesseur. Je ne l'ai pas voulu ; ce sont des choses que l'on ne fait pas », disait M. Caillaux devant la Commission d'enquête informant sur l'affaire Oustric. M. Caillaux appellerait un agent de police pour arrêter un pickpocket opérant sous ses yeux la substitution d'un portefeuille particulier, mais il ne dit rien quand le pickpocket s'attaque au portefeuille public. C'est de la morale politicienne. Toute notion d'équité est ainsi complètement faussée au profit des intérêts politiciens ; ils font de la justice une chose absolument circonstancielle. Non seulement il y a une justice de classe, instrument de la lutte de classe, qui multiplie l'illégalité et l'arbitraire contre ses ennemis de classe et pratique une perpétuelle violation de la liberté individuelle, mais il y a une justice de parti, de boutique, de caverne électorale, et elle sévit de plus en plus grâce aux mœurs politiciennes. M. E. Jaloux a écrit, un jour, ceci : « Un convoi de forçats est parti pour la Guyane. Est-on sûr qu'aucun innocent ne s'y trouvait ? Je déplore seulement que les choses ne deviennent crucifiantes dans ce pays que lorsque la politique et les intérêts de caste s'en mêlent. »

Aux temps de l'affaire Dreyfus, on avait eu l'illusion de l'existence d'un « parti de la justice », de la justice pour tous, où se rencontraient tous ceux qui plaçaient la justice au-dessus de la politique et des intérêts de toutes les castes. La Ligue des Droits de l'Homme avait été formée pour cette défense supérieure de la justice... Elle est aujourd'hui débordée par le flot de l'iniquité toujours triomphante, qui vient de gauche comme de droite, et de tous les partis, hostiles ou indifférents, qui font la « conspiration du silence » autour de ses appels. La politique de toutes

les nuances entasse ainsi scandales sur scandales. Pendant qu'un Roussenq expie au baigne, depuis vingt-cinq ans, le « crime » d'avoir brûlé un jour un pantalon militaire, des individus que la chronique judiciaire classe parmi les « malfaiteurs dangereux », échappent aux tribunaux ou ne subissent pas leurs peines parce qu'ils sont des parents, des amis, des courtiers électoraux, des gardes du corps, « nervis » et matraqueurs de réunions publiques, de politiciens influents. Ceux-ci, suivant les circonstances, exhalent le « dégoût de leur conscience » à propos de certaines affaires comme celle du professeur Moulin ; ils gardent allègrement ce dégoût en eux, et pendant des années, à propos d'autres affaires, celles du docteur Boutrois, du capitaine Moirand, du professeur Platon, et de cent autres. Dans l'affaire du professeur Platon, les plus « hautes consciences » de son propre parti se taisent systématiquement depuis huit ans, alors qu'elles *savent* que ce professeur a été *condamné par ordre* !... Derrière toutes les iniquités sociales, il y a des partis et des politiciens qui en profitent. Les partis réactionnaires ne voulaient pas, il y a trente ans, que le capitaine Dreyfus fût reconnu innocent ; les partis démocratiques ne veulent pas, aujourd'hui, que le professeur Platon soit innocenté. Et tous les politiciens de gauche ou de droite ne veulent pas qu'il existe une justice sociale à laquelle, les premiers, ils auraient à rendre des comptes !

Mais tout cela ne compte pas pour le sot électeur, tout cela est emporté dans le flot boueux du battage électoral, de la parade des tréteaux qui enlèvera ses suffrages à l'esbroufe. On voit alors « l'honnête » Bertrand dénonçant le « malhonnête » Robert Macaire et tous les « Requins » qui sont à la direction des affaires publiques, « dans la tourbe des politiciens d'affaires » - y en aurait-il qui seraient hors des affaires ? - « qui spéculent sur l'ignorance publique... dans l'armée des aventuriers au service de la classe dirigeante » ; et il fait le geste de se boucher le nez en parlant de « la bourgeoisie heureuse et payeuse qui ne regarde pas la propreté du linge de ses laquais ». La foule, d'abord méfiante, applaudit bientôt à tout rompre, d'autant plus que ça se termine par l'*Internationale*. « Quel brave homme ! » dit-elle, « quel candidat honnête ! Celui-là n'a certainement pas la chemise sale. Il sera mon député. » Et dans la coulisse Bertrand et Robert Macaire se congratulent, échangeant leurs chemises, puis ils vont retrouver un autre « honnête homme », le baron de Wormspire qui leur fait manger la bouillabaisse avec des princesses de théâtre. La suite, ce sera une bonne loi que présentera Robert Macaire, que Bertrand laissera voter sans rien dire, et qui permettra à Wormspire de retenir comme amendes le quart du salaire des serfs de ses usines et de ses bureaux. (Loi votée en février 1932 et contre laquelle la Confédération Générale du Travail a protesté).

*« Il faut que dans nos besoins
Le peuple dîne un peu moins »,*

chantent les « ventrus » de 1932 comme ceux de 1818 ; et si le brave électeur crie qu'il est volé par tous ces « honnêtes gens », Robert Macaire déchaîne ses « flics » contre lui pendant que Bertrand chante à la cantonade :

*« Des dépenses de police
J'ai prouvé l'utilité. »*

Léon Werth a constaté que, chez les politiciens, « rien ne s'est incarné... la politique en eux n'est pas chair et sang ». En effet, elle n'est que digestion. Werth a ajouté : « Ils se réunissent en des déjeuners corporatifs. Il y a une règle du jeu. Pas même au dessert - et pas plus qu'à la Chambre - on n'évoque la Homs Bagdad et la N'Goko Sangha. » C'est ce qui permet d'écrire, à l'usage des bonnes poires militantes du parti, des brochures furibondes contre les « Requins », pendant que les chefs déjeunent avec ces requins ! La brochure c'est « l'indéfectible affirmation marxiste » - sans rire, - les déjeuners, c'est « l'alliance républicaine ». La veille des élections, on se souvient qu'il y a des révoqués de 1920 qu'il faudrait faire réintégrer par les Compagnies de chemins de fer. Tous les partis jurent d'exiger d'exiger cette réintégration. Le lendemain des élections, tous l'oublie. On en reparlera aux prochaines élections, et on en reparlera encore quand les derniers révoqués seront morts. C'est ainsi que les politiciens donnent la lune à leurs électeurs, comme disait le père Peinard.

Terminons en constatant que c'est à la Guerre - « régénératrice », selon M. Bourget - de 1914, que l'on doit, avec le naufrage définitif de la démocratie dans l'ochlocratie, le débordement de boue politicienne de l'heure. C'est elle qui a amené l'avènement à la politique de la bande à Thénardier échappée à ses bouges, ses ghettos, ses maquis, pour la curée des centaines de Waterloo de la « Victoire » dans le monde entier. Thénardier disait, aux temps calamiteux de la rue Blomet : « Oh ! je mangerais le monde ! » Il est en train de le manger et, avec lui, sortis comme des rats des égouts électoraux, toute la troupe des Babet, Gueulemer, Claquesous, Montparnasse, Demiliard, Mardisoir, Barrecarrosse, Poussagrive, Carmagnolet, Poussedentelle, et tous les autres dont V. Hugo a conté la vermineuse épopée. Ils s'épanouissent aujourd'hui dans des emplois de « faisans », de « gangsters », de « rufians », de « topazes », de « nervis », de « resquilleurs » politiciens, dans les assemblées politiques, dans les Conseils d'administration des sociétés industrielles et financières, dans la presse, dans tous les lieux où l'on a des invitations pour les « bons dîners » des ministres. Dans la domesticité opulente des Zaharof, des Déterling, des Rothschild, des Kreuger, des Ford, des Bata et autres « Maîtres du Monde », Gueulemer est devenu Gueule-en-Or et Demiliard s'est métamorphosé en Deux-Milliards. Thénardier, promu président du Conseil, renouvelle l'*Histoire des Treize* avec son état major. Il y a bien, de temps en temps, quelque accrochage. Un copain fait le plongeon pour avoir signé trop de chèques sans provision ; d'autres s'effondrent dans des aventures de *Gazette du Franc* ; la prison de la Santé devient trop petite pour hospitaliser tous les compères, plus truffés les uns que les autres de « Légion d'honneur », qui ont « protégé » l'épargne publique en la faisant passer dans leurs poches. Mais ces choses arrivent même aux grands patrons, aux Kreuger par exemple, qui finissent par le suicide. On a l'habitude ; ce sont les risques du métier et ils sont moins graves depuis que les caresses de la « Veuve » ne sont plus que pour les pauvres « cavés », les anormaux primaires et les vagabonds. Dieu merci ! Il n'y a plus de rois pour faire accrocher les Semblançay à la potence, et de sans-culottes pour reprendre aux antiquailles les piques de Foulon et de Berthier.

La Ligue des Droits de l'Homme perdra son temps si elle veut guérir le

parlementarisme de la lèpre politique qui le ronge aujourd'hui jusqu'à l'os. Ils finiront ensemble, avec le régime d'imposture démocratique qui les a engendrés.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

POLYTHÉISME n. m. (du grec : *polus*, nombreux; *theos*, dieu)

Le polythéisme, ou culte de plusieurs dieux, est antérieur au monothéisme, ou culte d'un dieu unique, mais lui-même n'est pas apparu dès les tout premiers temps de l'humanité, ainsi qu'on le prétend d'ordinaire. Armand de Quatrefages professait que la religiosité constitue, avec la moralité, la caractéristique essentielle de la race humaine, du *règne humain*, comme il disait, voulant marquer par là que « l'homme est distinct des animaux au même titre que ceux-ci sont distincts des végétaux ». Pourtant notre espèce n'a pas échappé à la loi d'évolution ; et de longs siècles furent nécessaires avant qu'elle puisse se poser les problèmes qui donnèrent naissance aux religions. A l'époque moustérienne, on inhumait les cadavres ; de plus, leur attitude repliée indiquerait, dit-on, l'existence d'un rite, la croyance à la vie future. Admettons-le ; mais bien des milliers d'années s'écoulèrent avant d'en arriver là. Aux époques chelléenne et acheuléenne, on ne trouve rien de pareil. Certains animaux enterrent leurs compagnons défunts ou les couvrent de branchages ; beaucoup tremblent devant la mort ; aucun indice ne permet d'affirmer que l'idée de survie hante leur cerveau. La religion apparut lorsque l'homme s'interrogea sur son origine et sa destinée, lorsqu'il chercha une explication aux phénomènes de la nature. Ce qui exigeait une évolution cérébrale déjà très avancée. Ne pouvant rien comprendre aux forces cosmiques et à l'inflexible déterminisme de leurs lois, il peupla l'univers d'esprits semblables au sien, mais plus puissants. Alors naquit le polythéisme qui, malgré les prodigieux succès du monothéisme (voir ce mot), continue de régner aujourd'hui sur une notable partie du globe. Le fétichisme des sauvages actuels témoigne d'un état d'esprit voisin de celui des hommes primitifs. Dans l'ancienne Egypte, corps célestes, plantes, animaux, etc., prenaient forme de dieux, tant l'animisme demeurait un penchant essentiel de l'âme populaire. Chats, ibis, chacals, éperviers, crocodiles, scarabées étaient sacrés ; le culte du taureau Apis, à Memphis, et celui du bouc de Mendès sont restés fameux. Le taureau Apis devait être noir, avec un triangle blanc sur le front, une marque ressemblant à un vautour les ailes étendues sur le dos et, sur la langue, un signe en forme de scarabée. Des prêtres le nourrissaient soigneusement et l'honoraient comme un dieu. Sa mort était un deuil national. Parmi les divinités à forme humaine, plusieurs avaient une tête d'animal, souvenir certain de leur nature primitive. Même des arbres, même d'humbles végétaux furent considérés comme sacrés. L'anthropomorphisme triomphera plus tard ; mais les Egyptiens juxtaposèrent les divers cultes adoptés successivement par eux, sans chercher à les fondre ensemble ou à les relier par un lien logique. D'où l'inextricable chaos de leurs croyances théologiques. Une hiérarchie finit par s'établir entre les dieux ; Horus, Râ, Osiris passèrent au premier plan ; Ammon

d'Aménophis IV ; Sérapis devint le dieu principal à l'époque des Ptolémées. Nos pudeurs actuelles étaient inconnues de ces religions anciennes ; et le phallus, symbole de l'éternelle fécondité de la nature, faisait l'objet d'un culte qui s'étalait au grand jour. Des figures, dont l'organe viril n'était guère moins important que le reste du corps, étaient portées triomphalement dans certaines cérémonies. On faisait saillir les femmes stériles par le bouc sacré de Mendès. « Cet animal étant fort enclin aux actes de Vénus, écrit Diodore de Sicile, on jugea que son organe, qui était l'instrument de la génération, méritait d'être adoré, parce que c'est par lui que la nature donne naissance à tous les êtres. » Assemblage de cultes locaux disparates, la religion du peuple égyptien manifesta des tendances vers le monothéisme, mais n'y aboutit jamais.

Les Assyriens ont connu des dieux animaux, mais c'est dans les astres qu'ils plaçaient leurs divinités essentielles. Samas régnait dans le soleil, Sin dans la lune, Adar dans Saturne ; dans Jupiter habitait Marduk, dans Mars Nergal, dans Vénus la déesse Istar, dans Mercure Nébo ; Bin commandait aux tempêtes et aux orages. Aux environs de 860 avant notre ère, un roi assyrien comptait plus de 7.000 dieux petits ou grands. Ils étaient groupés par trois, chaque dieu ayant pour épouse une déesse qu'il fécondait. Le premier souverain de la Babylonie unifiée, Hammurabi, plaça Marduk à la tête des autres dieux. Il prétendait en avoir reçu un code de lois, que l'on a retrouvé à Suse et qui ressemble beaucoup au code mosaïque. Mais comme Hammurabi a vécu six siècles avant Moïse, c'est ce dernier qui l'a plagié. Sur bien des points, la Bible s'est d'ailleurs inspirée des traditions assyriennes ; ainsi, concernant le déluge. Furieux contre les hommes, les dieux décident qu'ils périront par l'eau, sauf Unnapishtin et les siens qui construisent une arche et s'y enferment. L'eau tombe d'une façon effrayante ; et l'arche s'arrête sur une montagne au bout de sept jours. Une colombe, puis une hirondelle lâchées par Unnapishtin, ne trouvant de terre ferme nulle part, reviennent ; un peu plus tard, un corbeau part et ne reparait point. Le Noé assyrien quitte l'arche et offre un sacrifice aux dieux. Antérieure au récit biblique, cette fable fut admise par les juifs, qui se bornèrent à la modifier en l'adaptant au monothéisme. Au dire des prêtres babyloniens, les astres exerçaient une profonde influence sur la destinée des hommes ; leur inspection permettait en conséquence de prévoir l'avenir. D'où l'astrologie qui, de nos jours encore, compte des partisans.

Le culte phénicien, qui s'adressait à une multitude de dieux locaux, fut particulièrement cruel, On immolait des enfants les jours de fête ou pendant les épidémies, les disettes et les autres calamités publiques. Engraisés au préalable, ils étaient suppliciés sous les yeux de leur mère qui devait s'abstenir de pleurer. Afin d'accroître les douleurs des victimes, on les traînait entre deux feux à l'aide de cordes mouillées ; plus tard on les brûla dans des statues métalliques. Pour s'assurer la bienveillance divine, des parents n'hésitaient pas à faire mourir leur unique enfant ou leur premier-né dans des souffrances atroces ; les époux sans postérité achetaient les enfants de parents pauvres pour les offrir au moloch odieux. A Carthage, qui fut fondée par des phéniciens comme on le sait, un chef de révoltés fit crucifier son fils afin de se rendre la divinité favorable. Deux cents enfants, désignés par le sort et

appartenant aux principales familles, furent brûlés, quand Agatocle assiégea la ville ; de plus, trois cents personnes s'offrirent en holocauste. Le Moloch carthaginois était une statue d'airain ; grâce à un mécanisme spécial, ses bras se relevaient, précipitant la victime dans une fournaise intérieure. En d'autres régions, on enfermait l'adulte ou l'enfant dans une statue d'airain chauffée au rouge. Des danses et des chants avaient lieu, avec accompagnement d'instruments de musique, pour couvrir les cris du malheureux qui agonisait. A côté des baals et des molochs, il y avait d'autres dieux moins féroces : citons Astarté, l'Aphrodite des Grecs, et Adonis, jeune et beau chasseur, que les femmes pleuraient, chaque année, le jour anniversaire de sa mort. Parmi les modernes, plusieurs refusent d'ajouter foi aux récits de Diodore et pensent que le sacrifice des enfants ne consista, de bonne heure, qu'en un simulacre, en une comédie rituelle. Espérons qu'ils disent vrai ; mais les religions ont provoqué tant de crimes que le contraire, hélas ! est loin d'être impossible.

Le panthéon brahmanique, à l'époque des Védas, était composé de dieux personnifiant les forces naturelles. Au nombre de 33, et ignorant toute hiérarchie, ils régnaient les uns au ciel, d'autres sur la terre, d'autres dans la région intermédiaire. Les grands dieux de l'Inde actuelle ne jouaient pas un rôle important. Aujourd'hui, dieux et déesses pullulent au pays de Gandhi. Vishnou et Siva sont honorés sous mille formes ; mais Brahma, la première personne de la trinité hindoue, n'est pas populaire, c'est un dieu trop métaphysique. D'incroyables superstitions, un culte désordonné, des extravagances de toutes sortes rendent l'hindouisme aussi ridicule et aussi odieux que n'importe quelle autre religion. Il faut, chez les théosophes, une forte dose d'ignorance ou d'aveuglement pour prendre au sérieux ces folies orientales. Et l'on peut douter de la bonne foi de ceux qui, ayant étudié sérieusement l'Inde brahmanique, osent nous l'offrir en modèle. De Dieu, le Bouddha Sakyamouni ne se préoccupa jamais ; peut-être n'y croyait-il point. Mais ses fidèles ont donné, de bonne heure, dans les pires extravagances du polythéisme. Relativement raisonnable en Chine, le bouddhisme a multiplié au Tibet les incarnations divines. Avec son pape, ses moines, son clergé, ses nombreuses pratiques de dévotion, le lamaïsme ressemble fort au catholicisme romain. Ces analogies ont fait croire à plusieurs que le christianisme devait beaucoup à la religion de Bouddha ; on a même parlé d'un séjour de Jésus dans l'Inde et exhumé de prétendus documents relatifs à son voyage et à son retour en Judée. Un manuscrit en langue pali aurait été découvert qui porte cette phrase sur le premier feuillet : « Ici ont été confiés à l'écriture les rapports faits par des marchands venus d'Israël et les résultats d'une vaste enquête faite par nous, disciples de Bouddha Gauthama, sur le Saint Issa crucifié en Judée il y a quatre ans par le Gouverneur Pilate du pays des Romèles ». La crédulité des théosophes étant inépuisable, les mystificateurs se permettent les plus bizarres fantaisies. Ces pieux mensonges rappellent ceux des premiers chrétiens ; mais nul homme réfléchi ne s'y laisse prendre. Les ressemblances constatées entre la vie de Bouddha et celle de Jésus portent seulement sur des légendes tardives ; l'on n'a pu, jusqu'à présent, en tirer des conclusions sûres.

En Gaule, le mystère qui entourait la religion et la défense faite aux druides

de rien écrire sur leur doctrine et leurs cérémonies cultuelles, empêchèrent longtemps d'approfondir les croyances sacerdotales. A l'origine, les Gaulois adoraient les grandes forces naturelles : Belon, le soleil, Belisana, la lune, les montagnes, les grands arbres, les fleuves, etc. Ensuite ils peuplèrent le globe d'esprits ou de génies et imaginèrent tout un monde de nains, de fées, de korrigans. Alors apparurent les principaux dieux gaulois : Teutatès qui conduit les âmes des morts, Esus qui remplit d'horreur la profondeur des forêts, Eporia, la protectrice des chevaux, Borvo, Sirona qui président aux eaux thermales, etc. Au-dessus des divinités locales, les druides plaçaient un être suprême, dont la connaissance était réservée à un petit nombre d'initiés. On ne trouvait ni temples, ni statues ; mais l'on offrait à ces dieux irascibles les dépouilles des vaincus ou des victimes humaines. Recrutés parmi l'élite de la jeunesse, les druides faisaient, au préalable, un apprentissage d'une vingtaine d'années. Isolés du monde, ils apprenaient des milliers de vers qu'ils devaient retenir de mémoire. Le chef des druides, nommé à vie, était choisi par voie d'élection. Parmi les fêtes, celle de la cueillette du gui, qui avait lieu le sixième jour de la lune d'hiver, était particulièrement solennelle. Au-dessous des druides proprement dits venaient les eubages, sorciers qui fabriquaient des amulettes et guérissaient les maladies, puis les bardes, assez peu considérés, qui chantaient des poèmes sacrés. Les druidesses disaient la bonne aventure et entretenaient les superstitions populaires.

Comme César parlant des Gaulois, Tacite, parlant des Germains, identifie leurs dieux avec ceux de Rome. Il en cite trois : Mercure, Hercule et Mars. Mercure n'était autre que Vodan ou Odin, le plus fameux des dieux de Germanie. Les légendes lui prêtaient des mœurs guerrières et de nombreuses aventures ; chasseur féroce, c'est lui qui entraîna au Walhalla ou paradis les âmes des guerriers tués sur le champ de bataille. Là encore ils continuaient à se battre et à boire la cervoise ou l'hydromel dans le crâne de leurs victimes. Hercule se confondait avec Thor, le dieu du tonnerre, qui faisait entendre sa voix puissante au milieu des orages. Pour ce motif, Thor sera parfois confondu avec Jupiter. Le Mars germain était Tyr, fils d'Odin, qui avait pour symbole une épée plantée en terre. Parmi les déesses, citons Fraya, la Vénus du Nord, Hertha, la terre nourricière, Holda, la vigoureuse chasserresse. Le panthéon des germains était abondamment peuplé ; en outre ils supposaient la nature pleine d'esprits, elfes et trolls. Dans les montagnes habitaient des géants et des nains, dans les eaux des nixes, dans la mer un démon femelle Ran. Tout arbre avait son génie ; le culte des rivières et des fontaines était très populaire. On ne trouvait ni temples, ni caste sacerdotale ; les sacrifices étaient offerts par le chef de la famille et par le chef de la cité. Sorciers, devins, prophétesses ne manquaient pas : les femmes surtout passaient pour jouir de dons magiques. En 70, la prophétesse Velléda parvint à soulever les Bataves contre les Romains.

Les mythologies grecques et romaines sont trop connues pour que nous insistions. Très nombreuses, les divinités grecques avaient un visage et un corps humains ; elles étaient douées des vertus et des passions habituelles aux hommes. Grâce aux poètes et aux artistes, la religion primitive s'était modifiée de bonne heure, pour faire place à l'anthropomorphisme. Pourtant le totémisme laissa de

nombreux vestiges, et les dieux ou déesses habitaient l'Olympe, une haute montagne du nord de la Grèce. C'étaient Zeus, le roi des hommes et des dieux, Héra, son épouse et sa sœur, Apollon, le maître du soleil, Poséidon qui commandait aux eaux et à la mer, Arès, le dieu des combats, Héphaïstos, le forgeron, Hermès, le messager céleste, Athéna, la déesse de la sagesse, Aphrodite, la reine de l'amour, Vesta, la gardienne du foyer, Déméter, la protectrice des mois lune. Les Grecs honoraient beaucoup d'autres dieux, Hadès, le roi des enfers, Dionysos, le protecteur de la vigne, etc., ainsi que des divinités de moindre importance : muses, nymphes, faunes, néréïdes et tritons. Des héros ou demi fils d'une mortelle et d'un dieu, étaient en outre admis dans l'Olympe : par exemple Hercule, Persée, Bellérophon, les deux frères jumeaux Castor et Pollux. Les Grecs possédaient des sanctuaires ; et quelques-uns, en particulier ceux de Delphes, d'Olympie, de Délos, jouissaient d'un renom prodigieux. Fort tolérants en matière théologique, dans l'ensemble, les hellènes persécuteront, néanmoins, Anaxagore parce qu'il doutait des dieux ; ils tueront Socrate qui les raillait. Nous avons parlé ailleurs de la religion romaine (voir Paganisme) et nous avons montré comment elle se transforma sous l'influence de la mythologie grecque.

Trois religions monothéistes, le Judaïsme, le Christianisme, le Mahométisme, triompheront plus tard des cultes polythéistes, dans maintes régions du globe. Elles n'ont pu les faire disparaître complètement ; c'est par centaines de millions que se comptent encore les partisans du Bouddhisme, du Brahmanisme, du Fétichisme. Et, si l'on examine attentivement les dogmes chrétiens, ceux du catholicisme en particulier, on y découvre de nombreux vestiges du polythéisme. Dieu est unique, mais on le suppose composé de trois personnes ; l'adoration du pain eucharistique rappelle le culte des anciennes idoles ; la communion, qui consisterait, d'après les fidèles, à manger la chair de Jésus, fut comparée, avec raison, par Saint Cyrille, à un banquet de cannibales. De son côté, Saint Augustin déclare « que dévorer cette chair paraît plus affreux que de tuer un homme ». Comme la pâque juive, qu'elle a continuée en la transformant, la pâque chrétienne découle en droite ligne des vieilles croyances totémiques. Pour leur avoir dit ce que je pensais de l'eucharistie, un jour de première communion, les prêtres espagnols, saisis de colère, ordonnèrent des prières expiatoires et me dénoncèrent aux tribunaux. Ils ne purent m'accuser d'avoir falsifié les textes des Pères de l'Eglise qui démontraient l'exactitude de ma conception.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

POPULATION

Ensemble des habitants d'une agglomération, d'une contrée, de la terre. Même si l'on ne considère que le nombre des humains, que leur répartition, leurs migrations et, en général, que les faits statistiques de l'anthropogéographie, la question de population est une des plus vastes qu'on puisse examiner.

C'est une des plus graves, et peut-être la plus grave, si on l'envisage du point de vue physiologique, psychologique, économique et social. Il s'agit alors des deux grands actes de l'existence, vivre et se reproduire. C'est alors une question biologique, la suprême question du développement de la vie humaine à la surface du globe.

A la vérité, jamais les potentats ne se sont intéressés autrement à la population que pour l'accroître d'une façon hasardeuse, sans se soucier de savoir si cet accroissement pouvait provoquer et entretenir le malheur des sujets.

Sauf chez les Grecs, on ne rencontre nulle part, à aucune époque, ni dans la littérature, ni dans l'histoire, ni chez les philosophes, encore moins, si possible, dans les codes, la moindre indication d'une règle limitant le nombre des membres d'un groupement, ni le moindre doute quant à cette idée que, pour la prospérité d'un pays, il est indispensable que s'accroisse sans arrêt le nombre de ses habitants.

Platon opine cependant que l'on doit « arrêter ou encourager la propagation » selon le besoin, « par les honneurs, la honte et les avertissements des vieillards ». Il veut même, dit Montesquieu, « que l'on règle le nombre des mariages de manière que le peuple se répare sans que la république soit surchargée » (*Lois*, liv. V). Il prescrit expressément que le « nombre des maisons et des lots de terre ne dépasse jamais cinq mille quarante, comme celui des guerriers » ! Quand au nombre des enfants il dit qu'en cas de surabondance, on peut « interdire la génération ou favoriser l'émigration ».

Aristote, selon Montesquieu, exprime que « si la loi du pays défend d'exposer les enfants, il faudra borner le nombre de ceux que chacun doit engendrer », que « si l'on a des enfants au-delà du nombre défini par la loi il faut faire avorter la femme avant que le fœtus ait vie » (*Politique* Liv. V).

« C'est un grand tort, dit encore Aristote, quand on va jusqu'à partager les biens en parties égales de ne rien statuer sur le nombre des citoyens, et de les laisser procréer sans limite, s'en remettant au hasard pour que le nombre des unions stériles compense celui des naissances, quel qu'il soit, sous prétexte que, dans l'état actuel des choses, cette balance semble s'établir tout naturellement. Il s'en faut que le rapprochement soit le moins du monde exact... Le parti le plus sage serait de limiter la population et non la propriété, et d'assigner un maximum qu'on ne dépasserait pas, en ayant à la fois égard, pour le fixer, et à la proportion éventuelle des enfants qui meurent, et à la stérilité des mariages... S'en rapporter au hasard, comme dans la plupart des états serait une cause inévitable de misère dans la république de Socrate ; et la misère engendre les discordes civiles et les crimes... » Aristote va jusqu'à permettre l'abandon et l'avortement.

Mais ce ne sont là que des vues théoriques. Toutes les lois anciennes et modernes cherchent à multiplier les mariages pour accroître la population. On connaît l'effort d'Auguste, par les lois Julia et Papia Poppea, en vue de combattre le célibat et la diminution du nombre des citoyens romains.

Le christianisme, un moment, réagit, en dehors de toute préoccupation économique, contre les encouragements au mariage. Partant d'un principe religieux, moral, saint Paul recommanda le célibat. Il ne resta guère des conseils d'abstinence de l'église catholique primitive que la pratique du célibat chez les prêtres, que les anathèmes dont elle frappa, notamment au concile de Trente l'opinion que l'état conjugal doit être préféré à l'état de virginité ou de célibat. En fait l'Eglise impose le célibat aux prêtres parce qu'il est une force pour sa défense et sa domination, pour la propagation de la foi. Mais elle a toujours provoqué la multitude au mariage, à la procréation et a fait une loi aux fidèles du *cresette* et *multiplicamini*. Les prêtres, les écrivains catholiques, casuistes ou non, par tous les moyens, y compris la confession ont poussé à la reproduction irréfléchie, à l'accroissement humain désordonné.

La littérature du moyen âge, la littérature moderne ne semblent pas avoir émis de profondes remarques sur la population. Les documents précis sur le nombre des hommes font défaut dans les ouvrages courants d'histoire ancienne, d'histoire du moyen âge et des temps modernes. Peut-être les érudits pourraient-ils éclairer sur ce point les chercheurs ? Sans doute trouverait-on qu'au cours des siècles les famines, les guerres, la misère permanente ont eu pour grande cause occulte et originelle un surcroît continu de population par rapport aux produits. Si j'en crois Rambaud, par exemple, un des rares historiens qui aient eu quelque intuition de l'importance de cette question, les politiques ecclésiastiques du moyen âge semblent avoir préconisé l'idée de déverser sur d'autres pays le trop plein des populations de l'ouest européen, Les Croisades n'auraient été que la mise à exécution d'un plan d'émigration en masse. C'est au moins ce que laisse supposer un passage de la prédication du pape Urbain II au concile de Clermont où fut prêchée la première Croisade. Le pape exprima cette idée presque dans les mêmes termes que les économistes et les politiques actuels invitant les déshérités d'Europe à chercher fortune dans le nouveau monde ou aux colonies australiennes et africaines : « La terre que vous habitez, disait Urbain II, cette terre fermée de tous côtés par des mers et des montagnes, tient à l'étroit votre trop nombreuse population ; elle est dénuée de richesses et fournit à peine la nourriture de ceux qui la cultivent. C'est pour cela que vous vous déchirez et dévorez à l'envi, que vous vous combattez, que vous vous massacrez les uns les autres. Apaisez donc vos haines et prenez la route du Saint-Sépulcre... »

Quoi qu'il en soit, il semble que la question de population n'a pris, dans les préoccupations des hommes d'état et des philosophes, une place assez importante que vers le XVIII^e siècle.

Sauf des aperçus superficiels et ingénieux chez Vauban, par exemple, au XVII^e siècle, et toujours dans le sens de l'accroissement, il faut arriver à Mirabeau le père, à Quesnay, Adam Smith, Arthur Young, Dugald Stewart, au moine vénitien Ortes, à l'anglican Townsend, à bien d'autres, pour trouver des vues fugitives, des intuitions incomplètes sur la question.

Ce fut Malthus qui étudia le plus profondément le sujet et émit, le premier, des principes dont l'importance est telle qu'aujourd'hui encore ne sont pas closes les discussions qu'ils ont suscitées. Les recherches et les conclusions de cet économiste tendaient à démontrer, et, à mon sens, démontraient, que tout accroissement dans le chiffre de la population, que ne précède pas ou n'accompagne pas un accroissement correspondant des moyens de subsistance, ne peut engendrer que la misère, la guerre, un accroissement de la mortalité. Selon lui la difficulté ne consiste jamais à mettre au monde des êtres humains, mais à les nourrir, à les vêtir, à les loger comme il faut, à les élever lorsqu'ils sont nés. Réagissant contre le fameux aphorisme de J.-J. Rousseau, adopté, prôné par de nombreux disciples : il n'est pire disette pour un état que d'hommes, Malthus démontra qu'en tout lieu l'espèce humaine s'accroît tant que la multiplication n'est pas arrêtée par la difficulté de pourvoir à sa subsistance et par la pauvreté d'une portion de la société, et que, en conséquence, au lieu de favoriser l'accroissement on doit plutôt s'efforcer de le limiter, de le régler.

Nous n'analyserons pas ici son ouvrage, pas plus que les déductions qu'en ont tirées les purs malthusiens et les néo-malthusiens. On aura des vues sur ce point aux articles *Malthusisme et Néo-Malthusisme*, *Naissances*, *Natalité*, *Eugénisme*, etc. de cette encyclopédie. Nous nous bornerons à considérer la population au point de vue statistique laissant à chacun le soin de rechercher les causes dont les faits chiffrés découlent, sans envisager davantage les conséquences.

Tout au plus ferons les subsistances.

Ceci dit, quel est le nombre des hommes qui ont peuplé aux différentes époques, et qui peuplent aujourd'hui, notre planète ?

Dans les pays à recensements périodiques, comme la plupart des contrées européennes, quels que soient les erreurs, les omissions, les doubles emplois, le chiffre de la population est assez exactement connu. Mais partout ailleurs les évaluations remplacent les recensements et les chiffres, alors, varient quelquefois dans de fortes proportions. C'est ainsi, par exemple, qu'avant le premier recensement qui fixa la population de Madagascar à 2.500.000 habitants on l'évaluait diversement de 1 million à 6 millions d'habitants.

Pour la terre entière aux diverses époques les évaluations ont été fort différentes. En 1660, Riccioli évaluait la population de la terre à 1 milliard d'habitants. Süsmich, en 1742, indique le même chiffre. Voltaire donne 1 milliard 600 millions en 1753, et Volney cinquante ans plus tard, seulement 435 millions. C'est vers 1830-40 que l'on commence à avoir des chiffres moins fantaisistes. Bernoulli et Omalius d'Halloy évaluent à cette époque à 800 millions d'habitants la population de la terre, Kolb, en 1868, indique 1.250 millions, Bebm et Wagner, en 1882, 1.450 millions environ.

Voici les chiffres des évaluations, de 1880 à 1930, en millions d'habitants, chiffres fournis par les publications officielles, de la population de la terre

(nombres ronds) :

	1880	1900	1910	1930
Europe	328	420	450	530
Asie	800	850	800	1000
Afrique	110	130	140	145
Amérique	100	160	175	150
Océanie	5	5	6	10
Monde	1.343	1.565	1.571	1.935

On remarquera l'incertitude des chiffres pour l'Asie, notamment. C'est que, l'Inde et le Japon exceptés, les contrées de cette partie du monde sont sans recensements. Les chiffres de 1930 sont ceux, arrondis, de la Société des Nations (*Annuaire Statistique 1930-31*).

Le tableau suivant complète le précédent :

	HABITANTS						
	1900			1930			
	Superficie		En	Superficie		En	
en	de	millions	Par	en	de	millions	Par
km ²	milliers	de	km ²	millions	de	milliers	de
	km ²		km ²	millions	de	milliers	de
Afrique	28.890		130	4,4	145		4,9
Amérique	40.945		160	3,9	250		6
Asie	41.970		850	20	1.000		25
Europe	11.425		420	36,6	530		46,5
Océanie	8.560		5	0,5	10		1,1
Monde	131.820		1.565	11,8	1.935		15,2

On voit que la population du globe s'accroît, que les lamentations sur la dépopulation sont vaines et ne peuvent en tout cas être prises en considération que par ceux qui regardent comme nécessaire la concurrence, la lutte, la guerre et toutes les misères qui s'en suivent.

Il n'est pas possible, dans le cadre de cette encyclopédie, de donner les chiffres des mouvements de la population de tous les pays sur de longues périodes, ce qui serait utile pourtant si l'on veut établir des comparaisons. Nous devons nous borner aux quelques tableaux suivants qui concernent seulement les principales régions du monde en faisant remarquer que les événements politiques, les guerres, changent la physionomie géographique des divers pays et rendent leurs statistiques difficilement comparables :

I. - Superficie et population des principales parties du monde

Etats et régions	1911-1914			1929		
	Superficie en milliers de km ²	Population en milliers d'habitants	Densité par km ²	Superficie en milliers de km ²	Population en milliers d'habitants	Densité par km ²
AFRIQUE :						
Egypte	930	11.300	12,1	1.000	14.200	14,2
Ethiopie	518	8.000	15,4	900	10.000	11,1
Liberia	95	1.500	15	120	2.500	20,8
<i>Possessions :</i>						
Allemandes	2.700	15.000	5,6			
Belges	2.400	10.000	0,5	2.400	10.000	0,5
Britanniques	7.100	37.150	5,2	9.200	41.700	4,5
Espagnoles	220	700	3,2	335	950	3
Françaises	9.200	30.900	3,3	10.500	35.600	3,5
Italiennes	1.550	1700	1	2.100	2.100	1
Portugaises	2.050	6.400	3	2.050	6.400	3
AMERIQUE :						
Canada	11.400	7.400	0,7	9.500	9.900	1
Etats-Unis	7.800	92.000	11,7	7.800	122.300	15,6

Mexique	2.000	15.000	7,5	2.000	16.350	8,1
Argentine	2.750	7.200	2,5	2.750	11.200	4,1
Bolivie	1.300	1.900	1,5	1.300	3.000	2,3
Brésil	8.500	20.500	2,4	8.500	40.300	4,7
Chili	750	3.250	4,3	750	4.200	5,6
Colombie	1.200	4.200	3,5	1.200	8.000	6,6
Equateur	310	1.300	4	310	2.000	6,4
Paraguay	250	630	2,5	450	900	2
Pérou	1.380	4.500	3,2	1.380	6.300	4,5
Uruguay	190	1.050	5,7	190	1.850	9,5
Venezuela	1.000	2.050	2,7	1.000	3.157	3
<i>ASIE :</i>						
Asie russe (U.R.S.S.)	17.200	27.600	1,7	15.000	33.200	2,2
Afghanistan	560	5.000	8,9	650	7.000	10,7
Arab.	2.300	1.000	0,5	2.600	7.000	2,7
Chine	11.200	320.000	28,5	11.200	450.000	40,1
Japon	380	50.000	131,3	380	63.000	165,7
Perse	1.600	9.500	5,6	1.600	9.500	5,6
Empire ottoman	1.700	17.000	9,5	740	13.100	17,7
<i>Possessions :</i>						
Britanniques	5.000	323.000	64	5.100	360.000	70,6

Françaises	750	17.200	21,5	750	25.000	33,3
Japonaises	300	17.000	56,6	300	25.600	88,6
Néerlandaises	1.900	37.700	19,7	1.900	60.000	31,8
Américaines	300	7.842	24,9	300	12.200	40,6
EUROPE :						
Allemagne	540	65.000	120,3	469	64.100	137,1
Autriche	300	28.500	95	84	6.700	797
Belgique	29	7.400	255,1	30	8.000	266,6
Bulgarie	96	4.300	44,7	103	5.800	56,3
Danemark	39	2.700	69	43	3.500	81,3
Espagne	495	19.000	38,3	503	22.700	45,1
Estonie				48	1.100	22,9
Finlande				388	8.400	8,7
France	536	39.600	73,8	551	41.200	74,7
Grèce	65	2.600	40	130	6.300	48,4
Hongrie	325	20.800	64	93	8.000	38,7
Irlande	84	4.400	52,3	69	2.900	42
Italie	287	34.600	120,5	310	41.500	133,8
Lettonie				66	1.900	28,8
Lituanie				56	2.300	41
Luxembourg	3	260	86,6	3	295	98,3
Norvège	321	2.400	7,4	324	2.800	8,6

Pays-Bas	33	5.800	175,8	34	7.800	229,4
Pologne				388	30.700	79,1
Portugal	91	5.200	59,1	90	5.800	64,4
Roumanie	131	6.900	52,6	295	17.600	59,3
Royaume-Uni	131	6.900	54,6	295	17.600	59,3
Serbie	48	3.000	62,5			
Suède	448	5.500	12,2	448	6.120	13,6
Suisse	41	3.700	90,2	41	4.000	97,5
Tchécoslov.				140	14.600	104,3
Turquie	170	6.200	36,4	24	1.000	41,7
U.R.S.S.	5.100	133.000	26	5.900	124.000	21
Yougoslavie				250	13.700	54,8
OCEANIE :						
Australie	7.700	4.800	0,6	7.700	6.400	0,8
Nouvelle-Zélande	270	1.000	3,7	270	1.500	5,5

Quelques-uns de ces tableaux appellent des remarques très générales. Partout la population s'accroît, partout sa densité kilométrique s'accroît. La France elle-même « le pays qui se dépeuple » voit sa population passer en 25 ans de 39 millions à 40 millions (en ne tenant pas compte de l'Alsace-Lorraine) et sa densité s'accroît de 1 habitant par 2 kilomètres carrés.

II. - Population par groupes d'âge (Pourcentage de chaque groupe par rapport au total)

PAYS	Année de naissance	De 0 à 20 ans	20 à 59 ans,		Plus de 50 ans	Total	
			sexe masculin	sexe féminin		sexe masculin	sexe féminin
Allemagne	1925	36,3	25,9	28,7	9,1	48,4	51,6

Angleterre	1921	37,1	24,9	28,6	9,4	47,7	52,3
Autriche	1920	35,8	25,4	28,8	10,0	48,8	51,2
Belgique	1920	34,7	27,1	28,0	10,2	49,2	50,8
Espagne	1920	41,9	23	25,3	9,8	48,5	51,5
France	1921	31,6	25,5	29	13,7	47,5	52,5
Hongrie	1920	41,2	23,5	26,3	9	48,5	51,5
Italie	1921	40,9	23,3	25	10,8	49,4	50,6
Norvège	1920	42,2	22,3	24,7	11	48,7	51,3
Pays-Bas	1920	42,4	23,9	24,9	8,8	49,7	50,3
Pologne	1921	47,5	21,1	23,8	7,6	48,3	51,7
Portugal	1920	43	21,4	25,7	9,4	47,3	52,7
Roumanie	1912	46,9	22,3	23,3	7,5	49,8	50,2
Suède	1920	38,6	24	23,2	12,2	49,1	50,9
U.R.S.S.	1926	48,7	21,1	23,5	6,7	48,3	51,7
Canada	1921	43,4	25,7	23,2	7,5	51,5	48,5
Etats-Unis	1920	40,7	26,7	25,1	7,5	51	49
Inde	1921	47,7	24,3	23,5	5,3	51,4	48,6
Japon	1925	46,6	23,3	22,4	7,7	50,2	49,8
Australie	1921	40,1	26,5	23,8	7,5	50,8	49,2
Nouvelle-Zélande	1926	39,1	26,9	25,9	8,1	51	49

III. - Population par professions - Pourcentage de chaque groupe

PAYS	Année	Pêche	Agriculture	Bât. carrières	Industrie	Commerce	Marine marchande	Autres transports	Armée	Admin. publique	Prof. libérales	Services	Autres
------	-------	-------	-------------	----------------	-----------	----------	------------------	-------------------	-------	-----------------	-----------------	----------	--------

								commerciaux					
	Allemagne	1909	35,2	4,3	35,8	8,7	3,7		2,3	1,4	2,5	5,6	0,5
		1925	30,5	3,2	38,1	11,7	0,5	4,2	0,4	2	4,1	4,4	0,9
Uni	Royaume-	1911	7,7	6,9	38,7	13,4	1,7	5,2	4,4		4,2	15,1	2,7
		1921	6,8	7,5	39,7	13,9	1,9	5,1	6,6		4,4	11,8	2,4
	Belgique	1910	22,5	5,7	40,4	11,9	0,6	4,9	1,1	2	3,4	5,9	1,6
		1920	19,1	6,6	39,9	10,7	0,8	6,8	2,2	3,3	3,6	5	2
	Espagne	1920	56,1	1,6	19,3	5	2,8		2,6	0,9	3,1	3,7	4,9
	France	1911	41	1,2	31,9	9,8			1,6	2,6	3,5	4	
		1926	38,3	2	31,2	11,4	0,3	3,1	3	1,4	3,9	4,4	
	Italie	1911	55,4	0,7	25,9	5,6	3,3		1,5	1,3	2,7	3	0,6
		1921	56,1	0,6	24	6,4	4		2	1,5	3	2	
	U.R.S.S	1926	86,7	6,1		1,4	1,6			2,3		1,9	
	Canada	1911	37,1	2,3	27,1	10,4	0,9	7,1		2,8	4,4	7,9	
		1925	35	1,6	26,9	13	0,7	7,1	0,2	2,8	6	6,7	
	Etats-Unis	1910	33,2	2,5	27,9	9,5	0,4	6,6	0,2	0,9	4,4	9,9	4,5
		1920	26,3	2,6	30,8	10,2	0,4	7	0,5	1,3	5,2	8,2	7,5
	Inde	1911	71,7	0,1	12,2	5,9	0,3	1,3	0,3	1,2	1,6	1,9	3,5
		1921	72,3	0,3	11,2	5,9	0,2	1,2	0,3	1,1	1,5	1,8	4,2
	Australie	1911	24,2	5,3	28,4	14,5	2,2	5,8	0,3	1,1	5,9	10,1	2,2
		1921	22,9	2,9	31,2	15,3	2,1	6,9	0,4	1,7	6,5	9	2,1

Le tableau II montre que c'est, de tous les pays du monde, la France qui a le moins de jeunes de 0 à 20 ans : 32 p. 100 contre 36 en Allemagne, 49 en URSS, etc. En revanche, de toutes les grandes nations européennes, c'est elle qui a le plus d'adultes producteurs de 20 à 60 ans et surtout le plus de femmes de 20 à 60 ans. C'est aussi la France qui a le plus de vieillards de plus de 60 ans. Cela est considéré par les surpeupleurs comme une faiblesse. J'estime que c'est une preuve que la vie est moins difficile, moins dure, en France que partout ailleurs.

Il est assez curieux que le nombre des femmes soit, en Europe, supérieur à celui des hommes et que ce soit le contraire au Canada, aux Etats-Unis, en Inde et au Japon.

Le tableau IV indique que le taux de la natalité baisse dans toutes les nations, que la nuptialité « légale » est en baisse presque partout et que l'excédent des naissances, partout constaté, ne s'accroît que dans quelques pays à forte natalité, Espagne, Italie, URSS, Japon. La baisse de la natalité, il convient de le rappeler, n'implique pas la diminution de la population, mais seulement la diminution de son accroissement. La mortalité diminue également partout. Il est remarquable qu'elle soit relativement élevée en France. C'est peut-être l'abondance des vieillards qui accentue la mortalité.

IV. - Natalité, Mortalité, Augmentation de la population, Nuptialité

Taux annuel par 1.000 habitants

Pays	Année	Natalité	Mortalité	Excédent	Nuptialité
Allemagne	1921-25	22,1	13,3	8,8	9,4
	1930	17,5	11,1	6,4	8,7
Royaume-Uni	1921-25	20,3	12,4	7,9	7,7
	1929	16,8	11,7	5,1	7,7
Belgique	1921-25	20,4	13,4	7	10,6
	1929	18,2	15	3,2	8,9
Espagne	1921-25	30,1	20,3	9,8	7,4
	1930	28,8	17,3	10,8	8,4
France	1921-25	19,3	17,2	2,1	9,5
	1930	18,1	15,7	2,4	8,3
Italie	1921-25	28,9	17	11,9	8,3

	1930	26	13,7	12,3	7,1
URSS	1921-25	44,1	24,1	20	9,7
	1928	42,7	18,8	23,9	10,7
Inde	1921-25	32,6	25,9	6,7	
	1928	34,3	23,9	10,4	
Japon	1921-25	34,5	21,8	12,7	8,8
	1929	32,7	19,8	12,9	7,8
Australie	1921-25	23,9	9,5	14,4	8
	1929	20,3	9,5	10,8	7,5
Canada	1921-25	27,4	11,2	16,2	7,3
	1929	24	11,6	12,4	7,9
Etats-Unis	1921-25	22,6	11,9	10,7	10,6
	1929	18,9	11,9	7	8,9

V. - *Mortalité infantile*

Décès au-dessous d'un an pour 1.000 naissances

	1921	1926	1929
Allemagne	134	102	96
Autriche		123	113
Belgique	115	97	104

Bulgarie	183	127	153
Danemark	77	84	83
Espagne	147	125	123
Finlande	95	86	98
France	115	97	95
Grèce	68	75	
Hongrie	193	167	179
Irlande	73	74	70
Italie	129	127	
Lettonie	93	88	101
Lituanie		146	176
Luxembourg	111	126	121
Norvège	54	48	49
Pays-Bas	85	61	49
Roumanie		194	197
Royaume-Uni	80	72	76
Suède	64	56	60
Suisse	74	57	52
Tchécoslovaquie	173	154	143
URSS		193	165
Canada	102	102	92
Etats-Unis	76	73	68

Inde	198	189	170
Japon	168	138	142
Australie	66	54	51
Nouvelle-Zélande	48	40	31

VI. - Migrations en milliers

	DES NATIONAUX				DES ETRANGERS			
	Emigration		Immigration		Immigration		Emigration	
	1923	1929	1923	1929	1925	1929	1923	1929
Allemagne	62,7	48,7	32,5	38,4	47,9	96	0,9	1
Autriche	4,6	4,8			4,4	7,4		
Belgique	20,8	13,4	10,5	8,8	36,4	46,6	14,1	15,5
Espagne	55,5	49,4	37,8	39,8			1,6	
France	1,8	3,5			176,2	179,3	54,4	38,8
Grèce	3,5	9,7		4,4				
Hongrie	3,5	7,4	0,3	0,5				
Italie	279	149,7	189	109,3				
Norvège	7	8			0,3	0,6		
Pays-Bas	3	3						
Pologne	81	243,4	21,2	104,5				
Portugal	19,2	40,3	16,8	14,2				
Royaume-	140,6	143,7	56,3	56,2	4,8	11,3		

Uni									
Suède	11,9	10,9	4,9	6,2					
Suisse	3,5	3,7			44,8	61,8	0,8	0,8	
Tchécoslov.	36,1	28,1	5	6,2	2,5	1,2			
Yougoslav.	15	15,7	5,7	6			2,6	2,4	
Canada			40	30,5	85	164,9			
Etats-Unis	25,3	23,4			290	268,9	81,6	53,1	
Inde	155	138							
Japon	10,6	20	13,6						

Le tableau V marque une baisse générale de la mortalité infantile (sauf en Roumanie, en Hongrie, Lettonie, Lituanie, Japon). Pour un pays peu chargé de naissances, la France garde une mortalité infantile relativement élevée. Sans doute l'éducation y est-elle moins développée en ce qui concerne la puériculture, l'hygiène de la première enfance.

Le tableau VI indique que d'une façon générale les pays à forte natalité ont une forte émigration et les pays à basse natalité une faible émigration et une forte immigration. Il faut noter que des mesures draconiennes sont prises par certains pays, comme l'Amérique, pour limiter l'immigration.

Ces tableaux pourraient être utilement complétés par d'autres sur la vie moyenne dans chaque pays. Sans doute seront-ils donnés au mot *vie* de ce dictionnaire.

A la question de population se rattache celle des subsistances. Y a-t-il assez de subsistances pour tous ? La presque unanimité des militants révolutionnaires répon
industriels, ceux des transports, etc., n'ont pas apporté à une humanité, sans cesse croissante, le bien être qu'elle attendait d'un développement prodigieux de la technique et j'avance que, dans l'hypothèse d'un partage équitable, la part individuelle serait insuffisante. Mais cette question, comme la précédente, sera sans doute traitée au mot *subsistances*.

- Gabriel HARDY.

Accueil

POSITIVISME n. m.

Le terme « positivisme » désigne deux choses bien différentes. Il s'applique au système particulier d'Auguste Comte, mais il convient également à une disposition d'esprit, à une méthode de recherche bien antérieures au comtisme. En ce dernier sens, le positivisme se confond avec l'esprit scientifique ; il implique le rejet des creuses spéculations, qui ne s'appuient point sur l'expérience, et un goût prononcé pour les faits observables. Ainsi compris, il s'inspire d'une tradition scientifique déjà longue, sans qu'aucun philosophe puisse se targuer d'en être l'inventeur. Nous lui devons les merveilleuses découvertes qui ont transformé le monde contemporain. Rénovateur de la mentalité humaine, trop longtemps prisonnière des [mythes religieux, ce positivisme là mérite qu'on le développe et qu'on l'encourage. Lui seul permettra à la morale et à la métaphysique de quitter l'ornière traditionnelle, où elles pataugent, pour réaliser des progrès sérieux. Depuis des années, je le répète, sans avoir pu convaincre les pontifes officiels, cela va sans dire. Le positivisme que ces derniers acceptent, c'est celui d'Auguste Comte voulant instaurer une morale et une religion qui n'ont rien de positif, quoique l'auteur assure le contraire. Ils trouvent également fort commode la distinction établie par le philosophe et ses disciples entre les réalités connaissables et celles qui ne le sont pas : l'inconnaissable servant de refuge aux plus sottes croyances de nos pères. Ce positivisme n'est pas le nôtre ; néanmoins nous saurons reconnaître ses mérites, car il marque une étape, sans doute indispensable, vers une philosophie devenue scientifique, non plus dans sa terminologie seulement, mais pour de bon.

Dans la loi des trois états, Auguste Comte a indiqué, de façon heureuse, la marche générale de l'esprit humain. L'homme primitif et l'enfant expliquent les phénomènes naturels par des volontés analogues à la nôtre. Ils peuplent le monde de divinités capricieuses, dont l'action engendre et les événements qui nous favorisent et ceux qui nous affligent. C'est l'époque théologique, où triomphent l'animisme et l'anthropomorphisme. Aux divinités l'on substitue plus tard des entités occultes, des forces cachées qui résident dans les choses elles-mêmes et provoquent des effets que l'on peut prévoir d'avance. La physique du moyen âge fournit un bon exemple de ce genre d'explication. C'est à sa vertu calorifique que le feu doit de l'échauffer, à sa vertu dormitive que l'opium doit de faire dormir ; et si l'eau monte dans un corps de pompe, c'est que la nature a horreur du vide. Dans cette période métaphysique, l'action des forces occultes est du moins conçue comme uniforme ; l'univers paraît soumis à des lois fixes. Enfin la cause d'un phénomène n'est plus, pour le savant, ni une volonté divine, ni une vertu cachée, mais un autre fait : elle consiste dans l'antécédent nécessaire et suffisant de ce phénomène. La loi naturelle, dont le degré de précision varie d'ailleurs singulièrement, sera l'expression du rapport qui relie la cause à l'effet. C'est la période positive, celle où sont parvenues nos sciences les plus avancées. Jusque là, Comte peut nous servir de guidé ; l'éloignement pour les entités métaphysiques, l'attrait pour les faits et les lois expérimentalement vérifiés caractérisent, de façon indubitable, la science contemporaine. Mais à cette conception de

l'esprit positif, le philosophe en substitua une autre qui ne concorde plus avec les données de la tradition scientifique. Proscrivant toute recherche, même basée sur l'observation, qui n'apparaissait pas susceptible d'application pratique, il considéra comme positives les seules connaissances utiles. Par contre, il admit des fictions, des utopies, invérifiables expérimentalement, mais qui contribuaient à soutenir les sentiments nécessaires à la vie sociale. Dans son *Système de Politique*, l'esprit scientifique disparaît pour faire place aux préoccupations utilitaires. Arrivé là, il n'hésite plus à déclarer positives toute méthode, toute idée qui lui plaisent, faisant ainsi de sa fantaisie le suprême critérium du savoir légitime. *Le Cours de Philosophie Positive* qui dans la pensée de Comte, n'était qu'une introduction à son œuvre politique et morale, reste heureusement plus fidèle, dans l'ensemble, au véritable esprit scientifique. Il a valu à son auteur une gloire justifiée. Groupant les sciences d'après leur ordre de complexité croissante et de généralité décroissante, le philosophe en distingue six que l'on peut qualifier de fondamentales : la mathématique, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, la sociologie. L'ordre où il les énumère est celui de leur dépendance et de leur développement historique ; c'est aussi l'ordre qu'il conviendrait d'observer du point de vue pédagogique. Parce qu'elle est la plus simple et la plus générale, la mathématique s'est développée la première, parce qu'elle est la plus complexe et qu'elle dépend de toutes les autres, la sociologie s'est constituée en dernier lieu. Les faits mentaux relèvent soit de la physiologie cérébrale, soit de la sociologie ; il n'y a pas place pour une psychologie séparée. A cette classification des sciences on a fait des reproches : elle comporte de regrettables omissions ; elle a tort de ranger l'astronomie parmi les sciences fondamentales et de séparer la physique de la chimie. Pourtant c'est d'elle que s'inspirent les classifications adoptées aujourd'hui ; son principe est encore le meilleur de ceux qu'on a proposés. Nous repoussons toutefois les conséquences pédagogiques que Comte en a tirées. Sur chacune des six sciences fondamentales, il s'étendra longuement ; mais sur la science en général il sera fort succinct. Œuvre de l'esprit positif, la science exclut la recherche des causes transcendantes et ne s'attache qu'à l'étude des faits et de leurs rapports constants. Très éloignée de l'empirisme, c'est-à-dire de la simple compilation des faits, elle vise à rendre possible la prévision rationnelle qui découle de la connaissance des lois reliant les phénomènes. Elle s'efforce aussi de hiérarchiser les lois particulières et d'en réduire le nombre, en les ramenant à des lois plus générales. Il faut tendre « à agrandir autant que possible le domaine rationnel aux dépens du domaine expérimental, en substituant de plus en plus la prévision des phénomènes à leur exploration immédiate : le progrès scientifique consiste principalement à diminuer graduellement le nombre des lois distinctes et indépendantes, en étendant sans cesse leurs « liaisons. » Aussi le rôle de l'observation diminue-t-il, dans la science, au profit du rôle de la déduction. Observation et induction permettent d'énoncer les premières lois ; grâce à la déduction, l'esprit en développe les conséquences et peut indéfiniment descendre du général au particulier. Mais les sciences particulières ont l'inconvénient de morceler le réel et de n'offrir que des fragments de vérité. Notre esprit désire plus d'unité : il veut connaître les liens qui les rattachent entre elles, avoir une vue d'ensemble sur leurs suprêmes conclusions. Ainsi se crée une science des sciences qui constitue la philosophie. Le besoin s'en faisait sentir depuis que les chercheurs, renonçant à une culture encyclopédique, se sont spécialisés dans une branche particulière du savoir. Systématiser les apparences pour les ramener à l'unité d'un seul principe, tel sera, selon une formule donnée plus tard par Spencer, l'objet propre de la philosophie positive. Il est vrai que Comte conteste la possibilité d'une synthèse objective. Nos connaissances sont fragmentaires et les diverses catégories de phénomènes sont irréductibles ; ne demandons pas à la chimie d'expliquer la vie, ni à la pesanteur de rendre compte des propriétés chimiques des corps. Néanmoins, on trouve chez lui un indéniable

essai de systématisation philosophique. Nous ne pouvons tout connaître, une partie du réel nous échappe ; d'où la doctrine de l'inconnaissable qui, pour beaucoup, caractérise le positivisme. Délaissant le plan métaphysique, Comte ne veut pas que l'on donne une signification transcendante à la notion de causalité et que l'on ramène les unes aux autres toutes les catégories de phénomènes. Pourtant, dans ses derniers écrits surtout, il penche vers un spiritualisme et une finalité qui ont leur source dans la vie sociale. Sachons-lui gré d'avoir cherché à faire de la sociologie une science positive. Aux explications théologiques il substitua dans l'étude de l'évolution humaine, des vues, erronées parfois, mais qui du moins ne s'écartaient pas des données expérimentales. D'autres ont poussé plus loin depuis ; il a le mérite d'avoir ouvert la voie. Par contre, en étudiant son œuvre morale, religieuse, politique, on est pris de pitié, en voyant jusqu'où un grand esprit peut déchoir. C'est tardivement qu'Auguste Comte fit de la morale une science spéciale ; encore ses idées sur ce sujet restèrent-elles confuses et vagues. Sa manière de déterminer et de justifier les règles de la vie pratique ne saurait, en aucune façon, nous satisfaire. A l'en croire, l'homme, sans la société, ne serait qu'un animal ; à cette dernière il doit pensées, sentiments, vouloir, bien-être, en un mot tout ce qui fait de lui un homme. Seule existe l'Humanité « *Le Grand Etre* » ; l'homme pris isolément n'est qu'un mythe. En conséquence nous devons subordonner à la société tous nos sentiments et toutes nos pensées, nous sommes moralement contraints de lui consacrer toutes nos forces. Nous n'avons pas de droits, mais seulement des devoirs. N'étant pas libre, l'individu n'a pas à décider de l'emploi de sa vie d'après ses goûts personnels ; la société dispose souverainement de toutes ses facultés, de tout son être. On ne saurait imaginer tyrannie plus complète, bien que Comte répugne à l'emploi de la force. Si nous arrivons à posséder des droits, nous les tenons exclusivement de la fonction remplie par nous dans la société. Et Comte ose confondre cet esclavage honteux avec le véritable amour d'autrui, avec le dévouement à l'humanité ! Il ramène l'altruisme au respect de l'ordre établi, à l'obéissance aux chefs ! On ne saurait pousser plus loin l'inconscience ou le cynisme. L'admiration, professée par le créateur du positivisme à l'égard du catholicisme, du moyen âge, des jésuites, n'a rien qui puisse surprendre. Poussant plus loin, il voulut instaurer une religion avec un clergé, des temples et un culte qui n'est pas sans analogie avec celui que pratiquent les partisans de Rome. L'Humanité y remplace Dieu. Elle n'est pas conçue comme la cause efficiente du monde, mais comme la souveraine puissance dont nous dépendons, comme la Providence qui, par ses bienfaites inventions, nous protège contre l'action brutale des forces naturelles. Ce nouveau Dieu a quelque chose de la grandeur et de la bonté du Dieu des théologiens ; il enveloppe tout ce que les ancêtres ont laissé de meilleur. L'esprit des morts nous hante ; c'est eux qui continuent de gouverner les vivants. Un triple culte, personnel, domestique, public, fut institué par Comte en l'honneur de l'Humanité. Le culte personnel comportait de nombreuses prières et s'adressait aux femmes, « nos anges gardiens », qui représentent pour nous la Providence. Destiné à sanctifier les événements essentiels de la vie, le culte domestique comportait neuf sacrements. Au culte public se rattachait l'institution d'un calendrier positiviste rappelant les principales époques de l'histoire et le souvenir des grands hommes. On prévoyait l'existence d'un sacerdoce hiérarchisé, de temples, de fêtes. Les idées sociales et politiques de Comte découlent du même besoin de systématiser à l'excès, d'établir un ordre rigide. Entre le capital et le travail ne doivent pas survenir de conflits d'intérêts. L'ouvrier est un fonctionnaire, au même titre que le capitaliste ; il a droit à une large indemnité pour son entretien. C'est aux hommes compétents qu'il appartient de prendre les mesures exigées par les circonstances. Mieux instruites, les masses renonceront à la souveraineté populaire qui n'est ni juste, ni efficace. Un double pouvoir, l'un temporel, l'autre spirituel, assurera la prospérité générale. Chaque république, d'étendue médiocre, aura pour chefs temporels des banquiers ; au-dessous d'eux

viendront, par ordre d'aptitude à exercer l'autorité, les commerçants, les manufacturiers, les directeurs d'exploitations agricoles. Dans le domaine spirituel, c'est à des philosophes qu'appartiendra le souverain pontificat ; savants, artistes, poètes, prendront place dans la hiérarchie sacerdotale. Ce nouveau clergé, composé d'aspirants, de vicaires, de prêtres, de grands prêtres aura pour fonction d'enseigner, d'administrer les sacrements, de surveiller la moralité publique, d'admonester les coupables et même de les excommunier. Tous ces chefs, comme aussi les capitalistes seront désignés non par l'élection, ni héréditairement, mais par cooptation ; autant que possible chaque chef choisira son successeur. Comte, qui se réservait le souverain pontificat, se chargeait de désigner les premiers directeurs spirituels de la cité. Nous pourrions multiplier les détails grotesques ; ce qu'on vient de dire suffira pour édifier le lecteur. On ne s'étonnera pas qu'un grand nombre de positivistes, les plus sensés, les plus clairvoyants, aient repoussé cette organisation sociale et cette religion. L'Action Française, d'un côté, les socialistes, à l'opposé, ont invoqué Auguste Comte en faveur de leur doctrine ; on y trouve maintes affirmations contradictoires, en effet ; mais un partisan de la liberté sympathisera difficilement avec ce défenseur de l'Etat omnipotent. Quelques-uns de ses disciples se donnèrent le ridicule d'accepter l'œuvre du philosophe dans sa totalité et de pratiquer le culte positiviste. « Comme saint Paul, écrira le brésilien Miguel Lemos, nous préférons être tenus pour insensés, en suivant les leçons de notre Maître, qu'être reconnus pour sages par la frivolité contemporaine ». Pendant plus de trente ans, Pierre Laffitte fut le chef des comtistes orthodoxes français ; en Angleterre, les grands pontifes furent successivement Richard Congreve et Fr. Harrison. La Suède, le Brésil, le Chili eurent des groupes remuants qui se bornaient à mettre servilement en pratique les préceptes du fondateur. Plus féconde fut l'action de disciples dissidents, Littré, Start Mill, Lewes, qui n'admettaient qu'une minime partie du comtisme et repoussaient absolument le *Système de Politique positive*. Quant à l'action diffuse de la nouvelle philosophie, on l'a exagérée singulièrement ; nous ne lui devons ni Spencer, ni Renan, comme on l'a prétendu : le premier s'est toujours défendu d'avoir subi l'influence de Comte, le second ne pouvait supporter la lecture du Cours de Philosophie Positive. Mais certains professeurs de Sorbonne estimèrent qu'elle leur serait d'un grand secours pour instaurer une religion nouvelle, celle de l'Etat ; par ailleurs des catholiques, comme Brunetière, André Godard, etc. la jugèrent capable de rajeunir l'apologétique chrétienne. Ce fut la vraie raison de son tardif succès. Durkheim doit beaucoup à Comte, et l'on sait qu'il exerça, de son vivant, une sorte de dictature philosophique dans l'Université. Faussement, on a confondu positivisme et comtisme ; les deux ne sauraient fusionner et le second reste un épisode d'importance secondaire dans l'histoire du progrès de l'esprit scientifique. Si Comte s'inspire de tendances positivistes dans ses premiers écrits, il retourne plus tard, inconsciemment ou non, aux vomissements de la théologie.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

POSSESSION n. f.

Il est à remarquer que la possession n'est pas toujours synonyme d'appropriation. La possession représente l'occupation d'une richesse, le fait d'avoir présentement à sa disposition tel objet, produit, etc. C'est ainsi que, bien souvent, la possession représente la jouissance actuelle d'un bien non fondée sur un titre de propriété. Par ce fait, la possession nous apparaît comme n'impliquant pas forcément la propriété. Il est à remarquer cependant que la possession prolongée assez longtemps peut faire acquérir, à celui qui la détient, la propriété. Il y a prescription en faveur du détenteur.

Par ailleurs, il arrive que la propriété et l'usager sont confondus dans la possession. La possession *légitime* et *définitive* constitue la propriété. Toute possession légitime est un droit. La *possession du sol* par les individus est nécessaire tant que la société générale ignore la cause de la puissance économique de quelques-uns, mais cette propriété individuelle disparaîtra quand la société *saura* et *voudra* le bien public généralisé. L'ordre, vie des sociétés, l'exige et la nécessité sociale l'imposera. Au figuré, être en possession signifie avoir la liberté de dire, le droit de faire, etc. Au pluriel, possessions signifie des fonds de terre, de colonies possédés par les Etats, les collectivités et même par des particuliers.

- E. S.

Accueil

POTENTIEL (adjectif et nom)

Au point de vue grammatical, l'adjectif potentiel désigne seulement la possibilité de l'action ; au point de vue philosophique, il convient à ce qui n'est qu'en puissance ; au point de vue médical, il s'applique à ce qui exige un certain temps avant de manifester son action. Mais c'est à sa signification physique que l'on s'arrête le plus souvent. Et d'abord, on oppose l'énergie potentielle à l'énergie cinétique ou actuelle. Cette énergie potentielle correspond au travail qu'accompliraient les forces intérieures d'un corps, si elles engendraient une action effectivement réalisée. Seules ses variations sont bien déterminées ; et, comme toutes les formes d'énergies, elle ne saurait augmenter spontanément, elle ne peut que diminuer. Si elle augmente, cet accroissement est compensé par la diminution d'une autre forme d'énergie. Le contrepoids d'une horloge possède, quand il est remonté, une énergie potentielle qu'il perdra pendant sa descente. Un ressort enroulé pourra de même produire un travail grâce à l'énergie que sa déformation lui confère. Un réservoir d'essence que l'on fera exploser avec de l'air, au moment voulu, constitue aussi une provision d'énergie potentielle. On pour exemples. Mais c'est en matière d'électricité que le terme potentiel acquiert une importance particulièrement considérable : il cesse alors d'être employé comme adjectif pour devenir un nom. Si l'on compare un courant électrique à une chute d'eau, son intensité répondra au débit de la chute, son potentiel à la hauteur de cette même chute. D'une façon plus précise, on peut dire que la différence de potentiel entre deux conducteurs est l'équivalent de la différence de niveau entre deux réservoirs d'eau. Quand on met en rapport deux conducteurs chargés d'électricité de même nom, ils sont dits de potentiel semblable, lors ne passe de l'un sur l'autre ; dans le cas contraire, ils sont dits de potentiel différent. C'est en volts que se comptent les différences de potentiel, et l'on appelle voltmètres les appareils qui permettent d'en effectuer la mesure. Mais ce qu'on mesure et calcule c'est seulement une différence de potentiel. Dans un conducteur traversé par un courant, le potentiel prend d'ailleurs une valeur invariable et diminue d'un point à un autre, dans le sens du courant, depuis la valeur la plus élevée qui règne à l'une des extrémités du conducteur jusqu'à la valeur la plus basse qui règne à l'autre. Conformément à la fameuse loi d'Ohm, la chute de potentiel le long d'un conducteur, dans lequel le courant ne produit pas autre chose qu'un dégagement de chaleur, est proportionnelle à l'intensité du courant et à la résistance ; l'unité de différence de potentiel ou volt est la différence de potentiel existant entre les extrémités d'un conducteur, dont la résistance est de un ohm, traversé par un courant invariable de un ampère. Par son aspect extérieur, le voltmètre rappelle l'ampèremètre, mais alors que le second est un galvanomètre de très faible

résistance qui mesure l'intensité du courant passant dans un circuit, le premier est un galvanomètre de très grande résistance qui sert à la mesure des forces électromotrices. Remarquons que nos sens restent presque totalement insensibles et muets lorsqu'il s'agit d'électricité ou de magnétisme. Un courant électrique provoque des secousses parfois très douloureuses et même mortelles ; au moment des orages, nous éprouvons des malaises, par suite de la variation brusque de notre potentiel. D'une façon générale, nous ne ressentons que des impressions très vagues quand nous pénétrons dans un champ électrique ; nous n'en ressentons aucune s'il s'agit d'un champ magnétique. Sans doute tous les faits sont, en définitive, réductibles à des phénomènes électriques si la matière est composée d'électrons ; il reste que nos sens sont singulièrement inaptes à percevoir électricité et magnétisme dans leurs manifestations ordinaires. Aussi, la science de ces phénomènes fut-elle de longs siècles avant de faire de sérieux progrès. C'est par le raisonnement, la mesure de quelques faits soigneusement observés, le calcul mathématique, que les physiciens sont parvenus à découvrir les lois de l'électricité. Nous ignorons encore sa vraie nature. A quelles modifications de la substance du conducteur correspond le transport de l'énergie électrique, de quelles transformations intimes résulte l'aimantation du fer ? Nous n'en savons rien, pas plus que nous ne savons comment se propage la chaleur ou comment elle résulte de la disparition d'autres formes d'énergie. Pour imaginer, d'une façon concrète, les phénomènes électriques, il faut user de comparaisons, de métaphores, plus ou moins adéquates, qui risquent de donner des idées fausses si on les pousse trop loin. Il convient de les éviter dans la mesure du possible pour leur substituer des formules mathématiques ; ce qui est particulièrement facile en électricité, nos connaissances étant parvenues, dans ce domaine, à un haut degré de perfection. Ainsi, le potentiel peut se définir d'une façon rigoureuse ; et les formules qui le concernent rendent aisés tous les calculs. Il semble même que certaines branches de la science électrique ne soient plus capables de progrès essentiels mais seulement d'améliorations de détail. « Notre génération, écrit Leblanc, a vécu de l'induction et je crois que ce thème est usé. Nous avons passé notre temps à faire tourner des champs à gauche ou à droite et à combiner leurs mouvements avec ceux de collecteurs ou de balais. Ces questions ont été tellement travaillées de tout côté qu'on peut les considérer comme épuisées ; si l'on veut trouver quelque nouveauté il faut la chercher dans les tubes à vide. » Ondes hertziennes, rayons cathodiques, etc., ouvrent, aujourd'hui, de nouveaux champs d'étude à l'électricien émerveillé. Pour les générations qui montent, de vastes domaines restent à explorer, si, délaissant les préoccupations chauvines et les inventions d'ordre militaire, elles s'adonnent à des recherches vraiment utiles.

- L. Barbedette.

Accueil

POUVOIR n. m.

Ensemble des personnes qui exercent l'autorité politique. Droit ou puissance de commander. Autorité d'une personne sur d'autres personnes.

Théoriquement, le Pouvoir procède d'un contrat passé entre les citoyens et les gouvernants, ceux-là ayant délégué à ceux-ci tout « pouvoir » d'agir en leur lieu et place, de légiférer et de faire exécuter les lois au profit de tous. Toutefois, ce « pouvoir » a eu, à son origine, une autre expression que la volonté de tous. Il fut d'abord : la raison du plus fort. Le guerrier le mieux armé, le plus fort et le plus heureux, soumit à sa volonté les autres membres de la tribu. Législateur et exécuter de la loi, qui était sa loi, le prince était : le Pouvoir.

Ce pouvoir était nécessairement instable et passait souvent d'un chef à l'autre, car la force est incessante modification ; par accident ou vieillesse, le chef cesse d'être le plus fort, et doit passer le pouvoir. Or, le prince tient à conserver son autorité. Le sorcier, ou le prêtre devient son allié et, profitant de l'ignorance du peuple, il affirme l'existence d'un être supraterrrestre, un surhomme, nécessairement invisible, de qui tout procède et qui dans un colloque a « révélé » au prêtre une règle des actions, une morale, dont naturellement, le premier enseignement est : « Toute autorité vient de Dieu, désobéir à l'autorité, c'est désobéir à Dieu. » La sanction de la Loi, est dans l'au-delà du tombeau le ciel ou l'enfer. Le prince règne au nom de Dieu : *Pouvoir de Droit Divin*.

Tant qu'il est possible de faire accepter par le peuple la réalité de la « Règle » et de sa sanction, le Pouvoir est indiscuté, absolu, réel. L'Eglise et l'Etat mettent en œuvre tous les moyens propres à empêcher l'examen de la règle : misère, inquisition, patries, ignorance, etc. Mais les développements économiques et intellectuels, les guerres, le commerce, la découverte de l'imprimerie, ne tardent pas à rendre cet examen de la règle incompressible. Le protestantisme religieux est inséparable du protestantisme politique. Petit à petit, l'esclave devenu serf et bourgeois a pris conscience de ses droits. Il se révolte contre le pouvoir du « Droit Divin » et lui substitue le pouvoir du plus grand nombre, ou « Démocratie ». Le serf est devenu : citoyen. En principe il se dirige lui-même, tire de lui-même sa foi, sa règle des actions. Il est libre. Mais ses aspirations ne sont pas assez précises, sa conscience assez profonde ; le peuple de citoyens croit qu'un Gouvernement est indispensable, composé de quelques hommes qui règle tous. Chaque citoyen leur délègue « son pouvoir ». « La loi est l'expression de la volonté générale », formulée par voie de suffrage restreint ou universel. En apparence, la majorité des citoyens exprime cette « volonté générale » en faisant élire son « délégué », mais la réalité est tout autre. Grâce au suffrage universel (voir

Parlement), une poignée de « politiciens » (voir ce mot) accapare le « Pouvoir » et impose sa volonté au peuple,

Le Pouvoir ou Etat (voir ce mot) est toujours l'instrument de domination d'une catégorie d'individus (voir *classe*) sur une autre. L'exercice du pouvoir est essentiellement corrupteur et ce sont nécessairement les êtres les plus féroces, orgueilleux et vils qui en sont les bénéficiaires. Mais même en supposant - ce qui est profondément absurde - que ce soient les plus doux, les plus humbles, les meilleurs, que le peuple choisisse pour exercer le Pouvoir à sa place, le pouvoir n'en serait pas moins l'oppression, le privilège, la servitude et le vol. Le « Pouvoir » n'est qu'une des formes de l'Autorité, il doit disparaître pour faire place à une humanité libre. Le Pouvoir d'un seul sur tous est révolu à jamais, le pouvoir des majorités sur les minorités est sérieusement battu en brèche ; encore un pas, ou un saut, et l'Evolution ou la Révolution amèneront le pouvoir de chacun sur soi, pour soi et que nul ne reçoit en délégation.

- A. LAPEYRE.

Accueil

PRAGMATISME n. m. (du grec *pragma*, action, affaire)

De prime abord, l'esprit humain est dogmatique : à ses idées, à ses perceptions il accorde une valeur absolue, persuadé qu'il parvient à saisir les choses telles qu'elles sont. Plus tard, contradictions et erreurs l'amènent à s'interroger sur les motifs de sa confiance. Un doute pénètre en lui qui n'est souvent que passager, qui parfois aboutit, dans l'ordre spéculatif, au scepticisme complet. Bien qu'ils estiment l'homme incapable de connaître la vérité et, s'il la connaissait, incapable d'en posséder la certitude, les sceptiques se rencontrent avec les partisans du dogmatisme pour définir la vérité : l'accord de la pensée avec son objet.

Cette définition, les pragmatistes la repoussent, au contraire. Comme le Faust de Goethe, ils placent à l'origine des choses, non la pensée, mais l'action. Une idée est vraie dans la mesure où elle se traduit en conséquences pratiques heureuses ; l'utilité n'est pas fonction de la vérité, c'est la vérité qui devient fonction de l'utilité. Charles Pierce employa le premier, en 1878, le terme pragmatisme et lui donna son sens actuel. Pour lui, nos croyances ne sont que des règles d'action, et le contenu d'une idée se ramène à la conduite qu'elle est propre à susciter. Une pensée, même la plus élaborée, même la plus délicate, doit se juger d'après les impressions qu'elle provoque, les réactions qu'elle suscite, les conséquences qu'elle entraîne dans l'ordre pratique. La conception de Pierce passa inaperçue. Mais reprise vingt ans plus tard par William James, qui fut son principal défenseur, elle connut un éclatant succès. Ce philosophe nous demande de détourner nos regards de tout ce qui est réalité première, premier principe, pour les tourner vers les résultats, les faits, les conséquences. Au lieu d'être la réponse à une énigme et la cessation de toute recherche, une théorie n'est plus qu'un instrument de travail. Nos idées, qui ne seraient rien en dehors de l'expérience, deviennent vraies en proportion des services qu'elles nous rendent, en nous permettant de couper au plus court, au lieu de suivre l'interminable succession des phénomènes particuliers. « Dès lors, écrit William James, qu'une idée pourra, pour ainsi dire, nous servir de monture ; dès lors que, dans l'étendue de notre expérience, elle nous transportera de n'importe quel point à n'importe quel autre ; dès lors que, par elle, seront établies entre les choses des liaisons de nature à nous contenter ; dès lors, enfin, qu'elle fonctionnera de façon à nous donner une parfaite sécurité, tout en simplifiant notre travail, tout en économisant notre effort, cette idée sera vraie dans ces limites, et seulement dans ces limites-là ; vraie à ce point de vue, et non pas à un autre ; vraie d'une vérité « instrumentale », vraie à titre d'instrument et seulement à ce titre. Telle est la théorie de la vérité « instrumentale » ou de la vérité consistant, pour nos idées, dans leur aptitude à fournir un certain travail. » Nos sciences ne sont qu'un ensemble de conventions qui ont le mérite de réussir. En physique et en biologie, les lois sont de

simples approximations ; elles se ramènent à un système de signes qui, en résumant les faits déjà connus, permettent d'en prévoir d'autres. En mathématiques, définitions, axiomes, postulats sont des créations de l'esprit fort commodes Sans doute, mais conventionnelles et arbitraires dans une large mesure. Aussi, la science et les lois qu'elle formule valent-elles seulement en raison de leur utilité. Comme il n'y a pas de principes *a priori*, de propositions nécessaires, elles pourraient être différentes et rester aussi vraies ; c'est-à-dire aussi fécondes en tant que moyens d'action. On les a comparées à des langues, « or, les langues, tout le monde le sait, admettent une grande liberté d'expression et comportent de nombreux dialectes ». D'ailleurs la vérité n'a rien de statique ; elle dépend des événements qui la vérifient et change comme eux. Une idée, utile à une époque, pourra cesser de l'être à l'époque suivante ; des croyances qui stimulent un individu paralyseront quelquefois son voisin. Tout change, tout devient, l'univers se résout en un flux de phénomènes, et nous déclarons vraie l'affirmation qui nous donne prise sur la réalité mouvante. Malgré les réserves de Bergson et de son disciple Leroy concernant le pragmatisme, ce dernier peut être cité avec fruit sur ce sujet. « Toute vérité, écrit-il, ressemble à ce qu'on appelle parfois la vérité morale, on la reconnaît à ses oeuvres, à ses effets ... La vérité n'a rien de statique. Ce n'est pas une chose, mais une vie. C'est moins le caractère de certains résultats que celui de certains progrès. C'est moins un terme qu'une croissance... la vérité, comme la vie est suite, évolution, continuité traditionnelle. » En conséquence, déclarent les pragmatistes, nous ne devons pas craindre de dépasser, par la croyance, les faits établis et les théories démontrées. La logique ne saurait avoir le dernier mot, puisque nous jugeons la vérité d'après l'expérience vivante, non d'après des concepts abstraits. Au cœur, aux sentiments, aux désirs, il faut faire la part très grande dans notre système de connaissance, et l'on peut tenir pour vraie toute idée qui console et fortifie. D'où la vérité des croyances religieuses et des doctrines métaphysiques qui entretiennent l'espoir en une justice posthume, en une bienheureuse survie. C'est pour aboutir là que William James avait rabaisé la pensée au profit de l'action, remplacé le vrai par l'utile, multiplié les sophismes. Mais, ce faisant, il assurait une large diffusion à ses livres et gagnait à sa cause la sotte multitude des croyants. Sous prétexte que nous baignons dans une atmosphère que traversent de grands courants spirituels, le philosophe américain affectait de prendre au sérieux les divagations mentales qui revêtent un aspect religieux. « James, écrit Bergson (cet israélite qui fait les délices du monde chrétien), se penchait sur l'âme mystique comme nous nous penchons dehors, un jour de printemps, pour sentir la caresse de la bise, ou comme, au bord de la mer, nous surveillons les allées et venues des barques et le gonflement de leurs voiles, pour savoir d'où souffle le vent. Les âmes que remplit l'enthousiasme religieux sont véritablement soulevées et transportées : comment ne nous feraient-elles pas prendre sur le vif, ainsi que dans une expérience scientifique, la force qui transporte et qui soulève ? Là est sans doute l'origine, là est l'idée inspiratrice du « pragmatisme » de William James. Celles des vérités qu'il nous importe le plus de connaître sont, pour lui, des vérités qui ont été senties et vécues avant d'être pensées. » Nous sommes, en définitive, les artisans de la vérité ; elle dépend de notre sentiment et de notre volonté, autant que de notre raison. D'accord avec

Bergson et Leroy lorsqu'il s'agit de critiquer la science, les pragmatistes répugnent, par contre, à construire une métaphysique systématique. Ils n'invoquent pas l'intuition, mais à côté du plan de l'action technique, ils donnent place à d'autres plans qui comportent des expériences d'un autre ordre, non moins réelles bien qu'elles restent étrangères à l'intelligence. Chez l'anglais Schiller et l'américain Devey, deux partisans notoires du pragmatisme, on trouve des nuances très personnelles de pensée ; William James, chez qui les préoccupations religieuses deviendront prédominantes, ne saurait non plus se confondre avec aucun autre. Ce dernier déclare, il est vrai, que le pragmatisme est une méthode et qu'il n'exclut aucune doctrine. Il le compare au corridor d'un hôtel sur lequel donneraient d'innombrables chambres. « Dans l'une on peut trouver un homme travaillant à un traité en faveur de l'athéisme ; dans celle d'à côté, une personne priant à genoux pour obtenir la foi et le courage ; dans la troisième, un chimiste ; dans la suivante, un philosophe élaborant un système de métaphysique idéaliste ; tandis que, dans la cinquième, quelqu'un est en train de démontrer l'impossibilité de la métaphysique. Tous ces gens utilisent quand même le corridor : tous doivent le prendre pour rentrer chacun chez soi, puis pour sortir. » En fait, ce corridor n'a servi qu'aux défenseurs des préjugés sociaux et religieux. Au nom de l'intérêt collectif, on a légitimé les plus criantes injustices ; un Maurras, un Barrès, un Le Don prêchèrent ouvertement le respect du mensonge utile. Nombreux sont les bourgeois incroyants qui jugent bon d'assister à la messe parce qu'ils voient dans l'Eglise le plus ferme soutien de l'ordre établi. Et parmi les journalistes ou les écrivains, thuriféraires attitrés de l'autel, les athées ne manquent pas. L'idée vraie étant « l'idée qui paie », ils jugent mauvaise toute cause dont les défenseurs ne sont pas rétribués grassement. Quant à William James, il édifia sa fortune philosophique en mettant le pragmatisme au service de la religion. Il semble même ne s'être intéressé à cette doctrine que dans l'unique dessein de restaurer les croyances traditionnelles. « La méthode pragmatique, a-t-il affirmé, est avant tout une méthode permettant de résoudre des controverses métaphysiques qui pourraient autrement rester interminables. Le monde est-il un ou multiple ? N'admet-il que la fatalité, ou admet-il la liberté ? Est se trouver que l'une ou l'autre n'est pas vraie ; et là-dessus les débats restent toujours ouverts. En pareil cas, la méthode pragmatique consiste à entreprendre d'interpréter chaque conception d'après ses conséquences pratiques. » De cette interprétation il résulte, au dire de James, que l'ascétisme et la charité des âmes religieuses prouvent la réalité du surnaturel ; qu'il est bon d'avoir le sentiment de l'existence de Dieu, ce compagnon fidèle qui ne nous abandonne jamais ; que les extravagances des spirites et des mystiques sont elles-mêmes souverainement respectables. Toutes les âmes humaines plongeraient leurs racines, au delà du conscient, dans une réalité divine, pressentie plutôt que connue, d'où leur viendraient force et chaleur. On ne s'étonnera pas que les théologiens, aux abois devant les progrès destructeurs de la science, aient fait bon accueil à ce défenseur si pénétré de l'esprit pratique cher aux Américains. Mais le charme du pragmatisme est rompu, même dans son pays d'origine. Du moins près des chercheurs sérieux, car aux demi-savants et au peuple l'on continue de servir cette bien-pensante doctrine

comme une curieuse nouveauté. Dans la con-
à une réalité qui ne se plie nullement à ses désirs. Bien que reconstruites par
l'entendement, les définitions mathématiques n'en sont pas moins, à l'origine,
suggérées par l'expérience ; et les axiomes s'imposent à nous avec une autorité
absolue. C'est de leur correspondance avec les lois essentielles de la pensée, non du
hasard, que découle l'utilité des vérités mathématiques. Dans les sciences
expérimentales, lois et faits ne sont pas d'arbitraires créations de notre pensée ; ils
s'imposent à nous, au contraire. Si cette proposition : « La terre tourne autour du
soleil », est commode, n'est-ce pas parce qu'elle est vraie ? Loin d'être vrai en
raison de son utilité, le concept n'est habituellement utile qu'en raison de sa vérité.
Mettre sentiment et intelligence sur le même plan, prétendre qu'une idée est aussi
bien vérifiée si elle satisfait nos désirs et se révèle pratiquement utile, que si elle est
susceptible d'être démontrée rationnellement, c'est ouvrir toute grande la porte à la
fantaisie. « Qu'un désir, écrit Parodi, soit assez intense pour vaincre toutes les
résistances et dominer l'âme entière et il sera par là même en état de faire une vérité
de tout ce qui lui agréé ; de vaincre, dans les cas où ils lui sont contradictoires, les
intérêts de la logique et de la cohérence rationnelle ; et pourquoi, par autorité,
contagion ou suggestion, ne s'imposerait-il pas encore à tout un groupe, et ayant
obtenu le consentement collectif, comment ne créerait-il pas à son gré la vérité et
l'erreur ? » Il importe de distinguer nettement les vérités scientifiques, qui
s'imposent à tous, des croyances d'ordre sentimental qui varient d'une conscience à
l'autre. Ces dernières, incapables d'aboutir à l'accord unanime des esprits, gardent
un caractère subjectif si personnel qui doit éveiller la défiance de l'homme réfléchi.
Les défenseurs attitrés du catholicisme ont parfaitement compris les faiblesses
irrémédiables du pragmatisme. D'où l'attitude équivoque qu'ils adoptent à son égard,
comme à l'égard de la philosophie bergsonienne. Apte, croient-ils, « à débarrasser
certaines âmes des chaînes du *scientisme* et à les rendre libres pour une nouvelle vie
religieuse », ils lui adressent volontiers « les superstitieux de positivisme, les esprits
qui croient que le dernier mot de la vie et de la vérité est dans le plateau d'une
balance ». Mais ils le déconseillent aux bons chrétiens, déjà tombés sous leurs
griffes. La constatation des méfaits et des crimes, actuellement imputables aux
religions, suffirait, en effet, à détourner les consciences probes de toutes les églises
et de tous les temples. Peut-être furent-elles utiles à une époque de l'évolution
humaine ; depuis longtemps elles entravent les progrès de l'espèce et abêtissent les
individus. Au nom même du pragmatisme, William James aurait dû condamner les
décalogues et les credo qui se partagent l'empire des âmes. Mais sa voix n'eut alors
trouvé qu'un faible écho ; sa philosophie serait demeurée obscure ; très peu l'auraient
pris au sérieux. Lui-même a signalé l'influence tyrannique que les croyances
traditionnelles exercent dans les groupements humains : « Le premier des principes
est de leur rester fidèle ; et, dans la plupart des cas, c'est le seul principe qu'on
observe. Comment s'y prend-on, en effet, presque toujours, avec les phénomènes
tellement nouveaux qu'ils entraîneraient, pour nos croyances, toute une
réorganisation ? On les tient pour non avenues, tout simplement, ou bien l'on insulte
les gens qui témoignent en leur faveur !... Une opinion nouvelle entre en ligne de
compte parmi les opinions « vraies » dans la mesure exactement où elle satisfait

chez l'individu le besoin d'assimiler aux croyances dont il est comme approvisionné, ce que son expérience lui présente de nouveau. En même temps qu'elle s'empare d'un fait nouveau, la nouvelle opinion doit s'appuyer sur d'anciennes vérités ». En américain pratique, William James plaça donc le pragmatisme sous l'égide de la religion, associant ainsi les préjugés traditionnels à un mode de penser nouveau. Consciemment ou non, beaucoup l'ont imité depuis, dans les domaines les plus variés, préférant leur succès personnel à celui de la vérité.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

PRÉCURSEURS (LES) DE L'ANARCHIE

Nous ne savons pas exactement quand commence l'autorité gouvernementale ou étatique. On a donné de nombreuses raisons de l'établissement de l'autorité. Les hommes formant des groupements toujours plus nombreux, s'avéra-t-il nécessaire de confier la gestion des affaires et la solution des différends aux plus intelligents ou aux plus redoutés : les sorciers ou les prêtres ? Les groupements primitifs se montrant, en général, hostiles les uns aux autres, la nécessité s'imposa-t-elle de centraliser la défense du milieu aux mains de plusieurs ou d'un seul choisi parmi les guerriers (les guerrières) les plus courageux ou les plus vaillants ? Toujours est-il qu'il semble que l'autorité ait préexisté à la propriété individuelle. L'autorité évidemment a régné alors que les biens, les choses et dans certains cas, les enfants et les femmes étaient la propriété de l'organisation sociale. Le régime de la propriété individuelle, c'est-à-dire la possibilité pour un membre de la collectivité : 1° d'accaparer plus de sol qu'il ne lui en fallait pour subsister, lui et sa famille ; 2° de faire exploiter le surplus par autrui, n'a fait que raffiner, compliquer et rendre plus tyrannique l'autorité, qu'elle fût théocratique ou d'essence militaire.

Des primitifs se rebellèrent-ils contre l'autorité, même rudimentaire, qui sévissait dans les groupements primitifs ? Y eut-il des objecteurs, des désobéisseurs dans ces temps où les phénomènes météorologiques étaient attribués à des puissances supérieures, tantôt bonnes, tantôt défavorables, où l'on relativait à une entité surnaturelle la création de l'homme. Certains mythes montrent que l'homme n'a pas toujours accepté bénévolement d'être un jouet dans la main de la divinité et l'esclave de ses représentants, par exemple les mythes de Satan et de Prométhée, des anges rebelles et des titans. Plus tard même, lorsque l'autorité gouvernementale ou ecclésiastique fut bien assise, il y eut des manifestations qui, tout en restant dans un cadre pacifique, témoignaient cependant d'un esprit de révolte. On peut classer sous ce chef les scènes et comédies satiriques, les saturnales romaines, le carnaval chrétien, etc. De nombreux contes circulaient parmi le peuple qui les entendait toujours avec une joie parfois puérile où le thème était le même : la victoire du faible, de l'opprimé, sur le tyran ou le riche.

L'antiquité grecque, produisit, avec Gorgias, niant tous les dogmatismes ; avec Protagoras, faisant de l'individu la mesure de toutes choses ; avec Aristippe, le fondateur de l'école hédoniste, pour lequel il n'est d'autre bien que le plaisir et le plaisir immédiat, actuel, le plaisir quel que soit son origine ; avec les cyniques (Antisthène, Diogène et Crates) ; avec les stoïques (Zénon, Chrysippe et leurs successeurs), l'antiquité grecque produisit des hommes critiquant, puis niant les valeurs reçues.

De la négation des valeurs de la culture hellénique, les cyniques en vinrent à la négation de ses institutions : mariage, patrie, propriété, Etat. Derrière le tonneau et la lanterne de Diogène, il y avait autre chose que de la raillerie et des mots d'esprit. Sans doute, Diogène transperçait de ses sarcasmes mordants les plus puissants et les plus redoutés parmi ceux qui s'arrachaient les dépouilles d'Athènes expirante. Sans doute Platon, que scandalisait la forme ultra-populaire de ses prédications, rappelait-il « un Socrate en délire » ; mais en faisant du travail manuel l'égal du travail intellectuel, en dénonçant les travaux inutiles, en se proclamant citoyens du monde, en considérant les généraux comme des « conducteurs d'ânes », en tournant en ridicule les superstitions populaires, et jusqu'au démon de Socrate, en réduisant l'objet de la vie à l'exercice et au développement de la personne morale, les cyniques pouvaient bien se prétendre comme leur maître, médecins de l'âme, hérauts de la liberté et de la vérité. Au point de vue social, les cyniques étaient communautaires et étendaient ce principe, non seulement aux choses, mais aux personnes, conception chère à maints philosophes de l'antiquité.

On a reproché aux cyniques et à Diogène en particulier, l'orgueil qu'ils tiraient de leur isolement et de se poser en modèles, leur exagération d'un genre de vie qui était comme la négation de toute société organisée. Diogène a répondu d'avance : « Je suis comme les maîtres de chœurs, qui forcent le ton pour y amener leurs élèves. »

Le premier enseignement de Zénon, celui de la *Stoa*, se rapprochait beaucoup de celui des Cyniques. Zénon, dans son *Traité de la République*, repoussait les mœurs, les lois, les sciences, les arts, tout en demandant comme Platon la communauté de biens. Le fond du système stoïque est que le bien de l'homme est la liberté et que la liberté ne se conquiert que par la liberté. Le sage est synonyme de l'homme libre : il ne doit son bien qu'à soi-même et ne relève que de soi. A l'abri des coups du sort, insensible à toutes choses, maître de soi, n'ayant besoin que de soi, il trouve en soi une sérénité, une liberté, une félicité sans limites. Ce n'est plus un homme. C'est un dieu et plus qu'un dieu, car le bonheur des dieux est le privilège de leur nature tandis que la félicité du sage est la conquête de sa liberté ! Zénon, logiquement, niait l'omnipotence, la tutelle, le contrôle de l'Etat : l'homme devait se servir de loi à soi-même et c'est de l'harmonie individuelle que devait sortir l'harmonie collective. L'hédonisme, le cynisme et le stoïcisme opposaient le *droit naturel* pour l'individu de disposer de soi au *droit artificiel* qui en fait un instrument dans les mains de l'Etat. Zénon se servait de cette théorie pour combattre, comme l'avaient déjà fait les cyniques, le nationalisme exagéré des Grecs et admettre un instinct de société, un instinct naturel poussant l'homme à s'associer à d'autres hommes. On peut considérer cyniques et stoïciens comme les premiers internationalistes.

* * *

Cette idée du *droit naturel*, de la *loi de nature*, de la *religion naturelle*, sera reprise par maints philosophes. D'ailleurs le triomphe du christianisme n'est pas aussi complet que l'affirment ses thuriféraires. De nombreux hérétiques s'élèvent alors et se couvrent même du masque de la religion par prudence et dissimulent leur

propagande sous une écorce religieuse.

Voici, par exemple, le gnostique Carpocratès d'Alexandrie, fondateur de la secte des Carpocratens, dont le fils Epiphane a réuni toute la doctrine dans son ouvrage *Péri Dikaios Inés* (de la justice). La justice divine, pour lui, existe en la communauté dans l'égalité (*Koinonia met Isotetos*). De même que le soleil n'est mesuré à personne, il doit en être de même pour toutes les choses, toutes les jouissances. Si Dieu nous a donné le désir c'est pour que nous le satisfassions, non pour nous restreindre, de même que les autres êtres vivants ne mettent pas de frein à leur appétit.

Les Carpocratens furent parmi les premiers qui reconnurent le droit de tous sur toutes choses, jusqu'en ses extrêmes conséquences, et cherchèrent à le mettre en pratique. Ils furent apparemment exterminés. Des inscriptions indiquent pourtant qu'au VI^e siècle encore, les tendances carpocratennes subsistaient en Cyrénaïque, dans l'Afrique du Nord.

Anéantis ou non, les Carpocratens eurent des successeurs. Nous ignorons si les initiés des sectes épousant leurs conceptions ou des idées analogues avaient rejeté à l'intérieur de leurs groupes toute autorité, s'ils n'étaient pas organisés, comme on dit aujourd'hui. Toujours est-il que le système au pouvoir avait en eux d'irréconciliables adversaires. Il y eut des internationales de sociétés secrètes en relations entre elles et dont les membres, en voyage, étaient accueillis fraternellement, par les associations correspondantes. On enseignait clandestinement et les nombreux procès de ceux qui furent découverts et tombèrent victimes de leur propagande, nous le démontrent suffisamment. Le malheur est que trop souvent leurs véritables opinions nous sont inconnues. On ne nous parle que de leurs crimes (?) ou de leurs écarts (?).

Au synode d'Orléans (1022), onze cathares (Albigéois) sont brûlés parce qu'accusés de pratiquer l'amour libre. En 1030, à Montfort, près de Turin, des hérétiques sont accusés de s'être prononcés contre les cérémonies et les rites religieux, ainsi que contre le mariage, la mise à mort des animaux et en faveur de la communauté des biens. En 1052, à Goslar, un certain nombre d'hérétiques sont brûlés pour s'être prononcés contre la mise à mort de tout être vivant, c'est-à-dire contre la guerre, le meurtre, et la mise à mort des animaux. En 1213, des Vaudois sont brûlés à Strasbourg pour avoir prêché l'amour libre et la communauté des biens. Il ne s'agit pas là de « clercs », mais de pauvres artisans : tisserands, cordonniers, maçons, menuisiers, etc.

Se basant sur un passage de l'épître de Saint-Paul aux Galates : « Si vous êtes conduits par l'esprit, vous n'êtes plus sous la loi », nombreux furent les sectaires qui placèrent l'être humain, la personnalité au-dessus de la loi. Hommes et femmes partageaient un point de vue assez semblable à celui des Carpocratens et aboutissaient, dans la pratique, à une sorte de communisme libertaire qu'ils vivaient comme ils le pouvaient, dans des espèces de colonies plus ou moins occultes et sous la menace d'une répression impitoyable. Amaury ou Amalric de Bène, près Chartres, professait ces idées en Sorbonne au XII^e siècle. Il eut des disciples plus

énergiques que lui, parmi lesquels Ortlieb de Strasbourg, qui firent connaître sa doctrine anarchico-panthéiste en Allemagne, où ils trouvèrent d'enthousiastes et convaincus partisans sous le nom de *Brüder und Schwestern. des freien Geistes* (Frères et Soeurs du libre esprit), que Max Beer, dans son *Histoire du Socialisme*, considère comme des anarchistes-individualistes, qui se situèrent en dehors de la société, de ses lois, de ses moeurs, de ses habitudes et qu'en revanche la société organisée combattait sans merci.

Pensez donc ! Pour Almaric de Bène et ses continuateurs, Dieu se trouvait en Jésus, comme dans les penseurs et les poètes païens ; il a parlé par la bouche d'Ovide comme par celle de Salut Augustin. De tels hommes n'étaient pas dignes de vivre !

Dans les hérésies, il faut distinguer entre le panthéisme anarchiste almaricien, dont les adhérents se considéraient comme des parcelles du Saint Esprit, rejetant tout ascétisme, toute contrainte morale, se situant pour ainsi dire au-delà du bien et du mal et les héritiers du gnosticisme manichéen, tels les Albigeois, ascètes dont l'aspiration vise à vaincre la matière. Encore n'est-il pas toujours facile de faire une démarcation exacte. L'historien catholique Doellinger, qui a étudié l'histoire de toutes ces sectes, n'a pas hésité à dire que si elles l'avaient emporté (et il s'agissait surtout des Vaudois et des Albigeois), « il en serait résulté un bouleversement général, un retour complet à la barbarie et à l'indiscipline païennes ».

Au premier groupe panthéiste anarchiste, nous rattachons l'hérésie anversoise de *Tanchelin*, celle des *Kloeffers* de Flandre, des *Hommes de l'Intelligence*, des *Turlupins*, des Picards ou Adamites (rayonnant jusqu'en Bohême), des loïstes, également anversois ; partout s'élèvent des hommes ou des associations qui veulent réagir contre le système dominant, représenté surtout par le catholicisme, dont les hauts dignitaires menaient une existence scandaleuse, maintenaient la prostitution, tenaient des bordels et des maisons de jeux, portaient les armes et se battaient comme des guerriers de profession.

Je partage absolument l'avis de Max Nettlau, que, dans les dernières années du moyen âge, le Midi de la France, le pays des Albigeois, une partie de l'Allemagne s'étendant jusqu'à la Bohême, les contrées arrosées par le Rhin inférieur, jusqu'en Hollande et dans les Flandres, certaines portions de l'Angleterre, de l'Italie, la Catalogne enfin, constituaient un terrain d'élection pour les sectes qui attaquaient le mariage, la famille, la propriété et s'attiraient une répression impitoyable.

Ce n'était pas seulement en Europe que se développaient des mouvements antiautoritaires. Dans l'histoire d'Arménie, de Tschamtschiang (Venise 1795), il est question d'un certain hérétique persan du nom de Mdusik qui niait « toute loi et toute autorité »... Le Supplément Littéraire des *Temps Nouveaux* (Paris, vol II, p. 556-57), contient un article intitulé « Un précurseur anarchiste », où le Dr. turc Abdullah Djevdet présente un poète syrien du XV^e siècle : Ebr-Ala-el Muarri.

Nous voici à la Renaissance, il n'y a pas à le nier, les catholiques, aidés par

l'état séculier, ont anéanti et réduit à l'impuissance les hérétiques panthéistes-anarchistes. Les protestants ne se sont pas montrés tendres à l'égard des anabaptistes, sorte de communistes autoritaires se fondant sur l'ancien Testament ; le vieux monde dut courber la tête sous l'omnipotence de l'Etat, plus fortement servi et centralisé qu'il ne l'était au Moyen Age. La découverte de l'Amérique enflamma cependant l'esprit des penseurs et des originaux, dont la mentalité n'avait pas été écrasée sous le laminoir de l'organisation politique. On parla d'îles heureuses, d'Eldorados, d'Arcadies. Dans sa *Kosmographey* (1544), Sébastien Münster a décrit les habitants des *îles nouvelles*, « où l'on vit libre de toute autorité, où l'on ne connaît ni le juste, ni l'injuste, où l'on ne punit pas les malfaiteurs, où les parents ne dominant pas leurs enfants. Pas de loi, liberté des relations sexuelles. Aucune trace d'un Dieu, ni d'un baptême, ni d'un culte ». A ses aspirations vers la liberté, il faut relier sans doute l'apparition de la Franc-maçonnerie et des différents ordres d'illuminés. L'un des génies les plus brillants de la Renaissance, François Rabelais, peut également, par son abbaye de Thélème (Gargantua 1. 54-57), être considéré comme un des précurseurs de l'anarchisme. Elisée Reclus l'a proclamé notre grand ancêtre. Sans doute, dans la description de ce milieu de liberté, il a négligé le côté économique et il tenait davantage à son siècle qu'il ne l'imaginait lui-même. Sans doute, son manoir raffiné, il l'a dépeint dans le même esprit que Thomas More son Angleterre idéalisée et Campanella, dans sa *Cité du Soleil*, sa république italienne et théocratique. N'empêche qu'en l'abbaye de Thélème, Rabelais s'est plu à dépeindre une vie sans *autorité*. On se souvient que Gargantua ne voulut bâtir « murailles au circuit ». « Voyre et non sans cause, approuva le moine, où mûr y a et devant et derrière, y a force murmure, envie et conspiration muette »... Les deux sexes ne se regardaient pas en chiens de faïence... « telle sympathie était entre les hommes et les femmes que par chacun jour, ils étaient vêtus de semblable parure... »

« Toute leur vie était employée non par lois, statuts ou règles, mais selon leur vouloir ou franc arbitre ; se levaient du lit quand bon leur semblait ; buvaient, mangeaient, travaillaient, dormaient quand le désir leur venait. Nul ne les éveillait, nul ne les parforçait ni à boire, ni à manger, ni à faire chose autre quelconque. Ainsi l'avait établi Gargantua. Et leur règle n'était que cette clause, *fais ce que tu voudras*, parce

ont par nature un instinct et un aiguillon qui toujours les pousse à faits vertueux et retire du vice, lequel ils nommaient honneur. Iceux, quand par vile sujétion et contrainte sont déprimés et asservis, détournent la noble affection par laquelle à vertus franchement tendaient à déposer et enfreindre ce joug de servitude : car nous entreprenons toujours choses défendues, et convoitons ce qui nous est dénié... Par cette liberté, entrèrent en louable émulation de faire tout ce que à un seul voyaient plaire. Si quelqu'une ou quelqu'un disait : « Buvons », tous buvaient. Si disait : « Jouons », tous jouaient. Si disait : « Allons à l'ébat ès champs », tous y allaient... »

Rabelais est plutôt un utopiste. Nous ne parlerons pas, ici, d'ailleurs, des Utopies et des Utopistes, que nous reverrons dans l'article consacré à ce sujet. Un autre précurseur de l'anarchie est sans contredit La Boétie, dans son *Contr'un* ou *De la servitude volontaire* (1577), dont l'idée maîtresse est le refus à opposer au service

du tyran, dont la puissance a sa source dans la servitude volontaire des hommes. « Le feu d'une petite étincelle s'étend et toujours se renforce, brûlant du bois et d'autant plus qu'il en trouve ; sans qu'on y mette de l'eau pour l'éteindre, seulement en n'y mettant plus de bois, n'ayant plus rien à consumer, il se consume lui-même, devient sans forme et n'est plus feu. De même en est-il des tyrans : plus ils pillent, plus ils exigent, plus ils ruinent et détruisent, et plus on leur donne, plus on les sert. ; plus ils se fortifient, mieux ils sont en situation de tout détruire ou anéantir ; et si on ne leur donne rien, si on ne leur obéit point, sans combattre, sans frapper, ils demeurent nus et défaits et ne sont plus rien : ainsi, la racine qui n'ayant plus de sève ni d'aliments, devient une branche sèche et molle... Soyez résolus de ne servir plus et vous serez libres. »

La Boétie ne préconise pas une organisation sociale définie. Cependant il parle de la nature qui a fait tous les hommes de même forme et semble-t-il au même moule... « elle n'a pas envoyé les plus forts et les plus avisés comme des brigands... » pour maltraiter « les plus faibles ; plutôt faut-il croire que faisant aux uns les parts plus grandes et aux autres plus petites, elle voulait faire une place à l'affection fraternelle lui donnant occasion de s'employer, les uns ayant plus de puissance de donner aide et les autres besoin d'en recevoir... » « Si donc cette bonne mère nous a donné à tous figure de même pâte... ; si elle nous a accordé à tous, sans distinction, ce grand présent de la voix et de la parole pour nous mettre en rapport et fraterniser davantage, pour faire, par l'habitude et le mutuel échange de nos pensées, une communion de nos volontés ; si elle a tâché par tous les moyens de serrer, d'étreindre plus fort le nœud de notre alliance en société ; si elle a montré en toutes choses qu'elle vou pas douter que nous soyons tous compagnons ; et il ne peut tomber dans l'entendement de personne que la nature en ait mis aucun en servitude, nous ayant tous mis en compagnie ». De cela on pourrait déduire tout un système social.

La monarchie devient de plus en plus absolue. Louis XIV réduit la moitié de l'*intelligentsia* à l'état de domestiques et force l'autre moitié à recourir aux presses hollandaises. Dans *Les soupirs de la France esclave qui aspire à la liberté* (1689-1690) et d'autres ouvrages du même genre parus à Amsterdam, on ne trouve guère d'anarchisme. Il faut aller jusqu'à Diderot pour entendre énoncer cette phrase qui contient, en elle seule, tout l'anarchisme : « Je ne veux donner ni recevoir de lois. » Dans son entretien d'un père avec ses enfants (Œuvres complètes, vol. V, p. 301), il avait donné l'antériorité à l'homme de la nature sur l'homme de la loi, à la raison humaine sur celle du législateur. Tout le monde se souvient de la phrase de la Maréchale, dans *l'Entretien d'un Philosophe avec la Maréchale* : « Le mal, ce sera ce qui a plus d'inconvénients que d'avantages ; et le bien, au contraire, ce qui a plus d'avantages que d'inconvénients. » Et de celle des adieux du vieillard dans le *Supplément du voyage de Bougainville* : « Vous êtes deux enfants de la nature : quel droit as-tu sur lui qu'il n'ait pas sur toi ? » Stirner, plus tard, ne dira pas mieux.

Dans la *Revue Socialiste* de septembre 1888, Benoît Malon consacre une dizaine de pages à Don Deschamps, bénédictin du XVIIIème siècle, précurseur de

l'Hégélianisme, du Transformisme et du Communisme anarchiste.

Voici, enfin, Sylvain Maréchal, poète, écrivain, bibliothécaire (1750-1803) qui, le premier, proclama joyeusement des idées anarchistes, entachées cependant d'arcadisme. Sylvain Maréchal est un polygraphe qui a touché à toutes sortes de sujets : il débute par des *Bergeries* (1770) et des *Chansons anacréontiques*, en 1779 ; il trouve à faire paraître ses fragments d'un *Poème moral sur Dieu, le Pibrac moderne*, en 1781 ; en 1782, *L'âge d'or*, recueil de contes pastoraux ; en 1784 son *Livre échappé au déluge* ou *Psaumes nouvellement découverts*. En 1788, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, il publie son *Almanach des honnêtes gens*, où il substituait aux noms des saints ceux des hommes et des femmes célèbres :
 : il y plaçait Jésus
 fut-il condamné à être brûlé de la main du bourreau, et son auteur envoyé à Saint-Lazare, où il demeura quatre mois. En 1788, ses *Apologues modernes à l'usage du dauphin*. C'est là que se trouve l'histoire du roi qui, à la suite d'un cataclysme, renvoie chacun de ses sujets chez lui, en prescrivant que, désormais, chaque père de famille sera roi dans son foyer. C'est là que se trouve énoncé le principe de la *Grève générale*, comme moyen d'instaurer une société où la Terre est propriété commune de tous ses habitants, où règnent « la liberté et l'égalité, la paix et l'innocence ». Dans le *Tyran triomphateur*, il imagine un peuple abandonnant les villes à la soldatesque et se réfugiant dans les montagnes, où, partagé en famines, il vivra sans autre maître que la nature, sans autre roi que leurs patriarches, abandonnant pour toujours le séjour dans les cités, bâties par eux à grands frais, dont chaque pierre a été arrosée par leurs larmes, teinte de leur sang. Les soldats envoyés pour ramener ces hommes dans leurs agglomérations se convertissent à la liberté, demeurant avec ceux qu'ils devaient ramener en servitude, renvoient leurs uniformes au tyran, qui meurt de rage et de faim en se dévorant lui-même. C'est sans contredit une réminiscence de la *Servitude volontaire*.

En 1790, il édite l'*Almanach des honnêtes femmes*, orné d'une gravure satyrique sur la duchesse de Polignac. Renchérissant sur l'*Almanach des honnêtes gens*, chaque saint est remplacé par une femme connue. Ces femmes célèbres sont divisées en 12 classes, selon leur « genre » (1 classe par mois) : Janvier, Fricatrices ; Février, Tractatrices, etc. Nous avons ainsi à la suite les Fellatrices, les Lesbiennes, les Corinthiennes, les Samiennes, les Phœniciennes, les Siphnassiennes, les Phicidisseuses, les Chaldisseuses, les Tribades et les Hircinnes. Très rare, cette brochure ne se trouve plus guère qu'à l'enfer de la Bibliothèque Nationale.

Sylvain Maréchal n'accepta qu'avec réserve la révolution de 1789. Le premier journal anarchiste français, *L'Humanitaire*, (1841) affirme qu'il disait qu'aussi longtemps qu'il y aurait des maîtres et des esclaves, des pauvres et des riches, il n'y aurait ni liberté, ni égalité.

Sylvain Maréchal continue ses publications : en 1791, *Dame Nature à la barre de l'Assemblée Nationale* ; en l'an II, le *jugement dernier des rois* ; en 1794, *la fête de la raison*. Il collabore aux *Révolutions de Paris*, à *l'Ami de la Révolution*, au *Bulletin des Amis de la Vérité*. L'hébertiste Chaumette, son ami, tombe victime

de la Terreur, mais Sylvain Maréchal échappe à Robespierre comme il échappera à la réaction thermidorienne et aux persécutions du Directoire, bien qu'il eût collaboré à la rédaction du *Manifeste des Egaux*, du moins on l'assure.

La tourmente passée, Maréchal reprend la plume. En 1798, paraît son *Culte et lois d'une société d'hommes sans Dieu*. En 1799, *Les voyages de Pythagore*, en 6 volumes. En 1800, son grand ouvrage, *Dictionnaire des athées anciens et modernes*, dont l'astronome Jérôme Lalande écrivit le supplément. En 1807, enfin, *De la Vertu...*, ouvrage posthume, qui fut peut-être imprimé, mais qui ne parut pas, et dont Lalande se servit pour son second supplément au « Dictionnaire des Athées ». Napoléon interdit d'ailleurs à l'illustre astronome de continuer plus longtemps à écrire sur l'athéisme.

* * *

En Angleterre, on peut considérer jusqu'à un certain point Winstanley et ses niveleurs comme des précurseurs de l'anarchisme, comme on a pu le voir par l'article que nous leur avons consacré. John Lilburne, un autre niveleur, dénonçait l'autorité « sous toutes ses formes et ses aspects » ; ses condamnations à l'amende, ses années de prison, ne se comptaient plus. On l'exila en Hollande. A trois reprises différentes, le jury l'acquitta la dernière fois en 1613 (il avait enfreint son arrêté d'expulsion), Cromwell le maintint en captivité « pour le bien du pays » ; en 1656, devenu quaker, on le libéra, ce qui ne l'empêchait pas, en 1657, à 39 ans, de mourir de phtisie galopante.

Vers 1650, il est question de Roger Williams, qui débuta comme gouverneur du territoire qui forma plus tard l'Etat de Rhode Island (aux Etats-Unis) et surtout d'un de ses partisans, William Hurris, qui tonnait contre l'immoralité de tous les pouvoirs terrestres et le crime de tous les châtements, S'agit-il d'un visionnaire mystique ou d'un anarchiste isolé ? Les premiers quakers sont également des antiétatistes décidés.

Le Hollandais Peter Cornelius Hockboy (1658), l'Anglais John Bellers (1685), l'Ecossais Robert Wallace (1761) se prononcent pour un socialisme volontaire et coopérateur. Dans ses *Prospects*, Robert Wallace concevait une humanité composée de nombreux districts autonomes. La protestation contre les abus gouvernementaux, contre les excès de l'autorité se fait jour dans des pamphlets, des satires de toute nature, écrits avec une virulence et une franchise dont il n'y a guère d'exemple aujourd'hui. Citer les noms de Thomas Hobbes, John Toland, John Wilkes, Swift, De Foe, suffira.

Nous arrivons à l'Irlandais Edmond Burke et à sa *Vindication of Natural Society* (1756) - justification de la société naturelle - dont l'idée fondamentale est celle-ci : quelle que soit la forme de gouvernement, il n'en est aucun qui soit meilleur qu'un autre : « Les différentes espèces de gouvernement rivalisent mutuellement concernant l'absurdité de leurs constitutions et l'oppression qu'ils font endurer à leurs sujets... Même les gouvernements libres, relativement à l'étendue de leur territoire et à leur durée, ont connu plus de confusion et commis plus d'actes flagrants de tyrannie que les gouvernements les plus despotiques de l'histoire. »

Edmond Burke revint sur ses dires. Dans ses *Reflexions*, il s'éleva contre la Révolution française. Un Américain, Paine, député à la Convention, lui répondit par *The Rights of Man* (1791-92) - les droits de l'homme. S'étant opposé à l'exécution de Louis XVI, il fut jeté en prison. Il échappa de peu à la guillotine. Il profita de son emprisonnement pour écrire *l'Age de Raison* - *The Age of Reason* - (1795). « A tous ses degrés, la société est un bienfait, mais, même sous son aspect le meilleur, le gouvernement n'est qu'un mal nécessaire ; sous son pire aspect, c'est un mal intolérable... Le métier de gouverner a toujours été monopolisé par les individus les plus ignorants et les plus fripons que compte l'humanité. » En 1796, paraît une brochure à Oxford, intitulée : « *The inherent Evils of all State Government demonstrated* » - « Démonstration des maux inhérents à tout gouvernement étatiste », - attribuée à A.-C. Cuddon, fortement teintée d'anarchisme individualiste, et que Benj. R. Tucker a rééditée en 1885, à Boston,

Sous l'influence de la Révolution, il s'était créé à Londres un groupe appelé *Pantisocracy*, sous l'impulsion du jeune poète Southey, qui devait, plus tard, à l'exemple de Burke, renier ses rêves de jeunesse. D'après Sylvain Maréchal - confirmé en partie par Lord Byron - ce groupe épicurien voulait réaliser l'abbaye de Thélème, et entendait rendre toutes choses communes entre ses membres, les jouissances sexuelles y comprises. Toujours d'après Maréchal, les plus grands artistes, les plus grands savants, les hommes les plus célèbres de l'Angleterre auraient fait partie de ce milieu qui finit par être dissous par un Bill du Parlement (« Dict. des Athées », au mot : *Thélème*).

Dans ses *Figures d'Angleterre*, Manuel Devaldès, présente *La Pantisocratie* comme un projet de colonie à établir en Amérique parmi les Illinois, colonie basée sur l'égalité économique. Deux heures de travail quotidien devaient suffire à la nourriture et à l'entretien des colons. A la suite de la défection de Southey et de la mort de deux des principaux initiateurs, la Pantisocratie serait morte sans avoir vu le jour.

En Allemagne, Schiller écrivait les *Brigands*, dont le principal personnage, Karl Moor, s'élevait contre les conventions, la loi, qui n'a jamais créé un grand homme alors que la liberté a engendré des colosses et des hors que, si l'humanité était moralement accomplie, elle n'aurait pas besoin d'Etat ; Wilhelm de Humboldt, en 1792, défendait la thèse de la réduction de l'Etat à sa fonction minimum ; Alfieri, en Italie, écrivait *De la Tyrannie*.

De tous côtés, l'autorité, sous une forme ou sous une autre était battue en brèche. Spinoza, Comenius, Vico, Voltaire, Lessing, Herder, Condorcet ont été des libertaires par certains points, certaines formes de leur activité littéraire. En luttant contre les supplices infligés aux sorcières, contre la sévérité des châtimens des délits, contre l'esclavage - pour la libération de la femme - pour une autre éducation de l'enfant - contre la superstition religieuse et pour le matérialisme : Spee, Thomasius, Beccaria, Sonnenfelds, John Howard, Clarkson, Mary Wollstonecraft, Rousseau, Pestalozzi, La Mettrie, d'Holbach, ont sapé les piliers de l'autorité. Il faudrait un volume pour rappeler les noms de ceux qui ont, à un point de vue ou à un autre, contribué à ébranler la foi en l'Etat et en l'Eglise.

Aussi nous arrêterons-nous à William Godwin, dont nous considérons l'*Enquête sur la justice politique et son influence sur la vertu et le bonheur en général* (1793) comme le premier doctrinaire de l'anarchisme digne de ce nom. Il est bien vrai que Godwin est un communiste-anarchiste, mais sa négation de la loi et de l'État convient à toutes les nuances de l'anarchisme.

- E. ARMAND.

Accueil

PRÉHISTOIRE (du latin *præ*, avant et histoire)

DÉFINITION. - La préhistoire suppose une définition de l'histoire. Elle est elle-même une histoire, - l'histoire de l'humanité en l'absence de l'écriture. L'histoire serait le récit des faits et gestes de l'humanité transmis par l'écriture. Peyrony donne de la préhistoire cette définition : « La préhistoire est la science qui, se basant sur des faits positifs, recherche ce qui s'est passé avant que les hommes aient relaté par écrit les faits dont ils étaient témoins. » Capitan définit ainsi la science pré historique : « La préhistoire cherche à reconstituer la vie des premiers hommes, alors que, sauvages tout à fait primitifs, ils vivaient comme ceux-ci, n'ayant qu'une seule préoccupation : lutter contre la mort qui de toutes parts les menaçait et parvenir à continuer de vivre. » Nous croyons inutile de reproduire ici les nombreuses définitions qui ont été données de la Préhistoire par les savants. Toutes se ramènent à la précédente. Est-il juste cependant de définir la préhistoire comme étant l'histoire de l'humanité en l'absence de l'écriture ? L'écriture ne suffit pas à établir une démarcation entre la préhistoire et l'histoire. En effet, l'écriture ne date pas des temps historiques : nos ancêtres des cavernes avaient découvert des signes linéaires susceptibles de fixer leurs pensées sur une matière dure bien avant les phéniciens, auxquels on attribue l'invention de l'alphabet. Ne disons pas que la préhistoire est l'histoire de l'humanité en l'absence de l'écriture, mais l'histoire de l'humanité alors qu'existait une écriture dont nous ne connaissons pas la clé. Une écriture a bien existé pendant la préhistoire, mais nous ne l'avons pas encore déchiffrée. On interprète certains signes comme étant des marques de chasse ou de propriété. Il en est qui sont de véritables lettres, parmi lesquelles on en retrouve quelques-unes dont nous nous servons pour écrire ces lignes. Si nous ne sommes pas parvenus à déchiffrer l'écriture linéaire préhistorique, dont on constate l'existence 25.000 ans environ avant notre ère, pendant l'époque dite de la Madeleine, nous avons à notre disposition, pour reconstituer la vie de nos lointains ancêtres, une écriture particulière, qui est celle de l'art. Cette écriture peut être comprise de tous. Certes, on peut encore l'interpréter. Cependant le langage de l'art finit par livrer tous ses secrets à celui qui fait un effort pour les découvrir.

Plutôt que l'écriture, ce sont des conditions morales qui séparent la préhistoire de l'histoire. On peut dire qu'avec l'histoire commence une ère d'esclavage et de bluff, et que l'homme a cessé de vivre librement pour s'assujettir à des gouvernements et à des lois. Les monuments de l'histoire prouvent surabondamment cet état d'esprit que les monuments de la préhistoire sont loin de nous révéler. Déjà l'époque néolithique, avec les menhirs et les dolmens, nous fait pressentir ce que sera un monde en proie à l'autoritarisme, ayant succédé à l'anarchie, - ici le mot anarchie n'est point synonyme de désordre, mais d'harmonie -, à l'anarchie qui fut le

premier état social de l'humanité.

MÉTHODE. - Pour reconstituer l'homme primitif, la science préhistorique a recours à toutes les sciences. Elle s'appuie sur toutes les connaissances humaines. Elle n'a que l'embaras du choix. Elle utilise toutes les méthodes. Ces méthodes, maniées avec prudence, nous permettent d'approcher d'une vérité approximative, relative, qui peut nous suffire. On combinera la méthode objective avec la méthode subjective. L'imagination et l'observation se prêteront main forte. Comment se passerait-on de l'observation en préhistoire ? D'autre part, l'observation toute seule ne suffit pas. Parfois, l'imagination nous met sur son chemin, ce qui nous entraîne à dire que le préhistorien idéal doit être doué d'autant de sensibilité que d'intelligence, et être savant et artiste à la fois.

En préhistoire, il faut commencer par le commencement. On partira donc du système solaire. La méthode astronomique précédera toutes les autres. Ensuite la géologie nous livrera la clé de bien des énigmes. La méthode géologique, qui en englobe elle-même d'autres, nous permettra de pousser plus avant nos investigations. Méthode astronomique, méthode géologique, ce sera là notre point de départ. La méthode stratigraphique permettra d'étudier couche par couche les débris abandonnés par les différents peuples qui se sont succédé. Le préhistorien sera tour à tour anthropologiste, archéologue, ethnographe, botaniste, zoologiste, minéralogiste, etc. L'archéologie combinée avec la paléontologie animale et la paléontologie humaine associées à la méthode esthétique et à la science de l'art permettront au préhistorien de « ressusciter » la vie des générations disparues. Nous pensons que l'étude de l'art préhistorique peut achever de recréer l'état d'âme et la mentalité des primitifs préhistoriques. On se gardera bien d'assimiler ceux-ci à des enfants, où même à des sauvages (la méthode ethnographique a du bon, à condition de ne pas en abuser).

Nous n'avons indiqué ici que très succinctement la méthode suivie par la science préhistorique. Répétons que toutes les sciences sont pour elle de précieux auxiliaires. D'autre part, le préhistorien doit être un esprit libéré de tous les préjugés, un ennemi des coteries et des formules toutes faites, et ne pas s'enfermer dans une théorie et s'y complaire, lorsque de nouvelles découvertes viennent les infirmer. C'est dire que la passion du vrai passera chez lui avant la passion tout court. Les préhistoriens n'ont pas toujours donné l'exemple de la sagesse : on assiste à de véritables pugilats oratoires qui ne nous les montrent guère sous un jour favorable. L'envie, la jalousie, l'incompréhension en font des êtres aussi laids que les moralistes et les politiciens. Le préhistorien devra donc s'affranchir des petitesesses et des égoïsmes engendrés par la déformation professionnelle, l'esprit de corps, etc. Qu'il médite ces paroles d'un des siens : « Notre préhistoire est aujourd'hui si compliquée, elle nous révèle, à chaque instant, des particularités si singulières de l'ethnographie de nos ancêtres, qu'il ne faut jamais rien nier *a priori*. » Qui dit cela ? Le docteur Capitan, qui n'a pas toujours lui-même donné l'exemple du tact et de la sagesse. Et il ajoute : « Rien n'est plus déplorable qu'une critique théorique... et à distance. » Il condamne ainsi les procédés de ses amis. Il ne faut pas qu'une affaire comme celle de Glozel se renouvelle, dans laquelle on a vu les

« officiels » essayer d'établir une sorte de trust de la préhistoire et la confisquer à leur profit. Ils refusent de voir ce qui n'entre pas dans leurs classifications, et ils en arrivent à nuire à la science qu'ils prétendent représenter.

HISTOIRE DE LA PRÉHISTOIRE. - La préhistoire a son histoire. C'est une science jeune, née d'hier, et qui possède déjà ses lettres de noblesse. Science neuve, révolutionnaire pourrait-on dire, elle a subi dès sa naissance de rudes assauts. Ne venait-elle pas démontrer que l'homme avait d'humbles origines, qu'il n'était pas sorti parfait des mains du créateur, et qu'il ne datait pas de 4.000 ans avant notre ère, comme le prétendaient les partisans du créationnisme, fanatiques de la genèse biblique, en tête desquels Bossuet qui résumait l'opinion des savants et des historiens sous le règne de Louis Le Grand ? Les hommes ne se sont aperçus que très tard qu'ils n'étaient pas nés ex nihilo, et qu'ils avaient pour ancêtres tous les animaux qui vivaient à la surface de la terre, bien avant l'apparition de la bête verticale.

Laissons de côté les cosmogonies, les théogonies les plus anciennes qui ont pressenti la vérité. Disons que Lucrèce peut-être considéré comme le précurseur des savants modernes, car le disciple d'Epicure, ennemi comme lui de tous les dieux, voyait dans l'espèce humaine une espèce qui n'échappait pas aux lois qui régissent tous les êtres. Dans son admirable poème : *De la Nature*, il a montré l'homme luttant pour vivre, grattant la terre avec ses ongles, se nourrissant de racines, tableau bien différent de celui qui représente le premier homme jouissant de tous les privilèges, au sein du paradis terrestre, avant la faute d'Adam.

On a cru longtemps que les instruments de silex étaient tombés du ciel, les pierres de foudre étaient considérées pour cette raison comme des talismans. Bernard Palissy, Mercati, Léonard de Vinci, ont d'abord fait justice de ces superstitions. Peu à peu la vérité s'est fait jour, avec De Jussieu, Mahudel, Goguet, Eckard, etc. Beaucoup d'autres savants, de philosophes, mériteraient d'être cités ici. Bornons-nous à rappeler que Jacques-François de Borda, né à Dax (1718-1803), naturaliste, dont personne n'a parlé, s'était intéressé particulièrement, pendant le XVIII^e siècle, aux silex taillés, que certains considéraient encore comme tombés du ciel, alors qu'ils étaient l'œuvre d'une main humaine. Dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire du règne animal des environs de Dax, en Gascogne*, De Borda écrit : « Les anciens habitants du pays, et vraisemblablement ceux qui les premiers y fixèrent leurs demeures, ont employé le silex pour en faire divers instruments... On trouve quelquefois dans les Landes des pointes de flèches faites de silex, mais grossièrement travaillées ; il paraît qu'on leur donnait la forme triangulaire en frappant la pierre. »

Le véritable fondateur de la préhistoire, le premier préhistorien, fut Boucher de Perthes (1788-1868), qui démontra que les silex taillés étaient l'œuvre de l'homme préhistorique. Naturellement on le traita de fou. Il lutta pendant un demi-siècle pour ses idées (nous avons conté, année par année, son long martyrologe, dans notre *Philosophie de la Préhistoire* (tome premier). Boucher de Perthes avait contre lui les savants officiels et les réactionnaires de tous clans. Depuis ses découvertes, la préhistoire a fait du chemin : on pourrait citer une centaine de

préhistoriens qui ont marché sur ses traces. Lartet, Piette, Capitan, Breuil, combien d'autres ont contribué à enrichir la science préhistorique. Il y eut malheureusement des « officiels », parmi les continuateurs de Boucher de Perthes, qui n'eurent ni sa sincérité ni son indépendance. Une équipe de chercheurs exempts de préjugés scientifiques ou autres a heureusement continué l'œuvre de l'homme libre - tous les rapports - qu'était le fondateur de la préhistoire (tous ses écrits, science, essais, philosophie, littérature, etc., sont ceux d'un anarchiste). On peut dire qu'entre leurs mains la science préhistorique s'est ressaisie : on attend de ces « amateurs » un renouvellement de ses méthodes et de son esprit qui permettra de résoudre le problème des origines humaines.

L'ANTÉ-PRÉHISTOIRE, LES ÈRES GÉOLOGIQUES. Pour comprendre la préhistoire et saisir le problème des origines humaines, il importe, avons-nous dit, d'interroger la géologie. Celle-ci en est la meilleure introduction.

La Terre n'a pas toujours existé. Elle est relativement jeune, par rapport aux astres qui peuplent l'immensité. Un jour, dans cette immensité, un grain de poussière apparut. Ce grain de poussière a vu naître l'espèce humaine. Peut-être, dans d'autres mondes, existe-t-il d'autres espèces, plus ou moins voisines de la nôtre. Rien ne s'oppose à cette hypothèse. La terre a son histoire, comme tous les êtres qui ont vécu et vivent à sa surface. Elle n'est qu'un point dans l'infini, et n'échappe pas aux lois qui régissent l'univers. Elle a eu son enfance et son adolescence. Elle entre à peine dans son âge mûr. Elle connaîtra la décrépitude. Un temps viendra où elle ne sera plus qu'un astre mort, errant à travers l'espace.

Détachée de la nébuleuse solaire, la terre est devenue, en se refroidissant, une sphère liquide, à la surface de laquelle s'est condensée la croûte terrestre. Globe de feu, puis atome de boue, ainsi débuta la planète qui devait donner naissance au genre humain.

La Terre a d'abord connu une ère primitive. Pendant cette ère, elle est restée stérile. Cependant, s'élaborait lentement dans ses flancs le monde futur. Quand les conditions atmosphériques le permirent, la vie se manifesta, sous les formes les plus humbles. Puis elle se modifia, au cours de périodes d'une durée fort longue. La voir grandir et se développer, c'est assister au plus émouvant des spectacles, c'est suivre les péripéties du plus tragique des romans.

Dans les couches terrestres étudiées par les géologues, on peut suivre aussi facilement qu'en tournant les feuillets d'un livre, cette longue ascension de plantes et d'animaux vers des formes de plus en plus perfectionnées. On n'a trouvé aucune trace d'êtres vivants dans les roches cristallines fondues sous l'action de la chaleur et devenues solides par suite du refroidissement. Au contraire, dans les rochers sédimentaires, formées par la dissociation des précédentes, sous l'influence de différents agents, ces traces sont visibles : on peut les suivre sans interruption des infusoires jusqu'à l'homme.

On a donné le nom de fossiles aux restes d'espèces disparues trouvés dans les entrailles de la terre. On peut considérer les fossiles comme de véritables médailles de la création. Quelquefois des empreintes les remplacent, moules indélébiles qui

ont conservé la forme des espèces.

L'histoire de la Terre a été divisée en plusieurs périodes plus ou moins longues. C'est ainsi qu'on distingue une ère archéenne (de *arkhé*, commencement). Pendant cette ère, le globe terrestre est vierge de toute trace d'être vivant, le milieu n'étant guère favorable à l'éclosion de la vie, ou les organismes qui ont vécu à cette époque ayant été détruits. Cette période, la plus longue des ères géologiques, a duré des millions d'années. L'océan recouvrait alors tout le globe.

Aux temps archéens succéda l'ère primaire. En cet âge primordial, vierge de tout visage humain, la plante et l'animal se confondaient. D'une cellule, formée d'éléments inorganiques, étaient sortis tous les êtres. La vie avait d'abord pris l'apparence de corpuscules gélatineux ou protoplasma. Dans cet immense laboratoire qu'était la nature, s'ébauchait un monde nouveau, dont elle n'avait pas conscience.

Au fond des mers tièdes, à des profondeurs insoupçonnées, les premiers êtres vivants, moitié plantes, moitié bêtes, en grande partie minéraux, soumis aux mêmes lois physico-chimiques, solidaires les uns des autres, inauguraient cette longue histoire qui devait aboutir à l'homme.

Tels furent les premiers habitants du globe. Ces êtres étaient muets et sans sexe. Ils se reproduisaient par fractionnement ou fission. Autant de morceaux, autant d'individus différents.

L'ère primaire, d'une durée immense, comprend plusieurs terrains, auxquels on a donné les noms des localités où ils ont été étudiés, mais qui se rencontrent aussi en d'autres contrées. C'est ainsi que les géologues ont distingué le précambrien, dans lequel on trouve des traces de restes organiques, précédant, comme son nom l'indique, le cambrien ou silurien inférieur (silurien vient de Silures, anciens habitants du Pays de Galles). On trouve dans le silurien des crustacés aux formes bizarres, tels que les trilobites. Dans le dévonien (comté de Devon, Angleterre), on trouve comme fossiles des spirifères (sortes de brachiopodes) et des poissons cuirassés. Dans le terrain suivant (houiller ou carbonifère), apparaissent les insectes et les plantes cryptogames. Le Permien (de Perm, Russie), qui vient ensuite, contient des batraciens et les premiers reptiles.

Il y avait, à cette époque, des animaux intermédiaires entre les reptiles et les batraciens. C'étaient d'énormes crapauds appelés *labyrinthodontes*, recouverts de plaques osseuses, dont on a retrouvé les traces sur les rivages qu'ils ont parcourus.

Parmi le monde végétal dominaient les lycopodes, les prêles, les fougères, les uns et les autres de taille géante. Lépidodendrons, sigillaires, calamites, se développaient sous un climat chaud et humide, analogue à celui des tropiques. Il n'y avait à cette époque ni été ni hiver, mais une température uniforme.

L'ère primaire fut très mouvementée. Il y eut d'importantes éruptions volcaniques. Les plissements de l'écorce terrestre formèrent trois grandes chaînes de montagnes (huronienne, calédonienne et hercynienne, aujourd'hui disparues. Il y avait alors trois continents (le continent nord atlantique, le continent sino-sibérien et la terre de Gondwana (comprenant le Brésil, l'Afrique et l'Australie).

Pendant l'ère secondaire, la vie progresse et continue. L'atmosphère se nettoie, les espèces animales et végétales se multiplient. La terre entre dans son adolescence...

Le monde animal, sorti des eaux, avait pris possession du globe. La vie avait fait un nouveau pas en avant, et allait s'enrichir, sans cesse.

L'ère secondaire comprend le *triasique* (trois formations distinctes), dans lequel on rencontre des encrines, des cérulites, et aussi des labyrinthodontes ; le *jurassique*, inférieur, moyen et supérieur, qui renferme des ammonites, des bélemnites, des reptiles nageurs et volants, et les premiers oiseaux ; le *crétacé* (craie), pendant lequel les ammonites se déroulent, les oiseaux à dents se multiplient, et les reptiles terrestres ou dinosauriens (du grec *deinos*, terrible, et *sauros*, lézard), sont les trois de la création.

Ces derniers étaient les bêtes les plus étranges que la nature ait enfantées. Ils tenaient de tous les animaux à la fois. C'étaient de véritables monstres, de dimensions colossales, de 15 à 60 mètres de long, herbivores ou carnivores, marchant les uns à quatre pattes, les autres sur leurs pattes de derrière comme des bipèdes. Ils se distinguaient par un corps énorme, surmonté d'une petite tête. Ils incarnaient la force et la stupidité. Parmi les représentants de cette faune géante, bornons-nous à citer l'atlantosaure, le gigantosaure, le brontosauure, le mégalosaure, le stégosaure, le cératosaure, l'allosaure, l'apatosauure, le titanosaure, l'hadrosaure, le mosasaure et cent autres, sans oublier le diplodocus, le zanglodon, le triceratops, l'agathomas, l'iguanodon, le trachodon, le brontozoum, le dimétron, auquel il convient d'ajouter coelurus, lœlaps, thespesius, cheiro. Ces êtres paradoxaux étaient dignes de leurs émules, les reptiles nageurs (ichtyosaures, plésiosaures, téléosaures, mosasaures, hyléosaures, etc.) ou des reptiles volants, tels que le ptérodactyle qui partageaient le royaume des airs avec l'archéoptéryx, le premier oiseau (ce dernier était de petite taille).

L'ère secondaire vit apparaître, vers sa fin, des animaux de la taille d'un rat, le corps couvert de poils et allaitant leurs petits au moyen de mamelles : c'étaient les mammifères, qui allaient remplacer, pendant l'ère tertiaire, les grands sauriens de l'âge précédent.

La flore était représentée par des cycadées, des conifères et des palmiers auxquels étaient venus se joindre de rares hêtres et des chênes.

La température, qui avait été chaude dès le début, s'abaisse vers la fin. Les saisons firent alors leur apparition, comme en témoignent les cercles concentriques dans le bois, et la présence d'arbres à feuilles caduques. Cette ère fut relativement calme. Aucune montagne ne se forma et il n'y eut point d'éruptions volcaniques.

Comme les ères précédentes, l'ère tertiaire a été divisée par les géologues en plusieurs périodes, caractérisées par la nature des différents terrains contenant des fossiles. En commençant par les plus anciens, nous trouvons d'abord l'éocène (de *eos*, aurore, et *kainos*, récent), l'oligocène (de *otigos*, peu récent), le miocène (de *méion*, moins récent), et le pliocène (*plelon*, plus récent).

Avec l'ère tertiaire, nous nous rapprochons des temps actuels. Le

développement pris par les mammifères parmi les vertébrés a transformé l'aspect de la planète.

L'ère tertiaire marque une nouvelle étape dans l'évolution de la vie. Les invertébrés sont représentés par les *nummulites*, semblables à des pièces de monnaie, et les *cérithes*, sortes de gastéropodes en forme de cônes. Parmi les vertébrés, ce sont les mammifères qui l'emportent : leur règne commence. Depuis la fin de l'ère secondaire, ils ont fait du chemin ; ils sont devenus les rois de la création. Depuis longtemps les grands reptiles secondaires sont ensevelis dans la boue des marécages, leur organisme ayant atteint un degré de perfectionnement qui ne pouvait être dépassé.

Au tertiaire moyen, apparut un pré-éléphant, le *mastodonte*, possédant quatre incisives, presque droites, et des molaires énormes, faisant l'office de broyeurs. Au tertiaire supérieur, les précurseurs de l'homme, et l'homme lui-même connurent l'*éléphas méridionalis*, de 4 mètres 22 de hauteur, de 5 mètres 36 de longueur, et le *dinothérium*, qui avait deux défenses inférieures recourbées vers le bas, et qui était le plus grand des mammifères terrestres : il avait 6 mètres 50 de long et 5 mètres de haut.

On a trouvé dans les terrains tertiaires les précurseurs du cheval, parmi lesquels le *phénacodus*, de la taille d'un loup, possesseur de cinq doigts.

Les ruminants comprenaient l'antilope, le bœuf, le mouton, le chevreuil, la girafe et le chameau.

Le xiphodon, aux dents en forme d'épée, se rapprochait de la gazelle. D'autres mammifères à sabots possédaient un nombre pair de doigts, l'*anthracotherium*, rappelant le sanglier, l'*anaplotherium*, de la grosseur d'un âne, dont a trouvé le squelette dans le gypse de Montmartre.

Les carnassiers et les singes apparurent vers la fin du tertiaire. Parmi les premiers figuraient le terrible *machairodus*, fauve redoutable aux dents tranchantes en forme de poignards, plus redoutable encore que les chiens, les chats, les loups, les ours, les tigres et les lions parmi lesquels il vivait.

Les animaux de l'ère tertiaire ont, avec les nôtres, de grandes ressemblances. Poissons, reptiles, batraciens et oiseaux se rapprochent de plus en plus de ces derniers. Les oiseaux sont dépourvus de dents, alors que ceux des temps secondaires en avaient. Tortues, lézards, crocodiles, serpents, ont pris la place des grands sauriens. De vrais singes succèdent aux lémuriens du début de l'ère tertiaire. Bientôt surgira un être que la nature est en train de tisser dans ses flancs : l'homme.

La flore des temps tertiaires ressemblait beaucoup à celle d'aujourd'hui. Ce furent d'abord des plantes tropicales, telles que palmiers, lauriers, bananiers, camphriers, mais la température s'abaissant apparurent des arbres à feuilles caduques, tels que les chênes et les érables. Les plantes à fleurs se sont développées. Les graminées nourrissent de nombreux troupeaux d'herbivores. Les saisons commencent à se dessiner, le froid s'accroît, la glace recouvre les pôles et le sommet des hautes montagnes.

L'ère tertiaire a duré trois millions d'années. Elle a vu la naissance des grandes montagnes actuelles. A cette époque se sont formés les plissements alpins qui ont produit les Alpes, le Jura et les Pyrénées. L'Atlantique, la Méditerranée et la Manche se sont ouverts, tandis que s'effondraient d'immenses continents tels que l'Atlantide.

Voici maintenant l'époque quaternaire, qui est celle dans laquelle nous vivons. Elle a été divisée en pléistocène (*pleistos*, beaucoup plus récent) et en holocène (*olos*, tout à fait récent, temps actuels). Quels progrès réalisés depuis les temps primitifs ! Quel plus beau roman que celui des espèces se succédant en se perfectionnant, pour aboutir à la forme humaine.

Le quaternaire a donné naissance à plusieurs sortes d'animaux contemporains de l'homme et de son précurseur. Parmi ces animaux, il en est dont les espèces sont éteintes : le mammouth, l'ours des cavernes, le rhinocéros à narines cloisonnées qui appartenait à la faune froide. Le glyptodon était un tatou gigantesque, sorte d'édenté mesurant trois mètres de long. Sa carapace a pu servir d'abri aux premiers hommes. Des oiseaux géants, tels que le Dinornis ou Moa, de trois mètres de haut, et l'Aepyornis, de la même taille, qui pondait des œufs d'une capacité de dix litres, ont également disparu. D'autres animaux de la faune chaude émigrèrent vers d'autres lieux : l'hippopotame, la panthère, l'éléphant et, plus tard, le renne et l'élan. Enfin, d'autres animaux de l'époque quaternaire vivent encore dans nos pays : le cheval, le bœuf, le cerf, le sanglier, le chien et le loup. La flore était celle d'aujourd'hui.

Le climat consistait en périodes froides séparées par des périodes chaudes, ces périodes coïncidant avec l'avance et le recul des glaciers. Inutile d'ajouter que la géographie pléistocène correspondait, dans ses grandes lignes, à celle d'aujourd'hui.

Avec le quaternaire, nous entrons dans la Préhistoire. Fin du tertiaire ou commencement du quaternaire, offrant les mêmes caractères, ont assisté à la naissance de l'homme. Celui-ci ne date pas de 4.000 ans, comme le prétendait Bossuet, prenant à la lettre les Saintes Ecritures. S'il est, d'après ce qui précède, le benjamin de la nature, ce benjamin date de plusieurs milliers d'années. Il a pu apparaître au pliocène, et même au miocène. La nature, d'où il est issu, a sans doute recommencé plus d'une fois son œuvre. Il y a eu des ébauches d'êtres humains. Combien d'humanités ont disparu, ayant qu'une humanité plus perfectionnée ait supplanté les autres ! Et peut-être l'être humain actuel n'est-il, au point de vue physique, et ajoutons moral, qu'une caricature qui disparaîtra, remplacée par un être plus parfait à tous les points de vue. Mais cela, c'est le secret de l'avenir, de ce que nous appellerons la Post-histoire.

C'est à la fin du tertiaire ou au début du quaternaire, - ce qui est au fond la même chose, - qu'on rencontre des êtres *intermédiaires* entre les espèces de singes aujourd'hui éteintes, et l'homme actuel.

Le Pithécantrope (de *pithécos*, singe, et *anthropos*, homme), découvert à Java en 1911, que Marcellin Boule croit être un gibbon géant plutôt qu'un hominien, tient des singes anthropomorphes par la forme de son crâne et ses arcades

sourcilières proéminentes, mais par la capacité de sa boîte crânienne et son attitude verticale, prouvée par la forme de son fémur, il tient de l'homme.

Dans la région de Pékin, ont été récemment mis au jour les restes d'un être intermédiaire entre le Pithécanthrope de l'Île de Java et l'homme de la race de Néanderthal (voir plus loin). On lui a donné le nom de *Sinanthropus pékinensis*, découvert en Chine en 1829, dans les montagnes du Hopéi occidental, dans une fente fossilifère de Tchéou-kéou-tien. La visière sourcilière de cet être est très développée.

Cet hominien connaissait le feu et vivait dans les cavernes. Il a laissé des outils de pierre et d'os. Ces objets, dont les retouches sont certaines, ressemblent aux objets pré-chelléens et chelléens (voir plus loin), sauf qu'au lieu d'être en silex, ils étaient de quartz et de quartzite. L'homme de Pékin est sûrement de l'âge du pithécanthrope ou de l'éoanthrope (*eos*, aurore, et *anthropos*, homme). Il était doué d'intelligence, c'était ce qu'on appelle un homo sapiens (l'homo sapiens a été reculé à tort, selon nous, à une époque ultérieure).

Notre ancêtre est une forme éteinte de singes anthropoïdes fossiles, et non d'un singe anthropoïde de races existant encore : chimpanzé, gorille ou gibbon. Les primates comprenaient les anthropoïdes, divisés en Platyrrhinés et Catarrhinés (de ces derniers font partie les Cynomorphes, Anthropomorphes et Hommes). Vers quelle époque se produisit la séparation des hominidés d'avec les primates ? Sans doute au tertiaire le plus ancien, ou pendant le miocène moyen. Dans l'Asie Centrale, les hominidés, croit-on, auraient évolué de l'état de quadrupèdes anthropomorphes aux formes bipèdes.

Nous pouvons maintenant aborder la Préhistoire proprement dite, caractérisée par la présence de l'homme au milieu des autres espèces animales.

DIVISIONS DE LA PRÉHISTOIRE. - La Préhistoire comprend plusieurs époques, chacune étant superposée sur une époque antérieure, et recouverte elle-même par une époque postérieure. Chaque époque comprend des industries caractéristiques, une faune et une flore associées à ces industries, ainsi qu'aux ossements des différentes races humaines. Au début, ce fut l'époque éolithique (*eos*, aurore, et *lithos*, pierre, en grec), ou le début de l'industrie de la pierre (celle-ci simplement utilisée, puis retouchée). Viennent ensuite les deux grandes divisions dues à Gabriel de Mortillet : le paléolithique (époque de la pierre taillée, du grec *palaios*, ancien, et *lithos*, pierre), et le néolithique (époque de la pierre polie, du grec *néos*, nouveau, et *lithos*, pierre), entre lesquels on a intercalé depuis le mésolithique, ou moyenne industrie de la pierre (du grec *mésos*, moyen, et *lithos*, pierre).

Nous ne croyons pas devoir faire entrer dans la préhistoire l'époque des métaux qui rentre plutôt dans la protohistoire (du grec *protos*, premier). Le paléolithique, correspondant au pléistocène (du grec *pleistos*, beaucoup plus, et *kainos*, récent) ou quaternaire ancien, a été divisé en paléolithique inférieur, moyen et supérieur. Font partie du paléolithique inférieur et moyen le pré-chelléen, le chelléen (industrie de Chelles, Seine-et-Marne), l'acheuléen (industrie de Saint-

Acheul, Somme), le Moustérien (industrie du Moustier, Dordogne). Le paléolithique supérieur débute avec l'aurignacien (industrie d'Aurignac, Haute-Garonne), se continue par le solutréen (industrie de Solutré, Saône-et-Loire), et s'achève par le Magdalénien (industrie de la Madeleine, Dordogne).

Chacune de ces époques a été d'une durée plus ou moins longue et a eu une ère d'extension plus ou moins considérable. On peut faire remonter le chelléen à 125.000 ans environ avant notre ère, mais il est certain que l'apparition de l'homme date d'au moins 500.000 ans (certains préhistoriens disent même d'un million d'années). Ces dates sont approximatives : en préhistoire, 100.000 ans de plus ou de moins, c'est peu de chose.

Le glozélien, industrie de Glazel, près de Vichy, (Allier), de 5.000 à 10.000 ans environ avant notre ère, constitue le magdalénien terminal ou néolithique.

Les principales industries mésolithiques sont l'azilien (Mas d'Azil, Ariège), le tardenoisien (La Fère-en Tardenois, Aisne), et le campignien (Campigny, Seine Inférieure). Le néolithique prend le nom de Robenhausien (Robenhausen, Suisse). Entre le chelléen et l'acheuléen on a intercalé récemment le clactonien (industrie de Clacton-en-Sea, Angleterre), et, entre l'acheuléen et le moustérien, le levalloisien (industrie de Levallois, Seine), et le micoquien (La Micoque, Les Eyzies, Dordogne). Ajoutons que les hommes auxquels nous devons les industries du paléolithique étaient dolichocéphales (du grec *dolikhos*, long, et *kephalé*, tête), et les autres, brachycéphales (du grec *brakhus*, court, et *kephalé*, tête) et mésaticéphales (de *mesos*, milieu), mélange des deux races.

On a nié l'existence de l'homme à l'époque tertiaire pour la raison qu'on n'a point trouvé d'ossements humains à cette époque, et que les outils de silex découverts dans les terrains tertiaires pourraient bien n'avoir été que des « jeux de la nature ». Ce qui est absurde, car l'humanité n'a pu en un seul jour découvrir le feu, inventer le langage et tailler le silex (on admet tout de même que le silex d'Ipswich (Angleterre) décèle un travail intentionnel). Ils sont sans doute l'œuvre d'un pithécanthrope.

On doit à l'homme qui vécut pendant l'époque chelléenne, et dont l'existence est attestée par la mâchoire trouvée à Mauer, village de Rhénanie, par le crâne de Piltdown (Angleterre), les restes de la Denise et la calotte crânienne, plus trois molaires et le fémur gauche du pithécanthrope de Trinil (Java), l'instrument dénommé « coup de poing » par G. de Mortillet, instrument amygdaloïde (en forme d'amande), à bords peu tranchants, et à talon épais, permettant qu'on le tienne bien en mains. Cet instrument serait à plusieurs fins : percuteurs, racloirs, grattoirs, perçoirs suffisaient grandement aux besoins de l'homme chelléen. Avec l'acheuléen (mâchoire de Weimar), le coup de poing s'affine ; il est plus mince et plus allongé ; taillé plus soigneusement sur les deux faces. Avec l'industrie moustérienne (l'homme de Néanderthal et de Spy), le coup de poing se raréfie et devient de petite dimension. Pointes, couteaux, racloirs, scies, bolas, complètent l'outillage. Avec l'aurignacien (race de Grimaldi), le coup de poing a disparu. De nouveaux instruments apparaissent, pics, rabots, grattoirs, palette de schiste pour la peinture, burins pour la gravure. Le travail de l'os en est à ses débuts (aiguilles sans chas,

épingles, hameçons, etc). Avec le Solutréen (race de Cro-Magnon), l'industrie lithique atteint son apogée : les solutréens furent d'ad (pointes à feuille de laurier, pointes à cran, véritables bijoux). L'industrie de l'os s'enrichit des aiguilles à chas. Avec le magdalénien (race de Chancelade), c'est l'apogée de l'industrie de l'os : le harpon simple ou à barbelure domine. Propulseurs, sagaies, hameçons, bâtons de commandement, poignards, etc. sont les instruments les plus fréquents. L'industrie de la pierre est en régression, et cependant il y a toute une industrie microlithique nécessitée par les arts plastiques, qui ont atteint à cette époque leur plus grand développement.

Au magdalénien terminal correspond le glozélien (néolithique 1). Le glozélien est comme un pont jeté entre l'âge de la pierre taillée et l'âge de la pierre polie. Il est situé à la fois sur le versant paléolithique et sur le versant néolithique. Les autochtones de Glozel, descendant des magdaléniens, nous ont prouvé, par leurs industries et leurs arts, qu'entre les deux âges de la pierre n'existait point d'hiatus, comme l'avaient prétendu jusque-là les préhistoriens officiels. D'après ces préhistoriens, la renne aurait fui vers le Nord à la fin de l'époque magdalénienne et l'art aurait complètement disparu. Erreur que les découvertes qui ont été faites dans le cimetière néolithique par le Docteur Morlet ont réduite à néant. Glozel peut être appelé l'âge de l'argile : cette matière, en effet, a été utilisée par les tribus glozéliennes pour graver sur des tablettes des signes alphabétiques et fabriquer des figurines phalliques. A cette époque, la sculpture et la gravure produisent des chefs-d'œuvre, dignes de ceux des cavernes périgourdines.

L'azilien, qui inaugure les industries mésolithiques, dérive également du magdalénien. L'outillage lithique est minuscule. Cette époque a laissé des galets colorés sur lesquels figuraient des signes (on ne croit pas qu'ils soient alphabétiques). L'azilien a sans doute commencé après et fini avant le glozélien qui a inauguré le polissage de la pierre (les troglodytes de la Madeleine l'avaient seulement appliqué à l'os et à l'ivoire).

Autre industrie de transition : le tardenoisien, qui comprend des outils affectant des formes géométriques. Le campignien constitue la dernière des industries mésolithiques. Cette industrie comprend des pics, des tranchets en silex et des objets en os et en bois de cerf. Avec le néolithique, la pierre polie se substitue à la pierre taillée. On rencontre, à côté de l'ancien outillage lithique, de nombreuses haches polies.

Nous avons à peine effleuré les industries des deux âges de la pierre. Le néolithique inaugurerait une ère nouvelle. On trouve alors toutes sortes d'instruments. L'art du blé, l'art du tissu, l'art de la navigation, et malheureusement aussi l'art de la guerre se développent d'une façon surprenante. L'habitation se transforme : à côté de l'architecture dolménique (constructions à demi-enfoncées dans le sol) s'édifient des cités lacustres (palafittes). L'âge des métaux qui, selon nous, appartient à l'histoire, comprend l'industrie du cuivre, suivie de celle du bronze, à laquelle succéda celle du fer (ces époques ont été elles-mêmes subdivisées). Notons qu'avec les néolithiques les races brachycéphales (têtes rondes) prennent de plus en plus le dessus.

Parallèlement aux industries avaient évolué l'art, la morale, et ce qu'on peut appeler la religion des hommes préhistoriques. En même temps que le climat (hu plus froid encore pendant l'époque magdalénienne, pour devenir tempéré pendant le néolithique, comme il l'est de nos jours), la faune s'était modifiée : le mastodonte, l'éléphant méridional, le rhinocéros, l'hippopotame préchelléens et chelléens avaient été remplacés à l'époque acheuléenne par le mammouth à narines cloisonnées, et les premiers rennes avaient pris possession du moustérien. On a pu grouper sous le nom d'âge du renne les civilisations du paléolithique supérieur, cet animal étant alors le plus répandu (il y avait aussi des cerfs, bouquetins, antilopes saïgas, etc.). Les animaux des époques suivantes sont les animaux actuels.

L'alimentation s'était modifiée. Frugivore pendant le chelléen l'homme était devenu carnivore avec le moustérien. Il avait abandonné sa demeure aérienne pour s'abriter au pied des falaises et loger dans des cavernes. D'arboricole, il était devenu terrestre.

Les premiers hommes inventèrent le langage et découvrirent le feu. La position verticale avait libéré la main en même temps que le cerveau. La mâchoire avait cessé de fonctionner comme instrument de préhension. La place laissée à la langue avait permis à l'homme de substituer, au langage inarticulé, un langage vraiment humain.

A quelle époque remonte la découverte du feu ? Peut mais sûrement au chelléen. L'homme connut le feu par les volcans, et aussi par la foudre : il s'ingénia à le conserver. Puis il le produisit lui-même, sans doute en frottant l'un contre l'autre des bâtons (Lucrèce pense que l'exemple lui en fut donné par les branches des arbres se frottant entre elles sous la poussée du vent), ou en choquant un silex - la pierre providentielle et salvatrice - contre un autre silex. L'homme préhistorique a inventé le briquet. Pendant longtemps il n'eut pas besoin de feu pour se chauffer ni cuire ses aliments (il pratiquait alors le nudisme et le crudivorisme), le froid l'obligea à allumer du feu aux abords de ses cavernes, ce qui éloigna les bêtes féroces. Pour s'éclairer dans les cavernes, il inventa la lampe !

L'invention de l'écriture remonte à l'époque magdalénienne. Sur maints objets de cette époque on rencontre des signes alphabétiques ; on y trouve de véritables lettres, des A, des E, des I, et différents signes linéaires ou idéographiques. Les glozéliens ont ajouté une centaine de signes alphabétiques à l'écriture magdalénienne.

La religion des premiers hommes fut seulement une sorte d'entraide qui leur permit de faire face aux difficultés de l'existence. Ils vénéraient les forces naturelles et adoraient leur phallus. Les chelléens abandonnaient leurs morts sur les arbres les plus hauts. Les moustériens les inhumèrent. On a trouvé, dans les époques qui ont suivi, des fosses dans lesquelles les cadavres reposaient selon certaine orientation. Nos ancêtres croyaient-ils à l'au-delà ? Nous pensons qu'entourés de mystères ils ne se laissèrent pas pour cela gagner par la superstition. Ce n'est qu'avec l'histoire que la religion devint « une affaire ».

ART PRÉHISTORIQUE. - C'est à l'art qu'il faut demander ce que pensèrent les hommes préhistoriques, et comment ils vécurent. L'art complète sur ce point les renseignements fournis par l'archéologie et l'anthropologie. L'art est né avec l'humanité même. Du jour où la bête verticale s'est sentie saisie d'admiration devant un beau paysage, elle est devenue artiste. Quand elle a pris un silex, l'a taillé, même grossièrement, inventant ainsi les techniques, elle eut droit au titre d'être humain. La première oeuvre d'art a été le premier silex taillé. C'est par la sculpture que les arts plastiques ont débuté. L'homme chelléen a trouvé dans ses courses vagabondes des silex anthropomorphes et zoomorphes. Il en a accentué la forme et en a fait des pierres-figures. Longtemps on a cru que l'art datait de l'époque magdalénienne. D'importantes découvertes, d'abord contestées, ont prouvé qu'il existait dès l'aurignacien. Les préhistoriens officiels ne remontent pas plus haut : ils nient obstinément l'existence de pierres-figures dès l'époque chelléenne (il nous a été donné d'en examiner un certain nombre dans la collection de M. Dharvent, à Béthune. Elles ont été découvertes dans les alluvions caillouteuses du quaternaire ancien. Naturellement les « officiels » ont nié leur authenticité, mais M. Dharvent, savant indépendant, ne s'est pas laissé intimider par leurs aboiements. Sa collection est unique, et constitue un des documents les plus précieux sur les débuts de l'art préhistorique). La sculpture s'est manifestée d'abord sous la forme de la ronde bosse, puis la gravure et la peinture se développèrent à l'époque aurignacienne (gros dessins schématiques d'hommes et d'animaux, puis œuvres plus parfaites : Vénus de Laussel et autres). La technique s'enrichit par la suite. On a nié l'existence de l'art pendant le solutréen : or, les frises du Roc, pour ne citer que cette sculpture, ont contredit cette assertion fautive. Le magdalénien marque l'apogée de l'art quaternaire. Les troglodytes des cavernes périgourdines ont laissé des chefs-d'œuvre inimitables : ce furent d'incomparables animaliers, non surpassés depuis. Médiocres dans les figurations humaines, et cela pour des raisons qu'il ne nous appartient pas d'approfondir ici, ils sont inégalables quand ils gravent ou sculptent des rennes, des bisons, des mammoths, etc., qu'ils voient vivre sous leurs yeux. Les Combarelles, Font de Gaume, Altamira, etc., sont de véritables musées d'art préhistoriques. Art mobilier ou rupestre, les documents abondent, nous prouvant qu'à cette époque l'art et la vie se confondaient. On a essayé d'expliquer l'origine de l'art par la magie ou le pouvoir que possède l'homme d'agir sur les choses d'une façon surnaturelle. Les chasseurs de rennes se seraient proposés, en dessinant des animaux, un but utilitaire, alimentaire et prophylactique : multiplication des animaux comestibles, éloignement des animaux nuisibles. On a tenté d'expliquer par la magie le réalisme de la technique quaternaire, Les cavernes seraient les sanctuaires dans lesquels opéraient les sorciers préhistoriques, sanctuaires au fond desquels peintures et dessins avaient été placés. Or, il n'est pas vrai que les figurations animales soient toujours placées au fond des cavernes. Il en est qui se trouvent à l'entrée. N'est-il pas plus raisonnable de penser qu'à côté d'œuvres pouvant avoir eu pour point de départ la magie, l'artiste préhistorique a simplement voulu occuper ses loisirs et exécuter pour son seul plaisir des œuvres d'art pariétales et mobilières destinées à orner sa demeure et les objets dont il se servait. L'homme primitif a connu la parure et les bijoux. Il a aimé s'entourer d'harmonie et de beauté.

Cette tradition se retrouve chez l'homo glazeliensis, sculpteur et graveur dont les créations égalent les meilleurs dessins magdaléniens. Alors, la poterie naquit, puis les arts mineurs prirent un nouvel aspect avec les robenhausiens. La stylisation et le schématisme l'ont ensuite emporté sur l'inspiration et le lyrisme.

La découverte des œuvres d'art préhistoriques, trop nombreuses pour être énumérées ici, constitue un des chapitres récents, et des plus importants, de l'archéologie préhistorique. Ce chapitre a apporté à la science de l'esthétique un fondement réel et solide.

PHILOSOPHIE DE LA PRÉHISTOIRE. - Lamarck a dit fort justement : « Toute science doit avoir sa philosophie : ce n'est que par cette voie qu'elle fait des progrès réels. » Pour que la préhistoire joue un rôle dans l'évolution des idées, il faut qu'elle soit autre chose qu'un ensemble de faits sans liens entre eux, ou qu'une collection de vieilles pierres sans intérêt, d'où ne se dégage aucune vue d'ensemble.

« La Préhistoire est le véritable humanisme moderne », a écrit le préhistorien allemand Frobenius. Parole juste et profonde ! C'est, en effet, pour nos contemporains, une école de sagesse et d'humanité. Nous avons essayé de dégager de l'étude de l'anthropologie et de l'archéologie préhistoriques une philosophie : c'est ce que nous avons appelé la « philosophie de la préhistoire ». Cette philosophie est pleine d'enseignements, Elle nous rappelle nos humbles origines et nous montre l'évolution en marche vers le mieux. Elle exige que chacun de nous se dépouille de ses préjugés et de ses erreurs pour vivre une vie saine et naturelle, dégagée de tout l'artificiel qu'une pseudo-civilisation y a mêlé. Le retour à l'âge des cavernes ne serait point, comme on ne cesse de le répéter, un retour à la sauvagerie ancestrale, à la barbarie. L'âge des cavernes, si on entend par là un âge de crime et d'esclavage, serait plutôt le nôtre, véritable âge de fer en comparaison de l'âge d'or que vécurent les premiers hommes, malgré la lutte qu'ils durent livrer à la nature entière pour en devenir les maîtres. Les premiers hommes furent vraiment des créateurs, c'est-à-dire qu'ils découvrirent ce que personne n'avait découvert avant eux. Certes, ils se sont inspirés, dans leurs découvertes, de leurs frères inférieurs les animaux, mais en les dépassant. Ce furent des hommes de génie. Volonté, intelligence, sensibilité se développèrent en même temps chez ces hommes. Les savants officiels prétendent que l'homme n'a mérité le titre d'*homo sapiens* (homme pensant et raisonnable) qu'à partir d'une certaine période de la Préhistoire. Les hommes du paléolithique supérieur, seuls, mériteraient ce titre, ceux du paléolithique inférieur n'étant que des sous-hommes. C'est encore un préjugé, qu'il s'agit de dissiper. Dès que l'homme a inventé la technique, il n'a pas été qu'un homme faber, il a été également un *homo sapiens*. Cette épithète convient à l'homme de Chelles aussi bien qu'à celui de la Madeleine. Dès qu'il a tiré de la nature l'industrie et l'art, l'homme a mérité le titre d'*homo sapiens*. L'être qui était le plus faible de tous les êtres est devenu le plus fort et le plus habile. Il a ajouté à ses bras des outils qui ont suppléé à sa faiblesse. Il a inventé le feu et découvert le langage. Avant lui, nul être n'avait taillé le silex. Les grands anthropoïdes avaient pu ramasser des pierres et se servir de bâtons, former des familles, mais l'être vertical, lui, avait fait davantage. Mains et cerveau avaient travaillé ensemble à la même œuvre. Le redressement de la colonne vertébrale avait

libéré la mâchoire qui, en cessant de fonctionner comme instrument de préhension, avait permis au cerveau de mieux penser et à la main de mieux agir. Le passage de l'animal à l'homme s'opéra par le redressement de la colonne vertébrale, allégeant l'être tout entier, et aérant son cerveau. Détaché du tronc commun des primates, qui avait donné naissance aux grands anthropoïdes, d'une part, dont l'espèce est aujourd'hui éteinte, et à l'homme, d'autre part, ce dernier évolua vers une forme toujours plus parfaite, ainsi que le prouvent les intermédiaires qui ont été découverts (pithécanthrope, sinanthrope, etc.), entre l'humanité actuelle et le précurseur hominien.

Quelles perspectives ouvre à la pensée la philosophie de la préhistoire qui nous oblige à méditer sur les origines, et à nous demander ce que nous avons fait, hommes de l'histoire, de la civilisation qui nous a été léguée par les hommes préhistoriques. L'art, les industries, les métiers, ils nous ont tout transmis. C'est pourquoi, en nous rapprochant de leur existence saine et harmonieuse, parfaitement équilibrée, pour retrouver la santé et la force dont nous avons tant besoin, nous ne devons pas rejeter tout ce que la science et l'art nous offrent d'avantages et de bien-être (seuls une fausse science et un faux art, science de mort et art de mensonge, doivent être rejetés). Limitons nos besoins, et nous cesserons d'être des sous-hommes, c'est-à-dire des dégénérés. Renonçons à l'agitation qui caractérise notre ère d'affairisme et trépidation. Telle est la leçon à tirer - qui se dégage d'une philosophie de la Préhistoire. On peut dire que nos ancêtres des forêts vierges ou des cavernes, troglodytes ou non, nomades ou sédentaires, ont été les premiers penseurs, les premiers artistes, les premiers philosophes de l'humanité. Ici les mots « philosophie de la Préhistoire » revêtent un second sens, qui complète le premier. Ils signifient qu'avant la philosophie des Grecs, la seule enseignée par les historiens officiels, il y a eu une pré-philosophie : il y a eu des écoles, des systèmes philosophiques pendant les temps préhistoriques, et cela aussi bien en ce qui concerne l'esthétique que la sociologie, la morale, etc. Il y a eu, dans les forêts vierges du tertiaire ou les cavernes quaternaires, des philosophes aussi grands, plus grands même que ceux de l'histoire.

Nous avons dressé un tableau des philosophies de la Préhistoire aux différentes époques de la pierre. Ces philosophies ou pensée de l'homme sur la vie (l'action et la pensée se confondaient alors), nous sont connues par les œuvres d'art et les industries des hommes préhistoriques, associés à leurs restes. On peut reconstituer leurs philosophies mieux peut-être qu'on ne reconstitue les philosophies de l'histoire, qui nous arrivent le plus souvent à travers des documents falsifiés. Les quelques documents que nous possédons en préhistoire, sérieusement contrôlés, sont plus sûrs que tout ce fatras qui encombre l'histoire. La pénurie même de ces documents constitue un gage de leur authenticité. Il ne reste que des faits sélectionnés, ce qui écarte toute chance d'erreurs.

Nous reproduisons ici, sommairement, notre tableau des philosophies préhistoriques, dont les divisions correspondent aux arts et aux industries des différentes époques de l'âge de la pierre. Arts et industries nous révèlent la « philosophie », c'est-à-dire la vie même de nos ancêtres. Nous avons divisé les

philosophies préhistoriques en trois grandes sections : la philosophie *éolithique* ou encore préchelléenne, datant de la fin du tertiaire, attestée par l'existence d'éolithes dus à l'homme ou à son précurseur (utilisation de la pierre, brute d'abord, ensuite avec des retouches intentionnelles). La philosophie quaternaire ou paléolithique comprend elle inférieure ou philosophie chelléo moustérienne subdivisée en philosophies chelléenne, acheuléenne et moustérienne (ou néanderthaliennne), et les philosophies du paléolithique supérieur (aurignacienne, solutréenne, magdalénienne et glozélienne). Viennent ensuite les philosophies mésolithiques, comprenant les philosophies azilienne, tardenoisienne et campignienne. La philosophie néolithique ou robenhausienne qui leur succède comprend la philosophie lacustre ou palafittique, et la philosophie dolménique ou mégalithique. Si nous faisons entrer l'âge des métaux dans la préhistoire, nous aurions une philosophie du bronze, du fer et du cuivre. Tel est le tableau, extrêmement sommaire, réduit à sa plus simple expression, des différentes philosophies de la préhistoire correspondant aux différentes « écoles » d'art et aux industries des âges de la pierre. L'homme du Moustier, de même que celui de la race de Chancelade ou de tout autre, ont eu des philosophies différentes ; malgré des points de contact qu'on ne peut nier. On suit d'époque en époque la marche du progrès. Certes, il ne s'agit pas de philosophie au sens habituel. Les documents dont nous nous inspirons pour retracer ce tableau de l'évolution des idées, sont les différents types d'industries, ainsi que les œuvres d'art mobilières ou pariétales. Une même idée directrice inspire toutes les philosophies du paléolithique : l'homme vit au grand air, au sein de la nature, parmi les forces naturelles qu'il maîtrise ; sa religion, sa morale, son esthétique, toute sa vie enfin ne peuvent ressembler à la religion, à la morale, à l'esthétique, en un mot à la conception de la vie des peuples néolithiques. Avec ces derniers, une nouvelle philosophie s'élabore, l'autorité exerce ses méfaits, la religion devient une religion d'Etat (ce dernier étant représenté par une théocratie toute puissante). Les monuments mégalithiques n'ont pu, en effet, s'élever tout seuls. Nous supposons qu'un peuple d'esclaves, sous le commandement de maîtres dont le pouvoir était illimité, a semé un peu partout les menhirs et les dolmens. Nous sommes toujours des néolithiques, nous éloignant de la nature et vivant une existence absurde, à la merci des dirigeants. Aussi la conclusion d'une philosophie de la Préhistoire ne peut être que celle-ci : le retour aux origines, à la nature, à la vie vivante, et cela sans abandonner les conquêtes de la science. Savoir nous en servir pour notre bonheur, au sein d'un milieu renouvelé, tout est là. Dans un ouvrage récent : *L'Homme, Races et Coutumes*, du D^r Verneau, nous lisons : « Un jour viendra où nos successeurs considèreront avec une sorte de pitié la civilisation d'aujourd'hui, dont nous sommes si orgueilleux. »

Cette réflexion, sous la plume d'un savant officiel, n'est pas pour nous déplaire. N'est-ce pas là ce que nous ne cessons de dire et redire depuis des années ? C'est pourquoi nous ne voyons pas d'autre remède pour conjurer le suicide de l'humanité (qui, d'ailleurs, est si peu intéressante, qu'elle mériterait d'être abandonnée à son sort), qu'un retour intelligent à la nature, nous voulons dire à la

vie libre et vivante que vécurent nos ancêtres, retour entendu, répétons-le, non à la façon dont le comprenait Rousseau, en renonçant aux sciences et aux arts, mais en les utilisant pour notre perfectionnement intellectuel et moral : emprunter à l'histoire ce qu'elle a conservé des civilisations préhistoriques, ce qu'elle n'a pu anéantir de celles-ci, et sur ce legs du passé, construire la cité de l'avenir au sein même de la cité présente, par notre effort à devenir meilleurs, la réaliser dès aujourd'hui en agissant sur notre moi, sur celui des autres ensuite, par la persuasion, l'éducation et l'exemple, afin de hâter le retour de l'âge d'or sur la terre.

- Gérard de LACAZE-DUTHIERS.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE (ouvrages récents portant sur des généralités). - S. Blanc, *Initiation à la Préhistoire*. - Marcellin Boule, *Les Hommes fossiles* (2^e édition). - D^r Capitan, *La Préhistoire*, édition revue et augmentée par Michel Faguet. - F. Déchelette, *Manuel d'Ar Préhistoire*. - René Gérin, *Les hommes avant l'histoire*. - Goury, *Origine et évolution de l'homme*. - Gérard de Lacaze (tome 1). - G.-H. Luquet, *L'art et la religion des hommes fossiles*. - Léon Mand, *La Préhistoire*. - F. de Morgan, *L'humanité préhistorique*. - Peyrony, *Eléments de Préhistoire*. - E. Pittard, *Les races et l'histoire*. - G. Renard, *Le travail dans la Préhistoire*. - A. Rio, *La Préhistoire* (Encyclopédie par l'image). - J. H. Rosny aîné, *Les origines, Les conquérants du feu*. - D^r Verneau, *Les Origines de l'humanité*.

Accueil

PRÉJUGÉ n. m.

La définition du préjugé paraît assez aisée lorsqu'on l'applique aux menues opinions erronées que partagent les gens simples et peu doués d'esprit critique ; mais en examinant soigneusement toutes les connaissances de l'esprit humain, on s'aperçoit que les préjugés s'étendent beaucoup plus loin que chez les gens ignorants et qu'on les rencontre également chez des êtres très cultivés et dans tous les domaines du savoir. Le préjugé n'est plus alors une simple opinion personnelle admise sans examen, c'est une manière de penser collective, imposée par la tradition et que les casuistes essaient de justifier par de mauvais raisonnements.

C'est ainsi que les croyances sont toutes des préjugés, puisque toute croyance a précisément pour but de détruire l'esprit critique et de s'établir sur des actes de foi, ôtant ainsi au croyant toute possibilité de juger sainement. Toute opinion basée sur la foi est donc un préjugé. Pour en saisir plus nettement le côté absurde et imaginaire, étudions quelque peu le mécanisme d'un jugement et l'origine des préjugés.

Tout jugement est une utilisation présente d'une série d'expériences antérieures établissant une certaine identité entre une série de faits actuels et une série de faits passés. Les travaux du grand physiologiste russe Pavlov ont permis de comprendre que toute connaissance est le résultat d'une réaction du système nerveux à une influence du milieu, ou à un fonctionnement organique inné, déterminant un certain nombre de réflexes, s'enchevêtrant les uns dans les autres, selon des lois biologiques qui commencent à être mieux observées et mieux classées qu'autrefois. Les jugements s'effectuent donc à l'aide de réflexes. Les réflexes conditionnels, étudiés par Pavlov, sont des réflexes associés à d'autres réflexes primitifs, et se substituant à eux, pour déterminer les mêmes actes, alors que, normalement, ces réflexes secondaires ne pourraient y parvenir seuls. Si, par exemple, on gratte un chien, et qu'on lui donne ensuite à manger, le seul fait de le gratter le prédisposera, ultérieurement, à manger. Mais, ce fait ne met en action qu'un réflexe conditionnel, qui ne saurait, en aucun cas, s'il n'est suivi d'alimentation, le prédisposer à un quelconque repas. Il y a pourtant, ici, jugement puisque, habituellement, le grattage est suivi du repas. Il y a donc une association légitime de sensations, succession de faits sensoriels, apparence de causalité ; mais c'est un rapport faux, puisque, en réalité, ces deux faits : le grattage et l'alimentation, ne sont point liés par un phénomène de causalité naturelle, mais rapprochés, au contraire, par l'imagination de l'expérimentateur. Jugement ne signifie donc aucunement vérité, mais fonctionnement de réflexes compliqués, déterminant une adaptation de l'organisme aux circonstances.

Le commencement de la pensée est donc, invariablement, une réaction nerveuse déterminant un mouvement musculaire ou une fonction organique interne. Il n'y a pas de pensée sans dépense d'énergie, sans travail intérieur. Il est donc probable que les premières pensées, ou plutôt les premiers éléments de la pensée (sensation, puis perception) sont des vérités premières, subies par le jeune humain dès ses premiers contacts avec le milieu. L'abstraction, l'idée générale, est l'invariant des sensations répétées, créé aux carrefours des influx nerveux, empiétant les uns sur les autres, sous l'abondance des impressions sensorielles. Le jugement, qui n'est qu'un acte secondaire, n'est que l'utilisation de réflexes antérieurs, la mise en jeu d'un complexe de réflexes, sous l'influence d'une action du milieu, ou d'un fonctionnement organique. Le jugement n'est donc jamais un acte indépendant. Il dépend de deux facteurs : tout d'abord de la faculté innée de grouper des réflexes en de nombreux complexes de réflexes (diffusion de l'influx nerveux à travers les cellules cérébrales), faculté dépendant inévitablement du tempérament personnel qui atténue ou augmente, déforme ou rectifie les complexes de réflexes sensoriels et les réflexes conditionnels dans leurs rapports entre eux ; ensuite de la nature et de l'abondance des documents sensoriels accumulés depuis la naissance (éducation, tradition, circonstance).

L'esprit critique est formé de la double faculté d'accumuler et de conserver les documents sensoriels ; et de les grouper et les coordonner, ensuite, logiquement. Tout être humain, même héréditairement doué d'un esprit critique et d'un tempérament équilibré, se trouve, dans la vie sociale, devant ces deux sortes de faits : les faits traditionnels ; les faits circonstanciels. Les faits traditionnels sont constitués par l'ensemble de toutes les connaissances transmises d'une génération à l'autre ; connaissances formées de savoir véritable et de nombreuses erreurs plus ou moins dangereuses. Les faits circonstanciels sont déterminés par la lutte de l'homme contre le milieu naturel, ou contre le milieu social, en fonction des connaissances : traditionnelles ou acquises personnellement.

Or, nous avons vu que la connaissance réelle n'est qu'un réflexe, une réponse exacte du système nerveux à une excitation, externe ou interne, se traduisant par une adaptation avantageuse de l'organisme entier aux circonstances nouvelles. Il peut se faire que la tradition enseigne une réponse utile ; il peut également se faire qu'elle l'ignore, ou qu'elle en donne une erronée et nuisible. Ce renseignement erroné c'est le préjugé.

La tradition est donc à la fois la source du vrai et du faux. Parmi ces renseignements il en est de vérifiables et d'expérimentaux, découverts par l'esprit d'observation de l'homme : c'est la connaissance objective, origine des jugements corrects et du bon sens. Il en est d'absurdes et d'incontrôlables, basés uniquement sur la terreur, la foi, l'ignorance, la stupidité et qu'imposent la partie la plus rétrograde de l'humanité, les exploiters laïques et religieux : ce sont les préjugés.

Le préjugé n'est donc pas une pensée primitive, un réflexe direct ; ni un complexe de réflexes sensoriels se contrôlant les uns les autres. C'est un complexe de réflexes conditionnels erronés, aussi peu utiles au bon fonctionnement de l'homme, que n'est utile à l'appétit du chien le grattage de son épiderme.

Nous avons donc une démarcation précise entre une opinion exacte et un préjugé ; la première relève de l'expérience (réflexe conditionnel contrôlé) ; le second de l'imagination (réflexe conditionnel invérifiable). Et comme conséquence l'absence de préjugé est essentiellement le fait d'un esprit indépendant, adaptant ses faits et gestes au mieux de ses intérêts vitaux, selon un critère éthique et synthétique purement objectif.

Nous pouvons maintenant passer brièvement en revue quelques-uns des plus malfaisants préjugés.

RELIGION. - Toutes les religions, toutes les croyances mystiques sont des préjugés, puisque leur admission ne peut s'effectuer que par la destruction de l'esprit critique et du bon sens. Ce sont des préjugés collectifs, admis sans examen. La foi ne raisonne pas. Imposés aux jeunes êtres, ces réflexes conditionnels invérifiables et désastreux prennent, chez certains humains, une telle importance qu'ils en restent irrémédiablement déformés. Les associations de réflexes ne s'effectuent plus désormais selon un ordre logique, et selon le processus des causalités sensorielles, mais selon un processus entièrement subjectif, embrouillant certains réflexes normaux et faussant, inévitablement, tous les jugements ultérieurs. Les conséquences malfaisantes de ces préjugés se traduisent par des haines farouches, une intolérance et un sectarisme abrutissant, un fanatisme criminel semant la discorde, la guerre et la mort.

PATRIOTISME. - Même remarque pour la religion patriotique que pour la religion déiste. Basée sur l'ignorance des ascendances et la haine des clans voisins, elle engendre cette chose cocasse : des hommes, fils de toutes les races mêlées, se réclament d'une race pure, autochtone, inexistante, et d'un patrimoine géographique ancestral, encore plus inexistant. Tout territoire fut habité et peuplé tour à tour, au cours des siècles, par de si nombreuses populations, fondues les unes dans les autres, qu'il est grotesque de vouloir lui trouver un premier occupant. Nul ne se trouve sur sa terre ancestrale ; nul ne peut se réclamer d'une race pure, car rien de cela n'existe et n'a existé. Ce préjugé entretenu et développé par les exploiters est un des meilleurs moyens pour diviser les peuples, créer des haines féroces, aboutissant à des massacres monstrueux, justifiant le rôle soi-disant défensif des dirigeants.

AUTORITÉ. - Le principe d'autorité, c'est-à-dire l'imposition d'un fait par la force est un des préjugés les plus répandus. Il commence dans la famille, se continue à l'école et s'épanouit dans la vie sociale, en passant par la caserne, sa plus belle manifestation. Nulle part le culte de la raison, du bon sens, de la recherche expérimentale, de la persuasion, n'est développé pour résoudre les difficultés sociales. La force, c'est-à-dire, presque toujours la violence inique, impose à l'homme la volonté d'un autre homme. Or l'homme est un imitateur et tout geste qui, imité, nuit à l'homme, est nuisible à tous les hommes. D'où la malfaisance de l'esprit d'autorité plus ou moins répandu chez les humains et leur nuisant par réciproque usage. Ce préjugé, qui ne repose que sur le romantisme des traditions, s'oppose à l'épanouissement de l'intelligence, appauvrit et avilit l'humanité et en retarde indéfiniment son harmonieuse évolution. L'autorité est l'antinomie de la

raison et rien ne démontre, objectivement, qu'elle est nécessaire au bon fonctionnement social. Développer l'autorité ; éduquer, enseigner, coordonner autoritairement, c'est retourner à la brute, c'est reculer indéfiniment l'avènement de l'Age de la Raison.

JUSTICE ET CRIMINALITÉ. - Parce que les nécessités de coordination des humains les ont déterminé, selon leurs connaissances traditionnelles, à formuler des bases d'entente à formes autoritaires appelées lois, la tradition a déformé le sens provisoire, incertain et faillible de ces lois, pour en faire une sorte de chose inviolable et sacrée ; préjugé issu de l'origine soi-disant divine et magique des dites lois, car le chef et surtout le sorcier, puis le prêtre ou magicien, furent certainement les premiers législateurs des hommes terrorisés et ignorants. Ce pouvoir surnaturel, attribué à la loi, fausse actuellement le sens des réalités sociales chez de nombreux individus, qui ne qualifient de bien ou de mal que ce qui est en accord avec la loi, sans songer que celle-ci n'est qu'une invention humaine, par conséquent susceptible d'être juste ou criminelle, absurde ou sensée. La justice, d'après cette loi hasardeuse, est la personnification même du bien luttant contre le mal. Pourtant l'étude de toutes les sociétés, passées et présentes, nous montre que toujours la misère et la souffrance furent le sort du plus grand nombre des hommes et que la justice n'a jamais supprimé le mal social, précisément parce que ce mal est l'effet du même état d'esprit qui invente l'abstraction *justice*, sorte de puissance indépendante de l'homme, confusément divinisée par lui.

De là ce respect absurde, sacré de tout l'appareil de justice, investi par les préjugés ancestraux de l'infailibilité des concepts absolus.

Ce préjugé déforme le jugement envers ce que l'on dénomme le *criminel*, c'est-à-dire celui qui désobéit aux lois, celles-ci fussent-elles criminelles ou stupides. Le criminel n'est pourtant jamais responsable puisque : criminel par manque de sensibilité, ou insuffisance de maîtrise de ses réflexes, il est tel que l'ont fait ses progéniteurs et la tradition ; il n'est qu'un effet et non cause initiale du mal ; et, s'il est criminel lucidement, il ne l'est que par la faute du milieu criminel qui l'y oblige, par nécessité défensive et vitale. Le préjugé de la responsabilité se renforce et s'aggrave ici de la férocité de l'esprit de vengeance, qui rend le mal pour le mal. Ce qui démontre bien le caractère primitif et sauvage de toute justice humaine.

Le bon sens indique que le meilleur moyen de réparer et de prévenir un mal, c'est de détruire les causes qui le créent, et non de punir ceux qui n'en sont que l'instrument.

SEXUALITÉ. - Tout est préjugé en matière de sexualité, et cela se comprend puisque le sens de la vie est faussé par les sorciers modernes, alliés aux exploiters internationaux. Aussi, dès le jeune âge on développe dans la mentalité des jeunes humains ces quelques absurdités : il y a quelque chose de criminel à pratiquer l'union charnelle en dehors des formes légales des sorciers laïques et religieux ; dès que les rites magiques sont prononcés par les sorciers, l'homme et la femme mariés n'ont plus ni sentiments, ni affections, ni désirs pour d'autres qu'eux deux ; en échange de quoi ils cessent d'être propriétaires de leur propre personne pour devenir la propriété de leur conjoint, sur lequel ils ont, néanmoins, droit de vie et de mort ;

il y a des choses honnêtes en amour et des choses honteuses, tout comme il y a des organes honteux ; les procréations nombreuses sont sources de joies et de prospérité ; enfin, la femme n'étant point propriétaire de son corps ne peut se refuser à la maternité, ni la prévenir ou l'arrêter à son gré.

Il est flagrant que tout cela est absurde, nuisible et contraire à la beauté de la vie. Tout ce qui donne de la joie, sans amoindrir notre vitalité, notre intégrité individuelle, est sain, bon, désirable et utile. Et chacun est seul juge de ce qui embellit sa vie.

Tous ces préjugés, que partagent stupidement les gens ignorants, ne sont nullement répandus chez les exploités, qui ont peu d'enfants et se livrent à tous les jeux de l'amour, au mépris des rites de leurs sorciers.

C'est donc une morale pour le peuple, destinée à perpétuer sa misère, à le priver de joie, à le maintenir abruti dans le cercle familial, rétrécissant son point de vue, limitant son action à son foyer, détruisant sa solidarité avec le reste de l'humanité. Les préjugés sexuels sont donc de merveilleux auxiliaires de l'universelle exploitation.

EDUCATION. - Il est difficile de ne point reconnaître l'influence considérable des préjugés dans l'éducation. Les enfants sont tout d'abord séparés par sexes, comme si la peste jaillissait de leurs contacts. Ensuite la matière éducative tend à développer chez eux la même mentalité que celle de leurs progéniteurs ; c'est-à-dire tous les défauts caractérisant la présente société. Tout ce que l'enfant perçoit autour de lui concourt à détruire sa personnalité, son esprit critique, sa spontanéité, sa solidarité, ses affections, ses sympathies, son esprit inventif et créateur, pour le figer dans une attitude hypocrite, respectueuse et soumise vis-à-vis de la force, des puissants et des maîtres ; garantie certaine d'une perpétuation de tous les maux sociaux, déterminés par la bêtise et la brutalité.

L'éducation ne peut avoir qu'un seul but : créer des intelligences lucides, dans des corps sains, en dehors de toutes idées personnelles de classes, de sexes, de croyances, etc. L'éducation doit être strictement objective, développer le sens des rapports exacts et l'harmonie des sensibilités.

Un autre préjugé consiste à croire que l'enfant appartient à ses parents, et que ceux-ci sont ses meilleurs éducateurs naturels. Il n'y a aucun rapport entre le fait d'engendrer un enfant et le fait d'être doué de toutes les rares qualités que doivent posséder les vrais éducateurs. Ensuite l'enfant s'appartient à lui-même, puis n'est ni un objet inerte, ni un animal. D'autre part, la famille est le plus mauvais lieu pour l'éducation des enfants, car l'exemple pernicieux des parents et l'insuffisance des moyens éducatifs nuisent au développement rationnel de l'enfant. Tous ces préjugés sont donc à combattre énergiquement pour l'amélioration des méthodes éducatives.

HYGIÈNE. - Ici encore les préjugés règlent les coutumes, les modes, la forme des vêtements selon les sexes, les professions, les hiérarchies sociales, etc. Les femmes vont demi-nues, même en hiver; les hommes s'en et sombres vêtements, même en été ; tandis que la nudité totale paraît un attentat

aux mœurs. Cela permet aux humains de baigner dans leur sueur, plus ou moins parfumée, de ne point observer l'hygiène conservatrice des formes et d'ignorer la belle santé qui ne doit rien aux recettes des apothicaires.

Il y a également beaucoup de préjugés à l'égard de l'alimentation. Nombreux sont ceux qui s'imaginent que la viande, le vin et autres boissons alcooliques, sont nécessaires à la santé et que seule la nourriture imposée par la tradition familiale est la meilleure. La diversité de ces traditions, à la surface de la terre, prouve l'incohérence de leur exclusivité. Ici, comme ailleurs, l'expérience est seule concluante et nul ne s'en soucie pour établir, objectivement, des bases certaines et générales.

Enfin l'hygiène des habitations est chose nulle dans une grande partie de la population. La peur des courants d'air, et de l'air pur, tient les gens enfermés et entassés étroitement dans une atmosphère puante, privés de soleil et de ses rayons bienfaisants, tandis que leur peau ignore les bienfaits de la lumière et des douches stimulantes.

ECONOMIE. - Rien ne démontre le réalisme de la société capitaliste. Contrairement à l'opinion courante, elle n'est qu'une mystique, imposée par la tradition comme une réalité objective. Or toutes les formes de sociétés sont possibles en dehors d'elle, et la disparition totale d'anciennes sociétés, fortement constituées, entraînant en même temps la ruine de leurs traditions, et par conséquent toute cause subjective de durée, prouve la fragilité de toute société.

La mystique capitaliste n'est rien en dehors de sa tradition et ne repose sur aucune base biologique naturelle et indestructible. C'est donc un grossier préjugé de croire que les groupements humains ne peuvent se coordonner que selon un type unique et définitif.

CONCLUSION. - Il est impossible d'examiner tous les préjugés car ce serait faire tout le procès de la société. Le respect et le culte grotesque des morts ; le respect des dettes de jeu, dites dettes d'honneur ; l'approbation des gains aux jeux de hasard, courses de chevaux, loteries, etc., justifiant le mysticisme de la chance et le légitimant ; le culte de la supériorité économique, artistique ou scientifique, basée sur une hiérarchie arbitraire et mystique ; la peur du changement, des transformations sociales ; les cristallisations autour des formes archaïques du passé ; en résumé tout ce qui n'est pas le fruit d'une série d'expériences biologiques, d'une synthèse de faits étudiés en dehors des formules cristallisantes de la tradition ; tout ce qui est imposé comme ne se discutant pas, est préjugé.

La disparition des préjugés se réalisera par une meilleure éducation, et par la connaissance de notre propre fonctionnement cérébral, démontrant l'origine de la connaissance réelle et celle des préjugés, ou réflexes conditionnels séparés du contrôle sensoriel et objectif.

- IXIGREC.

PREJUGE

En termes de jurisprudence, se dit de tout document, ou observation, qui

précède le jugement et permet de l'établir. Le plus souvent le mot préjugé sert à désigner une opinion acceptée sans contrôle ou, tout au moins, sans examen suffisant. C'est à tort que l'on emploie parfois ce mot comme synonyme d'erreur. En effet, on peut adopter sans examen des idées exprimées par autrui, et qui sont parfaitement justes. Par contre, si nous ne faisons pas état, dans notre jugement, de toutes les données du problème, ou si notre raisonnement est défectueux, il pourra nous advenir, même après mûre réflexion, de faire nôtres certaines idées fausses. Réfléchir est une bonne précaution contre l'erreur, mais ne donne pas la certitude que l'on ne se trompera jamais.

Cette encyclopédie est, en très grande partie, consacrée à la lutte contre quantité de superstitions qui, dans les domaines de l'amour et de la sexualité, des croyances religieuses et de la morale, du nationalisme et de l'économie politique, demeurent dans la mentalité populaire. Il n'est donc aucune nécessité de revenir sur maints sujets ayant donné lieu, par ailleurs, à d'abondantes démonstrations. Par contre, il ne sera pas sans utilité de soumettre à la méditation du lecteur, certains préjugés qui ont cours dans les milieux révolutionnaires, et sont, le plus souvent, les vestiges de formules ou de doctrines anciennes, qui n'ont pas été confirmées par l'expérience, ou qui, justifiées à une certaine époque, ne le sont plus aujourd'hui, les circonstances de la vie sociale étant sensiblement différente de celles de naguère.

Par exemple, pour ce qui concerne l'organisation d'un mouvement insurrectionnel, maint révolutionnaire s'exprime encore comme si, au lieu d'être au siècle des avions, des tanks, de l'artillerie lourde, et de la guerre des gaz, nous vivions encore au temps où un paysan, avec sa faux, ou son vieux fusil à pierre, pouvait tenir tête à un fantassin régulier. De nos jours, dans une guerre civile, les armes à la portée du peuple : fusils de chasse, couteaux, revolvers et bâtons, seraient de pauvres choses. Seule, la révolte de l'armée, passant au peuple, est susceptible de lui donner la victoire et de le préserver du massacre.

Préjugé encore que l'étrange association, dans les mêmes milieux, de thèses insurrectionnelles très violentes, avec, d'autre part, les déclarations d'un pacifisme sentimental allant jusqu'à proclamer l'horreur des armes, et condamner tout entraînement physique ayant un caractère militariste. Pour ne pas être, d'ordinaire, dictée par les mêmes motifs que les hostilités internationales, la guerre civile n'en est pas moins une guerre. Elle aussi fait pleurer des mères, et couler le sang des hommes. Comme les autres, elle exige une préparation, des connaissances techniques, l'usage d'engins meurtriers. Durant la Commune de Paris, les bataillons fédérés luttaient pour un noble idéal qui n'avait rien de commun avec les objectifs contre-révolutionnaires de l'armée de Versailles. Cependant, de part et d'autre, on utilisait, pour se battre, les moyens militaires de l'époque, et l'on n'aurait pu faire autrement. Tout en étant partisan de la paix entre les peuples, un révolutionnaire, qui admet le recours à l'insurrection armée, ne peut donc, sans inconséquence, répudier le militarisme sous toutes ses formes, ni se déclarer, sans aucune réserve, pacifiste. Seuls ont qualité pour se réclamer du pacifisme intégral, et condamner l'usage des armes, ceux qui, à l'exemple des Doukhobors et des disciples de Tolstoï, ou de Gandhi, sont partisans de la résistance passive et se refusent à employer, à

l'égard d'autrui, la violence, en quelque circonstance et sous quelque prétexte que ce soit.

Sont encore de graves préjugés : la conception de la Nature considérée à l'égal d'une divinité tutélaire, infiniment bonne, aimable, et prévoyante envers les êtres ; la croyance en la vie édénique des peuplades primitives ; la foi en la vertu suprême de certaines collectivités d'hommes, jugées incapables absolument - parce qu'elles sont composées de travailleurs manuels, par exemple - de se comporter comme le reste de l'humanité, en des circonstances identiques.

Il en est d'autres, qui mériteraient examen. Je crois m'être assez étendu pour disposer les hommes de bonne volonté à ne jamais s'endormir sur le mol oreiller des opinions définitives, mais à passer honnêtement en revue, de temps à autre, celles qu'ils ont choisies comme étant l'expression de la vérité sans défaut.

- Jean MARESTAN.

PREJUGE

Le préjugé est une opinion préconçue, adoptée sans examen et sans recherche de sa valeur propre. L'analogie prédispose au préjugé.

Le préjugé représente une opinion contestable, mais qu'on ne conteste pas. Avec la multitude de préjugés qui ont acquis droit de cité, on peut se demander s'il faut travailler à détruire les préjugés, comme on peut se poser la question de savoir si on leur doit le respect qui aide à les conserver.

Cette double question trouve sa solution pratique selon les cas et les époques. Aussi longtemps que la Société exerce, sans obstacle, le monopole du développement de l'intelligence, il faut, socialement parlant, ne pas cher ébranler les préjugés utiles au maintien de l'ordre établi.

Il n'en est pas de même, quand les moyens de comprimer l'activité des intelligences ont échappé à la société. Alors, la guerre ouverte aux préjugés est un devoir, et il s'agit de faire tous les efforts possibles pour y substituer la vérité.

A ceux qui prétendent qu'on doit dissiper peu à peu les ténèbres qui obscurcissent la raison et n'élaguer que branche à branche l'arbre des préjugés, Colins répond : « On ne réforme pas le fanatisme, on le remplace par le réel ou on reste dans la fantasmagorie. » Que l'on admette que, pour le passé, la *foi permettait* de prendre le préjugé pour la vérité et se trouvait en harmonie avec l'ordre de l'époque, rien à redire, puisque l'état général d'ignorance ne permettait pas mieux. Du reste, pour toute époque possible, tout est bien, puisque l'humanité obéit à l'ordre de nécessité.

Quand la discussion est libre, les épais nuages dont l'esprit était enveloppé sont facilement percés à jour, et alors ce n'est pas peu à peu qu'il faut répandre la lumière, mais d'un seul jet, d'une seule poussée.

Il ne faut pas qu'il existe d'*erreur* grave ou légère, car le préjugé - erreur - tant qu'il subsiste, empêche la vérité de se faire jour. Sous cet aspect, le préjugé est toujours dangereux.

Du reste, dit L. de Potier, il est d'essence de la vérité de ne pouvoir être saisie

que tout entière ou pas du tout.

Les préjugés peuvent être classés en préjugés d'éducation et en préjugés d'instruction. L'un comme l'autre n'ont pas donné lieu à la connaissance, mais à la croyance. De la participation de l'instruction à l'œuvre d'éducation naît un renforcement du préjugé, de l'erreur.

L'ignorance, mère du préjugé, peut et doit être détruite ; mais, pour cette fin, il faut connaître la vérité et l'enseigner en substituant le savoir à la foi. A notre époque encore, l'erreur, revêtue des dehors de la science, reste tenace et les préjugés persistent. L'œuvre de régénération sociale est retardée d'autant. Avant de pouvoir remplacer le préjugé par la vérité, il faut déblayer le terrain des obstacles dont le faux l'avait embarrassé, N'oublions pas que le préjugé religieux est celui qui possède, au plus haut point, la ténacité qu'aucun autre ne partage avec lui au même degré.

La politique des catholiques est, indubitablement, le moyen le plus efficace pour maintenir, pour ainsi dire indéfiniment, le préjugé religieux qu'il exprime. Pour l'abattre, la lutte ne peut s'entreprendre que sous le sceptre de la vérité.

- Elie SOUBEYRAN.

Accueil

PRESSE

Le substantif *presse* vient, comme le verbe *presser*, du latin *pressus*, qui signifie serrer plus ou moins fortement, étreindre, comprimer.

Le mot *presse* est à plusieurs usages. Les plus importants sont en mécanique, pour désigner des machines servant à exercer une pression sur un objet quelconque pour en réduire le volume, en modifier la forme, en extraire une partie liquide ou lui imprimer une marque. Parmi ces dernières sont les presses d'imprimerie qui servent à l'impression de l'écriture. L'importance prise par cette industrie lui a fait donner le nom de *presse* en la considérant particulièrement dans la fabrication des publications qui ont une régularité périodique et quotidienne : revues, gazettes, journaux. L'industrie de la presse se confond ainsi avec le journalisme (voir ce mot). C'est d'elle dont nous nous occuperons ici dans sa formation, son développement, dans ses rapports avec la pensée et dans son rôle social.

L'industrie de la presse, moyen de répandre les nouvelles relatives à la vie sociale, a existé bien avant l'invention des presses d'imprimerie. Elle répondait à la curiosité publique ; elle était indispensable. Sans remonter, dans l'antiquité, plus haut que les Romains, on peut dire que la première forme de la presse fut dans leurs *Acta diurna*, petites affiches qu'on exposait dans les endroits publics et que lisaient les amateurs de nouvelles. Suivant Juvénal, les dames romaines passaient leurs matinées à lire cette sorte de journal dont elles recevaient des copies.

Au moyen âge, les nouvelles s'échangeaient de vive voix, apportées sur les lieux d'assemblées populaires, particulièrement sur les marchés. Là, des hommes faisaient métier de les recueillir pour en écrire des copies qu'ils adressaient à des abonnés. Leurs feuilles furent l'origine du journal. Elles publièrent par la suite des nouvelles politiques. L'une d'elles, conservée à la Bibliothèque Nationale, porte ce titre : « C'est la très noble et très excellente victoire du roi Louis XII de ce nom, qu'il a heue, moyennant l'aide de Dieu, sur les Vénitiens ». La portée de ces feuilles manuscrites ne pouvait être que très réduite ; elle s'étendit lorsque l'imprimerie permit d'en multiplier le tirage. En Allemagne, au XV^e siècle, elles s'appelaient *Zeitung*, qui signifie *gazette*. Le même siècle vit, encore en Allemagne, la naissance de *l'almanach*. A Venise, au XVI^e siècle, les feuillets des gazetiers étaient les *Fogli avvisi* ou les *Notizie Seville*. On les appela gazettes, du mot *gazzetta*, pièce de monnaie qui servait à les payer, et le mot passa en France. Avec l'imprimerie, les gazettes et les almanachs se répandirent rapidement, surtout en Allemagne où le peuple apprenait à lire plus qu'en tout autre pays. D'autres publications étaient appelées *courriers*. A partir de 1590 furent publiées, à Francfort les *Relations Semestrales*, rédigées en latin et en allemand et paraissant deux fois par an, à l'époque des grandes foires. Diverses autres publications, sans être des journaux proprement dits, parurent périodiquement de façon suivie. 1615 vit naître le *Journal de Francfort*,

premier journal européen. Parurent ensuite celui de Berlin, en 1617 et celui de Nuremberg, en 1620. La presse allemande a été de tout temps, depuis les premières gazettes, la plus importante dans tous les genres, politique, littéraire, scientifique, et celle des autres pays n'a pas cessé de suivre ses initiatives jusqu'à la création de la presse contemporaine où la publicité est arrivée à dominer toutes les autres préoccupations. Le premier journal anglais fut l'hebdomadaire *Weekly News*, fondé en 1622. Dès 1702, Londres eut son journal quotidien, le *Daily Courant*. La Révolution d'Angleterre fit prendre à la presse de ce pays un développement que les journaux français ne connurent que cent cinquante ans après, à partir de 1789. Le premier journal italien parut en 1630. Une censure religieuse rigoureuse empêcha le développement de la presse italienne comme elle retarda celui de la presse française.

Nous ne suivrons pas le mouvement de la presse dans les pays étrangers. Nous indiquerons seulement, et rapidement, ce qu'il a été en France. On cite, comme le plus ancien document, le prospectus d'une « gazette rimée », paru en 1609, et qui disait entre autres :

« *La Gazette en ces vers Contenté les cervelles, Car de tout l'univers Elle reçoit nouvelles.* »

Ces nouvelles mettaient alors des mois et même des années à arriver. Le monde n'en était pas plus malheureux qu'aujourd'hui où, en trois heures, la téléphotographie lui transmet, en texte et en images, ce qu'il y a de plus nouveau aux antipodes. Au contraire. En voyant les résultats, cette espèce de maboulisme trépidant qui n'est capable de se fixer sur rien et oublie immédiatement, pour quelque chose de plus nouveau, ce qu'il vient à peine d'apprendre, on se demande ce que ce sera lorsque, par des moyens aussi rapides, on recevra des nouvelles du Soleil et de la Lune.

Une gazette dont l'existence n'est pas plus certaine que celle de la « gazette rimée » de 1609, est celle de Troyes qui aurait paru en 1626, mais dont il ne reste aucune trace.

Ce fut le 30 mai 1631 que vit le jour la *Gazette* de Théophraste Renaudot, le « père du journalisme français ». Elle parut chaque semaine et Renaudot la rédigea durant vingt-deux ans. Il y apporta la ténacité qu'il mit dans toutes ses entreprises et qui fit soulever contre lui les haines de tous les pontifiants bénéficiaires de la routine. Le premier, il connut dès la création de la presse le sort de tous ceux qui voudraient en faire un instrument de vérité et tenteraient de s'en servir autrement que pour mentir, bluffer, soutenir la puissance d'un puffisme de plus en plus impudent. « En une seule chose ne céderai-je à personne, en la recherche de la vérité », disait Renaudot. S'il revenait aujourd'hui, combien de ceux qui « honorent » en lui le premier de leur profession, réclameraient ou approuveraient contre lui l'application des « lois scélérates » ! Une allégorie naïve, mais caractéristique, représentait sur la couverture de la *Gazette* Renaudot refusant l'argent offert par les « cadets de la faveur ». C'est un geste que ne connaissent guère les stipendiés des Rafalovitch, les nourrissons de la Tour pointue et les cadets des fonds secrets, bien qu'ils prétendent tous qu'ils font des « journaux honnêtes pour les honnêtes gens » ! En fait, la *Gazette* de Renaudot ne pouvait vivre qu'avec l'appui du pouvoir, de Richelieu d'abord, de Mazarin ensuite et, profondément convaincu des services qu'il pouvait rendre à tous ses contemporains par le moyen de son journal comme de ses autres entreprises, Renaudot ne fut pas absolument rigoureux quant aux appuis qu'il accepta. Sa gloire la plus authentique, alors qu'il participa à tant de choses, fut de demeurer personnellement honnête et pauvre. « Le vieux Théophraste Renaudot est mort gueux comme un peintre », a dit son plus acharné ennemi, le riche Gui Patin.

Les haines contre Renaudot, gazetier, s'alimentèrent des haines contre Renaudot, médecin. Sa querelle avec Gui Patin, qui opposa la science nouvelle de la Faculté de Montpellier à l'empirisme de la Faculté de Paris, fut digne d'inspirer Molière. Toute l'Université fut contre Renaudot et le Parlement le condamna. Mais c'était le novateur, l'entrepreneur, l'audacieux Renaudot qui avait raison, malgré la Faculté puisqu'il guérissait les gens, et le peuple chantait en l'honneur du quinquina dont il s'était fait le propagateur :

« *En dépit de la Faculté Notre Duc est ressuscité Par la vertu du quinquina : Alleluia !* »

On doit à Renaudot, indépendamment de la *Gazette*, la création du *Bureau d'adresse* et de ses *Feuilles* devenues ce qu'on a appelé par la suite les *Petites Affiches*, qui inaugurèrent les annonces et la publicité. Du *Bureau d'adresse* sortit encore une autre création, celle des offices de secours aux pauvres qui devinrent les monts de piété. Il n'était pas besoin de tant d'activité créatrice pour attirer sur la tête de Renaudot les vieilles haines médiévales toujours vigilantes : *invidia scolastica et invidia medica*.

La *Gazette* se doubla bientôt des *Nouvelles*. Les deux réunies se vendaient un sou ; on avait l'une ou l'autre pour deux liards. Renaudot les rédigea jusqu'au 23 octobre 1653, avant-veille de sa mort à la suite d'une attaque de paralysie. Loret, le plus connu des auteurs des *Mazarinades* et qui composait une *Muse historique*, chronique en vers faisant concurrence à la *Gazette*, lui consacra un adieu assez ému et le 1^{er} novembre, la *Gazette* fit son éloge. Un dernier mot sur Renaudot. « La presse, disait-il, tient cela de la nature des torrents, qu'elle grossit par la résistance ! » Il n'avait pas encore fait l'expérience qu'elle s'avilit par la soumission. Trois siècles plus tard il aurait fait écho à la question indignée de Séverine à ses « confrères » : « Sommes-nous des larbins ? » Et résigné il n'aurait pu que répondre : « Hélas !... »

La *Gazette* fut continuée par les fils de Renaudot jusqu'au jour où, prenant le titre de *Gazette de France*, en 1762, elle devint le journal officiel de la royauté, dirigé par des fonctionnaires de la Cour. Elle déclina alors au point que Grimm en dit en 1772 : « Je ne crois pas qu'il soit possible de lire rien de plus bête ». Peut-être est-ce pour cela qu'elle demeura, malgré vents et marées, pour soutenir jusqu'en 1915, année où elle mourut, les « droits » d'une légitimité inconsolable et obstinée qui dut renoncer à se rétablir, même à la faveur de la guerre.

La *Gazette* était de caractère politique. En 1665, Denis Sallo fonda le *Journal des Savants*, d'information littéraire, scientifique et de « critique équitable et impartiale », dit Sallo qui signait du nom plus distingué de d'Hédouville. Les jésuites firent supprimer le *Journal des Savants*. Il ressuscita en 1666, sous la direction de l'abbé Gallois, et il n'a plus cessé, depuis, de paraître, sous le patronage de l'Etat.

En 1762, on vit la première publication de caractère « parisien » et « boulevardier », comme on a dit plus tard. Ce fut le *Mercure Galant*, créé par Donneau de Vizé qui s'inspira de l'esprit gai et vivant de la *Muse historique* de Loret. A la fois politique, littéraire et mondain, sa formule était : « Parler de tout, ouvrir le Mercure à tous, faire qu'il convienne à tous ». Il eut un vif succès et devint en 1714 le *Mercure de France*. Après plusieurs éclipses, il disparut définitivement en 1825. Le titre fut repris en 1890 par Alfred Vallette et un groupe d'écrivains symbolistes qui le donnèrent à une

revue littéraire. (Voir *Symbolisme*.)

D'autres gazettes eurent un sort moins heureux que celle de Renaudot. Les *Lettres en vers et en prose*, de Lagrète de Mayolas (1672), commencèrent à publier des romans avec « la suite au prochain numéro ». Le *Journal de la Ville de Paris*, de Colletet fils, inaugura en 1676 ce qu'on a appelé plus tard « l'annonce anglaise ». Elle y tint jusqu'à six pages ; mais Colletet n'y fit pas fortune, si l'on en croit Boileau dépeignant :

« *Le pauvre Colletet crotté jusqu'à l'échine, Allant chercher son pain de cuisine en cuisine.* »

Dans une autre circonstance. Boileau célébrant Horace le voit qui :

« *... libre du souci qui trouble Colletet N'attend pas pour dîner le succès d'un sonnet.* »

En 1684, Bayle fonda ses *Nouvelles de la République des Lettres* que continuèrent Leclerc, La Roque et Bernardet.

Le XVIII^e siècle vit se développer la presse et la polémique dans tous les genres. On lui doit la propagation des idées philosophiques qui formèrent l'esprit politique de la Révolution française. La vieille société de droit divin y était sapée par les droits de l'homme. *Le Pour et le Contre*, de l'abbé Prévost (1723-1740), l'*Année littéraire*, de Desfontaines, puis de Fréron, l'*Ane littéraire*, opposé au précédent par Le Brun, le *Journal Encyclopédique*, de Pierre Rousseau (1759), et d'autres encore, entretenaient un courant d'idées de plus en plus impétueux. La *Gazette des deuils*, de Palissot, inaugura la chronique des décès. Durozoy y ajouta celle des naissances et des mariages. Campigneules fit le premier *Journal des dames* en 1759 ; il y publia des comptes rendus de livres, spectacles et « de tout ce qui, en littérature, est fait par et pour les dames ». Le *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie* fut fondé en 1754 ; celui du *Commerce* en 1759 ; la *Gazette des Tribunaux* en 1774, etc. Enfin, en 1777, parut le *Journal de Paris*, premier quotidien français. Des journaux se fondèrent en province, parmi lesquels existent encore le *Journal du Havre* qui a 175 ans, et celui de Rouen qui en est à sa 163^e année. Voilà, en résumé, le tableau de la presse .avant 1789.

La Révolution française fit prendre aux journaux une importance extraordinaire. La politique y occupa alors la première place, et avec une liberté qu'elle n'a plus connue (voir plus loin). Il paraissait en France, en 1779, quarante-et-un journaux dont quatorze étrangers. De 1789 à 1793, on en compta 1.400, hebdomadaires, bi-hebdomadaires ou quotidiens, pour ou contre la Révolution, dont le prix moyen fut de deux sous. Le centre du monde de la presse parisienne était alors, sur la rive gauche de la Seine, dans les rues Hurepoix et des Poitevins où s'imprimaient et se distribuaient aux vendeurs la plupart des journaux. Quand le centre des affaires s'établit, après la Révolution, sur la rive droite, autour de la Bourse dont la construction commença en 1808, la presse se transporta dans le voisinage, au quartier du Croissant.

On n'en finirait pas d'énumérer les titres et les auteurs de toutes les feuilles plus ou moins éphémères, appartenant à tous les partis, qui parurent pendant la Révolution et qui furent presque toutes tuées lorsque le Directoire rétablit la censure. On trouvera, dans le *Grand Larousse*

Universel, une longue liste, commentée, d'un grand nombre de journaux de la Révolution, à l'article : *journal*. De l'ancienne presse, il ne demeura guère que le *Journal des Débats* dont les propriétaires, les frères Bertin, pas assez soumis à l'arbitraire napoléonien, se virent dépossédés, et qui devint le *Journal de l'Empire*. Sous la Restauration, les frères Bertin rentrèrent en possession de leur journal qui a été, depuis, le *Journal des Débats politiques et littéraires*.

A partir de la Restauration, l'histoire de la presse a suivi les vicissitudes de la liberté d'opinion, jusqu'au jour où les journaux, cessant de représenter des opinions, ne furent plus que des prospectus de charlatans au service de l'argent. La liberté devint une chose inutile dans une profession où l'on ne cherchait plus qu'à vendre sa liberté. Au contraire : plus la liberté fut étranglée, plus la valetaille journaliste prospéra. N'est-ce pas la suprême honte de la presse d'aujourd'hui de laisser appliquer, contre la liberté de la pensée, des « lois scélérates » contre lesquelles les journalistes d'il y a cent ans firent une révolution ? Aujourd'hui, les journalistes n'ont que des « rapports d'amitié » - sportule, fonds secrets, décorations, bons dîners - avec les fabricants et les bénéficiaires des « lois scélérates » ! Tous les régimes libéraux avaient voulu que les délits de presse ne fussent passibles que de la seule cour d'assises. A différentes reprises, les rois Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, et le plus sinistre étrangleur de liberté depuis Napoléon I^{er}, son neveu Napoléon III, avaient dû céder devant l'opinion indignée de leurs « lois d'exception » ; mais l'on a vu la République radicale-socialiste rétablir ces lois et les maintenir depuis trente-cinq ans ! Grâce à elles, de plus en plus, on condamne automatiquement en correctionnelle orateurs, écrivains, dessinateurs, etc., sans aucune possibilité de défense effective et avec une sévérité haineuse qu'on épargne aux pires malfaiteurs de droit commun. C'est en cour d'assises qu'un Daumier était traduit en 1832 et 1834 pour ses dessins de la *Caricature*. C'est en correctionnelle que le dessinateur Des Champs a été poursuivi cent ans après. Non seulement la presse qui se dit « républicaine » ne proteste pas, mais elle s'amuse des « records » de condamnations que détiennent certains, et elle perd toute pudeur au point de leur reprocher de recommencer après qu'on a bien voulu les « gracier » !... C'est cette presse qui a osé célébrer, en 1930, le centenaire des « Trois Glorieuses », et qui ose commémorer aujourd'hui Jules Vallès, emprisonné, persécuté, insulté par les valets de plume, parce qu'il réclamait pour l'expression de la pensée une « liberté sans rivages !... ».

Cette liberté sans rivages, cette liberté de l'immense Océan, est de moins en moins celle qu'il faut aux barbillons nageant dans l'aquarium journalistique ; elle leur fait peur. De plus en plus ils sont soumis au conformisme hypocrite des malfaiteurs régnants et résignent toute pensée qui résiste aux tripatouillages sportulaires. Ils se dressent contre elle, non pour la discuter et la combattre ouvertement - ils sont trop lâches pour cela - mais pour la discréditer, pour l'étouffer sous la calomnie policière ou sous la conspiration du silence. « Silence aux pauvres ! », disait douloureusement Lamennais, il y a cent ans ; il le répéterait aujourd'hui. Depuis cent ans, les journaux ont de plus en plus établi leur sécurité sur leur domestication au pouvoir. Non seulement ils se sont corrompus avec lui, mais la corruption du pouvoir n'a été possible que par la corruption de la presse, parce qu'elle a failli complètement à sa tâche qui était d'éclairer l'opinion, parce qu'elle s'est faite, a dit Albert Bayet, « la première vassale de la féodalité industrielle ». Dernièrement, le *Temps*, le plus important, le plus représentatif et le plus hypocrite des journaux bourgeois, celui où les Tardieu des N'Goko-Sangha et des Homs-Bagdad donnent des leçons de moralité politique avant de la pratiquer comme chefs du gouvernement, a été vendu au Comité des Forges. « Les hommes du fer ou de la houille achètent aujourd'hui l'opinion comme Oustric achète un garde des

Sceaux. » (A. Bayet, *Cahiers de la Ligue des D. de l'H.*, 20 novembre 1931.)

Entre tant d'exemples de domestication de la presse, celui du *Figaro* est typique. On ne parle guère de l'ancien *Figaro*, celui de la Restauration. Il serait aujourd'hui un homme de mauvaise compagnie pour les Bartholo et les Bazile, les flibustiers et les cafards, qui opèrent à son enseigne. Entre tous les journaux dits de « la petite presse », le Corsaire, le Pandore, la Silhouette, le Lutin et nombre d'autres feuilles d'opposition, le *Figaro* fut, de 1826 à 1830, celui qui porta les plus rudes coups au gouvernement de Charles X, à ses Villèle et à ses Polignac. Il écrivit entre autres, en 1827 : « Dorénavant, tout écrivain qui n'aura pas 50.000 francs de rentes, sera un homme sans considération et sans talent. D'après cette nouvelle découverte, M. de Rothschild va se trouver le gros génie de l'époque ». Le spirituel barbier annonçait ainsi le « gros génie » qui, cent ans après, se dirait Figaro ; nous voulons nommer M. Coty.

« De la peau du lion l'âne s'étant vêtu Etait craint partout à la ronde ; Et bien qu'animal sans vertu, Il faisait trembler tout le monde. »

a raconté La Fontaine qui flairait, lui aussi, les « gros génies » à la Coty. Emile Gaboriau a composé tout un volume, sous le titre : *L'Ancien Figaro*, des « bigarrures », « coups de lancette », « nouvelles à la main », etc. dont Figaro cribla alors les puissances souveraines. En voici quelques-uns qui seraient encore d'actualité aujourd'hui :

- « *On parle d'établir de Paris à Bruxelles des relais en permanence à l'usage de MM. les agents de change, les financiers, les libraires, etc., qui désireraient faire banqueroute.* »

- « *Un missionnaire observait très pertinemment que l'infâme Voltaire avait assez écrit pour perdre deux millions d'âmes, et pas assez pour allumer dix bûchers.* »

- « *Depuis que l'abbé G ... a fait brûler Voltaire et Rousseau, on sait de quel bois les jésuites se chauffent.* »

- « *Il y a un proverbe florentin conçu ainsi : Qui fait ses affaires ne se salit pas les mains. M. le comte de... doit avoir les siennes furieusement propres.* »

- « *Un auteur célèbre a dit que l'existence entière des jésuites fut un grand dévouement à la religion et à l'humanité. Ajoutez : et aux petits garçons.* »

- « *Il y a des gens bien élevés, en Russie : les potences ont quinze pieds de haut.* »

- « *La statue de Louis XIV qui a été érigée à Lyon à coûté, tous frais faits, 537.950 francs. Que l'on dise ensuite dans vingt biographies que Louis XIV ne vaut rien.* »

- « *Un juge présidant les dernières assises A certain vagabond reprochait son larcin.*

- *Ah ! parbleu! répond-il, dites donc des sottises, Sans les voleurs, bientôt vous crèveriez de faim.* »

- « *Les valets détestent la liberté parce qu'elle ne leur permet pas de se montrer plus insolents que leurs maîtres.* »

- « *La garde meurt et ne se rend pas.* » *M. de Villèle a retourné ce proverbe ; il ne meurt pas et ne rend rien.* »

- « *Comment pense-t-on dans votre régiment?*

- *On ne pense pas.*

- *A la bonne heure.* »

- « *De quoi vous plaignez-vous, vous a-t-on défendu de penser ?* »

- « *Panem et circenses. Des truffes et des cordons.* »

- « *Thémis a maintenant pour attributs un bâillon et un timbre.* »

- « *La liberté est trop lourde, a dit M. de Cur... Il se rappelle peut-être le temps où il traînait le char de la déesse.* »

EPITAPHE

*« J'ai vécu des produits de ma plume vénale ;
J'ai vécu d'un journal par moi mis à l'encan ;
De honte j'ai vécu ; j'ai vécu de scandale ;
J'ai vécu de la croix ; j'ai vécu du turban ;
J'ai vécu, j'ai vécu, gazetier famélique,
Quatre-vingts ans passés ... Mais je voulus, enfin,
Vivre un matin de l'estime publique,
Et le soir j'étais mort de faim. »*

- « - *Le mensonge déshonore.*

- *C'est possible, répondit M. de V..., mais ça n'ôte pas un portefeuille.* »

- « *Il y a plus de honte à être debout dans certains salons qu'à tomber dans le ruisseau.* »

- « *La meilleure rime à ministre est sinistre.* »

- « *La garde meurt et ... les ministres restent.* »

- « *On vient de publier une biographie de tous les bons ministres de France. Cet ouvrage n'est pas long.* »

- « *Ces messieurs conviendront au moins qu'ils ne nous gouvernent pas gratis.* »

- « *M. de Cumulando est devenu très riche en visitant les pauvres.* »

- « *On a beau agrandir la Chambre, elle sera toujours moins large que leur conscience.* »

- « *Ils brisent les cachets des lettres pour revenir aux lettres de cachet.* »

- « *Au lieu de décorer les gendarmes et de casser les boutiques, on ferait mieux de décorer*

les boutiques et de casser les gendarmes. »

- « *Qu'on dise que les jésuites ne se fourrent pas partout, il y en a même aux galères. »*

- « *Si l'on chasse les mendiants, à quoi serviront les aumôniers ? »*

- « *Séminaire vient de semen ; cela signifie mauvaise graine. »*

- « *Les ministres ne sont pas comme les jours, ils se suivent et se ressemblent. »*

- « *Dites-nous donc, chevaliers d'industrie,
Qui marchez le front haut, plus fiers que le sultan,
Combien fait-on d'honneur, de talent, de génie,
Avec une aune de ruban ? »*

- « *Nos faiseurs de budgets ont toujours trouvé des dépenses pour augmenter la recette ; mais ils n'ont pas encore cherché la recette pour diminuer la dépense. »*

- « *On cherche la liste des gens qui avalent le budget : l'Almanach royal paraîtra demain. »*

- « *Tous les députés parlent contre le budget, mais le ministère ne s'en émeut pas ; il compte sur le scrutin. secret, où la plupart de ces messieurs n'ont plus alors de secret pour les ministres. »*

Arrêtons-nous sur ce dernier trait ; il est encore plus actuel que tous les autres après cent ans de parlementarisme.

La politique étant devenue, au XIX^e siècle, la préoccupation de toutes les classes, il se créa des journaux pour toutes les classes et toutes les opinions. Mais les « affaires » dominant de plus en plus les opinions, les journaux devinrent d'affaires plus que d'opinion. Une transformation qu'on peut appeler radicale fut conçue et réalisée dans ce sens par Girardin et Dutacq qui firent le journal à bon marché en réduisant de cinquante pour cent le prix de l'abonnement, et recoururent pour compenser aux profits de la publicité. Le but était de rendre la publicité la plus productive possible par un tirage de plus en plus important pour atteindre des lecteurs de plus en plus nombreux. Il fut obtenu quand le *Petit Journal* inaugura, en 1863, le journal à cinq centimes. L'opinion du journal ne comptait plus ; on la fit de plus en plus amorphe pour atteindre le plus de gens possible. Des agences d'informations et d'annonces, telle l'*Havas*, fondée en 1835, facilitèrent la besogne en concentrant les nouvelles apportées du monde entier par le télégraphe et en en faisant une mixture interchangeable à l'usage de tous les journaux. Ainsi fut organisé ce barattage quotidien de millions de cervelles suivant les desseins des « Maîtres du Monde » maîtres du télégraphe, des journaux et des gouvernements. Ainsi fut réalisée la plus vaste et la plus audacieuse entreprise de brigandage qui se fût jamais vue. La presse, complice de toutes les turpitudes, gagnerait à tous les coups, retirerait les bénéfices sans jamais assumer aucun risque, quelles que seraient les catastrophes. A l'enseigne du civisme, du patriotisme, de l'honneur, de la vertu, elle tiendrait boutique de friponnerie, favoriserait toutes les trahisons, toutes les prostitutions. Elle aurait toujours des leçons à donner, jamais à en recevoir; le silence organisé confraternellement lui permettrait d'étouffer tous les scandales pouvant l'atteindre, et les plus noires fripouilles, les plus salement engraisées de

rapine, tiendraient, grâce à elle, le haut du pavé. Voilà ce qu'un Armand Carrel, journaliste ardent et sincère, pressentait, avec quelques autres, devant l'entreprise de Girardin et de Dutacq. La polémique qui résulta de leurs protestations eut pour conséquence le duel dans lequel Girardin tua A. Carrel, le 22 juillet 1836. Duel symbolique : la publicité tuait la pensée et supprimait l'opinion publique !

La *Presse*, de Girardin, et le *Siècle*, de Dutacq, étaient parus le même jour, le 1^{er} juillet 1836. Ils eurent rapidement vingt mille abonnés chacun. Le roman-feuilleton, alors à son aurore et dont le succès était extraordinaire (voir *roman*) facilita beaucoup cette réussite auprès du « populaire ». On dut trouver ensuite d'autres moyens de tenir le public en haleine. « De plus fort en plus fort », dirent les banquistes de la presse s'ingéniant à tirer parti d'un bluff grandissant. Après 1850, le système des « primes » parut. Divers journaux se mirent à rembourser les abonnements avec des marchandises à prendre chez des commerçants désignés par eux. On en vit qui offrirent des soins médicaux et des médicaments gratuits ; d'autres, une pension de retraite après trente ans d'abonnement !... « Le charlatanisme de la presse quotidienne était largement inauguré », comme l'a constaté Larousse. Ce furent ensuite les concours de toutes sortes, escroqueries plus ou moins déguisées qui prirent la plus grande extension quand le journal fut à cinq centimes et qui révélèrent des profondeurs désespérantes de sottise publique. Les centaines de mille citoyens qui comptèrent les grains de blé du « litre d'or » ou qui accomplirent les « marches du *Matin* », font comprendre combien on était mûr pour la guerre de 1914 !... En 1866, la *Presse illustrée* présenta le premier journal quotidien avec images, et en 1869, l'*Histoire* fut le premier qui parut sur huit pages. Enfin, le *Matin* apporta dans le journalisme français, en 1884, les procédés américains. On atteignit alors les grands tirages. Ceux du *Petit Parisien*, du *Journal*, en concurrence avec le *Petit Journal* et le *Matin*, sont chaque jour de millions d'exemplaires.

Les entreprises publicitaires ont dépouillé de plus en plus les journaux de toute pensée originale et indépendante. Il y a un gabarit d'abrutissement national auquel ils sont astreints de se tenir, s'ils ne veulent pas compromettre leur prospérité. Aussi les plus grands écrivains, plus ou moins domestiqués, n'y sont-ils que des figurants pour leur donner des apparences littéraires, artistiques, scientifiques, mais moins considérés certainement que les « démarcheurs » qui apportent de bons contrats de publicité. La critique n'est plus que de la réclame déguisée pour le marchand de tableaux, l'éditeur, le directeur de théâtre dont les produits sont vantés ni plus ni moins que les camelotes vestimentaires, comestibles ou purgatives du couturier, de l'épicier, du pharmacien. De lamentables académiciens, membres de l'Institut, professeurs de grandes écoles, sont censurés, tripatoouillés, comme les derniers rédacteurs des « chiens crevés ». De « vieux hellénisants » vendent leur conscience en même temps que leur science pour découvrir sur un bouclier antique que Pâris portait des bretelles X... et que la belle Hélène fumait des cigarettes Z... Les rédacteurs en chef ont plus de mépris pour les « pattes de mouche » de ces pitoyables mercenaires que pour les prospectus écrits à la machine à écrire, nets et clairs, envoyés par l'usine A..., le laboratoire B..., ou la distillerie C... C'est comme on le dit aujourd'hui, et certainement pas sans rire, dans la presse de M. Coty : « Les correspondants télégraphistes et les photographes ont remplacé l'écrivain consciencieux qui peinait sur une idée ». Aux télégraphistes et aux photographes, la modestie si connue de M. Coty l'empêche d'ajouter les parfumeurs milliardaires qui font peiner des « nègres » sur des idées (?) qu'ils signent mais qu'ils sont incapables d'exprimer.

Cette presse publicitaire qu'aucun scrupule ne retient plus, est tombée à toutes les formes de la vénalité. Nous n'insisterons pas sur les preuves de cette vénalité ; elles ont été souvent fournies à l'opinion publique incapable dans sa veulerie de se défendre. Les révélations apportées par les documents Rafalovitch, publiés en volumes sous le titre : *L'abominable vénalité de la presse*, ont marqué au fer rouge le monde d'aventuriers du journalisme. Voici le plus récent témoignage, celui d'un ministre, ancien Président du Conseil, « qui le sera de nouveau », rapporté par J.-R. Bloch dans *Europe* du 15 juin 1932 : « J'ai le chagrin de déclarer, après trente années de vie politique, que la presse française est tout entière vénale. Les journaux qui ne sont pas stipendiés par une ambassade, par un pays étranger, - c'est, hélas ! le cas d'un très grand nombre, et parmi les plus importants, - sont à la solde des groupements financiers, des banques, des partis. Un homme d'Etat qui n'est pas capable de déchiffrer la presse étrangère, cet homme-là est prisonnier des forces de corruption, des congrégations financières et de la propagande étrangère, dont nos journaux sont les agents serviles. »

Autant l'histoire de cette presse de bluff et de puffisme et de ses industriels proxénètes de l'opinion est honteuse et ne mérite que le mépris, autant l'histoire de la presse d'opinion, d'idée et de lutte sociales, est instructive et intéressante à connaître. Elle a toujours été, on peut dire, le véritable baromètre de la pensée publique et, s'il n'y a plus aujourd'hui de presse d'opinion en dehors de quelques journaux sans influence déterminante, c'est qu'il n'y a plus d'opinion publique.

L'effervescence de l'opinion a toujours fait se multiplier les journaux dans les périodes pré-révolutionnaires et révolutionnaires et soutenir ceux de l'opposition. En 1824, six journaux dévoués au gouvernement avaient 14.344 abonnés contre 41.330 à six autres journaux d'opposition. Ces nombres, qui devaient grossir dans la même proportion, expliquent les barricades de 1830, quand Charles X voulut supprimer les libertés de la Charte.

Sous Louis Philippe, la presse d'opposition démocratique fut représentée par la *Tribune*, avec Marrast, le *National*, avec Armand Carrel, le *Globe*, de Pierre Leroux, le *Bon-Sens*, de Cauchois-Lemaire, continué par Louis Blanc, le *Monde*, de Lamennais, etc. Les oppositions légitimiste et bonapartiste avaient la *Révolution* de 1830, la *Quotidienne*, la *Gazette de France*, etc.

La Révolution de 1848 fit éclore une foule de journaux. La *République*, de Barest, parue le 24 février, fut suivie de la *République Française*, la *République Universelle*, la *République démocratique et sociale*, la *Vraie République*, de Thoré, Leroux et Barbès, la *République rouge*, et même la *République bonapartiste*, pour préparer le bonapartisme anti-républicain. Il n'y eut pas moins de *Révolutions* et de *Tribunes*. Les femmes entrèrent dans la lice avec la *Voix des Femmes*, la *Politique des Femmes*, l'*Opinion des Femmes*, et des farceurs firent la *République des Femmes* où on leur faisait chanter :

« *En avant ! Délivrons la terre
De tyrans trop longtemps debout
A la barbe faisons la guerre,
Coupons la barbe, coupons tout !* »

Une opposition sociale plus sérieuse fut représentée par le *Peuple Constituant*, de Lamennais, l'*Ami du Peuple*, de Raspail, le *Représentant du Peuple*, de Proudhon, qui devint le

Peuple. Près de cinq cents « canards » plus ou moins fantaisistes naquirent dans la période de février à décembre 1848. Ils eurent les ailes coupées par le régime Cavaignac qui les passa « au fil du sabre africain ». (Hatin.)

Malgré l'hostilité du II^e Empire à toute presse indépendante, mais grâce aux affaires qui remplaçaient l'opinion dans les papiers imprimés, il y avait en France près de deux mille journaux en 1869. L'Empire avait vu naître, à côté du *Petit Journal*, le *Temps*, de Nefftzer, l'*Événement*, qui devint bientôt le *Figaro*, de Villemessant, puis le *Gaulois* et d'autres qui se sont continués sous la III^e République. La presse de province se formait seulement à l'évolution publicitaire. Les derniers temps de l'Empire près de s'écrouler dans la honte et que Sedan achèverait, virent se lever contre lui, sans qu'il pût les empêcher, le *Courrier Français*, où Vermorel fit courageusement le procès des républicains de 1848 et de « leur politique bornée, anti-socialiste, qui rendit le 2 décembre inévitable » (Lissagaray : *Histoire de la Commune*), la *Libre pensée*, d'Eudes, la *Rive Gauche*, de Longuet et Rogeard, la *Lanterne*, de Rochefort, le *Ratipet* qui recevait ses inspirations de V. Hugo, le *Réveil*, de Delescluze, et nombre d'autres menant en province une lutte ardente contre l'Empire, après vingt ans d'étouffement bonapartiste.

Sous la III^e République, les journaux se sont multipliés, surtout en province. Les deux mille de la fin 1869 sont devenus aujourd'hui de huit à dix mille. De plus en plus, ces journaux, « d'opinion » à leur début, se sont tournés vers les affaires, emportés par les séductions de la sportule politique et publicitaire. Aucun journal quotidien ne peut y échapper. Un million ne permet plus de vivre longtemps ; même si on l'a trouvé dans les poches des « honnêtes gens » croyant naïvement qu'un journal peut être « honnête » ; il faut, à bref délai, le renouveler, et seules les puissances de corruption financière sont à même de le fournir. Une nuée de périodiques plus ou moins vaguement définis vivent de moyens semblables dans des conditions encore plus ténébreuses. Ce sont les « chevaliers de l'escopette » qui font la « guérilla » dans le maquis pendant que l'armée régulière de la « grande presse » livre les batailles rangées avec son artillerie lourde et ses mitrailleuses.

Il est inutile de parler de tous les grands journaux qui se sont créés depuis cinquante ans au service des intérêts de la bourgeoisie capitaliste. Ils ont été aussi vides de substance, sauf celle de quelques héroïques rédacteurs - une Séverine, un Tailhade - acharnés à leur en donner malgré eux, qu'ils ont été malfaisants. Plus intéressante serait à suivre l'évolution de la presse « d'avant-garde » si on ne devait faire trop souvent la triste constatation qu'elle n'a pu prendre un développement qu'au détriment des idées qu'elle devait défendre, des luttes qu'elle devait mener. Une foule de journaux socialistes, plus ardents les uns que les autres, se sont succédés depuis 1875. M. Zévaès leur a consacré une étude intéressante dans *Monde* (21 mai 1932 et suivants). Ces journaux, et ceux qui les ont créés, quand ils ne sont pas disparus plus ou moins tôt, ont suivi l'évolution politique du socialisme vers l'opportunisme. (Voir *Politique*.) Quant à la véritable presse d'opposition politique, de pensée sociale, intellectuelle, artistique, elle végète de plus en plus, semblant ne plus répondre à un besoin, alors qu'on aurait plus que jamais besoin d'une presse hardie, vaillante, combative, qui ne limiterait pas l'action sociale à des questions de boutiques. A l'atelier, au bureau, dans la rue, au restaurant, en tramway, les travailleurs en « bleu » ou en veston lisent des journaux d'information, de sport, de cinéma, des revues policières. Socialistes ou communistes, orthodoxes ou hérétiques, syndicalistes réformistes ou révolutionnaires, anarchistes communistes ou individualistes, ne lisent même pas, pour la plupart, les journaux et autres publications de leurs idées, de leurs organisations.

Le « peuple souverain » fait le pied de grue pendant des heures, transpire, s'écrase, se laisse bousculer et matraquer par des policiers sans aménité, pour voir enterrer un maréchal, passer un roi nègre, couper une tête ; il se passionne à la lecture des crimes rocambolesques sans lesquels son travail serait sans entrain et son déjeuner sans saveur. Il reste indifférent à la tragique affaire du « Chaco » et de ses cent cinquante « indésirables » livrés aux gouvernements fascistes comme aux millions d'êtres humains qui meurent en Mandchourie et ailleurs, victimes des entreprises impérialistes. Ce peuple s'arrache les journaux pour savoir quel est le gagnant du Derby, le vainqueur d'un combat de boxe, pour voir la photographie de la dernière reine promue à une prostitution souveraine par les proxénètes des concours de beauté, du monsieur qui a dansé cent heures consécutives, de la dame qui a vendu le plus cher son « sex-appeal ». Ce peuple, qui connaît tous les « as » du sport, toutes les « stars » du cinéma, tous les chevaux de course, ignore les noms de Marx, de Bakounine, de Pelloutier, de Varlin, de Vallès, de Louise Michel, de Séverine, de Jaurès, comme ceux d'Hugo, de Michelet, de Darwin, de Wagner, de Pasteur, d'Edison, d'Einstein, de Freud, grâce aux journaux dont il fait sa pâture. Ils l'ont fait descendre à l'étiage de la pensée bourgeoise dont l'aliment est dans une stupidité égoïste de plus en plus aveugle et féroce, dans une haine si monstrueuse de tout ce qui est humain qu'elle est arrivée à se haïr elle-même par un juste retour de ses turpitudes.

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Dès l'invention de l'imprimerie, la presse, moyen d'expression et de vulgarisation des idées, vit se dresser contre elle l'hostilité des pouvoirs. Elle fut suspecte comme la pensée, dangereuse comme la vérité qu'elle était susceptible d'opposer au « mensonge immanent » des sociétés. La royauté et l'Eglise lui firent la guerre ; elles ne la tolérèrent que lorsqu'elle les servit. Elle fut immédiatement sous le contrôle de l'Université, gardienne de la pensée orthodoxe. Dès 1543, la congrégation de l'Index avait été organisée spécialement contre l'imprimerie. François I^{er} et Henri II rendirent les premiers édits contre elle. Ils furent terribles. La Faculté de théologie eut le privilège de juger seule, sans appel, des autorisations à donner. Ce fut la peine de mort pour les auteurs, la destruction des écrits quand il n'y avait pas eu autorisation. Dès le règne de François I^{er}, que des flagorneurs ont appelé « le protecteur des Lettres », plusieurs libraires furent pendus, d'autres brûlés, tel Etienne Dolet en 1546. Les Estienne furent persécutés à la fois par les catholiques et les calvinistes. Michel de l'Hôpital fit amender la férocité inquisitoriale par l'ordonnance de Moulins qui enleva à la Faculté de théologie, pour le réserver au roi, le droit d'autoriser les ouvrages, et qui supprima la peine de mort contre les écrivains et les éditeurs des « mauvais livres » disant des vérités subversives. En 1586, on n'en pendit pas moins François Le Breton pour avoir écrit trois pamphlets sur la misère du peuple. D'autres furent envoyés au gibet ou rompus vifs en grève, pour des libelles et autres productions jugés indécentes ou hérétiques. Richelieu, un autre « protecteur des Lettres » qui n'admettait que des écrits dont sa vanité n'avait pas à souffrir, fit rendre en 1625 un édit rétablissant la peine de mort contre tout auteur de publication non autorisée. On ne cessa pas de pendre, de brûler, de rompre vifs ou d'envoyer aux galères, auteurs, éditeurs et colporteurs jusqu'en

1728 qui vit l'abolition de la peine de mort en matière de librairie. Les galères et les prisons d'Etat n'en reçurent que plus de rameurs et de pensionnaires suivant les caprices des puissants car, si les mœurs plus accommodantes sinon plus douces que la loi s'étaient accoutumées à une pensée plus libre, elles n'en étaient pas moins abusives dans leurs haines particulières. Des milliers d'écrits subversifs, imprimés à l'étranger, étaient répandus par les personnages les plus considérables de l'Etat. On ne cessait pas pour cela de brûler des ouvrages et d'emprisonner des auteurs, mais il n'y avait plus guère que des gens d'église pour requérir des jugements contre eux. Un Voltaire, un Diderot, un J.-J. Rousseau auraient été brûlés vifs au XVI^e siècle. Au XVIII^e, on brûlait encore un chevalier de La Barre, mais on ne pouvait plus envoyer au bûcher des hommes d'une telle notoriété. L'Eglise ne put que se couvrir de honte et de ridicule par ses autodafés des *Lettres philosophiques*, de l'*Emile* et de cent autres écrits dont la condamnation revient comme un leit-motiv dans les gazettes du temps. Même lorsqu'elle l'emportait, son autorité en était atteinte. On le vit lorsqu'elle voulut, par exemple, faire condamner pour hérésie Marmontel, à propos d'un passage sur la tolérance dans son roman *Bélisaire*. L'affaire dura près de trois ans. Tous les rieurs furent avec Marmontel contre l'archevêque de Paris et la Sorbonne, et des vers comme ceux-ci coururent dans le public :

*« N'a-t-il pas dû savoir qu'il causait du scandale
Quand, malgré la Sorbonne, il faisait aimer Dieu ? »*

Marmontel se vengea de son censeur, l'abbé Riballier, qui prétendait avoir perdu la vue en travaillant à cette censure, par l'épigramme suivante à graver sur le collier du chien de l'abbé :

*- Passant, lisez sur ce collier
Ma décadence et ma misère ;
J'étais le chien de Bélisaire,
Je suis te chien de Riballier. »*

Deux siècles plus tôt, Marmontel eût subi le sort d'Etienne Dolet. Les abus de la censure ecclésiastique étaient devenus d'un autre âge comme aujourd'hui ceux de la censure républicaine. La première s'est écroulée avec l'insanité aristocratique, la seconde s'écroulera avec l'insanité démocratique.

La Révolution Française proclama avec les Droits de l'homme que : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi » (article 11 de la Constitution de 1791). Chacun imprima ce qu'il voulut durant la Révolution; ce fut la « liberté sans rivages », mais cela ne dura pas. Dès que la classe bourgeoise put le faire, elle découvrit des rivages à la liberté de la presse et, le 27 germinal an IV, elle y planta la guillotine contre quiconque parlerait de changer le gouvernement. Le 19 fructidor an V, les journaux furent placés sous la surveillance de la police. Le 9 vendémiaire an VI, la loi du timbre fut établie pour les journaux politiques. Au nom des « droits de l'homme », on rétablissait ce qui avait été de « droit divin ». Napoléon I^{er} alla plus loin : il supprima radicalement toute liberté pour les discours et les écrits qui ne furent pas officiels. C'est ainsi que, sous son règne « libéral », on ne vit aucune condamnation de presse : elle n'existait plus ! Sous le Consulat, il avait fait réduire à treize le nombre des journaux, sous prétexte qu'ils étaient « des instruments dans les

mains des ennemis de la République ». Le 28 septembre 1811, le *Journal de l'Empire* - l'*Officiel* de l'époque - publiait cet avis : « A compter du 1^{er} octobre prochain, il ne paraîtra plus à Paris que quatre journaux quotidiens s'occupant de nouvelles politiques, savoir : le *Moniteur*, le *Journal de l'Empire*, la *Gazette de France* et le *Journal de Paris* ».

La Charte de 1814 dut reconnaître la liberté de la presse, mais le gouvernement de la Restauration chercha toujours à la restreindre jusqu'au jour où la presse eut raison du gouvernement en le renversant (juillet 1830). Les lois des 17 et 26 mai 1819 réalisèrent pour la première fois ce qu'on peut appeler une « législation de la presse » en ce que celle-ci ne fut pas soumise uniquement au « bon plaisir » du gouvernement. On s'efforça de définir et de classer ce qu'on appela les « délits de presse » en établissant, suivant leur gravité, une échelle de peines. On innova en matière de « diffamation » en prohibant la preuve des faits dits diffamatoires admise jusque là. La seule publicité des faits, qu'ils fussent vrais ou faux, suffit pour la condamnation du « diffamateur ». Ondressa ainsi le fameux « mur de la vie privée » derrière lequel on peut être un coquin tout en faisant publiquement figure d'homme exemplaire. On admit cependant la preuve des faits quand il s'agirait d'un personnage investi d'une fonction publique. La loi du 26 mai 1819 rétablit la compétence du jury pour connaître des crimes et délits de presse, sauf de la diffamation. Une troisième loi, celle du 9 juin 1819, fixa les conditions de la publication. Il n'y eut plus d'autorisation à solliciter, mais seulement une déclaration à déposer en fournissant un cautionnement, en indiquant l'éditeur responsable et en payant le timbre. Ces lois ne tardèrent pas à paraître trop libérales au gouvernement. L'assassinat du duc de Berry, le 13 février 1820, fut le prétexte de la loi du 31 mars qui put faire suspendre tout journal pendant six mois. On revint ensuite à la demande d'autorisation pour les nouveaux journaux et tous furent soumis à la censure avant toute publication. La loi du 17 mars 1822 créa le délit de tendance qui livra la presse au pouvoir discrétionnaire des magistrats. P.-L. Courier, entre autres, fut victime de ce pouvoir. Ce régime dura jusqu'au 18 juillet 1828 où l'autorisation préalable fut supprimée et le cautionnement fut réduit. Mais Charles X voulut retourner au régime napoléonien. Son ordonnance du 25 juillet 1830 amena la Révolution trois jours après.

Etabli par une révolution faite au nom de la liberté de la presse, le gouvernement de Louis Philippe devait au moins se donner l'air de respecter cette liberté. La Charte de 1830 la reconnut ; elle confirma la compétence du jury et supprima la censure. Mais diverses lois secondaires servirent à grignoter sournoisement ce régime trop libéral. Les insurrections de Lyon et de Paris furent le prétexte de la loi du 9 septembre 1835, véritable « loi scélérate » qui demeura jusqu'à la fin du règne.

La Révolution de 1848 ramena, mais pas pour longtemps, la « liberté sans rivages ». Dès le 9 août 1848, le cautionnement et le timbre furent rétablis et la loi du 27 juillet 1849 remit presque entièrement en vigueur celle de 1835. Une autre, du 16 juillet 1850, vint compléter et imposa entre autres, aux écrivains de la presse périodique, l'obligation de signer leurs articles. Ces deux dernières lois tuèrent nombre de petits journaux, dont le *Peuple constituant*, de Lamennais.

On comprend que le 2 décembre 1851 fut fatal à la liberté de la presse comme aux autres libertés. Un premier décret, du 31 décembre 1851, enleva au jury la connaissance des délits de presse. Un autre, du 17 février 1852, mit les journaux à la merci du pouvoir par le rétablissement de

l'autorisation préalable ; les taux du cautionnement et du timbre furent encore élevés et les écrits périodiques y furent astreints à leur tour. Après trois avertissements, sous des prétextes quelconques, un journal pouvait être supprimé. Les comptes rendus des débats parlementaires devaient être publiés intégralement, ce qui était impossible dans les journaux, ou réduits à l'impression du procès-verbal des séances. Les commentaires étaient interdits. Pour les débats judiciaires, interdiction absolue de rendre compte des procès de presse et faculté donnée aux présidents des tribunaux d'interdire les comptes rendus des procès ordinaires. C'était l'étranglement pur et simple de l'opinion. La loi du 2 juillet 1861 améliora à peine ce régime quant à la suspension et à la suppression des journaux. Les protestations devenant plus nombreuses et plus énergiques, on fit alors la loi du 11 mai 1868 supprimant l'autorisation préalable et remplaçant les avertissements, suspensions et suppressions par des jugements de tribunaux correctionnels auxquels les délits furent déférés. Les partis de gauche réclamèrent inutilement pour rendre la presse au jugement du jury. C'est la caractéristique des gouvernements de dictature; ils veulent rester maîtres de l'opinion et, pour cela, il faut qu'ils soient soutenus par des magistrats serviles. Dans tous les procès de presse jugés alors par les tribunaux correctionnels « il fut impossible de découvrir un seul exemple d'acquiescement. » (Larousse). Les législateurs républicains n'auraient qu'à reprendre cette loi de 1868 pour faire leurs « lois scélérates » de 1893 et 1894. Larousse a dit encore : « Telle fut, alors, l'ardeur des parquets à poursuivre la presse de l'opposition, que l'application de la loi de 1868 se traduisit dans les six premiers mois de sa promulgation par 121.919 francs d'amende et sept ans, six mois et vingt-et-un jours de prison. » Les parquets et les tribunaux républicains font mieux depuis 1893 ; il est vrai qu'en quarante ans ils ont eu plus de temps que ceux de l'Empire. C'est par des centaines d'années de prison et des millions de francs d'amendes que leur « ardeur » s'est manifestée contre tous les délits d'opinion et de presse. Dans la seule période du 1^{er} janvier 1928 au 31 décembre 1931, 944 années de prison et 2 millions de francs d'amendes, qui représentent 15 millions et demi avec les frais, ont été appliqués en vertu des « lois scélérates ». (*Humanité*, 24 juin 1932).

Au 4 septembre 1870, la liberté de la presse fut rétablie, limitée par l'état de siège. La loi du 15 avril 1871 remplaça la presse sous le régime de celle du 27 juillet 1849, sauf quelques détails. Enfin, la loi du 29 juillet 1881 constitua la charte la plus libérale que la presse eût connue en France, hors les périodes de « liberté sans rivages ». Mais, sans avoir été abrogée depuis, cette loi a été tellement corrigée par une vingtaine d'autres, notamment par les « lois scélérates » de 1893, 1894 et 1920, que la liberté de la presse est placée aujourd'hui sous un régime aussi hypocrite et aussi arbitraire que sous l'Empire. Et comme si la loi n'y suffisait pas, les « caprices » de la censure, le « bon plaisir » des préfets, le « pouvoir discrétionnaire » des magistrats ajoutent encore à cette hypocrisie et à cet arbitraire par des interdictions, des saisies et des arrestations préventives. On interdit, sans jugement, une scène de théâtre parce qu'elle est désagréable à une dame bien en cour. On fait saisir, sans jugement non plus, des livres, revues, journaux, parce qu'ils ne sont pas assez respectueux des ventres solaires du régime. On boycotte même officieusement dans les organisations de la librairie et de la presse où opèrent de répugnants cafards et des gens de basse police, les publications indépendantes qui osent attaquer les malfaiteurs publics. Un Ilya Ehrenbourg, condamné à Berlin pour propos irrespectueux sur M. Bata, empereur de la « godasse universelle », voit faire le silence en France sur ses livres par toute la « grande presse » et tous les « grands critiques ». Rabelais constatait de son temps qu'il « ne fallait pas toucher aux oiseaux sacrés ». Il ne faut pas davantage toucher aujourd'hui à la basse-cour souveraine, à ses dindons et à ses oies. La censure officielle, dont nous reparlerons au mot *vandalisme* est exercée avec une

inconscience stupéfiante, dénotant une véritable absence de sens moral, par des « écrivains » qui se sentent très « honorés » de tenir un tel emploi !...

L'histoire des procès sous les différents régimes qui ont réglementé la liberté de la presse serait longue à raconter. Bornons-nous à en citer quelques-uns parmi les principaux ; ils ont été le plus souvent reliés à des procès politiques. C'est ainsi que celui de la « Conspiration des Egaux », en 1797, fut en même temps celui du *Tribun du Peuple*, le journal de Babeuf.

La grande époque des procès de presse, des plus retentissants, fut dans les premières années du règne de Louis Philippe. La *Tribune*, dirigée par Armand Marrast, mena contre lui une lutte très dure, aussi, en quatre ans, fut-elle poursuivie cent onze fois et vingt fois condamnée, accumulant 49 années de prison et 157.000 francs d'amendes. La *Révolution*, la *Quotidienne*, la *Gazette de France* furent aussi plusieurs fois poursuivies. Marrast fut personnellement condamné à six mois de prison et trois mille francs d'amende pour avoir dénoncé le scandale d'une fourniture de fusils auquel furent mêlés, avec un sieur Gisquet, M. Casimir Périer et le maréchal Soult. Cette condamnation de Marrast établissait le principe de l'impunité assurée aux « potdeviniers » et aux fonctionnaires pratiquant le pécuniaire et la concussion, en assimilant à la diffamation les dénonciations publiques contre eux.

En 1832, en même temps que le procès contre la « Société des Amis du Peuple » dans lequel Raspail, Bonnias, Gervais, Thouret et Blanqui furent condamnés, on vit d'autres procès contre la *Tribune*, puis celui de la *Caricature*, de Philippon, qui valut à Daumier ses six premiers mois de prison pour son *Gargantua*, et celui de la *Némésis*, de Barthélémy. Ce fut à l'occasion de ces procès qu'Armand Carrel écrivit dans le *National* ce que Louis Blanc a appelé « une intrépide déclaration ». Il s'y déclarait prêt à résister par la force aux « sbires » de M. Périer qui viendraient l'arrêter pour délit de presse et il terminait ainsi : « Que le ministère ose risquer cet enjeu, et peut-être il ne gagnera pas la partie. Le mandat de dépôt, sous le prétexte de flagrant délit, ne peut être décerné légalement contre les écrivains de la presse périodique ; et tout écrivain, pénétré de sa dignité de citoyen, opposera la loi à l'illégalité, et la force à la force. C'est un devoir : adviennent ce pourra. » Le *National* fut saisi, mais on n'osa pas arrêter A. Carrel.

En 1833, la *Tribune* ayant accusé les députés dont les relations avec le caissier des fonds secrets étaient plus profitables qu'honorables, ce journal fut cité à la barre de la Chambre. Cavaignac et Marrast y firent le procès de la corruption parlementaire telle que le régime constitutionnel l'avait produite et qui avait fait, de toutes les Chambres qui s'étaient succédées, des « prostituées », dit Marrast. Bien entendu, il y eut condamnation. MM. les députés défendaient leur « honneur » bien qu'ils l'eussent si souvent compromis. Par 204 voix sur 304, le gérant de la *Tribune* fut condamné à trois ans de prison et dix mille francs d'amende. Or, sur les 204 « honnêtes » députés qui condamnèrent, il y avait 122 fonctionnaires qui recevaient des traitements pour des fonctions qu'ils ne remplissaient pas ; 26 autres tripotaient avec deux ministres associés de M. Decazes dans l'exploitation des forges de l'Aveyron !

La même année 1833 vit les procès du journal lyonnais *La Glaneuse*. Sa condamnation ne fut pas étrangère à l'agitation qui produisit l'insurrection de 1834. Les événements de Lyon eurent leurs échos à Paris où M. Thiers, ivre de sang, préparait le massacre de la rue Transnonain. La veille, il supprima brutalement la *Tribune* et Marrast dut s'enfuir pour échapper à un mandat d'arrêt.

Le procès des républicains, en avril 1835, devant la Chambre des pairs, fut précédé de celui du *National* dans lequel A. Carrel avait publié, le 10 décembre 1834, un article violent pour nier la compétence des pairs dans ce procès. Il avait écrit entre-autres : « Non, aux yeux de l'éternelle justice, aux yeux de la postérité, au témoignage de leur propre conscience, les vieux sénateurs de Bonaparte, ses maréchaux tarés, les procureurs-généraux, les anoblis de la Restauration, ses trois ou quatre générations de ministres tombés sous la haine ou le mépris public et couverts de notre sang, tout cela rajeuni de quelques notabilités jetées là par la royauté du 7 août, à la condition de n'y jamais parler que pour approuver, tout cet ensemble de servilités d'origines si diverses n'est pas compétent à prononcer sur la culpabilité d'hommes accusés d'avoir voulu forcer les conséquences de la révolution de juillet... » Contre le réquisitoire, Carrel avait écrit : « On pense bien que nous ne pouvons pas laisser ce ramas d'hérésies constitutionnelles, de violations de tous les principes de droit criminel admis chez les peuples civilisés, ces sophismes niais, ces vieilleries de Justice prévôtale, ces âneries de Bridouison, conseiller de chambre étoilée, sans les accabler de l'inexprimable dégoût que tous les cœurs honnêtes, que tous les esprits éclairés, éprouveront à une telle lecture. Il n'est pas besoin d'indiquer l'objection de sens commun, de vérité, de pudeur, qui naît à chaque phrase de cette indigne rapsodie. » M. de Ségur requit des poursuites. La pairie, « jugeant dans sa propre cause », condamna le gérant du journal, M. Rouen, à deux ans de prison et 10.000 francs d'amende. Il y a lieu de souligner à cette occasion l'animosité particulière de M. Thiers contre A. Carrel. Il alla jusqu'à chercher à le compromettre dans une affaire d'assassinat. Le renégat se vengeait ainsi de sa honte contre son ancien compagnon de lutte républicaine resté fidèle à son passé.

La *Caricature*, qui avait publié le dessin vengeur de Daumier, *la rue Transnonain*, et son épique autant que monstrueux *Ventre législatif*, fut tuée avec nombre d'autres par la « loi scélérate » de septembre 1835. Daumier marqua cette fin par un dessin caractéristique représentant trois morts de juillet 1830 soulevant la pierre de leur tombeau et disant : « C'était vraiment pas la peine de nous faire tuer ! »

Cette période héroïque de la presse, suite des combats de 1830, finit à la mort d'A. Carrel, en 1836. La presse qui avait lutté énergiquement jusque-là parut écrasée par la loi de septembre. En fait, elle évoluait vers les délices publicitaires moins aventureuses que Girardin et Dutacq lui présentaient et qui allaient « changer en un trafic vulgaire ce qui était une magistrature, et presque un sacerdoce. » (Louis Blanc). La République de 1848 et le 2^e Empire n'eurent pas ainsi de procès de presse marquants. Ils avaient d'ailleurs supprimé l'opposition républicaine. Les condamnations et les déportations de 1852 y avaient mis fin en personnifiant la démocratie dans l'homme qui la menait avec le sabre et la proscription, Quand l'opposition reprit des forces vers la fin de l'Empire, on vit le procès de la souscription Baudin en novembre 1868. Les journaux qui avaient ouvert la souscription, l'*Avenir national*, la *Revue politique*, le *Réveil* et l'*Avenir* furent poursuivis avec leurs rédacteurs Peyrat, Charles Quentin, Challemel-Lacour et Delescluze. C'est dans ce procès que Gambetta, défendant Delescluze prononça son virulent réquisitoire contre les hommes du 2 décembre « chargés de hontes et de crimes ».

Il y aurait à parler des procès de presse de la III^e République. Ils se sont multipliés contre les journaux socialistes, syndicalistes, anarchistes et aujourd'hui communistes. Ils sont connus de nos contemporains qui n'oublient pas l'histoire. On vit encore s'exercer, jusqu'en 1914, le « libéralisme »

de la loi de 1881 dans les procès de la *Voix du Peuple*, des *Hommes du Jour*, de la *Guerre Sociale*, du *Libertaire* et d'autres qui se déroulèrent en cour d'assises. Quand cette loi ne suffit plus à l'arbitraire gouvernemental, il usa, avec une violence toujours accrue, des « lois scélérates » dans les procès de presse. Les journaux socialistes et syndicalistes furent de plus en plus épargnés grâce à leur « collaborationnisme » succédant à leur opposition. Aujourd'hui, anarchistes et communistes, quoique se combattant âprement, sont égaux devant une répression qui feint hypocritement de les confondre et les frappe plus que jamais.

La liberté de la presse n'est toujours que la liberté d'écrire selon les vues du gouvernement, soit pour l'approuver, soit pour manifester une opposition courtoise qui ne le menace pas dans ses fondements. On est encore loin de la « liberté sans rivages » d'un régime vraiment républicain, On ne l'a connaîtra que lorsqu'on aura conquis toutes les libertés, car elles sont inséparables les unes des autres.

Edouard ROTHEN.

Accueil

PRETRE n. m. (du grec : *presbuteros*, plus âgé)

En bref, s'appelle prêtre, tout ministre d'un culte religieux.

A part quelques groupes humains, à l'intellect trop rudimentaire, il n'est guère de peuple qui n'ait été la dupe du voyant, du faiseur de pluie, du sorcier, c'est-à-dire du prêtre. Au cours de l'évolution du sentiment religieux, le prêtre est apparu juste à point pour capter à son profit les croyances fétichistes du moment, en s'imposant comme le médium obligé entre l'homme et les puissances surnaturelles dont il est le jouet passif.

Partout, il s'est trouvé des hommes qui, par leur finesse, ont su en imposer à leurs semblables en mettant le pouvoir soi-disant supérieur de leurs fétiches au service de leurs amis, moyennant une rétribution déterminée. Habiles à interpréter les songes et les présages, les signes du temps et les oracles de tout genre, ils surent gagner la confiance de leurs compagnons en leur inspirant, même par leur état morbide, réel ou simulé, une crainte superstitieuse. Le pouvoir sacerdotal fut d'abord représenté par l'homme médecin. Le sorcier, c'est déjà le prêtre, car c'est parmi les sorciers que, demain, se recruteront les clergés. Le plus souvent c'est un fou que sa folie même sacre sorcier aux yeux de la tribu entière, car chez les sauvages, la condition principale pour devenir sorcier, c'est d'avoir reçu de la nature ou acquis par l'exercice, une santé suffisamment mauvaise pour être aux confins de la folie. L'épilepsie et la chorée suffisent chez nombre de peuples pour accéder à la dignité de sorcier. Les pratiques imposées chez les non-civilisés, pour être initié au métier transforment d'ailleurs très vite un homme normal en un demi-fou, victime d'hallucinations répétées, qui sont considérées comme la preuve du caractère sacré de l'individu atteint. L'ivresse provoquée, les jeûnes prolongés, l'absorption renouvelée de substances excitantes, de narcotiques divers, les bains de vapeur, les cris, les hurlements et les contorsions précédant les actes du ministère, amènent rapidement chez les sorciers et les apprentis-sorciers, de graves désordres cérébraux qui se traduisent par des crises d'épilepsie qui, pour les populations ignorantes, sont la preuve du pouvoir mystérieux de l'homme-médecin. C'est pourquoi dès le commencement ce sont surtout les fous et les idiots qui, au nom de la religion et en vertu de ses enseignements, exercèrent sur la partie de l'humanité saine et intelligente, la prépondérance empruntée à leur caractère sacré. Etat de chose qui resterait incompréhensible si la religion n'était elle-même tout à fait en dehors du domaine de l'intelligence sereine et entière.

Ce serait se tromper que de supposer que les premiers prêtres étaient des imposteurs. Le plus souvent, ils furent les premières dupes de leurs propres jongleries, car l'esprit humain possède des ressources inépuisables de crédulité. La

sorcellerie et son corollaire la magie n'ont pas eu leurs origines dans la fraude et ont été rarement pratiquées comme pures impostures. Le sorcier apprend de bonne foi une profession qu'il croit digne de vénération, en ajoutant plus ou moins de foi à ce qu'elle enseigne ; dupe et fourbe en même temps, il associe l'énergie d'un croyant à la ruse d'un hypocrite, Nous pouvons en dire autant d'une bonne partie des prêtres modernes.

Cependant le prestige du sorcier ne s'imposa pas tout d'un coup à l'imagination des hommes. Il fallut un long temps avant de transformer les fétiches individuels en fétiches collectifs. Les hommes ne perdirent que peu à peu l'habitude d'avoir leur gris-gris et ne s'accoutumèrent que progressivement à recourir uniquement à celui du sorcier, dans toutes les occasions, pour lui demander aide et conseils.

Mais quand ils eurent pris l'habitude de s'adresser au sorcier et à ses fétiches; la puissance de celui-ci grandit de plus en plus, jusqu'au jour où il put prendre en mains la direction du culte et devenir le gardien et l'instructeur des croyances religieuses. Alors, le sorcier sera non seulement l'être qui inflige et guérit les maladies, qui prédit les événements futurs, provoque à son gré la pluie, la grêle et la tempête, qui évoque les ombres des morts, se met en communication avec les esprits et les divinités, mais surtout l'être supérieur doué de facultés spéciales qui lui permettent de communiquer avec les dieux. Il sera l'intermédiaire obligé entre ce monde et l'autre ; la crainte et la vénération que les dieux inspirent rejailliront sur leurs ministres et se traduiront par des bénéfices et des immunités de toutes sortes. Investi d'un caractère sacré, participant quelque peu de la divinité, le sorcier a finalement, en apparaissant comme le seul détenteur de la vérité et comme ministre de la justice divine, conquis le pouvoir et avec lui la richesse. Ces avantages ont souvent excité la jalousie des puissants et dans beaucoup de sociétés, L'autorité civile ou militaire s'est arrogée le sacerdoce (voir ce mot).

Ce que nous venons de dire du sorcier est vrai du prêtre d'aujourd'hui. A quelque religion qu'il appartienne, le prêtre moderne, tout comme ses devanciers, interprète la volonté des êtres surnaturels, parle et commande au nom des dieux. Tout comme le sorcier péruvien, le prêtre chrétien - causons de lui principalement puisque nous le subissons plus particulièrement - consacre des pâtes et des liqueurs ; comme le mage Perse, il fait descendre la divinité sur l'autel et de plus l'offre à manger à ses fidèles ; tout comme le sorcier africain, il chasse les démons qui ont pris possession du corps humain : l'exorcisme a été d'une pratique courante dans le clergé catholique. Le prêtre, c'est l'homme qui croit et fait croire aux talismans, aux amulettes (scapulaires, chapelets, etc.), aux genuflexions, aux gestes sacrés. C'est l'être qui parle, enseigne, agit, condamne, absout, promet et surtout reçoit au nom de Dieu. Mais c'est principalement le conservateur et le parasite par excellence.

Conservateur, gardien farouche des erreurs du passé, des mensonges et des fausses notions morales si novices à l'humanité, le prêtre est l'homme qui a codifié et imposé les multiples « tabous » (voir ce mot), qui depuis toujours ont pesé sur l'activité de l'homme et l'ont paralysée si souvent. C'est lui qui jalousement maintient ce réseau d'interdictions nuisibles qui restreignent la liberté et la dignité

de l'homme moderne et qui portent sur la nourriture, les jours ouvrables, l'activité sexuelle, le mariage, la maternité libre, l'éducation de la masse, la liberté d'aller et de venir, de faire et de ne pas faire, etc., etc. C'est lui qui, en sanctionnant de son autorité les « tabous » hérités d'une mentalité barbare, se fait le conservateur attitré des préjugés et des erreurs morales émasculatrices d'énergie. Il les enseigne à l'homme, en même temps que ces croyances archaïques dont la moindre est en contradiction flagrante avec la vérité scientifique. Fidèle à son rôle de conservateur à outrance, il attaque violemment les tendances, les découvertes, les opinions qui menacent à un degré quelconque l'intangibilité des dogmes et la perdurance d'une autorité aussi exorbitante qu'elle est artificielle. Que l'on se rappelle, à ce sujet, l'Inquisition et les persécutions subies au cours des siècles par les penseurs indépendants.

Le prêtre est celui qui ne peut vivre que d'autrui et par autrui, c'est-à-dire en parasite. Il donne des paroles, des gestes, c'est-à-dire *rien*, et transforme ce rien en valeurs réelles : victuailles variées, vêtements somptueux, habitations confortables, honneurs, privilèges, revenus de tous genres, capitaux importants. Aussi rien ne lui coûte pour acquérir et conserver ces avantages. Il sait habilement en agitant juste à point le fantôme de son dieu et en imposant le tabou propice, exploiter les sentiments les plus bas des puissants comme les défaillances les plus tristes des faibles. A ceux-ci il sait persuader que l'ignorance, la crainte, la douleur sont autant de vertus qui assurent à ceux qui les possèdent la meilleure part des irréelles récompenses extra-terrestres. Il apporte à l'œuvre de domination des autres un concours assuré. En stimulant adroitement l'égoïsme, la rapacité des grands, il partagera avec eux les dépouilles prélevées sur la misère humaine, quand il n'aura su se les approprier tout entières. Il connaît l'art de se rendre, en toutes circonstances, indispensable aux uns et aux autres. Il impose aux faibles son appui et aux puissants son alliance, en réprimant, par son enseignement, tout sentiment de dignité et de révolte chez les prolétaires. Pour nous en convaincre, remémorons-nous les férocités de l'Inquisition, les ambitions théocratiques de la papauté (voir ce mot), les désordres amenés, tant au moyen âge qu'à l'époque moderne, par la rivalité et la rapacité des ordres religieux. Souvenons-nous de l'enseignement de l'obéissance passive, des subtilités morales qu'enseignent et pratiquent les Jésuites, de l'immoralité et de la nocivité de la confession, moyen efficace d'espionnage universel. Evoquons un instant l'ingérence constante du prêtre dans tous les actes de l'existence de l'homme qu'il prend au berceau pour mieux le dominer. Quand l'enfant naît, il est là pour l'incorporer de force dans son église, en lui imposant sa foi ; il dirige ensuite son éducation qu'il a soin de rendre aussi antiscientifique que possible ; à son mariage, il est présent aussi pour codifier et régler la vie conjugale et, à sa mort, on le retrouve encore veillant jalousement à ce que le moribond meure chrétiennement et prêt à recueillir, quand il y en a, pour lui et ses pareils, la majeure partie, sinon la totalité, de l'héritage. Dominé par l'instinct de conservation, voulant durer toujours, envers et contre tous, il enseigne partout que l'homme doit se résigner à la vie au lieu d'en jouir ; il prêche constamment qu'il vaut mieux se contenter de l'injustice que de lutter pour plus d'équité, s'agenouiller devant les idoles que de se révolter, échanger le présent et ses joies pour un

mythique au-delà ; comprimer ses plus nobles aspirations, ses élans les plus productifs de bonheur, pour une résignation passive, une mortification perpétuelle. Si la science et les vertus incontestables de quelques-uns des ministres d'un culte, ancien ou moderne ont pu faire, çà et là, illusion sur l'utilité du prêtre, la nocivité d'une action générale et d'un enseignement anémiant et démoralisants demeure avérée. Quoique prétendent certains, le prêtre, de par ses dires et ses actes, n'a pas cessé d'être un véritable malfaiteur social. Parasite par excellence, son activité consiste avant tout à drainer à son profit personnel et à celui des œuvres d'obscurantisme dont il est l'agent actif et stylé, le meilleur des efforts du peuple. Et détruire son prestige et ruiner son influence, arracher à son emprise les esprits qu'il subjugué nous apparaît comme une des tâches primordiales de toute campagne de libération humaine.

- Ch. ALEXANDRE.

Accueil

PRIÈRE n. f.

La prière est une supplication adressée aux puissances extra-naturelles afin d'en obtenir une grâce ou pour les honorer.

Par son apparition dans le culte, la prière marque une évolution du sentiment religieux. Dans la période du fétichisme primitif, il n'existe ni temples, ni rites, ni prières. Le fétiche étant considéré comme un dieu portatif, un porte-bonheur, il suffit donc de l'avoir constamment avec soi pour être préservé des accidents et des contrariétés.

La divinité, quelque forme qu'elle prenne, est toujours la réalisation inconsciente des sentiments mêmes de l'homme, une projection spontanée de ses conceptions et de sa propre mentalité. On conçoit que la nature brutale du primitif, à peine accessible aux sentiments altruistes (compassion, reconnaissance, bienveillance, etc.), ne le porte guère à prêter aux dieux des sentiments qu'il ne possède pas lui-même. L'idée de prier les esprits, afin de les émouvoir et de les disposer favorablement, ne saurait donc, dans le principe, se présenter à lui. Il communique naturellement aux dieux l'égoïsme féroce que lui impose la lutte pour la vie et les terribles difficultés qu'il trouve à satisfaire ses besoins. Ce n'est que plus tard, beaucoup plus tard, quand il commence à s'humaniser, qu'il devient capable de comprendre que la prière, les offrandes, les génuflexions sont susceptibles d'avoir d'heureuses répercussions sur l'esprit du fétiche protecteur. Cette extension anthropomorphique de la conception religieuse coïncide avec l'apparition de l'idolâtrie. Le même enchaînement d'idées qui donne au fétiche l'apparence humaine conduit tout naturellement à lui prêter des sentiments humains. Du jour que les hommes ont cru pouvoir, par des prières, déterminer, chez leurs semblables, une modification avantageuse pour leurs désirs, il eût été étrange qu'ils n'eussent point usé de cette ressource à l'égard d'êtres qui leur apparaissaient comme plus ou moins semblables à eux-mêmes, sauf cette différence qu'ils les croyaient plus puissants et que, par conséquent, ils avaient d'autant plus intérêt à s'assurer leur bienveillance.

Aussi la prière, comme le sacrifice religieux (voir ce mot), a-t-elle toujours présenté deux caractères significatifs, caractères dont elle n'a jamais pu, quel que soit le degré d'évolution du sentiment religieux, se débarrasser.

D'abord, elle n'a jamais d'autre but que l'obtention d'un avantage matériel déterminé ; ensuite elle suppose que l'entité à laquelle elle s'adresse ne peut être sensible qu'à un intérêt du même genre. En conséquence elle s'accompagne généralement d'une offrande qui lui donne l'apparence d'un marché. Donnant, donnant ! C'est toujours le paiement anticipé d'une grâce ou d'une protection. C'est

avant tout un échange proposé par l'homme à des puissances qu'il a douées d'appétit et de volonté, de sens et de raisonnement humain. L'homme ne traite pas d'égal à égal avec les dieux qu'il s'est donnés. En les créant, il s'est acquis des maîtres redoutables, le plus souvent malveillants et susceptibles, et qu'il est aisé d'offenser. Devant eux, il est comme le serf devant le baron féodal, comme le sujet devant le maître capricieux. Il ne doit pas seulement négocier les bienfaits qu'il implore, mais alléger le joug que la divinité fait peser sur lui. Il doit éloigner de lui et des siens les catastrophes suspendues sur sa tête : famines, maladies, fléaux divers, calamités, désastres publics et privés. De plus, il doit encore implorer la remise plus ou moins coûteuse des péchés commis. C'est pourquoi la prière restera toujours, même aux époques où la conception de la divinité se sera affinée, « spiritualisée », un marché, un contrat express ou sous-entendu. La prière implique la conviction que les dieux sont obligés par l'offrande des mortels. Humble « transaction » entre l'homme et la divinité, elle s'est élevée peu à peu au rang suprême, parce qu'elle engage les dieux. Prononcée à l'heure favorable, formulée selon les rites prescrits, elle évoque et maîtrise les dieux qui ne seraient pas sans elle. Le prêtre qui les dicte, s'est fait de sa puissance un monopole ; connaissant les formules sacrées et l'art de les appliquer, il s'empare ainsi de la direction du ciel et de la terre, il domine les dieux eux mêmes, et parvient même, miracle inespéré ! à les incarner à son gré dans un fétiche solide ou liquide, en bois, en pierre, en métal ou en farine !! Il les gouverne donc à sa guise et peut parler sans crainte du moindre démenti, en leur nom ! A l'influence sacerdotale, à l'ignorance soigneusement entretenue et prolongée, l'expérience semble, hélas, apporter son vivant témoignage. La prière est presque toujours exaucée des dieux, car l'homme ne leur demande que ce qu'il veut et peut se procurer lui-même !

Quand l'événement espéré ne se produit pas, de deux choses l'une : ou bien le dieu est irrité ou mécontent, ou bien il manque quelque chose au mérite, à la pitié du croyant. Un échec répété ne nuit aucunement à l'efficacité de la prière, ce n'est qu'une invitation nouvelle à plus de ferveur, de piété agissante ! La prière s'avère donc tribut et rachat, hommage forcé autant que volontaire, moyen d'expiation et de rédemption ... Ajoutons que la prière répond, pour les faibles, à un besoin de s'appuyer sur autrui (à plus forte raison si on lui accorde des pouvoirs étendus, miraculeux) de faire appel à des interventions extérieures dans les heures de désarroi et d'angoisse d'abord, puis en face de menues difficultés et de mésaventures puériles.

Tous les peuples ont prié. De l'Orient à l'Occident, en Amérique comme en Océanie ; dans les solitudes glacées du Nord comme dans les plaines torrides de l'Equateur, les hommes ont adressé des hymnes, des supplications aux puissances extra-naturelles. En des termes sinon identiques du moins similaires, en de courtes oraisons ou de longs palabres, les peuples ont demandé ce dont ils ont besoin : beau temps, bonne chasse, santé, victoires sur les ennemis, longue vie et prospérité pour eux et leurs alliés. Mieux même, certains ont porté, cousues dans leurs vêtements ou dissimulées dans de petits sacs de cuir, des formules regardées comme les plus efficaces versets de la Bible, citations du Coran, etc. Rappelons les « moulins à

prières » des bouddhistes, les gestes accompagnés de paroles machinales ou saugrenues ; les litanies murmurées par des milliers d'humains égrenant des chapelets, petites boules assemblées en colliers ; les incantations des sorciers, les oraisons toujours récitées au XX^e siècle, grimoires qui guérissent les brûlures, le charbon, les chancres, arrêtent l'incendie et le mal de dents ! et nous aurons alors une idée plus nette de l'universalité de la prière.

Mais, à côté de ces suggestions mesquines de l'égoïsme, se situent des inspirations plus élevées et plus larges. A mesure que se formaient les conceptions de vertu, de probité, de justice, l'illusion religieuse s'en emparait pour en faire l'attribut des dieux. Ceux-ci devinrent les dispensateurs et les juges des instincts et des actes moraux, les arbitres des infractions aux lois qui règlent les heurts résultant de l'antagonisme des intérêts. C'est pourquoi l'homme finit par demander aux dieux des qualités morales autant que des biens physiques. Et le prêtre, affermissant encore sa puissance, suggéra aux foules que les dieux s'offensaient des crimes, des fautes commises sur la terre et qu'ils pouvaient, à leur gré, les absoudre ou les punir. Ainsi les dévots s'habituaient à demander aux dieux et à leurs interprètes des absolutions complètes qui leur permirent de recommencer indéfiniment les mêmes actes répréhensibles, ceux-ci étant assurés d'une rémission plus ou moins onéreuse. L'introduction dans la prière, des scrupules moraux et du repentir a plus contribué à l'asservissement des foules, à la puissance sacerdotale, qu'au perfectionnement des croyants.

La prière conserve toujours la faveur des masses, parce qu'elle est avant tout la résultante d'une croyance invétérée à la puissance du hasard. La généralité des hommes est convaincue qu'il existe dans l'enchaînement rigoureux des phénomènes de la nature, un certain flottement, un je ne sais quoi qui permet d'échapper, dans une certaine mesure, à l'ordre des choses. Et pourtant la conception de la divinité s'oppose à la puissance de la prière. Toute oraison échoue devant un dieu omniscient, infallible et immuable. Dès le principe, Dieu a tout ordonné, tout prévu. L'induire à changer, c'est l'outrager, car que penser d'un infallible qui se dément ? Comment accorder sa suprême justice, son infinie bonté avec une partialité passagère ? Et que penser d'un être qui, vivant sur une des plus infimes planètes d'un univers gigantesque, peuplé de milliards de mondes, implore une divinité définie comme un cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part ? Comment se reconnaît ce dieu, parmi la clameur sans fin, les désirs contradictoires et opposés des 1.800 millions d'hommes parlant plusieurs milliers de langues ou idiomes différents ?

La prière, tard venue dans l'arsenal des conceptions mythiques, est une arme d'une efficacité surprenante entre les mains des clergés. C'est un appel renouvelé à la résignation passive, une bastille de l'initiative et de l'activité. Puisqu'il suffit de marmotter quelques paroles pour changer du destin les décrets imminents, pourquoi s'évertuer à faire preuve d'énergie et de volonté ? De plus, puisque la prière du simple croyant a déjà tant de vertu, car elle suffit souvent à déterminer chez les dieux un changement favorable à l'intéressé, quelle ne doit pas en être sa puissance quand elle passe par la bouche du prêtre ! De là, à remettre la direction de tous les

actes de la vie entre les mains du prêtre, il n'y a qu'un pas qui est vite franchi (voir *prêtre*).

Et si la raison humaine ne s'était révoltée à temps, faisant crouler les théologies, en se rangeant du côté de la science, nous risquerions beaucoup de n'être plus que des caricatures d'hommes ne sachant plus que réciter des *oremus* et balbutier des pâtenôtres du lever au coucher du soleil, pour le plus grand profit des « majordomes du ciel ! ».

- Ch. ALEXANDRE.

BIBLIOGRAPHIE. - Lefebvre : *La religion*. - Le Clément de Saint-Marcq : *Histoire générale des religions*. - Véron : *Histoire naturelle des religions*. - Salomon Reinach : *Orphéus*. - Tylor : *Civilisations primitives*, etc.

Accueil

PRIMAIRE

Adjectif qui vient de *primus* et de *primarius* (le premier dans le temps, dans le lieu). Il indique ce qui est au commencement, au premier degré. (Terrain primaire, enseignement primaire, etc.)

Nous ne nous occuperons de ce mot qu'au sens figuré qui en a fait un substantif pour dire d'un individu : « C'est un « primaire ». Son usage est récent ; il est ignoré des dictionnaires. Il s'est établi dans les mêmes circonstances et le même milieu de sottise nationaliste que celui du mot « intellectuel », employé comme terme de mépris ironique contre les professeurs et écrivains « dreyfusards ». Si « intellectuel » est périmé, dans ce sens péjoratif, depuis « l'affaire », « primaire » est devenu d'emploi courant, entretenu par le snobisme de « gendelettres » pour la plupart illettrés, mais dont la vanité primaire s'exerce dans un pédantisme de façade, en admiration devant les porteurs de reliques universitaires qui « pensent bien » et dont la situation est plus souvent le résultat de l'intrigue et de l'esbroufe que du savoir.

Car le savant, celui qui sait véritablement, est modeste. Il n'étale pas sa science à la foire aux vanités. Il sait surtout qu'il a encore plus à apprendre qu'il n'a appris et, devant la qualité et les moyens de ceux qui parviennent, devant leur bourdonnante affectation, il se dit, autant pour ne pas être ridicule que pour conserver sa propre estime, le mot d'Elisée Reclus : « Gardons-nous de réussir ! » Mais le pédant s'estime trop pour ne pas se croire au-dessus du ridicule, car il sait tout, il connaît tout. Volontiers, il déclarerait que le monde a tout appris par lui et n'aura plus rien à apprendre après lui. Il est l'*alpha* et l'*omega*, le commencement et la fin, comme Dieu le Père ; mais pas plus que lui il ne compte ses sottises qu'il défie en multipliant son besoin de paraître. Il regarde du haut de ses échasses quiconque n'est pas trois fois docteur, grand-maître ès-sciences et ès-arts ; il méprise le « primaire » qui n'est rien, ou si peu de chose, « pas même académicien », et dont les médiocres diplômes, quand il en a, ne font jamais qu'un parent pauvre dans l'illustrissime famille des dindons savantissimes et doctorissimes.

Le « primaire » c'est l'*aliboron* dont se gaussait feu M. Barrès, et dont s'égaient toujours les héritiers de son narcissisme d'esthète poseur et de politicien roublard. C'est l'*autodidacte* instruit à l'abri de la fêrue universitaire, ignoré de ses palmarès, dont l'indépendance indigne la confrérie des bonnets carrés ou pointus, s'il ne s'abaisse pas à solliciter leur sympathie par des platitudes. Car, s'il n'y va plus de sa vie, comme pour un Galilée obligé, afin d'échapper au bûcher, de déclarer que la Terre était immobile, il y va toujours de sa tranquillité et de sa réputation. Ce « primaire » pourra posséder à lui seul plus de science et de talent que tous les

Trissotins académiques réunis ; il pourra être un de ces génies qui, en vingt ans, font parcourir au savoir humain plus de chemin que les milliers de ses professionnels diplômés ne lui en ont fait faire en vingt siècles ; il sera toujours un suspect, un indésirable dans la République des roussins d'Arcadie qui remâchent le chardon sacré. Quand il sera mort, les roussins se vêtiront de sa peau pour se donner l'air du lion et mépriser les « primaires » avec plus de superbe.

Est-il nécessaire de dire que le mépris du « primaire » est d'origine essentiellement aristocratique et réactionnaire ? Il est, transporté sur le plan intellectuel, ce qu'est le mépris du roturier sur le plan social. Mais il n'y a pas toujours concordance entre les deux ; il y a souvent contradiction, l'aristocratie n'ayant pas plus l'exclusivité de l'intelligence que la roture n'a celle de la sottise, et la distinction entre aristocratie et roture étant une des pires sottises de ceux qui prétendent à l'aristocratie. Ce n'est pas la contradiction la moins bouffonne de la prétendue élite aristocratique que d'appeler « primaire » le novateur scientifique, le pionnier social qui cherche à faire avancer le monde hors des voies de la tradition routinière où elle veut le maintenir, car, sans ce novateur, ce pionnier, la civilisation serait depuis longtemps enfouie, comme les ruines des Babylone et des Ninive, sous les sables de l'oubli. Il y a une forme de gâtisme totalement opposée à toute manifestation supérieure de l'esprit dans la prétention de ramener l'humanité à des temps comme ceux de Charlemagne, voire des Pharaons, et une ironie dont les anthropopithèques attelés à cette besogne ne se rendent certainement pas compte lorsqu'ils appellent « primaires » ceux qui s'y opposent. Or, ces fossiles ont le mépris du « primaire » social comme ils ont celui du « primaire » universitaire et du « primaire » politique.

Le mépris du « primaire » est d'autant plus absolu pour l'aristocrate que, politiquement, ce « primaire » ne peut être à ses yeux qu'un homme de « gauche ». On voudra bien reconnaître en lui, le cas échéant, une neutralité politique qui n'en fera plus qu'un « demi Balzac, Stendhal, Flaubert, Baudelaire, et nombre d'autres indépendants de l'académisme. Mais les Vallès, Zola, Mirbeau, portèrent le double anathème comme « primaires » académiques et politiques ; des badernes, tel M. F. Masson, des rinceurs de bidets armoriés, tel M. P. Bourget, des bedeaux, tel M. Bazin, des fumistes, tel M. Barrès, donnèrent contre eux le grotesque spectacle de leur mépris au nom de l'intelligence souveraine. Actuellement, M. F. Brunot, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et professeur d'Histoire de la Langue française, ayant présenté des *Observations* irrévérencieuses sur une *Grammaire* que l'Académie Française a mis trois cents ans à enfanter, les « pets de loup » de la compagnie n'ont pas osé le traiter de « primaire » ; mais l'élégant M. Abel Hermant, qui joue les Pétrone sous le manteau quelque peu rongé des mites de Lancelot, l'a délibérément taxé de « cuistrerie » pour lui apprendre qu'un professeur n'a pas de leçons à donner aux « gens de qualité », quand ils daignent, pour un moment, s'occuper de la langue française. Car les « gens de qualité », même à l'Académie française, savent tout, sans avoir rien appris, par cette faveur héréditaire qui les faisait, jadis, rois, barons, colonels, quand ils venaient au monde, avant d'avoir

mouillé leur première braguette. Ils sont ainsi à l'inverse des « primaires » qui ne savent rien, même en ayant beaucoup appris. Cet avantage, essentiellement aristocratique, crée pour les « gens de qualité », c'est-à-dire les gens de « droite », un privilège d'intelligence qui rend adorable chez eux tout ce qui est méprisable chez les autres. C'est ainsi qu'il ne peut pas y avoir de « primaires » de « droite ». Par contre, un roturier, un homme de « gauche », fût-il un Pasteur, un Curie, un Edison, est incontestablement un « primaire » malgré son savoir, sa naissance n'ayant pas été marquée par le miracle aristocratique. Il demeurera un « primaire » tant qu'il n'aura pas reçu le signe de la grâce qui en fera un homme de « droite ». Sottise, ignorance, malhonnêteté, mensonge, grossièreté, ne peuvent être que de « gauche », comme barbarie ne peut être qu'allemande. Intelligence, savoir, honnêteté, vérité, délicatesse, ne peuvent être que de « droite », comme gentillesse ne peut être que française.

Si un malheureux Bourneville s'avise de commettre un jour ce tripatouillage ridicule :

*« Petit poisson deviendra grand
pourvu que L'ON lui prête vie... »*

immédiatement, tous les cuistres d'académie, tous les bedeaux de sacristie, tous les jésuites de presse, tous les politiciens de la « droite » parlementaire, jettent feu et flamme contre ce « primaire », ce « vandale », ce « dépeceur de chefs-d'œuvre », ce « salisseur de la beauté », etc. Mais qu'un nommé Hervo se permette d' « adapter spécialement », à l'usage des séminaires, les *Plaideurs*, de Racine, et en fasse une tartufiante mélasse, les mêmes cuistres, bedeaux, jésuites et politiciens de cette « droite » qui fit marcher les naïfs « primaires », en 1914, pour « la défense de Racine » (*sic*), lui donnent leur patronage, leur publicité et leurs encouragements, tenant Racine lui-même pour un « primaire », puisqu'il s'est mis dans le cas de se faire tripatouiller pour ne pas troubler les chastes méditations des puceaux de séminaire. Les disciples de M. Barrès, à qui on doit toujours revenir quand on requiert des exemples d'imbécillité supérieure et de tartuferie souveraine, sont dans un état de gaieté délirante lors parlementaire, de « gauche » bien entendu, pour la libération du noble peuple des Poldèves, habitants de la Lune ; mais ils rentrent dans les profondeurs les plus hermétiques de leur confusion lorsqu'on rappelle que leur « Maître », affamé de publicité comme le plus « primaire » des politiciens, se laissa prendre à célébrer « l'illustre » Hégésippe Simon que de joyeux lurons révélèrent à la poésie française pour mystifier le niguedouille académique et national. Un homme de « droite » peut-il être mystifié, étant un « couillon » supérieur, ou un « coïon », comme écrivent ces Messieurs de l'Académie Française qui s'y connaissent particulièrement ?

Mais voici que M. Pierre Lasserre, peu suspect, croyons-nous, de ce que nous appellerons le « primariat », aux yeux des « gens de qualité » et de « droite », a bouleversé sans aucun égard la conception aristocratique, mais trop primaire du « primaire », en situant sa véritable position universitaire et politique, dans deux articles des *Nouvelles Littéraires* (30 novembre 1920 et 4 janvier 1930). Il l'a

d'abord défini ainsi : « Un « primaire », c'est un livresque et un dogmatique. C'est un esprit qui a vieilli, sans dépasser, en son développement, le stade scolaire. C'est un adulte resté écolier, mais sans la fraîcheur, qui ne fait pas la différence entre les questions réelles que la vie nous donne à résoudre et les questions conventionnelles, artificiellement simplifiées, qui font l'objet des travaux de collège. » M. Lasserre a ensuite démontré que ce « primaire » est aussi bien de « droite » que de « gauche », chez ceux dont l'esprit de parti l'emporte sur une science mal digérée ou dont la malhonnêteté intellectuelle et morale est incompatible avec le respect de la vérité. Le « primaire », a déclaré M. Lasserre, « peu pourvu de cet esprit de finesse qui fait pressentir la complexité des choses, assimile naïvement les cas concrets aux cas abstraits ». Il arrive à voir la solution de toute chose dans certains principes absolus. C'est ainsi qu'il forme, à « gauche », le troupeau des Homais « qui, comme on dit, font « dater la France de 1789 » et saluent dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen l'avènement de la vérité politique absolue ». Mais le « primaire » est aussi à « droite », dit M. Lasserre, « les maximes des Homais « l'erreur politique absolue », les considère « comme un poison que la France s'est mis, voici déjà cent quarante ans, dans les veines », et veut « détruire méthodiquement et pièce à pièce l'œuvre de 1789 ». La haine et le mépris aristocratiques du présent sont autant des sentiments de « primaire » que la haine et le mépris démocratique du passé. Le « primaire » est « l'homme pressé qui court aux formules » ; il est celui qui a gardé l'habitude de penser que « la vie se laisse régler, bien ou mal, mais docilement, par des dogmes », et comme il y a les formules et les dogmes de « droite » et de « gauche », il y a les « primaires » de « droite » et de « gauche ». Si évidentes que soient ces choses pour tout esprit clair et indépendant, il était nécessaire qu'elles fussent précisées, et il est nécessaire qu'elles soient répétées, tant les notions les plus simples de l'intelligence et du savoir ont été bouleversées et faussées par les abstracteurs de quintessence et les alchimistes sociaux.

Non moins utilement, M. Lasserre, passant de la politique à la philosophie, a encore montré les « primaires » du néo-thomisme actuel, essentiellement de « droite », à l'origine tout au moins. Car ce néo-thomisme fait de plus en plus, parmi les « primaires » de « gauche », de singuliers progrès, grâce au ramollissement de leur « tripe laïque » par l'eau bénite où ils la trempent. Si les « primaires » de « gauche » ne virent, jadis, dans le thomisme, que la manifestation d'une époque de mort où ils englobèrent tout le moyen âge avec ses grandeurs comme avec ses hontes, ils voient de plus en plus, aujourd'hui, dans le néo-thomisme auquel ils s'adaptent opportunément, la planche de salut de leur muflisme menacé par la justice sociale. La conclusion de M. Lasserre est que « l'esprit primaire, qu'il soit de gauche ou de droite, est le fils dégénéré, pauvre et plat, de l'esprit apocalyptique ».

La question du « primariat » est ainsi honnêtement fixée mais elle ne l'est pas complètement. Il reste à juger, en dehors de la politique et de la philosophie, l'attitude de l'individu échappé au « primariat » scolaire devant « les questions réelles que la vie nous donne à résoudre », à l'opposé des « questions conventionnelles » de collège. Le « primaire » est alors intéressant à observer

comme type social. Il se dresse au braiements des porteurs de reliques, des fureurs des carnassiers dévorateurs de la substance humaine. Il est l'homme anti-conformiste dévoué à la liberté de l'esprit et à la révolte consciente, l'homme de la guerre à l'oppression, de la protestation contre le mensonge et l'iniquité, contre l'imposture et le crime, contre toutes les falsifications, si souveraines et si sacrées qu'elles soient devenues par les traditions et les usages de la vie sociale. Et, bien loin de s'affliger de la qualification de « primaire ». quand on la lui donne, cet homme la revendique, au contraire, comme un honneur de la part de ceux qui ne reconnaissent d'autre supériorité que la sottise d'un monde où tout ce qui pourrait faire la vie utile et belle pour tous les hommes est transformé en turpitudes accablantes.

Cette qualité de « primaire », il l'accepte avec l'orgueil de se voir écarté et méprisé par « l'élite » de sac et de corde, de brutes et de queues-rouges, de catins et de valets, de malfaiteurs et de proxénètes qui font l'ornement civique, intellectuel et moral de ce monde. Ce « primaire », tenu socialement comme « espèce inférieure », est fier de porter la tête haute et d'avoir les mains nettes parmi tant d'espèces supérieures aplaties et rampantes, souillées de sportule, de boue et de sang. Le « primariat » est la légion d'honneur de ceux dont la conscience n'est pas à vendre. Si le « primaire » a la tristesse de voir se manifester contre lui la haine des imbéciles - ils ne savent ce qu'ils font ! - il est heureux de soulever celle des coquins ; elle le soulage, l'encourage, l'exalte. Elle lui donne ses diplômes, ses titres, ses décorations. Les crachats de cette haine sont des étoiles sur sa poitrine comme sur la face du Christ aux Outrages, et ses compissements sont, sur son front, l'eau lustrale du plus merveilleux baptême.

Aussi, en dehors de toutes les distinctions universitaires et politiques, le « primaire » est-il, avant tout, par dessus tout, indiscutablement et intégralement, le PAUVRE. C'est le « névrosé » de Lombroso, qui porte dans son organisme l'incapacité morbide de s'enrichir. C'est le loup affamé à qui les chiens de l'Ordre donnent la chasse. C'est le « vagabond », comme disent la loi et les gendarmes, le « bandit », comme éructe farouchement le bourgeois ému pourtant quand :

« ... *le printemps en fleurs brille sur ses pantoufles* », (VERLAINE.)

C'est celui qui « trouble la fête » rien que par la vue de sa silhouette miteuse à travers une glace de restaurant, et qui sème la terreur dans une société dont il atteste, par sa seule présence, l'indiscutable infamie. C'est celui qui ne sait pas, ou ne veut pas, s'adapter au muflisme, faire un « babbitt » ou un « gangster », collaborer avec la triple pègre aristocratique, démocratique et ochlocratique dans le « resquillage » social. C'est celui qui, par impuissance ou volontairement, demeure le « cochon de payant », la « poire », le « gogo », le « cavé », devant la flibusterie érigée en système universel. C'est celui qui conserve quelque politesse, quelque aménité dans les rapports humains, qui voit chez les hommes autre chose que des concurrents qu'il « faut avoir », chez les femmes autre chose que des « poules », dans la nature autre chose que des animaux et des objets à abattre, à exploiter, à vendre et à acheter.

« Primaire » est celui qui ne sait pas, ou ne veut pas convenir que « sans

argent l'on n'est rien, avec de l'argent on est tout », et que « c'est l'argent qui fait l'homme », comme déjà le proclamait la démocratie athénienne qui tuait Socrate, poussait Démosthène au suicide et voyait dans les Coty de son temps des « amis du peuple » ! Le banquier Paul Laffitte, disciple de Guizot, qui disait à ses amis : « Enrichissez-vous ! » avait observé qu' « un idiot pauvre est un idiot ; un idiot riche est un riche ». Il avait vérifié que si l'argent ne rendait pas l'idiot intelligent, il ne lui fournissait pas moins le moyen d'imposer son idiotie au pauvre. Celui-ci reste un « primaire » qui ne veut pas s'enrichir, par scrupule, parce que la fortune ne vient jamais sans quelque chose de pas très propre fait à propos. Il est un malfaiteur dangereux, plus subversif de l'ordre social que tous les iconoclastes, les hérétiques, les révolutionnaires, car il insulte la plus souveraine des puissances, celle qui est au-dessus des dieux, puisqu'elle les fabrique à son gré : la *phynance*, sans laquelle Dieu lui-même, l'Unique avec une majuscule, n'existerait pas, sauf pour le « primaire » qui porte son Dieu dans son âme et non dans son portefeuille.

Aucun « primaire » ne fut plus voué aux gémonies que Proudhon quand il dit, et démontra d'ailleurs irréfutablement, que « la propriété c'est le vol ». On le lui fit bien voir, et il le voit toujours, bien qu'il soit mort et qu'une certaine « élite », non « primaire », prétende lui rendre hommage.

Il écrivait : « Eh bien ! oui, je suis pauvre, fils de pauvre, j'ai passé ma vie avec des pauvres et selon toute apparence je mourrai pauvre. Que voulez-vous ! je ne demanderais pas mieux que de m'enrichir ; je crois que la richesse est bonne de sa nature et qu'elle sied à tout le monde, même au philosophe. Mais je suis difficile sur les moyens, et ceux dont j'aimerais à me servir ne sont pas à ma portée. Puis, ce n'est rien pour moi de faire fortune tant qu'il existe des pauvres... Quiconque est pauvre est de ma famille... De toute cette misère, je n'eusse dit jamais rien, si l'on ne m'eût fait une espèce de crime d'avoir rompu mon ban d'indigence et de m'être permis de raisonner sur les principes de la richesse et les lois de sa distribution. » Il disait aussi : « Pour se tirer d'affaires dans le monde actuel, il faut certains talents et certaines complaisances que je n'ai pas. »

Paul de Koch raisonnait en « primaire » quand il disait : « Il n'y a que les imbéciles que la fortune peut changer. » Il ne savait pas qu'en régime de muflisme la fortune rend intelligents les imbéciles alors que la pauvreté rend imbéciles les intelligents.

« Primaire » était Boileau disant aux poètes :

*« Travaillez pour la gloire, et qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre écrivain. »*

« Primaire » était Stendhal quand il disait : « L'homme d'esprit doit s'appliquer à acquérir ce qui lui est strictement nécessaire pour ne dépendre de personne - (ce nécessaire, pour Stendhal, était 6.000 francs de revenu annuel) - mais si, cette sécurité obtenue, il perd son temps à augmenter sa fortune, c'est un misérable. » Baudelaire n'était pas moins « primaire » en commentant ainsi l'opinion de Stendhal : « Recherche du nécessaire, et mépris du superflu, c'est une conduite d'homme sage et de stoïcien. » M. A. Suarès a été un « primaire » doublé d'un blasphémateur

quand il a écrit : « Un des mensonges les plus corrupteurs, entre ceux qui font lupus sur l'âme moderne, consiste à donner pour de grands esprits ces faiseurs d'argent qui pullulent partout, qui fondent d'énormes fortunes dans tous les désordres publics, qui finissent en prison quand ils n'ont pas eu assez de bonheur, et au prytanée de l'admiration générale, quand ils réussissent. Il n'y a que le succès entre Rochette et Rockefeller... Il faut une merveilleuse bassesse pour qu'on les appelle « grands capitaines d'industrie » et qu'on les admire (les hommes d'argent). Leur habileté tient par toutes sortes de moyens et de pratiques à celle des voleurs. Il y a de l'ignoble dans tout ce qu'ils font, dans tout ce qu'ils sont, et dans tout ce qu'ils disent comme dans leur figure. Ces museaux vous ont un air respectable et cynique, où se composent les forces inégales du bagnard, du clergyman et du prêtre romain. »

« Primaire » est celui qui se fie aux apparences, aux paroles, aux promesses. Il est comme l'animal confiant à qui des coups sont nécessaires pour apprendre à se méfier.

« Primaire » est celui qui s'étonne que le commandement : « Tu ne tueras point ! » veuille dire : « Tu tueras patriotiquement ! », que le crime heureux soit juste et que la friponnerie devienne une vertu quand elle est pratiquée dans le grand.

« Primaire » est celui qui ne comprend pas que les bonnes œuvres ne comptent point sans la grâce, et qu'il y a plus de place au ciel pour un Cartouche dévot que pour un Socrate. (Voltaire.)

« Primaire » est celui qui croit que « les hommes sont égaux par l'âme (Renan), qui « veut organiser la conscience dans la démocratie » (Pressensé), et pense qu'il peut être un gouvernement incitant les hommes à autre chose qu'à monter de la pègre d'en bas à celle d'en haut.

« Primaire » est celui qui recherche dans l'art la nature et l'humanité et ne sait pas, comme les « intelligents critiques », trouver du génie dans l'insanité.

« Primaire » était Rabelais disant que « science sans conscience est la perte de l'âme », et « primaires » sont les savants qui représentent le savoir et le travail intellectuel parmi le peuple et non parmi le snobisme académique.

« Primaires » sont les peuples primitifs qui n'ont pas inventé le canon, les gaz asphyxiants, la conscription, le suffrage universel, le sex-appeal, et pour qui M^{me} Baker est une vulgaire négresse.

On n'en finirait pas d'énumérer les exemples du « primariat ». Il est innombrable, comme le muflisme dont il est la contrepartie, car, socialement, sont des « primaires » tous ceux qui ne sont pas des mufles, ne cherchent pas à arriver, à paraître par de vilains moyens. Il peut se faire qu'un « primaire », universitaire ou politique, soit un mufler ; il est aussi impossible à un « mufler » d'être un « primaire » social qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieus. Maxime Gorki, un « primaire » lui aussi, a posé aux « maîtres de la culture » cette question : « Avec qui êtes-vous ? Avec la force laborieuse de la culture pour créer de nouvelles formes de vie, ou contre cette force pour maintenir la caste de rapaces irresponsables, caste à la tête pourrie, qui ne continue plus à agir que poussée par la force d'inertie ? » Les

« maîtres de la culture » risquent de se laisser mourir, comme l'âne de Buridan, parce qu'ils ne voudront pas choisir par affectation aristocratique. Pour nous, « primaires », notre choix est tout fait; nous sommes avec la force laborieuse de la culture créatrice de nouvelles formes de vie, contre la caste des rapaces, contre la caste à la tête pourrie.

- EDOUARD ROTHEN.

Accueil

PRIMITIF adj.

Qui est à l'origine. *Mot primitif* : qui a donné naissance à des mots dérivés. *Langue primitive* : qui aurait été formée la première (mais y a-t-il eu une langue primitive ?) *Ignorance toute primitive* : qui a la simplicité des premiers âges. (Larousse) *Couleurs primitives* (en peinture) : qui, par leurs combinaisons, peuvent produire les autres couleurs (rouge, jaune, bleu, blanc et noir) ; (en physique) couleurs du spectre solaire : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge. *Terrains primitifs* (géologie) : les plus anciens qui soient accessibles à notre investigation. « Le terrain primitif est privé de fossiles, mais il est « très difficile de le distinguer de certaines formations sédimentaires que le métamorphisme a rendues cristallines et chez lesquelles il a détruit les fossiles. Le terrain primitif paraît devoir être représenté par le gneiss et le micaschiste et par quelques autres roches cristallophylliennes. » (Ency.)

Nom m. *Les primitifs*, artistes, peintres et sculpteurs, qui ont précédé les grands maîtres. *La primitive Eglise* : celle des premiers siècles du christianisme (voir ces mots). Nom ancien des Quakers qui prétendaient faire revivre cette Eglise primitive. *Les primitifs* (ethnolog.) : peuples qui sont encore au degré le plus bas de la civilisation. *Homme primitif* : ancêtre qui est à l'origine de l'Humanité.

Les recherches sur l'homme primitif ont porté un coup mortel au dogme de la création. L'origine de l'homme (voir ce mot), remonte, non à 6.000 ans environ, comme l'indiqueraient les évaluations fantaisistes de la Bible, mais à plusieurs centaines de mille, sinon à des millions d'années. L'homme fossile a vécu à l'époque quaternaire. Il a été prouvé, par de multiples découvertes, que l'homme a été le contemporain, en notre pays, du Mammouth et du Renne. La science officielle a longtemps raillé Boucher de Perthes avant de s'incliner devant les preuves indiscutables qu'il apportait. Selon l'opinion de certains auteurs il ne serait pas impossible même que l'homme ait vécu à l'époque tertiaire (périodes pliocène). La découverte de silex ouvragés et d'ossements d'animaux entaillés rencontrés dans des gisements très anciens en seraient une preuve (mais non décisive). D'après l'examen des squelettes et surtout des crânes (race de Néanderthal) l'homme primitif était d'une extraordinaire bestialité et d'une robusticité très grande. Crâne très aplati, front fuyant, arcades sourcilières volumineuses, région occipitale projetée et en arrière, marche légèrement fléchie sur les jambes, etc., tous caractères qui placent l'Ancêtre entre le Singe et l'Homme actuel. (Pithécanthrope). Puis, les races se sont mélangées, de nouvelles ont surgi et l'homme, peu à peu, par son intelligence, est sorti de l'animalité primitive. A l'âge de la pierre (période quaternaire et début de la période actuelle) « nos ancêtres en sont arrivés à un degré de civilisation qui ne permet plus de les considérer comme des primitifs ». (*Histoire des Peuples*,

Maxime Petit Larousse, édit.).

L'Homme subit autant l'influence du passé que celle du milieu dans lequel il vit. C'est pour cela que dans la mentalité des hommes d'aujourd'hui on constate, en maintes occasions, la survivance de la mentalité primitive. Le vernis de la « civilisation » - très superficiel - laisse apparaître les rudes instincts de l'Anthropoïde, et tel acte qui peut sembler grossier, « immoral », hors-nature, n'est que la répétition de milliards d'actes semblables commis dans les temps reculés.

- Ch. B.

Accueil

PRINCIPE (n. m. du latin *principium*, origine, commencement)

Les sens de ce mot sont nombreux. Il est parfois synonyme de source première, de raison d'être. On l'applique aux éléments constitutifs des corps. Il convient aux règles de la morale, de la science, de l'art. Une sèche énumération des principes secondaires qui dirigent l'activité humaine, dans les multiples domaines où elle s'exerce, serait fastidieuse. Elle serait, en outre, bien difficile à établir, les principes ne cessant de varier avec l'état de nos connaissances. Nous parlerons seulement des suprêmes règles auxquelles toute pensée logique obéit et dont l'ensemble constitue la raison.

Nos opérations intellectuelles ne s'accomplissent pas au hasard, elles sont régies par certaines lois très générales et d'une évidence immédiate qu'on appelle les principes directeurs de la connaissance. Ossature profonde et intime de l'esprit, c'est eux qui nous permettent d'organiser l'expérience, d'établir des rapports nécessaires entre les choses et les idées. Mais la conscience, interrogée à leur sujet, reste muette ; nous les découvrons grâce seulement à l'analyse des opérations psychologiques, en particulier du raisonnement. « Les principes généraux, constatait déjà Leibniz, entrent dans nos pensées dont ils font l'âme et la liaison. Ils y sont nécessaires comme les muscles et les tendons le sont pour marcher, quoiqu'on n'y pense point. L'esprit s'appuie sur ces principes à tous moments, mais il ne vient pas si aisément à les démêler et à se les représenter distinctement et séparément, parce que cela demande une grande attention à ce qu'il fait, et la plupart des gens peu accoutumés à méditer n'en ont guère. » Ajoutons que ces principes ne sont pas immuables. C'est l'opinion de Levy-Bruhl, qui attribue aux primitifs une mentalité prélogique et mystique, dominée, non par le besoin de rester d'accord avec elle contradiction, mais par la loi de participation. « Dans les représentations collectives de la mentalité primitive, écrit Levy-Bruhl, les objets, les êtres, les phénomènes peuvent être, d'une façon incompréhensible pour nous, à la fois eux-mêmes et autre chose qu'eux-mêmes. D'une façon non moins incompréhensible, ils émettent et ils reçoivent des forces, des vertus, des qualités, des actions mystiques, qui se font sentir hors d'eux, sans cesser d'être où elles sont. » Les représentations collectives exercent une profonde action sur le primitif ; il éprouve un attachement mystique pour son groupe et pour son totem. C'est par des causes surnaturelles qu'il explique tous les phénomènes ; aux données immédiates de la perception, il ajoute des pouvoirs occultes, des forces invisibles, des réalités impalpables ; entre l'au-delà et le monde sensible, il ne distingue pas. Un homme meurt-il, fut-ce de vieillesse ou par accident, il suppose que l'événement est dû à un sorcier ou à l'esprit d'un mort ; le maléfice lui semble évident, même si la mort est provoquée par la chute d'un arbre ou d'un objet inanimé. « Des préliations, qui n'ont pas moins de force que

notre besoin de relier tout phénomène à ses causes, établissent, pour la mentalité primitive, sans hésitation possible, le passage immédiat de telle perception sensible à telle force invisible. Pour mieux dire, ce n'est pas même un passage. Ce terme convient pour nos opérations discursives ; il n'exprime pas exactement le mode d'activité de la mentalité primitive, qui ressemblerait plutôt à une appréhension directe ou à une intuition. Au moment même où il perçoit ce qui est donné à ses sens, le primitif se représente la force mystique qui se manifeste ainsi. Cette sorte d'intuition donne une foi entière en la présence et en l'action des forces invisibles et inaccessibles aux sens, et cette certitude égale, si elle ne la dément pas elle-même. » S'ils admettent des rapports de cause à effet, les primitifs se les représentent donc autrement que nous. Mais, grâce à une épuration progressive, les deux grands principes qui dominent la pensée scientifique actuelle, le principe d'identité et le principe de causalité, furent mis finalement en pleine lumière. Chez les anciens et même chez quelques modernes, la notion d'identité garde un sens réaliste et substantiel. Pour eux l'essence des choses correspond à l'idée qu'en possède l'esprit : raisonnements, démonstrations portent, non sur des connaissances relatives, mais sur les choses elles-mêmes, identifiées avec leurs représentations. Immuables comme leurs concepts, les choses restent éternellement conformes à ce qu'elles sont. Changement, devenir s'avèrent simple apparence sensible, vaine illusion. Si un liquide se solidifie, c'est qu'une essence nouvelle a pris la place de l'ancienne. D'où les innombrables entités que l'on retrouve encore dans la physique du moyen âge : elle réduit la nature à une collection de substances. A l'inverse, la science moderne a vidé de tout sens réaliste le principe d'identité ; elle n'accorde aucune place à la notion de substance ; ses démonstrations reposent sur un principe purement logique, privé de tout contenu imaginaire. Les relations d'identité, établies entre les divers phénomènes, portent sur les connaissances de notre esprit, non sur les choses elles-mêmes. Par ailleurs le concept de causalité s'est transformé profondément; peu à peu, il a perdu son caractère subjectif et anthropomorphe pour aboutir à l'idée d'un rapport constant. Loin d'être le résultat d'une vue intuitive, un don gratuit de la nature, la croyance en une loi d'universelle causalité fut une acquisition tardive, le fruit d'une laborieuse conquête de l'esprit. Elle reste encore ignorée de la grande majorité des hommes : à preuve l'importance que gardent, même chez les peuples civilisés, les notions de miracle et de hasard. « Le miracle, écrit Th. Ribot, en prenant ce mot non au sens restreint, religieux, mais dans son acception étymologique (mi) dehors ou à l'encontre du cours ordinaire des choses. Le miracle ne nie pas la cause, au sens populaire, puisqu'il suppose un antécédent : la divinité, une puissance inconnue. Il la nie au sens scientifique, puisqu'il admet une dérogation au déterminisme des phénomènes. Le miracle, c'est la cause sans loi. Or, pendant bien longtemps, nulle croyance n'a semblé plus naturelle. Dans le monde physique, l'apparition d'une comète, les éclipses et bien d'autres choses étaient considérées comme des prodiges et des présages ; beaucoup de peuples sont encore imbus d'imaginaires bizarres à ce sujet (c'est un monstre qui veut avaler le soleil ou la lune, etc.) et même, parmi les civilisés, il y a des gens que ces phénomènes ne laissent pas sans inquiétude. Dans le monde de la vie, cette croyance a été bien plus

tenace : des esprits éclairés au XVII^e siècle admettaient encore les *errores* ou *lusus naturae*, considéraient la naissance des monstres comme d'un mauvais augure, etc. Dans le monde de la psychologie, c'est bien pis. Sans parler des préjugés si répandus dans l'antiquité (et qui n'ont pas disparu) sur les rêves prophétiques, présages de l'avenir, du mystère dont on a entouré si longtemps le somnambulisme naturel ou provoqué et les états analogues, des spéculations contemporaines sur l'occultisme, de ceux qui considèrent la liberté comme un commencement absolu, etc. ; il y a, même dans le cercle restreint de la psychologie scientifique, si peu de rapports de cause à effet bien déterminés, que les partisans de la contingence s'y trouvent à l'aise pour tout supposer. » Le hasard n'est pas invoqué moins souvent que le miracle et, pour ceux qui ne réfléchissent pas, il suppose une entité mystérieuse, impénétrable, ou se ramène à un événement sans cause ni loi. De cette notion du hasard, je crois avoir donné une analyse plus complète et plus poussée que celle de Cournot et de ceux qui l'ont suivi, dans *Vouloir et Destin*. Aucun des faits attribués à cette occulte et redoutable puissance n'échappe à la loi d'universelle causalité. Notre ignorance des antécédents, leur complexité, la tangence de phénomènes qui, primitivement, ne semblaient point destinés à se rencontrer, voilà la triple source d'où ils proviennent. Si étranges que paraissent certaines coïncidences, le passage d'un homme par exemple au moment précis où un mur s'écroule, elles seraient prévisibles pour qui connaîtrait avec exactitude les forces en présence, leur valeur et leur direction. La collision d'autos, que les conducteurs ne soupçonnent pas prochaine, un observateur la prévoit d'un lieu suffisamment élevé. Les idées de miracle et de hasard écartées, il importe d'éliminer aussi du rapport causal toute notion de fin, de direction intentionnelle. Pour les philosophes grecs, la nature possède des aspirations, des désirs aveugles qu'elle veut réaliser; d'où la notion de cause finale, reste indéniable de l'anthropomorphisme primitif. A l'univers ils prêtent des intentions, un but comme à un vivant. Mais les découvertes scientifiques des XVI^e et XVII^e siècles conduisirent à ne plus tenir compte de la finalité, « cette vierge stérile », selon le mot de Bacon ; la matière inorganique fut conçue comme déterminée et de nature strictement mécanique. Beaucoup, néanmoins, continuèrent de croire que si la matière est inerte en elle-même et dépourvue d'intentions, elle est mue, du dehors, par une intelligence supérieure : Dieu, qui lui impose un but et des lois. Avec des variantes, cette doctrine resta celle des philosophes spiritualistes du XIX^e siècle. Lachelier a même voulu faire du principe de finalité le vrai fondement de l'induction scientifique. D'après lui, les rapports de causalité, dont les savants se contentent, s'arrêteraient à la surface des choses, sans rendre compte de l'extrême complexité des lois naturelles. Actions et réactions des forces cachées sont trop nombreuses et trop profondes pour être saisies même par la plus subtile des intelligences. En vertu du principe du déterminisme, nous ne pourrions formuler que des lois hypothétiques, ne sachant pas si se réaliseront de nouveau les conditions requises pour que les phénomènes observés se reproduisent. Or nous énonçons des lois catégoriques ; ce qui démontrerait notre croyance en un principe d'ordre au sein des choses, en un but grâce auquel les phénomènes naturels se groupent et présentent constamment des

successions identiques : « L'accord réciproque (éléments constants et uniformes) de toutes les parties de la nature ne peut, affirme Lachelier, résulter que de leur dépendance respective à l'égard du tout ; il faut donc que, dans la nature, l'idée du tout ait précédé et déterminé l'existence des parties ; il faut, en un mot, que la nature soit soumise à la loi des causes finales. » Mais les efforts des spiritualistes n'ont pu empêcher la ruine du principe de finalité ; aucun penseur impartial n'admet aujourd'hui qu'il s'applique au monde de la matière inanimée, et, même dans le domaine restreint de la vie, il appert qu'il est inutile et dangereux. Selon l'expression d'Hamelin, la finalité serait une « détermination par l'avenir » ; or, l'avenir, qui n'est pas encore, ne saurait manifestement agir. On a été jusqu'à prétendre que, si le melon avait des côtes, c'était par un providentiel dessein de Dieu, afin qu'on puisse le manger en famille. Et certains continuent d'affirmer que tout, dans la nature, même les astres les plus lointains, furent créés pour l'homme. Vaniteuses prétentions que la science infirme depuis longtemps ! La finalité n'a d'existence que chez les êtres doués d'un rudiment au moins de vie psychologique. Chez l'homme, elle devient la causalité de l'idée ; chez l'animal, elle n'est d'ordinaire que la causalité du besoin. D'après Goblot, elle serait mise en évidence « quand il est établi que le besoin d'un avantage détermine une série d'effets tendant à réaliser cet avantage ». Le même auteur admet l'existence d'une finalité sans intelligence, conciliable avec une nature rigoureusement dominée par des lois inflexibles, et complètement aveugle. Quoi qu'il en soit, la finalité des anciens, définitivement éliminée par la science, a cessé d'être un principe pour les penseurs contemporains.

Après rejet des vieilles notions de substance et de finalité, nous restons en présence de deux principes très généraux et vraiment constitutifs de la raison : le principe d'identité et le principe du déterminisme, magnifique et suprême formule de la loi de la causalité. Au pre expression négative de la loi d'identité, et le principe du tiers exclu, conséquence directe de la même loi. Base fondamentale de la logique formelle et des mathématiques, le principe d'identité légitime le raisonnement déductif. Le principe du déterminisme représente le terme ultime de l'évolution subie par l'idée de cause : il affirme la stabilité, la permanence du rapport qui unit l'antécédent au conséquent. Sur lui s'appuie l'induction scientifique ; il est la clef de voûte de nos connaissances expérimentales ; sa disparition entraînerait la ruine de toutes les lois naturelles, découvertes dans le monde de la vie aussi bien que dans celui de la matière inerte. Ces principes apparaissent, du point de vue psychologique, comme des instincts très profonds ou des habitudes mentales indéfectibles, contractées grâce aux millénaires expériences de l'humanité et sans cesse fortifiées par les progrès de la science. « Nos adaptations les plus nouvelles et les plus hardies elles réussissent qu'autant qu'elles répètent pour une large part des adaptations antérieures, des habitudes... Et l'on pourrait définir le principe d'identité, l'habitude de fonder toute pensée sur une habitude, l'habitude même de l'habitude... C'est encore en vertu d'une habitude que, dans la succession des phénomènes, notre attention se porte, de préférence, sur certains phénomènes et prépare la voie à la perception claire des suivantes, ou même à des adaptations prévoyantes, utiles entre toutes... En d'autres termes, les affirmations que l'on ramène communément au

principe de raison suffisante (ou de causalité) n'énoncent rien de plus que des dispositions acquises qui nous portent à accueillir, autant que possible les expériences futures avec les mêmes modes d'attention et les mêmes gestes que les expériences passées. » Durkheim et ses disciples veulent expliquer ces habitudes par des facteurs d'ordre sociologique. Ils prétendent que la raison est un simple produit de la vie sociale et religieuse, et que les principes qui la constituent se ramènent à des règles collectives dépassant la mentalité des individus. Exagérations manifestes, nées du désir d'accroître démesurément l'importance de la société. C'est de la structure de notre cerveau, de notre organisation nerveuse et mentale que les grands principes de la connaissance dépendent en dernier ressort. La vie sociale présuppose des dispositions individuelles qu'elle développe seulement. Quant à la valeur de ces lois rationnelles, certes elle est relative ; mais en sa faveur plaident tout le passé de l'univers et tous les faits que l'expérience nous offre actuellement. C'est une preuve d'importance capitale, on en conviendra ; surtout si l'on songe que les doctrines, qui dénie à ces lois toute vraie valeur, apparaissent comme absolument arbitraires et sans appui dans le réel.

- L. BARBEDETTE.

PRINCIPE n. m.

Le principe est une proposition qui sert de fondement à d'autres. Le principe tient, à l'origine, au début d'un acte, d'un fait ; il est la première cause, la raison, la base, la source. Par extension, on donne quelquefois le nom de principe à l'opinion, ce qui revient à dire que ces principes ne sont pas immuables ni guère scientifiques. Comme le principe signifie, au propre, la source, l'origine, il s'ensuit que, lorsqu'il ne s'agit pas d'une cause, il n'y a principe qu'au figuré.

Selon le sens d'une proposition, le principe signifie le commencement, représente le point de départ d'un raisonnement, d'une règle de conduite, comme il peut signifier ce qui n'a pas de source, de commencement.

Une expression qui a des valeurs si différentes, si opposées même, ne peut qu'embrouiller les questions qu'elle devrait aider à faire résoudre. A cet effet, Cicéron dit que : le principe est ce qui n'a pas d'origine, car c'est du principe que tout vient, et le principe, lui, ne saurait venir de nulle autre chose...

Si on donne au mot principe le sens figuré, on ne trouve de concevables, comme tels, que la force et la sensibilité ; le principe de mouvement et le principe de la connaissance. M. L. De Potter dira : les deux seuls ordres de faits, dont nous nous rendons compte, ne peuvent dériver d'ailleurs.

La première connaissance qu'acquiert la sensibilité est celle de la force qui la modifie, celle du mouvement, de la matière. Il lui reste à déterminer si elle est, elle-même, un résultat de ce que cette connaissance lui a servi à constater, ou si, *indispensable* à cette constatation, elle est antérieure à son objet. Au premier cas, la force existe seule ; au second, il y a de plus la sensibilité qui parvient à la conscience d'elle-même et établit, par la perception de modifications diverses, sa *réalité immuable* qui représente le principe.

A un moment où il n'y a plus de foi, encore pas de certitude du fait, que la

vérité d'aucun principe ne peut être démontrée et pratiquée socialement, rien de plus incohérent que la question de principe. Aussi, malgré ou avec les prétendues lumières de l'époque, toutes les questions morales et sociales se réduisent à des questions d'ordre public, de nécessité temporaire, et les questions de principe ne comptent guère.

- Elie SOUBEYRAN.

Accueil

A PRIORI (locution latine signifiant *de ce qui précède*)

Cette expression est d'un usage courant dans le langage philosophique et scientifique ; elle s'applique aux pures créations de l'intelligence qui ne s'appuient sur aucun fait positif. Inversement, on déclare *a posteriori* (d'après les conséquences), raisonnements et systèmes basés sur la réalité observable. En effet, deux méthodes opposées s'offrent à l'esprit. Ou bien l'on part d'un principe posé d'avance, pour en tirer les conséquences et en prévoir les répercussions dans le monde expérimental ; ou bien des phénomènes particuliers l'on s'élève aux causes qui les engendrent, aux lois qui les gouvernent. La première méthode est *a priori*, la seconde *a posteriori*. Séduisante et facile d'aspect, la méthode *a priori* n'est pas soumise aux lenteurs de l'observation et de l'expérimentation ; elle assure plus d'unité et d'harmonie aux systèmes qu'elle élabore. Mais, réduite à elle-même, elle ne donne que des résultats hypothétiques, des constructions sans solidité. Avant de s'élever aux vues générales, aux formules d'ensemble, il importe d'examiner avec attention les faits particuliers. Dans sa recherche des causes et des lois, l'esprit doit s'appuyer, pour prendre son essor, sur le terrain solide de l'expérience. La méthode *a priori* trouvera sa place légitime, quand les principes seront bien établis. Alors seulement elle permettra d'aboutir à des conséquences d'une certitude absolue. En mathématique, la méthode *a priori* ou déductive est devenue essentielle de bonne heure, parce que cette science ne requiert qu'un nombre très limité de principes fort simples, et qu'elle entreprend de construire un monde abstrait, non d'expliquer le monde réel. Dans les sciences expérimentales, physique, biologie, psychologie, sociologie, histoire, qui se proposent de nous faire connaître l'univers tel qu'il est, la méthode *a posteriori* ou inductive s'avère d'une importance primordiale au contraire ; la déduction intervient seulement lorsque ces sciences, déjà très évoluées, peuvent exprimer leurs lois en langage mathématique. (Voir les articles *Mathématiques* et *Physique*.) Nombre de philosophes ont utilisé la méthode *a priori* pour édifier leur système. Ce fut le cas de Spinoza, de Fichte, de Hegel et de bien d'autres. Le premier procéda même à la façon des mathématiciens par axiomes, définitions, corollaires, etc. ; sa doctrine reste le type par excellence des métaphysiques déductives. La connaissance expérimentale n'a d'autre raison de nous intéresser, d'après Spinoza, que son utilité pratique ; c'est grâce à la déduction seulement que nous trouvons une vérité indépendante des hasards qui déterminent l'existence des objets. Erreur et vérité résultent d'un certain rapport entre les idées, nullement de la non constatation ou de la constatation d'un fait. Le concept de sphère, obtenu en faisant tourner un demi-cercle sur son diamètre, n'a aucune nature, aucune sphère n'a été formée de la sorte et aucune n'est parfaitement conforme à la figure conçue par notre esprit. Une déduction, plus ou moins correcte,

voilà ce qui sépare l'idée vraie de l'idée fausse. Si je déclare qu'un homme est brusquement transformé en rocher, je suis en présence d'une idée fausse, d'une fiction, non parce qu'expérimentalement je n'ai jamais rien constaté de pareil, mais parce que je n'arrive pas à me représenter réellement qu'un homme soit transformé en rocher. Je pense à un homme, puis à un rocher ; je ne vois pas comment l'événement s'accomplit. C'est de la manière dont on le pense que résulte la vérité d'un concept. Pour avancer sans crainte d'erreur dans la connaissance des choses un peu compliquées, il faut procéder comme le géomètre. La déduction correcte nous montrera comment telle chose est engendrée par une autre, qui l'est elle-même par une troisième et ainsi de suite. Mais comme il n'est pas possible de remonter indéfiniment de cause en cause, l'on aboutit à une vérité première, qui rend possible la déduction. Une connaissance intuitive et immédiate de chaque essence déterminée, voilà ce qui intervient constamment. L'erreur résulte de ce que nous avons des idées incomplètes ; le faux n'implique en soi rien de positif ; il n'est tel que pour nous et discursivement. En fait, Spinoza nous a donné une métaphysique, admirable de force déductive et de rigueur logique, mais dont la base fragile ne résiste pas à un sérieux examen.

C'est *a priori* que procèdent aussi, dans l'ensemble, les théoriciens de la politique. Ils posent d'abord une fin suprême, très variable selon les idées de l'auteur : intérêt national, triomphe de l'élite ou du prolétariat, égalité, justice, etc. Puis de l'idéal admis, ils tirent déductivement les règles concernant le travail, la propriété, le commerce, etc. Platon situe la fin de la société dans la vertu ; et, comme il n'y a de vertu solide que dans et par la philosophie, il importe, pour juger une collectivité, de savoir si la philosophie y règne ou non. Et, puisque la vertu consiste essentiellement dans l'unité, la cité idéale dont il rêve devra être une. En conséquence il condamne la propriété individuelle et l'esprit de famille ; il réclame la communauté des femmes et des enfants. Mais Platon ignore complètement la tolérance et ne prend aucun souci de la liberté individuelle. Il livre les citoyens pieds et poings liés à l'Etat, dont il fait une personne, un organisme ayant une tête, un cœur, un estomac. Thomas Morus, à l'époque de la Renaissance, rappelle Platon et se montre même plus hardi sur quelques points. Bien que de tendance sensualiste et matérialiste en philosophie, Hobbes utilise la méthode *a priori* en politique. Il part de l'idée que l'état de nature est l'état de guerre de chacun contre tous, que l'homme est un loup pour l'homme et conclut à la nécessité d'un gouvernement très fort, d'un monarque absolu qui dispose souverainement de la pensée et de la vie de ses sujets. Rousseau estime, au contraire, que les hommes naissent bons. Il veut « trouver une forme d'association, affirme-t-il, qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui ». De déductions en déductions, le philosophe de Genève arrive à préconiser la république comme le seul gouvernement légitime et naturel. Le système des petits Etats confédérés lui semble particulièrement favorable à la liberté. De Maistre raisonne déductivement ; et A. Comte opère de même en politique, bien qu'il s'imagine faussement faire œuvre positive. A notre époque, des penseurs d'opinions très opposées : un Maurras à droite, de nombreux socialistes à gauche, restent dans

le domaine de *l'a priori*. Ils s'indignent, pourtant, lorsqu'on les qualifie d'idéologues, et se proclament hautement des réalistes, soucieux avant tout des leçons de l'histoire et des possibilités sociales. C'est en partant des aspirations de l'individu pour la richesse, et de la concurrence qui s'établit entre les égoïsmes individuels, que les économistes libéraux ont construit leurs systèmes. Karl Marx, reconnaissons-le, a eu le souci d'analyser les faits sociaux et de donner une base expérimentale à sa doctrine ; mais ses conclusions se perdent dans les nuages d'une idéologie qui n'a plus rien de scientifique.

Dans l'antiquité, Aristote voulait déjà procéder inductivement et faire œuvre de naturaliste en politique ; chez les modernes, beaucoup sont animés des mêmes intentions. Mais ceux qui ont le culte de l'Etat, qui respectent par principe l'autorité, ne garderont jamais, dans les recherches sociologiques, l'impartialité requise par le véritable esprit positif. Ils seront toujours victimes de leurs idées préconçues, comme on le constate chez Durkheim et ses élèves. Parce qu'il écarte toute considération d'opportunisme, rejette toute autorité autre que celle de la raison appuyée sur l'expérience et se déclare pour une critique intégrale ne respectant aucun tabou, l'anarchisme permettra de dégager inductivement des principes que la déduction utilisera ensuite pratiquement. Mais il faut qu'il adopte des méthodes vraiment scientifiques.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

PRISE (AU TAS) n. f.

Cette expression, « la prise au tas », appartient au vocabulaire révolutionnaire et, plus par réglementation, dans l'ensemble des produits obtenus par le travail de tous. C'est la faculté laissée à chacun de se procurer tout ce dont il a besoin, sans qu'il en soit matériellement empêché par autre chose que par l'absence ou l'insuffisance des ressources et produits qu'il désire. C'est, pour tout dire, la consommation libre.

Ainsi conçue et appliquée, la prise au tas présuppose nécessairement l'abolition du régime capitaliste et auto place que dans un milieu social débarrassé de l'Etat, de ses institutions et de ses survivances. S'il est vrai que, dans un tel milieu social, les exigences de la consommation seront appelées à déterminer et orienter l'effort de la production, il est également vrai que les exigences de la consommation auront pour limite les possibilités de la production ; et c'est en fin de compte production étant portée au maximum — la somme des produits obtenus qui fixera le caractère de la consommation.

La consommation, sous régime libertaire, ne peut être que limitée ou libre, et c'est la somme des produits obtenus, par rapport au chiffre de la population consommatrice, qui servira à déterminer le caractère de la consommation : rationnement ou prise au tas.

Exemples : les produits alimentaires sont-ils tous en quantité insuffisante? Comparée aux besoins de la population, la somme de chacune de ces denrées alimen Dans ce cas, le rationnement s'impose sur l'ensemble de ces denrées et sur chacune d'elles.

Y a-t-il insuffisance sur quelques-unes seulement de ces denrées, par exemple : le lait, la volaille, le poisson, les œufs, tandis qu'il y a surabondance sur les autres produits : pain, vin, viande de boucherie, légumes, fruits, etc.? Dans ce cas, le rationnement joue sur les denrées en insuffisance et les autres : celles qui sont en excédent, bénéficient du régime dit de « la prise au tas ».

Il est à prévoir que, au début du régime communiste libertaire, le rationnement existera sur la totalité ou la presque totalité des produits : alimentation, logement, vêtement, mobilier, outils, machines, etc. Mais il sera facile d'accroître la production et de la régulariser. Allant au plus pressé, c'est-à-dire compte tenu des besoins les plus essentiels et de l'urgence à les satisfaire, les efforts de la production se porteront tout d'abord sur les produits de première nécessité. Quand l'équili réalisé entre les exigences de la consomma

toute urgence et de nécessité primordiale, les efforts de la production se porteront sur les produits d'une nature moins indispensable ou moins urgente, jusqu'à ce que, de progrès en progrès, la production générale, déficitaire d'abord, suffisante ensuite, finisse par devenir surabondante.

Chaque pas en avant dans ce sens éliminera le nombre des produits à consommation limitée, et il n'est pas chimérique de prévoir qu'un moment viendra où le régime de la consommation libre dit de « la prise au tas » s'appliquera : 1° au nécessaire ; 2° à l'utile ; 3° au confortable.

Ce système de « la prise au tas » laissant à chacun la faculté de prendre librement et sans restriction ce qu'il veut, tout ce qu'il veut et autant qu'il veut, choqua si fortement les idées et les habitudes ayant cours à notre époque (il est tellement en contradiction avec les règles présentement établies), que je crois devoir entrer dans le détail et fournir aux lecteurs cet ouvrage des explications de nature à les renseigner et des précisions capables de les convaincre

Nous allons supposer une ville d'environ cent mille habitants. Ce n'est pas une de ces cités qui comptent une population considérable. Ce n'est pas non plus une localité dont la population se chiffre par quelques mil milieu entre la grande et la petite ville. Mes précisions s'appliqueront ensuite avec plus de simplicité à une agglomération plus importante ou à une population moins élevée.

Cette ville de cent mille habitants est divisée en dix secteurs, chacun d'eux comprenant, en moyenne, une dizaine de milliers de personnes. Dans chacun de ces dix secteurs se trouvent divers entrepôts dans lesquels sont centralisées les fournitures nécessaires à la satisfaction de ces dix mille personnes. Chacun de ces entrepôts a une destination spéciale : dans celui-ci, l'alimentation ; dans celui-là, le vêtement ; dans ce troisième, le mobilier et les articles de ménage, et ainsi de suite.

Nous voilà dans le pavillon de l'alimentation. Très spacieux, très clair, excessivement propre, ce pavillon est séparé en deux parties. Dans l'une, tout ce que chacun peut emporter librement, c'est « la prise au tas ». Dans l'autre, les diverses denrées dont la répartition ne se fait que limitée et contrôlée, c'est le rationnement. Des affiches bien en vue indiquent la quantité de chaque produit attribuée, ce jour-là, à chaque personne. Elles sont placées derrière un comptoir qui court le long de chaque secteur. Les personnes qui prennent note des quantités distribuées. Auprès de moi se trouve un jeune homme pour qui ce spectacle est tout nouveau. Il me questionne et je lui réponds :

MOI. — Ce qui t'étonne, c'est que, de ce côté-ci, les comptoirs soient à l'abandon et que chacun s'y serve soi-même et sans aucun contrôle ; tandis que, de ce côté-là, on soit servi et rationné.

LUI. — Oui ; explique-moi ça.

— C'est bien simple : il y a des denrées qui sont en abondance ; celles-là, on laisse à chacun le soin d'en prendre autant qu'il lui plaît. Mais il y a des denrées qui sont en insuffisance ; et celles-ci, il faut que chacun en ait la part qui lui revient.

— Mais comment sait-on d'avance que tel produit est en excédent et tel autre en déficit ?

— Tu vas comprendre ; ce pavillon d'alimenta comprend environ dix mille personnes. C'est ici, pas ailleurs, que sont déposés les produits destinés à l'alimentation de ces dix mille personnes, et que celles-ci viennent s'appro difficile d'évaluer à peu de chose près ce que cette population, composée de tant de vieil d'adultes et tant d'enfants, peut consommer en pain, viande, légumes, beurre, lait, vin, bière, huile, sucre, café, fromage, salade, fruits, épicerie, pâtisse quelle quantité on peut disposer de pain, de viande, de légu faut ? C'est la prise au tas. Y a-t-il du café moins qu'il n'en faut ? C'est le rationnement.

— Je comprends.

— Et ne vas pas croire que ce sont toujours les mêmes denrées qui sont en trop et toujours les mêmes qui sont en trop peu. Ici, il y a des produits qui ne manquent jamais ; ce sont ceux que la région fournit et qu'on a, pour ainsi dire, sous la main et à volonté. Mais il y a des produits moins abondants et moins réguliers, d'autres qui viennent de loin ; et ce sont ces pro le sucre, le café, les pâtes alimentaires, les conserves — qui sont, parfois, en déficit.

— Eh bien ! Sur quelle base établissez-vous la répartition de ces produits déficitaires ?

— Sur la base de la population de ce secteur : dix mille bouches à nourrir. Il suffit, par conséquent, de diviser par dix mille le produit à répartir ; et le quo quantité qui revient à chacun. À chaque famille, à chaque groupe de consomma un nombre d'unités à répartir cor Voici que, aujourd'hui, le sucre manque. Eh bien ! Lis cette affiche placée au-dessus du rayon : sucre. Qu'y lis-tu ? 40 grammes, n'est-ce pas ? Cela veut dire que, pour aujourd'hui, chacun doit se contenter de 40 grammes de sucre. Chez moi, nous som sucre et cela fera mon compte. Est-ce clair ?

— Très clair et très simple. Mais, dis-moi : pour ces produits qu'on prend à volonté, sans contrôle, n'arrive-t-il pas que certaines personnes, peu conscien raison et n'est-ce pas la source d'un gaspillage qu'il conviendrait d'em commun ?

— Au commencement du régime communiste ensemble, déficitaire, les moyens de transport insuffisants ou défec de répartition mal défini, le système du rationnement fut appliqué à tous les objets de consommation. Mais ce ne fut qu'une période assez courte de transition. Réglée sur les be la consommation, la production s'éleva gra service des transports s'améliora et la répartition se fit de mieux en mieux. Puis, certaines denrées — ce furent, tout naturellement, celles qu'on obtient sur place et le plus facilement — dépassèrent peu à peu les besoins de la population. On eut aussitôt l'idée de subs système de la prise au tas à celui du rationnement.

L'essai — c'était prévu et fatal — donna, les premiers jours, quelques mécomp pas, à proprement parler, gaspillage ; seulement, par crainte de manquer, un certain nombre de

personnes crurent prudent de se constituer des réserves pour les jours suivants et, lorsque la crainte de manquer disparut, per abusivement. Tu parais surpris ? Et pourtant : réfléchis. Nous sommes en moyenne, 3 kg de pain par jour; cela fait 600 g par personne; c'est largement suffisant. Pour quelle raison et dans quel but emporterais-je d'ici, où je viens m'approvisionner de 3 kg ? Demain, je prendrai encore mes 3 kg et j'aurai ainsi du pain frais. Si j'en emportais aujourd'hui 5 kg, il m'en resterait deux demain. Je n'en prendrais demain qu'un kilo et, demain, nous aurions à manger un kilo de pain tendre et deux kilos de pain rassis. Chacun s'arrange comme il l'entend.

Mais, encore une fois, il ne vient aujourd'hui à l'esprit de personne de gaspiller. J'ai cité le pain ; j'aurais pu citer toutes les autres denrées et mes explications eussent été les mêmes. On peut affirmer que, d'une façon générale, le gaspillage provient, soit de la privation, soit de l'insécurité du lendemain. On est tenté de se précipiter gloutonnement sur un produit dont, d'ordinaire, on est privé, lorsque, par hasard et exceptionnellement, on a l'occasion de s'en gaver. On est porté à en mettre de côté lorsqu'on appréhende d'en manquer. Mais quand on a la possibilité de s'en procurer régulièrement, demain comme aujourd'hui, et après-demain comme de songe ni à gaspiller ni à se constituer des réserves. N'es-tu pas de cet avis ?

— Tu as raison. Encore une question : n'y a-t-il pas certains produits sur lesquels la consommation se porte de préférence, par exemple la volaille ? Il me semble que, pour permettre à qui le désire de venir chercher ici la quantité de volailles qu'il lui plaît d'emporter, on apporte une quantité prodigieuse. Il est vrai qu'il y a le rationnement et, la volaille étant un produit très recherché, il est probable que ce doit être un de ceux qui sont rationnés fréquemment, pour ne pas dire toujours ?

— C'est ce qui te trompe. Il en a été de la volaille comme d'une foule d'autres produits qui, sous le régime capitaliste, étaient l'apanage des privilégiés du Pouvoir et de l'Argent. Autrefois, un poulet sur la table d'un prolétaire, c'était une rareté ; un poulet coûtant tant soit peu nombreuse, la portion de chacun n'était pas bien grosse. Aussi, la volaille était-elle considérée comme un régale, un luxe, un extra. Quand débuta le régime du communisme fallut bien rationner ; sans quoi, pour satisfaire tout le monde, on eût été dans la nécessité d'abattre presque toute la gent volatile. Or, il fallait, tout au contraire, la multiplier. En conséquence, que fit-on ? Il fut convenu qu'on ne trouverait de la volaille au pavillon de l'alimentation qu'une fois par semaine. Ce régime dura au moins un an. L'année suivante, on put s'en procurer deux fois par semaine. Les amis de la campagne furent invités à pousser aussi activement que possible l'élevage des poulets ; de mois en mois, on améliora les conditions de cet élevage, en fournissant aux éleveurs tout ce qui facilitait leur tâche. Tandis que les hommes cultivaient les champs, les femmes donnaient leurs soins à la basse-cour. Si bien que, rapi tel point que, depuis longtemps, on en trouve ici tous les jours.

Bien mieux : on a dû, depuis quelque temps déjà, res

point, afin de le reporter sur d'autres points ; car, maintenant que tout le monde peut manger de la volaille à discrétion, personne n'en mange plus d'une ou deux fois par se de la volaille a peu à peu diminué ; elle s'est stabilisée comme le reste et, si on ne réservait pas une partie de cette production aux vieillards, aux enfants et aux malades qui digèrent plus facilement du poulet que du bœuf ou du cochon, il y en aurait trop.

— C'est parfait. J'ai bien saisi tes explications. J'ai, maintenant, deux questions à te poser, si ce n'est pas abuser de ton temps et de ta complaisance.

— Vas-y, mon jeune camarade. Interroge tout à ton aise.

— Je voudrais d'abord savoir comment se trouvent Car, enfin, elles n'y sont pas venues toutes seules.

— Très intéressante, ta question, et j'y réponds avec plaisir. Il y a, dans ce pavillon, deux sortes de produits : les produits rapidement périssables et les autres. Les premiers exigent la plus grande fraîcheur ; il est désirable qu'ils soient consommés sans délai ; s'ils attendent, ils se flétrissent, deviennent trop durs ou trop mous, ils pourrissent, ils sentent mauvais, etc. Il faut donc qu'ils arrivent et partent chaque jour. Les autres produits peuvent attendre. Les denrées périssables sont apportées ici tous les matins, vers cinq heures ; les autres, tous les vendredis, vers quinze heures. Ce pavil vendredi où la fermeture a lieu à midi. Tu me suis bien ?

— Parfaitement ; continue, je te prie.

— Toutes les denrées périssables arrivent aux halles centrales. Ces halles sont immenses ; elles sont reliées directement aux trois gares de chemin de fer, aux quatre gares de voitures et camions automobiles et au cours d'eau qui traverse la ville. De minuit à quatre heures du matin, elles présentent une animation extraor de véhicules de toutes sortes qui aboutissent au centre des halles. De ce centre, par des voies qui rayonnent en tous sens, chaque denrée est dirigée ensuite sur le pavillon destiné à la centraliser. Vers quatre heures du matin, la réception de ces denrées prend fin. Au fur et à mesure que wagons, camions prise des quantités reçues, il ne reste qu'à totaliser pour savoir de quelles quantités on dispose globalement. C'est à ce moment que s'établit la distinction entre denrées à répartir sans contrôle (prise au tas) et denrées soumises au rationnement. C'est à ce moment aussi que, par un calcul que ferait un enfant de douze ans, est fixée, en cas de consommation limitée et contrôlée, la ration par tête d'habitant. Cela fait, il ne reste plus qu'à répartir les produits ainsi groupés entre les dix entrepôts d'alimentation installés dans les dix secteurs de la ville.

Ce n'est pas tout : ces entrées et sorties de denrées alimentaires, enregistrées chaque jour, établissent une sorte de comptabilité journalière. Mais, à la fin de cha l'addition, la consomma calcul s'établit, ensuite, par tri l'expérience, la quantité de produits consommés, et de voir quels sont ceux qui sont en

surabondance et ceux qui sont en insuffisance. On règle ensuite, sur ces données mathématiques, la production à obtenir, dans l'ensemble et dans le détail.

— Voici ma seconde question : parties des halles centrales, les denrées destinées au pavillon dans lequel nous nous trouvons y parviennent. Il faut, dès leur arrivée, les empiler, à quelle heure et comment se fait cette besogne ?

— Vers quatre heures du matin, je te l'ai déjà dit, l'arrivée des produits alimentaires aux halles centrales prend fin. Le travail d'enregistrement et de comptage est promptement exécuté. Les automobiles sont chargés et, par les voies les plus rapides, arrivent à destination. Dès leur arrivée, c'est-à-dire vers cinq heures du matin, le travail dont tu parles est exécuté, dans chaque pavillon, par des camarades accoutumés à cette opération : bouchers, charcutiers, épiciers, boulangers, etc. De la sorte, l'ordre est maintenu.

Je t'ai dit que ce pavillon est ouvert chaque jour de huit heures à seize heures et que le vendredi il est fermé à midi. Voici pourquoi : on estime que, à seize heures, tout le monde a eu le loisir de s'approvisionner. On ferme donc et on nettoie de fond en comble, tandis qu'on transporte dans les sous-sols et dans les glacières les denrées périssables qui restent et qui partiront le lendemain. On arrose à grande eau ; les pompes balayent. Et, vers dix-sept heures, tout est bouclé jusqu'au lendemain.

Le vendredi, la fermeture se fait à midi, parce que c'est ce jour-là qu'a lieu la réception des denrées qui ne sont pas, ou sont moins périssables, denrées qu'il n'est pas nécessaire de renouveler chaque jour : le sucre, le café, les légumes secs, etc. Les produits arrivent à treize heures ; on les classe, on les groupe, on les range, on les empile bien en ordre dans les comptoirs qui leur sont réservés et, quand ce travail est achevé, on s'en va. Tu vois comme c'est simple et, ce système de répartition des produits donnant satisfaction à tous et s'effectuant dans la joie commune et le bien-être général, tu ne saurais croire avec quel empressement la population se conforme aux indications qui lui sont données. Pas de vol (pourquoi volerait-on, puisqu'on a la faculté de prendre librement ce dont on a besoin ?) ; pas de marchandage, dispute ou contestation, puisque chacun choisit lui-même ce qui lui plaît et puisque, lorsque la consommation est limitée, elle l'est pour tous et que c'est une nécessité passagère.

— Comme c'est beau et pratique !...

— Nous savons que, naguère, au temps du capitalisme exploiteur, voleur et affameur, quand toute l'économie sociale reposait sur le profit et la valeur marchande, le producteur et le consommateur, pullulait la bande peu intéressante mais sordidement intéressée des détresseurs du trafic commercial ; lorsque, constitués en classe possédante et gouvernante, les accapareurs du Pouvoir et de la Force, dépouillée de tout, nous savons que, dans ce temps-là, plutôt que de renoncer au profit escompté ou

de se rési
l'État, leurs associés et leurs complices, n'hésitaient pas à précipiter dans la mer, à incendier, à jeter dans les égouts ou à laisser pourrir sur place les montagnes de produits qui ne s'écoulaient pas, tandis que des millions de femmes et d'hommes, de vieillards et d'enfants dépérissaient de privations et succombaient à la misère.

Et nous nous demandons aujourd'hui s'ils n'étaient pas frappés de démence, ces monstrueux criminels : ceux qui avaient accaparé ces produits et systématiquement n'étaient pas atteints d'inconscience, ou pétris de lâcheté, ceux qui, après avoir, par leur travail, créé tous ces trésors de vie, se laissaient stupidement mourir de faim, au lieu de se révolter et de s'emparer, de haute lutte, des biens qui, en toute équité, leur appartenaient.

Ah ! Si c'était aujourd'hui, de telles atrocités seraient absolument impossibles. Si des affamés, des sans-abri, des loqueteux, d'où qu'ils vinssent, et quelles que fussent la couleur de leur peau, se précipitaient, place au banquet de la vie et de se rassasier ! Avec quelle satisfaction, dussions-nous nous serrer un peu, nous leur offririons l'abri de nos demeures ! Avec quel bonheur nous les inviterions à prendre, dans notre pavillon du vêtement, de quoi se vêtir !...

— Sébastien FAURE.

Accueil

PRISON n. f.

Vient du bas latin *prensio*, de *prehensio* : saisir, prise. Lieu où l'on enferme les accusés et les condamnés. On dit aussi : maison d'arrêt et de correction. Fig. : Demeure sombre et triste. Ce qui enveloppe fortement : la gangue est la prison du diamant. Loc. : Triste comme la porte d'une prison.

Dans le système pénitentiaire français, les prisons sont divisées en deux grandes classes : les prisons civiles et les prisons militaires. Les prisons civiles sont, à leur tour, divisées en deux catégories : les prisons d'hommes et les prisons de femmes. Les prisons militaires sont aussi divisées en deux catégories, la première ne comprenant que les condamnés pour des délits strictement militaires ; la deuxième étant spécialement affectée aux condamnés de droit commun ou ayant été condamnés antérieurement pour un délit de droit commun.

Les prisons civiles sont classées en six catégories principales : 1° Maison de police ou Chambre municipale ; dans chaque canton, reçoit les individus condamnés par les tribunaux de simple police à quelques jours d'emprisonnement ; 2° Maison d'arrêt ; dans chaque chef-lieu d'arrondissement, reçoit les condamnés à moins d'un an et un jour d'emprisonnement ; 3° Maison de justice ; établie au chef-lieu judiciaire de chaque département. On y enferme les accusés, les jeunes détenus, les condamnés qui se pourvoient par appel devant les tribunaux du chef-lieu ou devant les cours d'appel, ainsi que les condamnés jugés par la cour d'assises en attendant leur transfèrement ; 4° Maison de correction ou Prison départementale, reçoit les enfants détenus en vertu de l'a puissance paternelle et les enfants mineurs condamnés ; 5° Maison de détention ou de force, appelée communément Maison centrale, où sont enfermés les condamnés à plus d'un an et un jour, les condamnés aux travaux forcés, mais ayant passé 60 ans. Les femmes, ne subissant pas la transportation, y sont, retenues à tout âge ; 6° Pénitencier agricole, sorte de maison centrale dont les détenus sont occupés à des travaux de plein air.

La peine des travaux forcés est subie par les hommes dans les colonies pénales. La peine spéciale de la détention prévue dans le cas de crime intéressant la sûreté extérieure de l'État est subie dans un quartier distinct de la Maison centrale de Clairvaux (Aube).

Avant la Révolution de 1789, il y avait des prisons d'État où l'on enfermait les coupables de délits ou de crimes politiques et ceux qui déplaisaient aux tenants du

pouvoir. Ces prisons ont été supprimées par la Révolution. A présent, toutes les prisons sont des Prisons d'État.

La justice militaire possède, en plus de ses prisons ordinaires, pour l'exercice de sa répression, les Pénitenciers militaires et les Travaux publics. Des campagnes ardentes et répétées, notamment lors de la célèbre Affaire Dreyfus, ont été menées pour obtenir la suppression de ces « Biribis » et pour l'abolition des tortures qui étaient infligées par les chaouchs aux malheureux soldats emprisonnés : poteau, fers, poucettes, crapaudine, etc... Mais il semble bien que le résultat atteint ne soit guère en rapport avec les efforts fournis.

Avant la guerre de 1914-1918, l'administration des prisons civiles relevait du Ministère de l'Intérieur ; on l'a, de nos jours, rattachée au Ministère de la Justice.

Le travail est obligatoire dans toutes les prisons françaises, sauf pour les prévenus, les condamnés en appel ou en pourvoi de cassation. Le travail est rémunéré, mais le condamné ne touche qu'une faible partie de son maigre salaire, la plus grosse part allant à l'administration pénitentiaire. De la somme qui revient au condamné, de 3 à 5 dixièmes, selon qu'il est primaire ou récidiviste, une partie est réservée au pécule qu'il touchera à sa sortie, une autre partie pouvant être affectée à l'achat d'aliments ou d'objets utiles et permis, à la cantine de la maison.

Le régime politique autorise le condamné à faire venir sa nourriture du dehors ; lui permet les visites d'amis qu'il voit librement et non à travers les grilles du parloir ordinaire des condamnés de droit commun ; lui laisse la faculté de correspondre chaque jour, de recevoir et de lire les journaux et ne le contraint ni au travail, ni au silence, ni au port du costume pénitentiaire. Le régime politique n'est pas un droit, mais une tolérance, une faveur soumise aux caprices des juges, des gouvernants et même du directeur de la prison, qui peut élargir ou resserrer le régime à sa convenance. Aussi n'y a-t-il rien de plus arbitraire que l'application du régime politique en France. On a vu souvent des condamnés, pour un même délit, accomplir leur peine : les uns au droit commun, les autres au régime politique.

La durée de la condamnation prononcée par les tribunaux peut subir certaines diminutions. Accomplie en cellule, le condamné bénéficie de la remise du quart. C'est, selon le législateur, la portion équivalente du temps à l'aggravation de la peine par l'encellulement. On aimerait connaître par suite de quels calculs et à l'aide de quel instrument de mesure les législateurs sont arrivés à chiffrer cette équivalence. Lorsqu'un condamné primaire a fait la moitié de sa peine, il peut demander sa libération conditionnelle. Celle-ci est accordée ou refusée, selon les cas : bonne conduite pendant l'incarcération, renseignements favorables d'après enquête, etc... Elle peut aussi lui être retirée si, dans le laps de temps qui lui reste à faire, il commet une infraction aux conditions de libération qui lui sont imposées et qui sont consignées dans un carnet qui lui est confié. La « livrée du châtiment » - tant pour les hommes que pour les femmes - est de couleur morne et de coupe

grotesque. Les condamnés ainsi vêtus forment une race à part, une race maudite. La société les a marqués d'infamie. Dans les prisons cellulaires, le costume s'agrémenté d'un accessoire nommé cagoule, que les prisonniers doivent mettre sur leur tête et rabattre sur leur visage, de façon à le masquer à tous les yeux. Fabriquée dans la plus grossière des toiles à sacs, la cagoule obstrue presque complètement la vue. Pour y voir suffisamment pour se diriger, il faut avoir soin d'étirer quelques fils à l'emplacement des yeux.

Le silence est de rigueur dans toutes les prisons. Sur le « Règlement » affiché dans les cellules où sont énumérées les multiples interdictions faites aux détenus, l'obligation du silence est plusieurs fois stipulée. Aussi, dès qu'on a franchi le seuil d'une prison, que sa lourde porte s'est refermée, tout bruit cesse, l'agitation de la vie s'arrête, l'idée de la mort paralyse le cœur et le conseil du Dante angoisse le cerveau : *Lasciate ogni speranza, voi ch'entrate !*

Tout le système pénitentiaire, établi sur les bases de la vieille et très sainte Inquisition, avec ses crasses, ses tortures et ses abjectes coutumes d'avilissement humain, est à jeter à bas. La prison n'est ni moralisatrice, ni réformatrice et il est assez prouvé que le système actuel de répression a fait faillite. « La prison telle qu'elle est organisée est un véritable cloaque épanchant dans la société un flot continu de purulences et de germes, de contagion physiologique et morale ; elle empoisonne, abrutit et corrompt. » (Emile Gautier, 1889.)

« Puisque, depuis des siècles et jusqu'à nos jours, la société n'a rien trouvé de mieux pour s'en défendre que d'enfermer les individus déclarés nuisibles, je pense qu'il serait humain de les faire vivre dans des locaux salubres ; je pense qu'il serait légal de leur donner un juste salaire pour leur labeur ; je pense qu'il serait juste de ne pas aggraver leurs condamnations par les humiliations, les vexations et les « passages à tabac » qui sont de règle, hélas, dans toutes les prisons.

» Ma voix grandit pour réclamer plus de justice dans notre humanité, pour demander une meilleure répartition des biens communs, c'est-à-dire le droit égal pour tous aux jouissances que procurent les richesses qui sont le fruit du travail de tous les hommes.

» Ma voix s'enfle pour exiger la sélection de la race humaine, telle au moins que l'on a jugé bon de l'adopter pour la race animale ; car il est certain que l'élimination des tarés, des incurables et des dégénérés, établirait l'équilibre nécessaire au maintien de l'ordre social, faciliterait l'entente fraternelle et la solidarité et diminuerait considérablement le nombre des malfaiteurs. Il est honteux, il est indécent, il est intolérable que notre société permette aux uns, qu'elle encense et soutient, tant de richesse insolente et laisse aux autres, qu'elle utilise et punit, tant de misère effroyable !

» Abolissez la pauvreté et vous pourrez démolir les prisons. » (Le Pourrissoir.)

La question des criminels-nés : dégénérés mentaux, anormaux ; des délinquants anti-sociaux par accidents : traumatismes ou maladies ; des fous lucides, paranoïaques, obsédés et asthéniques de toute nature ; des incendiaires, des sadiques et des violeurs pourrait être parfaitement résolue par l'internement dans des asiles où ils seraient traités humainement et soignés en vue de leur relèvement, de leur guérison et de leur réintégration dans la vie en société.

Eugène et Jeanne Humbert

Accueil

PRIVILÈGE n. m.

Le privilège constitue un avantage exclusif qui dépend, au propre, de l'organisation sociale ; au figuré, de l'organisation individuelle. Ainsi le principe de justice est l'expression de la raison.

Au point de vue économique, le privilège par excellence, qui fait naître un autre monopole se rapportant au développement de la propriété individuelle foncière, tout en assumant les caractères primordiaux qui suivent et s'attachent à la possession de la propriété foncière. Elle remplaça la féodalité d'un siècle prouve que tant que le monopole foncier existera au profit de la finance, c'est-à-dire de quelques-uns, tous les privilèges que ce monopole entraîne se manifesteront à l'avantage exclusif des classes possédantes, qui sont, en dernier ressort, les classes dirigeantes. Quelles que soient les apparences d'un bien-être généralisé, il n'y aura d'autre progrès que vers le mal.

Quoi que les chantres du régime actuel entonnent des cantiques de triomphe en faveur de la rationalisation et autres combinaisons bourgeoises comme génératrices de bien-être généralisé, la misère des masses croît en raison du développement général des intelligences et en proportion de ce que l'économie politique appelle la Richesse publique qui n'est, en réalité, que la richesse d'une minorité d'exploiteurs du travail. En son sein, à sa naissance, on commet une erreur. Cela ne serait vrai que si, naissant de n'importe qui et n'importe où, l'individu n'était prédestiné à sa fortune et de sa destinée. Or, à peine arrivé au monde — sauf exception — l'individu est sorte prédestiné à être riche ou pauvre, éclairé, instruit, ignorant ou abruti.

Pour qu'il n'y ait plus de privilèges, l'inégalité de position doit dépendre exclusivement de l'inégalité de position sociale. Il faut donc s'efforcer d'éviter qu'il puisse y avoir des malheureux, des déshérités, comme le cas se produit de nos jours. Le plus ou moins de bonheur et de bien-être sera la récompense du mérite. Il y aura justice.

— Elie Soubeyran.

Accueil

PROCÉDURE n. f.

La procédure est l'ensemble des règles destinées à fixer la marche des procès.

Levasseur dit qu'elle suppose un état de civilisation où l'on a dépassé la phase dite de la Justice privée. Il ajoute que ce régime archaïque où l'individu lésé peut réaliser lui-même son droit, sans recourir à l'autorité publique, n'est pas compatible avec le besoin d'ordre et de stabilité d'une société en progrès. Il faut d'abord qu'une autorité préside à la dispute judiciaire, la surcontienne dans des limites pour éviter de dégénérer en violences. Mais qu'il s'agisse de procès entre particuliers à l'occasion d'intérêts privés (procès civils) ou de procès à l'occasion de délits où l'intérêt public entre en jeu (procès criminels), il est nécessaire de réglementer l'action destinée à avoir raison de la violation du droit. Il est indispensable que celui qui se plaint d'être lésé dans son droit puisse faire triompher librement sa prétention comme il est indispensable que l'adversaire puisse librement se défendre.

Il est également indispensable que l'autorité, elle de mettre fin au conflit, soit enfermée dans des règles ou prescriptions destinées à l'empêcher de sortir de la loi pour tomber dans l'arbitraire. C'est là le but des lois de procédure expérimentées par les législateurs : elles sont la condition essentielle de la justice, attendu qu'elles favorisent la manifestation libre de la liberté.

J'emprunte également à Levasseur la partie historique entièrement du Droit romain. Les Romains avaient trop souci de la légalité pour ne pas avoir compris l'importance de la Procédure. Dans le procès civil, « *judicium privatum* », comme dans le procès criminel, « *judicium publicum* ». Ils l'organisèrent avec un soin méticuleux, le soumi un ensemble de principes directeurs identiques, admirablement combinés pour concilier les droits de la société et ceux de l'individu. Non seulement les bases essentielles ont été les mêmes pour les deux variétés de la procédure, mais l'évolution historique s'est poursuivie de façon constante. Partis d'un système encore rudimentaire, très proche, surtout en matière de la justice privée, les Romains en ont, peu à peu, admis un second, plus souple et mieux adapté aux nécessités changeantes des faits. Puis, sous l'influence des révolutions politiques, ils l'ont insensiblement abandonné pour un troisième, tout à fait en harmonie avec les tendances centralisatrices de l'époque impériale, avec l'idée grandissante des droits souverains de l'État. Ces principes identiques et ces variations historiques similaires ne peuvent être qu'exposés sommairement. On va le faire séparément, pour chacune des deux variétés de procédure.

Le principe fondamental qui domine la Procédure civile est une règle fort ancienne, probablement contemporaine. C'est la séparation nécessaire du *jus* et le *judicium*. À Rome, la fonction judiciaire n'est pas comme dans nos législations modernes confiée à une personne unique, chargée, sous le nom de magistrat ou juge, de suivre l'évolution du débat du commencement à la fin et de trancher le différend par son autorité dès le début, met fin immédiatement au litige s'il est possible. Le but final en faisant préciser par les parties ou en précisant lui-même les questions à résoudre. Là s'arrête sa mission. Il n'a pas à juger lui-même. Il renvoie l'affaire devant un juge, *judex*. Celui-ci, simple particulier, *judex privatus*, est un juré qui statue seul ou en collège avec d'autres. Il donne son avis, *sententia*, sur le bien-fondé de la prétention. Il met fin ainsi au débat judiciaire. Il y a donc deux phases dans le procès : le *jus* devant le magistrat, le *judicium* devant le juge. On retrouve ces deux stades dans le système primitif de procédure, système des *legis actiones* et dans le second système, système formulaire, caractéristique du premier système. Le débat qui se passe *in jure*. Ce sont, en effet, les parties elles-mêmes qui, par des paroles et des gestes réglés à l'avance, affirment solennellement leurs droits opposés. C'est en cela que consiste le *legis actio*. Le magistrat assiste à cette dispute contradictoire, mais il ne la dirige pas. Sa présence lui donne seulement un caractère officiel et licite. Elle l'empêche de dégénérer en conflit violent. Les parties, après avoir choisi leur juge, étaient renvoyées devant lui. Là, *in judicio*, avaient lieu les plaidoiries avec production des preuves d'incontestables mérites. Il n'admettait aucune intervention de juges librement choisis par les plaideurs. Le débat *in jure* et *in judicio* était public.

Toutefois, de graves inconvénients amenèrent sa décadence. Les parties, en effet, paralysées par un formalisme étroit et infécond, ne pouvant faire valoir une prétention, si juste quelle fût, quand elle n'avait pas été autorisée par la loi et munie d'une formule solennelle orale destinée à la constater, ne pouvait, même s'il l'eût voulu, accueillir une pareille prétention. C'était là un double obstacle au développement du droit. Le second système restitua au magistrat le rôle prépondérant dans la phase *in jure*. Il en fit le véritable directeur du débat qui s'engageait devant lui, libre d'entraves, sans paroles solennelles, sans gestes symboliques, sans cérémonies que les parties lui demandent, c'est, ou bien de mettre fin au débat, s'il le peut, sinon de leur délivrer une formule écrite, dans laquelle il institue le juge choisi par les parties et lui indique en termes précis le point en litige, avec mission de condamner le demandeur si sa prétention est juste, de l'absoudre, dans le cas contraire. L'obtention de la *formula* : tel est le but auquel tend essentiellement la première phase du procès. L'affaire est dès lors en état d'être jugée. Les parties n'ont plus qu'à aller devant le juge.

administrent la preuve de leurs prétentions. Le débat est oral et public. La sentence se termine d'une façon définitive. Ce système date déjà des der vii^e siècle de Rome) l'implanta à côté de l'ancien système qui disparut peu à peu de la pratique, sans abrogation formelle. Le système formulaire ne fut pas seulement une heureuse transformation de la procédure qu'il avait simplifiée et allégée ; il eut la plus grande influence sur le fond du Droit. Ainsi, la procédure par formules servait à la fois à confirmer le droit civil et à le corriger. En même temps que la formule était l'organe d'application normale du droit d'autrefois, elle servait de véhicule aux idées nouvelles, elle faisait passer dans le droit étroit et rigoureux des *quirites* un large souffle d'humaine équité.

Plus tard, la distinction du *jus* et du *judicium* devait disparaître.

Les fonctions du magistrat et du juge se confondirent. Du début à la fin, l'instance civile se déroule devant la même personne, le *judex*, qui entend les par Sous le système formulaire, le magistrat, au lieu de renvoyer l'affaire à un juge, statue lui-même. Ces cas devinrent de plus en plus nombreux à la fin de l'Empire romain. L'empereur, usa de ce procédé, et, tout naturel procédure *extra ordinem* tendait à devenir le droit commun. En même temps, les magistrats perdaient le pouvoir de modifier les principes proclamés par l'édit perpétuel, désormais codifié. Asservis aux règles immuables instruments d'application de la loi. La suppression des deux phases successives du débat rendait les formules inutiles : elles disparurent. Tout ce que la procédure retenait encore de l'antique forma nom. De là le droit de contrôle sur ses décisions attribué à d'autres juges, plus élevés que lui dans la hiérarchie, et enfin à l'empereur qui les domine tous. Liberté dans la forme, souplesse en mouvement, garanties de tout genre contre l'erreur du juge, publicité du débat et voies de recours à l'autorité supérieure, tels sont les principes derniers. La plupart des législations modernes ont rien trouvé de mieux que de s'en inspirer.

Les mêmes idées se retrouvent à peu près dans la Procédure criminelle. On retrouve un premier système où c'était le représentant de l'autorité qui était le seul juge. Sous la République, le besoin de garanties efficaces se fit sentir. Les *leges de provocatione*, qui investirent les comices *centuriates* de la juridiction criminelle, qu'il faut chercher la première ébauche d'une procédure criminelle. En investissant l'assemblée populaire du droit exclusif de juger les procès, entraînant la perte du *caput* (causes capitales), on n'enlevait pas aux magistrats leur droit d'enquête préliminaire portée par n'importe quel citoyen, puis convoquaient l'assemblée, *contio*, où la plainte *anquisitio* était exposée et où pouvait se défendre l'accusé. Après trois *contiones* successives devant les comices. En réalité, et sous ces complications, apparaît le principe fondamental de l'instance en deux phases, l'une préparatoire, conduite par le magistrat, l'autre définitive, qui appartient exclusivement aux citoyens.

Puis, la procédure criminelle se raffine, elle se sim-
 garanties jugées essentielles. On crée les *quæstiones perpetuee* pour chaque nature d'infractions
 graves. En somme, une loi intégrale est faite, réglant la forme et le fond, la procédure et la peine.

La loi Julia (*judiciorum publicorum*) régleme la marche générale du procès criminel
 quand il a lieu par voie de *quæstio*. Elle conserve le débat prélimi
 magistrat, *in jure*. Ce
 a lieu, une instruction et forme le *quæstio*, Cette phase achevée, la phase *in*
 devant la *quæstio* rassemblée par le magistrat et présidée par lui. Elle comprenait l'*ac*
defensio avec la production des preuves. Les jurés prononçaient la *condemnatio* ou l'*absolutio*.

L'Empire romain fait disparaître peu à peu les *quæ*
 le magistrat qui statue à lui seul, après avoir lui-même procédé à l'ins
cognitio extra ordinem est devenu normal. Il a pris autant d'importance qu'en matière civile. Un des
 actes qui marquèrent le mieux la transformation fut la décision de Septime Sévère transportant au
Præfectus urbi et au *Præfectus vigi*
 les 100 milles autour de la ville.

Dans les provinces, les gouverneurs reçoivent, par délégation de l'empereur, le droit de
 statuer au criminel, et la procédure cesse d'être accusatoire pour deve
 n'est pas intentée par un particulier quelconque, mais par le magistrat, représentant l'État, intéressé
 à la répression des infractions. Le magistrat est à la fois accusateur, instruc
 tant de siècles écoulés, on en revenait aux idées des temps des rois. Et la procédure, peu soucieuse
 des droits des individus, plus préoccu
 formation du droit criminel européen. Il a fallu attendre les temps modernes pour qu'on en revînt,
 dans les cas les plus graves, à une procédure qui res
 au jugement par jurés.

Cette partie historique de la procédure était indis
 la partie sèche qui va suivre les exposés si intéressants de Le
 qui préside actuellement à la marche de tout procès découle tota
 modifications, de celle qui existait il y a environ 2 000 ans. Les progrès sont lents en cette matière.

Les législateurs de l'époque qui précède notre géné
 monument de lois qua
 civilisation romaine. Notre III^e Républi
 réglait la marche des procès, et les années qui ont suivi la guerre de 1914-1918 n'ont rien ajouté ni
 retran
 flot des marées qui monte et qui descend, nos législateurs et l'ad
 tour, usent de la procédure au profit des moments, des individus ou des intérêts antagonistes qui
 fourmillent dans la société capitaliste.

La procédure civile et commerciale est l'ensemble des règles qui déterminent la compétence
 des divers tribunaux civils, les formes dans lesquelles les affaires sont instruites et jugées, la

manière de faire exécuter et réformer les jugements. La procédure courante comprend une assignation par laquelle le demandeur cite son adversaire devant le tribunal, la constitution d'un avoué par ledit demandeur ; par l'avoué, des conclusions dans lesquelles chaque partie expose ses pré

exécuté soit vo commerciale, pour des raisons de rapidité et d'économie, les formes de la pro simplifiées ; l'instruction se fait sans mi soit par un fondé de pouvoir, mandataire, etc., devant un tribunal d'exception, créé spécialement : le tribunal de commerce. Les appels de ce tribunal viennent devant le tribunal civil avec la procédure civile.

La procédure du droit criminel varie suivant que les faits incriminés sont de la compétence, soit du tri connaît les délits, soit de la cour d'assises à qui sont déférés les crimes. Ces différentes juridictions sont saisies par l'action publique ou par l'action privée. L'action publi par le ministère public informé des faits à poursuivre, soit par des procès agents ou auxiliaires, soit par des plaintes, soit par des dénonciations. Il saisit toujours directement le tribunal de simple police et le tribunal civil lorsqu'il y a flagrant délit ou, dans les cas peu compliqués, par voie de citation directe. Ce droit de poursuite appartient aussi, à titre excep à certaines administrations telles que les contributions, douanes, forêts.

La procédure devant le tribunal est la même qu'il y ait flagrant délit, citation directe ou renvoi du juge d'instruction. Le président du tribunal interroge le prévenu, entend les témoins cités à la requête du mi ministère public en ses ré réponses du prévenu ; ces notes doi du jugement d'incompétence, de renvoi ou de condamnation.

Il existe entre les jugements correctionnels les mê simple police : l'opposition et l'appel. L'opposition ne peut être faite que par le condamné ; l'appel peut émaner soit du condamné, soit du ministère public. En cas d'opposi dans le plus bref délai devant le tribunal qui juge l'affaire comme s'il n'en avait pas encore connu. L'appel doit être fait par une déclara signification du jugement, sauf exception pour l'ap la République doit alors réunir les pièces de la procédure qu'il transmet au procureur général, avec un rapport confidentiel sur l'affaire ou une requête d'appel s'il est lui-même appelant. Le procureur général fait citer à sa requête le prévenu pour l'audience indiquée. L'instruction a lieu publiquement à l'audience qui débute par un rapport fait par un des conseillers. C'est le procureur général qui est chargé de l'exécution de l'arrêt.

Dans les affaires contentieuses ou autres qui sont du ressort des tribunaux administratifs, c'est la procédure administrative qui règle les formes suivant les

procès instruit et le jugement rendu. Ces formes sont relativement simples et les frais peu élevés. En outre, il est de l'essence de la procédure administrative d'être écrite, c'est-à-dire que les affaires s'y instruisent sur mémoires. Cette règle ne souffre que quelques exceptions, particulière les conseils de préfecture.

Les lecteurs de l'*Encyclopédie Anarchiste* ont pu apprécier par l'historique et l'exposé de la procédure ce que, à toutes époques et sous quelque régime qu'une société puisse exister, les intérêts en antagonisme créent de difficultés entre les individus, les procès étant la forme la moins brutale dont les différends peuvent être réglés.

Combien simplifiée et combien assouplie sera la procédure la plus simple et la plus humaine, dans un avenir certain, réglera, non pas les différends entre les individus d'une société où chacun comprendra que l'intérêt individuel sera la sauvegarde de l'intérêt collectif, et où l'antagonisme sera réglé par la procédure la plus simple et la plus humaine. Ce jour-là, la procédure sera réglée par la plus grande et parfaite humanité.

— Pierre Comont.

Accueil

PRODUCTEUR n. m. (du latin *productor*)

Personne, dit le dictionnaire, qui crée quelque chose ou met en œuvre une chose qui existe déjà. Cette définition est certainement exacte, si on ne considère que le sens général du mot producteur. Elle est, cependant insuffisante et imprécise, si on examine ce mot sous l'angle social, le seul, en vérité, qui nous intéresse ici. En effet, le producteur n'est pas seulement celui qui crée ou qui transforme, il est surtout la personne qui crée de la richesse ou transforme la matière dans certaines conditions, variables suivant les régimes. Il est celui qui aspire à exercer son activité créatrice et transformatrice dans des conditions différentes, opposées en général à celles que l'ordre actuel lui impose.

En un mot, le producteur n'est pas seulement un rouage de la machine sociale, le plus infime en ce moment ; il n'est pas, non plus, exclusivement un instrument nécessaire, il a des aspirations, des désirs, un idéal, un but. Pour tout dire, c'est un Homme dans toute la force de ce terme ; un homme qui constate, depuis la naissance du monde - ou presque - que son effort n'a jamais été rétribué à sa valeur exacte ; se rend compte, depuis des siècles et des siècles, que d'autres hommes, favorisés par la naissance ou dénués de scrupules, retiennent par devers eux la plus grande partie (60 % en moyenne) du produit de son travail, sans produire eux-mêmes.

Cette constatation répétée, faite par des centaines de générations et dans tous les pays, l'a, tout naturellement conduit à formuler des desiderata, à exposer sa conception d'une égalité sociale toute différente du traitement matériel et moral qu'il subit mais n'accepte pas. Et c'est ainsi qu'il fut appelé à exprimer ses aspirations à la fois individuelles et collectives.

La première, c'est la rétribution intégrale de son effort ; la seconde, c'est la possession des instruments de production qu'il est seul à faire mouvoir.

Ce sont les deux grandes revendications que la logique lui imposa tout d'abord, A vrai dire, à l'origine, ces revendications étaient confuses dans son esprit ; elles étaient plutôt instinctives que raisonnées.

Elles ne tardèrent pas, cependant, à se préciser, à prendre une forme chaque jour plus concrète, à donner naissance à un idéal, à devenir un but constamment

poursuivi, que chaque génération s'efforça d'approcher toujours d'un peu plus près, avec la certitude que l'une d'elles, plus éclairée, mieux armée, l'atteindra enfin.

Pour donner corps à ces revendications et force à leur action, les producteurs, sachant que leur faiblesse résidait dans leur isolement, s'associèrent, se groupèrent sous des formes diverses, pour arriver, en définitive, à se réunir dans des syndicats qui se fédérèrent et se confédérèrent, nationalement et internationalement. Là, ils prirent conscience de leurs véritables intérêts de tous ordres ; là encore, ils s'éveillèrent ; des sentiments nouveaux : la solidarité, l'entraide, la responsabilité individuelle et collective prirent naissance en eux. Une mentalité nouvelle, chaque jour plus élevée, une dignité toujours plus grande, un respect sans cesse accentué d'eux-mêmes et de leurs semblables, se manifestèrent. Et parallèlement à l'éclosion et au développement de tous ces sentiments, un idéal fraternel et égalitaire prit corps, se développa, lui aussi.

C'est ainsi que, pour entrer en possession du produit intégral de leur effort, les producteurs déclarèrent qu'ils voulaient abolir le salariat et faire disparaître le patronat sous toutes leurs formes ; qu'ils affirmèrent leur droit à la possession des Instruments de production, d'échange et de répartition ; qu'ils précisèrent que cette possession, au lieu d'être individuelle et profitable à quelques-uns seulement, serait collective et profiterait à tous également ; qu'ils proclamèrent enfin que l'égalité devait être à la base des relations des individus entre eux et de ceux-ci avec la société ; que l'individu et la société sont deux réalités indéniables, qui réagissent l'une sur l'autre et sont inséparables l'une de l'autre ; qu'ils balbutièrent d'abord, pour l'affirmer catégoriquement bientôt, ce grand principe si éminemment humain : de chacun selon ses forces, à chacun suivant ses besoins, qui constitue la base essentielle et fondamentale du communisme libertaire.

De là à déclarer que le travailleur - sens élargi du mot producteur - est à la fois la cellule initiale matérielle et morale, le moteur réel, le support logique et naturel des sociétés humaines, il n'y avait qu'un pas. Il fut assez vite franchi par le syndicalisme moderne, mouvement général des producteurs, qui s'est donné pour but de réaliser leurs aspirations de créateurs et d'hommes, tout à la fois.

Je ne crois pas utile de revenir sur ce que j'ai déjà écrit à maintes reprises à ce sujet dans mes études antérieures. J'aurai d'ailleurs l'occasion de serrer la question de plus près, lorsque je traiterai, plus loin, le mot syndicalisme, qui englobe toutes les aspirations des producteurs et précise leur doctrine en face de tous les problèmes humains.

Pierre Besnard.

Accueil

PRODUCTION n. f.

Appropriation par l'homme, pour son usage, de la matière, sous toutes ses formes, et des forces naturelles ; utilisation de ces dernières, par divers procédés, pour transformer la matière et subvenir, en principe, aux besoins de la consommation humaine.

On distingue trois grandes sortes de production :

- a) La production agricole, par la culture du sol ;
- b) la production des matières premières, par voie d'extraction ;
- c) la production industrielle, par les moyens divers de transformation.

En régime capitaliste, quel que soit le caractère de la production, trois agents interviennent :

- 1° L'ensemble des forces et moyens naturels ;
- 2° Le travail ;
- 3° Le capital. C'est ce dernier, en raison du rôle qui lui est assigné, qui domine les deux autres agents.

Contrairement à ce qu'enseigne l'économie politique, le capital n'est pas seulement l'ensemble des réserves constituées par les « économies » en argent, en machines, en outils, etc., il est surtout, entre les mains d'un petit nombre d'hommes, l'*ordonnateur*, l'agent dirigeant de toute la production. C'est de lui, de son abondance ou de sa pénurie, de sa circulation intense ou lente, de son afflux ou de son reflux, de sa fixation ou de ses migrations, des tendances, des désirs et des buts poursuivis par ceux qui le possèdent, que le sort de toute la production dépend. Les deux autres facteurs, qui devraient être seuls déterminants, sont, en fait, actuellement, tout à fait secondaires et, en tout cas, sont absolument subordonnés au capital. Il en est ainsi pour plusieurs raisons :

1° Parce que l'appropriation est le privilège d'un nombre très restreint d'individus ;

2° Parce que le capital représenté par les « économies » en argent, en machines, en outils, placé entre les mains d'un nombre limité de possédants, constitue fatalement une force hégémonique qui donne naissance, à la fois, à la dictature économique et au pouvoir politique, conséquence directe et corollaire forcé de la possession des richesses de toutes sortes ;

3° Parce que, ainsi dirigée, la production n'a plus pour but exclusif de satisfaire les besoins réels de la consommation ; qu'elle ne vise qu'à augmenter le capital et à le concentrer entre les mains d'un nombre toujours décroissant d'individus, groupés, en général par affinités d'intérêts, dans des organismes de formes diverses, mais n'ayant qu'un seul but : consolider, développer et renforcer la

puissance du capital et des privilèges qui découlent de sa possession ;

4° Parce que cette « réserve » d'argent, de machines, d'outils, qui permet, non seulement de diriger, de contrôler, de continger la production, mais encore « d'acquérir » la matière sous toutes ses formes n'est constituée, en réalité, que par des prélèvements opérés *par la force* sur le travail, facteur essentiel de toute production ; que cette réserve accumulée, qui prend, en régime capitaliste, le nom de *plus-value*, n'est que le résultat d'exploitations successives de l'effort humain, non rétribué à sa valeur, et de l'accaparement des sources et moyens vitaux de la production;

5° Parce que la circulation des produits n'est pas libre, que leur valeur *marchande* ne correspond pas à leur valeur *réelle*, en raison des méthodes industrielles, commerciales et surtout bancaires de l'ordre social capitaliste ;

6° Parce que, enfin, l'argent n'est plus, spécifiquement et exclusivement, un instrument d'échange et qu'il est devenu, au contraire, le seul moyen de possession et de rétention de la richesse ; que, par lui, celui qui le possède est, en réalité, le maître des gens et des choses.

Le développement de toutes ces considérations dépasserait singulièrement le cadre de cette étude. Aussi, dois-je me limiter et me borner à les énoncer. Elles suffisent d'ailleurs amplement à caractériser la production en régime capitaliste; à démontrer que le troisième agent - qui ne serait rien sans l'existence des deux autres - est vraiment l'élément-force, déterminant, qui commande les deux facteurs essentiels de la production : *la matière et le travail*. C'est à ce paradoxe - auquel le capitalisme doit sa vie et sa perpétuation - que le système de production actuel a abouti. Il suffit d'en constater les résultats, pour être convaincu de la nécessité d'abolir un tel système, qui ne favorise qu'une infime minorité au détriment d'une immense majorité d'individus. Ce qui étonne le plus, c'est que tous les intéressés n'aient pas encore rétabli l'ordre naturel des facteurs qui concourent - et concourront de tout temps - à la production.

Quelle évolution la production a-t-elle suivie ? Selon quel processus s'est-elle développée et transformée ? Tels sont les deux points qu'il est possible d'examiner succinctement ici.

Constatons d'abord qu'il y a eu, à toutes les époques de l'histoire, un rapport très étroit entre la production et la vie des peuples. C'est ce qui donne au fait économique toute sa valeur, c'est ce qui en fait également, pour l'avenir, la base fondamentale de l'ordre social. Le bien-être matériel, tout relatif qu'il soit, a suivi, jusqu'à ces temps derniers - où le désordre capitaliste a atteint, au plus mauvais sens du mot, son maximum d'intensité - l'évolution de la production. Et il est tout à fait certain que si, demain, les moyens de production et d'échange, les richesses naturelles et le travail étaient libérés ; si la production était organisée rationnellement, suivant les besoins, et non en vue du plus grand profit, le bien-être matériel serait accru dans d'énormes proportions. De même, si cela était enfin réalisé, et si chacun produisait selon ses forces et consommait suivant ses besoins, ce bien-être matériel engendrerait spontanément un bien-être moral intellectuel et

culturel équivalent. Rien ne prouve mieux que la vie, dans l'ensemble de ses manifestations dépend étroitement de la production : de son organisation, de sa répartition et de son échange. Qu'il s'agisse de la production agricole, de l'extraction des matières premières, de la production industrielle, l'évolution s'est poursuivie de façon identique, suivant le même processus, avec des alternatives diverses d'accélération ou de stagnation, selon que les découvertes scientifiques et leurs applications pratiques marchaient, elles-mêmes, à tel ou tel rythme et que le capital les permettait ou les interdisait, par intérêt.

C'est ainsi qu'au début, à l'âge de pierre, par exemple, la production agricole était nulle ou à peu près, que l'extraction des richesses du sol était infime et la production industrielle inexistante. Avec le fer, toutes les productions se sont accrues et la population s'est augmentée, à peu près parallèlement. Lors de la découverte de la vapeur, l'industrie, toute artisanale qu'elle était à l'époque, a fait un pas énorme en avant. L'emploi des combustibles minéraux, la découverte du gaz, celle de l'électricité surtout, l'utilisation du pétrole, de l'essence, du mazout, l'application de procédés techniques sans cesse perfectionnés, ont précipité, à pas de géant, l'évolution de la production industrielle.

Naturellement, l'industrie extractive, la production des matières premières a suivi ce rythme d'évolution.

Bien que la production agricole ait été très longtemps stagnante, que les procédés et instruments de culture ne se soient modifiés que lentement, que la mécanique et l'électricité ne commencent qu'à peine à pénétrer dans les campagnes, dans de nombreux pays déjà fortement industrialisés, il n'en est pas moins certain que depuis un quart de siècle, la production agricole a subi, elle aussi, de profondes transformations et évolue à une vitesse toujours plus grande.

Cette évolution générale de la production s'est d'ailleurs opérée sans plan, en dehors de toutes règles, sans souci des nécessités. Seul, l'égoïsme de chacun des possédants, le désir d'accroître sa propre « réserve » ont présidé à cette évolution désordonnée.

Après guerre, une certaine tendance à l'économie dirigée, de caractère international et d'origine bancaire s'est manifestée. Des grands cartels ont été constitués. La production, bien que fortement contingentée, circulait cependant avec une très grande rapidité, à peine gênée par des barrières douanières relativement peu élevées. Ce fut, pendant quelques années, l'âge d'or. Puis, tout à coup, les difficultés se firent jour. Les conséquences de la guerre produisirent leurs effets, que le capitalisme développa encore, d'une façon désastreuse, par son incompetence et son égoïsme sans intelligence.

La production industrielle, absolument dérégulée : pléthorique ici, insuffisante là, cessa brusquement de circuler, en raison de la disparité des méthodes commerciales et bancaires. Un formidable conflit éclata entre l'industrie et la finance, la première voulant secouer le joug de la seconde. Elle y parvint dans nombre de pays et tout spécialement en Angleterre et en Allemagne et son système s'opposa bientôt à celui de la finance. C'est ainsi que, dans chaque pays, s'affirma

bientôt une tendance à l'économie fermée, dirigée par les grands industriels.

L'Angleterre instaura une politique d'Empire, l'Allemagne et les pays danubiens s'engagèrent dans la voie d'une économie limitée aux pays centraux de l'Europe, la Russie, isolée, constitua un Centre à part ; le Japon voulut instituer une économie purement asiatique, dirigée par lui et l'Amérique se vit fermer tous les marchés.

Parallèlement à cette situation, aggravée par une série de mesures douanières outrancièrement protectionnistes, le grand patronat industriel adopta une politique de *rationalisation* des méthodes et moyens de production, faisant de l'homme l'esclave de la machine, alors qu'il aurait dû être libéré par elle.

Toutes ces mesures : économie fermée, élévation des droits de douane, rationalisation *irrationnelle*, eurent pour conséquence de déclencher la grande crise mondiale, qui dure depuis tantôt dix ans et va constamment en s'aggravant, dont le terme et la solution n'apparaissent pas. Et, une fois de plus, le fait économique prouva sa valeur. En effet, la crise dont il s'agit a pris, très rapidement et partout, le caractère d'une crise de régime qui atteint le capitalisme jusque dans ses fondements.

Ces méfaits sont l'œuvre du troisième agent de la production : le *capital*, sous toutes ses formes et, principalement, sous sa forme *argent*.

Soit qu'il se cache, soit qu'il agisse, les résultats de son activité sont toujours néfastes. Pléthorique, il engendre la surproduction, le chômage, la misère, la ruine ; insuffisant, il limite, paralyse et conduit à la famine.

Ceci prouve qu'il y a le plus grand intérêt à libérer de son emprise les deux autres agents : l'ensemble des forces et moyens de production et le travail. Ces deux agents suffisent d'ailleurs à assurer la production ; ils sont *naturels*, le troisième est *artificiel* ; l'humanité n'en a pas besoin, pour cultiver, extraire, transformer, constituer des réserves de machines et d'outils, échanger et répartir les produits de son effort, assurer la vie matérielle des individus et celle de la collectivité tout entière. Il faut donc se débarrasser au plus tôt de ce gêneur redoutable, de ce despote. Avec lui, disparaîtront : la propriété, le pouvoir et la contrainte qui assurent bien, eux, le perpétuel malheur des hommes.

Ce sera l'œuvre d'une révolution sociale gigantesque, déjà virtuellement commencée, dont le syndrome est trop évident pour laisser le moindre doute. De son caractère, de son orientation dépendra l'organisation future de la production et, partant, la vie des générations de l'avenir.

Plus que jamais, il appartient aux producteurs manuels et intellectuels, aux prolétaires des champs et de l'usine, aux travailleurs du bureau et de la mine, à tous ceux qui exercent une activité productrice de s'unir, de travailler sur leur plan de classe à la réalisation de ce destin.

Si tous les travailleurs : *manuels, techniciens et savants*, tous exploités, quoique diversement, par le capital parasitaire, unissent leurs efforts au sein d'un mouvement synthétique de classe, s'ils savent, au préalable, préparer les cadres

indispensables à la production ; s'ils sont capables, par un effort puissant et bien coordonné, de la libérer de la pieuvre qui la paralyse, la production assurera son rôle naturel, trouvera son équilibre dans tous les domaines, donnera naissance à la prospérité et au bonheur, permettra à l'homme de jouir pleinement de la vie, dans une société vraiment humaine, dont toute exploitation sera bannie. C'est aux syndicats ouvriers qu'il appartient de préparer et de réaliser cette tâche. De son succès dépend le salut de notre espèce.

- Pierre BESNARD

PRODUCTION (COOPÉRATIVES DE)

La production revêt divers aspects. Elle est individuelle ou collective. Nous envisagerons ici un des aspects de la production collective : celle qui, en matière de production industrielle ou de main-d'œuvre ou agricole, est coopérative.

Les coopératives de production industrielle. - Ces coopératives sont des organisations dans lesquelles les producteurs-travailleurs sont eux-mêmes leurs propres entrepreneurs.

La production a, de tout temps, été plus ou moins coopérative. C'est même dans la production, et spécifiquement la production ménagère ou semi-industrielle, qu'on a le plus pratiqué l'entraide : soit pour construire mutuellement des huttes ou des maisons, soit pour s'aider mutuellement dans les travaux de la terre, de la ferme, ou dans la pêche, etc.

Mais pour trouver des coopératives industrielles de production systématiquement et juridiquement créées, il faut arriver au commencement du XIX^e siècle. Fourier a été un des pères de la coopération, en ce qu'il a prédit la constitution des diverses formes coopératives, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliquées, et parmi ces dernières les Phalanstères, qui étaient un amalgame des diverses modalités coopératives. Le type le plus parfait de cette dernière vision fouriériste existe au *Famillistère* de Guise (Aisne) où elle a été créée par un disciple de Fourier : J.-B. Godin.

Mais Fourier n'a été qu'un simple théoricien de la coopération. La première coopérative industrielle de production a été fondée en 1831 par Buchez qui, en vertu de ses idées saint-simoniennes, voulut prêcher le mouvement en marchant. A cet effet, il constitua d'abord une coopérative d'ébénisterie, qui échoua rapidement. Mais celle-ci morte Buchez en créa une autre, en 1834, ouvriers bijoutiers en doré, qui ne disparut qu'en 1873, à la suite de la guerre. Buchez voulait faire accéder tous les travailleurs à la propriété « sans toucher au bien des propriétaires actuels et sans avoir recours à aucune des institutions qu'a fondées la charité bâtarde de la philanthropie moderne ». Ce moyen était pour lui l'association dans le travail, un salaire convenable moyen étant réservé aux coopérateurs, l'accumulation des bénéfices des coopératives de production jusqu'à ce que, peu à peu, ces coopératives parviennent à s'emparer de toute la production. Les coopératives à tendances communistes de Buchez ne connurent pas le succès.

Néanmoins, l'avènement de la II^e République détermina un mouvement favorable à ces organisations. Louis Blanc, en haine de la concurrence, fit de la propagande pour elles, et, après l'expérience des ateliers nationaux de 1848 (qui ne fut en rien coopérative), on en revint aux véritables idées de Louis Blanc. Malgré l'opposition de Thiers, qui se manifesta toujours hostile à toute nouveauté, une avance de trois millions fut votée pour permettre des prêts à ces associations. Ces avances furent si bien attribuées, et les travailleurs unis furent si consciencieux que, lorsqu'on fit le bilan de ces associations, on constata qu'elles avaient remboursé à l'Etat 2.500.000 francs, soit presque tout ce qu'on leur avait avancé ; contrairement à ce que disent les détracteurs de toute émancipation ouvrière, 150 associations avaient été fondées. Malheureusement, elles disparurent emportées par la réaction qui fut la conséquence du Coup d'Etat de 1851 ; car les coopérateurs étaient, dans l'immense majorité des cas, des hommes d'avant-garde. Si donc ces coopératives ont disparu, ce n'est point parce qu'elles avaient été mal gérées, c'est uniquement parce que le pouvoir central les a tuées.

Elles étaient si peu décidées à disparaître, qu'en 1849 elles avaient constitué une Fédération nationale qui, 34 ans plus tard, devait s'appeler la Chambre consultative des associations (aujourd'hui : sociétés) ouvrières de production.

Quand l'Empire devint « libéral » (1867), il se constitua un certain nombre d'associations coopératives de production. Mais la guerre de 1870 et la Commune emportèrent la plupart d'entre elles. Lorsque les proscrits de la Commune rentrèrent, en 1881, ils créèrent d'autres sociétés qui, unies à celles qui existaient encore, se réunirent en 1883 en un congrès national au nombre d'une trentaine et décidèrent la création de la Chambre consultative. En 1885, ces coopératives participèrent à l'Exposition du Travail, en y édifiant et y meublant un pavillon tout entier, qui impressionna vivement l'opinion publique et les Pouvoirs constitués. Le décret du 4 juin 1888, établi par Léon Bourgeois, avec la collaboration de Paul Doumer et Charles Floquet, dota les associations ouvrières de leur premier statut légal. Ce statut a été amélioré en 1920 et il est en instance devant le Conseil d'Etat pour des améliorations nouvelles.

En pleine guerre, le 18 décembre 1915, vote de la loi organique de la coopération de production et des fonds de dotation pour ces associations. Elle a été incorporée en 1927 dans le Code du Travail. Les adversaires des sociétés coopératives de production les représentent comme des gouffres dans lesquels disparaîtraient les richesses du pays. En vérité, depuis l'arrêté ministériel du 15 novembre 1908 jusqu'au 31 décembre 1930, les coopératives de production ont bénéficié de 1.017 prêts ou avances s'élevant à 33.254.000 francs, sur lesquels 18.641.095 francs ont été remboursés. Les pertes ?
2,60 p. 100 de l'argent prêté.

Actuellement, il existe en France 340 coopératives de production, d'industries diverses, adhérant à la Chambre consultative. Elles ont fait, en 1930, environ 210 millions de francs d'affaires. A côté, non adhérentes, 263. Ces 603 coopératives ouvrières groupaient, en 1930, environ 23.000 associés, ayant fait environ 400

millions de francs d'affaires. (D'après les statistiques du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, il existerait 589 coopératives ouvrières de production, dont 564 ont répondu à l'enquête préfectorale permanente. D'après ces statistiques, ces coopératives se répartiraient de la manière suivante : pêcheurs et jardiniers, 11 ; mines et carrières, 9 ; alimentation, 8 ; bois, liège, vannerie, tableterie, 55 ; industries chimiques, 3 ; industries textiles, vêtements et toilette, 31 ; métaux, 49 ; travaux publics et bâtiment, 250 ; travail des pierres, verrerie, 31 ; industries du livre et du papier, 69 ; cuirs et peaux, 10 ; transports et manutention, 26 ; divers, 12.)

A côté de la Chambre consultative, et avec des Conseils d'administration distincts : 1° la Banque coopérative des Sociétés ouvrières de production, qui fait des avances aux sociétés et escompte leur papier ; 2° l'Orphelinat de la Coopération de production, qui aide les orphelins des sociétaires et possède une maison de vacances à Chalo-Saint-Mars, dans la grande banlieue parisienne; 3° la Maison de retraite de Chalo-Saint-Mars, pour les vieux coopérateurs sans famille ; 4° la Caisse de compensation qui attribue des allocations familiales. En outre, la Chambre consultative possède un service de contentieux et d'assurances et un journal bimensuel, *l'Association ouvrière*, qui défend les thèses du mouvement.

La Chambre consultative s'attache à appliquer la formule fouriériste, grâce à quoi on établirait l'harmonie entre le Capital, le Travail et le Talent. Pour le surplus, les coopératives de production s'attachent à réaliser la formule proudhonienne de responsabilité et de liberté dans l'association : « Que le salaire soit proportionné à la nature de la fonction, à l'importance du talent, à l'étendue de la responsabilité. Que tout associé participe aux bénéfices comme aux charges de la compagnie, dans la proportion de ses services. Que chacun soit libre de quitter à volonté l'association, conséquemment de faire régler son compte et liquider ses droits, et réciproquement la compagnie est maîtresse de s'adjoindre toujours de nouveaux membres. » D'autre part, les associations ouvrières travaillent à l'abolition du salariat en réalisant la formule de Charles Gide : « L'abolition du salariat sera simplement la substitution de la démocratie industrielle au patronat et l'abolition du profit par la suppression de tout prélèvement parasitaire sur le produit du travail. »

Programme ambitieux, objectera-t-on, mais pour quelles réalisations ! Il est vrai que les associations ouvrières de production n'ont pas encore pris dans l'Economie nationale, et dans l'Economie mondiale, la place éminente que ses protagonistes aspirent la lui voir s'attribuer. (Néanmoins, les coopératives industrielles de production, adhérentes à l'Alliance coopérative internationale, sont actuellement au nombre de 1.071 groupant 133.000 sociétaires, disposant d'un capital de 225.000.000 francs et ayant fait, en 1931, pour 950.000.000 francs d'affaires.) Mais il serait injuste de juger une méthode d'action aux simples résultats matériels du début. Et, en effet, si les coopératives de production n'ont pas encore, et il s'en faut, englobé dans leur activité toutes les entreprises, malgré tout, elles ont libéré un nombre respectable de salariés des inconvénients du salariat et, à ce titre, elles sont des facteurs éminents au point de vue social.

Le lecteur curieux de l'histoire et de l'évolution de ces coopératives lira avec plaisir et profit, notamment : *La Societa cooperativa de produzione*, d'Ago Rabbona et les *Cours sur les Associations coopératives de production*, au Collège de France, par Charles Gide (1922-1923). Dans leurs ouvrages, ces auteurs étudient ces coopératives sous leurs aspects les plus variés, leurs statuts, les formes diverses (depuis celles à forme autonome jusqu'à celles à forme semi-capitaliste, en passant par celles à forme socialiste et syndicaliste). Parmi les premières, une qui a mal tourné, celle des Lunetiers ; deux dans lesquelles le directeur a autant d'autorité sur les associés qu'un véritable patron : celles des Ferblantiers réunis et celle des Charpentiers de Paris. D'ailleurs, cela n'a pas empêché ces dernières de réussir supérieurement.

Parmi les coopératives du type syndical, l'Association des Tapissiers de Paris ; celle des Fabricants de voitures et la vieille Verrerie ouvrière d'Albi qui, depuis 1930 est devenue une véritable association ouvrière, et non plus une Verrerie ouvrière, ainsi que l'avaient voulu Pelloutier, Hamelin et Yvetot. Parmi les sociétés à type socialiste (d'un socialisme économique), celles qui reçoivent des avances des coopératives de consommation, des communes, de l'Etat, pour fournir un travail déterminé. Mais nous en parlerons à propos des coopératives de main-d'œuvre. Parmi les coopératives ouvrières à caractère semi-capitaliste, la vieille maison Leclair, fondée par Leclair, en 1826. Cette société est très hiérarchisée, afin de sélectionner les associés qui parviendront au sociétariat et à la Direction dans la mesure où ils auront donné des gages de dévouement à l'œuvre commune. Leclair était un patron fouriériste qui commença, en 1842, à instituer dans son entreprise, la participation du personnel aux bénéfices. Pour cela, il fut l'objet de la méfiance de ce personnel et faillit même être jeté en prison pour application d'idées « subversives ». Il s'en tira en affectant de donner à cette répartition des bénéfices un caractère philanthropique, et non point social, comme il le voulait. En 1869, la Société de secours mutuels de la maison Leclair (aujourd'hui Laurent, Fournier et Cie) devint la propriétaire de tout l'avoir social et, de ce chef, aujourd'hui, tous frais payés, les bénéficiaires de l'entreprise sont les retraités de la maison. Leur retraite est fonction de l'âge et des années de présence dans la société.

Le Familistère de Guise est devenu, de par la volonté de son fondateur, J.-B. Godin, une entreprise coopérative du même genre. Elle est très importante, puisqu'elle produit, bon an, mal an, pour 200 millions d'appareils de chauffage.

Les obstacles au développement des coopératives de production résident dans la direction, dans les difficultés à trouver de la clientèle et du capital. Voilà pourquoi, barrées du côté du public qui ne les voit pas toujours avec sympathie, les coopératives ouvrières se sont retournées vers l'Etat pour lui demander des commandes, des prêts à faible intérêt. Ce n'est qu'au prix de grands efforts qu'elles ont pu obtenir tout cela. Un régime satisfaisant d'attribution de contrats gouvernementaux ne fonctionne en leur faveur que depuis octobre 1931.

En Angleterre, les socialistes chrétiens, avec Hingsley, Maurice, Ludlow, Hughes et Vansittart-Neale se mirent à la tête du mouvement coopératif de production industrielle, à la suite d'un voyage de Ludlow en France, à Paris en

1848. Ils eurent à lutter énergiquement contre toutes les puissances établies pour faire adopter leurs idées, presque autant que Robert Owen pour ses entre-communistes du commencement de ce même siècle. La caractéristique des coopératives ouvrières anglaises était de ne pas faire appel à l'Etat. En fait, ce mouvement n'a pas plus réussi (économiquement) en Angleterre qu'en France ; mais, moralement, il a aussi donné des avantages intéressants.

Toutefois, il faut signaler une curieuse évolution que suit la coopération de production industrielle en Grande-Bretagne, et même en France. Il arrive assez souvent que ces coopératives disparaissent; mais non point sans laisser de traces. Elles sont absorbées par les magasins de gros des coopératives de consommation, dont elles deviennent, dans ce cas, des rouages internes, sans que, d'ailleurs, la condition des anciens associés soit diminuée matériellement. Leur liberté n'est pas davantage altérée ; tandis que leur sécurité est augmentée.

A ce point de vue, le lecteur curieux des avantages comparés de la production autonome (par les coopératives ouvrières) et de la production fédéraliste (par les magasins de gros des coopératives de consommation) lira avec profit la thèse que notre regretté ami Claude Gignoux, mort directeur de la « Laborieuse », de Nîmes et président de l' « Union des coopérateurs du Gard », a soutenue dans l'*Almanach de la Coopération française pour 1909*. Elle peut se résumer en ceci : ces deux modalités de la production coopérative présentent, l'une et l'autre, des avantages incontestables. Mais la production autonome ne peut être utilement tentée que dans la petite industrie ou dans les professions où la main essentielle de l'exploitation (maçons, serruriers, charpentiers, peintres, imprimeurs, etc.). La production fédérale est surtout du ressort de la grande industrie, elle doit essentiellement viser la production des denrées de grosse consommation : minoteries, biscuiteries, savonneries, chaussures, vêtements, etc.

Les services de production des magasins de gros anglais occupaient, en 1930, 34.466 personnes dans les usines de tissage, de chocolaterie, de boucherie, de charcuterie, de margarinerie, de savonnerie, de meunerie, de brasserie, de cycles, motos et autos, de poteries, de véneries, d'ameublement, dans la mine de charbon, sur les navires, etc., etc. La même année, tout le personnel administratif et productif comptait 41.205 employés ayant touché 690.385.320 francs de salaires. Le chiffre total du magasin de gros anglais avait été de plus de 10 milliards et demi et la plupart des marchandises vendues par le dit magasin de gros à ses sociétés provenait de ses usines de production. Ce sont là des chiffres impressionnants.

Coopératives spéciales de production. - Il existe un certain nombre de coopératives spéciales, qui relèvent, certes, de la production, mais dont certaines n'ont rien d'ouvrier. La plus célèbre, sinon la plus âgée, la Comédie Française, date de 1643. Charles Gide cite des coopératives d'acteurs de café-concert, à Marseille ; d'auteurs de feuilletons pour journaux ; de coopératives artistiques. Ces années dernières, il s'est créé à Paris la coopérative des *Comédiens associés*.

De ces coopératives artistiques, il convient de rapprocher celles de travail ou de main-d'œuvre. L'origine de ces sociétés paraît être en Italie, où elles sont appelées coopératives de « braccianti ». Les braccianti sont des ouvriers ne

possédant que leurs bras et qui comprennent la nécessité de devenir leurs propres entrepreneurs. Elles remontent à près d'un demi-siècle. La première fut fondée à Ravenne, la patrie de Dante. Lorsque des Communes, des Provinces, ou même l'Etat, ou des particuliers veulent faire exécuter des travaux de dessèchement de marais, d'irrigation, de drainage, construire des canaux, des voies ferrées, des routes, ou produire diverses marchandises, ces coopératives de main-d'œuvre ou de travail interviennent et se substituent à l'entrepreneur qui, auparavant, faisait suer la main-d'œuvre ouvrière à son profit. Le roi d'Italie souscrivit, à titre d'exemple, la plus grande partie du capital de la première coopérative de main-d'œuvre. Son succès a été complet, puisque, actuellement, il y a, en Italie, plus de 3.000 coopératives de braccianti, groupées en 65 fédérations régionales, groupées elles-mêmes en une fédération nationale. Avant la guerre, le ministre Luzzatti inaugura une ligne de chemin de fer d'une trentaine de kilomètres, de Ciano à Reggio-Emilia, entièrement équipée et exploitée par des coopératives de braccianti et sur laquelle les trains partaient et arrivaient à l'heure. En France, il existe aussi quelques coopératives de travail pour le chargement et le déchargement des navires, notamment dans les ports de La Pallice, de Saint-Nazaire, du Havre, et pour la manutention des colis dans les gares de Paris-Etat et à la gare maritime de Calais. De tout temps, ces coopératives ont été fort bien vues par les économistes orthodoxes, notamment par Yves Guyot (qui pourtant n'aimait guère les coopératives). Et certains gros magnats de l'industrie envisagent, comme Ford par exemple, de traiter avec elles pour des fournitures de pièces détachées qui seraient assemblées dans l'usine centrale. Il y aurait, grâce à la distribution à bas prix (coopérative) du courant électrique, la possibilité de décongestionner les grandes entreprises industrielles en les transportant partiellement vers les campagnes, qui seraient à nouveau animées.

Au surplus, les regrettés Frédéric Brunet et Charles Gide ont soutenu qu'un jour viendrait où tous les rouages des communes, des départements et de l'Etat pourraient être confiés à des coopératives de travail, qui les gèreraient sous leur propre responsabilité. Si ce système se généralisait - et il devrait l'être, ne serait-ce que pour rendre les fonctionnaires responsables - la coopération de travail prendrait en France (et ailleurs) une importance que peu de personnes ont soupçonnée jusqu'ici. D'ailleurs, le *Journal Officiel* est entré dans cette voie par le système de la commandite d'atelier, particulièrement étudiée par Yvetot.

Parmi les populations ouvrières, il est une catégorie de travailleurs tout particulièrement exploitée : celle des marins pêcheurs, en raison de leur inorganisation. Les marins pêcheurs sont inorganisés, parce que trop sou ignorants et alcooliques. Depuis plusieurs années, le Crédit maritime a été organisé pour permettre à ces travailleurs de s'émanciper en s'outillant rationnellement pour la pêche. Malheureusement, une fois le poisson pêché, il reste à vendre. Les mareyeurs interviennent alors et le payent bon marché aux pêcheurs, quitte à le revendre cher aux consommateurs. C'est alors que des hommes dévoués sont intervenus et, grâce à la Direction des pêches maritimes, du Service scientifique des pêches, du Crédit maritime mutuel et des fonds de l'Outillage national, ils sont en

train d'édifier dans les ports des Sables-d'Olonne, de La Rochelle, d'Arcachon et de Saint-Jean-de-Luz, des chambres froides et des magasins d'expédition dans lesquels les sardines fraîches congelées à 14° au-dessous de zéro, seront conservées en attendant d'être expédiées dans les centres de consommation, et notamment dans les coopératives de consommateurs.

Dans ses cours au Collège de France, Charles Gide a exposé les résultats remarquables obtenus dans ce sens par les 50 « *positos maritimos* » espagnoles pour la pêche et la vente coopérative du poisson et par les 275 coopératives maritimes de pêcheurs italiens. Ces dernières collaborent avec les municipalités pour l'écoulement du produit de leur pêche.

N'oublions pas, en terminant, les coopératives de travail qui, sous le nom d'artèles, existent en Russie, depuis un temps immémorial, pour la production coopérative des objets de la petite industrie familiale et dont le rôle n'est pas encore terminé, malgré les promesses du fameux Plan quinquennal, renforcé lui-même par un deuxième Plan quinquennal...

Les coopératives agricoles de production. - Le paysan est, instinctivement, rebelle à l'association, parce qu'il considère que lorsqu'il s'associe avec d'autres, il n'est plus libre et, dès lors, sa liberté étant diminuée, il se sent amoindri. Il est fidèle au vieux proverbe : « Qui a un associé a un maître. » Néanmoins, dans une société compliquée comme l'est la société moderne, le paysan ne pouvait guère échapper à la pratique inéluctable de la solidarité. Car un autre proverbe : « Malheur à l'isolé » est toujours d'actualité.

L'association, chez les agriculteurs, se manifeste sous trois formes essentielles : le syndicat, la mutuelle, la coopérative. (Voir notamment le cours de Charles Gide au Collège de France, sur les *Associations coopératives agricoles*, décembre 1924-mars 1925.)

Le syndicat agricole, comme le syndicat ouvrier, a été, à l'origine, un groupement de défense professionnelle des agriculteurs. Les syndicats agricoles étaient déjà en puissance dans la loi des associations syndicales entre propriétaires voisins et chargées d'exécuter des travaux d'intérêt commun, et même d'intérêt général, tels que dessèchements, irrigations, drainages, digues contre les inondations. Mais le véritable statut légal des syndicats agricoles professionnels fut établi par la loi du 21 mars 1884, qui légalise les syndicats chargés de la défense des intérêts économiques, industriels et commerciaux. Les agriculteurs allaient être oubliés lorsqu' un sénateur droitier du Doubs, M. Ondet, demanda qu'on ajoutât « et agricoles », et les agriculteurs purent bénéficier, eux aussi, des avantages de l'association syndicale professionnelle.

Généralement, et notamment à l'origine, ces syndicats agricoles ont borné leur activité à des buts strictement professionnels, de défense et de propagande corporative. Ils ont publié des journaux à cet effet. Mais, peu à peu, ils ont compris que leur activité devait être organique. A cette époque, les agriculteurs étaient odieusement exploités par des mercantis qui, profitant des conseils que donnait la presse agricole d'utiliser les engrais pour améliorer le rendement des terres,

abusaient de leur candeur pour leur vendre des engrais de mauvaise qualité à des prix excessifs. Mêmes procédés blâmables en ce qui concerne les semences et, en général, tous produits, matériaux et cheptels nécessaires à l'exercice de la production agricole. On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que les excès du commerce privé ont été, pour une large part, les responsables du succès des syndicats agricoles. Depuis 1884 à nos jours, ce succès n'a fait que s'affirmer, et, maintenant, la plupart des agriculteurs sont groupés dans leurs organisations syndicales, qui deviennent de plus en plus complexes. En effet, à côté des services syndicaux proprement dits, il s'est greffé le plus souvent sur eux des organisations diverses, tendant à renforcer la position des syndiqués. Ce sont les Caisses agricoles mutuelles de crédit, qui avancent à bon compte des fonds aux agriculteurs désireux d'emprunter : soit pour acheter de la terre, soit pour faire bâtir, soit pour perfectionner l'outillage ou le cheptel de la ferme, soit pour acheter des engrais, soit même pour attendre le moment favorable de vendre les récoltes engrangées. D'autre part, le paysan est tenu, s'il est tant soit peu prévoyant, de s'assurer contre l'incendie de sa ferme, de ses récoltes, contre la mortalité du bétail, contre la grêle, contre les accidents à son personnel et à son cheptel, contre la maladie, la vieillesse (assurances sociales).

Or, au début, les grandes compagnies capitalistes d'assurances et de crédit affectaient de mépriser cette clientèle « peu intéressante » qui, se voyant dédaignée par ces grandes puissances capitalistes, a dû faire ses affaires elle-même en créant des institutions *ad hoc*. (Voir l'article de M. Patier, dans la *Correspondance coopérative* de septembre 1931, sur les rouages de la Fédération nationale de la Mutualité et de la Coopération agricoles et leur fonctionnement.) Actuellement, cette Fédération groupe près de 600 organisations pour la plupart à cadre départemental ou régional, représentant elles-mêmes près de 20.000 associations locales, dépassant plus d'un million d'agriculteurs adhérents. Chose curieuse, les grandes puissances d'assurances et de crédit qui, à l'origine, se moquaient des agriculteurs assez audacieux pour vouloir participer à une vie solidariste, recherchent, maintenant que ces organisations agricoles mutuelles ont fait leurs preuves, la clientèle de ces organisations, ou en combattent sournoisement certaines, jusqu'au jour où, la preuve étant faite de leur vitalité, elles rechercheront - trop tard - leur clientèle ...

Au début, lorsque les agriculteurs achetèrent des produits en gros (pour bénéficier d'avantages à l'achat et au transport), ils se répartirent ces produits en gare, « à la bonne arrivée », de manière à réduire les frais généraux au strict minimum. Mais, peu à peu, lorsque le nombre des acheteurs augmenta, et surtout des petits agriculteurs ne disposant parfois pas de la place nécessaire à l'entreposage de ces produits, les syndicats agricoles durent stocker les excédents des produits répartis « sur wagon », quitte à les majorer quelque peu, pour couvrir les frais de manutention et de stockage. Ils pensaient ne point mal faire en agissant ainsi. Les adversaires de l'émancipation paysanne les firent pour « abus de fonction ». Effectivement, l'entreposage et la manipulation des produits pour la ferme dépassaient le cadre de la loi du 21 mars 1884. Les

agriculteurs contournèrent ces difficultés en constituant des coopératives agricoles qui, pour commencer, s'attachèrent le plus souvent à répartir les produits nécessaires à l'exercice de la profession agricole. Mais, logiquement, ayant acheté à leur coopérative *agricole* de la graisse pour les sabots des animaux, de la paille mélassée, des tourteaux pour les animaux de la ferme, ils en vinrent, par assimilation, à demander à cette coopérative du saindoux et de la margarine, du sucre, des légumes, du café, de l'épicerie pour le personnel de la ferme et ces coopératives, strictement agricoles au début, devinrent, par la force des circonstances, des coopératives générales de consommation, au grand dam des commerçants qui voyaient leur activité s'étendre.

Mais ce n'est pas tout de s'approvisionner à bon compte, d'obtenir du crédit à bon compte, et de produire des denrées dans de meilleures conditions. De tout temps, entre le producteur paysan et le consommateur, des intermédiaires se sont glissés, dont la mission a été de payer les denrées agricoles le meilleur marché possible au producteur pour les transformer et pour les vendre le plus cher possible au consommateur, une fois transformées. Et, parmi les consommateurs, des mêmes producteurs de denrées agricoles qui, par là producteur et de consommateur. L'idée devait donc venir aux agriculteurs de vendre et de transformer eux-mêmes les denrées produites sur leurs fermes.

Les coopératives de vente ont obtenu des résultats remarquables, là où les associés sont capables de se discipliner. Le principal obstacle qui se dresse devant eux est la déplorable habitude qu'ont certains agriculteurs de « farder » les colis de légumes et de fruits ; c'est-à-dire de placer à la surface des colis des légumes et des fruits irréprochables, tandis que ceux du dessous sont de mauvaise ou de deuxième ou de troisième qualité. Heureusement, bien des syndicats ou coopératives agricoles luttent délibérément contre ces tristes pratiques qui ruinent la confiance des acheteurs dans les expéditions non contrôlées de primeurs. Les primeurs en provenance notamment des coopératives agricoles de l'Afrique du Sud, de Californie, du Canada, d'Italie, etc., se font remarquer par la correction avec laquelle les qualités expédiées correspondent aux qualités promises. Ces organisations sont arrivées à ce louable résultat en pénalisant sévèrement et impitoyablement les producteurs qui se permettent de farder les colis. En Italie, tout colis fardé est culbuté ; son contenu livré aux gamins et le fraudeur puni. Dans la plupart de ces pays, l'expédition des primeurs appelle à son aide les entrepôts, les wagons et les navires frigorifiques. En outre, les colis sont munis d'étiquettes représentant exactement les primeurs qu'ils contiennent et portent, à côté du nom de la coopérative expéditrice, le nom de l'expéditeur-producteur.

En plus des primeurs (fruits et légumes), les coopératives de vente expédient des fleurs, des oeufs, du lait, des lapins, de la volaille, de la laine, du coton, du tabac, des céréales, du bétail, des poissons (des Dombes ou des Mers). Les coopératives céréalières des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ont rendu de précieux services aux producteurs de blé de ces pays, malgré la crise grave qui, ces années dernières, a sévi, et sévit encore chez les céréaliers de tous pays.

Les coopératives agricoles de production proprement dites ne datent pas

d'hier. Elles sont, elles aussi, les filles de la nécessité. De temps immémorial, elles existent dans les montagnes du Jura et de la Savoie où, pour fabriquer les fromages de ces régions, il fallait, il faut mettre en œuvre de grandes quantités de lait. D'où nécessité de réunir, au même lieu et au même moment beaucoup de lait. Dans ces conditions, les vaches sont, certes, stabulées chez leurs propriétaires ; mais, durant les journées d'hiver et durant la bonne saison, elles sont confiées à des gardiens qui les rassemblent et qui travaillent leur lait pour la production du fameux fromage de gruyère et des tomes de Savoie, lesquels sont fabriqués dans des fruitières coopératives. Il est vrai que, dans certains cas, des fromagers capitalistes achètent le lait des vaches et les paysans qui se débarrassent du souci de le traiter expient cruellement leur manque d'initiative, en ne touchant de leur lait que des prix de famine.

C'est par dizaines de milliers qu'on trouve dans le monde des beurreries-laiteries coopératives, généralement appelées laiteries, du nom sans doute du produit qui y est traité. Les premières de ces laiteries datent du commencement du XIX^e siècle, dans le canton de Vaud (Suisse). Puis, elles se développèrent en Italie et, de là, elles passèrent en 1880 au Danemark, où elles ont pris un essor vraiment remarquable. Mais, de 1870 à 1880, les vignobles des Charentes et du Poitou furent ravagés par le phylloxéra. Les paysans de cette région étaient ruinés. Ils remplacèrent leurs vignes par des prairies sur lesquelles les vaches vivaient, mais le lait de ces vaches était maigrement payé par les industriels qui daignaient acheter le lait des paysans pour le transformer en beurre.

C'est alors qu'un modeste instituteur nommé Biraud eut l'idée géniale d'inviter ses compatriotes à constituer une laiterie coopérative qui a été un exemple fécond pour les agriculteurs non seulement de la région, mais encore pour ceux de la France entière. Ces laiteries coopératives se sont fédérées et, de nos jours, elles groupent environ 130 sociétés, comptant 75.000 membres, propriétaires de 200.000 vaches produisant environ 15 millions de kilos de beurre par an. L'exemple des agriculteurs des Charentes et du Poitou a été imité ailleurs, au point qu'aujourd'hui, il existe en France 300 laiteries coopératives qui rémunèrent convenablement l'effort de leurs sociétaires. Au point de vue technique, ces laiteries coopératives ont réalisé de grands progrès. D'abord, le lait est écrémé et travaillé tous les jours. De cette façon, la crème du lait fournit un beurre jamais rance, mais qui, au contraire, a un très agréable goût de noisette. Pour obtenir cet appréciable résultat, les laiteries coopératives ont discipliné leurs adhérents. Ces derniers payent une cotisation grâce à quoi ils assurent le salaire d'un agent qui se promène dans les champs des sociétaires et qui les met à l'amende s'il trouve dans ces champs des herbes qui, mangées par les vaches, pourraient communiquer un mauvais goût au lait fourni à la laiterie coopérative. L'ail est l'herbe la plus redoutable et la plus redoutée. Les laiteries coopératives possèdent des installations scientifiques remarquables. Le beurre fait, elles l'évacuent rapidement, en des wagons frigorifiques (appartenant à la Fédération) qui l'apporteront sur le marché de Paris ou anglais. Les laiteries coopératives sélectionnent le bétail qui produira le lait. Elles le font en agissant sur les taureaux d'une part et sur les vaches laitières d'autre part.

Un autre avantage des laiteries coopératives consiste dans l'utilisation des sous-produits. Lorsqu'on a extrait la crème du lait pour en faire du beurre, il reste encore le petit-lait dans lequel il y a encore des matières grasses et azotées. Souvent, en Danemark notamment, ce petit-lait est rendu aux agriculteurs au prorata de leurs apports laitiers. Il sert à engraisser des porcs, mélangé notamment avec de la farine de soja, légume d'Extrême-Orient. Ces porcs sélectionnés, adaptés à la production du bacon, lard maigre très apprécié des Anglais, sont expédiés surtout en Grande-Bretagne qui fournit d'énormes débouchés à la production des abattoirs coopératifs danois. D'autres fois, le petit-lait dont l'écémage n'a point été trop « poussé » sert à fabriquer du fromage plus ou moins maigre. D'autres fois encore, par des procédés spéciaux, il sert à produire de la caséine, qui fournit des produits alimentaires « reconstituants » ou qui sert à fabriquer des objets divers pour lesquels on se servait auparavant d'ivoire, d'écaïlle, de celluloid.

Les caves coopératives ont pris une importance vraiment inattendue, étant donné l'esprit féroce individualiste des producteurs de vin, et surtout des viticulteurs français. La première cave coopérative a été constituée en 1869, en Rhénanie et, en France, au commencement de ce siècle, à la suite de la mévente des vins, dans l'Hérault. Parce que le raisin des propriétaires est mis en commun et travaillé dans de bonnes conditions, il rend davantage de vin, qui est meilleur que celui produit par des procédés primitifs. D'autre part, les acheteurs étant certains de trouver dans les caves coopératives des vins de qualités constantes, « typisés », ces dernières le vendent mieux que ne le feraient de petits vigneron isolés, sans défense. Les caves coopératives se sont tellement développées dans les régions vinicoles de France, notamment des cinq départements gros producteurs de vin que, dans quelques années, le vin produit dans cette région ne le sera que coopérativement. Un jour viendra même où les caves coopératives, à la recherche de nouveaux débouchés pour les produits de la vigne, s'occuperont d'abord d'écouler les raisins de table de leurs adhérents, puis de fabriquer des jus de raisins pasteurisés, des sirops, des confitures, des gelées, des marmelades, des concentrés, des miels, des « saucissons », des « nougats » de raisins (simples et composés). Même, avec les marcs frais du pressurage des raisins, ils pourront fabriquer de délicieuses confitures stabilisées de raisins (procédé Monti) qui reviendront bon marché. En attendant, le marc du raisin des caves coopératives est « lavé » pour en extraire les dernières traces de vin qui, distillées, fournissent de l'alcool ; il est ensuite desséché et comprimé pour devenir tourteau pour la nourriture du bétail, ou encore engrais pour la vigne. Mais les caves coopératives ont réussi à séparer les pépins des raisins restant dans le marc et ces pépins, broyés et traités par le sulfure de carbone, fournissent 3 à 4 p. 100 du poids du raisin d'une huile excellente pour graisser les machines et les moteurs d'aviation. Mais comme le graissage des machines et moteurs n'absorberait point toute cette huile, une bonne partie est transformée en savon.

Si bien qu'on peut dire de mes compatriotes à peu près ce qu'on dit des Napolitains qui, avec une pastèque, mangent, boivent et se débarbouillent : « les viticulteurs, avec leur raisin, mangent, boivent et se débarbouillent ».

Mais ce n'est pas tout, pour des agriculteurs, de produire ; il faut écouler leurs denrées. Les intermédiaires les guettent pour les exploiter. Voilà pourquoi un certain nombre ont créé des meuneries coopératives pour transformer eux-mêmes leur blé en farine et la vendre. D'autres ont créé des sociétés d'élevage du bétail qui louent en bloc des montagnes entières, des « alpages », où ils mèneront paître leur bétail qui, ensuite sera abattu dans des abattoirs industriels.

Il existe encore des formes très nombreuses de coopératives agricoles de production : des huileries coopératives, des coopératives pour la collecte, la préparation et la vente du tabac (tabacoops) d'Algérie, de Bulgarie, de Roumanie, etc.; des tomacoops (d'Algérie) pour la fabrication de conserves de tomates, de confitures, de sirop de raisin ; des distilleries coopératives de betteraves, de pommes de terre, de fleurs ; des confitureries et des conserveries coopératives. Lorsque les fruits et les légumes sont vendus à vil prix, les producteurs transforment les excédents en conserves ou en confitures, notamment à Perpignan (Pyrénées-Orientales) et à Echevannes-Saint-Marcel (S.-et-L.). Dans le Var et les Alpes-Maritimes, il existe plusieurs coopératives pour la fabrication des essences de fleurs de la région.

D'autres coopératives se créent un peu partout, sur le type des sociétés d'intérêt collectif agricoles, préconisées par M. Alfred Nast, l'auteur du *Code de la Coopération*, pour produire et utiliser l'électricité à la campagne. Quelquefois, elles se bornent à l'acheter en gros et à la répartir. Elles sont alors des coopératives de consommation. D'autres la répartissent entre les sociétaires des coopératives d'outillage agricole, qui défoncent et labourent les terres de leurs associés.

Dans son *Cours d'Economie politique*, Charles Gide évaluait, en 1929, à 5.000 environ le nombre des coopératives agricoles recensées en France. Parmi elles, 2.072 laiteries, beurreries, caséineries et fromageries, 628 caves et distilleries, 559 meuneries et boulangeries, 47 huileries, 1.069 coopératives de battage et d'utilisation de matériel agricole, 293 d'achat en commun et diverses.

Dans la *Correspondance coopérative* de février 1932, M. Pierre Moreau, délégué technique de la Fédération nationale de la Mutualité et de la Coopération agricoles, estimait que, depuis, le nombre de ces coopératives n'a cessé d'augmenter et que lorsque la Caisse nationale de Crédit agricole aura mis à jour sa statistique détaillée des coopératives agricoles, ces dernières atteindront sans doute le nombre de 6.000.

Et il en est des coopératives agricoles comme des assurances agricoles. Au début, le grand capitalisme des Intérêts économiques a affecté de les mépriser ; mais maintenant que ces coopératives tendent, par leur simple et rationnel développement, à se substituer aux transformateurs de denrées agricoles, ces mêmes grands Intérêts économiques s'attachent à leur mener la vie dure. Ils réussissent assez souvent à paralyser leur activité, sous divers prétextes ; ainsi, tandis que la Coopération agricole s'efforçait d'entrer en relations directes et organiques avec la Coopération de consommation, grâce à un statut de coopératives mixtes (proposition de loi Chanal), les adversaires de ces institutions ont réussi à « mettre en carafe » à la Chambre, cette proposition de loi votée par le Sénat.

De même, ils ont réussi à « mettre en carafe » devant la Chambre le Statut légal des coopératives agricoles de production.

L'Alliance coopérative internationale ne groupe malheureusement pas toutes les coopératives agricoles du monde. Néanmoins, elle réunissait dans son sein, au commencement de cette année, plus de 24.000 de ces sociétés, groupant 1.380.000 membres, avec un capital de 325 millions de francs et ayant fait, en 1931, 9.400 millions de francs d'affaires.

A côté des coopératives agricoles de production proprement dites, il existe en Italie, nous l'avons vu, déjà, des coopératives de *braccianti*. Elles ont supérieurement aidé l'Italie à détruire et à exploiter les fameux latifundia (grosses propriétés non cultivées et qui ont, dès la Rome ancienne, « perdu l'Italie »). Mais si ces coopératives de travail s'occupent surtout d'équiper des terres et même d'édifier des fermes, lorsque ces dernières sont en état de produire, des coopératives d'affermage se substituent à elles, qui exploitent les terres équipées, et payent une redevance aux propriétaires individuels ou aux collectivités propriétaires. Il semble qu'il existe actuellement environ 100.000 hectares équipés et travaillés coopérativement en Italie. De grands espaces sont cultivés par des coopératives d'affermage d'anciens combattants qui, notamment, en Toscane, près de Pise, ont fait des travaux remarquables de dessèchement et d'équipement. Mais si M. Mussolini a sérieusement encouragé ces coopératives, n'oublions pas que, pour asseoir son régime, il a détruit de nombreuses maisons du peuple, qui donnaient asile à beaucoup de ces sociétés. Les éléments les plus vivants parmi elles se sont réfugiés en France, à l'avènement du fascisme. Ces coopératives de *braccianti* se sont reconstituées et ont entrepris des travaux sur les voies ferrées et ont donné toute satisfaction aux compagnies et sociétés qui ont utilisé leurs services.

Par ailleurs, en Europe centrale et orientale, de très nombreuses coopératives agricoles se sont créées pour permettre aux paysans à qui la terre a été donnée de l'exploiter : d'intensifier leur production (par l'adoption de procédés de culture perfectionnés), de mieux transformer, de mieux vendre et de mieux utiliser le produit de leurs récoltes. C'est là-bas, dans le désarroi total d'après-guerre, que les paysans ont pu apprécier les mérites de la coopération en agriculture.

Les Coopératives mixtes de producteurs et de consommateurs. - Depuis qu'il existe des coopératives agricoles de production et des coopératives de consommation (avec leurs magasins de gros), il ne manque pas de militants pour déclarer que les premières doivent vendre directement les denrées qu'elles produisent aux organisations coopératives de consommateurs. Le champion principal de cette tactique a été, à travers le monde, le Docteur V. Totomiantz, ancien professeur à l'Université de Moscou, organisateur éminent des coopératives russes avant la guerre. Il a même parcouru le monde pour prêcher cet accord indispensable. Malheureusement, si des relations de cette sorte se sont établies entre les coopératives agricoles irlandaises, danoises et les anglaises, et en Allemagne aussi, malheureusement, en bien d'autres pays, il n'en a pas été de même. C'est alors que nous avons préconisé, dès après la guerre, la création de coopératives mixtes de

producteurs et de consommateurs. Ces hommes groupés dans les mêmes coopératives, sentiraient, dès lors, qu'ils ont les mêmes intérêts et pourraient aisément mieux s'entendre. Malheureusement les juristes ont estimé que l'entente serait plus facile si une loi intervenait pour régler ces accords organiques. Nous avons vu que sous la pression des grands Intérêts économiques, la Chambre n'a même pas discuté la proposition de loi Chanal, votée par le Sénat, à la demande notamment de deux anciens ministres de l'Agriculture, MM. le Docteur Chauveau et Fernand David, et qui avait été préconisée comme base d'action pratique par la Fédération nationale de la Mutualité et de la Coopération agricoles et par la Fédération nationale des Coopératives de consommation.

Cette proposition a été reprise par les grandes organisations coopératives internationales, notamment aux congrès de l'Alliance coopérative internationale de Bâle, de Stockholm, de Gand et de Vienne. Grâce à feu Albert Thomas, directeur du Bureau international du Travail, une commission consultative mixte composée de représentants de ce même Bureau et de l'Institut international d'Agriculture a été nommée, qui a préconisé la collaboration étroite des producteurs et des consommateurs en des coopératives mixtes, de manière à réduire les différences scandaleuses qui existent entre les prix à la production et ceux à la consommation, beaucoup sous l'influence d'intermédiaires onéreux et superflus. En septembre 1925, M. C. Chaumet, ministre de l'Agriculture, a cité le cas typique du blé « acheté à Bordeaux et vendu dans un département du centre, et *qui est passé entre les mains de dix courtiers dont aucun n'a pris livraison, mais dont tous ont pris bénéfice !* » Dans son cours au Collège de France, Charles Gide a rappelé la parole du président Coolidge déclarant que « le prix payé par le consommateur est hors de proportion avec celui reçu par le producteur ». Pourquoi ? - Parce que, des statistiques officielles, aux Etats producteurs 7 milliards et demi de dollars étaient payées par les consommateurs 22 milliards de dollars : soit environ 3 fois plus à la consommation qu'à la production. Or, aux Etats-Unis, il y a un détaillant pour 80 consommateurs. Et les Américains trouvent ce nombre excessif. Que diraient-ils si, comme en France, il y avait un détaillant pour 33 clients ?...

Les coopératives allemandes de consommation ont, depuis longtemps, essayé d'entrer en relations directes avec les agriculteurs. Mais elles ont souvent éprouvé, de ce côté, de sérieux mécomptes. Toutefois, elles ont eu de réelles satisfactions de leurs relations avec les coopératives d'utilisation et de vente de bétail qui sont au nombre d'un millier en Allemagne. En 1931, elles ont vendu 2.314.000 têtes de bétail pour une somme totale de 254 millions de marks. En 1930, le magasin de gros des coopératives allemandes de consommation leur a acheté pour près de 12 millions de marks.

Le magasin de gros des coopératives autrichiennes de consommation est devenu l'agent direct des relations entre ses sociétés et celles de production de haricots et de semences.

Le magasin de gros des coopératives françaises de consommation est l'agent des coopératives grecques et bulgares, pour l'écoulement en France de raisins de

Corinthe et de tabacs produits et préparés par les coopératives de production de ces produits.

Lorsque, il y a de cela quelques années, l'Union coopérative suédoise, « Kooperativa Forbandet », voulut relier sa fameuse minoterie des « Trois couronnes » au chemin de fer, elle dut acheter une usine de superphosphates. L'opération se légitimait en outre par le fait que 60.000 membres des coopératives suédoises de consommation sont des paysans. Mais, d'autre part, les coopératives agricoles suédoises comptent beaucoup de membres et ne possèdent pas d'usine de superphosphates et elles voulaient résister au cartel des phosphatiers suédois. Cette usine vient de devenir la co-propriété de deux organisations coopératives, qui peuvent désormais contrôler les prix des phosphatiers suédois.

Depuis plusieurs années, les pools coopératifs canadiens du blé vendent d'importantes quantités de leur production aux Wholesales (magasins coopératifs de gros) de la Grande-Bretagne et, en échange, ils leur achètent bon nombre de produits fabriqués dans les usines des dits magasins de gros. En outre, les coopérateurs canadiens font une forte propagande coopérative auprès de leur population agricole, afin de réaliser le programme coopératif qui tend à mettre en relations directes les producteurs et les consommateurs. Charles Gide a écrit, en effet :

« L'association coopérative supprime tous les rouages inutiles ; elle fera parvenir, par les voies les plus directes, la richesse des moins du producteur dans celles du consommateur, et l'argent, en retour, des mains du consommateur dans celles du producteur. »

On comprend aisément que si toute l'activité économique était coopératisée, de très nombreux intermédiaires seraient fatalement éliminés, depuis les plus faibles jusqu'aux plus grands. Cela explique les oppositions, ouvertes ou sournoises que la Coopération sous toutes ses formes trouve devant elle, de la part des grands Intérêts économiques, appuyés par ses « utilités », les petits commerçants, et la lutte qui se poursuit entre la Coopération (sous toutes ses formes) et les dits grands Intérêts économiques, et leurs sportulaires (voir notamment la *Correspondance coopérative* de novembre, décembre 1931 et janvier et juin-juillet 1932).

Les coopératives de la Nouvelle-Zélande ont créé, en 1921, une agence mixte chargée de faciliter l'écoulement des beurres et des fromages d'abord, et des viandes ensuite, des coopératives agricoles de production auprès des coopératives de consommation de Grande-Bretagne. La proportion des produits livrés par les sociétés agricoles à celles de consommation a été, en. 1929, de 50 à 65 p. 100 des expéditions totales des premières. En 1929, cette agence a atteint près de 2 millions de livres sterling : 940.000 pour le fromage, 535.000 pour le beurre, 500.000 pour la viande.

D'autre part, les Wholesales de la Grande-Bretagne font des avances, à faible intérêt, aux coopératives céréalières d'Australie qui, à la récolte, ont besoin de fonds pour faire elles-mêmes, à la livraison, des avances aux producteurs associés, apporteurs de blé.

En 1931, le Comité économique de la Société des Nations a consacré un rapport très documenté sur la crise agricole. Il a déclaré notamment qu'il ne faut pas « chercher par des mesures protectionnistes un remède au manque d'équilibre économique ». En revanche, devant le nombre excessif d'intermédiaires, il a souhaité « l'établissement de relations commerciales entre producteurs associés, unis par des organisations coopératives liées organiquement les unes aux autres et possédant même des institutions communes ».

Comme on le voit, la Coopération, si elle tend à fortifier, c'est incontestable, la position des petits propriétaires, des ouvriers ou des artisans associés, tend, par contre, à éliminer les parasites, grands et petits, qui exploitent à la fois les producteurs et les consommateurs. A ce titre - et ses adversaires se chargent de le déclarer et de le faire publier par leurs plumitifs - elle est une puissance économique très révolutionnaire. Elle a le mérite, essentiel, à mes yeux, de créer de l'entraide, de la compétence intellectuelle et professionnelle et de la responsabilité dans un monde qui ne brille point précisément à ces points de vue. Et c'est là un motif qui me fait et doit faire apprécier les organisations coopératives sous toutes leurs formes, dans la mesure où elles tendent à émanciper, même pour leur propre succès, le Tiers-Oublié, le Consommateur, sans lequel la vie économique ne peut se concevoir.

- A. DAUDÉ-BANCEL.

Accueil

PRODUIRE

Produire ne se rapporte qu'à l'homme ; et celui-ci produit en raison de ses besoins, de ses aptitudes et de sa volonté : c'est-à-dire suivant son travail. On dit, assez souvent, et surtout chez les économistes bourgeois et matérialistes : « La terre produit, le capital produit, les machines produisent. » Rien n'est plus dangereux, socialement, qu'un pareil langage qui a, jusqu'ici, justifié l'exploitation des masses. C'est sur ce triste *abus* des mots qu'est fondée la science économique contemporaine. C'est en mettant sur un pied d'égalité le *fonctionnement* et le *travail* que les classes dirigeantes et possédantes acculent, par des stratagèmes spécieux, les prolétaires au paupérisme et à la mort par la misère, le suicide ou le crime.

On ne produit que moralement, et non automatiquement, car la production, pour être telle, nécessite de l'intelligence et de l'instruction. Détruire est l'opposé de produire ou plus exactement, par rapport à l'homme, c'est produire dans un sens opposé, étant donné qu'il faut, dans certains cas, préalablement détruire pour produire réellement.

Résumons-nous. Produire c'est être homme ; c'est faire usage de l'intelligence pour *modifier* soit le sol lui-même, soit des produits du travail, de l'intelligence, sur le sol. Mais l'organisation actuelle de la société, de la propriété générale, donne une production désordonnée qui ne profite qu'à une minorité, aux maîtres de l'heure. Une organisation rationnelle serait le contraire de celle de nos jours ; elle donnerait à chacun le fruit de son travail, le résultat de ses efforts. La production se ferait en accord avec la justice.

- Elie SOUBEYRAN.

Accueil

PROFESSEUR n. m. (du latin *professor*, même signi

La plupart des professeurs enseignent ce dont ils ne connaissent pas un traître mot. Plus ils sont ignorants, plus ils se croient savants. Cela porte à être modeste. En voyant ces faiseurs d'embarras, on se refuse à parler pour ne rien dire. Il faut vraiment être sûr de soi, ne pas avoir de sa personne une petite opinion pour se croire capable d'enseigner quelque chose à quelqu'un. Et en serait-on capable, de par un labeur acharné, des études spéciales, des recherches inlassablement poursuivies, un acquis scientifique véridique (certains énergumènes de réunion publique), que ce serait faire acte d'autorité que d'affirmer : « Ceci est vrai, ceci est faux. » Celui qui enseigne fait acte d'autorité, la plupart du temps. Ne pourrait-il pas plu nous pouvons écrire, par plus rien de ridicule. Cela est utile et contribue à annihiler l'œuvre nuisible du pseudo enseignement.

Il y a des gens qui savent beaucoup de choses, mais sont incapables de les enseigner. C'est qu'ils manquent de cet enthousiasme, de cette sincérité, de cette foi qui communiquent de la vie aux études les plus arides et les font aimer des profanes. Celui qui enseigne doit créer : il ne saurait se contenter de répéter ce qui a été dit avant lui. Et il crée, s'il pense par lui-même et si ses auditeurs apprennent, à son contact, à penser par eux. Sans suivre la méthode traditionnelle, sans s'astreindre à des règles factices, il fait entrer dans les cerveaux plus de vérités que les pédagogues avec leurs plans et leurs fiches. À quoi sert-il de prendre des notes si vous n'êtes pas capable d'en tirer parti ?

Le professeur répète pendant vingt, trente ans la même leçon apprise par cœur, sans rien changer à sa manière, les mots se succédant dans le même ordre, accompagnés des mêmes gestes mécaniques. Le professeur ne vit pas et tue ceux qui l'écoutent. Son enseigne savant, mais mortel. Pendant des années, de vieux professeurs rabâchent les mêmes banales mêmes ton insipide, et sans une erreur de mémoire. Ce sont d'excellents professeurs pour ceux qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez.

Ces gens-là ne savent pas lire : comment apprennent-ils à lire ? L'auteur, ils ne voient que ses défauts. Ce qu'il y a d'original chez un écrivain, ils le passent sous silence. Ils expurgent les œuvres des penseurs et les mettent à la portée des esprits faibles. Ils en font des enfants bien sages, sans une idée, peu subversifs, ressemblant à tout le monde. Alors, « les

familles » sont rassurées : Molière, Racine, Victor Hugo ne risquent point de corrompre la jeunesse.

Le professeur « idéal » est un camarade dont la tâche consiste, en plus de la tâche quotidienne qu'il remplit pour vivre, à mettre à la portée de son audi humain, à faciliter aux intelligences l'accès de ses merveilles, sans rien leur demander en échange que leur attention. Le professeur qui agit uniquement pour instruire ses élèves est pareil au médecin qui soigne ses malades sans se faire payer et à l'avocat qui donne ses conseils sans recevoir d'honoraires. Le professeur ne voit pas dans ce qu'il ensei moyen d'enri des caractères. Laissons aux bourgeois leur conception de l'enseignement : qu'ils instruisent les gens en recevant d'eux un salaire, ou qu'ils mendient des applaudissements, cela les regarde.

Si le professeur idéal est un être rare, par contre on trouve une infinité de « professeurs » qui ne se rendent pas compte de ce que c'est qu'enseigner. Instruire la jeunesse, pour eux, c'est former des âmes bourgeoises, prêtes à toutes les servitudes.

Les professeurs forment au sein de la société une caste peu intéressante. Ils peuvent être très calés, mais ils n'ont pas d'idées personnelles. Tout ce qu'ils disent, ils l'ont emprunté aux autres. Leur science est purement livresque. Ils compilent, ils compilent... Compiler est l'unique tâche du professeur. Avouez qu'elle est absurde. Ils accumulent fiches sur fiches, écrivent de gros bou accouchent de lourdes thèses ; mais une fois qu'on a ôté les dates, les menus faits, les racontars et les potins, rien ne reste des recherches de ces savantissi cela est évi acquièrent leurs grades en se donnant beaucoup de mal : ils y arrivent à force d'étouffer le peu d'originalité qu'ils possèdent. Ils pas d'autodidactes leur sont supérieurs, qui n'ont ni titres, ni diplômes ! On peut être agrégé et n'être qu'un idiot. De cet enseignement amorphe, et combien neutre, il ne résulte aucun profit pour les individus. Tout lyrisme en est banni. Les coups d'aile sont proscrits. Être terne, plat et monotone pour parler à des élèves, tel est le mot d'ordre. Quand je vois certaines têtes de « professeurs », je m'enfuis. Certaines institutrices m'horripilent. Et dire que ces pauvres gens ont pour mission de faire l'éducation du peuple !

Le professeur idéal est celui qui n'a pas l'air d'un professeur. Il n'a rien du pédant ni du cuistre. Il est tolérant, conciliant. Et il ne croit pas qu'on est savant parce qu'on est ennuyeux.

L'esprit d'un enseignement sincère est « a-dogmatique ». Il cherche dans tous les sens la vérité. Il utilise toutes les méthodes. Il n'est pas exclusif. La liberté de pensée est à la base de toute éducation vivante.

L'éducateur doit être un initiateur. Il doit nous initier à ce qui rend la vie digne d'être vécue : l'art, la beauté, l'amour. Toute éducation vraiment digne de ce nom s'adresse à la fois à l'intelligence et à la sensibilité qu'elle se charge d'éveiller.

Il existe une différence entre l'initiateur et l'être conventionnel connu sous le nom de professeur.

L'ini

eux-mêmes, mais des hommes qui, en toute circonstance, affirment leur personnalité.

Le pédagogue dit : « Mes élèves », comme il dirait : « Mes poules, mes cochons. » C'est un mercanti qui possède l'âme d'un vieux propriétaire endurci. Il ne faut pas qu'on touche à son bien. Il considère ses élèves comme sa chose, dont il fait ce qu'il veut et dont il tire ce qu'il peut.

L'« autorité » du maître sur ses élèves — ici, le mot autorité a un sens — ne peut résulter que de la confiance qu'il leur inspire, précisément parce qu'il ne fait pas sur eux acte d'autorité. Le véritable édu imitateurs.

Le professeur suit un programme tracé d'avance, dont il ne s'écarte pas d'une semelle. Il le suit du commencement à la fin. L'initiateur n'a pas de programme. L'enseignement est souple, vivant comme le vol de l'oiseau. À mesure qu'il avance dans ses recherches, il découvre de nouveaux horizons !

L'art des transitions est un art qu'il faut laisser aux pédagogues. Ils sont très forts dans l'art de ménager les transitions. Ils partagent ce genre d'originalité qui n'ont entre eux aucun lien sont rattachés artificiellement. L'essentiel est de passer d'un paragraphe à l'autre sans qu'on s'en aperçoive. Les lecteurs ou auditeurs veulent être conduits par la main, comme des enfants. Ils sont incapables de marcher seuls. Le pédagogue leur tend la perche, si j'ose m'exprimer ainsi. Ce procédé est pratique quand on n'a rien à dire. Il donne l'illusion qu'on a beaucoup d'idées et qu'une idée centrale les relie. Ce subterfuge est inutile quand on parle pour dire quelque chose. Les idées s'enchaînent. Un lien invisible les rattache. Nous n'avons pas besoin de jeter un pont entre elles. Le fil des idées n'est pas perdu. En passant de l'une à l'autre, nous suivons la même idée, présentée sous mille faces.

Tout enseignement comporte des redites. Ce n'est qu'à force de répéter les mêmes choses qu'on a des chances d'être compris. Ceux qui ne se répètent pas n'ont souvent rien à nous apprendre. On a vite fait le tour de leur pensée. Jamais ils n'insistent sur tel ou tel fait : la question une fois traitée, on n'y revient plus. Ils évitent les sujets scabreux. Ils les escamotent. Ils ont trop peur de se compromettre. Ne craignons pas de nous répéter, dussions-nous passer pour des « radoteurs ». La pensée est un va-et-vient incessant, une sorte de flux et de reflux, s'enrichissant à mesure qu'elle se dépense : quiconque creuse une idée ne fait que se répéter. Il emploie toujours les mêmes termes ; s'il les modifiait, sa pensée serait moins claire. Il sait qu'en procédant ainsi, il risque de mécontenter les pédagogues qui examinent chaque question à part, suivant un plan tracé d'avance, qu'ils suivent jusqu'au bout. Ils savent où ils vont et ne font jamais fausse route. En sont-ils plus clairs pour cela ? Nullement. Qu'ils se répètent ou non, ce qu'ils disent est sans intérêt.

Il y a des gens qui n'hésitent pas à proclamer d'un ton tranchant et autoritaire que ce qu'ils disent est la vérité même. Ce sont de mauvais professeurs.

Je sais bien que des camarades ont besoin d'être guidés, dirigés dans leurs études. Mais que cet appui n'aliène ni la liberté de l'enseignant ni celle de l'enseigné. Le professeur est un ami qui ne cherche qu'à faciliter votre tâche et auquel vous devez faciliter la sienne. Point de tyrans de part et

d'autre. Le véri
suis bien forcé d'utiliser, n'impose aucune doctrine ; il ne doit même pas en proposer une : qu'il se contente de l'exposer, c'est bien suffisant. Cependant, son impartialité ne va pas jusqu'à faire abstraction complète de sa personnalité. Il a le droit d'émettre un avis concernant telle ou telle question, mais cet avis n'engage que lui. L'autoritarisme n'a pas plus de raison d'être dans l'enseigne

celui de la philosophie qui laisse à chacun, professeur ou élève, le droit de penser ce qu'il veut.

« Vous détruisez tout enseignement, dira-t-on. Si l'élève n'ajoute pas foi aux paroles du maître, quel bénéfice retirera-t-il de son enseignement ? Il importe de contraindre des ignorants à croire tout ce que vous leur dites ! Nul n'a le droit de formuler une objection. Toute interruption doit être punie. Défense de poser des questions. L'enseignement sera accepté sans discussion, ou il ne sera pas ! » On va loin avec cette théorie ! Cette méthode peut être employée pour l'enseignement du catéchisme, mais non pour celui qui incite l'élève à solliciter une expli
exprimer une idée, une opinion. Or, l'enseignement traditionnel ne vise qu'à étouffer l'esprit cri

semble qu'entre l'obligation de croire tout ce qu'enseigne le profes
aucun crédit, il y a un moyen terme. Mais ce moyen terme, qui est la sagesse même et non un compromis, exige que le professeur et ceux que nous désignons du nom d'élèves ne soient ni le professeur, ni les « étudiants » ordinaires que l'on rencontre partout, dans écoles et universités.

Le « maître » a autant à apprendre de ses élèves que ceux-ci ont à apprendre de lui. Tout enseignement digne de ce nom est une collaboration. C'est aussi une création. Enseigner, c'est créer. Apprendre, ce n'est point répéter machinalement les paroles du maître.

Le professeur doit s'appartenir, afin de mieux se donner. Maître de lui, il peut aider ses élèves à devenir maîtres d'eux-mêmes. La vraie éducation, ne craignons pas de le répéter, c'est l'induction qui « n'essaie pas de diriger les êtres, mais de leur faire trouver en eux cette direction ». Le professeur ne nous enrichit que dans la mesure où il s'est enrichi lui-même inté
a médité, pensé, où il a renoncé à imiter ou à copier quelqu'un. L'induction permet à l'individu de se « ressaisir » sous les influences qui l'arrachent à lui-même. L'induction est une conquête ; elle s'accomplit du dedans au dehors ; l'éducation est une défaite, qui suit une marche inverse. Inducteur et éducateur ne poursuivent pas le même but.

Plus je donne, plus je m'enrichis. C'est ce que ne comprendront jamais les impuissants qui, n'ayant rien à donner, s'enrichissent extérieurement. Leur « ensei
S'ils en tirent profit, personne n'en tire profit. Un cerveau vide ne peut former que des cerveaux vides. Certains professeurs ont les élèves qu'ils méritent, comme certains élèves sont dignes de leurs professeurs. Ces gens-là tournent dans le même cercle vicieux.

De même qu'en présence de l'œuvre d'art les indi
dépourvus d'intelli
leur véritable personnalité, toute œuvre d'art sincère leur révélant le sens de la vie, de même d'un

enseignement rationnel chaque élève doit retirer un profit intérieur. C'est sa propre révélation qui lui est faite par un tel enseignement. Au fond, le seul enseignement, c'est l'enseignement esthétique, celui qui résulte de la contemplation des tableaux et des statues, de la lecture des poèmes, du contact avec toutes les manifestations de l'art. Toute autre éducation semble pâle à côté de l'éducation des esprits par l'art. C'est pourquoi tout enseignement doit s'efforcer d'être lui-même un art, afin de gagner les cœurs et de féconder les esprits. Si le maître doit avoir de l'autorité sur ses élèves, que celle-ci soit toute morale. Elle le sera, si son enseignement constitue pour eux un refuge contre la laideur et leur permet d'avancer avec plus d'assurance au sein des embûches tendues sur leur route par la société.

Tout enseignement sera objectif et subjectif à la fois, c'est-à-dire que le lyrisme et l'imagination y auront leur place, autant que la science et l'observation. Tout enseignement qui n'est pas l'un et l'autre n'est qu'une caricature d'enseignement, ou un demi enseignement. Un enseignement qui ne consisterait qu'en hypothèses ne reposant sur rien, qu'en belles phrases et tirades, ne serait même pas lyrique, car le lyrisme suppose l'observation. Un enseignement qui se contenterait d'accumuler fiches sur fiches, d'aligner froidement ces chiffres, ne serait même pas scientifique, car la science seule ne peut rien. Il faut que dans le professeur cohabitent le savant, dans une étroite union. Vous ne pouvez demander au professeur plus qu'il ne peut donner ; demandez-lui seulement tout ce qu'il peut donner.

Il est évident que le professeur ne peut tout tirer de son propre fonds, qu'il est obligé de consulter de nombreux documents et de lire une quantité d'ouvrages diverses. La science infuse n'existe pour personne. Le professeur travaille sans cesse pour se mettre au courant des progrès de la science. Le peuple considère à tort les travailleurs intellectuels comme des paresseux. Celui qui pense est pour lui un être inutile. C'est que son travail ne se voit pas. Cependant, il n'en existe pas moins. Et il est plus pénible qu'on le croit. Il suppose une hygiène rigoureuse et toutes sortes de privations. Le professeur travaille pendant que les autres se soûlent ou vont au cinéma. Mais comme il ne travaille pas, on le méprise. L'art du professeur consiste à extraire, comme l'abeille, le miel des fleurs les plus rares comme des plus humbles, à préparer, pour les cerveaux, la nourriture substantielle dont ils ont besoin et qu'ils absorberont sans trop de fatigue. Le professeur leur mâche la besogne, si je puis m'exprimer ainsi. Il les dispense de recherches fatigantes et apporte tout préparé le plat qu'il a composé avec toute sa science et tout son art. Ils n'ont plus qu'à se mettre à table. Cependant, il faut que l'élève réfléchisse et associe des idées ; autrement, si l'élève demeurerait passif sans rien ajouter à ce qu'il a reçu, s'il ne donnait rien de son côté, l'enseignement le plus vivant serait mort-né. Il faut que l'élève fasse un effort pour porter à sa bouche les aliments qu'on lui sert et les transformer en sa propre substance.

Quelle liberté que conserve l'élève de rejeter ou non l'enseignement du professeur, il est certain que son attitude vis-à-vis du maître, comme celle du maître vis

savants qui ont travaillé toute leur vie sur le même sujet, doit cesser d'être le scepticisme, mais commande qu'on fasse confiance à autrui, qu'on accepte, sinon comme un dogme, du moins comme la meilleure des solutions celle qu'il propose, « dans l'état actuel des connaissances humaines ».

Les « digressions » ou « hors-d'œuvre » dont le professeur parsème ses leçons sont pour lui des moyens d'obliger les cerveaux à penser et à réfléchir. Elles constituent, en même temps qu'une gymnastique pour l'esprit, une halte qui lui permet de méditer sur le chemin parcouru avant de reprendre sa route. Il s'élève sur les sommets d'où il contemple les réalités qui l'entourent pour en dégager une réalité plus haute. Ces digressions et hors-d'œuvre, loin d'être en dehors du sujet, sont au cœur même du sujet, elles en sont l'âme ; sans elles, tout enseignement ressemble à un squelette, la chair et le sang qui seuls constituent la vie faisant défaut.

Dans tout enseignement, la théorie et la pratique doivent s'accompagner. Ne nous contentons pas d'écouter de belles théories ou de les exposer, mais mettons en pratique l'enseignement que nous recevons ou que nous donnons. Le philosophe, qui est l'amant de la sagesse, doit donner l'exemple de celle-ci dans toutes les circonstances de sa vie et partout où il se trouve en contact avec les hommes. Il doit prendre comme ligne de conduite de ne jamais participer aux erreurs de la foule et se tenir constamment au-dessus de la mêlée. Cependant, avant d'être un surhomme, le philosophe doit être un homme différent, par ses goûts, ses aspirations, sa conception de la vie, des âmes grégaires qui évoluent autour de lui. Au philo passions, de se réaliser « en beauté » au-dessus de la laideur, de mani circonstance, d'agir contre la bêtise et l'ignorance chaque fois que l'occasion s'en présente. Il faut mettre ses actes en harmonie avec ses théories. Autrement, la philosophie n'est qu'un bluff.

Nous devons nous libérer d'une foule de mauvaises habitudes : habitudes de penser, habitudes de sentir, défectueuses à tous les points de vue. L'éducation de notre cœur comme celle de notre esprit commencent à peine. L'essentiel est surtout d'agir conformément à nos pensées, de façon à ce que notre exemple puisse être suivi. De quel droit parlerons-nous aux autres de justice et de fraternité, si nous sommes injustes et méchants ?

Deux méthodes s'opposent dans l'enseignement : la compilation et la création. Seule la seconde a un sens. Seule la seconde constitue un véritable enseignement. À quoi sert-il de se documenter si l'on n'a pas le souffle qui fait vivre le document ? L'enseignement ne se conçoit que vivant ; autrement, c'est un pseudo ensei découverte, seules intéressantes, quelque chose qui s'ajoute à ce qui est, en le transformant et le dépas

documentation, mais avec quelque chose en plus. Le document tout seul ne rend aucun service. Il ne nous apprend rien. Ce sont des matériaux épars, qui attendent qu'on les utilise pour une construction durable. La compilation sans ordre avec une apparence d'ordre ne produit que du désordre dans l'esprit, ne laisse qu'un souvenir vague et confus. Le compilateur, qui n'a rien appris lui-même, n'apprend rien aux autres.

Tout autre est le créateur. Il vit. Il n'a pas besoin de faire étalage de sa science. Sans en avoir l'air, il nous apprend mille choses. Il ne suit pas un plan rigoureux et, cependant, s'il semble s'écarter de son sujet, toute sa personne instruit. Nous suivons les méandres de sa pensée, nous créons avec lui. Nous cherchons, nous trouvons avec lui. Le créateur ne s'attarde pas à ce qui est insignifiant : il passe outre et ne voit que l'essentiel. Sa vision est synthétique. D'un coup d'œil, il embrasse le détail et l'ensemble. Écoutons-le. Avec lui, nous apprendrons vraiment quelque chose. Nous n'aurons pas perdu notre temps. N'est pas créateur qui veut : si la compilation s'accrédite, la création est un don. Vous aurez beau faire, vous resterez un compilateur, un « non-créateur », si vous n'avez dans le cœur et l'esprit ce je ne sais quoi qui communique la vie.

Ce qu'on ne tolère pas dans l'enseignement, c'est le lyrisme. La poésie est chassée de là comme de partout. Arrière, la spontanéité et l'enthousiasme ! Arrière, l'originalité et la vie ! La science doit être froide. Elle doit se préserver de toute émotion. L'émotion du professeur sérieux ne doit pas avoir d'idées personnelles. Ce serait un mauvais professeur. Ressembler à tout le monde, voilà la règle. Penser ce que tout le monde pense, ce qui équivaut à ne rien penser du tout. Dans le fond comme dans la forme, un professeur qui se respecte doit être banal et terne. On peut être une personnalité et ne pas avoir de personnalité : c'est même ce qui arrive la plupart du temps. Certains professeurs sont cotés, pontifient et attirent du monde à leurs cours qui, cependant, n'ont rien de bien transcendant. C'est une vogue qui passera comme tout le reste. Un professeur n'est bien vu que s'il est incolore, amorphe et quelconque. À lui tous les honneurs et un bon traitement. Il est vissé à sa chaire jusqu'à sa mort.

Parler pour ne rien dire ou pour dire des banalités, ce qui revient au même, à cela se borne le rôle du professeur traditionnel, qui rabâche sempiternellement le genre d'éducation qui s'emportent sur les créateurs, et dont la mission consiste non à faire des hommes mannequins. Cela dégoûte d'enseigner, quand on voit un peu partout tant de pédants qui enseignent mal, ou qui n'enseignent rien. Et puis, il y a pour le penseur libre quelque répugnance à affirmer haut d'une chaire des vérités passagères. C'est faire acte d'autorité que d'enseigner quoi que ce soit. Dans tout enseignement, il y a pression sur des élèves. L'enseignement est un apostolat qui exige des disciples. Comment résoudre cette délicate question d'enseigner des hommes libres ? Ils ne s'embarrassent pas de tant de scrupules. Enseigner, pour eux, est une forme de mégalomanie. C'est leur folie des grandeurs. Il entre dans tout enseignement une part de cabotinage qui répugnera toujours aux consciences droites. Le penseur libre, promu au grade de professeur, s'efforcera de faire oublier qu'il est un homme libre, « un homme libre » pro groupe des hommes libres autour d'un homme libre, dans un local quelconque n'ayant rien d'officiel, ce professeur n'enseignant au nom d'aucune administration. Que celui qui enseigne dans ces conditions exerce ailleurs un métier de professeur, ou un autre métier, il sera toujours heureux d'avoir devant lui un public intelligent, que les préjugés n'aveuglent pas.

L'éducateur se dégagera de la mentalité professorale, étroite et bornée, qui ne souffre aucune objection et veut être crue sur parole. En somme, que l'on s'exprime en public, devant une nombreuse assemblée ou un cercle restreint, dans un livre, un article ou une simple conversation entre camarades, on n'impose pas une idée : on l'expose. L'orateur n'exerce d'influence sur ses auditeurs que s'il leur expose des idées, au lieu de leur imposer ses idées. En restant lui-même, allégé de tout autoritarisme, mais ferme dans ses convictions, il donne aux autres un exemple qui n'est pas sans beauté. Il conserve son harmonie, afin que les autres découvrent leur harmonie.

Il faut éviter dans tout enseignement ces verrues que sont l'autoritarisme, le pédantisme, la lourdeur, l'incohérence et autres défauts insupportables. La science est œuvre d'amour : pour attirer à elle les ignorants et les simples, il faut soi-même aimer la science. Et on ne l'aime profondément que si on l'aborde avec sagesse, sans aucun parti-pris, ni idée préconçue.

« Ai-je le droit d'enseigner ? se demande l'homme libre. Est-ce que je ne fais point acte d'autorité en assu- tous, et s'il répond au vœu des camarades qui sollicitent de lui cet enseignement se donner, et se donner sans arrière-pensée.

Tout homme instruit a le devoir de communiquer son savoir à autrui, et cela sans faire de concession, sans émasculer sa pensée, sans la déformer ni la mutiler. Il faut donner toute la science ou ne rien donner du tout. Il y a une façon de la mettre à la portée de ses auditeurs, sans les diminuer ni se dimi- la châtrer, à la caricaturer, à en faire la parodie : c'est la clarifier, la simplifier, l'humaniser sans l'appauvrir. C'est en extraire le parfum d'idéal que tous ont le droit de respirer. Pro ne consiste pas à faire de tous les hommes des savants, mais à faire d'eux des esprits libres, curieux, avides de connaître le monde qui les entoure. Cela consiste à éveiller dans les cerveaux l'esprit critique sans lequel l'individu n'est qu'une brute, étant incapable de socialiser l'art et la science, de les mettre à la portée de toutes les intelligences. On a vu comment notre pseudo démocratie a réalisé son programme : en faisant payer au peuple l'entrée dans les musées. L'art et la science sont devenus des entreprises commerciales, aux mains des mercantis. Notre époque divinise la science, la met au-dessus de tout et, quand il s'agit d'initier la foule à la science, il n'y a plus rien : plus d'argent pour les collections, pour tout ce qui concerne un enseignement pratique et rationnel ; la guerre absorbe tout, livre bataille à la science en utilisant ses découvertes pour le malheur des hommes. Le temple de la science est fermé aux individus. Quand, par hasard, il ouvre ses portes, c'est pour exhiber des charlatans et des pontifes qui débitent aux foules ahuries des boniments auxquels elles ne comprennent rien. Si le mouvement des uni lamentablement échoué, la faute en est aux « professeurs » qui n'ont pas su se mettre à la portée de leur auditoire, en leur parlant un lan scientifiques et de formules indigestes dont il n'avait que faire.

Avant toute chose, le professeur doit s'efforcer de rendre la science compréhensible,

attrayante même. Point n'est besoin pour cela de « saboter » son ensei
peuvent s'enseigner au peuple, mais certain doigté est nécessaire pour cela. Il y a la manière, que
n'ont ni les pédagogues ni les cuistres.

— Gérard de Lacaze-Duthiers.

Accueil

PROGRÈS n. m. (ET INDIVIDUALITÉ)

I. Nulle notion ne nous semble plus familière que celle qu'exprime le mot *progrès*. Pourtant, il n'en est guère qui soit plus confuse, plus trompeuse et dont on fasse plus dangereux abus. C'est au désir de progrès que nous attribuons légitime dont bénéficié sous prétexte de servir le progrès que l'on prétend perpétuer entre les hommes une inégalité qui serait, dit-on, aiguillon de leur activité soumettre, déposséder, civiliser – assure-t-on – les peuples arriérés.

De quelque parti politique qu'il se réclame, nul n'osait, il y a peu d'années, abjurer le culte du Progrès. Toute nous venons d'être témoins, notre optimisme a été ébranlé.

Avant d'aborder la question du progrès, il semble indispensable de définir rigoureusement ce que nous devons entendre par ce mot ambigu.

Le mot progrès évoque d'abord la continuation d'un mouvement en conformité avec une direction suivie précédemment, mouvement ayant sa source dans une impulsion volontaire ; il implique par surcroît l'acte d'un objet ou d'un phénomène, c'est qu'on lui attribue un dessein ; on imagine une force dans ce qui se meut. S'il est question du progrès d'une maladie, c'est que l'on se place au point de vue de l'agent qui cause cette maladie et que l'on enregistre le déploiement et le succès de son activité. Notre point de départ est donc une appréciation subjective. La connaissance que nous acquerrons du concept qui fait l'objet de notre examen ne s'épurera de cette tare, ne s'objectivera, si elle en est susceptible, que quand nous l'aurons confrontée avec les réalités.

Constatons-nous dans le monde de la matière inorganique réponde à notre définition élémentaire du progrès ? Évidemment non.

Dans son état présent, la science nous enseigne que le monde où nous vivons tend vers un état de moindre activité, que, si on le considère comme un système isolé, l'énergie qu'il renferme, de quantité invariable, se nivelle ou, comme on dit, se dégrade.

Pourtant, tout phénomène naturel ne se réduit pas à une consommation d'énergie immédiate

et sans frein. Déjà, dans le domaine matériel, on constate des rehaus réhabilitations d'énergie. L'eau qui est descendue des hauteurs à la mer revient à la montagne sous forme de nuages après s'être incorporé indéfiniment parcouru ne nous offre pas l'image d'un progrès ; il s'accompagne de dépense d'énergie n'aboutissant qu'à l'érosion du sol.

Tout change d'aspect avec l'apparition de la vie sur la terre. La plante emmagasine de la chaleur que sa combustion vive ou lente restituera, mais elle le fait en empruntant à l'atmosphère un déchet de révolution antérieure, une cendre fluide dont elle récupère le char herbivores, les carnivores qui en font leur proie captent à leur tour l'énergie des végétaux qu'ils consomment, énergie qui, en général, se fût perdue, car les possibilités de végétation et de reproduction plus apparents.

Avec la vie, nous voyons donc apparaître des chances contre la dégradation et l'uniformisation, à maintenir et à édifier. Cette tendance est irrésistible. Des germes de matière vivante, dès qu'ils rencontrent des conditions favorables au monde.

Cette tendance spontanée, persistante, à capter, retenir et incorporer à la matière l'énergie vouée à la destruction, à la déperdition, à l'anéantissement. Toute destruction non compensée est négation du progrès ; au contraire, tout ce qui contribue à intensifier la vie.

Cependant, si la vie en elle-même est un principe de progrès, la succession des espèces vivantes est-elle la manifestation d'un progrès de la vie ? Évolution et progrès concourent-ils au même but, malgré des discordances accidentelles ?

Lorsque, visitant la galerie de paléontologie au Muséum, nous voyons des organismes, qui nous paraissent appartenir à des séries dont la structure, les facultés, le mode de vie se rappellent les embranchements, des attributs caractéristiques de l'espèce humaine, s'efforcent à l'équivalence dans les autres, il nous semble impossible de nous refuser à la constatation d'un progrès général. Mais à quel critère nous référer pour confirmer cette première impression ?

Un ancien doyen de la faculté des sciences a examiné ce qu'il fallait penser d'un classement hiérarchique des espèces fondé sur leur adaptation au milieu, en choisissant, par exemple, le cas des vertébrés. Les poissons sont apparus les premiers ; ils devraient être les plus inférieurs : mais en quoi ? Dans leur milieu, ils sont supérieurs à tous ceux qui sont apparus après eux.

Pourquoi, d'ailleurs, les espèces seraient-elles en progrès les unes sur les autres ? On est enclin à admettre que les espèces sont en progrès sous l'influence du milieu, mais dont la résultante n'est pas en relation obligée avec les variations de ce milieu. L'être nouveau est dérouté en prenant le terme dans son sens étymologique. Comme ses ascendants, l'être nouveau

conserve sa tendance à la vie. Si les circons laquelle il ne soit pas trop défavorisé, l'abritant de ses ennemis, il vivra. Un animal qui naît aveugle pourra, sans être infériorisé, poursuivre son existence dans une caverne ou sous terre. Le cas est fréquent.

« La sélection, loin de conserver le meilleur, supprime simplement le pire. » (E. Rabaud.)

Nous pouvons admettre qu'au lieu de nous attendre à rencontrer dans la nature le *Progrès* considéré comme un absolu, nous devons nous tenir pour satis *relatifs*, simples ralen voulons classer les espè contribuent le plus efficacement à ménager les forces naturelles, à faire prospérer la vie.

Cependant nous allons voir se manifester dans le monde vivant une qualité apparue tardivement et len puissant instrument de domination sur la nature.

II. Autant que la notion de progrès, celle d'indivi malentendus.

« L'individualisme est l'affirmation de ce qu'on est, par opposition à ce que l'on n'est pas, du moi par rapport au non-moi. Voilà le cœur de l'idée. C'est la tendance vers ce qui distingue les êtres les uns des autres, l'opposition à ce qui les confond ou les combine dans une action solidaire. » Opposition à l'esprit gré toute notion, celle d'individualité repose sur la perception de ressemblances et de différences. L'indi

tout à un terme unique, le moi posé comme absolu, elle exprime un rapport, une relation ; et ce point de vue seul peut se justifier, car rien de ce qui a vie ne peut être conçu indépendamment du milieu vital, pour l'homme milieu social avant tout.

Suivre pas à pas le développement de l'individualité au cours de l'évolution sortirait de notre cadre. Nous nous bornerons à en mentionner les étapes les plus essentielles.

Aux échelons inférieurs du monde vivant, si l'espèce dure, c'est parce que la destruction aveugle de l'immense majorité de ses membres est simplement com hasard seul préside au choix des survivants qu'aucune particularité ne signale. Dans la masse, ni les similitudes, ni les différences toujours minimales, résultant des circonstances occasion retard de développement, ne peuvent être perçues, car elles ne donnent lieu à aucun rapport spécial entre ceux qui en sont affectés. Chacun vit pour soi.

Plus tard, un fait nouveau se produit, les rejetons gardent le contact de leurs procréateurs, auprès des survie est sujette à moins d'aléas. Durant la période de vie commune, les relations sont celles d'hôte à parasite ; et il se trouve que les procédés par lesquels réagit le premier ne sont pas des réactions

hostiles, mais acceptées, recherchées même, et concourent à la protection, à l'alimentation du second. Cette réaction, aussi nécessaire au bien descendant, se consolide sous forme d'instinct. Dans l'ensemble, il y a progression de l'individualité dans le monde animal, à en juger par la multitude et la diversité des actes.

Devant l'animal adulte s'ouvrent trois voies différentes. Ou bien il rompt tous les liens de sujétion et poursuit dans l'isolement la satisfaction de ses tendances par la lutte limite promptement au seul souci de la conservation ; ou bien, incorporé à la masse de ses semblables, modelé sur eux, il bénéficie, comme compensation à l'inhibition de ses possibilités, d'une entraide rudimentaire. Ou enfin, recherchant alternativement les avantages des deux situations, il partage son existence en périodes d'isolement et périodes de rapprochement, lorsqu'il s'agit de pourvoir à des besoins périodiques communs à l'espèce, tels que les migrations.

Pour les espèces, le fait de s'engager dans l'une ou l'autre de ces voies n'est nullement arbitraire, il dérive du mode de nutrition. Ceux qui poursuivent une proie mobile, s'ils sont assez puissamment armés pour arrêter, tendront à vivre dans l'isolement dès l'âge adulte ; chez eux, la distinction des fonctions, l'individuation, dont elle est la condition, seront étroitement relations, abolit le sentiment de l'individualité.

Chez les végétariens vivant de matières inertes, l'âge de tout âge n'a aucune raison de se dissoudre. Au contraire, moins habitués à la lutte, puisque leur subsistance n'en est pas le prix, ils ne pourront opposer à l'ennemi que leur masse. L'effectif de la horde dépendra de l'abondance des subsistances. Cependant, dans le troupeau on trouve un rudiment d'organisation, des fonctions spécialisées, signaleurs, combattants, simple ébauche d'individuation.

Les carnassiers médiocrement armés forment l'isolement, mais, dans des circonstances pressantes, s'unir pour la chasse, varier et combiner leurs efforts et, de ce fait, prendre conscience de leur personnalité. C'est d'ailleurs que l'homme a trouvé le plus indispensable et le mieux doué de ses compagnons : le chien, sans lequel la domestication du bétail eût été sans doute impossible ou, tout au moins, peu avancée car il eût fallu presque autant de gardiens que d'animaux captifs.

Dans toute l'animalité, le niveau de l'individualité ne saurait s'élever très haut. Isolés ou groupés, sauf au temps de la procréation, l'égoïsme est le trait dominant des animaux ; la satisfaction des besoins que son espèce a de tout temps ressentis absorbe l'énergie nerveuse de chacun de ses représentants. Loin de tendre vers le mieux, l'instinct spécifique se satisfait de l'équilibre.

Pour qu'il y ait progrès continu, il faut qu'il y ait déséquilibre permanent. En principe c'est une tare. Mais cette tare, qui ne se rencontre que dans le genre humain, l'homme a pu la faire tourner à son profit, en faire le ressort de progrès dont nous n'apercevons pas encore le terme.

L'individualisme, qui est la conséquence de ce désé

caractère si indéniable qu'il a résisté à toutes les tentatives faites pour le stabiliser ou même pour restreindre l'innomé de la puissance, conquérants ou gouvernants, jamais des formes de culture ou de comportement réservés à des collectifs durables. L'homme a toujours cherché, non seulement à sauvegarder son individualité, mais à la majorer.

Quelle est l'origine de cette variabilité dans le comportement d'autre espèce animale ? Devant, à ce qu'il semble, compliquer les conditions de la vie et la rendre plus précaire, comment se fait-il qu'elle ait été le plus sûr agent du progrès qui acheminé l'humanité vers une vie plus large et plus intense ? C'est ce que nous nous proposons d'examiner maintenant.

III. On attribue aujourd'hui, ainsi que nous l'avons dit, la différenciation des espèces à des mutations brusques qui font apparaître des êtres nouveaux que nous sommes tentés de qualifier de monstres, si nous les comparons à l'ancien type.

Sous l'influence de circonstances locales, certaines fractions de l'espèce peuvent évoluer d'une façon différente, donnant naissance à des branches dissemblables bien qu'apparentées.

C'est ce qui semble s'être produit dans le genre humain.

M. Guyénot, au cours d'une séance de la Semaine internationale de synthèse, en 1929, écrivait : « L'homme a subi des mutations indépendantes, ayant porté sur le crâne, le cerveau, la mâchoire, les dents, etc. Une mutation sur le crâne peut ne pas avoir été accompagnée d'une mutation sur le cerveau. On peut comprendre la coexistence, chez l'homme de Pilsen, d'une mandibule simienne. Une mutation peut avoir donné aux dents un caractère humain sans que la mandibule se soit modifiée. Une mandibule simienne a été trouvée dans les ossements de Mauer. »

Sur quoi ont porté la mutation principale et les mutations secondaires ? Sur le cerveau et sur l'ensemble de la tête; celles du corps ne sont qu'accessoires.

Au prix de quels sacrifices l'accroissement de l'humanité, l'apparition des grands anthropoïdes, l'homme paraît un être dégénéré. On peut le considérer comme une machine plus délicate que les êtres auxquels il est apparenté, mais son rendement n'est pas moindre.

N'oublions pas qu'au point de vue physique, le primat est plus robuste que l'homme moderne. La mandibule est plus robuste, la mâchoire est plus robuste, le crâne est plus robuste, le cerveau est plus robuste, les sens sont plus développés, la production d'énergie nerveuse, les besoins et moyens d'émulation sont plus développés.

s'équilibraient sensiblement, il s'est manifesté dans l'espèce nouvelle une énorme disproportion entre ces facteurs. Ce remaniement est bien plus important qu'il ne semble résulter d'un examen superficiel des organes. Il ne porte pas seulement sur l'accroissement de l'éten corticale grise, mais sur la multipli cellules de la première, soit avec les organes sensitifs et musculaires, soit entre les fibres dont l'ensemble forme la substance blanche, dont le volume est proportion Les neuf milliards de cellu prolongements donnent la possibilité de combi alors que la vie humaine est loin d'atteindre trois milliards de secondes. Quelle latitude laissée aux différences de pensée et aux écarts de comportement, chez un individu ou entre divers individus !

Ces considérations sont appuyées par le fait que lors beaucoup de biologistes modernes sont portés à attribuer un rôle pré la pensée aux fibres d'association et de transmission et non plus aux cellules elles-mêmes.

On peut avoir une idée de la constitution psychique de l'homme en se représentant un ouvrier dont la force musculaire est étroitement limitée et qui a à sa dispo approvisionné d'une multitude d'ou genres de travaux qui pourront se présenter ; abondance telle qu'au cours de la plus longue exis ressources mentales sur les moyens et les besoins physiologiques qui assigne à l'homme un rôle privilégié dans le mon profit.

La mutation essentielle dont nous venons d'exposer la nature a été accompagnée d'une série de mutations indépendantes. On ne saurait mieux qualifier la plu *un remodelage de la face*. Les masses osseuses et musculaires se rédui s'effacent, le proгна Ce qui attire encore l'attention, c'est l'apparition et le dégagement du menton. Or, cette particularité nouvelle, jointe à celles qui sont relatives à l'articulation plus libre des branches de la mâchoire, à la souplesse des joues, à l'amincissement et à la mobilité des lèvres, donne plus de jeu aux mouvements de la langue, à la modulation des sons. Le langage articulé existait-il chez les précurseurs de Néanderthal ou d'avant ? Peut-être, mais à l'état réduit (Boule). Le remaniement facial ultérieur a considérablement accru non seulement les facilités d'expression, mais le champ même de la pensée.

« La sensation et le mouvement constituent la pre même de la pensée abstraite, spéculative, dans laquelle la région des images est dépassée et la parole semble paralysée. Le mot « *si je ne parle pas, je ne pense pas* », mis satiri bouche de l'orateur Gambetta, synthétise cette intime articulation du langage, qui en accom l'extériorisation et qui est nécessité commune à tout homme, quelle que soit sa valeur mentale. » (Bruggia.)

La faculté d'employer une quantité réduite d'éner-
 comportements infiniment variés, selon les circonstances, donnait à l'homme une supériorité
 prodigieuse sur les représen-
 avantage s'alliait pourtant à quelques dangers. L'avantage est qu'un ajustement, moins étroi-
 standardisé, de la puissance nerveuse motrice et des rouages qu'elle peut mobiliser, a rendu possible
 à chaque individu de faire face, par ses propres moyens, aux incidents dont le milieu ambiant est le
 théâtre ; multipliant ses points de contact avec le monde, elle lui en facilitait la pénétration, lui
 fournissait des armes *personnelles* pour sa conquête. Dans l'animalité, l'ac-
 globale ; dans l'humanité, elle peut à la rigueur être individuelle et la possibilité d'isolement s'y
 accompagne d'une différenciation du comportement.

Ce penchant à l'individualité est une cause de disso-
 péril est grave tant que l'homme est insuffisamment armé pour la lutte. L'animal végétarien ou
 carnivore médiocrement puissant concentre sur un seul objectif, pour la défense ou pour l'attaque,
 tous les moyens restreints mais rou-
 l'instinct grégaire reçu en héritage, agit de même. L'intelligence, rivale de l'instinct, va
 compromettre sa cohésion.

À la tendance dissociative de l'esprit, le langage puis l'écriture sont venus apporter un
 tempérament. Multipliant les moyens d'expression des idées et, par là, les occasions de relations
 entre les hommes, rendant aisée la communication de l'expérience personnelle, des connaissances
 acquises sur le monde, le langage resti-
 consolider. Aidé de l'écriture, il donnait naissance à la tradition qui, reliant les générations
 successives, leur permettait de constituer et de conserver intact le capital intellectuel de l'humanité.

Sous l'influence contraire de l'intelligence dissolvante et du langage serviteur des tendances
 à la sympathie, le groupe humain, au lieu de se disperser, allait se mainte-
 base. Il n'allait plus reposer sur la contrainte inconsciente de l'instinct grégaire, mais s'orienter vers
 l'association consentie régie par la raison.

Si, comme on le fait communément, on appelle socié-
 que les groupe-
 que son état de civilisation est la conséquence de son naturel insociable.

En réalité, ce paradoxe est simplement l'effet d'une confusion due à l'application d'un
 vocable à deux types d'agrégats. En cessant peu à peu d'obéir à l'instinct, passion, sentiment,
 tendances se socialisent. Mais il ne faut pas confondre avec les sociétés animales, ins-
 sociétés humaines de plus en plus artificielles. D'une part, il y a absence de personnalité,
 gré
 individualisation dans le ca-
 libertaire).

Toute l'histoire de la civilisation est celle du passage, si loin encore d'être achevé, d'une
 structure sociale à l'autre.

IV. Des deux tendances, l'une purement animale poussant au grégarisme instinctif, restrictif, l'autre plus spécialement humaine inspirant le socialisme rationnel, que la plus ancienne et la plus vile n'ait pas été supplantée par sa rivale vigoureuse et expansive.

Nous avons vu que c'est grâce au maintien du contact entre parents et descendants – rapprochement qui, en provoquant entre eux des comparaisons, éveille les idées de ressemblance spécifique et de différences par l'individualité. Nous avons vu aussi que les relations sont celles d'hôte à parasite.

Dans l'espèce humaine, en raison de la longue durée que nécessite la formation de l'adulte, la formation de la fonction à la mesure du développement l'importance du rôle assumé, par contre l'habitudes longtemps indispensables consolide le goût de la vie parasitaire.

Autre particularité : dans les familles, les naissances de rejetons successifs devancent l'époque à laquelle l'élevage des premiers nés est terminé. Circonstance éminemment favorable au développement de l'individualité, mais qui entraîne aussi une réciprocity de dépendance.

Le parasitisme, au lieu de demeurer unilatéral, est devenu commutatif ; il rend solidaires les générations, il est le fondement de la famille.

La tendance parasitaire, née dans la famille, devait naturellement s'étendre au clan.

La tendance individualiste n'était certes pas étouffée chaque homme comme volonté particulière d'action, elle était transmise et à l'expansion duquel la personne devait se sacrifier.

Le fait de se dépouiller, en faveur du groupe social auquel on est incorporé, de la tendance naturelle à l'expansion de sa personnalité a donné naissance à l'esprit de caste, à l'esprit de corps, à l'orgueil racial ou national. Moins il y a de liberté individuelle, plus se développe la passion guerrière d'un peuple. Les républicains supportent le nationalisme, de les entre des peuples étrangers.

Les facteurs *essentiels* qui ont influé sur l'évolution des sociétés humaines peuvent donc se ramener à trois : instinct grégaire et instinct parasitaire, d'une part, et, d'autre part, aspiration consciente à développer l'individu. Il eût fallu pour cela que l'organe si richement doté que l'intelligence humaine avait à sa disposition pour utiliser l'énergie nerveuse fût, dès son apparition, frappé de paralysie. Toutefois, sans être un obstacle infranchissable, l'instinct grégaire, vestige d'animalité rattachant l'homme au passé, allait persister en tant que frein au progrès.

La seconde tendance a joué un bien plus grand rôle. Elle a provoqué la formation de

sociétés oligarchiques. (Voir le mot *Oligarchie*.)

Un régime d'inégalité, dans la mesure même où il laisse place au progrès, ne peut être stable.

Or, l'ins des règles, et ces règles seront celles d'un régime contractuel visant à rétablir à chaque moment l'équilibre entre les tendances de chaque membre du groupe et celles de tous ses associés.

V. De l'analyse que nous venons de faire de la na pourrions-nous tirer relativement à la structure sociale propice à la mise en valeur de virtualités psychiques qui excèdent si déme leur utilisation ?

Comparons les êtres humains à des mécaniques com machines opératrices – comparaison, certes, très grossière, puisque, dans notre cas, ce qui est le plus caractéristique est l'extrême abondance des transmissions qui permettent d'associer une grande variété d'outils, mais comparaison suffisante pour orienter nos recherches. En présence de l'énorme disproportion qu'il y a entre l'outillage et la force mo nous : ou bien, nous allons dans chaque *atelier-individu* appliquer toute la puissance disponible à la mise en marche d'un nom leur usage que le mécanisme vivant a la propriété de s'entretenir et même de se perfectionner par son fonctionnement, ce qui est la promesse d'un rendement particulièrement avantageux ; ou bien, nous accouplerons le moteur alternativement avec tous les appareils, de telle façon que nul ne se dégrade ou se paralyse et qu'en conséquence chaque *atelier-individu* se maintienne interchangeable avec les autres et soit constamment prêt à satisfaire à la variété des besoins. On y gagnera en sécurité, mais le rendement sera moindre, ne fût-ce qu'en raison du temps perdu pour la mise en train des machines.

Ces deux solutions conduiront à des structures socia prononcer en faveur de l'une ou l'autre, nous nous permettons une di aussi bien que physique est un être composite. « En fait, l'unité du moi semble bien n'être qu'illusion ; c'est celle que donne la succes compose donc de moi successifs. » (Dr A. Marie, 1928.)

L'activité vitale, en effet, est une activité synthéti données trans réaction qui la suit est la synthèse qui met fin à la lutte des tendances qui viennent d'être éveillées. Toutes deux doivent être en accord suffisant avec la réalité extérieure ; tout obstacle à cette harmonie, qu'il soit imputable à un arrêt de développement ou à un défaut d'usage d'un faisceau de fibres nerveuses d'association, compromet l'équilibre mental et aboutit à ce que M. P. Janet a appelé *la perte du sentiment réel*.

Cette perte a des degrés. Si l'homme ne fait rien de plus qu'accorder quelque *préférence* à

certaines des voies d'association dont son cerveau est doté, il se peut que la concentration de sa puissance psychique sur des sujets, que le vulgaire ne fait qu'effleurer, l'amène à des découvertes admirables. « Certains esprits, avec les données intellectuelles et morales qui sont le do commun, créent des synthèses nouvelles, artistiques, scientifiques, morales ; et, sans doute, nous sommes particulièrement frappés, alors, de l'activité synthé parlons alors de génie. Mais du fait de cette spécialisation, le génie est toujours quelque peu détaché du réel. Et lorsque la spécialisation devient trop exclusive, le détachement trop prononcé, nous voyons poindre les conceptions chimériques, les idées délirantes, l'aliénation.

Nous verrons que la nature porte d'elle-même aux spécialisations utiles à la société. Ce qui ne saurait être admis, c'est la prétention de confiner artificiellement l'intelligence dans le domaine épuisé acquis à l'automatisme de créer une classe de dégénérés inférieurs.

Dans une direction opposée, au lieu de chercher à canaliser l'énergie nerveuse dans certaines voies préférées, on peut se proposer de la répartir, au moins pé celles qui sillonnent le cer progrès sera compromis, du jour où les résultats accumulés dans chaque catégorie de sciences ou d'arts, dont l'assimilation préalable est indispen acquis, toute une existence. L'homme sera voué à la médiocrité en tout.

Les deux conceptions dont nous venons de résumer l'essence et de montrer les dangers ne sont pas demeu prééminence.

C'est à la première que l'on peut rattacher la divi guerriers, artisans et commerçants, agriculteurs et manœuvres, en géné de l'Antiquité et du Moyen Âge. C'est cette opposition que consacrerait la rationalisation.

Le deuxième courant d'idées n'a pas, cependant, perdu tout pouvoir d'attraction. La généralisation et l'uniformisation de la culture ont le plus souvent été préconisées au sein de chaque classe particulière, sur plus grands esprits se gardent de se spécialiser. Dans le moment présent, ce sont les classes opprimées qui, pour sauvegarder leur dignité et l'intégrité de leurs facultés intellectuelles, réclament une instruction identique à la base et veulent, lorsque les exigences modernes auront diversifié les activités, qu'au moins les éléments d'une culture commune soient dispensés à tous.

Entre ces deux aspirations contraires, dont l'une nous incline à la spécialisation qui donne la primauté à l'intérêt de la société considérée, en quelque sorte, comme une entité métaphysique, tandis que l'autre nous fait désirer la culture générale qui rétablit dans l'intégrité de ses droits l'individu, réalité tangible, la conciliation pourra-t-elle s'effectuer ? Le sentiment nous porte à le croire ; la physiologie nous le confirmera en nous éclairant sur les conditions de l'accord.

Le comportement des vertébrés supérieurs, de l'hom dépendance des hémisphères cérébraux. Tout un système relativement indépendant, qui a son aboutissement dans le crâne même, préside à la vie animale, peut même, à la rigueur, suffire à

l'existence s'il s'agit des échelons inférieurs, l'entretenir du moins quelque temps dans le cas des plus élevés. Dans les conditions normales, influençant plus particulièrement les organes de la vie végétative : nutrition, circulation, respiration, reproduction, il en reçoit aussi les excitations, il est affecté par les sécrétions L'importance du système auto-élémentaires fondamentales et les plus puis viscères, ses sensibilités les plus primitives, les plus obscures, les plus impérieuses à tous les niveaux de l'activité psychique où lui-même se trouve intégré, c'est-à-dire éventuellement à des intérêts dont les motifs peuvent être d'ordre purement intellectuel ou idéal. » (Dr H. Wallon.)

Cet appareil *organo-végétatif* détermine les températures héréditaires et qu'il de l'existence.

C'est, jointe aux dissemblances corporelles, la diversité de commodité du langage, on a ramené à quelques catégories tranchées – qui oriente l'activité particulière de chacun de nous et nous porte à mettre en œuvre, de préférence, tel ou tel ensemble de nos virtualités cérébrales. C'est de là que dérive normalement cette spécialisation naturelle, au surplus très large, qui se traduit par le contraste des attitudes. Spécialisation que l'on peut qualifier de *pré-naturelle* nulle partie ne peut être étrangère sans péril pour l'intégrité de l'être. Spécialisation qui incline l'individu à consacrer volontiers ses dispositions naturelles lui rendent le plus aisément abordables et qui correspondrait à sa bonne orientation professionnelle, si la Société comprenait que son rôle est d'aide plutôt que de contrainte.

D'où vient que l'espèce humaine seule nous offre le spectacle d'une telle variété de caractères physiques, de tempéraments, de dispositions intellectuelles ?

Dans une espèce animale, les conditions de vie sont les mêmes pour tous ; elles se modifient fort peu avec le temps, et les écarts affectent également chacun des spécimens du groupe. Tout jeune animal mal conformé physiquement ou psychiquement est voué à la dispa livré à ses propres forces, ce qui arrive de bonne heure.

Dans l'humanité, au contraire, la protection familiale donne d'abord à celui qui est anormal la possibilité de vivre pendant le premier tiers d'une existence moyenne. Les sentiments communs entre parents et descendants déterminent des faiblesses, devenue une obligation sociale. D'autre part, le développement de la civilisation, les migrations amenent plutôt par le désir d'en expérimenter de nouvelles, sont des sources intarissables physiques ou mentales. Variations que la nature n'élimine plus, car la multiplication des industries, des fonctions donne la possibilité d'utiliser les anomalies, les vocations particulières, d'en rendre l'exploitation profitable à tous. L'originalité qui eût été néfaste à l'animal devient, dans notre cas,

utile à l'individu, avantageuse au groupe, agent de progrès. L'anormal peut jouer dans l'organisme social un rôle utile, puisque l'acuité des sensations, la vivacité des réactions et l'esprit d'initiative peuvent triompher de la routine et provoquer l'invention. Il faut que les parties ne soient pas dans l'isolement, qu'elles aient à leur disposition un champ d'action où elles puissent s'exercer librement.

L'homme est un composé d'une multitude de tendances desservies par une fédération de fonctions ; la Société doit être une fédération fonctionnelle rapprochant pour l'action les aptitudes analogues, coordonnant enfin l'ensemble des tendances, substituant leur harmonie à la lutte.

VI. Bien des hommes, avant Fourier, ont regardé l'homme comme un faisceau de tendances différentes, de l'un à l'autre, comme qualité et comme intensité, déterminant, selon leur prédominance, le caractère et le comportement de chacun. Mais Fourier est, sans doute, le premier qui ait conçu et décrit en détail une structure sociale basée sur cette considération.

Inclure toute l'activité d'un homme dans les limites étroites d'un phalanstère est aujourd'hui une impossibilité (les échecs des colonies communautaires en témoignent) ; s'échappent des mains de ceux qui les ont faits, ils passent à d'autres ateliers dont le fonctionnaire ne saurait porter intérêt à son œuvre.

On entrevoit, certes, la direction dans laquelle on devra s'engager pour surmonter ces obstacles : l'orientation des goûts manifestés pour le travail de telle ou telle matière, d'après l'intérêt que l'on porte à l'usage de l'objet à la création duquel on collabore ; choix de l'atelier d'après la sympathie éprouvée pour ses associés ; multiplication des emplois accessibles dans le cadre de la profession et, enfin, composition de la personnalité dans une société dont on aura accru la puissance.

La société est donc appelée à prendre la forme d'une fédération de groupes fonctionnels pourvoyant aux besoins de la vie civique et économique.

Participant à la conception de l'œuvre, participant à ses bienfaits, l'homme atteindra enfin à la satisfaction personnelle et dont le concours de ses associés lui assurera la réalisation.

L'idéal du monde actuel est le citoyen, résidu que l'on obtient en dépouillant l'être réel de toute originalité, en évaluant ses facultés au taux le plus bas.

L'idéal du monde nouveau sera l'Homme, création sociale douée au plus haut degré de tous les attributs psychiques dont la nature a pourvu chacun des membres recevant, en compensation de son propre apport, avec la certitude de pouvoir exercer ses tendances, le droit d'accéder aux domaines explorés par l'intelligence de ses semblables.

Un tel idéal n'est pas un absolu. Issu du cerveau de l'homme, il se précise et s'enrichit à la mesure du développement de la civilisation. Ce n'est pas un progrès qui se juge par son utilité immédiate, mais par son caractère de progrès.

VII. Évolution de l'idée de progrès. – Si l'idée de perfection a toujours hanté le cerveau humain, il n'en est pas de même de la croyance au progrès : « On n'a pas cru partout et de tout temps au progrès naturel ou nécessaire ; et, même, il est permis de se demander si l'homme n'est pas enclin à admettre plutôt l'idée opposée. Le désenchantement régulier de l'âge donne aux vieilles gens le sentiment que tout était mieux au temps de leur jeunesse... » Et, d'autre part, « chacun de nous garde toute sa vie quelque trace de l'impression d'infériorité que nous avons justement éprouvée, étant enfants, à l'égard de nos parents, de nos maîtres et de nos aînés. » (E. Dupréel.)

Nous avons, au début de cette étude, défini provisoirement le progrès comme une direction tend à s'acheminer vers un état meilleur ou plus désiré.

L'état meilleur auquel aspire l'homme nécessite la réalisation d'un double équilibre : « équilibre entre les tendances et les besoins de la nature humaine d'abord, et aussi un certain équilibre entre les hommes ». (Le Fur.) Le perfectionnement auquel nous aspirons ne peut pas être limité à la personne, il doit être collectif. Pour être qualifié de progrès et n'en pas être seulement un élément, il faut encore qu'il soit illimité.

Or, nous allons voir que ce n'est qu'à de rares époques de continuité, le développement illimité, l'individualisation et la socialisation considérés comme éléments inséparables, ont été acceptés comme un idéal à pour but accessible. De nos jours, même cette conception du progrès est loin d'être universelle admise.

« Les Anciens n'avaient nulle idée du progrès ; ils n'avaient même pas besoin d'en repousser l'idée, car ils ne l'avaient jamais conçue. Les nations orientales, maintenant encore, sont exactement dans le même cas. »

Les premières légendes de l'Antiquité reportent loin dans le passé la période heureuse de l'Humanité : c'est l'Âge d'or d'Hésiode, chez les Grecs ; c'est l'Éden de la Genèse, chez les Hébreux. À l'aurore de la civilisation, il était difficile de concevoir une harmonisation entre les exigences du clan ou de la tribu et les tendances de leurs membres. Le souci de la sécurité commandait la cohésion du groupe et refrénait l'essor de la personnalité.

Les lois de la cité doivent tendre à sa conservation, plutôt qu'à son enrichissement et à son extension. Peu ou point de relations extérieures, pas de critiques, pas d'irréligion, sous peine de prison ou de mort. C'est la négation du progrès sous toutes ses formes.

Cependant, au v^e siècle avant notre ère se manifeste de la cité, une revendication des droits de l'individu. Mais ce qui s'exprime ainsi, c'est un individualisme égoïste ; l'homme dépend pas de lui. « Le progrès moral est donc purement individuel et personnel. Ne dépend pas des choses extérieures, il ne dépend pas du milieu où le sort nous a fait naître. L'idée qu'une transformation de la société, par une transformation préa puisse rendre les hommes meilleurs, plus justes ou plus heureux parce qu'elle harmonise les individus avec la collectivité, est étrangère à la morale des anciens philosophes. » (L. Weber.)

Rome introduit dans le monde l'ordre et, jusqu'à un certain point, la paix ; par contre, elle fait bon marché de l'individualité. « Le Romain n'était pas un bon administrateur hors ligne, il pesait de toute la force de son pouvoir méthodique et, leur faisant goûter les fruits de l'ordre et apprécier les beautés du droit, dirigeait les énergies subsistantes dans l'élite vers les réalités politiques et sociales, c'est-à-dire dans une voie bien différente de celle qui avait conduit à l'étude désintéressée. Les Romains n'a pas eu d'équivalent, si ce n'est celle des Chinois. » (L. Weber.) Progrès matériel, peut-être, mais ni progrès moral, ni progrès scientifique.

Cependant, à mesure que Rome étendait son hégémonie, elle déracinait le citoyen dépouillé de son statut légal, prenait naissance l'idée de la valeur propre de l'individu. Le sentiment de la dignité de l'être humain et de la solidarité qui le lie à ses semblables se manifeste au ii^e siècle avant notre ère, chez Térence, par exemple.

La propagation des religions de salut, du Christianisme parvint à dévier cette tendance, à dégrader l'homme en prétendant que le monde au lieu de l'harmoniser avec lui.

« Selon le Christianisme, le progrès moral se ramène à la recherche du salut personnel, et le progrès social consiste dans la réalisation graduelle de l'Église universelle et des saints... »

« La préoccupation moderne du progrès est donc l'anarchie chrétienne aux époques de foi. » (L. Weber.)

« C'est avec la Renaissance que la théorie moderne du *progrès* devait naître pour se développer sans interruption jusqu'à nos jours. » (E. Dupréel.)

Sans interruption, peut-être, mais pas sans difficultés, ni sans fourvoiements.

Au milieu du xv^e siècle, on acquiert une connaissance plus directe et plus exacte de la pensée des philosophes grecs ; on invente l'imprimerie, on découvre de nouveaux faits, l'esprit critique s'éveille.

Aux xvi^e et xvii^e siècles, le scepticisme intuitif et subtil de Montaigne prépare le doute méthodique de Descartes. Chez ce dernier, chez Galilée, la science, au lieu de chercher son point d'appui dans l'autorité, dans la tradition, devient à la fois expérimentale et déductrice. On conçoit le progrès comme illimité ? Non. « L'idée mère de Descartes, qui sera encore la

chimère de Leibniz, c'est réellement l'idée d'une *machine* logique qui ouvre toutes les portes du savoir et qui périmé les tâtonnements séculaires, avec leur résidu : les livres. »

Ce qui prévaut, au xvii^e siècle, c'est moins l'idée de progrès que celle d'un état de perfection qui, une fois atteint, ne laissera à l'homme rien d'autre à faire que vivre heureux et tranquille, dans l'attente de la béatitude qui lui est promise.

Au xviii^e siècle encore, la foi au progrès est loin d'être générale. Rousseau voit toujours dans l'état de nature la condition de la vie heureuse.

Turgot, Helvétius, Diderot se font une autre idée du progrès ; ils ne séparent pas le progrès individuel du progrès social. Mais, pour que le principe du progrès soit accompagné de la conception des moyens de réali

historique des progrès de l'esprit humain, donne à l'idée son expression la plus complète.

« Con

ances humaines ; égalisation des individus dans chaque société, le morcellement des héritages nivellera les fortunes ; l'art d'instruire s'améliorera... La vie humaine dure une meilleure hygiène. On peut même espérer un développement supérieur des facultés intellectuelles de l'homme et de ses facultés morales. » Telle devait être l'œuvre de la Révolution.

« Mais celle-ci n'amènera pas le repos dans la perfec

progrès désormais irrésistible et ininterrompu. » (E. Dupréel.)

Au xix^e siècle, par crainte de nouvelles révolutions, chez de Bonald et de Maistre, par déception, chez les libéraux, on constate d'abord une régression de l'opti

reprend la tradition des philoso

l'exemple de Condorcet, d'ailleurs, mais à l'encontre de celui-ci, il fixe un terme au pro

jour où la société aura été organisée confor

réalisation n'exigerait pas plus de 25 années, après quoi l'ère des révolutions serait close dans tout l'univers.

Le transformisme, les doctrines évolutionnistes qui prennent consistance dans la deuxième moitié du siècle l'étendant même à toute la nature. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit de la part d'illusion que comporte cette conception anthropocentrique.

L'opinion qui a régné au sujet du progrès a tou

les inventions techniques, la prospérité, la paix facilitent l'exis

que la stagnation de l'industrie, la misère, la guerre, la rendent plus dure et provoquent le pessimisme.

Aujourd'hui, pour la première fois peut-être dans l'histoire, nous voyons le développement de la science, l'abondance des ressources naturelles, l'accroissement de la production devenir causes de détresse et nous faire douter de l'avenir.

L'habileté technique – tours de mains et de métiers – a, dès les premiers âges, porté l'homme à se singulariser ; et la monopolisation des découvertes en limi

contraire, qui ne peut progresser que grâce à l'échange des idées, tendait à leur généralisation et aboutissait à doter l'humanité d'un fonds commun, à la socialiser.

Ce qui caractérise l'époque moderne, après François Bacon, empiriste, et Descartes, rationaliste, c'est la conjonction de la science et de la technique. Au milieu du xviii^e siècle, la plupart des philosophes et les savants sont expérimentateurs, souvent même construisent des mécanismes.

Le but des deux fonctions, l'une pratique, l'autre théorique, jadis distinct, est le même aujourd'hui : fortifier la personnalité de l'homme, en lui donnant la maîtrise des forces naturelles, mettre de l'ordre dans le milieu et systématiser l'activité individuelle, dans la mesure nécessaire à l'harmonie de l'ensemble de la société, libérer les tendances particulières en menant des initiatives, en cultivant l'esprit d'invention, en affirmant l'existence.

De l'accord entre les deux disciplines, si longtemps rivales, on était en droit d'attendre les plus grands bienfaits : d'abord une suppression des classes sociales entre intellectuels et manuels.

D'où vient que l'époque à laquelle l'essor des sciences a ouvert de telles possibilités de bonheur soit précisément celle des plus insupportables et alarmantes insécurités ?

C'est qu'il s'est produit, par l'effet même de la survie, une confusion entre les moyens et la fin, qui devait accroître les différences au lieu de les niveler. Plutôt que de s'appliquer à perfectionner la nature humaine, on a recherché la multiplication des biens susceptibles d'être appropriés.

Accroissement incohérent et démesuré du rythme de la production et de sa masse, confiscation capitaliste des sources d'énergie naturelles et gaspillage de celles qui ne sont que des réserves limitées léguées par les temps révolus, rationalisation dont la dégénérescence est le terme, tout cela constitue notre civilisation quantitative qui n'a du progrès que l'apparence.

Le progrès humain, qui n'implique nullement le retour à une civilisation qualitative ayant pour but le développement de la personnalité humaine, est lié à l'existence et se laisse écraser par elle.

— G. Goujon.

PROGRÈS

Étant donné l'article qui précède, je me bornerai à quelques réflexions personnelles. Notons avant tout que le mot *progrès* se classe parmi les très nombreux termes qui, tout en étant employés à tort et à travers, tout en ayant l'allure d'un désignatif clair et précis, sont, en réalité, désespérément vagues, ce qui donne lieu à des interprétations non seulement différentes, mais

chaotiques et même contradictoires.

Malgré le nombre considérable d'auteurs qui ont cherché et qui cherchent toujours à établir la notion du progrès, à construire *une théorie du progrès* dans la Nature et dans la Société humaine, cette notion, cette théorie n'existent encore *ni scientifiquement, ni philosophiquement*. Chaque auteur traite et résout la question à sa façon, d'une manière plus ou moins fantaisiste. Le problème reste ouvert. *La formule scientifique* fondées, sont admises, tant que les faits acquis ne les contredisent pas. Quant à ceux qui ne sont pas initiés aux œuvres de la science ou de la philosophie en des sens très variés. On ne pourrait rien déduire de l'emploi *courant* de ce terme. Dans le langage aucune, par simple habitude. On l'applique toujours dans un sens très restreint, tout à faire conventionnel, purement empirique. Aussitôt sortis de ce terrain – immédiat, concret, mais très relatif, étroit et stérile –, nous tombons dans le vide.

D'ailleurs, *l'existence même du progrès*, aussi bien dans la Nature que dans la vie humaine, est fortement contestée de toutes parts. « Le soi-disant *progrès* dans l'activité de la Nature est un non-sens. Certaines séries de phénomènes biologiques nous donnent cette illusion ; mais ce n'est qu'une illusion humaine due à l'évolution et à l'adaptation naturelles des organismes. *Le progrès* suppose un mouvement général, en ligne plus ou moins droite et continue, dans une direction donnée, vers un certain résultat à atteindre. Plus précisément, *le progrès* nous intéresse ici à atteindre », quel « mal », quel « bien » ou quel « mieux » pourrait-on voir dans le mouvement perpétuel et circulaire de la Nature ? De toute évidence, il ne s'agit là que des transitions cycliques continues, sans aucune orientation répandue sur le *progrès* dans la Nature. Et, quant à la vie humaine (individu, société, « culture », « civilisation »), les avis négatifs sur le *progrès* dans ce domaine sont également très fréquents. Si, parfois, on est obligé d'admettre une sorte de progrès technique ou scientifique dans l'existence humaine – conquête croissante des forces de la nature par l'homme, par exemple –, nombreux sont ceux qui, d'une part, nient tout progrès moral ou social de l'humanité. Et puisque, d'autre part, les « conquêtes techniques et scientifiques » n'aboutissent, du moins jusqu'à présent, qu'à une dégénérescence physique (et peut-être aussi psychique) de l'humanité ; puisque, de plus, ces conquêtes sont mises surtout au service des instincts *destructeurs* et *dominateurs* de l'homme, sans arriver à améliorer le sort des vastes masses humaines – nombreux sont ceux qui refusent de reconnaître *même à ces conquêtes* un caractère vraiment progressif.

Donc, toutes les questions se rapportant à l'idée du progrès – qu'est-ce que le progrès ? Existe-t-il dans la nature en général ? Existe-t-il dans l'évolution de l'homme ? Et ainsi de suite – restent, en somme, sans réponse nette. Et, cependant, assez multiples sont les faits qui, malgré tout, nous suggèrent cette idée et la maintiennent. Ces faits appartiennent surtout au domaine biologique et, spécialement, à celui de l'évolution humaine. L'idée et le terme existent. Intuitive

admet assez souvent la réalité d'un progrès, au moins relatif. Volontiers, on reconnaît à l'évolution de la vie (évolution des organismes, évolution de l'homme) toutefois, à le préciser, sans réussir à rallier à cette opinion la totalité des suffrages.

Le progrès existe-t-il ? Si oui, en quoi consiste-t-il ? Peut-il être considéré comme une sorte de loi ou de tendance générale dans la Nature ? Est-il, au contraire, tout à fait relatif, inhérent à l'évolution des organismes ? Quel serait le véritable sens du progrès dans l'un ou l'autre de ces cas ? Comment pourrait-on démontrer son existence ? Comment pourrait-on le définir ?

Tel est le problème. Pour l'aborder utilement, il faut se demander : 1° Quelle est la raison pour laquelle il n'a pu encore être résolu ? 2° Quels sont les éléments indispensables à sa solution ? 3° Sommes-nous actuels de résoudre le problème. Sinon, il faut s'appliquer à les rechercher.

À ces questions, nous sommes obligés de répondre comme suit : 1° La raison primordiale de notre insuffisance régit l'activité de la Nature. Nous ne connaissons pas les forces motrices de l'Évolution (voir ce mot). Les ressorts fondamentaux de l'évolution en général, de l'évolution de la vie, de l'évolution de l'homme nous restent toujours inconnus. Tant que nous ne connaissons pas à fond tout le mécanisme du processus évolutionniste – ses bases, son fonctionnement, ses effets nous ne pourrions pas établir la notion du progrès. 2° L'élément le plus indispensable à la solution du problème du progrès est la connaissance du principe fondamental de l'Évolution. 3° Cet élément nous fait toujours défaut. Il faut donc commencer par le rechercher.

Ainsi, les premières questions posées nous mènent au cœur même du problème du progrès. On voit que ce dernier est étroitement lié à celui de l'Évolution. Il nous y conduit directement. Car, tant que nous ignorons le processus du développement de la vie, nous ne pouvons pas avoir la notion du progrès. La clef de l'énigme de la Vie et de l'Homme. Jusqu'à présent, ce furent – hélas ! – la religion et la métaphysique qui prétendaient posséder le monopole de tout cet immense domaine. Il est grand temps que la science s'en saisisse d'une façon définitive.

Si le lecteur veut bien se donner la peine de parcourir quelques-uns de mes rapides aperçus (voir *Création, Biologie, Faim, Matérialisme historique*), il entrera déjà dans le cercle de certaines idées dont il trouvera ci-dessous un bref résumé. (Il va de soi que je ne pourrai développer ici un sujet aussi vaste, exigeant un ouvrage spécial. Quelques indications, nécessaires pour arriver à certaines conclusions sur le progrès, suffiront.)

J'estime, primo, que le facteur primordial, la véritable énergie de la Nature, est une énergie spécifique que j'appelle « énergie créatrice ». Je dis que c'est une énergie spécifique en ce sens qu'elle représente une forme d'énergie *sui generis*, de même que d'autres formes d'énergie connues jusqu'à présent (énergies mécanique, thermique, électrique, chimique,

atomique, psychique, etc.), avec lesquelles elle ne coïncide pas. Et, de même que ces autres formes d'énergie

C'est à cette énergie créatrice qui détermine l'évolution de la matière, c'est-à-dire un mouvement qui, loin d'être un simple déplacement chaotique uniforme, éternellement pareil, des parcelles de la matière, est un mouvement de transformations consécutives : mouvement varié, compliqué, accusant une certaine direction ou tendance suivie.

J'estime, secundo, que cette énergie créatrice – de même que les autres formes d'énergie – n'est pas répandue, dans l'univers, d'une façon égale et uniforme, et que son intensité, est variable. Pour des raisons encore inconnues, cette intensité commence à augmenter, et l'activité de l'énergie créatrice dans l'univers. C'est là que se produit alors ce phénomène – l'évolution – qui nous intéresse ici particulièrement. Un « monde » naît et se développe.

J'estime, en troisième lieu, qu'une fois commencé, dans tel ou tel autre point de l'univers, ce processus d'accroissement de l'intensité de l'énergie créatrice y continue. C'est cette tension continuelle et continûment croissante de l'énergie créatrice que je considère comme le « principe fondamental », la véritable force motrice, l'essence même de l'évolution. Autrement dit, ce que nous appelons évolution est l'effet naturel de la tension continuelle et progressive (croissante) de l'énergie créatrice. C'est le processus continu de la tension de l'énergie créatrice que la nature, commençant – dans un point donné de l'univers – par une simple transformation progressive à la création de la cellule vivante, et par la suite à des formes supérieures.

J'estime, enfin, que toute cette évolution ou – ce qui revient au même – cet accroissement progressif de l'intensité de l'énergie créatrice, a une « tendance », une certaine « direction » (bien entendu, inconsciente). Au fur et à mesure de cette augmentation de tension, l'énergie créatrice se modifie qualitativement. Plus son intensité augmente, plus elle devient active, puissante, riche en combinaisons, « généreuse », variée, inventrice, organisatrice... Dans la matière brute, « inorganique », la tension est très faible, état latent, passif, uniforme. L'évolution de la matière inorganique a pour cause plutôt le jeu d'autres sortes d'énergies (énergie mécanique, thermique, atomique, électrique, etc.) que l'activité de l'énergie créatrice. Mais la tension de celle-ci augmente progressivement. À un certain degré de son intensité, un nouveau pas est accompli par le processus évolutionniste : les premiers éléments organiques, vitaux apparaissent. L'énergie créatrice active, plus apparente, plus puissante. Cependant, ce degré de son activité, de sa puissance reste encore très bas dans les organismes primitifs et aussi dans le monde végétal. La tension de l'énergie créatrice continuant d'augmenter, l'évolution arrive aux formes animales. Ici, l'énergie créatrice est plus prononcée que chez les plantes. Toutefois, tant qu'il s'agit des espèces animales, *sauf l'homme*,

elle est encore loin d'y atteindre son plein épanouissement, de donner toute sa mesure. Dans le règne animal – sauf l'homme –, l'énergie créatrice reste *limitée*, « dosée », comme enfermée dans un vase clos. Elle est encore impuissante à s'y révéler, à « s'y réaliser » entièrement. Son activité, ses effets y sont très restreints, *invariables chez chaque espèce donnée*. Il ne s'agit pas encore là de la véritable faculté créatrice, pouvant *varier infiniment*, capable d'une *auto* susceptible de se mettre au-dessus des autres forces et énergies de la Nature, de les dominer, maîtriser, de s'en emparer, de les faire servir *créateur par excellence* ; un être qui – son organe d'évolution, à un niveau supérieur de la puissance créatrice – la faculté créatrice serait complète, définitive, dominante, illimitée. En lui, la Nature atteint l'effet vers lequel elle « tendait » au cours des millions d'années : l'apparition – au bout de cette longue évolution (mue, au fond, par l'intensité continûment croissante de l'énergie créatrice) – d'un organisme qui possède cette énergie créatrice au plus haut point ; qui est, pour ainsi dire, lui-même « généralisé » à la façon à pouvoir, justement, la *produire*, la *développer* dans toute sa diversité, avec une profusion magnifiques, sans qu'une limite quelconque vienne s'opposer à cette activité.

Oui, l'homme est surtout un *créateur*. Il possède l'énergie créatrice au suprême degré et un corps qui est le plus parfait, le plus riche, le plus varié, le plus approprié à l'activité créatrice infiniment riche et variée, tel est le véritable destin vers lequel l'homme a parcouru un long et pénible chemin de l'évolution. La faculté créatrice – multiforme et quasi illimitée, fusionnée avec le besoin inné, irrésistible, de créer (besoin qui évolue également), tel est le trait le plus remarquable, le trait dominant, essentiel, fondateur de son être. Elle n'offre pas d'obstacles à l'activité créatrice.

Et quant à certaines entraves que ce corps présente avec le corps animal en général ; quant, aussi, à certaines régressions physiques ou autres qui résulteraient parfois de toute cette évolution spécifique – très compliquée et tortueuse – les autres pourront être surmontées et vaincues par l'avancement continu de la même évolution par l'activité incessante de cette même faculté créatrice de l'homme.

Ainsi, ce sont la faculté créatrice et l'organisme approprié qui déterminent l'évolution de l'homme. Il est poussé, au fond, par le triple ressort que voici : la présence de la faculté créatrice, le besoin impérieux de l'appliquer, et la possibilité physique de le faire.

L'homme est, sur la Terre, le plus parfait, le plus puissant, le plus riche, le plus varié, le plus approprié à l'activité créatrice qui puisse exister. C'est pour maîtriser les autres forces et énergies de la Nature, ainsi que les autres formes de la vie végétale et animale.

La différence entre l'évolution de l'animal et de l'homme est frappante. L'animal – même le plus intellectuel – fait », au moyen d'un mécanisme de sélection et de variations anatomiques ou autres. L'homme évolue dans un tout autre sens : au lieu de s'adapter au milieu, il tend, dès ses débuts, à se soustraire à cette nécessité, à dominer le milieu. Il cherche, de plus en plus, à adapter le milieu à ses besoins. La différence est plus que frappante : elle est un indice. Car elle nous impose un « pourquoi » et nous mène ainsi vers la clef de l'énigme de l'évolution et du progrès.

Arrivée à l'Homme, la Nature a créé un être qui continue, lui-même, l'évolution par l'activité incessante et illimitée de son génie créateur. Arrivée à l'Homme, la Nature a créé, sur la Terre, la forme vitale supérieure. L'Homme, la Nature ne créera pas de formes plus parfaites encore que lui. Elle abandonnera, pour ainsi dire, entre ses mains le sort de l'évolution ultérieure. La créatrice atteindra le point culminant. Désormais, c'est l'homme qui se chargera de la suite de la progression créatrice. Grâce à sa puissance de création, l'homme pourra : d'une part, se perfectionner lui-même ; et, d'autre part, il pourra façonner, modifier, maîtriser, adapter, organiser à profit, améliorer ou perfectionner tout ce qui l'entoure sur la Terre. (Il se peut même qu'il réussisse, un jour, à dépasser les limites de sa planète.)

Ce qui est le plus remarquable chez l'homme, ce qui le distingue effectivement des autres animaux et le met définitivement et à jamais au-dessus d'eux, ce n'est pas encore son *intelligence* (il existe des animaux très intelligents, et il est prouvé que leur intelligence peut évoluer, non plus, sa *sociabilité* (il existe des animaux très sociables, autant et même plus sociables que l'homme) ; ce ne sont pas sa « conscience », son « sens moral », etc. : c'est sa *faculté créatrice*, infiniment variée et infiniment évolutive. La célèbre définition de Pascal – « L'homme est un roseau pensant » – devrait, il me semble, être remplacée par celle-ci, plus significative : « L'homme est un roseau créant. »

Les perspectives de l'évolution créatrice de l'homme sont illimitées. (Il va de soi que j'emploie cette expression à l'instar de H. Bergson le titre de son ouvrage connu.) L'humanité n'est encore qu'*au début* de son chemin. Sa véritable ascension créatrice ne commencera pour elle qu'après qu'elle aura surmonté, sur le chemin de l'évolution, tout ce qui l'attache encore au monde purement animal, tout ce qui l'empêche de déployer rapidement et sans entrave son activité créatrice. Ce chemin consiste, précisé par Bergson, à se débarrasser de son fardeau ancestral, ce fardeau qui, certes, s'allège progressivement, mais qu'il aura à traîner encore longtemps, et qui retarde terriblement son ascension vers les splendides sommets d'une existence créatrice, vraiment humaine. C'est en raison de ce fardeau, et des effets de sa pression, que tant d'hommes, aujourd'hui, sont contraints à rester à l'écart de toute création.

Après tout ce qui précède, le lecteur comprendra aisément la façon dont il me semble juste de concevoir le progrès. Un bref résumé et quelques explications complémentaires suffiront. Naturellement, la notion du *progrès* – comme d'ailleurs, toutes nos notions – est purement *humaine*. « Progrès » signifie « marche en avant vers le mieux ». Or, la Nature, prise dans son ensemble, ne connaît ni le « bien », ni le « mal », ni le « mieux ». Elle ne connaît donc pas de progrès. C'est exact.

Mais la Nature connaît *l'Évolution*. Et l'évolution – telle que je la conçois et que j'ai tâché de la dépeindre – s'accomplit dans un sens qui mène (sur la Terre) à *l'homme* et qui le touche profondément. Or, l'homme connaît parfaitement le « mal », le « bien » et le « mieux ». En maintes occasions, l'homme connaît aussi la « marche en avant vers le mieux ». *Il connaît donc le progrès*. S'il ne s'agissait que de ces différentes occasions, le problème serait facile à résoudre. Au fond, il n'existerait même pas, car l'existence, dans la vie humaine, de *certain* progrès, est un fait indéniable. D'autre part, l'homme connaît aussi la régression, une « marche en arrière vers le pire ». De sorte qu'aucune déduction définitive ne pourrait être tirée de ces faits épars ou de ces fluctuations en elles-mêmes. À quelqu'un qui citerait des exemples pour démontrer l'existence du progrès dans la vie humaine, un autre pourrait répliquer en citant des exemples contraires, et la discussion n'avancerait pas d'un pouce, tant qu'on reste genre de problème du progrès pié problème qui nous importe est *général*, à savoir : l'évolution (de l'homme) *dans son ensemble*, oui ou non, une « marche en avant vers le mieux » ? Autrement dit : l'humanité, dans sa marche historique, va-t-elle, oui ou non, vers un progrès (un « mieux ») *général et définitif*, aussi bien *individuel* que *social* ? La « *balance* » de l'évolution humaine est-elle positive ou négative ? (Quant aux régressions – au cas d'une réponse affirmative –, il faudrait, tout simplement, chercher les raisons qui les expliqueraient.)

Si, par un moyen quelconque, nous apprenions aujourd'hui d'années, l'humanité, en dépit de l'intelligence de l'homme, de ses succès techniques, de sa conquête des forces de la Nature, continuera de se mouvoir toujours, et sans autre issue possible dans les cadres de la société absurde et horrible de nos jours – société basée sur l'autorité, l'exploitation de l'homme par l'homme, l'injustice, le profit des uns, la misère des autres, l'iniquité, la guerre et, surtout, comme résultat, l'écrasement de l'individu créa hésiter : « Non ! Au fond, le vrai progrès n'existe pas dans la vie humaine. » Car, naturellement, l'intelligence et le « progrès technique » en eux-mêmes – s'ils n'aboutissent pas à une vraie société, c'est-à-dire à un vaste ensemble de toutes sortes d'associations d'hommes sains, créateurs libres, à la place d'une « société » de profiteurs et d'esclaves dégénèrent nullement un vrai progrès général et définitif de l'humanité.

Si, d'autre part, nous apprenions que l'évolution de l'humanité aboutira finalement à une société semblable, par exemple, à celle des fourmis ou des abeilles,

étanches entre des individus à fonctions fixes (même innées), société dont l'harmonie purement « mécanique » aura pour base le sacrifice total de l'individu, au profit de ce « mécanisme social » dont cet individu deviendra une « vis » quelconque (au lieu d'une société où tout individu puisse développer et appliquer librement et infiniment ses facultés créa
 « Non ! Il n'y a pas de véritable progrès dans la société humaine. »

Ce n'est que si nous apprenons que la longue et pénible société dont la solidarité et l'harmonie, pleines de vie, de mouve palpante se feront non pas à l'aide d'un « ajustage » de « vis mécaniques », mais *par le libre exercice, le libre jeu, la libre combinaison de l'activité créatrice de tous les humains* ; société qui sera, par conséquent, *une libre association d'individus créateurs* ; société où tout homme, totalement éman de créateur (en art, science, métiers, technique, matière sociale, etc.), de sorte que l'harmonie collective, la vie et révolution ultérieure de cette société, basées sur la liberté totale, l'égalité sociale et la fraternité des hommes, seront assurées non pas par un mécanisme sans âme, mais, précisé par cette création libre et pleinement épanouie de ses membres, auxquels, inversement, cette société assurera la pleine liberté et dont elle favorisera l'acti sans hésitation : « Oui ! Cela, c'est du vrai progrès humain, général et définitif. Et si telle est la perspective de l'évolution humaine, alors, oui, cette évolution est franchement progressive. » Car le point essentiel de notre notion du progrès est, sans aucun doute, la libre activité créatrice de tous les humains, au sein d'une société favorisant cette activité, basée sur elle, et évoluant par elle.

Ainsi, ce qui, pour l'homme, caractérise et détermine généralement et définitivement le progrès, c'est la perspective d'une évolution créatrice de l'humanité. Or, en admettant ce qui a été dit précédemment, nous cons dans ce sens. 2° Que la Nature, évoluant (sur la Terre) vers l'homme, évolue, au fond, dans le même sens. Nous constatons donc que, au point de vue humain (le seul possible et le seul qui nous intéresse) : a) le progrès est inhérent à l'homme, à la société humaine, à l'évolution de l'humanité ; et b) l'évolu vie et, ensuite, à l'homme – est progressive.

Nous pouvons même essayer de définir le progrès, au point de vue humain, comme *une tendance générale de la Nature, dans son évolution, vers le maximum d'acti créatrice, vers la réalisation, la « matérialisation » la plus complète possible de cette éner tendance qui se manifeste par la croissance conti l'évolution a lieu) ; tendance qui, sur la Terre, mène à l'homme en développant et en appliquant ses facultés créatrices, évolue vers le plus grand bien que l'homme puisse concevoir : une activité créatrice libre, complète, illimitée, de tous les hommes, au sein d'une société parfaite, basée sur cette activité, l'assurant et la favorisant.*

Soulignons, ici même (afin de faire mieux compren facteurs principaux : la faculté et l'activité créatrices), que cette activité créatrice forme non

seulement le « but » vers lequel « tend l'évolution humaine, mais aussi, en même temps, *le seul moyen d'atteindre* ce but. En effet, *ce n'est que par la voie de la création croissante que l'humanité parviendra à son splendide avenir.* Cet ave encore l'action créatrice. Sans cette dernière, l'humanité, vu les conditions spéciales de son existence, et malgré son intelligence ou sa sociabilité, serait infailliblement condamnée, soit à la dégénérescence complète et à la disparition, soit à la formation d'une société « méca semblable à celle des fourmis ou des abeilles. *Seules sa faculté et son action créatrices* parent à ces menaces et guident l'humanité vers le triomphe défi travers des dangers, des difficultés et des obstacles de toutes espèces. Donc, le progrès en marche est formé par *l'ensemble* du moyen et du but, l'un étant inséparable constatation est très importante pour comprendre le vrai caractère de l'évo l'humanité et pour arriver à des appréciations, à des déductions justes.

Précisément, nous avons dit plus haut qu'au cas où nous aurions admis le *progrès*, nous devrions chercher les raisons pour lesquelles la voie du progrès n'est pas absolument droite, nette, continue. En effet, l'humana des arrêts, des égarements, voire des reculs et des régressions. D'autre part, elle est cons contrariée et menacée dans sa marche par toutes sortes d'imperfections, de contradictions, de dégradations, de déchirements, etc., ce qui paraît justi d'un progrès définitif. D'ailleurs, s'il en était autrement, le problème du progrès ne se discuterait pas, car le progrès serait alors évident. Si le problème se pose, c'est justement parce que le progrès n'est pas encore bien prononcé. On ne peut pas encore le concevoir autrement que d'une façon générale, cherchant à deviner, à dévoiler les res Et quant aux raisons de cette marche entrecoupée, inconsé variées et com colonnes. Bornons-nous à constater deux choses : 1° L'homme, s'étant détaché du reste des animaux (par suite d'un surcroît, physiquement à peine perceptible et, cependant, décisif, de la faculté créa progressif des ani ni concordance. Tandis que, dans certains sens, l'homme se trouva bientôt très en avance, dans d'autres il reste encore aujourd'hui presque au niveau de l'animal. La grande tragédie de l'humanité consiste justement dans ce déchirement, dans ce tiraillement entre sa situation primitive tout près des animaux, d'une part, et, d'autre part, son éloi et, par conséquent, disproportionnée, accidentée, difficile, vers de nouveaux horizons d'une vie *humaine*, créatrice. C'est cette disproportion, ce tiraillement, ce contraste entre l'avancement très prononcé dans certaines matières et le piétinement dans d'autres, qui fait surgir sur la route du progrès humain des obstacles, des difficultés, des dangers sans nombre, et qui explique, tout au fond, les défaillances, les trébuchements, les culbu le préciser – c'est encore et toujours *la faculté et l'ac*

lui permettront, en fin de compte, d'écarter toutes les entraves à de graves menaces de dégénérescence, de vaincre les faiblesses et ses imperfections, en les aplanissant ou même en les transformant en forces et avantages, de résoudre au port. Et, d'ailleurs, la marche du progrès devient de plus en plus rapide et prononcée (en dépit des tiraillements qui, en raison même de cette accélération, se font sentir, eux aussi, d'une façon plus intense, soulignant davantage les contrastes tragiques de la progression humaine). Je pourrais citer, à l'appui de mes paroles, des exemples et des preuves à volonté, puisés dans la vie quotidienne. Le manque de place me le défend. Mais j'aime à croire que le lecteur les trouvera aisément lui-même, s'il veut se donner la peine de regarder *attentivement* autour de lui et de *réfléchir*. Il n'est pas si éloigné, le jour où la marche progressive de l'humanité vers les horizons créateurs – quelques gros obstacles étant franchis – deviendra moins pénible, moins accidentée, plus nette, plus ferme et plus alerte.

Soulignons, ensuite, que le progrès est *illimité*, dans ce sens et pour cette raison que ses *sources* – la faculté et l'activité créatrices de l'homme ainsi que les possibilités – n'ont pas de limite, n'ont pas de « fin » (à moins de la disparition de notre monde). La *création* est infinie. Donc, infini est le *progrès*.

Précisons enfin, brièvement, encore un point important sur le chemin de la création, par l'effort *créateur*, que l'humanité arrivera à liquider la fameuse contradiction entre le progrès *individuel* et le progrès *sociétal*, le conflit « éternel » entre l'individu et la société, ce gros tiraillement sur lequel le progrès humain réalisera la grande synthèse qui conciliera l'intérêt, la liberté, le bien-être de l'individu avec le bien-être de la collectivité. Cette conciliation est, naturellement, le vrai progrès. Or, aucune force, en dehors de l'activité créatrice de l'homme, ne pourrait y aboutir. En l'absence de cette force, l'un ou l'autre – individu ou société – aurait été finalement, et fatalement, sacrifié. (Bien entendu, plutôt l'individu que la société. Voir, encore, la société des fourmis, des abeilles, etc.). Ce n'est que par ses capacités, ses aspirations et ses réalisations *créatrices* que l'homme parviendra à une harmonie parfaite et que le bien de la société coïncideront en une harmonie parfaite. C'est en cela que la société humaine diffère de celle des animaux, lesquels, faute de l'élan *créateur*, sont impuissants à arriver à une solution pareille. Et cela nous dit encore que la véritable *base*, le vrai levier du progrès humain est la force *créatrice* de l'homme.

Passons à quelques déductions et, aussi, à certaines réserves.

1. – D'après notre conception, la véritable *base*, la vraie *force motrice* de l'évolution dans la Nature est l'énergie créatrice qui, par la croissance continue de son intensité, et sans intervention d'un autre principe spécifique (matière « inorganique », au préalable). Cette conception nous mène à la liquidation de la fameuse controverse entre les « mécanistes » (ceux qui réduisent le processus évolution

mécaniques) et les « vitalistes » (ceux qui supposent l'existence d'un « principe vital » distinct des autres forces de l'évolution). En effet, notre conception tend à réconcilier les deux doctrines opposées, car elle offre une synthèse unique où tous les phénomènes de l'évolution – qu'ils soient « mécaniques » ou « vitaux » – trouvent leur explication dans l'intervention d'un « principe vital » spécial.

2. – D'après notre conception, la base, la force motrice du progrès *humain* est la *puissance créatrice* de l'homme (de le faire). C'est cette force qui a poussé – et qui pousse toujours – son évolution en avant, depuis les premiers pas, la découverte et l'application du feu, jusqu'aux réalisations modernes sur tous les champs de l'activité humaine.

Cette conception nous oblige à rejeter comme inexacte la force motrice de l'évolution humaine dans la particularité des besoins et de la croissance de ces besoins et des forces productrices de l'humanité – c'est-à-dire les théories qui reconnaissent, comme étant le facteur *primordial* du progrès humain, les nécessités de l'homme et, ensuite, les nécessités humaines, la croissance des besoins et des forces productrices de l'homme sont des éléments « de second plan », des « dérivés » qui proviennent justement de sa substance créatrice, qui ne forment nullement *le ressort fondamental* du progrès (de même que l'instinct, etc.), et qui, par eux-mêmes, n'assurent pas forcément le progrès. Ce qui l'entraîne et l'assure *au fond*, et fatalement, c'est l'élément *créateur* de l'homme. Il faut creuser plus profondément pour arriver à la véritable base du progrès humain. La particularité des nécessités de l'homme, sa croissance, etc., nous laissent entrevoir déjà, justement, l'existence d'un élément spécial et plus profond

inexactement « matérialisme historique ») que nous sommes obligés de rejeter définitivement. (Je regrette de ne pouvoir traiter ici ces questions importantes que très sommairement, mais toutefois, que le lecteur lui-même voudra bien et pourra les approfondir.)

3. – D'après notre conception, le vrai *critère fondamental* du progrès est l'intensité, l'extension, les réalisations – de l'activité créatrice des hommes, vers une évolution vers la plus grande « somme » possible de cette activité créatrice. Puisqu'il n'existe aucune limite dans le domaine de la création, puisque le « plein » ne peut jamais y avoir lieu, le progrès est infini.

Le dit *critère de base* du progrès peut être appliqué à toute l'activité humaine (ou d'une époque historique entière) qu'à des faits séculaires. D'une façon *générale*, est progressif tout ce qui facilite, favorise et stimule l'épanouissement, l'extension de l'activité créatrice des hommes, tout ce qui augmente les possibilités de créer pour le plus grand nombre d'individus. Au contraire, tout ce qui diminue, empêche, entrave, restreint ou arrête ces possibilités est régressif.

Toutefois, il faut *savoir manier* ce critère (comme tout autre, d'ailleurs). Il faut s'en servir

avec beaucoup de prudence et de savoir-faire, ce maniement étant délicat et présentant certains dangers pour le jugement de celui qui s'y prendrait maladroitement. En appli progrès à des faits concrets, il faut savoir regarder en profondeur et en largeur, sa peser, calculer, comparer, établir la « ba erreurs, les éléments et la marche du vrai progrès n'étant pas encore suffisamment simples, précis et visibles en eux-mêmes.

D'ailleurs, en affirmant que la puissance créatrice de l'homme est *l'élément fondamental* de son progrès, et que le niveau de l'activité créatrice en est le *critère de base*, je ne veux pas dire par là qu'ils sont *le seul élément en général* et *l'unique critère*. Ainsi, par exemple, la puissance créatrice de l'homme ne pouvant donner son véritable effet autrement que dans l'ambiance d'une *entière liberté*, cette dernière constitue un élément indispensable du vrai progrès. En appli notre critère de base, nous devons donc toujours tenir rigoureusement compte de cet élément essentiel du progrès : la liberté. Et généralement, nous faci résultats plus exacts en tenant compte de beaucoup d'éléments com s'ajouter à l'élément fondamental, et qui sont souvent d'une grande portée pour notre jugement.

4. – Je me rends parfaitement compte qu'il existe une multitude de questions, étroitement liées à notre pro solution claire. Mal bornerai à en citer quelques-unes et à donner à certaines d'entre elles une très brève réponse.

La première de ces questions – et certainement la plus importante – est celle-ci : qu'est-ce, *concrètement*, que *l'énergie créatrice* dans la Nature, en général, et la *puissance (faculté) créatrice* de l'homme, en particulier ? Cette question devrait faire l'objet d'un ouvra bornerai à dire que la faculté créa biologiquement (anatomiquement, physiologiquement) et psychologiquement. Et quant à l'énergie créatrice *dans la Nature*, je me permets de rappeler au lecteur que la nature *concrète* des autres formes d'énergie reste aussi inconnue, jusqu'à présent.

Autre question. La faculté créatrice est-elle propre à *tous* les hommes ou, seulement, à *certain*s parmi les millions d'humains ? Je réponds brièvement : la faculté créatrice est une qualité dont *chaque homme* est doué, dans des domaines différents et aussi dans des propor *Tous les hommes*, par le fait même de leur naissance, possèdent la faculté créatrice. Mais cette faculté varie à l'infini, aussi bien qualitativement que quantitativement. J'ajoute que les conditions hor faculté créatrice, de l'apprécier, de la développer, de l'appli J'ajouterai qu'au fur et à mesure de l'avancement du progrès humain, la *puissance* créatrice des hommes se développera, elle aussi.

Encore une question : la conception de l'énergie créatrice dans la Nature, et de la faculté créatrice chez l'homme s'oppose-t-elle à la théorie de Darwin sur l'origine des espèces et de l'homme ? Je réponds : nullement. Cette conception ne s'oppose qu'aux deux théo

1° celle de l'origine « *accidentelle* » de l'homme ; et 2° celle d'après laquelle l'homme serait un primate « *dégénéré* ». Quant à la théorie de Darwin, ma conception n'y apporterait que certains correctifs, compléments et développements. Elle tâcherait, ensuite, de répondre à certaines questions dont Darwin ne s'occupait pas, et qui se rapportent précisément au pro que, pour moi, *la faculté même* des espèces de varier, de s'adapter au milieu, etc., suggère l'idée d'une énergie créatrice – *très primitive, très limitée* – chez les animaux, ce qui, évi n'exclue pas le rôle des facteurs immédiats constatés par Darwin. L'homme, soumis d'abord à l'action des mêmes facteurs immédiats, *mais possédant l'énergie* – ou, plutôt, *la faculté – créatrice complète, illimitée*, finit par dominer cette action, par se sous maîtriser.

II

con

Il ne peut pas faire davantage. L'homme finit par ne plus s'adapter, mais par dominer. Quelles en sont les *causes* ? Est-ce du *progrès* ? Et si oui, pourquoi et *dans quel sens* ? Tel est, en partie, le problème auquel nous tâchons de ré recherches s'orientent donc dans un autre sens – plus en profondeur – que celui des études darwinistes, sans *contredire* en quoi que ce soit les conclusions de ces dernières. Il m'est impossible de développer ici ce sujet, pourtant très intéressant.

On pourrait me demander encore ceci : la faculté créatrice de l'homme et le progrès dont je parle ne se confondraient-ils pas, en somme, avec le progrès *de la science* ? N'est-ce pas par la science que l'homme pro pour moi des notions très vastes. L'opinion que « seule la science assure le véritable progrès de l'humanité » est – je le sais – fort répandue. Je ne la partage pas. Dans le domaine extrême vaste et compliqué de l'évolution, de la création, du progrès, la science et sa marche en avant ne for elle-même, la marche en avant de la science n'assure pas le véri son progrès sont eux-mêmes *les conséquences* de la faculté créatrice de l'homme.

On pourrait aussi me poser la question en quelque sorte inverse, notamment : si le « retour à la nature » (à la vie naturelle et primitive) ne constituerait pas le vrai progrès de l'humanité ? Je réponds : non. La doc dégoût, sain dans le fond, des revers du chemin du progrès, mais qui n'en reste pas moins un égarement. On progresse *en continuant la route* et non pas en rebroussant chemin. Le progrès est à l'avant. Et c'est en avançant, et non pas en reculant, que nous aurons raison des « maladies du progrès ».

D'ailleurs, le besoin de créer est irrésistible chez l'homme. On ne peut pas l'arrêter. On ne peut que le fausser, en attendant son vrai triomphe définitif. C'est par ce besoin inné chez l'homme que je m'explique cette multitude de « succédanés » de la véritable création que nous observons de nos jours à chaque pas. Ne pouvant pas goûter à la vraie activité créatrice, les millions d'hommes se divertissent et se bercent par des *illusions* de cette dernière : la nature actuelle des « sports », le « cinéma » de nos jours, le « théâtre » moderne, la « littérature » contemporaine – bref, tout ce que

l'homme

ou morale (en dehors de son travail professionnel, presque toujours accablant et absurde), n'est qu'une diversion instinctive et un besoin de créer.

Il existe, sans aucun doute, beaucoup d'autres questions formulées par le lecteur au cours de mon exposé. Ne pouvant les traiter ici même, je m'arrête aux indications données.

* * *

Loin de moi la prétention d'avoir trouvé une solution définitive, incontestable du problème.

Je soumetts au lecteur une *hypothèse* sur laquelle j'étais tombé presque accidentellement, il y a plus de vingt ans, et laquelle, ensuite, m'a été confirmée par un grand nombre de faits et aussi par mes études personnelles. Une réponse *satisfaisante* à cette question : « Pourquoi l'homme diffère-t-il tant des autres animaux ? »

J'ai scruté, d'une part, les théories qui cherchaient à réduire cette différence à peu de choses. J'ai examiné, d'autre part, les doctrines qui tâchaient de répondre à ce « pourquoi ». J'ai trouvé les unes et les autres tout à fait insuffisantes et très superficielles quant au *fond* du problème. Et c'est ainsi que j'étais arrivé à mon hypothèse. Je l'ai approfondie, éprouvée, travaillée, par la suite. J'ai trouvé des faits à son appui. Elle n'en reste pas moins une *hypothèse*, et restera telle jusqu'à sa confirmation ou son infirmation expérimentale et scientifique définitive. Mais il s'agit là d'un travail de longue haleine aboutissant à des ouvrages d'une allure spéciale.

Le lecteur serait en droit de me demander s'il existe déjà, dans la littérature scientifique ou philosophique, un exposé du problème du progrès se rapprochant de ma conception. Ce sujet n'a pas encore été, que je sache, traité sous cet aspect. Certains auteurs – des bio-philosophes – ont prêté leur attention à la situation exceptionnelle de l'homme dans le règne animal. Ils en cherchèrent l'explication surtout dans l'évolution de l'*intelligence*. D'autre part, on parle bien, par-ci par-là, de l'action *créatrice* de l'homme, mais sans aucune tentative de précision ou de généralisation. Il existe des auteurs qui, non satisfaits des explications décontenancées, profondément intrigués devant certains phénomènes frappants, inexplicables de l'Évolution. Quant à moi, je traite le problème dans la presse pour la première fois. Je le fais : d'une part, parce que ma conception est actuellement achevée dans son ensemble ; et, d'autre part, que j'espère pouvoir publier, sous peu, un ouvrage plus complet auquel l'exposé ci-dessus servira d'une sorte d'introduction.

— Voline.

PROGRÈS

Un accroissement quelconque, en bien ou en mal, constitue un *progrès*. Le développement d'un être ou d'une activité constitue un progrès. Le progrès est représenté spécialement par le développement de la civilisation et de la justice. En résumé, le progrès est le mouvement, la marche vers un but. Dès lors, il y a autant de progrès, c'est-à-dire de marches que d'hom mouvements. De là, bien des difficultés qui entravent la marche du progrès.

Quand deux ou plusieurs personnes se réunissent pour causer progrès, chacune en est partisane, mais pour peu que l'on s'explique sur ce mot, on ne tardera pas à constater qu'il n'y a pas deux personnes qui aient sur le mot « progrès » une communauté de vues identiques. Cela s'explique, surtout à notre époque qui se plaît à faire dire au même mot des choses différentes. Aussi, un jour, l'homme penche à droite, le lendemain à gauche ; et, en agitant le même mot, un tel fait machine en avant, quitte, le lendemain, à faire machine arrière. De ces interprétations multiples, le progrès réel est la victime. Dans son *sens propre*, le progrès ne convient qu'à l'ordre physique. Dans l'ordre moral, rien n'avance ni ne recule ; rien ne varie. Cet ordre, disent Colins, De Potter, etc., *est ou n'est pas*.

Depuis que l'humanité a une histoire, elle n'a pas fait un pas vers la vérité qui lui importe le plus, c'est-à-dire vers la *vérité vraie*. On raisonne sur l'ordre moral comme sur l'ordre physique. On oublie que les *varia* toujours des progrès. Elles ont pour *cause* la découverte de *faits nouveaux* ou de nouveaux rapports entre les faits déjà constatés et, de la sorte, constituent une *découverte* que la science s'assimile par une coordination rationnelle en un système plus large et d'une portée plus étendue. Ces variations cons avec les circons d'ordre. L'on peut en dire autant des religions révélées, qui dépendent du plus ou moins d'appui que les sociétés ou gouvernements leur demandent pour se conserver. L'exemple récent du *pape-roi* est la caractéristique de notre époque où l'odieux le dispute au ridicule. L'ignorance sociale du peuple et des... élites peut, seule, expliquer ce que certains considèrent comme un progrès, lorsque bien d'autres n'y voient qu'un recul de la civilisation. Ces variations sont le résultat d'une marche quelconque et représentent en bien ou en mal un progrès.

La raison, la morale, la justice, c'est-à-dire la vraie religion ne peuvent varier sans cesser d'être vérité. Pour elles, le mieux est l'ennemi du bien et il n'y a pas de progrès possible ; aussi, un protestantisme, si bien ordonné qu'il paraisse, ne représente qu'une suc variations.

Une agitation aussi confuse, dans un ordre social quelconque, mène nécessairement à reconnaître la nécessité de mettre un terme à ce *progrès déréglé* que la raison condamne et l'expérience confirme.

On a l'habitude de dire : *il faut toujours marcher*. À cette proposition, nous dirons *oui* et *non*. En effet, marcher est bien si l'on sait que la route qu'on suit nous mènera au but recherché ; mais marcher est indifférent et même mauvais si, en suivant le chemin à par but et si l'on aborde le port de l'Indifférence ou de l'Abîme. On marche pour arriver à un but et, le but atteint, on s'arrête ; marcher encore serait montrer qu'on ne savait pas ce qu'on voulait ; et dépasser le but, c'est le manquer.

Quand les hommes veulent avancer réellement, se sentant mal là où ils sont, il faut qu'ils soient convaincus de la *possibilité* d'être bien dans certains cas déter leurs maux le mal inutile de s'agiter sans résultats rationnels serait une *folie*.

Lorsque l'Humanité sera bien, quand les hommes arrivés au terme du progrès moral sauront qu'ils ont, qu'ils possèdent tout le bonheur qu'ils méritent, va encore pour retomber au mal ? De ce qu'ils ont mal raisonné jusqu'à ce jour, faut-il conclure qu'ils raisonneront toujours mal ? Nous ne le pensons pas. S'ils le faisaient, ce serait pour être mal de nouveau ; et alors ils ne seraient effectivement que des toupies ou des écureuils qui tournent sans savoir pourquoi, et le mot *progrès* n'aurait même plus aucune signification.

À notre époque d'ignorance sociale, le progrès dans le mal est certain et sert à titre d'indication nécessaire. N'oublions pas qu'*il n'y a de mal que celui qu'on sent* inévitablement ; ils ne *sentent* le *mal* qu'au physique.

Aussi longtemps qu'on peut faire croire aux malheu providentiellement, inévitablement, ils ne *sentent* le *mal* qu'au physique, ce qui, pour les exploiters des masses laborieuses, est peu de chose. Ce n'est que quand ces malheureux *exa* société ne peut plus les empêcher de comparer et de discuter, que les prolétaires *sentent mora* leur malheur et cherchent à s'y soustraire. Pen espèrent, par des moyens de fortune, faire cesser leurs souffrances, le *mal* contre lequel ils s'insurgent, plus ou moins chaotiquement, continue à être, en atten une condition d'ordre relatif dans la société capitaliste.

À mesure que les prolétaires laisseront tomber les œillères qui les empêchent de voir clair, ils prendront conscience de la valeur de leur personnalité, aussi bien que des conditions sociales qui leur sont faites par leurs seigneurs modernes, et s'appliqueront à anéantir le pau matériel qui sert de refuge aux maux qui les accablent.

Les apôtres du *progrès continu* sont, par cela même, des partisans de réformes partielles et successives qui ne portent que sur les *effets* en laissant subsister la *cause* ; elles sont empiriques et ne peuvent que prolonger le mal économique et sociale.

Ces prétendues réformes, plus ou moins empreintes d'éclectisme, ne font qu'entretenir le mal au lieu de le supprimer et ne constituent un *progrès* qu'en appa n'étant pas déterminé, tout progrès est un pas de plus vers le mal. Par là, nous voyons que le malheur est essentiellement *pro*

fin. C'est le progrès excessif du mal qui imposera à l'Humanité la nécessité de s'y soustraire et la mettra sur la voie de la Vérité, de la Justice qui est son unique remède.

À ce moment, le *progrès*, dans tous les domaines, donnera toute la mesure de ses possibilités.

— Elie Soubeyran.

Accueil

PROGRESSION n. f. (du latin *progredi, progressus*, avancer)

Une progression mathématique est constituée par une suite de rapports égaux ; elle peut être ascendante ou décroissante. Toutes les sciences adoptent cette signification dès qu'il s'agit de mesure et de calcul. En psychologie, Fechner, formulant la fameuse loi psychophysique qui porte son nom, déclare que, quand les excitations croissent en progression géométrique, les sensations croissent en progression arithmétique. Ce qu'on peut résumer, d'une façon plus simple, en disant que les sensations croissent comme les logarithmes des excitations. Dans la progression géométrique, on passe d'un terme à un autre en le multipliant par une quantité fixe : on aura 1, 2, 4, 8, par exemple, ce qui représente $1, 1 \times 2, 2 \times 2, 2 \times 2 \times 2$. Dans la progression arithmétique, on passe d'un terme à un autre en ajoutant toujours une même quantité ; ainsi, la progression 1, 2, 3, 4 équivaut à $1, 1 + 1, 1 + 1 + 1, 1 + 1 + 1 + 1$. On a d'ailleurs fortement critiqué la formule de Fechner ; ceux qui en admettent le principe déclarent que le rapport exact d'une excitation à la sensation provoquée est beaucoup plus compliqué qu'elle ne le suppose. La progression mathématique croissante aboutit rapidement à des chiffres invraisemblables. C'est ainsi que la reproduction des êtres unicellulaires par simple division (chaque cellule donnant naissance à deux cellules nouvelles) conduit parfois à des résultats stupéfiants. Placées dans des conditions favorables, certaines bactéries donnent journellement 70 générations. Il en résulte, d'après les calculs, qu'en vingt-quatre heures, une seule bactérie pourrait produire une quantité de microbes si énorme qu'il est difficile de l'exprimer numériquement. Le poids de cette masse égalerait 4 720 tonnes. Un infusoire qui, en sept ans environ, donnerait 4 473 générations, constituerait, d'après les calculs de Woodruff, une masse protoplasmique dont le volume surpasserait plus de 10 000 fois celui de la Terre. Pour atteindre un volume égal à celui de notre globe, quatre mois suffiraient. Et, si les conditions favorables de développement lui étaient maintenues durant quelque cent ans, elle pourrait combler l'univers visible par sa seule multiplication. Heureusement pour nous, les microbes rencontrent des conditions qui retardent ou empêchent cette pullulation ; et nous n'avons pas à craindre qu'un pareil événement survienne jamais.

Sans s'arrêter à des considérations numériques, on emploie aussi le terme *progression* pour désigner une suite ininterrompue et graduée ; en particulier, concernant les faits biologiques et psychologiques. Ainsi, le développement des animaux et des plantes, qui part d'une simple cellule et finit par donner un organisme perfectionné, apparaît comme une progression. L'étude de

l'embryon chez les animaux s'avère particulièrement instructive à ce point de vue. De la fusion d'un gamète mâle et d'un gamète femelle naît l'œuf qui, par bipartition successive, donne d'abord une sphère pleine, une *morula*, puis une *blastula* ou sphère creuse, enfin une *gastrula* où l'on distingue un feuillet externe, l'ectoderme ; un feuillet interne, l'endoderme ; et plus tard un feuillet intermédiaire, le mésoderme. La suite du développement sera différente selon les animaux observés ; mais, chez les vertébrés, elle reste analogue dans toutes les espèces, assez longtemps. L'embryon s'allonge et se recourbe ; quatre bourrelets latéraux ébauchent les deux paires de membres ; sur les côtés se dessine un commencement d'œil et d'oreille ; des fentes branchiales (les futures branchies des poissons) se voient plus en arrière. Par développement progressif, l'ectoderme formera ensuite l'épiderme de la peau et le tube nerveux ; l'endoderme donnera la muqueuse digestive, de nombreuses glandes, les poumons ; le mésoderme produira la corde dorsale, la musculature et les séreuses. Après la naissance, la progression continuera, provoquant la croissance et le développement complet de l'organisme. Comme la vie, la pensée suppose un enfantement préalable et une marche ascendante vers la perfection. Indéfiniment, la science humaine s'enrichit de vérités nouvelles, augmente le trésor de nos certitudes. Au point que plusieurs prévoient l'impossibilité, pour nos descendants, d'emmagasiner la multitude d'expériences et de lois que l'on découvre sans arrêt. Ils se trompent. « C'est à remplacer les lois fausses par des lois vraies, non à entasser des documents inutiles que consiste le progrès. L'antique alchimie ne le cédait à la chimie actuelle ni par le nombre des formules, ni par la complication des théories ; pour retenir l'histoire des Hébreux, l'effort mental sera sensiblement le même, qu'elle soit l'œuvre d'un prêtre sans scrupule ou d'un érudit consciencieux. Puis, dans les sciences très avancées, découvrir reste possible grâce à la multiplicité des subdivisions ; physique, chimie, biologie se développent rapidement par suite d'une spécialisation poussée fort loin. D'ailleurs, l'exemple des mathématiques, sciences presque achevées en quelques-unes de leurs branches, démontre que, parfois, l'ultime progrès ramène à plus de simplicité. » (*Vouloir et Destin.*) Même dans l'ordre biologique, on arrive à concevoir la possibilité d'une existence indéfinie, l'apparition de conditions défavorables étant la vraie raison de la décrépitude et de la mort. Le célèbre naturaliste Weissmann prétend que, chez les êtres multicellulaires, la mort résulte d'une adaptation progressive, utile à l'espèce. Elle « a paru, affirme-t-il, non comme une nécessité intrinsèque absolue, inhérente à l'essence même de la matière vivante, mais en conformité avec le but, c'est-à-dire comme une nécessité découlant, non des conditions générales de la vie, mais des conditions spéciales dans lesquelles se trouvent précisément les organismes multicellulaires... Mal effroyable pour l'individu, la mort, pour l'espèce, apparaît comme un bien puisque, grâce à elle, l'espèce peut sans cesse se rénover, se raviver par des individus plus jeunes et plus robustes renouvelant les organismes vieux et usés ». Alors que les choses inertes se désagrègent et tombent en ruine après un temps plus ou moins long, la matière vivante organise et construit sans cesse, au contraire. Ne nous étonnons point que de nombreux naturalistes lui donnent pour caractéristique l'immortalité, non la mort. Les expériences de Woodruff et de Metalnikov sur la pérennité des êtres unicellulaires sont connues. Les

premiers, G. Haberland et Harrison ont montré que des tissus pouvaient continuer à vivre hors des organismes supérieurs qui les ont produits ; les méthodes adoptées par Carrel ont donné, depuis, une grande extension aux recherches concernant la multiplication des cellules à l'extérieur de l'organisme. Ainsi, la vie apparaît susceptible d'une progression sans fin. On peut en dire autant de la pensée, toujours en mouvement, jamais satisfaite de ce qu'elle connaît déjà. Et c'est vers un monde harmonieux qu'elle nous conduit, un monde débarrassé des credo inventés par les prêtres, des lois fabriquées par les gouvernants.

— L. Barbedetie.

Accueil

PROLÉTAIRE n. et adj., **PROLÉTARIAT** n. m.

Le dictionnaire *Larousse* nous donne du mot *prolétaire* une définition historique qui ne manque pas d'une certaine saveur. Reproduisons-la intégralement... *Prolétaire – lat. proletarius – de proles (lignée). Homme pauvre, qui n'était considéré comme utile, à Rome, que par les enfants qu'il engendrait, et qui était exempt de la milice, sauf en cas de tumulte.* Et voici pour une définition moderne... *Celui qui n'a, pour faire vivre les siens et lui-même, que son travail.* Quant au *prolétariat*, c'est *l'ensemble de ceux qui jouissent de la liberté civique, mais qui n'ont que leur travail comme unique moyen de subsistance.*

Il nous paraît inutile de relever ici ce qu'il peut y avoir d'ironie involontaire dans cette triple définition du prolétaire, dont toute la valeur sociale consiste à produire des enfants, et qui, ne possédant rien, dispose néanmoins de la liberté, c'est-à-dire d'un droit abstrait dont il n'a que faire, véritable leurre, par conséquent, dans l'état de misère physique ou intellectuelle où le régime le plonge. Il y a là, en quelques mots, un aperçu fort juste et suggestif de la destinée passée et présente du prolétaire. Tel quel, cependant, il ne répond pas à toutes les questions que pose l'existence du prolétariat, questions intéressant l'historien, le sociologue, l'économiste ; questions complexes au plus haut point, car les données manquent souvent pour retracer la vie du prolétaire. L'Histoire, si prolixe, quand elle retrace les faits et gestes des tyrans, des guerriers, des maîtres du monde, est à peu près muette sur le sort des travailleurs. Dans la plupart des cas, nous ne sommes informés que de leur existence collective, comme classe soumise et vouée au travail servile ; nous ignorons souvent leur vie matérielle et morale, leurs préoccupations, leurs misères, leurs espoirs, leurs révoltes. De temps en temps, seulement, nous apprenons qu'ils ont forcé la consigne qui les maintenait dans l'ombre et le silence et que, pour un temps très court, ils sont passés au premier plan de l'Histoire. Révoltes d'esclaves, jacqueries, grèves..., autant d'efforts des parias pour conquérir leur droit à une existence libre et humaine. Révoltes vite réprimées. Après ces courtes rumeurs, à nouveau, le silence règne et le vaincu, courbé sous la dure loi d'obéissance, travaille et se tait.

Pourtant, quelle que soit l'insuffisance de notre documentation, il n'est pas impossible de tenter une histoire du prolétariat. De nombreux historiens de l'école matérialiste se sont attachés à écrire la vie des travailleurs dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Ils nous ont apporté des détails touchant leur travail professionnel, leur organisation, leur vie publique et privée, leurs rapports avec

les maîtres et avec l'État. Grâce à tous ces travaux, l'ombre qui enveloppait l'existence des travailleurs s'est, en partie, dissipée. Nous avons vu peu à peu se dessiner, à côté de la brillante image du noble, du patricien, du chevalier et du bourgeois, l'humble silhouette de l'ouvrier et du paysan.

Il ne saurait être question de reprendre ici tout ou partie de ces travaux. À peine pourrions-nous les utiliser afin de préciser et d'éclairer notre travail par un recours à l'histoire lointaine du prolétariat, ou, tout au moins, de ce qu'on est tenté d'appeler ainsi. C'est, en effet, une question de savoir si, dans l'Antiquité et au Moyen Âge, il y a eu un prolétariat, c'est-à-dire une classe d'hommes dont le statut social, réel ou juridique, puisse en quelque manière se comparer à celui du prolétariat contemporain. Certains l'ont nié. Ils ont prétendu que le prolétariat était d'origine récente ; qu'il n'était apparu qu'avec le capitalisme moderne, c'est-à-dire avec l'essor prodigieux de la technique industrielle. Pour préciser une date, ils font remonter la naissance, en France, du prolétariat vers le milieu du *xix^e* siècle, époque de la révolution industrielle, de l'emploi généralisé de la machine à vapeur, époque de la première concentration capitaliste se traduisant par le rassemblement de la main-d'œuvre dans les villes ou autour des usines, époque aussi des premières aspirations socialistes, des premières tentatives d'organisation d'une classe ouvrière et des premières formulations – avec Saint-Simon, Fourier, etc. – d'une doctrine d'émancipation des travailleurs.

Nous ne contesterons pas ce qu'il y a de fondé dans cette opinion. Il est bien certain que le prolétariat, tel que nous le définissons aujourd'hui, possède un ensemble de caractères originaux qui lui donnent une figure totalement nouvelle. Entre le travailleur libre de Rome et l'ouvrier d'usine de notre époque, on n'aperçoit d'abord aucun trait commun qui permette d'établir une filiation sociale de celui-ci à celui-là. Le temps, en modifiant complètement les modes de production, a modifié dans la même mesure les rapports sociaux entre les hommes. Il a créé des formes nouvelles de conscience, des types nouveaux d'individus. Marx l'a dit et nous ne faisons ici aucune difficulté pour le reconnaître. Pourtant, il nous semble possible et légitime de rechercher dans l'histoire s'il ne se trouve pas des formes d'existence, de groupement ou de pensée communes au monde des travailleurs présent et passé. Les formes sociales nouvelles ne naissent pas *ex nihilo*. Elles s'appellent en quelque sorte l'une l'autre. Même lorsqu'elles se contredisent, c'est toujours la même matière humaine, la même chair à travail qui sert à leur métamorphose. Pour nous en tenir à l'exemple de tout à l'heure, ne peut-on pas établir une certaine parenté entre le prolétaire contemporain et le travailleur romain, ne serait-ce que par leur commune appartenance à ce qu'on pourrait appeler la basse classe, celle qui travaille de ses mains et ne possède rien, celle des *humiliores*, ainsi qu'on la nommait à Rome, par opposition à la classe des *honestiores* comprenant l'aristocratie, les sénateurs, les chevaliers, les membres des curies municipales, etc. ? Ouvrons le cours d'histoire de Guignebert. Nous y lisons que les *humiliores* étaient tous les hommes libres pauvres et les affranchis. « Ils vivaient dans les villes de leur métier ou comme clients des riches. » Mais au moins, dira-t-on, leur genre de vie, leurs aspirations étaient-ils entièrement différents de

ceux du prolétariat contemporain... Ils n'avaient pas le sens de l'organisation, le désir de lutte, ils ne cherchaient pas à se constituer en face du patronat et de l'État qui, de leur côté, n'ayant rien à craindre de leur soumission, n'exerçaient pas contre eux leur force contraignante et répressive. Pour tout dire, les *humiliores* acceptaient leur situation et n'avaient aucune conscience de classe. Or, continuons à lire Guignebert... « Pour être moins isolés, écrit-il, ils se groupaient en associations, en collèges. Les plus importants étaient ceux des artisans de même métier. Le gouvernement les autorisait, d'abord difficilement, par crainte des agitations politiques. Mais, peu à peu, il se relâcha de sa rigueur et ces associations devinrent nombreuses et puissantes ; riches des cotisations de leurs membres et des dons de leurs protecteurs, elles avaient leurs bannières, leurs chapelles, leurs fêtes. »

Sans doute devons-nous nous garder de conclure à l'existence, à Rome, d'un prolétariat, au sens où nous entendons aujourd'hui ce mot. Les associations dont il est ici question ne rappellent en aucune manière les groupements de classe du prolétariat moderne, et particulièrement les syndicats. Elles s'apparentent plutôt, par leur caractère religieux et strictement corporatif, aux corporations du Moyen Âge. Cependant, et quoiqu'elles ne se proposent aucun but de réforme et de révolution sociales, elles introduisent dans l'ordre existant un élément de résistance, un commencement d'opposition, très faible assurément, mais assez fort pour inquiéter une oligarchie peu sûre de son droit et inquiète pour ses prérogatives. Le groupement même qu'elles réalisent n'est-il pas et n'a-t-il pas toujours été par lui-même, et en dehors de toute fin théorique ou pratique, une menace intolérable contre une minorité profiteuse ? Et la lutte que le gouvernement impérial engagea contre les associations n'est-elle pas la même que celle que mènent tous les gouvernements contre les groupements ouvriers ?

Mais la question que nous posons ici, si elle mérite notre attention, ne doit pas néanmoins nous faire oublier qu'à Rome et généralement dans tout le monde antique, l'état de travailleur libre, politiquement et socialement soumis, n'était pas la seule forme d'exploitation humaine. Au-dessous du travailleur libre se trouvait l'esclave sur le travail duquel reposait toute la société antique. Privé de tout droit, propriété de son maître, traité féroce, il n'a aucun espoir de voir son sort s'adoucir. Il fait partie de l'immense armée des *servis*, qui sont moins des hommes que des choses. « C'est un des caractères essentiels de l'économie antique, écrit Henri Berr, qu'il y ait eu des êtres humains traités comme des choses... », réduits au rôle de capital de chair, d'outillage de muscles. Le monde antique acceptait un tel état comme une nécessité indiscutable. On connaît le mot d'Aristote : « L'esclavage sera indispensable tant que la navette du volant ne se mettra pas à voler toute seule. » Il fallut les révoltes de Cinadon, à Sparte, et de Spartacus qui, à la tête de 70 000 esclaves révoltés, tint tête pendant quelque temps aux armées romaines (70 av. J.-C.), pour que la question de l'esclavage se trouvât posée devant le monde ancien.

Elle fut résolue par la disparition progressive du système qui ne répondait qu'imparfaitement aux besoins d'une économie transformée. Esclaves des villes et des champs furent peu à peu affranchis. Au reste, on aurait tort de rechercher dans l'esclavage antique l'origine

du prolétariat. L'esclavage ne saurait passer pour une forme particulièrement aggravée de l'exploitation d'une classe sur une autre. En réalité, comme le dit Henri Berr, les esclaves ne constituaient pas une classe d'hommes, mais uniquement un *outillage de muscles*, outillage précaire, d'ailleurs, et d'un rendement médiocre. Il pouvait fournir aux problèmes techniques du temps une solution paresseuse et provisoire. Mais l'évolution de la technique devait infailliblement en amener l'élimination. La disparition de l'esclavage n'a pas été, en effet, le résultat d'un mouvement d'émancipation des esclaves, l'aboutissant d'un long effort de libération d'une classe asservie. La disparition de l'esclavage s'explique uniquement par l'intérêt bien compris des classes privilégiées en possession d'une technique nouvelle où la force musculaire n'était plus le facteur unique de la production.

La société du Moyen Âge est donc une société sans esclaves. Le serf n'est plus la chose de son maître, du seigneur féodal, il est attaché à la glèbe, c'est-à-dire acheté et vendu avec elle. Il est toujours un capital de chair, mais dont la disposition est soumise à un certain nombre de restrictions juridiques. Quelquefois, il achète sa liberté, moyennant le paiement d'une rançon variable. Dès lors, son assujettissement personnel vis-à-vis du seigneur se borne à l'obligation de certaines corvées. Au xiv^e siècle apparaissent, en France et en Angleterre, les journaliers agricoles. Quant aux ouvriers, il en était – surtout dans les campagnes – qui demeuraient soumis au joug féodal. Mais la plupart travaillaient librement, dans de petits ateliers, au contact direct de leurs patrons. Les corporations se reconstituaient avec des règlements très sévères. Elles groupaient indistinctement patrons et ouvriers.

Tels sont les éléments divers de ce qu'on pourrait appeler le prolétariat du Moyen Âge. C'est essentiellement une classe d'hommes qui travaillaient de leurs mains, par opposition avec la classe qui prie (le clergé) et la classe qui combat (la noblesse). On y chercherait encore vainement la trace ou la manifestation d'un esprit collectif d'organisation et de lutte, ce que nous appellerions aujourd'hui un esprit de classe. Pendant des siècles, les paysans souffriront sans se plaindre des exactions des barons. Pendant des siècles, les ouvriers des villes seront brimés par leurs maîtres, soumis aux règlements tyranniques qui leur interdisent, par la production du chef-d'œuvre, de devenir patrons.

Cependant, dès le xvi^e siècle, se produisent ici et là des vellétés de résistance. Des grèves éclatent en divers endroits et elles durent, malgré l'effort conjugué des patrons et des autorités civiles. M. Hauser, dans son *Histoire des classes ouvrières*, nous raconte la grève qui éclata, en 1539, parmi les typographes de Lyon. D'autres « trics » se produisirent au xvii^e et au xviii^e siècles, afin d'obtenir un adoucissement dans la situation des ouvriers. Certaines atteignirent une grande violence et durent être réprimées par la force.

Le prolétariat contemporain. — Les origines historiques lointaines du prolétariat – telles qu'on vient de les déterminer – ne doivent pas faire oublier que la notion moderne du prolétariat est

une donnée originale, ayant ses caractères propres et irréductibles. Le prolétariat moderne se présente à nous comme un complexe social essentiellement et organiquement différent de toutes les espèces sociales que nous venons de dénombrer, au cours de ce bref historique. Quels sont ces signes distinctifs ? Comment définir le prolétariat contemporain ? C'est à cette question que nous allons tenter de répondre en nous servant de deux séries de critères : les premiers, d'ordre économique ; les seconds d'ordre psychologique.

Le prolétariat moderne est-il né, comme on l'a dit, de la révolution industrielle du xix^e siècle ? Le fait paraît assez contestable. Certains historiens ont fait observer, à cet égard, que la concentration industrielle, ayant pour conséquence la concentration de la main-d'œuvre, a précédé l'emploi des machines. M. Henri Sée, dans son livre sur les *Origines du capitalisme moderne*, a montré clairement comment le capital commercial, après avoir pénétré dans les campagnes et mis la main sur le petit atelier rural et domestique, a pu développer son offensive contre les artisans des villes et réussir à les faire tomber progressivement du rang de producteurs indépendants à celui de salariés.

Ce sont donc avant tout les besoins constants d'accaparement et d'expropriation ; c'est, plus simplement, la loi d'airain du profit capitaliste qui est à l'origine de la prolétarisation des masses jusqu'alors insoumises au capitalisme. Cette loi du profit sans cesse accru a donc amené le capitaliste à contrôler des secteurs de plus en plus vastes de la production et, par conséquent, à s'assurer une main-d'œuvre bien à lui et, pour ainsi dire, dans sa main. D'autre part, les besoins de la technique aboutissaient aux mêmes résultats. De bonne heure, et antérieurement à tout emploi de machines, de par les nécessités mêmes de la division du travail, on assiste à la concentration dans de vastes ateliers et usines de tout le processus, jusque-là épars, de la fabrication. Dès le xviii^e siècle, surtout dans l'industrie textile, on assiste à d'importantes concentrations de main-d'œuvre. À Louviers, quinze entrepreneurs groupent des milliers d'ouvriers. Il en est de même à Reims, à Troyes et à Paris.

Cependant, il est bien certain que l'introduction du machinisme va hâter une transformation déjà en voie de s'accomplir. Cette transformation est particulièrement visible en Angleterre où elle coïncide avec une concentration de la propriété foncière, amenant l'éviction brutale d'une masse de paysans hors des tenures transformées en pâturages, fournissant ainsi à l'industrie naissante une main-d'œuvre nombreuse et à bon marché. Pour être plus lente en France, cette prolétarisation de masses paysannes de plus en plus larges est un phénomène frappant dans la seconde moitié du xix^e siècle, époque de la création des premières grandes usines, des chemins de fer, des bateaux à vapeur, de la grande industrie et du grand commerce. C'est l'époque où se crée un type nouveau de prolétaire, d'homme lié à la machine, d'esclave moderne d'un patron capitaliste. On a tout dit sur la misère physique et morale du prolétariat d'alors. Des enquêtes nombreuses, poursuivies en France et en Angleterre, ont mis en lumière l'épouvantable condition des ouvriers soumis à d'interminables journées de travail et ne recevant pour tout salaire qu'autant qu'il leur fallait pour ne pas mourir de faim.

Telle est bien l'origine du prolétariat moderne. Sans doute, et par sa misère même, est-il le descendant en ligne directe du prolétariat antique et moyenâgeux. Les historiens du temps peuvent insister sur cette filiation. C'est ainsi que Bazard, dans sa *Doctrine saint-simonienne* peut écrire : « La condition respectueuse où se trouvaient dans le passé les maîtres et les esclaves, les patriciens et les plébéiens, les seigneurs et les serfs... se continue à un très haut degré dans les relations des propriétaires et des travailleurs. » Il n'en est pas moins vrai que le prolétariat moderne réalise un type nouveau d'exploités : les esclaves de la machine, déçus non seulement socialement, mais encore professionnellement. Le prolétaire d'aujourd'hui est, en effet, un travailleur dégradé. Proudhon a longuement insisté sur ce point... « La machine, écrit-il dans ses *Contradictions économiques*, achève d'avilir le travailleur en le faisant déchoir du rang d'artisan à celui de manoeuvre, car il en est d'une machine comme d'une pièce d'artillerie : hors le capitaine, ceux qu'elle occupe sont des servants, des esclaves. »

Il est inutile d'insister sur ce dernier caractère que, depuis lors, tous les historiens du travail ont mis en lumière, jusqu'en ces temps derniers où une réaction s'est produite en faveur de la machine. Il nous paraît plus important d'examiner quelle a été la portée sociale et politique du machinisme à travers l'évolution du prolétariat. Un premier point à noter est la force « agglomérante » du machinisme qui tend à constituer les immenses armées du prolétariat contemporain. C'est qu'en effet, pour que l'emploi des machines soit avantageux, il faut que celles-ci opèrent sur de grandes quantités de matière ou de produits. La machine pousse à la concentration industrielle en même temps qu'à la concentration capitaliste. D'autre part, en tuant toute concurrence de la part des petits producteurs, elle pousse à la disparition de ces derniers, accélérant ainsi le processus de prolétarianisation que nous avons noté plus haut. Déjà, Pecqueur, dans son ouvrage *Des intérêts du commerce*, avait signalé le phénomène... Ainsi, écrivait-il, grâce à l'emploi des machines, « tout ce qui ne sera point capitaliste ira se ranger petit à petit parmi les travailleurs prolétaires ».

Cependant, Karl Marx devait jeter sur toute cette histoire une lumière décisive. On peut dire, en effet, que tout le *Manifeste communiste* gravite autour d'une définition moderne du prolétariat. Après avoir affirmé dans une phrase justement célèbre que l'histoire de la société humaine se résumait dans une lutte de classes, il montrait comment cette lutte se simplifiait jusqu'à n'être plus qu'un duel implacable entre la bourgeoisie et le prolétariat... « De plus en plus, écrit-il, la société tout entière se partage en deux classes directement opposées : la bourgeoisie et le prolétariat. Or, ce prolétariat, c'est la bourgeoisie elle-même qui l'a engendré et qui le développe chaque jour davantage pour faire face aux exigences de la technique moderne et, particulièrement, du machinisme... À mesure, en effet, que grandit la bourgeoisie, c'est-à-dire le capital, à mesure aussi grandit le prolétariat, je veux dire cette classe des ouvriers modernes, qui n'ont de moyens d'existence qu'autant qu'ils trouvent du travail ; et qui ne trouvent du travail qu'autant que leur travail accroît le capital. »

Telle est la définition marxiste du prolétaire. Au reste, nous la retrouvons dans *Le Capital*,

presque mot pour mot. Le prolétaire, c'est essentiellement un homme qui n'apporte, pour toute marchandise, que sa force de travail. Cette force, le capitaliste l'achète comme toute autre marchandise, en rémunérant son propriétaire sous la forme d'un salaire représentant le coût de la subsistance de l'ouvrier. « Ce qui caractérise l'époque capitaliste, écrit Marx, c'est que la force de travail acquiert la forme d'une marchandise... Cette marchandise, de même que toute autre, possède une valeur. Comment la détermine-t-on ? Par le temps nécessaire à sa production. Le temps nécessaire à la production de la force de travail se résout dans le temps nécessaire à la production des moyens de subsistance de celui qui la met en jeu. » (*Le Capital.*)

Nous n'entrerons pas dans le débat qu'une telle définition peut ouvrir. Il est bien évident qu'elle soulève de graves objections. Cependant, on peut dire qu'elle rend un compte suffisant de la réalité générale. Elle a, en tout cas, résisté au temps et aux tentatives des révisionnistes de toute école qui s'attachaient à nier l'existence d'une bourgeoisie et d'un prolétariat en tant que classes et, par voie de conséquence, la lutte de ces classes elles-mêmes. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce point. Qu'il nous suffise, pour le moment, de compléter notre définition du prolétariat par d'autres considérations, non plus strictement économiques, mais morales et politiques.

Une question, immédiatement, se pose. S'il est possible de définir le « prolétaire économique », peut-on en faire autant du « prolétaire moral » ? En d'autres termes : existe-t-il un type moral, psychologique ou politique de prolétaire, comme il existe un type moral de bourgeois ? Grave question, à l'examen de laquelle on ne saurait trop s'attacher, car la réponse que nous apporterons sera – on le sent – grosse de conséquences dans l'ordre de la propagande révolutionnaire et anarchiste. Si, en effet, il n'existe pas et ne peut exister de type moral de prolétaire, on est en droit de penser que toutes les affirmations des révolutionnaires, touchant la lutte des classes, sont sans fondement. Le monde partagé en deux classes économiques, strictement hiérarchisées dans le domaine de la production et de la propriété, peut, dès lors, continuer son train sans incident et sans heurt. Il n'est pas à craindre que le prolétariat, prenant conscience de son existence de classe, ne demande un jour des comptes à la bourgeoisie, en face de laquelle il ne se distingue pas en tant que groupe fondamentalement antagoniste, pas plus qu'on ne peut supposer une révolte organisée des sociétés animales, par exemple, soumises par l'homme.

Examinons les faits. Il existe une morale bourgeoise, une esthétique bourgeoise, une pensée bourgeoise. Une innombrable littérature s'est efforcée de les préciser, de telle sorte qu'on peut dessiner les contours, assez fuyants sans doute, mais suffisamment généraux d'une conscience bourgeoise. Qu'on relise, à ce sujet, les pamphlets étincelants où M. Emmanuel Berl s'est essayé à en fixer l'image... On y verra, peint au vif, le caractère de tant de bourgeois contemporains qu'il est impossible de ne pas conclure à la ressemblance du portrait et du modèle. Et lorsque M. Goblot, dans un petit livre intitulé *La barrière et le niveau*, étudie les modes de penser, de vivre, de sentir, de préjuger bourgeois, il réussit pareillement à évoquer, au travers des individus, toute une classe sociale.

Peut-on, de la même manière, parler d'une morale et d'une pensée prolétariennes ?

Évidemment, non. Tous les critères éducatifs, vestimentaires, esthétiques qui servent à M. Goblot ou à M. Berl ne peuvent, ici, être utilisés. Dira-t-on qu'il suffit de les retourner et que, définissant le bourgeois, on définit par là même, négativement, le prolétaire ? Rien ne serait plus faux. Il suffit, pour le prouver, de prendre un exemple. Le bourgeois, dit Goblot et dit Berl, est un homme qui a besoin de la considération de ses semblables. Il veut paraître. Il étale les signes qui le distinguent, qui le classent. Il veut que ses fils étudient le latin, non pas pour le savoir, mais pour affirmer qu'ils l'ont appris. Le latin est un signe de classe. Peut-on dire qu'inversement, le prolétaire se soucie fort peu de l'opinion des autres, qu'il vit pour soi, sans se préoccuper du qu'en dira-t-on ? Qu'il pense que le latin est une discipline superfétatoire, un enseignement de luxe, auquel il voudrait substituer une discipline moins formelle et plus scientifique ?... Assurément, non. Nous savons, pour l'avoir trop souvent observé, que le prolétaire tient autant que le bourgeois à l'estime de son entourage, qu'il affecte peu de tendances individualistes en art ou en morale, qu'il nourrit, le plus souvent, un conformisme au moins égal à celui du bourgeois, qu'il pense, par exemple, dans le fond de soi-même et sans plus de raisons que le bourgeois, que le latin des collèges et des séminaires, le latin des curés, doit être un savoir éminent qui ouvre les portes secrètes du langage et de l'intelligence... De la même manière, il croira, à quelques nuances près, en tous les dieux et en tous les mythes bourgeois ; il croira à l'honneur bourgeois, à la patrie bourgeoise, à la propriété, au suffrage universel, à la démocratie. Il y croira même plus fermement que le bourgeois qui, dans le fond de soi, cultive quelque scepticisme. Il enchérira souvent sur ses maîtres et, s'il affirme son incrédulité, s'il rompt avec les pratiques religieuses de ses frères, il se jettera souvent dans d'autres croyances terrestres non moins décevantes.

En un mot, dans son comportement habituel, le prolétaire n'a pas d'idéologie ni de sentiments qui lui sont propres. Dans la plupart des cas, il emprunte au monde bourgeois tout un système de valeurs qu'il accomode tant bien que mal à son existence de travailleur salarié, voué à la misère et à l'ignorance. Il utilise, pour son propre jugement, les éléments d'appréciation que lui transmettent l'école laïque, la presse vénale, le roman populaire et la tradition familiale. Il ne critique pas et ne cherche pas à ériger en système ses quelques velléités de pensée indépendante. Il adopte sans discernement, approuve ou réprouve, selon une règle qu'il ne formule pas, mais qu'il sent impérieusement éternelle.

Ainsi, ne peut-on pas dire, avec Marx, « que le prolétaire vit avec sa femme et ses enfants dans des rapports qui n'ont rien de commun avec le lien de famille bourgeois » (*Manifeste communiste*). Il faut dire au contraire que, dans sa famille surtout, le prolétaire s'essaie à vivre et à penser en bourgeois. C'est qu'ici, en effet, il ne faut pas trop se hâter de conclure du matériel au spirituel, sans tenir compte de la force contraignante de l'éducation, des impératifs moraux collectifs, des habitudes héréditaires de soumission physique et mentale. Le lien de famille, par exemple, a pour le prolétaire le même caractère inviolable et sacré qu'aux yeux du bourgeois. Mieux encore, alors que, pour le bourgeois, ce lien de famille n'unit et ne maintient qu'en apparence et qu'il est permis de le rompre, pourvu que les apparences soient sauvées, pour le

prolétaire, au contraire, le lien de famille oblige à de scrupuleuses solidarités. C'est un fait qu'aujourd'hui les familles vraiment unies, et dont les membres soient prêts à s'entraider sans réserves, sont des familles prolétariennes. C'est un fait aussi que, dans la pratique morale courante, le prolétaire moyen enchérit sur le bourgeois ; qu'il se montre plus scrupuleux, plus patriote, plus sincèrement religieux, plus pudique, plus près, en un mot, du modèle de l'*honnête homme* du xx^e siècle édifié par la morale laïque et républicaine.

De là vient qu'il est quasiment impossible de donner une définition morale du prolétariat. De là vient, aussi, qu'il est impossible, littérairement, de peindre un type de prolétaire. La plupart des auteurs qui s'y sont essayés sont tombés dans l'exceptionnel ou dans le poncif. Alors que le roman et le théâtre abondent en portraits authentiques de bourgeois, la littérature dite *prolétarienne* est encore, faute de vocation, à la recherche de sa formule. Elle a pu donner des œuvres curieuses et émouvantes, elle n'a pas atteint le vrai. Dans la plupart des cas, elle s'est réfugiée dans un pittoresque de commande ; elle n'a saisi, dans la vie prolétarienne, qu'un élément de bizarrerie, un fumet de canaillerie qui, au sortir de la pompe, du confort ou du gourmé de la vie bourgeoise, ont pu obtenir un succès de surprise ou de scandale. On s'est intéressé aux habitants de l'*Hôtel du Nord*, un des romans les plus caractéristiques de cette littérature, comme à une faune curieuse qui changerait heureusement des jeunes premiers domestiqués et des belles passagères de transatlantiques. Le marlou, la môme, le débardeur, la ménagère tonitruante, les petits pouilleux ont revendiqué leur place au soleil. Les bistrots aux tables poisseuses, les hôtels borgnes, les rues des quartiers populaires ont pris la place des dancings sélects, des palaces et de la Côte d'Azur... Peut-on dire, pour autant, que le roman ait atteint l'âme (si l'on veut bien nous permettre de nous servir de ce vocable) prolétarienne ? Évidemment, non.

C'est qu'en effet les mœurs prolétariennes, dont le roman se proposait de tenter la peinture, ne sont souvent qu'une copie des mœurs bourgeoises, mais plus pâle et plus morne qu'elles. Un livre qui se fût astreint à les évoquer dans leur désespérante monotonie, se serait condamné à faire l'histoire d'une vie sans joie, sans beauté, sans coups de théâtre, partagée entre l'usine ou le bureau rationalisés et le foyer sans lumière et sans chaleur. Le travail abrutissant, les promenades dominicales, les enfants mal élevés, la femme lasse, les mille soucis qui assaillent la vie du travailleur ne sont pas matière « romançable ». Zola, lui-même, le peintre de la classe ouvrière sous le Second Empire, avait réduit la vie des prolétaires aux fastes crapuleux de l'ivrognerie et de la débauche.

Il n'est point, disons-nous, de mœurs prolétariennes. Il n'est point d'éthique ni d'esthétique prolétariennes. La vie morale du travailleur est une vie d'emprunt. Tous les gestes de son existence le rattachent à sa misérable condition de salarié ; et ce n'est qu'obscurément qu'il prend conscience d'une vie supérieure qui pourrait être la sienne. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il rompt la lourde chaîne d'habitudes, de préjugés, de conformisme intellectuel et moral qui font du prolétaire un petit-bourgeois à portion congrue, révérent l'ordre social, citoyen soumis, soldat obéissant, subissant, sans se plaindre, la dure exploitation du capital.

Exceptionnellement, disons-nous. Encore ne faut-il pas ignorer qu'à côté du prolétaire moyen que nous venons de décrire, existe un prolétaire conscient et organisé, vivant en marge du monde capitaliste, ennemi du régime, refusant d'adhérer aux évangiles officiels, ayant définitivement rompu avec les modes de penser et de sentir bourgeois. C'est, en général, un autodidacte chez qui la culture ne se sépare pas de l'expérience des luttes de chaque jour contre l'état social. Animé par une haute conscience de classe, possédant un sens aigu des besoins du prolétariat, se refusant à parvenir malgré toutes les tentations, rebelle à la corruption, insensible aux persécutions, il réalise le type achevé du prolétaire révolutionnaire. Il est le levain de la pâte ouvrière.

Sur l'autre bord, chemine le prolétaire pourri, celui dont le sens de classe est inexistant ou s'est effrité, prolétaire vendu ou prêt à se vendre, n'attendant qu'une occasion pour s'évader de sa classe ou pour la trahir, prolétaire honteux ou dévoyé, gagné par la pourriture sociale, n'ayant pu résister à l'appât d'une vie plus facile ou bien encore ayant glissé dans ce *lumpen* prolétariat, dans cette canaille stigmatisée par Marx et Engels dans le *Manifeste*, « dans cette pourriture inerte qui forme les couches les plus basses de la société ancienne... », triste épave « que son genre de vie disposera à se laisser acheter pour des manœuvres réactionnaires ». Intellectuels besogneux, politiciens de sac et de corde, venus du peuple et aspirant à le piétiner, soldats de métier, policiers, gardiens de prison, maquereaux, nervis de toute obédience : toute un faune ignoble entre ainsi pleinement dans l'alliance avec la bourgeoisie. Ils forment les rameaux desséchés du tronc prolétarien.

Ce qui différencie, en effet, en tant que classes, le prolétariat de la bourgeoisie, c'est leur cohésion inégale, celle-ci, d'ailleurs, n'étant qu'un reflet de leur structure sociale différente. Tandis que la bourgeoisie tout entière, depuis le petit rentier propriétaire jusqu'au milliardaire américain, travaille constamment à raffermir l'ordre social bourgeois ; tandis qu'il est exceptionnel qu'un bourgeois trahisse sa propre classe pour se mettre au service du prolétariat, celui-ci, au contraire, trouve en lui-même ses ennemis les plus redoutables. Situation tragique, mais non nouvelle. Fait singulièrement grave et qui complique le problème de la lutte des classes et de la révolution.

C'est précisément à ce problème intéressant le « devenir » du prolétariat qu'il faut, maintenant et pour finir, nous attacher.

De tout ce qui précède, il ressort que l'idée de prolétariat repose essentiellement sur une base économique. Un prolétaire est un homme qui a besoin, pour vivre, de se vendre à un patron. Encore convient-il d'insister sur les conditions de cette vente. L'ingénieur, sorti d'une grande école, pourvu d'un diplôme d'État, qui, pour vivre, se vend à un usinier, moyennant un traitement lui assurant une large aisance, n'est pas un prolétaire. L'idée de prolétaire est, en effet, inséparable de celle d'un certain niveau de vie. Passé un certain niveau, on n'est plus un prolétaire, quel que soit, par ailleurs, son statut professionnel et même si celui-ci vous classe parmi les salariés. De

nombreuses catégories d'intellectuels ou de techniciens, des fonctionnaires, des ingénieurs, des titulaires d'emplois supérieurs appartenant au commerce et à l'industrie se trouvent ainsi exclus des rangs du prolétariat. Inversement, on tombe au rang de prolétaire dès que son travail ne permet plus de vivre décemment, quel que soit ce travail et même s'il ne vous place pas directement dans la catégorie des exploités du capital. Cela est si vrai qu'on a pu parler d'un prolétariat rural, composé de petits propriétaires exploitants, de paysans pauvres travaillant eux-mêmes un bout de terrain qui leur permet tout juste de vivre. C'est ainsi également qu'on admet l'existence d'un prolétariat artisanal, formé de travailleurs indépendants mais qui, subissant durement la concurrence de la grande industrie, se trouve parfois dans des conditions économiques plus précaires encore que celles que connaît le prolétariat des usines.

Ainsi, parfois, la notion d'exploitation sociale se substitue à celle d'exploitation patronale pour la détermination de la condition de prolétaire. On est ou on n'est pas un prolétaire selon qu'on est plus ou moins misérable, plus ou moins exploité, quelle que soit, d'ailleurs, la forme de cette exploitation. Mais, du même coup, se trouve posé un grave problème de limitation, d'espèce, de mesure, d'appréciation. Jusqu'à quel point un paysan, un fonctionnaire, un ingénieur peuvent-ils se dire des prolétaires ? Question délicate au plus haut point et à laquelle se subordonne, par certains côtés, le problème général de la révolution à notre époque.

Qui ne voit que l'intérêt de la bourgeoisie est, ici, de brouiller les cartes ? Elle s'y attache en essayant de détacher du prolétariat des couches aussi nombreuses que possible et en les intégrant dans son propre système comme autant d'éléments alliés ou complices. Grâce à un système scolaire compliqué, elle réussit, sans modifier aucunement le statut social qui fixe les rapports généraux entre les classes, à puiser dans le prolétariat des hommes dont elle a besoin et dont elle fait ses contremaîtres, ses ingénieurs, ses savants, ses techniciens de toute espèce. Par une rémunération préférentielle, elle les attache à sa cause, elle en fait ses chiens de garde qu'elle dresse à mordre les chausses du prolétariat. Elle les constitue en une classe particulière, mi-bourgeoise, par son genre de vie, mi-prolétarienne par son origine et ses attaches.

Ainsi se trouve posé le problème des classes moyennes, Problème capital. De la force, du nombre, de la fidélité de cette classe moyenne dépend, en effet, le sort de la bourgeoisie. Qu'elle s'affaiblisse, qu'elle pactise avec la classe ouvrière, et voilà la bourgeoisie non seulement privée de techniciens, mais, encore, la voilà seule en face du prolétariat, sans cet État tampon qui amortit les antagonismes entre les deux classes fondamentales. Situation critique qu'elle doit à tout prix éviter. On peut dire qu'à cet égard, une des grandes préoccupations de la bourgeoisie est d'assurer le recrutement le meilleur de cette classe moyenne. Certains bourgeois pensent que le vieux système scolaire, avec son grossier empirisme peut y suffire. D'autres cherchent à perfectionner *la machine à écrémer le prolétariat* et se tournent volontiers vers les solutions préconisées par les radicaux partisans de l'École unique.

L'École unique, en effet, lorsqu'on en examine le principe et l'économie sans préjugé démocratique, mais à la lumière de la lutte des classes, apparaît bien comme une institution destinée

à demander au prolétariat un tribut spécial et onéreux : celui de l'intelligence. Elle vise à arracher à leur classe d'origine les enfants aptes à devenir de bons techniciens et, grâce à l'éducation réactionnaire qu'elle leur dispensera, à les pourvoir d'une mentalité de petits bourgeois cupides et égoïstes. Elle vise à en faire les ennemis du prolétariat en développant en eux le goût de parvenir, de s'évader de leur classe, à les séparer économiquement et moralement de leurs frères de misère : les ouvriers et les paysans.

Qui ne voit le danger d'une telle entreprise qui, en rationalisant et en assurant le recrutement de la classe moyenne, prive en même temps le prolétariat de ses meilleurs éléments ? Certains pédagogues révolutionnaires ont déjà dénoncé cette nouvelle offensive de la bourgeoisie contre la classe ouvrière et, en dissipant les illusions mortelles que créait le vocable d'école unique, ont montré que seule la révolution pourrait créer l'école vraiment rationnelle et humaine, l'école unique de la science et du travail.

Revenant, à présent, sur la question de la classe moyenne, nous nous proposons de définir d'une façon plus précise son rôle social et sa destinée. À vrai dire, son existence même complique si profondément les rapports entre le prolétariat et la bourgeoisie qu'il a pu sembler à certains observateurs des conditions sociales actuelles que l'existence même d'une lutte des classes était assez problématique. D'aucuns n'ont voulu y voir qu'une invention simpliste de Marx reprise par les politiciens socialistes. Leur thèse peut se résumer ainsi : il n'y a pas deux, mais une infinité de classes sociales. Il n'y a pas une bourgeoisie et un prolétariat, mais une masse d'hommes oscillant entre la condition d'un bourgeois et celle d'un prolétaire. Il n'y a pas une lutte des classes, mais des conflits innombrables d'intérêts dont on peut bien dire qu'ils n'ont aucune portée révolutionnaire.

Voyez, disent-ils, les statistiques... Elles prouvent qu'on ne peut compter en France plus de sept ou huit millions d'authentiques prolétaires... Or, c'est un fait que les statistiques donnent une allure scientifique aux plus mauvaises démonstrations et qu'elles arrivent à rendre acceptables les plus mauvaises causes. C'est un autre fait que, faute d'une critique suffisante, elles conduisent aux conclusions les plus erronées. Pour être bref, nous dirons que le nombre supposé de prolétaires est, de toute évidence, absolument faux et insuffisant. Nous allons en donner la raison. La plupart des statistiques reposent, en ces matières, sur une confusion. Elles assimilent, en effet, deux catégories sociales très distinctes : *le prolétaire et le salarié*. C'est ainsi, par exemple, que certains auteurs opposent aux *huit millions* (nous arrondissons à dessein) de salariés divers, les *six millions* de non-salariés comprenant, outre les deux millions de rentiers oisifs, des chefs d'établissements, des exploitants de toutes catégories et des isolés (artisans, petits commerçants, agriculteurs) *n'employant aucune main-d'œuvre*. On feint d'oublier qu'un grand nombre de non-salariés, en particulier les petits propriétaires terriens, employant ou non une main-d'œuvre régulière, sont effectivement des *prolétaires*, aux termes que nous avons définis plus haut, apparentes étroitement, par leur niveau de vie souvent médiocre, aux ouvriers des villes. La terre qu'ils possèdent – et à laquelle, bien souvent, ils tiennent – ne saurait, en effet, apparaître comme un instrument d'exploitation, mais constitue seulement *un instrument de travail*, un *outil* comparable, à quelques

nuances près, à l'outil de l'ouvrier.

Tous les raisonnements que proposent nos négateurs de la lutte des classes sont donc faussés par cette erreur initiale. Toutes les conclusions auxquelles ils arrivent sont inacceptables. Ils voulaient nous prouver qu'il n'y avait pas de prolétariat et, partant, pas de lutte des classes. Ils oubliaient qu'il est d'autres prolétaires que ceux de l'usine et qu'il faut tenir compte de toute *prolétariat rural*. Qu'on en juge à la lumière d'autres constatations. Si nous examinons les statistiques d'ordre fiscal, nous trouvons plus de quatre millions de personnes non salariées dont le revenu n'atteint pas 20 000 F. Or, à quelle catégorie sociale appartiennent ces non-salariés, sinon, pour la plupart, à la classe des petits propriétaires terriens ? Et n'est-il pas légitime, dès lors, de penser que ces quatre millions de personnes doivent entrer, pour la plupart, en déduction des six millions de non-salariés qu'on oppose triomphalement aux huit millions de salariés divers ? Du même coup, la situation des classes sociales, réduite en chiffres, se trouve singulièrement différente de celle qu'on nous présentait. Elle pourrait s'exprimer en mettant en regard des deux millions d'exploiteurs de toute espèce, bénéficiant d'un revenu de plus de 20 000 F, les douze millions de prolétaires.

Mais ces nombres eux-mêmes ne rendent pas compte de la structure sociale beaucoup trop complexe pour se plier à une représentation chiffrée. Certes, nous ne le nions pas, le phénomène de la lutte des classes ne peut se réduire à un simple schéma de bataille où l'on verrait ici des millions de misérables privés de tout, et là une poignée de profiteurs possédant le monde. Nous croyons seulement que ce n'est pas à l'aide de statistiques, forcément contradictoires et incomplètes (c'est ainsi que les chiffres que nous avons cités ignorent les ouvriers étrangers et coloniaux travaillant en France et dont le rôle économique et social est considérable) qu'on parviendra jamais à résoudre le problème que nous avons posé.

Il nous paraît plus efficace d'observer la réalité sociale et, munis des quelques données générales que nous connaissons, d'examiner s'il y a en France, aujourd'hui, un prolétariat et une lutte des classes. Dès lors, nous sommes frappés par un fait capital : *celui de l'existence et du développement d'une classe moyenne*. Il n'existe pas, en effet, un prolétariat et une bourgeoisie, constitués comme classes antagonistes et dont l'une doit forcément abattre l'autre ; mais il y a une infinité de *conditions* formant autant de catégories sociales dont les intérêts parfois divergent et parfois convergent. Il y a surtout de nombreuses catégories moyennes, constituées par des éléments petits-bourgeois et ouvriers aisés, plus ou moins bénéficiaires de l'ordre social actuel et, par conséquent, conservateurs.

Est-ce là un phénomène vraiment nouveau ? Le développement d'une classe moyenne est-il vraiment caractéristique de notre époque ? D'aucuns l'affirment. Mais l'histoire est d'un autre avis. À toutes les époques, en effet, on trouve la même variété de catégories sociales que nous constatons aujourd'hui. C'est ainsi qu'à la fin du xviii^e siècle, à la veille de la Révolution, on aperçoit en France, entre le roi, possesseur théorique de toutes les richesses de son royaume, et le paysan misérable, serf encore sur certaines terres d'Église, une quantité innombrable de degrés d'élévation :

petits métayers, fermiers ou propriétaires, petits officiers fiscaux ou justiciers, bourgeois aisés, commerçants ou armateurs, grands bourgeois parlementaires, fermiers généraux, etc. Ne pourrait-on pas, en y regardant attentivement, retrouver ici toute la variété de nuances du monde moderne ? Et cette structure sociale éparpillée a-t-elle, puisque c'est la question qui nous intéresse, empêché la Révolution, c'est-à-dire le groupement et l'offensive de toutes les forces bourgeoises, appuyées sur le prolétariat, contre le régime monarchiste féodal ?

Pourtant, nous reconnaissons bien volontiers que, si une telle analyse ne révèle pas d'importantes variations sociales *qualitatives*, elle nous oblige à enregistrer un très grand désaccord dans la disposition quantitative des éléments constitutifs des deux sociétés envisagées. En bref, on peut dire que les classes moyennes ont crû en nombre et en richesse. Une partie plus ou moins importante de la plus-value, résultant d'une meilleure exploitation des richesses du globe, s'en est allée à certaines couches sociales jusqu'alors très voisines du prolétariat. On a assisté à un enrichissement des titulaires de professions dites libérales et des techniciens supérieurs indispensables pour mettre en valeur les domaines nouveaux du capitalisme. Le médecin, le juge et l'ingénieur ont vu leur condition matérielle s'améliorer progressivement. Sont-ils devenus, du même coup, les indéfectibles alliés de la bourgeoisie contre le prolétariat ? Par leur existence même, les classes moyennes jouent-elles et sont-elles appelées à jouer un rôle contrarévolutionnaire ? Nous ne le croyons pas. Le résultat de la bataille des classes ne dépend pas d'elles. L'influence sociale de ce qu'on peut appeler la petite-bourgeoisie est, en effet, pratiquement nulle. Entre la bourgeoisie et le prolétariat, il n'y a de place que pour des éléments hétérogènes, aimantés sentimentalement en apparence, économiquement en réalité, par l'une ou l'autre des deux classes fondamentales. Dans l'hypothèse d'une révolution, le rôle de ces classes moyennes serait de servir le vainqueur, quel qu'il fût. Si elles peuvent, présentement, compliquer la formulation du problème social, elles ne sauraient en aucune manière en modifier la solution. Leur influence est donc plus apparente que réelle ; elles n'atténuent en rien l'antagonisme entre prolétaires et bourgeois. Si nous voulions user d'une comparaison, nous dirions que, de la même manière, l'adjonction dans un convoi de plusieurs wagons de seconde classe laisse intact le rapport d'inégalité entre les voyageurs de troisième et de première classes.

Que cet antagonisme soit conscient ou inconscient, il n'importe. Il nous suffira d'avoir montré que l'objection fondée sur l'existence des classes moyennes est sans valeur. Ceux qui la formulaient pensaient du même coup ruiner la théorie marxiste de la lutte des classes, en affirmant qu'il n'y avait pas de classes. Et voilà que l'idée marxiste sort victorieuse du débat. Mais, au surplus, Marx est-il le premier et le seul à avoir énoncé en termes clairs une théorie du prolétariat ? Non pas. Proudhon, à maintes reprises, avait posé l'existence des classes. Répondant aux petits-bourgeois républicains qui, après le *Manifeste des Soixante*, première opposition consciente au régime napoléonien, prétendaient qu'il n'y avait pas de classes en France, il montrait dans sa *Capacité politique des classes ouvrières* qu'il existait une classe ouvrière depuis 1789, depuis que l'ouvrier avait séparé son sort de celui de son patron avec lequel il était jusqu'alors uni dans la

corporation. Qu'on le veuille ou non, écrivait-il, « la société française est divisée en deux classes ». Il y a d'un côté ceux qui travaillent pour un salaire bas et qui vivent exclusivement de leur travail et ceux qui vivent « d'autre chose que de leur travail, quand ils travaillent ». Observation féconde, en effet, et qui le conduisait à cette conclusion : « La division de la société moderne en deux classes, l'une de travailleurs salariés, l'autre de propriétaires-capitalistes-entrepreneurs, est donc flagrante. »

Proudhon essayait ensuite de fixer le destin des deux classes ennemies. Il voyait le prolétariat chercher à comprendre son état, parler de son émancipation, monter, et la bourgeoisie hésiter, louvoyer, accepter tous les régimes et les rejeter l'un après l'autre. Tandis que le prolétariat prenait une conscience de classe, la bourgeoisie perdait conscience de la sienne. Déjà, elle n'était plus « une classe puissante par le nombre, le travail et le génie, qui veut et qui pense, qui produit et qui raisonne, qui commande et qui gouverne ; elle n'était plus qu'une minorité qui trafique, qui spéculé, qui agiote..., une cohue ». Le rôle du prolétariat serait de réaliser la fusion des deux classes dans un monde égalitaire où, à la différence des fonctions, ne correspondrait pas une hiérarchie des conditions morales et matérielles.

Ici, Proudhon rejoignait Marx dans l'affirmation vigoureuse de l'existence des classes. Et, plus nettement encore que l'auteur du *Manifeste*, il indiquait au prolétariat sa voie : creuser toujours davantage le fossé qui le séparait de la bourgeoisie, se refuser à toute collaboration, à tout partage illusoire du gouvernement, *s'abstenir* de voter, de constituer à l'intérieur des assemblées représentatives une *opposition* qui serait vouée à l'impuissance et qui constituerait un trompe-l'œil démocratique. Mais, au contraire, constituer ses propres forces, ses propres institutions, *dégager l'idée ouvrière* par la lutte contre toute autorité, et particulièrement contre l'État, et par la recherche d'une formule sociétaire où l'échange des services devra se faire sur un pied d'égalité..., « la société devant être considérée, non comme une hiérarchie de fonctions et de facultés, mais comme un système d'équilibration entre forces libres, dans lequel chacun est assuré de jouir des mêmes droits, à la condition de remplir les mêmes devoirs, d'obtenir les mêmes avantages en échange des mêmes services, système, par conséquent, essentiellement égalitaire et libéral, qui exclut toute acception de fortune, de rang et de classe ».

Ainsi, la pensée de Proudhon fixait à la fois le présent et l'avenir. Pour le présent : lutte de classes. Pour l'avenir : approfondissement de cette lutte devant se terminer par le triomphe révolutionnaire du prolétariat. Les deux affirmations sont, en effet, corrélatives. La négation de l'existence et de la lutte des classes entraîne la négation de la révolution en faveur d'un quel progrès indéfini dans tous les domaines. Elle conduit droit au réformisme par la pratique d'une propagande purement idéaliste et subjective. Elle livre, sans défense, le prolétariat à la bourgeoisie.

À une telle doctrine, à l'usage des démocrates de la *Ligue des droits de l'homme*, s'opposera toujours victorieusement la théorie inattaquable de la lutte des classes. On ne la confondra pas avec un absurde fatalisme révolutionnaire, véritable caricature du marxisme, qui prétendrait assurer sans efforts le triomphe du prolétariat. Si l'on peut croire qu'il est des conditions *objectives*, indépendantes, dans une certaine mesure, de la volonté humaine, et hors desquelles la

révolution ne sera pas, en revanche on peut dire qu'il est des conditions *subjectives* nécessaires pour le triomphe de cette révolution. Il ne suffit pas qu'une conjoncture économique et politique soit révolutionnaire, il faut encore que le prolétariat le soit.

Ce doit être une des préoccupations essentielles des anarchistes que de développer cette conscience révolutionnaire du prolétariat. En préconisant, selon les enseignements de Proudhon, une organisation politique autonome de la classe ouvrière, en acceptant toujours et dans tous les domaines la rupture de celle-ci avec la bourgeoisie, en travaillant à la formation d'une culture syndicale de classe s'opposant à la culture bourgeoise, en favorisant les courants contemporains en faveur d'une éthique et d'une esthétique prolétarienne ; ils dresseront, en face de la vieille et branlante société capitaliste, la société de demain, la société des travailleurs libres et égaux, sans dieux ni maîtres. — Lashortes.

PROLÉTAIRE n.

Le travailleur, l'homme que l'on désigne sous le nom de prolétaire, est celui qui ne possède pas de fortune, n'occupe pas une situation suffisamment lucrative pour le rendre indépendant. Dans l'Antiquité, à Rome surtout, le prolétaire était, comme de nos jours, un homme pauvre, pour qui la société n'avait guère de considération que pour les enfants qu'il engendrait pour servir de chair à plaisir ou à travail aux classes dirigeantes de l'époque. Il y a plus de différence dans la forme que dans le fonds entre le prolétaire de la Rome antique et celui de notre époque. Le prolétaire a été et est encore plus ou moins ouvertement un esclave collectif et politique.

Afin de définir plus nettement notre pensée sur le prolétaire, nous disons : tout membre de la société qui est complètement privé de la propriété d'une partie du sol, ou de ce qui en provient, et qui dépend, pour vivre, des propriétaires fonciers ou des capitalistes est un prolétaire.

La *propriété* d'une richesse est une des conditions indispensables du travail, c'est-à-dire à la possibilité de pourvoir aux nécessités de la vie ; l'autre condition est l'*intelligence* développée par la participation aux connaissances acquises à la société générale.

Quand la domination du sol, et de ce qui en provient, pèse sur la classe moyenne et sur lui, le prolétaire est moins malheureux que lorsque le capital dans son ensemble – c'est-à-dire richesse foncière et richesse mobilière – appartient à la noblesse et l'écrase. Si le travailleur déshérité s'est insurgé pour la bourgeoisie contre la noblesse, c'est qu'il avait été fort longtemps horriblement exploité par celle-ci. De ce fait, il a quelque peu amélioré son sort quant à l'alimentation et à l'existence proprement dite ; mais, par contre, il a appris à *sentir* davantage, c'est-à-dire à souffrir moralement et, aujourd'hui comme par le passé, il reconnaît avec le fabuliste que : son ennemi c'est son maître. Cette situation de demi esclavage ne peut cesser que par une nouvelle organisation de la propriété, en général, et de la propriété foncière tout particulièrement. C'est de cette organisation sociale nouvelle qui, sans désorganisation et dans l'harmonie sociale, donnera à tous et à chacun les moyens d'être les artisans de leur fortune et de leur destinée, que le prolétariat disparaîtra. La

propriété du sol entrée au domaine commun ou social et la participation de tous aux connaissances acquises sont les deux principales réformes à réaliser si l'on veut voir disparaître le prolétaire, le prolétariat et, par suite, le paupérisme.

Comme les propriétaires individuels formant des sociétés se combattent entre eux, malgré une apparente solidarité, et, à l'occasion, invoquent le secours des prolétaires pour renforcer leurs avantages, les travailleurs feront bien de se rappeler qu'ils sont encore les esclaves du capital et que leur intérêt véritable, sous toutes les latitudes, consiste à s'émanciper eux-mêmes.

— E. S.

Accueil

PROPHYLAXIE n. f. (du grec : *pro*, avant, et *phulaxis*, action de garantir)

Nous entendons par prophylaxie l'ensemble des moyens que l'on peut mettre en œuvre pour se préserver de tel danger qui surviendrait presque fatalement sans ces précautions.

La prophylaxie ne sera pas seulement hygiénique ou thérapeutique, comme on l'a volontiers considérée jusqu'ici, mais elle intéressera également le plan intellectuel et moral de l'individu. Bien plus, nous pouvons l'étudier jusque dans ses ressources salutaires pour se garantir contre les fléaux économiques et sociaux.

En résumé, la prophylaxie est l'action de neutraliser, par des moyens appropriés, tous les éléments nocifs pouvant attaquer l'individu ou la collectivité dans sa santé physique, morale et sociale.

Il faut remonter à la plus haute Antiquité pour trouver les premières règles de prophylaxie hygiénique. Moïse, Mahomet n'hésitèrent pas à proscrire de l'alimentation de leurs peuples certaines viandes (le porc, entre autres, à cause de la trichinose) et certaines boissons alcoolisées. Le ramadan chez les musulmans, le carême chez les chrétiens, n'ont pas d'autre cause que de forcer les individus à une carence alimentaire très utile, surtout à l'époque du printemps.

Au cours des siècles, les grands fléaux épidémiques qui s'abattirent sur les peuples forcèrent ceux-ci à se soumettre à une prophylaxie rigoureuse et souvent brutale. Lors de l'invasion de la lèpre, qui se propagea d'une façon redoutable en Europe, à l'époque des Croisades, on employa le seul préservatif efficace, qui fut l'isolement. C'est dans ce but que furent créées les léproseries. Il existe une déclaration royale du 24 octobre 1613 réorganisant l'assistance due aux lépreux et faisant défense à ceux-ci de se marier avec des gens indemnes.

Pour la peste, on employa des moyens plus radicaux encore. Le 26 août 1531,

le Parlement ordonna que toutes les maisons infestées par la peste eussent aux portes et aux fenêtres une croix de bois. Et, comme rien n'est nouveau sous le soleil, le bâton blanc que nous voyons aujourd'hui aux mains de nos aveugles, fut donné aux pesteux.

On cite aussi ce cas d'une prophylaxie par trop expéditive : le 27 septembre 1720, à Aix-en-Provence, un homme étant mort de la peste, on mura sa maison. Celle-ci était dans le faubourg de la ville. Trois hommes de cette maison voulurent, le soir, rentrer en ville : on les mit à mort.

Et quand on songe que l'épidémie de choléra de 1832, débutant à Calais et atteignant Paris, fit plus de cent mille victimes ; celle de 1848, à Dunkerque, cent dix mille ; enfin, que celle de Marseille, en 1865, détermina dans cette seule ville 14 600 décès en quelques mois, on trouve bien naturel que la société emploie tous les moyens possibles pour se défendre, et cherche de plus en plus à les améliorer.

En 1798, le médecin anglais Jenner publia son premier ouvrage sur la vaccine et, en juin 1800, eurent lieu les premiers essais de l'inoculation vaccinale contre la variole : elle est pratiquée avec succès sur une trentaine d'enfants. C'est, on peut dire, la première grande victoire prophylactique, car il faut arriver ensuite aux belles expériences de Pasteur pour que la porte soit ouverte toute grande à la lutte contre les éléments nocifs des principales maladies humaines. Nous passerons en revue ces différents procédés de préservation quand nous nous occuperons de la prophylaxie thérapeutique.

Pour l'instant, disons quelques mots de la prophylaxie hygiénique.

L'hygiène est la clef de toute bonne santé. Il faut qu'elle existe, au point de vue général, dans tous les endroits où doivent vivre en commun des agglomérations d'individus. Tout le monde ne peut pas habiter un appartement luxueux, où règne tout le confort moderne. Il faut donc remplacer, dans les logements plus modestes, ce luxe par des choses pratiques, et d'une propreté méticuleuse.

Il est indéniable qu'un grand progrès est actuellement réalisé. La destruction de la « zone parisienne », son remplacement par la construction de grands immeubles à loyers modérés, et, dans beaucoup de quartiers des grandes villes, la suppression d'îlots insalubres, nids à tuberculose, à fièvre typhoïde, à cancer,

permettent au travailleur d'améliorer sa façon de vivre.

La facilité de plus en plus grande des communications avec la banlieue lui permet également de se désintoxiquer des miasmes accumulés dans les villes, et dont ses poumons sont imprégnés. L'effort n'a pas été moindre en ce qui concerne l'hygiène générale dans les grosses agglomérations d'individus : villes, usines, casernes, écoles, grands magasins, hôpitaux, etc. Partout, l'air circule mieux ; la vue se repose sur des jardins, des squares, des arbres. La nourriture, pour ceux qui sont nourris par la communauté, est très sensiblement améliorée. Enfin, l'aération, la désinfection des locaux, les vaccinations préventives, l'hydrothérapie, l'assistance médicale, les secours aux femmes en état de grossesse, tous ces facteurs entrent en ligne de compte pour réaliser une amélioration très sérieuse de la vie de l'ouvrier.

Est-ce à dire que la perfection est obtenue ? Hélas ! Il y a encore beaucoup à faire ! On publie des décrets défendant ceci ou cela, pour le bien des gens. Mais combien s'y conforment ? On défend de battre les tapis aux fenêtres : vous passez et recevez tous les microbes possibles échappés de chiffons poussiéreux ; on défend de laisser aux étalages extérieurs les produits de l'alimentation ; passez devant les crèmeries ou magasins de fruiteries : tout est par terre, pêle-mêle, et j'ai vu des chiens ne pas hésiter à se soulager sur ces paniers où vous irez ensuite puiser vos provisions. J'ai vu souvent le soir, dans les pâtisseries, des employés balayer très consciencieusement la boutique, n'ayant cure des gâteaux restant à découvert sur les tablettes : ils seront resservis le lendemain pleins de combien de microbes ?... Et combien d'autres faits je pourrais citer dans cet ordre d'idées !

Il y a, certes, beaucoup à faire, et nous verrons, surtout quand nous parlerons de la prophylaxie sociale, que l'homme n'est pas prêt d'atteindre au bonheur auquel il semble normalement avoir droit.

Une des bases de la prophylaxie hygiénique individuelle est la *propreté corporelle*. Notre époque est une époque de propreté, et la pratique des sports y a pour beaucoup contribué. Évidemment, j'envisage ici l'homme de condition moyenne, ne m'attardant pas aux riches qui ont tout, et plus encore, pour se donner tout le confort hygiénique possible – ni, non plus, à l'homme déchu, vivant au bas de l'échelle sociale, abêti par les passions et l'alcool. Donc, pour cet homme de

condition moyenne, les soins de son corps, et la culture du dynamisme de ses muscles, lui permettent d'échapper à nombre de maladies, et d'arriver à une vieillesse saine et heureuse sans s'en apercevoir.

Les soins à apporter à certains organes particuliers sont des plus importants. Je parlerai en tout premier lieu des dents.

L'hygiène dentaire est, actuellement, entrée dans les masses, et le temps n'est plus où les soldats se servaient de leur brosse à dents pour astiquer les boutons de leur capote. Dès le jeune âge, dans les écoles comme dans les familles, on habitue les enfants à se brosser les dents, et il ne pas avoir peur du dentiste. Les malformations dentaires sont corrigées par des appareils spéciaux, dont le principal est le *Monobloc* du docteur Pierre Robin. C'est qu'on ne se figure pas, dans le public, l'importance qu'ont les dents mal placées dans les mâchoires, ce qu'on appelle scientifiquement *dysmorphoses*, pour le développement physique et intellectuel de l'enfant. « Vous les connaissez tous, ces sujets, qu'on appelle couramment *adénoïdiens*, aux dents irrégulières, à la voûte palatine ogivale, au menton en retrait ou en « galoche » ; chétifs, malingres, se développant mal, ils restent asthéniques, déprimés, en retard sur tout. La tête en avant, les épaules en dedans, ils sont des candidats à la tuberculose, préparée par des rhumes constants. La mastication qu'ils effectuent la bouche ouverte leur occasionne de l'aérophagie ; aussi sont-ils plus ou moins atteints d'entérite et d'infection gastro-intestinale, où l'appendicite prend une place importante. Leurs études sont retardées, leur caractère nonchalant et souvent coléreux : dans l'ensemble, ce sont des enfants difficiles à élever et donnant beaucoup de mal aux parents. » (Dr P. Robin.)

Que voulez-vous que de tels sujets deviennent dans la vie ? Ne seront-ils pas toujours des *impedimenta* sociaux, traînant avec eux leurs tares et les vices inhérents à leur déchéance physiologique ?

Grâce au traitement et à l'appareil du docteur Pierre Robin, grâce à cette méthode qu'il a appelée l'*eumorphie*, il arrive à faire de ces pauvres êtres tarés, disgraciés, condamnés à traîner une vie sur laquelle auront prise toutes les maladies et diathèses possibles, de ces malheureux, dis-je, il fera des sujets sains, normaux, armés pour la lutte physique et morale, sentant leur intelligence, autrefois atrophiée,

s'éveiller de jour en jour aux idées saines et grandes, et parvenant ainsi à être des hommes, dans le sens le plus noble du mot.

À ces corrections thérapeutiques des anormaux, on peut joindre les exercices physiques qui ont pris une très large place dans l'éducation infantile moderne. Les institutions scoutées, réunissant des milliers d'enfants et de jeunes gens des deux sexes, apportent, par l'entraînement physique bien réglé, une contribution immense à la prophylaxie de tous nos maux.

Dans le même ordre d'idée, les danses eurythmiques, très en honneur dans toutes les classes de la société, apportent au corps une liberté, une souplesse, une élégance dans les gestes et la démarche qu'on ne retrouve réellement que dans les manifestations artistiques grecques ou latines.

Plus près de nous, nous voyons évoluer deux écoles sportives que l'on commence à envisager avec une curiosité sympathique : c'est le *naturisme*, des frères Durville, et le *nudisme*, de Kienné de Mougeot. Et ceci rentre bien dans notre étude, car la thalassothérapie et l'héliothérapie, c'est-à-dire les bains de mer et les bains de soleil, réclament, pour obtenir un maximum bienfaisant, une nudité absolue. Les nudistes affirment, d'ailleurs, que le nu est plus chaste que le demi nu, et que si, dès le jeune âge, on habitait les enfants des deux sexes à vivre ensemble à l'état de nature, ils n'auraient pas, plus tard, les curiosités malsaines de la puberté. L'éducation sexuelle en serait d'autant facilitée.

Voilà donc, envisagé dans ses grandes lignes, ce qui touche à la prophylaxie hygiénique.

Voyons rapidement, maintenant, les chapitres de la *prophylaxie thérapeutique*.

Ils embrassent toutes les grandes diathèses, toutes les grandes maladies ; c'est-à-dire qu'il faudrait un livre entier, que dis-je, plusieurs ouvrages, pour développer tous les traitements nouveaux, tous les moyens de défense contre les maladies, qui sont la gloire de notre nouveau siècle, avec les sérums, les vaccins, les bactériophages, l'hémothérapie et la transfusion du sang, la radiothérapie et les

rayons X ; enfin, la dernière venue, l'*opothérapie* ou prophylaxie et traitement par les produits des glandes endocrines.

Quatre grandes diathèses déciment l'humanité : *syphilis*, *tuberculose*, *alcoolisme*, *cancer*. Voyons les données modernes qui peuvent protéger la société contre ces maladies, dans son individualité comme dans son hérédité.

Syphilis. — La syphilis n'étant plus, heureusement, considérée comme maladie honteuse, l'individu peut être mieux guidé et conseillé, d'abord pour éviter la maladie ; ensuite, l'ayant contractée, pour préserver son entourage de tout contagion. On peut mieux lui apprendre à bien se soigner et, surtout, à considérer comme un crime de donner la vie à un enfant dans de telles conditions. Des livres, des pièces de théâtre, des tracts et des articles dans de nombreux journaux le mettront en garde contre la gravité de sa maladie, si les soins ne lui sont pas donnés à temps, et surtout s'il se figure être guéri parce que les premiers accidents auront rapidement disparu. Un syphilitique a, toute sa vie, une épée de Damoclès suspendue sur sa tête : qu'il ne l'oublie jamais.

Des centres vénériens existent aujourd'hui un peu partout et donnent une marche à suivre rigoureuse pour éviter ces accidents à retardement. La vraie prophylaxie de cette maladie est un peu illusoire : c'est un peu, comme dans la pièce de Brieux, le bon ou mauvais billet tiré à la loterie de l'amour. Cependant, je crois rendre service au lecteur en lui donnant ce conseil pratique : le plus tôt possible, après un rapport sexuel suspect, faire un savonnage prolongé des organes génitaux et des régions voisines (savon blanc de Marseille et eau chaude). Frictionner ensuite légèrement ces mêmes surfaces avec la pommade suivante, qui sera laissée en place deux à trois heures :

- Cyanure de Hg : dix centigrammes ;
- Thymol: 1,75 g ;
- Huile de vaseline : 4 g ;
- Calomel : 25 g ;
- Lanoline : 50 g ;

— Vaseline : q. s. pour 100 g. (Gauducheau.)

Tuberculose. — Nous avons dit plus haut que l'hygiène est la clef de toute bonne santé. Jamais aphorisme n'a été aussi vrai qu'en ce qui concerne la prophylaxie de la tuberculose.

L'air confiné, les séjours dans les locaux obscurs, sales, mal entretenus, où grouillent des nichées d'enfants, voilà les facteurs de la tuberculose. Et ceux-là ne pardonnent jamais. Prenez les mêmes nichées d'enfants, faites-les évoluer en plein air, qu'ils appartiennent à des bohémiens ou à des fermes campagnardes, dans lesquelles on les verra disputer le fumier aux porcs : jamais vous ne trouverez chez ceux-ci le bacille de la tuberculose. Ah ! Des croûtes d'impétigo ou autres teignes, tant que vous voudrez ! Mais les parents vous diront que « ça n'a pas d'importance, que c'est la santé de l'enfant... », et vous n'aurez rien à répondre. La vie au grand air, les exercices physiques, les bains de soleil et de mer, voilà la vraie prophylaxie de cette terrible maladie. Quant à son hérédité, on affirme aujourd'hui qu'elle est rare : l'enfant ne naît pas tuberculeux, il naît *tuberculisable*.

La lutte que la société livre à cette maladie est grande et donne de bons résultats. Des dispensaires existent dans chaque arrondissement de Paris, et le timbre antituberculeux, lancé chaque année, à Paris, leur apporte une source intéressante de revenus. On a fait un peu partout des préventoriums et des sanatoriums. Des affiches, dans tous les lieux publics, défendent de cracher, car les poussières remplies de bacilles sont absorbées rapidement. Malgré tout, le pourcentage de mortalité par tuberculose est trop élevé. « Là encore, les résultats obtenus, partout où la lutte est menée méthodiquement, montrent ce que leur généralisation pourrait nous conserver de vies humaines. » (*Le Matin*, 27 mai 1932.)

Les Italiens sont en progrès sur nous à ce sujet. Une loi va, en effet, instituer la fiche radiologique obligatoire dans les écoles, afin que soient dépistées les lésions initiales de la tuberculose chez les enfants, « les radiologistes italiens désirant collaborer d'une façon désintéressée à la grande bataille de rénovation de la race ». (10^e Congrès radiologiste italien, juin 1932.)

Alcoolisme. — Il n'y a pas de prophylaxie de l'alcoolisme : il est ou il n'est pas. Il en est de l'alcool comme de tous les poisons : c'est par sa suppression catégorique que l'on peut arriver à un résultat positif. Deux grands exemples sont là : au moment de la guerre, on a supprimé les alcools et l'absinthe ; résultat : on ne voit plus dans les rues de ces clochards ivres morts. Ceci pour la France. En Amérique, on a institué le régime sec : on en discute encore le bien ou le mal que cela a occasionné. Il est certain qu'en ce qui concerne notre pays, on peut affirmer que l'ouvrier ne s'alcoolise plus. Regardez-le au bar : il prendra un « café arrosé », un « blanc », un « rouge bord », quelquefois un « calva ». Mais l'« anis » le dégoûte : ce n'est plus le bon « Pernod » d'autrefois, et les alcools coûtent trop cher.

Mais le vice s'est décalé, et c'est maintenant dans la classe riche qu'il sévit. L'alcoolisme règne en maître chez les buveurs de cocktails, de liqueurs à pleins « verres de dégustation » répétés je ne sais combien de fois dans une journée ou une soirée, et ce sont souvent les femmes dites « du monde » qui en détiennent le record. On peut dire que le cocktail est le poison actuel de la haute société, néfaste doublement comme alcool et comme mélange.

Cancer. — Le cancer est la grande maladie moderne, sournoise, tapant à coup sûr, sans qu'on puisse en deviner l'invasion. Certains, comme les cancers de la bouche, des lèvres, de la langue, peuvent être décelés par des spécialistes comme les dentistes avertis. Une prophylaxie bien dirigée, surtout par la suppression du tabac chez les fumeurs ou le meulage de certaines dents ou racines à arêtes coupantes, peut enrayer le mal. (Voir *Tumeur.*)

Dans l'état actuel de la science, on ne peut dire encore si le cancer est contagieux ou non. Il semblerait héréditaire. On parle aussi de régions, de maisons, même, où le cancer se développerait avec plus d'intensité que partout ailleurs. On lance, actuellement, dans la pharmacopée, des produits à base de sels de magnésium

et de manganèse qui agiraient efficacement et d'une manière prophylactique sur la neutralisation des terrains cancéreux. Quoi qu'il en soit, le traitement classique, en dehors de cette médication, ressort entièrement de la chirurgie ou de la radiothérapie.

Notre étude serait incomplète si nous passions sous silence quelques grandes maladies, pour lesquelles la prophylaxie offre cent fois plus de ressources que le traitement lui-même.

Fièvre typhoïde. — Due, comme on sait, à la contamination des eaux par le bacille d'Eberth, elle n'existe pour ainsi dire plus dans les grands centres, où l'eau est stérilisée par différents moyens. Le plus moderne est la verdunisation, obtenue par l'action des rayons ultra-violet.

Il est si peu permis, aujourd'hui, aux compagnies des eaux de ne pas prendre toutes les précautions voulues pour donner une eau exempte de tous germes pathogènes, que la responsabilité de ces compagnies est parfaitement établie par les tribunaux, et que, dans une épidémie de fièvre typhoïde, les personnes atteintes sont en droit de réclamer des indemnités. Un habitant d'Oullins, près de Lyon, réclama 30 000 francs d'indemnité, son fils ayant eu ses études interrompues du fait de la typhoïde, et sa demande fut recevable.

Dans les grandes agglomérations d'individus, dans l'armée par exemple, la vaccination anti-typhoïdique a fait merveille, et les épidémies vraies n'existent pour ainsi dire plus. Pour renseigner encore mieux le lecteur, nous ajouterons cette nouvelle de la toute dernière heure (juillet 1932) : M. André Kling vient d'étudier le mécanisme suivant lequel l'argent métallique mis en contact avec une eau quelconque souillée, non seulement la stérilise, mais encore lui confère des propriétés bactéricides vis-à-vis du bacille typhique et du colibacille. Cette action serait due à une solubilisation de l'argent dans l'eau.

Diphtérie. — La prophylaxie de la diphtérie est intéressante, parce qu'elle est

toute nouvelle et a donné, d'emblée, des résultats positifs. On sait l'angoisse des parents quand le croup venait tuer leur enfant, étouffant dans ses griffes mortelles. En disant « toute nouvelle », je veux parler de la sérothérapie préventive par le vaccin ou anatoxine de Ramon, parce que le sérum antitoxique de Roux est le traitement le plus ancien du croup, et celui qui a préservé des milliers de petits êtres, voués sans lui à une mort certaine.

Le sérum de Roux guérit, le vaccin de Ramon immunise ; et cette vaccination se fait aujourd'hui à tous les enfants entre quatre et sept ans. Trois injections seulement sont pratiquées. Jusqu'à sept ans, on ne constate aucune réaction. À partir de cet âge, le choc est sensible. L'on doit d'ailleurs s'abstenir chez les adultes.

Rage, tétanos. — Dans ces deux cas, la vaccination doit être prophylactique, et n'agit qu'autant que le virus n'a pas encore fait son attaque. Tout individu mordu par un animal suspect de rage doit être vacciné le plus tôt possible. Tout individu mordu par un serpent venimeux doit recevoir le sérum de Calmette. Cette sérothérapie constitue un traitement d'urgence. L'injection devant être précoce pour être curative.

De même, toute personne ayant fait une chute et ayant une blessure ou écorchure souillée de terre ou de poussière est susceptible de contracter le tétanos. Là aussi, le vaccin n'agira qu'à titre préventif. On ne saurait trop répéter ces conseils pratiques, car de la rapidité du traitement dépend toujours la vie du malade.

Quant aux autres maladies infectieuses ou parasitaires, la prophylaxie générale se résumera en quelques principes : isolement du malade ; port d'un masque de gaze et d'une blouse, par toute personne l'approchant (surtout pour la grippe) ; lavage des mains avec une solution antiseptique (permanganate de potasse, hypochlorite de soude, etc.) ; désinfection du malade (nez, bouche, frictions d'eau de Cologne) ; vaccination et sérothérapie ; régime alimentaire.

La *prophylaxie sanitaire* est moins rigide à notre époque qu'autrefois. Les « quarantaines » des navires se bornent à quelques jours de lazaret. La destruction des bêtes de toutes sortes, et, surtout, des rats à bord des navires, entre pour

beaucoup dans la sécurité où se trouvent les voyageurs, en débarquant à terre, de n'être cause d'aucune contamination.

Quant aux moustiques, mouches, puces, tous vecteurs de germes, on sait la campagne qu'on mène activement pour leur destruction. Les journaux du 11 juillet 1932 faisaient passer un avis du Comité national de l'enfance, soulignant les dangers que font courir aux nourrissons les chaleurs et les mouches, celles-ci se posant volontiers sur le lait, d'où s'ensuivent des diarrhées infantiles mortelles.

Maintenant, pour terminer cette étude de la prophylaxie thérapeutique, voulez-vous que je vous donne un bon conseil ? En cas d'épidémie, soignez encore mieux votre moral que votre organisme ; faites agir votre subconscient et répétez-vous – *autosuggestionnez-vous* – que le bacille n'aura aucune prise sur vous. *La peur du microbe est le commencement de la maladie.* Et rappelez-vous la grande parole de Claude Bernard : « Le microbe n'est rien, c'est le terrain qui est tout. »

Cultivez donc votre terrain organique, soit par une bonne hérédité, soit par un fonctionnement normal de vos glandes endocrines.

Toute la prophylaxie est là.

Prophylaxie mentale. — La prophylaxie n'est pas seulement hygiénique et thérapeutique, elle est aussi mentale. Cela veut dire que chaque être, dès son jeune âge, doit être guidé, prémuni contre les embûches de la vie. On obtiendra cela par une instruction, par une éducation bien adaptées à son intelligence et au milieu dans lequel il évoluera, Ce sera le rôle des instituteurs et des éducateurs de développer sa personnalité, de façon à lui donner une idée plus juste de ce qui est vrai, de ce qui est bien. Quelle responsabilité pour un maître ! Car si, dans les premières années de l'enfance, il y a le lien naturel, instinctif qui force le père et la mère à développer, chez le tout petit, son être surtout physique, à la septième année, des besoins nouveaux apparaissent, et son être intellectuel va recevoir les forces qui agiront durant sa vie. Et le maître devra avoir la compréhension de ce bloc inerte et vierge dont il lui faudra façonner une œuvre forte, intelligente, harmonieuse. Le moindre germe jeté dans ce terrain inculte aura des répercussions insoupçonnées. Car il faut

bien se dire que toutes choses, dans la vie, dépendent les unes des autres, et que les plus petites causes peuvent déclencher les plus formidables effets.

La meilleure prophylaxie mentale du petit enfant, c'est de le laisser libre dans toutes ses activités, dont la principale, la plus vivante est le jeu.

L'enfant grandit, arrive à la puberté et, ici, se place la grave question de l'école mixte et de l'éducation sexuelle. L'école mixte est rationnelle : il n'y a pas plus de raison d'empêcher des enfants de sexe différent de suivre ensemble les leçons d'un maître que d'empêcher des jeunes garçons et des jeunes filles de s'asseoir sur les bancs d'un amphithéâtre, soit à la Sorbonne, soit à l'école de médecine ou à l'école de droit, pour les besoins de leur instruction professionnelle.

L'éducation sexuelle doit être enseignée par des personnes ayant toute la confiance de l'enfant, par le médecin de la famille, ou, à leur défaut, par les parents ; mais ceux-ci sont, presque toujours, de très mauvais éducateurs.

Alors, du fait que les enfants seront libérés de toutes ces idioties dont on embue leur petite intelligence, et comprendront le mystère de la vie humaine par comparaison avec les métamorphoses de plantes ou d'insectes, il naîtra dans leur conscience toute une prophylaxie mentale qui les mettra à l'abri des curiosités malsaines de la puberté, et en fera des êtres normaux, psychiquement et physiologiquement parlant. Il n'y aurait pas tant d'adeptes de Sodome et de Lesbos si la franchise sexuelle existait chez l'enfant dès son tout jeune âge, à commencer par le nudisme intégral.

Nous ne nous écarterons pas de notre sujet en parlant de la tendance actuelle à niveler les classes de la société ; et le résultat s'en fera nettement sentir d'ici peu, car 1932 voit la suppression du ministère de l'Instruction publique et son remplacement par le *ministère de l'Éducation nationale*. Cette année voit aussi la gratuité de l'instruction dans les lycées. Et, pour bien montrer l'état d'esprit de la jeunesse actuelle, je veux citer la fin d'un discours prononcé cette année, au banquet des anciens élèves du lycée Pierre Loti, à Rochefort, par un élève de philosophie, invité : « Depuis plusieurs années, les élèves de l'école primaire supérieure et les élèves du lycée ont appris que la diversité des programmes n'élevait pas d'irréductibles obstacles à une réciproque compréhension. Les règles de la vie

commune, le zèle simultané aux exercices du corps comme aux travaux de l'esprit, les conversations et les débats à cœur ouvert, les hasards irraisonnés de la sympathie : tout concourt à effacer les barrières factices, les préjugés sans fondement, les égoïsmes nés d'une mutuelle ignorance. La jeunesse reconnaît la jeunesse, et sait lui tendre une main fraternelle par-dessus les institutions et les doctrines. Le travail a toujours la même valeur humaine, parce qu'il a toujours la même dignité... Aux paroles merveilleuses que chantent Homère et Virgile, voici que s'unissent le bruit des machines et la rumeur studieuse des ateliers. Puisse cette symphonie, d'abord étrange, vous sembler le symbole du présent et du futur. »

Voici donc un pas de fait vers cette éducation « mondiale », chère à beaucoup, qui mènerait à la Fraternité universelle.

J'ai dit, plus haut, que chaque être, dès son jeune âge, devra être guidé pour obtenir de la vie le maximum de ses bienfaits. Cependant, donnez les mêmes conseils à deux individus et suivez-les dans leur réalisation : l'un réussira, l'autre échouera ; l'un aura de la chance, l'autre, jamais.

C'est qu'il y a des quantités d'éléments impondérables qui viendront se greffer pour faire la chance de celui-là, la malchance de celui-ci. Ne peut-on donc devenir maître de sa destinée ? On peut tout au moins mettre beaucoup d'atouts dans son jeu, quand on joue le bonheur de sa vie, en s'appuyant sur ces trois facteurs indispensables : l'ordre, la méthode et la confiance en soi.

Malheureusement, il y a des contingences qui peuvent venir contrarier cette harmonie que devrait être la vie : l'hérédité bonne, qui fera de ce jeune homme un individu sain, intelligent, bien armé pour la lutte, donnera à cet autre, si elle est lourde, un handicap néfaste : victime de diathèses multiples, tuberculeuses, syphilitiques, alcooliques, bref, dégénéré au moral comme au physique, il paiera à la société cette dette accumulée sur sa tête par les tares pathologiques de ses parents.

En résumé, la prophylaxie mentale devra guider l'individu pour obtenir le plus de réussite possible dans la vie. Pour cela, il lui faudra un peu de psychologie, beaucoup d'intuition, une propreté morale et physique.

Ce qu'on appelle la « cote d'amour », due à un physique agréable, à une

facilité d'élocution, ne peut qu'aider à cette réussite. En tout cas, celle-ci donnera la confiance en soi, et permettra d'obtenir mille petits avantages que n'auront jamais les timides et les endormis.

Prophylaxie sociale. — Nous parlerons en dernier lieu de la prophylaxie sociale ; et pourtant nous aurions dû la mettre en première ligne, car c'est bien d'elle que dépendent toutes les autres. Lorsqu'on veut qu'une graine germe bien, qu'un plant d'arbre fruitier se développe et donne son rendement maximal, que fait-on ? On soigne le terrain, on y ajoute les éléments déficients.

De même pour les animaux : quand on veut un produit parfait, on sélectionne les pères et mères et l'on entoure la procréation de tous les soins possibles. Et que fait-on pour l'animal doué de raison qu'on appelle l'homme ? Rien. On ne l'éduque même pas sur ses devoirs de procréateur. On le jette dans la vie « au petit bonheur la chance », fabriquant des enfants sans se rendre compte de l'acte formidable qu'on va faire : créer de la vie !

Ah ! Vous croyez avoir le droit de la créer, cette vie ? Et vous, mère, vous croyez avoir le droit de mettre cet enfant au monde ? Ce droit, vous l'avez, mais à une condition : c'est que vous serez sûre que l'être qui naîtra aura en lui toutes les forces, toutes les possibilités d'une nature saine, exempte d'une hérédité lourde ou même douteuse. Voulez-vous me croire – et c'est un médecin qui vous parle : tout le problème de la rénovation sociale et de la procréation est inclus dans une seule formule :

Soyez sains. Restez sains. Redevenez soins.

Je l'explique en deux mots.

Faites des enfants si vous êtes sains, père et mère, c'est-à-dire si vous n'avez pas une hérédité scrofuleuse, tuberculeuse, syphilitique ; si vous n'avez pas acquis vous-mêmes la tuberculose ou la syphilis ; ou bien si, l'ayant, vous êtes guéris de ces diathèses avant de vous marier. Et encore, je ne parle pas des alcooliques, des

épileptiques, de tous les tarés du système nerveux.

Je pose donc en principe que c'est un crime de mettre un enfant au monde si vous n'êtes pas sûrs, parents, de lui léguer un terrain sain dans lequel travailleront ses organes dans une parfaite intégralité physiologique et euphorique.

Posé cet axiome, tout ce qu'on nous raconte sur la natalité n'est que littérature, utopie et même danger, car le danger sera aussi grand, pour une nation, de mettre au monde des enfants tarés que de n'en pas mettre du tout. Donc, soignez d'abord vos diathèses héréditaires ou acquises, et procréez ensuite.

Voyez-vous maintenant l'utilité du certificat pré-nuptial qui va son petit bonhomme de chemin ? Nous le verrons bien éclore un de ces jours. Il ne s'agit point, ici, des thèses qui intéressent le malthusianisme (voir ce mot) ; il n'est question que de la mise en pratique de l'eugénisme. Il était en honneur chez les Grecs et les Romains qui enfermaient les femmes enceintes dans le gynécée, entourées de belles statues, d'œuvres d'art splendides, pour qu'une imprégnation subconsciente vînt former un être beau et fort. Ils le pratiquaient aussi, ces mêmes peuples qui sacrifiaient impitoyablement les nouveaux-nés tarés ou malingres. Que la société prenne donc l'enfant sain, d'où qu'il vienne, et ne jette pas son injuste réprobation sur la fille-mère. On se plaint de dépopulation. Protégez la fille-mère et son rejeton. Vous ne verrez plus les avortements pulluler à tous les étages de la société, et ouvrant la porte à la prostitution, à la criminalité.

La prophylaxie criminelle n'existe pas encore. Mais son organisation est à l'étude sur l'initiative du docteur Toulouse. Partant de ce principe que les criminels sont le plus souvent des anormaux, ils attirent d'habitude, avant leurs attentats, l'attention de leurs proches ou des tiers par leurs façons d'agir : injures, violences, menaces, etc. Or, ces actes, qui ne tombent pas sous le coup de la loi, sont suffisants pour qu'ils soient signalés aux centres de prophylaxie mentale, aux fins de traitements spéciaux. Ainsi seraient évités grand nombre de crimes. (*Le Siècle médical*, 1^{er} juillet 1932.)

Si toutes ces prophylaxies dont nous venons de parler étaient mises en œuvre, nous aurions certainement une sélection d'individus qui amènerait fatalement une sélection de races. Et les conséquences en seraient merveilleuses : aux pensées et

sentiments destructifs (laisser-aller, haine, égoïsme, cupidité, cruauté, laideur, mensonge), succéderaient des pensées et des sentiments constructifs de bonté, d'altruisme, de liberté, de travail, de tolérance, de vérité, etc. Tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes, et nous verrions, alors, les peuples vivre dans la paix et le bonheur : finis les conflits, finis les armements, finies les guerres ! Quel idéal plus pur peut-on désirer ?

Conclusion. — On a vu, d'après tout ce que je viens de dire sur la prophylaxie, que de siècle en siècle, d'année en année, de jour en jour, l'humanité essaie, par un mieux-être éternel, de lutter contre toutes les forces maléfiques qui s'agrippent à l'être individuel et social, comme pour lui dire : « Tu as beau faire pour améliorer ton existence, il y aura toujours, au bout, la fin devant laquelle nous sommes tous égaux : la mort ».

Mais avant la mort, il y a la vie, que nous devons essayer de faire la meilleure possible. Des intelligences de tous ordres s'attèlent à cela – nous l'avons montré – et réussissent après mille détours. La boutade de Spencer est toujours vraie :

« L'humanité ne finit par marcher droit qu'après avoir essayé de toutes les manières d'aller de travers. »

— Louis Izambard.

Accueil

PROPRIÉTÉ n. f. (du latin : *proprietas*, même signification).

Toujours et partout, les objets d'usage courant, nécessaires à l'entretien de la vie : nourriture, vêtements, par exemple, ont fait l'objet d'une appropriation personnelle qui rend possible leur consommation. Mais, en tant que fait social, la propriété implique l'existence d'un droit reconnu et protégé par les chefs ; elle serait une détention légitime que consacre la coutume ou la loi. Loin d'être une institution fixe et toujours identique à elle-même, comme beaucoup de contemporains le supposent, la propriété a revêtu, au cours des âges, des formes différentes.

Aujourd'hui, elle a pour caractéristique principale d'être individuelle ; mais, à l'origine, elle fut essentiellement collective. Conquise par le clan, la terre demeurait sa propriété indivise ; tous la cultivaient en commun et bénéficiaient des produits du sol. Le communisme, voilà le régime primitif. Très proches des hommes préhistoriques, les Fuégiens sont restés hostiles à la propriété telle qu'elle existe chez nous. « Si l'on donne une pièce d'étoffe à l'un d'eux, écrit Darwin, il la déchire en morceaux et chacun en a sa part : aucun individu ne peut devenir plus riche que son voisin. » Chaque horde revendique la propriété d'un vaste territoire de chasse et de pêche ; des espaces neutres séparent, d'ailleurs, les hordes les unes des autres.

La propriété individuelle porta d'abord sur les femmes et les esclaves, ainsi que sur les objets qui, comme les bijoux et les armes, servaient directement à la personne. Puis elle s'étendit à l'habitation, aux tombeaux des ancêtres et à de faibles portions du sol. Mais, de l'avis de tous ceux qui ont étudié ce problème, la propriété de la terre fut lente à s'établir. La langue hébraïque, remarque Meyer, n'a pas de mots pour exprimer la propriété foncière ; et Mommsen a noté que, chez les Romains, l'idée de propriété n'était pas associée primitivement aux possessions immobilières, mais seulement aux possessions en esclaves et en bétail. Ce qui n'a rien d'étonnant : une peuplade nomade ou qui vit de chasse ne pouvait guère s'intéresser à la possession du sol. Cette dernière n'apparut qu'avec les progrès de l'agriculture : née du désir d'obtenir des récoltes plus abondantes, plus suivies, et qui ne réclamaient pas le défrichement de terres incultes. Mais le droit de propriété fut d'abord réservé à quelques individus privilégiés : les chefs de famille, les seigneurs ou les rois. En Afrique, maints roitelets sont encore propriétaires du pays tout entier : hommes, sol et choses. En principe, le souverain est propriétaire du sol dans les monarchies absolues ; il l'est aussi en Angleterre, du moins à titre de fiction juridique. Dès cette époque, la religion intervient pour protéger l'appropriation ; interdits et cérémonies rituelles sont toujours en usage chez certaines

peuplades arriérées. Lorsqu'ils établissent des bornes, les Indiens du Brésil appellent les *pajés* qui exécutent des cérémonies magiques en battant du tambour et en fumant de longs cigares. Afin de délimiter les frontières, ils pendent quelquefois aux arbres des morceaux d'étoffe ou des paniers. En Nouvelle-Zélande, si un Maori voulait protéger sa moisson, sa demeure, ses vêtements ou quoi que ce fût, « il n'avait, dit Frazer, qu'à les *tabouer*, et ces biens se trouvaient en sûreté. Pour indiquer que l'objet était *tabou*, il y faisait une marque : ainsi, s'il voulait se servir d'un arbre de la forêt pour s'y creuser une pirogue, il attachait au tronc un bouchon de paille ; s'il désirait se réserver un massif de roseaux dans un marais, il y fichait une perche couronnée d'une poignée d'herbes ; s'il quittait sa maison en y laissant toutes ses valeurs, il en assurait la porte avec un ligament de lin et l'endroit devenait aussitôt inviolable. »

Longtemps, les chefs de famille ne jouirent que d'une propriété temporaire et périodique. À l'époque de Tacite, les Germains partageaient la terre pour une année seulement, durée du cycle des opérations agricoles ordinaires. Avec le perfectionnement des méthodes de labour et le besoin d'un plus long laps de temps, on espaça davantage l'époque du partage. Le *mir* de l'ancienne Russie, l'*allmend* pratiqué dans divers cantons suisses peuvent être considérés comme des survivances de cet état de choses. Plus ou moins tôt, des individus ambitieux obtinrent la propriété définitive de leur lot, ouvrant ainsi la porte à des injustices innombrables. « Toutefois, observe Gide, ce n'est point encore la propriété individuelle, le droit de disposer n'existant pas : le chef de famille ne peut ni vendre la terre, ni la donner, ni en disposer après sa mort, précisément parce qu'elle est considérée comme un patrimoine collectif et non comme une propriété individuelle. Ce régime se retrouve encore aujourd'hui dans les *Zadrugas* de la Bulgarie et de la Croatie, qui comptent jusqu'à cinquante et soixante personnes ; mais elles tendent à disparaître assez rapidement par suite de l'esprit d'indépendance des jeunes membres de la famille. »

De familiale, la propriété est devenue individuelle, et la Révolution française la rangea parmi « les droits de l'homme ». On a même cherché à rendre la propriété foncière aussi souple, aussi facilement utilisable que la propriété mobilière. En Australie, le *système Torrens* permet « au propriétaire d'un immeuble de mettre en quelque sorte la terre en portefeuille, sous la forme d'une feuille de papier, et de la transmettre d'une personne à une autre avec la même facilité qu'un billet de banque ou tout au moins qu'une lettre de change ».

Aujourd'hui, l'accaparement est complet dans les pays civilisés. « Ce champ est à moi, ce coin de forêt m'appartient ; ne touchez pas ces fruits, car je les revendique ; ne cueillez pas ces fleurs, elles poussent dans mon pré ; écartez-vous de cette fontaine aux eaux limpides, elle est mon bien. » Voilà ce qu'entendra partout le déshérité. Pas une motte de terre pour poser librement son pied ; pas un endroit pour dormir sans l'assentiment du propriétaire ; la grande route elle-même est aux mains de l'État, qui s'adjuge, en outre, tout ce que les particuliers ne revendiquent point. Et le même fait se reproduit dès que les Européens introduisent leur civilisation quelque part. Avec des documents irréfutables à l'appui, V. Spielman a dénoncé ce qui se passe dans nos colonies nord-africaines. De grands rapaces s'abattent sur les contrées soumises à notre administration ; terres

productives, richesses minières leur sont livrées par l'État. Malheur à celui qui, pour toute fortune, ne dispose que de ses bras ! La même méthode, les mêmes abus s'observent d'un bout à l'autre du globe.

Alors qu'à l'origine, le droit de propriété n'était guère que le droit d'exploiter soi-même son bien ou de le faire exploiter par les personnes de sa famille, il a subi, depuis, une prodigieuse extension. D'autres travaillent et peinent pour le plus grand profit du propriétaire : dans l'Antiquité, ce furent les esclaves ; au Moyen Âge, les serfs ; à notre époque, ce sont les salariés de l'usine et des champs. La possibilité de vendre et de louer ne fut pas reconnue tout d'abord : il semble qu'à l'époque d'Aristote, elle n'était pas encore admise d'une façon générale. L'aliénation ne fut, à l'origine, qu'un acte anormal, entouré de cérémonies extraordinaires ; chez les Romains, la *mancipatio* ne pouvait se faire qu'en présence de cinq témoins représentant les cinq classes de la nation. Parce qu'il s'oppose au droit d'héritage collectif ou familial, le droit de léguer, qui prolonge la propriété, même après la mort, n'est apparu que tardivement : à Rome, la loi des douze tables le mentionne pour la première fois.

De bonne heure, une distinction s'établit d'ailleurs entre les tâches serviles et certaines fonctions considérées comme nobles, et entourées d'un respect religieux. Une véritable réprobation, qui subsistera jusqu'à notre époque, pèse sur le travail manuel. On sait en quel mépris furent tenus les esclaves, et combien peu enviable le sort des serfs ; nombre d'anciens philosophes considéraient le travail manuel et le commerce comme dégradants pour un homme libre ; la loi de Manou range parmi les péchés graves le fait d'exécuter de grands travaux mécaniques ou de surveiller une manufacture ; en France, un noble *dérogeait*, avant 1789, lorsqu'il se livrait à une occupation lucrative.

En brisant le régime corporatif, si important au Moyen Âge, et en instaurant un régime de liberté plus grande, la Révolution française aurait pu conduire à des transformations économiques heureuses et corriger bien des abus. Mais, comme l'a montré Mathiez, les grands ancêtres, que nos politiciens invoquent si volontiers, furent de jolies fripouilles dans l'ensemble. Leur corruption, leur vénalité firent échouer les tentatives d'affranchissement populaire ; elles assurèrent le triomphe de la bourgeoisie. Plus que toute autre, la législation issue de la Révolution française aura permis la royauté de l'or. En principe, elle reconnaissait à tous les individus le droit de propriété ; en fait, elle rendait possible la concentration des capitaux et l'accaparement des instruments de production par une féodalité d'argent. Théoriquement, le salarié était proclamé libre ; mais, en pratique, il était contraint, pour vivre, de louer ses services à un patron qui conservait, pour lui-même, une notable partie du fruit du travail de ses ouvriers.

Le Code civil napoléonien multipliait les garanties en faveur de la propriété ; il était presque muet concernant le travail, stipulant à l'article 1781, qui fut abrogé en 1868, que « le maître est cru sur son affirmation pour la quotité des gages, le paiement du salaire de l'année courante, etc. ». Et le Code pénal faisait preuve d'une partialité non moins révoltante. Si des modifications furent apportées ensuite au texte primitif, elles n'ont en rien modifié la situation faite dans l'ensemble au

salarié. « C'est un fait bien digne de remarque, quoique rarement signalé, déclare Gide, que ni les textes du droit romain, ni même les articles du Code civil français, n'ont fait figurer le travail au nombre des divers modes d'acquisition de la propriété qu'ils énumèrent. On le comprend, à la rigueur, pour le passé, parce que, dans l'Antiquité, le travail était presque toujours servile... Mais, aujourd'hui, le travail à lui seul ne constitue jamais un titre juridique d'acquisition de la propriété : la caractéristique du *contrat de travail*, c'est que le travailleur salarié n'a aucun droit à exercer sur le produit de son travail. » Comme l'esclave antique, l'ouvrier moderne n'est qu'un exécutant qui se borne à recevoir des ordres et des instructions.

La propriété, que le droit romain définissait *jus utendi et abutendi*, « le droit d'user et d'abuser », n'a pas perdu son caractère de droit illimité, n'ayant besoin d'aucune justification. D'après notre Code civil, elle demeure « le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue ». Et le professeur Baudry-Lacantinerie, résumant l'opinion générale des jurisconsultes, donne ce commentaire du texte légal : « *D'une manière absolue*, cela signifie que, pour déterminer l'étendue des pouvoirs que le propriétaire a sur sa chose, la loi ne procède pas par voie d'énumération, comme elle le fait pour les autres droits réels. Le propriétaire a, de droit, plein pouvoir sur sa chose. De celle-ci, il peut retirer, par des actes quelconques, matériels ou juridiques, tous les avantages qu'elle est susceptible de lui procurer, sans que personne, en principe, puisse lui demander compte de ses actes. Il jouit de sa chose comme il veut : même, si cela lui plaît, d'une manière abusive. »

Ainsi conçue, la propriété devient, très normalement, la base du patronat de droit divin que reconnaissent et protègent nos lois. Parce qu'ils possèdent une certaine quantité de richesses, des parasites peuvent accroître indéfiniment la somme des biens qu'ils détiennent, sans effort personnel. Mais celui qui ne possède rien arrive très difficilement à posséder quelque chose, malgré une vie de labeur continu et de privations.

La libre concurrence n'est qu'un leurre. Pour s'exercer normalement, elle requiert, en effet, l'égalité dans les conditions extérieures de la lutte, de même que l'absence d'obstacles capables d'empêcher les individus d'occuper une fonction en rapport avec leurs facultés. Or, la situation sociale des parents et la transmission héréditaire des richesses suffisent déjà à rendre extrêmement inégales les conditions dans lesquelles s'engage le combat. Par les avantages qu'il assure, avant tout travail personnel, à des gens qui en sont fréquemment indignes, l'héritage fausse le libre jeu de la concurrence. En pratique, cette dernière a fait place à des monopoles ; une élimination progressive des petits s'est réalisée au profit des gros ; des entreprises géantes absorbent de plus en plus les moyennes entreprises. Et les grands producteurs, si hostiles aux syndicats ouvriers, s'unissent dans le plan national et dans le plan international. Trusts, cartels, ententes de toutes sortes permettent une exploitation plus fructueuse de l'ouvrier et du consommateur.

En France, nul n'ignore la monstrueuse puissance du Comité des Forges et les bénéfices scandaleux qu'il réalise aux dépens de la collectivité ; allié à d'autres trusts importants, il commande aux ministres et aux parlementaires. Les sociétés qui ont accaparé le pétrole inspirent la

politique internationale, dictent les réponses des divers gouvernements. Nous pourrions multiplier les exemples et montrer que les magnats de la finance et de l'industrie sont au-dessus des lois que les autorités imposent, sans douceur, aux mortels ordinaires.

« Lorsque le groupe *Standard Oil* et le groupe *Dutsch Shell*, écrit F. Delaisi, se disputaient les gisements de pétrole du Mexique, si le gouvernement de ce pays prenait des mesures favorables à l'un des deux rivaux, une « révolution » éclatait aussitôt et les deux armées marchaient régulièrement sur Tampico, région des puits de naphte. Invariablement, l'une était toujours fournie de canons, de mitrailleuses, voire d'avions de marque américaine, l'autre d'armes de fabrication anglaise. C'est ainsi que le Mexique fut, pendant vingt ans, en proie à la guerre civile. Il n'a retrouvé la tranquillité que depuis que les deux groupes ont constaté qu'on produisait trop de pétrole brut, et se sont entendus pour empêcher l'exploitation de nouveaux gisements désormais inutiles. La Chine nous offre, en plus grand, un spectacle analogue. Depuis vingt ans, cet immense pays est la proie d'une douzaine de *toutous*, véritables entrepreneurs de guerre qui lèvent des armées de mercenaires. Ces armées sont équipées à l'européenne ; et si l'on veut connaître la provenance de leurs armements, il suffit de suivre dans les journaux les visites de leurs officiers au Creusot, à Saint-Étienne, chez Krupp ou chez Vickers. Les grandes firmes d'armement leur procurent en abondance canons, mitrailleuses et munitions, et sont payées sur le produit du pillage des provinces. Chaque général a ainsi ses commanditaires dont on pourrait trouver les noms dans les banques de Hong-Kong, de Paris, de Londres, de New-York, de Yokohama, ou même de Moscou. De simples déplacements de capitaux déterminent la fusion ou la scission des armées, selon que les commanditaires changent de généraux, ou les généraux de commanditaires. » Schneider, la société Hotchkiss et beaucoup d'autres ont vu croître leurs bénéfices grâce à la guerre sino-japonaise. Et l'on sait que, pour les industriels et les banquiers, les années qui vont de 1914 à 1918 furent une époque bénie entre toutes.

Traités, pactes internationaux, engagements solennels, rien ne compte lorsque l'intérêt des groupements capitalistes est en jeu. Chez nous, le Comité des Forges finançait, avant guerre, les associations patriotiques et les journaux bellicistes ; Krupp, en Allemagne, faisait de même. Or, ils s'entendaient parfaitement, afin de mieux rançonner les deux pays et, en cas de guerre, de prolonger le plus possible les hostilités. « J'ai, ici, a déclaré Barthe à la tribune du Palais-Bourbon, le contrat qui a été signé avec Krupp, quelques années avant la guerre, et qui fait bénéficier le grand constructeur de canons d'une réduction de 40 marks par tonne. Ce qu'il y a de grave, c'est que lorsque l'industrie française a traité avec le constructeur de canons allemand, elle savait qu'elle traitait pour la production de guerre. Je dirais plus : elle savait qu'elle fournissait à Krupp un stock pour la guerre qui allait venir. Mieux encore : elle savait que la guerre éclaterait vers 1914. » Le ferro-silicium étant nécessaire à l'industrie de guerre allemande qui en manquait, le Comité des Forges en mettait un stock à la porte de l'usine Krupp, pour qu'elle l'ait immédiatement à sa disposition, en cas de mobilisation. De plus, le même Barthe a déclaré, sans qu'on le démente : « J'affirme que certains adhérents du Comité des Forges ont fourni, pendant la guerre, des matières

premières à l'Allemagne et que, pour étouffer cette affaire, le Comité des Forges a gêné les investigations de la justice. » Les industriels allemands n'hésitaient pas davantage à fournir aux Alliés les produits dont ces derniers manquaient et qu'ils avaient en abondance.

Le sang coulait à flots ; cela n'importait pas, puisque, des deux côtés de la frontière, les magnats du capitalisme étaient satisfaits.

Aucun crime n'arrête l'oligarchie financière qui, présentement, gouverne notre globe. Pour mieux tromper l'opinion, elle sait d'ailleurs revêtir des formes diverses. Voyez les assurances : en observant combien sont nombreuses les compagnies, il semblerait que là, du moins, règne la libre concurrence. Pourtant, dans ce domaine aussi, comme dans bien d'autres, un monopole de fait existe pour le plus grand profit d'une bande d'aigrefins. Sans doute, aucune pénétration ne se constate entre les compagnies, lorsqu'on les examine chacune séparément, à l'exception, bien entendu, de celles qui arborent une raison sociale unique pour chaque branche d'assurance. En apparence, les conseils des différentes raisons sociales sont distincts et sans lien ; la diversité des administrateurs persuade que chaque groupe reste isolé. Mais ces administrateurs émanent d'un même centre ; ils se retrouvent dans les bureaux de la haute finance, et font adopter partout ordres et directives de cette dernière. Pour la façade, les groupes ont l'air de se concurrencer ; en réalité, une poignée d'hommes, qui s'entendent au préalable, loin des regards indiscrets, exerce sur l'ensemble un pouvoir absolu. Et les bénéfices qu'ils réalisent annuellement atteignent des milliards. Ajoutons que les mêmes noms se retrouvent dans les conseils d'administration des compagnies de chemin de fer, des grandes banques, des grandes sociétés industrielles. Toutes les branches importantes de l'activité économique ont ainsi à leur tête les représentants d'une oligarchie financière, qui organise à son profit des monopoles de fait dont l'existence reste inconnue du populaire. Détenant à la fois les services publics, les organes de distribution de crédit et les grandes entreprises de production, en outre maîtresse des journaux les plus répandus, et accordant les pots de vin avec largesse, tant aux députés qu'aux sénateurs, la haute banque dispose des pouvoirs publics et des administrations. L'État, si tyrannique, si implacable pour les pauvres et les ouvriers, n'est que le premier de ses serviteurs. Par lui, elle impose à l'ensemble ses volontés, qu'il s'agisse de contrats, de tarifs ou de procédure ; et, lorsque ses affaires périclitent, le Trésor public se charge de remplir ses caisses vidées par une mauvaise gestion. Chemins de fer, compagnies de navigation, banques en déconfiture, etc., reçoivent ainsi, périodiquement, des sommes qui se chiffrent par milliards.

Débordant le cadre national, trusts et cartels s'organisent pour l'exploitation du marché international. L'après-guerre surtout a vu se multiplier les ententes de ce genre. « En présence d'un marché national saturé et d'un trésor à sec, face à des marchés extérieurs envahis par la concurrence, déclare Rhillon dans sa forte étude *Le Travail-Argent*, l'extension du système des trusts et cartels s'imposa. C'est alors qu'on voit se créer, après de laborieux pourparlers, le *cartel européen de l'acier*, suivi bientôt du *cartel des produits chimiques*, du *cartel de l'aluminium*, etc. Ces ententes internationales, strictement limitées à un objectif défini – le maintien des prix –, et

dont le joug s'appesantit sur les États satellites et vassaux, n'impliquent pas une idée d'équilibre et de stabilité, comme on a essayé de le faire croire. Non seulement elles sont susceptibles de s'effriter sous la poussée des circonstances, mais elles laissent le champ libre à toutes les intrigues, à tous les désirs séparés d'expansion, à toutes les manifestations d'impérialisme... Les cartels internationaux ont en vue d'assurer à leurs adhérents un profit normal sur les marchés du dehors. Ce profit normal relève du monopole de fait. Il est fixé sans débat et sans contestation possible du preneur par les maîtres de l'offre. Les organismes producteurs, membres du cartel, sont taxés pour un tonnage déterminé. S'ils le dépassent, ils opèrent une ristourne à la banque du cartel ; s'ils ne l'atteignent point, ils sont susceptibles de bénéficier d'une répartition des fonds constitués par les versements et ristournes, selon des modalités convenues et acceptées. Rappelons ici que le cartel de l'acier faillit se dissoudre, après quelques mois de fonctionnement, du fait que les adhérents allemands, ayant dépassé leur *quantum* d'exportation, prétendirent ne pas verser les sommes énormes qui leur étaient réclamées statutairement. Il fallut bien leur accorder une majoration de tonnage et une très forte diminution de la redevance. »

Dans le domaine financier, les ententes internationales sont beaucoup plus fortes, beaucoup mieux organisées. Maîtresse du globe, la haute banque contrôle la majeure partie de la production industrielle mondiale ; un président de république, un roi paraissent peu de chose à côté d'un Morgan, d'un Finaly ; et la mort d'un Lœwenstein ou d'un Kreuger a des répercussions beaucoup plus graves que la disparition d'un souverain. Ce n'est pas, comme on le croit, dans les parlements ou les présidences du conseil que sont les potentats modernes : ils sont à Wall Street, dans la cité de Londres, à la bourse de Paris, de New-York, de Rome et des autres grandes capitales. Mais cette royauté est instable ; elle peut s'écrouler soudainement, alors que l'État dure et ne perd jamais ses griffes, même lorsqu'il les rentre et fait patte de velours. L'humble fonctionnaire, souple et mielleux devant le banquier tout-puissant, change brusquement d'attitude quand la débâcle arrive. Dégrisés, beaucoup s'aperçoivent alors que s'ils commandèrent en maîtres, c'est parce que l'État, cette puissance plus formidable que le capital, les protégea et les soutint. Gualino, qui finança les entreprises de Mussolini avant de sombrer avec Oustric, a décrit ses impressions quand on l'emprisonna : « Bien que je fisse tous mes efforts pour réagir contre le désarroi où me jetait cet incroyable événement, j'en éprouvais une impression et une émotion indicibles. Quelques heures auparavant, je m'occupais encore de mes employés ; j'étais à cent lieues de penser que, soudain, dans la nuit, on me conduirait en prison. Ah ! Ces verrous continuellement ouverts et refermés, ce cliquetis de clefs, ces longs corridors silencieux et noirs ! On me laissa dans une pièce obscure, partagée en deux par une voûte basse et profonde ; la page blanche d'un gros registre, ouvert sous la lumière électrique, répandait dans l'ombre des reflets clairs. Deux personnes : un scribe et son aide – un détenu – occupaient la pièce ; c'est à peine si, dans l'ombre, je pouvais les entrevoir. J'attendais ; le silence de tombe, qui régnait depuis un bon moment, fut interrompu tout à coup par le détenu : « *La dernière personne que je me serais attendu à voir ici, dit-il, c'est bien vous, monsieur le Commandeur.* » On me fit répéter mes nom et prénoms comme si on les ignorait.

Quand les autres formalités usuelles eurent été faites et le registre signé, je dus subir l'acte le plus humiliant de mon existence : la fouille. Pourtant, je ne manifestai pas ma révolte avec autant de vivacité qu'on aurait pu le supposer : je fus pris d'un découragement inexprimable. Je dus me déshabiller dans l'humidité de la nuit, devant un inconnu ; il fouilla minutieusement chacune de mes poches, toutes mes doublures ; il m'enleva les lacets de mes chaussures, mon faux-col, mes jarretelles, mes bretelles, mes crayons, mon papier ; il me priva de tout... Devant un geôlier qui vous tâte et vous déshabille, assisté d'un autre qui attend avec son trousseau de clefs brillantes accroché à sa ceinture, tous deux indifférents et étrangers, vous n'êtes plus un homme, mais un simple numéro, vous avez la sensation d'être une pauvre chose : une feuille à la merci du vent, une molécule humaine écrasée par le destin. » Gualino, dont le nom rayonnait dans le monde de la finance, qui faisait faire antichambre aux plus grands personnages, s'aperçoit brusquement qu'il n'est rien devant un policier muni d'un mandat d'arrêt.

Pareil au père qui mange ses enfants, l'État, protecteur et soutien du capitalisme, sacrifie les banquiers trop impopulaires ou trop compromis, afin de sauver l'institution. Ce qu'il veut, c'est maintenir à tout prix une propriété qui n'est qu'une expropriation forcée des véritables producteurs, c'est conserver, grâce à la loi, un régime qui dépouille la masse des travailleurs au profit d'une poignée de parasites. Ne nous étonnons pas que la haute finance se montre, en période électorale, d'une largesse royale à l'égard des candidats députés ou sénateurs qui, secrètement, promettent de soutenir ses intérêts. Et elle accepte que ses larbins parlementaires se badigeonnent en rouge vermillon, qu'ils affirment des programmes révolutionnaires et crient haro sur les bourgeois, afin de mieux piper les voix des électeurs. Elle sait que, souvent, ses meilleurs chiens de garde se recrutent parmi les partisans de la II^e ou de la III^e Internationales. En France, nul n'ignore que la caisse de l'Union des intérêts économiques, alimentée par les versements des grands consortiums industriels, commerciaux et financiers, dépense des sommes fabuleuses, à chaque renouvellement de la Chambre des députés. Après le triomphe des cartellistes, en 1924, on fit mine de vouloir poursuivre Billiet, qui s'était chargé de distribuer une part du gâteau à chacun ; mais les députés compromis n'étaient pas tous de droite ; tant de radicaux et de socialistes avaient profité de l'arrosage qu'on renonça, bien vite, à percer le mystère dont s'entourait le corrupteur, chargé de l'achat des consciences par les seigneurs de la haute banque. Aussi est-il dans la logique des choses que les lois fabriquées par les parlementaires favorisent les vols quotidiens des possédants capitalistes, mais frappent sans pitié le pauvre qui dérobe au riche de quoi ne pas mourir de faim.

Dans son admirable livre *La Douleur universelle* il analyse avec pénétration les causes de l'injuste souffrance des pauvres, Sébastien Faure l'a dit : « Étrange filiation de toutes choses en ce monde : le vol d'en haut enfante le vol d'en bas ; la richesse des uns fatalise la mendicité des autres. Ne faut-il pas qu'il y ait des mains pleines de louis pour qu'il y en ait d'autres implorant un sou ? Les premières s'ouvrent pour donner, les autres se tendent pour recevoir. Pourra-t-il au moins voler et mendier en paix, ce paria ? Non ! La loi qui, consacrant et sanctionnant l'organisation sociale, fait infailliblement des vagabonds, des mendiants et des voleurs, la loi dispose de

gendarmes et de policiers pour arrêter ces hommes dangereux, de magistrats qui les condamnent, de prisons qui les enferment. Et quand, une fois, une seule, la dure main des premiers s'est abattue sur le collet du délinquant, quand une seule fois, la voix blanche du président a prononcé l'arrêt de condamnation ; quand une seule fois, les portes de la prison se sont fermées sur ce criminel, tout retour en arrière lui est interdit, tout relèvement rendu impossible. Les Jésus modernes ne ressuscitent pas les Lazare de la pauvreté, pas plus qu'ils ne réhabilitent les Magdeleine de la prostitution. »

On a tenté, il est vrai, de légitimer le régime actuel en considérant la propriété comme une extension normale de la personnalité humaine, en la ramenant au droit qu'a chacun de disposer du fruit de son travail. Mais, nous l'avons déjà dit, le travail n'est même pas énuméré parmi les moyens d'acquisition de la propriété, soit par les lois anciennes, soit par les codes modernes ; et un examen des rapports actuels entre la propriété et le travail démontre, sans contestation possible, que la formation du capital s'opère non en vertu de l'épargne, mais grâce à la plus-value que l'entrepreneur perçoit sur le labeur de ses ouvriers ou à l'intérêt que le rentier prélève, sans faire œuvre de ses dix doigts. Un accroissement accidentel des valeurs détenues aboutit à l'enrichissement de qui les possède ; le mythe de l'épargne productive doit être chassé définitivement. Gide l'a reconnu : « Qu'y a-t-il de commun, écrit-il, entre ces deux actes : travailler qui est agir, épargner qui est s'abstenir ? On ne conçoit pas comment un acte purement négatif, une simple abstention, pourrait produire n'importe quoi. Le raisonnement qui fait de l'épargne la cause originaire de la formation des capitaux revient à dire, en somme, que la non destruction doit être classée parmi les causes de la production, ce qui paraît une logique bizarre... Celui qui met des pièces de monnaie dans un tiroir ne crée assurément ni richesse ni capitaux ; il retire, au contraire, une certaine richesse de la circulation. »

Le travail joue, seul, un rôle actif dans la production des divers biens ; la nature se borne à obéir aux sollicitations de l'homme, à se laisser faire, après de longues résistances parfois. Simple instrument de production, et résultat lui-même d'une production antérieure, le capital ne vaut que par le travail de celui qui l'utilise. Dans un régime équitable, chaque individu devrait donc garder pour lui l'intégral produit de son labeur, déduction faite de ce qu'il abandonnerait pour le maintien en bon état, ou le remplacement des instruments de production s'il s'agit d'une entreprise collective. Mais, dans l'usine contemporaine, il faut servir un intérêt au capitaliste, un loyer au propriétaire foncier, des profits à l'entrepreneur ; cette triple redevance pouvant être due à un même personnage, ou à des personnages distincts, selon les cas.

Le salarié – employé ou ouvrier –, qui peine pour enrichir les privilégiés, doit se contenter d'une maigre rétribution, prix de son travail considéré comme une marchandise soumise à la dure loi de l'offre et de la demande. Et, comme le chef d'industrie songe à diminuer autant que possible le prix de la main-d'œuvre, afin d'accroître ses profits et, quand la concurrence existe, de vendre moins cher, le salaire de l'ouvrier tend vers un strict minimum lui permettant tout juste de vivre, lui et sa famille. C'est la *loi d'airain*, dont Ricardo et Lassalle ont parlé avant Marx. On l'oublie

maintenant parce qu'elle comporte d'assez nombreuses exceptions, parce qu'on s'est rendu compte que le minimum requis pour vivre dépendait des conditions générales d'existence du temps et du pays, parce que les travailleurs, ayant pris une conscience plus claire de leurs droits, ont réclamé davantage. Elle reste néanmoins exacte partout où la population est dense et où le nombre des bras qui s'offrent est supérieur ou seulement égal à la demande. Comme il est difficile à de pauvres gens très nombreux de se concerter et d'attendre, beaucoup acceptent de travailler à un taux réduit, lorsque les estomacs sont affamés. Dès que le chômage reparaît, la loi d'airain joue à nouveau, au moins sous une autre forme. Elle s'atténue quand les ouvriers sont peu nombreux et deviennent valeur demandée au lieu d'être valeur offerte. Si l'ouvrier fin, l'ouvrier habile échappe partiellement à la loi de misère, c'est qu'il est toujours marchandise rare. L'extrême division du travail et la *rationalisation*, chère aux Américains, tendent d'ailleurs à faire disparaître ce qu'on appelle l'ouvrier qualifié, car elles ramènent à des gestes purement mécaniques et indéfiniment répétés le labeur de tout ouvrier. Justement, parce qu'elles permettent de produire davantage avec un personnel moins nombreux, et parce qu'elles réduisent le travailleur au rôle de manœuvre, les puissantes machines de l'industrie moderne aggravent la condition des prolétaires ; les inventions scientifiques, qui devraient contribuer au bonheur de tous, ne servent qu'à multiplier les profits de quelques-uns. Comme l'écrit Sébastien Faure : « Toute machine nouvelle ou tout perfectionnement apporté à un outillage existant déjà peut contribuer à accroître la force d'enrichissement du possédant, mais ne diminue pas la pauvreté du non possédant. Que dis-je ? Toute amélioration mécanique ajoute à celle-ci parce que, d'une part, elle intensifie la puissance de production de la classe ouvrière et que, d'autre part, elle diminue sa puissance de consommation. » Ajoutons que les producteurs autonomes deviennent de plus en plus rares : petits artisans, petits boutiquiers se muent en ouvriers, commis, etc., travaillant pour le compte de sociétés anonymes ou de capitalistes milliardaires. Dans le commerce et l'industrie, les moins favorisés ont disparu, alors que d'autres ont vu leurs richesses croître démesurément. L'objet livré sur le marché par l'entrepreneur vaut plus que le salaire payé à celui qui l'a fait ; or, la différence, souvent très grande, entre le prix de vente et le prix de revient constitue le bénéfice du patron. Bénéfice d'autant plus considérable que l'entreprise sera plus importante. De plus, le capital exige une part de la production, *l'intérêt*, sans aucun travail de son possesseur ; la rente deviendra énorme si le capital est très élevé.

Selon la parole de l'Évangile, à celui qui a peu on ôte encore le peu qu'il a ; mais la richesse attire la richesse.

Ceux qui, par la rente foncière, s'étaient déjà rendus maîtres de la plupart des matières premières ont pu devenir possesseurs de tous les instruments de travail et de tous les moyens d'exploitation. L'économie capitaliste n'a pas encore fait disparaître la petite bourgeoisie, comme le croyait Karl Marx ; par contre, elle a conduit à une concentration toujours plus accentuée des entreprises industrielles, commerciales, financières. Elle a divisé les hommes en deux catégories : ceux qui vivent, totalement ou partiellement, du produit du travail des autres et ceux qui vivent exclusivement du produit de leur propre travail. Sans doute, il y a de grandes inégalités dans

chacune de ces classes ; pourtant, comme le remarque Pierre Besnard dans son beau livre *Les syndicats ouvriers et la Révolution sociale*, cette distinction n'est nullement arbitraire. « Pour moi, écrit-il, il n'y a pas l'ombre d'un doute ; l'ouvrier de l'industrie ou de la terre, l'artisan de la ville ou des champs – qu'il travaille ou non avec sa famille –, l'employé, le fonctionnaire, le contremaître, le technicien, le professeur, le savant, l'écrivain, l'artiste, qui vivent exclusivement du produit de leur travail, appartiennent à la même classe : *le prolétariat*. La rétribution inégale de leur effort, le caractère différent de leurs occupations ; la considération qui leur est accordée par leurs employeurs dans certains cas, celle qui découle parfois de leurs fonctions mêmes ; l'autorité qui leur est quelquefois déléguée et qu'ils exercent sans contrôle, l'abus qu'ils peuvent faire de cette dernière ; l'incompréhension totale de leur rôle exact, leur prétention de se situer hors des cadres de leur classe et de s'agréger à la classe adverse ne peuvent rien changer à leur situation sociale. Salariés ou non, ils vivent du produit de leur travail. Ils reçoivent d'un patron, d'un tiers, de l'État la rémunération de leur effort. Ils sont, restent et demeurent des prolétaires. Toutes les subtilités, tous les artifices de langage seront impuissants à changer quoi que ce soit à cet état de choses ; et, qu'ils le veuillent ou non, tous ces travailleurs sont appelés à s'unir, parce qu'ils ont des intérêts identiques. Leur association formera la synthèse de classe prolétarienne dans un avenir très prochain. De même qu'un industriel emploie dix ouvriers ou dix mille ; qu'un commerçant utilise quatre employés ou quatre cents ; qu'un financier brasse et fasse fructifier dix millions ou dix milliards ; qu'un propriétaire possède deux maisons ou vingt : tous ces individus appartiennent à la classe capitaliste. Les uns et les autres ne vivent pas exclusivement du produit de leur travail ; ils prélèvent, sur le produit du travail d'autrui, une part de la rétribution de celui-ci ; ils frustrent quelqu'un d'une partie de son effort pour s'enrichir ou pour vivre. Il y a opposition complète entre le *frustreur* et le frustré. »

Volé par son patron en tant que producteur, le prolétaire est victime, en tant que consommateur, des commerçants, petits, moyens et gros. Certes, le détaillant, lui aussi, est souvent victime d'une concurrence impitoyable ; pour tenir malgré ses rivaux, il doit observer avec soin, prévoir, calculer. Mais cette concurrence, qui occasionne un gaspillage énorme d'énergie, il conviendrait de la faire disparaître ; il ne faudrait pas non plus que quatre ou cinq intermédiaires inutiles séparent le producteur du consommateur, provoquant par leur multiplicité une élévation considérable des prix. Aussi, quel révoltant spectacle nous offre le monde capitaliste contemporain ! En haut, des oisifs, gavés de tous les biens, vivent dans des palais splendides, entourés d'un luxe insolent ; sur leur table ne paraissent que les mets les plus recherchés, les boissons les plus exquises ; le salaire annuel de plusieurs familles ouvrières ne suffirait pas à payer leurs habits (sans parler des bijoux de madame qui pourraient assurer le bien-être à des centaines de déshérités). Un nombreux personnel épie les désirs de ces demi-dieux ; leurs autos somptueuses disent à tous qu'il ne s'agit point de mortels ordinaires ; les autorités s'inclinent très bas devant ces personnages à qui leurs *bank-notes* procurent, sans effort, titres, décorations, mandats parlementaires. Même au cimetière, ils entendent se distinguer du *vulgum pecus* par la majesté de leurs tombeaux. Ils peuvent

encore affecter des allures charitables, pour qu'une presse asservie vante partout leur générosité. Ainsi, M^{me} Schneider, la femme de l'usinier du Creusot, distribue aux œuvres cléricales quelques-uns des innombrables billets que valent à son mari les guerres qui désolent le globe. Une telle bienfaitrice et son digne époux auront une place de choix, au Paradis, pour avoir gratifié moines et curés de largesses royales. En bas, des prolétaires qu'un labeur de forçat nourrit maigrement, qui logent dans des taudis et que le chômage, la vieillesse et la maladie suffisent à plonger dans un extrême dénuement. Pour prix de la croûte quotidienne qu'il leur jette avec dédain, le patron s'efforcera d'asservir leur esprit, tout en épuisant leur corps ! Et le prêtre, son sinistre auxiliaire, ne parlera aux ouvriers que de résignation !

À ces parias, la société réserve menaces et punitions ; leurs habits usagés les désignent à la malveillance des gendarmes et des policiers ; pour d'insignifiantes vétilles on les conduit en prison. Ceux dont ils entretiennent le luxe, dont ils remplissent les coffres-forts, n'hésitent pas, quand ils le peuvent, à les priver du nécessaire. N'ont-ils pas récemment détruit d'immenses stocks de blé, de café, etc., plutôt que de consentir une baisse de prix favorable aux indigents? Au sens littéral, ces derniers sont des damnés pour qui n'existent ni répit, ni miséricorde. Comme le dit si éloquemment Sébastien Faure, ils « naissent, grandissent, vivent et meurent sans autre horizon que la pauvreté, sans autre perspective qu'une mort prématurée ou une vieillesse indigente. Ils ne connaissent rien des contentements de l'esprit, des satisfactions du cerveau ; leur passé s'appelle déception, leur présent douleur, leur avenir désespérance. » Un régime qui aboutit à de pareilles conséquences, qui dépouille le travailleur au profit des fainéants, qui gaspille inutilement l'énergie humaine, qui assure la domination des grands bandits de la finance, est condamnable, manifestement.

Le libéralisme économique, qui compta de nombreux partisans au cours du xix^e siècle, et dont les doctrines inspirèrent les législateurs en pays capitalistes, prétend qu'il est impossible et dangereux de vouloir modifier la situation actuelle. Il faut se résigner à voir éternellement des pauvres et des riches, des exploités et des exploités ; c'est une erreur de tenir compte des aspirations de la conscience humaine vers plus de justice. Malgré son nom, un tel système s'avère hostile à la liberté véritable ; il vise uniquement à maintenir les privilèges des détenteurs de la richesse. Oubliant que le régime de la propriété a déjà subi de multiples transformations et qu'il est soumis à un devenir inéluctable, de même que les autres institutions sociales, il érige en principes universels et immuables les règles admises pendant une période limitée de l'évolution. Sa doctrine peut se réduire à trois points : 1° des lois fatales régissent les groupements humains ; ne les ayant pas faites, nous ne pouvons les modifier ; et si nous le pouvions, nous aurions tort d'y toucher, car elles sont bonnes ; 2° expression des rapports qui s'établissent spontanément entre les hommes, elles apparaissent dès que ceux-ci, abandonnés à eux-mêmes, n'agissent plus que par intérêt ; 3° production et distribution des richesses sont gouvernées par ces lois, que le législateur respecte lorsqu'il se borne à favoriser les initiatives individuelles.

Ajoutons que les partisans du libéralisme économique sont habituellement des patriotes acharnés ; dans l'usine, à la ferme, ils veulent un patron tout-puissant, dont l'autorité sera soutenue

par l'État contre les revendications de ses employés. À leur avis, entrepreneurs et capitalistes ont raison de frustrer l'ouvrier d'une notable partie du fruit de son labeur. Malgré ce qu'affirment les professeurs d'économie politique et les manuels à l'usage des étudiants, la doctrine anarchiste, qui repousse énergiquement l'exploitation de l'homme par l'homme et condamne le régime de propriété consacré par le Code, n'est pas du tout de même ordre que le libéralisme économique. La formule : « Laissez faire, laissez passer », que ce dernier adopte, n'implique nullement la disparition d'un État que l'on charge, au contraire, de maintenir les injustifiables privilèges du propriétaire ; elle réclame seulement pleine liberté pour l'entrepreneur qui veut rançonner cyniquement ses employés ou ses clients ; et, de plus, elle affirme que, dans la lutte économique, le faible n'a qu'à disparaître, le fort ayant pour lui tous les droits. Ce culte du succès, cette apologie des forces malfaisantes se placent à l'opposé de l'idéal libertaire qui réclame pour chaque individu, même le plus faible, toute la somme de bonheur que sollicitent ses désirs. Et c'est dans l'accord de tous, non dans une lutte universelle et implacable, qu'il place le ressort du progrès.

Si j'insiste, c'est que cent fois j'ai entendu confondre libéralisme et anarchie, que nulle part je n'ai trouvé une réfutation méthodique de cette fausse assimilation, et que des penseurs, qui ne sont pas sans mérite, condamnent la doctrine anarchiste en raison des effets déplorables engendrés par le libéralisme économique. Ils identifient incohérence et désaccord général avec anarchie ! Cette dernière n'existe actuellement que dans le domaine scientifique et artistique ; encore la science officielle, l'art officiel s'efforcent-ils d'instaurer des dogmes, d'imposer le joug de pontifes qui secondent les desseins des puissants du jour. La concurrence économique, les luttes féroces qu'engendre le capitalisme résultent des privilèges que l'État garantit au propriétaire, au rentier, à l'entrepreneur, des vols que la loi autorise et sanctionne en les baptisant *bénéfice* ou *intérêt*. Doctrine insoutenable, le libéralisme économique part de faux principes et d'une analyse incomplète des faits. « L'idée, écrit Gide, que l'ordre économique existant est le produit spontané de la liberté – et qu'il ne pourrait être remplacé que par un ordre fondé sur la contrainte et, par conséquent, pire – ne paraît pas exacte. Cet ordre est, pour une part au moins, le résultat soit de faits de guerre et de conquête brutale (par exemple, l'expropriation du sol de l'Angleterre et de l'Irlande par un petit nombre de *landlords* a pour origine historique la conquête, l'usurpation ou la confiscation), soit de lois positives édictées par certaines classes de la société, à leur profit (lois successorales, lois fiscales, etc.). » Loin de constituer des exceptions, comme Gide semble le croire, rapines violentes ou confiscations légales sont les sources premières de toute richesse un peu considérable. Et la concurrence économique n'est pas de même ordre que la lutte pour la vie, dans le domaine biologique. La seconde assure le triomphe de l'individu le plus fort, le mieux adapté, la première favorise surtout celui qui triche et fraude. Elle « n'a nullement pour effet de rétribuer les fonctions et les travaux les plus utiles, tels que ceux de l'agriculture, qui tendent à être délaissés, alors que les plus improductifs, par exemple ceux des boutiquiers des villes ou des employés de bureau, sont disputés avec acharnement et ridiculement multipliés ». Elle néglige l'association qui constitue pourtant une force, et si grande qu'elle parvient d'ordinaire à vaincre l'individu isolé, même s'il est

énergique et intelligent. Ne soyons pas surpris qu'une telle concurrence se détruise finalement elle-même en engendrant le monopole : comme elle ne réalise pas l'équilibre entre la production et la consommation, des crises fréquentes éclatent qui favorisent l'accaparement du profit total par quelques privilégiés.

Les vices du régime actuel étant incurables, de nombreux réformateurs ont proposé de le modifier. Dans un passage de sa *République*, Platon déclarait déjà que, dans une société idéale, tout serait commun entre les citoyens. Au ^{xvi}^e siècle, Thomas Morus demandait que chacun ne désire rien pour lui-même qu'il ne désire, en même temps, pour tous ses semblables ; et Campanella exposait le système communautaire dans *la Cité du Soleil*. Les Esseniens, les Vaudois, les anabaptistes et d'autres sectes religieuses ont prêché la communauté des biens. Rousseau, Mably, Morelly furent des présocialistes ; Babeuf est le premier des communistes modernes. Avec Saint-Simon, Fourier et leurs disciples, on arrive à ce que l'on appelle, d'une façon ironique mais injuste, le socialisme utopique ou, encore, le socialisme sentimental.

Si Karl Marx les a fait oublier, c'est qu'il prétendit rompre avec les abstractions métaphysiques pour constituer une science historique. Avant lui, Ricardo et Lassalle avaient formulé la *loi d'airain* ; avant lui, Proudhon, qui a malheureusement trop dispersé ses idées, avait donné la théorie de la *plus-value* et signalé l'antinomie qui existe actuellement entre le mode de production et le mode d'appropriation. Mais, parce qu'on le crut non un rêveur mais un savant, Karl Marx exerça une action immense. Néanmoins, constatation troublante pour celui qu'anime le véritable esprit scientifique, son système tout entier repose sur le *matérialisme historique*, hypothèse séduisante et qui possède une apparence de rigueur logique, mais indéfendable, car elle néglige des facteurs de premier ordre, dont l'importance fut maintes fois prédominante. Déjà, Blanqui estimait qu'entre l'histoire et l'économie politique il existe des rapports si étroits qu'on ne peut les étudier l'une sans l'autre. Pour Proudhon, les sociétés se meuvent sous l'action des lois économiques, et le progrès social se mesure au développement de l'industrie et à la perfection des instruments. Karl Marx va plus loin et déclare que l'ordre politique et social dépend entièrement de l'ordre industriel, que la condition juridique de l'individu se définit par la place qu'il occupe dans le trafic, que la conscience est un simple reflet provoqué par l'action préalable du milieu tant matériel que social. En conséquence, les luttes économiques, la lutte des classes expliquent l'histoire, aussi haut que l'on remonte dans l'Antiquité. « Toute l'histoire de la société humaine jusqu'à ce jour, déclare Marx, est l'histoire de la lutte des classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître artisan et compagnon, en un mot oppresseurs et opprimés, dressés les uns contre les autres dans un conflit incessant, ont mené une lutte sans répit, une lutte tantôt masquée, tantôt ouverte ; une lutte qui, chaque fois, s'est activée soit par un bouleversement révolutionnaire de la société tout entière, soit par la destruction des deux classes en conflit. » Marx oublie que les croyances, les sentiments, les besoins moraux, d'autres facteurs encore d'ordre intellectuel ou individuel, sont de puissants moteurs de l'activité humaine.

L'auteur du *Capital* a beaucoup insisté, par ailleurs, sur le phénomène si curieux de la

concentration capitaliste. Successivement, les petites, puis les moyennes entreprises doivent disparaître pour ne laisser place qu'à la grande industrie ; et, par une fatalité inéluctable, les classes moyennes iront rejoindre le prolétariat. Une infime minorité de possédants finira par détenir entre ses mains l'ensemble du capital et des instruments de production, tandis que les masses ouvrières, par une baisse progressive du salaire réel, subiront des conditions économiques de plus en plus dures. Mais cette réduction du nombre des possédants aboutira à la ruine du régime actuel, car les travailleurs, ayant acquis une conscience de classe, s'empareront, pour le compte de la collectivité, des richesses détenues par une poignée de potentats. Si Marx écrit, ce n'est point pour « abolir par des décrets les phases du développement naturel de la société moderne ; mais, pour abréger la période de la gestation et pour adoucir les maux de l'enfantement ». En indiquant le processus nécessaire qui, parti du travail infiniment morcelé et parcellaire, doit aboutir au travail de plus en plus collectif, finalement concentré entre les mains de l'État, il se borne à « lire l'avenir prochain dans le présent bien compris ». Ce n'est pas parce qu'il est conforme à la justice et répond aux meilleures aspirations humaines que le communisme se réalisera, c'est « parce qu'il est dans l'enchaînement des faits historiques qu'il se fasse ». Il serait inutile de vouloir s'opposer à son avènement, car l'homme subit l'histoire ; mais en la comprenant et en y acquiesçant, il la rend moins pénible et la hâte un peu.

Beaucoup estiment que les faits n'ont pas confirmé les prévisions de Karl Marx. « Il est inexact, déclare Ernestan, dans une étude très instructive, *Le Socialisme contre l'Autorité*, qu'en se développant, le capitalisme se soit centralisé. Sans doute, par l'entremise de cartels, groupes financiers, etc., le capitalisme tend à une organisation plus rationnelle, mais le capital se décentralise et devient de plus en plus anonyme par la constitution en sociétés par actions des moyennes et grandes entreprises. À ce propos, remarquons que, dans ses théories sur les mouvements du capital, Marx n'a pas suffisamment tenu compte (cela était peu développé à son époque) de la spéculation et du jeu effréné que permettent le système boursier et les pratiques modernes du crédit, procédés qui entrent pour une part immense dans le mouvement des fortunes d'aujourd'hui, et dont les règles déroutent les économistes les plus savants. Il est inexact que les classes dites moyennes aient disparu ou soient en voie de disparition par le développement de l'économie capitaliste. Les petits commerçants, boutiquiers, artisans, paysans (propriétaires, fermiers, métayers), employés, fonctionnaires, représentants de professions libérales, artistes, techniciens, etc., constituent, dans nombre de pays, une masse numériquement supérieure au prolétariat compris dans le sens « ouvrier ». Ce dernier terme lui-même devient singulièrement élastique et la conception simpliste de la « lutte de classe » peut amener à des anomalies bizarres. C'est ainsi que l'ouvrier chinois est le frère de classe de l'ouvrier américain qui gagne huit ou dix fois davantage. Par contre, le petit paysan ou boutiquier, se débattant contre la ruine, serait « l'ennemi de classe » du maître d'école ou du chef de gare, dont la situation matérielle est bien souvent meilleure. Le propre du capitalisme fut précisément de multiplier, plus qu'aucun autre régime, les catégories économiques et sociales. Il est inexact que le capitalisme doive

nécessairement abaisser le salaire. Il peut aussi faire le contraire, et il le fit. Les rigides prédictions marxistes s'appliquent le plus souvent à faux sur le capitalisme, parce que ce dernier est doué de la plus grande souplesse. C'est précisément cette qualité qui rend ce régime le plus résistant et le plus difficile à abattre. » Si Karl Marx indique le processus qui doit aboutir à la disparition du régime actuel, il reste muet sur la période constructive qui suivra cette disparition. Quand cessera l'exploitation économique, l'État, soutien de la bourgeoisie capitaliste, aura perdu sa raison d'être. D'où cette déclaration du *Manifeste communiste* : « Le pouvoir politique, à proprement parler, est le pouvoir organisé d'une classe pour l'oppression d'une autre. » Et Engels écrira qu'un jour « toute la machinerie de l'État sera reléguée près de la hache de bronze et du rouet dans les musées d'antiquailles ». Mais Marx admettra qu'à titre de force destructive, l'État peut passer au service du prolétariat, avant de s'évanouir de lui-même, lorsque la puissance du capitalisme sera définitivement abattue. Simple résultante de la domination de classe, il doit fatalement disparaître avec elle.

Dans l'État, les communistes voient, théoriquement, un mal indispensable mais transitoire, destiné à prendre fin avec le capitalisme d'État. En pratique – hélas ! –, il semble que, dans la Russie soviétique, comme ailleurs, les détenteurs de l'autorité n'abandonneront leur place que si on les y contraint. Les marxistes décrétaient, en 1871, au congrès de Londres, que « l'organisation du prolétariat en parti politique était nécessaire pour assurer le triomphe de la révolution sociale » ; et, l'année suivante, ils affirmaient que « la conquête du pouvoir politique est le grand devoir du prolétariat ». Dès lors, leur principale préoccupation fut de s'emparer de l'État : sa disparition étant reportée dans un avenir dont on ne s'inquiétait pas. Engagé dans cette voie, de plus en plus oublieux de ses origines, le socialisme a sombré finalement dans l'électorisme : il ne songe aujourd'hui qu'à obtenir de nombreux sièges dans les parlements des divers pays européens. Un réformisme doucereux lui fait complètement oublier ses anciens buts révolutionnaires ; et des compromissions de toutes sortes le déshonorent quotidiennement. Un Millerand, un Viviani, un Paul Boncour, un Vandervelde, un Mac Donald, etc. – nous ne pouvons les citer tous : ils sont trop ! –, ont montré jusqu'où les politiciens de la II^e Internationale savent aller en matière de reniement.

Les partisans de la III^e Internationale rejettent le parlementarisme et mettent leur confiance dans la dictature du prolétariat ou, plus exactement, dans la dictature du parti communiste. Lénine, fervent marxiste, se donne, en théorie, comme un adversaire de l'État. « La lutte des masses laborieuses pour s'arracher à l'influence de la bourgeoisie en général et de la bourgeoisie impérialiste en particulier, a-t-il écrit, est impossible sans une lutte contre les préjugés opportunistes à l'égard de l'État. » Et, rappelant le passage où Engels déclare que, le communisme instauré, l'État s'endort de lui-même et meurt, il ajoute : « L'expression « *l'État se meurt* » est très heureuse, car elle exprime à la fois la lenteur du processus et sa fatalité matérielle. C'est l'habitude seule qui peut produire ce phénomène et qui le produira sans aucun doute. »

D'une façon plus catégorique, il dira même : « Sur la suppression de l'État comme but, nous sommes complètement d'accord avec les anarchistes. » Mais ce sera pour ajouter plus loin : « Nous

sommes d'accord sur les buts, pas sur les moyens. Et nous considérons l'État prolétarien, la dictature comme une nécessité. » Cette dictature, qu'il identifie avec les ouvriers armés, est « un pouvoir qui s'appuie directement sur la violence et n'est lié par aucune loi ». Sur les ruines de l'État capitaliste, Lénine veut établir un État prolétarien, « à titre transitoire », assure-t-il. Ces vues théoriques furent expérimentées par lui, lors de la Révolution russe. Prévoir le résultat final des transformations accomplies dans la République fédérative des soviets de Russie est encore malaisé. Nous ne nous sommes point mêlés à ses adversaires, lorsqu'on l'attaquait de toutes parts ; et pourtant des faits personnels nous ont révélé l'étroitesse d'esprit de ses dirigeants. C'est vers elle qu'allait notre sympathie, quand tous les réactionnaires du monde se liguèrent pour l'étrangler. Et nous lui sommes reconnaissants des coups qu'elle a portés au pouvoir capitaliste. Mais, chez elle, l'État omnipotent réduit l'individu à n'être qu'un numéro dépourvu d'idées propres ; elle fabrique les mentalités en série ; sur son sol, la liberté ne fleurit nulle part.

« L'État prolétarien, écrit Ernestan, ne semble pas avoir suivi les prescriptions du prophète Engels. Il ne paraît pas considérer ses interventions dans les affaires sociales comme devenant « de plus en plus superflues ». Quant à s'endormir ? Il ne déclare aucune fatigue et, à moins que le prolétariat russe ne se décide à le tuer, il vivra plus longtemps que le prestige d'Engels lui-même. Tout au contraire, le pouvoir d'État bolchévique enlaça dans ses tentacules, les uns après les autres, tous les éléments de la vie économique et sociale, paralysant du même coup les facultés créatrices et les forces potentielles du prolétariat et empêchant ainsi l'éclosion des véritables élites. L'État, maître de tout, doit par le fait pourvoir à tout ; l'abus engendre l'abus : chaque décret loi, accentuant la dictature, écarte de plus en plus de la méthode socialiste. Comme ils se rendent compte des résultats, et pour combattre les déceptions, les théoriciens patentés du gouvernement russe se retranchent derrière le *régime transitoire* qui doit constituer les bases d'un socialisme futur. Ils tiennent le prolétariat en haleine et se dupent peut-être eux-mêmes avec l'électrification, la collectivisation des terres, le plan quinquennal et autres mots d'ordre présentés comme des mythes. Ils oublient ou n'ont jamais su que le socialisme ne se mesure pas à la capacité industrielle, au rythme de la production ou à la puissance économique, mais, avant tout, aux rapports économiques et sociaux des individus ; au fonctionnement de la justice sociale suivant le socialisme. »

Dans *Vérités et mensonges du bolchevisme*, G. Michaud note, avec beaucoup de finesse, les multiples contradictions auxquelles aboutit le régime soviétique. De plus en plus, le travailleur russe se voit frustré de ses droits au profit de l'État ; l'inégalité des salaires subsiste, elle est même beaucoup plus accentuée maintenant qu'au début de la Révolution ; les cerveaux des jeunes, savamment malaxés, ne savent plus que croire en Lénine et *obéir* à la dictature. « L'État, comme l'individu, écrit G. Michaud, n'échappe pas à l'instinct de conservation : il le subit et se défend par la répression et le renforcement de ses prérogatives. Alors, apparaît l'importance de cette mystification qui poursuit le dépérissement de l'État en le fortifiant, qui prétend faire périr l'État tout en ignorant la voie qui mène à son extinction. »

Dans certains domaines, en matière de famille, de mariage, d'avortement, par exemple, les

communistes russes sont parvenus à d'heureux résultats en s'inspirant des idées libertaires. Leur campagne systématique de déchristianisation provoque les protestations intéressées des clergés catholique et protestant : parce qu'ils ne font point appel à la violence, comme on l'a prétendu, nous l'approuvons pour notre part. Applaudissons de même à leurs efforts contre l'analphabétisme, à leur désir de diffuser l'instruction ; mais en regrettant qu'ils asservissent les cerveaux aux dogmes marxistes. Point de progrès possible dans l'ordre intellectuel si, abdiquant l'esprit critique, on érige en règle de foi ce qu'affirment les autorités. Comme la Révolution française, la Révolution russe marque une étape dans l'histoire des transformations sociales. En persécutant les anarchistes, les Russes commettent une faute comparable à celle des révolutionnaires français exécutant Babeuf, le précurseur du communisme.

Babeuf voulait instaurer un régime préférable à celui que la bourgeoisie fit adopter en 1789, et dans les années suivantes ; l'anarchie est si manifestement supérieure au communisme étatiste qu'un Marx et un Lénine le reconnaissent théoriquement. Mais ils affirment que l'heure de l'anarchie n'est pas venue, comme les jacobins de 1797 estimaient beaucoup trop hâtives les conclusions pratiques auxquelles aboutissait Babeuf. Pourtant, le communisme s'est imposé ; l'anarchie triomphera de même, retardée seulement par le culte de l'État que les bolchévistes érigent à la hauteur d'une religion. Et c'est alors qu'une cité fraternelle sera possible, que l'ère de l'universel amour naîtra. En science, nous concevons la possibilité de recherches et de progrès indéfinis ; dans les rapports entre humains, rien n'autorise à tracer des limites infranchissables aux améliorations qui surviendront.

Le succès des doctrines marxistes provoqua l'éclosion de multiples systèmes pseudo socialistes qui, pour rendre le régime actuel plus supportable, voulaient réformer quelques-uns de ses abus. Destinés à barrer la route aux conceptions collectivistes ou libertaires, qui font trembler la bourgeoisie, ce sont, aux heures difficiles, les auxiliaires du capital. En de nombreuses circonscriptions, il est bon de se dire socialiste pour plaire aux électeurs. Et de vagues considérations sur les souffrances du peuple, sur la nécessité d'atténuer des illégalités trop choquantes, introduites dans le programme d'un candidat, suffisent pour qu'il se proclame socialiste. Ainsi naquirent les socialistes patriotes, les socialistes chrétiens, les radicaux-socialistes ; Hitler suivit cet exemple, imité dans tous les pays par les pires réactionnaires. Le démocratisme vague et mensonger d'un grand nombre de partis politiques a, de même, pour but de capter la confiance des travailleurs naïfs. On parle de sécurité économique, d'entraide et de collaboration des classes, de disparition progressive du prolétariat ; les promesses ne coûtent rien, on les multiplie, mais en reportant toujours leur réalisation à plus tard. Pratiquement, l'on se borne à des palliatifs insuffisants, tels que l'intervention de l'État dans les conflits entre patrons et ouvriers, ou la participation des seconds aux bénéfices de l'entreprise pour laquelle ils travaillent.

L'État peut fixer un minimum de salaire pour atténuer l'effet de la loi d'airain ; il peut limiter le nombre des heures de travail, servir d'arbitre quand des contestations surviennent entre employeurs et employés. Mais nous savons par expérience, et la plus élémentaire logique nous

oblige à estimer que l'État, n'oubliant jamais ses origines capitalistes, favorise toujours le patron. S'il affecte parfois de défendre l'ouvrier, s'il accorde des améliorations partielles, la loi de huit heures par exemple, c'est que, redoutant une insurrection, il veut calmer le mécontentement des masses, par des concessions qui ne portent pas atteinte aux privilèges essentiels du capital. Il accepte de donner des satisfactions secondaires, afin de maintenir l'injustice fondamentale qui permet à la bourgeoisie de s'enrichir sans travailler.

Dans le but de persuader l'ouvrier qu'il est un collaborateur du patron et nullement son adversaire naturel, on parla beaucoup autrefois de le faire participer aux bénéfices réalisés par son employeur. On en parla, mais très peu de maisons mirent la chose en pratique. Comme elles exigèrent au préalable un asservissement complet de leurs salariés et prétendirent ne faire que des bénéfices insignifiants, cette invention capitaliste ne fut jamais prise au sérieux par la classe populaire.

Le coopératisme « a le rare privilège, écrit Gide, de rallier des adhérents venus des camps les plus opposés, du vieux socialisme idéaliste français de Fourier et de Leroux, du positivisme d'Auguste Comte, du socialisme évangélique de Carlyle et de Ruskin et des laboratoires de biologie ». Il a d'ailleurs revêtu, par suite de la variété des milieux où il s'est développé, des formes très différentes. « Dès le commencement de ce siècle, Owen, en Angleterre, et Fourier, en France, avaient pensé que l'on pourrait transformer complètement l'homme et le monde par le moyen de l'association libre, et ils avaient imaginé à cet effet des mécanismes plus ou moins ingénieux, que nous ne pouvons exposer ici. Mais la seule force des choses a fait surgir spontanément dans différents pays des formes très diverses d'association ; en Angleterre des associations de consommation, en France des associations de production, en Allemagne des associations de crédit, d'autres encore qui, quoique dans des proportions plus modestes, ont déjà commencé à réaliser d'assez sérieuses transformations dans les conditions économiques actuelles et à ouvrir le champ à de plus grandes expériences. »

Charles Gide, qui se fit le théoricien et l'animateur du coopératisme, le proclame le meilleur moyen de libération pour la classe ouvrière, et de rénovation, tant économique que morale, pour la société. Sans méconnaître son efficacité réelle, ni les résultats heureux auxquels il parvient souvent, nous le croyons incapable de mettre sérieusement en danger le régime capitaliste actuel. Tel est l'avis du patronat qui, d'une façon générale, ne témoigne pas à son égard d'une grande hostilité. Il réserve sa haine aux syndicats ouvriers, redoutables adversaires qui détruiront finalement son règne, s'ils échappent à la tutelle des politiciens et reprennent une mentalité révolutionnaire. Dans les pays capitalistes, le coopératisme subit des influences regrettables et s'accommode de déviations qui diminuent singulièrement sa valeur éducative. Stephen Mac Say a très bien mis en lumière les difficultés que rencontre, présentement, l'association libre, dans sa belle étude *De Fourier à Godin*, où il retrace l'histoire du familistère de Guise. (Voir *Familistère*.) Et constatant que, si l'œuvre fondée par Godin perdure, en tant qu'affaire, elle ne compte plus dans les espérances des travailleurs, il conclut : « Le problème social ne se résout pas par agrégations successives. C'est un

problème d'ensemble qui appelle des solutions générales. Les mieux intentionnées des tentatives particulières – pareilles à ces défenseurs du prolétariat enlisés lentement dans le marais parlementaire et légaliste – s'étiolent en compromissions, voient se pervertir leurs directives dans une réincorporation progressive aux formes ambiantes qui les enserrent de toute la puissance de l'âge et du nombre et de ce faisceau d'acceptations commodes qui lie l'individu aux choses établies. »

Pour que les associations libres de producteurs donnent tous les résultats qu'on est en droit d'attendre, pour qu'elles puissent régénérer le globe, il faut que disparaissent non seulement le régime capitaliste, mais l'État, son père et son soutien. Bakounine (qui se dressa contre Karl Marx, au nom de l'opposition libertaire) le dénonçait comme la cause première de l'ensemble des iniquités sociales. Pour lui, la liberté restait inséparable de l'égalité ; et, loin de n'être qu'une résultante, un reflet de la domination de classe, l'État était le grand adversaire qu'il fallait terrasser. Ce résultat serait obtenu, moins d'une façon en quelque sorte mécanique, par suite des contradictions internes du système capitaliste, que grâce à la volonté révolutionnaire du prolétariat. Alors que Karl Marx compte sur le fatalisme des événements historiques, Bakounine attribue une importance essentielle à l'action de l'homme. Et, parce qu'il répugne à établir des dogmes en matière économique, son œuvre est beaucoup plus scientifique que celle de son adversaire. On ne le crut pas.

Aujourd'hui encore, beaucoup ne s'aperçoivent point que l'attitude anarchiste n'est autre chose que l'attitude scientifique appliquée, non plus seulement à un cercle restreint de spéculations théoriques, mais à tous les domaines, indistinctement, de la connaissance et de l'action. Bakounine fut exclu, en 1872, de la I^{re} Internationale qui disparut, d'ailleurs, comme on le sait. Par la suite, les idées libertaires exercèrent, assez longtemps, une réelle influence sur l'extrême gauche du parti socialiste. Mais le point de vue autoritaire et le point de vue anarchiste étant diamétralement opposés, aucune conciliation n'était possible. Sébastien Faure l'a magistralement montré dans le dernier chapitre de *La Douleur universelle* : « Quand des hommes, écrit-il, se proposent le même but et que les divergences de vue n'éclatent entre eux que sur la question des voies et moyens, l'accord est parfois long et difficile à se faire, mais il reste toujours possible et, à la faveur de certaines circonstances imprévues ou cherchées, il se réalise fréquemment. Mais lorsque cette divergence de tactique provient de la différence du point de départ et du but à atteindre, l'union ne peut se produire ; car sur quelle base s'assoierait-elle ? Imaginez une troupe d'individus devant effectuer le même voyage, c'est-à-dire partant du même lieu et se proposant d'arriver au même endroit : il pourra surgir des discussions sur l'heure du départ, l'itinéraire à suivre, le moyen de transport à employer, mais il est à espérer qu'ils finiront par se mettre d'accord sur ces diverses questions et à faire route ensemble. Tandis que si vous supposez des personnes ayant à effectuer non seulement des voyages différents, c'est-à-dire n'ayant ni le même point de départ, ni le même point d'arrivée, mais encore des voyages en sens inverse – les unes se dirigeant vers le nord et les autres vers le sud –, il est de toute évidence qu'elles n'arriveront jamais à suivre la même voie. »

Or, lorsqu'il s'agit de déterminer la cause première, l'origine de tous les maux qui dérivent des institutions sociales, un désaccord brutal survient parmi ceux qui estiment qu'une transformation complète du régime actuel s'impose. « L'élément autoritaire voit cette origine dans le principe de *propriété intellectuelle* ; l'élément libertaire la découvre dans le principe d'*autorité*. » Pour les uns, c'est de l'organisation économique, de l'existence d'une classe pauvre et d'une classe riche que proviennent les troubles douloureux constatés dans tous les domaines. Pour les autres, l'autorité s'avère génératrice de toutes les servitudes, parce qu'elle s'oppose à la libre satisfaction de nos besoins tant physiques qu'intellectuels et moraux. Prétendre que la disparition de la propriété individuelle transformerait en paradis l'enfer social actuel démontre, d'ailleurs, une étonnante naïveté. « Si la suppression du travail excessif, de l'excessive privation et de l'insécurité du lendemain, déclare Sébastien Faure, suffit à la joie de vivre, ainsi que semblent le croire les anti-proprétaires, comment se fait-il qu'ils ne soient pas parfaitement heureux ceux qui, vivant dans l'opulence et à l'abri des coups de la fortune, peuvent ne rien refuser à leur tube digestif, à leurs sens, à leur amour du bien-être, du confortable, du luxe ? Pourtant, ces privilégiés connaissent, eux aussi, la douleur. Ils ignorent les angoisses des estomacs affamés, des membres grelottant de froid, des bras tombant de harcèlement, c'est vrai ; mais ils sont en proie aux affres de la jalousie, aux déceptions de l'ambition, aux inquiétudes de la conscience, aux morsures de la vanité, aux tyrannies du « qu'en dira-t-on », aux sujétions du convenu, aux obligations familiales, aux exigences mondaines ; ils se débattent au sein des écœurements, des dégoûts, des indignations, des révoltes. »

Tant que subsisteront le formidable appareil répressif de la justice et l'écrasante hiérarchie du fonctionnarisme, l'individu connaîtra les souffrances d'une contrainte dont la nature ne s'accommode point. Prisons et tribunaux socialistes ne vaudraient pas mieux que ceux d'aujourd'hui. « Seraient-ils heureux ceux qui comparâtraient devant ces tribunaux et seraient plus ou moins longtemps détenus dans les nouvelles bastilles ou, encore, condamnés par la magistrature socialiste aux plus durs travaux ? Les rivalités s'exerceraient-elles moins violemment qu'aujourd'hui, entraînant à leur suite leur hideux cortège de haine, de rancune, d'envie, de calomnie, de bassesse, de flatterie, lorsque le champ commercial, industriel et financier leur étant fermé, elles se livreraient bataille pour les premières places dans la hiérarchie administrative ? Aurait-il, plus que de nos jours, la possibilité de satisfaire tous ses besoins, c'est-à-dire de goûter le bonheur, l'individu dont tous les appétits seraient, comme aujourd'hui, plus qu'aujourd'hui peut-être, incessamment prévus, réglementés et mesurés ? »

Ce qui se passe, à l'heure actuelle, en Russie, ne confirme que trop les prévisions de Sébastien Faure. Encore doit-on remarquer que l'effrayante et séculaire misère du peuple, en ce pays, prédisposait l'immense majorité des habitants à faire passer les besoins matériels avant les satisfactions intellectuelles et morales. Dans les contrées où les hommes sont plus instruits, les mentalités plus ouvertes, le goût de l'indépendance plus développé, un triomphe durable du bolchévisme apparaît improbable. L'échec de la propagande communiste, dans un grand nombre de

pays, trouve là sa véritable explication.

L'anarchie aura l'avenir pour elle, quand les peuples feront passer au premier plan les aspirations du cœur et du cerveau. Mais c'est une illusion de croire qu'elle réclame, pour devenir possible, une perfection dont les hommes ordinaires sont incapables. Parfois, ses partisans eux-mêmes ne paraissent pas avoir une idée nette de la situation. Ils oublient qu'une association libertaire disposant des droits de sélection et de légitime défense ne serait point désarmée, comme on le laisse croire. Certes, elle ne contraindrait personne soit à entrer dans son sein, soit à y rester, mais elle n'aurait pas à faire vivre des parasites qui voudraient prendre sans rien donner. Voyez l'animal, il doit chercher sa nourriture, s'il reste à l'état isolé ; et, s'il fait partie d'un groupe (l'abeille ou la fourmi, par exemple), il doit fournir sa part de travail à l'œuvre collective. Pas davantage, l'anarchie n'implique absence de plan, manque de prévoyance ; c'est le contraire qui est vrai, puisqu'elle requiert le triomphe complet de la raison. Si la population devient trop dense, il faudra bien qu'une entente intervienne concernant la procréation ; et des accords entre producteurs seront toujours indispensables, pour éviter un vain gaspillage d'énergie. Grâce aux belles recherches d'E. Armand, nous connaissons de nombreux milieux de vie en commun ; très peu ont prospéré ; très peu ont fait œuvre durable. N'en soyons pas surpris : sans parler des difficultés qui résultent de l'ambiance, du manque de ressources, de l'incompatibilité des caractères, une association libertaire a contre elle de ne pouvoir utiliser son droit de légitime défense.

Depuis longtemps, la société se réserve de protéger choses et personnes, interdit de recourir à des mesures compensatrices sans intervention des juges, empêche par mille entraves légales le libre jeu de la réciprocité.

Or, les règles d'action des groupements anarchistes s'accordent mal avec les articles du Code ; de plus, tribunaux et police traitent avec une dureté insigne les adversaires de l'autorité. L'État les prive de tout moyen de défense, sans leur fournir aucun avantage compensateur ; il livre les associations libertaires à la merci de leurs adversaires, et du dehors et du dedans. Sa disparition, en rendant de nouveau possible l'exercice, par les groupes et les individus, des droits naturels de légitime défense et de réciprocité, modifierait complètement la situation. Une rigoureuse sélection évite bien des ennuis ; elle s'impose, lorsqu'on redoute une immixtion occulte d'individus malveillants ou d'agents secrets de l'État. Mais elle n'est praticable que dans les associations fermées, et n'apporte pas de solution au problème de la réorganisation de la société prise dans son ensemble.

Les syndicats peuvent devenir de précieux instruments d'action, sous l'influence et l'impulsion de l'esprit libertaire. Ils se fondent sur l'intérêt et jouissent d'une certaine tolérance légale, en raison de leur caractère professionnel. « Le syndicat, remarque Pierre Besnard, est la forme type et réellement concrète de l'association libre. On peut dire, en vérité, qu'il a toujours existé. En effet, à toutes les époques de l'histoire, les hommes – comme les animaux, les végétaux et les minéraux – se sont réunis par *famille*, par espèce, puis par affinité, pour se défendre collectivement contre les périls naturels d'abord ; contre les animaux qui leur disputaient le droit à

la vie ; contre d'autres hommes, plus tard, lorsque la force, puis la ruse, créant la propriété, le pouvoir, l'autorité, l'État, firent des hommes : des esclaves et des maîtres, des seigneurs et des serfs, des pauvres et des riches, des capitalistes et des ouvriers, des gouvernants et des gouvernés. » Devenu pleinement conscient de sa raison d'être, doté de programmes méthodiques et précis, le syndicalisme, qui contraignit les pouvoirs publics à reconnaître son existence, au moins dans une certaine limite, connut chez nous de rapides succès à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}. Il fit trembler les défenseurs du capital et de l'État. Mais l'intrusion de politiciens, dans les postes de direction, provoqua des déviations qui l'affaiblirent et arrêterent ses progrès. Partisans de la II^{ème} ou de la III^{ème} Internationale, ou même simples radicaux-socialistes, prétendent annexer, à leur profit, les organisations syndicales. Trop souvent, ils réussissent, pour le malheur de la classe ouvrière. Néanmoins, les succès du début sont, pour nous, riches de promesses futures : ils démontrent la possibilité pratique de vastes associations libres et révèlent l'existence d'aspirations anarchistes dans les masses populaires.

Ajoutons que les divergences de vue, qui séparent anarchistes communistes et anarchistes individualistes, nous semblent conciliables dans le domaine pratique. Les seconds acceptent généralement l'association en matière de production, mais n'admettent point le communisme en matière de répartition. Or, l'État disparu, rien ne s'opposerait à l'existence d'associations construites d'après des types très différents. Communistes et individualistes pourraient coexister, s'accordant sur cette base : que nul n'a le droit de priver autrui du fruit de son labeur, mais que chacun est libre d'adopter le mode de travail et de répartition qu'il préfère.

— L. Barbedette.

PROPRIÉTÉ et LIBERTÉ

La Révolution de 1789 a proclamé le droit de tous les hommes à la liberté et à la propriété. Or, ce que nous voulons expliquer ici, c'est :

1^o que *liberté* et *propriété* sont choses absolument opposées, incompatibles, exclusives l'une de l'autre ;

2^o que depuis la Révolution Française, c'est-à-dire depuis cent quarante ans, les événements ont de plus en plus démontré cette opposition, cette incompatibilité, cette exclusion, malgré tous les sophismes dont on a cherché à déguiser leur décevante réalité.

Sur la *liberté*, la Révolution a dit : « Les hommes naissent et demeurent libres... La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; l'exercice des droits naturels de chacun n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi... Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint de faire ce qu'elle n'ordonne pas. » (*Déclaration des droits de l'homme de 1789*, et *Constitution de 1791*.)

Sur la *propriété*, la Révolution a dit : « La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. » (Article XVII de la

Déclaration de 1789, et Constitution de 1791.) Dans la *Déclaration* et la Constitution de 1795, il est dit : « La propriété est le droit de jouir et de disposer de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie. »

Le Code Napoléon, devenu le Code civil d'aujourd'hui, a défini ainsi la propriété, dans son article 544 : « ... le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements ».

La Révolution de 1848, dans sa *Déclaration des droits de l'homme*, précédant la Constitution des 4-12 novembre, se donna pour principes « la liberté, l'égalité, la fraternité », et pour bases « la famille, le travail, la propriété, l'ordre public ».

Lorsque fut élaborée la Constitution appelée « républicaine » de 1875, il ne fut plus question des droits de l'homme, et la *liberté* ne figura plus que dans cette vague devise : « Liberté, Égalité, Fraternité », qu'on imprima sur les papiers officiels, comme on imprimait sur les pièces de cent sous cette autre vague devise : « Dieu protège la France ». Les droits de l'homme planaient dans les nuages de l'empyrée politique, avec le souvenir de plus en plus brumeux des « grands ancêtres de 89 », avec le libéralisme idéaliste que les réalistes à la Guizot et à la Thiers avaient proprement transformé en banditisme politique (voir *Politique*), et les constituants, embourgeoisés d'*opportunisme*, n'avaient aucun souci de les rappeler et de les confirmer dans un texte précis. La Constitution de 1875 fut muette sur les garanties de la liberté ; elle ne le fut pas, par contre, sur celles de la propriété, comme nous le verrons. Elle homologua ainsi les violations antirépublicaines de la liberté, commises depuis trois quarts de siècle, faisant siens certains abus et ouvrant la porte à tous ceux que des gouvernants sans scrupules ne se priveraient pas de commettre tout en se donnant l'air de respecter la Constitution. C'est ainsi que la III^e République a conservé la loi du 30 juin 1838 permettant les scandaleux « internements administratifs » et qui, avec l'article 10 du Code d'instruction criminelle, a marqué le rétablissement du « bon plaisir » des gouvernants et des « lettres de cachet ». C'est ainsi qu'en faisant les « lois scélérates » de 1893, 1894, 1920, elle a encore aggravé le système antérieur d'attentats à la liberté individuelle qui violent manifestement les principes de la *Déclaration des droits de l'homme*, et contre lesquels l'insurrection, a dit cette Déclaration, serait « le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs ».

Par contre, la III^e République a renforcé la puissance de la propriété, de ce qu'on appelle ses « droits », au point que ceux-ci ont été de plus en plus la négation de la liberté de tous les citoyens, même du plus grand nombre des propriétaires, par l'organisation d'un état de sujétion de plus en plus ploutocratiquement favorisé. Par la faculté d'interprétation laissée à ses commentateurs et à ses applicateurs, le Code civil a été l'instrument de cette organisation et de l'étranglement progressif de la liberté, sous la domination de plus en plus absolue de la propriété. Ses 515 premiers articles ont été employés à sceller la soumission de la personne humaine aux convenances propriétaires de la famille et de la société. Les 1 800 autres ont consacré les droits et les usurpations de la propriété, « inviolable et sacrée », contre tous les autres droits de l'homme. Dans ce château fort de la légalité, plus imprenable que les anciennes demeures féodales, le nouveau seigneur, le

nouveau roi, le capitaliste, nargue l'immense foule du salariat asservie à ses profits et dont la seule liberté est de crever de faim si elle ne veut pas se soumettre aux caprices du despote. Le Code pénal et le Code du travail, sentinelles vigilantes, montent la garde pour que digèrent et dorment en paix les heureux bénéficiaires du Code civil. Si les codes ne suffisent pas, il y a les fusils, comme en 1831, à Lyon. C'est contre les ouvriers défendant leur illusoire liberté du travail que l'armée française fit le premier essai, *in anima vili*, des balles Lebel, à Fourmies, en 1891... Aujourd'hui, on emploie les mitrailleuses et les bombes, dans les républiques de plus en plus « démocratisées », contre ceux qui demandent du travail !... « La société a assassiné civilement l'individu à qui elle a refusé du travail », disait Fourier, il y a plus de cent ans ; elle y a ajouté l'assassinat effectif que le code appelle « homicide prémédité ».

On a fait le 89 politique – et encore ! – contre les privilèges politiques. Il reste à faire ce que M. Albert Bayet appelle le « 89 économique » (*Cahiers de la Ligue des droits de l'homme*, 20 novembre 1931), sans lequel le premier n'est qu'une balançoire. Ce nouveau 89 ne sera possible qu'en attaquant et en supprimant la propriété. Un des présidents de la Ligue des droits de l'homme, Ferdinand Buisson, a dit fort justement : « L'homme n'a pas de liberté s'il n'a que la liberté politique ; il n'y a pas de liberté là où il n'est pas réalisé la première de toutes les libertés, la liberté de vivre, la liberté d'être homme... Vous avez protesté pour la liberté de l'individu. Ne protesterez-vous pas en faveur de ces individus, et ils sont légions, qu'on appelle libres et qui meurent de faim ? » La liberté de vivre est impossible sous le régime de la propriété pour quiconque ne vit pas du travail d'autrui. Or, c'est le cas de la majorité des hommes.

Nous avons déjà vu (*Liberté individuelle*) la contradiction de la *Déclaration des droits de l'homme*, au sujet de la liberté, lorsqu'elle dit, d'une part : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui », et, d'autre part : « Tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché. » Nous avons vu comment la deuxième proposition détruit la première en favorisant l'exploitation des travailleurs par les détenteurs des entreprises du travail et de ses instruments. Cette exploitation, organisée sous le titre fallacieux de la *liberté du travail*, n'est-elle pas la négation de toute liberté pour le travailleur ?

La Révolution Française promettait à tous les hommes quatre choses qui sont incluses dans la *Déclaration des droits* : la *liberté*, l'*égalité*, la *propriété*, la *sûreté*. Elles étaient, disait-elle, des droits naturels, imprescriptibles, inviolables, sacrés, que la Nation devait faire respecter au bénéfice de tous les hommes. Qu'était-ce à dire, sinon que la propriété individuelle devrait être transformée en propriété de tous ? Comment, sans cela, établirait-on l'égalité des hommes, et comment leur garantirait-on la liberté et la sûreté ?... On n'établit et on ne garantit rien. La suite de la Révolution fut un habile escamotage ; ses principes firent cette « *blagologie* » dont devrait se satisfaire le « peuple souverain ». Les anciens propriétaires des biens féodaux furent remplacés par les nouveaux propriétaires des biens nationaux. Il était d'autant plus nécessaire pour eux de garantir l'inviolabilité de la propriété qu'ils en avaient à peine payé le quart, et qu'ils devraient en faire retour à la Nation si on s'avisait de réaliser l'égalité promise à tous les citoyens. Mais c'eût été tomber dans le

communisme, dans le collectivisme ; c'eût été aboutir à cette vaste conception de l'État dont s'étaient inspirés tant de penseurs de la Révolution ; c'eût été empêcher l'établissement de ce troisième État qui, pour être « Tout », comme le voulait Siéyès, devait assurer sa prédominance par la possession des biens et du pouvoir. Et c'est ce que comprirent les premiers « constituants » qui refusèrent de discuter le principe de la propriété pour « ne pas la compromettre » (*sic*). On avait les gendarmes et la guillotine pour faire respecter la propriété, comme l'Ancien Régime avait eu les sergents et le gibet ; cela devait suffire. La Révolution, qui prétendait s'établir sur le droit, ne s'établit ainsi que sur l'arbitraire et la force. Ce fut sa faute, ce fut son crime, et c'est pourquoi elle est aujourd'hui à refaire.

La « *blagologie* » politicienne triomphait déjà dans les formules qui ne disent rien, produisent encore moins, mais suffisent à bercer les vagues espoirs des volontés incertaines. Un Danton pouvait dire : « L'homme a le droit de se gouverner lui-même et de conserver le fruit de sa libre activité. » Double sophisme, en présence de la Terreur et de la misère du temps. Les Girondins affirmaient, *ex cathedra*, que la propriété était antérieure à toute loi ; mais ils étaient, malgré ce, si peu sûrs de sa légitimité qu'ils refusaient de la prouver, disant : « Quiconque essaie de consacrer la propriété la compromet ; y toucher, même pour l'affermir, c'est l'ébranler... » En fait, il s'agissait surtout d'établir et de consolider les privilèges de la nouvelle féodalité de l'argent, plus avide encore que l'ancienne, et qui se constituait avec cette propriété industrielle que Barnave saluait, mais dont l'ouvrier était exclu comme possesseur, puisqu'il était dépossédé du fruit de son travail.

Rivarol disait avec juste raison que la Révolution avait été faite par les rentiers. Il faut ajouter : et la haute bourgeoisie capitaliste, maîtresse des banques. À la veille de la Révolution, rentiers et hauts bourgeois étaient déjà les maîtres de l'État, possédant les titres d'une dette publique de quatre milliards et demi. Or, ils craignaient la banqueroute de la royauté qui ne se gênait pas, à l'occasion, pour puiser dans les caisses des banques et avait fait rendre gorge plus d'une fois, à son profit propre, bien entendu, aux gens d'affaires enrichis des dépouilles du peuple. Il fallait aux oiseaux de proie un régime qui, non seulement ne les dépouillerait pas, mais qui, encore, ferait payer au peuple, comme on le voit pratiquer aujourd'hui sur une si grande échelle, les déficits de leur gabegie. Devant une puissance économique déjà si fortement organisée, si résolue et si ferme dans ses desseins, que pouvait le verbalisme d'une *Déclaration des droits de l'homme* qui se combattait elle-même par ses contradictions et semait la division chez ses propres défenseurs ? Elle fut d'ailleurs rédigée par la seule bourgeoisie, cette *Déclaration* dont Malouet disait, dès le 3 août 1789 : « Pourquoi transporter les hommes sur le haut d'une montagne et, de là, leur montrer tout le domaine de leurs droits, puisque nous sommes obligés ensuite de les en faire redescendre, d'assigner des limites et de les rejeter dans le monde réel où ils trouveront des bornes à chaque pas ? »

Mais ne fallait-il pas que la nouvelle parole descendît d'un nouveau Sinaï pour consacrer l'imposture ? En bas, dans la réalité où pataugeaient les pauvres dupes, la dictature de la propriété, la déchéance de la liberté et de l'égalité étaient marquées par l'établissement du cens électoral que

Cazalès accompagnait de cette déclaration cynique : « Le propriétaire est le seul citoyen ! » La petite bourgeoisie elle-même protestait. L'abbé Grégoire constatait que le cens était le retour à « l'aristocratie des riches ». Loustalot disait que cette aristocratie était « établie sans pudeur ». Camille Desmoulins écrivait : « Pour faire sentir toute l'absurdité de ce régime, il suffit de dire que J.-J. Rousseau, Corneille, Mably n'auraient pas été éligibles. » On lisait dans la *Commune de Paris* : « La classe malheureuse, courbée sous la loi quelle n'aura ni faite ni consentie, privée des droits de la Nation dont elle fait partie, retracera la servitude féodale et mainmorteable. » Et Marat constatait ceci : « Qu'aurons-nous à gagner à détruire l'aristocratie des nobles, si elle est remplacée par l'aristocratie des riches ? Si nous devons gémir sous le joug de ses nouveaux parvenus, mieux valait conserver les ordres privilégiés. »

On n'en finirait pas de citer les protestations plus ou moins violentes que publièrent les journaux du temps ou qui retentirent aux tribunes. Protestations fort inutiles, d'ailleurs. Pour les paysans, non seulement la Révolution ne fit pas la loi agraire du partage des terres, mais la Convention décida que seraient punis de mort ceux qui parleraient de cette loi !... Pour les ouvriers, leur exploitation fut organisée dès le 13 juin 1791 par la loi Le Chapelier, leur interdisant de se coaliser pour cesser le travail ou faire augmenter leurs salaires. Les grèves furent assimilées au brigandage ! Ce fut la Commune de Paris à qui, depuis Ponsard, on a tant reproché son « anarchisme », qui fit voter cette loi et la fit exécuter en exagérant encore les dispositions déjà excessives. La loi Le Chapelier fut, de plus, aggravée en 1793 par la sévérité de ses peines. C'est ainsi que l'homme eut « le droit de se gouverner lui-même et de conserver le fruit de sa libre activité », comme l'avait demandé Danton !...

Le Code Napoléon renouvela la vieille loi civile de tous les siècles qui donnait au propriétaire la faculté de vivre sans travailler, en dépouillant le travailleur du produit de son travail. Bien plus : par le développement incessant de la concentration capitaliste dans des sociétés anonymes, les parasites, appelés « actionnaires », sans faire autrement œuvre de leurs dix doigts que pour découper leurs coupons, quand un agent de change ne le ferait pas pour eux, retireraient les moyens de leur oisiveté d'une propriété qu'ils n'auraient jamais vue que représentée par un papier appelé « action », et qui serait quelque part, on ne sait où, au Creusot, à Bataville, au Zoulouland !... En même temps, ce Code Napoléon confirma l'état de vassalité des travailleurs devant la propriété détentrice des instruments du travail. S'il adoucit certaines pénalités, il maintint l'interdiction des coalitions ouvrières jusqu'en 1884, quand fut votée la loi sur les syndicats. L'article 1781 du Code civil consacra, jusqu'en 1868, la supériorité légale du maître sur le serviteur, du patron sur l'ouvrier. Jusqu'en 1932, les « gens de maison » ne seraient ni électeurs ni éligibles ! Jusqu'à la loi de 1884, les ouvriers ne feraient pas partie des conseils de prudhommes institués en 1806, et qui furent un recul sur le système corporatif de l'ancien régime qui faisait juger l'ouvrier par ses pairs. Le livret ouvrier, véritable brevet d'esclavage, scella le tout et dura jusqu'en 1890. Voilà comment la Révolution organisa la *liberté* et l'*égalité* pour ceux qui n'étaient pas propriétaires et étaient réduits à subir les conditions du salariat.

La Révolution leur garantissait-elle, tout au moins, la *sûreté* qu'elle leur avait également promise, en leur assurant du travail et des conditions de vie normale ?... On peut en juger par des faits comme ceux-ci, répandus dans toute la France. La durée du travail dépassait 14 heures pour beaucoup d'ouvriers. Quand les relieurs demandèrent de ne plus faire que 14 heures, ils furent traités de « fainéants » ! Les salaires dérisoires étaient encore diminués par leur paiement en assignats dont la valeur baissait chaque jour ; ils ne suffisaient pas toujours à acheter du pain moisi ! La Convention avait livré au filateur Butel 500 fillettes de moins de dix ans, prises dans les hospices. Leur patron les nourrissait à peine, sans leur payer aucun salaire ! L'industriel Rumfort réconfortait ses 115 ouvriers d'une soupe à l'eau qui est restée légendaire sous le nom de « soupe à la Rumfort ». Une assiette de « potage à la ci-devant Condé » coûtait plus cher dans les restaurants où dînaient les « incroyables » que les 115 assiettes de soupe à la Rumfort réunies ! (Ilya Ehrenbourg, *La vie de Babeuf*.) Dans la seule région de Saint-Quentin, 60 000 ouvriers étaient réduits à la mendicité. Comme il se produit dans la « crise » actuelle, seules les industries de guerre prospéraient ! La loi du « maximum », que la Convention avait été obligée de voter contre les mercantis rapaces, était inopérante, avec la dégringolade des assignats. On trouvera dans les *Histoires du Travail*, notamment dans celle de Pierre Brisson, d'autres exemples de cet état incroyable de sujétion et de misère ouvrières. La situation des travailleurs était si lamentable, tant aux champs qu'à la ville, qu'ils n'avaient le plus souvent d'autre ressource que de se faire soldats, ce qu'on voit encore aujourd'hui. C'est ainsi que se formèrent les armées de la Révolution et de l'Empire, ces armées de « volontaires » que le plutarquisme représente levés par l'enthousiasme patriotique pour la défense de « *la Patrie en danger* » ! Comme toujours, les prolétaires dépouillés et affamés allaient défendre la propriété des riches, se battre pour les fournisseurs de l'armée, les trafiquants de la guerre, les nouveaux engraisés qui regorgeaient de leurs dépouilles et formeraient la nouvelle aristocratie, la nouvelle féodalité, contre la Patrie elle-même qu'en 1815 ils livreraient à des « altesses », pendant que les défenseurs de cette patrie pourrissaient sur les champs de batailles.

On comprend que l'*égalité* avait été éliminée des notions de droit. Troullier, le jurisconsulte de l'Empire, n'en reconnut plus que trois dans son *Droit civil français* : la *liberté*, la *propriété* et la *sûreté*. Or, la propriété avait rendu la liberté et la sûreté tout aussi inopérantes que l'égalité pour le plus grand nombre des hommes appelés ironiquement « citoyens ».

Il fallut cependant justifier la mainmise de la propriété sur la liberté, expliquer leur prétendu accord, démontrer que la première n'était que le produit de la seconde. Ce fut l'œuvre fallacieuse des théoriciens bourgeois du régime de la propriété, surtout depuis que Proudhon, répétant Platon à 2 500 ans de distance, eut prouvé que « la propriété, c'est le vol » ! Proudhon fit très justement remarquer à ce sujet combien il fut, de tout temps, nécessaire de justifier le droit de propriété et comment, malgré toutes les justifications qu'on a prétendu lui apporter, sa légitimité est toujours contestée. La liberté, l'égalité, la sûreté n'ont pas besoin de ces justifications ; personne ne peut s'aviser de les discuter ; elles sont des droits naturels universellement reconnus. Mais on a toujours perdu son temps, et on le perd toujours, quand on prétend faire de la propriété un droit naturel. La

rhétorique la plus subtile ne peut arriver à donner le change sur ce qu'elle est : violence et usurpation.

L'équivoque la plus habile et l'affirmation la plus effrontée sont de soutenir que *la propriété est fondée sur la liberté naturelle de l'individu*, d'en faire l'expression même de la liberté et de la dire antérieure et supérieure à la loi faite pour la garantir. On nie ainsi qu'elle soit le produit du mensonge et de l'arbitraire. On dit : « L'homme ne peut être libre que si son existence est assurée. Pour cela, la propriété des objets assurant son existence lui est nécessaire. Le sauvage a ainsi, tout naturellement et légitimement, la propriété de son arc ; le nomade a, non moins naturellement et légitimement, la propriété temporaire de la terre qu'il a semée. » Cela était, ou paraissait juste ; mais, de déduction en déduction, on arrivait à démontrer que, tout aussi naturellement et légitimement, un homme pouvait avoir la propriété de toute une province avec celle de ses habitants, et qu'un autre pouvait accaparer à son profit le travail de milliers d'ouvriers. M. Thiers, entre autres cyniques, adopta ce beau raisonnement pour en faire découler l'organisation du pacte social, et dit : « Je protège votre propriété pour que vous protégiez la mienne. » Autrement dit, je vous assure la possession de votre arc pour que vous défendiez ma province et mes capitaux !... C'est ce que disaient déjà les barons à leurs serfs en l'an 800 !

Proudhon a ainsi remarqué combien, perfidement, on confondait le *pétitoire*, qui est le droit, la liberté de posséder, avec le *possessoire*, qui est la possession effective, réelle. Les prolétaires expropriés, pillés, volés, réduits au salariat, ont pour eux le *pétitoire*, le droit « inviolable » et « sacré » reconnu pompeusement par la *Déclaration des droits de l'homme* à tous les citoyens ; mais le *possessoire* est pour les propriétaires, ceux qui possèdent en fait, et là, ce ne sont plus les déclarations grandiloquentes du verbiage démagogique qui valent, ce sont les lois, les tribunaux, les gendarmes qui font respecter effectivement une propriété solide, nettement déterminée et décrite sur du papier résistant aux vers. Le *pétitoire*, c'est l'ombre pour laquelle le naïf lâche la proie ; c'est la carotte pendue devant son nez et qu'il ne peut jamais mordre, Le *possessoire*, c'est la proie que le malin ne lâche pas, et c'est la faculté de se faire porter sur le dos du naïf en le faisant courir après la carotte. Il est très académique de dire aux travailleurs : « Grâce à la Révolution, vous avez la liberté et le droit de posséder le produit légitime de votre travail, le morceau de terre, la maison, le mobilier, la rente que, péniblement, vous avez pu acquérir en économisant sur votre salaire » ; mais encore faudrait-il que cette acquisition ne fût pas rendue impossible par la liberté et le droit du patronat de s'approprier la meilleure part du travail, et de le payer d'un salaire qui ne permettra que tout juste, à l'ouvrier, de ne pas mourir de faim, cela sous le prétexte monstrueux que le patronat est propriétaire des instruments du travail ! Autant dire que ce patronat est aussi propriétaire de l'homme appelé « libre » qu'il fait travailler, comme il est propriétaire de la machine à laquelle il l'attèle, à la façon d'un bœuf ou d'un cheval. L'ouvrier n'est-il pas son « capital humain », comme il est, pour les états-majors qui mènent les guerres, le « matériel humain » !... Mais, même si le travailleur parvient à avoir son terrain, sa maison, son mobilier, sa rente, quelle garantie a-t-il qu'ils ne lui seront pas pris, saisis par le fisc ou par l'usurier à qui il se sera livré dans un moment de

détresse ? « Inviolable et sacrée », la propriété. Oui, pour ceux à qui le brigandage social permet de piller la propriété des autres et assure le *possessoire* ; mais non pour ceux à qui l'état social ne garantit que le *pétitoire*.

Le *pétitoire*, c'est la propriété des sots intoxiqués d'un civisme imposteur qui, parlant emphatiquement de « notre pays », « notre industrie », « nos finances », se grisent de cette fumée en mangeant leur pain sec ou qui, n'ayant même pas de pain, sont envoyés en prison s'ils osent en prendre dans une boulangerie. Le *possessoire*, c'est la propriété qui a un nom au cadastre et au Grand Livre de la dette publique, c'est celle du blé qui se dore au soleil de Messidor et qu'on peut impunément détruire, pendant que des millions d'êtres meurent de faim.

Voilà ce que la loi, protectrice de la propriété, rend possible contre le droit des gens.

Voilà les rapports de la liberté et de la propriété. Sont-ils différents, depuis 1789, de ce qu'ils étaient dans la Rome antique ou sous Louis XIV ? Il y avait alors, comme aujourd'hui, des miteux, des clochards, des traîne-savates qui pouvaient rêver au *pétitoire* pour calmer leur faim ; et il y avait aussi des esclaves qui pouvaient s'affranchir, des vilains qui devenaient princes, en acquérant un solide *possessoire* par d'habiles et heureuses friponneries. Et qu'on ne vienne pas nous dire, pour vanter la supériorité du nouveau régime, que les hommes vivent mieux aujourd'hui qu'ils vivaient il y a cinq mille ans, ou seulement il y a cinquante ans ! Apprenons à ne pas toujours tout mélanger dans la question sociale et à ne plus faire ainsi le jeu d'un opportunisme sans cesse à l'affût d'une nouvelle place dans le royaume de la peste capitaliste et du choléra politicien. Apprenons à sérier les sujets, à ne pas confondre l'insanité politique avec le progrès humain, la métaphysique sociale, qui demeure aussi bourbeuse qu'au temps d'Aristote, avec les inventions de la vapeur et de l'électricité qui ont transformé la vie économique dans le monde entier. Sans la *Déclaration des droits de l'homme*, et fussions-nous encore sous un pharaon, un Néron, un Louis XIV – qui, entre parenthèses, n'étaient pas de plus dangereux et de plus malfaisants mégalomanes que les Napoléon, les Guillaume, les Poincaré –, nous n'en aurions pas moins, aujourd'hui, le télégraphe, le téléphone, l'aviation, les sous-marins. On prétend qu'en Amérique chaque ouvrier possède son automobile. Il n'y en a pas moins six millions de chômeurs qui ont faim et contre qui marchent les mitrailleuses quand ils réclament du pain. Apprenons à ne plus bâiller aux corneilles du *pétitoire* pendant que les filous du *possessoire* nous font les poches !

Le premier des sophistes modernes qui prétendirent prouver les rapports de la liberté et de la propriété paraît être Mercier de la Rivière. Il disait que la liberté de l'homme est le résultat de la propriété qu'il a de lui-même, de ses facultés et des instruments par lesquels il les exerce. Propriétaire de ses facultés, il est en conséquence propriétaire de ce qu'elles produisent. La liberté, qui est dans la propriété de la personne, passe ainsi dans celle des choses, dans la propriété mobilière, dans la propriété foncière, et il ne peut être porté atteinte à l'une d'elles sans toucher aux autres. On voit ainsi l'habileté du processus ; il ne faut plus qu'un peu d'audace, mais abritée toutefois derrière le gendarme, pour démontrer, au nom de la liberté, que les vingt-cinq millions de francs de bénéfices hebdomadaires tirés par certains du travail de « leurs » ouvriers sont le produit

légitime de leur travail !...

On feignit de ne pas s'apercevoir que la personne et les objets de la propriété sont choses différentes, qu'on ne dit pas « ma main », « mon cerveau », comme on dit « ma maison », « mon champ », et qu'on ne dit pas non plus « ma femme », « mes enfants », comme on disait jadis « mes esclaves » et comme on dit aujourd'hui « mes ouvriers ». On ne dit pas davantage « ma maison », « ma charrue » comme on dit « mes usines », « mes machines ». La liberté de l'individu et la propriété de son corps, de ses facultés, de ses sentiments, sont exclusivement personnelles, essentiellement *inaliénables*. Et on ne peut aliéner, pas plus que sa personne, celle des autres, de sa femme, de ses enfants ; tout au plus peut-on mutiler ou détruire la personne, transformer les sentiments qu'on a pour autrui, se soumettre au sort de l'esclave ou de l'ouvrier. Mais la propriété de la personne reste intacte, si violée et si peu sacrée qu'elle soit. La liberté de la personne est absolument incompatible avec l'aliénation. Par contre, la propriété est essentiellement *aliénable* : elle n'existe que parce qu'elle peut être donnée, achetée, vendue, morcelée, transformée, qu'elle est un objet de transaction. Il est incongru d'assimiler la propriété de la personne à celle d'un objet extérieur, et il est perfide d'assimiler la propriété modeste d'une maison, d'un champ, d'une charrue, produit réel du travail de l'homme laborieux, à celle orgueilleuse d'usines, de territoires, de machines, produit du travail accumulé d'une foule de travailleurs dépossédés par le parasitisme capitaliste.

Destutt de Tracy, Cousin, Bastiat, et bien entendu M. Thiers, ont été les théoriciens de plus en plus insolents de ces sophistications. Benjamin Constant avait une conception plus saine, mais qui était utopique. Il constatait que la propriété a été créée par l'état social, prétendant que cette origine civile n'affaiblissait nullement la juste idée qu'on devait avoir de sa légitimité et de son inviolabilité, mais il ajoutait que cette origine « conduit à ne pas exagérer cette idée, à ne pas accorder un caractère particulièrement sacré au droit de propriété, à ne pas faire passer ce droit avant la liberté, avant le droit des citoyens »... Le respect de la propriété devait être fondé sur le respect de la liberté, et non le respect de la liberté sur celui de la propriété. B. Constant recherchait ainsi un compromis entre deux choses que le fait social rendait absolument inconciliables. Que pouvaient devenir de tels principes dans une société où le fait de ne rien posséder entraînait le délit de vagabondage, et où le propriétaire pouvait tuer froidement, avec l'absolution de la loi, l'homme altéré qui venait boire à son puits ? La propriété civile ne peut coexister avec le respect de la liberté. Elle est une violation constante de la propriété primitive attachée à la liberté naturelle.

Les bons apôtres qui soutiennent le système ploutocratique et sont favorables, aujourd'hui, à ce qu'on appelle une « réaction néo-capitaliste », ramenant le travail aux formes les plus dures du passé, y compris le fouet sous lequel l'esclave tournait la roue et le galérien manœuvrait la rame, se basent sur la différence de qualité et de valeur de la production pour justifier l'inégalité des salaires, c'est-à-dire l'exagération des prélèvements sur le travail d'autrui. Ils disent, avec ces façons cafardes, que tant d'ouvriers connaissent des « bons patrons » qui daignent discuter avec eux et ne pas les congédier brutalement : « Le travail d'un Newton, qui a servi et sert encore aux générations

qui l'ont suivi, est incomparablement supérieur à celui de l'ouvrier qui ne sert que des besoins immédiats, passagers, et qui peut être remplacé par tout autre ouvrier. » C'est possible, mais la question n'est pas là ; elle est dans l'usage dolosif qui est fait des inventions d'un Newton. Nous admettons fort bien qu'un Newton puisse avoir droit à un salaire supérieur à celui de l'ouvrier ; mais est-il admissible que des individus, accaparant le travail de Newton et ne faisant rien par eux-mêmes, frustrant ceux qui font valoir ce travail ? Or, on ne donne même pas aux Newton ce salaire supérieur qui devrait leur revenir ; ils sont les premiers frustrés ! Un Bernard Palissy, un Sauvage, un Tellier, des centaines d'autres, dans tous les siècles, n'ont-ils pas été dépouillés des fruits de leurs inventions ? Et ne voit-on pas, aujourd'hui même, les cas de Branly et de Forest ? Un Branly est, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, réduit à une quasi misère, alors que des industriels ont gagné des milliards en exploitant ses découvertes ! La veuve de Forest est, à l'âge de soixante-seize ans, abandonnée à un sort misérable, alors que les perfectionnements mécaniques trouvés par son mari ont enrichi scandaleusement des fabricants d'automobiles ! Quels droits avaient ces industriels et ces fabricants de plus que les ouvriers qu'ils employaient, au bénéfice des inventions de Branly et de Forest, sinon ceux de l'immorale propriété de leur argent qui leur avait permis de s'emparer de ces inventions, appuyée de la non moins immorale complicité de la loi et du gendarme, c'est-à-dire de l'arbitraire et de la violence organisés ?

Mais voici la plus cynique explication de la propriété capitaliste, négation de la liberté de tous. Il fallait un M. Thiers pour oser la formuler ; c'est ce qu'il a fait dans son ouvrage *De la propriété*. Il y a dit en substance : « La propriété est un fait et un droit pris dans celle qu'a l'homme de ses facultés naturelles. La propriété est le produit du travail, de l'emploi des facultés. C'est le travail qui crée le droit de propriété. » Cela peut encore aller. Voyons la suite : « La propriété a été le plus souvent, à l'origine, l'appropriation violente, sans travail, mais la PROPRIÉTÉ S'ÉPURE par la transmission légitime et bien ordonnée. La propriété de chacun est la mesure de la personne et, partant, conforme à la justice. Le riche, par le capital qu'il distribue, FAIT VIVRE LE PAUVRE en travaillant. Il lui fournit ses instruments de travail et ses moyens d'existence à condition qu'il travaille pour lui. LE SUPERFLU DU RICHE N'EST PAS UN VOL FAIT AU PAUVRE ; c'est au contraire un fonds de réserve et d'épargne pour lui, où il puise sans cesse. C'est une propriété qui n'appartient qu'au riche, mais DONT TOUS DEUX ONT LA JOUISSANCE, en quelque sorte... » C'est de cette façon qu'on démontre aux pharisiens qui ne demandent qu'à se laisser convaincre, et aux pauvres d'esprit pour qui le royaume des cieux a été créé, que « le riche est le protecteur du pauvre », que « sans le riche, le pauvre ne pourrait ni travailler, ni vivre », etc. ! On connaît tout ce que peuvent tirer de ces insanités les « défenseurs de l'ordre » et les cafards de la philanthropie. Mais c'est aussi de cette façon qu'on donne aux gens sensés la plus irréfutable démonstration de la proposition de Proudhon : « La propriété, c'est le vol ! », et de l'incompatibilité existant entre la liberté et la propriété. « La propriété s'épure par la transmission légitime et bien ordonnée », disait M. Thiers qui avait tant besoin « d'épurer » la sienne. C'est ainsi qu'on justifie le mot de Boileau :

« *Le crime heureux fut juste et cessa d'être crime.* »

C'est ainsi qu'on peut friponner sans danger en pratiquant dans le grand. Heureux le pauvre à qui il n'en coûte que sa liberté pour recevoir les miettes de ces turpitudes !...

Il est donc impossible que liberté et propriété coexistent. L'enthousiasme idéologique avait fait proclamer la liberté par la révolution ; le froid égoïsme et la basse cupidité lui ont fait consacrer l'inviolabilité de la propriété. La seconde a dévoré la première. L'homme n'a été libre, et combien basement, immoralement, qu'en étant propriétaire, et parce que le simple citoyen ne possédant rien est demeuré esclave. C'est ainsi que « toutes les constitutions qui ont été données à la France garantissaient également la liberté individuelle, et sous l'empire de ces constitutions, la liberté individuelle a été violée sans cesse ». (B. Constant.)

Même sous la forme légitime de la petite propriété, produit réel du travail, cette propriété porte en elle un vice fondamental en ce qu'elle fait naître et excite chez l'individu la cupidité et l'ambition d'une appropriation toujours plus grande et, partant, plus injuste et plus malfaisante. À l'encontre de tous ceux qui craignent de « compromettre » auprès des timorés l'idée de la révolution – comme d'autres craignent de « compromettre » l'idée de propriété –, ou qui ne pensent qu'à remplacer les « propriétaires » du troisième État par ceux d'un quatrième, Gorki a eu le courage de dire, et nous devons l'avoir avec lui : « Dans tous les pays, la classe paysanne – les millions de petits propriétaires – est un terrain propice à la croissance des rapaces et des parasites ; le capitalisme dans toute son horreur a grandi sur ce terrain. » Il a grandi sur tous les terrains prolétariens, ouvriers comme paysans, sur lesquels a pu s'ériger la propriété, même la plus modeste.

L'homme doué de bon sens et de réflexion doit se rendre compte du piège et de l'immoralité de cette liberté illusoire que la société bourgeoise offre au prolétariat en lui proposant la propriété individuelle. Là encore, Gorki a vu et a parlé clair en disant : « En attirant vers elle les paysans et les ouvriers les plus doués, en les obligeant à servir ses intérêts, la bourgeoisie exalte la « liberté » avec laquelle un homme peut parvenir à un certain bien-être personnel, à un habitat commode, à une situation confortable. Mais vous ne niez certes pas que dans votre société, des milliers d'hommes de talent meurent sur le chemin de ce vil bien-être, incapables de surmonter les obstacles que dressent devant eux les conditions morales de l'existence bourgeoise. »

N'oublions pas ce jugement de J.-J. Rousseau, dont la confirmation est de plus en plus sanglante : « Le premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire « *ceci est à moi* », et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, de guerres, de meurtres ; que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant la fosse, eût crié à ses semblables : « *Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tout le monde et que la terre n'est à personne !* » J.-J. Rousseau a dit encore : « Le démon de la propriété infecte tout ce qu'il touche. » La propriété a besoin, pour s'engraisser, du sang et de la misère des hommes sur qui elle règne, comme une puissance de proie. Toutes les insurrections avortées, noyées dans le sang prolétarien, toutes les lois sociales qui rivent plus étroitement les travailleurs à leurs chaînes et apportent de nouvelles privations dans leurs taudis sont rassurantes pour la propriété. Elles font

monter les cours de la bourse, grossir les fortunes, s'étaler avec plus de cynisme et de cruauté la muflerie des privilégiés.

Il ne pourra pas y avoir de vie harmonieuse entre les hommes tant qu'il n'y aura pas le bien-être et la liberté pour tous. Il ne pourra pas y avoir de bien-être et de liberté pour tous tant que tout ne sera pas à tous, pour la satisfaction des besoins de tous. Il n'y aura de véritable révolution que celle qui arrachera les pieux, comblera la fosse, effacera les limites des terres, les frontières des patries, et fera un immense incendie de tous les grimoires où sont écrits les droits fallacieux et odieux de la propriété.

— Édouard Rothen.

PROPRIÉTÉ

Dans la société capitaliste actuelle, la propriété n'est le privilège que d'une petite minorité par rapport à la multitude des prolétaires.

Quelle que soit la nature de l'objet possédé : champ, maison, matériel de production, espèces, etc., son propriétaire l'a acquis soit par l'exploitation d'autrui, soit par héritage, et dans ce cas la source du bien est la même que dans le précédent.

De plus, que font de ces biens ceux qui les détiennent ? Les uns s'en servent pour se procurer, en échange, une vie de bien-être et de jouissance, pour mener une existence pleine de loisirs, pour goûter à toutes sortes de plaisirs auxquels l'argent donne seul accès. Ceux-là sont les oisifs, les parasites, qui se dispensent de tout effort personnel et ne comptent que sur celui des autres. Pour mettre en valeur leurs terres, par exemple, ou leurs fermes, ils emploient une main-d'œuvre qu'ils rétribuent insuffisamment et qui, elle, en fournissant toute la peine, ne retire aucun gain véritable, ne touche pas le salaire intégral de son travail. S'il s'agit de biens mobiliers, le capital est employé à des fins étatiques, ou à des entreprises d'exploitation capitaliste. Quiconque possède plus qu'il n'a besoin pour sa consommation, ou plus qu'il ne peut mettre en valeur lui-même, soit directement en faisant valoir ses propriétés ou en montant des entreprises industrielles, soit indirectement en confiant ses capitaux aux industriels ou à l'État, est un exploiteur du travail d'autrui.

D'autre part, il est arrivé, au cours de l'histoire, que l'étendue de certains domaines en empêchait la mise en valeur totale et rationnelle, et que, tandis qu'il se trouvait des travailleurs sans ouvrage et des familles sans logement, de vastes terrains restaient en friche, faute de bonne organisation.

C'est contre cette propriété bourgeoise reconnue par l'État, jalousement défendue par lui, que s'élèvent tous les révolutionnaires, tous ceux qui professent des idées libératrices, qui aspirent à améliorer les conditions de vie de la masse ; c'est elle qu'attaquent et veulent détruire socialistes, communistes et antiétatiques de toute nuance ; c'est elle qui, en revanche, engendre l'illégalisme, le vol instinctif et brutal chez les uns, le vol conscient et raisonné chez les autres.

Le communisme a solutionné le problème en soustrayant à l'État le capital et les moyens de production pour les remettre à la collectivité, devenue à son tour souveraine et qui répartit les produits entre chacun, selon son effort.

Mais que la propriété soit aux mains de l'État, de la collectivité ou du milieu communiste ou de quelques capitalistes, comme à l'heure actuelle, elle rend l'individu dépendant de la communauté, elle engendre le maître et l'esclave, le meneur et le mené. Maintenu dans la soumission économique, le travailleur conserve une mentalité en rapport avec les conditions de dépendance qui sont siennes. Il est, à proprement parler, l'outil, l'instrument, la machine à production de son exploitateur – individu ou milieu –, il peut difficilement, dans de telles conditions, être un individu pleinement développé, dans toutes ses facultés, et conscient.

Venons-en au point de vue de l'individualisme anarchiste soucieux, avant tout, de l'entière libération individuelle, de l'épanouissement de chacun, sans entrave, de la libre expansion de l'unité humaine. L'individualisme anarchiste envisage la question sous un autre jour et apporte une solution qui n'entend pas que l'individu soit ainsi sacrifié et assimilé à un rouage. Il revendique, avant tout, pour tout travailleur, la possession inaliénable de son moyen de production, de quelque nature qu'il soit, outils ou terre arable, ou instruments de labour, ou livres, ou moyens d'expression de la pensée.

Ce moyen de production peut appartenir à l'association aussi bien qu'à l'isolé ; cela dépend des conventions faites.

L'essentiel est que l'outil, de quelque genre qu'il soit, soit la propriété du ou des producteurs et non de l'État ou des grandes firmes, ou du milieu où les circonstances ont fait naître l'individu.

De plus, il importe que le travailleur *dispose* librement, *selon son gré* et ses nécessités, du produit de son travail, de son œuvre. Qu'il n'ait à subir aucune intervention étrangère dans l'usage qu'il entend faire de celui-ci. L'individu ou l'association doit pouvoir, sans avoir à tenir compte de qui que ce soit d'autre, consommer lui-même sa production, ou l'échanger à titre gratuit ou de réciprocité, il doit lui être encore loisible de *choisir* ceux avec qui il échangera ses produits et ce qu'il recevra à la place.

L'individu une fois possesseur de son outil et de son produit, le capitalisme cesse d'être.

Et de cette transformation des conditions du travail, l'individu tirera autre chose qu'une amélioration économique : il en retirera un bienfait au point de vue éthique. Au lieu d'être le salarié exploité, victime du patronat, doué en conséquence d'une mentalité « *je m'en fichiste* » quant à la confection du produit puisqu'il n'en jouit pas, désireux d'épargner son effort puisqu'un autre en profitera, le producteur individualiste anarchiste s'intéressera à sa besogne, cherchera à la parfaire sans cesse, à y apporter de la nouveauté, y déploiera de l'initiative. Il acquerra une fierté de l'œuvre accomplie, une saine satisfaction personnelle, un intérêt si vif à son travail qu'il lui sera une source de joie de vivre et non plus un collier de misère. Le même goût au travail, le même souci d'une exécution irréprochable, la même lutte contre la routine et le « *toujours pareil* » se retrouveront dans tous les métiers, dans toutes les activités possibles – ce qui, à l'heure actuelle, n'est le

priviège que d'une minorité, le plus souvent de travailleurs intellectuels, artistes, savants, écrivains, tous ceux qui œuvrent sous l'impulsion d'une vocation ou d'un choix déterminés.

La propriété ainsi comprise et mise en pratique n'a plus rien de commun avec « *la propriété c'est le vol* » ; elle marque un degré d'évolution et semble devoir être à la base de l'émancipation totale, de l'affranchissement de toutes les autorités. Ce sera la puissance créatrice restituée à chaque individu, selon ses capacités, bien entendu.

Il est évident que des accords peuvent survenir entre les consommateurs producteurs pour que soit évitée la surproduction, qui ne s'entendrait, la spéculation ayant disparu, que du surplus de la production, une fois que celle-ci aurait couvert les nécessités du producteur, isolé ou associé, ou que, par le jeu des échanges, ces nécessités auraient été satisfaites. Spéculation et exploitation ayant disparu, on ne voit pas que l'accumulation présente plus de dangers que dans le communisme. À vrai dire, qu'il s'agisse de communisme ou d'individualisme, leur réalisation économique au point de vue pratique ne peut être séparée d'une mentalité nouvelle, d'une *autoconscience* rendant inutile le contrôle, sous quelque nom qu'on le désigne.

L'anarchisme, dans quelque domaine qu'on le conçoive, est fonction de l'entière absence de contrôle ou de surveillance, l'un et l'autre ramenant toujours à la pratique de l'autorité.

— E. Armand.

PROPRIÉTÉ

La propriété représente la chose possédée en propre ; mais il n'y a de chose possédée, de propriété, que par rapport à l'homme.

La propriété, ou appartenance, comprend tout corps qu'un être capable de raisonner se rend propre, s'approprie pour son usage exclusif.

Il y a plusieurs espèces de propriétés que l'on désigne sous les noms de : propriété foncière et mobilière ; propriété individuelle et collective ; propriété de droit absolu et de nécessité relative ; propriété corporelle et enfin propriété intellectuelle.

Au cours des âges et des situations sociales, l'homme, stimulé par le besoin, approprie à son usage ce qu'il estime pouvoir lui être utile, soit en le produisant lui-même, soit en le recevant du producteur en don, en prêt à loyer ou à titre véral.

En légalisant la possession exclusive qu'elle garantit comme propriété, la société sanctionne le travail qui est censé n'avoir de rapport qu'avec un besoin rationnel et non d'*abus*. Il va sans dire que partout où il ya société, il y a propriété.

Pour vivre, la société, qui est la collection des individualités, légitime la propriété en l'organisant relativement aux circonstances et à l'avantage exclusif des classes dirigeantes.

Sans entrer dans des développements qui auront leur place ailleurs, nous allons brièvement nous occuper des propriétés annoncées, et tout particulièrement de la propriété foncière,

Selon la période à laquelle on l'analyse, la propriété foncière s'annonce sous un aspect plus

ou moins différent quant à son organisation. À l'origine des sociétés, étant donné l'étendue de l'Univers et la faible population qui l'habitait, la propriété foncière prenait certains aspects selon les circonstances et les besoins de ceux qui se l'appropriaient. L'ordre était plus facile à obtenir que de nos jours. De modifications en modifications, la propriété foncière, à travers les âges, aboutira à la propriété individuelle de notre époque. Ces diverses modifications, apportées au droit de propriété, n'ont été possibles que par l'ignorance des peuples tenus à dessein en dehors des connaissances de l'époque. Ce qui a été relativement bien à un moment donné ne l'a pas été à un autre et ne l'est plus à notre époque. Aliénée à un ou à plusieurs, la propriété foncière a été base d'ordre despotique, comme elle sera base d'ordre rationnel lorsqu'elle sera *aliénée à tous*, ce qui mettra le sol à la disposition de qui voudra l'utiliser.

Ainsi, le sol, ou propriété foncière générale, se présente à l'homme sous le caractère de l'*indispensabilité*. Il n'en est pas de même de la propriété mobilière, qui est le résultat du travail sur ou dans le sol, et qui représente le *capital*, c'est-à-dire une chose *utile* qui aidera à la production de richesses nouvelles. Mais l'économie politique, qui est la science de la production organisée pour l'intérêt des classes possédantes et dirigeantes, confond adroitement l'utile avec le nécessaire ; et ce petit tour de passe-passe légitime l'exploitation des masses au profit des minorités régnautes et possédantes. C'est de l'escamotage social fait au nom de la légalité.

Quand la liberté est suffisante pour examiner la justice de l'opération, l'appropriation individuelle du sol est un des principaux mobiles de l'anarchie en progrès accéléré. Tenues dans l'ignorance, les masses, à qui on apprend mille choses, et qu'on évite d'instruire sur les causes de leur misère et de leur servitude, s'agitent sur des buts plus ou moins puérils, socialement parlant, et n'agissent pas pour leur véritable intérêt. Elles sont le jouet d'illusions habilement entretenues pour le profit personnel des élites et de leur état-major.

Réfléchissons que la propriété mobilière – ou capital – est toujours fonction du régime d'appropriation du sol, et que rien ne peut changer – socialement – tant que la source passive de toute richesse reste appropriée individuellement.

Pour arriver à l'ordre social réel, une partie de la propriété mobilière, et *provenant des générations passées*, doit entrer, avec la propriété foncière, au fonds commun de prévoyance sociale. Quant à la richesse intellectuelle, dans une société organisée dans l'intérêt de tous, elle doit être socialement distribuée et rendue accessible à chacun suivant ses aptitudes.

Partout où la propriété s'annonce comme étant la prolongation de la personnalité humaine, cette propriété représente le fondement et le respect de la liberté individuelle qui permet une égalité relative dans une atmosphère de fraternité sociale.

— Elie Soubeyran.

Accueil

PROSCRIPTEUR n. m.

Celui qui proscrit. « Tous les temps et tous les régimes ont eu des *proscripteurs* », indique le *Dictionnaire Larousse*, sans autre commentaire sur ce mot.

Nous pouvons ajouter que le *proscripteur* est, en effet, *celui qui proscrit* ; mais celui-ci, s'il n'est le tyran lui-même, en est l'instrument, le valet, l'exécuteur officiel des hautes et basses œuvres.

En régime d'autorité, c'est ainsi que s'administre la volonté de l'empereur ou du roi contre les sujets récalcitrants ou simplement mécontents, le « bon plaisir » du souverain fait loi. On ne peut s'étonner qu'il y ait des *proscripteurs* quand on ne s'étonne pas qu'il y ait des monarques de *droit divin* ou des *usurpateurs audacieux* se faisant proclamer, par la ruse ou par la force, les maîtres d'un peuple ou d'une nation.

D'ailleurs, ne sont-ce pas souvent les peuples qui réclament des tyrans, comme les grenouilles de la fable demandaient un roi ? Mais il arrive aussi que les peuples se débarrassent de leurs monarques. Il est évidemment plus rare de voir un peuple supprimer son tyran que de voir celui-ci se passer des moyens de tyrannie à sa disposition. *Proscripteurs et bourreaux* sont des hommes indispensables à tout gouvernement énergiquement arbitraire. Et les gouvernements ne le sont-ils pas tous plus ou moins ? Peut-être le règne d'un usurpateur ou d'un aventurier parvenu, d'un militaire audacieux à l'ambition duquel la fortune a souri, sont-ils portés à l'exagération de la tyrannie : César, Cromwell, Napoléon n'ont, certes, pas ignoré ce moyen de régner. Le *proscripteur* est le vil serviteur du maître, qui ploie l'échine pour aplanir le chemin et éviter les cahots dangereux au char du tyran.

La « Dictature du Proletariat » elle-même ne se dispense pas, sans doute, de se servir du *proscripteur*, aussi nécessaire qu'odieux, pour assurer sa sécurité. Le régime autoritaire, quel qu'il soit, conduit à l'arbitraire, à l'injustice, à la violence !

Donc, en tous pays, sous régime autoritaire, ceux qui ne pensent pas conformément aux volontés des chefs d'État risquent de tomber sous les coups du *proscripteur*. Bien entendu, le

proscripteur comme le *policier* s'acharnent tout particulièrement après les hommes d'idées avancées, sur les apôtres de la liberté ou de l'émancipation des individus et des peuples. Le *proscripteur* est toujours prêt à sévir.

Accueil

PROSCRIPTION n. f.

Au temps de l'Antiquité romaine, c'était la mise hors la loi. C'était aussi la condamnation à mort sans forme judiciaire. Ce genre de *proscription* n'est pas à confondre avec la *proscription des biens*, consistant dans le partage ou la vente des biens d'un débiteur en fuite, au profit de ses créanciers. Mais l'on peut croire qu'une mesure de proscription contre une personne entraînait aussi la proscription de ce qu'elle possédait, sinon chaque fois, du moins très souvent, surtout quand ces mesures de violences prises contre les personnes consistaient en un bannissement illégal émanant d'un gouvernement de ses adversaires politiques en période de troubles civils, ou par des autorités militaires en temps de guerre. Ce qui a fait dire à Émile de Girardin que « toutes les lois de proscription sont des lois essentiellement révolutionnaires ».

C'est du *Dictionnaire Larousse* que j'extrais ce qui précède ainsi que ce qui suit.

« Encycl. — Depuis l'Antiquité, on trouve bien des exemples de sanglantes proscriptions, ayant pour objet de frapper non des coupables, mais des adversaires politiques. À Athènes, la proscription frappa, vers l'an 600 avant notre ère, la puissante famille des Alcéméonides. En 510, Clisthène, chef de cette famille, força Hippias à abdiquer la tyrannie, et se rendit maître d'Athènes ; mais trois ans plus tard, les Alcéméonides furent de nouveau proscrits avec sept cents familles athéniennes. Vers la fin de la guerre du Péloponnèse, les trente tyrans que Lacédémone imposa à Athènes frappèrent de proscription un grand nombre de personnes. La proscription frappait les individus dans leurs biens et dans leur vie, s'ils ne se hâtaient de s'exiler ; et il n'était guère de cité hellénique qui n'eût chez elle les proscrits d'une autre ville. À Rome, on comptait deux sortes de proscription : l'une qui interdisait au proscrit le feu et l'eau jusqu'à une certaine distance de la ville, avec défense à tous de l'accueillir ; l'autre qui autorisait tout individu à tuer le proscrit partout où il le rencontrerait. Des proscriptions en masse suivirent la mort de C. Gracchus. Marius ne prenait pas la peine d'inscrire les noms des proscrits. Il se promenait par les rues après avoir ordonné à ses soldats de tuer ceux à qui il ne rendrait pas le salut. Sylla fit afficher ces fameuses *Tables de proscription*, où parurent jusqu'à deux mille noms à la fois. Il comprit dans ces listes ceux qui avaient reçu et sauvé un proscrit, fût-ce un père ou un fils, et promit deux talents par meurtre. Plus tard, les triumvirs Antoine, Lépide et Octave imitèrent cet exemple. L'habitude de proscrire se conserva sous les empereurs, qui s'en servirent souvent comme d'un moyen de s'enrichir par la

confiscation des dépouilles de leurs victimes. »

Les mêmes mœurs tyranniques se retrouvent au cours des siècles jusqu'à nos jours.

« L'histoire du Moyen Âge offre une interminable série de proscriptions politiques et religieuses. Les hérétiques, les juifs furent souvent proscrits. La lutte des Guelfes et des Gibelins, l'ambition des petits potentats provoquèrent en Italie d'innombrables proscriptions. Plus tard, ce furent les proscriptions des Armagnac sous Charles VI, celle de Guillaume de Nassau et de ses adhérents sous Philippe II, la journée de la Saint-Barthélemy, les dragonnades sous Louis XIV, les lois portées sous la Convention contre les émigrés, les mesures prises par le Directoire après le coup d'État du 18 fructidor, celles prises par Bonaparte après le 18 brumaire. La Restauration proscrit les régicides et la famille Bonaparte. Les transportations qui suivirent les journées de juin 1848 furent de véritables proscriptions, ainsi que les déportations prononcées après le 2 décembre 1851 et après la Commune de 1871. »

Accueil

PROSCRIT n. et adj.

Victime de la *proscription*. Nous y comptons bien des héros.

« Le *proscrit* à son tour peut remplacer l'idole. » (V. Hugo.)

Nous avons vu que le tyran, parfois, devient un proscrit et qu'un proscrit peut devenir tyran.

La proscription étant une arme odieuse de politique autoritaire, on ne peut s'étonner que tous les régimes et tous les gouvernements, en tous pays, en aient usé et abusé. La tyrannie n'a pas de limite, et la Révolution française elle-même a démontré, à sa façon, qu'elle aussi savait proscrire aussi bien que le régime déchu. Dans un livre récent, *Les Derniers terroristes*, l'auteur, M. G. Lenôtre, nous fait assister à l'extraordinaire, à l'invraisemblable odyssée des jacobins arrêtés après l'attentat de la rue Nicaise et déportés à Mahé, la plus grande des îles Seychelles, à 280 lieues de Madagascar, à 416 lieues de la Réunion, à 3 800 lieues de la France. On sait que leur aventure ne prit pas fin à Mahé, mais se prolongea et se divisa en nombreuses et interminables péripéties, toutes plus dramatiques les unes que les autres...

Il est facile de se renseigner sur ce que furent les proscriptions ou déportations à travers les siècles jusqu'à nos jours. Il serait trop long d'en faire ici l'énumération, mais celles de 1851 et de 1871 ne sont pas au-dessous des plus féroces proscriptions de l'Antiquité.

En outre des massacres répressifs de la Commune, les tribunaux de l'*Ordre rétabli* prononcèrent 13 700 condamnations qui ne laissent rien à désirer, comparativement aux condamnations des régimes antérieurs à cette République française que tant de braves gens du peuple avaient rêvée si belle avant son avènement...

D'ailleurs, n'en est-il pas de même aujourd'hui pour la Russie et pour l'Espagne ? Au lendemain d'une révolution – et parfois même durant son accomplissement –, des iniquités par trop flagrantes font naître des protestations si véhémentes, que les protestataires, par la parole, par l'écrit ou par l'action, sont aussitôt victimes de proscriptions dignes d'un tsar de Russie ou d'un roi d'Espagne ! Éternelle malfaisance de l'Autorité, de l'État !

En 1871, la Commune de Paris vaincue, la répression s'acharna, sous le masque de la légalité : ce n'était pas assez des massacres ignobles du peuple, dans les rues de la capitale envahie par l'armée de Versailles ; ce n'était pas assez de 30 000 fusillés, de 42 000 arrestations; il y eut 13 700 personnes condamnées à la déportation, dont la plupart à vie. Leur crime était d'avoir cru à un avenir meilleur, à un régime de justice sociale. Cette vengeance bourgeoise contre le peuple de Paris, qui avait osé poser les jalons d'une société égalitaire assurant le bien-être à tous par le travail affranchi de l'exploitation, n'est-elle pas équivalente aux plus atroces proscriptions des régimes les plus tyranniques et les plus cruels ? Mais les proscriptions n'arrêtent pas l'évolution : elles contribuent à susciter les secousses efficaces que sont les révolutions.

— Georges Yvetot.

Accueil

PROSE n. f.

La prose était, chez les Latins, l'*oratio prosa*, le langage direct, libre, qui n'était pas entravé par des règles comme l'*oratio vincta*, langage de la poésie. De là le nom de *prose* donné au langage ordinaire, celui de la vie courante, et une abusive confusion de la prose avec le langage vulgaire. On a vu ainsi dans la prose la forme roturière du langage, alors que la poésie en était la forme noble, et on a fait du mot *prose* l'adjectif *prosaïque* pour qualifier ce qui est sans âme, sans distinction, froid, terre à terre et même blâmable et méprisable.

Or, la prose n'est pas plus à confondre avec le langage ordinaire que la poésie. Elles sont toutes deux des formes du langage littéraire inventé par l'homme pour donner une expression spéciale à sa pensée, et si la prose n'a pas été à l'origine de ce langage littéraire, comme y a été la poésie, c'est que précisément le langage ordinaire ne lui offrait pas les moyens de cette expression spéciale de la pensée qu'elle a trouvés plus tard. La prose ne le cède en rien comme noblesse à la poésie ; elles peuvent être aussi parfaites ou aussi médiocres l'une que l'autre. D'ailleurs, la véritable poésie peut être autant dans la prose que dans les vers, et elle peut être aussi absente des vers que de la prose. Ce qui est prosaïque n'est pas nécessairement de la prose, et ce qui est noble n'est pas nécessairement en vers. Beaucoup de gens, qui croient faire de la prose lorsqu'ils parlent ou écrivent, seraient étonnés d'apprendre qu'il est aussi difficile de s'exprimer en prose qu'en vers, d'écrire de belle prose que de beaux vers. Le maître de philosophie disant à M. Jourdain qu'il faisait de la prose quand il commandait : « Nicole, apportez-moi mes pantoufles et me donnez mon bonnet de nuit » était un flatteur, et M. Jourdain était moins sot que ceux riant de lui quand il répondait : « Par ma foi, il y a plus de quarante ans que je dis de la prose, sans que j'en susse rien. » Victor Hugo ne faisait pas plus de la prose que de la poésie quand il donnait ses ordres à sa cuisinière ; mais il faisait de la poésie autant lorsqu'il écrivait *Notre-Dame de Paris* en prose que lorsqu'il composait *la Légende des Siècles* en vers.

Si les règles de la prose sont plus libres que celles de la poésie, elle n'en a pas moins son mouvement, son rythme, qu'il ne faut pas confondre avec la rime, et qui, plus qu'elle, est la musique du langage. Ils ne sont pas les mêmes, mais ils sont aussi indispensables à la prose qu'à la

poésie pour l'expression harmonieuse de la pensée. Si la poésie emploie des moyens plus conventionnels que la prose, elle n'exige pas plus d'art pour cela. Si les règles du langage poétique sont moins libres, ou d'apparences moins libres, suivant le système auquel elles se rattachent, elles ne suffisent pas plus à faire de la poésie que la liberté du langage ne suffit à faire de la prose.

Le langage littéraire fut inventé par les hommes pour exprimer tout particulièrement ce dont ils voulurent conserver le souvenir dans leur mémoire. Tant qu'ils ne disposèrent que des moyens de transmission orale, ils usèrent du langage poétique. La prose n'apparut qu'avec l'écriture, lorsque celle-ci permit aux hommes une fixation de leur pensée plus certaine que celle de la mémoire, et que les écrivains furent assurés que leurs œuvres demeureraient avec plus d'exactitude et de durée.

Voici ce qu'a écrit P.-L. Courier sur les dogmes de la prose, dans sa préface d'une traduction nouvelle d'Hérodote : « Hécatee de Milet, le premier, écrivit en prose, ou, selon quelques-uns, Phérécyde, peu antérieur aussi bien l'un que l'autre à Hérodote... Jusque là, on n'avait su faire encore que des vers ; car avant l'usage de l'écriture, pour arranger quelque discours qui se pût retenir et transmettre, il fallut bien s'aider d'un rythme, et clore le sens dans des mesures à peu près réglées, sans quoi, il n'y eût eu moyen de répéter fidèlement même le moindre récit. Tout fut au commencement matière de poésie ; les fables religieuses, les vérités morales, les généalogies des dieux et des héros ; les préceptes de l'agriculture et de l'économie domestique, oracles, sentences, proverbes, contes, se débitaient en vers que chacun citait, ou, pour mieux dire, chantait dans l'occasion aux fêtes, aux assemblées : par là, on se faisait honneur et on passait pour homme instruit. C'était toute la littérature qu'enseignaient les rhapsodes, savants de profession, mais savants sans livres longtemps. Quand l'écriture fut trouvée, plusieurs blâmaient cette invention, non justifiée encore aux yeux de bien des gens ; on la disait propre à ôter l'exercice de la mémoire, et rendre l'esprit paresseux... » Voit-on où on en serait aujourd'hui si les hommes n'avaient eu que leur mémoire pour fixer le souvenir des connaissances qu'ils ont acquises !...

P.-L. Courier a remarqué aussi que « la poésie est l'enfance de l'esprit humain, et les vers l'enfance du style, n'en déplaît à Voltaire et autres contempteurs de ce qu'ils ont osé appeler vile prose ». La remarque est d'autant plus juste concernant Voltaire que celui-ci ne fut jamais un poète. Il mettait une sorte d'affectation aristocratique à écrire en vers et à protester contre les poèmes en prose dans lesquels il voyait des monstres, des « concerts sans instruments » ; mais il serait bien oublié aujourd'hui s'il n'avait eu que les vers de ses pauvres tragédies pour le défendre et si sa prose, celle de ses contes en particulier, ne lui assurait pas toujours une merveilleuse jeunesse. La

prose ne dut pas son développement et son importance à la seule écriture. Les connaissances humaines s'étendant hors du champ des légendes à celui de l'observation et de l'expérimentation, il fallait un langage plus technique, plus scientifique, plus précis que celui de la poésie. « Le monde commençait à raisonner, voulait avec moins d'harmonie un peu plus de sens et de vrai. La poésie épique, c'est-à-dire historique, se tut, et pour toujours, quand la prose se fit entendre, venue en quelque perfection », a dit encore P.-L. Courier, remarquant que les temps mythologiques de la Guerre de Troie étaient passés quand vinrent ceux, plus historiques, de Salamine et des Thermopyles. Personne n'aurait alors écouté Hérodote si son récit avait été en vers d'Homère.

Ce qui montre que la prose littéraire ne pouvait se confondre avec le langage ordinaire, c'est sa longue formation, les difficultés pour les écrivains de se créer un style, une prosodie différents de ceux du vers, en même temps qu'un vocabulaire répondant à tous les besoins nouveaux de l'expression de la pensée. Car tout cela était sous la dépendance directe du progrès de la langue. La poésie se desséchait faute d'un perfectionnement suffisant. Les proses grecque puis latine n'arrivèrent à leur perfection oratoire, celle d'un Démosthène et d'un Cicéron, que lorsque leurs langues furent parfaites. La belle prose ne peut être produite que par une langue parfaitement adaptée à l'expression claire des idées ; elle ne s'accommode pas, comme la poésie, d'une approximation hésitante et abstraite, mais suffisante dans la plupart des cas quand elle est sonore. Aussi n'y eut-il pas véritablement de prose française durant le Moyen Âge. Toute la littérature de ce temps est en vers, traduisant une pensée tumultueuse, incertaine, comblant par les artifices de la versification l'insuffisance d'un langage qui ne trouvait pas tous les mots nécessaires à la pensée. Les plus prosaïques des contes bourgeois, des fabliaux et des farces sont en langage poétique. C'est ainsi qu'après la mort de l'épopée antique, l'histoire redevint épique et fut chantée à la façon d'Homère. Les chansons de Roland, de Charlemagne, de la chevalerie de la Table Ronde, tous les cycles légendaires produits des mythologies celtes, franques, anglo-saxonnes, germaniques, scandinaves, sont les *Iliade* et les *Odyssée* des peuples nouveaux dans l'Europe en formation. Quand il fallut une relation historique plus exacte, plus proche de la vérité des faits, Villehardouin, puis Joinville, Froissart, Commines, firent ce qu'avait fait Hérodote ; ils commencèrent à écrire l'histoire en prose. Mais il fallut arriver à la Renaissance, au temps où la langue fut définitivement formée, pour que la prose atteignît sa maturité, sa sûreté d'expression et prît une véritable beauté plastique et spirituelle ne lui venant pas des formes de la poésie.

Le xvi^e siècle fut le premier grand siècle de la prose française. Si elle a été dépassée depuis par la perfection de la forme, elle ne l'a pas été par la richesse de l'expression, l'exubérance de la vie, la vivacité des sentiments et de l'esprit et l'audace de la pensée. Si elle est devenue moins rude, moins touffue, plus élégante, plus concise, elle n'est pas plus vivante et plus expressive. Les

mêmes constatations valent pour la poésie et pour toute la littérature, tant la perfection littéraire est tributaire de la langue et de la grammaire. Philarète Chasles a fait dater la prose française de Calvin. Son siècle, le xvi^e, fut en même temps celui de Rabelais, La Boétie, Amyot, Montaigne, Estienne, Charron, Monluc, La Noue, Brantôme, Du Thou, tous grands prosateurs d'une époque que clôtura dignement la *Satire Ménippée* et qui fut la plus vivante, la plus ardemment curieuse, passionnée, bruyante, batailleuse, enthousiaste, sensée et insensée, sinon la plus édifiante. Elle laissa l'édification aux théologiens et aux moralistes du xviii^e siècle qui infesteraient à la fois la vie et la littérature, joueraient du mouchoir de Tartufe, mais regarderaient par les trous des serrures pour fournir la police de rapports inquiétants pour la liberté des gens. Dans ce siècle, la prose serait toutefois défendue et bien servie contre les préciosités, puis contre la rhétorique académique pompeuse, artificielle et vide de saine substance, par la précision scientifique de Descartes, la pureté de conscience de d'Aubigné et celle de Pascal, dont *les Provinciales* seraient tenues par Voltaire pour « le premier livre de génie qu'on vit en prose », la recherche du naturel et de la vérité de Balzac, de Retz, de M^{me} de Sévigné, de Molière, de La Rochefoucauld et de Saint Simon, l'humanité jointe à la netteté d'expression de La Bruyère et de Fénelon, la poétique fantaisie de La Fontaine, restaurateur de la vieille « gaieté gauloise », et de Perrault, dont les *Contes* faisaient écrire à Flaubert : « Et dire que tant que les Français vivront, Boileau passera pour un plus grand poète que cet homme-là. »

Rémy de Gourmont tenait le xviii^e siècle pour la grande époque de la prose. Ce siècle a embrassé l'universalité des connaissances humaines avec les Encyclopédistes et tous ceux ayant rompu, plus ou moins, dans les sciences naturelles et morales, avec les formes classiques encombrées de rhétorique et dépourvues d'humanité. La philosophie y donna ses chefs-d'œuvre. La littérature y commença l'évolution qui la conduirait au romantisme, mieux par la prose que par la poésie restée attachée, jusqu'à Chénier, à des poncifs surannés. La prose poétique y prit, chez J.-J. Rousseau, Buffon, Bernardin de Saint-Pierre, les qualités qu'elle aurait chez Chateaubriand, et aussi les défauts qu'exagéreraient leurs disciples ou continuateurs, notamment Lamartine. La prose de Rousseau fut directement inspirée de la musique. Celle-ci eut une influence moindre, pour ne pas dire nulle, sur les romantiques, et on peut certainement attribuer à leur insensibilité musicale le dessèchement de leur prose, marqué déjà dans *Les Martyrs*, de Chateaubriand.

Flaubert était peu enthousiaste de la prose du xviii^e siècle. Il disait à propos de *Grandeur et Décadence des Romains*, de Montesquieu : « Joli langage ! Joli langage, il y a par-ci par-là des phrases qui sont tendues comme des biceps d'athlète ; et quelle profondeur de critique ! Mais je répète encore que jusqu'à nous, jusqu'aux très modernes, on n'avait pas l'idée de l'harmonie soutenue du style ; les *qui*, les *que* enchevêtrés les uns dans les autres reviennent incessamment

dans ces grands écrivains-là ! Ils ne faisaient nulle attention aux assonances, leur style très souvent manque de mouvement et ceux qui ont du mouvement (comme Voltaire) sont secs comme du bois. » Flaubert ne faisait pas moins de réserves sur la prose de la première moitié du ^{xx}^e siècle. Après la lecture de *Graziella*, il écrivait que Lamartine n'avait pas « ce coup d'œil de la vie, cette vue du vrai qui est le seul moyen d'arriver à de grands effets d'émotion » ; et il ajoutait : « Jamais de ces vieilles phrases à muscles savants, cambrés, et dont le talon sonne. J'en conçois pourtant un, moi, un style qui serait beau, que quelqu'un fera quelque jour, dans dix ans ou dans dix siècles, et qui serait rythmé comme le vers, précis comme le langage des sciences, et avec des ondulations, des renflements de violoncelle, des aigrettes de feu. Un style qui nous entrerait dans l'idée comme un coup de stylet, et où notre pensée enfin voyagerait sur des surfaces lisses comme lorsqu'on file dans un canot avec bon vent derrière. La prose est née d'hier, voilà ce qu'il faut se dire. Le vers est la forme par excellence des littératures anciennes. Toutes les combinaisons prosodiques ont été faites, mais celles de la prose : tant s'en faut. » Pour Flaubert, Balzac ne savait pas écrire.

La belle prose a cependant abondé en France, au ^{xix}^e siècle, depuis Chateaubriand jusqu'à Anatole France, et sous les aspects les plus variés. Sébastien Mercier annonçait toute l'importance de cette prose quand il écrivait, au début du siècle : « La prose est à nous, sa marche est libre ; il n'appartient qu'à nous de lui imprimer un caractère plus vivant. Les prosateurs sont nos vrais poètes ; qu'ils osent, et la langue prendra des accents tout nouveaux ; les mots, les syllabes mêmes ne peuvent-ils se placer de manière que leur concours puisse produire l'effet le plus inattendu ? » C'était là une sorte de définition de la prose poétique qui prenait alors la place de la poésie classique desséchée, en attendant le vers romantique, définition que Flaubert corrigerait et compléterait sous l'influence du naturalisme scientifique. Les principaux prosateurs de la première moitié du siècle furent généralement fidèles à la prose poétique : B. Constant, P.-L. Courier, Lamennais, Michelet, Quinet, etc. Proudhon lui-même lui resta attaché, malgré la nature de ses écrits. Il disait : « Quiconque s'est mêlé d'écrire en une langue a dû remarquer que, toutes les fois que le style s'élève, s'épure ou s'harmonise, il tourne tout naturellement au vers. » Avec Stendhal, Flaubert, Taine, la prose se dégagait de la poésie pour atteindre plus de précision technique et tomber souvent, chez leurs continuateurs, dans cette sécheresse que Flaubert reprochait au ^{xviii}^e siècle.

La prose, encore plus que la poésie, a apporté dans la langue française la clarté, la précision, la concision et l'élégance. Plus que les poètes, les prosateurs l'ont défendue contre les conventions arbitraires où, dès la fin du Moyen Âge, la poésie épuisée était tombée avec les « rhétoriciens », et que continuerait la Pléiade puis l'académisme, pour faire régner les règles du « bon goût » ! On eut ainsi la prose académique que la pompeuse emphase, la fausseté sentimentale, l'absence de véritable

humanité rendent boursouflée, maquillée, vide de toute substance. Après Voiture et autres précieux, l'Académie française, dont la solennité macabre épouvante même les croquemorts, a donné le ton de cette rhétorique aussi hypocrite qu'ennuyeuse où, depuis Pléquier, ont excellé tant de raseurs aussi inconnus qu'« immortels » qui se sont succédés dans cet hypogée de la littérature, du bon goût et de la distinction. M. Cousin, qui tint une place avantageuse dans ce monde fossilisé, voyait en Bossuet le plus grand prosateur français. Jugement bien académique et qui montre toute la distinction à faire entre la prose, expression de la pensée, et la rhétorique qui en est le vent. (Voir *Rhétorique*.)

— Edouard Rothen.

Accueil

PROSTITUTION (la) n. f.

Qu'est-ce que la prostitution ? La loi romaine appelait *prostitution* le métier des femmes qui ont choisi de se livrer contre de l'argent à tout venant (le verbe *prostituo* a le sens d'abandonner à tout venant). Le *Dictionnaire de l'Académie* l'explique ainsi : « abandonnement à l'impudicité », ce qui n'est ni clair ni complet. Le *Dictionnaire encyclopédique Larousse* explique : « Métier qui consiste à livrer son corps au plaisir du public pour de l'argent. » Dans son *Histoire universelle de la Prostitution chez tous les peuples du Monde* (1851), Pierre Dufour écrit qu'on doit entendre par prostitution tout trafic obscène du corps humain (à cause du terme *prostitutum*).

Dans *La Prostitution clandestine* (1885), le docteur Martineau : « La prostitution est le commerce du plaisir ; est prostituée publique celle qui ne choisit pas son acheteur ; est prostituée encore, assurément, celle qui le choisit, mais ne l'est pas de la même façon. » Dans *La Prostitution au point de vue de l'hygiène et de l'administration* (1889), le docteur Reuss : « C'est le commerce habituel qu'une femme fait de son corps. — Une prostituée est une femme qui, se tenant à la disposition de tout homme qui la paie, se livre à la première réquisition. » Émile Richard, ancien président du conseil municipal de Paris, dans *La Prostitution à Paris* (1890) : « ... doit seulement être réputée prostituée toute femme qui, publiquement, se livre au premier venu, moyennant rémunération pécuniaire et n'a d'autres moyens d'existence que les relations passagères qu'elle entretient avec un plus ou moins grand nombre d'individus ». Le docteur Commenge, dans *La Prostitution clandestine à Paris* (1904), donne cette définition qui demeure l'une des meilleures : « La prostitution est l'acte par lequel une femme, faisant commerce de son corps, se livre au premier venu, moyennant rémunération, et n'a d'autres moyens d'existence que ceux que lui procurent les relations passagères qu'elle entretient avec un plus ou moins grand nombre d'individus. »

De ces définitions, il résulte que ce qui caractérise la prostitution, c'est d'abord la vénalité ; c'est ensuite, contre argent, de livrer son corps au premier venu ou à tout venant. La racine de tous les mots de la famille « prostituer » est le verbe latin *prosto*, qui signifie « saillir, avoir de la saillie,

s'avancer en dehors » – être rendu public, d'usage commun –, « être vénal, être à vendre, être exposé en vente ».

Quelle fut la première prostituée ? L'espèce humaine apparue, avec ses défauts et ses sublinités, le sexe fort se rendit compte de sa force, et le sexe faible eut compréhension – ou prit conscience – de sa faiblesse. L'homme réduisit en captivité la femme, soit de gré, soit de force, pour la satisfaction de ses appétits charnels. Mais, inopinément, survenait un second mâle auquel plaisait la captive. Les deux hommes se battaient et la femme restait le butin du vainqueur.

À mesure que les hommes « s'humanisaient », c'est-à-dire à mesure qu'ils acquéraient plus de développement cérébral – aux dépens de leur force physique –, leur tactique se modifiait et ils commencèrent à solliciter les êtres de l'autre sexe. La femme, moins fougueuse en règle générale que l'homme, accepta ou refusa d'abord ingénument ses sollicitations ; mais l'homme conçut la ruse de mettre la convoitise de son côté. Le beau fruit qui pendait d'un rameau trop élevé pour que la femme pût le cueillir avec facilité, telle belle pièce, produit de la chasse ou de la pêche, autant de démons tentateurs pour le faible être féminin qui finit par céder, livrer son corps à l'homme en échange de ces aliments appétissants. En cédant, elle le reçut dans ses bras et lui ouvrit le lit de son corps, et tous deux formèrent « la bête à deux dos » chère au poète. Telle fut la première prostituée, la première qui se vendit pour un prix. Or, ceci se produisit certainement parmi les hommes primitifs : la prostitution est donc aussi ancienne que le monde, que l'humanité.

Certains auteurs voient dans l'hospitalité l'origine de la prostitution. Chez les primitifs, la notion de l'hospitalité due au voyageur était si profondément ancrée dans la mentalité humaine qu'elle était devenue un dogme sacré, une loi inviolable. C'est l'une des premières manifestations de la sociabilité humaine, qui devint par la suite une sorte de coutume ressortissant du droit des gens. L'hospitalité voulait que là où il frappait, l'étranger trouvât place au feu et à la table. À l'origine, il dut être considéré comme un parent inespéré. On l'adoptait, tant qu'il demeurait sous le toit de la maison où il était entré, comme l'un des membres de la communauté familiale. Et comme son séjour était censé attirer le bonheur, on voulait que l'hospitalité fût complète, voilà pourquoi il ne restait pas solidaire sur la couche où il se reposait : la femme ou la fille de l'hôte, l'une ou plusieurs des femmes résidant sous le toit qui l'abritait, venaient coucher auprès de lui. Les humains de ce temps-là n'auraient pas compris que l'amour fût exclu des bonnes choses que la coutume prescrivait de présenter au passant. Il n'y avait donc pas besoin de l'ordre du maître de la maison pour que l'hôtesse se prêtât de bonne grâce à l'usage consacré. Il est possible que plus tard, au départ de l'hôte, celui-ci ait remis à sa ou ses compagnes de passage un cadeau qui a pu être un

objet provenant du pays d'où il venait et dont le semblable n'existait pas dans le leur. Ce ne doit être que par la suite que ce présent a pu être considéré comme une rémunération. La prostitution hospitalière qui se pratique actuellement, à titre de coutume, chez certaines tribus classées comme primitives ou demi-civilisées, accuse un calcul qu'ignorait l'hospitalité primitive.

Plus tard, les hommes, ayant divinisé les instincts, divinisèrent l'amour. L'amour physique, plus ou moins romantique, mais toujours instinctif, eut sa déesse spéciale, Vénus, qui reçut divers surnoms ou appellations, suivant les peuples qui l'adoraient et les motifs qui lui faisaient rendre un culte... On la donnait comme fille de Jupiter, née de l'écume et de la mer, sur les côtes de Chypre. L'amour physique eut aussi pour dieu Adonis, l'Adonaï des Israélites, l'un des nombreux amants qu'on attribua à Vénus. On les adorait tous deux en Phénicie sous le nom d'Astarté, divinité hermaphrodite, dont les statues réunissaient les deux sexes. Les peuples naissants se prévalurent de l'adoration qu'ils portaient à la fille de Jupiter pour augmenter leur population et leurs richesses. À cet effet, ils élevaient des temples à la déesse, lui assignaient de très belles prêtresses qui étaient dans l'obligation de se sacrifier à Vénus, c'est-à-dire de se livrer aux étrangers qui visitaient les bois sacrés et faisaient des dons pour l'entretien du culte de la déesse ; c'est ce qu'on appelait la « prostitution sacrée ». De cette manière, les navigateurs, marchands ou tout simplement libertins, trouvaient le plaisir qu'ils cherchaient dans ces bois sacrés, sans avoir besoin d'aller mendier ailleurs les faveurs féminines.

Nous ne mentionnerons qu'en passant les jardins suspendus de Babylone et le culte qu'on y rendait à Melitta – autre nom de Vénus –, où il était de notoriété que, selon une loi du roi chasseur Nemrod, fondateur de cette reine de l'Euphrate, toutes les femmes étaient obligées de se prostituer au moins une fois dans leur vie sur les autels de la déesse ; ce qui fut cause de l'agrandissement de la ville – l'Arménie avec son culte d'Anaïtis, dans les bois sacrés de laquelle seuls les étrangers pouvaient pénétrer, et où ils rencontraient de belles prêtresses, de jeunes et séduisants prêtres, les uns et les autres tous prêts à sacrifier avec leurs visiteurs sur les autels de la déesse. De même que les hommes créèrent le culte de Vénus, les femmes imaginèrent celui d'Adonis, qui se transforma plus tard en celui de Priape – ou culte de l'organe sexuel mâle. En Phénicie, donc, ces deux cultes se réunirent en un seul, dont les pratiquants et les pratiquantes se livraient aux délices charnelles sous toutes les formes concevables – en l'honneur duquel on sacrifiait à toute heure, dans les bois comme dans les maisons particulières, où les pères et les maris prélevaient le prix des sacrifices. Chypre, où on adorait Vénus – la « fille de l'île » –, sous autant de noms qu'en des points différents il lui était élevé de temples, une vingtaine, dont les deux principaux étaient érigés à Paphos et à Améthonte, où la prostitution sacrée atteignait une ampleur inconnue ailleurs ; Chypre, où les femmes consacrées au service de la déesse se promenaient sur les rives de la mer, attirant, telle une

nuée de sirènes, par leurs chants, leur beauté, leur luxure, les marins, qui finissaient par laisser leur sang et leur or au profit de l'île. Les femmes de la Lydie (Asie Mineure) se livraient à une prostitution qui ne connaissait point d'entraves pour se procurer une dot qu'elles apportaient à leurs maris. Par contre, dans le pays des Amazones, sur les frontières de la Perse, les femmes qui se consacraient à Artémis (autre appellation de Vénus) le faisaient avec désintéressement, par pur mysticisme, pour se consoler de leur continence habituelle.

De l'Asie Mineure, la prostitution se répandit rapidement chez les Perses, les Mèdes, les Parthes ; en même temps que la musique et la danse, accompagnement obligé des « Fêtes de Vénus » que Macrobe et le rhéteur Athenaeus nous dépeignent comme des orgies où, sans souci de leurs parents, maris ou progéniture, les femmes se livraient à leurs appétits sexuels. Tout cela se faisait au son de la lyre, du tambourin, de la flûte, de la harpe. Faisant grand, les rois de Perse entretenaient jusqu'à mille concubines danseuses. Après la victoire d'Arbelles, Alexandre le Grand en trouva 329 dans la suite de Darius.

En Égypte, la prostitution et le libertinage trouvèrent à se déployer amplement. Outre la prostitution sacrée et la prostitution hospitalière, voici qu'apparaît officiellement la prostitution légale ou réglementée : en effet, à l'époque de Ramsès I^{er}, sa fille se prostitue dans les lupanars publics pour découvrir le voleur des biens dérobés à son père ; cette même fille de Chéops se prostitua afin de trouver les ressources nécessaires pour que s'achevât la grande pyramide (?). La tradition raconte que, comme cadeau, elle exigeait de ses amants une pierre ou la somme la représentant ; c'est de la masse de ces pierres que se compose la pyramide du milieu. Comme le nombre en est « incalculable » (?), cela donne une idée de la quantité de fois que la fille du Pharaon dut vendre son corps. La tradition attribue à une autre prostituée fameuse l'érection de la troisième pyramide, celle de Mykérinos. Mais la chronologie paraît démentir cette attribution (?).

Non loin de l'Égypte, dans la partie de l'Afrique où l'on bâtit Carthage, on trouvait également un grand nombre de prostituées ; témoin ce lieu appelé « Sicca Veneria », où on avait élevé un temple somptueux à Vénus, dans lequel les jeunes Carthagoises des environs allaient se livrer religieusement aux étrangers ; elles réservaient au temple une partie des libéralités qu'elles recevaient, et le reste servait à les marier avantageusement. Là aussi, on rendait un culte à Adonis, cet amant passionné de Vénus que dévora un « sanglier furieux », allusion à l'épuisement qui suit chez le mâle l'accomplissement du coït. Dans les fêtes célébrées pour commémorer ce mystère, ou symbole, les prêtresses se flagellaient les unes les autres pour venger les Adonis victimes de la défaillance qui succède à l'acte d'amour.

En Grèce, et spécialement à Athènes, on distinguait toutes sortes de prostituées : au plus bas de l'échelle, les *dictériades* qui représentaient le prolétariat de la prostitution. Solon, le législateur de la Grèce et l'un des Sept Sages, avait acheté des femmes en dehors de son pays et en avait peuplé des maisons de prostitution appelées *dictérions* (sans doute en souvenir de Pasiphaé, la femme de Minos, qui habitait Dictae, en Crète). D'abord établies au Pirée, le port d'Athènes, puis répandues ensuite au port de Phalère, au bourg de Sciron et dans les alentours d'Athènes. Le *dicterion* était inviolable et on ne pouvait s'y rendre sous aucun prétexte que celui pour lequel il avait été institué. C'était un lieu d'asile absolu : le père n'y pouvait aller relancer son fils, la femme son mari, le créancier son débiteur. La loi autorisait le maître du lieu – le *Pornobosceion* – à s'opposer par tous les moyens aux intrusions étrangères. Bien que payant redevance à l'État (le 4^e jour de chaque mois, les prostituées de profession exerçaient leur industrie exclusivement au profit du culte de Vénus) – ce qui permit à Solon d'ériger un temple à la « Vénus publique » –, elles étaient tenues à peu près hors du droit commun. Elles ne pouvaient entrer dans les temples, sauf ceux consacrés à Vénus, dont il leur était même permis de devenir les prêtresses. Elles ne pouvaient pas non plus figurer dans les solennités publiques, prendre place à côté des matrones, qui acceptaient cependant la présence des *hétaïres*. Les enfants des *dictériades* ne pouvaient être citoyens.

Les *aulétrides* étaient mieux considérées, vivaient libres et se déplaçaient comme bon leur semblait. Ces « joueuses de flûte » se louaient pour jouer de leur instrument favori, chanter et danser. On les employait parfois à la « prostitution politique », fort utilisée également dans les temps modernes. Pour considérées que furent les *hétaïres*, la loi leur défendait d'avoir des esclaves, et même des servantes à gages. Cette loi très sévère privait la femme libre qui se plaçait chez une courtisane de sa qualité de citoyenne ; non seulement elle était confisquée comme esclave au profit de la République, mais par le fait de son service chez une courtisane, elle était classée comme prostituée, et déclarée propre à être employée dans les *dictérions*. À vrai dire, ces prescriptions ne furent jamais suivies. Jamais les *hétaïres* ne manquèrent d'esclaves ou de servantes ; pas même les *dictériades*. Cette loi servait surtout aux avocats qui plaidaient contre les courtisanes. C'est parmi les *hétaïres* que se trouvèrent les grandes courtisanes qui ont laissé un nom dans l'histoire: les Aspasia, les Sapho, les Phryné, les « philosophes ». À Corinthe, chaque maison était un véritable lupanar. Strabon raconte que les dames honorables de la ville se rendaient sur la plage, y prenaient place et attendaient patiemment l'arrivée des marins étrangers. Cela n'empêchait pas que les professionnelles fussent très nombreuses, et il y avait même des écoles à leur usage.

Les courtisanes romaines ne furent pas aussi « fameuses » que celles de la Grèce. Cela tient à la psychologie différente des deux peuples. On compte peut-être à Rome un plus grand nombre de prostituées historiques ou connues qu'en Grèce, mais cela provient du nombre élevé d'artistes et de poètes qui voulurent les immortaliser, et non pas du mérite intrinsèque des privilégiées. Les Grecs étaient plus artistes, plus imaginatifs, doués d'un goût plus délicat que les Romains. Ils ne jouissaient pas uniquement par les sens ; la cérébralité jouait un grand rôle dans leurs plaisirs. Ils ne demandaient pas uniquement à la femme de satisfaire leurs passions ; ils attendaient d'elle qu'elle ornât, qu'elle agrémentât d'esthétique le don qu'elle faisait de sa personne. C'était dans la mesure où elles étaient intelligentes, artistes, etc., que les courtisanes prenaient de l'importance. Sapho, Aspasia, Phryné, etc., étaient sans contredit des femmes belles et lascives ; elles eurent des rivales aussi belles, aussi lascives qu'elles pouvaient l'être ; mais, faute de talent, de dons intellectuels, ces dernières ne purent jamais leur porter om-brage.

Une courtisane célèbre par la beauté de sa taille est enceinte : voilà un beau modèle perdu ; le peuple est dans la désolation. On appelle Hippocrate pour la faire avorter : il la fait tomber, elle avorte. Athènes est dans la joie, le modèle de Vénus est sauvé. Voilà l'esprit grec ! Les Romains étaient plus grossiers, plus sensuels, mais aussi plus positifs. Le rôle de la femme était de se montrer talentueuse et passionnée « au lit ». Son influence ne dépassait pas le *cubiculum* : la chambre à coucher, ou le *triclinium* : la salle à manger. Aspasia exerça une influence décisive sur la politique athénienne. Quelle que fût son intelligence, jamais une matrone romaine n'exerça une influence réelle sur les affaires de l'État.

Rome comptait un très grand nombre de prostituées. On divisait les courtisanes en deux grandes classes qui répondent à nos catégories actuelles : femmes publiques et femmes entretenues : prolétariat et aristocratie de la prostitution. Chacune de ces classes se subdivisait en une multitude de sous-classes selon le rang social, leurs prétentions, le quartier où elles habitaient. La description de ces sous-classes serait fastidieuse. Il suffira de dire que de l'épouse et mère de l'empereur à la pierreuse de dernier rang, chacune recevait une dénomination spéciale. On voit combien était dépassé en réalité le chiffre des prostituées immatriculées, des 35 000 courtisanes de haut et de bas étage qui payaient aux édiles la *vectigal* ou *licentia stupri*, portaient la *togata*, la tunique courte, et coiffaient la *mitra*, la mitre, sorte de bonnet phrygien avec des mentonnières.

L'avènement du christianisme ne supprima pas la prostitution, loin de là. Au xv^e siècle, Paris comptait cinq ou six mille femmes vouées à la prostitution. Dans une lettre datée de la capitale, le poète italien Antoine Artesani écrivait : « J'y ai vu avec admiration une quantité

innombrable de filles extrêmement belles ! Leurs manières étaient si gracieuses, si lascives, qu'elles auraient enflammé le sage Nestor et le vieux Priam. »

D'une façon générale, on peut dire qu'au Moyen Âge, les régions du Nord montraient plus d'indulgence pour la prostitution que celles du Midi. Somme toute, dans le Nord, elle ne connaissait guère comme limites que des règlements bénins et sans cesse tournés. Dans le Languedoc, il existait une organisation de la débauche publique plus régulière que celle de Paris. Les foires de Beaucaire attirant beaucoup de monde, la ville possédait une « ribauderie » dont la durée était celle de la foire. Cet endroit était placé sous l'autorité d'une gouvernante appelée *abbesse*. Elle ne pouvait accorder l'hospitalité pour plus d'une nuit aux passants qui voulaient loger dans son auberge. Avignon avait un statut spécial qu'avait élaboré la reine Jeanne de Naples. Dans les provinces centrales, on laissait aussi le champ libre à la prostitution : elle devait seulement, dans chaque endroit, payer des redevances féodales et se conformer aux usages.

À son retour de Palestine, Louis IX avait voulu détruire la prostitution par sa célèbre ordonnance de décembre 1254, où l'on trouve un article prononçant la suppression des lieux de débauche et le bannissement des professionnelles. Non seulement cette ordonnance ne fut jamais exécutée à la lettre, mais, deux ans plus tard, le « saint » roi était obligé de revenir sur son ordonnance et de se montrer tolérant pour la prostitution.

Les armées du Moyen Âge étaient toujours suivies d'une multitude de femmes. Le chroniqueur Geoffroy, moine de Vigeois, estime à 1 500 le nombre des concubines qui suivaient le roi de France, en 1180. Le nombre des filles folles de leurs corps enrôlées sous les drapeaux des capitaines de ce temps-là augmentait ou diminuait, en raison des succès ou des revers subis au cours de l'expédition. Mieux les armées étaient campées, approvisionnées, payées, plus elles comptaient de femmes à leur suite. Charles le Téméraire emmènera en Suisse deux armées, l'une d'hommes, l'autre de femmes ; après la défaite que subit à Granson l'orgueilleux duc de Bourgogne, les Suisses laissèrent courir les malheureuses qui suivaient. Louis IX avait eu fort à faire contre les croisés qui s'étaient mis à imiter les musulmans et entretenaient de véritables harems remplis d'esclaves achetées dans les bazars de l'Orient. Ses efforts pour rétablir de « bonnes mœurs » dans les camps n'eurent pas plus de succès que ses ordonnances contre la prostitution.

Les écrivains hostiles à la papauté ont toujours affirmé que la Rome papale était le centre de la démoralisation moyen-âgeuse. Deux ou trois extraits tirés des écrits des écrivains catholiques

eux-mêmes montrent qu'ils n'ont pas exagéré : « De capitale du royaume du Christ – écrit le jésuite Madeu –, ses mœurs l'avaient transformée en royaume de la concupiscence, en siège des plaisirs immondes, en patrie des prostituées, où les ministres du sanctuaire bondissaient de l'autel dans les lits du déshonneur, où l'on faussait les balances de la justice sur les injonctions de l'empire de la fornication, où les clés de ses trésors et de ses grâces se trouvaient aux mains des adultères, où les proxénètes les plus infâmes étaient les confidentes de ses prélats et de ses princes ecclésiastiques. »

« Ville où les prostituées sont comme des matrones – rapportaient au pape Paul III ceux qu'il avait chargés d'une enquête – qui suivent en plein jour les nobles, familiers des cardinaux et du clergé. »

« Pourrais-je passer sous silence la multitude des prostituées et le troupeau de jeunes garçons... et le sacerdoce alternativement acheté et vendu ? Le peuple ignorant et scandalisé des mauvais exemples que, sans cesse et de tous côtés, il a sous les yeux, abandonne toute espèce de culte et redoute même jusqu'à la piété. » (Pic de la Mirandole devant le concile œcuménique de Latran.) (Nous citons d'après une version espagnole.)

« D'où vient le libertinage des jeunes filles et des jeunes gens, sinon que celles-là sont séduites par les procureuses, par leurs amies, par les ecclésiastiques qui fréquentent la maison. » (Olivier Maillard, *sermon dominical*, dom. 3, serm. 6, fol. 14.) « Les gens d'église qui vivent dans le désordre et le sacrilège, la simonie et le concubinage, mangent avec les courtisanes la rente de l'Église destinée au soulagement des pauvres et livrent à des femmes publiques les biens du Crucifié. » (serm. de S.S. Felipe y Santiago, fol. 577, y de S. Trinidad, fol. 74.) « Une des plus grandes injures de ces temps-ci, c'est de jeter à la face de quelqu'un la faute de son père ou de sa mère, en le traitant de fils de curé. » (Dom. 4, *Cuadrag...*, fol. 105.)

Tant que dura le pouvoir temporel des papes, la prostitution paya une redevance au Saint-Siège. Si, dans certains diocèses, les grands vicaires recevaient la permission de commettre l'adultère pendant l'espace d'une année ; si, dans d'autres, on pouvait acheter le droit de fornicuer impunément pendant tout le cours de sa vie ; si l'acheteur en était quitte en payant chaque année à l'official une quarte de vin (*Dulaure*), c'est parce que l'officialité trouvait dans les *Décrétales* des papes le pouvoir qu'elle s'arrogeait sur le « péché d'impureté ». « Tout est commun entre nous – disait le canon –, même les femmes. » Le pape Sixte IV revêtit de sa signature une requête où on lui demandait la permission de commettre le péché de luxure pendant les mois caniculaires. Lorsque de Rome le Saint-Siège fut transféré à Avignon, il y amena un dérèglement de mœurs inouï, ce qui fera dire à Pétrarque (qui résidait à Avignon vers 1326) : « Dans Rome la Grande, il n'y avait que deux courtiers de débauche ; il y en a onze dans la petite ville d'Avignon. »

En général, l'idée courante du Moyen Âge était de se résigner à la prostitution, mais de la parquer dans un quartier, une rue dont les « ribaudes » ne pouvaient sortir, sous peine d'un châtiment plus ou moins grave. On eut donc recours au port d'un costume spécial ou à la défense d'user de certains atours réservés aux « honnestes dames ». Du temps de saint Louis, où les prostituées ne pouvaient porter de « ceintures dorées », elles ne pouvaient pas se montrer en public sans porter une aiguillette sur l'épaule. Sous Charles VI, en 1415, une ordonnance du prévôt leur défendra de porter de l'or ou de l'argent sur leurs robes et leurs chaperons, de les décorer de boutons dorées, de se vêtir d'habits fourrés de gris, d'or ou d'écureuil ou autres « fourrures honnêtes », d'orner leurs souliers de boucles d'argent. En 1420, le prévôt revient à la charge : point de robes à collets renversés, à queue traînante. Tout cela à Paris. À Marseille, les femmes publiques ne pouvaient porter de robes écarlates.

Ces prescriptions vestimentaires et autres, les ribaudes finissaient toujours par les enfreindre, par les tourner. C'est alors qu'intervenaient les sanctions. On les « flambait », c'est-à-dire qu'au moyen d'une torche ardente on leur brûlait tout ce qu'elles avaient de poils sur le corps. On les fustigeait, on les « exposait » au grand plaisir des passants. À Bordeaux, on leur « baillait la cale », c'est-à-dire qu'on renfermait la patiente dans une cage de fer que l'on plongeait dans le fleuve et qu'on ne retirait pas toujours avant que l'asphyxie fût complète. À Toulouse, on leur infligeait l'*accabusade* : on menait la délinquante à l'hôtel de ville, l'exécuteur lui liait les mains, la coiffait d'un bonnet en forme de pain de sucre, orné de plumes, lui accrochait sur le dos un écriteau où était décrite l'infraction dont elle était coupable ; on la conduisait sur un rocher situé au milieu de la Garonne ; là on l'enfermait dans une cage de fer qu'on plongeait par trois fois dans le fleuve ; on la transportait, demi mourante, au « quartier de force » de l'hôpital où elle finissait le reste de ses jours !

Mais c'est surtout sur les entremetteuses, sur les maquereelles, que s'appesantissait la rigueur de la justice. Fustigation, pilori, promenade à dos d'âne ou de cheval à travers la ville, prison, exil, rien ne leur était épargné. Dans certains lieux (à Rennes, par exemple), on les marquait au fer rouge d'un *M* ou d'un *P* au front, aux bras ou aux fesses.

À l'époque de la Renaissance, les mœurs sont aussi relâchées qu'au Moyen Âge ; mais comme aux beaux temps du paganisme, davantage parmi les classes dirigeantes que parmi les classes dirigées. La « galanterie » est raffinement de gentilshommes où n'ont que voir les taillables et corvéables à merci, qui restent sous le joug moral du prêtre. Le tiers-état fera montre de vertus qui lui sont particulières, et les mœurs seront parmi ses membres beaucoup moins libres que dans la

noblesse et, même, selon les époques, que dans une certaine partie du clergé. Rome, la seconde Rome, est alors dans tout son éclat de capitale esthétique et spirituelle du monde. Dans ses murs brillent les courtisanes à la mode athénienne, telle la belle Imperia, dans les salons desquelles se réunissent artistes, littérateurs, savants, tous les hommes d'esprit ou de génie du temps. On se dirait à Corinthe ou à l'ombre du Parthénon. Une certaine Galiana ayant été emmenée par quelques-uns de ses admirateurs de Rome à Viterbe, les Romains ne se résignèrent pas à la perte d'un tel trésor ; ils mirent le siège devant la « ville aux belles femmes et aux belles fontaines » et ramenèrent Galiana.

La Réforme restreignit la prostitution en Allemagne, à titre de réaction contre le laisser-aller des mœurs papistes. La plupart des maisons de prostitution allemandes étaient gérées par le bourreau de la ville, dont elles constituaient le revenu le plus important. La tâche lui incombait de tenir en bride, de protéger, de régenter les femmes publiques. Il remplissait le rôle que jouait en France le *roi des Ribauds*, office supprimé sous François I^{er}. Il devait veiller à ce qu'aucune fille ne fût retenue dans une maison close contre son gré, à ce que des femmes mariées ou des filles natives de la ville n'y fussent pas admises. Les mœurs acceptaient pourtant que, pour payer les dettes du mari ou des parents, une femme ou une fille fût louée ou engagée dans une maison de prostitution pour un temps donné. Tout ce qui était exigé alors, c'était le consentement de la personne ainsi mise en gages. Mais que d'ordonnances, de restrictions variant selon les municipalités ! On cite l'ordonnance du conseil d'Ulm qui, trouvant que dans les maisons de prostitution il y avait assez de vice toléré, ne voulait pas laisser les pensionnaires dans l'oisiveté. Quotidiennement, elles devaient filer, chacune, deux écheveaux de filasse, sous peine de payer trois hellers d'amende pour tout écheveau non filé. Toutes ces restrictions n'empêchaient pas la prostitution de prendre plus d'essor. En 1490, Strasbourg comptait cinquante-sept maisons publiques. À Lucerne, pour une population masculine de 4 000 personnes, on dénombrait, en 1529, 300 filles de joie.

Couronnements, mariages princiers, diètes, conciles, tournois, foires, toute fête, toute solennité était occasion à prostitution. Le Reichstag de Francfort, en 1394, avait attiré 800 femmes publiques, sinon davantage, en plus des prostituées habituelles. Et tous ceux qui exerçaient autorité tiraient profit de la prostitution : dignitaires ecclésiastiques, cloîtres, princes, seigneurs et municipalités.

La Réforme, avons-nous dit, réagit contre la prostitution autorisée. À Regensburg, Ulm, Breslau, Nuremberg, Augsbourg, Landshut, les bordels furent fermés. La syphilis, d'ailleurs, faisait désertir ceux qui restaient ouverts... Tout cela n'empêchait pas Luther et Melancton d'autoriser le

landgrave de Hesse à être bigame, « vu son tempérament particulier ».

Comme la Renaissance battait son plein, un fléau apparut, déjà nommé : la syphilis, qui changea en hurlements de désespoir les chants de triomphe qu'avait fait éclater l'avènement de l'humanisme. Prétendre que ce furent les marins de Christophe Colomb qui, à leur retour d'Amérique, en même temps que la découverte d'un nouveau monde, ramenèrent la syphilis est une absurdité. On a retrouvé des traces d'ulcérations syphilitiques sur des squelettes préhistoriques, et il est avéré que, de tous temps, la syphilis sévissait en Orient à l'état endémique. Il semble que les médecins aient commencé à l'examiner avec soin à la fin du xv^e siècle. Peut-être est-ce parce qu'elle ne s'était pas manifestée jusqu'alors sous une forme aiguë que la Faculté ne l'avait pas isolée, ou l'avait confondue avec la lèpre ?

Les lupanars étaient des foyers d'infection. Sous le règne de Charles IX, les autorités décrétèrent d'exécuter l'ordonnance de saint Louis, dont nous avons parlé en son temps, qui abolissait la prostitution légale et qu'on n'avait jamais osé appliquer. En général, on jugea l'ordonnance inapplicable à Paris. Plusieurs prescriptions furent cependant rigoureusement observées. Par exemple, les locataires d'une maison avaient le droit de forcer leur propriétaire à résilier le bail qu'il avait passé avec une « femme dissolue ». Plus encore : un locataire de « bonne vie et mœurs » qui demeurait dans une maison appartenant à une femme de « mauvaise vie » n'avait qu'à la dénoncer comme telle. Si une simple information judiciaire prouvait que sa dénonciation était exacte, la propriétaire était obligée de déloger. On ne put cependant fermer toutes les maisons de prostitution ; quelques-unes prouvèrent qu'elles avaient été en quelque sorte autorisées par saint Louis. Celles que le prévôt de Paris laissa subsister perdirent tous les droits qu'elles tenaient de l'ordonnance de saint Louis. Leur existence devint provisoire. C'est depuis cette époque qu'on appliqua aux lieux de débauche vénale le surnom qui est resté en vigueur : *maisons de tolérance*.

En perdant le droit d'exercer légalement son métier selon tarif fixe et redevances déterminées, la femme « commune » avait acquis, en revanche, la liberté de régler par elle-même les conditions de son industrie, qu'elle exerçait désormais en cachette. L'édit de Charles IX émancipa donc, économiquement parlant, la prostituée de métier.

Charles IX et Michel de l'Hôpital, son chancelier, avaient été si contents des applaudissements qui avaient accueilli leur édit qu'ils voulurent réformer les mœurs à coups

d'ordonnances. Les lieux de débauche relégués hors de l'enceinte de la capitale, il restait à expulser les prostituées de la cour et des armées. Un nouvel édit, en date du 6 août 1570, prescrit à toutes les filles de joie et femmes publiques de déloger dans les vingt-quatre heures de « *nostre diste cour, dans le dist temps, sous peine de fouet de marque* ». La prostitution, naturellement, ne tarda pas à reparaître. À partir d'Henri III, sont à la mode les courtisanes qui se modèlent sur leurs ancêtres du temps de Périclès : les Louise Labé, les Marion de Lorme, les Ninon de Lenclos (autour de laquelle se presseront les plus illustres hommes du siècle). Sous Louis XIV, les favorites seront des reines officieuses. Sous Louis XV, tout se fera par elles. Le reste de l'Europe imitera la France.

La Révolution met un frein à la prostitution (les prostituées passant pour favorables à l'Ancien Régime). Après Thermidor, elle reparut et fut plus en vogue que jamais. Alors que, sur une population de 600 000 habitants, on comptait à Paris, en 1770, 20 000 prostituées ; vers 1800, il y en avait 30 000. En juin 1799, le commissaire Dupin se plaint au ministre de l'Intérieur : « La dépravation des mœurs – écrit-il en son style administratif – est extrême et la génération actuelle est dans un grand désordre, dont les suites malheureuses sont incalculables pour la génération future : l'amour sodomite et l'amour saphique sont aussi effrontés que la prostitution et font des progrès déplorable. »

Depuis, la prostitution n'a fait que croître ; et si la maison close – le bordel – tend à disparaître de nos grandes cités, la *maison de rendez-vous*, par contre, pullule, et la prostitution clandestine s'affirme de plus en plus. En 1870, il y avait quelque 8 700 filles publiques inscrites sur les registres de la police de Paris. En 1925, il s'en trouvait 7 000 et on comptait 200 maisons de tolérance. On évalue au décuple le nombre des prostituées clandestines, non compris bien entendu les entretenues et les demi entretenues.

Depuis 1875, pour fixer une date, une bataille s'est engagée sur la question de la prostitution considérée comme un délit. Si la prostitution est considérée comme un délit, c'est-à-dire si on ne reconnaît pas à la personne humaine le droit de se prostituer, si on n'admet pas que la location des organes sexuels relève uniquement de la conscience, la police des mœurs se comprend. On accepte du même coup la réglementation de la prostitution, privilège de l'État, gardien de la morale publique.

Mais ce privilège, l'État ne peut l'exercer que grâce à des délégués, à une police spéciale, que sa spécialité même mène à des abus ; d'abord celui de l'arbitraire. La prostitution est plus ou moins tolérée selon les gouvernements, selon les chefs de ces gouvernements, selon les fonctionnaires qu'ils délèguent à l'administration de la police, selon les agents et sous-agents que

nomment les fonctionnaires.

Cette tolérance est accompagnée de toutes sortes de tracasseries qui placent en vérité les femmes qui y sont soumises « hors du droit commun ». C'est ainsi qu'elles sont obligées de se faire inscrire à la police, de se faire visiter par un médecin (la visite date du 1^{er} Empire) appointé par celle-ci. Immatriculées, elles ne peuvent que très difficilement sortir de la situation sociale où elles ont été parquées. Il leur suffit de s'être prostituées quelque temps, pour être pratiquement considérées comme exerçant cette profession pendant tout le reste de leur vie. En France, une femme, surprise à se prostituer pour la troisième fois, est immatriculée de force, contrainte à la visite médicale régulière et à toutes les autres obligations dont le commerce de la prostitution est susceptible.

Nous avons fait, ci-dessus, allusion aux tracasseries dont la prostituée est l'objet ; la mesquinerie de ces tracasseries est absurde, et la décrire nous entraînerait trop loin. Dans telle ville, les prostituées peuvent racoler dans la rue ; dans telle autre, elles ne le peuvent pas. Dans certaines, elles peuvent exercer n'importe où leur commerce ; dans telle autre localité, des rues spéciales leur sont assignées. Dans les agglomérations où elles peuvent racoler dans les rues, on concède à chacune d'elle une rue et parfois même une portion de rue. Malheur à celle qu'on rencontre sur le trottoir où il est interdit de faire de la réclame pour leur commerce ! Une condamnation lui est infligée par un fonctionnaire devant lequel elle comparaît sans pouvoir même être assistée d'un défenseur... Il a fallu la croix et la bannière pour obtenir que les délits relatifs au métier de prostituée fussent soumis au tribunal de simple police où l'on peut se faire assister d'un défenseur. « L'autorité délivre patente aux filles, mais grevée de tant d'obligations restrictives qu'elle en devient caduque. Songez que ces demoiselles ne peuvent se montrer ni dans les rues obscures, ni dans les rues éclairées, ni dans les endroits déserts, ni dans les endroits passagers, et qu'il leur est fait défense d'exercer leur métier à domicile, tandis qu'il est interdit aux logeurs de les recevoir. C'est les tenir en perpétuel état de contravention, autrement dit de servitude. » (E. Reynaud, ancien commissaire de police, *Mercure de France*, 15 mai 1928.)

À certains jours, des rafles ont lieu, où, sous l'inculpation de racolage sur la voie publique, toutes ces femmes sont arrêtées et emprisonnées. On ne sait pas pourquoi on immatricule des commerçantes si ce n'est pas pour les laisser exercer leur métier, ni pourquoi ce qui était permis la nuit dernière ne l'est pas cette nuit-ci. Tout ce qu'on sait – dans une grande ville comme Paris, par exemple –, c'est qu'un peu avant telle grande exposition de blanc d'un grand magasin, on a vu la prison de Saint-Lazare se remplir à la suite de rafles de prostituées, munies ou non de cartes. Par

une coïncidence curieuse, ce grand magasin faisait exécuter, en prison, juste à ce moment, des travaux de lingerie à des prix que des femmes du métier n'auraient jamais acceptés.

Et nous n'effleurerons que pour mémoire le chapitre des arrestations « erronées ». N'importe quel agent des mœurs peut appréhender une femme qui s'arrête à causer dans la rue à quelqu'un de l'autre sexe. Il peut affirmer qu'il l'a vue « racoler sur la voie publique », et on a vu des ouvrières et des employées, obligatoirement inscrites sur les registres de la Préfecture de police, sans s'être jamais prostituées. Mais tout cela n'est que le hors-d'œuvre. L'examen des différents systèmes de réglementation de la prostitution montre que c'est aux dépens uniquement du sexe féminin que la répression s'exerce. Et non seulement cela, mais que c'est la femme seule qui est rendue responsable de la contamination vénérienne. Au client qui cherche la commerçante, on ne demande rien. Il peut l'infecter, il n'encourt aucune poursuite. La réglementation de la police des mœurs consacre, de la façon la plus cynique, le système de la double morale, ou plutôt de la double moralité. La vente du plaisir sexuel est considérée comme un délit quant à la vendeuse, mais non quant à l'acheteur. On arrêtera la femme qui racole dans la rue, mais on ne dira rien à l'homme qui se sera adressé à elle le premier. Il est évident que cette paradoxale mise hors du droit commun a choqué des esprits généreux, dont la mentalité n'offre cependant rien de révolutionnaire.

Et, d'abord, la prostitution est-elle un délit ? Dans son rapport au Président de la République française, en juillet 1903, M. Émile Combes, ministre de l'Intérieur, a reconnu « que la prostitution ne rentre pas dans le cadre des actes délictueux et qu'elle n'est justiciable que de la conscience individuelle », qu'on ne pouvait contester « le droit pour l'être pleinement conscient de disposer de sa personne », mais il avait été précédé dans cette voie par les initiateurs du mouvement abolitionniste international, né en pays protestants.

Que veulent les abolitionnistes ? Ramener l'exercice de la prostitution dans le droit commun, abolir le régime d'exception qui procure à l'homme – et uniquement à l'homme – sécurité et irresponsabilité ! Les abolitionnistes maintiennent que l'État n'a pas le droit d'imposer à une femme quelconque la visite obligatoire, sous prétexte de ses mœurs. Leurs voix ont trouvé écho dans certaines contrées protestantes et en Russie, depuis la révolution. Dans ces pays, la réglementation de la police des mœurs a été abolie. Dans les pays catholiques, il n'en est pas ainsi. Mais, en examinant de près le programme abolitionniste, on aperçoit tout de suite l'hypocrisie puritaine qui a présidé à sa rédaction. Sur un point, ils ont raison. Partout où la visite obligatoire a été supprimée, le nombre des malades vénériens n'a pas augmenté, il le semble du moins – un essai fait en Italie n'ayant pas été concluant. Il est vrai que, dans certains pays, au Danemark, par

exemple, la déclaration de ces maladies est obligatoire.

Mais ces abolitionnistes sont de farouches partisans de ce qu'ils appellent « la propreté de la rue », des adversaires non moins farouches du racolage, de l'outrage public à la pudeur, etc. Il faut s'entendre. Si la prostitution personnelle et privée ne relève que de la conscience, comme de s'adonner au métier de charcutier ou de modiste, il faut laisser à la prostituée la possibilité de faire son commerce. Ou alors l'abolition de la police des mœurs n'est qu'une hypocrisie, qu'une façon dissimulée d'aboutir à la suppression de la prostitution elle-même. En effet, si vous admettez que le charcutier ou la modiste déploient une enseigne, exposent un étalage, annoncent leur marchandise dans les journaux, il faut admettre aussi que la prostituée puisse faire de même. Sinon, elle est rejetée hors du droit commun. Supprimer la réglementation de la prostitution pour la remplacer par le délit de racolage, substituer à la police masculine des mœurs une police féminine de surveillance des voies publiques, c'est ne rien changer. C'est pourquoi il y a eu, et il y a encore, des arrestations arbitraires, même là où la police des mœurs et la réglementation de la prostitution ont été abolies.

L'abolition de la prostitution est consécutive à une transformation de la mentalité générale, qui n'accordera pas à la femme « mariée » ou de « bonnes mœurs » une situation morale privilégiée, par rapport à la femme « sexuellement émancipée » et « de mœurs faciles ». La disparition des maladies vénériennes est consécutive également à un état d'esprit courant qui n'établira pas de différence entre les affections des organes génito-urinaires et les lésions des autres parties du corps. Dans un sens plus moral, la prostitution féminine disparaîtra quand les rapports amoureux étant considérés comme des relations cimentant la bonne camaraderie entre humains des deux sexes, il ne viendra plus à personne l'idée qu'ils puissent s'acheter ou se vendre.

L'espace dont nous disposons ne nous a permis – on le concevra sans peine – que de parcourir très imparfaitement l'histoire de la prostitution. C'est à peine si nous l'avons envisagée ailleurs que chez les gréco-latins et en France. Il eût fallu décrire ce qu'elle fut, ce qu'elle est encore dans le reste de l'Europe (en Allemagne notamment), en Orient, chez les demi-civilisés. Nous ne voulons pas cependant terminer ce rapide et trop succinct exposé sans quelques remarques :

1° Dans tous les pays civilisés, la prostitution apparaît comme une institution destinée à sauvegarder la chasteté de la femme honnête, que nos mœurs veulent voir arriver « vierge » au mariage. Pour préserver les futures épouses des assauts masculins, la société sacrifie toute une

portion de l'humanité féminine. Les femmes chastes naturellement ne savent aucun gré aux sacrifiées de protéger leur chasteté, et oublient que c'est parce que la profession de prostituée est tenue en un si grand discrédit que le mariage acquiert une valeur exceptionnelle. Ce n'est pas ici le lieu de démontrer qu'il n'y a pas grande différence entre le mariage et la prostitution et que, pour attirer un mari, la jeune fille bourgeoise a recours aux mêmes artifices de séduction – toilette, etc. – que la courtisane.

2° Certaines personnes appartenant à des milieux d'avant-garde, et qui tiennent pour une entrave à l'émancipation de l'individualité ce qu'elles appellent la morale des petits bourgeois et des petits rentiers, ont cru voir dans l'exercice du métier de prostituée une émancipation du capitalisme. Nul n'a droit, en société capitaliste, de condamner une prostituée, mais prétendre que cette industrie émancipe, c'est se tromper grossièrement. « N'avoir point de caractère à soi, se revêtir du caractère de son entreteneur » (comme le conseillait une maîtresse de maison, au temps du Directoire), parce que s'il rencontrait de la contradiction, il irait porter ailleurs son argent ; le salarié qui travaille pour un patron, le bandit qui attaque à main armée un fourgon de banque d'État, ne sont pas obligés de descendre jusque-là. L'ouvrier et le bandit peuvent conserver leur caractère propre, là où ils opèrent, à l'atelier ou sur la grande route. Ce n'est pas le cas pour la prostituée, à l'exception de quelques courtisanes de haut parage, et encore !

3° Malgré cela, ne semblent pas supérieurs aux prostituées tous ceux qui, pour gagner de quoi vivre, agissent contrairement à leurs convictions ou à leurs opinions. Du salarié obligé de travailler pour un patron, alors que lui répugne l'exploitation de l'homme par l'homme, au littérateur ou à l'artiste écrivain, peignant, sculptant, jouant la comédie sans but autre que de vendre leur production et relativisant celle-ci au goût de ceux qui peuvent payer : tous sont à un degré ou à un autre des prostitués. Et, comme la prostitution sexuelle, cette prostitution économique entraîne une déformation mentale qui vicie toutes les relations humaines. À qui se prostitue davantage : les honneurs, les situations les meilleures, l'avenir assuré. Tant qu'on regardera comme normal de vendre son effort musculaire ou cérébral, la prostitution des organes sexuels existera. C'est folie de vouloir que celle-ci disparaisse alors que fleurit l'autre. Et c'est ce qui explique l'inutilité de toutes les campagnes contre la prostitution sexuelle publique : elles n'aboutissent qu'à développer la prostitution clandestine ; la plus démoralisante de toutes. — E. Armand.

PROSTITUTION

Dans l'Antiquité, la prostitution n'est pas méprisée. Elle est en quelque manière une condition supérieure de la femme. Les prostituées ont une certaine culture intellectuelle ; elles

savent la musique, la danse, alors que les femmes mariées sont bornées aux travaux du ménage. Leur maison est une sorte de salon que les philosophes ne dédaignent pas de fréquenter. Chez elles, on mange, on boit et on s'amuse ; mais on disserte aussi sur la philosophie, la littérature et la politique. Il en est encore ainsi dans les pays musulmans. La maison des prostituées est ouverte, tout le monde y va. La bourgeoise d'Europe s'y rend avec son mari et ses filles ; on boit du café, on joue de la musique, on chante et on danse. Des jeunes filles des villages africains s'y engagent pour quelques années, afin d'amasser une dot ; après quoi, elles se marieront.

Dans les pays civilisés et notamment dans les villes, la prostitution constitue un métier plus ou moins toléré. Ce sont, en général, des filles du peuple qui deviennent prostituées. Souvent, elles y sont poussées par un amant qui veut vivre en parasite à leurs dépens. Parfois, c'est la paresse ou la débilité intellectuelle qui porte la femme à faire commerce de son corps. Il est dur de se lever tous les matins de bonne heure pour aller à l'atelier ou à l'usine ; il est dur aussi de travailler du matin au soir comme bonne, de subir les brimades d'une patronne énervée. Et quand on a goûté à cet argent gagné si facilement, en une nuit, à faire le trottoir, on y revient et on se laisse aller à en vivre. Mais le plus souvent, c'est la misère qui pousse la femme au trottoir. La société n'est pas encore arrivée à comprendre que la femme doit pouvoir, tout comme l'homme, gagner sa vie en travaillant. On lui offre des salaires insuffisants. Elle doit, pour vivre, compter sur l'aide de ses parents, d'un mari ou d'un amant. Quand elle n'a ni les uns, ni l'autre, il ne lui reste de choix qu'entre la prostitution et la mort.

Ce n'est pas exagéré. J'ai eu à examiner le cas d'une jeune fille qui s'était suicidée par misère ; et sa concierge m'a dit, inconsciente, ces mots révoltants : « Elle était sage, Madame, bien trop sage !... » Trop sage ! C'est-à-dire qu'avant le suicide, il lui restait, comme elle était jeune, le trottoir, et qu'elle n'avait pas su en profiter.

La prostitution n'est pas toute sur les trottoirs et dans les maisons de tolérance ; elle a hôtel et automobile. Qui l'alimente ? Des bourgeoises parfois, qui ont perdu leur fortune, des divorcées dont le divorce a amené la ruine, des femmes de petits bourgeois qui vont chercher à la maison de rendez-vous de quoi boucler le budget du ménage. « Pourquoi ne porterais-je pas les robes que je couds pour les autres ? » se dit la midinette de la rue de la Paix. Désir légitime en somme : il faut avoir, pour les blâmer, un mauvais naturel. Malheureusement pour les pauvres filles, la prostitution, comme tous les métiers, a beaucoup d'appelées et peu d'élues : on croit avoir le palace et on a la chambre d'hôtel des boulevards extérieurs.

La guerre, qui a modifié bien des choses, a transformé la prostitution. Les maisons de tolérance n'attirent plus la clientèle et diminuent en nombre. Le nombre des femmes en carte qui font le trottoir tend également à diminuer. La femme a une plus grande liberté sexuelle, et il en résulte que beaucoup se font demi prostituées. Dans le jour, elles ont une profession, parfois une profession libérale : avocate, journaliste, etc. ; et le soir, dans les dancings ou les réunions mondaines, elles se livrent pour de l'argent. Ces nouvelles mœurs sont considérées par certains comme les effets de la démoralisation. Au fond de leur réprobation, il y a l'attachement aux anciennes coutumes ; ils ne comprennent la femme qu'en puissance d'homme : mari, père ou frère. La femme disposant librement de son corps leur apparaît comme une aberration.

Certes, l'argent intervenant dans les relations sexuelles n'a pas pour effet de les idéaliser. Mais il faut se dire que toute l'éducation de la femme est sous le signe de la prostitution. Dès qu'elle se tient sur ses jambes, elle comprend qu'elle doit plaire. On lui apprend la coquetterie ; on soigne ses cheveux, sa mise, on éduque son geste. La spontanéité, le naturel sont bannis ; tout est recherché en vue de l'effet à produire. Recevoir des cadeaux est considéré par la femme comme chose naturelle. Le moindre amoureux est tenu d'offrir un bijou ; dans les milieux les plus modestes, un vêtement, un objet d'utilité. La jeune fille accepte-t-elle une promenade ? Le devoir strict de l'homme est de payer partout. Dans le ménage, la prostitution continue ; l'épouse déploie tout un art de se donner ou de se refuser, pour obtenir ce qu'elle désire ; si le mari se montre récalcitrant, elle est tout à coup malade et, lorsqu'elle accepte, elle ne manque pas de faire promettre : « Oui, mais tu seras gentil... »

Il faudra bien du temps pour que la femme comprenne que, s'il est indifférent d'accepter des fleurs, il l'est moins de se faire offrir une automobile. Le comprendra-t-elle jamais ? Ce n'est pas sûr, tout au moins à l'heure actuelle, nous tournons le dos à cette ère de scrupule ; notre époque considère que l'honneur n'est qu'un mot, alors que l'automobile est une réalité tangible.

M. X..., médecin de Saint-Lazare, a rencontré dans une maison de rendez-vous une jeune fille qui venait y perdre sa virginité. Elle devait se faire entretenir richement par un parent éloigné, mais le dit parent ne voulait pas prendre la responsabilité de la dévirginiser. Que faire ? Se donner à n'importe qui, pour rien, aurait été, pensait-elle, stupide. À la maison de rendez-vous, un client lui offrait cinq mille francs pour l'opération ; comment ne pas accepter ?

Il ne faut pas oublier, en outre, que la vie de la femme seule est très difficile. La féminisation de certaines carrières ne doit pas faire illusion. Les professions accessibles aux femmes ne sont que de petits gagne-pain, permettant de vivre à la condition de ne se jamais départir de la plus stricte économie. S'il est plus vertueux de se contenter d'un manteau de drap avec un col de lapin, les manteaux de vison et de petit-gris sont bien beaux ! Comment avoir ces richesses autrement qu'en s'adressant à celui qui a l'argent, à l'homme ? Tant que l'homme seul disposera de l'argent, des carrières qui le procurent largement et qu'il sera disposé à acheter la femme, il y aura des femmes qui se vendront. L'argent a toujours été honoré, mais il semble l'être plus que jamais à notre époque. Si la pierreuse est méprisée, tout le monde fait bon accueil à la poule de luxe qui cote à haut prix ses faveurs.

Depuis la guerre, il semble néanmoins que la grande prostituée en titre, celle dont tout le monde connaît le nom soit disparue. Les Otero, les Liane de Pougy n'ont pas fait d'élèves. Il est sans doute des femmes qui gagnent des fortunes avec leur corps, mais elles font en même temps autre chose. Ce n'est pas leur qualité de prostituée qui est en relief ; il faut voir là un pas en avant dans la voie de l'affranchissement de la femme.

On soutient volontiers, aujourd'hui, que la prostitution est un métier comme un autre et qu'il n'a rien de déshonorant. J'accorde ; l'honneur est évidemment une chose dont le territoire est difficile à délimiter. En réalité, on peut dire que l'honneur, aujourd'hui, se confond avec l'argent ; honorable avenue des Champs-Élysées, la prostitution est déshonorante boulevard de Belleville.

Ce qu'on peut dire de la prostitution, c'est que c'est un vilain métier. Il faut se livrer à n'importe qui, souvent à des ivrognes, subir des caresses répugnantes. On attrape obligatoirement la syphilis, qu'il faut soigner toute sa vie et dont on meurt ; on gagne, en outre, toutes espèces de maladies sexuelles ou non. On est conduit forcément à une vie désordonnée, dans un milieu crapuleux, et on meurt prématurément, presque toujours.

« Ça prouve que, quand on est catin,

Faut s'établir Chaussée d'Antin »,

chantait Aristide Bruant, il y a quelque trente ans. Exercée dans les milieux pauvres, la prostitution est un métier affreux. Carco, dans sa « Rue Pigalle », nous montre la vie lamentable des malheureuses filles de trottoir : vie de misère, de violences, de coups et que vient trancher dans sa fleur le couteau du marlou se jugeant lésé dans ses droits de seigneur et maître.

Que penser de la réglementation ?... Que c'est une législation barbare. Les hommes, pour se préserver des maladies vénériennes, ont imaginé de traiter comme un bétail, une catégorie de femmes. Ces femmes ne commettent aucun délit, car, enfin, personne n'oblige l'homme à suivre la prostituée ; on l'arrête, on la traite abominablement et elle passe en prison un temps variable. C'est un état de choses indigne d'un pays civilisé ; et notez que l'arbitraire ne frappe que la prostituée pauvre ; celle qui demeure avenue de l'Opéra ne va jamais en prison.

La prostitution est-elle utile ?... Oui, dans l'état actuel de nos mœurs. La femme a moins de besoins sexuels que l'homme, et le peu qu'elle en a, la société l'oblige à le réfréner. L'homme a l'habitude de trouver très aisément la satisfaction de sa sexualité, pourvu qu'il ait un peu d'argent. Si on supprimait la prostitution, il n'aurait plus que la ressource du viol ; et les femmes condamnées à la réclusion revivraient l'ancien esclavage.

Malgré l'exutoire que fournit la prostitution, les crimes sexuels, viols, viols suivis de meurtres sont assez communs. Ils sont souvent le fait, soit d'anormaux sadiques qui cherchent dans le sang la satisfaction sexuelle, soit de paysans brutaux vivant d'ailleurs loin de toute maison de prostitution. Si on supprime l'exutoire, les crimes sexuels seront journaliers ; non seulement le pervers, mais l'homme normal seront tentés de satisfaire par la violence le besoin sexuel qu'ils ne pourront plus satisfaire avec de l'argent.

La société future rendra inutile la prostitution : d'abord, parce que la femme, admise dans la production, pourra vivre de son travail ; ensuite, parce que les préjugés sur la vertu féminine, qui consiste à refouler la sexualité quand on n'a pas de mari, auront disparu. La Russie soviétique s'est engagée dans cette voie de la liberté sexuelle ; jusqu'ici, cependant, il semble que les femmes n'y aient pas gagné, bien au contraire. Les hommes, n'étant plus retenus par les lois et la crainte de l'opinion, en usent avec les femmes avec une grande brutalité. L'amour-sentiment aurait disparu, l'union sexuelle ne serait plus qu'un contact éphémère ; l'amant n'est plus un ami. Il faut penser que c'est là un état transitoire. Les couches prolétariennes qui s'élèvent en Russie sont de mentalité grossière ; la marche du progrès affînera leurs mœurs.

La cause de la prostitution ne doit pas être cherchée ailleurs que dans l'esclavage moral et social de la femme : l'affranchissement total du sexe féminin la fera disparaître. — Doctoresse Pelletier.

PROSTITUTION

La prostitution est un commerce très ancien. Mais il n'était pas autrefois un commerce libre ; son profit allait exclusivement au propriétaire mâle de la femme ou des femmes dont les charmes étaient mis en location. C'est une des formes de l'esclavage. Quand des hommes réduisaient d'autres hommes en servitude, ils tiraient le meilleur parti de leurs esclaves en utilisant leurs services suivant leur spécialisation (forgerons, bergers, charrons, etc.). Quant aux femmes, en plus du travail de leur spécialisation comme fileuses, tisseuses, etc., elles avaient aussi, quand elles étaient jeunes et jolies, à réjouir le cœur du maître, en partageant sa couche au gré de ses caprices.

Je n'ai pas l'intention de faire un historique complet, ni de revenir sur la prostitution sacrée, ni sur cette sorte de prostitution hospitalière qui existait dans certaines tribus primitives. Je commence par remarquer que l'indépendance de la femme n'existait pas autrefois, pas plus qu'elle n'existe en Orient aujourd'hui ; donc, il n'y avait pas de liberté sexuelle. La femme était obligée d'accepter passivement son sort, et il semble d'ailleurs que, sauf exception, l'orientation amoureuse, la différenciation sexuelle aient été assez vagues autrefois – et encore aujourd'hui –, ce qui explique l'indifférence pour la vierge d'être mariée à celui-ci ou à celui-là, et réciproquement. Autrefois, les parents vendaient leur fille en mariage, sans que celle-ci eût un mot à dire, et elle était si jeune qu'elle ne pouvait guère se rendre compte. Encore de nos jours, les filles en Orient et en Extrême-Orient sont dans cet état d'infériorité et de soumission complète au chef de famille, et ne font que passer ensuite sous l'autorité d'un mari qu'elles ne connaissaient pas avant. Les hommes non plus, chez les musulmans, ne connaissent pas leur fiancée ; mais les mœurs évoluent depuis quelques décades. Enfin, les bourgeois de notre civilisation moderne, arrangeant un mariage avantageux, ont coutume de dire : l'amour viendra après. Et il arrive, en effet, que chez ces êtres, pour qui l'argent passe avant toute sentimentalité, le mariage crée la reconnaissance sensuelle, le sentiment de protection chez le mari, celui de sécurité chez la femme, et y ajoute les liens qu'apporte la naissance des enfants.

Quoi qu'il en soit, et je le répète, sauf exception, ce qui caractérise l'Antiquité, c'est la passivité de la femme en matière d'amour et le peu de tendance au choix chez le mâle, sauf au point de vue des formes physiques. Le chef, le noble, le patricien, et plus tard l'homme riche, ont un harem de captives de guerre ou d'esclaves achetées, disons un lupanar individuel. La femme de condition libre ne s'appartient pas, sa vertu est sauvegardée par la coutume de la tribu. Même quand la tribu a évolué, que la cité est née, que les familles sont plus indépendantes, la femme est surveillée et protégée étroitement. Elle est toujours sous la domination du chef de famille. Des peines féroces frappent le moindre écart sexuel. À plus forte raison, il est impossible que la femme

de condition libre, serait-elle plébéienne, glisse à la prostitution. C'est là une chose inconcevable.

Cependant, les cités ont grandi. En dehors des citoyens, elles contiennent une population hétérogène, des étrangers de passage venus pour un trafic quelconque, d'autres qui s'installent pour plus longtemps ou à demeure, commerçants ou artisans. Impossible pour eux d'avoir des relations sexuelles avec les femmes de la cité, ni avec les esclaves qui sont propriété privée et gardée. Les plus riches s'achètent eux-mêmes des esclaves. Le plus grand nombre n'a rien, ni même la possibilité du mariage ; des aventures, sans doute, avec des femmes faciles du bas peuple, moins surveillées que les patriciennes, et qui ont besoin d'argent. Encore, la dignité de la famille, de tous les citoyens, même les plus infimes, rend ces aventures scandaleuses et dangereuses, tout au moins dans les premiers temps de la République.

Il y avait déjà des marchands d'esclaves, allant au loin en quête de marchandise, subornant les filles crédules, enlevant les femmes, ou bien, ce qui fut la règle plus tard, achetant régulièrement filles ou garçons de condition servile contre des produits manufacturés ou de l'argent. Ils fournissaient ainsi les lupanars individuels des aristocrates. Sans doute eurent-ils l'idée d'offrir aux besoins sexuels des étrangers déracinés leurs laissées pour compte ; de créer, avec celles des femmes esclaves qui ne trouvaient pas preneur, des lupanars collectifs à l'usage, non seulement des étrangers, mais aussi de tous les mâles de l'endroit. Si bien que Solon, au moment de la première extension d'Athènes, créa lui-même des lupanars municipaux avec des esclaves achetées à l'étranger (venues d'Asie). Il ne fit que réglementer un état de choses existant, en enfermant la prostitution dans un quartier de la ville sous surveillance officielle et en la taxant au profit de la cité.

La morale sexuelle de ces sociétés, en apparence policées, est sauvée devant l'histoire, mais le sort des femmes de la plus basse classe, esclaves et même affranchies, est un martyre. Comment pourraient-elles se soustraire à la lubricité des mâles ? Les guerres incessantes renouvellent le troupeau des captives. À l'époque romaine, les légions ramènent d'un peu partout un butin de fillettes et de jeunes femmes ; les plus belles sont choisies par les chefs pour eux-mêmes ou vendues ensuite pour le harem des gens riches, tandis que les centurions et les soldats vendent leur part aux marchands pour le stupre ou pour le travail forcé. Devant l'extension de la cité et l'afflux d'une population venue du dehors, sans cesse grandissante, les patriciens romains n'hésitent pas, par amour du gain, à organiser eux-mêmes des lupanars, où ils livrent à la prostitution leurs propres esclaves, quelquefois ouvertement, le plus souvent par personne interposée. Cela se passe à l'époque de la République romaine, qui jouit, au point de vue historique, d'une réputation de haute moralité.

Les esclaves femelles ne pouvaient ni protester, ni faire de scandale.

Ce qui devient un scandale pour les moralistes et les partisans de la réglementation, c'est quand la prostitution devient libre, quand s'étale au grand jour une débauche qui existait tout aussi bien auparavant, mais dont seules étaient victimes des esclaves silencieuses. Ils imaginent que l'avènement de la prostitution libre est dû à la fermeture des lupanars ; or, ceux-ci continuent d'exister avec leur population d'esclaves. C'est l'inégalité des richesses qui a rompu les cadres de la cité. Il s'est créé toute une catégorie de femmes, intermédiaire entre celle des femmes libres et celle des esclaves : affranchies, filles d'affranchis, parfois éduquées dès le jeune âge en vue de la prostitution, étrangères venues de Grèce, d'Égypte et d'ailleurs, et qui ont lâché leur famille pour vivre leur vie et tenter fortune, filles de petits propriétaires dépossédés, orphelines, jeunes veuves sans appui, plébéiennes désireuses d'une vie de plaisir, etc. La plupart ont été subornées par quelque riche ou quelque fils de famille. Lorsqu'elles ont cessé de plaire, il faut bien qu'elles fassent commerce de leur corps. Celles qui font florès sont celles qui ont quelque instruction et des talents de danseuse ou de musicienne. L'argent arrive à corrompre les mœurs d'une bonne partie des classes libres. Les hommes et les femmes de la classe riche ne connaissent aucun frein à leurs caprices. Les pouvoirs publics interviennent de temps en temps pour essayer de masquer l'étalage de la galanterie et de refouler la prostitution dans les maisons closes. Mais les mesures qui réglementent la prostitution de lupanar ne peuvent s'attaquer aux causes de la corruption des mœurs, qui sont des causes sociales et qui sont les conséquences d'une inégalité excessive.

Le christianisme ne change rien aux mœurs, puisqu'il ne touche pas à l'édifice social. On n'a qu'à étudier les mœurs de Byzance, après la disparition de l'empire d'Occident, pour constater que tout s'y passe comme dans la Rome impériale.

Au Moyen Âge, et au fur et à mesure que les villes se repeuplent, la prostitution se développe de nouveau. Les mœurs assez rudes et la claustration de la femme – mise à l'abri des violences, adonnée aux travaux pénibles et incessants du ménage (boulangerie, cuisine, filage, tissage, couture, blanchissage, etc.) et placée dans une situation d'infériorité – ne permettent pas de liberté sexuelle. La religion et l'éducation morale s'y opposent. Il n'y a de prostitution libre que dans quelques très grandes villes, grâce à l'afflux des étrangers riches. Encore les prostituées libres sont-elles souvent pourchassées par la police, et elles sont obligées, pour se protéger de la brutalité des mâles, d'être sous la domination d'un « maquereau ». Les lupanars, qui ont le monopole presque exclusif de la prostitution, sont des bouges où les femmes sont vraiment les esclaves des tenanciers et dans l'impossibilité absolue de jamais recouvrer leur liberté. Malgré tout, pour la

malheureuse qui a fauté et est excommuniée par la famille et par l'opinion publique, c'est tout de même un refuge. Méprisée par les épouses légitimes, pourchassée par les mâles, dont la goujaterie n'a d'égale que l'insolence, elle préfère encore cette vie d'esclavage aux aléas, aux avanies et aux vexations qui sont le lot de toutes celles qui essayent de vivre isolées. Sauf quelques exemples rares de courtisanes riches et indépendantes, dans des milieux de luxe et protégées par le milieu, et dans des moments fugaces de civilisation plus libre.

La femme n'a pas d'indépendance. Elle est sous la domination familiale et économique de l'homme. Il faut arriver jusqu'aux Temps modernes, c'est-à-dire jusqu'à ce que la femme commence à avoir un peu d'autonomie économique, pour voir la liberté sexuelle apparaître et la prostitution se transformer.

Jusqu'à-là, les bordels sont en pleine prospérité. Rien ne s'oppose au trafic des femmes. Les maisons de Paris fournissent la province et une partie de l'étranger. À cause des conditions tout à fait misérables du travail féminin, le recrutement se fait facilement, surtout parmi les filles qui arrivent désorientées de la province. On ne peut guère se représenter aujourd'hui quel pouvait être le sort d'une femme, souvent illettrée, arrivant dans une grande ville, à une époque où il n'y avait ni poste rapide, ni chemin de fer, ni télégraphe, etc. Elle était presque aussi isolée des siens que si elle était allée dans un pays étranger. Une fillette, livrée à elle-même, courait les plus grands risques de tomber dans les pattes d'un proxénète. Même plus tard, vers 1885, les révélations de la *Pall Mall Gazette* montrèrent qu'il existait à Londres un commerce courant de vierges et de fillettes impubères pour la consommation des riches amateurs. Le scandale fut tel que sous la pression de l'opinion publique et spécialement de l'opinion féminine anglaise, déjà plus éduquée que celle du continent, le gouvernement prit l'initiative de réprimer la traite des blanches et parvint à la supprimer en Angleterre.

*

Voilà pour le passé, quand les jeunes filles esclaves ne pouvaient pas échapper à la prostitution imposée par le maître, ou, plus tard, quand les filles isolées ne pouvaient guère se soustraire à la concupiscence des mâles.

Aux Temps modernes, l'indépendance de la femme commence à apparaître, mais une

indépendance relative, avec les risques que comporte la liberté, surtout dans une société où l'argent est maître. Si la femme n'est plus sans défense devant la brutalité masculine, on ne peut aller jusqu'à dire que la prostitution soit volontaire. Aucune fille, dans ses rêves, n'a l'ambition de se prostituer. Elle peut avoir plus ou moins consciemment l'ambition de trouver un mâle à son goût (époux ou amant) qui lui donnera, avec l'aisance ou le luxe, des satisfactions de vanité. Mais aucune n'aura jamais à priori l'idée de se prostituer, c'est-à-dire de vendre son corps sans amour ou sans goût. Pour glisser à la galanterie, il faudra qu'elle y soit amenée ou forcée par les influences et les circonstances du milieu.

Certes, il ya un petit nombre de femmes qui tomberont à la prostitution avec la plus grande facilité et, pour ainsi dire, sans résistance. De même qu'il y en a un petit nombre d'autres qui, en toute circonstance, feront une résistance invincible et préféreront le suicide à la capitulation. Entre ces deux pôles, et allant de l'un à l'autre avec des nuances infiniment variées, oscille la grande masse, l'immense majorité des femmes, plus ou moins influençables dans un sens ou dans l'autre, suivant leur éducation, le milieu, les circonstances, les conditions économiques.

Suivant justement ces conditions économiques, suivant qu'on observe un milieu social dans une période de misère ou dans une période de prospérité, les résultats de l'observation sont différents. Dans la cohue misérable des fugitifs, en temps de guerre ou en temps de révolution, dans les périodes de famine, des jeunes filles se vendent pour pouvoir manger. En période de prospérité, et surtout lorsque la femme accède à une certaine indépendance économique, la prostitution a davantage pour mobile le goût des hommages et de la toilette ; elle n'est plus imposée, elle dépend plutôt du caractère. Dans le premier cas, elle est essentiellement un phénomène d'économie sociale, dans le deuxième cas l'influence morale intervient davantage, bien que le recrutement de la galanterie professionnelle se fasse surtout dans les classes déshéritées.

N'y a-t-il pas prostitution à un seul mâle comme il y a prostitution à plusieurs ? C'est cette seconde forme qui est considérée comme la véritable. Mais combien de jeunes filles se marient ou sont mariées, ou se donnent en dehors du mariage à un mâle qu'elles n'aiment pas, afin d'avoir la sécurité et de s'assurer une situation de supériorité comme richesse et comme rang social ? Combien de parents, pour ces mêmes raisons, poussent leur fille à entrer dans le lit légal d'un mari qui lui répugne ? Pourtant, faut-il condamner ces autres parents qui, plus expérimentés que leur enfant, cherchent à sauvegarder son avenir, en la détournant d'une amourette, d'un emballement irréfléchi, et lui conseillent un mari qui sera pour elle un compagnon sûr ? Et d'ailleurs, comment sonder les cœurs ? Comment établir les véritables mobiles, parfois inconscients, qui déterminent

une femme à s'amouracher d'un homme riche, prometteur d'une vie facile ? Ne soyons pas absolus dans notre jugement. Mais nous pouvons nous étonner que tant de femmes mariées, qui ne sont à vrai dire que des femmes entretenues, mais légalement, osent juger avec mépris les femmes entretenues sans être passées par le mariage officiel, et englobant dans leur dédain même celles qui se donnent librement par amour.

Si une femme s'éprend d'un homme qui lui paraît supérieur par son prestige physique (force), par son prestige moral (courage), par le prestige de son intelligence ou de sa culture, par le prestige de ses dons artistiques, elle peut tout aussi bien être séduite par le prestige du chef, que ce soit un patron ou un roi. Tant de choses peuvent entrer dans la genèse de l'amour.

Et l'amour excuse tout. Mais ce qu'on appelle prostitution, c'est se donner sans amour ou sans goût à un mâle, afin de participer à ses richesses ou à sa puissance de domination.

Beaucoup de filles ou de jeunes femmes ont au fond du cœur un désir de domination sexuelle. Les romans, les flatteries des hommes dévergoncent leur imagination. Elles se placent sur un piédestal, sur le piédestal de l'idole sexuelle. Du point de vue d'un moraliste chrétien, on pourrait dire que cet idéal inconscient de beaucoup de femmes est la cause profonde de leur perte. Elles croient avoir été créées pour recevoir des hommages. Elles font la grâce de dispenser au mari, ou à l'amant, ou à d'autres encore, leur beauté et leur élégance (et quelquefois leur mauvaise humeur). Elles entendent ne pas partager les soucis du mâle et ne pas travailler. L'idéal des idoles sexuelles est d'être entretenues richement. Elles ont du rôle social de la femme une conception tout à fait erronée. À travers les âges, les femmes, même celles de la classe moyenne, ont toujours peiné à la tâche, quelquefois très durement, en tout cas plus longtemps que les hommes. N'ont jamais vécu dans l'oisiveté que les femmes de la classe opulente et quelques jolies filles de la classe pauvre servant au plaisir de quelques mâles riches. On peut admirer une idole sexuelle comme un objet d'art, on peut s'en servir avec joie pour des fins sexuelles. Elle ne sera jamais une associée, une compagne, ou bien il lui faudra abdiquer son esprit de domination.

Devant l'inégalité des conditions et des fortunes, l'appât des richesses est irrésistible pour certaines personnes. Dans toute autre société, d'ailleurs, il y aura toujours des dames désireuses de s'élever au premier rang dans l'adoration des hommes, et qui n'hésiteront pas à se servir de leurs avantages physiques pour y parvenir, tout au moins pour s'assurer les bonnes grâces et la protection des supérieurs dans une administration, même socialiste, et dans toute organisation hiérarchisée.

Il y a d'autres dames qui préfèrent conserver la considération publique, ou du moins qui ne séparent pas leur ambition de la prospérité familiale. À l'insu ou avec le consentement de leur mari, elles travaillent elles-mêmes à son avancement ou lui conquièrent des honneurs, des avantages, des bénéfices ou des richesses. Que ce soit un patron, un supérieur hiérarchique, un ministre ou un roi que ces épouses vont solliciter, c'est le même mobile qui les pousse. La femme d'un fonctionnaire, qui a des bontés pour le chef de son mari, est comparable en quelque sorte à M^{me} de Soubise, qui enrichit sa famille des libéralités de Louis XIV, ou à Sarah, femme d'Abraham, qui se prostitua au pharaon (*Genèse*, chap. XII).

En général, ces femmes sont libres de se prostituer ou non, et c'est même ce qui leur permet de tenir aux mâles la dragée haute et de faire leur chemin dans le monde. Toutes les femmes n'ont pas la possibilité de devenir idoles sexuelles, même à égalité de beauté. Chacune est plus ou moins fixée dans son milieu et par les relations qu'elle peut s'y faire. Il est rare qu'elle puisse s'en évader. Les femmes qui forment le troupeau des esclaves sexuelles, sous la surveillance avilissante de la police, ne peuvent pas sortir de leur catégorie, elles sont véritablement « des femmes perdues ». Si, donc, une jeune prostituée a débuté dans un milieu pauvre, il faut qu'elle se dépêche d'en sortir, sinon elle croupira dans l'abjection. Et comment, par quelles relations pénétrera-t-elle dans les milieux de luxe ? Les proxénètes sont eux-mêmes différents. Et elle est encore trop jeune pour comprendre ce qu'il faut faire, si elle n'est pas sous une protection éclairée. Un engagement dans la moindre revue de music-hall est un moyen de se faire valoir auprès des mâles de la classe riche, et c'est le rêve de quelques jeunes filles qui veulent se faire une place dans le monde. Mais il n'est pas donné à toutes de réaliser leur rêve. Le changement de milieu est donc affaire de chance. Tout dépend du hasard d'une aventure. Le rôle de la chance se fait bien voir dans le cas de ces courtisanes de luxe qui tombent, après une fortune éphémère, dans les rangs de la basse classe ; c'est qu'elles n'ont pas eu assez d'intelligence, ni assez de sécheresse de cœur pour se maintenir là où le caprice du sort les avait placées.

Donc, l'intelligence a, elle aussi, un rôle effectif dans l'arrivisme d'une prostituée. Non seulement pour se maintenir dans les rangs de la haute galanterie, mais tout aussi bien pour y parvenir. À ce point de vue, on pourrait presque dire que les prostituées de luxe sont des prostituées volontaires, tandis que celles de la basse prostitution se contentent de vivre ; elles subissent leur sort avec passivité, sans rien y pouvoir. Celles qui, intelligentes et ambitieuses, ont commencé dans les bas-fonds se démènent pour capter la chance ; elles multiplient les tentatives, acquièrent de l'expérience, choisissent avec plus de discernement les lieux de plaisir où elles fréquentent,

choisissent aussi leur amant de cœur au lieu d'en rester l'esclave, et s'en servent pour agrandir le cercle de leurs relations dans des milieux plus raffinés. (Voir les *Mémoires d'Eugénie Buffet.*)

Il est à peu près inutile de dire que les cas de réussite sont assez rares. Les malheureuses filles qui végètent dans la basse prostitution restent là où elles sont tombées. Elles ont l'esprit de mollesse, lié le plus souvent à une certaine stupidité (ce qui n'exclut pas la ruse, la ruse des arriérés) ; elles arrivent facilement à la résignation d'abord, à l'indifférence ensuite ; elles se laissent souvent exploiter par un souteneur ou un amant de cœur.

Entre les prostituées intelligentes et énergiques et celles qui sont apathiques ou débiles mentales, il y a toutes les nuances possibles, suivant le degré d'intelligence et suivant la chance. Pourtant, les unes et les autres présentent presque toutes le même caractère commun : elles n'ont pas beaucoup de sentiments affectifs.

Dans le domaine de la morale générale, l'affectivité joue déjà un très grand rôle ; elle sert de lien aux relations humaines et s'oppose aux réactions d'égoïsme antisocial. Dans le domaine particulier de la morale sexuelle, l'affectivité joue un rôle prépondérant. Ce qui donne la suprême joie, dans les rapports sexuels, c'est l'association de la jouissance charnelle et de la communion sentimentale de deux êtres. Quand il y a dissociation entre l'acte et les sentiments affectifs, cet acte devient une corvée. Chez un certain nombre de personnes, surtout chez les mâles, l'attrait physique peut compenser l'absence de sentiments ; mais la satisfaction physiologique obtenue, les plus délicats éprouvent le dégoût d'eux-mêmes et de leur partenaire.

Ces remarques s'appliquent aux gens chez qui les besoins sentimentaux ont pris un certain développement. Une femme, pourvue d'affectivité, se donnera corps et âme à son amant, mais répugnera à se donner à plusieurs. Elle fera donc plus d'efforts pour échapper à la prostitution – sauf si elle y est poussée par l'amant – que celles qui sont indifférentes. « Ça nous coûte si peu, disait Ninon de Lenclos, et ça leur fait tant de plaisir. » Devise d'une femme intelligente, sceptique et volage. Une certaine sécheresse de cœur et l'ambition de devenir une idole sexuelle, alliées à quelque intelligence, voilà les qualités de celles qui, avec beaucoup de chance, savent arriver à une situation enviable dans la prostitution de haut vol, en tout cas qui vivent en indépendance avec le souci des apparences.

Il ne faut pas confondre avec ces femmes, préoccupées du désir de paraître, la jeune fille qui a des relations sexuelles par amour, en dehors du conformisme légal. Par amour, ou même simplement par goût ou par plaisir, mais sans calcul. Tel est le cas de celle qu'on appelait la *grisette*, il y a cent ans, et qui existe toujours. Elle recherche la vie sentimentale, la tendresse de l'homme ; elle est sensible aux doux propos, aux gentilles attentions. La jeune fille se mettra en ménage avec un camarade de son âge, et, si cet essai ne réussit pas, elle prendra un nouvel amant, et arrivera assez souvent à se fixer, lorsqu'elle aura trouvé une affection sérieuse et un partenaire de son goût, ou lorsque le temps aura atténué le caractère un peu volage de ses propres sentiments. Ou bien la jeune fille, rebutée par la grossièreté de son milieu, prêtera une oreille complaisante aux compliments bien tournés d'un jeune bourgeois, étudiant ou autre, qui lui offrira des distractions et une vie plus gaie que celle qu'elle menait auparavant.

Qui osera jeter la pierre à celles qui préfèrent, comme beaucoup de jeunes garçons, une jeunesse de plaisirs à une vie morne et morose ? Pourquoi faire une distinction entre la morale masculine et la morale féminine ? La plupart des uns et des autres s'assagissent avec le temps et se fixent aux environs de 25 ans. On voit de ces jeunes filles épouser leur amant, dénouement si redouté par les familles bourgeoises. Chez presque toutes, les préoccupations de la vie matérielle l'emportent peu à peu sur le plaisir. Ou bien le désir d'avoir des enfants à choyer et à élever. Elles se mettent en ménage, et font d'aussi bonnes mères de famille que celles qu'on épouse avec leur virginité. Quelques-unes mènent une vie indépendante, tout en ayant des relations avec un ami de leur choix.

Il n'en est pas moins vrai qu'à fréquenter les milieux de plaisirs, les jeunes filles risquent de se laisser peu à peu imprégner par la moralité de l'endroit, d'autant que si elles sont d'esprit volage, elles sont amenées à changer de partenaire, soit par suite d'un mauvais choix, soit à cause du caprice de leur goût. Il n'y a que le premier pas qui coûte. Elles peuvent s'habituer aux mœurs que pratiquent les mâles et à ne pas attribuer d'importance au changement sexuel. Leur mentalité se modifie sous l'influence des flatteries et des sollicitations dont elles sont l'objet de la part des hommes, surtout si elles sont très jolies, et quelques-unes prennent celle des femmes entretenues, pour qui seuls les cadeaux comptent et sont un tribut obligé à leur beauté. Elles peuvent ainsi glisser à la galanterie, si elles sont nonchalantes ou si elles y sont acculées par le chômage.

Nous laisserons de côté la haute prostitution. Les dames qui sont assez intelligentes, assez dépourvues de sentimentalité et qui ont assez de chance pour conquérir une vie de luxe n'ont pas besoin de protection. Elles sont maîtresses de leur corps et elles savent mener les mâles par le bout

du nez. Il y aura toujours sans doute des idoles sexuelles.

Toutes les femmes, comme les hommes, sont ou devraient être maîtresses de leur corps, c'est-à-dire de s'accoupler comme il leur plaît, et même d'en tirer profit. L'État considère la prostitution comme un délit toléré, mais ce n'est un délit que pour les pauvresses. Nous ne pouvons nous placer à ce point de vue, d'autant qu'on laisse aux mâles toute la liberté sexuelle.

Entendons-nous sur cette liberté. Seules les grues de haut vol peuvent choisir. Les femmes de la basse prostitution n'ont pas, en réalité, de liberté. Elles ont glissé à leur condition, beaucoup par suite de leur déficience mentale, et toutes par suite de leur infériorité sociale et des circonstances du milieu où elles étaient placées. Le rôle de la société devrait être de protéger les adolescentes et de les empêcher de tomber à la situation lamentable d'esclave sexuelle.

Intervenir après le glissement, c'est trop tard. Une fois tombée à la prostitution, la femme finit par ne plus éprouver ni dégoût, ni honte. Si quelques-unes se tirent hors de l'esclavage sexuel, ce n'est pas pour aller ou pour retourner à la servitude et à l'insécurité du salariat, puisqu'elles estiment que leur métier leur donne plus de profit et plus d'agrément. Il faut bien comprendre que l'habitude a changé leur façon de voir. L'habitude, pour elles encore, est une seconde nature.

Quelles sont les causes qui favorisent l'acheminement à la prostitution ? La puberté produit un certain déséquilibre dans le caractère et peut inciter la fillette non surveillée à des coups de tête dont elle sera la victime, dans les conditions sociales actuelles. Non pas que les sens soient éveillés, sauf chez quelques anormales qui présentent d'ordinaire, en même temps, de l'arriération mentale. On a remarqué, en effet, que ces arriérées ont souvent un développement sexuel précoce. Le sensualisme, plus précoce et plus accentué chez elles que chez les jeunes filles normales, n'étant pas contrôlé et freiné par l'intelligence, par une intelligence suffisamment développée, en fait de très bonne heure les victimes du premier malotru venu et, quelquefois, les proies des trafiquants de chair humaine. Prostituées et souvent délinquantes, ces malheureuses sont envoyées en maison de correction, quelques-unes plus tard en prison ; et elles achèvent de se corrompre dans ces établissements officiels. De toute façon, même si elles ont échappé aux mésaventures judiciaires, la paresse, l'insouciance, l'apathie les maintiennent dans la pratique habituelle de la prostitution ; elles peuplent les maisons de tolérance ; elles n'ont pas d'autre métier. Et leur ignorance, leur inintelligence, leur irresponsabilité en font les meilleures propagatrices des maladies vénériennes.

Mais toutes les autres adolescentes sont, elles aussi, exposées, si elles ne sont pas protégées. À la puberté, la fillette devient coquette, elle cherche à attirer l'attention masculine, elle est déjà une demoiselle, alors que le garçon n'est encore qu'un gamin qui n'a que rarement l'occasion et l'audace de passer à l'offensive de l'acte sexuel. La fillette, elle, n'a pas besoin d'être préparée à l'acte, elle n'a qu'à le subir. Elle est étonnée et flattée qu'un adulte, qui lui paraît bien supérieur par son âge, par sa situation lui fasse la cour, qu'un Monsieur lui présente ses hommages. Elle s'imagine connaître la vie, et cette prétention péremptoire la rend sourde aux avertissements. À cet âge tendre, beaucoup de fillettes ont besoin d'être protégées contre leurs imprudences et contre les tentatives de mâles lubriques. À vrai dire, il n'y a que le premier pas qui coûte, et l'habitude peut être vite prise par des fillettes irresponsables qui ne savent où elles s'engagent. La vie paraît si simple, elles sont courtisées et reçoivent des cadeaux. Mais encore, si elles sont capables de faire le saut toutes seules, faut-il, pour glisser à la prostitution, que le milieu, que l'entourage soient pour elles un encouragement, ou qu'elles soient entraînées par l'amant.

Les enquêtes faites à ce sujet montrent que, dans l'ensemble, les prostituées ont été déflorées entre 13 et 16 ans, c'est-à-dire au début de la puberté, quand la fillette n'est capable de faire aucun choix et qu'elle est une proie facile pour un mâle sans scrupules. Ce sont ces jeunes personnes qui fournissent d'ordinaire le troupeau des prostituées. Elles n'ont pas encore eu le temps de se créer une personnalité. Elles sont souvent peu intelligentes, ou en tout cas sans éducation, ou avec l'éducation d'un milieu spécial. Que feraient-elles en dehors du commerce de leurs charmes ? Elles n'y songent même pas, elles s'adaptent étroitement à ce genre de vie qu'elles continueront jusqu'à leur mort ou à la déchéance complète, à moins que des circonstances exceptionnelles ne les tirent du milieu.

Plus avancées en âge, de quelques années seulement, elles seront mieux averties et ne succomberont pas si facilement, ou bien ce sera quelquefois, brutalement, sous le coup de causes extraordinaires, comme un bouleversement social, une crise économique violente, des chutes individuelles dans la misère. La plupart des femmes, qui ont été ainsi amenées à se prostituer après 20 et surtout après 25 ans, n'en prennent pas toujours irrémédiablement l'habitude. Elles en tirent ressource provisoire et accessoire, ou bien ce sera le moyen pour elles de satisfaire leurs ambitions.

Donc, pour éviter la chute dans la galanterie, la protection de l'adolescente est nécessaire, une protection affectueuse, c'est-à-dire surtout la protection maternelle. Or, dans un milieu tout à fait misérable, si, en outre, les parents sont alcooliques, s'ils sont très prolifiques – ce qui va

ordinairement ensemble –, qui prendra le temps et la peine de s'intéresser à la conduite d'une fillette ? L'enfance a besoin d'être protégée. Or, dans ce milieu, la question de nourriture passe au premier plan : il faut vivre, et les aventures sexuelles n'ont pas beaucoup d'importance. La défloration est souvent précoce ; elle est la conséquence d'amusements risqués avec des garçons du même âge. Sans compter les cas où la mère, la sœur aînée sont débauchées, la promiscuité fait disparaître toute pudeur, la pudeur qui est la première réaction de défense de la vierge. La fillette a hâte de s'évader d'une famille où les liens affectifs n'existent pour ainsi dire pas, où la vie est pénible. L'ignorance de tout métier la met dans un état complet d'infériorité sociale. L'influence de camarades vicieuses, de quelques voisines dévergondées n'est pas contrariée ou empêchée par l'affection familiale. Le manque de scrupules des mâles fera le reste.

Ajoutez à cela l'envoi en apprentissage beaucoup trop tôt, l'initiation perverse de l'atelier, etc. La démoralisation se fait par l'affrontement de deux morales : celle de l'adolescence, naïve, imaginative et généreuse, et celle des adultes, réaliste, ironique et cynique. Et puis il y a l'exemple et l'encouragement de camarades plus âgées, qui, ayant des mœurs mercantiles et se sentant plus ou moins consciemment dans un état d'infériorité morale, cherchent à faire du prosélytisme parmi les jeunes. Sans compter, parfois, le maquereillage de quelques patronnes ou contremaîtresses.

Certaines professions exposent, plus que d'autres, les adolescentes. Dans quelques-unes (métier de mannequin, etc.), où les jeunes filles sont obligées d'avoir quelque élégance, interviennent l'insuffisance des salaires féminins et les tentations. Dans d'autres, les femmes sont soumises directement aux sollicitations des mâles (filles de salle, domestiques, etc.). Et, ici, la cause principale est l'immoralité des patrons. Ce sont eux qui sont responsables de la tenue de leur maison. Il y a des maisons bien tenues, et d'autres où le patron, afin d'attirer la clientèle, favorise les entreprises des galants. Il faut aussi faire entrer en ligne de compte la lubricité des patrons eux-mêmes, qui cherchent à abuser de leur autorité pour assouvir leurs désirs. Et, enfin, dans le glissement à la galanterie, il faut considérer le rôle du suborneur, des proxénètes de toute espèce, y compris le jeune homme « du meilleur monde » qui entraîne la jeune fille dans les lieux de plaisir, dans les dancings, où la prostitution est considérée comme un moyen normal de gagner sa vie ; car l'opinion publique, l'opinion d'un milieu donné est le fondement de la morale de ce milieu.

Dans ces milieux de plaisir, *l'alcoolisme* joue un certain rôle, enlevant aux hommes et aux femmes le contrôle de leurs actes, les mettant à la merci de leurs impulsions, tout au moins faisant disparaître leurs hésitations. L'alcoolisme a encore un rôle plus général dans la genèse de la prostitution, car il est souvent la cause des familles nombreuses, il jette les fillettes hors du foyer

familial intenable, il est responsable aussi de l'arriération mentale chez un certain nombre d'enfants.

L'excessive inégalité sociale place les jeunes filles de la classe pauvre dans une situation d'infériorité vis-à-vis de la concupiscence des hommes riches, et quelques-unes d'entre elles se laissent séduire par le désir d'une vie facile. Mais, s'ajoutant à toutes les conditions qui influent pour entraîner les adolescentes à la prostitution, le facteur le plus efficace de démoralisation est le manque de protection et l'isolement, agissant d'autant plus que les filles sont plus jeunes. *Les grandes agglomérations urbaines* réalisent le mieux cet isolement et y ajoutent les tentations. N'oublions pas, parmi les isolées, les jeunes filles qui viennent du fond de la province chercher du travail dans une grande ville, surtout celles qui sont sans métier, par conséquent mal armées pour l'existence.

Aujourd'hui, la femme peut pourtant mieux se défendre contre les entreprises brutales du mâle. Si elle tombe à la prostitution, c'est d'ordinaire sans y être contrainte directement. Celles qui aiment les aventures se contentent de passades espacées, si elles ont un métier. Et celles qui glissent à la pratique courante de la galanterie préfèrent la maison de rendez-vous à la maison close, où pourtant l'esclavage à vie n'existe plus. Cela se comprend bien ; ce sont seulement les aléas et la dureté des temps et des mœurs qui peuvent obliger un être humain à aliéner sa liberté. Ainsi, la forme même de la prostitution se modifie.

De leur côté, les hommes préfèrent de beaucoup conquérir une femme ou avoir l'illusion de la conquête. Les mœurs ont changé. Les brasseries de femmes ont disparu depuis longtemps, les maisons de tolérance ont diminué dans une proportion considérable. Le racolage n'existe plus à Paris qu'aux alentours des Halles et dans quelques rues mal famées. Les rencontres se font dans les dancings, les maisons de rendez-vous. La prostitution tend à devenir libre, elle n'est souvent qu'un moyen accessoire de se procurer des ressources complémentaires, destinées principalement à la toilette.

Dans une société encore plus évoluée, où ne sévirait plus l'inégalité économique avec son cortège de privations et de servitudes, les fillettes seraient sans doute mieux protégées, en ce sens que le besoin de gagner la vie ne forcerait plus les parents à les envoyer beaucoup trop tôt en apprentissage, où elles affrontent, non sans danger, la moralité des adultes. La plus grande réforme contre la prostitution serait de continuer l'instruction et l'éducation des adolescents jusqu'à la possession complète de leur profession, en même temps que d'une culture générale, et qu'on ne traitât pas autrement les étudiants techniques et professionnels (qu'on appelle les apprentis) que ceux ayant choisi la carrière des lettres ou des sciences. Si, parfois, quelque fillette faisait une

escapade, elle ne risquerait plus d'en subir, comme aujourd'hui, des conséquences extrêmes et imméritées, et de tomber sous la surveillance de la police. Les essais amoureux comportent toujours un risque, mais ils ne sont tout à fait dangereux que dans les cas d'infériorité sociale, surtout dans une société mercantile. Les femmes adultes seront sans doute plus libres que maintenant de se comporter à leur gré, elles ne seront plus obligées de se prostituer. Le mercantilisme ayant disparu, l'attrait sexuel où intervient souvent la supériorité de l'amant (supériorité physique, ou intellectuelle, ou sociale) pourra s'exercer librement. Les femmes qui sont folles de leurs corps auront le pouvoir, comme aujourd'hui certaines dames de la classe riche, de choisir leur partenaire.

Mais *la liberté sexuelle*, déjà de plus en plus grande, comporte le risque de la diffusion des maladies vénériennes. C'est pourquoi beaucoup de moralistes, abandonnant la vieille pudibonderie religieuse, d'ailleurs souvent hypocrite, mettent en avant la santé publique, et, croyant la sauvegarder, réclament le maintien des règlements de police et celui des maisons de tolérance. Le procès de la police des mœurs – organisation de contrôle de la prostitution – n'est plus à faire ; elle est une ignominie. Ce n'est pas sortir du cadre de cette étude – car les prostituées, d'abord, sont ses victimes – que de rappeler ici les vices de l'institution, l'aberration de ses agents, leur fréquente abjection, leurs procédés souvent crapuleux.

La police des mœurs a été instituée, non pour combattre la prostitution, considérée comme un mal inévitable et même comme une profession utile, mais pour protéger les honnêtes gens, c'est-à-dire en majorité les fêtards, contre les insolences et les chantages des prostituées. C'est pourquoi, si elle protège les maisons de tolérance comme une institution sociale, elle entend tenir aussi les autres prostituées sous sa coupe, grâce à des règlements qui lui donnent un pouvoir absolu (pouvoir d'arrestation sans mandat et droit d'incarcération sans jugement). Pratiquement, les filles galantes sont ainsi soumises au bon plaisir des policiers qui surveillent leurs allées et venues, leur interdisent l'entrée des promenades et des établissements de bon ton (la courtisane de luxe peut passer partout), les arrêtent et les emprisonnent à la moindre incartade, ou supposée telle, laissant les unes racoler ouvertement et empoignant celles qui n'ont pas l'heur de leur plaire, sous le prétexte d'un délit imaginaire. Les agents des mœurs, qui, certes, n'ont pas postulé leur emploi pour des raisons de haute moralité et qui n'ont pas été choisis non plus pour leur intelligence, se trouvent chargés d'un service d'autorité sur des êtres privés de défense et ne pouvant leur opposer que la ruse ou le cynisme. Ils exercent leur fonction d'une façon arbitraire. La plupart le font sous la forme d'un système de terreur, soit par excès de zèle à l'encontre d'un troupeau méprisable, soit par sadisme, soit pour profiter gratuitement des faveurs des persécutées. Plus d'un va jusqu'à monnayer le commerce des filles qui, subjuguées, se vendent à son profit. Dans certains pays où la prostitution est interdite, celle-ci se pratique très bien, mais la prostituée doit payer une redevance aux agents

des mœurs pour qu'on la laisse tranquille. Aucune protestation possible. Qui irait ajouter foi aux accusations d'une telle femme ?

Ce qui explique la psychologie et la conduite des gens en général, et des policiers en particulier, vis-à-vis des prostituées, c'est le *mépris*. On se croit tout permis à l'égard d'êtres méprisables et peu intéressants. Paul Valéry a marqué quelque part qu'il faut nécessairement mépriser les gens pour s'employer à les réduire. Il parlait des indigènes coloniaux, et tel est en effet l'état d'esprit de nos sous-officiers conquérants, traitant les Rifains de salopards et tout autre indigène de cochon et de saligaud. Le docteur Rousseau a noté le même état d'esprit chez les surveillants et administrateurs du bague ; le mépris que ces gens-là ont des condamnés les amène à légitimer à leurs propres yeux tous les abus de pouvoir qu'ils commettent journellement, les mensonges, les vols et les concussions, la cruauté et le sadisme. Exploiter une prostituée apparaît donc comme tout à fait légitime. L'argent qu'elle gagne est de l'argent mal acquis, qu'elle jette ensuite par les fenêtres ; et elle le gagne si facilement. L'exploitation de ces malheureuses femmes paraît presque être considérée comme une revanche, au jugement de la plupart des mâles, et surtout des mâles qui constituent la brigade des mœurs. La pitié n'entre pas plus dans l'âme d'un proxénète que dans l'âme d'un policier ; et à ce point de vue, leur mentalité est la même.

Chair à plaisir, chair à subir. Comment pourrait-elle se défendre contre les vexations ? Dans toutes les institutions humaines, une autorité qui n'est jugée que par elle-même, sans que les assujettis aient aucun moyen de faire entendre une réclamation, fût-ce indirectement, et quand il n'y a qu'une seule garantie, théorique et illusoire, le contrôle des supérieurs sur les agents, cette autorité aboutit toujours à la pratique normale des abus. Les chefs se contentent de veiller à ce qu'il n'y ait pas de scandale, et ils ne s'aperçoivent pas que le véritable scandale est l'existence même de leur notoriété et de leur fonction.

Et le pouvoir discrétionnaire de la police ne s'arrête pas encore là. Il fait, lui aussi, le recrutement de la prostitution sous prétexte de moralité publique. Il opère l'arrestation des jeunes filles, peut-être légères, amoureuses du plaisir et des tendres propos, désireuses de passer leur jeunesse en joie, comme le font les jeunes garçons. Une fois arrêtées, c'est leur mise en carte, tout au moins à bref délai, et leur incorporation forcée dans l'armée des prostituées. Sans compter les erreurs et les abus de pouvoir. Bien des scandales ont été dénoncés par la Ligue des droits de l'homme. Le scandale véritable est la mise en carte. C'est l'effroi des débutantes, des irrégulières, de celles qui cèdent de temps en temps au plaisir et au profit de l'aventure, mais qui n'en ont pas l'habitude. Elles savent qu'immatriculées elles font définitivement partie d'une caste à part,

surveillée et méprisée. Il faut qu'elles-mêmes acceptent un nouvel état d'esprit, rejettent toute espérance et prennent leur déchéance comme une condition normale. Et c'est peut-être cette acceptation qui scelle le caractère définitif de leur situation.

Ainsi la police, au lieu de combattre la prostitution, ne fait qu'étendre son domaine. Son idéal bureaucratique serait certainement de tenir sur ses registres et à la merci de son arbitraire toutes les femmes en situation irrégulière. Danger pour la sécurité publique, conflit entre le régime soi-disant de protection et le régime de liberté, il est vrai que la moderne police des mœurs prétexte le souci de la santé publique. Illusoire prétention...

En effet, la prostitution dite clandestine (où elle englobe d'ailleurs la liberté sexuelle) échappe de plus en plus à la répression. Les mœurs ont changé. Si les statistiques, souvent tendancieuses, semblent montrer que les bordels fournissent peu de maladies vénériennes, c'est que ceux-ci sont de moins en moins nombreux : 32 à Paris, 7 à Marseille. Leur persistance tient en grande partie à l'existence des garnisons militaires. Et l'observation médicale montre qu'on peut tout aussi bien qu'ailleurs y contracter syphilis et blennorragie, dans les moments d'affluence, quand les clients se succèdent sans interruption. La visite de santé hebdomadaire n'est nullement une garantie.

En réalité, la prophylaxie des maladies vénériennes dépasse amplement le débat sur les lupanars et sur la police des mœurs. Tandis que les maisons closes tendent à disparaître, la liberté sexuelle, de plus en plus grande, pose le problème pour toute la population. D'où la nécessité de l'éducation médico-hygiénique du public.

Le danger est que cette éducation ne porte pas sur les arrières mentales, indifférentes et irresponsables. Les profanes ne savent distinguer, et pas toujours, que la grande aliénation mentale. Les juges et les policiers considèrent comme des paresseuses invétérées et comme des vicieuses de pauvres femmes qui sont des déséquilibrées, des instables ou des apathiques. Une enquête, faite par des médecins psychiatres, a montré que les neuf dixièmes des jeunes prostituées emprisonnées à la Petite Roquette sont des enfants arriérées. Il faudrait dépister les arriérées de bonne heure, avant l'âge de 7 ans, les placer en internat dans des écoles spéciales, et plus tard les protéger, spécialement les adolescentes, contre les aléas de la vie sociale. Toutes les adolescentes doivent être protégées, mais la protection doit être plus stricte quand il s'agit de fillettes anormales, et cette protection n'est actuellement réalisée que dans les familles aisées. Ainsi, de quelque façon qu'on

envisage le problème, l'argent et l'inégalité apparaissent comme les causes sociales qui favorisent la prostitution.

— M. Pierrot.

Accueil

PROTECTORAT n. m. (et Colonisation)

« Les colonies étaient considérées, à l'origine, comme destinées exclusivement à l'utilité et à l'enrichissement de la métropole. » (*Larousse.*)

Lorsque les Phéniciens fondèrent Carthage et les autres comptoirs de la Méditerranée, c'était dans une unique pensée de lucre ; commerçants avant tout, ils cherchaient le profit. Lorsque les marins espagnols et portugais du xv^e siècle allaient à la découverte de la route des Indes, ils n'avaient pas d'autre but que de s'enrichir. Lorsque l'Angleterre et la France (lire : *la bourgeoisie mercantile des deux pays*) se disputaient l'Inde et l'Amérique du Nord, c'était le riche marché de ces pays qui était l'enjeu de la lutte. Et lorsque, au cours du xix^e siècle, toutes les nations dites civilisées se partagèrent le monde, c'était avant tout le besoin de débouchés qui poussait le capitalisme à se jeter avidement sur ces pays dits « neufs », riches de matières premières, de main-d'œuvre à vil prix, et prometteurs de consommateurs innombrables.

Actuellement, les 2/5 de la population terrestre sont « colonisés ». Les colonies occupent la moitié des terres qui couvrent la surface du globe.

Des trafiquants de Tyr aux modernes nations colonisatrices, en passant par les conquistadors et les négriers des siècles derniers, il n'y a qu'une différence de degrés. Le but poursuivi n'a jamais varié : le profit. Seulement, aux époques dites barbares, l'occupation de la colonie se faisait sans fard, en vertu de la raison du plus fort. Au fur et à mesure du progrès des idées humanitaires, le besoin de voiler désormais de sophismes ce droit du plus fort devient de plus en plus impérieux (car, lorsqu'on va au fond des choses, le « droit » n'apparaît pas ; il n'y a que crime et vol). De ce besoin découlent les idées de « peuples arriérés », de « missions civilisatrices », de « races inférieures » et de « races supérieures ». Et l'on aboutit à ce paradoxe, par exemple : l'Inde et la Chine, berceaux de la civilisation véritable, colonisées et civilisées (!) par la barbarie occidentale.

Jusqu'au xix^e siècle, il est communément admis qu'un peuple qui se sent fort peut conquérir un pays plus faible. Première phase ; on dit : conquête de la Gaule, conquête du Canada, conquête de l'Algérie. Non seulement la force prime le droit, mais elle le légitime. Puis vient la période des tiraillements. La « conscience universelle », nouvellement créée (lire : la lassitude des prolétaires à servir continuellement de chair à canon pour des buts qui ne sont pas les leurs, puis le désir des conquérants de camoufler adroitement aux peuples colonisés l'occupation étrangère) a besoin d'apaisements. C'est alors qu'on s'arroge le droit de « protéger » un pays qui ne demande pas à l'être.

Deuxième phase ; on dit : protectorat (Tunisie, Annam, Cambodge, Maroc). Enfin, après l'effroyable boucherie de 1914-1918, s'inscrit la troisième phase. Wilson a passé là. On a lancé « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Cependant, les colonies des vaincus, et même certaines parties de leur propre territoire sont bien tentantes. Heureusement qu'il est, avec la « conscience universelle », comme avec le ciel, des accommodements. On crée les « pays de mandat » (Syrie, Grand Liban, Cameroun, Togo).

Que ce soit en pays conquis, protégé, ou de mandat, la colonisation est partout la même ; c'est l'exploitation féroce des indigènes et du sol et c'est l'enrichissement de quelques requins omnipotents. Pour avoir une idée nette, prenons, par exemple, comme protectorat type, le protectorat français sur la Tunisie. Pénétrons au cœur du pays. Après cinquante ans d'occupation, que voyons-nous ?

1. *Le fellah*. — Sous un ciel admirable, dans le cadre grandiose des hauteurs tourmentées de l'Atlas, ou dans les vastes plaines des contrées de céréales, le fellah a dressé son gourbi ; hutte primitive à peine plus confortable que la caverne des hommes préhistoriques. Il y vit avec sa femme, ses enfants, son chien, quelques poules. Il est là, misérable *khammès* (métayer) attaché à la glèbe pour la vie. Voici ce que dit de lui Élisée Reclus (*Tunisie*, p. 282), et son sort n'a pas varié depuis :

« L'esclavage est aboli depuis 1842, même avant qu'il l'eût été officiellement dans l'Algérie voisine ; mais nombre de journaliers indigènes, les *khammès* ou colons « au cinquième » qui labourent les domaines des grands propriétaires sont de véritables serfs tenus, comme ils le sont, par les avances que leur font les maîtres et qu'ils paient à intérêts usuraires, sur la part de récolte qui

leur est attribuée. La famine a souvent sévi sur les populations de la Tunisie, si grande que soit la fertilité naturelle de la contrée ; pendant l'hiver 1867 à 1868, les mosquées et les *zaouïas* étaient emplies de faméliques, et chaque matin on allait y ramasser les cadavres par charretées. »

La misère ! Le mot ne pourra jamais évoquer la chose dans sa brutale réalité. P. Vigné d'Octon, dans son livre si courageux, *La Sueur du burnous*, dit, p. 112 : « En réalité, si l'on considère que les fellahs réduits par nous à la famine représentent les trois cinquièmes au moins de la population tunisienne, il y a plutôt lieu de s'étonner que les actes de brigandage soient aussi peu nombreux dans la régence, depuis Bizerte et Tunis jusqu'à Gabès et Nefta. Et pourtant, je le répète, à côté de la misère des *meskines*, celle qui poussa les « Jacques » à l'assaut des châteaux et des couvents n'était rien. »

Parfois, le *meskine* n'a pas même un *gourbi*, mais une simple tente. Voici par exemple ce que vit Vigné d'Octon dans une de ces tentes (p. 127) : « Dans le fond, un fantôme dont la nudité osseuse se montrait sous des haillons, et dont le regard phosphorescent avait cette expression d'angoisse qu'ont les yeux des bêtes mourant de faim ; c'était sa femme. Accroupie sur une natte crasseuse, le seul meuble de la tente avec une cruche de grès et deux écuelles de bois, elle plongeait un bout de son sein cadavéreux et ridé dans la bouche d'un enfant pareil aux fœtus livides qui nagent dans les bœufs. »

« Comme elle n'avait pas une seule goutte de lait, l'enfant crispait ses lèvres verdâtres et laissait retomber sa tête, sans avoir assez de force pour pleurer. Une légion innombrable de mouches volaient autour de ces deux squelettes, allant des commissures du petit aux orbites caves du grand. »

On va dire : c'est l'exception. On va crier à l'exagération ; mais il n'en peut être autrement. Le *khamnès* devrait percevoir le cinquième de la récolte ; en fait, c'est à peine le vingtième qu'on lui donne. En outre, il doit payer l'impôt dont le plus inique est la *medjba* ou impôt de capitation, baptisé « taxe personnelle » depuis quelques années, le même pour tous, riches ou pauvres. À cet impôt viennent s'ajouter les nombreuses taxes ou amendes plus ou moins occultes prélevées par tous ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de sa perception. Le fellah, par le seul fait qu'il vit, est pris dans un engrenage sans fin de dettes, qui le rivent au sol jusqu'à sa mort.

On trouve, dans les naïves cantilènes – le *meskine* a parfois le cœur à chanter, tant il est vrai qu'on s'attache à la vie, si dure qu'elle soit –, l'écho de son sort douloureux :

« *Dors ! dors, mon petit !* »

*Tu seras le khammès d'un maître
Dont le cœur sera noir, noir,
Comme la terre que tu remueras.
Et toi aussi, pour manger tu le voleras.
Dors ! dors, mon petit !
Car lorsqu'on dort on n'a pas faim. »*

(Noté par Vigné d'Octon.)

À la misère s'ajoute la maladie. Et on peut imaginer aisément les hécatombes d'êtres humains qui se produisent périodiquement parmi ces populations sous-alimentées. Le meskine est la proie toute désignée du paludisme, du typhus et du choléra, qui sont à l'état endémique dans le pays.

Et comme si tout cela ne suffisait pas, pour compléter le malheur des meskines, la conscription vient enlever tous les ans les plus beaux gars du pays. Quand on les leur prend, ils pleurent, ces misérables ; ils pleurent comme des enfants eux-mêmes. Ils voudraient retenir de toutes leurs forces celui qu'ils aiment. Et leur souffrance est immense, car rien ne vient l'adoucir. Qui a vu une seule fois l'explosion de leur désespoir ne peut jamais l'oublier. Et qui connaît l'exploitation, la misère et la mort – œuvre des maîtres – qui désolent ce pays, par ailleurs si beau, s'il n'a pas le cœur endurci, se sent envahi par un sentiment profond de révolte et de pitié.

II. *L'appareil administratif : cheiks et khalifas, caïds et contrôleurs civils, résident et bey.*
Pour maintenir la masse des indigènes dans l'esclavage le plus complet, pour pouvoir pressurer le meskine jusqu'à l'ultime limite de ses forces, il existe un appareil administratif féroce, prêt à tout.

Il comprend (administration indigène) :

- 1° les caïds ;
- 2° les khalifas et les cheiks.

Le régime du protectorat a ajouté :

- 1° les contrôleurs civils (qui « contrôlent » – théoriquement – les actes des caïds et de leurs subordonnés) ;

2° le résident général, représentant de la France auprès du bey.

Le cheik est le fonctionnaire de base, modeste en apparence, mais au rôle essentiel. Il est en rapport constant avec ses administrés qu'il connaît intimement. Il sait la composition de chaque tribu, de chaque douar. Il suit les nomades dans leurs déplacements et peut dire d'une façon sûre combien telle tribu peut « suer » en impôts, en réquisitions de bétail, en hommes pour l'armée. C'est lui, d'ailleurs, qui se charge de taxer chacun et de recouvrer les sommes demandées. Jusqu'à quelles limites ? C'est simple : le meskine doit donner, à peu de chose près, tout ce qu'il produit : donc, le cheik lui prendra tout. Oh ! légalement : le fellah ne doit que *lamedjba* (taxe de capitation), l'*achour* (impôt sur les céréales), le *kanoun* (impôt sur les oliviers et palmiers) et le *zekkat* (impôt sur le bétail) ; quatre petits impôts sans importance qui suffiraient à le maintenir dans son éternelle misère. Mais le cheik, s'il ne se contentait que de percevoir ces taxes légales, ne ferait pas son beurre ; le métier ne vaudrait rien. Profitant de ce que l'Arabe est illettré, il remet des reçus du tiers, du quart ou de la moitié de la somme versée, et fait ainsi régulièrement payer les impôts deux fois, au moins. Et l'Arabe paie... jusqu'à la saisie.

C'est alors que le cheik s'efface et laisse agir son supérieur : le khalifa. Celui-ci, impitoyable, avec l'aide de spahis, cerne le douar, se saisit des meskines, leur passe de lourdes chaînes aux mains et rassemble le bétail. Après des exactions sans nombre (injures, coups de crosses, viols parfois), on pousse sur la route le lamentable troupeau humain et les bêtes affolées, et on conduit le tout au caïdat. Ni les cris, ni les pleurs des femmes, ni les appels à la clémence et à la raison des vieillards, ni la détresse des petits enfants ne touchent le terrible khalifa. Puisqu'on n'avait plus d'argent à lui donner, c'est le pillage légal des meskines ; tant pis pour eux !

Du produit de leurs infamies, cheiks et khalifas vivent grassement. Aussi leur emploi est-il très disputé, malgré qu'au-dessus d'eux se trouve un supérieur insatiable aussi : le caïd – lequel est à son tour « contrôlé » par le contrôleur civil, représentant la France des Droits de l'homme et la République. Alors, le mécanisme est simple quand on sait que l'argent domine tout ; le candidat cheik arrose copieusement le jardin du caïd et celui du contrôleur en s'efforçant de faire mieux que son concurrent (qui arrose aussi). Le plus fort l'emporte. Celui-ci ne manque pas, par la suite, d'entretenir la grande bienveillance que lui portent ses chefs ; et cela se passe le plus aimablement du monde dans une avalanche de dons et de cadeaux, dont les meskines font tous les frais.

Le caïd, dans son caïdat, est maître quasi absolu de la liberté et de la vie même de ses

administrés. Il dispose d'une force armée (spahis) et de prisons, souvent infectes, dans lesquelles il tient enfermé sans jugement et pour un temps indéterminé tout fellah qui a déplu. Malheur au meskine qui s'est laissé prendre à commettre un larcin, à faire paître ses brebis dans le domaine d'autrui ; malheur à lui s'il ne s'est pas soumis assez rapidement au caprice d'un colon ! Qu'il paie ! Sinon, c'est la prison, accompagnée de châtimens corporels ; et c'est parfois la mort par la sous-alimentation et les maladies (typhus). S'il paie, il peut recouvrer sa liberté. Tout se vend et tout s'achète, là-bas. Tel caïd qui a brassé des millions dans ce fructueux commerce finit un jour décoré de la Légion d'honneur. Les contrôleurs, complices de ses crimes, l'ont « contrôlé » en partageant avec lui les profits. Et il en est partout ainsi – à de rares exceptions près.

Au sommet de l'échelle se trouve ce souverain gâteux : le bey, « contrôlé » lui-même par le résident général. Mais on sait maintenant ce que veut dire « contrôler ». Et les dépenses énormes faites par l'un et par l'autre dans la ville d'été de La Marsa sont une insulte permanente à la misère immense des meskines du bled.

Et rien ne vient mettre un frein à toutes ces vilénies. Le Parlement croupion, appelé Grand conseil (représentant des colons et des fonctionnaires) n'est institué que pour décorer la façade. Le régime du « Protectorat » reste, pour le peuple qui en crève, la plus sinistre des farces.

III. *Colons et compagnies minières. Les juifs.* — Les juifs et les grands colons achèvent l'œuvre néfaste de l'appareil administratif, en portant à son comble la misère des fellahs. Et les bédouins disent, quand on les interroge sur leur sort : « La sauterelle est un démon, le siroco en est un autre, ça ne fait jamais que deux ; mais les caïds, les contrôleurs, les grands colons et les juifs représentent tout l'enfer déchaîné par la colère d'Allah sur le bled. »

Quand on se reporte à la période de l'occupation de la Tunisie, un nom vient aussitôt à l'esprit, et c'est celui d'un « grand » homme d'État de notre III^e République : Jules Ferry. Certes, la bourgeoisie eut raison de dresser sa statue à Tunis sur la belle avenue qui porte son nom. Elle lui devait bien cela. Dès 1881, il donna le signal de la curée. Financiers et directeurs de journaux (il fallait faire l'opinion), après le refoulement des tribus, achetèrent d'immenses domaines. Pour des prix variant entre 0,25 franc et 10 francs l'hectare, la Société marseillaise eut le domaine de l'Enfida (120 000 hectares). De la même façon, se constituèrent le domaine de Créteville (1 600 hectares), de Rhédir-Soltane (3 000 ha), de Bow-Rebia (1 000 ha), etc. L'indigène fut dépouillé au profit de Mougeot, ancien ministre des P.T.T. et sénateur (scandale des terres Sialines, etc. Total : 12 000

ha) ; au profit de la famille de l'historien Taine (4 000 ha) ; au profit du directeur du *Temps*, A. Hébrard, et de son associé Paul Bourde (10 000 ha) ; au profit, enfin, de politiciens, sénateurs ou députés et anciens ministres comme Boucher (3 000 ha), Cochery (10 000 ha), Hanotaux (2 000 ha), Chaumié (3 000 ha), Krantz (5 000 ha), Pedebidon (10 000), Chailley-Bert (30 000 ha), Chautemps (4 000 ha). (Vigné d'Octon : *La Sueur du burnous*, p. 269.)

Un autre homme auquel le ventre des requins aurait dû être reconnaissant (on lui dressa un buste, il y a quelques années, à Tunis, mais il mourut pauvre), c'est Thomas, « l'inventeur » des phosphates tunisiens. Ce vétérinaire principal des armées découvrit, en effet, les riches gisements de Gafsa. Une fortune incalculable, qui se trouvait dans les terres stériles du Sud, se dressa ainsi tout à coup devant les yeux éblouis des pirates. Y mettre la main dessus fut l'affaire d'un instant. Par trois petits décrets, on déposséda les tribus, et ces terres, classées comme terres mortes ou terres collectives, devinrent propriété d'État. Le jugement du tribunal mixte disait :

« Les indigènes tunisiens (qui se prétendent lésés par les décrets) n'auraient jamais pu tirer parti des richesses minières de leur sous-sol ; par conséquent, leurs titres de propriété n'ont jamais pu s'appliquer à cela. En leur faisant dire aujourd'hui le contraire, le tribunal mixte, auquel incombe la tâche de les appliquer et de les interpréter, leur donnerait à tort une portée qu'ils n'ont jamais pu avoir et substituerait des conceptions imaginaires et fantaisistes au véritable état de choses. En faisant cela, non seulement il manquerait à son devoir, mais encore il créerait un obstacle à la colonisation de la Tunisie, en reconnaissant sur son sol à la population indigène des droits qui ne lui ont jamais appartenu. »

Ainsi donc, l'indigène est spolié. À peu près tout ce qui a une valeur est passé entre les mains des grands colons et des compagnies anonymes. Il reste à exploiter ces richesses.

MM. les ministres et sénateurs plus haut nommés n'ont pas, comme bien l'on pense, tenu la charrue. La grande culture s'est installée, et l'Arabe, pour vivre, a été obligé de suer pour le plus grand profit de ses nouveaux maîtres. Et puis on a songé (car nous sommes en *Res-Publica* !) à installer de petits colons dans le pays. Trop tard ! Plus de terres. Pourtant, si : en regardant bien, ici et là, chez ces messieurs, il y a quelques hectares de terres salées, quelques carrés insalubres ou rocaillieux. L'hectare acheté par eux au prix que l'on sait est racheté par le gouvernement, de 100 à 500 francs. Et l'État le revend une deuxième fois, avec bénéfice, au petit agriculteur qui, venu de France, apporte avec lui quelques capitaux dans l'espoir de faire fortune. Hélas ! Combien y en a-t-

il de ces malheureux qui ont englouti leurs économies dans l'achat de terres, de matériel, dans des constructions dans le bled désolé ? Combien y en a-t-il qui ont défriché, défoncé, peiné sous les siroccos ? Puis sont venues les années de sécheresse, les maladies, la misère... Enfin est venu le juif qui a prêté à 20, à 30 pour cent, et il est resté maître de tout !... Il a mis des khammès sur cette terre et c'est lui qui, exploitant l'indigène, a récolté en définitive le fruit des premiers efforts du petit colon. Protectorat !... Colonisation !... Le mirage est trompeur. Ah ! Qu'il se garde bien, le petit agriculteur français, de partir pour les « colonies » ; les pires déceptions seraient, bien souvent, la rançon de son imprudence.

Qui douterait maintenant que MM. les actionnaires des grandes sociétés minières (Saint-Gobain, Mokta-el-Hadid, etc.) n'aient su tirer profit de leurs immenses richesses ? Les tribus dépossédées et refoulées ont fourni une main-d'œuvre à vil prix. Des Kabyles, des Tripolitains, des Marocains, des Russes, tous ces faméliques que le bled ne peut nourrir forment un troupeau corvéable à merci. Ils triment de longues journées pour un morceau de pain. L'exploitation est féroce. Les moindres essais de résistance sont brisés sans pitié. Pas de syndicats. Des haines soigneusement entretenues dressent entre eux tous ces déchets du prolétariat. En certaines mines, on emploie les condamnés aux travaux publics, forçats qui fournissent un rendement assez élevé pour des frais insignifiants ; en d'autres mines travaillent aussi des enfants, venus des douars voisins, à des besognes exténuantes. La vie dans les mines est une atroce géhenne.

Quant au juif, il est partout, innombrable comme la sauterelle. Aux années de disette, il s'en va, doucereux, placer ses billets. Vous lui faites vraiment trop d'honneur d'accepter son argent. Il prête... il prête. Le lui rendre ? Allons donc, rien ne presse. D'ailleurs, n'est-il pas votre ami ? Enfin, voici une récolte magnifique (ce qui arrive tous les trois ou quatre ans). Pardon, le juif l'emporte, vous la lui devez. Des fellahs sont ainsi dépouillés, de riches familles indigènes aux chefs insouciantes sont même ruinées, sucées par cette pieuvre jusqu'à la dernière goutte de sang.

De quelque côté qu'on se tourne, il n'y a place honorable, dans ce pays de protectorat, que pour les grands flibustiers et les *Shylock*. Ceux qui produisent, pressurés, volés, meurtris, forment la partie la plus lamentable de la grande cohorte de la douleur humaine.

IV. *Le mouvement social. La religion. L'école.* — Dans les pays coloniaux et en Tunisie, en particulier, les colons sont partisans de la politique du talon de fer. Leur raisonnement est simple : l'Arabe ne respecte que la force, donc soyons les plus forts et nous resterons les maîtres. Un

chamelier encombre-t-il la route ? Un journaliste de Stax a écrit à ce sujet :

« Le premier chaouch venu devrait l'amener au khalifa qui lui ferait administrer cinquante coups de bâton. Ce serait fait en dix minutes et le bicot ne reviendrait pas de longtemps à encombrer la route. » (Vigné d'Octon, p. 243.)

Un indigène cueille-t-il un raisin dans la vigne du colon ? Deux coups de fusil dans la poitrine ! (Cas : Abdallah ben Mohammed Nadji, à Oued-el-Katif.) Et le journaliste d'écrire :

« Vouloir enlever au propriétaire, déjà éprouvé par les intempéries, les sauterelles et maints fléaux, le droit de garder ses récoltes, le fusil en main, c'est vouer la colonisation à un échec certain. L'Arabe des campagnes, brute fanatique et sauvage, ne connaît que la peur. La justice française, avec ses bénévoles condamnations, sa loi de sursis, sa douce prétention pénale, il s'en rit. Ce qu'il craint, c'est la self protection pratiquée par l'individu.

« C'est l'application de cette loi de *self protection* qui, seule, a permis aux nations civilisées de s'implanter dans les pays primitifs. Quelle colonisation eût été possible dans les pays de l'ouest américain si la loi de Lynch n'avait été pour les honnêtes gens une sauvegarde contre les entreprises des coquins ? » (pp. 243 et 244.)

À la veille du cinquantenaire de l'occupation (25 septembre 1930), *La Tunisie Nouvelle* pouvait signaler encore le fait divers suivant :

« Mardi dernier, le jeune Ahmed ben Mohammed ben Romdam a reçu une décharge de plusieurs coups de feu tirés par un colon, à Henchir M'riziga, près de la Mohammedia, parce que des bêtes appartenant au jeune indigène auraient mis le pied sur un terrain appartenant au dit colon.

« Quand il tira ces coups de feu qui atteignirent le jeune homme aux cuisses et aux jambes, le pionnier de la civilisation était confortablement assis à l'intérieur de sa voiture automobile.

« Le blessé, dont l'état est grave, a été admis à l'hôpital Sadiki, tandis que son protecteur et civilisateur jouit toujours de sa liberté d'attenter à la vie d'autrui, car les journaux d'information qui nous ont relaté cet « incident » n'ont pas dit qu'il a été arrêté.

« Au fait, vous ne le voudriez pas ! »

Tout ceci peint bien la mentalité des grands colons.

Et ce sont ces magnats qui sont écoutés en haut lieu. C'est, en effet, la politique de la force qui prédomine. Quand il arrive parfois qu'un administrateur se montre libéral envers les indigènes, il faut entendre le chœur des rapaces le maudire. Être arabophile, c'est avoir le pire des défauts.

Parallèlement aux mouvements sociaux de Turquie et d'Égypte, s'est constitué parmi la bourgeoisie riche et instruite le parti « Jeunes Tunisiens », qui a végété pendant un assez long temps, mais qui semble avoir pris un peu de vigueur depuis la guerre. Intellectuels en général bouffis d'orgueil, nationalistes forcenés, ces « Jeunes Tunisiens » n'ont, au fond, qu'une ambition : remplacer l'administration française par la leur et continuer de faire suer le burnous à leur profit. Politique éternelle de tous les partis, pépinières d'arrivistes. Est-il besoin de dire que le fellah ne gagnerait rien au triomphe de leur cause ? Préoccupés surtout de leurs petites affaires, ils boudent ou flagornent les maîtres, selon les contingences du moment. Ils ont réclamé le Destour (la Constitution), au passage de Millerand dans les souks de Tunis ; ils ont fait le vide devant lui quand il visita La Marsa, la ville résidentielle ; mais ils restent indifférents devant la navrante misère des meskines. Et ceci les condamne, irrémédiablement.

Les partis politiques français, transplantés en pays de protectorat, ressemblent à ces palmiers rabougris et tristes que nous gardons en pots sous notre ciel brumeux de France. Le parti radical possède, en Tunisie, une ou deux douzaines de membres. Le parti socialiste est plus florissant. Sa clientèle se recrute surtout chez les fonctionnaires ; mais son influence sur la masse indigène est infime. Les chefs, d'ailleurs, n'ont pas le courage – ou le désir – de se rapprocher des meskines, sans éducation et jugés dangereux par leur fanatisme. Ils se méfient des indigènes comme ils se méfient du pouvoir. Gens prudents, leur activité se consume en parlotes, banquets et désirs bêtards de réformes démocratiques.

Le parti communiste est, en fait, hors la loi. Pas de presse. À la suite de divers « complots contre la sûreté de l'État », les militants ont été chassés du sol tunisien. Ce parti n'a jamais eu grande influence sur les masses ; mais il est certain qu'en raison des idées qu'il véhicule, en un milieu surtout où la propriété collective des terres a existé depuis des siècles, il aurait pu agir, à plus ou moins brève échéance, comme un ferment susceptible de soulever la majeure partie des indigènes exploités.

Le mouvement syndicaliste se développe parallèlement à celui de France : sections

tunisiennes de la C.G.T. (la colonisation transposée dans le plan syndical) ; quelques éléments de la C.G.T.U. Il y a eu, en 1925, un essai de groupement des forces prolétariennes indigènes dans une C.G.T. tunisienne. Les meskines des ports, des usines et des mines affluaient dans la jeune C.G.T. Le gouvernement du Protectorat a écarté ce danger sérieux en envoyant Jouhaux combattre ce mouvement et en emprisonnant le secrétaire et animateur : Mohammed Ali,

L'arbitraire règne d'ailleurs en souverain sur la Tunisie. Les gêneurs sont proprement embarqués sur le prochain bateau dès que le résident général le juge bon. Ceci en vertu d'un édit du roi Louis XVI, de juin 1778 ! Par cet édit, le roi autorisait les consuls de France, dans les Échelles de Barbarie et du Levant « à faire arrêter et renvoyer en France, par le premier navire de la Nation, tout sujet français qui, par sa mauvaise conduite et ses intrigues, pourrait être nuisible au bien général ».

L'édit a été appliqué en 1922 et 1924.

Pour renforcer cet arbitraire, deux décrets du 29 janvier 1926 sont venus encore supprimer toute liberté de pensée.

1° Un décret sur la presse :

« Tout journal ou écrit périodique qui aura encouru pour délit de presse, en la personne de ses propriétaires, directeur, gérant, rédacteurs, ou dans celle de l'auteur d'un article inséré, une condamnation correctionnelle, même non définitive, soit à l'emprisonnement, soit à une amende de 100 francs au moins, soit à des réparations civiles supérieures à cette somme, sera tenu, dans un délai de trois jours à partir de la condamnation, et nonobstant opposition, appel ou recours en cassation, de consigner à la caisse du receveur général des Finances, une somme égale au montant des frais, amendes et réparations civiles, s'il en a été prononcé. En cas de condamnation à l'emprisonnement, cette consignation ne pourra être inférieure à 500 francs par jugement de condamnation intervenu. À défaut de consignation, la publication cessera. »

2° Un décret sur les crimes et délits politiques :

« Article 4. — Sera puni d'un emprisonnement de deux mois à trois ans, et d'une amende de 100 à 3 000 francs quiconque, par des écrits, des actes ou des paroles, publics ou non : 1° provoque à la haine, au mépris ou à la déconsidération du souverain, du gouvernement et de l'administration du Protectorat, des fonctionnaires français ou tunisiens chargés du contrôle ou de la direction du gouvernement ou de l'administration du Protectorat, ainsi que des ministres français ou

tunisiens investis des mêmes attributions ; 2° cherche à faire naître dans la population un mécontentement susceptible de troubler l'ordre public.

« Article 5. — Le concert arrêté par deux ou plusieurs fonctionnaires publics en vue de faire obstacle par voie de démission collective ou autrement à l'exécution d'un service public est puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans. »

Inutile de souligner le caractère odieux de tels décrets.

Et les meskines, que pensent-ils ? Quelles sont les aspirations des bédouins de la tente ou du gourbi ? Illettrés, saturés de pratiques religieuses, ils ont l'âme des vilains des époques médiévales. Ils se résignent, car le paradis d'Allah les attend. Cependant, parfois, la vie est la plus forte, et de l'excès de leur misère sourdent de naïves révoltes. On les leur fait chèrement payer. Et la religion est, là-bas comme ailleurs, à la base de leur asservissement. « Il faut au peuple un dieu par les prêtres fourbi. » Fortuné pays qui en possède au moins trois : le dieu du Coran, Jéhovah d'Israël et l'ineffable Éternel, dont la succursale de Rome essaie de placer la camelote. Les affaires ne vont pas mal, chaque membre de ce consortium ayant sa clientèle propre. Notre sainte mère l'Église se distingue même particulièrement dans l'accaparement d'immenses richesses (Carthage, domaines, subventions d'État, etc.), et elle se moque et de la misère des meskines et des autorités du Protectorat, comme elle l'a bien fait voir lors du congrès eucharistique de Carthage (1930).

Arrivé au terme de notre étude, une réflexion que nous avons souvent entendue nous revient en mémoire. On dit : « Nul ne peut nier que l'occupation française ait apporté d'énormes progrès dans nos colonies. Économiquement, le pays a été totalement transformé ; il y a davantage de bien-être matériel. Malgré les excès qui ont pu être commis, notre civilisation a pénétré chez ces peuples moins avancés, et ceci est un résultat qui justifie la colonisation. »

D'abord, comme nous le savons, il est faux qu'on colonise pour « civiliser ». On colonise pour s'enrichir.

Et puis qu'est-ce que civiliser ? Est-ce industrialiser un pays et y transporter des méthodes d'exploitation de plus en plus américaines ? Le dernier mot est-il de rationaliser la production dans des bagnes infernaux ?

Certes, il y a des routes, des chemins de fer, des mines en pleine exploitation, des usines, des avions, des casernes, des arsenaux, des bistrots, des lupanars. « Il y a... – répétons les paroles de M. Violette, ex gouverneur de l'Algérie – une admirable façade de richesses, mais les indigènes sont dans un état pitoyable. » Et ce n'est pas pour nous étonner ; n'est-ce pas « notre » civilisation que nous avons importée là-bas ? Notre civilisation que nous connaissons si bien dans la métropole, et dont les travailleurs sont les victimes ?

Quant au « progrès », il ne peut s'agir que du progrès intellectuel et moral, c'est-à-dire de l'évolution vers plus de liberté, vers une émancipation de plus en plus large des esprits. Or, ce progrès est si lent à constater qu'on ne peut pas l'évaluer dans une si courte période qu'est un siècle, ou même moins, d'occupation. D'ailleurs, il est des périodes de régression dans cette marche vers le progrès. Admettons pourtant qu'il y ait progrès, pourrions-nous affirmer qu'il résulte du fait de la colonisation ? Ne serait-il pas dû simplement au mouvement des idées qui emporte les peuples dans un formidable tourbillon, passant par dessus toutes les frontières, par dessus toutes les formes de gouvernement ?

Et constatons que, malgré la volonté des maîtres de l'heure, ce travail d'émancipation se prépare, et cela au sein même des organismes que les maîtres ont créés pour assurer leur sauvegarde. Phénomène bien connu : toute société oppressive portant en elle-même ses propres fossoyeurs. Nous dirons donc, pour finir, un mot sur l'école qui est, à notre avis, l'instrument le plus puissant – malgré tous les défauts que nous lui connaissons – de cette ascension vers le vrai.

« Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne.

Tout homme ouvrant un livre y trouve une aile, et peut

Planer là-haut où l'âme en liberté se meut. »

Victor Hugo.

Nous n'ignorons point pour quelles fins on multiplie (oh ! à une cadence très honnête) les écoles en Tunisie et dans les autres pays de protectorat, mais il est certain que, dès que l'indigène sait lire, il arrive parfois qu'il pousse son éducation bien au-delà de l'étude des textes officiels dans lesquels on voudrait qu'il se confinât. Les indigènes envoient volontiers leurs enfants, garçons et filles, à l'école française. Ces élèves sont souvent de bons petits écoliers très studieux. Quand ils savent lire, les parents – avec juste raison – en sont fiers. Lire, cela permet de connaître la substance

plus ou moins aride des décrets et des lois et de mieux se défendre contre les abus de pouvoir ; mais cela permet aussi d'assimiler les textes autrement féconds des grands penseurs de l'humanité.

Voilà pourquoi, malgré l'enseignement officiel du Coran dans les écoles d'État, malgré la parcimonie avec laquelle on distribue cette instruction, malgré la forme même qu'on lui imprime, la « civilisation » capitaliste sème les germes de la société plus libre, plus harmonieuse, plus fraternelle qui, un jour, la remplacera.

— Ch. Boussinot.

Accueil

PROTÉONISME

En 1887, le professeur Raphaël Dubois (élève de Paul Bert), titulaire de la chaire de physiologie générale et comparée à l'université de Lyon, fut amené à définir sa conception scientifique nouvelle de la vie et choisit le néologisme « protéon » pour désigner le principe unique, à la fois force et matière, grâce auquel tout, dans l'Univers, apparaît, se transforme, évolue, disparaît.

À cette époque, toute la science était encore imbue des idées *dualistes*, et c'est pour éviter la confusion avec le *monisme* limité de Haeckel, avec le *matérialisme*, avec le *spiritualisme*, que R. Dubois nomma sa philosophie nouvelle « *protéonisme* ».

C'était la renaissance, sous une forme scientifique, des conceptions *unicistes* anciennes de la Grèce, de l'Égypte, de l'Inde, relativement à l'*Aïther*, et aussi la concrétisation du *panthéisme* de Spinoza, de la théorie de l'*identité* de Schelling, du *devenir* de Hegel.

Pendant plus de vingt ans, le protéonisme sommeilla, défendu cependant par les plasmogénistes comme Herrera, Kuckuck, Victor Delfino, etc. Mais les travaux retentissants de Becquerel, de Curie, de G. Lebon démolissent toutes les vieilles conceptions sur la matière et donnent à cette philosophie un regain d'actualité. Le protéonisme oublié renaît sous le vocable d'*énergétisme* et devient à la mode. Tous les travaux modernes sur les atomes, la chaleur, la lumière, l'énergie, la radiation, confirment les thèses du grand pacifiste scientifique.

R. Dubois fut un vrai révolutionnaire et un penseur libre en un temps où l'enseignement public sortait à peine des mains des églises, où le *créationnisme* dominait, où la préparation de la guerre était à l'honneur ; ce fut un précurseur hautain, cinglant, incompris, auquel la bourgeoisie ne pardonna pas. Par-delà les frontières d'un monde étroit et divisé, il devinait dans l'avenir la Terre

unie et les peuples réconciliés, travaillant scientifiquement au bonheur universel.

Voici ce qu'il écrivait à propos du protéonisme, dans ses *Lettres sur le Pacifisme scientifique et l'Anticinèse*, peu de temps avant de mourir, bien oublié des officiels, mais aimé de ses amis et élèves pacifistes du monde entier, auxquels il a ouvert de larges horizons sur la physiologie, la vie universelle et les conceptions biocosmiques dont il fut un des premiers défenseurs :

« Je ne suis pas matérialiste, pas plus que je ne fais profession d'être spiritualiste. J'ai introduit le monisme nouveau, ou néo monisme, dans l'enseignement officiel, bien avant qu'Haeckel ait généralisé son monisme primitif, lequel faisait dériver l'homme de la *monère* et n'allait pas au-delà. Pour moi, *force* et *matière* ne sont que deux aspects d'un principe unique, le *protéon*, qui, par ses innombrables et incessantes métamorphoses, donne à la Nature son infinie et merveilleuse variété. Rien ne se perd, rien ne se crée, mais tout évolue sans cesse, partout, en nous comme en dehors de nous, selon des lois dont la connaissance nous est permise par la science et dont l'insubordination, consciente ou inconsciente, bien souvent fruit amer de l'ignorance, n'en comporte pas moins de terribles sanctions, dont la guerre n'est pas la moindre. Voilà ce que j'enseignais à mes étudiants, bien avant la découverte du radium et les démonstrations des savants qui ont établi définitivement que la matière n'est que de l'énergie compacte. Mais ils ont eu le tort de donner le nom d'*énergétique*, qui prête à confusion, à ce que j'avais appelé *protéonisme*, pour bien marquer qu'il s'agissait d'une doctrine philosophique nouvelle. »

Ainsi, dans le domaine biologique et philosophique universel, R. Dubois fit, il y a 45 ans, l'union entre matérialistes et spiritualistes, à peu près comme, de nos jours, notre ami Georges Kharitonov, qui démontre dans *la Synthanalyse* que l'émission, la radiation, l'ondulation, la mutation, etc., sont des aspects divers du même phénomène tourbillonnaire de la vie générale, en réconciliant ainsi les défenseurs divers de Newton, de Fresnel, de Maxwell, de Planck, dans une nouvelle synthèse universelle qui servira de base à des conquêtes humaines scientifiques et pacifiques en éternelle évolution.

— J. Estour.

Bibliographie. — R. Dubois : *Leçons de Physiol. génér. comp.*, Masson, 1898, Paris ; *Naissance et évolution du Protéonisme* ; *La Vie universelle*, vol. I, pp. 21, 41, 62, 107, 128, 198 (*Bulletin de l'Association internationale biocosmique*) ; *Lettres sur le Pacifisme scientifique et*

l'Anticinèse, Delpuch, 1927 ; *Qu'est-ce que la Vie ?* Conférence radiophonique 14 septembre 1924 (*La Science et la Vie.*) — J. Thibaud : *Spectroscopie de haute fréquence et nature de l'atome*, avril 1926 (*La Science et la Vie*).

Accueil

PROTOPLASMA n. m. (du grec *prôtos*, premier ; *plasma*, matière façonnée)

Les progrès réalisés dans la construction des microscopes, au xix^e siècle, ont permis d'observer les tissus vivants à des grossissements de plus en plus considérables. Le perfectionnement des fixateurs et des colorants, ainsi que la division en coupes très minces ont encore grandement facilité la tâche des histologistes. Et, comme on modifiait la substance vivante en la tuant, on est même parvenu à l'examiner sans altérer ses éléments, grâce à des dissections d'une délicatesse extrême. Quand Schwann déclarait, en 1832, que tous les tissus étaient des assemblages de cellules, ce n'était qu'une hypothèse ; de patientes recherches, poursuivies depuis, ont montré qu'il s'agissait d'une vérité générale que l'on devait étendre à la totalité du règne végétal comme du règne animal. En outre, il existe une multitude d'êtres unicellulaires que les microbiologistes étudient avec soin. Poussant plus loin, on a prouvé que les cellules des tissus les plus différents présentaient entre elles et avec les cellules microbiennes une remarquable unité de composition. D'une façon générale, chacune d'elles est limitée par une fine membrane qui renferme une matière visqueuse, le *protoplasma*, contenant lui-même un corps plus réfringent, le *noyau*.

L'anatomie détaillée de la cellule fait aujourd'hui l'objet d'une science spéciale, la *cytologie*. Formée de protoplasma plus consistant, la membrane a quelquefois l'aspect d'une pellicule colloïdale très nette ; dans d'autres cas, la cellule manque de limites bien distinctes. Quant au noyau, son apparence est très variable, selon les cellules et les moments. Limité par une membrane, il est constitué par une matière colloïdale assez fluide, le suc nucléaire, où se trouvent des granulations de formes différentes et avides de couleurs basiques, les grains de chromatine, ainsi qu'une autre granulation, le nucléole, très sensible, au contraire, à l'action des colorants acides. Le protoplasma a l'aspect d'une masse transparente et homogène qui renferme diverses particules en suspension. Mais sa complexité est si grande et la gamme de ses variétés si étendue que Rabaud déclare qu'il y a « non pas un protoplasme, mais des protoplasmes, d'innombrables protoplasmes ». Au point de vue chimique, il renferme du carbone, de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote, du soufre, du phosphore. En dernière analyse, il apparaît comme une combinaison de matières albuminoïdes et d'acide nucléique : les premières sont des composés complexes de carbone, d'hydrogène, d'oxygène, d'azote et de soufre ; le second, un composé complexe de

carbone, d'hydrogène, d'oxygène, d'azote et de phosphore. Le protoplasma, la membrane, ainsi qu'une partie du noyau sont des combinaisons basiques ou neutres d'albuminoïde, à l'état de saturation ou en excès, avec de l'acide nucléique. Par contre, la chromatine renferme de l'acide nucléique en excès. Comme les nucléo albuminoïdes, constitutives de l'ensemble, sont à l'état colloïdal, l'eau joue un rôle de premier ordre dans les continues transformations du protoplasma. « La vie, affirmait Le Dantec, est un phénomène aquatique. » Lorsqu'elle se putréfie, la matière organique donne finalement de l'eau, de l'ammoniaque, du gaz carbonique, du phosphore d'hydrogène qui produit les feux follets des cimetières, du gaz sulfhydrique dont on connaît la mauvaise odeur.

On trouve différentes sortes de filaments et de grains dans le protoplasma colloïdal. Certains sont des éléments inertes, c'est le cas des vacuoles à contours plus ou moins nets et des grains de sécrétion ; d'autres, les mitochondries, sont des éléments très actifs. C'est par l'étude des colloïdes, base essentielle de la substance protoplasmique, que l'on pénètre le plus profondément dans le secret de la vie. L'état colloïdal (c'est-à-dire pareil à de la colle) apparaît comme intermédiaire entre la suspension dans un liquide et la solution normale, qui suppose les molécules du corps dissous uniformément distribuées et petites. En effet, il exige que ces dernières soient très grosses ou qu'elles forment des agrégats, les micelles, dont les propriétés annoncent déjà celles de la matière vivante. Parmi les micelles jouissant d'une activité particulièrement considérable, signalons les granulations zymasiques ou ferments solubles qui, à des doses infiniment petites, provoquent les divers genres de réaction chimique vitale. Ainsi, la présure fait coaguler, sans se détruire, deux cent cinquante mille fois son poids de caséine du lait. Ce sont des agents physico-chimiques catalytiques. L'instabilité des colloïdes est en rapport avec la mobilité incessante de leurs granulations.

« D'où, écrit Raphaël Dubois (l'un des plus grands biologistes de notre époque, qui voulut bien me témoigner de l'amitié), un brassage interne très complexe, car la forme et l'intensité des mouvements granulaires n'est pas la même pour toutes les granulations. Ils varient surtout avec les charges électriques que possèdent toujours ces dernières. Si ces charges électriques sont égales et de même signe, les granulations se repoussent, comme les boules de bureau d'un électromètre, et se tiendraient en équilibre stable si, à chaque instant, ces charges ne se modifiaient sous l'influence des agents extérieurs, d'où rupture d'équilibre et translation, agitation incessante. Bien plus, les charges peuvent changer de signe, les granulations de signe contraire se précipitent alors les unes vers les autres, produisant une sorte de coagulation qui porte le nom de « floculation », comme lorsque le lait vient à tourner. Si cette floculation se forme dans les capillaires du cœur ou du cerveau, c'est la mort subite. Mais elle peut être lente, passagère ou progressive, et c'est la maladie ou bien la vieillesse. Ce phénomène ne peut s'effectuer que par la déshydratation, c'est-à-dire par la

séparation plus ou moins complète de l'eau et des granulations. »

Pour Raphaël Dubois, comme pour d'autres savants connus, la vieillesse est un dessèchement, un racornissement progressif et continu qui, finalement, entraîne le ralentissement oscillatoire des granulations et de toutes les fonctions qui en dépendent. Plusieurs, il est vrai, attribuent à des causes différentes le dépérissement progressif et la mort naturelle de l'organisme qui a pu échapper à toutes les causes accidentelles de destruction. Mais les recherches sur l'état électrique du protoplasma offrent, sans aucun doute, un puissant intérêt. Par ailleurs, si la richesse en eau d'un tissu n'est pas une preuve certaine de vitalité, il est manifeste cependant que les tissus jeunes et actifs sont plus hydratés que les tissus vieux ou dont la vie est paresseuse. Les zymases n'agissent, en effet, qu'avec le concours de l'eau qui leur assure l'état colloïdal, et c'est en hydratant les aliments apportés du dehors qu'elles les incorporent à la vie organique. « La ptyaline de la salive, la pepsine du suc gastrique, la lipase du pancréas hydratent les féculents, les viandes, les graisses et les rendent absorbables, assimilables et propices au fonctionnement vital : après quoi, tout cela est finalement déshydraté, et les aliments colloïdes usés sont rejetés à l'état de cristalloïdes et d'eau libre par l'urine, par la sueur, etc. Les granulations zymasiques paraissent être le dernier refuge des propriétés vitales, car on peut dire qu'elles président à toutes nos fonctions : digestion, respiration, etc., et, chose bien frappante, elles subissent, isolées, les mêmes influences qu'exercent sur la substance vivante tous les agents mécaniques, physiques ou chimiques. Bien plus, les zymases que l'on peut isoler et faire fonctionner dans un verre, aussi bien que dans la cellule, comme la luciférose qui, agissant sur la luciférine, produit la lumière vivante, peuvent être remplacées par des agents artificiels colloïdaux et même cristalloïde, comme le permanganate de potasse qui peut donner de la lumière avec la luciférine. » Aussi, n'apparaît-il nullement impossible que l'on puisse un jour créer du protoplasma et opérer la synthèse de la vie. La majorité des biologistes actuels estiment d'ailleurs que cette dernière ne résulte pas de propriétés irréductibles à des éléments connus, mais de processus physico-chimiques dont les complexes colloïdaux sont le siège. Elle ne cesse pas d'appartenir au milieu d'où elle émane, un échange continu s'établit entre les deux : dans les substances qui l'entourent, le vivant puise des matériaux, puis il rejette au dehors les résidus de ses destructions. Disloquer en éléments plus simples les corps absorbés, pour redonner ensuite des substances du même groupe, voilà le cycle éternellement répété des transformations vitales. Albumines, graisses, hydrates de carbone contenus dans les aliments redeviennent, dans l'organisme, des albumines, des graisses, des hydrates de carbone. Ainsi, le terme des dislocations subies par les albumines sera la formation d'acides aminés, qui se combineront entre eux pour former des polypeptides ; lesquels polypeptides redonneront des matières albuminoïdes vivantes. Ces acides aminés sont au nombre d'une vingtaine ; et, comme le calcul démontre que le nombre des combinaisons possibles de vingt corps dépasse deux quintillions, le problème de la constitution des organismes apparaît singulièrement complexe, du point de vue chimique.

« Si nous parvenions, comme nous en avons constaté la possibilité, écrit Rabaud, à créer de toute pièce une substance vivante, reproduirions-nous spécialement l'une ou l'autre de celles qui existent actuellement ? Et si nous n'obtenions pas ce résultat, l'échec prouverait-il que les substances actuelles ont des propriétés distinctes, des propriétés physico-chimiques ? La question est souvent posée sous forme d'objection ; en fait, elle est oiseuse et n'a véritablement aucun sens. Il suffit que nous entrevoyions la possibilité de combiner un sarcode, pour nous sentir autorisés à affirmer l'unité fondamentale des corps vivants et des corps inertes. À coup sûr, reconstituer un organisme connu rencontrerait des difficultés presque insurmontables. Non pas, comme le prétend O. Hertwig, parce que les sarcodes actuels résultent d'un long développement historique que nous ne sommes pas en mesure de suivre une seconde fois. L'argument est proprement absurde, car il exprime une confusion entre la succession des conditions diverses qui ont déterminé la constitution actuelle et les constitutions successives corrélatives de ces conditions. Aboutir à une constitution donnée n'implique ni une durée, ni un ordre définis : les conditions pourraient se succéder rapidement et aboutir au même résultat ; tous les termes du processus ne sont pas forcément nécessaires : nous pouvons, in vitro, en quelques jours et par d'autres moyens, combiner ce qui s'est spontanément constitué au cours de nombreuses années. La vraie raison pour laquelle nous aurons de grandes difficultés à reconstituer l'un quelconque des organismes actuels réside dans l'infinité des combinaisons possibles. Si nous songeons qu'avec 20 acides aminés par molécule nous pouvons faire une quantité d'arrangements exprimée par un nombre de 19 chiffres, nous comprenons combien sont faibles pour nous les chances de retomber précisément sur une combinaison déterminée. Et cette multitude des combinaisons s'accroît encore du fait que les substances vivantes renferment, outre les protéiques, une série d'autres éléments. »

Un fait, découvert d'un autre côté, facilitera peut-être la solution de difficultés qui semblaient insurmontables : nous voulons parler de l'incompatibilité entre substances vivantes d'espèces différentes. Mis en présence, les colloïdes restent stables, s'ils sont de même espèce ; ils se précipitent et flocculent, s'ils sont d'espèces éloignées. Il y aurait beaucoup d'autres choses à dire, par exemple, sur l'énergétique biologique et l'application des lois de la thermodynamique aux corps vivants ; sur le rôle considérable de la lumière, de la pesanteur, etc. « La différence superficielle (a écrit le célèbre docteur Herrera, dont on connaît les expériences caractéristiques) entre le vivant et le non vivant, entre le protoplasma irritable et le protoplasma non irritable vient tout simplement du contenu en énergie de leurs molécules et de leurs atomes. La matière vivante contient des molécules ayant un haut degré d'énergie ; morte, elle contient moins d'énergie. Si nous arrivons un jour à donner au cadavre l'énergie perdue, il sera ressuscité. » Rappelons que, selon Arrhénius, la vie peut se transmettre, dans ses formes élémentaires et microscopiques, d'une planète à l'autre et d'un

système solaire à l'autre. La lumière exerce, en effet, une action répulsive sur tous les corps qu'elle frappe ; et lorsqu'il s'agit de corps très ténus, elle peut triompher des forces de gravitation. Arrhénius a même calculé qu'un germe microscopique, parti de la Terre, atteindrait Mars au bout de vingt jours, Jupiter au bout de dix-huit mois, Neptune après vingt-quatre mois de voyage. C'est d'une planète lointaine que serait parvenue sur notre globe la première cellule protoplasmique, source par la suite d'innombrables vivants. Constatons en terminant que, malgré de nombreuses lacunes, tous les progrès de la biologie s'accomplissent dans le sens d'une explication physico-chimique.

— L. Barbedette.

OUVRAGES À CONSULTER. — Prof. A. Herrera : *Biologia y Plasmogenia*. — R. Dubois : *Qu'est-ce que la Vie ?* — Rabaud : *Éléments de biologie générale*. — Jennigs : *Vie et mort. Hérité et évolution chez les organismes unicellulaires*. — Lœb : 1. *La théorie des phénomènes colloïdaux* ; 2. *La conception mécanique de la vie*. — Rignano : *Qu'est-ce que la vie ?* — Dastre : *La Vie et la Mort*. — Lodge : *La matière et la vie*, etc.

Citons encore la revue des frères Horntraeger : *Protoplasma* (Berlin), et la *Medicina Argentina* (Buenos-Aires). À consulter également le *Dictionnaire de biologie physicienne* des frères Mary, et *Ciencia nueva* d'Herrera. Voir d'ailleurs les ouvrages mentionnés à la bibliographie de *Plasmogénie*.

L'étude du protoplasma ne peut d'ailleurs s'isoler de celle des colloïdes, des cristaux, des micelles, des gels, des monères et autres formes plasmiques. Il faut y rattacher aujourd'hui tout ce qui est « radiant », puisque les formes primitives de la vie organisée sont comparées à des radiations, à des émetteurs-récepteurs, selon Lackowsky.

Pour les colloïdes, voir les travaux de Selmi et Graham, tout au début de la chimie physique ; puis ceux de Mayer, Schoeffler et Terroine, pour le phénomène de Tyndall. En ce qui concerne l'*ultrafiltration*, consulter exp. de Bechlod. Pour la double réfraction accidentelle, Albert Mary cite Schewendener, von Ebner et G. de Metz. Dans les sols, les particules en suspension furent étudiées surtout par Naëgeli et Albert Mary, Pfeffer, Stéphan Leduc, von Weimarn, Burton F., W. Ostwald. Pour les émulsoides, on cite Martin Fischer et Marion Hooker ; pour les suspensoïdes : Gallardo, W.-B. Hardy ; pour l'absorption : Bredig, Armisen, Van Bemmelein, Pauli, Biltz, Szirgmondy, Zacharias, Galleotti, Rocasolano, Iscovesco, etc. Herrera et Delfino se rattachent, par leurs travaux,

à ceux qui se sont occupés directement des colloïdes, comme A. Lumière.

Pour les gels, Albert Mary cite surtout Stéphan Leduc, Malfitano et Moschkoff, Rocasolano, Lambling, Herrera, A. et A. Mary, Jean Massart de Vriès, Bütschli.

Pour les monères : Haeckel, Cienkowsky, Huxley, de Lapparent, de Lanessan, Sinel, Jaonnes Chatin.

En biologie micellaire, le dictionnaire de Mary est riche de citations des travaux similaires aux siens ; on y trouve les noms de Galippe, Royo Villanova, Altmann, Zimmermann, R. Maire, Kohll, M^{lle} Loyez, Dangeard, Matruchot, A. Meyer, Fauré Frémiet, Goldsmith, Alex. Guilliermond, Regaud, M^{me} F. Moreau, F. Moreau, Rudolph, Sapehin, Levi, Löwschin, Le Touzé, Dubreuil, Beauverie, A. et A. Mary, Duclaux, Raphaël Dubois, Grynfeldt, Antoine Béchamp, S. Ramon y Cajal, Alex Braun.

En microbiologie, on cite souvent les travaux de Grasset Hector, de Martin Kuckuck, Antoine et Jacques Béchamp, Estor, V. Galippe, Jagadis Chunder Bose, Ducceschi, Ralph Lillie, Albert Jacquemin.

Pour la question osmotique dans les phénomènes protoplasmiques, Albert Mary prie de consulter les ouvrages et travaux de Stéphan Leduc, Herrera, Laloy, F.-M. Raoult, Grasset, Lhermite, H. de Vriès, Rosemann, Galeotti, Foveau de Courmelles, Nicolini, Émile Gautier, J.-H. Van't Hoff, Condamin et Nogier, A. et A. Mary, Loeb...

Pour les radiations (chapitre annexe moderne de protoplasme), citons les travaux de Niels Bohr, Lord Kelvin, Rutherford, Cheffer, Planck, Eddington, Curie, Chredinger, Lackowsky, Kharitonov, Carl Störmer, Dr Jules Regnault. Foveau de Courmelles, J. Perrin, etc.

Accueil

PROVIDENCE n. f. (du latin : *providentia* ; de *pro*, avant, et *videre*, voir)

Ce nom désigne un attribut de dieu, par lequel on lui reconnaît le gouvernement de toutes choses.

C'est la croyance qui veut que le créateur surveille sans cesse son œuvre, qu'il la dirige et la conduise dans son évolution, de telle façon que rien de ce qui se produit dans l'univers n'ait lieu sans son consentement. De plus, on a voulu voir dans cette sollicitude de tous les instants, la preuve de l'infinie sagesse et de la bonté suprême de dieu.

Dans cet attribut de dieu (voir ce mot), la prévoyance est non seulement inapplicable et inutile à une entité sans yeux, sans oreilles, sans cerveau, mais son acceptation se heurte à des objections multiples et capitales que les arguties des métaphysiciens de tous poils n'ont su, jusqu'à présent, réfuter.

Les deux principales sont : l'acte créateur et l'existence du mal.

La question du gouvernement du monde suppose celle de la création. Elle nous conduit à poser ce dilemme : ou bien le monde, tel qu'il est, est le résultat d'un acte créateur et, par conséquent, n'a pas besoin d'être gouverné, ou bien il est éternel et se conserve par sa virtualité propre. Il est impossible de concilier l'omnipotence et l'omniscience divines avec les actes d'un dieu gouverneur. Les dieux n'ont jamais rien possédé qui ne leur ait été donné par les hommes. Ceux-ci ont toujours logé dans leurs divinités les qualités et les défauts qu'ils possédaient, mais en les amplifiant au-delà du possible. C'est pourquoi le dieu adoré, sous des aspects variés, par les dévots du monde entier est considéré comme un pur esprit, éternel, infiniment bon, juste, parfait, miséricordieux, omnipotent et omniscient, qui a créé le monde et les êtres qui le composent et l'habitent. L'univers, dans son ensemble comme dans ses moindres détails, doit être nécessairement

sans défaut ; jamais il ne peut y avoir une seule avarie dans l'agencement parfait des multiples rouages composant le mécanisme du cosmos ; car, émanant d'un être parfait, le monde doit être parfait. Une fois créé, il doit continuer à évoluer sans heurts, ni accidents, puisqu'il réalise la perfection.

Comment admettre alors un dieu gouverneur, une providence qui surveille, dirige, répare, même, l'œuvre parfaite du créateur ? La nécessité d'un gouverneur, d'un technicien surveillant la gigantesque machine qu'est l'univers est incompatible avec la perfection du geste créateur, car l'intervention de ce technicien prouve sans conteste la maladresse et l'incapacité du créateur. Que penser alors d'un dieu maladroit, d'un ouvrier qui rectifie sans cesse son œuvre ? Comment concilier cette notion avec celle de la toute-puissance et de l'omniscience d'une entité infiniment parfaite ? Supprimer un attribut de dieu, c'est nous mettre en présence d'un dieu incomplet et nous forcer à nier son existence. La providence nie donc le créateur, et le monde, loin d'être le résultat d'une création absurde et impossible, se conserve éternellement par sa virtualité propre, et ses lois sont, aujourd'hui, ce qu'elles étaient hier.

En second lieu, la croyance à un dieu gouverneur est la négation absolue de l'activité intellectuelle et matérielle de l'humanité. Elle nous force à admettre et à pratiquer un fatalisme absolu, plus rigoureux dans son application que la doctrine du déterminisme biologique que les croyants rejettent avec horreur. Si un dieu gouverne l'univers, depuis le plus petit phénomène jusqu'au plus complexe ; s'il dirige aussi bien l'apparition d'une comète, l'évolution d'une nébuleuse que l'éclosion d'une humble fleurette ou la chute d'un grain de sable, il ne se passe rien dans le monde qui ne soit l'expression de sa volonté. Contre elle, l'homme ne peut rien, jamais il ne pourra en arrêter l'action bienfaisante ou maligne : on ne lutte pas contre la volonté divine. Si elle dirige les mondes dans l'espace et maintient l'harmonie dans l'univers, quel besoin d'imaginer une mécanique céleste et d'en rechercher les lois ? Si elle régit le moindre phénomène, la science devient inutile, nuisible même puisqu'elle s'oppose à la volonté divine. Toute recherche est vaine, puisque dieu ne nous permettra de connaître des secrets de la nature que ce qu'il voudra bien nous montrer et qu'il peut, à tout instant, bouleverser toute son œuvre. Ce thème n'est-il pas la consécration absolue de la passivité humaine ; ne conduit-il pas aux renoncements les plus complets ? N'est-il pas la négation de tout effort, de toute lutte, de toute recherche. L'homme est réduit à jouer, dans le monde, un rôle de pantin, de marionnette grotesque dont la divinité tire les ficelles à sa fantaisie.

La notion de providence se détruit immédiatement lorsqu'on réfléchit à l'existence du mal.

Le mal existe ; mal moral et mal physique. Partout nous constatons l'existence perpétuelle et universelle de la douleur, la lutte et l'inégalité entre les êtres. La loi de la vie, notamment, est d'une indicible cruauté et, à tout instant, des catastrophes dévastent le monde : inondations, séismes, typhons, éruptions volcaniques, etc. Les souffrances morales sont tout aussi nombreuses, aussi destructives que les manifestations brutales de la nature.

Puisqu'une providence gouverne la nature, il faut bien croire que tous ces cataclysmes, que toute cette souffrance sont son œuvre. Comment l'idée d'un dieu infiniment bon peut-elle se concilier avec toutes ces horreurs ? Si la providence existe, elle est l'auteur responsable de la souffrance, puisque rien n'arrive sans sa volonté. Dieu fait alors figure d'un despote implacable, d'un tortionnaire cruel qui se réjouit du mal de ses créatures. Reprenons à notre compte le raisonnement d'Épicure et posons avec lui les questions suivantes : ou dieu veut supprimer le mal du monde et ne le peut pas, ou bien il le peut et ne le veut pas. S'il le veut sans le pouvoir, il n'est pas tout-puissant ; s'il le peut sans le vouloir, il n'est pas infiniment bon. Dans les deux cas, il cesse d'être dieu, parce que ses attributs se contredisent et s'excluent mutuellement. La providence nie donc l'infinie bonté et la toute-puissance du créateur !

Comme les autres attributs de dieu, la notion de providence s'avère non seulement impossible, mais nuisible.

Les preuves tirées de l'ordre du monde et de l'harmonie universelle, preuves sur lesquelles elle s'appuie, ne sont convaincantes que pour ceux qui ne veulent juger les notions qu'on leur inculque qu'en faisant usage de la logique du sentiment ; elles permettent de faciles développements poétiques et déclamatoires qui dispensent de chercher l'essence des choses et de conduire les raisonnements selon les règles de la logique pure. Faisant avant tout appel aux sentiments, elles sont consolantes et, comme l'a dit le poète :

*Le malheur inventa le nom de Providence,
L'infortuné qui pleure a besoin d'espérance.*

Elles empêchent de voir les choses telles qu'elles sont, et conduisent sûrement à des aberrations sociales : soumission, résignation, en éliminant l'homme, entité réelle, au profit de la divinité, entité fantôme.

— Ch. Alexandre.

Accueil

PRUD'HOMIE n. f., **PRUD'HOMME** n. m.

Prud'homie a le sens de probité, sagesse dans la conduite, grande expérience des affaires. Le mot *prud'homme* signifie homme sage, probe et avisé. Nous ne nous occuperons ici de prud'homie que considérée comme une institution juridique ayant une mission déterminée, et de prud'homme que comme membre de ce qu'on appelle les conseils de prud'hommes. Le dictionnaire *Larousse* définit ainsi ces conseils : « Les conseils de prud'hommes ont pour mission de concilier ou de juger rapidement les contestations s'élevant entre patrons et ouvriers, relativement à l'exercice de leur industrie. Ils ont été institués par la loi du 18 mars 1806, modifiée et complétée par les lois des 14 juin 1853, 7 février 1880 et 11 décembre 1884. Ils sont établis sur la demande motivée des chambres de commerce ou des chambres consultatives des arts et manufactures. Il n'en existe que dans les villes constituant des centres industriels. Ils sont recrutés parmi les patrons et les ouvriers, en nombre égal, et se composent d'au moins six membres, non compris le président, le vice-président et le secrétaire. Ils sont élus pour six ans et se renouvellent par moitié tous les trois ans. La liste des électeurs est arrêtée par le préfet ; elle comprend les patrons, les chefs d'ateliers, les contremaîtres et les ouvriers. Pour être éligible, il faut être électeur, être âgé de trente ans accomplis, savoir lire et écrire. Tout conseil de prud'hommes se divise en deux bureaux, qu'il constitue lui-même : l'un appelé *bureau particulier* ou *de conciliation* ; l'autre, *bureau général* ou *de jugement*. Le bureau particulier est composé de deux membres : l'un est patron, l'autre ouvrier ; il a pour mission de régler à l'amiable les contestations. Au cas de non-conciliation, l'affaire est renvoyée devant le bureau général, qui statue en dernier ressort, lorsque le chiffre de la demande n'excède pas 200 francs en capital ; s'il excède cette somme, il y a appel possible devant le tribunal de commerce. »

Le dictionnaire *Larousse* n'en dit pas plus, mais ce qu'il dit est exact, sauf à tenir compte des modifications apportées depuis la guerre de 1914-1918, en ce qui concerne la somme de 200 francs qui est, aujourd'hui, plus élevée (300 francs), pour les demandes à faire devant la juridiction des prud'hommes. Ainsi, doivent avoir également varié les indemnités des conseillers. Ce ne sont là que questions de détails sur lesquelles il est facile de se renseigner avec exactitude, selon l'opportunité.

Les conseillers prud'hommes ont, pour se faire reconnaître, la *médaille des prud'hommes*, instituée en 1823 (12 novembre). Les conseillers sont autorisés à porter cette médaille, à l'audience et en dehors, dans l'exercice de leurs fonctions. Cette médaille est en argent et suspendue à un ruban noir passé en sautoir. Elle porte sur un côté la devise « *Servat et conciliat* » et, au milieu, « *Conseil des Prud'hommes* » ; au-dessous, un sujet qui paraît être le même que l'attribut des francs-maçons : le triangle et le fil à plomb. Sur l'autre côté, un œil dans un nuage sous lequel figurent deux mains entrelacées au-dessus d'un sujet peu explicite, mais au-dessous duquel se voit très lisible, le mot « Équité ». Ce n'est, en somme, qu'un insigne de prud'homme, mais il arrive que certains bons bougres, ouvriers ou patrons, en font un hochet de vanité équivalant au sabre de M. Joseph Prudhomme, d'immortelle mémoire. Enfin, si cela ne les empêche pas d'être équitables !...

L'institution des conseils de prud'hommes mérite qu'on s'étende davantage ici sur ce que doit en savoir le monde ouvrier. Nous n'attachons pas plus d'importance qu'il ne faut à ce palliatif, qui remédie bien peu à l'iniquité sociale ; mais nous pensons qu'il est possible d'en tirer quelques minces avantages contre les véritables ennemis du travailleur : ceux qui l'exploitent. C'est toujours ça de pris et c'est beaucoup trop peu pour être susceptible de satisfaire à son juste esprit de revendication, à sa soif de justice et d'égalité, à son instinct de révolte !

Trop souvent, par timidité, par ignorance, les salariés renoncent à défendre avec les armes qui sont à leur portée les plus légitimes de leurs droits ouvriers. Il ne faut pas qu'ils s'effraient de la fréquentation du prétoire et des notions de procédure. Que de fois l'on a conduit devant la justice bourgeoise des travailleurs coupables de légers larcins faits à la propriété ou aux intérêts de leurs patrons ! Pourquoi ne profiteraient-ils pas d'une loi qui leur permet de revendiquer contre l'injustice flagrante ou l'exploitation sans bornes dont ils sont victimes ? Mais encore faut-il qu'ils sachent qu'ils ont certains droits – dus à la ténacité de ceux qui les ont conquis pour eux – et qu'il leur soit possible d'en user.

Voici, résumés, quelques renseignements :

Le conseil de prud'hommes, composé de patrons et d'ouvriers, est spécialement destiné à concilier d'abord et à juger ensuite les conflits survenus entre patrons et ouvriers. Souvent, ils donnent une solution équitable à des différends entre salariés et *salaritants*, et donnent satisfaction à

de justes réclamations d'exploités contre leurs exploiters. Il faut bien convenir que modestes sont ces revendications et que minces sont ces satisfactions. Ces conseils de prud'hommes n'ont à apprécier (à *connaître*, comme on dit en jargon juridique) que des litiges bénins, des contestations d'engagement, de louage, d'apprentissage, de conditions de travail.

Le conseil de prud'hommes est une sorte de justice de paix, et tout dépend du bon sens, de la mentalité, de l'équité du juge... Or, le juge est, à tour de rôle, un patron ou un ouvrier, assisté d'autres patrons et ouvriers.

Ce n'est pas toujours une garantie ; cependant, la mentalité syndicaliste réside assez souvent dans les jugements des prud'hommes, quand ceux-ci sont des militants sincères et des ouvriers conscients. Il arrive même qu'ils influent fortement sur les sentiments équitables des patrons, quand ceux-ci n'en sont pas complètement dépourvus.

Tous les patrons, ou ceux qui les représentent, ainsi que les ouvriers, employés ou apprentis, sont justiciables des prud'hommes. Selon la loi, est patron celui qui exerce habituellement un commerce ou une industrie.

Celui qui emploie occasionnellement ne dépend pas des prud'hommes. L'État n'est pas considéré comme patron. Aussi, les arsenaux, les établissements de la guerre ou de la marine, et les manufactures nationales, les départements, les communes, les ministères, les établissements publics ne relèvent pas des prud'hommes. Ouvriers et employés des administrations publiques et de l'État n'ont aucun recours à la juridiction des prud'hommes. Mais, au contraire, tous les salariés qui exécutent un travail, sous les ordres ou la surveillance d'un patron ou de ses représentants, en atelier ou chez lui, sont justiciables des conseils de prud'hommes. Ne l'est pas celui qui exécute un travail pour lui-même et par lui-même, quand il veut et comme il lui plaît.

Les sous-entrepreneurs, sous-traitants, tâcherons, contremaîtres, ne sont pas justiciables des prud'hommes pour les contestations possibles avec leurs patrons, mais ils le sont pour les litiges qui surviennent entre eux et leurs ouvriers, apprentis ou employés, quel que soit le mode de rémunération : à la journée, aux pièces ou de toute autre manière.

Sont encore justiciables des prud'hommes les ouvriers, employés ou apprentis des manufactures, usines, entreprises de terrassement, de bâtiment, de travaux publics, manutention, transport (chemins de fer, tramways, bateaux, autobus, voitures, etc.), de chargement et déchargement, des mines, des spectacles, employés de commerce, de banque, garçons de magasin, hommes de peine, livreurs, conducteurs, garçons de laboratoire, préparateurs en pharmacie, garçons de café, représentants et voyageurs de commerce, etc.

Ne sont pas justiciables des prud'hommes les domestiques et gens de service salariés par un commerçant ou un industriel, s'ils sont, non pas occupés à l'exploitation de leur patron, mais attachés à sa personne ou à sa famille. Il en est de même des navigateurs et marins du commerce, des salariés de l'État dans l'enseignement, postes, télégraphes, téléphones, enfin de tous les fonctionnaires du département, de la commune et des administrations publiques, fussent-ils qualifiés ouvriers de métiers.

Les mineurs, les femmes mariées et les étrangers sont, comme demandeurs ou comme défendeurs, justiciables du conseil des prud'hommes, si le contrat de louage a été conclu en France.

Le conseil des prud'hommes ne peut juger que les affaires relatives au travail ou au contrat de louage d'ouvrage, ainsi que celles qui concernent les contrats d'apprentissage ou les conditions de travail. Les accidents du travail ne relèvent pas de la juridiction des prud'hommes.

Donc, les conseils de prud'hommes sont compétents pour statuer sur toutes affaires naissant à l'occasion d'un contrat de louage d'ouvrage et de son exécution par les parties. Le conseil des prud'hommes est compétent, quel que soit le chiffre de la réclamation, s'il s'agit d'une demande entre ouvriers et patrons ; mais sa compétence cesse, s'il s'agit d'employés, au-dessus d'une somme de 1 000 francs. C'est alors le tribunal civil ou le tribunal de commerce qui est compétent. Le conseil des prud'hommes ne peut juger définitivement que si la somme litigieuse n'excède pas 300 francs. Au-delà de cette somme, le jugement est susceptible d'appel devant le tribunal civil. Les patrons savent cela, et leur cause mauvaise ou douteuse devant les prud'hommes devient évidemment toujours meilleure devant le tribunal civil, tribunal de classe.

Le salarié qui veut assigner devant le conseil de prud'hommes se rend au secrétariat du conseil de prud'hommes situé dans le rayon de territoire du lieu de son travail. S'il travaille en

dehors d'un établissement, il s'adressera au conseil ressortissant du lieu où s'est fait l'embauchage. Il exposera son cas très sommairement et versera la somme du coût de la lettre de convocation qui sera adressée au patron : rendez-vous pour la conciliation. La loi autorise les parties à se présenter sans convocation préalable devant le bureau de conciliation, s'il y a accord. Les parties peuvent se faire représenter par une personne exerçant la même profession que la leur, par un avocat, ou par un avoué. Sauf avocat ou avoué, la personne représentant l'intéressé doit être munie d'un pouvoir sur papier libre et non enregistré. Une simple lettre peut suffire. Au bas de la convocation ou de l'original ou de la copie de l'assignation, les mots « bon pour pouvoir », suivis de la signature, sont indispensables.

Les audiences du bureau de conciliation ne sont pas publiques. Les hommes d'affaires ne peuvent assister les parties. Si l'affaire est importante, délicate ou compliquée, le salarié fera bien de se faire assister d'un avocat. En exposant brièvement son cas, il en fera la demande au bâtonnier de l'ordre des avocats près le tribunal qui en désignera un d'office. En cas de non comparution au jour et heure fixés, l'affaire est renvoyée à une prochaine audience. Le demandeur explique sa demande, expose son cas, et, s'il y a arrangement ou conciliation, il en est dressé procès-verbal. S'il y a serment d'une des parties sur la demande de l'autre, la contestation prend fin ; si le serment est refusé, il en est fait mention au procès-verbal et l'affaire est renvoyée à la prochaine audience du bureau de jugement, la conciliation étant impossible.

Le mineur doit être représenté par son père ou son tuteur ; le conseil peut l'autoriser à soutenir lui-même ses droits. La même autorisation peut être donnée à la femme mariée.

L'article 6 de la loi du 13 juillet 1907 fonde la femme mariée à ester en justice dans toutes les contestations relatives au produit de son travail personnel, dont elle a la libre disposition, sans l'assistance, le secours ou l'autorisation de son mari.

S'il n'y a pas eu conciliation ou si le défendeur ne s'est pas présenté, c'est le bureau de jugement qui devra statuer. Pour cette seconde comparution, il faut préalablement se rendre au secrétariat en vue d'une seconde convocation. Celle-ci se fera par lettre recommandée ou par assignation délivrée par huissier. Il y a à payer le coût de l'assignation, plus les frais de vocation. Il y a lieu, pour le salarié, de bien définir ce qu'il demande et de bien expliquer son cas au secrétaire chargé de convoquer ou à l'huissier qui assignera ; si, n'ayant pu se concilier, les parties sont d'accord pour éviter des délais et des frais, elles peuvent comparaître en portant elles-mêmes leur

affaire devant le bureau de jugement qui statuera sur-le-champ. Elles pourront se faire représenter, comme pour la conciliation, et par les mêmes personnes. Elles seront entendues contradictoirement et le tribunal rendra son jugement ou l'ajournera à une prochaine audience. Le conseil pourra exiger des parties qu'elles prêtent le serment pour affirmer leurs déclarations. Le demandeur pourra obtenir du conseil un jugement ordonnant certaines mesures urgentes et conservatoires. Le conseil pourra ordonner la vérification d'écritures, de pièces, de lieux, l'expertise et la comparution de témoins. Ouvriers et employés de la maison du patron peuvent être cités et entendus comme témoins.

Les jugements des conseils de prud'hommes sont susceptibles d'appel seulement en cas d'incompétence, de connexité, ou de dépendance, ou quand la somme en litige dépasse le maximum (300 francs). Délai d'appel : dix jours à compter du jour de la signification du jugement. Le conseil peut ordonner l'exécution provisoire du jugement pour le quart de la somme en litige, sans qu'elle puisse dépasser 100 francs. Il peut ordonner l'exécution pour la totalité, à condition d'avoir au préalable fourni caution.

Au cas où un jugement aura été rendu par défaut, c'est-à-dire en l'absence du défendeur, il pourra être frappé d'opposition dans un délai de trois jours francs, à compter du lendemain de la signification du jugement. L'opposition arrête l'exécution du jugement, mais n'empêche pas l'exécution provisoire par provision, ni les mesures conservatoires qui auraient pu être ordonnées. Un délai de six mois est accordé pour l'exécution des jugements des conseils de prud'hommes.

La partie qui reçoit de son adversaire un acte d'opposition doit comparaître devant le conseil aux jour et heure fixés dans cet acte. L'affaire est alors jugée comme si elle venait pour la première fois. Le jugement de défaut ne compte pas. En cas d'un second défaut, une seconde opposition ne sera plus recevable. L'appel et l'opposition se forment par voie d'huissier.

La cour de cassation ne peut connaître des recours contre les jugements des conseils de prud'hommes qu'en cas d'excès de pouvoir ou violation de la loi. Ces pourvois en cassation seront déclarés au secrétariat du conseil de prud'hommes et inscrits sur un registre spécial. Le pourvoi en cassation ne suspend jamais l'exécution du jugement.

Pour agir avec prudence et sécurité, dans son intérêt matériel et moral, l'assuré doit ne pas craindre de se renseigner aux militants expérimentés de son syndicat ou, mieux encore, au

conseiller prud'homme de sa catégorie qui lui donnera la marche à suivre pour l'assignation, pour l'assistance judiciaire et pour tout ce qui peut lui garantir l'avantage et la réussite de sa demande.

Les syndicats ont compris la nécessité de désigner des camarades éclairés, dévoués et de conviction sincère pour soutenir, défendre et faire triompher les intérêts des salariés devant la juridiction des prud'hommes. Ce n'est plus un tribunal de classe, mais un tribunal paritaire où il y a chance d'impartialité et de justice. C'est sans doute pour cela que, souvent, les patrons préfèrent se réfugier dans le maquis de la procédure plutôt que d'affronter la contradiction loyale des tribunaux composés en parties égales de patrons et d'ouvriers pour toutes les catégories de travailleurs salariés. Au point de vue syndical, le conseil de prud'hommes a l'utilité d'initier les travailleurs à la défense de leurs droits. Ils se défendent ainsi avec les seules armes que la bourgeoisie leur tolère, avec tant de parcimonie et souvent malgré elle.

Le militant syndicaliste, devenu conseiller prud'homme par le suffrage de ses camarades, ne doit jamais oublier qu'il est, par devoir et par conscience, le serviteur fidèle des intérêts qui lui sont confiés par ses frères, exploités comme lui sous le régime du salariat. Certes, ce n'est pas la juridiction des prud'hommes qui peut porter d'efficaces coups de pioche contre ce régime, mais il n'y a rien qui puisse, dans ce palliatif judiciaire d'intérêt individuel, détourner le travailleur des moyens plus énergiques de l'action directe et collective du prolétariat en œuvre d'émancipation.

Il faudrait un fort volume – que dis-je ? Il en faudrait plusieurs – pour faire l'historique des prud'hommes. Pour connaître de façon complète tout ce qui concerne la théorie et la pratique des conseils de prud'hommes, des ouvrages existent, utiles à consulter, impossibles à résumer. La librairie Dalloz – pour ne citer que cette librairie spéciale – a publié, en 1925, un ouvrage de René Bloch et Henry Chaumel, tous deux docteurs en droit, qui comporte 550 pages. On y trouve, en trois parties, l'origine, le développement, le fonctionnement et tous les renseignements concernant cette juridiction spéciale, sa compétence, sa procédure et un formulaire de 60 pages donnant modèles de contrats d'apprentissage, certificats de travail, procès-verbaux, etc.

Au point de vue historique, nous apprenons que, sous l'Ancien Régime, on donnait le nom de prud'hommes (*homo prudens*), suivant les localités, tantôt aux officiers municipaux, tantôt aux juges composant les tribunaux ordinaires, mais le plus souvent aux experts commis par la justice, pour avoir les lumières et les garanties de leur compétence spéciale sur toutes les contestations.

« C'est sous le règne de Philippe le Bel que furent constitués les premiers conseils de prud'hommes. En l'an 1296, le conseil de la ville de Paris créa vingt-quatre prud'hommes et les chargea d'assister le prévôt des marchands et les échevins, afin de juger, en dernier ressort, les contestations qui pourraient s'élever entre les marchands et les fabricants qui fréquentaient les foires et les marchés établis à cette époque ; ils allaient, de plus, faire la visite chez les maîtres et peuvent être regardés, par là, comme l'origine des gardes et jurés établis postérieurement dans chaque communauté d'arts et métiers. Pendant près de deux siècles, la ville de Paris posséda seule des prud'hommes...

Le petit paragraphe suivant a dû subir, au moment de sa composition typographique, un accident (il figure ainsi sur la version imprimée)...

*« Un édit du 29 avril 1464, rendu par Louis XI, à Nogent-le-Roi, permit aux bourgeois de Lyon de choisir
 .../... de prud'hommes remonterait, croit-on, à l'époque du .../...
 prud'hommes nommés à Paris. »*

Si quelqu'un peut mettre la main sur le « *Traité théorique et pratique des conseils de prud'hommes* », de René Bloch et Henry Chaumel, Paris, Alcan 1912, Dalloz 1925, dont est tiré cet extrait (j'ai essayé sur internet, en vain), merci de me contacter afin de m'envoyer la ligne manquante.

« Dans plusieurs villes maritimes, notamment à Marseille, existe une espèce de conseil de prud'hommes dont l'origine paraît fort ancienne. Ce sont des prud'hommes pêcheurs qui jugent les contraventions en matière de pêche maritime et les différends entre marins, à l'occasion de leur profession de pêcheurs. Cette catégorie de prud'hommes remonterait, croit-on, à l'époque du roi René, comte de Provence (1462). Des arrêts différents de mai 1758, novembre 1776, octobre 1778 et mars 1786 ont réglementé, sans beaucoup la modifier, cette institution qui traversa sans à-coup la Révolution de 1789, pour arriver telle quelle jusqu'à nos jours.

« Telle était l'organisation des prud'hommes vers le xv^e siècle. Lyon posséda, par la suite, un tribunal composé de juges appartenant à la fabrique lyonnaise, et dont le rôle consistait à vider les différends s'élevant entre les fabricants de soieries et leurs ouvriers. La loi de 1791 fit disparaître provisoirement ces tribunaux à la suite de l'abolition des maîtrises et des jurandes, si fatales à l'industrie.

« La liberté, proclamée par la loi du 2 mars 1791, ne fut pas sans produire un certain désarroi dans les mœurs ouvrières et patronales. Les litiges subsistaient, les juges n'avaient pas la compétence nécessaire pour apprécier, ils ignoraient les habitudes, les usages, les coutumes particulières à chaque corporation, aussi bien au point de vue technique qu'à celui des relations établies entre patrons et ouvriers pour se comprendre et se supporter. Les procès se multipliaient ; ils étaient fort coûteux et les parties adverses regrettaient l'ancienne juridiction.

« La loi du 21 germinal an XI (avril 1803) intervint pour remédier à ce mauvais état de choses. Cette loi, respectant le principe conquis par la Révolution, reconnaissait, néanmoins, la nécessité de régulariser le travail dans les manufactures et de maintenir l'ordre et la justice dans les relations entre fabricants et ouvriers. Elle créa une juridiction spéciale et particulière. Les affaires de simple police furent portées devant le préfet de police à Paris, devant les commissaires généraux de police dans les villes où il y en avait d'établis, et, dans tous autres lieux, devant le maire ou un de ses adjoints. Selon le code municipal, les magistrats ou fonctionnaires prononçaient, sans appel, les peines applicables aux divers cas. C'était, ainsi, l'application de l'article 19 du Titre V. L'article 20 prescrivait que les autres contestations fussent portées devant les tribunaux auxquels la connaissance en était attribuée par les lois.

« Cette juridiction, contestable, était suspecte de partialité aux ouvriers. Elle était confiée à des hommes généralement dépourvus de connaissances usuelles indispensables pour apprécier et décider entre maîtres et ouvriers. Les résultats en furent détestables et fort différents de ce qu'on en attendait. Lors du passage de Napoléon I^{er} à Lyon, les fabricants de soieries et leurs chefs d'ateliers lui représentèrent les inconvénients et les insuffisances de la loi de l'an XI, et demandèrent à l'empereur de leur donner une institution analogue à celle prescrite par la loi de 1791. Le 18 mars 1806 fut votée une loi portant établissement d'un conseil de prud'hommes à Lyon, et, par son article 34, ménageant au gouvernement le droit d'étendre le bienfait de cette institution à toutes les autres villes de fabriques et de manufactures. Un décret du 11 juin 1809, rectifié le 20 février 1810,

et un autre décret du 3 août 1810 vinrent compléter l'institution des prud'hommes pour toutes les villes de fabrique. D'autres décrets encore s'ajoutèrent à ceux-là. Ils intéressaient particulièrement les ouvriers patentés, c'est-à-dire ceux qui, travaillant chez eux pour des fabricants, payaient patente. Certains décrets de 1811 et 1812 réglaient surtout les conseils de prud'hommes relativement aux marques de fabrique, à l'inspection des marques de savons, aux contestations que soulevaient les contrefaçons et, notamment, celle des lisières de drap. C'était plutôt commercial.

« Charles X ne s'occupa des conseil de prud'hommes que pour ordonner aux membres de ces conseils de porter, dans l'exercice de leurs fonctions, soit à l'audience, soit au dehors, la médaille d'argent suspendue à un ruban noir porté en sautoir. Aujourd'hui, la médaille en question n'éblouit plus personne, même pas ceux qui la portent. On apprécie plutôt un conseiller prud'homme à la conscience qu'il met à remplir son rôle qu'au soin qu'il apporte à s'orner d'un ruban avec une médaille suspendue. Le souci de Charles X égalait sa mentalité : on ne tire pas de farine d'un sac à charbon. Louis-Philippe voulut modifier les lois existantes sur les conseils de prud'hommes. Il afficha même l'intention de remanier ces lois dans un sens libéral – ce qui prouve qu'elles ne l'étaient guère –, mais ses conseillers, tous représentants de la plus haute bourgeoisie, firent de leur mieux pour empêcher l'exécution de ces projets. Huit commissions successives furent nommées, sans parvenir à établir un nouveau texte. La loi ne fut donc point remaniée et fut appliquée avec rigueur aux villes qui tentaient d'installer des conseils de prud'hommes.

« Cependant, partout où l'institution des prud'hommes avait été introduite, elle donnait des résultats. De 1830 à 1842, les affaires soumises à la juridiction de tous les conseils de prud'hommes institués en France s'étaient élevées à 184 514 ; sur ce nombre, 174 487 avaient été conciliées. Des 10 027 qui restaient à juger, 1 904 le furent en premier ressort, 3 274 en dernier ressort, et, sur les 1 904 jugements en premier ressort, 190 seulement avaient été déférés à la juridiction d'appel.

« Les principales villes manufacturières de France possédaient déjà, depuis longtemps, des conseils de prud'hommes, alors que Paris en était privé. On craignait cette institution dans l'ardente population de l'industrie parisienne. Cependant, les considérations politiques et la frayeur bourgeoise devaient céder à l'utilité de l'institution des prud'hommes dans la capitale. L'autorité ne voulut d'abord donner satisfaction aux vœux exprimés par la chambre de commerce de Paris et par le conseil municipal que partiellement et, pour ainsi dire, à l'essai.

« Ce fut le 29 décembre 1844 que Paris obtint du gouvernement de juillet un conseil de

prud'hommes, ou, plus exactement, qu'il obtint qu'une expérience soit faite pour certains métiers. La loi de 1844 n'établit donc à Paris qu'un simple conseil des métaux et des industries qui s'y rattachent. Ce conseil était composé de 15 membres, dont 8 fabricants et 7 ouvriers, et, en outre, 2 suppléants. Cet essai calma les appréhensions par sa réussite. Une ordonnance du 9 juin 1847 créait trois nouveaux conseils de prud'hommes à Paris : un pour les tissus, un pour les produits chimiques, et un pour les diverses industries qui comprenaient les imprimeurs, les sculpteurs, les menuisiers, les entrepreneurs de charpente et de maçonnerie, les fabricants de chaux, de plâtre, etc. Une autre ordonnance du même jour, 9 juin 1847, étendait le ressort du conseil de prud'hommes pour l'industrie des métaux à tout le ressort du tribunal de commerce du département de la Seine.

« La législation impériale subsista sans modifications jusqu'en 1848, malgré les nombreuses réclamations qui s'élevaient contre elle. On lui reprochait l'exclusion presque totale des ouvriers pour la formation des conseils et la trop grande prépondérance donnée aux fabricants par cette législation des prud'hommes. À cette date, 75 villes possédaient des conseils de prud'hommes.

« La révolution de 1848 trouva les choses en cet état. Aussi, la République remania-t-elle de fond en comble cette législation des prud'hommes par une loi du 27 mai 1848, dont voici les dispositions, tendant à mettre cette institution plus en rapport avec les principes démocratiques :

« Elle déclarait électeurs pour les conseils de prud'hommes tous les patrons, chefs d'ateliers, contremaîtres, ouvriers et compagnons âgés de 21 ans et résidant depuis 6 mois au moins dans la circonscription du conseil de prud'hommes. Elle déclarait les mêmes éligibles, s'ils savaient lire et écrire et s'ils étaient domiciliés depuis un an au moins dans la circonscription du conseil. Elle rangeait dans la classe des patrons les contremaîtres, les chefs d'atelier et tous ceux qui payaient patente depuis plus d'un an et occupaient un ou plusieurs ouvriers. La présidence donnait voix prépondérante : mais elle durait 3 mois et était attribuée alternativement à un patron et à un ouvrier, élus chacun par leurs collègues respectifs. Les audiences de conciliation devaient être tenues par deux membres : l'un patron, l'autre ouvrier ; quatre prud'hommes patrons et quatre prud'hommes ouvriers devaient composer le bureau général ou de jugement. La loi spécifiait que le nombre des prud'hommes ouvriers serait toujours égal à celui des prud'hommes patrons et disposait que chaque conseil aurait au moins 6 membres et 26 au plus. Il était procédé à deux élections : dans la première, ouvriers et patrons nommaient un nombre de candidats triple de celui auquel ils avaient droit ; dans la seconde, qui était définitive, les ouvriers choisissaient, parmi les candidats patrons, les prud'hommes patrons, et les patrons choisissaient à leur tour les prud'hommes ouvriers sur la liste des candidats ouvriers.

« Cette législation, dictée des sentiments démocratiques animant le gouvernement d'alors, perdait peut-être un peu de vue l'idée que les prud'hommes sont surtout des arbitres et des défenseurs choisis par des intérêts en lutte ; incontestablement, la manière semble très libérale, mais le mode d'élection pouvait être justement critiqué.

« La loi du 7 août 1850 dispensa l'ouvrier, qui voulait se faire rendre justice devant les conseils de prud'hommes, de toute avance d'argent pour le timbre et l'enregistrement en débet – c'est-à-dire, en quelque sorte, à crédit – de toutes les pièces de procédure concernant la juridiction prudhommale ; les frais n'étaient payés qu'après jugement définitif et par la partie qui perdait le procès.

« Le Second Empire ne pouvait laisser subsister une législation aussi libérale. Sous prétexte que cette loi consacrait l'oppression du fabricant par l'ouvrier, sans les garanties qu'offrent l'éducation et l'expérience des affaires, et à propos de certains incidents peu importants, le gouvernement fit dissoudre quelques conseils qu'on accusa de démagogie et susceptibles de se servir des conseils de prud'hommes comme d'une arme dangereuse. Alors fut promulguée la loi du 1^{er} juin 1853 qui, plus d'un demi-siècle, resta en vigueur dans ses plus importantes parties. Elle restreignait l'électorat en déclarant électeurs :

« 1° les patrons âgés de 21 ans accomplis, patentés depuis 5 années au moins et domiciliés depuis 3 ans dans la circonscription du conseil ;

« 2° les chefs d'atelier, contremaîtres et ouvriers âgés de 21 ans accomplis, exerçant leur industrie depuis 5 ans au moins et domiciliés depuis 3 ans dans la circonscription du conseil (art. 4).

« Cette loi de 1853 restreignait également l'éligibilité, car n'étaient éligibles que les électeurs âgés de 30 ans accomplis et sachant lire et écrire (art. 5). Les contremaîtres et chefs d'ateliers étaient rangés avec les ouvriers et votaient avec eux (art. 9). Les patrons nommaient directement les prud'hommes patrons, et les ouvriers les prud'hommes ouvriers.

« Mais l'innovation la plus grave était celle édictée par l'article 3, ainsi conçu : « *Les présidents et vice-présidents des conseils de prud'hommes sont nommés par l'empereur. Ils peuvent être pris en dehors des éligibles. Leurs fonctions durent trois ans. Ils peuvent être nommés de nouveau. Les secrétaires des mêmes conseils sont nommés par le préfet et révoqués par lui, sur la proposition du président.* » Le bureau général ou de jugement était composé, indépendamment du président et du vice-président, d'un nombre égal de prud'hommes patrons et de prud'hommes ouvriers (art. 11). Or, d'une façon générale, le préfet avait la haute main sur tout ce qui se passait au conseil de prud'hommes. Le principe de cette législation était ainsi devenu absolument contraire à l'esprit de son institution, qui veut que les prud'hommes soient nommés par leurs justiciables. N'est-ce pas ainsi, une fois de plus, la démonstration incontestable qu'un régime démocratique peut établir, presque toujours, par une mentalité plus ou moins révolutionnaire, de la justice et de l'égalité dans une loi, alors qu'un régime tyrannique ne manque jamais d'y substituer la provocation et l'arbitraire ?

« Une loi éphémère du 14 juin 1854, abrogée en 1867, força les ouvriers soumis à l'obligation du *livret* de s'en munir, s'ils voulaient être inscrits sur les listes électorales. La loi de 1853 fut complétée par celle du 4 juin 1864, laquelle instituait la discipline des conseils de prud'hommes. Cette loi de 1853 donna lieu à de vives critiques. Ce n'est que celle du 7 février 1880 qui restitua aux conseils de prud'hommes le droit d'élire deux de leurs membres comme président et vice-président et de nommer et de révoquer leur secrétaire. Préoccupé de l'équilibre entre les deux éléments rivaux, par cette loi, on voulut que les deux fonctions de président et de vice-président fussent partagées entre eux et que, dans le bureau de conciliation, la présidence roulât entre le conseiller patron et le conseiller ouvrier. Ce qui n'empêchait pas, d'ailleurs, l'un des éléments d'être toujours en prépondérance dans le bureau du jugement présidé et départagé par le président ou le vice-président, patron ou ouvrier, en sorte qu'un soupçon pouvait toujours s'élever sur l'impartialité de ses décisions. Cette part assurée aux ouvriers dans la présidence, cette perspective pour un prud'homme patron de se trouver, quelquefois, sous l'autorité de son propre ouvrier devaient soulever des protestations et des résistances. Il s'en produisit de très vives, à Lille, à Angers, à Armentières, sous la forme de démissions collectives et réitérées de prud'hommes patrons, qui rendirent impossible le fonctionnement des conseils, faute de l'un de ses deux éléments constitutifs. Une loi, du 11 décembre 1884, vint alors déclarer légal, en pareil cas, le fonctionnement des conseils composés uniquement de l'élément acceptant.

« À ces sujets d'antagonisme dans la juridiction des prud'hommes, d'autres s'ajoutèrent, tirés des mandats impératifs acceptés par les candidats ouvriers, réprimés par le Conseil d'État, chargé du contentieux des élections à cette époque. Il fallut bien refondre ou réformer la législation

sur les conseils de prud'hommes. »

Depuis 1888, de nombreux projets ou propositions de lois furent déposés au Parlement sur l'organisation et le fonctionnement des conseils de prud'hommes.

Sur un rapport de M. Lagrange (6 août 1890), la Chambre des députés adoptait (17 mars 1892) un projet d'ensemble abrogeant expressément la législation antérieure et réglant à nouveau la matière. Sur le rapport de M. Demôle (16 août 1893), suivi d'un rapport supplémentaire, le Sénat (11 juin 1894) votait un projet qui consacrait certaines innovations adoptées par la Chambre : élévation du taux de la compétence des conseils de prud'hommes, appel de leurs décisions devant le tribunal civil, réduction des frais de la procédure. Mais sur d'autres points, ce rapport du Sénat différait de celui de la Chambre, spécialement en ce qu'il refusait d'étendre la juridiction prudhomme aux employés de commerce, et modifiait la composition du bureau de jugement par l'introduction du juge de paix pour vider les partages. Ce projet ne fut point soumis à la Chambre par la commission. Une proposition de loi du député Dutrex, déposée le 14 novembre 1898, à peu près semblable à celle votée en 1892 par la Chambre, était adoptée sur le rapport de son auteur dans la séance de la Chambre du 14 février 1901. Sur le rapport de M. Savary, en date du 4 décembre 1902, après une longue et vive discussion, le Sénat maintenait presque intégralement le texte qu'il avait voté en 1894, et la Chambre se livra à de nouvelles études.

Il fallait pourtant aboutir, car le comité de vigilance des conseillers prud'hommes ouvriers du département de la Seine prit l'initiative d'une intense agitation. Contre le maintien de la législation prudhomme en vigueur, s'organisait une vigoureuse campagne qui se traduisait par des manifestations consistant en campagne de presse, menaces de démission, démarches auprès du gouvernement. C'est alors que M. Chaumié, garde des Sceaux, déposa au nom du gouvernement (6 avril 1905) un projet de loi qui, limité à l'organisation de la juridiction d'appel, reproduisait les articles 26, 32 à 34 du projet de loi sur lesquels les deux chambres s'étaient mises d'accord. Après d'autres difficultés et tergiversations entre les deux chambres, fut enfin votée et promulguée la loi provisoire du 15 juillet 1905.

« Elle apportait d'importantes réformes qui consistaient principalement : 1° à changer la composition du bureau de jugement des conseils de prud'hommes, en disposant que, désormais, celui-ci se composerait d'un nombre égal de prud'hommes patrons et ouvriers, y compris le président et le vice-président, et à décider qu'en cas de partage des voix, l'affaire serait jugée par le

bureau, sous la présidence du juge de paix (art. 1) ; 2° à élever la compétence en dernier ressort des conseils de prud'hommes à 300 francs (art. 2, § 1) ; 3° à appliquer le principe que la demande reconventionnelle fondée exclusivement sur la demande principale ne pourrait rendre l'affaire susceptible d'appel, lorsque la demande principale elle-même appartiendrait au dernier ressort (art. 2, § 5) ; 4° à déclarer les jugements susceptibles d'appel exécutoires par provision, avec dispense de caution jusqu'à concurrence du quart de la somme, sans que ce quart puisse dépasser 100 francs, l'exécution provisoire ne pouvant être ordonnée pour le surplus qu'à charge par le demandeur de fournir caution (art. 2, § 5) ; 5° à constituer le tribunal civil juge d'appel des jugements de conseils de prud'hommes (art. 3, § 1) ; 6° à organiser la procédure d'appel, en édictant les prescriptions spéciales relatives au délai de l'appel, à la représentation des parties devant le tribunal civil, et à l'obligation, pour ce tribunal, de statuer dans un délai déterminé (art. 3, § 2 à 9) ; 7° à régler le pourvoi en cassation contre les jugements rendus en dernier ressort par les conseils de prud'hommes et contre les jugements des tribunaux civils statuant en appel (art. 4) ; 8° à rattacher enfin les conseils de prud'hommes au ministère de la Justice, et les soumettre aux règles de discipline applicables à toutes les juridictions (art. 5).

« Cette loi n'avait qu'un caractère provisoire ; elle était destinée à donner satisfaction aux réclamations des salariés, en mettant de suite en application les dispositions sur lesquelles Chambre et Sénat étaient enfin d'accord. Toutefois, celles-ci savaient trop que l'opinion publique attendait d'elles une refonte et une codification générale et unique de la juridiction des conseils de prud'hommes. Elles se mirent à l'étude des anciens projets de 1894, 1903 et 1904, pour aboutir deux ans après à un accord sur le texte qui était devenu la loi fondamentale du 27 mars 1907 « *concernant les conseils de prud'hommes* », jusqu'à son incorporation dans le livre IV du code du travail. Son article 73 a abrogé expressément toutes les lois et décrets antérieurs relatifs à la compétence des conseils de prud'hommes. C'est donc la loi d'aujourd'hui, comme nous l'avons exposée au début, avec les modifications qui y ont été apportées, dont les plus importantes sont celles apportées par la loi du 3 juillet 1919, encore complétée par les lois du 30 mars 1920, 20 juillet 1921, 21 juin 1924. »

Nous avons dit ce que sont les conseils de prud'hommes de la façon la plus brève possible. Il y aurait bien d'autres choses encore à dire sur cette intéressante juridiction, imposée par la lutte incessante des militants ouvriers et la force menaçante des syndicats corporatifs d'avant-guerre. Mais il sera facile aux gens que la question intéresse tout particulièrement de se documenter dans des ouvrages spéciaux.

En ce qui concerne cette étude spécialement écrite pour notre *Encyclopédie anarchiste*, c'est dans l'introduction du vaste ouvrage de René Bloch et Henry Chaumel, intitulé *Traité théorique et pratique des conseils de prud'hommes*, édité par la librairie Dalloz, 11, rue Soufflot, à Paris, que j'ai puisé ce modeste exposé.

On se rend compte de la lenteur des travaux législatifs quand on passe en revue, comme je viens de le faire, l'histoire de la mise en vigueur d'une loi qui semble devoir avantager le travailleur, en diminuant tant soit peu sa peine et son esclavage de salarié. Quelles navettes de la Chambre au Sénat avant que soit promulguée une telle loi ! Que de protestations, de menaces pour obtenir, au cours du siècle dernier, que cette loi soit modifiée et rendue acceptable ! Il est très utile de savoir ces choses, pour comprendre l'âpreté des luttes ouvrières et la nécessité de cohésion des travailleurs dans leurs syndicats.

Et que de critiques encore on pourrait faire contre cette loi, aujourd'hui même ! Mais il y aurait surtout à critiquer les travailleurs devenus conseillers prud'hommes et ayant oublié le principe de la lutte acharnée, que rien ne doit et ne peut atténuer, entre l'exploité et son exploiteur.

« *Notre ennemi, c'est notre maître.* »

Les conseillers prud'hommes ouvriers doivent se pénétrer de cette vérité, s'en souvenir en toute occasion, et ne se servir de l'arme mise en leurs mains que pour la défense de leurs frères, les exploités.

— G. Yvetot.

Accueil

PSYCHANALYSE n. f. (du grec : *psukhê*, âme, et analyse)

La psychanalyse ou psycho-analyse (système du docteur Freud), que de récentes traductions ont fait connaître en France, compte ici autant de partisans que de détracteurs, parmi lesquels les patriotes, pour qui tout ce qui vient de l'étranger est suspect, et les moralistes, qui n'admettent pas qu'il y ait dans l'homme des instincts anormaux, sans compter les chroniqueurs et les vaudevillistes qui, cultivant la blague boulevardière, ont vu dans le pansexualisme freudien matière à faire de l'esprit. Ce système, évidemment, exige une mise au point. Débarrassée de ses exagérations et de ses interprétations fantaisistes, la psychanalyse constitue un excellent instrument d'investigation auquel le psychologue ne saurait renoncer.

On ne peut supprimer le « freudisme » de l'histoire de la philosophie. Il est venu à son heure, après les recherches de Pierre Janet sur l'automatisme psychologique. On n'a pas compris Freud, on n'a pas voulu le comprendre. Parce que Freud a mis en lumière la part qui revient à la sexualité dans notre existence, les gens honnêtes et bien-pensants se sont émus. Ils ont délégué à leurs philosophes le soin de réhabiliter la nature humaine outragée. Freud a touché le point sensible en les démasquant. Les « parties honteuses » de l'âme ont été exposées au grand jour avec une sincérité qui ne pouvait que déplaire aux hypocrites. Que dit-il, ce docteur Freud, honni des gens du monde qui ne l'ont même pas lu ? Il dit – et se fait fort de le prouver – que tous nos actes ont leur source dans l'instinct sexuel. Ce dernier est le réservoir dans lequel viennent s'alimenter toutes nos passions. Une bataille se livre, au fond de chacun de nous, entre le conscient et l'inconscient. Le conscient tente de refouler dans les profondeurs de l'inconscient les vices – ou soi-disant vices – que la société réprovoque et punit ; mais, dans l'inconscient où ils se sont réfugiés, ils continuent d'agir sournoisement. L'inconscient reprend le dessus sur le conscient qui l'a refoulé et le dirige à son insu. Il le torture et lui joue des tours pendables. Il en résulte un conflit perpétuel entre l'homme individuel et l'homme social. Ce dernier s'oppose de toutes ses forces à l'apparition des instincts qu'il a refoulés. Il dispose, dans ce but, d'un arsenal de lois, de principes et de commandements. Il fait office de censeur ! « Censure » combien illusoire et toujours débordée. Les désirs refoulés prennent un détour et se manifestent de façon anormale : ils engendrent différentes « névroses », l'idée fixe et la folie. Mais ils peuvent prendre une autre direction, susceptible d'être avantageuse

pour l'individu et pour le social dont il fait partie : ils peuvent se transformer en « sublimations ». En deux mots, voici ce dont il s'agit : l'instinct sexuel, ou « libido », refoulé dans l'inconscient et continuant à vivre, cherche des « dérivatifs ». Il y en a de nuisibles, il y en a d'utiles. Ces derniers constituent des sublimations. Au nombre des sublimations engendrées par le refoulement de la libido appartiennent le sentiment esthétique, le sentiment religieux et le sentiment moral. Dans la psychologie freudienne, la névrose apparaît comme une œuvre d'art manquée, l'œuvre d'art comme une névrose réussie. L'art est une névrose, mais une névrose bienfaisante, et Freud est conduit à en dire autant de la morale et de la religion envisagées sous certains rapports. Ainsi, le refoulement de la libido engendre tantôt la folie, tantôt le génie. Elle est la source impure de multiples psychoses, ainsi que des sentiments les plus élevés.

Ce « refoulement » a pour complément le « transfert », Nous transportons un sentiment sur une personne analogue à la personne à laquelle ce sentiment s'adressait tout d'abord.

Le freudisme a tenté de pousser aussi loin que possible l'analyse en psychologie. La psychanalyse repose sur les données fournies par l'examen de la partie inconsciente de notre vie psychique. L'inconscient joue dans la psychologie freudienne le rôle essentiel ; il constitue la réalité interne de l'individu, la vie psychique produisant des actes dont le sujet n'a pas conscience. La psychanalyse part de ce principe que l'on retrouve dans nos gestes et nos paroles, en apparence quelconques et insignifiants, notre personnalité la plus profonde et la plus intime. Les menus faits de l'existence quotidienne passent au premier plan. Des oublis de noms, des défaillances de mémoire, des distractions, des maladresses, et, ajouterai-je, jusqu'à des fautes d'orthographe, ont une importance capitale pour le psychanalyste. Freud cite les reproches obsédants que s'adressent certaines personnes après la mort d'un être aimé, qu'elles ont cependant soigné avec dévouement, prolongeant le plus possible son existence. Bien que ces personnes n'aient pas causé la mort de l'être aimé, les reproches qu'elles s'adressent sont justifiés du fait que cette mort a procuré une satisfaction à un désir inconscient qui l'aurait provoquée, s'il avait été assez puissant. Le reproche réagit contre ce désir inconscient. Il est certain qu'en interprétant de cette façon tous les faits de la vie humaine on va loin, et l'on aboutit même à des absurdités. La psychanalyse peut rendre de grands services, à condition qu'on en use au lieu d'en abuser, et qu'on l'applique à des faits particuliers au lieu de généraliser.

Pour le docteur Freud, l'homme civilisé ne l'est qu'extérieurement, ses instincts n'ayant pas varié depuis les temps lointains de la Préhistoire. L'analyse de l'inconscient retrouve chez lui ses origines ancestrales. La « censure », qui n'est pas autre chose que la culture morale dominant

l'atavisme, opère le refoulement de ses désirs dans l'inconscient, et l'empêche de donner libre cours, dans la société, à ces instincts primitifs : ces tendances cependant ne disparaissent pas tout à fait, mais prennent un détour pour se manifester. L'homme civilisé les satisfait, les orientant dans une autre direction. Cet inconscient, survivance dans l'individu de ses origines préhistoriques, constitue l'objet même de la psychanalyse. Ce « refoulement » de tendances ataviques, que l'on contente comme on peut, moi je l'appelle « hypocrisie » : l'homme social prend un masque, et justifie ses instincts en leur donnant des noms glorieux, en les légalisant, ce qui engendre un état social pire que celui de l'humanité primitive.

Freud fait de l'instinct sexuel, ou libido, le ressort essentiel de la psychologie. Celle-ci domine toute la vie de l'homme, inspire tous ses actes. Toutes nos aspirations sont de nature sexuelle. Les forces sexuelles refoulées dans l'inconscient par la censure, qui occupe le préconscient, constituent des « complexes ». Freud appelle *ambivalente* l'attitude de l'individu consistant dans le fait, pour lui, de vouloir accomplir un acte et d'être en même temps retenu par le dégoût que cet acte lui inspire. Freud explique par le psychisme inconscient ce qu'il appelle les instincts sexuels narcissiques, les défenses et prohibitions qui consistent dans le fait, pour certains individus, de ne pas transgresser les tabous qu'ils se sont donnés, la *paranoïa* ou délire chronique des persécutions, les phobies, les névroses obsessionnelles, etc. Freud a fait sur la « lubricité infantile polymorphe » des remarques intéressantes. La psychanalyse a donné de bons résultats dans l'étude des rêves. Le rêve est une réalisation détournée de certains désirs refoulés. L'être humain se détourne de la réalité pour se réfugier dans le rêve (religion, art, philosophie) ou la névrose. La névrose, pour Freud, résulte du refoulement en nous d'émotions auxquelles nous ne pouvons donner cours. Les « actes manqués » résultent de tendances réprimées.

Le freudisme a éclairé la psychologie de l'enfant, du primitif et du névrosé et donné des résultats psychasthéniques pratiques.

Ne reprochons pas à la méthode psychanalytique son « *pansexualisme* ». N'ayons pas l'hypocrisie de la condamner. Bornons-nous à dire qu'elle gagnerait à tenir compte, dans ce « refoulement », de certains facteurs physiques. La psychanalyse ne peut se passer du concours de la biochimie.

La psychanalyse a permis d'expliquer un certain nombre de phénomènes et fourni d'excellents résultats en thérapeutique. Elle est parvenue à guérir certaines névroses. Le « dogme

pansexualiste », corrigé par Adler, Jung et son disciple Maeder, nous a ouvert de nouveaux horizons, notamment dans la psychanalyse de l'art.

Freud, « le Christophe Colomb de l'inconscient », a découvert un monde. Sans le comparer, comme il l'a fait lui-même, à Darwin et à Copernic, on peut lui accorder une place à côté de ceux qui, dans une voie différente, William James, Bergson ou Einstein, ont eu le mérite de systématiser des vues éparses, auxquelles ils ont imprimé le sceau de leur personnalité.

— Gérard de LACAZE-DUTHIERS.

Accueil

PSYCHIATRIE n. f. (ou « *Médecine de l'Âme* »)

Ce mot désigne l'ensemble des désordres mentaux issus d'un cerveau et d'un système nerveux central malades. Le mot *âme* ne signifie pas autre chose, en effet, pour les esprits positifs, que les fonctions du cerveau. Nous n'employons ce vocable de la vieille philosophie spiritualiste que pour la commodité du langage. Mais il demeure entendu qu'il n'y a pas la moindre différence de substance entre l'âme et le corps. Tout trouble de l'esprit ou du sentiment a un support organique dont il exprime la souffrance. Le symptôme lui-même, si impressionnant, si immatériel qu'il puisse paraître, n'est rien s'il n'est point relié à un organe qui a cessé de fonctionner normalement.

J'ai dit *normalement*, une fois encore par commodité de langage, car je dois rappeler que personne ne connaît intégralement le fonctionnement du cerveau et ne peut déterminer absolument si tel ou tel phénomène analysé est ou n'est point normal. Tout ce que l'on peut déclarer est qu'il n'est pas usuel, et cette déclaration entraîne fatalement des réserves. Sur le terrain de la folie, de celle surtout qui ne s'est pas encore révélée à l'observateur par une lésion déterminée de la substance organique, de pareilles réserves sont indispensables ; car les réactions psychiques qui sont souvent cataloguées folie ne le sont point aux yeux de tous les observateurs. Le terrain social et moral, en effet, où évoluent les phénomènes auxquels je fais allusion, est un facteur d'une particulière gravité et c'est en raison de cette gravité même, qui n'apparaît pas aussi sévère dès qu'il s'agit d'une autre fonction, comme celles du foie ou de l'estomac, que nous nous sentirons constamment en plein domaine de la *relativité*.

Bref, socialement parlant, il faudra parfois chercher le critérium d'un trouble mental dans une autre voie que la lésion organique, et cela tant que l'anatomie et la physiologie (psychologie) du système nerveux central ne pourront être rapportées à une sorte d'étalon.

Ce que je définis ainsi n'est du reste pas exclusif au cerveau. Qui donc, en effet, pourrait se targuer de connaître le prototype du squelette, de la chevelure ou des reins, tel que le *créateur* aurait

pu nous le décrire, s'il y avait songé ? Nous sommes loin aujourd'hui de cette étrange définition de la dégénérescence donnée pourtant par un clinicien de premier ordre, le docteur Morel : la dégénérescence est la *déviatio*n du type normal de l'humanité. L'honorable médecin a eu pour excuse d'être un croyant, mais sa foi ne lui permit point de préciser les lignes du type normal. Et nous sommes aussi dépourvus qu'avant lui d'éléments de comparaison.

* * *

Ces préliminaires indispensables étant tracés, ma tâche reste simple, car elle consiste à délimiter le cadre des affections dites mentales et à en fournir une sorte de classification très provisoire, car, ici encore, il est fort difficile de trouver des classificateurs unanimes.

Nous suivrons pour la commodité la vieille division scholastique qui se prête assez bien à une description objective, à savoir les trois compartiments où l'on case les manifestations du psychisme : *intelligence, sentiment, volonté*.

Disons, en premier lieu, que les troubles qui prédominent dans la folie, soit qu'ils existent à l'exclusion de tous autres, soit qu'ils compliquent d'autres états, ressortissent aux *sentiments*. Notre maître, Magna, les désignait justement du nom d'*éléments simples*. Ils constituent bien, aujourd'hui, un groupe d'affections déterminées et reliées selon toute vraisemblance à des anomalies du système endocrinien, à savoir des troubles des glandes à sécrétion interne (corps thyroïde, glande surrénale, etc.) agissant sur le système nerveux par l'intermédiaire du sympathique.

Telles sont les deux antinomies *manie* et *mélancolie*, objectivement caractérisées par un excès morbide d'expansion ou de tristesse, la première allant jusqu'à la fureur, au désordre absolu de toutes les facultés (le tableau de la manie réalise bien la folie telle que les gens du monde se la représentent : agitation, incohérence, volubilité, excentricités, etc.). Quant à l'autre, la *mélancolie*, elle a des degrés aussi, depuis la simple *dépression* mentale avec dégoût insurmontable de l'existence jusqu'à la *stupeur* la plus complète, avec arrêt apparent de la pensée, en passant par une phase de délire, parfois hallucinatoire, où la tristesse, compliquée d'un sentiment de diminution de la personnalité avec accusations imaginaires, conduit au *suicide*.

Mélangeons à volonté ces deux éléments ; concevons une succession *alternante* entre eux et nous réalisons un tableau clinique des plus fréquents dans les asiles, lequel n'est lui-même que l'excès de dispositions normales (la joie et la peine alternent chez tous), et nous connaissons une forme de folie très commune : la folie dite à *double forme*, folie *alterne*, mieux encore : folie *intermittente*, que l'aliéniste allemand Kraepelin a dénommée *psychose maniaco-dépressive* où l'on tend à voir un état grave conduisant à la *démence* précoce et définitive. Ici, il s'agit de ces accès de mélancolie et d'agitation, dont l'intensité enlève au sujet tout moyen de diriger son comportement et qui, la plupart du temps, exigent l'internement. De tels accès durent parfois pendant des mois et même des années, les deux phases se succèdent avec brusquerie, sans trêve. Ce retour alternatif d'accès a fait appeler cette psychose *folie circulaire*.

Nous en aurions fini avec les états simples, purement affectifs, s'il ne fallait mentionner un autre élément simple que l'on rencontrera dans la plupart des psychoses, c'est l'*hallucination*. Ce symptôme fort curieux connu depuis toujours, même dans l'Antiquité, mais interprété de façon très diverse, est vraiment la marque de fabrique de la folie.

Il s'agit d'un fonctionnement en apparence automatique des centres où s'emmagasinent les images sensorielles. Il affecte les divers sens : la vue (visions d'êtres animés, animaux, personnages, scènes variées au gré de l'imagination du sujet) ; l'ouïe (audition de bruits vagues ou précis, voix, propos aimables ou pénibles, injurieux, obscènes, provocateurs, bruits de foule, explosions, monologues ou dialogues, etc.) ; l'odorat (perception d'odeurs inexistantes, fétides ou parfumées, produits chimiques, sensation de suffocation, etc.) ; le goût (sucre, sel, amertume, poisons de toutes sortes) ; le toucher (sensations de frôlement, de pincements magnétiques, électriques, brûlures, actions sur les organes génitaux, action sur le cerveau lui-même ; suspension de la pensée (hallucination psychique, automatisme verbal, etc.).

Faire l'histoire de l'hallucination serait faire celle de la folie à travers les âges, à travers l'histoire ; elle mettrait en jeu les grands inspirés, depuis la Pythie de Delphes jusqu'aux mystiques célèbres plus modernes, y compris les névropathes béatifiés, sanctifiés, les miraculés de tous ordres.

L'intérêt pratique de ce phénomène est de savoir qu'il n'est possible qu'à la faveur d'un trouble de la conscience ou de la vision intérieure.

Les sujets hallucinés, à de rares exceptions près, ne savent point qu'ils sont hallucinés et reçoivent les données de leurs sens comme autant de réalités, et l'on aperçoit d'ici quelles en peuvent être les conséquences.

Car, réelles ou fictives, les données de nos sens déterminent nos actions ou les successions d'états de conscience qui aboutissent à l'action. Si un citoyen s'entend injurier de façon persévérante et qu'il ne se rende pas compte que ce trouble auditif n'est né que de lui-même, il peut être conduit à des réactions dangereuses, tout comme s'il avait été réellement injurié. La plupart des crimes et délits, commis par les malheureux qui tombent entre les griffes de la justice, sont le fruit d'hallucinations. Ces désordres des sens jouent un rôle énorme dans les relations entre citoyens.

Elles forment, du reste, la base essentielle et suffisante d'une forme de psychose, aujourd'hui cliniquement isolée, et que l'on appelle l'*hallucinose* ; elle est essentiellement constituée par des hallucinations primitives, diversement appréciées par les sujets qui finissent par se constituer une nouvelle existence, une nouvelle personnalité. Car les aliénés de cette catégorie ne perdent point l'usage des rouages normaux du raisonnement. On peut raisonner très juste sur des données fausses. Ce qui fait le fond de cette grave folie, c'est la perte même du jugement, du contrôle primordial. Substituez une suggestion réelle à une suggestion fausse, le sujet reste dans la voie commune des associations d'idées ; il ne déraile en fait que parce que le jeu de ses pensées ne s'articule à l'origine qu'avec des erreurs.

L'intervention des sens est d'une extrême gravité, car le travail syllogistique de la réforme du raisonnement tombe constamment à faux, dès que l'intéressé est prêt à vous rétorquer : j'entends, donc cela est ; je vois, donc cela est. D'où il suit que les psychoses de cet ordre sont chroniques d'emblée et incurables. Il est notoire du reste qu'après une durée plus ou moins longue d'un tel état, les facultés intellectuelles perdent encore de leur acuité et que tout espoir de remonter le courant est perdu. Les malades tombent dans un état qualifié de *démence vésanique*, précurseur de la mort mentale.

L'intérêt de l'étude de l'hallucination que j'ai faite, même très brève, nous a permis de passer des troubles du sentiment vers les troubles de l'intelligence. On a vu l'affaiblissement et parfois la disparition du jugement, la substitution de l'automatisme à la vie mentale raisonnante, avec la conservation pourtant du jeu régulier des rouages de l'organe cérébral. Telle une montre

dont le mécanisme est intact, mais dont les battements seraient irréguliers et fantaisistes

* * *

Les troubles, à proprement parler, de l'intelligence constituent un énorme département de la folie. Ce que j'en ai dit est fondamental et suffisant. C'est dire que le contenu de la psychose n'a rien à faire avec le fond : sur ce dernier, greffez toutes les fantaisies possibles et vous aurez objectivement les délires de persécution (les plus fréquents), les délires de grandeur, les mystiques, les hypochondriaques, les érotiques, etc. Le mélange, l'enchevêtrement des éléments simples fournissent le tableau final. Tel un peintre qui, en vertu de son même talent, et se servant des mêmes couleurs, saura représenter les scènes les plus différentes, tel un aliéné saura, selon la nature de son tempérament, de son expansivité, de ses refoulements et surtout de ses hallucinations, jouer le rôle d'un persécuté, d'un mégalomane, d'un libidineux, d'un mystique, etc.

Sur le terrain purement intellectuel, il me faut mentionner maintenant ces états raisonnants, dépourvus d'hallucinations qui, socialement parlant, sont beaucoup plus graves et dangereux que les précédents. Il s'agit, en effet, de sujets dits *paranoïaques* qui offrent toutes les allures de sujets normaux, mais qui excellent dans les raisonnements faux, absurdes, compliqués, où il est difficile de les suivre sans s'y perdre soi-même, mais qui offrent toujours les caractères de la vraisemblance. C'est dans cette catégorie d'aliénés que se recrutent la plupart des persécutés persécuteurs, beaucoup plus actifs dans leur délire que passifs. Nombre de persécutés supportent avec résignation les hallucinations les plus pénibles ; ce persécuté passif n'est pas celui qui tue. Mais ce raisonneur dont je parle ici n'est jamais un passif. Souvent même à l'origine de son épopée délirante, qui se traduit par ce qu'on appelle le délire des actes, il y a un noyau de faits réels, ordinairement insignifiants : la vie en est pavée. Mais à partir de ce noyau s'échafaudent mille raisonnements, mille interprétations stupides, illogiques et ridicules qui font nombre de complices, pendant quelque temps, jusqu'au jour où ces confidents se dérobent par la tangente. Alors, nos persécuteurs tombent dans l'erreur de la justice, en laquelle ils croient ; on les voit s'engager à perte de vue dans les procédures les plus échevelées ; ils constituent l'armée des processifs, des querelleurs ; ils rencontrent sur leur route maints parasites de la justice qui ne demandent qu'à les entretenir dans leur marotte dont ils vivent. Immanquablement, ils aboutissent à une impasse où ils ne connaissent plus que le scandale et la violence auxquels ils recourent pour appeler l'attention publique sur leur cas. C'est le moment où ils commettent quelque crime si, à la traverse, quelque autorité de bon sens ne les a colloqués à temps. La plupart des séquestrations dites arbitraires sont le fait de persécuteurs raisonnants, dont le cas émeut le populaire, si facile à tromper sur ce terrain. Autour de ces cas, on

voit germer de véritables accès de psychose collective, contagieuse. La folie des foules ayant à sa base une suggestibilité, dont l'importance est en raison de la masse, est une psychose des plus curieuses. Elle se produit d'ailleurs dans tous les sens possibles : exaltation, emballements, enthousiasmes politiques, religieux, patriotiques ou autres, accès au cours desquels les meneurs intéressés, pour peu qu'ils aient quelque habileté, récoltent maints avantages. Elle se produit surtout dans le sens de la revendication. La folie des persécutés interprétateurs est féconde en complications médico-sociales qui requièrent une dose de sang-froid énorme pour que les intéressés formant la galerie échappent à la contagion.

* * *

Traisons maintenant des troubles mentaux où la volonté est principalement en cause. Souvent, on les range sous la simple rubrique «*folie lucide* ». En effet, ils coïncident le plus généralement, non seulement avec une conscience très claire, mais aussi avec une parfaite lucidité. C'est une série de phénomènes qui ont le don de stupéfier les observateurs non prévenus et qui sont bien propres à faire douter de l'unité de la personne humaine. Ils conduisent, en tous cas, vers la conception théorique, objective, et sans doute provisoire, d'un dédoublement possible de la personnalité, une partie observant l'autre, totalement impuissante à régler ou à modifier son comportement. La conscience du sujet domine la situation comme un véritable spectateur. Mais ce qui caractérise la situation, c'est que ce détraquement profond de la machine cérébrale coïncide avec une lucidité parfaite. Lucidité et conscience sont deux choses. Un persécuté aliéné peut être parfaitement conscient du mal qu'il éprouve, mais il n'a point de lucidité attendu qu'il ne sait point discerner que ses souffrances sont sans cause objective. Jamais un aliéné ne rapporte à lui-même la cause de son aliénation.

Les folies lucides sont symptomatiquement une anarchie de la volonté. Elles ressortissent comme éléments premiers à deux phénomènes psychologiques bien connus : *l'obsession* et *l'impulsion*. Un sujet sera hanté malgré lui par l'idée du suicide, alors qu'il n'a aucune raison d'accomplir cet acte. Il le reconnaît, l'avoue, se défend avec la dernière énergie contre cette idée stupide, implore du secours ; mais sa résistance est vaine : la souffrance morale que lui procure son aboulie est le mal suprême dont il est victime.

L'obsession et l'impulsion sont liées comme la pensée l'est à l'acte. Toutes deux sont aussi irrésistibles. Nombreuses sont les formes de folies lucides qui rentrent dans le cadre de ce que le

grand public, que le mot de folie effraie, dénomme *neurasthénie*. J'énumère au hasard la folie du doute, la dipsomanie, l'impulsion homicide, la kleptomanie, la manie incendiaire, etc.

* * *

Examinons maintenant les états psychiques où les éléments simples, dont il a été question jusqu'ici, se trouvent mélangés par parties inégales. Tout de suite, ces états mixtes nous amènent sur l'immense terrain de la *folie héréditaire* ou *folie des dégénérés*.

Il y a sans doute des usures organiques auxquelles participent les divers systèmes de notre économie, usures qui sont l'aboutissant d'influences morbides accumulées au cours des générations. La disparition de familles, d'espèces, de races par une sorte d'épuisement progressif est connue, mais nulle part cet état de dégénérescence n'a été aussi frappant que du côté du système nerveux.

Si nous ne pouvons accepter la définition un peu ingénue de la dégénérescence que nous avons citée plus haut, nous pouvons, en restant sur le terrain des relativités, et en comparant des couches successives d'êtres humains, constater très simplement que la résistance aux causes de déchéance et de mort peut diminuer de génération en génération, jusqu'à aboutir au néant, et qu'une génération qui résiste moins que la précédente est dans un état de dégénérescence. Cette définition laisse entier le problème de la régénération qui à priori apparaît possible, si de meilleures conditions sociales le permettent.

Psychiatriquement parlant, les dégénérés sont classés en quatre catégories. Tout à fait en haut de l'échelle, les sujets dont l'intelligence reste intacte, dans chacun de ses éléments constitutants, mais dont le déséquilibre est permanent. Même déséquilibre dans la sphère des sentiments et de la volonté.

À un second degré apparaît l'immense cohorte des simples d'esprit, dont l'intelligence est frappée en qualité comme en quantité.

Au-dessous, viennent les sujets frappés d'imbécillité et, tout de suite après, les idiots. Chez

eux, l'intelligence disparaît, laissant la place à une pure instinctivité animale et à la stérilité complète. C'est l'extinction de la lignée.

Sur ces divers états fonciers, on peut greffer à volonté, selon la valeur de l'intervention des causes secondaires de la folie, empruntées aux différents milieux, des troubles délirants de toutes sortes, dont la rapidité et la spontanéité d'éclosion sont les marques caractéristiques. Un dégénéré sera reconnu à ce fait que, plongé parmi les causes communes d'ébranlement cérébral, il se déséquilibre plus vite que son voisin et tombe dans un accès de folie, là où beaucoup d'autres sujets résisteront indéfiniment.

Suivant la qualité de l'organe cérébral, la destinée de ces délires, de ces édifices surgissant comme des éruptions, est variable. Souvent éphémères et guérissant comme ils sont venus, ils sont d'autres fois incurables et entraînent plus ou moins vite une démence trahissant un anéantissement définitif de la vie mentale.

La notion de dégénérescence est pratiquement fort intéressante, car elle constitue un terrain qui compliquera d'autres états psychiques et les aggravera. Tel un accidenté du travail qui, au lieu de guérir dans un temps très court d'une commotion cérébrale, verra éclater à cette occasion un accès de folie. La prédisposition est un facteur de complications qui intervient à tout instant dans la liquidation de procès où sont en cause des accidents au cours desquels le cerveau a été intéressé.

Sans entrer ici dans le détail des causes de la dégénérescence qui sortirait de notre cadre, il faut pourtant signaler que des troubles survenant dans l'évolution sexuelle, lors de la puberté, amènent des cas graves de folie dont le nombre est très élevé et qui, sous les noms de *hébéphrénie* et de *démence précoce*, sont caractérisés d'emblée par une compromission de la vie psychique dont, tôt ou tard, ordinairement très vite, la conclusion sera la mort cérébrale.

Il nous reste à énumérer les maladies mentales à causes nettement déterminées, accidentelles, reposant sur une base nettement organique.

Deux grandes causes engendrent la folie : la syphilis et les intoxications, auxquelles il faut joindre, très logiquement, les infections graves.

La syphilis conduit à la paralysie générale qui n'est autre qu'une *méningo-encéphalite* à marche inexorable, mortelle dans l'espace de deux à trois ans. La syphilis est également justiciable d'un nombre énorme d'états héréditaires. L'hérédosyphilis portera les noms d'idiotie, d'hydrocéphalie, même d'épilepsie. Elle est une des causes principales de la décadence psychique de l'espèce.

On en peut dire autant des grandes intoxications dont les deux principales – l'alcoolisme et l'opiomanie – exercent une influence désastreuse sur l'espèce. Les folies alcoolique et *opiomique* ont des caractères cliniques sensiblement superposables. Ce sont des folies essentiellement aiguës, transitoires, fécondes en hallucinations, principalement de la vue.

Toutes les folies toxiques se ressemblent, quelle que soit l'origine du poison : les maladies microbiennes telles que la fièvre typhoïde, la diphtérie, l'encéphalite léthargique, procurent des délires transitoires, mais dont la terminaison peut aussi se faire par un affaiblissement plus ou moins rapide des facultés.

Pour terminer, je mentionnerai les complications cérébrales de l'épilepsie et de l'hystérie, d'une extrême fréquence, et les états psychiques qui ressortissent à des troubles de sécrétion des glandes endocrines, qui commencent à être bien connus. Exemple : les troubles cérébraux symptomatiques d'un thyroïdisme anormal. On sait qu'un nombre énorme de cas d'arriération mentale sont dus exclusivement à l'insuffisance de la glande thyroïde, à preuve qu'ils cèdent à des traitements basés sur l'emploi d'extraits thyroïdiens rectifiant cette insuffisance.

Cet article « *Psychiatrie* » ne saurait constituer un traité d'aliénation mentale. Il est tout juste bon pour orienter les esprits observateurs vers les manifestations anormales de l'intelligence, pour leur apprendre à les observer et à les cataloguer sommairement, et aussi à rectifier bien des erreurs et bien des préjugés qui s'infiltrèrent forcément dans nos conceptions.

Mettre la psychiatrie dans son cadre n'est point faire l'histoire de la folie dans ses aspects cliniques, ni en déduire tous les enseignements qu'elle comporte sur le terrain de la sociologie, de l'hygiène mentale et de la médecine légale. Chacun de ces points fournirait la matière de longs

chapitres spécialisés.

— Docteur LEGRAIN.

Accueil

PSYCHOLOGIE n. f. (du grec : *psukhé*, âme, et *logos*, discours)

La psychologie est l'étude de l'*âme*, entendez par là non ce principe abstrait dont parlent les théologiens, mais l'ensemble des phénomènes qui se passent dans chaque individu. C'est toute la personne humaine, avec ses émotions, ses passions, son intelligence, sa volonté, etc., qui est du ressort de la psychologie. « La psychologie est l'étude scientifique des faits de conscience », disait Th. Ribot. On entend par « fait de conscience » des groupes de phénomènes que nous avons soin de distinguer les uns des autres, tels que les sensations, les sentiments, etc. Une question se pose dès qu'on aborde l'étude des phénomènes psychologiques : c'est celle de la méthode. Emploierons-nous, pour les étudier, la méthode subjective, ou la méthode objective, la première constituant une méthode d'introspection (regarder au-dedans) ou d'observation interne ; la seconde une méthode d'observation externe, le sujet cessant de se confondre avec l'objet, examinant du dehors, faisant appel à toutes les sciences pour se connaître et connaître les êtres qui l'entourent ? Chacune de ces méthodes offre des avantages et des inconvénients, mais en les associant, les combinant, les complétant l'une par l'autre, le psychologue diminue les chances d'erreur qui peuvent se glisser dans son observation.

La psychologie est devenue une partie si importante de la philosophie qu'elle a fini par se substituer à celle-ci : certains philosophes ont réduit la philosophie tout entière à la psychologie. En même temps qu'ils faisaient de la psychologie une science indépendante de la philosophie, dont le rôle se bornait à l'étude de problèmes généraux, d'ordre métaphysique, ils l'annexaient à la physiologie. Sans doute, on ne peut expliquer certains « faits de conscience » sans avoir recours à la physiologie, mais il s'en faut de beaucoup que cette dernière soit l'unique explication de ces faits. Il y a là une exagération qui exige une mise au point. Cette conception d'une psychologie physiologique ou d'une physiologie psychologique a donné naissance à de nombreuses « monographies » présentant un certain intérêt. Qu'il me soit permis de dire que l'analyse, si légitime qu'elle soit, dans les recherches scientifiques ou littéraires, n'est rien par elle-même : elle ne vaut que par la synthèse. C'est la synthèse seule qui donne la vie au document, vivifie l'observation et l'expérimentation, communique de l'intérêt aux travaux les plus terre-à-terre. Sans la synthèse, la science s'arrête à mi-chemin. Par la synthèse, elle rejoint la vie.

Les problèmes que soulève la psychologie sont extrêmement variés. On les range en trois groupes se rapportant à la vie intellectuelle, affective et active. Tour à tour, on examinera, en employant la méthode génétique, qui explique le supérieur par l'inférieur, les rapports du physique et du moral, les sensations, les perceptions, la mémoire, l'association des idées, l'imagination reproductrice et l'imagination créatrice, l'attention, la réflexion, le jugement, le raisonnement, l'abstraction, les signes et le langage, les principes rationnels de finalité, de substance, de causalité, de raison suffisante, d'identité, les concepts, les idées de la raison (l'espace et le temps), l'effort intellectuel, le plaisir et la douleur, les émotions, les affections, les passions, la sympathie, l'imitation, les inclinations, les sentiments, l'instinct, l'habitude, la volonté, la personnalité, l'idée du moi, etc. La psychologie anormale et pathologique apportera son concours à la psychologie normale, complétant celle-ci par l'étude des fous, des dégénérés, des malades. Nous y joindrons la psychologie de l'enfant, celle du sauvage, et jusqu'à celle des animaux, nos « frères inférieurs ». L'animal est plus intelligent que certains hommes. Mais les hommes qualifient d'instinct l'intelligence des animaux, et donnent à leur instinct le nom d'intelligence. Bien peu de choses séparent l'homme de l'animal. Celui-ci a son langage, sa philosophie, son art. L'homme est un animal plus compliqué, voilà tout.

Nous examinerons un chapitre nouveau de la psychologie, désigné par Pierre Janet sous le nom d'automatisme psychologique. Il y a un grand nombre de gestes inconscients et subconscients, que nous accomplissons sans nous en rendre compte. Ils ont cependant leurs lois, comme les phénomènes conscients. Les anciens philosophes se préoccupaient exclusivement des formes les plus élevées de l'activité humaine, méprisant ou, plutôt, ne soupçonnant pas ses formes inférieures : les nouveaux philosophes étudient la conscience et la sensibilité dans leurs formes élémentaires les plus simples, les plus rudimentaires (les lois de la maladie étant les mêmes que celles de la santé). Il faudra, désormais, compter avec l'inconscient, dont beaucoup de gens parlent inconsciemment. On sait quelle place a pris l'inconscient depuis quelques années dans la philosophie. On a cherché dans l'inconscient l'explication d'un grand nombre de phénomènes. En même temps que l'inconscient, dont le rôle avait été seulement pressenti par quelques philosophes, le sentiment était réhabilité, avec l'instinct. On opposait à la raison l'inconscient. Le pragmatisme trouvait dans l'inconscient sa justification ; au nom de l'inconscient on mettait en doute la valeur de la science. Il est certain que le rôle joué par l'inconscient dans la conscience humaine est considérable et ne peut être nié. Qu'est-ce au juste que l'inconscient ? Est-ce une conscience confuse, comme le croient les *pan-psychistes* ? Ou s'explique-t-il par la psychologie ou la physiologie ? Les philosophes sont loin d'être d'accord. Quoi qu'il en soit, l'inconscient est un fait. Il y aurait dans l'individu un moi conscient et un moi que Myers a appelé subliminal (au-dessous du seuil) : ce dernier, analogue au

moi ancestral, à celui des animaux supérieurs et des primitifs, constituerait une sorte de vie végétative. L'inconscient et le conscient réagissent l'un sur l'autre. L'acte automatique joue un rôle dans la vie humaine, comme l'acte conscient. On constate chez l'être le plus intelligent des actes demi conscients. Psychologues, psychiatres, occultistes, métaphysiciens, sociologues, etc., ont dû tenir compte de l'inconscient dont ils ont étudié les effets dans la vie morale, intellectuelle et sociale de l'humanité.

Nous venons de parler de psychologie anormale. Elle a été le point de départ de recherches intéressantes. De nouvelles méthodes lui ont apporté leur concours. La psychothérapie a l'ambition de guérir les maladies de l'âme. Elle les traite comme des maladies du corps et s'efforce d'en prévenir le retour. La psychiatrie les constate et met en lumière différentes psychopathies. Les psychiatres font souvent fausse route. Ils ont les défauts de tous les spécialistes : ils ne voient qu'un aspect de la réalité. Les psychiatres mettent les artistes au nombre des « paranoïaques ». Tout ce qui sort de l'ordinaire est, par eux, traité de folie.

Ainsi, la psychologie envisage l'homme dans toutes ses attitudes. Elle le dissèque, le pèse, l'analyse, le triture en tous sens. Ce qui est dangereux, c'est l'abus qu'on fait de la psychologie. La psychologie des écrivains et celle des philosophes ne se ressemblent guère ; cependant, à ne faire que de la psychologie, objective ou subjective, expérimentale ou non, on risque d'être obsédé par l'idée fixe, qui est elle-même un cas fort curieux de psychologie anormale et pathologique.

— Gérard de LACAZE-DUTHIERS.

PSYCHOLOGIE

La psychologie a été incorporée à la philosophie en compagnie de la logique, de la morale et de la métaphysique.

C'est là un reste de la confusion primitive, où les connaissances scientifiques, la religion, la morale et la politique formaient un tout indivis.

On a même nié la psychologie ; Auguste Comte voulait en faire une partie de la sociologie, partant du fait que l'homme est un être social.

C'est une erreur. On pourrait plutôt rattacher la morale à la sociologie. Parce que la morale, science de ce qui doit être et non de ce qui est, gouverne le rapport des hommes entre eux.

On a voulu aussi faire de la psychologie une annexe de la physiologie, sous prétexte que le cerveau, organe de l'esprit, est une partie du corps.

Là aussi on s'est trompé, conduit par un matérialisme mal compris.

Le sphygmographe peut nous enseigner que le pouls précipite ses battements sous

l'influence d'une émotion, mais il ne nous dit rien de l'émotion elle-même.

Le vrai est que la psychologie comporte une méthode spéciale, l'introspection, qui la rend très difficile, parce que le sujet de l'expérience en est en même temps l'objet. De là le peu de progrès fait par la psychologie depuis Aristote qui, déjà, avait découvert l'association des idées, dont l'étude fut complétée de nos jours par Stuart Mill.

La vieille théorie des facultés de l'âme : sensibilité, intelligence, volonté, n'a pas pu être remplacée.

L'introspection est complétée par l'extrospection, c'est-à-dire par l'observation des autres : enfants, vieillards, aliénés, idiots, hommes d'intelligence diverse. Mais nous ne pouvons connaître de l'âme des autres que ce qu'ils veulent bien nous en livrer ; en outre, il est peu de personnes vraiment capables de s'observer elles-mêmes ; le *connais-toi toi-même* socratique est rare.

Les faits psychologiques ont été étudiés aussi par leurs contours, si on peut s'exprimer ainsi. On a pu mesurer le temps qu'ils mettaient à se produire. C'est quelque chose ; mais cela ne dévoile pas le mécanisme intime de la pensée qui, peut-être, échappera toujours à la connaissance humaine. On a étudié avec plus de fruit ce qu'on pourrait appeler la psycho-sociologie, étude de l'influence du milieu social sur l'individu.

La psychanalyse de Freud est venue donner une vigueur nouvelle à la psychologie endormie dans les vieilles formules. On s'est livré à des interrogatoires très minutieux pour découvrir l'origine d'une obsession, d'une phobie ou d'une idée fixe. Freud, comme tous les auteurs de systèmes, a eu le tort de pousser à l'exagération l'influence de la sexualité dans la constitution de l'âme humaine.

Certes, le besoin sexuel, venant après les besoins de nourriture et de sommeil, ne peut pas ne pas avoir un rôle important dans l'esprit humain. Néanmoins, il n'y a pas que le sexe dans la vie mentale.

Freud, néanmoins, a rendu et rendra de grands services en portant à faire attention aux paroles, notamment en matière d'éducation. Il est des paroles qui ont la nocivité de poisons. Un

enfant sera à jamais incapable, parce qu'on lui aura répété qu'il est incapable. En l'humiliant de manière constante, on provoque en lui des complexes d'infériorité qui pourront le diminuer sa vie entière.

Nos pères et nos grands-pères se conduisaient à cet égard comme des barbares. Ils croyaient avoir fait tout leur devoir en donnant à leurs enfants le vivre et le couvert. Ils passaient sur eux leur mauvaise humeur, leur volonté de puissance, s'ingéniant à les humilier.

La psychologie a été aussi appliquée à l'orientation professionnelle. Par des tests, on évalue les aptitudes des enfants et on leur conseille d'entreprendre une profession en rapport avec leurs dons naturels. Mais ces études sont encore bien loin d'être au point, d'autant mieux que, dans la société présente, c'est la situation et la fortune des parents, et non les aptitudes de l'enfant, qui déterminent son avenir.

— Doctoresse PELLETIER.

PSYCHOLOGIE

I. *COMPARÉE*. - Socrate donnait à l'homme un excellent conseil, en lui disant : « Connais-toi toi-même. » Le difficile est de l'appliquer. Faut-il faire porter exclusivement l'examen sur sa propre personnalité ? Est-il opportun d'étendre ces investigations à d'autres êtres, et, de l'analyse de leurs réactions élémentaires, déduire quelques notions sur le fonctionnement si complexe de notre esprit ?

La première méthode, pratiquée depuis la plus haute Antiquité, est celle de la psychologie classique, à laquelle des savants réputés demeurent fidèles. Ainsi, M. R. Anthony, professeur au Muséum, écrivait, il y a cinq ans : « Du moment où l'on distingue une psychologie, on ne peut l'entendre que comme la science des faits de conscience envisagés en tant que faits de conscience, et rien de plus, rigoureusement ; il est impossible de vouloir étendre au-delà les limites de son champ. De cela résultent : directement, que la psychologie objective n'est pas de la psychologie et, indirectement, que la psychologie zoologique n'est pas une science, mais un fantôme de science seulement. » Ce ne serait que des parties de la physiologie non dépourvues d'intérêt, certes, mais ne nous renseignant guère sur la nature et le jeu de notre esprit.

Cette psychologie classique nous a rendu le service d'analyser les plus fines nuances qui colorent l'expression de notre psychisme. Mais, depuis longtemps, elle ne fait plus que piétiner sur place. Elle s'en tient à la forme, elle n'atteint pas les fondements de notre activité mentale.

La plupart des philosophes et des savants de notre époque s'engagent dans une autre voie. M. J. Lhermitte, de la faculté de Médecine, nous dit : « Sans diminuer la valeur de l'introspection, il est permis, croyons-nous, de soutenir que la meilleure manière de se connaître soi-même, c'est d'abord de connaître son cerveau. » L'introspection peut même nous égarer. MM. Delmas et Boll font observer que « la connaissance de la personnalité d'un de nos semblables – et en particulier de notre propre personnalité – présente des difficultés considérables, qui sont imputables à plusieurs raisons : nous n'assistons jamais qu'à des faits, à des manifestations dynamiques ; seule une abstraction bien conduite permet de remonter du dynamisme au statisme, et on concevra les possibilités d'erreur qui peuvent se glisser dans de telles interprétations ; la personnalité innée est inconsciente, et chacun de nous se forge des idées erronées à ce sujet, idées qui proviennent de tout un système de raisonnements justificatifs et dont il convient, avant tout, de faire table rase ».

Il faudrait pouvoir expérimenter, dissocier les manifestations dynamiques de l'esprit, les actes ; en isoler et en fixer les parties. Opération à peu près impossible à réaliser sur nous-mêmes, presque aussi impossible à réaliser sur nos semblables, dont la conscience s'harmonise à la nôtre, obéit trop volontiers aux suggestions de celui qui l'interroge.

En somme, pour arriver à connaître l'homme, il faudrait observer et interpréter ses actes comme s'il s'agissait d'un animal, et non sans prudence encore. Pourquoi ne pas nous adresser directement à l'animal ?

Autre motif. Pour bien connaître la psychologie de l'adulte, n'est-il pas indispensable d'être éclairé sur son évolution ? « Aucun fait n'est plus certain que le développement naturel et graduel de l'esprit à partir d'un début extrêmement simple ; aucun fait n'a de signification pratique et philosophique plus élevée, et aucun, cependant, n'est plus généralement méconnu. Nous savons fort bien que les plus grands hommes furent un jour des enfants, des embryons, des cellules sexuelles, et que les plus grands esprits furent un jour des esprits d'enfants, d'embryons, de cellules sexuelles ; et pourtant, ce fait extraordinaire n'a exercé que fort peu d'influence sur notre façon de concevoir la nature de l'homme et de l'esprit. Plus encore que pour le développement du corps, nous serons obligés de nous fier à la comparaison entre l'ontogénèse de l'homme et celle des animaux. » (Ed.

Grant. Conklin, université de Princeton.)

« Le sens et la courbe évolutive d'une fonction ne peuvent être obtenus que par son étude dans les différentes espèces. Plus elle devient complexe et plus cette nécessité s'impose. La psychologie ne saurait se limiter à l'homme. Elle doit même s'adresser d'abord à des séries animales, où le soudain éveil d'acquisitions héréditaires ne risque pas de trop submerger les termes régulièrement progressifs d'une fonction qui se développe. » (Henri Wallon, maître de conférences à la Sorbonne, 1930.)

Mais il ne faut pas confondre la psychologie comparée avec ce que l'on nous a souvent présenté comme la psychologie animale, sujet d'extase en présence de bêtes auxquelles il ne manque que la parole, auxquelles même, parfois, on donne la parole pour notre propre édification.

« Le principe de la psychologie comparée est directement opposé à l'objection d'anthropomorphisme que s'est attirée parfois la psychologie animale. Sans doute, faire de l'histoire naturelle une sorte de miroir, sur lequel chaque espèce refléterait quelqu'un des traits dont l'homme a coutume de composer son propre visage, ce serait refaire en langage abstrait et pédantesque les caricatures, déjà bien oubliées, de Grandville. Le but est, au contraire, d'échapper aux interprétations de la conscience qui affuble nécessairement toute réaction des modalités et dénominations dont elle est en quelque sorte la somme – intention, délibération, choix – et leurs motifs subjectifs : sentiments, désirs, répugnances... C'est choisir les conditions d'individu et de milieu où cette affabulation est le moins probable, pour ne connaître des réactions observées que leurs concomitants et leur raison nécessaire. » (H. Wallon.)

Un des points qui nous intéressent le plus, c'est la corrélation entre la pensée et ses organes, système nerveux et cerveau. Or, sur l'homme, l'expérimentation est impossible ; seules les monstruosité, les malformations, les blessures nous fournissent quelques données. Si nous nous adressons aux animaux, abstraction même faite de l'expérimentation proprement dite, nous pouvons suivre, à travers toute la série des espèces, le développement progressif de tout le système, depuis l'arc réflexe le plus élémentaire jusqu'aux couches supérieures de l'encéphale, aux lobes frontaux dont le volume caractérise l'espèce humaine. Nous pouvons en tirer de précieuses données relativement au progrès psychique.

Les méthodes à suivre pour l'étude de la mentalité animale sont l'observation et l'expérimentation.

Elles se distinguent peu tant que l'on n'envisage que les animaux les plus inférieurs, infusoires par exemple, auxquels on peut difficilement faire subir des modifications individuelles et dont on se borne à observer le comportement dans un milieu qui ne subit que des variations d'ensemble semblables à celles que provoquent les agents naturels, changements d'éclairage, de température, de concentration saline ou gazeuse. Les deux théories principales issues de ces observations sont celles de Loeb, des *tropismes* ; les mouvements de l'animal sont des mouvements forcés, indépendants de sa volonté, conséquences des réactions physico-chimiques de sa substance. À un degré supérieur, les forces internes sont mises en action par des changements brusques ou des dissymétries du milieu. « L'animal est orienté par sa *sensibilité différentielle* ; 2° Jennings explique le comportement par la théorie des *essais* et des *erreurs*, imaginée d'après l'effet que le spectacle produit sur nous. L'animal exécute des mouvements au hasard, dans toutes les directions, jusqu'à ce que le résultat soit atteint, après quoi le mouvement cesse. » C'est d'ailleurs à peine s'il y a quelque chose de moins mécanique, de moins déterminé que dans la théorie de Loeb.

C'est lorsque l'on s'élève à des êtres moins simples que l'observation et l'expérience se caractérisent véritablement. La première vise surtout à être descriptive. Elle étudie l'animal à l'état libre, dans son milieu, dans des conditions normales. Elle a été pratiquée par Fabre – peut-être avec un peu trop d'imagination sympathique et une idée trop classique de l'instinct, nous dit M. A. Lalande.

La seconde est explicative. Partant de la considération des actes les plus élémentaires, dont nous venons de faire mention, elle provoque et étudie leur complication progressive ; elle pose en quelque sorte des problèmes aux patients. L'expérimentation met en œuvre des stimulus de plus en plus compliqués, pour voir de quelle façon les animaux y répondent ; elle s'efforce de faire s'établir des réactions acquises adaptées à des événements devenus coutumiers, à mesurer le temps, le nombre d'épreuves nécessaires pour réaliser cette éducation, la durée de persistance de la mémoire, le secours que les expériences passées apportent à la *ré-acquisition* des gestes appropriés au cours d'expériences ultérieures.

La pratique de ce dressage, la comparaison des résultats numériques qu'il fournit permettent de distinguer les aptitudes et le degré d'intelligence des espèces animales, et même des individus

d'une même espèce. Il s'agit de parcourir, à la recherche de la nourriture, des circuits, les uns conduisant au but, les autres en impasse, de discerner la forme ou la couleur des récipients qui la contiennent, de portes à ouvrir, de mécanismes à faire jouer, d'outils à inventer. Des singes, par exemple, non seulement savent faire usage de bâtons, mais aussi emmancher deux bambous l'un dans l'autre pour atteindre un objet désiré.

On a proposé de dresser des animaux bien doués à des opérations de triage fastidieuses pour l'homme. « Il n'est pas interdit de penser qu'un jour, des équipes d'animaux se substitueront à l'homme pour les travaux industriels inférieurs. On utilise encore l'homme pour un certain nombre de ces travaux, faute de pouvoir lui substituer des appareils automatiques économiquement utilisables : par exemple, pour la séparation d'objets ne présentant que des différences de couleur ou de dessin, le classement des fruits selon leur maturité, d'œufs suivant leur fraîcheur, le classement des déchets métalliques d'après leur couleur, le triage de certaines semences, le triage des laines et cotons bruts, etc. Pour quelques-unes de ces opérations, le cerveau animal serait d'un emploi beaucoup plus économique que le cerveau humain. » (C. Bussard, *Revue Scientifique*, 13 juin 1931.) Les capitalistes, américains surtout, veulent, par la rationalisation, faire de l'homme, moins qu'un animal, un automate ; il s'agit maintenant d'éduquer l'animal pour lui faire concurrencer l'homme.

On veut aussi tirer de l'animal des éclaircissements sur la sociologie ; comprendre comment un chef peut se dégager de la masse des sujets, comment peut s'établir une hiérarchie. « Jusqu'à présent, les lois sociales les plus simples nous ont échappé ou, du moins, nous n'avons pu les connaître avec certitude, faute pour le sociologue de disposer de la faculté d'expérimenter, comme on le fait dans toutes les sciences qui ne touchent pas à l'homme. Lorsqu'on sera en mesure de créer et de modifier à sa guise de petites sociétés animales, on pourra, peut-être, dégager des expériences faites des lois fondamentales qui régissent la grande Société, la nôtre. » (*Id.*) L'auteur paraît perdre de vue que ce qu'il faudrait observer, puisque les hommes ont créé eux-mêmes leur grande société, ce sont les gouvernements que se donneraient spontanément les animaux ; mais ils ne sont pas si bêtes.

Ce rêve d'une « *zoo-sociologie expérimentale* » n'est sans doute pas près de se réaliser. Faut-il le regretter ? Des législateurs à quatre pattes seraient peut-être plus sages et moins dangereux, surtout, que des législateurs aux mains avides, aux doigts trop crochus.

Cette digression était pour faire sentir le danger que peut présenter l'école analogiste qui

« s'efforce de comprendre les réactions animales par leur ressemblance avec celles de l'homme, et de les traduire en termes de conscience. Elle a le grand intérêt de faire de l'observation zoologique un instrument de psychologie comparative et de toucher par suite aux problèmes concernant la place de l'homme dans la nature et la genèse de ses facultés mentales. Mais c'est une méthode très glissante, où l'on est facilement tenté de prendre pour une explication la simple analogie avec les faits auxquels nous sommes accoutumés, ou de prêter aux animaux des phénomènes de conscience qui en font de petits hommes. » (A. Lalande, 1930.) Il faut « ne jamais interpréter une action comme l'effet d'une faculté mentale supérieure, quand elle peut être considérée comme produite par une faculté occupant un degré inférieur de l'échelle psychologique ». (Morgan, cité par A. L.)

Dans un livre consacré à la psychologie comparée (A. Costes, édit.), M^{lle} M. Goldsmith nous montre quelles sont les données que nous fournit aujourd'hui cette partie de la science, encore peu approfondie, et aussi les promesses qu'elle nous apporte. Après avoir indiqué que ni la théorie des essais et des erreurs, ni celle des tropismes ne nous donnent l'explication des premiers actes impliquant le psychisme, elle montre que les réflexes, actes conscients ou inconscients, se distinguent des tropismes, surtout en ce que les voies qu'ils empruntent pour se manifester – système nerveux – sont visibles pour nous. Elle en vient aux instincts, réflexes héréditaires, moins parfaits et plus perfectibles qu'on ne croit. Je considère, pour ma part, l'instinct comme l'emploi rationalisé d'une force nerveuse parcimonieusement mesurée. Elle traite en dernier lieu des actes relevant de l'intelligence proprement dite, caractérisés par ce fait qu'au lieu d'obéir à l'excitation du moment, ils se combinent avec les excitations antérieures par le moyen de la mémoire et de processus associatifs. Suivi à travers toute la série animale, le développement intellectuel n'est pas régulièrement graduel ; mais dans chacun des grands groupements zoologiques, il s'accroît des formes inférieures aux supérieures, puis, dans le groupe suivant, redescend pour remonter plus haut. En fin de compte, M^{lle} Goldsmith conclut : « Les méthodes, encore toutes nouvelles, de la psychologie animale se perfectionneront et s'unifieront. Et, alors, de vastes possibilités s'ouvriront à des séries de travaux systématiques... ; enfin, on pourra étudier la dépendance des aptitudes psychologiques d'un animal vis-à-vis de son milieu et de ses conditions de vie. » L'animal humain fera son profit des renseignements fournis par ses frères inférieurs.

II. *COLLECTIVE*. – On n'est pas encore parvenu à tracer une ligne de démarcation incontestée entre le domaine de la psychologie et celui de la sociologie, ou encore à déterminer la part qui revient à l'individuel et au collectif dans la naissance et le développement des idées de l'homme et dans l'évolution des sociétés. Que ces deux sciences tendent à empiéter l'une sur l'autre, cela, nous le verrons, est assez naturel ; mais, ce qui est plus grave, c'est que chacune émet la prétention d'absorber l'autre.

Tout rapporter à l'individu, considéré comme un absolu, unique promoteur et légitime bénéficiaire de toute activité intellectuelle, amène inévitablement à professer l'individualisme égoïste. Toutefois, si cette inclination est fâcheuse, elle ne saurait, lorsqu'elle reste strictement personnelle, porter grand préjudice à la société. Celui qui ne compte que sur ses propres forces pour imposer sa loi se heurte bientôt à des résistances qui réfrènt son ambition. La suprématie d'un seul sur tous a peu de chances de durée. Pour se satisfaire, les égoïsmes ont toujours dû former des coalitions, se constituer en castes ou classes poursuivant la conquête du pouvoir, détenant la gestion de la chose publique. Mais, du fait même que l'égoïste s'incorpore à un groupement d'intérêts, il abdique une partie de ses prétentions, hypocritement sans doute, mais, pratiquement, il est devenu sociable.

La prééminence de la collectivité sur l'individu est un principe d'une portée infiniment plus redoutable. Certes, tant que l'agrégat reste sans organisation, n'est qu'une foule capricieuse, la contrainte qu'il exerce sur des dissidents, violente parfois, n'est guère durable. Par contre, dès que des groupements d'intérêts se sont dégagés du chaos, celui d'entre eux qui s'est assuré la supériorité veut qu'elle soit reconnue comme fondée en droit. Il prétend être l'âme du corps social. Il invoque l'existence d'une conscience collective dont il serait l'organe.

Cette notion de conscience collective, demeurée longtemps imprécise, on a cherché à la justifier en s'appuyant sur la biologie.

Un sociologue contemporain, Espinas, considérait l'individu comme une synthèse d'organes ; il serait plus exact de dire synthèse de fonctions. La société serait une synthèse d'individus. « La même concentration qui, en produisant l'individualité organique, fait surgir une conscience, la conscience individuelle, ne peut pas, lorsque, en se poursuivant, elle produit la société, ne pas de même faire surgir en elle une conscience : la conscience collective. La participation de plusieurs éléments vitaux à une même fonction essentielle, c'est le concours biologique... La conscience qui résulte de ce concours est la même, en nature, chez la société et chez l'individu. » (Espinas, d'après Davy.)

Le concept de conscience individuelle est une survivance animiste, la croyance « à un animal invisible habitant à l'intérieur de l'animal visible ». En fait, il y a la pensée de l'homme, pensée qui comporte des degrés, une hiérarchie, si l'on veut, mais reposant seulement sur la précision de son objet et l'étendue de sa compréhension. « Nous pensons avec tout le corps, sans

doute, et non avec le cerveau seul ; mais cela ne saurait signifier que le cerveau n'est pas l'organe le plus élaboré, celui qui marque le mieux le niveau de notre évolution. » (Léon Brunschvicg.) Cela est incontestable lorsqu'il s'agit de motiver la place occupée par l'homme dans la série animale. Dans l'être humain, la fonction du cerveau est une fonction de coordination intégrée dans l'ensemble des autres. À mesure que le flux nerveux ou psychique s'élève d'un échelon, intéresse des régions supérieures, il s'associe à d'autres courants, se coordonne avec eux, d'obscur devient clair, s'achève en pensée réfléchie accompagnée de jugement. On peut alors le qualifier de pensée consciente, sans prétendre que sa nature ait changé.

Y a-t-il dans une société quelque chose d'analogue qui mérite d'être qualifié de conscience collective ou sociale ? On peut assurément relever certaines analogies. Il y a dans le corps social des courants d'idées qui restent confinés dans un domaine restreint, associations civiques ou économiques à buts limités ou temporaires. D'autres englobent des intérêts plus généraux, mais localisés, sans grand retentissement extérieur. D'autres animent les grands appareils fonctionnels de l'État, inspirent leurs statuts et règlements professionnels, entretiennent leurs coutumes, vivifient leur esprit de corps. Enfin, des institutions communes consacrent la cohésion d'une nation.

Mais, de cet ensemble, plus ou moins judicieusement systématisé, voyons-nous surgir quelque chose de comparable à une entité de caractère transcendant, à laquelle nous devrions rendre hommage en la reconnaissant comme conscience sociale à caractère impératif, conscience nationale, dans l'état présent du monde ?

La personnification de la société comme qualitativement différente des personnes composantes est une pure hypothèse métaphysique. La réalité de la conscience sociale exigerait « que la France fût une personne, que l'Autriche fût une personne, que l'Humanité pût devenir un jour une personne, que la conscience collective eût une existence et une sorte de *moi* distinct de nos consciences propres » (Alfred Fouillée). Durkheim l'admettait parce que, disait-il, la société est « la source et le lieu de tous les biens intellectuels qui constituent la civilisation ». Il n'y a là qu'une part de vérité. « La source et le lieu ne constituent pas une conscience. La vraie source, d'ailleurs, le vrai lieu de la civilisation est dans les consciences individuelles qui, réunies en société, réagissent les unes sur les autres. C'est sans doute la société qui nous affranchit de la nature ; mais en résulte-t-il que nous devons nous la représenter comme un *être psychique* supérieur à celui que nous sommes et d'où ce dernier émane ? Cette théorie métaphysique de l'émanation sociale ne nous paraît guère plus soutenable que celle de l'émanation divine. » (A. Fouillée.)

Mais, une fois écartée cette notion de conscience collective et désavouées les redoutables entités dans lesquelles on prétend l'incarner, il reste l'interaction des pensées individuelles et des idées qui règnent dans le milieu social. « Il n'est rien dans l'individu qui ne soit marqué de l'empreinte sociale, il n'est rien en lui qui ne réagisse sur la société, qui ne tende à la transformer plus ou moins et, par là, à transformer tous les autres esprits, et à le transformer, indirectement, lui-même. » (Fr. Paulhan.)

Quelle influence l'esprit individuel exerce-t-il sur les courants d'idées qui règnent dans le milieu social ? Quels germes de progrès y introduit-il ? Comment les innovations dues à son initiative se font-elles admettre et arrivent-elles à influencer sur le comportement et l'orientation du groupe ? Cela constitue un chapitre de la sociologie.

De quels éléments empruntés au milieu social se forme et s'alimente la pensée personnelle ? Quel cadre ce milieu impose-t-il à l'activité intellectuelle ? Quelle aide lui apporte-t-il ? Quel frein lui impose-t-il ? C'est là une partie essentielle de la psychologie que l'on tend aujourd'hui à étudier et à systématiser sous le nom de psychologie collective.

L'objet de cette science est extrêmement complexe, « l'étude en est à peine abordée » (Ch. Blondel). Non pas que cet objet ait été méconnu, mais on a apporté trop de passion dans l'interprétation des faits sur lesquels on pouvait s'appuyer pour la recherche. *Sociocrates* et individualistes égoïstes les dénaturaient au bénéfice de leur doctrine.

Dès la naissance, le milieu intervient dans la formation intellectuelle de l'enfant. « Alors que la plupart des animaux peuvent être abandonnés à eux-mêmes peu de temps après leur naissance, l'enfant a besoin, pendant de longues années, d'une protection attentive. Lorsqu'il est devenu un tant soit peu viable, il est déjà socialisé. » (G. Bouthone.) Auguste Comte admettait que, par sa nature même, la pensée de l'enfant évoluait conformément à la première phase de sa loi des trois états, qu'elle commençait par avoir un caractère animiste, religieux et même fétichiste. C'était attribuer à une innéité, dans le secret de laquelle nul ne peut pénétrer, pas même le sujet qui ne conserve aucun souvenir de sa toute première enfance, ce qui provient de l'ambiance. « Il ne faudrait pas confondre avec une interprétation spontanée les personnifications d'objets inanimés dont parents et nourrices croient devoir se servir pour entrer en communication d'idées avec l'enfant et pour se mettre à sa portée. Pour étudier avec fruit le développement de l'âme enfantine,

il importerait d'éliminer rigoureusement les influences étrangères ; ce qui n'est pas possible. » (Weber.) Plus tard, c'est le langage qui impose son cadre à la pensée, et le langage est apport social. Il n'est sans doute pas de pensée qui ne soit accompagnée de parole intérieure. L'être lui-même ne prend pleinement conscience de son existence que par ses relations avec la société. La durée, hors de celle-ci, ne serait pour lui qu'une sensation imprécise. La mémoire ne permet de classer les incidents personnels qu'avec l'aide des repères empruntés aux groupements auxquels on est incorporé : famille, milieu professionnel ou politique, dont les éphémérides ou la tradition précisent la date.

Les tendances physiologiques et psychiques, les sentiments affectifs font partie de notre innéité, mais la société leur impose leur forme et leur fournit les moyens d'expression qu'elle maintient dans des limites étroites et dont elle réfrène les écarts. Cette inhibition, à son tour, est source de progrès individuel.

Toute la formation technique et scientifique de l'homme est l'œuvre de la société ; l'homme n'apporte que ses tendances et ses aptitudes ; la matière et les instruments, grâce auxquels ces dons innés seront mis en valeur, sont un apport social.

Le champ d'action de la psychologie collective est donc fort étendu. De l'étude de cette partie de la science dépend la solution de nombreux problèmes sociaux, au nombre desquels il faut compter ceux qui sont relatifs à l'éducation.

— G. GOUJON.

Accueil

PUBERTÉ n. f. (du latin : *pubis*, poil)

L'époque de la puberté est celle où les organes sexuels des jeunes gens arrivent à un état de développement notable, où des spermatozoïdes se forment dans les testicules du garçon, où les menstrues surviennent chez la fille, provoquées périodiquement par l'expulsion d'un ovule mûr. Des poils naissent, chez le mâle, à la racine de la verge, plus tard au creux des aisselles, sur les joues et le menton. Testicules et verge augmentent de volume, alors que le scrotum prend une couleur brunâtre, se couvre de poils et se plisse. Les organes génitaux se gonflent et se durcissent sous l'effet d'impressions voluptueuses ou d'attouchements même minimes. La voix s'abaisse d'une octave environ ; parfois, cette mue résulte d'une transformation progressive et insensible ; parfois, elle s'accompagne d'enrouement et de troubles divers dans la tonalité. C'est à la castration pré-pubère que les chantres de la chapelle Sixtine, à Rome, devaient leur voix de femme, à diapason élevé. Chez la jeune fille, la puberté se manifeste par le développement des mamelles, une tendance à l'adiposité, l'apparition des menstrues. Des poils naissent sur le pubis, quelques semaines avant la venue de ces dernières, d'autres poussent aux aisselles, quelques semaines après. Le bassin s'élargit ; hanches et poitrine s'arrondissent ; les ovaires augmentent de volume et la longueur de l'utérus s'accroît considérablement ; à noter encore l'agrandissement des petites lèvres du vagin, la formation des bulbes vulvaires, le développement du clitoris. Les troubles spéciaux annoncent les premières règles ; parfois, le cœur devient le siège de désordres passagers ; la voix s'abaisse de deux tons seulement, en moyenne.

Dans les pays chauds, garçons et filles sont précoces ; chez les Hindous, il n'est pas rare de trouver un mari de quinze ans accouplé à une femme de douze ans. Mais les excès sexuels, à un âge trop tendre, ont des effets désastreux et pour l'espèce et pour les individus. La menstruation est plus rapide dans les races

méridionales, à la ville, chez les filles riches ; plus tardive dans les races du Nord, à la campagne, chez les filles pauvres. À Paris, l'âge moyen est de 14 ans et demi.

En règle générale, le garçon est moins précoce ; puis son évolution sexuelle est plus lente. C'est vers 14 ans que ses poils pubiens se développent ; c'est vers 17 ans que ses organes génitaux acquièrent un volume assez considérable. Les modifications physiologiques qui caractérisent la puberté s'accompagnent de troubles psychologiques, souvent décrits par les poètes et les romanciers. Des aspirations vagues, des désirs mal définis, une inquiétude dont il ne connaît pas la raison tourbillonnent dans l'esprit de l'adolescent. Des bouffées de chaleur lui montent au visage ; il rougit facilement ; aisément, ses yeux se remplissent de larmes. Caresses et baisers maternels, joies simples de l'amitié, pratiques d'une dévotion outrancière et morbide sont désormais incapables d'éteindre le feu dont il brûle intérieurement. C'est l'époque des rêves héroïques, des productions enchanteresses et sublimes de l'imaginative ; c'est aussi celle où l'obscénité fleurit, car ils sont rares les jouvenceaux modernes qui ne soupçonnent point où la nature les conduit. Tout devient pour eux matière de plaisanteries sexuelles ; torturés par les impulsions énergiques de l'instinct procréateur, ils cherchent un dérivatif dans les lectures et les conversations grivoises. Presque tous recourent à l'onanisme solitaire ou collectif.

Sujette à de rapides variations d'humeur, à la fois vive et timide, la jeune fille ressent, elle aussi, une ardeur qu'elle ne s'explique pas. Des crises de larmes succèdent à de bruyantes explosions de joie ; c'est l'époque par excellence des amitiés tendres et de l'exaltation religieuse. Une extrême susceptibilité s'allie au désir secret d'être l'objet de soins empressés. La présence d'un compagnon masculin jeune et beau provoque chez la jouvencelle un trouble délicieux. De cet éveil de la sexualité dans une âme candide, l'auteur de *Daphnis et Chloé* nous a laissé une description d'une étonnante fidélité. Un jour que Chloé lavait le corps de

Daphnis, elle s'avisa qu'il était beau, ce qu'elle n'avait point jusque-là remarqué ; sa peau lui parut douce et fine ; elle rêva de revoir son compagnon se baigner. Bientôt son esprit fut obsédé par l'image de Daphnis. « Ce qu'elle éprouvait, elle n'eût su dire ce que c'était, simple fille nourrie aux champs, et n'ayant ouï en sa vie le nom seulement d'amour. Son âme était oppressée ; malgré elle, bien souvent ses yeux se remplissaient de larmes. Elle passait les jours sans prendre de nourriture, les nuits sans trouver de sommeil ; elle riait et puis pleurait ; elle s'endormait et aussitôt se réveillait en sursaut ; elle pâlisait et, au même instant, son visage se colorait de feu. La génisse piquée du taon n'est point si follement agitée. » Plus discrètes que les garçons, concernant les choses sexuelles, les jeunes filles s'éprennent souvent entre elles d'amitié amoureuse ; peu vont jusqu'à la masturbation mutuelle. Cette pratique, fort répandue parmi les femmes d'âge mûr, sévit à un degré moindre dans les pensionnats féminins que dans les internats de garçons. Instinct procréateur, caractères physiques et moraux, dont l'apparition détermine la puberté, résultent moins de la présence d'éléments séminaux arrivés à maturité que de l'action de substances excitantes, sécrétées dans les parties génitales et répandues dans tout l'organisme.

La découverte de ces substances, les hormones, et de leur rôle, écrit le docteur Vachet dans son beau livre *L'Inquiétude sexuelle*, « repose sur certaines expériences décisives, dont les principales sont l'ablation des glandes génitales chez le mâle et chez la femelle, la transplantation de tissu glandulaire chez les animaux préalablement castrés, l'injection aux castrats du suc glandulaire dont ils sont privés. Nombreux sont les savants qui, dans ces vingt dernières années, ont fondé sur de telles expériences les connaissances solides que nous possédons aujourd'hui ». Or, la sécrétion des hormones commence à la fin de la première enfance ; d'où il résulte que l'inquiétude sexuelle existe dès la période pré-pubère, quoi qu'en disent les auteurs traditionnalistes, respectueux des préjugés chrétiens. Freud a raison de placer avant la puberté les premières manifestations de l'instinct de reproduction. Mais nous ne saurions le suivre lorsqu'il étudie la sexualité chez le

bambin. C'est un plaisir voluptueux, selon Freud, qu'éprouve l'enfant qui tète sa mère ou se réchauffe contre son sein : « L'acte qui consiste à sucer le sein maternel devient le point de départ de toute la vie sexuelle, l'idéal jamais atteint de toute satisfaction sexuelle ultérieure. » Frottement et chatouillement de certaines parties du corps, les zones érogènes, défécation et mixtion, après retenue intentionnelle, des excréments et de l'urine seraient des manifestations de l'érotisme infantin. Amour de la mère, jalousie haineuse du père ou des frères, curiosité sexuelle, cruauté voluptueuse découleraient, plus tard, du même sentiment. L'enfant, toujours d'après Freud, fixe d'abord sa libido sur un objet d'élection, la mère par exemple, puis se met en imagination à la place du père, adoptant son caractère et se conformant à ses interdictions. Lorsqu'il comprend que son père est un obstacle à son amour, il le hait. D'où le complexe d'Œdipe, fait de haine et d'amour, qui se dissoudra plus tard, lorsque s'accroîtra la séparation entre la mère et le fils. À la puberté, complexes parentaux et tendances génitales erratiques fusionnent harmonieusement, chez les individus normaux. Le primat des organes génitaux s'affirme sur les autres zones érogènes ; l'objet du désir devient la personne du sexe opposé ; plaisir physique et tendresse amoureuse arrivent à fusionner.

Ces doctrines ingénieuses ont le tort d'être des constructions hypothétiques, que les faits sont loin de toujours confirmer. Par contre, l'existence de plaisirs sexuels dans la période pré-pubère est certaine. Jean-Jacques Rousseau raconte qu'à onze ans, une M^{lle} de Valson fit de lui son galant ; il prit la chose au sérieux et assure que, s'il l'aimait en frère, il en était jaloux en amant. Sacher Masoch avait dix ans quand eut lieu la scène qui détermina sa perversion. Le docteur Vachet a reçu cette confession d'un jeune homme : « Je devais avoir environ quatre ans, et j'étais en parfaite santé, lorsqu'un jour, grimpant à un prunier, j'éprouvai une sensation étrange, à la fois amollissante et agréable, que je pris pour une envie d'uriner. Je m'efforçai à plusieurs reprises de la renouveler et j'y parvins presque régulièrement. Vers le même temps, un camarade de jeu, plus âgé que moi d'une année, me raconta que sa mère l'embrassait sur les fesses et que cela lui plaisait

beaucoup. À nous deux, nous essayâmes de renouveler cette satisfaction qui, autant qu'il m'en souviene, était beaucoup plus psychologique que physique. Peu de temps après, nous nous séparâmes et je ne pensai plus à ces choses. J'avais dix ans lorsque, à la campagne, une voisine, jeune fermière, qui me témoignait de l'affection et me gâtait, m'emmena dans un grenier où il faisait très chaud. Elle m'étendit à côté d'elle sur du foin et prit jeu à me chatouiller. Je devais être en état d'excitation et elle s'en aperçut. Toujours sous prétexte de jeu, elle défit mon vêtement et se mit à me caresser. Puis, feignant d'avoir trop chaud, elle se dévêtit aux trois quarts et commença à me donner une leçon d'anatomie. Je me sentais très excité et ce fut sans difficulté que je me prêtai à un exercice qui me fit éprouver une sensation violente, alors elle me serra contre elle en m'embrassant. Comme personne ne pouvait la soupçonner, et qu'avec un garçon de mon âge elle ne craignait point d'être fécondée, elle continua ce manège, durant tout le temps de mon séjour à la campagne. Je me sentais dans un état de trouble et de fatigue extrême. Je n'ai plus eu de ces relations avec cette femme, mais toute ma jeunesse a été hantée de ce souvenir qui me procurait un mélange de plaisir et de honte. Je me suis souvent demandé si cela ne me rendrait pas fou quelque jour. »

Des sensations érotiques si prononcées, pendant la période pré-pubère, sont exceptionnelles sans doute ; néanmoins, si une fausse honte n'empêchait bien des aveux, nous saurions que le nombre est grand de ceux qui, durant leur enfance, ressentirent des impressions sexuelles plus ou moins vagues. Inspirés par le christianisme, les moralistes occidentaux ont jeté l'anathème sur les plaisirs de la chair. Un opprobre accablant pèse sur tout ce qui concerne la procréation ; les organes sexuels sont réputés honteux ; l'union de l'homme et de la femme est entourée d'innombrables restrictions. Dans *L'Éducation Sexuelle*, un ouvrage qui lui fait honneur, Jean Marestan s'élève contre cette sottise pudibonderie. « Il est, déclare-t-il, un instinct charmant qui porte les femmes, en âge d'aimer, à mettre une certaine réserve dans le don d'elles-mêmes, à dissimuler leurs formes sous des étoffes, dont l'assemblage harmonieux et les couleurs seyantes sont un attrait de

plus pour leur beauté. Et cet instinct, qui fait plus désirable encore ce qui semble se refuser aux regards, rend plus savoureux l'accomplissement de la grande loi d'amour. Il est, en outre, chez les hommes et les femmes d'essence supérieure, une sorte de goût raffiné d'isolement et de discrétion, pour ce qui concerne les actes de leur existence intime. Et ils contribuent ainsi, dans les liaisons passionnelles, à relever d'un caractère de troublante séduction ce qui, sans le secours d'un peu de poésie et d'un décor approprié, ne serait plus en soi que l'assez banal assouvissement d'un besoin physiologique. Mais il n'y a pas lieu de confondre ces tendances si compréhensibles de notre être, et qui ne sont point contraires aux exigences d'une vie normale, avec le préjugé grossier, pourtant aujourd'hui si répandu, qui consiste à montrer l'amour sexuel comme une faute, à faire systématiquement des organes de la génération un objet de honte et de mystère. » De ce préjugé, les jeunes gens sont fréquemment victimes à l'époque de la puberté.

Trop de parents oublient que les besoins sexuels sont précoces, qu'ils sont impérieux et obsédants, qu'ils rongent et corrodent, à un âge où l'union des sexes n'est tolérée ni par la coutume, ni par la religion. L'être jeune subit des appels lancinants, douloureux, que l'organisation sociale ne lui permet point de satisfaire et dont, par timidité ou par honte, il n'ose même pas parler. Au prix du martyre de nombre d'individus, la civilisation occidentale tente de dominer l'instinct sexuel ; elle multiplie les interdictions et les défenses qui s'opposent à son développement normal. D'où la fréquence de l'onanisme chez les garçons ; plus de quatre-vingts pour cent s'y livrent ; et dans certains pensionnats religieux, où toute sortie libre est rigoureusement prohibée, c'est à de véritables matches de masturbation que s'adonnent les grands élèves. Ils se soulagent de la sorte, non sans une angoisse inavouée, parce qu'on flétrit violemment ces pratiques devant eux et qu'on assure qu'elles conduisent à de terribles maladies. Menaces imaginaires, les médecins en conviennent aujourd'hui ; seul l'excès est à craindre ; comme, d'ailleurs, il est pareillement à redouter en matière de coït.

Chez le grand nombre, l'accouplement normal fera oublier, plus tard, la masturbation collective ou solitaire ; pourtant, l'onanisme restera familier à quelques-uns, et quelques autres y gagneront des tendances durables à l'homosexualité. Tant que la nature ne réclame rien et que les organes génitaux de l'enfant n'ont pas atteint le développement requis, il serait criminel de l'initier à des pratiques qui compromettraient dangereusement son avenir. Mais il est absurde de vouloir contraindre à la chasteté des jeunes gens dont la virilité vigoureuse, exubérante, pleinement épanouie, réclame impérieusement d'être satisfaite. Voivenel a raison de constater qu'en amour on a la morale de sa chimie, et la chimie de ses glandes à sécrétion interne.

C'est bien vainement que les moralistes officiels prétendent ignorer la nature ; toujours, elle se venge de l'imprudent qui reste sourd à ses appels. Les jeunes filles ont des besoins sexuels moins violents et plus difficiles à éveiller que ceux des garçons. Celles qui se masturbent ne constituent pas une exception rarissime ; la plupart s'arrêtent néanmoins aux paroles tendres, aux caresses et aux baisers mutuels. Beaucoup sont effrayées par le coït et ses conséquences ; elles arrivent moins vite que l'homme à l'orgasme ; la brutalité des premiers contacts, les conséquences douloureuses de l'enfantement leur répugnent. Faute d'une éducation sexuelle suffisante, plusieurs s'adonnent à l'homosexualité d'une façon définitive. Quelques-unes cherchent un refuge dans la dévotion et deviennent la proie d'un mysticisme délirant. Une sensualité qui n'avait rien de céleste se mêlait aux pamoisons béatifiques d'une sainte Thérèse, d'une Marie Alacoque, etc. Chez sainte Thérèse, déclare Leuba, qui a longuement étudié la question, on peut attester la participation des organes sexuels aux jouissances extraordinaires que lui procurait son union avec son fiancé Jésus. « Sainte Marguerite-Marie nous a laissé la peinture la plus sinistre qui se puisse imaginer d'une vierge sexuellement surexcitée depuis l'enfance par des vœux perpétuellement réitérés de chasteté offerte au Christ, son fiancé, et par le sentiment presque ininterrompu de sa présence amoureuse. Son

cas est de l'érotomanie nettement caractérisée. Dieu la récompense d'un acte répugnant de maîtrise de soi, en tenant, la nuit suivante, deux ou trois heures « sa bouche collée contre son Sacré-Cœur. À aucun moment, ni de jour ni de nuit, il n'y avait de trêve à l'ardeur de son amour divin ». On voit à quelles déviations peut aboutir l'instinct sexuel mal dirigé. Avec prudence, mais sans réticences dangereuses et déplacées, il convient d'éclairer garçons et filles, lorsque se fait entendre à eux l'appel de la tendance à procréer.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

PUDEUR (du latin : *pudor*, sentiment de honte, de crainte, procédant lui-même de *pudet*, avoir honte)

« Sans l'organisation sociale de l'amour, écrit M. Ch. Lalo, dans *Beauté et Instinct sexuel*, on peut dire que la pudeur n'aurait pas beaucoup plus raison d'exister chez les hommes que chez les animaux. » L'enfant, en effet, ignore la pudeur.

Dans la *Genèse*, la *pudeur* et la *crainte* sont représentées comme introduites dans le monde *en même temps*. Adam craignait Dieu parce qu'il était nu (*Gen.* II, 11). C'est pourquoi les fils de Noé considérèrent comme un acte de piété filiale de jeter un manteau sur la nudité de leur père.

Le 20ème chapitre du *Lévitique* contient une foule de prescriptions relatives à l'*anudation* :

« Tu ne découvriras pas la nudité de ton père, de ta mère, de la femme de ton père (autre que ta mère), de ta sœur, de la fille de ton fils, de la sœur de ton père, de la sœur de ta mère, du frère de ton père, de ta belle-fille, de la femme de ton frère. » Et comme cela n'est pas suffisant : « Tu ne découvriras pas la nudité d'une femme et de sa fille en même temps, ni celle de la fille de son fils, ni celle de la fille de sa fille, ni celle de la sœur de ta femme en présence de celle-ci », etc.

Tout cela est en *abomination* à l'Éternel et parfois puni de mort.

Dans son manuel des confesseurs, les *Diaconales*, Mgr Bouvier, évêque du Mans, renchérit sur le texte du *Lévitique*, d'accord avec la morale chrétienne qui a horreur du nu :

« Sauf le cas de nécessité grave ou d'utilité grave, c'est pécher mortellement que de regarder avec intention, même sans arrière-pensée lubrique, les parties sexuelles d'une personne plus grande et d'un autre sexe.

« C'est péché mortel que de regarder complaisamment les seins nus d'une belle femme.

« La femme qui n'a pas de mari pèche mortellement lorsqu'elle s'arrange avec l'intention de se faire aimer des hommes.

« À fortiori, pèche mortellement toute femme mariée qui s'arrange avec l'intention de plaire à tout autre homme qu'à son mari.

« C'est un péché mortel pour une femme de se découvrir les seins ou de les laisser voir sous une étoffe trop transparente.

« Ce serait évidemment un péché mortel que de tenir des propos trop

obscènes, de prononcer le nom qu'on donne aux parties sexuelles, de parler du coït ou des différentes manières de coïter... »

La moralité laïque courante – et ce n'est pas une de ses moindres hypocrisies – n'est qu'un écho de celle pratiquée par une petite peuplade sémitique, il y a cinq mille ans ou davantage, lorsqu'elle considère comme honteux et impur de dévoiler son corps, de se montrer sans vêtements devant autrui. C'est la morale judéo-chrétienne qu'il faut rendre responsable de toutes les campagnes menées contre le nudisme ou les images ou les représentations prétendues licencieuses. Dieu condamne le nu et c'est se rendre agréable à lui que de le proscrire.

Les abbés Bethléem, les ligues contre la licence des rues, qui mettent en pièces ou signalent aux parquets des périodiques qui publient des images qui leur déplaisent, ne disent rien quand il s'agit de représentations de scènes de meurtres, de défilés militaires, de portraits d'officiers supérieurs en uniforme, d'images invitant les conscrits à s'engager. *Cela n'offense pas Dieu, l'Éternel des Armées.* Cela engendre tout simplement le goût du meurtre ou évoque l'idée de haine internationale.

Qu'on s'imagine sur les murs de Paris une affiche représentant deux êtres se procurant du plaisir sexuel ! Quelle levée de cafards et de tartufes dont tous ne seraient pas des bondieusards, hélas ! Ce serait des lacérations vengeresses, des appels désespérés à l'intervention de la police, à la répression pénale. Mais que ces murs soient couverts d'affiches représentant une escadrille d'avions de bombardement en activité : silence dans les rangs de ces hypocrites ! Et pourtant, la première de ces affiches pourrait tout au plus inciter ceux qui la contemperaient à se procurer du plaisir de la même façon, c'est-à-dire à passer quelques moments de plaisir, alors que la seconde ne ferait qu'éveiller des sentiments de férocité, en

appeler aux passions destructrices, ou aux émotions terrifiantes qui sommeillent dans le tréfonds du subconscient humain.

Nous en avons assez dit sur ce chapitre dans l'article *Obscénité* pour ne pas insister sur le sujet.

E. ARMAND.

Accueil

PUÉRICULTURE n. f. (du latin : *puer, pueri*, enfant, et *cultura*, culture)

I. DÉFINITION. — Le but de la puériculture a été ainsi défini par le docteur Weill-Hallé :

« Protéger l'enfant dès avant sa conception, assurer son développement intégral dans le sein maternel, éviter tous les accidents fâcheux lors de sa naissance, contrôler et favoriser sa croissance lorsqu'il aura vu le jour, éloigner les dangers inhérents aux dangers extérieurs et à la vie sociale, participer à son orientation au seuil de l'adolescence. »

Cette définition donne à la puériculture un programme extrêmement vaste, et bon nombre d'auteurs lui attribuent un rôle beaucoup plus restreint qui, ne commençant qu'à la naissance, se termine assez tôt, lorsque les enfants ont vingt dents. Pour ces auteurs, pendant cette période, la puériculture a un double but : 1° conserver les enfants, c'est-à-dire les empêcher de mourir ; 2° leur assurer le meilleur développement possible.

Cette deuxième conception de la puériculture a le grave tort de ne pas attirer l'attention sur les phénomènes d'hérédité (voir ce mot) et de pousser à la négligence de l'éducation sexuelle (voir *Éducation*).

II. LA PUÉRICULTURE PRÉNATALE. — « Lorsque l'enfant vient au monde, il est déjà un peu tard pour se préoccuper de sa destinée. Il n'est pas un jeune homme, il n'est pas une jeune fille qui, songeant à l'avenir, ne dise : « Si j'ai des enfants, ils seront ceci, ils feront cela ; j'aurai pour eux telles ou telles aspirations... » Mais bien rares sont les jeunes gens qui pensent : « Je veux faire de la gymnastique pour avoir un jour des enfants forts ; je me priverai de tabac et d'alcool, parce que je ne veux pas empoisonner ma race et moi-même. » Ou encore : « J'épouserai un être sain moralement et physiquement, parce que je veux qu'il me donne une descendance saine. » Nombreux sont les couples qui disent : « Nous n'aurons qu'un ou deux enfants, parce que nos ressources ne nous permettent pas d'en élever davantage et de les rendre heureux. » Mais bien rares sont ceux qui ajoutent : « Nous choisirons pour les mettre au monde le moment propice, c'est-à-dire celui où l'un et l'autre nous nous sentirons dans les meilleures dispositions physiques et morales, parce que nous savons que cette minute de la procréation sera décisive pour l'avenir tout entier de notre enfant. » — Marguerite MARTIN.

Il est déjà un peu tard de dire cela aux parents ou même aux jeunes époux. C'est aux jeunes gens et même aux enfants qu'il faut s'adresser. « Nous ne pouvons tromper l'enfant, il est de notre devoir de lui exposer les faits sous une forme telle qu'elle n'offense pas la pudeur. Nous devons lui indiquer qui il est, d'où il vient et où il va ; nous devons lui faire comprendre que la sincérité et l'honneur sont dans la relation des sexes et que bien des accidents de jeunesse, comme on disait autrefois, peuvent détériorer toute une descendance. L'éducation, telle que nous devons la concevoir, doit être large, parce qu'elle doit préparer au mariage ; elle réclame l'éducation morale du cœur aussi bien que celle de l'esprit ; elle accorde une grande place à l'hygiène, aux notions d'hérédité ...

Il faut qu'au moment de se marier, chaque personne s'assure de sa santé et de

celle de son conjoint et sache que, si elle est affligée d'une intoxication ou infection, elle risque de mettre au monde un petit être anormal ; il faut qu'elle connaisse le danger de s'unir au porteur de la même tare que celle dont elle est affligée. Pourquoi cet examen médical prématrimonial semblerait-il offensant au seuil d'un des plus importants actes de la vie, alors que cet examen est réclamé par une simple compagnie d'assurances. — Docteur GOVAERTS. (Voir le mot *Hérédité.*)

Supposons l'enfant conçu dans les meilleures conditions possibles, par des parents sains, conscients et éclairés. Cela ne suffit pas : il y a une hygiène spéciale aux futures mamans. Hygiène de l'esprit d'abord. Pendant tout le temps de la grossesse, il faut éviter à la femme enceinte les émotions trop vives, les idées obsédantes et les chagrins. Ce n'est pas souvent possible dans les milieux pauvres ; et là où le souci du lendemain troublait déjà l'esprit, l'attente d'une nouvelle bouche à nourrir, d'un enfant qu'il faudra vêtir et soigner ne peut qu'amener des soucis nouveaux : « Toutes les impressions morales et physiques de la mère ont leur retentissement sur l'enfant, et contribuent à modifier sa constitution comme son caractère. Les Grecs, qui avaient connaissance de ce fait, avaient pris coutume d'isoler les femmes enceintes dans des jardins et des appartements spéciaux, ornés d'œuvres d'art, et il était interdit de leur donner le spectacle de laideurs ou de difformités. » (Marestan.)

Les ouvrières sont, de nos jours, placées dans un milieu moins favorable, mais cependant elles ne doivent point oublier qu'elles-mêmes peuvent influencer favorablement ou défavorablement sur l'enfant qui s'agite en leur sein. On ne peut, certes, pas être très gai quand il y a de la misère à la maison et plus de misère encore en perspective. Cependant, on peut combattre sa tristesse, s'imaginer un avenir meilleur, faire des lectures gaies, comme on peut aussi faire l'inverse ; et c'est si vrai qu'il est des personnes riches, bien portantes, n'ayant nulle raison d'être

tristes et qui se complaisent dans une tristesse morbide, se plaisent à évoquer des scènes pénibles, etc. Pour être gaie, douce, affable, patiente, la future maman doit d'abord le vouloir.

« D'autre part, elle devra veiller plus que jamais sur sa santé. Dès le début de la gestation, elle portera des vêtements amples, afin de ne gêner en aucune façon le développement de l'utérus ; elle supprimera les jarrettières et remplacera le corset par une ceinture de grossesse. Son alimentation sera substantielle ; certains médecins conseillent d'y ajouter du phosphate de chaux, l'enfant prenant à la mère les sels minéraux dont il a besoin pour son développement. Elle veillera à la régularité de ses fonctions digestives, la constipation pouvant provoquer des hémorragies ou des fausses couches. Pour éviter les crises d'éclampsie, si dangereuses, elle fera examiner ses urines tous les mois pendant le premier semestre, tous les quinze jours environ pendant les deux mois suivants, et tous les huit jours le dernier mois. Si l'examen décèle la présence d'albumine, elle se mettra au régime lacté. Vers le septième mois, elle demandera au médecin ou à la sage-femme de vérifier la position du fœtus et de la rectifier au besoin. Elle ne changera rien à ses habitudes de propreté corporelle, c'est-à-dire qu'elle prendra comme de coutume bains de pieds, grands bains, douches et injections vaginales.

« Elle devra surtout, et pendant toute la durée de la grossesse, éviter le surmenage. Les trois derniers mois, le dernier tout au moins, devraient être pour elle un temps de repos presque absolu. » (Josette Cornec.)

À vrai dire, les femmes d'ouvriers peuvent, en France, bénéficier de la loi d'assistance aux femmes en couches, mais l'allocation donnée demeure insuffisante pour suffire à permettre le repos prévu pour le dernier mois. La société capitaliste ne protège pas suffisamment les mères contre les privations et la misère, et, d'autre

part, celles-ci sont déjà désavantagées par l'inégalité de l'homme et de la femme sur le terrain économique : plus bas salaires, etc.

III. LA PUÉRICULTURE APRÈS LA NAISSANCE. — Si nous nous reportons à la définition du docteur Weill-Hallé, nous voyons qu'il convient d'abord d'éviter tous les accidents fâcheux lors de la naissance. De ceci nous ne dirons rien : nos lecteurs savent bien que, malgré les « maternités » et quelques autres œuvres, les enfants des prolétaires se trouvent, ici encore, dans une situation plus défavorable que les petits riches. Notre seconde définition nous indique que le premier but de la puériculture, après la naissance, est d'empêcher les enfants de mourir.

La mortalité infantine est, en France, d'environ 10 %. Ceci constitue déjà un progrès. En 1886, à Paris, la mortalité infantile était de 16 % ; en 1901, elle était tombée à 12 % et, depuis, comme nous venons de l'indiquer, elle a diminué encore. Pas encore autant qu'elle le pourrait, puisque, actuellement, elle est, en France, approximativement le double de ce qu'elle est en Angleterre, en Norvège, en Hollande, aux États-Unis, et le *triple* de ce qu'elle est en Nouvelle-Zélande, où le taux est de 3 %, le plus bas du monde entier.

Ce problème de l'abaissement de la mortalité est intéressant à considérer, non seulement pour diminuer le nombre excessif des décès « mais pour rechercher et éviter les causes de maladies qui laissent un très grand nombre d'enfants avec une santé débile ».

« On peut diviser les causes des décès des enfants en bas âge en deux grandes classes : les causes immédiates, c'est-à-dire les lésions organiques qui

entraînent directement la mort, et les causes médiate, les plus utiles à connaître pour éviter les premières et qui en déterminent l'apparition. Souvent, en effet, quand la maladie existe, il est difficile d'y remédier, alors qu'il eût été relativement facile de l'éviter.

« *Causes immédiates.* — La plus importante est la gastro-entérite, qui compte pour 62 % des décès. Elle est l'aboutissant d'un régime défectueux (surcharge alimentaire, lait frelaté, administration des aliments farineux avant le 7^e mois). Les convulsions comptent pour 10 % dans les décès, mais beaucoup de ces convulsions sont l'épisode terminal de la gastro-entérite. Les affections des organes respiratoires comptent pour environ 14 %, les maladies contagieuses 2 %, la faiblesse congénitale environ 6 %.

« *Causes médiate.* — Dans l'immense majorité des cas, les affections précédemment citées et qui entraînent un si grand nombre de décès sont sous la dépendance de trois facteurs de première importance qui sont : l'ignorance, la misère et le défaut d'hygiène générale.

« *a) Ignorance.* En pratique, la puériculture n'existe pour ainsi dire pas, l'élevage des enfants est livré aux préjugés et au hasard dans toutes les classes de la société. Les mères ne reçoivent aucune préparation dans ce but. C'est surtout dans l'alimentation que se commettent des erreurs capitales, qui déterminent l'apparition de la gastro-entérite et les convulsions, qui amènent 70 % des décès.

« *b) Misère.* La misère des parents est une des grandes causes du manque d'allaitement de l'enfant par la mère. Cette dernière est obligée, par le manque de ressources, d'aller travailler à l'usine ou à l'atelier...

« Ce manque d'allaitement maternel aboutit à l'allaitement au biberon, qui compte pour 16 % de décès, alors que le premier mode d'allaitement ne compte que pour 2 %. En Suisse, de 1896 à 1904, on a constaté une augmentation du nombre des décès en parallèle avec la diminution de l'allaitement au sein. En France, alors que la mortalité moyenne est de 20 %, elle n'est que de 7,6 % chez les riches. À Bruxelles, sur 306 décès par gastro-entérite, 295 se constatent dans la classe pauvre, 10 dans la classe aisée, 1 dans la classe riche. »

Nous empruntons cette étude des causes de décès à une conférence déjà ancienne du docteur Henrotin. Depuis, les pourcentages ont quelque peu diminué ; mais les causes restent les mêmes, et ce sont surtout les enfants des prolétaires qui meurent par ignorance des parents – qui reculent devant les frais médicaux –, misère et défaut d'hygiène générale.

c) *Défaut d'hygiène générale.* Résumons-les rapidement : maladies dues à l'hérédité (syphilis, alcoolisme, etc.) ; locaux mal éclairés, mal chauffés ; défaut de propreté ; mauvaise alimentation, etc.

« Avant tout, écrit le docteur Pinard, il faut remarquer une chose : le tout petit, le nouveau-né humain est, au moment de la naissance, le plus mal partagé des animaux. Au sortir de l'œuf, le petit poulet a du duvet, il a un vêtement, on n'a pas besoin de l'habiller. De plus, il peut, il sait marcher et courir de suite, il sait même prendre et choisir sa nourriture tout seul. Le petit canard qui doit vivre sur l'eau sait nager et même plonger.

Le petit être humain, le petit bébé, n'a aucun vêtement, il est tout nu ; il ne peut ni ne sait marcher. La seule chose qu'il sache faire, c'est téter, c'est-à-dire prendre sa nourriture ; mais il ne sait pas choisir entre ce qui est bon et ce qui est dangereux. Il faut donc tout connaître de ce qui lui est nécessaire, il faut tout savoir pour lui. »

Mais, comme l'écrit M^{me} Béline-Laugier, l'inspiration ne suffit pas pour indiquer à la maman ce qu'elle doit faire. Pour n'en citer qu'un exemple, les cas de diarrhée ne deviennent si souvent mortels que parce que des mamans, ayant peur de faire mourir leur enfant de faim, ne se résolvent pas ou se résolvent trop tard à le mettre à la diète.

Après avoir prouvé par des chiffres et des arguments d'origine bourgeoise que le taux élevé de la mortalité infantile est dû à notre mauvaise organisation sociale, au capitalisme pour tout dire, et montré la nécessité, pour les mamans, d'apprendre leur métier de mère, il nous resterait à leur donner des leçons de puériculture ; mais ce serait trop long et nous devons nous borner à quelques conseils que nous engageons nos lecteurs à compléter par la lecture de quelque ouvrage spécial.

Il faut suivre et satisfaire les besoins de l'enfant.

1^{er} BESOIN : *oxygène* (air pur). Il faut que la chambre du bébé soit bien aérée : fenêtres grandes ouvertes, le plus possible, ou tout au moins vasistas ouverts ; au besoin, par temps froids, protéger le bébé avec un paravent en lui mettant des moufles et un bonnet et en fixant sa couverture de façon à ce qu'il ne puisse se découvrir. Il faut que l'air circule librement autour du berceau : pas de

garniture en cretonne, ni de capote. S'il faut que l'air frais circule autour de la tête, il faut aussi éviter de le placer dans un courant d'air froid, assis par terre entre la porte et la cheminée, par exemple.

2^e BESOIN : *propreté*. Pendant les premiers mois, bains chauds, de 36 à 38 degrés (eau chaude à la main). Se placer dans un coin chaud, habiller et déshabiller rapidement ; laver sans savon ; éviter d'introduire de l'eau dans les oreilles ; sécher avec soin, en particulier dans les plis de la peau, avec des serviettes chaudes ; si ce séchage est bien fait, on peut se dispenser de poudrer l'enfant (talc, poudre de riz non parfumée, etc.).

Si les enfants sont bien portants et forts, on peut employer des bains froids dès deux ans.

Veiller aussi à la propreté des seins, des biberons et de leurs tétines que l'on nettoie avec les doigts et une pincée de sel.

3^e BESOIN : *alimentation et évacuation*. Il est, dit le docteur Jeudon, indispensable, pour établir et contrôler l'alimentation du nourrisson, de suivre très régulièrement l'évolution de son poids à l'aide d'un pèse-bébé ou d'une simple balance. On peut dire qu'en moyenne, en France, un enfant à terme qui pèse moins de 2,5 kg ou plus de 4,3 kg est anormal et mérite une enquête médicale.

Pendant les trois ou quatre premiers jours de sa vie, l'enfant diminue de poids ; ensuite, il doit augmenter régulièrement, atteindre son poids primitif vers le 10^e jour ; ensuite, jusqu'à 4 mois, il augmente en moyenne de 25 grammes par

jour ; de 4 à 8 mois, de 16 à 17 grammes par jour ; de 8 à 24 mois, de 8 grammes environ par jour. Ces chiffres sont des moyennes qui varient suivant les individus, mais tout enfant dont l'accroissement de poids paraît insuffisant doit être surveillé, et il est bon de consulter le médecin.

« Chez le nourrisson, dépourvu de dents, dont la salive est peu abondante et peu active, dont l'estomac n'acquiert son développement complet que vers le 13^e mois, alors que son intestin a, dès les premiers mois, une structure assez complète, dont la sécrétion pancréatique est insignifiante, alors que la sécrétion biliaire est riche, il est évident que l'alimentation doit être liquide et dépourvue de toute substance amylacée qu'il serait incapable de digérer. C'est pourquoi le choix des aliments est très limité ; UN SEUL, en réalité, est physiologiquement indiqué : LE LAIT... De toutes les formes sous lesquelles on peut présenter le lait, la meilleure est de beaucoup le lait maternel... » (Dr Jeudon.) Le lait de femme présente avec les autres laits – avec le lait de vache, par exemple – des différences notables, qui font précisément sa supériorité, et dont les principales sont sa richesse plus grande en sucre (lactose) et sa teneur relativement faible en matières albuminoïdes et extractives (reste azoté) et en sels. « C'est ce qui explique sa parfaite adaptation au pouvoir digestif si fragile et encore incomplet du petit de l'homme, au cours des premiers mois de sa vie. » (Dr Jeudon.)

Si nous tirons les conséquences de ce qui précède, nous voyons : 1° que le lait maternel – lorsque la lactation est riche et assez abondante – doit être préféré ; 2° qu'au cas où l'on emploie du lait de vache, « il faudra le couper d'eau et l'additionner de sucre avant de le livrer au nourrisson, au cours des premiers mois, pour le rapprocher, dans la mesure du possible, de la composition du lait de femme. Les coupages habituellement admis consistent dans le mélange de deux parties de lait et d'une partie d'eau sucrée à 10 %, et ceci jusqu'à l'âge de quatre mois. Ensuite, on augmentera progressivement la proportion de lait pour le donner pur et

sucré, à partir de l'âge de six mois » (Dr Jeudon).

Malheureusement, le lait de vache que l'on vend en France est souvent sale, très sale, et, pour cette raison, de nombreux médecins recommandent les laits condensés sucrés ou, mieux encore, le lait sec.

« Le lait sec, ou lait en poudre, est le résidu sec du lait privé de son eau... On l'emploie au cours des deux premiers mois dans la proportion d'une partie de poudre de lait pour huit parties d'eau, en augmentant le taux de la dilution avec l'âge. Il donne de bons résultats dans les diarrhées cholériformes. » (Dr Jeudon.) Ce lait est le plus employé dans le cas d'intolérance au lait de vache.

En tenant compte du besoin de calories de l'enfant et de la composition du lait maternel, « on a adopté, en général, la règle suivante qui consiste à donner une quantité quotidienne de lait correspondant, pendant le premier trimestre de la vie, au $\frac{1}{6}$ du poids du nourrisson ; pendant le deuxième trimestre, à $\frac{1}{7}$; pendant le troisième trimestre, à $\frac{1}{8}$... ».

Encore une fois, ces chiffres sont des moyennes donnant un plan général ; et, pour chaque nourrisson, il y a lieu d'adapter la ration à son poids, aux modalités de croissance et à l'état du tube digestif.

Nous ne parlons pas ici des premiers jours de la vie, où la mise au sein et l'établissement progressif des premières tétées sont parfois fort délicats, sujets à de nombreuses variations individuelles dont l'accoucheur doit prendre lui-même la direction et la responsabilité.

Cette quantité totale de lait quotidien doit être répartie en un certain nombre de tétées. Ici, un guide assez logique s'offre encore à nous : la capacité de l'estomac (qui est, à la naissance, de 30 à 50 cm³ ; à un mois, de 60 à 70 cm³ ; à trois mois, 100 cm³ ; à cinq mois, 150 à 200 cm³ ; à un an, 250 cm³ environ) et la durée de la digestion gastrique, qui varie de 1 h 30 à 2 heures.

D'où la règle suivante de *répartition des tétées* : de 0 à 3 mois : 8 tétées espacées de 2 h 30 (6 heures de repos la nuit) ; de 3 à 6 mois : 7 tétées espacées de 3 heures (6 heures de repos la nuit) ; de 6 à 9 mois : 6 tétées espacées de 3 heures (9 heures de repos la nuit) (Dr Jeudon).

« *Dans aucun cas ne nourrir la nuit.* L'enfant et la mère doivent dormir toute la nuit en paix. Mais, dans la journée, l'enfant doit téter à ses heures ; il faut le prendre, même s'il dort, et l'éveiller pour que toutes les fonctions se fassent régulièrement. » (Dr King.) Il faut tenir le bébé dans une position convenable pendant la tétée ; en général, on a le tort de le coucher contre le sein, ce qui est trop souvent la cause de déformation du menton et de troubles du nez et des oreilles ; il est préférable de le mettre presque debout.

Après chaque tétée, il faut mettre le bébé sur son pot pour régulariser ses fonctions et le faire devenir propre.

Il faut que l'enfant soit changé souvent pour éviter les irritations et les excoriations. *Il faut se défier surtout de la gastro-entérite*, qui, comme nous l'avons indiqué au début, est la cause la plus fréquente de la mort des jeunes enfants : si

vous voyez une teinte verte apparaître sur les couches, si les déjections sont vert épinard, fréquentes et liquides, n'hésitez pas à recourir à la diète hydrique, supprimez-lui le lait pendant douze heures ou plus, en le remplaçant par des petits biberons d'eau bouillie ou d'eau de riz, et appelez le médecin.

Traitez la constipation comme une maladie : donnez d'abord des lavements de décoction de guimauve et modifiez l'alimentation (les mères nourrices devront prendre plus de légumes, manger moins de viande, éviter le chocolat, les mets épicés, les boissons excitantes : vin, café, etc.) ; pour les enfants élevés au biberon, on coupera les biberons d'eau de Vals ou de décoctions d'orge.

Dès le 6^e mois, donnez un bâton de guimauve aux enfants pour exercer leurs mâchoires, et quelques aliments croquants dès qu'ils ont des dents. *La mastication est un exercice indispensable*. La nourriture molle cause la perte des dents et des végétations adénoïdes. Évitez les bonbons et les farines chocolatées.

4^e BESOIN : *mouvement et repos*. Le nouveau-né a surtout besoin de repos ; il doit dormir les 9/10 de son temps ; à 6 mois, les 2/3 du temps. Lorsque le bébé dort mal, cela provient, le plus souvent, d'une mauvaise alimentation, parfois aussi de vêtements trop lourds ou d'un air vicié. Si l'enfant crie et dort mal sans qu'on puisse en déterminer la cause, il est prudent d'appeler le médecin.

Au début, les petits ne remuent que par réaction : si on les touche, s'ils sont malades. Au bout de quelques mois, les mouvements deviennent plus fréquents et volontaires. Il importe qu'ils soient vêtus convenablement, de façon à avoir la liberté de leurs mouvements. Il faut fournir à l'enfant la possibilité et les occasions de se mouvoir, en écartant tous les dangers qui pourraient en résulter : ne rien

laisser à sa portée qui puisse le blesser ; pas d'objets sales qu'il puisse sucer – il ne faut pas lui laisser prendre la mauvaise habitude de sucer son pouce– ; pas d'objets qu'il puisse avaler ; ne pas essayer de le faire marcher trop tôt : un enfant normal doit marcher entre un an et dix-huit mois.

5^e BESOIN : *chaleur. Les vêtements.* Le froid est l'ennemi du bébé. Il est bon que la température de l'air qu'il doit respirer ne soit pas au-dessous de 15° et ne soit guère au-dessus de 20°. L'air humide aussi est dangereux : n'étendez pas et ne faites pas sécher de linge dans la chambre où il dort. Abritez votre bébé du vent, de l'humidité, du soleil. Préférez la laine fine et chaude au coton peu chaud et lourd. Évitez les amas de vêtements qui gênent les mouvements et ne sont ni légers ni poreux. Supprimez la bande ombilicale, dès que la cicatrice est bien fermée. Employez des couches peu épaisses qui ne déforment pas les jambes. Ne gênez pas la respiration. Tenez chauds le ventre et les pieds de l'enfant ; au besoin, pour cela, employez des bouillottes d'eau chaude. Sous prétexte d'endurcir les enfants, évitez de leur laisser les bras et le cou nus en hiver. Si vous les transportez à bras, par mauvais temps, un grand châle est indispensable.

6^e BESOIN : *des habitudes régulières.* N'oubliez pas que l'enfant doit manger, dormir et évacuer à des heures absolument régulières.

Quelques conseils. Dans les pages qui précèdent, nous avons essayé de dire l'essentiel. Nous conseillons aux parents de s'éclairer plus encore par la lecture de quelque ouvrage spécial.

Il existe des œuvres sociales auxquelles les parents peuvent faire appel : maternités, consultations de nourrissons, etc. Malheureusement, ces œuvres,

inexistantes à la campagne, sont insuffisantes dans les villes. Informez-vous, cependant, à ce sujet.

Des lois sociales, insuffisantes aussi, peuvent, cependant, apporter quelque aide aux parents pauvres ou ayant une nombreuse famille. Renseignez-vous sur les droits que vous accordent les lois bourgeoises. Et surtout, aimez bien les tout petits : ce n'est pas toujours suffisant – ne l'oubliez pas – pour écarter d'eux la maladie, la mort et la misère, mais c'est cependant l'essentiel.

Sachez enfin vouloir, pour l'avenir, une société meilleure qui aura davantage le souci de l'enfance.

E. DELAUNAY.

Accueil

PUNIR (DROIT DE)

Sur l'origine historique du droit de punir, les idées communément admises au XIX^{ème} siècle sont rejetées par beaucoup à l'heure actuelle. Le droit pénal, disait-on, ne fut d'abord que le droit de vengeance, droit privé, héritage de toute une famille, qui valait non seulement contre la personne de l'offenseur, mais contre celle de ses enfants, de ses petits-enfants, de tous ses proches. A la vengeance privée aurait succédé, tantôt le wergeld ou rachat par l'argent, réglé d'après la coutume ou la loi, comme en Germanie, tantôt le principe de l'expiation religieuse, comme chez la plupart des orientaux. Suivant un grand nombre d'auteurs contemporains, la peine serait, au contraire, d'origine sociale ; elle caractériserait la contrainte de la collectivité par rapport à l'individu, et n'aurait rien à voir avec la vengeance privée. A l'origine, déclarent-ils, alors que la notion de responsabilité personnelle n'existe pas encore, c'est le dommage subi que l'on prend en considération. Les fautes ne sont pas appréciées comme des défaillances morales, elles ne provoquent aucune idée de répulsion contre le coupable ; on les estime seulement par rapport à la perte qu'éprouve le clan. Aussi le wergeld est-il proportionnel à l'importance sociale de la victime et à celle de l'offense. C'est de la sanction, appliquée à l'intérieur du clan, que serait née l'idée de responsabilité individuelle. « En même temps que ces wergeld, peines privées si l'on veut, écrit Saleilles, il y avait, parallèle véritables expiations publiques pour les faits qui portaient atteinte à la sécurité de la tribu, faits de trahison par exemple... Partout où il y a un petit groupe organisé, nous trouvons ces deux formes de la peine, la peine protection, du côté de l'extérieur (wergeld), et la peine expiation, du côté de l'intérieur ; et le jour où les groupes arrivèrent à se fédéraliser sans se confondre, ces deux côtés de la peine se trouvèrent également réunis, tout en gardant leurs fonctions distinctes. » A l'intérieur du clan, on ne frappe pas brutalement comme à la guerre ; l'application de la peine devient un fait d'ordre religieux, que l'on entoure de formalités solennelles, consacrées par la loi ou par les rites traditionnels. Pour satisfaire un besoin instinctif et sauvage, l'on s'abrite derrière la divinité. « Mélange de rites religieux et de formes juridiques, la peine n'est pas un simple moyen de défense, c'est une sanction du mal réalisé, une équivalence entre le mal commis et le mal infligé. » La notion

chrétienne du péché développa l'idée de responsabilité personnelle ; pour connaître les intentions cachées du coupable, on multiplia les tortures. Mais il est faux, à mon avis, de prétendre que, dès cette époque, « la conception qui prévaut est l'idée d'exemplarité par la peine, et de défense sociale, non pas par l'amendement individuel, mais par l'intimidation universelle ». Pour les penseurs chrétiens, le droit de punir est un droit mystique, émané directement du ciel et délégué aux souverains par le tout-puissant. C'est plus tard, quand s'accrut le déclin des idées religieuses, que l'on insista sur la nécessité de défendre la société. Plusieurs, aujourd'hui, prétendent que l'on ne punit le coupable que pour l'amender. « A l'idée que la peine était un mal pour un mal, déclare Saleilles, on substitue l'idée que la peine est un moyen pour un bien, ou un instrument soit de relèvement individuel, soit de préservation sociale. » Ainsi les autorités gardent jalousement le droit de punir ; elles se bornent à lui donner, selon les époques, une base théorique différente qui concorde avec les idées du moment. Car nous ne pouvons croire, comme Saleilles, que la société soit si pleine de sollicitude à l'égard du délinquant, lorsqu'il n'est point de noble extraction ! Les chefs ne réalisent que des amendements de détails, des améliorations partielles qui satisfont le public, sans amoindrir le pouvoir qu'ils s'arrogent sur les individus. Dans tous les pays, la législation pénale se propose d'assurer la domination d'une secte, d'un parti, d'une classe plus ou moins nombreuse, d'une forme de gouvernement. Liberté, bien-être, vie des particuliers, elle sacrifie tout à l'orgueilleux intérêt de ceux qui la fabriquent. La loi n'est qu'un instrument d'oppression ; le juge ne se distingue pas du bourreau. En Amérique, un Sacco, un Vanzetti sont condamnés à mort à cause de leurs idées ; en Espagne, en Italie, de nombreuses victimes ont payé de leur vie le crime de penser librement. En France, la répression est moins sanglante ; pourtant, sans que l'opinion s'émeuve, des ministres s'acharnent contre les chercheurs indépendants. Combien nous en avons subi de ces persécutions, moi et ceux qui commirent le crime de se déclarer mes amis ! Cela remplace les anciens procès d'hérésie et de sorcellerie, les édits qui défendaient, sous peine du bûcher, de faire tourner la terre autour du soleil ou, sous peine de la hart, d'enseigner une logique autre que celle d'Aristote. La justice a d'ailleurs deux poids et deux mesures : elle est autre pour les grands que pour les petits, autre pour le patron que pour l'ouvrier. Quand, par une exception rare, elle frappe le riche, c'est dans une minime partie de sa fortune ; quand elle frappe le pauvre, c'est avec une rigueur inflexible, sans souci de la détresse où se trouve le malheureux. Un Péret trône au Sénat, un Oustric vit en liberté ; les forbans de la banque et de la politique dictent leurs arrêts aux juges et reçoivent des brevets d'innocence qui leur confèrent, légalement, une blancheur immaculée. Mais aucune indulgence pour le chômeur qui dérobe quelques navets,

pour le manifestant qui conspu un ministre prévaricateur. Une monstrueuse et méthodique organisation de l'injustice, voilà où conduit, en pratique, l'application du droit de punir. Et jamais les penseurs officiels n'ont pu lui découvrir de bases solides du point de vue de la raison. (Voir l'article sur la *Peine de Mort*.) Afin de persuader aux peuples qu'ils devaient se laisser conduire comme de vils troupeaux et bénir la main qui les frappait, on soutint longtemps que lois et institutions répressives avaient dieu pour auteur. Parce que dépositaires de la puissance céleste, les souverains avaient pour obligation première de se montrer impitoyables. D'après Joseph de Maistre, c'est tout exprès pour eux que le créateur, dans son infinie bonté, fabriqua le bourreau. « La raison, écrit-il, ne découvre dans la nature de l'homme aucun motif capable de déterminer le choix de cette profession... Qu'est-ce donc que cet être inexplicable qui a préféré à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes, et même honorables, qui se présentent en foule à la force ou à la dextérité humaine, celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables? Cette tête, ce cœur sont-ils faits comme les nôtres? Ne contiennent-ils rien de particulier et d'étrange à notre nature? Pour moi, je n'en sais pas douter ; il est fait comme nous extérieurement, et naît comme nous ; mais c'est un être extraordinaire, et pour qu'il existe dans la famille humaine, il faut un décret particulier, un *fiat* de la puissance créatrice. » Pour rendre l'expiation plus complète et mieux satisfaire la vengeance divine, il conviendrait que la loi soit cruelle, les supplices raffinés, pensait le même auteur. Et il prétendait que jamais la justice ne condamna un innocent. Si des hommes ont péri sur l'échafaud pour des crimes dont ils n'étaient pas coupables, c'est qu'ils avaient mérité cette peine par des forfaits restés inconnus. Les atrocités de l'Inquisition se réduisent à « quelques gouttes d'un sang coupable versé de loin en loin par la loi », Quant à la guerre, elle est d'essence divine, c'est un fait surnaturel qui permet au Père Céleste d'assouvir sa vengeance et de frapper, tout ensemble, le coupable pour ses fautes, l'innocent en qualité de victime expiatoire. De pareilles folies ne trouvent créance nulle part, maintenant., sauf dans les séminaires. En 1914, quelques prêtres s'avisèrent de rappeler la théorie de la guerre-expiation ; on leur fit comprendre qu'elle n'était plus de mode et qu'il était préférable d'exalter le courage de ceux qu'on envoyait à la mort. C'est à peine si l'on prend davantage au sérieux les déclamations d'un Cousin ou les réflexions d'un Guizot, pour qui le droit de punir se fonde sur l'ordre moral et consiste dans la rétribution du mal pour le mal. « Il n'est pas vrai, déclare Guizot, que les crimes soient punis surtout comme nuisibles, ni que dans les peines la considération dominante soit l'utilité. Essayez d'interdire et de punir comme nuisible un acte innocent dans la pensée de tous, vous verrez quelle révolte saisira soudain les esprits. Il est souvent arrivé aux hommes de croire coupables et de frapper comme telles des actions qui ne l'étaient pas. Ils n'ont

jamais pu supporter de voir le châtement tomber d'une main humaine sur une action qu'ils jugeaient innocente. La providence seule a le droit de traiter sévèrement l'innocence sans rendre compte de ses motifs. L'esprit humain s'en étonne, s'en inquiète même ; mais il peut se dire qu'il y a là un mystère dont il ne sait pas le secret, et il s'élançait hors de notre monde pour en chercher l'explication. Sur la terre et de la part des hommes, le châtement n'a droit que sur le crime. Nul intérêt public ou particulier ne persuaderait à une société tant soit peu assise que là où la loi n'a rien à punir, elle peut porter la peine, uniquement pour prévenir un danger. » Jamais les gouvernants, Guizot le premier, lorsqu'il fut ministre, n'ont hésité à prendre des mesures injustes, mais utiles à leurs partisans.

Les plus adroits, nous en convenons, n'oublient pas d'égarer l'opinion publique en couvrant leurs forfaits du manteau de la morale, de la religion, de l'honneur, etc...

Cette conception qu'on peut appeler classique, fut celle d'un grand nombre de spiritualistes au XIX^{ème} siècle. Les sanctions prenaient à leurs yeux l'aspect de véritables expiations, de châtements qui devaient être proportionnés à la gravité du manquement moral. Circonstances atténuantes et aggravantes permettaient seulement au juge d'adapter la peine à la responsabilité. On présumait l'existence de la liberté morale dans tout acte répréhensible, et cette liberté on la supposait identique chez tous. Plus voisine de la théorie de de Maistre et des théologiens catholiques qu'il ne semblerait au premier abord, cette doctrine témoigne cependant d'un effort vers la laïcisation de la justice. Comme elle ne répond point aux idées modernes, on l'abandonne de plus en plus. En grande majorité, constate Tarde, les juristes « malgré leurs convictions religieuses, commencent à rompre l'antique association d'idées entre la liberté et la responsabilité - je pourrais citer Cuhe, Moriaud et d'autres - et sont bien près de regarder le libre arbitre, à leur exemple, comme n'ayant rien à voir avec la responsabilité morale et pénale. A vrai dire, ce qu'on retient du libre arbitre, pour complaire, pense-t-on, il la conscience populaire, n'est-ce pas le nom plus que la chose? Tout en disant qu'aux yeux du peuple la responsabilité implique la liberté, on ajoute que la liberté, telle que le peuple la conçoit, c'est tout simplement la normalité physiologique. Ce qui fait la mesure de son indignation, ce n'est pas le degré de liberté que l'acte implique, c'est le degré d'intérêt ou de répulsion que l'agent lui inspire d'après la nature de son caractère, révélé par ses actes et ses paroles. Autant vaut dire que la conscience populaire, en prononçant son verdict, se préoccupe de savoir non si l'acte incriminé a été libre... , mais s'il a été conforme au caractère permanent et fondamental de l'accusé ». Obligation, responsabilité, sanction ne sont, pour la plupart des juristes actuels que

des institutions sociales, sans rapport avec le libre arbitre des métaphysiciens et le devoir des moralistes. En bonne logique, ils devraient conclure qu'il n'existe en soi ni bien ni mal et que les lois pénales reposent uniquement sur l'intérêt du groupe ou plus exactement de ceux qui le commandent. D'ordinaire, ils cherchent une solution mieux adaptée à l'hypocrisie des bien-pensants. Fidèles à l'exemple que leur donnait l'école utilitaire, quelques penseurs l'ont osé néanmoins. Dans la peine, ils ne voient « qu'une mesure de défense et de sécurité publique analogue aux mesures préventives prises à l'encontre d'un animal dangereux ou d'un fou ». Et si plusieurs déclarent qu'il faut soigner le délinquant, le guérir, non le punir, car il est victime de son milieu des conditions économiques, de son tempérament, beaucoup d'autres se montrent impitoyables à son égard. Gustave Le Bon ne croit ni à la liberté, ni aux entités morales fabriquées par les métaphysiciens, il ramène tout à l'intérêt. Il déclare, dans un livre écrit avant guerre : « Pour arriver aux répressions nécessaires, il faudra guérir le public de son humanitarisme maladif et la magistrature de ses craintes. Quelques indices, bien insuffisants encore, permettent cependant d'espérer un peu cette guérison... » Les humanitaires sont, indirectement mais sûrement, beaucoup plus dangereux que les bandits... Lorsque le danger sera devenu trop aigu, et qu'un nombre suffisant de philanthropes aura été éventré, notre sentimentalité s'évanouira rapidement. Alors, comme les Anglais, nous emploierons des moyens efficaces, les peines corporelles surtout. Quand les 30.000 apaches qui infestent Paris auront acquis la solide conviction qu'au lieu d'une villégiature en Nouvelle-Calédonie ou dans une prison bien chauffée, ils risquent le fouet, un labeur forcé et la guillotine, le travail leur semblera préférable au vol et à l'assassinat. En quelques semaines, Paris sera purgé de son armée de bandits. Nos législateurs découvriront alors que de toutes les formes d'imbécillité connues, l'humanitarisme est la plus funeste, aussi bien pour les individus que pour les sociétés. Il a toujours constitué un énergique facteur de décadence. » Gustave Le Bon, qui n'aimait que l'assassinat légal, aura eu la joie de voir l'humanitarisme s'évanouir tout à fait de 1914 à 1918. Avec une telle doctrine, la discussion devient inutile ; elle n'invoque pas hypocritement la morale et la vertu ; elle ramène le droit de punir à une question de force et d'intérêt sordide. Entre le délinquant et la société, il y a lutte ; cette dernière n'a rien à dire si le premier est le plus fort. Mais, comble de l'impudence ! maints auteurs modernes osent prétendre que la peine a pour but, non de châtier le coupable au sens traditionnel du mot, mais de l'avertir et de l'amender. « La peine, écrit Saleilles, a un but social, qui est dans l'avenir ; jusqu'alors on ne voyait en elle qu'une conséquence et comme une suite nécessaire d'un fait passé, sans référence à ce qu'elle pouvait produire dans l'avenir. aussi ne produisait-elle que des récidivistes ! On veut voir aujourd'hui le résultat il obtenir ... Et par suite, la peine pour chacun

en particulier doit être appropriée à son but, de façon à produire le maximum de rendement possible. On ne peut ni la fixer d'avance d'une façon stricte et rigide, ni la régler légalement d'une façon invariable, puisque le but de la peine est un but individuel qui doit être atteint par l'emploi d'une poli circonstances ». Mais est-ce pour amender le coupable qu'on le condamne à mort ? Et depuis quand la prison et le bagne sont-ils des écoles de vertu ? Juges, policiers, gardes-chiourme voudraient seulement convertir le condamné ! Laisse-moi rire ; les faits sont là pour contredire ceux qui prêtent de si belles intentions, tant aux enjuponnés des tribunaux qu'aux argousins des prisons. De plus, en ramenant la répression judiciaire à un art de guérir et d'améliorer moralement l'individu, n'est-ce pas reconnaître que l'on est incapable de légitimer le droit de punir, que la société s'attribue ? Cet aveu nous suffit et nous arrêterons là l'examen de théories que l'on a multipliées sans profit. Nous repoussons le droit de punir. Nous admettons, par contre, le droit de légitime défense. C'est grâce à lui qu'en régime libertaire l'individu sauvegardera sa personne contre les attaques d'adversaires malveillants. Nous n'avons pas à sacrifier notre vie aux caprices d'un injuste agresseur, ni à souffrir qu'il nous violente ou nous exploite. Respectueux de la liberté des autres, nous pouvons exiger qu'ils respectent la nôtre. Un second droit, qui nous paraît incontestable, c'est le droit à réparation pour les dommages injustement subis. On m'a dérobé mes instruments de travail ; je découvre le ravisseur et l'oblige à me les rendre. Bien entendu, il ne saurait être question de pénalité et un libertaire ne voudra pas recourir à l'oppressive action des tribunaux ; mais il sera dans son droit en exigeant la restitution. Il ne faut violenter personne ; pas davantage il n'est bon de se laisser violenter par autrui. Repousser la force par la force, c'est se défendre, ce n'est pas punir. Quant au droit à réparation, l'ouvrier qu'on exploite est fondé à en user contre son patron.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

PURGATOIRE n. m. (du latin : *purqatorius*, de *purgare* : purger).

Le purgatoire est un lieu intermédiaire entre le ciel et l'enfer, où les âmes qui n'ont pas entièrement satisfait, en ce monde, à la justice divine sont purifiées des peines contractées par le péché, avant d'être admises en la présence de Dieu.

Les anciens n'avaient qu'une idée très vague du purgatoire ; nombre de peuples même l'ont totalement ignoré. Les Grecs avaient imaginé des limbes, séjour des enfants morts jeunes et un purgatoire où des traitements peu rigoureux purifiaient les âmes, mais ils n'en avaient tiré aucun corps de doctrine. Le Lamaïsme, dérivé du Bouddhisme, admet, ainsi que certains peuples Tartares, l'existence d'un purgatoire.

Cette doctrine est particulière à la religion catholique. D'après celle-ci, les âmes des hommes qui meurent avec de petits péchés, des imperfections vénielles sur la conscience, ne peuvent entrer, ainsi souillées, au royaume des cieux. Elles ne méritent pas, pour ces légers manquements, la damnation éternelle. Il doit y avoir un lieu de purification possible. C'est au purgatoire qu'elles iront. Là, les âmes souffriront des peines proportionnées à leurs fautes et demeureront un temps déterminé selon la gravité de leurs péchés. De plus, les vivants ont la précieuse faculté - précieuse surtout pour les finances de l'Eglise - de soulager les âmes du purgatoire et abrégé la durée de l'expiation, par des messes, des bonnes œuvres, des prières, faites à leur intention. L'Eglise s'est bien gardé de définir ni le lieu exact où se trouve le purgatoire, ni la nature des peines endurées par les âmes. Elle laisse cependant supposer que ces peines consistent en supplice du feu.

L'Eglise a professé, au cours des âges, les opinions les plus vagues, les plus variées, les plus contradictoires au sujet du purgatoire. Elle n'a d'ailleurs érigé cette croyance en dogme qu'après le concile de Florence, en 1439. Les Hébreux n'en avaient aucune idée. Leur livre religieux, l'*Ancien Testament*, n'en parle pas. Dans le *Nouveau*, il n'y a que d'imprécises allusions. encore faut-il beaucoup de bonne volonté pour considérer les versets 32 et suivants de l'*Evangile* selon saint Mathieu (XII) comme une indication. Sur ce point., les pères de l'Eglise ont eu, à propos du purgatoire, des opinions divergentes, allant jusqu'à s'annuler l'une l'autre.

D'abord ils crurent que les âmes ne sont pas jugées après la mort, mais qu'elles doivent attendre la résurrection des corps, au jugement dernier, pour être punies ou récompensées. Ensuite, certains estimèrent le contraire et imaginèrent le purgatoire. Saint Augustin nie, dans plusieurs de ses Œuvres, l'existence du purgatoire. Saint Fulgence n'y croit pas, mais Origène l'admet fermement.

Cette doctrine s'imposa surtout après l'institution de la fête des morts (x^e siècle) qui fut créée sur la foi apportée au récit suivant : cc Un pèlerin, revenant de Jérusalem, fut jeté dans une île

où il trouva un ermite qui lui apprit que l'île était habitée par des diables qui plongeaient les âmes des trépassés dans des bains de flammes. Ces mêmes diables ne cessaient de maudire saint Odillon, abbé de Cluny, lequel, par ses prières, leur enlevait des âmes. Rapport de cela ayant été fait à Odillon, celui-ci institua, dans son couvent, la fête des morts. (Légende rapportée et certifiée digne de foi par le cardinal Pierre Damien, - d'après Voltaire -). L'Eglise adopta bientôt cette solennité.

Comme l'usage de racheter, par des aumônes et les prières des vivants, les peines des morts et des âmes du purgatoire, commençait à se généraliser et que, d'un autre côté, le pape délivrait pour cela des indulgences qui avaient une capacité de rachat supérieure aux simples prières, la fête dégénéra vite en abus. Les prêtres et les moines mendiants surtout, se firent payer pour tirer les âmes du purgatoire. Ils ne parlèrent plus que d'apparitions de trépassés, d'âmes errantes qui venaient implorer du secours, des châtiments éternels et des calamités qui punissaient les vivants assez hardis pour refuser du secours. Ce trafic éhonté des indulgences augmenta encore après l'institution des

« jubilés » par Boniface VIII (1300). Pour permettre à tous les croyants de participer aux grâces que l'Eglise promettait en retour d'un pèlerinage à Rome, on institua des jubilés tous les 25 ans. Ces jubilés étaient l'occasion d'une vente massive d'indulgences plénières ou partielles.

Le commerce non dissimulé des indulgences, la rapacité des prêtres et des moines qui profitaient de la circonstance pour accroître leurs revenus déjà plantureux, les multiples excès résultant de cette coutume firent énormément pour le progrès des hérésies précédant la Réforme. (Voir ce mot). Afin de réprimer ces abus et pour lutter contre les ravages du protestantisme naissant, l'Eglise, soucieuse avant tout de ses intérêts spirituels et matériels, codifia la doctrine du Purgatoire et l'érigea définitivement en dogme au cours des conciles de Florence, en 1439, et de Trente, en 1545.

En admettant cette croyance chère aux classes pauvres, en faisant sienne cette superstition, l'Eglise se montra logique avec elle-même, car sans Ce royaume intermédiaire, elle ne saurait se tirer des contradictions et des absurdités qui découlent de la croyance au paradis et à l'enfer et du péché originel.

Pour ce dogme, comme pour tous les autres, l'Eglise, obligée par ses prétentions théocratiques, d'imposer au monde un certain nombre de croyances indémontrables, contrainte de répondre sans cesse aux hérésies renaissantes, en évitant de heurter trop directement le sens commun et les croyances générales, à dû imaginer une théologie qui répondait à toutes les objections. Elle a dû, pour sauvegarder l'essentiel de son patrimoine : ses intérêts financiers, progresser sans cesse dans l'absurde, et par des atténuations, des détours, des subtilités, donner au dogme un caractère et des formes en accord avec les besoins et les opinions du moment. Jusqu'au jour où, lassée des objections et des arguments dont l'intelligence humaine, sans cesse en progrès, commençait à l'accabler, elle eut l'idée (qui clôturait toute discussion !) de faire un « mystère » du dogme incriminé.

- Ch. ALEXANDRE.

Accueil

QUADRATURE n. f.

Au point de vue géométrique, évaluer l'aire d'une surface, c'est en faire la quadrature. En astronomie, lorsque les longitudes de deux corps célestes diffèrent de 90° , on déclare qu'ils sont en quadrature. Fréquemment, dans le langage ordinaire, on parle de la quadrature du cercle, c'est-à-dire de la réduction du cercle en un carré équivalent. Et, comme il s'agit là d'un problème insoluble, l'expression « chercher la quadrature du cercle » s'emploie surtout concernant des travaux ne pouvant jamais aboutir, des efforts dépensés en pure perte. Or, les hommes ont vite fait de déclarer une chose impossible, lorsqu'elle réclame un labeur trop pénible ou trop long, surtout lorsqu'elle contredit des préjugés traditionnels et d'inavouables intérêts. Les anciens philosophes et les pères de l'Église assuraient que l'abolition de l'esclavage était impossible ; de nos jours, les partisans du régime capitaliste prétendent qu'on ne saurait trouver un système meilleur. Dans le passé, tous les progrès accomplis furent d'abord combattus comme utopiques ; à l'heure actuelle, on condamne des réformes qui se réaliseront dans un avenir prochain. « Matérialisation des désirs humains successifs, écrit L. Barbedette dans *Vers l'Inaccessible*, application dans le domaine pratique des perfectionnements conçus par la pensée, voilà les causes du progrès. Elles sont réalisées et au-delà, à notre époque, les merveilleuses féeries dont rêvaient nos ancêtres du XIII^e siècle ; nos souhaits en apparence les plus impossibles seraient probablement satisfaits, si nous ressuscitions en l'an cinq mille. Alors, d'autres aspirations auront surgi qui, pour rendre effectives les transformations espérées, demanderont des siècles de travail à leur tour.

« Lentement, notre espèce s'évade des bas-fonds où elle naquit et gagne les sommets, toujours plus élevés, que l'imagination, d'avance, avait décrits. Cette marche à l'infini deviendrait rapide sans les obstacles que suscitent sottise ou malignité. Durant des millénaires, négligeant de dompter la nature par un effort persévérant, les hommes eurent confiance en de vaines prières ; trompés par les mensonges théologiques, ils comptaient sur les dieux, non sur eux-mêmes. Si notre espèce échoue dans sa mission rédemptrice, si elle est vaincue finalement par les forces cosmiques, elle le devra aux religions. Quand l'heure viendra des cataclysmes ultimes, la science de nos descendants sera-t-elle assez grande pour qu'ils ne succombent pas ? Espérons-le ; mais repoussons les joies mystiques qui nous détourneraient de la bonne voie. Et ne comptons ni sur des gouvernants, pour qui le *nec plus ultra* de la grandeur souveraine consiste à gaspiller milliards et vies humaines, afin de reculer les bornes d'une frontière, ni sur de fausses aristocraties qu'intéressent exclusivement les jeux surannés de la politique ou les spéculations financières. Au regard de l'immense tragédie cosmique, dont nous sommes pour de courtes années et les acteurs et les témoins, combien mesquines de pareilles préoccupations ! »

Quand on reproche aux anarchistes de chercher la quadrature du cercle, de vouloir l'impossible, ils auraient donc tort de se laisser émouvoir. Ce reproche fut adressé successivement à tous ceux qui, dans un domaine quelconque, apportèrent des vues neuves et des suggestions originales. Disparition de l'autorité, du capitalisme, de la religion, du militarisme, suppression des multiples injustices présentes sont parfaitement réalisables, et même pour un avenir prochain, si nous savons le vouloir avec énergie et ténacité.

Accueil

QUAKER n. m. (de l'anglais *quake*, trembler)

Voltaire a dit que, si l'on avait souvent tourné les quakers en ridicule, on avait été contraint de respecter leurs mœurs. Pour notre part, nous reconnaissons volontiers à la *Société des Amis* des qualités qui nous rendent ses membres particulièrement sympathiques. Les doctrines enseignées par George Fox, son fondateur, se trouvent déjà exprimées, d'une façon plus ou moins claire, chez les mystiques allemands Eckhardt et Tauler, ainsi que chez d'autres écrivains antérieurs. Citons encore, parmi les précurseurs des quakers, le pasteur puritain Roger William's qui s'en alla, en 1638, fonder l'Etat de Rhode Island, en Amérique. Il proclamait l'inviolabilité de la conscience humaine et ne reconnaissait aux autorités aucun droit de contrôle sur la voix intérieure qui parle en nous. Il interdisait de prêter serment et condamnait le paiement des taxes réclamées par les ministres des cultes. Mais c'est grâce à George Fox que l'appel à l'inspiration personnelle et directe du Saint-Esprit devint la base d'un système théologique célèbre et d'une association religieuse puissante. Ce réformateur naquit à Drayton (Leicester) en 1624 ; il mourut à Londres au début de 1691. Fils d'un pauvre tisserand presbytérien, il fut lui-même berger, mais se sentit de bonne heure appelé à prêcher une doctrine nouvelle. Il rejetait les observances rituelles et la hiérarchie ecclésiastique, déclarait que dieu n'habite pas les temples construits par les hommes et que chacun trouve un guide infallible dans sa propre conscience inspirée par le Saint-Esprit. Comme il s'élevait contre la tyrannie sacerdotale et défendait de verser le sang humain, Fox fut longtemps et durement persécuté. C'est à l'occasion des poursuites intentées contre lui, en 1650, à Derby, qu'il fut appelé *quaker* (trembleur) par le juge Bennet qu'il exhortait à « honorer dieu et à trembler devant sa parole » ; ce surnom resta à ses disciples. Ses prédications dans les diverses régions de l'Angleterre, de l'Irlande, de l'Ecosse, sa douceur et sa charité lui gagnèrent de nombreux partisans. A l'époque de la restauration des Stuarts, George Fox fut mis en prison et y resta, presque sans interruption, jusqu'en 1666. Inquiété de nouveau en 1672, il se rendit en Amérique, puis, à son retour, visita diverses contrées d'Europe, spécialement la Hollande. Il jouissait de la paix dans son propre pays, quand il mourut ; la *Société des Amis* s'imposait alors à l'attention de tous. Parmi ceux qui contribuèrent le plus à répandre le quakérisme, il faut citer Robert Barclay et William Penn. Très versé dans la connaissance du grec et de l'hébreu, Robert Barclay

écrivit l'apologie de la nouvelle religion à une époque où la chose était dangereuse ; il fut emprisonné, mais ne renonça pas à ses idées. William Penn, fils d'un amiral, s'était converti au quakérisme en 1667, alors qu'il étudiait à Oxford. Son père crut qu'un voyage en France et dans les Pays-Bas modifierait ses idées ; il n'en fut rien. Emprisonné quelque temps en Irlande, chassé par sa famille, il commença en 1668, à prêcher et à écrire. C'est pendant son incarcération à la Tour de Londres qu'il composa *England's present interest* où il réclamait pour tous l'absolue liberté de conscience. Il accompagna Fox dans son voyage de propagande en Allemagne et en Hollande. Après la mort de son père, il échangea une créance de 16.000 livres, que ce dernier possédait sur la couronne, contre la cession en Amérique d'un territoire plus vaste que l'Angleterre, à l'Ouest du Delaware, et qui prit le nom de Pensylvanie. Il y appela ses coreligionnaires, ainsi que les persécutés des autres sectes. Comme les nouveaux venus n'occupèrent que des territoires achetés aux Peaux-Rouges, ils vécurent en bonne intelligence avec ces derniers et n'eurent jamais recours à la force. De plus, exemple bien méritoire à cette époque, ils pratiquèrent la tolérance même à l'égard de leurs adversaires. Penn mourut en 1718, après avoir connu des succès entremêlés de dures peines. La Pennsylvanie fut le premier Etat d'Amérique qui libéra les esclaves. Maintes fois les quakers ont été accusés par les autorités politiques et religieuses de favoriser l'esprit d'insubordination et de révolte. Ils n'ont aucun respect, en effet, pour la hiérarchie sacerdotale, pour les rites et les cérémonies cultuelles ; ils déniaient aux gouvernants le droit de violenter la conscience individuelle. Devant les tribunaux, ils refusent de prêter serment et se bornent à une déclaration affirmative ou négative ; leur véracité est d'ailleurs proverbiale. Fidèles au précepte biblique : *Tu ne tueras point*, ils refusent de porter les armes et de s'associer aux fêtes militaires. Ces *consciencious objectors*, n'ont pas craint de supporter la prison et même la mort pour la cause de la paix. Ils ont montré l'exemple à nos objecteurs de conscience actuels ; et cela suffirait pour que nous leur accordions une estime méritée. Longtemps, on se moqua des quakers à cause de leurs vêtements : les hommes portaient des chapeaux à larges bords, des habits très simples et de couleur sombre ; les femmes avaient un tablier vert et une mantille noire. Ils ne saluaient personne et tutoyaient tout le monde, par souci d'égalité. Adversaires de la traite des noirs, ils ont puissamment contribué à l'affranchissement des nègres aux Etats-Unis. Dès 1751, ils décidèrent que ceux qui ne banniraient pas complètement l'esclavage de leurs maisons ne seraient plus reçus parmi eux. A l'égard des déshérités de toutes les races et de tous les pays, ils font preuve d'un amour fraternel qui impose le respect même à leurs adversaires. Maintes fois on a fait remarquer, et à juste titre, que selon l'expression de Madeleine Madel, la *Société des Amis* qui ne se donne pas l'étiquette libertaire en possède effectivement l'esprit. Dans ses groupes, ce n'est ni un individu, ni une coterie, ni la majorité qui commande : les décisions concernant la collectivité doivent être prises à l'unanimité.

Parmi les sectes nées du quakérisme, il en est une que signalent avec intérêt les historiens des colonies communistes : celle des Shakers. Fondée par une jeune femme illettrée, cette société pratiquait d'une façon absolue le communisme de la production et de la consommation. Mais si l'individu devait rester pauvre, la communauté pouvait être riche ; et cette richesse collective devenue considérable fut néfaste aux Shakers, car elle poussa certains adhérents cupides à s'en emparer personnellement. Ajoutons que les membres de la secte étaient soumis à une discipline rigoureuse, qu'ils s'astreignaient à une chasteté absolue et ne toléraient, en matière d'art, que la musique et la danse. D'autre part, signalons qu'on a surnommé les Frères Moraves, les quakers de l'Allemagne. Créée en 1457 avec les débris des Hussites qui n'avaient pas voulu se soumettre aux décisions du concile de Bâle, leur association fut persécutée à plusieurs reprises. Reconstituée en 1722, elle fonda une colonie à Hernhut dans la Haute-Lusace. Les Frères Moraves vénèrent la Bible, mais pensent que l'on peut entrer en communication avec dieu par la lumière intérieure. Ils s'assemblent souvent pour des repas en commun, portent un costume uniforme et se font remarquer par un grand amour de la paix. Malgré le surnom qu'on leur donne, il est impossible de les confondre avec les disciples de George Fox. A l'heure actuelle, ces derniers, les *Amis*, se rencontrent surtout aux Etats-Unis, où ils exercent une influence appréciable, et en Angleterre. Ils ont aussi quelques communautés en Hollande, en Allemagne, en France (où un périodique, (*l'Echo des Amis* est publié par leurs soins) et dans d'autres pays.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

QUALITÉ – QUANTITÉ n. f.

Les qualités sont les différences sensorielles par lesquelles nous distinguons les diverses modalités du monde objectif. Nous ne connaissons, nous le savons, que nos sensations ; mais la sensation faisant partie intégrale de la connaissance, celle-ci n'étant en fait que la coordination de toutes nos sensations assurant notre conservation, nous ne vivons et ne durons qu'en réagissant perpétuellement contre le monde objectif et nous voyons que la sensation est nécessairement un effet de l'objectif sur notre sensibilité. Il est donc vain de rechercher si les qualités sont en nous ou hors de nous : elles sont le produit du monde extérieur sur nous-mêmes.

Pourtant, ce monde nous apparaît totalement dissemblable dans ses éléments et sans identité réelle. Toute chose, à l'analyse, se révèle différente d'une autre, et nos différentes sensations ne nous paraissent point absolument identiques entre elles. D'autre part, il est probable qu'une suite de sensations totalement identiques aboutirait très rapidement à un état d'inconscience supprimant automatiquement la connaissance même de cette sensation.

Comment alors se forment les notions d'identité, de différence, de qualité, de quantité ? Remarquons, tout d'abord, que les milliards de cellules qui composent notre individu sont formées d'une même substance objective que la cellule mère a conquise et transformée en substance subjective semblable à la sienne, et que les substances objective et subjective ne diffèrent point essentiellement dans leur nature, puisque l'une procède entièrement de l'autre.

Les éléments sont analytiquement les mêmes, mais leurs groupements sont différents. Ce sont ces groupements, ces synthèses qui constituent les différences, les qualités mêmes de la substance. Une question se pose alors : notre organisme formé de matière connaît-il la matière ? Ou, si l'on préfère : la matière se connaît-elle elle-même ? Évidemment, non ! Car la conscience ne se connaît pas elle-même ; et nous savons que l'enfant, bien que possesseur d'instruments presque parfaits pour la sensation et la perception des choses, ne les connaît point d'emblée, et sans une très longue éducation.

Connaître ne veut donc point dire saisir en soi la nature du monde objectif ou subjectif. Connaître se ramène à situer exactement entre eux les rapports de nos différentes sensations et réactions contre le milieu. La connaissance se décompose alors ainsi : 1° modification de notre substance nerveuse par une excitation venue du dedans ou du dehors (éléments primordiaux de la qualité) ; 2° transmission de cette modification aux centres nerveux : réflexes, reconnaissance, classement de la sensation, pensée.

Remarquons que la sensation pure n'est pas de la pensée, et qu'elle ne devient réellement qualité que par une opération psychique de perception, de reconnaissance, de classement et de comparaison.

Nos cellules sensorielles sont modifiées physiquement et chimiquement par les excitants objectifs et même subjectifs, et ces modifications, libérant suivant leur nature une certaine quantité d'influx nerveux, peuvent soit déclencher des réflexes moteurs, soit ébranler des centres émotifs plus ou moins puissants, soit encore disperser l'influx nerveux dans les centres intellectuels.

Comme l'être humain s'objective lui-même et que la sensation qu'il a de son existence propre se trouve plus ou moins avantageusement modifiée par ces excitations, il en résulte que toute sensation est perçue sous le double aspect de sa qualité réellement objective (froid, aigu, rouge, etc.) et de sa qualité subjective ou morale (bon, agréable, mauvais, amusant, etc.). Il est aisé de voir que les qualités objectives, par leurs étroite liaison avec les phénomènes physico-chimiques, peuvent se prêter à une certaine évaluation objective ; il n'en est pas de même des qualités morales qui, créées par le psychisme variable des êtres et par leurs différences organiques, ne peuvent être l'objet d'une évaluation objective aussi précise que la précédente. On peut, par exemple, reconnaître dans un orchestre la qualité des divers instruments le composant, et tous les connaisseurs normalement constitués tomberont d'accord sur ce point ; mais ils différeront, à coup sûr, au sujet de la qualité des symphonies jouées : chaque mélomane ayant sa prédilection, son choix, son goût particulier pour les qualités de tel ou tel compositeur.

La qualité est donc essentiellement la classification consciente d'une sensation parmi une infinité d'autres sensations ; et cette classification ne peut s'effectuer qu'en comparant la sensation actuelle avec d'autres sensations antérieures ; lesquelles sont elles-mêmes associées, liées à de multiples autres sensations classées dans l'espace et dans le temps, constituant tout le savoir humain.

La reconnaissance d'une qualité suppose donc l'identité des sensations dans le temps. Si, en effet, chaque sensation était absolument différente d'une autre, il n'y aurait aucune connaissance possible : l'individu se trouvant perpétuellement devant des sensations nouvelles et ne pouvant les comparer à rien d'antérieurement perçu. Aucune expérience ne serait donc utile, ni possible, aucun souvenir, aucune succession de faits compréhensibles. Ce serait l'incohérence et le chaos ; l'absence

de toute logique, de toute pensée et, certainement, de toute vie.

Bien que nos sensations nous semblent apparemment irréductibles les unes aux autres, il y a pourtant de nombreux points communs entre elles. Tout d'abord, nos organes des sens ont une même origine embryogénique, étant formés de l'ectoderme, ou enveloppe externe, de l'embryon. Ensuite, ces organes subissent les excitations du milieu qui se ramènent elles-mêmes à quelque chose de commun : le mouvement.

Ce mouvement varie, pour les sons perçus, de 20 000 à 40 000 vibrations à la seconde ; il s'élève de 450 à 785 billions pour les couleurs, tandis que les sensations thermiques se placent entre ces deux perceptions extrêmes.

La sensation pourrait donc se ramener à une sorte d'unité qui serait le tact ou irritation de nos cellules sensorielles par les vibrations objectives, mais nos moyens expérimentaux ne nous permettent point, jusqu'à présent, de préciser cette unité ; d'autant plus que les modifications de nos cellules ne sont point identiques : le tact et l'audition s'effectuant par une sorte de travail mécanique nécessitant un temps de réaction d'un septième à un huitième de seconde, tandis que les sensations thermiques, gustatives, olfactives et visuelles sont l'effet d'une modification chimique de nos cellules sensorielles déterminant des réactions plus longues, variant d'un cinquième à une demi-seconde.

Ces mesures et les possibilités de classement certain de nos sensations nous indiquent qu'il y a réellement des excitations identiques vis-à-vis desquelles nous réagissons toujours pareillement, puisque jamais, lorsque la connaissance est réellement acquise, nous ne nous trompons dans notre jugement et ne confondons l'odeur de la rose avec celle de l'ammoniac, ou un son avec une odeur.

D'où viennent alors ces concepts contradictoires d'identité et de différenciation, d'homogénéité et d'hétérogénéité qui s'excluent mutuellement ? Qu'est-ce qui fait, par exemple, la qualité du chêne ? Si tous les chênes sont différents entre eux ; s'ils n'ont même pas deux feuilles égales ; si aucune branche, aucun tronc, aucune écorce ne ressemblent exactement à une autre branche, un autre tronc, une autre écorce, d'où provient cette connaissance qui nous permet infailliblement de reconnaître un chêne ?

Cette connaissance ne peut provenir que de quelque chose de permanent qui subsiste dans toutes les images différentes que nous percevons d'un objet, ou d'un groupe d'objets. Pour les chênes, ce sera le feuillage et principalement la forme festonnée des feuilles ne ressemblant à aucune autre feuille de figuier, de platane ou de marronnier. Chacune des feuilles de ces arbres possède sa particularité qui consiste en un arrangement de ses diverses parties, ordonnées selon des rapports invariables, quelles que soient les dimensions et les variations de certaines parties secondaires. La qualité est ici le produit des rapports entre eux de certains points spatiaux invariables.

Admettons, par exemple, que des objets nous donnent différentes sensations et créent d'abord en nous les réflexes A, C, E, D, X ; puis ensuite les réflexes A, N, E, V, X ; puis encore A, L, E, R, X et ainsi de suite, sans changer l'ordre, des réflexes A, E, X. Il est évident que les réflexes C et D, N et V, L et R, et tous ceux de même qualité exceptionnelle qui se succéderont sans jamais se ressembler ne constitueront point une connaissance, tandis que les réflexes A, E, X constitueront, par leur répétition qualitative et ordonnée, les qualités générales des objets créateurs de nos sensations. Si l'on prend alors la totalité des réflexes A, C, E, D, X, ou A, L, E, R, X, on peut affirmer qu'il n'y a pas identité entre ces deux totaux et, par conséquent, entre les objets observés. Si l'on prend A, E, X, on peut, au contraire,

affirmer l'absolue identité des qualités générales des divers objets étudiés.

Ainsi donc, ni les réalistes, ni les nominalistes n'ont saisi la véritable nature du concept général. Celui-ci ne se trouve pas tout pur dans les objets, comme le veulent les réalistes ; il n'est pas non plus une invention, une convention commode, comme se l'imaginent les nominalistes : il est constitué par les qualités réelles des objets, sélectionnés par notre psychisme, ne conservant que l'invariant des sensations, nous permettant de nous situer infailliblement vis-à-vis des dits objets dans notre lutte pour vivre et durer.

Il faut donc admettre que notre substance nerveuse garde les traces des impressions identiques qui se répètent successivement un grand nombre de fois, tandis que celles ne présentant point cette identité et cette répétition s'effacent peu ou prou, ne laissant dans notre mémoire qu'un souvenir confus.

On objectera qu'il est des sensations perçues une seule fois, des événements subis qui ne se renouvellent jamais et qui, pourtant, restent nets et précis dans notre souvenir. Ceci est exact, mais concerne une autre particularité de notre psychologie, c'est-à-dire la réceptivité et l'émotivité dans les cas exceptionnels. Ici, c'est la rareté même et l'intensité de l'émotion qui créent une voie nouvelle dans nos centres nerveux ; voie qui persistera d'autant plus longtemps qu'aucune autre émotion analogue ne viendra se confondre avec elle.

On cite, par exemple, des sujets capables de se remémorer, et de les citer dans l'ordre exact, tous les magasins entrevus une seule fois dans une longue rue. On connaît également quelques cas de mémoire visuelle extraordinaire de peintres pouvant revoir et peindre à volonté, comme s'ils étaient présents, leurs différents et

successifs modèles entrevus à peine une demi-heure. Nous nous trouvons ici en présence de mémoires excessivement rares, capables peut-être de sentir toutes les qualités, toutes les différences des objets et, par conséquent, de créer des voies nouvelles dans leurs centres nerveux pour chaque objet différemment perçu, mais peu capables, peut-être à cause de cela, de généralisation. Il aurait été intéressant de soumettre ces mémoires extraordinaires à des expériences de répétitions nombreuses d'impressions analogues pour mesurer le degré d'effacement des qualités absolument particulières, au bénéfice des qualités générales. Remarquons, malgré cela, que ces êtres ne travaillent que sur du déjà vu, du déjà connu, sur des généralités déjà classées, et qu'il aurait été très instructif de ne leur montrer que des objets totalement inconnus d'eux pour apprécier leur mémoire réelle. Ces expériences auraient permis de préciser si leurs souvenirs se fixent plus facilement avec des perceptions antérieures, ou avec des perceptions neuves.

La psychologie de l'enfant nous fait comprendre qu'il ne s'agit là que d'une seule et même faculté cérébrale, prise en plusieurs points de son évolution ou de son fonctionnement. On sait que l'enfant ne connaît que des généralités avant de bien connaître les qualités particulières des objets. Même lorsqu'il met un nom particulier sur ses dessins mal formés, il est évident que son intention est différente de son exécution. Celle-ci procède par automatisme et ne traduit que du général : un chien, une table, un homme, une maison, etc. ; toutes choses perçues des millions de fois, si l'on songe qu'aucune sensation n'est statique ; que chacune d'elle est une suite ininterrompue de chocs intra-atomiques, se succédant vertigineusement dans un temps prodigieusement court. Lors donc que la qualité *chaise* se précise à l'enfant il y a longtemps que ses centres nerveux ont été impressionnés par des millions d'influx nerveux déterminant chez lui la perception de cette qualité

Pourquoi, dira-t-on alors, ne perçoit-il pas plus rapidement le particulier que le général, puisque celui-ci précède celui-là ? Parce que, dirons-nous, le particulier

réel, l'accident ne laisse que très peu de traces dans la substance nerveuse, et que seule la répétition des impressions détermine des souvenirs durables. Or, dans ces répétitions, il y a des identités déterminant des renforcements d'impressions sensorielles, créateurs de connaissances générales, et d'innombrables différences qui ne coïncident jamais entre elles. Avec l'âge, le champ des impressions s'étend énormément, le besoin de conquête s'intensifie, l'attention se développe, l'observation s'accroît, les expériences s'accumulent et, comme conséquence, la connaissance des qualités générales augmente considérablement. Pour distinguer alors les qualités des objets, il faut que l'attention, tout en groupant les documents généraux antérieurement perçus, permettant le classement immédiat des objets, se porte sur leurs aspects accidentels, en groupe les éléments et, les liant à leurs qualités générales, les agglutine au fonctionnement psychologique de l'observateur. Et cette distinction sera d'autant plus persistante que l'émotion sera plus vive, la quantité d'influx nerveux plus grande, la plasticité des centres nerveux plus souple, l'attention plus soutenue.

La distinction des qualités particulières et leur liaison avec les qualités générales ne paraissent donc possibles qu'avec la formation progressive de l'esprit critique, tandis que les qualités générales, seules, essentiellement formées par les identités sensorielles subies depuis notre naissance, font partie de nos réactions les plus inconscientes. À cela, on opposera que la science qui paraît être la plus parfaite expression de l'esprit critique n'est fondée que sur la connaissance du général. En réalité, ce n'est pas tout à fait exact. Le but de la science est d'expliquer, c'est-à-dire de nous faire connaître la succession des faits, l'enchaînement des causes et des effets de tous les phénomènes impressionnant nos sens dans l'espace et dans le temps. Dans l'espace, nous classons les objets d'après leurs qualités générales et particulières et selon leurs rapports respectifs ; dans le temps, nous les classons selon les variations de ces qualités et de ces rapports. Or, un classement n'est possible qu'avec des choses identiques ou analogues. Une explication n'est donc scientifique que lorsqu'elle identifie un fait ou une succession de faits inconnus à

d'autres faits connus. Le rôle de la science est de réduire l'inconnu, de découvrir dans les effets particuliers, jusque-là inexplicables, des causes générales plus ou moins déjà connues (induction) ; d'établir expérimentalement l'invariabilité (identité) des processus évolutifs de tous les phénomènes vraiment connus, de telle manière que l'être humain puisse, à coup sûr, adapter avantageusement son organisme à ce dynamisme éternel.

Puisque connaître signifie se représenter une succession de sensations antérieurement perçues, nous voyons que la science ne peut pas s'arrêter sur l'accident, collectionner des faits strictement particuliers, approfondir des qualités exceptionnelles sans essayer de classer ces anomalies, dans un processus quelconque de causalité. Le rôle de la connaissance est donc de nous préparer à l'avenir ; d'ordonner les documents sensoriels passés, selon toutes les possibilités de variations futures du milieu ; de jouer psychiquement l'avenir, de manière à ne jamais rencontrer de l'inconnu total, mais seulement des variations partielles, réduites à leur tour, par réflexion, à du connu. La science n'est donc pas que la connaissance du général ; elle est surtout l'application du connu à l'inconnu ; la compréhension du présent par le passé ; la prévision du futur ou du succédant par l'antécédent.

Enfin, une dernière question se pose au sujet de l'appréciation même des qualités : à savoir, par exemple, si toutes les qualités objectives (ou impressions sensorielles : couleurs, sons, odeurs, formes, saveurs) sont évaluées identiquement chez tous les humains ; si chacune d'elles peut se mesurer exactement, et si ces mesures s'imposent nécessairement à tous les observateurs.

Remarquons que l'idée de mesure implique logiquement une opération s'effectuant dans l'espace et dans le temps, c'est-à-dire à l'aide de mouvements

répétés un certain nombre de fois. Ces mouvements, nous les appelons des quantités. Or, ces mouvements ne sont eux-mêmes possibles qu'à l'aide de nos perceptions sensorielles qualitatives. Ce qui revient alors à poser le problème suivant : la quantité est-elle une fonction de la qualité, ou la qualité une fonction de la quantité ? En d'autres termes, l'étendue et la durée sont-elles une qualité ou une quantité ? Et comment classer le mouvement ?

Si bizarre que puisse paraître notre réponse, elle ne peut que se formuler ainsi : le mouvement, créateur de l'étendue et de la durée (car que seraient ces deux concepts dans l'immobilité absolue de l'univers !), est à la fois qualité et quantité. Qualité puisqu'il n'est perceptible que par nos sens ; quantité puisque la coïncidence des sensations qu'il détermine crée le nombre, ou *souvenir de ces coïncidences*. Ainsi, l'espace pur, l'espace kantien et la durée pure, chère à Bergson, ne sont que des phrases vides de sens, puisque aucun concept n'est possible sans données sensibles.

Apparemment, le nombre paraît étranger à la qualité, et douze pommes ne sont pas plus qualitativement pomme qu'une seule, ni une très grosse pomme plus pomme qu'une toute petite. Pourtant, une forêt n'est qualitativement une forêt que par le groupement d'un très grand nombre d'arbres, et nous savons que les qualités générales, la qualité pomme par exemple, ne sont que le produit d'une quantité de sensations identiquement perçues. Ces sensations peuvent, il est vrai, être simultanément différentes les unes des autres, alors que les notions de quantité et de nombre supposent l'identité absolue des qualités additionnées. Comme ce sont nos sensations qui mesurent ces identités et ces coïncidences, on peut se demander d'où provient notre certitude absolue relativement à l'exactitude des nombres. Y a-t-il réellement égalité des sensations additionnées ? Ou, si l'on préfère, y a-t-il véritablement addition de sensations égales ? Pouvons-nous affirmer l'égalité de deux sensations successives ? Et comment nous assurer de cette égalité puisqu'en

fin de compte c'est toujours une sensation qui sert de moyen de vérification ?

D'autre part, comment distinguerions-nous les unes des autres des sensations absolument identiques ? Et comment pouvons-nous, sans nous contredire, égaliser des mesures que nous prétendons différencier qualitativement ? Est-il possible d'imaginer comment des choses égales peuvent être distinctes les unes des autres et comment ces égalités peuvent soudainement se transformer en propriétés qualitatives de grandeur ? Le nombre est-il de la même nature que les qualités générales ? Les quantités ne seraient-elles que des qualités différentes, et dix, cent, mille ne représenteraient-ils que ces qualités différentes et non une grandeur continue formée d'égalités réelles ?

En d'autres termes, le nombre est-il réellement le souvenir d'une répétition de sensations identiques, ou est-il le souvenir d'un changement qualitatif ?

La recherche est assez difficile et de nombreux mathématiciens et psychologues, négligeant le fond même du problème, donnent une origine logique et rationnelle à la quantité.

La difficulté consiste surtout à saisir les premiers éléments de l'évaluation du nombre. Il est certain que les qualités générales d'un objet se représentent toujours chez l'enfant, lors de la formation de la pensée, avec les possibilités d'usage de cet objet, ou tout au moins avec la connaissance des influences de cet objet sur lui-même.

La discrimination s'effectue donc assez rapidement, d'une part entre les

différences d'intensité d'une même excitation et, d'autre part, entre les différences qualitatives dues à la présence simultanée ou successive de plusieurs excitations, ou groupes d'excitations. Deux abricots calment mieux l'appétit ou la gourmandise qu'un seul. Ainsi donc, la qualité générale du fruit, bien que s'étendant au seul abricot, diffère tout de même comme satisfaction physiologique, selon qu'il y a un ou deux fruits. La quantité apparaît alors, primitivement, plutôt comme une adaptation progressive (et, par conséquent, qualitative) de notre esprit conquérant aux possibilités de conquête de notre individu, que comme une opération mentale tirée du raisonnement pur.

Ce qui prouve qu'il en est bien ainsi, c'est que le primitif ne procède pas autrement que l'enfant dans ses représentations quantitatives. Dans ses jugements quantitatifs, il n'effectue aucune opération abstraite, mais apprécie les différentes quantités qu'il sait distinguer, comme des ensembles doués de propriétés différentes.

On conçoit que, pour passer de cette manière de penser à la mesure précise d'une quantité, il faut évidemment une modification considérable du jugement. Pourtant, nous saisissons chez les primitifs le mécanisme qui nous indique le processus de cette modification. Pour parvenir à un nombre plus grand que deux ou trois, ils progressent en se servant de leurs doigts, mains, pieds, etc., et toujours dans le même sens. Il suffit que le nombre cherché coïncide avec une des parties du corps, dénommées pour que la quantité obtenue jusque là soit celle qui convient à l'usage du ou des calculateurs. Cette simple opération de succession de quantité contient tous les éléments des calculs abstraits, car chaque partie du corps humain, bien que perçue qualitativement différente, ne compte pourtant que comme une répétition d'égalités ; ce qui réunit toutes les conditions du calcul normal. En effet, lorsque nous comptons vingt-et-un, vingt-deux, etc., chaque nombre est phonétiquement différent des autres nombres, bien que nous supposons qu'ils s'appliquent à une même qualité mesurée,

Ainsi se trouve résolue la première difficulté signalée plus haut ; difficulté identique à celle que nous surmontons lorsque classant un objet par ses qualités générales nous le distinguons tout de même des autres par ses qualités particulières. Ici, nous remplaçons la qualité particulière par un signe différent que nous donnons aux nombres pour les distinguer les uns des autres. D'ailleurs, par le fait même que les choses sont extérieures les unes aux autres et n'occupent point le même espace, elles se différencient nécessairement relativement à leurs positions respectives, et le signe n'est qu'un symbole commode équivalent à cette différenciation de fait.

Ainsi, sans confondre aucunement les nombres, nous leur donnons à la fois la même valeur, en tant que possesseurs de la qualité générale qui nous permet de les grouper dans une même catégorie, et nous les distinguons particulièrement en tant que précisant notre possibilité d'action sur les qualités générales considérées (classement).

Nous voyons déjà que la notion de quantité n'implique pas nécessairement l'identité absolue des objets collectionnés, mais l'identité absolue de leur qualité. Ce n'est donc pas l'égalité de deux sensations qui crée l'idée de nombre, puisque jamais deux objets ne se ressemblent absolument et ne peuvent créer des sensations absolument égales ; c'est l'identité des relations entre ces objets et nous, c'est l'identité de notre action sur eux qui le créent.

Nous avons vu que cette action se distingue qualitativement pour les premiers nombres, mais la formation des grands nombres n'échappe point à cette qualification. En effet, les qualités des nombres se modifient au fur et à mesure de leur élévation, et leur numération progressive n'est qu'un système mnémonique de

repérage commode permettant de trouver facilement la qualité correspondante. Le nombre mille éveille immédiatement en nous toutes les qualités de ce nombre, qu'il s'applique à de l'argent, à des kilomètres, ou à des bouteilles de cru.

Si subtiles, si abstraites que paraissent les opérations des mathématiciens, elles procèdent toujours d'égalité, d'augmentation, de diminution, et l'esprit du calculateur ne perd jamais de vue que toutes ces opérations se rapportent à quelque chose qu'il poursuit à travers elles.

Une distinction s'impose tout de même dans l'évaluation des quantités, selon qu'on envisage la connaissance d'une collection d'objets ou la connaissance des parties d'un tout (évaluation d'une grandeur). L'étude des collections d'objets finis est en somme relativement facile, puisque nous pouvons supposer qu'à chaque augmentation de la collection correspond une différence qualitative suffisamment sensible pour être retenue de manière mnémotechnique. Pour les collections élevées, il suffit non pas de se représenter toute la série des nombres intermédiaires, mais de suivre et d'observer l'ordre du classement des différents objets pour connaître l'importance de la collection. On peut, par exemple, grouper cinq objets, puis grouper ensemble cinq groupes de cinq objets et ainsi de suite, de telle sorte qu'à chaque forme de groupement corresponde toujours un rapport invariable entre la position de ce groupement dans le classement de la collection et son importance (table d'additions et de multiplications).

L'évaluation d'une grandeur est un peu différente, car il ne s'agit point ici de classer des objets dans un ordre donné, mais de distinguer des parties dans un tout qui paraît ne pas en avoir. Or, l'opération est très différente de la précédente, en ce sens que, plus haut, chaque objet collectionné satisfait à la notion d'unité, si l'on distingue en lui un ensemble de qualités générales ne se confondant point avec un

autre ensemble des mêmes qualités générales. Plus ou moins grosses, juteuses ou sucrées, les prunes conservent toujours leurs qualités générales de prune, et on peut les vendre par 10, par 12, par 100, par panier, etc. ; mais on peut aussi les vendre au kilo, et alors nous essayerons de mesurer la grandeur appelée kilo à l'aide de nos prunes. Opération excessivement délicate si nous voulons obtenir exactement un kilo sans couper les fruits. Toute grandeur se présente donc comme un tout que nous considérons comme une collection de parties, parce que ces parties sont plus accessibles à notre action que le tout. Mais, ici, le choix de ces parties est totalement arbitraire, alors que pour les collections d'objets finis, chaque partie est donnée par l'objet même. Le choix étant arbitraire, ce n'est qu'un rapport de convenance ou de commodité physiologique de notre pouvoir d'action sur cette grandeur qui fixera le caractère et la qualité de cette partie.

Or, chaque partie de la grandeur à mesurer doit posséder la qualité particulière à toute unité, c'est-à-dire être distincte des autres parties, sous peine de confusion ; mais elle doit en même temps posséder cette identité des qualités générales, par quoi nous classons des objets dans une même catégorie. Comme nous ne collectionnons pas ici des objets distincts, mais des parties d'un tout continu, nous voyons qu'il est inévitable que la partie ait comme minimum de qualité générale : *l'identité de l'étendue*. Autrement dit, au lieu d'une collection d'objets à n qualités générales, nous avons une collection de parties à 1 qualité générale : *l'étendue*.

Ici l'identité, en tant que s'appliquant à l'étendue, prend une forme plus objective que celle s'appliquant aux qualités générales ; et cela parce qu'elle est plus facilement vérifiable. Cette identité spéciale nous ramène à la question posée plus haut : y a-t-il égalité des sensations ?

Oui, dirons-nous, mais avec certitude expérimentale pour les seules sensations coïncidant dans l'espace ; car ici les identités sont simultanées, tandis que les sensations se succédant dans le temps n'ont pour principal élément de comparaison que le souvenir, source possible d'erreurs. Si, par exemple, tous les points de la droite A B coïncident avec tous les points de la droite E V, nous aurons deux sensations égales d'étendue. Les autres sensations, bien que susceptibles de mesures assez précises, sont tributaires du sens visuel pour l'évaluation exacte de leurs qualités. Il n'y a de mesure réelle que l'étendue.

Notre étude sur la conception de la quantité et de la formation des nombres nous a donc montré qu'il est inutile de supposer l'addition de sensations égales et successives pour y parvenir, puisque les premiers nombres s'imposent à nous comme des qualités différentes et que nous obtenons les autres par des classements successifs. Il y a bien souvenir d'identités qualitatives, mais nullement addition de sensations égales. Seule l'évaluation des grandeurs exige la répétition d'égalités parfaites, et nous avons vu que les sensations spéciales y parvenaient correctement, sans addition indéfinie d'excitations.

Cette étude un peu rapide nous montre que toute sensation est qualitative lorsqu'elle se différencie de la précédente, et qu'elle n'est pas quantitative, mais continue, lorsqu'elle ne se différencie pas des autres. Le plus ou le moins constitue déjà une différence, une qualité. La quantité est la propriété de tout ce qui crée en nous l'idée de nombre, ou de grandeur, et nous avons vu que les nombres nous sont donnés par les objets distincts, pouvant se classer dans une catégorie, et que les grandeurs sont des tous que nous considérons comme fermés de parties également classées dans une catégorie : l'étendue.

Les nombres eux-mêmes peuvent d'ailleurs être considérés comme une suite

de qualités, mais les qualités ayant précisément pour origine un certain nombre de sensations, ou groupes de sensations différentes, le problème paraît tourner dans un cercle vicieux, puisque qualité et quantité semblent tour à tour se déterminer causativement.

Mais la difficulté n'est pas insoluble. Si toutes les qualités sont réellement le produit des différences quantitatives des éléments impressionnant nos sens, l'immense variété de ces groupements n'est possible que par l'infinie variation des mouvements qui les groupent si diversement. C'est donc la variété des mouvements qui crée la variété des groupements. Comme il n'y a pas *un*, ni *du* mouvement, mais *des* mouvements se déterminant les uns les autres, nous voyons que la qualité de chaque mouvement est modifiée par la qualité des autres.

C'est donc l'existence simultanée de tous les mouvements qui forme la quantité. Or, comme aucun élément ne peut être considéré en dehors des autres, chaque moment de l'univers est à la fois qualité et quantité. Qualité parce qu'il est mouvement ; quantité parce qu'il existe simultanément avec les autres. Il n'y a donc aucune opposition, ou antériorité, entre la qualité et la quantité : elles sont les deux seuls aspects sous lesquels nous connaissons l'Univers.

IXIGREC.

Accueil

QU'EN-DIRA-T-ON (LE) n. m.

Le souci du « qu'en-dira-t-on » exprime la mesure dans laquelle on s'inquiète des propos que le public tiendra ou pourra tenir. Assez nombreuses sont les personnes qui déclarent se placer au-dessus du « qu'en-dira-t-on », braver, mépriser le « qu'en-dira-t-on ». Mais, dans la pratique, rares, très rares sont celles qui, sans se préoccuper de ce fameux « qu'en-dira-t-on », parlent et agissent selon leurs propres sentiments et leurs convictions personnelles.

Et il n'est pas étrange qu'il en soit ainsi : le désir de plaire implique naturellement la crainte de déplaire ; le souci d'être approuvé implique logiquement l'appréhension d'être désapprouvé. C'est ce désir et cette crainte, c'est ce souci et cette appréhension qui confèrent au « qu'en-dira-t-on » la puissance dont il jouit ; puissance aussi néfaste que considérable. Car, pour plaire, il faut flatter ceux et celles avec lesquels on est en relation ; pour être approuvé, il faut se conformer aux exigences, fussent-elles injustes, aux us et coutumes, fussent-ils ridicules, aux modes de penser, de s'exprimer et de se conduire qui, sages ou ineptes, sont en faveur auprès du public, en général, et plus particulièrement auprès des gens de son entourage.

Qui veut être bien vu doit, sous peine de déconsidération, faire usage des formules et des idées acquises, des règles établies, des conventions acceptées, des manières de voir, de penser, de sentir, de parler et d'agir qui ont l'agrément du plus grand nombre. Il s'expose à perdre l'estime de ses contemporains, celui qui, par ses

discours ou ses gestes, choque la mentalité générale ! Malheur à qui affirme une personnalité (voir ce mot) originale, en désaccord avec le type courant de la banalité ! Quiconque veut rompre avec la routine, combattre les préjugés, se dresser contre la tradition, marcher de l'avant, innover, précéder son époque, sortir des sentiers battus, se soustraire à l'hypocrisie générale, ne pas faire chorus avec les « majorités compactes » s'expose, je devrais dire se condamne, à être incompris par les uns, critiqué par les autres, blâmé, vilipendé, calomnié par tous.

On a peine à imaginer le nombre surprenant de duplicités légères ou graves, de lâchetés petites ou grandes, de coquinerie vénielles et d'infamies mortelles dont, directement ou indirectement, le « qu'en-dira-t-on » est la source, Rien que pour en faire la simple énumération, il faudrait noircir – *noircir* est bien le mot – plusieurs colonnes de cet ouvrage.

Il serait fastidieux et, je pense, superflu de retracer, même sommairement, les innombrables méfaits dont le « qu'en-dira-t-on » a été, est et restera la cause, aussi longtemps que le régime social, dont ce « qu'en-dira-t-on » est un des plus laids ornements, continuera à exercer sa malfaisance.

À toute époque et en tous lieux, le « qu'en-dira-t-on » fut un des obstacles les plus longs et les plus difficiles à renverser, sur la route douloureuse que parcourt l'humanité en marche vers sa libération et sa félicité.

Commérages, méchancetés, vilénies, insinuations perfides, enfantés par le « qu'en-dira-t-on » n'ont cessé d'appuyer les injures et les persécutions dont les novateurs, pionniers et précurseurs ont été les victimes. Le « qu'en-dira-t-on » s'est fait, ainsi, et persiste à se faire le complice de l'impitoyable répression pratiquée,

toujours et partout, par les gouvernants et enrichis, contre les êtres de haute conscience, de ferme volonté, de pensée clairvoyante et hardie, d'aspirations indépendantes et subversives, qui ne s'assouplissent ni ne s'adaptent à la basse mentalité des multitudes ignorantes, crédules et lâches, rendues encore plus serviles, plus veules et plus abêties par le respect et la peur du misérable « qu'en-dira-t-on ».

- Sébastien FAURE.

Accueil

QUESTION (TORTURE) n. f.

C'est à la législation romaine que nos juges empruntèrent l'usage de la torture, de la question si l'on préfère ; et ce moyen de procédure avait pour but, assurait-on, de connaître la vérité, en arrachant à l'accusé l'aveu de son crime ou des révélations sur ses complices. On sait à quels raffinements de cruauté les Orientaux, en général, et les Chinois, en particulier, descendent en matière de supplices. À Athènes, la torture était réservée aux esclaves ; à Rome, le témoignage de ces derniers ne devenait valable que s'il était obtenu au milieu des tourments. La nomenclature des divers modes de torture serait immense ; après avoir servi contre les premiers chrétiens, les pires supplices furent employés contre les hérétiques. En France, la question remplaça les épreuves judiciaires ou *ordalies*, couramment utilisées au Moyen Âge. Comme dieu, disait-on, ne pouvait abandonner l'innocent, l'accusé devait prouver, au moyen de l'ordalie, qu'il avait pour lui l'amitié du ciel. Parmi ces épreuves, certaines sont restées célèbres. Celle de l'eau se faisait soit par l'eau bouillante, soit par l'eau froide. Dans le premier cas, il fallait plonger le bras dans une cuve d'eau bouillante, à une profondeur plus ou moins grande, selon la nature de l'accusation, pour en extraire une pierre ou un anneau béni par le prêtre. On entourait ensuite le bras d'une enveloppe que scellait le juge. Si, au bout de trois jours, le patient n'avait pas de brûlure, il était proclamé innocent. Dans l'épreuve par l'eau froide, on jetait l'accusé dans un lac, une rivière ou une cuve, après avoir lié sa main gauche avec son pied droit et sa main droite avec son pied gauche. S'il enfonçait, il était déclaré innocent ; s'il surnageait, il était reconnu coupable, car l'eau, bénite au préalable, le repoussait à cause de ses crimes. Pourtant, dans certaines localités, on admettait la règle contraire : c'était le coupable qui enfonçait, l'innocent qui surnageait. L'épreuve du fer ardent se pratiquait de différentes

façons. Tantôt il fallait marcher, pieds nus, sur des socs de charrue rougis au feu, tantôt c'était une barre de fer chaude qu'on devait empoigner et soulever à plusieurs reprises ; dans d'autres cas, on engageait main et bras dans un gantelet de fer. Au bout de trois jours, le juge proclamait la non culpabilité du patient, s'il n'y avait pas trace de brûlure. Pour l'épreuve de la croix, accusateur et accusé se tenaient debout, les bras en croix ; celui qui restait le plus longtemps dans cette position incommode gagnait son procès. Dans le combat judiciaire, les deux parties en présence luttaient l'une contre l'autre ; parfois même, témoins et juge avaient à répondre aux provocations.

Des avoués ou champions pouvaient se substituer aux parties ; c'était la règle lorsqu'il s'agissait de femmes ou de clercs. Les vilains étaient munis de bâtons, les nobles avaient une armure complète avec bouclier, lance et épée. En permettant la victoire de l'un des hommes en présence, dieu, assurait-on, se portait garant de son innocence. Avant ces diverses épreuves, on avait coutume de célébrer une messe, dont on a retrouvé le texte dans de vieux missels. Pourtant, ces pratiques étaient si absurdes et conduisaient à des injustices si manifestes qu'on finit par les interdire. Mais elles disparurent très lentement : l'épreuve par l'eau froide était encore employée au début du XVII^{ème} siècle ; et le duel, dont l'usage subsiste à titre privé, même de nos jours, dérive en droite ligne des anciens combats judiciaires.

Hélas ! Les enquêtes criminelles s'appuyèrent sur la question, lorsque les ordalies furent passées de mode. Sous prétexte d'améliorer la législation, on la rendit plus atroce : les épreuves judiciaires étaient iniques, mais on ne les renouvelait point ; il n'en fut pas ainsi pour la question qui devint parfois un interminable supplice. Établie, affirmait-on, pour défendre l'innocence, elle n'était propre qu'à la perdre. « Les géhennes, remarquait Montaigne, sont d'une dangereuse invention ; c'est un essai de patience plus que de vérité ; car, pourquoi la douleur fera-t-elle plutôt confesser à un malheureux ce qui est qu'elle ne le

forcera de dire ce qui n'est pas ! Et, au rebours, si celui qui n'a pas fait ce dont on l'accuse est assez patient pour supporter tourments, pourquoi ne le sera celui qui a fait un crime : un si beau *guerdon* que celui de la vie lui étant assuré. En un mot, c'est un moyen plein d'incertitude et de danger. Que ne dirait-on, que ne ferait-on pour fuir de si graves douleurs ? D'où il advient que celui que le juge a géhenné, pour ne le faire mourir innocent, il le fasse mourir en coupable. » De la question, La Bruyère dira de son côté : « C'est une invention sûre pour sauver un coupable robuste. » Et Beccaria fera remarquer que l'aveu arraché par la torture manque de valeur probante : « L'impression de la douleur peut croître au point qu'absorbant toutes les facultés de l'accusé, elle ne lui laisse d'autre sentiment que le désir de se soustraire, par le moyen le plus rapide, au mal qui l'accable. » Malgré les protestations de tous les esprits généreux, la question subsista jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. L'ordonnance criminelle rendue en 1670, par Louis XIV, fut draconienne. Elle obligeait les accusés à « répondre par leur bouche, sans le ministère de conseil ». À condition que « le crime ne soit pas capital », les juges « pourront permettre aux accusés de conférer avec qui bon leur semblera », après l'interrogatoire seulement. Pour empêcher les témoins à charge de revenir sur leur déclaration, « ceux qui rétracteront leurs dépositions, disait la loi, seront poursuivis et punis comme de faux témoins ». On invitait le juge à ne pas pousser la question jusqu'à la mort, se bornant sur ce sujet à rappeler d'anciennes ordonnances. Mais la façon de l'appliquer fut laissée à l'arbitraire des magistrats, l'ignoble et cruel Pussort ayant estimé qu'une description de la torture serait « indécente ». L'ordonnance restait fort ambiguë concernant ceux que l'on ne devait pas soumettre à la question. Aussi, en pratique, les tribunaux n'avaient-ils d'autre règle que leur fantaisie. On distinguait la *question préparatoire*, destinée à arracher l'aveu de son crime à l'accusé, et la *question préalable*, qu'on faisait subir au condamné pour obtenir des renseignements sur ses complices. Quand la première était ordonnée sans réserve de preuves, le patient qui n'avouait pas était absout ; par contre, lorsqu'il y avait eu réserve, l'absence d'aveu ne l'arrachait à la peine de mort que si l'on manquait, par ailleurs, de témoignages probants. Un chirurgien ou un barbier, présents aux séances de torture, indiquaient les limites que l'on ne pouvait dépasser

sans ôter la vie.

En plein XVIIIème siècle, on avait encore recours à des tourments effroyables. Pour avoir fait une écorchure au flanc de Louis XV, Damiens subit de longs supplices préalables, puis, dans une dernière séance, on brûla sa main droite, on le tenailla, on versa du plomb fondu dans ses plaies, enfin on l'écartela. Il est vrai qu'à la même époque, le vol d'une paire de draps, par un domestique, était puni de la pendaison, et qu'un délit de chasse valait au coupable les galères à perpétuité. Pilon, roue, mutilations barbares n'avaient pas disparu. Dans le supplice de la roue, on brisait bras, jambes et côtes du patient, attaché sur deux morceaux de bois disposés en forme de croix de Saint-André ; puis on le plaçait, bras et jambes ramenés derrière le dos, sur une petite roue soutenue par un poteau. La question par le feu, que des brigands fameux pratiquèrent eux aussi, consistait à soumettre la plante des pieds à un feu de plus en plus vif. On écrasait les pouces avec une machine, dans la question par le fer. Mais, à partir du XVIème siècle, l'*extension*, l'*eau*, les *brodequins* furent les formes de torture les plus habituelles. Au premier degré de l'extension, on attachait un poids de 180 livres au pied droit de l'accusé, puis on le suspendait à l'aide d'une corde ; au second degré, on tirait pieds et mains avec des cordes fixées d'un côté à un anneau du pavé, de l'autre à des anneaux placés dans le mur à une hauteur de trois pieds : pour disloquer les membres, on passait sous lui des tréteaux de plus en plus élevés. Une corne, faisant office d'entonnoir, était introduite dans la bouche du sujet, lorsqu'avait lieu la question par l'eau. S'il n'avouait pas, on ne s'arrêtait qu'après l'avoir contraint d'avalier six litres environ de liquide dans la question ordinaire, douze dans la question extraordinaire. Pour le supplice des brodequins, les jambes étaient rapprochées à l'aide de cordes, après avoir été assujetties au préalable chacune entre deux planchettes de chêne ; ensuite le tourmenteur introduisait à coups de maillet, entre les ais du milieu, des coins de fer ou de bois dont le nombre dépassait huit dans certains cas. Les jambes devenaient informes et les os brisés laissaient échapper la moelle. En matière de torture, nos pères avaient donc peu de chose à envier aux Chinois !

Les philosophes du XVIIIème siècle protestèrent avec ardeur contre ces pratiques inhumaines. Montesquieu dénonça la barbarie de nos lois pénales ; la traduction française du *Traité des délits et des peines* de l'Italien Beccaria obtint un prodigieux succès ; Voltaire flétrit la procédure secrète, l'injustice des tribunaux, les châtiments atroces. En 1780, le roi supprima la question préparatoire ; mais la question préalable subsista jusqu'à la Révolution.

Hélas ! La torture fut remplacée au XIXème siècle par le secret. Maintenu dans l'isolement le plus absolu, l'accusé ne voyait que son geôlier ; toute distraction lui était interdite ; il ne devait ni lire, ni écrire. Et cette épreuve abrutissante se prolongeait parfois des mois entiers ! On sait que, de nos jours, policiers et commissaires continuent de soumettre les prévenus à d'horribles brimades. Dépouillé de ses vêtements, roué de coups de matraque, quand il ne subit pas de tortures plus raffinées, le malheureux, tombé aux mains des agents, n'a même pas le droit de se plaindre. Juges et autorités ferment volontairement les yeux, puis proclament, sans barguigner, que de telles pratiques n'existent pas. Et si un patient expire sous les coups des policiers, sa famille ne peut le dire sans s'exposer à de ruineuses condamnations pécuniaires et même à des peines encore pires. C'est à faire souffrir ceux qu'ils tiennent entre leurs griffes que s'appliquent, par ailleurs, maints gardiens de prison. Les anciens abus se transforment, mais ils perdurent grâce à la complicité des chefs.

L. BARBEDETTE.

Accueil

QUIÉTISME n. m. (du latin *quies*, repos, silence)

S'unir à dieu par l'anéantissement de la volonté personnelle, se perdre amoureuxment en lui par une contemplation qui laisse l'âme dans un complet repos, dans une inaction totale, voilà ce qu'ont désiré nombre d'ascètes orientaux et, après eux, les philosophes néoplatoniciens de l'école d'Alexandrie. Avec des variantes, nous retrouvons les mêmes aspirations foncières chez les Albigeois, chez les Vaudois et chez les moines chrétiens du Moyen Âge qui s'adonnaient à la contemplation dans l'intérieur de leurs couvents. On découvre le germe de cette doctrine dans les écrits de mystiques orthodoxes restés célèbres, ainsi que chez beaucoup d'hérétiques. Mais c'est au XVII^{ème} siècle, avec Molinos, Mme Guyon et Fénelon, que le quiétisme devint l'objet de controverses fameuses. Le théologien Molinos, né près de Saragosse, en 1627, s'était fixé à Rome où il fut grandement apprécié comme directeur de conscience. Dans un livre paru en 1671, sous le titre de *La Guide spirituelle*, il préconisait un amour de dieu pur de tout désir du salut, vide de tout motif d'intérêt. Parvenue à l'état de contemplation parfaite, déclarait-il, l'âme ne raisonne plus et reçoit passivement l'impression de dieu ; oublieuse des manifestations de la piété extérieure, elle devient « indifférente, même à sa condamnation éternelle ». Molinos fut arrêté par l'Inquisition romaine, en 1685, et le pape condamna son livre en 1687. Il fit amende honorable, mais resta néanmoins en prison jusqu'à sa mort, survenue en 1696. Bien d'autres ecclésiastiques avaient publié, vers la même époque, des ouvrages qui s'inspiraient d'idées semblables. L'un d'eux, le barnabite La Combe, auteur d'une *Analyse de l'Oraison mentale*, les fit connaître à une jeune veuve, née à Montargis, en 1648, Mme Guyon, qui s'était fait remarquer de bonne heure par son mysticisme ardent. Elle écrivit plusieurs ouvrages, *Moyen court et facile pour l'oraison*, *Le Cantique des cantiques*, les

Torrents spirituels, fut accusée de renouveler la doctrine de Molinos et enfermée au couvent de la Visitation. Mais, fort séduisante, elle fit des adeptes parmi les dames de la cour ; les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, Mme de Maintenon devinrent ses amies. Fénelon, alors précepteur des enfants de France, se déclara son protecteur. Après avoir joui d'une certaine faveur à Versailles, elle tomba en disgrâce et fut invitée à quitter Saint-Cyr où elle s'était fixée. Mme de Maintenon, conseillée par l'évêque de Chartres, avait redouté les conséquences d'une doctrine qui aboutissait au mépris des dogmes et des autorités ecclésiastiques. Plus tard, on enferma Mme Guyon dans un couvent, puis en prison. Remise en liberté, elle se retira chez son fils, près de Blois, en 1703 ; le silence s'était fait autour d'elle, lorsqu'elle mourut, quinze ans plus tard.

Dans l'histoire du quiétisme, ce qui scandalisa particulièrement les contemporains, ce fut la lutte sans bienveillance qui mit aux prises deux prélats intrigants, l'orgueilleux évêque de Meaux, Bossuet, et l'hypocrite archevêque de Cambrai, Fénelon. Les pamphlets se succédèrent : soutenu par Louis XIV, le premier se montra cassant, autoritaire, d'une arrogance qui donne une piètre idée de son caractère ; le second, insidieux et perfide, gardait une humilité douceuse, même lorsqu'il tâchait de frapper à mort son ennemi exécré. Et ce furent des intrigues de tous genres : Bossuet menaçait le pape de la colère du roi, tandis que les partisans de Fénelon, nombreux à la cour de Rome, s'agitaient en sa faveur. Comme il est de mode, dans l'Université, d'attribuer un génie transcendant à l'évêque de Meaux, qui fut pourtant un penseur d'une médiocrité insigne, on lui donne généralement raison. Malgré ses préférences personnelles pour Fénelon, Innocent XII condamna finalement (sur les instances de Louis XIV, qui parlait haut et sec) le livre de l'archevêque de Cambrai intitulé *Explication des maximes des saints*. Dans cet ouvrage était soutenue la doctrine du pur amour, désapprouvée, lors des conférences d'Issy, par Bossuet, de Noailles, alors évêque de Châlons, et Tronson, directeur du séminaire de Saint-Sulpice, les trois juges officiellement chargés d'examiner les écrits de Mme Guyon. Loin de s'associer à ceux qui

blâmaient le quiétisme, Fénelon en faisait l'apologie. Toutefois, il n'allait pas aussi loin que Molinos, ni même que Mme Guyon. Alors que cette dernière préconisait une méthode permettant d'arriver à un état de contemplation immuable et d'amour pur qui dispensait des autres pratiques religieuses, son défenseur parlait seulement de la possibilité d'un état habituel d'amour divin qui excluait le désir du ciel et la crainte de l'enfer.

Certes, nous n'avons pas plus de sympathie pour cette conception que pour celle de Bossuet. Comme Voltaire, nous trouvons étrange que l'archevêque de Cambrai se soit laissé séduire « par une femme à révélations, à prophéties et à galimatias, qui suffoquait de la grâce intérieure, qu'on était obligé de délacer et qui se vidait (à ce qu'elle disait) de la surabondance de la grâce pour en faire enfler le corps de l'élu assis auprès d'elle ». Ainsi que d'autres saintes canonisées par l'Église, elle avait épousé Jésus-Christ durant une de ses extases. Rendue frénétique par excès d'amour ou, plus exactement, par manque de satisfaction complète, elle donnait à dieu l'assurance qu'elle l'aimait « plus que l'amant le plus passionné n'aimait sa maîtresse ». Elle s'écriait parfois : « Je veux l'amour qui transit l'âme de frissons ineffables, l'amour qui met en pamoison. » Puis, quand son divin galant l'avait exaucée, elle lui déclarait toute frémissante : « Si vous faisiez sentir aux personnes les plus sensuelles ce que je sens, elles quitteraient bientôt leurs faux plaisirs pour jouir d'un bien si véritable. » Ainsi, Mme Guyon apparaissait digne d'être placée parmi les saintes hystériques, à côté de Catherine de Sienne, de Thérèse d'Avila, de Marie Alacoque. Ce fut la jalousie de Bossuet qui rendit la chose impossible ; ce prélat était vexé de n'avoir jamais pu atteindre aux extases des grands mystiques ; il enrageait surtout de voir Fénelon plus apte que lui à éprouver ce genre d'émotions. Il faut un parti pris évident pour ne pas reconnaître que, dans cette querelle, comme dans celles qu'il eut avec le père Caffaro, avec Richard Simon et avec d'autres, l'évêque de Meaux fit preuve d'un sectarisme très mesquin. En acteur consommé, Fénelon termina cette affaire par des scènes de haute comédie. Quand il apprit sa condamnation par le pape et les marques

d'hostilité que ne lui ménageait pas Louis XIV, il monta en chaire, rétracta publiquement les idées qu'il avait soutenues et publia un mandement où il déclarait se soumettre sans réserve. Puis, ayant assemblé les évêques de sa province, il souscrivit avec eux le bref pontifical qui le condamnait ; et il fit don à sa cathédrale d'un magnifique ostensor, en souvenir de sa rétractation. En réalité, plusieurs saints, plusieurs chefs d'ordre, approuvés par l'Église, avaient déjà prétendu, comme Mme Guyon, qu'il était possible à tous d'arriver à un état d'oraison extraordinaire. Parmi ses précurseurs, le quiétisme pouvait ranger, à bon droit, les pères et les écrivains mystiques les mieux accrédités ; il trouvait même dans l'*Évangile* des textes en sa faveur. Dans les premiers siècles de notre ère, les esprits contemplatifs rattachèrent leur doctrine à saint Jean, dont l'exaltation amoureuse contrastait avec le tempérament positif et la vie militante des autres apôtres. À toutes les époques, certains ascètes admirent que l'âme absorbée en dieu s'oubliait elle-même pour ne plus songer qu'au céleste objet de son affection. Le quiétisme se rattachait à une tradition qui remontait à l'origine du christianisme et qui lui était même antérieure, car elle avait sa source première dans les élans d'un mysticisme érotique, familier aux peuples de l'Antiquité. Si son nom a disparu, il subsiste, néanmoins, en fait, dans l'Église ; aujourd'hui encore, les grandes hystériques des couvents rêvent d'union amoureuse avec Jésus, ce mâle superbe dont elles sentent les caresses pendant leurs contemplations nocturnes ou au moment de la communion.

L. BARBEDETTE.

Accueil

QUINTESSENCE n. f. (du latin : *quinta essentia*, cinquième essence)

Certains philosophes anciens, dans leurs essais d'explication de l'univers, admettaient quatre éléments primordiaux, et Aristote, reprenant une partie des conceptions d'Empédocle, enseignait que la matière provenait de la *terre*, ou sec + froid ; de l'*eau*, ou humide + froid ; du *feu*, ou sec + chaud et de l'*air*, ou humide + chaud. À ces quatre éléments, les anciens en ajoutaient un cinquième (quintessence ou *cinquième essence*), de nature encore plus subtile, animant probablement les quatre autres éléments.

De tous temps, les penseurs profonds ont cherché, au delà du connu immédiat, les causes profondes de l'univers. Bien que leurs moyens d'expérimentation aient été infiniment plus grossiers et réduits que les nôtres, leurs observations et leurs raisonnements, poussés à des degrés surprenants, leur firent réellement trouver les points difficiles de la compréhension de l'univers ; et si quelques-uns de leurs essais d'explication nous paraissent naïfs, c'est probablement parce que nous ignorons tous les détails techniques de leurs conceptions. Mieux connues, elles nous paraîtraient peut-être moins simplistes et plus ingénieuses.

Il est d'un usage courant, par exemple, de nier toute valeur scientifique à la conception atomistique de Démocrite, parce qu'il ne nous a point laissé les raisons de sa philosophie et parce que son époque ignorait le microscope ou le calcul infinitésimal. On oublie que ses observations constituaient des données aussi certaines que les observations scientifiques actuelles, mais que, faites sur de plus

grandes échelles, elles ne pouvaient engendrer que des concepts plus généraux. C'est ainsi que le spectacle de l'évolution et de la transformation de toutes choses, l'accroissement des êtres vivants, leur disparition progressive et totale suggérèrent l'idée de particules extrêmement ténues, puisqu'elles échappaient à toute observation directe, s'agrégeant les unes aux autres en nombre prodigieux, vu leur petitesse infinie. Mais l'absence d'évaluation exacte et d'observations plus précises ne permit, à ces penseurs géniaux, que des conceptions forcément plus vagues et plus générales que celles plus récentes sur la constitution élémentaire de l'univers.

Ceci nous montre que la connaissance philosophique s'effectue dans deux voies parallèles : l'une strictement expérimentale et analytique, qui nous donne le monde tel qu'il est, au temps présent, dans les limites étroites des expériences sensorielles ; l'autre synthétique, groupant toutes les données sensorielles pour en extraire les rapports, les causalités, les identités, les variations, etc., en vue de découvrir des processus applicables à tous les problèmes posés par la curiosité humaine et les expliquant.

Il est donc évident que, toujours, la synthèse dépendra de l'analyse, et qu'une analyse grossière, imparfaite et superficielle ne saurait aboutir à une synthèse profonde et définitive. C'est pourquoi nous assistons à des modifications successives et incessantes des conceptions de la matière et de l'énergie, conceptions dépassant inévitablement le cadre strictement expérimental du présent, puisque le but de la connaissance est de nous préparer à l'inconnu de tout devenir et de tout avenir.

Parmi ces inconnus, la quintessence des anciens, malgré tous nos progrès, reste toujours d'actualité ; et les mêmes difficultés que rencontrèrent ces penseurs profonds se dressent toujours devant nous. Nous ignorons encore l'essence réelle

des phénomènes ; et si nous connaissons assez bien la constitution de l'atome, nous ignorons la constitution des électrons, la cause de leur rotation et de leur organisation et surtout la cause de leur vagabondage d'un atome à l'autre. Nous mesurons admirablement les effets divers de l'énergie, mais nous ne savons point qu'elle est sa structure définitive.

Ce n'est pas là une question oiseuse de métaphysique. Certes, la science moderne, en ramenant tous les aspects de l'univers à des manifestations de l'énergie, a chassé les dieux terrifiants et malfaisants ; mais le mystère de la quintessence reste toujours d'actualité, à peine rajeuni et modernisé, sous cette forme plus précise : *d'où vient la variation du mouvement ?*

L'univers nous apparaît, dans ses changements perpétuels et ses simultanités d'équilibres, comme une suite ininterrompue de stabilités et d'instabilités. La science actuelle étudie le stable et même le variable, mais elle n'en tire une source de connaissances que lorsque cette variation est régulière, continue et peut devenir une loi. Il n'en est pas de même de l'instable. La météorologie, par exemple, par son irrégularité et son imprévision des temps à venir, ne saurait être une science réelle.

Ainsi, l'essence des variations phénoménales nous échappe ; et cela est si vrai que la connaissance réelle des phénomènes nous permet de les adapter à nos besoins, de nous adapter à eux, tandis qu'ignorant actuellement la cause de pertes ou de gains des électrons par les atomes nous ne pouvons ni enlever un électron à l'atome de mercure, ni en enlever trois à l'atome de plomb – ce qui les transformerait tous deux en atomes d'or –, ni ajouter un électron à l'atome d'azote pour en faire un atome d'oxygène. Cela prouve qu'au-delà de nos moyens actuels d'analyse expérimentale, il y a d'autres faits déterminant tous les effets que nous

appelons énergie, pesanteur, lumière, électricité, etc. Ces faits sont doués de propriétés telles que tous les processus universels : variation, évolution, équilibre, énergie, matière, vie, pensée, etc., doivent pouvoir être expliqués par eux.

Déjà, nous pouvons penser que, par le changement de direction du mouvement de la substance, l'énergie et la masse peuvent s'expliquer en grande partie : l'énergie étant du mouvement rectiligne à grande vitesse linéaire, et la masse du mouvement circulaire à grande vitesse rotatoire. L'énergie peut donc se transformer en masse (inertie apparente d'une toupie due à sa grande vitesse rotatoire) ; et, inversement, la masse peut se transformer en énergie (vitesse linéaire de la toupie après heurt d'un obstacle).

Il est probable qu'au-delà de la vitesse de la lumière existent d'autres vitesses, beaucoup plus rapides, préexistant et participant à toutes les combinaisons, les engendrant et les détruisant par cette propriété de stabilité et d'instabilité qui est le secret même de l'univers, la quintessence des anciens.

Le mouvement a bien sa cause en lui-même, c'est entendu, et l'on ne pourra jamais aller plus avant dans cette voie ; mais il reste à trouver pour quelles causes ce mouvement varie et présente une infinité d'équilibres et d'instabilités. Les lois scientifiques ont, jusqu'à présent, précisé l'évolution équilibrée de notre univers présent ; elles doivent se compléter par la découverte de lois plus synthétiques s'appliquant à toutes les durées de l'univers.

IXIGREC.

Accueil

RACE (RACES) n. f. (du latin *ratio* ; puis l'italien *razza*)

Le mot *race* paraît tirer son étymologie de l'italien *razza*. En français, il représente la lignée d'une même famille, d'un peuple ou d'une région plus ou moins étendue. Pour faciliter les recherches d'ordre physique, on applique le mot *race* aux animaux aussi bien qu'aux hommes. Tout particulièrement, nous nous intéresserons au mot *race* relativement aux diverses variétés de l'espèce humaine, telles que races blanche, jaune, rouge et noire, sans oublier qu'il existe une infinité de races de couleurs intermédiaires. Au figuré, l'on parle quelquefois de *race* quand il s'agit de désigner certaines catégories d'hommes ayant une profession ou une inclination commune. Ces définitions ont pour but de simplifier le sens à accorder au mot *race* dans les divers emplois que l'on en fait. Le mot *race* nous intéresse sérieusement au point de vue socialiste ; et c'est la raison qui nous incite à entrer dans un développement de notre pensée sur ce sujet. S'il ne s'agit, par le mot *race*, que d'exprimer le *caractère* distinctif d'un peuple, caractère dérivant de ses dispositions organiques et dû au climat où ce peuple vit, aussi bien qu'à des habitudes que les siècles ont consacrées et qui le portent à concevoir les choses et à raisonner sur elles dans un sens particulier, le terme *race* a une valeur admissible. En présentant la valeur du mot *race* d'après ce qui précède, nous verrons qu'il y a des peuples et des races plus ou moins lents ou vifs d'allure, d'autres graves ou badins, constants ou légers, économes ou prodigues, guerriers ou pacifiques ; d'autres conquérants ; d'autres pacificateurs, organisateurs ; enfin, d'autres chasseurs, bergers, nomades, cultivateurs, industriels, etc. Le même raisonnement nous montrera qu'il y a des races d'hommes de toute nuance, à cheveux plus ou moins foncés, plats, crépus ou frisés, et des parties de l'organisme plus ou moins améliorées dans le sens de la civilisation. Si, quittant ces considérations qui se

rapportent davantage à l'ordre social, nous voulons donner au mot race la signification de peuple essentiellement différent des autres peuples physiquement, organiquement destiné à être trompeur ou trompé, méchant ou bon, maître ou esclave, nous verrons que ce mot n'offre à l'esprit qu'une absurdité.

Nous ne rechercherons pas, ici, si l'homme a paru sur le globe par un seul couple ou par plusieurs à la fois et en différents lieux ; cela nous mènerait trop loin, et ce n'est pas nécessaire pour le bien-fondé de notre thèse. Nous ne voulons voir dans l'homme que l'être raisonnable qui se manifeste à son prochain par le sentiment qu'il a de son existence, qui préside à son intelligence et en permet la manifestation pour son usage exclusif. Il en est ainsi parce qu'il n'y a, pour l'homme, qu'un raisonnement, comme il n'y a qu'une raison pour l'orienter vers le progrès, le bien et la pratique de la justice vis-à-vis de tous et de chacun. Sans doute, selon les races, certains organismes diffèrent, mais cette circonstance et celles qui, du dehors, facilitent ou contrarient son action font que l'homme raisonne plus où moins facilement sur un certain nombre de questions. Ainsi, il peut conserver, plus ou moins longtemps, à travers les générations et les événements, l'impression et le souvenir des idées qu'il a acquises. L'empirisme, comme développement intellectuel, aboutit à ce résultat. S'il en était autrement, si l'homme caractérisé par les races n'était qu'une *machine* agencée par la nature, représentant l'unique matière combinée, fatalement, pour le mouvement particulier qui s'appelle vie et pour le *fonctionnement* spécial qu'on nomme raisonnement, tout serait déterminé, par avance, et l'action individuelle ne serait qu'un résultat mécanique inévitable, même non modifiable. C'est pour cette raison que la morale n'est pas une sottise seule profitable aux puissants, aux déterminés supérieurs. L'homme moral ne dépend plus de l'influence de sa race, que l'on pourrait prétendre son *essence* supérieure et différente de celle des autres races. En nous reportant toujours au mot race, et par suite à celui d'homme, nous verrons qu'il ne peut y avoir de *conscience*, au sens exact du mot, sans idées, point d'idées sans travail intellectuel de comparaison et de déduction rationnelle. En définitive, pour les hommes, rien

n'existerait, socialement parlant, sans le raisonnement, comme c'est le cas pour les autres êtres. Or, l'expérience qu'on aime à mettre à contribution dans les milieux avancés nous prouve que l'homme ne naît pas avec des raisonnements tout faits ni avec le mécanisme d'où jailliront des raisonnements déterminés. Ainsi, l'expérience, le raisonnement et l'intelligence s'accordent pour nous prouver qu'on naît simplement avec son organisme et la *faculté* de sentir et de raisonner. Les races, et par voie de conséquence tous les hommes qui les composent, sont *susceptibles* de bien raisonner et de s'élever aux connaissances que l'harmonie sociale nécessite pour fonder une société rationnelle.

— Élie SOUBEYRAN.

RACES

Les hommes appartiennent-ils à une ou à plusieurs espèces originelles ? On discute beaucoup sur ce sujet : pour les *polygénistes*, les hommes descendraient de plusieurs espèces apparues sur divers points du globe ; pour les *monogénistes*, au contraire, ils proviendraient tous d'un type unique. Couleur de la peau, aspect des cheveux, forme du crâne, des yeux, du nez permettent de distinguer aisément les grandes races humaines ; mais il a fallu de longues et pénibles recherches pour établir scientifiquement les principaux groupes et sous-groupes qu'elles comportent. L'antagonisme des races, dont parlent si souvent les écrivains patriotes, n'a d'autre raison d'être que la volonté des chefs et l'intérêt des marchands de canons. Parce qu'ils diffèrent par leurs aptitudes, leurs goûts et maintes particularités physiques, les hommes n'ont pas besoin de se quereller et de se battre. « Vigne et blé noir ne poussent pas dans les mêmes terres : un laboureur habile diversifie les cultures selon le sol et le climat. Mais c'est l'accord harmonieux des peuples, non la lutte de chacun contre tous, qui s'impose au degré d'évolution où nous sommes. » (*L'Ère du Cœur.*) Dans l'explication de l'histoire, certains penseurs attribuent une importance capitale à la question des races. Selon Taine, race, milieu, moment suffisent à rendre compte des œuvres d'art, de la littérature, de l'histoire. Gobineau, au XIX^{ème} siècle, a émis des idées sur les races qui furent plutôt mal accueillies en

France, mais qui lui ont valu une réputation durable. Il croit à la supériorité des races nordiques et à la décadence des races latines. Très aristocrate, adversaire des théories démocratiques, ayant une haute idée des peuples germaniques, Gobineau, qui était diplomate de carrière, trouva de bonne heure des partisans en Allemagne. Chez nous, ses ouvrages obtinrent un succès d'estime dans un cercle très restreint. Durant la guerre de 1914-1918, on a parfois rappelé sa mémoire, mais en condamnant ses conceptions. Quelques penseurs continuent néanmoins d'avoir pour lui une estime profonde.

Accueil

RADICAL, RADICALISME adj. et n. m. (du latin *radix*, racine)

Si l'on se fiait à l'étymologie du mot, il faudrait admettre que le radicalisme politique demande une complète refonte de l'ancien système de gouvernement. Rien n'est plus faux. Qu'il s'agisse de l'Angleterre, où ce terme fut appliqué pour la première fois, semble-t-il, à un parti politique, ou de la France qui devait être longtemps sa terre d'élection, le radicalisme ne réclama jamais que des réformes partielles, ne pouvant porter une sérieuse atteinte à l'omnipotence du Capital et de l'État. En Angleterre, il a eu un chef célèbre en la personne de Lloyd George, méthodiste ardent qui flagella les riches dans ses discours, mais ne prit contre eux que des mesures anodines quand il fut au pouvoir. Chez nous, l'histoire du radicalisme comporte une suite ininterrompue de renoncements et de trahisons. Sous l'Empire, Gambetta, qui se rangeait parmi les démocrates avancés, aurait mérité d'en faire partie. Candidat dans le quartier de Belleville, à Paris, en 1869, il développa un programme qui, plus tard, fut repris par les radicaux. Il réclamait la sauvegarde de la liberté individuelle, une application « radicale » du suffrage universel, la séparation de l'Église et de l'État, l'instruction primaire laïque, gratuite et obligatoire, une complète liberté d'écrire, de se réunir et de s'associer, l'élection des fonctionnaires publics, la suppression des armées permanentes. Sous le gouvernement de Thiers, le même Gambetta s'efforcera de présenter le nouveau parti radical comme un parti d'ordre. « Oui, s'écriait-il à Grenoble, le 26 septembre 1872, je pressens, je sens, j'annonce la venue d'une couche sociale nouvelle qui est loin, à coup sûr, d'être inférieure à ses devancières... Les partis coalisés de la monarchie ont crié que le radicalisme était aux portes avec le cortège de spectres, de malheurs et de catastrophes. Car la peur est la maladie chronique de la France... Il faut que le parti radical se donne la mission de guérir la France de cette maladie de

la peur. Le remède ? Toujours le même... C'est la sagesse. » Pour sa part, Gambetta, alléché par l'appât du pouvoir, s'assagissait beaucoup ; en fait de réformes positives, il se bornait désormais à réclamer « l'instruction primaire universelle et laïque », que le clergé combattait avec acharnement. Devenu chef des opportunistes, il déclarera en 1878 : « Que nous faut-il ? Ah ! Il nous faut toucher à bien des choses. Mais je ne suis pas pour y toucher comme des enfants ou comme des violents ou comme des utopistes. Je suis l'ennemi de la table rase, mais aussi des abus ; mais je veux qu'on tienne compte du temps, de la tradition et même des préjugés. »

Les radicaux se dressèrent alors contre Gambetta et les opportunistes. Ils réclamaient une révision de la Constitution, en particulier la suppression de la présidence et du Sénat ; ils proposaient la séparation des Églises et de l'État, un impôt progressif sur les revenus et héritages, la réduction du service militaire rendu obligatoire pour tous. À leur tête, ils avaient Clémenceau. Ce politicien déclarait alors : « Nous nous réclamons de la liberté... Nous voulons maintenir au-dessus de tout la liberté de l'initiative individuelle... Mais, en même temps que la liberté, nous proclamons l'égalité, la solidarité humaine. Et c'est la justice que nous appelons à concilier le droit de l'un avec le droit de l'autre... Nous prétendons que la société a par-dessus tout le devoir, c'est même sa seule raison d'être, de soutenir, de fortifier le faible. » Ces beaux discours n'empêcheront pas Clémenceau d'envoyer de nombreux innocents au bagne ou au poteau d'exécution, lorsqu'il détiendra le pouvoir en 1917 et dans les années suivantes. Nul n'a montré un plus complet mépris de la justice, de la liberté individuelle, de la vie humaine ; nul n'a abusé davantage de l'autorité remise entre ses mains par des politiciens apeurés. Hier, avant la guerre, cet homme agressif et hargneux avait montré que ses discours de jeunesse n'étaient désormais, pour lui, que vaine littérature. Nommé ministre de l'Intérieur en mars 1906, puis président du Conseil en octobre de la même année, il envoya des troupes contre les grévistes du Nord, puis contre les viticulteurs du Languedoc, révoqua les fonctionnaires récalcitrants et, sous prétexte de maintenir

l'ordre, se montra impitoyable pour les déshérités du sort. Ce fut l'abandon complet du programme radical ! Et les traîtres de ce genre (certains encore plus écœurants et plus ignobles) ont toujours été nombreux parmi les radicaux ; de ce point de vue, ils n'ont rien à envier, on le voit, aux socialistes, leurs anciens adversaires devenus, depuis, leurs alliés.

Sans approuver toutes ses idées, sans applaudir aux procédés dont il usa, je tiens cependant à rendre justice au radical Émile Combes. Cet honnête homme, qui avait vécu loin des salons et des compromis, resta fidèle à ses convictions lorsqu'il devint ministre, puis président du Conseil. Aussi, les historiens officiels ou soi-disant neutres couvrent-ils d'outrages ce libre-penseur sincère, alors qu'ils encensent à tour de bras les fripons qui, parvenus au pouvoir, déchirèrent cyniquement le programme qui leur avait servi de tremplin électoral.

Bien avant 1914, les radicaux avaient oublié les revendications qu'ils déclaraient autrefois essentielles. Manœuvrés par le sinistre Poincaré, ils n'hésitèrent pas à envoyer des millions d'hommes à la mort ; pour complaire à Barrès, à Clémenceau, à toute la clique des patriotes de l'arrière, ils applaudirent à la condamnation de ceux qui commettaient l'impardonnable crime de garder un peu de bon sens, au milieu de la folie générale, et de vouloir la paix. Aujourd'hui, c'est le triomphe complet d'un honteux opportunisme parmi les partisans de la rue de Valois. Feu Lucien Victor Meunier le constatait avec franchise, en 1927 : « J'étais encore, certes, un tout jeune homme, écrivait-il, lorsque commença à prendre corps ce parti radical fondé expressément pour réagir contre les funestes tendances préconisées par Gambetta ; l'expérience politique me manquait totalement, c'est entendu, mais je comprenais déjà les dangers que faisaient courir à la République les théories soutenues par l'homme qui avait si superbement incarné les espérances républicaines. Se contenter d'à-peu-près, renoncer momentanément aux grandes velléités pour obtenir peut-être des succès partiels, attendre le moment propice,

patienter, guetter les occasions, c'était le fond de la politique opportuniste, et cela équivalait à émettre le programme républicain, à l'ajourner indéfiniment, disons le mot juste : à le renier... À ce moment, le programme radical rédigé par les Auguste Vacquerie, les Camille Pelletan, les Henry Maret, les Sigismond Lacroix, et surtout – ne retranchons rien, sous aucun prétexte, de la vérité – par Clémenceau, portait en tête comme première revendication, la plus urgente : révision de la Constitution, suppression du Sénat, souveraineté absolue du suffrage universel. Cherchez cette révision de la Constitution dans l'actuel programme radical et radical-socialiste ; elle en a disparu ; elle a été effacée, petit à petit. Voilà encore quelques années, ce programme « prévoyait » la révision de la Constitution monarchique de 1875. Il ne la réclamait plus ; il se contentait peureusement de la prévoir ; à présent, il la passe sous silence. Alors, je ne vois plus la différence avec l'opportunisme... Ah ! Ceux d'autrefois qui marchaient intrépidement, le front levé vers l'idéal, sans se préoccuper des contingences ! Et ne me dites pas que c'étaient des utopistes, que ceux de maintenant sont – le mot est souvent employé – des réalisateurs. Je voudrais bien savoir ce qu'ils ont réalisé, nos opportunistes. » Cette condamnation du parti radical, portée par un de ses membres resté fidèle à son premier idéal, semble plus vraie encore aujourd'hui qu'en 1927.

L'anticléricalisme lui-même n'est qu'un vieux souvenir ; et les ministres radicaux s'efforcent de le faire oublier en protestant de leur respect pour les croyances religieuses, de leur désir d'être agréables au clergé. Rien n'est plus drôle que de voir Herriot faisant des courbettes aux prélats qui peuvent favoriser son élection à l'Académie française. Protecteurs des mercantis, des banquiers, de tous ceux qui grugent le peuple et organisent la vie chère, les parlementaires valoisien passent, comme ceux de droite et du centre, aux guichets des grandes entreprises financières commerciales, industrielles, pour toucher la sportule due aux bons serviteurs du Veau d'Or. Simple boutique électorale, le parti radical offre, en abondance, à la veille de chaque scrutin, des formules creuses, des proses hypocrites, des discours sans sincérité. Mais quand il a voté, le citoyen peut attendre

la réalisation des promesses faites par ses élus. Orateurs et journalistes lui expliqueront, avec force détails, que les réformes attendues, les transformations souhaitées ne s'accompliront que plus tard, dans un avenir encore lointain. Dans le présent, il faut patienter, se taire ou même trouver la situation excellente, puisqu'un quarteron de ministres républicains dispose de l'assiette au beurre. Sans surprise, j'ai constaté, en 1932, que l'avènement au pouvoir d'un ministère radical coïncidait, en ce qui me concerne, avec un redoublement de persécutions. Mon attitude, lors des fêtes militaires franco-américaines de Luxeuil, en fut sans doute partiellement cause ; mais, surtout, on ne me pardonnait pas de dire tout haut ce que beaucoup de membres de l'enseignement pensaient tout bas, à savoir que des ministres qui se proclamaient amis de la laïcité, en parole, se comportaient, en fait, comme les pires réactionnaires.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

RADIOGRAPHIE, RADIOSCOPIE n. f.

En 1895, Röntgen observa que les rayons émanés d'un tube de Crookes, relié aux deux pôles d'une bobine d'induction, illuminaient un cristal de platinocyanure de baryum, même quand ce tube était enfermé dans une boîte de carton enveloppée de feuilles d'étain ou de minces feuilles d'aluminium. Et l'illumination ne disparaissait point, lorsqu'il plaçait sur le trajet des rayons une planche de sapin, une plaque d'aluminium épaisse de 15 millimètres ou un livre de mille pages. Ce fait conduisit Röntgen à fabriquer un écran avec une lame de verre enduite d'une pâte de platinocyanure de baryum. Placée entre le tube de Crookes et l'écran, sa main fut projetée sur ce dernier sous l'aspect d'une main squelettique. La radioscopie était née ; la radiographie suivit de près, le savant bavarois ayant, de bonne heure, substitué une plaque sensible à l'écran. Il donna à ce nouvel agent, qui se propageait en ligne droite, le nom de rayons X, pour indiquer qu'il en ignorait la nature. Bien qu'ils partent de la région du tube de Crookes, où les rayons cathodiques frappent le verre, les rayons X ne peuvent se confondre avec eux. Ils se propagent d'une façon rigoureusement rectiligne et traversent des corps non transparents pour la lumière ; par contre, ils sont arrêtés par des substances que traversent les rayons ordinaires. Bois, papier, cire, charbon, etc., se laissent pénétrer, ainsi que, d'une façon générale, les matières d'origine organique. Eau, os, spath, fer, cuivre, mercure, plomb et beaucoup d'autres corps, surtout d'origine minérale, opposent un obstacle plus ou moins infranchissable.

On sait maintenant que, dans le spectre solaire, les rayons X font suite aux radiations ultraviolettes. Ce sont des rayons dont la longueur d'onde, très courte, est

comprise entre 500 unités Angström et 0,06 unité. L'unité Angström est égale à un dix millionième de millimètre. Ils constituent d'ailleurs toute une gamme qui va des rayons mous, les moins pénétrants, aux rayons durs, les plus pénétrants, et diffèrent entre eux autant que les couleurs qui, par leur réunion, donnent la lumière blanche. Sans avoir encore la place qu'elles mériteraient d'occuper en médecine pour le diagnostic de nombreuses maladies, radioscopie et radiographie sont devenues d'un emploi courant : du moins dans les hôpitaux, car elles exigent la présence d'appareils coûteux, compliqués et d'un maniement délicat. On apporte sans cesse de nouveaux perfectionnements au matériel radiologique. Ce sont les ombres, les silhouettes données par les rayons X que l'on utilise. La propriété qu'ont ces derniers d'être complètement ou partiellement absorbés par certains corps, ainsi que celle de provoquer la luminescence de diverses substances, sont mises à profit. Comme leur propagation est rectiligne, les ombres sont produites de la même façon qu'avec la lumière ordinaire. Dans la radioscopie, on observe celles qui résultent du corps ou de l'organe placé sur le trajet d'un faisceau de rayons X et qui se détachent sur un écran, rendu luminescent grâce au platinocyanure de baryum. L'adaptation visuelle joue alors un grand rôle, car l'œil de l'observateur ne doit pas recevoir d'autre lumière que celle de l'écran ; l'examen demande l'obscurité la plus complète. Dans la radiographie, on remplace l'écran par une plaque photographique entourée de papier noir. Si on la développe et la fixe, après une durée d'exposition suffisante, on possède une reproduction de l'ombre radioscopique.

C'est l'énorme avantage de la radiographie de permettre un examen plus minutieux et plus détaillé des ombres ; seule, elle rend possible la découverte de certaines lésions : celles des os, par exemple ; elle fournit des éléments de comparaison fort instructifs. Mais quand il s'agit d'organes animés de mouvements rythmiques ou qui participent à l'élévation et à l'abaissement du diaphragme, la radioscopie se révèle préférable. Habituellement, la radiographie est d'ailleurs précédée d'un examen radioscopique, afin d'obtenir des indications sur la meilleure manière de photographier la région du corps malade. Suffisante lorsqu'il s'agit

d'apprécier une fracture nette des os ou la place exacte d'un corps étranger opaque, d'une balle par exemple, la radiologie a généralement besoin, pour fournir des renseignements sûrs, d'être associée aux autres procédés cliniques et aux procédés de laboratoire. N'oublions pas, en effet, qu'elle dispose seulement d'ombres, agrandies dans un faible rapport, d'ordinaire, mais le plus souvent déformées ; et la superposition des silhouettes, l'inégalité des agrandissements et des déformations qui résultent de la diversité des plans traversés par les rayons, rendent particulièrement difficile l'interprétation des images radioscopiques. Un long apprentissage est nécessaire au médecin, avant qu'il parvienne à établir de bons radiodiagnosics. Lorsqu'il s'agit des rayons X, transparence et opacité dépendent du poids atomique des éléments constitutifs des corps, et aussi du nombre d'atomes contenus par unité de volume. C'est parce qu'elles ne renferment guère que des éléments de poids atomiques faibles : hydrogène (1), carbone (12), azote (14), oxygène (16), que les chairs se laissent facilement pénétrer. Dans les os, on trouve, en outre, du phosphore (31) et du calcium (40) ; le poids atomique élevé de ces corps explique l'opacité du système osseux. En raison du petit nombre d'atomes qu'il renferme, l'air contenu dans les poumons rend plus facile l'examen radioscopique des organes intrathoraciques. À cause de sa composition chimiquement identique, la région intra-abdominale offre une teinte grise presque uniforme, sauf dans les parties osseuses. Mais on peut accroître ou diminuer la transparence des organes creux ; c'est ainsi qu'en injectant du carbonate de bismuth ou du sulfate de baryum dans certains segments du tube digestif, on augmente leur opacité. Foie et vésicule biliaire, reins et vessie peuvent aussi faire l'objet d'un examen fort délicat, mais parfois très utile. Ce n'est pas seulement à nous révéler la vraie cause des maladies que servent les radiations, on leur reconnaît encore une action curative contre certains troubles organiques. D'où la radiothérapie, une branche intéressante de la médecine moderne.

« Ce qui a fait la solidité des premiers hommes, déclare le docteur Nogier, c'est assurément le contact perpétuel de leur corps avec les rayons du soleil ; ils

étaient imprégnés de lumière. Combien nous leur ressemblons peu, nous dont la préoccupation constante semble être de soustraire à la lumière tout notre être, jusqu'au visage, n'en déplaie au sexe aussi aimable que gracieux. Dès que l'enfant est né, c'est le maillot, c'est l'obscurité pour ses membres qui auraient tant besoin de lumière, qui réclament à toutes les énergies extérieures le moyen de grandir et de se développer. Et l'on s'étonnera après cela qu'il y ait tant de morts parmi les nourrissons, tant de rachitiques et de scrofuleux parmi ceux qui arrivent à la vie, malgré toutes les précautions qu'on prend pour paralyser leur croissance ! » Si l'on admet que la lumière exerce sur l'organisme humain une bienfaisante influence, ajoutons que l'on ne sait presque rien sur le mécanisme de son action. Au point de vue thérapeutique, les rayons X, qui, ne l'oublions pas, prennent place dans le spectre après l'ultraviolet, sont employés pour détruire les néoformations cellulaires anormales, pour modérer le fonctionnement des glandes en état d'hyperactivité pathologique, ou même normalement actives, pour lutter contre les infections locales, soit en supprimant le lieu d'élection du mal, soit en excitant la sclérose de défense. Toutes les affections de la peau sont améliorées par les rayons X, beaucoup sont même guéries ; ils rendent de grands services dans les troubles caractérisés par une multiplication excessive du nombre des globules blancs ; on les emploie avec succès contre les diverses formes de la tuberculose de la peau ou des muqueuses, contre les tumeurs, dans les affections des glandes à sécrétion interne, contre certains cancers. Malheureusement, les rayons X, manipulés sans précaution, provoquent aussi des accidents, parfois très graves. Nombreux au début, parce qu'on négligeait de se protéger, ils deviennent de plus en plus rares. Les radiodermites, c'est le nom donné à ces accidents, n'ont pas de conséquences pernicieuses lorsqu'on supprime l'action des rayons X dès l'apparition des premiers symptômes. Mais le radiologiste qui néglige ces avertissements s'expose à une radiodermite très grave, capable même d'entraîner la mort, après d'atroces souffrances. Chez les anciens opérateurs, c'était surtout au mains, plus exposées à l'action du rayonnement, que le mal se déclarait de préférence. Successivement, il fallait amputer les doigts, la main, le bras, rongés par la gangrène et le cancer ; quelquefois, sans parvenir à conserver la vie à la malheureuse victime. Aujourd'hui,

les radiologues, instruits par les douloureuses expériences de leurs prédécesseurs, parviennent à éviter ces troubles redoutables.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

RADIUM n. m.

Les physiciens modernes considèrent la matière comme formée d'atomes, et les atomes eux-mêmes comme constitués par un noyau autour duquel gravitent les électrons. On a calculé la grandeur de ces éléments nucléaires et planétaires ; ainsi le noyau de l'atome d'hydrogène aurait 15 trillièmes de millimètre de diamètre. On sait, de plus, que le nombre des électrons varie avec la complexité des atomes. À l'état normal, la charge positive du noyau est contrebalancée par la charge négative des électrons : l'atome est alors neutre, au point de vue électrique ; mais il suffira, pour le rendre négatif, de fixer sur lui un électron ; pour le rendre positif, d'en ôter un. Le frottement provoque des mouvements électroniques à l'intérieur des atomes, de même les réactions chimiques des piles. Certains corps, appelés radioactifs, voient leurs atomes exploser spontanément et fournir des rayons dits « alpha », formés de particules positives, des rayons dits « bêta », formés d'électrons négatifs, et un rayonnement ondulatoire analogue à celui des rayons X. Toutes les substances sont un peu radioactives ; néanmoins, ce qualificatif est réservé de préférence aux corps lourds (c'est-à-dire dont le poids atomique est élevé), qui possèdent cette propriété à un degré éminent. Parmi les corps radioactifs, il convient de citer le thorium, l'actinium, le radium, dont l'atome possède 88 électrons planétaires et qui est présentement le plus connu de tous.

C'est de la découverte des rayons X qu'est issue celle du radium. Henri Becquerel, mis en présence des premières radiographies de Röntgen, se demanda quel était le lieu d'émission des rayons X, dans l'ampoule productrice. Il apprit que le point d'émission était la tache lumineuse visible à l'endroit de la paroi qui

recevait les rayons cathodiques. Mais, ayant supposé que tous les corps phosphorescents émettaient peut-être un rayonnement semblable, son hypothèse fut reconnue fautive après de nombreux essais de vérification. À son tour, Henri Poincaré se demanda si tous les corps dont la fluorescence est assez intense ne produisaient pas des rayons de Röntgen. Cette hypothèse suscita de nombreuses et intéressantes recherches. Finalement, l'étude des substances fluorescentes conduisit Becquerel à une découverte des plus importantes. Un heureux hasard, comme il arrive souvent pour des inventions que l'on attribue ensuite au génie de l'auteur, lui fit remarquer que les sels d'uranium émettaient des radiations capables d'impressionner une plaque sensible, sans avoir été au préalable soumis à l'excitation de la lumière. Des sels maintenus pendant sept ans dans l'obscurité, et qui continuaient de produire des effets aussi nets, lui permirent de démontrer qu'il s'agissait d'une propriété quasi permanente de ces corps ; il observa, de plus, que les mêmes radiations déchargeaient les substances électrisées. En 1898, M. Schmidt et Mme Curie, travaillant chacun de son côté, prouvèrent que le thorium et ses composés étaient doués de qualités identiques à celles de l'uranium et de ses composés. Ce fut Mme Curie qui proposa d'appeler radioactifs les corps qui émettaient le rayonnement Becquerel. On sait que de la pechblende, Curie et sa femme purent extraire, en 1898, le polonium d'abord, puis le radium ; un troisième corps, l'actinium, en fut tiré par Debierne. Seul, le radium a été présenté à l'état de sel pur, le bromure de radium. On obtient ce corps en traitant une tonne de minerai par cinq tonnes de produits chimiques et cinquante tonnes d'eau. De pareilles manipulations exigent plusieurs mois.

La chaleur dégagée par une parcelle de radium est suffisante pour faire fondre un morceau de glace, de poids égal, en l'espace d'une heure. Elle donne une lumière semblable à celle d'un ver luisant et qui peut être réfléchi, réfractée, polarisée. Chaleur et lumière se continuent ainsi durant des milliers d'années, sans faire appel à une énergie extérieure. Sous son influence, l'air devient bon conducteur de l'électricité, et certaines substances, par exemple le platinocyanure de

baryum, se révèlent luminescentes. Au point de vue chimique, son action transforme le phosphore blanc en phosphore rouge, colore les sels alcalins en jaune, bleu ou vert, jaunit puis détruit le papier. Le radium émet un triple rayonnement invisible, mais très intense, formé de trois parties, auxquelles Rutherford a donné les noms respectifs de rayons alpha, rayons bêta, rayons gamma. Les premiers sont formés par des atomes chargés d'électricité positive ; ils ont une vitesse de 15 000 à 30 000 km à la seconde et constituent 90 % du rayonnement total. Une couche d'air de 7 cm ou une épaisseur de 5/100 d'aluminium suffisent pour les arrêter, car leur pénétration est faible. Les rayons bêta, chargés d'électricité négative, paraissent analogues aux rayons cathodiques mais sont 500 fois plus pénétrants. Ils constituent 9 % du rayonnement global et se divisent en rayons mous, dont la vitesse de propagation est de 30 000 km à la seconde, et en rayons durs qui atteignent une vitesse variant de 200 000 à 300 000 km à la seconde ; les premiers sont arrêtés sans peine, les seconds difficilement. Les rayons gamma se propagent en ligne droite et ne sont pas électrisés ; ils entrent pour 1/100 seulement dans l'ensemble du rayonnement. Comparables aux rayons X, ils ont toutefois un pouvoir de pénétration très supérieur ; ils traversent plus de 100 mm de plomb, alors que 1 ou 2 mm du même corps suffisent presque pour absorber les rayons X.

Ajoutons qu'une substance mystérieuse se dégage, d'une façon permanente et continue, des divers sels de radium. Répandue dans l'air, cette émanation provoque la luminescence du sulfure de zinc, du verre et de plusieurs autres corps ; elle se condense d'une manière très brusque à la température de 150° au-dessous de zéro, ainsi que l'ont montré Rutherford et Soddy. Elle se place chimiquement dans la même catégorie que l'argon, l'hélium et les divers gaz qu'aucun réactif n'absorbe et qui n'entrent dans aucune combinaison ; on la place au 4ème rang parmi les corps ayant les plus hauts poids atomiques. Lorsqu'elle se détruit, cette émanation engendre un peu d'hélium, le gaz le plus léger après l'hydrogène. Sur l'organisme humain, le radium provoque des lésions soit aiguës, soit chroniques ; il possède une action bactéricide, mais encore trop mal connue pour qu'on puisse en tirer parti

pratiquement ; sur les formes élémentaires de la vie, il exerce une influence profondément perturbatrice. Au point de vue médical, on l'utilise contre le cancer. « La plupart des cancers de la peau, écrit le docteur Niewenglowski, sont guéris ; sur les cancers des muqueuses, les résultats sont variables : bons pour le cancer de la lèvre, mauvais pour le cancer de la langue. Les cancers du sein inopérables peuvent parfois devenir opérables à la suite d'irradiations en sens divers ; dans les cas rebelles, le radium peut diminuer les douleurs et prolonger l'existence des malades. La guérison est rare, mais l'amélioration est la règle dans le cancer de l'œsophage, du pylore, du rectum, de la prostate et, parfois, une tumeur inopérable devient opérable après les irradiations. Pour nombre d'affections de la peau, le radium a une réelle valeur curative. » Les applications thérapeutiques du radium sont pour beaucoup dans la curiosité universelle dont il est l'objet présentement.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

RAISON n. f. (du latin : *ratio*)

Les sens du mot *raison* sont nombreux. On l'oppose à *instinct*, quand on déclare que la raison sépare l'homme de l'animal : il signifie, dans ce cas, que nous pouvons saisir l'enchaînement des faits, comprendre leurs raisons d'être, prévoir leurs conséquences. On l'oppose à *folie*, quand il désigne un comportement logique, réfléchi, bien adapté au milieu et à la situation. Beaucoup confondent la raison avec l'*intelligence*, ce terme étant pris dans son acception la plus générale ; ou avec le *sens commun*, qui se ramène à un ensemble d'idées banales et souvent fausses, admises à une époque et dans une région données ; ou avec le *bon sens* qui consisterait dans une façon de juger qualifiée saine et droite par ceux qui prétendent maintenir l'entendement humain dans les bornes étroites d'une rigide orthodoxie. En réalité, la raison c'est le pouvoir de mettre de l'ordre dans les faits que nous présente l'expérience, c'est la faculté de relier les divers phénomènes observés, de les comprendre. Elle implique donc un ensemble de principes et de notions qui rendent possible une organisation systématique de nos connaissances. De ces principes, on a dressé des listes plus ou moins longues ; mais il est facile de les ramener à deux : celui d'identité et celui d'universelle causalité, qui constituent les lois générales de notre esprit. Nous avons, dans un précédent article, parlé longuement des *principes* (voir ce mot). La raison comprendrait, de plus, certaines idées primitives, universelles, irréductibles, d'après la théorie classique. Mais leur nombre varie beaucoup selon les auteurs, une analyse un peu profonde ayant tôt fait de montrer qu'elles résultent, non d'une intuition originale, mais d'un travail de réflexion, d'une interprétation des données sensibles par l'entendement humain.

Trois de ces idées nous intéressent particulièrement, à cause des conséquences métaphysiques et religieuses qu'on a voulu en tirer : celles d'infini, de parfait, d'absolu. L'infini serait ce qui n'a aucune limite dans aucun sens ; il s'opposerait au fini, qui a des limites, et à l'indéfini, capable de croître ou de diminuer sans limites assignables. Et les croyants ajoutent que l'infini est le terme nécessaire des aspirations de l'âme humaine, que nous tendons vers lui par toutes les puissances de notre être, et qu'une telle aspiration, de nature essentiellement religieuse, démontre l'existence de dieu. L'idée de parfait, c'est l'idée de ce qui est complet, achevé ; elle s'applique aux qualités qui ne laissent rien à désirer, auxquelles rien ne manque. On a également prétendu qu'elle réclamait l'existence, hors de nous, d'un être parfait. Quant à l'absolu, il se conçoit par opposition au relatif : c'est l'inconditionnel, ce qui possède en soi sa raison d'être. Hamilton estimant que toute pensée établit des relations, qu'elle conditionne, déclarait en conséquence que, si nous devons croire à l'absolu, nous ne pouvons le penser ; cette idée ne serait qu'une pseudo idée.

Quoi qu'il en soit, les idées d'infini, de parfait, d'absolu sont de simples constructions de l'esprit, d'une valeur purement subjective, et qui résultent d'un travail de l'entendement sur les données expérimentales. Pour les obtenir, nous n'avons qu'à penser par contraste, à concevoir des êtres dont les caractères sont directement opposés à ceux des objets qu'offre l'univers observable. Ainsi, nous ne percevons que des étendues et des durées finies, mais notre imagination, dont l'activité est inépuisable, peut ajouter constamment des étendues ou des durées finies à d'autres étendues ou à d'autres durées finies ; d'où l'idée d'infini. Par ailleurs, notre intelligence, notre puissance, nos qualités, nos joies, etc., sont loin d'être telles que nous voudrions qu'elles soient ; et cette imperfection, nous la constatons pareillement chez les êtres et les choses qui nous entourent. Enlevons les bornes, supprimons les limites et nous aboutissons à l'idée de parfait. Enfin, concevons un être qui, à l'inverse de ce que nous présente l'expérience ordinaire, ne dépende ni de nous, ni d'aucune autre chose, qui existe en lui-même et par lui-

même, nous arrivons à l'idée d'absolu. Il est donc inutile de faire intervenir une intuition spéciale pour expliquer les concepts de la raison qui, de prime abord, semblent des plus mystérieux. Pas davantage il n'est besoin de recourir à l'innéité ; l'activité mentale ordinaire, guidée par les principes d'identité et d'universelle causalité, suffit. Mais, le problème du contenu de la raison ainsi résolu, reste celui de son origine, de sa nature, de sa valeur.

D'une façon générale, l'*innéisme*, appelé aussi *apriorisme*, oppose la raison à l'expérience et soutient que les principes directeurs de la connaissance ne proviennent pas des données sensibles. L'*empirisme*, au contraire, affirme que rien n'est dans l'entendement qui ne vienne de l'expérience, et que les lois de la pensée se ramènent à des habitudes acquises par l'individu ou par l'espèce. Chacune de ces grandes doctrines a donné naissance à de nombreux systèmes. Déjà, l'innéisme est en germe chez les sophistes et chez Socrate ; Platon, qui sépare radicalement la raison de l'expérience, explique l'existence des idées par l'hypothèse de la réminiscence. Pour lui, le monde sensible et le monde intelligible diffèrent essentiellement : dans le premier, tout est individuel et changeant, c'est le monde des apparences ; dans le second subsistent les *idées*, types éternels, modèles permanents d'après lesquels toutes choses ont été conçues et réalisées, c'est le monde intelligible, celui des concepts et des principes généraux. Entre ces deux mondes, il y a une participation continue : les objets sensibles sont le reflet, la copie des idées. Ces dernières, hiérarchisées entre elles, ont à leur tête l'idée du bien. Or, avant de vivre ici-bas, notre âme a existé dans un monde supérieur où elle contemplait les archétypes de toutes choses. Précipitée dans le corps, sa prison terrestre, elle se souvient de ce qu'elle a vu autrefois, en observant les réalités sensibles, pâles ombres des idées du monde intelligible.

L'innéisme d'Aristote, adversaire déclaré de la réminiscence platonicienne, reste beaucoup plus proche de l'expérience. Celui de Descartes le sera encore

davantage. Ce philosophe distingue des idées *adventices*, qui nous viennent du dehors par les sens, des idées *factices*, résultat d'un travail mental, des idées innées qui ne découlent ni de l'expérience, ni d'une opération de l'entendement. Mais, par innéité, il entend la puissance de produire, non une connaissance actuelle. « Quand je dis que quelque idée est née avec nous, affirme-t-il, j'entends seulement que nous avons en nous-mêmes la faculté de les produire. »

Pour Leibniz, toutes nos idées supposent des perceptions sensibles ; néanmoins, l'activité de l'esprit ne s'explique point par l'expérience puisqu'elle en est la condition essentielle. Il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait d'abord été dans les sens, si ce n'est l'intelligence même. Nos principes sont préformés, comme une statue d'Hercule serait préformée dans un bloc de marbre, si des veines convenablement disposées la dessinaient intérieurement. Pour la mettre au jour, il suffirait ensuite de dégrossir le marbre, comme il suffit de recourir à l'expérience pour dégager les principes rationnels. Selon Kant, notre esprit renferme trois sortes de principes, à priori, capables d'organiser les données expérimentales et de relier les phénomènes entre eux : 1° l'espace et le temps, sortes de cadres où se rangent nos perceptions, sont les formes a priori de notre sensibilité tant externe qu'interne ; 2° les catégories de l'entendement, au nombre de douze, permettent d'associer les phénomènes dans des jugements ; en elles se moule la matière de la connaissance sensible ; mais nous n'avons nullement le droit d'affirmer qu'elles répondent à la réalité objective, pas plus d'ailleurs que l'espace et le temps ; 3° la raison conçoit trois idées transcendantes, celles de l'âme, du monde et de dieu, autour desquelles se groupent toutes nos connaissances et qui élèvent la pensée à la plus haute unité possible. Comme ces idées sont des formes purement subjectives, nous ne saurions néanmoins affirmer qu'elles répondent à des réalités effectives, sans nous exposer à des antinomies insolubles ou sans faire des paralogismes. Kant s'est, d'ailleurs, borné à mettre en plein relief les éléments subjectifs et a priori que la science requiert ; il ne s'est pas préoccupé de chercher leur origine. Dérivent-ils en définitive de l'expérience, le philosophe de Königsberg ne l'affirme ni ne le nie,

ouvrant ainsi la porte à une conciliation avec l'empirisme.

Sous sa forme la plus ancienne, l'empirisme se ramène au sensualisme, que professaient déjà l'école atomistique d'Abdère et les épicuriens. Condillac et les matérialistes du XVIIIème siècle ont adopté la même doctrine, sans lui faire subir de modifications essentielles. Mais avec Locke, Stuart Mill, puis Spencer, l'empirisme donnera naissance à trois systèmes d'un très haut intérêt. Locke, s'opposant à la conception cartésienne des idées innées, affirme que tout ce qui est dans l'entendement a d'abord passé par les sens. L'âme, au début, est comparable à une tablette de cire ne portant aucun caractère ; elle reçoit ensuite les sensations, et c'est de leur accumulation passive que sortent les principes de la raison. D'après Stuart Mill, les sensations ne restent pas isolées dans la conscience, elles s'unissent par des liens qui peuvent finalement devenir indissolubles. Et les principes directeurs de la connaissance se ramènent, justement, à des associations d'idées contractées par l'individu : associations qui acquièrent une force irrésistible par la répétition. Ainsi, la loi d'universelle causalité dérive de l'habitude d'associer les phénomènes que l'expérience nous présente toujours l'un après l'autre ; la prétendue nécessité qui fait suivre la cause de son effet n'a rien d'objectif, elle est de nature purement subjective. Le principe de contradiction découle de la constatation répétée du fait qu'affirmation et négation sont deux actes de l'esprit qui s'excluent. Spencer admet que la raison est aujourd'hui innée dans l'individu ; mais c'est une acquisition de l'espèce qui résulte d'expériences ancestrales, d'associations transmises héréditairement. Comme tout ce qui est vivant, l'intelligence doit s'adapter à son milieu ; et des associations stables, répondant à des relations fixes de la nature, se forment dans l'esprit ; grâce à l'hérédité, elles s'incrustent dans le cerveau humain. De la sorte, Spencer réconcilie partiellement l'empirisme et l'innéisme.

Sans nier l'ingéniosité de ces diverses théories, sans méconnaître que

plusieurs, surtout parmi les doctrines empiristes, mettent en lumière d'incontestables vérités, nous donnons au problème de l'origine et de la valeur de la raison une solution différente. Et, d'abord, nous constatons que les animaux supérieurs, sans avoir une notion claire des principes directeurs de la connaissance, agissent néanmoins en conformité avec les directives qu'ils imposent. C'est par l'absence de langage conventionnel et par la faible puissance de son imagination créatrice que l'animal supérieur diffère de l'homme, beaucoup plus que par l'absence de raison. « Aux animaux les plus évolués, ai-je écrit dans *L'incomparable guide*, nous ne refusons ni une intelligence élémentaire, ni une aptitude quelquefois remarquable à parer le danger actuel. Dès qu'il s'agit, non plus du présent immédiat, mais d'un avenir un peu lointain, ils cessent de prévoir. Et leurs réactions, bien adaptées au but, tant qu'elles se réduisent à des mouvements habituels et simples, manquent d'équilibre et de coordination lorsqu'elles réclament un ensemble de gestes combinés par la réflexion. Sans peine, le chien esquive un coup, le cheval se gare d'une auto. Dans un incendie, lors d'une inondation, l'affolement des animaux domestiques est une cause ordinaire de dégâts. Par contre, l'homme se tire d'affaire dans des conditions très compliquées et, pour lui, entièrement nouvelles. En vue de la fin souhaitée, son esprit conçoit des moyens adéquats, invente des procédés qui concordent avec les exigences du moment. Fixé d'avance sur les conséquences futures de ses actes, grâce aux suprêmes principes dont le faisceau constitue la raison, il s'oriente aisément dans le dédale des faits expérimentaux. Si les données des sens, base première de toute élaboration intellectuelle, gardent le caractère de notations personnelles et passagères, valables seulement pour un individu et pour un instant, la connaissance vulgaire, transmissible par le langage, suppose déjà un effort d'analyse et de généralisation qui permet à chacun de profiter des remarques d'autrui. Pour communiquer, il faut des signes compris par l'ensemble des membres d'une collectivité ; et ces signes supposent l'existence d'idées abstraites, résultat d'un travail effectué sur les impressions sensibles. Comme nous, l'animal attend les mêmes effets dans les mêmes conditions, il reconnaît les objets et agit en conséquence ; mais sa pensée conceptuelle reste à l'état d'ébauche et ne parvient pas à s'exprimer au moyen de signes intentionnellement fabriqués ; il s'arrête au

stade des manifestations émotionnelles et spontanées du langage purement naturel. D'où la faible portée de ses prévisions et son impuissance à comprendre les situations un peu embrouillées. » Empirisme et rationalisme ont un tort commun, celui de ne pas descendre jusqu'à la réalité vécue. Avant d'être clairement conçus par la conscience, les principes existent sous forme de besoins vitaux. Ce sont des règles pratiques que l'on utilise, même sans en avoir une connaissance réfléchie, comme l'animal et l'enfant utilisent les muscles de leur corps, malgré une complète ignorance des données les plus élémentaires de l'anatomie. Ils ont une base organique et répondent à des dispositions durables du système nerveux. Et, parce que notre cerveau résulte d'une longue adaptation au milieu extérieur, parce qu'il a été modelé par la nature ambiante au cours de nombreux millénaires, ces lois de l'esprit n'ont rien d'arbitraire ; elles concordent avec les lois des choses. Mais, chez l'animal et même chez certains sauvages, ces principes ne s'intellectualisent pas : ils ne passent point du domaine de l'action dans celui de la théorie. Avant de parvenir à les formuler d'une façon précise, nos ancêtres les conçurent d'abord sous un angle théologique, puis métaphysique.

En définitive, la raison, telle que la conçoivent les penseurs actuels, n'est que la conscience des suprêmes règles et de la vie et du milieu où elle puise ses éléments primordiaux. Si elle se révèle pratiquement d'une efficacité merveilleuse, c'est parce que ses lois répondent à celles du monde et des choses. Ainsi apparaît clairement la fausseté des doctrines bergsoniennes qui lui dénie toute valeur représentative, toute valeur de connaissance. Cette conception d'une raison ayant de profondes bases physiologiques peut surprendre. Lorsqu'on rejette délibérément les chimères métaphysiques, elle s'impose pourtant.

Mais les biologistes contemporains connaissent encore si mal les fonctions du cerveau que l'on ne saurait donner de précisions anatomiques ou physiologiques sur ce sujet. Attendons, sans impatience, les futures découvertes des savants. Et soyons

assurés que suivre la raison, c'est demeurer fidèle aux exigences de la vie et de la nature ; que la répudier, c'est oublier les primordiales nécessités que l'existence impose. Elle est devenue, pour nous, la grande faculté d'adaptation. « Dans les faits successifs, le cerveau humain s'arrête de préférence à ce qui se répète ; de l'enchevêtrement d'expériences multiples, il dégage, par une série de comparaisons, les traits communs et permanents ; puis il généralise et applique aux événements semblables les relations découvertes dans les cas déjà observés. Sous les diversités trompeuses recherchant toujours l'identique, il trouve dans ce qui fut les lois de ce qui sera, il devine le futur à l'aide du présent. Ses prévisions acquièrent une valeur prodigieuse et son pouvoir d'adaptation s'avère capable d'un développement illimité. » Malheureusement, nos contemporains, dans l'ensemble, se détournent volontairement de la raison pour demander aux mythes religieux, ou aux vaines promesses de charlatans prétentieux, d'illusoires et dangereuses espérances, qui les fascinent mais ne les sauvent pas.

— L. BARBEDETTE.

RAISON

Faculté supérieure de l'esprit par laquelle nous percevons les rapports des choses, ou plutôt de ce que nous pouvons savoir d'elles. On oppose, d'ordinaire, la raison au sentiment, à la passion et aussi aux préjugés.

La Révolution française rendait un culte à la raison. C'était évidemment puéril ; la raison n'est pas une personne, mais une abstraction qui, n'existant pas hors de l'esprit humain, ne saurait être sensible à une manifestation quelconque. Ce que voulaient les hommes de 93, c'était, avant tout, frapper les masses encore barbares, leur apprendre à rejeter la religion et à n'admettre que ce qui est rationnel.

La raison est loin de gouverner les hommes. Depuis la guerre, tous les

mysticismes ont pris un nouvel essor. Le vieux catholicisme trône aux cérémonies publiques, les églises se remplissent. Toutes les superstitions : spiritisme, occultisme, nécromancie, astrologie, envoûtement, ont leurs clients. Des intellectuels même officiels croient, aujourd'hui, qu'il existe des relations entre les astres et la destinée de chacun. Les guérisseurs qui chassent les maladies par l'imposition des mains ouvrent publiquement boutique, et les clients affluent ; on peut se croire revenu au Moyen Âge.

C'est que la raison est décevante. « Ce qu'il y a de plus malheureux dans la recherche de la vérité, c'est qu'on la trouve », a dit Rémy de Gourmont. Découverte triste : on découvre qu'il n'y a rien ; que notre vie, comme celle des animaux, a son temps, plus ou moins long, et qu'après c'est fini. Le vice comme la vertu, le travail comme la paresse auront le même sort, le fossé où tout disparaît. L'humanité ne veut pas admettre cette destinée misérable, et elle va aux aigrefins ou aux demi fous qui lui parlent de survie, de récompenses dans l'au-delà aux efforts de cette vie ; les malades, déçus par la médecine scientifique, vont aux charlatans qui les encouragent, leur assurent la guérison par un fluide spécial dont ils ont reçu le privilège. La réalité n'est pas modifiée. Le malade, s'il est vraiment tel, mourra en dépit des marchands d'illusions ; le mort ne se réveillera pas.

On peut soutenir que l'illusion, calmant moral, si elle n'a pas le pouvoir de modifier la réalité, n'en console pas moins pour quelque temps ceux qui vont vers elle. Mais, dans l'ensemble, la superstition fait infiniment plus de mal que de bien. Elle abêtit les hommes, elle les rend réfractaires au progrès et elle confère une autorité morale à des gens malhonnêtes prêts à tous les mensonges pour gagner de l'argent. L'humanité ne peut fonder d'espairs qu'en la raison. C'est par la science que les conditions de la vie s'améliorent, que l'univers se révèle à nous, que les forces de la nature sont disciplinées pour le service des hommes. La science prolonge la vie ; elle arrivera – qui sait – à vaincre la mort, tout au moins à

l'éloigner de plus en plus. La science sert aussi à tuer, et des esprits superficiels le lui reprochent. Ils ne réfléchissent pas que le coupable n'est pas la science qui n'est qu'une abstraction, mais les hommes qui sont criminels en se servant d'elle pour s'entre-détruire.

— Doctoresse PELLETIER.

RAISON, RAISONNEMENT, RAISONNABLE

L'étude de la raison présente la curieuse particularité du spectacle d'une faculté humaine sur laquelle l'accord des hommes cultivés paraît s'être réalisé, quant aux méthodes conditionnant son usage, et le spectacle d'un désaccord profond quant à l'origine de cette faculté et l'attribution du qualificatif de raisonnable aux œuvres humaines.

Autrement dit, depuis la plus lointaine Antiquité jusqu'à nos jours, les hommes ont pratiqué et perfectionné l'art de raisonner juste, sans avoir jamais su exactement ce qu'était la raison, et sans avoir pu reconnaître unanimement les actes raisonnables.

Rien de plus démonstratif, en effet, que le spectacle lamentable des fonctionnements individuels et sociaux incohérents, illogiques et stupides, tandis que quelques clercs insolites enseignent, à des cerveaux depuis longtemps irrationnels, l'art des raisonnements parfaits.

Partout, l'erreur, la croyance, la superstition, le préjugé, l'illogisme, la contradiction, la mauvaise foi, la chicane, l'ergotage, le sophisme. Partout des heurts, des luttes, des oppositions, des batailles, sans que jamais les bellicistes songent à trancher leurs différends par l'expérience et par la raison.

Une question se pose alors : la raison existe-t-elle ? Si oui, qu'est-elle, quel est son pouvoir et que peut-on en attendre réellement ?

L'introspection ne nous donne aucune connaissance profonde de nous-mêmes. Nos pensées, nos jugements nous apparaissent formés d'éléments indivisibles que notre conscience groupe, compare, élimine ou choisit, sans connaître davantage la nature de ces éléments, ni le pourquoi des divergences profondes entre les diverses conclusions des raisonneurs. Chacun veut avoir raison, dit-on couramment. Et c'est tout.

L'échec de la méthode introspective vient de son impuissance à analyser les origines même de la pensée, conséquence inévitable de ce fait évident que la pensée ne peut s'analyser lorsqu'elle n'existe pas encore, et que le processus psychique ne peut s'exercer sur lui-même qu'à la condition d'être déjà de la pensée.

La méthode objective, au contraire, présente tous les avantages de l'application de la pensée à ce qui n'en est pas encore, mais en conditionne la formation et le développement. Cette méthode constate une relation entre la physiologie du système nerveux et les aptitudes psychiques. Dans l'échelle animale, les animaux à cerveau volumineux et à circonvolutions très développées sont relativement plus intelligents que ceux moins doués sous ce rapport. Ceux chez qui les localisations visuelles cérébrales se sont développées aux dépens des localisations olfactives ont également acquis une plus grande activité psychique. D'autre part, de multiples expériences anatomiques sur le système nerveux des animaux et de nombreuses observations pathologiques chez l'homme même démontrent que l'intelligence n'est qu'un fonctionnement d'un système nerveux,

comme la chaleur animale est le produit d'une oxydation des aliments ingérés.

Le système nerveux se compose, dans sa combinaison la plus simple, d'une cellule sensorielle recevant les excitations extérieures, et d'une cellule motrice transmettant l'influx nerveux, créé par cette excitation, à une cellule musculaire. Les cellules nerveuses, ou neurones, sont formées d'une masse protoplasmique, entourée d'une sorte d'arborescence très compliquée, et d'un prolongement : le cylindraxe, atteignant jusqu'à un mètre de longueur, terminé également par de multiples ramifications. Dans un organisme compliqué, l'influx nerveux ne passe pas directement de la cellule sensorielle à la cellule motrice. L'ensemble du système est formé de plusieurs neurones, dont les arborescences s'enchevêtrent les unes les autres, formant autant de relais plus ou moins importants. Les cellules sensorielles aboutissent à la moelle épinière (premier relais) ; d'autres cellules nerveuses relient les divers étages de la moelle épinière entre eux, ainsi que ces divers centres nerveux avec les cellules motrices partant de la moelle. La voie ascendante sensorielle se prolonge jusqu'au bulbe rachidien, situé à la base même du cerveau, et qui constitue une sorte de centrale élémentaire du réseau nerveux. De ce centre important, d'autres neurones, ayant leurs terminaisons dans divers centres du cerveau moyen, forment également une deuxième centrale très importante d'où l'influx nerveux s'écoule plus ou moins violemment, soit dans la voie ascendante (raisonnement), soit dans la voie descendante (action).

Enfin, par l'intermédiaire de plusieurs neurones, la voie ascendante aboutit aux circonvolutions cérébrales, lesquelles forment un enchevêtrement prodigieux de cellules permettant les liaisons les plus compliquées, tandis que les cellules motrices forment un réseau se terminant aux cellules musculaires, réalisant l'action et le mouvement.

Les expériences nombreuses effectuées sur les animaux permettent, actuellement, d'affirmer que tous les organes des sens ont leur projection sur des surfaces déterminées du cerveau, y compris le sens interne, mais que ces surfaces ne sont point strictement limitées et qu'elles s'interpénètrent les unes les autres de telle sorte qu'un influx nerveux ne reste point limité à une zone particulière, mais se propage dans d'autres zones sensorielles.

Dans le fonctionnement de ce système nerveux excessivement compliqué, il faut distinguer les réflexes absolus ou innés (vies organique, instinctive, inconsciente et habituelle) qui s'établissent dès la formation du fœtus, bien avant la naissance de l'enfant, coordonnant entre eux les divers fonctionnements organiques formant la base même de toute l'existence animale de l'individu, ainsi que le mécanisme des habitudes et des tics, et les réflexes conditionnels formés ultérieurement sous l'influence d'excitations étrangères au fonctionnement strictement animal de l'être humain.

Sous l'influence des excitations extérieures, l'influx du réflexe absolu se prolonge dans la moelle et le bulbe et se transforme très rapidement en acte moteur. C'est là le réseau inférieur du système nerveux. Le réseau supérieur part des cellules sensorielles et, formant la voie ascendante, amène les excitations sensorielles en des régions particulières à chaque organe des sens. Ces régions sont qualifiées par Pavlov d'*appareils analyseurs*. Chaque excitation s'y diffuse, selon sa nature, et se propage par des voies créées antérieurement, ou dans des voies nouvelles, jusqu'au moment où cet influx se diffuse totalement (pensée pure, acte avorté) ou se concentre en un point quelconque du réseau central. Cette deuxième étape s'établit dans l'*appareil déclencheur*. Enfin, dernière phase du parcours de l'influx, celui-ci s'écoule par la voie formée dans l'appareil déclencheur, et l'*appareil exécuteur* (voie nerveuse descendante) transmet cet influx aux cellules motrices.

On conçoit qu'un tel parcours, une telle diffusion de l'influx nerveux à travers cette quantité prodigieuse de neurones ne s'effectuent point instantanément et que l'acte ultime, déterminé par ce travail, diffère qualitativement de l'acte déterminé par les réflexes absolus. Deux faits sont à retenir des expériences de Pavlov : la diffusion de l'influx nerveux et sa concentration. La diffusion est l'acte analyseur et discriminateur ; la concentration se traduit par l'acte moteur.

Ce qui démontre bien qu'il ne s'agit pas là d'une invention fantaisiste de physiologiste, mais bien de réalités expérimentales, c'est que, selon l'importance des ablations effectuées sur le cerveau d'un chien, son appareil analyseur ne peut plus discriminer les excitations, et l'animal, sensible au toucher, ne reconnaît plus une caresse d'une piqûre, ni un objet d'un autre, bien que percevant la masse de ces objets qu'il sait très bien éviter. De même, il différencie encore un son d'un autre son, mais pas un ensemble de sons d'un autre ensemble, et ne répond plus à son nom. Ceci nous montre que les automatismes, les réflexes inférieurs existent encore dans les centres inférieurs du système nerveux, mais que les réflexes supérieurs, créés dans les appareils analyseurs, n'existent plus.

Nous pouvons, maintenant, aborder l'étude de la formation de la pensée et, conséquemment, de la raison.

Dès la naissance, les réflexes absolus organiques s'adjoignent, progressivement, les réflexes sensoriels du réseau inférieur : réflexes cutanés, gustatifs, olfactifs, auditifs, visuels et kinesthésiques (sens des mouvements internes). Le système nerveux de l'enfant est alors constitué par des complexes de réflexes peu nombreux, mais solidement organisés, tels que réflexes alimentaires,

réflexes musculaires, réflexes sensuels, etc. (tendances primitives).

On peut considérer toutes les excitations extérieures non pas comme des excitations continues, mais comme une suite innombrable d'excitations se répétant incessamment dans le temps. Chaque sensation est ainsi formée d'un nombre considérable d'excitations déterminant autant d'influx nerveux, parcourant tout d'abord les voies inférieures du réseau nerveux et se liant, par conséquent, aux réflexes organiques absolus. Mais ces influx gagnent également les voies supérieures, et, se diffusant dans les neurones encore vierges de toute impression, commencent à créer des liaisons d'autant plus solides que les mêmes excitations se répéteront plus fréquemment. Ces réflexes, particulièrement étudiés par Pavlov, se forment par coïncidence avec des réflexes absolus. Par exemple, un chien excité par un aliment (réflexe absolu) émet des gouttes de salive ; si l'on accompagne son repas d'un son, ce son suffira à lui seul, après quelques expériences, pour déterminer l'apparition des gouttes de salive. C'est là un réflexe conditionnel.

Comme l'enfant subit simultanément des myriades d'excitations par toutes ses cellules sensorielles, on conçoit que le monde extérieur, malgré ses aspects infiniment variés, fixe en lui, par le double phénomène de la diffusion des influx nerveux et des liaisons temporaires, des représentations permanentes de tous les objets. Désormais, l'activité nerveuse se décomposera en trois phases : réflexes absolus organiques, reconnaissance du monde extérieur, adaptation aux variations de ce milieu. Ce qui correspond physiologiquement aux divers étages du réseau nerveux parcouru par l'excitation ; réflexe absolu dans la moelle et le bulbe, reconnaissance dans les appareils analyseurs, adaptations dans les centres d'association et les appareils déclencheurs de mouvement.

On comprend mieux ainsi les erreurs de la vieille psychologie

associationniste et la justification des reproches qu'on lui adressait. Cette psychologie supposait, en effet, que chaque sensation se groupait avec d'autres sensations, telle une collection d'images statiques, et l'on s'étonnait que d'une association de morceaux ainsi agglutinés pût sortir une pensée neuve et originale. Les choses se passent en réalité tout autrement.

Chaque influx nerveux se diffuse primitivement dans l'enchevêtrement des neurones, créant des voies multiples et préparant des voies nouvelles à d'autres influx ultérieurs. On conçoit que chaque sensation contient ainsi du connu, que l'analyseur diffuse dans les voies déjà tracées antérieurement, mais qu'elle contient aussi de l'inconnu qui trace un chemin particulier.

Or, dans ces cheminements d'influx différents, partis de zones sensorielles différentes, il se crée nécessairement des fusionnements, des liaisons, des créations incessantes, variant à tout instant sous l'influence des variations extérieures. La connaissance ainsi comprise est avant tout ACTION. Connaître, c'est agir ; c'est répondre *utilement* à une excitation du milieu.

La connaissance est donc essentiellement formée des modifications cérébrales créées dans le temps par des millions d'influx nerveux (réflexes conditionnels) et par des liaisons momentanées jaillies de ces modifications,

Tandis que les généralités (arbre, maison, chien, nombre, etc.) deviennent ainsi des éléments permanents de la connaissance, certains complexes de réflexes se forment, constituant autant de centres affectifs puissants, d'où l'énergie nerveuse rayonne, se diffuse plus ou moins longuement dans différentes directions, sous l'influence des excitations extérieures. Ces complexes de réflexes ou centres

affectifs, probablement formés dans le cerveau moyen, comprennent la plupart des activités humaines groupées sous les noms de sexualité, ambition, orgueil, grégarisme, misanthropie, jalousie, curiosité, sportivité, esthétique, amoralisme, éthique, etc. (développement des tendances primitives).

Les excitations extérieures atteignant ces centres affectifs peuvent y libérer très lentement, ou très brusquement, leur énergie nerveuse. Dans le premier cas, cette libération est d'autant plus efficace que le centre est plus puissant, l'énergie nerveuse plus abondante, le réseau des réflexes mieux établi. Alors, l'influx nerveux gagne les centres d'associations, chemine dans diverses voies, se disperse en d'innombrables ramifications et peut, soit se résorber par une diffusion très étendue (acte manqué) ; soit se joindre finalement à d'autres influx voisins et, créant une voie nouvelle, déterminer un acte, ou une longue série d'actes adaptatifs.

Dans le deuxième cas, la brusque libération de l'influx ne permet pas à celui-ci de gagner les centres d'associations ; il passe par les voies réflexes les plus courtes, emprunte les chemins les plus ouverts et se traduit très rapidement par un acte plus ou moins approprié aux faits. Ainsi agissent la peur, la colère, l'indignation, la jalousie, la haine, l'envie, les grands désirs, les fortes joies et toutes les passions.

Un exemple fera mieux comprendre la formation d'une pensée.

Supposons un enfant de quelques années laissé seul dans sa maison et ayant faim. Un centre affectif puissant existe en lui : celui de la nutrition. Ce centre, excité par la sensation de la faim, libère plus ou moins violemment de l'énergie nerveuse. Suivant le tempérament de l'enfant, cette énergie débordera les voies

normales conduisant aux réseaux des réflexes conditionnels et des liaisons momentanées ; elle s'écoulera par les voies les plus anciennes et les plus faciles, utilisant les complexes de réflexes les plus primitifs : appels, cris, pleurs, accès de colère, trépignements, etc.

Si le tempérament de l'enfant est plus réfléchi, après quelques appels infructueux, il agira autrement. Il faut, en ce cas, considérer l'acquis de cet enfant à ce moment-là. Depuis sa naissance, le centre affectif de la nutrition s'est construit par additions d'innombrables réflexes conditionnels. Tout ce qui excitait ses sens, pendant le fonctionnement de ce besoin primordial, s'est lié à ce besoin : vision des locaux, meubles et ustensiles servant aux repas (tables, chaises, buffet, étagères, assiettes, pots, casseroles, verres, etc.) ; faits et gestes des personnes s'en occupant (ouverture, déplacement, utilisation des meubles, préhension des objets, etc.) ; et bruits particuliers ou odeurs précédant ou accompagnant les repas.

Chez cet enfant moins emporté, l'influx nerveux se diffuse d'abord dans plusieurs directions sans issue. Je dis sans issue parce que le fait d'attendre encore un peu, d'appeler à nouveau ou de continuer à jouer, ne libère nullement l'énergie sans cesse stimulée par la faim. L'influx nerveux déclenché par ce besoin vital est beaucoup plus en relation avec le complexe des réflexes conditionnels formés par les repas qu'avec ceux du jeu.

L'énergie se diffusant plus longuement dans ce réseau complexe, plusieurs potentiels se forment, des voies nouvelles et voisines s'ouvrent, la liaison *aliment-cuisine* s'établit, et, l'influx nerveux s'écoulant vers les centres moteurs, l'enfant se dirige vers la cuisine. Si tout y est fermé à clef et hors d'atteinte, la vue des portes et des serrures (excitations visuelles) déclenchera d'autres réflexes conditionnels liés à l'usage de ces meubles. Il peut se faire qu'aucun de ces réflexes n'aboutisse.

Aucune liaison nouvelle ne s'effectuera. L'influx nerveux se dispersera sans effet moteur. Ce sera un acte avorté. Il peut se faire, au contraire, que cet influx s'écoule dans une voie favorable ; de nouveaux potentiels se formeront, les liaisons *déplacement de chaises, buffet, escalade, étagère, pot de lait* s'effectueront, et, les réflexes moteurs étant excités, l'enfant grimpera sur le buffet, apercevra son pot au lait sur l'étagère mais ne pourra l'atteindre. Nouvel arrêt, nouvelle diffusion infructueuse de l'énergie nerveuse dans différentes voies ; mais une excitation nouvelle créée par la vision d'un bâton engendre une liaison immédiate entre plusieurs réflexes et détermine aussitôt l'action motrice. L'enfant descend, s'empare du bâton, remonte, pousse le pot et peut, soit parvenir à le saisir, soit le faire tomber, se privant ainsi du bénéfice de ses efforts. L'expérience, en ce cas, ne sera pas stérile ; elle l'enrichira. Une autre fois, les liaisons nerveuses seront plus complexes, l'enfant réfléchira davantage ; il prolongera, mentalement, l'expérience plus loin, prévoira les conséquences finales et agira probablement autrement. L'acte sera plus raisonné.

Ces faits successifs nous montrent toutes les transformations de l'énergie nerveuse que la psychologie courante dénomme : désir, volonté, réflexion, action

Toute pensée, dite raisonnable, est donc fonction de l'existence d'une énergie nerveuse, de la création des centres affectifs, de la formation des réflexes conditionnels, de l'abondance et de la qualité des liaisons momentanées. Comme l'influx nerveux met un certain temps à parcourir tous ces réseaux mutuellement enchevêtrés, nous appelons *volonté* l'écoulement plus ou moins long et régulier de cette énergie, dans toutes les voies liées à un centre affectif très important ; et nous appelons *attention* l'écoulement partiel de cette énergie sur une partie très limitée de ce réseau.

Nous voyons maintenant que la raison est conditionnée par quatre choses assez variables d'un homme à un autre : 1° la nature et l'importance du centre affectif ; 2° la qualité et la quantité des réflexes conditionnels ; 3° la quantité d'influx nerveux ; 4° la qualité et la quantité des liaisons momentanées.

L'énergie nerveuse n'est pas la même chez tous les humains ; libérée trop brusquement, elle s'écoule vers la motricité sans réflexions ; trop longue à se former ou insuffisante, elle n'aboutit qu'à des actes manqués, à l'hésitation, à l'indécision, à l'aboulie. Dans le premier cas, l'énergie nerveuse ne parcourt qu'une petite fraction des multiples réseaux liés à l'excitation, et l'homme n'utilise qu'une faible partie de ses expériences antérieures. Dans le deuxième cas, l'influx nerveux se diffusant sans parvenir à se concentrer sur un point, aucune liaison décisive ne se crée.

Ni l'un ni l'autre ne peuvent engendrer des actes raisonnables.

Il en est de même des liaisons momentanées, ou raisonnements. Chez certains humains, ces liaisons s'effectuent de travers, ou bizarrement, peut-être lors même de la création des réflexes conditionnels. Les faits s'emmêlent, des rapprochements absurdes se réalisent. Ce sont des esprits faux.

Mais c'est surtout la création du centre affectif (besoins organiques et psychiques) et la formation des réflexes conditionnels (sensations, expériences, souvenirs, images, etc.) qui différencient les raisonnements des individus. Les passions ou même les besoins physiologiques, bien que communs aux humains, ne se manifestent point d'identique façon chez eux. La sexualité, par exemple, variera selon les tempéraments, les influences subies et les nombreuses circonstances

particulières modelant la personnalité : entourage, lectures, paroles, gestes, spectacles, etc., autant de documents sensoriels différents excitant des tempéraments dissemblables.

Il en est de même des souvenirs, des expériences, de la connaissance que les hommes ont des faits et des êtres. L'hétérogénéité du milieu crée inévitablement l'hétérogénéité des documents sensoriels et, conséquemment, des réflexes conditionnels, ou acquis intellectuels.

Tant d'éléments dissemblables ne peuvent déterminer des conclusions identiques. En fait, le spectacle des hommes raisonneurs démontre qu'ils sont rarement d'accord et se contredisent mutuellement, avec abondance d'arguments plus logiques et plus infaillibles les uns que les autres. Les philosophes, les hommes de raison par excellence, se sont disputés tout au long des siècles sans démontrer la souveraineté de la raison dans leurs propres conflits d'idées. Le célèbre ouvrage *La logique, ou l'art de penser*, de ces messieurs de Port-Royal, ne les a pas empêchés, tout comme Kant, de mal raisonner et d'embrouiller des fait infiniment plus compréhensibles que leurs théistes subtilités.

De nos jours, les savants ne font pas mieux. L'unanimité est loin de régner dans cette austère région où l'expérience seule devrait trancher les différents humains. En fait, la passion les égare tout autant que les autres mortels. La constatation de leurs divisions, sur des faits positifs, démontre l'hétérogénéité de leurs documents sensoriels, la divergence des éléments de leurs jugements et l'impossibilité d'une unique solution. Inutile de s'arrêter sur la lutte entre les vitalistes et les mécanistes, les monistes et les pluralistes, les atomistes et les énergétistes, etc. Pas plus qu'il ne faut s'émouvoir des désaccords entre partisans de l'émission et partisans de l'ondulation ; ni s'étonner des oppositions nombreuses au

relativisme einsteinien. Quel que soit le sujet scientifique abordé, on peut être sûr d'y trouver des interprétations scientifiques différentes des mêmes phénomènes observés.

Quant aux humains sans culture philosophique ou scientifique, le spectacle de leurs dissentiments, de leurs chicanes, de leurs mésententes, disputes, procès et autres méfaits, démontre la fragilité des jugements, la divergence des raisonnements et l'impossibilité d'existence d'une unique raison pure.

Pourtant, dira-t-on, la logique est inviolable, et les mathématiques ne peuvent conduire à des contradictions. Donc, il y a des raisonnements justes, la vérité peut se démontrer, la raison n'est pas un vain mot.

Évidemment, il y a quelque chose d'invariable dans tous les raisonnements, et c'est cet invariant qui, mêlé habilement à des propos erronés, trompe et induit les gens en erreur par son apparente évidence. Ce quelque chose, c'est le rapport immuable des choses entre elles ; ce sont les évidences sensorielles tellement fixées en nous, par leur incessante répétition, qu'elles font partie de notre structure cérébrale, et que nos complexes de réflexes doivent se construire selon ces rapports mêmes. Tout le monde, sauf les détraqués, conviendra de l'emplacement d'un objet situé à droite ou à gauche d'un autre. Tout comme nul ne contestera les généralités permettant la connaissance du monde extérieur. Mais ce n'est là que le principe d'identité, duquel l'homme tire tout son savoir. C'est toujours le fameux : si $A = B$ et si $C = B$, $A = C$. On peut varier cela de toutes les façons, ce sera toujours la recherche de l'identité. Ce sont là des éléments, des morceaux de raisonnement avec lesquels on construit toutes les démonstrations. C'est avec cela que l'on construit les mathématiques, et la logique n'est qu'une savante utilisation du principe d'identité. C'est dans ces tout petits morceaux de vérité que git la magie du verbe

conquérant, la flamboyante clarté de la logique, l'enchantement des démonstrations. Savoir faire jaillir ces petits bouts de vérité, les prodiguer dans une suite ininterrompue de propos, c'est là tout l'art des trompeurs qui visent beaucoup plus à stupéfier leurs adversaires et à les dérouter, qu'à rechercher une vérité de vaste envergure.

Pourtant, il est évident que c'est uniquement dans le fameux $A = B$ que réside toute la force, ou la faiblesse, d'une argumentation. Il faut donc, avant toute chose, démontrer l'égalité de A et de B ; il faut que cette identité s'impose comme une évidence indiscutable. Or, l'étude que nous venons de faire sur le fonctionnement cérébral nous montre qu'à part les généralités et les rapports des choses entre elles (connaissances impersonnelles), chaque humain s'est construit une conception particulière du monde ; et cette conception, ce centre affectif libèrent de l'énergie dans des voies déjà créées, négligeant d'autres voies, d'autres faits, d'autres connaissances, existant pourtant comme documentation dans l'individu, mais inutilisées lors d'un raisonnement ou d'une action trop intéressée.

De là ces entêtements extraordinaires, ces préférences, cette partialité qui surprennent chez certains êtres, même très cultivés.

À ce moment, si $A = B$ pour Jean, B n'égale pas A pour Pierre, et aucune règle de logique ne les fera changer d'opinion. Chacun d'eux s'étonnera de l'aveuglement et de la mauvaise foi de l'autre, alors que l'un et l'autre ne sont que des mécanismes construits différemment et fonctionnant, par conséquent, différemment,

Examinons, par exemple, les deux célèbres maximes : « Ne fais pas à autrui

ce que tu ne veux pas qu'il te fasse » et « Traite autrui comme tu veux être traité. » Il est clair que, dans les deux cas, le sujet est supposé identique à autrui. Ce qui est erroné. Si le sujet aime la solitude, il fuira la compagnie d'autrui, qui, au contraire, peut se trouver très malheureux de cette solitude. Ici, la logique négative de la première maxime est en défaut. Par contre, le sujet aimant la société peut importuner autrui qui, d'une nature méditative, souffrira de ce traitement. Ici, encore, la logique positive de la seconde maxime est nuisible et non conforme à l'intérêt réciproque des humains.

Tout cela nous montre le danger du principe d'identité, du fameux $A = B$, appliqué à tort et à travers, formé lui-même au hasard des formations des réflexes conditionnels. Nous voyons également le danger du rationalisme pur, car la connaissance formée en chacun de nous par ses réflexes particuliers ne peut jamais coïncider *totalement* avec celle des autres.

De là les méfaits de toutes les croyances, religions, morales, traditions, métaphysiques et philosophies qui, surgies des réflexes embrouillés des mécaniques cérébrales *personnelles*, ne peuvent en aucune façon, malgré leur rôle unificateur, s'harmoniser entre elles.

Nous pouvons même aller plus loin : non seulement il n'y a pas de raison pure, mais nous pouvons même affirmer que la logique et le raisonnement sont nettement déterminés par les centres affectifs, lesquels, loin d'être maîtrisés par une raison souveraine, utilisent au contraire cette raison pour leur fonctionnement. Ceci explique les différences considérables de raisonnement sur des mêmes sujets, selon les personnages et leurs différentes situations.

Ces divergences s'expliquent très bien après notre étude. Lorsqu'un complexe de réflexes se forme, nous savons qu'il est lié à un très grand nombre d'autres réflexes conditionnels et à d'autres complexes de réflexes, lesquels se sont construits avec un minimum d'ordre et de logique imposés par les circonstances elles-mêmes. Il est donc tout naturel qu'une excitation ayant libéré de l'énergie dans un centre affectif, celle-ci se diffuse dans tous les réseaux liés à ce centre ou complexe de réflexes. Cette diffusion s'effectuera par les voies construites antérieurement avec une *certaine logique*. De là cette apparence de bon sens, même dans les raisonnements vicieux. Mais cela nous montre en même temps qu'il est absurde de faire de la raison un motif déterminant primordial et absolu, un impératif catégorique. Physiologiquement, cela est totalement impossible. Il ne faut pas oublier que la vie est action et que l'action est essentiellement liée à la diffusion de l'énergie nerveuse dans les centres moteurs. Or, cette énergie n'est nullement produite par les centres associationnistes où se forment les liaisons momentanées, les hautes abstractions et les profondes spéculations intellectuelles ; elle se forme certainement dans les puissants centres affectifs, ces fameux complexes de réflexes (ambition, sexualité, haine, art, propagande, mysticisme, etc.) qui sont comme des réservoirs ou des fabriques d'énergies nerveuses. Cela explique qu'une excitation, parfois minuscule, puisse produire des effets extraordinairement violents, tel le cas d'un jaloux voyant sa femme embrasser un autre homme (excitation visuelle minuscule) et se sentant violemment ému.

C'est donc de ces centres, très liés aux réflexes moteurs, que part l'énergie nerveuse. Ce sont donc eux qui, *avant toute chose*, sont les propulseurs de la machine humaine. L'énergie nerveuse se diffuse *ensuite*, à travers le réseau des réflexes conditionnels secondaires et parvient enfin (s'il en reste et si l'acte moteur n'a pas déjà été accompli) dans les ultimes régions où, probablement, se ramifient tous les réflexes conditionnels constituant le vrai savoir, la véritable connaissance.

Il est absurde, par conséquent, de faire de la raison un motif d'action. La raison n'est et ne peut être qu'une opération de convenance d'une chose à une autre. Elle établit des rapports. Elle joue subjectivement le monde objectif. Elle est spectatrice, mais une spectatrice rarement désintéressée, car l'influx nerveux qui se diffuse d'un centre affectif parcourt des réseaux qui se sont construits progressivement, en relation étroite avec tout ce qui intéresse ce centre ; et les régions du vrai savoir se sont également construites en liaison avec lui. D'où l'aspect intéressé de tout raisonnement et sa dépendance des centres affectifs.

Que faire, alors, dira-t-on, si la raison n'est qu'une fonction hasardeuse déterminée par l'intérêt vital ? Si le raisonnement n'est qu'un outil incertain, faut-il abandonner l'espoir de voir triompher la sagesse, et faut-il se laisser guider par les passions et par les instincts ?

Que pouvons-nous, en définitive, attendre de la raison ? Voici quel peut être le rôle de cette ultime fonction du système nerveux.

Nous avons étudié jusqu'ici la formation des réflexes conditionnels. En fait, nous ne devons appeler raison que les liaisons momentanées créées par la diffusion de l'influx nerveux dans le réseau où se fusionnent tous les réflexes conditionnels.

Autrement dit, la raison est l'utilisation d'une grande documentation générale avec création de voies nouvelles prolongeant la réalité au-delà du présent, construisant mentalement du vécu pour en connaître le terme final et modifier ainsi l'action présente, en vue d'obtenir ou de modifier cette fin.

Nous savons que la connaissance réelle est formée des généralités (qui sont déjà des rapports de qualités entre elles), des rapports réciproques de ces généralités (disposition, ordre, succession, temps, espace, etc.) et des liaisons momentanées (logique, raisonnement, induction, déduction, etc.) s'appliquant à toutes les variations du milieu. C'est la connaissance expérimentale.

D'autre part, ces trois éléments de la connaissance sont communs à tous les hommes et ne se forment en nous, précisément, que par l'identité répétée des faits qui s'imposent à notre sensibilité. Nous avons donc là une possibilité d'établir le fameux $A = B$, seule base possible d'entente entre les hommes. Nous voyons alors que le savoir humain se divise nettement en deux parties : d'une part les connaissances *objectives*, satisfaisant aux trois conditions précédentes, susceptibles de démonstrations sensibles et pouvant déterminer une compréhension mutuelle des humains devant l'évidence des faits ; de l'autre les connaissances *subjectives*, strictement limitées au savoir individuel.

Les divergences proviennent, invariablement, du mélange ou de la substitution, consciente ou non, d'une des deux connaissances à l'autre. Les mauvais raisonneurs et les gens de mauvaise foi opèrent cette substitution et, croyant, ou affectant de croire, qu'ils sont toujours sur le terrain objectif et impersonnel, argumentent au contraire en satisfaisant largement leur logique personnelle, source de chicanes sans fin. Il ne peut y avoir rapprochement entre les hommes que sur des points communs les intéressant tous, et la raison ne peut s'exercer que sur ces points-là.

Pourtant, dira-t-on, puisqu'il a été démontré qu'il n'y avait pas de raison pure, et que seuls les centres affectifs (besoins vitaux, passions, sentiments, désirs, etc.) déterminaient la raison, celle-ci ne peut avoir aucune influence sur le

comportement sensé des humains. Il est donc inutile de s'occuper d'elle. Il n'y a qu'à laisser l'énergie nerveuse se disperser selon ses propriétés physico-chimiques.

Il est évident, en effet, que si la raison était toujours entièrement déterminée par les passions violentes, il serait inutile d'en espérer un secours, quel qu'il soit, contre l'inharmonie des êtres et des choses. Mais la psychologie humaine est rarement déterminée par un seul centre affectif important assujettissant tous les autres. Ces cas-là se rencontrent pourtant quelquefois. Des hommes se passionnent pour le jeu auquel ils sacrifient tout. D'autres se livrent à la boisson ou aux stupéfiants qui les abrutissent progressivement. Il est des avides orientant toute leur existence pour agrandir une ferme ou une industrie, ou pour parvenir au sommet de la hiérarchie bureaucratique ou politique. La religion, l'art, le sport et même la science ont leurs fanatiques, sortes de monstres psychologiques, dont l'unique passion absorbe tout. Ce sont des gens dangereux, comme tous les fanatiques et les déséquilibrés, et dont les actions, aucunement équilibrées par d'autres centres affectifs régulateurs, peuvent se transformer soudainement en actes malfaisants. Comme tous les complexes de réflexes se construisent selon un certain processus logique, et que l'énergie diffusée par ces complexes les lie aux centres de la connaissance réelle, il s'ensuit que ces déséquilibrés accomplissent leurs méfaits, soit envers eux, soit envers les autres, avec une sorte de lucidité raisonnée qui surprend, mais qui nous montre l'aspect particulièrement adaptatif de la raison, c'est-à-dire la coordination des actes en vue d'atteindre une fin, quels que soient ces actes et cette fin.

On objectera que ces anormaux produisent des génies.

Cette opinion courante est erronée. Le génie n'a rien à faire avec la folie. Si par génie on entend cet esprit créateur qui formule des concepts en avance sur son

époque, et trouve ou invente des formes nouvelles d'activités humaines, il est bien évident que cette nouveauté ne sera un bienfait réel que si elle correspond à une faculté humaine spécifique, saine, vitale et non morbide. Et cette faculté, loin d'exister exceptionnellement chez le génie, doit exister chez tous les humains. Ce qui, chez lui, la différencie des autres, c'est son intensité. Il y a chez le génie une forte et puissante construction de ses réflexes conditionnels ; une relation précise, poussée à un extrême degré entre tous ses complexes de réflexes ; enfin, une meilleure liaison des réflexes entre eux, peut-être parce que l'énergie nerveuse se diffusant plus longuement, dans un réseau nerveux mieux construit, peut ainsi multiplier les rapprochements des voies se construisant incessamment.

Dans la folie, c'est l'inverse qui se produit. Il y a diminution plus ou moins importante des liaisons entre les différents réseaux. Les relations entre ces réseaux et l'apport incessant des sensations présentes ne s'effectuent plus normalement. Enfin, les liaisons momentanées ne se créent plus selon l'ordre logique des faits, mais d'une manière irrationnelle et incohérente. Autrement dit, le fou ne s'adapte pas à la réalité, tandis que le génie prévoit et devine une réalité que les autres n'ont pas encore perçue.

L'homme normal est donc celui chez qui tous les centres affectifs s'équilibrent à peu près selon leur importance vitale respective. Quelques psychiatres classent ces centres ou tendances affectives innées en cinq groupes principaux : l'avidité, la bonté, la sociabilité, l'activité et l'émotivité, issus eux-mêmes des fonctions vitales primordiales qui sont la nutrition, la génération et la motilité. Enfin, une quatrième fonction, la réceptivité, se divise en mémoire, jugement, imagination. Ces trois dernières facultés correspondent aux trois éléments de la connaissance antérieurement étudiés.

Remarquons que ces tendances affectives présentent cette particularité de s'opposer presque entre elles et de s'équilibrer mutuellement. C'est ainsi que le besoin de conquête (avidité) et la combativité (émotivité) sont contrebalancés par l'amour et le désintéressement (bonté, sociabilité), tandis que l'activité en rend possible leur réalisation. Nous avons déjà là une indication précieuse pour la compréhension de l'homme raisonnable, et nous voyons que n'est pas raisonnable qui veut, mais qui peut, car l'équilibre de ces tendances innées est aussi peu dépendant de notre volonté que l'est la nature de notre sexe ou la couleur de nos cheveux.

À cette personnalité héréditaire, ou innée, s'ajoute la personnalité acquise, essentiellement formée par l'éducation (ensemble des réflexes conditionnels). C'est ici qu'il convient de faire intervenir un autre aspect du fonctionnement nerveux : l'inhibition. Cette inhibition, également bien étudiée par Pavlov dans ses effets, consiste en un arrêt, une disparition plus ou moins durable du réflexe conditionnel étudié. Elle paraît agir toutes les fois que l'excitant conditionnel agit seul, et faiblement, un certain temps (production d'un son, grattage, etc.), sans être accompagné de l'excitant absolu (repas, action de l'acide dans la gueule du chien, etc.). Voici une de ces expériences : l'excitant conditionnel étant le métronome, on lui associe l'odeur du camphre, sans faire suivre ces deux excitants d'un réflexe absolu au repas. Tout d'abord, le métronome agit et la salivation apparaît. Mais après répétition de ces excitants associés, le métronome n'agit plus, le camphre a créé l'inhibition, et il faut attendre une demi-heure pour que le métronome puisse encore provoquer, seul, la salivation. L'inhibition se propage à peu près de la même façon que l'excitation. Elle se diffuse, s'irradie autour du point excité et revient se concentrer à ce point. Le réflexe conditionnel inhibé peut disparaître momentanément ou d'une façon définitive. L'inhibition joue un rôle très important dans le déterminisme psychologique. Elle nous explique les arrêts, les changements d'idées plus ou moins soudains, la variation des décisions, la disparition des concepts ; en un mot, toutes les modifications subies par les réflexes conditionnels

sous l'influence des excitations extérieures.

Ainsi, l'éducation subie par l'homme depuis sa naissance, bien que ne faisant qu'imprimer des directives dans les tendances affectives, lesquelles restent toujours les sources initiales de l'activité humaine, peut tout de même modifier, non pas sa nature affective difficilement évolutive, mais son comportement actif. Autrement dit, parmi les influences éducatives (car par éducation il faut comprendre tout ce qui a influencé l'être vivant : température, climat, aliments, vêtements, habitations, jeux, entourage vivant, etc.), celles qui intéressent plus particulièrement la connaissance ont une grande importance et peuvent faire agir les individus dans des directions très différentes. Ce rôle des idées est donc de première importance dans le comportement extérieur des humains. *L'éducation sociale* ayant discipliné les tendances primitives, *sans les amoindrir le moins du monde*, ces tendances se satisfont plus ou moins bien, selon la nocivité ou l'excellence des idées. Ces idées, ou réflexes conditionnels supérieurs, sont probablement excitées, ou inhibées, par les excitations extérieures toutes les fois que l'énergie nerveuse, divisée par la complexité de ces excitants (faits multiples, situation critique ou embrouillée, événements imprévus ou inexplicables, etc.), n'engendre pas l'action immédiate, unique et rapide, mais des ébauches multiples d'actions. Alors, l'énergie nerveuse parvient jusqu'aux centres intellectuels, et le processus habituel de la réflexion se réalise, suivi ou non d'action. Comme il est assez rare que l'homme soit sous l'empire d'une unique excitation, ou d'un unique centre affectif (ventre affamé n'a pas d'oreille, nécessité n'a pas de loi, etc.), nous voyons qu'à l'état normal les centres intellectuels sont perpétuellement excités pour adapter l'être aux réalités du moment.

Il se produit même autre chose, c'est que l'énergie nerveuse, issue de certains centres affectifs, n'est pas toujours nécessitée par une action *motrice immédiate*. Le système nerveux peut se comparer à une sorte de fabrique incessante d'énergie

nerveuse qui, inutilisée par l'adaptation immédiate ou prochaine aux faits objectifs, parcourt les divers réseaux nerveux des centres intellectuels, soit au hasard des excitations extérieures, soit sous l'influence d'un centre affectif excité subjectivement (influence des organes, humeurs, cœnesthésie, etc.), soit enfin sous l'excitation d'un complexe de réflexes très important formé par l'éducation (problèmes éthiques et esthétiques), mais, en réalité, dépendant d'une tendance primitive innée.

Ce vagabondage de l'énergie nerveuse, à travers des réseaux prodigieusement enchevêtrés, réalise ce que nous appelons communément imagination, rêverie, méditations, réflexions, abstractions intellectuelles, raisonnement.

Le rôle de ces méditations n'est pas nul, bien au contraire. Les voies nouvelles créées par elles ne le sont pas toujours en vain. Si certaines rêveries sont stériles, il en est d'autres qui, ayant construit des possibilités d'action, ou résolu des difficultés éthiques ou esthétiques, forment des voies toutes prêtes à des excitations futures et modifieront, conséquemment, le comportement ultérieur de l'individu.

Pouvons-nous, maintenant, définir le rôle de la raison et l'attitude de l'homme raisonnable ? Je crois que oui.

Nous avons, d'un côté, les tendances affectives qui nous font ce que nous sommes : c'est notre personnalité innée ou héréditaire. De l'autre, nous avons la personnalité acquise formée par l'éducation, ou réflexes conditionnels. Nous avons vu que ces réflexes ont un rôle directeur et coordinateur, tandis que les tendances affectives ont un rôle propulseur. Nous pouvons alors saisir le mécanisme des *modifications volontaires* de l'homme raisonnable.

Prenons l'exemple de ce gentilhomme ayant maltraité sa femme après boire, et lui faisant serment, après un dernier verre de vin, de ne plus jamais toucher à ce breuvage. Ce qu'il fit scrupuleusement, paraît-il. Il faut, pour comprendre *mécaniquement* ce fait, situer la psychologie du héros. En lui existent des centres affectifs très accusés : nutrition, génération, réceptivité, etc. ; lesquels se divisent en de multiples sous-états affectifs : gourmandise, amour, imagination, goûts esthétiques et éthiques ; et, enfin, connaissances personnelles et générales. Jusqu'à cet événement, c'est le centre important de la nutrition qui, par la gourmandise, a triomphé des autres, les inhibant par son excès d'énergie nerveuse. Mais, après ce fait excessivement important, c'est le centre affectif de la génération, et les centres de l'éthique et de l'esthétique, qui réagissent sous l'impression de la douleur féminine et, à leur tour, inhibent définitivement l'état affectif de la gourmandise. L'influx nerveux, se diffusant alors (devant la complexité des faits) dans les centres de la connaissance, y détermine cette résolution énergique et définitive.

Voilà le processus *volontaire* d'un acte dit *raisonnable*.

Bien entendu, cela ne satisfera point les adorateurs de la raison pure, lesquels feront ici intervenir un impératif catégorique *inconditionné*, qui, sans cause, fera *soudainement* agir notre gentilhomme différemment. Cela ne fera pas non plus l'affaire d'une autre sorte de ratiocineur, qui voudrait que le héros se contentât de boire *raisonnablement*, sans passer ainsi d'un excès dans l'autre. C'est oublier qu'un homme ardent, à l'énergie nerveuse abondante, ne peut être un modéré, et que le côté éthique et éducatif, ayant été violemment excité, a réagi par le réflexe le plus efficace et le plus sûr : l'abstention définitive.

Si cette explication déterministe ne convient pas aux mystiques qui rêvent d'une parfaite indépendance de leur raison, quant aux phénomènes physico-chimiques qui la créent, elle explique, par contre, très bien le mécanisme des déterminations, raisonnables ou non.

Nous comprenons alors que l'homme raisonnable, ou l'homme de raison, est celui chez qui existe déjà un certain équilibre des tendances affectives, et qui possède une personnalité acquise fortement et diversement développée.

Ne peuvent pas être raisonnables le gastronome excessif, le sexuel pur, l'acteur à tout prix et le raisonneur exclusif ; car, concevant le monde conformément à leur nature trop spécialisée, ils s'adaptent mal aux réalités diverses du monde objectif, qu'ils déforment selon leurs spécialisations. Chez eux, les centres esthétique et éthique déterminent cette connaissance personnelle que nous supposons inconciliable avec la connaissance réelle et objective, nécessaire à toute harmonie.

L'homme de raison a donc ses centres esthétiques et éthiques équilibrés par la diversité de ses tendances affectives, et sa connaissance réelle lui permet d'orienter son activité vers des réalisations harmonieuses avec les autres êtres. C'est là une des caractéristiques de l'universalité. La grande connaissance des faits permet des synthèses de plus en plus vastes, dans lesquelles les contradictions tendent à s'éliminer par le jeu même des constructions nerveuses, s'effectuant, nous l'avons vu, selon le processus des causalités.

La volonté n'est donc que l'*effet* durable du fonctionnement nerveux s'effectuant sous l'influence d'une tendance effective dans le domaine de la

connaissance.

Comment, dira-t-on alors, peut-on devenir raisonnable, si on ne l'est pas naturellement ?

Cette modification *volontaire*, intéressante au plus haut degré, comprend deux activités différentes, soit qu'il s'agisse de soi-même, soit qu'il s'agisse d'autrui. Dans ce dernier cas, notre action porte inévitablement sur un *défaut* que nous constatons chez ceux que nous voulons rendre *raisonnables*. S'il s'agit d'un enfant, nous devons étudier soigneusement sa nature et ses tendances affectives et utiliser celles qui nous paraissent avantageuses, et bien établies, pour inhiber les tendances malfaisantes, et canaliser judicieusement les autres à l'aide de solides réflexes conditionnels, créateurs de centres esthétiques et éthiques, coordonnés à leur tour par de grandes connaissances réelles et synthétiques. Le centre affectif défaillant sera ainsi équilibré par une éducation tendant à universaliser tout de même l'activité future de l'enfant. Peut-être une certaine modification de l'activité des glandes internes permettrait-elle une amélioration du caractère, puisque certaines glandes agissent comme régulateurs de croissance, d'activités musculaire ou intellectuelle, etc. C'est un problème excessivement délicat et qui exige déjà un éducateur très objectif, très bien équilibré lui-même et non déterminé par une des tendances exclusives examinées précédemment.

Ceci nous enseigne que n'est pas éducateur qui veut, et qu'engendrer un enfant est une toute autre chose que l'élever avec sagesse.

S'il s'agit d'adultes, nous pouvons encore, ici, nous trouver en présence de plusieurs cas, soit qu'il s'agisse de personnes sympathiques et de fréquentation

continue ou très espacée ; soit qu'il s'agisse de personnes plus ou moins indifférentes, avec contact prolongé ou intermittent. Toutes ces distinctions nous indiquent nos possibilités d'action sur elles, car le temps, la sympathie et la connaissance sont des facteurs efficaces de toutes modifications individuelles. Si nous avons pu déceler le point défailant (qu'il ne faut point confondre avec un caractère original et hautement personnel, pouvant même recéler du génie) se traduisant presque toujours par une déficience personnelle du sujet, nous pouvons agir, sur telle ou telle tendance affective très développée, pour inhiber les mauvais réflexes et créer d'autres complexes de réflexes éthiques ou esthétiques. Il est compréhensible que, chez ceux que nous aimons, nous agissons sur le centre génératif et émotif, et peut-être réceptif ; tandis que, pour les indifférents, nous agissons plus spécialement sur la nutrition et la motilité ; autrement dit, sur l'intérêt et l'activité vitale.

Mais il est bien évident que, comme pour l'enfant, notre action sur autrui sera d'autant plus efficace que nous serons plus équilibrés nous-mêmes, et non aussi déséquilibrés que lui. Un excité ou un lymphatique ne seront jamais de bons éducateurs, car leur nature, bien qu'acceptable pour des tempéraments s'harmonisant avec le leur, leur interdit sinon des jugements justes – car nous savons que la connaissance réelle est accessible à tous les êtres sensés –, mais certainement d'agir judicieusement. On peut penser correctement et agir très sottement.

Reste enfin le dernier cas, celui de l'amélioration de notre propre personnalité. Il peut paraître contradictoire d'établir à la fois et l'impuissance de la raison et son pouvoir créateur.

Pourtant, la difficulté se résout le plus simplement du monde, par le fait, bien

évident, que *celui qui veut réellement* se modifier est déjà déterminé par un centre affectif énergétique. Ne se modifie pas comme cela, tout d'un coup, qui veut, mais *qui* est antérieurement déterminé, par une cause extérieure, à se transformer. Ces causes extérieures sont nombreuses, mais, toujours, elles se traduisent nettement en nous, dans le domaine de la connaissance, par une déficience, une infériorité de notre organisme vis-à-vis d'une représentation précise que nous avons d'un meilleur fonctionnement de nous-mêmes. Que ce soit dans un combat physique, une lutte d'idées, une extériorisation affective ou intellectuelle, des tentatives de conquête ou de satisfaction organique, toujours la réalité se différencie de notre action subjective.

Nos réflexes sont toujours plus ou moins adaptés aux faits, et cela détermine en nous une réaction plus ou moins vive. L'énergie nerveuse incomplètement libérée, ou entravée dans son cheminement, ne trouve point d'issue normale et crée un état, parfois, pathologique, si une voie nouvelle ne vient utiliser cette énergie. La justification est souvent une de ces voies, et l'inadapté, réagissant, rejette sur l'objectif les causes de son insuccès. Il y a peu de chance d'amélioration avec des réflexes pareils. D'autres vont à l'autre extrémité et, d'une pusillanimité excessive, s'accusent de tous les torts, et finiraient par mourir de peur de vivre, si leurs réflexes organiques ne les propulsaient en avant.

L'homme de raison se différencie en ceci que sa connaissance du monde et de lui-même s'universalise équitablement. L'idée qu'il se fait de son moi n'inhibe pas l'idée qu'il se fait de celui des autres. Ses méditations nombreuses ont créé des voies synthétiques, harmonisant ses concepts. Qu'une inadaptation survienne, qu'une déception surgisse, qu'une contrariété le surprenne, qu'une inhibition l'indispose, et, comme tous les mortels, il en ressentira très vivement, peut-être même très violemment, les effets. Mais, par les voies nombreuses de la méditation, une bonne partie de l'énergie nerveuse se dispersera et son action objective, *visible*,

sera très différente de celle d'un homme irréfléchi.

Par contre, l'échec de sa vitalité ne s'effacera point aisément de son organisme. La complexité de ses réseaux nerveux, leur extrême sensibilité, l'abondance de l'énergie nerveuse, sans cesse sollicitée et produite par cette difficulté fonctionnelle non résolue, finiront par créer des rapprochements, des liaisons dans les centres intéressés, et de nouveaux réflexes s'organiseront, des inhibitions se créeront, et son action future sera désormais autrement orientée vis-à-vis de l'événement exciteur.

Ainsi, c'est sous l'influence des excitations extérieures que nous nous modifions ; influence qui libère en nous l'énergie d'un centre affectif, inhibant un autre centre affectif, par l'intermédiaire des centres intellectuels.

La voix de l'homme qui dit « *je veux* » ressemble donc aux hérauts annonçant des actes décidés sans leur consentement. C'est la trompette proclamant l'issue du tournoi. Quand la voix dit « *je veux* », les réflexes conditionnels ont déjà fonctionné, l'acte est en puissance, les réflexes moteurs en action.

Vouloir se modifier, c'est déjà sentir en soi un besoin d'agir autrement. C'est se déterminer selon des réflexes nouveaux, créés par le dehors. Agir raisonnablement, être un humain raisonnable, c'est avoir la chance de posséder en soi, et autour de soi, tous les éléments qui concourent à notre équilibre et à notre harmonie. Cette chance se traduit par un excédent d'énergie nerveuse, non produite par un échec, mais par un bon fonctionnement nerveux n'utilisant pas totalement cette énergie. C'est de l'épargne nerveuse, source de plaisir – lequel ne peut donc jamais être une cause d'action, mais est bien plutôt la conséquence, l'effet de

l'action nerveuse –, et la durée de ce plaisir forme le bonheur, ou joie de vivre.

N'est donc pas davantage heureux qui veut, mais bien qui peut.

Cette étude ne transformera pas un anxieux en excité, ni un exclusif en équilibré. D'un pessimiste elle ne fera pas un optimiste, ni d'un esprit faux un esprit judicieux. Elle permettra simplement à ceux qui sont des équilibrés qui s'ignorent, ou des équilibrés possibles, de devenir des équilibrés vrais, s'ils ne sont pas satisfaits de leur état actuel.

La psychologie objective permettrait, peut-être, à la grande majorité des hommes de ne plus se quereller dans des domaines où tous ont tort, ou raison, suivant qu'ils se placent au point de vue personnel et subjectif, ou impersonnel et expérimental.

Employons notre connaissance à cette discrimination nécessaire. Ne molestons plus autrui pour nos divergences. Cherchons un terrain expérimental pour trancher les différends, si cela est possible ; faisons appel à ses tendances affectives, si les centres intellectuels coordonnent, ou universalisent mal sa documentation sensorielle ; et laissons-le en paix, s'il n'y a aucune action positive possible avec lui. À charge de réciprocité, bien entendu.

Ma conclusion sera donc simple. La voici :

Nous sommes formés d'un mélange de personnalité innée et de personnalité

acquise. De cet ensemble, hasardeux, il résulte que notre concept de la vie ne peut coïncider totalement avec celui des autres hommes, puisque les causes déterminantes n'ont pas été les mêmes pour tous les hommes. Seules, la spécificité de la nature humaine et l'objectivité des connaissances peuvent créer des contacts avantageux et harmonieux entre les individus. Hors ces contacts, plus ou moins durables, il ne peut y avoir unanimité d'action.

La raison est l'ultime opération mentale permettant, sous l'influence des centres affectifs, particulièrement ceux de l'éthique et de l'esthétique, de synthétiser et d'universaliser les divers conflits subjectifs ou objectifs, par réduction ou élimination des contradictions s'opposant aux fins que l'être conçoit, en vue d'une meilleure adaptation de ces actes aux nécessités du milieu.

Être raisonnable, c'est donc agir convenablement vis-à-vis de ses fins personnelles et vis-à-vis des fins collectives. C'est aussi séparer nettement ce qui nous est strictement personnel de ce qui peut être identifié communément.

Enfin, se déterminer selon sa raison, c'est, sous l'influence d'une tendance affective, inhiber une autre tendance affective nuisible. C'est créer d'autres réflexes mieux adaptés à la réalité, ou exempts de contradiction. C'est avoir la chance d'être possesseur d'un système nerveux suffisamment bien construit et équilibré pour que l'influx nerveux atteignant les centres intellectuels y crée des liaisons avantageuses, ou y emprunte les voies méditatives antérieurement créées conduisant aux actes sensés.

Et c'est la vie, l'expérience qui, seules, démontrent, en dernier ressort, par l'évidence des faits, de quel côté se trouve la raison.

IXIGREC.

Accueil

RAISONNEMENT n. m.

Le raisonnement consiste dans un enchaînement de jugements, organisés de telle façon que le dernier dépende des premiers avec plus ou moins de rigueur. Instrument de démonstration et de vérification, il assure la cohérence de la vie mentale, rend la science possible et permet de prévoir. Il engendre, écrit L. Barbedette, « une représentation impersonnelle du monde qui, sur des points de plus en plus nombreux, provoque un accord unanime. Ses vérités ne sont pas celles d'une race, d'une époque ou d'un individu, ce sont celles de l'humanité entière, consciente de son milieu ; d'où son évidente supériorité sur les croyances religieuses, sur les opinions commandées par l'intérêt ou le sentiment ». Perceptions des sens, données de la conscience font l'objet d'une intuition immédiate ; mais bien des vérités ne peuvent être connues que d'une façon indirecte, grâce à la force démonstrative du raisonnement. Ce dernier, inexplicable par la seule association des idées, se ramène en définitive à une substitution de termes ; et sa rigueur sera d'autant plus grande que la similitude des termes substitués sera plus complète. En mathématiques, où la similitude atteint son plus haut degré, le raisonnement obtient une rigueur absolue. Longtemps, on considéra le syllogisme comme la forme idéale du raisonnement ; d'où l'abus qu'en firent les scolastiques au Moyen Âge. Oubliant de consulter l'expérience, ils raisonnaient à vide et n'aboutissaient qu'à de creuses abstractions, sans lien avec le réel. Dans le raisonnement inductif, l'esprit conclut du particulier au général ; il s'élève de la connaissance des faits aux lois qui les régissent. Dans le raisonnement déductif, l'esprit conclut du général au particulier ; il tire une vérité particulière d'une vérité générale. Le raisonnement par analogie, si conforme à la mentalité primitive, part de la constatation de certaines ressemblances pour en supposer d'autres.

RAISONNEMENT. — Le raisonnement est l'expression de la raison individuelle, de l'individualité, enfin de l'homme. C'est l'action de raisonner. Du reste, raisonner c'est observer, réfléchir, parler en dehors ou en dedans ; enfin, c'est calculer dans son propre intérêt, en rapportant tout à soi avec l'intention de rechercher ce que l'on croit le bien, de fuir ce que l'on croit le mal, toujours et exclusivement pour soi-même. Un raisonnement sérieux comporte l'enchaînement de diverses raisons déduites les unes des autres et aboutissant à une démonstration logique. S'il en est ainsi, c'est que la caractéristique de l'homme dans ses multiples réflexions, dans ses calculs intéressés, le porte vers l'égoïsme dont il ne se séparera jamais entièrement, lors même qu'il fasse les plus sérieux efforts dans ce sens. Est-ce à dire que, si le raisonnement nous porte vers un égoïsme rationnel, qui est la source et la condition du progrès, qui assure l'existence générale, il ne doit pas, par le pouvoir que confèrent la force et les richesses dont certains hommes disposent au détriment des masses laborieuses, dégénérer en cupide exploitation, comme la société actuelle nous en fournit l'exemple ? À cet effet, le raisonnement, de particulier à l'origine, doit devenir social, c'est-à-dire être le même pour tous devant l'évidence des faits, ce qui revient à dire qu'il doit avoir pour tous un point de départ identique, un principe commun. Tant que l'ignorance sociale sur la réalité du droit dure, il est impossible, pratiquement, d'espérer la démonstration du principe d'équité. En époque de libre examen, qui est la nôtre, non seulement la démonstration devient possible théoriquement, mais elle peut être fortifiée par les événements qui la justifient. L'on voit alors que le doute ne peut être combattu victorieusement par l'incontestabilité socialement acquise, et les conservateurs de toutes nuances continuent à évoquer l'ancienne foi, devenue impossible à restaurer. À ce moment, qui est celui de notre époque, nous remarquons que les progressistes, les matérialistes, plus ou moins déterministes, s'en remettent aux événements qui sont sans but et sans direction, et qu'à continuer ce mécanisme de la pensée et de l'action, c'est vers sa perte que l'humanité s'oriente. Les exemples d'immoralité diverse qui se multiplient à l'infini ne peuvent laisser de doute à cet égard.

Cependant, les matérialistes aiment s'appesantir sur les *faits* qui frappent leur imagination, leur intelligence ; ils oublient que les faits, par eux-mêmes, sont sans signification sociale. Les faits sont ce qu'ils sont et c'est au *raisonnement* à les *déterminer*. Tous les objets du raisonnement sont des faits ; et, parmi les faits, le raisonnement nous montre que les faits physiques ne sont relatifs qu'aux phénomènes, alors que les faits moraux le sont à la matière aussi bien qu'à l'intelligence, à la liberté, à la raison qui, elle-même, est un fait.

Dans le monde, il n'y a que des faits réels, éternels, et des faits apparents, physiques, temporaires. Les faits moraux, quels qu'ils soient, doivent être conformes au raisonnement sain. Ils sont une preuve surabondante de la bonté du raisonnement qui les établit. Il en est ainsi parce que ces faits sont, eux-mêmes, le résultat du raisonnement, ils ne font rien d'autre que manifester la modification éprouvée par celui qui, en raisonnant, les accepte ou les repousse. Certains nous disent : inutile de raisonner avec les faits, les faits sont entêtés, ils s'imposent en dépit de tout ce que le raisonnement pourrait leur opposer. Un pareil raisonnement, qui a quelque apparence de logique, est cependant absurde. En effet, quel est le fait qui ferait admettre que deux et deux font cinq ou sept, que un n'est pas un, que deux plus deux ne font pas quatre ? Il en est de même du fait qui serait invoqué contre l'immatérialité de la sensibilité, contre la *faculté* du choix, du jugement exclusive à l'homme, contre la liberté de l'homme qui n'agirait que par la volonté d'un dieu ou sous l'empire de la fatalité du mouvement et de la matière. De même, la nécessité du contact de deux ou plusieurs organismes sensibles pour développer l'intelligence et le langage, pour faire enfin qu'il y ait conscience de soi et *distinction* entre les idées, les faits dont la conscience se compose et imprime aux organes la connaissance de *faculté* qui détermine l'homme et l'action. Pour réfuter ce raisonnement logique, certains matérialistes opposent la mobilité des *tables* qui parleraient et répondraient aux questions posées. Nous ne nous attarderons pas à expliquer que les tables qui *semblent* (à la suite de certains mouvements qui ne leur sont exclusifs qu'en apparence) formuler une réponse favorable à la conscience de

l'acte, ces tables sont sensées participer à cet acte. Dans les mouvements de la table, il y a un *comment* et un *pourquoi*, mais dans les actes humains il n'y a ni comment ni pourquoi, parce que c'est superflu, inutile, et qu'il est impossible de connaître le comment et le pourquoi d'un fait primitif, d'une vérité-principe. Si, dans le fait ou le principe, il y avait un pourquoi et un comment à découvrir, il y aurait par cela même, dit De Potter, un fait antérieur, un principe encore plus primitif. Le cercle est vicieux. Cherche-t-on à savoir pourquoi la violette a le parfum que nous lui connaissons, et non celui du jasmin ou de la pensée ? L'homme est envieux et voudrait même savoir ce qui reste dans l'inconnaissable, quoique sans résultat pour son action individuelle et sociale. Ce qu'il y a à faire, logiquement, c'est de constater la réalité du principe ou du fait par un bon raisonnement. Nous avons le sentiment de nous-mêmes et le raisonnement doit partir de là ; ce qui nous permettra de constater que l'ordre physique *est ce qui est*. Nous verrons alors que ce que nos sens perçoivent est le *comment* des choses, des phénomènes démontrés nécessaires dans leur enchaînement de causes et d'effets. Ce qui *doit être* est déterminé par leur *pourquoi*, et l'enchaînement de tous les pourquoi, déduits par identité d'une vérité qui n'a pas, elle-même, de pourquoi. C'est cette détermination logique qui constitue l'ordre moral.

Ainsi, le raisonnement se présente sous deux aspects et constitue soit un raisonnement simple, soit un raisonnement complexe. Le premier est la modification du soi qui n'est liée à aucune autre modification qu'elle-même ; le second est un enchaînement de deux ou plusieurs propositions qu'on peut ramener à soi et qui en sont des modifications. Ainsi, le raisonnement simple ne peut donner lieu à aucune contestation. C'est la constatation d'un fait affirmé, d'une part, et que personne ne peut contredire. Le raisonnement complexe, seul, peut être bon ou mauvais. Il est d'une manière ou d'une autre, selon que l'enchaînement des propositions se rapportant à la modification du soi est ou n'est pas conforme à la raison. Pour mieux préciser, supposons que je dise : j'entends le son d'une cloche. Si je persiste à affirmer que, réellement, j'entends le son d'une cloche, il est

absolument impossible de me prouver, et même de prouver aux autres, que je ne l'entends pas. Cependant, on peut conclure et démontrer qu'il n'existe pas de cloche à la distance où on peut l'entendre régulièrement, ce qui ne prouve pas que je n'en entende pas une, ou plus exactement le son. Nous ne nous étendrons pas davantage sur des *faits* physiques constatés par le raisonnement simple et se rapportant à un raisonnement complexe. Nous aborderons le raisonnement métaphysique – ou plus que physique – qui, de l'ensemble des faits physiques et du fait de la conscience que le raisonnement a de son existence, au moyen des modifications que ces faits lui font subir successivement, déduit la conséquence qu'il y a, hors et au-dessus de ces faits, une vérité d'un tout autre ordre que celui dont ils font partie. De cet ordre de faits, le raisonnement en compose la nature physique, qui n'a pas d'autre valeur réelle que celle des faits mêmes dont la succession constitue la réalité de l'être qui les perçoit ; et il appartient au seul raisonnement métaphysique de déterminer la réalité qui domine le fait primordial du sentiment de soi.

Ce que nous venons de dire prouve que le raisonnement est une propriété exclusive à l'homme de comparer, de juger, de faire un choix. Dès lors, le raisonnement devient l'*animateur* de la conscience pour apprécier les faits, aussi bien que le *guide* de la volonté dans son action déterminante. Le raisonnement est personnel, mais la raison qu'il doit déterminer peut devenir raison impersonnelle en n'enchaînant entre elles que des propositions identiques et en partant du fait perçu du sentiment de l'existence. En résumé, dit Colins, c'est parce que les hommes ont mal raisonné, jusqu'à ce jour, qu'ils sont malheureux en général. Si la nécessité sociale les pousse à bien raisonner, comme nous le désirons, le chaos de nos jours fera place à l'harmonie ; et la société, dans son ensemble, sera heureuse. Puissions-nous le comprendre et en hâter l'heure !

Élie SOUBEYRAN.

Accueil

RAPACITÉ n. f.

On appelle *rapaces* certains oiseaux à bec fort et recourbé, à griffes puissantes qui se repaissent avec voracité de la chair de leurs victimes. Aussi, la rapacité est-elle devenue synonyme d'avidité à se jeter sur une proie. Malgré des dehors avantageux et des manières polies, beaucoup d'hommes sont de vrais rapaces et vivent de la chair et du sang de leurs contemporains. « Ces graves messieurs, vautours de la finance, de la politique ou de l'académie, crâne chauve et l'œil cerclé d'un monocle d'or, épient sans douceur les faiblesses de leurs partenaires : celui-ci n'est qu'une outre gonflée de vent, celui-là sert de caniche à une maîtresse acariâtre, ce troisième, d'intelligence redoutable, est à vendre au plus offrant. Et, tandis que les bouches n'ont que miel à répandre, quand de partout s'élèvent des congratulations mutuelles et générales, chacun songe au meilleur moyen de frapper celui qu'il encense. » La guerre a montré jusqu'où pouvait descendre la rapacité des fabricants d'armes, des grands banquiers, de tous ceux qui vivent de la misère des peuples. Dans les colonies, rapines et brigandages se parent du beau nom d'action colonisatrice. Les jeunes peuvent tomber dru ; les mères peuvent pleurer. Qu'importe ! « Ce sang, ces larmes, écrit L. Barbedette, des hommes de proie en ont besoin : à l'abri des balles, ils guettent l'heure de la curée. Honneur ou progrès sont pour eux des prétextes, armée et diplomatie des instruments ; ils veulent des concessions fructueuses et sans bourse délier, des dividendes inouïs, de l'or, toujours plus d'or. »

Au Moyen Âge, les rapaces furent les nobles ; aujourd'hui, ce sont les capitalistes. Autour des gros oiseaux de proie vole, d'ailleurs, toute une armée d'éperviers de petite taille et de noirs corbeaux qui se nourrissent des débris laissés sur les champs de carnage. Du nombre sont les prêtres aux doigts crochus et aux dents longues, les argousins de tous grades, les juges, les politiciens au plumage passant du blanc de lys au rouge écarlate. Et loin de se liguer contre ces mangeurs de cadavres, les hommes les admirent et se résignent à devenir leurs victimes quand ils jugent utile de décimer les masses moutonnières. C'est afin qu'ils ne manquent ni de viande fraîche, ni de sang vermeil que les femmes procréent sans cesse et que les pères triment pour nourrir leurs rejetons. Souhaitons qu'un jour les travailleurs finissent par comprendre que les rapaces disparaîtront quand on leur donnera la chasse et que les peuples se refuseront à leur servir de proie plus longtemps.

Accueil

RATIONALISATION n. f.

On désigne, sous le nom de *rationalisation*, l'ensemble des méthodes ayant pour but d'obtenir une triple réglementation : 1° *des ateliers*, par la standardisation et la taylorisation ; 2° *des approvisionnements*, par la standardisation et la normalisation ; 3° *de la production*, par le « fayolisme » et la formation des cartels d'écoulement. C'est, on le voit, toute une politique économique qui s'exprime à l'aide de ce seul mot : rationalisation. Au fond, la rationalisation n'est qu'un mot nouveau employé pour désigner une très vieille chose. La rationalisation n'est pas seulement économique, elle a aussi un caractère politique et social très net, très précis, qui ne peut surprendre aucun de ceux qui savent à quel point l'économique dirige la politique et détermine le social. On peut donc dire que la rationalisation se développe parallèlement sur ces trois terrains et affirmer qu'elle est la doctrine économique des puissances d'argent, dont le but final est le fascisme.

Il m'est matériellement impossible de tenter ici l'exposé chronologique et analytique de la rationalisation. Des gros volumes n'y suffiraient pas.

Je dois donc me borner, après avoir indiqué ce que sont, suivant des auteurs divers, la *standardisation* et la *normalisation* qui sont les bases de la rationalisation, à examiner ce qu'elle est réellement et où elle risque de conduire le prolétariat, s'il ne réagit pas contre elle. J'en aurai fini lorsque j'aurai rappelé la position prise par l'Association internationale des travailleurs sur cette importante question.

La standardisation n'est pas américaine, comme on pourrait le croire ; elle est d'origine britannique. Elle consiste à unifier le travail des ateliers, de façon à ne faire créer que quelques modèles spéciaux et à réduire ainsi le nombre des éléments types de fabrication. Les modèles « normaux » deviennent, si possible, des modèles adoptés internationalement. Il en résulte une extension immédiate et considérable du champ d'expansion des produits ainsi « normalisés ». La standardisation indique surtout la création de calibres ou de formes mécaniques destinés à unifier, par exemple, le pas des vis ou des boulons, qui deviennent, de ce fait, utilisables par toutes les industries de tous les pays.

La normalisation a des objectifs beaucoup plus larges ; elle vise, en somme, à « l'organisation » moderne et scientifique de la production et des échanges, en vue de l'augmentation du rendement et de la vente.

C'est ainsi que s'exprime M. Charles d'Avron, dans un article paru dans *Excelsior* du 6 juin 1927. Et il ajoute : « On veut s'efforcer, en rationalisant, de mettre fin au gaspillage des énergies et des capitaux résultant de l'empirisme de l'industrie.

« On conçoit, par conséquent, que la rationalisation n'implique pas seulement des améliorations de l'outillage mécanique et la substitution de la machine automatique à la main-d'œuvre humaine, mais qu'elle suppose – et voilà tout le système – surtout *le remaniement général des cadres de la production, une refonte organique et totale de l'économie nationale...* et, bien entendu, internationale. »

La standardisation s'applique donc à l'exécution du travail dans l'atelier et

dans l'usine ; elle donne naissance à la normalisation, et celle-ci conduit à la rationalisation. Voilà le processus.

L'organisation scientifique du travail, avec ses deux branches différentes et complémentaires : le *taylorisme*, qui a trait à l'exécution du travail – auquel une étude spéciale sera consacrée – et le *fayolisme*, c'est-à-dire l'organisation rationnelle, scientifique de l'administration des entreprises, concourt également, et en premier lieu, à réaliser ce qu'on appelle la rationalisation. Selon ses protagonistes, pour que la rationalisation puisse donner son plein effet, il faut non seulement que le produit manufacturé soit fabriqué le mieux et le plus vite possible, qu'il réponde à un type « normal », susceptible d'intéresser une vaste clientèle, mais il faut encore que, par des ententes particulières et générales, les industriels qui le fabriquent s'assurent la collaboration d'industries voisines capables de les aider à se procurer à moins cher leurs matières premières, ou à écouler leurs sous-produits.

Il faut encore que par la formation de cartels, réglés par des accords commerciaux, l'industriel et le commerçant aient la certitude de trouver, le moment venu, des débouchés capables d'absorber leur production. On voit, en effet, qu'il s'agit bien là d'une nouvelle doctrine économique, d'une *refonte organique et totale de l'économie nationale et internationale*.

Parlant de la « rationalisation industrielle » devant une assemblée composée de financiers, de parlementaires, d'industriels et de diplomates, le 6 décembre 1926, sous l'égide du Redressement français, à la tête duquel on trouvait, à l'époque, MM. Mercier et Romier, M. Julius Hirsch, professeur à l'université de Berlin, ancien ministre socialiste allemand de l'Économie nationale, faisait appel à la collaboration du travail, du capital, de l'intelligence et de la main-d'œuvre, et assignait comme

but à la rationalisation : *produire davantage, pour diminuer le prix de revient, pour assurer à la consommation des produits meilleurs et en plus grand nombre, pour appliquer le progrès, pour augmenter les salaires, pour rendre joyeux les foyers ouvriers, pour doter ceux-ci de l'hygiène, pour donner de sains loisirs aux travailleurs.* Le 1^{er} mai 1927, le Redressement français affichait ce « magnifique » programme sur les murs de Paris et, le 2 mai, M. Pierre Bertrand, rédacteur en chef du *Quotidien*, lui donnait une adhésion retentissante qui décidait, par la suite, la C.G.T. à « *laisser se dérouler l'expérience de la rationalisation* ».

On connaît, aujourd'hui, les résultats de cette expérience. Il n'est pas exagéré d'affirmer que ces résultats – voulus – ne ressemblent en rien à ceux qu'indiquait M. Julius Hirsch, les mêmes d'ailleurs que M. Dubreuil, délégué de la C.G.T. et du Bureau international du travail de Genève formulait, avec une clairvoyance (?) rare, dans son fameux livre *Standards*. À l'heure actuelle, on peut dire que la rationalisation a eu pour conséquences : de produire davantage pour un salaire moindre ; d'augmenter les prix, sans se préoccuper du caractère des produits ; d'appliquer le progrès mécanique, sans se soucier des conséquences de son application ; d'imposer des conditions de travail abrutissantes ; d'exténuer l'ouvrier jusqu'au point de l'empêcher de se recréer ; et, surtout, de créer un état de chômage permanent à caractère massif. Cela suffit à la juger.

Pour bien fixer l'attention du lecteur, pour l'édifier, surtout, il n'est pas mauvais de lui faire remarquer que le chômage, qui est la conséquence directe de la rationalisation, a atteint, en premier lieu et le plus durement, les pays les plus industrialisés, ceux qui ont appliqué le plus largement la rationalisation ; c'est-à-dire, dans l'ordre : l'Amérique du Nord, l'Allemagne, l'Angleterre, la France, etc. Si, aujourd'hui, plus de *cent millions d'êtres humains* souffrent de la faim dans tous les pays du monde, ils le doivent d'abord et avant tout à la rationalisation barbare du capitalisme ; si les hommes de 40 ans restent sans emploi ; si les « cadres » sont

imbus d'un esprit féroce, de caractère nettement fasciste ; si les ouvriers subissent les vexations de l'anthropométrie, du bertillonnage, etc., c'est parce que le capitalisme a « *remanié les cadres de sa production* », parce qu'il a insufflé à ses techniciens et à ses chiens de garde un état d'esprit nouveau, caractérisé par un *mépris total de la personnalité humaine*.

On conçoit aisément que pareille situation ait incité l'A.I.T. à dire son mot sur la question. Voici comment : appelé à examiner la rationalisation, le IVe congrès de l'Association internationale des travailleurs, qui s'est tenu à Madrid, du 16 au 21 juin 1931, déclare ce qui suit : « Considérant que, dans le développement moderne des forces industrielles, la classe ouvrière organisée doit avoir exclusivement en vue d'exploiter ce développement en faveur des travailleurs ; que l'idée du perfectionnement de la technique est en soi-même une idée à laquelle nous devons faire bon accueil ; que ce perfectionnement concerne la technique musculaire et cérébrale tout aussi bien que la technique mécanique ; que, néanmoins, ce qu'on continue à appeler présentement *rationalisation* ne prévoit ces perfectionnements qu'au profit du capitalisme et, par conséquent, au détriment de la classe ouvrière ; que cette rationalisation capitaliste, tout en augmentant sensiblement les profits industriels, abaisse sensiblement le niveau vital de la classe ouvrière, tant au point de vue matériel que moral et physique ; que le but fondamental d'un perfectionnement rationnel des méthodes de travail et de la technique industrielle devrait consister à réaliser, par une production plus intensive, un abaissement sensible du coût des produits fabriqués et, par conséquent, aboutir à une distribution accrue de ces produits, tout en apportant une diminution correspondante de la dépense d'énergie musculaire et nerveuse imposée aux travailleurs ; qu'une distribution plus large des richesses ainsi produites nécessiterait, par ricochet, une production plus intense et apporterait, par conséquent, une solution efficace à la crise mondiale du chômage ;

« Qu'en même temps, la course aux profits exagérés et criminels de la classe capitaliste doit être sérieusement freinée par l'organisation, plus méthodique et plus

resserrée, de la classe ouvrière contre les appétits du patronat ;

« Que le prolétariat doit étudier tous les projets concernant le perfectionnement technique de la production, de la distribution et des méthodes de travail, *dans le seul but de défendre les intérêts et les droits des travailleurs.*

Le IV^e congrès mondial de l'Association internationale des travailleurs place devant la classe ouvrière, en général, et devant les sections nationales de l'A.I.T., en particulier, l'urgente nécessité des mesures ci-jointes :

« 1° En premier lieu, le perfectionnement des méthodes de travail du syndicalisme révolutionnaire, et la réorganisation de ses rouages, du comité d'atelier à l'Internationale elle-même, en passant par les syndicats et fédérations d'industrie.

« 2° L'institution des comités d'ateliers qui auront pour mission, en liaison avec les comités d'usines, de renseigner le bureau d'études techniques du syndicat d'industrie sur les perfectionnements et les modifications que le patronat se propose de réaliser, en vue d'en apprécier les répercussions probables et de déterminer, en toute connaissance de cause, l'action des travailleurs intéressés pour la sauvegarde de leurs conditions de salaires, de travail et de vie.

« 3° L'envoi par les bureaux d'études fédéraux d'industrie des renseignements recueillis au Comité économique national du travail et à la Fédération internationale d'industrie intéressés. Ces derniers, à leur tour, auront charge de documenter le Conseil économique international du travail, organisme de documentation économique et de préparation révolutionnaire que l'A.I.T. se doit de créer. »

Ainsi se trouve précisée, en face de la rationalisation, la position du syndicalisme révolutionnaire international, représenté dans le monde par l'Association internationale des travailleurs. S'il tient pour nécessaire le perfectionnement constant de l'outillage, des procédés de fabrication et de construction, s'il fait bon accueil à toute technique nouvelle de nature à augmenter l'importance et la qualité de la production, il entend que l'ensemble des méthodes et systèmes connus sous le nom de « rationalisation » profite, en premier lieu, aux travailleurs considérés à la fois comme producteurs et consommateurs ; par contre, il est irréductiblement opposé à toutes les mesures, quels qu'en soient le caractère et l'application, qui ne profiteraient qu'à la classe capitaliste et, par là même, menaceraient les conditions de travail et de vie du prolétariat.

Pour sauvegarder les intérêts dont il a la charge, et préparer les tâches de l'avenir, le syndicalisme révolutionnaire, représentant qualifié des travailleurs dans la société actuelle, se rend parfaitement compte qu'il doit constituer et faire fonctionner sans aucun délai les organismes techniques qui lui font encore défaut ou n'existent, çà et là, qu'à l'état embryonnaire, en même temps qu'il doit s'efforcer de développer les facultés de compréhension et la capacité d'action de la classe ouvrière, en vue de faire échec à cette « rationalisation ».

Pierre BESNARD.

Accueil

RATIONALISME n. m.

De même que nous opposons la méthode scientifique à la croyance dogmatique, nous opposons le rationalisme à la religion. Le rationaliste est partisan de la primauté de la raison, dans tous les domaines. Le croyant n'admet cette primauté que dans les domaines étrangers à la foi religieuse. (Il serait plus exact de préciser ainsi : à SA foi religieuse personnelle. Car il admet très bien que les dogmes des autres religions soient analysés et discutés impitoyablement, passés au crible du libre examen et réfutés. Ce travail de critique lui paraît même nécessaire et bienfaisant, dans la mesure, tout au moins, où il est de nature à diminuer l'adversaire et à fortifier ses propres conceptions – auxquelles il est interdit de toucher sous aucun prétexte, bien entendu.)

Le motif de cette attitude est facile à apercevoir. En effet, les croyances ne reposent pas sur des faits démontrés, sur des connaissances acquises et toujours contrôlables. Elles sont faites de spéculations et de rêves et ne tirent leur force, quand elles sont sincères, que du seul mysticisme. En dernière analyse, c'est entre le mysticisme et le rationalisme que réside tout le conflit. Il y a une conception mystique du monde, visant à expliquer les phénomènes (ou du moins les principaux) par des interventions surnaturelles, par des pouvoirs invisibles et cachés, par des forces occultes.

En face de cette conception mystique (ou *magique*), la mentalité rationaliste se dresse. Le rationaliste ne veut connaître que des *faits*, avec leur *déterminisme*.

Cette étude le conduit à formuler des *lois*, dont la connaissance lui est précieuse, puisqu'elle lui permet de régler sur elles sa conduite personnelle. Tous les progrès humains, tout ce qu'on appelle « civilisation », sont le fruit de la méthode rationaliste. C'est par cette méthode que l'homme est parvenu à surprendre quelques-uns des secrets de la nature. Dès que l'individu est parvenu à acquérir une connaissance rationnelle concernant une question quelconque, le mysticisme bat en retraite. On ne peut nier que le champ du surnaturel soit allé en se rétrécissant sans cesse, dans la mesure exacte où le domaine de la raison s'était préalablement développé. La célèbre parole demeure toujours vraie : « Chaque pas de la raison en avant marque un recul du mysticisme et de la foi. »

Tous les efforts tentés, parfois avec une grande habileté, pour concilier la raison et la religion sont restés et resteront infructueux. Pourquoi ? Parce qu'aucune religion dogmatique ne résiste à l'examen. Chaque église apporte sa « révélation » plus ou moins enfantine, souvent même grotesque. La méthode rationaliste anéantit sans peine ces collections de légendes merveilleuses, ces fables insipides, ces affirmations sensationnelles et ces prodiges... La théologie ne peut vaincre et gouverner que par l'autorité. La raison ne peut, au contraire, se développer qu'en dehors de toute contrainte, par la lumière et la liberté.

Les adversaires du rationalisme nous objectent : « Vos arguments sont excellents aussi longtemps que vous demeurez sur le terrain scientifique, mais ils ne valent rien lorsque vous vous aventurez dans le domaine de la métaphysique. Il y a des vérités qui échapperont toujours à votre raison et auxquelles il n'est possible d'arriver que par le canal de la foi. »

Certes, il nous reste beaucoup à apprendre. La science est bien loin d'avoir élucidé toutes les énigmes. Mais la religion est bien plus impuissante encore à

résoudre les problèmes humains. S'il en est ainsi, les religions sont irrémédiablement condamnées. En avouant leur impuissance formelle à les fonder sur la raison, les défenseurs des croyances et des mystères religieux confirment notre thèse. Ils n'ont plus d'autre ressource que de barrer la route à l'examen, à la critique. Ne touchez pas aux « vérités surnaturelles » ! Ce sont des choses éminemment respectables et sacrées... Ne troublez pas la candide quiétude des âmes que la religion aide à vivre !

Ainsi, c'est au nom de la tolérance (?) que l'on demande au rationalisme de mettre la lumière sous le boisseau, de ne pas combattre le dogme et de laisser le champ libre à l'obscurantisme. Pendant ce temps, les gens d'église enseignent leurs calembredaines à des enfants de six ou sept ans. N'ignorant pas que l'adulte serait réfractaire à leurs fausses conceptions, ils tiennent à prendre d'abord l'enfant. La religion lui sera inculquée tyranniquement. Le prêtre usera de tout son ascendant pour dominer et faire plier la jeune conscience. Il fera même appel à la peur, et n'hésitera pas à faire intervenir le terrorisme de son dieu impitoyable, les lugubres (et cocasses, à la fois) images de l'enfer, du purgatoire et du diable.

C'est au nom de la liberté humaine que le rationalisme intervient en faveur de l'enfant. Le cerveau de celui-ci doit être préservé de toute déformation autoritaire. L'éducateur se bornera, sans faire pression sur lui, à mettre à sa disposition les éléments indispensables à sa formation harmonieuse et à son évolution normale. Le rationalisme constitue la seule méthode véritablement émancipatrice, non seulement dans le domaine religieux, mais dans tous les autres domaines politiques ou sociaux. L'homme n'aboutira à rien de grand aussi longtemps que la raison sera méconnue et sacrifiée au nom des intérêts de classe ou de caste. Comment la paix, comment la justice et la fraternité pourraient-elles être réalisées en dehors de la raison ? Travaillons donc sans répit à éduquer les hommes, à fortifier les consciences, à développer en l'individu un idéal logique, élevé, puissant. C'est seulement ainsi que

l'humanité pourra se libérer et grandir.

André LORULOT.

Accueil

RATIONNEMENT n. m. (du latin *ratio*, raison)

Le rationnement s'impose dans deux cas : soit par suite de sous-production, soit pour éviter les conséquences des excès de consommation (au point de vue alimentaire surtout). Le rationnement est artificiel quand il résulte de la mauvaise répartition des produits du travail. Étant donné un groupement humain dont les besoins vitaux sont connus, en société égalitaire, le rationnement ne peut s'imposer que lorsqu'il y a impossibilité de satisfaire entièrement à tous ces besoins. Il faut dire que, dans ce cas, le rationnement ne sera jamais qu'une mesure transitoire, valable pour la période de passage de la société capitaliste à la société libertaire. En très peu de temps, en effet, le travail de tous les membres de cette société suffira à donner « à chacun selon ses besoins ». L'humanité est arrivée à une époque où, par l'emploi du machinisme, l'individu peut être totalement libéré des soucis qui le hantent depuis l'âge des cavernes (nourriture, vêtement, logement, sécurité). Encore faut-il que, par la révolution (ou par des révolutions), il se débarrasse des parasites qui le dominant et l'exploitent.

En période actuelle, il y a toujours rationnement forcé pour la classe prolétarienne, qui ne peut consommer selon ses besoins par suite de la répartition défectueuse des richesses. Il n'y a jamais rationnement pour les riches. Même aux périodes de sous-production vitale (guerre), les puissants ont pu échapper aisément aux effets du rationnement (constitution de stocks, complaisances et complicités avec les maîtres de l'heure). Le chômage a pour conséquence un rationnement intensif de la classe ouvrière, mais, par le jeu des contradictions économiques que le régime porte en lui, il est facteur de la décomposition même de ce régime et il

aggrave la crise sociale. Et lorsqu'un trop grand nombre d'individus souffre de misère tandis qu'une minorité de gavés détient les moyens de production, il y a déséquilibre total et, par suite, les conditions de rupture sont remplies ; l'explosion devient inévitable. L'aveuglement d'une grande partie de la masse inconsciente ne fait que retarder l'heure de cette rupture, mais bientôt cette masse est entraînée par les éléments sains et elle apporte sa pierre à la construction sociale nouvelle.

Autre chose est le rationnement volontaire de l'individu, qui a pour but de prévenir les conséquences des excès de consommation alimentaire, et le rationnement forcé qui doit réparer ces conséquences, une fois l'imprudence commise. Ce rationnement sera certainement la règle générale à observer lorsque l'individu pourra consommer à satiété. Il est, dès maintenant, la règle de santé pour tous ceux qui consomment trop. Et ceux-ci sont relativement nombreux. Viande, alcool, tabac sont nocifs et trop souvent consommés avec exagération. Il a été constaté, en Allemagne en particulier, pendant la période de blocus, au cours de la guerre de 1914-1918, la quasi disparition du diabète, de la goutte et de nombre d'affections ayant pour origine un excès d'alimentation. Ces mêmes maladies ont réapparu dès que le ravitaillement a pu redevenir normal, c'est-à-dire dès qu'il n'y a plus eu rationnement. Que l'individu soit donc bien pénétré de cette idée que si, par la révolution, il peut un jour satisfaire à tous ses besoins, il sera de son intérêt même de se limiter. Dépasser la ration indispensable au maintien du corps en bon état de santé, sacrifier à des vices – tous artificiels – qui usent prématurément la machine humaine, cela serait se forger de nouvelles chaînes, cela serait s'avilir. Le rationnement – du latin *ratio*, raison – procèdera alors de la raison, maîtresse souveraine des instincts et seule conductrice des hommes.

C. B.

Accueil

RÉACTION n. f.

Employé dans le langage, soit scientifique, soit ordinaire, le mot *réaction* possède de nombreux sens ; nous en retiendrons un, celui d'opposition au progrès. Doivent être qualifiés réactionnaires tout mouvement, toute doctrine, toute institution qui arrêtent le genre humain dans sa marche en avant. Parce que ce terme possède un sens péjoratif, les politiciens l'emploient volontiers quand il s'agit de leurs adversaires ; et nous assistons à ce spectacle comique de conservateurs forcenés, de notoires soutiens du capital et de l'armée qui, en parole, s'affichent hommes de progrès. Des prêtres poussent l'audace jusqu'à prétendre que l'incroyant retarde. Bien que réactionnaires dans le domaine social, politique, religieux, les riches s'estiment à l'avant-garde de leur époque, quand ils suivent les caprices de la mode en matière de vêtement ou d'auto. Pourtant, la perfection ne s'identifie ni avec la nouveauté, ni avec la fantaisie, comme le supposent trop de civilisés. Ajoutons qu'un mouvement, même révolutionnaire à l'origine, et préconisant des réformes utiles, se stabilise fréquemment, par la suite, dans une attitude régressive ; le politicien avancé d'aujourd'hui peut se réveiller réactionnaire demain. Mais tout devient clair, lorsqu'on accepte pour critérium du progrès le perfectionnement de l'espèce humaine. Ce dernier, n'ayant pas de limite, comporte une marche en avant ininterrompue ; et l'on conçoit qu'il se mue en réactionnaire, l'individu qui, s'étant avancé même très loin, prétend s'arrêter de façon définitive, alors que d'autres le dépassent considérablement. Toute nouveauté, toute invention, si ingénieuses soient-elles, qui s'opposent au perfectionnement physique ou mental de l'homme, s'avèrent des régressions. Lorsqu'ils doivent aboutir à des conséquences désastreuses, plaisir et bien-être passagers ne sont plus que des appâts dangereux. Ce n'est point en raison de leur grand âge qu'une doctrine, qu'une institution, qu'un

mouvement nous semblent réactionnaires ; l'harmonieux développement d'individualités libres et fraternelles, voilà le sûr indice nous permettant d'apprécier le progrès. Et nous n'hésitons pas à déclarer réactionnaires les nouveautés les plus en vogue, quand elles ajoutent d'autres chaînes à celles dont les peuples sont déjà surchargés.

Résolument tournés vers l'avenir, désireux de voir s'épanouir sans entrave toutes les virtualités de perfection que contient la nature humaine, nous ne pouvons admettre l'attitude réactionnaire, même lorsqu'il s'agit d'opérer le retour à une vie plus simple et plus saine : retour bien désirable, assurément. C'est d'une autre façon, à notre avis, que l'on doit remédier au déséquilibre du monde contemporain. Dans *L'Incomparable Guide*, j'ai traité ce problème : « Devant les dangers de la situation actuelle, des penseurs tournent un regard plein d'envie vers le temps où nos pères, ignorants des complications de l'existence moderne, s'enivraient d'air librement, étanchaient leur soif à l'eau claire des fontaines, demandaient exclusivement aux fruits, aux racines, au produits non frelatés de la nature de quoi satisfaire leur faim. Dans tous les domaines, ils constatent les déplorables effets des habitudes introduites par la civilisation. Que de morts dues aux excès de l'automobilisme ou de l'aviation, à l'infamante activité des monstres d'acier qu'abritent les usines, aux progrès variés d'un machinisme sans cesse plus envahissant ! Combien de fraudes alimentaires imputables à la chimie ! Et les drogues synthétiques, les médicaments artificiellement fabriqués ne donnent-ils pas des résultats décevants ? Exempts de la majorité des maladies qui nous affligent, doués d'une musculature puissante, endurcis contre les intempéries, nos sauvages et lointains ancêtres connaissaient un bonheur dont nous avons le droit de regretter la disparition. La civilisation fait œuvre régressive ; sous les guirlandes de fleurs, elle dissimule des chaînes ; ses prétendus bienfaits ont engendré d'indicibles douleurs. Élégant et policé au dehors, le moderne rejeton de l'homme préhistorique manque de vigueur physique et de ressort moral. C'est un dégénéré, dont l'ambition outrepassante serait risible si elle n'avait pour effet de le maintenir dans son

égarement ; tourné vers l'avenir, il rêve de transformations plus profondes, alors que le salut consisterait dans un retour vers le passé. Débarrassés des entraves d'une vie où l'artificiel tient une place excessive, revenons à la nature qui façonna le corps humain au cours d'innombrables siècles et qui, si nous le voulons, le régénèrera merveilleusement.

« Cette doctrine fondamentale a d'ailleurs revêtu des formes différentes ; sur la meilleure façon d'opérer pratiquement le retour à la nature, comme aussi sur l'aspect théorique du problème, les auteurs ne s'entendent pas. Plusieurs témoignent de préoccupations confessionnelles inadmissibles : ils n'ont pas compris que la religion, malsaine création de cerveaux ignorants, est encore plus nuisible que la mauvaise cuisine, que les appartements humides et sombres, que le manque d'exercice musculaire. Sourions des anathèmes contre la science que certains multiplient à profusion : indice fréquent de connaissances très superficielles ou de médiocres aptitudes pour la réflexion philosophique. Beaucoup, heureusement, ne songent point à nous ramener à l'époque où nos ancêtres habitaient des cavernes obscures, ne disposaient que d'instruments rudimentaires et disputaient aux grands fauves la pitance indispensable. Nous estimons, pour notre part, que le retour à la nature est conciliable avec les acquisitions heureuses de la civilisation. Bien plus, nous soutenons que la science est seule capable de mettre un terme au déséquilibre signalé, avec raison, par tous les hommes un peu clairvoyants.

« Le passé ne connut point une vie idéale digne de nos efforts ; demandons-lui seulement des leçons qui nous fassent éviter chutes et faux pas. Pourquoi souhaiter le maintien de l'espèce humaine, si elle devait rester éternellement stationnaire ! Arrière, les traditions désuètes qui compriment les virtualités de perfection que notre nature contient ! Inférieurs à nos ancêtres au point de vue physique, nous l'emportons sur eux, c'est indubitable, sous le rapport intellectuel. Remédions au dépérissement de notre organisme, sans renoncer aux conquêtes

utiles d'une civilisation coupable d'erreurs grossières, mais détentrice des trésors que la science et l'art ont accumulés. C'est vers un futur meilleur qu'il faut tendre ; ne regrettons point un passé sinistre dans l'ensemble. Puis, combien vaines nos malédictions contre un devenir conditionné, dans une mesure importante, par des faits cosmiques inéluctables. Notre globe est le théâtre de perpétuelles modifications : température, humidité, distribution des terres et des océans, flore, faune ont changé à maintes reprises. Mais souvent la nature procède avec une lenteur extrême ; nous croyons immuable et définitif l'état sous lequel nous la voyons, parce que notre expérience individuelle n'a qu'une trop brève durée. »

Les conditions extérieures n'étant plus celles d'autrefois, il serait dangereux de vouloir imiter servilement nos ancêtres préhistoriques ; la réforme de notre manière de vivre doit être œuvre de science et de réflexion. Pour qu'il soit utile, le retour à la nature doit s'inspirer d'un désir de perfection plus haute, non de tendances réactionnaires.

Historiquement, nous constatons d'ailleurs que les partis ou les hommes, en qui s'incarna successivement l'esprit conservateur, ont exercé une déplorable influence. Tardigrades, manquant de cœur ou d'intelligence, ils ne firent preuve d'énergie que pour barrer la route au progrès. Les privilégiés, ceux à qui l'organisation sociale assure d'abondantes ressources et de continuels loisirs, rentrent habituellement dans cette catégorie. Satisfaits du présent, ils veulent que s'éternise un état de choses qui leur assure des avantages injustifiés. Aussi favorisent-ils toutes les forces oppressives, toutes les institutions réactionnaires qui s'opposent à l'émancipation des masses asservies. Prêtres, éducateurs, soldats, juges, gendarmes sont pour eux des auxiliaires indispensables. Depuis les temps les plus reculés, l'histoire est remplie par la lutte entre les partisans du statu quo et les pionniers d'un avenir moins douloureux pour la multitude des opprimés. Une sottise méchanceté : voilà, chez nous, la caractéristique la plus frappante des partis

réactionnaires. Malgré la diversité des formules adoptées par eux successivement, le but constant de leurs efforts fut de retarder l'émancipation de la classe ouvrière et de maintenir au pouvoir les hommes de confiance de l'aristocratie. Royalistes à l'époque de la Restauration et sous Louis-Philippe, bonapartistes sous l'Empire, conservateurs ou opportunistes au début de la Troisième République, ils sont maintenant démocrates, républicains de gauche, radicaux, voire socialistes. Entre les démocrates populaires, dont le cléricanisme se colore en rouge pour mieux tromper les travailleurs, et les membres de l'Action française, leurs adversaires du moment, la différence est minime ; les uns et les autres sont des soldats de la cause réactionnaire. À l'égard de tous les défenseurs des négriers du genre humain, nous ne saurions nourrir que des sentiments de mépris et de dégoût.

L. BARBEDETTE.

Accueil

RÉALISTES, RÉALISATEURS

On appelle *réaliste* l'individu qui a le sens des réalités actuelles ; celui qui, doué d'esprit pratique et de la faculté d'adaptation et d'assimilation, poursuit le dessein de tirer le meilleur parti des circonstances du moment, de se créer une bonne situation, d'être quelqu'un au point de vue de la société ou du milieu auquel il appartient. Ne s'embarrassant ni de théories, ni de principes, ni de scrupules, sa seule ambition est de remplir une fonction, d'occuper un poste qui lui assure des avantages immédiats, le mette à l'abri des événements malheureux qui risquent de survenir, qu'il a provoqués peut-être : crise économique, guerre, etc... Le réaliste ne fait pas de sentiment, ou plutôt, si le vent est au sentiment, il se déclarera plus sentimental que n'importe qui. C'est chez lui question d'opportunité. Tout est, en effet, pour lui affaire et réalisation. Le réaliste use de la religion, de la politique, de la vertu, de l'aspiration vers plus d'équité ou vers un devenir meilleur pour parvenir à la position enviée qui lui permettra d'assouvir ses appétits ou ses ambitions. Tout cela, en considérant comme des fumisteries et des opiums pour le peuple : et le civisme, et la foi, et la moralité et la société harmonique de l'avenir.

Pour citer quelques exemples : réalistes les détacheurs de coupons et encaisseurs de dividendes, détenteurs-accapareurs des moyens de production, manieurs d'argent et brasseurs d'affaires, joueurs et spéculateurs en bourse et en banque. Ah ! certes, réalistes, ceux-là et comment ! Réalistes les monopoleurs et les privilégiés qui se disputent sur le dos de millions de victimes insensées les marchés commerciaux du monde exploitable. Réalistes, bien sûr, les capteurs de sources de pétroles et les Comités des Forges d'en deçà comme d'au delà du Rhin, réalistes les chemises noires du pseudo-César transalpin ou les rouges galonnards de la Moscovie soviétique. Réalistes aussi les copains roublards à la recherche d'une combine impérialiste - n'importe laquelle - pourvu que ça rapporte - l'argent n'a pas d'odeur - fût-ce celle de solliciter leur inscription sur la liste des émargeurs aux guichets de publicité des emprunts de l'État qui prépare et fomenté la guerre, ou de la Haute Banque qui profite de la Barbarie universelle !

Nous appelons par contre *réalisateur* celui qui veut faire passer dans la pratique une théorie ou une thèse qu'il ne lui suffit pas ou plus d'énoncer ou de diffuser par le verbe ou l'écrit. Pour celui-là il n'y a aucune jouissance dont il voudrait se priver, aucun raffinement auquel il voudrait renoncer, aucun appétit qu'il voudrait laisser inassouvi, mais ces réalisations, il les veut obtenir sans se prévaloir de l'archisme : domination de la société ou de l'homme sur l'unité sociale,

exploitation de l'unité sociale par l'homme ou la société.

Le réalisateur, selon notre cœur, dit : « Tous les êtres sont à moi, comme je suis à eux ; ils sont faits pour ma consommation comme je le suis pour la leur ; mais étant bien entendu que pour *réaliser* cette proposition je n'aurai pas recours au système dont usent et ont toujours usé les gouvernements : coercition, contrainte, obligation, etc.... » De sorte que ce n'est pas en adapté au milieu sociétaire et à ses conditions de fonctionnement que l'individualiste à notre façon veut réaliser, s'approprier et incite autrui à s'approprier le maximum de volupté possible, compatible avec son pouvoir de jouissance.

Bien au contraire, c'est en révolté, en réfractaire, en négateur, en contempteur des valeurs économiques, intellectuelles, éthiques, consacrées par l'archisme que l'individualiste à notre façon réalise, c'est-à-dire foule aux pieds croyances, conventions, idées préconçues, restrictions et constructions de tout acabit, qu'il fera litière des *impedimenta* que l'autorité religieuse et la domination laïque cultivent au sein des masses. Dans le domaine de la pratique - et il n'est pas question ici d'optimisme ou de pessimisme - tout programme qui ne se réalise pas est chiffon de papier et rien de plus. Philosopher, ratiociner, couper des cheveux en quatre, discuter à perte de vue pour savoir si l'on est déterminé absolument ou partiellement est excellent quand il y a eu réalisation d'une sorte ou d'une autre - auparavant, c'est du temps gaspillé. Se tâter pour se rendre compte si l'environnement est une illusion ou un fait qui existe tel que nous le voyons, est compréhensible quand il y a eu réalisation - auparavant, c'est du temps perdu. On imagine difficilement le nombre d'heures de la vie que nous dissipons à métaphysiquer entre nous - tout en faisant la moue quand on nous parle du monde moral ou de l'état spirituel.

Notre anarchisme n'est pas une religion, une promesse de vie future, un rêve de vie meilleure ; il est vie et activité. Il est dynamisme et non hypothèse. Notre individualisme est égoïsme actuel, égoïsme de jouissance palpable, égoïsme de joie de vivre - un égoïsme capable de s'associer à d'autres égoïsmes, à un très grand nombre d'égoïsmes. La société anarchiste, le milieu individualiste anarchiste existe aujourd'hui : il est composé de tous ceux qui ne veulent ni dieu ni loi pour régler leurs affaires, passer contrat ensemble, s'associer dans un but quelconque.

Toutes les objections qu'on peut opposer à cette constatation, à ce fait, dénotent tout simplement chez les objecteurs de la paresse de compréhension ou de la déloyauté. Les premiers chrétiens avaient réalisé des associations où ils vivaient plus ou moins parfaitement leur conception de la vie, les Carpocrates, les Frères du Libre esprit, je ne sais combien de milieux analogues ont vécu et se sont développés sans se soucier si l'ambiance leur était favorable ; les communautés religieuses vivent et se développent. Ce qu'ils ont pu faire, les individualistes anarchistes le peuvent aussi, s'ils le veulent. Toute la question est là : c'est une affaire de volonté individuelle ou collective. L'on se plaint que notre propagande ne porte pas de fruits. D'accord. Qu'il se forme des milieux fraternels, tellement différents des groupes ambiants que les nouveaux venus y seront conquis par

l'atmosphère de camaraderie franche, d'intimité sincère, qui y règnera. Mais si l'on retrouve dans ces milieux les mêmes façons de juger, les mêmes préjugés, les mêmes timidités, les mêmes réticences que dans les milieux bourgeois, mieux vaut s'abstenir.

Et qu'on ne prenne pas pour une réalisation individualiste le fait de se trouver possesseur d'une petite maison, à la campagne avec un champ alentour, où finir ses vieux jours, associé à une compagne jalouse et qui s'insoucie de la propagande des idées qui vous sont chères. Et qu'on ne qualifie pas réalisation individualiste non plus le fait d'être un petit commerçant ou un négociant moyen, dont les affaires prospèrent. C'est un moyen de débrouillage, où l'honnêteté ne joue qu'un rôle secondaire et rien de plus. Je le maintiens. Dès qu'on possède, ou qu'on se décide à acquérir la volonté de réalisation, la mise en pratique de l'Une tout au moins de nos revendications devient facile. L'irréalisation est une preuve d'impuissance ou de mauvaise volonté.

- E. ARMAND.

Accueil

REBELLION n. f. du lat. *rebellio*

« Révolte, résistance ouverte aux ordres de l'autorité légitime ». Voilà, donc, d'après le Dictionnaire Larousse, la définition du mot. Il semble clair que la rébellion soit l'acte de désobéissance, d'un ou de plusieurs individus, à l'autorité - tout simplement, sans ajouter le qualificatif : légitime - Car ce qui paraît légitime aux éducateurs plus ou moins officiels des enfants du peuple ne l'est pas pour nous, qui ne sommes ni des écoliers naïfs, ni des étudiants prétentieux, mais des individus conscients à la recherche de toutes les vérités.

Le mot Rébellion a pour synonymes : Émeute, Insurrection, Mutinerie. Mais comme tous les synonymes sont imparfaits, il nous paraît nécessaire d'analyser, ici, chacun de ces mots et d'autres encore comme : Résistance, Révolte pris dans leur vrai sens et selon les actes, les faits, les théories, les raisonnements qui se rapportent à ces différents mots (voir ces mots). Nous devons les examiner avec notre raison et notre mentalité qui ne sont certes pas la raison et la mentalité bourgeoises soumises à l'autorité légitime. Par le fait même, nous sommes en rébellion, en résistance ouverte contre la façon de comprendre ces mots selon l'enseignement officiel. Selon le Droit bourgeois : « Pour que la rébellion constitue une infraction punissable, il faut : 1° Qu'il y ait « attaque ou résistance avec violence et voies de fait » ; 2° que cette attaque ou résistance soit dirigée contre « les officiers ministériels, les gardes-champêtres ou forestiers, la force publique, les préposés à la perception des taxes et des contributions, les porteurs de contraintes, les préposés des douanes, les séquestres, les officiers ou agents de la police administrative ou judiciaire » ; 3° que les personnes ainsi déterminées agissent « pour l'exécution des lois, des ordres ou ordonnances de l'autorité publique, des mandats de justice ou jugements ».

La rébellion constitue un crime : a) lorsqu'elle a été commise par plus de vingt personnes, soit armées, soit non armées (dans le premier cas, elle est punie des travaux forcés à temps ; dans le deuxième, de la réclusion) ; b) lorsqu'elle a été commise par une réunion armée de trois personnes et plus, jusqu'à vingt (elle est alors punie de la réclusion). En toutes autres circonstances, la rébellion est un simple délit, puni correctionnellement.

L'article 219 du Code pénal assimile aux réunions de rebelles les émeutes qui peuvent éclater dans les ateliers publics, les hospices ou les prisons. Celui qui fait acte de rébellion est un rebelle : il refuse d'obéir à l'autorité légitime, il se révolte.

Mais la rébellion ne peut être considérée comme un forfait que si elle est vaincue. Les rebelles victorieux sont des héros, des justiciers, des sauveurs de toutes sortes de belles entités, selon les circonstances, les lieux, les motifs et les buts de la rébellion. Selon le point de vue où l'on se place, la Rébellion est sainte, héroïque, sacrée ou elle est horrible et criminelle. Dans toutes les Révolutions, ou politiques, ou religieuses, ou sociales, sont ordinairement considérés comme rebelles ceux qui se révoltent contre un joug, une tyrannie, un régime. Que ces rebelles aient conquis le Pouvoir, ou renversé le tyran ou transformé le régime, ce sont, alors, les vaincus, s'insurgeant à leur tour, qui deviennent les rebelles.

En principe, le Rebelle a toujours tort, selon les soutiens ou les partisans de l'ordre établi. S'il réagit dans son acte de rébellion, s'il est vainqueur, alors, il n'a plus aucun tort. Il est le héros de la Justice, de l'Indépendance, du Droit, de la Liberté. Si les combattants de la Commune, n'avaient pas été vaincus par l'armée de Versailles, en mai 1871, ils eussent été les fondateurs immortels du Régime Républicain pour lequel ils sont morts.

La rébellion c'est, pour l'agent des mœurs, l'honnête femme qui résiste à l'infâme maladresse, à l'ignoble erreur de ce voyou légal qui arrête souvent, à tort et à travers, des malheureuses coupables de se trouver seules sur la voie publique. Cet individu est assermenté et quand il prétend avoir vu cette femme, non accompagnée, proposer par ses allures le commerce de son corps, il est cru sur parole, car il est assermenté. Le magistrat donne rarement tort à l'auteur d'une arrestation opérée par l'un de ces bandits des Mœurs et, s'il soutient qu'il y eut rébellion, la malheureuse n'est pas seulement flétrie de la mise en carte, c'est-à-dire inscrite et assujettie aux règlements ignominieux de filles soumises et ainsi matriculées dans le troupeau des prostituées, elle doit répondre de l'accusation d'injures et coups à agent de la force publique et se voit condamnée sans délai à plusieurs mois de prison. À la prison de Saint-Lazare, elle fait connaissance d'autres rebelles, victimes de la Police presque toujours, en tout cas, victimes de la société qui prétend que la réglementation policière de la prostitution est une institution magnifique, digne de la société bourgeoise qui règlemente ce dont elle a besoin. En effet, la Prostitution est nécessaire à la pourriture bourgeoise, au nom de sa morale hypocrite, comme le Militarisme et la Caserne lui sont indispensables au nom de son Patriotisme. Pour l'un et pour l'autre, ce sont les enfants du Peuple qui sont enrôlés et sacrifiés. S'ils osent se regimber, au moment de l'enrôlement ou après, ils sont d'inqualifiables rebelles, de monstrueux mutins et, pour ceux-là, le Code n'est pas tendre. Ne faut-il pas, au gré des profiteurs du Régime bourgeois, de la chair à plaisir et de la chair à canon ?

Il y a également rébellion dans les masses exploitées. On ne vénère pas les enrichis du travail des autres. La classe ouvrière, par moment, semble prendre conscience de sa force et de sa valeur. On a pu le constater, surtout avant la terrible guerre de 1914-1918, au temps où le Prolétariat savait s'organiser en dehors des politiciens et des intellectuels et, confiant en lui-même, croyait à son émancipation sociale par sa

propre action, directement exercée contre tous ceux qui exploitent, commandent, trompent, asservissent. Il était sur la bonne voie du syndicalisme révolutionnaire, se suffisant pour affranchir les producteurs du Patronat, du Salarariat et de l'Autorité sous toutes ses formes. Les travailleurs reviendront à ces efficaces méthodes. Ils répareront les dégâts de la désunion causée par la question politique et ils rattraperont le temps perdu.

Il nous faut parler ici d'un genre de rébellion particulièrement intéressant. Cela se passa pendant la guerre de 1914-1918 et l'on en a parlé depuis. Des volumes, des articles de journaux ont donné des éclaircissements sur ces faits connus maintenant et classés sous le titre de Mutineries dans l'Armée française, en ce sens, de significatives rébellions contagieuses.

C'est ainsi que, dans le journal l'Œuvre, Paul Allard a publié sous ce titre une série d'articles, d'après les Comités secrets qui se sont tenus à la Chambre des députés, sur les Mutineries de 1917.

Ces articles ont fait sensation et nous pensons que le volume qui paraîtra aura le succès de curiosité qu'il mérite. Il faut savoir ce que furent ces mutineries d'après les Comités secrets. Voici donc ce qu'annonçait Paul Allard, dans le journal l'Œuvre, du 26 août 1932 :

« C'est le 29 juin 1917 que s'ouvrit - dans quelle atmosphère de fièvre et de passion ! - la deuxième série des Comités secrets : celle où furent longuement évoquées les fautes commises par le Haut Commandement dans la conception et l'exécution de la meurtrière et criminelle offensive du 16 avril 1917 et ses conséquences les plus directes et les plus douloureuses : les mutineries.

« Et c'est une des premières révélations historiques aujourd'hui incontestées des Comités secrets de juin et juillet 1917 : la révolte des « poilus » - qui s'étendit d'une manière insoupçonnée du peuple français et des combattants eux-mêmes - sur tous les fronts, même les plus lointains (Salonique, Palestine, etc.), résulte de l'inutile massacre de plus de 100.000 soldats français, victimes de l'impéritie et d'on ne sait quel délire d'orgueil et de vertige de triomphe facile du Haut Commandement, représenté par les généraux Nivelle, Mangin, Micheler et Mazer. »

Et Paul Allard continuait en promettant des révélations sensationnelles - sur les rebellions militaires.

Le samedi 27 août, paraissait le second article. Parmi d'autres choses, on y lisait :

« Ce n'est pas de la gauche ni de l'extrême gauche que partirent les réquisitoires les plus passionnés contre le haut commandement : c'est un député de la droite, le lieutenant Ybarnegaray, qui exerça sur l'assemblée un « effet foudroyant », par le récit pathétique et indigné qu'il fit, d'une voix tremblante d'émotion et les yeux

encore pleins d'horreur :

« Je vois et je verrai toute ma vie, sur l'immense plateau de l'Aisne, un quart l'heure après le départ des vagues d'assaut, ces groupes errants de noirs courant au hasard, cherchant leurs chefs, se faisant massacrer par les mitrailleuses et aussi par nos propres 75 !... A six heures du matin, la bataille était commencée : à sept heures, elle était perdue !... Nous étions loin du rêve du matin ! Le rêve, c'était la marche en avant, l'offensive joyeuse, hardie, rapide !... Et alors, de tout ce désordre, de toute cette douleur, de toute cette terre sanglante, c'est une immense désillusion qui monte !... Et aussi le reproche, la colère, les mots violents, vers ceux qui, dans un geste imprudent, ont ainsi sacrifié le meilleur de nos soldats !... »

» Albert Favre, Abel Ferry, de nouveau Ybarnegaray, et enfin, le capitaine d'artillerie Albert Lebrun, apportent, ensuite, un ensemble de faits écrasants.

» M. Albert Lebrun résuma, avec son éloquence sobre, précise et dépouillée de polytechnicien, les fautes commises par les grands chefs militaires.

» Pour sortir de la situation où nous sommes - conclut le futur chef de l'État - il faut trouver autre chose ! Le gouvernement n'a pas su contraindre le haut commandement à abandonner cette sorte d'omniscience qu'il affecte (applaudissements) ni l'obliger à s'adapter aux faits, et à ne pas se laisser surprendre par eux comme nous l'avons été depuis le début de la guerre ! Ce sont ces faits que nous ne voulons plus voir se reproduire ! ” (Vifs applaudissements sur tous les bancs.)

» M. Diagne, défenseur-né des troupes noires, fit, à son tour, un récit émouvant, appuyé de menaces précises, du « massacre des noirs de l'armée Mangin. »

Il révéla qu'avant son interpellation, un officier d'ordonnance du général Mangin était venu lui demander, au nom de son chef, de retirer son interpellation. Faisant allusion aux événements du 16 avril, il lui en a donné cette explication

« Nous avons été desservis par le temps : le marronnier du 21 mars n'a pas fleuri ! C'est là notre seule faute ! » (Bruit sur tous les bancs.)

Quant aux malheureux nègres, « fondus par le feu, en débandade par suite de l'absence des chefs tués, obligés par le froid de mettre leur fusil sous le bras, en parapluie, incapables de se servir de leurs grenades, de mettre baïonnette au canon, voués à un véritable massacre sans utilité par l'inimaginable légèreté des généraux.

» M. Diagne conclut :

« Et c'est à ces hommes-là que vous demandez de finir la guerre pour vous ? Non, messieurs ! Je n'accepte pas cette idée. Je ne veux pas vous humilier : ce n'est pas digne de la France ! »

Le dimanche 28 août 1932, sous la signature de Paul Allard, paraissait dans l'Œuvre, un troisième article, intitulé : La parole est à M. Laval. Le député d'Aubervilliers avait signalé à la Chambre combien était mauvais l'état moral du pays en général et, plus particulièrement, celui des soldats du front.

C'était bien une révolte militaire, cette rébellion, cette mutinerie si grave, si contagieuse que ceux de l'arrière qui en avaient eu connaissance en tremblaient de frayeur ou en tressaillaient d'espoir en la Révolution possible et en la paix immédiate.

Le lundi 29 août, l'Œuvre insérait, sous le titre : Le Rapport du général Pétain, un quatrième article. Voici des extraits de ce rapport :

« Des actes d'indiscipline collectifs - écrit le général Pétain - se multiplient de façon inquiétante depuis quelques jours. Une compagnie qui doit participer aux nouvelles attaques sur le moulin de Laffaux, refuse de monter en ligne. Dans les cantonnements, partout sont posés des papillons : « A bas la guerre ! Mort aux responsables ! » Les hommes déclarent hautement qu'ils ne veulent plus se battre tandis que dans les usines, leurs camarades gagnent 15 à 20 francs par jour. »

» ...19 mai : un bataillon qui devait faire la relève se disperse dans les bois. »

» 20 mai : un dépôt, divisionnaire désigné pour renforcer un régiment parcourt les rues au chant de l'Internationale, fouille la maison du commandant de dépôt, envoie trois délégués chargés de porter les réclamations. »

» 26 mai - Les hommes de quatre bataillons qui doivent remonter dans le secteur se rassemblent dans le cantonnement du quartier général de la division. Les efforts du major et des officiers sont vains pour obtenir la dispersion du rassemblement. »

» 27 mai : Dans la région de La Fère-en-Tardenois, un bataillon doit être embarqué en auto pour entrer en ligne. Les meneurs, excités par la boisson, parcourent le cantonnement en poussant des cris. Ils tirent des coups de fusil et empêchent l'embarquement. Au lever du jour, les mutins courent à la gare pour prendre des trains d'assaut. Un fort détachement de gendarmes les en empêche. »

» 29 mai : Les régiments qui doivent se mettre en marche manifestent, se forment en cortège et chantent l'Internationale en criant : « On ne montera pas ! On ne montera pas ! »

Le mardi 30 août 1932, un cinquième article sur les Mutineries dans l'Armée française, d'après les documents secrets. Cet article, dans l'Œuvre a pour titre M. Diagne à la Tribune. L'auteur montre M. Diagne plaidant avec ardeur la cause des troupes nègres particulièrement éprouvées. Il ajoute : « Les nôtres sont venus ici

pour accomplir un devoir patriotique. Mais, à aucun moment, il ne saurait être question, - et si le gouvernement ne m'en donne pas l'assurance, je suis décidé à le répéter en séance publique, - en aucune circonstance, ni aujourd'hui ni demain, il ne saurait être question de demander aux nôtres d'accomplir une besogne qui n'est pas celle de soldats. »

Et le mercredi 31 août 1932, le journal l'Œuvre publie son sixième article sous le titre : Au tour de M. Dalbiez.

« Le 29 juin, lit-on, c'est M. Victor Dalbiez qui, à 3 h. 35, la séance publique étant close et les tribunes évacuées, prit la parole :

— Il est indispensable que la Chambre soit mise au courant des renseignements que la Commission de l'armée a reçus du ministre de la guerre. Le pays souffre de ce régime du silence qui lui a été imposé depuis si longtemps. Le résultat de ce silence c'est que la légende - la légende qui se crée et se propage - démoralise beaucoup plus sûrement le pays que la vérité ! Si nous n'avions pas eu peur de la vérité depuis le début de la guerre, et surtout si nous n'avions pas eu peur de la dire au pays, nous ne serions pas, aujourd'hui, en proie à de vives inquiétudes au sujet de l'état moral de nos combattants !

» Non, messieurs, nous ne pouvons pas continuer la guerre les yeux fermés ! Vous savez que cela nous a conduits à deux doigts de l'abîme, car les gouvernements se laissent prendre eux-mêmes aux formules qu'ils servent au pays !

» Et nos chefs militaires s'hypnotisent, eux aussi, sur des formules ! Quand ils disent aux combattants qu'il faut passer, coûte que coûte, la formule leur suffit ! Ils ne savent pas que, lorsque les mitrailleuses sont en action, il n'y a aucune volonté humaine, aucun héroïsme qui puisse venir à bout de ces instruments-là !...

» Or l'attaque du 16 avril, cause essentielle des mutineries, a été ordonnée alors que les états-majors savaient que les ennemis étaient au courant de nos intentions. L'ennemi savait parfaitement comment elle se déclencherait, à quelle heure elle se déclencherait et comment elle serait conduite !...

» M. Victor Dalbiez montra, à l'aide de documents, que les chefs d'unités savaient - et certains pleuraient en donnant aux poilus l'ordre de sortir de la tranchée - qu'ils conduisaient leurs troupes à une mort inutile. En vingt minutes, des unités entières ont été fauchées. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que quinze jours après, lors des attaques du 5 mai, les mêmes erreurs, les mêmes fautes, les mêmes crimes ont été commis. »

Enfin, le jeudi 1 septembre 1932, paraît le septième article sous ce titre : Et M. Abel Ferry lui-même :

« Pourrons-nous passer un quatrième hiver de guerre ? demanda ensuite d'emblée M. Abel Ferry. Le pourrons-nous dans les circonstances présentes ? Chacun de vous connaît maintenant, messieurs, la crise morale, douloureuse, par laquelle passe l'armée française. Le poilu n'est pas tel que le représentent les journaux. C'est une pauvre chose héroïque qui souffre, qui souffre beaucoup et qui, actuellement, est arrivé à un degré d'usure physiologique dont, ici, vous n'avez pas idée. » Voilà ce que disait, en pleine guerre, un député français qui devait, plus tard, être tué à l'ennemi, M. Abel Ferry. Il n'hésitait pas à demander au gouvernement, pour calmer la révolte des héros, des sanctions contre les chefs responsables des plus grandes fautes...

Après avoir ainsi exposé les causes - strictement militaires - des mutineries de l'armée, la Chambre entendit les rapports de délégués au front.

Et, d'abord, M. Aristide Jobert.

M. Jobert n'hésita pas à opposer ceux qu'elles avaient chargés, au front, de missions d'enquête.

Il fit une antithèse liminaire, l'impunité des coupables haut placés et l'impitoyable sévérité pour les véritables victimes : ceux qui se sont mutinés à la suite de ces effroyables aventures. C'est immédiatement après que, sur tout le front, se produisirent, dans l'armée, des révoltes.

Quant aux causes de la révolte, il y a, d'abord, le retard systématique des permissions ; les cantonnements défectueux ; le repos dérisoire donné à certaines unités combattantes ; les brimades...

Mais, ô surprise... après ce septième article... silence et déception. Sans prévenir, l'Œuvre avait cessé cette publication d'articles sur les Mutineries militaires de 1917. Que s'était-il donc passé ? Comment expliquer cette suspension soudaine ?

C'est le 10 septembre 1932 que parut une explication sous le titre : La Fin des Mutineries.

« Nous continuons, disait Paul Allard, de recevoir, à l'Œuvre, une très abondante correspondance dont le thème essentiel est celui-ci : « Pourquoi ne poursuivez-vous pas la publication de vos passionnantes révélations sur les mutineries dans l'armée française en 1917 ? »

» Pourquoi ?

» Pour une très simple raison. C'est que l'Œuvre est un journal qui se pique de suivre l'actualité quotidienne et ne se considère pas comme un dépôt d'archives historiques, que le sujet des mutineries est immense et qu'il fallait bien arrêter ce

récit à un certain moment sous peine d'encombrer, indiscrètement, les colonnes d'un journal auquel je suis très sincèrement reconnaissant d'avoir bien voulu présenter à sa clientèle avertie les bonnes feuilles du livre que les Éditions de France vont lancer, dès octobre prochain, sur les « Dessous de la guerre » révélés par les comités secrets.

» Au surplus, mon éditeur a eu la gracieuseté de m'autoriser à faire bénéficier les lecteurs de l'Œuvre des extraits les plus importants relatifs aux mutineries. Je lui en sais gré ; mais je ne puis lui demander de pousser l'abnégation jusqu'à me permettre de publier le texte intégral de mon livre dans les colonnes de l'Œuvre... »

Nous voici maintenant fixés sur ce que furent les rébellions pendant la guerre.

Cela nous dispense d'y ajouter d'autres arguments. Aussi bien, les mots résistance, révolte restant des synonymes de rébellion nous pouvons nous y reporter. Nous y trouverons sans doute un sens particulier qui dissipera toute confusion entre ces divers mots d'une ressemblance toute relative. Le mot Rébellion n'a de réelle parenté qu'avec le mot Mutinerie : Au point de vue militaire, il en est le frère jumeau. Au mot Mutinerie nous avons donné une documentation sur ce qui passa particulièrement dans la marine. Pour le mot Rébellion, l'occasion s'est heureusement présentée d'utiliser les précieux documents fournis par les articles de Paul Allard sur les Comités Secrets.

G. Yvetot

Accueil

RÉCIPROCITÉ n. f.

Sur quelle base asseoir les accords entre les humains, dès lors qu'en sont exclues l'obligation et la sanction ? De quelle méthode se servir pour réaliser les rapports et les accords entre les constituants d'un quelconque milieu humain – rapports et accords qui croissent en complexité, à mesure que l'intelligence s'affine et que devient plus considérable l'acquis des connaissances humaines, que s'amplifie le rayon de leurs applications ? Quel principe poser comme fondement, comme norme des ententes et contrats de toute espèce que les êtres humains peuvent être amenés à envisager et à conclure entre eux pour leur permettre de se comporter les uns à l'égard des autres, selon leurs besoins, leurs désirs, leurs aspirations – qu'il s'agisse d'unités isolées ou associées ?

Première considération. Puisqu'on entend ignorer la coercition sous tous ses aspects – autrement dit, la réglementation légale et les sanctions pénales ou disciplinaires –, il est de toute nécessité que la méthode dont on se servira pour fonder les rapports et les accords entre les hommes implique en soi « l'équité » et l'absence totale de duperie, de tromperie, de dol.

Tout le monde sait que l'objet présumé de la loi, c'est de rendre efficaces les conditions qui déterminent ou sont censées déterminer les rapports entre les habitants d'un territoire donné. Cette efficacité s'obtient par l'application de certains châtiments à ceux qui contreviennent à la loi. On comprend que *s'impose* la loi, puisque les conditions qui, dans les sociétés humaines, président aux rapports et

aux accords entre leurs membres sont établies sans leur consentement unanime, souvent même malgré la protestation de minorités importantes ; en tous cas, sans qu'il ait jamais été tenu compte de l'avis ou de l'opinion des transgresseurs ou des contrevenants. C'est la crainte de subir ces sanctions qui empêche un grand nombre de personnes de transgresser la loi – tout au moins ouvertement. D'ailleurs, il y a des individus qui préfèrent courir le risque d'un châtement, quelquefois très dur, plutôt que d'observer les termes d'un contrat qui leur est imposé, ou d'accords qui les gênent ou leur répugnent, pour une raison quelconque.

Il existe une méthode dont l'application absolue garantirait à ceux qui la choisiraient comme base de leurs rapports ou de leurs accords qu'ils ne seront lésés, dupés, ni trompés – matériellement parlant –, qu'ils ne seront diminués ni même atteints au point de vue de leur dignité : c'est la *réciprocité*. Loyalement pratiquée, quel que soit le domaine ou la branche de l'activité humaine où elle s'appliquerait, la méthode de réciprocité implique en soi l'équité, aussi bien dans la sphère économique que dans celle des mœurs, aussi bien dans le domaine intellectuel que dans celui du sentiment. En fait, il n'y a rien qui puisse échapper à l'atteinte de la réciprocité. C'est une méthode de se comporter à l'égard d'autrui d'un rayonnement véritablement universel. Elle est très simple à exposer : puisqu'elle se résume et consiste à recevoir autant qu'on a donné, aussi bien en ce qui concerne l'isolé que l'associé.

En échange du produit de ton effort, je t'offre le mien. Tu le reçois et nous sommes quittes. Au contraire, il ne te satisfait point, tu ne le penses pas équivalent à ce que tu livres : en ce cas, gardons chacun nos produits respectifs et cherchons ailleurs si nous ne trouverons pas à mieux nous accorder. De cette façon, nul d'entre nous ne sera redevable à autrui.

On objectera qu'il est un aspect de cette conception de la réciprocité qui aboutit à dresser l'humain en face de son semblable, à la façon d'un fauve. Par exemple, tu me juges, c'est entendu ; mais moi aussi, je te juge de la même façon que toi : tu n'y échapperas pas. Tu ne m'épargnes pas ta critique, je n'aurai garde de t'épargner la mienne ! Tu m'as causé un tort, un dommage, je te causerai un tort, un dommage égal, sinon pire ; tu t'es montré cruel, impitoyable, inexorable à mon égard, j'agirai de même te concernant : c'est de cette manière que nous sommes ou serons quittes. Même pratiquée dans toute sa sécheresse, la méthode de la réciprocité aboutit pour ainsi dire automatiquement à relever, à rétablir la dignité humaine, à l'affirmer, à la sceller sur un piédestal indéterminable.

Sans doute, basés sur la réciprocité, les rapports et les accords entre les humains excluent la duperie et la tromperie. Sans doute, la méthode de la réciprocité implique, si l'on veut, l'application du talion. Mais elle n'est opérante qu'à la condition que, dans mes tractations avec autrui, nous nous situions, lui et moi, sur un plan d'équivalence par rapport à notre dignité personnelle. C'est tels que nous sommes que nous discuterons et traiterons ensemble. Mon déterminisme n'est pas le tien, c'est entendu : les mobiles qui m'incitent à agir ne sont pas ceux qui te poussent à l'action ; très souvent, là où le raisonnement te fait mouvoir, c'est le sentiment qui m'indique comment me conduire. Mais tel que je suis, sur mon propre terrain, j'estime que je te vaudrais ; je ne me prétends pas ton égal ; je suis peut-être moins bien musclé que toi, les capacités de ton cerveau sont peut-être plus étendues que les miennes, peut-être même es-tu plus sensible que moi à des émotions qui ne m'agitent ni ne me troublent. Mais tel que je suis – tout recours à la violence étant exclu de nos rapports –, tu ne peux m'arracher ou me saisir mon produit, si je ne trouve pas ce que tu m'offres équivalent à ce que je te demande. Donc, nous restons quittes, que nous nous accordions ou non, que nous échangeons ou non le produit de notre effort. Je reste moi-même et tu demeures toi-même, aussi bien dans l'offre que dans la demande, dans le donner que dans le recevoir.

Mais ce que les individualistes anarchistes entendent par réciprocité est tout autre chose que l'aride fonctionnement d'un système d'échange consistant à recevoir en poids, en mesure, en valeur l'équivalent exact de ce qu'on a donné, ou vice-versa. Ce n'est pas non plus au point de vue éthique, l'application inexorable de la loi du talion. Je la considère, pour ma part, à un point de vue tellement individuel, tellement plastique et sujet aux variations de l'appréciation personnelle, qu'il m'est absolument nécessaire, pour en exposer les aboutissants pratiques, de me situer bien au-delà de l'idée d'une évaluation mathématique ou d'un étalon irrétrécissable. Je pose donc en première ligne que chacun a de la réciprocité la conception que lui fournit son déterminisme, tempérament ou nature, raisonnement ou sentiment. C'est donc entendu, dans mes rapports avec autrui, dans les accords que je puis conclure avec lui, je ne veux pas être lésé ; et je me sens et me sais lésé dès que je reçois moins que je donne. Et je lèse autrui dès que je donne moins que je reçois. Mais donner et recevoir sont deux rapports, deux valeurs, deux termes dont la signification et l'acception sont uniquement relatives à celui qui donne et à celui qui reçoit.

Par exemple, j'ai passé des années à me consacrer à l'éducation d'un enfant, à faire tout ce qui était en mon pouvoir afin qu'il se forme, qu'il se sculpe, qu'il devienne « soi », qu'il se dégage de la gangue des préjugés et des traditions attentatoires à l'évolution et à la constitution d'une personnalité originale. Ce fut mon don. Je me considère comme amplement payé en retour, en assistant au spectacle du développement graduel de ce jeune être, s'affirmant peu à peu ; empruntant, à mesure qu'il grandit, toujours moins à la routine et aux conventions de l'ambiance sociale. Je m'étais aperçu qu'il avait certaines dispositions pour les lettres ou pour les sciences – pour la musique –, pour les voyages. Et le voilà, parvenu à stature d'homme, un prosateur achevé, un chimiste éminent, un musicien accompli, un intrépide explorateur. Non pas un imitateur servile de ceux qui l'ont précédé dans la voie où il s'est engagé, mais en assimilant les efforts de ses

devanciers, de manière à porter les siens au plus haut degré d'originalité possible. Peut-être est-ce dans un sens tout autre que je l'aurais souhaité que les dispositions que j'avais distinguées se sont développées, ou que son originalité possible s'est démontrée. J'ai cependant atteint mon but puisque, devenu adulte, l'enfant à la culture duquel je m'étais adonné n'est ni le reflet d'un homme ni le produit d'une formule.

Il se peut qu'un autre que moi eût compris autrement, dans ce cas particulier, l'application de la méthode de réciprocité. Il se pourrait qu'il se fût cru payé de retour par un peu plus de manifestations affectueuses et un peu moins d'accomplissements. Conséquence de tempérament, affaire de caractère. Mais si c'est l'affection qui semblait la plus exacte récupération des peines prises pour l'éducation de l'enfant, il eût été dès l'abord nécessaire d'insister davantage sur l'éclosion des qualités sentimentales, de développer dans ce jeune être les propensions à la sensibilité.

J'ai passé maintes nuits au chevet d'un des miens, dangereusement malade, et qui m'était cher. Pendant longtemps, sa vie n'a tenu qu'à un fil. J'osais à peine quitter la chambre où il gisait alité, tant ma crainte était grande de ne pas le retrouver vivant à mon retour. Mes soins ne sont-ils pas remboursés, aujourd'hui que j'aperçois le malade guéri arpenter la rue à grands pas, frais et dispos, prêt aux expériences et aux aventures d'une vie intense ?

Je suis payé de retour lorsque prospère une œuvre ou que réussit un de mes semblables auquel j'ai témoigné un intérêt, de quelque ordre que ce soit. Je suis payé de retour lorsque, sous condition bien entendu de le couvrir de ses frais de déplacement, j'obtiens qu'un causeur, qu'un propagandiste qui m'intéresse vienne et passe quelque temps chez moi : la jouissance que je retire de sa conversation

compense amplement mon effort pécuniaire.

Je suis payé de retour lorsque je provoque ou accomplis les démarches nécessaires pour arracher quelqu'un qui m'intéresse à une souffrance, ou à une épreuve qui l'accable, et que j'y réussis. Je suis payé de retour lorsque je parviens à soulager un de mes amis, un de mes compagnons d'idées, et à alléger le fardeau matériel ou moral qui le fait ployer. Je suis payé de retour lorsque j'ai conscience que des consommateurs apprécient la confection ou l'utilité du produit que je leur livre. Je suis payé de retour chaque fois qu'ayant accompli un effort spécial à l'intention de tel ou tel de mes semblables – effort bien défini –, je suis certain que celui-ci en profite.

Voilà sous quels aspects – et je n'en ai esquissé que quelques-uns – il est nécessaire de considérer, dans sa pratique, la méthode de réciprocité, si l'on veut qu'elle soit autre chose que le conformisme à un barème accepté de part et d'autre, et qui voudrait, par exemple, lorsque j'ai échangé une paire de chaussures contre 40 ou 50 kilos de farine, que j'aie reçu autant que j'ai donné. C'est le point de vue littéral, cela, et depuis longtemps l'on sait que la lettre tue. Si je suis un artiste en cordonnerie, il se peut que 35 ou 40 kilos de pain me contentent, et que la joie que j'éprouve en sachant mon travail apprécié comme j'aime qu'il le soit par mon consommateur, compense amplement les 5 ou 10 kilos de déficit. Recevoir autant qu'on a donné, ce n'est donc pas uniquement, je le réitère, toucher l'équivalent en poids, en mesure, en qualité, en valeur de ce qu'on a remis ou livré, c'est aussi, c'est surtout être satisfait du marché qu'on a passé, c'est avoir pleine conscience que, dans « l'affaire » traitée – intellectuellement, affectivement, « récréativement », économiquement parlant –, il n'y a eu, de part et d'autre, ni trompeur, ni trompé, ni dupeur, ni dupé ; autrement dit, que chacun, au cours du contrat, a agi selon son déterminisme et s'est montré sous ses véritables couleurs.

La réciprocité est là et non ailleurs.

Je connais l'objection. Si la méthode de la réciprocité n'est pas appliquée comme il est indispensable qu'elle le soit pour remplir son but, qui en surveillera, qui en déterminera, qui en garantira l'exercice loyal ? C'est l'éternelle question qui se pose dès qu'on parle d'un système de conduite dont le fonctionnement n'exige aucune espèce de coercition ou de sanction. Et l'éternelle réponse est que les aspirations et que les revendications individualistes ne sont réalisables qu'à la condition que soit courante dans le genre humain *une certaine mentalité* – sans qu'une conception de la vie *autre* que celle qui domine actuellement ne soit devenue une habitude, un acquis, une caractéristique de l'humanité.

On m'objectera encore que l'humanité ne parviendra à ce niveau général de mentalité que lentement, très lentement ; qu'on ne sait même pas si elle s'y hissera jamais ; qu'elle n'y atteindra peut-être que la veille du jour de la disparition de la vie organisée. Je répliquerai que la mentalité, aussi bien générale que particulière – et celle-là dépend de celle-ci –, a été faussée par ceux qui ont continuellement sur les lèvres l'amour du prochain, le dévouement aux intérêts d'autrui ou de la collectivité, et qui, en pratique, visent à l'asservir et à l'exploiter par tous les moyens et de toutes les façons.

Les individualistes – on s'en est rendu compte – ne font pas des rapports et des accords entre les humains une matière, une « affaire » de pur sentiment. Baser les rapports entre les hommes sur un amour du prochain égal à celui dont on use à l'égard de soi-même ne correspond pas à une réalité. Une fois l'être humain dépouillé de son vernis, de ses habits, de ses discours, on découvre, au contraire, qu'il s'aime d'abord. Et c'est l'équité même, car c'est là l'objet, le commencement

et la fin de l'instinct ou du sentiment de conservation. On aime le plus souvent son prochain moins qu'on s'aime soi-même. On peut l'aimer – et cela arrive fréquemment – autant et même plus que soi-même. Mais c'est parce qu'on y trouve son intérêt ou son plaisir – une joie, une satisfaction, un contentement d'un genre ou d'un autre – sentimental, ou éthique, si l'on veut. Quand on aime son prochain, c'est pour soi-même ; et la majorité des hommes se soucie peu de l'amour du prochain. Voilà la vérité. D'ailleurs, une satisfaction d'ordre sentimental ou intellectuel est toujours une satisfaction, il n'y a pas à ergoter. Le sentiment est un facteur aussi intéressé que le raisonnement, sinon davantage, car il porte à des extrémités qu'ignore le raisonnement.

Le genre humain pratiquera la méthode de la réciprocité pour établir ou conclure les rapports ou les accords entre les unités qui le constituent, lorsque, dans sa majorité – ou une minorité très nombreuse ou très influente –, il aura reconnu qu'il en retire intérêt. Si, au contraire, le genre humain, en général, estime que son intérêt est que la duperie ou la tromperie mutuelle soit à la base des rapports entre ses composants, s'il l'excuse, s'il le tolère, qu'on ne se fasse aucune illusion : on continuera, dans les journaux, dans les livres, ou dans les chaires, à parler d'amour du prochain et, dans la vie courante, à n'en tenir aucun compte.

Mais tout cela entendu, en quoi les individualistes anarchistes se trouvent-ils empêchés de se comporter à l'égard les uns des autres selon la méthode de la réciprocité ? Nous savons à quoi nous en tenir : les hommes, en général, se lèsent, se dupent, se trompent à qui mieux mieux, jamais ils ne donnent ou ne rendent, toutes choses étant égales, l'équivalent de ce qu'ils ont reçu ou emprunté. Dans les contrats qu'ils passent les uns avec les autres, il y a toujours quelqu'un de « roulé » ou de « refait » ou, du moins, c'est sous-entendu dans les sous-entendus des termes des accords discutés ou en discussion. Peut-être, au point de vue de l'absolue réalité, n'est-ce pas tout à fait exact et, pour ma part, là où cela se produit, je suis

disposé à en placer la responsabilité sur la manie ou la tendance qui, jusqu'ici, a possédé les hommes de s'imposer leurs rapports et leurs contrats, d'en appeler à la contrainte, à la réglementation forcée, aux châtements, pour les rendre viables et valables, pour trancher leurs différends. J'en rends également responsable le système de dissimulation qui régit toutes les transactions qui ont cours entre les hommes, système qui consiste dans tous les domaines et dans toutes les sphères à se montrer autrement que l'on est en réalité.

Mais, même alors que ce serait la règle universellement en vigueur parmi les hommes de se montrer des loups les uns à l'égard des autres ; quand bien même, pour lui rendre ce qui lui est dû, ils se situeraient à l'égard de l'ambiance humaine en état de légitime suspicion, qu'est-ce qui empêche les individualistes de se servir les uns vis-à-vis des autres de la méthode de réciprocité ? Qui les en empêche, puisqu'ils proclament que c'est l'utilité ou l'agrément qui les guide, puisqu'ils affirment s'afficher, se montrer tels qu'ils sont les uns aux autres ?

Qui peut dire si leur exemple – puisque leur tactique est, en général, de ne dissimuler rien du résultat de leurs expériences – ne parviendra pas à déterminer, sinon l'évolution de la mentalité générale, en tous cas la mentalité de milieux particuliers dans le sens de l'adoption de la réciprocité *volontaire*, comme base des rapports entre les unités humaines ?

La réciprocité n'est pas ignorée dans la nature, bien loin de là. Mais elle y est appliquée d'une façon qu'on a coutume de qualifier d'inconsciente, c'est-à-dire selon un degré de conscience qui échappe à notre compréhension. Tout le monde sait qu'une culture rapporte dans la mesure où on lui consacre davantage de soins ; dans la mesure où l'on débarrassera un champ de plantes parasites, ou qu'on l'épierrera, le fumera, le grain qu'on y a semé croîtra et fructifiera. Dans la nature,

qui veut la fin veut les moyens. Plus un organisme développe certains organes, plus les fonctions que commandent ces organes s'accomplissent avec régularité et dans leur plénitude. Sans doute, tous les organismes ne reçoivent pas autant qu'ils donnent – mille circonstances imprévues s'interposent entre l'effort et son résultat –, mais, d'une façon générale, on peut poser comme produit acquis de l'observation que là où il n'y a aucun effort de fait, il n'y a point de résultat ; que là où il n'y a rien de donné, il n'y a rien non plus de reçu. À moins que quelqu'un de ses congénères le remplace, l'oiseau qui ne couve pas ses œufs, ne les voit pas éclore, l'être vivant qui ne s'en va pas à la recherche d'une proie végétale ou animale risque de rester l'estomac vide.

Il va sans dire que la réciprocité, telle que nous avons essayé de la définir, avec les détails et les nuances que nous avons esquissés, ne saurait être conçue que *volontaire*. Là comme ailleurs, nous nous tenons sur le terrain foncièrement individualiste. Solidarité volontaire, garantie volontaire, sociabilité volontaire, réciprocité volontaire. Il ne s'agit point de *forcer* qui que ce soit à agir de réciprocité à l'égard d'autrui, de *contraindre* quiconque à se demander en toute occasion s'il a bien reçu ou non l'équivalent de ce qu'il a donné ; il ne s'agit point d'*imposer* à la pensée, comme un dogme, qu'il est plus digne, d'abord, plus profitable, ensuite, d'user de réciprocité plutôt que de s'employer à léser, duper ou tromper son prochain. Nullement, il est question ici de l'application intégrale, loyale, de la méthode de la réciprocité dans tous les rapports et dans tous les accords entre les humains – tout au moins entre individualistes –, mais volontairement, à titre d'expérience, non comme une loi, ni comme un commandement moral. Par le libre consentement des individus isolés ou des associés qui décident de s'en servir. Comme un mode de se comporter l'un envers l'autre, les uns envers les autres,

D'ailleurs, l'individualiste véritable aura à cœur de ne point se sentir

redevable à qui lui a rendu service ; le sentiment qu'il possède de sa dignité personnelle ne lui permettrait pas de rester sur cette constatation qu'il a davantage reçu que donné. Ne point se sentir diminué à ses propres yeux est un facteur qui sera toujours appelé à jouer un grand rôle dans les accords à souscrire entre individualistes.

Pour qu'un individualiste soit satisfait des résultats de l'accord qu'il a conclu avec autrui, il est nécessaire qu'il ait pleine conscience qu'il a donné tout ce qui était en son pouvoir, tout ce que lui permettait son déterminisme ; autrement dit, qu'il n'a pas reçu *d'avantage* que ce qu'il pouvait donner. Sa dignité le demande, sa fierté le réclame. Le cas peut se présenter que l'on rende service à quelqu'un, mais que les efforts accomplis n'aboutissent pas aux fins auxquelles tend ce service. Il est évident, cependant, qu'à moins de manquer à la plus élémentaire dignité, celui auquel il a été rendu service ne saurait se dérober quand la personne, qui s'est intéressée ainsi à lui, fait, à son tour, appel à son effort. La réciprocité, somme toute, c'est la tendance à compensation parfaite dans les rapports entre humains – compensation entre tout ce qui est donné, prêté, reçu, rendu, dans tous les domaines et dans toutes les sphères de la pensée et de l'activité humaines, selon les aptitudes de chacun.

Enfin, il faut tenir compte que cette compensation ne puisse être réalisée par suite d'un cas fortuit ou de force majeure : la maladie, un état d'impuissance momentané ou prolongé, etc. Il y a des circonstances où un être humain ne peut, ne pourra jamais donner autant qu'il reçoit, mais son cas peut provoquer un tel intérêt qu'il ne viendra jamais à la pensée d'aucun de ceux qui lui donnent de s'attendre à une compensation quelconque.

En résumé, la seule base équitable sur laquelle puissent se fonder les rapports

entre les hommes nous semble être la réciprocité. Car là où il y a exactement réciprocité, dans les produits et dans les actions, il n'y a pas de place pour la méfiance, le doute ou la rancœur. Où la difficulté commence, c'est quand il s'agit de déterminer exactement l'équivalence des actions ou des produits, étant entendu qu'on est mû par le désir de ne pas léser autrui ni d'être lésé par lui, et non par celui de faire triompher, même par la force, un étalon d'équivalences. La notion de réciprocité n'apparaît plus alors comme une notion purement utilitaire, au sens grégaire et vulgaire du terme. Le troupeau social admet, en effet, qu'une action est compensée ou qu'un produit est rétribué lorsqu'on a « rendu la pareille » ou versé telles espèces.

L'idée de réciprocité, au point de vue individualiste, tend à instaurer une « valeur » toute différente : étant donné, dans certaines circonstances, le degré d'aptitudes et la possibilité d'efforts d'une unité humaine, quelle action pratique, quelle attitude affective, quelle production positive compenseront équitablement la somme d'efforts et la mise en jeu d'aptitudes que cette unité a dû employer pour accomplir ce geste-là ou ce labeur-là, sans qu'il puisse y avoir place pour le moindre soupçon d'exploitation ?

E. ARMAND.

[Accueil](#)

RÉCLAME

Voir l'article *paraître*, de E. Rothen.

Accueil

RÉDEMPTEUR, RÉDEMPTION (du latin : *redimere*, racheter)

D'innombrables souffrances, voilà le lot de l'homme ! Un état social contraire à la nature s'avère créateur de douleurs continues, surtout pour le pauvre, soumis aux incessantes vexations de chefs rapaces. Le salariat, moderne forme de l'esclavage, place le travailleur sous la dépendance des privilégiés de la fortune. Extravagante et inepte, la justice n'est, aux mains de l'État, qu'un moyen d'écraser le faible, de légitimer les rapines du fort, de permettre à l'usurpation triomphante d'asseoir sa domination de façon durable. Des législateurs, qui décorent de noms magnifiques leurs intérêts de classe ou leurs ambitions personnelles, attisent les haines, déchaînent les convoitises afin de commander plus facilement aux masses divisées. Et la guerre, suprême ressource, remédie à la surpopulation, en permettant l'extermination méthodique du jeune bétail humain. Ceux qui épargnent, en vue d'un bien-être futur, se voient dépossédés le lendemain de ce qu'ils amassèrent la veille ; grâce aux savantes combinaisons de financiers que protège le Code, leurs économies sont empochées par les tripoteurs des banques. Si haut que l'on remonte pendant la période historique, le spectacle s'avère aussi sombre, l'organisation sociale aussi cruelle pour les déshérités ; à certains moments, leur sort fut plus terrible encore qu'aujourd'hui. Dispensés de nombreuses souffrances, les privilégiés de la fortune eux-mêmes ne se déclarent presque jamais satisfaits. Constatation troublante, les statistiques démontrent que le suicide est plus fréquent parmi les riches que parmi les pauvres. Ainsi, ceux qu'on appelle les « heureux d'ici-bas » éprouvent parfois un tel dégoût de l'existence qu'ils cherchent un refuge dans la mort ; et la plupart estiment que la vie leur apporte plus d'amertume que de joie. Des ténèbres et des énigmes, voilà ce que rencontre leur intelligence ; l'incompréhension, les mesquines barrières des conventions sociales, voilà les

obstacles contre lesquels butent leurs affections ; et l'envie, la haine, l'ambition déçue habitent en permanence les plus luxueux châteaux. Puis le bacille de Koch creuse aussi allègrement les poumons d'un multimillionnaire que ceux d'un paysan ; et le cancer se loge dans le ventre des duchesses comme dans celui des simples ouvrières. À tous, la nature réserve des douleurs physiques et une mort qu'accompagnent souvent des tortures effroyables. Il n'est donc point surprenant que, depuis qu'elle a pris conscience de sa situation, l'humanité rêve de rédempteur et de rédemption. Mais, comme l'a remarqué Sébastien Faure, il existe de fausses rédemptions, très dangereuses par les illusions qu'elles font naître et les directives qu'elles impriment à notre activité.

La religion, qui, pour faire oublier le présent, se montre prodigue en matière d'espérances réalisables après la mort seulement, parvient à détourner des millions d'hommes de la voie qui conduit à l'ultime libération. Constatant qu'à côté du bien le mal occupe une large place dans le monde, que les satisfactions de l'esprit et du cœur ont l'ignorance et la haine pour contreparties, qu'un rythme universel fait succéder les heures sombres aux heures ensoleillées, le mazdéisme supposa qu'il y avait un dieu bon et un dieu mauvais, toujours en lutte l'un contre l'autre. Et, pour encourager ses fidèles, il leur annonçait le triomphe final de la lumière sur les ténèbres, de la vertu sur le vice, des forces secourables sur les forces destructives. Cette mythologie symbolique ne manquait pas de grandeur. Mais le judaïsme, puis le christianisme réduisirent à de mesquines proportions ce combat du bien contre le mal. Pour eux, Satan, le principe mauvais, n'est plus qu'un ange rebelle, une simple créature, dont la chute, attribuée tantôt à la jalousie, tantôt à l'orgueil, reste en fin de compte inexplicable. Et, néanmoins, ce révolté, au prestige bien compromis, s'avère le plus précieux des auxiliaires pour les théologiens, soit protestants, soit catholiques. Véritable bouc émissaire, c'est à lui qu'ils attribuent tous les maux qui nous affligent. Nos premiers parents furent ses victimes. Placés par dieu dans un jardin de délices, ils vivaient parfaitement heureux, ignorant le travail, la souffrance, la maladie, la mort. Cet Éden était abondamment planté, et ses habitants pouvaient

manger des fruits de tous les arbres, à l'exception des fruits de l'arbre de la science du bien et du mal. Ils devaient s'abstenir de toucher à ceux-ci sous peine de mort. Or, conseillée par le serpent, Ève transgressa l'ordre divin et entraîna Adam dans sa chute. L'Éternel, indigné, chassa les coupables du Paradis terrestre et les condamna, ainsi que leurs descendants, au travail, à la souffrance, à la mort. « Tout cela paraît insensé », déclare Bossuet lui-même. Aussi, les pères de l'Église, interprétant ce récit (qu'explique très bien la mentalité primitive), ont-ils cru reconnaître le diable sous la peau du serpent. Plus tard, Satan s'attaquera au Christ ; il le tentera d'abord, puis entrant « dans Juda, nommé Iscariote, qui était du nombre des Douze », il poussera ce dernier à livrer Jésus aux chefs des prêtres. Mais, par sa mort, le Christ a provoqué l'effondrement de la puissance diabolique, il a satisfait à la justice divine, irritée contre la descendance d'Adam, et racheté le genre humain. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette folle doctrine qui, sous sa forme actuelle, ne s'est d'ailleurs constituée qu'assez tardivement. Notons cependant que, malgré la prétendue rédemption opérée par le Christ, fatigue, souffrance, maladie, mort continuèrent de régner en souveraines sur notre globe. Il y a mieux, Satan nuit toujours aux hommes, même à ceux qui ont reçu le baptême. Le pape saint Grégoire le constate avec une tristesse désabusée dans les lignes suivantes : « Que Béhémoth (c'est ainsi qu'il appelle le diable) ait, avant l'eau du baptême, avant les sacrements célestes, avant l'incarnation du Rédempteur, englouti le fleuve du genre humain dans le gouffre de l'erreur, à cela rien d'étonnant. Ce qui surprend, ce qui est effrayant, c'est qu'il fait beaucoup de victimes même depuis que le Rédempteur est connu, c'est que l'eau du baptême ne préserve pas de sa souillure, c'est que les sacrements célestes ne l'empêchent pas d'alimenter l'enfer. » Pas plus que les autres fondateurs de religion, Jésus n'a rien sauvé. Finalement, la fausse rédemption chrétienne devait aboutir à consolider tous les abus dans l'ordre social, à légitimer toutes les usurpations dans l'ordre politique. Puissance des ténèbres, désireuse d'égarer les esprits, non de les éclairer, l'Église s'avère la servante des tyrans. « L'usurpateur, s'il réussit, trouve en elle une alliée : contre la dynastie mérovingienne, elle appuya Pépin, et sacra Bonaparte, après avoir sacré les Bourbons. » Puis, en retardant le progrès scientifique, elle a empêché l'homme

d'améliorer ses conditions naturelles d'existence. Médecine, chimie, physique durent rejeter le joug pesant de la théologie avant de découvrir les principales lois du monde tant organique qu'inorganique. Des dogmes insensés, des préceptes irrationnels, des rites grotesques, voilà ce que l'humanité doit aux religions de salut comme aux autres. Il faut proclamer hautement la faillite complète des tentatives effectuées par quelques-unes d'entre elles pour apporter une aide efficace à l'humanité. Anesthésiants du cœur et du cerveau, elles détournent l'esprit des réalisations heureuses et l'orientent vers des rêves malsains. Lentement, les peuples civilisés sont, d'ailleurs, parvenus à comprendre qu'ils n'avaient rien à espérer, ni à craindre de dieux inexistantes. Aussi, leurs regards se détachent d'un ciel manifestement vide pour se reporter sur les réalités moins brillantes, mais tangibles, que perçoivent les sens. C'est ici-bas, non dans un au-delà chimérique, que doit s'opérer la rédemption qu'ils désirent.

Nous ne méconnaissons pas la supériorité de cette conception laïque sur la croyance à l'efficacité magique des rites et des prières. Toute tentative d'émancipation sociale, tout effort individuel ou collectif pour échapper à la tyrannie des privilégiés sont assurés de notre sympathie. Nous pardonnons même des erreurs et des défaillances ; car, seul, il ne se trompe jamais celui qui n'agit pas, et nous savons combien il est difficile de réaliser en pratique l'idéal que l'on a le plus caressé. D'où notre indulgence pour la Révolution française, pour la Révolution russe et pour quiconque travaille à l'affranchissement du prolétariat. Un examen impartial et sincère de l'œuvre, soit de Robespierre, soit de Lénine, nous contraint de penser néanmoins qu'ils ne furent pas les prophètes de la grande libération que le monde attend. Ils amorcèrent des réformes utiles ; ils ne furent point des rédempteurs infallibles comme le crurent leurs partisans. La Révolution française aboutit, après bien des avatars, au triomphe d'une hideuse ploutocratie et à l'abominable vénalité du régime parlementaire. Lorsqu'on voit les jacobins d'aujourd'hui, les prétendus successeurs des révolutionnaires de 1789, ériger en sauveur le candidat académicien Herriot, protecteur caché des moines et des

généraux réactionnaires, il est permis de conclure à la banqueroute totale des partis de gauche qui se disent démocratiques et républicains. À côté d'innovations heureuses, la *Déclaration des droits de l'homme* contenait des principes qui maintenaient les salariés sous le joug des patrons, et l'ensemble des citoyens sous celui de l'État. Elle conduisit au règne d'une bourgeoisie patriotarde, toujours apeurée, dont l'égoïsme mesquin s'associait à une sottise incurable ; puis à l'occulte domination des grands féodaux du capitalisme et des financiers internationaux.

Après avoir suscité de prodigieuses espérances chez les prolétaires du monde entier, le bolchevisme russe s'est égaré, lui aussi, sur une voie qui n'est point celle de l'ultime libération. À l'ancien empire des tzars, il aura donné sans doute un grand essor industriel et agricole ; il aura amélioré d'une façon sensible le sort matériel des ouvriers ; dans les domaines sexuel et religieux, souhaitons même que l'œuvre déjà accomplie se parachève et soit durable. Mais en assujettissant les esprits à des dogmes nouveaux, en faisant des améliorations économiques le *nec plus ultra* des préoccupations humaines, les dirigeants russes se bornent à américaniser et la vie des individus et les procédés de production, dans les immenses territoires dont ils disposent. Vue sous l'angle de l'utilité matérielle immédiate, et comparée à l'incurie des tzars, l'œuvre du gouvernement actuel peut sembler admirable ; beaucoup sont sincères, parmi les voyageurs qui reviennent de Russie émerveillés. Incapables de réfléchir en profondeur, ils ne comprennent pas que le bolchevisme a renoncé à faire besogne rédemptrice, du jour où son idéal fut limité à la transformation des conditions matérielles d'existence, du jour où il proposa comme modèle à l'ouvrier le chien bien gras mais muni d'un collier et d'une chaîne solides, du jour où il se figea dans l'imitation des procédés industriels américains, insoucieux de pousser plus loin dans la voie des conquêtes morales. Ce n'est pas en raison de l'accroissement de sa production en pétrole, en machines, etc., que j'apprécie le progrès accompli chez un peuple. Ils font bien de crier au miracle, ceux qui continuent d'admirer la civilisation des États-Unis, même après les désillusions de ces dernières années ! Pour moi, je regrette que, pour satisfaire

les ventres, le bolchévisme russe ait faussement jugé indispensable de sacrifier les cœurs et les cerveaux.

Sans méconnaître le mérite de tous ceux qui, à un titre quelconque, contribuèrent à l'amélioration du sort des pauvres et firent faire un pas en avant à leurs contemporains, nous estimons que l'humanité doit encore fournir une longue marche pour atteindre à la libération définitive. De puissants obstacles, dont la lâcheté et la sottise sont peut-être les pires, retardent indéfiniment l'œuvre salvatrice de ces suprêmes rédempteurs que sont l'amour et le savoir. Aussi, l'ère de fraternité universelle, que nous appelons de nos vœux, apparaît-elle fort lointaine à beaucoup ; ils affirment que le règne de la violence ne touche pas à sa fin. Par nos actes et par nos paroles, jetons du moins, entre les hommes, des semences de concorde qui fructifieront pour le plus grand profit de nos successeurs. Et consolons-nous des maux actuels en songeant que le bonheur est, avant tout, chose individuelle et que, s'il est impossible de sauver l'ensemble de nos contemporains, nous parviendrons à nous sauver nous-mêmes en contribuant au salut de ceux qui peuvent comprendre et qui savent vouloir.

L. BARBEDETTE.

Accueil

RÉÉLIGIBILITÉ n. f.

À l'expiration de leur mandat, parlementaires, conseillers d'arrondissement, conseillers municipaux, etc., doivent se représenter devant leurs électeurs s'ils veulent continuer à exercer leurs fonctions. La réélection est obligatoire en France, d'une façon normale, au bout de 9 ans pour les sénateurs, de 5 ans pour les députés, de 6 ans pour les conseillers généraux, d'arrondissement et municipaux. Le président de la République est rééligible au bout de 7 *ans* (5 ans depuis 2002) ; en 1885, Grévy fut réélu, mais, à la suite des tripotages de son gendre, il dut donner sa démission. Aux États-Unis, la constitution est muette touchant la rééligibilité du Président de la République ; toutefois, depuis Washington, il est d'usage de ne jamais investir trois fois le même candidat de cette fonction. D'une façon générale, les conditions de la rééligibilité sont les mêmes que celles de l'éligibilité. Plus la durée du mandat est longue, plus ceux qui l'exercent ont de facilité pour opérer leurs rapines et s'engraisser au dépens des naïfs qui les désignent. Aussi, l'idéal des chefs est-il d'obtenir un mandat perpétuel qui les dispense d'avoir à se représenter devant leurs électeurs. D'où les tentatives faites, ces dernières années, pour permettre aux députés de siéger plus longtemps au Palais-Bourbon. Tous les tripotages, toutes les infamies, dénoncés à propos du mode de recrutement des parlementaires, s'appliquent à la réélection. Les peuples sont d'ailleurs si sots qu'ils n'hésitent habituellement pas à réélire ceux qui les trompent et les grugent avec le plus de désinvolture. Un Poincaré, le sinistre coupable de si effroyables tueries, siège toujours au Sénat, et, s'il n'était devenu manifestement gâteux, il aurait pu se faire désigner à nouveau comme Président de la République. Voilà qui suffit à juger un régime et une époque.

Accueil

RÉFÉRENDUM n. m.

Théoriquement, le référendum apparaît comme une atténuation du système représentatif et comme un moyen d'obtenir un gouvernement populaire mixte, semi-direct ou semi-représentatif. Il suppose une assemblée élue, chargée d'élaborer les lois ; mais ces dernières ne deviennent définitives que si elles sont ratifiées par l'approbation du peuple. Le référendum peut, d'ailleurs, être appliqué dans des circonstances et avec des modalités bien différentes. En Suisse, le référendum est obligatoire pour les lois constitutionnelles fédérales et cantonales. Il est facultatif pour les lois fédérales ordinaires, votées par les deux Chambres (le Conseil National et le Conseil d'Etat). Dans ce dernier cas, la demande de référendum doit être faite, dans le délai de 90 jours après leur adoption, par 30.000 citoyens votants ou par huit cantons. Les signatures des pétitionnaires doivent être légalisées par les autorités communales et sont examinées par le conseil fédéral qui se prononce sur leur caractère régulier ou irrégulier. Les électeurs répondent par « oui » ou par « non ». Pour les lois cantonales ordinaires, le référendum est obligatoire dans certains cantons, facultatif dans d'autres. En France, on tenta vainement d'introduire cette institution au moment de la Révolution. Certains ont considéré les plébiscites, en usage sous Napoléon 1er et Napoléon III, comme une sorte de référendum. La troisième République, qui marque chez nous le triomphe complet du parlementarisme, n'a pas admis cette institution d'allure trop populaire. Appliqué selon des modalités variables, le référendum existe ailleurs qu'en Suisse, ainsi en Allemagne et aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, son fonctionnement est assez complexe et diffère selon les Etats. Autrefois il était préconisé par les socialistes des divers pays et prenait place parmi leurs principales revendications. Ses apologistes voient en lui un obstacle au despotisme des assemblées législatives et aux abus du parlementarisme ; il donnerait une autorité plus grande à la loi en la faisant ratifier par le peuple lui-même. Mais lorsqu'on n'admet pas que la majorité fasse la loi à la minorité, lorsqu'on refuse à quiconque le droit d'imposer sa volonté à autrui, le référendum apparaît aussi injuste dans son principe que les autres procédés servant à la confection des textes législatifs. Et le peuple n'est pas plus désintéressé que les assemblées parlementaires ; la corruption électorale a pris des proportions trop grandes à notre époque pour que quelqu'un ose le nier. Avec le référendum l'iniquité triomphe sans peine lorsque l'opinion publique est façonnée d'une façon méthodique et prolongée. Ce qui se passe dans les pays où cette institution existe démontre que les partisans du progrès ne doivent pas tourner leurs espoirs de ce côté-là.



Accueil

RÉFLÉCHIR v. du latin *reflectere*, replier

Ce verbe exprime l'action de se replier sur soi-même, de se recueillir, de faire appel à ses facultés de compréhension, de consulter la logique et la raison, d'interroger ses connaissances et l'expérience acquise, de méditer dans le but de se faire, sur un sujet déterminé, une opinion *personnelle*, approfondie et judicieuse. Laissant de côté les autres sens que comporte ce mot, nous ne nous arrêterons qu'à celui-ci. Au surplus, il n'a sa place dans cet ouvrage que dans la mesure où l'action de réfléchir intéresse la vie du propagandiste, du militant.

Le militant mène une vie tellement active qu'il trouve rarement le temps de se recueillir. Son parti, son syndicat, son groupement, la propagande générale l'absorbent à tel point qu'il ne lui reste plus le loisir nécessaire au travail de la méditation.

Et pourtant, il est indispensable que, le plus souvent possible, le militant s'isole, se recueille, réfléchisse mûrement. Il faut que les événements importants soient soumis par lui à l'étude, à la méditation. Sinon, il est à craindre que, d'une part, emporté dans le tourbillon et la fièvre de l'actualité, il ne se laisse égarer par certains entraînements ou certaines apparences et que, d'autre part, il ne perde la précieuse habitude de se faire, par un examen approfondi, une opinion personnelle sur les faits dont l'ensemble et le détail sollicitent et méritent de retenir son attention.

Ne peut pas, ne sait pas réfléchir qui le veut. Le sens méditatif est assez rare, et l'habitude du recueillement plus rare encore. Et pourtant ce labeur intérieur est de ceux que nul travail ne remplace. La lecture et la discussion sont d'une grande et incontestable utilité ; mais elles sont totalement insuffisantes. Par la conversation et la lecture, chacun consulte la pensée d'autrui, la confronte avec la sienne. Association ou éloignement, confusion ou opposition, accord ou conflit de deux pensées qui s'échangent, tel est le résultat de la lecture et de la discussion. Encore faut-il que celui qui lit ou qui contrefait ait, au préalable, une pensée pour que celle-ci soit fortifiée ou affaiblie, corroborée ou détruite par l'entretien et la lecture. Or, pour posséder cette pensée préalable, il est nécessaire de se replier sur soi-même, de réfléchir longuement, de discuter avec soi-même, d'envisager le pour et le contre ; c'est ce qu'on appelle réfléchir, « méditer ».

Pour propager une idée, pour défendre une thèse, pour faire prévaloir une doctrine, il est indispensable de les posséder à fond. Seule la méditation (réflexion profonde et prolongée) est de nature à assurer au militant la conviction claire et solide dont il a besoin, s'il a le désir d'être un propagandiste.

Le propagandiste a le devoir de s'isoler parfois, de se recueillir souvent, de réfléchir toujours.

S'abstient-il de méditer ? Il s'accoutume, dans ce cas à chercher hors de lui les idées et les sentiments qu'il se borne à introduire ensuite en lui ; il se condamne à puiser chez les autres les ressources intellectuelles qu'il a la paresse de ne pas cultiver en lui ; il s'expose à importer en lui, sans une vérification suffisante, ce qu'y ont introduit la lecture et la conversation. Et lorsque, à son tour, il écrira ou parlera, il ne sera qu'un perroquet ou un phonographe. Il se laissera, ainsi,

graduellement entraîner sur la pente dangereuse de l'adoption sans contrôle des thèses développées par les animateurs, et il ne pourra que grossir d'une unité le troupeau trop considérable déjà des suiveurs. S'il veut devenir et rester lui, le militant doit réfléchir chaque fois que surgit un événement de quelque importance, qu'éclate un conflit sérieux d'opinion, qu'il a à prendre position et à se situer dans une circonstance grave.

Je ne dis pas qu'il doive s'interdire la lecture et la discussion. Je dis seulement qu'il doit tout d'abord réfléchir et, par le seul effort de sa pensée se livrant à une profonde méditation, parvenir à se former un sentiment personnel. Qu'il ait recours, ensuite, à la discussion et à la lecture, qu'il soumette son sentiment à l'épreuve de l'étude et de la controverse, rien de mieux ; il n'est pas infallible, et, si profondément qu'il ait réfléchi et médité, il se peut qu'il n'ait pas examiné la question dans sa totalité, qu'il ne l'ait pas observée sous son angle exact, qu'il l'ait à tort séparée des questions avec lesquelles elle s'apparente, qu'il en ait négligé certains aspects ; bref, qu'il ait fait erreur. La lecture et la discussion éclaireront les points obscurs, mettront en valeur les considérations qui lui auront échappé ; à ses lumières propres viendront s'ajouter celles des autres, et de cette association de divers centres lumineux naîtra l'éblouissante clarté. Il n'aura fait qu'apporter à ce tout sa part contributive ; mais, du moins, aura-t-il fait cet apport.

Donc, le travail de la méditation est, pour le militant, un exercice indispensable. En quoi consiste-t-il ?

Le meilleur moyen de préciser ce côté pratique au problème, c'est de prendre un exemple.

Voici quelques citations ; une douzaine :

« *L'homme le plus puissant est celui qui est le plus seul.* » (Ibsen).
 « *Déshonorons la guerre ! Non, la gloire sanglante n'existe pas.* » (Victor Hugo.)
 « *L'État ne poursuit jamais qu'un but : limiter, enchaîner, assujettir l'individu, le subordonner à une « généralité » quelconque.* » (Max Stirner.) « *En tout temps et en tous lieux, quel que soit le nom que prenne le gouvernement, quelles que soient son origine et son organisation, sa fonction essentielle est toujours celle d'opprimer et d'exploiter les masses.* » (Malatesta.) « *Les prolétaires se sont sentis, au-delà des frontières, des frères de misère qui ont comme eux le capital pour ennemi.* » (Le Dantec.) « *Le patron n'est jamais seul ; il a toujours avec lui, pour lui, tous les moyens de pression dont dispose sa classe : l'ensemble des forces sociales organisées, magistrature, fonctionnaires, soldats, gendarmes, policiers.* » (A. Briand.) « *Oui, une société qui admet la misère ; oui, une humanité qui admet la guerre me semblent une société, une humanité inférieures ; c'est vers la société d'en haut, vers l'humanité d'en haut que je tends, société sans rois, humanité sans frontières.* » (Victor Hugo.) « *Il est aussi difficile aux riches d'acquérir la sagesse qu'aux sages d'acquérir les richesses.* » (Epictète.) « *Le peuple a marché sur le corps aux rois et aux prêtres coalisés contre lui ; il en fera de même aux nouveaux tartufes politiques assis à la place des anciens.* » (Condorcet.) « *La guerre est le fruit de la faiblesse des peuples et de leur stupidité.* » (Romain Rolland.) « *En France, il meurt de misère cent quatre-vingt-quinze mille personnes chaque année.* » (Bertillon.) « *Ne juge pas ! Moque-toi de l'opinion des autres.* » (Tolstoï.)

Appliquons-nous à réfléchir sur la dernière de ces citations : « *Ne juge pas ! Moque-toi de l'opinion des autres.* »

Nous trouvons, ici, deux pensées. La première contient une défense : « *Ne*

juger pas. » La seconde exprime une prescription : « *Moque-toi de l'opinion des autres.* » À première vue, l'homme qui réfléchit saisit sans effort le lien qui, de ces deux propositions, n'en forme en réalité qu'une seule, la seconde étant la conséquence de la première.

Toutefois, pour associer les deux parties de cette idée, il est nécessaire de les examiner successivement, puisque la seconde fait suite logiquement à la première.

« *Ne juge pas !* » Qu'est-ce à dire ? Tâchons, avant tout, de pénétrer exactement le sens de ces trois mots. Est-ce à dire que, lorsque je me trouve en présence d'un écrit, d'une parole, d'une action – formes diverses sous lesquelles s'extériorise et s'affirme un de mes semblables –, je dois m'interdire d'estimer, de peser, de comparer, d'apprécier cette action, cette parole ou cet écrit ? Nullement. Le droit de critiquer, la faculté d'approuver ou de blâmer restent entiers, et il ne peut être dans la pensée de l'auteur de supprimer ce droit, de restreindre l'exercice de cette faculté. Ici, le mot *juger* est certainement pris pour le mot *condamner*, et il sied de modifier la formule « *Ne juge pas* » et de la remplacer par celle-ci : « *Ne condamne pas.* »

Est-il bien certain que je sois parvenu maintenant à comprendre la pensée de l'auteur ? C'est probable. Pourtant, il se peut que non. En tous cas, ne ferai-je pas bien de la compléter ?

Réfléchissons.

Il n'est pas déraisonnable de désapprouver un écrit, une parole, une action, ce

qui équivaut à les condamner, ce qui, au surplus, entraîne le droit de combattre la parole ou l'écrit et, si on le peut, de s'opposer à l'action. Si, par ces trois mots : « *Ne juge pas* », Tolstoï a prétendu limiter ou abolir ma faculté d'appréciation, s'il a voulu m'interdire le droit de combattre ou de m'opposer, je cesse d'être d'accord avec lui. Mais, peut-être, a-t-il voulu me mettre seulement en garde contre la propension – hélas trop générale, parce qu'elle emprunte le plus clair de sa force à une coutume archi séculaire – de m'ériger en magistrat, en juge, et de prononcer une sentence, de rendre un arrêt et d'infliger un châtement. S'il en est ainsi, je suis tout à fait d'accord.

Ici, je dois mûrement réfléchir, afin d'appuyer cette prohibition : « *Ne juge pas !* », dont le sens exact, profond, total, est celui-ci : « *Ne condamne pas ! Ne punis pas !* », même sur des motifs probants, décisifs. Ici, c'est tout le mécanisme gouvernemental, judiciaire, social que j'ai à étudier.

Commençons : *mécanisme gouvernemental* qui, élaborant et édictant la loi, statue souverainement sur ce qu'il est permis ou défendu de dire, d'écrire ou de faire. Je me recueille, à ce moment, avec un soin d'autant plus marqué, je donne à mes facultés méditatives une puissance d'autant plus efficiente que ce point particulier est plus délicat, plus redoutable et plus important. J'examine successivement les multiples parties du problème : d'où procède le droit du gouvernement, quels en sont les origines et les fondements ? Par quels moyens s'est-il arrogé ce droit de régler les discours, les écrits et les actions des individus ? Dans quelles conditions et par qui cette réglementation acquiert-elle force de loi ? Dans quel but cette législation ? Au bénéfice de quoi et au profit de qui fonctionne-t-elle ? Est-ce au bénéfice de l'équité ou des mœurs ? Est-ce au profit d'une classe de citoyens ou de tous ?... Le militant aperçoit tout de suite les vastes et nombreux horizons que ce premier point du problème ouvre devant sa pensée.

Continuons : *mécanisme judiciaire*. La législation est établie. Suffit-il qu'elle le soit ? Évidemment non ; les cas sont innombrables, les « espèces » abondent. Il importe que chaque cas, chaque espèce fasse l'objet d'une procédure spéciale, d'une appréciation, d'un arrêt. Donc, il faut toute une institution dont ce sera la fonction d'interpréter la loi, d'apprécier les cas, de prononcer le jugement et, le cas échéant, de fixer la peine.

Cette institution, c'est ce qu'on appelle la Justice ; institution qui, dans son ensemble, embrasse : magistrats, policiers, agents de la force publique, gardiens de prison, bourreau. Ces hommes revêtus de l'écrasant pouvoir et de la redoutable responsabilité de se prononcer sur la liberté, les biens matériels, les intérêts moraux et la vie de tous, quels sont-ils ? Comment sont-ils recrutés ? Quelles garanties offrent-ils de lucidité, d'intégrité ? Quel usage font-ils et peuvent-ils faire de l'autorité qui leur est impartie ? De quels moyens disposent-ils pour se glisser au fond des consciences, voir clair dans les arcanes obscurs de ces intimités, aussi variables que les cas et les individus ? Sur quel étalon mesurent-ils les responsabilités ? Leur est-il possible de discerner nettement, sans crainte d'erreur ou d'abus, ce qui se passe dans les régions mystérieuses de l'être humain ? L'investiture qu'ils ont reçue leur confère-t-elle de miraculeuses lumières et met-elle à leur service des moyens d'investigation infaillibles ?...

Terminons : *mécanisme social*. Le jugement est rendu. L'écrit, le discours, l'acte soumis à l'appréciation des magistrats ont été condamnés ; les juges ont déclaré qu'ils tombent sous le coup de la loi ; la peine a été prononcée ; le châtement suit. L'opinion publique en est informée ; elle est, à son tour, saisie de l'affaire ; elle apprécie et, quatre-vingt dix-neuf fois sur cent, elle homologue, sans examen, automatiquement, l'arrêt rendu. Elle ajoute à la peine prononcée le mépris

et la haine qui escortent le condamné sa vie durant.

Pourquoi, comment acquiesce-t-elle aussi facilement à la sentence judiciaire ? Que sait-elle de l'affaire ? Que connaît-elle du condamné, de son ascendance, de son tempérament, de son enfance, des milieux dans lesquels il a grandi, des exemples qu'il a eus sous les yeux, des entraînements qu'il a subis, des mille circonstances qui ont fait peser sur lui leurs influences, de ce rien et de ce tout qui ont, au dernier moment et en dernière analyse, déterminé son action, etc. ?

Concluons :

Arrivé à ce point de sa méditation, le militant concevra la haute sagesse, l'équité profonde et l'indiscutable exactitude de cette défense : « Ne juge pas ! », c'est-à-dire : « Ne condamne pas ; ne punis pas ! »

Le propagandiste puisera, dans les considérations et aperçus, qui l'auront peu à peu conduit à une conclusion irréfragable, une foule d'idées et de sentiments sur lesquels il campera solidement une opinion qu'il sera capable de développer et de faire triompher. Il sera bon qu'il en cause avec ses amis, qu'il en discute avec les adversaires, qu'il cherche dans la lecture ce qui est de nature à combattre ou à confirmer son propre sentiment. Et, soumise à l'épreuve de la lecture et de la discussion, loyalement confrontée avec le sentiment des autres, sa conviction reposera finalement sur des données abondantes et précises qui le mettront en mesure de la propager avec succès.

Pour la seconde partie de la citation : « *Moque-toi de l'opinion des autres* »,

il n'y aura qu'à procéder de la même manière. Ici, le travail de méditation sera rendu facile par l'examen approfondi de la première proposition, puisque la seconde vient en conséquence de la première. (Voir *Qu'en dira-t-on.*)

J'ai constaté fréquemment, chez un grand nombre de militants, du flottement, de l'hésitation, chaque fois qu'une situation troublante se produit et qu'un évènement grave éclate. Je comprends cette perplexité ; elle a du bon : l'attitude d'un militant doit constamment rester libre de toute chaîne, et son opinion doit demeurer, en toutes circonstances, subordonnée à une révision réfléchie et éventuelle. Dans ces conjonctures, qu'il s'empresse de s'isoler. Qu'il ait recours, avant de prendre position, à la réflexion, au recueillement, à la méditation. Cette gymnastique de la pensée est nécessaire ; il importe qu'il s'y entraîne. Pratiqué chaque jour et méthodiquement, ce sport – car c'en est un, le plus noble et le plus salubre de tous – développera et embellira sa vie intellectuelle.

Cc sera le bain salubre d'où il sortira purifié et fortifié. Il y puisera les forces dont il a besoin s'il veut résolument faire face à la dépense d'énergie que nécessite la lutte implacable entreprise par tous les hommes de cœur, de raison et de volonté contre le monde d'ignominie qu'il faut abattre à tout prix et le plus tôt possible.

Sébastien FAURE.

Accueil

RÉFORME n. f.

Le changement de méthodes et de lois, considérées comme socialement mauvaises, en vue de nouvelles, que l'on considère comme meilleures, constitue une réforme. Les administrations, les États sous l'emprise de besoins nouveaux subissent des transformations et suppriment certains abus. Ces modifications constituent des réformes temporaires. Dans la vie militaire, il est parfois question de réforme. Le passage de l'activité à l'inactivité, dans l'armée, constitue pour les hommes, les bêtes et les choses un état de réforme. L'on donne aussi le nom de réforme à la révolution qui sépara de l'Église romaine une grande partie de l'Europe au XVIème siècle. C'est en 1517 que Luther proclama la Réforme. Cette réforme est la plus importante que l'humanité ait enregistrée ; elle constitue la transformation du christianisme par la libre discussion. Une pareille réformation se perçoit comme premier cri de l'intelligence plus ou moins éclairée, qui, de réforme en réforme, passe successivement de la foi religieuse au *doute*, pour ceux qui raisonnent, et à la *foi* matérialiste, pour ceux qui croient au mécanisme général. Cette protestation religieuse amène, dit Colins, la protestation politique et crée le libéralisme, comme celui-ci amènera la protestation sociale et créera le socialisme.

Arrivée à ce point, qui est celui de notre époque, toute société est ballottée par le despotisme et l'incohérence. Elle fait appel aux réformes pour végéter entre ces deux systèmes de domination sociale. La société attend bien une réforme sérieuse et durable, mais elle ne sait de qui elle peut l'espérer ni de qui elle doit l'obtenir. Elle oublie que, tant que les *abus* sont possibles, socialement, c'est sur eux que son existence repose, et les réformes ne font qu'entretenir ce qu'elles

paraissent combattre. Les *abus* et le mal qu'ils occasionnent à la société finiront, peut-être, par convaincre les bénéficiaires de l'injustice sociale des dangers qu'ils courent à persister dans le maintien de privilèges qui orientent les victimes de cet ordre social à s'instruire des moyens propres à leur libération économique et morale. Du reste, le temps et la nécessité sociale forceront les hommes à laisser tomber les cataractes qu'un faux égoïsme place devant les yeux de l'humanité. Ils verront, expérimentalement, aussi bien que par un raisonnement sain, que l'application de la *justice* pour tous dans les rapports sociaux est le seul moyen de rompre avec le despotisme, aussi bien qu'avec l'incohérence, et d'éviter les catastrophes sociales par l'harmonie des intérêts. Mais, en attendant que les besoins généraux obligent l'humanité à se réformer, à se débarrasser des abus et des préjugés, il est du devoir de tous ceux qui voudraient voir disparaître la période de souffrances dans laquelle vit la société générale d'essayer de bien raisonner. Cela nous amène, tout au moins théoriquement, à essayer de *réformer* la société, en procédant, pour ce qu'il est possible d'organiser dans la société, par le retranchement successif d'abus qui, sous le couvert réformateur, trop souvent se succèdent sous des formes différentes. Cependant, nous ne pouvons organiser, réellement, qu'après avoir assis positivement la société rationnelle sur les mines d'un protestantisme social négatif de nature à accélérer la chute de l'incohérence aussi bien que du despotisme. S'il est nécessaire qu'un ordre nouveau succède à l'ancien, il n'est pas indispensable qu'il le continue par de prétendues réformes. L'ordre nouveau doit succéder à l'ancien comme le jour succède à la nuit. Il est logique de constater que tant que la société générale ne sait pas *pourquoi* elle est mal, elle ne peut savoir *comment* elle serait bien.

Pour le bien, pour la vérité, pour la justice, il n'y a pas de degrés. Une quasi vérité est une erreur qui ne fait que prolonger l'agonie où se débat la société. Au point de vue social, il ne saurait être question de *réforme véritable* en maintenant les bases de l'ancienne société. Toucher à l'édifice social en maintenant certains monopoles et abus, c'est s'illusionner en illusionnant les autres et contribuer, le

sachant ou l'ignorant, à l'exploitation des masses. Tant que la réalité du droit, de la justice sera ignorée socialement, il n'y aura ni réforme, ni révolution, au sens social, et les prétendues améliorations qui déplacent le mal sans le supprimer ne font qu'augmenter l'incohérence dans une agitation superficielle et stérile. À notre époque, les réformistes de toutes tendances sont, en quelque sorte, des aveugles qui croient y voir clair en poussant le char de l'État dans le chemin de l'empirisme. Aussi, comment nos sociétés sont-elles guidées ? Nous vivons au jour le jour, refaisant le lendemain ce qui a été supprimé la veille. Les abus, les scandales se multiplient à mesure que se développe l'intelligence générale. Il n'y a progrès qu'en apparence puisque la moralité générale baisse avec l'accroissement continu des richesses. La presse bien-pensante, qui ne dit qu'*une faible partie* de ce qui est, ne manque pas, chaque jour, d'apporter un contingent révélateur de délits et de crimes.

Pendant que les produits du travail s'accumulent chez quelques-uns, la consommation générale, quant aux besoins ressentis, diminue chez les déshérités. Les lézardes qui fendillent le domaine social de nos jours ne sauraient être supprimées graduellement ; elles tiennent à un vice fondamental qui doit disparaître. Les réformistes politiques pensent arriver à ce résultat tantôt sous le badigeon d'une loi de circonstance, tantôt sous l'enduit d'une constitution, aujourd'hui au moyen d'une mesure du pouvoir, demain par un acte de puissance d'une majorité où l'on ne trouve ni justice, ni solidarité. Aucune de ces combinaisons ne repose sur la science sociale, mais sur les besoins accidentels d'une politique de parti. Aussi, ce juste milieu que les éclectiques encensent ne peut mener à rien de positif dans l'ordre social.

En résumé, dans l'ordre social, pour qu'une réforme soit bienfaisante à tous, elle doit viser le côté moral aussi bien que le côté économique du problème social. Par cela même, la réforme constitue une révolution scientifique, c'est-à-dire durable.

Élie SOUBEYRAN.

RÉFORME ou RÉFORMATION (HISTOIRE RELIGIEUSE)

Nous exposerons au mot *religion* les particularités doctrinales et culturelles qui distinguent le protestantisme du catholicisme, ainsi que le mode d'organisation intérieure adopté par les principales Églises issues de la Réforme. Ici, nous étudierons les débuts du protestantisme, d'un point de vue exclusivement historique.

Le grand schisme, les prédications de Wicleff et de Jean Huss, l'engouement pour les auteurs païens de Rome et de la Grèce, la renaissance de l'esprit critique, étouffé pendant la longue nuit du Moyen Âge, sont à ranger parmi les causes lointaines de la Réforme. Mais c'est à la corruption du clergé qu'il convient d'accorder un rôle prépondérant. Évêques et abbés vivaient en grands seigneurs, préférant aux pratiques de dévotion la chasse, les bons repas et les rendez-vous galants. Dans la mesure des richesses mises à leur disposition, moines et curés imitaient leurs chefs. Quant aux papes, ils s'entouraient ouvertement de courtisanes et de mignons, se vautraient dans des orgies crapuleuses, comme Alexandre VI, ou s'adonnaient, comme Léon X, à des plaisirs raffinés. Afin de se procurer des ressources abondantes, ils vendaient aux fidèles indulgences et sacrements. Aussi, la protestation de Luther vint-elle à point et fut-elle écoutée.

Né en 1483, à Eisleben, d'une famille pauvre de mineurs, Martin Luther fut durement traité par ses parents et par ses premiers maîtres. Devenu étudiant, il connut la faim et dut, plus d'une fois, chanter dans les rues pour obtenir un morceau

de pain. L'assassinat d'un de ses amis et la chute de la foudre tout près de lui, dans un bois, surexcitèrent sa ferveur religieuse et lui firent prendre l'habit des moines augustins. Sa science théologique, son éloquence fougueuse, sa foi ardente lui valurent une notoriété précoce ; dès 1508, il était nommé professeur à l'université de Wittemberg. Envoyé à Rome, vers 1510, pour défendre les intérêts de son ordre, Martin Luther fut scandalisé par les mœurs des prélats romains. De la lecture assidue des *Écritures* et des Pères, il tira d'ailleurs une théorie personnelle sur les conditions du salut qui devait le conduire à rompre avec le catholicisme traditionnel. Sa controverse avec Tetzl, un dominicain qui, d'accord avec la banque Fugger d'Augsbourg, avait organisé la vente des indulgences pour le compte du pape, fut le point de départ de la Réforme.

Entouré d'une brillante escorte, Tetzl parcourait l'Allemagne, affirmant qu'à « l'instant même où la pièce de monnaie retentit au fond du coffre-fort, l'âme s'envole, délivrée, dans le ciel ». Luther attaqua l'abus, puis le principe même des indulgences. Vivement applaudi par ceux qu'indignait le honteux trafic du dominicain et de sa bande, il fut rapidement suspect, par contre, aux défenseurs de l'orthodoxie. Le pape s'émut, mais son légat Caietano ne put décider le moine augustin à se rétracter. Ce dernier en appela du pape mal informé au pape mieux informé ; puis, en 1520, il brûla solennellement, sur la grande place de Wittemberg, la bulle de Léon X qui le menaçait d'excommunication s'il ne se soumettait dans un délai de soixante jours. Vainement, la papauté tenta de sévir. Déjà, beaucoup de gens adoptaient les idées nouvelles ; les prêtres se mariaient ; moines et nonnes quittaient leurs couvents ; les étudiants se rangeaient avec enthousiasme du côté du réformateur. Cité devant la diète de Worms, en 1521, pour y répondre de sa conduite, Luther s'y rendit, mais refusa catégoriquement de se rétracter et fut mis au ban de l'Empire. Enlevé par des cavaliers masqués de l'électeur de Saxe, Frédéric le Sage, il se tint caché quelque temps au château fort de la Wartburg, d'où il lança de nombreux pamphlets sous le nom du chevalier Georges ; c'est pendant cette retraite forcée qu'il traduisit la *Bible* en langue allemande. Quand il quitta la

Wartburg, ses partisans étaient trop nombreux pour qu'on osât désormais s'attaquer à sa personne.

En levant le drapeau de la révolte contre Rome, Luther avait fait preuve d'un courage méritoire. Malheureusement, sa vie comporte aussi des pages qui ne lui font pas honneur. Sacramentaires et anabaptistes furent combattus sans ménagement par l'ancien professeur de Wittemberg. Les anabaptistes dédaignaient la *Bible* et les cérémonies cultuelles ; ils conservaient le baptême, mais exigeaient que chaque fidèle arrivé à l'âge de raison se fasse rebaptiser, étant persuadés que le baptême donné dans l'enfance ne pouvait suffire. Au point de vue social, ils prêchaient l'égalité et demandaient même la communauté des biens. Une pareille doctrine suscita de vives inquiétudes chez les possédants. Luther, désireux de conserver la protection des grands seigneurs, pourchassa ces « suppôts de Satan », assez audacieux pour critiquer l'ordre social établi. Contre les paysans insurgés, il se montra également impitoyable. Écrasés par les dîmes et les redevances féodales, réduits à une misère atroce, ces malheureux avaient cru voir l'annonce d'une ère meilleure dans les prêches de l'ancien moine augustin. Ils se soulevèrent en masse et présentèrent à leurs maîtres des réclamations d'une modération extrême. Dans une déclaration dite des douze articles, ceux de la Forêt Noire revendiquaient la liberté de choisir leurs pasteurs, le partage des biens communaux, l'abolition des droits de chasse et de pêche, de la petite dîme, du servage héréditaire. Mais ils eurent beau appuyer leurs demandes de textes des *Écritures*, on ne les écouta pas. Et, comme ils se révoltaient, exaspérés par les résistances seigneuriales et par la faim, Luther invita l'aristocratie à les écraser sans pitié. « Si vous ne mettez à mort un chien enragé, disait-il, vous périrez, et tout le pays avec vous. Celui qui sera tué en combattant pour les magistrats sera un véritable martyr, s'il a combattu avec une bonne conscience. C'est pourquoi, chers seigneurs, aidez, sauvez, délivrez ; ayez pitié de ce pauvre peuple ; frappe, transperce et tue qui veut. » Aux applaudissements du réformateur, la répression fut épouvantable ; on noya dans le sang cette rébellion tentée au nom de la doctrine évangélique.

Charles-Quint désirait vivement ramener l'Allemagne au catholicisme ; néanmoins, il fut contraint, en 1526, d'accorder la liberté du nouveau culte jusqu'au prochain concile. En 1529, comme il prétendait interdire toute innovation religieuse dans les États où le luthérianisme n'avait pas encore pénétré, princes et villes favorables à la Réforme rédigèrent une protestation contre la décision impériale. D'où le nom de *protestant*, donné d'abord aux luthériens, puis bientôt aux membres de toutes les sectes indistinctement. Tentée au colloque de Marbourg, l'union des diverses communions protestantes fut impossible, Luther et Zwingle n'ayant pu s'entendre au sujet de l'eucharistie.

C'est en 1530 que Mélanchton présenta à la diète d'Augsbourg une profession de foi célèbre, connue sous le nom de *Confession d'Augsbourg*, et qui est restée la règle doctrinale de l'Église luthérienne. Parce qu'il redoutait les violences de langage et l'emportement naturel de Luther, l'électeur de Saxe avait confié la défense de la cause protestante à Mélanchton, humaniste délicat, très modéré, très accommodant, qui était devenu le meilleur soutien de la nouvelle religion. Mais la conciliation avec les catholiques fut impossible ; et comme Charles-Quint voulait sévir durement contre les réformés, les chefs protestants se préparèrent à la lutte.

Retardée pour diverses causes, en particulier par suite des menaces turques contre l'Autriche, la guerre religieuse entre partisans et adversaires du catholicisme dura jusqu'à la paix d'Augsbourg. Dégoûté par de nombreux échecs successifs, incapable d'assurer le triomphe de l'orthodoxie romaine, l'empereur voulut, avant d'abdiquer, ramener le calme dans ses États de l'Europe centrale. Signée en 1555, la paix consacrait la victoire du protestantisme. Les princes luthériens pouvaient adopter librement la religion de leur choix ; ils conservaient la presque totalité des

domaines ecclésiastiques qu'ils avaient confisqués. Luther était mort dans sa ville natale en 1546. Jusqu'à la fin, il continua de se croire providentiellement *suscité* par dieu. « Le monde, disait-il, est un vaste et magnifique jeu de cartes, composé d'empereurs, de rois, de princes. Le pape, pendant plusieurs siècles, a vaincu les empereurs, les princes et les rois. Ils ont plié et sont tombés sous lui. Alors, notre seigneur Dieu est venu. Il a donné les cartes ; il a pris pour lui la plus petite (Luther), et, avec elle, il a battu ce vainqueur des rois de la terre. C'est l'as de Dieu. Il a renversé de dessus leurs trônes les puissants et il a élevé les petits. » Avant de mourir, il avait pu voir sa Réforme franchir les limites de son pays natal et s'installer d'une façon durable en Prusse, où le grand maître de l'Ordre teutonique, Albert de Hohenzollern, s'était déclaré pour lui dès 1525 ; en Suède, où Gustave Vasa adopta la nouvelle religion, en 1527, et parvint à l'imposer très rapidement à son peuple en Danemark et en Norvège, où l'autorité royale favorisa d'abord la diffusion du protestantisme, puis finit par interdire l'exercice du culte catholique.

Dès 1516, un curé de Zurich, Zwingle, avait entamé la lutte contre ses supérieurs ecclésiastiques, condamné les indulgences, le culte des reliques, etc. Il appelait sa religion « *évangélique* », parce qu'elle n'admettait d'autre règle que l'Évangile. Montrant les blanches cimes des Alpes, dorées par les reflets du soleil couchant : « Voilà, disait-il au peuple, le trône de l'Éternel : contemplez ses œuvres, adorez-le dans ses magnificences ; cela vaut mieux que les offrandes aux moines et les pèlerinages aux ossements des morts. » L'intransigeance de Luther ne lui permit pas de s'entendre avec lui. Lors de la bataille de Cappel, Zwingle, frappé d'une pierre à la tête au moment où il assistait un blessé, expira sous les coups d'un soldat d'Unterwald, indigné par son refus d'invoquer la Vierge et les saints. Un peu plus tard, son œuvre allait être complétée par un réformateur célèbre, Jean Calvin.

Guillaume Farel, un Français originaire du Dauphiné, s'était fixé à Genève, en 1534, et sa prédication avait gagné de nombreux partisans à la Réforme ; il fit

même briser les images des saints et abolir le culte catholique. Toutefois, c'est Calvin, retenu par lui à Genève, qui devait organiser définitivement la nouvelle Église. Fils du procureur fiscal de l'évêque de Noyon, ce dernier était né en 1509. Tonsuré à neuf ans, chapelain à douze, curé de Marteville à dix-huit, il fut élève au collège de Montaigu à Paris, poursuivit des études de droit aux universités d'Orléans et de Bourges, puis revint à Paris suivre les cours du Collège de France. Gagné aux idées religieuses venues d'Allemagne, il rédigea en 1533, pour son ami Nicolas Cop, recteur de l'Université, une harangue d'inspiration nettement luthérienne. Obligé de s'enfuir, il se réfugia à Nérac, près de la reine Marguerite de Navarre, puis mena une vie errante. La publication de son livre *l'Institution de la religion chrétienne*, paru à Bâle en 1536, le rendit célèbre. C'est à contrecœur que Calvin, cédant aux objurgations de Farel, se fixa à Genève.

Chassé en 1538, il se retira à Strasbourg. Mais rappelé en 1541, il s'installa en maître dans la ville, où il régna despotiquement jusqu'à sa mort. Les magistrats locaux ne furent plus que ses humbles serviteurs ; un *consistoire*, composé de douze anciens et de cinq ministres, fut chargé de diriger les consciences et de surveiller la conduite de chacun. Une première faute entraînait une réprimande ; une récidive la privation de la cène ; une nouvelle rechute était punie d'une amende, de la prison, parfois de la mort. Composition des repas, luxe des habits étaient réglés d'une façon minutieuse. Pour lui-même, Calvin ne touchait que 200 écus d'appointements ; il menait une vie austère et très occupée ; il ne prit d'autres titres que ceux de président du consistoire et de professeur de théologie. Toutefois, son orgueil était incommensurable. « Dieu, affirmait-il, m'a fait la grâce de me déclarer ce qui est bon ou mauvais. » Un Genevois ayant mal parlé de Calvin, « ce méchant homme, ce Picard », dut venir implorer son pardon à genoux, après avoir fait le tour de la ville, tête nue, en chemise, une torche à la main. Quiconque ne le saluait pas était condamné au moins à une amende. Violent et d'humeur colérique, il ne souffrait aucune opposition. Un bourgeois fut décapité parce qu'on avait trouvé dans sa maison un livre du réformateur avec, en marge d'un passage, les mots « toute

folie ». Bolsec fut arrêté, puis banni pour avoir nié la prédestination. Michel Servet, un médecin réputé, fut condamné au feu et brûlé, en 1553, parce qu'il soutenait des idées théologiques contraires à celles de Calvin.

À Genève, la vie fut extraordinairement morose. Les nouveaux mariés ne devaient ni chanter, ni danser, le jour de leurs noces ; interdiction leur était faite de porter des souliers à la mode de Berne. Même dans les plus grands festins, il était défendu d'avoir plus de trois services, comportant chacun quatre plats au maximum. Représentations théâtrales, danse, jeu de boules ou de cartes étaient proscrits. On attachait au poteau infamant l'homme surpris des cartes dans les mains. Des censeurs à qui nulle porte n'était fermée, ni de jour, ni de nuit, inspectaient les familles pour apprécier leur genre de vie et leur degré d'instruction. Calvin disposait en outre d'une armée d'espions qui le renseignaient sur les faits et gestes des habitants. De 1542 à 1546, 76 personnes furent bannies, 58 furent brûlées, pendues ou écartelées, dont 26 sorciers, hommes ou femmes, que l'on accusait d'avoir introduit la peste dans la ville.

Avec son *collège*, dont la direction fut confiée à l'humaniste Théodore de Bèze, Genève devint la citadelle du protestantisme. Des réfugiés accourus de partout, et qui s'instruisaient pour faire une propagande plus efficace dans leurs pays d'origine, donnaient à cette cité une allure cosmopolite. Malgré sa faible santé, Calvin déploya, jusqu'à ses derniers jours, un grand zèle pour la diffusion de sa doctrine. Quand il mourut, en 1564, il eut d'humbles funérailles, comme il l'avait demandé, mais la foule se pressait, innombrable. Son successeur, de Bèze, fut toutefois moins inhumain ; et l'on disait couramment à Genève : « Il vaudrait mieux être en enfer avec de Bèze qu'en paradis avec Calvin. » Le calvinisme se répandit rapidement en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Écosse. En France, il y avait plus de deux mille églises obéissant à ses directives, quand mourut le réformateur. Comme la Paix d'Augsbourg n'accordait la liberté qu'aux luthériens,

la situation des partisans de Genève fut longtemps précaire en Allemagne, malgré l'appui de l'électeur palatin et, plus tard, de l'électeur de Brandebourg. À cause de son caractère démocratique, le calvinisme fut bien accueilli dans le nord des Pays-Bas, où il devint très vite la religion dominante. En Écosse, John Knox, qui s'était réfugié pendant quelque temps à Genève, organisa l'Église presbytérienne, toute inspirée des idées calvinistes. Elle n'admettait que des ministres égaux entre eux et nommés par le peuple ; l'autorité appartenait à des assemblées élues, composées d'anciens et de ministres. Officiellement reconnu en 1560 par le Parlement écossais, le presbytérianisme parvint à se répandre même en Angleterre.

Dans ce dernier pays, la Réforme fut l'œuvre d'Henri VIII. Ce roi manifesta d'abord un vif attachement pour le catholicisme ; il fit brûler les premiers livres de Luther qui parvinrent en Angleterre, et composa contre le protestantisme un pamphlet qui détermina le pape Léon X à lui décerner le titre de défenseur de la foi. Il entendait cinq messes les jours ordinaires, trois les jours de chasse. Mais c'est en vain qu'il sollicita de Clément VII la rupture de son mariage avec Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint ; craignant de se brouiller soit avec l'empereur, soit avec le roi d'Angleterre, le pape chercha à gagner du temps. Or, Henri VIII, talonné par son amour pour Anne Boleyn et irrité par les atermoiements et les réponses évasives de Clément VII, se décida finalement à faire casser son mariage par l'archevêque de Cantorbéry, Cranmer, après consultation des principales universités d'Europe qui lui donnèrent raison sur le fond du litige. Excommunié par le pape, il rompit complètement avec Rome, se fit reconnaître chef de l'Église anglicane par le Parlement et s'attribua les prérogatives du pouvoir spirituel. *L'Acte de suprématie* (1534) proclamait qu'il avait « tout pouvoir d'examiner, réprimer, redresser, réformer et amender tels erreurs, hérésies, abus, offenses et irrégularités qui doivent ou peuvent être réformés par autorité ou juridiction spirituels ». Dans le *bill des six articles*, paru en 1539, Henri VIII décrétait, en conséquence, que les catholiques qui refuseraient de reconnaître sa suprématie religieuse étaient coupables, mais il maintenait, sous peine du feu, la confession, la présence réelle, la

communion sous une seule espèce, la messe.

Catholiques et protestants furent persécutés avec une égale férocité, les premiers comme traîtres, les seconds comme hérétiques. On compta les victimes par milliers ; les gens riches, surtout, dont les dépouilles étaient acquises aux proscripteurs, furent condamnés sans miséricorde. Le roi confisqua pour plus de sept millions de biens appartenant à des monastères dont les abbés ne siégeaient pas au Parlement ; il traduisit la *Bible*, et sa traduction fut la seule admise ; tous les évêques durent lui demander l'investiture. Après avoir disputé pendant cinq heures avec un maître d'école nommé Lambert, il le somma de choisir entre la rétractation ou la mort ; et comme son contradicteur préférait la mort, le monarque le fit brûler à petit feu. Sa cruauté fut inouïe, même à l'égard de sa famille. Anne de Boleyn monta sur l'échafaud en 1536 ; le lendemain de l'exécution, il se mariait avec Jeanne Seymour, qui expira en mettant Edouard VI au monde. Sur la foi d'un portrait trop flatté, il épousa alors Anne de Clèves par procuration ; mais il la renvoya bientôt à son père, estimant qu'elle était laide et qu'on l'avait trompé. Catherine Howard, sa cinquième femme, fut décapitée en 1542. La sixième, Catherine Parr, faillit avoir le même sort parce que suspectée d'hérésie ; elle survécut pourtant à son mari. Ce Barbe bleue sanguinaire et grotesque mourut en 1547. Sous son successeur, Edouard VI, on autorisa le mariage des prêtres, et une liturgie nouvelle fut instituée. Mais Marie Tudor usa des moyens les plus sanglants pour contraindre ses sujets à redevenir catholiques. C'est Elisabeth qui assura le triomphe définitif de la Réforme en Angleterre.

Nous n'entreprendrons pas de retracer, même brièvement, l'histoire du protestantisme. Notons cependant que la formation de sectes nouvelles, dont plusieurs très importantes, a continué après la disparition des principaux fondateurs de la religion réformée. Parmi beaucoup d'autres, citons les baptistes qui administrent le baptême aux adultes seulement par immersion totale. Ils n'ont pas

d'évêques, mais seulement des anciens, des docteurs et des diacres ; leur esprit rappelle celui des premiers chrétiens. Les méthodistes, qui comptent plus de cinquante millions d'adhérents, reconnaissent pour fondateur le puritain anglais John Wesley, qui mourut en 1791. Cette confession protestante, qui n'était pas sans analogie avec le piétisme allemand, se proposait de réveiller la foi attiédie des fidèles ; mais elle s'adressait de préférence aux masses populaires. Divisé en plusieurs sectes, le méthodisme entretient des missions dans le monde entier. Les darbystes, ou frères de Plymouth, dont l'animateur fut John Darby, un pasteur anglican qui prêchait avec succès vers 1831, et les irvingiens, qui se rattachent au pasteur écossais Irving, mort en 1834, cultivent le prophétisme et attendent une nouvelle venue du Christ.

Dans les pays protestants, en particulier chez les Anglo-Saxons, les *revivals* ou *réveils* sont d'ailleurs fréquents ; ils tiennent parfois du délire et s'expliquent par la psychologie des foules. Le pentecôtisme, qui sévit à l'heure actuelle, doit être rangé parmi ces épidémies mentales. Voilà ce qu'écrit, à ce sujet, une protestante de mes amies, qui habite l'Ardèche : « De jeunes ambitieux mégalomanes, afin de s'affirmer eux-mêmes et d'être mis en vedette comme telle étoile de cinéma, se sont donnés pour tâche d'asservir les consciences en semant en elles le trouble, la déraison, le désir exalté du sacrifice (de tous les sacrifices, et d'abord : les pécuniaires). Ces jeunes gens – soit dit en passant, pour signaler l'incongruité de la chose – sont nantis d'une mission ecclésiastique, c'est-à-dire d'une mission d'humilité et de désintéressement, mais, débrouillards comme on l'est en mil neuf cent trente-deux, ils ont trouvé le moyen commode et rémunérateur d'incarner la finance dans le sacerdoce, jusqu'à confondre presque l'un et l'autre : « Le don d'argent fait partie de la sanctification de la vie. L'argent doit être demandé aux chrétiens pour obéir à la parole de Dieu. La dîme doit être le minimum de l'offrande. Il faut donner sans cesse pour l'avancement de l'œuvre du Seigneur. L'argent et le réveil (celui-ci en fonction de celui-là), etc. » Voilà leur code.

« Je n'insiste pas sur ces pieuses opérations d'une mathématique mystique et j'en arrive à l'un des procédés, en vogue dans ma contrée, d'asservissement des âmes. Ce procédé, c'est le *pentecôtisme*, c'est-à-dire l'annonce faite à tous les chrétiens de la révélation authentique, effective, matérialisée du Saint-Esprit, sous condition implicite, bien entendu, de la soumission préalable et complète du chrétien à celui qui lui a annoncé cette bonne nouvelle... À moins que le ridicule ne les tue très vite, ils ont souvent des séances au cours desquelles certains assistants crient, d'autres chantent, d'autres éclatent de rire, d'autres « parlent en langues », ce qui produit une cacophonie que le pasteur couvre en indiquant un cantique d'action de grâces. Moi qui, élevée par des esprits sages, n'avais jamais entendu le mot de *glossolie* et qui ne croyais pas aux miracles de Lourdes, j'apprends avec stupeur que le don « de parler en langues » a été dévolu à plusieurs de mes semblables, que je tenais jusqu'ici pour des gens aussi bien équilibrés que vous et moi. J'apprends que ces mêmes personnes ont reçu l'imposition des mains d'un guérisseur et que leurs coliques ou leurs maux de dents ont cessé à ce contact (qu'ils disent). Mais comme j'ai le droit de penser que ces gens-là sont des imaginatifs, des hystériques ou des flibustiers, je ne me gêne pas pour le dire. »

Par ailleurs, des enquêtes discrètes sur les établissements charitables de l'*Armée du Salut*, cette institution protestante dont la presse bourgeoise dit tant de bien, montrent que, là aussi, comme dans les œuvres similaires catholiques, une hypocrite duplicité règne parmi les hauts gradés. Les employés des cadres inférieurs sont habituellement sincères ; chez ces personnes, souvent désireuses d'expier d'anciennes peccadilles, le mysticisme a étouffé la raison. Les chefs, par contre, ne méritent pas les éloges dont on les couvre. Après avoir entendu les apologistes de l'Armée du Salut vanter la charité inépuisable, A. Verdière Le Peletier fit une petite expérience. « Je me suis présentée, écrit-elle, dans un des refuges de l'Armée du Salut, mes vêtements sont misérables, je tiens un petit paquet à la main, ma voix est craintive ; l'officière qui me reçoit me toise et, sans bienveillance, me demande ce

que je veux. *Je sors de l'hôpital, j'ai été malade pendant deux mois, je n'ai pas de logis, pas de famille, pas d'argent ; cependant, j'ai trouvé du travail, mais ne recevrai mes appointements qu'à la fin du mois. Si je ne trouve un gîte, je ne pourrai pas travailler. — Vous n'avez pas d'argent ! Impossible de vous recevoir.*

Au Palais de la Femme, la chambrette coûte trente à trente-cinq francs par semaine, un lit en dortoir vingt et un francs la semaine. On doit payer d'avance. *La nourriture est-elle comprise ? — Oh non ! Se récrie la salutiste, il y a le réfectoire, vous pouvez avoir un repas à trois francs cinquante-cinq. — Mais comment faire alors, puisque je n'ai pas d'argent ? — Ah ! Cela... (Elle lève les mains dans un geste qui paraît dire : « Débrouillez-vous ! ») — N'avez-vous pas des asiles qui reçoivent gratuitement ? Ne consentez-vous pas des prêts d'honneur aux personnes qui sont dans mon cas ? — Des prêts d'honneur !... Mais il nous faudrait en faire tous les jours. Dans tous nos refuges, il faut payer. — Même sur la péniche ? — Certainement ; d'ailleurs, la péniche n'est réservée qu'aux hommes. — Ne pourriez-vous me faire une faveur, je vous paierai à la fin du mois ? — Impossible, je vous dis ; d'ailleurs, il n'y a pas de place. »*

Et A. Verdière Le Peletier ajoute : « Avant de m'éloigner de cet asile inhospitalier, je lance un coup d'œil dans le vaste hall, des inscriptions bibliques ornent les murs ; sur un tableau noir, l'annonce de causeries faites par une « adjudante » ou une « capitaine » prouve que la propagande religieuse n'est pas totalement négligée. Des jeunes filles élégantes, fardées, traversent le hall et se dirigent rapidement vers la sortie. Je les suis, l'une d'elles saute légèrement dans une élégante torpédo et, sans façon, embrasse le jeune homme qui est au volant. D'autres s'éloignent, en causant gaiement. Je m'arrête un instant pour consulter le menu affiché à la porte, tout comme il le pourrait être à celle d'un restaurant. Pas de prix de faveur, puisque le pain coûte trente centimes ; mais l'alcool, le vin et la bière sont proscrits. »

Sans méconnaître les bons côtés de l'Armée du Salut, on aurait tort de fermer les yeux sur les défauts de cette puissante institution. Mais les directeurs de journaux imposent toujours silence aux reporters assez hardis pour élever quelques critiques à son sujet. De plus en plus, catholicisme et protestantisme se rejoignent et s'entendent pour exploiter la sottise humaine. La lutte contre l'incroyant, leur adversaire commun, les conduit à oublier leurs anciennes querelles et à s'associer pour maintenir sur le globe le joug abrutissant de la foi. Je reconnais cependant volontiers le mérite de certaines sectes, celles des sociniens et des unitaires, par exemple, qui accordent une large place à la raison ; et j'ai dit ailleurs combien j'avais d'estime pour les quakers, qui remontent à George Fox et restent dans l'ensemble fidèles à l'enseignement si humain de leur fondateur.

L. BARBEDETTE.

RÉFORME FONCIÈRE. — La réforme foncière est l'étude des différents régimes possibles de la propriété foncière. Comme son nom l'indique, elle se propose de dégager les réformes à apporter aux diverses modalités de possession ou de propriété du sol en vue d'harmoniser la production et la distribution des richesses. Elle part du postulat que la richesse des nations dépend du bien-être et de la liberté des individus qui les composent. Elle tend vers la libération des individus par la libre disposition des richesses naturelles, après avoir constaté, par l'histoire des peuples, que les régimes de dictature ou de domination d'une classe ont finalement, et partout, amené la misère des masses. Elle se propose, en outre, l'étude des rapports entre la société et les individus, et plus particulièrement le problème de l'impôt qui marque, dans le domaine économique, le tribut prélevé par la société sur le travail individuel.

L'enseignement officiel de l'économie politique laisse singulièrement dans l'ombre le problème de l'impôt, et si, dans la partie traitant de la « distribution », l'impôt est cité et décrit, la théorie de l'impôt est souvent totalement négligée ; il en est de même pour la question du sol. Les traités nous montrent bien les trois éléments : *terre* (richesses naturelles), *capital* et *travail*. Mais ce triptyque n'est, en réalité, qu'un diptyque. On ne peut, en effet, mettre sur le même plan que la terre et le travail, le capital qui n'est que le produit des deux premiers.

Les législateurs de l'Antiquité, et, à leur suite, les physiocrates et les économistes anglais, aux États-Unis, Henry George, ont mis en évidence le parallélisme entre la valeur du sol et l'accroissement de la population et des progrès humains. Il s'agit d'en tirer les déductions que des économistes timorés et effrayés par les progrès de la démocratie n'ont pas osé mettre en pleine lumière. La réforme foncière se propose donc de remettre à sa place légitime l'étude du sol et des richesses naturelles, leur valeur, et de montrer que la rente du sol résulte du travail de la collectivité, et non des individus. Cette rente foncière peut et doit être reprise par la collectivité, car elle est la seule base de l'impôt légitime, à l'exclusion de tous autres.

ÉVOLUTION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE. — Contrairement à une opinion assez couramment répandue, la propriété individuelle généralisée du sol est de date relativement récente. À l'origine, en effet, quand les peuples étaient chasseurs ou pasteurs, il ne pouvait être question de propriété privée. Et même, dans les premières périodes de la vie agricole, il n'y avait pas lieu à appropriation individuelle du sol, puisque, quand une terre était épuisée, l'agriculteur l'abandonnait et en travaillait une autre ; mais, au fur et à mesure que la population devient plus sédentaire et plus dense, et surtout que la sécurité augmente, la terre est possédée collectivement, avec des partages périodiques entre les occupants. Elle est

alors, le plus souvent, attribuée aux familles, ainsi que c'était encore, peu avant la révolution agraire d'après-guerre en Europe centrale et orientale, le cas de la Russie (avec le *mir*), de la Bulgarie et de la Serbie (avec la *zadruga*). Mais, par suite de la collectivisation forcée en Russie, le *mir* y est remplacé par les fermes collectives et, dans les pays balkaniques, par suite de l'individualisme grandissant, les *zadrugas* sont de plus en plus remplacées par les fermes individuelles, complétées d'ailleurs par des coopératives agricoles d'achats en commun, de transformation, de crédit et de vente, destinés à faciliter l'exploitation de ces fermes.

Dans la plupart des pays, la propriété foncière a passé par la phase de la conquête. Elle appartenait aux plus forts qui, une fois la terre conquise, la louaient le plus souvent à des fermiers qui payaient un loyer. C'était le régime foncier le plus courant sous la féodalité. Il était tempéré par des révoltes, dont les plus célèbres ont été celles de la Guerre des Paysans, des Hussites, etc. Là où la propriété a subi l'influence du développement de l'individualisme et de l'égalité civique, le régime féodal a été remplacé par la propriété quiritaire, semblable à celle prévue par le droit romain, et qui donnait le droit d'user et d'abuser (*uti et abutendi*), qui a été sanctionné par le code Napoléon. Exceptionnellement, en Europe occidentale, il se constitue des propriétés coopératives agricoles pour l'exploitation de terres. On trouve aussi, et plutôt aux colonies, des propriétés sous la forme de sociétés anonymes. Mais des propriétaires reprochent à la propriété individuelle du sol de ne pas être facilement mobilisable. Voilà pourquoi, notamment en Australie, il a été généralisé un système qui a eu son heure de célébrité, institué par l'*Act Torrens*. Le titre de propriété sur la terre est inscrit sur des registres *ad hoc*, et il peut être transmis facilement d'un individu à un autre, avec autant de facilité qu'une lettre de change.

LA RENTE FONCIÈRE. — Les premiers économistes, les *physiocrates*, avec Adam Smith, J.-B. Say, prétendaient que la terre produisait une rente par une

vertu naturelle, comme l'arbre produit des fruits. Mais, s'il en est ainsi, certains se sont dès lors demandé pourquoi la rente n'est pas commune à tous les hommes et pourquoi, tandis que les propriétaires ont reçu la terre gratuitement de la nature, ils la font payer – et cher – à leurs semblables. D'après J.-B. Say, si la chaleur du soleil ou l'influence de l'air pouvaient être appropriées comme la terre, elles pourraient, elles aussi, donner une rente. Et il se félicite qu'il n'en soit pas ainsi. À ce sujet, la revue sociale *The Commonweal*, a publié les « *Louanges au Seigneur* » ci-dessous :

« Nous te remercions, ô Dieu, d'avoir placé le soleil au firmament, hors d'atteinte des hommes. Car, si tu l'avais placé en leur pouvoir, nous devrions payer pour chaque rayon de lumière, pour chaque atome de chaleur, comme nous devons payer pour chaque parcelle de cette terre qui, pourtant, appartient à tous. »

Au fond, quand on pousse les propriétaires actuels dans leurs derniers retranchements, au cours de discussions sur la légitimité de la propriété du sol, ils sont, dans l'ensemble, obligés de dire que, si, depuis des siècles, son appropriation est légitimée par l'achat dont elle a été successivement l'objet, à l'origine, elle a été attribuée souvent par astuce, par favoritisme, et davantage encore par la force. Le *quirite*, le citoyen romain, était désigné d'après son arme ordinaire : la pique.

Or, quelle que soit l'activité des propriétaires du sol, il y a un profit qui est légitime : celui qu'ils retirent de leur travail ; mais il en est un qui n'est pas légitime : celui qu'ils retirent de l'activité des autres êtres humains. Et cette vérité a été mise en lumière avec une très grande force, notamment par un économiste et sociologue américain nommé Henry George, dans son fameux livre *Progrès et Pauvreté* (un volume de plus de 500 pages, 12 F, chez Sam Meyer, 18, avenue de la Criolla, Suresnes, Seine). Contrairement aux physiocrates, Ricardo en tête, qui

présentaient la rente foncière comme découlant de la parcimonie de la nature, de la difficulté croissante de la culture (les terres les meilleures étant cultivées les premières), Henry George a démontré, par des exemples actuellement classiques, que la rente du sol est due à toutes les causes du progrès social, et d'abord et avant tout à l'accroissement de la population, de la richesse, de la sécurité, des moyens de transports, etc., en dehors de tout travail du propriétaire du sol qui n'a qu'à s'asseoir et à se tourner les pouces en attendant une inévitable plus-value du sol qu'il a acheté bon marché.

Voici quelques exemples typiques du prix exorbitant que peuvent atteindre des terrains à population très dense : 4 hectares de terrains, situés entre la Chaussée-d'Antin et la Madeleine, à Paris, valaient 2 400 francs sous François Ier, 5 700 francs en 1552, 63 500 francs en 1646, 150 000 francs en 1767, 606 000 francs en 1775, plus de 80 millions en 1930. Des terrains qui ont été concédés à la Canadian Pacific (compagnie de chemins de fer et compagnie foncière) ont été vendus, en 1900, à 3 dollars l'acre, et, en 1910, à 15 dollars. En Égypte, aux environs du Caire, et au Maroc, aux environs de Rabat et de Casablanca, des terrains achetés à 10 000 francs l'hectare, ont été revendus, peu après, 2 000 francs le mètre carré, soit 20 millions l'hectare. Lord Snowden a cité le cas de sols agricoles qui, lorsqu'ils passaient à l'état de terrains à bâtir, du fait de l'établissement d'une voie ferrée, virent leur rente passer de 2 livres sterling 100 livres sterling et leur valeur de 300 livres sterling à 8 000 livres sterling. L'île de Manhattan, qui est le cœur de New York, fut achetée, en 1626, par Pedro Minuit, pour 24 dollars payables en perles de verre. Or, elle est estimée, aujourd'hui, sans parler des immeubles et des améliorations, à environ 5 milliards de dollars. Les quelques centaines de kilomètres carrés de la ville de New York, en dehors des constructions et des améliorations, valent environ 7 milliards de dollars, soit la vingt-cinquième partie du prix du sol nu des États-Unis, d'une superficie égale à celle de l'Europe entière. M. Pierre Bourdeix (voir *Terre et Liberté*, n° 5, 1932) évalue les prix du terrain dans les proportions suivantes : campagne, 0,5 ; banlieue, 33 ; ville, 650 ;

Manhattan, 2 500.

On a donné plusieurs définitions de la rente foncière, mais on est d'accord, dans l'ensemble, pour appeler ainsi le loyer du sol. Ou, encore, cette partie du revenu du sol qui ne peut être considérée comme étant le résultat du travail, mais comme le produit de la terre en tant que terre, ou comme l'avantage que recueille de son monopole celui qui a le droit d'en user et d'en abuser. En ce qui concerne l'agriculture, la rente est la partie du fermage ou du loyer déterminée, notamment, par l'excès du produit sur ce que la même culture produirait dans la moins productive des terres cultivées.

M. Henri Sellier a distingué (dans *la Terre* n° 3, 1928) les deux formes essentielles de la rente foncière : l'agricole et l'urbaine. La terre, en effet, ne sert pas qu'à la culture. Sous le nom générique de « terrain », elle sert d'emplacement. Et il y a, entre les différents emplacements, les mêmes différences qu'entre les terres cultivées. Leur différence commerciale est variable suivant les circonstances. Elle est en voie de perpétuelle évolution. Dans les grandes agglomérations modernes, la rente foncière urbaine est en constant accroissement. Le propriétaire y perçoit une véritable rente, du même genre que celle de la rente foncière proprement dite. Elle constitue, elle aussi, un « *unearned increment* » (un revenu non gagné). « Le loyer du terrain d'emplacement d'une maison dans un petit village, a dit Stuart Mill, ne dépasse guère celui d'un terrain de même grandeur dans les champs ; mais celui d'une maison à Cheapside le dépassera de tout le montant auquel on évalue les facilités plus grandes de gagner de l'argent dans l'endroit le plus fréquenté. » La rente foncière urbaine est due essentiellement à la concentration urbaine et est accélérée par les sacrifices budgétaires que s'imposent les collectivités, et l'accroissement démographique et économique des agglomérations. Par conséquent, l'appropriation individuelle de la rente foncière non gagnée est une atteinte au droit incontestable de la collectivité qui la crée.

L'IMPÔT UNIQUE. — M. Pavlos Giannelia, un des meilleurs collaborateurs de *Terre et Liberté*, et fervent disciple de Henry George, insiste sur le fait que la rente foncière devrait être perçue par un impôt unique sur le sol, non point dans l'intention de brimer les propriétaires actuels, mais plutôt dans l'intention de substituer l'impôt unique sur le sol à tous les autres impôts qui briment, eux, le capital, le travail, l'initiative, l'activité. Il constate, en effet, qu'en Grande-Bretagne, par exemple, où le sol productif devrait avoir une superficie de 123 000 kilomètres carrés, les terrains cultivés ont diminué, de 1870 à 1928, de 73 000 kilomètres carrés à 49 000 kilomètres carrés, par suite des impôts (directs et indirects) que l'agriculture subit. Et, en revanche, il constate que les 303 kilomètres carrés du comté de Londres, sur lesquels se concentre la vie politique, économique, financière et intellectuelle du vaste Empire britannique, même en dehors des bâtiments qui y sont construits, ont une valeur égale, sinon supérieure, à celle de l'étendue, mille fois plus grande, du reste de la Grande-Bretagne.

Certains défenseurs de la propriété foncière estiment qu'elle n'augmente pas constamment de valeur. Il est vrai que, dans certains pays, comme la Grande-Bretagne et la France, la valeur de la terre a baissé, notamment sous l'influence de la concurrence de la colonisation et des moyens de transports ; mais, ainsi que l'a fait remarquer Charles Gide, dans son cours d'économie politique, en se basant sur les observations de M. Heckenrath, si la valeur de la terre a baissé momentanément dans les pays vieux, les mêmes causes l'ont fait monter dans les pays neufs. Et Gide a montré l'importance de l'accroissement de la population comme facteur de la hausse progressive, indéfinie et « inéluctable » de la valeur de la terre. C'est la confirmation de la thèse d'Henry George.

La rente foncière suit l'homme comme son ombre.

Tout nouveau venu dans un pays lui apporte une richesse nouvelle : ne serait-ce que de consommation. Mais, par ailleurs, dans son excellent livre sur *Les origines de la Révolution russe*, le professeur Lescure a démontré que l'excès de la population en Russie y a provoqué, à toutes les époques, la « faim de la terre », qui y a toujours été constatée. Les États-Unis illustrent la thèse de Henry George. En 1850, la propriété agricole y était évaluée à 4 milliards de dollars ; en 1900, à 20 milliards, et, après la guerre, à 40 milliards de dollars. C'est la confirmation éclatante des prédictions que faisait à ce sujet Charles Gide, en mai 1883, dans l'article du *Journal des Économistes*, qui a déterminé sa rupture avec les économistes orthodoxes.

APPLICATIONS. — Cela étant, la rente foncière augmentant sans cesse, dans une société progressive, que faut-il faire ? Il faut attribuer à la collectivité la rente provenant du monopole du sol, disent Henry George et ses disciples. Comment ? En appliquant au sol nu, c'est-à-dire non comprises les constructions et les améliorations, un impôt sur la valeur de ce sol, qui sera, *non pas un impôt additionnel*, mais, au contraire, un *impôt de substitution* qui, faible au début, remplacera peu à peu, au fur et à mesure que les contribuables s'y seront habitués, tous les autres impôts qui frappent injustement et maladroitement l'activité économique.

Les thèses georgistes pénètrent de plus en plus dans les masses populaires, malgré le boycottage qu'elles ont subi en même temps de la part du pape Léon XIII et des socialistes de l'époque. Elles ont reçu un commencement d'application en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis (à Pittsburg, à New York, notamment, où l'impôt sur la valeur du sol nu est progressivement substitué à l'impôt sur les constructions) ; au Canada, notamment dans la ville de New

Westminster (voir *Terre et Liberté* d'octobre-novembre-décembre 1931). Le pays qui s'est le mieux engagé dans cette voie est le Danemark. En 1902, sous l'énergique impulsion de Sophus Bertelsen, les petits agriculteurs danois demandèrent que fussent remplacés les impôts indirects par un impôt sur la valeur du sol nu (améliorations non comprises). Depuis, sous l'influence des idées georgistes, le Parlement danois est entré partiellement dans cette voie. Il en résulte qu'actuellement (voir *Terre et Liberté* de janvier-février 1933), les contribuables danois paient, certes, sensiblement les mêmes impôts qu'avant la réforme foncière, mais que les immeubles et améliorations sont sensiblement détaxés ; tandis que, par contre, le sol nu est plus fortement taxé. Ainsi, un immeuble d'une valeur marchande de 10 000 couronnes, et un terrain à bâtir de 10 000 couronnes à Copenhague auraient, avant la réforme, payé, l'un et l'autre, 100 couronnes d'impôts par an. Or, après la réforme, le premier ne paye que 8,1 couronnes et le deuxième (le sol paresseux) 81 couronnes. Le propriétaire de ce dernier est, par-là, incité à mettre son terrain en vente ou à le bâtir : nouvelle confirmation de la thèse de Henry George. De même, si les terres incultes étaient taxées, leurs propriétaires seraient, par-là même, incités à les mettre en vente ou en culture.

À Paris, par exemple (voir article de M. Jean Montigny, dans *l'Information* du 31 décembre 1926), le propriétaire d'un terrain nu de 1 000 mètres carrés paye, au titre de l'impôt foncier des terrains non bâtis, 400 francs par an et, avec les taxes communales, 600 francs en tout. S'il y construit un immeuble qui lui rapportera 75 000 francs de revenus nets, il payera, au titre de l'impôt foncier des propriétés bâties, environ 16 500 francs et, avec les taxes municipales, 25 000 francs environ. Dès lors, en n'acquittant que des taxes insuffisantes sur son terrain inutilisé, le propriétaire a intérêt à ce que, par suite de l'activité des autres habitants, son sol paresseux prenne de la valeur et à ce que la collectivité soit privée d'un immeuble qui lui serait utile.

IMPÔT DE REMPLACEMENT. — Nous insistons sur le fait que l'impôt sur le sol nu doit être un impôt de remplacement. Si bien que la réforme georgiste ne doit pas être uniquement la création d'un impôt sur la valeur foncière, mais plutôt l'abolition des impôts actuels et leur remplacement par un impôt sur la valeur foncière (voir article de Giannelia : *Aperçu historique des impôts fonciers du Danemark*, dans *Terre et Liberté*, janvier-février 1932).

Remarquez que l'impôt que Snowden avait fait voter, quand il était Chancelier de l'Échiquier, n'avait pas ce caractère, puisqu'il s'ajoutait aux autres. Ajoutons que la nouvelle taxe municipale sur les valeurs vénales des propriétés non bâties, prévue par M. Piétri, dans son projet de réforme des finances locales, s'inspirait de cette pensée, mais avec la différence qu'elle ne s'appliquait qu'au terrain urbain, qu'elle était facultative et qu'elle s'ajoutait aussi aux autres (voir *Terre et Liberté* de juillet, août, septembre 1931). Au moment où la Ligue de la république et la Ligue de la démocratie ont organisé leurs congrès pour la réforme de l'octroi, nous avons suggéré que les octrois (ces barrières douanières intérieures) fussent supprimés et leur rendement remplacé par un impôt sur le sol nu (voir *Terre et Liberté* de janvier-février 1932).

Toubeau, dans sa *Répartition métrique des impôts*, a montré la nécessité de frapper d'un impôt les terres cultivables non cultivées (voir dans le n° 2 de *la Terre*, 1928, notre proposition d'adapter ce système aux terres non cultivées au Maroc) et (dans *la Terre*, n° 4, 1927) les projets de Sun Yat Sen, qui avait connu les idées georgistes et qui voulait frapper la terre nue d'une taxe de 1 % : la valeur de la terre étant déclarée par le propriétaire. Mais si cette déclaration était estimée trop faible par le fisc, l'État pourrait la racheter au propriétaire au prix fixé par lui. Bien entendu, cet impôt devait couvrir toutes les dépenses de l'État chinois.

Rapprochons les projets de Sun Yat Sen, à ce dernier point de vue, de celui de M. Henri Mazel qui, en cas d'expropriation de terrains et de terres pour cause d'utilité publique, a demandé que les jurys d'expropriation ne soient point autorisés à estimer le sol plus haut que ne l'ont fait les propriétaires des parcelles expropriées, dans leur déclaration pour le calcul de l'impôt.

RÉFORME FONCIÈRE ET RÉFORME DOUANIÈRE. — Le remplacement des autres impôts par une taxe sur le sol nu aurait de grandes conséquences générales. Actuellement, pour ne pas imposer le sol nu, et donc pour épargner les propriétaires à la fois monopoleurs et paresseux, l'État frappe la production et les revenus au point de décourager les travailleurs. Mais comme il a des besoins budgétaires impérieux, il doit recourir, en plus des impôts directs, aux impôts indirects que le contribuable paie sans s'en douter. Mais tous ces impôts élèvent le coût de la vie, donc le coût du travail, donc le prix des productions nationales qui sont concurrencées par les marchandises étrangères sur le marché international et même national. Pour protéger ses producteurs sur le terrain national, l'État dresse alors à ses frontières des barrières douanières, établit des tarifs différentiels de transport, et des règlements « hygiéniques » entravant les importations de l'étranger. Sur le marché international, il substitue et facilite le dumping de ses producteurs, fait jouer les primes à l'exportation. En un mot, il organise la guerre douanière qui prélude à la guerre diplomatique et à la guerre tout court.

NATIONALISATION DU SOL. — Le georgisme tend donc à socialiser la rente foncière. Il veut rendre à la collectivité ce qui appartient à la collectivité ; à l'individu ce qui appartient à l'individu. Mais l'application du georgisme soulève de telles résistances, par suite même de l'incompréhension de ceux qui en seraient les bénéficiaires, que plusieurs se sont demandés s'il ne serait pas plus sage de préconiser la nationalisation du sol, grâce à quoi la réforme foncière pourrait être réalisée à pied d'œuvre, sur un terrain neuf, c'est le cas de le dire. Mais, dans ce

cas, il faut adopter une méthode d'expropriation du sol qui serait nationalisé. Et c'est ici que se présentent des solutions divergentes.

S'il est vrai que la propriété du sol résulte le plus souvent de la violence, à l'origine, la propriété n'est pas respectable et, dans ce cas, il importe de la nationaliser sans indemnité. C'est ce qui a été fait, par exemple, en Russie et dans les pays de l'Europe centrale et orientale.

George, qui ne se donnait pas comme révolutionnaire, encore que le pape Léon XIII l'ait considéré comme tel, était hostile à toute indemnité aux propriétaires « actuels ». Par contre, des socialistes comme Karl Marx, Engels, Vandervelde, etc., ont envisagé l'expropriation avec indemnité.

Le champion le plus célèbre de la nationalisation du sol a été Rivadavia qui, au commencement du XIXe siècle (1826), esquissa une ébauche de nationalisation du sol. Mais, comme tous les habitants de l'Argentine pouvaient dès lors se procurer facilement de la terre, louée par des baux emphytéotiques de longue durée, la réforme souleva contre elle l'opposition d'une importante minorité de gros propriétaires. Ils renversèrent Rivadavia du pouvoir. Il fut remplacé par le tyran Rosas qui, lui, aliéna la terre et en donna de grandes surfaces à ses partisans. Ainsi, par suite de l'échec de Rivadavia, la nationalisation du sol a échoué en Argentine, qui subit encore, à l'heure actuelle, les effets de la défaite de Rivadavia.

Le baron belge Colins écrivit, en 1835, un livre, *le Pacte Social*, dans lequel il exposait la nécessité de la propriété collective du sol (voir dans *Terre et Liberté*, n° 5, 1926, l'article d'Élie Soubeyran sur Colins). D'après lui, le sol nationalisé serait loué à tout individu qui voudrait le cultiver, soit individuellement, soit en

société par actions, soit en société coopérative. Tout jeune ménage devrait être pourvu, par les soins de la collectivité, d'une propriété équipée et des fonds voulus pour la gérer, dont il serait comptable vis-à-vis de la collectivité.

La thèse de la nationalisation du sol a été reprise par Gossen, né à Düren, près de Cologne. Il estimait que la société doit assurer à chaque individu le moyen de produire sur de la terre libre, non écrasée d'impôts. À cet effet, il était partisan de la nationalisation du sol et de la création d'une caisse de prêts, gérée par l'État. Mais l'intervention de l'État n'était pour lui qu'un pis aller ; car, au fond, il était avant tout partisan de la libre initiative. Il estimait que l'État peut acheter la terre des particuliers assez bon marché pour trouver dans la hausse de la rente foncière le moyen d'amortir le prix d'achat. Dans sa *Théorie mathématique du prix des terres et de leur rachat par l'État*, et dans sa *Théorie de la propriété* (contenues dans ses *Études d'économie sociale*), Walras a exposé les lignes essentielles de son « socialisme synthétique ». Les facultés personnelles et le travail devant être l'objet de la propriété individuelle, et les salaires devant former le revenu des individus, les terres et la rente doivent être l'objet de la propriété collective, et les fermages doivent former le revenu de l'État. Comme son contemporain Gossen, Walras admet l'intervention de l'État dans une société progressive ; mais il aspirait, en somme, à ce que, dans une société rationnelle, la vie fût organisée *coopérativement*. Les coopératives qui seraient créées paieraient une redevance : soit par une somme définitivement versée, soit annuelle. Ce système de rachat du sol pourrait être étendu au rachat des mines, des chemins de fer et autres monopoles économiques naturels et nécessaires.

Loria s'est prononcé en faveur de la nationalisation du sol, en collaboration avec les travailleurs de la terre.

Considérez le programme des socialistes allemands, des socialistes *fabiens* en Grande-Bretagne, celui de Wallace, en Angleterre, et vous constaterez la même tendance à délivrer les agriculteurs de la dépendance où ils se trouvent vis-à-vis des propriétaires monopoleurs de la terre. En France, quelques socialistes, en tête desquels Henri Sellier, maire et conseiller général de Suresnes, tendent à taxer le sol nu, notamment dans les villes, et à affecter le revenu provenant de cette taxation à décharger la propriété bâtie et l'activité ; mais, dans l'ensemble, les socialistes subordonnent la réforme foncière à la conquête des pouvoirs publics. Et, en attendant la conquête de la majorité, la plupart semble ignorer ladite réforme, qui a pourtant au moins autant d'importance (voir Daudé-Bancel, *La reconstruction des cités détruites*) que les activités économiques et sociales sur lesquelles le parti socialiste a porté son effort.

Un polémiste, qui était aussi un économiste, Auguste Chirac, a exposé dans sa *Prochaine révolution* un plan grâce auquel il prévoyait l'échange des anciens titres de propriété contre des baux emphytéotiques de 25 ans, délivrés par la nation, prise, conventionnellement, comme souveraine collective du sol du pays. Les dits baux, renouvelables de plein droit, seraient cessibles et transmissibles, sans qu'une valeur capitale puisse être attribuée au sol, « déclaré immeuble ». L'usufruitier devrait payer chaque année un impôt, après révision du cadastre. Dans sa célèbre étude sur la réforme foncière parue dans le *Journal des Économistes* de mai 1883, Charles Gide a suggéré une très originale formule pour le rachat des terres par l'État. L'État, décidé à procéder à la nationalisation du sol, l'achèterait, payable comptant et livrable dans 99 ans. L'avantage de l'opération serait que la terre ne coûterait point cher à l'État ; car les propriétaires actuels ne seraient dépossédés de leur titre de propriété que dans 99 ans ; mais, par contre, ils toucheraient une prime d'expropriation qui, au taux de 3 %, serait de 50 francs pour une terre estimée 10 000 francs. Mais on pourrait, en accordant une prime d'expropriation plus élevée, raccourcir la prise de possession du sol par l'État : à la mort, par exemple, du dernier enfant conçu au jour de la promulgation de la loi, c'est-à-dire en limitant

la durée de l'appropriation individuelle du sol à deux ou trois générations... Dans le même ordre d'idées, Eugenio Rignano a, dans *Un socialisme en harmonie avec la doctrine économique libérale*, soutenu une thèse d'après laquelle le sol, le sous-sol, les maisons et les usines seraient rachetés par le produit d'impôts prélevés sur les héritages. Ce serait l'adaptation à la limitation de la propriété du système des brevets d'invention, dont l'inventeur ne jouit que pendant quinze ou vingt ans. Mais les économistes libéraux ne se sont pas déclarés satisfaits de telles suggestions. Ils en sont restés au système de la vieille propriété « *quiritaire* » quoique, dans la société actuelle, bien des propriétés soient collectives : les routes, les fleuves, les rivières, les océans, les canaux et de nombreuses superficies du sol.

SYNTHÈSE INDISPENSABLE. — Il faut pourtant trouver, pour l'action, une méthode qui s'impose de plus en plus, la synthèse indispensable. À cet effet, il importe d'envisager le problème du sol aussi objectivement que possible. Actuellement, le nombre des propriétaires augmente sans cesse, notamment depuis le partage des terres en Europe centrale et orientale. Certes, en Russie, la nationalisation a été théoriquement opérée ; mais, en fait, le moujik aspire actuellement, comme sous les tzars, à posséder le « papier bleu », signe de l'appropriation individuelle de la terre. Et il a subi, il subit le coopératisme des terres qui lui a été imposé sous la forme de sovkhozes ou de kolkhozes. Dans ces conditions, cette coopération n'est pas recommandable ; car elle ne devrait reposer que sur la bonne volonté des individus libres, et librement associés (voir Daudé-Bancel, *La réforme agraire en Russie*).

En Europe centrale, comme partout dans le monde entier, les efforts des gouvernements tendent généralement à créer et à renforcer, là où elle existe, la petite et la moyenne propriétés. C'est un fait. Or, il est impossible de nationaliser effectivement et utilement là où, à tort ou à raison, la majorité des producteurs est indéfectiblement attachée à son lopin de terre, quels que soient les inconvénients de

ce genre de tenure. Par conséquent, en présence de cet état d'esprit, il est impossible, sous peine d'aboutir, comme en Russie, à un fâcheux mais réel malthusianisme de la production, de songer à la nationalisation du sol. Mais, d'autre part, sous quelque régime que ce soit, les dépenses publiques de l'État, du département et des communes doivent être couvertes par l'impôt qui existe et existera, sous n'importe quel régime d'appropriation terrienne. Le gouvernement bolchéviste lui-même a préconisé un impôt unique (comme les georgistes) sur la terre. En fait (voir Daudé-Bancel, *La réforme agraire en Russie*), cet impôt « unique » est multiple. Il faut tendre – que le sol soit étatisé, nationalisé ou individuellement ou collectivement approprié – à remplacer les impôts, tous les impôts, par un impôt sur le sol nu, que Tousseau et Simon (voir la *Répartition métrique des impôts et la Cité chinoise*), ainsi que le Congrès international pour la réforme agraire (10-11 juin 1889), auquel participèrent Basly, Antide Boyer, Camélinat, Cipriani, Daumas, Hovelacque, Longuet, Benoît Malon, Millerand, Navarre, Élie Reclus, Henry George et Tousseau, ont appelé l'*impôt loyer*.

Cette thèse a été soutenue aussi par Fels et Georges Darien dans la *Revue de l'impôt unique*. Tousseau estimait alors que, moyennant la modique cotisation (sous forme d'impôt) de 25 francs par hectare, la France pouvait abolir les octrois, les droits sur les boissons et sur le sucre, la contribution personnelle et mobilière, celle des portes et fenêtres, l'impôt foncier. Il ajoutait, contre l'immense majorité des législateurs : « Les grands domaines improductifs sont exempts d'impôt sous le vain prétexte qu'ils n'ont pas de valeur, et ils ne restent improductifs que parce qu'ils ne payent pas d'impôts. »

Sa thèse de l'impôt métrique était quelque peu simpliste. Elle a été, par certains côtés, améliorée par l'impôt sur la valeur du sol nu, à laquelle Tousseau s'est rallié.

Dès lors, si le principe de l'impôt loyer est admis (et de l'impôt loyer sur le sol nu se substituant à tous les autres impôts), la voie est ouverte pour une action féconde et synthétique. Les partisans de la réforme foncière peuvent collaborer utilement, quelles que soient leurs tendances concernant l'appropriation du sol. Dans son livre excellent, *Le grand malaise* (5 francs chez Sam Meyer, 18, avenue de la Criolla, à Suresnes), Paul Laffitte a, certes, préconisé la transformation de la propriété perpétuelle en concession viagère, avec prolongation de 50 ans après la mort du propriétaire ; mais il n'est point adversaire de l'impôt loyer. Étudiant le programme de Colins (dans *la Terre*, n° 5, 1927), tout en conservant ses idées de nationalisation du sol, Soubeyran affirmait, surtout dans les pays neufs, les avantages de l'impôt loyer, cher, d'ailleurs, à Rivadavia. Les georgistes ont reproché à l'impôt loyer de Colins et de Rivadavia de reposer sur les baux emphytéotiques (de 18 à 99 ans). Avec ces baux de très longue durée, la collectivité était privée d'une bonne partie de la rente foncière, notamment dans une société progressive ; mais ce ne sont là que d'insignifiantes nuances. La théorie georgiste est certainement la bonne.

Les georgistes reprochent aussi à Gossen et Walras d'avoir prévu une intervention abusive de l'État que, dans leur pensée, ces réformateurs subissaient. Mais, à l'époque où ils vivaient, on ne connaissait pas encore les instituts ou offices autonomes dans lesquels l'État, les départements et les communes collaborent, ou peuvent collaborer avec les collectivités et les individus (les usagers). Et ce ne sont pas des collaborations théoriques. La responsabilité des usagers est effective, monnayée. L'action de ces instituts, ou offices, ou caisses (voir Caisse nationale de crédit agricole) repose sur un louable régime fédéraliste et décentralisateur, qui n'a pas les fâcheux inconvénients de l'administration étatique – laquelle est le plus souvent centralisée, actuellement – et le fait de fonctionnaires irresponsables.

Mais, en supposant la nationalisation du sol réalisée par la volonté des électeurs, ne peut-on concevoir que les fonds *ad hoc* soient attribués à l'office (ou à l'institut national ou à la caisse nationale) du sol et de ses améliorations qui, à son tour, louerait le sol et ses améliorations à des offices départementaux, lesquels loueraient les superficies et les richesses, à eux attribuées, à des particuliers ou à des collectivités constituant des offices communaux ? Et si nous n'allons pas jusqu'à la nationalisation du sol, ce régime ne serait-il pas appliqué utilement aux grandes superficies du sol, actuellement national ou communal, qui, à aucun prix, ne devraient être aliénées ? En tout cas, il existe encore dans les colonies ou pays de protectorat d'énormes espaces qui sont encore propriété collective à ne pas aliéner aussi.

Terre et Liberté (mars-avril 1932) a cité le cas d'un terrain de 700 hectares de terrains dunaires que Napoléon Ier avait donné à un de ses généraux. Ce dernier le vendit pour 12 000 francs (17 francs l'hectare) à un certain M. Bortier. Aujourd'hui, ce terrain est évalué à une trentaine de millions. Arthur Wauters a rappelé, dans sa *Réforme agraire en Europe*, le cas d'un terrain qui, acheté en 1921 7 500 francs, à Elisabethville, par un fonctionnaire, a été revendu par lui 750 000 francs.

Walras a insisté légitimement sur la plus-value énorme qu'une administration progressive (instituts autonomes et responsables) pourrait apporter aux terres et terrains dont elle aurait la gestion, et qui enrichirait la collectivité, au lieu de profiter à des propriétaires absentéistes ou/et paresseux. Nous avons fait (dans *la Terre* d'avril-mai-juin 1928) une suggestion d'office autonome à propos des terres libres du Maroc, et M. Pacquier-Bronde, adjoint au maire d'Alger, a exposé dans la même revue (numéro de juillet-août-septembre 1928) un plan de colonisation nouvelle s'inspirant d'une adaptation de la production coopérative à la terre louée aux producteurs. D'autre part (dans *Terre et Liberté*, octobre-novembre-décembre

1932), à propos du plan Delaisi tendant à doter l'Europe agraire de moyens de transports et de fonds de roulement, Sam Meyer a proposé que les États bénéficiaires (de la Finlande à la Grèce) établissent un impôt de substitution sur la valeur du sol, semblable à celui du Danemark (voir plus haut). Quant aux larges zones qu'il y aura lieu d'exproprier pour la construction des canaux, des chemins de fer et des routes, il a suggéré que ces terrains ne soient pas vendus, mais plutôt concédés aux exploitants, à la suite d'une mise aux enchères périodique, selon les modalités en usage en Australie ou en Nouvelle-Zélande. Ces terrains restant la propriété de l'État seraient gérés par des offices autonomes. De ce chef, les pays qui auraient institué chez eux cette réforme foncière bénéficieraient de ses avantages, au lieu d'une seule classe de propriétaires fonciers privilégiés.

UTOPIE ou RÉALITÉ ? — Et si certains nous reprochaient de bâtir de nouvelles sociétés « utopiques », rappelons que le district de Canberra, la nouvelle capitale de l'Australie (voir *la Terre*, mars 1925), de la superficie de la Belgique, vit et prospère sous le régime de l'appropriation collective du sol et de l'impôt loyer, et qu'il existe plusieurs enclaves agricoles pourvues du même régime (voir *Terre et Liberté*, article de Paul Passy, janvier-février-mars 1928). La colonie de réforme foncière Eden, à Oranienburg-Berlin (voir *la Terre* de septembre-octobre-novembre 1926, et *Terre et Liberté* de janvier-février 1932, article de Glemser), les colonies sionistes de Palestine (*Terre et Liberté* d'avril-mai-juin 1932), le territoire de Kiao Tchéou (colonie d'abord allemande puis japonaise) et la terre des colonies hollandaises reposent sur le régime de l'impôt loyer et s'en trouvent fort bien. Appliquant à l'agglomération algéroise son programme de réforme foncière, M. Pasquier-Bronde a démontré qu'il est capable de résoudre, bien plus élégamment que dans la Métropole, où la plupart des villes aliènent leur terrain, le douloureux problème des taudis (voir Daudé-Bancel, *Taudis et réforme foncière*, dans *la Dépêche de Toulouse* du 25 novembre 1932).

Nous pensons avoir prouvé que la crise agraire qui sévit aux États-Unis provient, pour une large part, de ce que la terre y a été aliénée (n° 1 de *la Terre*, 1928) ; et d'un article de Paul Blanchard (dans *The New Freeman*), il résulte que, si la colonisation avait été faite sur le principe du sol, propriété publique, loué à bail à ceux qui voulaient l'exploiter, cet affermage rapporterait aujourd'hui à l'État « un revenu annuel de 11 milliards de dollars au bas mot, c'est-à-dire plusieurs fois supérieur au budget du pays tout entier ». Dans *la Terre* (juillet-août-septembre 1927), P. Giannelia a démontré que, par un simple impôt sur la valeur du sol nu, en Grèce, on pourrait facilement, et avec avantage, remplacer tous les impôts qui, actuellement, entravent l'essor du pays. Les Danois progressifs poursuivent leur campagne en faveur de cette louable substitution.

En France, il faudra bien qu'on s'attelle enfin à cette indispensable besogne. Étant donné le conservatisme étroit des propriétaires et des partis de droite, aggravé par la timidité des socialistes (qui sont, pour la plupart, affligés de révolutionarisme purement verbal), il faudra aborder la réforme foncière, sous des aspects urbains de préférence.

POUR L'ACTION. — En tout cas, les partisans de la réforme foncière ont deux excellents plans d'action pratique. Ils ont été exposés : l'un, celui de V. Précy, dans un petit livre, *La rente foncière* (3 francs, chez Sam Meyer, avenue de la Criolla, à Suresnes), et l'autre, celui de M. H. Aronstein, président de la Ligue belge pour la réforme foncière (dans *Terre et Liberté* de janvier-février-mars 1929). Précy suggère que les terres actuellement libres soient, non point aliénées ou laissées en jachère, mais louées aux enchères, renouvelées tous les trois ou cinq ans, de façon que le pays touche la rente foncière qui lui revient de droit. En ce qui concerne les terres occupées, il tient compte de la timidité ambiante. Il prévoit un impôt loyer, d'abord de 0,1 % du prix du sol nu, d'où est déduit l'impôt perçu auparavant sur les constructions et améliorations. Chaque année, l'impôt loyer est augmenté de 0,1 %

du prix du sol nu. Au bout de 10 ans, il atteint donc 1 %. Au bout de 28 ans, il est porté à 3 %. À ce moment, les enchères sont ouvertes, de deux ans en deux ans. La trente et unième année, les améliorations sont entièrement dégrevées et, au fur et à mesure que le budget s'équilibre, on détruit les impôts indirects les plus pernicious pour la production, le commerce, l'activité, conformément à la doctrine georgiste.

Le plan de M. Aronstein, établi à la suite d'une étude de la loi du 16 septembre 1807 sur la plus-value foncière (mais qui n'est pas appliquée), s'inspire du plan de 1883 établi par Gide pour l'entrée du sol dans la propriété collective. Les terres seraient divisées en deux groupes :

1° Les agricoles et forestières (et qui semblent destinées à le rester longtemps encore) seraient expropriées dans 99 ans. Sur la base d'un intérêt de 6 %, la somme à payer au comptant serait de 320 francs pour chaque tranche de 100 000 francs.

2° Le terrain urbain et toutes les terres qui paraissent destinées à acquérir une plus-value rapide (terrains avoisinant les villes, les mers, les cours d'eau, les chemins de fer ou les routes de grande communication) seraient expropriés dans 50 ans.

Sur la même base, la somme à payer au comptant serait de 5 600 F, pour chaque tranche de 100 000 F. Il faudrait, en outre, prévoir la faculté pour la collectivité de racheter le droit d'occupation chaque fois qu'une mutation de ce droit viendrait à se produire, par suite de vente ou de décès. Bien entendu, MM. Aronstein et Précý prévoient aussi, et conjointement, en bon georgistes, un impôt loyer sur le sol nu.

Rappelons que si, dès 1883, quand Charles Gide a exposé son plan de nationalisation de la rente et du sol, on l'avait écouté, aujourd'hui, 50 ans après, on aurait obtenu d'intéressants résultats dans le sens de la réforme foncière. Ce n'est pas pour rien qu'un vieux et sage proverbe méridional dit très judicieusement : « Qui gagne temps, gagne tout. »

A. DAUDÉ-BANCEL et SAM MEYER.

Accueil

RÉFORMISME n. m. **RÉFORMISTE** n. et adj.

Le « *réformisme* » est la doctrine de ceux qui, tout en s'affirmant en faveur d'une transformation sociale ayant pour objet d'asseoir l'organisation de la société sur des principes et fondements opposés à ceux qui existent, se proposent d'aboutir à ce résultat par une série plus ou moins considérable de réformes partielles plus ou moins importantes, réalisées dans le cadre de la légalité.

« *Réformiste* » est le qualificatif qui sert à désigner la personne, le groupement, l'organisation ou le parti qui considère l'ensemble de ces réformes successives et légales, comme le meilleur, voire l'unique moyen de transformer le milieu social ; disons, pour être plus précis, de substituer au monde capitaliste le monde collectiviste ou communiste.

Les partis politiques qui se disent « d'avant-garde » et se proclament révolutionnaires sont tous plus ou moins réformistes. Plus ils sont réformistes, moins ils sont révolutionnaires et – ceci est la conséquence logique de cela – moins ils sont révolutionnaires, plus ils sont réformistes.

Il est, en effet, de toute évidence :

1° que plus ils accordent de confiance à la réalisation de leur plan de

réformes, moins ils en attribuent à leur plan de bouleversement révolutionnaire ;

2° que plus ils consacrent au réformisme de leur activité idéologique et tactique, moins ils réservent aux fins révolutionnaires, qu'ils prétendent s'assigner, de leurs efforts théoriques et pratiques. D'où il est permis d'inférer, par le moyen du raisonnement ainsi que par la voie de l'observation, qu'on ne peut être sérieusement et réformiste et révolutionnaire, puisque ces deux méthodes de propagande et d'action s'opposent et nécessitent l'option.

Il n'est pas malaisé de saisir pour quel motif les partis et organisations socialistes ou socialisantes ménagent, avec une attention jalouse, le chou réformiste et la chèvre révolutionnaire. Ces groupements possèdent une aile droite, un centre et une aile gauche. L'aile droite se compose des éléments peu ou prou ralliés au mouvement réformiste : les uns, parce que, désabusés de l'action strictement politique que mènent les fractions bourgeoises dites « de gauche », se sont peu à peu rapprochés du socialisme ; les autres, parce que, adeptes tout d'abord du socialisme révolutionnaire, ils se sont insensiblement lassés des vaines attentes, des espoirs déçus, des échecs subis qui sont le lot de tout parti qui en est encore à ses premiers essais de réalisation.

L'aile gauche comprend des éléments non moins disparates : d'une part, ceux que la tiédeur des organes de direction, tiédeur s'exprimant, en chaque circonstance tant soit peu grave, par l'incertitude et le flottement, a fini par éloigner des solutions équivoques et des décisions ambiguës ; d'autre part, ceux qui, par tempérament, par conviction ou par intérêt, s'orientent vers les conclusions extrémistes des conceptions dont ils ont admis le point de départ et le point d'arrivée.

Enfin, il y a le centre, dont le sort et la fonction consistent à osciller sans cesse de droite à gauche et qui, penchant, selon les événements, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, immobilisent le mouvement d'ensemble du groupement (organisation ou parti) tiraillé tantôt vers la gauche et tantôt vers la droite.

Quand on parvient, cette constatation faite, à discerner de quelles fractions hétérogènes se compose un parti politique, on comprend aisément qu'il soit graduellement entamé, rongé et finalement dominé par le réformisme : s'il ne veut pas se priver de ses adhérents de droite, il faut qu'il sacrifie à l'action quotidienne du réformisme tout ou partie du révolutionnarisme qui guide et actionne ses composants de gauche. Par contre, s'il entend conserver son aile gauche, il est acculé à la nécessité de sacrifier à l'action révolutionnaire tout ou partie du réformisme qui absorbe l'activité de ses adhérents de droite. Enfin, s'il ne veut pas s'exposer à perdre ce qu'on peut appeler son centre de gravité, il est dans l'obligation de s'affubler du double visage de Janus : l'un souriant à droite et l'autre à gauche. Singulière attitude !...

Toutefois, étant donné que la bataille de parti à parti et de classe à classe se poursuit sur le terrain de manœuvre des engagements quotidiens, il est fatal que, petit à petit, la poussée réformiste qui s'exerce tous les jours prenne le pas sur la poussée révolutionnaire qui ne se produit que de temps à autre, et que les préoccupations de l'ordre réformiste l'emportent à la fin sur celles de l'ordre révolutionnaire. C'est la pente, c'est l'engrenage qui amènent, tôt ou tard – et, dans la pratique, assez rapidement –, toute organisation politique ou économique ayant ouvert sa porte au réformisme à appliquer de moins en moins l'action directe qui conduit à la révolution expropriatrice, et à concentrer la totalité – ou presque – de ses ressources, de ses énergies et de ses talents dans la voie des améliorations de détail, des revendications partielles et des conquêtes fragmentaires qui constituent ce que j'appelle, ici, le réformisme.

Conclure, des considérations qui précèdent, que je suis, par principe et en toutes circonstances, l'adversaire des réformes plus ou moins appréciables que, par une pression constante, il est possible d'arracher aux résistances des pouvoirs établis, ce serait faire erreur. Non, je ne suis pas l'ennemi systématique des améliorations – si peu opérantes qu'elles soient – qu'il est possible d'obtenir.

La limitation et la réduction de la durée de la journée de travail, la réglementation du travail des femmes et des enfants, l'augmentation progressive des salaires en fonction de la cherté de la vie, l'application de la formule « *à travail égal, salaire égal* », la reconnaissance juridique de l'égalité des droits des deux sexes ; et, d'une façon générale, toutes les réformes, améliorations et mesures qui tendent à préserver l'enfance de l'abandon, la vieillesse du dénuement, les malchanceux et les déshérités de la misère qui est leur lot ; pour tout dire : tous les efforts, même les plus modestes, qui sont de nature à diminuer la somme des incertitudes, des souffrances, des tribulations qui accablent la classe pauvre, toutes ces mesures et tous ces efforts ont mon approbation et doivent être accueillis avec faveur. Il en est de même, dans un autre domaine, de tout ce qui peut être tenté et réalisé dans le but de restreindre ou d'abroger les abus administratifs, les oppressions qui pèsent sur la multitude, les obligations et charges dont pâtit la masse populaire, les lois et règlements qui jugulent la liberté individuelle. Il en est encore de même des dispositions qui peuvent être prises en faveur de l'instruction des travailleurs, de l'élévation du niveau intellectuel et moral de la classe ouvrière, de la lutte à engager contre les diverses formes de l'ignorance et de la crédulité qui prédisposent, je dirai même condamnent, l'immense foule à subir sans protester, souvent même à approuver les servitudes dont elle est victime.

Je suis prêt à applaudir à tout ce qui a été fait dans le passé, à tout ce qui se

fait dans le présent, à tout ce qui peut être fait dans l'avenir, dans le sens d'un mieux-être quelconque : matériel, intellectuel et mental. Je ne suis donc pas l'adversaire de ce qu'on appelle couramment les réformes, modifications et changements susceptibles d'affaiblir la somme des inégalités et des injustices inscrites dans le contrat social qui nous régit ; mais je suis l'ennemi déclaré du réformisme que j'ai, au début de cet article, défini en ces termes : « *Le réformisme, c'est la doctrine de ceux qui, tout en s'affirmant en faveur d'une transformation sociale ayant pour objet d'asseoir l'organisation de la société sur des principes et fondements opposés à ceux qui existent, se proposent d'aboutir à ce résultat par une série plus ou moins considérable de réformes partielles, plus ou moins importantes, réalisées dans le cadre de la légalité.* »

Et je n'ai rien de commun avec l'espèce « réformiste », qualificatif qui sert à désigner « *la personne, le groupement, l'organisation ou le parti qui considèrent l'ensemble de ces réformes successives et légales comme le meilleur, voire le seul moyen de transformer le milieu social, disons, pour être plus précis, de substituer au monde capitaliste, le monde collectiviste ou communiste* ».

Les améliorations légales et superposées que le réformisme et ses partisans parviennent à obtenir n'ont de valeur, à mes yeux, que dans la mesure où : *a)* elles allègent ou suppriment quelques souffrances ; et il serait déraisonnable que, d'une part, je veuille abolir toute la part de douleurs évitables que comporte la vie humaine, au sein de la nature et de la société ; et que, d'autre part, je me refuse à tenir pour désirables et à accueillir avec satisfaction les mesures qui ont ou peuvent avoir pour résultat de soulager – si peu que ce soit – quelques-unes de ces souffrances ; *b)* elles sont une protestation, une attaque et une réalisation dirigées contre l'état de choses qu'il s'agit de renverser ; *c)* elles ébranlent la solidité du régime social que j'ambitionne de démolir ; et elles préparent plus ou moins efficacement, par voie d'acheminement, la transformation sociale qui, seule, est à

même de mettre fin aux institutions qui consacrent, sanctionnent et perpétuent les multiples iniquités dont le poids écrase, depuis des millénaires, l'immense majorité des humains, au profit exclusif d'une infime minorité.

On accuse fréquemment les anarchistes de professer la doctrine du « tout ou rien ». Il y a dans cette accusation une part de vérité, mais une part seulement. Car il est exact que les libertaires ne se déclareront satisfaits, et ne le seront, que lorsqu'ils auront à jamais brisé tous les obstacles d'ordre social qui s'opposent à l'application de leur devise : « Bien-être pour tous et pour chacun ; et liberté pour chacun et pour tous ! » De ce point de vue, il est tout à fait exact que jusqu'à ce qu'il ne reste plus pierre sur pierre de la forteresse autoritaire qu'il faut ruiner de fond en comble, ils persisteront à batailler pour qu'il n'en demeure aucun vestige. Si c'est ainsi qu'on conçoit la doctrine du « tout ou rien », il est vrai, je ne le conteste pas, que telle est la doctrine libertaire. Mais il ne s'ensuit pas le moins du monde que les anarchistes ne tiennent aucun compte des coups qui peuvent être portés, des efforts qui peuvent être accomplis dans le but d'attaquer la forteresse qu'ils entendent abattre ; encore moins s'ensuit-il qu'ils n'apprécient pas la valeur de ces efforts et de ces coups qui ont pour but et peuvent avoir pour résultat d'affaiblir la solidité et de diminuer la force de résistance de cette forteresse. Les anarchistes sont gens raisonnables et de sens pratique. Ils veulent 100, c'est le tout. Mais s'ils ne peuvent avoir que 10, ils empochent cet acompte et réclament le reste. Ils constatent que les améliorations auxquelles tendent les réformes ne sont consenties par la bourgeoisie gouvernante et capitaliste qu'à la condition qu'elles n'entament pas foncièrement le régime social sur lequel reposent l'autorité des gouvernants et les profits des capitalistes. Ils savent, par expérience, qu'après s'être plus ou moins longtemps fait tirer l'oreille – gagner du temps est une manœuvre dans laquelle les dirigeants excellent –, la classe privilégiée finit par accorder ce qu'elle n'est plus en état de refuser. Ils n'ignorent pas que lorsqu'une réforme touche aux fondements mêmes du mécanisme autoritaire : État et capitalisme, elle se heurte à la résistance désespérée des pouvoirs établis et que cette résistance ne peut être brisée que par

l'élan révolutionnaire. Ils n'attachent de prix qu'aux moyens employés directement par le prolétariat en travail d'émancipation, et ils ont la certitude que, en aucun cas, en aucune conjoncture, celui-ci ne s'affranchira véritablement sans recourir à l'unique instrument de sa libération : la révolution sociale triomphante.

L'erreur du réformisme, c'est de s'imaginer que, par étapes successives, de petits profits en conquêtes secondaires, il est de force à faire l'économie d'une révolution, et que ces victoires totalisées aboutiront à la transformation sociale.

Que les groupements, organisations et partis bourgeois, même les plus avancés, placent leur confiance dans cette méthode de propagande et de combat qui se meut dans le cadre de la légalité en cours et des institutions qui agissent à l'intérieur et dans les limites de ce cadre, cela se comprend et s'explique. Ces partis croient ou feignent de croire à la pérennité de l'État et de la propriété individuelle. Ils ne conçoivent pas que celle-ci et celui-là puissent disparaître et que la vie sociale puisse être organisée sans le maintien de la propriété privée et en l'absence de l'État. Il est donc naturel qu'ils élargissent et multiplient les réformes et ne leur assignent comme limites extrêmes que les frontières tracées par les nécessités de la domination politique, *l'État*, et de l'exploitation économique, *le capitalisme*. Ils sont dans leur rôle, lorsqu'ils consentent, par les réformes, à faire la part du feu. Elle est rationnelle, elle est adroite et astucieuse, la manœuvre par laquelle, grâce à de minuscules concessions, ils parviennent à endiguer le flot qui menace de les submerger, à apaiser ou détourner les colères que suscite l'accumulation de leurs fautes et de leurs crimes. De leur part, cette tactique a sa raison d'être : elle est ruse de guerre et savante stratégie.

La sauvegarde de l'organisation sociale dont ils sont les bénéficiaires pousse les profiteurs du régime actuel dans la voie des réformes. Cette voie est pour eux,

provisoirement du moins, celle du salut. Il est donc juste de reconnaître que, la mise en pratique de la méthode réformiste étant éminemment favorable à la défense de leurs intérêts de classe, les privilégiés ont cent fois raison de s'en servir. Par contre, il est évident que, nécessaire à la défense des intérêts de la bourgeoisie, le réformisme ne peut être que contraire et nuisible aux intérêts de la classe prolétarienne, et il convient de condamner sévèrement le réformisme pratiqué par les partis politiques et les organisations syndicales qui inscrivent en tête de leur programme d'action la lutte à mener, jusqu'à la victoire, contre les institutions qui servent de rempart à la classe qui gouverne et exploite.

Car le réformisme est lourd de conséquences mortelles à l'affranchissement du travail et des travailleurs. Il mène à l'abandon de toute action s'inspirant de l'esprit de classe et conduit insensiblement au collaborationnisme, c'est-à-dire à la conjugaison de plus en plus étroite des intérêts – essentiellement contradictoires, pourtant – de la classe riche et de la classe pauvre, de la classe qui gouverne et de celle qui est gouvernée. Il jette dans la position respective des organisations et des partis une confusion qui obscurcit les problèmes les plus clairs et complique les questions les plus simples. Il dérive le cours des énergies fécondes et l'enlise dans les méandres inextricables des tractations sans fin, des pourparlers sans issue et des conciliations sans résultat. Il endort le cran révolutionnaire des masses opprimées et exploitées ; il affaiblit, déconcerte et démoralise les éléments les plus ardents et les plus actifs du courant qui emporte la conscience populaire vers la conquête des points névralgiques et les réalisations ayant un sens social précis et une portée indiscutable. Il absorbe, petit à petit, au service des améliorations douteuses et des modifications à double tranchant, des efforts qui seraient autrement efficaces s'ils s'employaient à des tâches sérieuses et à des buts plus élevés et plus amples.

Le réformisme détourne le regard du firmament où brille l'étoile qui indique la direction à prendre et la route à parcourir, en inclinant les petits esprits et les

volontés fragiles – hélas ! C'est le plus grand nombre ! – à perdre de vue l'étoile libératrice, qu'ils accusent d'être trop haute et trop loin, et à remplacer celle-ci par les vers luisants, humbles lucioles qui parsèment l'ornière.

Sébastien FAURE.

Accueil

RÉGÉNÉRATION n. f. du latin *regeneratio*

Reproduction d'un tissu, d'une partie qui a été détruite : *la régénération des chairs ; la régénération du tissu osseux par le périoste*. Au figuré, « réformation, renouvellement » : *la régénération des mœurs ; la régénération d'un peuple*. En termes de religion et en parlant du baptême, signifie « renaissance » : *la régénération en Jésus-Christ*.

En biologie, on appelle régénération la formation nouvelle d'une partie enlevée à un organisme. Elle se fait normalement, physiologiquement. Chez tous les insectes, à la suite de la mue des poils, des plumes, des écailles, ou des épithéliums ; c'est à peu près la seule que l'on constate chez les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, les mollusques et les arthropodes aériens. Mais on peut observer chez les autres animaux une régénération anormale, accidentelle ou pathologique, dans laquelle les organes entiers ou même des portions d'individu peuvent se reformer après avoir été enlevés. Chez les batraciens urodèles, par exemple, la queue, les pattes, l'œil et les branchies régénèrent. Les crabes reforment leurs pattes, les vers leur queue, les étoiles de mer leurs bras. Cette faculté surprenante de reformer un organe enlevé ou détruit expliquerait, dans bien des cas, le phénomène d'auto amputation que l'on observe chez certains animaux.

Régénération de l'espèce humaine. — On entend par-là une méthode de sélection volontaire, raisonnée, comprenant deux parties : l'une négative, l'abstention procréatrice des tarés, des dégénérés, des déficients de toute nature par

l'emploi des moyens anticonceptionnels, ou par la stérilisation, consentie ou imposée, selon les cas, par l'opération chirurgicale dite *vasectomie* (voir ce mot) ; l'autre par l'application des méthodes eugéniques, ou science de la bonne naissance.

Dans les sociétés modernes, la sélection naturelle qui consacre généralement la survivance des plus forts, des plus beaux et des mieux doués, est plutôt renversée. Par les guerres, les jeunes, les forts, les sains, ceux qui ont les plus grandes chances de devenir les meilleurs reproducteurs sont sacrifiés. Par le privilège de la richesse, les individus les plus propres à la procréation de beaux enfants sont presque toujours supplantés à l'avantage des vieux, des tarés, des dégénérés : il est plus facile à un homme âgé, usé, laid et même infirme, mais riche, de fonder une famille qu'à un homme jeune, beau, d'intelligence droite, mais pauvre. Il s'ensuit, alors, une sélection à rebours, une véritable dégénérescence de l'espèce.

Ligue de la régénération humaine. — Hist. Fondée en 1896 par Paul Robin, section française de la Ligue universelle de la régénération humaine, dont le secrétaire général était Eugène Humbert ; elle fut dissoute en 1908, son organe mensuel avait pour titre *Régénération* (voir au mot *Malthusianisme*).

Après la promulgation de la loi scélérate du 31 juillet 1920, qui punit de prison – jusqu'à trois années – et d'amende – jusqu'à trois mille francs – la propagande néo-malthusienne et la divulgation des procédés anticonceptionnels, les buts préconisés par Paul Robin ne pouvant plus, sans danger, être exposés ni poursuivis, Eugène Humbert reforma la Ligue de la régénération humaine en 1929, sous la présidence d'honneur de Victor Margueritte, mais avec les principes et les buts de la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle sur une base scientifique. Il fonda ensuite *La Grande Réforme* pour servir de lien et de moniteur aux adhérents

régénérateurs. Les principes et les buts de la Ligue mondiale pour la réforme sexuelle, fondée en 1928, sous la présidence d'honneur des célèbres sexologues Auguste Forel, Havelock Ellis et Magnus Hirschfeld, se rapprochent sensiblement de ceux de Paul Robin et des néo-malthusiens d'avant 1914 ; ils comportent trois points essentiels de la régénération humaine : *le contrôle des naissances, l'application des méthodes de l'eugénique et la prévention de la prostitution et des maladies vénériennes.*

Voici ses dix principes directeurs :

1° Égalité politique, économique et sexuelle des hommes et des femmes. – 2° Libération du mariage, et spécialement du divorce, des règles tyranniques de l'Église et de l'État. – 3° Contrôle de la conception, de telle sorte que la procréation soit consentie délibérément et avec un sens exact des responsabilités. – 4° Amélioration de la race par l'application des méthodes de l'eugénique et de la puériculture. – 5° Protection des filles mères et des enfants illégitimes. – 6° Conduite humaine et rationnelle envers les anormaux sexuels comme, par exemple, les homosexuels, hommes et femmes, les fétichistes, les exhibitionnistes, etc. – 7° Prévention de la prostitution et des maladies vénériennes. – 8° Incorporation des troubles dus à l'impulsion sexuelle dans la classe des phénomènes d'ordre pathologique, et non plus envisagés, ainsi qu'on l'a fait jusqu'à aujourd'hui, comme des crimes, des vices ou des péchés. – 9° Seuls peuvent être considérés comme criminels les actes sexuels qui transgressent la liberté ou portent atteinte aux droits d'une autre personne. Les relations sexuelles entre adultes responsables, consenties mutuellement, doivent être respectées comme étant des actes privés qui n'engagent que leurs personnes. – 10° Éducation sexuelle systématique dans le sens de la plus grande liberté, et dans le respect de soi et d'autrui.

Si l'on ajoute à ce programme l'éducation intégrale, le développement général des principes d'hygiène individuelle et sociale devant remplacer la médecine, la transformation de la société bourgeoise ou capitaliste en un milieu social qui assurerait à tous le bien-être, c'est-à-dire les possibilités pour tous les êtres humains de se développer sainement, intégralement, on voit que le titre pris par les réformateurs sexualistes de nos jours n'est point usurpé.

Jeanne et Eugène HUMBERT.

Accueil

RÉGICIDE n. et adj. (du latin *rex*, roi, et *caedere*, tuer)

Étymologiquement, du latin fictif *regiceda*, *regicedium*, le régicide est l'« assassin » d'un roi. Il semblerait que ce nom ait été donné, lors de la restauration des Stuarts et de celle des Bourbons, aux hommes qui avaient condamné à mort Charles Ier et Louis XVI. « Les peuples, écrit Maurice Lachâtre, dans son *Dictionnaire*, sous une inspiration différente, ont conclu également à la légitimité du régicide, lorsque le souverain violait le pacte fondamental de la nation ; et, en Angleterre comme en France, les têtes de Charles Ier et de Louis XVI tombèrent en vertu de ce principe. Enfin, quelques esprits ardents, sous la République, ont avancé que tout citoyen avait le droit de tuer un tyran, et ont exalté comme des héros Aristogiton et Brutus, dans l'Antiquité, Alibaud, à une époque plus rapprochée de nous. »

Il n'est pas, à ma connaissance, de page d'une tenue littéraire plus noble que celle écrite par le maître écrivain Laurent Tailhade, clamant l'apologie du régicide : « Si la voix enflammée des poètes et des philosophes, si les accents que nous dicte une brûlante indignation tombent dans un vide sans écho ; si nous ne pouvons, désormais, tremper en un verbe de lumière le poignard de Chéréas ou le couteau des panathénées ; si la conscience magnanime de Louvel est, pour toujours, éteinte dans les hommes d'à présent, que le soleil se voile et que, devant l'inéluctable turpitude, les jeunes étoiles ferment à jamais leurs chastes yeux... Cher Harmodios, heureux Aristogiton, vous, du moins, alors que vous frappiez à l'autel de Pallas, et parmi les apprêts du sacrifice, un tyran plus beau que Diomède ou que le divin Achilleus, vous couronniez de myrte le fer libérateur. Mais, dans notre siècle de honte et de

fange, pour conduire au néant la bourgeoisie implacable et stupide, la bombe même de Vaillant ou d'Orsini est une arme trop pure, un trop noble moyen. C'est dans l'excrément seul qu'elle devra périr, cette bourgeoisie odieuse, dans l'excrément dont elle ne diffère que par l'énorme puanteur. Et quand elle sera morte, râlant dans la fosse innommable, avec ses généraux, ses ministres, ses banquiers et ses magistrats, il restera pour étouffer ses prêtres, une sentine plus vénéneuse encore ; on les plongera, ces prêtres escrocs et malfaiteurs, on les plongera, pour les détruire, dans leur crasse, dans le bain, dans le premier bain de Flamidien. »

Rappelons succinctement quelques faits : Aristogiton était cet Athénien qui, de concert avec Harmodios, conspira contre Hipparque, tyran d'Athènes. Il le tua en l'an 513 avant J.-C. Les Pisistratides furent chassés d'Athènes vers cette époque, la même année que les Tarquins furent chassés de Rome, en l'an 509 avant J.-C. Les Athéniens dressèrent des statues à Harmodios et à Aristogiton, qui les avaient délivrés de la tyrannie. En 86 avant J.-C. naquit Brutus Lucius-Junius, le fondateur de la République romaine, l'un des plus grands caractères de l'Antiquité. C'est l'époque des Tarquins, Servius-Tullius et des Lucrèce ; et l'on sait que Brutus joua un rôle considérable à Rome, lorsque le peuple se retira sur les monts sacrés. Dans sa jeunesse, Brutus cultiva les lettres et la philosophie stoïcienne ; il était connu par sa grande austérité dans les mœurs et son désintéressement sans limites, il était doué d'une éloquence mâle et concise. Plus tard, il suivit son pacte contre César, qui cependant l'aimait comme un fils. On conte que César fut l'amant de sa mère. L'on connaît cette phrase restée célèbre et passée dans la conversation courante : « Tu dors, Brutus, et Rome est dans les fers. » À quelque temps de là, César tombait, frappé à mort, en plein Sénat, et Brutus ne fut pas le dernier à frapper. Brutus, après avoir combattu en héros, se tua comme Cassius, sur un monceau de cadavres ; et si Antoine le pleura, Octave lui fit couper la tête pour l'envoyer à Rome et la faire déposer aux pieds de la statue de César. Brutus fut appelé le *dernier des Romains*, et son nom a été conservé par les générations qui suivirent ; si bien que, de nos jours, on dit d'un homme à principes républicains inflexibles : « C'est un Brutus, un

vrai Brutus. » Il ne fait aucune concession de principes à ses adversaires politiques.

Mais si le régicide, tel qu'il se manifesta dans l'Antiquité, peut, sinon s'accepter dans son entièreté, se comprendre aisément, lorsqu'il fut revendiqué ensuite par les jésuites qui l'accaparèrent pour en faire une doctrine qui les aidait puissamment à assouvir leurs haines et leurs vengeances, en vue de leur soif insatiable de domination, il devient répugnant, car ces allumeurs de crimes n'avaient « ni le cœur assez droit, ni les mains assez pures ». Ce furent des assassins, non des justiciers, et, selon une expression poétique, ils fournirent des « Brutus de collègue ». Dans ses *Lettres d'Argental*, Voltaire écrivait, le 15 novembre... : « J'ai le plaisir de vérifier dans *Saint-Thomas*, le docteur angélique, toute la doctrine du régicide. » Les jésuites admirent donc le régicide comme principe, et s'il fut controversé souvent, il n'en reste pas moins vrai que, pour l'ordre d'Ignace de Loyola, les rois étant sous la juridiction du pape, et, de ce fait, celui-ci a le droit de les condamner ou de charger tout individu d'exécuter la sentence, le régicide s'affirmait non seulement comme autorisé, mais était exalté comme une action glorieuse et méritoire. Dans le code des jésuites, où le régicide est prêché, érigé en doctrine, l'on trouve de quoi « condamner » ces jésuites qui se disent calomniés. (Voir au mot *Jésuite : Textes régicides*.)

Voici ce qu'on lit dans les opuscules théologiques de Martin Bécan, jésuite célèbre : « Tout sujet peut tuer son prince, lorsque ce dernier s'est emparé du trône comme usurpateur. Il ajoute que son assertion est si juste que, dans toutes les nations, il est à remarquer qu'on a rendu de grands honneurs à ceux qui ont tué de semblables tyrans. » Le jésuite italien Paul Comitolo, écrit, p. 458, livre IV de ses *Décisions morales* : « Il est permis de tuer un injuste agresseur, quand même il serait général, prince, roi ; que l'innocence est toujours plus utile que l'injustice, et qu'un prince qui maltraite des citoyens est une bête féroce, cruelle et pernicieuse qu'il faut détruire. » Adam Tanner, jésuite allemand, dit : « Il est permis à tout

homme de tuer un tyran, qui est tel quant à la substance (*tyrannus quoad substantiam*), il est glorieux de l'exterminer (*exterminare gloriosum est*). » Alp Sa, jésuite portugais, proclame que « le pape peut tuer d'une seule parole (*potest verbo corporalem vitam auferre*) ; car en recevant le droit de faire paître les brebis, n'a-t-il pas aussi reçu celui de faire massacrer les loups ? (*potestatem lupos interficiendi*) ». Le jésuite Marionna, dans *De Rege* (lib. 1, p. 54), écrit : « C'est une pensée salutaire à inspirer aux princes, que de leur persuader que s'ils oppriment les peuples en se rendant insupportables, par l'excès de leurs vices et l'infamie de leur conduite, ils vivent à telles conditions qu'on peut, non seulement à bon droit, les mettre à mort, mais qu'il y a de la gloire et de l'héroïsme à le faire. » Dans Suarez, *Defensio Fidei* (lib. VI, ch. IV, n^{os} 13 et 14), on trouve ces pensées : « Si la chose publique ne peut trouver sa défense que dans la mort du tyran, il est permis au premier venu de le tuer (*cuilibet de populo licet illum interficere*). Qu'un Clément et un Ravailac soient les praticiens de ces doctrines, personne ne le conteste, et si les Pazzi assassinèrent les Médicis, pour complaire au pape Sixte IV, si Jean Châtel tenta d'assassiner Henri IV, tous ne furent que les instruments des jésuites. Jean Guignaud, jésuite et complice de Jacques Clément, déclara : « C'est une action méritoire devant Dieu que de tuer un roi hérétique. »

Mais les jésuites n'eurent cependant pas le monopole du régicide. Le conventionnel Grégoire jugea les souverains par cette pensée laconique : « Les rois sont dans l'ordre politique ce que sont les monstres dans l'ordre naturel ; nous avons non seulement le droit, mais le devoir de les écraser. » Plus tard, Mussolini reprendra ce thème dans *la Lutte de Classe* (9 juillet 1910) : « J'admets sans discussion que les bombes ne peuvent constituer en temps normal un moyen d'action socialiste. Mais lorsqu'un gouvernement républicain ou monarchique vous bâillonne et vous jette en dehors de l'humanité, oh ! Alors, il ne faut pas maudire la violence qui répond à la violence, même si elle fait quelques victimes innocentes. »

C'était là justifier le régicide.

La doctrine libertaire inscrivit à son actif le régicide, et alla jusqu'à le préconiser comme un geste héroïque. Laurent Tailhade, dans le *Triomphe de la domesticité*, stigmatisa en une page virulente l'alliance franco-russe. Son article, d'une beauté littéraire remarquable, vibrant et plein d'images, émut le parquet qui lui fit les honneurs de la correctionnelle pour provocation au meurtre. Voici le passage incriminé : « Quoi ! Parmi ces soldats illégalement retenus pour veiller sur la route où piaffe la couardise impériale, parmi ces gardes-barrières qui gagnent 9 francs tous les mois, parmi les chemineaux, les mendiants, les trimardeurs, les *outlaws*, ceux qui meurent de froid sous les ponts en hiver, d'insolation en été, de faim toute leur vie, il ne s'en trouvera pas un pour prendre un fusil, son tisonnier, pour arracher aux frênes des bois le gourdin préhistorique pour frapper jusqu'à la mort, pour frapper au visage et pour frapper au cœur la canaille triomphante, tzar, président, ministre, officiers et les clergés infâmes, tous les exploiters du misérable, tous ceux qui rient de sa détresse, vivent de sa moelle, courbent son échine et payent de vains mots sa tenace crédulité ! La rue de la Ferronnerie est-elle à jamais barrée ? La semence du héros est-elle inféconde pour toujours ? » Mais si l'Église justifie un Ravillac ou un Clément, si les conservateurs applaudissent à la fusillade des fédérés de 1871 par les Versaillais, si les républicains crient hurra pour la bombe d'Orsini, cela semble marquer leur accord pour encenser la violence et célébrer la sainteté de l'attentat. Leurs mobiles cherchent cependant des vengeances particulières, des ambitions personnelles de domination, où l'attentat n'est que l'exécution docile et souvent inconsciente instiguée par des partis et des sectes qui convoitent le pouvoir. L'on ne peut porter sur les anarchistes les mêmes accusations. S'ils jettent la mort, c'est qu'ils espèrent par des actes de violence hâter la destruction d'une société qui écrase les masses. Encore qu'il y aurait beaucoup à rétorquer sur cette façon d'envisager la propagande, il est certain cependant qu'à la lueur des bombes, les idées anarchistes qui étaient ignorées de la grande masse apparurent sous un aspect nouveau, peut-être tragique.

Cette propagande a laissé des traces profondes, des souvenirs vivaces, bons et mauvais, car chacun la jugeait différemment. Il ne s'agit pas, ici, de reparler de cette époque héroïque des attentats multiples et nombreux qui eurent lieu durant le dernier quart du XIXe siècle (je renvoie le lecteur au mot *attentat*). À côté de Luchini, qui tua l'impératrice d'Autriche, de Bresci, qui supprima le roi d'Italie, de Czolgosz, qui attenta à la vie du président Mac Kinley, de Ryssakoff et de Jelaboff, qui tuèrent le tsar Alexandre II, de Caserio, qui poignarda le président Carnot, viennent se joindre les diverses tentatives de meurtre sur les rois, princes et empereurs. Orsini contre Napoléon III, Hoedel-Nobilung contre Guillaume Ier, Moncasi et Gonzalès contre Alphonse XII, Passanante contre le roi d'Italie, Solovieff-Hartmann contre le tsar, De Rosa contre le prince Humberto, etc. L'attentat ne fut point toujours compris, surtout lorsqu'il était commis un peu au hasard ; mais s'il visait un responsable ou un puissant, le geste s'expliquait mieux, trouvait alors, parfois, sinon une justification, tout au moins un certain acquiescement, et certains gestes mêmes furent légitimés. S'il paraît utile de s'élever, parfois, contre de tels gestes, au point de vue de l'intérêt de la propagande, comme l'écrivait A. Lorulot, dans les *Théories anarchistes* : « Il est impossible de blâmer et de juger qui que ce soit, car la lutte est souvent une nécessité douloureuse ; qu'elle soit cela, puisque l'heure n'est pas encore venue où les choses vont se modifier. Frappez, mais n'en faites pas un système, ni un principe. Frappez, quand c'est utile et quand vous ne pouvez pas l'éviter. Partisans de la vie libre et de la révolution humaine, regrettons toujours d'en venir à cette nécessité, et n'oublions pas que la haine injustifiée ne peut que contrarier l'œuvre des pionniers de l'harmonie sociale. »

— HEM DAY

RÉGICIDE

Mot à mot : *meurtre d'un roi*. Terme qui s'applique non seulement au meurtre d'un roi, mais à toute suppression ou tentative de suppression criminelle d'un potentat ou d'un personnage en vedette. Mot qui peut être remplacé par celui de *magnicide* : meurtre d'un grand de la terre.

Le régicide est un acte fort commun dans l'histoire. On l'a noté dans tous les temps. Dans l'Antiquité, il est d'une fréquence extrême. Dirigé contre les sujets qui s'imposèrent à la foule en qualité de tyrans, il a été souvent considéré comme un acte, sinon de vengeance, du moins de justice. C'est un sentiment de simple logique, en effet, qui pousse à détruire ce qui est nuisible, plus encore celui qui use de la force ou de l'intrigue pour imposer un véritable régime de persécution. On peut dire que nombre de régicides qui ont supporté le poids de la vindicte légale et qui furent par suite des vedettes, au même titre que leur victime, ont assumé une tâche dont l'inspiration ne sortait point que d'eux-mêmes, mais qu'ils n'ont été que les instruments plus courageux d'une foule de concitoyens animés par les mêmes rancœurs.

Il est connu dans l'histoire de l'anarchisme russe, par exemple, que certains *tzaricides* ont été littéralement députés ou désignés par le sort pour accomplir un geste libérateur désiré par la masse. En général, ces exécuteurs ont fait preuve d'une abnégation et d'un courage qui, dans son stoïcisme même, peut être traité de fanatisme, diagnostic du reste inexact et injuste.

Mariana, dans son ouvrage *De Rege et Regis institutione (Du Roi et de la Royauté)*, autorise le meurtre d'un roi, usurpateur ou hérétique. Il est bon de rappeler qu'après le meurtre d'Henri IV par Ravailac, ce livre fut condamné par le Parlement et brûlé en place de grève. Il y eut toujours des flatteurs, même parmi les

gens de robe et des fanatiques à rebours. Le fétichisme de ce que j'appellerai volontiers les *régicoles* vaut celui des régicides. Cet antagonisme de pensée et de pratique qui oppose les fervents de la liberté aux tyrans explique suffisamment l'existence du régicide. Suffirait-il à l'excuser ? C'est un point de philosophie sociale et historique que je n'ai point à traiter.

Ce que je viens de dire n'a qu'un but : établir une nuance profonde entre les vrais régicides et ceux que certains auteurs (le docteur Régis, en particulier) appellent les *faux régicides*, que sont les précédents. Ils opèrent en vertu d'une raison politique ou religieuse, pour le triomphe d'un principe ou d'une idée, communs à plusieurs, légitimés à tort ou à raison par la logique des faits, c'est-à-dire par un grand duel, très inégal du reste, où succombe le meurtrier. On a pu penser que le meurtrier, conscient à priori de sa faiblesse, aurait dû arrêter sa main, puisqu'il était vaincu d'avance. D'autres auront pensé à l'inverse que, malgré la prévision d'un échec, la manifestation pouvait servir l'idée qui l'a fait naître et que pour ce motif le meurtrier doit figurer plutôt dans les rangs des martyrs que des fanatiques.

On verra, du reste, que parmi ces martyrs figurent souvent aussi des fanatiques, témoins de la foi, comme furent tant de chrétiens voués au cirque, chez qui une nuance d'exaltation circonstancielle, puisée dans l'influence du milieu, développait un singulier appétit de la mort.

Les *vrais régicides* sont différents. Si le résultat objectif de leur geste meurtrier ne varie point, les mobiles qui l'inspirent obligent à ranger les auteurs dans une catégorie morbide, d'un intérêt captivant, parce qu'elle va mettre aux prises des illuminés, autrement dit des déséquilibrés, avec cette autre folle criminelle, fanatisée, qu'est la foule, aveuglée par un état passionnel, aberrée par

une justice distributive ignorante et à la dévotion servile, trop souvent, de la loi, autrement dit de la force.

Pendant que le faux régicide est le représentant moral, spontané ou élu, d'une idée ou d'un groupe, le vrai régicide est un isolé. Le déchaînement des partis induit en général le public et la presse en de fausses directions. La méconnaissance de ce genre d'aliénés qu'est le fou raisonnant fait que la foule répugne à concevoir qu'un régicide soit autre chose que l'exécuteur des hautes œuvres d'un parti, naturellement qualifié d'extrémiste, puisque, par définition, la vertu siège au juste milieu.

Le cas récent de Gorguloff en fut une triste illustration. L'histoire montrera sans peine que l'opinion, fortement et habilement déviée dans les voies politiques, fut vraiment responsable du supplice de ce fou.

Le *régicide* (le vrai, il ne sera plus question que de lui) opère pour son propre compte. Sans doute, il s'inspirera pour colorer sa décision criminelle des événements du temps présent, mais il ne faut pas s'y tromper : son acte est une violence prévue par principe et par définition, quel que soit le mobile, raisonné ou délirant, qui le dirige. Ce régicide tue pour tuer ; son acte est l'aboutissant fatal d'une chaîne d'opérations mentales qui l'entraîne plus ou moins vite à une distance souvent fort éloignée de l'idée première qui a déclenché toute la série des associations mentales consécutives. C'est un bel exemple de ce qu'on appelle le délire des actes, mode habituel chez les fous raisonnants, persécuteurs, processifs, batailleurs parce que paranoïaques, actes toujours disproportionnés d'avec les mobiles allégués par l'opérateur.

Le régicide commence par être un paranoïaque. Qu'est-ce à dire ? C'est un déséquilibré congénital enclin à des jugements faux sur les personnes comme sur les choses, toujours à côté de la vérité. Ses vues constamment unilatérales s'inspirent d'une vanité, d'un orgueil primordial qui l'entraînent à croire qu'il est doué de facultés *supra* humaines, à se croire incapable de se tromper. Par suite, il est exposé à souffrir des moindres obstacles qui heurtent sa marche en avant, je dis *marche*, car aller de l'avant est tout pour lui. Il agit d'abord et réfléchit ensuite, toujours trop tard. Comme tel, il souffre perpétuellement. C'est un persécuté par l'ambiance. Il est forcément porté à la haine, à la misanthropie et enclin aux réactions. Ses réactions, puisqu'il est un super actif par principe, empruntent la forme du réflexe, du talion, de la violence. C'est pour ce motif qu'il est un persécuteur. Il s'insurgera *de plano* contre toute autorité, même légitime ; en matière de vie banale, nous le trouverons processif, chicanier, revendicateur. Sur le terrain des idées, il ne sera pas moins combatif, autoritaire, tyran.

C'est parce qu'il est né pour l'action que ce déséquilibré armera sa main en vue du triomphe de sa cause, si grande ou si minuscule qu'elle soit. S'il lui advient d'être aussi un rêveur, un créateur de chimère où il s'incruste comme dans son cocon naturel, tout seul, sans complice ni amis, car il n'a point d'amis et ne songe guère à en réunir, il tentera de réaliser sa chimère par un coup d'éclat. L'acte régicide est au bout, lequel régicide aurait pu être un homicide d'une autre nature : affaire d'orientation des idées. Tout paranoïaque est candidat aux actes éclatants, scandaleux ou criminels. Ses actes sont en tension perpétuelle. Les circonstances seules les font aboutir.

Si l'on a compris cette base paranoïaque du régicide, il sera facile de concevoir que le paranoïaque, orgueilleux par définition, est un mégalomane à l'occasion. L'explosion d'une folie ambitieuse sur une telle base constitue la période finale. L'apothéose du paranoïaque est souvent un épanouissement de sa

personne et, chose curieuse, elle ne sera pas indépendante de l'acte catalogué criminel, à l'inverse d'autres mégalomanes qui s'exhibent tout naturellement comme des êtres généreux, philanthropes et bénisseurs.

C'est que le paranoïaque, mégalomane, va continuer à bousculer les obstacles s'ils sont de nature à compromettre l'idée, la grande et sublime idée qui le grise au point qu'il en exige la réalisation.

J'ai connu, à Ville-Évrard, un fou qui faillit m'occire parce que j'étais, à ses yeux, l'obstacle vivant à la récupération du trône d'Allemagne qui lui appartenait, pensait-il, de par sa naissance. S'il m'eût tué, ce n'eût été qu'un homicide, mais si, en liberté, il eût tué Guillaume II, qui usurpait ses droits, il eût été un régicide. Ce souvenir clinique me dispense de raisonnements théoriques plus amples.

Le dernier des régicides fut l'assassin de Paul Doumer. Il fut un prototype du genre. Trois phases dans sa vie : paranoïaque persécuté par les circonstances politiques auxquelles il a été mêlé, comme tant d'autres, et par une foule d'événements qu'il a déclenchés par son comportement maladroit et mal éclairé. Puis, développement morbide d'une personnalité mégalomane où il s'est représenté comme un prophète, un messie, un néo Christ chargé d'une mission divine pour sauver le monde. Finalement, acte désordonné et absurde de tuer une vedette symbolique pour laquelle il n'avait que du respect, mais parce que la politique générale et particulière de la France était un obstacle à l'expansion de sa généreuse idée, inspirée par Dieu.

Comme tel, il devait être un martyr et féconder son idée sublime avec son sang. Ce croyant, ce mystique était hanté par le souvenir classique de Jésus, mort

sur la croix pour féconder sa doctrine. Gorguloff fut un isolé, cristallisé dans sa marotte ; la guillotine a entendu ses dernières prophéties : la fin d'un monde qui n'a point voulu épouser ses idées.

Dans cette forme de régicide intervient, à côté du délire, l'obsession, la discussion consciente entre l'acteur qui ne veut point tuer et l'autre partie de son moi qui lui crie : il faut tuer ! Un rien déclenchera le meurtre comme le grain de sable qui fera sauter toute une mécanique.

Le régicide est donc un mystique. Il peut aussi être halluciné quand il est capable de vivifier sa pensée et de la réaliser en la forme d'une voix conseillère. Gorguloff était écrivain, poète, un imaginaire. Comme son sosie Ravailac, il entendait ses voix familières qui devaient substituer peu à peu leur autorité à la sienne. Et le meurtre est au bout, conclusion logique, stupéfiante pour le profane seul, qui n'est pas initié à un mécanisme psychique particulièrement délicat.

Que l'on évoque le souvenir des grands et petits régicides de l'histoire ; s'ils ne prennent pas rang parmi les pseudo régicides que j'ai dessinés à grands traits au début, ils sont des paranoïaques dans le genre de Gorguloff, l'exemple le plus systématisé que j'ai choisi parce qu'il est encore dans toutes les mémoires.

Mais il y a des sujets qui tiennent des deux groupes. Certains régicides, animés par une idée, une thèse, un moteur qui n'a en soi rien de délirant et qui, dans une large mesure même, est soutenable, finissent, quand ils se sont bien incorporés à cette billevesée, par en être intoxiqués. Ils perdent de vue toute mesure. Et, dans leur exaltation mystique de réalisateurs, ils s'assimilent aux délirants de tout à l'heure.

Ils se persuadent aisément qu'ils peuvent jouer un rôle de libérateurs. Ils sont pris de la folie du sacrifice, et dans cette folie accidentelle, il y a bien quelque chose de l'orgueil morbide du paranoïaque : il y a une énorme vanité à se mettre en vedette et à se tenir *in petto* pour un personnage que l'histoire inscrira au nombre des martyrs. De là leur attitude transfigurée au sein même des pires supplices. De là l'erreur où ils succombent et qu'ils éviteraient en concevant l'inutilité de leur sacrifice.

Que devait faire la société en face des régicides ? Rien d'autre sans doute que de prononcer des sanctions aussi cruelles qu'injustifiées. Sous l'Ancien régime, tuer un roi était commettre un crime de lèse-majesté. Le roi n'est pas un homme. Sa super fonction, acceptée servilement par les peuples, lui attirait un traitement de faveur qui, dans l'histoire, porte le nom de raison d'État. Raison peu raisonnable que la République a conservée pieusement.

Le coupable subissait les horreurs d'un supplice raffiné, celui que l'on réservait aux parricides. Le roi n'était-il pas le père du peuple, comme le colonel Ramollot est le père du régiment !

Le coupable était tenaillé vif avec des pinces portées au rouge ; ses plaies étaient abreuvées de plomb fondu, puis il était écartelé par quatre chevaux, en place de grève, non sans avoir fait amende honorable en costume de parricide. Le roi héritait des biens de la victime, petit bénéfice qui sent un peu trop le flibustier ; la famille du coupable était aussi châtiée et chassée du pays. Puis le peuple était admis à se partager les morceaux du supplicié. La foule bestiale découpa Ravillac en petits cubes que les bons et honnêtes citoyens emportèrent à domicile et firent

griller.

Ainsi furent traités Pierre Barrère, en 1593 ; J. Chatel, en 1594 ; Ravailiac, en 1610 ; Damiens, en 1757, etc.

Le dernier siècle n'a point démerité des précédents, car la loi du 10 janvier 1853 a encore qualifié le régicide de crime contre la sûreté intérieure de l'État, et le coupable est puni de la peine des parricides.

Les gens qui raisonnent opinent que le XXe siècle s'honorerait en détruisant les traces de telles horreurs humaines et en traitant les régicides en malades qu'ils sont. Un homme s'est rencontré à l'époque révolutionnaire, il s'appelait Pinel. Il eut la gloire d'élever le fou à la dignité de malade. Il en est cependant encore que l'on décapite. Pinel ne serait pas content.

- Dr LEGRAIN

Accueil

RÉGIE n. f. (du radical *régir*)

Ce terme sert à désigner l'administration chargée de la perception des impôts indirects, administration fréquemment impopulaire car ses exigences pèsent lourdement sur la classe pauvre. Mais, pris dans un sens plus général, ce mot s'applique à un procédé d'organisation des services publics de caractère économique. La régie consiste dans l'exploitation sous la responsabilité de l'administration et par ses fonctionnaires ; mais, tantôt la direction de l'entreprise est assurée par un office autonome, tantôt elle dépend des organes mêmes de l'administration dont elle relève. Dans le premier type se rangent les régies municipales de distribution électrique qui possèdent un conseil d'administration et un directeur choisis en dehors du conseil municipal. Au second type appartiennent les régies municipales, à caractère industriel ou commercial, placées sous l'autorité du maire et du conseil municipal.

On pourrait également trouver des exemples de ces deux types parmi les entreprises économiques qui dépendent de l'État ; et c'est aux fonctionnaires qui travaillent pour le compte de ces entreprises que l'on applique le plus communément l'épithète d'ouvriers ou d'employés de la régie.

Dans un autre ordre d'idées, on déclare que l'exécution des travaux publics a lieu en régie lorsqu'elle se fait sous la direction de l'administration. Cette régie est simple lorsque le travail est exécuté sous la direction d'un fonctionnaire rétribué par un traitement fixe et qui ne spécule pas sur le travail des ouvriers qu'il embauche.

Elle est intéressée quand le directeur des travaux n'est pas un agent de l'administration, et qu'il touche une indemnité proportionnelle à la dépense ou participe aux bénéfices, tout en n'assumant que des risques limités. Lorsqu'elle est intéressée, la régie ne s'arrête généralement pas à l'installation d'une entreprise, mais elle s'étend encore à son exploitation.

Il arrive qu'un entrepreneur de travaux publics n'exécute pas ses engagements ; l'administration peut alors résilier purement et simplement le marché ; elle peut aussi organiser la mise en régie. Dans ce cas, un régisseur est substitué à l'entrepreneur et, aux risques et périls de ce dernier, il continue le travail commencé avec l'ancien personnel ouvrier et les matériaux précédemment réunis. La question de la régie pose le problème de l'État patron et du fonctionnarisme. Est-il bon que l'État devienne l'entrepreneur universel et que tous les ouvriers soient des fonctionnaires ? Cette solution plaît beaucoup aux socialistes et aux communistes autoritaires.

Pour notre part, nous n'admettons pas plus l'exploitation par l'État que l'exploitation par la classe capitaliste. Nous voulons supprimer le patronat ; tyrannie individuelle ou tyrannie collective nous répugnent pareillement. Les luttes soutenues par les fonctionnaires ces derniers temps, pour le maintien de leurs salaires, prouvent d'ailleurs que l'État use des mêmes procédés que les autres patrons.

Accueil

RÉGIME n. m. (du latin *regimen* : conduite, gouvernement)

Les sens du mot régime sont extrêmement nombreux. D'une façon générale, il désigne la manière de se comporter, de vivre, d'agir. On parle fréquemment de régime gouvernemental, économique, monastique, un régime alimentaire et thérapeutique, de régime légal, administratif, sanitaire, des prisons, etc. En botanique, un régime est un assemblage de fruits à l'extrémité d'un rameau. Les grammairistes font de ce mot le synonyme de complément. Par Ancien Régime, on entend le gouvernement qui existait avant 1789 ; le régime dotal se ramène à une convention matrimoniale. Sans nous attarder à tous ces sens particuliers et sans entrer dans des explications données dans d'autres articles, nous devons dire que les anarchistes repoussent tout régime social qui ne repose pas sur la liberté. Ils ont en abomination le régime capitaliste qui encourage l'exploitation de l'homme par l'homme. Mais ils se dressent aussi contre toute oppression d'où qu'elle vienne ; et s'ils critiquent le régime soviétique de la Russie, c'est qu'il sacrifie complètement l'individu à l'omnipotence de l'État, c'est qu'il exige une obéissance aveugle et remplace les dogmes anciens par des dogmes nouveaux. À plus forte raison méprisent-ils les régimes pseudo démocratiques et républicains où le pouvoir appartient en fait à une oligarchie financière.

Toujours plus de bien-être pour les corps, toujours plus de lumière pour les intelligences, toujours plus d'indépendance pour les volontés, voilà ce que désirent les libertaires. Qu'on les écoute et l'on s'acheminera vers une cité d'amour dont tous les habitants seront frères. C'est vers cet idéal que doivent tendre leurs efforts. Dressés contre l'injustice, ils la dénoncent, quel que soit le régime en vigueur, quel que soit le parti au pouvoir ; voilà pourquoi, considérés comme des gêneurs indésirables par la gauche de même que par la droite, ils sont mal vus sous tous les gouvernements.

Accueil

RÉGIONALISME n. m. (du mot *région*)

Le régionalisme ne se confond ni avec l'autonomisme, ni avec le fédéralisme, mais il implique quelque chose de plus que la simple décentralisation administrative. Il demande la création de nouvelles divisions territoriales et un développement accru de la vie régionale dans tous les domaines. Les régionalistes se défendent de vouloir ressusciter les anciennes provinces ; et beaucoup protestent de leur affection pour la nation, de leur culte pour l'État. « Nous ne voulons pas, a déclaré Jean Hennessy, et nous n'avons jamais voulu restreindre la souveraineté nationale et attribuer aux habitants d'une seule parcelle du territoire français l'autonomie. La souveraineté française appartient à la nation tout entière, Nous ne voulons pas et nous n'avons jamais voulu porter la moindre atteinte à l'unité et à l'indivisibilité de la nation. Elles sont essentielles à la prospérité, à la sécurité et à la grandeur de la France. Nous ne comprenons même pas que certains Français puissent avoir des lois différentes de celles des autres, et nous voulons les lois égales pour tous. Mais nous ne voyons pas comment des circonscriptions administratives agrandies, substituées aux départements, ayant pour centres des villes qui s'imposent par leur situation géographique, circonscriptions rationnellement et légalement délimitées, porteraient atteinte à l'unité nationale. Nous ne voyons pas non plus comment une organisation meilleure du suffrage universel, mieux adaptée aux besoins économiques de la région, aurait pour effet de diminuer les droits du citoyen au vote. Nous croyons que l'État, qui est l'expression même de la souveraineté française, doit toujours détenir les pouvoirs de décision, mais que son autorité sur toutes les questions nationales sera d'autant mieux maintenue qu'il se sera déchargé sur des collectivités restreintes du souci d'affaires trop nombreuses ou trop pressantes, auxquelles, aujourd'hui, il a peine à faire

face. »

Nous sommes loin, on le voit, de l'autonomisme et du fédéralisme. Certes, tous les régionalistes ne témoignent pas d'une platitude égale à celle d'Hennessy ; beaucoup, néanmoins, sont notoirement réactionnaires. Danser la bourrée ou le rigodon, se déguiser en bergers et en bergères, allumer des feux à la Saint-Jean, voilà en quoi consiste le régionalisme de certains. D'autres ont des idées plus ouvertes. Néanmoins, après avoir passé en revue toute la gamme des régionalismes en vogue, j'ai dû en imaginer un qui donne satisfaction aux tendances fondamentales de ma pensée. Depuis, j'ai constaté qu'il avait recruté de nombreux partisans.

Admirer ce qui est ancien, sans discernement parce qu'ancien, faire fi du moderne, tel est le credo essentiel des régionalistes que nous combattons. Avec fracas, ils prêchent le retour aux mœurs antiques, aux habitudes et traditions d'autrefois. Vivre dans le passé, sans souci du présent, se contenter de souvenirs, à tout propos parler d'histoire locale, leur semble l'idéal. Ils oublient qu'il existe un devenir inéluctable, et que le changement est la suprême loi de tout ce qui est humain. Convient-il au jeune homme de s'habiller comme un *baby* ou au vieillard chenu de se costumer en page ? De même, l'époque moderne ne saurait être à l'aise dans la défroque des âges enfuis. Ne transformons pas la province en nécropole, ni en musée pour antiquailles. Mme de Sévigné affectionnait son lent carrosse ; avec raison, nos contemporains préfèrent l'automobile. Gardons le souvenir de ceux qui ne sont plus ; demandons des leçons à l'histoire. Mais ne sacrifions ni l'esprit d'initiative, ni les aspirations vers le mieux matériel et moral. Que l'artiste et l'écrivain de la province comme de la capitale produisent du neuf, de l'original, sans se soucier de refaire sans fin ce qu'on faisait avant, ni d'imiter les vieux modèles éternellement. L'ancienne Chine n'a tiré que déboires de son culte exclusif du passé ; que les régionalistes, instruits par l'expérience, se défient de la routine et

de la tradition ! Leur but ne doit être ni de refaire un chemin déjà parcouru, ni de piétiner sur place, mais d'avancer. Complexité et changement caractérisent tout ce qui vit ; n'érigions point en idéal le froid silence du tombeau !

Autre question et nouveau différend. Chaque régionaliste doit-il borner ses préoccupations aux limites de sa province ? Par leur façon d'agir, beaucoup le laissent croire, même s'ils ne l'affirment point. Quel tollé, lorsqu'un Auvergnat s'avise de donner des conseils aux Flamands ! Vraie muraille de Chine, un particularisme aveugle isole chaque province, bien mieux, découpe en étroits lopins jusqu'au sol d'un même département. Malgré leur voisinage, quelle distance sépare Poligny d'Arbois ! D'incroyables jalousies mettent fréquemment aux prises villes et villages limitrophes. Et malheur au profane qui, d'aventure, chasse sur ces terres gardées ! Comme au pays de Lilliput, des nains l'entourent et le garrotent. S'en tenir à des querelles de clocher, s'imposer des œillères, réduire son horizon à l'étendue d'un arrondissement sans s'inquiéter des grands problèmes humains, voilà l'aboutissant d'un régionalisme trop rétréci. Pourtant, si Paris rayonne d'une vie sans cesse rajeunie, c'est parce qu'ouvert aux courants universels de la pensée. Son cosmopolitisme reste, avec l'amour de la nouveauté, l'un des éléments qui assurent son règne. Mais, s'il est vrai qu'il faut lutter contre un défaut en cultivant la vertu contraire, c'est son particularisme outrancier que ferait bien de vaincre la province, en devenant accueillante à tout progrès. Éveiller bourgs et campagnes à la vie de l'esprit, élever progressivement leur niveau intellectuel vaudrait mieux qu'accabler la ville Lumière d'impuissantes malédictions.

Reconnaissons toutefois que les régionalistes voient se dresser contre eux le formidable appareil d'un gouvernement follement centralisateur. Dans les administrations, passer d'une ville plus petite dans une plus grande, pour aboutir à la capitale, voilà l'unique mode d'avancement. Aux Parisiens sont réservés les grasses prébendes et les suprêmes honneurs. Périodiquement, l'on écrème le reste

du pays de ses éléments les meilleurs ou les plus remuants ; et, du même coup, l'on jette la défiance sur les hommes de talent qui se refusent à émigrer sur les bords de la Seine. Moyen commode de rendre les échine souples et de semer la division. Dans ce piège, le provincial donne tête basse, car, malgré son dépit fréquent, il vénère le Parisien à l'égal d'un dieu. Persuadez ce naïf qu'on peut être un sot et habiter la capitale ! À son avis, vos beaux discours prouveront que vous êtes un jaloux ou bien une tête sans cervelle. Et il admettra malaisément qu'on puisse avoir de l'esprit loin de Montmartre ou du quartier Latin. L'habitat, chez nous, en impose non moins que le diplôme ; on juge l'homme simplement d'après son plumage. « Il est des Vosges ! », redit l'écho des boutiques à papier de la Saintonge comme de la Seine, lorsqu'y parvient ma prose. Et l'on ne se gêne pas avec ce rustre des montagnes. Peut-être même la presse régionale est-elle pire, pour l'écrivain provincial, que celle de Paris. Et, s'il émerge malgré tout, quelle jalousie chez les muses départementales, quel dédain chez les notables, quels savants coups d'épingle de la part d'autorités qui toisent de haut cet administré gênant ! Et qu'il ne se rabatte pas sur les académies locales, vénérables ossuaires où des réactionnaires chenus se passionnent pour les morts, mais se désintéressent des vivants ! On s'y fige dans l'admiration du site ou des traditions provinciales ; arrière tout ce qui ne possède point la patine du temps !

La province fut toujours une pépinière d'écrivains célèbres. Elle les forma souvent, mais ne les garda presque jamais. À l'âge adulte, et sentant croître leurs ailes, ses fils ingrats la quittèrent pour le doux climat de Paris. Quoi d'étonnant, diront certains. Pour un auteur, quel silence s'il s'édite à Paimpol, quel tintamarre s'il se vend à Paris ! La capitale s'est réservée, chez nous, le monopole du bruit comme du pouvoir. Qui dira les tribulations du malheureux écrivain fidèle à son pays ? Et quel scandale, quelles clameurs s'il s'avise d'être audacieux ou véridique ! Ce que l'on approuve chez un Parisien devient inadmissible chez un provincial. Et l'on s'étonne que les écrivains quittent la province ! Rendons-là habitable pour qu'y puissent demeurer les artisans de la pensée. D'abord, il

conviendrait d'assainir une atmosphère empoisonnée par la sottise, l'envie, la rancune et la médisance. De plus, que gagnerons-nous à substituer la toute-puissance de quelques grandes villes à celle de Paris ? Nous perdrons au change, s'il est vrai qu'un tyran éloigné vaut mieux qu'un tyran proche. Une fraternelle collaboration de tous les centres, étrangère à nos mesquines hiérarchies, et qui favorise l'ascension de tous vers plus de bien-être matériel et de dignité morale, voilà le seul régionalisme que nous approuvions.

Depuis que les autonomistes alsaciens et bretons ont encouru les foudres de nos grands patriotes, le régionalisme, autrefois fort à la mode, est devenu suspect à beaucoup. Pour moi, si je me suis intéressé à la vie provinciale, c'est dans l'espoir d'ébranler un peu la tyrannie étatiste et de contribuer à la libération intellectuelle des pauvres gens qui m'entouraient. Ayant vécu longtemps à Paris, je ne me range point parmi ses détracteurs. Partout, il est en but à la malveillance des autorités, celui qui veut rester indépendant ; et, partout, il rencontre des frères qui ont besoin d'être aidés.

L. BARBEDETTE.

Accueil

RÉGRESSION n. f. (du radical *regredior*, rétrograder)

En langage biologique et pathologique, la régression désigne le retour partiel ou total de l'organisme à une phase de son existence antérieure. En sciences naturelles, les observateurs s'attachent même particulièrement à l'étude des faits de ce genre qui s'avèrent d'une grande importance pour la bonne compréhension des doctrines évolutionnistes. Lamarck, qui lui attribue un rôle capital, l'explique, d'une façon générale, par le non-usage des organes. « Le défaut d'emploi d'un organe, écrit-il, devenu constant par les habitudes qu'on a prises, appauvrit graduellement cet organe et finit par le faire disparaître et même l'anéantir. » À l'inverse « l'emploi fréquent d'un organe augmente les facultés de cet organe, le développe lui-même et lui fait acquérir des dimensions et une force d'action qu'il n'a point dans les animaux qui l'exercent moins. » Dans l'ordre psychologique, le phénomène de régression s'observe aussi couramment. Alors que la répétition rend les habitudes mentales de plus en plus fortes, l'absence prolongée de satisfaction, le manque d'activité peuvent déterminer une régression très marquée des habitudes et même provoquer leur disparition totale. Celui qui n'exerce jamais son jugement, sa mémoire, son attention est finalement victime d'une obnubilation intellectuelle qui peut le conduire à un complet abrutissement. Celui qui ne s'habitue pas à rester ferme dans ses décisions devient, à la longue, incapable de vouloir, d'une façon sérieuse et durable. Quand il s'agit des maladies mentales, les phénomènes de régression acquièrent une signification particulièrement importante ; ce sont, pour l'aliéniste, des indices capables de l'éclairer sur la marche des troubles qui suivront.

En elle-même, la régression n'est ni bonne ni mauvaise ; elle le devient

seulement en fonction des conséquences qu'elle provoque, du terme où elle aboutit. La disparition d'une mauvaise habitude est excellente ; l'affaiblissement de l'attention ou de la mémoire est, par contre, indésirable. Lorsqu'on parle de régression dans l'ordre biologique ou mental, il importe donc de préciser. Même dans l'ordre social, il existe des régressions heureuses ; la disparition progressive de l'alcoolisme serait à ranger dans cette catégorie. Néanmoins, le mot régression possède généralement un sens péjoratif dans le domaine politique ou économique ; il désigne un retour à des formes d'existence inférieures et pénibles ; il est synonyme de déchéance. De ces retours vers un passé néfaste, l'histoire nous offre de nombreux exemples ; les périodes régressives arrivent même fréquemment à la suite des mouvements révolutionnaires. « Rarement ceux qui profitent des révolutions sont ceux qui les font. En 1793, le peuple tira les marrons du feu et la bourgeoisie les croqua ; les barricades de 1830 favorisèrent surtout Louis-Philippe ; celles de 1848 Napoléon Ier. Des troubles suscités par des besoins profonds n'aboutirent qu'au changement de l'équipe gouvernementale ; l'argent prima l'hérédité, désormais la fortune, plus que la noblesse, permit l'accès du pouvoir. Mais le travailleur fut grugé par ses nouveaux comme par ses anciens maîtres ; son sort resta misérable, que l'empire succédât à la monarchie ou la république à l'empire. Toujours les aristocraties se montrent expertes dans l'art de canaliser à leur profit les mouvements révolutionnaires : les traditions païennes des nobles romains corrompirent, jusqu'à la moelle, le christianisme vainqueur, et nos modernes démocraties sont déjà confisquées par une nouvelle féodalité financière. Stratèges de l'intrigue et magiciens du verbe adaptent leur phraséologie au goût de l'heure ; avant la lutte, ils flattent les pires instincts populaires et leur main s'ouvre, prodigue de promesses insensées. Le triomphe assuré, les chefs pourvus, personne n'accepte de solder le troupier meurtri. » (*Le Règne de l'Envie.*)

On peut assurer qu'à l'heure actuelle, en France, nous sommes en pleine régression. Prêtres, généraux, capitalistes manœuvrent à leur guise parlementaires et ministres, qu'ils soient de gauche, de droite ou du centre. De plus, journaux, revues,

hebdomadaires, toute notre grande presse n'est qu'un vaste étouffoir, une vaste entreprise de mensonge. Il est presque impossible d'atteindre le peuple et de lui dire la vérité.

Dans l'ensemble du monde contemporain, l'idéal libertaire subit, d'ailleurs, une éclipse fâcheuse. Partout, on prône les dictatures et les gouvernements forts ; communistes et socialistes autoritaires sont d'accord sur ce point avec les hitlériens et les fascistes. On fait de l'obéissance aux ordres des chefs le premier devoir du citoyen. Et l'on affecte de croire que l'anarchie c'est l'incohérence et le chaos ; même dans les milieux les plus avancés, ces idées sont courantes. Aussi nos contemporains se détournent-ils de doctrines qu'ils supposent purement négatives et incapables de fournir une base constructive sérieuse. Pourtant L. Barbedette a montré que la liberté la plus complète n'implique nullement l'incohérence et l'absence d'organisation, et que la raison vaut mieux que la contrainte pour engendrer l'harmonie. La science véritable exclut rigoureusement toute intrusion du principe d'autorité ; elle ne se soumet qu'à l'expérience et à la raison. Néanmoins, elle s'avère féconde en résultats pratiques et en conséquences heureuses lorsqu'elle est bien dirigée. Des œuvres merveilleuses seront possibles quand l'amour se surajoutera à la liberté. Notre idéal peut subir une régression passagère ; finalement, il s'imposera parce qu'il répond à d'indestructibles besoins du cœur et de l'esprit.

Accueil

RELATIVITÉ, RELATIF subst. et adj.

Chasser l'idée d'absolu, si chère à la pensée théologique et métaphysique, pour lui substituer celle de *relativité*, voilà un travail urgent pour le philosophe et le savant contemporain. L'absolu désigne ce qui est en soi et par soi, ce qui se suffit pleinement. Le relatif, au contraire, ne peut se suffire à lui-même, qu'il s'agisse d'existence ou d'intelligibilité ; il a besoin de réalités étrangères à lui, distinctes de lui, mais avec lesquelles il supporte des rapports. Centrale dans les systèmes de Platon et d'Aristote, la notion d'absolu était déjà combattue, chez les Grecs, par Protagoras : « L'homme, déclarait-il, est la mesure des choses, de ce qu'elles sont, dans la mesure où elles sont, de ce qu'elles ne sont pas, dans la limite où elles ne sont pas. » Les pyrrhoniens s'inspirèrent également de cette idée. Au XIXe siècle, Hamilton devait adresser des critiques fameuses au concept d'absolu. Penser, déclarait-il, c'est conditionner, puisque toute pensée établit une relation ; la loi de relativité constitue l'ossature de l'intelligence. Penser l'absolu s'avère donc impossible, car ce serait conditionner l'inconditionnel et rendre relatif ce prétendu absolu. Mais c'est Kant qui, précédemment, avait donné des bases solides et durables à l'idée de relativité. Pour lui, toute connaissance est relative parce qu'elle dépend des lois de l'esprit qui l'organise. « On avait admis jusqu'ici, dit-il, que toutes nos connaissances devaient se régler sur les objets ; que l'on cherche une fois si nous ne serions pas plus heureux, en supposant que les objets se règlent sur nos connaissances. » À l'inverse des dogmatiques, qui cherchent dans des réalités extérieures la raison des lois de la pensée, il trouve dans la pensée l'explication des lois qui régissent le réel. Nous ne reviendrons pas sur ce système exposé précédemment. (Voir article *Kant*.)

Disons néanmoins que, transposant le subjectivisme du plan psychologique dans le plan physiologique, biologistes et physiciens ont démontré que les sensations en quoi se résout notre perception du monde extérieur, comme aussi les sensations internes, sont relatives à la constitution de notre organisme. Si nos yeux, nos oreilles étaient constitués différemment, les données visuelles et auditives perçues par nous seraient autres que celles que nous percevons. Lentement, la notion de relativité a pénétré dans toutes les branches du savoir humain ; et partout elle s'est révélée féconde en résultats heureux. En mathématiques, en physique, elle a servi de point de départ à des travaux du plus haut intérêt. Einstein s'est appliqué à étendre à la physique le principe de relativité déjà admis en mécanique. De ce qu'aucune expérience ne saurait déceler le mouvement de translation uniforme d'un système, il a conclu, dans la doctrine de relativité restreinte, que les lois des phénomènes physiques demeurent les mêmes pour différents groupes d'observateurs, en mouvement de translation uniforme les uns par rapport aux autres ; dans sa doctrine de relativité généralisée, il a étendu ce principe aux mouvements accélérés et à la gravitation. (Pour l'exposé des idées d'Einstein, voir l'article *Mouvement*.)

Et la notion de relativité, si féconde dans l'ordre scientifique, suffit encore, pense L. Barbedette, à expliquer une foule de phénomènes moraux, sans cela incompréhensibles. En éthique, elle doit nous guider constamment et rend parfaitement intelligibles des concepts aussi obscurs que ceux de la liberté et du bonheur. « Toujours, la causalité intellectuelle provoque le sentiment de liberté, comme, dans le monde extérieur, les ondes sonores engendrent des sensations auditives, les vibrations lumineuses des impressions colorées... Pas plus que ne sont mensongères les sensations provoquées par les objets extérieurs, le sentiment de liberté n'est illusoire ; il a, comme elles, une valeur symbolique et relative. Pour le mieux comprendre, il faut pousser plus loin, jusqu'à sa cause productrice, l'activité volontaire. Ce n'est point en dissertant sur les nuances qualitatives du rouge ou du bleu que le physicien arrive à les expliquer ; il les rattache à des vibrations

quantitatives qui les engendrent sans leur ressembler. Comme les couleurs dépendent et du nerf optique et de l'excitant lumineux, la liberté, subjective apparence, s'avère un compromis entre le conscient et l'inconscient. » (*Vouloir et Destin.*) La liberté n'implique donc pas commencement absolu, pouvoir créateur de la volonté, comme le supposent les partisans du libre arbitre, mais elle répond à ce fait qu'en pratique l'homme parvient à modifier la trame des causes et des effets, dont le déroulement constitue et sa propre vie et le devenir de l'univers qui l'environne.

Le bonheur n'a rien d'absolu, lui non plus, il dépend de conditions multiples et variables. « Source d'erreurs innombrables, prêtant, à tout, une nuance ou des formes illusives, le prisme métaphysique et social fige en un bonheur abstrait nos joies fugitives et changeantes, il schématise et appauvrit nos plaisirs hétérogènes et multiformes. Pour un chimérique espoir, fruit de rêveries collectives, nous dédaignons les bonheurs passagers qui s'offrent ; pour une déesse inexistante, nous effeuillons les pétales des plus divines fleurs. Pourtant, ce bonheur solidifié, d'une immutabilité choquante, si on l'offrait aux vivants, qui d'entre eux ne s'en détournerait ? Il semble tellement fait pour les morts ; du sommeil éternel, il est une si manifeste image ! Dans l'ordre moral, comme en politique, c'est une trompeuse erreur de vouloir tout réduire à l'unité... Avec le désir et l'idéal s'individualisent, en se diversifiant, les joies suprêmes de chacun ; ne croyons pas à un bonheur unique, stéréotypé, il en existe de multiples et d'irréductibles aux formules toutes faites léguées par nos ancêtres. » Rien d'absolu dans le bonheur humain, il est tout relatif et ne peut être que relatif. « La nature est sans cesse en travail, et nos besoins renaissent, toujours nouveaux ; un devenir éternel préside à l'écoulement des pensées comme des choses. Ce qui charmait hier déplaît aujourd'hui ; l'adolescent ne comprend plus les passe-temps du bambin, et l'action de l'homme mûr s'accorde mal avec le calme tant chéri des vieillards. Des nuages épais suffisent à assombrir l'âme du poète, de lumineux rayons à l'ensoleiller. Et combien rare est la consonance entre aptitudes et situations : le forgeron voudrait être boulanger, le

boulangier forgeron, le citadin adore la campagne et le campagnard la ville. » (*À la Recherche du Bonheur.*) Or, puisque l'éthique n'est que l'art de vivre heureux, il en résulte qu'elle doit s'imprégner au plus haut degré de la notion de relativité. L'erreur commise par les moralistes chrétiens, qui offraient leur céleste béatitude pour le lendemain de la mort, ne doit pas être renouvelée par les penseurs rationalistes. Dédaignant l'absolu chimérique des théologiens, ils ont à se préoccuper de la vie présente seulement.

Même en ce qui concerne les besoins physiques, il convient de bannir les affirmations trop absolues qui ne tiennent pas compte de la prodigieuse complexité du réel. « Des théoriciens, bien intentionnés, je n'en doute pas, se montrent trop absolus dans leurs conclusions. Partis d'un principe bon en lui-même, ils en tirent des conséquences extrêmes qui ne cadrent aucunement avec les nécessités pratiques. Alors que la réalité s'avère d'une complication extrême et qu'il faut, dans les sciences de la nature, demander à l'expérience de prononcer en dernier ressort, ces constructeurs de systèmes légifèrent dans l'abstrait et multiplient les déductions avec une logique dont l'apparente rigidité cache d'irrémediables faiblesses. Trop nombreux sont les facteurs qui interviennent, trop divers les tempéraments pour qu'il ne soit pas indispensable d'individualiser le régime alimentaire, par exemple. Ce qui convient dans tel cas pathologique est contre-indiqué dans tel autre ; l'homme vigoureux et solide n'a pas les mêmes précautions à prendre que l'homme mal portant ; à celui qui fournit un gros effort physique, il faut une nourriture plus abondante qu'à celui qui travaille seulement du cerveau : l'enfant a des besoins différents de ceux de l'adulte. Défendu, quand on souffre de certains troubles, le café, dans d'autres cas, est un adjuvant utile ; selon les circonstances et les tempéraments, une totale privation de viande produira des effets opposés. Chaleur et froid excessifs ont aussi une grande influence ; impossible de se comporter d'une façon identique au Sénégal et au Groenland. Dans une contrée où l'on trouve, en toutes saisons, fruits et légumes frais, où le maintien de l'organisme à la température normale requiert peu de combustible, par suite du climat, le menu

habituel ne saurait être le même que dans les régions éternellement glacées, dont la végétation n'offre que des ressources très précaires. Lorsqu'ils se querellent, les réformateurs peuvent avoir également raison, mais dans une mesure limitée : ils supposent, indûment, valable pour tous ce qui ne convient qu'à certaines personnes. Partis d'observations exactes, ils aboutissent à des conclusions trop générales. » (*L'Incomparable Guide.*) Dans les divers domaines où les faits dépendent du vouloir humain, le concept de relativité, pense L. Barbedette, suffit à éliminer bien des discussions accessoires et parvient même à concilier certaines doctrines, en apparence opposées. Il introduit aussi dans les discussions, et dans le comportement quotidien, plus de bienveillance à l'égard de ceux qui, sans avoir nos idées, s'efforcent néanmoins de bien agir et de voir clair.

Accueil

RELIGION n. f.

Il y a seulement un quinzaine d'années, écrire un article pour prouver l'inutilité de la religion eût semblé vouloir enfoncer une porte ouverte. Certes, il y avait encore bien des gens qui croyaient et fréquentaient les églises ; mais les gens qui lisent ne croyaient plus. La guerre qui a été pour toute l'Europe, au point de vue intellectuel, un élément de recul, a marqué un retour à la religion dans les classes cultivées. Alors qu'un savant eût rougi d'avouer qu'il pratiquait une religion, aujourd'hui nombre de professeurs de facultés se déclarent ouvertement catholiques. Les littérateurs trouvent original de mettre la religion dans leurs romans.

Dans tout cela, il y a beaucoup d'affectation. La religion, surtout la religion catholique, est, avant toute chose, un parti réactionnaire, et les intellectuels tiennent à se mettre du côté des riches, c'est-à-dire de ceux qui achètent les livres, qui peuvent créer les célébrités.

Mais, outre ce mouvement intéressé, il y a, à n'en pas douter, une *religiosité* sincère. Je n'en veux pour preuve que cette floraison de sectes mystiques que nous subissons : théosophie, spiritisme, occultisme, antoinisme, « *christian scientisme* », etc. Toutes ces religions sont aussi des partis réactionnaires ; mais cela n'apparaît pas d'emblée comme dans le catholicisme romain. Beaucoup de gens y adhèrent sans aucun souci politique, par simple besoin religieux.

L'esprit religieux est l'apanage de l'humanité. Nous ne savons pas, évidemment, ce qui se passe dans la tête des chiens, des chats, des singes et autres animaux. Peut-être croient-ils en un être supérieur et lui adressent-ils des prières ? Néanmoins, nous ne les voyons pas se grouper pour prier.

L'homme sauvage lui-même n'a pour religion qu'un rudimentaire spiritisme. La mort, c'est-à-dire la disparition de la personnalité, lui semble impossible ; il pense que les esprits des trépassés continuent à s'occuper des vivants pour leur bien ou pour leur mal. Plus tard, on adore un totem, c'est-à-dire un animal ou une plante que l'on donne comme ancêtre à un clan.

La religion grandit avec l'humanité, ce qui prouve bien que, essentiellement humaine, elle n'a rien de divin.

Les grandes religions sont, avant tout, des morales. Les dix commandements, en dehors des deux premiers qui règlent les rapports avec la divinité, sont des restrictions morales : « Tu ne tueras point », « Tu ne voleras point », « Tu ne commettras point d'adultère », etc. L'humanité primitive éprouve le besoin de tirer du ciel sa morale, afin de lui donner plus d'autorité. Ce qui vient de l'homme peut être transgressé par l'homme. La puissance humaine est limitée ; les hommes peuvent vous torturer et vous tuer si vous allez contre leur volonté ; mais on s'imagine que le pouvoir divin, plus mystérieux, doit être infiniment plus terrible. Dostoïevski, alors qu'il était au bagne, vit un jour ses compagnons se moquer de l'un d'entre eux parce qu'il était à l'agonie. « Vous n'avez donc pas peur de Dieu ! », leur dit l'écrivain russe. Et ces hommes, blasés sur les châtiments humains, cessèrent de narguer le moribond : l'évocation des peines de l'au-delà les trouvait encore sensibles.

L'humanité ne serait pas ce qu'elle est si son dieu était un dieu de justice et ne donnait des ordres que pour le bien de tous les hommes. Chacun veut prendre Dieu pour complice de son égoïsme et ce sont naturellement les puissants qui réussissent à l'avoir avec eux. Dieu ordonne d'obéir au roi et aux grands, Dieu ordonne à la femme d'obéir à l'homme. Revenant sur sa défense de l'homicide, Dieu ordonne de faire la guerre et de tuer, pour accroître la puissance d'un monarque.

Les religions reflètent les mœurs du temps et du lieu où elles se développent. Il n'en saurait être autrement car leurs fondateurs, alors même qu'ils innovent en quelque matière, restent pour l'ensemble de leur personnalité le produit de la société où ils vivent. L'islamisme, religion sensuelle, avec son paradis plein de houris dont la virginité renaît éternellement pour le plaisir du sexe mâle, convient bien à l'Orient. Le catholicisme, avec ses statues, ses images, ses saints nombreux spécialisés dans leurs interventions, avec ses cérémonies pompeuses, convient aux peuples latins. Le protestantisme, plus froid, plus philosophique, convient aux peuples du Nord.

La religion console de la mort dans une certaine mesure. L'inquiétude humaine, au nom de laquelle le père Samson voudrait nous ramener au catholicisme, est une réalité. Tout ce que les hommes ont pu faire contre la mort, c'est de n'y pas penser, a dit Pascal. C'est ce que font, heureusement pour eux, la généralité des hommes ; seuls, les malades et les vieillards pensent à la mort.

Pour que la religion réussisse à vaincre la crainte de la mort, il faut que la foi soit très grande. Sainte Thérèse désirait la mort : « Je me meurs de ne point mourir. » Mais rares sont les personnes susceptibles d'une telle foi ; il faut une

mentalité spéciale, qui est très rare et même anormale. Celui qui croit avec une telle force n'a pas autre chose à faire qu'à s'enfermer dans un cloître et à y attendre, dans la prière et les macérations, que la mort vienne enfin le délivrer de la prison terrestre.

Si une telle conception devenait générale, c'est la civilisation entière qui sombrerait. À quoi bon le progrès si la vie n'a aucune importance ; à quoi bon la science ; tout ce qui est terrestre n'est-il pas entaché d'erreur ? Et ainsi pensait le Moyen Âge ; ses érudits, au lieu d'observer la nature, se plongeaient, leur vie entière, dans la lecture des livres saints ; et la civilisation progressa très peu. Le progrès ne se déclencha subitement qu'au XVIII^e siècle, lorsque les esprits commencèrent à s'affranchir de la religion.

Si la religion ne détruit pas complètement la vie, c'est parce que la majorité n'y croit pas sérieusement. La vie est la plus forte, et la religion est reléguée à ses heures et à sa place ; elle ne réussit qu'à la condition de ne demander qu'une petite partie de l'existence. Le pénitent, après l'absolution, recommence son péché, et la confession n'est qu'une manière de blanchissage périodique. S'il croyait vraiment, il ne pécherait plus ; de même qu'il se garde de sauter dans un fleuve, de se laisser choir d'un lieu élevé, de même il se garderait du péché mortel, bien autrement dangereux que l'accident terrestre.

Le Moyen Âge croyait cependant. Jeanne d'Arc entendait des voix ; nombre de gens voyaient le diable dont ils avaient peur. Mais la religion n'était guère plus qu'une doctrine dont on prend et on laisse, suivant les nécessités de l'existence.

Réduite à ces proportions modestes, la religion réussit à atténuer un peu la

crainte de la mort. La mort est loin, pour la plupart des hommes ; du moins, ils la croient telle et n'y pensent pas. La croyance en une vie future vient encore en atténuer le souci ; le croyant se dit que la mort n'est qu'un passage à une autre vie et que Dieu, qui est très bon, ne manquera pas de lui pardonner ses fautes.

Si la mort est proche, la religion perd de son pouvoir. La réalité, c'est-à-dire la vie qui nous quitte, s'impose avec toute sa force ; le croyant tremble comme l'incrédule ; et les consolations religieuses, tout à fait hors de proportions avec le danger, sont comme un cataplasme sur un cancer.

On vante volontiers l'influence de la religion sur la morale. Des gens vous assurent que, s'ils venaient à perdre la foi, ils se feraient immédiatement voleurs et assassins pour pouvoir jouir le plus possible de cette vie éphémère. Ce sont là paroles en l'air. N'est pas voleur et assassin qui veut ; il y a les circonstances. Celui qui est dans la société à une place stable, qui se crée une vie aisée, même en travaillant, n'a nulle envie de se mettre hors la loi en vue de l'acquisition plus que problématique de la grande fortune. C'est la société et non la morale, même basée sur la religion, qui organise la sécurité.

Au Moyen Âge, où la foi était reine, la religion n'empêchait pas la criminalité ; elle ne réussissait que dans une mesure très limitée à atténuer la violence des mœurs. Les criminels eux-mêmes croyaient ; ils allaient se confesser, et cela ne les empêchait pas de recommencer. En Italie, le bandit priait Dieu de lui faire réussir ses coups ; la prostituée suppliait la Vierge de lui envoyer beaucoup de clients.

Toutes les religions prêchent la bonté ; et, cependant, les gens religieux, loin

d'être meilleurs, sont souvent pires que les athées. Le haut clergé est agité d'ambitions au même titre que les hommes politiques qui n'ont aucune croyance. Les gens dévots, loin d'appliquer les préceptes de douceur enseignés par le Christ, sont, en général, très méchants. Les habitués des églises ne se gênent pas pour médire, calomnier, nuire de toute manière au prochain, même croyant.

« Tant de fiel peut-il entrer dans l'âme des dévots ? »

Nombre de dévots sont avarés, affreusement égoïstes : tous sont hypocrites, et on peut dire que les religions ont pour principal effet, non de rendre les gens meilleurs, mais d'en faire des hypocrites. L'incroyant est franchement égoïste ; le croyant se croit obligé, pour masquer son égoïsme, de ruser avec sa foi.

La religion a fait peu de bien et, en revanche, elle a fait, et fait encore, beaucoup de mal. On ne peut pas dire que le christianisme a apporté la civilisation. La civilisation gréco-romaine était beaucoup plus avancée que le féodalisme du Moyen Âge. La preuve en est que c'est dans les écrits des Grecs et des Latins que les savants du Moyen Âge puisaient leurs connaissances. En Russie, la religion orthodoxe a dominé exclusivement pendant deux mille ans, et le moujik est resté à demi sauvage, illettré, effroyablement ivrogne.

Lorsqu'une religion est puissante, son clergé, non content de rester dans son domaine spirituel, prétend au rôle de chef des peuples. Il veut imposer sa conception de la vie et, au besoin, l'imposer par la force. Le pape, au Moyen Âge, disputait à l'empereur la toute-puissance temporelle. Le bras séculier, c'est-à-dire les forces coercitives de l'État, servait à l'Église pour punir de prison et de mort les non conformistes.

La philosophie était considérée comme la servante de la théologie (*ancilla theologiae*), disait orgueilleusement un père de l'Église. L'esprit humain avait une entrave ; lorsque l'on émettait une théorie, il fallait se demander, non pas si elle pouvait être vraie, mais si elle ne contredisait pas le dogme. L'auteur, assez audacieux pour contredire le dogme, voyait ses ouvrages brûlés solennellement en place publique par la main du bourreau ; on confisquait ses biens ; on le mettait en prison ; parfois, on le brûlait lui-même avec ses livres.

Les demi folles coupables de sorcellerie, qui allaient, en rêve sans doute, au sabbat, à cheval sur un balai pour embrasser le diable au derrière, étaient emprisonnées et torturées. Dans les affres de la torture, on leur faisait avouer tout ce qu'on voulait ; on leur imputait la mort de gens décédés naturellement de maladies. Parfaitement innocentes, ces femmes et des hommes aussi, car il y avait des sorciers, étaient voués à une mort violente et cruelle.

Lorsque l'on reproche aux catholiques les crimes de l'Inquisition, ils s'en défendent en alléguant les mœurs violentes du temps. Le rôle de la religion avec ses préceptes de bonté et de douceur n'était-il pas de s'élever contre toute violence. Loin de le faire, elle exerçait elle-même la terreur, contredisant ainsi formellement sa doctrine.

De même que le pape se considère comme le maître du monde chrétien, le curé de campagne se considère comme le chef du village. Non content de dire ses offices, de confesser et de prier, il veut diriger la vie des habitants. Il entre dans les maisons, s'informe, donne des conseils qui sont parfois des ordres. Si une personne a mal agi à ses yeux, il expose le fait dans son prône du dimanche ; l'inculpé est

voué au scandale public, et, pour ne pas être boycotté, il doit se soumettre à la volonté du prêtre. Encore aujourd'hui, la religion, reléguée dans son domaine à la ville, est toute-puissante au village. Aux grandes fêtes, la procession parcourt les rues : malheur à qui ne la suit pas ; celui qui oserait ne pas se découvrir ou s'incliner devant elle encourrait les sévices des processionnaires.

Le curé est plus instruit que ses paroissiens, et cela semblerait justifier son pouvoir. Mais sa culture toute spéciale, et en dehors des exigences de la vie moderne, fait que, loin de servir le progrès, il lui est, au contraire, un obstacle. Le curé ne donne aucun conseil d'hygiène ; là où il domine depuis des siècles, on croupit dans le purin et l'ordure. Loin de combattre la malpropreté, il la favorise, parce qu'elle est conforme à la tradition. Laver les rues, c'est déjà s'affranchir, et le prêtre ne veut pas que le villageois s'affranchisse.

Là où l'on parle patois, le curé s'oppose à la diffusion du français. « Parle la langue de ta mère! », disait un curé de Bretagne à une paysanne qui se confessait en français.

En face du curé, la République a placé l'instituteur laïc ; c'est quelque chose, mais c'est peu. Le curé dirige ses paroissiens durant toute leur vie ; le pouvoir de l'instituteur est borné à l'enfance. Il n'ose pas entrer en conflit avec le curé ; pauvre petit fonctionnaire ; il sait que l'administration le soutiendra mal et qu'en fin de compte, c'est lui qui devra céder.

L'école n'est pas une force suffisante de progrès. Dans chaque bourg, il faudrait créer un établissement qui serait à la fois université populaire, salle de fêtes et petit hôpital. Là, deux ou trois fonctionnaires, pourvus de culture intellectuelle

supérieure, seraient chargés d'aiguiller la vie locale dans les voies du progrès. Un service d'hygiène publique entretiendrait la propreté des rues. Un massif de fleurs ornerait la place des villages, avec quelques bancs autour pour permettre de se reposer en les regardant ; les fleurs affinent l'esprit. Des fêtes, des concerts fréquents attireraient la population ; des conférences théoriques et pratiques, le cinéma élèveraient son niveau intellectuel.

La religion est une entrave ; elle empêche le développement de la vie ; il faut la supprimer.

Les juifs pratiquants ont tous les instants de leur vie jugulés par la religion. Ils ne peuvent manger de viande que si l'animal a été tué de façon rituelle (kascher) ; le samedi, défense de toucher à rien, on ne peut même pas allumer une lampe, prendre un omnibus. Le baptême juif est une opération chirurgicale barbare, qui n'a aucune raison d'être. Parmi toutes les pratiques du judaïsme, certaines sont des mesures d'hygiène qui avaient leur utilité autrefois ; mais aujourd'hui, l'hygiène se fait autrement et beaucoup mieux.

Les juifs, cependant, tiennent à leur religion ; des hommes cultivés, savants, écrivains, etc., ne manqueront pas de faire circonciure leur fils sous prétexte que leurs ancêtres ont été persécutés jadis, qu'ils le sont encore dans certains pays et qu'on ne doit pas trahir les siens.

Tout cela est dénué de sens ; ce n'est pas parce qu'on se coupe un morceau de peau qu'on est solidaire avec certaines gens ; on peut parfaitement pratiquer la solidarité sans se rien couper. La circoncision pouvait avoir sa raison au temps où on ne se lavait pas ; aujourd'hui, elle n'en a aucune, et ce n'est, au fond, qu'un

sacrifice humain atténué ; on se mutile pour plaire à Dieu.

Les services que rend la religion peuvent être rendus sans elle. Elle n'est qu'un ensemble de cérémonies qui marquent les époques de l'année et les dates de la vie. Noël fête l'hiver ; Pâques n'est que la résurrection du printemps. L'Église fête la naissance par le baptême, la nubilité par la première communion, le mariage, la mort...

L'humanité peut vivre sans fêtes ; mais les fêtes embellissent la vie. Tous les jours ne doivent pas se ressembler ; il faut créer, de temps à autre, des diversions qui stimulent l'esprit.

Mais les fêtes peuvent se libérer des pratiques religieuses et être très belles. On peut fêter les saisons, les âges de la vie, commémorer les grands hommes.

Pourquoi ne pas faire des cortèges d'enfants vêtus de blanc pour fêter la douzième année ? Au lieu de leur raconter une histoire baroque d'union avec le Christ par l'ingestion d'une rondelle de pain, on leur ferait une conférence sur la douzième année, l'enfance qui finit, les devoirs de la jeunesse qui va s'ouvrir. Une telle fête frapperait l'imagination des adolescents ; au lieu que de la première communion ils ne retiennent guère que l'habit neuf (surtout la robe blanche pour les petites filles), et ils s'empressent d'oublier toutes les calembredaines dont on les a saturés à cette occasion.

La commémoration des grands hommes serait d'un grand effet moral. Pourquoi des cortèges avec des fleurs, des enfants parés d'habits de fête ne

parcourraient-ils pas les rues à cette occasion ? On porterait en procession le buste du savant, de l'homme d'État, etc., héros de la cérémonie ; cela vaudrait mieux que de promener la statue d'une vierge qui n'a peut-être jamais existé. Dans une allocution, on retracerait la vie du grand homme, les efforts qu'il a fait pour acquérir la valeur qui l'a élevé au-dessus des hommes de sa génération. Son exemple montre jusqu'où l'esprit humain peut atteindre ; et, à l'occasion de sa fête, nombre de jeunes gens se promettent de lui ressembler.

Si les catholiques décrient les fêtes laïques, c'est par esprit de rivalité jalouse. Une fête laïque n'est pas plus grossière qu'une fête religieuse ; on n'a pas besoin d'y mettre de beuveries.

Les pardons bretons, d'ailleurs, pour leurs ivrogneries, surpassent de beaucoup nos quatorze juillet.

La grande Révolution a établi des fêtes laïques, dont la réaction a naturellement dit beaucoup de mal. Beaucoup de ces fêtes étaient, en réalité, très belles et très dignes ; le seul tort de Robespierre a été d'y conserver l'Être suprême : vestige du passé.

L'innovation n'a pas duré parce que la Révolution elle-même a été vaincue ; et la réaction triomphante n'a rien eu de plus pressé que de rétablir les vieilles croyances, afin de replonger, au profit d'une minorité de privilégiés, les masses dans l'ignorance et la servitude.

Beaucoup de personnes qui ont rejeté les religions officielles en embrassent

de nouvelles. Parmi les nouvelles religions, celle qui réunit le plus d'adeptes est la théosophie. C'est une religion supérieure. Ses temples, débarrassés de tout ornement, ne sont que de simples salles de conférences. En outre, la théosophie, contrairement aux religions officielles, admet les sciences et le progrès. Mais elle admet l'existence du corps astral qui peut se voir, prétend-elle ; elle croit aux apparitions de l'au-delà ; c'est la porte largement ouverte aux demi fous et aux charlatans.

Le spiritisme a, lui aussi, un grand nombre de sectateurs ; un congrès spirite réuni récemment en a amenés de tous les coins du monde. Il manque complètement d'intérêt : tables tournantes, coups frappés ; apport de fleurs artificielles soi-disant tombées du ciel ; spectres en carton ; membres humains en gomme. Tous les médiums, après un moment de célébrité, finissent dans le discrédit après qu'on a découvert leur truc. Ces gens ne sont, en réalité, que des artistes de prestidigitation plus ou moins habiles ; connaissant la sottise humaine, ils trompent pour gagner de l'argent. Les tables tournantes ne tournent pas ou du moins pas toutes seules ; essayez d'appuyer vos mains sur une table sans faire aucun mouvement ; vous pourrez le faire patiemment pendant une heure, rien ne se produira. Pour obtenir des mouvements, il faut plusieurs personnes et l'obscurité. Quelqu'un triche, ou bien une impulsion involontaire est donnée à la table ; le mouvement déclenché, les assistants l'aident, plus ou moins consciemment. Il est à noter que la table ne dit que des choses incohérentes ou des futilités. Nombre de personnes d'ailleurs ne font du spiritisme que pour s'amuser ; c'est un passe-temps de salon.

Ce serait une erreur de nier le besoin religieux. Il a sa source dans la crainte de la mort. On a dit avec raison que l'homme est le plus malheureux des animaux parce qu'il sait qu'il mourra. Mais il est à noter que la pensée de la mort ne hante que rarement notre esprit ; et aussi, avec une éducation bien faite, l'homme se passerait très bien de religion, ce que font déjà nombre de personnes.

On entend dire souvent qu'on ne croit pas à la religion, mais qu'on la respecte. C'est une conception fautive. La religion n'est pas plus respectable que la cartomancie, la chiromancie ou le marc de café. Respecter une idée n'a pas de sens ; ou l'idée est vraie ou elle est fautive. Si l'idée est vraie, il faut, non pas la respecter, mais l'adopter ; si elle est fautive, il faut la rejeter : pas de milieu. La position de celui qui respecte tout en ne croyant pas est une timidité tout à fait indigne d'un esprit libre. Est-ce l'antiquité de la doctrine qui inspire le respect. Elle devrait inspirer un sentiment tout contraire ; plus une fautive doctrine est vieille, plus elle a fait de mal.

Quelle attitude devrait adopter, vis-à-vis des religions, un gouvernement révolutionnaire ? Les supprimer comme nuisibles et inhibitrices du progrès ? L'attitude de la liberté serait plus clément. On pourrait admettre que, restant dans son domaine, la religion n'est pas nuisible et que les gens qui ont besoin de cette consolation sont, après tout, libres d'y recourir. Mais l'expérience montre que la religion ne reste jamais dans son domaine. Le prêtre, surtout le prêtre catholique, est convaincu de n'être pas seulement un guide spirituel des croyants, mais un chef temporel dont le pouvoir doit s'exercer sur les athées comme sur les religieux. Si on laisse la liberté à la religion, elle en profite pour empiéter le plus qu'elle peut sur le domaine temporel. Pour amener les gens à la soumission extérieure, si ce n'est à la croyance sincère, elle emploie tous les moyens, elle prive les pauvres du travail qui les fait vivre, elle boycotte les commerçants, elle discrédite les intellectuels. Tant que le catholique ne domine pas, il se déclare persécuté. Les autres religions sont moins dangereuses que le catholicisme, mais elles ne sont pas inoffensives. Elles endorment les esprits ; elles sont toujours les alliées des partis de régression.

La Révolution russe n'a pas osé supprimer d'un coup la religion ; elle a

craint de déchaîner contre elle le fanatisme des masses paysannes.

En France, l'esprit religieux est moins fort. Je ne prétends pas, cependant, qu'il faille supprimer les religions par un simple décret. On peut y mettre le temps ; mais ce temps doit être relativement court, sous peine d'échec.

Supprimer les religions ne veut pas dire tuer les religieux. Une révolution moderne doit épargner le sang. La guillotine est barbare ; la marque de la civilisation, c'est le respect de la vie humaine. Mais il faudra interdire tout culte et expulser du pays les prêtres, religieux et religieuses. Pour adoucir les rudesses d'un arrachement brusque à un pays, on pourrait leur donner une indemnité correspondant à six mois de travail ouvrier ; on pourrait même, en outre, leur accorder la libre jouissance d'une colonie lointaine.

Bien entendu, une pareille mesure ne supprimerait pas d'emblée les religions. Les cultes deviendraient clandestins, mais continueraient ; nombre de prêtres se cacheraient pour échapper à l'expulsion. Néanmoins, l'interdiction porterait un grand coup aux Églises. Les croyants tièdes, c'est-à-dire la majorité, s'habitueraient vite à se passer de religion ; surtout si on les remplace par des fêtes somptueuses ; les croyants ardents trouveront le moyen d'entendre la messe dans une chambre ; il faudra les poursuivre et les mettre hors du pays. Il n'est pas tout à fait vrai que la persécution renforce une idée. L'humanité dans sa masse est fort peu idéaliste, et le principal effet obtenu par la persécution, c'est de faire peur ; on déserte l'idée devenue dangereuse.

On pourra m'objecter que ces mesures draconiennes sont en opposition avec la liberté et la justice. Mais la liberté et la justice n'ont rien à voir ici ; entre la

religion et l'irréligion, il ne peut y avoir que la guerre ; si on ne détruit pas la religion, c'est la religion qui détruit la civilisation. Si les catholiques reprenaient demain le pouvoir qu'ils avaient au Moyen Âge, ils relèveraient les bûchers.

D'ailleurs, le traitement doux du bannissement enlèverait aux religieux l'auréole du martyr ; la masse se dirait, avec juste raison, que ces gens ne sont pas tellement malheureux puisqu'on leur donne un coin de terre où ils ont la liberté d'être ce qu'ils sont.

Naturellement, la déchristianisation brusque doit être complétée par l'éducation irréligieuse des enfants. Durant les premiers temps, il ne faudra pas se contenter de passer la religion sous silence ; il faudra la combattre ouvertement. Les bolcheviks font très bien de faire chanter à leurs écoliers :

« Je ne crois pas en Dieu. »

Cela ne peut choquer que les esprits timorés qui ne peuvent s'empêcher de se raccrocher au passé. En outre, une active propagande antireligieuse devra être faite aux adultes. Il faudra montrer l'absurdité logique de la religion, renouveler l'œuvre de Voltaire où les pratiques religieuses sont tournées en dérision. Certains esprits areligieux à d'autres égards trouvent inférieurs les ouvrages où Voltaire se moque du trajet de l'hostie, soi-disant incarnation divine, à travers le tube digestif du communiant. Ils pensent que pour ne pas croire en Dieu, ils ont des raisons philosophiques beaucoup supérieures à celle-là. C'est fort possible, mais les arguments philosophiques, beaucoup trop difficiles à comprendre, ne disent rien au peuple. En revanche, le peuple comprend très bien l'absurdité qu'il y a à croire que l'on mange dieu et qu'on le digère. En réalité, on ne se tromperait pas beaucoup en

accusant les adversaires de la critique voltairienne d'avoir conservé un reste de croyance. On se moque devant eux, sans qu'ils protestent, d'un tas de choses et d'un tas de gens ; eux-mêmes ne se privent pas de railler. Mais si l'on raille l'eucharistie, ils sont choqués ; donc, ils y croient.

Il y a une habitude psychologique qui nous porte à respecter inconsciemment ce que, autour de nous, nous avons toujours vu respecter et adorer. C'est une habitude néfaste ; elle fait le lit de toutes les erreurs ; ce n'est ni l'instinct ni l'habitude qui doit nous guider, mais la raison.

On peut se passer de religion. Nombre de philosophes l'ont pensé et le pensent. Certains, tout en n'ayant pour leur usage personnel aucune religion, croient qu'il en faut une pour le peuple.

Cette conception essentiellement égoïste est celle du riche qui, pour profiter en paix de sa situation privilégiée, entend qu'on abêtisse les masses déshéritées. Au fond, il n'y a pas autre chose dans le renouveau religieux d'après guerre. La bourgeoisie terrorisée par la Révolution russe se raccroche à tout ce qui lui semble être un frein social. Elle-même ne croit pas ; les jouissances terrestres la préoccupent beaucoup plus que la vie future. Mais elle voudrait amener, au besoin par la force, les masses à retourner sous la domination du clergé. Si on pouvait remplacer les syndicats par des confréries, on n'aurait plus de grèves à redouter.

Dans une société où il n'y aura plus de classe, point ne sera besoin de frein religieux.

La morale rationnelle enseignée à l'école, et qui n'est autre chose que le moyen d'assurer à chacun le bien-être dans la sécurité, sera bien autrement opérante que le fatras hétéroclite légué à travers de nombreuses générations par une humanité primitive.

Les illusions sont comme la morphine : bienfaisantes dans le moment, elles sont en réalité néfastes. Une vie future problématique ne doit pas troubler la vie présente, notre seule certitude.

C'est elle qu'il s'agit d'améliorer, de prolonger si on le peut et, pour ce faire, ce n'est pas dans les divagations du passé qu'il faut chercher, mais dans le cerveau de l'homme présent guidé par la raison et la science.

- Doctoresse PELLETIER

RELIGION n. f.

Sur l'étymologie du mot *religion*, l'on discute depuis longtemps ; mais nous délaissions volontairement ces controverses d'importance secondaire. De même, nous ne chercherons point à définir la religion (chose si complexe et si variable) dès le début de cette étude ; c'est de l'examen méthodique de ses manifestations essentielles que se dégagera, progressivement, l'idée qu'on doit s'en faire. D'ailleurs, un manque complet de sincérité, une incroyable bassesse d'esprit sont, aujourd'hui, la règle commune dans ce domaine particulièrement dangereux. On finasse, on biaise, on évite de prendre une position qui puisse entraver une carrière qui s'annonce brillante, ou indisposer les critiques en renom. Vidés de leur contenu primitif, les mots finissent par ne rien garder de leur sens originel. Quiconque reconnaît la petitesse de l'homme et son impuissance devant les grandes forces

cosmiques reste catalogué parmi les penseurs religieux, fût-il athée. Même si l'on réduit dieu à n'être qu'une abstraction falote, une ombre sans consistante, il est encore possible de se ranger parmi les croyants : on se borne à prétendre que l'on a du divin une conception plus élevée.

Des auteurs habiles, soucieux de ménager tous les camps, parviennent à se dire simultanément défenseurs et adversaires des religions. C'est Léon Brunschvicg déclarant que « là où finissent les religions commence la religion ». C'est un groupe d'éducateurs laïcs affirmant que « pour détruire le cléricalisme, ce *césarisme spirituel* qui tue les âmes afin de régner facilement sur des cadavres, on a commis l'erreur absurde de le confondre avec ce qui en est tout l'opposé, avec la *pure religion*, qui est bien pourtant la chose du monde la plus respectable, puisqu'elle est essentiellement le culte, au fond de la conscience et du cœur, de tout ce qu'il y a de plus élevé et de meilleur dans la nature humaine ». Comme s'il pouvait exister, en pratique, une religion distincte des religions ! Comme si le concept de *religion pure* n'était pas une abstraite création du cerveau, dépourvue de base historique !

Et réduire la religion à une haute culture morale, c'est méconnaître complètement la vraie nature des phénomènes religieux, c'est oublier volontairement que cultes et Églises ont approuvé des injustices notoires, et que les autorités ecclésiastiques s'opposèrent tant qu'elles purent, dans l'ensemble, au progrès moral et social. À force d'épurer le concept de religion, on le réduit finalement à n'être qu'un mot dépourvu de sens ou qui répond à des sentiments, à des idées, à un comportement qui n'ont rien de spécifiquement religieux. Mais il devient alors facile de transformer en croyants mêmes les adversaires déclarés de la religion. « Toute négation contient une affirmation, déclare Paul Tissonnière. Quand Laurent Tailhade parle d'écraser le christianisme comme on ferait d'une vipère, de quel christianisme parle-t-il : de celui de l'Église ou de celui du Nazaréen, victime des prêtres et des chefs du peuple ? Quand Guy de Maupassant, au moment de

sombrer dans la folie, fait éclater la véhémence de ses imprécations contre un dieu fabricant de la peste, du choléra et du typhus, qu'il le représente comme affamé de la souffrance et de la mort des créatures, comme embusqué dans l'espace, pour les mutiler et les détruire dans un terrible jeu de massacre, est-ce qu'il nie absolument ? Non, il injurie. Et contre qui en a-t-il ? Contre une conception qui, mélangeant en dieu le principe du bien et le principe du mal, fait de l'être suprême une puissance monstrueuse, capricieuse, contradictoire et immorale, dont la conscience se scandalise, et dont l'intelligence demeure stupéfiée. Il fait le raisonnement de ce petit garçon à qui on avait annoncé la mort de son père, en lui disant : « *Dieu l'a pris à lui* », et qui n'avait rien trouvé de mieux, dans sa juvénile indignation, que de décrocher son fusil de bois et de grimper à la mansarde, dans l'espoir d'escalader le ciel et d'aller là-haut réclamer son père. La plupart de ceux qui font ainsi figure d'athées sont ceux-là, simplement, qui ne pardonnent pas aux Églises d'avoir confisqué Dieu, d'en avoir matérialisé, *puérilisé* la notion, de l'avoir rendu suspect en l'associant, soit au pire des conservatismes politiques, soit aux pires sottises confessionnelles. Dans l'Église, ils ne voient plus que l'organisation d'un fétichisme qu'il faut extirper, ou l'audacieuse piperie d'une crédulité populaire dont l'exploitation n'est que trop facile. » Retenons ces aveux, qui ont leur prix dans la bouche d'un croyant convaincu, mais ne donnons pas dans le panneau qu'il nous tend.

Entité chimérique et inexistante, la *religion pure* est, certes, beaucoup plus facile à défendre que les religions qui, elles, existent bien et sont souillées de crimes innombrables ; quant à dieu, ne parvenant pas à concilier son infinie bonté avec les tragédies horribles dont notre globe est quotidiennement le théâtre, on espère le justifier en déclarant que les théologiens s'en font une idée fautive ou que ses qualités échappent, dans leur profondeur, à la faible portée de l'esprit humain. Lorsqu'on déclare l'Église belle et sainte, même quand ses chefs et son clergé la déshonorent, on néglige pareillement la réalité indéfendable pour ne considérer qu'une fictive abstraction. Que Brunschvicg affirme le contraire, certes, je n'en suis

pas surpris ; mais, en fait, la religion ne se sépare pas des religions. De profondes transformations sont survenues, au cours des âges, dans la mentalité religieuse ; néanmoins, entre le catholique d'Europe qui adore le pain eucharistique et le sauvage d'Afrique qui se prosterne devant un morceau de bois ou un caillou, la différence est minime ; nos prêtres sont à rapprocher des fétichistes du Gabon ; la grossière amulette du nègre est l'équivalent de l'artistique crucifix du civilisé. Les plus évoluées des religions ne sont qu'un reliquat, parfois bien maquillé, de pratiques irrationnelles, de dogmes enfantins, de sentiments mal dirigés.

Dans toute religion, l'on peut distinguer un culte, des croyances, une attitude affective. Et, malgré l'extrême variété des rites, on trouve des éléments communs dans les cultes les plus divers. C'est à commémorer certains faits du passé, à en donner une sorte de représentation dramatique que servent maintes cérémonies. Le cycle annuel des fêtes, originairement de caractère naturiste et saisonnier, s'est chargé de souvenirs religieux ; dans le catholicisme, il reproduit mystiquement l'histoire du Christ. Ajoutons que ce symbolisme échappe à la majorité des assistants et même, parfois, aux prêtres. Mais l'action rituelle apparaît comme un geste magique, encore plus que comme une commémoration. Dans toutes les religions élémentaires, se rencontre la croyance à l'efficacité des cérémonies sacrées. « Les rites des cultes primitifs, écrit Loisy, sont des figurations qui sont supposées produire l'effet qu'elles représentent. Rites totémiques, rites de chasse et de pêche, rites de guerre, rites d'initiation, rites agraires, symbolisant leur objet, le mettent en scène et par cela même sont censés le réaliser. » Le symbolisme, plus ou moins quintessencié, qu'on y ajoute n'est souvent qu'une invention postérieure ; et l'on voit quelle étroite parenté relie la religion à la magie.

Cette dernière implique la croyance à la réalisation de ce qu'on désire, grâce à la mise en œuvre de moyens mystérieux. D'heureuses coïncidences, des succès apparents entretiennent la confiance. Succès d'ailleurs presque inévitables, constate

H. Delacroix, « lorsqu'on s'adresse, par exemple, à des rythmes naturels déjà prêts à se déclencher ; comme lorsqu'on cherche à amener la pluie vers la fin d'une période de sécheresse, ou, ce qui est encore plus aisé, lorsqu'on cherche à déclencher la venue normale des saisons ; ou bien, encore, lorsque l'opération magique est effectuée sur des hommes et qu'elle a grande force de suggestion ; tel le rite de l'envoûtement ». Or, les cérémonies religieuses, comme les incantations magiques, procèdent du désir d'exercer une action efficace et de la croyance à la vertu de certains gestes ou de certaines paroles. Mais, parce qu'il reconnaît l'existence d'un dieu personnel et libre, le prêtre suppose, entre le rite et son effet, une liaison moins forte que celle qu'admet le sorcier.

Le caractère magique reste très net dans les sacrements qui font bénéficier les fidèles de l'efficacité assurée par les rites contraignants. D'où un matérialisme parfois très grossier, surtout en ce qui concerne l'eucharistie. H. Delacroix se voit contraint de le reconnaître : « Le mot d'idolâtrie a été souvent prononcé et pas toujours par des incroyants. Enfin, les sacrements ont souvent ouvert la porte à l'irruption abusive des objets sacrés. Les reliques, les jugements de Dieu, les miracles, les images ont toujours témoigné du désir toujours latent, et parfois aigu dans la chrétienté, de vivre dans un monde de prodiges, de goûter le sacré par tous les sens, de recevoir de la divinité des secours magiques, d'avoir des gages tangibles du salut. Le divin et le saint, descendus dans le monde par l'incarnation, se sont ainsi créés dans l'Église un système d'objets matériels transcendants, offerts au culte des fidèles. » Loin de refréner ces tendances à l'idolâtrie, le clergé catholique les encourage, au contraire. On observe, à l'heure actuelle, un mouvement pour la divinisation du pape, qui semble un défi au bon sens. « Oui, écrit Mgr Durand, nous croyons fermement à la présence de Dieu sous les espèces eucharistiques, en vertu du corps « *transsubstantié hypostatiquement* », uni à la divinité, et nous croyons aussi fermement à la présence de Dieu sous les espèces pontificales. » Le dalaï-lama du Tibet aura peut-être, bientôt, un collègue en divinité siégeant à Rome.

Convenons que les réformateurs protestants se sont montrés moins déraisonnables, dans l'ensemble, en matière de culte. Néanmoins, s'ils ont spiritualisé davantage la notion de sacrifice, ils continuent de lui accorder une importance considérable. Le sacrifice est le moyen par excellence d'établir une communication entre le sacré et le profane, entre les hommes et les dieux. Il implique don de soi ou de quelque chose qui nous est cher ; il prétend, d'autre part, exercer une sorte d'action coercitive sur les êtres surnaturels. Ce second élément s'évanouit, dans certains cas, au point de ne laisser place qu'à la prière : pratique qui dérive de la croyance primitive à la force magique du mot. L'incantation verbale fut en honneur, à l'origine ; celui-là disposait des esprits qui connaissait leur nom secret. Puis, quand se développa la notion de liberté divine, l'invocation impérative fut remplacée par la supplication et même, plus tard, par l'effusion mystique.

Afin d'accroître son prestige, la caste sacerdotale se donna comme la gardienne des pratiques rituelles et s'attribua un rôle de premier ordre dans la manipulation du sacré. Fréquemment, d'ailleurs, le culte collectif dégénère en scènes de délire extatique, lorsque les assistants sont des convaincus et qu'ils prennent tous une part effective à l'action liturgique. Les *réveils* religieux, si connus en pays protestants, aboutissent à des manifestations de ce genre. « La prière confuse et simultanée devient toujours plus monotone, note Pfister en décrivant l'une de ces séances ; on répète incessamment avec une emphase croissante : *ô Jésus, viens !* C'est enfin un seul gémissement et un seul soupir à travers la salle. L'impression est atroce et au plus haut point contagieuse. La scène est interrompue de temps à autre par le chant de quelques versets. Les convulsions commencent. Quand la confusion et l'excitation sont au plus haut point, commence la glossolalie. La réunion exulte, et plus encore les baptisés en esprit. »

Parmi les premiers chrétiens, ces phénomènes convulsifs et « *glossolaliques* » étaient habituels ; on appela « don des langues » la faculté d'émettre ainsi des cris inarticulés, des balbutiements émotifs ou nerveux, accompagnés souvent de sanglots, de hoquets, de spasmes. On pourrait emprunter de nombreux exemples de manifestations pareilles aux cultes orgiastiques, à l'histoire des camisards ou à celle des jansénistes, aux récits concernant les moines bouddhistes ou musulmans. À Lourdes, j'ai pu observer des scènes d'agitation mystique qui supposaient un déséquilibre psychique chez les participants. Aussi, ne doit-on pas s'étonner que les fous, pour cause de religion, soient si nombreux. Bois a remarqué que, simplement pour les derniers mois de 1906, 25 % des aliénés conduits dans les asiles du pays de Galles étaient atteints de psychose mystique.

Quand le culte traditionnel ne parvient plus à satisfaire les esprits, des rites nouveaux apparaissent, mieux adaptés à la mentalité du temps. À Rome, culte de Dionysos, de Cybèle, d'Adonis, d'Attis, orphisme, mystères d'Isis et de Mithra eurent une vogue extraordinaire, lorsque le caractère légaliste et prosaïque de la vieille religion nationale rebuta la multitude de ceux qui avaient soif d'ivresse divine, de fraternité, de bonheur. Aujourd'hui que le christianisme ne répond plus aux aspirations de l'âme contemporaine, nous voyons naître de nombreuses sectes spirites, occultistes, théosophiques ; initiations et mystères reviennent à la mode. Le protestantisme arrive à s'adapter, tant bien que mal, aux nécessités de l'époque. Mais, figé dans des rites désuets, le catholicisme se borne à honorer Jésus et Marie sous des vocables inédits, à créer de nouveaux saints ou de nouveaux centres de pèlerinage. La pompe toute italienne de ses cérémonies est une vieillerie archaïque, n'ayant plus rien d'actuel, ni de vivant.

À côté du culte, et quelquefois dérivant de lui, il faut faire une place à des croyances, à des affirmations, souvent non démontrées ou même indémontrables,

qui, en raison de leur simplicité, se font néanmoins accepter des masses. Pour se dire chrétien, il est nécessaire d'admettre l'existence de dieu et de voir en Jésus un personnage surnaturel. Les juifs doivent avoir confiance en Moïse ; les bouddhistes en Bouddha ; les musulmans sont obligés de croire à Allah et à la parole de Mahomet. Disputes transcendantes, complications de la théologie n'intéressent guère que le clergé et les savants. Ajoutons que le besoin de dogmatiser varie beaucoup selon les peuples. « Les uns, écrit Guignebert, se contentent parfaitement d'affirmations de foi vigoureuses, mais métaphysiquement élémentaires et qu'ils ne sentent pas la nécessité d'organiser en un système théologique cohérent ; ils raffinent sur les pratiques et les rites. D'autres sont des théologiens nés ; ils creusent les postulats premiers, les compliquent, les combinent et ne sont satisfaits que lorsqu'ils ont pu se donner l'illusion de les penser. Il y a longtemps que le rhéteur chrétien Lactance reprochait au vieux paganisme romain de tenir tout entier dans des rites et dans des gestes qui, disait-il, n'intéressaient que les doigts ; et, en effet, la religion romaine véritable, celle de l'antique cité latine, posait comme un fait l'existence de ses dieux ; elle les armait d'une grande puissance matérielle ; mais, outre qu'elle ne savait, pour ainsi dire, rien sur eux, elle ne leur prêtait presque aucune préoccupation morale et n'éprouvait aucun besoin de méditer sur leur nature, leur essence, leurs attributs, leur rôle. En un mot, elle ne philosophait pas sur eux, ni à leur propos ; elle se contentait de les honorer par des sacrifices bien réglés et les enchaînait par des prières minutieusement fixées. Dans le même temps, l'imagination des Grecs enfantait des histoires merveilleuses ou charmantes, pour en entourer des dieux dont l'origine mythique était la même que celle des divinités principales des Latins, et leurs réflexions organisaient, à côté et au-dessus des rites et de la mythologie, toute une théodicée. »

Habitudes intellectuelles et culture du milieu où la foi se développe influent également sur la plus ou moins grande complexité des dogmes. Les premiers chrétiens étaient des juifs simples et ignorants ; parmi les païens, ceux qui se convertirent à la nouvelle religion furent d'abord des esclaves, des hommes du

peuple, incultes et peu enclins aux disputes métaphysiques. Ces petites gens avaient besoin d'espérance ; ils ne se souciaient aucunement des longues discussions alambiquées. Il leur suffisait de savoir que le fils d'un charpentier de Nazareth avait prêché dans les bourgs de Galilée, annonçant la prochaine venue du royaume de dieu, qu'il était mort sur une croix, victime de la rancune des prêtres et de l'impitoyable rigueur des lois romaines, mais que l'Éternel l'avait arraché à la tombe et qu'il le renverrait bientôt sur terre pour sauver ceux qui croyaient en sa mission. Des récits d'allure souvent enfantine, où le merveilleux jouait un rôle considérable, et qui reflétaient désirs et préoccupations des fidèles, tenaient lieu de théologie. Comme au début des autres cultes, on assistait à l'éclosion de mythes qui, plus tard seulement, devaient donner naissance à des commentaires exégétiques raffinés.

Lorsque la foi chrétienne fut acceptée par des hommes instruits, ayant parcouru le cycle des études grecques, elle se transforma rapidement. Examinée sous un angle métaphysique, à travers le prisme de la philosophie platonicienne, elle servit de point de départ à des spéculations théologiques. À la doctrine très simple des apôtres, fort amplifiée déjà par saint Paul, furent substituées des conceptions inspirées par l'intellectualisme hellénique. Les théories sur le Logos furent appliquées au Christ ; et la nouvelle religion dut fournir des réponses à tous les problèmes qui agitaient les écoles. D'où une floraison de dogmes, résultat de l'adaptation à l'esprit grec, mais qui auraient singulièrement scandalisé les premiers fidèles.

Malgré les dénégations de l'Église catholique, qui assure que son credo n'a jamais varié, l'évolution des croyances s'est continuée jusqu'à nos jours : la chose est évidente pour qui examine les faits avec impartialité. Illogique et « *majorante* », la foi cherche à grandir son objet, même si elle le dénature pour y parvenir. C'est ainsi que Jésus, considéré d'abord comme un très grand prophète, comme le messie

attendu par Israël, obtint finalement une dignité encore plus haute et fut placé au rang des dieux. Marie, dont les évangélistes parlent d'une façon très brève et peu avantageuse, a vu ses prérogatives croître sans cesse au cours des siècles. Elle est devenue mère de dieu, tout en restant vierge ; son culte a pris des proportions extraordinaires : on l'a proclamée la première des créatures, la reine du ciel ; les anges auraient emporté au paradis son corps préservé de la corruption ; enfin, Pie IX déclara qu'elle fut conçue sans péché. On n'ose pas en faire une déesse, mais on lui attribue une puissance et des prérogatives supérieures à celles que les anciens concédaient habituellement aux divinités femelles.

Dans le catholicisme romain, les dogmes sont si nombreux que peu de prêtres les connaissent tous. Après avoir joui d'une vogue plus ou moins considérable, ils finissent par s'anémier, par perdre leur prestige, par ne tenir aucune place dans les préoccupations des fidèles ; ils sont morts désormais pour la foi vivante. L'autorité ecclésiastique les relègue alors au magasin des vieilleries ou les élève au-dessus de toute discussion, en proclamant qu'il s'agit de mystères inaccessibles à l'entendement humain. De la sorte, théologiens et apologistes sont dispensés de défendre des formules qu'eux-mêmes ne parviennent pas à trouver intelligibles. Pour en garantir la vérité, ils se bornent à invoquer l'infailible autorité des papes ou des conciles. Si le prêtre n'hésite pas à recourir à des arguments rationnels, quand il espère convaincre les esprits incapables de réflexion profonde, il déclare la foi supérieure à notre entendement, lorsqu'il redoute la perspicacité de ses auditeurs.

À notre époque, la recherche scientifique conduit à l'incrédulité d'une façon presque fatale, si l'on pousse cette recherche assez loin. La pensée se détache des dogmes, même quand le cœur continue par habitude de les chérir. Loisy, qui devait quitter l'Église en pleine maturité d'esprit, l'a noté à propos de ses études de jeunesse. Autant certaines croyances, écrit-il, « m'avaient touché comme principes

d'émotions religieuses, autant leur exposé scolastique jetait mon esprit dans un indéfinissable malaise. Parce qu'il fallait maintenant penser toutes ces choses et non plus seulement les sentir, j'étais dans un état de perpétuelle angoisse. Car mon intelligence n'y mordait pas, et, de toute ma conscience d'enfant timide, je tremblais devant la question qui se posait devant moi, malgré moi, à chaque instant du jour : est-ce qu'à ces théorèmes, correspond une réalité ? ».

Cette impression de vide, ces craintes devant un mensonge que je pressentais monstrueux, moi aussi, je les ai vues surgir dès mon premier contact avec les ouvrages des philosophes scolastiques et des théologiens. Les crises de doute qui secouent tant d'intellectuels, dans les pays les plus divers, prouvent d'ailleurs que toutes les religions ont à craindre l'action dissolvante de la science et de la raison. Des chimistes ou des botanistes, qui n'examinèrent jamais sérieusement les bases de leur foi, peuvent continuer à croire ; celui qui procède à l'étude impartiale et approfondie des dogmes ne saurait garder la tranquillité d'âme du vrai fidèle. Mais, chez beaucoup, le sentiment triomphe de l'intelligence ; en public, ils continuent d'approuver un culte, d'admettre un credo que leur esprit répudie secrètement.

L'élément affectif mérite d'arrêter particulièrement notre attention, car maints chercheurs estiment qu'en ses formes primitives la religion ne consista ni en mythes, ni en cérémonies, mais en émotions vagues et puissantes. Même aujourd'hui, pratiques et dogmes ne seraient que les symboles dont se revêt le sentiment. Déjà, nous trouvons le germe de cette doctrine chez Luther, et plus encore chez les piétistes, qui plaçaient la foi vivante et personnelle bien au-dessus des querelles théologiques ; des tendances de même ordre se sont fait jour, également, chez de nombreux mystiques. Mais c'est l'Allemand Schleiermacher qui, s'élevant contre l'intellectualisme, proclama avec le plus de force la royauté du sentiment, en matière religieuse. Et sa façon de voir s'est trouvée conforme à celle des psychologues qui accordent à la vie affective une primauté d'origine et de droit.

Schleiermacher insistait sur le sentiment de dépendance ; d'autres partent d'angoisse devant les forces naturelles déchaînées ou devant l'énigme de la mort ; les partisans de la thèse sociologique invoquent l'exaltation collective, née de l'existence en commun. Chez les protestants, Ménégoz et Sabatier ont abouti, en s'inspirant de ces idées, à un système aujourd'hui très en vogue ; pour une notable part, le modernisme catholique découle aussi de la croyance au rôle primordial du sentiment.

En éloignant la religion de la sphère des vérités intellectuelles, on espérait la soustraire aux critiques de la raison ; devenue une affaire de cœur, elle échappait au contrôle de la science qui s'est montré désastreux en matière dogmatique. Le calcul était habile : le protestantisme s'en est trouvé rajeuni ; et, malgré les anathèmes du pape contre le modernisme, les apologistes catholiques s'efforcent maintenant de rendre la foi désirable et attrayante, plutôt que d'approfondir ses bases historiques ou rationnelles. En philosophie, les doctrines bergsoniennes et pragmatistes vinrent au secours du clergé, dans sa tentative pour discréditer la science et faire reculer l'intellectualisme. Eugène Ménégoz, étudiant le vieux dogme luthérien de la justification par la foi, déclarait que la foi, « consécration de l'âme à Dieu », reste indépendante des croyances. Elle garde sa valeur, même si les idées concernant dieu et Jésus-Christ sont erronées : « La nécessité de la foi, nous la maintenons en face du libéralisme. Quant à la nécessité de l'adhésion aux dogmes orthodoxes, nous la nions en face de l'« *orthodoxisme* ». Ce qui nous sauve, c'est la foi et non l'acceptation de tel ou tel dogme, quelque vrai qu'il soit. »

De son côté, Sabatier ne voit dans les dogmes que des symboles déterminés par le milieu historique où ils sont nés : « Toute foi religieuse et morale s'enveloppe d'une forme intellectuelle pour se manifester et se propager. Mais cette forme intellectuelle est toujours fatalement inadéquate à son objet et, partant, symbolique : elle souffre avec le temps des interprétations ou des modifications profondes. » Les

thèses de Ménégoz et celles de Sabatier s'adaptèrent si bien qu'on les désigna toutes deux par un même terme : le « *symbolo-fidéisme* ». Libre de toute limitation intellectuelle, débarrassé de l'action restrictive et paralysante des dogmes, l'acte qui sauve est de l'ordre des sentiments. Cet acte n'aboutit d'ailleurs pas toujours à des réalisations pratiques, et il n'implique point obligatoirement la croyance précise et consciente à l'existence d'un dieu.

Volontiers, nous accordons que, ramenée à ce minimum, la religion perd une partie de sa malfaisance. Mais s'agit-il encore de religion ? Nous ne le pensons pas ; il s'agit d'affectivité seulement. De telles spéculations ont pour but de se persuader soi-même, et persuader aux autres, qu'on reste religieux alors qu'on ne l'est plus. « Les objets de croyance, remarque H. Delacroix, ne sont pas de pures figurations du sentiment, même si la croyance vient jusqu'à un certain point du sentiment. Il y a à la base de la religion, comme à la base du langage, ou de l'art, par exemple, un acte intellectuel. Le langage est d'abord, si l'on veut, l'expression naturelle d'émotions qui se dépensent en cris ou en gestes ; mais il ne devient vraiment langage que par l'imitation volontaire de soi-même, et quand on a traité ces cris et ces gestes comme l'équivalent de ces émotions, comme leurs symboles, et quand on imagine un système qui commande ces symboles. De même, l'émotion ne devient religieuse que par l'acte de l'esprit qui lui confère sa valeur, qui l'oriente et qui la situe, dût cet acte être enfermé dans cette émotion, et ne point paraître à part d'elle. La raison et la passion collaborent dans la fabrication de l'absolu. »

Si le modernisme catholique fut d'abord une école de critique des livres saints et de la doctrine scolastique, il s'efforça aussi de dégager la foi du dogmatisme théologique. Symboles passagers d'une vérité qui les déborde et qu'ils ne sauraient exprimer d'une façon adéquate, les dogmes sont modifiables ; ils doivent être pensés d'une façon différente selon les époques. « Les pères et les conciles, écrit Leroy, ont assurément dogmatisé en fonction de la philosophie alors

régnante : le dogme n'est point lié pour cela à telles ou telles formes de la représentation théorique. » D'une manière plus explicite encore, il déclare : « La foi se pense en fonction de toutes les philosophies avec lesquelles elle se trouve en contact, soit pour s'harmoniser avec elles, soit pour s'en dégager, et elle cherche ainsi à entrer en contact avec toutes les philosophies qu'élabore successivement l'esprit humain. » Objet d'expérience morale et non matière de science ou même d'histoire, au sens propre du mot, la foi oblige la théologie à réviser ses formules, lorsqu'elles ne répondent plus aux nécessités du temps.

Mais, contrairement aux protestants, les modernistes catholiques reconnaissaient l'autorité de l'Église romaine et voyaient dans les pratiques cultuelles et les dogmes le développement régulier de la vie chrétienne. Avec une franchise méritoire, Loisy a déclaré, depuis, qu'il était bien difficile de donner aux croyances traditionnelles un sens acceptable par les penseurs modernes : « À vrai dire, j'aurais été moi même fort embarrassé si l'Église, au lieu de me condamner, m'avait laissé développer mes spéculations sur les dogmes et la foi, et qu'elle m'eût mis en demeure de préciser ce que décidément j'enseignerais à sa place. Tout en voyant la caducité des vieilles croyances, je me faisais l'illusion de penser que l'on pourrait continuer à se servir des antiques formulaires en les interprétant plus ou moins en symboles. Mais c'était là une complication assez superflue, et même dangereuse, quand les symboles suggèrent des idées fausses. Il m'aurait donc fallu prier l'Église de n'enseigner plus son Dieu créateur du monde, etc. »

C'est d'ailleurs une illusion commune à tous les modernistes, qu'ils soient chrétiens, bouddhistes, musulmans ou juifs, de croire que la société dont ils sont membres est assoupie seulement, et qu'elle peut sortir de sa léthargie. La condamnation par le pape de Loisy, de Tyrrell et des chercheurs qui suivaient leurs directives mit fin à tout essai de réforme dans le catholicisme. Pourtant, l'histoire constate que la religion n'a jamais eu de meilleur auxiliaire que le sentiment,

lorsqu'elle fut menacée par la philosophie rationaliste, la science ou les transformations survenues dans la vie sociale. Rappelons l'influence de François d'Assise, en Occident ; celle d'Honem, qui s'exerça parmi les bouddhistes japonais presque à la même époque ; celle de Gazali chez les musulmans. Et l'on voit, durant les périodes de crise religieuse, se multiplier les manifestations d'une mysticité qui s'apparente souvent à l'érotisme.

Ni le sentiment, ni la raison n'interviennent, d'ailleurs, chez de nombreux croyants, disons même chez la plupart ; fille de la contrainte ou du conformisme, leur foi reste implicite et collective. Durkheim a bien mis en lumière cet aspect social de la religion. « Les phénomènes dits religieux, affirme-t-il, consistent en croyances obligatoires, connexes de pratiques définies qui se rapportent à des objets donnés dans ces croyances. Subsidiairement, on appelle également phénomènes religieux les croyances et les pratiques facultatives qui concernent des objets similaires ou assimilés aux précédents. » Résultat d'une contrainte exercée sur ses membres par la collectivité, la foi serait une « philosophie obligatoire » associée à des pratiques obligatoires, elles aussi. Sentiments de respect, de dépendance, de crainte, d'amour qui surgissent dans les consciences individuelles proviendraient de cette suggestion sociale. Si la foi personnelle et volontairement acceptée existe à l'époque où les religions se forment, elle devient très rare par la suite. Croyances et pratiques sont imposées du dehors, par le groupe, grâce à une contrainte tantôt insinuante, tantôt impérieuse.

Il n'est aucunement nécessaire d'accepter les idées de Durkheim pour constater que la pression sociale, les habitudes traditionnelles, les mœurs, les institutions constituent les meilleurs soutiens des cultes établis. Dans les pays chrétiens, les autorités ecclésiastiques pourchassèrent avec une incroyable férocité, aussi longtemps qu'elles disposèrent des bourreaux et des juges, ceux qui s'écartaient de la foi commune. Prison, torture, galères, mort furent les sanctions

ordinaires de manquements, même minimes, aux prescriptions du code religieux. Aujourd'hui, les prêtres continuent, dans la mesure du possible, à susciter mille embarras, à rendre la vie pénible à celui qui refuse de se soumettre à leurs injonctions. Le conformisme routinier, outre qu'il procure à l'individu la bienveillance des croyants, convient à la paresse intellectuelle, à l'inertie mentale du grand nombre. Étudier, réfléchir pour se faire des conceptions raisonnées, la plupart ne l'essayeront pas ; imiter servilement, penser et agir sur le modèle des autres leur semble moins dangereux et moins fatigant. Absorbé par le groupe dont il n'est plus qu'un rouage, soumis d'avance à tout ce que décrète l'autorité, l'individu se borne à croire sans chercher à comprendre, à obéir aveuglément.

En Russie, la religion disparaît assez vite, depuis que les popes ne sont plus soutenus par les pouvoirs publics : preuve que le sentiment religieux n'a ni la profondeur, ni l'étendue que les thuriféraires de l'Église lui attribuent. Et nous pouvons sourire lorsqu'on objecte les conversions survenues, au cours des quarante dernières années, parmi les poètes et romanciers bourgeois. N'ayant pas besoin de travailler pour vivre, et ne trouvant pas en leur âme un amour de l'idéal assez vif pour se consacrer à la réalisation d'une belle œuvre, ces désenchantés se tournent vers le passé et prônent la tradition. Ils ferment volontairement les yeux sur les bons côtés de notre époque, se prétendent dégoûtés de la raison. Lorsqu'on s'avise d'examiner la conduite privée de ces nouveaux catholiques, on s'aperçoit qu'elle est aussi vicieuse après leur conversion qu'avant, qu'ils restent coutumiers des mêmes débauches, des mêmes orgies ; si le nom du Christ est sur leurs lèvres, ses enseignements ne sont point descendus dans leur cœur. Signalés par la presse, ouvertement ou secrètement favorable au clergé dans son ensemble, loués par les revues bien-pensantes et les critiques en renom, ils ont vu croître leur notoriété littéraire ; les grands éditeurs ont accepté leurs plus médiocres productions ; cercles mondains et salons de l'aristocratie les ont reçus à bras ouverts, même si leur nom manque de particule. Voilà l'unique résultat tangible de leur conversion !

Mais devant celui qui a l'audace de rompre avec l'Église, toutes les portes se ferment hermétiquement. Un silence glacial, discipliné, accueille ses meilleurs ouvrages. J'en ai fait personnellement l'expérience ; beaucoup d'autres l'ont faite aussi qui ont préféré la vérité à la gloire, la pauvreté libre à la servitude dorée. Perte du sens critique, complaisance marquée pour l'erreur utile, besoin de consolantes illusions, telles sont les causes profondes des conversions religieuses chez les intellectuels ; quand elles ne découlent pas des oscillations cyclothymiques, des alternatives de dépression et d'excitation, si fréquentes chez beaucoup de personnes. Avec raison, Janet observe que les convertis cités par W. James sont souvent « des déprimés méconnus, qui, au cours de cérémonies religieuses, sous des influences quelconques, présentent des phénomènes d'excitation plus ou moins durables et des sentiments de joie ineffable ».

*

* *

Abordons maintenant le problème si difficile de l'origine première des religions. La solution donnée par les théologiens fait sourire le chercheur impartial, tant elle s'avère naïvement enfantine. Dieu serait entré en communication avec des hommes privilégiés, pour leur enseigner les vérités qu'ils devaient croire et les préceptes qui serviraient de règle à leur conduite. Selon la *Bible*, Yahvé révéla à nos premiers parents qu'il était leur créateur et leur maître suprême. Plus tard, Moïse eut des rencontres avec l'Éternel sur le Sinaï, où il reçut de lui les tables de la loi. C'est de la nymphe Égérie que le roi de Rome, Numa Pompilius, apprit le secret des rites qui permettraient d'honorer dignement les dieux. Le prince babylonien Hammurabi recevait du dieu Schamach de longues recommandations. Mahomet fut investi de sa mission par l'ange Gabriel ; et cet esprit continua de l'inspirer dans la composition des maximes et des discours qui, depuis, ont

constitué le *Coran*. Bien qu'il soit un homme et ne possède pas les attributs réservés aux dieux, le Bouddha est une incarnation passagère et renouvelable de la sagesse souveraine qui vient instruire les habitants de la terre. Pour les chrétiens, Jésus est un dieu qui a pris la forme humaine, afin que nous le comprenions mieux. Plus près de nous, Swedenborg, Allan Kardec, Hélène Blavatsky, le père Antoine et beaucoup d'autres ont fondé des sectes religieuses, à la suite de communications avec des entités spirituelles ou des esprits désincarnés.

À côté de la *révélation* proprement dite, les théologiens font une place à l'*inspiration*. Cette dernière consiste dans une intervention divine qui fait éviter toute erreur à l'écrivain sacré et lui indique ce qu'il doit dire. « Les conditions dans lesquelles elle se présente, remarque Guignebert, la rendent bien plus facile à accepter que la féerie d'une apparition divine, et elle vaut encore quand, décidément, il est devenu trop malaisé d'accepter l'intervention personnelle et en quelque sorte matérielle de Dieu. D'autre part, elle se justifie sans peine : une idée nouvelle et féconde, qui donne une forme nette à un désir ou à une aspiration de l'ambiance religieuse où elle se produit, un bon conseil, que les événements ratifient, une prévision heureuse, ou facile à accommoder avec ce qui arrive, un trait exceptionnel de sagesse ou de génie, sont toujours revêtus, au jugement des hommes de foi, des caractères de l'inspiration divine. » Si les Grecs venaient à Delphes consulter la pythie, c'est qu'ils la croyaient inspirée par Apollon, durant son délire sacré. Sibylles, devins parlaient ou écrivaient au nom des dieux, chez les anciens. Les premiers chrétiens attribuaient à l'action du Saint-Esprit les phénomènes de glossolalie qui survenaient dans leurs assemblées ; dans les sectes protestantes où ils se renouvellent, on les suppose, même aujourd'hui, d'origine surnaturelle.

Fréquent à toutes les époques, le prophétisme est une forme bien étudiée de l'inspiration. Alors que le prêtre est surtout un administrateur traditionaliste et

conservateur par fonction, le prophète se fie aux certitudes intuitives et se découvre fréquemment une mission réformatrice. Le premier redoute les impulsions nouvelles : il reste fidèle à la lettre du dogme et des textes sacrés, mais finalement il sombre dans une routine insipide et un formalisme mort. Animateur enthousiaste, ne craignant pas quelquefois les attitudes révolutionnaires, le second est victime d'une excitation malade et de troubles psychosensoriels. Nous parlons de ceux qui furent sincères, négligeant ici les fourbes, plus nombreux qu'on ne le suppose. Du sorcier vulgaire, du passionné délirant au prophète qui arrive à personnifier un moment de l'évolution religieuse, il y a d'ailleurs des degrés nombreux ; mais, toujours, l'inspiré prend pour des suggestions divines les idées qui germent dans son cerveau ; et des crises périodiques ou des excentricités, qu'on ne pardonnerait pas à un autre, témoignent de l'état anormal de son système nerveux. Mahomet, saint Paul étaient sujets à des crises d'épilepsie ; on raconte qu'Isaïe se promenait nu dans les rues de Jérusalem, pour montrer à ses compatriotes qu'ils subiraient le même sort s'ils résistaient au roi d'Assur.

Héritière du légalisme et du pouvoir solidement hiérarchisé de l'empire romain, l'Église catholique étouffa de bonne heure le prophétisme au profit de l'omnipotence sacerdotale. Néanmoins, il faudra la prodigieuse adresse des papes pour empêcher que le doux illuminé François d'Assise ne rouvre l'ère de l'inspiration personnelle. « L'esprit de la papauté, écrit Guignebert, n'avait alors rien d'idyllique ; organisée pour conduire les hommes, qu'ils le voulussent ou non, dans les voies du salut, forte de leur consentement ou de leur habitude, elle n'était disposée à tolérer aucune concurrence. On ne pouvait accuser François de mauvaise intention ; son humilité merveilleuse le gardait, non seulement de l'hérésie, mais encore du plus petit mouvement d'orgueil et d'indépendance ; il ne voyait pas lui-même le danger qu'il était ; si bien qu'il semblait impossible de l'arrêter brutalement, ou seulement d'opposer à son touchant effort un obstacle trop visible. La politique ecclésiastique, avec la complicité inconsciente de l'esprit public, fit mieux que de combattre le doux rêveur ; elle l'accabla de ses grâces et l'en

paralyssa ; puis, au propre, elle escamota son œuvre et la fit sienne, en la transformant jusqu'au bout. » François d'Assise fut réduit au rôle de supérieur de couvents ! D'une façon générale, le succès d'un prophète tient aux circonstances de temps et de milieu, beaucoup plus qu'à ses qualités individuelles.

L'étude impartiale des livres sacrés de tous les peuples démontre que les fondateurs des grandes religions commirent les erreurs scientifiques familières à leurs contemporains et conservèrent maints de leurs préjugés les plus absurdes. Il suffit de lire la *Bible*, l'*Évangile*, le *Coran*, le *Zend-Avesta*, les *Védas* avec les yeux de la raison, et non avec ceux de la foi, pour être certain que les inspirés d'en haut furent de pauvres hommes, faillibles et bornés, dont l'ignorance en matière d'astronomie, de physique, de médecine et même d'histoire était prodigieuse. Vu la période où ils vécurent, nous pourrions excuser bien des erreurs, s'il s'agissait de mortels ordinaires. Mais, lorsqu'il s'agit de dieu ou de ses messagers, nous sommes à bon droit choqués par les affirmations saugrenues qu'ils multiplient dans leurs discours.

En outre, l'histoire enseigne que, si l'on excepte Mahomet, pourtant déjà environné de bien des légendes, nous ne savons presque rien sur les fondateurs des grandes religions. À peine pouvons-nous connaître quelques traits exacts de la vie de Bouddha ; de Zoroastre, l'existence apparaît problématique ; et beaucoup font remarquer, non sans raison, que les récits fabuleux concernant Moïse et Jésus présentent un caractère mythique très prononcé. « Quand j'ai entendu parler, pour la première fois, écrit le professeur Alfarc, de gens qui soutenaient que Jésus n'a peut-être vécu que dans l'imagination des croyants, je n'ai vu là qu'une de ces extravagances auxquelles l'abus de la critique peut quelquefois conduire. L'idée me semblait floue. Quand je l'ai étudiée de plus près, je ne l'ai plus trouvée tellement absurde. J'ai dû convenir qu'elle offrait quelque apparence de vérité. J'en suis bientôt venu à reconnaître qu'elle pouvait se défendre. Puis il m'a semblé qu'elle

offrait bien plus de vraisemblance que la thèse contraire. » Lorsqu'il descend sur la terre et suscite un prophète, dieu devrait laisser assez de preuves contrôlables d'un événement si merveilleux, pour que les chercheurs de bonne foi ne soient pas réduits, plus tard, à douter de la réalité de ce fait extraordinaire.

Et, dans la vie des inspirés modernes, mieux connus malgré les allures mystérieuses qu'ils affectent volontiers, on ne trouve rien qui légitime la confiance que des esprits faibles mirent en eux. Hélène Blavatsky, la fondatrice de la Société théosophique, et Mary Eddy, la fondatrice de la Christian Science, furent d'effrontées menteuses, qui ne manquèrent ni d'audace ni de persévérance, mais ne s'élevèrent pas au-dessus du niveau moral des simples charlatans. Mme de Krudener témoigna d'une sincérité plus grande ; le caractère enfantin des phénomènes qu'elle ressentait éclate, par contre, dès qu'on les examine sérieusement. C'est ainsi que les sensations pénibles qu'elle éprouvait, en s'éloignant d'une personne, étaient considérées par elle comme un ordre céleste d'aller la trouver.

Sous ses multiples formes : artistique, littéraire, scientifique, pratique, etc., l'inspiration est, d'ailleurs, un fait psychologique dont on précise bien le mécanisme. Lorsqu'elle s'exerce dans le domaine religieux, le sujet surajoute, sans aucun motif valable, la croyance à une intervention divine. Son caractère de brusquerie, de spontanéité, de force contraignante que les créateurs de belles œuvres et les inventeurs ont noté, explique cette illusion. « Pour peu qu'on ait gardé en soi la moindre parcelle de superstition, écrit Nietzsche, on ne saurait en vérité se défendre de l'idée qu'on n'est que l'incarnation, le porte-voix, le médium de puissances supérieures. Le mot de révélation – entendu dans ce sens que tout à coup *quelque chose* se révèle à notre vue ou à notre ouïe, avec une indicible précision, une ineffable délicatesse, *quelque chose* qui nous ébranle, nous bouleverse jusqu'au plus intime de notre être – est l'expression de l'exacte réalité... Telle est mon

expérience de l'inspiration. » Histoire et psychologie ont ruiné définitivement la doctrine théologique de la révélation.

Dans l'ensemble, nos contemporains n'admettent pas davantage l'explication que Voltaire a donnée de l'origine des religions. Inventions de prêtres imposteurs, croyances et pratiques cultuelles leur permirent de dominer les peuples ignorants. « Qui fut celui qui inventa l'art de la divination ? Ce fut le premier fripon qui rencontra un imbécile. » Et l'on rappelle souvent, pour les désapprouver, ces vers placés par Voltaire dans la bouche de Mahomet :

« Je viens mettre à profit les erreurs de la terre... Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers. Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers. »

Sans parler des croyants, qui prétendent que la religion est apparue dès le tout premier âge de l'humanité, de nombreux libres-penseurs répudient cette manière de voir. « Au fond de cette doctrine, écrit Salomon Reinach, il y a un anachronisme ridicule, que le XVIII^e siècle a commis d'autant plus volontiers que l'état du christianisme dans l'Europe occidentale semblait quelque peu l'y autoriser. Parce qu'on voyait alors des cardinaux athées, comme Dubois, Tencin et tant d'autres, et des prêtres galants qui, suivant une formule connue, « dînaient de l'autel et soupaient du théâtre », on se figurait qu'il en avait été ainsi dès l'origine. »

Certes, l'existence de la religion est antérieure à celle du sacerdoce organisé méthodiquement ; le culte des dieux ne doit pas son origine à la seule fraude de prêtres astucieux. Mais, fautive de ce point de vue, la thèse de Voltaire est vraie considérée sous un autre aspect. D'une part, c'est à l'époque moustérienne seulement qu'apparaît le culte des morts : ce qui dénote, assure-t-on, un rudiment

de religion et l'idée de survie. Or, l'espèce humaine existait depuis bien des milliers d'années déjà ; et rien ne laisse supposer que l'on ait cru, avant cette période, à l'existence d'entités surnaturelles. Il s'avère donc indéniable que nos premiers pères n'avaient aucune religion. De plus, l'intérêt sacerdotal a joué, dans l'évolution des croyances et des pratiques culturelles, un rôle énorme que les historiens modernes n'ont pas suffisamment mis en lumière, soit parce qu'ils ont craint d'encourir la colère d'un clergé puissant, soit parce que la défaveur dont jouissent les philosophes du XVIIIe siècle leur a fait négliger les remarques justifiées qui abondent sous la plume du patriarche de Ferney.

Si les mensonges de prêtres ambitieux n'ont pas fait naître le sentiment religieux, ils ont puissamment contribué à l'orienter dans un sens favorable aux prétentions des castes guerrières et sacerdotales, unies pour l'exploitation des masses stupides. De très bonne heure, la religion négligea les préoccupations spirituelles pour devenir un formidable instrument d'oppression, entre les mains de politiques habiles ; chez nombre de peuples anciens, elle resta même éternellement asservie au pouvoir civil. À Rome, constate Gaston Boissier, elle a été « soumise à l'État ou, plutôt, elle s'est confondue avec lui ». Et il ajoute : « Les dignités religieuses n'étaient pas séparées des fonctions politiques, et il n'y avait rien d'incompatible entre elles. On devenait augure ou pontife en même temps que prêtre ou consul, et pour les mêmes motifs. Personne ne demandait à ceux qui voulaient l'être des connaissances spéciales ou des dispositions particulières ; il suffisait pour arriver à ces charges, comme aux autres, d'avoir servi son pays dans les assemblées délibérantes ou sur les champs de bataille. »

Soutien des chefs qui la favorisent, l'Église catholique est depuis très longtemps une organisation politique beaucoup plus qu'une école de spiritualité. Aussi, est-ce une grave erreur de vouloir étudier l'origine et l'histoire des religions d'un point de vue transcendant, abstraction faite des intérêts inavouables qui se

cachèrent, à toutes les époques, sous le manteau sacré des dieux. Mais cette erreur était trop favorable à la cause sacerdotale pour n'être pas acceptée d'enthousiasme par les partisans des vieilles traditions. Et, comme ils détiennent les postes de direction, ils ont finalement imposé leurs préjugés, même à des esprits indépendants.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les hypothèses émises dans le but d'expliquer l'origine première des religions. Rappelons cependant les idées de quelques auteurs. C'est dans une terreur secrète et irréfléchie qu'il faut placer cette origine, d'après Lucrèce. Devant le spectacle des merveilles célestes, quand la foudre nous fait trembler ou que la tempête devient menaçante, nous soupçonnons l'existence d'une puissance surnaturelle et redoutable. Nous admettons, pour notre part, que cette conception n'est pas sans mérite et que la peur contribua largement à l'éclosion du sentiment religieux. Evhémère, au IV^e siècle avant notre ère, assurait que les habitants de l'Olympe étaient des personnages divinisés par l'admiration des peuples ; il ramenait la mythologie à l'histoire. Beaucoup d'autres ont prétendu que la religion avait débuté par le culte des morts. Dupuis a soutenu que les dieux de la mythologie n'étaient que des constellations et qu'il fallait chercher dans leur histoire une expression allégorique du cours des astres et de leurs rapports mutuels. Nous sommes certains, affirmait Dupuis, « que l'univers et ses parties, c'est-à-dire la nature et ses agents principaux, ont non seulement dû être adorés comme dieux, mais qu'ils l'ont été effectivement, d'où il résulte une conséquence nécessaire, à savoir que c'est par la nature et ses parties, et par le jeu des causes physiques que l'on doit expliquer le système théologique de tous les anciens peuples ; que c'est sur le ciel, sur le Soleil, sur la Lune, sur les astres, sur la Terre et sur les éléments que nous devons porter nos yeux, si nous voulons retrouver les dieux de tous les peuples et les découvrir sous le voile que l'allégorie et la mysticité ont souvent jeté sur eux, soit pour piquer notre curiosité, soit pour inspirer plus de respect ».

Remarquant les liens étroits qui relie l'érotisme à la mysticité, ainsi que le caractère phallique de bien des cultes anciens, plusieurs ont pensé que la sexualité n'était pas étrangère à la naissance des phénomènes religieux. Selon son habitude, Bergson s'est efforcé de sauver d'une débâcle totale les préjugés traditionnels, en usant d'une terminologie poétique et *quintessenciée*. Réaction défensive de la nature contre le pouvoir dissolvant de l'intelligence, la religion exerce, d'après lui, une action compensatrice à l'égard des maux que la connaissance rationnelle provoque. Sous sa forme statique, elle aboutit à la création de mythes qui combler le déficit de confiance dans la vie que la réflexion engendre ; son caractère social reste alors très marqué. Sous sa forme dynamique, elle ne se laisse point arrêter par la fonction fabulatrice et se pénètre de mysticisme : « Elle soutient l'homme par le mouvement même qu'elle lui donne, en le replaçant dans l'élan créateur, et non plus par des représentations imaginaires auxquelles elle adresse son activité dans l'immobilité. » Bergson, qui s'imagine que la pensée scientifique n'a pas progressé depuis l'époque où ses romans métaphysiques connaissaient la grande vogue, accouche de perles de ce genre : « Le grand mystique serait une individualité qui franchirait les limites assignées à l'espèce par sa matérialité, qui continuerait et prolongerait ainsi l'action divine. »

Incontestablement, la thèse sociologique s'avère plus proche du réel que les fantaisistes élucubrations bergsoniennes. Très à la mode, elle constitue presque un article de foi pour maints universitaires. C'est dans ses formes les moins évoluées, les plus simples, celles qu'elles revêtent chez les primitifs australiens, que Durkheim et ses élèves étudient de préférence les manifestations religieuses. On leur doit d'avoir vulgarisé, chez nous, le sens des mots *tabou*, *totem*, *mana*. La défense d'employer ou de toucher un être ou une chose, défense non motivée mais sanctionnée par une peine d'origine surnaturelle, confère à cet être ou à cette chose la qualité de tabou. Le terme est polynésien ; toutefois, il désigne un fait que l'on retrouve chez l'ensemble des peuples de l'Antiquité, chez les sauvages actuels, et qui a même laissé des traces dans les pays civilisés.

Le « Tu ne tueras point » de la *Bible* ne serait qu'un tabou, valable pour les seuls membres de la nation israélite ; et les effroyables tueries fréquemment ordonnées par l'Éternel, lorsque les Hébreux furent vainqueurs, semblent confirmer cette interprétation. Certes, j'approuve les croyants qui, prenant ce précepte à la lettre, refusent d'une façon complète de répandre le sang humain ; ils ont pour eux la raison, à défaut de la *Bible*. Mais l'interprétation qu'ils donnent de ce précepte du décalogue ne répond pas aux véritables intentions de celui qui le rédigea. Rempart dressé contre les tendances destructives, le tabou ne serait pas inconnu des animaux supérieurs, puisque les plus carnassiers ne mangent habituellement ni leurs petits, ni leurs semblables. Par la suite, les interdictions religieuses s'inspireront de considérations raisonnées ; néanmoins, le souvenir des anciennes défenses ne disparaîtra pas totalement.

Le *totémisme* (du mot totem, ou mieux : *otani*, employé par les Indiens peaux-rouges) désigne, en gros, le culte rendu à des animaux, à des végétaux et, dans quelques cas, à des minéraux ou à des corps célestes considérés comme des protecteurs ou des ancêtres de l'homme. Il résulte d'un élargissement de l'instinct social qui, finalement, assigne une place à certains animaux ou à certains végétaux parmi les membres d'un groupe, que la communauté d'origine conduit à s'épargner les uns les autres. Universellement répandu à une époque très reculée, le culte des animaux et des végétaux, plus ou moins mêlé d'anthropomorphisme, se retrouve chez tous les anciens peuples. En Égypte, maintes espèces animales et végétales étaient sacrées : chats, ibis, crocodiles, etc., furent du nombre. Le taureau Apis et le bouc de Mendès recevaient les adorations d'innombrables fidèles. Avant de prendre une forme humaine, Horus fut un épervier ou un faucon, Osiris un taureau et Isis une génisse ; on pourrait allonger indéfiniment la liste des dieux animaux ou végétaux.

Chez les Grecs, la mythologie était pleine d'histoires de métamorphoses ; et les animaux sacrés furent maintenus à titre de symboles ou de compagnons des puissances célestes. Dans la *Bible*, le serpent de la *Genèse*, l'ânesse de Balaam, le monstre marin de Jonas, la colombe de Noé apparaissent comme les survivances de récits où les animaux jouaient un rôle divin. En Syrie, Hinterland était un dieu taureau, Atergatis une déesse à la fois colombe et poisson ; le célèbre dieu phénicien Adonis fut d'abord un sanglier, avant de devenir un jeune chasseur, cher au cœur d'Astarté.

C'est en observant les mœurs de certaines peuplades, restées à l'état primitif, que l'on a pu se faire une idée claire et précise du totémisme. Parce qu'il est le protecteur du clan, le totem ne doit être ni tué (si c'est un animal) ou détruit (si c'est une plante), ni mangé. Néanmoins, comme il s'avère un réservoir de force secrète et possède de merveilleuses vertus, on peut l'absorber dans des repas rituels, certains jours de fête ou à l'occasion d'événements d'une gravité exceptionnelle. Nombre de pratiques religieuses encore en usage découlent de là : l'agneau pascal des juifs est d'origine totémique, ainsi que l'eucharistie des catholiques. La seconde se complique, il est vrai, d'une anthropophagie qui, par bonheur, reste d'ordre purement symbolique. Beaucoup d'interdictions alimentaires – le maigre imposé par l'Église romaine, la défense de manger du porc faite aux juifs et aux musulmans, etc. – s'expliquent, non par des considérations hygiéniques, comme les écrivains modernes voudraient le faire croire, mais par le culte rendu autrefois à certains animaux et à certains végétaux.

Touchant l'idée de *mana*, remarquons que la magie conduit à la croyance en une force indéterminée, mi spirituelle, mi mécanique, riche de virtualités qui prendront une forme précise par la suite. Cette sorte de dieu, immanent au monde et diffus dans une multitude d'objets, mais privé d'histoire et manquant de nom, aurait

donné naissance aux divers êtres sacrés. Déjà présent dans le totem qu'il remplit et déborde, il circule plus ou moins secrètement sous toutes les formules et tous les mythes religieux, il est supposé par toutes les cérémonies cultuelles ; les dieux bien individualisés sont ses descendants.

Félicitons l'école sociologique d'avoir rapproché les grossières croyances primitives des spéculations transcendantes de nos théologiens sur la divinité. Avec raison, elle a montré l'étroite parenté de doctrines que l'on supposait radicalement différentes. Mais nous ne pouvons suivre Durkheim dans sa tentative pour tout expliquer par la Société, devenue à ses yeux une entité supérieure, un *Grand Être*. Manifestement, il quitte la zone des recherches scientifiques pour celle des rêveries métaphysiques, quand il soutient que la religion n'est que la société sublimée et hypostasiée, et donc qu'elle est profondément nécessaire et vraie puisque la société s'avère la primordiale condition de la vie humaine. L'existence de symboles, capables de matérialiser, en quelque sorte, et de rendre accessible aux sens le véritable objet des religions, lui semble fort utile. Loin de combattre ces dernières, il prétend les aider, car il estime qu'en assurant la communion des membres d'un même groupe, elles remplissent un rôle important. Si les Églises repoussèrent les offres de service que leur faisait Durkheim, c'est que son dieu n'était guère séduisant.

Le reproche essentiel qu'il faut adresser aux grandes théories sur l'origine des religions, c'est de prendre une tendance unique ou quelques faits soigneusement choisis pour montrer que leur seule complication rend compte de tous les phénomènes enregistrés par l'histoire ou observés de nos jours. À notre avis, chacun des systèmes en présence contient une part de vérité. Dans la naissance des concepts et du sentiment religieux, il faut faire une place au besoin de comprendre, à la terreur et à l'admiration que les forces cosmiques suscitaient chez l'homme primitif, ainsi qu'à son désir de contraindre la nature à l'obéissance ; l'on ne doit

pas davantage oublier l'action profonde que la société exerce sur l'individu et l'intervention intéressée des chefs ou des prêtres.

Sur l'importance d'un élément que nous n'avons pas encore signalé, l'*animisme*, l'accord entre chercheurs semble déjà réalisé. Inconsciemment, sans y prendre garde, le sauvage, l'enfant, l'animal prêtent aux autres vivants et aux choses inanimées les états d'âme par eux-mêmes ressentis. L'adorateur de fétiches loge des esprits dans les pierres, coquilles et objets divers qu'il honore d'un culte particulier. Dans sa colère, le bambin insulte, mord et frappe le morceau de bois ou l'instrument qui le blessa. Chez l'animal, le comportement dénote une tendance à supposer des intentions bonnes ou mauvaises, même aux objets privés de mouvement. L'homme adulte lit encore avec plaisir des fables où nos sentiments et nos idées sont attribués aux animaux ; à la nature qui l'entourne, à l'air, à l'eau, le poète prête volontiers ses propres craintes et ses propres désirs. De bonne heure, nos lointains ancêtres durent peupler l'univers d'esprits pareils, ou presque, à ceux des humains. Aussi, le polythéisme précéda-t-il chez tous les peuples, même chez les Hébreux, la croyance en un seul dieu. Concevant le monde spirituel sur le type de nos sociétés terrestres, on imagina une hiérarchie de divinités plus ou moins puissantes ; on mit, plus tard, un monarque à leur tête. Le monothéisme fut le terme final d'une centralisation céleste qui se modelait, fidèlement, sur les grandes royautés d'ici-bas. Pour expliquer la naissance des religions et leurs transformations postérieures, les lois psychologiques ordinaires suffisent.

*

* *

Sans nous attarder à la description des cultes disparus, nous étudierons les religions encore existantes, et particulièrement le judaïsme et le christianisme dont l'influence est prépondérante dans les pays d'Occident.

Israélites et chrétiens attribuent une importance particulière aux cinq livres : *Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome*, dont l'ensemble constitue le *Pentateuque*. L'auteur en serait Moïse, qui rapporte avec fidélité les événements de son époque et qui, pour le reste, n'a pu se tromper, puisqu'il fut inspiré et conseillé par dieu même. Or, l'examen critique du *Pentateuque*, commencé au XVIIe siècle par Richard Simon (pour ce motif, violemment dénoncé par Bossuet), aboutit à des conclusions très différentes. Et les exégètes du XIXe siècle, complétant l'œuvre entreprise deux siècles auparavant, ont démontré que les cinq livres, directement inspirés par Yahveh, n'étaient qu'un mélange de plusieurs textes, dont le contenu et la langue dénotent des dates de composition très différentes. De cette combinaison souvent maladroite, certains textes ont pu être isolés par les critiques : ces documents sont appelés l'*Elohiste*, le *Yahviste*, le *Deutéronome*, le *Code sacerdotal*. Moïse n'est même pas l'auteur du mélange, qui fut accompli à une période bien postérieure à celle où il est supposé avoir vécu.

Si la partie historique du *Pentateuque* contient des passages fort anciens et qui indiquent un état de civilisation rudimentaire, on peut affirmer néanmoins que, non seulement ce livre ne remonte pas au législateur hébreux, mais que les principaux documents qui le composent ne remontent pas davantage à son époque. Salomon Reinach, enclin pourtant à considérer les éléments constitutifs du *Pentateuque* comme très archaïques, reconnaît que les prétentions traditionnelles sont indéfendables. « Pour la publication du *Deutéronome*, écrit-il, nous avons un texte important. Sous le règne de Josias, on prétendit avoir découvert dans le temple un document très ancien, qui avait été perdu et qui fut promulgué solennellement. Ces histoires de « découvertes » de vieux manuscrits sont toujours suspectes ; il est probable que ce texte (le *Deutéronome*) fut non pas exhumé, mais fabriqué à cette époque, et Voltaire a supposé, non sans vraisemblance, que Jérémie avait contribué à cette fraude. On trouve, en effet, dans Jérémie plusieurs allusions au *Deutéronome*, notamment au passage qui concerne la libération des esclaves et la

mauvaise humeur que cette mesure excita parmi les riches. Quant aux autres prophètes, ils ne citent jamais la loi écrite et l'on en peut conclure qu'ils ne la connaissaient pas. Il n'est pas moins certain que beaucoup d'épisodes de l'*histoire* racontée dans les livres des *Juges* et de *Samuel* sont en contradiction avec les lois dites *mosaïques*, qui ne pouvaient faire autorité à cette époque... La date que donne le texte cité plus haut (*II Rois*, 22) pour la rédaction du *Deutéronome* est la seule qui soit connue avec quelque certitude. Je ne puis entrer ici dans la discussion des hypothèses sur la date relative des autres couches du *Pentateuque*. Les savants ne sont pas d'accord à ce sujet ; mais on ne peut dire que leurs théories s'entre-détruisent, car ils sont, du moins, unanimes à nier l'homogénéité, l'origine mosaïque et la haute antiquité du *Pentateuque*. »

C'est à l'époque d'Esdras que fut publié le *Pentateuque*, sous la forme où nous le possédons ; mais l'on modifia beaucoup le texte ancien. La comparaison entre les récits de la *Genèse* et les mythes babyloniens, ainsi qu'entre le code d'Hammurabi et la loi mosaïque, prouve que l'on fit des emprunts à la religion chaldéenne : on avait appris à la connaître durant la captivité en Babylonie. Ainsi tombe complètement l'autorité du plus important des livres sacrés admis par les juifs ; et les légendes qui se rapportent à la création du monde, ainsi qu'aux premiers âges de l'humanité, perdent toute valeur historique.

Moïse a-t-il même existé ? On ne saurait l'affirmer avec certitude : il n'est pas l'auteur des écrits qu'on lui attribue, et les récits qui le concernent présentent un caractère mythologique indéniable. Touchant Noé, Abraham, Jacob, la captivité d'Égypte, le séjour au désert, la conquête du pays de Chanaan, nous ne savons non plus rien de positif. Il faut descendre jusqu'à Saül et à l'établissement de la monarchie, pour que l'histoire des Hébreux présente, mêlés à de nombreuses légendes, quelques faits indubitables.

Au point de vue moral, Yahvé, qui triompha de ses concurrents et devint l'unique dieu des juifs, surtout grâce à la préférence que lui accorda Salomon, se révèle un monstre sanguinaire. Pour de minimes incartades, il ordonne de massacrer même ses propres adorateurs. « Ma fureur s'est allumée contre eux comme un feu, s'écrivit-il, pris d'une colère folle. Je les accablerai de maux... La famine les consumera, et des oiseaux de carnage les déchireront par leurs morsures cruelles. J'armerai contre eux les dents des bêtes farouches. » Plus de quatorze mille Israélites périrent à la suite d'une épidémie qu'il provoque, et des centaines meurent, piqués par des serpents. À l'égard de ses adversaires, il perd toute mesure et réclame des tueries incroyables. Les victimes propitiatoires ne lui suffisent pas, il impose souvent la destruction de tous les habitants d'une ville ou d'une contrée.

À Jéricho, il exige le massacre des hommes, des femmes, des enfants, des bœufs, des brebis. Des sept peuples cananéens qui habitent la Palestine, il promet de ne rien laisser subsister : « Vous saurez aujourd'hui que le Seigneur votre Dieu passera lui-même devant vous comme un feu dévorant et consumant, qui réduira vos ennemis en poudre, les perdra, les exterminera en peu de temps. » Les *Nombres* racontent que les Hébreux firent « la guerre à ceux de Madian, comme l'Éternel l'avait commandé, et ils en tuèrent tous les mâles ». Cette sinistre besogne accomplie, Moïse ajouta : « Tuez donc maintenant les mâles d'entre les petits enfants et tuez toute femme qui aura eu compagnie d'homme. » On appelait *chérem* ce qui devait être sacrifié. « Tout *chérem*, dit le *Lévitique*, est sacré, soit en bétail, soit en hommes, soit en fruits de la campagne ; le *chérem* doit être tué. » Or, le *Deutéronome* parle d'une ville *chérem* offerte ainsi en holocauste et dont rien ne subsista.

Saül fut vivement blâmé par Samuel, pour avoir épargné un prisonnier, alors que Yahvé ordonnait un massacre total. David obéissait mieux. « Il prit la ville de

Rabbah ; et, ayant fait sortir les habitants, il les coupa avec des scies, fit passer sur eux des charriots avec des roues de fer, les tailla en pièces avec des couteaux et les jeta dans des fours où l'on cuit la brique. C'est ainsi qu'il traita toutes les villes des Ammonites. » Dans maints passages de la *Bible*, on retrouve la même ivresse homicide, inspirée par l'Éternel. « Le Seigneur, affirme le psaume 110, tient ses assises parmi les nations remplies de cadavres ; il écrase les têtes dans les contrées tout autour. » Les prophètes eux-mêmes, dont l'action fut bienfaisante et qui réagirent contre les pratiques inhumaines, ont constaté l'épouvantable cruauté du dieu juif. « Peuples, soyez attentifs, déclare Isaïe, car l'indignation du Seigneur va fondre sur toutes les nations, sa fureur sur toutes leurs armées. Ils mourront de mort sanglante, et ceux qui auront été tués seront jetés là ; une puanteur horrible s'élèvera de leurs corps, et les montagnes dégoutteront de leur sang. » Jérémie est encore plus explicite : « Ce jour-là est à Dieu, Yahvé Sabaoth, pour se venger de ses ennemis : le glaive dévore, se rassasie de leur chair et s'enivre de leur sang ; car c'est un festin pour Dieu, Yahvé Sabaoth. »

Certes, au point de vue authenticité, les livres des prophètes ne soutiennent guère mieux que le *Pentateuque* l'examen critique. Beaucoup portent les traces de remaniements postérieurs ; la prophétie d'Habacuc n'est qu'une artificielle combinaison d'autres textes : l'on doit admettre deux Isaïe ; le premier prêchait sous le règne d'Ezéchias, le second exhortait les Juifs déportés en Babylonie ; le *livre de Daniel* est entièrement frauduleux. Pourtant, les écrits prophétiques, ceux d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiël en particulier, témoignent de l'existence de personnalités vigoureuses qui s'élevèrent contre le formalisme cultuel et enseignèrent une morale plus haute.

Réaction heureuse contre la religion des anciens juifs, le prophétisme a préparé la voie à des idées plus modernes. Selon Amos, Osée, Michée, Isaïe, c'est dans la loi morale que réside la vraie base de la religion ; mais cette doctrine était

trop nouvelle pour valoir à ceux qui la propageaient autre chose que des persécutions. « Je hais vos fêtes, déclare le dieu d'Amos, je les abhorre ; je ne puis souffrir vos assemblées. » Et Osée met cette belle parole dans la bouche de l'Éternel : « C'est la miséricorde que je veux, et non le sacrifice », « Qu'offrirai-je au Seigneur, se demande Michée, qui soit digne de lui ? L'apaiserai-je en lui sacrifiant mille béliers ou des milliers de boucs engraisés ? Lui sacrifierai-je, pour mon crime, mon fils aîné et, pour mon péché, quelque autre de mes enfants ? » De bonnes actions, voilà ce qui plaît particulièrement à Dieu, déclare le prophète, en réponse à cette question.

Isaïe fait dire à l'Éternel qu'il repousse les sacrifices d'animaux : « Qu'ai-je à faire de cette multitude de victimes que vous m'offrez ? Tout cela m'est dégoût. Je n'aime point les holocaustes de vos béliers, ni la graisse de vos troupeaux, ni le sang des veaux... L'encens m'est en abomination ; je ne puis souffrir vos nouvelles lunes, vos sabbats et vos autres fêtes... Lorsque vous multiplierez vos prières, je ne les écouterai point, parce que vos mains sont pleines de sang. » Jérémie s'élève, lui aussi, contre les tueries d'animaux ; il ne veut pas que le temple soit souillé par des flots de sang. Ajoutons que l'idée de la venue d'un messie, sauveur d'Israël, idée que l'on rencontre chez certains prophètes, exerça par la suite une influence considérable et favorisa l'avènement du christianisme.

Dans l'*Ancien Testament*, il y avait place, à côté de la loi et des prophètes, pour des poèmes, des livres historiques, des narrations édifiantes. La codification tentée par les prêtres, après leur retour de Babylonie, ne mit pas fin aux discussions concernant la liste des livres inspirés, puisqu'elles se continuaient encore pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne. De nombreux rabbins de Palestine élevaient des objections contre le *Cantique des Cantiques*, les *Proverbes*, les livres d'*Ezéchiel* et d'*Esther*, l'*Ecclésiastique*. De plus, le canon alexandrin acceptait des livres exclus du canon palestinien, la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, les deux livres des

Macchabées, les livres de *Tobie*, de *Judith*, de *Baruch*. À l'heure actuelle, les catholiques donnent toujours, comme appartenant à l'*Ancien Testament*, des ouvrages repoussés par les juifs et les protestants.

Pendant la période qui sépare le retour de l'exil de l'apparition du christianisme, le rabbinisme, caractérisé par l'étude des textes sacrés, se développa, non seulement en Palestine, mais dans toutes les colonies juives. Les idées grecques firent des adeptes parmi les adorateurs de Yahvé ; et, dès le second siècle avant notre ère, on signalait le péril hellénique. Puis des controverses mirent aux prises des écoles de tendances opposées : les Pharisiens admettaient l'existence des anges et la résurrection des corps ; les Saducéens repoussaient l'une et l'autre de ces croyances. Jérusalem ne manqua pas de docteurs fameux : l'un des plus célèbres fut le Pharisien Hillel, qui vécut à l'époque où le christianisme prenait naissance. Ses préceptes annoncent ceux que les évangélistes attribuèrent à Jésus. « Ne fais pas à autrui, disait Hillel, ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit, c'est toute la loi ; le reste n'en est qu'un commentaire. » Belles paroles qui démontrent que le christianisme n'est pas aussi original que le prétendent ses apologistes. Les *Talmuds*, composés durant les six premiers siècles de notre ère, contiennent de subtiles remarques et des discussions quintessenciées ; malheureusement, les détails intéressants pour un chercheur moderne n'y abondent pas.

L'apparition du christianisme pose un problème de très haute importance, et qui a fait l'objet de nombreuses publications depuis quelque temps, celui de l'existence de Jésus. Tous les exégètes sérieux s'accordent à reconnaître que les *Évangiles* sont des récits composés tardivement, par des hommes qui n'avaient jamais vu le Christ, et que la part des légendes est trop considérable dans ces ouvrages pour qu'il soit possible de rien affirmer avec certitude touchant la vie du fondateur de la religion chrétienne. « Jésus, déclare Guignebert, s'entrevoit si mal à travers les récits de nos *Évangiles* que certains critiques hardis émettent des doutes

sur la réalité de sa vie ; je ne les partage pas, mais je ne puis les déclarer absurdes. » Loisy souligne aussi le peu de confiance que l'on doit avoir dans les *Évangiles* : « On fausse entièrement le caractère des plus anciens témoignages concernant l'origine des *Évangiles*, quand on les allègue comme certains, précis, traditionnels et historiques : ils sont, au contraire, hypothétiques, vagues, légendaires, tendancieux ; ils laissent voir que, dans le temps où l'on se préoccupait d'opposer les *Évangiles* de l'Église au débordement des hérésies gnostiques, on n'avait sur leur provenance que les renseignements les plus indécis. » Salomon Reinach n'hésite pas à dire : « Les *Évangiles*, abstraction faite de l'autorité de l'Église, sont des documents inutilisables pour l'histoire de la vie réelle de Jésus ; ils peuvent et doivent seulement servir à nous apprendre ce que les Églises primitives ont cru de lui. »

De pareilles conclusions suffisent déjà à ruiner, radicalement, la totalité de l'édifice dogmatique construit par les théologiens. Or, des exégètes du plus grand mérite, tels que P. L. Couchoud et P. Alfaric, professeur d'histoire des religions à l'université de Strasbourg, vont plus loin et mettent en doute l'existence même du Christ. Je dois à l'amitié de P. Alfaric, un savant courageux, qui ne voulut pas rester dans l'Église quand il eut mesuré la profondeur du mensonge catholique, d'être bien documenté sur ces questions. Tout d'abord, il paraît étrange que les historiens juifs qui furent presque contemporains de Jésus, et qui connurent ses premiers disciples, ne fassent jamais allusion au fondateur du christianisme, même lorsqu'ils racontent les événements qui se déroulèrent en Judée, à l'époque où il aurait vécu. C'est le cas pour Juste de Tibériade : le patriarche Photius lisait encore ses livres aujourd'hui perdus, et il déclare qu'il n'y a trouvé « aucune mention de la venue du Christ, des événements de sa vie, ni de ses miracles ». Quant aux deux passages de Josèphe concernant Jésus et Jacques, frère de Jésus, ce sont des interpolations ; au début du III^e siècle, Origène ne découvrait rien de semblable dans le texte qu'il avait en sa possession. « Dans toute l'œuvre de Josèphe, note P. Alfaric, nous ne trouvons pas un paragraphe, pas une phrase, pas un mot authentiques qui

concernent Jésus. » Le *Talmud* se borne à quelques phrases confuses et vagues, rédigées tardivement. Les *Actes de Pilate*, publiés soit par les païens, soit par les chrétiens, sont des faux, de l'avis unanime des érudits.

On rappelle volontiers la phrase où Suétone raconte que Claude « chassa de Rome les juifs qui, sous l'impulsion de Chrestos, s'agitaient constamment ». Même si Suétone fait allusion à Jésus, ce qui est loin d'être certain, il faut convenir qu'il est bien mal renseigné puisqu'il le prend pour un agitateur résidant à Rome. Ce qu'il dit prouverait tout au plus que le nom du Christ commençait à se répandre. En ce qui concerne Tacite, comme il écrivait ses *Annales* vers 117 seulement, il a pu se faire l'écho de légendes, fort développées déjà à ce moment.

Restent les *Évangiles* et les *Épîtres pauliniennes*. Or, nous savons que les *Évangiles* officiels n'offrent pas plus de garantie que les *Évangiles apocryphes*. Sur leurs auteurs, nous n'avons aucun renseignement ; nous ignorons même leurs noms, car ceux de Marc, de Luc, de Matthieu, de Jean semblent fictifs. Depuis longtemps, on les estimait postérieurs à l'an 70 ; par contre, beaucoup croyaient qu'ils avaient dû paraître avant la fin du premier siècle. De nouvelles recherches ont montré qu'ils furent rédigés dans la première moitié du II^e siècle.

Tous les exégètes indépendants s'accordent pour nier la valeur historique du quatrième *Évangile*. « Les récits de Jean, déclare Loisy, ne sont pas de l'histoire, mais une contemplation mystique de l'*Évangile* ; ses discours sont des méditations théologiques sur le mystère du salut. » Écrit par un Juif hellénisant, il trace du Christ un portrait absolument contraire à celui qu'avaient donné les Synoptiques. « Si Jésus a parlé et agi comme on le voit agir et parler dans les trois premiers *Évangiles*, affirme encore Loisy, il n'a pas parlé et agi comme on le voit agir et parler dans le quatrième. »

Les Synoptiques forment un groupe distinct. Matthieu s'inspire de Luc, qu'il modifie par endroits ; Luc, dans la forme que nous possédons, résulte du remaniement d'un texte plus ancien, que Marcion utilisait vers 140. Couchoud pense que Marc dépend du premier Luc ; Alfaric estime, au contraire, que Luc s'est inspiré de Marc, qui serait ainsi le plus ancien des *Évangiles*. Mais l'accord est complet entre ces deux auteurs pour déclarer que Marc et Luc sont pareillement dépourvus de valeur historique. Dans tous les cas, il faut conclure que les récits évangéliques présentent un caractère artificiel qui doit inspirer une extrême défiance. Et l'on s'explique que, dans un moment de franchise, saint Augustin ait écrit que, s'il ne faisait pas confiance au dire de l'Église, il ne croirait pas à l'*Évangile*.

Quant aux *Épîtres* de Paul, les critiques constatent que l'édition admise vers 140 différait beaucoup de celle qui a cours, aujourd'hui, parmi les catholiques ; et les textes frauduleusement ajoutés par l'Église sont ceux que l'on invoque de préférence pour montrer que le Christ a réellement vécu. Dans l'ancienne édition, nous ne trouvons sur Jésus que des renseignements très vagues, et l'on a l'impression de nager en plein mythe. « Le Jésus de Paul, dit Alfaric, n'offre à nos yeux qu'une image fuyante. Il demeure aussi impalpable que le « fils de l'homme » entrevu par Daniel en ses « visions nocturnes », qui venait « avec les nuées des cieux », vers « l'Ancien des jours », pour recevoir une domination éternelle sur l'ensemble des peuples, et qui symbolisait, pour le voyant, les Juifs fidèles, appelés à dominer sur toutes les nations. Son individualité n'est pas plus accusée que celle de ce « serviteur de Dieu » en qui le second Isaïe personnifiait l'Israël de l'exil, souffrant et agonisant pour les péchés d'autrui, montrant ainsi la voie aux égarés, et méritant pour lui-même un merveilleux triomphe ; pour mieux dire, il ne fait qu'un avec ces antiques figures. Il est né de leur fusion, il participe à leur nature, il appartient de même au monde idéal de la foi. »

Ainsi le Christ des *Épîtres* pauliniennes présente tous les caractères d'un être mythologique ; il n'a rien d'un personnage historique. Par ailleurs, Couchoud fait remarquer que, dans l'*Apocalypse*, on ne trouve aucun détail concernant le passé humain de Jésus ; de ces visions échevelées, l'on chercherait vainement à extraire quelque donnée positive sur l'agneau « immolé avant la fondation du monde » et qui doit, plus tard, pourchasser la Bête, héritière de l'esprit du Grand Dragon.

S'il s'agissait d'une autre religion que le christianisme, on n'hésiterait pas à conclure que Jésus est un dieu fictif, comme Osiris, Attis, Mithra, et qu'il n'eut jamais d'existence que dans l'esprit de ses adorateurs. Mais les Églises qui se réclament de lui comptent des millions d'adhérents ; elles sont puissantes, disposent d'immenses ressources et prétendent dominer finalement l'ensemble de la Terre. Devant une conclusion qui soulève la réprobation presque unanime des fidèles, et qui choque même les incroyants, beaucoup d'historiens se taisent ou ne parlent pas d'une façon claire.

C'est l'espérance d'un messie, d'un Christ, si répandue parmi les juifs, qui serait à l'origine des récits évangéliques. Tous les épisodes qu'on y rencontre répondent à d'anciennes prophéties. « Tous, constate Alfaric, exploitent, à leur manière, quelque vieux thème messianique. L'*Évangile* se présente, dans son ensemble, comme un décalque de l'*Ancien Testament*. Il ne fait qu'en transposer les oracles sous une forme plus ou moins historique. » De bonne heure, il exista des recueils de témoignages messianiques, groupés sous certaines rubriques, et qui servaient aux prosélytes de la foi nouvelle. C'est dans ces recueils qu'il faut chercher l'ébauche de la première *Vie de Jésus*. Paul et les autres apôtres, doués comme lui d'une ardeur mystique agissante : voilà quels furent, en réalité, les vrais fondateurs du christianisme. Sans eux, la petite secte juive qui se réclamait de Jésus

n'aurait jamais fait la conquête du monde romain. Pour obtenir ce résultat, elle dut se dégager de ses premières attaches, rompre résolument avec le judaïsme et ouvrir toutes grandes les portes de ses sanctuaires aux gentils. Parmi les premiers fidèles, le nombre fut considérable des cerveaux mal équilibrés et des gens sans aveu ; néanmoins, dans l'ensemble, ils étaient plus désintéressés, moins hypocrites que les chrétiens d'aujourd'hui.

Retracer l'histoire du christianisme sortirait du cadre de notre étude ; du moins, nous dégagerons les traits essentiels qui donnent une physionomie bien particulière aux principales Églises qu'il a produites : catholicisme, vieux tronc encore debout, puis Église orthodoxe et protestantisme, vigoureux rameaux qui s'en détachèrent, le premier au XI^e siècle, le second au XVI^e.

L'Église romaine se prétend la seule Église du Christ, hors de laquelle il n'est point de salut ; orthodoxes et protestants sont des schismatiques ou des hérétiques, sortis de la bergerie dont Jésus lui a confié la garde, et qu'elle entoure d'une épaisse barrière de dogmes. Dispensatrice des grâces divines, canal unique de la vérité, elle s'efforce, depuis des siècles, d'asservir et les corps et les cerveaux. « Dieu, en nous imposant le joug de la servitude apostolique, déclarait Boniface, nous a établis au-dessus des rois, des empereurs pour arracher, détruire, anéantir, disperser, bâtir et planter en son nom. » Tous les papes ont montré depuis, par leurs actions sinon par leurs paroles, qu'ils aspiraient à dominer souverainement. Et la Ligue apostolique se donne encore pour but, de nos jours, « le retour des nations et des peuples et de l'ordre social tout entier à Dieu et à son Christ par la Sainte Église ». Dépouillé de ses privilèges dans maintes régions, obligé de compter avec de nombreux et puissants adversaires, le clergé catholique n'ose plus, chez nous, afficher devant les laïcs ses prétentions outrecuidantes d'autrefois. Mais, dans les séminaires, on continue d'enseigner aux futurs prêtres que les autorités religieuses l'emportent, en dignité, sur les pouvoirs civils ; et, dès qu'il redevient le maître, dans l'Italie

fasciste par exemple, le catholicisme se fait concéder des droits exorbitants. Héritière des traditions absolutistes de l'Empire romain, désireuse d'accroître indéfiniment ses richesses, de maintenir ses ouailles dans la plus stricte obéissance et de jouer un rôle politique de premier plan, la puissance ecclésiastique a perpétué les pires abus commis par les autorités païennes.

Dès qu'elle fut l'amie des princes et disposa des tribunaux, son arme préférée fut la violence. Les apologistes, si loquaces lorsqu'il s'agit de rappeler le souvenir des premiers chrétiens qui souffrirent pour leur foi, et dont le nombre s'avère bien inférieur à ce qu'on prétendit longtemps, oublient de rappeler qu'à peine abritée sous la tutelle d'un Constantin, meurtrier de sa femme et de son fils, l'Église catholique devint persécutrice à son tour. Et elle a fait plus de martyrs, à elle seule, que toutes les religions antiques et tous les empereurs païens réunis. Théodose et Honorius fermeront les temples et, même, prononceront la peine de mort contre les partisans du vieux culte. En 385, l'évêque espagnol Priscillien et six de ses amis furent exécutés pour crime d'hérésie ; à l'instigation de saint Cyrille, la savante mathématicienne et philosophe Hypathie fut massacrée, en 414, par des croyants fanatisés.

Pour imposer leurs idées, saint Augustin et saint Jérôme invoquèrent l'aide des pouvoirs civils ; et, en 447, le pape Léon Ier affirma qu'il était juste et bon de faire mourir les hérétiques. Monstrueuse doctrine, que les canonistes et théologiens de Rome ont toujours approuvée, et qui fit d'innombrables victimes quand le clergé fut tout-puissant. Elle légitima les horreurs commises contre les Albigeois. « Tuez toujours, Dieu reconnaîtra les siens », proclamait l'un des bourreaux ; et, durant une vingtaine d'années, de bons catholiques gagnèrent le paradis en détruisant des villes entières, en massacrant des milliers d'innocents. C'est encore au nom du principe énoncé par Léon Ier que furent allumés les bûchers de l'Inquisition ; que l'on remplit les geôles du Saint-Office ; que l'on sonna le tocsin de Saint-Germain-

l'Auxerrois appelant les pieux catholiques au massacre de la Saint-Barthélemy ; que le duc d'Albe organisa des tueries dans les Pays-Bas, fidèle en cela aux directives de Philippe II, son maître, qui, apprenant qu'il y avait des hérétiques dans une vallée du Piémont, écrivait froidement : « Tous au gibet. » Nous pourrions remplir des pages et des pages avec la seule énumération des meurtres collectifs imputables au catholicisme. « Que nous importe de brûler cent innocents, pourvu qu'il y ait un seul coupable », disait le franciscain Conrad de Marbourg, persécuteur des Hussites.

Ce mépris de la vie humaine inspirera également l'Église dans sa conduite à l'égard des infidèles. Charlemagne ne laissa aux Saxons d'autre alternative que de recevoir le baptême ou de mourir ; en une seule fois, il en tua plus de 4 000. La conversion des Vendes, œuvre des ducs de Pologne, celle des Prussiens, due aux chevaliers Teutoniques, celle des habitants de la Lituanie, de la Livonie et de la Courlande, dont se glorifièrent les chevaliers Porte-Glaive, furent obtenues par des procédés de même ordre. Louis XIV ranimera les persécutions contre les Vaudois ; en guise de missionnaires, il enverra des soudards inhumains chez les protestants des Cévennes ; finalement, il révoquera l'Édit de Nantes, aux applaudissements de Bossuet et des autres évêques français. Voilà comment, en plein XVIIe siècle, les autorités catholiques procédaient encore pour obtenir la conversion des hérétiques !

Et les savants furent surveillés et condamnés sans ménagement. Témoin Galilée, contraint par les inquisiteurs de proclamer fausses les découvertes astronomiques auxquelles l'avaient conduit ses recherches et son génie. Au XIXe siècle, les théologiens, ne pouvant faire emprisonner les biologistes partisans des doctrines évolutionnistes, déverseront du moins sur eux des tombereaux d'injures. Délaissant un peu la lutte contre les hérétiques, avec qui elle parvient même à s'entendre, l'Église romaine tourne sa fureur, à l'heure actuelle, surtout contre les incroyants. En Espagne, Ferrer fut sa victime ; en Amérique, Sacco et Vanzetti eurent pour bourreaux les puritains. Catholiques et protestants se réconcilient sur le

dos des libres-penseurs, leurs adversaires communs.

Au besoin de dominer, à l'amour de la violence, le catholicisme joint un esprit autoritaire qui se manifeste par l'omnipotence pontificale et par le rôle essentiel que joue la hiérarchie ecclésiastique. L'organisation de l'Église fut simple, à l'origine. Des diacres et des diaconesses s'occupaient de tout ce qui concernait la charité ; par ailleurs, un évêque (du grec *episcopos*, surveillant) ou un prêtre (du grec *presbuteros*, plus âgé) présidaient les assemblées des fidèles. Ces derniers se réunissaient pour lire les livres saints et prier ; ils célébraient aussi des agapes ou repas d'amour. C'est à l'imitation de la hiérarchie en usage parmi les fonctionnaires de l'Empire que fut instaurée, ensuite, la hiérarchie ecclésiastique : dans l'ordre religieux, l'évêque devint l'équivalent du préfet.

Les évêques des grands centres possédaient une influence plus considérable ; mais la primauté de celui de Rome ne fut reconnue qu'après de longs siècles de résistance, grâce à la politique rusée de papes dépourvus de scrupule. « La primauté de saint Pierre sur l'Église universelle, écrit Turmel (sous le pseudonyme de Louis Coulange), a été inventée pour faire échec à l'accaparement de Paul par Marcion ; elle est le produit artificiel de la polémique *antimarcionite*. Elle a fait son entrée dans l'*Évangile* de Matthieu aux environs de 150, quelques années avant le *Dialogue* de Justin, qui la connaît. Telle est l'origine du premier fondement de la papauté. » Et le même auteur, dont on connaît la merveilleuse érudition, estime, comme beaucoup d'autres, que saint Pierre ne vint jamais à Rome : « Les prétendues attestations de la venue de saint Pierre à Rome sont dénuées de toute valeur historique. Cette venue n'est pas un fait, c'est une thèse destinée à neutraliser le culte dont était l'objet le tombeau de saint Paul situé, disait-on, sur la voie Appienne. Les absents ayant toujours tort, saint Pierre, chef de l'Église, aurait été fâcheusement handicapé par le tombeau de saint Paul s'il n'avait eu lui-même son tombeau à Rome et, par conséquent, s'il n'était venu dans la ville impériale.

Aux environs de 150, on enseigna que saint Pierre était venu à Rome, et l'on montra son tombeau près d'un térébinthe, au pied de la colline du Vatican, à l'endroit où, en 64, la férocité de Néron s'était acharnée sur les chrétiens. Et l'on expliqua que le grand apôtre avait été l'une des victimes du monstre impérial. Vers le même temps, aux environs de 165, parurent des textes aux termes desquels les deux apôtres Pierre et Paul avaient fondé ensemble l'Église romaine et avaient remporté le même jour la palme du martyre. »

Le soi-disant hommage rendu par Irénée à la prééminence de l'évêque de Rome repose sur une faute commise par certains traducteurs et n'est qu'une illusion. Saint Cyprien, saint Basile, saint Jérôme, saint Augustin n'ont pas cru à la primauté du siège épiscopal romain ; et c'est en termes pleins de mépris qu'ils ont parlé, à plusieurs reprises, de ceux qui l'occupaient. Le pape Libère, devenu hérétique, condamna saint Athanase et se rangea du côté des ariens. C'est l'édit de Gratien, mettant les forces policières de l'empire au service de l'évêque de Rome, qui fonda la suprématie papale. Maintenu et appliqué par les successeurs de Gratien, cet édit, qui est de 378, obligea les évêques à se soumettre aux injonctions de quelqu'un qui, jusqu'alors, était, pour eux, non un chef, mais un collègue. Grâce à des prodiges de diplomatie et à d'adroites supercheries, en particulier à la publication des *fausses décrétales*, vers 850, le pape vit sa puissance croître progressivement dans le domaine spirituel.

D'autres faux lui permirent de devenir souverain temporel. « En 756, dit Turmel, l'apôtre saint Pierre écrivit du haut du ciel à Pépin une lettre éplorée pour lui signaler le danger qui menaçait son tombeau, son église et pour lui enjoindre, sous les peines les plus graves, de venir sans retard à son secours. En 774, Charlemagne reçut du pape Adrien Ier une copie de la *Donation de Constantin*, acte par lequel le premier empereur chrétien accordait en toute propriété à l'Église romaine d'immenses territoires. Il fut, cela va sans dire, chaleureusement invité à

remettre en vigueur cette « donation » que le malheur des temps avait anéantie. Or, la première de ces impostures était l'œuvre d'Étienne II ; la seconde avait pour auteur le pape Adrien. Cette dernière fut exploitée par les papes jusqu'au jour où un chanoine de Saint-Jean-de-Latran, Laurent Valla, dévoila la supercherie, en 1450. »

On sait qu'au point de vue temporel, les évêques de Rome prétendront plus tard commander aux rois ; d'où d'interminables luttes entre le sacerdoce et le pouvoir séculier, luttes qui nuiront finalement au prestige de la papauté. L'État pontifical disparut complètement en 1870, l'administration du vicaire de Jésus-Christ étant devenue insupportable à tous, même aux bons catholiques. En excommuniant le roi d'Italie, Pie IX déclara que jamais ni lui ni ses successeurs ne pardonneraient à ses spoliateurs. Pourtant, contre une grosse somme d'argent, de nombreux privilèges et la reconnaissance de son autorité absolue sur un minuscule État, Pie XI s'est réconcilié avec le gouvernement italien.

Au point de vue religieux, l'infailibilité du pape en matière de dogme et de morale a été proclamée, en 1870, par le concile du Vatican. En conséquence, le pontife romain possède maintenant, dans l'Église, un pouvoir absolu ; et telle est la sottise de la majorité des catholiques qu'ils applaudiraient vigoureusement s'il lui plaisait, demain, de décréter qu'il est une incarnation divine. Prêtres, évêques, archevêques, cardinaux ne sont plus que d'humbles fonctionnaires du Vatican. Étroitement surveillés par les émissaires de Rome, ils sont admonestés vertement, dès qu'on surprend chez eux la moindre velléité d'indépendance. Pour lutter contre le modernisme, une société secrète, la *Sapinière*, fut même organisée, avec l'approbation de Pie X et sous le haut patronage du cardinal secrétaire d'État ; elle espionnait les prélats et les autres personnages en vue du monde ecclésiastique. Conversations privées, correspondances particulières, rien n'échappait à la surveillance des délateurs. Un accident ayant révélé, en 1915, l'existence de cette mystérieuse association (et le scandale menaçant, après-guerre, de prendre de vastes

proportions), le pape se décida à prononcer officiellement sa dissolution. Si elle ne subsiste pas, camouflée avec soin, c'est qu'une autre société secrète l'a remplacée, se proposant, elle aussi, de veiller à la stricte application des volontés pontificales.

Le célibat imposé aux prêtres permet, d'ailleurs, à la puissance vaticane d'obtenir un rendement maximum des fonctionnaires dont elle dispose. Déjà, le pape Sirice avait défendu aux prêtres et aux évêques de se marier, en 385 ; mais son ordonnance ne fut jamais sérieusement appliquée. Au XIe siècle, les ecclésiastiques étaient en majorité pourvus d'épouses ou de concubines, même à Rome. « La masse du clergé, déclarera le pape Victor III, parlant de cette époque, perdit toute retenue. Les prêtres et les diacres, sans souci de la pureté de cœur et de corps requise pour toucher les sacrements du Seigneur, se marièrent, tout comme les laïcs, et transmirent par héritage leurs biens aux enfants issus de leur mariage. Des évêques eux-mêmes se rencontrèrent qui, foulant aux pieds toute pudeur, prirent des épouses. Cette exécration coutume sévissait surtout à Rome, dans cette ville dont l'apôtre Pierre et ses successeurs avaient fait autrefois le foyer de la religion... La chaire apostolique fut occupée pendant quelques années par des hommes qui n'étaient pontifes que de nom. Après eux, un certain Benoît, grâce à l'argent distribué dans le peuple par son père, fit l'acquisition du souverain pontificat. Ce que fut alors sa vie, ce que furent les turpitudes et les abominations dont il se souilla, je rougis de le dire. »

Hildebrand, devenu pape sous le nom de Grégoire VII, obligea les prêtres à éloigner leurs femmes ; et, comme certains évêques ne voulaient pas appliquer l'ordonnance pontificale, il conseilla aux fidèles de chasser honteusement les membres du clergé qui, publiquement du moins, ne répudiaient pas leurs épouses ou leurs concubines. Avec l'aide du peuple, il réussit à imposer, dans plusieurs régions, une loi dont l'unique résultat fut d'accroître prodigieusement l'hypocrisie sacerdotale. Dès le milieu du XIIIe siècle, saint Bonaventure pourra écrire : « La

plupart des vicaires sont tellement vicieux qu'une honnête femme craint de se déshonorer en conversant secrètement avec eux... Nous constatons que la grande majorité du clergé se compose de débauchés notoires, qui ont des concubines soit chez eux, soit à l'extérieur, et qui, au su de tout le monde, ont des relations avec plusieurs femmes. » La réforme d'Hildebrand avait produit des conséquences qu'on ne prévoyait pas.

Si déplorable était la réputation des prêtres au XVI^e siècle que l'empereur Charles-Quint et son successeur Ferdinand, le roi de France Charles IX, les ducs de Bavière et de Clèves conseillaient vivement au pape d'abolir le célibat ecclésiastique. Officiellement, l'Église l'a maintenu ; d'où une incroyable floraison de vices, et de continuelles affaires de mœurs, que les tribunaux bien-pensants étouffent de leur mieux, mais que le public parvient à connaître, malgré le silence d'une presse désireuse de plaire au clergé. Le droit de se marier fut l'une des revendications qui, après la guerre de 1914-1918, conduisirent un grand nombre de prêtres tchèques à rompre avec Rome. Dans l'Amérique du Sud et dans certains pays de mission, l'autorité ecclésiastique ferme volontairement les yeux sur le concubinage des curés, qu'elle autorise ainsi d'une façon indirecte. Orthodoxes et protestants estiment, en ce qui les concerne, que le mariage est pour les ministres du culte une garantie de vertu.

Pour terminer, signalons que dans le catholicisme, comme dans l'Église grecque, les cérémonies ont gardé, dans l'ensemble, un caractère magique qui rappelle croyances et rites des peuples de l'Antiquité. C'est à l'aide des sacrements que prêtres ou évêques transmettent la grâce divine aux fidèles ; et tout sacrement requiert un signe visible, un élément naturel, eau, sel, huile, pain, vin, etc., qui exerce une action sanctifiante et devient un ferment de vie spirituelle. Par le baptême, qui simule une noyade, le profane est incorporé à l'Église et purifié du péché originel ; par l'imposition des mains et l'onction du chrême, le confirmé

reçoit des grâces de force et de sagesse, le nouveau prêtre une effusion du Saint-Esprit qui le rend apte à l'exercice des fonctions sacerdotales : extrême-onction et absolution lavent la conscience du pécheur qui se soumet aux ordonnances ecclésiastiques ; enfin, le pain et le vin eucharistiques, mystérieusement *transsubstantiés* par l'officiant qui célèbre la messe, permettent d'ingurgiter le corps et le sang de Jésus.

À la base de ces pratiques, nous retrouvons la croyance à une force mystérieuse et vague, qui donne à certains éléments soigneusement choisis et consacrés d'une façon rituelle, une vertu toute particulière. Comme le sorcier nègre, le curé catholique croit à l'efficacité des gestes qu'il accomplit, des paroles qu'il prononce dans l'exercice de ses fonctions. Mais, parce qu'il place la liberté parmi les attributs divins, le théologien d'Enroue aboutit à des complications doctrinales que le magicien d'Afrique ignore. Néanmoins, pour qui réfléchit, le talisman du sauvage s'avère le frère jumeau du scapulaire que porte le pieux fidèle des pays latins.

*

* *

Lorsque Constantinople devint la capitale d'un grand empire, l'évêque de cette ville, gratifié par l'autorité impériale du titre de patriarche œcuménique, fut investi sur les églises orientales d'une autorité qui rappelait celle que le pape exerçait en Occident. Moins favorisés par les circonstances que leurs collègues de Rome, et peut-être aussi moins ambitieux, les patriarches de Constantinople ne devaient, d'ailleurs, jamais jouer un rôle aussi brillant ; leur suprématie est restée d'ordre plutôt honorifique. Toutefois, les prétentions des papes leur semblèrent, de bonne heure, intolérables, et Photius, au IX^e siècle, rejeta les innovations préconisées par Rome. Aussi, les Grecs refusèrent-ils de modifier leur credo et d'admettre que le Saint-Esprit procède, non seulement du Père, mais encore du Fils.

Au milieu du XI^e siècle, le pape et le patriarche s'excommunièrent mutuellement ; dès lors, la séparation entre l'Église latine et l'Église orthodoxe fut complète.

C'est vainement que l'on a tenté, depuis, d'opérer une réconciliation ; même en 1439, lorsque les Turcs menaçaient Byzance, l'accord fut impossible. En 1894, Léon XIII, qui avait écrit une lettre amicale au patriarche, reçut une réponse qui ruinait tous ses espoirs. Après la disparition du tsarisme, en 1917, le Vatican s'imagina que les Russes tourneraient facilement les yeux vers Rome, et ses diplomates cherchèrent à circonvenir le gouvernement soviétique. N'ayant pu rien obtenir et voyant l'incroyance triompher en Russie, les papes ont alors multiplié les anathèmes à l'adresse de ce dernier pays.

À l'instar du catholicisme, l'Église orthodoxe utilise le canal de la hiérarchie pour transmettre aux fidèles l'enseignement religieux et les grâces sacramentelles ; elle se glorifie de procéder d'une succession apostolique régulière et ininterrompue. Si elle accorde l'infailibilité aux conciles œcuméniques, elle la refuse au patriarche de Constantinople aussi bien qu'au pape. Symbole vivant de l'orthodoxie, le patriarche reçoit de grands honneurs ; par contre, son pouvoir effectif est très limité. Plusieurs églises nationales écartent même toute prétention de sa part à les contrôler. En outre, les conciles reconnus œcuméniques sont au nombre de sept seulement et s'arrêtent à celui de Constantinople. Les Grecs repoussent les dogmes adoptés depuis par les catholiques, ceux du Purgatoire, de l'Immaculée Conception, de l'Infailibilité pontificale, par exemple. Comme l'Église romaine, ils ont sept sacrements et admettent, au sujet de l'eucharistie, la doctrine de la transsubstantiation.

Les moines sont astreints au célibat ; c'est parmi eux que se recrutent les chefs ecclésiastiques. On oblige, au contraire, les popes ou prêtres séculiers à se

marier avant l'ordination du diaconat ; mais on leur interdit de se remarier. La réputation d'ignorance et de vénalité faite aux popes s'avère pleinement justifiée ; de plus, beaucoup sont des ivrognes incorrigibles. À l'abri des hautes murailles de leurs monastères, les moines mènent une vie que le public suppose édifiante, mais que les initiés déclarent scandaleuse. Certains couvents, ceux du mont Athos en particulier, jouissent d'une renommée mondiale. Nulle femme, nul animal femelle n'y doivent pénétrer ; et les religieux passent leur temps à psalmodier, célébrer des offices, accomplir de petits travaux. Les confidences d'un Grec, resté croyant d'ailleurs, et qui avait longtemps séjourné sur le mont Athos m'ont appris que bien des femmes acceptent d'endosser l'habit monacal et s'en félicitent, plus tard, tant leurs compagnons masculins se montrent serviables et galants. Puis la pédérasie est, non seulement tolérée, mais encouragée par les supérieurs : pour leur usage personnel ou pour satisfaire leurs moines, quelques-uns possèdent de véritables harems de jouvenceaux, qu'ils costumant en jeunes demoiselles, afin de les rendre plus appétissants. Mon confident avait assisté, en personne, à des scènes où de hauts dignitaires ecclésiastiques se livraient, en compagnie de religieux blasés, à des pratiques anormales sur des garçons impubères. En Grèce, comme chez nous, le mysticisme s'allie sans peine à l'érotisme le plus effréné.

De longues cérémonies liturgiques permettent aux moines de manifester, les jours de fêtes, une dévotion dont l'ardeur édifie les croyants. Archaïque et pompeux, le service divin est célébré dans les langues nationales anciennes, en vieux slavon, par exemple, chez les Russes ; il garde un caractère mystérieux, et la consécration eucharistique, restée un acte d'initiation, demeure cachée aux yeux des profanes. Sans être étayé par des dogmes nouveaux, le culte de la Vierge a pris, chez les orthodoxes comme chez les catholiques, un développement extraordinaire ; les saints pullulent, et les icônes sont l'objet d'une vénération universelle. Le clergé orthodoxe est trop ignorant pour qu'un mouvement moderniste sérieux ait pu le secouer, à notre époque. Concernant le pouvoir civil, il fait preuve d'une bassesse d'âme et d'une soumission répugnantes ; dans leurs États, les souverains

balkaniques sont les vrais chefs de la religion ; le tsar gouvernait l'Église russe avant-guerre, par le moyen du Saint-Synode. Toutefois, les orthodoxes, bien différents en cela des catholiques, n'affichent pas un mépris transcendant à l'égard des hérétiques. L'union des Églises étant de nos jours une idée à la mode dans les pays anglo-saxons, ils s'associent volontiers aux manifestations internationales organisées par les protestants et les anglicans. Considérée comme un élément d'unité nationale, la religion orthodoxe reste forte de l'appui des gouvernements, dans les pays balkaniques. Cependant les rapides progrès que l'athéisme fait en Russie démontrent que les Églises orientales sont des institutions périmées, destinées à disparaître dans un avenir plus ou moins lointain.

L'ambition sans frein des papes, la corruption des dignitaires ecclésiastiques, la tyrannie exercée par les moines et les prêtres furent les causes profondes qui favorisèrent le développement du protestantisme, au XVI^e siècle. Une querelle théologique entre l'augustin Martin Luther et le dominicain Tetzl, concernant la vente des indulgences, fut l'étincelle qui alluma l'incendie, en 1517. Ayant pu échapper à la prison et au bûcher, grâce à des protecteurs puissants, Martin Luther rompit définitivement avec le pape, et organisa une Église dont la doctrine fut précisée dans la *Confession d'Augsbourg*. En peu de temps, il se vit entouré de partisans nombreux ; des princes et des prélats se déclarèrent pour lui. Conservateur dans l'ordre politique et social, Luther combattit sans pitié les réformateurs anabaptistes qui troublaient la quiétude des possédants et réclamaient la communauté des biens. À côté de lui, il faut faire une place à Mélanchton, un érudit que son tempérament personnel inclinait vers la conciliation.

À Genève, se dressa l'austère figure de Calvin ; pape et roi tout ensemble, ce théologien alla beaucoup plus loin que Luther, supprima toute pompe cultuelle et ne ménagea pas les grands. Il voulait régner en maître ; et, pour l'avoir contredit, Michel Servet fut brûlé vif. Nous devrions encore parler de Zwingle, de Guillaume

Farel, de John Knox et de beaucoup d'autres réformateurs et fondateurs de sectes, ainsi que de Frédéric II de Norvège, du Suédois Gustave Wasa et des divers souverains qui, au XVI^e siècle, modifièrent la religion de leurs peuples, si nous entreprenions de retracer l'histoire du protestantisme. Nous voulons seulement indiquer sa situation actuelle et montrer quel esprit l'anime dans l'ensemble.

C'est à la *Bible*, interprétée à la lumière du Saint-Esprit et du symbole dit des apôtres, que l'autorité appartient, chez les protestants. Le fidèle entre en rapports immédiats et personnels avec la divinité par la lecture des livres saints et par la prière. Dépouillé de son caractère sacré, le prêtre n'est point l'intermédiaire indispensable entre le Christ et les croyants. Plus instruit et plus pieux, il est simplement chargé de prêcher la doctrine évangélique, d'instruire ceux qui ne peuvent étudier par eux-mêmes et de présider les assemblées du culte. Aussi n'est-il pas voué au célibat ; et l'imposition des mains, par d'autres pasteurs, ne lui confère-t-elle pas un pouvoir magique, comparable à celui dont le prêtre catholique est investi par le sacrement de l'ordre.

D'après le protestantisme orthodoxe, c'est la foi en Jésus, victime expiatoire immolée pour le salut des hommes, qui sauve le chrétien. Mais son sacrifice, accompli une fois pour toutes, ne se renouvelle pas chaque jour, à la messe, comme le prétendent les catholiques ; et les œuvres ne sont pas indispensables pour que la foi soit efficace. Quant à la prédestination des âmes au ciel ou à l'enfer, elle a été soulignée avec force par Calvin : s'appuyant sur saint Paul et sur saint Augustin, il estime que, la foi étant un don surnaturel, ceux-là seuls seront sauvés que Dieu a désignés pour recevoir cette grâce. La doctrine luthérienne est moins désespérante. Ajoutons que, par bonté d'âme, de nombreux protestants supposent qu'avant de condamner l'incroyant à l'enfer, d'une façon définitive, Dieu lui offrira de nouveau la possibilité de reconnaître Jésus pour son rédempteur. De l'Église universelle, le protestantisme n'exclut ni les orthodoxes, ni les catholiques, plus généreux en cela

que les théologiens de Rome ; et la diversité des sectes, résultat nécessaire de la doctrine du libre examen, lui semble conciliable avec l'unité mystique du royaume de Dieu.

Incontestablement, il répond à une tentative de sécularisation dans le domaine religieux, car il nie que Jésus ait voulu organiser une société rigide ment hiérarchisée, avec des fonctionnaires dont les pouvoirs seraient méticuleusement dosés par le Saint-Esprit. L'archevêque luthérien d'Upsal, qui dirige l'Église suédoise, possède un pouvoir administratif considérable et jouit d'une grande influence ; il ne prétend pas avoir un pouvoir d'ordre spécial et détenir ce que les catholiques appellent la plénitude du sacerdoce. Même lorsqu'on les dénomme épiscopaliennes, les Églises protestantes restent presbytériennes dans leur essence, car la puissance de l'évêque est de nature purement administrative. Dans l'Église réformée, les mesures d'intérêt général sont prises par le synode, assemblée élue de pasteurs et de laïcs ; le synode désigne un représentant ecclésiastique pour inspecter les membres du clergé. L'Église anglicane affiche des préoccupations sacramentaires et des prétentions hiérarchiques qui la différencient aussi bien du luthéranisme que du calvinisme, mais elle se situe elle-même hors du protestantisme.

Luther rejetait la transsubstantiation et n'admettait point la présence du Christ sous les espèces eucharistiques ; néanmoins, il croyait à l'existence, dans le pain et le vin, d'un élément sanctifiant. Cette présence spirituelle, Zwingle et Calvin la rejetèrent ; pour eux, c'est le Christ qui accorde une grâce spéciale au croyant dans le repas sacramentel. Les discussions sur ce sujet ne sont pas encore terminées ; luthériens, calvinistes, zwingliens s'accordent cependant pour rejeter l'*opus operatum* au pouvoir sanctificateur des éléments eux-mêmes ; et, dans cette question, pasteurs et fidèles jouissent de la plus grande latitude pour s'inspirer de leurs préférences personnelles.

L'austérité du culte protestant contraste avec les pompes des cultes orthodoxe et catholique. Des chaises, une table de communion sur laquelle se trouve la *Bible*, une chaire, un orgue ou un harmonium, voilà tout le mobilier d'un temple ; pas d'images, pas d'ornements, rien qui parle aux yeux. Lecture de l'*Évangile* et sermon constituent la partie centrale des offices ; les cérémonies liturgiques sont d'une grande simplicité. Dans certaines sectes, chez les quakers par exemple, le culte est même dépourvu de toutes les simagrées traditionnelles.

Dès la fin du XVI^e siècle, les unitaires, auxquels se joignirent bientôt les *sociniens*, enseignèrent une sorte de déisme rationaliste, rejetant le mystère de la trinité, le salut par la foi et soumettant les *Saintes Écritures* à une sévère critique. Ils furent persécutés aussi bien par les protestants que par les catholiques. Au milieu du XIX^e siècle, des théologiens rationalistes, entre autres Schérer, Réville, Colani, combattirent la doctrine paulinienne de l'expiation par le sang et ne virent plus en Jésus qu'un homme supérieur, guide et modèle du chrétien. Des luttes éclatèrent ; Pécaut, Schérer, d'autres encore, quittèrent le pastorat ; et au synode de 1872, présidé par Guizot, la fraction libérale fut vaincue par les orthodoxes. Grâce aux efforts de quelques hommes intelligents, le protestantisme libéral devait reprendre vie plus tard.

Le *symbolo-fidéisme* d'Eugène Ménégoz et d'Auguste Sabatier, dont nous avons précédemment exposé les idées essentielles, obtint, par la suite, un succès retentissant et durable. Moins rigide que le catholicisme, aujourd'hui momifié dans un culte et des dogmes désuets, le protestantisme est capable de transformations qui prolongeront son existence. À l'instar de l'Église romaine, il exporte, chez les infidèles, de nombreux missionnaires, qui s'occupent moins de prêcher l'*Évangile* que de faciliter la besogne des diplomates et des généraux d'Occident. Parce qu'on

ne prétend pas les astreindre à une vie anormale, les pasteurs, qui séjournent dans les colonies européennes ou chez des peuples encore arriérés, gardent néanmoins, dans l'ensemble, une dignité personnelle que les moines, envoyés par le pape, perdent très souvent.

Bien qu'il se sépare du protestantisme, l'*anglicanisme* le rappelle par maints côtés. Il eut pour origine les fantaisies voluptueuses d'Henri VIII. Ce prince voulait répudier sa femme, tante de Charles-Quint, pour épouser Anne de Boleyn ; mais, afin d'être agréable à l'empereur, le pape refusa d'annuler son mariage. Rompant avec Rome, dont il avait soutenu la cause jusque là, Henri VIII se proclama chef suprême de l'Église d'Angleterre. Après de nombreuses fluctuations, dues aux caprices des souverains qui lui succédèrent, l'anglicanisme prit une forme stable sous la reine Elisabeth, qui rendit obligatoire, en 1552, un *Prayer Book* où l'on cherchait à concilier le dogme catholique avec la pensée protestante. Aujourd'hui, l'Église anglicane continue d'associer des doctrines opposées : elle se déclare antipapiste et anti conciliaire, mais se prétend apostolique et reste hiérarchisée ; elle croit à la présence presque matérielle du Christ dans la *Cène*, mais rejette le changement de substance ; elle reconnaît l'autorité de la *Bible*, mais s'inspire aussi des décisions prises par l'assemblée des évêques anglais. Demeurée étrangère ou presque aux recherches des exégètes rationalistes, jouissant de privilèges enviés, elle s'intéresse surtout aux questions concernant le cérémonial liturgique. On y distingue trois tendances, la *Low-Church*, la *Broad-Church* et la *High-Church*. Cette dernière se rapproche beaucoup du catholicisme ; c'est d'elle qu'est né le mouvement *tractarien*, qui devait conduire plusieurs *clergymen* d'Oxford, en particulier Newmann, à admettre l'autorité du pape. Un nouveau *Prayer Book*, où les aspirations vers le catholicisme se faisaient jour, a été rejeté par la Chambre des communes, voici quelques années. Par ailleurs, Rome a toujours refusé de reconnaître la validité des ordinations anglicanes, ce qui froisse douloureusement l'orgueil du clergé britannique. Toutes ces querelles, bien insignifiantes aux yeux d'un penseur rationaliste, montrent à quelles sottises et niaiseries aboutissent

les préoccupations confessionnelles.

* *

Parmi les religions non chrétiennes, il en est qui possèdent des centaines de millions d'adhérents ; c'est le cas du brahmanisme, du bouddhisme, du mahométisme. Sans nous attarder à les décrire longuement, nous indiquerons de quelles croyances fondamentales s'inspirent leurs spéculations théologiques, et quels principes généraux dominant morale et culte qu'elles préconisent.

Le brahmanisme possède une abondante littérature sacrée. C'est aux *Védas*, formulaires liturgiques et recueils d'hymnes et de prières, que revient la première place ; le *Rig-Véda* est le plus ancien de ces écrits, l'*Atharvéda* le plus récent. Livres saints, aussi, les *Brâmanas*, qui sont des commentaires des textes sacrés ; les *Sûtras* et les *Upanishads*, vrais manuels théologiques ; les *Purânas*, recueils de légendes et de commentaires théologiques dont l'ensemble comprend 1 600 000 vers ; les grandes épopées où sont rapportés les exploits des héros et des dieux : le *Râmâyana* raconte les merveilles accomplies par Rama, en 48 000 vers, le *Mahâbhârata* a besoin de 200 000 vers pour narrer les luttes de Krichna. Le *Code de Manou* a été rédigé en vers depuis le début de l'ère chrétienne, mais son origine serait très ancienne, d'après les brahmanes ; on y trouve des prescriptions religieuses et sociales, inspirées de la législation du nord de l'Inde, et répondant à un idéal que les prêtres ne parvinrent jamais à réaliser intégralement. Textes inintelligibles, récits incohérents et diffus, extravagances et bizarreries de tous genres abondent dans ce fatras sacré ; on trouve aussi d'admirables maximes et des passages merveilleux de poésie.

Forces naturelles cachées sous des noms divins, les dieux védiques ont quelque chose d'impersonnel et de vague. Agni, le feu, que les auteurs des livres saints célèbrent avec enthousiasme, est le protecteur du foyer ; Ushas personnifie l'aurore ; Rudra est le père des esprits du vent ; Indra déchaîne les orages ; Varuna veille au maintien des lois physiques et morales. Sous les symboles mythologiques ou les voiles du ritualisme percent les tendances panthéistiques ; la croyance à l'efficacité magique des paroles et des gestes sacrés s'affirme avec force. Sans disparaître, les dieux védiques sont passés, depuis, au second rang.

Dans l'indouisme actuel, la *trimourti* ou trinité, composée de Brahma, de Vichnou et de Siva, occupe les grands rôles. Brahma, le créateur du monde, première émanation de Brahm, le dieu suprême, représente l'être descendant dans la forme, la substance se révélant dans le phénomène. Pour propager l'espèce humaine, il produisit de sa bouche le brahmane, de son bras le kchatriya, de sa cuisse le vaiçya et de son pied le soûdra ; d'où quatre castes : celle des prêtres, celle des guerriers, celle des marchands et des agriculteurs, enfin celle des ouvriers. Mais Brahma, dieu trop métaphysique, est loin d'être aussi honoré dans l'Inde que la seconde ou la troisième émanation de Brahm : Vichnou le conservateur, Siva le destructeur. Vichnou est souvent descendu sur terre, tantôt sous une forme animale, tantôt sous une forme humaine : Krichna et Rama furent deux incarnations de ce dieu. Dans son dernier avatar, il prendra l'aspect d'un cheval blanc, exterminateur de notre terre envahie par le mal. La présence de Lakchmi, l'épouse de Vichnou, a permis d'introduire un élément de mysticisme sensuel dans le culte de ce dieu.

La taille et les bras entourés de serpents, un collier de crânes autour du cou, la bouche vomissant des flammes, Siva personnifie la mort. Toutefois, ce dieu ne détruit et ne tue que pour renouveler. Il a des épouses amoureuses et sanguinaires ; l'une d'elles, Kali, est honorée par la mystérieuse association des *thugs*, ou étrangleurs, ainsi nommés parce qu'ils n'égorgent pas mais étranglent les victimes

humaines offertes à la déesse. À côté des grands dieux, on trouve une multitude d'autres divinités ; l'origine des dieux, du monde, des hommes a donné naissance à des légendes nombreuses et contradictoires ; les plus extraordinaires superstitions trouvent dans l'Inde une terre bien préparée. On sait que la vache est l'objet d'une profonde vénération ; dans les temples, des bayadères exécutent des danses rituelles.

Deux idées expliquent et commandent les prescriptions morales du brahmanisme : celle de la migration des âmes, qui correspond à la métempsychose des Grecs, et celle de la valeur de l'ascétisme comme moyen de libération. Certes, nous trouvons des conseils d'une grande sagesse dans les livres sacrés. « Une seule bonne action, dit le *Code de Manou*, vaut mieux que mille bonnes pensées, et ceux qui remplissent leurs devoirs sont supérieurs à ceux qui les connaissent. » Nous lisons ailleurs : « Que l'homme ne fasse pas aux autres ce qui lui serait douloureux à lui-même. » L'auteur du *Mahâbhârata* place dans la bouche de Krichna, une des incarnations de Vichnou, cette magnifique justification des interventions du dieu ici-bas : « Quand la justice languit, quand l'injustice se relève, alors je me fais moi-même créature, et je vais d'âge en âge, pour la défense des bons, pour la ruine des méchants, pour le rétablissement de la justice. » Nous pourrions multiplier les citations de ce genre ; et nous n'avons garde d'oublier que le brahmanisme recommande d'être plein de bonté pour les animaux. Mais nous ne partageons point l'admiration témoignée à l'indouisme par maints écrivains d'Europe ; la sympathie que nous éprouvons pour la personne et l'œuvre de Gandhi ne peut nous réconcilier avec la monstrueuse organisation secrète issue de la religion nationale de l'Inde.

Sans nous arrêter aux ignobles mariages d'enfants, à la coutume, heureusement abolie, de contraindre les veuves à se brûler vivantes pour ne pas survivre à leur mari, au fanatisme des dévots se faisant écraser par les roues du char qui, chaque année, promène à travers Jagannath l'idole de Vichnou, nous rappellerons seulement les règles édictées par le *Code de Manou*, concernant le

régime des castes. « Que le nom d'un brahmane, dit-on, par le premier des deux mots dont il se compose, exprime la faveur ; celui d'un kchatriya la puissance ; celui d'un vaiçya la richesse ; celui d'un soûdra l'abjection. » Car « le souverain maître n'assigne au soûdra qu'un seul office, celui de servir les classes précédentes sans déprécier leur mérite ».

Le brahmane est considéré presque comme un dieu : « En venant au monde, il est placé au premier rang ; souverain seigneur de tous les êtres, il veille à la conservation des lois civiles et religieuses. » « Un brahmane possédant le *Rig-Véda* tout entier ne serait souillé d'aucun crime, même s'il avait tué tous les habitants des trois mondes. » Bien que très respecté, le guerrier n'est rien à côté du prêtre : « Un brahmane âgé de dix ans et un kchatriya parvenu à l'âge de cent ans doivent être considérés comme le père et le fils : c'est le brahmane qui est le père. » Le roi, lui aussi, a l'obligation de s'incliner : « Il doit bien se garder d'irriter les brahmanes en prenant leurs biens ; car une fois irrités, ils le détruiraient sur-le-champ avec son armée et ses équipages par leurs imprécations et leurs sacrifices magiques. »

Par contre, le soûdra est, en raison de sa naissance, condamné à toutes les ignominies. Le tuer n'est qu'une peccadille ; on lui défend de s'enrichir ; pour se nourrir, il faut qu'il se contente des restes de ses maîtres ; pour se vêtir, il reçoit leurs vieux habits. S'il prétend donner des avis aux brahmanes, « que le roi lui fasse verser de l'huile bouillante dans la bouche et l'oreille » ; s'il insulte l'un d'eux, il mérite d'avoir la langue coupée ; s'il profère des outrages à l'adresse de leur caste, on enfoncera dans sa bouche un stylet rougi au feu et d'une longueur de dix doigts. Au XVIII^e siècle, les hommes des classes supérieures pouvaient encore tuer tout soûdra qui osait les regarder en face. Une religion qui aboutit à des excès pareils est indéfendable ; et cet exemple montre jusqu'où va l'outrecuidance cléricale, lorsque les prêtres commandent souverainement.

Moralement supérieur au brahmanisme d'où il est sorti, le bouddhisme rejette l'odieux système des castes. « La doctrine que j'enseigne, disait son fondateur, ne distingue pas entre les grands et les petits, les riches et les pauvres. Il n'y a en soi ni préférence, ni aversion pour qui que ce soit. Nous devons notre amour à tous les êtres, et celui qui a de la haine pour ses semblables se hait lui-même. Si les hommes font le mal, c'est par ignorance. Il faut donc avoir compassion d'eux et les éclairer. » Une charité qui ne distingue pas entre les hommes et qui s'étend à tous les êtres, même aux animaux, voilà ce que Gautama conseillait à ses disciples. Bien avant l'*Évangile*, il avait énoncé cette maxime que les chrétiens admirent : « Aimez-vous les uns les autres. » Forme du renoncement à soi-même, antidote de l'égoïsme comme le mépris des plaisirs sensuels, cette charité garde d'ailleurs un caractère plutôt passif.

Hostile au ritualisme brahmanique et aux prétentions des prêtres, le bouddhisme primitif n'admit ni sacerdoce, ni sacrifices ; il ne se préoccupa même pas de l'existence des dieux, et l'on a pu dire de lui qu'il fut, à l'origine, une religion athée. Comment éviter les renaissances et supprimer la douleur ? Tel était le problème que se posait Gautama, et qu'il parvint à résoudre après de longues années de méditation. Partout règnent la misère et la souffrance. Nous ne mourons que pour renaître et ne naissons que pour mourir. Nos existences découlent les unes des autres ; les événements de notre vie actuelle récompensent ou punissent les actions accomplies dans une existence antérieure ; ce qui adviendra plus tard sera la conséquence de notre manière de vivre présente. Bonheur, malheur que l'homme éprouve aujourd'hui résultent, le premier du bien qui ennoblit son âme, le second du mal qui la souilla au cours de ses vies transitoires. Atteindre au repos, arriver après l'expiation définitive au terme de nos pérégrinations, voilà le désir de nos esprits las. Et, justement, Bouddha connaît la route qui conduit au calme suprême, au bienheureux nirvâna.

Tuer le désir de vivre, non par le suicide qui n'arrête point la série des renaissances, mais par un renoncement total, par un ascétisme qui n'a pas besoin d'être inutilement cruel, c'est, assure Cakyamouni, le bon moyen d'entrer dans l'absolu repos. Ayant constaté que « la soif de l'existence » s'avère la cause primordiale de nos multiples peines, il ajoute : « Voici la vérité sainte sur la suppression de la douleur : l'extinction de cette soif par l'anéantissement complet du désir, en bannissant le désir, en s'en délivrant, en ne lui laissant pas place. » Sur la vraie nature du nirvâna, les érudits discutent, sans parvenir à se mettre d'accord. Pour y entrer, l'extirpation totale du désir de vivre est requise ; une extirpation partielle achemine vers la délivrance finale et permet de renaître dans le corps d'un sage. Ajoutons que le bouddhisme préfère la douceur aux austérités physiques, contrairement au *jainisme*, une autre réforme du brahmanisme prêchée par Mahâvira, qui vivait encore, probablement, à l'époque où Gautama recrutait ses premiers disciples.

Le système que nous venons d'exposer n'a rien de théologique, on en conviendra. Et le Râmâyana résumait l'opinion de beaucoup en déclarant : « Comme apparaît un voleur, ainsi est apparu Bouddha ; sache que c'est de lui que l'athéisme est venu. » Accusation injurieuse sous la plume de l'auteur, mais qui se transforme en magnifique éloge lorsqu'elle tombe sous les yeux du penseur indépendant. Hélas ! Comme les autres religions, le bouddhisme devait donner asile, par la suite, à d'innombrables superstitions. Son fondateur est devenu un dieu ; ses pagodes regorgent d'idoles ; ses moines cupides et menteurs s'enrichissent par la vente d'amulettes et de bénédictions.

Concernant la vie de Gautama, dit le Bouddha Cakyamouni, histoire et légende se mêlent si intimement qu'il est impossible de dégager, clairement, la part de vérité contenue dans les traditions recueillies par les auteurs des livres sacrés. Il

serait né vers 520 avant notre ère ; son père, roi de Kapilavastu, voyait en lui son successeur et le chérissait tendrement. Mais, à 29 ans, le prince Siddharta renonça brusquement au monde, malgré les supplications de sa famille, et résolut de se consacrer entièrement au bien des hommes. Cette décision aurait eu pour point de départ les rencontres successives d'un vieillard infirme, d'un malade laissé sur le bord de la route, d'un cadavre : rencontres qui lui suggérèrent d'amères réflexions sur la vanité de l'existence et le remplirent d'une commisération immense pour ses frères terrestres. Il se retira dans les forêts, où séjournèrent des moines pénitents et des philosophes de diverses sectes. Après des recherches poursuivies durant plusieurs années, il découvrit la doctrine qui devait immortaliser son nom.

Bouddha parcourut alors le nord de l'Inde, semant partout l'espoir de la délivrance finale. Il mourut à 80 ans, sur le bord d'une rivière, après s'être couché sur le côté droit et avoir étendu ses pieds entre deux arbres. Et la légende ajoute qu'il « se releva ensuite de son cercueil pour enseigner les doctrines qu'il n'avait pas encore transmises ». On croit à l'authenticité, au moins partielle, des paroles émouvantes qu'il aurait prononcées à Bénarès et qui annoncent le sermon sur la montagne de notre *Évangile*.

Le christianisme doit-il quelque chose à la religion de Gautama ? Plusieurs l'ont pensé ; mais nous manquons de documents sérieux permettant de l'affirmer d'une façon catégorique. Néanmoins, nous constatons que l'Église catholique a inscrit Bouddha parmi ses bienheureux, sous le nom de saint Josaphat : la comparaison entre la vie de ce dernier et celle de Gautama, ainsi que les détails historiques et géographiques donnés par les hagiographes le démontrent péremptoirement.

Dans l'Inde, le bouddhisme se propagea très vite ; au III^e siècle avant notre

ère, le roi Açoka l'introduisit à Ceylan et envoya un peu partout des missionnaires de la nouvelle religion. Toutefois, les brahmanes persécutèrent les fidèles de ce culte rival d'une façon si sanguinaire, et avec tant de persévérance, qu'il disparut de la région où il avait pris naissance. La place considérable faite à l'ascétisme et à la magie par certaines sectes provoqua aussi des querelles, qui contribuèrent à accélérer la ruine du bouddhisme dans l'Inde. Par contre, il s'installa d'une façon durable à Ceylan, en Birmanie, au Siam, en Indochine, au Tibet, en Chine, au Japon ; il compte, à l'heure actuelle, plus de 500 millions d'adhérents. Presque toujours, il s'associe à des cultes locaux : en Chine, il vit en bonne intelligence avec le confucianisme ; au Japon, les temples du *shintô* sont aussi les siens, très souvent. Avec sa multitude de couvents, son culte des reliques et des nuages, son ritualisme magique, les folles cruautés de ses ascètes, les mesquines rivalités de ses nombreuses sectes, le bouddhisme n'est, depuis longtemps, qu'une grotesque caricature de la religion prêchée par Gautama.

Au Tibet, le monachisme tout-puissant a instauré une théocratie qui, pour se maintenir, interdit l'accès du pays aux étrangers et tient les habitants dans l'ignorance des progrès qui s'accomplissent sur le reste du globe. On estime à 500 000 environ le nombre des moines : 1 en moyenne pour 4 habitants. Bien garnis d'armes et de munitions, les couvents ou lamaserias sont de vraies forteresses, juchées sur des hauteurs ; il y en a au moins 3 000. Le dalaï lama, chef spirituel et temporel, vit à Lhassa ; c'est une incarnation permanente de Bouddha, un dieu vivant ; et ses fidèles l'adorent quand il daigne se montrer. Par sa hiérarchie sacerdotale, par la pompe extérieure de son culte, par ses pratiques de dévotion et même par certains de ses dogmes, le lamaïsme ressemble beaucoup au catholicisme. Rome ferait bien d'adopter les moulins à prière tibétains ; ils dispenseraient nos dévotes de marmotter, interminablement, des formules latines qu'elles ne comprennent pas.

Alors que nous sommes réduits à des conjectures touchant l'existence du Christ, et que la vie de Bouddha reste enveloppée d'impénétrables nuages, nous possédons sur Mahomet des renseignements précis et certains ; ce qui n'a pas empêché la formation de légendes pieuses dans les milieux musulmans. Né à La Mecque en 571, orphelin de très bonne heure, il fut berger, puis conducteur de chameaux, dans sa jeunesse. Son mariage avec Khadidja, à 25 ans, lui assura des loisirs et lui permit de s'occuper des questions religieuses. Très pieux, sujet à de violentes crises nerveuses, surexcité par des jeûnes fréquents et des méditations prolongées, il entendit l'ange Gabriel lui annoncer qu'Allah l'avait choisi pour son prophète et son messenger. Mahomet était-il sincère, en racontant les visions dont le ciel le favorisait ? Les auteurs chrétiens répondent volontiers par la négative. Cependant, les hallucinations religieuses furent si fréquentes, au cours de l'histoire, et par tempérament le fondateur de l'islam était si prédisposé à des accidents de ce genre, que nous croyons à sa bonne foi, lorsqu'il débuta dans la carrière du prophétisme. Plus tard, il fit comme saint Paul et enjoliva ses rêves, quand il ne les inventa pas de toutes pièces ; son excuse fut d'y être contraint par les nécessités de sa profession. C'est un dur métier, parfois, que celui de messenger divin ! Toutefois, la tranquille assurance dont il fit preuve, pendant les longs déboires du début et dans les moments les plus difficiles, montre qu'il crut vraiment à sa mission.

Après plusieurs années d'efforts, Mahomet parvint à convertir les membres de sa famille et quelques habitants de La Mecque : la nouvelle religion se répandait avec peine et très lentement. Néanmoins, la puissante famille des Koraïchites, qui exploitait le temple de la Kaaba, centre de pèlerinage réputé, craignit de voir diminuer ses bénéfices ; elle frappa le prophète d'ostracisme et complota sa mort. En 622, à l'âge de 51 ans, il dut s'enfuir à Yatrib, qu'on appela depuis Médine (*Medinat-al-Nabi*, la ville du Prophète). L'année de l'*hégire* (de la fuite) est le point de départ de l'ère musulmane. Très bien accueilli à Yatrib, Mahomet y recruta de nombreux partisans qui l'aidèrent dans ses expéditions contre les païens et les juifs. Vainqueur dans la vallée de Béder, puis vaincu près du mont Ohud, il obtint

de nouveaux succès, et entra finalement à La Mecque en 629. Quand il mourut en 632, il avait gagné à sa foi toutes les tribus arabes.

À l'égard de ses adversaires, le prophète se montra impitoyable, massacrant les prisonniers, condamnant à l'esclavage femmes et enfants. S'il ne se vengea point lors de son entrée à La Mecque, ce fut par calcul, afin d'encourager à la soumission ceux qui refusaient encore de croire en lui. « Le paradis, déclarait-il, est à l'ombre des épées. Les fatigues de la guerre sont plus méritoires que le jeûne, la prière et les autres pratiques de la religion. Les braves tombés sur le champ de bataille montent au ciel comme des martyrs. »

Le *Coran* (la lecture) est le livre sacré de l'islam ; il contient les préceptes et les enseignements de Mahomet. Lui-même n'écrivait pas, mais ses auditeurs se chargeaient de transcrire ses explications sur des peaux de mouton ou des feuilles de palmier, comme c'était l'usage à cette époque, en Arabie. Ces fragments rassemblés ont donné le *Coran* ; une première édition parut peu après la mort du prophète ; l'édition définitive fut publiée sous le califat d'Othman. L'ouvrage se compose de 114 *sourates* (chapitres), d'étendue très inégale, qui se subdivisent en 6 000 versets environ. On n'y trouve nulle suite, nul plan chronologique ou doctrinal ; les sourates les plus longues furent mises au début, les plus courtes à la fin. Quelques-uns le proclament un chef-d'œuvre littéraire ; d'autres le jugent un pauvre livre, d'une stupidité insigne. Du moins, l'authenticité de l'ensemble n'est pas niée.

La dogmatique musulmane est simple : elle repose sur le monothéisme et le fatalisme. Il n'y a qu'un dieu, éternel et tout-puissant, dont les décrets immuables sont fixés de toute éternité. « Tout est écrit d'avance. L'homme porte son destin suspendu à son cou. » Dieu s'est révélé, au cours des siècles, en suscitant une série

de prophètes : Adam, Moïse, Jésus. Mahomet est plus grand que ses prédécesseurs et il sera le dernier. D'où la formule chère à l'islam : « Allah est le seul dieu et Mahomet est son prophète ! » Après la mort, l'âme, qui est immortelle, sera jugée par Allah. Le réprouvé subira en enfer des tortures indicibles, mais qui ne seront éternelles que pour l'incroyant. Jardin délicieux où coulent le lait et le vin, où les arbres s'inclinent pour offrir des fruits aux promeneurs, le paradis est le séjour des élus. Des *houris*, aux beaux yeux et aux formes splendides, leur tiennent compagnie ; et l'on sert à tous les breuvages et les mets les plus délicats. En outre, les sages ont la joie « de voir la face de Dieu matin et soir ».

La prière est la principale loi du culte ; elle doit se faire cinq fois par jour. Précédée d'ablutions, elle exige que le musulman se tourne vers La Mecque, puis qu'il s'incline et se prosterne, en marmottant des phrases stéréotypées. Pendant le mois de ramadan, époque où le prophète reçut les premières visites de l'ange Gabriel, il est interdit de manger, boire et fumer, de l'aube au coucher du soleil ; mais il est permis de faire, durant la nuit, de plantureux festins. Tout musulman qui le peut doit aller à La Mecque, au moins une fois dans sa vie. La croyance aux anges et aux djinns, ainsi que le culte rendu aux nombreux saints islamiques engendrent des superstitions.

Il n'y a pas de clergé ; dans chaque mosquée, un imam, dont la présence n'est pas indispensable, dirige les prières, et un muezzin les annonce du haut du minaret. Marabouts et confréries religieuses constituent la vraie force du mahométisme. Descendant d'un personnage mort en odeur de sainteté, le marabout garde, aux yeux des fidèles, une partie de la puissance surnaturelle qu'avait son ancêtre canonisé. Certains marabouts jouissent d'un prestige considérable ; d'autres vivent péniblement des cadeaux offerts en souvenir de l'aïeul, dont chacun d'eux conserve jalousement le tombeau. Les ordres religieux ou confréries entretiennent le fanatisme ; aux préoccupations mystiques, ils associent fréquemment des visées

politiques inavouées. Répartis en groupes provinciaux, les *khouans* ou frères sont commandés par des moqaddem ou prieurs, qui ont eux-mêmes à leur tête un supérieur général auquel tous appartiennent, corps et âme. Les plus connues de ces confréries sont celles des derviches ; ce ne sont pas les plus puissantes. Derviches tourneurs et derviches hurleurs entrent en communication avec la divinité, les premiers par le moyen de danses rapides, les seconds grâce à des mouvements de la tête et à des cris suraigus ; les uns et les autres font des miracles à la manière des fakirs de l'Inde ou des saints catholiques. Nous aurions tort cependant de rendre Mahomet responsable de toutes ces roues ; il n'en prévoyait pas l'existence. Comme les autres religions, celle qu'il fonda devait dégénérer par la suite.

Au point de vue moral, le *Coran* ordonne de faire l'aumône, de protéger les orphelins ; il défend de tuer les nouveaux-nés et d'enterrer les petites filles vivantes (ce que les Arabes avaient coutume de faire) ; il conseille l'affranchissement des esclaves, rien n'étant plus agréable à Dieu. Il interdit l'usure et les jeux de hasard, ne permet pas aux peintres et aux sculpteurs de représenter la figure humaine et prohibe l'usage de la viande de porc, du vin, des boissons fermentées. En ce qui concerne la guerre, Mahomet nous répugne par ses goûts sanguinaires et sa barbarie. Il fixe à quatre le nombre des femmes légitimes que peut avoir chaque croyant ; mais, par une permission spéciale de l'ange Gabriel, il eut personnellement le droit d'en avoir davantage. À l'inverse de ce qui se passe dans le catholicisme, la femme fut presque éloignée du culte. En Turquie, la situation sociale est restée un défi au bon sens, jusqu'à la réforme opérée par Mustapha Kemal, malgré l'opposition des dévots musulmans.

Dès le début, l'islam se divisa en Églises rivales. Les *sunnites*, qui se prétendaient seuls orthodoxes, et les *chiïtes*, qui se rattachaient à Ali, le gendre du prophète, se vouèrent une haine mortelle. Les premiers vénèrent la *Sunna*, recueil de commentaires donnés par les compagnons de Mahomet, sans attribuer néanmoins

à ce livre une valeur comparable à celle du *Coran*. Mais les chiites, particulièrement nombreux dans la Perse et dans l'Inde, rejettent la *Sunna* et se montrent moins rigides en ce qui concerne la représentation des êtres vivants, ainsi que l'usage du vin. Et chacune de ces deux grandes branches du mahométisme a donné naissance à une multitude de sectes. Chez les orthodoxes, rappelons la réforme des *motazilites* et celle des *wahhabites* ; chez les chiites, mentionnons les *ismaïliens*, qui sont presque libres-penseurs, les *soufistes*, dont le mysticisme tend vers un panthéisme spiritualiste, les *druzes*. À partir de 1840, Madhi el Bâb prêcha en Perse une nouvelle doctrine ; on le fusilla en 1850, mais ses disciples continuèrent, après sa mort, de propager ses idées. Le *bâbisme* réclamait la suppression de la polygamie et du voile, ainsi que des réformes sociales en faveur des pauvres.

Pour moderniser la Turquie, les *kemalistes* ont dû rejeter délibérément un grand nombre de préceptes coraniques. La religion musulmane apparaît aussi inconciliable avec le progrès que le catholicisme romain. Ses missionnaires continuent cependant de recruter de nombreux fidèles, en Afrique et dans l'Inde ; les enseignements très simples du *Coran* répondent mieux aux besoins des mentalités encore naïves que les complications, inutiles et grotesques, de la théologie, soit catholique, soit protestante.

Il existe beaucoup d'autres religions, dont l'étude détaillée manque d'intérêt pour nous, soit parce qu'elles sont peu originales, soit parce que leur zone d'influence s'avère très limitée. Au Japon, le shinto n'est plus guère qu'une forme du patriotisme ; il s'attache au culte de la famille impériale, des héros nationaux, des ancêtres ; il honore aussi des génies personnifiant les forces cosmiques. Le confucianisme, cher aux lettrés chinois, n'est pas une religion au sens ordinaire du mot ; c'est une morale rationnelle, compliquée d'un culte philosophique. Confucius

n'est pas à ranger parmi les inspirés d'en haut.

Fort intéressant au point de vue doctrinal et historique, le *mazdéisme* ne compte maintenant qu'un nombre très restreint de fidèles. Il aurait pour fondateur Zoroastre, personnage plus ou moins fabuleux, qui serait l'auteur du *Zendavesta* et aurait vécu vers 1100 avant notre ère. Le conflit du bien et du mal, la lutte d'Ormazd (symbole du feu et de la lumière) contre Ahrimam (l'esprit des ténèbres), voilà l'élément central des spéculations de l'*Avesta*. Ce dualisme prendra fin par la victoire du dieu bon. Zoroastre préfère l'activité saine au mysticisme stérile ; mais il accorde une place énorme aux formules rituelles et aux incantations magiques. À côté de maximes qui recommandent l'amour du prochain et l'humilité, on trouve des inepties qui faisaient dire à Voltaire : « On ne peut lire deux pages de l'abominable fatras attribué à ce Zoroastre sans avoir pitié de la nature humaine. Nostradamus et le médecin des urines sont des gens raisonnables en comparaison de cet énergumène. »

On trouve, à l'heure actuelle, quelques rares mazdéens en Perse ; ceux de l'Inde sont appelés *guèbres* ou *parsis*. Le culte qu'ils rendent au feu a particulièrement frappé les voyageurs ; et tous les Européens qui séjournent à Bombay vont voir les tours du silence, où sont exposés les corps des mazdéens décédés. Si les guèbres livrent les cadavres des leurs aux animaux carnassiers, c'est pour ne souiller ni le feu en les incinérant, ni la terre en les inhumant.

L'histoire des mormons prouve que les récits les plus invraisemblables peuvent encore trouver créance dans les pays civilisés. En 1830, un Américain, Joseph Smith, expliqua à ses compatriotes qu'il avait découvert l'*Évangile éternel*, rédigé par le prophète Mormon, vers l'an 600 avant Jésus-Christ. Ce livre est platement imité de la *Bible* et d'un roman publié en 1812. Joseph Smith recruta des

adeptes et fonda, en 1841, dans l'Illinois, l'Église des saints des derniers jours. Ses partisans furent persécutés, surtout parce qu'ils pratiquaient la polygamie ; lui-même fut tué en 1844. Les mormons s'installèrent ensuite sur les bords du lac Salé ; la loi américaine ne leur a pas permis de continuer à être polygames. Ils ont toute une hiérarchie sacerdotale et entretiennent des missionnaires ; ces derniers n'ont pu recruter en Europe que très peu d'adhérents.

Nous ne dirons rien du *spiritisme* et de la *théosophie*, religions écloses également au siècle dernier. Elles empruntent leurs croyances essentielles au bouddhisme, au christianisme et aux spéculations théologiques de l'Inde ; leur morale est complètement dépourvue d'originalité ; leurs pratiques cultuelles s'inspirent de procédés que n'ignoraient pas les sorciers d'autrefois. Et nous arrêterons là le tableau des aberrations humaines, qu'une étude impartiale des religions nous obligeait à faire.

- L. BARBEDETTE

BIBLIOGRAPHIE. – Il importe avant tout de consulter les recueils de livres sacrés, les encyclopédies des sciences religieuses, les collections de textes historiques ou théologiques qui permettent de suivre la marche évolutive des dogmes et des rites, les publications savantes, en particulier la *Revue de l'histoire des religions*, qui tiennent leurs lecteurs au courant des découvertes de l'exégèse rationaliste. Pour les religions non chrétiennes, il sera utile de consulter particulièrement le *Manuel général d'histoire des religions*, de Chantepie de la Saussaye ; pour le christianisme, l'*Encyclopédie de théologie protestante*, de Hauck. Beaucoup d'autres dictionnaires, encyclopédies ou recueils divers seraient à citer.

Quoique déjà anciens, les ouvrages de Bayle, Fontenelle, Voltaire, Dupuis, Strauss, Burnouf, Darmesteter, Reuss, Renan, etc., gardent une sérieuse valeur. Voici, en outre, une liste d'ouvrages modernes qui méritent de retenir spécialement l'attention :

Alfaric : *La première vie de Jésus, l'Évangile de Marc ; Pour comprendre l'Évangile de Jésus ; Le Jésus de Paul.* – Bayet : *Les morales de l'Évangile.* – Buonaiuti : *Le modernisme catholique.* – Couchoud : *Le mystère de Jésus ; L'Apocalypse.* – Delacroix : *Les grands mystiques chrétiens ; La religion et la foi.* – Duchesne : *Histoire ancienne de l'Église ; Origines du culte chrétien.* – Durkheim : *Les formes élémentaires de la vie religieuse.* – Frazer : *The goden Bough ; Le totémisme.* – Freud : *L'avenir d'une illusion.* – Guignebert : *L'évolution des dogmes ; Le christianisme antique.* – Harnarck : *Dogmengeschichte ; Wesen des Christenthums.* – Henry : *La magie dans l'Inde antique.* – Houdras : *L'islamisme.* – Houtin : *Courte histoire du christianisme ; Courte histoire du célibat ecclésiastique ; La critique biblique au XIXe siècle ; La critique biblique au XXe siècle.* – Hubert et Mauss : *Mélanges d'histoire des religions.* – Pierre Janet : *Les médications psychologiques.* – La Vallée Poussin : *Bouddhisme.* – Le Roy : *Dogme et critique.* – Leuba : *Psychologie des phénomènes religieux.* – Levy-Bruhl : *La mentalité primitive ; L'âme primitive.* – Loisy : *Mythes babyloniens et Genèse ; La religion d'Israël ; Autour d'un petit livre ; L'Évangile et l'Église ; Choses passées ; Mystères païens et mystère chrétien ; Les actes des apôtres.* – Mauss : *La prière.* – Murisier : *Les maladies du sentiment religieux.* – Oldenberg : *La religion du Bouddha.* – Pfister : *Die psychologische Enträtselung der religiösen Glossolalie.* – S. Reinach : *L'origine des Aryens ; Cultes, mythes et religions ; Orpheus.* – Th. Reinach : *Histoire des Israélites ; La fête de Pâques ; Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme.* – A. Sabatier : *Les religions d'autorité et la religion de l'esprit.* – P. Sabatier : *L'expérience religieuse et le protestantisme ; Les modernistes.* – Sartiaux : *Foi et science au Moyen Âge.* – Scheel : *Dokumente zu Luthers Entwicklung.* – Senart : *Castes dans l'Inde.* – Turmel : *La Vierge Marie ;*

La Messe ; Catéchisme pour adultes ; Le quatrième Évangile ; Les écrits de saint Paul ; Histoire du diable. – Tyrrel : Le christianisme à la croisée des chemins.

Si l'on veut avoir des appréciations courageuses sur le rôle politique et social des religions, et spécialement du christianisme, il faut lire les ouvrages de Sébastien Faure, Han Ryner, A. Lorulot, Ch. Vaudet, A. Delpeuch, J. Bossu, E. Armand, A. Lapeyre, Hem Day, E. Fournier, etc.

– L. B.

Accueil

REMORDS n. m.

Il est probable que lorsqu'une bactérie attaque la matière organique et s'en nourrit, elle n'éprouve aucune espèce de remords. A-t-on jamais vu des termites se repentir d'avoir détruit l'architecture d'un beau monument ? La mante religieuse mange dévotement son époux pendant l'acte de copulation. Il est des mères lapines qui dévorent leurs petits nouveaux-nés avec une tranquille assurance. L'abeille arrache impitoyablement les nymphes à leur berceau lorsque l'hiver s'annonce. Le loup de La Fontaine était d'une politesse excessive ; et, vraiment, il fit trop d'honneur à l'agneau en disputant avec lui avant de le croquer. On n'a jamais soupçonné qu'un hôte de la jungle – pas plus d'ailleurs qu'un animal domestique – ait souffert d'avoir « fait à autrui ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit » ; ainsi, il apparaît que le remords semble être un sentiment tout à fait inconnu à nos frères dits inférieurs. Comment donc se comporte le frère « supérieur » ? Voltaire écrit : « Locke apporte l'exemple des sauvages qui tuent et qui mangent leur prochain sans aucun remords de conscience, et des soldats chrétiens bien élevés qui, dans une ville prise d'assaut, pillent, égorgent, violent, non seulement sans remords, mais avec un plaisir charmant, avec honneur et gloire, aux applaudissements de tous leurs camarades. Il est très sûr que dans les massacres de la Saint-Barthélemy, et dans les autodafés, dans les saints actes de foi de l'Inquisition, nulle conscience de meurtrier ne se reprocha jamais d'avoir massacré hommes, femmes, enfants ; d'avoir fait crier, évanouir, mourir dans les tortures des malheureux qui n'avaient commis d'autres crimes que de faire la pâque différemment des inquisiteurs. » Et, plus loin : « Un petit sauvage qui aura faim, et à qui son père aura donné un morceau d'un autre sauvage à manger, en demandera autant le lendemain, sans s'imaginer qu'il ne faut pas traiter son prochain autrement qu'on ne voudrait être traité soi-même. » (*Dict. Phi.*, article : *Conscience*.)

Pourtant, si le remords doit se manifester parfois, n'est-ce pas dans le crime ? Et cependant l'histoire ne nous a transmis que quelques noms de criminels torturés par le remords. Caïn appartient à la légende biblique. À côté d'un Charles IX, combien de monstres qui ont nom : Néron, Constantin Ier, Borgia, Napoléon ! Sans compter ces messieurs de l'internationale sanglante des armements. Est-ce que l'homme de « la mobilisation n'est pas la guerre » ne riait pas dans ses cimetières ? L'assassin qui vit ses derniers moments est-il assailli par le remords ? S'il a le sommeil léger, c'est surtout par peur de ce qui le menace. Mais le souverain qui, par le droit de grâce, tient la vie du misérable entre ses mains n'a nul remords de l'envoyer sous le couperet. Et, cependant, il y a crime égal. « Faut-il tuer pour empêcher qu'il y ait des méchants ? C'est en faire deux au lieu d'un. » (Pascal.) Ainsi, nous pouvons conclure avec Voltaire « que nous n'avons point d'autre conscience que celle qui nous est inspirée par le temps, par l'exemple, par notre tempérament, par nos réflexions. L'homme n'est né avec aucun principe, mais avec la faculté de les recevoir tous ». Le remords est le produit de cette chose toute artificielle : la conscience (*voir ce mot*). C'est ainsi que le souverain qui aura froidement envoyé à l'échafaud ou à la chaise électrique un pauvre bougre victime des lois pourra éprouver du remords s'il se laisse entraîner, par exemple, à manger de la viande le vendredi. Mme de Sévigné écrivait : « Vous savez comme je hais les remords ; ce m'eût été un dragon perpétuel que de n'avoir point rendu les derniers devoirs à ma pauvre tante. » Quelles puérités ! C'est que nous touchons ici au domaine de la morale. Il y aura remords dès qu'on aura enfreint la règle. Encore faudra-t-il qu'on soit lésé dans ses intérêts, sinon on se sentira très facilement le cœur à l'aise. « Le remords s'endort durant un destin prospère et s'aigrit dans l'adversité », écrit J.-J. Rousseau dans ses *Confessions*.

Mais peut-il y avoir remords pour l'individu qui a éliminé en lui tout ce que les traditions ont pu apporter de grégaire ? Ses actes – outre qu'ils seront autant que possible raisonnables et sensés – ne pourront lui inspirer que du repentir, dans le cas où, par inadvertance ou par erreur, ils ne se trouveraient pas conformes à sa

conception de l'éthique. Il essayera simplement d'en détruire ou d'en atténuer les effets, sans que pour cela il se croie damné à jamais, voué aux tourments éternels ou aux tortures infernales. Le remords est, lui aussi, une création du christianisme. C'est Dieu qui – en nous-mêmes – nous reproche notre « mauvaise action » (par exemple : convoiter le bien ou la femme du voisin, voler son maître, résister à l'oppression ; choses impardonnables aux gueux, comme on sait). « Le remords de conscience que nous sentons après le péché est une grâce intérieure », disait Bourdaloue ; mais Boulainvilliers, ramenant la chose à de plus justes proportions, écrivait : « Le remords qui, dans le langage de l'écriture, est appelé le ver de la conscience, n'est proprement qu'une honte portée à l'excès. »

Pour l'amoral, sensible et juste, il ne peut donc y avoir de remords, car le remords « s'adresse aux grosses offenses contre *la morale* » (*Littré*). Il y aura regret d'un acte jugé mauvais, avec résolution intérieure de ne pas le renouveler. Et cet amoral ne poursuivra que mieux l'ascension vers l'idéal qu'il se sera assigné, se perfectionnant sans cesse, sans avoir besoin de jalonner sa route de douloureux, empoisonnants et inutiles *mea culpa*.

Pour conclure, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'admirable page du sage Meng-Tseu. Puissent s'inspirer de l'enseignement qu'elle contient tous ceux qui ont encore l'esprit peuplé de chimères et qui redoutent le remords comme sanction à leurs pauvres actes humains.

« Je suppose ici un homme qui me traite avec grossièreté et brutalité ; alors, en homme sage, je dois faire un retour sur moi-même, et me demander si je n'ai pas été inhumain, si je n'ai pas manqué d'urbanité : autrement, comment ces choses seraient-elles arrivées ?... Si, après avoir fait un retour sur moi-même, je trouve que j'ai été humain ; si, après un nouveau retour sur moi-même, je trouve que j'ai eu de l'urbanité, la brutalité et la grossièreté dont j'ai été l'objet existant toujours, en homme sage, je dois de nouveau descendre en moi-même, et me demander si je n'ai pas manqué de droiture. Si, après cet examen intérieur, je trouve que je n'ai pas

manqué de droiture, la grossièreté et la brutalité dont j'ai été l'objet existant toujours, en homme sage, je me dis : cet homme qui m'a outragé n'est qu'un extravagant et rien de plus. S'il en est ainsi, en quoi diffère-t-il de la bête brute ? Pourquoi donc me tourmenterais-je à propos d'une bête brute ? C'est pour ce motif qu'un sage est toute sa vie intérieurement plein de sollicitude, sans qu'une peine l'affecte pendant la durée d'un matin. »

- Cl. BOUSSINOT.

Accueil

RENAISSANCE (VUE D'ENSEMBLE) n. f. (du radical *renaître*)

On désigne par ce mot le mouvement qui, au XVe et au XVIe siècle, détourna les intelligences des formes artistiques et des idées chères au Moyen Âge, pour aboutir à un l'éveil de l'esprit antique. Contre la scolastique, contre l'autorité de l'Église et des théologiens, contre les préjugés mis en honneur par le christianisme, des érudits, des écrivains, des artistes, des penseurs lèvent alors le drapeau de la révolte. Mœurs, opinion, industrie, goût littéraire et artistique, tout se transforme et se renouvelle ; saisis par la passion de l'éternelle beauté, les esprits repoussent avec dégoût les formules léguées par le Moyen Âge, et c'est à l'Antiquité grecque et romaine qu'ils demandent une conception moins mesquine de l'existence, une plus juste compréhension des harmonieuses exigences de la nature et de la raison. Simple étape dans la voie de la libération des cerveaux, la Renaissance peut sembler timide à nos contemporains, touchant maintes de ses revendications. N'oublions pas cependant qu'il fallait un courage méritoire, au XVIe siècle, pour rompre avec les traditions chrétiennes, consacrées par une longue habitude.

Parmi les causes qui favorisèrent la diffusion des chefs-d'œuvre littéraires, laissés par les plus beaux génies de la Grèce et de Rome, il faut placer l'invention de l'imprimerie. Des textes, réservés jusque-là à de rares privilégiés, devinrent d'un usage assez courant ; et les nombreux ouvrages anciens, retrouvés par les érudits de l'époque, furent connus sans peine de tous les hommes cultivés. Pétrarque et Boccace, dans la seconde moitié du XIVe siècle, avaient déjà donné l'exemple, en s'attachant à l'étude des modèles latins et grecs. Le premier se montrait plus fier de son petit poème *Africa*, composé en vers latins, que des stances en l'honneur de Laure de Noves, qui lui valurent la célébrité : il mettait une vraie passion à

rechercher les manuscrits enfouis dans la poussière des bibliothèques ; et sa joie fut sans borne quand il découvrit, à Liège, deux discours de Cicéron, inconnus de ses contemporains. Le second apportait une ardeur égale à retrouver les textes oubliés et il les faisait traduire à grands frais, quand lui-même ne les traduisait pas ; il apprit le grec sous la direction de Léonce Pilate et parvint à lire couramment les chefs-d'œuvre de l'*Hellade*. Mais la brillante époque de Pétrarque et de Boccace devait être suivie d'une éclipse ; et ce furent les savants grecs, venus nombreux en Italie dès la première moitié du XVe siècle, et qui affluèrent davantage encore après la prise de Constantinople par Mahomet II, qui donnèrent une impulsion particulièrement féconde à l'étude des littératures anciennes. Citons, parmi beaucoup d'autres, Manuel Chrysoloras, Théodore Gaza, Jean Argyropoulo, Constantin et Jean Lascaris, Chalcondylas, le premier éditeur d'Homère, le cardinal Bessarion. Bien accueillis en Italie par certains princes, souvent perfides en politique et sanguinaires dans leurs mœurs, mais qui se faisaient gloire de protéger les artistes et les lettrés, ces érudits furent, dans la péninsule, les promoteurs d'une révolution intellectuelle qui s'étendra ensuite à tous les pays d'Occident. Les Médicis à Florence, les Sforza à Milan, les d'Este à Ferrare ; certains papes, comme Jules II et Léon X, ont même laissé dans l'histoire un nom assez sympathique, malgré leurs crimes et leur débauches, à cause de la protection qu'ils accordèrent aux humanistes, aux poètes, aux grands artistes des XVe et XVIe siècles.

Des érudits italiens, tels que Jean Aurispa, Guarino-Guarini, Philelfe, rivalisèrent bientôt avec leurs maîtres grecs ; alors que d'autres, en particulier Gasparin de Bergame, Laurent Valla, Pulci, Ange Politien, le Pogge, s'appliquaient plus spécialement à l'étude des auteurs latins. Pour ne pas gêner le « latin cicéronien », qu'il se vantait d'écrire, le cardinal Bembo ne voulait plus lire l'*Écriture* sainte. Malheureusement, trop d'humanistes renoncèrent à faire œuvre personnelle, se bornant à imiter les anciens de façon servile. Or, pastiches et copies ne sauraient prétendre à une gloire durable ; hellénistes et latinistes de la Renaissance ont laissé des ouvrages d'une grande valeur pour les érudits, mais d'un

intérêt littéraire et humain généralement fort médiocre, souvent même nul. D'Italie, l'amour de l'Antiquité grecque et latine gagna, successivement, les diverses régions de l'Europe occidentale et centrale.

En France, érudits et philologues ne manquèrent pas. Le plus célèbre fut Guillaume Budé, esprit encyclopédique qui fraya la voie à l'humanisme dans notre pays. Robert et Henri Estienne furent, tout ensemble, d'excellents imprimeurs et de remarquables savants ; comme beaucoup d'autres érudits français, ils se convertirent au protestantisme et furent violemment persécutés par les catholiques. Citons encore, tant parmi les hellénistes que parmi les latinistes, Lefèvre d'Étaples, Turnèbe, Estienne Daurat, Dumoulin, Muret, Nizole, Dubois, Scaliger, Casaubon. Le Collège des trois langues, appelé plus tard Collège de France, qui fut créé en 1530 pour donner un enseignement plus moderne que celui de l'Université, contribua puissamment à développer chez nous le goût des humanités. Outre Budé, il compta parmi ses professeurs l'helléniste Pierre Danès, l'hébraïsant Vatable, l'orientaliste Guillaume Postel, le fameux Pierre Ramus, qui fut tué lors du massacre de la Saint-Barthélemy.

Dès la fin du XVe siècle, des novateurs, tels que Conrad Celtes, Peutinger, Bebel, Rhenanus, Agricola de Groningue, répandaient en Allemagne le goût des études grecques et latines. Mais, dans ce pays, la lutte entre les scolastiques, restés fidèles aux méthodes surannées du Moyen Âge, et les humanistes, qui méprisaient le latin de saint Thomas d'Aquin et préféraient Platon à Aristote, fut extrêmement vive. Reuchlin, qui demandait que la science reste indépendante de la religion, fut accusé d'hérésie par les dominicains. Quant à Mélanchton, professeur de grec à l'université de Wittenberg dès l'âge de vingt et un ans, il devait se ranger du côté de Luther et jouer un rôle très important dans l'histoire du protestantisme. Mais il était réservé aux Pays-Bas de voir naître le plus célèbre des humanistes, Erasme de Rotterdam, 1466-1536. Entré vers l'âge de vingt ans dans un cloître, il s'échappa cinq ans plus tard, dégoûté à tout jamais des habitudes monastiques. Après avoir mené très longtemps une vie errante et parcouru la France, l'Angleterre et l'Italie, il

se fixa, en 1521, à Bâle, qu'il ne quitta presque plus. Recherché par tous les hommes marquants de son époque, il exerça une sorte de royauté intellectuelle qui l'a fait comparer à Voltaire. S'il a touché à toutes les questions et persiflé impitoyablement moines et théologiens, il n'osa pas cependant attaquer les dogmes comme le patriarche de Ferney le fera au XVIII^e siècle. « Tous les hommes, a-t-il écrit, n'ont pas le tempérament des martyrs ; et, si j'eusse été mis à l'épreuve, je crains bien que je n'eusse fait comme saint Pierre. » Pareil à maints libres-penseurs modernes, cet écrivain sceptique ménagea toujours les autorités religieuses et civiles ; il n'osa même pas prendre parti pour la Réforme et resta finalement catholique. Ses *Adages*, ses *Colloques*, son *Éloge de la folie* et ses autres ouvrages obtinrent un prodigieux succès.

Toutefois, approfondissant mieux les idées des anciens et leurs procédés de composition, les meilleurs esprits comprirent que la création originale était préférable à l'imitation servile, et que, sans liberté intellectuelle, il n'était pas possible d'atteindre les cimes éclatantes du génie. Renonçant au latin, maints poètes et prosateurs écrivirent, en langue « vulgaire », des chefs-d'œuvre qui devront une notable partie de leur beauté à la connaissance de l'Antiquité classique, mais ne sacrifieront aux modèles grecs et latins ni les besoins de l'époque, ni le tempérament de l'auteur. Laissant à Victor Méric le soin de parler de la renaissance poétique et littéraire, je négligerai complètement ce sujet, pour me borner à dire ce que fut la renaissance philosophique, scientifique et artistique.

Sans doute, la scolastique continua de régner dans les écoles et les universités ; le thomisme trouva des défenseurs parmi les membres des ordres religieux ; et l'on dut attendre Bacon et Descartes pour assister à l'éclosion de la philosophie moderne. Cependant, une violente réaction se manifesta de bonne heure contre l'aristotélisme frelaté et mal compris des grands docteurs scolastiques. Au début du XV^e siècle, le platonisme fut prêché avec enthousiasme par Gémiste Pléthon, un lettré byzantin venu en Italie ; et une académie platonicienne fut fondée à Florence. Sous la direction de Marcel Ficin, qui traduisit et commenta Platon,

Plotin et d'autres philosophes alexandrins, elle devait jouir d'une brillante réputation. Nombreux, d'ailleurs, sont les écrivains de l'époque qui, par haine du *Stagirique*, se prennent d'enthousiasme pour l'auteur des *Dialogues*. Parmi ces platoniciens, qui témoignèrent souvent d'une grande indépendance de pensée, citons François Patrizzi, professeur à Ferrare et à Rome, Pic de la Mirandole, jeune prodige encore plus prétentieux que savant, Giordano Bruno, mis à mort par l'Inquisition romaine à cause de la hardiesse de ses pensées, Pierre Ramus, assassiné par des partisans fanatiques de l'ancienne philosophie, dans la nuit du 24 août 1572. Ceux qui restent fidèles à Aristote s'avèrent parfois, eux aussi, des adversaires acharnés de la scolastique ; ils lui reprochent (non sans raison) d'avoir modifié et corrompu la pensée du Stagirique. Ce fut le cas de Pomponat, que l'on persécuta parce qu'il ne croyait ni à l'immortalité de l'âme, ni à la providence. Les deux Piccolomini, Césalpini, Vanini, brûlé à Toulouse en 1619 comme impie et athée, furent également des péripatéticiens qui refusèrent d'adopter l'interprétation thomiste. Campanella, qui réclamait la communauté des femmes, du logement et des biens, n'appartient à aucune école ; Jacques Bœhm fut un mystique dont la doctrine laisse quelquefois prévoir celle de Hegel. Quant à Montaigne et à Rabelais, la place de premier plan qu'ils occupent en littérature nous dispense d'en parler ici.

Donc, nulle philosophie bien originale n'apparut à l'époque de la Renaissance ; mais à confronter les systèmes anciens, à voir combien est difficile la recherche de la vérité, les humanistes prirent l'habitude de critiquer toutes les doctrines, même religieuses. Ils comprirent la nécessité du libre examen, et s'appuyèrent, dans leurs discussions métaphysiques, non plus sur la tradition ou l'autorité, mais sur la raison. Au début, on espéra qu'une conciliation serait possible entre la philosophie grecque et le christianisme. Le pape Nicolas V recueillit, pour la Bibliothèque vaticane, les écrits des pères de l'Église, en même temps que les textes des auteurs païens ; Marcel Ficin s'efforça d'harmoniser le système de Platon avec les dogmes catholiques. Mais on comprit très vite la vanité de pareilles tentatives ; de nombreux humanistes, même parmi ceux qui, comme Pogge, étaient au service de l'Église, redevinrent païens de sentiment et de pensée. De la sorte, la

Renaissance préparait la voie, non seulement à la Réforme protestante, mais à la philosophie rationaliste des Temps modernes.

Affranchies des liens étroits où les tenait la théologie, les sciences se développèrent rapidement. Refusant d'accepter les idées courantes, des chercheurs entreprirent d'observer directement la nature afin d'en mieux découvrir les lois. Un Léonard de Vinci et un Bernard Palissy s'intéressaient prodigieusement aux sciences naturelles ; dans ce domaine, ils firent même œuvre de précurseurs. En 1543, le chirurgien André Vésale publia le premier album contenant une description exacte et minutieuse des organes du corps humain. En 1553, le médecin espagnol Michel Servet, future victime de l'intolérance calviniste, découvrit l'existence de la circulation du sang entre le cœur et les poumons. Ambroise Paré, renonçant à cautériser les blessures, inventa la ligature des artères. François Viète, 1540-1603, est considéré comme le fondateur de l'algèbre. Mais c'est l'astronomie, surtout, qui brilla avec Copernic, Képler et Galilée. Le premier démontra que la Terre n'est pas le centre du monde et qu'elle tourne autour du Soleil, dans un ouvrage, *De revolutionibus corporum celestium*, qui parut seulement en 1543, l'année de sa mort. Ce livre sera condamné par la congrégation de l'Index comme soutenant une doctrine contraire à l'*Écriture* sainte ; ajoutons que Copernic fut considéré par ses contemporains comme un fou, dont les idées ne méritaient pas d'être discutées. Sa doctrine sera reprise plus tard par Képler, dont la vie fut une longue série de déboires, et par Galilée, qui fut odieusement persécuté par l'Inquisition et dut prononcer l'abjuration suivante : « Moi, Galilée, dans la 69^e année de mon âge, ayant devant les yeux les saints *Évangiles* que je touche de mes propres mains, j'abjure, je maudis et je déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de la Terre. »

Si nous applaudissons aux progrès scientifiques accomplis au XVI^e siècle, nous estimons, par contre, à l'inverse de ce qu'affirment les historiens, que la connaissance plus approfondie du droit romain orienta les études juridiques dans une voie néfaste. L'engouement pour la législation romaine préparait le triomphe de l'étatisme dans ce qu'il a de plus absolu et de plus odieux. Quelques auteurs,

cependant, en particulier François Hotman, Jean Bodin, le Hollandais Grotius, témoignèrent d'une indépendance et d'une originalité relatives, auxquelles il faut rendre justice. Rappelons enfin que, préluant aux revendications des anarchistes, quelqu'un osa protester contre les tyrans, quels qu'ils soient, et proclamer tous les hommes égaux et libres. Ce fut Étienne de la Boétie, l'ami de Montaigne ; son essai, la *Servitude Volontaire ou le Contr'un*, circula longtemps en manuscrit et ne fut publié, pour la première fois, qu'en 1576.

C'est dans les arts, en Italie surtout, que la Renaissance fut incomparable. Les premières œuvres, qui témoignent de tendances novatrices, se placent entre les années 1400 et 1450, époque que les Italiens ont appelé le *Quattrocento*. Quatre florentins, l'architecte Brunelleschi et les sculpteurs Ghiberti, Luca della Robbia, Donatello se dégagèrent, à des degrés différents, des traditions de l'art médiéval. En peinture, l'influence de Giotto resta longtemps encore prépondérante ; néanmoins, on découvre déjà chez Masaccio, mort en 1428, des tendances qui font présager l'évolution qui devait suivre. À partir de la seconde moitié du XVe siècle, la transformation s'accroît rapidement et les réminiscences du Moyen Âge deviennent de plus en plus rares chez les grands artistes. On trouve alors à Florence le sculpteur Verrochio et les peintres Ghirlandaio et Botticelli ; Mantoue se glorifie de posséder Andrea Mantegna ; Venise brille avec Carpaccio et les deux Bellini.

Au XVIe siècle, l'art italien atteindra, dans certaines branches, spécialement en peinture, une perfection qui, au dire de beaucoup, n'a jamais été dépassée. Conçu d'une façon toute païenne, il cesse d'être le serviteur docile de la morale et de la théologie ; s'il imite les modèles gréco-romains, c'est d'une manière originale et libre ; provoquer l'émotion esthétique, exalter la beauté sous ses formes multiples, voilà son unique but. Les progrès de la technique, l'étude très poussée du corps humain, la connaissance des lois de la perspective en peinture contribuèrent à donner aux artistes une habileté professionnelle, un savoir-faire merveilleux. De plus, jamais l'on n'avait encore vu surgir simultanément tant de génies, dont l'incessante activité se prodigua en œuvres admirables. Florence, Milan, Rome,

Parme, Venise furent les principaux centres d'art ; néanmoins, une foule d'autres villes italiennes purent s'enorgueillir de monuments fameux et retinrent dans leurs murs des peintres et des sculpteurs de grand mérite.

Léonard de Vinci, Raphaël, Michel-Ange, Titien, Paul Véronèse, Corrège, Andrea del Sarto jouissent, même à notre époque, d'une prodigieuse célébrité. Génie universel, Léonard de Vinci, 1452-1519, fut à la fois peintre, sculpteur, ingénieur, poète et savant. Sa *Joconde*, sa *Vierge aux Rochers*, son *Saint Jean-Baptiste*, la *Cène* dont il décora le réfectoire du couvent de Sainte-Marie des Grâces, à Milan, sont fameux. Raphaël Sanzio, 1483-1520, mena une vie très mondaine à la cour du pape ; il mourut à 31 ans, comblé d'honneurs. Son caractère aimable lui avait fait beaucoup d'amis. Bien qu'il se soit également occupé d'architecture, c'est à la peinture exclusivement qu'il doit d'être si connu. Tous les grands musées possèdent des *Madones* de Raphaël ; mais c'est au Vatican que se trouvent ses œuvres les plus importantes. Michel-Ange Buonarotti, 1474-1564, était, à l'inverse du précédent, d'un caractère sauvage, ombrageux et rude, obligé de travailler pour les princes et les papes, il ne se résigna jamais au rôle de courtisan. Alors que l'œuvre de Raphaël est toute douceur, toute harmonie, celle de Michel-Ange témoigne d'une force surhumaine et d'une indomptable énergie. Comme sculpteur, il a laissé des statues allégoriques, un *Moïse*, un *Laurent de Médicis* justement célèbres ; comme peintre, on lui doit les fresques de la chapelle Sixtine ; comme architecte, il dressa les plans de la coupole de Saint-Pierre. Travailleur infatigable, il exécuta bien d'autres ouvrages, tous remarquables. Titien, 1490-1576, fut le représentant le plus complet de l'école vénitienne ; son œuvre très abondante comprend des portraits, des scènes mythologiques, des tableaux religieux. Paul Véronèse, 1528-1588, doué d'une grande facilité, exécuta des toiles d'une belle ordonnance et décora églises et palais ; il fut sans rival pour rendre le chatouillement des étoffes et la pompe de certaines cérémonies. Grâce et coloris caractérisent Corrège, 1494-1534, dont les œuvres maîtresses sont à Parme. Douceur, élégance et harmonie plaisent dans les figures peintes par Andrea del Sarto, 1488-1530.

Rappelons encore que Benvenuto Cellini, 1500-1571, dont la vie fut celle d'un aventurier, était un sculpteur et un orfèvre de génie. Son *Persée*, sa *Nymphe de Fontainebleau* sont des ouvrages délicieux. L'architecte Bramante, 1444-1514, sut joindre la force à l'élégance, la grandeur de l'ensemble à la finesse de l'exécution ; il construisit la *Chartreuse* de Pavie et donna le premier plan de Saint-Pierre de Rome. En musique, il convient de citer Palestrina, 1529-1594. Bien d'autres artistes, dans tous les domaines, mériteraient qu'on ne les oublie pas, tant furent nombreux à cette époque les talents qui sortaient de l'ordinaire. Mais, contrairement à ce que l'on affirme, nous estimons que le rôle des mécènes ne fut pas toujours heureux, et que l'art aurait dû s'affranchir de la tutelle encombrante des princes et des papes. Dans l'ensemble, le gain fut exclusivement pour ces potentats, qui obtinrent une gloire durable à bon compte. Quelques-uns étaient pourtant incapables de rien comprendre à la beauté. Un Pierre de Médicis, par exemple, obligeait Michel-Ange à faire des statues de neige pendant un hiver rigoureux ! Tous les mécènes ne furent pas aussi stupides ; tous se sont rendus célèbres, grâce au travail de subordonnés qu'ils payaient assez maigrement. S'il n'était mort si brusquement, Raphaël, le plus favorisé des artistes du XVIe siècle, aurait reçu de Léon X le chapeau de cardinal ; mais, assurent les contemporains, c'était en compensation de sommes considérables que lui devait le pape et qu'il ne voulait pas lui payer. Par malheur, l'histoire, habituellement au service des oppresseurs du genre humain, ne manque jamais de flatter les puissants ; elle les couvre de fleurs, même quand ils ne le méritent pas.

Hors d'Italie, la renaissance artistique aboutit également à la production d'œuvres remarquables. En France, architectes, sculpteurs, peintres resteront originaux, tout en s'inspirant des tendances rénovatrices, Sous François Ier, des maîtres italiens, Léonard de Vinci, Benvenuto Cellini, le Primatice, le Rosso, séjournèrent chez nous. Toutefois, une adaptation de l'art nouveau aux conditions particulières du milieu et du climat s'accomplit assez vite. Avec Pierre Lescot, Philibert de l'Orme, Jean Bullant, l'architecture brille d'un vif éclat. Malheureusement, elle se désintéresse de la demeure du pauvre et ne songe qu'à

construire des châteaux et des palais pour les souverains, leurs maîtresses et leurs courtisans. Déplorable effet de l'asservissement de l'art au profit des lois ! En sculpture, l'influence italienne est très sensible chez Jean Goujon ; elle l'est beaucoup moins chez Pierre Bontemps et Germain Pilon, qui gardent une grande indépendance dans leurs créations. La peinture, très médiocre dans l'ensemble, n'a point laissé d'œuvres de premier ordre : François Clouet et Corneille de Lyon ne manquent pas de vigueur ; Jean Cousin ne mérite pas les éloges qu'on lui a prodigués. L'art de l'émail, qui prospérait depuis longtemps à Limoges, adopta le style et les sujets chers à la Renaissance, avec Jean Pénicaud et Léonard Limousin. Bernard Palissy, « le potier d'Agen », qui découvrit le secret des faïences émaillées et fut persécuté comme protestant, était un maître génial dans l'art de la céramique. Ajoutons que certaines œuvres musicales françaises du XVI^e siècle sont appréciées avec juste raison, même aujourd'hui.

En Allemagne, l'influence italienne se fait déjà sentir chez le sculpteur Peter Vischer, 1460-1529. Elle est manifeste chez Albert Durer, 1471-1528, le plus grand artiste allemand de l'époque. Outre des toiles et des portraits, il a laissé des gravures sur bois ou sur cuivre qui jouissent d'un renom mérité. Avec Hans Holbein d'Ausbourg, 1498-1543, la Renaissance triomphe complètement. Ce peintre mena une vie errante, puis se fixa en Angleterre ; il est l'auteur de la fameuse *Danse macabre* de Bâle. Dans beaucoup d'autres pays encore, l'art italien trouva des imitateurs ; mais, par manque d'originalité et d'indépendance intellectuelle, ces derniers ne firent pas toujours œuvre féconde et utile. Trop souvent, ils oublièrent qu'en matière de beauté, comme de savoir, le génie requiert impérieusement la liberté.

— L. BARBEDETTE.

RENAISSANCE (POÉSIE)

La période de la Renaissance qui mérite une mention à part (voir au mot *Poésie*) doit être considérée comme une période de transition qui, après le Moyen

Âge, prépare l'officiel XVII^e siècle où s'abreuvent les amateurs du pur classicisme. Peu d'époques ont été aussi fécondes que celle du XVI^e siècle. Les guerres d'Italie, l'essor soudain des arts et de la littérature renouvelés par l'étude des anciens lui donnent un caractère nouveau.

Nous voilà assez loin des « chansons de geste », des fabliaux, d'Alain Chartier et de Villon. Les farces, moralités, soties, mystères vont faire place à la tragédie et à la comédie. La satire et l'épigramme réclament leurs droits. Pierre Gringore, d'illustre et romantique mémoire, est quelque peu démodé, encore qu'appartenant à la première moitié du siècle. Et voici Marot qui fait son apparition.

Clément Marot prodigue les ballades et les rondeaux, sans rompre complètement la tradition du passé. On lui doit aussi des églogues, des épîtres, des satires dont Boileau ne manquera pas de s'inspirer. Il a gardé l'esprit alerte, vif, enjoué de ses devanciers et il laisse prévoir La Fontaine comme Voltaire, l'un par les fables, l'autre par les épigrammes.

C'est le début de la Renaissance, et Clément Marot est incontestablement le maître. Il faut citer, autour de lui, parmi ceux qui le précédèrent et ceux qui le suivirent, Jean Bouchet, Jean Marot, Claude Chappuis, Charles Fontaine, Corrozet (qui traduit *Esopé*), François Hubert, Victor Brodeau, Bonaventure des Périers (célèbre surtout comme conteur), Louise Labé, etc.

Mais il faut arriver à Ronsard pour voir s'épanouir la Renaissance. C'est alors le triomphe de l'Antiquité. Joachim du Bellay va lancer sa fameuse *Déffense et illustration de la Langue françoise* où, pour la première fois, le mot « patriote » est employé ! Les novateurs prétendent rejeter les vieilles gauloiseries des aïeux, plus ou moins épuisées, en même temps que les mystères, dont on avait tant abusé ; Ronsard publie ses premières *Odes*. Une mêlée s'engage, comme elle s'engagera quelques siècles plus tard entre classiques et romantiques. Mais l'école nouvelle aura le dessus. Les amis de Ronsard se groupent dans la *Pléiade*. Ils ont nom : Jean

Dorat, Du Bellay, Jodelle, De Baïf, Rémi Bellau, Pontus de Thyard. Autour de ces chefs d'école, combattent les Jamys, les Olivoi de Magny, les Thaureau, les Jean de la Taille, les Grévin, les Larivey, etc.

Quand Ronsard disparaîtra, vieilli et chargé de gloire, la poésie sera complètement renouvelée. Une nouvelle génération est née avec Vauquelin de la Fresnaye, Du Bartas, Desportes, Bertaud, D'Aubigné, Régnier. Mais tous s'éloignent plus ou moins du maître.

Pierre de Ronsard, qui domine son époque, a le mérite d'avoir régénéré la poésie française en puisant dans l'Antiquité, et le défaut d'avoir quelque peu troublé les sources de la vieille tradition gauloise. On lui doit quatre volumes des *Odes*, *le Bocage royal*, les *Hymnes*, les *Élégies*, *Mascarades et Bergeries*, etc. Sa renommée franchit les frontières. Son influence est formidable. Il ne lui a manqué qu'un peu de mesure, peut-être. Mais la poésie lui doit beaucoup. Il a innové dans bien des genres, créé des rythmes inédits. Il a surtout consacré l'alexandrin dont ses descendants useront et abuseront. Quoi qu'on puisse dire, et en dépit de la réaction qui s'est produite contre lui, Ronsard demeure un de nos plus grands poètes, et, par dessus les siècles écoulés, exerce encore une irrésistible attraction.

Un autre grand poète de cette époque inouïe, c'est Mathurin Régnier, le satiriste, féru de Juvénal et d'Horace, dont on a pu dire qu'il annonçait Molière.

La Renaissance, en définitive, a trois sommets : Marot, Ronsard, Régnier. Chose curieuse, l'enjambement pratiqué par Marot est rejeté par Ronsard, puis repris. Il règnera, de nouveau, à l'heure du romantisme. Mais le XVIIe siècle s'ouvre, et Malherbe, le terrible Malherbe, « vient », qui s'avise de mettre un peu d'ordre, supprime les rimes qu'il juge trop faciles, combat les métaphores et allégories trop excessives, fait une règle impitoyable de la césure. La poésie y gagne, sans doute, en discipline ; elle y perd en pittoresque, et c'est l'ennui morne qui, malgré l'abondance des génies officiels, va régner pour des années.

- V. M.

Accueil

RENÉGAT n. m. de l'italien rinegatto, du latin re préfixe, et de negare

Nom injurieux donné par les chrétiens à ceux qui, renonçant à la religion du Christ, en ont embrassé une autre. Par ext. : personne qui abjure ses opinions ou trahit son passé. Syn. : Apostat (Dict. Larousse). Celui qui abjure ses opinions ou trahit son passé est justement qualifié de renégat. Cette flétrissure ne doit pas être appliquée à celui qui, imbu de croyances inculquées dès son enfance, réussit à s'en affranchir, à force de clairvoyance, d'esprit critique, d'intelligence et de courage. Par l'observation, la réflexion, l'étude, il parvient à découvrir des parcelles de vérité qu'il substitue aux préjugés, aux mensonges dont son entourage, sa famille, son éducation première avaient empli et empoisonné son cerveau. Celui-là est un être indépendant, de caractère fort, qui s'émancipe et marche hardiment vers la lumière, vers le vrai qu'il apprécie et qu'il constate. Il n'est ni renégat, ni apostat : il est l'individu d'esprit droit qui s'éclaire pour évoluer par la science et le libre examen. Il évolue, il se transforme selon la loi naturelle qui fait de l'homme un être pensant par lui-même, sachant voir, entendre, réfléchir et comprendre. De tels individus se rencontrent pourtant et, s'ils sont sincères avec eux-mêmes et avec leurs semblables, ce ne sont pas ceux-là qui seront des renégats ni des apostats. Le renégat renie ses croyances, son passé, non par raison, mais par intérêt ; non par sincérité, mais par lâcheté ; non par honnêteté, mais par ambition, vanité. Le renégat c'est l'arriviste, le flatteur des puissants, l'hypocrite qui, la main sur le cœur, exprime sur toutes choses et en toutes occasions de faux sentiments. Il fait étalage de vertus qu'il n'a pas pour masquer les vices qu'il a. Le renégat est donc facile à reconnaître. Il feint d'ignorer le mépris dont il est l'objet et se prétend l'apôtre de la tolérance pour tous, pensant ainsi atténuer l'effet choquant de son attitude et provoquer l'oubli ou l'indulgence de ceux qui l'ont connu tout autre. Mais le renégat trouve des adulateurs, des partisans et même des amis, s'il est prospère en ses palinodies et si sa fréquentation paraît avantageuse aux créatures peu fières qui sollicitent ses bienfaits. On rencontre donc des renégats partout et surtout où il y a de l'avenir. Aussi, la politique a-t-elle son contingent de renégats. Combien d'hommes connus sont devenus d'importants personnages en reniant d'abord tout leur passé ? Combien ont affiché bruyamment des idées révolutionnaires, pour devenir les pires réactionnaires, traîtres à leurs idées, traîtres à leurs amis capables de tout pour complaire à ceux auxquels ils se sont vendus pour on ne sait jamais combien ? Le braconnier devient garde-chasse. Le théoricien de la liberté devient le traître qui la poignarde et, après avoir provoqué l'émeute sauve la société en danger en passant de l'autre côté de la barricade ! Tel autre, farouche ennemi du militarisme et du patriotisme, épouvante ou écœure par ses

extravagances de provocateur et, soudain, devient le patriote incomparable qui demande à partir au front et auquel on répond qu'il est plus utile à l'arrière pour maintenir le moral du peuple. Celui-là pleure son frère tué en regrettant de n'avoir qu'un frère à immoler à la patrie ! Que d'autres ! Que d'autres encore on pourrait, d'une ligne, rendre reconnaissables, qui ont tout renié, même le bon sens, pour adorer ce qu'ils brillaient jadis ! Que de faux amants de la Liberté se sont tout à coup révélés de véhéments partisans de la dictature !... Enfin, les renégats abondent quand la lâcheté, l'ambition ou la cupidité leur font entrevoir, le plus avantageux côté de la barricade ! ... Ces gens-là n'ont de conviction que selon l'écuelle qui leur est offerte. Ils sont bêtes de luxe ou bêtes de somme suivant la hauteur du râtelier.

Les renégats fourmillent ; nul milieu n'en est plus abondamment peuplé que le monde de la politique (voir Politique et Politiciens). A vrai dire, on rencontre partout des spécimens de cette espèce vile et méprisable. L'anarchisme lui-même a fourni quelques-uns de ces spécimens. Qui n'a pas connu d'anciens libertaires, se flattant de l'être encore tout en reniant avec une cynique désinvolture les principes anarchistes ? Pour s'excuser - lorsqu'ils avouent leur volte-face - ils invoquent quelques mauvais clichés dont leur impudence s'accommode avec un déconcertant sans-gêne. Par exemple : « Quel homme d'intelligence et de cœur n'a été, à vingt ans, plus ou moins anarchiste ? ». Et ils ajoutent avec suffisance : « Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas ». Si nous entreprenions la publication d'une liste comprenant les cas de reniement plus ou moins retentissants unis qui se sont produits en tous temps, en tous lieux et dans tous les mondes, - sans en excepter le monde ouvrier et les groupements d'avant-garde, - le lecteur serait tenté d'estimer que le « Renégat » est une des variétés les plus nombreuses dans la race humaine. Le philosophe n'en éprouve aucune surprise : l'ambition, l'amour de l'argent, la vanité, sources auxquelles s'alimentent le reniement et la trahison, sont de néfastes effets dont la cause réside dans l'immorale organisation sociale.

Georges YVETOT

Accueil

RÉPRESSION n. f. (du latin *repressio*)

Action de réprimer, de sévir, dans le but d'arrêter l'effet, le développement, le progrès d'une action qu'on juge répréhensible, d'un courant, d'une doctrine, d'un mouvement que l'autorité temporelle ou spirituelle estime subversif et contraire aux intérêts religieux ou laïcs que cette autorité a la charge de défendre.

La répression sévit en raison directe de la faiblesse d'un régime et de la force de l'opposition. Les gouvernements considèrent la répression comme une manifestation de l'autorité morale dont ils jouissent et de la solidité de leur puissance. Quand la police – toujours servile – traque les militants subversifs ; quand la magistrature – toujours à plat ventre – fait pleuvoir les condamnations les plus iniques et les plus dures sur les propagandistes et les hommes d'action d'une organisation révolutionnaire ou des groupements anarchistes ; quand l'armée – toujours aux ordres des pouvoirs établis – massacre les populations insurgées ; quand les prisons regorgent de détenus et les terres d'exil de proscrits, le Gouvernement s'imagine que la sévérité qu'il déploie contre ses adversaires marque la mesure de sa force et de la faiblesse des persécutés. Il n'y a là qu'une fausse apparence, et la raison et l'histoire déposent dans un sens diamétralement opposé. Il suffit d'observer et de réfléchir quelque peu pour acquérir la conviction que la répression dont un régime fait usage, dans le but de briser l'effort de ceux qui le combattent, est, tout au contraire, la marque de l'impopularité de ce régime et, par conséquent, de sa fragilité.

Sur ce point, consultons la *raison*. Écoutons-la. Elle affirme qu'un gouvernement véritablement populaire – j'entends par là estimé et aimé par le peuple – n'a pas besoin de s'appuyer sur la violence : la confiance qu'il inspire aux

gouvernés, le respect et la sympathie que ceux-ci ressentent pour les talents et les vertus dont ils se plaisent à combler inconsidérément ceux qui président à leurs destinées, sont, pour les institutions en cours et pour ceux qui les régissent, les assises les plus stables et le gage le plus sûr de la docilité avec laquelle les gouvernés continueront à s'incliner devant l'autorité et le prestige des chefs. Il est donc, par avance, démontré que plus un gouvernement est populaire, moins il est appelé à sévir.

Raisonnons par l'absurde : supposons un régime de liberté si positive, de si stricte équité et d'égalité si réelle qu'il serait délibérément accepté par la totalité de ceux à qui il s'applique. Il est évident qu'un tel régime reposerait sur des bases d'une solidité à toute épreuve ; et il est, en outre, évident que, ledit régime ne suscitant ni mécontentement, ni protestation, ni révolte, la répression ne trouverait pas à s'y exercer. Mais un régime de cette nature ne comporterait aucun gouvernement ; ce serait l'*anarchie*.

Revenons donc au régime capitaliste et autoritaire qui, par contre, ne se conçoit pas plus qu'il ne saurait exister sans la répression. En divisant les individus en riches et en pauvres, le capitalisme enfante inévitablement, et sous les formes les plus variées, l'irritation et la révolte des spoliés contre les spoliateurs. En divisant les individus en gouvernants qui commandent et en gouvernés qui sont dans la nécessité d'obéir, l'État engendre inéluctablement, et sous les formes les plus variées, la colère et l'insurrection des asservis contre les maîtres. Pauvres et gouvernés ne se dressent pas seulement contre tels exploiters ou tels oppresseurs, ils se dressent contre les formes mêmes de l'exploitation et de l'oppression dont ils ont à se plaindre ; ils se dressent contre les institutions qui consacrent et protègent ces formes ; ils se dressent contre le régime qui s'appuie sur ces institutions ; ils menacent directement le régime lui-même.

En fait, il en est ainsi : la révolte ne gronde, l'effervescence ne se produit, l'insurrection n'éclate que dans la mesure même où, les causes de mécontentement

et l'indignation s'étant graduellement multipliées et aggravées, l'opposition – pouvant aller, alors, des éléments les plus modérés aux éléments les plus révolutionnaires, des partis les plus paisibles aux partis les plus violents, des natures les plus réfléchies aux tempéraments les plus impulsifs –, l'opposition, dis-je, se lève résolue, énergique, inflexible, contre le régime dont elle dénonce les méfaits et tente de le culbuter. Ainsi attaqué, le régime se défend et demande son salut aux forces de répression dont il dispose. La nature de ces forces de répression et la férocité avec laquelle l'autorité y fait appel étant conditionnées par l'intensité de la révolte, la gravité de la situation et l'imminence du péril.

Ce n'est donc pas quand un gouvernement est fort, mais, au contraire, lorsqu'il se trouve affaibli par l'accumulation de ses erreurs, de ses fautes et de ses crimes, qu'il a besoin de résister aux assauts qui lui sont livrés et de jeter dans la mêlée les violences, les arbitraires, les cruautés que synthétise la répression. Ce n'est donc pas de la puissance, de la solidité d'un régime ou d'un gouvernement que la répression donne la mesure. Elle donne, au contraire, celle de la force de l'opposition.

LA MARCHÉ D'UNE IDÉE. – Cette thèse est confirmée par une observation empruntée à des considérations d'un ordre différent et qui sont trop saisissantes pour que je ne les indique pas.

Écoutez bien ceci : une *idée* naît. Elle se dégage d'une multitude de faits et de circonstances qui révèlent un état social nocif et criminel. Cette idée tend à la disparition de cet état social et à la suppression des pouvoirs établis, destinés à maintenir celui-ci. Elle porte en elle, mais tout d'abord à l'état potentiel, un arsenal d'armes redoutables contre lesdits pouvoirs. Toutefois, elle est encore si faible et si menue que la menace qu'enferment ses flancs n'apparaît que fort incertaine et quasi imperceptible.

Qui sait seulement si cette idée survivra aux épreuves que comporte toute période de croissance ? Mieux vaut l'ignorer. Sévir serait une maladresse, car ce serait attirer l'attention sur l'idée naissante, lui faire une réclame inespérée et – qui sait ? –, en lui donnant une importance qu'elle n'a pas encore, la doter d'une force qui lui fait défaut. Et puis, il sera toujours temps, s'il le faut, de la combattre et de l'étouffer.

Or, voici que cette idée se propage ; elle groupe autour d'elle des intelligences, des énergies et des dévouements. Ses partisans s'agitent, mais un peu au hasard, inorganisés et sans plan concerté. La menace grandit ; mais elle reste encore trop imprécise et trop lointaine pour qu'elle soit, de la part des maîtres de l'heure qui ont à faire face à des adversaires plus pressants et mieux préparés, l'objet d'une persécution systématique et d'une répression caractérisée. Toutefois, cette menace n'est pas à dédaigner tout à fait ; les gouvernants s'en inquiètent, ils en surveillent les manifestations et, de temps en temps, le glaive de la loi s'abat sur les propagandistes qu'ils jugent trop impatients ou trop audacieux.

Mais voici que, bien loin d'être affaiblie par les coups qui lui sont portés, l'idée gagne en profondeur et en étendue. Elle se précise en formules définitives et en mots d'ordre concrets. Elle a ses théoriciens, ses écrivains, ses orateurs. Elle possède son organisation, ses journaux, ses tribunes, ses revues, ses brochures, ses livres, ses œuvres. Les mêmes tâches suscitent l'ardeur enthousiaste de centaines et de centaines de propagandistes de toutes langues et de toutes nationalités. Mêmes aspirations, même but, mêmes méthodes d'action, même idéal rassemblent peu à peu, en un faisceau de plus en plus robuste et compact, des milliers, des dizaines de milliers de militants prêts à tout, même au sacrifice de leur vie, pour le triomphe de l'idée qui leur est chère et commune. Alors, les dirigeants n'hésitent plus. L'heure de l'implacable répression a sonné. Il faut étouffer à tout prix la moisson de révolte qui lève. C'est pour eux une question de vie ou de mort. Tout leur est prétexte à justifier – apparemment, du moins – la plus sauvage persécution.

Discuter ? Opposer argument à argument, doctrine à doctrine ? Non, non ! Le feu est à la maison ; l'incendie se propage ; l'embrasement général est imminent. Il faut, toutes autres préoccupations cessantes et toute autre besogne étant reléguée au second plan, il faut, sur l'heure, perquisitionner, arrêter, condamner, châtier les rebelles, les destructeurs de l'ordre établi, les générateurs de révolte, les fomenteurs d'insurrection. Plus le régime se sent menacé, plus l'opposition est forte, mieux elle est organisée, plus redoutable est la bataille qu'elle engage, et plus le régime apporte à se défendre de rigueur et de violence.

On peut interroger l'histoire et on constatera que, depuis les temps les plus reculés, c'est ainsi, pas autrement, que les choses se sont passées. Ici, la leçon des faits se confond avec l'enseignement de la logique élémentaire, pour établir, lumineusement et sans réfutation possible, que ce n'est pas lorsqu'un gouvernement est fort et l'opposition faible que la répression sévit, mais, au contraire, quand l'opposition est forte et le gouvernement faible. De ce qui précède, je conclus à l'erreur de cette théorie courante qui mesure la stabilité et la force d'un état social au degré de répression dont il accable ses contempteurs.

LES EFFETS DE LA RÉPRESSION. – Dans la pensée des gouvernants, la répression doit avoir pour conséquence d'intimider, de disperser, de décourager et, finalement, de terrasser leurs adversaires. En fait, la répression aboutit à des résultats contraires. Rien ne peut être comparé, comme stimulant, à la persécution : c'est le coup de fouet qui, cinglant brusquement le pur sang, précipite sa course et le rend indomptable. En arrachant le militant à la vie libre, en le séparant de ceux qu'il affectionne, en l'éloignant des milieux qui lui sont familiers, la prison et l'exil avivent la haine que lui inspirait déjà l'iniquité sociale. Ils creusent en abîme le fossé déjà large et profond qui le séparait du régime oppresseur.

Un libéralisme tolérant l'eût, peut-être, à la longue, réconcilié avec celui-ci ; la répression, de caractère fatalement brutal, en fait définitivement un ennemi

mortel. Par les brimades, les tracasseries et les violences exercées contre le subversif, l'autorité croit le mater. Erreur : malmené, traqué, frappé, privé de travail, celui-ci s'indigne, proteste, se rebiffe, s'exaspère et contre la répression qui se généralise et, furieuse, aveugle, s'abat sur tous les hommes qui luttent côte à côte, c'est toute une armée de militants étroitement unis et solidaires, une armée d'adversaires désormais irréductibles qui fait au régime exécuté une guerre sans merci.

La persécution se flatte de disperser les rebelles : elle les rapproche. Elle espère les décourager : elle exalte leur énergie et décuple leur vaillance. Elle croit les terrasser : elle inscrit, au fond de leurs cœurs, en lettres de feu, la farouche résolution qui pousse aux prodiges d'audace et d'intrépidité. « Vaincre ou mourir ! »

Je parle, ici, bien entendu, des militants dont l'inflexible volonté s'appuie sur un tempérament énergique et persévérant et sur des convictions profondes autant qu'ardentes, conscientes autant qu'indéracinables. Exceptionnellement doués, ces natures fortes, ces cœurs fervents, ces êtres, résolus à se vouer et à se dévouer à l'apostolat vers lequel les appellent, avec une force irrésistible, leur intelligence et leur sensibilité, sont inaccessibles au découragement. Céder à la répression, se laisser abattre par la persécution leur apparaîtrait comme une lâcheté qu'ils ne se pardonneraient pas, comme une trahison dont leur conscience ne consentirait pas à les excuser, moins encore à les absoudre. Mis en demeure de choisir entre l'abandon des convictions qui les animent et la mort, c'est à celle-ci que, sans hésitation, ils se résigneraient. Oui, cent fois oui : plutôt souffrir et, s'il le faut, mourir que d'abjurer leur magnifique idéal !

LA RÉPRESSION NE BRISE PAS LA RÉVOLTE. – L'histoire le proclame : la persécution a pu entraver, parfois même paralyser momentanément la poussée d'un mouvement social ample et vigoureux ; elle a pu en retarder le

triomphe ; jamais elle n'est parvenue à l'anéantir, à en avoir définitivement raison. L'histoire de l'humanité abonde en exemples de nature à illustrer cette thèse. Je n'en citerai que trois, mais ils sont typiques et suffiront :

a) Le triomphe du christianisme est le premier de ces exemples. Durant près de trois siècles, les disciples du Christ furent en butte aux plus atroces persécutions. Mis au ban de la société, pourchassés et traités comme les pires malfaiteurs, torturés comme les plus infâmes criminels, c'est par centaines de milliers qu'ils furent publiquement suppliciés et assassinés. La sauvage persécution par laquelle le monde païen espérait étouffer à jamais le christianisme naissant a indubitablement retardé le triomphe de celui-ci ; mais, par contre, elle lui a assuré, dès son avènement, une influence morale, un prestige et une puissance matérielle que le christianisme eût mis des siècles à conquérir et qu'il n'eût, probablement, jamais acquis sans la fascination exercée sur le mysticisme fanatique des populations vivant au Ve et au VIe siècle, grâce à l'évocation pathétique des martyrs marchant au supplice, extasiés, délirants.

b) Un peu plus tard, le christianisme triomphant devint persécuteur, à son tour. Durant toute la nuit du Moyen Âge, l'Église omnipotente, d'accord avec la monarchie et la noblesse, fit peser la répression la plus perfide, la plus sanguinaire et la plus impitoyable sur quiconque refusait de se courber passivement devant les absurdités de l'orthodoxie théocratique et romaine. Peu importait, en ces temps maudits, que la science fût domestiquée, que la pensée fût asservie et que, par suite, tout véritable progrès social fût rendu impossible ! Pour le clergé et la noblesse assoiffés de domination, il fallait que les cerveaux fussent plongés dans la nuit épaisse et profonde ; il fallait que, dans tous les domaines, régnât une obscurité d'encre et de plomb : vouloir projeter dans ces ténèbres quelque clarté, c'était le crime inexpiable entre tous et, contre le penseur, le savant ou l'artiste dont l'œuvre glissait dans cette nuit un rai de lumière, c'était la mort précédée d'indicibles souffrances et, après la mort, la damnation éternelle.

Ce fut en vain, pourtant, que toutes les forces de répression se coalisèrent contre l'espoir critique et de libre examen poussant irrésistiblement l'humanité pensante vers la lumière. Après avoir été travaillé et bouleversé par la lutte formidable qui mit aux prises l'aristocratie et la démocratie, le dix-huitième siècle enregistra, en dépit de toutes les persécutions par lesquelles les classes privilégiées prétendaient assurer leur salut, l'irréremédiable défaite du monde féodal (noblesse et clergé) et la victoire du monde démocratique (bourgeoisie et peuple).

c) Plus tard, encore, la bourgeoisie, devenue à son tour toute-puissante, s'arma de la plus sanglante répression contre le prolétariat en travail d'émancipation. L'histoire du XIXe siècle mentionne la colère grandissante des masses populaires cyniquement pressurées et dépouillées par une insatiable oligarchie financière, industrielle et commerciale. Écrasée d'impôts, réduite aux privations par des salaires toujours insuffisants, écoeurée des palinodies et trahisons des mandataires du peuple qui violent impudemment leurs promesses, exaspérée par la rapacité patronale qui repousse hautainement les revendications les plus légitimes de leurs salariés, jetée par les rivalités et convoitises capitalistes dans d'incessantes guerres où son sang coule à flots, la classe ouvrière proteste, menace, se cabre, se soulève en grèves économiques et en insurrections politiques,

Les gouvernements sévissent. Mais l'élan est donné et les persécutions ne réussissent point à le briser. La Commune éclate. Maîtresse de Paris, elle se bat avec un courage admirable ; mais affamée, assaillie de toutes parts, isolée du monde entier, encerclée par les troupes ennemies, à bout de ressources, de munitions et de forces, elle succombe. Et l'Univers assiste à une des plus abominables répressions que l'histoire ait connues.

La bourgeoisie croyait noyer ainsi dans le sang le socialisme et la révolution. Erreur : dans le monde entier, le socialisme grandit, la révolution gronde et l'anniversaire de la Commune est commémoré par les militants de tous les pays et célébré par eux comme une étape glorieuse sur la route qui conduit à

l'affranchissement international.

CONCLUSION. – Ces leçons de l'histoire sont d'une incomparable éloquence ; elles possèdent une force exceptionnelle de démonstration. Elles sont à retenir. Tenons-en compte et appliquons-les à l'époque que nous vivons.

Disqualifiées et condamnées dans le cœur et l'esprit des êtres conscients et éclairés, dont le nombre croît de jour en jour, les institutions actuelles ne disposent, comme moyen de défense, que de la répression. Elles en usent sans mesure. Aux attaques dirigées contre leur odieuse domination par les compagnons des deux hémisphères, les dictateurs et maîtres de partout ripostent par la prison, l'exil et le bourreau. Une fois de plus, l'autorité fait appel aux forces de répression dont elle est puissamment armée et met en celles-ci toute sa confiance. Sa confiance est mal placée.

La persécution, même la plus féroce, ne réussira pas à briser le mouvement formidable qui emporte l'humanité vers des formes nouvelles de vie individuelle et sociale. Elle ne parviendra pas à sauver le régime de la débâcle. C'est un duel à mort qui commence et va se poursuivre, avec un acharnement grandissant, entre l'autorité qui ne veut pas mourir et se défendra jusqu'à l'épuisement total de ses forces de résistance et la liberté qui ne peut naître et se développer que sur le cadavre de l'autorité.

Il est à prévoir que la lutte sera longue, âpre et sanglante. Il est certain qu'avant d'atteindre le but, les contempteurs de l'autorité laisseront sur la route nombre des leurs, meurtris et pantelants. C'est la fatalité de toutes les batailles que soient immolés à la victoire les meilleurs, les plus intrépides et les plus ardents. Si douloureuse que soit cette rançon de la victoire, les anarchistes sauront la payer sans défaillance. Ils savent que, juste, sublime, immortelle est la cause pour laquelle ils luttent : celle de la liberté.

Cette cause n'est pas celle d'une caste, d'une classe, d'une génération, du plus grand nombre ; elle est celle de toutes les générations et de tous les individus, sans aucune exception. Elle triomphera.

- Sébastien FAURE.

Accueil

RÉPUBLIQUE [LA] (DES ENFANTS)

Parmi les réalisations tentées par les israélites dans les colonies qu'ils ont établies en Palestine (voir à *Sionisme : colonies sionistes*), il en est une qui ne saurait manquer de retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux méthodes nouvelles d'éducation de l'enfance, c'est la tentative connue sous le nom de « République des Enfants » et qui se déroule dans la vallée de Jézréel. Dans *La Revue de Paris* du 1er février 1927, J. Kessel en a parlé en des termes que nous transcrivons presque littéralement :

« Il est des faits que l'on hésite à rapporter, tellement ils heurtent les vérités admises, la routine de la vie et ce qui semble être le sens droit des choses... Comment ne pas en être sûr en abordant le récit de ma visite à Kfar-Ieladime, république infantine, dans cette même vallée. Comment faire accepter qu'il est un endroit où 110 enfants des deux sexes, dont la majeure partie compte de douze à quinze ans, se gouvernent eux-mêmes, suffisent presque entièrement à leurs besoins, ont leur constitution, leur tribunal, leur presse, leur système électoral ? Et que cela ne tourne ni au jeu, ni au chaos ? Et que cela fonctionne pour le plus grand bien de tous ? Pourtant, Kfar-Ieladime existe et je ne suis pas le seul à l'avoir admirée. Au demeurant, voici.

« Après les effroyables massacres juifs opérés en Ukraine..., il s'y trouva un nombre incalculable d'orphelins. La puissante communauté juive d'Afrique du Sud résolut d'en prendre quelques-uns à sa charge et de les placer en Palestine. Ainsi naquit Kfar-Ieladime. D'abord, ce fut une institution pareille à tous les orphelinats. Les pupilles, apeurés, caporalisés, ne se distinguaient en rien de ces tristes gamins que l'on voit défiler en troupe morose dans n'importe quelle ville de province, un

jour de fête. Près d'une année s'écoula ainsi. Alors, arriva un homme qui possède la plus noble fortune : celle d'être chéri des enfants. Il s'appelle Pougatcheff. Son portrait ? Une barbe tirant sur le roux, des lèvres épaisses, des rides profondes au front. Mais dans les yeux une infinie bonté et une candeur rayonnante.

« C'était en Russie un pédagogue connu. Il y pouvait demeurer en toute sécurité, mais il aimait d'amour la Palestine. Il y vint et fit Kfar-Ieladime.

« Les lignes essentielles de sa méthode – qu'il m'exposa dans une petite chambre claire et joyeuse – sont les suivantes : remplacer l'instruction par l'éducation. Développer l'individualité complètement, mais de telle façon qu'elle tienne compte des individualismes voisins. Employer dans sa plénitude l'heure qui passe. Abolir la préparation utilitaire à la vie, qui est une préparation mesquine et amère. Ne faire penser qu'au labeur présent, en lui-même et pour lui-même. Et, pour tout cela, faire vivre les enfants entre eux, uniquement, selon des règles qu'ils auront élaborées eux-mêmes.

« Le programme était beau. Il s'agissait de lui donner vie et chair, avec des enfants timides, transplantés, dépaysés, et qui tous avaient eu à l'aurore de leur existence de si terribles baptêmes qu'ils pouvaient en être irrémédiablement faussés. Leur nouveau guide commença par les apprivoiser. Il allait de l'un à l'autre, s'entretenant familièrement avec chacun, de sa voix sourde et gaie, tâchant de faire sentir qu'il ne venait pas en maître, mais en frère aîné. Ayant établi cette passerelle – encore fragile – de confiance réciproque, il rassembla les enfants et leur tint à peu près ce discours :

« Mes amis, je ne veux rien vous imposer. Vous devez tout comprendre et vous diriger vous-mêmes. Or, quelle est notre situation ? Où sommes-nous ? Dans l'Emek, vallée de Palestine. Ici, pour tous, commence une vie nouvelle. Vous sentez bien qu'il faut y prendre part. Mais comment ? Les villages arabes vous plaisent-ils ? Non ? Pourquoi ? Parce qu'ils sont sales. Et les villages russes où vous avez

vécu ? Non plus ? Pour la même raison. Donc vous voulez vivre dans un village propre. À vous de le faire. À vous de distribuer votre travail, de le choisir, de vous entendre entre vous. Moi, je ne suis là que pour vous conseiller. Je ne reçois pas de plaintes, je ne distribue pas de punitions. Arrangez cela entre vous. »

« Ayant ainsi posé le problème, Pougatcheff laissa les enfants y réfléchir quelques jours. Puis, doucement, par insinuations et suggestions, il leur fit découvrir les rouages essentiels qui devaient les régir. Ainsi fut élaborée une constitution, charte suprême, fut institué un tribunal, seul organe de sanctions. La constitution, tous y participèrent. Elle fut le fruit de longues conversations, menées avec sérieux et foi. Sa base fut la responsabilité de chacun. Ses articles touchaient le détail de l'administration et du développement de la petite colonie. Son application devait être assurée par un comité de sept membres élus à deux degrés. Pendant un mois, Pougatcheff expliqua la valeur de la constitution qui fut votée à l'unanimité. Ensuite, il laissa deux semaines de méditation aux enfants pour choisir leurs délégués. Les élections eurent lieu avec la même gravité que celle qui avait présidé à toute cette gestation. Ainsi, se constitua le comité directeur de Kfar-Ieladime : cinq garçons, deux fillettes. Chacun avait sa charge : celui-ci devait veiller à l'ordre, celle-là à l'hygiène, un autre à ce que tout le monde allât à l'école, une autre à la tenue pendant le repas.

« Et l'autorité des directeurs que les enfants se sont donnés d'eux-mêmes est telle, me disait Pougatcheff, que (sans intervention aucune de ma part, je vous en donne ma parole) il suffit à la fillette chargée de surveiller la salle à manger de frapper quelques coups sur la table pour que le bruit le plus violent s'apaise. Il en va de même dans tous les autres domaines. Comment se soutient cette autorité ? Par quel système pénal ? Là est le point délicat de toutes les méthodes d'éducation. Les uns penchent pour la répression, les autres pour la persuasion. Fidèle au programme qui me paraît le plus conforme à la nature infantine, je laissai les enfants – de même qu'ils se dirigeaient par leurs propres moyens – se juger entre eux. Le comité fut chargé d'élire trois juges que je présidai. Car, je vous l'avoue,

les premières expériences n'allèrent point sans une véritable angoisse de ma part. J'avais peur d'ouvrir le champ aux injustices, à la cruauté que l'on prétend être le propre de cet âge. Je fus vite et pleinement rassuré. Les jugements avaient lieu en présence de tous. Or, bien que chacun eût le droit d'accuser et de défendre, je n'ai observé nulle méchanceté, nulle mesquinerie, mais un souci de l'équité, une délicatesse de cœur, une propension à l'excuse qui feraient honneur à bien des séances de tribunaux d'adultes. Ces séances sont maintenant ma plus grande joie. Mon second en tient minutieusement procès-verbal, et rarement j'ai vu un document pédagogique d'aussi haut intérêt. D'ailleurs, savez-vous combien de violations à la règle nous eûmes à juger en dix-neuf mois ? Quatorze. Songez qu'il y a ici 110 enfants et comparez à ce qu'il se distribue, en moyenne, de punitions pendant un mois dans un lycée pour des classes de 30 élèves ! Le plus grave de ces délits fut commis par deux garçons qui s'introduisirent dans la boulangerie et se confectionnèrent un gâteau avec 18 œufs. Quelles sont les sanctions qu'applique le tribunal ? demanderez-vous. Surtout la privation des droits civiques. Ne souriez pas. Vous ne savez pas combien les enfants y sont sensibles. Cela les met en dehors, en marge des autres. Ils sont accablés pendant toute la durée de leur châtement. Tenez, je veux vous dire à ce propos une histoire qui m'a bouleversé. Nous avons ici un garçon avec une hérédité dangereuse. Son père était alcoolique et le massacre qui le rendit orphelin fut accompli d'une façon particulièrement ignoble. Il était sujet à des crises de colère sans frein, se jetait sur ses camarades, les mordait. Il fut jugé et condamné à la perte de ses droits civiques pour trois mois. Cependant, par égard pour les circonstances que je vous ai dites, les enfants résolurent que ce verdict ne serait effectif que si, pendant trois mois, il ne se contrôlait point. Dès lors, ce fut le plus émouvant des spectacles. Ce garçon se ramassa sur lui-même. Il allait, grave et muet, comme s'il portait quelque chose en lui à la fois de lourd et de précieux. Jour par jour, il fortifiait sa maîtrise. Je n'oublierai jamais avec quel accent haletant il vint un jour me dire : « Déjà sept semaines. » Cette lutte livrée à ses instincts, cette réorganisation intérieure chez un enfant de quinze ans, uniquement déterminées par la pression sociale, sont un enseignement que l'on ne peut trop méditer. Et l'anxiété générale qui accompagnait

ses progrès ! Toute la colonie se passionnait pour la régénération de ce camarade. Avec quelle joie inquiète on en suivait les étapes ! Avec quelle délicatesse ingénue on y collaborait ! »

« Ayant achevé son exposé, Pougatcheff me fit visiter la colonie. Les enfants y faisaient tout. J'en vis au potager, où un professeur, en même temps qu'ils bêchaient et piochaient, leur enseignait la botanique et la chimie végétale. J'en vis à la cuisine, miraculeusement propre, qui préparaient le repas, au lavoir, à la menuiserie. J'en vis de tout petits qui poussaient les brouettes et de grands qui travaillaient aux champs. Ils étaient sains et forts, souriants et graves. Deux ou trois petites filles me frappèrent par leur beauté. Mais tous avaient dans la démarche cette noblesse qui vient d'une vieille race, d'un beau climat et d'une vie vigoureuse. En me ramenant dans sa chambre aux proportions de cellule, Pougatcheff me montra la collection d'un journal bimensuel que rédigent en hébreu les enfants de Kfar-Ieladime. Textes et illustrations étaient tracés par des mains encore malhabiles, mais si scrupuleuses !... »

É. ARMAND.

Accueil

RESIGNATION

La résignation consiste en l'acceptation par un individu (ou une collectivité) d'une situation que, laissé libre de se déterminer, il (ou elle) ne subirait pas. On peut sommairement diviser l'humanité en deux catégories bien distinctes, la catégorie des résignés et la catégorie des irrésignés. Les résignés comprennent tous ceux qui, par influence, éducation, intérêt, acceptent les choses telles qu'elles sont, évitables ou non, que ce soit au point de vue économique, intellectuel, ou éthique. Ils ne savent pas faire de différence entre l'évitable et l'inévitable, les faits et les circonstances contre lesquels on ne peut réagir, parce que naturels, et ceux contre lesquels on peut se dresser, parce qu'artificiels.

Il y a, en effet, certains faits d'ordre biologique contre lesquels on ne peut se rebeller. On peut trouver que le fonctionnement de l'organisme humain est loin d'être parfait ; que la façon dont s'acquiert, croît, cesse la vie est déplaisante, etc. Il n'y a rien à faire là-contre. Le mécanisme de la pensée, des sécrétions, de la circulation du sang, de la marche, par exemple, sont inhérents à notre nature d'êtres appartenant à la classe des vertébrés, au genre humain. Mais on s'aperçoit bientôt que, même dans l'ordre naturel, il est des faits évitables. On peut fort bien essayer d'atténuer les effets de certains accidents météorologiques, comme le froid, la chaleur, la pluie, les inondations, la sécheresse, l'obscurité et ainsi de suite. De même on peut lutter contre la maladie. On peut tenter de réduire à un minimum la nocivité des faits naturels dans une proportion toujours plus grande. Et c'est dans ce combat conscient contre la nature que gît la différence, probablement la seule, entre l'humain et l'animal.

Si la bataille contre les forces naturelles peut donner des résultats indécis, la situation change du tout au tout quand il s'agit des faits artificiels, comme la politique, la religion, les régimes économiques, la morale, les méthodes d'enseignement, etc. Ces faits sont circonstanciels. Ils ne se relatent qu'à des situations passagères. Ils ont varié dans le temps. Ils ne sont pas immuables. Ils reposent sur des abstractions ou des fictions. Ni l'état, ni le capitalisme, ni le christianisme, ni le bouddhisme, ni le patriotisme, ni le mariage, pour ne citer que des exemples, ne sont des impératifs biologiques. On mourra si on ne mange pas ; mais on ne mourra pas parce qu'on ne croit pas en Dieu ou parce qu'on ne produit pas en série, ou parce qu'on n'utilise pas la T. S. F. ou le transport par avion. On sera un ignorant si on ne sait ni lire ni écrire, etc., mais on ne sera pas un ignorant si, au lieu de suivre l'enseignement de professeurs stipendiés par les gouvernements,

on est un autodidacte.

On peut, après réflexion, après avoir étudié, comparé, analysé, etc., ne pas vouloir se résigner, dans un domaine ou un autre, à l'état de choses, artificiel, qui constitue la société organisée.

Les dirigeants, qui sentent le danger de la réflexion, parce que tout être qui réfléchit n'est plus aussi docile que celui qui ne se pose pas de questions, assurent que le bonheur - l'aspiration de tous les hommes, pris individuellement ou en masse - est fonction de la résignation. « Résignez-vous » ont clamé et clament à l'envi les meneurs de troupeaux humains, les accapareurs du sol, de cheptel et de capital-espèces, les chefs d'armée et les capitaines d'industries. « Résignez-vous et vous serez heureux ; ne raisonnez pas, ne demandez pas, ne souhaitez pas au delà de ce qui vous est octroyé ou concédé par Dieu ou ses représentants ; par le prince, le gouvernement, la loi, la constitution, leurs vicaires ou leurs substituts. Contraignez-vous dans vos pensées et dans vos sentiments. Mortifiez vos sens. Eteignez vos désirs. Abstenez-vous. Voilà où se trouve le bonheur. Les prêtres, les chefs et les législateurs ont planté certains poteaux-limites au dedans desquels règne officiellement le bonheur. Ne les franchissez pas. Conformez-vous à ce que vous permettent la volonté ou le caprice des Maîtres, les intérêts de caste, de parti, d'organisation ; la décision des majorités, voire la dictature des minorités ; et vous serez heureux. C'est si simple ». On voit qu'il n'y a rien dans tout cela qui soit naturel, d'ordre biologique, qui ne puisse être évitable. On peut avoir un point de vue diamétralement opposé et vivre cependant, vivre pleinement même. Il y a donc la catégorie des résignés qui acceptent cette conception artificielle du bonheur.

Mais il y a aussi la catégorie des irrésignés : protestataires, dissidents, insoumis, réfractaires. L'histoire nous montre comment les gouvernants, les majorités, ou les minorités dominantes s'en débarrassent. Les procédés d'annihilation ou d'entrave ne varient guère dans le temps, persécutions, mauvais traitements, calomnie, exil, cachot, supplices, mort à plus ou moins brève échéance. L'histoire nous montre, également, malgré ces procédés d'élimination, que l'irrésignation finit par triompher sur la résignation. Il y a des éclipses, des reculs, des marches arrière. Après avoir fait taire par la force les voix contradictoires, les meneurs de civilisations politiques, économiques ou religieuses, décrètent que tous, peuples et individus, jouissent du bonheur parfait. Plus de subversifs ni de non-conformistes. Le silence règne - le silence de la servitude, de la stagnation, de l'uniformité, de la peur.

Eh bien non! Ce n'est que parce qu'ils méditent ou projettent que les irrésignés se taisent. Ce n'est qu'un silence apparent, un feu qui couve sous la cendre. Ils supportent - et supporter n'est pas se résigner. Ils subissent - et subir n'est pas accepter. Ils se contraignent - et se contraindre n'est pas obéir. Ils se savent les héritiers de ceux qui ouvertement n'ont voulu, ni accepter, ni obéir, ni se contraindre, ni se résigner. Ils se tiennent en rapport les uns avec les autres, réalisent entre eux la plus grande somme de bonheur possible. Jusqu'au jour où ils

se sentent en possession de la puissance nécessaire pour se faire entendre à nouveau.

C'est ainsi que certaines oppressions, certains préjugés, certains enseignements, certains systèmes politiques ou économiques - pas tous, hélas! - ont disparu, ne peuvent plus se reproduire sous leur forme antérieure.

Parce qu'il ne veut de bonheur autre que celui qu'il se forge lui-même - en laissant autrui se forger le sien à sa façon - l'individualiste anarchiste - isolé ou associé - est un irrésigné par essence. L'individualisme vise, en dénonçant l'artificiel de la vie en société, à réduire toujours plus les cas de résignation inévitable.

- E. ARMAND

RESIGNATION n. f. du bas latin *resignatio*, même sens

Renonciation à un droit, à une charge, à un office en faveur de quelqu'un. (Dict. Larousse). Fig. Acte de la volonté qui accepte une situation, qui renonce à lutter contre elle ou à s'en plaindre. La résignation est la vertu du malheur (Beauchêne). Résignation de soi-même, renoncement à soi-même. (Dict. Larousse).

Il est tout à fait compréhensible que les maîtres, les puissants, les profiteurs, les spoliateurs, les exploiters admirent cette vertu chrétienne qu'est la résignation puisqu'elle est, par cela même, le contraire de la révolte.

La patience et la résignation, sont les principales vertus du chrétien.

Se résigner, n'est-ce pas capituler devant les plus malins, les plus fourbes ? N'est-ce pas se condamner soi-même à tout subir plutôt que de faire acte humain, fier, viril devant l'odieux, devant le mal ? Si ce n'est qu'une vertu bourgeoise, c'est une vertu aimée des bourgeois, non pour eux-mêmes, mais pour ceux dont ils profitent, contre ceux qu'ils dupent, qu'ils trompent, qu'ils exploitent, qu'ils commandent, qu'ils asservissent. Tous ceux qui vivent sans produire ; tous ceux qui sont riches de la misère de leurs semblables ; tous ceux qui vivent dans l'opulence et dans l'orgie et crèvent un jour de pléthore pendant que d'autres vivent toujours mal et meurent de froid ou de faim ; tous ces gavés, tous ces repus aiment et prêchent la résignation des pauvres.

Des prêtres qui se prétendent disciples du Christ, dodus et replets, ne craignent pas de conseiller aux pauvres la prière et la résignation. Ils recommandent aux malheureux de ne pas envier les heureux et de ne rien faire contre eux, Ne sont-ils pas sur la terre pour faire le bien, ces bons riches, et s'il n'y avait pas de pauvres, ils ne pourraient plus se rendre agréables au seigneur en faisant l'aumône. Le pauvre est l'élu de Dieu et ce qu'il souffre sur la terre lui sera compté dans le Ciel où tout se paie et se compense par un bonheur éternel. Déjà, le pauvre est assuré d'avoir sa place au Paradis, s'il sait se résigner à son sort, ne pas maudire les

auteurs de ses maux et supporter ses malheurs, car Jésus l'a dit : « Il est plus difficile à un riche de passer par la porte du Ciel qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille ». En attendant, aucun, riche, aucun prêtre, n'a poussé l'amour de la pauvreté jusqu'à sacrifier son bien-être, sa situation en se privant de tout pour le donner aux pauvres. Si quelques-uns sont allés jusque-là dans leur amour du prochain, ils ont paru tellement extraordinaires qu'on les a canonisés si l'on n'a réussi à les faire passer pour déséquilibrés et hospitalisés comme tels. Il y a eu des Vincent de Paul, sans doute. Mais qui n'a connu des êtres semblables dans le civil qui, eux, n'attendaient pas une récompense au Ciel pour l'éternité ? On ne peut, certes, pas dénigrer une personne dévouée à l'extrême, douée d'un désintéressement sans limite jusqu'à risquer tout, même sa vie, pour aider un malheureux, consoler un affligé, soigner un malade contagieux, etc. ; mais cela n'a rien à voir avec la résignation puisque ces êtres d'élite font le bien pour leur satisfaction personnelle ou dans l'intérêt de leur âme pour mériter la récompense céleste. Ils se résignent à assurer leur bonheur éternel.

La Résignation, pour nous, c'est le manque d'énergie à réagir contre le sort, contre la malchance, contre la destinée, contre tout ce que vous voudrez. C'est la lâcheté qui fait la résignation de ceux qui souffrent injustement et les empêchent ainsi de chercher les causes véritables de leurs souffrances, les auteurs impunis de leurs malheurs.

C'est parce qu'il y a de la Résignation que l'Injustice sociale se perpétue et que les méchants ; les fourbes, les cyniques vivent sans crainte d'expiation leurs forfaits, ayant pour eux toute une organisation effroyable pour les protéger dans leurs exploits au nom de la Légimité, du Droit, de l'Autorité, de la Propriété, de la Justice et de la Force !

Que la Résignation, cette vertu des eunuques, des abrutis et des lâches cesse un jour de tenir dans le cœur et le cerveau des miséreux la place de la Révolte et l'on verra soudain resplendir la vraie Justice.

G. Yvetot

Accueil

RESIGNE adj. pris comme n. m.

Les résignés sont ceux qui, malheureux, accablés, manquent de caractère, de fierté, de virilité pour se révolter contre ce qui les opprime. Les résignés sont ceux qui renoncent à la lutte ; qui abandonnent leurs droits ; qui n'ont ni le courage, ni l'énergie pour les revendiquer. Il faut bien convenir, cependant, qu'ils sont souvent les victimes, les pauvres victimes de tous les préjugés sociaux entretenus par l'atavisme, l'éducation de la famille, la religion, le dressage ignoble de l'école et de la caserne. Quand un homme est persuadé qu'il doit être soldat et tuer son semblable par ordre, pour une entité stupide, comment voulez-vous qu'un tel abruti soit autre chose qu'un résigné.

G. Yvetot

Accueil

RESISTANCE n. f.

Qualité d'un corps qui réagit contre l'action d'un autre corps. (Dict. Larousse). Ce n'est pas à ce point de vue qu'il sied de parler ici du mot Résistance mais plutôt dans le sens de faire résistance personnelle ou collective à tout ce qui opprime, déprime, pressure, exploite l'individu. C'est ainsi que, dans le monde des exploités, l'action collective de résistance des ouvriers de l'usine et des chantiers, de la campagne et des ports se traduit par l'action collective qui s'appelle la grève. La résistance sous toutes ses formes n'est intéressante, à notre point de vue, que si elle est la manifestation consciente d'une force humaine ou sociale qui s'affirme contre une autre force humaine ou sociale. Nous envisageons donc ainsi tous les mouvements populaires, toutes les vellétés de révolte du peuple contre les tyrannies, d'où qu'elles viennent, toutes les tyrannies et aussi toutes les entités au nom desquelles on exerce : Dieu, Vérités, Patrie, Honneur, Suffrage Universel, Travail, Propriété, Eglise, Etat, Loi, Dictature, Justice, Intérêt général, Paix, Droit, Civilisation, Humanité, Progrès, etc., etc., car tous ces grands mots dans la bouche des prêtres et des politiciens, ne sont que fourberies, mensonges, duperies, bourrage de crâne. Il faut résister à leur emprise. La résistance est, avec la réflexion, le commencement de la sagesse et de l'esprit critique, de l'esprit de révolte. Une mentalité sérieuse de résistance à tout ce qui paraît beau, bien, bon et cache trop souvent le contraire, dénote chez l'individu le caractère, l'esprit libre et sain et parfois l'homme d'action. Unie à d'autres individus, cette force individuelle se multiplie et se développe dans les masses qui elles, ne réfléchissent pas assez, n'étant pas alors défendues, soutenues, par une force de résistance suffisante. Au milieu d'elles, les individus désintéressés, honnêtes, dont nous parlons plus haut, sont susceptibles de prendre un ascendant tel parmi les foules, qu'ils parviennent à force de sincérité et de foi contagieuses à faire éclater pour tous des étincelles de vérités qui engendrent non plus seulement la résistance, mais la Révolte, selon les motifs, les lieux, les circonstances.

D'où la nécessité de susciter, en tout et partout, la résistance des victimes aux fléaux que créent la mauvaise organisation sociale : Vie chère, Exploitation outrée, Autorité révoltante, Inégalités sociales scandaleuses, Escroqueries et Vols légalisés, protégés par la Loi, la Magistrature, la Police. La résistance, enfin, à tout le mal social est indispensable, d'abord, et doit être permanente parmi les masses populaires lésées, meurtries, sacrifiées par tous les profiteurs du régime bourgeois.

Pour le salut de tous, la résistance doit être une façon de comprendre notre rôle,

dans une société basée tout entière sur l'iniquité sociale. C'est rendre service à nos semblables que de les entraîner à la résistance. Ils savent alors, par expérience, qu'on ne peut que gagner à toujours se regimber contre les fléaux sociaux, contre leurs causes et contre leurs effets. Les travailleurs ont droit à tout pour l'unique raison qu'ils n'ont rien. Contre cet état de choses, la résistance est un devoir pour tous les producteurs nécessiteux.

C'est d'ailleurs dans cet esprit que, vers le milieu du XIX^e siècle, les travailleurs qui n'avaient pas encore conquis le droit syndical, savaient adroitement tourner la loi et, de leurs sociétés mutuelles de secours, faisaient clandestinement des sociétés de résistance où se discutaient leurs intérêts corporatifs. La police les pourchassait et la prison les menaçait sans cesse. Société de résistance était bien le mot qui convenait à ce groupement ouvrier. Les militants se rendaient compte qu'il n'y avait que par la résistance qu'on pouvait démontrer aux exploités de l'époque, qui prenaient les ouvriers pour des matériaux agissants, que ceux-ci étaient des êtres pensants.

Les sociétés de résistance sont les aïeules de nos syndicats corporatifs, lesquels ont pour devise : « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » et pour but constant : « Bien-être et liberté par la suppression du Patronat et du Saliariat ». Le temps a marché, les idées ont évolué. Mais, si la résistance est toujours en honneur, le but n'est pas atteint. Il y a des crises atroces dans nos sociétés de résistance.

Les militants syndicalistes n'ont pas à se cacher dans la montagne ou la forêt, comme des bandits en complot, ou s'isoler en mer comme des naufragés pour discuter de leurs intérêts corporatifs, comme au siècle précédent, mais ils ont à déjouer les obstacles posés par les événements sur la route droite qui mène au but : c'est la corruption gouvernementale, c'est la politique et son action néfaste, c'est la vanité des uns, l'ambition des autres, qui ont laissé dévier le syndicalisme, malgré la résistance de quelques-uns. Que faire à cela, si de se maintenir dans la pure logique et l'incorruptible sincérité qui ont fait la puissance de la CGT qui précédèrent le cataclysme de 1914.

Ne pas désespérer. Croire à l'avenir et ne pas combattre la division en l'augmentant. Savoir, en toutes circonstances, résister aux tentatives de scission dans nos syndicats. La place des militants non politiciens et de conviction révolutionnaire, s'ils ont la conscience droite et s'ils ne sont pas des girouettes, n'est pas toujours où l'on pense comme eux mais, au contraire, où il y a des cerveaux à éclairer, des initiatives à encourager, des vertus à persévérance, de courage à faire éclore en actions d'unité pour l'émancipation totale des exploités. En un mot, il faut que nous soyons, au syndicat, à la coopérative, partout, en dehors de toute politique, des résistants à tout ce qui corrompt, dévie, désunit. Avec de la patience, de la volonté, du caractère, les militants, jeunes ou vieux, verront renaître le vrai syndicalisme, superbe d'enthousiasme pour l'action directe, perpétuelle et féconde résistance !

G. Yvetot

Accueil

RESPONSABILITE n. f.

La responsabilité en soi n'existe pas. De même que la morale, elle est née de la vie en commun, elle est une création sociale. Imaginons des êtres pouvant vivre isolés, pouvant se satisfaire chacun du produit de leur chasse et de leur travail, ne dépendant aucunement les uns des autres, alors il n'y aurait ni morale, ni responsabilité, ni bien, ni mal. Cependant chez ceux des mammifères qui appartiennent à une espèce sociétaire, il y a un rudiment de vie morale au moment de la vie sexuelle et de l'élevage des petits.

Or, les hommes sont des animaux sociétaires. Mise à part la question philosophique de savoir si la responsabilité existe ou non, on est obligé d'admettre que pratiquement elle existe, en tant que défense des individus et de la société à l'encontre des torts qui leur sont faits par les actes, conscients ou non, commis par les autres membres de la société. La responsabilité est donc en somme, au moins primitivement, une notion extérieure à l'individu. Ce n'est que peu à peu par les sanctions et par l'éducation que cette notion pénètre dans le cerveau des hommes, au point qu'ils se tiennent sur le qui-vive pour échapper à la vengeance sociale et, qui pis est, à l'humiliation.

La responsabilité était terrible dans les tribus primitives où la moindre défaillance, même involontaire, pouvait causer ou était censée causer les plus grands malheurs à la collectivité, puisque tout malheur était considéré comme la vengeance d'un esprit ou d'un dieu, dont la colère, la méchanceté ou la jalousie devait être apaisée par le châtement du coupable ou par le sacrifice d'êtres innocents. L'histoire légendaire et ancienne est pleine d'exemples de ces sacrifices, enfants, jeunes filles, etc., sacrifices destinés à attirer la bienveillance des dieux ou à écarter leur courroux. On retrouve de nos jours les mêmes moeurs dans certaines tribus sauvages qui ont conservé les conceptions primitives de la responsabilité.

La notion de culpabilité chez les primitifs n'est pas comparable à celle des modernes. Dans la légende d'Oedipe, la ville de Thèbes étant ravagée par la peste, on finit par s'apercevoir que le roi a, sans le savoir, tué autrefois son père et épousé sa mère, d'où le courroux des dieux qui s'exerce sur les malheureux Thébains. Jocaste se pend, Oedipe se crève les yeux et quitte la ville, l'épidémie disparaît.

Ce n'est qu'après le triomphe du principe de causalité dans la civilisation grecque que la responsabilité prend l'aspect qu'elle reprendra plus tard après la Renaissance et qui persiste jusqu'aux temps modernes. La faute dont un individu est

responsable est la conséquence d'une erreur ou d'une défaillance de sa raison. Pour éviter la faute, il faut donc instruire les individus, leur apprendre à se juger eux-mêmes et à maîtriser leurs impulsions.

Pour les chrétiens du moyen-âge, l'homme étant pourvu d'une âme par Dieu, les défaillances sont dues aux tentations de la chair, c'est-à-dire au Démon. Afin de chasser « le mauvais esprit », il faut punir sévèrement le coupable dans son propre intérêt et pour le salut de son âme. Les enfants sont responsables comme les adultes et passibles des mêmes châtiments. Les animaux, coupables de méfaits graves comme mort d'homme ou trouble d'une cérémonie religieuse, sont exorcisés ou condamnés, car on suppose qu'ils sont habités par l'Esprit Malin.

Or, l'activité psychologique reste, au début de la vie, localisée au mésencéphale (tronc cérébral), sans communication avec les centres supérieurs de l'écorce cérébrale, puisque les conducteurs nerveux ne sont pas encore revêtus de leur gaine de myéline. Les coordinations s'établissent peu à peu. Mais le sentiment de responsabilité sociale n'apparaît pas avant la puberté, c'est-à-dire avant l'apparition de la fonction sexuelle. C'est à ce moment que commence l'utilisation de véritables concepts. Et même à cette période l'adolescent n'a encore aucune expérience de la vie et des valeurs sociales.

Et pourtant, en dépit d'une observation de simple bon sens, la responsabilité des enfants a persisté jusqu'à nos jours. Il n'y a pas très longtemps, à peine quarante ans peut-être, qu'on a institué à Paris des tribunaux pour enfants. Jusque-là on ne faisait aucune distinction théorique entre eux et les adultes. L'âge légal de la responsabilité pénale était de 7 ans jusqu'en 1912 où on l'a porté à 13 ans.

C'est qu'on a toujours considéré le châtiment comme un moyen, et le meilleur, d'éducation. Les punitions ont pour objet de ramener celui qui se laisse aller aux tentations, à écouter la voix de la Sagesse. Il en est de même pour les adultes. Ils n'ont qu'à suivre les indications de la Raison. La Raison ne peut pas se tromper. N'a-t-elle pas toujours été considérée comme une parcelle du Divin? Seuls les fous en sont dépourvus.

On a commencé à s'apercevoir dans les temps modernes qu'il y avait un grand nombre de demi-fous, terme impropre sans doute, mais sous lequel on comprenait la masse des arriérés, des instables, des déséquilibrés, etc. Cette constatation n'a pas été admise facilement, elle ne l'est encore que très incomplètement. Les profanes, y compris juges, policiers et gardes-chiourme, sont tout juste capables, et encore, de reconnaître les grands délirants. Mais les autres, ceux qui présentent des formes plus légères d'aliénation mentale, et, à plus forte raison, les simples déséquilibrés, les instables, les paranoïaques, ceux qui souffrent d'une forme cyclique et ceux qui n'ont qu'une intelligence débile, sont impénétrables pour les chats-fourrés qui méconnaissent totalement leur « irresponsabilité ». Pourquoi les gens de justice se hasarderai-ils d'ailleurs hors du code et de leurs habitudes, et risqueraient-ils de perdre leur tranquillité? Au surplus ils ne sont pas

du tout préparés à juger les hommes de ce nouveau point de vue.

Lorsque le déterminisme scientifique commença à devenir à la mode, il y a une cinquantaine d'années, non seulement la responsabilité des déficients mentaux fut mise en question, mais celle de tous les hommes. Puisque tous nos actes sont déterminés par l'hérédité, par l'éducation, par le milieu, par les conditions économiques, par les circonstances, etc., il n'y a plus de liberté, partant plus de responsabilité. Dans les nouvelles théories l'hérédité surtout prenait un caractère fataliste. Comment les individus auraient-ils pu se déprendre du destin qui pèse sur eux ?

La question du libre arbitre revenait sur l'eau, comme au temps où les théologiens se demandaient si l'homme était dès sa naissance condamné à l'Enfer ou promis au Paradis, puisque Dieu dans sa Sagesse suprême possède entièrement la connaissance de l'avenir.

Le problème ainsi posé est d'ordre métaphysique. Il n'y a pas de liberté absolue, il n'y a pas non plus de fatalisme. Même dans l'ensemble des phénomènes naturels il n'y a pas de déterminisme uniforme, sinon il n'y aurait aucune différenciation. En tout cas le déterminisme des animaux est de moins en moins étroit, au fur et à mesure que dans l'échelle des espèces l'intelligence se développe et devient à son tour capable de réagir de différente façon. Chez l'homme en particulier, où la possibilité des coordinations cérébrales est immense, le domaine des réflexes conditionnés est extrêmement vaste, les réponses aux excitants sont multiples et variables, si bien que le fatalisme héréditaire disparaît.

L'hérédité reproduit, d'une façon imprévisible, les caractères morphologiques (traits et stature) d'un mélange d'ancêtres, elle reproduit d'une façon moins stricte leurs tendances fonctionnelles et leurs tendances affectives (sentiments) ; mais les coordinations cérébrales ne sont d'ordinaire transmises que d'une façon assez floue (aptitudes) et sont capables, sauf exceptions, de varier sous l'influence de l'éducation et du milieu, sous l'influence aussi de la propre curiosité de l'individu (goûts sensuels, esthétiques, intellectuels, moraux). Dans le domaine des goûts ceux qui sont acquis l'emportent de beaucoup sur ceux qui peuvent être hérités.

Chaque être humain a, dès la prime enfance, le désir de savoir. Savoir c'est conquérir une plus grande puissance sur les choses et sur soi-même, c'est acquérir un plus grand champ d'action, c'est arriver à mieux comprendre les conséquences de ses actes. Or nous ne sommes responsables que dans la mesure où nous nous rendons compte des conséquences de nos actes, non seulement des conséquences matérielles, mais aussi, ce dont il est plus difficile de se rendre compte, des répercussions morales et affectives. Donc savoir, en augmentant nos capacités, élargit notre responsabilité.

D'autre part l'exercice intellectuel renforce l'intelligence. Un cerveau plus développé donne à l'individu plus de pouvoir pour maîtriser les impulsions, c'est-à-

dire lui donne le temps de comparer et de choisir. Celui qui se laisse aller à ses impulsions, sans prendre la peine de réfléchir, n'est qu'un esclave ; il obéit à un déterminisme grossier et automatique. A l'encontre de ces anarchistes par trop simplistes qui, il y a quelque trente ans, s'imaginaient que « vivre sa vie » - formule sommaire, variable selon la conception de la vie et faisant dépendre celle-ci, en définitive, ou des instincts ou de la fantaisie - était une formule de libération, les hommes vraiment affranchis ont plus d'ambition, ils prétendent réagir contre leur propre automatisme, ils se sentent capables de réagir aussi contre l'éducation reçue et contre le milieu, ils savent pourtant qu'ils ne sont pas libres au sens métaphysique du mot et qu'ils ne peuvent s'évader hors de la mêlée, mais ils s'efforcent d'accéder à un déterminisme plus conscient et plus affiné, et par conséquent plus varié, plus étendu.

L'intelligence augmente la liberté, une liberté toute relative. Mais cette liberté se heurte à celle d'autrui et à l'organisation sociale. Que fera l'homme intelligent ? Sera-t-il le contempteur des lois et de l'opinion, ou bien vivra-t-il dans un conformisme commode et de tout repos ? Sera-t-il bienveillant et généreux à l'égard de ses semblables, ou bien sera-t-il âpre en affaires et ira-t-il jusqu'à pratiquer l'escroquerie ? L'intelligence ouvre toutes ces voies.

Si l'on met à part l'influence de l'éducation et du milieu, l'orientation dépend plutôt de l'affectivité. L'égoïste, c'est-à-dire celui dont l'affectivité est peu développée, met son intelligence au service de ses appétits et ne s'inquiète guère d'autrui. Il s'inquiète seulement des conséquences dommageables pour lui-même, il se gare des réactions des autres, s'ils sont plus puissants que lui, et des sanctions légales. Il pratique au besoin un conformisme religieux et nationaliste qui le range parmi les gens bien-pensants et le met à l'abri des suspicions policières.

C'est à l'égard du plus grand nombre de ces gens-là que les sanctions légales sont utiles dans le système social actuel, où le mercantilisme a besoin d'être endigué. Elles les obligent à rester dans certaines limites, dans les limites du code. Elles ne sauraient sans doute les empêcher d'exploiter les faibles, mais elles s'opposent à la pratique habituelle et constante de l'escroquerie avérée. Pourtant dans la catégorie des escrocs elles ne peuvent pas atteindre les plus habiles et les plus chançards, comme les spéculateurs à la façon d'Ivar Kreuger. Les plus intelligents des égoïstes se gardent bien d'ailleurs de se risquer dans des aventures mesquines. Les grands ambitieux par exemple, si égoïstes, si avides, si orgueilleux qu'ils soient, savent pratiquer une affabilité de politesse, simuler le désintéressement pour les jouissances matérielles, mépriser hochets et décorations, mais n'hésitent pas à sacrifier l'amitié et l'affection à leur arrivisme et à leur désir de domination ; leur politique ne s'embarrasse d'aucun scrupule.

Quant à ceux des égoïstes, qui ne sont pourvus que d'une intelligence débile ou médiocre, ils sont les esclaves de leurs appétits immédiats. Mais ils se heurtent à chaque instant à autrui qu'ils finissent par considérer comme leur ennemi, un ennemi à qui ils ont de la joie à causer dommage et souffrance. Cependant on peut

en dresser un certain nombre, grâce à une éducation stricte, qui comporte des punitions et qui les habitue à la responsabilité de leurs actes. Il n'y a qu'à observer ce que deviennent les enfants gâtés, à qui on passe tous les caprices. Ceux qui sont doués de quelque affectif égoïstes deviennent des adultes autoritaires, insupportables et sans scrupules.

L'avidité peut avoir pour but, soit les jouissances immédiates, soit le désir d'ostentation (vanité), soit celui de domination. C'est l'égoïsme, c'est-à-dire le manque d'affectivité et le mépris d'autrui, qui fait glisser l'avidité vers la délinquance. Il faut y ajouter souvent la paresse, le dégoût de l'effort, le désir de la vie facile, ce qui est une des causes de la glissade à la prostitution ou bien de nombre de délits commis par des fils de famille. Ne parlons pas maintenant des pauvres diables, qui sans doute peuvent être, eux aussi, égoïstes, avides, paresseux, mais pour qui la misère et l'inégalité sociale sont les causes principales de délinquance économiques, c'est en fait l'égoïsme qui favorise les impulsions anti-sociales, surtout lorsqu'il n'est pas accompagné d'une intelligence développée.

Les cas sont d'ailleurs plus complexes. Si l'intelligence varie avec chaque individu, l'égoïsme peut varier aussi. Il n'y a pas d'égoïsme en soi. Les gens sont tous plus ou moins pourvus d'affectivité, mais à des stades de développement divers. D'autre part l'affectivité peut être limitée à une femme, à la famille, à un ami. Enfin l'avidité n'est d'ordinaire orientée que vers tel ou tel appétit ou telle ambition ; l'égoïsme se trouve renforcé au point de devenir féroce en ce domaine, tandis que l'individu est à peu près indifférent sur tout le reste.

En tout cas les chances de délinquance augmentent avec la diminution de l'affectivité générale. Les individus sans aucune affectivité et à intelligence plus ou moins débile (ce qui n'exclut pas la ruse) sont des êtres tout-à-fait anti-sociaux et inéducables. Ce sont les véritables pervers. On ne peut s'en garer qu'en les enfermant dans les asiles pour insanité mentale.

L'affectivité diminue ou disparaît, et l'intelligence subit des éclipses dans un certain nombre de cas, surtout dans l'alcoolisme qui supprime le contrôle, tout au moins les hésitations, et laisse les impulsions brutales se donner libre cours. L'individu en état d'ivresse n'est vraiment plus responsable, et il n'est pas toujours capable de résister à sa passion, mais la collectivité a le droit de le traiter comme un être dangereux, comme un fou à accès intermittents.

D'autres causes que le manque d'affectivité peuvent intervenir dans la délinquance : par exemple, la tendance à l'imagination qu'on rencontre normalement chez les enfants et chez les primitifs, et qui les conduit à des affabulations que les adultes et les civilisés considèrent comme des mensonges. Les mythomanes, restés à ce stade de développement psychique, ont presque toujours une vanité démesurée ; ils se font passer pour les fils ou les parents de personnages importants ou pour ces personnages eux-mêmes, et sans doute finissent-ils par le croire, promettent aux

gens leur protection et d'ailleurs monts et merveilles, s'aperçoivent qu'il leur est facile de soutirer ainsi l'argent nécessaire à tenir leur rôle et glissent peu à peu à la pratique de l'escroquerie. Il y a d'autres variétés de mythomanes, beaucoup de joueurs le sont peu ou prou, et la passion du jeu explique nombre de vols et d'indélicatesses.

Parmi les autres impulsions le désir sexuel est souvent assez fort pour obnubiler l'intelligence et déformer l'affectivité. Sa puissance est peut-être davantage prédominante chez les civilisés bien nourris que chez les sauvages, les primitifs ou les misérables pour qui le problème alimentaire a certainement plus d'intérêt. L'érotisme a quelquefois une puissance telle qu'on ne peut le refouler, et l'école freudienne en a fait, avec exagération, le facteur principal du comportement des hommes et de ses déviations.

L'impulsion sexuelle paraît être la cause directe des crimes passionnels, qui ont pour caractéristique d'être commis par des individus émotifs, mais non délirants, et agissant sans préméditation. Même avec les idées actuelles sur le rôle de la justice, on comprend que le jury absolve ces meurtriers qui restent consternés de n'avoir pu réfréner sur le coup leur colère subite et d'avoir cédé, peut-on dire, à un accès de folie passagère. Ces gens-là ne récidivent pas. A quoi donc servirait un châtiment ? Même pas à faire réfléchir un passionnel se trouvant dans le même cas.

Mais y a-t-il beaucoup de passionnels purs ? A la vérité ils sont très rares. En examinant bien, on s'aperçoit que de la plupart des homicides classés dans cette catégorie le véritable mobile est non pas l'amour, mais l'amour-propre. Sentiment d'infériorité intolérable, orgueil froissé et peur du ridicule vis-à-vis de l'opinion d'autrui, et quelquefois question d'intérêt, voilà ce qu'on trouve, et aussi la préméditation, ce qui prouve qu'il y a eu temps pour la réflexion, même pour le calcul et qu'il y a responsabilité - responsabilité atténuée d'après les préjugés actuels sur le droit de propriété sexuelle.

L'amour-propre a une très grande influence sur le comportement des hommes, et qui l'emporte même sur celle de l'intérêt, quoi qu'en pensent les marxistes. Il intervient donc fréquemment dans la genèse de toute espèce de délit. Le désir de vengeance, hypertrophié chez les populations arriérées, est la conséquence d'une vanité qui masque une véritable infériorité mentale, soit individuelle, soit collective. Dans certaines peuplades ou clans l'individu est responsable de son honneur et de celui de sa famille, et si cet honneur est offensé il doit en tirer vengeance. Les hommes sont obligés ou se croient obligés de se conformer à l'opinion publique.

Nous avons dit plus haut que dans les tribus primitives le contrôle exercé sur les défaillances de l'individu était terrible et sans pitié. C'est ce contrôle incessant qui a créé peu à peu dans le cerveau humain l'amour-propre, sorte de sensibilisation à l'égard de l'opinion d'autrui. Ce sentiment met en garde l'individu contre les défaillances et lui permet d'éviter les sanctions et les occasions d'humiliation. Il est

le fondement de la morale et du sentiment de responsabilité.

Il maintient les gens dans « le droit chemin » sans doute avec plus d'efficacité que la loi. Mais si l'individu n'a d'autre frein moral que le simple amour-propre vis-à-vis d'autrui, il ne restera dans « le droit chemin », il ne respectera les règles de la morale de confiance que s'il est sous la surveillance de l'opinion publique, s'il vit dans un milieu où il est connu. Tandis que s'il mène dans une grande ville une existence ignorée ou s'il voyage à l'étranger, il y a des chances pour qu'il en prenne plus à son aise avec la morale de confiance (ne serait-ce par exemple qu'au point de vue sexuel). Le conformisme social n'est souvent que pure hypocrisie. Il suffit de garder les apparences et de ne pas être pris sur le fait. Il suffit aussi d'être assez riche ou assez puissant pour n'avoir pas à craindre l'opinion publique et même pour l'avoir pour soi, surtout si l'on respecte les préjugés dominants (religion, patrie, etc.).

Toutefois, au cours des âges, l'amour-propre s'est affiné et s'est transformé peu à peu en un sentiment plus profond. Au lieu de n'exister que vis-à-vis d'autrui, l'amour-propre est ressenti vis-à-vis de soi-même. C'est l'apparition de la conscience morale. Sans doute pas chez tous les hommes, tout au moins pas au même degré. Mais ceux qui ont vraiment le sentiment intime de leur responsabilité, prennent soin de contrôler leurs actes, car la mauvaise opinion qu'ils pourraient avoir d'eux-mêmes leur serait insupportable, fût-ce pour un acte ignoré de tous. Leur propre satisfaction leur donne plus de plaisir que l'approbation publique.

La conscience morale n'est autre chose qu'un goût, l'orientation affinée d'un plaisir sentimental, de même que les goûts sensuels ou intellectuels sont une orientation affinée de nos besoins ou de nos curiosités. Ne pas confondre les humains qui sont consciencieux par devoir (stoïciens ou puritains) et ceux qui le sont par goût (épicuriens ou anarchistes). Les premiers ont été dressés à faire leur examen de conscience pour obéir à une règle morale (extérieure à eux). Pour les seconds la conscience morale fait partie de leur affectivité profonde, et elle est non pas un devoir, mais un plaisir.

L'homme pourvu de conscience saura réfréner ses impulsions pour ne pas créer de souffrance. Il n'a pas besoin de gendarme pour rester dans « le droit chemin ». Mais son droit chemin n'est peut-être pas toujours celui du conformisme légal. Un individu affranchi, s'il est capable de se critiquer lui-même, prendra le droit de faire la critique de l'opinion publique et du conformisme. Ne supportant pas de pratiquer lui-même l'injustice, il n'acceptera pas que la société la pratique. Il ne sera donc pas forcément un bon citoyen.

D'abord il y aura souvent heurt entre sa conscience et le conformisme de l'opinion. L'opinion publique est traditionnaliste, elle a le respect des rites, de l'ordre établi, des hiérarchies. Elle est la gardienne des préjugés. Elle sait ce qui se fait et ce qui ne se fait pas. Elle se confond avec le conformisme des gens bien-pensants. Elle fait obstacle au progrès qui, lui, est individuel. Elle n'accepte les idées

nouvelles qu'avec lenteur et après avoir persécuté les novateurs. Souvenons-nous du conformisme religieux et du conformisme sexuel et, comme simple exemple, de l'excommunication qui frappait féroceement, il n'y a pas bien longtemps, les filles mères, lesquelles d'ailleurs sont encore aujourd'hui en situation d'infériorité sociale.

Prenons ensuite la position de l'homme affranchi, ne dépendant que de sa conscience, vis-à-vis de l'organisation sociale. Il s'aperçoit que cette organisation donne force légale au conformisme de l'opinion. En France autrefois, et dans beaucoup de pays actuellement, elle condamne le sacrilège. Dans certains Etats des Etats-Unis des professeurs ont été poursuivis pour avoir enseigné le darwinisme. Dans l'Afrique du Sud un autre fut condamné par l'Eglise hollandaise pour avoir supposé que le récit d'Adam et d'Eve dans la Genèse était une allégorie inspirée ; il eut tout juste la chance d'être acquitté par la Cour Suprême du Cap en janvier 1931. Nous avons, en France, le sacrilège patriotique. Nous avons aussi le sacrilège sexuel : la propagande anti-conceptionnelle est sévèrement poursuivie, tout ce qui touche à cette question est tabou.

D'autre part, du fait de ses règlements accumulés, l'Etat a multiplié les contraventions, les condamnations à la prison, les souffrances matérielles et morales infligées au délinquant et par conséquent à sa famille. Exemples : la prohibition aux Etats-Unis, le régime douanier en tout pays et la répression de la contrebande, les règlements de police vexatoires à l'égard des prostituées, des forains, des étrangers, etc. Toutes les lois, et on en crée tous les jours, entraînent des punitions.

Enfin, l'organisation sociale est fondée sur l'inégalité et l'injustice. Il n'y a jamais eu d'égalité entre patriciens et plébéiens, noble et vilains, roi et sujets, maîtres et esclaves, riches et pauvres, patrons et ouvriers. Impôts, toujours retombant en dernière analyse sur le travail des pauvres diables, corvées, exactions, exploitation des travailleurs, misère. La plus grande somme des délits est due à l'inégalité sociale.

La société mercantile actuelle donne le spectacle d'une lutte âpre et souvent sans scrupules : d'un côté lutte pour l'existence tout court, de l'autre lutte pour l'argent et les jouissances. Dans le premier cas, insécurité matérielle se traduisant par les crises de chômage ; ignorance, alcoolisme et ses impulsions aveugles et brutales dans les milieux les plus misérables ; convoitises dues au manque des choses nécessaires à l'existence ; déséquilibre familial et incertitude sexuelle provenant de l'incertitude du lendemain, etc. Dans le second cas démoralisation, dès l'enfance, causée par la mentalité mercantile, tentations suscitées par un luxe insolent et le spectacle d'une vie facile (ciné), rôle corrupteur de l'argent, pratique courante de la réclame, du bluff, de la tromperie et de la ruse, etc. Où est la responsabilité des individus dans un milieu où il faut « se débrouiller » aux dépens d'autrui ? En particulier, où est celle des pauvres diables réduits à une situation précaire ?

Pour maintenir, coûte que coûte, les gens dans les limites du code, que fait la

Justice officielle ? Elle se sert toujours des moyens de répression traditionnelle. Elle punit, elle exerce, comme les primitifs autrefois, le droit de vengeance, elle distribue de la souffrance. Nous avons dit plus haut que dans la société mercantile actuelle, où les appétits des égoïstes sont déchaînés contre autrui, l'intimidation est nécessaire pour les réfréner en partie. Et c'est la faute de la société que d'être obligée de protéger l'ordre, le sien, par de tels procédés. En outre, une personne bien équilibrée préférera se conformer à des règlements tracassiers et imbéciles (octroi, etc.), que de s'exposer à une punition, fût-ce à de simples désagréments. La société défend son ordre, c'est entendu, mais distribuer des souffrances infamantes augmente la délinquance sans résultats tangibles. La peur de la guillotine ne suffit pas à retenir le bras des assassins. A ce point de vue, la justice du moyen-âge avec la torture aurait dû être beaucoup plus efficace que la Justice actuelle. Or, l'assassin, qui est le plus souvent un arriéré mental, ne suppose jamais qu'il sera pris. Le voleur non plus.

On ne peut pas prétendre que la prison soit un moyen de rénovation morale, quoique des oeuvres aient été créées afin de relever la conscience des détenus et leur rendre le sentiment de la responsabilité. Prêches et sermons, même avec le plus sincère apitoiement, ne peuvent avoir d'autre résultat que de développer l'hypocrisie. Le condamné, en simulant le repentir, a quelque espoir d'obtenir une réduction de peine et, au pis
Celui qui est emprisonné une première fois, après avoir commis un délit occasionnellement, peut sur le coup éprouver un sentiment de déchéance et croire sincèrement qu'il a mal fait. Mis en compagnie de chevaux de retour, il se trouve dans un milieu où le vol, l'escroquerie, l'abus de confiance n'impliquent aucune honte, aucune humiliation. Il apprend que ce qu'il a fait n'est pas considéré comme une défaillance répréhensible, que cela fait partie des moyens naturels de se débrouiller, qu'il comporte même sa part de gloire ! Son tort est de s'être laissé prendre. Or, c'est l'opinion publique d'un milieu donné qui est le fondement de la morale de ce milieu. Le nouveau venu retrouve un sentiment d'équilibre. Au lieu du sentiment de responsabilité à l'égard d'une vague humanité, il s'initie à une solidarité et à une responsabilité, limitées, comme chez les primitifs, au cercle des copains, aux camarades d'un clan ou d'une bande. Il accepte avec d'autant plus de facilité l'opinion et la morale du nouveau milieu qu'il se sent rejeté du cercle des « honnêtes gens » par la tare infamante qui le marque pour toute la vie. C'est à ce point de vue que la prison est un pourrissoir, parce qu'elle entraîne les nouveaux venus vers la morale des délinquants d'habitude.

A plus forte raison ces remarques s'appliquent aux maisons de correction et de réforme morale qui mêlent quelques adolescents naïfs et influençables à d'autres malheureux, pervers ou perversis, immoraux par débilité mentale et par éducation.

Pour que la responsabilité devînt générale entre les hommes, il faudrait que la solidarité fût, elle aussi, générale. Pour que la confiance régnât dans les rapports sociaux, il faudrait qu'il n'y eût plus d'inégalité sociale, cette inégalité dûe autrefois

à la naissance, aujourd'hui à l'accaparement des richesses, et qui a pour fonction l'exploitation de la plus grande partie de la population au profit d'un certain nombre de privilégiés détenant les moyens de puissance. La société est divisée en classes antagonistes : d'un côté ceux qui travaillent pour vivre mal, dont les uns sont soumis, les autres se sentent lésés et protestent, d'autres enfin, envieux, cherchent par tous les moyens, licites ou non, à s'introduire dans les milieux de luxe ; de l'autre côté « les gens bien », ceux qui vivent aux dépens du travail d'autrui, les uns directement par une exploitation féroce ou exacte, les autres sans s'en rendre compte, les uns et les autres indifférents, méprisants ou montrant un apitoiement humiliant à l'égard des gens du commun, sans culture, sans manières, sans éducation. Où est la responsabilité de chaque individu ? Elle se confond avec celle de l'organisation sociale.

Entre ces classes en antagonisme permanent éclatent des conflits périodiques, le plus souvent aujourd'hui sous forme de grèves. Sans celles-ci il n'y aurait jamais eu de relèvement de salaire ni des conditions du travail. Elles ont dû être reconnues par la loi sous la poussée populaire, ce qui n'empêche que les grévistes sont encore traités et poursuivis comme des malfaiteurs. Les conflits sociaux ont ressuscité les délits d'opinion. On n'a pas le droit de toucher à l'ordre établi. Une simple déclaration anti-militariste suffit à entraîner une condamnation féroce.

Non, l'homme affranchi, celui qui ne dépend que de sa conscience, ne peut pas vivre en accord ni en paix avec la société actuelle. Il ne peut pas se contenter de ne pas créer de souffrance autour de lui. Il doit entrer dans la mêlée pour aider à créer un régime de justice et d'entraide. Celui qui n'agit pas, tout au moins par son influence morale, par ses propos et ses critiques, celui qui reste, dédaigneux et égoïste, dans sa tour d'ivoire, se rend complice et responsable des iniquités sociales.

Peut-on supposer qu'avec l'effort commun l'humanité arrivera à une organisation sociale où règnera une morale sans obligation ni sanction, fondée sur la confiance réciproque, où chacun prendra sa responsabilité en lui-même ? Il est certain qu'il y aura toujours des impulsions non réfrénées, surtout dans le domaine sexuel, des amours-propres exacerbés, c'est-à-dire des vanités, etc. Il est probable que dans une société où les conflits d'intérêt auraient en grande partie disparu, et sans doute y en aura-t-il encore, les conflits d'amour-propre seront les plus nombreux.

Le sentiment de responsabilité aura encore assez souvent des défaillances. En supposant que le monde futur soit composé, en général, d'individus ayant une intelligence et une conscience plus développées qu'aujourd'hui, il n'y en aura pas moins des divergences entre les hommes avec des intelligences et des consciences à des degrés divers de développement, avec des caractères différents, avec des réactions différentes. Tous n'arriveront jamais au même affinement dans le sentiment de responsabilité. Et l'amour-propre vis-à-vis d'autrui prendra encore souvent le dessus sur l'amour-propre vis-à-vis de soi.

On peut supposer que les conflits d'intérêt, les torts et les dédommagements seront réglés par des commissions techniques d'arbitrage et que les individus de mauvaise foi, mieux connus à l'intérieur des associations, seront devant la réprobation publique et l'antipathie générale obligés de changer de milieu, que les actes anti-sociaux (conflits sexuels, violences, déséquilibres divers, accès alcooliques, etc.) seront envoyés à une commission médicale, etc.

Il y aura toujours une société, des organismes de production et de répartition (communes agricoles ou industrielles), des associations de tout genre, des fédérations multiples. La responsabilité vis-à-vis de la collectivité existera toujours, mais elle ne donnera plus lieu à des peines infamantes. Tout devrait se réduire au dédommagement, tout au moins partiel, du tort causé, sous la garantie d'un arbitrage, et au traitement médical des individus dangereux. Encore ceux-ci devraient-ils avoir pour se défendre contre des abus possibles, l'assistance de psychiatres indépendants, remplaçant les avocats d'aujourd'hui.

Enfin, on aurait sans doute, davantage que maintenant, la préoccupation de l'hygiène et de la santé publiques. On s'intéresserait davantage à l'éducation rationnelle de l'enfant respectant son développement psychologique, sans le bourrage de crâne, destiné à l'amener au conformisme. On s'inquiéterait du dépistage précoce de tous les arriérés, afin de leur donner une éducation spéciale, continuée, en cas de besoin, par une protection médicale au cours de leur existence.

Et puis, quoi qu'il arrive, il y aura toujours une opinion publique sans doute mieux éclairée, plus libérale évoluant plus facilement. Quel est le surhomme, doué du sentiment de la responsabilité le plus affiné et de quelque intelligence, qui aurait l'orgueil de prétendre pouvoir se conduire à l'égard d'autrui sans provoquer un jugement populaire parfois plus équitable que le sien? La réaction réciproque des uns sur les autres est la garantie de la responsabilité sociale. L'équilibre de la morale, toujours instable, est la résultante de l'influence de l'opinion publique, soutien de la coutume, et de la réaction de chaque individu, défendant sa personnalité et son indépendance.

- M. PIERROT.

RESPONSABILITE n. f.

La responsabilité, dit le dictionnaire, c'est l'obligation de répondre de ses actes, de ceux des autres ou d'une chose confiée. Cette définition est exacte, à mon avis. Je la fais donc mienne. La responsabilité est inséparable de l'acte lui-même. Elle implique nécessairement la liberté, en même temps qu'elle détermine celle-ci. Elle peut se présenter sous deux formes : individuelle et collective. La responsabilité individuelle oblige à répondre uniquement de ses actes ou d'une chose confiée à la personne même. La responsabilité collective fait obligation de répondre non seulement de ses propres actes, mais encore de ceux d'autrui, s'il s'agit d'actes

délibérés, acceptés et décidés par un groupe d'individus associés, sous une forme ou sous une autre, pour accomplir une tâche commune, pour atteindre un but commun. Dans ce cas, la chose confiée, engage la responsabilité de tous. Cette chose confiée peut être : le secret de délibérations, de décisions ou d'actes qui doivent être préparés et exécutés par les associés ou certains d'entre eux, choisis par l'ensemble. Chacun et tous sont donc, en ce cas, responsables, à la fois individuellement et collectivement, et leur liberté est déterminée par ce double caractère de la responsabilité.

Ces prémices formulées, il importe, maintenant, d'examiner les deux aspects de la responsabilité.

I. - La responsabilité individuelle.

À mon avis, l'obligation qui consiste à répondre de ses actes ou de la chose confiée personnellement, ne peut être éludée par aucun individu en possession de ses facultés mentales. Cependant, plusieurs conceptions peuvent se faire jour :

a) Celle des individualistes, adversaires de toute forme d'association ; b) celle des individualistes partisans de l'association libre et momentanée, mais hostiles à l'organisation sous toutes ses formes ; c) Celle des partisans de l'organisation méthodique et durable.

a) Convaincus qu'ils se suffisent à eux-mêmes, les individualistes non-associationnistes - de moins en moins nombreux, il faut le dire - sont partisans de la liberté, sans limite, ni contrôle. Ne voulant rien avoir de commun avec le milieu, avec la société, ils n'entendent être responsables de leurs actes que vis-à-vis d'eux-mêmes et n'avoir d'obligation envers quiconque.

Cette conception est apparemment logique. Elle serait soutenable si ces individualistes pouvaient vivre en marge, s'ils n'étaient pas obligés de recevoir des services de la société et, en échange, de lui en rendre. Elle serait juste et inattaquable, s'ils considéraient que leur liberté finit au moment où leurs actes commencent à porter atteinte à la liberté des autres. Mais comme ces « individualistes » prétendent exercer leur liberté, toute leur liberté, sans se préoccuper en quoi que ce soit de la restriction apportée à celle des autres ; comme ils entendent « prendre » le plus possible à la société et ne rien lui donner, en échange, je déclare qu'une telle conception de la responsabilité est insoutenable, Elle ne peut être que celle d'« anormaux » qui n'acceptent aucune responsabilité et, en fait, sont irresponsables.

b) Il en est autrement des anarchistes individualistes, de tendance associationniste. Ceux-ci considèrent qu'ils ne peuvent vivre que par un échange de services entre certains hommes et eux. S'ils limitent cet échange de services ; s'ils refusent, en général, de l'étendre à la société tout entière, ils conçoivent parfaitement qu'ils ne

peuvent recevoir sans donner loyalement. D'une manière générale, ils respectent le contrat, écrit ou non, qui les lie à leurs associés d'un moment. Acceptant le principe de la réciprocité, ils s'interdisent - ou doivent s'interdire - de porter atteinte à la liberté de leurs associés et se considèrent responsables devant ceux-ci des obligations librement souscrites.

Ceci prouve qu'ils ont le sens de la responsabilité individuelle et un certain sens de la responsabilité collective. Toutefois, leur conception de la responsabilité : individuelle et collective, ne dépasse pas le cercle de leurs associés directs et momentanés ; ils ne se reconnaissent, en fait, aucune obligation envers les autres hommes et, moins encore, envers la société elle-même. Cette conception de la responsabilité restera donc insoutenable, aussi longtemps que le développement et l'évolution des individus, de tous les individus, ne permettront pas à l'Anarchie de devenir, partout et pour tous, une réalité. Pour que cette réalité soit enfin, il faut que les individualistes-associationnistes comprennent qu'ils doivent étendre le champ de leur association, que leur liaison avec le milieu social doit être plus complète ; que, pour réaliser ce qu'ils appellent leur revendication, il faut qu'ils cessent de proclamer que l'affranchissement de l'homme dépend uniquement de son évolution ; qu'ils admettent que cette évolution est contrariée, entravée, rendue impossible par le système capitaliste et qu'ils admettent aussi qu'il faudra au préalable, détruire ce système ; cet obstacle qui leur barre la route vers le sommet qui nous est commun, comme point d'arrivée. Lorsqu'ils auront compris tout cela, ils côtoieront la vérité. Ce temps ne paraît, malheureusement, pas prêt d'être révolu pour eux. En ce qui concerne la chose confiée, leur conception de la responsabilité est absolument identique. Ils ne se reconnaissent d'obligation de répondre de leurs actes qu'envers leurs associés momentanés. Ils sont, sur ce point, logiques avec eux-mêmes.

II. - La responsabilité individuelle.

Arrivons-en, maintenant, à la conception que professent, en matière de responsabilité individuelle, les partisans du groupement, de l'organisation, du milieu social nécessaire,

c) Chez eux, le sens de l'obligation de répondre de ses actes et de la chose confiée, prend une signification toute différente de celles que je viens d'exposer. Considérant que la coexistence de l'individu et de la société est une nécessité indéniable, dont le fait est d'ailleurs antérieur à leur propre existence, les partisans du groupement affirment qu'il devrait y avoir solidarité complète entre tous les humains, sans distinction de race, de couleur, de lieu d'habitation. Ils constatent que cette solidarité est rendue impossible par une certaine catégorie d'individus, dont le nombre est infime et la puissance très grande. Et, convaincus que cette solidarité, caritative sociale de l'avenir, ne pourra être pleinement réalisée que par la disparition de l'obstacle qui est au travers de leur route depuis des siècles, ils unissent leurs efforts pour détruire cette entrave à leurs désirs. Ils étendent donc le principe de la responsabilité individuelle, l'obligation de répondre de leurs actes et

de la chose confiée à toute une catégorie d'hommes : à ceux qui partagent leurs conceptions et poursuivent le même but.

Liés à ceux-ci par une concordance d'intérêts de toutes sortes, ils considèrent qu'ils sont responsables devant eux dans tous les actes de leur vie ayant un caractère social, actes dont les conséquences, bonnes ou mauvaises, peuvent influencer sur les conditions d'existence, de sécurité, de bien-être de leurs semblables. Ils savent qu'un acte commis à Paris, par exemple, par un individu, peut avoir sa répercussion à New York, à Pékin ou à Valparaiso. Ils se garderont donc de l'accomplir si, par sa portée et ses conséquences, il peut créer une situation fâcheuse, difficile, grave pour leurs camarades qui habitent à des milliers de lieues de Paris.

Pour prendre un exemple moins lointain, plus précis, plus accessible, plus compréhensible et, par conséquent, plus probant, examinons le fait suivant : les ouvriers d'une firme métallurgique ayant son siège à Paris et des usines à Belfort, Perpignan, Nice, Brest et Dunkerque, sont en grève à Belfort, pour une question de salaire et de durée du travail. Il est tout à fait évident que tous les ouvriers de cette firme, où qu'ils travaillent, ont le plus grand intérêt commun à ce que leurs camarades de Belfort triomphent. Ils ont, les uns vis-à-vis des autres, des obligations certaines. Que l'un des centres affiliés travaille pour exécuter les commandes qui font l'objet du litige à Belfort, les grévistes de cette localité seront battus, parce que la solidarité de l'ensemble des travailleurs de la firme leur aura fait défaut. Et, tout naturellement, leur défaite sera aussi, même avant la lettre, celle des ouvriers des autres centres.

Dans ce cas, ce n'est pas seulement la responsabilité collective des syndicats qui sera en jeu, mais encore et surtout, la responsabilité individuelle de chaque ouvrier qui devra répondre de ses actes devant chacun et tous les autres travailleurs de la firme.

On peut multiplier les exemples à l'infini, prendre encore celui-ci, si on veut : il y a menaces de guerre très graves entre la France et l'Allemagne, le moindre incident de frontière peut déclencher le conflit. Il suffit que deux sentinelles échangent des coups de feu, que deux douaniers se disputent, qu'un ressortissant français pénètre en Allemagne, ou vice-versa, qu'un avion survole la zone frontière pour que la poudre parle. J'entends bien que ce ne sera que le prétexte, que l'occasion choisie : attendue ou cherchée, pour déclencher la conflagration ; mais tout de même, si cet incident ne s'était pas produit, si le soldat, le douanier, l'aviateur avaient eu le sens de la responsabilité individuelle, s'ils avaient, avant d'agir, mesuré la portée et les conséquences de leurs actes, le prétexte n'eût pas été fourni, l'occasion n'eût pas été donnée et les dirigeants, fauteurs de guerre, eussent été dans l'obligation de chercher autre chose... qu'ils n'auraient peut-être pu trouver au moment propice. Voilà encore un aspect de la responsabilité individuelle qui oblige un homme à répondre de ses actes devant deux collectivités d'individus, situées : l'une en Allemagne et l'autre en France.

Admettons maintenant que l'incident ait produit les conséquences attendues, que la guerre apparaisse inévitable et proche. La situation sera-t-elle la même, selon qu'on acceptera la guerre ou qu'on se dressera contre elle. Affaire de responsabilité collective, me répondra-t-on ? Affaire surtout de responsabilité individuelle, répondrai-je

La résistance, la lutte pour la paix, l'utilisation psychologique des événements pour tenter une révolution sociale, dépendent d'abord et avant tout, de l'attitude que prendront ici et là les travailleurs, des moyens qu'ils mettront en œuvre, de la solidarité dont ils feront preuve des deux côtés de la frontière. Et cela est, nul ne peut le contester - et les anarchistes moins que les autres - un problème qui se posera devant la conscience de chaque individu, en Allemagne, comme en France. De même, chacun sait que l'action collective ne sera possible que si le nombre de ceux qui estimeront être personnellement responsables de leurs actes devant tous est assez grand, assez agissant, assez vigoureux dans l'emploi des moyens d'action Il est, je crois, inutile de pousser plus loin cette démonstration. La preuve paraît apportée que chaque individu est responsable de ses actes, de la chose confiée : paix, succès, révolution, etc., devant tous ses semblables et, en premier lieu, devant tous ceux dont les intérêts de tous ordres sont identiques aux siens.

III - La responsabilité collective.

Par les expo précédents, nous venons de démontrer qu'il y a trois grandes conceptions de la responsabilité individuelle. Il est aisé de conclure, dès maintenant, qu'il n'existe qu'une seule conception positive de la responsabilité collective.

Seuls, les individus qui acceptent la nécessité de l'organisation, c'est-à-dire tous les groupements à caractère communiste, qu'il s'agisse de la branche autoritaire ou de la branche libertaire, des centralistes ou des fédéralistes, doivent reconnaître comme leur le principe de la responsabilité collective et admettre celle-ci comme indispensable. L'obligation de répondre de ses actes, de ceux des autres, de la chose confiée, s'applique intégralement et avec autant de rigueur - davantage peut-être - aux groupements qu'aux individus, parce que leur responsabilité est plus grande encore au point de vue social.

En effet, cette responsabilité, qui s'étend de la décision aux conséquences de l'action, en passant par la préparation et l'action elle-même, engage le groupement tout entier vis-à-vis du reste des individus d'un pays et, souvent, de tous les pays.

Disons tout de suite qu'elle n'abolit en rien la responsabilité individuelle de tous les membres du groupement ; qu'il n'y a aucune opposition entre la responsabilité individuelle et la responsabilité collective. Elles se complètent et se confondent.

La responsabilité individuelle est la forme originelle de la responsabilité ; elle

découle de la conscience elle-même. La responsabilité collective en est la forme sociale et finale. Elle élargit la responsabilité de l'individu à la collectivité : en l'étendant ainsi, selon le principe de la solidarité naturelle qui est, en même temps, une loi physique s'appliquant aussi bien aux composants sociaux qu'aux autres parties d'un corps quelconque animé ou inanimé, elle rend chaque individu responsable de ses actes devant la collectivité tout entière. Et, par réciprocité, par voie de contrôle, elle rend la collectivité responsable devant tous les individus. Comme le fédéralisme lui-même, dont elle est d'ailleurs l'un des principaux éléments, la responsabilité collective s'exerce dans deux sens : ascendant et descendant. Elle fait obligation à l'individu de répondre de ses actes devant le nombre et, à ce dernier, de répondre des siens devant l'individu.

On peut donc dire que les deux formes de la responsabilité se déterminent l'une, l'autre. La responsabilité collective consacre et précise la responsabilité individuelle. En fait, s'il réfléchit, s'il a le souci d'appliquer les principes qu'il défend, aucun communiste de tendance libertaire, anarchiste par conséquent, ne peut la lier et la rejeter. J'ajoute que s'il voulait être logique avec sa doctrine, aucun partisan de l'association, quelle que soit la nature de celle-ci, ne pourrait et ne devrait la combattre.

Ceci posé, voyons comment doit s'exercer la responsabilité collective. Prenons, par exemple, un groupement quelconque, qui a pris telle ou telle décision, après une discussion libre entre ses membres ou leurs représentants mandatés et contrôlés. Que fera-t-il ? De toute évidence, il s'efforcera par tous les moyens en son pouvoir d'atteindre le but désigné. Cela veut dire qu'à partir de ce moment la discussion est close entre les membres du groupement ; que tous, conscients de leur responsabilité, partisans ou non de la décision prise et des mesures choisies, ont le devoir le plus strict de mettre tout en œuvre pour préparer et exécuter au mieux ce qui a été décidé.

Que l'accord ait été réalisé à l'unanimité ou à la majorité, tous ont, désormais, la même responsabilité dans la préparation, l'action et les conséquences de celle-ci. Aucun ne peut se dissocier des autres, agir dans un sens différent ou contraire, porter atteinte à la souveraineté de la décision, prise librement, ne l'oublions pas. Par contre, si le déroulement des actions et des faits s'opérait en dehors du cadre des principes et si la décision était viciée dans son application, tous auraient le droit, le devoir même, de s'insurger contre la déviation et de s'efforcer de ramener le groupement dans la ligne droite : celle de sa doctrine et de sa décision.

Mais, tant que l'action du groupement s'exercera dans le cadre des principes et de la décision, tous devront s'ingénier, par des initiatives intelligentes, toujours inspirées de l'intérêt commun, à atteindre le plus rapidement et le mieux possible le but visé. Il va donc de soi que tout participant, lié par une décision à caractère impératif, prise librement dans le cadre des principes et de la doctrine du groupement auquel il appartient, ne peut, à aucun moment, prendre la

responsabilité d'une initiative, d'un acte de nature à compromettre le succès commun.

Une initiative, grave par les conséquences qu'elle comporte, par la responsabilité qu'encourt son auteur vis-à-vis du groupement et, parfois, de toute la collectivité, doit donc, au préalable, avant d'être exécutée, matérialisée par l'acte, recevoir l'approbation du groupement qui est responsable de l'action et de ses conséquences. Rejetée, elle ne doit pas être exécutée. Si l'individu a le moindre sens de la responsabilité individuelle et, « a fortiori », collective.

Une telle conception de la responsabilité collective ne vise, ni ne tend à brimer la liberté individuelle, inséparable de la responsabilité collective et vice-versa. Elle lui donne, au contraire, son véritable sens : le sens social. Seuls, des fous, des forcenés, des hommes ambitieux pour eux-mêmes au suprême degré : des César, des Napoléon, des « individualistes » farouches, peuvent s'élever contre une telle conception et la rejeter. En somme, on peut dire de la responsabilité, ce qu'on dit de la liberté, inséparables l'une de l'autre, je le répète. L'individu est responsable devant le groupement ; le groupement est responsable devant l'ensemble des groupements et tous les groupements sont responsables devant tous les individus.

Pour que la responsabilité ait ce caractère, il va de soi, bien entendu, que le contrôle permanent et sévère des actes de chacun et de tous doit s'exercer de façon constante.

Ainsi se déterminent l'une l'autre, et se complètent, les deux formes de la responsabilité : individuelle et collective.

IV. - La responsabilité professionnelle et sociale de l'homme.

Après avoir étudié, défini et précisé les caractères de la responsabilité, tant au point de vue individuel que collectif, il me paraît nécessaire d'examiner le problème sous sa forme professionnelle et sociale, et ce, dans le régime capitaliste et dans un régime transformé, conforme à mon idéal.

1° Dans le régime capitaliste. - Immédiatement, je remarque que cette responsabilité se présente sous un double aspect : la responsabilité de l'homme et celle de la fonction.

Ces deux formes de la responsabilité sont inséparables l'une de l'autre, la seconde est le prolongement, le complément de la première. En effet, la fonction est la consécration pratique de l'activité humaine. Et comme on ne peut juger la conscience de l'individu que sur les actes de la vie courante, on ne peut, raisonnablement séparer la fonction de l'individu et vice-versa. Qu'il l'ait choisie ou non, qu'il la subisse ou qu'il l'accepte, un homme est responsable des actes qu'il accomplit dans l'exercice de sa fonction professionnelle. Il l'est doublement : au

point de vue individuel et social, en raison des répercussions et des conséquences que ses actes peuvent avoir sur l'existence des autres hommes.

Peut-on admettre, par exemple, qu'un individu, dans l'exercice de sa profession, de son métier, porte atteinte sciemment à la vie, à la santé, à la sécurité de ses semblables ? Non ! Pour ma part, je n'admettrai jamais qu'un individu, exerçant tel ou tel métier accepte délibérément d'agir ainsi, sous le prétexte trop connu qu'il faut vivre et, pour cela, composer souvent avec sa conscience.

Je n'excuse ni le boulanger qui accepte d'utiliser des produits qu'il sait nocifs, dans la fabrication du pain ; ni le charcutier qui ne se refuse pas à employer des viandes avariées ; ni l'ouvrier qui construit un bâtiment avec de mauvais matériaux et qui s'écroulera sur le dos des occupants ; ni le mécanicien qui consent à partir avec une machine avariée, qui met en péril la vie des voyageurs ; ni le cordonnier qui fabrique des chaussures avec semelles en carton ; ni le garçon de restaurant qui consent à servir aux clients une nourriture malsaine, tout cela sous le prétexte qu'il faut absolument vivre.

Je préfère leur dire qu'il n'est pas nécessaire que de tels individus vivent, qu'ils sont, à proprement parler, des dangers sociaux. Je les tiens pour responsables personnellement et professionnellement des actes condamnables qu'ils commettent en transigeant ainsi avec leur conscience. De même, sont grandement responsables ceux qui acceptent de travailler aux productions de guerre et le savent. Les uns et les autres devraient se refuser à travailler dans de telles conditions, pour de telles fins. En acceptant d'exercer ainsi leur profession, leur métier - ou un tel métier - les uns et les autres se font les complices de leurs adversaires de classe lesquels n'ont qu'un but : gagner de l'argent par tous les moyens, sans se soucier de la vie de leurs semblables.

J'admets parfaitement que dans la lutte constante qui oppose les classes ; on s'en prenne aux moyens de production qui ne sont, actuellement, que des instruments de profit et d'exploitation ; qu'on s'attaque au coffre-fort par les moyens les meilleurs, mais je n'accepte pas le sabotage des produits dont tous les individus - et les ouvriers les premiers - sont consommateurs. Un tel sabotage, une telle conception de l'exercice du métier, de la profession, ne peuvent être mis en pratique que par des consciences élastiques, des inconscients ou des irresponsables. Des hommes qui les accepteraient comme valables ne vaudraient pas mieux demain, dans une société transformée, à base égalitaire. Ils sont et ils resteraient des dangers sociaux.

Prenons un autre cas, pour montrer l'intérêt qu'il y a, pour la classe ouvrière à acquérir sans cesse davantage de connaissances et de conscience. Supposons que des ouvriers sont occupés à la construction d'un pont en ciment armé. Tout leur paraît normal : les matériaux sont de bonne qualité, le travail s'effectue, techniquement, dans d'excellentes conditions ; rien ne leur paraît ni singulier, ni dangereux. Et, cependant, un beau jour, soit au cours des travaux, soit à l'usage,

après achèvement, le pont, en s'écroulant, fait des victimes par centaines. Pourquoi ? Tout simplement parce que les calculs de résistance des matériaux étaient faux. Dans ce cas, les ouvriers qui ont construit cet ouvrage suivant des données précises fournies par les techniciens de l'Entreprise, qui ont, les premiers, risqué leur vie, pendant l'exécution du travail, sont-ils responsables, individuellement et collectivement de l'écroulement de l'ouvrage ?

Non, s'ils ignoraient que les calculs étaient faux, s'ils n'avaient aucun moyen de les vérifier.

Oui, s'ils étaient capables de procéder à cette vérification, s'ils ne se sont pas opposés à ce que la construction se poursuive, soit par l'action de leur syndicat, soit par leur action propre. En résumé, les hommes, même en régime capitaliste, n'ont pas le droit d'être défailants devant les obligations des fonctions qu'ils ont acceptées de remplir. Quant aux organisations, il leur appartient de rompre le silence complice observé par certains de leurs membres ; de dénoncer les procédés coupables employés ou imposés par les profiteurs, de rappeler les ouvriers défailants à leur devoir d'humains, de dégager la responsabilité de leur classe, de souligner et démontrer celle de l'adversaire.

Ceci exposé, je déclare hautement qu'en régime capitaliste la classe ouvrière n'a aucune autre responsabilité sociale. Le fait qu'une classe commande et que l'autre exécute en conscience suffit à situer, d'une façon parfaite, la responsabilité et de celle-ci et de celle-là. Peut-on affirmer, par exemple, que dans la crise actuelle, qui est avant tout une crise d'organisation et de fonctionnement du régime capitaliste, le prolétariat - qui est tenu en tutelle, politiquement et en esclavage, économiquement - ait une responsabilité quelconque. Evidemment, non. Il est la victime de la crise. Il n'en est pas le responsable. Tout se fait en dehors de lui et contre lui ; il ne saurait donc, vis-à-vis de la société actuelle, encourir, et moins encore, endosser aucune responsabilité, à moins qu'il n'aide par son concours le capitalisme dans sa tâche, ce qui est, malheureusement, le cas pour une certaine partie de la classe ouvrière en ce moment. Mais le reste du prolétariat, ceux qui restent fidèles à leur idéal, n'ont aucune responsabilité dans tout ce qui arrive.

Leur responsabilité ? Elle se limite à n'avoir pas su trouver encore le moyen de se débarrasser du système qui les opprime et les broie ; elle consiste à trouver ce moyen le plus tôt possible. C'est tout et c'est assez. Cette responsabilité-là elle s'impose à tous les travailleurs comme un devoir impérieux ; mais elle ne s'étend pas plus loin. Elle se limite à ceux dont les aspirations sont communes, à ceux qui subissent. Que ceux qui commandent gardent la leur. Et que le prolétariat la leur laisse tout entière.

2° Dans un régime transformé à bases communistes libertaires. - Il va sans dire que dans un tel régime, le problème de la responsabilité professionnelle et sociale de l'homme et des groupements prend un tout autre caractère ; Ayant détruit toutes les

formes, tous les éléments d'oppression et d'exploitation et établi l'égalité sociale, l'individu accède de plain-pied à la complète responsabilité de tous ses actes. La nécessité pour lui d'assurer la pérennité du système qu'il aura édifié lui fera une obligation absolue d'accomplir l'acte de production avec la plus rigoureuse conscience. La malfaçon voulue, le sabotage du produit, la détérioration ou la mise hors d'usage de l'instrument de travail, constitueraient autant de crimes contre lui-même et envers ses semblables : ses associés. J'ose espérer que la conscience, désormais libre, parlera assez haut et assez clair chez chacun pour que de tels actes soient à jamais bannis ; que l'erreur, si acceptable qu'elle soit, si humaine qu'elle demeure, ne trouvera pas une audience indéfinie et qu'elle sera, au contraire, salubre pour l'avenir.

Conclusion. - Si l'époque actuelle ne m'apparaissait pas aussi décisive pour la vie de l'espèce humaine, si nous n'étions pas, à la fin d'un stade de l'évolution des sociétés ; si une ère nouvelle n'était pas à la veille de naître, si le trouble n'était pas si grand chez la plupart des hommes ; si l'anxiété n'était pas au cœur des meilleurs : si on ne confondait trop souvent : la fiction avec la réalité ; le sophisme avec la vérité, l'accessible avec l'inaccessible, le sentiment avec la raison, l'érudition avec le savoir, la négation avec le raisonnement, j'aurais borné là ma conclusion. Elle me paraîtrait, en d'autres temps, parfaitement suffisante. Mais nous vivons dans des conditions tellement extraordinaires ; les passions et l'incompréhension sont si grandes, le sens donné aux mêmes expressions et systèmes, si différent, qu'il me semble nécessaire de motiver cette conclusion, de la renforcer, si possible, de lui donner, sa plus grande puissance de persuasion.

Quand la peur des mots, la paresse de l'effort d'induction et de déduction sont si considérables qu'elles conduisent des hommes qui ont l'habitude du mouvement des idées, à nier des choses aussi évidentes que : la nécessité de défendre par les armes une révolution, l'existence de la période transitoire, l'indispensabilité de l'instrument d'échange et la valeur de la responsabilité collective, on ne saurait être trop précis et avoir peur de chasser l'erreur de ses derniers retranchements.

Je veux prouver ici, à ceux qui nient la valeur, l'existence même, de la responsabilité collective, - qui sont, d'ailleurs les mêmes que ceux qui n'admettent pas la période transitoire parce qu'elle les effraye ; qui se refusent à défendre la révolution par tous les moyens armés, parce qu'ils sont les adversaires des forces collectives armées ; qui se refusent à accepter l'instrument d'échange, parce qu'ils sont partisans de je ne sais quelle prise au tas - qu'ils doivent capituler devant la raison, jeter le masque de la paresse et de l'incompréhension ou cesser de s'affirmer révolutionnaires. Qui peut admettre, à notre époque, alors que de formidables collectivités d'intérêts se heurtent à travers le monde ; que de leurs chocs terribles résultent à tout instant des bouleversements énormes dans tous les domaines, bouleversements qui modifient parfois en un seul jour le sort de toute une industrie et celui des millions d'hommes qu'elle occupe ; que, d'un moment à l'autre, de leur heurt, sur tel ou tel point du globe, la guerre peut éclater ; que des réactions

inévitables qu'elles provoquent chez le prolétariat, et du poids de leurs fautes, peut surgir une révolution d'ordre continental, oui, qui peut admettre que la responsabilité est exclusivement, strictement d'ordre individuel ?

Est-ce que tout ne prouve pas, au contraire, avec la plus évidente clarté, que dans ces chocs titaniques ce sont des collectivités volontairement disciplinées, n'ayant qu'une seule pensée, qu'un seul but, qui s'affronteront jusqu'à la destruction de leurs rivales ? Est-ce que le capitalisme tolère que l'une de ses forces rompe sa solidarité avec l'ensemble ? Est-ce que ceux de ses membres qui veulent passer outre aux décisions arrêtées ne sont pas immédiatement brisés, écrasés ? Est-ce que chez nos adversaires l'action de l'un d'eux n'est pas examinée par tous et jugée suivant sa valeur ? Est-ce qu'ils tolèrent des initiatives qui engageraient la responsabilité de l'ensemble et contrarieraient son succès ? Est-ce que, chez eux, chacun n'est pas responsable devant tous ? Et l'on voudrait que dans les tragiques circonstances actuelles, alors que la révolution frappe partout à la porte des peuples, apportant avec elle le message de l'avenir, nous en restions à cette conception étriquée du « chacun pour soi », responsable devant soi ; du « franc-tireur » romantique, empanaché, gai luron et sans cervelle.

Ces temps-là sont révolus ! Celui de l'organisation, méthodique et souple à la fois, possédant le maximum de force de contraction et de détente, agissant par tous ses éléments, en pleine cohésion, est venu. La victoire sera d'autant plus rapide et plus complète que les actes seront plus mûrement délibérés, plus sûrement accomplis, plus grandement exploités, mieux ordonnés et contrôlés. Est-ce que par hasard tout cela serait incompatible avec le communisme libertaire à bases fédéralistes ? Alors, qu'on nous le dise !

Pour ma part, je dis : non. C'est, au contraire, le fédéralisme libertaire en action, en pratique.

Liés, soudés, cimentés par le sentiment de la responsabilité collective, exerçant leur liberté dans le cadre qu'ils auront eux-mêmes tracé ; attachés à ne rien faire qui puisse faire échouer leur entreprise, les hommes qui seront imbus de cet esprit de sacrifice vaincront. Les autres, ceux qui se croiront le droit d'agir à leur guise, de violer les accords conclus ; d'accomplir quand ils le veulent, et comme ils le veulent, tel ou tel acte, sans se soucier de ses conséquences, seront vaincus et feront le lit de la dictature. Et, si par un hasard heureux, ils triomphaient, on peut assurer que sous une forme ou sous une autre, ils exerceraient eux-mêmes cette dictature.

Il faut, à tout prix, que ces deux choses - aussi mauvaises l'une que l'autre - soient évitées au prolétariat. Et celui-ci ne le peut, qu'en acceptant avec la conception de l'organisation, son corollaire inévitable : le principe de la responsabilité collective. Il a le devoir d'intégrer ce principe dans le corps de doctrine du communisme libertaire.

L'évolution des sociétés, dont la marche a été si précipitée depuis vingt ans, justifie et impose cette intégration. Il s'agit de l'appliquer sans attendre davantage. Le succès est à ce prix.

Une pensée neuve, a dit Boileau, « ce n'est point, comme se le persuadent les ignorants, une pensée que personne n'a jamais eue ni dû avoir, c'est, au contraire, une pensée qui a dû venir à tout le monde et que quelqu'un s'avise d'exprimer le premier ».

Je ne me flatte pas d'avoir, le premier, exprimé l'idée de la responsabilité collective, mais il est certain qu'elle préoccupe de nombreux esprits et qu'elle ne peut être niée.

Pierre Besnard

Accueil

REVANCHE n. f. (Étymologie *re* et *venger*)

Action de rendre la pareille pour le mal qu'on a reçu (*Littré*). C'est le sens le plus courant du mot. (Signalons qu'on l'emploie quelquefois en bonne part pour reconnaissance ; et que, dans le jeu, il signifie la partie que joue le perdant pour se racheter. L'expression *en revanche* signifie : en compensation.) Le mot revanche est donc synonyme de vengeance. Duclos disait : « La vengeance n'est plus qu'une revanche ; on la prend comme un moyen de réussir, et pour l'avantage qui en résulte. » L'avantage qui en résulte, c'est d'abord de satisfaire l'instinct de violence (bébé est content lorsqu'on feint de battre la chaise contre laquelle il s'est cogné) ; c'est ensuite d'humilier autrui et, parfois, de profiter de l'occasion pour s'emparer de ses dépouilles ; c'est réussir, c'est s'imposer, c'est dominer. Le sentiment de revanche, ainsi compris, procède du pur esprit *archiste* ; il est toujours condamnable.

Il semble que, d'ordinaire, on considère la revanche (vengeance) comme la façon normale et juste de régler les dommages. « Tu as brisé ma toupie, dit l'enfant, hé bien, je casse une patte à ton cheval mécanique. » « Vous avez tué, on vous tuera », dit le Code. La revanche n'était-elle pas la loi de Dieu ?

« Celui qui frappera un homme mortellement sera puni de mort. Celui qui frappera un animal mortellement le remplacera : vie pour vie. Si quelqu'un blesse son prochain, il lui sera fait comme il a fait : fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent ; il lui sera fait la même blessure qu'il a faite à son prochain. Celui qui tuera un animal le remplacera, mais celui qui tuera un homme sera puni de mort. » *Lévitique*, XXIV, 17-21.)

« Au jour de la vengeance, je visiterai et punirai ce péché qu'ils ont commis. » (*Exode*, XXXII, 34.)

Dieu ne s'était pas encore élevé jusqu'au pardon des offenses. Combien sont rares, encore aujourd'hui, ceux qui, à une injure, ne sont pas tentés de répondre par une injure, à un coup de poing par un coup de poing, à une guerre par une guerre ! L'esprit de revanche n'a-t-il pas été soigneusement cultivé dans notre Troisième République, après 1870, et n'est-il pas pour quelque chose dans l'explosion de 1914 ? Et combien de revanches ne se préparent-elles pas dans le monde pour réparer les défaites passées ! Malheureusement, la revanche ne répare rien ; elle est, au contraire, la source de nouvelles revanches ; et cela indéfiniment. Si l'homme était vraiment le roseau pensant de Pascal, il mettrait fin à de telles aberrations. D'autant plus que, même pour le vainqueur, la revanche n'apporte pas toujours l'apaisement souhaité. « J'avoue que, depuis que je suis vengé, je ne me trouve pas plus heureux ; et je sens bien que l'espoir de la vengeance flatte plus que la vengeance même. » (Montesquieu.) Et Poincaré lui-même – l'homme de la revanche – n'a pas caché sa déception ; hélas, après le crime ! « Après tout ce que la France a fait pour l'Alsace, être ainsi récompensé est la plus grande douleur qu'un Français puisse éprouver. » (24 janvier 1929, déclaration à la Chambre.)

Il est cependant une sorte de revanche souhaitable pour tout être épris de justice ; c'est celle qui répare les torts commis par l'usage ou l'abus de pouvoir. Mais celle-ci ne se satisfera jamais dans les larmes, dans la douleur et dans le sang. C'est la revanche du bon sens sur les sophismes, celle de la vérité sur la sottise, celle de la raison sur le dogme, celle de la vie sur la mort. Elle est sœur, cette revanche, de la haine de Zola qui « est l'indignation des cœurs forts et puissants, le dédain militant de ceux que fâchent la médiocrité et la sottise » (*Mes Haines*). C'est la revanche de Voltaire qui défendit la cause des opprimés : « Je mourrai content, quand nous aurons joint la vengeance des Sirven à celle des Calas. »

C'est la revanche que nous appelons de tout notre cœur pour placer à leur

vrai rang dans l'échelle des valeurs humaines : d'un côté les César, les Napoléon, les Foch ; de l'autre les Diogène, les Estienne de la Boétie, les Ferrer, les Sacco et Vanzetti. C'est la revanche de l'esprit libre sur les forces d'obscurantisme qui ont trop longtemps opprimé les hommes.

Ch. B.

Accueil

RÊVE n. m.

Dans le langage ordinaire, le mot rêve est fréquemment synonyme d'espérance vaine, d'idée chimérique ; il s'applique aussi à l'idéal que l'on caresse tendrement, mais que l'on juge irréalisable. En poésie, le rêve se confond avec les constructions de l'imaginative qui se déroulent dans le cerveau de l'homme inspiré. Toute anticipation scientifique, morale, sociale peut être qualifiée de rêve ; et, pris dans cette acception, il est considéré à bon droit comme la racine première du progrès. La tendance de notre esprit à toujours dépasser le présent, à concevoir un monde supérieur à celui que perçoivent nos sens s'avère l'inspiratrice de l'art et des mille inventions utiles qui ont permis d'améliorer les conditions d'existence de l'espèce humaine. Mais c'est dans un sens plus limité que j'emploierai ce mot ici ; ne voulant pas redire ce que j'ai longuement développé dans *Vers l'inaccessible* et ce que d'autres ont dit dans divers articles de cette encyclopédie, je parlerai presque exclusivement du rêve examiné en tant que manifestation de l'activité mentale pendant la période de sommeil.

Longtemps on a considéré l'*incohérence* comme le signe distinctif du rêve. « Il n'y a pas cohérence, écrivait Egger, il n'y a pas liaison, il n'y a pas rapports mutuels entre les rêves et l'état de veille, entre les différents rêves, entre les éléments constitutifs d'un même rêve, on pourrait ajouter entre nos rêves et les rêves de nos semblables au même moment. » Bien avant lui, Héraclite affirmait déjà : « Il y a un seul et même monde pour les hommes éveillés ; mais chaque homme endormi se détournant du monde commun va dans un monde qui lui est propre. » Toutefois, Freud nous semble dans le vrai quand il établit, de ce point de vue, une distinction entre les rêves. Certains d'entre eux sont clairs, raisonnables et semblent empruntés à la vie psychique ordinaire. « Ces rêves se produisent souvent.

Ils sont brefs et ne nous intéressent guère parce qu'ils n'ont rien qui étonne, rien qui frappe l'imagination. » D'autres apparaissent fort cohérents, mais nous surprennent, parce que rien, dans la réalité, ne leur fournit de base, ni de justification. « C'est le cas, par exemple, quand nous rêvons qu'un parent qui nous est cher vient de mourir de la peste, alors que nous n'avons aucun motif d'appréhender cet événement ou de le croire possible. » Enfin, il y a des rêves absurdes, incohérents, qui sortent des règles de l'intelligibilité habituelle. Ce sont les plus nombreux et, ajoute Freud, « c'est pour cela que les médecins, qui n'attribuent aux rêves qu'une importance médiocre, refusent de voir en eux autre chose que le produit d'une activité psychique réduite. Disons, en outre, que, d'une manière générale, il est rare que des rêves un peu longs et suivis ne présentent quelques traces d'incohérence ».

Même lorsqu'il apparaît contraire aux lois de la logique rationnelle et répugne à la conscience de l'homme éveillé, le rêve est-il aussi dépourvu de sens que les notes frappées au hasard, par une main inexperte, sur le clavier d'un piano ? Cette opinion, qui fut celle de nombreux médecins, apparaît insoutenable après les minutieuses recherches de Freud. Certes, nous sommes loin d'admettre l'ensemble des conclusions formulées par ce psychiatre ; son interprétation des rêves nous paraît singulièrement caduque, pour ne pas dire absolument erronée, dans bien des cas. Mais nous admettons que maintes constructions oniriques sembleraient moins absurdes, ou même s'expliqueraient parfaitement, si nous connaissions leurs antécédents soit physiologiques soit psychologiques. Les excitations périphériques jouent un rôle que l'on a pleinement mis en lumière. Dans son ouvrage *Le Sommeil et les Rêves*, Maury rapporte ce fait vraiment typique : « J'étais un peu indisposé et me trouvais couché dans ma chambre, ayant ma mère à mon chevet. Je rêve de la Terreur, j'assiste à des scènes de massacre, je compare devant le tribunal révolutionnaire, je vois Robespierre, Marat, Fouquier-Tinville, toutes les plus vilaines figures de cette époque terrible ; je discute avec eux ; enfin, après bien des événements que je ne me rappelle qu'imparfaitement, je suis jugé, condamné à mort, conduit en charrette, au milieu d'un concours immense, sur la place de la Révolution ; je monte sur l'échafaud, l'exécuteur me lie sur la planche fatale, la fait

basculer, le couperet tombe ; je sens ma tête se séparer de mon tronc, je m'éveille en proie à la plus vive angoisse et je me sens sur le cou la flèche de mon lit qui s'était subitement détachée, et était tombée sur mes vertèbres cervicales, à la façon du couteau d'une guillotine. Cela avait eu lieu à l'instant, ainsi que ma mère me le confirma, et cependant c'était cette sensation externe que j'avais prise pour point de départ d'un rêve où tant de faits s'étaient succédé. »

Chez d'autres dormeurs, le bruit d'un réveille-matin s'est traduit par l'idée d'une voiture qui roulait sur des pavés, l'aboiement d'un chien par une harangue qui provoquait les huées des auditeurs, la brusque apparition d'une lumière par la vue d'un incendie. Des expériences méthodiques, dues à une excitation intentionnelle, ont confirmé ce que l'on savait déjà. Chatouillé sur les lèvres et le bout du nez, un individu rêva « qu'on le soumettait à un horrible supplice, qu'un masque de poix lui était appliqué sur la figure, puis qu'on l'avait ensuite arraché brusquement, ce qui lui avait déchiré la peau des lèvres, du nez et du visage ». Doucement pincé à la nuque, un dormeur imagina qu'on lui posait un vésicatoire. Le docteur Mourly Vold a constaté qu'une fatigue musculaire générale détermine fréquemment la vie de personnages en mouvement. De même, les images hypnagogiques ont pour substratum habituel des sensations effectivement éprouvées. Tous les sens externes peuvent fournir des excitations qui serviront de point de départ à des constructions oniriques.

Par ailleurs, les sensations internes, les excitations cénesthésiques jouent un rôle que Bacon signalait déjà, et que Maine de Biran estimait capable d'expliquer l'existence et la diversité des rêves. « Il suffit, écrivait Lemoine en 1855, que nous soyons couchés dans une position inconfortable, par exemple sur le côté gauche, que la respiration soit oppressée, la circulation gênée tant soit peu, pour que les rêves les plus affreux, les plus horribles cauchemars inquiètent notre sommeil qui se serait prolongé sans trouble, et peut-être dans des songes agréables, si nous nous fussions endormis dans une position différente, ou si quelque mouvement instinctif, provoqué par la fatigue, eut rendu plus tôt toute leur liberté aux fonctions du cœur

et des poumons. » Faim, soif, excitation génitale, besoin d'uriner provoquent des rêves typiques ; Freud a particulièrement insisté sur l'importance du facteur sexuel dans l'activité onirique.

Ainsi qu'en témoigne l'expérience courante, l'état pathologique des organes intervient aussi. Coryza, dyspnée, affections de la gorge ou des voies respiratoires engendrent des rêves d'étouffement. « J'ai rêvé, écrit un élève de Foucault, qu'il me fallait aller en classe, Ma mère voulait me faire prendre une pèlerine. Mais, comme cette pèlerine était trop étroite, elle me la boutonnait elle-même au cou. J'étouffais, je lui criais de ne pas continuer à boutonner cette pèlerine qui m'étranglait. En vain. Bientôt je ne pus plus parler. Je me débattis encore pendant plusieurs minutes, toujours inutilement. Enfin, je parvins à respirer un peu et je me réveillai : j'avais un fort mal de gorge. » Par un phénomène de transfert très fréquent, certains rêvent que c'est un autre qui étouffe, un cheval par exemple dans le cas suivant : « Une personne ayant de l'asthme depuis plusieurs années, rapporte Max Simon, et qui s'était endormie dans un état d'anxiété respiratoire, se voit en rêve dans une rue montueuse que gravit une lourde voiture : la chaleur est étouffante, les chevaux sont essoufflés, ils ont beaucoup de peine à marcher et, bientôt, l'un d'eux s'abat. La respiration du pauvre animal est haletante ; il est couvert de sueur. Le conducteur fait tous ses efforts pour relever le cheval abattu, et le dormeur vient lui prêter assistance. La personne qui fait un rêve se réveille, elle est elle-même en pleine transpiration et souffre d'une extrême oppression. » Troubles de l'appareil digestif, du foie, des reins se traduisent par des rêves caractéristiques. Un malade qui souffre de l'estomac croit manger des serpents, un autre s'imagine qu'il ingurgite des gâteaux jusqu'au dégoût ; une irritation de l'intestin provoque chez un troisième la vue de couloirs longs, étroits et sinueux, sans doute par analogie avec l'organe atteint. C'est à des malaises digestifs, selon Delage, que seraient dues, d'ordinaire, les terreurs nocturnes des enfants. Aux diverses maladies mentales se rattachent des rêves spéciaux, bien étudiés par les aliénistes ; dans les troubles par intoxication, les constructions oniriques varient avec la nature du poison.

À côté des excitations périphériques et cénesthésiques, il faut faire une place aux facteurs psychologiques. Perceptions et idées de l'état de veille se retrouvent, pendant le sommeil, sous forme d'images souvenirs. Parfois, ce sont des impressions extrêmement fugitives, auxquelles nous n'avons prêté aucune attention, qui renaissent. « Souvent, dit Claparède, je fais jouer un grand rôle, dans un rêve où ils n'ont rien à faire, à des personnes presque inconnues que j'ai croisées dans la rue, le jour précédent, ou dont j'ai lu le nom d'une façon distraite dans un journal. Au contraire, les images qui ont attiré mon attention pendant la journée ou la soirée, un tableau, un spectacle de théâtre ne m'apparaissent que bien rarement dans mes rêves de la nuit suivante. » Des souvenirs très anciens, et que l'on croyait totalement disparus, revivent dans nos rêves.

Les faits d'hypermnésie onirique paraissent, en certains cas, invraisemblables. « Il y a quelques mois, lit-on dans Maury, je me trouve en rêve transporté aux jours de mon enfance et jouant dans le village de Trilport. J'aperçois un homme vêtu d'une sorte d'uniforme, auquel j'adresse la parole en lui demandant son nom. Il m'apprend qu'il s'appelle C..., qu'il est le garde du port, puis il disparaît pour laisser la place à d'autres personnes. Je me réveille avec le nom de C... dans la tête. Était-ce là une pure imagination ou y avait-il à Trilport un garde du nom de C... ? Je l'ignorais, n'ayant aucun souvenir d'un pareil nom. J'interroge, quelque temps après, une vieille domestique, jadis au service de mon père et qui me conduisait souvent à Trilport. Je lui demande si elle se rappelle un individu du nom de C... ; elle répond aussitôt que c'était un garde du port de la Marne quand mon père construisait un pont. Très certainement, je l'avais su comme elle, mais le souvenir s'en était effacé. Le rêve, en l'évoquant, m'avait révélé ce que j'ignorais. »

Désirs et craintes s'avèrent générateurs de scènes oniriques. Ce que nous avons espéré ou redouté, pendant l'état de veille, devient le thème de rêves d'une interprétation parfois facile. Freud remarque que l'enfant réalise ainsi, en songe, les souhaits que le jour a fait naître et n'a pas satisfaits. « Une petite fille de dix-neuf

mois est tenue à la diète pendant un jour parce qu'elle a vomi le matin ; au dire de sa bonne, ce sont les fraises qui lui ont fait du mal. Dans la nuit qui suit ce jour de jeûne, elle prononce en rêve son nom, d'abord, puis : « *Fraise..., tartine..., bouillie...* » Donc, l'enfant rêve qu'elle mange, et voit dans son menu précisément les choses dont elle s'attend à être privée. Un enfant de vingt-deux mois voit de même, en rêve, un plaisir défendu : il avait dû, la veille, offrir à son oncle un petit panier de cerises dont on ne lui avait permis de manger qu'une seule. En s'éveillant le matin, il déclara, enchanté : « Herman a mangé toutes les cerises. » Une petite fille de trois ans et trois mois avait fait une promenade en bateau, promenade trop courte à son gré, car elle s'était mise à pleurer au moment de descendre. Le lendemain, elle raconta qu'elle avait vogué sur le lac pendant la nuit ; elle avait donc continué en rêve le divertissement interrompu. La crainte se traduit non moins que le désir dans les manifestations oniriques ; de nombreuses observations, recueillies par Foucault et par d'autres auteurs, le démontrent de façon incontestable. Chez l'adulte, c'est habituellement d'une manière plus indirecte et plus complexe que se réalise en songe ce qu'il a souhaité ou redouté pendant le jour.

En certains cas, le rêve prend un aspect prophétique, lorsqu'il manifeste des aspirations dont l'individu n'a pas encore une conscience claire, mais qui joueront un rôle essentiel dans l'orientation future de son existence. On en pourrait donner de nombreux exemples, pris parmi les songes merveilleux que rapportent les hagiographes. Malheureusement, pour ne pas froisser les préjugés religieux, les auteurs les plus compétents en cette matière évitent d'aborder ce sujet. Pendant plusieurs années, j'ai pris la peine de noter mes rêves, chaque matin ; j'ai dû constater que le calcul des probabilités suffisait pleinement à rendre compte des rares coïncidences pouvant faire croire à une prémonition. Vingt fois, par exemple, j'aurai reçu en songe la visite d'un ami éloigné que je n'attendais point ; une fois sur vingt, la visite effective le lendemain aura coïncidé avec l'un de ces rêves. Prémonition, diront les esprits superficiels ; pure coïncidence, avoueront ceux qui réfléchissent. Peut-être des phénomènes de lecture de pensée et de télépathie

interviennent-ils, quelquefois, le cerveau étant plus apte, durant le sommeil, à capter ondes et vibrations d'origine encéphalique. Une nuit, j'ai rêvé que l'un de mes anciens élèves, perdu de vue depuis longtemps, tirait un coup de fusil sur mon chapeau ; et, le lendemain, je recevais de lui une lettre, d'ailleurs fort amicale. Même si l'on suppose une action télépathique, le surnaturel n'a rien à voir avec les phénomènes oniriques. À l'état d'incubation, la maladie encore insoupçonnée engendre aussi des rêves prophétiques. Une enfant, qui avait rêvé qu'on broyait sa tête dans un étau, fut, peu après, atteinte de méningite. Conrad Jenner se crut piqué par un serpent dans un endroit où un anthrax apparut ensuite. Ajoutons que l'homme superstitieux, persuadé qu'un songe lui présage un accident prochain, sera, parfois inconsciemment, sous l'empire d'une terreur secrète, le véritable auteur de l'accident ; c'est le cas pour des collisions d'automobiles qu'avec plus de sang-froid l'on pourrait éviter.

L'absence de tout esprit critique, une crédulité sans borne qui accorde la même valeur à toutes les images et n'exige aucune justification rationnelle, suffisent à expliquer l'incohérence et l'illogisme de la majorité des rêves. Alors que, dans l'état de veille, rien n'arrive sans cause et que les événements sont liés entre eux d'une manière intelligible, les combinaisons les plus contraires aux lois de la nature surviennent, en songe, sans que nous en soyons surpris. Et cette absence d'esprit critique résulte probablement du fait que le dormeur reste étranger à toute considération d'intérêt, n'ayant pas besoin d'aborder effectivement le domaine de l'action. Plusieurs estiment que l'exagération de l'émotivité constitue l'un des caractères essentiels du rêve. À l'appui de cette thèse, Vaschide apporte des exemples bien choisis. Beaucoup, pourtant, ne partagent pas cette opinion. « Des faits contraires, écrit P. Brunet, semblent bien infirmer, en partie, cette théorie, puisque bien souvent dans le rêve nous restons indifférents à des scènes qui, à l'état de veille, nous auraient violemment émus. Mais il ne faut pas oublier que l'émotion éprouvée en rêve est indépendante de son substrat hallucinatoire ; si bien qu'au réveil, en présence de notre impossibilité de réunir l'émotion et le substrat, nous interprétons comme de l'indifférence ce qui n'est, en réalité, qu'une réaction

affective sans rapport normal avec l'élément représentatif. »

Quant aux procédés architectoniques qui, dans le rêve, permettent la transposition des idées en images, ils sont loin d'être encore parfaitement connus et pleinement expliqués, malgré les belles recherches de Freud. Non seulement la pensée abstraite est traduite en images concrètes, de préférence en images visuelles, mais une condensation des matériaux oniriques intervient qui résulte soit de l'élimination de certains éléments, soit de leur fragmentation, soit, et c'est le cas le plus fréquent, de leur fusion. Grâce au déplacement et au transfert de l'accent psychique, un élément voit quelquefois son importance croître démesurément. De plus, il semble qu'une activité agisse après coup sur le contenu du rêve, quand ses diverses parties ont pris leur forme symbolique. « Le travail du rêve, déclare Freud, consisterait alors à disposer ces symboles pour en faire un ensemble cohérent, une représentation bien ordonnée. Le rêve acquiert ainsi une sorte de façade, insuffisante à la vérité et qui n'en masque pas également toutes les parties ; mais, moyennant quelques raccords, quelques légères modifications, il reçoit une interprétation provisoire et tout à fait approximative. En somme, nous ne trouvons là qu'un brillant travestissement des idées latentes. » Ce travail de regroupement aurait pour but de disposer les matériaux oniriques selon leurs meilleures chances d'intelligibilité.

Mais, aux yeux de Freud et de ses disciples, le symbolisme reste le plus important des procédés qu'utilise l'activité onirique. Les exigences de la censure, les habitudes morales et sociales contractées par l'adulte, obligent certains désirs à s'entourer de voiles pour se faire accepter. À côté de symboles généraux, identiques chez tous les songeurs de même langue et de même formation intellectuelle, il en est d'autres extrêmement variables d'un individu à l'autre. Et l'étude de cette symbolique nous amène à constater, selon Freud, que presque tous les rêves des adultes sont inspirés par des désirs érotiques. « Les symboles employés par le rêve servent le plus souvent à recouvrir des personnes, des parties de corps ou des actes qui intéressent la sexualité ; les organes génitaux, en particulier, utilisent une

collection de symboles bizarres, et les objets les plus variés entrent dans la composition de ces symboles. Or, nous admettons que des armes pointues, des objets longs et rigides, troncs d'arbres ou cannes, représentent l'organe masculin, tandis que les armoires, boîtes, voitures, poêles, remplacent, dans le rêve, l'organe féminin, parce que le motif de cette substitution est facile à comprendre ; mais tous les symboles de rêve ne renferment pas des allusions aussi transparentes, et quand on nous dit que la cravate est l'organe masculin, le bois le corps féminin, et que le mouvement ascendant, l'escalier, représente les relations sexuelles, nous demandons à réfléchir, tant que la preuve de l'authenticité de ces symboles n'a pas été faite, d'autre part. Ajoutons ici que la plupart des symboles de rêve sont bisexuels et peuvent, selon les circonstances, être rapportés aux organes des deux sexes. » Ainsi, le fondateur de la psychanalyse lui-même a jugé aventureuse et peu probante l'interprétation des symboles oniriques donnée par certains de ses disciples. Nous allons plus loin et, sans méconnaître l'importance de la sexualité en matière de rêve, nous estimons que Freud exagère considérablement cette importance. Il tombe dans l'erreur commune à tous les créateurs de système qui généralisent, indûment, des constatations vraies dans quelques cas particuliers. S'il est un domaine où la notion de relativité s'impose avec une force particulière, c'est incontestablement lorsqu'il s'agit des rêves.

Terminons en disant que l'on a rapproché l'inspiration artistique du rêve proprement dit. « Les poètes et romanciers, écrit Freud, sont de précieux alliés, et leur témoignage doit être estimé très haut, car ils connaissent entre ciel et terre, bien des choses que notre sagesse scolaire ne saurait encore rêver. Ils sont, dans la connaissance de l'âme, nos maîtres à nous, hommes vulgaires, car ils s'abreuvent à des sources que nous n'avons pas encore rendues accessibles à la science. Que le poète ne s'est-il prononcé plus nettement encore en faveur de la nature, pleine de sens, des rêves ! » Mais d'autres estiment que l'état de sommeil, l'absence de volonté et de réflexion ne conviennent pas du tout à la création poétique. « La véritable condition du poète, déclare Paul Valéry, est ce qu'il y a de plus distinct de l'état de rêve. Je n'y vois que recherches volontaires, assouplissement de pensées,

consentement à des gênes exquises. Celui-là qui veut écrire son rêve se doit d'être infiniment éveillé. Si tu veux imiter assez exactement les bizarreries, les infidélités à soi-même du faible dormeur que tu viens d'être, poursuivre dans ta profondeur cette chute passive de l'âme comme une feuille morte à travers l'immensité vague de la mémoire, ne te flatte pas d'y réussir sans une attention poussée à l'extrême, dont le chef-d'œuvre sera de surprendre ce qui n'existe qu'à ses dépens. » Ces deux opinions contiennent, également, une part de vérité, à mon avis. Dans la rêverie de l'artiste et du poète, comme dans le rêve proprement dit, l'inconscient joue un rôle de première importance. Mais la création esthétique exige de plus l'exercice des facultés critiques, un choix conforme à la raison. Pour obtenir une œuvre belle, il faut que l'intelligibilité se surajoute aux fantaisies de l'imaginative.

— L. BARBEDETTE

RÊVE

Le cerveau emmagasine des images sensorielles. Il ne réagit pas à chacune d'elles. Il faut que l'excitant dépasse un certain seuil pour qu'il y ait une réponse motrice ; autrement dit : pour que le cerveau réagisse par un geste quelconque. Nos cellules cérébrales sont toujours en activité, comme les cellules musculaires, ou, si l'on préfère, en état de tonicité, ce qui ne veut pas dire en état de travail. La vie cérébrale au ralenti, quand elle n'est pas aiguillonnée par un excitant suffisant, se traduit par le rêve, qui en est, en somme, l'état permanent, sauf pendant les périodes d'activité. Rêve pendant le sommeil, c'est-à-dire succession d'images enregistrées dans la mémoire inconsciente et se succédant sans contrôle, sans ordre logique. Rêve à l'état de veille, où la succession des images est davantage soumise aux inhibitions cérébrales et au contrôle de la conscience. Aussi faisons-nous à l'état de veille des rêves cohérents. Les études freudiennes ont servi à montrer que chacun de nous rêve à l'état de veille : rêves héroïques, sentimentaux, aventureux, romantiques, rêves de richesse, rêves érotiques, mystiques, idéalistes, etc., où

l'amour-propre, plutôt que le sexualisme, quoi qu'en pensent les freudiens, joue d'ordinaire le premier rôle. On rêve quand on ne fait rien, mais la vie moderne nous prend de toute part, et, si l'on rêve, c'est le plus souvent à ses affaires, à son travail, à des projets multiples. Pourtant, le rêve est favorisé par le besoin d'échapper à la dure réalité, à une situation d'infériorité. C'est un moyen d'évasion qui a dû surtout être employé autrefois où l'infériorité sociale était encore plus pénible qu'aujourd'hui où l'on a moins de temps à soi à cause de la rapidité et de la précision des occupations. Les rêves de bonheur dans une vie future imaginaire assurèrent le triomphe des religions mystiques parmi les femmes et les esclaves, parmi tous les pauvres gens, à une époque où personne ne pouvait plus participer d'une façon active à la vie indépendante des tribus, des cités et des nations, anéanties par l'empire. On comprend aussi la vogue des contes et des romans qui donnent un aliment à nos rêves – chansons primitives ou contes des veillées où l'imagination l'emporte sur la logique ; poésies chantées, colportées par les aèdes, les rhapsodes, les troubadours, les trouvères, etc. – et le rôle important de la musique chez les populations asservies (nègres des États-Unis, moujiks de l'ancien empire des tsars) ; enfin, l'usage universel des boissons alcoolisées et le refuge des plus misérables dans l'ivrognerie.

Si l'on remonte encore plus haut, on s'aperçoit que, chez les primitifs, le rêve se mélange à la réalité, sans qu'il y ait de distinction possible, ce qui explique « la mentalité prélogique » dont parle Lévy-Bruhl, et leur goût du merveilleux. Ils sont incapables de faire la distinction, puisque incapables (et non habitués) de donner une explication rationnelle à la plupart des phénomènes et que leur explication imaginaire ne peut pas être réduite par leur propre raisonnement, ni par celui des autres membres du groupe. Le rêve est même souvent collectif et peut aller jusqu'à l'hallucination.

Chez les enfants, le rêve tient aussi une place importante. Plus l'enfant est jeune, moins il distingue entre son imagination et le réel, il prête une existence à son cheval de bois ou à sa poupée, il imagine un monde artificiel qui, peu à peu,

s'évanouit à mesure que l'éducation et le développement de l'intelligence remettent le rêve à sa place et à sa valeur. Pourtant, un certain nombre d'adultes, et principalement des femmes peut-être plus émotives et peut-être à cause d'une éducation plus rudimentaire et mystique et à cause de leur infériorité sociale, restent au stade imaginaire et n'arrivent pas à séparer leurs créations imaginaires de la vie réelle. Ils se prennent à leurs propres mirages. On les appelle des mythomanes, et, comme les rêves sexuels prennent une grande place dans leur imagination, on les range sous la rubrique vague d'hystériques, y compris pithiatiques et obsédés sexuels. Les uns et les autres, comme aussi les primitifs, ont comme caractéristique un manque de développement des coordinations inhibitrices. Les mythomanes sont des primitifs attardés, ils sont mal adaptés à la civilisation moderne. Pourtant, cette adaptation peut se faire plus ou moins bien, surtout avec l'aide d'une éducation exacte qui, de bonne heure, les aide à réfréner leur vanité.

Les jeunes gens se réfugient souvent dans un monde à part créé par leurs rêves. C'est au moment de la puberté, au moment où ils abordent la vie, une vie quelquefois hostile et brutale, au moment aussi où naissent les aspirations sexuelles. Tous les adolescents sont plus ou moins schizoïdes. Les grands émotifs, timides et asthéniques, répugnent à l'action et peuvent s'enfoncer profondément dans cet état ; quelques-uns, des malades, y rester. Mais ces rêveurs font très bien la distinction entre le réel et leur rêve, tandis que les mythomanes ne le font qu'imparfaitement. Le rêveur éveillé recherche la solitude. La compagnie d'une autre personne l'oblige à revenir à la réalité, ce qui n'est le cas ni pour le primitif, ni pour le jeune enfant, ni pour le mythomane.

J'ai laissé de côté le rêve intellectuel. Ce n'est pas ce qu'il y a de moins intéressant que de laisser son esprit vagabonder en liberté sur un sujet d'étude. Les idées se succèdent par associations sans lien logique, et il arrive qu'on puisse accrocher au passage soit de multiples aspects de la question, soit une hypothèse qu'il ne reste plus qu'à contrôler, autant qu'il est possible. Des philosophes modernes ont appelé cette divagation une intuition, mais ce mot n'apporte aucune

valeur nouvelle.

Le rêve, sous forme de méditation, est donc à la base du processus scientifique, comme il est à la base des réflexions philosophiques. Rêver pour réfléchir.

Mais rêver pour ne rien faire n'aboutit à rien. Se satisfaire du rêve et avoir la naïveté ou l'outrecuidance d'affirmer qu'il renferme la vraie sagesse et la connaissance de l'univers, exalter les civilisations orientales au-dessus de la civilisation occidentale et de son effort scientifique, c'est un pauvre paradoxe qui nous ramène à la mystique religieuse. Il n'en est pas moins vrai que dans le travail trépidant imposé par la société capitaliste, ce qui manque ce sont les loisirs. La crise apporte le chômage, mais ce n'est pas la même chose.

- M. PIERROT.

Accueil

RÉVÉLATION n. f.

Dans le langage ordinaire, le mot révélation désigne la découverte, souvent brusque, d'une chose tenue jusque-là cachée. À la tribune du parlement, devant les tribunaux, dans la presse, on parle volontiers de révélations sensationnelles. Parfois longtemps préparées à l'avance, et adroitement machinées par les professionnels du trompe-l'œil, ces dernières sont destinées à empêcher le public de prêter attention à des faits beaucoup plus graves, qui jetteraient un jour sinistre sur les secrets agissements des autorités. À une époque tragique, Landru rendit de fiers services à nos grands chefs aux abois ; quand la presse a pour mot d'ordre de laisser en paix le gouvernement, la police découvre toujours de sanglantes ou mystérieuses affaires, des drames d'amour ou de jalousie qui servent de pâture aux lecteurs des journaux. Ajoutons que les révélations en apparence les plus spontanées, faites à la tribune du Palais Bourbon, sont soigneusement évidées au préalable de tout ce qui ruinerait définitivement le prestige des principaux manitous de l'époque. On cite des comparses, on pourfend des ombres, et les menaces pleuvent dru sur les coupables dont l'identité reste à découvrir ; mais on ne dit rien ou presque rien des gros personnages que l'on sait effectivement compromis.

Dans l'affaire des fraudeurs de la banque commerciale de Bâle, le député socialiste qui dénonçait ce scandale s'abstint de parler du plus célèbre et du plus influent des individus inscrits sur la liste saisie. C'était l'archevêque académicien Baudrillart, grand ami de Poincaré et professionnel du patriotisme, l'un de ceux qui préparèrent l'opinion à la guerre de 1914 et qui n'ont cessé, depuis, de donner des ordres impérieux aux divers ministres réactionnaires. Le même député socialiste n'hésitait point à nommer l'évêque d'Orléans, simple brochet pourtant à côté du requin Baudrillart. Et pas un grand journal soi-disant avancé n'imprima, plus tard,

le nom du recteur de l'Institut catholique de Paris ; ce n'était pas ignorance de leur part, puisque, désireux de connaître leur degré de sincérité, je fis parvenir à tous une note rétablissant la vérité. Radicaux et socialistes n'ont pas voulu entraver la brillante carrière de ce chef occulte des partis réactionnaires français. Si, par une exception rarissime, des parlementaires ont l'audace de faire des révélations réellement gênantes pour les maîtres de l'heure, la grande presse, tout entière aux mains de quelques potentats, organise le silence autour des vérités qu'ils ont pu dire. Témoin le peu de retentissement obtenu par les déclarations que Barthe fit à la Chambre, sur les accords conclus avant guerre entre Krupp et notre Comité des forges, ainsi que sur les moyens mis en œuvre par la grosse industrie française, afin d'empêcher une défaite trop rapide de l'Allemagne.

Même dans l'ordre littéraire ou artistique, c'est pour des raisons qui n'ont, d'ordinaire, rien à voir avec le talent que les critiques en renom découvrent de prétendus chefs-d'œuvre, qu'ils louent servilement dans les revues puissantes ou les journaux à grand tirage. Domestiqués par des industriels cossus, exclusivement dévoués aux prêtres de Mammon, ces larbins de la plume n'aiment et n'adorent que les idoles dorées. Ils s'agenouillent, puis brinqueballent leurs encensoirs prestement devant les vedettes dont les managers passent à la caisse. Si l'on veut des super éloges et un bruit capable d'étouffer toute note discordante, il faut y mettre le prix. On sait à quels scandales aboutissent les distributions de lauriers littéraires ou artistiques ! Simple appareil automatique, la renommée aux cent bouches reste à la disposition de quiconque est assez riche pour financer largement. Les brusques révélations de génies inconnus, faites par l'académie Goncourt, par l'Académie française, par les publications à la solde des éditeurs ou des marchands de tableaux, sont dictées par des motifs inavouables habituellement. Elles ne valent pas mieux que les révélations politiques et, comme ces dernières, se rattachent à d'occultes et louches combinaisons.

Quelques scandales récents jettent aussi une lumière assez crue sur les dessous du monde journalistique. Rappelons la mésaventure survenue, le 30 janvier

1933, au directeur du *Temps*, Chastenet, ainsi qu'au professeur Joseph Barthélémy, administrateur du même journal. Sous l'égide de la *Nouvelle école de la paix*, ces pantins faisaient une conférence sur « *la presse et la formation de l'opinion publique* ». Le premier, ancien directeur de banque, placé à la tête du plus grand journal de la République par la grâce de MM. de Wendel et de Peyerimoff, s'indigna contre la presse trop servile à son gré et loua l'indépendance du *Temps*. Mais des auditeurs bien renseignés posèrent des questions très précises sur les rapports que ce dernier journal entretient avec le Comité des forges, le Comité des houillères et le Comité des assurances. Et l'on apprit que *le Temps* était la propriété de ces puissantes organisations capitalistes, que l'ancien banquier Chastenet, que Barthélémy, le clown pontifiant de la faculté de droit, n'étaient que les serviteurs appointés des magnats de l'industrie. Malheureusement, bien des révélations ont déjà été faites sur la vénalité, la corruption, la servilité éhontée de la presse, sans que le public repousse les feuilles immondes et mensongères qu'on lui fournit quotidiennement. Il est vrai qu'à aucune époque l'intoxication méthodique des cerveaux n'y fut organisée sur une aussi large échelle, et d'une manière aussi savante, qu'à l'heure actuelle.

Au point de vue religieux, la *révélation* consiste dans la communication faite aux hommes, par dieu ou par l'un de ses envoyés, de vérités qui présentent, dès lors, un caractère de certitude absolue, si obscures qu'elles puissent paraître à notre entendement. Sur la question vitale de notre destinée, sur l'existence qui nous attend après la mort, sur l'ensemble des problèmes que la métaphysique pose sans parvenir à les résoudre, la révélation apporterait des lumières éclatantes, au dire des croyants. Elle nous renseignerait sur les incompréhensibles qualités d'un dieu dont la nature échappe à notre raison comme il nos sens, et sur les mystères d'un avenir que l'être omniscient connaît d'avance, même s'il dépend du libre vouloir humain. Un autre procédé de communication entre le tout-puissant et les hommes consiste dans l'*inspiration*, secours divin qui pousse l'auteur à écrire et le garantit contre toute erreur essentielle. L'*assistance* du Saint-Esprit, qui permet au pape d'énoncer des sentences dogmatiques où morales infaillibles, présente, d'après les théologiens

catholiques, un caractère purement négatif. Révélation, inspiration, assistance du Saint-Esprit sont, à nos yeux, il n'est pas besoin de le dire, également dépourvues de valeur : de pareilles balivernes ne méritent point d'être prises au sérieux. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà exposé à l'article *Religion* (voir ce mot) ; mais puisque le catholicisme admet que, de nos jours encore, Jésus, Marie ou d'autres habitants du ciel se manifestent parfois à des âmes privilégiées, nous examinerons quelques-unes des révélations célestes dont furent favorisés des dévots contemporains. Par une singulière ironie du sort, j'ai d'ailleurs rencontré sur ma route d'illustres et nombreux visionnaires.

Le 17 janvier 1871, les deux plus jeunes fils du fermier Barbedette, ainsi que d'autres enfants, virent la Vierge Marie, à Pontmain, une bourgade de la Mayenne. Vêtue d'une robe bleue parsemée d'étoiles, l'apparition se tenait en l'air au-dessus de la maison d'un débitant ; il faisait nuit, le ciel était limpide, et tous les fidèles de Pontmain se réunirent sous la conduite du curé pendant la durée du miracle. Cette vision fut reconnue divine par les autorités ecclésiastiques ; une grandiose basilique fut construite sur le lieu de l'apparition ; et les catholiques y viennent en pèlerinage de toute la région de l'Ouest. Inutile d'ajouter que nonnes et curés y pullulent, exploitant, selon leur coutume, la sottise des dévots. Les Barbedette sont nombreux dans la contrée, et j'ignore si j'étais parent avec ceux de Pontmain, mais j'étais reçu chez eux comme un membre de la famille ; j'ai connu et interrogé personnellement les visionnaires. Certes, je n'étais pas encore habitué aux recherches psychologiques ; toutefois, maints détails entendus de leur bouche m'ont, depuis, permis de conclure que, poussés aux dernières limites de l'exaltation religieuse par le curé de l'endroit, les enfants Barbedette furent victimes d'une hallucination. Dans l'intimité, ils avouaient qu'à leur avis les autorités ecclésiastiques avaient approuvé leur vision sans y croire ; et ils racontaient qu'une petite fille encore au berceau, et qui aurait contemplé la madone elle aussi, déclarait, quand elle fut grande, ne se souvenir de rien. Comme ils étaient prêtres tous deux, et que le clergé avait fait de grandes largesses à leurs parents, ils se gardaient de dire leur pensée complète à l'adolescent que j'étais. Ils auraient moins parlé encore s'ils avaient pu deviner que

je deviendrais, plus tard, un incroyant notoire. À Pontmain, la Vierge annonçait la fin des hostilités : maigre prophétie, on en conviendra, puisque la défaite française était alors consommée.

Au moment où la dernière guerre battait son plein, une jeune fille de Loublande, commune des Deux-Sèvres, reçut presque quotidiennement la visite du Sacré-Cœur. Sans en avoir officiellement le titre, je remplissais, en fait, les fonctions de chef de laboratoire à la faculté des sciences de Poitiers, cette année-là. Et comme Loublande fait partie du diocèse de Poitiers, ce furent les autorités de cette ville qui s'occupèrent de la visionnaire. J'étais donc bien placé pour étudier cette nouvelle révélation, qui ne fut rejetée par la curie romaine qu'après l'intervention énergique des cardinaux allemands et autrichiens. Jésus déclarait à la voyante que la victoire des alliés serait foudroyante et irrésistible, si ministres et généraux acceptaient de mettre l'emblème du Sacré-Cœur sur le drapeau français. L'évêque de Poitiers, un prélat politicien d'une sottise insigne, se déclara convaincu de bonne heure, car la visionnaire l'assurait qu'il devait jouer un rôle de premier plan dans l'Église. À l'appui de ses dires, elle obtint même du ciel qu'Humbrech, c'était le nom de cet imbécile, assiste un jour à la transformation du vin, contenu dans un calice, en un liquide sanguinolent. Il permit de célébrer des fêtes à Loublande, d'imprimer des images et des prières en l'honneur du nouveau culte, et laissa s'installer une congrégation dirigée par la visionnaire, les *Victimes du Sacré-Cœur*, qui compta bientôt parmi ses membres des filles de multimillionnaires. Le cardinal archevêque de Bordeaux et l'archevêque de Tours estimèrent, eux aussi, qu'il s'agissait d'une révélation vraiment divine ; les feuilles pieuses de la contrée firent un battage insensé ; la presse de Paris s'émut, et de longs articles furent consacrés aux apparitions de Loublande par les grands quotidiens.

Sénateurs et députés réactionnaires du Poitou prirent au sérieux les divagations de cette *nouvelle Jeanne d'Arc*, c'était le titre que lui donnaient les familiers de l'évêché. Elle fut présentée au président de la République, Poincaré, qui lui fit don d'une épingle à chapeau, sa coiffure étant tombée par mégarde durant

leur entretien. À l'armée, des insignes du Sacré-Coeur étaient distribués à profusion aux soldats, et nombre de généraux les arboraient fièrement. Mais les prélats d'Autriche et d'Allemagne firent comprendre au pape que Jésus ne pouvait nourrir de si noirs desseins contre les empires centraux, et que la France anticléricale ne méritait pas un traitement privilégié. On les crut d'autant plus facilement à Rome que le supérieur des Jésuites était germanophile et qu'il contraignit le cardinal Billot, membre de son institut, à écrire contre une révélation nettement hostile à l'Allemagne. Malgré les merveilles déjà accomplies, les apparitions de Loublande furent condamnées par le Vatican. Une enquête personnelle, faite dans l'entourage de la visionnaire, m'avait convaincu qu'il s'agissait d'une pauvre fille au cerveau troublé par des jeûnes trop fréquents et la lecture de sainte Thérèse. Son confesseur, un prêtre qui voulait se procurer beaucoup d'argent, était le principal coupable ; il pensait parvenir à ses fins en créant un centre de pèlerinage ; l'affaire de Loublande liquidée, il se trouva, d'ailleurs, suffisamment nanti pour vivre d'une façon cossue.

Voici quelques années, la Vierge apparut à Ferdrupt, dans les Vosges, à une petite fille dont les parents étaient cultivateurs. Des alentours, on venait déjà en pèlerinage, quand la voyante eut la malencontreuse idée de promettre qu'à une date, par elle indiquée, l'apparition serait visible pour l'ensemble des personnes présentes. Ce jour-là, une foule immense se pressait sur le lieu du miracle ; mais la madone ne fut aperçue par personne. Pour comble, la visionnaire expliqua que la Vierge s'était trompée en raison du changement d'heure qui s'effectuait à cette époque. Ce fut un éclat de rire général, et le clergé laissa prudemment tomber cette affaire. Une statue s'élève cependant sur le lieu de l'apparition, conformément à la demande formulée par la mère de dieu ; et la famille de la jeune fille, très pauvre auparavant, est fort à l'aise aujourd'hui. Comme Luxeuil n'est qu'à environ 25 kilomètres de Ferdrupt, j'ai pu me documenter sans peine sur ces événements. La voyante, enfant naïve et sotté, semblait prédisposée par nature aux images eidétiques ; néanmoins, le curé de l'endroit avait joué un rôle très actif, en persuadant cette petite que les visions célestes sont choses assez fréquentes.

À l'heure actuelle, on parle beaucoup des apparitions de Beauraing, en Belgique, qui eurent lieu du 29 novembre 1932 au 3 janvier 1933. Cinq enfants auraient vu la Vierge dans le jardin des sœurs de la localité ; et cette dernière leur aurait demandé de faire construire une chapelle. Je ne connais ces événements que par des comptes rendus, articles et brochures. Le travail du docteur Maistriaux, qui écrit pour se « rendre utile à l'Église et à la religion, afin d'éviter les mécomptes du ridicule », suffit pour me démontrer que les apparitions de Beauraing ont des causes très humaines, trop humaines, hélas ! Ce médecin grotesque, d'une prodigieuse ignorance concernant les recherches de psychologie expérimentale, fournit de nombreux détails qui contredisent la thèse de l'intervention surnaturelle. Les voyants avaient promis un miracle pour le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception ; aucun miracle ne s'est produit, ni ce jour-là, ni les jours suivants. Néanmoins, par respect humain sans doute, les parents se déclarent certains de la véracité de leurs rejets ; « il ne ferait pas bon d'avoir l'air de rire et de se moquer : l'accueil serait foudroyant ». Et le docteur Maistriaux demande aux incroyants de s'abstenir de toute plaisanterie : « Le scepticisme absolu et surtout la raillerie ne sont plus de mise pour le moment. S'il est question d'âmes de petits enfants, on leur doit le respect le plus absolu... De grâce, respectons-les et attendons. Respectons le mystère qui plane sur ces événements dans lesquels sont mêlés des enfants sains de familles respectables. » S'il ne s'agissait pas d'une comédie dévote ou d'hallucinations religieuses, notre auteur tiendrait un langage très différent. Il avoue, d'ailleurs, que les événements de Beauraing peuvent avoir des répercussions politiques qui l'intéressent particulièrement : « Serait-il impossible que la sainte Vierge se soit manifestée pour approuver et intensifier cette pieuse et réconfortante croisade de notre fière jeunesse ouvrière chrétienne, de notre virile jeunesse agricole catholique, de tous nos jeunes gens et jeunes filles librement et ardemment enrôlés sous l'emblème de la croix ? Est-il déraisonnable d'espérer qu'elle ait choisi pour être témoin d'un renouveau religieux notre patrie qui fut la première à mettre son nom dans les annales de l'Action catholique ? » Le docteur Maistriaux a raison, les manifestations surnaturelles, les révélations divines restent, d'ordinaire, incompréhensibles, tant qu'on ne fait pas intervenir les considérations

politiques et l'intérêt sacerdotal. À Beauraing, comme dans maintes apparitions précédentes, la Vierge se préoccupe d'assurer aux prêtres une nouvelle source de profits et d'accroître l'influence politique du parti des sacristains.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

RÉVOLTANT

Qui révolte, qui cause de l'indignation : *Des abus révoltants*. Pour nous, il n'est guère facile d'énumérer ici tout ce qui est révoltant : il y en a trop. En effet, n'est-il pas révoltant de subir tout ce que l'on ne peut empêcher ? Mais n'est-il pas, peut-être, plus révoltant de voir avec quelle résignation, quelle soumission la multitude l'accepte, quand elle ne l'approuve pas ? N'est-il pas révoltant qu'il y ait toujours des riches et des pauvres ; des exploiters et des exploités ; des spoliateurs et des spoliés ; des maîtres et des esclaves ; des dupeurs et des dupés ; des voleurs et des volés ; des chefs et des supérieurs qui commandent et qui exigent et des simples qui obéissent et exécutent, des inférieurs qui respectent et se soumettent ; des juges qui condamnent ; des condamnés qui souffrent et se résignent ; des bourreaux et des victimes ; des législateurs élus qui font des lois et des électeurs qui élisent et qui subissent toujours les lois et leurs effets nocifs, mais ne profitent jamais des lois qui - leur avait-on promis - devaient les avantager ?

Il est trop tard quand l'électeur naïf s'aperçoit qu'il est berné et qu'il n'y a pas de bonnes lois... Y en eût-il qu'elles ne seraient ni appliquées, ni applicables. La loi n'est valable qu'autant qu'elle vient ratifier la chose acquise. Et le Peuple n'a jamais eu que ce qu'il avait su prendre. Ce qui justifie fort bien que le bulletin de vote n'est rien autre que ce que vaut l'électeur. Et celui-ci ne peut être grand-chose s'il ne sait s'organiser pour obtenir, en cohésion avec ceux qui ont les mêmes besoins, ce que nul mandataire ne peut lui apporter, avant qu'il ne l'ait lui-même arraché, imposé par la menace ou par l'action directe. En ce cas, il faut être stupidement aveugle pour ne pas voir et comprendre la vaste duperie du Suffrage Universel et la farce cynique par laquelle, en régime bourgeois, libéral et démocratique même, on escamote la Souveraineté du Peuple.

Duperie immonde et *révoltante* !

La possibilité, à chaque moment, pour un citoyen prétendu libre, après avoir subi la conscription, la caserne et toutes les atrocités inénarrables, atrocités morales du militarisme, d'être désigné pour faire partie des troupes envoyés au massacre, pour être massacreur malgré soi et massacré selon les grandes chances dont jouissent les malheureux qui sont chair à canon. C'est là, je crois, une perspective digne, admirable, héroïque pour ceux qui n'y vont pas, pour ceux à qui la guerre apporte gloire et bénéfices, mais *révoltante* pour tous ceux qui la subissent et qui se rendent compte de quel abrutissement et de quelle passivité ils sont nantis pour ne pas se *révolter* !

Révoltante pour la conscience, pour le cerveau, pour le cœur de l'homme, est l'*Idee de Patrie* par laquelle on obtient cet infâme assujettissement des hommes les plus jeunes, des plus beaux, des plus forts, des meilleurs producteurs et reproducteurs, tout l'avenir d'une nation, qui se laisse ainsi mener à l'abattoir sans résistance, sans remords, sans révolte !

Révoltant tout ce qui constitue, fortifie, soutient un régime ignoble basé sur l'égoïsme des uns et la résignation des autres ! *Révoltante* la prostitution des consciences, des talents, des caractères, des forces humaines au service de la bourgeoisie et de l'exploitation de l'homme par l'homme.

En un mot, *révoltant* tout ce qui est immonde sur la terre et que les préjugés respectent, entretiennent, conservent, fortifient. *Révoltant* il est que la Religion (c'est-à-dire l'ignorance, la soumission, la fourberie, l'hypocrisie) soit si puissante encore et que le Militarisme, le Patriotisme n'aient pas été tués par la Guerre et tout ce qu'en ont souffert ceux qui n'en ont pas profité ! *Révoltante* est l'Humanité que la honte n'étouffe pas. Il est *révoltant* de penser que c'est la Guerre, encore, que la Paix des gouvernants prépare !

- G. YVETOT.

Accueil

RÉVOLTE n. f. (du latin *revolvere*, retourner ; de l'italien *rivolta*, de *re* ou *ri*, et *volta*, faire volte-face, c'est-à-dire tourner la face contre)

Il semble que le sens le plus ordinaire de révolte soit de faire volte-face ; mais pour nous, anarchistes, révolte n'a pas ce sens commun. Il signifie soulèvement contre un état de choses existant, lutte contre l'ambiance, contre la stabilisation d'un régime, révolte contre la loi, contre l'autorité établie. Par là, il marque une volonté humaine, en marche vers la réalisation d'un idéal. La révolte est un acte d'intelligence, qui naît et se développe avec le sentiment de la personnalité ; elle est la concrétion de l'évolution d'une individualité qui prend conscience d'elle-même en s'insurgeant contre l'oppression collective des majorités qui veulent imposer leur façon de voir et de penser. Mais le mot révolte a également un sens social. C'est pourquoi, à certaines époques, elle devient nécessaire.

Lorsque des idées nouvelles germent et sont véhiculées un peu partout, cherchant à se faire jour de ci, de là, elles se heurtent toujours à la routine du milieu. Continuellement, elles sont arrêtées par ceux qui ont intérêt à ne point les voir se propager, et l'indifférence du plus grand nombre fait que ces idées nouvelles sont ballottées de droite à gauche, durant tout un temps, avant d'avoir droit de cité dans la conversation, les écrits, ou les diverses manifestations de la pensée humaine. Cette force d'inertie, il faut la vaincre ; ce n'est pas toujours facile ; à la révolte de l'esprit vient s'adjoindre l'action. À ce moment, la révolte s'impose comme une libération attendue et désirée ; elle éclate, et c'est heureux, car un danger plus grand guettait la société, danger que l'on peut comparer au nirvana des Hindous, qui aurait pour conséquence de conduire la société vers une dissolution de l'être. Dans leur évolution, la vie des sociétés draine avec elle des scories dont il faut se débarrasser ; manquer de prévoyance, ou tarder à le faire, opposer une barrière systématique à leur évacuation, c'est rendre cette société inhabitable. En effet, si le code de moralité en vigueur jusqu'alors est devenu caduque, si ce qui semblait équitable se révèle d'une injustice criante, l'atmosphère qui se dégage de cet état de choses ne peut durer ; une action se dessine : nous sommes au seuil d'une révolte. Des époques de crise sont propices à l'éclosion de ces sentiments de révolte ; elles créent l'état d'esprit nécessaire et préparatoire à la révolte. Ce sont des situations révolutionnaires. Alors, nous voyons les résignés d'hier, qui semblaient être à jamais courbés sous le joug oppresseur de la misère qui les terrassait, s'insurger brusquement, et se déterminer à l'action. L'audace naît en eux, et, avec elle, l'esprit de révolte. On comprend qu'il ne s'agit pas, alors, de réduire, d'atténuer cet esprit de révolte, mais de tenter l'impossible pour en améliorer les manifestations, c'est-à-dire rendre cette révolte plus efficace, plus consciente, et faire naître des sentiments de lutte pour un but précis. C'est là une tâche que se doivent de réaliser tous ceux qui se réclament de l'idéal anarchiste.

P. Kropotkine, dans *Paroles d'un révolté*, au chapitre intitulé « L'esprit de révolte », a analysé le processus historique de la révolte, prélude indispensable pour qu'une situation révolutionnaire aboutisse à un changement radical des engrenages de la société capitaliste actuelle : « Aux époques de course effrénée vers l'affranchissement, de spéculations fiévreuses et de crises, de ruine subite de grandes industries, et d'épanouissement éphémère d'autres branches de la production, de fortunes scandaleuses, amassées en quelques années et dissipées de même, on conçoit que les institutions économiques, présidant à la production et l'échange, soient loin de donner à la société le bien-être qu'elles sont sensées lui garantir ; elles amènent précisément un résultat contraire : au lieu de l'ordre, elles engendrent le chaos ; au lieu du bien-être, la misère, l'insécurité du lendemain ; au lieu de l'harmonie, la guerre, une guerre perpétuelle de l'exploiteur contre le producteur, des exploités et des producteurs entre eux. On voit la société se scinder de plus en plus en deux camps hostiles et se subdiviser, en même temps, en milliers de petits groupes, se faisant une guerre

acharnée. Lasse de ces guerres, lasse des misères qu'elles engendrent, la société se lance à la recherche d'une nouvelle organisation ; elle demande à grands cris un remaniement complet du régime de la propriété, de la production, de l'échange, et de toutes les relations économiques qui en découlent. La machine gouvernementale, chargée de maintenir l'ordre existant, fonctionne encore, mais, à chaque tour de ses rouages détraqués, elle se bute... et s'arrête ; son fonctionnement devient de plus en plus difficile, et le mécontentement excité par ses défauts, va toujours croissant. Chaque jour fait surgir de nouvelles exigences. « Réformez ceci, réformez cela », crie-t-on de tous côtés. « Guerre, finance, impôts, tribunaux, police, tout est à remanier, à réorganiser, à établir sur de nouvelles bases », disent les réformateurs. Et, cependant, tous comprennent qu'il est impossible de refaire, de remanier quoi que ce soit, puisque tout se tient ; tout serait à refaire à la fois. Et comment refaire, lorsque la société est divisée en deux camps ouvertement hostiles ? Satisfaire des mécontents serait en créer de nouveaux. Incapables de se lancer dans la voie des réformes, puisque ce serait s'engager dans la voie de la révolution. En même temps trop impuissants pour se jeter avec franchise dans la réaction, les gouvernements s'appliquent aux demi-mesures, qui ne peuvent satisfaire personne, et ne font que susciter de nouveaux mécontentements. Les médiocrités qui se chargent, à ces époques transitoires, de mener la barque gouvernementale, ne songent plus d'ailleurs qu'à une seule chose : s'enrichir, en prévision de la débâcle prochaine. Attaqués de tous côtés, ils se défendent, maladroitement ; ils louvoient, ils font sottise sur sottise, et ils réussissent bientôt à trancher la dernière corde du salut : ils noient le prestige gouvernemental dans le ridicule de leur incapacité. À ces époques, la révolution s'impose ; elle devient une nécessité sociale, la situation est une situation révolutionnaire. »

Mais il s'agit moins de parler ici de révolution que d'esprit de révolte, et de montrer le rôle important que joue cet esprit dans les grandes secousses révolutionnaires qui sont, en quelque sorte, les préludes des révolutions. « Comment a-t-on aboli l'esclavage archaïque ? Par les révoltes. Comment a-t-on supprimé le servage ? Encore par les révoltes. Comment fera-t-on disparaître le salariat, qui est la dernière forme de l'esclavage ? Toujours par la révolte. La révolte est une chose fatale engendrée par l'oppression, comme l'explosion d'une chaudière est engendrée par la trop grande pression. Cependant, ce n'est ni par haine, ni par vengeance que nous nous révoltons : c'est par nécessité. La société actuelle ne nous reconnaît aucun droit au bien-être. Malgré les apparences trompeuses des libertés politiques, elle fait de nous des êtres inférieurs et misérables. Donc, nous sommes en état de légitime défense, nous accomplissons le plus sacré des devoirs en nous insurgant contre elle. » (Brochure éditée à Genève, Les anarchistes et ce qu'ils veulent.)

Pour parer à l'absence ou à la carence de l'esprit de révolte, qui n'est pas toujours suffisamment éveillé dans les masses, lorsque se produisent des manifestations ou mouvements sociaux, un facteur entre en jeu : l'action et, suppléant à ce manquement, elle travaille à ce que ces émeutes ou ces soulèvements se développent et augmentent d'intensité. C'est ici que le rôle des minorités se précise en vue de réveiller le souffle d'audace ou le sentiment d'indépendance qui peuvent conduire les peuples à accomplir leur révolution. La valeur de la révolte a donc une importance capitale dans les périodes préparatoires à la révolution ; il serait puéril de le contester ; valeur collective en prévision d'une lutte sociale, pour une transformation du régime ; valeur individuelle dans l'état présent des choses, car, ici, comme là, nous trouvons l'affirmation d'une puissance créatrice et destructrice nécessaire à l'évolution des sociétés. La révolte a cela de sain qu'elle balaye les institutions périmées qui entravent le progrès humain. Guidée par un idéal de mieux-être et de liberté, la révolte devient créatrice de beauté, de force, d'amour. L'individu qui se révolte affirme un caractère, et ce n'est pas peu de chose, en cette époque de résignation. Cultiver cet esprit de révolte paraît fondamental, car on aidera ainsi puissamment l'individu à se ressaisir et à se reconnaître dans le tumulte de cette vie mécanisée à l'extrême, où l'être humain ressemble à un automate névrosé.

Il n'est pas téméraire alors d'avancer que plus l'élan de la pensée sera grand, plus les chances de réussite dans les luttes à livrer aux forces d'oppression seront fertiles. Mais il faut pour cela que l'individu prenne conscience de ce sentiment de révolte, il faut que cette révolte, pour qu'elle porte ses fruits, soit l'œuvre d'un long et patient travail, le résultat de profondes observations. D'autre part, il faut qu'il soit tenu compte des enseignements de l'histoire, non pour construire une théorie dogmatique aux principes immuables, et créer une orthodoxie étriquée, selon la méthode des partis

politiques, et à dialectique prétentieuse, mais pour en tirer tous les profits possibles et éviter les sacrifices inutiles ou les demi triomphes qui, trop, souvent, ne sont que des défaites. Pour ce faire, il faut que l'être humain acquière une individualité. « Ce sens de l'individualité fait donc que l'homme recherche la cause de ses actes et les discute, fait qu'il parvient à se distinguer parmi ses semblables, à se considérer lui-même dans son milieu, à prendre connaissance de ce qu'il est dans la société et dans la nature. Là où l'animal et l'homme inférieur acceptent d'être partie d'un tout, où ils agissent selon des lois inconnues, les subissant simplement, l'être supérieur se voit et s'affirme une volonté parmi les volontés qui l'environnent. Dès lors, naît la révolte, c'est-à-dire l'acte personnel, choisi, délibéré. L'individu n'accepte plus aveuglément les lois, et c'est alors qu'on le voit se tromper, errer. Ceux que l'instinct guide ne se trompent jamais. Les animaux n'aboutissent qu'à des révoltes timides, l'homme seul peut concevoir la révolte comme un devoir très net envers soi-même et envers l'espèce. Et c'est lorsqu'il arrive à se demander la raison de ce que la société et la nature exigent de lui, à discuter ce qu'il est forcé de subir lorsqu'il nie la légitimité des puissances qui s'imposent à lui. »

Improvisation, certes, soudaineté et spontanéité, autant de facteurs impondérables dont il faut tenir compte, mais cela n'exclut point la longue préparation d'une action, cela ne veut pas dire négation d'efforts persévérants, cela ne veut pas dire absence de méthode. Comme l'écrivait Gérard de Lacaze-Duthiers : « Sommes-nous prêts, sommes-nous assez forts, aujourd'hui, pour marcher en rangs serrés contre l'armée du capital, contre l'État, contre les « autorités », et cela au nom même de l'autorité supérieure de la conscience, au nom de la loi intérieure, ennemie des lois ? Ne dissimulons à personne qu'il nous reste encore beaucoup à faire avant de nous sentir des muscles d'acier, un tempérament d'athlète. C'est par des exercices quotidiens que nous assurerons la victoire. Rempportons sur nous-mêmes une victoire définitive. C'est elle qui décidera de toutes les autres. Sans cette victoire préalable, nous ne serons pas prêts pour affronter le danger. Défions-nous de nous-mêmes, de notre enthousiasme, de notre générosité. Disciplinons nos vertus. Vainqueurs de nos travers, de nos défauts, nous serons victorieux des travers et des vices des autres. N'ayons pas le triomphe insolent des vainqueurs, ce serait de la maladresse. Profitons de notre victoire avec calme et sagesse, comme si nous avions obtenu ce qui nous était dû depuis longtemps. Nous la méritons. Jusque-là, nous n'avons pas lutté pour l'obtenir. Nous n'étions pas assez disciplinés. Dès que nous l'avons méritée par l'effort, courons à de nouvelles victoires, car il y a toujours à faire contre l'iniquité qui est méprisable, il y a toujours à faire contre l'injustice et la laideur. Qu'une victoire ne nous enorgueillisse pas au point de nous faire perdre tout ce que nous avons acquis. Ne nous considérons pas comme ayant assez fait pour l'idéal. Au contraire, agissons avec la pensée que nous n'avons rien fait, et que chaque fois que nous faisons quelque chose, il reste beaucoup à faire, pour nous persuader que nous avons joué un rôle utile parmi les hommes. Là est le sens de la révolte : dans l'action qui ne se décourage pas ; dans l'effort pour être soi-même ; dans la poursuite inlassable de la justice. À quoi bon se révolter, si ce n'est pas pour le bien de l'idéal, pour l'amour de la beauté ? Toute révolte suppose une pensée libre, affranchie des lois et des dogmes, refusant de se soumettre aveuglément aux préceptes de la tradition. Les fausses révoltes des médiocres sont dirigées contre la beauté. Elles supposent la servitude. Mais la bonne révolte, qui est la revanche de la vie contre sa déformation, suppose la liberté intégrale. Elle est le plus haut affranchissement de l'être. Elle n'a qu'à se montrer pour disperser à tous vents la masse amorphe des médiocres. » La révolte que nous, anarchistes, désirons et appelons, c'est cette révolte qui s'inspire d'un idéal, d'une éthique, et, par ce fait, devient tributaire de la raison et de la volonté dans la lutte, et ainsi, on peut lui concéder une « vertu ». Qui oserait contester la légitimité d'un tel esprit de révolte qui, en valeur, est bien supérieur à l'esprit d'obéissance qui, trop longtemps, a courbé l'humanité sous le joug le plus odieux de la servilité et de l'autoritarisme ?

« Depuis toujours, l'homme a demandé : « D'où venons-nous ? Où allons-nous ? » Les religions lui ont donné une réponse qui l'a satisfait longtemps. Maintenant, cette réponse ne le satisfait plus, et nul ne peut et ne pourra jamais lui en donner d'autre. » La résignation, dès ce moment, est devenue impossible ; la révolte grandit, marquant la volonté humaine dans le désir de perfection, vers le beau, le juste et le vrai ; et tout ceci ne s'entend pas dans un sens abstrait ou métaphysique, mais dans un sens positif et réel. « La conduite d'un individu », écrit J.-F. Elslander, dans La vertu de la révolte, « qui n'accomplit que son devoir, tel qu'il est formulé par la morale, non seulement est piètre et vulgaire, mais elle est nuisible à ses semblables, en ce qu'il prend tout aux autres, à

ceux qui osent et qui tentent, sans rien rendre. La vertu n'a aucune valeur ; si tous l'imitaient, ce serait, à bref délai, la fin de tout. Ce n'est pas sous cet aspect-là qu'il faut concevoir le réel devoir d'être homme, et ce n'est pas d'individus obéissants et inertes qu'on peut attendre quoi que ce soit. Au point de vue même d'où on juge généralement les faits, le devoir ne peut résulter que de l'outrance dans le sens du bien comme dans le sens du mal. Ceux qui accomplissent, dépassent, dans un sens ou dans l'autre, l'ordinaire loi ; ce sont ceux qui se jettent à l'action, ceux qu'exaltent une passion ou une idée, et qui s'y donnent de toute leur ardeur, sans se demander si c'est bien ou mal, mais rien que parce qu'ils le veulent, obéissent à l'impulsion irrésistible de la vie qui se manifeste en eux. Il n'y a rien de beau ni de grand que ce qui est hors du cours ordinaire des choses. Ce qu'on appelle le mal a lui-même sa raison d'être. Les hommes n'ont jamais réalisé une œuvre quelconque sans sortir des normes banales qu'on leur imposait. Supprimez les passions, et rien ne se tente plus ; tous ceux qui s'efforcent méconnaissent la règle. Il n'est pas possible de vivre sans pécher ; c'est ce que comprenait la religion, et c'est pourquoi, logiquement, elle était ennemie de toute vie. Les hommes, heureusement, conçoivent leur devoir autrement qu'on ne le leur assigne. Ils apprennent à braver impunément les lois de la nature et de la société ; mais ils n'agissent ainsi, pour ainsi dire, que contraints par les circonstances, et lorsqu'ils sont écrasés par l'indifférente et impérieuse nature ou par l'implacable société. Trop de préjugés les arrêtent, et ils vont jusqu'à la souffrance avant de se révolter ; il en est même qui demandent à la société qu'elle les délivre de leurs maux, ne comprenant pas qu'elle leur refusera toujours, qu'elle doit leur refuser, et que c'est de leur propre volonté qu'ils doivent attendre leur affranchissement. Il faut que l'individu acquière le pouvoir de se débarrasser des craintes puérides qu'il a gardées du passé, et juge par lui-même de la portée et de la légitimité de ses actes. Il faut qu'il se rende compte de la valeur des mobiles qu'on lui impose, et qu'il cesse de croire à la vertu des mots ; on oublie trop souvent que la conception de la société et celle de l'individu sont absolument antinomiques ou, du moins, que celle de l'individu seule est sociale, que l'autre n'a qu'une valeur conventionnelle, ne représente en somme rien. La société n'existe et ne se développe que par l'individu ; l'individu seul a une vie réelle, et c'est de sa vie à lui que celle de la société peut prendre une signification. Si on peut prouver que l'individu doit être sacrifié à la nature et à la société, la morale actuelle doit s'admettre ; sinon apparaît, dans toute son évidence, la conception individuelle du devoir. Cette conception n'est pas hostile à l'idée de société, puisque c'est par elle, par elle seule, qu'on peut expliquer l'effort humain et les conséquences sociales d'organisation qu'il doit avoir. Dès lors, il n'y a plus de raison de continuer à subir des contraintes illégitimes, et les individus s'affranchiront de ce qu'on pourrait appeler l'illusion sociale. Le bonheur qui résulte de l'observation des lois de la nature et de la société est un bonheur d'inertie ; la révolte, réprouvée par la morale ordinaire, est le principe même de la vie. Les audacieux ont une personnalité assez forte pour savoir que rien ne compte que leurs désirs et leurs volontés ; d'autres l'apprendront à leur tour, et, dans la liberté de l'action, la vie de ceux-là sera plus joyeuse et plus belle, plus intelligente et plus fière, plus féconde aussi, débarrassée des terreurs et des mensonges qui l'accablent encore. »

Il a été parlé, en maintes circonstances, du droit à la révolte, encore que c'est là émettre un non-sens, car la révolte, de par son essence même, se passe de tout droit et de toute autorisation. G. Etievant, dans *Légitimation des actes de révolte*, l'affirmait en ces termes : « Vous n'avez et vous n'aurez donc jamais de titres positifs qui vous confèrent des droits supérieurs aux nôtres. Nous avons donc et nous aurons toujours le droit de nous révolter contre tous les pouvoirs qui voudront s'imposer à nous, contre l'arbitraire des volontés légales de qui que ce soit. Nous avons toujours le droit de repousser la force par la force, car nous qui respectons les droits et la liberté de chacun, nous pouvons légitimement faire respecter les nôtres par tous les moyens. C'est ce que plusieurs d'entre nous ont tenté de faire à diverses reprises, avec plus de courage que de bonheur, et c'est ce que d'autres, de plus en plus nombreux, à mesure que les lumières de la science se répandront et que la vérité sera mieux connue, tenteront certainement, à l'avenir, car nous ne reconnaissons pas, et nous ne reconnâtrons jamais votre prétendue autorité, tant que vous ne nous aurez pas donné une démonstration claire et précise de son existence, tant que vous ne nous aurez pas dit sur quel fait précis, déterminé, scientifiquement connu, vous vous appuyez pour prétendre que vous avez le droit de nous faire la loi ? Ces actes de légitime révolte contre des prétentions qui ne reposent sur aucun droit, vous les avez, vous érigeant en juges dans votre procès, qualifiés de crimes. Si c'était votre droit de les qualifier ainsi, n'était-ce pas le nôtre de faire voir que le crime ne venait pas de nous ? Que la première atteinte aux droits imprescriptibles des individus ne venait pas de notre côté, mais

du vôtre ? »

Du point de vue psychologique, on admet que l'esprit de révolte existe à l'état latent dans tout encéphale humain. Si ce n'était, l'individu ne pourrait subsister dans les divers milieux où il se voit obligé de frayer durant son existence, et cet état psychologique lui permet en quelque sorte de s'adapter aux différentes modifications des milieux. Mais du fait que la tendance à la révolte existe, il ne s'ensuit pas fatalement que tous les individus soient des révoltés ; chez les uns, ce germe a tendance à se développer ; chez les autres, il semble plutôt s'atténuer ; et chez certains, il va jusqu'à s'atrophier ou s'hypertrophier. En effet, sous l'influence de l'ambiance dans laquelle se développe l'individu, celui-ci acquiert, plus ou moins, un potentiel d'esprit de révolte, mais il semble que tout milieu social détermine plutôt l'individu à atténuer la propension à la révolte. Cette réaction contre le sentiment de révolte est due au fait que, dès son jeune âge, l'enfant subit une éducation malsaine et faussée, tant dans la famille qu'à l'école ; ici comme là, on lui prêche l'obéissance, on lui inculque le respect des choses existantes ; il accepte la religiosité de la société présente, et, nanti de ce bagage de servilité, il grandit et se fraye un chemin dans la vie ; rien d'étonnant, alors, de constater le grand nombre de résignés, et ce ne sont que les rudes épreuves de la vie qui pourront faire espérer qu'ils deviendront un jour des candidats à la révolte. En eux, rien n'a été éveillé. L'esprit d'examen comme celui de critique ont entièrement été annihilés. Rares sont ceux qui eurent le bonheur de recevoir un autre enseignement : plus rationnel et plus libertaire. Sans doute, de temps à autre, certains esprits réagissent et ces phénomènes d'obéissance passive et craintive à l'égard des institutions – famille, patrie, propriété – s'exercent d'une manière tout opposée ; c'est là un phénomène de psychologie assez curieux qui concourt à la naissance de l'esprit de révolte. Auguste Hamon, dans sa *Psychologie de l'anarchiste socialiste*, a tenté, en se basant sur une enquête faite auprès d'esprits révoltés, d'expliquer ces phénomènes qui revêtent des formes diverses d'inspiration : « En examinant, en critiquant, l'individu se refuse à admettre les opinions toutes faites, les phénomènes tels qu'on les présente. Il se révolte contre les idées généralement admises, contre les dogmes religieux, moraux, scientifiques. En contredisant des théories données, en faisant opposition à des actes, l'individu se révèle un révolté. Morphologiquement, examen, critique, contradiction, opposition sont identiques », et, poursuit-il, « ...des hommes qui veulent faire table rase des actuelles organisations sociales sont fatalement doués d'une cérébralité dont une des caractéristiques doit être la tendance à la révolte contre ce qui est. » Quiconque s'est donné la peine d'étudier la doctrine anarchiste constatera qu'elle enseigne la révolte et incite à la manifester ; il est logique que ceux qui s'en réclament approuvent cet enseignement et soient des révoltés.

Voici quelques citations empruntées à des ouvrages de théoriciens ou de militants anarchistes qui montrent l'enseignement de la révolte dans la doctrine anarchiste. P. Kropotkine, dans *La morale anarchiste* : « Nous, nous sommes des révoltés et nous avons invité les autres à se révolter contre ceux qui s'arrogent le droit de traiter autrui comme ils ne voudraient nullement être traités eux-mêmes. Contre ceux qui ne voudraient être ni trompés, ni exploités, ni brutalisés, ni prostitués, mais qui le font à l'égard des autres... Jusqu'à présent, l'humanité n'a jamais manqué de ces grands cœurs qui débordaient de tendresse, d'esprit ou de volonté, et qui employaient leurs sentiments, leur intelligence, ou leur force d'action au service de la race humaine, sans rien lui demander en retour. Cette fécondité de l'esprit, de la sensibilité, ou de la volonté prend toutes les formes possibles. C'est le chercheur passionné de la vérité qui, renonçant à tous les autres plaisirs de la vie, s'adonne avec passion à la recherche de ce qu'il croit être vrai et juste, contrairement aux affirmations des ignorants qui l'entourent... C'est l'homme qui se révolte à la vue d'une iniquité, sans se demander ce qui en résultera, et, alors que tous plient l'échine, démasque l'iniquité, traque l'exploiteur, le petit tyran d'une usine, ou le grand tyran d'un empire... Nous sentons que nous n'avons pas poussé les principes égalitaires jusqu'au bout. Mais nous ne voulons pas faire de compromis avec ces conditions. Nous nous révoltons contre elles. Elles nous pèsent, elles nous rendent révolutionnaires. Nous ne nous accommodons pas de ce qui nous révolte. Nous répudions tout compromis, tout armistice même, et nous nous permettons de lutter à outrance avec ces conditions. Cette science (la morale) dira aux hommes : « Sois fort, au contraire, et une fois que tu auras vu une iniquité et que tu l'auras comprise – une iniquité dans la vie, un mensonge dans la science, ou une souffrance imposée par un autre –, révolte-toi contre l'iniquité, le mensonge et l'injustice. Lutte, la lutte c'est la vie d'autant plus intense que la nature sera plus vive. Et alors tu auras vécu et, pour quelques heures de cette vie, tu ne donneras pas des années de végétation dans la pourriture du marais... » J. Grave,

dans La Société mourante et l'Anarchie : « ...Et dans la société actuelle, essayer de mettre des idées nouvelles en pratique, n'est-ce pas faire acte de révolte ? Heureusement, nous l'avouons, qu'il n'y a qu'un pas des aspirations au besoin de les réaliser ; et ce pas, bien des tempéraments sont enclins à le franchir, d'autant plus que la théorie anarchiste étant essentiellement d'action, plus nombreux chez ses adeptes se trouvent ces tempéraments révolutionnaires. De là, la multiplication de ces actes de révolte que déplorent les esprits timorés, mais qui, selon nous, ne sont autre chose que la preuve du progrès des idées... Ce n'est pas en se résignant ni en espérant que l'on ne change rien à sa situation, c'est en agissant. Or, la meilleure manière d'agir est de supprimer les obstacles qui entravent notre route... La mise en pratique de nos idées exige des hommes conscients d'eux-mêmes et de leur force, sachant faire respecter leur liberté, tout en ne se faisant pas le tyran des autres, en n'attendant rien de personne mais tout d'eux-mêmes, de leur initiative, de leur activité et de leur énergie ; ces hommes ne se trouveront qu'en leur enseignant la révolte, et non la résignation. Mais nous sommes convaincus aussi que les idées bien comprises doivent multiplier, dans leur marche ascendante, les actes de révolte... »

L'on pourrait trouver d'autres citations qui justifieraient, d'une façon précise, que l'esprit de révolte est exalté par les anarchistes dans leur propagande orale ou écrite ; il nous suffirait d'ouvrir les ouvrages des É. Reclus, E. Malatesta, R. Mella, Malato, Bakounine, S. Faure, pour puiser à profusion de quoi augmenter l'apport si copieux que nous ayons fait en citations. Mais ce n'est pas uniquement chez les théoriciens anarchistes que nous pourrions trouver de quoi étayer notre thèse, car cette tendance à la révolte se retrouve exprimée en maints chefs-d'œuvre de la littérature et de la musique, des œuvres d'art, chez les peintres, les dessinateurs et les sculpteurs. Citons les P. Adam, O. Mirbeau, B. Lazare, G. Eckhout, Thaureaud, Gorki, R. Rolland, Barbusse, les Daumier, les Grosz, Beethoven, Wagner ; et l'énumération serait fastidieuse si nous la prolongions outre mesure.

Tel est le fait qu'on se doit de constater : l'esprit de révolte s'efforce à pénétrer et à s'insinuer partout. Il se développe de plus en plus, tout en subissant, à certains moments, quelques régressions ; et cet esprit de révolte, cette propension, surtout, est caractéristique chez les anarchistes, et son accentuation s'explique par le travail constant et continu que ceux-ci ne cessent de faire, en vue de cultiver cet esprit de révolte indispensable et nécessaire à toute évolution humaine. C'est pourquoi les paroles que Pierre Kropotkine prononçait à Lyon, en répondant au juge qui l'interrogeait, au procès anarchiste du 8 janvier 1883, sont justes et réelles : « Quand l'esprit de révolte aura bien soufflé sur le peuple, il sera prêt pour renverser le régime de la propriété individuelle et inaugurer notre idéal : le communisme anarchiste. » Non moins vraie est cette pensée d'Oscar Wilde qui explique l'éthique de notre révolte : « Partout où un homme exerce une autorité, il y a un homme qui résiste à l'autorité. » Révoltons-nous contre l'iniquité, cultivons donc cet esprit de révolte, et, sans doute, verrons-nous ainsi surgir, demain, des mouvements qui aideront à construire un nouveau monde meilleur.

— HEM DAY.

RÉVOLTE

Soulèvement, rébellion contre l'autorité établie : la révolte d'un camp. Une révolte de collégiens. Souffler la révolte. — Fig. soulèvement violent. La révolte de la raison. La révolte des passions. La révolte des sens. — Syn. Émeute, insurrection, etc. Nous reportant au mot Émeute, du dictionnaire Larousse, nous ne sortons pas de notre sujet, puisqu'on y lit ceci : « Émeute, soulèvement populaire, tumulte sédition. » Puis, encore cela : « Syn. Émeute, insurrection, rébellion, révolte, sédition, soulèvement. L'émeute n'est qu'un rassemblement tumultueux de manifestants qui témoignent leur mécontentement ; elle se forme ordinairement sans avoir été préméditée, et, souvent, se dissipe d'elle-même, quoiqu'elle puisse devenir le signal d'une révolution. L'insurrection, c'est l'acte d'un

grand nombre de citoyens qui s'arment pour renverser une autorité qu'ils ne veulent plus supporter. La rébellion ne tend qu'à refuser l'obéissance, tandis que la révolte tend à renverser, à détruire. Mais l'une et l'autre ne supposent pas un grand nombre de résistants. La sédition suppose des complots, des meneurs ; elle est concertée, elle a un mot d'ordre, elle pousse le peuple à prendre les armes pour soutenir un parti organisé depuis longtemps. Le soulèvement participe à la fois de l'insurrection, de la rébellion, de la révolte, mais il en marque surtout le commencement ou la formation ; on prévoit les soulèvements ou on les voit se préparer. » « Ameuter, mettre en émeute : ameuter le peuple. » (Dictionnaire Larousse). Ajoutons encore : « Émeutier, émeutière : personne qui prend part à une émeute ou qui excite à l'émeute. »

Nous pouvons déplorer que la tyrannie, l'oppression, l'exploitation, n'engendrent pas toujours la révolte. Cependant, bien qu'il faille un plus ou moins grand nombre d'années d'esclavage ou d'asservissement pour provoquer une révolte, l'histoire en a noté de nombreuses et d'importantes. Pour n'en citer qu'une dans l'Antiquité, nous croyons bien faire en rappelant ici celle des esclaves de Rome, ou la révolte de Spartacus. Elle éclata en l'année 74 avant Jésus-Christ, que les Romains désignaient comme l'année 679 de leur ère (ils comptaient les années à partir de la fondation de leur ville, en 753 avant Jésus-Christ). C'était l'époque où Rome achevait de conquérir le monde méditerranéen, en brisant tous les États ou en les soumettant à sa domination. À mesure que se multipliaient les conquêtes de Rome, augmentait le nombre des esclaves. Les vaincus qu'on ne tuait pas, s'ils étaient utiles par leurs talents ou par leurs forces, devenaient des esclaves au service des Romains. Tout riche avait à lui non pas seulement quelques serviteurs, mais des armées d'esclaves qu'il employait à diverses besognes, selon leurs aptitudes ou selon son bon plaisir. Il choisissait parmi eux des domestiques de toutes sortes : cuisiniers, valets de table, coiffeurs étaient à sa disposition, pour lui, le maître, et pour ses proches et ses amis, à l'occasion. Il avait aussi médecins, musiciens, chanteurs, déclamateurs et d'autres, encore, pour lui composer un cortège dans la rue, marquant ainsi sa richesse et sa puissance. Dans les champs, il avait de nombreux laboureurs et pâtres. À la ville, il avait ses ouvriers, qu'il louait à d'autres ou dont il vendait le travail.

Il avait aussi des hommes de choix pour ses divertissements. Il les faisait former comme gladiateurs et les vouait aux jeux barbares du cirque, dont la population romaine de toutes classes raffolait.

C'était montrer son amour du peuple que de lui offrir des spectacles où les fauves luttèrent entre eux jusqu'à la mort et, ensuite, les gladiateurs esclaves ou libres. Parmi ces vaincus devenus esclaves et entretenus, entraînés aux jeux brutaux et cruels pour la satisfaction et le plaisir des spectateurs, il y avait des hommes qui n'avaient pas perdu toute dignité et qui souffraient de leur humiliante situation, rêvant de liberté.

Ce furent des gladiateurs, élèves des fameux maîtres d'escrime de Capoue, qui donnèrent, en l'an 74, le signal de la révolte. Il y avait donc, parmi ces esclaves, des gladiateurs de tous pays, surtout des Thraces et des Gaulois, aussi vigoureux de corps que résolus d'esprit, souvent de caractères différents, mais tous unis par la commune haine du maître sans bienveillance à leur égard, sans pitié pour leur situation. Le traitement odieux de ces vaincus par les vainqueurs suscitait en eux des vengeances qui explosaient à la moindre occasion. Ils n'y risquaient que la mort, c'est-à-dire l'évasion d'un esclavage parfois atroce. Ils y risquaient aussi la liberté. Mais il fallait leur en faire comprendre la possibilité.

Donc, cruellement traités par leurs maîtres, les esclaves gladiateurs de Capoue se révoltèrent. Car, comme l'a écrit un historien ancien « plus les maîtres sont cruels et injustes, plus les hommes rangés sous leur loi finissent par pousser leur ressentiment jusqu'à la férocité ; celui que la fortune a placé dans une condition inférieure peut consentir à céder, à ceux que le sort a mis au-dessus de lui, les honneurs et la gloire ; mais, lorsqu'il se voit privé de la bienveillance à laquelle il a de justes droits, l'esclave révolté traite ses maîtres en ennemis ». Il y avait eu complot entre Thraces et Gaulois. Ils avaient fait une brèche au mur de leur caserne et en sortirent au nombre de 73, s'emparèrent, dans la rue des charcutiers et des rôtisseurs, des broches, des coutelas, des couperets qu'ils avaient pu saisir et, avec ces armes rudimentaires, ils avaient vaincu et désarmé les soldats ou les citoyens de Capoue qui étaient venus les attaquer. Des brigands, des pasteurs, des esclaves des

champs, tous ceux dont la muette patience était lasse, s'étaient joints à eux. Dans leur premier et instinctif mouvement de révolte et pour épouvanter les maîtres, ils avaient pillé les villages, dévasté les champs, enlevé les femmes et les enfants. Puis ils s'étaient cantonnés sur une hauteur du mont Vésuve et menaçaient la plaine. Avec eux, ils avaient un véritable chef ; c'était Spartacus. Il était de cette ancienne contrée de la Grèce appelée Thrace, aujourd'hui Bulgarie. Intelligent et vigoureux, il s'était fait soldat. Il avait été pris dans une bataille, vendu à Rome, s'était évadé, s'était refait soldat, puis était retombé en esclavage : sa haute taille, sa force l'avaient désigné pour devenir gladiateur, puis professeur des autres esclaves gladiateurs. Dans la caserne, Spartacus avait souvenance vive de la liberté et de l'air pur des montagnes natales. Sa douceur de caractère, sa bonté, ses qualités morales le rendaient bien supérieur à sa condition. Il était patient, brave et prudent – vertus de chef. C'est lui qui avait indiqué l'heure de la révolte, après un apostolat actif auprès de ses compagnons esclaves chez lesquels il ranima tous les espoirs en leur parlant de la liberté, en les incitant à s'en rendre dignes par le courage et l'audace, et par le mépris de la mort.

Aussitôt qu'à Rome furent connus les exploits des esclaves en révolte, le Sénat envoya des troupes. Le préteur Clodius Pulcher était arrivé dans la plaine, et il avait disposé ses 3 000 hommes pour assiéger et réduire par la faim la petite troupe des révoltés. Le chemin d'accès à la plate-forme rocheuse où ils étaient cantonnés était bien gardé ; de l'autre côté, la pente était abrupte : un précipice. Le préteur croyait les tenir. Mais Spartacus fit couper les vignes au milieu desquelles il campait : les sarments noués et entrelacés formèrent une échelle ; un à un, tous descendirent, surpris à l'aube les Romains et, dans leur panique, les anéantirent. Victoire !

Et après ? S'il n'avait tenu qu'à Spartacus de décider, c'est vers ses montagnes qu'il serait allé. Par terre, vers le Nord, Thraces et Gaulois seraient retournés au pays natal. Mais, ivres de leur victoire, les esclaves vainqueurs voulaient jouir comme ils avaient vu jouir leurs maîtres. Pourquoi tous les biens fabriqués pour les maîtres ne seraient-ils pas désormais pour les esclaves devenus libres par leur vaillance ? À leur tour, ils voulaient les festins, les lits merveilleux, les coupes d'or emplies de vins de Grèce. Ils voulaient la joie de voir les danseuses et d'entendre les chanteurs. Ils ne voulaient pas, comme autrefois, aux fêtes des Saturnales, quelques jours seulement de liberté ; mais ils voulaient que ce fût toute la vie une perpétuelle saturnale. Longtemps privés de liberté, aussitôt qu'ils l'eurent conquise, les esclaves ne surent pas en profiter avec mesure et prudence pour la conserver.

Cependant, leur victoire avait agité les esclaves non libérés qui vinrent alors grossir le nombre des révoltés. À l'appel de Spartacus, des esclaves de toutes nations rompèrent leurs chaînes, disposés à combattre pour leur liberté. Malheureusement, ce n'était plus la liberté qu'ils défendaient, mais leur vengeance qu'ils assouvissaient. Spartacus souffrait de voir les esclaves se répandre en fléau à travers la Campanie épouvantée, ravageant, incendiant tout sur leur passage. Personne encore ne leur avait appris la douceur et la modération après la victoire. Alors, c'était la vengeance empoisonnant le triomphe et le rendant très dangereux pour les vainqueurs eux-mêmes.

Spartacus savait que la liberté conquise, c'était l'essentiel, le suprême but de la lutte. Mais il n'avait pas eu le temps de faire comprendre, admettre et partager son amour de la liberté. Il n'avait pas eu le temps de faire des hommes dignes de la liberté. Il n'avait fait que transformer les esclaves en soldats..., rien de plus ; ce n'était pas des hommes libres, c'était seulement des esclaves en révolte. Ils ne marchaient plus avec l'idée de conserver la liberté, mais avec le désir d'assouvir encore et toujours leur vengeance.

Spartacus s'efforça de créer avec eux, pour eux, une Cité nouvelle, un État nouveau, basé sur l'entente et la liberté des citoyens entre eux, pacifique et redoutable à la fois aux ennemis possibles du dehors. Plus d'esclaves, des hommes libres tels que le rêvait leur chef. Il apprit à ses compagnons de révolte à être, eux aussi, des soldats disciplinés pour se mieux défendre avec bravoure, s'il le fallait, et à mépriser l'or, l'argent et les plaisirs factices des Romains.

Un hiver ainsi passa, tandis que Rome armait et préparait une nouvelle campagne contre la révolte qu'il fallait vaincre à tout prix. Il n'était pas supportable pour elle qu'un État se formât sur le territoire de l'Italie en dehors de son autorité, contre elle. Il n'était pas admissible que Spartacus

appelât à la liberté tous les esclaves et qu'il les façonnât en citoyens libres et invincibles. Des troupes furent alors envoyées à nouveau contre les révoltés. Les deux consuls furent envoyés comme chefs de ces troupes romaines, avec mission de vaincre les esclaves. Le Gaulois Crixus fut battu et tué. Spartacus marcha vers le Nord, à la rencontre des deux consuls romains et les vainquit. Rome fut dans l'épouvante. « Marchons sur Rome, disaient la plupart des esclaves. Allons piller la cité des richesses ; allons massacrer les maîtres des maîtres ! » Spartacus, sans rien dire, voulait entraîner ses compagnons vers le Nord, hors de l'Italie, loin de ce foyer de honte et d'oppression, vers les pâturages de la Thrace où, toujours, il rêvait de vivre libre, avec des hommes purs.

Mais avant de quitter l'Italie, lui aussi, il voulut sa vengeance solennelle et terrible. Sur les bords du Pô, il dressa un bûcher énorme en l'honneur de Crixus, son camarade, tué dans la bataille, et, pour l'agrément de l'armée des révoltés, il força les citoyens romains faits prisonniers à donner des jeux à leur tour, à lutter entre eux à la manière des gladiateurs. Pendant ce temps, le fleuve avait débordé. Il fallut attendre pour passer. Et, pendant ces jours d'attente, les esclaves – ils étaient maintenant plus de 100 000 révoltés –, fiers de leurs triomphes, exaltés, refusèrent de partir, de quitter l'Italie, résolus à châtier Rome. Spartacus fut contraint de revenir et de les suivre.

La terreur régnait dans la République romaine. Qui châtierait ces rebelles ? Qui sauverait l'État ? Un homme s'offrit : Marcus Licinius Crassus. C'était un homme très riche, ambitieux de gloire. Contre ces esclaves qui pouvaient tarir la source des richesses, ce puissant capitaliste parut l'homme désigné. Ce fut alors, pendant de longs mois, entre les révoltés et les armées de Crassus une rude guerre. Il était dur, impitoyable. Une de ses légions, prise de peur, avait reculé ; il la décima en prenant à l'alignement un soldat sur dix qu'il faisait immédiatement mettre à mort devant les autres. Puis il mena ses troupes droit contre Spartacus qui était revenu dans le sud de l'Italie, voulant aller soulever la Sicile, où les esclaves étaient nombreux et naguère révoltés. Tour à tour, les esclaves et les Romains étaient battus. Crassus tentait d'enfermer Spartacus entre la mer et le fossé creusé par ses troupes, profond et bien défendu. Une nuit de tempête, comme il neigeait à gros flocons, Spartacus fit combler le fossé sur un point et fit passer un tiers de son armée. Il semblait insaisissable.

Mais la division régnait au camp de Spartacus, trop noble, trop bon, trop supérieur à ses compagnons qui ne le comprenaient pas. En assez grand nombre, on l'abandonna. L'heure de la défaite approchait.

Crassus, une fois encore, tenta d'enfermer sur un point l'armée de Spartacus et fit commencer un fossé. Les esclaves attaquèrent les soldats romains. L'escarmouche s'échauffa : les renforts accoururent. La mêlée allait devenir générale.

Spartacus comprit que le moment du dernier effort était venu. Il exhorta les siens à lutter à outrance, sans se rendre, jusqu'au dernier soupir, à mourir en hommes libres sur les corps des ennemis qu'ils auraient immolés. Il fit crucifier les citoyens romains prisonniers de guerre, comme des esclaves, rappelant ainsi aux siens le supplice infâme qui les attendait.

Puis il rangea l'armée en bataille et, s'étant fait amener son cheval devant le front des troupes, d'un coup d'épée, il le tua : « Si je suis défait, s'écria-t-il, je n'en aurai plus que faire ; si je suis victorieux, j'en aurai de bons et beaux que nous prendrons sur les ennemis. »

Cela dit, il fit sonner la charge.

Ce fut un choc affreux. Spartacus avait foncé dans les rangs romains, cherchant Crassus, il voulait, avec lui, avoir son suprême combat de gladiateur. Mais assailli, blessé, il succomba sous les coups. Il fut achevé, combattant à genoux. Ainsi finit Spartacus, le héros de la Révolte des esclaves.

Des quarante mille esclaves qui restaient encore, à l'armée, six mille seulement furent pris. Mais, sur le chemin de Rome à Capoue, bordure sinistre, six mille croix s'élevèrent où ils furent pendus. Rome était satisfaite.

Spartacus et ses compagnons avaient montré aux maîtres que la valeur personnelle d'un esclave pouvait être au-dessus de toute comparaison. (Extrait de l'Histoire anecdotique du travail, par Albert Thomas.)

On ne pouvait moins faire que de résumer ce récit d'une révolte mémorable d'esclaves au temps de la République romaine. Déjà, avec Marius et Sylla (88-86), des révoltes de chefs militaires, avaient commencé les guerres civiles qui devaient se terminer par la dictature de César et l'établissement de l'Empire, en 31, par Auguste. Mais cela n'a rien à voir avec la Révolte des esclaves, combattant pour la liberté.

Il y eut, avant et après, d'autres révoltes. Mais aucune n'est aussi caractéristique et aussi démonstrative que celle des esclaves de la République romaine ; révolte aussi ample que magnifique, menée par un esclave d'élite, individu superbe, révolté incomparable. Cette révolte qui fit trembler la Rome puissante et victorieuse, maîtresse du monde, cette révolte qui pouvait aussi transformer le monde par les conceptions sociales de Spartacus, s'il eût pu les réaliser, est un admirable exemple. Mais, pour une société libre, il faut des hommes libres et non des soldats, comme l'étaient devenus les esclaves en révolte.

Passons à d'autres révoltes, celles de la fin du Xe siècle de notre ère, au temps des premiers Capétiens, au moment où le jeune Richard venait de succéder à son père dans le duché de Normandie. C'est alors qu'il arriva que les serfs de Normandie eurent conscience de leur malheur. Ils ressentirent presque soudainement toute l'étendue de leur misère, toute la douleur et toute la honte de leur servitude. De plusieurs générations, la souffrance des travailleurs de la terre s'accroissait pour satisfaire aux besoins toujours croissants des seigneurs maîtres de tout. En dehors des guerres qu'ils se faisaient entre eux, les seigneurs jouissaient de tous les biens de la terre, par le travail et par la misère de leurs serfs. De leur côté, les serfs savaient qu'ils n'avaient rien à attendre des seigneurs qu'injures et mauvais traitements, après avoir tout donné de ce que leur travail faisait produire de la terre. Le sort de l'esclave antique était meilleur que celui des serfs sous le joug féodal. Voilà ce que pensaient les serfs de Normandie et de partout...

Un jour, on ne sut trop comment, à travers tout le pays souffla un vent de révolte, volant de chaumière en chaumière. Du bocage, de la plaine, serfs ou francs, tous unanimes, éprouvèrent le besoin de s'unir pour changer, coûte que coûte, la vie qu'on leur faisait mener. Par vingt, trente, et par cent, pendant les nuits sombres, loin des routes où passaient les hommes des châteaux, dans les forêts et dans les landes, connues d'eux seuls, ils s'assemblaient. Ils passaient ensemble la revue de leurs souffrances et de leurs misères. Ils exhalaient leurs rancœurs des maux endurés, des châtements subis et, leur colère s'exaltant, ils se juraient foi réciproque. Ils se juraient que, désormais, par leur volonté, jamais plus ils ne subiraient le joug honteux du servage. Ils ne voulaient plus appartenir aux seigneurs. Ils ne voulaient plus être des serfs. Ils se révoltaient. « Mettons-nous, disaient-ils, en dehors de l'atteinte des seigneurs ; et s'ils nous rencontrent, nous sommes, comme eux, hardis et forts et capables de nous défendre ; nous sommes nombreux, soyons unis ; ils sont guerriers et braves, soyons résolus ; nous avons, comme eux, habileté, courage et force. Armons-nous et ayons du cœur. Munissons-nous d'arcs, de pieux, de haches, d'instruments de travail pouvant être des armes, et, au besoin, ramassons des pierres et combattons pour notre affranchissement. Nous voulons travailler pour nous, pour nos besoins et non pour les seigneurs. »

Dans leurs assemblées nocturnes, les paysans de Normandie renouvelèrent le serment de lutter ensemble, de rester unis. Par les femmes et les enfants des révoltés, ces messagers de confiance, ils firent connaître leurs desseins à ceux de tous les domaines. D'autres serfs vinrent se joindre aux révoltés. Il y eut des assemblées plus nombreuses. Les uns voulaient l'extermination pure et simple des seigneurs. D'autres, plus nombreux, craignant les seigneurs, voulurent que des délégués leur soient envoyés. « Exposons-leur notre misère, peut-être nous donneront-ils quelque légère amélioration. »

Mais les seigneurs avaient peur, c'est pourquoi ils furent cruels. Ce fut l'oncle du duc de Normandie, le comte Raoul d'Ivri, qui reçut les délégués sans les entendre ; un seigneur ne discute pas avec des révoltés. Il les fit arrêter, leur fit couper les mains et les pieds et les renvoya vers leurs

compagnons... Ceux-ci, effrayés, terrorisés, n'osèrent plus rien et retournèrent à la charrue. Ainsi prit fin la révolte au pays normand.

En 1382, il y eut la révolte des Maillotins contre les impôts.

Parlons maintenant de cette révolte mieux connue, appelée la Jacquerie. Cette révolte paysanne éclata dans le Beauvaisis, en 1358. Ce fut une lutte terrible contre les seigneurs, causée par les excès et les cruautés de ceux-ci envers les Jacques, surnom donné aux paysans par tous ceux qui profitaient d'eux et s'en moquaient, comme de tous temps les parasites, les malfaisants se sont moqués de ceux qui les entretenaient et ne leur ont réservé que moqueries, injures et mauvais traitements. La révolte des Jacques fut cruellement étouffée dans le sang, et les nobles triomphèrent.

Les vainqueurs ont alors abusé de leur triomphe, et cela jusqu'en 1789.

Alors, il y eut de rudes représailles, et la justice du peuple, formée de groupes de révoltés en furie, déposséda sans ménagement les ci-devant, brûlant châteaux et titres de noblesse, distribuant les terres aux acquéreurs ; enfin, ces révoltes, partout, furent la Révolution elle-même dans son action.

D'autres révoltes – dont on ne peut parler ici – se produisirent au cours des siècles, jusqu'à nos jours. Toujours, ce ne furent que des sursauts de dignité, pour le moins, mais le plus souvent des tentatives d'action directe collective pour arracher aux possédants, aux maîtres, aux exploités des biens détenus par ceux qui ne les produisent pas, des bribes de mieux-être, des atténuations de misère.

Les grèves sont des révoltes de producteurs. Il se pourrait que les grèves généralisées des producteurs, jointes aux révoltes des consommateurs contre les impôts, la vie chère, en jetant la perturbation dans tous les rouages sociaux et en provoquant l'affolement des gouvernants, engendrassent une révolte qui se transformerait subitement en Révolution. Suivant l'orientation prise par l'esprit de révolte, cette révolution pourrait être celle que nous attendons, que nous espérons, à laquelle de tout cœur nous travaillons : la Révolution sociale.

C'est pourquoi toute révolte nous intéresse, nous captive, nous fait tressaillir d'espoir en l'avènement possible de la liberté.

- Georges YVETOT.

Accueil

RÉVOLTES (OUVRIÈRES ET PAYSANNES)

L'histoire des révoltes ouvrières et paysannes est inséparable de celle du travail. Elle l'est aussi de celle de la pensée, car l'homme ne vit pas que de pain. Si la question économique est pour lui primordiale, une foule d'autres, plus spéculatives, viennent parallèlement déterminer ses agissements. Besoins du corps et de l'esprit ne se séparent pas, même pour le plus misérable, et ce serait rabaisser singulièrement l'homme, méconnaître ses légitimes aspirations et ses vraies nécessités que de ne le voir préoccupé que du souci alimentaire. Le pain est toujours amer quand il est mangé sans la joie de l'esprit. Si le souci de ce pain est devenu trop absorbant pour le plus grand nombre, s'il est même pour certains si exclusif qu'ils ne peuvent en avoir d'autre, c'est à l'exécrable état social créé par une exploitation de l'homme toujours plus exigeante et arbitraire que cela est dû, et cet état justifie par avance toutes les révoltes ; elles ne peuvent être plus sauvages que lui.

Par contre, les revendications les plus spirituelles ont toujours eu une base économique quand elles ont agité les foules. Toutes les luttes religieuses n'ont eu des résultats positifs qu'en se transformant en luttes sociales. Toutes les hérésies n'ont eu une véritable influence qu'appuyées sur des revendications économiques. Le christianisme n'aurait jamais existé s'il n'avait apporté, avec les promesses de la justice, celles du pain quotidien aux foules affamées et opprimées. « Esclave, tu seras égal à ton maître » a été la plus grande parole qui a soulevé ces foules contre le monde antique. En ne leur apportant que l'égalité spirituelle, le christianisme les a dupées. « Le viol de la justice crie toujours vengeance », a constaté Élisée Reclus, écrivant *L'histoire de l'Homme et de la Terre*. Les plus déçus, les plus désespérés qui ont crié leur faim, dans tous les temps, ont clamé aussi leur besoin de justice, de liberté, d'amour, de pensée, de rêve, de joie. C'est donc toute l'histoire de l'humanité en lutte pour son mieux-être matériel et spirituel qu'il faudrait évoquer ici. Nous nous bornerons à parler des révoltes les plus caractéristiques, parmi celles nées des conditions d'exploitation des travailleurs. Il y en a eu à toutes les époques, depuis que cette exploitation a pris des formes collectives faisant des ouvriers et des paysans les prolétaires soumis à l'esclavage, au servage, au salariat, suivant les lieux et les temps. Nous verrons aussi comment leurs révoltes ont été associées à celles de l'esprit.

La révolte a plus ou moins d'importance et de portée, suivant la profondeur de ses causes, le nombre de ses participants, l'ardeur qu'ils lui apportent. Sa forme primitive et la plus fréquente est le refus du travail ; la grève. Celle-ci, suivant les circonstances, s'accompagne parfois d'émeute, de soulèvement, de rébellion, de sédition, d'insurrection pour aboutir à la révolution.

La grève « n'est peut-être pas aussi vieille que la souffrance des travailleurs, mais elle paraît aussi vieille que l'exploitation des hommes par d'autres hommes », a dit Pierre Brisson (*Histoire du travail et des travailleurs*). Elle est la première forme de la résistance à l'exploitation, la mieux à la portée de l'individu désarmé devant celui qui dispose de son activité et de sa vie, et elle est, le plus souvent, le simple geste négatif des « bras croisés ». Mais dès l'Antiquité, cette forme pacifique de résistance à l'exploitation s'est révélée inopérante, la cessation du travail ne supprimant pas la nécessité de manger, et l'on a vu alors des grèves se changer en révoltes plus ou moins violentes. Les esclaves se mettaient fréquemment en grève dans l'ancienne Rome ; ils cessaient le travail pour se réunir sur le mont Aventin. Ils ne furent réellement une menace pour leurs maîtres que lorsqu'ils se soulevèrent à la voix de Spartacus. La grève, par elle-même, ne

produit pas de grands résultats sociaux, mais même lorsqu'elle est un échec pour les grévistes, elle est salutaire en ce qu'elle fait réfléchir le patronat et le retient devant certains abus qu'il serait tenté de commettre. La crainte de la grève est pour le patronat le commencement de la sagesse. Pour le travailleur, elle est un exemple d'entente et de solidarité avec ses compagnons, elle lui donne le sentiment de sa force, elle est un exercice d'entraînement à des mouvements plus vastes qui ne sont plus seulement corporatifs, mais deviennent sociaux. Elle habitue le travailleur à l'idée de la grève générale révolutionnaire et le prépare pour elle.

La *révolution* est l'aboutissement de la révolte ; elle en est la raison et le but. Elle est le produit de toute une série de perturbations suscitées et accumulées plus ou moins lucidement par les forces de « conservation de l'énergie vitale » (R. de Gourmont), forces qui interviennent pour changer les formes sociales devenues incapables d'assurer cette conservation. La révolution est ainsi un phénomène biologique, car « ce serait une erreur grave de considérer l'évolution des sociétés humaines d'un autre œil que l'évolution des autres sociétés animales » (R. de G.). Elle est indispensable au maintien de la santé et de l'équilibre du corps social contre les éléments de désagrégation tendant à troubler son harmonie et à le détruire. Dans l'État actuel, les éléments de désagrégation sont représentés par le capitalisme, exploiteur de l'homme, et ses auxiliaires de gouvernement. Ils sont une sorte de Catoblebas, animal fantastique, vautré dans l'ordure parasitaire, et tellement stupide qu'il se dévore lui-même sans s'en apercevoir, tout en dévorant la substance sociale conservatrice de l'énergie vitale. Celle-ci ne pouvant être conservée et renouvelée que par le travail, les seules chances de salut sont dans la révolte des travailleurs contre ce Catoblebas ; elles sont dans la grève générale révolutionnaire qui expropriera le monstre et le fera crever d'inanition sur son fumier. Cette grève générale et la révolution qu'elle produira seront, après quatre-vingts siècles d'exploitation de l'homme par l'homme, l'aboutissement logique, rationnel, indispensable, du geste du premier qui jeta l'outil et se croisa les bras devant les exigences de son exploiteur.

La révolte, dans ses diverses formes, n'a jamais été que le moyen plus ou moins embryonnaire de défense et de conservation de l'énergie vitale dont *tout individu* est dépositaire et comptable, ce qu'oublie trop les prétendus « dirigeants ». Elle a été le geste qui a traduit en acte la pensée révolutionnaire, gardienne de l'énergie commune chez tout individu bien équilibré, et elle a fait passer cette pensée dans les faits, avec plus ou moins de réussite. Sans les émeutes des paysans contre les châteaux, les rébellions des soldats passant au peuple, les insurrections des 14 juillet, 10 août, 5 et 6 octobre, et autres, la Révolution française serait demeurée à l'état d'espérance. Sans les révolutions que la révolte a suscitées depuis dans l'Europe entière, les peuples attendraient toujours les bonnes réformes de leurs « rois philosophes », comme ils attendront encore longtemps celles de leurs « parlementaires » s'ils ne se décident pas à user, pour se faire entendre, d'un stimulant plus énergique que le bulletin de vote. La révolution, couronnement de la révolte, n'est pas seulement inévitable : elle est indispensable pour assainir et ramener à la vie le corps social qui s'écroule dans la décomposition de ses organes. Et que les timorés, ceux qui s'accommodent de cette vermine et qu'épouvante la pensée de ce qu'on appelle les « excès » révolutionnaires, méditent cet aveu récent de M. Mussolini : « Il est temps de dire une chose qui vous étonnera peut-être vous-mêmes, c'est qu'entre toutes les insurrections des temps modernes, celle qui fut la plus sanglante, ce fut la nôtre. La révolution russe n'a coûté que quelques dizaines de victimes. La nôtre, pendant trois ans, a exigé un large sacrifice de sang jeune » (discours au Grand rapport fasciste, 16 octobre 1932). Il en a toujours été ainsi. Dans tous les siècles, la défense de « l'Ordre » a fait incomparablement plus de victimes que les révolutions. Vit-on jamais l'évolution faire les dix millions de morts que la guerre de 1914 a sacrifiés pour la gloire de crapuleux mégalomanes et la fortune de non moins crapuleux mercantis ? La révolution n'épouvante tant que parce qu'elle menace des droits illégitimes, mais acquis, au profit de droits légitimes, mais à acquérir. L'égoïsme, la paresse et la lâcheté ne font que la retarder. Un jour, elle éclate, malgré toutes les résignations, sous la poussée des événements, comme une chaudière explose sous une trop forte pression de vapeur. La révolution est alors catastrophique, incohérente, aveugle. Il vaudrait mieux que les hommes apprennent à la faire intelligente ; ils n'auraient pas besoin de la recommencer si souvent.

Chez tous les peuples, la substitution monstrueuse du régime de la propriété à celui du communisme, et les abus qui en ont résulté, ont produit et entretenu un état de révolte latent, permanent, qui s'est extériorisé plus ou moins violemment, à certaines époques, par des protestations de la pensée ou par des actes. Protestations et actes furent longtemps d'origine religieuse, inspirés du vague *édénisme* dont les légendes avaient laissé le souvenir et l'espérance dans l'esprit humain. Aujourd'hui encore, malgré les mobiles de plus en plus positifs des révoltes, il demeure dans les masses, entretenu par leur apathie et leur ignorance, l'espoir d'une révolution qui sera l'œuvre d'un messie et non celle de leur propre effort. Si le plus grand nombre n'attend plus rien du messie Jésus, démonétisé, il a reporté sa foi sur saint Karl Marx ou saint Lénine. Il n'a fait que changer d'église, passer du raticchon au politicien, quand il ne s'est pas mis sous la coupe des deux à la fois.

Chez les Hébreux, la révolte fut surtout verbale. Elle le fut magnifiquement par la voix des prophètes proférant pour tous les peuples du monde et de l'avenir, en même temps que pour le leur, la revendication implacable et éternelle de la justice parmi les hommes.

La Grèce connut, dès le VIII^e siècle avant J.-C., la lutte des classes. Les paysans, expropriés par les nobles et les bourgeois, se révoltèrent en masse, massacrant les troupeaux, comme à Mégare, en 640. Sparte vit des soulèvements d'Iloles, notamment en 464. À Athènes, des conspirations de paysans accablés par l'usure furent cruellement réprimées. La protestation populaire fut de plus en plus vive contre le gouvernement des riches ; mais elle fut impuissante à empêcher que leur insatiable fit perdre à la Grèce son indépendance en la livrant au joug des Macédoniens d'abord, des Romains ensuite. Le serment des fonctionnaires romains contre le peuple spolié était celui-ci : « Je jure d'être toujours un ennemi du peuple et de faire tout mon possible pour lui nuire. » Isocrate a raconté que les riches auraient préféré jeter leurs richesses à la mer que d'en donner une partie aux pauvres. Ils étaient déjà aussi mufles qu'aujourd'hui.

À Rome, la lutte des classes fut plus ardente. La plèbe était de rang inférieur, mais elle était libre ; il y avait au-dessous d'elle les esclaves. C'est la plèbe qui fournit les soldats, et elle parvint à se rendre maîtresse de l'empire dont elle fit et défait les empereurs.

Au Ve siècle avant J.-C., devant les exigences de plus en plus grandes des patriciens, elle s'était mise en révolte. Elle lutta jusqu'en 287 pour obtenir l'égalité politique. La plèbe ouvrière, de plus en plus déchargée du travail dont on accablait les esclaves, devint une classe de parasites et multiplia la foule des pauvres. Ils se soulevèrent à la voix du tribun Tibérius Gracchus pour revendiquer le droit des paysans à la terre. Tibérius, puis son frère Caius – les deux Gracques – provoquèrent d'utiles réformes au II^e siècle ; mais lorsqu'ils eurent disparu, assassinés tous deux par ceux qu'ils avaient défendus, les pauvres tombèrent à un abrutissement de plus en plus complet et furent bientôt réduits à la plèbe avinée qui acclamerait les *imperators* sanglants. Rome eut à faire face à de nombreux soulèvements de ces esclaves dont les rangs étaient fournis inépuissablement par les vaincus des peuples étrangers pillés, colonisés, « dévorés jusqu'aux os », a constaté Juvénal. L'Apulie vit leur première révolte, en 187 avant J.-C. De 134 à 132, ce furent les insurrections de Sicile ; les esclaves dominèrent cette province pendant deux ans, sous la direction d'Ennus et de Cléon. En Asie Mineure, ils fondèrent l'État du Soleil avec Aristonicus ; ils furent vaincus en 129. De 104 à 101, de nouveaux soulèvements furent conduits en Sicile par Salvius et Arthénion. La révolte la plus importante et la plus connue fut celle que dirigea Spartacus, de 73 à 71. Elle fit trembler la république romaine, qui la noya dans des flots de sang. Mais cette république en fut tellement affaiblie qu'elle ne vit bientôt plus de salut que dans la dictature impériale.

Les masses exploitées par l'empire romain firent la fortune du christianisme. Elles mirent en lui tous leurs espoirs. Jusque-là, leurs révoltes avaient eu des raisons uniquement politiques et économiques ; la nouvelle religion y ajouta l'élément de fermentation évangélique entretenu par la tradition sociale des pères de l'Église, adversaires de la propriété

privée et du pouvoir temporel. Il naquit de nombreuses hérésies, presque toutes d'esprit communiste. Révolte et hérésie se soutinrent mutuellement, car, comme l'a écrit Doellin, toutes les doctrines hérétiques eurent un caractère politique et social. Mais très souvent – on peut dire toujours –, elles s'arrêtèrent en chemin, ne poussant pas la révolte jusqu'à la révolution, ou se retournant contre elle pour aider à son écrasement. C'est ce qu'on vit au IV^e siècle, dans le soulèvement des *circoncellions*, ouvriers agricoles du nord de l'Afrique, contre les grands propriétaires fonciers. Les *donatistes*, qui avaient d'abord favorisé ce soulèvement par leur lutte contre les catholiques, s'unirent à ces derniers contre les révoltés pour les soumettre à la double autorité civile et religieuse. C'est ce qu'on vit aussi au XVI^e siècle dans l'avortement révolutionnaire de la *Réforme*. Après avoir provoqué et soutenu la révolte populaire, ses initiateurs se rallièrent au parti de « l'ordre » et étouffèrent, au nom du dieu des protestants, la révolution qu'ils avaient soulevée contre le dieu des catholiques.

Durant tout le Moyen Âge se produisit un profond et long mouvement de révolte paysanne contre les envahisseurs « colonisateurs » romains et barbares, puis contre la féodalité qu'ils organisèrent après s'être établis sur les terres dont ils avaient réduit en esclavage les occupants précédents. Dans les pays du Nord et de l'Orient, ce mouvement de révolte entrava l'organisation féodale plus longtemps que chez les Germano-Latins. On peut dire que la lutte ne cessa pas jusqu'au XV^e siècle, la révolte paysanne primitive ayant pris, avec le développement des communes, la forme artisanale et bourgeoise. Elle avait commencé en Gaule, au III^e siècle, contre les violences romaines à l'égard des paysans qu'une fiscalité excessive dépouillait de ce que leur avaient laissé les pillages de la soldatesque. Ce fut la révolte des *Bagaudes*, du mot celtique *bagad* (insurgé). Elle prit, à certain moment, un caractère de véritable guerre, mais elle est mal connue. Ses aspects ont été dénaturés, comme ceux de la révolte des *circoncellions*, par le « plutarquisme » dévoué aux conquérants qui a toujours présenté les soulèvements populaires comme des entreprises de brigandage. N'appelle-t-on pas « brigands », aujourd'hui, les Marocains et les Chinois qui se défendent contre les envahisseurs français et japonais ? Vers 270, les Bagaudes se soulevèrent dans les campagnes gauloises et, successivement vainqueurs et vaincus, ils tinrent l'Empire en échec jusqu'au jour où ils furent écrasés, dans leur camp de *Bagaudarum Castrum*, par l'armée de Dioclétien. Leur mouvement ne fut pas étouffé pour cela ; il persista jusqu'au V^e siècle, se manifestant dans la résistance de plus en plus désespérée des populations gauloises aux Romains. Ils furent définitivement battus, en 440, par Aetius, général romain, avec le concours des Francs, prétendus « hommes libres », alors mercenaires à la solde de Rome.

Mais Rome reculait devant les Barbares. La résistance gauloise eut alors affaire à ces derniers. Elle se concentra dans la fédération du *Tractus Armoricanus*, vaste région à l'ouest de la Gaule s'étendant des rivages de la Manche et de l'Atlantique jusqu'aux pays qui ont formé depuis l'Île-de-France, l'Orléanais, le Berry et l'Auvergne. L'esprit druidique, encore vivant aujourd'hui dans le caractère breton, fut un stimulant puissant aux révoltes des Bagaudes et donna son unité intellectuelle à la fédération gauloise. Les communes naquirent de l'esprit de la « bagauderie », réfugié dans les foyers campagnards. Elles furent d'abord des associations de paysans réunis pour s'entraîner à la révolte. Les premières de ces associations furent celles de la région d'Evreux, où la féodalité sévit cruellement en 997, tuant à sa naissance un mouvement qui eût pu devenir général dans les campagnes de France et provoquer un soulèvement considérable. Cent ans après, les communes citadines, nées des communes paysannes, se multiplièrent suivant l'esprit des paysans d'Evreux :

« Il n'y a nulle garantie pour nous contre les seigneurs et leurs sergents, ils ne respectent aucun traité.

« Pourquoi nous laisser faire tout ce mal et ne pas sortir de peine ?

« Ne sommes-nous pas des hommes comme eux ?

« N'avons-nous pas comme eux un corps de chair et d'os qui sent et qui souffre ?

« Il nous faut seulement du cœur.

« Unissons-nous tous par un serment.

« Jurons de nous soutenir mutuellement. »

C'est le même esprit de la « bagauderie » qui souleva les campagnards de l'Aquitaine, du Poitou et des Marches, puis ceux de Normandie et de Bretagne, les associant avec les gens des villes dans la guerre contre la domination anglaise, au XIIe siècle. Les poètes troubadours et guerriers, dont le farouche Bertrand de Born, appelaient les populations à la révolte, « depuis la frontière où sont les monts jusqu'au golfe où gronde l'Océan ».

Quand le christianisme eut été établi, ce fut surtout en Orient que se manifesta la révolte populaire concomitante à la révolte religieuse. L'hérésie groupait facilement les foules misérables, de plus en plus trompées par l'Église. L'Orient vit ainsi l'adhésion au *gnosticisme*, au *manichéisme*, au *néo-platonisme*, dans leurs formes réalistes et combattives, des populations rurales attachées aux coutumes communistes, pour la résistance à l'orthodoxie des puissants féodaux et aux abus qu'ils commettaient. La lutte des *Bogamiles* fut la plus longue ; elle concentra la flamme de toutes les révoltes qui l'avaient précédée pour se prolonger, du XIe au XVe siècle, et ne se terminer que lors de la victoire des Turcs. Ceux-ci amenèrent à l'islamisme l'adhésion en masse des foules orientales dégoûtées du christianisme.

Dans les pays latins, l'hérésie orientale se répandit sous le nom général de *catharisme*, du grec *kaiaros* (pur). La lutte longuement poursuivie par des populations entières soulevées motiva la fondation de l'Inquisition, pour en finir avec l'hérésie et les révoltes qui menaçaient à la fois les deux pouvoirs religieux et laïque. L'Inquisition trouva tous les concours qu'elle réclamait auprès des chefs d'États désireux d'assurer leur domination sur les peuples toujours agités quoique misérables. Tous ses inspirateurs, Thomas d'Aquin entre autres, voyaient dans la garantie de l'ordre social celui de l'ordre religieux ; mais, à côté, les Joachim de Flore, Amalric de Bène, Joan de Parme, Gérard de San Dominico, Guillaume d'Occam, Marsile de Padoue, Abélard, Roger Bacon, Eckard, fournissaient l'élément intellectuel et moral des révoltes prolétariennes pour l'affranchissement du joug féodal. Si des foules entières de cathares pacifiques, simplement résolus à vivre en communisme, furent exterminées à partir de 1022, date du synode d'Orléans qui leur déclara la guerre, d'autres résistèrent et attaquèrent avec plus ou moins de violence. En Italie, ce furent les *Arnoldistes*, conduits par Arnold de Brescia. Puis, au XIIIe siècle, les Frères apôtres, avec Segarelli. Au commencement du XIVe siècle, Dolcino, disciple de Segarelli, et ses partisans, entretenirent une longue et vive lutte contre les troupes du pape qui furent plusieurs fois battues. En France, au XIIe siècle, Pierre Valdes, de Lyon, fut l'instigateur de l'hérésie vaudoise qui souleva les classes pauvres et s'étendit en Allemagne, en Bohême, en Italie. Contre les Vaudois du Midi de la France, appelés *Albigéois*, fut menée la croisade de ce nom qui fut une longue guerre où les hérétiques résistèrent héroïquement. En Flandre, les Cathares se recrutèrent parmi les tisserands et s'appelèrent les *Béguards* ; les femmes furent les *Béguines*. Ceux qui furent errants se répandirent dans le bassin du Rhin, où ils devinrent les *Bollards*, vers 1300. Étant passés en Angleterre, les Bollards eurent une grande part dans le mouvement social de la fin du XIVe siècle. En Allemagne, l'hérésie se développa plus facilement que dans les pays latins. L'Inquisition n'y parut qu'au XIIIe siècle et rencontra une résistance très vive. Le concile de Mayence la condamna, en 1233, et l'inquisiteur Conrad de Marburg fut tué. L'hérésie forma, en Allemagne, un vaste courant de pensée qui prépara le succès de la Réforme.

Les communes donnèrent à la révolte un caractère plus laïque et plus réaliste qui fut celui des artisans et ouvriers des villes. La formation de leur pensée avait suivi celle du travail industriel durant le Moyen Âge. Ils avaient établi les *corporations* d'après les distinctions des différents corps de métiers. L'artisan de la veille, devenu le maître, en se dégageant de plus en plus de son compagnon resté ouvrier, y prenait une place prépondérante. La corporation réunissait tous les individus de même profession pour assurer la production de leur métier et pour défendre leurs droits ; mais cette défense était plus de principe que de fait, se trouvant basée sur le respect d'une hiérarchie corporative tyrannique, et des conflits ne devaient pas tarder à se produire, aussi graves et aussi nombreux entre gens de même corporation qu'entre les corporations rivales. Ce furent les premiers conflits du travail moderne. Les buts de défense professionnelle, si contradictoires fussent-ils, ne faisaient pas moins de la corporation un embryon du *syndicat* futur, et la différenciaient de ce qu'avaient été les anciennes *hétairias* des Grecs, les *collèges* des Romains, et de ce qu'étaient les *ghildes* germaniques,

simples sociétés de secours mutuels pour gens de même métier. Les premières chartes corporatives sont du XIe siècle. En marge de la corporation s'établit parmi les ouvriers le *compagnonnage*, avec ses différentes sectes plus ou moins secrètes imitées de la *franc-maçonnerie*. Mais ses abus devinrent aussi excessifs que ceux des corporations, et il ne répondit nullement aux véritables besoins d'association et de défense des travailleurs. Il entretint entre eux autant de divisions et de conflits que les corporations entre les patrons. Un autre organisme de défense des travailleurs était, depuis les temps antiques, la franc-maçonnerie. Elle se manifesta activement au Moyen Âge parmi les constructeurs de cathédrales et d'hôtels de ville, où maîtres et ouvriers furent généralement confondus dans un fraternel anonymat. La franc-maçonnerie, souvent opposée aux corporations et au compagnonnage, fut, dans ses loges, et particulièrement au XVIIIe siècle, l'animatrice secrète des idées politiques qui produiraient la Révolution.

Avant le mouvement communaliste qui mêla les maîtres, compagnons, apprentis des corporations citadines aux luttes politiques, la révolte ouvrière n'avait guère été que verbale. Elle était âpre, initiée, satirique. Elle s'exprimait dans la littérature populaire du temps, et même dans le roman bourgeois. La *Chanson du linceul*, d'Henri Heine, n'a pas des accents plus poignants que la longue plainte des jeunes filles tisseuses disant dans le roman d'*Yvain*, vers 1170 :

« *Toujours draps de soie tisserons,
Et n'en serons pas mieux vêtues.
« Toujours serons pauvres et nues
Et toujours faim et soif aurons. »*

Ces tisseuses n'ignoraient pas, bien avant Karl Marx, que les employeurs les frustraient de la plus-value de leur travail :

« *Et nous sommes en grande misère,
quoique riche soit de nos gains
celui pour lequel nous peignons. »*

Une autre pièce dit les doléances d'un apprenti livré aux vexations ouvrières autant que patronales :

« *Il n'est esclave ou forçat de galère
qui soit dans son malheur plus travaillé que moi. »*

Il n'y a pas si longtemps que ces doléances ne sont plus d'actualité et que, dans certaines professions, l'apprenti n'est plus, comme le cheval, le souffre-douleur de l'ouvrier et du patron.

Le seul moyen de protestation contre l'exploitation de l'ouvrier fut longtemps la révolte individuelle du refus de travailler, le chômage volontaire. Mais contre ceux qui y recouraient, comme les *oiseaux* (oisifs), on rédigeait et on appliquait des ordonnances de plus en plus sévères, qui les faisaient châtier cruellement. Une de ces ordonnances, de François Ier, considérait les oisifs comme des malfaiteurs « présumés », ne cherchant à vivre que de « pilleries et rançonnements ». Elle les faisait fouetter, envoyer aux galères, ou bannir. « Le peuple est un mulet qui se gâte dans l'oisiveté », disait Richelieu, et c'est surtout pour supprimer le chômage que les lois favorisaient la création des manufactures, en enlevant même leur main-d'œuvre aux entreprises privées. La manufacture devint, par son travail forcé, le remède contre la « fainéantise » ouvrière. Elle servit à plier l'ouvrier sous le joug économique définitif d'où il n'aurait plus de possibilité d'évasion par le travail. Tout le programme de la monstrueuse hégémonie capitaliste actuelle était déjà dans la cynique déclaration d'un patron lyonnais, disant au commencement de l'ère des manufactures, avec des considérations

morales hypocrites, ceci : « Pour assurer et maintenir la propriété de nos manufactures, il est nécessaire que l'ouvrier ne s'enrichisse jamais. Personne n'ignore que c'est principalement au bas prix de la main-d'œuvre que les fabriques de Lyon doivent leur étonnante prospérité. Si la nécessité cesse de contraindre l'ouvrier à recevoir de l'occupation, quelque salaire qu'on lui offre, s'il parvient à se dégager de cette espèce de servitude, si ses profits excèdent ses besoins au point qu'il puisse subsister sans le secours de ses mains, il emploiera ce temps à former une ligue... Il est donc très important aux fabricants de Lyon de retenir l'ouvrier dans un besoin continuel de travail, de ne jamais oublier que le bas prix de la main-d'œuvre leur est non seulement avantageux par lui-même, mais qu'il le devient en rendant l'ouvrier plus laborieux, plus réglé dans ses mœurs, plus soumis à ses volontés. » C'est par ce programme, demeuré encore aujourd'hui le « credo » patronal, qu'a commencé l'exploitation méthodique du travail, appelée de nos jours « rationalisation ». On comprend que le patronat redoutait tant la formation de « ligues ouvrières » ; son système d'exploitation ne pouvait que produire un mécontentement grandissant, une fermentation révolutionnaire de plus en plus active, et une accumulation de haines farouches qui expliqueraient nombre de ces choses que les tartufes engraisés de la misère des travailleurs ont appelées les « excès de la Révolution ».

À partir du XIV^e siècle, toutes les classes laborieuses de la campagne et des villes participèrent à ce qu'on a appelé les « luttes paysannes ». Les premières furent celles de Flandre. Dès que l'empire de Charlemagne avait été partagé, cette province avait entrepris de conquérir sa liberté. De bonne heure, elle fut active et prospère grâce à son industrie et à son commerce. En 1279, les tisserands de Douai firent la première grève et la première émeute ouvrière à propos d'une taxe sur les draps. Un mouvement semblable suivit à Ypres et à Provins, où les maires furent tués au cours de la bagarre. En 1302, les brasseurs et les tisserands flamands battirent, à Courtrai, les chevaliers de Philippe le Bel. Ce fut ensuite le soulèvement général de la Flandre, en 1323, qui prit un caractère nettement populaire contre tous les riches, nobles et bourgeois, et contre l'Église. La lutte armée, conduite par Nicolas Zennekin et Jacob Peyt, dura cinq ans. Finalement, les révoltés furent battus à Cassel, en 1328. La chevalerie se vengea haineusement de sa défaite de Courtrai. 9 000 paysans moururent dans cette bataille, et une répression féroce sévit contre le peuple vaincu.

Dans le même temps, se préparait, en France, la *Jacquerie*, dans le Beauvoisis. La guerre de Cent Ans avait commencé en 1339, entre l'Angleterre et la France, pour des questions de concurrence économique autant que dynastique ; le brigandage exercé sur l'habitant par les troupes françaises et anglaises était passé à l'état endémique. Les paysans exaspérés se mirent en insurrection sous le nom de *Jacques*. Ils trouvèrent des appuis dans quelques villes, principalement à Paris, où la commune faisait la révolution, dirigée par Étienne Marcel ; mais, nullement organisés, et combattus avec acharnement, ils furent rapidement vaincus. La *Jacquerie* fut la révolte du désespoir et ne dura que cinq semaines, du 21 mai au 24 juin 1358. Une cruauté inouïe présida à la répression qu'exercèrent les nobles. Des populations furent massacrées, jusqu'aux femmes et aux enfants, et des villages de l'Oise, de la Seine et de la Marne furent anéantis par le feu. L'un des chefs du mouvement, le paysan Guillaume Calle, fut mis à la torture puis décapité. Un demi-siècle après, le peuple de Paris fit, sous la conduite du boucher Jean Caboché, la révolte des *Cabochiens*. Ils avaient conçu une œuvre réformatrice qui eût pu marquer un immense progrès social si leur révolution avait été victorieuse (voir *Politique*).

En Angleterre, les luttes paysannes prirent une vaste ampleur au XIV^e siècle, sous l'influence de Wicléf. Elles eurent leur répercussion dans les événements de Bohême, au XV^e siècle, et d'Allemagne, au XVI^e. Elles furent, dans les trois pays, de véritables révolutions sociales, dépassant en portée les buts politiques et religieux de leurs instigateurs qui ne pouvaient suffire aux masses populaires accablées. Wicléf était un théoricien communiste dont les idées trouvèrent, grâce à la situation économique de l'époque, un terrain favorable à cette action qui le dépassa. Tandis qu'il discutait avec l'Église, paysans et ouvriers, aidés des bollards flamands, mettaient les idées de cet hérétique en actes. John Ball, son disciple, prêcha l'insurrection paysanne contre la noblesse et le clergé, disant :

« *Lorsqu'Adam labourait et qu'Ève filait,
Où donc était le gentilhomme ?* »

Elle éclata en 1381 et trouva immédiatement le concours des citadins misérables dressés contre les riches. Londres vit des massacres de maîtres et des pillages de maisons de banque. Le pouvoir royal menacé traita avec les insurgés. Quand ils eurent mis bas les armes, il ne tint pas ses promesses et usa d'une répression sauvage. Les chefs de la révolution, parmi lesquels John Ball, Walt Dylor, Jack Straw, furent pendus ou décapités. On s'efforça de détruire les communautés des paysans à qui le roi disait : « Serfs vous êtes, serfs vous resterez !... » La révolution n'en marqua pas moins le début de la disparition progressive du servage. Diverses autres insurrections y aidèrent jusqu'en 1550, notamment celle du pays de Kant dirigée par John Cade, en 1450.

En Bohême, l'état de prospérité économique avait favorisé l'enrichissement des commerçants et des hobereaux au détriment de la petite noblesse et des paysans pauvres. Dès le XIII^e siècle, l'hérésie vaudoise répandue dans les campagnes et l'esprit national soulevé contre les étrangers enrichis avaient préparé le terrain à ceux qui seraient les *Hussites*, disciples de Jean Huss au XV^e siècle. C'est sous la triple influence religieuse, nationale et économique que la guerre des Hussites éclata en 1419, pour durer jusqu'en 1435. Il y eut rapidement division entre ceux qui ne voulaient qu'une réforme nationale ou religieuse et les paysans qui réclamaient une transformation sociale. Ceux-ci formèrent l'armée des *taborites*, que Jean Ziska commanda victorieusement jusqu'en 1424. Les taborites furent victorieux jusqu'en 1433 ; mais, divisés eux-mêmes et se persécutant entre eux, ils furent définitivement battus, et aucune réforme sociale ne suivit. La guerre des Hussites n'eut que des résultats politiques.

En Allemagne, les événements eurent encore plus d'ampleur. Les précurseurs de la Réforme, les avaient longuement préparés et, lorsque Luther arriva, il n'eut plus qu'à mettre le feu aux poudres, cela un peu malgré lui et sans se douter de la révolution qu'il provoquait. Comme la Bohême, l'Allemagne était un pays riche aux XV^e et XVI^e siècles. Ses privilégiés voulaient aussi une réforme nationale et religieuse les dégageant du joug romain et ecclésiastique. Les classes prolétariennes demandaient un État social à base communiste. L'*anabaptisme* représentait leur parti extrême parmi les paysans. Des publications et des prédications communistes s'étaient répandues depuis la première partie du XV^e siècle. Les paysans trouvaient leurs plaintes dans la *Réforme de l'empereur Sigismond*, tract d'inspiration taboriste qui leur fut distribué en 1438. En 1416, Hans Boheim annonçait dans ses discours le règne prochain de l'égalité parmi les hommes. En 1413, se forma en Alsace une association secrète, le « Bundschuh », pour le retour au droit humain contre le droit divin. Dans le Wurtemberg, c'était en 1514 l'association du « Pauvre Conrad » contre la noblesse et la bourgeoisie. Dans les villes, l'agitation communiste provoquait des soulèvements à Erfurt (1509), Ulm (1511), Brunswick (1512), Cologne (1518). Une propagande sociale intense faisait communiquer les villes et les campagnes, y semant des idées qui dépassaient et épouvantaient déjà les réformateurs nationaux et religieux. Enfin, beaucoup plus influents que les réformateurs théologiens, trop prudents, furent sur le peuple les prédicants anabaptistes qui déterminèrent un vaste mouvement de foule dans toute l'Europe centrale. L'agitation était menée surtout par Thomas Münzer, communiste-anarchiste d'action, ardent et irréductible, qui rompit violemment avec Luther, quand il le vit se dresser contre la cause populaire en déclarant, dans son aveugle fureur, des choses comme celles-ci : « Comme les âniers, qui doivent rester tout le temps sur le dos de leurs bêtes, sans quoi elles ne marchent pas, de même le souverain doit pousser, battre, étrangler, pendre, brûler, décapiter, mettre sur la roue le peuple *Herr Omnes*, pour que celui-ci le craigne et soit tenu en bride. » Ce « sot moine », comme l'appelait Münzer, avait l'allure d'un vil inquisiteur et d'un criminel frénétique. Il devait ajouter plus tard : « Moi, Martin Luther, j'ai pour ma part tué les paysans, car j'ai ordonné de les frapper à mort ; leur sang coule sur mon cou, mais je me dégage de cette responsabilité sur notre seigneur Dieu, lequel eût enjoint de parler comme je l'ai fait. Münzer prépara d'abord la lutte dans des associations secrètes et provoqua en Thuringe, où il fut aidé par Heinrich Pfeiffer, un premier soulèvement, en 1524. La révolte fut générale en Allemagne en 1525 ; ce fut la Guerre des Paysans. Elle ne dura que quelques mois, mais

elle fut ardente. Divisés et trahis, les paysans furent vaincus, comme ils l'avaient été en Angleterre, mais la répression fut plus féroce, stimulée par Luther. Non seulement près de 150 000 d'entre eux furent massacrés, mais ils furent réduits au servage. On traqua ensuite les anabaptistes. Ils luttèrent jusqu'en 1536, notamment à Munster, où ils eurent pour chefs Jean de Leyde, Knipperdolling et Krechting. Tous trois, vaincus et faits prisonniers, furent exécutés en janvier 1536. Ainsi commença la régression politique et économique de l'Allemagne dont la Guerre de Trente Ans achèverait la ruine pour deux siècles.

Pour donner une idée complète et exacte de ce que furent les révoltes populaires, il faudrait parler de la part qu'elles eurent dans tous les bouleversements de l'Europe depuis cinq ou six cents ans. Ce serait d'ailleurs montrer la vérité historique de la plupart de ces événements dont le caractère exact a été faussé par le « plutarquisme ». Il n'est aucun d'eux qui n'ait eu des raisons économiques autrement profondes et graves que les motifs politiques sous lesquels on les a présentés, le plus souvent, pour servir la mémoire de quelque roi ou ministre. Mais le « plutarquisme » n'allait pas reconnaître que des événements sociaux ont été déterminés par l'intervention du peuple excédé de servitude et de misère, et non par ce qu'il appelle « l'habile » ou la « grande politique » de tel ou tel soliveau couronné. On aurait ainsi à rectifier bien des inexactitudes sur des événements dont voici quelques-uns :

La révolte des montagnards suisses, qui firent à Brunnen, en 1291, l'alliance des trois cantons de Uri, Schwyz et Unterwalden, contre le joug autrichien, et fut le commencement d'une lutte qui dura jusqu'à la formation et la reconnaissance définitive de la Confédération helvétique.

Les nombreux soulèvements populaires qui se produisirent de tout temps, en Italie, contre l'autorité papale, et notamment au XIVe siècle, la fondation d'une république romaine qui ne succomba que lorsque Rienzi l'eût trahie par sa dictature.

La part que prirent les populations italiennes dans la lutte contre la tyrannie espagnole aux XVIe et XVIIe siècles : conspiration des paysans calabrais à l'instigation de Campanella, l'auteur de *la Cité du Soleil*, qui, mis plusieurs fois à la torture, passa vingt-sept années en prison ; insurrection de Naples, en 1647, provoquée par des impôts excessifs appliqués à la vente sur les marchés des légumes et du poisson et conduite par le pêcheur Masaniello ; insurrection de Palerme, dirigée par l'ouvrier orfèvre Joseph d'Alessi, qui eut des motifs semblables ; insurrection de Messine, soutenue pendant un certain temps par Louis XIV, puis abandonnée aux Espagnols qui ruinèrent la ville et la province, etc.

La Russie vit de nombreuses révoltes paysannes jusqu'au XVIe siècle pour la défense des libertés municipales contre la féodalité. La cité de Nijni-Novgorod avait formé une république jusqu'à la fin du XIIIe siècle. Au XVIe, le faux ami des paysans, Boris Godounov, qui se déclarait prêt à « donner sa dernière chemise pour le peuple » (*sic*), livra ces paysans au servage et à la sanglante tyrannie que la dynastie des Romanov exerça durant quatre siècles, jusqu'en 1917, lorsque la Révolution nettoya la Russie de la pourriture raspoutinienne.

En Angleterre, sous le règne de Charles Ier, au XVIIe siècle, les insurrections des paysans des comtés de Northampton, Warwick et Leicester, contre les seigneurs qui les dépouillaient de leurs terres, furent un des préludes de la Révolution anglaise. Celle-ci n'aurait pu se soutenir sans le concours des classes populaires. L'Écosse et l'Irlande, traitées en colonies par les Anglais, commencèrent la grande lutte à laquelle on a affecté de ne voir que des motifs religieux et dynastiques, Elle gagna toute l'Angleterre, et c'est sous la pression du peuple que fut établie la république parlementaire que Cromwell, donnant un exemple suivi par Bonaparte cent cinquante ans plus tard, escamota à son profit et laissa livrée, après sa mort, à une restauration de la royauté. Le peuple anglais subit en ce temps-là, malgré tous ses efforts pour la liberté, toutes les formes de dictature : théocratique, autocratique et démocratique. Cela ne suffit pas ; il connut encore les

horreurs d'une épidémie de peste qui fit 300 000 victimes.

En France, les événements de la Fronde eurent pour origine des révoltes paysannes contre les impôts nouveaux établis pour payer les dépenses de guerre et les emplois distribués par la royauté aux derniers féodaux résignés à devenir courtisans. Déjà, Henri IV avait payé d'une centaine de millions la soumission des chefs militaires qui auraient pu empêcher son avènement au trône. Ce « père du peuple » qui, suivant nos Plutarque, voulait que chaque paysan mît la poule au pot tous les dimanches, avait abusé, sans aucun ménagement, des tailles et de la gabelle. On vit, sous Henri IV et Louis XIII, les révoltes des *Croquants*, paysans du Périgord, du Limousin, du Quercy, puis, en 1639, celle des *Va-nu-pieds*, ouvriers et gens de métiers de Normandie. L'administration de Mazarin aggravant encore les charges populaires par toutes ses déprédations, la protestation populaire devint plus générale et fut soutenue par le Parlement, d'émanation bourgeoise. La Fronde éclata. Elle fut la guerre des appétits de cour et des intrigues des féodaux non encore entièrement domestiqués qui se battirent alternativement, mais toujours patriotiquement et glorieusement, pour et contre la France, jusqu'au jour où ils se virent suffisamment pourvus de ses dépouilles. Cela dura cinq ans, après quoi princes, bourgeois et Parlement permirent à Louis XIV de dire : « L'État, c'est moi ! » sur le dos du peuple. Celui-ci resta le dindon de la farce et paya de plus en plus la prétendue gloire du « Grand Siècle », un des plus calamiteux de ceux que la France ait connus. Le peuple des campagnes, réduit à l'état de bête de somme et de vache à lait, allait encore, pendant quatre-vingts ans, étouffer dans sa poitrine cette révolte qui le ferait un jour mettre le feu aux châteaux. La révocation de l'Édit de Nantes et les persécutions religieuses accompagnées des dragonnades déterminèrent, sous le « grand roi », la dernière insurrection paysanne, celle des *Camisards*, soulevés dans les Cévennes au double cri de : « Plus d'impôts ! Liberté de conscience ! »

La révolution économique, produite au XVIe siècle par les inventions mécaniques, les découvertes maritimes, le développement industriel et commercial (voir *Temps modernes*), avait transformé les conditions du travail et placé plus nettement les classes sociales en face les unes des autres. De plus en plus, le paysan était séparé du propriétaire, l'ouvrier du maître, et pendant que le paysan tombait peu à peu dans un accablement passif, en attendant les revanches de 1789, l'ouvrier augmentait sa combativité contre les rigueurs de son exploitation. D'ailleurs, la campagne se dépeuplait de ses éléments les plus actifs et les plus entreprenants attirés dans les villes. Les ouvriers, malgré tous les obstacles, commençaient à employer les moyens de lutte modernes contre le patronat. On vit ainsi, à Lyon, en 1539, une *grève générale* de l'imprimerie. Les imprimeurs avaient formé une sorte de confrérie où ils avaient des chefs et payaient des cotisations. La grève était appelée le « tric ». On faisait le tric quand un membre de la confrérie avait à se plaindre d'un patron, et, pour assurer son succès, des compagnons armés empêchaient la continuation du travail. Les « jaunes » d'alors, les patrons, et même le guet, étaient parfois rossés par eux. Les imprimeurs de Lyon appuyèrent de cette façon les revendications dont ils avaient présenté les cahiers. Une ordonnance du roi leur fut défavorable ; ils persistèrent malgré la répression et furent aidés par les imprimeurs parisiens. Après trois ans de grève, les imprimeurs durent céder, en 1541, mais le mouvement ne s'éteignit pas, et, jusqu'en 1618, les imprimeurs ne cessèrent pas de réclamer.

Au XVIIe siècle, les coalitions ouvrières et les grèves plus ou moins agitées et sanglantes commencèrent à se multiplier. Boisguillebert les signalait vers la fin du siècle ; il en décrivait l'organisation ainsi que les causes et les conséquences. Il disait, entre autres, que des marchands considérables faisaient banqueroute parce qu'ils étaient « deux ou trois ans sans pouvoir trouver personne pour faire leurs ouvrages ». Il y eut des émeutes à Caen, où les toiliers réclamaient des augmentations de salaires. En 1697, à Darnetal, pour protester contre la main-d'œuvre étrangère, les ouvriers drapiers se mirent en grève pendant un mois, au nombre de 3 000 à 4 000, après avoir fait fermer les fabriques. Lyon et la région environnante furent de tout temps à la tête des révoltes ouvrières, la misère des travailleurs y étant plus profonde qu'ailleurs. On y vit de grandes grèves au XVIIIe siècle. En 1744, quarante mille ouvriers du textile cessèrent le travail à Saint-Etienne. Le mouvement s'étendit à Lyon. Pendant plusieurs jours, les grévistes furent maîtres de la ville, mais ne se livrèrent pas à de graves violences. On n'en pendit pas moins un ouvrier, et plusieurs autres furent envoyés aux galères.

Une amnistie intervint pour ces derniers en 1745, sur la demande des patrons effrayés par l'ampleur de la protestation ouvrière. En 1779, ce fut la grève des tarifs. La révolte fut plus violente et plus sévèrement réprimée. 1786 vit une grève générale des maçons, chapeliers et tisseurs pour des motifs de salaires. Là encore, l'armée parut, et Bonaparte, alors lieutenant d'artillerie, prit part à la répression, faisant ses débuts contre le peuple. Le 27 avril 1789, ce fut à Paris le pillage de la fabrique Réveillon. Les causes et les circonstances de cette affaire sont demeurées mystérieuses. On était dans une période particulièrement effervescente où le moindre événement de la rue pouvait avoir des conséquences considérables. Pour certains, l'affaire Réveillon fut le résultat de la colère irraisonnée du peuple ; pour d'autres, elle fut le produit de la provocation policière. De tout temps, cette provocation a joué un grand rôle ; elle le joue toujours, suivant les intérêts des puissants.

Durant la Révolution, la misère et le désespoir d'Une part, la colère devant les menaces aristocratiques d'autre part, font comprendre bien des « excès révolutionnaires » du peuple. Elles sont entre autres une excuse aux *Massacres de septembre*, une excuse que n'auront jamais les froids et cyniques criminels, représentants de « l'ordre », qui n'ont pas cessé depuis cinquante siècles de faire de la terre entière un épouvantable charnier. Des protestations vigoureuses s'étant élevées, notamment chez les charpentiers décidés à ne plus travailler à moins de cinquante sous par jour, la commune de Paris prit parti contre eux et demanda à la Convention des armes pour faire cesser les « coalitions dangereuses » des travailleurs. C'est alors que la Convention vota la loi Le Chapelier, qui scella le servage ouvrier dans le prétendu régime de liberté de la République et supprima le droit de grève pour plus d'un demi-siècle. En 1806, Napoléon, qui avait aggravé contre les ouvriers les dispositions de la loi Le Chapelier, disait à l'Exposition industrielle de la place des Invalides : « Le moment de la prospérité est venu ; qui oserait en fixer les limites ? » On vit ces limites peu de temps après, dans la « crise capitaliste » de surproduction et de sous-consommation qui se produisit alors, comme aujourd'hui. La « prospérité » napoléonienne était déjà celle des Poincaré et des Tardieu.

Cette « prospérité » fut particulièrement terrible pour la classe ouvrière. En aucun temps, sa misère ne fut aussi effroyable que dans la période qui alla jusqu'en 1850. La bourgeoisie, grande et petite, établissait sa souveraineté sur des travailleurs que la faim décimait, quand ce n'était pas le choléra. On comprend que la révolte devait éclater, malgré toutes les pulsions demeurées vivaces depuis la Révolution, et se traduire par des insurrections que le romantisme appellerait « politiques », mais qui seraient surtout d'ordre économique. De 1830 à 1851, pendant vingt-et-un ans, les travailleurs mitraillés parce qu'ils demanderaient « du travail et du pain » mesureraient ce que valait pour eux le triomphe de la bourgeoisie et la *blagologie* qu'avait été la proclamation des *Droits de l'homme et du citoyen...* On comprend qu'ils demeureraient ensuite indifférents au coup d'État et à l'avènement de *Badinguet*. Déjà, pendant la Révolution, le journal *Quatre cris d'un patriote* pouvait dire : « Que servira une constitution sage à un peuple de squelettes qu'aura décharnés la faim ? » Mais on n'eut pas même une constitution sage puisqu'elle fit, au profit de la nouvelle aristocratie de l'argent, vingt-cinq millions d'indigents ! Depuis le XV^e siècle, la capacité d'achat des salaires des manœuvres, c'est-à-dire de la presque totalité des travailleurs parmi ces indigents, était descendue de façon presque ininterrompue de 18,40 à 4,50 pour le pain, aliment essentiel du peuple. Pour mieux affamer les ouvriers par les bas salaires, l'industrie leur prenait leurs femmes et leurs enfants. Dès le XVIII^e siècle, Pitt avait dit aux tisseurs anglais avides de main-d'œuvre à bon marché : « Prenez les enfants !... » La Révolution française livra les femmes et les enfants aux industriels. Michelet put crier avec indignation devant le spectacle de la femme d'atelier : « L'ouvrière ! Mot impie, sordide, qu'aucune langue n'eut jamais, qu'aucun temps n'aurait compris avant cet âge de fer, et qui balancerait à lui seul tous nos prétendus progrès ! » L'exploitation de l'enfant devint pire que celle de la femme. On voyait, en 1837, des enfants de six ans travaillant dans les manufactures. En 1840, à Sainte-Marie-aux-Mines, on en employait qui n'avaient que quatre à cinq ans pour dévider des trames, et qui tombaient épuisés sur les métiers. Villermé fait le tableau des enfants en haillons, pieds nus, allant travailler dans les usines de Mulhouse, n'ayant qu'un morceau de pain pour leur repas. Déjà, en 1840-1845, il y avait, dans les usines de France, 254 900 femmes et 131 000 enfants, à côté de 672 450 hommes. Des ministres avaient l'ignominie de justifier cette

exploitation par des discours de ce genre : « L'admission des enfants dans les usines est pour les parents un moyen de surveillance, pour les enfants un commencement d'apprentissage, pour la famille une ressource... L'habitude de l'ordre, de la discipline et du travail doit s'acquérir de bonne heure, et la plupart des mains-d'œuvre industrielles exigent une dextérité, une prestesse qui ne s'obtiennent que par une pratique assez longue et qui ne peut être commencée trop tôt. »

La révolte éclata, désespérée, farouche, particulièrement à Lyon, où ses plus sombres pages, avant celles de 1848, ont été écrites en 1831. Elle avait été précédée d'une longue lutte contre les machines dont le capitalisme avait fait des ennemies des ouvriers. Dès 1707, les bateliers du Weder avaient détruit le bateau de Papin, et tout le XVIII^e siècle avait vu la lutte sournoise ou violente contre le machinisme affameur. Sismondi constatait que ce machinisme « réduisait l'ouvrier à l'état mécanique, lui enlevait une partie de son salaire, favorisait le contraste scandaleux entre les riches industriels et l'indigence de leurs ouvriers ». Bastiat ajoutait cette autre constatation que la mauvaise organisation sociale, en faisant de la machine une ennemie de l'ouvrier, obligeait ce dernier à « maudire l'esprit humain ». Dès 1825, les conflits entre les travailleurs et le patronat devinrent de plus en plus nombreux, quoique contenus par les espoirs politiques dans le socialisme.

Le premier mouvement ouvrier qui eut une portée étendue et révolutionnaire fut celui d'Angleterre. Il eut ses racines dans l'action de Thomas Hardy. Dès 1791, celui-ci avait fondé, à Londres, une association ouvrière de caractère international, dont les buts étaient à la fois politiques et économiques. Cette association fit une active propagande jusqu'en 1799, année où elle disparut. Son influence se retrouva dans l'action des *luddistes*, ennemis des machines, qui aboutit aux mouvements insurrectionnels de 1816 à 1820. Les théories du socialiste Robert Owen, répandues de plus en plus dans les milieux ouvriers anglais, déterminèrent une longue et violente agitation qui dura de 1830 à 1834. Ce fut enfin le mouvement *chartiste*, qui dura de 1837 à 1848 et fut politique, mais particulièrement ouvrier. S'il ne fit pas obtenir à la classe ouvrière le suffrage universel qu'elle réclamait, il lui valut des conditions de travail et des améliorations économiques autrement intéressantes que la prétendue souveraineté du bulletin de vote qui ne lui serait accordé qu'en 1918.

En France, de 1825 à 1847, les faits de grève motivèrent environ 1 250 poursuites judiciaires. Sur 7 000 prévenus, 60 furent condamnés à plus d'un an de prison, 4 500 à moins d'un an et 700 à la seule amende. 1831 et 1834 avaient vu les insurrections de Lyon, au cri de : « Vivre en travaillant, mourir en combattant ! » À Caen, au Mans, à Limoges, à Paris, d'autres avaient suivi. En 1834, ce fut à Paris le massacre de la rue Transnonain, prémédité par le gouvernement. De 1831 à 1848, les travailleurs mirent un espoir fiévreux et grandissant dans le socialisme. Privés de droits politiques, ils comptaient sur leur association pour voir améliorer leur sort. Ils participèrent aux associations secrètes sur le modèle du *carbonarisme*, et Blanqui fut leur plus grand animateur, avec Flocon, Raspail, Marrast, Barbès, Caussidière. Avec Buonarrotti, l'agitation fut plus prolétarienne. Elle fut aussi inspirée des communistes allemands et des événements de Lyon. Paris vit l'insurrection de mai 1839, qui amena la condamnation de Blanqui et de Barbès. La grève des charpentiers, en 1845, eut un grand retentissement par les discussions qu'elle souleva à propos du droit de coalition des ouvriers et de l'intervention de l'armée dans les conflits du travail. Berryer, avocat des grévistes charpentiers, avait dit aux juges : « Si vous poursuivez si scrupuleusement le droit de coalition, pourquoi les maîtres charpentiers ne sont-ils pas assis sur les bancs des accusés ? » Deux ans après, le droit de coalition ouvrière étant toujours en discussion, Bastiat déclarait que son refus était tout simplement la proclamation de l'esclavage, l'ouvrier étant obligé de se soumettre sans discussion et sans résistance au bon plaisir patronal. L'intervention de l'armée dans les grèves était vivement critiquée, notamment par Ledru Rollin. Protestations vainement répétées depuis, chaque fois que les « défenseurs de la patrie » ont fait couler le sang ouvrier. Le « républicain » Thiers, ministre du temps, ne considérait-il pas que les ouvriers en grève étaient des « ennemis de la patrie » ? En 1846, lors de la grève des mineurs de la Loire, la troupe tira sur les ouvriers : douze furent tués. Depuis, on ne compte plus ces interventions sanglantes que l'Empire et la III^e République multiplièrent. Tous les régimes, même les plus démocratiques, se sont consolidés dans le sang des travailleurs.

La période de 1848 à 1864 vit 1 141 poursuites, 6 812 prévenus et 4 845 condamnés. Lyon continua à tenir la première place dans l'histoire des révoltes ouvrières par le nombre et l'importance de ses grèves, celle entre autres des chapeliers, en 1853. Les dernières années de l'Empire marquèrent une véritable « série rouge ». L'Internationale ouvrière s'était formée ; elle excitait les impatients de réalisations sociales, et les grèves éclataient de tous les côtés, réprimées d'une façon sanglante. Citons celle de Roubaix, en 1867, qui s'accompagna d'émeute. Trois usines furent dévastées, une fut incendiée ; il y eut 78 condamnations. En 1869, ce furent les événements tragiques de La Ricamarie et d'Aubin. 9 ouvriers et une femme furent tués par l'armée, en juin, à La Ricamarie ; il y eut 14 morts et 22 blessés à Aubin, en octobre. La grève du Creusot, en 1870, fut suivie d'arrestations en masses. 298 mois de prison furent distribués à 24 condamnés.

Après les massacres de la Commune, la classe ouvrière, presque anéantie dans son activité revendicatrice, ne fit guère que les grèves de 1872 chez les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. À cette occasion, le sinistre Thiers, encore tout dégouttant du sang des communards, fit marcher l'armée contre les grévistes, les déclarant « ennemis de la libération du territoire ». Les mineurs des mêmes départements firent par la suite les grèves de 1884, 1889, 1891, 1893, etc., jusqu'à la grève générale de 1902, où ils posèrent les conditions suivantes qui furent satisfaites partiellement : retraite, journée de huit heures, relèvement et minimum des salaires.

1886 avait vu la grève de Decazeville et l'épisode tragique de la mort du directeur d'usine Watrin. Le 1er mai 1891, ce fut Fourmies, avec le premier essai des balles Lebel, en attendant que l'armée fût pourvue de « balles de grève », sur des femmes et des enfants. En octobre 1892, ce fut Carmaux. En septembre 1899, Le Creusot, qui amena la reconnaissance du syndicat ouvrier par le gouvernement. En 1900, grève sanglante à Châlons-sur-Saône. Au Français (Martinique), 17 ouvriers furent fusillés par la troupe. En 1901, grève de Montereau. De 1900 à 1904, celles des dockers de Marseille. En 1903 et 1904, celles du textile, dans le Nord. En 1905, celles des porcelainiers de Limoges, des mineurs et métallurgistes de Meurthe-et-Moselle. Et, depuis, les grèves se sont succédé presque sans interruption, dans toutes les professions et toutes les régions, avec des répressions plus ou moins sanglantes. L'histoire de la Confédération générale du travail est surtout, jusqu'en 1911, l'histoire de ces conflits qui montrèrent en M. Clemenceau le plus farouche adversaire de la révolte. Tous les moyens utopiques du réformisme n'ont pu empêcher ces mouvements ouvriers devant les exigences de plus en plus draconiennes du patronat. Mais surtout, depuis 1914, les grèves sont devenues de plus en plus inopérantes. L'expérience a démontré définitivement, après le lamentable essai de grève générale de 1920, que seule la grève révolutionnaire, expropriatrice de la société capitaliste et bourgeoise, d'une classe ouvrière organisée et unie dans une volonté d'émancipation intégrale, au-dessus des intérêts corporatifs médiocres et contradictoires, peut apporter un véritable remède à l'exploitation des travailleurs.

Telle est, rapidement exposée, l'histoire des révoltes paysannes et ouvrières. Ses épisodes sanglants en ont fait un véritable martyrologe prolétarien. Nous n'avons nommé que quelques-uns des simples hommes qui ont guidé ces révoltes, héros obscurs mais autrement grands que les belliqueux et néfastes personnages dont le « plutarquisme » empoisonne d'une admiration malsaine les mémoires populaires. Les travailleurs devraient moins oublier les véritables héros, ceux qui, sortis de leurs rangs, humbles et souffrants comme eux, ont cherché à les conduire à leur émancipation et se sont sacrifiés pour cette tâche magnifique.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

RÉVOLUTION (du latin : *revolutio* ; de *revolvere* : retourner)

Ce mot, qui est employé dans des acceptions très diverses, possède, en matière de sociologie, un sens très précis, en conformité, d'ailleurs, tant avec son étymologie, qu'avec la signification qui lui est communément attribuée. Une révolution, c'est une transformation considérable et soudaine, opérée dans la société, par le moyen de la violence et du renversement de l'ordre établi. Employer au propre, dans le langage sociologique, le mot *révolution*, en lui accordant un sens différent, c'est prêter à la confusion.

Il n'est, certes, pas interdit de s'en servir au figuré, mais à condition, si l'on veut demeurer clair, de le compléter par un terme explicatif, ne laissant subsister aucune ambiguïté. On pourra dire ainsi : une révolution dans les esprits, ou les arts, ou la mécanique, lorsqu'on voudra qualifier le changement profond, brusquement survenu, soit dans notre conscience par une révélation inattendue, soit dans nos méthodes par la vulgarisation d'une formule nouvelle. Mais il doit être bien entendu qu'il s'agit là de l'exploitation d'une analogie, qui ne doit pas servir de prétexte à l'altération du véritable sens du mot qui retient notre attention.

Prétendre que « la révolution, qui a commencé avec le premier geste de révolte d'un esclave, et ne se terminera qu'avec le trépas du dernier tyran, s'opère sous nos yeux tous les jours », c'est sans doute faire surgir, dans l'esprit de ceux qui nous écoutent, une impressionnante image, et donner à leur soif de réalisations un peu d'apaisement. Mais ceci est plus littéraire que scientifique, et constitue un abus. Il est incontestable que la société est en travail de modification permanente. Cependant, lorsque, durant de longues périodes, le progrès ne s'y effectue qu'avec lenteur, de façon presque insensible, il est excessif de présenter ceci comme un des aspects de la révolution. Il est, pour désigner de telles phases, un autre terme, qui a bien son utilité, et cet autre terme est « l'évolution ».

Affirmer que celle-ci est une révolution au ralenti, et que, par contre, cette dernière est une évolution brusque, est une thèse qui, à la rigueur, peut se soutenir. Mais il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de deux choses bien différentes, et qui ne doivent pas être confondues. La révolution est à l'évolution ce que l'accouchement est à la gestation ; ce que la rupture d'une digue est à l'accumulation des eaux ; ce que l'éclatement de son enveloppe est à l'éclosion parfaite de la fleur. Et ce n'est qu'en accordant à la définition du mot ce caractère que l'on peut, non seulement être bien compris d'autrui, dans un exposé de propagande, mais encore se soustraire personnellement aux mirages de certains concepts abstraits.

La tempête qui, de 1789 à 1793, a renversé, en France, la monarchie, détruit les privilèges de la noblesse et du clergé, et permis la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* représente bien une révolution. La multiplication des grèves corporatives et des meetings, durant une période troublée de la république

bourgeoise, n'en constitue certainement pas une.

Si nous recherchons quels sont, dans l'histoire, les événements qui ont présidé à l'accomplissement des révolutions, nous découvrirons qu'il s'agit de faits se présentant d'une manière à peu près identique : des philosophes et des hommes d'action isolés ont conçu ce que pourraient être une constitution politique ou un ordre social plus justes que ceux qui existent. La grande masse du peuple demeure indifférente à l'exposé de leurs doctrines, qu'elle juge utopiques, jusqu'au jour où, surexcitée par l'extrême misère, ou l'invasion, les humiliations d'une défaite, elle perd confiance dans le gouvernement qu'elle honorait la veille, et s'insurge contre lui, non seulement par désir de vengeance, mais aussi dans l'espoir d'obtenir à son sort des améliorations, avec l'établissement d'un régime nouveau.

Si les insurgés possèdent, dans leurs rangs, des hommes de volonté tenace, de conscience droite et de culture suffisante ; si l'armée – ou, du moins, la plus grande partie de l'armée – fait avec eux cause commune, ils ont toutes chances de renverser le pouvoir. Dans le cas contraire, avec des effectifs et un armement inférieurs, des directives à peu près nulles, leur mouvement est condamné à périr à très bref délai, sous les coups d'une barbare répression. Que la victoire soit à eux, par suite de la capitulation ou de l'exode des classes dirigeantes, et la tâche n'est point pour cela terminée. Attaqués de toutes parts : à l'extérieur par les armées des nations demeurées fidèles aux règles du passé, à l'intérieur par les menées secrètes et l'espionnage de la contre-révolution, les insurgés victorieux, mais non pour cela à l'abri de tout péril, sont contraints, sous peine d'être les victimes de la terreur blanche, de prendre, sans défaillance, toutes les mesures défensives justifiées par la nécessité, de tenir en respect tous les ennemis, cependant que se réorganise, sur d'autres bases, la société.

En somme, s'inspirant des observations les plus récentes, on peut dire que toute révolution suppose trois phases pour être un fait accompli : 1° une période préparatoire, durant laquelle nombre d'esprits sont séduits par des doctrines nouvelles, et la révolte collective s'annonce par des mécontentements de plus en plus nombreux ; 2° une période insurrectionnelle, durant laquelle des combats sont livrés entre les forces révolutionnaires armées et les troupes affectées à la défense de l'ordre établi ; 3° une période consacrée à la défense des conquêtes de la révolution et à l'instauration de l'ordre nouveau lorsque, le pouvoir ayant été renversé par l'insurrection triomphante, il s'agit de conserver des positions chèrement acquises, et de réorganiser la production, la consommation, les transports, et les multiples services d'utilité publique durement éprouvés par la guerre civile.

Dans l'histoire contemporaine, deux bouleversements requièrent surtout notre attention : la Révolution française de 1789, et la Révolution russe de 1917. L'une et l'autre présentent des phases en conformité de la règle établie ci-dessus. La Révolution française est préparée par les écrits des *Encyclopédistes*, le mécontentement grandissant du peuple et de la bourgeoisie. Elle éclate alors que se trouve porté à son comble le scandale du dérèglement de la noblesse, contrastant avec la misère du peuple. La royauté abolie, la révolution doit faire face à l'Europe aristocratique coalisée, et prendre des mesures répressives contre les tentatives révolutionnaires des *chouans*. La Révolution russe est préparée, pendant plus d'un demi-siècle, par des écrivains persécutés et des terroristes. Elle éclate par suite des souffrances et de la famine, que complètent les horreurs de l'invasion, et les deuils de la grande guerre. Le pouvoir impérial renversé, presque sans lutte, grâce à la fraternisation du peuple et d'une grande partie de l'armée, les batailles les plus dures s'organisent à l'occasion des rivalités politiques, et des compétitions économiques. Menacé de sabotage et de destruction, à l'intérieur, par les menées des Russes blancs, l'État socialiste est attaqué sur tous les fronts, sans déclaration

de guerre, par les nations capitalistes, et soumis à un blocus meurtrier.

Ce n'est donc que, lorsque tous ses objectifs sociaux ayant été atteints, la sécurité se trouve, par surcroît, assurée désormais, à l'intérieur et à l'extérieur, qu'il est possible de prétendre qu'une révolution est complètement victorieuse. C'est dire que, pour qu'une révolution coïncidât, sans risques de mort, dès la chute du pouvoir établi, avec le licenciement des troupes, et l'abolition de toute contrainte, comme de toute surveillance, à l'égard des citoyens, il faudrait de toute nécessité qu'elle fût, non seulement universelle, c'est-à-dire réalisée en tous pays, dans le même temps, mais encore suffisamment avantagée par les circonstances de la vie économique et de l'éducation sociale, pour qu'aucun motif de compétition grave ne pût être à redouter, par la suite, entre les hommes.

— Jean MARESTAN.

RÉVOLUTION

Bouleversement profond d'un pays tendant à remplacer un régime par un autre.

Il y a différentes sortes de révolutions, de la révolution de palais à la révolution sociale. La révolution de palais s'observait surtout autrefois dans les pays barbares. Le monarque était assassiné par une conjuration et remplacé par un autre. De nos jours, le Mexique a été troublé par des révolutions assez fréquentes de cet ordre. La révolution de palais et le *pronunciamiento*, chose à peu près analogue, affectent peu le pays, Tout se passe entre les dirigeants et leurs armées, qui sont des armées de métier, c'est-à-dire des bandes d'assassins à gages prêts à toutes les besognes au service de qui les paye.

Plus large est la révolution politique, par exemple la grande Révolution française. C'est à tort qu'on a distingué la révolution politique et la révolution sociale. Toute révolution, les révolutions de palais mises à part, comporte un facteur économique. Le peuple ne marcherait pas si une déficience économique ne l'y poussait pas. Un peuple qui mange à sa faim ne fait pas de révolution, du moins généralement, car il ne faut pas oublier le *boulangisme* qui a presque été une révolution et qui était un mouvement purement idéologique, où il y avait du patriotisme, du désir de revanche, de la colère à propos de scandales (affaire Wilson), etc.

Jamais, ni les socialistes, ni les anarchistes ne sont parvenus à susciter dans le peuple un mouvement pareil. Les socialistes ont enseigné que la révolution venait toute seule, lorsque les circonstances économiques la commandaient. C'était pour ne pas avoir à la préparer. On peut dire que la plupart des chers socialistes ont été sinon des traîtres au sens exact, du moins des profiteurs. C'est une profession que d'être un chef socialiste. Elle comporte des aléas : on peut aller en prison, mais on peut aussi devenir ministre. Le prolétariat a ainsi des avocats professionnels qui défendent sa cause, et de même qu'un avocat, même habile, ne croit pas

nécessairement ce qu'il dit, de même un leader d'extrême gauche peut défendre fort bien l'intérêt des ouvriers et y être tout à fait indifférent, au fond de lui-même.

Il en va autrement des théoriciens, de ceux qui ont institué et formulé la doctrine, comme Karl Marx, Bakounine, Blanqui, Kropotkine, etc. Pour ceux-là, le socialisme et l'anarchie étaient bien la pensée véritable.

Le dogme de la révolution automatique favorise les chefs du socialisme. Si la révolution vient toute seule, point n'est besoin de la préparer, et ils s'empresent de ne pas le faire. Il est plus facile et moins dangereux de préparer des électeurs qui les porteront au Parlement que des révolutionnaires qui ne les mèneraient qu'à la prison ou à la mort.

Il est curieux d'observer que la révolution a toujours surpris ceux qui étaient censés la préparer. La révolution de 1848 surprend Proudhon qui, toute sa vie, avait écrit sur elle. Celle de 1871 surprend les militants de la Ire Internationale ; elle les surprend si bien qu'ils se révèlent incapables de l'organiser. Le socialisme, doctrine froide, hérissée de formules, n'arrive jamais à passionner le peuple. Il sait que la révolution est dans ces formules, mais elle y est contenue comme l'un des éléments d'un corps très complexe dont l'analyse ne se fait pas dans son esprit.

Aujourd'hui, en Allemagne, une grande crise industrielle, causée par la surproduction, crée une situation révolutionnaire. Le vieux parti socialiste ne sait ni ne veut en profiter ; il s'est usé au pouvoir et son idéologie est vidée de tout contenu vital. Le peuple, sous-alimenté, manquant de travail, ne va pas vers lui ; il va à Hitler, le fasciste, qui, comme Boulanger, a le don de le faire vibrer, hélas ! Avec du chauvinisme et de la réaction.

*« Il n'est pas de sauveur suprême,
Ni dieu, ni César, ni tribun ;
Prolétaires, sauvons-nous nous-mêmes »*, etc.

Évidemment, si le prolétariat était capable de se passer de sauveurs, ce serait mieux, mais les sauveurs sont malheureusement indispensables. D'abord, un mouvement suppose une organisation, c'est-à-dire des organisateurs. La moindre réunion comporte quelqu'un qui trouvera le local, qui traitera un sujet, qui ouvrira une discussion. Les cellules communistes sont mortes, faute de leaders. On avait pensé que c'était préférable de faire réunir les ouvriers tout seuls, pensant que, mieux que les intellectuels, ils connaissent leurs souffrances. Les réunions se sont dispersées, faute d'entente. Il ne suffit pas d'être exploité et de le savoir. Sans l'excitation de l'intellectuel qui connaît les sujets, la théorie, l'ouvrier, même révolutionnaire de sentiments, retombe vite à la conversation banale sur les événements de la vie quotidienne. Le « sauveur » n'est pas forcément un intellectuel diplômé, il peut être un ouvrier intelligent. Malheureusement – je ne veux citer personne –, les événements nous ont montré que les « leaders » ouvriers ne se comportent pas mieux que les fils de la bourgeoisie. Pour se passer de « sauveurs », il faudrait un prolétariat intelligent et instruit, capable de comprendre les questions sociales. Alors, les leaders ne pourraient pas devenir dangereux, car ils seraient étroitement contrôlés. Malheureusement, il est très loin d'en être ainsi et, lorsque le prolétariat critique ses chefs, c'est, le plus souvent, à tort, il ne fait que donner cours à sa

jalousie.

La bourgeoisie est, dans l'ensemble, plus intelligente. Aussi a-t-elle réussi à faire des révolutions préparées : Portugal, Turquie, Espagne. Le peuple lui a servi de tremplin. Elle l'a trompé par des promesses fallacieuses qu'elle a oubliées après sa victoire.

La Révolution russe a eu des leaders sincères, ou plutôt : ils l'étaient avant la révolution. Malgré ce qui peut nous choquer dans la conception de Lénine sur le révolutionnaire professionnel, on peut dire que si lui et les siens exerçaient un métier, c'était un métier dangereux. Ils ne pouvaient pas espérer le pouvoir, ni même un simple mandat législatif, ils risquaient la prison, parfois la mort, et contre un standard de vie plutôt faible. Mieux valait être fonctionnaire du tsarisme.

Après la révolution, les choses ont changé. Les anciens révolutionnaires sont devenus une sorte de noblesse, avec les défauts de la noblesse d'ancien régime. Les années de prison subies sous le tsarisme sont comptées comme les faits d'armes de la noblesse monarchique. Au fond, cela est juste ; ce qui l'est moins, c'est l'hérédité et le népotisme. Car si on mérite, par son travail, son dévouement et ses souffrances passées, on ne mérite nullement du fait d'être le fils, la femme ou le père d'un militant de premier plan.

La Révolution russe porte une part de mal, en ce qu'elle a découragé les militants du monde entier, en leur montrant que l'homme est partout le même et que le drapeau rouge, comme les drapeaux tricolore et blanc recouvrent la lutte éternelle de chacun contre chacun et contre tous pour la meilleure place dans le régime qui a triomphé.

Cependant, la Révolution russe, pour une part, n'est pas retombée dans les hontes de la Révolution française. Les dictateurs moscovites se sont *entre évincés* du pouvoir, mais aucun n'a trahi, au sens exact du terme. Pas de Directoire, pas de Bonaparte, jusqu'ici du moins. On n'a pas rappelé les anciennes classes privilégiées et, quoi qu'il soit atténué, c'est toujours le bolchevisme qui régit la Russie.

Faut-il désirer la révolution ou doit-on plutôt lui préférer l'évolution ?

La révolution est une chose barbare. La brute humaine y est lâchée et elle commet les pires excès, des excès inutiles. Des milliers de gens qui, jamais, avant les événements, n'avaient pris le moindre intérêt aux questions sociales, ne voient dans le désordre que l'occasion de piller, de tuer, de violer et de se griser. Ils font tout cela sans l'ombre d'un principe ; si la révolution est vaincue, ils passeront au vainqueur. Des gens du peuple, dit-on, lors de la répression versaillaise, urinaient sur les cadavres des fédérés morts pour une cause qui était la leur. La révolution tue des quantités de gens qui, souvent, le méritent moins que leurs bourreaux. Le créancier profite de la révolution pour faire exécuter son débiteur, le débiteur son créancier, l'homme dont un autre a pris la femme s'en venge par une dénonciation. On dénonce pour voler, pour prendre la place d'un autre, etc. Devant la mer d'injustices, de turpitudes et de crimes, les gens honnêtes et paisibles appellent l'ordre, même si cet ordre doit être un ordre réactionnaire et contraire à leurs idées.

La révolution sociale amène bien plus de trouble que la révolution purement politique. Les citoyens qui, la révolution victorieuse, font leur travail au mieux dans le nouvel ordre de choses, forment la minorité. La majorité, au contraire, tente d'échapper au travail, d'usurper les fonctions qu'elle est incapable de remplir. Il faut des années pour mettre debout un commencement d'organisation.

On compare souvent la révolution à un accouchement qui se fait dans le sang et la douleur. Il n'y a là qu'une image ; le progrès devrait se faire sans qu'il fût nécessaire de tuer des milliers de personnes.

Est-ce alors l'évolution qui est à poursuivre ? L'évolution existe-t-elle ? Rien n'est moins certain. En tout cas, elle n'est pas fatale. Pour qu'elle le fût, il faudrait qu'il y eût une volonté organisatrice *extra mondiale* qui ait donné un but à l'Univers. Rien de semblable n'existe. Sans parler des êtres vivants, en général, qui sont forcés de s'entre-détruire pour vivre, nous voyons dans l'humanité les choses les plus hétéroclites. Dans tel pays, on tue les vieillards ; les enfants mangent leurs parents ; les parents mangent leurs enfants encore en bas âge. Notre morale est chose bornée dans le temps et l'espace. Le progrès est aussi très relatif.

Bien des peuples dits sauvages en sont encore à une vie presque animale. Logés dans des huttes, incapables de se soustraire aux maladies, la recherche de la nourriture quotidienne est pour eux le grand problème, comme chez les animaux.

C'est à tort qu'on parle de peuples jeunes, ces primitifs existent depuis des milliers d'années ; ils sont aussi vieux que nous. On peut dire qu'il n'y a, sur la surface du globe, que des îlots de progrès, un progrès précaire. Des civilisations, après avoir progressé pendant des siècles, ont disparu. L'évolution ne se fera donc pas toute seule. D'ailleurs, les profiteurs de l'ordre de choses actuel font tout pour l'empêcher et ils y réussissent fort bien. En ce moment, une crise économique sans précédent bouleverse le monde. Il pourrait sembler que la fin du capitalisme, prédite par Karl Marx, soit enfin arrivée. Jamais les contradictions économiques du monde moderne ne sont apparues avec une plus aveuglante clarté. Les progrès du machinisme, la rationalisation ont amené la surproduction, c'est-à-dire l'*abondance*. Et cette abondance amène partout la misère des millions de chômeurs en Allemagne, en Amérique, en Angleterre, où le gouvernement s'astreint à les nourrir tant bien que mal, depuis dix ans, pour éviter la révolution. Cet état de choses ne peut pas être durable. Quelle fin aurait-il ? On ne peut le savoir. Il est possible que le capitalisme finisse par trouver une issue et dure encore des siècles. Il est possible aussi que le couvercle de la marmite de Papin éclate et que ce soit la révolution.

— Doctoresse PELLETIER.

RÉVOLUTION (MORALE) (point de vue du socialisme rationnel)

« Si, dans l'ordre physique, tous les phénomènes obéissent aux lois de la *fatalité*, il en est autrement dans l'*ordre social* où les conséquences générales se déroulent selon le rythme de la *liberté* exclusive à l'homme qui en assume la *responsabilité*. » Avant d'entrer dans le développement de la pensée qui nous a incité à choisir ce titre, pour exposer nos idées sur l'opération à laquelle nous faisons allusion, afin d'atteindre le but de paix morale et économique auquel nous aspirons, il convient de préciser qu'il est nécessaire que chacun de nous commence par faire sa révolution morale et spirituelle.

Cette révolution, s'opérant volontairement dans le cadre de la science et de la libre discussion, doit avoir pour mission sociale de montrer, à chacun de nous, les liens généreux d'indéfectible solidarité unissant les divers membres de l'humanité dans une œuvre morale de coopération sociale profitant *également* à tous et à chacun.

Après ce préambule, il pourra paraître à plusieurs que nous voulons enfoncer une porte ouverte depuis l'origine des espèces. Aussi, des deux côtés politiques de la barricade, chacun nous traitera d'intrus, disant bien haut : c'est nous qui détenons la vérité, qui la propageons et qui voulons, sous tous les rapports, la justice pour tous, pendant que, sur la crête, les profiteurs jubileront. L'évangile matérialiste de Marx, aussi bien que celui de Jésus *portent à faux* expérimentalement dans l'ordre social.

Il ne suffit plus de continuer à endormir le peuple, soit au nom de la *fatalité* d'une science plus spécieuse que réaliste, soit au nom de la grâce et de la foi. Le *mysticisme*, divin ou matérialiste, sombre devant l'expérience et le raisonnement qui est la *source* des sciences. Avec quelques variantes d'académie plastique, l'empirisme décrète, des deux côtés de la barrière, les méthodes d'un passé d'ignorance susceptibles d'entretenir une agitation sociale artificielle, aboutissant à l'ultime postulat de l'exploitation des masses par des minorités considérées comme élites et qui ne sont que les profiteurs de l'ignorance sociale.

Les uns, au nom d'un dieu de paix et de miséricorde – fort et jaloux –, s'efforcent de rançonner, le plus possible, leurs semblables et de se créer des privilèges à leur détriment ; alors que les autres, au nom d'un déterminisme mystique, se contentent, même en chantant *la Carmagnole*, d'obéir aux puissances du mal, à la force qui écrase la misère et qui reste sourde aux appels confus de la solidarité humaine.

Dans nos sociétés, et depuis que l'humanité a une histoire, il a été question d'un droit qui s'est toujours confondu avec la force. Quant à l'application, les droits se fondent sur la règle d'action que chacun accepte ou qu'il s'est faite. Socialement parlant, la *force* qui se fait appeler *droit* s'établit et se maintient en se cachant derrière un sophisme qui, plus ou moins bien formulé, prend le nom de *loi*.

Du moment que l'on vit sous l'incohérence ou sous le despotisme, ce qui signifie époque d'ignorance, comme c'est encore le cas, le droit dérive

nécessairement de la loi. Si nous étions en époque de connaissance de la vérité et que la justice soit impartiale, toute loi qui ne pourrait pas être ramenée, par enchaînement de propositions identiques, au *principe* même du droit serait nulle. Pratiquement, équitablement, le droit est le corrélatif du devoir. Chacun a droit à ce que tous lui doivent et chacun a pour devoir de satisfaire aux droits de tous quand l'ignorance a disparu.

Ainsi, parler de droit, c'est dire qu'il existe, c'est en ressentir le besoin, c'est en exprimer la manifestation pour l'harmonie sociale, c'est l'extérioriser du chaos où il est en puissance plus ou moins contenue, c'est en faire le conducteur de la vie sociale.

Jusqu'à maintenant, la société n'a pas analysé la valeur sociale du droit. La masse n'aborde pas cette question, et ce qui constitue l'élite ne croit pas avoir un intérêt immédiat à définir ce principe social. Le droit de notre époque ressemble à une girouette tournant tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, alors que si le droit était le *principe* fondamental de la société, il serait la manifestation permanente de la justice.

De cet état de confusion des idées sur le principe d'harmonie sociale pour sortir notre humanité du chaos où elle se débat, le désordre devient la règle. Du fait d'une instruction autrement illusoire que réelle et d'une éducation qui lui fait suite, l'équivoque s'élargit dans tous les domaines, et les contradictions sociales et économiques compliquent une situation instable qui menace de nous engloutir.

Sous l'empire des contradictions multiples qui naissent mécaniquement de notre état social, l'individu et la société se meuvent « *circonstancielle*ment » dans l'incohérence et le despotisme qui créent, pour les travailleurs plus ou moins déshérités, le paupérisme moral aussi bien que le paupérisme matériel. Et cet état dure depuis l'origine des sociétés, se perpétuant à travers le temps et l'espace, parce qu'à toute époque « les bergers » chargés d'éduquer et de diriger le troupeau de travailleurs ont *enseigné une morale spéciale à leur intérêt particulier* et à celui de leur entourage. La structure de la société est, pour chaque époque, l'image de ceux qui l'administrent ; et ceux-ci, prévoyant pour leurs intérêts particuliers, ont modelé la société en raison de leur appétit économique. Pour arriver à ces fins particulières, des religions et des morales ont été répandues adroitement pour expliquer qu'il y aura toujours des pauvres, cependant que le despotisme et le désordre fournissaient aux bergers et à leurs suites les *privilèges* qui faisaient ou font leur puissance. Ce qui s'est passé, il y a des siècles, se reproduit sous un aspect nouveau et durera éternellement, si l'humanité ne s'avise de comprendre que, comme l'écureuil dans sa cage, elle tourne dans un cercle vicieux de *déisme* et de *matérialisme*, toujours rajeunis selon les époques, pour *conserver* à ceux qui se réclament de ces deux morales les avantages de certaines révolutions circonstancielles, en *égarant* la pensée du but vers lequel elle doit logiquement et équitablement tendre, c'est-à-dire à l'harmonie sociale donnant à *chacun* et à *tous* la liberté et le bien-être par le travail. Si, dans l'état chaotique, « les bergers » tirent des événements le meilleur parti des hommes et des choses qu'ils dirigent et administrent, cet avantage n'est pas orienté vers le progrès moral et le bien-être généralisé, mais vers le *profit* exclusif de quelques individus, usant et abusant de leurs connaissances et de leurs richesses pour faire battre, s'entre-dévorer des hommes qui n'ont aucune bonne raison pour agir ainsi. *L'immoralité* suinte de tous les pores de la société. Par quelle amère ironie du destin faut-il que l'action oriente les travailleurs vers des productions nouvelles, vers des créations toujours opportunes ? Que, de ce fait, les richesses se multiplient à l'infini avec le développement du machinisme, et que la plupart des producteurs nécessaires, indispensables, se trouvent (par rapport au développement général de leur intelligence) de plus en plus privés des richesses qui s'amoncellent chez quelques individus, voilà l'*immoralité* du régime !

Remarquons que ces faits ne se produisent que par une *fausse éducation* des masses auxquelles on promet toujours... pour... demain le paradis économique, à moins qu'on enseigne aux travailleurs que le produit de leur effort se mesure à la valeur de leur apport financier et non à celui de leur activité.

En résumé, *nous souffrons surtout d'une crise morale*, génératrice de crises multiples. Pourquoi faut-il que l'enseignement et la pratique de la vie ne nous démontrent pas qu'il n'y a de progrès social durable et juste que par le progrès moral ? Qu'il est juste et nécessaire que l'homme ne soit pas un loup ? Qu'il doit être l'ami de son semblable, son collaborateur dans la vie pratique parce qu'il y a intérêt social aussi bien qu'avantage particulier à agir ainsi ? Telles sont les données du double problème moral et économique qui reste à résoudre.

Il faut que l'homme – tous les hommes – sache qu'il a une œuvre d'entraide à accomplir sur la Terre et qu'il se pénètre bien qu'il est intéressé ; que c'est de la pratique de son devoir que son droit peut et doit être fait et respecté. Il faut qu'il comprenne que si le dévouement est une duperie dans la période de contradiction des intérêts de notre époque, ce même dévouement serait profitable à soi aussi bien qu'à la collectivité en période d'harmonie sociale.

Dans ce monde, où, malheureusement, l'hypocrisie est le fondement de la morale courante, Paul Brulat écrit, avec infiniment d'à-propos, dans un article du *Petit Méridional* : un être bon, généreux, humain est un homme d'élite... Arrivons à placer ces vertus au-dessus même du génie qui peut être néfaste s'il ne rêve que de dominer, de conquérir et d'écraser, comme c'est trop souvent le cas.

Mais si l'homme n'est, comme disait Proudhon, qu'une machine construite par un créateur ou par dame nature, est-il possible que l'individu soit autre qu'il ne l'est ? N'est-il pas un automate ? Ici se pose la question du déterminisme sous ses multiples aspects, en contradiction avec la raison, impersonnelle par essence, qui nous montre les contradictions multiples auxquelles la logique se heurte dans la pratique de la vie physiologique.

L'homme peut-il, par lui-même, par son intelligence, par ses efforts, briser les liens qui l'enchaînent au social, à cette structure économique organisée uniquement pour le profit particulier de l'élite qui le façonne méthodiquement et mécaniquement vers la renonciation de son moi et l'abdication de sa volonté, comme cela se pratique par les méthodes d'appropriation, de production et de travail anglo-saxonnes ou françaises qui conduisent à la ploutocratie la plus puissante et la plus arbitraire que l'humanité ait connue ? L'expérience comme le raisonnement démontrent que oui, et nous prouvent, à l'évidence, que l'homme n'est déterminé que dans la mesure où sa volonté ne peut s'affranchir d'un état social ne lui laissant pas la liberté de son activité. Le déterminisme, dans les actions humaines, est fonction du régime qui l'abrite, mais n'a rien d'immuable. N'est-ce pas un effet de la liberté inhérente à l'homme, exclusivement, que la prise de possession de la richesse primitive ? De cette richesse qu'il n'a pas créée mais qu'il exploite – en dehors et au-dessus de ses intérêts ? Et cette liberté n'est-elle pas génératrice de responsabilité ?

Mais qu'est-ce que l'homme ? Y en a-t-il de diverses espèces ? Les hommes sont-ils, tous, doués de sensibilité réelle, d'intelligence réelle ? Pour entrer

dans le développement de ces questions, il faudrait une place qui nous manque. Nous nous résumerons en disant que : seul, dans l'immense série des êtres, l'homme témoigne de sensibilité et d'intelligence réelles, et que tous les hommes, sans exception, ont la même caractéristique. Le social est leur œuvre. Sollicitée par les tendances de passion et de raison qui caractérisent l'humanité, selon qu'elle s'oriente vers le despotisme ou la liberté, l'humanité crée un social en rapport de l'une ou l'autre tendance.

Pratiquement, quand le troupeau broute l'herbe du pré où il est conduit, pour s'y alimenter selon la volonté du berger, le maître s'intéresse de trouver de nouveaux pâturages offrant plus de ressources alimentaires qu'il canaliserà à son profit exclusif. Mais, socialement, appliqué à la vie humaine, qu'est-ce qu'un berger ? Qu'est-ce qu'un troupeau ? Le premier est le maître, les seconds, dans l'ordre de production générale, sont des esclaves qui ne reçoivent, pour prix de leur travail, que la part qu'il plaît au maître de leur attribuer. Le premier est libre, socialement et économiquement, les autres sont esclaves, socialement et économiquement, du seul fait de l'organisation de la propriété commandant la distribution des richesses aux individus et la constitution de monopoles de rapport. Mais la structure sociale n'est pas fatalement déterminée dans un sens plutôt que dans un autre, et l'organisation actuelle de la société, et par voie de conséquence celle de la propriété, n'est pas immuable.

À travers les âges, bien des modifications d'ordre social se sont produites. La structure économique sociale est toujours en harmonie avec l'éducation générale qui en a imposé le mécanisme. Ainsi, tout paupérisme est fruit de l'éducation. Rien de surprenant que les masses laborieuses ressemblent à des groupements d'automates. Les élites leur ont-elles expliqué et démontré que leur esclavage économique était fonction du régime de propriété ? Si l'humanité est divisée en maîtres et en esclaves c'est qu'il n'a pas encore existé d'élite réelle d'une part, et, d'autre part, c'est que les travailleurs, généralement ignorants en économie sociale, manquent d'énergie consciente, cependant que leur passivité est habilement entretenue par ceux qui les exploitent. Mais du fait que l'homme, en général, raisonne mal depuis qu'il a une histoire, s'ensuit-il qu'il doive éternellement mal raisonner ? Ne finira-t-il pas par s'apercevoir, dans un moment de claire vision des faits, qu'il est le jouet de l'empirisme où se complaisent les classes possédantes et dirigeantes qui oppriment les déshérités, sous un masque de libération sociale ? Le paupérisme matériel des masses laborieuses a son origine dans le paupérisme moral et intellectuel qui l'affecte et ne peut ni ne doit durer éternellement, ou il n'y aurait pas de justice possible. Il n'y a pas de déterminisme économique au sens propre du mot. Redisons-le, le social est ce que le législateur le fait.

Quoique présentement mal éduqué par les politiciens socialistes, un jour viendra où le dormeur s'éveillera, où il jugera les faits intelligemment et s'apercevra enfin, comme dit Marguin, que « si l'homme est beaucoup déterminé par le social, il est aussi beaucoup déterminant » par sa volonté quant aux actions présentes comme celles à venir. Il est responsable du présent comme de l'avenir et ne peut récolter que ce qu'il sème.

Le jour où l'homme aura réalisé sur lui-même, par sa capacité, la première et la plus importante des révolutions qui lui ouvrira les portes d'une rénovation sociale bienfaisante et durable, il y aura harmonie sociale. Que l'homme apprenne qui il est, et, quand il le saura, il voudra être lui-même, c'est-à-dire libre et juste. Mais les maîtres de l'heure ne paraissent pas disposés à lui en faciliter le chemin.

— Elie SOUBEYRAN.

RÉVOLUTION (SOCIALE)

Considérations générales. — La loi de l'Évolution trouve, à peu près en tout et partout, son application. La valeur et le sens des mots n'y échappent point et la signification exacte, la portée précise d'un terme varient selon les temps et les lieux : dans le même lieu, selon le temps ; et dans le même temps, selon les lieux.

Le mot « révolution » est, à coup sûr, un de ceux qui ont le plus emprunté leur exacte signification aux circonstances de temps et d'espace. C'est ainsi que tel événement qui, à une époque déterminée et au sein de circonstances définies, eût constitué une révolution, ne saurait être tenu pour tel à toute autre époque et au sein de toutes autres circonstances.

Les études qui vont suivre et qui portent les signatures de Barbedette, Méric et Voline ne manqueront pas de faire éclater l'évidence de ces modifications plus ou moins profondes, introduites dans l'exacte définition du mot *révolution*, par l'époque et le milieu où se sont produits les événements historiques auxquels Barbedette, Méric et Voline conservent l'appellation courante et justifiée de *révolution*.

Durant des millénaires, il suffisait d'une modification tant soit peu importante dans la constitution politique d'une nation, d'un changement brusque dans le haut personnel gouvernemental, ou encore de l'introduction dans la législation d'un pays de certaines dispositions concernant les règles essentielles du droit, les assises de la morale ou les principes de la religion prédominante, pour que cette transformation, bien qu'elle ne portât pas atteinte aux fondements mêmes du régime social en cours, fût considérée comme une révolution.

Ce temps n'est plus.

L'Histoire a enregistré nombre de faits qualifiés *révolution*. Il n'était pas déraisonnable de les désigner ainsi, étant donné le bouleversement plus ou moins considérable qu'ils engendraient à l'heure et dans les conditions où ils éclataient. Les mêmes faits, ou des faits analogues, s'ils se produisaient à notre époque, passeraient pour de simples et peu profondes réformes subies par l'ordre social actuel.

L'erreur des révolutions passées. — L'expérience a établi que ces événements sans profondeur réelle, sans résultats positifs, n'ont été que des crises passagères provoquées par un état de fièvre momentanée, et que, la fièvre étant tombée et la crise ayant pris fin, l'état de choses antérieur s'est plus ou moins

promptement rétabli, sans qu'il ait été sérieusement transformé. Nombreuses, dans le passé, ont été les révoltes, les insurrections, les soulèvements populaires dirigés contre les principes et les institutions régissant l'ordre existant ; mais la presque totalité de ces mouvements s'est avérée impuissante à réaliser le but visé, parce que ces révoltes, ces insurrections, ces soulèvements populaires s'en prenaient aux effets apparents et négligeaient la cause, alors ignorée, de ces effets ; en sorte que, la cause n'étant pas supprimée, les effets ne tardaient pas – et c'était inévitable – à réapparaître.

De nos jours, pour constituer une révolution, il est indispensable que la transformation vaste et profonde que comporte un tel événement ne s'attaque pas seulement au mal qu'une révolution entend atténuer ou vaincre, mais à la cause même de ce mal. Si les révolutions passées, jusques et y compris les plus considérables (Révolution française de 1789 et Révolution russe de 1917, pour ne citer que ces deux-là), n'ont abouti qu'imparfaitement et partiellement aux résultats qu'on en attendait. C'est qu'elles se sont arrêtées à mi-chemin et n'ont pas poursuivi jusqu'au bout les fins qu'elles s'étaient assignées. Il était fatal qu'il en fût ainsi, parce que, le mal se manifestant en pleine lumière, tandis que la cause de ce mal restait dans l'ombre, on croyait – de bonne foi, peut-être – avoir mis un terme à l'infection qu'il s'agissait de faire disparaître, alors que, le foyer d'infection restant intact, celle-ci ne tardait pas à renaître.

En France, les révolutionnaires de 1789 ont pensé qu'en remplaçant la monarchie par la république, et en substituant les droits de l'homme et du citoyen aux devoirs du sujet, leur tâche serait accomplie ; depuis, l'insuffisance d'un tel résultat se manifeste de plus en plus clairement et fortement. En Russie, les révolutionnaires de 1917 ont estimé que, en remplaçant la dictature des Romanov et de la noblesse russe par celle des paysans et des ouvriers, ils fonderaient, sur les ruines d'un régime social de despotisme politique et d'exploitation économique, un État géré – du moins en apparence – par le prolétariat des villes et des campagnes, et que, concentrant entre les mains de ce pouvoir dit « prolétarien » toute la puissance politique et économique, ils doteraient le peuple russe d'un régime social mettant fin aux scandales, aux abus, aux inégalités et aux iniquités du tsarisme ; or, les masses ouvrières et paysannes de la Russie restent, seize ans après les journées révolutionnaires d'octobre 1917, courbées sous un joug et soumises à une exploitation qui ne sont pas sensiblement moins durs qu'avant.

L'erreur dans laquelle sont tombées toutes les révolutions passées, c'est d'avoir limité leur effort à un objectif partiel, alors qu'il était indispensable de l'étendre à un objectif total. Exclusivement morales ont été les unes ; spécifiquement politiques ou uniquement économiques ont été les autres. Toutes ont négligé de briser, dans une organisation sociale où toutes les institutions, qu'elles procèdent de l'ordre moral, politique ou économique, sont indissolublement associées, le lien qui les unit étroitement les soude, les ajuste en un tout homogène et compact. De cette erreur, il est résulté que, affaiblie sur certains points, l'organisation sociale existante s'est trouvée dans la nécessité de se fortifier sur les autres points, afin que, plus ou moins longtemps et plus ou moins fortement rompu par l'ébranlement révolutionnaire, l'équilibre indispensable à la vie de toute société, soit rétabli.

La Révolution « sociale ». — Des constatations qui précèdent, et en appliquant ces observations aux temps actuels, il ressort que, présentement, toute révolution qui, abattît-elle une partie de la structure sociale, en laissera debout l'autre partie, ne sera qu'une demi-révolution, une révolution manquée.

Ce n'est pas sans motif que, dans cet article, le mot *révolution* est accompagné de l'adjectif « sociale ». Cet adjectif a pour objet de qualifier en un terme

précis la révolution qui est en voie de préparation, d'acheminement. Répondant aux nécessités de l'heure, s'inspirant des besoins, des aspirations et de la volonté de l'humanité parvenue au vingtième siècle, découlant d'un état social où les problèmes politiques, économiques et moraux s'enchevêtrent à tel point qu'ils ne sauraient être séparés que pour les nécessités d'une classification artificielle, destinée tout uniment à en faciliter l'étude, la révolution qui s'impose sera sociale ou elle ne sera pas. Cette révolution sociale aura pour but et devra avoir pour résultat de déchirer le contrat social qui, présentement, codifie les rapports de toute nature que la complexité de la vie individuelle et collective impose à chacun et à tous et de rédiger un contrat social entièrement nouveau, aux fondements totalement opposés à ceux du contrat actuel. Ce serait faire preuve d'une impardonnable inexpérience ou d'une inexcusable candeur que d'imaginer et d'admettre qu'il en sera autrement.

Quand je dis que cette révolution sera et qu'il faut qu'elle soit sociale, faute de quoi elle ne sera pas, j'entends affirmer par ce qualificatif qu'il faudra qu'elle soit à la fois politique, économique, intellectuelle et morale. J'entends soutenir qu'elle ne devra négliger, respecter, épargner aucune partie de l'édifice social qu'elle aura pour fin de ruiner de fond en comble, afin qu'il n'en reste pas pierre sur pierre.

Le mot révolution est galvaudé. - Je me rappelle – ô temps de ma jeunesse, comme tu es déjà loin ! – l'impression de terreur que le seul mot de révolution jetait dans le monde bourgeois, il y a une cinquantaine d'années. Ce mot avait alors une signification sur laquelle il n'était pas possible de se méprendre. « Révolution sociale », cela signifiait : confiscation pure et simple, sans indemnité d'aucune sorte, des fortunes particulières ; suppression de tous les privilèges que la naissance, l'instruction, les protections influentes, la richesse et le pouvoir confèrent injustement à une poignée d'individus ; destruction de cette armature de violence collective, de répression systématiquement organisée qui va de l'infect mouchard qui dénonce à l'ignoble bourreau qui exécute, en passant par le policier ou le gendarme qui arrêtent, le magistrat qui condamne et le gardien de prison qui enferme ; abolition de l'État et de toutes les institutions de duperie, d'oppression, de brigandage, de spoliation et d'iniquité qui en découlent et le soutiennent : gouvernement, parlementarisme, magistrature, police, armée ; anéantissement des impostures juridiques, patriotiques, familiales, religieuses, intellectuelles et morales qui paralysent l'essor et entravent le libre développement de l'individu ; disparition de toutes les tyrannies, exploitations, flibusteries, inégalités, fourberies, compétitions, haines et scélératesses sans nombre, qui portent le sceau de tout milieu social dans lequel il y a, en perpétuel et fatal conflit, des riches et des pauvres, des *salaritants* et des salariés, des gouvernants et des sujets, des maîtres et des serviteurs, des chefs et des subordonnés. Tel était, alors, le contenu du mot révolution.

On n'abusait pas de ce mot, tant ceux qui se risquaient à le prononcer ou à l'écrire – quelques unités dans la foule immense – se sentaient faibles à la pensée des forces incalculables dont il évoquait la violente irruption, l'explosion brutale et le déchaînement tumultueux dans la vie des hommes. Ceux qui avaient l'audace de le proférer publiquement avaient conscience que ce mot est de ceux qu'on se doit de ne pas prononcer à la légère, parce qu'il synthétise tout un monde de destructions et de bouleversements destinés à ensevelir à jamais sous les décombres la misère et l'esclavage, et à faire jaillir de ces ruines nécessaires une vie nouvelle faite de bien-être de liberté et d'harmonie. Aussi, fallait-il voir le frisson d'épouvante que suscitait dans le monde des privilégiés ce mot terrifiant et lourd de catastrophes : révolution ; mais aussi, et par contre, l'émotion profonde et le tressaillement d'espérance que ce mot magique faisait descendre dans le cœur des déshérités !

Il n'en est – hélas ! – plus ainsi. Tous les écrivassiers qui déposent dans les journaux leurs petites ordures et tous les sonores et vides bavards de parlement et de réunion publique prodiguent, à plume et à bouche que veux-tu, ce mot : révolution, si riche, pourtant, de menaces contre les uns et de promesses pour les autres. Tous l'emploient ou, plus exactement, l'exploitent frauduleusement et à tout propos.

Les royalistes ne dédaignent pas d'y recourir quand ils proclament l'urgence et la nécessité d'en finir avec le régime républicain et la démocratie qu'il est censé incarner. Lorsque, pour électriser leurs éléments jeunes, pour entretenir la ferveur, qui fréquemment se décourage, de leurs partisans, pour faire cracher au bassin de *l'Action française* les riches douairières, et pour calmer l'impatience des imbéciles qui sont las d'attendre sous l'orme « le retour du noble héritier des quarante rois qui ont fait la France », lorsque, dis-je, les Maurras et les Daudet déclarent, en termes rudes, violents, incendiaires, que l'heure est venue « d'étrangler la Gueuse », ils n'hésitent pas à se servir du mot révolution en déclarant que, pour arracher la France aux maîtres qui, actuellement, la déshonorent, la perdent et la poussent aux abîmes, il faudra employer les moyens violents et les méthodes illégales.

Les flagorneurs du suffrage universel qui se prétendent « radicaux-socialistes » et, par-dessus le marché, « démocrates », sont rongés d'un si violent désir d'un si pressant besoin de capter la confiance et de piper les suffrages de tous les travailleurs, qu'ils abusent, avec une déconcertante désinvolture, du terme « révolution », dont ils torturent cyniquement le sens, à l'occasion de la moindre réforme proposée ou introduite dans la mécanique juridique, fiscale, militaire, diplomatique ou scolaire, ces charlatans présentent cette insignifiante et stérile mesure comme une sorte de révolution dans le fonctionnement des lois dans l'administration des finances publiques, dans l'organisation des armées, dans le jeu des relations diplomatiques ou dans les principes de l'enseignement et les méthodes pédagogiques. En réalité, c'est tout juste une manœuvre, à l'aide de laquelle ces politiciens sans scrupules s'ingénient à masquer la ridicule timidité de leurs programmes et la stérilité des améliorations qui y sont inscrites. Par l'audace volontairement outrée du mot « révolution » qui les pose en champions du progrès, résolu à ne reculer devant aucune mesure, dût-elle appeler, voire nécessiter, le recours aux moyens extrêmes, ils espèrent se préserver de l'accusation d'insuffisance ou de lâcheté dont les électeurs déçus sont enclins à les accabler.

Le *parti socialiste* (S.F.I.O.) est né, il a grandi, il vit encore à l'ombre du mot superbe de « révolution ». Il serait comique d'entendre les Blum, les Déat, les Paul Faure, les Marquet, les Renaudel, les Vincent Auriol, les Moutet, les Compère-Morel, les Varenne et les autres premiers sujets de cette troupe lyrique et dramatique s'affirmer révolutionnaires ; oui, ce spectacle serait d'un comique irrésistible, d'un grotesque hilarant, si ces cabotins n'étaient pas pris au sérieux et crus sur parole par les prolétaires naïfs, crédules, gobeurs, médusés, à qui leurs déclarations emberlificotées – ils se disent révolutionnaires, sans l'être, tout en l'étant – finissent par persuader que les discoureurs du parti socialiste sont les fourriers de la révolution sociale.

Toutefois, c'est aux incomparables bluffeurs du *parti communiste* (S.F.I.C.) que revient la palme dans l'art de faire subir les pires outrages au mot « révolution ». S'ils ont la plume en main, ils n'écrivent pas vingt lignes, et, s'ils tiennent le crachoir, ils n'enfilent pas cinq phrases sans que, de leur encrier ou de leur bouche ne s'échappe le mot « révolution ». Ils le glissent partout, à qui mieux mieux, à tout bout de champ. Et ils ne se contentent pas d'en user et d'en abuser à propos de tout et de rien ; ils entendent, en outre, l'accaparer à leur exclusif profit et en interdire l'emploi à tous autres. C'est comme une firme qui leur

appartiendrait, comme un brevet d'invention, une marque de fabrique ou une raison sociale déposée que, seuls, ils auraient le droit d'exploiter : la Révolution est à eux, toute à eux, rien qu'à eux. Et pourtant !... Le pire est que d'assez nombreux prolétaires, à l'esprit simpliste et totalement ignorants du problème social, se laissent prendre au mirage de cette mystique grossière que les dictateurs et les roublards du parti communiste ont élevée à la hauteur d'une religion.

Ainsi : royalistes, républicains, démocrates, socialistes, communistes, les gens de toutes opinions et les partis politiques de toutes nuances trafiquent impudemment le mot « révolution », dans lequel ils incorporent des idées non seulement très différentes, mais encore contradictoires. L'ensemble d'idées et de faits que devrait signifier de nos jours le mot « révolution », et qu'il devrait sembler impossible de détacher de ce mot, s'en est, comme on le constate, plus que sensiblement éloigné.

Révolution ? — Pour les gens du Roy, c'est l'*estourbissement* de la Gueuse et le retour à la monarchie. Quelle absurdité !

Révolution ? — C'est, pour les radicaux et les partis de gauche démocratique, l'ensemble disparate, incohérent et inefficace des mesures de détail et des modifications de surface qu'impliquent, dans le domaine juridique, fiscal, militaire, diplomatique ou scolaire, des abus par trop révoltants et des pratiques par trop scandaleuses. Quelle sottise !

Révolution ? — Pour le parti socialiste, c'est, au prix de l'abandon du programme socialiste et au mépris des doctrines propagées par les penseurs et théoriciens socialistes eux-mêmes, la montée vers le gouvernement d'une équipe de conseillers d'État, avocats, journalistes, universitaires, médecins, vétérinaires et ex travailleurs, dans l'estomac de qui l'exemple des Mac Donald, Ebert, Noske, Scheidemann, Vandervelde, Branting, Guesde, Sembat, Albert Thomas, etc., a porté jusqu'à ses limites extrêmes la fringale du pouvoir. Quelle trahison !...

Révolution ? — Pour le parti communiste, c'est, sous des masques nouveaux et sous des formes inédites, la continuation, plutôt aggravée, de ce qui est : l'État tyran, le bureaucratisme rongeur, la police et l'armée sanguinaires, les classes antagoniques, la hiérarchie scandaleuse des traitements et salaires, la prostitution et la mendicité, la répression, le marchandage, le brigandage légal et l'assassinat ; enfin, pour couronner dignement le tout : l'accord diplomatique, financier, industriel et commercial, et, pour tout dire, l'entente gouvernementale officielle – entente cordiale, persistante et de jour en jour plus étroite – entre l'État dit « paysan et ouvrier » et les États bourgeois, entre le prolétariat dit : « communiste » et les États capitalistes. Quelle infamie !...

Révolution ? — Les ambitieux, les intrigants, les bateleurs de la politique et leurs laquais ont fait de ce mot un vocable qui ne signifie plus rien, voué aux interprétations les plus diverses et les plus opposées, dont ne s'effraient pas plus les dirigeants que ne s'enthousiasment les dirigés.

Seuls, les anarchistes – parce que, seuls, ils sont révolutionnaires – ont conservé au mot « révolution » et à l'idée fondamentale que, dans le temps et le lieu où nous sommes, il exprime, sa signification haute, pure, large, profonde, inaltérable. Salie, déshonorée, odieusement galvaudée, l'idée de révolution sociale doit être

purifiée, réhabilitée et remise en pleine lumière. C'est à quoi tend, dans cette *Encyclopédie*, cette étude qui est consacrée à la *Révolution sociale*.

Ce que sera la Révolution sociale. — Revenons maintenant au sens exact du mot « révolution » et à la portée positive de l'idée qu'il exprime par rapport au milieu social contemporain : économiquement capitaliste, politiquement autoritaire. J'ai dit plus haut ce que, il y a quelque quarante il cinquante ans, on entendait par « la révolution sociale ». En dépit des multiples altérations, dont j'ai cité les principales et qui sont imputables surtout aux pseudo révolutionnaires de la social-démocratie et du parti communiste, l'ensemble des faits sociaux qui se trouvent inclus et réunis dans l'idée de révolution est resté le même, et qui, peu ou prou, s'en éloigne, devient, *ipso facto* et quoi qu'il s'en défende, tout ce qu'on voudra, mais cesse d'être un révolutionnaire.

Il est possible de glisser dans les institutions actuelles quelques modifications de détail ; on peut même multiplier ces changements et les pousser jusqu'à l'extrême limite, ces institutions sont, quant au fond, inaméliorables ; elles engendrent inévitablement, c'est-à-dire tant qu'elles seront maintenues et sans qu'une mesure quelconque puisse écarter ce résultat fatal (fatal parce qu'il leur est inhérent) : la misère et la servitude, d'une part, l'opulence et la répression, de l'autre. On peut introduire dans le mécanisme économique, qui caractérise l'époque capitaliste que nous traversons, toutes les modifications possibles et imaginables ; aussi longtemps que le principe même qui actionne ce mécanisme sera maintenu, les inégalités et les conflits se perpétueront. C'est en vain que l'État se substituera, comme propriétaire et patron, aux patrons et aux propriétaires actuels, la gérance du premier aboutira aux mêmes conséquences que celle des seconds : faveurs et profits renaîtront inéluctablement sous des espèces et apparences nouvelles et amèneront fatalement le retour à l'existence des deux classes en lutte : celle des employeurs privilégiés, et celle des employés déshérités.

Il en est de même du mécanisme politique qui caractérise le régime d'autorité que nous subissons. On peut y faire pénétrer tous les changements que concevront l'homme d'État le plus subtil et le réformateur le plus sagace, rien, absolument rien, n'enlèvera à cette institution malfaisante – l'État – son caractère essentiel, son trait fondamental qui, dans la pratique, est de légiférer, de réglementer, d'imposer, d'interdire, de prohiber et de châtier quiconque ose entrer en lutte contre lui. Et comme, pour faire respecter la loi et observer la réglementation imposée, l'État est dans l'obligation de sévir contre les individus réfractaires ; comme, pour soumettre et faire rentrer dans l'ordre les collectivités qui s'insurgent, l'État est dans la nécessité de recourir à la force publique, il est indispensable que l'État, quel qu'il soit et puisse être, ait à sa disposition magistrats, policiers, gendarmes, soldats, gardiens de prison, fonctionnaires et employés de toutes sortes, attachés au fonctionnement de l'appareil administratif, judiciaire et répressif. C'est donc, fatalement encore, sous des espèces et des apparences nouvelles, la survivance des deux classes en opposition : celle des maîtres qui commandent et celle des sujets qui obéissent.

En conséquence, prise dans son ensemble et sans restriction ; je veux dire : envisagée dans sa plénitude réelle, dans sa totalité positive, la lutte des classes, dans ses rapports avec la révolution sociale, ne comprend pas seulement la lutte de la classe économiquement exploitée par la classe capitaliste, mais encore la lutte de la classe politiquement asservie, dominée par la classe gouvernante. Sous peine d'être mutilée et, partant, stérile, la lutte des classes, ainsi comprise – et c'est ainsi que nous la révèle une observation attentive, minutieuse, impartiale et complète –, a pour conséquence de dresser ceux qui sont exploités et opprimés contre ceux qui les exploitent et les dominent ; elle doit être à la fois politique et économique. Ils se trompent lourdement ceux qui, tels les républicains, les démocrates, les

radicaux-socialistes, prétendent liquider le problème social par une solution purement politique. Ils ne tombent pas dans une erreur moins grossière ceux qui, tels les adeptes du parti socialiste et du parti communiste, comptent résoudre la question sociale par une solution purement économique. La solution uniquement politique laisserait subsister toute entière la lutte entre exploités et exploités (la Révolution française en administre une preuve indéniable), et la solution uniquement économique laisserait subsister toute entière la lutte entre oppresseurs et opprimés (la Révolution russe dépose avec force en faveur de cette assertion). Au lendemain d'une demi-révolution, à laquelle survivrait ou le capitalisme ou l'État, on constaterait, promptement, que, en réalité, tout resterait à faire, parce que le maintien de la propriété capitaliste, c'est-à-dire de l'exploitation économique, conduirait fatalement au retour de la domination politique et parce que la survivance de l'État, nécessairement oppresseur et répressif, conduirait *fatalement* à la résurrection de l'exploitation économique.

La Révolution sociale devra en finir avec le capitalisme et l'État. — Je touche, ici, à un point d'une importance capitale, d'une extrême délicatesse et d'une incomparable complexité. C'est pourquoi, au risque d'encourir le reproche de me répéter ou de paraître insister plus que de raison, je tiens à replacer, ici même, sous les yeux du lecteur, ce passage que je détache de mon article sur *l'Anarchie*, paru (pages 64 et suivantes) dans cette *Encyclopédie* :

« Les partis socialiste ou communiste de tous les pays affirment d'abord qu'une société ne peut pas vivre sans le principe d'autorité, qu'ils déclarent indispensable à l'entente et à l'organisation. La liberté de chacun, disent-ils, doit s'arrêter où commence la liberté d'autrui. Mais, en l'absence de lois, de règles qui fixent cette limite entre la liberté de chacun et celle des autres, chacun sera naturellement porté à étendre sa propre liberté aux dépens d'autrui. Ces empiètements seront autant d'abus, d'injustices, d'inégalités, qui provoqueront des conflits incessants et, à défaut d'une autorité ayant qualité pour résoudre ces conflits, c'est la force seule, la violence qui décidera. Les plus forts abuseront de leur force contre les plus faibles ; et les plus rusés, les plus coquins, abuseront de leur astuce contre les plus sincères et les plus loyaux.

« Cela posé, les socialistes et communistes *autoritaires* ajoutent qu'il est insensé de concevoir une organisation sociale sans lois ni sanctions. Ils s'appuient surtout sur les nécessités de la vie économique. Si chacun est libre de choisir son genre de travail, disent-ils, de travailler ou de ne rien faire, les uns travailleront beaucoup, les autres moins et d'autres pas du tout ; les paresseux seront donc avantagés au détriment des laborieux. Si chacun est libre de consommer à son gré, sans contrôle ni vérification, il y en a qui s'installeront dans les somptueux appartements, prendront les plus jolis meubles, les plus beaux vêtements et les meilleurs morceaux, et les autres seront obligés de se contenter de ce que ceux-ci leur laisseront. Ça n'ira point ; ça ne peut pas aller comme cela. Il faut des lois, des règlements qui fixent la production que chacun doit obtenir, en tout cas le nombre d'heures de travail qu'il doit accomplir et la part de produits qui lui revient. Sinon, ce seront le gâchis, la disette et la discorde.

« Les autoritaires disent enfin : si chacun est libre de faire ce qui lui plaît, tout ce qui lui plaît et rien que ce qui lui plaît, ce sera le débordement des passions sans frein, le triomphe de tous les vices et l'impunité de tous les crimes. Et ils concluent que l'autorité est nécessaire, qu'un gouvernement est indispensable, qu'il faut, de toute rigueur, des lois et des règlements, et, par conséquent, une force publique pour arrêter les coupables, des tribunaux pour les juger et des châtiments pour les punir. Toutefois, comme les anarchistes combattent cette doctrine et cette organisation, les autoritaires concèdent qu'un jour viendra où les hommes, s'étant

graduellement transformés, deviendront raisonnables et fraternels et que, à ce moment-là, l'Autorité, ayant cessé d'être indispensable, disparaîtra, pour céder la place au communisme libertaire, c'est-à-dire à l'Anarchie, qui est l'idéal le plus juste et le plus élevé.

« Ils concluent : commençons par culbuter le régime capitaliste. D'abord, exproprions les bourgeois et socialisons les moyens de production, les transports et les produits. Nous verrons ensuite.

« À ce réquisitoire dirigé contre l'anarchisme, les libertaires répondent : la société capitaliste repose sur la propriété individuelle et l'État. La propriété privée serait sans force et sans valeur si l'État n'était pas là pour la défendre. C'est une grave erreur que de croire que le capitalisme est le seul agent de discorde entre les hommes vivant en société ; le pouvoir les divise tout autant. Le capitalisme les sépare en deux classes antagoniques : les possédants et les non possédants. L'État les divise aussi en deux classes ennemies : les gouvernants et les gouvernés. Les détenteurs du capital abusent de leur richesse pour exploiter les prolétaires ; les détenteurs du pouvoir abusent de leur autorité pour asservir le peuple.

« Supprimer le régime capitaliste et maintenir l'État, c'est faire la révolution à moitié, et, même, ne pas la faire du tout. Car le socialisme d'État ou le communisme autoritaire nécessiteront une armée formidable de fonctionnaires dans les services législatifs, judiciaires et exécutifs. L'organisation que préconise ce socialisme-là entraînera des dépenses incalculables dont le plus clair et le plus certain résultat sera de prélever sur la production des travailleurs des champs et des villes de quoi entretenir (assez grassement, sans doute) cette multitude de parasites et d'improductifs. Par suite, ne seront abolis ni les classes, ni les privilèges.

« La Révolution française a cru supprimer les privilèges de la noblesse ; elle n'a fait que les transmettre à la bourgeoisie. C'est ce que ferait tout système socialiste ou communiste s'inspirant du principe d'autorité ; il arracherait aux bourgeois leurs privilèges et les transmettrait aux dirigeants du nouveau régime. Ceux-ci formeraient une nouvelle classe de favoris chargée de faire les lois, d'élaborer les règlements d'administration publique et d'en punir la violation ; la foule des fonctionnaires, dont ce serait l'occupation, formerait une caste à part ; elle ne produirait rien et vivrait aux crochets de ceux dont le travail assurerait la production. Ce serait une ruée d'insatiables appétits et de convoitises se disputant le pouvoir, les meilleures places et les plus grasses sinécures. Ce serait la curée. Quelques années après la révolution, ce seraient les mêmes désordres, les mêmes inégalités, les mêmes compétitions et, finalement, sous prétexte d'ordre, le même désordre, le même gâchis. Il n'y rien de fait et tout serait à recommencer, avec cette différence que le régime capitaliste est disqualifié, affaibli, vermoulu et à la veille de la banqueroute, tandis que le socialisme d'État ou le communisme autoritaire qui le remplacerait, aurait pour lui la jeunesse et devant lui l'avenir.

« Les anarchistes ajoutent : *« Toute l'Histoire est là pour prononcer la condamnation sans appel du principe d'autorité. Sous des formes, des appellations et des étiquettes différentes, l'autorité a toujours été synonyme de tyrannie et de persécution. Non seulement elle n'a jamais protégé, défendu, garanti la liberté, mais encore elle est toujours méconnue, violée, outragée. Confier à l'autorité la charge d'assurer la liberté de chacun et de la contenir dans les limites de la pure équité, c'est une folie. »*

« Et, pour finir, les libertaires disent aux partisans des régimes d'autorité : il y a entre vous et nous un abîme, non seulement en ce qui concerne la préparation et la réalisation de la révolution sociale, mais encore l'organisation de la vie individuelle et collective, au lendemain de cette révolution. Vous voulez, la révolution faite, tout imposer par la contrainte ; nous voulons tout demander à la bonne volonté et à la raison ; vous ne croyez qu'à la force, nous n'avons confiance qu'en l'entente. Vous concevez l'ordre par en haut, nous le concevons par en bas. Vous entendez que tout soit centralisé, nous voulons que tout soit fédéralisé. Votre méthode consiste à aller du composé au simple, du général au particulier, du nombre à l'unité, du tout à la partie, c'est-à-dire de la société à l'individu ; nous appliquons, nous, la méthode opposée : nous partons du simple pour aller au composé ; nous allons du particulier au général, de l'unité au nombre, de la partie au tout, c'est-à-dire de l'individu, seule réalité tangible, vivante, palpable, à la société, total des individus. Vous fondez la liberté commune sur l'asservissement de chacun ; nous fondons la liberté collective sur l'indépendance de chacun. Quand nous serons en mesure de renverser la société bourgeoise, nous détruirons du même coup le capital et l'État. Ce ne sera pas besoin plus difficile que de culbuter l'un et pas l'autre, puisqu'ils se tiennent, sont solidaires et ne forment présentement qu'un seul et même bloc, l'État n'étant, en fait, que l'expression politique de la dictature des puissances d'argent, dont le capitalisme exprime la dictature économique.

« Et, puisque vous reconnaissez que la liberté est désirable, que le communisme libertaire est l'idéal le plus noble et le plus équitable, le meilleur et le plus sûr moyen de réaliser cet idéal, c'est de combattre et de ruiner, et non de consolider et de renforcer, le principe d'autorité qui en est la négation. »

Aucun parti politique n'est révolutionnaire. — On peut reprocher à cette citation sa longueur. Elle est longue, en effet ; mais j'ai tenu à n'en rien retrancher, afin de lui conserver sa netteté, sa précision et sa force. Elle a, au surplus, le grand avantage de conduire le lecteur à une conclusion qui s'impose et qui, sans cette citation, pourrait paraître inexacte. Cette conclusion, la voici :

Étant donné que tous les partis politiques, sans aucune exception, ont pour but non pas de briser le pouvoir, mais de l'arracher – légalement ou illégalement, pacifiquement ou par la violence – à ceux qui le détiennent, afin de l'exercer à leur tour, on peut et, logiquement, on doit affirmer qu'aucun parti politique n'est, à proprement parler, révolutionnaire et que, quels qu'ils soient, tous les partis politiques, absolument tous, sont contre-révolutionnaires, puisque tous sont opposés à une révolution qui ferait table rase de toutes les institutions procédant d'un pouvoir central ou dont la fonction serait une survivance, même affaiblie, du principe d'autorité, si un parti politique a l'impudence de se qualifier de révolutionnaire, c'est donc une flagrante imposture.

Seuls, les anarchistes déclarent que, sans un bouleversement social détruisant jusque dans leurs racines le capitalisme et l'État, c'est-à-dire l'autorité sur les personnes ; la propriété et l'autorité sur les personnes, le gouvernement, il n'y a pas, il ne saurait y avoir de révolution véritable. Seuls, ils enseignent, loyalement et sans peur, cette vérité capitale ; et c'est pourquoi, d'un bout du monde à l'autre bout, ils sont combattus et persécutés avec l'acharnement que l'on sait, par tous les gouvernements existants et par tous les partis qui ambitionnent de s'emparer de l'État. Le verbalisme dont se sert un parti politique et les moyens qu'il emploie ou conseille n'ont, en soi, aucune signification consistante et positive ; le but qu'il se propose, même quand il le passe sous silence, importe seul. Le prêtre réactionnaire peut utiliser la terminologie la plus violente et la plus subversive ; ce verbiage ne l'empêche pas de demeurer réactionnaire. César peut dissimuler son despotisme sous le magnifique manteau de l'ordre, de la paix et de la liberté ; il n'en reste pas moins César. Un parti de dictature peut exalter l'usage des méthodes

révolutionnaires pour conquérir le pouvoir ; il n'en est pas moins un parti de dictature et, par conséquent, de despotisme et de contre-révolution. Le langage employé et les moyens d'action utilisés ou préconisés ne sont souvent que des fictions ; le but poursuivi est la seule réalité qui compte. Il y a des siècles, en voulant exprimer cette opinion, le poète latin s'est écrié : « *Sunt verba et voces ; prætereaque nihil !* » (« Ce sont des mots, des paroles et rien de plus ! ») Cette citation s'applique avec une sévère et rigoureuse exactitude, aux déclamations socialistes et communistes, qui dénaturent le sens actuel du mot « révolution » et mentent à l'idée fondamentale que ce mot exprime de nos jours.

Cette idée est que, à l'heure qui sonne au cadran de l'Histoire, dans les pays où le capitalisme et l'État en sont arrivés au stade actuel de leur course évolutive, *il n'y a de révolution véritable, au sens exact et complet de ce mot, que lorsqu'il y a bouleversement de fond en comble, lorsqu'il est fait table rase des principes en cours et de leurs applications, lorsqu'on adopte un point de départ tout à fait nouveau, lorsqu'on opère sur une base et une pratique non seulement différente, mais encore diamétralement opposée.* Or, j'ai démontré de la façon la plus irréfragable (voir le mot *Anarchie*) que la structure sociale repose tout entière sur le principe d'autorité et sur les institutions qui en découlent. L'idée de révolution sociale comporte donc nécessairement : 1° l'abandon total, l'effondrement définitif de toute architecture sociale ayant pour fondement le principe d'autorité ; 2° l'adoption et la mise en pratique du principe et des méthodes diamétralement opposées : le principe et les méthodes de liberté.

Les anarchistes ont l'inébranlable conviction que l'avenir leur appartient et justifiera leur doctrine. Ils ont la certitude que, tôt ou tard, après avoir épuisé, dans la douleur, toutes les méthodes et formes d'organisation sociale qui procèdent du principe d'autorité, les humains en arriveront à les repousser avec horreur et à tenter, confiants et résolus, l'essai des méthodes et formes d'organisation qu'engendre le principe diamétralement opposé. Alors, mais alors seulement, l'idée de révolution sociale, comme ils la conçoivent, triomphera et se développera sur le plan des réalités. Alors, et seulement alors, le « *tout appartient à quelques-uns* » de la période capitaliste, ayant fait place au « *tout est à tous* » des *temps libertaires*, et le « *tous obéissent à quelques-uns* » des époques autoritaires ayant été remplacé par le « *personne ne commande et personne n'obéit ; ni maîtres ni serviteurs* » de l'ère anarchiste, tous les individus, sans distinction de sexe et de nationalité, vivront dans le bien-être et la liberté qu'ils auront conquis par la révolution véritable.

Les anarchistes prennent part à tous les soulèvements populaires de tendance révolutionnaire. — Gardons-nous de tirer de cette affirmation la conclusion que les anarchistes restent et doivent rester indifférents aux tentatives de révolution qui – cela n'est que trop certain – précéderont la mise en route et le triomphe des multiples et grandioses réalisations qui dériveront d'une libération à la fois politique, économique, intellectuelle et morale, issue de la révolution sociale selon leurs conceptions. Si optimistes que nous puissions être, nous ne nourrissons pas l'espoir de parcourir d'un seul élan, de franchir d'un seul bond la distance qui nous sépare encore de ce magnifique résultat. Nous ne nous faisons pas d'illusions à ce sujet. Nous nous rendons compte que, entre l'ordre social – je devrais dire « le désordre social » – que nous subissons et l'ordre social que nous voulons fonder, il y a tout un monde d'idées, de sentiments, de traditions et d'habitudes qui est à transformer du tout au tout, et nous n'ignorons pas qu'une transformation aussi formidable ne peut pas être accomplie en un laps de temps très court. Il est donc hors de doute que l'humanité n'atteindra le but que je précise ci-dessus que par étapes ; il est certain que nombre de petits et moyens combats seront livrés avant que ne soit engagée ce que l'Internationale de Pottier appelle « la lutte finale » ; il n'est pas douteux que la victoire sera le couronnement d'une série de rencontres

heureuses et de défaites plus ou moins cuisantes.

Eh bien ! Les anarchistes n'attendront pas, pour agir, que la bataille décisive s'engage ; ils prendront part aux escarmouches qui y conduiront. Ils se mêleront à toute la haine de l'autorité. Partout, ils seront au premier rang des révoltés, des insurgés, des révolutionnaires, aux postes de combats qui exigeront le plus d'intrépidité et de sang-froid ; ils seront les animateurs et les plus téméraires, poussant l'assaut aussi loin et aussi haut que possible.

Qu'on n'en doute pas : les anarchistes seront de ceux – car j'espère qu'ils ne seront pas les seuls – qui, aux postes les plus responsables et au contact des passions les plus violemment déchaînées, garderont toute leur présence d'esprit et ne perdront pas de vue le but à atteindre. Je dis, ici, sans exagération ni romantisme, ma profonde pensée : je suis, convaincu que, toutes les fois que débutera et se dessinera une fermentation insurrectionnelle, toutes les fois que l'effervescence populaire prendra une tournure révolutionnaire, les anarchistes se jetteront au cœur même de la mêlée ; d'abord, parce qu'ils n'ignorent pas que, quand ces mouvements commencent, on ne sait jamais où ils s'arrêteront ; ensuite, parce que, fussent-elles vaincues, noyées dans le sang et suivies d'une répression féroce – rançon de la peur qui aura secoué les entrailles de la classe possédante et gouvernante –, les insurrections de cette nature laissent toujours quelque chose après elles et que le terrain conquis se mesure à l'impétuosité du flot populaire et au chemin parcouru par la vague révolutionnaire ; enfin, parce que leur tempérament et les forces intérieures qui les animent leur interdiraient toute possibilité d'assister, impassibles et les bras croisés, au duel tragique, dressant l'un contre l'autre : le présent qui ne veut pas succomber, et l'avenir, qui veut naître et vivre.

À propos du fatalisme historique de certaine école marxiste. — Le marxisme a donné naissance à une école socialiste qui, prenant à la lettre la thèse fondamentale du marxisme, prétend que la révolution se fera toute seule, automatiquement, fatalement, à la façon d'une révolution géologique, que rien ne saurait empêcher, ni même retarder, quand le travail (parfois, et le plus souvent même, imperceptible, inobservable en raison même de sa lenteur), qui prépare ce bouleversement géologique, est parvenu à son point culminant, décisif, terminus. J'ai entendu des adeptes de cette conception s'exprimer ainsi : « Lorsque le fruit a atteint sa pleine maturité, de lui-même il se détache de l'arbre ; en tous cas, il ne reste plus qu'à l'en détacher, et il cède doucement à la main qui le cueille, ce qui ne nécessite aucun effort appréciable. » Multipliant les comparaisons de cette nature, il en est qui disent : « Quand les neuf mois de la gestation maternelle sont révolus, l'accouchement se produit de lui-même et, parvenu à terme, l'enfant vient au monde automatiquement, fatalement. »

Ces comparaisons sont ingénieuses et ne manquent pas de quelque justesse ; mais elles ne sont pas totalement exactes. Ce qu'il y a d'exact, c'est que, comme pour le bouleversement géologique, parvenu au point terminus de son évolution, pour le fruit mûr et pour l'enfant à terme, la transformation sociale ne s'opérera normalement, et dans des conditions favorables, que lorsque les éléments constitutifs de ladite transformation auront pris, au cœur même de la société capitaliste, un développement les acheminant de plus en plus vers la formation d'une société nouvelle et tendant de plus en plus à ruiner les fondements et les principes qui servent de base au régime capitaliste. Alors, l'édifice étant intérieurement ébranlé, lézardé, miné, rongé, ruiné, il ne restera plus qu'à provoquer l'ultime

secousse qui, ayant raison des résistances toujours plus affaiblies de l'édifice, déterminera son écroulement. Mais il y a assez loin de cette prévision, rigoureusement certaine et, pour ainsi dire, scientifique, à ce fatalisme historique qui, même en l'absence de l'ultime secousse, c'est-à-dire de l'intervention brusque et violente d'une action, d'une force révolutionnaire, certifie que l'édifice croulera de lui-même, automatiquement, fatalement. Rien ne justifie une telle conception, inspirée d'un matérialisme historique poussé jusqu'à l'absolu et dégénéralant en fatalisme.

La foudre n'éclate pas dans un ciel serein, l'orage est précédé d'indices précurseurs, de phénomènes annonciateurs qui ne trompent pas l'observation et renseignent celle-ci sur la violence de l'orage qui vient, sur son imminence, sur les circonstances que le déchaîneront et sur les conséquences qu'il entraînera. Il en sera de même de la révolution sociale. Pas plus que la foudre, la révolution n'éclatera dans la sérénité d'une époque paisible et sans nuages. De même que l'orage, elle sera annoncée par des symptômes révélateurs d'une fermentation inusitée, d'un trouble fonctionnel, d'une lésion organique, d'un désordre mettant en cause la vie même du corps social. Elle ne surprendra que ceux qui ferment les yeux pour ne rien voir et se bouchent les oreilles pour ne rien entendre.

J'exprime ici une certitude que tout le monde admet.

Comme il y a loin de cette certitude à l'idée d'une révolution sociale s'accomplissant d'elle-même, par la seule force des choses, automatiquement, fatalement, sans l'intervention violente et brusquée d'une action organisée, volontaire, déterminée par l'état de conscience des masses excédées !

Évolution et révolution. — On oppose souvent l'évolution à la révolution. Des protagonistes de cette opposition, les uns invoquent la raison, les autres le sentiment. Plaçant leur confiance entière dans l'évolution proprement dite, les premiers prétendent que celle-ci suffit aux transformations les plus profondes, qu'il convient de s'en remettre aux conséquences intrinsèques de l'évolution, et que, le point terminus de toute évolution se confondant avec le point initial de l'évolution qui suit, ce que nous appelons improprement « révolution » n'est pas autre chose que le passage normal et spontané d'un régime social qui s'achève à un régime social qui commence. Et ils concluent à l'inutilité de la révolution. Ils vont même jusqu'à soutenir que, ne pouvant viser qu'à précipiter imprudemment le rythme de l'évolution, parvenue presque à son terme naturel, la révolution ne peut avoir pour résultat que de ralentir ou d'entraver la marche de l'évolution, voire d'en compromettre peut-être et d'en retarder sans aucun doute la marche. À l'appui de cette affirmation, ils appellent l'exemple des insurrections, des soulèvements populaires, des révolutions avortées ou vaincues, mouvements qui ont été suivis d'une répression sauvage et d'une réaction plus ou moins longue.

Je fais tout d'abord remarquer que l'arrêt ou le recul de l'évolution en cours, dont ces adversaires de la révolution font état pour combattre l'idée même de la révolution, ne sont consécutifs qu'à des tentatives prématurées de révolution ou à des révolutions en déroute. Ces arrêts, pas plus que ces régressions, ne sauraient s'appliquer aux mouvements révolutionnaires victorieux, lesquels, s'ils n'ont pas recueilli tous les fruits de la victoire remportée, ont, tout au moins, brisé les obstacles et triomphé des résistances qui leur étaient opposées. J'écarte, ainsi, le reproche fait à toute révolution de retarder le rythme de l'évolution ou d'en compromettre, par avance, les heureux résultats. Ce reproche étant écarté, il s'agit de savoir si une évolution qui s'achève donne, spontanément et nécessairement,

naissance à l'évolution souhaitable. Est-il certain que cette évolution, qui arrive à son terme naturel, sera le point de départ d'une évolution nouvelle concordant avec la nécessité d'une évolution en désaccord avec celle qui disparaît dans le gouffre du passé et en harmonie avec celle dont le besoin s'affirme et qui répond à la fois aux exigences de l'heure et aux possibilités du lendemain ? C'est le cas, ou jamais, de dire que poser la question, c'est la résoudre. J'insiste néanmoins.

Exemple : dans les profondeurs de la mer, ou dans les entrailles de la terre, un bouleversement géologique est en préparation ; il suit sa marche, lente mais régulière : des excavations se creusent, des éboulements se succèdent, des infiltrations amènent des déclivités, des affaissements, des déplacements ; des blocs s'effritent et d'autres blocs s'agglomèrent. L'ensemble de ces phénomènes conduit, à ne s'y point tromper, au cataclysme qui peut être retardé par certaines circonstances ou accéléré par d'autres, mais qui, de toutes façons, est devenu inévitable. À la minute précise où toutes les résistances sont emportées, le bouleversement prévu se produit. Rien ne peut s'y opposer, l'empêcher, pas même l'ajourner, si peu que ce soit. Dans cet exemple, la révolution géologique se confond avec la fin de l'évolution qui l'a précédée et déterminée. Mais il s'agit, ici, d'une matière s'assouplissant, sans opposition possible, aux lois de l'évolution ; cette matière n'est mue par aucun intérêt *in se* ; elle ne possède aucune volonté ; elle n'a, à aucun degré, le sens de la responsabilité ; elle est sans conscience.

En est-il de même quand il s'agit non plus d'une révolution géologique, aveugle, inerte, passive, irresponsable, inconsciente, mais d'une révolution sociale, où sont engagés des êtres clairvoyants, mouvementés, agissants, responsables, susceptibles de faire un choix, dont les volontés et les résistances s'opposent, en fonction même des intérêts qui les divisent et de la barricade qui s'élève entre eux et les sépare en deux camps, celui qui attaque et celui qui se défend, celui qui donne l'assaut et celui qui le repousse ? La comparaison, l'analogie par laquelle on tente d'assimiler la révolution sociale à un bouleversement géologique est-elle admissible ? Évidemment, non.

Les autres protagonistes de la conception qui oppose l'évolution à la révolution invoquent le sentiment. Ils insistent sur les atrocités de ce qu'ils nomment la guerre « civile » ; ils se complaisent dans l'évocation des luttes fratricides (qu'ils disent), qui mettent aux prises les habitants d'une même nation, d'une même région, d'une même commune ; ils assombrissent à l'envi l'aspect douloureux de ces mouvements historiques. Ils avancent que, trouvant leur application dans l'adaptation graduelle des constitutions politiques et des formes économiques aux besoins de chaque époque, aux aspirations et au tempérament de chaque peuple, à l'épanouissement progressif des civilisations, les lois de l'évolution président, seules et d'elles-mêmes, aux améliorations désirables, aux perfectionnements possibles, à l'édification, trop lente peut-être, mais certaine de la justice, de la liberté, de la paix et du bien-être pour tous. « Faisons, à tout prix, concluent-ils, l'économie d'une révolution. »

Le sentiment qu'ils expriment part d'un bon naturel, mais il ne trouve pas sa place ici ; et nombre de considérations ruinent la solidité de l'échafaudage fragile que ce sentiment s'ingénie à édifier. Et je réponds : « Tout beau, mes bons apôtres ! Vous prétendez vouloir faire l'économie d'une révolution. Ce désir vous honore. Mais permettez-moi de trouver contradictoire que vous ayez à ce point l'horreur du sang versé, des larmes répandues, des excès révolutionnaires, alors que vous avez à cœur de maintenir le plus longtemps possible – car c'est à ce résultat que, de toutes façons, aboutit votre manière de voir – le régime social qui, à l'heure où j'écris ces lignes, condamne au chômage plus de trente millions de sans-travail. Songez-vous, cœurs compatissants, non seulement aux privations dont ces

trente millions de chômeurs pâtissent, mais encore à la détresse dans laquelle se trouvent plongés les cinquante ou soixante millions de pauvres êtres qui composent la famille de ces chômeurs : vieux parents, femmes et enfants privés des ressources que le travail des adultes leur assure à l'ordinaire ? Songez-vous, âmes sensibles, aux fleuves de sang, aux ruines, aux dévastations, aux deuils, et, pour tout dire, aux abominations de la Grande guerre qui, durant plus de quatre ans, a ensanglanté la Terre et déshonoré l'humanité ? Songez-vous au désastre incalculable et sans précédent que serait la guerre de demain, cette guerre que, dans les salons diplomatiques, dans les sphères financières, dans les officines militaires et dans les sentines parlementaires, on prépare de sang-froid, soit dans l'intention de ramasser des millions et des millions, soit dans l'espoir de faire échec à la révolution ?

« Songez-vous que, seule, la révolution peut mettre fin tant au chômage qu'aux cupidités, aux convoitises et aux ambitions des malfaiteurs qui, plutôt que de renoncer au pouvoir et à la fortune, sont prêts à précipiter leurs semblables dans l'abîme d'une nouvelle guerre ? Songez-vous à tout cela, dites, y songez-vous, et, si vous y songez, n'estimez-vous pas que la révolution n'accumulera jamais la millième partie des souffrances dont la société actuelle porte la responsabilité ? »

La guerre et la révolution. — Il est certain que si votre sensibilité s'émeut à la pensée de la révolution, elle s'accommode de la guerre, cent fois plus meurtrière et sauvage. Mais je vous entends : vous prétendez que la guerre a des excuses et que la révolution n'en a pas, parce que la guerre met aux prises des nations étrangères l'une à l'autre, tandis que la révolution – la guerre civile – dresse les unes contre les autres des personnes appartenant à la même nation, des frères. Ce qui fait que, dites-vous, la guerre et la révolution sont deux choses bien différentes et qui ne peuvent être confondues. Eh bien ! Je suis, sur ce point précis, de votre avis. Guerre et révolution portent en elles deux contenus non seulement différents, mais opposés. La guerre arrache, de gré ou de force, à son travail, à son foyer, à la paix qui lui est chère, le travailleur de France. Elle lui enjoint de s'armer et de tuer le plus possible d'Allemands, d'Italiens ou de Marocains. Ces prétendus ennemis, qu'il faut massacrer sans pitié, le travailleur de France n'a rien à leur reprocher ; ils ne lui ont fait, et ne lui font aucun mal ; il n'a à relever de leur part nul défi, il n'a aucune insulte à venger, aucune haine à assouvir, aucun intérêt personnel à défendre. Qu'il soit vainqueur ou vaincu, ce travailleur de France a tout à perdre et rien à gagner. En vain objectera-t-il qu'il ne connaît pas ceux qu'on lui fait un devoir de combattre avec frénésie ; on ne lui demande pas son avis ; on l'oblige, sous la menace des sanctions les plus sévères, à se battre contre des travailleurs comme lui, des ouvriers et des paysans victimes de la même exploitation que lui, courbés sous le même joug que lui, souffrant de la même oppression que lui : donc, ses frères de misère et de servitude.

« Vient la révolution. Celle-ci dit au même travailleur : « Te laisseras-tu toujours tromper par les imposteurs de la politique et pressurer par les capitalistes ? Ta patience n'est-elle pas à bout ? L'occasion s'offre, à toi et à tes compagnons, victimes comme toi d'une organisation sociale fondamentalement inique, de briser tes chaînes et de devenir un homme libre.

« Veux-tu ne plus être opprimé par l'État et exploité par le capitalisme ? Si oui, lève-toi, joins ton effort de libération à celui des opprimés et des exploités comme toi : tes frères ; et, tous ensemble, d'un bras robuste, d'une volonté ferme, d'un cœur fervent, affranchissez-vous par la révolution. Celle-ci t'appelle ; mais elle ne te contraint pas, à toi de décider ! »

Sans qu'il soit nécessaire que je m'étende longuement sur la différence qui existe entre la guerre et la révolution, on en distingue l'opposition. Guerre à l'intérieur ou à l'extérieur, guerre d'une ou plusieurs nations contre une ou plusieurs autres nations, ou guerre au sein de la même nation ; guerre tout court ou guerre civile, c'est toujours *la guerre*, me dira-t-on. Soit, je le concède à ceux à qui il plaît, afin de jeter de la confusion dans un débat pourtant si simple et si clair, d'employer le même mot pour exprimer deux choses qu'ils déclarent eux-mêmes très différentes. Différentes à tel point que, hormis le même terme qui les rapproche et les unit, tout les éloigne et les sépare. Qu'on en juge :

a) la guerre ne laisse à personne la faculté de « marcher » ou de « ne pas marcher » ; la révolution laisse à chacun l'entière liberté d'y prendre part ou de n'y point participer ;

b) la guerre oblige à se battre des hommes qui ignorent pour quels motifs ils vont tuer ou être tués, car le combattant ne sait jamais quelles sont véritablement les origines et les fins de la guerre ; il ignore toujours les véritables intérêts qui sont en jeu ; et si on demandait aux soldats pour qui et pour quoi ils font la guerre, aucun d'eux ne pourrait répondre à cette simple question. Le révolutionnaire, lui, connaît les origines du conflit et le but que vise la bataille à laquelle il participe. Il sait contre qui et pour qui, contre quoi et pour quoi il prend les armes ;

c) le travailleur qui consent à « marcher » n'a rien à reprocher à l'ennemi qu'on lui ordonne d'assassiner ; il ne le connaît pas, il ne l'a jamais vu ; en conséquence, il n'a et ne peut avoir aucune haine contre lui ; tandis que le révolutionnaire ne se décide à s'insurger contre l'État social qu'il veut détruire, que lorsqu'il est las d'être tenu en servitude par les gouvernants, lorsqu'il en a assez de subir l'exploitation des possédants ;

d) en cas de guerre, l'ensemble des déshérités d'un pays combat l'ensemble des déshérités d'un autre pays ; la voilà, la guerre *fratricide*, celle qui pousse à s'entrégorger des hommes unis par des liens fraternels autrement réels et puissants que ceux qui unissent mensongèrement, au nom d'une patrie commune, des hommes qui, en temps de paix, forment des castes, des catégories et des classes aux intérêts foncièrement et irréductiblement opposés. Qu'ils soient de France, d'Italie, d'Allemagne, du Maroc ou d'ailleurs, tous les déshérités communient dans la fraternité de l'oppression, du travail avili et exploité, et de la pauvreté. Or, la guerre jette ces frères les uns contre les autres et leur fait une obligation matérielle et un devoir moral de s'entretuer. Par contre, la révolution range du même côté les combattants de la même classe, les champions de la même cause, et les appelle à lutter, tous ensemble, contre les forces que leur oppose le gouvernement, défenseur de la classe ennemie ;

e) quel que soit l'enjeu de la guerre, il est nul, il est sans valeur aucune pour le combattant pauvre qui, la paix rétablie, et s'il a été épargné, retournera à l'usine ou à la terre, Grosjean comme devant ; tandis que l'enjeu de la révolution est d'une importance capitale pour le combattant révolutionnaire qui, celle-ci étant victorieuse pourra avec raison entonner l'hymne de la délivrance, parce qu'il verra la félicité remplacer la souffrance, le paradis succéder à son enfer ;

f) l'idée de patrie (voir ce mot), qui arme les peuples et les jette, dans un heurt monstrueux, les uns contre les autres, est une idée artificielle, inconsistante et

criminelle ; tandis que l'idée de révolution, qui part de la volonté instinctive et profondément humaine de faire, au bénéfice des multitudes spoliées et asservies, la conquête du bien-être et de la liberté, cette idée est naturelle, positive, juste, généreuse et sainte.

En vérité, pour la révolution, même quand on l'appelle la guerre civile et qu'on l'assimile à la guerre proprement dite, prétendre que c'est toujours, qu'on le veuille ou non, la guerre, et conclure de cette assimilation erronée que si l'on condamne l'une, il faut logiquement condamner l'autre, c'est une inadmissible aberration. Je pense l'avoir, ci-dessus, très suffisamment démontré. On s'expliquerait difficilement, on ne s'expliquerait même pas du tout cette aberration, si l'on n'était pas informé des motifs qui poussent certains milieu à utiliser les affinités d'apparence qui existent entre la guerre et la révolution, pour se prononcer contre l'une et l'autre et combattre celle-ci et celle-là avec une égale énergie.

La thèse de la non-violence. — Ces milieux, quels sont-ils ? Ils sont de deux sortes et ils sont opposés. Ceux qui composent le premier de ces milieux sont de mentalité pacifico bourgeoise ; ils sont, en tant que pacifistes, contre la guerre, et, en tant que bourgeois, contre la révolution. Ceux qui composent le second milieu sont d'esprit tolstoïen ou gandhiste. Ils se déclarent irréductiblement hostiles, quelles que soient les circonstances, à l'emploi de la violence, et, pour cette raison, ils se campent en adversaires inflexibles et de la guerre et de la révolution qu'ils se plaisent, eux aussi, à qualifier de « guerre civile », parce qu'ils ne conçoivent la révolution que sous la forme d'attaques violentes et meurtrières, d'une part, et de résistances brutales et sanglantes, d'autre part.

La position que prennent les pacifico bourgeois est purement absurde : pacifistes, ils abominent la guerre et se refusent à la faire ; mais, bourgeois, ils entendent maintenir et défendre le régime capitaliste qui, comme nul ne peut le méconnaître, porte la guerre dans ses flancs ; en sorte que – inconcevable stupidité ! – ils défendent la cause de l'effet qu'ils condamnent. Je ne juge pas utile de discuter davantage cette inconséquence.

La thèse qui, au nom de la non-violence, repousse avec la même fermeté la révolution et la guerre, est plus aisément soutenable et infiniment plus séduisante. Elle est même si attirante que pas un révolutionnaire ne refuserait d'y souscrire, s'il dépendait de son vouloir que la transformation sociale, qu'il juge nécessaire et urgente, se réalisât sans violence. Rappelons-nous qu'il ne s'agit point d'un changement de détail ou de surface. Mettons-nous bien dans la tête que modification, réforme, amélioration ne sont pas synonymes de transformation. Ne perdons pas de vue qu'il ne saurait être question de replâtrage, de ravalement, de réparations, de rafistolages, de dégagements, de rafraîchissements et de décorations destinés à rajeunir, à étayer, à embellir la vieille maison et à lui donner un aspect extérieur moins repoussant ; mais qu'il s'agit de procéder d'abord à une complète démolition et de réédifier ensuite, sur des bases opposées, avec des matériaux neufs et selon un plan entièrement nouveau, un édifice vaste et confortable, élégant et solide, salubre et majestueux. Et cela étant posé et convenu, examinons, consciencieusement et sans esprit préconçu, s'il est possible de concevoir l'action révolutionnaire s'engageant, se poursuivant et atteignant son but sans l'intervention de la violence. Est-il certain que toute révolution, et, notamment, la révolution libertaire, c'est-à-dire l'affranchissement intégral, l'émancipation définitive – celle dont nous nous occupons dans cette étude – ne peut s'accomplir que dans la violence ? Cette révolution sera-t-elle accompagnée et suivie de ces attentats dirigés contre les choses (vandalisme, destruction) et contre les personnes (brutalités, assassinats), qui caractérisent la violence ? La question est là. Étudions-la attentivement.

On peut, théoriquement, admettre l'idée de la révolution non violente. — Rien n'est plus facile que de concevoir théoriquement une révolution s'effectuant sans combat brutal, sans bataille de rue, sans effusion de sang ; et, pourtant, l'idée de révolution s'accompagne, dans l'esprit de presque tous, de scènes de carnage et de meurtre. Dès que ce mot « révolution » est prononcé, il évoque, instantanément et sans réflexion, le tableau désolant du pillage, du désordre et de l'assassinat ; il projette dans l'imagination l'impression brusque et irréfléchie d'une bataille acharnée, dans laquelle font rage les haines à assouvir, les vengeances à satisfaire, les représailles à exercer. Pourquoi ? Parce que, jusqu'à ce jour, il en a été de la sorte au cours des événements que l'Histoire enregistre au chapitre des révolutions. Les annalistes et les historiens impriment à ces événements, qui ont plus ou moins fortement creusé leur empreinte dans les siècles révolus, un caractère dramatique, un aspect tragique et, parfois, horrifiant. Ils en mentionnent les origines et ils en dégagent les résultats, même quand ceux-ci ont constitué un progrès incontestable, avec moins d'insistance qu'ils n'en mettent à fixer l'attention du lecteur sur les passions déchaînées à ces époques de bouleversement et sur les débordements et les excès qui s'en sont suivis. Et la mémoire des hommes ayant gardé le souvenir de ces tragédies, leur imagination ayant conservé l'impression de ces récits dramatiques et leur sensibilité naturelle restant sous le coup des émotions suscitées en eux par ces relations de saccages et de crimes, il est naturel que, dans leur pensée, l'idée de violence reste indissolublement attachée à celle de révolution.

Toutefois, cela ne signifie pas que la révolution sociale dont il est question ici sera nécessairement, inéluctablement, violente et que la naissance du monde nouveau, dont nous pressentons la venue, se fera fatalement dans la douleur des combats, dans la brutalité des chocs, dans les larmes, le sang, les excès et les haines qui escortent la violence. Car, je le répète, on peut parfaitement admettre, du moins en principe, que la révolution sociale aura lieu pacifiquement, et les anarchistes seraient les premiers à s'en réjouir et, de tous, les plus heureux qu'il en fût ainsi. Il suffit de les connaître, de les bien connaître, pour n'en pas douter.

On se plaît à représenter les libertaires sous les traits d'êtres durs, insensibles et cruels, et, sans effort, on discerne dans quel but les dirigeants, qui nous ont en haine, ont tracé de nous un portrait aussi contraire à la réalité. La vérité est que nous sommes profondément humains, tendres, doux et pitoyables, et que, si nous exécrons l'esclavage, la servilité, la laideur, la fourberie, l'injustice et l'inégalité, nous ne connaissons pas la haine des personnes. Bien des fois, j'ai dit (et j'affirme que c'est vrai) : « Je puis descendre dans mon cœur et je n'y trouverai aucun nom détesté. » Sévère aux institutions, notre philosophie est, à l'égard des personnes, d'une extrême indulgence, parce que l'expérience nous prouve chaque jour que l'individu pense, sent, veut et agit en fonction de la situation qu'il occupe, du métier qu'il exerce, des influences héréditaires qui l'impulsent, de l'éducation qu'il a reçue, de la mentalité et des mœurs de l'ambiance dans laquelle il est né, il a grandi, il vit (je ne tiens pas compte, ici, des quelques exceptions qui, au surplus, ne font que confirmer la règle). Il faut qu'on sache que si nous nous tenons rigoureusement éloignés des compétitions électorales, ce n'est pas seulement parce que la politique, ce qu'on appelle couramment la politique, est malpropre et malhonnête, et parce que les Parlements sont des antres de corruption et de duplicité, mais encore parce que nous sommes des hommes, rien que des hommes, et nous savons que, sujets aux défaillances, à l'erreur, à la lâcheté, exposés comme le commun des mortels aux morsures de la cupidité et de l'ambition, si nous commettons la faute de solliciter, et si nous avons la malchance de conquérir le pouvoir, nous y serions aussi impuissants pour le bien que les autres et ne pourrions nous y conduire mieux ni autrement qu'eux.

Si la révolution est violente, les maîtres en seront seuls responsables. — J'ai indiqué plus haut ce que les anarchistes attendent de la révolution sociale, ce qu'ils lui demandent, ce qu'ils en exigent : que cette révolution clôture le régime néfaste de l'autorité et inaugure l'ère bienfaisante de la liberté, c'est, pour eux, la seule chose qui importe.

Si ce résultat peut être le fruit de la persuasion, de la douceur et de l'entente entre capitalistes et prolétaires, entre gouvernants et gouvernés, personne n'en éprouvera une joie comparable à la leur ; mais s'il est absolument indispensable de faire appel à la violence pour atteindre ce but, les libertaires n'hésiteront pas à y recourir. Eh bien ! De qui dépend-il que la transformation sociale soit pacifique ou violente ? Je n'hésite pas à dire que cela ne dépend pas de la classe ouvrière, mais de la classe capitaliste : pas des peuples, mais des gouvernements.

Supposons que la classe dirigeante ouvre enfin les yeux et, à la clarté de plus en plus vive des événements, se rende compte que ceux-ci sont faits pour lui inspirer cette crainte salutaire qu'on dit être « le commencement de la sagesse ». Supposons que les bourgeois les plus avertis et les mieux informés – il n'y a pas, chez eux, que des aveugles et des borgnes – finissent par prendre conscience du grave danger suspendu sur leurs têtes. Supposons que les plus avisés de ces représentants et porte-parole du grand capitalisme, alarmés d'une situation qui s'aggrave de jour en jour, d'un bout du monde à l'autre bout, en viennent à penser que la catastrophe est imminente. Supposons qu'ils en arrivent à grouper tout ce qui suit en un sombre tableau qui ne manquerait pas de les impressionner : irritation des masses laborieuses odieusement affamées par le manque de travail ; inquiétude des autres travailleurs que le chômage a jusqu'ici épargnés, mais qui vivent dans la navrante incertitude du lendemain ; angoisse poignante des peuples qui entendent rouler sur leurs têtes le grondement sinistre du tonnerre, qui va s'abattre sur eux sous la forme d'une guerre dont l'horreur dépassera l'imagination ; mécontentement grandissant de l'innombrable foule des contribuables sur qui pèse le poids de plus en plus écrasant des impôts ; malaise et colère suscités dans la petite et moyenne bourgeoisie par la paralysie générale des affaires, la baisse graduelle des valeurs, la débâcle bancaire, le détraquement des monnaies. Supposons que les grands capitalistes qui, présentement, règnent sur l'humanité et président à ses destinées, aient enfin la claire vision des graves dangers que l'ensemble de ces inquiétudes, irritations, mécontentements, angoisses, colères et révoltes latentes fait courir à leurs richesses et, pis encore, à leurs personnes. Ne pourrait-on pas, si improbables que soient, pratiquement, ces suppositions, en admettre la possibilité et, dans ce cas, prévoir que, cédant à la peur de se voir enlever, par la révolution, leurs biens et la vie, les détenteurs du capital et du pouvoir estiment prudent et sage de renoncer aux profits du capital et aux avantages du pouvoir, plutôt que de courir le risque d'en être dépossédés par la violence révolutionnaire ?

Le champ des hypothèses est incommensurable ; ne nous arrêtons pas sur cette voie. Poussons plus avant nos pas dans le domaine des conjectures. Nous venons d'attribuer de l'intelligence aux puissants et aux fortunés. Soyons généreux : accordons-leur aussi de l'équité, de la mansuétude, de la bonté. Les voici équitables : à comparer l'oisiveté opulente dans laquelle ils sont installés à la vie de travail et de privations à laquelle se trouve inexorablement condamnée la fraction, de beaucoup la plus nombreuse, de la population, les privilégiés finissent – supposons-le – par être frappés de cette inégalité par trop choquante. S'ils réfléchissent quelque peu, ils découvrent, non sans une certaine honte mêlée de quelques remords, que leur oisiveté et leur opulence sont faites de l'activité et de l'indigence des travailleurs. Leur cœur s'émeut, le sens de la justice s'éveille en eux. Ils tentent de soulager les infortunes qui les avoisinent. Mais ils ont tôt fait de constater que l'effort de leur charité ne parvient pas et ne saurait arriver à étouffer, même faiblement, les lamentations et les cris de détresse qu'exhale le gouffre

trop large et trop profond de la douleur humaine. Sous le coup de ces désolantes constatations, leur cœur d'abord pénétré de l'amour de la justice, ouvert ensuite à la pitié, incline enfin vers la bonté. D'une part, l'esprit de justice qui gît au fond d'eux-mêmes les a conduits à reconnaître qu'il est monstrueux que certains jouissent du superflu, tandis que d'autres sont privés du nécessaire, que le droit à la vie est imprescriptible et que la vie exige que chacun mange à sa faim, soit proprement vêtu, confortablement logé, convenablement cultivé et pourvu d'une part suffisante d'affection et de tendresse ; d'autre part, les sentiments de bonté, qui sont le complément de ceux d'équité, et qui, peu à peu, envahissent leur cœur, les amènent à voir dans tous les hommes leurs frères, dans toutes les femmes leurs sœurs, dans tous les vieillards leurs parents, dans tous les petits leurs enfants, et à remplir envers eux les devoirs de solidarité que comportent les liens unissant tous les membres de la même famille. Ils s'élèvent ainsi peu à peu jusqu'au niveau de la plus haute moralité. Cette ascension les éclaire sur l'immoralité foncière d'une organisation sociale qui accorde tout aux uns et refuse tout aux autres, qui permet à une poignée de privilégiés de confisquer à leur profit tous les avantages que confèrent le pouvoir et la fortune, tandis qu'elle accable les seconds sous le fardeau des servitudes et des spoliations. Le jour, enfin, se lève où, écoutant les conseils – mieux : les ordres – de leur conscience éprise de justice et cédant aux appels de la bonté dont la douceur fait tressaillir leurs entrailles, ils abandonnent solennellement et d'un commun accord les richesses qu'ils possèdent et l'autorité dont ils sont investis. L'abdication des intelligents a été dictée par la crainte de se voir emportés, eux, leurs richesses et leur pouvoir, sous le souffle irrésistible de la tempête révolutionnaire, le renoncement des bons a été dicté par la justice et la mansuétude, le résultat est le même : c'est la transformation sociale s'accomplissant sans l'intervention de la force brutale et sanguinaire ; c'est la révolution pacifique se réalisant sans violence, en douceur, puisque tout ce qu'ils réclament leur étant bénévolement accordé, les mécontents, obtenant pleine et entière satisfaction, n'auront pas à employer la violence pour le conquérir.

Malheureusement, des hypothèses ouvrant de si magnifiques perspectives ne sont que des conjectures gratuites qui ne résistent pas deux minutes à l'épreuve de l'expérience et de la raison. L'expérience dépose contre leur vraisemblance et la raison proclame leur inadmissibilité. Aussi, ne me suis-je laissé aller à formuler ces suppositions que dans le but de faire remonter – comme il est juste de le faire – la responsabilité de la violence en cas de révolution jusqu'à ceux desquels, seuls, il dépend que celle-ci soit ou pacifique ou violente. Que les défenseurs du capital consentent à restituer à la communauté le sol, les moyens de production, de transport et d'échange qu'ils ont accaparés par la rapine, la conquête, le vol, la fraude, l'exploitation du travail d'autrui, le détournement méthodique de l'épargne, la spéculation et les mille autres formes de la spoliation, et il ne sera pas nécessaire de recourir à la violence pour les leur arracher. Que les gouvernants, et tous ceux qui en sont les serviteurs, les soutiens et les partisans, se résignent à abandonner volontairement les postes qu'ils occupent, qu'ils renoncent aux fonctions qu'ils remplissent, qu'ils cessent de se raccrocher à l'autorité qu'ils détiennent, et point ne sera besoin, pour les en déposséder, de faire appel aux moyens violents.

Le problème si délicat et si controversé de l'emploi de la violence en période de transformation, c'est-à-dire de révolution sociale, se trouve ainsi posé dans les termes les plus simples et les plus précis, et sa position établie, de la façon la moins contestable, que sa solution tout entière se trouve, non pas, comme on est porté à le croire, entre les mains du prolétariat qui réclame le bien-être et la liberté auxquels il a droit, mais entre les mains de la bourgeoisie possédante et gouvernante qui peut, à son gré, accorder ou refuser l'exercice de ce droit au bien-être et à la liberté. Est-ce clair ? Comprend-on que si, au lieu de se faire sans effusion de sang – ce qui est désirable, mais me semble impossible – la révolution sociale s'accompagne de violence, la véritable responsabilité de cette violence sera imputable à ceux qui, par leur manque de lucidité et d'altruisme, auront rendu nécessaire le recours à celle-ci ?

La révolution sociale exige une préparation sérieuse. — Toute révolution doit être l'objet d'une préparation méthodique et de durée plus ou moins longue. Plus est considérable l'œuvre à accomplir, plus est élevé l'enjeu révolutionnaire et plus cette préparation exige de soins et de temps. Les conspirateurs qui ourdissent un complot ont le devoir de prévoir le plus et le mieux possible tout ce qui peut advenir. Cette tâche leur est rendue possible par le fait que le complot se limite ordinairement à un petit nombre de conspirateurs dont les principaux s'érigent en chefs, ont à prendre toutes décisions, dispositions et mesures propres à en assurer le succès. Le jour, l'heure, les mots d'ordre, les lieux de concentration, la répartition des forces, la distribution des postes, les mouvements à exécuter, les précautions à prendre, les modifications à prévoir, les manœuvres à contrecarrer, les résistances à briser, les complicités à s'assurer, les concours à acquérir, tous ces détails sont l'objet, de la part des promoteurs et des bénéficiaires éventuels du complot, d'une étude attentive aboutissant à un plan qui, autant que faire se peut, doit tout régler, tout prévoir, et ne rien abandonner au hasard, à l'imprévu. C'est pourquoi toute conspiration a, pour condition essentielle de la réussite, le secret scrupuleusement gardé et l'obéissance passive des troupes engagées dans le complot

Tout autre est une révolution, et notamment la révolution sociale, que nous étudions dans cet article. D'une part, impossible de tenir secrète la préparation, sous son aspect général et dans ses grandes lignes, de l'action révolutionnaire ; d'autre part, impossible d'exiger des masses insurgées une obéissance passive, une soumission aveugle qui ne sont, au surplus, aucunement désirables. Peut-on entourer de secret la propagande par la parole et l'écrit, indispensable à l'esprit de révolte qu'il faut propager au sein des masses pour espérer et obtenir d'elles qu'elles se décident à engager, l'heure venue, l'action décisive ? Peut-on organiser dans le mystère l'apprentissage de la multitude et son entraînement à ce qu'on a appelé « la gymnastique révolutionnaire ? ». Peut-il être question par avance d'une date fixe, d'une heure précise, d'un lieu de concentration déterminé, d'un plan *ne varietur*, de coups de main concertés, d'attaques brusquées, de manœuvres improvisées, de mouvements spontanés, etc., quand il s'agit d'une révolution qui, pour atteindre son but, doit prendre, dès le commencement et garder jusqu'à la fin, la tournure d'un formidable soulèvement populaire ?

Je n'envisage pas la révolution comme un mouvement chaotique, désordonné, partant au petit bonheur et se continuant de même ; je la conçois moins encore en dehors d'un plan étudié. Un plan discuté, conçu, tracé d'avance est utile : il est nécessaire. Mais ce plan ne doit comporter que les lignes essentielles ; il doit rester plastique et souple ; il doit être d'une grande mobilité, laisser la porte ouverte aux initiatives ; il doit s'adapter facilement et rapidement aux changements et retouches que conseillent ou ordonnent les circonstances et les conditions variables de la lutte ; car, excellente en certains cas, telle stratégie révolutionnaire peut être détestable en d'autres.

L'heure de la révolution sociale ne peut être fixée à l'avance par aucun devin ni prophète. C'est comme une traite sans échéance fixe, que le prolétariat tirera sur la bourgeoisie capitaliste et gouvernante, avec mise en demeure de payer. Cette traite ne sera utilement présentée que lorsque le porteur et bénéficiaire de cette traite sera en mesure, en cas de non-paiement, de saisir, d'expulser et d'exproprier le Capital et l'État, débiteurs associés et solidaires. Mais s'il n'est au pouvoir de personne d'assigner à l'échéance de cette traite une date précise, il n'en reste pas moins nécessaire de prévoir cette échéance et d'être en état d'exiger le paiement de cette lettre de change. C'est ainsi que je comprends la préparation de la révolution.

Cette préparation implique la réunion de trois éléments nécessaires, qui sont : l'éducation, l'organisation et l'action, et il convient d'attacher d'autant plus d'importance à chacun de ces trois éléments et à leur ensemble que le sort de la révolution sociale – sa défaite ou sa victoire – sera conditionné par la faiblesse ou la vigueur de chacun de ces éléments, et par l'insuffisance ou la force de leur réunion. Pour donner à cette préparation, gage du succès, l'importance décisive qu'elle possède, il serait donc utile de nous arrêter à chacun de ces éléments et d'établir le lien qui les rassemble, sans oublier un seul instant que la révolution sociale doit être anarchiste, sous peine d'être une révolution manquée ; que, conséquemment, anarchiste doit être l'éducation, anarchiste l'organisation et anarchiste l'action, et cela tout de suite, puisque nous sommes, d'ores et déjà, en pleine période de préparation et puisque ce travail préparatoire consiste à hâter l'éclosion de la phase révolutionnaire proprement dite et à assurer à l'anarchisme, dès son avènement, la plus puissante vitalité et les meilleures conditions de développement.

Mais, à propos de mon étude sur *l'Anarchisme* (voir ce mot), j'ai copieusement insisté sur le rôle de chacun de ces trois éléments et sur le total de conditions favorables que leur ensemble assure, en tant que préparation, au triomphe de la révolution sociale. Aussi, ne voulant pas me répéter, je renvoie aux pages 73 et suivantes de cette *Encyclopédie* le lecteur que ces multiples indications ne manqueront pas d'intéresser. Je me borne à ajouter que plus vigoureux et fécond aura été, au cours de la phase préparatoire, l'effort d'éducation, d'organisation et d'action libertaires, plus tôt éclatera la révolution elle-même, plus brève et moins violente sera l'œuvre de destruction, et plus rapide et plus sûr le travail d'édification d'un milieu social ayant pour fondement la liberté sans autres limites que l'impossible.

La période transitoire. — La dictature. — On discute, ou plutôt on ergote à perte de vue, dans les partis socialiste et communiste, sur ce que ces partis qualifient de période transitoire. Les théoriciens et leaders de ces deux courants du socialisme autoritaire entendent par là ce laps de temps indéterminé durant lequel la révolution, comme ils la conçoivent, étant un fait accompli, il s'agira : d'une part, de repousser les tentatives de retour offensif auxquelles, disent-ils, ne se feront pas faute de se livrer les forces concertées du Capital et de l'État, et, d'autre part, de procéder à la mise sur pied, au développement et à la stabilisation définitive de la nouvelle organisation sociale. Ils font partir cette période transitoire de l'époque à laquelle le mouvement insurrectionnel aura triomphé, et l'étendent jusqu'à celle où le nouveau régime, s'étant débarrassé de ses ennemis intérieurs et extérieurs, s'attellera effectivement à l'instauration d'un milieu social socialiste ou communiste. Ces deux fractions férues de la notion de l'État socialiste vont même jusqu'à préconiser, au lendemain immédiat du triomphe de leur révolution, un régime de dictature farouche et absolue, qu'ils ont l'effronterie de baptiser « dictature du prolétariat ». Cette dictature, ils ont l'hypocrite impudence d'affirmer qu'elle est indispensable à la sauvegarde de la révolution et à la défense des conquêtes révolutionnaires. Le tout est de savoir de quelle nature est la marchandise que couvre un tel pavillon.

Eh bien ! Cette marchandise n'est qu'une miteuse pacotille, et la révolution dont les bénéficiaires de la dictature prétendent sauvegarder les conquêtes, n'est qu'une piètre contrefaçon de la révolution sociale. Quelle est cette pacotille ? En quoi consistent ces conquêtes révolutionnaires ? Examinons ceci et cela froidement et du point de vue révolutionnaire qui est le nôtre, point de vue dont nul révolutionnaire conscient ne peut contester l'exactitude. Voici :

Grâce à de multiples circonstances convergentes qui ont frappé de discrédit les pouvoirs établis, fait éclater la malfaisance et l'absurdité du régime capitaliste, provoqué dans les masses populaires une fermentation exceptionnelle, mis à nu l'incapacité des dirigeants ; pour tout dire : créé et révélé publiquement une situation catastrophique, une puissante insurrection a éclaté et, par son ampleur et son extension naturelles, a atteint brusquement les proportions d'une formidable révolution. Les insurgés ont chassé du pouvoir les gouvernants militaires et civils ; la force armée a été mise en déroute et les révolutionnaires sont restés maîtres du champ de bataille. Dans ce magnifique sursaut de colère et de révolte, toutes les forces prolétariennes se sont rassemblées et elles ont mis en fuite les maîtres du jour et leurs défenseurs. Attaquée de toutes parts, prise d'assaut, la forteresse d'où, hier encore, partaient toutes les décisions de résistance et tous les ordres de massacre a dû capituler. Pris de panique, terrorisés, affolés, ceux qui l'occupaient se sont dispersés dans un sauve-qui-peut général et, faits prisonniers, pris comme otages, privés de toutes armes, ceux qui n'ont pas eu le temps de profiter de la débandade générale ont été réduits à l'impuissance.

Dans sa juste fureur, la masse révolutionnaire est résolue à mettre le feu aux quatre coins de cette forteresse maudite, centre et siège de toutes les autorités politiques, économiques et morales. Quand cette citadelle, devenue la proie des flammes vengeresses, aura été détruite de fond en comble, quand il n'en restera plus rien, la route, si longtemps obstruée, deviendra libre et, maître enfin de ses destinées, le prolétariat, dans un élan irrésistible d'enthousiasme, confiant en l'étroite union qui lui a valu la délivrance, restant solidement uni et solidaire, organisera, en hâte, pour répondre aux nécessités qui ne peuvent attendre, la vie égalitaire et fraternelle qu'ont entrevue les libertaires et à laquelle, par leur propagande active, persévérante et passionnée, ils ont préparé les esprits et les cœurs.

Mais cette radieuse perspective ne fait pas l'affaire des chefs que les partis politiques se sont donnés. Ces messieurs ont-ils écrit tant d'articles, prononcé tant de discours, bâti des philosophies et des systèmes d'une solidité qu'ils proclamaient scientifique et qu'ils disaient à toute épreuve ; se sont-ils poussés au Parlement et installés aux postes les plus avantageux, ont-ils acquis une notoriété si brillante ; bref, se sont-ils donné tant de mal, ont-ils pris tant de peine, se sont-ils imposé de si lourds sacrifices, ont-ils travaillé si inlassablement à soustraire les travailleurs à l'influence des mauvais bergers de la bourgeoisie et à les ranger sous leur propre houlette, ont-ils fait tout cela pour que, tout d'un coup, s'écroule le rêve de domination qui les hante depuis si longtemps ? Pour que de cette victoire qu'ils ont si ferveusement préparée et dont ils ont attendu l'heure avec tant d'impatience, il ne leur reste personnellement aucun profit ?

Va-t-on se passer des conseils de sagesse (ou de lâcheté) qu'ils ont si généreusement prodigués, dans les jours les plus difficiles, au troupeau de fidèles qu'ils avaient embrigadés et qui, naguère encore, les suivaient aveuglément et leur obéissaient passivement, en application de cette discipline dont ils déclaraient sentencieusement qu'elle est la principale force des partis, tout comme les militaires professionnels affirment qu'elle est celle des armées ?

Non et non ! Cela n'est pas possible.

Vite, les chefs et les sous-chefs se réunissent... pour aviser, étudier la situation et arrêter les mesures nécessaires. Ils se gardent bien de se faire les uns aux autres l'aveu des ambitions qui les rongent ; ils dissimulent de leur mieux la soif de domination qui les dévore. Tous ceux qui, au cours des années précédentes, se sont spécialisés : qui dans l'agriculture, qui dans les affaires étrangères, qui dans les finances, qui dans l'administration intérieure, qui dans l'instruction publique, qui

dans la justice, qui dans la guerre, la marine ou l'aviation, qui dans les travaux publics ou les postes, qui dans les beaux-arts, le commerce et l'industrie, l'hygiène et la santé, le travail ou toute autre branche de la vie nationale, font valoir leur compétences, attirent l'attention de leurs collègues sur les services qu'ils pourraient rendre ; chacun insiste sur la gravité des circonstances, sur l'urgence et la nécessité de parer aux exigences immédiates, de rétablir l'ordre, de rassurer les camarades, d'inspirer confiance à tous. Et les grandes périodes oratoires ronflent à qui mieux mieux. Chacun estime que l'heure est venue de prendre les plus écrasantes responsabilités ; et la main sur le cœur, des trémolos dans la voix, l'œil étincelant de la flamme du plus pur dévouement, chaque spécialiste se déclare prêt à sacrifier son repos, sa santé et jusqu'à son existence, pour défendre, au poste qui lui sera imposé par la confiance de ses amis, les intérêts sacrés de cette révolution que le peuple admirable a signée de son sang !

Tous sont, en outre, pénétrés de ce sentiment profond de leur supériorité que l'habitude de parler et d'agir en chefs écoutés et obéis a introduit et graduellement développé en leurs personnes ; ils sont, au surplus, à tel point convaincus que les masses sont incapables de se diriger elles-mêmes, de discerner la voie qu'il faut suivre, d'adopter des décisions raisonnables et d'y conformer sagement leur conduite, qu'ils en viennent insensiblement à se convaincre les uns les autres qu'ils ont le devoir de se constituer en une sorte de gouvernement provisoire, investi des pouvoirs les plus étendus.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le gouvernement provisoire, dit « de défense révolutionnaire », se constitue par une répartition des attributions et des pouvoirs de nature à satisfaire toutes les ambitions et convoitises. Il s'agit, maintenant et sans perdre une minute, de porter cette grande nouvelle à la connaissance de tous. La nuit a suffi à l'accomplissement de tant de besognes. Le lendemain, les murs de la capitale sont tapissés d'affiches annonçant, en formes lyriques, que les hommes les plus intelligents, les plus consciencieux, les plus probes, les plus compétents, ceux qui, par toute une vie consacrée à la défense des humbles, à l'éducation et à l'entraînement des classes laborieuses, en vue de l'instauration d'une société d'hommes égaux et libres, ont su mériter la confiance du peuple, ont consenti, à la requête des organisations révolutionnaires les plus puissantes, à assumer les lourdes responsabilités et les charges écrasantes du pouvoir.

Cette proclamation ne manque pas d'affirmer que ce pouvoir sera doux à l'égard des *bons*, c'est-à-dire de ceux qui ont contribué à la victoire et seconderont l'effort du gouvernement, mais qu'il usera des sanctions les plus sévères contre les *méchants*, c'est-à-dire contre tous ceux qui tenteraient de combattre, d'entraver ou de compromettre les conquêtes révolutionnaires. Elle déclare, enfin, de la façon la plus expresse, que le gouvernement provisoire limitera strictement sa durée à celle de la *période transitoire*.

Des avions, des automobiles, des trains rapides, lancés dans toutes les directions, le télégraphe, le téléphone et la radio, fiévreusement utilisés, propagent cette information jusqu'aux plus modestes bourgades de la province.

Eh bien ! C'est à ce moment précis que se joue le destin de la révolution victorieuse : si la population insurgée ne réagit pas incontinent, si elle n'a pas, sur l'heure, le sentiment que la constitution de ce gouvernement provisoire équivaut à l'étouffement de la révolution, si elle n'a pas immédiatement la conviction que ce gouvernement, s'armant d'un pouvoir sans limite, va se transformer en une dictature et que cette dictature, c'est la confiscation, au profit exclusif des dictateurs et de

leur parti, des conquêtes révolutionnaires, la victoire des insurgés se trouve *ipso facto* pratiquement annulée. Si l'indignation des éléments véritablement révolutionnaires ne se traduit pas, à l'instant même, par une reprise du soulèvement populaire insurrectionnel, si ce soulèvement n'atteint pas la puissance d'une vague de fond brisant l'autorité nouvelle, la révolution est mortellement blessée et ne tarde pas à expirer, égorgée par la perfidie, l'orgueil et l'esprit de domination de ceux-là mêmes qui se proclament ses défenseurs.

Le moindre répit accordé aux nouveaux maîtres leur permet de rétablir le fonctionnement des leviers de commande dont leurs prédécesseurs avaient été dépossédés et de s'en emparer, de remettre en action toute la mécanique gouvernementale, d'installer leurs créatures à la tête de tous les services de direction, de s'entourer d'une nuée de bureaucrates et d'une armée de fonctionnaires, de ressusciter la magistrature, l'armée et la police que la révolution avait écartelées, d'asseoir leur pouvoir sur le concours intéressé des uns, sur la servilité des autres et sur l'indifférence du plus grand nombre.

Une fois établie, la dictature se fait de plus en plus intolérante et répressive ; elle égale en abus de pouvoir, en arbitraire et en férocité les régimes les plus abhorrés. Jamais les profiteurs de la dictature – des maîtres comme les autres, et parfois pires – ne reconnaîtront leur inutilité, encore moins leur malversation ; jamais, ils n'avoueront que « la période transitoire » est parvenue à son terme et que, ainsi, la mission qu'ils s'étaient donnée étant accomplie, leur rôle a cessé d'être nécessaire. Comme les maîtres et les chefs de tous les temps et de tous les lieux, ils se croient toujours nécessaires, ils ne jugent jamais arrivé le moment d'abdiquer, d'abandonner le pouvoir auquel leur despotisme, leur vanité et leurs appétits se raccrochent désespérément... Et il faut une nouvelle révolution pour leur faire lâcher prise.

Le programme des partis politiques, qui s'affublent de l'étiquette socialiste ou communiste, consiste à exproprier politiquement et économiquement la classe capitaliste. Chasser la bourgeoisie du gouvernement et s'y installer en son lieu et place : voilà ce qu'ils entendent par l'expropriation politique de la classe capitaliste. S'emparer des richesses de toute nature que cette classe détient et, cette confiscation faite, étatiser la propriété, la déclarer nationale et en confier la gérance à l'État, leur État : voilà ce qu'ils entendent par l'expropriation économique de la bourgeoisie. Voilà leur révolution !

Un tel concept de la révolution conduit, par une pente naturelle, à la notion de la période dite « transitoire » ; et si on admet que, pour réduire au minimum la durée de cette « période transitoire », un gouvernement fort, une autorité intransigeante est indispensable, on est, par une pente non moins naturelle, amené à la notion de dictature.

Seulement, ce concept de la révolution n'est pas le nôtre. Il correspond à l'idée d'une révolution politico-économique, mais pas à l'idée que nous nous faisons, de ce que sera, de ce que devra être, sous peine d'aboutir à un fiasco, la révolution sociale, la nôtre, celle hors de laquelle l'Histoire n'enregistrera désormais aucune révolution véritable.

La fameuse période transitoire n'est autre chose que la période préparatoire. — Les anarchistes ne nient pas l'existence d'une période transitoire ; ils se

montreraient dépourvus de tout jugement s'ils pensaient que, inopinément, sans transition, et, pour ainsi parler, du jour au lendemain, le communisme libertaire va effectivement se substituer au capitalisme et à l'État.

En matière de révolution, on prête aux anarchistes – si le proverbe est vrai, faut-il que nous soyons riches pour qu'on nous prête tant de choses ! – je ne sais quelle conception romantique, vieillotte et saugrenue. J'ai rencontré, par centaines, des gens qui, à brûle-pourpoint, m'ont posé cette ébouriffante question : « Si la révolution éclatait du soir au lendemain, que feriez-vous ? » Et il fallait voir sur quel air et de quel ton cette « colle » m'était poussée !

Eh bien, je ne réponds pas à une question aussi absurde. Oui, absurde est cette question, quand elle s'adresse à des anarchistes. Ah ! Je conçois qu'on la pose à des socialistes ou à des communistes. Pour eux, il suffit qu'ils s'emparent du pouvoir, qu'ils s'y installent, qu'ils y restent, et la révolution est un fait accompli : il n'y a plus qu'à instaurer la dictature pour défendre et stabiliser le nouvel État.

Mais, le lendemain, il y a, comme par le passé, des gouvernants et des gouvernés, des dictateurs en exercice, et une masse d'esclaves, des en haut et des en bas, des grassement rétribués et des maigrement payés, des fonctionnaires en foule, des bureaucrates en quantité, une multitude de « mouches du coche » qui bourdonnent et s'agitent d'autant plus qu'elles produisent moins ; il y a un État, avec ses lois, ses tribunaux et ses prisons, avec ses juges, ses gendarmes, ses diplomates, ses politiciens et ses soldats. Les bergers qui se repaissent de la chair et s'enrichissent de la laine du prolétariat troupeau ne sont pas les mêmes, c'est exact ; mais le troupeau n'en continue pas moins à être tondu et dévoré. Au fond, rien n'est changé, hormis l'étiquette et la couleur : témoins la Russie où le tsar s'appelle X..., Y... ou Z..., et les ministres commissaires du peuple, où les mouchards et les soldats sont rouges, où les agioteurs font leur beurre, où quelques uns mangent plus qu'à leur faim, tandis que l'innombrable multitude des ouvriers et des paysans se serre la ceinture. Il n'est pas douteux qu'une révolution (?) de ce calibre peut éclater *du soir au lendemain*, par un simple coup de force adroitement préparé et heureusement exécuté.

Mais qu'y a-t-il de commun – qu'on nous la dise – entre ce changement d'étiquette ou de couleur et la révolution sociale ? Sur l'étiquette que porte le flacon, je lis bien : « État ouvrier et paysan ; dictature prolétarienne ; gouvernement des soviets » Je vois bien encore que l'étiquette et le flacon sont de couleur rouge ; mais le liquide contenu dans le flacon n'a pas changé et c'est toujours le breuvage empoisonné de servitude, de misère et de mensonge qui en sort.

J'entends bien proclamer avec obstination que, dans ce pays immense, la dictature bolcheviste poursuit l'édification du communisme et l'affranchissement des cent cinquante millions d'ouvriers et de paysans qui peuplent ce gigantesque territoire ; mais je sais que l'abolition du régime patronal et la suppression du salariat, qui sont l'*a*, *b*, *c* de toute mise en pratique du communisme, y sont encore à l'état de perspective et de promesse ; je sais que la prostitution et la mendicité, négation de tout milieu social en voie de réalisation communiste, sont des maux qui n'en ont pas été chassés ; je sais que les places les plus avantageuses, les situations privilégiées et les travaux les plus agréables et les moins pénibles sont accaparés par les membres du parti communiste. Je sais que quiconque s'écarte – si peu que ce soit – de la ligne tracée par la pseudo dictature du prolétariat, est traité en criminel, en pestiféré. (Voir, plus loin, l'article de Voline sur la *Révolution russe*.) Je sais que les masses paysannes et ouvrières sont, là-bas, astreintes par la trique dictatoriale au travail forcé et condamnées aux privations les plus pénibles.

Ce serait ça... la Révolution ?... Ça, l'édification du communisme ?...

Notre révolution à nous bouleversera de fond en comble toute l'actuelle structure politique, économique et morale, et, sur cet effondrement, elle instaurera un milieu social qui assurera à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté. Enfoncez-vous bien cette déclaration dans la tête ; pesez-en successivement et sans vous presser chaque terme ; suivez l'enchaînement rigoureux de la pensée exprimée, et vous saisirez tout le programme libertaire.

Voilà quelque quarante ans (1894) que j'ai écrit ces lignes dans mon volume d'essai de philosophie libertaire : *La Douleur universelle*. « Bien-être et Liberté ! » : telle a été, hier, la devise des anarchistes ; telle est celle des libertaires d'aujourd'hui ; et, on peut hardiment le dire, telle sera celle des anarchistes de demain. *Bien-être*, par la suppression du capitalisme, et *liberté* par l'abolition de l'État.

« *Bien-être et Liberté* » assurés le plus largement possible à *chaque individu*, voilà le but constant vers lequel ont tendu et tendront, de toute leur volonté, les anarchistes de tous les temps. Une fois ouverte devant chaque individu, c'est-à-dire devant tous les êtres humains *sans aucune exception*, la voie qui conduit à un bien-être sans cesse accru et à une liberté toujours plus complète, la poussée se produira, la marche en avant suivra son cours aussi rapidement et aussi loin – donc toujours plus loin et sans arrêt – que le progrès indéfini.

Mais il est indispensable que, *avant tout*, la voie soit ouverte et, pour qu'elle le soit, il faut briser les obstacles qui l'obstruent. Ces obstacles sont, nous le savons, les obstacles de nature politique que rassemble l'État, et les obstacles de nature économique que réunit le capitalisme. Ces deux groupes d'obstacles ne peuvent être écartés que par l'effort victorieux des masses opprimées par l'État et exploitées par le capitalisme. Briser, détruire à jamais ces obstacles, c'est là, au premier chef, l'œuvre révolutionnaire ; mieux : c'est la révolution même.

Un tel résultat – imbécile qui ne le conçoit – présuppose une période préparatoire dont nul ne peut fixer la durée, mais dont il est raisonnable de prévoir qu'elle embrassera un certain temps. Quand, d'une part, le gâchis politique, l'incohérence économique et les débordements scandaleux des classes dirigeantes auront mis le comble à l'indignation populaire ; quand, d'autre part, l'éducation des travailleurs aura porté leur compréhension au point où ils auront conscience et de l'incapacité de la classe bourgeoise et de la capacité de la classe ouvrière ; quand le prolétariat aura renforcé son organisation, multiplié et fortifié ses groupements de combat ; quand, enfin, il se sera entraîné à l'action par une série de luttes : grèves, émeutes, agitations de toute nature, allant, en certains cas, jusqu'à l'insurrection ; alors, il suffira de la goutte d'eau qui fait déborder la coupe pour que la révolution éclate.

La voilà la véritable « *période transitoire* ». Elle n'est autre que la période préparatoire ; elle commence au moment où l'État et le capitalisme, ayant atteint, dans leur marche évolutive, leur apogée, entrent dans la phase du déclin, s'affaiblissent graduellement, non seulement par le fléchissement auquel est soumis tout mécanisme atteint par l'usure, mais encore par suite du développement progressif des germes de mort qui l'envahissent, tandis que parallèlement, synchroniquement, s'élaborent et se fortifient les formes embryonnaires du nouvel organisme social.

Qui oserait soutenir que, en ce qui concerne le capitalisme et l'État, cette phase du déclin n'est pas d'ores et déjà ouverte ? La crise sans précédent et sans égale que traverse le monde contemporain, crise politique, économique, intellectuelle et morale, crise qui atteint les sources de vie et paralyse les activités les plus nécessaires, crise qui s'étend au monde entier et frappe plus gravement que les autres les pays où le capitalisme est le plus développé et l'État le plus solidement assis ; cette crise ne porte-t-elle pas en elle la révélation d'un monde vieux, quelque peu caduc, déjà, et qui marche à grands pas vers sa fin ? De cette crise elle-même, des traits spéciaux qui la caractérisent, des ravages qu'elle exerce, des misères qu'elle engendre, des contradictions aussi absurdes que criminelles dont elle porte la marque, du renversement de la table des valeurs qu'elle détermine, des paniques qu'elle suscite, des faillites qu'elle entraîne, des ruines qu'elle provoque, de la débâcle générale qui en est la suite, que n'a-t-on pas déjà dit et que ne dira-t-on pas encore ? Les finances des États les plus puissants et justement considérés comme les plus gorgés de richesses sont sur la pente de la banqueroute, le gâchis politique est porté à son comble, les monarchies s'écroulent, les républiques chancellent, le fascisme, triomphant ici et là, promène un peu partout son masque hideux de terrorisme sanguinaire ; le régime bancaire, industriel et commercial est menacé d'effondrement ; des millions et des millions de sans-travail, spectres blêmes et amaigris, errent en bandes affamées ; partout et en tout s'avèrent, odieuses, intolérables, les conséquences d'une situation politique, économique, intellectuelle et morale de jour en jour plus catastrophique. L'humanité est aux bords du gouffre.

Telle est, actuellement, la situation que j'aurais pu, sans tomber dans l'exagération, dramatiser bien davantage ; tel est le stade auquel sont parvenus, en 1933, le capitalisme et l'État. Cette situation ne peut se prolonger bien longtemps et, dans son ensemble, elle pose, en termes sans ambages, un problème qui exige une solution à court terme. La phase dans laquelle nous nous trouvons ne peut être de longue durée. Le problème appelle, de toute urgence, une solution ; cette solution ne peut être raisonnablement et humainement qu'une transformation sociale ; cette transformation ne peut sortir que de la révolution sociale. N'ai-je pas, en conséquence, raison de dire que la *période transitoire* a commencé, que nous y sommes en plein, que cette *période transitoire* n'est, en réalité, pas autre chose que la *période préparatoire* ?

« La période transitoire », c'est, en fait, une habile mais malhonnête invention imaginée par les incorrigibles partisans du principe d'autorité qui ambitionnent, et pour cause, de maintenir ce principe au lendemain d'un mouvement révolutionnaire vainqueur. Placer cette période transitoire, ainsi que nous le faisons et avons raison de le faire, *avant* la révolution sociale, c'est enlever à ces pseudo révolutionnaires toute chance de confisquer à leur profit cette révolution. L'unique moyen de conserver cette chance consiste, pour ces escamoteurs, à situer la période mensongèrement appelée transitoire *après* la révolution victorieuse. Il m'a paru nécessaire de démasquer cette manœuvre. Voilà qui est fait.

Notre révolution. — La révolution sociale que les libertaires ont en vue et à la préparation de laquelle ils consacrent le meilleur d'eux-mêmes sera précédée, je l'ai déjà dit, d'une période plus ou moins longue de gestation, et son déclenchement ne se produira que lorsque les conditions suivantes seront réunies. Il faudra, *avant tout*, qu'un ensemble d'événements et un concours de circonstances créent une situation révolutionnaire. Je ne commettrai pas l'imprudence de prédire en quoi

consisteront ce concours de circonstances et cet ensemble d'événements. Il se peut que ce soit un vaste mouvement de grève entraînant rapidement dans son orbite un nombre de plus en plus élevé de corporations et de grévistes et atteignant d'une façon effective les proportions d'une grève générale insurrectionnelle et expropriatrice jetant sur le pavé une multitude de travailleurs. Il se peut que ce soit une menace de mobilisation générale en vue d'une guerre imminente particulièrement impopulaire. Il se peut que ce soit une crise économique provoquant, de couche en couche, un malaise général, une inquiétude profonde et un mécontentement de plus en plus vif. Il se peut que ce soit un régime fiscal par trop manifestement inique, un gros scandale administratif ou judiciaire, une décision parlementaire heurtant violemment le sentiment public, un abus de pouvoir gouvernemental révoltant la conscience populaire. Toutes ces circonstances sont susceptibles d'allumer l'incendie et d'en faire, en un rien de temps, un brasier immense et ardent, pour peu que l'étincelle tombe sur une matière saturée de produits inflammables.

Il faudra, *ensuite*, que la situation générale soit à ce point grave et inextricable, qu'elle engage si profondément la responsabilité du régime social et qu'elle démontre si clairement l'incapacité des pouvoirs publics à rétablir l'équilibre, à remédier au mal, à conjurer la catastrophe, que le peuple finisse par perdre toute confiance dans ceux qui le gouvernent.

Il faudra, *enfin*, la situation étant révolutionnaire, qu'il existe, dans les masses populaires, un esprit de révolte et une fermentation révolutionnaire suffisamment prononcés pour qu'une minorité consciente, active, éclairée, et en contact avec ces masses, ait la possibilité de soulever celles-ci, à la façon du levain qui soulève la pâte.

Ajoutons à ces considérations primordiales :

- a) une rupture de plus en plus marquée *dans l'équilibre* politique, économique et moral du régime capitaliste ;
- b) une *propagande* active et persévérante, stimulant l'éducation révolutionnaire des travailleurs ;
- c) une *organisation* solide, puissante, capable de relier, à l'heure fixée par la gravité des circonstances, toutes les forces de révolte constituées par des groupements nombreux et énergiques ;
- d) un prolétariat entraîné à l'*action* décisive par une série de troubles, d'agitations, de grèves, d'émeutes, d'insurrections.

Ces conditions étant réunies, on peut être certain qu'une révolution, éclatant à la faveur d'un de ces événements qui soulèvent, entraînent, passionnent les foules et les précipitent instinctivement, en une ruée tumultueuse, contre le régime qu'elles veulent renverser, ne s'arrêtera pas à mi-chemin. Ce mouvement, dans lequel les anarchistes auront été les premiers à se jeter avec la rapidité, l'élan, la résolution et la vaillance qu'on ne saurait leur contester, et dont ils continueront à être les animateurs, ira jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la victoire.

Cette phase plus ou moins longue du drame révolutionnaire en sera le point culminant et décisif. Elle ne prendra fin que lorsque le souffle pur et régénérateur

de la révolution libertaire aura emporté toutes les institutions de despotisme, de vol, de déchéance intellectuelle et de pourriture morale qui sont à la base de tout régime social s'inspirant du principe d'autorité.

Cette révolution portera dans ses flancs tous les germes en développement du monde nouveau, qu'elle enfantera dans l'affolement apeuré des privilégiés et dans l'allégresse et l'enthousiasme des déshérités. Les anarchistes veilleront à ce que ce ne soit pas un avortement.

Ils sauront mettre à profit les rudes enseignements que comportent les mouvements révolutionnaires enregistrés par l'histoire. Ils demeureront, aussi longtemps qu'il le faudra, en état de permanente insurrection contre les tentatives de restauration autoritaire : politique, économique ou morale. Ils ne confieront à aucun pouvoir la sauvegarde des conquêtes révolutionnaires. Ils appelleront à la défense de ces conquêtes, contre toute dictature, la foule enfin libérée des esclaves.

Toutefois, demeurant, après la tourmente révolutionnaire comme avant et pendant celle-ci, les ennemis irréductibles du principe d'autorité et de ses néfastes conséquences ; ils se borneront à être les conseillers, les animateurs et les guides de la classe ouvrière. Ils orienteront et soutiendront les premiers pas de cette multitude dans la voie définitivement ouverte de l'organisation libre de la vie sociale.

Je résume et précise brièvement ma pensée sur ce point : en période révolutionnaire, les libertaires auront à *détruire*, à *empêcher* et à *reconstruire*. Ils devront faire tout ce qui dépendra d'eux pour que ces trois tâches soient entreprises, se succèdent, s'enchaînent et soient accomplies dans le laps de temps le plus court. Ils consacreront le plein de leurs efforts :

1° *À détruire*. Détruire quoi ? — J'aime à espérer que personne ne me fera l'injure de penser que j'entends par là la destruction des immeubles, des machines, des produits de toutes sortes, des chefs-d'œuvre entassés dans les bibliothèques, des trésors artistiques qui ornent les musées, de cette fabuleuse accumulation de richesses dues au labeur opiniâtre des générations passées et présentes. La révolution sur les ruines, alors ? Tandis que notre révolution doit avoir pour résultat de restituer à la communauté humaine le magnifique patrimoine que son travail séculaire a constitué et que les tyrans et les rapaces lui ont volé. Ce serait une folie et un crime de détruire ce patrimoine. Et puis, détruire les immeubles, ce serait priver la population des habitations dont elle aura besoin pour se loger, des lits, des meubles et des ustensiles qui lui seront nécessaires. Détruire les machines, briser ces ouvriers métalliques dont la mission sera, la révolution faite, de supprimer presque totalement l'effort pénible des humains tout en multipliant à l'infini leur capacité de production, ce serait une monstrueuse stupidité. Détruire les produits de toutes espèces entassés dans les magasins et les réserves, alors que les besoins d'alimentation, de vêtement, etc. ne peuvent être satisfaits qu'à l'aide de ces innombrables produits, ce serait une inexplicable idiotie. Non. Toutes ces richesses devront être, au contraire, précieusement conservées et, dans toute la mesure du possible, soigneusement mises à l'abri de toute destruction.

Mais détruire, et de fond en comble, sans la moindre hésitation ni restriction, toutes les abominables institutions qui, depuis des temps immémoriaux, ont fait le malheur des hommes : Propriété, État, Parlement, Armée, Magistrature, Police, Religion, Morale imposée ; toutes choses qui n'ont pris naissance et n'ont vécu

qu'à la faveur du principe d'autorité, fauteur des mensonges, des erreurs, des croyances absurdes, des préjugés des lâchetés, des fourberies, des cruautés, des injustices, des inégalités, des haines qui ont fait de la Terre une planète constamment arrosée de larmes et de sang. Telle est la destruction à opérer.

2° *À empêcher*. Empêcher quoi? — Empêcher, par tous les moyens et coûte que coûte, que le principe d'autorité, que la révolution sociale aura pour but d'abattre, puisse se survivre ou renaître sous une forme nouvelle, ou une appellation inédite. Malheur à toute révolution sociale qui, dans cette voie, n'irait pas jusqu'au bout de la route à parcourir ! Elle aura, dans ce cas, travaillé en vain. Aucune des révolutions du passé n'a pleinement atteint le but qu'elle se proposait, parce que (je l'ai déjà dit, mais il y a des vérités qu'on ne répète jamais trop) toutes ne se sont attaquées qu'à une partie du mal qu'il fallait tuer totalement : et, sous des formes nouvelles, insoupçonnées et imprévues, le mal a reparu. Victorieuse, s'étant assoupie à l'ombre de ses lauriers, confiante en sa victoire qu'elle avait cru définitive, la révolution s'est réveillée prisonnière et vaincue : le mal qu'elle croyait avoir tué ne l'avait pas été ; grièvement blessé, il avait pansé ses blessures et il était insensiblement revenu à la vie : arbre, dont la révolution avait coupé les branches et abattu le tronc, mais dont elle avait épargné les racines ; incendie, dont les insurgés avaient éteint les flammes, sans en éteindre complètement le foyer, sans inonder les cendres encore brûlantes ; mal, dont les révolutionnaires avaient combattu les manifestations extérieures sans en extraire le germe intérieur ; hydre de Lerne, dont le peuple-Hercule avait coupé six têtes, mais négligé de couper la septième. Les racines de l'arbre qu'on voulait abattre n'ayant pas été extirpées, l'arbre a repoussé. Le foyer de l'incendie n'ayant pas été complètement éteint, les cendres encore brûlantes n'ayant été ni dispersées, ni noyées sous des torrents d'eau, l'incendie s'est rallumé ; le mal-autorité qui rongeaient le corps social n'ayant été combattu que dans ses manifestations externes et visibles, mais le virus du mal n'ayant pas été arraché, le mal a recommencé et produit les mêmes ravages. C'est l'histoire de toutes les révolutions qui ont secoué le monde et dont les résultats ont été annihilés par la suite.

La révolution sociale, quelle que soit l'époque à laquelle elle éclatera, trouvera sur sa route de redoutables adversaires. Ces ennemis seront d'autant plus dangereux qu'ils se mêleront plus ou moins à la bataille (si ce n'est dans la personne de leurs chefs, du moins dans celles des militants). La vigilance des anarchistes ne devra pas se relâcher un seul moment. Si le mouvement révolutionnaire est vaincu, rien à craindre des manœuvres des chefs socialistes ou communistes. Mais si la révolution l'emporte, attention ! L'action des anarchistes, des anarcho-syndicalistes, de tous ceux qui travaillent *sincèrement* et de tout cœur à la révolution sociale, sera de surveiller jalousement, dans ce cas, les agissements des dits chefs, de dénoncer hardiment leurs manigances, de combattre intrépidement leur manège, de soulever contre leurs artifices la masse des insurgés, afin d'opposer à l'accomplissement de leurs criminels desseins une barrière infranchissable et d'*empêcher* ainsi toute survivance autoritaire, c'est-à-dire tout gouvernement provisoire, toute résurrection de l'État.

Voilà ce que j'entends par ce terme : « empêcher ».

3° *À reconstruire*. Ce mot est suffisamment clair et expressif pour que je me dispense de longues explications. Reconstruire, c'est la conséquence et la suite de détruire et empêcher. L'autorité étant détruite, toute restauration du capitalisme et de l'État étant empêchée, il est évident qu'il faudra reconstruire. Et cette reconstruction devra suivre d'aussi près que possible la destruction. L'œuvre positive devra succéder pour ainsi dire sans interruption à l'œuvre négative. Reconstruire immédiatement, ce sera une nécessité parce que la vie collective ne peut, pas plus que la vie individuelle, subir d'interruption prolongée, l'organisme

social ayant à toute heure des fonctions à remplir et des besoins à satisfaire au même titre et pour les mêmes raisons que l'organisme individuel.

L'ensemble de ces besoins se résume en un mot : consommer. Mais comme on ne peut consommer que ce qui a été au préalable produit, on ne peut qu'associer ces deux actions pratiquement inséparables : produire et consommer. De savantes théories, d'ingénieux systèmes se sont attachés à préciser de quelle façon, dans quelles conditions et par quels moyens la production librement organisée et obtenue s'équilibrera et même dépassera la somme des besoins à satisfaire. Extrêmement complexe en apparence, ce problème apparaît, en réalité, d'une solution simple et facile, quand on l'examine de près, la révolution ayant totalement métamorphosé l'organisation du travail. Quant à la répartition des produits, le droit de chacun à la vie étant reconnu, respecté et pratiqué, il est plus simple encore et plus aisé de l'organiser et de l'assurer : équitable et fraternelle. La mise en train d'un monde entièrement nouveau et l'établissement de rapports individuels et de relations collectives, en accord avec le principe de liberté donnant naissance à des conditions de vie opposées aux précédentes, provoqueront les tâtonnements, les essais, les échanges de vue qu'on devine. On ne rompt pas avec de vieilles coutumes et on n'en contracte pas de nouvelles sans éprouver quelques inquiétudes et difficultés. Timidité, habitude d'attendre des ordres, crainte de gaffer maladroitement et de faire rire de soi, il y aura à lutter contre bien des choses avant d'en arriver au fonctionnement régulier, méthodique, ordonné, normal d'un agencement social inaccoutumé. (*Voir Anarchie, Travail.*)

L'important sera de familiariser, aussi promptement que possible, les populations ayant brisé leurs chaînes avec les exigences de l'heure qui passe et les possibilités d'y faire face. Les anarchistes se dépenseront sans compter dans ce but.

Sur ce terrain, la tâche sera rendue relativement facile par les groupements et associations qui existent d'ores et déjà et qui vont se multipliant et s'élargissant de façon continue, en fonction même des besoins qui progressent. S'étendant aujourd'hui même à la plupart des manifestations de la vie en société, ces associations ont, depuis longtemps déjà, dépassé le cercle des besoins matériels ; elles embrassent la presque totalité des besoins intellectuels et moraux que ressent l'homme du XXe siècle. Elles brisent de plus en plus les limites locales, régionales et nationales et s'organisent internationalement.

Le sort de ces associations reste entre les mains de leurs membres ; le pacte sur lequel repose chacune d'elles est établi par les intéressés eux-mêmes. Leur développement se règle sur la libre volonté de leurs adhérents et n'est conditionné que par la nécessité de leur extension. L'étude impartiale et rationnelle de ce vaste mouvement associationniste nous donne un aperçu suffisant du rôle qu'il est appelé à jouer dans un milieu social libertaire qui, dès les premiers jours de son avènement, saura utiliser, pour la bonne marche de la société nouvelle, les associations existantes, telles que : les syndicats de producteurs, les coopératives de consommateurs, les sociétés nationales et internationales d'enseignement, d'hygiène, d'urbanisme, d'études scientifiques, de travaux artistiques, de tourisme, de sport, de musique, de gymnastique, etc.

Débarassées des servitudes qui leur sont actuellement imposées par les difficultés financières, juridiques et nationales, ces associations seront tout naturellement indiquées pour jeter les bases d'une entente facile et d'une organisation pratique correspondant à la satisfaction de tous les besoins de l'individu et de la collectivité. Dans *Mon Communisme (Le bonheur universel)*, j'ai minutieusement décrit comment je conçois, pratiquement, la reconstruction sociale dont je parle

ici. J'engage le lecteur que ce problème intéresse à consulter ce volume de 400 pages uniquement consacré à cet exposé.

Conclusion. — Toute frémissante encore de la bataille à peine terminée et couronnée par la victoire, la foule ne marchandera pas sa confiance aux vaillants compagnons qui, par la hardiesse de leurs initiatives, par l'intrépidité de leur action et l'exemple de leur désintéressement, auront été les meilleurs ouvriers de cette victoire. Sachant clairement ce qu'ils veulent à tout prix, et, mieux encore, ce qu'ils ne veulent à aucun prix, les anarchistes mettront à profit cette confiance dont ils se seront montrés dignes, pour opposer à toute tentative de domination politique ou d'exploitation économique un front de bataille solide, invincible. Leur tâche ne s'arrêtera pas là. Elle consistera encore à éviter les déviations et les fausses manœuvres ; elle s'appliquera surtout à rendre immédiatement tangibles les avantages qu'une véritable révolution doit mettre à la disposition de tous.

Les anarchistes s'emploieront avec ardeur à inspirer et à seconder vigoureusement les efforts des masses travailleuses cherchant en elles-mêmes et trouvant dans leur puissance créatrice, dans leurs aptitudes naturelles alliées à leur expérience, les formes supérieures de la production fraternelle et de la répartition équitable des richesses dont le travail est la source unique. La vigilance des compagnons ne se relâchera que lorsque toutes les institutions de brigandage et d'oppression auront été totalement anéanties ; elle ne se ralentira que lorsque l'amour et la pratique de la vie libre auront si fortement saturé l'homme nouveau que tout retour offensif des conspirations autoritaires sera frappé d'impuissance.

Quand les masses ouvrières et paysannes auront pris en main leurs propres destinées, quand, en possession de leur auto-direction, elles auront acquis la maîtrise de leurs mouvements, de leurs pensées et de leurs sentiments, elles ne tarderont pas à placer en elles-mêmes cette confiance que, de tout temps, les chefs se sont évertués à leur enlever, dans le but d'exploiter à leur profit la croyance des foules abusées en la nécessité des providences et des sauveurs.

Alors, grâce à l'entente libre, grâce à l'accord fraternel que les maîtres ne pourront plus troubler, grâce enfin à l'esprit de solidarité qui surgira naturellement de la disparition des classes et de la réconciliation des intérêts individuels, s'édifiera une structure sociale toujours plus belle, plus spacieuse, plus aérée et plus lumineuse, où chacun s'installera selon ses convenances et dans laquelle tous les humains goûteront les charmes de la paix, la douceur du bien-être, les joies de la culture et les incomparables bienfaits de la liberté.

— Sébastien FAURE.

LES GRANDES SECOURSES RÉVOLUTIONNAIRES, DE L'ANTIQUITÉ À LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

L'organisme humain est sujet à de continuelles modifications. S'il en est de lentes, il en est aussi dont l'apparente brusquerie déconcerte ; parfois, même, l'énergique

et sanglante intervention du chirurgien s'avère indispensable. À l'époque de la puberté, jouvenceaux et pucelles peuvent se transformer profondément en quelques mois ; peu de jours, parfois, seront indispensables pour que la chrysalide se mue en insecte parfait. C'est dans une crise douloureuse et subite que la femme, arrivée au terme de sa grossesse, donne le jour à l'enfant contenu dans son sein ; et des opérations atroces s'imposent en certains cas. Lorsqu'un corps étranger a pénétré dans l'organisme brusquement, ou qu'un tissu parasitaire s'est développé avec lenteur, l'ultime espoir du malade réside assez souvent dans le froid bistouri du chirurgien.

Au regard impartial de l'historien soucieux de vérité seulement, il appert aussi qu'à côté des transformations sociales progressives, il y eut toujours place pour d'utiles et brusques révolutions. Certes, la douceur serait préférable, mais laisse-t-on mourir un patient pour qu'il n'ait pas à subir les souffrances transitoires de l'opération qui le sauvera ? Plus tard, l'humanité devenue raisonnable évitera les soubresauts sanglants, rendus inévitables par la mauvaise foi des dirigeants ; le rythme des modifications sociales obéira à celui des exigences de la nature et des besoins de notre espèce. Tant que des privilégiés s'opposeront aux légitimes réclamations des individus plus évolués, tant que des serfs existeront dans l'ordre moral, économique, intellectuel, de féroces et subites révoltes viendront prouver que l'équilibre désirable n'est pas réalisé. La violence appelle la violence ; les révolutions sont les contreparties fatales de l'oppression légalement organisée. Dans l'ordre social, elles semblent l'équivalent des mutations brusques, observées par les biologistes chez les plantes et les animaux ; elles n'auraient rien de cruel si les pouvoirs établis n'entravaient pas leur libre développement. Certaines révolutions furent pacifiques, d'autres firent couler des flots de sang, parce que les chefs voulaient maintenir à tout prix des institutions périmées.

De même que les espèces végétales et animales paraissent quelquefois prises d'un besoin de mutation, de même les collectivités humaines passent par des périodes favorables à l'éclosion de tendances révolutionnaires. La présence de facteurs nouveaux, d'ordre intellectuel et moral aussi bien qu'économique, en est la cause essentielle. Sous la pression de besoins divers, et parce que le savoir a progressé, les esprits se sentent à l'étroit dans les croyances et les institutions que le passé leur légua. D'où une inquiétude génératrice de troubles et un désir de changement propice aux grandes transformations. L'influence d'une personnalité puissante, celle d'un groupe agissant et habile s'avèrent, en certains cas, d'importance primordiale. Une véritable science des révolutions, base d'une technique utilitaire et pratique, me semble possible. Grâce à une étude minutieuse de la Révolution française, Mathiez était parvenu à dégager quelques-unes des lois qui président à la naissance et au développement des mouvements révolutionnaires. C'est pour ce motif que j'aimais sa conversation. Par malheur, il s'est trop arrêté à des querelles d'intérêt médiocre concernant Robespierre et Danton ; il aurait fallu de plus qu'il étendit ses investigations à des secousses sociales d'un type différent. Dans l'étude des grandes convulsions enregistrées par l'histoire, Lénine avait puisé une science qui, pratiquement, lui fut très utile. Bien du sang serait épargné, des efforts méritoires ne seraient plus dépensés en pure perte, si les règles de la technique révolutionnaire étaient non moins soigneusement établies que celles qui permettent au chirurgien d'extraire un projectile, à la sage-femme de faciliter un accouchement. Ajoutons que l'apparente brusquerie de certaines révolutions fait trop souvent oublier le long travail préparatoire dont elles furent la résultante. Rien sans cause, pas plus dans l'ordre social que dans le domaine physique ou biologique. Un travail silencieux et préalable est requis avant qu'une mutation intellectuelle, morale ou économique s'impose ouvertement. Le rôle brillant revient aux acteurs qui parquent sur les scènes révolutionnaires ; le rôle efficace est fréquemment tenu par des individualités obscures, dont l'importance n'est devinée que beaucoup plus tard.

Quand elle se borne à changer l'équipe gouvernementale, une révolution n'est qu'une opérette insignifiante, si sanguinaire qu'elle puisse être. Que Pierre remplace Paul au pouvoir, c'est chose d'importance transitoire et médiocre ; seuls comptent les changements apportés aux institutions sociales, les transformations survenues dans la mentalité des individus. Les nombreuses révoltes prétoriennes, que connut l'Empire romain, permirent à des intrigants d'obtenir la suprême puissance ; elles ne furent pas un facteur de progrès pour l'espèce humaine. Au XIXe siècle, abondent également les insurrections qui n'aboutirent qu'à remplacer l'ancien maître par un maître nouveau, aussi détestable que celui qu'il supplanta. Hélas ! Beaucoup sont morts pour le profit d'un ambitieux ou d'une coterie qui croyaient mourir pour le triomphe d'une idée. Toujours, les aristocrates furent habiles dans l'art de détourner les révolutions du but primitivement poursuivi. Mais nous estimons, pour notre part, que des mouvements qui n'aboutirent qu'à satisfaire une poignée d'aigrefins ne méritent pas d'être appelés révolutions. Par contre, nous jugeons profondément révolutionnaires des mouvements qui n'eurent jamais recours à la violence. À l'inverse de ce que pensait Karl Marx, nous remarquons, par ailleurs, que les principales secousses qui bouleversèrent l'humanité ne furent pas toutes d'ordre économique ; plusieurs, et d'une importance essentielle, furent d'ordre exclusivement moral ou intellectuel. Pour l'émancipation humaine, la découverte de l'imprimerie eut des répercussions plus considérables que l'établissement d'un régime presque socialiste en Nouvelle-Zélande. Même aujourd'hui, le problème économique ne se pose avec une telle acuité, dans les pays d'Occident, qu'en raison des inventions multiples dues aux savants contemporains. Le progrès intellectuel est, en définitive, le facteur primordial de toutes les grandes révolutions. C'est parce qu'elles ignorent ce progrès que les espèces animales ne connaissent rien de comparable à nos bouleversements sociaux. Il faut des cerveaux qui raisonnent et conçoivent des améliorations possibles, pour que soit modifié le régime économique existant.

Si la colère des peuples éclate, parfois, avec une brusquerie qui déconcerte l'observateur superficiel, d'autres ébranlements exigent de longues années avant que se révèlent la profondeur et l'étendue de leurs effets. Toutes les révolutions ne sont pas aussi brèves que celle de 1789 en France ou celle de 1917 en Russie. Quelques-unes ont comporté de nombreux actes successifs, qui s'échelonnèrent durant plusieurs dizaines d'années. À des secousses religieuses, intellectuelles, morales, telles que le bouddhisme, le christianisme, la Renaissance, il a même fallu des siècles pour se développer pleinement. Elles comptent néanmoins parmi les plus notables que l'histoire ait enregistrées. Loin d'être calquées sur un modèle invariable et indéfiniment répété, les révolutions présentent donc des physionomies assez différentes pour qu'on hésite à les classer sous une rubrique commune. Toujours, cependant, elles supposent l'existence d'un déséquilibre ; et elles ne réussissent que dans la mesure où elles y remédient. S'il en est dont la faillite fut complète, si beaucoup n'ont réalisé qu'une minime partie du programme prévu par les animateurs, l'humanité leur doit, dans l'ensemble, les meilleures transformations sociales obtenues par les collectivités. Maintes fois, elles furent le début d'étapes glorieuses sur la route du progrès. Mais aucune n'a pu faire œuvre définitive, parce qu'elles n'apportaient que des vérités fragmentaires, parce qu'elles ne visaient qu'à un affranchissement partiel, non à la libération totale des corps et des cerveaux.

Quand nulle chaîne ne tiendra plus l'homme captif, ce jour-là seulement l'esprit de révolte aura disparu. Sachons rendre justice, néanmoins, à tous ceux qui luttèrent pour le bien de notre espèce. Ils furent souvent trahis par leurs disciples et leurs héritiers ; en leur nom, des continuateurs infidèles imposèrent de nouveaux liens aux peuples odieusement trompés ; des institutions qu'ils voulaient douces aux humbles se figèrent en instruments d'oppression. D'autres révolutionnaires eurent à démolir lois et dogmes qui se recommandaient de ces anciens révoltés. Une vue d'ensemble sur les principales secousses religieuses, morales, intellectuelles,

politiques, économiques qui ébranlèrent l'humanité, depuis l'Antiquité jusqu'à la Révolution française, va d'ailleurs nous permettre de vérifier l'exactitude des diverses remarques que nous venons de faire.

De prodigieux soubresauts furent probablement ressentis à l'époque préhistorique, lorsque se répandit l'usage du feu, des premiers instruments en bois et, plus tard, des outils en pierre et en os. L'utilisation du bronze, puis du fer, l'invention des arts et de l'écriture, certaines découvertes qui modifiaient profondément le genre de vie traditionnel occasionnèrent, sans aucun doute, des bouleversements, parfois assez brusques, dans le régime individuel et l'organisation collective, alors habituellement adoptés. Mais, sur ces événements, nous sommes réduits à des hypothèses, la Préhistoire n'apportant que des lumières encore restreintes dans ce domaine spécialement obscur. Même concernant les débuts de l'époque historique, nous possédons trop peu de documents authentiques pour parler des révolutions qui furent un ferment de progrès. En règle générale, l'humanité s'enfonce alors dans un servage de plus en plus complet ; les rois sont des dieux que l'on croit sur parole, auxquels on obéit aveuglément ; et les travailleurs se résignent à devenir les bêtes de somme de quelques privilégiés. Ligoté par des chaînes religieuses, morales, économiques, familiales dont le nombre et le poids s'accroissent constamment, l'individu n'est plus qu'une chose sans droits aux mains d'un maître absolu. Loin de s'élever vers de radieux horizons, notre espèce descend vers le tréfonds de l'enfer social. Notons cependant que l'évolution humaine ne suivit point partout une marche uniforme, et que la liberté se maintint, à des degrés divers, en certaines contrées. Progrès et décadence purent aussi coexister dans des domaines différents ; le perfectionnement de l'outillage, par exemple, s'accommoda quelquefois sans peine d'une régression morale et sociale.

L'Inde, si riche en ouvrages religieux et philosophiques, manque presque complètement d'annales historiques. La Chine en possède et la tradition historique tient une place honorable dans sa littérature ; on peut en dire autant du Japon. Légendes et fables y occupent toutefois une place trop considérable, dès qu'il s'agit d'époques reculées. Grâce aux découvertes des archéologues, nous avons maintenant des données authentiques sur l'ancienne Égypte, ainsi que sur les civilisations assyrienne et babylonienne. Dans l'histoire de ces peuples, nous trouvons de fréquentes conquêtes, de nombreux changements dynastiques, des révoltes inspirées par l'intérêt personnel ou collectif, mais point de révolution, au sens élevé du mot. Certains rois, tels que Hammourabi, qui gouvernait la Babylonie vers 2100 avant notre ère, et le pharaon Aménophis IV (1380-1360), s'efforcèrent de faire triompher des idées morales ou religieuses qui constituaient un progrès sur les idées antérieures. Pas plus que Zoroastre, le législateur religieux de l'Iran, ou les philosophes chinois Lao Tsé et Confucius, ce ne furent des révolutionnaires.

Le bouddhisme, au contraire, fut, par rapport au brahmanisme, ce que la Réforme protestante devait être, plus tard, par rapport au catholicisme. En rejetant la tyrannie des prêtres et le régime des castes, Gautama, son fondateur, se posa en adversaire des autorités religieuses. Il croyait à la transmigration des âmes, mais ne parla jamais de dieu ; sa morale, toute de douceur, annonce celle de l'*Évangile*. Né au Ve siècle avant Jésus-Christ, le bouddhisme fut persécuté dans l'Inde, son pays d'origine ; il obtint par contre un prodigieux succès au Tibet, en Chine, au Japon, en Indochine, etc. Oublieux de la vraie doctrine de Gautama, il a versé depuis dans une monstrueuse idolâtrie et les pires superstitions.

Chez les Hébreux, la prédication des prophètes prit fréquemment un aspect révolutionnaire. Hostiles au formalisme et à l'hypocrisie, favorables aux pauvres, préoccupés de pureté morale, ces réformateurs furent suspects aux puissants de l'époque. Sur l'identité véritable des prophètes hébreux, sur l'authenticité des

ouvrages qu'on leur attribue, l'on peut discuter ; dans ce domaine, bien des faussaires ont donné libre cours à leurs fantaisies. Quelle que soit la personnalité des auteurs, certains livres prophétiques font présager l'esprit moderne et témoignent d'une hostilité violente à l'égard des traditions établies.

En Grèce, plusieurs révolutions athéniennes furent inspirées par le goût de la liberté. À partir de 750 avant notre ère, il n'y eut plus de roi ; le pouvoir passa complètement aux mains de neuf magistrats, les archontes, et d'un tribunal suprême, l'Aréopage. Mais le peuple fut durement traité par ces nouveaux maîtres, recrutés uniquement dans l'aristocratie. En 624, paysans et ouvriers obtinrent que les jugements seraient fixés d'après des règles écrites et non d'après des coutumes imprécises et variables. Et, comme les lois rédigées par l'archonte Dracon étaient d'une dureté excessive, les troubles continuèrent jusqu'à la rédaction de lois moins inhumaines par Solon, en 594. Pour les fonctions gouvernementales, on accorda la préférence aux citoyens riches.

Dès 590, Pisistrate s'empara de la totalité du pouvoir ; il resta tyran, c'est-à-dire maître absolu, jusqu'à sa mort, survenue en 527. Mais ses deux fils, Hipparque et Hippias, ne purent se maintenir. Le premier fut tué par deux jeunes gens, Harmodios et Aristogiton, qui sacrifièrent leur vie pour l'amour de la liberté ; le second, chassé d'Athènes en 510, se réfugia à la cour du roi des Perses. Clisthène, le plus ardent adversaire d'Hippias, réorganisa le gouvernement dans un sens favorable au peuple.

Une nouvelle révolution éclatera en 403, à Athènes.

Profitant des malheurs endurés par la ville durant la guerre du Péloponnèse, les nobles étaient parvenus à renverser le gouvernement démocratique. Par centaines, ils avaient exilé ou condamné à mort leurs adversaires politiques. Trente tyrans firent peser un joug de fer sur tous les citoyens. Leur règne fut rapidement si odieux que Thrasybule, revenu en Attique à la tête d'une troupe d'exilés, n'eut aucun mal à les renverser. Quelques années plus tard, en 399, la démocratie athénienne se déshonora, d'ailleurs, en condamnant Socrate à boire la ciguë.

Toutefois, c'est moins à cause de ses révolutions politiques, qu'en raison des transformations dont elle fut le théâtre dans le domaine des idées, que la Grèce antique tient une si grande place dans l'histoire de la civilisation. Non seulement tous les arts y furent cultivés avec un succès exceptionnel, non seulement ses poètes et ses prosateurs ont laissé de merveilleux chefs-d'œuvre, mais c'est là que naquit et se développa la pensée rationaliste, indépendante des dogmes religieux, d'où sortiront la science et la philosophie modernes. Certes, les plus fameux de ses philosophes s'attardèrent trop dans les chimères métaphysiques ; c'est eux, pourtant, qui montrèrent la route que prendront, par la suite, les chercheurs libres et les savants rationalistes.

À Rome, signalons la révolution de 509 avant Jésus-Christ, qui eut pour conséquence l'abolition de la royauté. Tarquin le Superbe, soupçonneux et cruel, se comportait comme les tyrans grecs. Lucius Junius Brutus, profitant de l'indignation causée par le tragique suicide de Lucrece, souleva les Romains contre lui et fit proclamer sa déchéance. Pendant quatorze ans, Tarquin s'efforcera ensuite, mais vainement, de reprendre son ancienne capitale. Sa chute ne fut pas une victoire plébéienne, mais une victoire de l'aristocratie sénatoriale et des patriciens. En conséquence, ces derniers modifièrent la constitution en leur faveur, et la misère du peuple fut extrême au début de la république.

Une lutte, qui se poursuivit, avec de longues trêves, pendant deux cents ans, s'engagea entre la plèbe et le patriciat. Parmi les épisodes révolutionnaires, il convient de signaler la retraite sur l'Aventin. Les plébéiens désertèrent Rome en masse et, s'étant réunis autour de sanctuaires non patriciens, décidèrent de fonder une ville nouvelle. Effrayé, le Sénat admit quelques-unes des réclamations formulées par le peuple. Mais c'est plus tard, seulement, vers le milieu du Ve siècle avant notre ère, que fut réalisée l'égalité civile. Chargés de rédiger des lois écrites en 451, les *Décemvirs* exercèrent une tyrannie si odieuse qu'une révolte les chassa en 449 ; toutefois, les lois édictées par eux subsistèrent. Une série de mesures prises de 445 à 300 réalisèrent l'égalité politique. Par contre, l'inégalité sociale ira s'aggravant ; de plus en plus, les pauvres dépendront des riches, redevenus ainsi tout-puissants.

En 133 avant Jésus-Christ, Tibérius Gracchus, homme au grand cœur et au noble idéal, fit voter, en qualité de tribun du peuple, une loi agraire, qui attribuait aux citoyens pauvres le domaine public accaparé par les patriciens. Pour se venger, le Sénat le fit massacrer, sous prétexte qu'il aspirait à la royauté. Dix ans plus tard, en 123, le frère de Tibérius, Caius Gracchus, devint tribun du peuple. Lui aussi fut animé de sentiments révolutionnaires. Il voulait amoindrir la puissance des nobles au profit de la plèbe, remettre en honneur la loi de Tibérius et accorder le droit de cité à tous les Italiens. Hélas ! Les patriciens parvinrent à ruiner sa popularité : abandonné par la plèbe, poursuivi par ses adversaires, Caius se donna la mort en 121. Bientôt, d'ailleurs, les orgueilleux citoyens de Rome accepteront d'obéir à un maître absolu. Des rivalités et des insurrections militaires se succéderont pendant tous les siècles suivants ; elles sont dépourvues d'intérêt pour nous, n'ayant d'autres raisons d'être que des inimitiés ou des ambitions personnelles. C'est en vain que Marcus Junius Brutus avait poignardé César et combattu pour le maintien de la liberté.

Le sort des esclaves étant toujours resté déplorable à Rome, des révoltes serviles éclatèrent à différentes reprises. En 135 avant notre ère, il y eut des soulèvements en Sicile, en Attique, en Campanie, à Rome. De 104 à 99, nouveaux soulèvements en Sicile, à Thurium, à Capoue. Mais la plus importante des révoltes serviles fut celle que Spartacus dirigea de 73 à 71. Ce noble Thrace, condamné à l'esclavage et destiné au métier de gladiateur, s'échappa de Capoue avec quelques compagnons, puis constitua une véritable armée. Énergique et prudent, il battit le prêteur Varinius, puis les consuls Lentulus et Gellius, mais, finalement refoulé par Crassus vers le Midi, il essaya sans succès de passer en Sicile. Il périt dans une suprême bataille, sur les bords du Silarus. Pompée détruisit les dernières bandes d'esclaves qui fuyaient vers le Nord. Une fois encore, l'injustice avait triomphé.

L'introduction de l'hellénisme à Rome fut, par contre, riche de conséquences heureuses pour la pensée humaine. Parce qu'elle fit affluer en Italie les esprits façonnés par la civilisation hellénique, la conquête de la Grèce porta un coup sensible aux antiques traditions romaines. De plus en plus, la philosophie remplaça la religion dans les milieux instruits. Le grand poète Lucrèce vulgarisa la doctrine d'Épicure dans son admirable *De Natura* ; le système d'Evhémère, qui ne voyait dans les personnages mythologiques que des hommes divinisés, obtint un énorme succès. Une véritable rénovation des arts et de la littérature résultera de ce contact intime avec la Grèce. Et c'est vainement que Caton l'Ancien voudra s'opposer à l'influence hellénique, au nom des vieilles coutumes et de l'intérêt national.

Une formidable secousse fut, certes, donnée au monde par l'apparition du christianisme, mais elle n'eut rien de brusque, ni de violent. Pour atteindre son

développement normal, elle exigea trois siècles, au moins, et ne triompha, d'une façon durable, qu'en 313, avec Constantin. Au point de vue moral, le christianisme fut peu original ; les plus belles maximes attribuées à Jésus avaient déjà été émises par des philosophes antérieurs. Toutefois, les chrétiens eurent le mérite de populariser, chez les nations méditerranéennes, des sentiments et des idées jusque-là réservés à une élite restreinte. Au point de vue intellectuel, leur influence fut extrêmement néfaste ; hostiles à la science, à la philosophie, à toutes les libres recherches de la pensée rationaliste, ils replongèrent l'Occident, pour de longs siècles, dans les ténèbres de la foi religieuse. Grâce à la duplicité des dirigeants ecclésiastiques, l'Église, prétendue gardienne de la doctrine évangélique, devait s'allier, dès le quatrième siècle, aux pouvoirs civils pour maintenir les masses dans une obéissance aveugle. C'est à tort que la disparition de l'esclavage est mise à l'actif du christianisme. Persuadés que le régime économique en vigueur à leur époque ne pouvait être modifié, les pères de l'Église, à l'exemple de saint Paul, se bornèrent à prêcher la résignation à la classe servile.

Les dogmes chrétiens étaient si absurdes que des discussions s'élevèrent de bonne heure à leur sujet ; des personnages aussi fameux qu'Origène et que Tertullien s'éloignèrent finalement de l'orthodoxie. Les hérésies furent prodigieusement nombreuses durant les premiers siècles ; il serait fastidieux d'en donner la liste. Rappelons néanmoins que la plus célèbre de toutes, l'arianisme, faillit vaincre le catholicisme. Non seulement elle obtint la protection de certains empereurs, mais le pape Libère finit par condamner Athanase, le principal adversaire d'Arius, et par adopter des formules qui s'inspiraient des doctrines soutenues par cet hérétique. Grâce à Théodose, adversaire acharné de l'arianisme, l'orthodoxie vit son prestige renaître dans l'empire romain. Quant au schisme qui sépara l'Église orientale du catholicisme, il n'eut point pour motif des querelles dogmatiques mais les prétentions outrepassées des papes. Dès le IXe siècle, Photius s'insurgeait contre les procédés de l'évêque de Rome. Cette séparation, rendue complète au XIe siècle, n'a d'ailleurs contribué en aucune façon au progrès de l'esprit humain.

Au VIIe siècle, le mouvement religieux suscité par Mahomet en Arabie se répandit rapidement en Égypte et dans le nord de l'Afrique, en Syrie, en Perse et même dans des pays aussi éloignés que l'Espagne. Cet ébranlement compte parmi les plus importants que l'histoire ait enregistrés. Mais bien que postérieur en date au christianisme, l'islamisme ne lui est pas supérieur au point de vue soit intellectuel, soit moral. À Bagdad et en Espagne, la civilisation musulmane fut florissante ; les accusations portées par les Occidentaux contre les disciples de Mahomet ne résistent pas, dans maints cas, à une étude impartiale. Néanmoins, le *Coran* parle de la guerre dans des termes qui nous répugnent profondément ; il y voit le moyen de sanctification par excellence, celui qui ouvre le ciel au croyant de la façon la plus sûre. Le sort de la femme en pays musulman ne fait pas davantage honneur à la religion du prophète arabe.

Au Moyen Âge, la dure condition faite au peuple provoqua diverses tentatives d'affranchissement ; par exemple, celle des *croquants* de Normandie, en 997, et celle des serfs bretons en 1024. Écrasées brutalement dans les campagnes, elles devaient réussir dans bien des villes, surtout au XIIe siècle. Les habitants des centres urbains comprirent qu'en associant leurs efforts ils résisteraient mieux à la tyrannie seigneuriale. D'où le mouvement communal, qui revêtit des formes très différentes, selon les époques et les régions. C'est au prix de combats sanglants que certaines villes secouèrent le joug féodal ; d'autres obtinrent la liberté sans recourir à l'insurrection. Malheureusement, l'accroissement de la puissance royale ruina, par la suite, l'œuvre d'affranchissement communal, qui ne fut point favorisé par les souverains, comme des historiens mal renseignés l'ont prétendu.

La lutte du sacerdoce et de l'empire, qui du XIe au XIIIe siècle, mit aux prises les papes et les empereurs, prouve que la domination ecclésiastique ne s'étendit pas sans résistance dans les pays germaniques. En premier lieu, la querelle des investitures dressa Henri IV contre Grégoire VII ; vaincu, l'empereur dut subir l'humiliation de Canossa, en 1077. Un siècle après, Frédéric Barberousse fut tenu en échec par Alexandre III. Avec Innocent III (1198-1216), la papauté arrive à son apogée. De 1227 à 1250, nouvelle lutte entre l'empereur Frédéric II et le pape. En apparence, le pontife romain fut vainqueur ; en réalité, il avait usé ses forces dans une lutte sans profit. Dès le début du XIVe siècle, il sera obligé, par l'indiscipline de ses vassaux, de se fixer à Avignon.

Après le grand schisme, qui donna au monde chrétien le spectacle de deux et même trois papes s'excommuniant mutuellement, l'esprit d'indépendance reparut dans l'Église. Dès 1336, Wiclef, en Angleterre, dénonça la corruption des papes et du clergé. Appliquant leurs maximes religieuses à l'ordre social, plusieurs de ses disciples réclameront même l'égalité absolue de tous les hommes. En Bohême, Jean Hus (1369-1415) préconisa un ensemble de réformes qui le font considérer, à bon droit, comme un précurseur du protestantisme. Emprisonné, puis condamné à être brûlé vif, par le concile de Constance, il sut mourir en héros. Ses partisans prirent les armes ; la guerre se prolongea jusqu'en 1436, et le concile de Bâle dut se montrer conciliant pour ramener au catholicisme la majorité des *hussites*.

L'invention de l'imprimerie, dans la première moitié du XVe siècle, les découvertes géographiques effectuées dans la seconde moitié du même siècle ne furent point des événements d'apparence révolutionnaire. Pourtant, ils sont à l'origine de nombreuses transformations sociales, survenues par la suite. Leurs conséquences intellectuelles, morales, économiques, furent incalculables ; toutes n'ont pas été heureuses, d'ailleurs, la presse étant domestiquée par les chefs trop souvent, et les richesses de l'Amérique servant surtout à alimenter le luxe de quelques potentats.

La renaissance littéraire, scientifique, artistique et philosophique, survenue aux XVe et XVIe siècles, fut une salutaire réaction contre l'obscurantisme théologique. Elle remit en honneur les méthodes rationalistes chères à l'Antiquité, s'insurgea contre le pessimisme morose des écrivains et des artistes fidèles à la pensée catholique, se détourna d'un au-delà chimérique pour considérer avec sympathie les réalités d'ici-bas. Princes et prélats ne comprirent pas, au début, qu'elle contenait un ferment révolutionnaire ; pour acquérir le renom de mécènes, ils protégèrent artistes et poètes. Depuis, les défenseurs du trône et de l'autel ont maudit, bien des fois, l'esprit d'indépendance issu de ce retour à l'Antiquité grecque et romaine. La Renaissance eut ses martyrs parmi les philosophes et les savants : un Vanini, un Giordano Bruno furent brûlés ; Galilée fut condamné à la prison.

Luther, Calvin, Zwingle et les autres promoteurs de la Réforme protestante furent suivis par une notable partie de l'Europe, dans leur révolte contre le catholicisme. C est en 1520 que Luther rompit définitivement avec Rome ; quand il mourut, en 1546, sa réforme était solidement établie, non seulement en Allemagne, mais en Suède, au Danemark, en Norvège. De Genève, Calvin (1509-1564) exerça une prodigieuse action sur toute l'Europe. En outre, Henri VIII d'Angleterre, sans adopter soit le luthérianisme, soit le calvinisme, rompit avec la papauté. Le principe du libre examen, qui est à la hase du protestantisme, ainsi que la rébellion contre la puissance ecclésiastique, devait aboutir à des conséquences dont on ne comprit l'importance que beaucoup plus tard. Avec la Réforme, l'esprit critique et le besoin d'indépendance triomphent dans le domaine religieux.

Philippe II, qui s'était fait le champion de la cause catholique dans toute l'Europe, ne put arrêter les progrès du protestantisme dans ses provinces des Pays-Bas. Exaspérés par le despotisme politique et religieux que le roi d'Espagne faisait peser sur eux, les habitants de cette contrée se soulevèrent en 1566, sous la direction de Guillaume d'Orange, dit le Taciturne. Malgré la répression sanguinaire exercée par le duc d'Albe, malgré la défection des provinces du Sud, qui, en 1579, se soumirent à leur ancien souverain, malgré l'assassinat de Guillaume d'Orange, en 1584, la Hollande et les autres puissances du Nord continuèrent la lutte et formèrent l'État indépendant des Provinces unies. Cette république protestante, le premier pays d'Europe où la liberté (encore limitée, il est vrai) de penser et d'écrire fut laissée aux habitants, connut au siècle suivant une merveilleuse prospérité économique et une gloire intellectuelle de premier ordre.

En 1640, une révolution, provoquée par la tyrannie de Charles Ier Stuart, éclata en Angleterre. La lutte fut d'abord dirigée par le Parlement, puis le principal rôle passa à Cromwell, un chef militaire énergique et habile. Charles Ier fut condamné à la peine de mort et exécuté, le 9 février 1649 ; la république fut proclamée. Mais Cromwell substitua son despotisme à celui du roi ; en 1651, il se fit décerner le titre de Lord Protecteur et gouverna par la suite en dictateur. Faite au nom de la liberté, cette première révolution avait surtout profité à un chef ambitieux. Une seconde révolution éclata en 1688. Chassé par ses sujets, Jacques II chercha un refuge en France ; Guillaume d'Orange et sa femme furent proclamés roi et reine, après avoir promis de respecter les droits du peuple anglais, tels que le Parlement les avait définis. Cette insurrection nouvelle fit prévaloir en Angleterre le régime constitutionnel et la religion protestante. Au XVIIIe siècle, le parlementarisme s'installa en maître sous la dynastie hanovrienne, par la seule force de l'habitude.

Le développement de la philosophie et de la science modernes, aux XVIIe et XVIIIe, doit être signalé. Avec Descartes, Bacon, Spinoza, la raison s'insurge contre la tradition des écoles et la philosophie léguée par le Moyen Âge ; l'évidence remplace l'autorité d'Aristote comme critérium de la vérité ; la théologie n'est plus l'oracle toujours écouté qui décide en dernier ressort. Newton, Huygens donnent une nouvelle impulsion à la physique ; Denis Papin découvre le principe de la machine à vapeur, à la fin du XVIIe siècle ; Lavoisier, au XVIIIe, mérite le nom de créateur de la chimie moderne. On pourrait citer bien d'autres savants fameux. Ce goût pour la philosophie rationaliste et les recherches expérimentales annonce l'époque contemporaine ; il explique l'œuvre de Voltaire et des Encyclopédistes.

Nous laissons à d'autres le soin de parler de la Révolution française de 1789 et des révolutions survenues depuis. Mais rappelons, en terminant, que le soulèvement des colonies anglaises d'Amérique put dans une certaine mesure servir de modèle à la révolution qui éclata chez nous. En 1776, les États-Unis proclamèrent leur indépendance ; ils soutenaient alors contre leur métropole une guerre qui devait se prolonger jusqu'en 1783. La constitution qui, aujourd'hui encore, régit cette nation, entra en vigueur le 4 mars 1789.

Nous ne pouvons étudier en détail chacune des grandes secousses que nous avons signalées. Pourtant, de l'examen rapide que nous en avons fait, il ressort clairement que les révolutions humaines ne se produisent pas selon un type uniforme et qu'elles ne sont pas nécessairement sanglantes, mais qu'elles ont d'ordinaire le tort capital de n'envisager qu'une libération partielle de l'être humain : tantôt religieuse, tantôt politique, tantôt économique, tantôt intellectuelle ou morale. Or, pour faire œuvre vraiment rédemptrice, une révolution doit tendre à la libération complète de l'être humain tout entier. Plusieurs d'entre elles, néanmoins, furent

bienfaites et méritent d'être louées.

— L. BARBEDETTE.

RÉVOLUTION FRANÇAISE

Nous ne tenterons pas, ici, l'histoire détaillée de ce formidable événement politique et économique que fut la Révolution française. D'innombrables volumes ont été écrits sur cette époque mouvementée. Il nous suffira de l'analyser dans ses causes et ses effets, en indiquant les incidents les plus essentiels et en marquant son caractère profond.

Nombre d'auteurs ont eu le tort très grave d'examiner la Révolution française et de la juger selon leurs conceptions philosophiques et politiques. D'autres n'ont vu qu'une sorte d'imagerie d'Épinal, s'attachant aux faits auxquels ils donnaient une interprétation romantique. C'est ainsi que nous avons des historiens de gauche – aujourd'hui dédaignés –, tels que Alphonse Esquiros (*Histoire des Montagnards*), ou Villiaumé qui, le premier, osa la réhabilitation de Jean Paul Marat, l'Ami du Peuple, ou, encore, Louis Blanc et Ernest Hamel, tous deux robespierristes. Mais les historiens réactionnaires, détracteurs de la Révolution, sont légion, depuis ceux de la Restauration jusqu'à M. Louis Madelin, et, plus récemment, Pierre Gaxotte. Quant à Michelet, en dépit de sa parfaite connaissance des faits, il apparaît comme le plus romantique, et bien de ses jugements ont dû être révisés.

Le véritable historien de la Révolution française est Albert Mathiez, infatigable chercheur, qui, à la lumière des documents, a su situer, dans leur pure vérité, les hommes et les événements ! En même temps, Mathiez s'attachait à la recherche des causes économiques qui, seules – en dehors des concepts philosophiques rivaux –, fournit l'explication du drame révolutionnaire.

L'économie, en effet, est à la base du mouvement qui commence à se dessiner vers les débuts de 1789. Depuis des années, ce ne sont que plaintes et récriminations, particulièrement dans les campagnes où les paysans, accablés de dîmes, connaissent la misère atroce. De plus, les caisses royales sont vides et Mirabeau crie à la banqueroute. On sent que le vieux monde monarchiste est sapé. L'État s'affaiblit. Le roi et sa cour ne comprennent absolument rien à la situation. D'autre part, le régime corporatif fait peser son oppression sur le monde ouvrier naissant, et le machinisme, venu d'Angleterre, risque son apparition. On commençait à exploiter le charbon, à fonder des usines métallurgiques (Le Creusot), des soieries (Lyon). Les industries du coton, de la laine, du fer, du sel, étaient en marche. Toute une petite bourgeoisie industrielle se créait.

Mais c'est surtout le monde paysan qui souffre. Tout un système abominable d'impôts l'accable, et les grands seigneurs, comme les hauts dignitaires de

l'Église vivent sur lui, hissés sur des privilèges arrogants. Ajoutons à cela des bataillons de robins, vivant uniquement des chicanes et dépouillant le paysan.

Au-dessus, des pensions multiples allant aux maisons royales et princières, un budget mal équilibré, des dépenses exagérées, des emprunts continuels. Voilà pour les causes économiques. Mais il ne faut pas négliger l'influence des philosophes et des encyclopédistes du XVIII^e siècle. Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, Voltaire agissaient profondément sur les esprits, particulièrement dans les rangs de la bourgeoisie éclairée, du petit clergé et de la petite noblesse de robe. À côté de ces trois grands destructeurs, la multitude des pamphlets, des libellés accusateurs, dévoilait la pourriture d'un régime et suscitait les colères.

Le point de départ du mouvement, c'est, au fond, la révélation du déficit, après le départ du Genevois Necker et l'entêtement du gouvernementroyal à persister dans ses errements. Le parti parlementaire commence à se dresser contre la cour. En province, l'autorité se révèle, un peu partout, comme défailante. Des manifestations bruyantes sont annoncées dans toutes les grandes villes. Des pamphlets surgissent de tous côtés. Des clubs (un mot nouveau) se fondent. Le premier en date est le club des Trente, qui se réunit chez Dupont, et où l'on rencontre Mirabeau, Sieyès, Condorcet et d'autres. Et, enfin, voici les fameux cahiers de doléances qui pleuvent. Ces cahiers, venus des campagnes, sont rédigés par des magistrats de province et des curés. Il n'est que de les consulter, d'un bout à l'autre du pays ; ils traduisent le mécontentement et les aspirations du petit peuple.

On décide alors la convocation des États généraux, et les élections ont lieu. Vers la fin avril, les députés arrivent à Versailles. La révolution fait ses débuts. Car, à Paris, c'est le triomphe des agitateurs qui se retrouvent au Palais-Royal. Les clubs, dans cette enceinte, se multiplient. Des mutineries éclatent de-ci, de-là. Les députés de la droite de l'Assemblée se sentent menacés et en appellent au roi qui ne fait rien pour les rassurer. On sent que de graves événements se préparent.

Surviennent les journées de juillet. Nous ne les conterons pas en détail, avec l'appel de Camille Desmoulins, la bagarre des Tuileries, la ruée vers les prisons et l'Arsenal. Qu'il suffise d'indiquer qu'à la vérité la Bastille n'était pas défendue, et qu'on s'explique difficilement le hasard qui conduisit le peuple armé vers cette vieille forteresse royale. La vérité, aussi, c'est qu'une armée de mendiants était descendue de Montmartre et que les brigands, comme on disait alors, avaient mis le feu aux barrières, terrorisant Paris. La petite bourgeoisie, les artisans, les ouvriers s'armaient beaucoup plus contre ces brigands et contre les mercenaires étrangers que contre le roi. Toutefois, le renvoi de Necker, alors populaire, fut l'étincelle qui mit le feu aux poudres.

Pendant trois nuits, la population parisienne fabriqua des piques. Des patrouilles de patriotes sillonnaient les rues, entraient dans les maisons, veillaient sur la sécurité de la ville. Des bandes pillaient les armuriers. Le 14, au matin, toutes ces bandes se dirigent vers la Bastille, où tenait M. de Launay, à la tête d'une petite garnison. Tout d'abord, le gouverneur semble céder aux sommations de la foule, fait retirer les canons, consent à recevoir des représentants de cette foule qui visitent la forteresse. Puis la foule essaie d'entrer ; elle tente de mettre le feu à l'une des tours, d'abattre les portes à coups de hache. La garnison prend peur et tire. Puis, de plus en plus apeurée, elle se révolte contre le gouverneur qui doit se soumettre. Ainsi tombe la Bastille. La foule se précipite. Elle trouve dans la vieille prison sept prisonniers, dont deux fous. C'est tout. Mais la Bastille était comme le symbole de l'oppression, et, pour la première fois, le peuple, ivre de joie, se sentait vainqueur de l'autorité.

Des siècles de servitude et de misère avaient fait à tous ces hommes des âmes dures. Il s'ensuivit des représailles sanglantes. On tranche la tête de de Launay. Mais de Launay était un tripoteur avare et voleur, connu comme tel dans le quartier Antoine. On abattit Flesselles, prévôt des marchands. Mais Flesselles s'était moqué de la population et était complice de de Launay. Quant à Berthier et Foulon, ils étaient tout désignés à la vindicte populaire, comme accapareurs et affameurs.

Au fond, le nombre des victimes de la vengeance du peuple n'est pas considérable et les historiens réactionnaires ont systématiquement monté en épingle ces « horribles forfaits »,

La cour, atterrée, n'eut même pas l'idée de réagir. Elle laissa Bailly s'installer, triomphant, à l'Hôtel de Ville et rejeter la cocarde blanche pour lui substituer la cocarde tricolore. Cependant, le roi demeurait sympathique. Nul ne songeait à l'attaquer. La Monarchie paraissait à tous intangible. Toutefois, la prise de la Bastille faisait naître tous les espoirs de libération. En province, quand on apprit la chute de la forteresse, ce fut une explosion de joie. Partout, on prend les armes. La révolution est en marche.

À Versailles, l'Assemblée discute sur la *Constitution*. Elle supprime la plupart des privilèges (Nuit du 4 Août) et acclame le roi, restaurateur de la liberté française. À Paris, les clubs s'agitent. Des hommes nouveaux apparaissent. Des journaux voient le jour. À ce moment, l'Assemblée se coupe en deux : d'un côté, les modérés ; de l'autre, les révolutionnaires. Le 30 août, une émeute éclate à Paris, que la garde nationale, commandée par La Fayette, disperse brutalement.

La cour, mal conseillée, croit alors pouvoir tenir tête. Elle fait entrer à Versailles le régiment de Flandre auquel elle ménage une réception scandaleuse, au cours de laquelle la reine, Marie-Antoinette, ne craint point de danser avec des soudards ivres, parmi les cris de : « À bas l'Assemblée ! » À Paris, l'impression est profonde. La révolte, de nouveau, gronde dans les rues. De plus, c'est la misère qui continue. On fait la queue aux portes des boulangeries. Et le duc d'Orléans, prétendant à la couronne, distribue l'argent, lance ses agents. Mais, selon le maire Bailly, l'autorité royale aurait organisé, elle-même, des pillages qui, empêchant le ravitaillement, conduisait le peuple de Paris à la famine. Qu'espérait la cour ?

La riposte ne se fit pas attendre. Les clubs tonnèrent. Les femmes se mirent de la partie. Formées en cortège et ayant à leur tête l'huissier Maillart, un des vainqueurs de la Bastille, elles se mirent en route pour Versailles.

Au moment où elles arrivaient à Versailles, le roi chassait dans les bois de Verrières. Il venait de repousser la *Déclaration des droits de l'homme*. Il avait l'âme paisible. La reine était à Trianon. Le ministre comte de Saint-Priest proposait de faire marcher la troupe sur les femmes. Necker s'y opposa. Alors, des femmes envahirent l'Assemblée et d'autres se jetèrent vers le château. À l'Assemblée, les députés se sentaient impuissants. Robespierre monta à la tribune pour défendre les femmes. Déjà, il commençait à donner sa mesure, et Mirabeau qui l'observait avec curiosité, disait : « Cet homme ira loin, il croit ce qu'il dit. »

Finalement, le roi donna son consentement à la *Déclaration*. Mais le château était envahi. La Fayette, accouru de Paris et ayant tout apaisé, était allé se coucher. Mais, au matin, les portes du château sont enfoncées. Les femmes pénètrent dans les appartements de la reine, qui s'enfuit par un couloir dérobé. Des gardes du corps sont massacrés. La Fayette surgit ; il apparaît au balcon, flanqué du roi, de la reine et des enfants. Un immense cri retentit : « Leroi à Paris ! » Il faut s'incliner. La garde nationale fait escorte à la famille royale. Les femmes reviennent triomphantes dans la capitale – avec le *boulangier, la boulangère et le petit mitron*. On crie partout : « Vive la Nation ! » Le roi, conduit à l'Hôtel de Ville, fait triste figure.

Désormais, il va s'installer aux Tuileries. Là, il est sous l'œil et dans les mains du peuple.

Quelques jours après, l'Assemblée déclare que les biens du clergé étaient à la disposition de la Nation. C'est Talleyrand qui est l'auteur de cette proposition. Puis l'assignat est décrété. Il jouera un rôle terrible pendant toute la Révolution, sans amener une amélioration au sort des malheureux citoyens, en proie à la plus affreuse disette.

Nous avons parlé des journaux. Ils vont exercer une action de plus en plus prépondérante sur le peuple. Ce sont, d'abord, les brûlots de Camille Desmoulins : *Discours à la Lanterne, La France Libre* ; Camille va lancer bientôt *Les Révolutions de France et de Brabant* ; puis, *Les Révolutions de Paris*, de Prud'homme et Loustalot, *L'Orateur du Peuple*, de Fréron, et, surtout, *L'Ami du Peuple*, de Marat. Marat, c'est l'œil du peuple ; il clame furieusement ce qu'il croit être la vérité ; il dénonce les ennemis de la Nation. Tour à tour, Bailly, La Fayette, Necker sont les objets de ses accusations, d'ailleurs justifiées. Il est poursuivi, traqué par toutes les autorités, défendu par les clubs, au premier rang les Cordeliers, avec Danton. L'influence qu'il va exercer sera formidable. Ce savant, auquel on doit de nombreuses découvertes, notamment dans le domaine de l'électricité médicale, est inouï d'activité et de passion révolutionnaire. On peut affirmer que, durant ses premières années, alors que Robespierre se cherchait encore, il fut l'âme de la révolution.

Cela nous amène à la tentative de fuite de Varennes.

Le roi est arrêté, ramené à Paris. Mais l'effet produit est des plus fâcheux sur l'esprit populaire. On accuse la reine de l'avoir conseillé et de pactiser avec l'ennemi. Elle est sans cesse accusée et bafouée. On l'appelle déjà *l'Autrichienne*. Cette fuite avortée de Varennes a fait beaucoup contre la Monarchie.

Les événements se précipitent. Barnave fait voter le fameux décret obligeant les prêtres à prêter serment à la *Constitution*. Mirabeau, qui était l'idole du peuple, se rapproche de la cour ; La Fayette de même. Mais *l'Ami du Peuple* veille. Il dénonce les trahisons. Le roi, dans son palais des Tuileries, n'est plus qu'un prisonnier. On demande, au club des jacobins, sa déchéance ; ce club est issu, après scission, de la société fondée par les premiers constituants. Il n'allait pas tarder à devenir tout-puissant et à rallier toutes les énergies révolutionnaires. En face des jacobins, les cordeliers se montrent aptes aux coups de force et aux émeutes. Ils avaient d'ailleurs un sens aigu des besoins du peuple et ne perdaient pas de vue les nécessités économiques. C'est à eux qu'on doit, en 1791, les grèves des charpentiers, des typographes, des chapeliers, des maréchaux-ferrants, etc.

L'Assemblée s'était prononcée contre les ouvriers et elle votait la fameuse loi Le Chapelier, réprimant sévèrement toute coalition tendant à imposer un salaire aux patrons. Ainsi, l'Assemblée devenait de plus en plus réactionnaire.

De son côté, La Fayette interdisait tout cortège. Les journalistes révolutionnaires, sentant le péril, redoublaient d'attaques. Le peuple fut convié à signer une vaste pétition, au Champ de Mars, sur l'autel de la Patrie. On prit pour prétexte la pendaison de deux individus cachés sous l'autel et que la foule qualifiait de brigands, pour appliquer la loi martiale. La foule résista. Puis ce fut la fusillade. Marat, les jours suivants, estimait, dans son journal, qu'il y avait eu quatre cents morts.

Pour la première fois depuis la prise de la Bastille, la troupe tirait sur le peuple. Ce ne devait pas être la dernière.

L'épouvante règne sur Paris. Mais l'Assemblée avait reçu le coup mortel. Elle n'était plus en communion avec la révolution. Sur quoi, Robespierre fit décréter qu'aucun des constituants ne pourrait être réélu, Quant au roi, il paraissait triompher. Il était armé du *veto*. La révolution, abandonnée par ses journalistes, semblait bien malade. Marat jetait un cri d'alarme et se réfugiait en Angleterre. Camille Desmoulins, lui-même, cédait au désespoir. Loustalot se taisait. L'heure était tragique.

Les élections eurent lieu dans le milieu de 1790, parmi de nombreuses abstentions. Le 1er octobre, la législative se réunit. Il y avait 745 députés, pour la plupart jeunes et ardents ; presque tous inconnus, d'ailleurs. L'élément le plus agissant et remuant se composait des députés de Bordeaux : les Girondins, flanqués de Brissot et de Condorcet, élus de Paris. L'un d'entre eux va émerger et faire presque oublier Mirabeau : c'est Vergniaud.

Cependant, la vie économique est de plus en plus précaire, aussi bien à Paris qu'en province. La récolte s'annonce mal. On manque de pain et de sucre. La foule affamée assiège et pille boulangeries et épiceries. Un peu partout, on signale des bagarres, des coups de main. La jacquerie semble renaître et s'étendre, et l'inflation poursuit ses ravages.

Déjà, la bourgeoisie s'installe dans la révolution qu'elle va escamoter à son profit. Par bourgeoisie, il ne faut pas entendre une classe homogène. Les profiteurs de la révolution sont généralement des fonctionnaires, des agents de cette révolution, des miséreux d'hier, tripotant sur les fournitures, sur les assignats, touchant de tous côtés. Ce sont ceux-là qui constitueront, avec les débris de l'ancienne, la nouvelle bourgeoisie qui connaîtra la toute-puissance durant le XIXe siècle.

Quelques-uns des hommes les plus représentatifs de la révolution sont, d'ailleurs, soupçonnés de vénalité et de trahison. On accuse Danton d'avoir touché de l'argent anglais. Albert Mathiez, documents en mains, a montré de quoi ce tribun vendu était capable, et ses contradicteurs ont dû s'incliner (voir Louis Madelin).

Mirabeau est également un homme d'argent et il en reçoit aussi bien de la cour que de l'Anglais. Parmi les agitateurs, combien de personnages louches, provocateurs et policiers !

À l'extérieur, la situation est tendue. Les émigrés de Mayence, de Coblenz se répandent en menaces. Ils escomptent une prompte revanche. Les deux frères du roi publient un manifeste anonyme. Le roi se montre indécis. Il est conseillé par les Lameth, par Barnave, par Dupont, les auteurs de la *Constitution*. Et, d'autre part, la lassitude commence à gagner le peuple.

Cet état d'esprit et ces incidents ne vont pas tarder à provoquer la guerre. Cette guerre, les Girondins la désirent, l'appellent de tous leurs vœux. Ce sera un dérivatif puissant. C'est Brissot, surtout, qui, pendant des mois, s'efforcera d'habituer les esprits à l'idée de guerre. Il est soutenu par Vergniaud, par Isnard. Seul, Robespierre résiste. Mais il est impuissant devant cette sorte de psychose et ne trouve devant lui que des hommes qui rêvent d'imposer par la force l'idée révolutionnaire. Il n'est question que d'abattre les tyrans et de proclamer la guerre sainte. Mais, à la vérité, ce ne sont pas les révolutionnaires – ceux qu'on appellera plus tard les Montagnards – qui prêchent la guerre ; ce sont les hommes de droite, les têtes chaudes de la Gironde. Et la cour, un instant rebelle, finira par s'incliner. Le ministre Narbonne, du reste, s'affirme d'accord avec les Girondins. Il va si loin que Louis XVI, pour une fois clairvoyant, décide de le renvoyer.

C'est alors que Vergniaud prononce son fameux discours, dénonçant les Tuileries, et menaçant la cour du glaive de la loi. Discours sensationnel. Les rares hommes qui demeurent pacifistes sont débordés. Le ministère s'effondre. Il sera remplacé par le ministère girondin avec Roland, Clavière, Dumouriez. Et un ultimatum est adressé à l'Autriche.

Le 20 avril 1792, le roi, devant l'Assemblée, propose de déclarer la guerre au « roi de Hongrie et de Bohême ». Cette proposition est votée presque à l'unanimité, parmi les acclamations. Mais, il ne faut pas l'oublier, c'est le roi qui fait voter ce décret. D'accord, avec Marie-Antoinette, il espérait que l'ennemi serait à Paris avant peu et qu'il le rétablirait dans ses privilèges.

Les débuts, d'ailleurs, sont terribles. Biron et Dillon se font battre effroyablement. Les fuyards croient à la trahison et massacrent Dillon. Les Girondins, furieux, dénoncent les lâches et s'en prennent aux prêtres non assermentés. Puis ils licencient la garde constitutionnelle du roi et laissent se former, au Champ de Mars, un camp de 20 000 fédérés, fidèles à la révolution et venus de tous les coins des départements. Du coup, le roi se trouvait isolé, sans défenseurs. Mais, conseillé par la reine, il résiste. Les Girondins commencent à songer à une journée d'émeute.

Les faubourgs sont armés. Les agitateurs habituels font leur réapparition. Le 20 mai, la foule se dirige vers les Tuileries, où elle pénètre. Le roi est obligé d'accueillir les émeutiers. Mais la « journée » demeure sans conclusion. Vers le soir, la foule, fatiguée, se retire.

La Gironde prépare aussitôt sa revanche. De nouveaux soldats patriotes sont appelés, en grand nombre, à Paris. Les 48 sections de Paris sont décrétées en

permanence. Le 11 juillet, l'Assemblée déclare « la Patrie en danger ». Un Comité d'insurrection est constitué, qui se réunit soit au *Soleil d'Or*, place de la Bastille, avec Santerre, Chaumette, Chabot, Fournier l'Américain ; soit chez Duplay, le menuisier de la rue Saint-Honoré, qui héberge Robespierre, C'est Robespierre qui rédige les pétitions réclamant la déchéance du roi. Danton, lui, est absent de Paris. On ne le reverra qu'à la veille de la bataille. Pétion est maire de Paris. Mais il sera débordé par la commune insurrectionnelle.

Les Tuileries étaient défendues par neuf cents Suisses et trois cents chevaliers de Saint-Louis. Les gendarmes et les gardes nationaux pactisaient avec les insurgés. Mais, dès les débuts de l'action, le roi et la reine, pris de peur, abandonnent le palais et viennent chercher refuge à l'Assemblée. Pendant ce temps, on se battait. À l'Assemblée, le roi ordonne aux Suisses de se retirer. Le château est envahi et incendié. Paris, pris d'une sorte d'ivresse, renverse les statues des rois, fait disparaître les fleurs de lys, saccage les monuments qui rappellent la monarchie. À l'Assemblée, la suspension du roi est votée, ainsi que son emprisonnement au Luxembourg. Mais la commune proteste ; elle s'empare de la famille royale et la conduit au Temple.

Un nouveau ministère est formé. Il offre cette particularité que l'agitateur Danton prend le portefeuille de la Justice. Il va très vite devenir le maître.

La commune, cependant, est encore plus maîtresse que Danton. Elle décide que la future Convention sera élue au suffrage universel, que les prisonniers condamnés pour pillage seront libérés, que les grains seront taxés, qu'un tribunal révolutionnaire jugera les traîtres et les royalistes. Tout cela, la commune l'impose à la législative ; mais elle n'agit que sous la pression populaire.

Sur le théâtre de la guerre, les nouvelles ne sont pas rassurantes. Longwy capitule. Verdun capitule. Les Prussiens s'avancent sur Chalon. La route de Paris est ouverte. Les Girondins atterrés parlent de transporter le gouvernement en province, à Bordeaux (déjà !). La commune, elle, réagit. Elle a, à sa tête, Huguenin, Rossignol, Manuel, Hébert, Panis, et derrière elle Marat, l'Ami du Peuple. Elle prétend lutter contre l'invasion par la terreur. Ce sont les *massacres de Septembre* en perspective.

Ces fameux massacres, presque tous les historiens les ont flétris, mais que sont-ils en regard de la Saint-Barthélemy et des guerres atroces de religion ? Les Parisiens, d'ailleurs, avaient d'excellentes raisons pour se débarrasser des nobles, des prêtres, des parents d'émigrés qui, à travers les grilles des prisons, ne cessaient d'injurier les révolutionnaires et d'appeler de tous leurs vœux l'invasion prussienne. Tous, du reste, depuis Roland et les Girondins jusqu'à Marat et Hébert, étaient d'accord pour donner la parole au peuple. Certains s'élevèrent plus tard, hypocritement, contre ces massacres. Mais ils les ont permis et même justifiés. Danton, ministre, a laissé faire. Nulle réaction contre ce lessivage sanglant.

Les prisonniers sont immolés à l'Abbaye, aux Carmes, à la Force, au Châtelet. Des tribunaux sont improvisés qui s'efforcent de respecter les formes légales. Les prisonniers sont appelés et jugés. C'est l'huissier Maillart, vainqueur de la Bastille, héros des journées d'Octobre, qui préside avec fermeté à l'Abbaye et sauve nombre de prisonniers.

Cela dure quatre jours. Des évêques, des prêtres, des anciens ministres, des courtisans sont mis à mort. Le 9 septembre, Fournier l'Américain, qui conduisait un convoi de prisonniers à Versailles, les laissa massacrer par les patriotes.

Ces événements sanglants, suivis d'autres massacres en province, ont pour résultat d'épouvanter l'ennemi et les contre-révolutionnaires. Les sans-culottes qui partent aux armées se sentent rassurés sur le sort de leurs femmes et de leurs enfants. Et, tout à coup, ce fut Valmy. Les Prussiens reculaient. Ce même jour, la Convention se réunissait. Robespierre, Marat, Collot d'Herbois, Tallien, Billaud-Varenne, Camille Desmoulins, Danton, Panis, Legendre, Sergent en faisaient partie, ainsi que les Girondins, presque tous réélus et augmentés de Buzot, Lanjuinais, Pétion, Roland, Barbaroux.

La révolution entre dans une ère nouvelle.

Le premier soin de la Convention fut de proclamer l'abdication de la royauté. Nous voici en l'an I de la République. Mais, dès les débuts, les désaccords se manifestent entre la Gironde et la Montagne. Les Girondins sont des bourgeois, lettrés et artistes, voltairiens et anticléricaux ; ils se méfient de la Commune et estiment que, du moment qu'ils ont le pouvoir, la révolution ne doit pas aller plus loin.

Les Montagnards, eux, sont plus près du peuple et, pour la plupart, se réclament de Jean-Jacques, – les dantonistes formant un groupe à part. Ils sont vaguement socialistes, encore que le mot n'existe pas et qu'on ne parle guère que de loi agraire. Ils combattent pour les pauvres. Ils sont, d'ailleurs, poussés, l'épée dans les reins, par les hommes de la Commune et par le groupe des Enragés qui s'affirment communistes et que mène Jacques Houx.

La bataille ne va pas tarder à s'engager entre les deux fractions de l'Assemblée qui se jettent à la tête les pires accusations. Les Girondins, d'abord, essaient de lutter contre la Commune et s'attaquent au trio Marat, Danton, Robespierre qu'ils accusent d'avoir voulu Septembre. Ils ont affaire à très forte partie. Danton, seul, par sa vénalité et les opérations effectuées lors de son passage au ministère, prête le flanc. Il se défend mal. La Convention le condamne moralement en lui refusant son quitus. Mais les Girondins n'osent poursuivre leurs avantages.

Vers la fin de l'année, la Commune est renouvelée et les Girondins réussissent à introduire un des leurs. Seulement, Chaumette et Hébert étaient, l'un procureur général, l'autre syndic. Au fond, la Gironde, maîtresse du pouvoir, s'avérait sans force comme sans prestige. Son impopularité augmentait tous les jours, pendant que les Jacobins apparaissaient comme les arbitres de la situation.

C'est alors que s'engage le procès du roi. Les Montagnards n'avaient qu'une idée : guillotiner le roi pour sceller l'union des véritables républicains. Quant à ceux qui refuseraient de voter la mort, on aurait le droit de les considérer comme des traîtres et des amis de la contre-révolution. Les Girondins ne surent pas voir le piège qui leur était tendu. Ils essayèrent de sauver la tête royale, mais ils reculèrent au moment de s'engager nettement, usant de procédés maladroits. L'heure n'était

plus à l'indulgence ; et quand Marat réclama le vote public et l'appel nominal, il était impossible de reculer.

Le roi fut condamné, après avoir comparu deux fois : les 11 et 26 décembre, et avoir été assisté par Tronchet, De Sèze, Malesherbes. Par 683 voix, Louis Capet fut déclaré coupable de conspiration contre la sûreté générale de l'État. Le vote dura vingt-six heures, parmi les applaudissements ou les huées de la foule des spectateurs. En réalité, c'était bien le peuple qui condamnait et obligeait les Girondins à condamner. Ces derniers employèrent tous les moyens pour sauver la tête du roi. Danton, tout en hésitant, s'associa par instants à eux, fidèle à la promesse qu'il avait faite à Lameth de tenter d'épargner le roi (voir les *Mémoires* de Théodore Lameth). Là-dessus, on fit la découverte de la fameuse armoire de fer bourrée de documents compromettants pour la cour. Dès lors, la cause était entendue.

Autour de l'exécution de Louis, les royalistes ont établi la légende du roi martyr. En réalité, la prison du Temple lui fut assez douce. On est stupéfait aujourd'hui quand on consulte les comptes de la commune, de voir ce que ce monarque, un ogre véritable, a pu consommer de vivres – et parmi les meilleurs – à une époque où le peuple parisien était en proie à la plus affreuse disette.

Les manœuvres des Girondins, leur tentative d'appel au peuple les perdirent définitivement dans l'esprit public, cependant que la commune de Paris, qui représentait les petites gens et les intérêts populaires, se fortifiait de jour en jour. Furieux, les Girondins s'en prirent aux Montagnards, et poussèrent la maladresse jusqu'à s'attaquer à Danton. Ils réclamaient, par la voix de Guadet, des poursuites contre les auteurs des massacres de Septembre. C'était là ouvrir un dangereux débat.

Pendant que se déroulaient ces luttes, en dépit du clairvoyant Marat, qui avait déclaré tout d'abord qu'il fallait faire confiance à la Convention, la situation financière et économique s'aggravait. Cambon déclarait un déficit de 116 millions. Les dépenses de guerre s'élevaient à 228 millions. Impossible de combler ce gouffre. Les Montagnards conseillaient de prélever les frais de la guerre sur les fortunes acquises et de voter de nouveaux impôts. Mais les Girondins ne voulaient rien entendre. Ils avaient peur de ce qu'on n'appelait pas encore le socialisme, mais la « loi agraire ». D'autre part, ils laissaient les tripotages les plus éhontés se poursuivre, avec la vente des biens du clergé, estimés à 2 milliards. Et ils faisaient « suer » les rentiers au profit des commerçants. Quant aux salariés, ils recevaient environ 20 sous par jour, alors que le pain coûtait environ 8 sous la livre, quand il y avait du pain et que le blé circulait.

D'un côté, misère des travailleurs, de l'autre côté, luxe insolent des profiteurs et nouveaux riches. Et la République était à peine à son aurore.

Les plaintes contre les fraudeurs affluaient de tous les coins de province. L'un des plus dénoncés était le fameux abbé d'Espagnac, protégé par Danton. Un autre était le juif Benjamin. Cambon s'écriait : « Cette race dévorante est pire encore que sous l'ancien régime. » Tous les Girondins faisaient la sourde oreille.

On comprend, dès lors, que les masses ouvrières aient chargé la Gironde de leur haine. La Montagne, du reste, ne paraissait pas comprendre davantage la situation. Les Jacobins ne bougeaient point. Il fallut l'action de la commune et des sections parisiennes pour poser le problème de la vie et réclamer la taxe. Jacques

Roux, orateur populaire, meneur de la section des Gravilliers, porte-parole des pauvres, n'hésitait point à attaquer la Convention entière. Il l'engageait à réprimer l'accaparement. À ses côtés, Varlet, installé sur la terrasse des Feuillants, haranguait la foule, accusait les Jacobins. Il s'intitulait « apôtre de la Liberté ». Derrière ces deux hommes, qui représentaient les intérêts et les désirs des pauvres gens, il y avait le club des Enragés, dont l'influence se faisait de plus en plus sentir. Chose curieuse, Marat se refuse à les servir ; Hébert les soutient mollement. Toutefois, les Montagnards sont obligés de faire des concessions. Mais la vie chère persiste. Et c'est de cela que vont mourir les Girondins.

Au dehors, la guerre continuait. Les pays voisins étaient envahis. On touchait à la guerre de conquête. On annexait des territoires. Les généraux décidaient, et il fallut que Cambon s'élevât véhémentement contre ces méthodes pour que la Convention vît le péril. Cependant, elle ne tenta rien de sérieux. Là-dessus se forma la première coalition contre la France révolutionnaire. Les positions conquises en 1792 furent perdues. La Belgique fut évacuée. Les Autrichiens et les Prussiens avancèrent. Et Dumouriez passait à l'ennemi. Danton, qui se trouvait alors à l'armée, fut accusé de complicité. Il riposta en accusant Brissot et ses amis. La Montagne le soutint chaleureusement. De cette bataille sortit le comité de Salut public, où figuraient Danton et son ami Delacroix.

La disette s'aggravait. Le peuple souffrait de la faim. Des émeutes éclataient. Des épiceries étaient pillées. Des pétitions parvenaient, nombreuses, à la Convention, et Jacques Roux approuvait publiquement les pillages. La « loi agraire » et le partage des biens étaient prêchés un peu partout.

C'est alors que surgit la révolte de la Vendée, grave péril pour la République. Prêtres et Chouans donnent la main aux Anglais pendant que les émigrés suivent Autrichiens et Prussiens. Jamais la France ne fut aussi près de la mort.

À Paris, les Enragés imposent aux Montagnards, qui se rendent enfin compte du danger, des mesures radicales : cours forcé de l'assignat, maximum des grains, etc. En même temps, ils constituent des comités de surveillance pour « tenir en respect et surveiller les autocrates ». Ils amorcent, peu à peu, le redoutable tribunal révolutionnaire. Nous entrons ainsi dans la période de la Terreur.

En réalité, dès la législative, on peut dire que l'histoire de la Révolution n'est faite que des luttes, parfois sanglantes – comme à Lyon, avec Chartier –, des pauvres et des travailleurs, aux vagues aspirations communistes, et des riches, profiteurs, exploités du nouveau régime. Cela durera jusqu'à Babeuf, dernier apôtre de la classe ouvrière.

Les Girondins, bourgeois lettrés et artistes, tous ou presque tous fortunés, issus de la bourgeoisie et de la petite noblesse, apeurés devant les nécessités révolutionnaires, devaient fatalement succomber. Du reste, ils accumulaient les maladroites, menaçant Paris (discours du fameux Isnard), parlant de siéger en province, etc.

Le 12 avril, Guadet, fort mal inspiré, réclamait un décret d'accusation contre Marat. L'Ami du Peuple, dans son journal, avait justifié quelques pillages de

boutiques. Renvoyé devant le tribunal, il fut acquitté et triomphalement porté sur les épaules des gens du peuple à la Convention. Les Girondins furent atterrés.

Quelques jours après, les sections de Paris apportaient à la Convention une pétition contre les chefs de la Gironde. Vingt-deux d'entre eux étaient désignés. La Commune, les Jacobins, Robespierre, soutinrent les sections. Robespierre allait même jusqu'à faire sienne la politique économique des Enragés et à dénoncer la propriété qu'il subordonnait à l'intérêt social.

La Gironde résistait, malgré tout. Elle décidait de casser les autorités parisiennes. Or, la Commune était, à Paris, la seule force véritablement organisée. Elle avait en mains la garde nationale et les sections. N'importe. Les Girondins firent voter une commission des Douze, dirigée contre la Commune et qui, pour ses débuts, ordonna l'arrestation d'Hébert, de Varlet, de Dobsen, juge au tribunal révolutionnaire. La Commune, furieuse, vint protester à la barre de la Convention et s'attira une riposte d'une violence maladroite d'Isnard, menaçant sottement la capitale de la France de destruction. Cette fois, c'était bien la guerre civile.

Robespierre, aux Jacobins, appelle le peuple à l'insurrection ; Marat réclame la déchéance des Douze, Camille attaque furieusement Brissot et la Gironde. Finalement, la Convention fait remettre Hébert, Varlet, Dobsen en liberté. Aussitôt, Dobsen convoque les sections à l'Évêché, où siègent les Enragés. Un Comité insurrectionnel secret est nommé. Le 31 mai, l'insurrection est déchaînée. Hanriot est nommé chef de la garde nationale. Les Jacobins se rallient au Comité insurrectionnel. Le 31 mai, les pétitionnaires se dirigent vers l'Assemblée. Ils réclament une armée révolutionnaire, le pain à trois sous la livre, des taxes sur les riches, l'arrestation des suspects, le licenciement des nobles, officiers, etc. Ils pénètrent dans l'enceinte de la Convention. Les Girondins protestent, Robespierre intervient. Mais cette journée n'eut rien de décisif.

Ce n'était, du reste, que partie remise. Le Comité révolutionnaire agissait. Il faisait arrêter Roland. Puis, le 2 juin, il envoyait Hanriot à la tête de la force armée contre la Convention. 80 000 hommes environnèrent l'Assemblée et les Tuileries. Les pétitionnaires réclamaient l'arrestation des 22 et des 12 ; Barrère protesta contre les mesures adoptées par le Comité insurrectionnel et Danton l'appuya. Tout cela en vain. Comme la Convention se dressait pour essayer de sortir, Hanriot commanda : « Canonniers, à vos pièces ! » L'Assemblée rebroussa chemin. C'est alors que Cambon intervint, appuyé par Marat. Les Girondins, vaincus, furent livrés. La Montagne triomphait.

Cette journée du 2 juin est des plus importantes et des plus décisives dans l'histoire de la Révolution française. Le 10 août n'était dirigé que contre la monarchie. Le 2 juin, c'est la véritable révolution qui s'annonce et c'est une classe qui est vaincue. Mais le parlementarisme est aussi atteint. L'heure de la dictature ne va pas tarder à sonner.

Les Girondins sacrifiés – les uns envoyés à l'échafaud, les autres en fuite, traqués dans les départements –, les choses vont se précipiter. Les fractions de la Montagne entreront en lutte les unes contre les autres. Les mêmes problèmes économiques se poseront avec plus d'acuité encore. En réalité, les Girondins, pâles républicains bourgeois, étaient, pour la plupart, des hommes probes et sincères dans leurs colères et leurs haines. Du côté Montagnard, il est des profiteurs mêlés aux

purs, des individus louches, principalement parmi les dantonistes. Aussi, la bataille va-t-elle se continuer. Notons aussi que Robespierre, Saint-Just et leurs amis, s'ils font alliance avec ceux qu'on appelle, déjà, des anarchistes, les Enragés ; que si Hébert, Chaumette et les gens de la Commune consentent également à ces alliances, c'est parce que les uns et les autres sont poussés par les nécessités de l'heure et qu'ils sentent leur popularité battue en brèche par le mécontentement du peuple ouvrier. Mais, chaque fois qu'ils peuvent s'évader et s'affirmer défenseurs de la propriété, ils ne manquent pas l'occasion.

C'est, pourtant, Saint-Just qui proclame que « l'opulence est dans les mains des ennemis de la révolution et que les besoins mettent le peuple dans la dépendance de ses ennemis ». C'est encore lui qui affirmera qu'il fallait « appauvrir les ennemis du peuple ». Robespierre, lui-même, va assez loin dans ce sens. Ils touchent au communisme, entrevoient la révolution sociale. Mais ils s'arrêtent en chemin, indécis. L'obstacle : *Propriété*, est là. Il faudra tout le XIXe industriel et la croissance du prolétariat pour que le problème soit nettement posé.

Hébert et la Commune se montrent aussi perplexes que les Jacobins. Marat, l'Ami du Peuple, qui, pourtant, a prêché le pillage, se dresse contre Jacques Roux et les Enragés. Il y a, en lui, un instinct sûr qui le fait se ranger toujours du côté des petits, prendre la défense des faibles, mais il considère la propriété comme sacrée. Pour lui, la propriété conditionne la liberté. Il ne voit pas, et Robespierre, Saint-Just, Hébert, ne le voient pas davantage, que la propriété a changé de mains, qu'une nouvelle aristocratie de la richesse vient de s'installer parmi les troubles et la misère de la révolution. Cela, Babeuf, après Thermidor, le verra et le dira clairement. En 1793, il est trop tôt pour qu'on comprenne. C'est là l'excuse des Jacobins et des hébertistes. Une révolution sociale et économique leur paraissait grosse de dangers et d'imprévus et ils n'étaient pas loin de considérer les Enragés, les partisans du communisme et du partage des biens, comme des hommes suspects, manœuvrant à coups de surenchère.

Il y a aussi, à cette heure grave, des rivalités de personnes. C'est l'éternelle loi des révolutions. Quelle fraction l'emportera sur l'autre ? Quel groupe aura vraiment le pouvoir ? Il faut, d'une part, sacrifier à certaine démagogie, se tenir près des couches populaires en continuelle effervescence, et, d'autre part, demeurer les gardes vigilants de l'ordre révolutionnaire. Cela explique les tergiversations des hommes, leurs hésitations, leurs apparentes contradictions. Toujours est-il que les Girondins vaincus, les dantonistes déjà suspects et inclinant à la clémence, plusieurs courants sont aux prises : la Commune, les Jacobins, l'Évêché... Qui l'emportera ?

Il ne faut pas négliger la situation extérieure : succès des Vendéens, défaites aux frontières, trahisons militaires qui se multiplient, esprit de conquête, etc., et la situation intérieure, c'est-à-dire la famine parvenue à son plein épanouissement, parmi les désordres, les émeutes, les accaparements, les tripotages de certains révolutionnaires d'hier.

Au pouvoir, une Convention diminuée, qui vient, il est vrai, de se débarrasser de la fraction bourgeoise que représentaient les Girondins et deux comités sans grande autorité : Sûreté générale et Salut public. D'autre part, les Girondins harcèlent la province, fomentent des révoltes au nom du fédéralisme, s'allient aux royalistes, menacent Paris. L'heure est pleine de périls. Le Midi se soulève. La Corse se soulève. Bordeaux, Lyon se soulèvent. Le jeune comité de Salut Public, dont

les pouvoirs sont constamment discutés à la Convention, principalement par les dantonistes, fait face à la situation. Il expédie des commissaires aux armées et en province, frappe les généraux traîtres ou maladroits. Mais il compte, malheureusement, dans son sein des modérés comme Thuriot, ami de Danton, qui s'efforcera de sauver et de ramener les Girondins. Saint-Just, Couthon, Jean-Bon-Saint-André, Prieur de la Marne forment la gauche. Robespierre n'entrera que plus tard dans le comité reconstitué.

Le 13 juillet 1793, on apprend brusquement la mort de Marat, assassiné par une virago manœuvrée par la Gironde : Charlotte Corday. L'Ami du Peuple était très populaire. Révolutionnaire ardent et prophétique, il avait subi les persécutions des La Fayette, des Bailly qu'il dénonçait justement comme traîtres. Il avait, fuyant de maison en maison, de cave en cave, pour pouvoir continuer son œuvre, sacrifié sa santé. Alors que tant de profiteurs s'enrichissaient, il mourait pauvre. Personnalité étrange et qui attire invinciblement la sympathie que celle de ce savant précurseur, rejeté par les académies et auquel on doit de précieuses découvertes en anatomie et en électricité médicale.

Le savant, chez lui, se doublait du philosophe, nourri de Jean-Jacques et qui publiait : *Les chaînes de l'esclavage*. Journaliste, enfin, il avait mis sa plume au service du petit peuple, dont il n'hésitait pas, cependant, à flétrir, quand il le fallait, la lâcheté et l'égoïsme. Nul plus que lui, selon Jaurès, ne fut clairvoyant et n'annonça les événements. Le peuple de Paris sentait qu'il avait en lui un défenseur indéfectible. Aussi, la consternation fut-elle formidable. On le pleura partout pendant des semaines. On suspendit son cœur sous la voûte des Cordeliers. On demanda, pour lui, le Panthéon, alors que, de son vivant, il avait assuré « qu'il aimerait mieux mourir cent fois que de finir au Panthéon ». Cet honneur, d'ailleurs, sur l'intervention de Robespierre, lui fut d'abord refusé, et l'on conduisit sa dépouille mortelle dans le jardin des Tuileries.

Le meurtre de Marat, ainsi que l'exécution de Chalier, à Lyon, marque la fin d'une ère. La révolution bouillonnante, torrentielle, tourmentée, confuse, va faire place à la révolution armée, légale, dictatoriale. Il s'agit de se détendre, de sauver les conquêtes populaires. La Terreur se dessine. Elle était, d'ailleurs, inévitable, et les événements y conduisaient secrètement.

Cependant, les meneurs des Enragés prenaient la suite de l'Ami du Peuple. Jacques Roux publiait *l'Ombre de Marat*. Leclerc reprenait le titre de Marat ; Hébert, lui-même, dans son *Père Duchesne*, réclamait la succession. La situation leur était des plus favorables.

La famine allait s'accroître. Les queues reprenaient aux portes des boulangers. Les deux comités ne savaient où donner de la tête. Brillaud-Varenne et Collot d'Herbois, le 27 juillet, firent voter le décret sur l'accaparement. C'était un premier pas vers une sorte de collectivisme d'État. Les denrées de première nécessité passaient dans les mains des autorités. Les Enragés triomphaient.

C'est alors que les dantonistes commencent à s'agiter, et que se constitue la fraction des Indulgents. Le comité est sourdement attaqué et il n'échappe que grâce au concours de Robespierre, qui le défend courageusement. Le comité, en effet, est pris entre deux feux. Enragés et hébertistes d'une part ; Indulgents de

l'autre. Et la crise touche à son maximum durant le mois d'août. Des mesures implacables sont prises. Les boulangers sont placés sous la surveillance des communes ; on réquisitionne leurs fours, on condamne aux travaux forcés ceux qui refusent de travailler. Le 10 août, les Fédérés accourent de tous les coins de France pour assister à la fête. On redoutait leur influence. Mais, dès les premiers jours, ils se rallièrent aux Jacobins, soutinrent le comité. Ils réclamaient la levée en masse. Tous les Français furent réquisitionnés. C'était la première fois que l'on voyait une nation entière debout pour la guerre.

Il faut noter la bienfaisante influence qu'avaient alors les hébertistes. Certes, Hébert n'était pas un esprit politique supérieur. Il prêchait la guerre à outrance. Son ami Bouchotte, le seul ministre de la Guerre de la révolution, le soutenait, expédiant des agents et des représentants aux armées pour surveiller les généraux. Hébert écrivait : « La patrie, foutre, les négociants n'en ont point. Tant qu'ils ont cru que la révolution leur serait utile, ils l'ont soutenue, ils ont prêté la main aux sans-culottes pour délivrer la noblesse et les parlements, mais c'était pour se mettre à la place des aristocrates. » Même langage que celui des Enragés. De plus, Hébert commence à accuser Danton et ses amis. Le tribun est parti se reposer à Arcis-sur-Aube, où il s'occupe d'achats de propriétés. Là-dessus, on apprend que Toulon est aux Anglais. Billaud-Varenne, à la Convention, dénonce la faiblesse du comité. Les sections se réunissent et siègent toute la nuit. Les ouvriers s'assemblent dans les rues, marchent sur la Commune, où Chaumette s'efforce de les calmer. Le mouvement paraît irrésistible. Alors, Convention et comités cèdent. On décrète l'arrestation des suspects, l'accélération du tribunal révolutionnaire et un certain nombre de mesures. On décide, en outre, d'adjoindre trois nouveaux membres au comité : Billaud-Varenne, Collot d'Herbois, Danton. Ce dernier refuse. Mais avec les deux premiers, c'est l'hébertisme qui prend sa part du gouvernement dictatorial.

La Terreur est, désormais, en marche. La loi des suspects est votée en septembre. Le comité de Sûreté générale est placé sous la dépendance du comité de Salut public. Le maximum, tant réclamé par les Enragés, devient une réalité.

Aux frontières, de nouveaux généraux, des jeunes sortis du peuple : Hoche, Jourdan, Pichegru repoussent l'ennemi à Hondshoedt, à Wattignies ; Carnot entre au comité, réorganise l'armée, les cadres. Le comité se sent fort. Il réclame, le 25 septembre, la dictature pour « sauver la Patrie ». En octobre, il a montré de quoi il était capable.

Mais les dantonistes ne le lâchent pas. La bagarre va s'engager. Seulement, Robespierre commencera par les hébertistes. Déjà, il s'est débarrassé des Enragés, décapités par l'exécution de Jacques Roux, et cela, avec l'aide d'Hébert. Saint-Just, de son côté, assure l'application du maximum, fait créer une sorte de tribunal spécial pour que rendent gorge les fournisseurs et tous ceux qui, depuis 1789, avaient manié les deniers publics. Les commerçants résistèrent. On les menaçait d'expropriation. Ainsi, on touchait au collectivisme. L'État s'occupait de la répartition des marchandises et denrées. Il s'emparait de la production agricole et industrielle, des transports, des mines, des manufactures, de l'importation et de l'exportation. La révolution politique tournait à la révolution sociale.

Mais c'est la dictature qui vient couronner les efforts du peuple révolutionnaire. Cette dictature, il faut bien le reconnaître, est indispensable et le peuple le sent. Il y a trop de fripons, de tripoteurs, de nouveaux riches, de conspirateurs, d'agents de l'étranger qu'il faut traquer, détruire, sous peine de voir sombrer la

révolution. Aussi s'occupe-t-on, avec un soin particulier, d'organiser la justice révolutionnaire. Dures extrémités, certes, et que nous concevons fort mal aujourd'hui. Mais il faut se reporter à l'époque. C'était la bataille sans merci. La révolution contre une légion d'adversaires déclarés ou sournois. Et une révolution qui transformait la situation économique, œuvrait pour les classes populaires, se débattait parmi de terribles difficultés économiques et financières, dont elle n'était nullement responsable, puisque c'était la banqueroute monarchiste, dénoncée par Mirabeau, qui l'avait suscitée.

Le moment était singulièrement choisi pour se dresser contre le comité et parler d'indulgence. C'est ce que firent cependant les amis de Danton, pour la plupart des coquins enrichis, capables de toutes les trahisons. Ils avaient nom : Fabre d'Églantine, aventurier sans scrupules et faussaire ; Chabot, tripoteur, ami du fameux royaliste, baron de Batz ; Westermann, soudard pillard et voleur, dénoncé par Marat. Basile, Delaunay, Delacroix, le banquier Frey, etc. Tous ces gens-là étaient compromis dans les affaires les plus louches, notamment celle de la Compagnie des Indes (voir là-dessus le volume d'Albert Mathiez) ; Danton, lui-même, était convaincu de vénalité. Rendant ses comptes devant ses collègues, il avait été flétri par Cambon et s'était retiré sous le mépris général. Pas de personnage plus surfait que l'homme de l'audace, toujours de l'audace qui, au fond, n'était qu'un couard. On ne le voit participer à aucun mouvement populaire sérieux. Il n'est pas à la prise de la Bastille ; lui qui est l'oracle de sa section, on ne le voit pas au 10 août, auquel il ne participe en rien. Mais, arrivé à Paris sans un sou, il est devenu un des plus riches propriétaires de son département. C'est ce qu'Hébert ne se lasse pas d'écrire et de hurler. Quant à Camille, plus léger que coupable, il n'en a pas moins des relations suspectes.

Pourtant, Robespierre et le comité les ménagent. Ils ont besoin des Indulgents pour en finir avec les « ultras », où se glissent de singuliers révolutionnaires. Hébert, sottement, croit pouvoir entrer en lutte contre le comité. Il appelle ses fidèles des Cordeliers à la révolte, fait voiler le buste de la liberté en signe de deuil. Mais le comité était prévenu. Il charge Collot d'Herbois d'une démarche de conciliation auprès de Carrier, le « noyeur » de Nantes, âme de la révolte. Les Cordeliers font amende honorable, à l'exception du fougueux Vincent. La nuit du 23 au 24 ventôse, les chefs hébertistes sont arrêtés. Leur procès se déroule en germinal ; ils sont condamnés à mort. Malgré tout, le comité, en état de légitime défense, en épargne le plus possible. Carrier est mis en liberté. Boulanger, Pache ne sont pas poursuivis. Mai c'était déjà trop d'Hébert, de l'énergique Ronsin, de Vincent, de Cloots. La révolution s'amputait de ses meilleurs membres. Le malheur, c'est que les rivalités des hommes, les rancunes, les vanités ne pouvaient aboutir à d'autre solution.

Restaient les Indulgents. Camille Desmoulins publiait, coup sur coup, les numéros de son *Vieux Cordelier* qui allaient réjouir les royalistes et contre-révolutionnaires. Billaud-Varenne demande la tête de Danton à Robespierre, qui recule, épouvanté. Il ne fallut pas moins que les révélations de Fabre d'Églantine et de Chabot sur les tripotages du fournisseur d'Espagnac, de Julien de Toulouse et autres forbans pour le décider. Il y avait vraiment quelque chose de pourri dans la fraction dantoniste, et si l'on y déclamaient contre l'échafaud, c'était surtout dans le but de s'y soustraire.

Saint-Just fut chargé du rapport contre les dantonistes, qu'il lut, dans un profond silence, relatant, détail par détail, les intrigues de Danton et de ses complices. Nul n'osa protester, et Legendre, qui, dès les débuts, avait élevé la voix en faveur de ses amis, balbutia des excuses. Arrêtés, les dantonistes furent renvoyés au tribunal qui, malgré les éclats de voix et les insolences du tribun, les condamna à mort. Ils furent exécutés parmi l'indifférence de la foule. Depuis

longtemps, le peuple révolutionnaire était fixé ; la Convention de même. Après Thermidor, la réaction triomphante rappellera et réhabilitera les Girondins ; elle ignorera Danton et ses acolytes, à l'exception du malheureux Camille. Cela est déjà assez significatif. Il a fallu les historiens officiels, mal informés, privés de documentation, pour tenter l'apologie de Danton et de ses amis. Aujourd'hui, après les savants travaux de Mathiez, la cause est entendue. M. Madelin, lui-même, en dépit de son dantonisme, s'est incliné devant la vérité historique.

Les deux fractions, extrémistes et Indulgents, abattues, le gouvernement révolutionnaire, c'est-à-dire le comité de Salut public, s'occupe de se réorganiser. Les ministres sont supprimés et remplacés par des commissions exécutives (c'est Carnot qui fait adopter cette mesure). En même temps, la lutte s'engage contre les représentants en province qui abusaient de leurs pouvoirs. Fouché est rappelé. Jourdan-Coupe-Tête, en Avignon, est guillotiné. Les tripoteurs sont vigoureusement poursuivis. C'est le règne de la vertu, parallèlement à la terreur.

Robespierre mène le comité. Sa popularité et son autorité sont immenses. Derrière lui, Saint-Just agit. Il semble vouloir conduire, jusqu'à ses fins logiques, la révolution économique. Déjà, il avait fait voter, à la Convention, un décret disant que les biens des personnes reconnues ennemies de la révolution seraient confisqués. Puis il fit décréter l'établissement de listes de patriotes indigents. Les biens des adversaires devaient leur être distribués. Cela, après les biens du clergé et les biens des émigrés. Ainsi, Saint-Just allait encore plus loin que les hébertistes. Il arrachait ses griffes à la classe possédante et marchait à une formidable expropriation. De même, le comité s'occupe des salaires des ouvriers, qu'il relève sensiblement, sans d'ailleurs les satisfaire. Les ouvriers, en effet, réclament un salaire toujours plus haut, refusent de travailler ; Barère dut faire prendre un décret les menaçant du tribunal révolutionnaire.

Le mécontentement grandissait chaque jour. Les réquisitions pesaient sur les paysans ; les salaires demeuraient insuffisants ; le commerce était à peu près ruiné ; l'assignat exerçait ses ravages. Poursuivre la révolution devenait une besogne terrible. Le comité tenta l'impossible. Il fit distribuer de l'argent aux mendiants, aux infirmes, aux invalides. Saint-Just s'écriait : « Il ne faut ni riches, ni pauvres ! » Il avait conçu tout un plan de réformes hardies, dans le sens communiste. Mais la guerre, la terreur, l'incompréhension des foules ne lui permirent pas de l'appliquer.

La question religieuse était aussi à l'ordre du jour. C'est par là que Robespierre tombera. Déjà, il s'était élevé contre les tentatives des hébertistes de déchristianiser la France. Il se prononçait pour la liberté des cultes et s'élevait contre les fêtes organisées à la gloire de la déesse Raison. Tout ce qu'il y avait d'athées, de matérialistes, de fils de Voltaire ne pardonnèrent point à ce disciple de Rousseau. La faiblesse de Robespierre, c'est, qu'on le veuille ou non, son esprit religieux. Cela le mène à la fameuse fête de l'Être suprême où, président de la Convention, tout-puissant, redouté de chacun, il apparaîtrait un peu comme le tyran.

Peu à peu, une coalition se forma contre Robespierre. Les représentants en province, qui se sentaient devinés et craignaient pour leur vie – les Fouché, les Tallien, les Fréron –, agirent les premiers dans l'ombre. Puis, au comité même, Robespierre, tranchant et dominateur, indisposait ses collègues. On était las de voir la République gouvernée par cet homme qui incarnait la probité et voulait faire régner la vertu. Carnot s'élevait furieusement contre lui ; Billaud-Varenne le comparait au « fourbe Périclès ». Il aurait fallu un peu de doigté, quelques concessions apparentes pour revenir à l'union, car tous sentaient que cet homme était indispensable.

Mais Robespierre demeurait intraitable.

Pendant ce temps, la guillotine fonctionnait à plein rendement. La Terreur parvenait à son apogée. Le 22 prairial, Couthon, inspiré par Robespierre, faisait supprimer les défenseurs, devant le tribunal révolutionnaire, ainsi que les interrogations des accusés. Les preuves morales pouvaient suffire pour obtenir la condamnation. Robespierre soutint cette loi à la Convention. On croit rêver, aujourd'hui, quand on lit les exposés des motifs de cette loi. Mais, encore une fois, c'était la bataille. Robespierre était, sans cesse, menacé d'assassinat. Un certain Admiral, qui n'avait pu le joindre, avait atteint Collot d'Herbois. Une jeune fine, Cécile Renaud, avait tenté de le tuer à domicile. On conspirait contre le comité et contre lui. La situation était tragique. Dans l'esprit des robespierristes, il ne s'agissait plus de justice, mais de défense personnelle, cette défense étant aussi celle de la République.

Cependant, sans les violentes disputes qui éclataient au comité et dont les répercussions gagnaient au dehors, les conjurés – dantonistes rescapés, Girondins épargnés, représentants en mission, enrichis et profiteurs de la révolution – n'auraient pas eu gain de cause. Le peuple était avec Robespierre, Saint-Just, Couthon... Robespierre eut le tort de ne pas voir le péril. Il fit pire. Il s'absenta du comité, à partir du 15 messidor. Pendant son absence, alors qu'il ne voyait plus rien, ne signait plus rien, ses ennemis, habilement, lui attribuèrent les mesures ultra-révolutionnaires. On répandit le bruit que Robespierre voulait guillotiner la Convention pour devenir le maître absolu. Le malheureux, à ce moment, malade, épuisé, découragé, ne s'occupait de rien.

Les prisons se vidaient et se remplissaient aussitôt. On tuait par fournées. Partout, des centaines de têtes tombaient. Le dégoût commençait à envahir la foule. Robespierre, réfugié aux Jacobins, se sentait impuissant ; mais c'était lui qu'on s'efforçait de rendre responsable.

Nous approchons du 9 Thermidor.

Saint-Just est revenu des armées, rapportant la victoire de Fleurus, Robespierre décide de sortir de sa retraite et de prendre l'offensive. Il lui faut encore épurer, débarrasser la République d'un certain nombre de coquins. Loi des révolutions ! Le 8 thermidor, Robespierre monte à la tribune de la Convention et prononce un réquisitoire sévère contre ses adversaires atterrés. Malheureusement, ils se ressaisirent promptement. Vadier essaya de ridiculiser Robespierre, avec les histoires de Catherine Théot. Cambon intervint. Billaud se prononça contre son collègue au comité. Le discours de Robespierre, dont on avait voté l'impression d'abord, fut rejeté.

Le 9, Saint-Just voulut lire son rapport, habilement préparé. Tallien l'interrompit et l'empêcha de parler. Billaud, violemment, accusa Robespierre. Celui-ci essaya de répondre. On ne le lui permit pas. Sa voix fut étouffée. Le misérable Tallien, amant de la Cabarrus, brandissait un poignard dans un gestethéâtral. Finalement, Robespierre fut vaincu et décrété d'arrestation, avec Saint-Just, impassible, Couthon, Lebas, Robespierre jeune.

Mais quand Paris apprit les événements, ce fut un sursaut de colère. La Commune fait sonner la « générale », fermer les barrières. Hanriot se met à la tête de

ses gendarmes, force le local du comité de Sûreté générale. Il n'a que trop peu d'hommes, par malheur, avec lui. Il est arrêté à son tour. Coffinhal ira le délivrer. Pendant ce temps, Robespierre et ses amis sont conduits en prison. Il apparaît que l'idée de Robespierre était de se présenter devant le tribunal révolutionnaire, peuplé de ses partisans. Il comptait être acquitté, comme autrefois Marat. Ses fidèles l'arrachèrent à la prison, le conduisirent à l'Hôtel de Ville où il retrouva ses amis.

Là, les robespierristes perdirent leur temps à discuter sur les moyens à employer. Ils avaient pour eux, pourtant, la majorité des sections. La Convention, apeurée, ne savait quelle décision prendre et Collot parlait de « mourir à son poste ». Les heures passèrent ainsi. À la nuit, la place de l'Hôtel de Ville était presque vide. Barras se met à la tête des troupes fidèles à la Convention et envahit brusquement l'Hôtel de Ville.

Robespierre se tira un coup de pistolet dans la tête et ne réussit qu'à se briser la mâchoire inférieure. Lebas se tua net. Robespierre jeune se jeta par la fenêtre.

Tous les survivants furent guillotins, sur seule constatation de leur identité. Le lendemain, on exécuta 70 membres de la Convention. La tyrannie était abattue. Mais la révolution était close.

Avec Robespierre et ses amis, c'était le dernier rempart de la révolution qui s'écroulait. Ces hommes dont, malgré leurs erreurs, on ne peut nier la grandeur d'âme, le courage surhumain, la noblesse d'idées, avaient voulu conduire la révolution jusqu'à son terme, en la débarrassant des aventuriers et des forbans qui ne songeaient qu'à s'enrichir par le vol, le pillage, le chantage ; ils avaient rêvé l'égalité des droits et des fortunes ; ils se sacrifiaient pour les petits, pour les pauvres. C'étaient, en somme, des gêneurs. Trop d'honnêteté était en eux et l'on sait qu'on trouva à peine quelques assignats chez Robespierre, le tyran, le maître de la France.

Le 9 thermidor marque la fin de la révolution. Mais la terreur continue. Elle a changé d'objet, simplement. Les brigands triomphent, comme l'a dit Robespierre. Les riches respirent ; ils l'ont échappé belle. Et les prisons sont ouvertes d'où se précipitent royalistes, Girondins, contre-révolutionnaires. Les vrais révolutionnaires, tels que Collot, Billaud-Varenne, commencent à comprendre quelle sottise criminelle ils ont commise. Ils se voient, à leur tour, menacés. Plus tard, ils diront leurs remords. Barère avouera qu'on a tué la République en tuant Robespierre ; Billaud, de même.

La République égalitaire a vécu. Ce sont, désormais, les muscadins qui tiendront le haut du pavé. La réaction triomphe. Les flibustiers enrichis étalent leur arrogance. Ils seront, plus tard, fonctionnaires et préfets de l'Empire. Quant aux sans-culottes qui, par incompréhension et dépit contre les mesures de la Commune, ont laissé faire, ils sentiront la trique leur caresser les reins. Ils s'obstinaient contre le maximum ; ils le réclameront en vain par la suite.

La plupart des Montagnards, dressés contre Robespierre, bourrés de regrets, iront, dans une dernière tentative contre la république des riches et des « ventres

pourris », se grouper derrière Babeuf, vaincu et immolé à son tour. De ce nombre, Amar, le plus perfide adversaire de Robespierre.

En résumé, cette révolution de cinq années, en dépit des luttes sanglantes entre frères ennemis et du sang qu'elle a dû faire verser, a accompli une besogne incalculable. Ceux qu'on n'a pas craint d'appeler des vandales ont fondé la civilisation sur les ruines d'une monarchie vermoulue. Son rayonnement s'est étendu à tout l'univers. Et le demeure, à travers les années écoulées, le guide sûr des hommes de liberté et de progrès. Elle a eu ses déchets et ses erreurs. Elle a été détournée de sa voie féconde par des adversaires sans scrupule. Elle a malheureusement abouti à l'orgie sanglante de l'Empire qui a, tout de même, fait un peu plus de victimes que la Terreur. Mais il faut la voir dans son ensemble. Aux révolutionnaires d'aujourd'hui de lui emprunter, en tenant compte de l'heure et des tâtonnements inévitables, tout ce qu'elle a comporté d'humain, de généreux, de noble, et de s'inspirer de ses inoubliables leçons.

— Victor MÉRIC.

On lira avec profit et en vue d'une documentation complète les ouvrages que voici : *Histoire des Montagnards*, d'Alphonse Esquiros ; *Histoire de Robespierre*, d'Ernest Hamel ; *Histoire socialiste de la Révolution*, de Jaurès ; *La Révolution française* ; *Danton et la paix* ; *Études robespierristes* ; *Un procès de corruption sous la Terreur (Affaire de la Compagnie des Indes)* ; *Autour de Robespierre, Autour de Danton, La Vie chère et le Mouvement social sous la Terreur*, d'Albert Mathiez ; *Histoire de la Révolution*, de Villiaume ; *Les orateurs de la révolution* ; *Histoire politique de la Révolution*, par Aulard, etc.

LA RÉVOLUTION RUSSE

Quelques notes préliminaires indispensables :

1° On peut comprendre sous *Révolution russe*, soit le mouvement révolutionnaire entier, depuis la révolte des Dékabristes (1825) jusqu'à nos jours, soit seulement les deux révolutions consécutives de 1905 et de 1917, soit enfin, uniquement, la grande explosion de 1917. Dans l'exposé qui va suivre, *Révolution russe* signifiera *le mouvement tout entier* (première interprétation). En effet, cette méthode est la seule qui permettra au lecteur de comprendre, autant que possible, la suite des événements, et aussi la situation actuelle en U.R.S.S.

2° Il va de soi qu'une étude quelque peu complète de la Révolution russe exigerait plus d'un volume. Elle ne pourrait être qu'une œuvre de longue haleine réservée surtout aux historiens de l'avenir. Il ne s'agit ici que d'une étude sommaire dont le but sera : *a)* de faire comprendre l'ensemble du mouvement ; *b)* de

mettre bien en relief ses traits saillants, ses faits essentiels et, surtout, ses éléments peu ou pas connus jusqu'à présent à l'étranger ;c) de formuler certaines conclusions ou appréciations.

3° Une difficulté considérable consiste dans le caractère très particulier de l'histoire russe en général, comparativement à celle de l'Europe occidentale. À vrai dire, l'examen de la Révolution russe devrait être précédé d'une étude historique générale du pays ou, mieux encore : encadré dans cette étude. Mais une pareille tâche dépasserait de beaucoup les limites de notre exposé. Nous essayerons donc, pour parer à ladite difficulté, d'apporter au lecteur des notions historiques d'ordre général toutes les fois que cela nous paraîtra nécessaire.

LA RUSSIE AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE. — LES « DÉKABRISTES ». — LA LÉGENDE DU TSAR ET LE PARADOXE RUSSE. — L'immensité démesurée du pays (comme on sait, la Russie occupe seule la sixième partie du continent terrestre), une population clairsemée, désunie et d'autant plus facile à subjuguier, la domination mongole pendant plus de deux siècles, des guerres interminables, des troubles, et aussi d'autres facteurs moins importants, furent la cause d'un fort retard politique, économique, social et culturel de la Russie, par rapport à d'autres pays d'Europe. Politiquement, la Russie entra dans le XIX^e siècle sous le régime d'une monarchie absolue et absurde (tsar autocrate), s'appuyant sur une aristocratie militaire et foncière, sur un clergé nombreux et dévoué, et sur une masse paysanne de plus de 100 millions d'âmes, masse illettrée, primitive, religieuse et entièrement fidèle à son « petit père », le tsar. — Économiquement, le pays se trouvait à cette époque au stade d'une sorte de féodalisme agraire. Les villes, à part les deux capitales (Saint-Pétersbourg, Moscou) et quelques autres dans le Midi, étaient peu développées. Le commerce et surtout l'industrie végétaient. La véritable base de l'économie nationale était l'agriculture, dont vivaient les 90 % de la population. Mais la terre n'appartenait pas aux producteurs directs : les paysans ; elle était la propriété soit de l'État, soit de gros propriétaires fonciers, les « *pomestchiks* ». Les paysans, obligatoirement attachés à la terre et à la personne du propriétaire, étaient les serfs de celui-ci. Les plus gros agrariens possédaient de vrais fiefs hérités de leurs aïeux qui, eux-mêmes, les reçurent du souverain, premier propriétaire, en reconnaissance des services rendus (militaires, administratifs ou autres). Le « seigneur » avait le droit de vie et de mort sur ses serfs. Non seulement, il les faisait travailler en esclaves, mais il pouvait les vendre, punir, martyriser (et même tuer, presque sans inconvénient pour lui)

Ce servage, cet esclavage de 100 millions d'hommes, formait le fondement économique de « l'État ». C'est à peine s'il est possible de parler d'une organisation sociale d'une telle soi-disant « société ». En haut, les maîtres absolus : le tsar, toute sa parenté, sa cour, la haute bureaucratie, la caste militaire, le haut clergé, la noblesse foncière ou autre, etc. En bas, les esclaves : paysans serfs de la campagne, et le bas peuple des villes, n'ayant aucune notion de vie civique, aucun droit, aucune liberté. Entre les deux : quelques couches intermédiaires (marchands, fonctionnaires, employés, artisans, etc.), incolores et insignifiantes. Il est clair que le niveau de culture de cette société était peu élevé. Toutefois, pour cette époque déjà, une réserve importante s'impose : un contraste frappant dont nous aurons encore à parler – existait entre la simple population rurale ou urbaine, inculte et misérable, et les couches privilégiées dont l'éducation et l'instruction étaient assez élevées.

L'état de servage des masses paysannes était la plaie saignante du pays. Déjà, vers la fin du XVIII^e siècle, quelques hommes d'un esprit noble et élevé

protestèrent contre cette horreur. Ils durent payer cher leur généreux geste. D'autre part, les paysans se révoltaient de plus en plus fréquemment contre leurs maîtres. À part les nombreuses révoltes locales, d'une allure plus ou moins individuelle, les masses paysannes esquissèrent même, au XVIIe siècle (révolte de Rasine) et au XVIIIe siècle (révolte de Pougatchoff), deux mouvements révolutionnaires d'envergure qui, tout en ayant échoué, causèrent de forts ennuis au gouvernement tsariste et faillirent ébranler tout le système. Il faut dire, cependant, que ces deux mouvements, spontanés et inconscients, furent dirigés surtout contre l'ennemi immédiat : la noblesse foncière, l'aristocratie urbaine et les administrations vénales. Aucune idée générale, cherchant à supprimer le système social entier pour le remplacer par un autre, plus juste et plus humain, ne fut formulée. Et, par la suite, le gouvernement réussit, avec l'aide du clergé et d'autres éléments réactionnaires, à subjuguier les paysans d'une façon complète, c'est-à-dire, même psychologiquement, de sorte que toute action de révolte plus ou moins vaste devint pour longtemps impossible.

Le premier mouvement sciemment révolutionnaire contre le régime – mouvement dont le programme allait, socialement, jusqu'à l'abolition du servage et, politiquement, jusqu'à la république ou, au moins jusqu'au régime constitutionnel – se produisit en 1825, au moment où, l'empereur Alexandre Ier étant mort sans laisser d'héritier direct, la couronne, repoussée par son frère Constantin, allait se poser sur la tête de l'autre frère, Nicolas.

Le mouvement sortit non pas des classes opprimées elles-mêmes, mais des milieux privilégiés. Les conspirateurs, profitant de ces hésitations dynastiques, mirent à exécution leurs projets mûris et préparés de longue date. Ils entraînèrent dans la révolte qui éclata à Saint-Pétersbourg quelques régiments de soldats. La rébellion fut brisée après un court combat entre les révolutionnaires et les troupes restées fidèles au gouvernement, sur la place du Sénat. Quelques troubles esquissés en province furent étouffés dans le germe. Les cinq principaux animateurs du mouvement périrent sur l'échafaud ; des centaines d'autres allèrent en prison, en exil ou au bagne. L'émeute ayant eu lieu au mois de décembre (en russe *dékabre*, les réalisateurs de ce mouvement furent nommés *dékabristes* (ceux de décembre). Presque tous, ils appartenaient à la noblesse ou aux classes privilégiées (il y avait à la tête du mouvement quelques officiers de l'armée impériale). Presque tous, ils avaient reçu une éducation et une instruction supérieures. Esprits élevés, cœurs nobles, ils souffraient de voir leur peuple sombrer, sous un régime d'injustice et d'arbitraire, dans l'ignorance, la misère et l'esclavage. Ils reprirent les protestations platoniques de leurs précurseurs du XVIIIe siècle et les traduisirent en actes. Ce qui, surtout, leur fournit l'élan indispensable, ce fut la visite de plusieurs d'entre eux en France, après la guerre de 1812, et la possibilité de comparer ainsi le niveau relativement élevé de la civilisation en Europe avec l'état barbare de la vie populaire russe. Ils rentrèrent dans leur pays avec la ferme décision de lutter contre le système politique et social arriéré qui opprimait leurs compatriotes. Ils gagnèrent à leur cause plusieurs esprit cultivés. L'un des leaders du mouvement, Pestel, exprima même dans son programme quelques idées vaguement socialistes. Le célèbre poète Pouchkine (né en 1799) sympathisait avec le mouvement, sans toutefois y adhérer. Restée tout à fait locale, la révolte fut vite maîtrisée, et le nouvel empereur Nicolas Ier, apeuré, poussa à l'extrême le régime despotique, bureaucratique et policier de l'État russe.

REMARQUE IMPORTANTE. — Il est indispensable de souligner ici même qu'il n'y avait aucune contradiction entre quelques mouvements de révolte des paysans contre leurs maîtres et oppresseurs, d'une part, et leur vénération aveugle et dévouée pour le « petit père le tsar », d'autre part. En effet, les mouvements paysans se dirigeaient toujours contre leurs oppresseurs immédiats : les propriétaires (« *pomestchiks* »), les nobles, les fonctionnaires, la police. L'idée de chercher le fond du mal plus loin, dans le régime tsariste lui-même personnifié par le tsar, l'idée de voir en ce dernier l'ennemi principal, le grand protecteur des nobles et des

privilegiés, premier noble et privilégié lui-même, ne venait jamais à l'esprit des paysans. Au contraire, ils considéraient le tsar comme une sorte d'idole, d'être supérieur placé au-dessus des simples mortels, de leurs petits intérêts et faiblesses, pour mener à bon port les graves destinées de l'État. Ils étaient inébranlablement convaincus que le tsar ne leur voulait – à eux, ses « enfants » – que du bien, mais que les couches intermédiaires privilégiées, intéressées à conserver leurs droits et avantages, s'interposaient entre le monarque et son peuple, afin d'empêcher le premier de connaître exactement les misères du second, afin – surtout – de les empêcher tous les deux de venir l'un à l'autre. Ils étaient persuadés que si le peuple et le tsar parvenaient à s'aboucher directement, ce dernier, momentanément trompé par les privilégiés, se pencherait sur les misères des paysans, les libérerait et leur donnerait la terre. Aussi, tout en se révoltant, parfois – plutôt individuellement –, contre leurs maîtres immédiats les plus cruels, les paysans attendaient, avec espoir et résignation, le jour où le mur dressé entre eux et le tsar serait tombé et la justice sociale rétablie par ce dernier. Le mysticisme religieux aidant, ils considéraient la période d'attente et de souffrance comme imposée par « Dieu » en guise de châtement et d'épreuve. Ils s'y résignaient avec une sorte de fatalisme primitif.

Cet état d'esprit des masses paysannes russes était extrêmement caractéristique. Il s'accroît encore au cours du XIXe siècle, en dépit d'un mécontentement croissant et des actes de révolte individuels ou locaux de plus en plus fréquents. Les paysans perdaient patience. Néanmoins, en leur masse, ils attendaient, avec d'autant plus de ferveur, le tsar libérateur.

Cette « légende du tsar » fut le fait essentiel de la vie populaire russe au XIXe siècle. En l'ignorant, on n'arriverait jamais à comprendre les événements qui vont suivre.

La légende du tsar nous expliquera certains phénomènes importants de la vie russe, lesquels, autrement, resteraient mystérieux. D'ores et déjà, elle nous explique, pour une bonne part, ce paradoxe essentiellement russe auquel nous venons de faire allusion, qui, jadis, frappa l'esprit de beaucoup d'Européens, et qui continuera presque jusqu'aux abords de la révolution de 1917 : d'une part, nombre de gens cultivés, instruits, avancés, qui veulent voir leur peuple libre et heureux ; gens, qui, à la page de l'époque, luttent même pour l'émancipation totale des classes laborieuses, pour la démocratie et le socialisme ; d'autre part, ce peuple lui-même qui ne fait rien pour son émancipation (à part quelques révoltes spontanées, sans envergure ni importance) ; peuple qui reste obstinément prosterné devant son idole et son rêve ; peuple qui ne comprend même pas le geste de ceux qui se sacrifient pour lui.

LES ANNÉES 1825-1860. — Aucun mouvement important n'est à signaler jusqu'aux années 1860. Toutefois, quelques traits saillants sont à noter :

- 1° Le renforcement progressif du régime absolutiste, de l'État bureaucratique et policier, sous Nicolas Ier (1825-1855) ;
- 2° Le mécontentement grandissant des masses paysannes et le nombre de plus en plus élevé d'actes de rébellion contre les « *pomestchiks* » ;
- 3° L'essor assez rapide et considérable de l'industrie et de l'enseignement (un certain progrès technique ; amélioration des voies de communication ; premier chemin de fer, reliant Saint-Pétersbourg à Moscou ; création de nombreuses écoles, etc.).

4° L'évolution rapide et importante de la couche intellectuelle, Dans un pays aussi grand que la Russie, la jeunesse était nombreuse dans toutes les classes de la population, et son nombre augmentait vite. Quelle était sa mentalité en général ? Laissant de côté la jeunesse paysanne, nous avons à constater que les jeunes générations plus ou moins éduquées professaient des idées avancées. Les jeunes du milieu du XIXe siècle admettaient difficilement l'esclavage des paysans. L'absolutisme les choquait aussi de plus en plus. L'étude du monde occidental donna l'éveil à leur pensée. L'essor des sciences naturelles et du matérialisme les impressionna fortement. D'autre part, ce fut vers la même époque que la littérature russe, s'inspirant des principes humanitaires et généreux, prit son grand élan, en exerçant une influence puissante sur la jeunesse. En même temps, économiquement, le travail des serfs ne répondait plus aux exigences de l'époque, ce dont on se rendait compte aisément. Pour toutes ces raisons, la couche intellectuelle – la jeunesse, surtout – se révéla, vers les années 1860, théoriquement émancipée. Elle se dressa contre l'absolutisme et contre le servage. Ce fut alors que naquit le fameux courant du *nihilisme* (voir ce mot) et, du même coup, le conflit aigu entre « les pères et les fils » – les deux générations successives – peint magistralement par Tourgueniev, dans son roman paru sous le même titre.

Le gouvernement de Nicolas Ier, réactionnaire à outrance, se refusait à tenir compte des réalités et de l'effervescence des esprits. Au contraire, il lança un défi à la société. En effet, c'est à cette époque que furent créés la police politique, le corps spécial de gendarmerie, etc., afin de mater le mouvement. Les persécutions politiques prirent libre cours ; la censure sévissait. Rappelons-nous qu'à cette époque, le jeune Dostoïevski faillit être exécuté – et alla au bague – pour avoir adhéré au groupe d'études sociales, absolument inoffensif, de Petrachevski ; que le premier grand publiciste et critique russe, Belinski, arrivait avec grande peine à faire entendre sa voix ; qu'un autre grand publiciste, Herzen, dut s'expatrier ; et ainsi de suite, sans parler des révolutionnaires accomplis, tels que Bakounine et autres. Toute cette répression ne réussit guère à apaiser l'excitation dont les causes étaient trop profondes. Elle réussit encore moins à améliorer la situation. En guise de remède, Nicolas Ier serrait de plus en plus la vis bureaucratique. Sur ces entrefaites, la Russie fut entraînée dans la guerre de Crimée. Les péripéties de cette guerre ont démontré avec évidence la faillite du régime. Les plaies politiques et sociales furent mises à nu. Nicolas Ier mourut en 1855, parfaitement conscient de cette faillite, mais impuissant à y faire face, On peut supposer que la dépression morale qui en résulta précipita sa mort.

LES ANNÉES 1860-1881. — LES RÉFORMES. — UN NOUVEAU MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE. — LA « *NARODNAĬA VOLIA* ». — L'ASSASSINAT DU TSAR. — L'ABSOLUTISME, LA LÉGENDE ET LE PARADOXE SURVIVENT. — Ce fut son fils et successeur, l'empereur Alexandre II, qui dut faire face à la situation. Le mécontentement général, la pression des couches intellectuelles et avancées, la peur d'un soulèvement des masses paysannes et, enfin, les désavantages économiques du régime de servage, l'obligèrent, malgré une résistance acharnée des milieux réactionnaires, à prendre résolument la voie des réformes. Il se décida à mettre fin au régime purement bureaucratique et à l'arbitraire absolu des pouvoirs administratifs. Il entreprit une modification sérieuse de tout le système judiciaire. À partir de l'année 1860, les réformes se succédèrent d'une façon ininterrompue. Les plus importantes furent l'abolition totale du servage (1861) et la création, dans les villes et à la campagne, des unités d'*auto administration* locale (le *gorodskoïe samooupravlénié* et le *zemstvo*, sortes de municipalités urbaines et rurales), avec droit de *self-government* dans certains domaines de la vie publique (enseignement, hygiène, voies de communication, etc.).

Tout en étant importantes par l'apport à la situation de la veille, les réformes d'Alexandre II restèrent néanmoins bien timides et très incomplètes, par rapport

aux aspirations des couches avancées. Elles furent loin de donner satisfaction à la société. En effet, la presse resta muselée comme auparavant ; aucune liberté civique ne fut octroyée ; la classe ouvrière naissante n'avait aucun droit civil ; la noblesse et la bourgeoisie restèrent les classes nettement dominantes ; et, surtout, l'absolutisme politique resta intact. Mais le point le plus faible des réformes fut les conditions dans lesquelles le servage a été aboli. Les gros propriétaires fonciers, après avoir vainement lutté contre toute atteinte à la loi du servage, firent leur possible pour que cette réforme fût réduite au minimum. Ils y réussirent pleinement. Les paysans obtinrent leur liberté individuelle, mais ils durent la payer cher. Ils reçurent des lots de terrain tout à fait insuffisants. De plus, ils furent astreints à payer, pendant plusieurs dizaines d'années, et à part les contributions d'État, une forte redevance aux anciens seigneurs pour les terres aliénées. Il est à noter que les 100 millions de paysans reçurent en tout à peu près le tiers du sol. L'autre tiers fut gardé par l'État. Et un tiers environ resta entre les mains des propriétaires fonciers. Une telle proportion condamnait la masse paysanne à une existence de famine et la maintenait, au fond, à la merci des « *pomestchiks* ».

Les insuffisances et les défauts des réformes d'Alexandre II se firent sentir déjà vers les années 1870. La vie de la vaste masse paysanne était misérable. La population laborieuse des villes restait sans défense contre l'exploitation croissante. L'absence de toute liberté de la presse et de la parole, ainsi que l'interdiction absolue de tout groupement politique ou social, rendaient impossibles toute circulation d'idées, toute critique, toute propagande, toute activité politique ou sociale, donc, au fond, tout progrès de la société. La population ne consistait qu'en des « sujets » soumis à l'arbitraire de l'absolutisme et n'ayant aucun droit de protester, de réclamer, ou de vouloir changer cet état de choses. Et quant à la masse paysanne, elle était plutôt un troupeau de bêtes de somme réduit à une existence obscure, à une ignorance totale et à la corvée de nourrir l'État.

Les meilleurs représentants de la jeunesse intellectuelle se rendirent rapidement compte de cette situation lamentable. Ceci d'autant plus que les pays occidentaux jouissaient déjà, à cette époque, d'un régime politique et social relativement avancé. Aux années 1870, l'Europe occidentale se trouvait en pleines luttes sociales, le socialisme commençait sa propagande intense, et le marxisme abordait la tâche d'organiser la classe ouvrière en un puissant parti politique.

Il est donc tout à fait naturel que, vers cette époque, des groupements clandestins se soient formés en Russie pour lutter contre le régime abject et, avant tout, pour répandre dans les classes laborieuses l'idée de l'affranchissement politique et social. Ces groupements se composaient d'une jeunesse ardente, des deux sexes, qui, éduquée par les meilleurs publicistes russes (malgré la censure, ces derniers réussissaient tout de même à propager leurs idées au moyen d'articles de revues écrits d'une manière, en quelque sorte, conventionnelle), et aussi par le mouvement d'idées à l'étranger, se consacrait entièrement, avec un esprit sublime de sacrifice, à la tâche de porter la lumière aux masses travailleuses. Ce fut alors que se forma ce vaste mouvement de la jeunesse russe intellectuelle, laquelle, en nombre considérable, abandonnant famille, confort et carrière, s'élança « vers le peuple » afin de l'éclairer. D'autre part, une certaine activité terroriste contre les principaux serviteurs du régime prit son essor. Entre 1870 et 1880, quelques attentats eurent lieu contre de hauts fonctionnaires. Il y eut aussi des attentats échoués contre le tsar.

Le mouvement aboutit à une catastrophe. Presque tous les propagandistes furent repérés par la police, arrêtés et envoyés en prison, en exil ou au bagne. Le résultat pratique de l'entreprise fut nul.

Il devint évident que le tsarisme présentait un obstacle insurmontable à l'éducation du peuple. De là, il n'y avait qu'un pas jusqu'à la conclusion logique que voici : puisque le tsarisme est un obstacle insurmontable, il faut commencer par le supprimer.

Cette conclusion poussa la jeunesse meurtrie, désespérée, à la formation d'un groupement qui se donna pour but l'assassinat du tsar. Deux éléments appuyèrent cette décision : 1° l'idée de châtier « publiquement » l'homme qui, par ses prétendues « réformes », ne fit que duper les masses ; donc, l'idée de pouvoir dévoiler la duperie devant les masses, en attirant leur attention là-dessus par un acte de châtement violent, formidable ; 2° l'espoir de pouvoir, en même temps, démontrer au peuple, par la suppression du tsar lui-même, la fragilité, la vulnérabilité, le caractère commun, fortuit et passager du régime. En somme, on espérait pouvoir tuer ainsi, une fois pour toutes, « la légende du tsar ». Certains membres du groupement allaient même plus loin encore : ils admettaient que l'assassinat du tsar pourrait servir de point de départ à une vaste révolte, laquelle, le désarroi aidant, aboutirait à une révolution et à la chute immédiate du tsarisme.

Le groupement prit le nom de *Narodnaïa Volia* (Volonté du Peuple). Après une minutieuse préparation, il exécuta son projet : le 1er mars 1881, le tsar Alexandre II fut assassiné.

Le geste resta incompris. Les paysans, fascinés depuis plus d'un siècle par l'idée que le tsar ne leur voulait que du bien, et que la noblesse s'opposait par tous les moyens à ses bonnes intentions – ils en voyaient une preuve de plus dans l'obligation de payer une lourde redevance pour leurs lots de terrain, obligation qu'ils attribuaient aux intrigues de la noblesse –, accusèrent cette dernière d'avoir assassiné le tsar pour venger l'abolition du servage.

Le tsar fut assassiné, non pas la légende. Le lecteur verra plus loin par quelle sorte d'événements l'histoire s'était chargée de détruire celle-ci.

D'autre part, la cour ne manifesta pas tant de désarroi. Le jeune héritier, Alexandre (fils aîné de l'empereur assassiné), prit immédiatement le pouvoir. Les chefs du parti *Narodnaïa Volia* furent exécutés. Des mesures de répression très sévères réduisirent le parti entier à une impuissance complète. Le nouvel empereur, Alexandre III, vivement impressionné par l'attentat, reprit le chemin de la réaction violente. Les réformes – déjà si insuffisantes – de son prédécesseur lui parurent, au contraire, plus qu'osées : il les jugea déplacées, dangereuses. Il mit à profit le meurtre de son père pour les combattre.

Il s'employa à détériorer leur esprit, à contrecarrer leurs effets par une série de lois réactionnaires. L'État bureaucratique et policier reprit ses droits. Tout mouvement libéral fut étouffé. Les masses furent condamnées à rester dans leur situation d'obscur troupeau, bon à exploiter, privé de tous droits humains. Le « paradoxe russe » – c'est-à-dire le fossé insondable entre le niveau de culture et les aspirations des couches éduquées, d'une part, et l'existence sombre et inconsciente du peuple, d'autre part – resta intact. Dans ces conditions, l'activité révolutionnaire allait fatalement renaître. C'est ce qui arriva bientôt, en effet. Mais, cette fois, l'aspect et l'essence même de cette activité changèrent totalement.

LA FIN DU XIX^e SIÈCLE (1881-1900). — LE NOUVEL ASPECT DU MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE : LE MARXISME ET LE PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE. — LES PROGRÈS CULTURELS. — L'ESSOR INDUSTRIEL. — L'ABSOLUTISME ET LA RÉACTION S'AFFIRMENT, EN DÉPIT DE TOUTE CETTE ÉVOLUTION. — En plus de l'échec du parti *Narodnaïa Volia* dans sa campagne violente contre le tsarisme, d'autres événements contribuèrent surtout à la transformation fondamentale du mouvement révolutionnaire russe après 1881. Le plus important fut l'apparition du marxisme. Comme on sait, ce dernier apporta une conception nouvelle des luttes sociales, conception qui aboutit à un programme concret d'action révolutionnaire et à la formation, dans les pays de l'Europe occidentale, d'un parti politique ouvrier dit parti social-démocrate. Tout en étant interdits en Russie, les idées de Lassalle, le marxisme et ses résultats concrets y furent connus, étudiés, prêchés et appliqués clandestinement. De plus, la littérature russe trouva bientôt le moyen de s'occuper du socialisme, en employant un langage un peu camouflé. C'est à cette époque que prirent leur élan les fameuses « grosses revues » russes, où collaboraient les meilleurs journalistes et publicistes, pour y passer régulièrement en revue les problèmes sociaux, les doctrines socialistes et les moyens de les appliquer. L'importance de ces publications fut exceptionnelle. Aucune famille intellectuelle ne pouvait s'en passer. Dans les bibliothèques, il fallait se faire inscrire d'avance pour avoir à tour de rôle le numéro nouvellement paru. Plus d'une génération de jeunesse russe reçut son éducation sociale au moyen de ces revues, en la complétant par la lecture de toutes sortes de publications clandestines. Et c'est ainsi que l'idéologie marxiste, s'appuyant uniquement sur l'action organisée du prolétariat, vint remplacer les aspirations déçues des cercles conspirateurs d'autrefois.

Le second événement, d'une grande portée, fut l'évolution de plus en plus rapide de l'industrie et de la technique, avec ses conséquences fatales. Le réseau des chemins de fer, les autres voies et moyens de communication, la production minière, l'exploitation du naphte, l'industrie métallurgique, textile, mécanique, etc., tout cet ensemble d'activité productrice se développait à grands pas, rattrapant le temps perdu. Des régions industrielles surgissaient par-ci par-là, à travers le pays. Beaucoup de villes changeaient rapidement d'aspect, avec leurs usines neuves et une population ouvrière de plus en plus nombreuse. Cet essor industriel était vastement alimenté eu main-d'œuvre par des masses considérables de paysans miséreux, obligés, soit d'abandonner à jamais leurs parcelles de terre insuffisantes, soit de chercher du travail complémentaire pendant la saison d'hiver. Comme partout ailleurs, évolution industrielle signifiait, en même temps, évolution de la classe prolétarienne. Et, comme partout, celle-ci venait à point pour former les cadres principaux du mouvement révolutionnaire futur.

Ainsi, la diffusion des idées marxistes, d'une part, et la naissance du prolétariat industriel sur lequel le marxisme comptait s'appuyer, d'autre part, tels furent les éléments fondamentaux qui déterminèrent le nouvel aspect du mouvement révolutionnaire.

L'instruction publique suivait aussi une ligne ascendante. Les progrès de l'industrie, le niveau de plus en plus élevé de la vie en général exigeaient, dans tous les domaines, des hommes instruits, des professionnels, des techniciens, des ouvriers qualifiés et lettrés. Aussi, le nombre d'écoles de tous genres, officielles, municipales et privées, augmentait sans cesse, aussi bien dans les villes qu'à la campagne. Universités, écoles supérieures spéciales, lycées, collèges, écoles primaires, cours professionnels, etc., surgissaient de toutes parts.

Toute cette évolution se faisait en dehors, et même à l'encontre du régime politique absolutiste qui s'obstinait à persister, tout en formant, sur le corps vivant du pays, une carcasse rigide, absurde et gênante. Ainsi, malgré la répression cruelle, le mouvement antimonarchiste, la propagande révolutionnaire et socialiste prenaient de l'ampleur.

Vers la fin du siècle, deux forces nettement caractérisées se dressaient l'une contre l'autre en un conflit irréconciliable : l'une était la vieille force de la réaction absolutiste qui réunissait autour du trône les classes hautement privilégiées (la noblesse, les gros propriétaires fonciers, la caste militaire, le haut clergé, etc.) ; l'autre était la jeune force révolutionnaire représentée, aux années 1890-1900, surtout par la masse d'étudiants, mais qui commençait déjà à recruter aussi la jeunesse ouvrière des villes et des régions industrielles. En 1898, le courant révolutionnaire de tendance marxiste aboutit à la formation du Parti ouvrier social-démocrate russe.

Entre ces deux forces nettement opposées, se plaçait un troisième élément qui comprenait surtout des représentants de la classe moyenne et nombre d'intellectuels de marque : professeurs à l'Université, avocats, médecins, écrivains, etc. C'était le mouvement timidement libéral. Tout en soutenant – en cachette, et avec beaucoup de prudence – l'activité révolutionnaire, ses adeptes mettaient leur foi plutôt en la voie des réformes, espérant pouvoir arracher un jour à l'absolutisme des concessions importantes et aboutir à l'avènement d'un régime constitutionnel.

L'empereur Alexandre III décéda en 1894. Il céda la place à son fils Nicolas, le dernier des Romanov. Une légende absurde prétendait que ce dernier professait justement des idées libérales. On racontait qu'il était prêt à octroyer à « son peuple » une constitution qui limiterait sérieusement le pouvoir absolu des tsars. Prenant leurs désirs pour des réalités, les représentants des couches libérales, assistant, en qualité de délégués de certains corps, à la cérémonie solennelle au palais, à l'occasion de l'avènement au trône de Nicolas II, remirent à dernier une adresse où il était question de la nécessité pressante des réformes, et où l'on trouvait même une timide allusion à l'opportunité d'un régime constitutionnel. Mais, à leur grande stupéfaction, le nouveau maître, très en colère, frappa du pied le parquet, et, criant, presque comme dans une crise d'hystérie les somma de renoncer à jamais à ces « rêveries insensées ».

LES DÉBUTS DU XX^e SIÈCLE (1900-1905). — L'ÉVOLUTION RAPIDE DU PAYS CONTINUE. — L'ABSOLUTISME RESTE SUR SES POSITIONS. — LE PARTI SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE. — LES ATTENTATS. — LE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE COMMENCE À DESCENDRE DANS LA RUE. — UNE INVENTION DU GOUVERNEMENT TSARISTE POUR CANALISER LE MOUVEMENT OUVRIER VERS UNE ACTIVITÉ « LÉGALE ». — Les phénomènes et les traits caractéristiques que nous venons de signaler, s'accrochèrent encore dès le début du XX^e siècle.

D'une part, l'absolutisme, loin d'aller à la rencontre des aspirations libérales de plus en plus prononcées de la société, prit, au contraire, la décision ferme de se maintenir par tous les moyens et de supprimer, par la violence ou la ruse, non seulement tout mouvement révolutionnaire, mais aussi toute manifestation d'esprit d'opposition. Ce fut à cette époque que le gouvernement tsariste, afin de faire dévier le mécontentement grandissant de la population, eut recours, entre autres, à une

forte propagande antisémite et, ensuite, à l'instigation – et même à l'organisation – des *pogromes* (voir ce mot) juifs.

D'autre part, l'évolution économique du pays prenait une allure de plus en plus accélérée. Dans l'espace de cinq ans, de 1900 à 1905, l'industrie et le progrès technique ont fait un bond prodigieux. La production du pétrole (bassin de Bakou), celle de la houille (bassin du Donetz), des métaux précieux, etc., se rapprochaient rapidement du niveau atteint par les pays les plus industriels. Les voies et moyens de communication (chemins de fer, traction électrique, transport fluvial maritime, etc.) se multipliaient et se modernisaient. D'importantes usines de construction mécanique et autres, employant des milliers et même des dizaines de milliers d'ouvriers, surgissaient – ou s'épanouissaient – aux environs des grandes villes. Des régions industrielles entières naissaient ou prenaient de l'extension. Citons comme exemples les grandes usines Poutiloff, les importants chantiers de construction navale Nevsky, la grande usine baltique, et plusieurs autres usines d'envergure, à Saint-Pétersbourg ; les faubourgs industriels de la même capitale, avec des dizaines de milliers d'ouvriers, tels que Kolpino, Oboukhovo, Sestoretzk, et autres ; la région industrielle d'Ivanovo-Voznessensk, sous Moscou ; de nombreuses et importantes usines dans la Russie méridionale, à Kharkow, à Ekatérimoslaw, etc. Ces progrès rapides et importants restaient généralement peu connus à l'étranger. Et cependant, comme déjà dit, leur portée fut considérable, non seulement au point de vue purement industriel, mais aussi – et surtout – au point de vue social. En s'industrialisant, le pays augmentait vite ses cadres prolétariens. D'après les statistiques de l'époque, on peut évaluer le nombre total d'ouvriers industriels en Russie, vers 1905, à 3 millions.

En même temps, le pays poursuivait son évolution rapide en matière de culture générale. Depuis 1890, l'enseignement, l'instruction et l'éducation de la jeunesse ont fait de très grands progrès. Vers 1905, il existait en Russie une trentaine d'universités et d'écoles supérieures pour hommes et femmes. Presque toutes les villes, même de peu d'importance, possédaient des lycées et des collèges de garçons et de filles. L'enseignement primaire et l'instruction des adultes se trouvaient en progression constante, les « *zemstvos* », les municipalités et, enfin, des particuliers s'y employant avec beaucoup de zèle. Des cours du soir pour les ouvriers, des universités populaires fonctionnaient dans toutes les grandes villes. Dans nombre de ces écoles et institutions, en dehors de l'enseignement proprement dit, une propagande d'idées avancées se poursuivait assez librement, malgré la surveillance de la police. D'ailleurs, les conférenciers et le corps enseignant se recrutaient fréquemment dans les milieux plus ou moins révolutionnaires. La pression libérale exercée un peu partout par les couches intellectuelles, était telle que le gouvernement restait impuissant à supprimer ses effets. De pair avec cette activité éducative par la parole, se développait d'une façon prodigieuse l'éducation par écrit. Une quantité incalculable de brochures populaires se rapportant à toutes les sciences, et traitant les problèmes politiques et sociaux sous un jour plus que libéral, fut lancée sur le marché. La censure s'avéra impuissante à endiguer ce flot montant. Et, d'ailleurs, les éditeurs de cette littérature étaient inépuisables dans les moyens de prêter à leurs publications une forme qui trompait la vigilance de la censure. Si nous y ajoutons la diffusion assez importante, dans les milieux intellectuels et ouvriers, d'une littérature clandestine nettement révolutionnaire et socialiste, nous arriverons à une notion exacte de ce vaste mouvement d'éducation, de culture et de préparation révolutionnaire qui caractérise surtout les années 1900-1905.

Dans la campagne, l'appauvrissement des masses paysannes à la suite du morcellement grandissant de leurs parcelles de terre, déjà insuffisantes, et, partant, leur mécontentement augmentaient rapidement. Même l'exploitation des terres en commun, le fameux *mir* russe, n'arrivait plus à soulager le paysan. D'ailleurs, le gouvernement d'Alexandre III et celui de son successeur firent leur possible pour réduire le *mir* à une simple unité administrative, étroitement surveillée par l'État,

bonne surtout à récolter les impôts.

La situation politique, économique et sociale de la population ouvrière resta sans changement aux années 1900. Exposés, sans aucun moyen de défense, à l'exploitation grandissante des classes bourgeoises, n'ayant aucun droit de se concerter, de faire entendre leurs revendications, de s'organiser, de se mettre en grève, les ouvriers étaient malheureux, matériellement et moralement.

Ce fut dans ces conditions que la propagande et l'activité socialistes et révolutionnaires prirent de plus en plus d'extension, depuis 1890. Comme nous l'avons déjà dit, le marxisme, propagé clandestinement, trouva beaucoup d'adeptes, d'abord parmi la jeunesse intellectuelle, et ensuite, dans les milieux ouvriers. L'influence du parti social-démocrate, fondé en 1898, augmentait vite. Naturellement, le gouvernement tsariste sévissait contre les militants socialistes. Les prisons, les lieux d'exil et les bagnes s'emplissaient. Les procès politiques ne se comptaient plus. Mais, tout en réussissant à réduire ainsi au minimum l'activité et l'influence du parti social-démocrate, les autorités n'arrivèrent cependant jamais à les étouffer. À partir de l'année 1900, le mouvement révolutionnaire, poussé en avant surtout par la jeunesse intellectuelle et, aussi, par quelques groupements ouvriers, dans les grandes villes et dans les régions industrielles, avança à grands pas. Des troubles universitaires et ouvriers devinrent bientôt des faits divers. D'ailleurs, les universités restaient souvent fermées pendant des mois, en raison justement des troubles politiques. Mais alors, à la première occasion, les étudiants appuyés par des ouvriers, organisaient des manifestations bruyantes sur les places publiques. À Saint-Petersbourg, la place devant la cathédrale de Kazan devint l'endroit classique des manifestations populaires auxquelles les étudiants, et aussi les ouvriers, se rendaient en entonnant des chants révolutionnaires, et, parfois, porteurs de drapeaux rouges déployés. Le gouvernement y envoyait des détachements de police et de cosaques à cheval qui nettoyaient la place à coups de sabres et de fouets (« *nagaïka* »).

Ajoutons que ce mouvement d'aspirations politiques et sociales était doublé d'une envolée morale remarquable. La jeunesse révolutionnaire s'émancipait, en même temps, de tous les préjugés religieux, nationaux, sexuels et autres. Sur certains points, les milieux avancés russes étaient, depuis longtemps, bien en avance, même sur les pays occidentaux. Ainsi, l'égalité des races, des sexes, l'union libre, etc., devinrent pour ces milieux des vérités acquises, voire pratiquées, depuis les nihilistes. Sous ce rapport, les meilleurs publicistes russes (Béliniski, Herzen, Tchernychevski, Debroluboff, Pissareff, Mikhaïlovski) accomplirent une œuvre de grande portée. Ils éduquèrent plusieurs générations intellectuelles russes dans le sens d'affranchissement total, ceci malgré l'influence contraire exercée obligatoirement par le système d'enseignement secondaire (lycées, collèges). Tout en subissant cet enseignement officiel imposé, la jeunesse se débarrassait de sa férule, aussitôt le diplôme nécessaire en mains.

Toutefois, pour que le lecteur ait une juste notion de la situation *générale*, une réserve importante s'impose à nouveau.

Le tableau que je viens de peindre est exact. Mais, *en se bornant à lui seul*, sans y apporter des correctifs sérieux, on risquerait de tomber dans des exagérations, d'arriver à des appréciations générales erronées et, partant, de ne pas comprendre les événements ultérieurs.

N'oublions pas, en effet, que sur la masse immense de 175 millions d'âmes, les groupes touchés par le dit mouvement d'idées ne formaient qu'une couche bien mince. Il s'agissait, en somme, de quelques milliers d'intellectuels – d'étudiants, surtout – et de la fine fleur de la classe ouvrière dans les grands centres. Le reste de la population – les innombrables masses paysannes, le gros des citadins, et même le gros de la population ouvrière – restait encore étranger, indifférent, ou même hostile, à l'agitation. Certes, les milieux avancés augmentaient assez rapidement leurs effectifs. Certes, à partir des années 1900, le nombre d'ouvriers gagnés par le mouvement révolutionnaire des villes était en croissance continue, en dépit des mesures répressives. Certes, vers cette époque, l'effervescence atteignit aussi les masses paysannes, de plus en plus appauvries et miséreuses. Mais, en même temps, la masse profonde du peuple – celle dont l'agitation détermine seule les grands changements sociaux – conservait encore sa mentalité primitive.

Le « paradoxe russe » – dont il a été question plus haut – restait à peu près intact, et la « légende du tsar » éblouissait encore des millions et des millions d'hommes. Par rapport à cette masse, le mouvement en question n'était encore qu'une petite agitation de surface. Et, dans les conditions données, tout contact entre les avant-postes, poussés très en avant, et le gros des masses, resté très en arrière, était impossible. Le lecteur devra tenir rigoureusement compte de cette particularité pour pouvoir comprendre la suite des événements.

À partir de l'année 1901, l'activité révolutionnaire s'enrichit d'un élément nouveau. À côté du parti social-démocrate, naquit le parti socialiste révolutionnaire, dont la propagande fut vite couronnée d'un succès considérable.

Trois points essentiels constituaient la différence entre les deux partis : 1° philosophiquement et sociologiquement, le parti socialiste révolutionnaire était antimarxiste ; 2° en raison de son antimarxisme, ce parti apportait au problème paysan une solution différente de celle du parti social-démocrate. Tandis que ce dernier, se basant uniquement sur la classe ouvrière, ne comptait guère sur le gros de la masse paysanne (dont il escomptait, d'ailleurs, la prolétarisation rapide), et, partant, négligeait la propagande rurale, le parti socialiste révolutionnaire croyait pouvoir gagner les masses paysannes russes à la cause révolutionnaire et socialiste. Il jugeait impossible d'attendre leur prolétarisation. Il déployait, en conséquence, une forte propagande dans la campagne. Pratiquement, le parti social-démocrate n'envisageait, dans son programme agraire immédiat, qu'une augmentation des lots de terre appartenant aux paysans, tandis que le parti socialiste révolutionnaire comprenait dans son programme minimum la socialisation immédiate et complète du sol entier ; 3° en parfaite conformité avec sa doctrine, le parti social-démocrate (qui comptait essentiellement sur l'action des masses) repoussait toute action de terrorisme, tout attentat politique, comme socialement inutile. Par contre, le parti socialiste révolutionnaire attribuait une certaine utilité politique aux attentats accomplis dans certaines conditions données. Il possédait un organisme spécial (dit « organisme de combat ») chargé de préparer et d'exécuter des attentats politiques, sous le contrôle du comité central. À part ces différences, le programme politique immédiat des deux partis était sensiblement le même : une république démocratique (bourgeoise) qui ouvrirait la route à une évolution vers le socialisme.

De 1901 à 1905, le parti socialiste révolutionnaire accomplit plusieurs attentats politiques dont quelques-uns exceptionnellement retentissants, notamment : en 1902, le membre du parti Balmacheff assassina Sipiaguine, ministre de l'Intérieur ; en 1904, un autre socialiste révolutionnaire, Sazonov, tua von Plehvé, le successeur de Sipiaguine.

À part ces deux partis politiques, il existait aussi, à cette époque déjà, un certain mouvement anarchiste. Très faible, il n'était représenté que par quelques groupements d'intellectuels et d'ouvriers, sans contact stable. Il y avait un ou deux groupes anarchistes à Saint-Pétersbourg, autant à Moscou, quelques groupements dans le Midi. Leur activité se bornait à quelque propagande, très difficile d'ailleurs, à des attentats contre les serviteurs du régime, et à des actes de « reprise individuelle ». La littérature libertaire arrivait en fraude de l'étranger. On répandait surtout les brochures de Kropotkine qui, lui-même, obligé d'émigrer après la débâcle de la *Narodnaïa Volia*, s'était fixé en Angleterre.

Le succès croissant de la propagande révolutionnaire, à partir de l'année 1900, inquiéta fortement le gouvernement. Ce qui le troublait surtout, c'étaient les sympathies que cette propagande gagnait de plus en plus dans la population ouvrière. Malgré leur existence illégale, donc difficile, les partis socialistes possédaient dans toutes les grandes villes des comités, des cercles de propagande, des imprimeries clandestines et des groupements ouvriers. Le parti socialiste révolutionnaire réussit à réaliser des attentats politiques. Le gouvernement jugea donc ses moyens de défense – la prison, la surveillance, la provocation, les pogromes – insuffisants. Afin de soustraire les masses ouvrières à l'emprise des partis socialistes et à toute activité révolutionnaire, il conçut un plan machiavélique qui, logiquement, devait le rendre maître du mouvement ouvrier. Il se décida à mettre sur pied des organisations ouvrières légales, autorisées, dont il tiendrait lui-même les commandes. En cas de réussite, il aurait fait d'une pierre deux coups : d'une part, il aurait attiré vers lui les sympathies de la classe ouvrière, en l'arrachant ainsi aux mains des partis révolutionnaires ; d'autre part, il pourrait guider le mouvement ouvrier là où il voudrait, le surveillant de près. Sans aucun doute, la tâche était délicate. Il fallait attirer les ouvriers dans ces organismes d'État ; il fallait tromper leur méfiance, les intéresser, les flatter, les bercer, les duper ; il fallait feindre d'aller à la rencontre de leurs aspirations... Pour réussir, le gouvernement serait même obligé d'aller jusqu'à certaines concessions d'ordre économique ou social, tout en maintenant les ouvriers à sa merci, tout en les maniant à son idée. L'exécution d'un tel programme exigeait, à la tête de l'entreprise, des hommes de confiance absolue, hommes habiles et éprouvés, connaissant bien la psychologie ouvrière et la manière de s'y rendre. Le choix du gouvernement s'arrêta sur deux hommes, agents de la police secrète (l'*okhrana*), qui reçurent la mission d'exécuter le projet. L'un fut Zoubatov, pour Moscou ; l'autre, l'aumônier d'une des prisons de Saint-Pétersbourg, le pope Gapone. Ainsi, le gouvernement du tsar voulut jouer avec le feu. Il ne tarda pas à s'y brûler.

LA RÉVOLUTION DE 1905. LES « SECTIONS OUVRIÈRES » ET LE MOUVEMENT DE GAPONE. — LA LÉGENDE DU TSAR TUÉE PAR LE TSAR. — LE PREMIER GRAND MOUVEMENT DES MASSES OUVRIÈRES. — LA PREMIÈRE GRANDE GRÈVE DES OUVRIERS DE SAINT-PÉTERSBOURG. — L'ORIGINE DES « SOVIETS ». — L'EFFET FOUDROYANT DES GRAVES DÉFAITES DANS LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE. — L'EFFERVESCENCE DANS TOUS LES MILIEUX DE LA SOCIÉTÉ. — LES LIBERTÉS PRISES D'ASSAUT. — L'AGITATION DANS LA FLOTTE ET DANS L'ARMÉE. — LA GRÈVE GÉNÉRALE DE TOUT LE PAYS EN OCTOBRE 1905. — LE GOUVERNEMENT PERD PIED. — LE MANIFESTE DU 17 OCTOBRE. — LE CONTACT ENTRE LES MILIEUX AVANCÉS ET LA MASSE DU PEUPLE S'ÉTABLIT. — LE « PARADOXE RUSSE » COMMENCE À S'ÉVANOUIR. — Zoubatov, à Moscou, fut démasqué assez vite. Il ne put aboutir à de grands résultats. Mais, à Saint-Pétersbourg, les affaires marchèrent mieux. Gapone, très adroit, œuvrant à l'ombre, sachant gagner la confiance et même l'affection des milieux ouvriers, doué d'un certain talent d'agitateur et d'organisateur,

réussit à mettre sur pied les soi-disant « section ouvrières » qu'il guidait en personne (en contact étroit avec ses maîtres) et qu'il animait de son activité énergique. Vers la fin de 1904, ces sections étaient au nombre de onze, dans divers quartiers de la capitale, avec quelques milliers de membres.

Le soir, les ouvriers venaient assez nombreux dans leurs sections pour y parler de leurs affaires, écouter quelque conférence, parcourir les journaux, etc. L'entrée des sections étant rigoureusement contrôlée par les ouvriers gaponistes eux-mêmes, les militants révolutionnaires ne pouvaient y pénétrer qu'à grande peine. Et même s'ils y pénétraient, ils étaient vite démasqués et mis à la porte.

Les ouvriers de Saint-Pétersbourg prirent leurs sections très au sérieux. Ils avaient entière confiance en Gapone, lui parlaient de leurs malheurs et de leurs aspirations, discutaient avec lui les moyens de faire améliorer leur situation. Fils, lui-même, d'un pauvre paysan, Gapone comprenait à merveille la psychologie de ses confidents. Il savait encore mieux feindre son approbation et ses vives sympathies au mouvement ouvrier. Telle était aussi, à peu près, sa mission officielle. La thèse que le gouvernement entreprit d'imposer aux ouvriers dans leurs sections fut celle-ci : « Ouvriers, vous pouvez arriver à améliorer votre situation, en vous y appliquant méthodiquement, et dans les formes légales, au sein de vos sections. Pour aboutir, vous n'avez aucun besoin de faire de la politique. Occupez-vous de vos intérêts personnels et immédiats, et vous arriverez bientôt à une existence plus heureuse. Les partis et les luttes politiques, les recettes proposées par les mauvais bergers – les socialistes et les révolutionnaires – ne vous mèneront à rien de bon. Laissez la politique de côté et ne vous occupez que de vos intérêts économiques. Ceci vous est permis, et c'est par cette voie que vous aboutirez. » Telle fut la thèse soutenue et développée, sur l'instigation du gouvernement, par Gapone et ses aides puisés parmi les ouvriers mêmes, dans les sections.

Les ouvriers mirent l'invitation tout de suite en pratique. Ils commencèrent à préparer une action économique pour appuyer, le cas échéant, leurs revendications élaborées et formulées d'accord avec Gapone. Ce dernier, dans sa situation plus que délicate, dut faire semblant d'approuver tout. S'il ne le faisait pas, il provoquerait aussitôt un mécontentement parmi les ouvriers. Il serait même certainement accusé de trahir leurs intérêts, de tenir trop le parti patronal. Il aurait vite perdu sa popularité. De ce fait, son œuvre même serait infirmée. Dans son double jeu, Gapone devait avant tout, et à tout prix, conserver les sympathies qu'il sut gagner chez les ouvriers. Il le comprenait bien et faisait mine de soutenir entièrement leur cause, tout en espérant pouvoir, par cela même, garder la maîtrise du mouvement, pouvoir manier les masses à sa guise, pouvoir diriger, façonner et canaliser leur action.

Ce fut le contraire qui se produisit. Le mouvement prit rapidement de l'ampleur. Bientôt, il se transforma en une véritable tempête qui déborda et emporta Gapone lui-même.

Brièvement exposés, les événements se déroulèrent comme suit : de nombreux adeptes et amis décidèrent de commencer l'action. D'accord avec Gapone, ils élaborèrent et remirent à la direction une liste de revendications d'ordre économique, très modérées d'ailleurs. Vers la fin du mois, ils apprirent que la direction ne croyait pas possible d'y faire suite, et que le gouvernement était impuissant à l'y obliger.

L'indignation, la colère des ouvriers étaient sans borne : d'abord, parce que leurs longs et laborieux efforts n'aboutissaient à rien ; ensuite – et surtout – parce qu'on leur avait laissé croire que ces efforts seraient couronnés de succès. Gapone, en personne, les avait encouragés, les avait bercés d'espoir. Et voici que leur premier pas sur la bonne voie légale ne leur apportait qu'un échec cuisant, nullement justifié. Ils se sentirent « roulés ». Naturellement, leurs regards se tournèrent vers Gapone. Pour sauvegarder son prestige et son rôle, ce dernier feignit d'être indigné plus que tout autre et poussa les ouvriers de l'usine Poutiloff à réagir vigoureusement. C'est ce qu'ils ne tardèrent pas à faire. Se sentant assez à l'abri, se bornant toujours à des revendications purement économiques, couverts par les sections et par Gapone, ils décidèrent, au cours de plusieurs réunions tumultueuses, de soutenir leur cause par une grève. Le gouvernement, confiant en Gapone, n'intervenait pas. Et c'est ainsi que la grève des usines Poutiloff, la première grève ouvrière importante en Russie, fut déclenchée en décembre 1904.

Mais le mouvement ne s'arrêta pas là. Toutes les sections ouvrières s'émurent et se mirent en branle pour défendre l'action de ceux de Poutiloff. Elles apprécèrent très justement l'échec de ces derniers comme leur échec général. Naturellement, Gapone dut prendre parti pour les sections. Le soir, il les parcourait toutes, l'une après l'autre, prononçant partout des discours en faveur des grévistes de Poutiloff, invitant tous les ouvriers à les soutenir par une action efficace.

Quelques jours passèrent. Une agitation extraordinaire secouait les masses ouvrières de la capitale. Les ateliers se vidaient spontanément. Sans mot d'ordre précis, sans préparation, ni direction, la grève de Poutiloff devenait une grève quasi générale de Saint-Pétersbourg.

Ce fut alors la tempête. Les masses de grévistes se précipitèrent vers les sections, forçant tout contrôle, réclamant une action immédiate.

En effet, la grève seule ne suffisait pas. Il fallait agir, faire quelque chose. C'est alors que surgit – on ne sut jamais exactement d'où ni comment – la fantastique idée de rédiger, au nom des ouvriers et paysans malheureux de toutes les Russies, une pétition au tsar, de se rendre, pour l'appuyer, en grandes masses devant le Palais d'Hiver, de remettre la pétition, par l'intermédiaire d'une délégation, Gapone en tête, au tsar lui-même, et de demander à ce dernier de prêter l'oreille aux misères de son peuple. Toute naïve, toute paradoxale qu'elle fût, cette idée se répandit comme une traînée de poudre parmi les ouvriers de Saint-Pétersbourg. Elle les rallia. Elle les inspira. Elle apporta un sens, elle fixa un but précis à leur mouvement.

Les sections firent chorus avec les masses. Elles se décidèrent à organiser l'action. Gapone fut chargé de rédiger la pétition. De nouveau, il s'inclina. Ainsi, il devenait, par la force des choses, leader d'un important, d'un historique mouvement des masses.

Dans les premiers jours du mois de janvier 1905, la pétition était prête. Simple, émouvante, elle respirait le dévouement et la confiance. Les misères du peuple y étaient exposées avec beaucoup de sentiment et de sincérité. Ensuite, elle demandait au tsar de consentir et de faire exécuter certaines réformes. Chose étrange, mais incontestable : la pétition de Gapone était une œuvre de haute inspiration.

Il s'agissait maintenant de la faire adopter par toutes les sections, de la porter à la connaissance des vastes masses, et d'organiser la marche vers le Palais

d'Hiver.

Entre temps, un fait nouveau se produisit. Des révolutionnaires appartenant aux partis politiques (ces derniers se tenaient à l'écart du mouvement) intervinrent auprès de Gapone. Ils cherchèrent, avant tout, à l'influencer, à l'obliger de donner à son attitude, à sa pétition et à toute son action une allure moins « rampante », plus digne, plus ferme, en un mot plus révolutionnaire. Les milieux ouvriers avancés exercèrent sur lui la même pression. Gapone s'y prêta d'assez bonne grâce. Des socialistes révolutionnaires, surtout, lièrent connaissance avec lui. D'accord avec eux, il remania, dans les tout derniers jours, sa pétition primitive, en l'élargissant considérablement et en atténuant de beaucoup son esprit de fidèle dévouement au tsar.

Sous sa forme définitive, la pétition fut le plus grand paradoxe historique qui ait jamais existé. On s'y adressait très loyalement au tsar, et on lui demandait ni plus ni moins que d'autoriser – même d'accomplir – une révolution fondamentale qui, en fin de compte, supprimerait son pouvoir. En effet, tout le programme minimum des partis révolutionnaires y figurait. On y exigeait, notamment, en qualité de mesures immédiates, de toute urgence : la liberté entière de la presse, de la parole, de la conscience, etc. ; la liberté absolue de toutes sortes d'associations, d'organisations, etc. ; le droit aux ouvriers de se syndiquer, de recourir à la grève, etc. ; des lois agraires tendant à l'expropriation des gros propriétaires au profit des communautés paysannes ; et, surtout, la convocation immédiate d'une assemblée constituante, élue sur la base d'une loi électorale démocratique. C'était, carrément, une invitation au suicide.

Il est à noter, toutefois, qu'en dépit de tout ce qu'il y avait de paradoxal dans la situation créée, l'action qui se préparait ainsi n'était, pour un esprit averti, qu'un aboutissement logique des tendances existantes, une synthèse naturelle des divers éléments en présence. D'une part, l'idée de la démarche collective auprès du tsar, avec la pétition, ne fut au fond que l'expression très naturelle de la foi naïve des masses populaires en la bonne volonté du tsar (ce que nous avons appelé plus haut « la légende du tsar »). Ainsi, les ouvriers qui, en Russie, ne rompaient jamais leurs liens plus ou moins étroits avec la campagne, reprirent un instant la tradition paysanne pour aller demander au « petit père » aide et protection. Profitant de l'occasion offerte et unique, soulevés par un élan spontané, irrésistible, ils cherchèrent, peut-être, surtout à mettre le doigt sur la plaie, à obtenir une précision palpable, une solution concrète, définitive. Tout en espérant, au fond de leurs âmes simples, obtenir un succès au moins partiel, ils voulaient surtout en avoir le cœur net. D'autre part, l'influence des partis révolutionnaires (forcés de se tenir à l'écart), pas assez puissante pour empêcher le mouvement ou – encore moins – pour le remplacer par un autre, plus révolutionnaire, s'avéra, néanmoins, suffisamment forte pour réussir à exercer sur Gapone une certaine pression indirecte et l'obliger de « révolutionnariser » son acte. Cet acte fut ainsi le produit bâtard, mais naturel, des forces contradictoires en action.

La conduite et la psychologie de Gapone lui-même, toutes paradoxales qu'elles puissent paraître, trouvent pourtant une explication facile. D'abord simple comédien, agent à la solde de la police, il fut, ensuite, de plus en plus entraîné par la formidable vague du mouvement populaire qui le poussait en avant. Il finit par en être emporté. Les événements le mirent, malgré lui, à la tête des foules dont il devenait l'idole. Esprit aventurier et romanesque, il dut se laisser bercer par une illusion. Percevant instinctivement l'importance historique des événements, il dut en faire une appréciation exagérée qui dépassa de beaucoup la réalité des choses. Il voyait déjà le pays entier en révolution, le trône en péril, et lui, Gapone, chef suprême du mouvement, idole du peuple, porté aux sommets de la gloire des siècles. De

plus en plus fasciné par ce rêve (que les événements paraissaient de plus en plus justifier), il se donna finalement, corps et âme, au mouvement déclenché. Son rôle de policier ne l'intéressait plus. Il n'y pensait même pas, au cours de ces journées de fièvre, tout ébloui par les éclairs du formidable orage, tout absorbé par son rôle nouveau qui devait lui apparaître presque comme une mission divine. Telle était, très probablement, la psychologie de Gapone au début de janvier 1905. On peut donc supposer, avec forte raison, qu'à ce moment, et dans le sens indiqué, Gapone était sincère. Du moins, telle fut l'impression personnelle de l'auteur de ces lignes qui fit la connaissance de Gapone, quelques jours avant les événements, et le vit à l'œuvre.

Même le phénomène le plus paradoxal, parmi tant d'autres – l'abstention du gouvernement et l'absence de toute intervention policière au cours de ces journées de préparation fiévreuse –, s'explique aisément. Tout d'abord, la police ne put pénétrer dans la psychologie nouvelle de Gapone. Jusqu'au bout, elle garda confiance en son jeu. Et lorsque, enfin, elle s'aperçut du changement et du danger imminent, il était trop tard pour endiguer et arrêter les éléments déchaînés. D'abord quelque peu décontenancé, le gouvernement prit finalement le parti d'attendre le moment favorable pour écraser le mouvement d'un seul coup. Pour l'instant, ne recevant aucun ordre, la police ne bougeait pas, elle ne se montrait même pas. Ce fait incompréhensible, mystérieux, encouragea les masses, augmenta leurs espoirs.

La marche vers le Palais d'Hiver fut fixée au dimanche matin 9 janvier (vieux style). Les tout derniers jours, le 8 et le 9 surtout, furent consacrés principalement à la lecture publique de la pétition, au sein des sections. On procéda, à peu près partout, de la même façon. Au cours de la journée, mais surtout le soir, Gapone lui-même – ou un de ses amis – lisait, expliquait et commentait la pétition aux masses ouvrières qui remplissaient les locaux « par paquets », à tour de rôle. Aussitôt le local rempli, on en fermait la porte, on lisait la pétition, les assistants apposaient leurs signatures sur une feuille spéciale et évacuaient la salle. Celle-ci se remplissait à nouveau par une foule qui attendait patiemment son tour dans la rue, et la cérémonie recommençait. Cela continuait ainsi, dans toutes les sections, jusqu'à minuit et au-delà.

Ce qui apporta une note tragique à ces derniers préparatifs, ce fut, chaque fois, l'appel suprême de l'orateur et le serment solennel, farouche, de la foule, en réponse à cet appel : « Camarades ouvriers, paysans et autres – disait à peu près l'orateur –, frères de misère ! Soyez tous fidèles à la cause générale et au rendez-vous. Dimanche matin, venez tous sur la place, devant le Palais d'Hiver. Toute défaillance de votre part serait une trahison envers notre cause qui est juste. Mais venez calmes, pacifiques, dignes de l'heure solennelle qui sonne. Le père Gapone a déjà prévenu le tsar et lui a garanti, sous sa responsabilité personnelle, la sécurité absolue. Si vous vous permettez quelque acte déplacé, c'est le père Gapone qui en répondra. D'ailleurs, vous avez entendu la pétition. Nous demandons des choses justes. Nous ne pouvons plus continuer cette existence misérable. Nous allons donc chez le tsar les bras ouverts, les cœurs remplis d'amour et d'espoir. Il n'a qu'à nous recevoir de même, et à prêter l'oreille à notre demande. Gapone lui-même lui remettra la pétition. Espérons, camarades, espérons, frères, que le tsar nous ouvrira ses bras, nous accueillera, nous écouterait, nous comprendra et fera suite à nos justes revendications. Mais si, mes frères, le tsar, au lieu de nous accueillir, au lieu de nous écouter, nous reçoit à coups de fusils et de sabres, s'il ne veut pas de nous, alors, mes frères, malheur à lui ! Alors, nous n'avons plus de tsar ! Alors, qu'ils soient maudits à jamais, lui et toute sa dynastie ! Jurez, vous tous, camarades, frères, simples citoyens, jurez qu'alors vous n'oublierez jamais la trahison. Jurez qu'alors vous chercherez à détruire le traître par tous les moyens... » Et l'assemblée tout entière, emportée par un élan extraordinaire, répondait en levant le bras :

« Nous le jurons ! » Là où Gapone lui-même lisait la pétition – et il la lut une fois dans toutes les sections –, il y ajoutait : « Moi, prêtre, Georges Gapone, par la volonté de Dieu, je vous délie alors du serment prêté au tsar. Je bénis d'avance celui qui le détruira. Car *alors, nous n'aurons plus de tsar !* (Blême d'émotion, il répétait deux, trois fois cette phrase devant l'auditoire silencieux et frémissant.) Jurez de me suivre, jurez-le sur la tête de vos enfants ! » — « Oui, père nous le jurons sur la tête de nos enfants », fut invariablement la réponse.

Le 8 janvier au soir, tout était prêt pour la marche.

Tout était prêt aussi du côté gouvernemental. En effet, certains cercles intellectuels et littéraires apprirent que la décision du gouvernement était arrêtée : en aucun cas ne laisser la foule s'approcher du palais ; si elle insiste, tirer dessus sans pitié. En toute hâte, une délégation fut dépêchée auprès des autorités pour tenter de prévenir l'effusion de sang. La démarche resta vaine. Toutes les dispositions étaient déjà prises. La capitale était entre les mains des troupes armées jusqu'aux dents.

On connaît la suite. Le 9 janvier, dimanche, dès le matin, une foule immense composée surtout d'ouvriers (souvent avec leurs familles) et aussi d'autres éléments très divers, se mit en mouvement vers la place du Palais d'Hiver. Des dizaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, partant de tous les points de la capitale et de la banlieue, se ruèrent vers le but indiqué. Hélas ! Partout, ils se heurtèrent à des barrages de troupes et de police qui ouvrirent un feu nourri contre cette mer humaine. Toutefois, la pression des arrière-gardes de cette masse compacte d'hommes – pression qui augmentait de minute en minute – fut telle que, par toutes sortes de voies obliques, la foule affluait sans cesse, envahissant la place du palais et toutes les rues avoisinantes. Alors, le gouvernement ne trouva rien de mieux que de faire balayer, par des salves de feu, à intervalles réguliers, cette foule désarmée, désemparée, désespérée...

Des milliers d'hommes, femmes et enfants furent tués ce jour-là dans les rues de la capitale. Vers le soir, « l'ordre fut rétabli ». Et c'est durant toute la nuit, et par des wagons entiers, que la police emportait les cadavres hors de la capitale, pour les faire enterrer pêle-mêle dans les champs avoisinants.

Quant à Gapone lui-même, lequel conduisait, entouré de porteurs d'icônes et d'images du tsar, une foule immense se dirigeant vers le Palais d'Hiver par la porte de Narva, il ne fut même pas blessé. Aux premiers coups de feu, il fut saisi par des amis, emporté hors des rangs et mis en lieu sûr. On lui coupa ses longs cheveux de pope, on l'habilla en civil et, quelques jours après, il se trouva déjà à l'étranger, hors de toute atteinte. Il lança immédiatement un bref appel aux ouvriers et paysans de toutes les Russies où, en des termes exceptionnellement éloquents et vigoureux, il maudissait, au nom du pouvoir à lui conféré par Dieu, le tsar Romanov et sa dynastie. Il y bénissait d'avance tous ceux qui arriveraient à supprimer le traître. Cet appel fut répandu en très grand nombre à travers le pays.

Quelques mots sur le sort définitif de Gapone sont nécessaires ici même pour clore le chapitre.

Sauvé par des amis, l'ex prêtre se fixa définitivement à l'étranger. Ce furent surtout les socialistes révolutionnaires qui prirent soin de lui. Son avenir ne

dépendait maintenant que de lui-même. On mit à sa disposition les moyens nécessaires pour qu'il rompe définitivement avec son passé, pour qu'il complète son instruction – enfin, pour qu'il puisse devenir vraiment un homme d'action d'envergure. Mais Gapone n'était pas de cette trempe. Le feu sacré qui, par hasard, effleura une fois son âme ténébreuse, n'était pour lui qu'un feu d'ambitions et de satisfactions personnelles qui s'éteignit vite. Au lieu de se livrer à un travail d'auto-éducation et de préparation à une activité sérieuse, Gapone restait dans l'inactivité, mère de l'ennui. Le lent travail de patience ne lui disait rien. Il rêvait la suite immédiate et glorieuse de son aventure. Or, en Russie, les événements traînaient. La grande révolution ne venait toujours pas. Il s'ennuyait de plus en plus. Bientôt, il chercha l'oubli dans la débauche. Le plus souvent, il passait ses soirées dans des cabarets louches où, à moitié ivre, en compagnie de femmes légères, il pleurait à chaudes larmes ses illusions brisées. La vie à l'étranger le dégoûtait. Le mal du pays le tenaillait. À tout prix, il voulait retourner en Russie. Alors, il conçut l'idée de s'adresser à son gouvernement, de lui demander le pardon et l'autorisation de revenir pour reprendre ses services. Il écrivit à la police secrète. Il renoua les relations avec elle. Ses anciens chefs accueillirent l'offre assez favorablement. Mais, avant tout, ils exigèrent de Gapone une preuve matérielle de son repentir et de sa bonne volonté. Connaissant ses accointances avec des membres influents du parti socialiste révolutionnaire, ils lui demandèrent de leur fournir des indications précises qui leur auraient permis de porter un coup dur au dit parti. Gapone accepta le marché. En attendant, un membre influent du parti et ami intime de Gapone, l'ingénieur Rutenberg, eut vent des nouvelles relations de Gapone avec la police. Il s'en référa au comité central du parti. Le comité le chargea – c'est Rutenberg lui-même qui le raconte dans ses mémoires – de faire son possible pour démasquer Gapone. Rutenberg fut obligé de jouer un rôle. Il finit par obtenir des confidences de Gapone, ce dernier ayant supposé que l'ingénieur trahirait volontiers son parti pour une forte somme d'argent. Gapone lui fit des propositions dans ce sens. Rutenberg feignit d'accepter. Il fut convenu qu'il livrerait à la police, par l'intermédiaire de Gapone, des secrets très importants du parti. On marchandait sur le prix. Ce marchandage – feint et traîné sciemment en longueur par Rutenberg, d'accord avec son parti, mené par Gapone, d'accord avec la police – se termina en Russie, où Gapone put, entre temps, se rendre, de même que Rutenberg. À Saint-Pétersbourg se joua le dernier acte du drame. Aussitôt arrivé, Rutenberg prévint quelques ouvriers, amis fidèles de Gapone – lesquels se refusaient à croire à sa trahison –, qu'il était à même de leur en fournir une preuve incontestable. Il fut convenu que les ouvriers gaponistes assisteraient en cachette au dernier entretien entre Gapone et Rutenberg, entretien où le prix de la soi-disant trahison de Rutenberg devait être définitivement fixé.

Le rendez-vous eut lieu dans une villa déserte, non loin de Saint-Pétersbourg. D'après le plan conçu, les ouvriers cachés dans la pièce contiguë à celle où se passerait l'entretien entre Gapone et Rutenberg, devaient ainsi assister, sans être vus, à cet entretien pour se convaincre du véritable rôle de Gapone et pouvoir, ensuite, le démasquer publiquement. Mais les ouvriers ne purent pas y tenir. Aussitôt convaincus de la trahison de Gapone, ils firent irruption dans la chambre où les deux hommes discutaient ; ils se précipitèrent sur Gapone, le saisirent et, malgré ses supplications, l'exécutèrent brutalement. Ensuite, ils lui passèrent une corde au cou et le suspendirent au plafond. C'est dans cette position que son cadavre fut découvert accidentellement quelque temps après.

Ainsi se termina l'épopée personnelle de Gapone. Quant à l'épopée du mouvement, elle suivit son chemin.

Les événements du 9 janvier eurent une résonance formidable dans le pays entier. Sans parler des villes et des régions industrielles, dans les recoins les plus obscurs, la population apprenait avec une stupéfaction indignée qu'au lieu de prêter l'oreille au peuple venu paisiblement devant le palais pour conter au tsar ses

misères, ce dernier donna froidement l'ordre de tirer dessus. Pendant longtemps encore, des paysans délégués par leurs villages se rendaient à Saint-Pétersbourg avec la mission d'apprendre l'exacte vérité. Cette vérité fut bientôt connue partout. C'est à ce moment que la « légende du tsar » cessa de vivre. Un paradoxe historique de plus ! En 1881, les révolutionnaires assassinèrent le tsar pour tuer la légende. Elle survécut. Vingt-quatre ans après, c'est le tsar lui-même qui la tua. Moralement, le tsarisme fut détrôné le 9 janvier 1905. Mais ce qu'il y a vraiment de significatif dans ces événements, c'est qu'il fallut une expérience historique vécue, palpable et de grande envergure pour que le peuple commence à comprendre la véritable nature du tsarisme. Ni la propagande, ni le sacrifice des enthousiastes ne purent, seuls, amener ce résultat.

Quant à la ville de Saint-Pétersbourg, les événements du 9 janvier y eurent pour effet immédiat la généralisation de la grève ouvrière. Celle-ci devint complète. Le 10 janvier au matin, pas une seule usine, pas un chantier de la capitale ne s'anima. Le mouvement de sourde révolte gronda partout. La première grande grève révolutionnaire des travailleurs russes – celle des ouvriers de Saint-Pétersbourg – devint un fait accompli.

Nous touchons ici à un point très important de la Révolution russe : *l'origine des soviets*. Le lecteur trouvera quelques détails de plus, à ce sujet, au mot *soviets*. Mais l'essentiel doit être dit ici même.

Dans tout ce qui a paru jusqu'à ce jour sur la Révolution russe – je parle non seulement des études étrangères, mais aussi de la documentation russe –, il existe une lacune qui saute aux yeux d'un lecteur attentif. *Personne ne peut encore jamais établir avec précision quand, où et comment fut créé le premier soviet ouvrier*. Ce que le lecteur trouvera ici à ce sujet sera donc absolument inédit. (En lisant ce qui suit, on comprendra le pourquoi de cette lacune.)

De même que le mouvement précédent guidé par Gapon, la grève générale des ouvriers de Saint-Pétersbourg surgit spontanément. Elle ne fut déclenchée par aucun parti politique, voire par aucun comité de grève. De leur propre chef, et dans un élan tout à fait libre, les masses ouvrières abandonnèrent les usines et les chantiers. Les partis politiques ne surent même pas profiter de l'occasion de s'emparer du mouvement, à leur habitude. Ils restèrent complètement à l'écart. Cependant, la grave question surgit aussitôt devant les ouvriers : que faire maintenant ? Un jour, cette question fut posée concrètement dans une petite réunion privée à laquelle assistaient une quarantaine d'ouvriers de différentes usines, l'auteur de ces lignes (dont ces ouvriers étaient les élèves) et un avocat, Georges Nossar. Ni les uns ni les autres n'appartenaient à aucun parti politique.

L'auteur de ces lignes, alors un jeune homme de 22 ans, poursuivait depuis deux ans, dans les milieux ouvriers, un travail de pure culture. Et quant à Nossar, il était une connaissance de quelques jours, faite à l'une des réunions gaponistes à laquelle il vint assister. Au cours de cette petite réunion privée, on parla de la nécessité d'organiser un comité – ou plutôt un « conseil » (*soviet*) – qui serait composé d'ouvriers délégués par différentes usines, et qui prendrait entre ses mains aussi bien la direction de la grève que celle de la suite du mouvement. On exprima même l'idée de nommer ce comité *Conseil (soviet) des délégués ouvriers*. Les ouvriers décidèrent de mettre cette idée tout de suite en pratique. Dès le lendemain, ils devaient en faire part à leurs camarades d'usine, pour pouvoir désigner des délégués provisoires à ce *soviet* ouvrier. Mais il fallait quelqu'un qui se chargeât, séance tenante, de la direction de ce *soviet*. Les ouvriers présents offrirent ce poste

à l'auteur de ces lignes. Ne sachant encore rien de la conception anarchiste, ce dernier en possédait néanmoins l'esprit. Il posa aux ouvriers cette question : comment pouvait-il, sans être ouvrier, adhérer à un organisme essentiellement ouvrier, le guider, le mener ? Les ouvriers répondirent que cela n'avait aucune importance, car ils pouvaient toujours introduire dans l'organisme ainsi créé un homme de confiance en lui procurant des papiers d'un ouvrier quelconque. L'auteur de ces lignes refusa catégoriquement, pour sa part, de recourir à un tel procédé, basé sur un mensonge, sur une supercherie. Il estimait, en outre, que les ouvriers devaient mener eux-mêmes leurs affaires, se bornant à être aidés ou conseillés du dehors de leurs organismes par leurs amis intellectuels, sans en faire des maîtres. Les ouvriers firent alors la même offre à Nossar qui accepta. C'est ainsi que, quelques jours après, eut lieu, à Saint-Pétersbourg, la première séance du premier *soviet* ouvrier russe dont Nossar, muni de faux papiers ouvriers au nom de Khroustaleff, se fit nommer président. Un peu plus tard, ce premier *soviet* fut complété par un nombre imposant de délégués ouvriers. Pendant quelque temps, il siégeait assez régulièrement dans le local des cours supérieurs du professeur P. Lesgaft. Il publiait périodiquement une feuille d'information ouvrière, sous le titre *Les Nouvelles (Izvestia) du Soviet des délégués ouvriers*. En même temps, il dirigeait le mouvement ouvrier de la capitale. Le parti social-démocrate finit, tout de même, par réussir à pénétrer dans ce *soviet* et à s'y emparer d'un poste important. En effet, le politicien social-démocrate Trotski (le futur commissaire bolcheviste) y entra et se fit nommer secrétaire. Plus tard, il remplaça Khroustaleff-Nossar à la présidence du *soviet*.

On comprend aisément pourquoi les faits cités ici restèrent dans l'ombre. Nossar (le lecteur trouvera ailleurs quelques mots sur son sort personnel) n'en a jamais soufflé mot à personne. Sur les 40 ouvriers au courant des faits, pas un n'eut jamais l'idée de les raconter. Et quant à l'auteur de ces lignes, il n'en a encore parlé nulle part jusqu'à présent.

Pendant un certain laps de temps, le gouvernement ne toucha pas au *soviet*. Celui-ci siégeait assez régulièrement. D'ailleurs, la grève s'étant éteinte d'elle-même, à défaut d'un mouvement de plus vaste envergure, l'activité de ce premier *soviet* dut se borner bientôt à une œuvre de pure propagande.

Le gouvernement se vit dans l'obligation de fermer momentanément les yeux, car, sa situation devenant de plus en plus difficile, il était forcé d'agir avec la plus grande prudence. La raison principale de cette situation difficile fut l'échec cuisant que l'impérialisme japonais fit subir à l'impérialisme russe. La guerre, commencée avec beaucoup d'orgueil et, en partie, dans le but de réchauffer les sentiments nationaux et monarchistes, était irrémédiablement perdue. L'armée et la flotte furent battues à plate couture. L'opinion publique imputait la défaite ouvertement à l'incapacité, à la pourriture du régime. Non seulement les masses ouvrières, mais tous les milieux de la société furent rapidement gagnés par une colère et un esprit de révolte qui s'aggravaient de jour en jour. L'effet des défaites qui se suivaient sans arrêt fut foudroyant. Bientôt, les passions étaient déchaînées, l'indignation ne connaissait plus de bornes, l'effervescence devenait générale. Étant dans son tort, le gouvernement n'avait qu'à se taire. Les milieux libéraux et révolutionnaires en profitèrent immédiatement pour commencer une campagne violente contre le régime. Sans en demander l'autorisation, la presse et la parole devinrent libres. Ce fut une véritable prise d'assaut des libertés politiques. Les journaux de toutes tendances, même révolutionnaires, paraissaient et se vendaient sans censure, ni contrôle. Le gouvernement, le système entier y étaient vigoureusement critiqués. Les autorités furent contraintes de tolérer tout ceci, comme elles avaient déjà toléré la grève de janvier, les délibérations du *soviet*, etc. De plus, vers cette époque, quelques démonstrations et même quelques émeutes eurent lieu dans différentes villes, et quelques barricades firent leur apparition à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Les ennemis du gouvernement étaient trop nombreux, trop audacieux et – surtout – ils avaient raison. L'été 1905 apporta, de plus, des troubles assez graves dans

l'armée et la flotte. Le pays entier se dressait de plus en plus résolument contre le tsarisme. En plus de sa mauvaise situation morale et de sa défaite dans la guerre russo-japonaise, il manquait au gouvernement le facteur le plus important pour pouvoir combattre ce mouvement : l'argent.

L'inactivité, l'impuissance avouée du gouvernement enhardirent les forces de l'opposition. Dès le début d'octobre, on parla d'une grève générale de tout le pays, comme début d'une révolution décisive. Cette grève du pays entier – grève formidable, unique dans l'histoire du monde – eut lieu vers la mi-octobre. Elle fut moins spontanée que celle de janvier. Envisagée de longue date, préparée d'avance, elle fut organisée par le *soviet* et surtout de nombreux comités de grève. Usines, chantiers, magasins, banques, administrations et – surtout – chemins de fer, toutes les voies de communication, postes et télégraphes, tout, absolument tout, s'arrêta net. La vie du pays fut suspendue. Le gouvernement perdit pied et céda. Le 17 octobre (1905), le tsar lança un manifeste – le fameux manifeste du 17 octobre – où il disait avoir pris la décision d'octroyer à ses chers sujets toutes les libertés politiques et, de plus, de convoquer le plus rapidement possible la *Douma* de l'État (genre d'états généraux) pour l'aider dans ses fonctions gouvernementales. Ce fut, enfin, une promesse de constitution. Certains milieux la prirent même au sérieux. Ainsi, un parti « *octobriste* » (d'octobre) fut créé aussitôt dans le but d'activer la réalisation et de surveiller l'application des réformes modérées annoncées par le manifeste.

Le but immédiat du manifeste fut atteint : la grève cessa, l'élan révolutionnaire fut brisé. Mais il va de soi que les partis révolutionnaires n'eurent aucune confiance dans les promesses. Ils ne virent dans le manifeste qu'une manœuvre politique. Ils commencèrent aussitôt à l'expliquer aux masses ouvrières. D'ailleurs, ces dernières restèrent assez indifférentes. Dix jours après le manifeste eut lieu la première grande émeute des matelots de Cronstadt, à laquelle participa l'auteur de ces lignes, et qui faillit devenir très grave.

Les libertés, prises d'assaut et promises *post factum* par le manifeste d'octobre, furent supprimées le jour où le gouvernement trouva de l'argent (emprunt français) et aussi la possibilité de terminer la malheureuse guerre d'une façon pas trop humiliante. Ce jour-là, le gouvernement reprit pied. Fin 1905, il interdit de nouveau toute la presse révolutionnaire, rétablit la censure, procéda à des arrestations en masse, liquida toutes les organisations ouvrières ou révolutionnaires qui lui tombèrent sous la main, supprima le *soviet*, jeta en prison Nossar et Trotski et dépêcha des troupes, à l'effet de châtiments sévères, dans toutes les régions où des troubles sérieux avaient eu lieu. Il ne resta qu'une chose à laquelle le gouvernement n'osa pas toucher : la *Douma*, dont la convocation était proche.

Ainsi, vers la fin de 1905, la révolution fut définitivement enrayée. Mais, naturellement, la tempête passée avait laissé des traces ineffaçables, aussi bien dans la vie matérielle du pays que dans la mentalité de la population.

Dans le domaine concret, il y avait, tout d'abord, comme nous venons de le dire, la *Douma*. Momentanément, le gouvernement se vit obligé d'élaborer, pour la *Douma*, une loi électorale assez large. Le peuple tout entier mettait dans cette institution les plus grands espoirs. Les élections, fixées au printemps de 1906, suscitèrent dans le pays une activité préparatoire fébrile. Tous les partis politiques y prirent part. La situation était assez paradoxale ; car, tandis que les partis de gauche déployaient leur activité ouvertement, légalement, les prisons regorgeaient des membres des mêmes partis, arrêtés lors de la liquidation du mouvement. Ce paradoxe apparent s'explique facilement. En dépit d'une certaine liberté que le gouvernement tsariste dut accorder à ses sujets en vue des élections, ce gouvernement

était loin d'interpréter la *Douma* comme une institution appelée à se dresser contre l'absolutisme ou à le limiter. Selon lui, la *Douma* ne devait être qu'un organe purement consultatif, appelé simplement à aider les autorités dans leurs tâches difficiles. Tout en étant obligé de tolérer l'agitation électorale des partis de gauche, le gouvernement était décidé d'avance à réagir sans tarder contre toute tentative de la *Douma* de prendre une attitude frondeuse. Il était donc parfaitement logique que, la *Douma* n'ayant, à ses yeux, rien de commun avec la révolution, le gouvernement gardât les révolutionnaires en prison.

Un autre fait concret, entièrement nouveau dans la vie russe, fut, précisément, la formation et l'activité légale de différents partis politiques. Comme le lecteur sait, il n'y avait dans le pays, avant les événements de 1905, que deux partis politiques, tous deux clandestins ; c'étaient le parti social-démocrate et le parti socialiste révolutionnaire. Le manifeste du 17 octobre, les quelques libertés admises à sa suite et, surtout, la future campagne électorale pour la *Douma*, firent naître aussitôt toute une série de partis politiques légaux.

Les monarchistes créèrent l' « Union du peuple russe ». Les éléments moins farouchement réactionnaires – hauts fonctionnaires, gros industriels, propriétaires, commerçants, agrariens, etc. – se groupèrent autour du « parti *octobriste* », dont nous avons déjà parlé. Le poids politique de ces deux partis de la droite était insignifiant. Tous les deux faisaient plutôt l'amusement du pays.

La grande majorité des classes aisées et moyennes, ainsi que des intellectuels de marque, s'organisèrent en un grand parti politique du centre dont la droite se rapprochait des *octobristes* et la gauche accusait des tendances républicaines. Le gros du parti élaborait le programme d'un système constitutionnel qui, tout en conservant le monarque, mettait fin à l'absolutisme en limitant sérieusement son pouvoir. Le parti prit le nom de « *parti constitutionnel démocrate* » (en abrégé : *parti ca-det*). Ses leaders se recrutèrent surtout parmi les gros bonnets municipaux, les avocats, les personnes exerçant des professions libérales, les gros universitaires. Très influent et bien placé, ce parti déploya, dès son origine, une activité vaste et énergique.

À l'extrême gauche, se trouvaient : le parti social-démocrate, dont l'activité électorale fut à peu près ouverte et légale, malgré son programme nettement républicain et sa tactique révolutionnaire, et, enfin, le parti socialiste révolutionnaire, dont les candidats, afin de pouvoir agir sans entraves, formèrent un parti à part, sous le nom de « *parti travailliste* », et dont le programme et la tactique différaient peu – le problème agraire à part – de ceux du parti social-démocrate. Il va de soi que ces deux derniers partis représentaient surtout les masses ouvrières et paysannes ainsi que la vaste couche des travailleurs intellectuels.

En dehors de la question politique, le point le plus important dans les programmes de tous les partis se rapportait incontestablement au problème agraire. Une solution efficace de ce dernier s'imposait de toute urgence. En effet, l'augmentation de la population paysanne était si rapide que les lots de terrain concédés aux paysans affranchis par leurs anciens seigneurs, en 1881, déjà insuffisants, se réduisirent en un quart de siècle, par suite d'un morcellement continu, à des lots de famine. L'immense population paysanne attendait de plus en plus impatiemment une solution juste et effective de ce problème. Tous les partis se rendaient compte de son importance capitale. Pour le moment, trois solutions du problème se présentaient, notamment : 1° le parti constitutionnel démocrate proposait l'augmentation des lots par une aliénation d'une bonne partie des grandes propriétés privées ou d'État, aliénation devant être dédommée graduellement par les paysans, avec

l'aide de l'État, conformément à une estimation officielle et « juste » ; 2° le parti social-démocrate préconisait une aliénation pure et simple des terres indispensables aux paysans, lesquelles terres constitueraient ainsi un fonds national distribuable aux paysans au fur et à mesure des besoins (nationalisation ou municipalisation des terres) ; 3° le parti socialiste révolutionnaire offrait la solution la plus radicale ; à savoir : la confiscation totale de toutes les terres faisant l'objet de propriété privée, la suppression immédiate et complète de toute propriété foncière, la mise à la disposition des collectivités paysannes de toutes les terres (socialisation des terres).

Une note importante est à ajouter à ce qui vient d'être dit. À l'époque de la Révolution de 1905, deux courants d'idées (qui allaient aboutir plus tard à une scission complète) se dessinèrent déjà nettement au sein des deux partis de gauche (socialiste démocrate et socialiste révolutionnaire) : dans l'un comme dans l'autre, se précisa, à côté du courant « officiel », une mentalité réfractaire au programme établi. D'après cette idéologie nouvelle, la révolution qui approchait avait des chances de devenir, dès à présent, une vraie révolution sociale. Les partisans de ce courant, dans les deux partis, insistaient donc sur la nécessité d'abandonner le programme minimum en cours et de le remplacer par un autre, plus révolutionnaire, plus socialiste. Dans le parti social démocrate, ce courant aboutit, déjà en 1903, à la naissance du *bolchevisme* (voir ce mot) et, plus tard, à la formation du parti communiste (*bolcheviste*). Et quant au parti socialiste révolutionnaire, il se divisa finalement aussi en deux partis distincts : celui des socialistes révolutionnaires de droite, qui défendait toujours la nécessité de passer, avant tout, par une république démocratique bourgeoise, et celui des socialistes révolutionnaires de gauche, qui prétendait, parallèlement au bolchevisme, que la prochaine révolution devrait être poussée le plus loin possible, notamment jusqu'à la suppression immédiate de l'État capitaliste et l'instauration d'une république sociale. Lors de la révolution de 1905, l'influence pratique de ces deux courants réfractaires était encore insignifiante.

Pour compléter l'exposé de divers courants d'idées, lors de la révolution de 1905, signalons que le parti socialiste révolutionnaire donna naissance, vers la même époque, à un troisième credo social, qui alla jusqu'à l'idée de devoir supprimer, dans la prochaine révolution, non seulement l'État bourgeois, mais tout État, en général, comme institution politique. Ce courant d'idées se rapprochait donc sensiblement de la conception anarchiste, sans toutefois l'adopter en entier. Il est connu en Russie sous le nom de *maximalisme* (voir ce mot).

Quant aux conceptions anarchistes et syndicalistes, elles étaient, à cette époque, très peu répandues en Russie. Comme déjà dit, quelques groupements libertaires existaient à Saint-Pétersbourg, à Moscou et dans le Midi. C'était tout. Cependant, un groupe anarchiste de Moscou participa très activement aux événements d'octobre et se fit remarquer dans des manifestations révolutionnaires.

Les conséquences morales, les effets psychologiques des événements de 1905 étaient plus importants encore que les réalisations concrètes immédiates. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà signalé, la légende du tsar s'évanouit, l'absolutisme fut moralement détrôné. Ce ne fut pas tout. Car, du même coup, les masses populaires se tournèrent vers les éléments qui, depuis longtemps déjà, combattaient cet absolutisme : vers les milieux intellectuels et avancés, vers les partis politiques, vers les révolutionnaires, en général, etc. Ainsi, un contact solide et vaste s'établit, enfin, entre les milieux avancés et la masse du peuple. Désormais, ce contact ne put que se consolider et s'approfondir. Le « paradoxe russe », dont nous avons parlé plus haut, avait vécu.

Quelques mots sont à dire ici sur le sort personnel de Nossar-Khroustaleff, premier président du premier *soviet* ouvrier de Saint-Pétersbourg. Arrêté lors de la

liquidation du mouvement, il fut condamné à être exilé en Sibérie. Il se sauva et se réfugia à l'étranger. Mais, de même que Gapone, il ne sut pas s'adapter à une nouvelle existence et encore moins se mettre au travail régulier. Certes, il ne mena pas une vie de débauche, il ne commit aucun acte de trahison... Mais il traînait à l'étranger une existence dérégulée, misérable, malheureuse. Cela continua jusqu'à la Révolution de 1917. Aussitôt celle-ci éclatée, il se précipita, comme presque tous les émigrés russes, en son pays, et y participa aux luttes révolutionnaires. Ensuite, on l'a perdu de vue. D'après quelques informations, venues d'une source digne de foi, il se dressa finalement contre les *bolcheviks* et fut fusillé par ces derniers.

VERS LA GRANDE EXPLOSION (1905-1917). — Les douze années – exactement – qui séparèrent la véritable révolution de son ébauche n'apportèrent rien de saillant au point de vue révolutionnaire. Au contraire, c'est précisément la réaction qui triompha bientôt sur toute la ligne. Le sort de la *Douma* en fut la manifestation la plus éclatante.

La *Douma* commença à siéger en avril 1906. Un enthousiasme populaire débordant l'accueillit à sa naissance. Malgré toutes les machinations du gouvernement, elle s'avéra nettement en opposition. Le Parti constitutionnel démocrate la domina par le nombre et la qualité de ses représentants. Le professeur V. Mouromtzeff, un des membres les plus éminents de ce parti, fut élu président de l'Assemblée. Les députés de gauche – sociaux démocrates et socialistes révolutionnaires (« travaillistes ») – y formaient également un bloc imposant. La population entière suivait les travaux de la *Douma* avec un intérêt passionné. Tous les espoirs volaient vers elle. On en attendait au moins des réformes larges, justes, efficaces.

Mais, dès le premier contact, une hostilité – sourde d'abord, de plus en plus ouverte par la suite – s'établit entre le « parlement » et le gouvernement. Ce dernier entendait traiter la *Douma* du haut en bas, avec un dédain qu'il ne masquait même pas. Il la tolérait à peine. Il l'admettait difficilement, même à titre d'institution purement consultative. La *Douma*, elle, cherchait, au contraire, à s'imposer comme une institution législative, constitutionnelle. Les rapports entre l'un et l'autre devenaient de plus en plus tendus. Naturellement, le peuple prenait parti pour la *Douma*. La situation du gouvernement devenait ridicule et dangereuse. Toutefois, une révolution immédiate n'était pas à craindre. Et puis, le gouvernement comptait sur ses troupes. Il se décida donc bientôt à une mesure énergique. Un beau jour, au lendemain de quelques discussions orageuses avec les représentants du gouvernement, la *Douma* – la soi-disant « première *Douma* » – fut dissoute (en été 1906). À part quelques émeutes, dont la plus importante fut celle de Cronstadt (plus sérieuse encore que celle d'octobre 1905), le pays resta tranquille. Quant aux députés eux-mêmes, ils n'osèrent pas résister efficacement. Ils se soumièrent à la dissolution et se bornèrent à lancer une note de protestation contre cet acte arbitraire. Pour élaborer cette note, les ex députés – il s'agit surtout des membres du Parti constitutionnel démocrate – se rendirent dans une ville de Finlande, la ville de Vyborg, ce qui fit appeler cette note « l'Appel de Vyborg ». Après quoi, ils se rendirent tranquillement chez eux. Malgré le caractère anodin de leur « révolte », ils furent jugés quelque temps après par un tribunal spécial et condamnés à quelques peines, d'ailleurs légères. Un seul député, jeune paysan du gouvernement de Stavropol, le « travailliste » F. Onipko, ne se résigna pas. Ce fut lui l'animateur de ce second soulèvement de Cronstadt. Saisi sur place, il faillit être passé par les armes. Finalement, il fut jugé et condamné à l'exil en Sibérie. Il se sauva et se réfugia à l'étranger. Il retourna en Russie en 1917.

Aussitôt après la dissolution de la « première *Douma* », le gouvernement modifia sensiblement la loi électorale et convoqua la « deuxième *Douma* ».

Incomparablement plus modérée et plus médiocre que la première, celle-ci parut, tout de même, encore trop révolutionnaire au gouvernement. Elle fut dissoute à son tour. La loi électorale fut à nouveau remaniée. On arriva à une troisième et, enfin, à une quatrième *Douma*, laquelle – instrument docile entre les mains du gouvernement – put traîner une existence morne et stérile jusqu'à la révolution de 1917.

En tant que réformes, lois utiles, etc., la *Douma* n'aboutit à rien. Mais sa présence ne resta pas absolument sans résultats. Les discours critiques de certains députés de l'opposition, l'attitude du tsarisme face aux problèmes brûlants de l'heure, l'impuissance même du « Parlement » à les résoudre, tant que l'absolutisme s'obstinait à rester debout, tous ces faits éclairaient de plus en plus les vastes masses de la population sur la véritable nature du régime.

Deux processus parallèles caractérisent surtout la période en question : d'une part, la dégénérescence accélérée, définitive – on peut vraiment dire la pourriture – du système absolutiste ; et, d'autre part, l'évolution rapide de la conscience des masses.

Les indices incontestables de la décomposition du tsarisme étaient assez connus à l'étranger. L'attitude et le train de vie de la cour impériale étaient de ce genre classique qui, généralement, précède la chute des monarchies. L'incapacité et l'indifférence de Nicolas II, le crétinisme de ses ministres et fonctionnaires, ainsi que leur vilénie, le mysticisme vulgaire qui s'empara du monarque et de sa famille (la fameuse épopée de Raspoutine, etc.), tout cet ensemble de phénomènes n'était un secret pour personne à l'étranger.

Beaucoup moins connus étaient les changements profonds qui s'effectuaient dans la psychologie des masses populaires. Et, cependant, l'état d'âme d'un homme du peuple de l'an 1912 n'avait plus rien de commun avec sa psychologie primitive d'avant 1905. Des couches populaires, tous les jours plus vastes, devenaient nettement anti tsaristes. Seule, la réaction féroce qui interdisait toute organisation ouvrière et, aussi, toute propagande révolutionnaire, empêchait les masses de préciser, de fixer leurs idées.

En attendant, tous les problèmes vitaux restaient en suspens. Le pays se trouvait dans une impasse. Une révolution décisive devenait inévitable. Il ne manquait plus que l'impulsion et les armes. C'est dans ces conditions qu'éclata la guerre de 1914. Elle offrit bientôt aux masses l'impulsion nécessaire et les armes indispensables.

LA GRANDE EXPLOSION ET SES SUITES (1917 À NOS JOURS). — Comme cela se produit habituellement dans les cas analogues, au début de la guerre, le gouvernement russe, lui aussi, réussit à éveiller dans les masses toute la gamme de mauvais instincts, de passions dues à un atavisme animal, de sentiments périmés, aujourd'hui humainement et socialement criminels, tels que le nationalisme, le patriotisme, etc. Comme partout ailleurs, en Russie également, des millions d'hommes furent dupés, désorientés, fascinés et contraints à courir, tel un troupeau de bêtes à l'abattoir, vers les frontières. Les graves problèmes de l'heure furent abandonnés, oubliés. Les quelques premiers « succès » obtenus par les troupes russes réchauffèrent encore davantage « le grand enthousiasme du peuple ».

Mais, assez rapidement, la face des choses changea en Russie. La série des défaites commença et, avec elles, renaquirent bientôt les inquiétudes, les déceptions, le mécontentement. La guerre coûtait terriblement cher, en argent et surtout en hommes. Des millions de vies humaines durent être sacrifiées, sans aucune utilité, sans la moindre compensation. De nouveau, le régime témoigna ouvertement son incapacité, sa faillite, sa pourriture. Et, de plus, certaines défaites, qui coûtèrent, cependant, des monceaux de victimes, restèrent inexplicables, mystérieuses, suspectes. À travers tout le pays, on parla, non seulement des négligences criminelles, d'une incapacité flagrante, mais surtout d'espionnage dans le commandement suprême, de haute trahison à la cour même. On accusait, presque ouvertement, les membres de la famille impériale d'avoir des sympathies pour la cause allemande, d'avoir même des ententes avec l'ennemi. La cour s'inquiétait peu de ces bruits. Quelques mesures prises tardivement ne suffirent pas à les démentir. Dans ces conditions, « l'enthousiasme » du peuple, et aussi celui de l'armée, s'évaporèrent entièrement, déjà en 1916.

Toutefois, ce ne furent pas tant les événements d'ordre purement militaire qui déterminèrent la grande explosion de février 1917. Ce qui désespéra les masses du peuple, ce qui fit déborder la coupe de patience, ce fut surtout *la désorganisation complète de la vie économique à l'intérieur du pays*. C'est dans ce domaine que l'impuissance du gouvernement tsariste éclata avec une évidence immédiate, palpable. C'est là que ses effets désastreux imposèrent aux masses une action urgente et décisive.

Tous les pays belligérants éprouvèrent vers la même époque de grandes difficultés d'ordre économique et financier résultant de la nécessité de nourrir, d'approvisionner, de soutenir longuement des millions d'hommes sur l'immensité démesurée des fronts, et d'assurer, en même temps, la vie normale à l'intérieur. Partout, cette double tâche exigea une grande tension de forces. Mais, partout – même en Allemagne, où la situation était particulièrement difficile –, elle a été résolue avec plus ou moins de succès. Partout, sauf en Russie, où le gouvernement ne sut rien prévoir, rien prévenir, rien organiser. En janvier 1917, la situation devint intenable. Le chaos économique, la misère de la population travaillante atteignirent un tel point que les ouvriers de quelques grandes villes – Petrograd, par exemple – commencèrent à manquer, non seulement de viande, de beurre, de sucre, mais même de pain. Cette situation misérable s'aggrava rapidement. Dans le courant du mois de février, en dépit des efforts déployés par la *Douma*, par les *zemstvos*, les municipalités, etc., non seulement la population des villes se vit vouée à la famine, mais aussi l'approvisionnement de l'armée devint défectueux. Et, en même temps, la débâcle militaire devenait complète.

Alors, les ouvriers de Petrograd, se sentant solidaires avec le pays entier et se trouvant en extrême agitation depuis plusieurs semaines, déjà, affamés et privés de tous moyens d'existence, ne recevant même plus de pain, descendirent en masse dans les rues de la capitale, manifestèrent et refusèrent net de se disperser. Le premier jour – 25 février 1917, vieux style – cette manifestation resta prudente et inoffensive. En masses compactes, les ouvriers, avec leurs femmes et enfants, remplissaient les rues et criaient : « Du pain ! Du pain ! Nous n'avons rien à manger ! Qu'on nous donne du pain, ou qu'on nous fusille tous !... Nos enfants meurent de faim ! Du pain ! Du pain ! » Le gouvernement dépêcha contre les manifestants des détachements de troupes à cheval. Or, d'abord, il y avait peu de troupes à Petrograd ; ensuite – et ce fut le point capital dans l'affaire –, les soldats, sourire aux lèvres, trottaient prudemment à travers la foule, sans sortir leurs sabres ou leurs fusils, sans écouter le commandement des officiers. Mieux encore : en maints endroits, les soldats fraternisaient avec les ouvriers et allaient même jusqu'à leur

remettre leurs fusils. Naturellement, cette conduite des troupes encouragea les masses. Le 26 février au matin, la démonstration tourna nettement en mouvement révolutionnaire. Des cris – « Vive la Révolution ! À bas le tsarisme ! » – retentirent dans la foule dont la conduite devenait d'heure en heure plus menaçante, plus offensive. Bientôt apparurent les premiers drapeaux rouges. Les soldats gardaient toujours la neutralité ou même se mêlaient à la foule, de sorte que le gouvernement ne pouvait plus compter sur ses troupes. Il lança alors contre les rebelles toutes les forces policières de la capitale. Les policiers formèrent en hâte des détachements répressifs. Ils installèrent en plusieurs endroits, sur les toits des maisons, et même sur quelques églises, des mitrailleuses ; et bientôt, ils commencèrent leur offensive générale contre les masses en émeutes. La lutte fut chaude durant toute la journée du 26 février. En beaucoup d'endroits, la police fut délogée, ses agents assassinés, et les mitrailleuses réduites au silence. Mais, ailleurs, les forces policières résistaient avec acharnement. Le tsar, qui se trouvait sur le front, fut prévenu télégraphiquement de la gravité des événements.

L'action décisive se joua le 27 février au matin. Une très grande masse de manifestants, en pleine effervescence, s'étant rassemblée sur la place de la gare Nicolaïevsky, le gouvernement y dépêcha deux régiments de cavalerie, dont il pouvait encore disposer, ainsi que de forts détachements de police à pied et à cheval. Les régiments prirent position d'un côté, et la police de l'autre côté de la place, de sorte que la foule se trouvait entre deux feux. Après les sommations d'usage, l'officier de la police donna l'ordre de charger. Aussitôt, un officier, commandant les régiments de cavalerie, sortit son sabre et, aux cris de « Chargeons la police ! En avant ! », lança les deux régiments contre les forces policières. En un clin d'œil, ces dernières furent culbutées, renversées, écrasées. Entourés d'une foule en délire, les régiments se rendirent aussitôt, drapeaux déployés, au palais de Tauride, où siégeait la *Douma*, et se mirent entièrement à la disposition de cette dernière.

Les événements qui suivirent sont suffisamment connus. Un gouvernement provisoire, comprenant des membres de la *Douma*, fut formé et acclamé avec enthousiasme par la population. Le tsar, qui se rendait en hâte vers la capitale par chemin de fer, vit son train s'arrêter à Pskow et fut obligé de signer, séance tenante, son abdication, pour lui-même et son fils Alexis. Le premier acte de la révolution était accompli.

Si nous avons raconté les péripéties de cette révolution de février d'une façon assez détaillée, c'est pour en faire ressortir le point capital que voici : une fois de plus, *l'action des masses fut une action spontanée qui couronna logiquement, fatalement, une longue période d'expériences vécues et de préparation morale. Cette action ne fut guidée ni organisée par aucun parti politique. Soutenue par le peuple en armes – l'armée –, elle fut victorieuse.*

D'ailleurs, à cause de la répression, toutes les organisations centrales des partis politiques de gauche, ainsi que leurs leaders, se trouvaient, au moment de la révolution, loin de la Russie. Martoff (du Parti social démocrate), Tchernoff (du Parti socialiste révolutionnaire), Trotski, Lénine, Lounatcharsky, Losovsky, etc., tous ces hommes vivaient à l'étranger. Ce ne fut qu'après la révolution de février qu'ils regagnèrent leur pays.

Le « gouvernement provisoire » formé par la *Douma*, devenue souveraine sur les débris du tsarisme, était, bien entendu, nettement bourgeois et conservateur. Ses membres – prince Lvoff et autres – appartenaient presque tous, politiquement, au Parti constitutionnel, et, socialement, aux classes privilégiées. Pour eux, une fois l'absolutisme par terre, la révolution était virtuellement terminée. Maintenant, il s'agissait de « rétablir l'ordre », d'améliorer peu à peu la situation générale à

l'intérieur du pays, ainsi que sur le front, et surtout de préparer tranquillement la convocation de l'Assemblée constituante, laquelle devrait établir les nouvelles lois fondamentales du pays, le nouveau régime politique, le nouveau mode de gouvernement, etc. D'ici là, le peuple n'aura qu'à attendre patiemment, sagement, en bon enfant, les faveurs que ses nouveaux maîtres voudront bien lui octroyer. Ces nouveaux maîtres, le gouvernement provisoire se les représentait, naturellement, comme de bons bourgeois modérés, dont le pouvoir n'aurait rien à envier aux autres pays « civilisés ». Les visées politiques du gouvernement provisoire ne dépassaient guère une bonne monarchie constitutionnelle. À la rigueur, certains de ses membres prévoyaient timidement une république bourgeoise très modérée. Le problème agraire, la question ouvrière, etc., devaient être solutionnés par le futur gouvernement définitif d'après les modèles occidentaux. En fin de compte, le gouvernement provisoire était plus ou moins sûr de pouvoir utiliser la période préparatoire, en l'allongeant au besoin, pour réduire au calme, à la discipline et à l'obéissance les masses populaires, au cas où ces dernières auraient manifesté trop violemment leur désir de dépasser les limites ainsi prévues.

Il est étonnant à quel point les hommes politiques « éprouvés », les érudits, les économistes et les sociologues savants s'étaient trompés dans leurs prévisions et leurs calculs. *La réalité des choses leur échappa complètement.* Je me rappelle, par exemple, avoir assisté à New York, en avril ou mai 1917, à la conférence d'un honorable professeur qui fit une longue analyse, très « scientifique », de la composition et de l'action probable de la prochaine assemblée constituante russe. J'ai posé au respectable professeur une seule question : *que prévoyait-il pour le cas où la Révolution russe se passerait d'une assemblée constituante ?* Assez dédaigneusement, assez ironiquement, l'honorable professeur dit, pour toute réponse, que son contradicteur était certainement un anarchiste dont l'hypothèse fantaisiste ne l'intéressait pas. L'avenir démontra bientôt que l'honorable professeur se trompait magistralement. Dans son exposé de deux heures, il n'avait omis d'analyser qu'une seule éventualité : *celle, précisément, qui devint réalité quelques mois après !...* Qu'il me soit permis d'exprimer, à ce propos, ici même, un avis personnel. En 1917, MM. les politiciens, les écrivains, les professeurs – russes et étrangers – ont, à de très rares exceptions près, dédaigneusement et magistralement omis de prévoir le triomphe du bolchevisme dans la Révolution russe. Aujourd'hui, ce bolchevisme triomphant étant – momentanément et pour un bref délai, historiquement parlant – un fait accompli, beaucoup de ces messieurs veulent bien l'admettre. Je suis absolument sûr qu'avec la même « clairvoyance », le même dédain d'abord, et le même « savoir-faire » ensuite, ces mêmes messieurs manqueraient de prévoir à temps, pour l'accepter plus tard, le triomphe – véritable et définitif – de l'anarchisme dans la révolution sociale mondiale.

Le gouvernement provisoire ne se rendait certainement pas compte des multiples éléments qui, infailliblement, devaient se dresser devant lui en obstacles insurmontables.

L'obstacle le plus sérieux fut le caractère même des problèmes que le gouvernement provisoire avait à résoudre.

D'abord, *le problème de la guerre.* Physiquement et moralement, l'armée russe était à bout. L'état misérable où se trouvait le pays, d'une part, et la révolution, d'autre part, l'ébranlèrent encore plus. Deux solutions se présentaient à l'esprit du gouvernement : soit cesser la guerre, conclure une paix séparée, démobiliser l'armée et se consacrer entièrement aux problèmes intérieurs ; soit faire l'impossible pour maintenir le front, sauvegarder la discipline, faire remonter le moral de l'armée et continuer la guerre, au moins jusqu'à la convocation de l'Assemblée constituante. La première solution était, évidemment, inadmissible pour un

gouvernement bourgeois, nationaliste, allié à d'autres belligérants, et considérant comme un déshonneur national la rupture éventuelle de cette alliance. De plus, en tant que gouvernement « provisoire », il était obligé de se tenir strictement à la formule : pas de changement important avant la convocation de l'Assemblée constituante qui aura pleins droits de prendre toute décision. Le gouvernement provisoire adopta donc la seconde solution. Or, dans les conditions présentes, celle-ci était irréalisable. Ce problème se trouvait ainsi fatalement voué à rester en suspens.

Le deuxième problème épineux était *le problème agraire*. Les paysans – 85 % de la population – aspiraient à la terre. La révolution donna à ces aspirations un nouvel élan irrésistible. Réduites à l'impuissance, exploitées et dupées depuis des siècles, les masses paysannes perdaient patience. Elles ne voulaient rien entendre, rien savoir. Il leur fallait la terre, coûte que coûte, et tout de suite, sans procédure ni cérémonie. Les paysans s'en emparaient même, un peu partout, en en chassant les propriétaires, là où ces derniers ne fuyaient pas d'eux-mêmes. Ils résolvaient ainsi le problème agraire à leur façon et de leur chef, sans attendre les délibérations, les machinations et les décisions du gouvernement ou de la Constituante. L'armée, composée surtout de paysans, était certainement prête à soutenir cette action directe. Le gouvernement provisoire se vit acculé, soit à s'incliner devant cet état de choses et à l'accepter, soit à résister, c'est-à-dire, lutter contre les paysans en révolte et aussi, presque certainement, contre l'armée. Naturellement, il adopta la tactique de la résistance. Mais, celle-ci n'avait aucune chance de succès.

Le problème ouvrier était presque aussi insoluble pour un gouvernement bourgeois que celui des paysans. Les masses ouvrières cherchaient à obtenir dans la révolution le maximum de bien-être et de droits. Or, le gouvernement bourgeois cherchait, naturellement, à réduire ces droits au minimum. Des luttes très graves étaient à prévoir sur ce champ de bataille également.

Le formidable problème économique était, lui aussi, des plus redoutables, ceci d'autant plus qu'il ne souffrirait aucun délai. En pleine guerre, et en pleine révolution, il fallait organiser à nouveau la production, la répartition, l'échange, les finances, etc., ceci dans un pays désorganisé, bouleversé, épuisé.

Il restait, enfin, *le problème purement politique* qui, dans les conditions données, ne présentait aucune solution plausible. Le gouvernement provisoire se chargeait, bien entendu, de convoquer le plus tôt possible l'Assemblée constituante. Mais, pour mille raisons, cette tâche ne pouvait lui réussir. Et, d'abord, il devait nécessairement redouter cette assemblée. Son désir intime était certainement de reculer autant que possible la convocation de la constituante et de chercher à installer, en attendant, par un coup de main heureux, une monarchie constitutionnelle.

Or, « en attendant », d'autres obstacles, plus redoutables encore que la complexité des problèmes à résoudre, se dressèrent devant lui.

Le principal fut la résurrection des *soviets* ouvriers, surtout de celui de Petrograd. Il fut remis debout dans les tout premiers jours de la révolution. Certes, à ce moment, les ouvriers y délèguèrent surtout des socialistes modérés (mencheviks et socialistes révolutionnaires de droite). Mais son idéologie et son programme étaient absolument contraires aux projets du gouvernement provisoire ; et, d'autre part, l'influence morale et l'activité du *soviet* de Petrograd parvinrent rapidement à rivaliser avec celles du gouvernement, au désavantage de ce dernier. Ce *soviet* forma dans le pays une sorte de second gouvernement avec lequel le « gouvernement

provisoire » devait compter. Il va de soi que ce dernier aurait bien voulu faire la guerre au *soviet*. Mais, entreprendre cette action contre les ouvriers organisés, au lendemain d'une révolution qui proclama hautement la liberté absolue de la parole, de toute organisation et de toute action sociale, était chose impossible. Le gouvernement fut donc obligé de faire bonne mine à mauvais jeu, de tolérer son concurrent et même de flirter avec lui. Ceci d'autant plus qu'il sentait bien la fragilité des sympathies qui montaient vers lui de la masse travailleuse et de l'armée. Il se rendait bien compte qu'au premier conflit social sérieux, ces deux forces décisives se rangeraient infailliblement du côté du *soviet*. La présence de ce second gouvernement, si gênant, mais avec lequel le gouvernement provisoire était obligé de traiter, représentait, pour ce dernier, un des plus gros obstacles à surmonter.

La critique violente, la propagande vigoureuse de tous les partis socialistes et surtout des éléments d'extrême gauche (socialistes révolutionnaires de gauche, bolcheviques, maximalistes, anarchistes) rendaient cet obstacle encore plus redoutable.

En somme, seule une classe bourgeoise très puissante, fortement organisée et ayant à sa disposition une grande force matérielle (armée, argent, etc.) – et encore dans des conditions générales plus ou moins normales – aurait pu tenter, avec espoir de succès, d'imposer sa volonté et son pouvoir au pays en révolution. Or, une telle bourgeoisie faisait totalement défaut en Russie. Et quant aux conditions générales, elles étaient certainement défavorables à une pareille action.

Pour toutes ces raisons, le « gouvernement provisoire » fut fatalement et immédiatement réduit à une impuissance évidente, ridicule, mortelle. Il louvoyait, il tergiversait, il cherchait à gagner du temps... Et, en attendant, tous les problèmes brûlants restaient en panne. La critique et, ensuite, la lutte contre le gouvernement prenaient tous les jours de l'ampleur. À peine soixante jours après son installation, ce gouvernement dut, sans lutte, céder sa place à un gouvernement dit « de coalition », dont le membre le plus influent fut A. Kerenski, socialiste révolutionnaire très modéré.

Ce gouvernement « coalisé » (social bourgeois), pouvait-il espérer arriver à de meilleurs résultats ? Certes, non, car les conditions de son existence et l'impuissance de son action devaient être fatalement les mêmes que celles du premier gouvernement provisoire. Obligé de s'appuyer sur la bourgeoisie faible et désorientée, forcé de continuer la guerre, impuissant à apporter une solution réelle aux problèmes de l'heure, attaqué vigoureusement par les gauches et se débattant parmi les difficultés de toutes sortes et de toute heure, ce deuxième gouvernement périt sans gloire, de même que le premier, et à peu près dans le même délai, pour céder sa place à un troisième gouvernement, composé presque uniquement des socialistes. C'est à ce moment que A. Kerenski, maître et chef suprême de ce troisième gouvernement, devint, pour quelques mois, une sorte de *duce* du pays, et que le Parti socialiste révolutionnaire parut devoir l'emporter comme maître de la révolution.

Pourtant, il n'en fut rien...

Les raisons de la chute du gouvernement de Kerenski furent au fond les mêmes qui provoquèrent l'échec des gouvernements précédents. Ce furent surtout : son impuissance lamentable à résoudre les problèmes du moment, l'impossibilité pour les socialistes modérés de cesser la guerre, et leur désir d'arrêter la révolution

dans les limites d'un régime bourgeois démocratique.

Mais la situation du gouvernement de Kerenski s'aggrava encore, en raison de quelques nouveaux facteurs :

Primo, le Parti communiste (bolcheviste), ayant rassemblé à cette époque toutes ses forces et possédant un organisme de propagande extrêmement puissant, répandait tous les jours, par mille voix, sa critique substantielle et vigoureuse, ses idées sociales nettement révolutionnaires, et surtout ses promesses de résoudre avec plein succès tous les problèmes de la révolution, s'il arrivait au pouvoir. De plus en plus écouté et suivi par les masses ouvrières et par l'armée, le Parti communiste disposait, déjà en juin, de cadres imposants d'agitateurs, de propagandistes, d'organiseurs et d'hommes d'action. De plus, il avait à sa tête un comité central puissant dirigé par Lénine. Il déploya alors une activité fébrile, farouche, foudroyante, et se sentit bientôt maître de la situation.

Rappelons ici même que la fameuse offensive échouée de Kerenski sur le front allemand en juin 1917, le soulèvement des ouvriers de Petrograd soutenus par des marins de Cronstadt en juillet (soulèvement vaincu par Kerenski, mais qui porta le coup de grâce à sa popularité) et, enfin, l'aventure du général Korniloff, lequel tenta, avec plusieurs régiments du Caucase prélevés sur le front, une marche contre-révolutionnaire sur Petrograd, et contre lequel le gouvernement de Kerenski ne réagit que très mollement et en pure apparence – rappelons que tous ces événements et leurs conséquences achevèrent de détourner les masses ouvrières et l'armée de ce gouvernement, de son chef et, en général, des partis socialistes modérés. Au début du mois d'août, le chemin fut déjà déblayé par une offensive vigoureuse du Parti communiste.

Secundo – et ce fait joua un rôle capital dans l'affaire –, vers la même époque, les bolcheviques réussirent à emporter une victoire écrasante aux nouvelles élections, aussi bien dans les *Soviets* que dans tous les autres organismes ouvriers (dont nous parlerons un peu plus loin). Les socialistes modérés (mencheviks et socialistes révolutionnaires de droite) cédèrent partout leurs places à des bolcheviques, qui s'emparèrent ainsi définitivement de toute l'action ouvrière et de toute la sympathie de l'armée. Les bonnes positions stratégiques pour l'offensive étaient maintenant entre leurs mains.

Résumons : l'impuissance absolue, évidente, de tous les gouvernements, conservateurs ou modérés, qui se suivirent de février à octobre, à résoudre, dans les conditions données, les problèmes d'une gravité et d'une acuité exceptionnelles, dressés devant le pays par la révolution – telle fut la raison principale pour laquelle ce pays jeta consécutivement par terre, dans le court espace de huit mois, le gouvernement d'allure constitutionnelle, la démocratie nettement bourgeoise, et, enfin, le régime socialiste modéré. La propagande vigoureuse de ceux d'extrême gauche pour la révolution sociale immédiate et intégrale, comme seul moyen de salut, le mot d'ordre de la révolution sociale lancé dans les masses, et aussi d'autres facteurs de moindre importance, contribuèrent à cette marche foudroyante de la révolution. Ainsi, la Révolution russe, déclenchée fin février 1917, comme conséquence naturelle de multiples facteurs variés, brûla rapidement, en raccourci, toutes les étapes d'une révolution politique bourgeoise, démocratique et socialiste modérée. En octobre, le chemin étant déblayé de toutes les entraves, la révolution se plaça, effectivement et définitivement, sur le terrain de la révolution sociale. Et il fut tout à fait logique et naturel qu'après la faillite de tous les gouvernements et partis politiques modérés, les masses laborieuses se tournent vers le dernier parti existant, le seul qui restait debout, le seul qui envisageait sans crainte la révolution sociale,

le seul qui promettait, à condition d'arriver au pouvoir, la solution rapide, intégrale et heureuse de tous les problèmes : le Parti communiste (bolcheviste).

Une question s'impose aussitôt. Puisque les anarchistes, comme je l'ai dit plus haut, exerçaient, eux aussi, une influence sur les masses, quelles furent les raisons pour lesquelles ces dernières suivirent de préférence le Parti bolcheviste, au lieu de se pénétrer de l'idée libertaire et de tenter sa réalisation ? La question est, pour les anarchistes, d'une importance considérable. Elle a déjà été traitée plus d'une fois dans la presse libertaire. Mais il me semble que son examen fut toujours incomplet et partial. Jusqu'à présent, ce problème a été étudié surtout par des hommes qui cherchaient à critiquer l'idée ou le mouvement anarchistes, à imputer l'insuccès final de l'une et de l'autre, dans la Révolution russe, à l'insuffisance de l'anarchisme lui-même. C'est pourquoi il est bon de traiter ici cette question d'une façon aussi approfondie que possible.

Selon moi, les raisons fondamentales de la « victoire » du bolchevisme sur l'anarchisme, au cours de la révolution de 1917, furent les suivantes :

1° L'état d'esprit des masses populaires en général.

De même que partout ailleurs, en Russie aussi, l'État et le gouvernement apparaissaient toujours aux masses comme des éléments indispensables, naturels, historiquement donnés une fois pour toutes. Les gens ne se demandaient même pas si l'État, si le gouvernement étaient des institutions utiles, acceptables. Une pareille question ne leur venait jamais à l'esprit ; et si quelqu'un la formulait, il commençait – et, très souvent aussi, il finissait – par ne pas être compris.

2° Ce préjugé étatiste, presque inné, dû à l'ambiance séculaire, était raffermi, ensuite – surtout en Russie où la littérature anarchiste n'existait presque pas, à part quelques brochures et tracts clandestins –, par la presse tout entière, y compris celle des partis socialistes. Il ne faut pas oublier que la jeunesse russe avancée était éduquée à l'aide d'une littérature qui, invariablement, présentait le socialisme sous un jour étatiste. Les marxistes et les antimarxistes se disputaient entre eux, mais pour les uns comme pour les autres, l'État restait la base indiscutable de toute société humaine. Jamais les jeunes générations russes ne se représentaient le socialisme autrement que dans un cadre étatiste. La conception anarchiste leur resta inconnue, à part quelques rares exceptions individuelles, jusqu'aux événements de 1917.

3° Pour les raisons qui viennent d'être exposées, les partis socialistes, y compris les bolcheviques, purent disposer, *au début même de la révolution de 1917*, de cadres importants de militants – intellectuels et ouvriers – prêts à une vaste action. Les membres des partis socialistes *modérés* étaient, à ce moment déjà, assez nombreux en Russie, ce qui fut une des raisons pour lesquelles ce socialisme remporta ses succès. Les cadres *bolcheviques* se trouvaient alors à l'étranger. Mais tous ces hommes regagnèrent rapidement leur pays et se mirent aussitôt à l'œuvre. Par comparaison aux forces bolcheviques qui agissaient ainsi en Russie, dès le début de la révolution, sur une vaste échelle et d'une façon compacte, organisée, serrée, les anarchistes n'étaient qu'une petite poignée insignifiante. Je me souviens que, rentré de l'étranger en Russie et arrivé à Petrograd dans les premiers jours de juillet 1917, j'ai été tout de suite frappé par le nombre considérable d'affiches bolcheviques, annonçant des meetings et des conférences dans tous les coins de la capitale et de la banlieue. J'ai appris aussi que le Parti bolchevique publiait déjà, dans la capitale et ailleurs, des journaux quotidiens à gros succès, et qu'il possédait, un peu partout – dans les usines, dans les administrations, dans l'armée, etc. –

des noyaux importants et très influents. Et je constatai, en même temps, avec une amère déception, l'absence totale, à Petrograd, d'un journal anarchiste, ainsi que de toute propagande verbale. Certes, il y existait quelques groupements libertaires, assez actifs, mais très primitifs. Ces « cadres » étaient absolument insuffisants pour pouvoir mener une œuvre de propagande indispensable. *Au cinquième mois d'une formidable révolution, aucun journal, aucune propagande anarchiste dans la capitale du pays ! Ceci en face d'une propagande acharnée, verbale et écrite, du Parti bolchevique.* Telle a été ma triste constatation. Ce n'est qu'au mois d'août, et avec de très grandes difficultés, que notre petit groupe anarcho-syndicaliste, composé surtout de camarades rentrés de l'étranger, réussit, enfin, à mettre sur pied un journal hebdomadaire : *Goloss Trouda (La Voix du Travail)*. Et quant à la propagande verbale, on ne comptait guère à Petrograd que trois ou quatre camarades capables de la mener.

À Moscou, la situation était meilleure, car il y existait déjà un quotidien libertaire, publié par une assez vaste fédération, sous le titre : *Anarchie*. Mais, dans le reste du pays, les forces et la propagande libertaires étaient relativement très faibles, et il faut s'étonner que, malgré cette insuffisance, les anarchistes surent gagner, un peu partout, une certaine influence. Lorsque, à ma rentrée en Russie, des camarades voulurent connaître mes premières impressions, je leur dis ceci : « Notre retard est irréparable. C'est comme si nous avions à rattraper à pied un train express qui est à cent kilomètres devant nous, qui file à cent kilomètres à l'heure et qui se trouve en pleine possession des bolcheviques. Nous devons, non seulement rattraper ce train, mais nous y accrocher en pleine marche, y grimper, y combattre les bolcheviques, les en déloger et, enfin, non pas nous emparer du train, mais – ce qui est beaucoup plus difficile – le mettre à la disposition des masses en les aidant à le faire marcher. Il faut un miracle pour que tout cela réussisse. Notre devoir est d'espérer ce miracle et d'y travailler. » J'ajoute que ce miracle faillit se produire au moins deux fois au cours de la révolution : la première, à Cronstadt, lors du soulèvement de 1921 ; la deuxième, en Ukraine, lors du mouvement makhnoviste. Nous en reparlerons plus loin.

4° Je suis d'avis que, malgré l'insuffisance des cadres anarchistes, l'idée eût pu l'emporter *si les masses ouvrières russes avaient eu à leur disposition, au moment de la révolution, leurs organismes de classe de vieille date, expérimentés, éprouvés, prêts à agir de leur chef et à mettre en pratique ladite idée.* Or, la réalité était tout autre. Les organisations ouvrières ne surgirent qu'au cours de la révolution. Certes, elles prirent aussitôt, numériquement, un élan prodigieux. Rapidement, le pays entier se couvrit d'un vaste réseau de syndicats, de comités d'usines et de *soviets* (conseils). Mais ces organismes étaient là sans préparation ni stage d'activité préalable, sans expérience acquise, sans idéologie nette, sans initiative indépendante. Ils n'avaient jamais encore vécu des luttes d'idées ou autres. Ils n'avaient aucune tradition historique, aucun savoir-faire, aucune notion immédiate de leur rôle, de leur tâche, de leur véritable mission. L'idée libertaire leur était absolument inconnue. Et le temps était trop court pour que les faibles forces anarchistes pussent les éclairer dans la mesure nécessaire.

Les groupements libertaires *comme tels* ne peuvent être que des « postes émetteurs » d'idées. Pour que ces dernières soient appliquées à la vie, il faut des « postes récepteurs » : des organismes ouvriers prêts à se saisir de ces *idées-ondes* et à les mettre à exécution. Si de tels organismes existent, les anarchistes prennent naturellement part à ces réalisations en qualité de simples membres des dits organismes, tout en y apportant leur aide éclairée, leurs conseils, leur exemple, etc. Or, en Russie, ces « postes récepteurs » manquaient totalement, les organisations ouvrières surgies pendant la révolution ne pouvant pas tout de suite l'emplir ce rôle. Les idées anarchistes, tout en étant lancées très énergiquement par quelques « postes émetteurs » – peu nombreux, d'ailleurs – se dispersaient « dans l'air », sans être

utilement « captées », donc sans résultats pratiques, voire presque sans résonance effective. Pour que, dans ces conditions, l'idée anarchiste pût se frayer un chemin et l'emporter, il aurait fallu, soit que le bolchevisme n'existât pas ou que les bolcheviques agissent en anarchistes, soit, que la révolution réservât aux libertaires le temps nécessaire qui eût permis aux organismes ouvriers de « capter » l'idée et de devenir aptes à la réaliser, avant d'être accaparés et subjugués par l'État bolchevique. La première éventualité était, évidemment, impossible. Et quant à la seconde, elle ne se produisit pas, les bolcheviques s'étant emparé des organisations ouvrières avant que celles-ci pussent se familiariser avec l'idée anarchiste, résister à leur accaparement et orienter la révolution dans le sens libertaire. Je résume : l'absence de « postes récepteurs », c'est-à-dire d'organismes ouvriers socialement prêts à saisir et à réaliser, dès le début, l'idée anarchiste, et, ensuite, le manque de temps nécessaire pour que de tels « postes récepteurs » se forment, telle fut l'une des raisons principales de la non-réussite de l'anarchisme dans la révolution de 1917.

Il existe une opinion qui jouit de quelque crédit, même parmi les anarchistes. On prétend, notamment, que, vu les conditions données, ces derniers auraient dû, renonçant momentanément à leur négation des partis, de la démagogie, du pouvoir, etc., agir « à la bolchevique », c'est-à-dire former une sorte de parti politique et tâcher de prendre provisoirement le pouvoir. Dans ce cas, dit-on, ils auraient pu « entraîner les masses », l'emporter sur les bolcheviques et saisir le pouvoir « pour organiser ensuite l'anarchie ». Une question de principe, très grave, est posée par cette façon de voir. Sans pouvoir m'y engouffrer ici, je me borne à exposer brièvement mon avis personnel. Je considère ce raisonnement comme fondamentalement et dangereusement faux. Car, même si les anarchistes, dans ce cas, avaient remporté la victoire (ce qui est fort douteux), celle-ci, achetée au prix d'abandon « momentané » du principe fondamental de l'anarchisme, n'aurait jamais pu aboutir au triomphe de ce même principe. Entraînés par la force et la logique des choses, les anarchistes au pouvoir – quel non-sens! – n'auraient abouti qu'à une variété du bolchevisme. Si cela pouvait être autrement, c'est-à-dire, s'il était possible de tuer le pouvoir par le pouvoir, l'anarchisme n'aurait aucune raison d'être. On n'est pas anarchiste parce qu'on veut supprimer le pouvoir au moyen du pouvoir et des « masses entraînées » : on est anarchiste parce qu'on tient pour impossible de supprimer le pouvoir, l'autorité et l'État à l'aide du pouvoir, de l'autorité, de l'État et des « masses entraînées ». Dès qu'on a recours à ces moyens – ne fût-ce que « momentanément » et avec de très bonnes intentions –, on cesse d'être anarchiste, on renonce à l'anarchisme, on se rallie au principe bolchevique. Rien que cette idée de chercher à « entraîner les masses » derrière le « pouvoir » est contraire à l'anarchisme, lequel, justement, ne croit pas aboutir à l'anarchie au moyen des masses entraînées par des hommes au pouvoir.

5° Je citerai encore un fait dont la portée, sans égaler celle des raisons précitées, n'en fut pas moins considérable. Afin de frapper l'esprit des masses, afin de gagner leur confiance et leurs sympathies, le Parti bolchevique lança, par sa presse et par sa parole, des mots d'ordre qu'il emprunta aux anarchistes : « Vive la révolution sociale ! » « À bas la guerre, vive la paix immédiate ! » Et surtout : « La terre aux paysans, les usines aux ouvriers ! » Tels furent ces mots d'ordre fascinants. Les masses laborieuses s'en saisirent vite. Or, dans la bouche ou sous la plume des anarchistes, ces mots d'ordre étaient absolument sincères, car ils correspondaient à des principes adéquats ; tandis que, chez les bolcheviques, ils signifiaient des solutions tout à fait différentes de celles des libertaires.

Ainsi, « révolution sociale » signifiait pour les anarchistes une transformation qui allait se produire en dehors de toute organisation étatique, de toute activité politique, de tout système gouvernemental, autoritaire. Pour les anarchistes, l'essence même de la révolution sociale était la construction d'une société nouvelle avec

des méthodes nouvelles, c'est-à-dire non pas à l'aide de l'État, d'un gouvernement, etc., mais au moyen d'associations libres de toutes sortes, de leurs fédérations, de leur activité naturelle, saine, productive. Or, les bolcheviques prétendaient faire la révolution sociale à l'aide, justement, d'un État omnipotent, d'un gouvernement tout-puissant, d'un pouvoir dictatorial. Tant qu'une révolution n'a pas tué l'État, le gouvernement, la politique, etc., les anarchistes ne la considèrent pas comme une révolution sociale, mais, simplement, comme une révolution politique (qui, bien entendu, peut être plus ou moins assaisonnée d'éléments sociaux). Or, l'arrivée au pouvoir, l'organisation de « leur » gouvernement et de « leur » État suffirent aux « communistes » pour parler d'une révolution sociale. Pour les anarchistes, « révolution sociale » signifiait, donc, la mort de l'État (en même temps que celle du capitalisme) et la naissance d'une société basée sur un autre mode d'organisation sociale. Pour les bolcheviques, « révolution sociale » signifiait, au contraire, la résurrection de l'État, c'est-à-dire la conquête et la réorganisation de l'État appelé, selon eux, à « construire le socialisme ». Les anarchistes tenaient pour impossible de construire le socialisme par l'État. Les bolcheviques prétendaient ne pouvoir le construire autrement que par l'État.

La différence d'interprétation était, on le voit, fondamentale. (Je me rappelle encore ces grandes affiches collées aux murs, un peu partout, au moment de la Révolution d'octobre, annonçant en gros caractères des conférences de Trotski sur *l'organisation du pouvoir*. « Erreur typique et fatale – disais-je aux camarades : car, s'il s'agit d'une révolution sociale, il faut se préoccuper de l'organisation de la Révolution, et non pas du Pouvoir ! »

L'interprétation de l'appel à la paix immédiate était aussi très différente. Les anarchistes entendaient par là *une action directe de vaste envergure* exercée par les masses armées elles-mêmes, par dessus la tête des gouvernants, des politiciens, des commandants, des généraux, etc. D'après les anarchistes, ces masses devaient quitter le front et rentrer dans le pays, en proclamant hautement à travers le monde leur refus de se battre stupidement pour les intérêts des capitalistes, leur dégoût de cette boucherie inutile. Les anarchistes étaient d'avis que, précisément, un tel geste – franc, intègre, décisif – aurait produit un effet foudroyant sur les soldats des autres pays et pouvait amener, en fin de compte, la fin de la guerre, peut-être même sa transformation en une révolution mondiale. Les bolcheviques, politiciens et étatistes songeaient, eux, à une paix par la voie diplomatique et politique, en résultat de pourparlers avec les généraux allemands. Comme on le voit, les deux interprétations étaient essentiellement différentes.

La terre aux paysans, les usines aux ouvriers. Les anarchistes entendaient par là que, sans être propriété de qui que ce soit, le sol serait à la disposition de tous ceux qui désireraient le cultiver (sans exploiter personne), de leurs associations et fédérations, et que, de même, les usines, fabriques, mines, machines, etc., devaient être à la disposition de toutes sortes d'associations ouvrières productrices et de leurs vastes fédérations. Or, les bolcheviques entendaient par le même mot d'ordre l'étatisation de tous ces éléments. Pour eux, la terre, les usines, les fabriques, les mines, les machines, les moyens de transport, etc., devaient devenir propriété de l'État, lequel, ensuite, les mettrait à la disposition des travailleurs. Encore une fois, la différence de l'interprétation était fondamentale.

Quant aux masses elles-mêmes, intuitivement, elles interprétaient tous ces mots d'ordre plutôt dans le sens libertaire. Mais, comme déjà dit, la voix anarchiste était relativement si faible que les vastes masses ne l'entendaient pas. Il leur semblait que seuls les bolcheviques osaient lancer et défendre ces beaux et justes principes. Ceci d'autant plus que le Parti bolchevique se proclamait tous les jours et à tous les coins de rue le seul parti luttant pour les intérêts des ouvriers et

des paysans : le seul qui, une fois au pouvoir, saurait accomplir la révolution sociale. « Ouvriers et paysans ! Le Parti bolchevique est le seul qui vous défend. Aucun autre parti ne saura vous guider à la victoire. Ouvriers et paysans ! Le Parti bolchevique est votre parti à vous. Il est l'unique parti qui est vraiment vôtre. Aidez-le à prendre le pouvoir, et vous triompherez. » Ce leitmotiv de la propagande bolchevique devint finalement une véritable obsession. Même le parti des socialistes révolutionnaires de gauche –parti politique autrement fort que les petits groupements anarchistes– ne put rivaliser avec les bolcheviques. Pourtant, il était fort à un tel point que les bolcheviques durent compter avec lui et lui offrir, pour quelque temps, des sièges au gouvernement.

D'autre part, les masses ne pouvaient naturellement pas pénétrer toutes les fines différences des interprétations. Il leur était impossible de comprendre toute la portée de ces différences. Et, enfin, les travailleurs russes étaient les moins rompus aux choses de la politique, ils ne pouvaient pas se rendre compte du danger de l'interprétation bolchevique. Je me souviens que, quelque deux ou trois semaines avant la Révolution d'Octobre, prévoyant la victoire du bolchevisme, je faisais des efforts désespérés pour prévenir les travailleurs, tant que cela m'était possible, au moyen de la parole et de la plume, du danger imminent pour la vraie révolution, dans le cas où les masses auraient permis au Parti bolchevique de s'installer solidement au pouvoir. J'avais beau y insister, les masses ne saisissaient pas le danger. Combien de fois on m'objectait ceci : « Camarade, nous te comprenons bien. D'ailleurs, nous ne sommes pas trop confiants. Nous sommes d'accord qu'il nous faut être quelque peu sur nos gardes, ne pas croire aveuglément, conserver au fond une méfiance prudente. Mais, jusqu'à présent, les bolcheviques ne nous ont jamais trahis ; ils marchent carrément avec nous, ils sont nos amis ; ils nous prêtent un bon coup de main et ils affirment qu'une fois au pouvoir, ils pourront faire triompher aisément nos aspirations. Cela nous paraît vrai. Alors, pour quelles raisons les rejeterions-nous ? Aidons-les à conquérir le pouvoir, et nous verrons après. »

J'avais beau répéter qu'une fois organisé et armé, le bolchevisme – ou plutôt l'État bolchevique – serait pour les travailleurs beaucoup plus dangereux et beaucoup plus difficile à supprimer que n'importe quel autre État. On me répondait invariablement ceci : « Camarade, c'est nous, les masses, qui avons renversé le tsarisme. C'est nous qui avons renversé le gouvernement bourgeois. C'est nous encore qui sommes prêts à renverser Kerenski. Eh bien ! Si tu as raison, si les bolcheviques ont le malheur de nous trahir, de ne pas tenir leurs promesses, nous les renverserons comme nous l'avons fait précédemment. Et alors, nous marcherons avec nos amis les anarchistes... »

J'avais beau affirmer de nouveau que, justement, et pour plusieurs raisons, l'État bolchevique serait beaucoup plus difficile à renverser, on ne voulait, on ne pouvait pas le croire. Il ne faut nullement s'en étonner, puisque même dans les pays rompus à la politique, où (comme, par exemple, en France) on en est finalement dégoûté, les masses laborieuses, et même les intellectuels, tout en appelant la révolution, n'arrivent pas à comprendre que l'installation d'un parti politique, soit-il le plus à gauche possible, au pouvoir d'un État, sous quelque étiquette que ce soit, aboutira à la mort de la révolution. Pouvait-il en être autrement dans un pays tel que la Russie, c'est-à-dire, n'ayant jamais fait aucune expérience politique ?

L'idée politique, étatiste, gouvernementale, n'était pas encore disqualifiée dans la Russie de l'an 1917. Présentement, elle ne l'est encore dans aucun autre pays. Il faudra, certainement, pas mal de temps et surtout de multiples expériences historiques pour que les masses, éclairées par notre propagande, saisissent enfin nettement le péril de cette idée. *L'absence d'une telle compréhension fut, au fond, la raison primordiale pour laquelle le bolchevisme l'emporta sur l'anarchisme*

dans la Révolution russe.

Revenons aux faits. À partir du mois de septembre, les événements se précipitent. Les masses sont prêtes à faire une nouvelle révolution. Quelques soulèvements assez importants (à Petrograd, en juillet ; à Kalouga, à Kazan) et d'autres mouvements de masses le prouvent suffisamment.

Le Parti bolchevique se prépare fiévreusement à la grande bataille. Son agitation fait rage. Il organise les cadres ouvriers et militaires. Il organise aussi ses propres cadres et dresse, pour le cas de succès, la liste du nouveau gouvernement, Lénine en tête. Les anarchistes, de leur côté, font tout ce qu'ils peuvent pour soutenir, encourager, éclairer l'action des masses.

Rappelons à ce sujet qu'à part la grande divergence de principes qui séparait les anarchistes des bolcheviques, il existait aussi des dissentiments de détail entre les uns et les autres. Citons-en deux qui faisaient l'objet de discussions passionnées entre les militants des deux tendances.

Le premier concernait le problème ouvrier. Dans ce domaine, les bolcheviques exigeaient – et se préparaient à réaliser – *le soi-disant contrôle ouvrier de la production*, c'est-à-dire l'ingérence des ouvriers dans la gestion des entreprises. Les anarchistes objectaient que si ce contrôle ne devait pas rester lettre morte, si les organisations ouvrières étaient capables d'exercer un contrôle effectif, alors elles étaient capables aussi d'assurer elles-mêmes toute la production. Dans ce cas, on pourrait éliminer tout de suite l'industrie privée, en la remplaçant par l'industrie collective. En conséquence, les anarchistes rejetaient le mot d'ordre vague, douteux, de « contrôle de la production ». Ils prêchaient *l'expropriation – progressive, mais immédiate – de l'industrie privée par des organismes de production collective*. Ils appelaient ainsi les masses laborieuses à *commencer aussitôt l'édification d'une économie sociale*.

À ce propos, je dois souligner ici un point important. Il est absolument faux – j'insiste là-dessus, car cette fausse appréciation, soutenue par des gens ignorants ou de mauvaise foi, est assez répandue –, il est faux, dis-je, qu'au cours de la Révolution russe, les anarchistes ne surent que « détruire » ou « critiquer », sans pouvoir formuler la moindre idée positive, créatrice. Il est faux que les anarchistes ne possédaient pas eux-mêmes et, partant, n'avaient jamais exprimé des idées suffisamment claires sur l'application de leur propre conception. En parcourant la presse libertaire de l'époque – le *Goloss Trouda*, l'*Anarchie*, le *Nabat*, etc. –, on peut voir que toute cette littérature abondait d'exposés nets et pratiques sur le rôle et le fonctionnement des organismes ouvriers, ainsi que sur le mode d'action qui permettrait à ces derniers de remplacer, en liaison avec les paysans, le mécanisme capitaliste et étatiste détruit. Ce ne sont pas *les idées* claires et pratiques qui firent défaut à l'anarchisme dans la Révolution russe, ce sont, comme déjà dit, *les institutions* pouvant, dès le début, appliquer ces idées à la vie.

Le second point litigieux était celui de *l'assemblée constituante*. En continuant la révolution, en la transformant en une révolution sociale, les anarchistes, naturellement, ne voyaient aucune utilité à convoquer cette assemblée – institution essentiellement politique, stérile et encombrante. Les anarchistes cherchaient donc à faire comprendre aux masses travailleuses l'inutilité de la *constituante*, la nécessité de s'en passer et de la remplacer tout de suite par des organismes économiques et sociaux, en commençant par la révolution sociale. Les bolcheviques, en vrais politiciens, hésitaient à renoncer à la convocation de l'assemblée. Au contraire, cette

convocation figurait comme un point important de leur programme. (Derrière les coulisses, ils étaient pourtant d'avis de dissoudre la *constituante* si, malgré leur prise éventuelle du pouvoir, celle-ci n'avait pas une bonne majorité bolchevique.)

Il est aussi très intéressant de comparer l'attitude des bolcheviques et des anarchistes, à la veille de la Révolution d'Octobre, *vis-à-vis des soviets ouvriers*. Le lecteur se rappellera qu'à ce moment-là les *soviets* fonctionnaient dans toutes les villes ou localités importantes et que, partout, les bolchevisants y formaient une majorité écrasante. Le Parti bolchevique comptait accomplir la révolution, d'une part, par l'insurrection de ces *soviets* qui exigeraient « tout le pouvoir pour eux », et, d'autre part, par l'insurrection militaire qui soutiendrait l'action des *soviets*. (Les masses ouvrières avaient la mission de soutenir l'une et l'autre.)

En parfait accord avec ce programme, le Parti bolchevique lança le mot d'ordre général de la révolution : « Tout le pouvoir aux *soviets* ! »

Quant aux anarchistes, ce mot d'ordre leur était suspect, et pour cause. Ils savaient bien que cette formule ne correspondait nullement aux véritables desseins du parti. Ils savaient qu'en fin de compte, celui-ci cherchait *le pouvoir politique, bien centralisé, pour lui-même* (c'est-à-dire, pour son comité central et, en dernier lieu, pour son chef : Lénine. Ce dernier « dirigeait », d'ailleurs, tous les préparatifs de la prise du pouvoir, aidé par Trotski.) « Tout le pouvoir aux *soviets* » n'était donc, au fond, qu'une formule creuse, pouvant être remplie plus tard de n'importe quelle matière. C'est pourquoi les anarchistes, tout en étant partisans des *soviets* ouvriers comme d'une forme d'organisation des masses laborieuses appelée à remplir certaines fonctions dans l'édification de la nouvelle société, n'admettaient pas ladite formule sans réserve. Pour eux, le mot *pouvoir* rendait toute la formule ambiguë, illogique, démagogique, suspecte.

Voici comment les anarcho-syndicalistes exprimèrent leurs doutes à ce sujet, dans un article paru sous le titre : *Est-ce la fin ?* dans leur journal hebdomadaire de Petrograd, *Goloss Trouda* (numéro 11, du 20 octobre 1917), cinq jours avant la Révolution d'Octobre :

« La réalisation éventuelle de la formule *Tout le pouvoir aux soviets* (ou, plutôt, la prise du pouvoir politique) : *est-ce la fin ?* Est-ce tout ? Cet acte achèvera-t-il l'œuvre destructive de la révolution ? Déblayera-t-il définitivement la voie pour la grande construction sociale, pour l'élan créateur de la révolution ?

« La victoire des « *soviets* » – si elle devient un fait accompli – et, une fois de plus, l'« organisation du pouvoir » qui la suivra, signifieront-elles, effectivement, la victoire du travail, la victoire des forces organisées des travailleurs, le début de la véritable reconstruction socialiste ? Cette victoire et ce nouveau « pouvoir » réussiront-ils à sortir la révolution de l'impasse où elle s'est engagée ? Arriveront-ils à ouvrir de nouveaux horizons créateurs à la révolution, aux masses, à l'humanité ? Vont-ils ouvrir à la révolution le vrai chemin du travail constructif, la bonne route vers la solution effective de tous les problèmes de l'époque ?

« Tout dépendra de l'interprétation que les vainqueurs prêteront au mot d'ordre « pouvoir » et à leur notion d'« organisation du pouvoir ». Tout dépendra de la façon dont la victoire sera utilisée ensuite par les éléments qui tiendront, au lendemain de la victoire, ce soi-disant « pouvoir ».

« Si, par « pouvoir », on veut dire que tout travail créateur et toute activité organisatrice, sur toute l'étendue du pays, passeront aux mains *des organismes ouvriers et paysans* soutenus par les masses armées ; si l'on comprend, par « pouvoir », le plein droit de ces organismes de se fédérer naturellement et librement, en exerçant cette activité, de commencer la nouvelle construction économique et sociale, de mener la révolution vers de nouveaux horizons de paix, d'égalité économique et de vraie liberté ;

« Si le mot d'ordre « pouvoir aux *soviets* » ne signifie pas l'installation de foyers d'un *pouvoir politique*, foyers subordonnés au centre politique et autoritaire principal de l'État ;

« Si, enfin, le *parti politique* aspirant au pouvoir et à la domination s'élimine après la victoire et cède vraiment sa place à la libre auto organisation des travailleurs ; si le « pouvoir des *soviets* » ne devient pas en réalité un pouvoir étatiste d'un nouveau parti politique – alors, et alors seulement, la nouvelle crise pourra devenir la dernière, pourra signifier les débuts d'une ère nouvelle.

« Mais, si l'on veut comprendre par « pouvoir » une activité de *centres politiques* sous l'hégémonie d'un parti politique, centres dirigés par un *foyer politique principal* (pouvoir central) ; si la « prise du pouvoir par les *soviets* » signifie en réalité l'usurpation du pouvoir par un nouveau parti politique dans le but de reconstruire, à l'aide de ce pouvoir, toute la vie économique et sociale du pays, et de résoudre ainsi tous les problèmes compliqués du moment et de l'époque, alors cette nouvelle étape de la révolution *ne sera pas, elle non plus, une étape définitive*.

« En effet, nous ne doutons pas un instant que ce « nouveau pouvoir » ne saura, en aucun cas, non seulement commencer la vraie « reconstruction socialiste », mais même satisfaire les besoins et les intérêts essentiels de la population...

.....

« Nous ne croyons pas à la possibilité d'accomplir la révolution sociale par le procédé politique qui signifierait que l'œuvre de la reconstruction sociale, que la solution des problèmes si vastes, variés et compliqués de notre temps commenceraient par un acte politique, par la prise du pouvoir, par le haut, par le centre... Qui vivra, verra... »

Le même jour, le « Groupe de propagande anarchosindicaliste » publiait, dans le *Goloss Trouda*, la déclaration suivante, où il prenait nettement position vis-à-vis des événements :

« 1° En tant que nous prêtons au mot d'ordre « Tout le pouvoir aux *soviets* » un tout autre sens que celui qui, à notre avis, lui est prêté par le Parti social-démocrate bolchevique, *appelé par les événements à diriger le mouvement* ; en tant que nous ne croyons pas en de vastes perspectives d'une révolution qui débute par un acte politique, notamment par la prise du pouvoir ; en tant que nous apprécions négativement toute action de masses déclenchée pour des buts politiques et sous l'emprise d'un parti politique ; en tant, enfin, que nous concevons d'une toute autre façon, aussi bien le début que le développement ultérieur d'une vraie révolution sociale, nous apprécions le mouvement actuel *négativement* ;

2° Si, toutefois, l'action des masses se déclenche, alors, comme anarchistes, nous y participerons avec la plus grande énergie. Nous ne pouvons pas nous mettre à l'écart *des masses révolutionnaires*, même si elles ne suivent pas notre chemin et nos appels, même si nous prévoyons l'échec du mouvement. Nous n'oublions jamais qu'il est impossible de prévoir d'avance aussi bien la direction que l'issue d'un mouvement de masses. Par conséquent, nous considérons comme notre devoir de participer toujours à un tel mouvement, cherchant à lui communiquer *notre sens, notre idée, notre vérité*. »

La suite des événements est plus ou moins connue. Citons les faits, brièvement.

Le soutien de la flotte de Cronstadt et de la majorité des troupes de Petrograd assuré, la faiblesse extrême du gouvernement de Kerenski constatée, et les sympathies d'une majorité écrasante des masses travailleuses acquises, le comité central du Parti bolchevique fixa l'insurrection définitivement au 25 octobre (7 novembre, nouveau style), jour de la réunion du deuxième congrès panrusse des *soviets*. Cette insurrection se produisit effectivement à Petrograd, le 25 octobre au soir. Il n'y eut ni actions de masses, ni combats de rues. Abandonné par tout le monde, le « gouvernement provisoire », se cramponnant à des chimères, siégeait au Palais d'Hiver. Ce dernier était défendu par un bataillon « d'élite », un bataillon de femmes et une poignée de jeunes officiers aspirants. Des détachements de troupes acquises aux bolcheviques, soutenus par des bâtiments de la flotte baltique venus de Cronstadt et alignés sur la Neva, face au Palais d'Hiver, cernèrent ce dernier et, après une courte escarmouche, s'en emparèrent. Kerenski réussit à fuir. Les autres membres du gouvernement provisoire furent arrêtés. La circulation normale dans les rues de la capitale, ainsi que l'aspect général de la ville ne furent nullement troublés. Ainsi, à Petrograd, toute l'« insurrection » ne fut qu'une petite opération militaire menée par le Parti bolchevique qui s'appuyait sur les sympathies de vastes masses travailleuses. Le siège du gouvernement provisoire devenu vide, le comité central du Parti bolchevique s'y installa en vainqueur.

Vers 11 heures du soir de cette fameuse journée du 25 octobre, je me trouvais dans une des rues de Petrograd. Elle était obscure et calme. Au loin, on entendait quelques coups de fusils espacés. Subitement, une auto blindée me dépassa à toute allure. De l'intérieur de la voiture, une main lança un gros paquet de feuilles de papier, lesquelles volèrent en tous sens. Je me baissai et j'en ramassai une. C'était un appel du nouveau gouvernement « aux ouvriers et paysans » russes, leur annonçant la chute du gouvernement de Kerenski et, en bas, la liste du nouveau gouvernement « des commissaires du peuple », Lénine en tête. Un sentiment compliqué de tristesse, de colère, de dégoût et, en même temps, une sorte de satisfaction ironique s'emparèrent de moi. « Ces imbéciles – s'ils ne sont pas, tout simplement, des démagogues imposteurs, pensai-je – doivent s'imaginer qu'ils accomplissent ainsi la révolution sociale ! Eh bien ! Ils vont voir... Et les masses vont prendre une bonne leçon !... »

À Moscou et aussi dans presque toute l'étendue du pays, la prise du pouvoir par le Parti bolchevique ne s'effectua pas avec la même facilité.

Moscou vécut dix jours de combats acharnés. Il y eut beaucoup de victimes, et plusieurs quartiers de la ville furent fortement endommagés par le feu d'artillerie. Dans d'autres villes, également, la victoire fut arrachée de haute lutte. Dans certaines contrées, à l'Est et surtout au Sud, cette victoire ne fut pas définitive. Des mouvements contre-révolutionnaires importants prirent naissance, s'armèrent, se précisèrent et aboutirent à une guerre civile, qui dura jusqu'à la fin de l'année 1921. L'un de ces mouvements, dirigé par le général Denikine (1919), prit les dimensions d'un événement très dangereux pour le pouvoir bolchevique. Partie des profondeurs de l'Ukraine, à l'extrême sud de la Russie, l'armée de Denikine arriva, en été 1919, presque aux portes de Moscou. (Nous verrons plus bas de quelle façon ce danger imminent put être écarté.) Très dangereux, également, fut le mouvement déclenché par le général Wrangel, après celui de Denikine, dans le Sud. Assez menaçant a été, ensuite, le mouvement de l'amiral Koltchak, dans l'Est. Les autres mouvements contre-révolutionnaires furent de moindre importance. Presque tous ces mouvements ont été en partie soutenus et alimentés par des interventions étrangères. En somme, c'est à partir de l'année 1922 seulement que le Parti bolchevique au pouvoir put se sentir définitivement maître de la situation, et entreprendre l'œuvre qu'il a continuée depuis, jusqu'à nos jours.

Approchant de la fin de notre étude, venant de résumer la situation générale, après la victoire définitive de la révolution bolchevique, nous ne nous occuperons plus, dans la dernière partie de notre exposé, de la suite chronologique des événements. Notre tâche sera maintenant de faire ressortir et d'analyser *les faits saillants de la période bolchevique de la Révolution russe*, afin de pouvoir formuler nettement les appréciations et les conclusions imposées par cette analyse.

Précisons, avant tout, un fait qui n'est pas suffisamment connu. Fidèles à leurs principes, les anarchistes prirent une part très active, souvent décisive, à tous les mouvements de masses, à toutes les luttes que la révolution eut à soutenir contre la réaction. Dans les combats de Moscou, comme partout ailleurs, les anarchistes se battirent dans les premiers rangs et se sacrifièrent entièrement. J'insiste sur ce point, car très souvent, par ignorance ou par mauvaise foi, on reproche aux anarchistes russes de s'être bornés, pendant la révolution, à des discussions et de n'avoir rien fait.

Très original fut, dans la Révolution russe, le sort de l'Assemblée constituante. Comme déjà dit, les anarchistes étaient franchement opposés à la convocation de celle-ci. Les bolcheviques préférèrent faire semblant de la convoquer, décidés d'avance à la dissoudre au cas où sa majorité – chose possible dans l'ambiance générale du moment – ne serait pas bolchevique. La *constituante* fut donc convoquée en janvier 1918. Malgré les efforts du Parti bolchevique, au pouvoir depuis trois mois déjà, la majorité de l'assemblée s'avéra antibolchevique. Toutefois, et en dépit de l'inutilité flagrante de cette assemblée, dont les travaux se poursuivaient dans une atmosphère d'indifférence générale, le gouvernement bolchevique hésitait à la dissoudre. Il a fallu l'intervention presque fortuite d'un anarchiste pour que l'Assemblée constituante fût dissoute. Le nom de cet anarchiste, un de nos meilleurs camarades (tué par la suite à son poste de chef d'un train blindé, en lutte contre les forces de Denikine) – nom presque toujours faussé, même par les auteurs anarchistes –, est Jélezniakoff (Anatole). Ce camarade, marin de Cronstadt, fut mis par le gouvernement bolcheviste à la tête du détachement de garde au siège de l'Assemblée. Depuis plusieurs jours déjà, les discours interminables, ennuyeux et stériles des leaders des partis politiques à l'Assemblée – discours qui se prolongeaient tard dans la nuit – fatiguaient et ennuyaient le corps de garde obligé, chaque fois,

d'attendre la fin et de veiller. Une nuit – les bolcheviques et les socialistes révolutionnaires de gauche ayant quitté la séance après une déclaration menaçante, et les discours allant leur petit train –, Jélezniakoff, à la tête de son détachement, s'approcha du fauteuil présidentiel et dit : « Fermez la séance, s'il vous plaît, mes hommes sont fatigués. » Décontenancé, indigné, le président (V. Tchernoff, socialiste révolutionnaire de droite) protesta. Jélezniakoff répéta : « Je vous dis que le corps de garde est fatigué. Je vous prie de quitter la salle des séances. » L'Assemblée s'exécuta. Le gouvernement bolchevique profita de cet incident pour publier le lendemain le décret de dissolution de la *constituante*.

Pour que le lecteur saisisse bien le vrai sens, la véritable portée de certains événements ultérieurs (entre autres, la durée, l'éventualité de succès, et l'échec final des mouvements contre-révolutionnaires), il faut que nous fassions maintenant un résumé de la situation, non plus du point de vue général, mais de celui des principes révolutionnaires et sociaux proclamés par la révolution, ainsi que de leur application pratique.

Au cours des crises et des faillites qui se suivirent jusqu'à la Révolution d'Octobre 1917, deux idées fondamentales –idées révolutionnaires allant loin au-delà du programme minimum socialiste et envisageant une véritable révolution sociale– se précisèrent dans les milieux révolutionnaires et aussi au sein des masses laborieuses.

L'une fut l'idée de construire, sur les ruines de l'État bourgeois, un nouvel « État ouvrier », de constituer un « gouvernement ouvrier et paysan », d'établir la « dictature du prolétariat ».

L'autre fut celle de modifier de fond en comble les bases économiques et sociales de la société *sans avoir recours à un État, à un gouvernement, quels qu'ils soient*, c'est-à-dire d'atteindre les buts de la révolution sociale et de résoudre les problèmes de l'heure par un effort naturel et libre, économique et social, des travailleurs, au sein de leurs organisations, après avoir renversé le dernier gouvernement.

Afin de coordonner l'action des travailleurs, la première idée supposait la prise du pouvoir politique, l'installation d'un gouvernement dictatorial, et l'organisation d'un nouvel État « prolétarien ». L'autre idée prévoyait l'absence de toute organisation étatique, l'entente fédérative des organismes de classe (syndicats, coopératives, toutes sortes d'associations, etc.), la cohésion naturelle partant d'en bas, la centralisation non pas politique et étatiste, mais économique et technique, selon les besoins réels.

Les deux conceptions envisageaient, entre autres choses, l'existence des *soviets* (conseils ouvriers), de même que celle de nombreuses autres organisations ouvrières, en tant que cellules de la société nouvelle. Mais, tandis que la première conception y voyait des cellules surtout politiques, la seconde y supposait des organismes économiques et sociaux.

La première idée fut exposée, propagée, défendue par le Parti communiste étatiste (les bolcheviques). Fort bien organisés, de plus en plus nombreux, ayant à

leur tête des intellectuels qualifiés, disposant de toute une armée d'agitateurs, de propagandistes, d'écrivains, ne reculant devant aucun moyen, et sachant appliquer très habilement toutes les recettes de la démagogie, ce parti obtint auprès des masses, très rapidement, un succès de plus en plus accentué.

Quant à l'autre conception, elle ne put être défendue ou propagée que par un nombre très restreint de propagandistes libertaires.

Le courant populaire lui-même allait bien au-delà de la conception étatiste des bolcheviques. Les masses marchaient carrément vers la vraie révolution sociale. Mais, fasciné par les mots d'ordre enflammés et par l'activité vigoureuse des bolcheviques, entraînés par leurs promesses de résoudre, au moyen de leur « gouvernement de la dictature du prolétariat », les problèmes latents, le peuple travailleur leur accorda sa confiance et son concours.

La lutte entre les deux idées fut inégale.

Comme nous l'avons vu, les masses laborieuses soutinrent le Parti communiste dans sa lutte pour le pouvoir. Fin octobre 1917, ce parti attaqua le faible gouvernement de Kerenski et le renversa. Le nouveau gouvernement bolchevique s'installa immédiatement sur le trône disponible. Lénine fut son chef. C'est à ce dernier et à son parti qu'incomba désormais la tâche de faire face à tous les problèmes de la révolution.

L'idée étatiste l'emporta. C'est elle qui allait faire ses preuves. Nous verrons tout à l'heure comment elle les a faites.

D'après la thèse libertaire, c'étaient les masses laborieuses elles-mêmes qui devaient, par leur action vaste et puissante, s'appliquer à la solution des problèmes reconstructifs de la révolution sociale. Le rôle des « élites », tel que le concevaient les libertaires, devait se borner à *aider* les masses, à les *enseigner*, à les *conseiller*, à les pousser vers telle ou telle autre initiative, à les soutenir dans leur action, mais surtout à ne pas les diriger *gouvernementalement*. L'idée fondamentale des libertaires était celle-ci : la solution heureuse des problèmes de la révolution sociale ne pourrait être que l'œuvre collective des millions d'hommes y apportant leurs initiatives, leurs forces, leurs capacités, leurs aptitudes, leurs connaissances vastes, variées et fécondes. Par l'intermédiaire de leurs organismes multiples et variés, et par la fédération de ces organismes, les masses laborieuses devaient, d'après les libertaires, pouvoir effectivement pousser en avant la révolution sociale et arriver à la solution pratique de tous ses problèmes.

La thèse bolchevique était diamétralement opposée. D'après les bolcheviques, c'était *l'élite*, le gouvernement (dit « ouvrier » et exerçant la soi-disant « dictature du prolétariat ») qui devait s'appliquer à pousser en avant la transformation sociale, à résoudre ses formidables problèmes. Les masses ne devaient qu'aider cette élite, en exécutant ses décisions, ses décrets, ses ordres et ses lois.

En définitive, ce fut un gouvernement d'intellectuels, de doctrinaires marxistes, qui s'installa au pouvoir et commença son action par des décrets et des actes que les masses étaient sommées d'approuver et d'appliquer.

Ce gouvernement fonctionna. L'action étatique commença.

Tout au début, le gouvernement et son chef, Lénine, faisaient mine d'être de fidèles exécuteurs de la volonté du peuple travailleur ; en tout cas, de devoir justifier devant ce peuple leurs décisions, leurs gestes et leurs actes. (Ainsi, par exemple, Lénine crut nécessaire de justifier la dissolution de la *constituante* devant l'*exécutif* des *soviets*.) Cela a marché assez bien, jusqu'au jour où la volonté du « gouvernement » entra, pour la première fois, en conflit avec celle du « peuple ».

Ce fut à l'occasion de l'offensive allemande, en février 1918.

Au lendemain de la Révolution d'Octobre, l'armée allemande qui opérait contre la Russie resta quelque temps inactive. Le commandement allemand hésitait, attendait les événements, délibérait, menait des pourparlers. Mais, en février 1918, il se décida et déclencha une offensive contre la Russie révolutionnaire. Il fallait prendre position. Toute résistance était impossible, l'armée russe ne pouvant pas combattre. Il fallait trouver une solution adéquate à la situation générale des choses. Cette solution devait, en même temps, résoudre le premier problème de la révolution, celui de la guerre.

La situation ne présentait que deux solutions possibles :

a) abandonner le front ; laisser l'armée allemande s'aventurer dans l'immense pays en pleine révolution ; l'entraîner dans les profondeurs du pays ; l'y isoler, la séparer de sa base d'approvisionnement ; lui faire une guerre de partisans, la démoraliser, la décomposer, etc., en défendant ainsi la révolution sociale ;

b) entrer en pourparlers avec le commandement allemand, lui proposer la paix, traiter et accepter celle-ci, quelle qu'elle fût.

La première solution fut celle de l'immense majorité des organisations ouvrières consultées, ainsi que des socialistes révolutionnaires de gauche, des maximalistes, des anarchistes. On était d'avis que, seule, cette façon d'agir était digne de la révolution sociale ; seule, elle permettait de traiter avec le peuple allemand par dessus la tête de ses généraux ; seule, elle garantissait un élan prodigieux de la révolution en Russie et, peut-être aussi, comme conséquence, un déclenchement de la révolution en Allemagne et ailleurs.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet le *Goloss Trouda* anarchosindicaliste de Petrograd (n° 27 du 24 février 1918), dans un article intitulé : *De l'esprit révolutionnaire* : « Nous voici à un tournant décisif de la révolution. Une crise est là qui peut être fatale. L'heure qui sonne est d'une netteté frappante et d'un tragique exceptionnel. La situation est enfin claire. La question est à trancher séance tenante. Dans quelques heures, nous saurons si le gouvernement signe ou non la paix avec l'Allemagne. Tout l'avenir de la Révolution russe, et aussi la suite des événements mondiaux, dépendent de cette journée, de cette minute.

« Les conditions sont posées par l'Allemagne sans ambages ni réserves. D'ores et déjà, on connaît les idées de plusieurs membres « éminents » des partis politiques, et aussi celles des membres du gouvernement. Pas d'unité de vues, nulle part. Désaccord chez les bolcheviques. Désaccord chez les socialistes révolutionnaires de gauche. Désaccord au Conseil des commissaires du peuple. Désaccord au *soviet* de Petrograd et à l'*exécutive*. Désaccord dans les masses, dans les fabriques, usines et casernes. L'opinion de la province n'est pas encore suffisamment connue... (Nous l'avons dit plus haut : l'opinion des socialistes révolutionnaires de gauche, et aussi celle des masses travailleuses à Petrograd et en province se précisa par la suite, comme hostile à la signature du traité de paix avec les généraux allemands.) « Le délai de l'ultimatum allemand est de 48 heures. Dans ces conditions, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, la question sera discutée, la décision sera prise en hâte, dans les milieux strictement gouvernementaux. Et c'est ce qui est le plus terrible ...

« Quant à notre propre opinion, nos lecteurs la connaissent. Dès le début, nous étions contre les « pourparlers de paix ». Nous nous dressons aujourd'hui contre la signature du traité. Nous sommes *pour l'organisation immédiate et active d'une résistance de corps de partisans*. Nous estimons que le télégramme du gouvernement demandant la paix doit être annulé ; le défi doit être accepté, et le sort de la révolution remis directement, franchement, entre les mains des prolétaires du monde entier.

« Lénine insiste sur la signature de la paix. Et, si nos informations sont exactes, une grande majorité finira par le suivre. Le traité sera signé. Seule, la conviction intime de *l'invincibilité finale* de cette révolution nous permet de ne pas prendre cette éventualité *trop au tragique*. Mais que cette façon de conclure la paix portera un coup très dur à la révolution en *l'infirmité*, en la déformant pour longtemps, nous en sommes absolument persuadés.

« Nous connaissons l'argumentation de Lénine, surtout d'après son article *De la phase révolutionnaire* (*Pravda*, n° 31). Cette argumentation ne nous a pas convaincus. »

L'auteur fait, ensuite, une critique serrée de cette argumentation de Lénine et lui en oppose une autre, pour terminer, comme suit :

« Nous avons la conviction ferme que l'acceptation de la paix offerte ralentira la révolution, l'abaissera, la rendra pour longtemps débile, anémique, incolore... L'acceptation de la paix fera courber la révolution, la mettra à genoux, lui enlèvera les ailes, l'obligera de ramper... Car *l'esprit révolutionnaire, le grand enthousiasme de la lutte, cette envolée magnifique de la grandiose idée de l'affranchissement du monde* lui seront enlevés.

« Et – pour le monde – sa lumière s'éteindra. »

La majorité du comité central du Parti communiste russe se prononça d'abord pour la première solution. Mais Lénine, en véritable dictateur, eut peur de cette solution hardie. Il invoqua, au contraire, le danger de mort pour la révolution, en cas de non-acceptation de la paix offerte. Il proclama la nécessité d'un « répit » qui permettrait de créer *une armée régulière*. Il brava l'opinion des masses et de ses propres camarades, il menaça ces derniers de décliner toute responsabilité et de se

retirer, séance tenante, si sa volonté n'était pas exécutée. Les camarades, à leur tour, eurent peur de perdre « le grand chef de la révolution ». Ils cédèrent. La paix fut signée.

Ainsi, pour la première fois, la « dictature du prolétariat » l'emporta sur le prolétariat. Pour la première fois, le pouvoir bolchevique réussit à terroriser les masses, à substituer sa volonté à la leur, à imposer son autorité, à agir de son chef, faisant fi de l'opinion des autres...

La paix de Brest-Litovsk fut *imposée* au peuple laborieux par le gouvernement bolchevique, lequel réussit à briser la résistance des masses, à obtenir leur obéissance, *leur passivité forcée*.

Tel fut le résultat du premier différend sérieux entre le nouveau *gouvernement* et le peuple *gouverné*. Ce ne fut que le premier pas – le plus difficile. La continuation était beaucoup plus aisée. Ayant une fois enjambé impunément la volonté des masses laborieuses, s'étant une fois emparé de *l'initiative de l'action*, le nouveau pouvoir lança, pour ainsi dire, un lasso autour de la révolution. Dorénavant, il n'avait plus qu'à continuer de le serrer, pour obliger les masses à se traîner à sa suite, pour leur faire abandonner entre ses mains *toute initiative*, pour les soumettre entièrement à son autorité et, finalement, *pour réduire toute la révolution aux limites d'une dictature*.

C'est ce qui arriva, en effet. Car, telle est, *fatalement*, l'attitude de *tout gouvernement*. Tel est, fatalement, le chemin de *toute révolution qui laisse intact le principe étatiste, politique, gouvernemental*. Tôt ou tard, vient le premier désaccord entre les gouvernants et les gouvernés. Ce désaccord vient d'autant plus fatalement qu'un gouvernement, quel qu'il soit, est *toujours* impuissant à résoudre les problèmes d'une grande révolution et que, malgré cela, tout gouvernement, et toujours, veut avoir raison, veut avoir pour lui l'initiative, la vérité, la responsabilité, l'action... Ce désaccord tourne toujours à l'avantage des gouvernants. Et ensuite, toute initiative passe, avec la même fatalité, à ces gouvernants qui deviennent ainsi les maîtres absolus des millions de gouvernés. Ce fait acquis, les maîtres se cramponnent au pouvoir, en dépit de leur incapacité, de leur insuffisance, de leur malfaisance... Ils se croient, au contraire, seuls porteurs de la vérité. Ils se défendent contre toute opposition ; ils accaparent tout ; ils créent des privilégiés sur lesquels ils s'appuient ; ils organisent les forces capables de les soutenir ; ils répriment toute résistance ; ils persécutent tout ce qui ne veut pas se plier à leur bon plaisir ; ils mentent, ils trompent, ils sévissent, ils tuent...

C'est ce qui arriva, fatalement, à la Révolution russe.

Une fois bien assis au pouvoir, ayant organisé une armée et une police, ayant bâti un nouvel État dit « ouvrier », le gouvernement bolchevique, maître absolu, prit en mains définitivement les destinées futures de la révolution. Peu à peu – au fur et à mesure qu'augmentaient ses forces de coercition et de répression –, le gouvernement étatisa et monopolisa tout, absolument tout, *jusqu'à la parole, jusqu'à la pensée*.

Ce fut l'État – donc, *le gouvernement* – qui s'empara de tout le sol, de tout l'ensemble des terres. Il en devint le vrai *propriétaire*. Les paysans, dans leur

masse, furent, petit à petit, transformés en des fermiers d'État.

Ce fut *le gouvernement* qui s'appropriâ les usines, les fabriques, les mines, tous les moyens de production, de consommation, de communication, etc.

Ce fut *le gouvernement* qui usurpa *le droit d'initiative*, d'organisation technique, d'administration, de direction, dans tous les domaines de l'activité humaine.

Ce fut, enfin, *le gouvernement* qui devint le maître unique de la presse du pays. Toutes les éditions, toutes les publications en U.R.S.S. – jusqu'aux cartes de visite – sont faites ou, au moins, rigoureusement contrôlées par l'État.

Bref, l'État, le gouvernement devint, finalement, seul détenteur de toutes les vérités ; seul propriétaire de tous les biens, matériels et spirituels ; seul initiateur, organisateur, animateur de toute la vie du pays, dans toutes ses ramifications.

Les 150 millions d'habitants se transformèrent, peu à peu, en simples exécuteurs des ordres gouvernementaux, en simples esclaves du gouvernement et de ses innombrables agents.

Tous les organismes économiques, sociaux ou autres, sans exception, en commençant par les *soviets* et en finissant par les plus petites cellules, devinrent de simples filiales administratives de l'entreprise étatiste, filiales subordonnées totalement au conseil d'administration central : le gouvernement ; surveillées de près par les agents de ce dernier : la police ; privées de toute ombre d'une indépendance quelconque.

L'histoire authentique et détaillée de cette évolution, achevée il y a à peine deux ou trois ans – histoire formidable, extraordinaire, unique dans le monde –, mériterait, à elle seule, un volume à part. Ici, obligés de condenser, nous n'en avons donné qu'un très bref résumé. Ajoutons-y un seul détail, car, au point de vue chronologique, notre résumé a quelque peu interverti l'ordre des faits.

Une fois au pouvoir, et en possession d'une force armée, le plus facile pour le Parti bolchevique était d'étatiser les organisations ouvrières, les moyens de transport et de communication, la production minière, la grosse industrie, le gros commerce. C'est, en effet, par ce bout que l'étatisation commença.

Le plus difficile fut de s'approprier le sol, de supprimer le fermier privé, d'étatiser l'agriculture. Cette tâche vient d'être accomplie en tout dernier lieu, après des années de luttes acharnées.

Puisque tout ce qui est indispensable pour le travail de l'homme – autrement dit, tout ce qui est *capital* – appartient en Russie actuelle à l'État, il s'agit, dans

ce pays, d'un *capitalisme d'État* intégral. Le capitalisme d'État, tel est le système politique, économique, financier et social en U.R.S.S., avec toutes ses conséquences logiques dans le domaine moral, spirituel ou autre.

Pour le travailleur, l'essentiel de ce système est ceci : tout travailleur, quel qu'il soit, est, en fin de compte, un *salarié de l'État*. L'État est son unique patron. Si l'ouvrier rompt son contrat avec ce patron, il ne peut plus travailler nulle part. En conséquence, l'État-patron peut faire avec l'ouvrier *tout ce qu'il veut*. Et si, pour une raison quelconque, ce dernier est jeté dans la rue, il ne lui reste plus qu'à crever de faim, à moins qu'il ne « se débrouille » comme il peut. Ce n'est pas tout. Le système veut que l'État-patron soit, en même temps, juge, geôlier et bourreau de tout « citoyen », de tout travailleur. L'État lui fournit du travail ; l'État le raye ; l'État le surveille ; l'État l'emploie et le manie à sa fantaisie ; l'État l'éduque ; l'État le juge ; l'État le punit ; l'État l'emprisonne ; l'État le bannit ou l'exécute... Employeur, protecteur, surveillant, éducateur, juge, geôlier, bourreau – tout, absolument tout dans la même personne : celle d'un État formidable, omniprésent, omnipotent...

Comme le lecteur le voit, ce système est bien celui d'un *esclavage complet, absolu, du peuple laborieux* : esclavage physique et moral. Telle a été l'œuvre accomplie en Russie par le Parti bolchevique, de 1917 à nos jours. Et tel est aujourd'hui le résultat de cette œuvre.

Le Parti bolchevique chercha-t-il ce résultat ? Y mena-t-il sciemment ?

Certainement, non. Indubitablement, ses meilleurs représentants aspiraient à un système qui permettrait la construction du vrai socialisme ouvrant la route vers le communisme intégral. Je tiens à enregistrer ici-même l'aveu qui m'a été fait, il y a quelques années, par un bolchevique russe éminent et sincère, lors d'une discussion serrée, passionnée : « Certainement, dit-il, nous nous sommes égarés et engouffrés là où nous ne voulions pas aller... Mais nous tâcherons d'en sortir, et nous y réussirons... »

On peut être, au contraire, absolument certain qu'ils n'y réussiront pas, qu'ils n'en sortiront jamais. Car la force logique des choses, la psychologie humaine, l'enchaînement des faits matériels, la suite déterminée des causes et des effets sont, en fin de compte, plus puissants que les aspirations des individus.

Le Parti bolchevique chercha à construire *le socialisme* au moyen d'un *État, d'un gouvernement, d'une action politique autoritaire*. Il n'aboutit, fatalement, qu'à un *capitalisme d'État* monstrueux, funeste, meurtrier.

Et plus il sera démontré que les chefs du parti furent sincères, énergiques, capables, favorisés par les circonstances, suivis, aidés par les masses, mieux ressortira la conclusion historique qui se dégage de leur œuvre.

Cette conclusion, la voici : *toute tentative d'accomplir la révolution sociale à l'aide d'un État, d'un gouvernement et d'une action politique aboutira*

fatalement à un capitalisme d'État, le pire des capitalismes.

Telle est la leçon mondiale de la formidable expérience bolchevique, leçon qui confirme pleinement la thèse anarchiste et qui, bientôt, sera à la portée de tous.

Le capitalisme d'État – auquel, d'après le propre aveu des communistes sincères, aboutit le bolchevisme en Russie – donna-t-il, au moins, des résultats appréciables ? Réalisa-t-il quelque progrès ? Pourra-t-il servir de « pont » à la véritable transformation sociale prochaine ? La pourra-t-il faciliter ?

Jusqu'à présent, les grandes prouesses définitives de l'État bolchevique ont été les suivantes :

1° Il sut créer *une armée redoutable*, sinon encore pour les ennemis extérieurs, du moins pour l'ennemi « intérieur », celui qui refuse de devenir esclave du nouveau capitalisme.

2° Il sut, d'autre part, militariser les propres rangs du parti dirigeant, en formant, avec la jeunesse bolchevique, *des corps d'armée spéciaux* – sorte de gendarmerie ou de garde nationale. C'est sur ces corps spéciaux que le nouveau gouvernement peut surtout compter. C'est à l'aide de ces corps spéciaux que le gouvernement bolchevique écrasa l'émeute révolutionnaire de Cronstadt, en 1921, et que, lorsqu'il le faut, il noie dans le sang les grèves, les révoltes et les démonstrations multiples dont la presse bolchevique ne souffle mot.

3° Il sut aussi former *une police très puissante* – ordinaire et surtout secrète –, police qui est, peut-être, la première du monde puisqu'elle réussit, jusqu'à ce jour, à maintenir dans l'obéissance une population subjuguée, trompée, exploitée, affamée. Il sut, surtout, élever le mouchardage à la hauteur d'une grande vertu civique. Tout membre du Parti communiste – voire tout citoyen loyal – est tenu d'aider le *Guépéou*, à lui signaler les cas suspects, à moucharder, à dénoncer.

4° Il réussit à faire naître et se multiplier avec une rapidité vertigineuse *une bureaucratie formidable*, incomparable, inégalable ; une bureaucratie qui forme, actuellement, dans le pays une caste privilégiée, « aristocratique », d'un million d'individus environ. Tout est « bureaucratisé » en U.R.S.S. : la production, la répartition, la consommation, les communications, le permis d'exister (un système de passeport sublime), la science, la littérature, l'art, etc. D'autre part, *les inégalités sociales* y sont prononcées plus que dans n'importe quel autre pays. Les citoyens en général, et les travailleurs en particulier, sont divisés en *plusieurs catégories* de salariés, de favorisés, de défavorisés, de primés, de privilégiés...

5° Enfin, nous l'avons dit, l'État bolchevique réussit à réduire à *l'esclavage complet* 150 millions d'hommes, dans le but de les amener un jour – par ce moyen infaillible, paraît-il – à la liberté, à la prospérité ; bref : au bonheur.

Ajoutons que cet État est passé maître hors concours dans l'œuvre de *mensonge*, de *duperie*, de *mise en scène*, de *truquage*... Sa propagande trompeuse à travers le monde est d'une habileté sans égale. Si la bourgeoisie des autres pays recourt au « bourrage de crâne », le bolchevisme, lui, fait du « *super bourrage* », tel que, de nos jours encore, des millions de travailleurs dans tous les pays *ne savent pas la vérité sur l'U.R.S.S.* Livres, brochures, journaux, revues, photos, cinéma, T.S.F., expositions – tous les moyens, les uns plus truqués que les autres, *tout* étant entre les mains de l'État – sont bons pour la propagande. Les « délégations ouvrières » autorisées de temps en temps à passer quelques semaines en Russie, abominablement dupées (si leurs membres sont sincères), en sont un des moyens. De même, la majorité écrasante de « touristes » ou de visiteurs isolés qui parcourent le pays, sous l'œil vigilant des mouchards, sans connaître la langue russe, sans comprendre quoi que ce soit de ce qui se passe autour d'eux.

Soulignons encore que l'État (le gouvernement) bolchevique s'est emparé, non seulement de tous les biens matériels et moraux existants, mais – ce qui est peut-être plus grave – il s'est approprié aussi la « Vérité ». Du moins, il se croit l'unique, le vrai détenteur de la vérité tout entière, de quelque domaine qu'elle soit : vérité historique, économique, sociale, scientifique, philosophique ou autre. Dans tous les domaines, sans exception, le gouvernement bolchevique se considère comme absolument infaillible. Lui seul possède la vérité. Lui seul sait où et comment aller. Lui seul est capable de mener à bien la révolution. Et alors, logiquement, fatalement, il prétend que les 150 millions d'hommes qui peuplent le pays doivent, eux aussi, le considérer comme seul détenteur de la vérité, détenteur infaillible, inattaquable, sacré. Et alors, logiquement, inévitablement, tout homme ou tout groupement osant, non pas combattre ce gouvernement, mais simplement douter de son infaillibilité, le critiquer, le contredire, le blâmer en quoi que ce soit, est regardé comme son ennemi et, partant, comme ennemi de la vérité, ennemi de la révolution : « contre-révolutionnaire »... Il s'agit là d'un vrai monopole de l'opinion. Toute opinion autre que celle de l'élite (du gouvernement) est considérée comme hérésie, hérésie dangereuse, inadmissible, criminelle. Et alors, logiquement, immanquablement, c'est le châtement des hérétiques qui intervient : la prison, l'exil ou le poteau d'exécution. Les syndicalistes et les anarchistes, farouchement persécutés, rien que parce qu'ils osent avoir une opinion indépendante sur la révolution, en savent quelque chose... Et si le lecteur désire avoir des détails et des précisions sur cette répression sauvage, barbare, des révolutionnaires libertaires par l'inquisition sociale bolchevique, il n'a qu'à parcourir la brochure éditée par la « Librairie sociale », en 1923, sous le titre *Répression de l'anarchisme en Russie soviétique*, ou lire, dans la presse périodique anarchiste, des extraits du *Bulletin* publié, à des intervalles réguliers, par le Fonds de secours de l'A.I.T. (Association internationale des travailleurs, anarcho-syndicaliste) aux anarchistes et anarcho-syndicalistes emprisonnés ou exilés en Russie.

D'aucuns prétendent que l'une des prouesses du bolchevisme a été l'émancipation de la femme, l'abolition du mariage légal, la reconnaissance du droit à l'avortement. Cette affirmation repose sur l'ignorance complète des faits. Comme le lecteur put le voir au début de cette étude, longtemps avant la révolution de 1917, les milieux intellectuels et ouvriers russes professaient des idées très avancées en cette matière. Dans presque tous les milieux russes, il était entendu que la femme était l'égal de l'homme et pouvait disposer librement de son amour, de son corps. De sorte que *tout gouvernement issu d'une révolution* était obligé de sanctionner cet état des choses. Il n'y a rien de spécifiquement bolchevique dans cette « prouesse », et le mérite des bolcheviques y est très modeste. D'autre part, le mariage légal n'est nullement supprimé en U.R.S.S. : il est simplifié ou, plutôt, il est devenu un mariage civil, tandis que, avant, le mariage légal en Russie était obligatoirement religieux. On prétend aussi que le bolchevisme a eu raison des préjugés religieux. C'est une erreur dont la source est la même que dans le cas

précédent : ignorance des faits concrets. Le gouvernement bolchevique a réussi, par la terreur, à supprimer *le culte public de la religion*, pas plus. Quant au sentiment religieux, loin de l'avoir extirpé, le bolchevisme, avec ses méthodes et ses résultats, l'a, au contraire, soit rendu plus intense chez les uns, soit simplement transformé chez les autres. Ajoutons que, déjà avant la révolution de 1917, et surtout depuis 1905, le sentiment religieux, dans les masses populaires, se trouvait en plein déclin, ce qui ne manqua pas d'inquiéter sérieusement les popes et les autorités tsaristes. Le bolchevisme réussit plutôt à le raviver. La religion sera tuée non pas par la terreur, mais par la réussite effective de la vraie révolution sociale, avec ses conséquences heureuses.

Je laisse maintenant au lecteur lui-même le soin de répondre à la question posée plus haut, notamment :

Un système tel que je viens de le décrire *peut-il mener et aboutir à une transformation sociale, dans le sens de l'affranchissement des travailleurs ? Peut-il favoriser cet affranchissement ? Peut-il sauver l'humanité ?* Quant à nous, notre opinion est faite : nous affirmons catégoriquement que le bolchevisme, c'est-à-dire la tentative d'accomplir la révolution sociale à l'aide d'une dictature gouvernementale et d'un État, ne pourra jamais aboutir à autre chose qu'à une réaction sociale épouvantable.

Mais nous sommes obligés de constater encore un fait important : l'impuissance complète de ce système, *même en tant que capitalisme d'État*. Sans pouvoir entrer ici dans les détails, je dois affirmer, en effet – ceci en pleine connaissance de cause –, que la prétendue « industrialisation » du pays aboutit à quelques érections et constructions *impraticables et inutiles* ; que le fameux « plan quinquennal » est en train de s'effondrer dans une *faillite ahurissante* et que la soi-disant « collectivisation » étatique de l'agriculture n'est autre chose qu'une *immense entreprise de servage militarisé*, qui ne pourra jamais donner des résultats autres que la famine et la misère générales. J'en reparlerai, d'ailleurs, dans quelques instants.

Beaucoup de gens « de gauche » – même avertis – prétendent qu'il faut se taire sur ces résultats lamentables du bolchevisme, ceci pour plusieurs raisons que voici :

1° « Les bolcheviques ont été historiquement obligés de faire leur révolution. S'ils ne l'avaient pas faite, ç'aurait été la réaction à brève échéance. Par la suite, ils ont fait ce qu'ils ont pu faire dans un pays arriéré, au milieu des difficultés sans nombre. »

Cette opinion est une simple *hypothèse*, pas plus. Je ne la partage nullement. À mon avis, dans les conditions données, une *réaction* était impossible en Russie ; et si les bolcheviques, après leur prise du pouvoir, n'avaient pas arrêté et déformé le vrai, le grand élan révolutionnaire, les masses laborieuses, aidées par les éléments intellectuels désintéressés (il y en avait), et surtout par les libertaires, auraient fini par accomplir la révolution sociale intégrale. C'est une hypothèse comme la première. Les événements *vécus* me la dictent. Il est impossible de savoir laquelle des deux est la juste, car il est impossible de savoir « ce qui se serait passé si les bolcheviques n'existaient pas ». Donc, passons...

2° « Les bolcheviques ont, tout de même, accompli une tâche formidable. Ils ont démontré la possibilité de vaincre le capitalisme, ils ont porté à ce dernier un coup dur, ils ont ébranlé le monde. »

Je ne partage nullement ce point de vue. Ce ne furent pas les bolcheviques, mais *les masses anonymes* qui accomplirent des tâches formidables. Elles ont commis, ensuite, cette erreur fondamentale de confier les destinées de la révolution au Parti bolchevique, à son gouvernement, à l'État. Les bolcheviques en ont profité – comme tant de politiciens avant eux – pour castrer la vraie révolution. Voilà la vérité. Ayant pris une part active à la révolution, d'abord dans le nord, ensuite dans le sud du pays, je pourrais remplir des centaines de pages pour démontrer, par des faits précis tirés de tous les domaines, la vaillance, la capacité, l'activité extraordinaires des masses, d'une part, et, d'autre part, la défaillance, l'incapacité des bolcheviques et, surtout, la *contre activité* méthodique, froide, implacable, criminelle, avec laquelle ils brisèrent l'élan des masses. L'écrasement du mouvement dit « makhnoviste » en fournit un exemple frappant, et de vaste envergure. La lecture de *l'Histoire du mouvement makhnoviste* (par P. Archinoff) fixerait suffisamment tout lecteur impartial. Mais, à part ce grand exemple, combien pourrait-on citer de petits faits quotidiens, banals, puisés au hasard dans les annales de la révolution, faits de moindre importance, mais dont la signification est la même !...

Ce sont *les masses du peuple* – et non pas les bolcheviques – qui ont prouvé la possibilité de vaincre le capitalisme.

Les bolcheviques n'ont rien « ébranlé », puisque, quinze ans après leur « révolution », c'est toujours la réaction qui règne partout. Pourtant, la Révolution russe *aurait pu vraiment « ébranler le monde » si elle avait abouti à un résultat complet et concret*. Les bolcheviques l'en ont justement empêché.

Les premières impressions « formidables » sur la révolution bolchevique, impressions qui donnèrent un grand espoir et un bel élan aux travailleurs du monde entier, ne furent qu'une *illusion*. Comme telle, elle était dangereuse, même à cette époque. Car, un jour ou l'autre, une illusion amène nécessairement non pas le succès, mais la vérité sur l'insuccès, et, ensuite, la désillusion, le découragement, l'indifférence, l'effondrement. C'est ce qui est arrivé déjà, dans une certaine mesure, un peu partout. Continuer à soutenir sciemment cette illusion aujourd'hui, serait aggraver le danger. Car, plus l'illusion dure, plus on insiste à y faire croire, plus la désillusion, le découragement, l'effondrement – qui approchent fatalement – seront désastreux. Il est grand temps, au contraire, de dire toute la vérité, de dévoiler l'illusion, de la reconnaître, de chercher à comprendre les causes de l'échec, de se consacrer – et d'aider les masses – à rechercher la vraie solution. L'attitude courageuse de l'écrivain Panaït Istrati (son œuvre : *Vers l'autre flamme*), attitude souvent incomprise, parfois blâmée, même flétrie par certains éléments, est pourtant la seule qui soit juste et digne d'un homme et d'un révolutionnaire.

3° « Les bolcheviques sont déjà fortement attaqués et calomniés par la bourgeoisie de tous les pays. En les attaquant à notre tour, nous avons l'air d'être de connivence avec cette dernière, ce qui prête à une confusion fâcheuse. »

Pour moi, *la vérité prime tout*, car c'est d'elle, c'est de son grand éclat que dépend, en premier lieu, l'issue de la gigantesque lutte engagée. Je me moque pas

mal de ce que dit la bourgeoisie. Les raisons et les buts de nos attaques sont diamétralement opposés. Nous n'avons qu'à l'expliquer, au besoin. Tant pis pour ceux qui ne voudraient pas nous comprendre. Ils finiront d'ailleurs par y arriver quand même ; car, tôt ou tard, les bolcheviques se disqualifieront eux-mêmes aux yeux du monde laborieux. Nous serons bien contents, alors, de pouvoir dire que nous avons raison. Car, ce jour-là, notre attitude droite, franche et nette nous attirera des sympathies et des forces indispensables pour la victoire de la véritable révolution sociale.

D'ailleurs – en réalité –, les bolcheviques s'entendent aujourd'hui à merveille avec la bourgeoisie de tous les pays (même avec celle, fasciste, de l'Italie et de l'Allemagne). Ils pactisent avec elle ; ils passent des traités avec elle ; ils font des affaires avec elle ; ils prennent part à ses conférences ; ils lui rendent des visites de politesse ; ils font avec elle l'échange de notes de félicitations et de condoléances, etc. Il est à regretter que les prolétaires de tous les pays ne réfléchissent pas assez à des faits de ce genre. Car cette attitude des bolcheviques mérite bien la réflexion approfondie : elle est une des conséquences fatales de leur erreur et de leur révolution bâtarde. Si la bourgeoisie critique le régime bolchevique dans sa presse, c'est qu'elle ne voudrait tout de même pas de troubles bolcheviques chez elle. Et, naturellement, elle note, elle met à profit les défauts et les échecs lamentables du système. Pour cela, elle n'a même pas besoin de calomnier. Je trouve, au contraire, qu'elle le fait assez mollement, assez paresseusement – pour de multiples raisons, dont je n'ai pas à parler ici. Et quant à l'hostilité du bolchevisme pour le capitalisme, elle est de pure apparence et plutôt d'usage « domestique ». En U.R.S.S., c'est toujours une arme à effet. Au dehors, cette arme s'émousse de plus en plus. Car, en réalité, *le bolchevisme n'est qu'une variété du capitalisme*. Au fait, les deux capitalismes s'entendent assez bien. Les multiples déclarations des grands seigneurs bolcheviques affirmant que « les deux systèmes économiques peuvent parfaitement coexister et collaborer en étroite amitié », en font foi. Cette attitude du bolchevisme est mille fois plus suggestive, plus effective et plus significative que la coïncidence superficielle et purement accidentelle de notre critique avec celle de la bourgeoisie.

4° « La bourgeoisie cherche surtout à détrôner la Révolution russe (comme telle, en son entier) qui la gêne et lui fait peur. Cette révolution est tout de même un fait formidable. Elle reste aujourd'hui le seul grand espoir des classes exploitées de tous les pays. En l'attaquant, nous ne pouvons arriver qu'à décourager profondément les masses ouvrières, à les détourner de toute révolution. Nous faisons ainsi le jeu de la bourgeoisie, que nous le voulions ou pas. »

D'abord, nous n'attaquons pas *la Révolution russe*. Tout au contraire, nous attaquons ceux qui ont – momentanément, nous l'espérons – arrêté, déformé, castré cette révolution. Rien n'est plus erroné, plus faux, plus dangereux que de confondre la Révolution russe avec le bolchevisme. Je crois l'avoir suffisamment démontré au cours de mon exposé. Ensuite, si aujourd'hui la bourgeoisie peut, encore et toujours, critiquer cette révolution ; si, d'autre part, les travailleurs arrivent à en être découragés au bout des quinze années qu'elle compte, les seuls responsables en sont les bolcheviques eux-mêmes. Qu'ils s'en prennent donc aussi à eux-mêmes ! Nous n'y sommes pour rien, nous n'y pouvons rien. Enfin, en attaquant le bolchevisme en tant qu'une erreur néfaste, mortelle pour la révolution, nous ne le faisons pas à la légère, ou pour le bon plaisir de critiquer : nous indiquons *le fond de l'erreur*, nous analysons cette dernière en détail, et nous désignons le moyen de l'éviter à l'avenir. Nous ne poussons donc nullement les travailleurs au découragement ; tout au contraire : *nous les en prémunissons*. Car, lorsque les masses se seront détournées de la révolution bolchevique – non pas à la suite de nos critiques, mais en raison de son échec, qui éclatera un jour de façon retentissante et décisive –, elles trouveront dans nos idées et dans notre attitude un nouvel encouragement ; elles sauront déjà que cette révolution n'est pas la seule possible ; elles

saisiront nettement le fond de l'erreur ; et elles percevront au même instant la lueur de cette « autre flamme » vers laquelle elles tendront alors leurs efforts.

En plus de ce qui vient d'être écrit, il existe *une raison suprême* pour laquelle *toute la vérité* sur le bolchevisme doit être affirmée – que dis-je ? – *inlassablement, implacablement criée à travers le monde* par tous ceux qui la connaissent.

Nous vivons en pleine époque révolutionnaire. Or, même au sein de telles époques, celle-ci est exceptionnelle. En effet, d'après de nombreux indices, le gigantesque bouleversement qui commence sera, cette fois, *fondamental, complet, définitif*. Il aboutira, en fin de compte, non pas à un simple remaniement partiel des rapports économiques et sociaux – comme ce fut le cas dans les révolutions précédentes –, mais à un changement *des bases mêmes* de la société humaine. Cette fois, il s'agira, vraisemblablement, non pas d'une nouvelle répartition des privilèges et des biens, laissant intacts l'exploitation des masses et le système de répression politique, mais bien de l'abolition totale de toute exploitation de l'homme par l'homme, et de toute autorité politique. Selon toute probabilité, il s'agira, cette fois, enfin, de l'émancipation intégrale de l'homme.

Cette nouvelle substance de la révolution, sans précédent, exigera de nouveaux procédés, de nouvelles méthodes, toute une nouvelle psychologie – fait qui est souvent oublié, notons-le entre parenthèses, par ceux qui analysent les événements.

Le processus de cet immense changement sera long, laborieux, pénible. Durant une bonne partie du chemin, il y aura des égarements, des erreurs, des défaillances, des culbutes, des arrêts, des reculs... Tous ces accrocs, tous ces trébuchements serviront d'expériences, de leçons. Et c'est à force de ces expériences surtout que les masses apprendront le vrai chemin menant au but.

Mais, pour que les expériences négatives soient utiles, pour qu'elles puissent servir de leçons, pour qu'elles permettent d'atteindre, dans un minimum de temps et avec le minimum de souffrances et de victimes, le succès final, il existe *une condition essentielle, indispensable* : il faut que tout égarement, toute faute, toute erreur d'importance puissent être rapidement repérés, signalés, reconnus, largement discutés et réparés. Une négligence, une faiblesse à cet égard pourraient avoir des conséquences très graves pour la révolution, pourraient même lui être fatales. Or, cette condition *sine qua non* en exige une autre, non moins indispensable. En effet, pour qu'une erreur puisse être relevée, discutée et corrigée à temps, il faut qu'elle ne soit pas voilée, cachée, étouffée. *Il faut que, dès le début, et durant toute la révolution, toute erreur soit carrément avouée et la vérité hautement affirmée*. C'est en partie pour cette raison que la liberté d'opinion, de parole et d'action est si précieuse, et que la dictature est impuissante. Dans la grande révolution sociale – dans cette œuvre immense et compliquée, intéressant des millions d'hommes, œuvre où les erreurs doivent être nombreuses et qui, cependant, devra aboutir non pas à un nouvel égarement, mais au vrai but, au résultat intégral, définitif –, une sincérité absolue, une franchise entière, sont de rigueur. *La vérité entière – vérité de partout et de tout instant – doit constamment éclairer le chemin de la révolution sociale, pour que ses erreurs puissent être liquidées et ses expériences négatives utilisées*.

Dans les conditions historiques données, dans l'ambiance sociale actuelle, l'égarement politique – État, gouvernement, etc. – est presque fatal, au début de la

révolution. Il est d'une gravité extrême. Et il n'y a que nous, les anarchistes, pour le signaler, pour crier au danger.

Revenons au bolchevisme. Incontestablement, il est un fait historique et mondial d'une immense portée. Mais quel est son vrai sens historique ? Quelle est son « utilité » ? Nous affirmons que, justement, le bolchevisme n'est autre chose qu'un *égarement politique* survenu au début de la révolution sociale mondiale : donc, une *expérience négative*. Nous estimons que le seul sens historique du bolchevisme est de démontrer aux masses laborieuses de tous les pays, une fois pour toutes et d'une façon palpable, incontestable, définitive, le péril du principe politique, étatique, gouvernemental, pour la révolution sociale. Nous considérons que la seule « utilité » du bolchevisme est d'avoir donné aux masses de tous les pays, dès les débuts de la révolution sociale, cette leçon pratique, indispensable, leçon d'une vaste envergure, d'une longue durée, et d'un fini parfait : *comment il ne faut pas faire la révolution*. Jadis, en Russie, la légende du tsar fut tuée, en définitive, par le tsar lui-même : par cette « expérience négative » du 9 janvier 1905 (ce qui permit, ensuite, de faire rapidement, facilement, la révolution anti-tsariste lorsque le bon moment arriva). De même, aujourd'hui, *la légende étatique, la légende de la dictature* sera tuée par les étatistes, par les dictateurs eux-mêmes : par cette autre expérience impressionnante, formidable, de la Révolution russe, expérience qui, avec ses résultats négatifs évidents, palpables, débayera le chemin et préparera le terrain à la rude révolution sociale mondiale. Ainsi, pour que les masses apprennent la bonne méthode, il leur faut une bonne leçon expérimentale. Ces sortes de leçons historiques constituent, sous certaines conditions d'ensemble, leur principale éducation.

Mais, pour que les masses des autres pays puissent, en temps opportun, tirer parti de cette leçon, il est indispensable que toute la vérité sur le bolchevisme – sur sa véritable nature, sur ses actes néfastes, sur ses résultats lamentables, et sur son échec de plus en plus net – soit affirmée sans retard ni ménagements, soit étalée au grand jour, illustrée, expliquée, commentée...

Telle est la raison suprême qui nous oblige de dire sur le bolchevisme toute la vérité, quelque cruelle qu'elle soit pour ceux qui se laissent bercer par des illusions. Nous sommes convaincus que tel est notre devoir sacré.

L'impuissance créatrice, la « trahison » (comme s'exprimèrent jadis les marins de Cronstadt) et le despotisme inouï du gouvernement bolchevique, provoquèrent-ils des réactions dans le pays ?

Certes, oui. Et ceci, dans deux sens diamétralement opposés.

D'une part, comme le lecteur sait, deux mouvements *contre-révolutionnaires* très vastes et très graves – mouvements qui, à un moment donné, présentèrent une menace extrêmement sérieuse pour le pouvoir bolchevique – s'étaient formés dans le sud, en 1919 et en 1920.

Les premières résistances à la révolution, en 1917 et 1918 – résistances tout à fait locales et assez anodines, malgré leur acharnement –, étaient plus ou moins naturelles : comme toujours, certains éléments purement réactionnaires se dressèrent contre la révolution et tâchèrent de la combattre. Une majorité écrasante des ouvriers, des paysans et de l'armée étant à ce moment pour le nouvel ordre, ces résistances furent rapidement et facilement brisées. Si, par la suite, la révolution avait su se montrer réellement *puissante, juste, féconde*, si elle avait pu résoudre convenablement ses grands problèmes, tout se serait certainement borné à ces quelques batailles éparses, et la victoire ne serait plus menacée. Mais, comme nous l'avons dit, le bolchevisme défigura et castra la révolution. Il la rendit impuissante, inutilement et stupidement violente, stérile, lugubre. Il désillusionna, il irrita, il dégoûta rapidement de vastes couches de la population. Nous avons déjà vu de quelle façon il jügula les ouvriers. Son action de violence et de terreur étatistes contre les masses paysannes (nous en reparlerons plus bas) aboutit à dresser ces dernières contre lui. N'oublions pas que, dans toutes les révolutions, *le gros de la population* reste, d'abord, *neutre, hésite, attend les premiers résultats*. Il est toujours nécessaire qu'une révolution puisse « se justifier » le plus rapidement possible. Sinon, toute cette population neutre se détourne de l'œuvre révolutionnaire, elle lui devient hostile ; elle commence à sympathiser avec les mouvements contre-révolutionnaires, elle les soutient et les rend beaucoup plus dangereux. Telle est surtout la situation *lors des bouleversements de grande envergure* qui touchent aux intérêts de millions d'hommes, qui modifient profondément les rapports sociaux, et qui se font au moyen de grandes promesses de satisfaction. *Cette satisfaction doit venir vite*. Dans le cas contraire, la révolution faiblit, et la contre-révolution reçoit des ailes. Ajoutons que beaucoup de ces éléments neutres sont indispensables pour la bonne marche de la révolution, car ils comprennent un grand nombre d'hommes d' « élite » : des techniciens, des gens du métier, des travailleurs qualifiés de toute espèce, des spécialistes, des intellectuels, etc. Tout ce monde, qui n'est pas précisément hostile à la révolution, se tournerait entièrement vers elle et l'aiderait puissamment, avec enthousiasme, *si elle arrivait à inspirer à ces gens une certaine confiance, à leur faire sentir ses capacités, ses vérités, ses perspectives et ses possibilités, ses avantages, sa force, sa justice...* Dans le cas contraire, tous ces éléments deviennent franchement ennemis de la révolution, ce qui porte à cette dernière un coup très sensible. Or, il est certain que les masses laborieuses, exerçant elles-mêmes, avec l'aide libre des hommes d'élite déjà révolutionnaires, l'activité libre, *sauraient* entamer rapidement la vraie solution des problèmes, *sauraient* arriver à des résultats probants et, partant, *sauraient* rassurer, enthousiasmer et enrôler les dits éléments. La dictature – impuissante, hautaine, stupide et méchamment violente – n'y arrive pas et les rejette de l'autre côté de la barricade.

Le bolchevisme ne sut nullement « se justifier ». Comme nous l'avons vu, le seul grand problème qu'il réussit à résoudre, tant bien que mal (et encore sous la poussée irrésistible de l'armée elle-même, qui refusait de combattre), fut celui de la guerre. Ce succès – la paix acquise – lui valut la confiance et des sympathies durables de vastes masses populaires. Mais ce fut tout. Son impuissance économique, sociale et créatrice en général, se fit vite sentir. La stérilité de ses moyens d'action – procédés gouvernementaux, absolutisme étatiste, etc. – se révéla presque au lendemain de sa victoire. Les bolcheviques, ainsi que leurs sympathisants, aiment parler de « difficultés terribles » que le gouvernement bolchevique eut à surmonter, après la guerre et la révolution, dans un pays tel que la Russie. C'est en raison de ces difficultés que l'on cherche à justifier certains procédés bolcheviques – entre autres, la politique agraire et le soi-disant « communisme de guerre » des premières années post-révolutionnaires. Or, ayant vécu les événements, j'ai la certitude absolue : 1° que les procédés néfastes du bolchevisme provenaient non pas des difficultés rencontrées, mais *de la nature même de la doctrine bolchevique* ; 2° que ces difficultés avaient surgi *justement parce que le gouvernement se mit, dès le début, à étouffer la libre activité des masses* ; et 3° que ces difficultés, si elles avaient existé quand même, *auraient été liquidées mille fois plus simplement et plus facilement par la libre action des masses*. Plus les difficultés étaient grandes, plus il fallait, justement, recourir à la libre initiative, à l'activité autonome du peuple.

Or, nous le savons, le gouvernement bolchevique accapara tout : l'idée, l'initiative, les moyens et l'action. Il s'installa en dictateur (« du prolétariat »). Il subjuga les masses, il étouffa leur élan. Et plus les difficultés étaient grandes, moins il permettait au « prolétariat » d'agir indépendamment. Les autorités bolcheviques ne disparaissaient, en laissant la place libre à l'action du peuple, qu'aux moments où elles étaient prises au dépourvu par une offensive contre-révolutionnaire, donc aux moments d'un danger imminent, d'une panique dans leurs rangs. Maintes fois, et en maints endroits, les masses, abandonnées ainsi à elles-mêmes, sauvèrent la situation. Aussitôt après, les bolcheviques réapparaissaient, avec leur force armée, et reprenaient fièrement leur trône et leur knout. Rien d'étonnant que le bolchevisme ne sût faire face *normalement* aux difficultés (provoquées en grande partie par lui-même) et qu'il fût acculé au langage des mitrailleuses (ce qui ne fit que souligner son impuissance réelle). Dans les grands bouleversements sociaux, il n'y a pas de milieu ; c'est : soit l'entière et bienfaisante liberté des masses qui, seule, peut l'emporter définitivement (et *achever* la révolution), soit la néfaste dictature qui s'impose (et qui *l'étouffe*).

Je pourrais citer nombre de cas typiques qui confirmeraient mes dires. À tout instant, et sur toute l'étendue du pays, les ouvriers des villes voulaient, par exemple, prendre de leur chef certaines mesures pour faire marcher les usines menacées d'arrêt, faute de combustibles ou de matières premières ; ou bien les ouvriers cherchaient des moyens d'assurer et d'organiser l'échange avec la campagne ; ou encore, les organisations ouvrières prenaient une initiative pour faire face à telle ou telle autre difficulté, pour améliorer un service défectueux, pour redresser une situation chancelante, pour réparer des erreurs, pour combler des lacunes, etc. Systématiquement, et partout, les autorités bolcheviques interdisaient aux masses toute action indépendante, tout en étant elles-mêmes, le plus souvent, incapables d'agir utilement et en temps opportun. J'ai cité ailleurs (voir *Masses*), et dans une autre suite d'idées, un cas qui eut lieu à l'usine anc. Nobel, à Petrograd, où le gouvernement préféra fermer l'usine, plutôt que de permettre aux ouvriers de se procurer les matières indispensables. Il faut multiplier ce cas *au moins par mille* pour se faire une idée du véritable état de choses.

Voici un autre exemple, tiré d'un domaine différent : en 1918, j'ai travaillé, pendant quelques semaines, à la section de l'instruction publique d'un *soviet*, dans une petite ville de province. J'étais chargé de faire marcher un organisme spécial, destiné à l'instruction des adultes, dit « culture prolétarienne ». Fidèle à mes principes, j'ai fait mon possible pour éveiller l'initiative de la population laborieuse de la localité ; me bornant à l'intéresser, à l'entraîner et à l'aider. Les résultats dépassèrent toutes mes prévisions. Des dizaines d'hommes, sortis du sein du peuple, s'enthousiasmèrent à la tâche et se mirent à travailler avec une telle ardeur, et aussi avec une telle dextérité, avec une telle richesse d'idées et de réalisations, qu'il ne me restait plus qu'à combiner et à coordonner leurs efforts. Bientôt, la population entière s'intéressa à notre œuvre. Mais... les autorités locales envoyèrent leurs rapports au *Centre*, à Moscou. On y comprit tout de suite que j'agissais d'après mon libre entendement ; que tous nous œuvrions librement, sans tenir compte des décrets et des ordres de Moscou. Un beau jour, je commençai à recevoir de là-bas, coup sur coup, de gros paquets bourrés de décrets, de règlements, de prescriptions, d'ordres formels... Je fus sommé de m'en tenir strictement aux textes de toute cette paperasserie stupide, à ces ordres impossibles, irréalisables, meurtriers... Après une courte résistance inutile, je dus partir, ne voulant pas me plier, sachant bien que l'exécution des ordres de Moscou allait tuer l'œuvre entreprise.

Je prie le lecteur de noter que je me tenais, très loyalement, à mes devoirs professionnels, sans faire jamais allusion à mes idées anarchistes. Il ne s'agissait là nullement d'une propagande « subversive » quelconque et il n'en fut jamais question. Tout simplement, le *Centre* n'admettait pas qu'on pût ne pas suivre

aveuglément ses prescriptions. Mon successeur, fidèle serviteur de Moscou, appliqua à la lettre les règlements du *Centre*. Quelques semaines après, tout le monde déserta. L'organisme qui, récemment encore, était plein de vie, devint rapidement un cadavre et disparut. J'ajoute que, quelques mois plus tard, cette entreprise de « culture prolétarienne » échoua lamentablement, sur toute l'étendue du pays. Partout, dans tous les domaines, c'était pareil : on devait se plier aux ordres ou s'écarter. Encore un exemple : le *soviet* (déjà une filiale du gouvernement) d'une des villes, dans le midi du pays, s'avérant impuissant à résoudre certains problèmes économiques locaux de grande urgence, les ouvriers de quelques usines – en 1918-1919, une pareille tentative était encore possible – demandèrent à la présidence de ce *soviet* l'autorisation de s'occuper eux-mêmes des dits problèmes, de créer les organismes appropriés, de grouper autour d'eux tous les ouvriers de la ville, et d'agir de leur chef, sous le contrôle du *soviet*. En résultat, ils furent sévèrement réprimandés et menacés de poursuites pour leur geste « désorganisateur ». Comme le lecteur voit, les *soviets* locaux agissaient à l'instar des autorités de Moscou. À l'approche de l'hiver, plusieurs villes manquaient de combustibles, les autorités n'ayant pas fait le nécessaire pour s'en approvisionner à temps. Souvent, les ouvriers proposaient d'entrer en relations avec les paysans des environs pour que ces derniers abattent et fournissent du bois. Invariablement, les *soviets* interdisaient aux ouvriers de le faire en marge des établissements administratifs. Et, invariablement, ces derniers n'arrivaient pas à le faire en temps opportun. Comme résultat : ou les villes restaient sans combustible, ou ce dernier était payé fantastiquement cher, car le travail devenait très pénible et les routes impraticables à partir du mois de septembre. Parfois aussi, on obligeait les paysans à fournir du bois, tout simplement, par ordre militaire. Je pourrais couvrir des dizaines de pages d'exemples de ce genre puisés au petit hasard dans tous les domaines de l'existence. Production, répartition, transports, commerce, etc., partout c'était la même chose : les masses n'avaient aucun droit d'agir de leur propre initiative, et les administrations se trouvaient constamment en faillite. Les villes manquaient de pain, de viande, de lait, de légumes... La campagne manquait de sel, de sucre, de produits industriels... Des vêtements pourrissaient dans les stocks des grandes villes. Et la province n'avait pas de quoi s'habiller... Désordre, chaos, incurie, impuissance partout et en tout...

Le résultat psychologique d'un tel état de choses est facile à comprendre. Peu à peu, les masses se détournèrent du bolchevisme. Le mécontentement grandissait de jour en jour. Ce mécontentement servit de base à de vastes mouvements contre-révolutionnaires et les alimenta. La réaction en profita avec empressement. De grandes campagnes armées prirent pied, ourdies par les classes privilégiées vaincues, soutenues par la bourgeoisie des autres pays, dirigées par des généraux de l'ancien régime.

Le lecteur comprend maintenant pourquoi les soulèvements des années 1919 et 1920 portèrent un caractère autrement sérieux que les résistances spontanées et insignifiantes de 1917-1918. Le premier grand mouvement « blanc », dirigé militairement par le général Dénikine (1919), envahit rapidement toute l'Ukraine et une grande partie de la Russie centrale. À un certain moment, l'armée blanche, battant et refoulant les troupes rouges, atteignit la ville d'Orel, près de Moscou, de sorte que le gouvernement bolchevique s'apprêtait déjà à fuir. La durée et l'éventualité de triomphe de ce mouvement s'expliquent aisément par les sympathies d'une grande partie de la population, par la haine croissante du bolchevisme, bref, par les raisons que nous venons d'analyser. Le second mouvement, celui de Wrangel (1920), trouva une ambiance encore plus favorable et fut, à un moment donné, encore plus dangereux pour les bolcheviques que celui de Dénikine, toujours pour les mêmes raisons.

Toutefois, les deux mouvements échouèrent. Celui de Dénikine s'écroula d'un bloc. Son armée, arrivée « aux portes de Moscou », dut subitement et précipitamment battre en retraite vers le Sud. Là, elle disparut, ensuite, dans une débâcle catastrophique. Ses quelques débris, errant un peu partout, furent peu à peu liquidés par des détachements de l'armée rouge descendus du Nord sur les traces des fugitifs. Détail curieux et significatif : pendant au moins 24 heures, le gouvernement bolchevique à Moscou, pris lui-même de panique, ne voulait pas croire à la retraite des troupes denikiniennes, n'en saisissant pas la raison, ne pouvant pas s'expliquer le fait. (Il eut l'explication exacte beaucoup plus tard.) Se rendant, enfin, à l'évidence, il respira et dépêcha des régiments rouges à la poursuite des blancs. Le mouvement de Dénikine était brisé. Celui de Wrangel, surgi un an plus tard, remporta d'abord, lui aussi, quelques gros succès. Sans être parvenu à atteindre Moscou, il inquiéta, cependant, le gouvernement, peut-être plus encore que le raid de Dénikine ; car la population, de plus en plus dégoûtée du bolchevisme, n'avait nullement l'air de vouloir livrer une résistance sérieuse à ce nouveau mouvement antibolchevique ; et, d'autre part, le gouvernement ne pouvait compter beaucoup sur sa propre armée. Néanmoins, après les succès du début, le mouvement de Wrangel fut ensuite, lui aussi, rapidement liquidé.

Quelles furent donc *les raisons* de ces revirements presque miraculeux, de cet échec final des campagnes qui avaient commencé avec tant de succès ? Une analyse plus ou moins complète de ces mouvements demanderait des volumes. Je regrette de ne pouvoir les traiter ici autrement que *grosso modo*. Mais il est absolument nécessaire de leur consacrer quelques lignes, car les vraies causes et les circonstances particulièrement significatives de ces flux et reflux sont, d'une part, peu connues, et, d'autre part, sciemment défigurées par des auteurs intéressés.

En peu de mots, les raisons *principales* des faillites retentissantes du mouvement « blanc » furent les suivantes :

D'abord, l'attitude maladroite, cynique et provocante des autorités, des chefs et des meneurs du mouvement. À peine vainqueurs, tous ces messieurs s'installaient dans les régions conquises en véritables dictateurs. Menant, le plus souvent, une vie de débauche ; impuissants, eux aussi, à organiser une vie normale ; bouffis d'orgueil, pleins de mépris pour le peuple laborieux, ils faisaient brutalement comprendre à ce dernier qu'ils entendaient bien restaurer l'ancien régime, avec toutes ses beautés. La terreur « blanche » et les représailles sauvages commençaient partout sans délai. Les anciens propriétaires fonciers et industriels, chassés ou partis lors de la révolution, revenaient avec les armées et se hâtaient de rentrer en possession de « leurs biens ». Bref, le système absolutiste et féodal d'autrefois réapparaissait brusquement.

Une pareille attitude provoquait vite chez les masses laborieuses une réaction psychologique inverse. Un autre facteur entraînait tout de suite en vigueur. En effet, les masses craignaient le retour du tsarisme et du « *pomestchik* » beaucoup plus que la continuation du bolchevisme. Avec ce dernier, elles pouvaient, malgré tout, *espérer* arriver à certaines améliorations, à des perfectionnements et, finalement, à une vie libre et heureuse. Tandis qu'il n'y avait rien à espérer d'un retour du tsarisme. Les paysans, surtout, qui, à cette époque, profitaient, au moins en principe, de l'extension des terres disponibles, s'effrayaient à l'idée de devoir rendre ces terres aux anciens propriétaires.

Ainsi, la révolte contre les « blancs » reprenait au lendemain même de leur victoire. Les masses organisaient vite une résistance acharnée. Et, en fin de

compte, des détachements, et même des armées de partisans créées en hâte et soutenues par la population laborieuse tout entière, infligeaient aux « blancs » des défaites écrasantes. À cette époque, la population pouvait encore garder les armes. Plus tard, les autorités bolcheviques l'obligèrent partout à les rendre.

L'armée qui, matériellement, contribua le plus à l'écrasement des forces de Dénikine et de Wrangel fut celle connue sous le nom d'armée « makhnoviste », car elle était commandée par l'anarchiste Nestor Makhno. Combattant au nom d'une société libertaire, obligée de lutter simultanément contre *toutes* les forces d'oppression, les blanches et les *rouges*, elle arrêtera notre attention un peu plus loin, lorsque nous parlerons de l'autre résistance au bolchevisme, résistance « de gauche ». Mais, parlant de la réaction « blanche », précisons ici même que la raison qui força Dénikine de lâcher Orel et de battre précipitamment en retraite – raison que le gouvernement bolchevique apprit plus tard – fut justement la défaite décisive infligée par l'armée makhnoviste aux arrière-gardes de Dénikine, près du village Pérégonovka, dans les parages de la petite ville d'Ouman (gouvernement de Kiev). Me trouvant, à ce moment, à l'armée de Makhno, je puis témoigner que le raid fameux de son armée – raid qui suivit cette bataille – coupa en deux les forces de Dénikine, séparant ainsi leur partie avancée de leurs arrière-gardes, de leur base de ravitaillement et de leurs dépôts de munitions. Le lecteur trouvera les détails de cet épisode dans le livre déjà cité : *Histoire du mouvement makhnoviste*, par P. Archinoff. Quant aux forces de Wrangel, leur défaite décisive par l'armée de Makhno me fut avouée par les bolcheviques eux-mêmes, dans des circonstances assez curieuses. Lors de l'offensive, très dangereuse, de Wrangel, je séjournais en prison bolchevique, à Moscou. De même que Dénikine, Wrangel battait et refoulait l'armée rouge vers le Nord. Makhno qui, à cette époque, se trouvait en état d'hostilités avec les bolcheviques, décida, vu le danger commun, de leur offrir la paix et de leur prêter main-forte contre les blancs. Étant en mauvaise posture, les bolcheviques acceptèrent l'offre et conclurent une entente avec Makhno. Ce dernier se jeta sur l'armée de Wrangel et la battit à plate couture, près d'Orékhoïv (Ukraine). La bataille terminée, il envoya un télégramme à Lénine (Moscou), déclarant qu'il ne ferait plus un pas en avant si l'on ne mettait pas immédiatement en liberté son ami Tchoubenko et moi.

Ayant encore besoin de Makhno, les bolcheviques m'ont remis en liberté, en m'avouant, à cette occasion, les hautes qualités combattives de l'armée de Makhno et sa victoire brillante sur les forces de Wrangel. (Les détails sur la lutte contre Wrangel sont racontés dans le livre précité.)

Pour terminer avec les réactions de droite, je dois démentir ici même certaines légendes inventées et sciemment répandues par des gens intéressés.

La première est celle de l'intervention étrangère, laquelle, d'après la légende, serait très importante lors des offensives de Dénikine et de Wrangel. C'est surtout par l'importance de cette intervention que les auteurs bolcheviques expliquent la force et les succès des mouvements blancs. Cette affirmation ne correspond pas à la réalité. Elle est très exagérée. De fait, l'intervention étrangère, lors de la Révolution russe, n'a jamais été bien vigoureuse. Une certaine aide, assez modeste, en argent, en munitions et en équipement : ce fut tout. Quant aux détachements de troupes envoyés en Russie, ils ont été toujours de peu d'importance et ne jouèrent dans les événements presque aucun rôle. Ceci se comprend, d'ailleurs, aisément. Les chefs militaires étrangers craignaient fort la « décomposition » de leurs troupes en contact avec le peuple révolutionnaire russe. Les événements démontrèrent que ces craintes étaient assez fondées. En effet, sans parler des détachements anglais, français ou autres qui ne sont, en somme, jamais parvenus à se battre contre les révolutionnaires, même les troupes d'occupation austro-allemandes (après la paix de Brest-Litovsk), assez importantes et protégées par les forces du gouvernement ukrainien de Skoropadsky, furent vite décomposées et débordées par les forces

révolutionnaires du pays. À ce propos, je me permets de souligner ici que le sort de l'occupation allemande confirme pleinement la thèse défendue par les anarchistes lors de la paix de Brest-Litovsk. Qui sait quelle serait aujourd'hui la face du monde si, à cette époque, le gouvernement bolchevique, au lieu de traiter avec les impérialistes allemands, avait laissé leurs troupes pénétrer en Russie révolutionnaire, et si les conséquences de cette pénétration avaient été les mêmes que celles qui, plus tard, firent disparaître tous les Dénikine, les Wrangel, les austro-allemands, etc. ?

Non, Lénine et ses camarades ne furent jamais des révolutionnaires. Ils ne furent que des réformistes quelque peu brutaux qui, en vrais réformistes, recoururent toujours à de vieilles méthodes bourgeoises. Ils n'avaient aucune confiance dans la vraie révolution et ne la comprenaient même pas. En confiant à ces bourgeois étatistes réformistes le sort de la révolution, les travailleurs russes révolutionnaires ont commis une erreur fondamentale. Là est une partie de l'explication exacte de tout ce qui s'est passé en Russie, depuis octobre 1917 à nos jours. Nous avons vu quelles furent les véritables raisons de la vigueur des offensives contre-révolutionnaires en Russie.

La seconde légende fort répandue est celle du rôle de l'armée rouge. D'après les « historiens » bolcheviques, ce fut elle qui battit les troupes contre-révolutionnaires, qui écrasa les offensives blanches et remporta toutes les victoires. Rien n'est plus faux. Dans toutes les offensives contrerévolutionnaires importantes, l'armée rouge était battue et fuyait. Ce fut le peuple en révolte et, partiellement, en armes qui battait les blancs. L'armée rouge revenait invariablement après coup (mais en nombre) pour prêter main-forte aux partisans victorieux, pour donner, ensemble avec ceux-ci, le coup de grâce aux armées blanches déjà en déroute, et pour se faire adjuger les lauriers de la victoire.

Je n'ai pas parlé de l'offensive assez importante de l'amiral Koltchak, en Sibérie – offensive soutenue par l'armée tchécoslovaque. En effet, je ne connais pas assez les événements de Sibérie. D'après ce que je sais, indirectement, les raisons générales des premiers succès et de l'échec final de cette offensive furent les mêmes qu'ailleurs. Mais je ne puis l'affirmer avec la même force et précision, n'ayant pas été témoin immédiat de ces événements. Je sais, cependant, d'une façon certaine, que le mouvement des partisans en armes a été aussi très important en Sibérie, et que son rôle dans la défense révolutionnaire fut considérable. Je rappelle au lecteur qu'au moment de l'offensive tchécoslovaque (juin-juillet 1918), afin d'éviter toute complication, l'exécution du tsar Nicolas II et de sa famille, déportés à Ekaterinbourg, fut décidée par le *soviet* régional et accomplie dans la nuit du 15 au 16 juillet.

Indépendamment de ces réactions de droite, se formèrent aussi, vers la même époque et plus tard, des mouvements allant dans le sens opposé, *mouvements révolutionnaires* qui combattirent le pouvoir bolchevique au nom de la vraie liberté et des vrais principes de la révolution sociale, bafoués, piétinés par le bolchevisme.

La politique générale néfaste, l'étatisme et le centralisme outrés, la « trahison » et l'impuissance flagrante des bolcheviques provoquèrent, d'abord, des mouvements de révolte et d'opposition *dans les rangs mêmes du gouvernement et du parti*. C'est ainsi que survinrent, en été 1918, le soulèvement – d'ailleurs purement politique – des socialistes révolutionnaires de gauche et la rupture entre eux et le Parti bolchevique. Ayant participé, jusque-là, au gouvernement, les

socialistes révolutionnaires de gauche le quittent, déclarent la guerre aux bolcheviques et tombent bientôt sous les coups de la répression (en même temps que les anarchistes). C'est ainsi, également, que se forme, plus tard, au sein même du Parti bolchevique, la soi-disant « opposition ouvrière », dont les premières manifestations contraignent Lénine à publier son pamphlet connu sur la « maladie infantile du gauchisme », et qui succombe, ensuite, sous les mêmes coups d'une répression farouche. C'est ainsi, enfin, que, sur toute l'étendue du pays, se dessinent, de temps à autre, des mouvements de gauche, vite réprimés par les autorités.

Obligés de condenser, nous ne nous arrêterons ici qu'à *deux* de ces mouvements, tous les deux importants, significatifs, et tous les deux calomniés par les bolcheviques.

L'un fut *le soulèvement de Cronstadt*, en mars 1921. Les marins de Cronstadt ont tenu leur parole révolutionnaire donnée en 1917. Devant la carence totale du gouvernement bolchevique, révoltés par sa « trahison », profondément émus par la situation épouvantable du pays, sans issue tant que subsistait la politique du parti au pouvoir, soulevés d'indignation et de colère en apprenant la répression sauvage des troubles ouvriers à Moscou et à Petrograd, ils se soulevèrent, d'ailleurs pacifiquement, en protestant contre la conduite du gouvernement et en formulant des réclamations décisives au nom du salut révolutionnaire. Naturellement, le gouvernement bolchevique ne céda pas. Il attaqua Cronstadt avec des armes et noya le mouvement dans le sang. L'histoire future mettra à jour toutes les péripéties de cette lutte inégale et héroïque au cours de laquelle les bolcheviques se trouvèrent, cependant, à un cheveu du péril. Cette lutte fut terrible. Les révoltés défendirent finalement chaque maison, chaque pouce de terrain. Ils succombèrent sous la force des « junkers rouges » et payèrent cher leur noble geste. Des centaines de cadavres, d'autres centaines de prisonniers assassinés lentement dans les geôles bolcheviques, tel fut le bilan de la révolte. L'atrocité de la répression dépassa toute imagination.

Ce qui nous intéresse ici, c'est, d'abord, la façon écœurante dont cette révolte fut calomniée à travers le monde par le gouvernement bolchevique. On la qualifia effrontément de mutinerie contre-révolutionnaire. Ce fut un mensonge de plus dans tout le système mensonger des bolcheviques. Un jour, l'histoire dégagera et proclamera hautement la vérité entière sur la « Commune de Cronstadt » et sur le rôle de Trotski, le « Gallifet rouge ». Mais je voudrais fournir ici même quelques preuves du caractère révolutionnaire du soulèvement.

1° Au cours de la révolte, le comité révolutionnaire publiait un journal où l'on imprimait tous les appels, déclarations, manifestes, ou autres documents relatifs au mouvement. Il est regrettable que toute cette documentation ne soit pas encore recueillie et publiée en langues étrangères. (Elle existe pourtant en langue russe.) Les ouvriers européens devraient demander au gouvernement bolchevique de le faire. Cette publication serait édifiante. Naturellement, les bolcheviques ne la feront pas, Mais leur refus obstiné serait déjà un aveu concluant. Ayant sous la main quelques-uns de ces documents, je me permettrai de citer, ici, quelques lignes de l'un des premiers appels du comité révolutionnaire de Cronstadt, en date du 2 mars 1921 :

« À la population de la forteresse et de la ville de Cronstadt.

« Camarades et citoyens !

« Notre pays traverse une période difficile. Voici déjà trois ans que la famine, le froid et le chaos économique nous tiennent dans un étau terrible. Le Parti communiste qui gouverne le pays s'est détaché des masses et s'est révélé impuissant à sortir le pays d'un état de débâcle générale. Le parti n'a tenu aucun compte des troubles qui viennent d'avoir lieu à Petrograd et à Moscou, et qui prouvent clairement qu'il a perdu la confiance des masses ouvrières. Il n'a tenu, non plus, aucun compte des réclamations formulées par les ouvriers. Il considère ces réclamations comme des résultats des menées contre-révolutionnaires. Il se trompe profondément. Ces troubles, ces réclamations, c'est la voix du peuple entier, de tous les travailleurs. Tous les ouvriers, tous les marins, tous les soldats rouges voient nettement, aujourd'hui, que, seuls, les efforts communs, seule la volonté commune des travailleurs, pourront donner au pays du pain et du charbon, pourront vêtir et chauffer le peuple, pourront sortir la république de l'impasse où elle se trouve. »

Ensuite, l'appel recommande à tous de maintenir partout l'ordre révolutionnaire, d'organiser « sur des bases justes » les nouvelles élections au *soviet* local et de prendre garde aux menaces du gouvernement. Préalablement, les délégués de toutes les organisations ouvrières, de marins et de soldats, réunis en une assemblée générale, créèrent ce comité révolutionnaire provisoire, chargé de gérer les affaires de la ville et de la forteresse, et de veiller sur leur sécurité.

D'autre part, dans une résolution adoptée la veille par l'assemblée générale des marins, on demandait au gouvernement, entre autres : « La liberté de la parole et de la presse pour les ouvriers et les paysans, pour les anarchistes et pour les partis socialistes de gauche » ; « la liberté des réunions et des organisations professionnelles, ouvrières et paysannes » ; « la mise en liberté de tous les détenus appartenant aux partis socialistes, ainsi que de tous les ouvriers, paysans, soldats et marins emprisonnés en liaison avec des mouvements ouvriers et paysans » ; « le choix d'une commission chargée de réviser les affaires de tous les détenus dans les prisons et les camps de concentration », etc.

2° Le journal qui paraissait à Cronstadt, pendant le mouvement, était rempli de déclarations des membres du Parti communiste, lesquels dévoilaient la faillite révolutionnaire du bolchevisme, rompaient avec le parti et se solidarisaient avec le mouvement. Ces déclarations étaient si nombreuses que, finalement, on dut les grouper, faute de place.

3° Les membres du comité révolutionnaires étaient de simples marins, ouvriers ou paysans de tendance de gauche. Le président du comité, Petritonenko, était un anarchisant.

4° J'ai encore une petite preuve personnelle, mais assez éloquente, de l'orientation révolutionnaire du mouvement de Cronstadt. Étant à ce moment en prison, j'ai su qu'une délégation du comité révolutionnaire était venue à Petrograd dans l'intention d'emmener à Cronstadt notre camarade d'alors, Iartchouk, et moi, tous les deux connus à Cronstadt. Le comité voulait que nous vinssions l'aider dans sa tâche. Il ne savait pas que, tous les deux, nous étions en prison. Il est évident qu'un mouvement contre-révolutionnaire ne songerait jamais à demander le concours des anarchistes.

J'ai cité ici au hasard quelques faits significatifs.

Mais je répète que seule une publication *complète* de la documentation relative au mouvement pourrait faire éclater toute la tragique vérité. Il existe une excellente brochure sur le soulèvement de Cronstadt, par Alexandre Berkman, assez documentée. Je l'ai lue en anglais. Je ne sais pas si elle existe en français.

Ce qui nous intéresse ensuite, ce sont les conséquences des événements cités.

Lénine n'a rien compris au mouvement de Cronstadt. Il eut peur et proclama, quelques jours après les événements, sa fameuse « nouvelle politique économique » (NEP). Ce dernier octroya une certaine liberté à l'activité économique de la population. Mais le sens même de cette « liberté » fut complètement faussé. Au lieu d'une libre activité créatrice des masses (ce que réclamait Cronstadt), ce fut la « liberté » pour certains individus de faire du commerce et de s'enrichir. On a souvent considéré la NEP comme un recul stratégique permettant de fortifier les positions acquises, comme un genre de « répit économique » analogue au « répit militaire » de l'époque de Brest-Litovsk. C'est possible. En tout cas, la NEP ne changea rien dans l'état général des choses. Elle trompa quelques milliers de naïfs ; elle berça de faux espoirs certaines couches de la population ; elle fit accumuler des montagnes de bêtises à l'étranger. Les quelques années de NEP permirent surtout à l'État d'augmenter, en attendant, ses forces matérielles et militaires, de créer, en silence, son appareil administratif, politique, bureaucratique et néo bourgeois, de se sentir définitivement fort pour serrer tout dans sa poigne de fer. Si l'on veut parler du « recul » dans ce sens, c'est exact. Bientôt, après la mort de Lénine (en 1924) et l'avènement – en résultat de quelques luttes intestines – de Staline, la NEP fut supprimée, les « *nepmans* » arrêtés, déportés ou fusillés, et l'État, définitivement armé, blindé, bureaucraté, capitalisé, établit résolument son omnipotence. Toutes ces péripéties n'avaient plus rien de commun avec la révolution sociale et les aspirations des masses travailleuses.

Le second mouvement révolutionnaire antibolchevique, de très vaste envergure, fut celui de l'Ukraine, connu sous le nom de « mouvement makhnoviste », déjà cité au cours de notre exposé. Plusieurs départements, avec une population de 7 millions d'hommes environ, furent plus ou moins englobés dans ce mouvement qui dura de 1918 à 1921 et qui défendit crânement la *révolution sociale* contre tous ses ennemis, contre tous ses faussaires et fossoyeurs, y compris les bolcheviques.

Il m'est absolument impossible de faire ici une étude, même sommaire, de *cette épopée vraiment exceptionnelle dans les annales révolutionnaires*. Une pareille étude sommaire ne donnerait rien. Une analyse complète demanderait au moins un volume. Je ne puis que renvoyer, une fois de plus, le lecteur s'y intéressant, au livre de P. Archinoff : *Histoire du mouvement makhnoviste*. S'il ne l'a pas encore lu, il y trouvera un excellent exposé du mouvement, suffisamment complet. Si, au contraire, il l'a lu, il a une idée exacte des événements.

Ayant pris part personnellement, pendant quelques mois, à ce mouvement, je tiens à formuler ici certaines appréciations et conclusions que j'en ai tirées et que je considère comme importantes pour tout lecteur cherchant à se faire une idée, autant que possible juste et nette, des différentes phases et des divers aspects de

la Révolution russe. Et je m'y bornerai.

Le mouvement makhnoviste fut un élan révolutionnaire sublime de vastes masses laborieuses – ouvrières et paysannes –, lesquelles, sous l'influence, d'une part, des événements ukrainiens très particuliers, et, d'autre part, de l'idéologie anarchiste propagée dans le pays par des camarades actifs (surtout par ceux de la Confédération du « Nabat ») et représentée par plusieurs guides du mouvement lui-même (dont Nestor Makhno fut le plus influent), menèrent une lutte désintéressée, héroïque et inégale *pour la vraie révolution sociale intégrale, anti étatisiste et antiautoritaire*, contre toutes les forces qui lui étaient opposées, donc aussi contre les bolcheviques, jusqu'à l'épuisement complet.

Les constatations les plus importantes qu'on peut tirer de cette épopée extraordinaire sont les suivantes :

1° L'idée anarchiste n'est ni une utopie ou une fantaisie, ni un idéal trop lointain, inaccessible aux masses actuelles, réalisable à peine dans des centaines d'années. Quand les circonstances favorables sont là, quand les masses laborieuses ont la possibilité de faire elles-mêmes leur révolution, et quand leur activité libre et consciente est éclairée, secourue, librement guidée par l'idée anarchiste, cette dernière leur devient vite familière et chère. Elles saisissent facilement et rapidement sa profonde vérité ainsi que son essence concrète. Et alors, l'idée s'incarne en un beau mouvement réel, animé d'un élan sublime, capable de toutes les réalisations les plus audacieuses. Ainsi, sous certaines conditions données, les aspirations anarchistes deviennent normalement, naturellement, activité concrète des masses laborieuses.

2° Lorsque les masses accomplissent elles-mêmes leur révolution, elles sont parfaitement capables de résoudre tous ses problèmes, de surmonter toutes ses difficultés et de la mener à bon port. Ni les « difficultés sans nombre », ni les obstacles les plus ardues, ni même l'« entourage capitaliste », avec ses blocus et ses menaces, ne sont pas bien redoutables pour elles. Il n'y a, alors, qu'une seule force qui peut les écraser : c'est la force brutale des armes. Mais cette force ne prouve rien. Et puis, les masses en vraie révolution vendent cher leur liberté. Et, enfin, face à une vraie révolution, la force armée est une épée à deux tranchants.

3° Pour faire *leur vraie révolution*, les masses n'ont aucun besoin de partis politiques, d'élites gouvernantes ou dirigeantes, etc. Par rapport à tous ceux qui possèdent de l'instruction, des connaissances techniques, économiques, sociales ou autres, de la culture intellectuelle, des aptitudes spéciales, etc., les masses laborieuses n'ont besoin que de leur aide libre, bénévole, désintéressée. Ce ne sont pas les « élites », mais les millions d'hommes qui, avec leurs intelligences, leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs activités variées, fécondes et combinées, sont seuls à même de mener à bien la révolution sociale. Les « élites » n'ont qu'à les aider, et non pas à les gouverner.

4° Faisant leur vraie révolution, les masses laborieuses se débarrassent sans aucune difficulté, et sans aucune contrainte, de tous les préjugés : nationaux, religieux ou autres. Ce n'est pas la contrainte gouvernementale qui tue ces préjugés, mais le libre élan et le succès de la vraie révolution faite *par les masses elles-mêmes*.

De même que le bolchevisme a pleinement confirmé le côté critique, négatif, de la doctrine anarchiste, l'épopée makhnoviste confirma ses côtés positifs et constructifs.

On a souvent reproché au mouvement makhnoviste sa spontanéité exagérée, le manque de cohésion et, surtout, l'absence, dans son sein, d'une organisation ouvrière syndicale. Il n'y a pas de doute que si le mouvement avait eu le temps et la possibilité matérielle de s'appuyer sur une vaste organisation syndicale révolutionnaire, il aurait gagné beaucoup en ampleur, en profondeur et en vigueur. J'ai déjà dit plus haut que l'absence d'organismes ouvriers expérimentés fut, à mon avis, l'une des raisons de la non-réussite de l'idée anarchiste dans la Révolution russe.

L'existence très agitée du mouvement makhnoviste, les déplacements perpétuels de ses forces vitales, et, enfin, sa courte durée l'empêchèrent de s'occuper de près du problème syndical. D'ailleurs, le mouvement avait, incontestablement et naturellement, ses côtés faibles. Mais, en comparaison avec sa base saine et solide, ces défauts n'avaient pas une importance capitale. Et c'est pourquoi nous ne nous y arrêtons pas ici. L'analyse de ces défauts, très instructive sans aucun doute, devrait avoir sa place dans un ouvrage spécial.

Au lecteur qui voudrait faire une connaissance plus approfondie du mouvement makhnoviste, nous pouvons recommander encore les mémoires de Nestor Makhno lui-même, qu'il a récemment commencés (*Mémoires et écrits – 1917-1932*, éd. Ivrea, 2010).

Peut-on considérer la Révolution russe de 1917 comme terminée *en tant que révolution* ? Autrement dit, sa période *constructive* a-t-elle effectivement commencé, et son avenir, peut-il être conçu *comme une évolution logique et positive des fondements jetés aujourd'hui* ?

À cette question, je réponds par un *non* catégorique. Tout ce qui précède explique déjà cette réponse. Mais je voudrais insister, ici, sur deux points d'une importance primordiale :

1° On ne peut pas concevoir la Révolution russe (je parle toujours de la révolution de 1917) comme un événement isolé nationalement ou historiquement. Il est certain qu'elle fait partie d'un immense processus social d'envergure mondiale, quoi vient de commencer et dont elle est, pour ainsi dire, l'introduction. Elle est donc étroitement liée aux événements mondiaux. Elle exerce sur eux une certaine influence. À son tour, son avenir dépend beaucoup de ce qui se passera dans d'autres pays. Or, depuis quelque temps déjà, j'ai la conviction ferme que le monde actuel est entré dans l'époque de *la grande et vraie révolution sociale*, et qu'il se trouve aujourd'hui au début de *la période destructive* de cet immense processus. Au cours de cette période, toute la société actuelle, avec tout ce qu'elle porte en elle – économie, politique, régime social, « culture » moderne, mœurs, préjugés, etc. –, doit être détruite de fond en comble, sans quoi la construction de la société nouvelle sera impossible. Une des premières « choses à détruire » est le principe – plutôt le préjugé – politique, autoritaire, étatique. Pour que ce principe soit détruit,

la révolution sociale est historiquement obligée de passer par *l'expérience concrète*, c'est-à-dire par la tentative de vaincre, d'arriver à la construction nouvelle, au moyen d'un État, d'un parti politique, d'une autorité, d'une dictature. Sans cette expérience négative, l'humanité ne comprendra pas le vrai chemin. *Le bolchevisme* – étape de la révolution russe et de la révolution mondiale – *représente cette expérience négative*. Le moyen étatiste et autoritaire l'a acculé à une impasse dont il ne peut plus sortir. Si une expérience pareille s'était produite en pleine évolution florissante du capitalisme mondial, elle aurait abouti certainement à la restauration du régime bourgeois, à une contre-révolution victorieuse. Mais – et c'est là une des preuves de l'agonie du capitalisme et du caractère social-révolutionnaire de notre époque – le capitalisme en déclin est impuissant à produire en Russie la « marche en arrière ». Alors, la Russie « attend ». Maintenu, par la force des armes, dans sa terrible impasse, impuissant à faire le moindre mouvement, soit en arrière, soit en avant, elle attend : d'une part, que les événements mondiaux fassent un grand bond et, par répercussion, la « débloquent », et, d'autre part, que le monde, en faisant ce bond, prenne bonne note de l'erreur fondamentale de la Révolution russe, de son « expérience négative ».

En attendant, cette révolution, à son stade bolchevique actuel, ne peut pas créer, ne peut pas construire. Pour commencer à construire, elle doit être « débloquée » ; elle doit, ensuite, détruire le régime actuel comme un nouvel obstacle – de même qu'elle a détruit les régimes précédents –, donc, elle doit continuer *en tant que révolution*. Telle est une des raisons de mon « non » catégorique. Deux réserves importantes : il va de soi que, les événements mondiaux pouvant traîner en longueur ou se développer, pour assez longtemps, dans un sens ne touchant pas la Révolution russe, celle-ci pourrait arriver à briser elle-même son obstacle. Et il va de soi, également, que, dans n'importe quel cas, le « déblocage » pourrait produire, momentanément, une réaction « en arrière » en Russie. Vu le sens *général* de l'époque, ceci ne changerait en rien ni mes appréciations générales, ni l'évolution définitive des événements. Une telle réaction ne serait qu'un épisode passager de la période destructive de l'immense processus social-révolutionnaire, au même titre que le fascisme, l'hitlérisme, etc.

2° Quels sont les fondements sur lesquels le bolchevisme prétend pouvoir dorénavant « construire » ? Il y en a deux : la fameuse « industrialisation » du pays, et la soi-disant « collectivisation » de l'agriculture. La tâche entière devra être accomplie par des étapes régulières de 5 ans, chaque étape étant fixée d'avance par un plan spécial dit « quinquennal ». L'ensemble de ces « plans quinquennaux » est l'expression même de la prétendue « économie dirigée ». Il serait important d'analyser tout cet édifice dictatorial en détail, dans un ouvrage spécial, afin de démontrer nettement sa non-valeur. Ici, je ne puis que souligner l'appréciation donnée plus haut.

L'*industrialisation* d'un pays ne peut être productive que si elle provient d'une croissance générale naturelle, si elle se trouve en harmonie avec l'ensemble de la vie économique, et si, par conséquent, ses effets et ses résultats peuvent être utilement assimilés, « digérés » par la population. Dans le cas contraire, elle aboutit à des érections, peut-être impressionnantes, mais mortes, inutiles et inutilisables, semblables à ces grandes pyramides d'Égypte érigées par les pharaons. On peut ériger tout ce qu'on veut, lorsqu'on dispose de certains moyens, et surtout d'une main-d'œuvre asservie, maniable à volonté et payable par l'État-patron comme bon lui semble. Le problème ne consiste cependant pas à avoir des érections, mécaniques ou autres, mais à pouvoir en tirer profit. Or, j'affirme catégoriquement, m'appuyant sur des données précises et incontestables, que l'« industrialisation » bolchevique en Russie aboutit précisément, dans l'écrasante majorité des cas, à toutes sortes de mécanismes, d'installations et de constructions mortes, inutiles et inutilisables. J'affirme que les 80 % de toutes ces érections restent sans vie, ne

fonctionnent pas du tout ou fonctionnent très mal. J'affirme que les milliers de machines importées de l'étranger sont, pour la plupart, rapidement mises hors de service, abandonnées, perdues. J'affirme que la main-d'œuvre actuelle en Russie ne sait pas les manier, les utiliser et qu'enfin, la population n'en tire aucun profit.

L'« industrialisation » en U.R.S.S. n'est pas une prouesse, n'est pas une « réalisation » de « l'État socialiste ». Elle est une *entreprise de l'État-patron* obligé, après la faillite des méthodes du « communisme de guerre » et, ensuite, de la NEP, de jouer sa dernière carte : bercer ses propres sujets, et aussi les gogos à l'étranger, par la grandeur illusoire de ses projets, dans l'espoir de pouvoir ainsi se maintenir jusqu'aux « temps meilleurs »... L'« industrialisation » de l'U.R.S.S. n'est qu'un bluff, rien de plus.

La « collectivisation » ? Pour que le lecteur puisse saisir son vrai sens, disons en quelques mots quelle a été, exactement, la « politique paysanne » de la dictature bolchevique, depuis les débuts jusqu'à nos jours.

Comme le lecteur sait, les paysans commencèrent à s'emparer des biens fonciers, en en chassant les propriétaires, déjà avant la Révolution d'Octobre. Le gouvernement bolchevique n'eut qu'à sanctionner cet état de choses. Au début, il ne toucha pas aux paysans, et c'est pour cette raison encore que ceux-ci le soutinrent, lui laissant ainsi le temps nécessaire à consolider son État et son pouvoir. À cette époque, on disait même, surtout à l'étranger, que les paysans gagneraient le plus à la révolution, et que les bolcheviques seraient obligés de s'appuyer, plus tard, sur eux. Cependant, au fur et à mesure que l'État s'affermissait et que, d'autre part, les villes, leurs provisions épuisées, tournaient leurs regards vers la campagne, Lénine resserrait de plus en plus le cercle autour des paysans. Par une série de décrets, il somma ces derniers de remettre la plus grosse partie de leurs récoltes à l'État. Ce fut la période des réquisitions, d'impôts en nature, d'expéditions armées et du « communisme de guerre ». Bientôt, cette « politique » aboutit à des troubles sérieux. Apeuré, Lénine recula et proclama la NEP, qui permettait aux paysans de vendre leurs produits, au lieu de les voir enlevés. Mais, la NEP n'ayant tout de même pas servi à grand chose, Staline dut choisir entre deux solutions : soit élargir la NEP, c'est-à-dire marcher vers la *restauration économique et politique du capitalisme privé*, soit supprimer la NEP et reprendre l'offensive de l'État contre les paysans. Après avoir tout pesé, sûr de la force et de la sécurité définitive du nouvel État capitaliste, Staline prit cette dernière décision. Il entreprit l'étatisation définitive de l'agriculture, appelée sa « collectivisation ». Les « *sovkhoz* » (« économies soviétiques » exploitées directement par l'État) et les « *kolkhoz* » (« économies collectives » exploitées en commun par des paysans) devinrent tous des entreprises directes de l'État. L'État se mit à écraser, à anéantir le paysan resté propriétaire, même moyen ou petit. Par la force de la terreur et des armes, il rentra en possession effective et complète de tout le sol et transforma le paysan, non seulement en son fermier, mais en son serf. Ensuite, il groupa ces serfs en « collectivités » et les obligea à travailler pour lui. La majorité écrasante de la population paysanne se trouve aujourd'hui *dans cet état de servage*. Et, naturellement, une lutte à outrance, encore sourde, mais déjà effective, des paysans contre leurs nouveaux maîtres, est entamée. Il est certain que les bolcheviques maintiendront leur « politique paysanne » actuelle de plus en plus difficilement. Depuis quelque temps, ils sont déjà de nouveau obligés de recourir largement à la force militaire pour forcer les paysans à se soumettre, à ne pas « saboter », à travailler, à ne pas cacher le blé, etc.

Eh bien ! Nous affirmons qu'une telle « collectivisation » n'est nullement la vraie solution sociale du problème agraire. Nous affirmons que le paysan ne sera

gagné à la cause de la révolution sociale que par des moyens n'ayant rien de commun avec ce retour au servage moyenâgeux, retour qui remplace seulement le maître féodal par le maître État.

La « collectivisation » bolchevique est loin d'être une « réalisation » socialiste. Elle est un système de violence inutile, un mécanisme sans âme, sans progrès, sans avenir.

Peut-on « construire » quoi que ce soit sur de telles bases ? Certainement non. *Et les résultats du premier « plan quinquennal » le prouvent.* En effet, me basant sur des données nettes, sur des faits et sur des chiffres précis, j'affirme que ce plan a fait une faillite lamentable, complète, et qu'aujourd'hui le gouvernement bolchevique se trouve devant la situation la plus tragique qu'il eût jamais à affronter. L'« industrialisation » n'a abouti à aucun résultat appréciable. La « collectivisation » n'a amené qu'un accroissement de la misère et le retour d'une famine dont l'étendue et la gravité dépassent de beaucoup celles de 1924-1925. Le pays se débat dans une agonie épouvantable. Le pouvoir bolchevique ne se maintient qu'à l'aide d'une terreur policière, d'une tromperie, d'une démagogie inouïes, et d'une violence armée sans précédent. La dictature est acculée à un état de siège, entourée par une population épuisée, écrasée, désarmée, impuissante, mais hostile, prête à se soulever, à se révolter, à bondir sur ses oppresseurs à la moindre possibilité matérielle.

Dans ces conditions, parler d'une révolution terminée, d'une période constructive commencée, et d'une évolution positive des « fondements acquis », ce serait ne rien comprendre – ou plutôt ne rien *vouloir comprendre* – dans ce qui se passe en Russie actuelle.

CONCLUSIONS. — Ayant déjà tiré de nombreuses conclusions au cours même de mon exposé, je me bornerai ici à les compléter par quelques dernières réflexions qui me paraissent indispensables.

1° Tous ceux qui se demandent comment un pareil régime peut encore tenir ne doivent pas oublier que, outre les raisons que j'ai déjà exposées, il en existe une très importante que voici : le Parti bolchevique compte aujourd'hui environ un million de membres et de sympathisants, qui forment, dans le pays, une couche – on pourrait même dire une classe – privilégiée. L'écrasante majorité de ces hommes sont jeunes, ignorants (donc, faciles à manier), brutaux, fiers, avides et jaloux de leur situation privilégiée, pleins de mépris pour les masses subjuguées et exploitées ; bref, ce sont de véritables « parvenus » et profiteurs du capitalisme étatiste. S'appuyant sur toute la force réunie de l'appareil politique, économique, militaire, policier, technique, scientifique et « moral » (presse, etc.) qui se trouve entièrement entre leurs mains, profitant de l'épuisement et de l'état désorganisé des masses laborieuses, ces nouveaux maîtres pourront se maintenir au pouvoir assez longtemps (à moins de quelque choc brusque dont notre époque est si riche), jusqu'au jour où, d'une part, la « force » de l'« appareil » tombera trop bas et, d'autre part, la puissance des masses remontera. On raconte qu'au début du bolchevisme, Trotski aurait répondu à quelqu'un qui exprimait des doutes sur la longévité du régime : « 300 000 nobles ont maintenu ce peuple en obéissance, pendant trois siècles ; pourquoi donc 300 000 bolcheviques ne pourraient-ils faire autant ? ». Ce petit colloque n'est, peut-être, qu'une légende. Mais cette légende exprime quelque chose de *très concret*. D'ailleurs, Mussolini et, tout dernièrement, Hitler l'ont

suffisamment prouvé. Les grèves et les révoltes sont assez fréquentes en U.R.S.S. Elles sont impitoyablement réprimées, et le gouvernement n'en souffle pas mot.

2° Ceux qui excusent – et même justifient – le bolchevisme en raison des difficultés qu'il eut à surmonter, et surtout en raison de l' « *entourage capitaliste* », ne doivent pas oublier que : a) justement *en Russie* – vu son étendue, ses richesses immenses, la faiblesse de sa bourgeoisie, etc. –, une vraie révolution, complète, belle, facilement triomphante et humanitaire, était possible *malgré l'entourage capitaliste*, qui, à notre époque, n'y pourrait rien ; et b) que la carence de la Révolution russe devant cet entourage capitaliste *est imputable au bolchevisme lui-même*.

3° Le bolchevisme n'est qu'un égarement, une erreur, une *étape négative* (donc, à surmonter) dans la Révolution russe et aussi dans le développement de la révolution mondiale. Il a sa place historique *dans la période destructive et négative* – et non pas créatrice et positive – de cette dernière. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le préciser, il y a quelques années (*Choses vécues*, dans la *Revue anarchiste* des années 1922-1924), un point important de cette période est la destruction totale de tout ce qui forme, dans la lutte décisive entre le vieux et le nouveau monde, le milieu modéré, vacillant, mou et vague (destruction du socialisme modéré) ; un autre point important est la destruction du principe politique, étatiste, dictatorial dans la révolution sociale (destruction du bolchevisme, après son expérience négative vécue). La révolution sociale ne pourra trouver son vrai chemin qu'après avoir fait table rase aussi bien du socialisme que du bolchevisme, après avoir renoncé à l'un comme à l'autre. C'est en partie le fascisme qui, historiquement, s'en charge et prépare le terrain... non pas au bolchevisme, comme d'aucuns le pensent, mais, *en fin de compte*, à la vraie révolution sociale. Car le fascisme contribuera puissamment à la destruction définitive du principe étatiste et dictatorial, en dépit de ses aspirations opposées. Et si le bolchevisme – c'est-à-dire le communisme autoritaire – le remplace (ce qui est possible), l'avènement de ce dernier ne sera pas, non plus, décisif ni même durable : ce sera, tout simplement, une expérience négative de plus.

4° Nous pouvons rassembler et résumer ici, en deux mots, quelques déductions de détail parsemées le long de cet exposé :

a) Ce n'est ni une « élite », ni un parti politique, ce ne sont pas Lénine ou Trotski qui ont fait la révolution (interprétation de tous les autoritaires : bourgeois, socialistes et « communistes » qui, psychologiquement, ne peuvent pas concevoir les choses d'une autre façon), mais les vastes masses armées du peuple laborieux des villes et de la campagne. Le Parti bolchevique sut en profiter pour monter au pouvoir ;

b) Après avoir commencé la révolution, les masses ont commis l'erreur fondamentale de confier ses destinées à un Parti politique, à un gouvernement, à une dictature. Cette dictature a temporairement faussé les révolutions russe et mondiale ;

c) Ce ne sont pas les « élites », les « führers » (guides), les partis, les dictateurs qui sauront mener et mèneront la révolution sociale à bon port, mais les millions d'hommes – les masses « océaniques » – acculés à la faire et à savoir la faire, par la marche historique des choses. La « légende de l'élite » devra être et sera détruite au cours de cette révolution ;

d) *Les masses sont acculées à la révolution par la destruction et l'expérience historique. La destruction et l'expérience sont aussi les premières éducatrices*

des masses. Deux conditions doivent s'y ajouter pour que la révolution puisse prendre le bon chemin et passer à la vraie construction : l'existence d'un mouvement ouvrier révolutionnaire indépendant des partis politiques, et une intense propagande libertaire. L'absence totale de celui-là et l'insuffisance de celle-ci furent la raison principale de la non-réussite de l'idée anarchiste et de la « victoire » du bolchevisme dans la Révolution russe ;

e) Le véritable rôle des « élites » est d'aider les masses, de les éclairer, de les enseigner, d'agir dans leur sein, de leur donner l'exemple, mais non pas de les gouverner ;

f) La dictature est toujours la violence publique d'une personne, violence soutenue par une couche privilégiée et fatalement dirigée contre les masses subjuguées et exploitées ;

g) Au cours de la vraie révolution, les masses savent se débarrasser facilement, et sans contrainte, de tous les préjugés inhérents à la société actuelle.

5° La dernière conclusion qui se dégage des faits étudiés, la plus importante, la plus féconde et encourageante, est celle-ci : pour beaucoup de gens, le vrai sens de notre époque est la lutte décisive – la « lutte finale » – entre le *capitalisme* (acculé à son dernier rempart : le *fascisme*) et le *bolchevisme* (qui, pour ces gens, représente la vraie révolution et l'émancipation). C'est une erreur. Le sens historique profond de notre temps sera d'avoir *posé et résolu* d'une façon concrète cette question fondamentale : *peut-on vaincre le capitalisme, accomplir la révolution sociale et supprimer l'exploitation des masses à l'aide d'un groupe d'hommes – ou d'un homme – qui mènera ces millions d'humains au moyen de la violence politique ? Ou, au contraire, sont-ce ces millions d'humains eux-mêmes qui, par leur action libre et librement coordonnée, pourront seuls atteindre le but ? Qui fera la révolution sociale ? Une élite, un dictateur bolchevique qui tirera « par les cheveux » les masses forcées de lui obéir ? Ou bien les masses libres, conscientes de leur tâche et agissant à l'aide de leurs organisations librement créées ?*

Le vrai sens de notre époque n'est pas la lutte entre le *capitalisme*, d'une part, et le *bolchevisme*, d'autre part, mais la lutte entre *le capitalisme sous toutes ses formes* (le « socialisme » autoritaire, ou « bolchevisme », en est une) et *le socialisme libre*, antiautoritaire.

Le véritable problème de notre époque n'est pas celui d'un choix entre la dictature blanche et la dictature rouge, mais celui d'un choix entre la dictature et la liberté comme levier de la révolution sociale. Et le véritable sens de la Révolution russe est d'avoir *posé concrètement*, définitivement, et dans toute sa grandeur, ce problème fondamental qui, ainsi, sera résolu pour *les masses* d'une façon *expérimentale*.

Je ne doute pas un instant qu'il sera résolu, par les événements qui vont suivre, dans *le sens de la liberté*.

La destruction continuelle, fatale, catastrophique, acculera les masses à la révolution sociale. L'expérience durable, présente, de la Révolution russe leur permettra d'éviter, en temps opportun, l'erreur bolchevique. Elles ne voudront plus édifier un nouvel État, une nouvelle autorité, un nouveau gouvernement, sur les

ruines de l'État capitaliste détruit. Alors, commencera la période *vraiment constructive* de la révolution sociale, *dans l'ambiance d'une liberté d'action* des masses laborieuses librement organisées et soutenues dans cette action par les vastes masses tout entières et par les individus. Et c'est alors que sera hautement, mondialement, concrètement et triomphalement confirmée et reconnue *l'idée anarchiste*. (Lire sur la révolution sociale l'ouvrage connu de Pierre Besnard : *Les syndicats ouvriers et la révolution sociale*.)

Tout en se rattachant à l'étude de la Révolution russe (d'ailleurs, inséparable de la révolution sociale mondiale), ces conclusions complètent dans une certaine mesure, en l'illustrant et en le concrétisant, l'intéressant aperçu général sur la révolution sociale par Sébastien Faure (voir plus haut).

— VOLINE.

BIBLIOGRAPHIE. — Au cours de mon étude, j'ai déjà cité quelques ouvrages à lire. Naturellement, ce n'est pas suffisant. Toutefois, pour le moment, je ne saurais recommander au lecteur aucune œuvre sur la Révolution russe, digne du sujet. Je lui conseille donc de lire tout ce qu'il pourra trouver, à condition, bien entendu, que le livre et l'auteur soient sérieux. Le sujet est extrêmement vaste et presque inexploré. Chaque ouvrage contiendra donc des faits intéressants et inconnus, et aussi des grains de vérité, sans aucun doute. Mais alors, encore une condition s'impose : celle d'apporter à la lecture de chaque ouvrage assez de sens critique. À cette condition, le lecteur saura, je l'espère, lui-même dégager les choses vraies, les faits définitivement acquis, des affirmations douteuses. Il saura aussi, dans la mesure du possible, formuler quelques déductions et conclusions. S'il continue ses lectures au fur et à mesure de la publication de nouveaux ouvrages, il pourra constamment comparer et contrôler aussi bien les faits que les appréciations.

À titre d'exemples, je dirai quelques mots sur deux ouvrages assez connus, notamment : 1° Les œuvres de Trotski. — Il faut les lire avec une très grande circonspection. En effet, extrêmement subjectives et partiales, pleines de polémiques, de haines et de rancunes, traitant les faits à travers une doctrine préconçue, passant sous silence certaines choses, défigurant certaines autres, ces œuvres ne méritent pas une grande confiance. Mais, en sa qualité d'un des acteurs principaux de l'épopée gouvernementale bolchevique, l'auteur fournit sur certains événements une documentation exceptionnellement intéressante, souvent inédite. — 2° *L'An I de la Révolution russe*, par Victor Serge. — Ce livre n'est pas mauvais. Il contient beaucoup de faits exacts. Mais, en même temps, il a été écrit assez nonchalamment. Séjournant depuis longtemps en Russie, connaissant la langue, ayant été en relation, non seulement avec presque tous les bolcheviques éminents, mais aussi avec des anarchistes, lui-même ancien anarchiste (aujourd'hui trotskiste en disgrâce et déporté), l'auteur puise, néanmoins, sa documentation uniquement aux sources bolcheviques. Il ne s'est même pas donné la peine de contrôler cette documentation intéressée, partielle, souvent mensongère, de vérifier certains faits à d'autres sources. En résultat, à côté des informations et des appréciations exactes, son œuvre contient beaucoup d'erreurs, d'inexactitudes, d'omissions, et même d'interprétations complètement fausses. Naturellement, ceci diminue de beaucoup sa valeur. La lecture de cet ouvrage exige aussi la plus grande circonspection.

Accueil

RHÉTORIQUE n. f. et adj.

La rhétorique, dit l'Académie, est « l'art de bien dire ». Elle est la théorie de l'éloquence comme la grammaire est la théorie du langage.

« Tant que l'homme sait peu, il parle nécessairement beaucoup ; moins il raisonne, plus il chante ; et quand il n'a rien à dire, il amuse l'oreille par son joli babil », a dit Proudhon. L'éloquence – qui est naturelle à l'homme comme la parole, le chant et le babil – étant l'art de plaire, émouvoir ou convaincre par le discours, la rhétorique, ou *art oratoire*, donne les règles pour plaire, émouvoir ou convaincre par la parole, mais surtout par le « joli babil ». Comme la grammaire est née après le langage, quand il a fallu rendre celui-ci compréhensible et commun à des populations nombreuses, la rhétorique est née après l'éloquence, pour mettre en elle un ordre déduit de ses formes naturelles les plus propres à toucher l'esprit humain.

L'étude de la rhétorique est à la fois celle des discours conservés et tenus comme des modèles d'éloquence, et celle des règles que l'on a tirées de ces discours. Ce sont les Grecs qui ont découvert et formulé la rhétorique. Jusqu'à eux, chez les autres peuples, plus anciens ou leurs contemporains, l'éloquence avait été une force de la nature plus qu'un art, s'épanchant parfois avec une puissance torrentielle dans les livres sacrés orientaux comme la *Bible*, où les plus belles pages sont plus souvent des imprécations d'une inspiration fougueuse que de la rhétorique.

Les discours des orateurs grecs, puis romains, et les règles qu'on en a tirées pour les formuler dans des traités, sont demeurés à la base de l'enseignement

classique de la rhétorique à travers les siècles. Comme au temps où Quintilien enseignait à l'école de Rome les fils des patriciens, c'est à l'ombre auguste et vénérable de Démosthène et de Cicéron que les jeunes bourgeois d'aujourd'hui « font leur rhétorique » dans les lycées de la Troisième République. La *Rhétorique* d'Aristote, les *De Oratore* et *L'Oratore* de Cicéron, *L'institution oratoire* de Quintilien sont demeurés la loi et les prophètes de cet enseignement essentiellement scolastique, conformiste et conservateur, comme le droit romain est resté le fondement de toutes les institutions, malgré tous les bouleversements politiques et sociaux qui se sont produits depuis vingt siècles. Un tel enseignement est peut-être encore très utile pour favoriser la charlatanerie philosophique, religieuse, littéraire, politique, et pour faire des histrions habiles à se pousser dans le monde de l'arrivisme ; il n'est plus que « l'art d'apprendre à écrire sans don naturel », comme a dit R. de Gourmont, et aussi de parler sans ce don. Il est incapable de faire un véritable orateur possédant l'éloquence du cœur et de la conscience, comme il est incapable de produire un penseur sincère et un grand écrivain. La rhétorique n'en distingue pas moins aujourd'hui cinq genres d'éloquences : la politique, la militaire, la religieuse, la judiciaire et l'académique. C'est dire qu'elle continue à être l'instrument de séduction des notions sociales conventionnellement établies.

Dans les temps appelés « aristocratiques », la rhétorique n'atteint guère la foule ; elle est réservée à des « élites » pour qui les « déclamateurs fleuris », comme disait Fénelon, enveloppent les lieux communs dans les papillotes de la préciosité. Le bon sens populaire pense, s'il ne dit, avec La Fontaine :

*« Je hais les pièces d'éloquence
Hors de saison et qui n'ont pas de fin. »*

Mais il ne s'en laisse pas moins prendre aux déclamations grossières d'une éloquence qui le flatte pour le tromper et le dominer. Quand R. de Gourmont déplorait que des jeunes gens perdissent leur temps à l'étude de la rhétorique, parce qu'elle est « une des plus grandes niaiseries qui aient abusé les hommes », il ne

pensait pas au but des prétendues élites et de leurs gouvernements qui est de rendre les hommes toujours plus niais. « Quand on sait rouler une métaphore, on peut bien rouler les imbéciles », remarquait Flaubert ; et, bien avant Shakespeare, les tyrans savaient qu'après leurs coups de force « ils trouvent toujours assez de bavards pour prouver qu'ils ont bien fait ». La grande malice de la rhétorique est de flatter ceux qu'elle veut séduire, or, comme l'a dit A. Suarès : « Flatter un peuple ou une assemblée, c'est mentir. De là, qu'on pense d'autant moins, en général, qu'on parle mieux. » Mentir est, par-dessus tout, l'art de la rhétorique, pour persuader en enrobant le mensonge dans les séductions de la parole, de façon à faire croire qu'il est la vérité. Elle est ainsi l'art de déraisonner au point de faire croire à une chose « parce qu'elle est absurde » : *Credo quia absurdum !*... Elle est la lanterne magique qui montre toutes les merveilles du monde, à condition qu'on ne l'éclaire pas. Les sages qui la font marcher sont :

*« Messieurs les beaux esprits dont la prose et les vers
Sont d'un style pompeux et toujours admirable,
Mais que l'on n'entend point... » (FLORIAN.)*

Il n'y a que les dindons qui croient entendre quelque chose ; et, malheureusement, ils sont innombrables, les dindons, ils sont le « peuple souverain », ils sont la « majorité compacte » !

La première rhétorique académique et classique a été la traduction en belles phrases, en mots historiques – qui fourniraient la pâture à cinq cents générations de cuistres et feraient se pavaner des milliers de pédants –, des vociférations et des injures plutôt ordurières que s'étaient lancées à la tête les héros d'Homère. C'était de la populace hellénique qu'étaient sortis ces héros, et ils n'avaient parlé le langage des dieux que lorsque les traducteurs d'Homère les avaient frisés et pommadés. Hérodote, dans ses *Histoires*, fleurit de la sorte les discours des personnages qui fournirent de plus en plus à l'éloquence politique à partir du Ve siècle avant J.-C. Les Thémistocle, Aristide, Périclès, Démosthène brillèrent dans cette éloquence

jusqu'au jour où Athènes perdit la liberté. Les orateurs devinrent alors les *rhéteurs* des temps de tyrannie et de fausse liberté, les temps des Alexandre, des Auguste, des Louis XIV, des Napoléon et des Soulouque des démocraties contemporaines.

Le rhéteur fut d'abord celui qui enseigna la rhétorique. Il prit la place de l'orateur quand l'éloquence ne fut plus libre de s'exprimer et dut cacher ses chaînes sous la déclamation. Aussi, dès l'Antiquité, le nom de rhéteur prit-il un sens péjoratif pour désigner un orateur ou un écrivain emphatique, dont l'art ne consistait que dans un alignement habile de phrases destinées à masquer une pensée vide, confuse ou fausse. Stendhal ne comprenait rien à l'art des rhéteurs lorsqu'il disait : « Ce n'est pas le tout de faire de jolies phrases, il faut avoir quelque chose à mettre dedans. » Aussi Stendhal resta-t-il toujours incompris et dédaigné des faiseurs de festons et d'astragales qui brodent sur les nuages et font de la profession des gens de lettres celle des plus vains et des plus vaniteux farceurs. *Vanus* et *vanitas*, disait Michelet. Il y eut, certes, des rhéteurs qui firent de la rhétorique une science remarquable et respectable : Isocrate, Isée, maître de Démosthène, Eschine, rival de ce dernier, Aristote, le plus grand de tous, firent la gloire de la rhétorique à Athènes. Rome eut Quintilien, et l'on vit, au IIe siècle, Plutarque et Lucien. Mais le plus grand nombre des rhéteurs formèrent alors, et depuis, une espèce trop souvent malfaisante et irresponsable. Ce sont eux, entre autres, qui introduisirent dans l'histoire ce « plutarquisme », dont le nom vient de Plutarque, mais qui n'eut chez lui que des intentions pures, alors que ses successeurs en firent le plus maléfique usage. (Voir *Plutarquisme*.)

De plus en plus, en constatant combien l'éloquence séduisait les hommes et les entraînaient au point de leur faire perdre le contrôle de leur pensée et de leurs actes, on avait fait de la rhétorique l'art de mentir et de tromper. De plus en plus, elle servit de moyen de gouvernement et de domination. Dans toutes les sociétés, quand les orateurs, les poètes et les savants ont répandu parmi les hommes les notions claires et précises des connaissances du temps, les rhéteurs, bavards insanes, pitres et faux savants, viennent pour troubler et obscurcir ces notions, pour soutenir

que le blanc est noir, en même temps qu'il n'est ni blanc ni noir, pour semer la confusion au point que, même en se tâtant bien, les gens ne sont plus sûrs qu'ils existent. Les rhéteurs conduisent ainsi les sociétés qui s'abandonnent à eux au gâtisme et à la décomposition où elles s'écroulent généralement.

Les rhéteurs ont été de tout temps des gens qui ont réussi, aussi bien auprès des prétendues « élites », dont ils sont les fleurons, que des « foules stupides ». Ils possèdent plus que quiconque « l'art de traire les hommes », comme disait Molière. Grands et petits, riches et pauvres n'ont cessé de leur payer tribut. Ils furent appelés de bonne heure – et s'appelèrent eux-mêmes – *sophistes*, c'est-à-dire hommes habiles à discuter ; mais ils étaient surtout des « charlatans de l'esprit » (Voltaire), soutenant de faux raisonnements avec l'intention de tromper, et enseignant, moyennant finance, l'art de composer sur n'importe quel sujet, aussi capables de démontrer le faux que le vrai, de les faire passer l'un pour l'autre, et niant d'ailleurs toute différence entre la vérité et l'erreur. C'est par les rhéteurs que « la philosophie donne le moyen de parler vraisemblablement de toutes choses et de se faire admirer des moins savants » (Descartes).

Par eux, le même moyen est donné à toutes les sciences, même les plus exactes. Il y a des sophistes capables de soutenir éternellement que deux et deux ne font pas quatre, comme M. Poincaré est capable d'écrire encore vingt volumes pour affirmer que « la mobilisation n'est pas la guerre », même quand elle fait dix millions de morts !

Dans l'Antiquité, le succès des sophistes fut immense. Plus que les véritables orateurs, ils entraînaient les foules ; car, sachant défendre avec un égal talent toutes les opinions, ils étaient certains d'être d'accord avec tout le monde. Ils n'avaient pas à redouter la ciguë que but Socrate et le poignard qui frappa Cicéron. Ils pullulèrent durant la décadence athénienne qu'ils précipitèrent. Ils connurent une fortune incroyable lorsque, passant d'Athènes à Rome, ils vinrent apprendre le beau langage et la corruption civilisée aux patriciens en les dégrassant de leur rusticité.

Ils firent tant que Caton les fit bannir de Rome, mais ils y revinrent comme des rats, et Crassus chercha vainement à réagir contre l'enseignement d'une ignorance et d'une oisiveté élégantes qu'ils répandaient parmi les classes riches. Il y avait déjà, en ce temps-là, un snobisme qui entretenait la sottise aux dépens de l'esprit et de la raison. Cantonné d'abord dans l'enseignement, le rhéteur se mêla de plus en plus de politique. Il s'imposa dans la tragédie antique où le chœur – *vox populi* – fut toujours de l'avis du dernier qui avait parlé. Rome vit la domination du tribun qui faisait ou défaisait la République à coups de gueule, en attendant de faire et de défaire les empereurs.

Les temps des décadences grecque et romaine avaient produit les rhéteurs philosophes et religieux, les sophistes coupeurs de fil en quatre, abstraiteurs de quintessence, chevaucheurs de chimères qui se multiplièrent avec la sorcellerie chrétienne durant tout le Moyen Âge. Quand le christianisme primitif eut cessé de s'exprimer par la rude et magnifique voix de Jérôme et des premiers pères, il descendit peu à peu de leur éloquence, par les différents degrés de la rhétorique des Salvien, Hilaire de Poitiers, Ausone, Sidoine Apollinaire, Vincent de Lérins et nombre d'autres « fanatiques de mauvaise rhétorique » (Ph. Chasles), à la métaphysique théologique et scolastique, qui ne fut plus que l'effrontée justification des turpitudes ecclésiastiques. On ressuscita la méthode hébraïque du *Bœuf sur le toit*, des « pilpouls », des « débats dans l'irréel, des interminables discussions dans la chimère » (Couchoud). La rhétorique était alors passée chez les Gaulois. Ils furent toujours de remarquables bavards. Marseille était devenue l'Athènes des Gaules après la conquête par Jules César, et les jeunes Romains venaient apprendre des rhéteurs de son école l'art des *controversia* et des *suasoria*. Quand la magnifique littérature du Moyen Âge eut tari ses sources populaires, elle tomba dans les niaiseries savantes et prétentieuses des « rhétoriciens » qui justifieraient la réforme de Malherbe.

Au XVI^e siècle, la rhétorique théocratique inaugura, contre l'esprit de la Renaissance, les grands mensonges des temps modernes : guerre *chrétienne*, droit

des gens *chrétien*, modération *chrétienne*, etc., dont Michelet a dit : « Toutes ces locutions doucereuses ont été biffées de nos langues par le sac de Rome, de Tunis et d'Anvers, par Pizarre et Cortès, par la traite des Noirs, l'extermination des Indiens. » Elles se sont retrouvées depuis 1789 dans la rhétorique démocratique qui a dit : guerre du *droit*, *droits* de l'homme, *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, etc., locutions non moins doucereuses qui se trouvent elles aussi biffées des langues européennes par un siècle de démagogie politicienne, de brigandage colonial, de violations du droit des gens aboutissant à la guerre de 1914. La même imposture qui faisait parler un Bossuet « au nom de Dieu », quand il encourageait Louis XIV au massacre et à la proscription des hérétiques, a fait parler les Poincaré, les Guillaume, les Nicolas, les François-Joseph « au nom de leurs peuples » pour justifier leur crime de 1914.

Le temps de la Renaissance multiplia le type du rhéteur savantissime qui deviendrait l'académicien, et celui du rhéteur de carrefour qui exciterait les foules aux guerres de religion et aux assassinats pieux. La rhétorique des jésuites fabriqua alors la théorie du *tyrannicide*, qu'ils mirent hypocritement sous le couvert de la défense de la liberté. Ce fut une résurrection éphémère, mais sauvage, d'éloquence populacière qui dura jusqu'à la fin de la Fronde. Les tribuns populaires, muselés par le pouvoir royal, se réfugièrent alors au « théâtre de la foire », d'où ils étaient d'ailleurs sortis pour devenir « marmitons des jésuites » et confesseurs des rois.

Ils en ressortiraient quand la Révolution leur permettrait de ré-emboucher leur trompette et de faire régner la rhétorique politicienne qui submergerait le monde. Les rhéteurs académiques, bavards solennels mais consciences défailantes, qui affecteraient de la mépriser, n'en feraient pas moins leur moyen de fortune auprès des « altesses » de la démocratie, en abandonnant les hauteurs sereines de la science pour descendre dans « la foire sur la place », et en laissant choir leur grande rhétorique de l'empyrée de la pensée dans les bas-fonds électoraux. On a vu ainsi, de nos jours, « le plus grand philosophe de notre époque » se faire le préfacier de M. Viviani et, dans le même temps, « les plus hautes consciences académiques »

alimenter l'infecte prose du « bourrage de crâne ». La sottise sorbonique qui a dit : « La France a spiritualisé la matière, l'Allemagne a matérialisé l'esprit », et la tartuferie académique qui a opposé, avec des mouvements de menton, la « gentillesse française » à la « barbarie allemande », ne sont pas moins insanes que les cochonneries pieuses et patriotiques des bardes poussifs préposés à l'héroïsme des beuglants.

La rhétorique religieuse que le Moyen Âge avait noyée dans la vaseuse métaphysique canonique et réservée à l'usage des gens d'église, devint mondaine à partir du XVI^e siècle et prit les formes de l'académisme et du « bon goût », formes artistiques de l'hypocrisie de ceux qui commencèrent alors à s'appeler les « honnêtes gens ». Cela se fit sous la direction des jésuites qui se mirent à abrutir les cerveaux pour mieux dominer les corps, à faire de l'homme une marionnette sans âme, « un cadavre qui tombe si on ne le soutient » (Loyola). Aussi, la rhétorique religieuse demeura-t-elle plus que jamais « la suivante de la théologie et de la morale évangélique », comme disait Bossuet, sauf quelques éclairs d'humanité et de vraie morale, qu'on trouve dans Massillon, et particulièrement dans Fénelon. Elle servit aux Bossuet à « enchâsser des pierres fausses dans de l'or » (Voltaire.)

Au XVIII^e siècle, la société brillante s'écrasait aux séances des *Sorboniques*, dont l'origine venait d'un cordelier qui avait entrepris de « soutenir la discussion contre tout venant et sur toutes sortes de sujets, depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir » (Bachaumont). Ces champions rhétoriciens ne prenaient même pas le temps de manger et de boire ; leurs auditeurs allaient se reconforter pour eux pendant qu'ils péroraient. Et ils ne se bornaient pas à soutenir la discussion sur toutes sortes de sujets ; ils défendaient aussi le pour et le contre. « Tu sauras que j'aurais pu te dire tout le contraire, et que cela aurait été aussi la vérité », dit « l'inconnu », dans *Une Nuit au Luxembourg*, de R. de Gourmont, car « il semble que les hommes ne donnent aux mots un sens précis que pour avoir le plaisir de les employer à contresens ». C'est le plaisir et la malice des casuistes, le but de leur rhétorique.

La rhétorique judiciaire et académique ne fut pas moins conventionnelle que la religieuse au XVIIIe siècle. L'éloquence de Patru s'évertua vainement dans la cage du conformisme du temps. Les Fléchier étalaient leurs pompeuses et vides périodes pour glorifier ses turpitudes et donner la vie à son néant. Boileau a raillé « cette belle rhétorique moderne inconnue aux anciens », qui permet de dire « ce qu'il ne faut point dire ». Pourtant, les anciens connaissaient déjà cette « équivoque » par laquelle :

Le vrai passa pour faux, et le bon droit eut tort,

et qui fait pratiquer :

L'art de mentir tout haut en disant vrai tout bas. (Boileau, *Satire XII.*)

Il y avait longtemps qu'on savait :

... qu'on peut, pour une pomme,

Sans blesser la justice, assassiner un homme. (Boileau, *id.*)

Mais jamais l'on n'avait vu une si pieuse hypocrisie, et Boileau, après Molière, flétrissait avec raison le siècle de Tartufe, ce siècle des « honnêtes gens » qui avaient commencé par brûler la *Léda* de Michel Ange, qui mettaient un cache-sexe aux statues, recouvraient d'un mouchoir les seins de Dorine et vengeaient ainsi contre l'art et la nature la saleté de leurs mœurs.

Quand la démagogie eut ouvert ses bondes, la rhétorique politicienne trouva immédiatement son maître et son modèle dans M. de Talleyrand. En sa double qualité de grand seigneur et de grand fripon, il lui donna une telle séduction et une telle souplesse, il présenta ses mensonges et ses palinodies avec de telles apparences de vérité et de sincérité, que les bavards subséquents n'auraient plus rien à inventer comme moyens de duperie durant le siècle d'éloquence parlementaire qui irait de l'aigre flûte de M. Thiers, son digne élève, au ronflant violoncelle de M. Briand. Il ne resterait plus aux astrologues de la démocratie que

d'« éteindre les étoiles » (M. Viviani) et de leur faire remarquer « le char de la France éternelle » (M. Boncour). M. de Talleyrand apprit aux démocrates ce qu'il avait appris des aristocrates : comment « la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée », et comment on peut « vivre de la bêtise humaine ». Louis Blanc a constaté que ce fut là « tout le génie » de M. de Talleyrand. Ce fut aussi tout le génie des politiciens qui lui succédèrent, avec beaucoup moins de savoir-vivre et d'élégance.

À côté des politiciens, il y a les rhéteurs philosophes, écrivains, artistes, qui tirent sans fin sur la guimauve conformiste et forment le bataillon des « intellectuels consolateurs », comme les appelle Gorki, de l'indécrottable sottise bourgeoise. Mais « leur art, l'art du beau mensonge, leur art par excellence, n'a plus le pouvoir ni la force de cacher le cynisme malpropre de la réalité bourgeoise » (Gorki). L'idéalisme hypocrite dont ils parent leur rhétorique ne peut plus donner le change sur le grossier matérialisme de cette réalité. Les uns et les autres, les maîtres affairistes et les larbins intellectuels, ne sont plus que des ventres et des bas-ventres ; ils n'ont plus de cerveaux.

La sottise bourgeoise, expression d'une classe « condamnée à mort et qui le mérite entièrement, comme le mérite un bandit ou un assassin professionnel » (Gorki), a mis politiquement, depuis trente ans, sa suprême espérance dans la *rhétorique* « *jaurésiste* », dernière sophistication démocratique qu'il est nécessaire de démasquer à l'usage des prolétaires encore confiants dans le verbiage politicien. C'est une page d'histoire qui n'est pas assez connue.

La rhétorique jaurésiste est née de l'affaire Dreyfus. Elle est l'explication de la faillite socialiste, dernier épisode de la banqueroute républicaine ; car, après elle, il n'y a plus de choix qu'entre deux solutions – la dictature ou la révolution. L'opportunisme gambettiste avait commencé la banqueroute en livrant la République à la réaction sociale. Les radicaux l'avaient continuée. Ayant pris la place des gambettistes dégonflés comme revendicateurs de la République, ils

avaient suivi la même voie qu'eux lorsque leur chef, M. Bourgeois, était entré dans le ministère Ribot, en 1893, entraînant son parti à liquider, « entre camarades », le scandale du Panama. Un coup d'éponge magistral laissa impunies les voleries *panamistes* et permit à leurs auteurs, par la solidarité politicienne, de demeurer au pouvoir et aux affaires parmi les parangons de la vertu civique ! C'est dans ces conditions particulièrement immorales que la République opportuniste et radicale, nantie d'un si fâcheux concordat, continua. Mais il restait le parti socialiste, le parti de l'Internationale ouvrière, le parti de la pureté politique, pour nettoyer les écuries d'Augias, balayer le régime qui n'avait plus de républicain que son titre, et dont les profiteurs étaient cyniquement statufiés sur les places publiques.

Lorsque l'affaire Dreyfus éclata, la voix puissante de Jaurès fit se lever les socialistes avec tous les « défenseurs de la justice ». L'heure était venue d'en finir avec une réaction et une corruption maintenues par des républicains défaillants. L'insolence des prétoriens et du Gesù était arrivée à son comble ; leur audace, encouragée par l'impunité, ne reculait même pas devant le faux et l'assassinat. L'affaire Dreyfus ne limitait pas sa portée aux réparations dues au déporté de l'île du Diable, citoyen quelconque victime d'une forfaiture comme il en était tant ; elle était un symbole, elle portait en elle toutes les revendications de la Vérité et de la Justice contre l'iniquité sociale, elle était la Révolution...

Ce fut alors au tour des socialistes de sauver la réaction. Waldeck-Rousseau, « syndic de faillite de l'affaire Dreyfus » (Rosa Luxembourg), présida à l'opération, comme Ribot avait présidé à celle du Panama. Millerand lui apporta le concours socialiste, comme Bourgeois avait apporté à Ribot le concours radical. Après des années de lutte, alors que la forfaiture était démasquée, que les faussaires, cloués au pilori de l'opinion, étaient près du châtement, que tout l'édifice de boue et de honte de l'iniquité allait s'effondrer pour faire place à un monde nouveau, ce fut, le 19 décembre 1899, un nouveau coup d'éponge sur le crime, la loi d'amnistie gracieuse tout le monde, innocents et coupables, enlevant aux premiers les réparations qui leur étaient dues, soustrayant les seconds au châtement qu'ils méritaient, bâillonnant

une fois de plus la vérité, bafouant la justice, et signant une nouvelle capitulation républicaine devant les malfaiteurs triomphants ! Depuis, le parti socialiste a « vomé » Millerand, il a vomé aussi tous les renégats de son espèce ; trop tard, le coup était fait. Millerand avait pu accomplir son œuvre criminelle ; il put la poursuivre jusqu'aux cours martiales de 1914-1918, et d'autres ont continué. Les socialistes continuent aussi, qui refusent, disent-ils, de « participer » au gouvernement, mais qui y collaborent et qui collaboreront même à la dictature, quand la bourgeoisie leur en offrira la direction contre la Révolution qu'ils ont reniée.

Comment cela a-t-il été possible ? Oh ! Il n'est pas nécessaire de beaucoup de développements pour montrer l'œuvre de ce que nous appelons la « rhétorique jaurésiste » et en faire comprendre le mécanisme. Elle est sommaire et elle est nette, malgré toute la *blagologie* répandue *après*, pour la justifier quand *tout* était accompli, comme dans l'*Évangile* et dans l'éternelle histoire des peuples mystifiés.

Après les préliminaires des premiers défenseurs qui avaient dénoncé la forfaiture et indiqué les voies de la vérité, Jaurès s'était lancé dans l'affaire Dreyfus. Par sa prestigieuse influence, il l'avait imposée à son parti comme une cause sociale dont dépendait tout l'avenir du prolétariat et de la civilisation. Elle était à ses yeux « une des plus grandes batailles du siècle, une des plus grandes de l'histoire humaine » (*Petite République*, 12 août 1899). Il avait dit à la classe ouvrière hésitante que si elle ne se levait pas pour cette lutte, ce serait « la pire abdication et la pire humiliation, la négation même du grand devoir de classe du prolétariat » (*Petite République*, 15 juillet 1899). Dans le même article, il avait ajouté, pour les guesdistes méfiants : « *Nous voulons toute la vérité !... Nous continuons la lutte, et si les juges de Rennes, abusés par les manœuvres ignobles de la réaction, devaient encore sacrifier l'innocent pour sauver les chefs militaires criminels, demain encore, malgré les manifestes d'excommunication, malgré les soi-disant appels à la falsification, à l'amoindrissement, à la déformation de la lutte de classe, nous nous lèverons de nouveau, malgré tous les dangers, pour crier aux*

généraux et aux juges : vous êtes des bourreaux et des criminels ! » Jaurès avait écrit encore, pendant le procès de Rennes : « Quoi qu'il en soit, la justice approche ! L'heure de la délivrance approche pour le martyr, l'heure du châtement approche pour les criminels ! » (Petite République, 13 août 1899) ; et ceci : « Je jure que Dreyfus est innocent, que l'innocent sera réhabilité, que les criminels seront punis. » (9 août 1899.)

Il avait enfin déclaré à Lille, en novembre 1899, un mois à peine avant la loi d'amnistie : *« Pour moi, j'ai voulu continuer, j'ai voulu persévérer jusqu'à ce que la bête venimeuse ait été obligée de dégorger son venin. Oui, il fallait poursuivre tous les faussaires, tous les menteurs, tous les bourreaux, tous les traîtres ; il fallait les poursuivre à la pointe de la vérité comme à la pointe du glaive, jusqu'à ce qu'ils aient été obligés, à la face du monde entier, de confesser leurs crimes, l'ignominie de leurs crimes. »* Affirmations énergiques, engagements solennels. Ils entraînaient les socialistes, les prolétaires, tous les hommes de vérité et de justice, « intellectuels » et « manuels », internationale de la pensée et Internationale ouvrière, à la véritable lutte de classe, la véritable lutte finale d'où sortirait un monde régénéré.

Qu'arriva-t-il ? La « bête venimeuse » ne dégorgea pas son venin ; les faussaires, les menteurs, les bourreaux et les traîtres ne confessèrent nullement leurs crimes. Ils continuèrent, aussi insolents, si bien qu'aujourd'hui même, et dans les lycées de l'État, il y a encore des professeurs qui peuvent enseigner impunément aux jeunes Français que « Dreyfus fut un traître » et qu'il fut défendu par le « syndicat de la trahison » !

M. Millerand étant devenu ministre, à côté du général Gallifet, chourineur de la Commune, ce fut le vote de la loi d'amnistie, grâce au concours des socialistes. Et voici alors ce que la rhétorique jaurésiste produisit, un an à peine après la déclaration de Lille : il fallait « se débarrasser des procès ennuyeux et maintenant inutiles, pour éviter la satiété du public qui bientôt se fermerait à la vérité elle-

même » (*Petite République*, 18 décembre 1900).

Rosa Luxembourg a écrit à ce sujet : « Encore un pas en avant, et les anciens héros de l'affaire Dreyfus apparaîtront comme des fantômes importuns dont on ne saurait se débarrasser assez vite. » Le pas fut vite fait. Dès le 24 décembre 1900, *la Petite République* exécutait Zola qui protestait contre l'amnistie. Il y avait « assez de lumière » ! Zola devait se taire. « *Surtout, pas de plaintes, pas de répétitions !* » L'affaire Dreyfus n'était plus qu'un « *cas individuel* », de même que celle de Picquart. « *Dans notre aspiration vers la justice (sic), nous ne pouvons nous borner à des cas individuels* », écrivait Gérauld-Richard, faisant écho à Jaurès (*Petite République*, 30 décembre 1900). La justice, ce n'était plus la vérité « *qui était en marche et que rien n'arrêterait* » ; ce n'était plus la lutte de classe, la Révolution ; c'était maintenant la « *défense républicaine* » à la sauce opportuniste ! On en arriva à plaindre les bourreaux : Esterhazy errant « *déguenillé et affamé* », Boisdeffre « *enfui* » de l'état-major, Gonse « *se traînant abattu* », de Pellieux « *mort en disgrâce* », Henry qui avait dû « *se trancher la gorge* », du Paty de Clam « *hors de service* ». Pour un peu, on les aurait tous réhabilités avec Mercier devenu sénateur... La « *défense républicaine* », c'est-à-dire la défense de la politicaillerie tarée qui déshonorait la République, était seule à considérer, comme elle l'avait été par l'opportunisme après le 16 mai et par le radicalisme après le Panama.

Nous ne pouvons nous étendre davantage, mais on trouvera dans l'ouvrage de Rosa Luxembourg, *Réforme et Révolution*, l'exposé aussi complet que démonstratif des événements par lesquels la rhétorique jaurésiste a soutenu le *millerandisme* et réduit le socialisme à l'impuissance révolutionnaire. La suite n'a fait que confirmer et renforcer les conclusions que Rosa Luxembourg a tirées, il y a trente ans, dans ces termes : « *Ainsi, la tactique de Jaurès, qui voulait atteindre des résultats pratiques en sacrifiant l'attitude d'opposition, s'est montrée la moins pratique du monde. Au lieu d'accroître l'influence socialiste sur le gouvernement et le parlement bourgeois, elle a fait des socialistes l'instrument sans volonté du Gouvernement et l'appendice passif de la petite bourgeoisie radicale. Au lieu de*

*donner une nouvelle impulsion à la politique avancée à la Chambre, elle a laissé perdre, avec l'opposition des socialistes, le stimulant qui seul eût pu amener le Parlement à une politique décisive et courageuse. » De plus en plus, les socialistes se sont enfoncés dans le marécage opportuniste. (Voir *Politique*.)*

Le « dégonflage » socialiste dans l'affaire Dreyfus s'est complété alors de la conspiration du silence organisée contre ceux qui ne voulaient pas d'une amnistie déshonorante pour eux et pour la justice. Dans sa magnifique préface aux recueils d'écrits de Bernard Lazare, *Le Fumier de Job*, Charles Péguy a montré le processus de cette conspiration. C'est en vain que Bernard Lazare, Zola, Gohier, Dreyfus lui-même protestèrent. On vit se fonder *l'Humanité* avec l'argent des grands juifs, des « fermiers généraux de l'estomac national », comme dit aujourd'hui M. Moro-Giafferi, des « ventres dorés » engraisés de la misère publique. L'un d'eux, qui est devenu pendant et après la guerre le dictateur du blé et du pain cher, paya ainsi son élection « socialiste », que fit faire Jaurès, dans une circonscription cévenole ! La condition essentielle que les grands juifs mirent à leur apport au « journal du prolétariat » fut que les Bernard Lazare n'y écriraient pas !... Ces messieurs en avaient assez de « se battre pour la justice ». Ils préféraient s'entendre avec les faussaires, les « trublions », les « traîneurs de sabre » et les évêques qui béniraient leurs chiens, en attendant de les bénir eux-mêmes entre deux pogromes de misérables juifs. Et les choses continuèrent comme devant pour la vérité et la justice une fois de plus bafouées, pour les prolétaires une fois de plus bernés.

C'est à cette rhétorique jaurésiste qu'on dut ensuite les sinistres farces de la « démocratisation de l'armée » et de la « réforme des conseils de guerre », devenus « tribunaux militaires ». Ces conseils font plus de victimes que jamais, depuis leur suppression et celle de « Biribi », dans les colonnes des journaux de la « défense républicaine ». Les singes qui montrent la lanterne magique aux « dindons souverains » ont baptisé carpe-Painlevé la poularde-Millerand : la « double-bouche » de Lebon s'est changée en « poucettes humanitaires », et le tour a été joué. Les échos les plus douloureux peuvent venir de la terre d'Afrique ; personne

ne les entend plus, puisqu'on vous dit qu'il n'y a plus de Biribi... C'est encore à cette rhétorique qu'on doit une autre farce non moins sinistre, celle du « statut des congrégations », donnant aujourd'hui à Tartufe et à Flamidien toute sécurité pour ré-encapuciner et re-moraliser le pays, sous l'édifiante protection des politiciens laïques qui vont à la messe et envoient leurs enfants dans les écoles pieuses. On a vu les plus farouches libres-penseurs aller « du diable à dieu », et des « vengeurs de Ferrer » promettre de défendre les mystères de la Vierge en recevant les insignes de l'Immaculée Conception des mains des assassins de Ferrer.

Jaurès paya cruellement les conséquences de sa rhétorique quand il fut assassiné par ceux qu'elle avait amnistiés, quinze ans auparavant. Son parti n'a pas pour cela cessé l'œuvre de capitulation opportuniste. Il l'a continuée durant la guerre de 1914 et il la continue encore plus énergiquement depuis, au nom de l'Internationale ouvrière dont il est de plus en plus séparé, comme le parti radical la continue au nom des « petits bourgeois », des « petites gens » qu'il abandonne à tous les escrocs des scandales capitalistes. Il les livre même, comme dernière ressource, depuis qu'il les a fait ratisser par les banquiers dans la récente conversion de la rente, aux consolations spirituelles que M. Bergson, le grand philosophe du régime, fait tomber sur leurs têtes des hauteurs sorboniques, en disant : « Le corps de l'homme agrandi par la science attend un supplément d'âme... » Sans doute pour remplacer le « supplément » qu'il ne peut plus s'offrir au restaurant.

En marge des partis politiques, la Ligue des droits de l'homme, fondée à l'occasion de l'affaire Dreyfus pour la défense de la liberté et de la justice, est devenue totalement impuissante devant le flot d'iniquité, devant toutes les nouvelles affaires Dreyfus dont les dossiers font craquer ses cartons. Envahie elle aussi par les rhéteurs opportunistes et comptant parmi ses dirigeants tant d'hommes dont l'action publique est de faire échec à ses principes et à son œuvre, que peut aujourd'hui cette Ligue ?

La rhétorique démocratique, particulièrement l'actuelle, a hérité de l'Ancien

Régime le goût de cette équivoque que flétrissait Boileau. Elle invente tous les jours des mots nouveaux pour qu'on ne comprenne rien à ce qu'elle veut ou ne veut pas dire. (Voir *Langue, Néologisme*.) Elle a fabriqué entre autre une rhétorique prolétarienne dans laquelle il est impossible de se reconnaître si l'on n'est pas un endormeur du prolétariat. Parmi les produits les plus récents de l'équivoque ainsi entretenue pour la confusion des esprits, on trouve des élucubrations comme celles-ci : « le chômage *technologique* » qui tend à démontrer que les causes du chômage sont dans la machine elle-même et non dans le mauvais usage, l'usage antisocial qu'en font ses possédants ; les « avantages *dispensiels* » pour prouver aux gens qu'ils sont d'heureux mortels quand on les dépouille, au nom de la « défense républicaine », au profit des banquiers ; les « pactes *initialés* », merveilles diplomatiques qui permettent de dire qu'entre deux nations un traité existe quand il n'existe pas et qu'il n'existe pas quand il existe, etc.

Proudhon constatait : « En fait de manifeste démocratique comme de programme ministériel et de discours de la couronne, l'essentiel est de parler et de ne rien dire. » On continue dans la démocratie opportuniste radicale-socialiste, comme au temps de Rome, en attendant de se réveiller un jour sous la botte d'un César.

À la rhétorique se rattachent tous les mots dérivés de *logos* (discours) : *logographie* (moyen d'écrire aussi vite qu'on parle), *logogriphe* (énigme, chose ou discours inintelligible), *logomachie* (querelle de mots), *logophile* (bavard), *logotechnie* (science des mots). et enfin... « *logo diarrhée* » ou *logorrhée*, qui indiquent l'incontinence verbale, un flux de paroles vides de sens ; c'est la véritable maladie des politiciens. Presque tous ces mots ont un sens péjoratif déduit de l'usage, le plus souvent malfaisant, de la rhétorique.

À la rhétorique, « art de bien dire », préférons l'art de bien taire... et de laisser dire. Le véritable orateur, celui qui fait un bon usage de la rhétorique, est celui qui agit bien en traduisant ses paroles en actions. Le rhéteur qui « finit par croire que la parole est le fait, et croit avoir agi quand il a fini de dire » (A. Suarès),

n'est qu'un insane bavard. Il est comme le cheval dont Jules Renard a dit, dans ses *Histoires naturelles* : « Il pète, pète, pète. » Or, ce n'est pas de pétarades que le monde a besoin, c'est de raison, de conscience et de volonté agissante.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

RITUALISME n. m. (du radical rit ou rite)

En un sens général, on englobe sous le nom de ritualisme tout ce qui concerne les rites, c'est-à-dire les formes et l'ordre prescrits dans les cérémonies religieuses ou même dans une cérémonie quelconque. C'est ainsi qu'on parlera de ritualisme brahmanique, catholique, maçonnique. En un sens très spécial, ce terme désigne un mouvement religieux qui se développa dans le royaume britannique vers le milieu du XIX^{ème} siècle et qui constitue l'extrême droite de l'anglicanisme.

Le goût des rites était fort vif chez les anciens. En Egypte, non seulement d'innombrables prescriptions réglait les moindres détails du culte, mais dans la vie de chaque individu tout était prévu et fixé d'avance, de la naissance à la mort. Malgré sa toute-puissance, le pharaon lui-même subissait la tyrannie d'un cérémonial rigoureux, d'une étiquette minutieuse qui, du lever au coucher, commandait tous ses actes. Audiences, promenades, bains, accouplement sexuel devaient se faire à heure fixe. Toute autre viande que celles du veau et de l'oie lui était interdite ; pour le vin, il était parcimonieusement rationné.

Au Japon, avant 1868, le mikado était soumis aux prescriptions d'un cérémonial aussi abrutissant que pompeux. Jamais ses pieds augustes ne devaient toucher la terre nue ; c'eût été un crime abominable de lui couper la barbe et les cheveux ; il s'abstenait de manger deux fois dans le même service. Successivement et en grande pompe, il épousait douze femmes de haute naissance ; toutefois, il pouvait, de plus, entasser un nombre indéfini de concubines dans le harem impérial. Le feu, qui ne respecte rien, ayant pris au palais en 1788, le mikado fut obligé de courir et, accident non moins grave, de manger pendant deux jours, du riz qui n'avait pas été trié grain à grain ; ce fait fut consigné dans les annales de l'empire comme la plus terrible des catastrophes. Cinq fois par an, ce dieu terrestre donnait des audiences dans la troisième enceinte de son palais ; les nobles s'y rendaient pieds nus, suivis d'un serviteur qui portait leurs chaussures. Le siogoun, qui jouissait d'un prestige presque égal à celui de l'empereur, était contraint pareillement de respecter des habitudes périmées. C'est dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle seulement que le Japon s'est modernisé.

Dans l'Inde, le ritualisme brahmanique, souvent odieux ou cruel, s'impose obligatoirement, même aujourd'hui. Mais le pays par excellence des rites, ce fut l'ancienne Chine. Le Li-Ki, ou Livre des Rites, est l'un des cinq livres sacrés de cet immense pays. Il semble fort ancien et remonterait, croit-on, à la troisième dynastie, Tcheou. Un ministère spécial fut chargé de veiller à la stricte application des rites consacrés par l'usage ou la loi. Tout était soumis à des règles invariables, figé dans une immobilité contre nature. A Pékin, les habitants ne pouvaient sortir de leurs

demeures avant 5 heures 12 minutes, le matin, ni après 9 heures 12 minutes, le soir. Construction des maisons, type des voitures, forme des vêtements, etc., étaient fixés administrativement. Si les menus détails de la vie privée n'échappaient pas à l'empire de la coutume, les grandes manifestations officielles, les cérémonies religieuses, les examens littéraires, l'étiquette de la maison impériale faisaient l'objet d'innombrables et intangibles prescriptions. Tel était l'attachement des Chinois pour les rites nationaux et le culte des ancêtres que les missionnaires Jésuites, fidèles à l'exemple donné par le Père Ricci, cherchèrent, au XVII^{ème} siècle, non à les discréditer, mais à les concilier avec l'enseignement et les usages catholiques. Une adaptation du même genre fut tentée avec le brahmanisme, sur les côtes du Malabar, par les disciples d'Ignace de Loyola. Il fallut les condamnations expresses des papes Innocent X en 1645, Clément XI en 1715 et Benoit XIV en 1742, pour que les Jésuites d'Extrême-Orient, après avoir usé de tous les échappatoires possibles, se résignent à défendre aux chrétiens de pratiquer les rites chinois ou de rester fidèles aux coutumes du Malabar.

A l'instar du paganisme romain, formaliste et routinier, le catholicisme, son imitateur et son héritier, témoigna de bonne heure d'un goût marqué pour les cérémonies pompeuses et les rites compliqués. Pour célébrer la messe, pour administrer les sacrements, pour présider les vêpres, etc., le prêtre s'affuble de robes et de manteaux hiératiques : sacristains, chantres qui l'entourent portent des jupes ; et les jeunes garçons qui le servent à l'autel, endossent, eux aussi, des vêtements féminins. A la manière de perroquets, les assistants répètent des formules et des prières, dont ils n'omettent pas une syllabe, mais dont le sens leur échappe parfois complètement. De même, leurs divers gestes sont fixés d'avance, et c'est de façon toute machinale qu'ils se lèvent, s'agenouillent, font des genuflexions et des signes de croix. Le concile de Trente déclara anathème quiconque se permettrait d'omettre ou de changer les rites adoptés par l'Eglise. Lorsqu'il promulgua le Missel romain, Paul V ordonna aux prêtres d'en suivre les prescriptions à la lettre, en célébrant la messe ; et Benoit XIII rendit obligatoire la fidélité aux règles contenues dans le Cérémonial des Evêques. A côté du rite latin, le catholicisme accorde une place à d'autres rites, celui des grecs-unis et celui des maronites par exemple. Au Vatican, la Congrégation des Rites s'occupe de tout ce qui concerne les cérémonies liturgiques, l'administration des sacrements, la canonisation des saints ; sa création remonte à Sixte-Quint ; elle est présidée par des cardinaux.

En matière de culte, l'Eglise orthodoxe s'avère non moins amie de la routine et de la complication que le catholicisme. Par contre, le protestantisme témoigne d'une répugnance, très accentuée dans certaines sectes, pour les rites impersonnels et les formules stéréotypées. Aux cérémonies grandioses, aux manifestations théâtrales, il préfère le culte en esprit et le recueillement intérieur.

Parce qu'ils se croyaient des demi-dieux, maints souverains ont voulu qu'on rende à leur personne un culte ayant ses rites invariables et ses formes consacrées. Un cérémonial rigoureux, l'étiquette, régnait à Versailles, sous Louis XIV. Devant le lit du roi, et devant le coffret qui contenait ses serviettes, les courtisans faisaient une révérence comme les fidèles devant le tabernacle. Au lever

du souverain, les assistants étaient introduits par séries dans sa chambre à coucher. Les premiers le voyaient sortir du lit et l'aidaient à mettre sa robe de chambre ; les derniers pénétraient seulement lorsqu'il s'était frotté les doigts avec une serviette trempée dans l'alcool : c'était tout le débarbouillage de ce roi crasseux. C'est un prince du sang qui présentait au monarque la chemise de jour ; pour passer sa culotte et pour l'attacher, il fallait l'intervention du maître de la garde-robe. Quand il dinait seul, un huissier, un maître d'hôtel et trois gardes du corps, carabine à l'épaule, escortaient chacun des plats qu'apportait un gentilhomme ; trois personnes intervenaient pour lui verser à boire. Les jours de grand couvert, le cérémonial était plus pompeux encore et une trentaine de larbins, dont un aumônier, et seize hommes en armes, entouraient le potentat. Monument de sottise et de vanité, ce ritualisme trouve encore des admirateurs parmi les historiens bien pensants. A Rome, la cour pontificale continue, même de nos jours, à exiger des fidèles admis à voir le pape qu'ils se prosternent devant ce souverain costumé en princesse, et qu'ils baisent sa pantoufle avec dévotion.

Si j'en crois ce que j'ai pu lire ou entendre, la question des rites aurait une grosse importance dans la franc-maçonnerie ; mais j'en parle en profane, n'ayant jamais visité une loge. Le Grand Orient de France possède un Grand Collège des Rites, dont les membres, tous parvenus au 33ème degré, se recrutent par cooptation. Cet organisme n'a pas de pouvoirs administratifs, mais il veille à l'octroi régulier des hauts grades et au maintien du symbolisme et des traditions maçonniques. A la Grande Loge de France, Oswald Wirth et quelques autres ont conservé très vif le goût et le souci des rites. En Belgique, Goblet d'Alviella s'efforça d'imprimer un caractère mahométan, bouddhique, chrétien, mithriaque à certains degrés. Albert Pike, dont l'œuvre n'est pas traduite en français, s'est appliqué à mettre en valeur les grades écossais. Chez nous, les ouvrages de Ragon, de Bédarride, d'Oswald Wirth, de Plantagenet, peuvent donner une idée du ritualisme maçonnique. Rituel et symboles auraient pour but, disent leurs défenseurs, de transformer l'esprit de l'initié et d'y introduire les principes nouveaux dont il doit s'inspirer. Occultistes et mystiques leur attribuent en outre de secrètes et puissantes vertus. Mais d'autres préfèrent le travail rationaliste ; les cérémonies ésotériques ne leur inspirent pas confiance ; ils voudraient une maçonnerie modernisée, moins indulgente pour les religions, plus pénétrée de l'esprit scientifique.

Sans nous attarder davantage à l'énumération des ritualismes qui furent pratiqués autrefois ou qui le sont encore aujourd'hui, disons que le goût des cérémonies pompeuses nous apparaît comme une survivance d'un état d'esprit qui eut sa raison d'être aux époques de barbarie, mais qui ne répond plus aux exigences de cerveaux libérés des dogmes et des croyances traditionnelles. Les rites d'origine religieuse ou magique sont à rejeter irrévocablement ; nés du mensonge, ils ont pour unique résultat d'entretenir une malade curiosité. Mais la poésie et l'utilité s'avèrent inspiratrices de gestes et de paroles symboliques qui s'apparentent à l'art ou aux manifestations d'une activité utile. Parfois la danse semble être très proche du rite ; et l'on doit reconnaître qu'en certaines circonstances, il est bon de pouvoir découvrir sur-le-champ ses amis. Source empoisonnée où s'alimente l'hypocrisie, la

politesse, cet ensemble de rites stéréotypés, contribue cependant à rendre moins pénibles les rapports que l'on a, malgré soi, avec des gens peu sympathiques. S'en tenir aux légitimes satisfactions de l'art et aux réactions pratiques exigées par la nature ou les circonstances, voilà l'unique règle de notre comportement dans ce domaine si discuté. Les mots rites et ritualisme pourraient être biffés des dictionnaires modernes sans que nous protestions, leur origine religieuse les rendant impropres à désigner gestes et paroles qui restent dans le cadre des nécessités rationnelles ou des besoins esthétiques. Dédaigneuse des attitudes hiératiques, l'humanité doit repousser mystères et rites que lui légua la tradition.

Disons maintenant quelques mots du ritualisme anglais. En 1833, certains membres de l'Université d'Oxford : Pusey, Newmann, Palmer, Oakley, Ward, Keeble, Froude, tentèrent de faire adopter par l'Eglise anglicane un grand nombre de cérémonies et de dogmes que le protestantisme avait condamnés. Keeble donna le signal du mouvement dans un sermon prêché à Sainte-Marie d'Oxford. Une série de 90 traités ou tracts, publiés dans les années qui suivirent, firent connaître partout la doctrine tractarienne (c'était le nom qu'on lui donnait à cette époque).

Nous voulons, affirmait Newman, « contribuer au réveil pratique des doctrines professées par les théologiens de notre Eglise, mais devenues lettre morte pour la majorité de ses membres ». En parole, les nouveaux réformateurs protestaient de leur attachement pour l'Eglise anglicane ; en fait, ils se rapprochaient sensiblement du catholicisme romain. « Ce sont, disait d'eux Grégoire XVI, des papistes sans pape, des catholiques sans unité et des protestants sans liberté ». Les évêques anglicans condamnèrent cette tentative et interdirent la publication des tracts en 1841. Quatre ans plus tard, Newman se convertit au catholicisme ; il fut créé cardinal en 1879 par Léon XIII. Oakley, Palmer, Manning et d'autres entrèrent également dans l'Eglise romaine. Pusey refusa d'aller jusqu'au papisme et resta le chef de ceux qui ne voulaient pas se séparer de l'Eglise d'Angleterre ; jusqu'au concile du Vatican, il crut d'ailleurs qu'il était possible de s'entendre avec Rome. S'il répugnait personnellement à adopter certaines cérémonies catholiques, ses disciples n'eurent pas les mêmes scrupules. Ils admirent les sept sacrements, la confession auriculaire, la présence réelle et le sacrifice eucharistique, le culte de la Vierge ; ornements sacerdotaux, croix, cierges reparurent dans les oratoires. Le puseyisme se transformait finalement en ritualisme. Entre ces « papistes déguisés » et les gardiens de la tradition nationale une lutte assez âpre s'est poursuivie longtemps. En 1859, les premiers avaient fondé l'English Church Union, les seconds créèrent en 1865 la Church Association qui combattit les innovations en matière de culte. Parlement et tribunaux sont intervenus à plusieurs reprises contre le ritualisme, sans arrêter ses progrès ; sur bien des points, les hauts dignitaires de l'Eglise anglicane se sont rapprochés de lui. Mais les fidèles sont restés hostiles au papisme dans l'ensemble, et la Chambre des Communes a rejeté récemment un nouveau Livre de Prières, parce qu'il faisait trop de concessions au romanisme. L'opposition à la primauté du pape demeure d'ailleurs fort vive, même au sein du mouvement ritualiste.

- L. BARBEDETTE



Accueil

RIZ n. m.

Le riz est une graminée, dont la culture réclame une surveillance toujours en éveil et une longue serre d'opérations. Semé d'abord dans un espace restreint où il germe et lève, il doit être repiqué ensuite dans les rizières, par touffes distantes de 30 à 40 centimètres. Avant le repiquage, il faut niveler le sol, le border de petits talus qui servent de chaussées, le labourer et l'égaliser avec la herse ; après, il faut inonder la rizière et maintenir l'eau à la hauteur demandée par l'état de croissance, puis opérer le vidage quand les épis son formés. Plus tard, on moissonnera à la faucille et l'on procédera au décorticage du paddy, pour extraire le grain de son enveloppe. On sème le riz au printemps ; il ne germe que planté dans la boue ; et c'est pareillement dans la boue qu'il faut le repiquer. Pendant toute sa croissance, il doit rester dans une eau qui, sans être courante, peut néanmoins se renouveler. D'où la nécessité de préparer soigneusement le terrain à l'avance, s'il n'est pas naturellement horizontal. Certaines espèces, cultivées dans les régions difficilement inondées, réclament beaucoup moins d'eau. Pour mûrir, le riz exige en outre de très fortes chaleurs. Aussi prospère-t-il dans les pays chauds et humides de la zone intertropicale, surtout dans les deltas des grands fleuves, les basses plaines littorales et les vallées submersibles. Il atteint en moyenne une hauteur allant de 70 centimètres à 1 m. 80. On compte au moins 900 variétés de riz en Indochine et 500 à Madagascar. S'il en est qui conviennent aux terrains un peu secs, d'autres, comme le riz gluant, poussent en pleine eau et peuvent atteindre 6 ou 7 mètres de hauteur.

De Chine, où elle prit naissance probablement, la culture du riz passa aux Indes, puis en Egypte, et fut importée finalement en Europe par les Arabes. On la trouve installée en Italie dès le XVème siècle ; en France, elle fut d'abord expérimentée en Auvergne, mais on l'abandonna, parce qu'au dire des médecins d'alors, le riz engendrait des épidémies. Cette céréale qui, chez nous, n'est guère utilisée qu'à titre d'aliment complémentaire, constitue le pain des races jaunes. Ce serait la plante qui nourrirait le plus d'hommes, environ 900 millions sur 2 milliards que porte le globe, d'après l'Office international de l'Agriculture. Au Japon, chaque habitant consomme une moyenne de 150 kilogrammes de riz par habitant ; à Formose et au Siam, un peu plus de 120 kilogrammes ; alors qu'en Italie, le pays d'Europe où sa culture est la plus développée, la moyenne n'atteint que 7 kilogrammes. Dans l'Inde, le brahmanisme contribue à faire du riz un élément essentiel de l'alimentation, car il proscriit l'usage de la viande. En France, il fut, pendant la guerre, l'un des succédanés employés dans la boulangerie ; mais, comme il est vendu à des prix supérieurs à celui du blé, son utilisation est redevenue très faible par la suite. Si nous ne parlons pas de la Chine, le pays qui consomme le plus de riz, c'est que l'on ne possède à son sujet aucune statistique permettant de fournir

d'intéressantes précisions. On sait néanmoins qu'elle importe, annuellement, quelque 600.000 tonnes de cette céréale, par Hong-Kong, et que sa production normale laisse celle de l'Inde loin derrière elle, probablement.

Parmi les principaux pays producteurs de riz, il faut citer, outre la Chine (qui le cultive dans toute sa partie méridionale, même sur les pentes des montagnes quand l'irrigation est possible), l'Inde, la Birmanie, le Siam, l'Indochine, le Japon. La côte orientale du Dekkan les deltas du Gange et du Brahmapoutre, ceux de l'Irraouaddi et de la Salouen, du Mékong et du Sang-Koï possèdent d'immenses rizières. Dans les vastes plaines du Yunnan, on fait jusqu'à trois récoltes par an. Au Japon, la production moyenne est de 104 millions de quintaux ; elle représente 60 p. 100 de la valeur totale des produits alimentaires agricoles. On trouve aussi des rizières à Java, dans les plateaux intérieurs et sur le littoral oriental de Madagascar, dans les vallées du Nil et du Niger, dans celles du Syr-Daria et de l'Amou-Daria ; en Lombardie où la production atteint 6.500.000 quintaux, en Espagne où elle s'élève à 3 millions de quintaux ; en Amérique où elle dépasse 8 millions de tonnes ; on en trouve même en Bulgarie, en Yougoslavie, au Portugal. Avec leurs 480 millions de quintaux annuels, les Indes anglaises éclipsent, et de très loin, tous les pays non asiatiques. Si la culture du riz exige beaucoup de travail, elle est, par contre, d'un excellent rapport. Le rendement moyen, évalué à 20 hectolitres à l'hectare pour l'ensemble du globe, est bien supérieur à celui du blé ; au Japon, il atteint 26 hectolitres. Mais, lorsque les pluies arrivent en retard ou sont insuffisantes, la récolte est parfois extrêmement déficitaire. D'où les effroyables famines qui sévissent, les années de sécheresse, dans certains pays d'Extrême-Orient.

Parce qu'il est, pour une large part, consommé sur place, dans les contrées mêmes qui le produisent, le riz n'est pas l'objet d'un trafic comparable à celui du blé. Au premier rang des régions exportatrices, il faut placer : la Cochinchine, le Tonkin et le Cambodge. La Cochinchine en expédie de 15 à 16 millions de quintaux chaque année ; le Cambodge en livre plus de 300.000 tonnes à Saigon pour l'exportation ; au Tonkin, l'un obtient, à l'heure actuelle, deux récoltes par an. Saigon, la capitale du riz, rivalise avec les ports français les plus renommés, par l'ampleur de ses opérations. « Pour bien juger de l'importance de l'Indochine de comme centre de production rizière, écrit Rondet-Saint, il faut, du haut de Cholon, à Saigon, longer le canal appelé arroyo-chinois. Sur des kilomètres, les gros chalands sont l'avant à terre, dans la vase, pressés les uns contre les autres. Combien y en a-t-il ? Des centaines et des centaines. Les magasins, les piles de sacs de riz s'alignent sur chaque rive à perte de vue, coupés ça et là par quelque grosse usine de décorticage ». Sous forme de paddy, de grains blancs, etc., Saigon aurait exporté plus de 1.600.000 tonnes de riz en dix mois, certaines années. La Birmanie est aussi un centre exportateur de toute première importance ; Rangoun expédie la précieuse céréale, non seulement en Europe, mais dans les principaux pays d'Extrême-Orient. A cause de la densité de la population, Chine, Japon, etc., produisent en effet moins de riz qu'ils n'en consomment.

D'ordinaire, on mange le riz cuit à l'eau et en grain. On peut aussi le

manger ou le réduire en farine ou le mélanger avec d'autres aliments. Parce qu'il renferme peu de gluten, il est moins nourrissant que le blé, mais il est très digeste s'il est préparé de façon hygiénique et très régénérateur. Pris comme base de l'alimentation, on l'accuse de donner le bériberi. Ce reproche semble fondé ; il ne vaut toutefois que contre le riz décortiqué, n'ayant plus les cuticules qui renferment les vitamines. Sous prétexte de le rendre plus appétissant et d'une présentation plus agréable, on élimine un élément indispensable. S'il est presque impossible de se procurer du riz non décortiqué chez nous, la même difficulté n'existe d'ailleurs pas en Extrême-Orient. Fruits, légumes frais, viande crue contiennent, en outre, les vitamines dont l'organisme à besoin. Aussi le bériberi n'est-il pas à craindre en France, du moins par suite de la consommation du riz, cette dernière n'étant que de 2 grammes et demi, en moyenne, par tête et par jour ; en Indochine, par exemple, où elle dépasse 500 grammes, il en va tout autrement. Voici la composition du riz :

Albumine.....	7,75
Graisse.....	0,75
Hydrate de carbone.....	76,50
Sel.....	1,50
Cellulose.....	0,50
Eau.....	13

Avec cette céréale, on fabrique un alcool ou un vin qu'on appelle saké au Japon. En la mêlant à l'orge, on en fait une bière qui se conserve aussi facilement que la bière commune. On en tire aussi une poudre de toilette, dont les élégantes font une grande consommation ; en une seule année, l'Angleterre eut besoin de 170 tonnes de cette poudre pour blanchir la peau de ses beautés insulaires. Pour la consommation, le riz de la Caroline, riche en phosphate, est le meilleur, puis vient celui du Piémont. Suivant l'origine et l'espèce, la valeur de cette céréale diffère d'une façon sensible. A notre époque, où l'abus de la viande s'avère désastreux pour les races d'Occident, il convient de ne négliger aucune des ressources alimentaires offertes par le monde végétal. Des recettes culinaires, fruits d'une longue expérience ou de recherches effectuées par des hommes compétents, permettent, d'ailleurs, d'apporter une très grande variété dans la confection des plats de riz. Mais les hommes, qui explorent volontiers les nébuleuses régions d'un au-delà chimérique, ignorent tout, habituellement, des qualités requises pour que la nourriture soit hygiénique.

- L. BARBEDETTE

Accueil

ROMAN

L'origine du mot roman est dans le latin Romani, nom donné d'abord aux habitants de Rome, puis à tous ceux qui parlèrent la langue latine dans l'Empire appelé la Romania ou le Romanum imperium, le monde romain. De ce latin romani sont dérivés, dans la première langue française qui se distingua du latin, les mots romans, au masculin, et romance, au féminin. Romans est devenu roman et, par analogie, romance a fait romane.

On appelle aujourd'hui romanes les langues qui sont nées de la corruption du latin. Leur domaine s'étend sur tout l'occident et une partie de l'orient en Europe ; ainsi qu'en Amérique, dans les pays d'ancienne colonisation française, espagnole et portugaise. Pour Littré, les langues romanes sont les idiomes issus du latin après la chute de l'empire romain. Une interprétation plus ou moins arbitraire a fait appeler romanes les langues parlées et écrites jusqu'à la fin du XIII^{ème} siècle. L'étude des langues romanes est d'une importance considérable pour la connaissance de la formation du langage des différents peuples européens comme conséquence, pour celle de leur histoire et de leurs mœurs. Ces langues montrent le caractère et la persistance des éléments ethniques que la conquête romaine n'a pu étouffer sous son uniformisation.

Depuis un siècle environ, on a appliqué le qualificatif roman à l'art ; l'architecture en particulier, qui, s'est dégagé le premier du classicisme néo-grec. L'étude de l'art roman n'est pas moins intéressante que celle des langues romanes, bien qu'elle révèle moins de caractères ethniques, plus d'influences étrangères. Ces influences sont barbares dans le Nord, orientales dans le Midi. Dans certaines régions méditerranéennes, l'art appelé roman est même uniquement d'imitation byzantine.

Nous ne nous occuperons ici que du sens spécial donné au moyen âge aux mots roman et romance. Le premier seul a conservé ce sens ; le second n'est plus employé qu'en musique. La romance est devenue la forme condensée du roman qui jadis était chanté. Il était un ouvrage de poésie ou de prose, écrit en langue romane, c'est-à-dire vulgaire, par opposition aux ouvrages écrits en latin. Son caractère était généralement profane, mais il y avait des romans religieux et il y en avait aussi d'écrits en latin. La marque essentielle du roman était, elle est encore, son genre narratif alimenté par l'invention. Il naquit de la chanson de geste, quand celle-ci, n'étant plus uniquement un chant d'entraînement guerrier, fut devenu tout un poème, une épopée, pour la distraction de la vie de château. Il ne chanta plus alors uniquement les combats et les exploits des héros qui s'y étaient distingués ; il chanta l'amour. Mais cette transformation ne se fit guère avant le XII^{ème} siècle,

lorsque le trouvère, compositeur et chanteur, introduisit l'amour courtois dans la poésie qu'il faisait entendre à ses auditeurs. Jusque-là, les romans furent des compositions épiques se rattachant aux chansons de geste : les romans de Brut et de Rom, par Wace, ceux d'Alexandre et l'Enée, par Albéric de Besançon, celui de Troie, par Benoit de Sainte More, le Tristan, de Bérout, etc. Les premiers romans où l'amour se dégagait de la geste guerrière et prit les formes de la galanterie, furent ceux de Chrétien de Troyes (La Charette, Yvain, Tristan, Perceval, etc.), et les Lais, de Marie de France. Robert de Boron continua (Le Graal, Lancelot, etc.). Cette littérature, dite des « romans bretons », avait à son origine l'épopée celtique de la Table ronde. En même temps qu'il exprimait des sentiments de plus en plus courtois, le roman se faisait allégorique, didactique, satirique (Roman de la Rose, Roman de Renart, etc.). Toute la longue série des Contes pieux se rattache au roman par la narration, la fantaisie de l'invention et aussi le respect dont on commençait à entourer la femme après plus de mille ans de malédiction ecclésiastique. Enfin, le fabliau a été la forme populaire, « gauloise » suivant le mot qui caractérise cette forme, du roman. C'est du vieux fabliau français que sortirent les nouvelles qui firent la célébrité des conteurs Italiens depuis Boccace jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

Presque toutes les œuvres romanesques du moyen âge ont été écrites en vers. Lorsque la prose fut introduite dans la littérature, le roman commença à se séparer plus nettement de la poésie pour devenir ce que l'Académie française définit aujourd'hui : « Une histoire feinte, écrite en prose, où l'auteur cherche à exciter l'intérêt, soit par le développement des passions, soit par la peinture des mœurs, soit par la singularité des aventures » (Dictionnaire de l'A. F. 7^{ème} édition, 1878). Le roman décrit la vie ou ce qui est censé être la vie. Sa première condition, en dehors de toute classification, est la vraisemblance de son invention sinon l'observation du vrai et la reproduction du réel. Il se différencie ainsi du conte dont le caractère est dans le merveilleux et l'invraisemblable. « Ceci n'est pas un conte », dit-on depuis Shakespeare, d'un récit dont on veut affirmer la vérité, tout au moins la vraisemblance. Le roman donne le tableau, l'illusion de la vie, de l'action, des sentiments, par l'adaptation habile, objective ou subjective, idéaliste ou réaliste, d'une vérité qui est, a été ou pourrait être. Il s'empare de tous les sujets : historiques, scientifiques, philosophiques, politiques, sociaux, et les anime, les spiritualise ou les matérialise dans les pensées ou dans les actes de personnages plus ou moins imaginés ou pris sur le vif, exceptionnels ou communs qui sont des caractères, des individualités, des types spéciaux ou simplement « comme tout le monde ». Le roman, par sa nécessité de personnification concrète de l'action et des sentiments, est le genre littéraire le plus voisin du théâtre. Diderot déclarait que tout bon drame devait pouvoir faire un bon roman. La réciproque est aussi vraie.

Le romanesque a toujours hanté l'esprit humain, soit par le merveilleux de la fable et l'héroïsme du mythe, soit par l'observation plus proche et plus directe de la réalité. Le roman ancien est caractérisé par l'aventure et le roman moderne par le sentiment ; mais les deux se trouvent dans les productions antiques, sources inépuisables de toutes les inventions littéraires (Voir Littérature). On s'occupait plus d'action d'éclat que de recherche psychologique aux temps de ces romans fabuleux

appelés l'Iliade, l'Odyssée, l'Enéide, la Cyropédie, etc., et la fiction était la marque essentielle des Milésiennes, petits contes gracieux et voluptueux dont on ne connaît plus que ceux de Parthénius de Nicée et de Conon. Il y eut plus de vérité dans quelques productions des érotiques grecs, du II^{ème} au V^{ème} siècle, dans Daphnis et Chloé, le charmant récit de Longus, dans le Satyricon du satirique Pétrone, dans les Métamorphoses, d'Apulée, dont l'Ane d'Or est resté célèbre. Mais le roman ancien fut surtout le récit d'aventures, tel les Amours de Théagène et de Chariclée, d'Héliodore, qu'on imitait encore au XVII^{ème} siècle français. A Rome, le genre tomba vite en décadence ; celle-ci fut marquée par l'adaptation de l'Apollonius de Tyr.

L'imitation de l'antique fut reprise au moyen âge. Elle aida à l'éclosion du roman chevaleresque tiré de l'épopée et elle se prolongea avec ce roman jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle. De plus en plus, la poésie des chansons de geste avait été noyée dans le fatras, indéfiniment allongé, d'une invention grossière et invraisemblable dont les personnages n'étaient que des pantins. L'amour même les rendait ridicules par leur affectation galante. On était loin des Roland, des Tristan, des Lancelot et des compositions naïves de Marie de France. La chevalerie n'était plus qu'une légende héroïque. Cervantès, après Rabelais, lui avait fait de splendides et définitives funérailles avec son Don Quichotte. Le roman versait de plus en plus dans la galanterie de cour et les mœurs de la nouvelle aristocratie des « honnêtes gens » empressés à la curée des faveurs royales. Les Amadis de la littérature espagnole remplacèrent leurs armures par des pourpoints de velours et de soie, les grands coups d'épée par des madrigaux. Ils s'approvisionnèrent de plus en plus, en France, pour prendre les airs sentimentaux et hypocrites des pastorales, des bergeries, des fadasseries bucoliques du Pays de Tendre où les Céladon, les Cyrus, les Palexandre, les Phillis, les Tircis, les Alcidamie, montrèrent une innocence et des vertus d'autant plus édifiantes qu'ils pratiquèrent de plus sales mœurs. Les d'Urfé (l'Astrée), Gomberville (Palexandre, Alcidiane), La Calprenède (Cassandra, Cléopâtre), Mlle de Scudéry (Cyrus, Clélie), Hortense des Jardins (Alcidamie), et cent autres collectionneurs de scandales, écrivaient pour le monde « précieux » ces romans à clefs où la belle société du temps trouvait ses turpitudes poétisées. Les Cathos et les Madelon, « précieuses ridicules », les Philaminte et les Bélise, « femmes savantes », à qui Molière disait :

« Le moindre solécisme en parlant vous irrite,
Mais vous en faites, vous, d'étranges en conduite »

couraient les ruelles en compagnie d' « abbés poudrés, musqués, égrillards, trousseurs de cottes, faiseurs de vers » (Emile Magne). Ces muses dévergondées, après avoir soupiré sentimentalement auprès des niguedouilles aussi ridicules qu'elles, se livraient à des joies plus prosaïques dans les bras de vigoureux mousquetaires qu'elles entretenaient et qui les payaient de coups. Les Jouissances chantées par la belle Hortense des Jardins, dame de Villedieu, étaient rien moins que platoniques, et Tallemant des Réaux aurait pu dire de la plupart de ces « précieuses » ce qu'il disait d'une dame de Champré :

« Je la crois vache assurément,

Et par derrière et par devant ».

D'ailleurs les ébats de corps de garde s'accordaient fort bien avec les attendrissements bucoliques et même avec les amours mystiques. Les Jésuites avaient introduit le roman dans la politique et dans la religion, en même temps que celles-ci dans le roman. Ils avaient fait le roman religieux, « la religion sortie de sa haute sphère générale pour se laisser manier et mouler au plaisir de l'individu » (Michelet). Ils firent de la sensation « le critérium de l'esprit ». Voisinant avec les Amadis et comme eux « éclairés du feu des bûchers » les Rosaires, romans religieux propagés dans les couvents espagnols, puis français, répandirent la galanterie ecclésiastique, particulièrement troublante par les désordres hystériques imités de ceux de Thérèse d'Avila et les « cordicoleries » subséquentes. L'Évangile était mis en romans, et Jésus en beau jeune homme, Céléphos et les plâtres de l'industrie sulpicienne n'ont pas cessé de le représenter, offrait son cœur et le reste à la frénésie des nonnes et des dévotes dont les sens, furieusement allumés, étaient appelés à témoigner des objets spirituels et d'une divinité qui n'était plus sûre que « par le tact ». On sait, par les exemples toujours actuels, jusqu'où peut aller cette sorte de « spiritualité » chez des vierges pieusement surexcitées et chez des ecclésiastiques flamidiennement disposés. Le pieux François de Sales offrait à ses belles pénitentes ses « Astrées spirituelles », Henri IV, qui s'était livré au père Cotton, y était très sensible. Il faisait ses délices des Amadis et, dans ses derniers jours, de l'Astrée. Il y puisait cette exaltation qui rendit si souvent ridicules ses aventures amoureuses et cette complaisance immorale pour les « honnêtes gens » qui, finalement, le firent assassiner.

Le XVII^{ème} siècle, qui fut celui du roman mondain, fut celui des pires vices hérités de la pourriture physique et morale du temps des Valois, le temps où la médecine eut plus que jamais à s'occuper de la contagion syphilitique répandue par les mœurs royales. « Cent escoliers ont pris la vérole avant que d'être arrivés à leur leçon d'Aristote », écrivait Montaigne dans ses Essais. Tartufe arriva ensuite pour souiller le monde entier de sa morale. Les « honnêtes gens » - qu'il ne faut pas confondre avec « l'homme d'honneur » de Rabelais et « l'honnête homme » de Pascal, homme de mœurs franches, affable, poli, et possédant une véritable culture de l'esprit, qu'on nous présente aujourd'hui comme le type ordinaire de ces temps-là -, ces « honnêtes gens, perclus de vices, avaient besoin de ces allégories (celles de leurs romans), et pour s'illusionner sur eux-mêmes que l'on prétendait peindre, et pour témoigner de leurs inaltérables vertus devant la postérité » (E. Magne). Le roman mondain montra la psychologie du temps qui le créa. Il a continué depuis et il est à remarquer qu'il a toujours eu pour but de mettre en évidence des vertus inexistantes dans le monde qu'il a décrit. Il est le même aujourd'hui où il s'efforce de redorer le lustre d'une société bourgeoise en pleine déliquescence.

Au roman mondain du XVII^{ème} siècle (on pourrait annexer la plupart des Mémoires, Lettres, Journaux particuliers, Historiettes, nombreux à cette époque, qui furent les premières « histoires romancées ». Jusqu'au XVI^{ème} siècle, les familles nobles, vivant dans leurs châteaux, avaient écrit leurs annales. Lorsqu'elles furent établies à la cour, leurs préoccupations familiales devinrent d'intrigue et de

politique, à l'exemple de celles des princes, et l'on ne vit plus que des Mémoires plus ou moins sincères et véridiques, écrits par certains personnages, ou qu'ils faisaient écrire, sur les événements dont ils avaient été acteurs ou témoins. Il en est qui ont une véritable valeur historique, et c'est par eux que les mœurs du temps sont exactement rapportées, mais le plus grand nombre ne sont que du roman. Citons, parmi ceux auxquels on peut ajouter quelque foi, parce qu'ils ne sont pas des apologies de leur époque et qu'ils en font une critique souvent vive, les Mémoires de La Rochefoucauld, de Retz, de Mme de Motteville, de Bussy-Rabutin, de Rapin, etc.; les Lettres de Mme de Sévigné, les Journaux particuliers de Dangeau et autres, les Historiettes de Tallemant des Réaux, et divers récits des commérages et scandales de la cour et de la ville, à l'imitation des Caquets de l'accouchée. Comme l'a dit Michelet, romans et mémoires étaient devenus « l'épopée non épique, l'histoire non historique, descendues l'une et l'autre de la grandeur populaire à la petitesse individuelle ».

Le véritable roman, considéré dans son sens moderne, avait eu déjà, plus ou moins indépendantes de la mode littéraire, plusieurs formes intéressantes et qui, développées, conduiraient peu à peu à celles d'aujourd'hui. Il était plus vrai, plus sincèrement inspiré de l'observation des hommes et des événements, des mœurs et des milieux. Il avait produit au XVI^{ème} siècle le Petit Jehan de Saintré, d'A. de la Salle, et les Cent Nouvelles nouvelles. Au XVI^{ème}, Rabelais, dans son Gargantua et son Pantagruel, en avait fait une « horrible » farce, en même temps qu'une véritable somme des connaissances de son époque, une satire audacieuse et une reconfortante « pronostication » des possibilités de la sagesse humaine, si les hommes la voulaient suivre. Dans le même esprit, Despériers avait écrit ses Joyeux devis, et Du Fail ses Propos rustiques et son Eutruvel. Marguerite de Navarre avait composé les contes de l'Heptaméron. Le commencement du XVII^{ème} siècle avait vu les Aventures du baron de Feneste, d'A. d'Aubigné. Vers 1650 furent publiés les Etats et empires de la lune et du Soleil, romans d'anticipation scientifique que leur auteur, Cyrano de Bergerac, appela « histoires comiques » et qui font penser par bien des points à J. Verne et à Wells. Ces deux ouvrages étaient surtout des romans d'une hardiesse philosophique et d'un esprit naturiste tels, que toutes les éditions qu'on a tenté d'en répandre jusqu'en 1789 ont été systématiquement supprimées, à l'instigation de la congrégation de l'Index, malgré les coupures qu'y pratiquaient les éditeurs. Il en est résulté, à l'encontre de Cyrano de Bergerac, une méconnaissance de son œuvre qu'entretiennent encore les Histoires de la Littérature, celle de M. Lanson, entre-autres. Cyrano était disciple de Gassendi et ami de Campanella ; la Cité du Soleil de ce dernier paraît avoir inspiré son œuvre.

En 1651 paraissait le Roman comique, de Scarron, imité du genre « picaresque », d'après les picaros types populaires espagnols, mendiants et voleurs, dont Mendoza avait dépeint les mœurs un siècle avant dans son roman Lazarille de Tormes. Le Roman comique tranchait, par son réalisme, avec le roman mondain ; mais plus réaliste encore que Scarron furent Sorel et Furetière. Il est regrettable pour la renommée littéraire de ces deux auteurs qu'ils n'aient pas eu des qualités d'écrivains plus solides, car leurs œuvres méritaient de demeurer par leur caractère.

Trente ans avant Boileau et Molière, Sorel avait apporté une réaction nécessaire contre le roman à la mode. Dans son *Francion*, paru en 1622, il avait montré dans toute leur vérité les bas-fonds sociaux et, en particulier, le monde déjà prostitué des gens de lettres. Dans son *Berger extravagant* (1627), il avait tourné en dérision la littérature du Pays de Tendre et devancé Molière dans la caricature des « précieux ». De son côté, Furetière, dans son *Roman bourgeois* (1666) fit une peinture exactement observée des mœurs bourgeoises, mais l'esprit d'un Molière y manquait trop pour en faire l'œuvre fortement satirique que le sujet comportait. La peinture des individus et des mœurs trouva en ce temps-là son expression la plus élevée dans les *Caractères* de La Bruyère, œuvre d'un véritable romancier.

Ce fut Mme de La Fayette qui donna au XVII^e siècle son chef-d'œuvre dans le roman. *La Princesse de Clèves* ne fut pas seulement le premier roman d'analyse ; elle apporta un ensemble de qualités qui la mit nettement au-dessus de tout le genre romanesque de l'époque. Ce roman est remarquable autant par le fond que par la forme, par la noblesse des sentiments que par son style, qualités qui sont celles du meilleur classicisme. Le XVII^e siècle vit encore le roman mythologique avec les *Amours de Psyché*, de La Fontaine, et le roman d'éducation avec le *Télémaque*, de Fénelon. Enfin, Sandras de Courtilz, auteur des *Mémoires de d'Artagnan*, commença le roman historique à la façon d'A. Dumas.

Le XVIII^e siècle fut plus simple, plus naturel, sinon plus sincère. Il fut moins soucieux de pompeuse et trop souvent grotesque sublimité. Mme de La Fayette et La Bruyère avaient commencé une évolution du roman de mœurs que Lesage continua par son *Gil Blas de Sentillane*. Dans le genre picaresque auquel il donna ainsi son chef-d'œuvre, Lesage multiplia l'observation des milieux et des individus les plus divers, vus dans toutes les classes de la société. Si l'éparpillement de l'action dans une foule d'actions secondaires fait que les personnages y sont noyés, les milieux où s'agitent ces personnages sont supérieurement dépeints et il en ressort une psychologie collective qui remplace celle de l'individu. On a reproché à l'œuvre de Lesage d'être peuplée surtout de coquins ; c'est qu'ils étaient plus nombreux que les honnêtes gens dans les milieux que Lesage décrivait, sans souci des convenances d'une hypocrisie qui mettait le masque de l'honnêteté sur le visage des coquins.

Marivaux (*Vie de Marianne*, *le Paysan parvenu*, etc.), continua la réforme du roman par une observation plus directe des mœurs. Il donna plus d'importance aux caractères, à la psychologie des individus, et moins à l'action. Il commença le roman moralisateur, mais sans y insister trop, à une époque de scepticisme et de frivolité où les derniers moralistes n'étaient que des tartufes attardés. Il faudrait attendre J.-J. Rousseau pour rendre à la morale un caractère, celui de la nature, qui la mettrait à sa vraie place dans les préoccupations humaines. L'abbé Prévost fit abstraction de toute morale conventionnelle dans sa *Manon Lescaut* où l'intensité de la passion, exclusive de toute considération, fait de Manon l'égale des plus humaines et des plus vivantes héroïnes de l'amour, à côté d'Yseult, fille de roi, et de la patricienne Juliette. La passion se répandait d'ailleurs dans la littérature avec une expansion qui emportait toutes les convenances, et son déchaînement de plus en

plus déclamatoire serait la caractéristique du romantisme (Voir ce mot). Elle fut, en attendant, le mobile du roman philosophique, comme la nature en fut le cadre.

Les philosophes, qui employaient toutes les formes littéraires pour la propagande de leurs idées, ne pouvaient négliger le roman et l'importance qu'il avait prise dans la vie mondaine. Par des conventions nouvelles qu'ils y apportèrent, ils y firent pénétrer leurs conceptions sociales. Ils n'insistèrent pas trop sur le côté de la morale. Le ton de la volupté servit à mieux faire passer la philosophie, et l'on eut ainsi, à des degrés divers d'innocence et de perversion, de sérénité et d'orage, toute la gamme des passions, toutes les couleurs des paysages. Les Lettres persanes, de Montesquieu, commencèrent le genre du roman philosophique en apportant une sorte de détachement aristocratique un objectivisme complet, dans la satire la plus aiguë. Par contre, dans la Nouvelle Héloïse, Rousseau se mit lui-même avec un subjectivisme qui en fit le centre de toutes les passions et de toutes les sensibilités, multipliées par une imagination impétueuse et un ardent lyrisme. Rousseau fut Saint-Preux comme il fut, dans les Confessions, le « petit » de Mme de Warens. Entre le pondéré Montesquieu et le bouillant Rousseau, le sceptique Voltaire donna ses chefs-d'œuvre au roman philosophique (Zadig, Candide, l'Ingénu). Il érigea au dessus du domaine des sentiments celui de l'esprit et de la raison. De son côté, Diderot renouvela le naturalisme scientifique et philosophique de Rabelais (Jacques le Fataliste, la Religieuse, le Neveu de Rameau).

Le roman du XVIIIème siècle eut encore une assez grande variété de fond et de forme avec les fadeurs champêtres et la fausse innocence de Florian (Galatée, Estelle), les naïvetés idylliques de Bernardin de Saint-Pierre (Paul et Virginie) qui, en même temps que Marmontel (les Incas), mit l'exotisme à la mode. Ce fut aussi la froide évocation de la vie antique par l'abbé Barthélémy (Voyage du jeune Anacharsis). Les romanciers appelés « libertins » firent les peintures les plus licencieuses des mauvaises mœurs du temps. Laclos (Les Liaisons dangereuses), avait des intentions morales. Il voulait rendre service aux mœurs en dévoilant « les moyens qu'emploient ceux qui en ont de mauvaises pour corrompre ceux qui en ont de bonnes ». Crébillon fils (Lettres de la marquise de ..., les Egarements du coeur et de l'esprit, l'Ecumoire, le Sopha) et Louvet de Couvray (le Chevalier de Faublas, eurent des intentions moins édifiantes. Enfin, le cycle se ferma sur le réalisme qui fut appelé « cynique » et « monstrueux » de Restif de la Bretonne (le Pied de Fanchette, la Fille naturelle, le Paysan perversi, Monsieur Nicolas, etc.) esprit véritablement encyclopédique, producteur fécond, que les vertueux gens de plume pillèrent d'autant plus qu'ils le méprisèrent davantage, ce qu'ils appellent le « vice » perdant sa mauvaise odeur quand ils en tirent profit.

Le roman du XVIIIème siècle eut une très grande part d'influence dans l'avènement du romantisme en France. A l'étranger, le romantisme eut des sources plus considérables (Voir Romantisme). Bernardin de Saint-Pierre, disciple candide et incompréhensif de Rousseau, qu'il exagéra en faisant un système fantaisiste et arbitraire de ce qui était raisonnable et naturel chez ce dernier, fut l'inspirateur direct du Chateaubriand des Natchez, d'Atala, de René, des Martyrs et aussi du Génie du Christianisme, toutes œuvres qui terminèrent le XVIIIème siècle plus qu'elles ne

commencèrent le XIX^{ème}, malgré leurs dates.

Le XIX^{ème} siècle a été la grande époque du roman français, époque qui s'est prolongée jusqu'en 1914. Elle est finie depuis la Guerre qui a bouleversé toutes les « valeurs », surtout celles de la pensée, malgré une production plus abondante que jamais. Le roman ne s'attarda pas dans le romantisme comme la peinture, la musique et surtout la poésie. Dès Balzac, dont les nombreuses œuvres composant la Comédie humaine parurent à partir de 1830, il commença à s'en dégager pour s'établir dans la vie réelle. Le roman romantique eut pour principaux auteurs Ch. Nodier, qui traduisit un des premiers le « vague à l'âme » de l'époque dans le Peintre de Salzburg « journal des émotions d'un cœur souffrant », et dans ses Contes, Senancour (Obermann) , Mme de Staël (Delphine, Corinne), B. Constant (Adolphe), A. de Vigny (Servitude et grandeur militaire, Cinq Mars, Stello, Daphné), Th. Gautier (la Jeune France, Mademoiselle de Maupin, dont la préface fut au roman ce que celle de Cromwell fut au théâtre, le Roman de la momie, le Capitaine Fracasse, etc.). George Sand exprima dans le roman le sentimentalisme outrancier de Chateaubriand (Indiana, Lélia, Leone Leon!, Jacques, Mauprat, etc.). Elle le reporta sur le monde ouvrier lorsqu'elle partagea les idées des humanitaires de 1848 (Spiridion, les Compagnons du tour de France, Consuelo, le Meunier d'Angibault, etc.). Mais ses meilleures œuvres sont celles dont elle puisa l'inspiration dans la nature (Jeanne, François le Champi, la Mare au niable, la Petite Fadette, les Maîtres sonneurs, etc.), et dans l'amour (le Marquis de Villemer, les Beaux-Messieurs de Bois-Doré, Mlle de la Quintinie, etc.). Alfred de Musset (Confession d'un enfant du siècle) se dégagea du romantisme, sinon par le fond, du moins par les formes d'un art plus libre. Il fut moins romancier que piète. De même Lamartine (Graziella) romantique dans le fond, eut plus de sérénité classique dans la forme.

Victor Hugo, étroitement romantique dans son théâtre, dépassa les limites arbitraires du genre pour faire du roman, comme de la poésie, une vaste épopée humaine (Han d'Islande, Bug Jargal, Notre-Dame de Paris, les Misérables, les Travailleurs de la mer, l'Homme qui rit, Quatre-vingt-treize). V. Hugo inaugura en France le roman historique que Walter Scott illustra en Angleterre. Le roman donna aux faits de l'histoire la couleur des mœurs du passé mais, de moins en moins scrupuleux, dans le but d'aviver et de rehausser les tons, les romanciers prendraient avec les faits historiques des libertés de plus en plus grandes, au point que le roman historique, ne serait plus que de l'histoire romancée. Avant de subir cette évolution fâcheuse, le roman historique compta de belles œuvres à côté de celles de V. Hugo, entre-autres Cinq Mars, d'A. de Vigny, la Chronique de Charles IX, de Mérimée ; les Chouans, de Balzac, etc. On peut aussi considérer comme des romans historiques, par leurs peintures des mœurs du temps passé et les cadres où elles se déroulent, la plupart des œuvres de Stendhal (le Rouge et le Noir, la Chartreuse de Parme, l'Abbesse de Castro), certaines de G. Sand (Maupras, Consuelo), puis Salammbô et Hérodiade, de Flaubert, l'Agonie et Byzance, de Jean Lombard, qu'ont imités des contemporains moins scrupuleux dans l'exactitude de leur documentation. Entre temps, Alexandre Dumas était venu avec son armée de «

nègres » qui se mirent à fouiller, à dépiauter, à arranger l'histoire pour lui donner la première forme, la forme supérieure si l'on peut dire, de l'histoire romancée, car ses successeurs en feraient un des plus ineptes produits du roman-feuilleton. Si Dumas accommodait l'histoire, du moins le faisait-il en y intéressant le lecteur, en lui en donnant le goût et le désir de la mieux connaître. Aussi Dumas pouvait-il dire spirituellement que le roman faisait l'histoire moins ennuyeuse. Le succès lui donnait raison, et il était peut-être le seul, a dit un humoriste, qui n'avait pas lu les ouvrages parus sous son nom. Dans le même genre, Paul Féval (les Mystères de Londres, le Fils du Diable, le Bossu, etc.) semble avoir opéré lui-même ; aussi devint-il fou. Il avait eu cependant un secrétaire, E. Gaboriau, qui aggrava le genre en inventant le roman policier (l'Affaire Lerouge, le Crime d'Orcival, etc.).

Balzac établit le pont entre le romantisme et le naturalisme. S'il garda du romantisme une abondance touffue et une invention trop conventionnelle, souvent invraisemblable, il eut un don pénétrant d'observation et de reproduction réaliste qui lui ont fait présenter la société et les hommes de son temps avec une profonde vérité. C'est par ce réalisme que l'œuvre de Balzac demeure toujours vivante. Stendhal fut un observateur encore plus pénétrant, plus avisé, plus froidement scrutateur. Il usa dans le roman des méthodes analytiques de Taine et il y a, dans sa manière de sonder les individus, une sorte de procédé freudien gênant pour ceux chez qui la sincérité est la moindre des qualités. Il fut tenu pour cynique. Quand il fut compris, vers 1880, comme il l'avait lui-même annoncé, ce fut surtout pour servir de drapeau à des prospecteurs d'âmes aux intentions équivoques. Les dandys du décadentisme anarcho-patriotique, tel Maurice Barrès, les domestiques académisés de la faisanderie aristocratique, tel M. Paul Bourget, se prévalurent plus ou moins de Stendhal. Il eut été médiocrement flatté d'une telle descendance. Maurice Barrès (Sous l'œil des Barbares, Un homme libre, le Jardin de Bérénice, l'Ennemi des lois, le Roman de l'Énergie nationale, etc.) a été, individuellement et socialement, l'esprit le plus faux de son temps. Son influence sur la prétendue « élite » intellectuelle n'est que le produit du snobisme suscité et entretenu par les bénéficiaires des sophismes immoraux et meurtriers qui mènent de plus en plus le vieux monde vers une justicière culbute. Nous parlerons plus loin de M. Paul Bourget. Aujourd'hui, la progéniture des repus de la guerre, pour qui la littérature est inférieure aux sports et à la noce, rêve d'action et de puissance avec certainement moins de scrupules qu'un Julien Sorel (le Rouge et le Noir).

Mérimée continua la transition entre le romantisme et le réalisme. Plus romantique de forme en ce qu'il fut plus artiste que Balzac et Stendhal, et plus attaché à la formule de l'art pour l'art (voir Romantisme), il fut plus réaliste de fond par la vérité de ses personnages, Colomba et Carmen sont des types de femmes toujours vrais et pas seulement ceux d'une époque ; telles scènes populaires sont, dans la Chronique de Charles IX, comme dans la Jacquerie, d'un pittoresque aussi vivant que s'il eût été noté sur place.

La théorie de l'art pour l'art fut la chaîne qui lia Gustave Flaubert au romantisme. Plus romantique en cela que V. Hugo, qu'il accusait presque de démagogie parce qu'il avait écrit les Misérables, Flaubert n'admettait pas la «

mission sociale » du poète. Il était d'accord avec Th. Gautier contre les « utilitaires » et il avait horreur de « l'avocasserie » productrice de la blagologie politicienne. Ses préventions à ce sujet n'étaient que trop justifiées. Par contre, lorsqu'il reprochait à V. Hugo de « peindre faussement la société », il la connaissait encore moins que lui, et il écrivait avec une belle naïveté des choses comme ceci : « Où est la fabrique où l'on met à la porte une fille pour avoir un enfant? » Sa critique des Misérables descendait presque au niveau de celle d'E. de Mirecourt, sauf l'hypocrisie ; Flaubert était sincère, mais emporté par ses enthousiasmes d'artiste qui le faisaient « éclater d'intensité intellectuelle ». Il y a lieu d'ajouter, pour caractériser son romantisme, son goût de l'exotisme et celui de l'exceptionnel, de l'ignoble même dont il disait : « L'ignoble me plaît - c'est le snobisme d'en bas - quand il est vrai, il est aussi rare à trouver que celui d'en haut ». Mais il était trop intelligent, trop, sincère et trop droit pour prendre au sérieux le charlatanisme esthétique et sentimental dont tant de faux bonshommes tiraient leur fortune. Ses lettres à Mme Colet sont curieuses à ce sujet ; jamais un homme ne fut plus sincère avec les femmes. Il méprisait la vanité cabotine, car il avait le sentiment du « ridicule intrinsèque à la vie humaine elle-même », et il possédait « l'ironie philosophique » des grands et des forts, de Rabelais et de Montaigne. S'il haïssait le « bourgeois » pour sa sottise, il haïssait encore plus fortement le mauvais artiste, « le gremlin qui côtoie toute sa vie le beau sans y jamais débarquer et planter son drapeau ». Ce qu'il appelait sa « déplorable manie de l'analyse » qui l'épuisait, le faisait douter de tout, « même de son doute », joint à sa scrupuleuse franchise devait amener Flaubert à dominer son enthousiasme, à faire abstraction de ses goûts personnels pour observer froidement, scientifiquement, la nature et les hommes et les montrer le plus objectivement et le plus exactement possible. De cette méthode et de sa rigoureuse continuité sortirent l'Education sentimentale et Madame Bovary, modèles du roman naturaliste et chefs-d'œuvre du roman contemporain.

En même temps que Flaubert, un attardé, Fromentin, auteur de Dominique (1863), avait clos harmonieusement la carrière du roman romantique. Il avait équilibré la passion et la raison dans une sereine atmosphère intellectuelle où l'exaltation est apaisée, et le pessimisme sans amertume. Fromentin eut intelligence de ne pas s'irriter contre un monde mal fait quand il comprit qu'il n'était pas un génie, et de se borner à exercer remarquablement des dons d'artiste qui en faisaient à la fois un peintre, un écrivain et un critique originaux. Plus sincèrement et plus véridiquement qu'A. de Musset, il aurait pu dire :

« Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre ».

Le roman naturaliste fut, comme l'art de la même école, le produit de l'évolution sociale plus que de préoccupations esthétiques. Non seulement la Révolution avait apporté un esprit plus largement humain, mais les découvertes scientifiques, le développement du machinisme, les nouvelles conditions du travail industriel avaient engendré des volontés de réalisations qui dressaient l'économie sociale en face de la politique. La réalité s'imposait irrésistiblement au penseur comme à l'ingénieur. La science et la philosophie sociale ne descendaient plus des nuages et ne sortaient plus fumantes des cogitations scolastiques ; elles jaillissaient

du fait social, du travail, de la lutte de plus en plus âpre entre les producteurs et les bénéficiaires de la richesse. Ce fait social dominait malgré toutes les résistances. G. Sand lui avait fait une place de plus en plus marquée dans ses dernières œuvres. Il avait déterminé la première forme du roman appelé « populaire », celui d'Eugène Sue (les Mystères de Paris, le Juif errant, les Misères des enfants trouvés, etc.) en concurrence avec le roman historique des A. Dumas, P. Féval, F. Soulié, dans les feuilletons des premiers journaux quotidiens dont ils avaient assuré le succès. V. Hugo avait écrit une véritable épopée populaire avec ses Misérables. Cette œuvre immense où se heurtent dans une mêlée titanesque toutes les passions, tous les rêves et toutes les réalités, les plus purs comme les plus abjects est et demeure, par son humanité, le type du véritable roman social, quelles que soient les conventions qu'on lui oppose. De ce roman social, V. Hugo a jeté l'indestructible base quand il a écrit en tête de son œuvre cette belle préface qui se termine ainsi : « tant qu'il y aura sur la terre ignorance et misère, des livres de la nature de celui-ci pourront ne pas être inutiles ». Non seulement ils n'étaient pas inutiles, mais ils étaient nécessaires, indispensables, ces livres qui étaient une espérance pour les affamés, une accusation contre les repus.

Un Claude Bernard et un Taine cherchaient à établir scientifiquement et philosophiquement les lois de la vie ; Zola voulut les donner à la littérature et en particulier au roman. Ses théories furent plus ou moins arbitraires comme celles de C. Bernard et de Taine ; son œuvre les a heureusement dépassées et seule elle a valu, comme seule vaut la vie au dessus de tous les systèmes du monde. L'hérédité spéciale de la famille Rougon-Macquart n'est en rien déterminante des faits sociaux ; cette famille est emportée, comme toutes les autres dans le fait collectif de son temps. Zola ne pouvait pas faire, sans manquer à la vérité, que la personnalité de chacun des Rougon-Macquart ne se fonde dans l'anonymat de cette mêlée, c'est-à-dire des êtres généralement médiocres dont il se faisait l'historien, pour se transformer en types représentatifs de leur milieu et de leur temps. La besogne essentielle de Zola, comme du naturalisme, a été de transporter dans la réalité de son époque l'épopée romantique des masses humaines telles qu'elles sont, dépouillées de la déformation littéraire.

Les Goncourt se sont préoccupés davantage de l'individu mais sous son aspect on peut dire plastique. Ils ont plus recherché la précision pathologique que l'exactitude psychologique. Ils ont voulu faire de la « clinique sociale » (L. Tailhade) aussi bien dans leurs études historiques, leur Journal, que dans leurs romans plus propres à leur temps (Renée Mauperin, Germinie, Lacerteux Manette Salomon, la Fille Elisa, Charles Demailly, la Faustin, Sœur Philomène, les Frères Zemganno, etc.). Ce fut chez eux un procédé découlant de cette idée, toute conventionnelle et fautive, que l'art ne peut être réaliste qu'autant qu'il s'applique à des individus et à des milieux inférieurs, plus ou moins grossiers. Le procédé fut exagéré par Huysmans (Marthe histoire d'une fille, les Sœurs Vatard, En ménage, A vau-l'eau), avant qu'il transportât sa recherche du bizarre dans le domaine occultiste et catholique (A rebours, Là-bas ! En route, la Cathédrale, les Foules de Lourdes). Il fut encore plus exagéré par de bas producteurs dont l'œuvre ne fut que de la

pornographie sans art.

Les romanciers suivants apportèrent au naturalisme les tempéraments les plus divers. Guy de Maupassant, le plus représentatif du véritable naturalisme (voir ce mot), auteur de Boule de Suif, Une vie, Bel Ami, Mont-Oriol, le Horta, Pierre et Jean, le Champ d'oliviers, la Femme de Paul, Fort comme la mort, et de très nombreux contes non moins remarquables que ses romans par la composition et par le style. Henri Céard (Une belle journée), Léon Hennique (la Dévouée, Elisabeth Couronneau, l'Accident de M. Hébert), Paul Alexis (la Fin de Lucie Pellegrin, le Besoin d'aimer, Vallobra, roman de mœurs politiciennes). Ces quatre écrivains furent avec Zola et Huysmans, les collaborateurs des Soirées de Médan. Ce furent encore, parmi les écrivains naturalistes restés attachés à l'école de Zola ou qui s'en séparèrent avec plus ou moins d'éclat : Lucien Descaves (Sous-Offs, les Emmurés, la Colonne, Philémon Vieux de la Vieille, etc.) ; Gustave Geffroy (l'En livre sur Blanqui, l'Apprentie, Hermine Gilquin) ; Paul et Victor Margueritte qui écrivirent en collaboration entre-autres trois romans sur la guerre de 1870, puis se séparèrent, Paul allant vers « l'idéalisme nationaliste », Victor défendant, dans la voie contraire, les théories sociales les plus hardies et les plus généreuses pour la liberté de l'individu et pour la paix des peuples (Prostituée, la Femme en chemin, Ton corps est à toi, Non, la Patrie humaine, etc.) ; J. et H. Rosny (Nelle Horn, le Bilatéral, l'Impérieuse bonté, la Vague rouge, etc.) dont le naturalisme est, socialement, plus pondéré ; Paul Adam (Chair molle, Robes rouges, le Mystère des foules, l'Année de Clarisse, la Force, la Bataille d'Ulule, etc.) plus « nietzschéen » mondain que révolté ; Léon Frapié (la Maternelle, la Boite aux gosses, la Proscrite, etc.) ; Henry Fèvre (Galafieu, Pampouille et Dagobert, etc.) ; Michel Corday (Vénus ou les deux risques, les Embrasés, les Maternités consenties, etc.) ; Gaston Chérau (Champi Tortu, la Prison de verre, la Maison de Patrice Perrier, Valentine Pacquault, etc.) qui est un bon observateur de la vie provinciale ; Han Ryner (1e Crime d'obéir, le Sphinx rouge, les Voyages de Psychodore, Prenez-moi tous! etc.) qui mit la philosophie individualiste dans le roman social. Enfin, ceux qui avec Zola, Maupassant et Huysmans plus caractéristiques : Jules Renard (Poil de Carotte, la Maitresse, Ragote, Histoires naturelles, etc.), et Georges Courteline (Boubouroche, Messieurs les ronds cuir, les Gaietés de l'escadron, etc.).

A la fois romantique et naturaliste, se dresse, magnifique, Léon Cladel qui fut le plus lyrique, le plus ardent poète de la terre et de ses hommes, de la liberté et des travailleurs. Après les Martyrs ridicules, présentes par Baudelaire, où Cladel, railla la paresseuse et vicieuse bohème, ce furent Pierre Patient, le Bouscassié, les Va-nu-pieds, Celui de la Croix aux boeufs, Omp N'a qu'un œil, etc., tous ces types surprenants d'une vie populaire et d'une épopée qui dépasse V. Hugo en vérité réaliste et en ferveur humaine. Puis, posthume, ce fut I.N.R.I, le plus beau poème qui ait été écrit à la gloire de la Commune et de ses défenseurs. Cladel a été leur Homère.

Romantique et naturaliste, a été aussi Jules Vallès, mais plus en marge des deux écoles que Cladel, Hommes et œuvres tout différents. Si Cladel possédait

foncièrement l'enthousiasme de la vie populaire, Vallès était dominé par la sainte haine de l'injustice sociale ; elle entretenait en lui une douloureuse amertume et une ardente révolte. Il les a exprimées avec force dans la trilogie de Jacques Vingtras : l'Enfant, le Bachelier, l'Insurgé, come dans son œuvre de pamphlétaire journaliste.

Octave Mirbeau fut aussi un esprit vivement irrité contre l'injustice sociale. En marge de l'école de Mé individualiste-anarchiste d'une nature extrêmement sensible, en révolte contre cette injustice et contre la sottise cynique de ceux qui y président. Son œuvre, pleine d'ironie, de colère et en même temps d'humanité, est d'autant plus énergique, généreuse, émouvante, qu'il sentait avec plus d'acuité et ne voulait pas désespérer de trouver « la petite flamme de la bonté », même chez le plus corrompu des hommes. Encore plus que contre Zola et contre Anatole France, la confrérie des tartufes s'est acharnée contre lui, et elle continue contre son œuvre dans tous les milieux, même démocratiques pour ne pas dire surtout démocratiques, où l'indépendance de caractère et la générosité de coeur sont considérées comme des tares aristocratiques. Les fausses-couches de la critique dévouée à cette boueuse intellectualité n'ont pas désarmé contre Mirbeau, même après que la maladie l'eut livré sans défense à des « maquilleurs de cadavres » qui l'enterrèrent « patriotiquement », et laissèrent M. Gustave Hervé baver sur sa tombe au nom, dit-il, de « tous les révoltés, de tous les gueux, de tous les traîne-misère, de tous les parias, de tous les opprimés »!... Citons parmi les romans de Mirbeau, tous marqués de son talent profondément personnel : le Calvaire, l'Abbé Jules, Sébastien Roch, le Jardin des Supplices, le Journal d'une femme de chambre, Dingo, etc.).

On doit à des écrivains que Mirbeau influença particulièrement, et surtout à Ch.-L. Philippe, l'expression d'un sentimentalisme à la fois primitif et compliqué, qui s'exprima dans des histoires de simples êtres tout près de nous, et dont la vie et la pensée sont dépouillées des dernières conventions littéraires conservées par le naturalisme. C'est ainsi que Ch.-L. Philippe a écrit : Quatre histoires de pauvre amour, la Bonne Madeleine et la pauvre Marie, la Mère et l'Enfant, Bubu de Montparnasse, le Père Perdrix, Marie Donadieu, Croquignole. Citons dans ce groupe : Lucien Jean (Parmi les hommes) ; Léon Werth (la Maison Blanche, Claoet soldat, Clavel chez les majors, ces deux Clavel sont parmi les romans dits de la guerre les plus vrais et les plus sincères, Yvonne et Pijallet, Pijallet danse, etc.) ; Marguerite Audoux (Marie-Claire).

L'école naturaliste eut une queue dans « l'école naturiste » dont l'avortement est un épisode caractéristique du naufrage opportuniste des « intellectuels » dreyfusards. Adolphe Retté (la Seule nuit, Mémoires de Diogène, etc.), venant de l'anarcho-symbolisme, s'y arrêta quelque temps dans son voyage du Diable à Dieu. Jean Viollis en fut le meilleur romancier (Monsieur le Principal, la Flûte d'un sou, Bonne fille, etc.) quoiqu'aient insinué les boueux de la critique que sa dignité offensait. Après lui Eugène Montfort (la Chanson de Naples, Cécile, la Belle enfant, César Casteldor, etc.) fait tenir à l'école naturiste une place honorable dans le roman naturaliste. Un autre appendice du naturalisme est le « populisme ». Espérons qu'il sera la dernière formule littéraire dressée entre les hommes et la vie.

Le roman a pris un tel développement au XIX^{ème} siècle, et les écrivains qui l'ont plus ou moins illustré lui ont apporté des conceptions et donné des aspects si divers, qu'il est impossible, sans arbitraire, de classer tous ces écrivains dans un groupe déterminé. On ne peut qu'indiquer des rapports plus ou moins vagues pour le plus grand nombre d'entre eux.

Dans la première moitié du siècle, Charles de Bernard (la Femme de quarante ans, Gerfaut, l'Innocence d'un forçat, etc.), fut d'esprit et de formes balzaciens. Jules Sandeau (Mademoiselle de la Seiglière, Madeleine, Jean de Thommeray, etc.), d'abord collaborateur de George Sand qui lui prit la moitié de son nom, s'en sépara. Sa distinction académique ne pouvait s'accommoder de l'exubérance romantique de sa compagne. Emile Souvestre (les Derniers Bretons, Un Philosophe sous les toits, etc.), bon peintre des mœurs bretonnes, fut un romancier moral. Pontmartin, pamphlétaire légitimiste, fit des romans « distingués », sans plus (Mémoires d'un notaire, le Fond de la coupe, Entre chien et loup, etc.). Paul de Kock apporta, dès 1813, une verve gaiement réaliste avec l'Enfant de mm femme. Pendant cinquante ans, il alimenta le feuilleton d'une littérature innombrable, amusante, d'un esprit satirique et piquant et qui est injustement dédaignée aujourd'hui. Champfleury, qui publia en 1847 Chien-Caillou, fut appelé le « chef de l'école réaliste ». Il recherchait la réalité, disait-il, avec l'ardeur d'un bûcheron. Il en a plutôt fait un système. Ce fut sa seule gloire car ses nombreux romans sont bien oubliés. Enfin, dans ce premier demi-siècle, Claude Tillier mérite une place à part. Il y apporta une fraîcheur de pensée et un esprit satirique tout populaires qui donnèrent à Mon Oncle Benjamin et à Belle Plante et Cornélius une éternelle jeunesse.

Après 1850, Henry Murger (Scènes de la vie de Bohème, le Pays latin, etc.) mit du réalisme dans un romantisme débraillé tant par le style que par les mœurs. Personne n'écrivit plus mal que lui. Sa bohème, toute de convention, ne visait qu'à épater le bourgeois pour arriver, si possible, à épouser sa fille et ses écus et faire alors du rapin crasseux, du littéraire hyperbolique, un homme « comme il faut », marguillier de sa paroisse, « maire et père de famille », comme a dit Verlaine. Ce type de bohème a été de tout temps. Il foisonne dans cette cour des miracles qu'on appelle « l'aristocratie républicaine », parmi tant de « pistons de la machine » à qui le bonneteau politicien permit de donner congé à l'anarchie, consolatrice des purotins. Mimi Pinson, dont les chansons entretenirent « l'héroïsme de l'arrière » de 1914 à 1918, et la Muse de G. Charpentier, que couronna l'Institut, sont des enfants de Murger. De la bohème de 1850, plus célèbre par son impécuniosité que par son talent, il faut nettement dégager Gérard de Nerval qui prouva sa sincérité par sa mort, et son talent par une œuvre de véritable artiste et d'écrivain supérieur. Dans le roman, il a écrit : le Rêve et la vie, les Filles de feu, la Bohème galante, etc. qui sont du meilleur impressionnisme romantique.

Ernest Feydeau (Fanny, le Secret du bonheur, la Comtesse de Chalis, etc.) fut un précurseur du naturalisme. Par contre, Octave Feuillet (le Roman d'un jeune homme pauvre, Julie de Trécœur, Monsieur de Camors, etc.) donna le ton de l'idéalisme sirupeux pour les familles bien pensantes. Cependant il les bouscula

quelque peu pour l'immoralité de leurs mœurs. Victor Cherbuliez (le Comte Kostia, etc.) écrivit dans le même genre mondain avec quelque excentricité philosophique. Georges Ohnet (les Batailles de la vie) le continua avec des frissons héroïques, en opposant les classes aristocratique et bourgeoise, mais de façon à ce qu'elles s'entendissent toujours sur la question d'argent, et l'on arriva ainsi, dans le bocage fleuri de l'idyllisme bourgeois, à Mme de Coulevain qui croit que les vaches ont été créées pour qu'elle puisse mettre de la crème dans son café! Les Léon de Tinseau et Zénaïde Fleuriot mirent le genre à la portée des humbles, lecteurs de l'Ouvrier et des Veillées des Chaumières, éblouis à l'idée que leurs maîtres avaient tant de vertus. André Theuriet ajouta à cet éblouissement le goût des mœurs rustiques. Ces mœurs furent d'un tout autre ton chez Eugène Le Roy (Jacquou le Croquant, le Moulin de Frau, Mademoiselle de la Ralphie, etc.), écrivain autrement vigoureux et sincèrement populaire, puis, plus tard, chez Louis Pergaud (la Guerre des Boutons, De Goupil à Margot, Mirant chien de chasse, les Rustiques, etc.).

Erckmann-Chatrian écrivirent du bon roman populaire, historique et rustique, avec un esprit nettement anti-guerrier et démocratique (l'Ami Fritz, le Juif polonais, Histoire d'un paysan, Histoire d'un conscrit de 1913, etc.). Ferdinand Fabre montra un naturalisme rude et franc dans ses peintures de mœurs campagnardes et ecclésiastiques (les Courbezon, l'Abbé Tigrane, etc.). Emille Pouvillon fut aussi un romancier des mœurs champêtres (l'Innocent, Chante-Pleure, les Antibel, etc.). Edouard Rod, d'abord naturaliste (Palmyre Veulard, la Femme de Henri Vanneau, etc.), passa à ce qu'il appela « l'intuitivisme » pour écrire des romans moraux (la Sacrifiée, la Vie de Michel Teissier, l'Inutile effort, etc.). Edmond About (Tolla, le Roi des Montagnes, l'Homme à l'oreille cassée, etc.) fit une œuvre pleine de fantaisie et d'esprit. Alphonse Daudet (Lettres de mon moulin, le Petit Chose, Jack, le Nabab, Sapho, Numa Roumestan, Tartarin, etc.) semble avoir subi l'emprise de l'école naturaliste plus qu'il n'était dans son tempérament. Peut-être se serait-il endormi sur le molleton du roman sentimental bourgeois sans la forte influence de Zola et des Goncourt. En bon Provençal qui se forçait pour être morose, il a agréablement doré de soleil et farci de « galéjade » nombre de ses œuvres. Mais le véritable esprit populaire provençal lui échappa ; on le trouve plus exact dans Maurin des Maures, de Jean Aicard, que dans les Turtarin. Pierre Loti fut un impressionniste, à la fois romantique et réaliste, de l'exotisme (Mon frère Yves, Pêcheurs d'Islande, le Spahi, Madame Chrysanthème, etc.). Il y eut enfin deux formes de romans pour la jeunesse qui eurent le plus grand succès : le roman d'aventures à la Mayne Reid, dont Gustave Aimard a été le principal auteur en France, et le roman scientifique dans lequel Jules Verne a anticipé sur des inventions dépassées depuis (navigation sous-marine et aérienne), ou qui sont encore à réaliser (communications interplanétaires et autres). Ces romans ont eu une nombreuse suite d'imitations motivée par leur vogue persistante.

Le romantisme a eu son prolongement dans deux écoles, celles des « parnassiens » et des « symbolistes » (voir Symbolisme), qui se sont quelque peu mêlées. Barbey d'Aurevilly (Une vieille maitresse, l'Ensorcelée, le Chevalier des Touches, les Diaboliques), fut un dandy du catholicisme et du satanisme. Il a

influencé Léon Bloy dans la voie du catholicisme et Huysmans dans celle du satanisme. Les romans de L. Bloy (le Désespéré, la Femme pauvre) sont des pamphlets dont la langue est plus solide que les idées. On ne sait comment faire la part de la sincérité et celle de l'attitude chez ce « mendiant ingrat » si souvent en contradiction avec lui-même. Jean Lorrain (les Buveurs d'âmes, Monsieur de Bougreton, Monsieur de Phocas, Monsieur Philibert, etc.) fut un autre dandy, celui de la pègre équivoque vivant de la haute et basse prostitution des filles du ruisseau qui s'anoblissent et deviennent des dames pieuses, et des filles nobles qui roulent dans le ruisseau. Il a le premier dépeint, avec une observation aiguë, le monde alors spécial, vers 1900, des maniaques, des intoxiqués, des sadiques, des mouchards, des marlous qui sont arrivés, depuis la guerre dite « régénératrice » de 1914, à former « l'élite dirigeante »!... Elémir Bourges (le Crépuscule des dieux, Sous la hache, les Oiseaux s'envolent et les fleurs tombent), fut le plus magnifique évocateur du rêve dans le roman symboliste. Péladan fut le meilleur romancier du symbolisme. Il lui donna son œuvre la plus significative dans les seize volumes de la Décadence latine. Il fut ensuite plus réaliste dans les Amants de Pise, les Dévotes d'Avignon, etc. Son style est d'un maître écrivain. Rémy de Gourmont (Sixtine, etc.) a été le plus compliqué et le plus nuageux des écrivains de la « vie cérébrale ». Le style de ses romans est étrangement artificiel à côté de celui, si aisé et si clair, de ses Promenades littéraires et philosophiques. Symbolistes et parnassiens écrivirent généralement bien, mieux que les naturalistes, en bons disciples de la forme, tels : Villiers de l'Isle visionnaire de génie qui promenait l'âme pure d'un Don Quichotte dans une bohème parfois fangeuse où on le pillait en l'insultant ; Pierre Louys (Aphrodite, la Femme et le Pantin, les Aventures du roi Pausole) aussi délicat et spirituel romancier que poète ; Henri de Régnier (la Double maîtresse, la Pécheresse, le Bon plaisir, etc.) qui para le libertinage mondain d'affectation académique.

Plus réalistes que romantiques ont été, ou sont encore, Catulle Mendès (la Maison de la Vieille, Zohar, Gog, etc.), François Coppée (le Coupable), Jean Richepin (la Glu, les Etapes d'un réfractaire, Miarka, etc.), Colette (les Vrilles de la vigne, Claudine, Toby-chien, etc.), Rachilde (les Hors-nature, le Meneur de louves, la Jongleuse, etc.). Entre Paul Hervieu, romancier très supérieur (Peints par eux-mêmes, l'Armature, etc.), et le très inférieur M. Henry Bordeaux, ombre falote du déjà falot M. Paul Bourget, mais que les critiques aspirant à l'Académie flagornent à l'envi, Marcel Prévost, Henri Lavedan, Abel Hermant, René Boylesve et d'autres ont continué sous des aspects divers le roman mondain.

Nous terminerons ces indications sommaires sur le roman français d'avant 1914 par Anatole France et Romain Rolland qui lui ont apporté des notes différentes mais également fortes et dignes de les faire distinguer parmi les romanciers contemporains. Anatole France (le Crime de Sylvestre Bonnard, Thaïs, la Rôtisserie de la reine Pédauque, le Lys rouge, Histoire contemporaine, l'Île des Pingouins, la Révolte des Anges, les Dieux ont soif, etc.) à qui on peut appliquer plus qu'à tout autre le titre de « parfait magicien des lettres françaises », a donné au roman la note d'un dilettantisme supérieur, inspiré de Renan, et que la question

sociale a fortement influencé, mais sans qu'il sorte d'un souriant scepticisme. Il est d'un réalisme que la finesse de l'expression rend encore plus aigu dans l'observation de ses contemporains, de leurs mœurs et de leur pensée ; c'est chez lui qu'on retrouvera la plus exacte notion de ce qu'ils ont eu d'odieux et de ridicule. Il est en même temps d'un idéalisme dont l'éloquence, nourrie de belles lettres, le rattache à la véritable famille humaniste, celle du cœur et de l'esprit. Romain Rolland (Jean Christophe, Colas Breugnon, Pierre et Luce, Clérambault, l'Ame Enchantée), également nourri d'humanisme, possède un idéalisme plus convaincu et une foi plus agissante, plus communicative. Moins parfait dans la forme - certains prétendent même qu'il écrit mal - il est plus chaleureux dans l'expression d'une pensée qui vient profondément de l'âme et non seulement du cerveau. Il est soucieux avant tout de la hauteur spirituelle qui seule fait la vraie joie de l'esprit et commande la véritable discipline sociale. Qu'il lève son verre avec son compère Colas Breugnon, qu'il chante ou pleure avec Beethoven, ou qu'il médite avec Goethe, Tolstoï et Gandhi, il est toujours un vrai fils de Rabelais, un de ces hommes « d'honneur » de la Thélème pour qui « science sans conscience est la ruine de l'âme » et de la société.

Avant de parler du roman dans le temps actuel, voici quelques indications très générales sur ce qu'il a été à l'étranger. Il y a suivi, comme en France, les différents courants littéraires (voir Littérature) et il y a produit des œuvres non moins intéressantes.

En Italie, Boccace fut le plus célèbre des premiers romanciers. Il subit l'influence française dans son *Filocolo* et ses *Contes*. L'influence espagnole fit fleurir au XVI^{ème} siècle les romans légers de Pascoli, de Caviceo, de Franco, et ceux, moraux, de Selva et de Besozzi. Au XVII^{ème}, les Marini imitèrent d'Urfé et *La Calprenède*. Le XVIII^{ème} fut sans éclat. Le romantisme, d'essence toute nordique, donna son empreinte au roman italien dans *Ultime lettere di Jacopo Ortis*, d'Ugo Foscolo, qui est une imitation de *Werther*, et dans divers romans historiques à la façon de Walter Scott, tels que *Promessi Sposi*, de Manzoni. Ses successeurs ont assez médiocrement illustré le genre du roman.

L'Espagne et le Portugal s'alimentèrent longtemps des conteurs français, avant de leur rendre très insuffisamment ce qu'ils leur avaient pris dans les imitations boursoufflées des *Amadis*. Il est vrai que Cervantès paya très largement la dette de son pays avec son immortel *Don Quichotte*. Le genre le plus intrinsèquement espagnol est celui du roman picaresque tel que l'a créé Mendoza. Seule l'Espagne du XVI^{ème} siècle pouvait offrir au monde ces contrastes de richesse et de misère, de noblesse et de mendigoterie, d'ascétisme et de luxure. *Don Quichotte* vengea à la fois la vraie noblesse et la vraie morale, sans que, pour cela, l'immoralité cessa de triompher ; mais elle prit le costume de *Tartufe* avec la morale de Loyola. Romans galants, pieux, sentimentaux, se succédèrent ensuite dans une fadeur générale qui fut la caractéristique de la littérature espagnole depuis sa décadence, et qui n'a pas cessé bien que les Jésuites aient dû renoncer aux autodafés depuis cent ans.

Le roman anglais, après avoir été soumis aux influences françaises et espagnoles jusqu'au XVII^{ème} siècle, prit alors un caractère original qui le classa à

l'avant-garde de la littérature préromantique, à côté de la production poétique et dramatique de Shakespeare. Il inaugura dans le genre des aventures maritimes et dans celui du sentiment dont le Robinson Crusoë, de Daniel Foe et la Paméla de Richardson, furent les chefs-d'œuvre au XVIIIème siècle. Walpole ressuscita un moment le roman de chevalerie. Les caractères nationaux furent dépeints par Maria Edgeworth que continuèrent Walter Scott dans le roman historique, Goldsmith et Dickens dans le roman bourgeois. Peu influencé par le naturalisme, le roman anglais est resté national et Ruydard Kipling est de nos jours le représentant le plus exact des tendances impérialistes anglaises.

En Allemagne, le roman garda longtemps le caractère légendaire des œuvres du moyen-âge. Il resta sous les influences étrangères, chevaleresques, satiriques, picaresques, sentimentales, jusqu'au jour où Wieland, Goethe et Jean-Paul Richter lui donnèrent un caractère national. Le Wilhelm Meisler, de Goethe, n'a pas d'équivalent en France dans le roman sentimental et philosophique.

Le roman russe n'exista guère avant Gogol. Il prit depuis cet auteur une importance considérable avec Herzen, Tourgueniev, Dostoïevski, Tolstoï, Gorki. Il s'orienta nettement vers le naturalisme. Il est aujourd'hui l'espoir de la littérature appelée « prolétarienne ».

Enfin, il ne faut pas oublier, d'autant plus qu'ils sont des écrivains de langue française ayant enrichi le roman de plusieurs œuvres remarquables, les écrivains belges parmi lesquels nous citerons Camille Lemonnier, qui appartient au naturalisme (Happe-Chair, les Charniers, le Mâle, les Concubines, Madame Charvet, la Faute de Madame Charvet, la Légende de vie, etc.), Georges Eckhoud (Kermesses, Cycle patibulaire, Escal Vigor, la Nouvelle Carthage, etc.) et Eugène Demolder (la Route d'Emeraude, le Jardinier de la Pompadour). En Suisse, le romancier de langue française le plus célèbre fut Rodolphe Töpffer.

On dit que l'art étant indifférent à toute morale, à tout utilitarisme, l'artiste doit rester en dehors des préoccupations sociales, au-dessus des passions politiques et de la lutte des classes. On ajoute, en ce qui concerne le roman : les plus remarquables et les plus célèbres sont ceux qui ne manifestent aucun esprit de parti. Tout cela peut être vrai, mais si c'est accepté par tous les partis. Or, que voit-on? Alors qu'on oppose ces arguments à ceux qui montrent un esprit vraiment populaire et favorable à un progrès social, on voit des hommes de régression se livrer à la plus active et à la plus sournoise propagande de mensonge et d'excitation antisociale pour la défense des intérêts privilégiés. L'art ne doit pas être humanitaire, laïque, révolutionnaire, parti de gauche, clament les bons apôtres de l'art pour l'art ; mais ils le font guerrier, clérical, patriotique, réactionnaire, parti de droite, tout en niant la souveraineté de sa fonction sociale!

Leur art s'est toujours manifesté dans cette double fonction souveraine qu'ils ont cherché à faire exclusive de tout autre : glorification des turpitudes dirigeantes, glorification de l'ignorance et de la passivité dirigées. Exaltation du crime d'en haut depuis que :

« Le crime heureux fut juste et cessa d'être crime ».

Exaltation de la vertu d'en bas dans la soumission et l'acceptation de tous les abus et toutes les iniquités. Tuer, piller, mentir, forfaire à l'honneur et à la justice, se livrer à la crapule et perdre toute dignité, est grand, héroïque, sublime, suivant les circonstances, si elles profitent aux « ventres solaires », aux « oiseaux sacrés », aux « pistons de la machine ». Ces choses sont les pires excès, les pires hontes, les pires dégradations, si elles sont commises en bas par les « gens de rien », les « espèces inférieures », les « cochons de payants ». Telles sont la morale sociale et la morale du roman sous leur double aspect militant. Ceux qui crient le plus contre le roman à tendances sociales sont ceux qui en usent le plus comme poison social.

Deux aspects, mais complémentaires, nullement opposés. L'un n'est que sot, bien qu'il soit le plus brillant ; il désarme par sa stupidité. C'est celui de la classe bourgeoise s'adorant elle-même, en extase devant son nombril, barbotant avec ivresse dans l'ordure de son ineptie. C'est le roman mondain qui offre ce spectacle. Il a comme prototype de ses auteurs M. Paul Bourget, ce « cochon triste », comme l'appelait Emile Augier, ce « gâteux précoce », comme l'a qualifié Victor Méric. Pour M. Bourget, avant 1914 l'humanité n'était intéressante qu'à partir de cent mille francs de rentes, environ un million de francs aujourd'hui ! L'autre aspect est plus dangereux, plus hypocrite, plus malfaisant. C'est celui du roman qui verse dans l'âme populaire, dans les cerveaux primaires ignorants et crédules, le poison du mensonge, de la résignation, de la soumission à l'esclavage social, celui qui met dans les esprits ces calembres suivant lesquelles le riche vaut mieux que le pauvre, parce que la richesse est le fruit du travail, de l'honnêteté, qu'elle récompense les gens de bien, les gens bien pensants, et qu'il faut obéir à ces gens que Dieu a choisis pour commander, pour diriger le monde coupable dans les voies de la rédemption. Car Dieu est « un brave homme » ! Les impies peuvent le railler, les méchants peuvent se dresser contre ses lois, les « anarchistes » peuvent semer leur haine et leurs sarcasmes ; il vient toujours un moment où il lève sa dextre auguste et intervient, vengeur, terrible, pour punir les impies et les méchants, pulvériser les « anarchistes » et récompenser la vertu. C'est le Deus ex machina qui se manifeste vers le trois centième feuilleton, quand l'auteur ne sait plus quelle couillonnade inventer, dans les romans de ces endormeurs du populaire appelés d'Ennery, Montépin, Richebourg et toute leur séquelle.

Ah ! les faux bonshommes de l'art pour l'art, les délicats prenant un air dégoûté devant un utilitarisme qui entretient pourtant grassement leur parasitisme, savent bien que l'art, pas plus que les autres formes de la vie, ne peut être indifférent devant la morale et les conflits sociaux. Ils seraient les premiers navrés, car ils pâtiraient plus que personne, s'ils étaient réduits eux-mêmes à la neutralité qu'ils réclament. Mais ils savent bien, et ils en abusent, que, plus que n'importe quelle littérature, le roman a son influence sur les idées et sur les mœurs, qu'il ne se borne pas à observer et à dépeindre. Il n'est pour cela qu'à voir l'usage qu'on en fait auprès des masses qu'il faut tromper sans cesse pour qu'elles restent serviles ; il n'est qu'à voir à quoi il sert au cinéma ; il n'est qu'à voir la place qu'il a prise dans l'information de presse destinée au « bourrage des crânes », à faire marcher les

foules moutonnières et abruties suivant les intérêts des quelques grands coquins maîtres du monde.

Et c'est pour cela que le roman actuel, le roman qui a suivi la « Grande Guerre », est une chose inepte, une chose honteuse, parce qu'il est employé, en haut et en bas, à la pire besogne de sophistication, à cette œuvre d'infection et de mort à laquelle l'humanité se précipite parce qu'il faut, dans l'intérêt des exploiters de sa sottise, de son incommensurable imbécillité, « empêcher le déchaînement d'un idéalisme sans fin », comme disaient les criminels qui ont préparé le déchaînement d'une sauvagerie sans fin quand ils ont fait le Traité de Versailles et les suivants.

Emmanuel Berl a montré, dans deux pamphlets peut-être trop verbeux, pas assez en coups de trique comme ceux d'un Gorki, que la pensée et la morale bourgeoises étaient mortes. Elles sont comme le monde dont elles ont été l'expression spirituelle - si ce n'est pas offenser l'esprit que de les appeler ainsi -, elles sont en train de crever avec lui. Dans cette légion de « m'as-tu-lu », de cabotins, - qui vivent du roman actuel, lui faisant faire le trottoir, mendigotant des prix littéraires, dédicçant leurs œuvres dans des boutiques pour le premier chaland venu, semblant dire eux-mêmes que l'homme n'en aurait pas pour son argent avec la seule matière imprimée, - dans ce monde poseur et grotesque, il y a encore de belles âmes, nous croyons même qu'il y en a beaucoup, mais épouvantées, découragées, incapables de réagir et de remonter un courant qui se déverse de plus en plus en cataractes. Ceux qui, parmi les simples hommes, ne veulent pas croire à l'extinction de l'esprit, à l'affaissement définitif des consciences devant l'argent, devant la violence, devant le fascisme, suivent avec une anxiété profonde ceux qui luttent contre le courant ; mais chaque jour c'en est un de plus, en qui on croyait, qui se laisse emporter. Un sourire d'odalisque officielle, un déjeuner avec un ministre « ami des lettres » qui vous a fait demander la décoration que vous vouliez refuser si on vous l'offrait, un bon contrat avec un libraire ou un journal, des promesses académiques ; et c'est encore un homme à la mer, la mer de la fortune et des honneurs. Ils peuvent après cela se donner l'air de mépriser la belle indépendance d'un Flaubert, d'un Villiers de l'Isle-Adam, d'un Deubel. Ceux-ci avaient une autre fierté, sans parler du talent.

La pagaille est telle, aujourd'hui, dans le monde des « dépositaires de la pensée », l'insanité bourgeoise a tellement réduit l'horizon de l'esprit, que rien ne fait prévoir quelle pourra être la part de la littérature, du roman en particulier, dans l'œuvre de transformation sociale et humaine qui doit sortir des convulsions actuelles. Il y a certes des hommes de talent et des œuvres intéressantes ; tous, qu'ils soient de « droite » ou de « gauche », sont des embaumeurs du vieux cadavre du passé, aucun n'annonce la vie nouvelle. En 1852, Flaubert écrivait : « Je crois que le roman ne fait que de naître, il attend son Homère ». Il attend toujours cet Homère qui sera celui des temps nouveaux.

- Edouard ROTHEN



Accueil

ROMANTISME

Le mot romantisme vient de l'adjectif romantique, d'origine anglaise (romantic), synonyme de romanesque, et qui est passé dans la langue française vers le milieu du XVIIIème siècle. A cette époque, il fut de mode d'appeler « romantiques » les constructions et les jardins répandus par le goût anglais, et où la libre nature remplaçait l'ordonnance classique des Perrault et des Le Nôtre. Le néologisme romantique a été créé lorsqu'il s'est agi de qualifier une forme de pensée et d'art affranchie des règles du classicisme du XVIIème siècle. Par suite, les romantiques ont été les partisans du romantisme et de son école.

Si on ne considère le romantisme que dans la doctrine de l'école qui s'est manifestée sous son nom à partir de 1830, il n'est, comme l'a défini Victor Hugo, que « le libéralisme en littérature ». Champfleury a dit que « sa doctrine avouée fut la liberté dans l'art ». C'était rétrécir le point de vue, car il n'est pas de liberté dans l'art si elle n'est partout, et on le vit bien lorsque l'on constata que les libéraux en art furent des conservateurs en politique, tandis que les libéraux en politique furent des conservateurs en art. Les romantiques furent royalistes et catholiques ; les libéraux furent les défenseurs du classicisme. Cela dura jusqu'au jour où ils s'entendirent tous pour être des bourgeois politiques et remplacer la réaction aristocratique et légitimiste par une réaction démocratique et républicaine.

Mais le véritable romantisme a des sources et un fond bien antérieurs au mouvement d'art et de littérature de l'époque de 1830 ; son importance est autrement grande que celle d'une doctrine et d'une école artistiques et littéraires. Le véritable romantisme est non seulement la « liberté dans l'art » - formule vide de sens si elle ne comporte pas aussi la liberté de l'artiste - mais il est la liberté dans la vie toute entière, dans toutes les formes de la pensée et de l'activité humaines. Il est la manifestation de l'esprit contre son asservissement et, comme tel, la protestation contre un pacte social arbitraire qui viole la liberté ; il est l'explosion des passions et des sentiments naturels à l'individu, hors des conventions d'un ordre qui prétend les faire servir contre l'individu. Il est en particulier le mouvement d'idées formé au XVIIème siècle pour retourner à l'humanisme deux fois dévoyé, par la scolastique médiévale et par le classicisme. Comme la Renaissance au XVIème siècle, il a cherché à ramener à la liberté le grand courant de la pensée humaine, ce courant formé lorsque l'homme est devenu « la nature prenant conscience d'elle-même », suivant la magnifique expression d'Elisée Reclus, lorsque la nature spirituelle s'est révélée à lui par une connaissance de plus en plus étendue, lui permettant de s'arracher aux abstractions pernicieuses du divin pour s'élever dans la lumière de l'humain. C'est ainsi que Paul Souday a pu dire très justement que le romantisme n'était pas le « vague à l'âme » qui en a été une déformation et une mode, mais qu'il

était « dans un effort de la raison pour atteindre à une vaste compréhension des choses ». Comme l'humanisme, le romantisme, effort de la nature humaine pour se grandir dans la nature spirituelle, est éternel - dans la mesure où l'est l'humanité -, car il est dans celle-ci la part de la libre nature, de l'imagination, du sentiment, la revendication de la personne humaine et sa libre manifestation.

PRÉROMANTISME ET ROMANTISME. - Ce grand mouvement de pensée s'est produit avant le romantisme proprement dit. Il a été ce qu'on a appelé : le préromantisme.

Il a été l'œuvre des « philosophes » du XVIIIème siècle.

Il avait eu ses précurseurs dans Fénelon, La Bruyère, Vauban, Fontenelle et les cartésiens. Sa première manifestation avait été sur le terrain de l'art dans la « Querelle des Anciens et des Modernes ». Celle-ci avait ouvert le conflit qui aboutirait à 1789 sur le terrain social. Le préromantisme fut, dans tous les domaines de l'humain, le développement de cet esprit critique dont les premières formes littéraires avaient été dans Rabelais, La Boétie, Montaigne, et qui se transmet par Gassendi et Descartes dans la philosophie. Il bouleversa toutes les conceptions de ce que M. Cresson a appelé « le fétichisme de la révélation ». Il jeta à bas tout l'échafaudage de la philosophie scolastique, tant dans les spéculations métaphysiques que dans les sciences naturelles, et tous ses dogmes, toutes ses disciplines arbitraires. Il appartiendrait au romantisme proprement dit d'en recoller les morceaux.

Ce romantisme proprement dit ne vint qu'après la Révolution. Il devait être son couronnement, le libre épanouissement de l'humain affranchi du passé et portant tous les espoirs de l'avenir. Il fut un avortement. Non seulement il ne sut pas défendre et maintenir les courants dont il était issu, mais il les combattit, et rarement de front par les moyens obliques d'un catholicisme qu'il contribua à restaurer. Le romantisme, réduit au « libéralisme en littérature » et à la « liberté dans l'art », devint une boutique où l'art et la littérature furent de moins en moins révolutionnaires, de plus en plus bourgeois, comme le libéralisme devint de plus en plus le parti politique du conservatisme social. Il a fait de la liberté une nouvelle grue qui a rejoint au ciel métaphysique Dieu, la Patrie et la Fraternité universelle.

A quoi tient l'avortement du romantisme? Il a deux causes principales : l'insuffisance de sa préparation scientifique devant la nouvelle situation économique créée par le machinisme, et son impuissance à opposer de nouvelles notions morales aux assauts d'un individualisme de plus en plus dépourvu de scrupules. Le préromantisme était né d'un besoin de vérité et de liberté d'autant plus impérieux qu'il ne se basait pas sur des réalités concrètes et ne savait pas où il allait, il voyait ce qu'il pouvait démolir mais non ce qu'il aurait à construire contre l'ignorance et la sottise momifiées par delà leurs formules. Les Copernic, Kepler, Galilée, Descartes, Newton, Christophe Colomb, Vasco de Gama, Magellan, avaient apporté une autre conception du monde que celle du temps d'Hérodote. Les conciles de papimanes étaient devenus impuissants à empêcher la Terre de tourner autour du Soleil. Dans le domaine sentimental on avait assez de consignes qui étouffaient toutes les tendances naturelles de l'homme et contraignaient ses mœurs au nom de l'hypocrite

morale des tartufes maquillés en « honnêtes gens ». Il semblait que pour changer le monde on n'avait plus qu'à souffler sur tous les vieux phantasmes, comme il semblait au peuple qu'il n'avait qu'à brûler les châteaux pour abattre la tyrannie. On ne paraissait pas se rendre compte qu'il fallait forger tout un ordre nouveau en coordonnant les connaissances et les aspirations nouvelles.

La première manifestation de l'esprit romantique fut dans le besoin de retrouver la nature, de s'évader des conventions et de leurs réalités malpropres et tyranniques, de respirer un air plus pur et de goûter la liberté. On commençait à voyager. On désirait voir une nature plus libre, d'autres hommes dont parlaient des relations de voyageurs. Mais on craignait d'aborder l'inconnu, on était effrayé par les glaciers, les torrents, les précipices aperçus de loin, du bas des montagnes, des prés et des lacs où l'on promenait une rêverie nostalgique. Vers 1730, l'anglais John Spence disait : « J'aimerais beaucoup les Alpes s'il n'y avait pas les montagnes ». Il préluait à ce snobisme qui ne les aime aujourd'hui que parce qu'il y retrouve ses coiffeurs, ses danseurs mondains, ses gigolos de palaces et de casinos, sa T. S. F. et tous les éléments de sa vie abrutissante. Le lyrisme romantique, tout artificiel, s'exalta d'autant plus devant la montagne qu'il la connaissait moins. Elle lui parut le refuge de toutes les vertus humaines, dans les villages bienheureux de ses vallées. La pureté primitive des âmes devait y égaler celle des sommets et l'oppression devait y être inconnue des hommes fiers et hardis pour qui les cimes étaient les « forteresses de la liberté » (Schiller : Guillaume Tell).

Le paysage romanesque anglais fut le premier décor du romantisme ; il en fut aussi la première expression. Aux grands parcs, on ajouta des cascades, des rochers, des ruines, des grottes, des souterrains, des tombeaux plus ou moins truqués qui rappelèrent le moyen-âge. Dans ce milieu se développa le deuxième aspect du romantisme, la rêverie, la mélancolie, le « vague à l'âme » né de l'insatisfaction de l'être, qui deviendrait le « mal du siècle » dans le conflit de plus en plus aigu entre le rêve et la réalité. Par réaction sentimentale contre la sécheresse de l'esprit d'analyse du XVII^{ème} siècle et son insupportable insincérité, ce fut un débordement de passion et aussi de désolation et de désespérance. Une littérature romanesque en sortit qui fut le produit d'un matagabolisme de plus en plus morbide.

Quand Goethe publia Werther, en 1774, et introduisit le suicide romantique dans la littérature, il ne fit, comme il le dit lui-même, que « manifester les rêves pénibles d'une jeunesse malade, se faire l'écho, l'expression d'un sentiment universel ». Il n'avait très probablement pas lu Werther cet « amant inconnu » qui vint se tuer près du tombeau de Rousseau, à Ermenonville, et inaugura ainsi la longue série des suicides dont la mode ferait une véritable épidémie quand elle passerait, après 1830, chez les clercs de notaires et les garçons de boutiques provinciaux. Rabelais aurait dit que le monde était devenu « marmiteux », c'est-à-dire triste par affectation. Aussi, est-ce à tort qu'on a reproché au romantisme littéraire d'avoir provoqué les excès des mœurs de son temps. Comme toutes les modes littéraires, le romantisme n'a été que le reflet des idées et des coutumes. Remy de Gourmont a écrit fort justement qu'il « ne fut pas seulement un mode de

littérature, mais encore, et surtout, un mode de sensibilité ». Ce mode de sensibilité était dans l'air, depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle, et il n'était pas particulier à un pays ; il était européen. Le romantisme a été européen. Il a été « un de ces vastes mouvements, ou, si l'on veut, de ces remous de profondeur, où il semble qu'il n'y ait pas un flot qui pousse l'autre, mais un ébranlement de toute la masse » (Daniel Mornet). Le romantisme fatal sembla porter le deuil de la vieille société avant qu'elle fût écroulée. N'ayant pas assez de foi, d'enthousiasme et surtout de volonté d'action révolutionnaire, crevant d'ennui, il s'abandonna au « mal de vivre », à tous ses relâchements et à toutes ses capitulations. Mais cet eunuque voulut se donner un air viril en saluant la « beauté du geste », du geste négatif ; ce déserteur de la lutte pour la liberté se posa en aristocrate en se renfermant dans « l'art pour l'art ». Le mal de vivre fut général, dans Goethe (Werther), dans Jean-Paul (Siebenkoës), dans Foscolo (Jacopo Ortiz), dans Byron (Manfred) et dans les œuvres françaises qui suivirent René et Obermann : Adolphe, de B. Constant, Chatterton, d'A. de Vigny, Joseph Delorme, de Sainte-Beuve, Lélia, de G. Sand, Arthur, d'Ulrich Guttinguer, etc...

Peu à peu, cette réaction sentimentale poussa l'individu à une introspection de plus en plus malade, à une panique du « conscient » devant l'envahissement de « l'inconscient » à une obnubilation progressive du sens de l'humain et du collectif pour ne considérer que le « moi » et arriver à « l'état d'âme » du « héros » romantique, de l'individu centre du monde, désespéré de ne pouvoir résoudre les « énigmes de l'univers » et commander à leurs phénomènes. On maudissait la vie, la « cuisine ignoble et fade » des basses réalités qu'elle imposait à des êtres épris d'idéal. Pour rien au monde, un Chateaubriand, comblé de tous les dons, n'aurait voulu se déclarer heureux ; il se serait cru déshonoré s'il eût fait paraître une âme sereine. Le « volcanisme » grondait dans toutes les poitrines. On rugissait : « Enfer et damnation ! » On eût voulu cracher du feu, lancer des éclairs et copuler avec le diable comme dans l'opéra de Meyerbeer.

Aussi, le premier décor romantique ne suffit-il plus, bientôt, à l'imagination, même en y ajoutant les Alpes vues à distance, des rives du Léman où le snobisme faisait accourir les admirateurs de la Nouvelle Héloïse. On y ajouta toute la fantasmagorie moyenâgeuse, d'une part. D'autre part, l'exotisme apporta un décor et une forme de sensibilité nouveaux, l'engouement pour les paysages des îles lointaines, des pampas américaines, et pour le sauvage dont les qualités primitives étaient perdues pour le civilisé. C'est Lahontan qui semble avoir fourni, dans ses Dialogues rapportés d'Amérique et publiés au commencement du XVIII^{ème} siècle, le type du « sauvage de bons sens ». Il a incontestablement inspiré l'exotisme de Marmontel, de B. de Saint-Pierre et de toute une série de romans, les Azakia et les Celario qui affadirent jusqu'à l'écœurement les images du « bon sauvage » aimant, fidèle, chevaleresque et pacifique. Chateaubriand lui-même a pris dans Lahontan son personnage d'Adario des Natchez, Il est non moins incontestable que l'œuvre de Lahontan contient la substance de tout ce qu'écrivirent sur les rapports de l'homme et de la nature en conflit avec la civilisation, Rousseau, Voltaire, Diderot, Mably, etc. L'exotisme produirait le goût de l'orientalisme qui serait le dada des

romantiques de 1830. Plus exact que l'exotisme, l'orientalisme serait enrichi par l'observation directe que rapporteraient de leurs voyages Musset, G. Sand, Mérimée, Th. Gautier, Gérard de Nerval, Flaubert, pour arriver ensuite à la vérité psychologique et documentaire des romans de Mme Judith Gautier sur l'Extrême-Orient.

En fait, les préromantiques, et après eux les romantiques ne furent que très peu des « hommes de la nature ». Leurs impressions furent plus imaginées que réelles. Ils ne demandèrent à la nature qu'un brillant décor pour leur virtuosité sentimentale. L'exotisme et l'orientalisme abondèrent en clichés. Il faudrait attendre le naturalisme pour qu'on aimât et qu'on étudiât réellement la nature. Jusque là, il n'y eut guère qu'un Rousseau pour y transporter ses « rêveries d'un promeneur solitaire », un Senancour pour entretenir sa mélancolie dans « la permanence silencieuse des cimes, un Walter Scott pour en décrire la vraie poésie, et les poètes lakistes pour y puiser véritablement le réconfort de l'âme.

Si artificiel, et parfois si niais, qu'ait pu être le nouveau culte de la nature, il ne manquait pas d'avoir un motif profond dans le besoin de transformation sociale. En attendant les actes révolutionnaires, les esprits se nourrissaient d'un idéalisme de plus en plus exalté qui faisait monter la température romantique. Rousseau lui communiquait toute sa puissance explosive en niant la nécessité de la raison dans la direction des mobiles humains et en remettant cette direction à la seule loi du sentiment, guide infailible par lequel le coeur devait commander le cerveau. C'était le renversement total de la métaphysique sociale du vieux monde. C'était l'anarchisme auquel il ne manquait que de faire une place à la raison afin d'équilibrer les facultés du coeur et du cerveau, du sentiment et de l'esprit, pour le rendre capable d'enfanter un monde nouveau où l'homme serait véritablement « la conscience de la nature ». Cette exaltation de l'homme dans la nature tendait à établir l'égalité entre les individus et non à susciter l'individualisme orgueilleux, bouffi de mégalomanie toujours insatisfaite que le romantisme produirait.

Aussi, y a-t-il un abîme entre un Rousseau et un Chateaubriand. L'un représente l'optimisme préromantique faisant confiance à la bonté foncière de l'homme. L'autre est l'image du pessimisme romantique ayant décidé que tout est mauvais dans la vie et aboutissant au suicide. L'un rêvait de liberté, d'égalité, de fraternité ; l'autre, dévoré d'aristocratie s'abandonnerait au culte de la force. Ce fut Chateaubriand qui créa le héros romantique, le cabotin parfois génial, mais le plus souvent sot, ridicule et malfaisant, celui dont Sucy disait, à propos de Bonaparte : « Je ne lui connais pas de point d'arrêt autre que le trône ou l'échafaud ». Si le préromantisme avait entretenu le « mal du siècle », l'ennui, la lassitude de vivre, on doit au romantisme, depuis Chateaubriand, le besoin de « paraître » (Voir ce mot). C'est à l'auteur de René qu'on doit le type du dominateur, du dictateur, de « l'homme d'exception dont les défauts sont plus beaux que les vertus des autres, les misères plus délicieuses que tous les bonheurs de ceux qui ne sont pas lui. C'est lui (Chateaubriand) qui a donné aux romantiques ce goût tenace d'occuper le monde d'eux-mêmes, l'illusion d'être le centre de l'univers » (Daniel Mornet). Napoléon pouvait venir ; Chateaubriand préparait la drogue littéraire, le sortilège qui érigerait

le bandit en héros.

Grâce à Napoléon, le romantisme a inauguré le « beau » dans le crime de la guerre. C'est ce Napoléon qui disait, devant le champ de bataille de La Moskova où 90.000 hommes étaient morts ou blessés, devant ce charnier où râlaient les mourants dans le sang, la boue et la puanteur : « Je ne le croyais pas si beau!... » C'est cette sorte de romantisme que M. Robert de Flers, académicien du Figaro, magnifiait quand il écrivait : « Le sommet de l'idéal romantique ne doit-il pas être placé à l'instant où celui qui avait dominé le monde mourut sur le rocher de Sainte-Hélène? » C'est pour cela qu'on est toujours romantiquement « fier d'être Français quand on regarde la colonne »!... Napoléon n'en fut pas moins - lui aussi - un romantique sentimental. Ugolin ne pleurait-il pas quand il dévorait ses enfants? Comme tous ses contemporains, Bonaparte, avant d'être Napoléon, s'était « livré aux désirs et aux palpitations de son coeur sur des bancs argentés par l'astre des amours ». Il a raconté cela dans un simili-roman intitulé Clisson et Eugénie où l'on peut lire encore ceci : « Il est d'autres sentiments que celui de la guerre, d'autres penchants que la destruction. Le talent de nourrir les hommes, de les élever, de les rendre heureux, vaut bien celui de les détruire ». Le sinistre cabotin n'avait pas encore découvert la « beauté » des champs de bataille.

L'abîme n'est pas moins grand entre le spiritualisme d'un Rousseau, adorateur de l'Être Suprême, du Grand Architecte, du Grand Horloger qui a fait le monde et accroché le balancier des harmonies de la nature, et celui d'un Chateaubriand, restaurateur du catholicisme. Certes, la théorie des harmonies était bien puérile, surtout vue dans des ouvrages comme les Etudes de la nature, de B. de Saint-Pierre. La divinité qui y présidait n'était pas très subversive et Voltaire l'amendait encore en disant : « Il faut une religion pour le peuple ». Mirabeau ajouterait : « Dieu est aussi nécessaire au peuple français que la liberté », et Robespierre dresserait le culte de l'Être Suprême contre les athées anarchistes et communistes voulant que la nature fût bonne pour tous les hommes. Les étrangleurs de la Révolution n'auraient plus qu'à adjoindre à la religion le droit de propriété pour faire sombrer la liberté sous ses deux négations fondamentales : Dieu et l'Etat. Malgré ce, Rousseau demeurait un ferment de désordre, puisqu'il repoussait les disciplines catholiques. Son naturisme et son panthéisme étaient à l'antipode du Génie du Christianisme : ils étaient hérétiques aux yeux de l'Eglise et, si elle n'osait envoyer Rousseau au bûcher en même temps que La Barre, elle brûlait ses livres, le Contrat Social et l'Emile. La religion du coeur ne pouvait être confondue avec celle des dogmes, quelle que fût l'habileté des casuistes du néo-catholicisme alors naissant. Il y avait entre eux le bûcher, ce bûcher que l'Espagne rallumerait en 1823, grâce à la « glorieuse » victoire française du Trocadéro.

Le spiritualisme de Chateaubriand fut l'esprit du catholicisme rétabli dans sa malfaisance temporelle et sa puissance sociale, dans les formes concordataires de collaboration avec le pouvoir. Chateaubriand et le romantisme aidèrent à réencapuciner la France. Jusqu'en 1830, le romantisme fut monarchiste et catholique, en réaction flagrante avec la pensée et l'œuvre préromantique et révolutionnaire. Il subit cette attraction psychologique qu'Oscar Wilde a constatée

ainsi : « Partout où se produit un mouvement romantique en art, là, d'une façon et sous une forme quelconque, se trouve Christ ou l'âme du Christ ». Par le caractère imaginaire de sa nature, le Christ est « le centre palpitant du romantique » (O. Wilde : *De Profundis*). Après la Révolution de 1830, les romantiques ne devinrent frondeurs que politiquement, et Baudelaire a pu observer ceci : « Si la Restauration s'était régulièrement développée dans la gloire, le Romantisme ne se serait pas séparé de la royauté ; et cette secte nouvelle, qui professait un égal mépris pour l'opposition politique modérée, pour la peinture de Delaroche ou la poésie de Delavigne, et pour le roi qui présidait au développement du juste milieu, n'aurait pas trouvé de raison d'exister » (Baudelaire : *l'Art romantique*). L'intérêt personnel des romantiques, qui affectaient si superbement d'autre part leur détachement de « l'utilitarisme » au nom de la doctrine de « l'art pour l'art », leur faisait favoriser le « voltairianisme » bourgeois du « roi-parapluie ». Ce voltairianisme qui plongeait l'homme dans un bain de religiosité vague, d'humanitarisme émollient, rendrait les travailleurs incapables d'énergie et d'organisation devant les fusilleurs de l'Ordre.

En 1869, Flaubert écrivait à Michelet : « Je crois qu'une partie de nos maux viennent du néo-catholicisme républicain. J'ai relevé dans les prétendus hommes de progrès, à commencer par Saint-Simon et à finir par Proudhon, les plus étranges citations. Tous partent de la révélation religieuse ». Ce néo-catholicisme républicain s'était développé grâce à la bourgeoisie romantique et voltairienne arrivée au pouvoir et qui avait fait la loi Falloux sous la République de 1848. La même année 1869, Michelet avait écrit dans sa préface à son *Histoire de France* : « En juillet (1830), l'Eglise se trouva désertée. Aucun libre-penseur n'aurait douté alors que la prophétie de Montesquieu sur la mort du catholicisme ne dût bientôt être accomplie ». Mais, ajoutait-il, « le choléra moral qui suivit si près juillet fut le désillusionnement, la perte des hautes espérances ».

L'ART POUR L'ART. - Durant le règne de Louis Philippe, 188 romantiques s'enlisèrent dans l'égoïsme social, dans l'amoralisme béat de « l'art pour l'art » dressé contre l'« utilitarisme » par l'artiste superbement indifférent à l'origine de la fortune assurant son « indépendance » et aux calamités publiques : guerres, choléra, banqueroutes, crises économiques ne l'atteignant pas personnellement.

« L'art pour l'art » fut le cheval de bataille des l'omantiques de 1830 ; ce fut leur grande faiblesse et ce fut le mal qu'ils transmirent à la littérature. Depuis, dans toutes les écoles littéraires, il a été le masque le plus hypocrite de l'égoïsme individuel et du muflisme. Il continue à stériliser l'art, à le tenir hors de la vie comme il a fait du romantisme après l'avoir vidé de tout véritable lyrisme, jaillissement spontané de l'être intime qui est celui de la nature tout entière, après l'avoir fait se recroqueviller dans cette psychologie spéciale qui entretient l'égotisme exagéré, le besoin effréné chez l'individu de « paraître », de poser pour sa statue, tels Chateaubriand sur son rocher, Th. Gautier dans son gilet rouge, G. Sand et toutes les « muses » du temps écrivant le roman de leurs amours avec de grands ou de petits hommes. Le lyrisme romantique ne fut plus que conventionnel, dépourvu de toute sincérité. Il fut un immense « chiqué ». Dès lors, il importa peu qu'au point de vue des règles, de la forme, le romantisme nous fit « repasser de l'abstraction à la

poésie », puisque sa poésie était aussi fausse que l'abstraction, et que « quoiqu'il ait pu sembler d'abord faciliter l'invention aux dépens de l'art, il ramène l'art à la place du mécanisme » (Lanson). Si cet art n'est pas plus vrai, plus sincère, plus humain que celui qu'il remplace, il ne fait que mettre un nouveau mécanisme à la place de l'ancien.

C'est chez Théophile Gautier que « l'art pour l'art » trouva sa théorie absolue, à savoir que l'art est indépendant, au-dessus de tout, qu'il est affranchi de l'utilité, de la morale, et même de la pensée et des idées! La tonne seule importe!... Ainsi, on repoussait Racine pour remonter à Rabelais, mais on s'arrêtait avec Bridoye. De Th. Gautier sont sorties les exagérations des « épateurs de bourgeois », des exhibitionnistes de l'immoralité, des excentriques de la « couleur locale » et des techniciens de l'impersonnalité qui semblent assister des hauteurs de Sirius à la mêlée humaine. Mais il n'est pas exact que, comme a dit M. Lanson, Th. Gautier a engendré Baudelaire. Ce qui fut attitude, parti-pris, excentricité chez Gautier, fut sensibilité aiguë et profonde du cœur, noblesse de l'âme chez Baudelaire. Son immoralité n'a nullement été du cynisme ; elle a été la juste révolte, on peut dire la révolte désespérée contre la cafardise bourgeoise qui l'accabla toute sa vie et en fit un parla jusque dans ses plus proches et plus chères affections. Ses Lettres à sa mère, publiées dernièrement, en apportent un témoignage particulièrement émouvant. On est bien loin du romantisme devant une pareille douleur. Parce qu'il fut le plus douloureux des hommes, il fut, contrairement à Gautier, le plus lyrique des poètes. Si son œuvre est dans sa forme d'une beauté indépassée, si elle est aussi « coruscante » que des Emaux et Camées, elle n'est pas un étalage de pierreries pour éblouir les nouveaux riches, ni un feu d'artifices pour ébahir les badauds ; elle est pétrie de pensée, nourrie de méditation, elle jaillit et saigne d'une âme ulcérée qui porta en elle toute la douleur du monde et n'eut pas la consolation d'être celle d'un dieu, Baudelaire, penseur et précurseur, dont le génie critique eut si souvent l'intuition de vérités auxquelles les romantiques restèrent fermés, les jugeait ainsi et, avec eux, les théories de « l'art pour l'art » : « Certainement, il y aurait injustice à nier les services qu'a rendus l'école dite romantique. Elle nous rappela à la vérité de l'image, elle détruisit les poncifs académiques, et même, au point de vue supérieur de la linguistique, elle ne mérite pas les dédains dont l'ont iniquement couverte certains pédants impuissants. Mais, par son principe même, l'insurrection romantique était condamnée à une vie courte. La puérile utopie de l'école de l'art pour l'art, en excluant la morale, et souvent même la passion, était nécessairement stérile. Elle se mettait en flagrante contravention avec le génie de l'humanité. Au nom des principes supérieurs qui constituent la vie universelle, nous avons le droit de la déclarer coupable d'hétérodoxie » (L'Art romantique). Il dit encore non moins nettement : « Congédier la passion et la raison ; c'est tuer la littérature... Le goût immodéré de la forme pousse à des désordres monstrueux et inconnus. Absorbées par la passion féroce du beau, du drôle, du joli, du pittoresque, car il y a des degrés ; les notions du juste et du vrai disparaissent. La passion frénétique de l'art est un chancre qui dévore le reste et, comme l'absence nette du juste et du vrai dans l'art équivaut à l'absence d'art, l'homme entier s'évanouit ». Et, prophétiquement, il ajoutait : « Le temps n'est pas loin où l'on comprendra que toute littérature qui se

refuse à marcher fraternellement entre la science et la philosophie est une littérature homicide et suicide ». Michelet avait dit de son côté : « Je restai à bonne distance des doctrinaires, majestueux, stériles ; et du grand torrent romantique de « l'art pour l'art », j'étais un monde à moi ». Cette dernière phrase serait du plus parfait romantisme si l'on ne savait que ce « monde à moi » de Michelet s'étendait à toute « l'humanité qui se crée ».

Dans sa préface à *Mademoiselle de Maupin*, Th. Gautier s'est donné le plaisir facile de déshabiller et de fustiger comme il convenait les moralistes, espèce particulièrement malpropre de gens qui enseignent la vertu en fourrant avec délices leur groin dans toutes les ordures, et vitupèrent ceux qui rejettent toute hypocrisie pour vivre sainement et proprement. C'était ce que Stendhal appelait le bégueulisme... « Art de s'offenser pour le compte des vertus qu'on n'a pas ». C'était ce que représentait magistralement un Pinard qui requérait contre l'immoralité de Madame Bovary et qui était un collectionneur de cartes transparentes. Mais Th. Gautier s'est profondément fourvoyé lorsqu'il a voulu dégager l'art de toute promiscuité utilitaire, et il a apporté dans le débat plus de virtuosité que d'arguments, ne s'apercevant pas même, dans son ardeur, de ses propres contradictions. C'est ainsi qu'il écrivait : « Rien de ce qui est beau n'est indispensable à la vie... Il n'y a de vraiment beau que ce qui ne peut servir à rien ; tout ce qui est utile est laid, car c'est l'expression de quelque besoin, et ceux de l'homme sont ignobles et dégoûtants, comme sa pauvre et intime nature ». Mais, en même temps, il expliquait qu'une nature comme la sienne avait besoin de l'art et que, parlant, il lui était utile ! Qu'avait donc la « nature » de Th. Gautier de plus que celle des autres hommes ? Cyrano de Bergerac aurait ajouté à cette question : « et que celle d'un chou ou d'un escargot ? » C'était bien là l'effet de l'égotisme romantique réduisant tout à soi-même. Comment s'étonner dès lors que Th. Gautier, comme tous les romantiques, ait montré une si complète ignorance de la question sociale ? Lui, comme eux, n'ont pas vu, dans leurs ripostes contre les socialistes aussi sottes que celles des Prudhommes qu'ils vilipendaient, qu'il ne s'agissait pas de donner aux gens trop à manger, ni de les obliger à aller s'ennuyer à l'audition d'une symphonie ou à la vue d'un tableau, ni de leur faire respirer les parfums des lis et des roses quand ils préféraient l'odeur des latrines. Ces choses-là étaient trop des « goûts » de bourgeois pour qu'on ne les leur laissât pas. Ce dont il s'agissait, et qui dépassait les facultés de compréhension bourgeoise, c'était de permettre à tous les hommes de manger à leur faim, de goûter les joies de l'art quand elles les attiraient, d'échapper à l'odeur des latrines quand ils préféraient les parfums des lis et des roses. On doit aussi à Th. Gautier cette vieille facétie de « l'homme de progrès » portant une queue de quinze pieds de long avec un œil au bout, qu'il lança contre les phalanstériens et qui fait toujours la joie des vieilles nouilles conservatrices dans les Café du Commerce de France. Th. Gautier n'en savait alors pas plus que ces fossiles édentés qui usent aujourd'hui leur énergie salivaire contre un autre « œil », celui de Moscou !...

Proudhon n'eut que trop de raisons de railler les « blagues romantiques », au nom du beau du vrai de l'utile réunis, contre les écrivains « corrupteurs et

corrompus », car « l'art pour l'art » n'empêcha pas qu'après 1830 : « On se rua en bas. Le roman, le théâtre éclatèrent en laideurs hardies. Le talent abondait, mais la brutalité grossière ; non pas l'orgie féconde des vieux cultes de la nature qui ont eu sa grandeur, mais un emportement voulu de matérialité stérile. Beaucoup d'enflure, et peu dessous ». Michelet, qui écrivit cela, salua en même temps, avec une ironie douloureuse, le retour et la fraternelle entente de la religion catholique et de la religion de la banque : « les capuccini revenaient banquiers et industriels ». Il y eut peut-être de « l'art » dans cette entente toute romantique ; il y eut certainement, et surtout, du banditisme social.

Le romantisme signa sa propre déchéance en 1848, par son attitude antipopulaire. Il fit, alors, au socialisme et à la classe ouvrière la réponse cynique des rois de la Sainte Alliance à Robert Owen leur demandant de supprimer le paupérisme : « S'il n'y avait plus de pauvres, qui travaillerait pour nous ? » Il fut d'autant plus odieux en France qu'il était arrivé à se dire républicain ! A l'étranger, où avaient persisté les formes aristocratiques de gouvernement, il n'eut pas à se montrer hypocrite ; il n'eut qu'à continuer à servir les princes, les nobles et le clergé.

Le romantisme, héritier infidèle de l'humanisme et du préromantisme a trahi ses origines et ses parentés les plus certaines. Il a livré aux « philistins » bourgeois la pensée et l'art qu'il devait défendre ; il a abandonné la cause révolutionnaire qui devait apporter la « liberté dans l'art » en même temps que dans l'humain. Les romantiques devaient être des réformateurs, sinon des chambardeurs ; ils n'ont été que des amuseurs. Ils voulaient être Hamlet, ils n'ont été que Polonius.

INFLUENCES ÉTRANGÈRES. - Le besoin général, européen, d'une nouvelle vie intellectuelle, morale, sociale qui se manifesta au XVIII^{ème} siècle avait fait affluer les influences particulières aux différents pays pour la formation romantique. Les deux principales furent celles de l'Angleterre et de l'Allemagne. Celle de l'Angleterre, la plus importante, s'exerça la première et joua un grand rôle dans le préromantisme français. Ce pays avait déjà fait la moitié du chemin révolutionnaire ; son influence fut surtout politique et sociale. Celle de l'Allemagne, plus tardive, affecta le romantisme proprement dit. Elle fut plus de convention, de sentiment et d'art. L'Allemagne attendait la Révolution française pour se révéler à elle-même. Au moment où elle prit son élan, Napoléon l'arrêta comme il arrêta celui de la France et le romantisme révolutionnaire tourna au romantisme littéraire. L'Allemagne apporta à celui-ci un fond de légendes moyenâgeuses fantastiques, hallucinantes et exagérément sentimentales. L'école romantique y trouva tout son bric à brac d'opéra et s'en contenta sans chercher à percer la pensée cachée. Elle ne comprit pas plus Goethe, Schiller et Beethoven qu'elle n'avait compris Shakespeare.

La France du XVIII^{ème} siècle fut heureuse de s'adapter aux mœurs anglaises, plus libres que celles d'une étiquette imposée depuis deux siècles par les cagots et les tartufes aux âmes et aux pieds aussi noirs que leur costume. De même, elle fit le meilleur accueil à une littérature qui échappait aux règles classiques, qui prenait plus d'aisance, en attendant que la vérité lyrique et dramatique la débarrassât des stupides conventions d'une antiquité coiffée de perruques irisées, habillée de

robes à paniers et madrigalisant suivant la mode des cours. Il ne s'agissait pas encore de tomber dans le ridicule qui consisterait, au nom de la liberté dans l'art, à déclarer mauvais tout ce qui était classique, de maudire Racine au nom de Shakespeare et de remplacer l'affectation précieuse par l'affectation du vulgaire ; mais il s'agissait de faire d'Oreste un Grec et non un marquis de Mascarille ou un petit abbé, et de Camille une Romaine et non une Montespan ou une Maintenon. Dès 1750, Garrick et une troupe de comédiens anglais vinrent à Paris jouer des pièces de Shakespeare, le « barbare », comme l'appelait Voltaire resté littérairement classique. On ne le siffla pas, comme firent en 1822 les imbéciles protestataires contre l'art étranger, au nom de « l'honneur national »!... Au contraire. En 1750, si on ne comprit pas Shakespeare, on l'applaudit, on le traduisit, plutôt mal, il est vrai, et le roi souscrivit pour l'édition de la traduction de Letourneur.

Le romantisme anglais redécouvrit les vieux poètes Chaucer et Spenser, et la littérature du temps d'Elisabeth. Il retrouva les vieilles ballades d'avant la domination anglo-saxonne, que peuplaient les lutins et les fées des forêts mystérieuses et des lacs ténébreux. Les poètes des lacs, appelés lakistes, ouvrirent la voie à Byron et à Walter Scott. L'influence de la poésie romantique anglaise fut très grande. Elle est la plus lyrique du romantisme. Non seulement la personnalité de l'auteur y domine ainsi que l'émotion et la passion, l'imagination et le sentiment, mais elle est le retour à « la spontanéité naïve des âmes simples, aux grands instincts de l'humanité, que la vie mondaine et sociale n'a réussi qu'à voiler, aux joies tranquilles et douces des humbles, à l'intérêt pour les petits parce qu'ils sont si naturellement humains » (P. Berger : Les préromantiques anglais). Thomson (1700-1748), avait commencé l'évolution préromantique vers la nature avec ses Saisons (1730) qui furent traduites et répandues dans l'Europe entière, imitées en France par Saint Lambert (Les Saisons), Roucher (Les Mois), Delille (Les Géorgiques), et mises en musique par l'autrichien Jh. Haydn. Le même Thomson inaugura aussi la première forme romanesque, légendaire et allégorique dans son Château de l'Indolence où il imita Spenser. Avec Shenstone (1714-1763) et sa Maîtresse d'école, ce fut le romantisme pittoresque, fantaisiste et humoristique de la vie villageoise. Young (1681-1765), dans ses Nuits, fut le premier interprète anglais de cette mélancolie qui deviendrait le « mal du siècle ». Celui-ci, avant de conduire Werther au suicide dans la fiction littéraire, y entraîna, dans la réalité, le poète Chatterton (1752-1770), qui se tua à dix-sept ans, après avoir commencé une œuvre légendaire curieuse par ses archaïsmes. Son histoire douloureuse fournit à A. de Vigny le sujet de l'œuvre la plus sincère et la plus pathétique du théâtre romantique. La note caractéristique de la poésie anglaise de l'époque fut apportée par Gray (1716-1771), avec son Élégie dans un cimetière de campagne (1751), et ses autres poèmes où il mêla la poésie des légendes à la sienne propre. Blair et Collins le précédèrent ou le suivirent dans la même voie. Mais la trompette romantique sonna surtout sur le nom d'Ossian, sorte d'Homère irlandais dont de vagues poèmes étaient demeurés depuis des siècles et dont l'œuvre prétendue fut brusquement révélée par Macpherson (1736-1796), sous le titre Fingal qui fut le monument de la perfection romantique jamais atteinte encore. Fingal, paru en 1762, fut répandu dans le monde entier, particulièrement en Allemagne, avec le nom

d'Ossian et eut encore plus d'échos que les Nuits de Young. Le goût de l'archaïsme fut, après Chatterton, celui de Percy (1729-1811). Crabbe (1754-1832), fut plus réaliste et actuel. Son *Village*, paru en 1783, est une œuvre de révolte contre la société indifférente à la misère du peuple. Cowper (1731-1800), souffrant et sensible, fut d'un romantisme élégiaque et d'un désespoir moins théâtral que celui de Byron. Burns (1759-1791), appelé le « Shakespeare de l'Ecosse », à la fois romantique et réaliste, fut le plus humain par l'expression autant que par le sentiment. Enfin, Blake (1757-1827), « contempteur de la Raison » et « apôtre de l'Absurde », commença le vrai romantisme littéraire avec sa sensibilité et ses exagérations.

Le romantisme anglais trouva sa plus pure expression chez les poètes lakistes, Wordsworth et Coleridge, que la gloire de Byron a trop fait oublier. Wordsworth (1770-1850), possédé de bonne heure par un véritable amour de la nature et de la liberté, fut plein d'enthousiasme pour la Révolution Française, jusqu'au jour où, comme son compatriote Southey, il eut la douleur de la voir sombrer sous Bonaparte. Réfugié dans les montagnes, au bord des lacs de Cumberland et de Westmorland, guéri des héros sinon des hommes, il retrouva son optimisme humain qui se renforça dans l'amitié de Coleridge. Celui-ci (1772-1834), autre esprit enthousiaste de liberté, avait rêvé de fonder avec Southey un « refuge pour la vertu » qui aurait été appelé la Pantisocratie (pouvoir égal de tous). Il vint vivre près de Wordsworth et ils firent ensemble les *Ballades lyriques*, publiées en 1798. Autour d'eux se forma toute une société littéraire qui fut celle des lakistes, à laquelle appartinrent Walter Scott et Thomas de Quincey. Personne n'a montré mieux qu'eux combien la beauté est faite d'harmonie entre la nature et l'humain. Shelley (1792-1822), a été plus près d'eux que Byron.

Byron (1788-1824), fut le protagoniste le plus lyrique de l'héroïsme romantique, avec ses inquiétudes, ses aspirations idéales, ses élans fougueux, tout cela emporté, chaotique, sans équilibre de pensée et sans mesure. Il ne contribua pas peu à faire perdre la tête aux « Jeune France ». Une autre influence anglaise, bien moins heureuse, parce qu'elle n'eut pas l'excuse du génie, fut celle du roman qu'on a appelé « frénétique » et « noir », mélodramatique et fantastique, plein de récits de séductions, d'enlèvements, de substitutions d'enfants, de viols, de meurtres, d'emprisonnements, auxquels le satanisme, l'hypocrisie familiale et les vices ecclésiastiques apportèrent généralement leur mystère et leur horreur. Il se développa à côté des excentricités rabelaisiennes de Sterne (1713-1768), auteur de *Tristram Shandy* et du *Voyage sentimental*. Bien avant Walpole (1717-1797), auteur halluciné du *Château d'Otrante* (1767), qui est considéré comme le père du genre, Richardson (1689-1761), l'avait inauguré dans sa *Clarisse Harlowe* (1749), qui rencontra partout un succès inouï et ouvrit la voie d'une littérature de plus en plus indigne aux faiseurs du roman populaire. On doit à Richardson le type de Lovelace, sorte de Don Juan bourgeois. Lovelace a eu une postérité variée et monstrueuse. Lewis en a fait le personnage d'Ambrosio dans son roman *Le Moine*, un des plus célèbres du romantisme anglais, paru en 1797. Par Walpole et Beckford (1759-1844), celui-ci auteur de *Vathek*, le genre passa à Anna Radcliffe (1764-

1823), auteur de la Forêt de l'abbaye de Sainte-Claire, des Mystères du château d'Udolphe, du Confessionnal des pénitents noirs, où la folie religieuse et les formes les plus imprévues du sadisme moïnillant se livrent aux plus furieuses sarabandes. Il fut continué par Maturin (1782-1824), avec son Melmoth, mistress Shelley (1797-1851), avec son Frankenstein ; Lewis (1775-1818), avec Le Moine, et aboutit à Walter Scott (1771-1832), dont le talent de romancier est éclairé par un sentiment de la nature encore plus vrai que celui de Rousseau.

En France, en dehors de quelques spécimens spéciaux et mal connus, le roman frénétique sombra dans le moralisme ancillaire de Ducray-Duminil, corrigé par la polissonnerie égrillarde de Pigault-Lebrun et mis en tirades théâtrales par Pixérécourt. Ils furent les pères du roman-feuilleton et du mélodrame qui ont fourni, depuis cent-vingt ans, à un nombre incalculable de Français, leur pâtée morale et sentimentale. C'est à eux qu'on doit la réhabilitation du « bon Dieu » qui sentait un peu trop le soufre dans les romans anglais. L'influence de la littérature frénétique et noire fut telle sur les esprits que le jugement de Balzac lui-même en fut obnubilé au point qu'il admira les romans de Mme Radcliff, compara Lewis à Stendhal et plaça Maturin entre Molière et Goethe! Il en subit une sorte d'envoûtement. Certains de ses premiers romans en sont de véritables imitations : le Centenaire, le Vicaire des Ardennes, Argow le pirate, l'Enfant maudit, etc. Il alla même jusqu'à transposer Céline, l'enfant du mystère, de Pixérécourt, dans son Héritière de Birague. De son côté, V. Hugo a fait de son Claude Frollo une pâle réplique de l'Ambrosio du Moine. Il lui est inférieur dans le dénouement, l'expiation du damné, qui est la plus belle page du roman de Lewis. Byron, Walter Scott, Fenimore Cooper, eurent des influences nombreuses et plus ou moins heureuses sur le romantisme français. Il s'écarta par contre de celles de Wordsworth, de Coleridge, de Shelley, qui eussent pu être plus bienfaisantes.

En se répandant dans les mœurs, le romantisme perdait en qualité et devenait de plus en plus vulgaire pour ne pas dire bas et crapuleux. C'est ainsi qu'en 1829, la société anglaise fut occupée à la fois par Byron et un nommé Burke, qui s'était établi fournisseur de cadavres pour les amphithéâtres des hôpitaux, et qui fabriquait des macchabées par l'assassinat quand la mort ordinaire ne lui en fournissait pas assez. La langue fut enrichie du verbe burker : « étouffer une personne pour livrer son corps aux chirurgiens ». La littérature s'empara de ce réalisme macabre pour alimenter le romantisme le plus imprévu. C'est alors que Thomas de Quincey écrivit son ouvrage : De l'assassinat considéré comme un des Beaux Arts, où il mêla une ironie digne de celle de Swift à ses observations de chroniqueur judiciaire d'un journal. Les « beaux assassinats » furent alors fréquents, par contagion romantique. La France compta comme illustration dans ce genre le poète-assassin Lacenaire, qu'on appela le « Manfred du ruisseau ». Il adressa au roi une ironique Pétition d'un voleur à un roi, son voisin, qui commençait ainsi :

« Sire, de grâce, écoutez-moi :

Je viens de sortir des galères...

Je suis voleur, vous êtes roi,

Agißons ensemble en bons frères ».

Continuant le parallèle gouaillieur, le voleur demandait successivement un emploi de sergent de ville, de préfet de police, de ministre, puis finalement la place du roi :

« Je suis fourbe, avare, méchant,
Ladre, impitoyable, rapace ;
J'ai fait se pendre mon parent :
Sire, cédez-moi votre place! »

Il fallait être déjà condamné à mort pour oser parler ainsi à un roi, même au roi-parapluie. Aussi cette condamnation et la guillotine ne suffirent pas à la vengeance de Louis Philippe que, de plus, la popularité de Lacenaire gênait, et il chercha à le faire passer pour encore plus criminel qu'il n'était par des récits mensongers répandus dans le public!...

En Allemagne, Hegel a défini la philosophie du romantisme. Il l'a vu dans le développement de l'esprit, dans la recherche de l'homme lui-même, et non dans les formes plus ou moins conventionnelles du monde sensible. Il l'a fait remonter ainsi à Socrate et aux stoïciens et il a, en particulier, dégagé le sentiment religieux de toutes les interprétations arbitraires de la scolastique et du classicisme qui l'a continuée, pour ne le voir que dans le panthéisme, le divin l'épandu dans l'univers tout entier. Il voyait l'individu guidé par ses passions et non plus par des conventions spirituelles et sociales qui avaient faussé sa vraie nature. C'était là la caractéristique des personnages de Shakespeare. Le romantisme se présentait ainsi comme la philosophie de l'humain harmonieusement uni par sa nature au divin universel, et pas du tout comme cette victoire du christianisme sur le paganisme dont Chateaubriand lui a donné les traits. Le même abîme qui sépare Chateaubriand du néo-christianisme de J.-J. Rousseau le sépare aussi de la philosophie de la nature d'Hegel.

L'interprétation hégélienne du romantisme avait eu son application littéraire et sociale dans le mouvement qu'on a appelé le Sturm und Drang. Ce mouvement correspondit en Allemagne au préromantisme français. Il fut la révolte de l'intelligence allemande étouffée depuis la Guerre de Trente ans sous des influences étrangères et sous des disciplines sociales oppressives. Ce fut le réveil de l'âme allemande et son effort vers le libre épanouissement de l'esprit et de l'être.

L'Allemagne possédait un lyrisme intrinsèque venu d'une âme collective qui plongeait ses racines dans la nuit des temps scandinavo-germaniques, dans les Eddas « chants ingénus qui sont l'émotion même jaillissant des profondeurs de l'humanité » (Ph. Chasles), et sont dépouillés de tout didactisme. C'est dans ces chants que Luther avait trouvé l'âme de la Réforme. Rejetés par cette dernière, devenue religion d'Etat et d'oppression, ils restèrent vivants dans les mémoires populaires demeurées primitives, avec toutes leurs légendes, leurs rêves, leur sentimentalisme et leur fantastique. C'est d'eux que sortit, encore plus émouvante et plus complète que la poésie des mots, l'expression la plus magnifique et la plus

variée du lyrisme allemand dans toutes les formes de la musique, de Bach à Haydn, à Mozart, à Beethoven, à Schumann, à Schubert, à Weber, en attendant que se fût formée la langue littéraire qui serait celle de Klopstock, Lessing, Wieland, et que le préromantisme allemand trouvât ses maîtres dans Herder, Goethe, Schiller et Jean-Paul Richter, qui créèrent le vrai classicisme allemand. Herder avait dépouillé la philosophie allemande des bandelettes scolastiques et lui avait ouvert les yeux sur l'humanité. Goethe apporta à la pensée universelle le plus parfait équilibre de puissance, de grandeur et de beauté. Schiller lui communiqua les plus enthousiastes et les plus généreux élans, Jean-Paul Richter fut un Rabelais allemand par sa truculence sinon par sa philosophie déjà atteinte du « mal romantique », mal particulièrement allemand.

Durant la période d'étouffement de la pensée allemande, c'est à peine si l'esprit populaire avait pu tenter de se manifester dans le *Simplicissimus* de Grimmelshausen, au XVIII^{ème} siècle. Ce furent Bodmer et Breitinger qui commencèrent, dans le milieu du XVIII^{ème}, par leur querelle contre Gottsched, l'œuvre de libération qu'on appellerait *Sturm und Drang* - ouragan et emportement - d'après le titre d'une pièce de Klinger, parue en 1776. Ce fut un mouvement d'esprit largement naturiste et humain, très nettement social en même temps que littéraire ; tout un groupe de jeunes poètes, parmi lesquels Klinger, Lenz, Wagner, Müller, etc., y participèrent. Mais avant, Goethe avait commencé, dès 1771, cette « période de l'assaut et de l'irruption » dans laquelle il apporta, pendant ses quatre années de Francfort, un véritable renouvellement de la littérature allemande. Ce furent *Goetz de Berlichingen*, *Werther*, la première conception de *Faust*, et de magnifiques *Lieder*, où toute la vieille poésie populaire jaillit de nouveau comme une source pure. *Clavigo* et *Stella* furent du même esprit avant que Goethe, conquis par les faveurs princières, commença sa vie « olympienne » de Weimar. Après que Klinger out donné son autre drame, les *Escrocs* (1780), Schiller fit un début impétueux avec les *Brigands* (1781). Il continua avec la *Conjuration de Fiesque*, dans laquelle il se montra ardent républicain, avec *Intrigue et amour* (1785), et ses poésies lyriques, parmi lesquelles cette *Ode à la Joie*, dont Beethoven fit l'admirable chant de sa *Neuvième Symphonie*. Après, Schiller rejoignit Goethe dans les régions olympiennes. La même année lui avait vu *Intrigue et amour*, parut *Ardinghello* ou les *Iles bienheureuses*, de Heinse. Ce furent les dernières manifestations du *Sturm und Drang*.

L'influence de ce mouvement aurait pu être beaucoup plus marquante et décisive sans la catastrophe napoléonienne qui frappa l'Allemagne encore plus que tout autre pays. Les élans généreux inspirés des sentiments de liberté et de fraternité humaine, les études philosophiques continuant l'œuvre de l'esprit critique du XVIII^{ème} siècle, auraient pu se développer largement, avec plus d'universalité, si l'Allemagne n'avait pas été obligée de rentrer en elle-même, de se découvrir nationale et d'opposer à l'impérialisme d'un insane aventurier une résistance qui la conduirait aux plus démentes manifestations du culte de la force. Mais au temps où l'esprit du *Sturm und Drang* animait l'Allemagne, il faisait mériter à Schiller, comme à *Anacharsis Clootz*, à *Campe*, à *Pestalozzi*, à *Klopstock*, le titre de « citoyen

français » que la Convention leur décernait le 26 août 1792. Ils étaient légion les Allemands que la Révolution Française avait enthousiasmés et qui virent leurs espoirs douloureusement brisés par la mégalomanie napoléonienne. Campe se retira dans la solitude ; Beethoven déchira avec fureur la dédicace de sa Symphonie Héroïque à Bonaparte, en qui il avait vu un héros et qui n'était « qu'un empereur » ! Fichte protesta contre « l'inexpiable crime » ; il convia l'Allemagne à recueillir l'héritage révolutionnaire renié par la France et à se faire le « héraut de la liberté ».

Le romantisme allemand se forma au milieu des troubles, des déceptions, des colères et des misères semées par Napoléon. Il ne fit pas la l'évolution allemande espérée ; il consolida la puissance princière et ecclésiastique, il fit œuvre de régression sociale comme il fit en France. Il ne sut même pas s'inspirer de la sereine harmonie de la pensée, de l'art et de la vie que Goethe avait réalisée. Le besoin de s'évader de plus en plus de la réalité lui fit prendre les formes littéraires et artistiques spéciales de l'abus du gothique, du bizarre, du fantastique, du merveilleux, de tout ce qui a fait le « mal romantique ». Jean-Paul Richter avait, un des premiers, exprimé ce mal dans ses *Papiers du diable*. Il en corrigea quelque peu l'expression dans ses autres œuvres : la *Loge invisible*, *Hespérus*, le *Titan*, *Sibenkoes*, et *Schmelzle*, sorte de *Panurge* ; il n'en fut pas moins le père du romantisme allemand. Ce qui ne fut qu'inquiétude et bizarrerie chez lui devint désespoir et démence chez ses successeurs. A côté de Jean-Paul Richter, Werner (1768-1823), apporta les mêmes tourments de l'esprit au théâtre. Son œuvre est agitée comme le fut sa vie, et son drame, *Martin Luther* (1807), est d'un romantisme caractéristique que Stendhal a fort bien analysé.

La forme du conte fut plus particulièrement favorable à la floraison du romantisme littéraire allemand, nourri des vieux conteurs millénaires adaptés d'abord par les fableaux français, puis par les Italiens et les Espagnols, de Boccace à Cervantès, jusqu'aux romans du XVIIIème siècle répandus par les « Cabinets de fées » et autres bibliothèques. L'Allemagne eut sa « Bibliothèque des romans » à partir de 1778. Les contes de Goethe eurent les heureux modèles qui favorisèrent le genre. Tieck et Novalis le continuèrent. Ils apportèrent la poésie dans la littérature narrative s'appliquant à exprimer le mystère de l'âme pénétrée de merveilleux, de puissance occulte puisée dans tout ce que la nature cache ou semble cacher pour le soustraire à la réalité perceptible. C'était là le caractère du conte défini par Goethe et par Novalis. Ils n'admettaient la réalité que dans ce qu'elle avait d'inouï, dans ce que l'imagination n'avait pas arrangé pour donner à penser que cela était arrivé. Le romantisme leur doit ce symbolisme qui le reliera par la suite à l'école symbolique. Baudelaire et Gérard de Nerval en seront particulièrement influencés. L'influence de Novalis, de son *Ofterdingen* en particulier, fut considérable sur le romantisme, et encore plus celle de Tieck, fantastique et terrifiant, bouleversant les événements humains.

A côté de ces conteurs, le groupe d'Heidelberg, avec Brentano (1778-1842) et Arnim (1781-1831), fut plus près de l'esprit populaire, sans abandonner le merveilleux. Brentano avait trouvé dans le monde de la fantaisie un refuge au-dessus de la « mare aux grenouilles » de la réalité souvent trop douloureuse pour lui

; il manifesta par la suite un cléricalisme effréné. Les grenouilles l'avaient pris et entraîné au fond de la mare. Arnim a fait figure de mystificateur par l'étrangeté de son mysticisme. Fouqué (1777-1843) apporta le goût des mythes et des légendes nordiques qui inspireront le romantisme symbolique de Richard Wagner. La dualité de l'Ondine, de Fouqué, se trouve chez la plupart des héroïnes wagnériennes. Chamisso (1781-1838), auteur de *Pierre Schlemihl*, ne montra qu'une inquiétude tempérée, voulant se distraire par un récit d'une fantaisie agréable. Frédéric de Schlegel (1772-1829), développa dans son roman *Lucinde* (1799), la note épicurienne d'un sensualisme élevé, guidé par le culte du beau, qui a été reprise avec plus de démonstration théorique par Stuart Mill dans son livre *L'Utilitarisme* (1864). Schlegel, qui mit ses idées en pratique et fut imité par plusieurs romantiques, fut soutenu par le prédicateur Schleiermacher dans ses *Lettres sur la Lucinde* (1801).

C'est surtout à l'Allemagne qu'on doit le fantastique du romantisme. Les Aloysius Bertrand et tous les « frénétiques » français ne sont que de bien pâles illusionnistes, des démoniaques bien innocents à côté de ceux que couvèrent les « cabarets enfumés » où Brander et ses compagnons se « rougissaient la trogne », Henri Heine a remarqué à ce sujet : « Une démente française est loin d'être aussi folle qu'une démente allemande, car dans celle-ci, comme dit Polonius, il y a de la méthode ». Un Auguste Bürger (1747-1794) avait tiré un parti remarquable, dans ses célèbres *Ballades*, des vieilles légendes dramatiques populaires qu'il avait ranimées par la vivacité de ses propres passions. Un Eichendorff (1788-1857) réalisa un fantastique de bon ton, tout à fait moral et apaisant pour les familles, dans ses *Pages de la vie d'un vaurien* (1826), mais un Hoffmann (1776-1822) produisit le fantastique le plus allemand. Il fut conteur, dessinateur, musicien et eut une vie d'aventure le plus souvent semée de misère qui le poussa à l'abus des liqueurs fortes. Il en arriva à ne plus pouvoir travailler qu'en état d'ivresse. Son imagination était alors délirante, peuplée d'êtres diaboliques, en proie à la terreur, à des hallucinations, mais d'un caractère tout personnel. Le fantastique hoffmannesque montre une telle sensibilité qu'il fait participer l'humain à l'étrange, qu'il fait de celui-ci l'essence, le jaillissement de celui-là, alors qu'il n'est ailleurs qu'un procédé d'un merveilleux étranger à la nature humaine. C'est ainsi qu'Hoffmann fut parmi les romantiques un des plus véritablement lyriques. Il est le conteur qui a le mieux connu et utilisé les sciences psychiques qui transportent l'imagination dans le « monde invisible », Le succès d'Hoffmann, en France, fut très grand à partir de 1823, malgré l'insuffisance de la traduction Loève-Veimars. Des critiques revenus d'Allemagne le firent connaître. Il avait été déjà exploité par Latouche qui avait traduit et publié sa *Mlle de Scudéry* sous le titre d'Olivier Brusson, et par Jean Cohen, qui traduisit les *Elixirs du Diable* en leur donnant comme auteur un nommé Spindler. Hoffmann influença Musset, G. Sand, Balzac. Plusieurs œuvres de ces deux derniers portent la marque hoffmannesque. Celles de Th. Gautier, G. de Nerval et Mérimée encore plus. La mode fut à Hoffmann et, bien entendu, A. Dumas y trouva une mine où travaillèrent ses nombreux « nègres ».

Le succès d'Edgar Poe (1809-1849) arrêta la vogue d'Hoffmann. Mais

nous arrivons à l'époque plus réfléchie, influencée par le naturalisme, du symbolisme dont Poe allait être un inspirateur, grâce à Baudelaire, qui traduisit ses œuvres et refléta son esprit. Poe fut un des plus grands artistes du romantisme littéraire. Intelligence supérieurement douée, caractère enthousiaste, généreux et révolté, il voulut, à dix-huit ans, se battre pour la Grèce, comme Byron, puis pour la Pologne. Malgré un travail acharné, il fut pauvre toute sa vie, victime des convenances anglo-américaines qui n'admettent pas l'indépendance de l'individu sans fortune, alors qu'elles sont si complaisantes à la fortune sans scrupules. Il fut poursuivi par la haine calomnieuse de cuistres impuissants comme ce Griswold qui s'acharna contre sa mémoire et fit dire à Baudelaire : « N'y a-t-il pas, en Amérique, de loi qui interdise aux chiens l'entrée des cimetières ? »

La figure la plus caractéristique du romantisme allemand, sentimental, rêveur, inquiet, mystique, épris d'un idéal surnaturel sans aucune possibilité de composer avec le réel, avait été celle d'Heinrich de Kleist. Un Chatterton avait essayé de lutter et avait été vaincu, à dix-sept ans, par la misère plus que par le « mal du siècle ». Heinrich de Kleist vécut plus longtemps mais porta toute sa vie la nostalgie de la mort. S'il tarda à mourir, c'est qu'il lui fallait un compagnon pour « tirer le rideau » avec lui. Il ne le trouva qu'à trente-trois ans, en 1811, lorsqu'il réussit à entraîner dans la mort, avec lui, sa fiancée, Henriette Vogel. Goethe tenait Heinrich de Kleist pour un grand poète et l'on a dit « qu'auprès d'un tel créateur, un Novalis et un Tieck s'évanouissent comme des ombres exsangues ».

Au romantisme allemand se rattachent, par la langue, mais non par l'esprit, les autrichiens Grillparzer et Lenau. Grillparzer (1791-1872) fonctionnaire viennois dont l'existence calme contrasta avec le bouillonnement romantique, fut l'interprète du véritable esprit de la capitale autrichienne. Lenau (1802-1850), d'origine aristocratique et silésienne, fut, tout au contraire, le poète d'un romantisme exalté ; il succomba dans la démence. Tous deux marquèrent par dessus tout le parti-pris de ne pas être d'esprit allemand, Ils vinrent assez tard dans le romantisme et n'en virent que les excès. Ils ne paraissent pas avoir été sensibles à son sens universel détaché de l'esprit de clocher et de caste.

LE ROMANTISME EN FRANCE. - Ce fut Senancour (1770) réalisa le personnage le plus caractéristique, le plus sincère et le plus réfléchi du romantisme. Moins exalté et moins remuant que Kleist, plus indécis et plus solitaire, il trouva dans la nature le refuge de ses rêveries, sinon l'apaisement de son âme. Il fut, de son temps, un des rares hommes qui sentirent et aimèrent véritablement cette nature. Nul, plus que lui, n'éprouva ses « effets romantiques », « l'harmonie romantique » de sa « langue primitive ». Un des premiers il chanta la forêt de Fontainebleau qui a trouvé depuis tant de poètes et de peintres. Il a vécu avec ivresse parmi « ses fondrières, ses vallées obscures, ses bois épais, ses collines couvertes de bruyères, ses grés renversés, ses rocs ruineux, ses sables vastes et mobiles dont nul pas d'homme ne marquait l'aride surface... » (Obermann). Avant Shelley, il fut le poète des splendeurs alpestres, des glaciers qui faisaient à Chateaubriand l'effet de « carrières de chaux et de plâtre »!... La mélancolie d'Obermann (1804) est aussi sincère que celle de René (1802) est affectée. Il y a,

dans l'œuvre de Senancour « le romantique qui suffit seul aux âmes profondes, à la véritable sensibilité », alors que dans celle de Châteaubriand il n'y a que « le romanesque qui séduit les imaginations vives et fleuries ». Senancour, pour qui les affections de l'homme étaient « un abîme d'avidité, de regrets et d'erreurs » était trop sceptique pour trouver l'apaisement dans les soporifiques religieux. Il souffrait du mal de son époque. Chateaubriand se bornait à le mettre en roman en le délayant dans le julep du christianisme.

La véritable note française fut apportée dans la poésie romantique par Lamartine (*Méditations*, 1820, et *Nouvelles Méditations*, 1823), et Victor Hugo (*Premières Odes*, 1822, et *Odes et Ballades*, 1824). C'était une poésie nouvelle par la forme. Elle se manifesta par des œuvres, les théories n'étant pas encore formulées. Stendhal a été le premier des théoriciens romantiques. Par détestation de l'imitation classique qui n'était plus de l'époque, il s'était déclaré romantiste et, dès 1823, il avait commencé la nouvelle bataille littéraire en posant la question : « Pour faire des tragédies qui puissent intéresser le public, faut-il suivre les errements de Racine ou ceux de Shakespeare? ». Toute une série d'articles pour la défense du romanticisme parurent sous sa plume et furent réunis dans le volume : *Racine et Shakespeare*. Mais Stendhal serait par la suite le moins romantique des romantiques. Il était trop sincère, aimait trop la vérité et détestait trop l'hypocrisie pour ne pas rompre avec le romantisme sentimental devenu une formule pour faire des dupes depuis la brutale fortune napoléonienne. Stendhal se plut à arracher leur masque sentimental aux beaux marlous, les Rastignac, les Rubempré, qui vivaient de la corruption des mœurs et que Balzac ménageait trop.

Vers 1823, Charles Nodier réunit chez lui le premier cénacle romantique. Nodier fut le romantique par excellence, par son besoin de mettre du romanesque en toute chose. Ses grandes qualités d'écrivain le firent exceller dans le conte où il ne fut pas inférieur aux Allemands. Il fut non moins romantique par la frénésie de son imagination et une remarquable insincérité le poussant à « paraître » et à étonner ses contemporains. La chose était alors plus neuve qu'aujourd'hui ; on pouvait encore en user honnêtement sans être absolument ridicule ou odieux. Le premier cénacle romantique compta les frères Deschamps, Vigny, Soumet, Chênedollé, Jules Lefèvre, etc. Hugo se réserva, à mi-chemin entre le classicisme et le romantisme, jusqu'en 1826 où il réclama la « liberté dans l'art », celle de tout dire, de tout représenter dans la réalité des sentiments humains. L'année suivante, tout en gardant une mesure que ses disciples n'observeraient pas toujours, il s'affirma avec fracas chef de l'école romantique dans la préface de *Cromwell*.

Le deuxième cénacle, formé en 1829, fut plus nettement romantique avec Nodier, Hugo, Vigny, Sainte-Beuve, A. Dumas, David d'Angers, etc. Les artistes entraient dans le mouvement à côté des littérateurs. Les événements politiques, avant-coureurs de juillet 1830, favorisèrent l'offensive qui fut prise audacieusement. Les représentations d'*Henri III et sa cour*, d'A. Dumas, à la Comédie Française, et la publication du *Dernier jour d'un condamné*, de V. Hugo, furent en 1829, les deux premières manifestations triomphales du romantisme. *Hernani*, d'Hugo, et *Othello*, traduit de Shakespeare par A. de Vigny, consacrèrent sa victoire définitive au

théâtre (Voir ce mot). Le romantisme apporta dans la poésie française une abondance et un éclat incomparables qui se transmirent durant tout le siècle aux écoles dérivées de lui, celles des Parnassiens et des Symbolistes. Lamartine, V. Hugo, Vigny, Musset, Th. Gautier eurent de dignes continuateurs en Leconte de Lisle, Baudelaire, Banville, Verlaine. Le romantisme avait vaincu.

Sa victoire se compléta dans les arts. Le romantisme artistique sortit d'un groupe formé autour d'Hugo et que fréquentaient entre autres Corot et Rousseau. Il avait commencé par une réaction puritaine du classicisme contre la peinture mondaine du XVIII^{ème} siècle. Les Brutus et les Gracchus de la Révolution avaient déclaré la guerre aux Boucher, Van-Loo, Fragonard, et autres « pornographes », peintres d'une « société corrompue ». Les vertus romaines devenues à la mode, en attendant de devenir les vices de la décadence du Directoire, avaient inspiré l'œuvre de David et de son école. D'une fausseté absolue dans sa conception, cette œuvre n'avait pris son importance que du très grand talent de David. De cette école même sortit la première manifestation de la peinture romantique avec les Pestiférés de Jaffa, de Gros, en 1804. Celui-ci, sur les objurgations de David, n'osa pas continuer dans cette voie. Il fut victime de sa pusillanimité au point qu'il se tua. Le Radeau de la Méduse, de Géricault, en 1819, fut plus nettement de réaction anticlassique ; on peut dire qu'il commença le réalisme dans la peinture. La guerre éclata dans le domaine de l'art comme dans celui de la littérature. Les exaltés du romantisme ne virent plus dans David qu'un copiste de l'antique et, dans l'antique, qu'une matière froide et inactive. La peinture romantique trouva dans Delacroix son Hugo. Comme lui, Delacroix dépassa l'école et s'éleva aux hauteurs humaines. Les classiques furent alors définitivement battus et les plus vastes perspectives s'ouvrirent, non pour l'art romantique, mais pour l'art naturaliste incomparablement supérieur (Voir Peinture).

L'art romantique fut dominé par la littérature ; elle l'empêcha de donner toute sa mesure. Le décor des phrases nuisit au décor de la peinture. Il en fut de même en musique. Berlioz, qui avait l'âme d'un préromantique et le génie musical d'un Mozart, voulait la liberté pour la musique comme pour les autres arts ; il fut le plus révolutionnaire des musiciens. Il fut incompris comme l'avait été Mozart, et ils continuent à l'être tous deux (Voir Musique). Le romantisme se plaisait aux truquages mélodramatiques des Meyerbeer ; l'âme profonde de la musique, celle de Berlioz, comme d'ailleurs celle de Beethoven, lui resta étrangère.

Toute une jeunesse bruyante qui mêlait les aspirations littéraires, artistiques et politiques, formait les « Jeune France » qui s'étaient ralliés autour du gilet rouge de Th. Gautier à la bataille d'Hernani. Il en sortit cette bohème parfois sublime, mais hétéroclite, qui dirait plus tard, avec Degas : « De mon temps, on n'arrivait pas ! » Elle produisit les excentriques, les irréguliers, les en-dehors du romantisme, quand il « arriva » de plus en plus, ayant conquis les Académies et les Salons, les prix et les décorations. On vit une foule de sous-romantiques médiocres chercher dans l'outrance l'effet qu'ils ne pouvaient produire par un vrai talent. Pour un poète délicat comme Aloysius Bertrand, auteur de Gaspard de la Nuit, on vit une quantité d'Emile et Antony Deschamps, de Rességuier, d'Hégésippe Moreau, de

Briffault, de Pelloquet, de Lau Philothée O'Neddy, de Mac-Kent, de Destombet. Ils apportèrent dans la poésie et le roman une variété intéressante, mais surtout, ils semèrent la terreur et l'ahurissement. « Sans la lycanthropie de Pétrus Borel, il y aurait eu une lacune dans le romantisme », a dit Baudelaire. Le jeune Escousse, trop louangé à sa première œuvre, ne voulut pas survivre à l'échec de la seconde et se tua. Arvers, moins exalté, vécut sur la réputation d'un sonnet et se livra modestement à la fabrication vaudevillesque. Aucune époque, sinon la nôtre qui la dépasse dans le genre, ne fut plus hyperbolique, plus riche en hommes de génie qui se dégonflaient comme des baudruches, plus comblée d'ambitieux et de ratés. Ceux-ci furent alors, beaucoup plus qu'aujourd'hui, « les tombés d'un trop haut idéal », comme disait Catulle Mendès. C'est pourquoi leur époque valut mieux que la nôtre dont l'idéal est pal' trop plongé dans les latrines utilitaires que raillait Th. Gautier. Les excentriques, « grands dépendeurs d'andouilles », « aboyeurs à la lune », « refileurs de comè « avaleurs de brouillards », du romantisme, exagérèrent tout ce qu'il portait en lui de conventionnel, d'excessif, de caricatural ; et quand Ponsard arriva avec la réaction de ce qu'on a appelé le « bon sens », il n'eut pas de peine à montrer combien le décor romantique tombait en poussière. Seules demeuraient du romantisme les œuvres portant en elles la jeunesse et la beauté éternelles, celles de l'humanisme dans tous les temps.

En conclusion. Le romantisme a été une époque du grand mouvement humaniste qui se déroule à travers les siècles pour la liberté de la vie et de la pensée.

Il a eu deux périodes : celle du préromantisme, de la préparation pour l'avenir contre le passé ; celle du romantisme proprement dit d'un épanouissement artificiel, de la banqueroute, de l'incrustation dans le passé contre l'avenir.

Le romantisme était vainqueur avec la Révolution.

Il devint conservateur avec la contre-révolution et se perdit dans des questions de forme, des rivalités de boutiques. Une fois de plus, la lettre tua l'esprit. Après avoir fait atteindre à la pensée la pureté des cimes, à l'espérance humaine les « forteresses de la liberté », il a capitulé, s'est retranché dans les formules creuses de « l'art pour l'art » et a fait redescendre l'esprit dans les profondeurs cavernes, il lui a rivé de nouvelles chaînes. Il s'est abandonné au muflisme, au sabre, à tous les dogmes destructeurs de la liberté et de la dignité humaines. Aujourd'hui, il n'en reste qu'un virus malsain dans l'organisme social. Il dresse, comme des labarums, les insignes infâmes des Mussolini et des Hitler, comme il dressa ceux des Napoléon, le « grand » et le « petit ». Il attèle à leur char de triomphe les foules imbéciles et lâches qui pâturent leur substance intellectuelle et morale dans les stades, les arènes, les dancings, au cinéma, dans les lupanars, les casernes, les sacristies, la presse, partout où l'ON NE PENSE PAS, mais qui brûlent ou sont prêtes à brûler les œuvres du génie humain qui a voulu les libérer, en faire des hommes. Le « héros romantique » est plus répandu et admiré que jamais. Mais il a de plus en plus la silhouette grotesque et les agissements calamiteux du père Ubu, avec sa « gidouille merdreuse », son « crochet à phynance » et son armée de « palotins ».

- Edouard ROTHEN

Accueil

ROTATION (du latin, rotare : tourner)

En mécanique, science des mouvements ; on appelle rotation, le mouvement circulaire d'un corps autour d'un axe invariablement fixe ou supposé tel. Le mouvement de la terre autour de son axe est un mouvement de rotation. Un mouvement de rotation peut être uniforme ou varié.

Dans le cas d'un mouvement uniforme, un point quelconque du corps décrit des arcs égaux dans des temps égaux. La petite aiguille d'une montre parcourt 30 degrés par heure ; elle parcourt donc en 6 heures, 6 fois 30 degrés ou 180 degrés.

Dans le cas d'un mouvement varié, on démontre que le rayon mené d'un point considéré, au centre du cercle qu'il décrit, fait avec sa position initiale des angles variables selon une loi quelconque. L'équation de ce mouvement se déduit du principe dit de d'Alembert qui veut qu'il y ait équilibre entre les forces extérieures appliquées au corps et les forces d'inertie nées du mouvement. Laquelle condition d'équilibre, dans le cas d'un corps assujetti à tourner autour d'un axe fixe, consiste en ce que la somme des mouvements, par rapport à cet axe, des forces appliquées au corps soit identiquement nulle.

Quand un corps solide a un mouvement de rotation par rapport à un certain système de repères et que ceux-ci participent également à un autre mouvement de rotation, le mouvement absolu du solide résultera des deux rotations. La détermination d'un pareil mouvement de rotation comprend trois cas, selon que les axes de rotation sont parallèles, concourants ou situés dans des plans différents.

Il ne nous appartient pas d'exposer ici, la détermination de pareils mouvements de rotation, celle-ci ne pouvant se faire qu'en faisant appel aux formules de l'analyse mathématique, qui ne peuvent être comprises que par les personnes possédant une culture mathématique supérieure.

Les corps célestes, planètes et soleil, possèdent généralement tous un mouvement de rotation sur eux-mêmes, mouvement qui s'accomplit en des temps différents et donnant lieu à divers phénomènes que nous allons examiner en étudiant les conséquences du mouvement de rotation de notre planète.

Notre globe est à peu près rond et, de plus, il est isolé dans l'espace ; il possède donc toutes les propriétés nécessaires pour effectuer un mouvement de rotation. Si notre globe n'effectuait pas ce mouvement que présentent toutes les planètes du système solaire, il faudrait que tous les astres du ciel, depuis le plus proche de nous, la Lune, jusqu'aux étoiles perdues aux confins de la Galaxie, tournent tous ensemble et en un seul jour autour de la terre. Il serait nécessaire, pour qu'un tel mouvement se produisît, que tous les astres fussent animés de vitesses

folles, dépassant tout ce que l'imagination peut concevoir, étant donné leurs distances énormes à notre globe. L'étoile alpha du Centaure, l'une des plus proches de nous, devrait couvrir, pour accomplir ce mouvement, une circonférence de 64 trillions de lieues, à la vitesse de 740 millions de lieues par seconde (d'après Flammarion). A ces considérations militent en faveur de la rotation de notre globe, s'en ajoutent d'autres tirées de la Mécanique, que nous ne pouvons exposer ici, étant donné leurs caractères transcendants. Nous dirons simplement que la preuve de la rotation de la terre, pressentie par Galilée, a été réalisée en 1851 par Léon Foucault et renouvelée, au Panthéon, en 1902 (expérience du pendule). Le baron Eötvös, professeur à l'université de Budapest, a fait, en 1917, une nouvelle et remarquable expérience, basée sur un principe différent de celui de Foucault, pour démontrer la rotation de notre terre.

Ce pourrait être un sujet d'étonnement qu'il ait fallu attendre jusqu'au XIX^{ème} siècle pour avoir une preuve positive de la rotation de notre globe, si nous ne connaissions le pouvoir émasculateur des dogmes religieux. Les anciens se figuraient malaisément la forme de notre terre ; mille et une considérations philosophiques et surtout religieuses, faisaient de celle-ci le centre de l'univers. Notre globe, les religions l'enseignaient, était l'objet principal de la sollicitude des ou de Dieu. De plus, les livres pieux donnaient l'explication des mouvements célestes. Aussi, pendant de nombreux siècles, se soutint la théorie de la terre, centre du monde. Durant les époques de civilisation gréco-romaine, de la civilisation arabe, jusqu'à la fin du moyen-âge, la théorie en vogue voulait que notre terre fût au centre de l'univers, le restant du monde lui étant concentrique et limité par une enveloppe sphérique qui porte les étoiles déclarées fixes et immuables. De l'autre côté de cette sphère, se trouve le domaine du principe moteur de l'univers. De là aussi, parvient l'impulsion de la révolution quotidienne de la sphère étoilée ainsi que de tous les systèmes d'enveloppes sphériques qui y sont contenues. Considérées comme concentriques à la sphère terrestre et portant dans leurs ordres les sept planètes, y compris le soleil et la lune, depuis le plus éloigné Saturne (les anciens ne connaissaient ni Uranus ni Neptune) jusqu'à celui qui est le plus proche de la terre, la Lune ; chacun de ces systèmes d'enveloppes sphériques transparentes mais solidement emboîtées, accomplissait, en dehors d'une révolution quotidienne autour de la terre, encore d'autres mouvements de rotation. Il a fallu attendre, malgré les travaux d'esprits indépendants, tels Aristarque de Samos, Héraclide de Pontus, jusqu'à Copernic et Galilée pour en arriver à une plus saine représentation du système du monde. Encore ce dernier a-t-il payé sa découverte, contraire à l'enseignement des saintes écritures, d'une abjuration en règle faite en l'église de la Minerve, à Rome, le 22 juin 1633. En réalité, c'est la Terre qui tourne sur elle-même et non le ciel autour de la terre. Ce mouvement de rotation s'effectue à gauche, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, en 23 heures, 56 minutes, 41 secondes 091.

Conséquences du mouvement de rotation de la Terre. - Tout corps en mouvement de rotation est sollicité, du fait même de cette rotation, de s'éloigner de l'axe autour duquel il tourne, par une force à laquelle ce mouvement tournant donne

naissance. C'est la force centrifuge qui diminue le poids réel des corps. A l'équateur, elle est la 289^{ème} partie de la force centripète (pesanteur). En conséquence, un corps pesant 289 grammes aux pôles, ne pèse plus que 288 grammes à l'équateur. Si la vitesse de rotation de notre planète était seulement 17 fois plus rapide, les corps ne pèseraient plus rien à l'équateur ; état de choses qui amènerait de sérieuses perturbations dans notre mode d'existence. La rotation de la terre a une autre conséquence importante pour la vie générale du globe et pour les mouvements des fluides (air et eau) qui se déplacent à sa surface. On démontre, en Mécanique (théorème de Coriolis) que tout corps en mouvement à la surface d'une sphère tournante doit être dévié de sa trajectoire du fait même de la rotation. Cette déviation se fait vers la droite dans l'hémisphère nord, vers la gauche dans l'hémisphère sud. Par conséquent, les masses d'air qui constituent les courants aériens et les vents généraux, les masses d'eau qui forment les courants marins sont déviées de leur trajectoire du seul fait de la rotation du globe. Cette cause de déviation qui s'exerce d'une façon permanente nous donne les vents alizés et les moussons, vents sur lesquels le navigateur peut toujours compter étant donné leur persistance et leur régularité. Ces mêmes vents agissant sur les masses d'eau de l'océan, leur impriment des mouvements de translation généraux connus sous le nom de courants marins ; courants qui, par leur apport de chaleur ou de froid, jouent un rôle capital sur la température des pays qu'ils baignent.

Le jour et la nuit. Rotation et mesure du temps. Aspects successifs du ciel.

- Une conséquence immédiate de la rotation de la terre est la succession des jours et des nuits. La terre étant sphérique n'est, ainsi que toute sphère éclairée par une source lumineuse, qu'à moitié éclairée par le Soleil. Chaque point de sa surface passe donc alternativement dans la moitié éclairée et c'est le jour, et dans la moitié obscure et c'est la nuit.

Une autre conséquence importante est l'inégalité des heures aux différents points du globe. Le soleil paraît se lever à l'est, monte progressivement dans le ciel, atteint son point culminant à midi, et passe au méridien, puis redescend graduellement pour se coucher à l'ouest. Entre deux passages consécutifs du soleil au méridien, il s'écoule 24 heures. Cet intervalle est le jour solaire ou civil. De même, une étoile se lève à l'est passe au méridien (voir ce mot) et se couche à l'ouest. Entre deux levers consécutifs d'une même étoile, il s'écoule toujours le même nombre de secondes (86.164). Elle passe toujours au méridien à la même heure et le temps qu'une étoile met pour revenir au même méridien donne la mesure précise et constante du mouvement tournant de notre planète. Cet intervalle de temps a été appelé « jour sidéral ». Le soleil n'a pas cette constance, cette régularité. Tantôt il est en retard, tantôt il est en avance. Supposons qu'à midi, un point quelconque situé au méridien soit juste en face du soleil ; quand la terre aura accompli une rotation, le méridien se retrouvera comme il était la veille, mais le point considéré n'y sera plus. Pour qu'il revienne devant le soleil, il faut que la terre tourne sur elle-même pendant 3 minutes, 56 secondes. Et cela tous les jours de l'année. Le jour solaire qui, divisé en 24 heures, règle toute notre activité est donc plus long que le jour sidéral. Il y a, par an, 365 jours solaires $\frac{1}{4}$, tandis qu'il y a

exactement 366 rotations $1/4$, soit une de plus. Cette durée du jour solaire est elle-même légèrement variable, le mouvement de translation de notre terre sur son orbite elliptique, qui lui donne naissance, n'étant pas lui-même uniforme. Cette différence entre le jour sidéral et le jour solaire détermine les aspects successifs du ciel qu'il nous est donné de contempler. Le jour sidéral étant plus court d'environ 4 minutes que le jour solaire, les étoiles, dans leur mouvement diurne, avancent donc sur le soleil. Au bout d'un mois, cette avance est de 2 heures et, après un an, de 24 heures. Les constellations que nous apercevons l'hiver sont, par suite de cette avance, voilées par le jour en été, et celles invisibles l'hiver, pour la même raison, illuminent nos nuits d'été.

Les heures. - Ceci posé, divisons la circonférence du globe à l'équateur en parties de 15 degrés chacune et considérons les méridiens passant par ces divisions qui partagent la terre en 24 tranches ou fuseaux. Quand, par exemple, en vertu de la rotation de la terre, le méridien de Paris passera devant le soleil, il sera midi à Paris. Une heure après, ce sera le tour du méridien suivant, il sera midi pour lui, tandis qu'il sera 13 heures à Paris. Les points diamétralement opposés auront alors minuit et 1 heure du matin. Jadis, chaque cité réglait les conditions de sa vie civile sur son heure locale, celle variant d'une ville à l'autre, c'est-à-dire avec le méridien. Les moyens d'interpénétration s'étant développés, il en résulta bientôt de sérieux inconvénients. Il fut décidé que chaque nation aurait une seule heure sur son territoire, celle du méridien passant par sa capitale.

Nonobstant cette amélioration, des différences d'heures persistaient quand on passait les frontières. On décida donc, en 1911, de partager la terre en 24 fuseaux horaires, contenant chacun 15 degrés de longitude, en convenant que l'heure serait la même à l'intérieur de chaque fuseau. L'avantage de cette modification est que lorsqu'on passe d'un fuseau à l'autre, le nombre des heures change exactement d'une heure et que le chiffre des minutes et des secondes ne varie pas.

Rotation des planètes. - La terre, nous l'avons dit, n'est pas la seule sphère qui gravite autour du soleil. D'autres sœurs de notre globe font cortège au soleil et, comme la terre, possèdent un mouvement de rotation. La Lune tourne sur elle-même dans le même temps qu'elle accomplit sa révolution : elle ne nous présente donc que toujours la même face. La rotation du soleil s'effectue en 25 jours, 4 heures, 29 minutes, mais elle n'est pas uniforme, les diverses zones du globe solaire, de part et d'autre de l'équateur ont des vitesses de rotation différentes, qui se ralentissent progressivement à mesure qu'il s'agit de latitudes de plus en plus rapprochées des pôles, et cela au point qu'à la latitude de 40° (N et S) la rotation est plus longue de 2 jours qu'à l'équateur. La rotation des planètes Mercure et Vénus, les plus proches du soleil, semble être de même durée que leurs translations autour du soleil ; elles présenteraient donc, comme la lune, le même hémisphère au soleil, mais cette dernière hypothèse n'est pas prouvée. La durée de leur rotation reste inconnue. Mars effectue sa rotation en 24 heures, 37 minutes, 23 secondes 65. Jupiter, la plus grosse planète du système tourne sur lui même en 9 heures, 57 minutes, 37 secondes. Saturne, la merveille du monde solaire, l'accomplit en 10 heures, 15 minutes. La durée exacte de la rotation des planètes Uranus et Neptune

n'est pas déterminée, elle semble être de 10 heures, 40 minutes pour la première et de 8 heures pour la seconde. Toutes deux, cependant, effectuent leur rotation en sens rétrograde, c'est-à-dire centre de celle du soleil et des autres planètes. On n'a évidemment, aucune donnée exacte sur la durée de la rotation de la planète transneptunienne, découverte récemment.

- C. ALEXANDRE

Accueil

ROUTINE n. f. (étymologie : diminutif de route)

« Proprement, petite route qu'on prend, toujours la même, par habitude » (Littré). De là : façon de faire ou d'apprendre par répétition en suivant toujours le même procédé. Par routine, on entend donc l'usage, consacré par les traditions, les habitudes, les convenances, de faire une chose de la même manière sans chercher à s'évader des sentiers battus. Un esprit routinier est, en quelque sorte, pétrifié et incapable de voir autre chose que ce qu'il a toujours vu. L'innovation le dérouté, il ne conçoit pas un changement à l'ordre tout provisoire des choses, et il taxe de rêveur, d'utopiste ou de fou quiconque essaie de modifier ou de détruire ce qui est. La routine est la grande ennemie de l'évolution. C'est elle qui maintient l'erreur en freinant les forces de progrès. D'où la lenteur de cette évolution. C'est par la routine, ancrée dans les intelligences moutonnières, que les religions survivent. C'est par elle que les idéologies sanguinaires se perpétuent ; c'est par la routine que la bêtise règne. Pourquoi vous habillez-vous de noir à la mort de votre parent ? Pourquoi ces fleurs sur cette tombe ? Pourquoi cette tombe même ? Pourquoi cette alliance au doigt ? Pourquoi vous découvrez-vous devant le saint sacrement, devant le drapeau, devant la Marseillaise ou l'Internationale ? Pourquoi cette ridicule concession à la mode ? Et, puisqu'il fait si chaud, pourquoi ce cache-sein et ce cache-sexe ? - Ô homme, dit libre-penseur, pourquoi cette cérémonie au monument aux morts ? - Ô camarade, pourquoi, dans ton vêtement, dans ton langage, dans tes attitudes, ce conformisme aux traditions « révolutionnaires » ?

La routine est toujours là pour faire accomplir ce qui est conforme à une des plus grandes lois naturelles : la loi du moindre effort. Mais l'individu qui raisonne se dégage vite de l'emprise de la routine, lorsqu'il a conscience de son geste routinier. Vient un moment où il est tout heureux de s'être débarrassé de la masse de préjugés, de vérités toutes faites, de faux symboles, de sentiments factices qui étaient auparavant les moteurs de ses actes. Aussi est-ce dans tous les domaines de l'activité humaine que les novateurs ont eu à lutter contre la routine. Science, philosophie, littérature, arts divers, etc., ont évolué dans l'incessant combat entre le présent et le devenir, car ce qui est ne veut pas disparaître devant ce qui sera.

Et c'est l'épopée gigantesque de la pensée ; c'est son envol, malgré la routine, vers les cimes où le ciel pur se mire dans l'eau pure de la source. C'est Christophe Colomb cherchant la route des Indes par l'ouest ; c'est Galilée faisant tourner la terre ; c'est l'esprit des Encyclopédistes détrônant les vieux dogmes ; c'est le savoir, la logique, la raison, mis à leur place souveraine. C'est le brabant remplaçant l'araire. Et c'est le tracteur remplaçant le brabant. C'est le romantisme triomphant ; et c'est, par la suite, le naturalisme s'installant au pinacle. Ce sont les diverses écoles de peinture, de sculpture, de musique, etc., qui s'imposent

successivement... Mais ce sont aussi les supplices, les bûchers, les Bastilles, les haines des « cous-pelés » qui, accrochés au passé, défendent leurs situations compromises. Ce sont toutes les embûches que la routine accumule en vain pour empêcher que s'accomplisse ce qui doit être.

Tout homme qui pense doit se dresser contre la routine. Moins son emprise sera grande, et plus rapide se fera l'évolution, C'est vers l'avant que l'on doit résolument se tourner et, en évitant les sentiers tortueux, s'élancer sans œillères sur les routes neuves, vers le soleil de beauté, de justice et de fraternité.

- Ch. B.

Accueil

RUCHE (LA)

Tel est le nom d'une œuvre que j'ai fondée en 1904. Dix ans après sa fondation, prévoyant que la Guerre de 1914-1918 allait entraîner la ruine de cet établissement que j'avais eu tant de peine à édifier, j'ai publié sous ce titre : « La Ruche : Une œuvre de solidarité : un essai d'éducation », une forte brochure destinée à faire connaître sous quelle forme y fut pratiquée la solidarité et dans quel esprit fut conçu et réalisé cet essai d'éducation. Il m'a paru regrettable que cette œuvre menacée de disparaître, soit exposée à tomber complètement dans l'oubli ; et j'ai cru utile d'en transmettre le souvenir à ceux qui, un jour ou l'autre, en France ou ailleurs, auront le désir de reprendre cet essai et de s'en inspirer.

Je ne saurais donc faire mieux que d'extraire de cette brochure les passages les plus susceptibles de permettre aux lecteurs de se faire une idée exacte de ce que fut « la Ruche », (La brochure en question est de 1914).

Brèves indications. - Cette œuvre de solidarité et d'éducation, sise à Rambouillet (Seine-et-Oise), a été fondée et est dirigée par Sébastien Faure. Elle élève une quarantaine d'enfants des deux sexes.

Pas de classement ; ni punitions, ni récompenses.

Son programme. - Par la vie au grand air, par un régime régulier, l'hygiène, la propreté, la promenade, les sports et le mouvement, nous formons des êtres sains, vigoureux et beaux.

Par un enseignement rationnel, par l'étude attrayante, par l'observation, la discussion et l'esprit critique, nous formons des intelligences cultivées.

Par l'exemple, par la douceur, la persuasion et la tendresse, nous formons des consciences droites, des volontés fermes et des cœurs affectueux.

« La Ruche » n'est subventionnée ni par l'Etat, ni par le Département, ni par la Commune. C'est aux hommes de cœur et d'intelligence à nous seconder, chacun dans la mesure de ses moyens.

Les trois écoles. - A l'heure où les deux écoles qui se disputent, en France, le cœur et l'esprit de nos enfants, se livrent un combat acharné, dont le plus clair résultat, jusqu'ici, est de faire éclater aux yeux des moins prévenus les tares, les imperfections et l'insuffisance de l'une et de l'autre, il est particulièrement utile que soit fondée une troisième école.

L'école chrétienne, c'est celle d'hier ; l'école laïque, c'est celle d'aujourd'hui ; « La Ruche », c'est, d'ores et déjà, l'école de demain.

L'école chrétienne, c'est l'école du passé, organisée par l'Eglise et pour elle ; l'école laïque, c'est l'école du présent, organisée par l'Etat et pour lui ; « La

Ruche », c'est l'école de l'avenir, l'Ecole tout court, organisée pour l'enfant, afin que, cessant d'être le bien, la chose, la propriété de la Religion ou de l'Etat, il s'appartienne à lui-même et trouve à l'école le pain, le savoir et la tendresse dont ont besoin son corps, son cerveau et son cœur.

Dans quel but et comment j'ai fondé la Ruche. - Depuis quelque vingt-cinq ans, je fais des conférences tendant à propager les convictions qui m'animent et les sentiments qui me sont chers. Favorisé par les circonstances, j'ai eu la bonne fortune d'acquérir peu à peu une certaine notoriété. Je me suis fait, pour ainsi dire, une clientèle nombreuse d'auditeurs dans la plupart des villes que je visite périodiquement, et il n'est pas rare que, si vastes soient-elles, les salles dans lesquelles je convie le public à venir m'entendre soient encore insuffisantes. A la porte, je prélève un droit d'entrée. Mes frais (voyage, salle, publicité, etc.) payés, il me reste un bénéfice appréciable, et ces bénéfices additionnés représentent, chaque année, une somme assez ronde. Je me suis tout naturellement demandé ce qu'il convenait de faire de cet argent que me procurait ma propagande. J'aurais pu, le considérant comme très honorablement gagné, le garder par devers moi. C'est une erreur grossière et une injustice que de refuser à l'orateur le droit de vivre de ses discours ; le conférencier a le droit de vivre de ses conférences, au même titre que vivent de la tâche qu'ils accomplissent tous ceux qui travaillent : professeurs, des enseignements qu'ils donnent ; journalistes, des articles qu'ils écrivent ; médecins, des maladies qu'ils soignent ; avocats, des causes qu'ils plaident ; ouvriers, du travail qu'ils exécutent.

J'aurais donc pu, sans scrupule et en toute équité, garder pour moi les ressources que me procuraient mes conférences. Mais, constamment préoccupé de la besogne à faire par les militants auprès de la foule ignorante de notre idéal, pouvais-je conserver tout ou partie de cet argent dont, à tout instant et en toutes circonstances, il est besoin ?

Une foule de gens - c'est de beaucoup le plus grand nombre - sans conviction, sans idéal, n'ont qu'un souci : s'enrichir, en tous cas, économiser pour leurs vieux jours. On ne trouve pas un vrai militant qui ait cette préoccupation. Le militant marche, tout éveillé, dans son rêve. N'ayant de passion ardente que celle qui le mouvemente incessamment vers le but qu'il s'est volontairement assigné, il ne tient à l'argent que dans la mesure où celui-ci lui est indispensable pour la réalisation de son rêve, pour l'obtention de son but. Vingt années durant, j'ai fait comme tous mes amis : attribuant tout ce que je gagnais aux œuvres de propagande, aux campagnes d'agitation, à l'effort d'éducation, aux gestes de solidarité qui guettent et sollicitent à chaque pas l'éducateur des foules.

Toutefois, un jour vint où, au cours d'une de ces haltes qui apportent un peu de calme à la marche enfiévrée de l'apôtre et lui confèrent le repos momentané dont la nécessité s'impose, j'examinai, tranquille et de sang-froid si, des ressources mises à ma disposition par mes conférences, je faisais l'usage le meilleur, c'est-à-dire le plus fécond. De réflexion en réflexion, je fus amené à considérer qu'il serait préférable de concentrer sur une œuvre unique toutes les disponibilités que, jusqu'alors, j'avais disséminées, au hasard des circonstances, des besoins ou des

sollicitations. Ce point acquis, il ne me restait plus qu'à préciser la nature et le caractère de cette œuvre unique. Or, au cours de ma carrière déjà longue de propagandiste, j'avais été amené à faire les deux constatations suivantes :

Première constatation : de toutes les objections qu'on oppose à l'admission d'une humanité libre et fraternelle, la plus fréquente et celle qui paraît la plus tenace, c'est que l'être humain est foncièrement et irréductiblement pervers, vicieux, méchant ; et que le développement d'un milieu libre et fraternel, impliquant la nécessité d'individus dignes, justes, actifs et solidaires, l'existence d'un tel milieu, essentiellement contraire à la nature humaine, est et restera toujours impossible.

Seconde constatation : quand il s'agit de personnes parvenues à la vieillesse ou simplement à l'âge mûr, il est presque impossible, et quand il s'agit d'adultes ayant atteint l'âge de 25 ou 30 ans sans éprouver le besoin de se mêler aux luttes sociales de leur époque, il est fort difficile de tenter avec succès l'œuvre désirable et nécessaire d'éducation et de conversion ; par contre, rien n'est plus aisé que de l'accomplir sur des êtres jeunes encore : les petits au cœur vierge, au cerveau neuf, à la volonté souple et malléable.

Plus d'hésitation : l'œuvre à fonder était trouvée. Il s'agissait de réunir 40 à 50 enfants en un vaste cercle familial et de créer avec eux un milieu spécial où serait vécue, dans la mesure du possible, d'ores et déjà, bien qu'enclavée dans la Société actuelle, la vie libre et fraternelle : chacun apportant au dit cercle familial, selon son âge, ses forces et ses aptitudes, son contingent d'efforts, et chacun puisant dans le tout alimenté par la contribution commune sa quote-part de satisfactions. Les grands versant dans le groupe familial ainsi constitué le produit de leur labeur, le fruit de leur expérience, l'affection de leur cœur et la noblesse de leur exemple ; les petits y versant à leur tour le faible appoint de leurs bras encore délicats, la grâce de leur sourire, la pureté de leurs yeux clairs et doux, la tendresse de leurs baisers. Les grands redevenant jeunes au contact des enfantillages et des naïvetés des petits, et les petits se faisant peu à peu sérieux et raisonnables au contact des gravités et des gestes laborieux et sensés des grands.

Entrevue de la sorte, l'œuvre unique répondait à la double préoccupation formulée ci-dessous : préparer des enfants, dès leurs premiers pas dans la vie, aux pratiques de travail, d'indépendance, de dignité et de solidarité d'une société libre et fraternelle ; prouver, par le fait, que l'individu n'étant que le reflet, l'image et la résultante du milieu dans lequel il se développe, tant vaut le milieu, tant vaut l'individu, et que, à une éducation nouvelle, à des exemples différents, à des conditions de vie active, indépendante, digne et solidaire, correspondra un être nouveau : actif, indépendant, digne, solidaire, en un mot contraire à celui dont nous avons sous les yeux le triste spectacle.

Le sort en était jeté, ma résolution était prise, j'allais fonder la Ruche. Je cherchai et finis par trouver un domaine à ma convenance : un bâtiment assez vaste, un grand jardin potager, des bois, des prairies, des terres arables, le tout embrassant une superficie totale de 25 hectares et situé à trois kilomètres de Rambouillet (Seine-et-Oise), et à 48 kilomètres de Paris. Je louai ce domaine.

Ce qu'est la Ruche. - La Ruche n'est pas, à proprement parler, une école. En tous cas, elle n'est pas une école comme les autres. Une école est un établissement fondé en vue de l'enseignement et n'ayant pas d'autre but. Les professeurs y viennent pour faire leurs cours et les élèves pour assister à ceux-ci. Les professeurs ont pour mission d'enseigner ce qu'ils savent et les élèves ont pour devoir d'y apprendre ce qu'il leur est indispensable ou utile de ne pas ignorer. Tel est, pratiquement, le but d'une école. L'école est ouverte à tous les enfants du même quartier, de la même commune ou de la même région. Elle ne doit, sans motif grave et précis, fermer ses portes à personne. Les écoliers restent dans leurs familles qui ont la charge de les loger, de les vêtir, de les alimenter, de les soigner s'ils sont malades, etc., etc. L'école qui se charge de coucher, de nourrir, de soigner l'enfant, l'école qui, pour tout dire en un mot, se substitue dans une certaine mesure à la famille de l'enfant et lui en tient lieu, est un pensionnat. Le pensionnat reçoit de la famille de l'enfant dont il assure l'instruction, l'éducation, le logement et l'alimentation, une pension représentant ces frais et ces services. La Ruche n'est pas un pensionnat et nul enfant n'y est admis et ne s'y trouve à titre « payant ». Quelques parents pouvant, grâce à leur travail, envoyer spontanément, d'une façon régulière ou de temps à autre, quelque argent à la Ruche, se font un cas de conscience de n'y pas manquer. Ces parents ont raison et ils accomplissent volontairement un devoir. Leurs versements rentrent dans la caisse de la Ruche ; leur enfant n'est ni mieux soigné, ni plus aimé que les autres ; mais ces petites sommes ont pour objet de ne pas laisser l'enfant entièrement à la charge de l'œuvre et pour résultat de diminuer mon effort personnel.

Enfin, la Ruche n'est pas un orphelinat. Nous n'avons que quelques orphelins et encore le sont-ils devenus depuis qu'ils sont avec nous. Pour être un orphelinat, il faudrait que la Ruche eût une situation régulière, prévue et réglementée par la loi ou par les statuts d'une société régulièrement constituée ; ou bien, il faudrait qu'elle eût des attaches avec l'Assistance publique qui, moyennant rétribution, lui confierait - comme elle le fait pour d'autres œuvres - les enfants qu'elle a recueillis et qui continuent à lui appartenir.

La Ruche n'est donc ni une école, ni un pensionnat, ni un orphelinat. Elle est, en même temps qu'une œuvre de solidarité, une sorte de laboratoire où s'expérimentent des méthodes nouvelles de pédagogie et d'éducation.

Direction. - Il y a un Directeur à la Ruche ; mais il l'est si peu, que, si on donne à cette expression le sens qui lui est d'ordinaire attribué, on peut dire qu'il n'y en a pas du tout. Ailleurs et, peut-être, peut-on dire partout, le Directeur est un Maître, qui donne des ordres, à qui on est tenu d'obéir, qu'on redoute, dont la volonté est souveraine, qui applique avec inflexibilité un règlement déjà redoutable et au besoin substitue son vouloir à la règle ; les uns le flattent dans l'espoir d'en obtenir des faveurs ; les autres le craignent et se cachent de lui ; les uns et les autres se mouchardent par ambition ou par cupidité, pour servir leurs intérêts ou leurs rivalités. Rien de ces abominations n'existe à la Ruche. Si le Directeur était ce despote, il serait nécessairement le point culminant d'une hiérarchie compliquée, où s'étagerait toute une série de despotismes subalternes, sous le poids desquels, tout à

fait en bas, seraient écrasés les plus faibles et les plus soumis. Alors, plus de famille ; plus de milieu communiste-libertaire.

L'un de nous - c'est moi, pour le moment - a le titre de Directeur. Pour les propriétaires, dont nous ne sommes que les locataires, pour les fournisseurs, pour les familles qui nous confient leurs enfants, pour les groupes qui, par centaines, et pour les camarades qui, par milliers, suivent avec intérêt la marche de la Ruche, pour les autorités et l'administration, il faut un directeur, parce qu'il faut un responsable. S'engager, répondre, signer, se porter garant, tel est le rôle du Directeur. S'entremettre dans toutes les négociations avec l'extérieur ; écrire, parler au nom de la Ruche, telle est sa fonction. Pauvre Directeur!

Mais aussitôt que ce Directeur cesse d'être tourné vers le public et de faire face aux fournisseurs, aux propriétaires, aux banquiers, au percepteur, aux autorités constituées, aux groupes et aux camarades, il se retourne du côté de ses collaborateurs et il rentre dans le rang ; il redevient un des leurs, une unité comme chacun d'eux, pas plus, pas moins.

S'il y a une décision à prendre, il a voix au chapitre au même titre que les autres ; il exprime son avis et émet son opinion comme les autres, et son avis n'emprunte au titre qu'il porte aucune valeur particulière. On lui donne raison, si on estime qu'il a raison ; on lui donne tort, si on juge qu'il a tort ; il n'est le supérieur de personne ; il n'est l'inférieur d'aucun : il est l'égal de tous. Nous vivons dans une société tellement pourrie d'autorité, de discipline, de hiérarchie, que ce qui précède paraîtra à la plupart invraisemblable ou fortement exagéré. A mes collaborateurs et à moi, cela semble tout naturel et fort équitable. Dans un milieu communiste, libertaire, les choses ne sauraient se passer différemment.

A l'intérieur de la Ruche, le Directeur a pour fonction de centraliser tous les services et de coordonner tous les efforts, afin que chaque service, tout en restant autonome, garde avec les services voisins la cohésion nécessaire à un fonctionnement d'ensemble régulier, et aussi pour que les efforts ne se neutralisent pas les uns les autres, mais, au contraire, s'appuyant les uns sur les autres, s'entraînant, on obtienne, avec un minimum d'efforts, le maximum d'effet utile. De ce point de vue, on peut dire qu'il y a, à la Ruche, une Direction ; mais elle est tout objective ; elle n'est qu'une fonction comme les autres ; elle n'est qu'un service ; elle n'est que l'enregistrement d'ensemble, et comme le contrôle général des attributions divisées, des responsabilités éparses.

Les collaborateurs. - Nos collaborateurs ne sont ni appointés, ni salariés. Toutes les fonctions, à la Ruche, sont absolument gratuites. Salaire, traitement, avenir, avancement y sont choses totalement méconnues. Les camarades qui, à des titres divers, travaillent à la Ruche, le font de la façon la plus désintéressée. Chacun d'eux doit pourtant réunir des conditions de capacité, d'assiduité au travail, de sobriété et de moralité qui lui permettraient, à l'extérieur, de se hausser au niveau des plus favorisés de sa partie. Nos collaborateurs renoncent volontiers à ces avantages matériels pour vivre à la Ruche.

Ce n'est pas qu'ils y travaillent moins et y mènent une existence plus

confortable : ils travaillent, au contraire, beaucoup plus qu'ils ne travailleraient : instituteurs dans une école, travailleurs manuels dans une usine, dans un atelier ou aux champs.

Certes, ils sont nourris, logés, chauffés, éclairés, entretenus comme le sont tous les membres d'une même famille ; mais ils se contentent, sous tous ces rapports, d'un régime fort modeste. Il leur est loisible aussi, d'avoir quelque argent de poche ; ils puisent, à cet effet, dans la caisse commune, et y prennent ce dont ils ont besoin, sans avoir à en justifier : ils sont et restent seuls juges des besoins qu'ils ressentent, et je suis heureux de dire, à la louange de tous, que depuis près de dix ans que la Ruche existe, tous nos collaborateurs y ont apporté la plus grande discrétion et la plus méritoire réserve, de façon à peser le moins lourdement possible sur notre budget. On le voit : les avantages matériels attachés au titre de collaborateur de la Ruche sont plutôt minces. Et pourtant, nul ne songe à se plaindre ; tous travaillent avec ardeur et contentement, en se consacrant à cette œuvre, parce qu'ils goûtent des satisfactions morales et des joies du cœur qui compensent largement les avantages auxquels, de propos délibéré, ils renoncent.

Plus d'une fois, il m'a été dit : « Mais alors, c'est comme dans une Communauté religieuse? » - Pas du tout ; la comparaison ne saurait se soutenir. D'abord, les collaborateurs de la Ruche ne sont liés par aucun vœu, ne sont tenus par aucun engagement ; libres ils sont, et à tout instant, de partir s'ils s'y déplaisent, ou s'ils espèrent être plus heureux ailleurs ; ensuite, ils ne subissent aucune autorité et n'ont à obéir à aucun supérieur ; de plus, ils choisissent eux-mêmes, en toute indépendance, leur travail et l'exécutent comme ils l'entendent ; enfin, ils sont véritablement désintéressés, car ils ne croient pas au Ciel, tandis que les membres des Communautés religieuses, s'ils renoncent à toute rétribution ici-bas, ont la conviction qu'ils recevront, plus tard, après leur mort, le salaire incomparable de leurs travaux, de leurs mortifications et de leur obéissance. Les religieux ne sont, au fond, que des usuriers : ils avancent un pour recevoir mille. Ils ne sont que d'habiles spéculateurs qui placent l'argent de leur austérité dans l'entreprise la plus avantageuse ; ils abandonnent l'intérêt de cet argent durant dix, vingt ou cinquante ans ; mais ils espèrent bien que, durant l'éternité, ils rentreront des milliers et des milliers de fois dans leur capital.

Il arrive que, à certaines époques, nous avons besoin de nous adjoindre quelques collaborateurs temporaires ; par exemple, quand il y a un grand nombre de chaussures à réparer, des travaux de maçonnerie à exécuter sans retard, ou encore, au printemps, dans les jardins ou, à l'époque des moissons et des foins, dans les champs, quand il y a un coup de collier à donner. Nous faisons appel, dans ces cas, soit à des amis particuliers de la Ruche, soit à nos camarades des syndicats parisiens, qui ne nous refusent jamais le coup de main nécessaire, et ces collaborateurs temporaires viennent, eux aussi, sans rétribution d'aucune sorte.

Tous les services sont autonomes ; chaque collaborateur connaît les attributions et les responsabilités qui s'attachent à la fonction qu'il exerce. Tous s'en remettent à la capacité et à la conscience de chaque responsable.

Une fois par semaine, plus fréquemment, si le besoin s'en fait sentir, tous

les collaborateurs se réunissent le soir venu, la journée terminée, quand les enfants sont au lit. Ceux de nos grands enfants qui, âgés de 15, 16 et 17 ans, sont en apprentissage, assistent à ces réunions et y prennent part au même titre que les collaborateurs eux-mêmes. Ces réunions ont pour objet de resserrer les liens qui nous unissent et de nous entretenir de tout ce qui intéresse la Ruche. Chacun dit ce qui le préoccupe, fait part du projet qu'il a formé, de l'idée qu'il a eue et soumet cette idée, ce projet, cette préoccupation aux autres. On en parle ; on en discute ; on laisse l'idée ou le projet à l'étude si on ne possède pas encore les éléments suffisants à une détermination. Chacun a le droit de se renseigner sur le fonctionnement de tel service : enseignement, caisse, comptabilité, cuisine, etc., etc., de formuler des observations, d'émettre des conseils, de proposer des améliorations. Grâce à ces réunions fréquentes, tous nos collaborateurs et nos grands enfants (garçons et filles) sont mis et tenus au courant de tout ce qui se passe, connaissent constamment la situation de la Ruche, participent aux décisions prises et concourent à leur application. C'est la vie au grand jour ; c'est la pleine confiance ; c'est l'échange de vues, simplement, franchement, à cœur ouvert. C'est le moyen le plus sûr et le meilleur de prévenir les intrigues et la formation des coteries que favorise le silence.

L'éducation est plus particulièrement confiée à ceux de nos camarades qui, chargés de l'enseignement, sont en rapports constants avec les enfants. Ceux-là passent leur vie avec ces enfants, et il est certain que, constamment mêlés à ceux-ci, ils exercent sur eux une grosse influence. Il n'en est pas moins nécessaire que tous les collaborateurs de la Ruche soient des éducateurs. D'une part, tous sont plus ou moins appelés à initier nos enfants, au fur et à mesure qu'ils grandissent, à la technique de leur métier : cuisine, couture, lessive, lingerie, forge, menuiserie, culture, jardinage, etc., etc. ; d'autre part, ils sont souvent mêlés aux jeux, aux distractions de nos enfants. Il faut donc qu'ils soient un exemple vivant et un guide pratique, patient, doux et affectueux pour ces petits, comme, dans la famille, tous les aînés doivent être pour les plus jeunes des guides et des modèles.

Nos enfants. - La Ruche élève une quarantaine d'enfants des deux sexes. Comment ils nous viennent ? que nous les recherchions. Ce sont des situations intéressantes qui se signalent elles-mêmes ou que des organisations et des amis nous font connaître et nous recommandent. Hélas ! Ce ne sont pas les enfants qui manquent !

Le sort des travailleurs est souvent si lamentable, la famille ouvrière est si déplorablement détraquée par la maladie, le chômage, l'accident ou la mort : les querelles intestines ravagent si fréquemment le milieu familial, querelles dont l'enfant devient l'innocente victime, que cent Ruches, mille Ruches, pourraient être rapidement peuplées de petits à abriter et à éduquer. Nous en avons déjà refusé plusieurs milliers ; nous sommes dans la nécessité d'en refuser tous les jours et, la Ruche étant de plus en plus connue, nous sommes appelés à en refuser chaque jour davantage.

Que de lettres éplorées nous parviennent ! C'est la femme d'un ouvrier qui, ayant été emporté, en pleine force, par la maladie, laisse à sa veuve la charge de

trois, quatre, cinq enfants en bas âge et la mère tend vers nous des bras désespérés ; c'est un travailleur qui vient de perdre la mère de ses enfants et qui nous dit : « Que voulez-vous que je fasse de ceux-ci? Comment voulez-vous que, travaillant du matin au soir pour les nourrir, j'aie encore le temps et la force de m'occuper d'eux ? » C'est un voisin qui nous signale un de ces cas intéressants qui, à force de se répéter, sont devenus presque la règle! C'est un camarade qui nous recommande un enfant vigoureux, intelligent, qui pourrait devenir un sujet d'élite et qui grandit, misérable et battu, entre un père qui s'enivre et une mère qui se prostitue! C'est un ami qui nous conjure d'ouvrir la porte de la Ruche à un enfant que guette la pieuvre religieuse : sauvetage à opérer! C'est le défilé tragique et angoissant de tous les drames silencieux ou bruyants, ignorés ou connus, dont est tissée l'existence des déshérités!

Et chaque fois que nous sommes dans la cruelle obligation de repousser les mains qui se tendent vers nous, de mentir aux espérances qu'on a fondées sur la Ruche en refusant d'y admettre un enfant qu'on se réjouissait, par avance, d'y voir accueilli, notre cœur se serre doublement : d'abord, parce que nous pensons avec tristesse aux infortunes qui nous implorent et que nous ne pouvons soulager ; ensuite, parce que nous pressentons que bon nombre de ces enfants qu'il nous est impossible de prendre sous notre protection, sont guettés par l'adversaire ; que, vaincus par la misère, les parents céderont, que ces petits seront remis, abandonnés à l'œuvre de philanthropie ou de charité qui les convoite et que, plus tard, ils seront, presque inmanquablement, des adversaires de leurs propres intérêts et de leurs frères de souffrance. Non! Les enfants ne manquent pas ; la Ruche pourrait se vider du jeune essaim qu'elle contient ; elle pourrait se vider dix fois, cent fois ; elle ne tarderait pas à s'emplir de nouveau et quantité d'abeilles resteraient quand même à la porte.

Les petits ; les moyens ; les grands. - Nos enfants forment trois groupes : les petits, les moyens et les grands. Les petits, ce sont ceux qui, trop jeunes encore pour se livrer à un travail d'apprentissage quelconque, ne fréquentent aucun atelier et partagent leur temps entre la classe, le jeu et les menus services ménagers qu'ils peuvent rendre : propreté, balayage, éplucherie de légumes, etc. Les moyens, ce sont ceux qui sont en préapprentissage. Leur journée est consacrée moitié à l'étude, moitié au travail manuel. Les grands, ce sont ceux qui, leurs études proprement dites étant achevées et leur temps de préapprentissage terminé, entrent en apprentissage.

On pense bien qu'il n'y a pas un âge fixe, invariable séparant, de façon mathématique, les éléments qui composent ces trois groupes.

Ceux-ci sont plus précoces ; ceux-là sont moins robustes ; et c'est le développement physique et cérébral de chaque enfant qui, plus que son âge, détermine le moment où il passe des petits aux moyens et des moyens aux grands.

En fait, nos enfants restent au nombre des petits jusqu'à l'âge de douze à treize ans ; de douze, treize ans à quinze ans environ, ils font partie des moyens ; et, au-dessus de quinze ans, ils sont rangés parmi les grands.

Jusqu'à l'âge de douze ou treize ans, ils ne font qu'aller en classe ; de douze, treize ans jusqu'à quinze ans, ils vont : une partie de la journée en classe, l'autre partie à l'atelier ou aux champs ; et, à partir de quinze ans, ils cessent d'aller en classe et ne vont qu'à l'atelier ou aux champs. Néanmoins, le soir venu, comme les grands ne vont se coucher que vers dix heures, ils lisent, suivent les cours supplémentaires que nos professeurs leur font, travaillent avec ceux-ci, causent, interrogent, échangent des idées et complètent, ainsi, leur petit bagage de connaissances générales.

Le « préapprentissage ». - Dès l'âge de douze à treize ans, presque tous les enfants qui appartiennent à la classe ouvrière quittent l'école. L'enfant a son certificat d'études primaires ; sa famille estime qu'il en sait assez. En tous cas, elle pense qu'il est temps qu'il se mette au travail qui rapporte. Pour beaucoup, l'essentiel et le plus pressé, c'est que l'enfant cesse d'être une charge, qu'il se débrouille et que même il augmente de quelques sous par jour le salaire familial. Les privilégiés entrent en apprentissage. Ils y entrent tout de go et au petit bonheur. Il s'agit bien des goûts de l'enfant, de ses aptitudes, de ses forces ! Ses goûts ? Sait-il ce qui lui plaît ! Ses aptitudes ? Les connaît-il lui-même ! A-t-il eu l'occasion de les discerner ? La famille dit : « Il fera comme les autres ; c'est en apprenant un métier qu'il y acquerra et développera les aptitudes nécessaires. Ses forces ? Il a treize ans ; il doit être assez fort pour travailler, sinon, « c'est de la paresse ».

Et l'enfant devient apprenti. On sait comment il l'est, neuf fois sur dix : c'est lui qui nettoie, balaie, fait les commissions et les courses ; il est chargé de toutes les corvées ; il est plutôt domestique qu'apprenti, et ça dure jusqu'à quatorze ou quinze ans ; en réalité, ce n'est qu'à cet âge-là qu'il commence à apprendre sérieusement le métier qu'il se propose de faire. Quel métier ? Celui que le père a choisi pour lui ; celui qu'un voisin a conseillé ; celui que les circonstances - souvent les plus fortuites - ont indiqué. Le résultat est que souvent, très souvent, parvenu à l'âge de seize ou dix-sept ans, ce jeune ouvrier constate que la profession qu'il exerce ne convient ni à ses goûts, ni à ses aptitudes, ni à son tempérament. Que faire ? Quitter ce métier que, il le pressent, il ne fera jamais avec plaisir et dans lequel il sera toujours inférieur ? Il n'y faut pas songer. Il faudrait faire un nouvel apprentissage et il est trop tard.

L'adolescent se résigne ; il continue, tristement, sans ardeur, sans enthousiasme ; il devient et reste toute sa vie un ouvrier médiocre ; sorte de bagnard condamné au travail forcé à perpétuité. Triste existence ! Nous avons pensé qu'il fallait à tout prix éviter à l'enfant le désagrément et le désavantage d'être voué, dès l'âge de douze à treize ans, à un métier qui peut lui déplaire.

J'ai entendu professer couramment l'opinion que, pour un ouvrier, tous les travaux sont les mêmes, ou à peu près. Ceux qui émettent cet avis prétendent que la condition et le salaire de l'ouvrier étant, à peu de chose près, les mêmes dans toutes les industries, il importe fort peu que celui-ci travaille dans le bois, dans le cuir, dans les tissus ou dans les métaux ; que le choix d'un métier ne doit pas, en conséquence, être déterminé par les goûts, les aptitudes ou les forces de l'individu mais par le salaire et, d'une façon plus générale, les conditions de travail ; qu'au

surplus, l'outillage mécanique se multipliant et se perfectionnant sans cesse, il est indifférent qu'on manipule du bois, des métaux, du tissu ou du cuir. Cette opinion est fautive, et je n'en connais pas qui aurait pour le travail manuel de plus regrettables conséquences. D'abord, il est évident que si le machinisme envahit tout et que si l'ouvrier est condamné à être de plus en plus un conducteur, un surveillant ou un auxiliaire de la machine, il n'est pas du tout indifférent que, sans faire état de ses goûts, de ses aptitudes et de ses forces, il fasse tel métier ou tel autre : tel métier est plus sale ; tel autre plus dangereux ; l'un peut, à la longue, se faire machinalement et quasi sans qu'on y pense ; l'autre exige une attention sans relâche ; le premier comporte de la minutie, de la délicatesse ; le second de la vigueur, de l'endurance ; celui-ci entraîne telle perturbation de l'organisme musculaire ; celui-là tels troubles nerveux ; dans tel métier, pas besoin d'imagination, d'initiative, d'ingéniosité ; dans tel autre, il en faut beaucoup ; on peut faire l'un sans rien connaître du dessin ni des mathématiques ; impossible de faire l'autre sans posséder des connaissances assez étendues en mathématiques et en dessin, etc., etc. Je n'en finirais pas, si je voulais énumérer ici, sans du reste m'arrêter à aucune, toutes les distinctions, toutes les différences, toutes les oppositions. Et je ne parle pas des parties du corps qui sont actionnées plus spécialement par le métier exercé ; du bruit qui se fait, des odeurs qui s'exhalent, des poussières qui sont soulevées, de l'air qui circule, etc., etc.

Est-il permis de dire, maintenant, qu'il n'y a pas lieu de tenir compte des goûts, des aptitudes, des forces de l'enfant, et que le travailleur manuel peut exercer, indistinctement et indifféremment, n'importe quel métier?

Sans doute, l'ouvrier qui va à son travail comme l'esclave à sa chaîne n'a de goût ni d'aptitude pour aucune besogne, et il lui est indifférent de travailler à ceci ou à cela ; c'est le sort qui attend le triste apprenti dont j'ai parlé plus haut. Mais il y a des travailleurs qui font leur métier avec joie, à qui l'outil manquerait autant que le pinceau manque à l'artiste peintre, qui ont l'amour de la besogne bien exécutée, du travail fini, qui se passionnent pour leur métier, pour qui vaincre une difficulté, c'est gagner une bataille sans l'horreur du sang versé et qui, toutes proportions gardées, essaient, expérimentent, travaillent dans leur atelier avec autant d'ardeur que le savant dans son laboratoire. Osera-t-on soutenir qu'il n'y a aucune différence entre ces ouvriers et les autres ?

Eh bien! Nous désirons ardemment que nos enfants soient, plus tard, au nombre de ces travailleurs d'élite. Comment faire pour obtenir ce résultat ou, du moins, pour grouper toutes les conditions de nature à favoriser ce résultat? Voici :

Durant deux ou trois ans, chacun de nos enfants circule dans nos divers ateliers, restant et travaillant trois, quatre, cinq ou six mois dans l'un, autant dans l'autre ; il a ainsi le temps et l'occasion d'étudier ses goûts, de préciser ses aptitudes, de mesurer ses forces. Il n'a pas, de l'âge de douze à celui de quinze ans, à se préoccuper du choix d'un métier ; il tâte de plusieurs et de chacun d'eux assez longtemps pour établir entre les uns et les autres les comparaisons nécessaires et dont il reste le centre. En même temps, il continue ses études : non seulement parce qu'il est loin d'avoir acquis la somme de connaissances générales qui, dans l'avenir,

quel que soit le métier qu'il fasse, lui seront indispensables ; non seulement parce qu'il est arrivé à l'âge où, devenu plus raisonnable, il profitera mieux des enseignements qui lui seront donnés ; mais encore et surtout parce que, travaillant tour à tour, chaque jour, régulièrement, en classe et à l'atelier, il s'établira fatalement, probablement même à son insu, un rapport fort utile entre ses travaux ici et ses études là, entre la formation de son esprit et celle de son œil et de ses mains, entre sa culture générale et son apprentissage technique. Et quand, après deux ou trois ans de ce préapprentissage, il se spécialisera, son choix, bien équilibré, s'appuiera sur cette culture intellectuelle et manuelle, sans que l'une soit sacrifiée à l'autre ; bien plus, les deux se complèteront, s'ajusteront pour la plus grande satisfaction et le plus grand bien de l'adolescent.

Je ne dis pas que, dans ces conditions, le choix de l'enfant sera toujours judicieux, le meilleur, et devra être tenu pour définitif ; mais je dis que, d'une part, il y aura toutes chances pour qu'il en soit ainsi et que, d'autre part, nous aurons, nous, à l'égard de cet enfant, accompli notre devoir, tout notre devoir.

Des êtres complets. - Le rôle de l'Education, c'est de porter au maximum de développement toutes les facultés de l'enfant : physiques, intellectuelles et morales. Le devoir de l'Educateur, c'est de favoriser le plein épanouissement de cet ensemble d'énergies et d'aptitudes qu'on l'encontre chez tous. Et je dis qu'en dotant les enfants qui nous sont confiés de toute la culture générale qu'ils sont aptes à recevoir et de l'entraînement technique vers lequel les porteront le plus leurs goûts et leurs forces, nous aurons accompli à leur égard notre devoir, tout notre devoir. Car, nous aurons, ainsi, formé des êtres complets.

Des êtres complets! De nos jours, on en trouve fort peu ; je pourrais même dire qu'on n'en trouve pas. Et c'est là une des conséquences fatales de l'organisation sociale et des méthodes éducatives qui en découlent. Ici, c'est un fils de bourgeois dont les parents ambitionnent de faire un fort en thème ou un calé en mathématiques, mais qui croiraient donner à leur rejeton une éducation indigne de leur rang et de la situation sociale à laquelle ils destinent ce rejeton, s'il apprenait à travailler de ses mains le métal, le bois ou la terre. Là, c'est un fils de prolétaire plus ou moins besogneux, que la famille arrache, dès l'âge de douze à treize ans, à l'école. Il sait tout juste lire, écrire et compter ; il est à l'âge où l'intelligence s'ouvre à la compréhension, où la mémoire commence à emmagasiner, où le jugement se forme ; n'importe! Il faut qu'il aille à l'atelier ou aux champs ; il est temps qu'il travaille. « Et puis, disent les parents, est-il utile qu'il devienne un savant, pour faire un paysan ou un ouvrier »? Qu'advient-il?

Le premier de ces deux garçons arrivera peut-être à un degré appréciable de culture intellectuelle : artiste, savant, littérateur, philosophe, il aura sa valeur, je ne le conteste pas ; mais il sera d'une ignorance lamentable et d'une insigne maladresse, dès qu'il s'agira de raboter une planche, de frapper un coup de marteau, de réparer ou de manier un outil, en un mot de se livrer à un travail manuel quelconque. Le second sera peut-être, dans sa partie, un travailleur suffisant : mécanicien, tailleur, maçon ; je n'en disconviens pas ; mais, en dehors de son métier, il sera d'une ignorance crasse et d'une déplorable incompréhension. L'un et

l'autre se seront convenablement développés dans un sens, mais ils auront totalement négligé de se développer dans l'autre. Le premier sera un théoricien, non un praticien ; le second sera un praticien, non un théoricien. L'un saura se servir de son cerveau, pas de ses bras ; l'autre saura se servir de ses bras, pas de son cerveau.

Le fils de bourgeois sera enclin à considérer comme indigne de lui le travail manuel et comme inférieurs à lui ceux qui en vivent ; le fils de prolétaires sera porté à s'incliner devant la supériorité du travail intellectuel et à s'humilier, admiratif, respectueux et soumis, devant ceux qui l'exercent. Résultat : au point de vue individuel, aucun d'eux ne sera un être complet ; celui-ci : muscles vigoureux, cerveau débile ; celui-là : cerveau vigoureux, muscles débiles : l'un et l'autre, hommes incomplets, moitiés d'hommes, tronçons d'humanité. Au point de vue social : rivalité entre travailleurs manuels et intellectuels ; labeur intellectuel plus considéré et mieux rétribué que le labeur manuel ; celui-ci continuant indéfiniment à être inférieurisé, mal rétribué et humilié.

L'Education doit avoir pour objet et pour résultat de former des êtres aussi complets que possible, capables, en dépit de leur spécialisation accoutumée, quand les circonstances le permettent ou le nécessitent : travailleurs manuels, d'aborder l'étude d'un problème scientifique, d'apprécier une œuvre d'art, de concevoir ou d'exécuter un plan, voire de participer à une discussion philosophique ; travailleurs intellectuels, de mettre la main à la pâte, de se servir avec dextérité de leurs bras, de faire, à l'usine ou aux champs, figure convenable et besogne utile. La Ruche a la haute ambition et la ferme volonté de lancer dans la circulation quelques types de cette espèce. C'est pourquoi on y mène de front l'instruction générale et l'enseignement technique et professionnel.

Nos ateliers. - Jusqu'à ce jour, nos ateliers n'ont rien produit pour l'extérieur. Seule, l'imprimerie a fait exception. Menuiserie, forge, couture, lingerie, reliure, n'ont travaillé que pour les besoins de La Ruche. En réalité, ces ateliers ont été et sont encore plutôt des services que des ateliers ; quelques-uns, vraisemblablement, garderont ce caractère ; d'autres, comme la menuiserie, la reliure et, peut-être, la couture, tout en restant des services et répondant aux besoins courants de l'Œuvre, deviendront sans doute, dans un avenir prochain, des ateliers de production en même temps que d'apprentissage.

Lorsque, arrivé à l'âge de seize ans environ, un enfant, garçon ou fille, possède une culture générale suffisante et un entraînement professionnel lui permettant de travailler à l'extérieur et, comme ouvrier ou ouvrière, de suffire à ses besoins, il peut, à sa volonté, quitter la Ruche ou y rester. Il est libre et il fait son choix en toute indépendance.

Il est probable qu'une certaine proportion de ces adultes restera à la Ruche. Ceux-là cesseront d'être au nombre de nos pupilles et prendront rang parmi nos collaborateurs. Nous en avons déjà quelques-uns qui se trouvent dans ce cas. Ils travaillent à l'atelier dans lequel ils ont fait leur apprentissage et exercent le métier qu'ils ont appris. Le temps est proche où nos couturières, nos menuisiers et nos relieuses seront à même d'exécuter proprement le travail qui leur sera confié et où, dans chaque atelier, ils seront assez nombreux pour que leur production dépasse les

besoins constants de la Ruche. Nous entrevoyons donc, d'ores et déjà, la possibilité de travailler pour l'extérieur. Nous nous proposons, à la menuiserie, de faire le meuble. Dans les centres ouvriers - où nous trouverons la presque totalité de notre clientèle -, les ménages à situation modeste ont à choisir entre le meuble grossier, fruste, mal conditionné, mais relativement solide et le meuble tape-à-l'œil, c'est-à-dire élégant, gracieux, léger, mais fragile. Le premier ne flatte pas l'œil, mais résiste ; le second est agréable à la vue, mais il ne fait pas un long usage et ne résiste guère aux étourderies turbulentes de la marmaille ou aux chocs d'un déménagement. La Ruche rendrait un grand service à la classe ouvrière de Paris et des villes importantes de province en mettant à sa disposition un meuble qui éviterait ce double défaut : rusticité, fragilité, c'est-à-dire un meuble à la fois élégant et robuste, gracieux et solide.

Même observation pour la reliure : elle est de luxe ou par trop rudimentaire. De luxe, elle coûte trop cher ; trop rudimentaire, elle cède rapidement à l'usage. Pour les Bourses du Travail, les Syndicats, les Coopératives, les Bibliothèques populaires et les camarades qui sont appelés à constituer notre clientèle, il faut une reliure simplement confortable, dont le prix ne dépasse pas les ressources fort limitées de cette clientèle et dont la solidité est suffisante.

Il ne suffit pas, il est vrai, de produire bien et dans des conditions avantageuses, il faut encore s'assurer des débouchés. Pour la Ruche, cette question est résolue d'avance. Nos débouchés existent ; ce sont les Syndicats, les Coopératives, les Universités populaires, les Bourses du Travail, les Groupements d'avant-garde, tous amis de la Ruche, et aussi la multitude des camarades qui, individuellement, suivent avec intérêt le développement de celle-ci. Il suffira de faire appel à ces débouchés pour qu'ils s'ouvrent. Nous en avons l'assurance, car ce sont ces camarades et ces organisations qui, depuis sa fondation, forment la clientèle de notre imprimerie. Celle-ci fonctionne depuis un an et les commandes lui viennent de toutes parts.

Ce qui se passe pour l'imprimerie se passera pour la reliure et la menuiserie ; cela n'est pas douteux.

Notre budget. - Entre nos dépenses et nos recettes, la différence a été de 29.719 francs, du 30 juin 1913 au 30 juin 1914. Ce déficit de 30.000 francs a été comblé par le produit de mes conférences au cours du même laps de temps, soit du 30 juin 1913 au 30 juin 1914. Il est équitable de reconnaître que ce déficit est considérable et inquiétant. Je ne suis plus de première jeunesse ; j'arrive à l'âge où les forces fléchissent. Je me sens encore robuste et bien portant ; j'ai la même ardeur au travail, la même énergie, la même endurance qu'il y a vingt ans. Il faut néanmoins prévoir que je ne pourrai pas impunément prolonger, au delà de quelques années, l'effort soutenu et énorme que j'accomplis depuis plus d'un quart de siècle. La vieillesse, malgré tout, vient avec son inévitable et douloureux cortège de défaillances et d'infirmités. Il est prudent de prévoir aussi la maladie, l'accident, la mort, qui peuvent fondre sur moi et brusquement m'emporter ou me mettre hors de combat.

Et, à l'examen des chiffres ci-dessus, les amis de la Ruche peuvent concevoir sur son avenir de vives appréhensions. Ils peuvent redouter que l'apport que, depuis sa fondation, je fais, chaque année, à la Ruche venant à lui faire subitement défaut, cette œuvre ne disparaisse sous le poids de charges devenues trop lourdes. Je conçois les alarmes de nos amis et, depuis longtemps, je vis, en dépit de mon robuste optimisme, dans l'angoisse d'une de ces éventualités que j'énumère plus haut et de cette fatalité inéluctable : la vieillesse, au seuil de laquelle je me trouve.

Confiance en l'avenir. - Eh bien! Que nos amis se rassurent. Peu de temps nous sépare de l'heure à laquelle la Ruche, cessant d'être obligée de compter sur les ressources au caractère nécessairement aléatoire qu'elle doit à mes conférences, parviendra à se suffire à elle-même et finira par substituer à ces ressources des produits ayant un caractère régulier et assuré. Très sincèrement je pense qu'il est permis de le croire, et je le crois. Quoi qu'il en soit, nos efforts tendent vers ce but et nous avons, mes collaborateurs et moi, pleine confiance que nous l'atteindrons. Le plus difficile est fait. Nous avons vaincu les premières et plus grandes difficultés ; nous avons traversé la période de tâtonnement et, si loin qu'apparaisse encore ce but si désirable et si ardemment désiré, il est certain que la route déjà parcourue est beaucoup plus longue et ardue que celle qui nous en sépare. Notre confiance est donc légitime ; elle est fondée ; elle est inébranlable.

J'arrête ici les emprunts que je fais à la brochure qui a pour titre : « La Ruche. Une œuvre de solidarité. Un essai d'éducation ». Les indications ci-dessus seraient incomplètes si je n'y ajoutais les renseignements propres à faire connaître en quoi la Ruche fut un essai d'éducation intéressant à plus d'un titre. Au moment où j'aborde la question entre toutes délicate et complexe de l'éducation et de l'enseignement, qui furent en honneur à la Ruche, j'engage le lecteur à se reporter aux études remarquables qu'il trouvera aux mots Ecole, Education, sous la signature de notre collaborateur E. Delaunay.

Idéal et réalité. - Il est à désirer que l'enseignement s'étende à des matières de plus en plus nombreuses et l'idéal serait qu'il pût embrasser tout le domaine du savoir, afin que, d'une part, tout écolier fût initié à l'ensemble des richesses intellectuelles qu'ont accumulées, au cours des siècles, tous les hommes de science et qui constituent, à l'heure actuelle, le fabuleux trésor dont il est équitable que tous soient appelés à bénéficier ; afin que, d'autre part, chacun ayant, de la sorte, l'occasion de connaître et de préciser ses aptitudes, eût le loisir et l'avantage de se spécialiser au grand profit de lui-même et de ses semblables. Mais la réalité est, hélas, peu d'accord avec cet idéal. Dès l'âge de douze à treize ans, huit enfants sur dix quittent définitivement l'école : l'apprentissage, le labeur quotidien, les âpretés de la lutte pour la vie les en tiendront éloignés à jamais. Durant les quelques années qu'ils auront passées à l'école primaire, ils n'auront pas pu apprendre grand-chose. L'essentiel, c'est qu'ils aient bien compris et qu'ils soient en mesure de bien retenir et d'utiliser au mieux ce « pas grand-chose ». Ce résultat exige qu'il ne leur soit enseigné que ce qu'il est indispensable qu'ils sachent, que les programmes ne comprennent que les connaissances pratiques dont ils feront usage dans la vie et la

raison commande d'expurger de ces programmes toutes les matières qui n'ont pas un caractère incontestable d'utilité. L'important, c'est que, à l'école, l'enfant apprenne à apprendre. Ce résultat dépend moins du disciple que du maître, car c'est affaire de méthode.

L'importance de la méthode. - Il en est - ce sont à coup sûr les plus nombreux, si l'on excepte les membres du corps enseignant - qui tiennent le raisonnement suivant : « Pourvu que l'enfant apprenne, pourvu qu'il sache, qu'importe le procédé qu'il a employé pour apprendre, pour savoir ! Le résultat reste le même ». C'est là une erreur considérable et c'est se tromper grossièrement que de croire que le résultat est le même. Les procédés pédagogiques varient à l'infini et l'on peut dire que dans le détail, chaque éducateur a les siens. Toutefois, ces procédés ne sont pas seulement multiples, ils sont antagoniques et, dans la pratique, ils procèdent, vus d'ensemble, de deux méthodes opposées et aboutissent à deux résultats contradictoires.

Les deux méthodes. - L'une de ces méthodes est exclusivement déductive : elle consiste à formuler une règle, un principe, une proposition. Le Maître en donne lecture ; le livre placé entre les mains de l'enfant l'exprime. Ces règles sont presque toujours rédigées en termes brefs, peu courants, et abstraits. Il est rare que l'enfant saisisse le sens précis de ces termes, à plus forte raison qu'il saisisse l'exacte signification de la phrase. Cette formule serait en latin ou en grec, il ne la comprendrait guère moins. Puis, la règle lue, le principe énoncé, le Maître, par déduction, donne des exemples et multiplie les applications.

Que la règle soit exacte ou erronée, que l'enfant ait ou n'ait pas compris la proposition, peu importe. La règle est imprimée dans le livre qu'on lui a remis ; le maître qu'on lui a donné affirme l'exactitude du principe. Cela suffit à l'enfant, cela doit lui suffire. Il a la sensation que son livre et son Maître ne peuvent ni ne veulent l'induire en erreur. Pour lui, la parole du Maître « Magister dixit » remplace avantageusement la meilleure des démonstrations, la preuve la plus péremptoire.

L'autre méthode procède d'une façon diamétralement opposée. Elle place l'enfant en présence des réalités et l'incite à faire usage, pour observer les faits, de tous les moyens dont il dispose ; elle l'entraîne à observer et à multiplier les observations ; elle l'habitue à constater, à contrôler, à vérifier, à comparer, à noter les ressemblances et les oppositions ; elle l'impressionne à l'aide de tous ses sens ; puis, elle l'invite à grouper, à sérier, par similitude ou par contraste, les observations faites ; elle l'achemine graduellement vers les classifications résultant des notations innombrables ; enfin, le cercle des constatations s'élargissant toujours, elle le conduit insensiblement à la découverte de la règle, du principe.

Cette méthode est exclusivement inductive.

Dans la première méthode (déductive), le livre et le Maître jouent le rôle principal, l'élève ne tient que l'emploi secondaire. Dans la seconde (inductive), les rôles sont renversés : c'est l'élève qui joue le rôle le plus important ; puisque, au lieu que ce soit le professeur qui présente, explique et enseigne à l'enfant une règle formulée d'avance, c'est l'enfant qui cherche, fait effort, observe, note, classe,

généralise sous la simple direction du professeur, dont le rôle se borne à guider l'enfant et à le préserver des erreurs que ne manqueraient pas de susciter son impatience, sa fébrilité, son inexpérience.

La méthode dogmatique. - La première méthode est, au fond, une méthode dogmatique, religieuse ; elle implique, de la part du disciple, un acte de foi envers le livre et l'éducateur ; car le disciple, en l'espèce, n'admet pas la règle parce qu'il en a lui-même contrôlé le bien-fondé ; il ne tient pas la règle pour exacte parce qu'il a pris soin d'en vérifier la justesse. Il y croit ; il la considère comme l'expression d'une certitude, parce qu'elle lui est enseignée par son livre et par son Maître, parce qu'il a confiance en l'un et en l'autre, parce qu'il a la conviction que celui-ci et celui-là ne peuvent ni se tromper ni le tromper, parce que, pour tout dire en un mot, il croit, il a foi en ce qui est écrit et en ce qui lui est enseigné.

La méthode positive. - La seconde méthode rejette, au contraire, tout credo ; elle ne tient compte que des choses concrètes, vivantes, vues ; elle nécessite l'observation ; elle fait appel à l'esprit critique ; elle s'appuie sur l'expérimentation ; elle comporte la vérification, le contrôle ; elle exige l'exercice raisonné et constant du libre examen. En allant du composé au simple, du général au particulier, du nombre à l'unité, de l'harmonie au son, de la règle au fait, du principe à l'application, la première méthode va de l'a priori à l'a posteriori, de l'inobservé à l'observé, de l'inconnu au connu et, conséquemment, présuppose, au point de départ, un acte de foi, un geste religieux. En allant du simple au composé, du particulier au général, de l'unité au nombre, du son à l'harmonie, du fait à la règle, de l'application au principe, la seconde méthode va, au contraire, de l'observé à l'inobservé, du connu à l'inconnu et n'implique aucun acte de foi, aucun geste religieux, Qu'il le veuille ou non, qu'il le sache ou l'ignore, l'instituteur laïque qui pratique la première méthode, procède à la façon d'un croyant.

Osera-t-on soutenir, maintenant, que, quelle que soit la méthode en usage, pourvu que l'enfant apprenne, sache, soit mis en possession de la règle, le résultat est le même? N'est-il pas de toute évidence que la première méthode, qu'on peut qualifier ad libitum de métaphysique, irrationnelle, dogmatique ou religieuse, favorise la paresse d'esprit, prédispose à la crédulité et fait appel à la mémoire plus qu'à la raison? N'est-il pas de même évidence que la seconde méthode, qu'on peut qualifier, ad libitum de positive, rationnelle, expérimentale ou scientifique, stimule la curiosité, favorise l'activité cérébrale, éloigne de la crédulité et situe, chacune à la place qui doit être sienne, ces deux facultés : la raison et la mémoire? Qui oserait hésiter entre ces deux méthodes dont la seconde, par le fait seul qu'elle développe beaucoup plus que l'autre la personnalité de l'enfant, est incontestablement supérieure à la première?

Le but et le résultat de l'enseignement ne sont-ils pas réveiller chez l'enfant les curiosités qui sommeillent ; de développer les facultés intellectuelles qui se trouvent en lui à l'état potentiel ; d'actionner toutes ses énergies cérébrales, de discipliner son imagination, de fortifier son jugement, d'accroître sa mémoire, de rendre plus rapide et plus ample sa faculté de compréhension, afin que s'épanouisse de plus en plus, à la faveur d'une gymnastique méthodique et raisonnée, sa

personnalité?

La seule chose essentielle serait que fussent déposées dans son cerveau les connaissances utiles, et la méthode employée pour les y introduire serait sans importance, en tout cas d'importance tout à fait secondaire? Pardon! J'ose avancer que, tout au contraire, c'est la méthode, ici, qui importe le plus. Ai-je besoin de dire que, à la Ruche, c'est la méthode dont je fais, ici, l'éloge qui ne cessa jamais d'être employée?

L'enfant doit être lui-même. - Je ne me reconnais pas le droit de vouer d'avance l'enfant aux convictions qui sont miennes et pour lesquelles je n'ai opté que dans la plénitude de mon indépendance et de ma raison. Le « petit » ne doit pas être le pâle reflet du « grand » ; le rôle du père n'est pas de se survivre, de se perpétuer, tel quel, dans sa descendance ; l'éducateur ne doit pas tendre à se prolonger dans l'éduqué, à substituer son jugement au jugement de celui-ci.

Ce n'est pas ainsi que je conçois le rôle de « Frères aînés » que nous sommes. La mission du « grand », plus féconde, mais aussi la plus délicate - consiste à projeter dans le cerveau obscur du « petit » les clartés qui guident, à faire pénétrer dans sa fragile volonté les habitudes qui vivifient, à faire descendre dans son cœur les sentiments qui le mouvementent vers ce qui est juste et bon. L'éducateur doit être un exemple, un guide et un soutien : pas moins, pas plus, si l'on veut que l'enfant reste lui-même, que ses facultés s'épanouissent, que, par la suite, il devienne un être fort, digne et Libre.

Je conçois que l'Educateur et le Père aient de la joie à se refléter, à se mirer dans l'enfant qu'ils élèvent ; ce désir de façonner l'éduqué à l'image de l'éducateur est humain ; il n'en est pas moins condamnable et doit être réprouvé. Où en serions-nous du progrès, si les enfants n'avaient toujours été que la reproduction exacte, l'image fidèle des pères, si les écoliers n'avaient toujours été que la photographie scrupuleuse des Maîtres? Chacun de nous estime que ses sentiments sont les plus nobles, ses convictions les plus saines, ses manières de voir les plus justifiées. Et c'est sans doute pour cela que chacun de nous se croit autorisé à user de tous les moyens en son pouvoir pour les faire partager et adopter par l'enfant. C'est une lourde faute.

Et puis, nous sommes encore mal accoutumés à considérer que l'enfant n'appartient ni à son père, ni à son Maître, ni à l'Eglise, ni à l'Etat ; mais qu'il s'appartient à lui-même.

A la Ruche, mes collaborateurs et moi, nous n'avons jamais perdu de vue cette vérité, de nos jours encore méconnue, mais qui est appelée à être admise sans contestation, lorsque le despotisme de l'Etat et l'autorité abusive du père de famille auront disparu.

Le système de classement. - Je suis l'adversaire déterminé du système de classement en honneur et en usage dans presque tous les établissements où l'on enseigne. Le classement passe, dans l'opinion générale, pour être un heureux stimulant et la plupart des familles s'imaginent qu'il détermine entre les écoliers une

émulation nécessaire. Telle n'est pas mon opinion. L'expérience démontre que non seulement le classement ne produit aucun effet véritablement utile, mais encore qu'il aboutit à des résultats déplorables.

Les premiers - ce sont toujours les mêmes : les mieux doués, les plus studieux - deviennent, à la longue, insupportables de présomption. Il faut voir de quel œil dédaigneux d'abord, méprisant ensuite, ces gamins et ces gamines qui occupent toujours le premier rang, dévisagent les pauvres petits camarades qui se traînent lamentablement aux dernières places!

Choyés, encouragés, encensés, ces enfants, l'orgueil de leur famille et la gloire de l'établissement, finissent par croire qu'ils sont d'essence supérieure, qu'un sang plus généreux et plus pur coule dans leurs veines et que les éloges, les adulations et les récompenses leur sont dus. Ils s'habituent, petit à petit, à considérer qu'il doit y avoir à l'école deux catégories d'enfants : ceux qui sont faits pour marcher en tête et ceux qui sont faits pour se traîner en queue ; ceux qui sont destinés par leurs aptitudes et leurs mérites à être toujours en avant, les premiers et ceux qui, par leur inintelligence ou leur paresse, sont condamnés à demeurer toujours en arrière, les derniers ; ceux à qui vont, tout naturellement, les admirations et les récompenses et ceux sur qui, tout naturellement, tombent les réprimandes et les punitions. Et comme ils sont les heureux bénéficiaires d'un tel état de choses, ils sont irrésistiblement enclins à trouver qu'il est juste, avantageux, en tous cas nécessaire qu'il en soit ainsi.

Plus tard, quand ils entreront dans la circulation sociale, ces enfants, transportant dans leur milieu les sentiments acquis et les pratiques contractées à l'école, joueront des coudes pour se pousser aux meilleures places, convaincus que l'essentiel, c'est d'être au premier rang, quels que soient les moyens employés, et que le succès justifie tout. Ils n'auront qu'une ambition : parvenir. Constatant que, dans la société comme à l'école, il y a deux humanités ; celle qui marche en tête et celle qui suit en queue ; celle pour qui tout est succès et prospérité et celle pour qui tout est revers et déboires ; celle qui soulève l'admiration et celle qui provoque le mépris ; ces enfants, que l'école aura poussés vers l'arrivisme à tout prix, tenteront avant tout et uniquement de se glisser parmi ceux qui composent l'humanité privilégiée.

Ils ne seront jamais de ces consciences hautes et probes, capables de mettre le respect de la vérité, l'amour de la justice et le culte de la loyauté au-dessus de la Fortune ou du Pouvoir ; ils ne seront jamais de ces cœurs affectueux et fraternels qui, au spectacle d'un camarade tombé dans l'infortune, s'attardent à voler à son aide et à lui tendre une main secourable ; ils ne seront jamais de ces volontés ardentes et généreuses, prêtes à sacrifier le souci de leurs intérêts immédiats et matériels à l'inexprimable joie de se faire le champion désintéressé d'une cause noble et juste. Une seule préoccupation les hantera, un seul but les tentera, vers lequel tendront tous leurs efforts : parvenir. Ils ne ressentiront que deux passions : la cupidité et l'ambition, ils ne désireront et n'aimeront que deux choses : la richesse et le pouvoir.

Quant aux derniers, quant à ceux que le classement rejette aux dernières

places, ce sont aussi toujours les mêmes : les moins bien doués, les moins studieux. Ceux-là, à la longue, prennent ombrage du succès des autres et ouvrent leur cœur à l'envie. Ils rougissent et souffrent de leur humiliation constante. Stimulés par le Maître, pressés par la famille, ils voudraient bien, eux aussi, se pousser au premier rang ; mais ils manquent des aptitudes et de l'activité nécessaires. En présence de la stérilité de leurs efforts, ils se découragent insensiblement. Peu à peu le dégoût s'empare d'eux et ils prennent en grippe l'effort inutile, en haine le travail impuissant.

Et puis, ils finissent par s'accoutumer à être les derniers ; ils en prennent leur parti ; ils s'y résignent et, en fin de compte, tout en déplorant de ne pas être parmi les premiers à cause des avantages qui en résulteraient pour eux, ils trouvent qu'il est juste qu'il y ait des premiers et des derniers, que, sans doute, il est nécessaire qu'il en soit de la sorte, qu'en tous cas c'est fatal. Ainsi, ce qu'on sème, par le classement, c'est : chez les premiers, la vanité, la présomption, le mépris des inférieurs, l'arrivisme quand même ; chez les derniers, l'envie, le découragement, le dégoût de l'effort, la résignation.

Je passe sous silence ces haines, ces rivalités, ces conflits qui, trop souvent, font de l'école un champ clos où se heurtent violemment les vanités et les irritations. Pourtant, ces petits ne connaîtront-ils pas assez tôt, toujours trop tôt, les âpretés de la concurrence, les rigueurs implacables de la lutte pour la vie ? Et n'est-il pas désirable qu'on les tienne éloignés le plus longtemps possible de ces compétitions stériles et pernicieuses ?

Cas de conscience insoluble. - Chaque fois qu'un Educateur doit se livrer à la besogne du classement, se trouve en présence d'un cas de conscience dont la solution est aussi redoutable que difficile.

Voici deux enfants ; l'un a reçu de la nature les dons les plus heureux ; son intelligence est vive, sa mémoire prompte et fidèle, son imagination ardente et mesurée, son jugement sain, Il travaille peu et réussit. L'autre n'a pas été - tant s'en faut - aussi favorisé par la nature ; sa compréhension est lente, sa mémoire ingrate, son imagination paresseuse, son jugement mal équilibré. Il travaille beaucoup et réussit mal. Que va faire l'Educateur ? Que va-t-il récompenser par la meilleure place : l'aptitude ou l'effort ? A qui va-t-il, pour être équitable, attribuer le premier rang, à la nature ou au travail ?

Va-t-il donner la première place à celui qui a le moins travaillé, mais le mieux réussi ? Va-t-il, au contraire, tenant compte de l'effort accompli, ne fût-ce que pour récompenser un effort d'autant plus méritoire qu'il est plus malaisé et plus ingrat, va-t-il proclamer premier celui qui a le plus travaillé, mais le moins bien réussi ? Ce serait contraire à toutes les règles usitées dans le système de classement et cependant cela seul serait équitable. En réalité, ce système est inique et déplorable. On ne doit pas comparer l'un à l'autre et faire concourir à la même tâche deux enfants dont les forces sont aussi disproportionnées.

L'enfant ne doit se comparer qu'à lui-même, il ne peut composer qu'avec lui.

Le classement n'est pas un stimulant. Ne demandant pas assez à l'écolier intelligent, il ralentit sa marelle au lieu de la presser ; exigeant trop de l'écolier moins intelligent, il aboutit à le décourager.

L'Éducateur a le devoir de comparer l'enfant d'aujourd'hui à celui d'hier, comme il comparera celui de demain à celui d'aujourd'hui et, par ses encouragements ou ses admonestations, selon le cas, il obtiendra de lui, en tablant sur une base exacte et juste, tout ce que l'élève est susceptible de donner comme effort et de produire comme résultat.

C'est ainsi que nous avons procédé à la Ruche et nous n'avons eu qu'à nous louer de la suppression du système de classement.

L'éducation morale. - L'accord existe déjà, ou à peu près, sur les meilleures conditions à réaliser pour le développement physique de l'enfant. On commence à s'entendre également sur les méthodes pédagogiques les plus aptes à favoriser son développement intellectuel. Mais le désaccord persiste et reste profond sur les procédés éducatifs à employer pour son développement moral ; pour l'entraînement méthodique de sa volonté, la formation de sa conscience et l'épanouissement de son cœur. Ici, tout est à faire, à refaire, ou peu s'en faut. Le conflit est âpre entre ces deux méthodes : sévérité ou douceur ; contrainte ou liberté ; dressage ou éducation. Examinons chacun de ces points.

Sévérité ou douceur. - Beaucoup de personnes ont le sentiment que l'enfant naît pervers et qu'il ne peut être aiguillé vers le bien que par une éducation sévère. Ces personnes professent l'opinion que, naturellement, instinctivement poussé, par de détestables prédispositions, vers les sentiments bas et les actions condamnables, il ne peut être éloigné des pratiques contraires à la morale privée et publique que grâce à un système de surveillance et de sévérité organisant perpétuellement autour de lui l'étouffement de ses aspirations, l'arrêt de ses élans. Elles affirment que tout appel à la générosité, à la justice, à la bonté, à l'amour d'autrui restera fatalement vain, s'il ne s'appuie - comme sanction de l'acte commis - sur l'idée d'une récompense à obtenir ou d'un châtiment à éviter. Ne parlez à ces gens ni de douceur ni d'indulgence envers les petits : ils vous regarderont de travers comme ils dévisageraient un esprit chimérique. Ne leur laissez pas entendre que, dans le domaine de l'éducation, comme dans les autres, vous attendez beaucoup plus de la persuasion que de la menace ; ils hausseront les épaules avec la commisération dédaigneuse que ces partisans de la « manière forte » accordent à « l'imagination malade » d'un partisan de « la manière douce ». Railleries, sarcasmes, éclats de rire, c'est tout ce qu'ils sauront vous opposer, avec quelques clichés fortement usagés sur la nécessité de faire marcher les enfants à la baguette, de ne rien leur laisser passer, de les mener tambour battant ; faute de quoi, affirment-ils, on n'en peut rien obtenir.

Le tout est de savoir ce qu'il est désirable d'en obtenir. S'il s'agit d'obtenir d'eux qu'ils ne fassent pas un mouvement quand vous êtes là et se tiennent bien tranquilles ; s'il s'agit d'obtenir que, vous présent, ils ne fassent rien de ce que vous leur avez défendu de faire sous peine de taloches ou de privations de dessert ; s'il s'agit d'obtenir qu'ils ne prononcent pas une parole quand « il y a du monde » parce

que les enfants bien élevés ne doivent pas se mêler à la conversation des grandes personnes ; oh! oui, certes, vous pouvez, à l'aide de rigueur et à grand renfort d'attitudes menaçantes, obtenir tout cela. Mais, sachez d'une part que cette immobilité, cette obéissance passive et ce silence de commande n'ont aucun caractère de moralité ; sachez que c'est le propre de l'enfant de bouger et de parler quand il en ressent le besoin ; et n'oubliez pas, d'autre part, que, dès que vous aurez tourné les talons, l'enfant bien tranquille, bien obéissant et bien silencieux se hâtera de se dégourdir les jambes, de faire ce que vous lui aurez défendu et de bavarder à tort et à travers.

Le résultat de votre système de sévérité et de punition sera : l'hypocrisie, la pire des fautes chez l'enfant ; la seule peut-être qui soit vraiment répréhensible. Car, que l'enfant, ignorant, étourdi, turbulent, inconsideré se laisse aller à oublier vos sages conseils, néglige de se conformer à vos recommandations, ne tienne pas un compte suffisant de vos observations, c'est certainement regrettable ; mais ce peut n'être que légèreté, inexpérience, espièglerie, inconscience ; la faute n'est pas là ; en tout cas, s'il y a faute, elle n'est pas bien grave et ne prouve en aucune façon que l'enfant ne vous aime pas, n'est pas bien intentionné, n'a pas le désir de vous être agréable et de se conformer à vos prescriptions.

La faute - faute grave - commence avec la dissimulation. Et le mensonge, la sournoiserie sont les fruits inévitables de la sévérité, de la menace

Dix gestes d'étourderie, d'irréflexion, ne sont pas grand-chose. Un seul geste d'hypocrisie est beaucoup. La sévérité fait des sournois, des craintifs et des lâches. Elle est mortelle à la franchise, à la confiance, au vrai courage. Elle élève entre l'éducateur et l'enfant les dangereuses barrières de la méfiance mutuelle ; elle aigrit le cœur des petits et les tient éloignés du cœur des grands ; elle détermine entre l'Éducateur et l'enfant des rapports de Maître à Esclave et non d'ami à ami. Toutefois, ne confondons pas indulgence et laisser-faire. Je ne conseille pas à l'éducateur de fermer bénévolement les yeux sur la faute commise et de ne s'en pas soucier. Le procédé, dans ce cas, serait commode et à la portée de l'éducateur le plus paresseux comme du plus actif, du plus stupide comme du plus avisé.

Dans son inconscience, l'enfant ignore ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. L'expérience de l'éducateur lui est profitable, voire nécessaire ; le devoir du Maître est de mettre cette expérience au service de l'enfant, de le diriger, de le conseiller, de le soutenir ; s'il tombe, de le relever ; s'il se décourage, de le reconforter ; s'il pleure, de le consoler. Il faut donc, quand l'enfant a commis une faute - petite ou grande - la lui faire observer, la lui faire comprendre, lui expliquer en quoi et comment il a mal agi ; lui indiquer les suites fâcheuses de son acte, l'amener à le regretter. Il faut, ensuite, lui montrer ce qu'il aurait dû faire, afin que, le même cas se représentant, l'enfant sache comment se conduire. Il faut, somme toute, l'éloigner du chemin fâcheux dans lequel il a eu tort de s'engager et ouvrir devant lui la route où il sera bon qu'à l'avenir il dirige ses pas.

Mais il convient, quelle que soit la faute, de lui parler en termes affectueux et doux, d'une voix plus attristée que sévère, afin que, à la suite de cette

tendre admonestation, l'enfant, bien loin de se sentir plus éloigné qu'avant, se sente au contraire plus rapproché de l'éducateur, plus confiant, plus aimant. Ce moyen est le plus apte à aspirer à l'enfant le regret de la faute et la résolution de ne plus recommencer.

Contrainte ou liberté? - J'en conviens : la pratique de la liberté implique une sorte d'apprentissage. La liberté présuppose un état de conscience assez développé ; cet état de conscience nécessite un certain savoir, une certaine connaissance des choses, de l'expérience, des points de comparaison ; et, l'enfant ne possédant pas ce savoir, n'étant pas parvenu à cet état de conscience, on estime que le régime de la liberté n'est pas fait pour lui et que la contrainte lui est nécessaire. C'est aller un peu vite et je n'accepte pas cette conclusion qui n'a que l'apparence de l'exactitude. Veut-on dire que, manquant d'expérience et n'étant pas encore en possession d'un discernement suffisant, l'enfant fera parfois un usage regrettable ou périlleux, pour lui-même et pour autrui, de la liberté qui lui sera laissée? Si c'est cela qu'on affirme, je suis prêt à le reconnaître. Mais en faut-il conclure qu'une atmosphère de liberté ne lui vaut rien et qu'il convient de ne laisser ses poumons s'emplier que de l'air de la contrainte? Je ne le pense pas.

En matière d'éducation, le régime de la liberté comporte des risques et des inconvénients. C'est évident. Mais celui de la contrainte en entraîne de bien plus redoutables. Jetons d'abord un coup d'œil sur ces derniers.

La contrainte. Ses inconvénients. - Le régime de la contrainte a pour résultat de réglementer tous les actes de l'enfant ; il aboutit, par voie de conséquence, à la catégorisation de tous ceux-ci en prescrits et en défendus, en récompensés et en punis, car il n'y aurait pas contrainte, si l'enfant n'était pas tenu de se conformer aux prescriptions et aux défenses et si l'observation des premières et la violation des secondes n'entraînaient pas, comme sanction, selon le cas, une récompense ou un châtement.

« Si tu fais telle chose, tu seras récompensé ».

« Si tu fais telle autre chose, tu seras puni ».

Tout le système est là. J'accorde aux partisans de ce système que leur discernement est judicieux, que leurs intentions sont pures et qu'ainsi la classification qu'ils ont établie : actes à faire et actes à ne pas faire, est sage, raisonnable et inspirée par l'intérêt de l'enfant. Comme on le voit, je mets les choses au mieux pour les défenseurs du régime que je combats. Je vais traduire ce régime et son application en un style plus familier, en un langage plus précis et en montrer le mécanisme par un exemple saisissant.

Une mère dit à ses deux enfants : « Je sors ; en mon absence, soyez bien tranquilles ; voici un livre d'images et de contes pour vous amuser ; ne touchez à rien ; ne descendez pas dans la rue ; si quelqu'un frappe, n'ouvrez pas. Si vous êtes bien sages, je vous donnerai deux sous à mon retour et, pour goûter, un beau morceau de chocolat ; ce soir, je vous mènerai au cinéma ou au cirque. Mais dans le cas contraire, si vous me désobéissez, pas de sou, pas de chocolat, pas de cirque, par de cinéma et une bonne fessée ». Et la mère s'en va.

De deux choses l'une : ou bien les enfants, à peine la mère partie, feront le diable à quatre, iront jouer dans la rue, toucheront à tout, bref, ne tiendront aucun compte des recommandations de la maman ; mais, pour ne pas avoir la fessée, pour avoir les sous et le chocolat, pour aller au cinéma ou au cirque, ils remettront tout en place, et au retour la mère les retrouvera feuilletant bien paisiblement leur livre d'images. Ou bien ces enfants se seront conformés aux ordres de la maman ; ils n'auront pas cédé au désir d'aller jouer dans la rue avec les petits voisins, dont les cris de joie parviennent jusqu'à leurs oreilles ; ils auront résisté à la tentation d'ouvrir pour savoir qui a frappé ; ils n'auront pas touché aux allumettes, quoi qu'ils eussent bien voulu en voir briller la flamme ; ils n'auront pas léché le pot de confitures quoi qu'ils en aient eu grosse envie.

Ah ! S'ils avaient été sûrs que leur désobéissance restât ignorée de la maman, ils se seraient bien contentés ! Car, il n'y a pas grand mal, après tout, à jouer dans la rue : les autres y vont bien ! La mère frotte bien des allumettes, pourquoi leur tape-t-elle sur les doigts, quand elle les voit en faire autant ? La confiture est faite pour être mangée, et elle est si appétissante ! Oui ! Mais maman s'en apercevrait et alors gare à la correction, et plus de sou, plus de chocolat, plus de cinéma, plus de cirque !

Dans le premier cas, le système de la contrainte : « Fais cela et tu seras récompensé ; fais cela et tu seras puni », n'aura pas empêché les enfants de désobéir, mais les aura poussés à un mensonge concerté dans le but d'être récompensés et de ne pas être punis. Dans le second cas, le système de la contrainte aura produit son effet ; mais en quoi la conduite de ces enfants sera-t-elle morale ? En quoi leur obéissance fait-elle honneur leur cœur ou à leur raison ?

Ici encore, on dira : « L'important, c'est le résultat ! Et, pourvu que les enfants fassent ce qu'ils doivent faire et évitent ce qu'ils doivent éviter, c'est l'essentiel ». On le voit, c'est dans le domaine moral la même objection que celle à laquelle j'ai répondu dans le domaine intellectuel. Eh bien ! Non ! Mille fois non ! Le résultat n'est pas tout.

La valeur morale d'un acte - Osera-t-on soutenir que les mobiles ne sont rien dans la valeur morale d'une action et que celle-ci seule importe ? L'acte qui consiste pour l'enfant en question à ne pas lécher le bout de ses doigts trempés dans le pot de confitures par crainte de recevoir une fessée ou dans l'espoir d'obtenir un gros morceau de chocolat, cet acte a-t-il un caractère de moralité quelconque ? Est-il niable que, par contre, le même acte posséderait une incontestable valeur morale s'il était dicté par l'un des mobiles suivants : ne pas prendre en cachette, parce que ce geste furtif et sournois porte en soi quelque chose d'humiliant ; ne pas aller à l'encontre du désir de la maman, parce qu'on l'aime et qu'on ne veut pas lui faire de la peine en lui désobéissant ; ne pas satisfaire tout seul sa gourmandise, même si personne ne s'en apercevait, parce que le pot de confitures est pour tous et doit figurer à la table commune ; ne pas céder à la tentation, pour la seule joie qu'il y a à se dominer, à se vaincre par un effort méritoire de la volonté ? Autant dire, alors, que, dans le domaine moral, le sens de la dignité est nul, et sans valeur aussi l'intervention du cœur et de la volonté dans les mobiles qui propulsent vers l'acte !

Et la raison? N'a-t-elle rien à faire, non plus, dans l'appréciation de la valeur morale d'un geste? L'enfant qui ne joue pas avec les allumettes parce qu'il n'y en a que quatre sur la cheminée, que la mère les a peut-être comptées, et qu'il serait rossé ou puni s'il y touchait, cède-t-il à des conseils aussi moraux que ceux que lui donnerait sa raison s'il s'abstenait de jouer avec les allumettes parce qu'on lui a expliqué que c'est un jeu dangereux dont il pourrait, lui et les siens, être les premières victimes?

Eh bien! Le système de la contrainte n'exerce aucune des nobles facultés de l'enfant ; il ne s'adresse pas à sa raison, il ne parle pas à son cœur, il ne dit rien à sa dignité, il reste muet devant sa conscience. Il ne stimule en lui aucun sentiment élevé ; il ne met en mouvement aucun effort utile ; il n'éveille aucune noble aspiration ; il ne provoque aucune poussée généreuse ; il ne suscite aucun élan fécond. Il n'attire pas l'attention réfléchie de l'enfant sur les conséquences proches ou lointaines, directes ou indirectes, pour lui et pour les autres, de ses actes, en dehors de cette conséquence : récompense dans tel cas, punition dans le cas contraire.

Il ne laisse place à aucune initiative. Voyant s'ouvrir devant lui deux voies opposées, à l'entrée desquelles on a pris le soin de placer deux poteaux indicateurs sur l'un desquels il lit, en caractères laconiques et tranchants : « ce qu'il faut faire ; route de récompense » tandis que, sur l'autre, flamboie cette inscription : « ce qu'il ne faut pas faire ; route du châtiment », il s'évertue à déchiffrer dans l'énumération des actes à accomplir ou à éviter celui qui le sollicite, ne se détermine que d'après les indications des poteaux, sans se demander pourquoi il est bien de s'y conformer, sans éprouver dans la voie où il a engagé ses pas d'autre satisfaction que celle d'une récompense à décrocher ou d'un châtiment à fuir.

Ce système de la contrainte engendre insensiblement des êtres gris, ternes, incolores, effacés, sans volonté, sans ardeur, sans personnalité ; race servile, lâche, moutonnaire, incapable des actes virils ou sublimes dont l'accomplissement présuppose et nécessite de la hauteur de vue, de la flamme, de l'indépendance, de la passion, mais parfaitement capable de cruauté et d'abjection, surtout dans les circonstances où, agissant en foule, la responsabilité individuelle disparaît.

La liberté : Ses inconvénients et ses avantages. - Le système de la liberté conduit à de tout autres résultats. Il offre des dangers, durant toute la période d'apprentissage. Aussi, convient-il que, dans les premiers temps, alors que l'enfant ignore à peu près tout des conséquences qui se trouvent au bout de ses actions, l'éducateur multiplie les avertissements, les conseils, les explications et les mille formes ingénieuses sous lesquelles peut intervenir son appui et s'exercer sa surveillance protectrice ; car s'il a le devoir de respecter la liberté de l'enfant, il a aussi celui de le protéger contre les périls de toutes sortes qui l'entourent. Petit à petit et dans la proportion où l'enfant, chaque jour mieux éclairé, se rend un compte plus exact de la portée de ses actes, cette sollicitude doit se relâcher, afin que l'enfant s'habitue à écarter lui-même de sa route les dangers qui le menacent.

Qu'on me permette une comparaison : l'enfant apprend à se bien conduire,

comme il apprend à marcher. Quand il est encore tout petit et que ses jambes le portent à peine, quand il est à craindre qu'à chaque pas il ne fasse une chute ; quand il y a lieu de redouter que cette chute ne lui casse un bras ou ne lui brise une jambe, il est prudent et nécessaire de ne pas le perdre de vue, de le guider, de veiller à ce qu'il ne trébuche pas, de l'éloigner des obstacles, de soutenir sa marche chancelante, et si, malgré toutes les précautions prises, il choit, d'être là pour le relever et lui donner les premiers soins.

Il est certain qu'au début il tombera, s'abîmera peu ou prou les genoux ou les mains et poussera des cris comme si on l'écorchait vif ; mais les chutes s'espaceront ; les dégringolades se feront de plus en plus rares et de moins en moins dangereuses. Insensiblement, ses jambes s'affermiront, sa marche deviendra plus sûre. Alors, le moment sera venu de l'abandonner un peu plus à lui-même, ensuite tout à fait, le jour où il se tiendra solidement sur ses jambes, conservera fermement son centre de gravité et courra à perdre haleine sans perdre l'équilibre.

C'est à l'aide de procédés semblables que l'enfant s'habitue à marcher droit dans la vie, c'est-à-dire à se conduire sainement, clignement, noblement. S'il reste toujours en tutelle, s'il ne lui est pas permis de se mouvoir avant qu'il en ait reçu l'autorisation, si, par appréhension des chutes, des dangers, des obstacles, je veux dire : si, par crainte des fautes qu'il pourra commettre, des entraînements auxquels il sera exposé et des conséquences qui, pour lui ou pour les autres, pourront résulter de sa conduite, il reste toujours enfermé dans l'étau de la contrainte, tel le bébé dans les bras de sa mère, il ne saura jamais se conduire à travers les écueils de la vie ; il restera, adulte, cette petite chose sans personnalité et sans énergie qu'il était enfant. Et le jour où, livré à lui-même par la force de l'âge, par la mort ou l'abandon de ceux qui s'étaient donné la mission de penser et de vouloir à sa place, il devra penser, vouloir, agir de lui-même, il ne trouvera en lui ni raison pour le guider, ni cœur pour l'inspirer, ni volonté pour le mouvoir ni conscience pour le rassurer.

Sous les réserves que dicte la prudence et qu'appelle le soin de l'intérêt de l'enfant et de sa sécurité, le régime de la liberté n'enfante que d'heureux résultats.

Il entraîne l'enfant, dès l'âge de raison, vers l'exercice des plus nobles facultés ; il l'habitue à la responsabilité ; il éclaire son jugement ; il ennoblit son cœur ; il fortifie sa volonté ; il actionne en lui les efforts les plus féconds ; il stimule les poussées les plus généreuses ; il attire son attention sur les conséquences de ses actes ; il favorise son esprit d'initiative ; il multiplie ses activités ; il décuple ses énergies ; il développe merveilleusement sa personnalité. Il construit, lentement mais sûrement, un être digne sans arrogance, fier, sans morgue, épris d'indépendance pour les autres autant que pour lui, respectueux de la liberté d'autrui, comme il entend qu'autrui respecte la sienne, jaloux de ses droits et prêt à les sauvegarder.

Dressage ou éducation. - On vient de voir ce que donnent, dans la pratique, les deux systèmes en opposition : sévérité ou douceur ; contrainte ou liberté. Il est plaisant d'entendre les partisans de la sévérité et de la contrainte parler doctoralement d'éducation morale. J'en ai surpris beaucoup déjà en leur disant que,

par cette méthode, on se flatte bien à tort de faire de l'éducation et que, en réalité, on ne fait que du dressage. Ce propos leur a paru de prime abord un joyeux paradoxe ; et cependant il est on ne peut plus facile de le justifier.

Supposez que je veuille obtenir d'un jeune chien qu'il fasse le beau, qu'il se tienne gracieusement sur son train de derrière, qu'il lève gentiment telle patte, qu'il exécute, sur mon ordre, au geste ou à la parole, des gambades, des sauts, des cabrioles, comment m'y prendrai-je ? Userai-je de persuasion à l'égard de ce chien ? Gaspillerai-je mon temps et ma salive à lui expliquer ce que j'attends de lui ? Ferai-je appel à ses bons sentiments pour l'amener à me satisfaire ? Non : la méthode est connue ; elle est classique : j'aurai, dans une main, un morceau de sucre et, dans l'autre, un fouet ou un bâton.

Par l'attrait de la récompense et par la menace du châtement, j'exigerai du chien qu'il m'obéisse ; mon fouet le rappellera constamment à l'ordre ; chaque faute sera suivie d'une correction plus ou moins brutale ; coûte que coûte, le chien sera contraint de s'exécuter ; sans pitié pour le pauvre toutou, mon bâton entrera en collision sévère avec ses reins, jusqu'à ce qu'il me donne satisfaction ; alors, et alors seulement, je glisserai entre ses dents le morceau de sucre ou de viande. Viendra-t-il à l'idée d'une personne sensée de dire : « Voilà un chien bien élevé ? » Non ! Et tout le monde dira : « Ce chien est bien dressé ». Avec ce chien, je fais, en effet du dressage, pas de l'éducation. Chacun comprend, ici, que l'éducation comporte de la part de l'éduqué l'intervention de sa raison, de son cœur et de sa volonté, et chacun conçoit aussi que cette entrée en scène ne peut se produire que si la raison est éclairée, le cœur ému et la volonté entraînée.

Les fervents du morceau de sucre et du fouet diront-ils : « Qu'importe ! Le résultat que l'on cherche est obtenu ; c'est l'essentiel. Qu'il y ait dressage ou éducation, c'est sans importance ». En l'espèce et quand il s'agit du chien, ils ne se trompent pas. Car, voudrais-je m'adresser à la conscience du chien ? Je ne le pourrais pas ; je ne sais où elle loge. Aurais-je le désir de faire appel aux sentiments de dignité, de justice, d'affection du chien ? Je ne pourrais pas satisfaire ce désir. Je ne saurais quelle langue y employer et, tiendrais-je au toutou les plus éloquents discours, trouverais-je, pour le convaincre, les accents les plus persuasifs et les arguments les plus convaincants, il n'est pas douteux que le chien ne me comprendrait pas et resterait insensible à mon éloquence. Tandis qu'il comprend la menace du fouet et est sensible à la douceur du sucre. Ne pouvant impressionner ni la raison ni le cœur du chien, je m'adresse à sa gourmandise et à sa peur des coups. Je fais donc du dressage.

Mais, si je suis excusable de recourir à ce procédé de rigueur et de contrainte à l'égard du chien, parce que je n'en ai pas d'autre à ma disposition, je cesse d'être excusable si j'emploie le même procédé à l'égard de l'enfant. Celui-ci a un jugement et j'ai pour mission et pour devoir de le former ; il a une volonté et j'ai l'obligation de la fortifier ; il a une conscience et je dois l'éclairer ; il a un cœur et je suis tenu de tenter de l'émouvoir.

Les partisans de la « manière forte » oseront-ils soutenir qu'il n'y a pas de

différence à établir entre l'enfant et le chien? S'ils le prétendent, il est équitable et logique qu'ils appliquent à l'un et à l'autre le même système ; mais, alors qu'ils cessent de parler d'éducation et qu'ils substituent à cette expression inexacte la seule qui convient : dressage. S'ils admettent, au contraire, qu'il y a une différence entre l'enfant et le chien, il n'est ni logique, ni équitable qu'ils appliquent à l'un et à l'autre le même procédé. Qu'ils réservent au chien, à défaut d'autre moyen d'agir sur lui, la sévérité et la contrainte avec leur inévitable escorte de punitions et de récompenses ; et qu'ils recourent, pour l'enfant, à la douceur, à la persuasion, à la liberté, à la tendresse. De la sorte, ils feront : avec le chien, du dressage ; avec l'enfant, de l'éducation.

La puissance de l'exemple. - La plus grande force moralisatrice, c'est l'exemple. Le Mal est contagieux ; le Bien l'est aussi. L'exemple influe d'une façon quasi toute puissante sur l'enfant, en raison même de sa malléabilité. Il reflète si facilement et si fidèlement le milieu où il se développe qu'on pourrait, par l'enfant, connaître ce milieu et, peut-être plus aisément encore, par la connaissance du milieu, pressentir l'enfant. L'enfant baisse-t-il la tête comme si, nouvelle et moderne épée de Damoclès, une gifle allait tomber? Vous pouvez affirmer sans hésitation qu'il reçoit souvent des coups et que ceux-ci sont généralement portés de haut en bas ; s'il recule, à l'approche de vos bras, c'est qu'il est plus accoutumé aux taloches, aux coups de poing distribués horizontalement, ou aux coups de pieds allongés de bas en haut. S'il répond à peine quand vous lui parlez, c'est, hormis le cas où il est exceptionnellement timide, la preuve qu'il a contracté l'habitude du silence imposé par les injonctions réitérées de l'entourage : « Tais-toi! Tu n'as pas la parole! » S'il tient les yeux fixés sur le sol et évite de vous regarder en face, c'est qu'il a vécu dans une atmosphère saturée d'hypocrisie. S'il jure, s'il est trivial dans son langage et grossier dans ses manières, c'est qu'il n'a pas fréquenté les salons cosmétiqués de « la haute » et qu'il n'a pas vécu dans la familiarité des messieurs de l'Institut ou de l'Académie française.

Mais que ceux qui l'entourent évitent les propos vulgaires et surveillent leurs manières, il perdra peu à peu l'habitude de parler trivialement et, pour peu qu'il ait reçu de la nature une certaine élégance, il deviendra distingué.

Qu'il soit transporté dans un milieu de franchise et il cessera de tenir les yeux hypocritement fixés vers le sol. Qu'il lui soit permis de parler quand il a quelque chose à dire et sa langue gagnera de l'aisance. Qu'il cesse d'être frappé et, se sentant à l'abri des coups, il cessera de figurer les « pauvres chiens battus ».

J'ai remarqué que les enfants batailleurs, querelleurs, violents, à la main leste, proviennent presque tous de familles où éclatent fréquemment les querelles, les batailles. Et j'ai constaté que ceux qui sont portés au bavardage, au cancanage, sortent presque tous des milieux où il est d'usage de potiner sur le pas des portes.

Si vous ne voulez pas que vos enfants vous mentent, ne les trompez jamais ; si vous ne voulez pas qu'ils se battent entre eux, ne les frappez jamais ; si vous ne voulez pas qu'ils vous parlent grossièrement, ne les insultez jamais. Si vous voulez qu'ils aient confiance en vous, prouvez que vous avez confiance en eux. Si vous voulez qu'ils vous écoutent, parlez-leur comme à des êtres capables de vous

comprendre ; si vous voulez qu'ils vous aiment, ne leur marchandez pas votre affection ; si vous voulez qu'ils soient caressants et expansifs avec vous, ne leurs ménagez ni vos baisers ni vos caresses. L'exemple est tout-puissant.

C'est en application de ces données que, à « la Ruche », nous avons procédé en matière d'éducation morale.

La coéducation - Ce fut tout d'abord de l'étonnement lorsqu'on apprit que la coéducation était pratiquée à « la Ruche ». Bon nombre de personnes en furent ou en parurent scandalisées. Le coenseignement, passe encore ! Mais la coéducation !... Et j'ai dû, à maintes reprises, répondre aux critiques, aux objections, aux questions que soulevait ce problème de la coéducation.

Voici ce que je répondais :

« A la Ruche, garçons et filles vivent ensemble, comme frères et sœurs au sein des familles nombreuses. Tous concourent aux mêmes travaux et participent aux mêmes jeux. La vie est la même pour tous. Et je m'étonne que ce système de la coéducation soulève encore tant de protestations, suscite tant de craintes et déchaîne de si ardentes controverses. C'est la conséquence de quinze siècles de domination chrétienne, quinze siècles durant lesquels la mentalité publique s'est graduellement pénétrée de préjugés ridicules et d'ineptes appréhensions.

Tous ceux que n'aveugle pas le parti pris se rendent peu à peu à l'idée qu'il y a beaucoup moins de danger à faire vivre et grandir côte à côte garçons et filles, qu'à les isoler les uns des autres. La simple observation démontre que c'est de la séparation systématique de ces enfants, à l'âge où commencent à sourdre en eux les premiers tressaillements de la vie sexuelle, que rodent les curiosités malsaines et les précocités dangereuses. Peut-on s'illusionner au point de croire qu'il suffira, pour que garçons et filles se tiennent à distance les uns des autres, de défendre aux premiers de parler aux secondes et à celles-ci de jouer avec ceux-là ? L'expérience atteste que le résultat de ces défenses est diamétralement opposé à celui qu'on en attend.

Aussi longtemps que les enfants sont assez jeunes pour qu'ils ne soient pas troublés par l'approche d'un sexe différent, il ne peut être que dangereux et immoral de les prémunir contre des fautes qu'ils n'ont même pas la tentation de commettre. Et lorsque garçons et filles parviennent à l'âge où ils se sentent obscurément émus par un regard échangé, par un frôlement, par un contact furtif, par un serrement de main, par une parole, on peut élever entre eux les barrières les plus hautes, on ne réussira qu'à augmenter l'émotion, qu'à accroître le désir de renouveler la rencontre. L'indéfinissable trouble qu'eussent émoussé de nouveaux regards, l'inexprimable émotion qu'eût atténuée une conversation franche et familière, tout cet ensemble de vibrations encore mystérieuses que l'adolescence et la puberté font naître, tout cela eût été peut-être sans lendemain et n'eût pas résisté à la bonne camaraderie que ne tarde pas à engendrer l'affinité d'âge. Et voici que les exigences despotiques des usages et des convenances, les prohibitions impératives d'une morale inopportune et maladroite sont venues sottement et démesurément grossir ces « riens » encore imperceptibles ; elles ont jeté dans les veines des ardeurs insoupçonnées ; elles ont

glissé dans l'imagination des rêves fantastiques et délirants ; elles ont déchaîné dans le cœur vierge hier encore de tout orage, des tempêtes formidables ; elles ont livré passage aux curiosités qui rongent l'esprit, elles ont engendré les attentes qui énervent les anxiétés qui tourmentent, les déceptions qui torturent et les langueurs qui tuent. On voudrait savoir et on ignore ; on a soif de se revoir et on est séparé ; les jours sont longs, les nuits interminables ; on souffre d'être trop jeune ; on a hâte de vieillir. Ah! L'heureux résultat ! Et comme la morale y trouve son compte!

Des psychologues qui se croient d'observation subtile et pénétrante adressent à la coéducation le reproche de féminiser les garçons et de masculiniser les filles. Il y a du vrai dans cette observation. Mais loin qu'elle soit au détriment de la coéducation, elle est tout à son avantage. Au contact des filles, les garçons perdent un peu de leur brutalité et de leur violence, ils se font plus doux, ils apaisent leurs gestes, ils modèrent leurs mouvements, ils atténuent la rudesse de leur langage et jusqu'à l'éclat un peu cuivré de leur voix. Au contact des garçons, les filles perdent de leur mièvrerie et de leur timidité ; elles se font plus courageuses ; leurs gestes sont moins effacés, leurs mouvements plus vifs ; elles reculent moins devant le mot hardi ; leur volonté s'affirme mieux ; leur énergie croît ; leur esprit de malice et de ruse est moins aiguë. Est-ce un mal qu'il en soit ainsi ?

Ce n'est pas mon avis, et j'estime que la vie commune, les études et les jeux partagés ébauchent au contraire une atténuation de certains contrastes que l'éducation, les mœurs, les occupations spéciales à chaque sexe, et les préjugés sociaux ont exagérés et esquissent un rapprochement qu'on peut considérer comme très heureux, puisqu'il arrache chaque sexe à certains travers qu'ont grossis des siècles de vie non seulement distincte mais opposée et même hostile, et qu'il communique à chacun d'eux une partie des qualités qui sont devenues lentement l'apanage de l'autre. Mais il n'y a là qu'un rapprochement, pas un mélange, pas une confusion ; une diminution, pas une suppression des distances et chaque sexe garde ses traits distinctifs : le garçon, la force, et la fille, la grâce ; le garçon, l'audace, et la fille, la coquetterie ».

L'éducation sexuelle. - La pratique de la coéducation pose le problème délicat de l'éducation sexuelle. Délicat? Pourquoi le serait-il plus qu'un autre? Pourquoi serait-il plus délicat de saisir l'enfant parvenu à l'âge et au degré de connaissance où cette question l'intéresse, des conditions dans lesquelles s'effectue la perpétuation de l'espèce humaine, que de le renseigner sur le mode de reproduction des autres espèces? Le malaise que cause à l'éducateur une conversation ou un cours roulant sur cette question provient presque exclusivement du mystère dont le maître sent bien que l'enfant entoure ce problème ; et ce mystère lui-même a pour origine les périphrases et les réserves, les précautions oratoires et les sous-entendus avec lesquels il est d'usage d'aborder cette matière devant les enfants. Si elle était traitée avec franchise, abordée de front, étudiée au même titre que tel autre chapitre des sciences naturelles, toute gêne, tout embarras disparaîtrait.

Les hypocrites docteurs de la morale officielle qui prêchent la vertu, et qui généralement pratiquent le vice à la condition qu'on n'en sache rien, demandent pour les enfants l'ignorance de certains sujets. L'ignorance est toujours un mal, un

danger.

Que de fautes, que de sottises sont commises par les enfants, uniquement par inexpérience, par ignorance! Une mère et un père prévoyants doivent toujours éclairer leurs enfants. L'enfant finira par savoir ; pourquoi donc lui faire des cachotteries! Serait-ce pour ménager sa pudeur? Faire des cachotteries, c'est l'inciter à se faire, lui-même, sur des choses qui l'inquiètent, des idées fausses à propos desquelles il consultera des camarades ou des voisins. Il ne manquera pas non plus de personnes qui le renseigneront mal plus tard, alors qu'il ne sera plus temps d'agir pour l'instruire en toute franchise. Pourquoi donc lui cacher ce qu'il saura fatalement quelque jour? C'est une imprévoyance impardonnable. Je prétends que lui dissimuler ces choses, c'est éveiller chez lui, avant l'âge que la nature assigne à son développement normal, des curiosités malsaines ; que c'est l'abandonner, confiant et ignorant, aux sollicitations de toutes les tentations qui l'entourent ; que c'est le livrer à tout hasard aux dangers des promiscuités pernicieuses ; que c'est l'exposer à l'abîme, au lieu de l'en préserver. Je prétends que les éducateurs qui agissent ainsi, au nom de la pudeur de l'enfant, sont coupables et imprévoyants. La vraie morale consiste à projeter sur ces sujets la lumière nécessaire, lumière que, quelque jour, l'enfant saura se procurer. Il vaut mieux que ce soit ceux qui l'aiment qui la lui donnent que ceux qui ne le connaissent point.

La Guerre a tué « la Ruche » - La Guerre, la Guerre infâme et maudite a tué « la Ruche » (elle a tué tant de gens et tant de choses !) Seul, le produit de mes conférences la faisait vivre et, durant les hostilités, il était ordonné aux uns de tuer ou de se faire tuer et interdit aux autres de parler. Aussi longtemps que nous l'avons pu, nous avons, mes collaborateurs, nos enfants et moi, prolongé l'existence de « la Ruche », bien que cette existence soit devenue de jour en jour plus difficile et plus précaire. Mais, dès le commencement de l'hiver 1916-1917, il parut certain que, de cette lutte obstinée, nous sortirions définitivement vaincus. Les produits de toute nature indispensables à la vie de la population, se raréfiaient de mois en mois. Paris souffrait du rationnement, encore que la capitale fût suffisamment ravitaillée, pour que les habitants de l'agglomération parisienne ne fussent pas poussés à l'insurrection. Il en était de même des grands centres de province, dont le Gouvernement pouvait appréhender le soulèvement : mais la population rurale, dont les pouvoirs publics estimaient n'avoir rien à redouter, était de plus en plus sacrifiée.

A « la Ruche », il devenait impossible de se ravitailler suffisamment, notamment en charbon, et il nous fallait réserver aux besoins de la cuisine le peu de ce produit qu'il nous était possible de nous procurer. Notre chère et familiale demeure ne pouvait plus lutter contre la rigueur d'une température hivernale et, dès que la nuit tombait, nos enfants, pour échapper au froid dont ils eussent souffert, se blottissaient sous l'épaisseur des chaudes couvertures dont, par bonheur, nous possédions un suffisant approvisionnement.

Il fallut bien se rendre à l'évidence et nous séparer d'eux. Ceux qui avaient encore une famille regagnèrent celle-ci. Je pris toutes dispositions nécessaires pour que les autres trouvent asile dans des milieux amis. Aucun d'eux ne resta à

l'abandon. Un à un, nos collaborateurs se dispersèrent. Ce fut, pour tous, petits et grands, une douloureuse séparation. Mais il faut bien subir l'inévitable et la fin de « la Ruche » était devenue une fatalité, tant par suite des difficultés de ravitaillement que par suite de l'insuffisance de nos ressources. En février 1917, « la Ruche » mourut, victime, comme tant d'autres œuvres amoureusement édifiées, de la Guerre à jamais abhorrée.

Si j'étais à l'âge où il est raisonnablement permis d'envisager l'avenir avec confiance, je n'hésiterais pas à jeter les bases d'une nouvelle Ruche. J'avais 46 ans quand j'ai fondé cette œuvre de solidarité et d'éducation. Près de trente années me séparent de cette époque et ce n'est pas à mon âge qu'on s'aventure dans une telle entreprise. Mais je nourris l'espérance que d'autres, plus jeunes, un jour prochain, remuant les cendres de ces souvenirs, sur lesquelles mon vieux cœur souffle, y trouveront encore quelque chaleur, en feront jaillir quelques étincelles, en raviveront la flamme et essaieront de mettre sur pied et de mener à bien une nouvelle « Ruche ». L'expérience qu'ils tenteront leur sera facilitée par les indications qu'ils trouveront ici ; j'aime à espérer qu'ils seront secondés par des circonstances plus favorables et que la Ruche de demain sera le creuset précieux où l'élaboreront, en petit, les formes de la société de bien-être, de liberté et d'harmonie à l'avènement de laquelle les militants libertaires consacrent le meilleur d'eux-mêmes.

- Sébastien FAURE

RUCHE n. f.

« Demeure où les abeilles vivent et font le miel » (Littré). Lorsque l'essaim nouveau quitte la ruche, il va, d'ordinaire, se suspendre à une branche ou se poser contre un tronc d'arbre, à peu de distance du rucher. Aussitôt, des abeilles se détachent de cet essaim et partent en éclaireurs à la recherche d'un arbre creux, d'un trou de muraille, d'une cavité quelconque. Si l'homme cueille cet essaim, les abeilles acceptent leur demeure nouvelle quelle que soit sa forme. Si l'homme néglige l'essaim, bientôt, celui-ci partira et s'installera dans une cheminée, dans un tronc de saule, sous la toiture d'un grenier.

L'abeille s'accommode de toute espèce de refuge, et que le hasard l'ait conduite dans un vieux coffre, sous les combles du château ou dans le christ en zinc des Missions, elle se met aussitôt au travail. Car l'essaim est la colonie complète, la société organisée avec tous ses rouages, prête à fonctionner. Dans nul groupement d'activité humaine, la rationalisation ne semble poussée aussi loin que dans la ruche. Ici, chaque membre a sa fonction spéciale. La mère (improprement appelée Reine - Sultan, chez les Arabes -), unique dans la ruche, à l'abdomen volumineux, est seule à connaître les joies (si joies il y a) de l'amour sexuel. Fécondée une fois pour toutes, en plein ciel, elle passe son existence sur les rayons de cire à pondre les

dizaines de milliers d'œufs qui assureront le peuplement de la ruche. Timide, peureuse, incapable même de se nourrir (elle est tributaire en cela d'ouvrières qui lui offrent la pâtée), armée d'un dard dont elle ne fait usage que dans le combat contre une rivale, elle est cependant « l'âme du nid ». Si elle disparaît à l'époque où il est impossible de pourvoir à son emplacement, c'est la ponte arrêtée ; par suite, l'extinction progressive des vieilles ouvrières, et c'est la mort de la ruche. Avec une reine prolifique, c'est, au contraire, la colonie puissante (20.000 individus et plus), c'est la prospérité et la richesse. On comprend qu'il y ait des apiculteurs soucieux d'avoir des reines jeunes et fécondes dans leurs ruches ; et il existe toute une méthode d'élevage et de l'emplacement des reines (Consulter, à ce sujet, l'ouvrage de Perret-Maisonneuve : « L'Apiculture intensive et l'élevage des Reines »).

Un seul mâle (on faux-bourdon) a fécondé la reine. C'est le plus fort, le plus hardi, le mieux doué pour le vol (d'après Maeterlinck). D'après d'autres auteurs, c'est le plus chanceux. Lorsque, par un beau jour d'été, la reine, encore vierge, quitte la ruche pour le vol nuptial, elle est suivie du troupeau hardi des mâles, gros bourdons trapus, velus et sans dard. L'élu, poussé par l'instinct de l'espèce, sait-il que ses noces seront suivies de sa mort, par suite de la rupture de ses organes qui restent dans l'abdomen de la reine? Aussitôt la fécondation accomplie, les faux-bourdons deviennent inutiles. Les ouvrières les tolèrent cependant jusqu'à l'automne. (Certains auteurs prétendent qu'elles sont, par cette présence, stimulées au travail). Mais, dès que les fleurs se font rares, dès que la miellée touche à sa fin, les utilitaires abeilles ne peuvent tolérer plus longtemps ces oisifs simplement bons à consommer et à salir ; et c'est le massacre impitoyable.

Si la reine est l'âme de la ruche, les ouvrières en sont les moteurs agissants. Toutes filles d'une même mère, elles semblent intimement pénétrées de cette idée qu'elles doivent assurer, par un travail incessant, acharné (dira-t-on « librement consenti », parce qu'il ne paraît pas y avoir de paresseuses parmi elles ?), la prospérité de la colonie. Spécialisées, elles s'occupent aux multiples besognes intérieures et extérieures : soins aux larves, aux nouveau-nés ; propreté de la ruche, construction des rayons de cire (aux dimensions rigoureusement mathématiques) qui seront tour à tour berceaux des jeunes et réservoirs à miel ; ventilation ; gardiennage à l'entrée ; calfeutrage des interstices par où pourraient se glisser le froid ou la pluie ; et puis récolte du pollen, de la propolis et du nectar! Travail de forçats qui, dans la belle saison, use une abeille en quarante jours. C'est en cette période de grande activité qu'il faut voir l'animation qui règne à la ruche, véritable usine où pas un rouage ne semble grincer et où les apports de nectar se chiffrent journalièrement par kilos! Il faut aller près de la planche de vol pour assister à l'arrivée et à la sortie incessante des abeilles. Leurs pattes postérieures velues, aux fossettes pleines d'énormes boules de pollen, ou le corps alourdi par leur jabot garni, elles se posent, comme à bout d'effort, devant l'entrée qu'elles franchissent sans tarder, tandis que celles qui se sont déchargées de leur fardeau montrent par leur trou de vol leurs antennes, puis leur tête et à peine dehors, s'élançant d'un trait dans le soleil. Et qu'elles soient jeunes, - à l'abdomen légèrement velu comme la joue d'un éphèbe, aux ailes puissantes et neuves -, ou vieilles au corps lustré, aux ailes

parfois déchirées, une seule et impitoyable loi semble les dominer : la loi d'airain du travail. Lorsque la nuit est venue, on pourrait croire que c'est le moment du repos : le travail persiste à l'intérieur et se révèle à l'observateur par un continuel bourdonnement produit par le battement des ailes, car il faut assurer la ventilation, chasser l'excès d'évaporation et concentrer le miel. Il y aura bien assez des longs mois d'hiver pour se reposer!

Pas de police entre abeilles. Le communisme intégral étant, ici, réalisé (chacun consommant selon ses besoins et. produisant selon ses forces), un organisme de commandement, un Etat (si l'on peut s'exprimer ainsi) serait une absurdité. Il n'en existe pas, en effet. Mais ce que nous constatons aussi, c'est l'absence totale de « poids morts » dans la société : malades, infirmes, consommateurs inutiles n'ont pas droit de cité dans la ruche. La pitié est un sentiment inconnu des abeilles. Le cœur semble absent ; la froide raison domine : « Produis ou disparais! »

L'individu n'est rien, la colonie est tout. Et, non seulement les mâles, comme nous l'avons déjà rapporté sont tués à l'entrée de l'hiver, mais les larves sont, à cette même époque impitoyablement tirées de leur berceau et transportées au dehors pour y être abandonnées (l'avortement, nécessité sociale!) ; et, en tout temps. L'abeille malade, qui traîne la patte, victime de son travail - pour que la ruche vive - est rejetée de la ruche. Nous avons vu de ces malheureuses lutter désespérément contre deux ou trois de leurs sœurs qui les traînaient vers le large. Place aux forts! Car l'abeille est forte. Naturellement armée d'un dard (terminé par un ardillon) qui distille des gouttelettes de venin, elle fond sans hésitation sur tout être qui lui semble devoir porter atteinte à l'intégrité de la ruche. Elle a la mentalité susceptible d'un chevalier de la rapière ; mais Cyrano n'usait de son épée que poussé par de nébuleuses idées ; l'abeille, elle, ne défend ni son « honneur », ni sa personne, mais sa ruche. Son obscur instinct la pousserait-il à se sacrifier pour sa mère, la Reine, ou pour ses sœurs - sa famille -, produit de son travail - mourir aussi après le triomphe, l'abdomen ouvert, puisqu'elle laisse le dard dans la chair de l'assaillant? L'idée de la mort ne semble pas la retenir, et l'instinct de conservation de l'individu paraît céder la place à celui de la conservation de l'espèce. Enfin, pas plus que l'homme, l'abeille n'est délivrée de ce fléau : la guerre, ou pillage. Qu'une ruche, sous l'action du soleil, ait un gâteau de cire qui s'effondre, que le miel coule à l'extérieur ; qu'une ruche reste trop longtemps ouverte, ou bien que, dans le rucher, par une imprudence de l'apiculteur, un peu de miel ou de cire soit abandonné à terre, attirées par le profit immédiat, les abeilles se ruent sauvagement sur ces richesses et s'entretuent. Rivalités économiques! Les ruches les plus faibles sont vidées, leur population exterminée, et la loi du plus fort domine, ici comme ailleurs.

En résumé, l'organisation sociale de la ruche nous apparaît comme une sorte de famille communiste-libertaire aux innombrables femelles incomplètes (ouvrières) sevrées d'amour, mais dominées par l'inexorable loi du travail ; à la mère (reine), seule féconde et seule capable de s'accoupler ; aux milles (faux-

bourdons) Don Juan sans emploi (sauf un élu) - seraient-ils les poètes de l'association? - Le tout cimenté par un puissant esprit de corps. Fécondité - travail - flânerie : voilà les attributs principaux de chaque groupe d'individus. Solidarité dans le travail, mais non dans le malheur. L'individu sacrifié à la communauté. Voilà les choses telles qu'elles sont dans cette société d'insectes.

Passons maintenant aux caractéristiques extérieures et intérieures des ruches. Nous avons dit que l'abeille s'accommode de toute espèce de cavité. Cependant, d'une façon générale, plus cette cavité sera volumineuse et plus la population (avec une reine prolifique) sera nombreuse, plus aussi les provisions de miel seront abondantes. D'après l'Abeille de Québec, « la plus grande ruche du monde se trouve à Bee-Rock, en Californie. Bee-Rock est un rocher de 40 mètres de haut qui s'élève abruptement du lit du fleuve de l'Arroyo. Le monolithe granitique se perd en arrière dans une colline contiguë et présente de nombreuses crevasses. Celles-ci sont habitées par un peuple d'abeilles et leurs profondeurs regorgent de miel. On ne peut évaluer la quantité de miel contenue dans ses cavités dont on ignore le nombre et les dimensions des colonies, car si l'on en voit beaucoup, d'autres sont cachées. D'autre part, il n'y a pas à songer à pénétrer dans ces crevasses, les chasseurs d'abeilles ont déjà assez de difficultés à récolter les rayons de miel à leur entrée et c'est par centaines de kilogrammes qu'ils dépouillent chaque année les industriels insectes » (La Gazette Apicale, novembre 1932). Pour sa commodité, l'homme a créé de multiples ruches aux formes et aux dimensions diverses. Dans toutes ces ruches, l'abeille travaille selon des méthodes immuables. Jetons un regard à l'intérieur. La ruche est nue - c'est-à-dire non préparée par l'apiculteur ; on vient d'y jeter un essaim. Celui-ci se fixe au plafond et, immédiatement, les abeilles se mettent à l'ouvrage pour bâtir, de haut en bas, un rayon de cire, puis deux, trois, etc., régulièrement espacés. La reine pond au milieu du nid, dans les alvéoles et en face du trou de vol. Le miel s'emmagasine à droite, à gauche, et en haut du couvain. L'apiculteur peut donc récolter soit une partie du miel qui se trouve de chaque côté du nid, soit celui qui se trouve à la partie supérieure. Mais, en apiculture moderne, on place l'essaim dans la ruche à cadres (cadres qui contiennent une feuille de cire gaufrée que les abeilles étirent pour former un rayon). On peut ainsi, en soulevant les cadres, visiter en quelques minutes toute la ruche. On peut également effectuer la récolte avec propreté et rapidité, soit en enlevant une partie des cadres latéraux (ruches horizontales), soit en enlevant la totalité des demi-cadres (hausse) qui se superposent au corps de ruelle (ruches verticales). D'où les trois sortes de ruches : 1° Fixistes, où les rayons de cire sont collés aux parois ; 2° A cadres mobiles (Layens Dadant) ; 3° Mixtes (fixistes pour le nid à couvain et à cadres mobiles pour le grenier à miel). Nous n'entrerons pas plus avant dans le détail de ces diverses ruches et dans les manipulations apicoles. Nous renvoyons le lecteur aux ouvrages spéciaux traitant de la question. Mais on comprendra facilement qu'il suffit de changer les dimensions d'une ruche pour en créer une nouvelle et, comme le dit excellemment Helle (Gazette Apicole, décembre 1932) : « Les raisons de ces modifications de dimensions peuvent se justifier facilement en invoquant la région, le climat, le plus ou moins de valeur mellifère, et enfin, ce que nul ne veut avouer, l'honneur de donner son nom à une

ruche, honneur fragile qui, comme la rose, ne vit que l'espace d'un matin ». La vanité humaine se niche où elle peut.

Il est un dernier point sur lequel nous voulons dire un mot ; c'est celui concernant les rapports entre abeilles et... anarchistes. De nombreux camarades, en effet, se sont adonnés à l'apiculture. C'est une des branches les plus agréables de l'activité humaine. D'autre part, être apiculteur, cela ne sera jamais professer un « métier haïssable ». Il vaut mieux exploiter les abeilles qu'exploiter les hommes. Mais le véritable apiculteur n'exploite pas ses abeilles. Il a, au contraire, pour ces intelligentes bestioles, des soins paternels. Il les place dans des conditions idéales de travail, et les abeilles produisent, ainsi, bien au-delà de ce qui leur est nécessaire pour vivre et se multiplier. Par temps de disette, il leur vient en aide en leur restituant une partie de ce qu'il a emmagasiné aux époques de prospérité. Il est, pour elles, une véritable providence, et elles bénéficient sans s'en apercevoir de sa bienveillante, intelligente et discrète intervention. Discrète - car l'apiculteur expérimenté a appris, auprès de ses abeilles, à dominer ses réflexes, à agir toujours avec prudence et douceur ; bref, à s'élever moralement. Et ceci n'est pas un des moindres avantages de l'apiculture. (Il faut dire aussi que le dard est un merveilleux instrument d'éducation!) Et, lorsqu'on a acquis la dextérité suffisante, il faut si peu de fumée pour dominer ce petit monde, si grand par ses vertus et si précieux pour l'enseignement qu'il nous donne! Enfin, l'idéal libertaire n'est-il pas celui qui se réalisera dans la grande ruche terrestre où, dans la paix universelle, il sera donné, comme chez les abeilles, à chacun selon ses besoins ; où tout individu aura à cœur de contribuer au bien-être de tous ; mais où il y aura place aussi pour une immense fraternité, nécessaire pour rendre la vie autant que possible douce et agréable aux déshérités, aux souffrants, aux malheureux atteints d'irréparable misère physiologique? Les joies intellectuelles que nos camarades éprouvent dans la fréquentation des abeilles, et aussi les profits qu'ils tirent du commerce de leur miel sont récompenses légitimes qui les paient de bien des piqûres... sociales ; celles-ci étant, sans contredit, les plus cruelles et les plus venimeuses.

- Ch. BOUSSINOT

Accueil

RURALES (ECOLES)

Soit dans la presse pédagogique, soit dans la presse politique, nous avons eu l'occasion de lire de nombreux articles consacrés à l'école rurale. La première constatation qui s'impose, c'est qu'il n'y a pas « l'école rurale » mais des écoles rurales, diverses comme les milieux ruraux eux-mêmes.

Pays de plaine et de grande culture où dominant les féodaux de l'agriculture, où la plupart des paysans travaillent la terre des autres et régions plus accidentées ou de petite ou moyenne culture s'opposent. Dans les premiers, le milieu n'est généralement pas favorable à l'école, à l'école laïque surtout, et c'est là, en général, que la fréquentation scolaire laisse le plus à désirer.

Différentes dans l'espace, les écoles rurales ne le sont pas moins dans le temps. Si nous nous reportons à quarante ou cinquante ans en arrière, dans un de ces milieux de petite ou moyenne culture, nous nous trouvons déjà en présence de la cause principale de l'exode rural : il ne fait pas bon vivre à la campagne pour les petits propriétaires dont de nombreuses terres sont hypothéquées, ni pour les petits fermiers qui paient difficilement leurs fermages. Les uns et les autres sont souvent les victimes de la misère des temps et de l'usure. Sans doute, les prêteurs d'argent ne peuvent dépasser un certain taux, mais les emprunteurs que le besoin presse signent volontiers un billet dont le montant majoré permet de tourner la loi.

Petit propriétaire et petit fermier voudraient, au prix de quelques peines de plus, arracher leur fille ou leur fils à cette misère. Si l'enfant présente quelques dispositions pour l'étude, « on le poussera ». L'instituteur voisin - ou l'institutrice - conseille de le faire : pour une très modique rémunération, il le gardera à l'école le soir et, trois ou quatre ans après avoir obtenu son certificat d'études, l'enfant pourra entrer à l'Ecole Normale où les études sont gratuites.

Le futur instituteur rural commence donc ses études dans un milieu rural. Ce milieu, il ne le quitte que pour passer trois ans à l'Ecole Normale primaire et un an au régiment. Encore ne le quitte-t-il pas tout à fait : il y a les vacances pendant lesquelles il abandonne l'étude pour aider aux travaux de la moisson. Des années passent, la guerre vient, la culture paie et paie bien, les petits propriétaires et les fermiers ne songent plus à « pousser » leurs enfants. Du reste, malgré les bourses, qui ne profitent pas à tous, on ne devient pas si aisément instituteur et institutrice, et ça coûte beaucoup plus cher pour le devenir. D'abord, les secrétariats de mairie demandent aux instituteurs un travail toujours croissant. Ensuite, les programmes pour le concours d'entrée à l'Ecole Normale primaire sont chargés et surchargés. Les maîtres des petites écoles rurales à une seule classe ne peuvent plus, pour ces deux raisons, continuer de préparer à l'Ecole Normale. Il faut mettre les futurs candidats

en pension dans des cours complémentaires ou dans des écoles primaires supérieures, à moins que l'on n'habite la ville. En définitive, si les petits propriétaires et les petits fermiers ruraux ne veulent plus que leurs enfants deviennent des instituteurs, leurs ouvriers ne le peuvent pas encore. Pour toutes ces raisons, les Ecoles Normales primaires cessent à peu près complètement de recruter leurs élèves dans les milieux ruraux. Ces élèves, d'instituteurs, d'employés -, urbains pour la plupart vont se trouver dépaysés à la campagne. La plupart ont hâte d'en partir et en attendant un nouveau poste, ils s'empresent de fuir le « trou » les jeudis et les dimanches. Pour les ruraux, ils sont des étrangers. Ils le sont d'autant plus qu'ils abandonnent les secrétariats de mairie, généralement mal payés et qui exigent de plus en plus de temps. Ces secrétariats de mairie avaient l'avantage de rapprocher les instituteurs des populations rurales, de leur permettre de rendre mille petits services dont on leur savait plus ou moins gré, suivant les milieux.

Non seulement les instituteurs des écoles rurales cessent peu à peu d'être des ruraux, mais encore ils perdent peu à peu la considération que leur valait leur savoir. Ce savoir, leurs aînés le prouvaient en rédigeant des baux, en arpentant et bornant des terrains, etc... Maintenant, ce sont là travaux secondaires, les machines ont pénétré à la campagne et, lorsqu'il s'agit de réparer ces machines, un mécanicien ou même un simple forgeron est souvent plus capable qu'un instituteur.

Il faut bien avouer aussi que le savoir que l'on acquiert à l'école n'a plus autant de valeur aux yeux des populations rurales. Le certificat d'études, plus difficile à obtenir aujourd'hui qu'autrefois, est cependant moins apprécié. Cela tient tout à la fois au peu d'utilité que présentent une partie des connaissances scolaires et à une évolution accélérée qui nécessiterait moins de connaissances, mais plus d'aptitudes à apprendre et à s'adapter.

L'école rurale d'hier - et c'est un reproche que l'on peut adresser également à l'école urbaine -, a négligé l'éducation, c'est-à-dire la formation des esprits, des cœurs et des caractères, au profit de l'enseignement. Sans doute, l'un et l'autre sont nécessaires et l'éducation est tout à la fois moins appréciée et plus difficile à donner. Il n'en est pas moins vrai qu'elle a une importance primordiale. Dans notre milieu rural, il est un fait frappant : ce ne sont pas les individus les plus instruits qui ont le mieux réussi dans la vie. S'ils n'ont pas réussi, ce n'est pas à cause de leur instruction, mais par suite de manque d'initiative, de volonté, d'alcoolisme, etc. ; et l'on ne saurait équitablement juger l'école et l'utilité de l'instruction qu'on y donne sans tenir compte du fait que ces défauts d'éducation sont, avant tout, d'origine familiale. Il n'en est pas moins vrai qu'ils jettent un certain discrédit sur l'école et il est certain aussi qu'elle l'a quelque peu mérité.

Si l'école rurale veut être plus favorablement appréciée, si elle veut jouer le rôle éducatif et social qu'elle pourrait jouer, il faut qu'elle s'adapte à son temps et à son milieu.

Lorsque je dis qu'il faut que l'école s'adapte à son temps et à son milieu, je n'en veux point faire - elle l'est déjà beaucoup trop - une force conservatrice. Ce milieu n'est pas quelque chose de statique, de mort ; c'est un organisme vivant,

évoluant, progressant, parfois malgré lui.

Le rôle de l'instituteur rural consiste d'abord à donner à ses élèves un idéal, mieux encore : à les aider à se former un idéal individuel et social.

Il consiste ensuite à développer leur propre puissance. Il faut qu'il cultive en eux une certaine faculté d'adaptation et de compréhension de leur milieu social. Qu'on ne voie pas là un effort conservateur : on n'adapte les autres qu'en s'adaptant soi-même dans une certaine mesure, et cette adaptation, cette compréhension du présent ne sont que des moyens. Le but n'est ni en arrière, ni sur place, il est devant et c'est aux enfants devenus hommes qu'il appartiendra de le déterminer en tenant compte de cet élan vers le progrès, vers l'idéal que nous devrions leur donner.

Les augures officiels, et l'Union des Grands Intérêts Economiques, n'ont pas manqué de faire appel aux instituteurs ruraux pour combattre la désertion des campagnes. On s'est efforcé de leur prouver qu'ils disposaient de nombreux moyens d'action efficaces. La réalité est différente. Dans notre propre milieu, nous voyons d'un côté de gros fermiers que l'après-guerre a gâtés. Ils ont pris des habitudes de bien-être, de luxe qu'ils ne veulent pas abandonner et en des temps devenus plus difficiles, ils rognent non plus sur le superflu, mais sur les salaires de leurs ouvriers. Non seulement sur le montant du salaire journalier, mais encore sur le nombre de jours de travail : des fossés restent, de ci, de là, à nettoyer ; ailleurs, des ronces envahissent les champs, mille autres travaux utiles pourraient être faits pendant la saison mauvaise, alors que des ouvriers chôment une partie du temps.

Il n'en est point ainsi partout sans doute (les milieux ruraux sont si divers), mais là où l'égoïsme ne diminue pas le travail de l'ouvrier des champs, les machines agricoles se chargent de le faire. La désertion des campagnes a des causes économiques qui ne disparaîtront pas de sitôt.

La forte natalité qui a suivi la guerre baisse, les écoles rurales verront diminuer leurs effectifs. Sans doute, la diminution du nombre des élèves qui résultera de ce fait sera-t-elle compensée en partie par une prolongation de la scolarité. Pas suffisamment cependant pour qu'il n'en soit pas supprimé un certain nombre dont les effectifs seront devenus trop faibles.

La prolongation de la scolarité aura d'autres conséquences. Pendant la saison des foins et des récoltes, les grands élèves seront dispensés de fréquenter l'école. Il en résultera que ces élèves seront des travailleurs et des écoliers. L'école deviendra pour eux un milieu dont on est à demi sorti et dont on désire sortir tout à fait, à moins qu'elle ne sache évoluer, en rattachant son enseignement aux intérêts de ses grands élèves.

D'autres changements surviendront ; mais nous pensons que tous contribueront à une meilleure adaptation de l'école au milieu.

- C. DELAUNAY



Accueil

RUSE n. f.

On a reproché à certains théoriciens individualistes anarchistes d'admettre la ruse au nombre des quelques moyens de défense dont l'anarchiste peut encore disposer au sein de la société. Je ne puis m'empêcher de sourire quand je vois récuser l'emploi de la ruse comme arme de préservation individuelle. Mais, sans la ruse, il y a beau temps que l'autorité nous aurait annihilés et que l'ambiance nous aurait absorbés! Pour subsister - c'est-à-dire pour conserver, prolonger, amplifier, extérioriser sa vie, l'anarchiste, l'en-dehors ne peut, sous peine de suicide, récuser aucun moyen de lutte, la ruse y compris - aucun moyen, dis-je, sauf l'emploi de l'autorité. Et cela sous peine de se trouver en état d'infériorité à l'égard du milieu social, lequel tend toujours à empiéter sur ce qu'il est et sur ce qu'il a.

Qui ne ruse pas ? L'ouvrier qui se garde bien de dévoiler ses idées à son patron ; le patron qui dérobe les siennes à son ouvrier ; l'afficheur de placards séditieux qui les colle de nuit sur les murs des édifices publics ; le distributeur de factums subversifs, qui prend bien soin qu'on ne l'aperçoive pas quand il les dépose dans les boîtes aux lettres. Et pourquoi dédaignerais-je l'usage de la ruse? Pourquoi laisserais-je connaître le fond de ma pensée à mon adversaire? Pourquoi me livrerais-je au premier venu? Où ai-je dit que je vivais dans une maison de verre? Je veux d'abord : vivre pour vivre. Je ne suis pas comptable au milieu autoritaire de mes gestes ou de mes pensées. Je ne campe pas dans ce milieu en ami. Je donne à la société capitaliste le moins possible de moi-même. Car je n'ai point demandé à naître, et en me mettant au monde, on a exercé à mon égard un acte d'autorité irréparable, qui exclut toute possibilité de contrat bilatéral.

Et qu'est-ce que la société? J'ai déjà répondu à cette question et je me servirai des mêmes termes : « La société - disais-je - si je ne m'abuse, ce sont les usines, les prisons, les casernes, les habitations ouvrières, les taudis, les maisons de prostitution, les assommoirs, les tripots, les magasins de luxe. La société! Mais ce sont les élus, les électeurs, les juges, les gendarmes, les propriétaires, les exploités, les exploités, tout ce qui peut vivre (sans produire ou créer) aux dépens d'autrui et tout ce qui laisse autrui (sans créer ou produire) vivre à ses dépens ».

Et je devrais des comptes à cette société-là? Je devrais me placer en état d'infériorité à son égard en m'interdisant l'emploi d'une des armes qui me permettent de résister le plus efficacement à ses empiètements sur ce que je suis et sur ce que j'ai? Et cela, au moment même où force nous est de reconnaître qu'elle a la vie plus dure que nous l'imaginions, cette bougresse de société mourante!

Mais, tout ceci exposé, pour l'individualiste anarchiste, la ruse comme tous les autres moyens de préservation individuelle, demeure un moyen de défense, non

un procédé d'adaptation. La ruse lui permet de continuer à vivre au milieu de la société, non de s'y adapter. Je ne nie pas qu'il faille une volonté ferme pour user de ruse à l'égard du milieu anarchiste - lorsqu'il s'avère hostile et refuse tout arrangement - et pour refuser de s'y adapter. Mais si vous ne possédez pas la force de caractère nécessaire, le tempérament assez trempé pour résister à l'adaptation du milieu, vous n'êtes pas fait pour concevoir l'anarchisme comme une vie et une activité ; retournez à l'anarchisme que vous avez vomis : là est votre place.

- E. ARMAND

Accueil

RYTHME

La véritable orthographe de ce mot est rythme (du latin *rhythmus*, mouvement régulier, nombre, mesure, cadence, et du grec *rhythmos*, de *rheórtho*, je coule). Chez les Latins, la science des nombres, l'arithmétique, était la *rhythmicé*. La simplification de l'orthographe a fait écrire rythme. Il n'y a pas de raison de ne pas écrire encore plus simplement rytme ou ritme, le mot n'en serait pas plus mutilé dans son rythme plastique. L'essentiel serait que le rytme ou ritme ne fût pas confondu avec la rime qui est l'uniformité de son à la fin de deux mots et particulièrement de deux vers.

L'Académie, dans son Dictionnaire (1879) s'est bornée à donner du mot rythme cette définition aussi lapidaire que trinitaire : « nombre, cadence, mesure », d'après l'étymologie latine. Or, cette définition est aussi inexacte, sinon hermétique, que l'explication trinitaire de Dieu. Mais l'Académie ne se pique pas plus d'exactitude que de clarté. Elle est, comme les fabricants de dogmes, uniquement préoccupée de fournir des notions faciles et qui ne les troublent pas, les gens « comme il faut » pour en faire des imbéciles distingués, et elle laisse aux hérétiques et aux primaires le soin de rechercher la vérité des choses, quitte à l'adopter après lorsqu'elle s'est imposée.

Le nombre, la cadence, la mesure, sont trois choses distinctes ; le rythme en est une quatrième non moins distincte, et on ne saurait faire des quatre une chose unique par leur conjugaison. L'emploi des trois premières dans la musique et la poésie, les fait souvent confondre avec le rythme qui est aussi indispensable qu'elles dans ces deux genres, mais qui est tout différent. Le rythme, en musique et en poésie, est la succession régulière des mêmes temps, ou celle des mêmes nombres de pieds qui divisent les vers. Il est lui-même musique et poésie ; elles n'existent pas sans lui. Aucune chose n'est vivante sans le rythme qui lui donne son expression particulière. Il est la vie elle-même ; il n'est pas de vie sans lui.

En musique, le rythme est « l'effet produit par le rapport de durée des sons entre eux » (Larousse). Berlioz l'a appelé « la division symétrique du temps par les sons ». Il y a des interprétations très diverses sur le rythme musical, suivant les époques et l'emploi qu'on en fait. Dans la musique moderne, il a été très souvent négligé. Il en est résulté que, malgré toute sa science, cette musique est non moins souvent ennuyeuse parce que vide de véritable substance, de musique elle-même.

En poésie, la définition du rythme est la même qu'en musique. Théodore de Banville, le théoricien le plus remarquable de la réforme poétique - romantique et parnassienne - du XIX^{ème} siècle, a expliqué de la façon suivante ce qu'est le rythme et ses rapports avec la parole humaine, la poésie et la musique : « Tout ce

dont nous avons la perception obéit à une même loi d'ordre et de mesure, car, ainsi que les corps célestes se meuvent suivant une règle immuable qui proportionne leurs mouvements entre eux, de même les parties dont un corps est composé sont toujours, dans un corps de la même espèce, disposées dans le même ordre et de la même façon. Le Rythme est la proportion que les parties d'un temps, d'un mouvement, ou même d'un tout, ont les unes avec les autres. Le Son est une vibration dans l'air, qui est portée jusqu'à l'organe de l'ouïe, et qui procède d'un mouvement communiqué au corps sonore. Le son que produit la parole humaine est nécessairement rythmé, puisqu'il exprime l'ordre de nos sensations ou de nos idées. Seulement, lorsque nous parlons, notre langage est réglé par un rythme compliqué et variable, dont le dessin ne se présente pas immédiatement à l'esprit avec netteté, et qui, pour être perçu, exige une grande application ; lorsque nous chantons, au contraire, notre langage est réglé par un rythme d'un dessin net, régulier et facilement appréciable, afin de pouvoir s'unir à la Musique, dont le rythme est également précis et simple. Le Vers est la parole humaine rythmée de façon à pouvoir être chantée, et à proprement parler, il n'y a pas de poésie ni de vers en dehors du Chant. Tous les vers sont destinés à être chantés et n'existent qu'à cette condition. Ce n'est que par une fiction et par une convention des âges de décadence qu'on admet comme poèmes des ouvrages destinés à être lus et non à être chantés » (Petit traité de poésie française : Introduction).

C'est aussi par une fiction et une convention semblables qu'on a voulu faire de la musique sans rythme. Il faut lire la magnifique page de Michelet, intitulée *Mélancolia*, disant comment le chant rythmique jaillit de l'âme populaire, alors que l'Eglise l'avait banni de sa liturgie : « Avez-vous vu les caves misérables de Lille et de la Flandre, l'humide habitation où le pauvre tisserand, dans ce sombre climat d'éternelle pluie, envoie, ramène et renvoie le métier d'un mouvement automatique et monotone? Cette barre, qui, lancée, revient frapper son cœur et sa poitrine pulmonique, ne fait-elle rien, je vous prie, qu'un tour de fil?... Oh! Voici le mystère. De ce va et vient sort un rythme ; sans s'en apercevoir, le pauvre homme, à voix basse, commence un chant rythmique. A voix basse! Il ne faudrait pas qu'on l'entendît. Ce chant n'est pas un chant d'église. C'est le chant de cet homme, à lui, sorti de sa douleur et de son sein brisé. Mais je vous assure qu'il y a plus de soleil maintenant dans cette cave que sur la place de Florence ; plus d'encens, d'or, de pourpre, que dans toutes les cathédrales de Flandre ou d'Italie. « Et pourquoi pas un chant d'Eglise? Est-ce révolte? » - Point. Mais c'est que l'Eglise ne sait et ne peut chanter, et elle ne peut rien pour cet homme, il faut qu'il trouve lui-même. Elle perdit le rythme avec Grégoire le Grand, et elle ne le retrouve pas pendant mille ans. Elle en reste au plain-chant ; c'est sa condamnation » (Histoire de France : La Réforme). Et Michelet ajoute : « La nature a mis le rythme partout. L'Eglise le supprima partout en haine de la nature. Mais, aux moments émus, la nature revient invincible ; le rythme reparaît, du moins au battement du cœur trop oppressé, ou par l'intervalle des soupirs ». C'est ainsi que le rythme, âme libre de la nature, fait triompher la vie au-dessus de toutes les fantasmagories du divin et de leur œuvre de mort.

La prose n'a pas moins besoin du rythme que la poésie et la musique, bien qu'elle n'ait pas, comme elle, de mesure et de cadence obligatoires. Sans le rythme de la pensée et de la phrase, la prose est aussi ennuyeuse à lire et à entendre que la poésie et la musique sans rythme poétique et musical.

« Le rythme a sa racine dans les lois premières du mouvement », a dit Lamennais. Le nombre, la cadence, la mesure, ne sont que la simple mécanique du mouvement. Le rythme en est l'âme, la palpitation intérieure, l'expression psychologique. C'est par lui que la musique et la poésie, le geste et la ligne, nous émeuvent, qu'ils ne sont pas seulement une interprétation matérielle perceptible à nos sens, mais qu'ils ont une expression spirituelle qui atteint toutes les profondeurs de notre sensibilité jusqu'au plus lointain subconscient. Le rythme est plastique dans les manifestations objectives de l'art ; il est spirituel par les sensations subjectives qu'il fait naître. Mais s'il est ainsi l'âme et la pensée du mouvement dont le nombre, la cadence et la mesure ne sont que la mécanique, il ne faut pas voir en lui, par une méprise contraire à celle qui le fait confondre avec eux, un subjectivisme qui en égare la notion dans la métaphysique et la livre aux abstraiteurs de la quintessence divine.

Le rythme, c'est la vie entretenue par l'harmonie du mouvement. Lorsqu'il manque, le mouvement annihilé ou désordonné, chaotique, met la vie en danger. Il est dans les artères, les poumons, les centres nerveux du plus petit des êtres, comme dans la chevauchée interplanétaire des plus grands des mondes. Dans le mouvement et dans la pensée sans arrêt de l'infiniment petit comme de l'infiniment grand, il est ce que Maeterlinck appelle « l'âme irréductible de tout ce qui existe ». Hors de lui, c'est l'arythmie, et de même que l'arythmie cardiaque, pulmonaire, nerveuse, détruit l'équilibre physiologique de l'organisme humain, amène ses désordres et sa mort, l'arythmie sociale bouleverse les sociétés et l'arythmie planétaire fait un chaos de l'harmonie universelle.

Même dans les formes plastiques où il est le plus près du nombre, de la cadence, de la mesure, le rythme garde toute sa valeur animatrice de l'expression psychologique indépendante de leurs règles. Il échappe à la technique de la trinité mécanique. Il est plus d'instinct et d'inspiration que de science. Il en est tellement ainsi que dans la musique, le rythme, tout en en étant le premier élément, n'a pas suivi les progrès des autres.

Berlioz disait : « le rythme, de toutes les parties de la musique, nous paraît être aujourd'hui la moins avancée ». C'est le caractère psychologique du rythme qui le tient en marge de ce progrès ; mais il fait, en même temps, qu'une mélodie du XIII^{ème} siècle sera, dans sa nudité harmonique, aussi émouvante que la plus belle polyphonie moderne. Le rythme est comme l'éthique ; il ignore l'esthétique. Il est en lui-même la beauté et il la communique à l'œuvre d'art quelle que soit la science de l'artiste. Ce n'est que par lui que cette œuvre est ou non vivante.

Le philosophe L. Boisse a écrit : « Le rythme est une notion essentiellement subjective... Il est l'âme de la durée, et cela partout : en psychologie, en poésie, en musique, en mathématique, et aussi en architecture, car il y a un rythme dans les lignes, mêmes droites, s'il y en a un en nous ».

Terminons par la définition suivante que M. Robert de Souza a donnée du rythme, et qui comble fort heureusement la lacune laissée par la platitude académique : « Rythme : Figure de l'espace ou du temps, déterminée selon des intervalles plus ou moins rapprochés ou compensés, réguliers ou irréguliers, par les retours, les rappels, les groupements de phénomènes quelconques, séparés, opposés ou associés. La figure d'un rythme dépend surtout de la forme que nos sens lui donnent ; elle prend d'eux, ainsi, une valeur personnelle, spécialement expressive : cette valeur est donc de qualité, non de quantité. Le rythme intéresse l'explication et l'application de toutes les sciences, naturelles, mathématiques, philosophiques, et de tous les arts, plastiques, musicaux, littéraires, mais lorsque les phénomènes sont étudiés à l'état vivant, dans leurs relations mobiles et dynamiques. Il est à la source de l'existence même ».

- Edouard ROTHEN

Accueil

SABBAT n. m.

Repos sacré observé par les Juifs le septième jour de la semaine, en vertu de la loi de Moïse. Les Juifs s'abstenaient, ce jour-là, de tout travail, et celui qui enfreignait cette loi était puni de mort.

Le sabbat était également, dans les superstitions médiévales, l'assemblée nocturne des sorciers qui se réunissaient, sous la présidence de Satan, pour prendre part à des festins diaboliques, recevoir les initiés, préparer des maléfices et cueillir des herbes magiques. Il est possible que de telles réunions aient eu lieu quelquefois ; Michelet n'y voit que la révolte nocturne du serf contre le seigneur : les assemblées mystérieuses des sorciers parisiens autour du gibet de Montfaucon ne sont pas sans analogie avec le scandale d'Helsingfors, en Finlande, qui a révélé l'existence, en 1932, d'une société secrète internationale, dont les membres se réunissent la nuit dans les cimetières pour déterrer les cadavres et se livrer à des mutilations rituéliques ... Mais, le plus souvent, le sabbat médiéval fut la création de la féconde imagination populaire, création entretenue par les veillées. Des sorcières, brisées par la torture, ont pu avouer s'y être rendues sans l'avoir jamais fait, uniquement pour échapper aux tourments. Comme l'a dit Maxwel, le sabbat « est le fait de l'érudition des inquisiteurs et des juges interrogeant, et de l'ignorance suggestible des sorciers interrogés ». (Voir *Sorcellerie*.)

- Jean BOSSU.

Accueil

SABOTAGE n. m.

Selon le Dictionnaire Larousse, ce mot se rapporte simplement à la fabrication de sabots. Ce n'est pour lui qu'un nom masculin. Apprendre lesabotage, c'est apprendre le métier de sabotier. - C'est aussi l'opération qui consiste à entailler obliquement les traverses sur les voies de chemins de fer, pour y fixer les coussinets ou les rails. - Pourtant, ce Dictionnaire indique encore que « sabotage, c'est l'action d'exécuter un travail vite et mal. - Imprimerie : acte malhonnête du typographe qui, volontairement, introduit des erreurs dans la. composition ou détériore le matériel d'imprimerie qui lui est confié ».

Cette dernière définition du sabotage n'est pas la nôtre. Il n'est pas admissible qu'un ouvrier s'en prenne sans raison à son travail ou au matériel. Quand un travail est ainsi compris, c'est que l'ouvrier est un mauvais ouvrier qui n'aime pas son métier, qui n'a pas l'amour du travail qui rend- ou devrait rendre - l'homme fier et libre... Et puis, pourquoi citer l'imprimerie comme exemple et le typographe comme type de saboteur, alors qu'il y a tant d'autres métiers où le travail est plus sérieux et le matériel plus précieux ? Le saboteur du Larousse est un pauvre d'esprit ou un sournois mécontent qui se venge.

Ainsi, en peu de lignes, le Dictionnaire Larousse dit tout ce qu'il peut dire du sabotage. En quelques mots, il effleure cependant ce qui peut, ici, nous intéresser. Mais il est nécessaire de préciser, de mettre au point, la forme d'Action Directe que, dans notre théorie du Syndicalisme révolutionnaire, nous avons propagée, sous le nom de sabotage.

C'est justement parce que les ennemis de la classe ouvrière organisée n'ont cessé de dénaturer ou de ridiculiser le sens, l'action, le but du sabotage, qu'il a paru indispensable aux militants syndicalistes de l'expliquer, par la parole et par la plume, à chaque occasion.

Selon le Dictionnaire Larousse, le sabotage est simplement l'action d'exécuter un travail vite et mal. Le saboteur n'est autre que l'ouvrier, l'employé, le salarié qui, volontairement, exécute vite et mal un travail.

Voilà qui est clair et bref.

Mais ce bon Dictionnaire Larousse, à la portée de tous, n'agit pas inconsciemment

en s'abstenant d'approfondir un peu l'action du sabotage et en oubliant volontairement de développer toute la valeur que nous lui attribuons dans la lutte quotidienne de revendication et de défensive des exploités contre leurs exploiters. Tâchons donc, ici, d'y suppléer.

D'une brochure, déjà vieille (1908), mais quand même d'actualité sur ce sujet, nous croyons bon d'extraire ceci :

L'Action Directe comporte aussi le sabotage. - Que n'a-t-on pas dit et écrit sur le sabotage ? En ces derniers temps, la presse bien pensante s'est appliquée à en dénaturer le sens. Heureusement, divers écrits des militants syndicalistes ou leurs déclarations devant les tribunaux ont rétabli le sens exact du sabotage ouvrier, qui ne doit pas être confondu avec le sabotage patronal.

Chez le patron, le « sabotage » s'attaque au public, par la falsification des denrées, la fraude des vins, du beurre, du lait, des farines, etc., la mauvaise qualité des matières premières et matériaux nécessaires aux travaux d'utilité publique. Il faudrait un volume pour énumérer les vols, les escroqueries, les fraudes, les malfaçons dues à la crapulerie et à la rapacité des patrons et des entrepreneurs. De nombreux procès récents, de graves affaires de marchandage, des tripotages honteux ont montré combien peu les exploiters et les commerçants ont le souci de la santé du public et de son intérêt. Au point de vue militaire, les mêmes crimes des gros fournisseurs ont montré quel était le patriotisme de ces marchands. Ce qu'on ne sait pas, c'est le nombre de scandales étouffés par la seule puissance du jour : l'argent.

Le « sabotage » ouvrier, contre lequel les journaux ont saboté le jugement du public, contre lequel les juges ont saboté la justice et l'équité, est tout autre.

Il consiste d'abord, pour l'ouvrier, à donner son travail pour le prix qu'on le paie : à mauvaise paie, mauvais travail. L'ouvrier pratique assez naturellement ce système. On pourrait même dire qu'il est des travailleurs qui le pratiquent inconsciemment, d'instinct. C'est sans doute ce qui explique la mauvaise qualité et le bon marché de certains produits. On dit couramment d'un mauvais produit, vendu très bon marché : c'est du travail qui sort des prisons.

Mais le « sabotage » est parfois praticable d'une façon assez paradoxale. Par exemple, un employé de commerce, un garçon de magasin est un employé fidèle s'il soutient bien l'intérêt de son patron ; et souvent cet intérêt consiste à tromper, à voler le client. Pour saboter, cet employé n'aurait qu'à donner la mesure exacte au lieu de se tromper de mesure aux dépens du client et à l'avantage du patron, comme il fait d'habitude. Une demoiselle de magasin n'aurait qu'à vendre un mètre exact d'étoffe ou de ruban, au lieu d'en donner, comme à l'ordinaire 90 ou 95 centimètres pour un mètre. Ainsi, pour certains ouvriers, il leur suffirait d'être honnêtes avec le consommateur, scrupuleux avec le client, pour saboter l'intérêt patronal et n'être pas complice de ses vols.

Ils sabotent, et ils ont raison, ceux qui, ayant fabriqué un mauvais produit, dangereux à la consommation, en préviennent les consommateurs. Ils sabotent, et ils ont raison, ceux qui versent aux consommateurs la véritable boisson demandée au lieu de la boisson frelatée sur laquelle il y a gain de cent pour cent. Ils sabotent aussi, et ils ont raison, ceux qui, comme nos camarades boulangers, défendent leur pain et leur salaire, en sachant rendre inutilisables, en temps de grève, le four ou le pétrin où le patron escomptait les remplacer par des jaunes ou par des soldats. Ils sabotent enfin, et ils ont raison, ceux qui, pour un motif louable de solidarité ouvrière, coupent les fils télégraphiques et téléphoniques, éteignent les lumières, suppriment toutes communications, entravent tous transports et font, par ces moyens, capituler exploiters et gouvernants. Ce genre de sabotage est aussi de l'action directe superbement efficace contre les ennemis des ouvriers.

Le « sabotage » intelligent de l'ouvrier s'attaque en général à l'intérêt direct de l'exploiteur. Il est de bonne guerre ; il est défensif ; il est une revanche. Le « sabotage » patronal s'attaque seulement à l'intérêt du public, sans distinction. Il est toujours nuisible et bien souvent criminel, puisqu'il attente à la santé, à la sécurité, à la vie du public. La confusion n'est pas possible.

Le sabotage est donc de l'action directe, puisqu'il s'attaque au patron sans l'intermédiaire de personne Le « sabotage » est l'action directe qui peut s'exercer dans les moments de paix relative entre le Patronat et le Salariat, comme en temps de grève ou de conflit. (Extrait de l'A. B. C. syndicaliste.)

Voilà donc une définition du sabotage qui correspond assez bien à ce que l'ouvrier comprend lorsqu'il s'agit pour lui de protester ou de se défendre de la manière la meilleure qui soit à sa portée et qui, loin d'être néfaste à une collectivité quelconque, la protège aux dépens des intérêts du patronat.

On pourrait citer encore bien des exemples de sabotage. Ainsi, lors d'une grève des Inscrits maritimes, les grévistes firent acte de sabotage intelligent en dénonçant par affiches le sabotage scélérat des Compagnies Maritimes. Ces affiches prévenaient les voyageurs que tel bateau était dangereux à prendre vu le mauvais état de la chaudière (dûment constaté), ou des machines, ou du foyer ; que tel autre pouvait, en cours de navigation, s'arrêter subitement du fait, incontestable, que l'arbre-couche de la machine était fêlé et devait fatalement briser, d'un instant à l'autre, en plein service et, par conséquent, immobiliser le bateau en pleine mer. Il est bon de remarquer ceci : les inscrits qualifiés saboteurs prévenaient les voyageurs du risque couru par eux en se livrant avec confiance à l'impérite des Compagnies Maritimes. Celles-ci, par rapacité criminelle, restaient muettes sur le danger qu'elles connaissaient, mais elles faisaient payer très cher, et d'avance, le voyage. Toutefois, elles ne payaient qu'après le voyage les hommes d'équipage du bateau et ne versaient jamais d'appointements à l'avance. Ce calcul intéressé des Compagnies est le même pour toutes. Ces administrations n'admettraient pas que fût qualifiée de

sabotage leur malhonnête façon d'agir. Clientèle ou usagers des Compagnies de transports n'ont jamais protesté contre un tel système. Quant à l'État, il n'intervient jamais contre les Compagnies ; les poursuites sont pour les exploités de ces Compagnies, lorsqu'ils dénoncent leurs crimes. Les forces policières de provocation et de répression sont employées avec empressement contre les grévistes revendiquant sécurité, mieux-être, respect de leur dignité de travailleurs. L'État intervient toujours aussi, pour plaindre des mêmes discours les naufragés et pour « renflouer » ces pauvres Compagnies de navigation toujours en déficit. Ce genre de sabotage capitaliste et de sabotage gouvernemental n'a jamais fait verser autant d'encre que le simple fait d'un prétendu sabotage ouvrier, dénaturé sciemment par une presse servile et intéressée. Celle-ci sait toujours rendre criminel l'acte de sabotage. Elle excelle à saboter les faits. Le sabotage de l'opinion publique est, pour le journalisme contemporain, au service du capitalisme, un devoir professionnel. Il y a donc sabotage et sabotage. - C. Q. F. D.

N'oublions pas encore de constater qu'il y a des lois et décrets qui surgissent presque toujours après de retentissantes protestations du parlement, de l'opinion et de la grande presse, au lendemain d'une catastrophe. Mais ces lois et décrets sont toujours inappliqués ou inapplicables et, le sabotage continue contre la vie des mineurs, des employés de chemins de fer, des inscrits maritimes et de tous les travailleurs qui risquent sans cesse la mort pour gagner leur vie et enrichir les exploités de toutes catégories : ceux qui entreprennent, administrent, aussi bien que ceux qui profitent en ne faisant rien que palper les dividendes et en jouir toute leur vie.

Il y a différentes sortes de sabotages. Aussi nous ne prétendons pas les énumérer complètement et parfaitement. Nous n'y arriverions pas.

Qu'on imagine un avocat (sabotant sa jolie profession libérale en ne défendant jamais que ce qu'il croit juste et noble de défendre ; un juge, saboteur de la justice, refusant de reconnaître et de déclarer non coupable l'accusé volant pour manger, s'il a faim, étant sans ressource ; un saboteur policier secourant un vieillard au lieu de le molester en l'emmenant au poste pour flagrant délit de vagabondage ou de mendicité ; un prêtre laissant dormir et se chauffer dans son église un miséreux grelottant et rompu de fatigue ; un restaurateur n'appelant pas la police pour empoigner un affamé qui s'est restauré pour plus qu'il ne peut payer ; un gendarme n'inquiétant pas, sur la route, un maraudeur qui se sauve ou un trimardeur qui se cache ; un médecin donnant ses soins et n'ordonnant pas une copieuse fourniture de pharmacie ; un gradé n'insultant pas un inférieur ; un patron payant convenablement ses ouvriers ; un contremaître ne jouant pas, à l'usine ou sur le chantier, à l'adjutant Flic ou au mouchard, vis-à-vis de ses anciens compagnons ; un gardien de prison ayant de la pitié au lieu de la brutalité envers les détenus, etc., etc. Enfin, oui, imaginez tous ces saboteurs de l'ordre bourgeois dans l'exercice de leurs fonctions ; ne croyez-vous pas qu'il y aurait vraiment danger pour la Société bourgeoise en présence de ce paradoxal sabotage difficile à concevoir et pourtant

possible ?... Pourquoi pas ?...

Eh ! oui ; possible, puisque nous avons bien des saboteurs du journalisme, en ce qu'ils osent dire sur tous les événements, politiques et sociaux tout ce qu'ils pensent, si subversive que soit leur opinion ! - Eh ! oui ; possible, puisqu'il se trouve, en conseil de guerre, des officiers saboteurs de l'imbécillité militariste pour acquitter de braves jeunes gens trop fiers pour supporter la discipline et respecter les bourreaux galonnés ; il en est aussi de ses saboteurs qui, dans l'armée, commencent à comprendre, à admettre l'objection de conscience et s'inclineront demain devant les héros qui se refusent à porter une arme, à toucher un engin qui donne la mort à des êtres humains. - Voilà du sabotage conscient.

Ne désespérons pas de voir des saboteurs non seulement conscients, mais aussi organisés, pour se refuser collectivement à tout ce qui peut servir la Guerre et rendre plus facile la Paix. Qui sait même, s'il ne se trouvera pas des saboteurs héroïques pour saboter énergiquement la Guerre et les Guerriers, pour saboter surtout ceux qui la veulent pour les autres et ceux qui la font par sauvagerie, inconscience ou lâcheté ; pour saboter enfin, ceux qui en sont la cause, les organisateurs, ou les profiteurs ! Ce sabotage ne nous semble pas du tout déplacé et nous dirions même qu'il est d'extrême urgence à l'époque trouble où nous vivons.

Ce n'est pas saboter la raison humaine que de croire à un monde renouvelé par la bonne volonté et la cohésion dans l'effort des meilleurs parmi les hommes qui pensent, travaillent, s'élèvent et rêvent de l'affranchissement intégral de l'individu par une transformation sociale, favorable au règne de l'Entente entre tous et de la Liberté pour tous.

Le « sabotage » s'apparente à cet autre mot, moins connu peut-être, mais qu'il est intéressant de ne pas ignorer : c'est le mot Boycottage. Voici, d'abord, ce qu'en dit le Dictionnaire Larousse :

« Boycottage (rad. boycotter) n. m. Mise en interdit des propriétés ou des fermiers irlandais qui n'obéissent pas aux injonctions de la Ligue agraire.

— « encycl. Vers 1880, un capitaine anglais, nommé James Boycott, gérant des propriétés que le comte Erne possédait dans le comté de Mayo (Irlande), fit preuve d'une telle dureté à l'égard des fermiers placés sous ses ordres qu'il s'en fit exécuter. Ils s'entendirent pour le mettre en quarantaine. Tout Irlandais dut lui refuser son travail ; il fut même interdit de lui acheter ou de lui vendre un objet quelconque, surtout des vivres. Le pacte fut fidèlement observé. Malgré l'intervention du gouvernement qui lui envoya une garde, et l'aide des dissidents de l'Ulster qui rentrèrent ses récoltes, Boycott fut obligé de quitter le pays.

Le nom de boycottage fut, depuis lors, appliqué aux excommunications du même genre, qui furent lancées, pour la plupart, par les associations secrètes irlandaises,

notamment par la Ligue agraire. »

Le mot « boycottage » signifie donc : mettre en quarantaine, frapper d'interdit ; l'usage s'en étendit un peu partout. Lesabotage et le boycottage sont devenus deux formes de l'action directe, de défensive surtout. Déjà, en 1897, la question vint au congrès des Bourses du Travail de France, qui se tint à Toulouse. Un rapport sur le boycottage et le sabotage y fut discuté et des résolutions adoptées.

Les congrès ouvriers, constatant l'inefficacité relative des grèves partielles où s'épuisaient les forces et les ressources de résistance du prolétariat cherchaient donc des moyens de lutte plus efficaces.

Voici ce qu'on lisait à l'époque, dans les publications ouvrières :

« L'homme qui a donné son nom au boycottage est mort tout récemment. Le capitaine Boycott était le middleman de lord Erne, un des grands propriétaires du comté de Mayo, en Irlande. Le middleman est l'homme qui afferme, en bloc, au propriétaire foncier, une étendue plus ou moins considérable de terres, pour la sous-louer en détail à d'autres fermiers ou la faire cultiver par des ouvriers ruraux. Le capitaine Boycott se fit particulièrement détester par son oppression. Les tenanciers étaient incapables d'acquitter leurs fermages, en ce comté de Mayo où il était le maître et où, coup sur coup, pendant plusieurs années,, les récoltes avaient été dévastées par les intempéries. Malgré cela, il fit valoir ses droits de propriétaire.

« On n'a point oublié cette dramatique époque. Les soldats anglais, requis par le middleman, pénétraient dans la chaumière du fermier insolvable, saisissant le misérable mobilier, expulsant les habitants ; puis, pour que ces malheureux, dépourvus d'asile, ne cédassent pas à la tentation de réintégrer celui-ci, même vide, les soldats enlevaient le toit de la maison et les châssis des fenêtres. Il ne restait plus que les quatre murs de pierres.

« La haine des Irlandais contre le capitaine Boycott fut telle qu'on le mit à l'index dans le pays tout entier. La Ligue agraire décida de lui infliger la quarantaine. C'était l'inauguration d'un nouveau système de lutte. Défense fut faite à tout Irlandais de fournir au capitaine Boycott, non seulement du travail, mais aussi des vivres. Pendant plusieurs semaines il vécut seul dans sa maison, ne trouvant ni ouvrier, ni laboureur, ne pouvant rien acheter, même à prix d'or. S'il n'avait pas eu de provisions, il serait littéralement mort de faim. Enfin, il dut quitter la place et partir pour l'Angleterre.

« Les landlords ne tardèrent pas, à leur tour, à employer contre les malheureux Irlandais la méthode de combat que ceux-ci avaient employée contre le capitaine Boycott. Ils menaçaient les ouvriers de réduction de salaire, de privation de travail ; ils menaçaient les commerçants de leur retirer la clientèle de leurs fermiers ; enfin, ils allaient jusqu'à menacer les pauvres de ne plus donner d'aumônes. - (Telle fut

l'origine du Boycottage).

« Ainsi « popularisé », le boycottage traversa la mer.

« A Berlin, en 1894, les brasseurs, cédant à la pression gouvernementale, refusèrent leurs, salles de réunions aux socialistes. Les brasseurs furent boycottés et si rigoureusement, qu'au bout de quelques mois ils durent se soumettre. - A Berlin, encore, la compagnie des chemins de fer circulaires, s'étant aperçue que le public fermait lui-même les portières des wagons, sup- prima les deux cents employés à qui, jusqu'alors, était confiée cette tâche. Aussitôt, les socialistes intervinrent, firent comprendre au public qu'il devait désormais s'abstenir de fermer les portières et obtinrent ainsi que la compagnie reprenne son personnel.

« A Londres, en 1893, les employés de magasins exigèrent de leurs patrons la fermeture des magasins un après-midi par semaine, pour compenser l'après-midi du samedi pendant lequel ils travaillaient, tandis que les ouvriers chômaient. C'est par le boycottage qu'ils forcèrent la main aux patrons ; les magasins qui refusèrent d'obtempérer aux désirs de leurs employés furent mis à l'index. Les employés allèrent plus loin. Ils n'hésitèrent pas, pour obtenir gain de cause, à recourir aux procédés révolutionnaires. Un jour, entre autres, ils entrèrent chez un marchand de jambons et lancèrent dans la rue toutes les victuailles. Les boycotteurs triomphèrent et, depuis cette époque, les magasins ferment leurs portes une fois par semaine entre 3 et 5 heures de l'après-midi. »

Telle fut l'origine du système.

En France, il y aurait trop à citer pour montrer l'efficacité du boycottage sous toutes ses formes, tant légales que révolutionnaires.

Eh ! oui, légales, car il est des règles et des méthodes qu'il suffirait de mettre en application pour paralyser les rouages les plus importants de la vie sociale. Il est des lois et décrets qui, s'ils étaient strictement respectés, bouleverseraient toute l'administration.

Le Boycottage et le Sabotage figuraient donc, en une seule question, à l'ordre du jour du Congrès de Toulouse (1897). La Commission chargée de l'examiner rédigea des conclusions et un rapport fut présenté où nous glanons ces passages intéressants :

« ... La Commission vous demande de prendre en considération les propositions qu'elle vous soumet. Elle est convaincue qu'après mûre réflexion vous pratiquerez le boycottage, chaque fois que vous en trouverez l'occasion, et elle est convaincue aussi que, s'il est mis en vigueur avec énergie, les résultats qu'en retirera la classe ouvrière vous encourageront à persévérer dans cette voie.

« Nous avons examiné de quelle façon peut se pratiquer le boycottage. Qui pouvons-nous boycotter ? Est-ce l'industriel, le fabricant ? Contre lui le boycottage reste inégal ; ses capitaux le mettent à l'abri de nos tentatives. L'industriel n'a que de rares rapports avec le public ; pour la diffusion de ses produits, il s'adresse aux commerçants qui, en général, sont des conservateurs de la société actuelle... Donc, laissons pour l'instant l'industriel de côté, nous réservant de dire bientôt comment l'atteindre. Parions du commerçant avec lequel nous sommes directement en contact et que nous pouvons boycotter.

« Il y a quelques semaines, à Toulouse, une petite tentative de boycottage a été faite contre les magasins qui refusaient de fermer le dimanche ; par affiches, les camarades toulousains engageaient le public à ne rien acheter le dimanche. « Ce que les employés toulousains ont fait en petit, nous vous invitons à le faire en grand. Que chaque fois que besoin sera, quand le commerçant voudra réduire les salaires, augmenter les heures de travail, ou quand le travailleur, désireux d'être moins tenu, de gagner plus, imposera ses conditions au commerçant ; qu'alors, avec toute l'activité, dont nous pouvons disposer, son magasin soit mis à l'index ; que, par tous les moyens dont l'initiative des travailleurs croira bon d'user, le public soit invité à ne rien acheter chez lui, jusqu'au jour où il aura donné entière satisfaction à ses employés.

« Ainsi ont fait nos camarades d'Angleterre et d'Allemagne qui, dans maintes circonstances, ont remporté la victoire.

« Quant aux industriels, le boycottage les atteint difficilement. Par contre, le fonctionnement de la société capitaliste leur permet normalement un sabotage qui, sous forme de boycottage spécial (consistant en baisse de salaire, augmentation d'heures de travail ou chômage partiel, ainsi que renvois brutaux) leur permet, répétons-nous, contre leurs ouvriers un boycottage meurtrier. Nulle contrainte ne s'oppose aux fantaisies malfaisantes du patronat qui boycotte même la conscience ouvrière en mettant à l'index les travailleurs osant revendiquer leurs droits, les empêchant ainsi, non seulement de propager les idées d'émancipation qui les animent mais même de vivre... Que de militants ont dû quitter les lieux où ils vivaient en famille, pour chercher du travail en d'autres lieux, loin du pays natal, parfois et plus souvent en d'autres régions, tout au moins quand ils en trouvaient. Car il est des régions industrielles où l'ouvrier n'est embauché que s'il a des papiers et certificats indemnes de tous reproches patronaux ou s'il fait partie de certaines organisations cléricales, patriotiques ou très bourgeoisement sociales.

« Cela existe en certaines villes du Nord, malgré des municipalités socialistes. Cela existe un peu partout, si la force syndicale n'y a pas mis le holà. Si la politique a pu y semer la division ouvrière, le règne du bon plaisir patronal n'a plus de limite ; il crée des grèves, les suscite, selon ses besoins. La masse ouvrière croit lutter d'elle-même, alors qu'elle est menée selon les intérêts patronaux. La grève ainsi partie cesse ou dure et, de toute façon, épuise par la misère le travailleur qui finit par se

rendre, à discrétion et rentre vaincu, affamé, aux conditions que dicte le patron.

« Bien différente est la grève accompagnée du boycottage consciemment exercé par les gréviste et le sabotage intelligemment pratiqué contre l'intérêt direct du patron.

« Par quels moyens résister au boycottage patronal et arrêter l'expansion de l'œuvre réactionnaire et sinistre dont certains capitalistes, dans certaines villes, donnent l'exemple à leurs confrères ?

« Ici, votre Commission - disait le rapport - croit que le boycottage, que nous pourrions tenter contre les exploiteurs en question ne donnerait que des déceptions. Aussi vous propose-t-elle de le compléter par une tactique de même essence que nous qualifierons de sabotage.

« Cette tactique, comme le boycottage, nous vient d'Angleterre où elle a rendu de grands services dans la lutte que les travailleurs soutiennent contre les patrons. Elle est connue là-bas sous le nom de Go Canny. »

A ce propos, nous croyons utile de vous citer l'appel lancé dernièrement par l'Union internationale des Chargeurs de navires, qui a son siège à Londres : Qu'est-ce que Go Canny ? C'est un mot court et commode pour désigner une nouvelle tactique, employée par les ouvriers, au lieu de la grève.

Si deux Ecossais marchent ensemble et que l'un coure trop vite, l'autre lui dit : « Go Canny » ; ce qui veut dire : « Marche doucement, à ton aise. »

Si quelqu'un veut acheter un chapeau qui vaut cinq francs, il doit payer cinq francs. Mais s'il ne veut en payer que quatre, eh ! bien, il en aura un de qualité inférieure. Et ainsi de suite pour toute marchandise.

Si une ménagère veut acheter une pièce de bœuf qui vaut trois francs et qu'elle n'offre que deux francs, alors on lui offre une autre pièce inférieure à celle qu'elle désirait. Le bœuf est aussi une marchandise en vente sur le marché. Or, l'on ne peut avoir même marchandise pour un prix inférieur à celui convenu pour une qualité supérieure. Eh ! bien, les patrons déclarent que le travail, l'habileté et l'adresse sont des marchandises en vente sur le marché tout comme le vêtement et la nourriture.

— « Parfait, répondons-nous, nous vous prenons au mot, comme le chapelier vend ses chapeaux, comme le boucher vend sa viande, nous vendrons aux patrons notre travail, notre habileté, notre adresse. Pour de mauvais prix, ils vendent de la mauvaise marchandise, nous en ferons autant.

« Les patrons n'ont pas droit à compter sur notre charité. S'ils refusent même de discuter nos demandes, eh ! bien, nous pouvons mettre en pratique le Go Canny, la tactique de : travaillons doucement, en attendant qu'on nous écoute. »

Voilà clairement défini le Go Canny, le Sabotage : à mauvaise paye, mauvais travail.

Cette ligne de conduite, employée par nos camarades anglais, nous la croyons applicable en France, car notre situation sociale est identique à celle de nos frères, les travailleurs d'Angleterre.

Il nous reste à définir sous quelle forme doit se pratiquer le sabotage. Nous savons tous que l'exploiteur choisit habituellement, pour augmenter notre servitude, le moment où il nous est le plus difficile de résister à ses empiétements par la grève partielle, seul moyen employé jusqu'à ce jour. Les résultats n'ont pas toujours été ce qu'on en espérait. Sans négliger le moyen de lutte qu'est la grève, il faut employer encore d'autres méthodes, avec ou sans la grève.

Faute de pouvoir se mettre en grève, les travailleurs frappés subissent les exigences du capitaliste.

Avec le sabotage, il en est tout autrement. La résistance est possible. Les exploités ne sont plus à la merci complète de l'exploiteur, ils ont le moyen d'affirmer leur virilité et de prouver à l'opresseur qu'ils sont des hommes. Ils ont en mains l'arme défensive qui peut devenir l'arme offensive suivant les circonstances et la façon de s'en servir.

D'ailleurs, le sabotage n'est pas si nouveau qu'on pense : depuis toujours, les travailleurs l'ont pratiqué individuellement, quoique sans méthode. Il ne fut pas souvent sans efficacité. Il inspira dans le camp des profiteurs de l'exploitation une crainte salutaire qui n'a fait que croître lorsque s'est affirmée la puissance du sabotage collectif. Donc, d'instinct, les travailleurs ont su ralentir leur production quand le patron a augmenté ses exigences. Avec plus ou moins de conscience, les ouvriers ont appliqué la formule : à mauvaise paye, mauvais travail.

Le Patronat a cru parer à cette tactique défensive des esclaves de l'usine et du chantier en substituant la méthode fameuse du travail aux pièces ou à la tâche à celui du travail à la journée. Il a pu s'apercevoir que son intérêt moins lésé sur la quantité le devenait beaucoup plus sur la qualité. Si, par exemple, c'était le contraire, c'est-à-dire si le patron substituait au travail aux pièces le travail à la journée croyant asservir l'ouvrier, celui-ci, naturellement, employait aussi la méthode contraire pour aboutir au même résultat. Qu'on ne vienne pas dire que ceux-là étaient de mauvais ouvriers qui agissaient ainsi, car, nous affirmons que c'étaient les plus habiles, les plus intelligents et par conséquent les plus conscients de leur valeur. Le mauvais ouvrier est l'éternel saboteur et ne peut être autre chose et le patron le sait ; d'ailleurs, Celui-là n'a de valeur que par la collectivité dont il fait partie, car individuellement, il ne compte guère. Il a tout intérêt à suivre les plus audacieux pour ne pas être employé à de malpropres besognes pour conserver sa

place.

Le sabotage s'adapte à toutes les sortes de travaux ; il se pratique dans tous les métiers et se modernise parallèlement aux progrès dans la production. Il devient redoutable avec le perfectionnement du machinisme. On ne peut tout dire ici sur l'application du sabotage ; mais les années 1900 à 1914, en France, ont amplement démontré la puissance redoutée du Syndicalisme révolutionnaire incitant à l'Action Directe du Proletariat conscient et organisé, en vue de s'affranchir par lui-même de l'exploitation de l'homme par l'homme. Le rapport fourni au Congrès ouvrier de Toulouse (1897) Se terminait ainsi :

« Le sabotage peut et doit être pratiqué pour le travail aux pièces en s'attachant à donner moins de soin au travail, tout en fournissant la quantité pour ne pas amoindrir le salaire. Le patron pris ainsi, sera dans l'alternative d'accorder les revendications faites par ses ouvriers ou de perdre sa clientèle. S'il est intelligent, il remettra l'outillage dont il est possesseur aux seuls producteurs qui sauront l'utiliser au mieux sans le saboter. »

Mais ce serait le commencement de la fin du patronat et de l'exploitation. N'y comptons pas.

Le sabotage dans les usines, dans la production centralisée, sur les chantiers, dans les grandes entreprises, peut s'exercer avec discernement et intelligence sur l'outillage et les forces motrices sans le moindre danger pour le public et seulement au détriment du capitalisme. On se souvient encore de l'émotion produite dans le monde bourgeois quand le secrétaire du Syndicat des Chemins de Fer, il y a trente-trois ans, déclara qu'un employé, un chauffeur, un mécanicien des chemins de fer pouvait, avec dix centimes d'un certain ingrédient, paralyser complètement, pour longtemps, une locomotive ou plusieurs.

« Avec le boycottage, et avec son frère siamois, le sabotage, les travailleurs ont une arme de résistance efficace, qui, en attendant qu'ils soient assez puissants pour s'émanciper intégralement, leur permettra de tenir tête à l'exploitation dont ils sont victimes. Il faut que les capitalistes le sachent : les travailleurs ne respecteront la machine que le jour où elle sera devenue pour eux une amie qui abrège le travail, au lieu d'être comme aujourd'hui, l'ennemie, la voleuse de pain, la tueuse de travailleurs. »

On pourrait faire ici l'apologie du sabotage et du boycottage en ne citant que nos souvenirs.

Il y eut, en France, à Paris surtout, des événements de sabotage qui furent, les uns comiques, les autres tragiques ou menaçant de l'être. Ce que furent certaines journées et certaines nuits n'était pas sans nous faire espérer beaucoup pour la Révolution sociale et pour rendre impossible la guerre.

Les ordres du jour de nos Congrès ouvriers d'avant 1914, nous présageaient des triomphes qui n'ont été que des déceptions amères et cruelles sur lesquelles nous aimons mieux ne pas insister pour nous éviter de saboter les espoirs nouveaux qui nous animent encore, tellement sont indéracinables nos convictions révolutionnaires, tellement est inaltérable l'idéal anarchiste au cœur et à l'esprit de l'homme sincère et modeste qui croit à l'avenir de Liberté et d'Entente des hommes de bonne Volonté entre eux.

Georges Yvetot

Accueil

SACERDOCE n. m. (du latin : *sacerdos*, prêtre)

Le sacerdoce est la dignité et la fonction des ministres d'un culte. C'est aussi l'ensemble des prêtres attachés à ce culte. Nous avons au mot « prêtre » défini et résumé l'action de cet intermédiaire entre ce monde et l'autre. Nous allons étudier ici, l'action collective de la caste sacerdotale.

Ce que le primitif remarque d'abord dans le monde ambiant, c'est sa propre faiblesse en face des êtres et des choses au milieu desquels il vit. Cette observation lui est imposée par les misères mêmes dont il souffre : le froid, le chaud, la sécheresse, la pluie, la tempête, les animaux hostiles, la faim, la maladie, etc... Au milieu de ces inimitiés, il cherche à se faire des alliances. Ces premiers alliés seront les fétiches. Plus tard, le subjectivisme croissant de l'humanité ne se contentera plus de cet animisme primordial. L'homme détachera les phénomènes naturels de leurs formes visibles et leur en imposera une autre qui sera celle de l'homme lui-même. Les esprits des mondes terrestre, météorologique et sidéral deviendront autant d'êtres revêtus de la forme humaine, doués des mêmes passions, des mêmes sentiments, des mêmes besoins et des mêmes volontés que l'homme et ne différant de lui que par le privilège d'une puissance plus considérable. Ce sera l'aube du polythéisme et le commencement des cultes organisés. Le fétichisme n'a souvent ni culte, ni prêtre. Le polythéisme possède les deux. Pendant une longue suite de siècles, les pères de famille, les chefs de tribus offriront des sacrifices, selon un rituel déterminé mais assez simple d'abord. Peu à peu s'ajouteront des complications, à mesure que l'homme exercera son observation et sa sagacité sur les détails des phénomènes qui ont donné naissance au culte. Finalement ces complications élimineront les premiers sacrificateurs et les soins du culte passeront aux mains d'une catégorie spéciale d'hommes qui ont fait des rites une étude particulière. Cette catégorie d'hommes ce sont les prêtres. Après être restés longtemps au service des pères de famille, des chefs de tribus, qui se déchargeaient des soins du culte, moyennant une redevance, les prêtres qui surent presque partout s'organiser en caste, réclamèrent l'indépendance et la souveraineté.

L'Afrique noire nous présente l'ébauche de toutes les formes qu'a pu revêtir l'institution sacerdotale. Ici, la sorcellerie est une profession libre ; là, elle affecte déjà une hiérarchie. Assez souvent le sorcier cumule la médecine, la guérison des maladies, l'interprétation des songes avec le culte et les pratiques sacrées. Mais plus généralement, à chaque fonction correspond une classe de prêtres qui a un nom particulier et son rang dans la hiérarchie. Les uns s'occupent de la pluie, du

tonnerre, des récoltes. D'autres jettent les sorts, consultent les oracles, prédisent l'avenir. Ou bien ceux-ci guérissent les maladies, assurent le succès des batailles, consacrent des gris-gris. Ceux-là évoquent les morts, purifient les maisons hantées, maîtrisent les esprits, préservent la tribu des calamités qu'elle redoute. La puberté, le mariage, la grossesse, l'enfantement, la mort ont leurs féticheurs spéciaux.

Intermédiaires entre les hommes et les dieux, dépositaires des secrètes formules qui savent désarmer les colères divines, armés de terribles pouvoirs magiques et, de plus, ayant pour complices l'ignorance générale, la crainte et l'espérance, les clergés sont arrivés au plus haut degré de puissance et ils ont usé, presque partout, du pouvoir que leur conféraient leurs momeries, pour organiser la société civile à leur profit.

Le « Chitouré » du Congo, comme le sorcier Polynésien, commande au peuple, au roi, aux puissants. Il frappe et punit à son gré. Personne ne discute ses ordres. Il réalise, en plus petit, l'idéal théocratique du pape Grégoire VII. A côté des clergés déjà fort puissants des tribus sauvages ou barbares, se situent des organisations sacerdotales vraiment achevées avec officiants, sacrificateurs, confréries régulières, concourant à des cérémonies pompeuses. Citons, en Amérique, les clergés du Mexique et du Pérou ; dans l'Antique Egypte où la pensée de la mort et le soin des cadavres occupaient toute la vie, tous les nomes étaient sous la main des collèges sacrés. L'histoire de l'Egypte est pleine de la lutte sans cesse renouvelée entre rois et prêtres. En moins de 500 ans le cléricalisme égyptien mit en pièces par deux fois le vaste édifice édifié par la monarchie thébaine. Sous la 20ème dynastie, les prêtres avaient envahi toutes les hautes fonctions. Ils étaient devenus généraux, magistrats, gouverneurs. Ils s'étaient octroyé le titre de princes de Kouch, jusqu'alors réservé exclusivement aux fils des pharaons. Finalement, le chef des prêtres d'Ammon déposséda le roi régnant et ceignit la couronne. En Inde, le brahmane s'est établi au-dessus de toutes lois et de toutes rivalités : les guerriers et les rois lui doivent la déférence ; quant au restant de la population, elle n'existe pas pour lui, sauf pour le nourrir, l'enrichir, l'adorer. Sans atteindre à ce degré de puissance, les clergés de la Perse, des Assyries et de Chaldée, occupèrent un rang très élevé. En Europe, les druides avaient la main-mise sur la justice et le pouvoir civil. Leur pouvoir spirituel savait très bien s'harmoniser avec la direction des affaires publiques et de la vie privée. En Grèce et en Italie, l'ambition et la soif du pouvoir furent les caractéristiques des clergés d'alors. Le sacerdoce chrétien a à son actif, tant de crimes, de spoliations, de dol, que son histoire demanderait, pour être bien contée, plusieurs volumes. L'Inquisition, les guerres de religion, la soif de richesses et de pouvoir des ordres religieux, les ambitions théocratiques de la papauté, les massacres d'hérétiques, les persécutions dirigées contre la pensée libre et les savants indépendants, la lutte sournoise ou déclarée du clergé moderne contre tout ce qui est vrai et juste, indiquent que le clergé catholique n'a jamais eu en vue que l'obtention et la conservation du pouvoir absolu, facteurs de richesses et de jouissances matérielles, les seules qui comptent pour lui.

Au sein de l'humanité, le sacerdoce constitue un embranchement où se succèdent et coexistent des classes, des espèces, des genres et des sous-genres qui tous ont un caractère commun : la prétention d'être les seuls et obligés intermédiaires entre l'homme et les dieux. C'est dans cette prétention que réside le fait capital d'où procèdent tous les actes sacerdotaux et qui persiste à travers les temps et les races. Tantôt le sacerdoce est libre : est prêtre qui peut se faire accepter comme tel. Tantôt il est conféré à la suite d'épreuves au cours d'une élection, ou imposé par l'arbitraire d'un chef. Il est exercé par le père, le magistrat, ou bien il est organisé savamment en hiérarchie compliquée. Mais quel qu'il soit, il est partout et avant tout : l'ensemble de ceux qui parlent, agissent, commandent, absolvant ou condamnent et s'enrichissent au nom des dieux.

Après avoir imposé à la terre la constitution qui s'accorde le mieux avec les intérêts de leur caste, les prêtres ont étendu leur domination jusqu'au ciel et ont investi les dieux. Il existait avant eux une armée divine composée des dieux de la terre, de l'atmosphère et du ciel ; ils ont inventé et créé les divinités nées du sacrifice, les dieux médiateurs nés de la parole du prêtre et sans lui, impuissants. Ces dieux on les retrouvera partout où il y a des prêtres, mais ils n'occupent la première place dans les panthéons que là où la classe sacerdotale a dominé. Aux dieux terrestres, météorologiques ou célestes, ils ont substitué des dieux cachés, mystérieux, dont la puissance s'exerce par des canaux invisibles et qui se prêtent à la métaphysique absurde qu'ils préparent. On peut dire que c'est de l'invention de ces dieux médiateurs, de ces dieux fils du prêtre que date la véritable origine de la religion, car c'est d'alors que se précise la distinction du naturel et du surnaturel.

C'est le sacerdoce qui a introduit dans le monde l'absurde, le surnaturel pur ; c'est lui qui en a fait le signe caractéristique de la religion et qui a, par là, établi entre elle et la science ce fossé si profond qui va toujours en s'élargissant.

L'essentiel et la marque fondamentale par laquelle les conceptions religieuses se distinguent de toutes les autres, c'est qu'elles accentuent à mesure que s'accroît la puissance scientifique de l'humanité, chaque jour davantage, le caractère d'absurdité qui est leur essence même.

Sans le sacerdoce, l'évolution religieuse de l'humanité eût été inoffensive. D'époque en époque, une crédulité moins obtuse eût écarté les croyances vieilles, une erreur moindre eût remplacé une absurdité plus grossière, jusqu'au jour où la raison eût trouvé la vérité. La preuve, c'est que l'évolution des choses s'est accomplie ainsi. Mais, que de misères, que de stagnations, que de reculs, que de larmes et de sang répandus, que de souffrances et de peines subies avant que l'humanité n'ait trouvé peu à peu la vérité ! Cela parce que le sacerdoce avait tout envahi : terre et cieux. Parce que partout il s'est cramponné à ses autels, cherchant à maintenir, avant tout et à n'importe quel prix, sa puissance menacée par les claires découvertes de la raison humaine. Oui, nous pouvons considérer que le sacerdoce, parmi les autres éléments mythiques, fut un des facteurs principaux du maintien de la religion.

- Charles ALEXANDRE.

Accueil

SACREMENT n. m. (du latin *Sacramentum*)

Signe visible d'une chose invisible, institué de Dieu pour la sanctification et la purification des âmes. Dans l'Eglise catholique, le sacrement est un rite religieux institué par Jésus-Christ, pour donner ou accroître la grâce. La religion catholique compte sept sacrements : le baptême, la confirmation, l'eucharistie, le mariage, la pénitence, l'extrême-onction et l'ordre. Les *derniers sacrements* sont ceux que les catholiques reçoivent quand ils sont ou se croient en danger de mort : la pénitence, l'eucharistie et l'extrême-onction. Le pouvoir d'administrer les sacrements appartient aux évêques et aux prêtres. Toutefois, en cas d'urgente nécessité (*in extremis*) toute personne peut conférer le baptême.

Il me paraît que c'est dans l'institution des sacrements que s'affirme, de la façon la plus certaine, bien que fort habilement dissimulée, la volonté de domination dont l'Eglise catholique, apostolique et romaine n'a cessé de poursuivre et poursuit toujours la réalisation. - (Voir les mots *Confession*, *Confessionnal*).

- S. F.

Accueil

SACRIFICE (du latin *sacrificium* ; de *sacrificare* : sacrifier)

On appelle « sacrifice » toute offrande faite aux divinités au cours de certaines cérémonies solennelles. Le sacrifice est le corollaire de tous les cultes. On exprimerait difficilement toutes les formes qu'il a revêtues. Le sacrifice religieux a deux buts : 1° nourrir les dieux ; 2° réconcilier l'homme avec la divinité. Le principal souci de l'homme étant la nourriture, il est naturel que les dieux calqués à son image partagent ce souci élémentaire. Les premiers sacrifices se composèrent donc d'aliments, de boissons, de liqueurs. L'homme a toujours cru que les dieux mangeaient et buvaient l'offrande ; qu'ils étaient doués d'appétit et d'organes digestifs. Le culte direct des animaux, encore pratiqué aujourd'hui en Afrique occidentale, a concouru à renforcer cette croyance et, plus tard, lorsque les animaux jadis adorés ne furent plus considérés que comme les représentants des divinités antropomorphes, ils continuèrent néanmoins à dévorer l'offrande au nom des dieux qu'ils remplacent. On peut encore citer comme exemple les éléphants sacrés et les vaches saintes de l'Inde moderne qui sont toujours abondamment pourvus de nourriture, ainsi que les alligators, soigneusement entretenus dans les bassins des temples indous. Si les divinités minérales et végétales ne mangent pas, elles savent tout au moins boire. On versait à leurs pieds, de l'eau, du lait, des liqueurs fermentées ; on les arrosait de sang, de graisse et de beurre fondu. On les nourrissait même, en insinuant dans les fentes de l'écorce ou de la pierre ou en suspendant dans les branches de l'arbre qui les abritait, des lanières de viandes que les animaux et les oiseaux se chargeaient vite de faire disparaître. Et, de cette disparition, les dévôts supposaient que l'offrande était agréée.

On s'est adressé aussi à la terre, au feu, au vent, aux eaux. Tous les fleuves, toutes les sources, tous les lacs sur le globe entier, ont reçu des offrandes de tous genres et les ont agréées. La terre, notamment, est une divinité qui a reçu le plus de sacrifices. L'air et le vent n'ont pas non plus été oubliés.

Le feu, qu'il ait été considéré comme un dieu ou comme un intermédiaire entre l'homme et les dieux, fut souvent le principal agent du sacrifice. C'est lui qui fut chargé, au cours des siècles et chez tous les peuples, de transformer l'offrande des fidèles : celle-ci étant consumée par le feu. Mais le suppléant de la divinité qui s'est montré partout le plus difficile à rassasier, ce fut le prêtre : le sorcier des sauvages s'empare des gâteaux et des victuailles destinées aux dieux ; le féticheur polynésien se charge de faire parvenir aux esprits les aliments à eux offerts ; le brahmane reçoit, moyennant finance, l'offrande de quiconque ne possède pas le feu

sacré pour la consumer ; et le prêtre chrétien offre à son dieu le sacrifice de la messe et de ses prières, moyennant une honnête redevance !

Qu'a-t-on offert aux puissances surnaturelles ?

Dès les commencements, les viandes, les breuvages, les aliments de tous genres, ont été les aliments du sacrifice. On offrit aux dieux du sang, des parfums, la fumée des offrandes consumées ; on leur sacrifia les produits de la terre, des animaux, des parures, des objets précieux et rares, et souvent des créatures humaines. Les sacrifices humains s'accompagnant de cérémonies cultuelles compliquées eurent lieu un peu partout. Rappelons les coutumes barbares des aborigènes du Mexique et du Pérou ; les sacrifices humains de la Malaisie ; les offrandes humaines à Moloch et à Baal en Phénicie. Les écritures juives ne nous disent-elles pas que la fumée des chairs brûlées est une odeur agréable aux narines de Jéhovah ? ...

Plus tard, quand l'homme inventa que la nature des dieux était identique à celles des esprits, des fantômes, des choses mortes, il renonça à les nourrir de substances matérielles, il les supposa capables de déguster l'âme des offrandes. Les matières alimentaires ne furent plus offertes directement aux divinités, la vapeur odorante qui s'en échappe est censée les nourrir. Nous en arrivons ainsi aux parfums brûlés sur l'autel en l'honneur des êtres invoqués. La fumée de tabac, les résines odorantes, les bois odoriférants, les fumigations de plantes, l'encens et la myrrhe ont été offerts aux dieux. L'animisme ne voyait, dans ses pratiques, rien de choquant. Puisque les esprits et les dieux sont des fantômes impalpables, faits d'autre matière que celle des vivants, il est juste qu'ils se nourrissent de l'âme des êtres et des choses sacrifiées. De même que les fantômes des morts emportent avec eux les fantômes des esclaves, des femmes, des armes, des objets immolés sur leurs tombes ou brûlés avec eux, de même les dieux se repaissent d'essences réelles mais invisibles.

Evoluant, l'homme sans cesser de croire à l'appétit des dieux, à l'avidité des animaux sacrés, de l'eau, du feu, finit par restreindre le montant et la valeur des sacrifices. Tantôt la partie sera donnée pour le tout ; tantôt la substitution d'une personne à une autre ou celle, plus fréquente, d'un animal à un homme suffira à contenter le dieu.

Comme conséquence du sacrifice par substitution, apparut bientôt le sacrifice par effigie qui, lui aussi, fut en grand honneur. On a offert aux entités surnaturelles des figurines d'hommes et d'animaux, en bronze, en terre cuite, en farine, en cire, en pâte, en beurre. Ces figurines remplaçaient les victimes désignées et les dieux parurent fort bien se contenter de cette substitution. Les ex-votos offerts si libéralement par les dévôts aux dieux qu'ils implorèrent se rattachent au sacrifice par substitution et sont, actuellement, une des plus riches mines exploitées par les clergés.

Dans les temps où s'est développé le sentiment moral, où l'homme a idéalisé dans la personne de ses dieux, ses plus hautes facultés, on admit vite que l'hommage le plus agréable à une puissance céleste était une vie pure, la pratique de la vertu, l'effort vers le bien. De cette donnée du sacrifice moral, le mysticisme a tiré les plus étranges et les plus funestes conséquences. Il a placé la vertu dans l'étouffement des facultés naturelles, dans la suppression des qualités les plus nobles de l'homme ; il en est revenu aux mutilations physiques, aux ascétismes barbares faisant de la divinité un être malfaisant se complaisant aux douleurs, aux désespoirs, aux calamités de l'homme. La résignation passive et stérile aux pieds des autels est ainsi devenue l'instrument d'un salut imaginaire.

Ajoutons à la théorie du sacrifice l'aberration suprême : celle qui offre à la divinité, non plus les peines de l'homme mais les souffrances des dieux. On avait sacrifié aux divinités des victimes humaines, la vie des femmes, des enfants, des choses bonnes et belles ; on leur offrit finalement des dieux, fils de dieux. Des victimes humaines, considérées comme l'image, la réplique vivante des dieux, étaient nourries et soignées pendant des mois chez les Aztèques et les Colombiens avant d'être finalement offertes en holocauste à leur père céleste. Dans l'Inde Védique, le dieu Sorna - la liqueur sacrée - était immolé par Agni, aux puissances célestes. Le sacrifice chrétien, l'Eucharistie, n'est pas autre chose que l'offrande d'un dieu fils à un dieu père, comme gage d'expiation et de rédemption.

Mais, quelque forme qu'il prenne, le sacrifice religieux est, avant tout, un troc, un échange, donnant, donnant ! C'est un marché entre l'homme et les dieux. Il procède de la même conception que la prière et, comme elle, il se réduit à ce fait très humain que le meilleur moyen de gagner la bienveillance d'un ami ou de désarmer la colère d'un ennemi est de lui faire cadeau d'un objet qu'il soit heureux de posséder. Il est naturel, quand on achète, de s'en tirer à meilleur compte et d'essayer de faire accepter des valeurs médiocres, c'est pourquoi nous avons vu les dévôts offrir la partie pour le tout, l'image pour le corps, des paroles, des gestes pour des présents. D'un autre côté, l'intérêt dominé par la crainte et la vanité, a jeté le fidèle dans la voie de la prodigalité. Qui donne le plus reçoit davantage. Les dieux savent toujours réserver leurs faveurs à ceux qui peuvent les gorger de choses agréables. Mais, avant tout, le mobile moteur de tous les sacrifices, c'est la crainte ! L'homme ne traite pas d'égal à égal avec les dieux. Il doit réparer les fautes commises, expier les peccadilles, les péchés dont il s'est rendu coupable. En même temps qu'il négocie les bienfaits qu'il implore, il doit essayer d'alléger le joug des charges et des obligations que lui imposent les divinités. Le sacrifice, hommage et moyen d'expiation à la fois, lui fournit la possibilité de faire ces deux choses. Il faut donner, toujours donner, pour soi et pour les siens. Et il faut mesurer l'offrande non seulement à son intérêt, mais au rang de la divinité. Et les hommes ont offert aux dieux ce qu'ils avaient de plus précieux : captifs, femmes, bijoux, etc..., leur représentation humaine, leur image et, fantaisie ironique, des dieux à d'autres dieux. Plus tard, ce furent des actes méritoires : les vertus, les efforts, les épreuves, les travaux de l'humanité. Si bien que, finalement, les « dieux bons » se muèrent en

despotes barbares appréciant plus les larmes et le sang que les bienfaits rendus à la race humaine ! Est-il besoin d'ajouter que les clergés trouvèrent amples bénéfices à cette théorie du sacrifice qu'ils ont su maintenir vivace à travers les siècles.

Le langage courant donne au mot « sacrifice », très abusivement du reste, le sens de désintéressement absolu. Une grande partie des hommes d'aujourd'hui ont cessé de sacrifier aux dieux, mais ils accomplissent quand même des sacrifices aussi inutiles que destructifs.

Faut-il parler des sacrifices consentis aux conceptions, imposées par l'éducation, du droit et du devoir, de la conscience, pour obtenir l'estime des autres ?

Est-il nécessaire de rappeler et d'insister longuement sur la nocivité des sacrifices consentis à la patrie, aux autorités de tous genres qui régendent les hommes ?

Est-il besoin de faire ressortir la puissance des mille et une concessions faites - dans un esprit de sacrifice - aux interdictions multiples des codes moraux qui enserment l'homme dans un réseau serré qui réduit la liberté au strict minimum ? Les sacrifices laïcs, consentis à la patrie, aux gouvernants, aux morales officielles, aux us et coutumes de nos contemporains, se rattachent, par des affinités profondes aux plus vaines erreurs, aux plus stupides pratiques de nos aïeux et de leurs successeurs, fossiles attardés parmi nous. Ils sont juste bons à restreindre, au profit de quelques-uns, notre liberté et notre joie, car chacun d'eux est une concession faite aux mensonges et aux erreurs d'un passé lourd de souffrance.

Il nous reste cependant à parler d'une espèce de sacrifices accomplis par des hommes dignes de ce nom. Ce sont les sacrifices consentis, au cours de l'histoire, par tous les novateurs, les savants, les philosophes, les artistes, les chercheurs, pour le bonheur et l'éducation de l'humanité. Qui ne sait, au prix de quelles peines, de quelles souffrances, ces hommes, mûs par un noble idéal, ont pu, malgré les avanies et les persécutions dirigées contre eux par l'ignorance du peuple et la haine des puissants, dont ils menaçaient, par leur apostolat, les privilèges, se donner tout entiers à leur oeuvre d'émancipation intellectuelle et morale de l'humanité ! Oui, ces sacrifices accomplis, au cours des siècles par ces hommes, depuis le savant qui peine et cherche les remèdes efficaces contre la souffrance humaine, jusqu'à l'artiste qui synthétise dans son oeuvre le cri de révolte et la protestation de tous ceux qui peinent et qui souffrent, en passant par l'humble propagandiste ouvrier qui, malgré l'hostilité ambiante, sacrifie son repos et sa sécurité, pour apporter à ses frères de misère, un peu de la vérité que d'autres lui ont apprise ; ces sacrifices, dis-je, sont aussi dignes d'éloges et d'admiration que l'est celui de l'être qui risque sa vie pour arracher à la mort une existence menacée. Ce sont les seuls utiles, car ils ont pour but unique de soulager la peine des hommes et ils sont aussi éloignés de l'intérêt grossier et égoïste des sacrifices religieux et laïcs que nous le sommes de la plus lointaine étoile perdue aux confins de la Galaxie.

- Charles ALEXANDRE.

Accueil

SAGE

Le mot « sage » est un cas assez rare en sémantique (science des changements de sens des mots). La plupart des mots se dégradent à l'usage. « Garce », longtemps, fut aussi peu injurieux que son correspondant masculin, le simple féminin de garçon. Pour prendre un exemple plus voisin de mon sujet, quel outrage est devenu le nom de « sophiste » qui, à l'origine, désignait un maître de sagesse ! Sage, au contraire, s'est plutôt ennobli. Et nous avons un sursaut quand nous lisons dans La Fontaine :

Le sage dit, selon les gens : Vive le roi ! Vive la ligue !

Or le fabuliste parle comme la haute antiquité grecque, celle qui a honoré, dans les Sept Sages, plus d'hommes habiles que de philosophes.

Les listes des sept sages ont beaucoup varié : à réunir tous les noms qu'elles donnent, les Sept seraient seize. Dans son Protagoras, Platon fait nommer par Socrate : Thalès, Pittacus, Bias, Solon, Cléobule, Myson et Chilon. A une exception près, c'est cette liste qui est devenue classique. Myson, dont nous savons uniquement qu'il était laboureur et que quelques-uns lui attribuent la paternité - ordinairement accordée à Chilon - du fameux « Connais-toi toi-même », est ordinairement remplacé par Périandre.

Ce Périandre était, à Corinthe, un abominable tyran. Il eut, sans doute, la sagesse de mépriser le tabou de l'inceste et de coucher, puisque ça plaisait à l'un et à l'autre, avec sa mère Cratée. Mais sa cruauté froide était terrible, et aussi sa colère : dans un accès de fureur, il précipita du haut des degrés de son palais sa femme enceinte, et elle mourut de la chute. Un habitant de Corcyre ayant tué son fils Lycophon, il voulut faire des eunuques avec trois cents jeunes Corcyréens qu'il détenait en otages. Un hasard ayant arraché ces jeunes gens de ses mains, il mourut de rage à quatre-vingts ans. Mais on l'admirait comme général et comme subtil politique. Le geste fameux de Tarquin abattant symboliquement les fleurs les plus hautes était imité de Périandre conseillant son ami Thrasibule, tyran de Milet. Il disait : « L'ami même d'un tyran doit lui être suspect ». Est-ce à son habileté pratique qu'il doit surtout sa place dans la liste glorieuse ? Est-ce à quelques maximes nettes et bien frappées ? « Sois modeste dans la prospérité, ferme dans l'adversité » - « Que ton ami soit heureux ou malheureux, sois le même avec lui » - « Le gain honteux est un trésor trop lourd ». Celle-ci est plus digne d'un tyran et fait du prétendu sage un

glorieux précurseur des inquisiteurs et du signore Mussolini : « Punis non seulement le crime, mais l'intention ». Un questionneur hardi demandait à Périandre pourquoi il n'accordait point, par une abdication, le repos à sa vieillesse inquiète. « C'est, répondit-il, qu'il est aussi dangereux de quitter volontairement le trône que d'en être renversé. »

Pittacus, tyran de Mytilène, semble, malgré les injures méritées dont l'accable le poète Alcée, avoir été moins inhumain que Périandre. Le hasard des combats ayant fait de l'injurieux Alcée son prisonnier, il lui rendit la liberté en disant : « Il est meilleur de pardonner que de punir ». Les sentences qu'on a conservées de lui sont, la plupart, de bons conseils d'arriviste : « Saisis l'occasion » - « N'annonce pas ton projet ; s'il échoue on se moquerait de toi » - « Ne blâme jamais ton ami ; ne loue jamais ton ennemi, » En voici une plus généreuse : « Les véritables victoires sont celles qui ne coûtent point de sang ». Il se fatigua de régner, quoi qu'il eût prononcé : « Le commandement est l'épreuve de l'homme ». C'est sans doute après son abdication qu'il formula : « Parmi les animaux sauvages, le pire est le tyran ; parmi les animaux domestiques, le pire est le flatteur ».

Solon est-il beaucoup meilleur que ce tyran aux qualités mêlées ? Il est coupable d'avoir fait entreprendre et d'avoir conduit la guerre contre Salamine. Et, si ses lois sont moins dures que celles de Dracon qu'elles remplacèrent, est-ce à lui qu'on le doit ou à l'adoucissement général des mœurs ? Poète remarquable, il est probablement, avec Thalès, le mieux doué intellectuellement des sept sages. Il philosopha et resta poète jusqu'à la fin. « Je vieilliss, disait-il, en apprenant toujours. »

Bias paraît bilatéralement noble, qui disait : « Je porte tout mon bien avec moi » et qui, très éloquent, ne voulut jamais défendre que les causes qui lui paraissaient justes. Ses sentences sont belles : « Pendant que tu es jeune, prépare à ta vieillesse un viatique de sagesse : c'est le plus sûr des trésors » - « Sois lent à entreprendre, persévérant quand tu as entrepris » - « Désirer l'impossible est une maladie de l'âme ; une autre maladie de l'âme, c'est de ne pas songer aux maux d'autrui ». Une autre de ses maximes est bien désenchantée : « Aime comme si tu devais haïr un jour, car la plupart des hommes sont pervers ».

Chilon est l'auteur probable du « Connais-toi toi-même ». Voici d'autres sentences de lui : « Si tu es puissant, sois bienveillant et applique-toi à inspirer plus de respect que de crainte » - « Plutôt une perte qu'un gain honteux : la perte ne t'afflige qu'une fois ; le gain honteux te cause des regrets éternels » - « Que ta langue ne devance pas ta pensée » - « Sois plus empressé auprès de ton ami quand il est malheureux ».

Cléobule, vantant toujours la mesure et le juste milieu, est le précurseur d'Aristote moraliste.

Il y a, parmi les Sept Sages, un véritable grand homme, Thalès de Milet, père de la philosophie naturelle. Celui-ci a une doctrine systématique. C'est par lui que s'ouvre l'histoire de la philosophie et de la science grecques. Comme frappeur de sentences, on connaît surtout ses ingénieuses réponses : « Qu'y a-t-il de plus grand ? - L'espace, qui contient tout. - De plus puissant ? - La nécessité, qui soumet tout. - De plus sage ? - Le temps, qui découvre tout. - De plus commun ? - L'espérance, qui reste même à qui n'a plus rien ».

Les sophistes - dont le nom signifie à peu près sages professionnels - sont, en moyenne, très supérieurs à la moyenne des Sept Sages officiels et ils comptent parmi eux des intelligences de premier ordre, comme Protagoras, Gorgias, Prodicus, Socrate ou Hippias. Prodicus et Socrate sont aussi, paroles et conduite, de véritables sages, ce qui leur valut d'être abondamment raillés par leurs contemporains et de boire la ciguë.

Entre la génération des Sept Sages (fin du VII^e siècle avant J.-C. et commencement du VI^e) et la génération des sophistes (V^e siècle), Pythagore, très suivi dans cette voie, avait renoncé à un titre trop ambitieux et se disait non plus sage, mais simple Ami de la Sagesse (Philosophe). Pourtant, nous donnons volontiers le titre de Sages à Prodicus et à son élève Socrate, à Diogène, à Zénon de Cittium, à Cléanthe, à Epictète, à Dion Bouche-d'Or ou à Epicure. Nous n'hésiterions guère plus à en décorer Jésus, si nous étions certains que le Sermon sur la Montagne a quelque authenticité. Même parmi les modernes, un Spinoza, un Tolstoï, un Elisée Reclus ou un Gandhi (malgré, chez ce dernier, un fâcheux relent de nationalisme) sont des sages. Et ce titre ne doit-il pas encore être accordé à tous les hommes de bonté et de tolérance, aux célèbres et aux inconnus, à un Voltaire comme à un Castellion ?

A moins que nous ne voulions, avec les stoïciens, le réserver à un idéal si absolu, que personne ne peut l'atteindre, sauf peut-être, dans les rêveries des philosophes cyniques et dans sa légende mi-divine, Hercule lorsqu'il n'était pas fou jusqu'à tuer ses enfants.

HAN RYNER.

Accueil

SAGESSE

Le mot sagesse a quelques significations un peu folles, celles par exemple que Littré classe 2° et 3°. « 2° La connaissance inspirée des choses divines et humaines. » Bossuet qui, d'une langue éloquente, lèche les pieds puissants, nous apprend que Michel Le Tellier, grand artisan de la Révocation de l'Edit de Nantes, possédait « cette sagesse qui vient d'en haut, qui descend du père des lumières et qui fait marcher les hommes dans les sentiers de la Justice ». Plaisante sagesse, ou odieuse, et odieuse ou plaisante justice qui, étant infinie en Dieu, doit, d'après le même Bossuet, s'exercer « à la fin par un supplice infini et éternel ». La troisième signification enregistrée par Littré, greffier des usages successifs, n'est pas moins étourdissante. Cette Sagesse-là (avec une majuscule, S. V. P.) c'est le très lui-même Verbe et, quand on songe qu'au rêve du Quatrième Evangile, il s'est fait homme, on l'appelle : La Sagesse incarnée. Mais cette chasteté qu'on nomme sagesse « en parlant des femmes » est-elle beaucoup moins déraisonnable, ou même cette docilité endormie qui vaut aux petits enfants "le prix de sagesse" et aux grands bébés les prix et les fauteuils académiques ?...

Le terme sagesse a pourtant une signification que j'aime. Il désigne la prudence persuasive des anciens par opposition avec le tyrannique et absurde dogmatisme des théologiens modernes, de ceux même qui se croient philosophes et indépendants ; Pour mon livre *La Sagesse qui rit*, j'avais rédigé cette bande : A bas les morales, vive la Sagesse ! Oui, je méprise quiconque prétend imposer une morale, fausse science de la Vie : mais j'aime ceux qui ont connu et pratiqué la sagesse, art souriant et individualiste de la conduite.

Nulle part ne se rencontre une science du désirable. Toute discipline du désirable ne peut être qu'un art et garde la grâce d'être diverse avec les divers artistes. Désintéressée au point d'ignorer tout effort téléologique, la science cherche la vérité, non la beauté, ce qui est au réel, non ce que j'aimerais.

Devant les morales qui se prétendent scientifiques et universelles, qui osent affirmer et qui osent ordonner, rions et gaussons-nous en immoralistes. Mais nous pouvons considérer d'un œil fraternel et parfois admiratif les sagesse qui conseillent fraternellement et qui harmonisent.

Quand nous aimons ou admirons un artiste, nous ne lui faisons pas l'injure et nous ne faisons pas à nous-même le tort de l'imiter. Les seuls conseils que nous donnent

notre amour et notre admiration pour ceux qui se sont exprimés, c'est de nous chercher et de nous réaliser nous-mêmes.

Et, comme nous aimons des poètes très différents, comme nous ne voulons sacrifier ni La Fontaine ou Paul Verlaine à Victor Hugo, ni Victor Hugo à Racine ou à Vigny, nous admirons dans leurs émouvantes divergences, Diogène et Cléanthe, Jésus et Epicure. Nous les aimons d'être aussi différents que Shakespeare ou Molière, que Marivaux ou Calderon.

Et nous ne voyons pas ici, comme dans la science, un progrès qui nous engage à écouter le plus récent de préférence aux plus anciens. Archimède sait moins de vérités physiques que M. Branly ou même que le plus vulgaire de nos licenciés ès-sciences. Tolstoï n'est pas plus avancé que François d'Assise ; l'individualisme d'Ibsen n'est pas plus complet que celui de Diogène ; la vérité d'Elisée Reclus ou de Sébastien Faure s'exprime en un langage plus voisin de notre langage, mais n'est pas, par elle-même, plus instructive et libératrice que celle chantée par Cléanthe ou précitée par Dion Bouche d'Or.

La morale se veut absolue, comme la religion ou comme le prétendu immoralisme du Surhomme. Leurs impératifs, pour parler allemand, se prétendent catégoriques.

Or il ne saurait y avoir - pour conserver le vocabulaire kantien - que des impératifs hypothétiques. L'hypothèse reste inexprimée quand on suppose que je veux la réaliser. Parce que le médecin suppose que je veux guérir et que j'ai confiance en lui, il appelle tyranniquement « ordonnances » ses conseils.

Impératif catégorique, devoir : mots grotesques. A qui est-ce que je dois le prétendu devoir ? Où est le créancier dont je serais le débiteur ? A moi seul, à mon bonheur, à ma beauté, à mon harmonie je puis faire tel ou tel sacrifice.

Mais mon rêve de bonheur et d'harmonie ne peut que me conseiller et me persuader. Et tout autre but que mon bonheur, si je ne suis pas fou, me touche moins et a moins d'autorité sur moi.

Quel autre but, d'ailleurs ? Le bonheur d'autrui. Je puis lui attribuer une valeur égale à celle que j'accorde au mien. La sympathie ne saurait aller au-delà et il n'y a aucune raison raisonnable pour que je me préfère qui que ce soit. Or je sais que je peux pour autrui moins que pour moi, que je risque de me tromper pour lui plus que pour moi. Les conseils qui le concernent sont plus hypothétiques que ceux qui me concernent : ils s'appuient et chancellent sur un monde de suppositions.

Des fins plus générales que le bonheur d'un homme ? Il y en a ; mais ma puissance s'y dilue vite, ou mon intelligence. Je ne réussis guère mes volontés générales et je me pardonne parce que, sachant encore ce que je veux ou plutôt ce que je voudrais, je ne sais plus ce que je fais. D'ailleurs, si universelle qu'on suppose une fin, dès

que, comme un généreux canal d'irrigation, elle ne se divise pas en bras nombreux et en biens individuels, elle devient chimère et grimace.

La morale, la religion, le nietschéisme, tout ce qui est mensonge est condamné à ordonner. Les mensonges théologiques, patriotiques ou la volonté de puissance exigent toujours - et le conseil n'y saurait suffire - des sacrifices humains. Parfois les bûchers de Moloch, de l'Inquisition ou de l'Oeta deviennent internes. Même alors, ils me commandent de brûler un homme : moi-même. Pour me purifier, paraît-il, ou pour m'apprendre à me surmonter. Eh bien, non, ce n'est jamais à moi-même, à un moi réel et concret que j'offre l'étrange sacrifice. C'est toujours à quelque « dieu inconnu ». Quelque nom qu'il porte, Tu-Dois et Dieu personnel ou Je-veux et Surhomme, c'est un fantôme ; et c'est un aveugle ; et c'est un dément. C'est un des sous-hommes qu'il me faut mater en moi.

La sagesse veut l'homme complet et harmonieux. L'harmonie ne s'obtient ni par des amputations, ni par des ordres, ni par des brutalités. La sagesse sourit et conseille.

HAN RYNER.

Accueil

SAINT-OFFICE

Dans l'usage commun, Saint-Office est synonyme d'Inquisition (voir ce mot). Au sens propre, la Congrégation du Saint-Office n'est que l'inquisition de Rome. Deux caractères particuliers distinguent le Saint-Office : il montrait une douceur relative et on devine que, espagnol, Galilée n'eût pas évité le bûcher ; les autres Inquisitions ont disparu, mais le Saint-Office existe toujours, attente et menace.

H. R.

Accueil

SAINT-SIÈGE

Le siège ne se définit pas seulement un « meuble fait pour s’asseoir » ou « la partie inférieure du corps sur laquelle on s’assoit ». Le même mot désigne un « évêché et sa juridiction ». Quand il s’agit de l’évêché de Rome, on dit le siège pontifical, le siège apostolique ou le Saint-Siège. Pourtant, le Saint-Siège fut assez longtemps transféré à Avignon et il y eut même, quelques années, un Saint-Siège à Perpignan.

La primauté du siège de Rome fut longue à s’établir et on n’ignore pas que, durant des siècles, chaque évêque était indépendant ou, comme on disait, autocéphale et prenait, avec autant d’humilité que ceux de Rome ou de Constantinople, les titres de pape et de patriarche. Depuis longtemps, on enseigne aux fidèles que la primauté de Rome est d’origine divine, puisque Jésus, qui est Dieu, a dit à Pierre : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église » et puisque Pierre fut, nous assure-t-on, le premier évêque de Rome. Or, dans la mesure où une négation historique peut se démontrer, il est prouvé que Jésus n’a jamais prononcé le précieux Tu es Petrus, et, aussi, que saint Pierre n’est jamais allé à Rome.

Remarquons, en souriant, avant d’entrer dans cette souriante démonstration, que Jésus, quand il parlait à Pierre, avait d’autant moins l’intention de s’adresser à Alexandre VI ou à Pie XI, que les deux interlocuteurs attendaient la fin du monde avant la fin de leur génération.

Saint Irénée, mort en 202, a écrit Un ouvrage célèbre Contre les hérésies. Il cite tout ce qu’il peut trouver dans les Ecritures en faveur de l’Unité et particulièrement, qui ne prouvent pas grand chose, les versets 16 et 17 du seizième chapitre de Mathieu. Mais il ignore les versets 18 et 19 qui forment ce qu’on appelle aujourd’hui un argument massue : « Et moi je te dis aussi que tu es Pierre et que sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l’enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clés du royaume des deux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux ». Irénée cherchant éperdument aux Évangiles tout ce qui peut affermir unité et orthodoxie citant de nombreux passages peu pertinents et négligeant la citation capitale, prouve, pour quiconque n’a pas la foi, que le Tu es Petrus lui est postérieur. (Or, du temps d’Irénée, les Évangiles sont relativement complets. Le révérend Père Lodié, de la Compagnie de Jésus, qui s’est amusé à compter Nos raisons de croire, (p. 57), a trouvé dans Irénée 469 citations des Évangiles ; dans Justin martyr, mort 35 ans plus tôt, les recherches les plus

minutieuses n'en découvrent encore que 18.)

Ajoutons à cette preuve des indications corroborantes : Jésus, au temps de la Synagogue, n'a pu prononcer le mot Église. Cet anachronisme date l'interpolation. D'autre part, si on lit le texte en supprimant les deux versets, trop favorables à Pierre, les idées se suivent de façon beaucoup plus naturelle. Pierre ayant déclaré (verset 10) que Jésus est le Christ, Jésus lui répond (Verset 17) que seul le Père a pu lui révéler cette vérité et il défend (verset 20) de la répéter à personne. Même la suture est assez maladroite, puisque Jésus est censé rattacher l'interpolation à un discours commencé par cette manière d'exorde : « Et moi je te dis aussi ». Quant aux preuves du séjour de Pierre à Rome, je les copie dans un ouvrage d'enseignement approuvé par deux évêques et un archevêque. Histoire de l'Église de l'abbé E. Beurlier.

Je lis, pages IX et X : « Saint Ignace, contemporain de l'empereur Trajan, Saint Clément, qui vivait sous Domitien, parlent du martyre de Saint Pierre et de Saint Paul comme ayant eu lieu dans la capitale. (C'est moi qui souligne, on verra bientôt pourquoi, ces mots effrontés.) Bien plus, l'épître de Saint Pierre, datée de Babylone, est elle-même un témoignage irréfutable ; car on sait que ce nom désignait la ville impériale dans le langage symbolique des Juifs. A supposer même, avec les rationalistes, que ce document fût apocryphe, il serait encore un argument en faveur de notre thèse, car le faussaire n'aurait pas commis l'imprudence de dater la lettre d'un endroit où l'apôtre ne serait jamais allé. Enfin, le dernier chapitre de l'Évangile de Saint Jean suppose que l'apôtre connaissait la mort de Saint Pierre ».

Admirable faisceau de preuves. Sur l'ignorant qui lit vite - sur presque tout le monde - il produit conviction ou au moins ébranlement. Or il n'y a là qu'un hardi entassement de mensonges et d'apparences.

Accordons un certain nombre de choses inaccordables. Supposons que le tardif évangile, dit effrontément selon Saint Jean, présente les connaissances de Jean dit effrontément l'évangéliste. Ne supposons aucune interpolation dans son dernier chapitre. Oublions que l'aventure de Marc, dont les douze derniers versets sont encore ignorés des manuscrits du IV^e siècle, nous met particulièrement en garde contre les derniers chapitres. Ne remarquons pas que la suite bizarre des idées dans Jean XXI, 15-19, oblige le critique à tous les soupçons. Lisons avec la plus imméritée des confiances. Que trouvons-nous dans ces fameux versets ? Une prédiction de la mort de Pierre par Jésus qui prouve, pour nous comme pour l'abbé Beurlier, que Pierre était mort quand cette prédiction fut écrite. Personne ne conteste à M. Beurlier que Pierre soit mort. Malheureusement, l'Évangile néglige le seul détail qui ferait du raisonnement à Beurlier autre chose qu'une fumisterie : il ne nous apprend pas en quel lieu Pierre est mort. Nulle mention ici, ni de Rome, ni même de Babylone. Ce premier témoignage est donc admirablement ridicule comme preuve du séjour de Pierre à Rome.

Examinons le second, probablement plus ancien que le premier. Saint Clément, que les listes catholiques des papes nous donnent comme évêque de Rome de 88 à 97 ou de 91 à 100, a écrit son épître aux Corinthiens avant le quatrième Évangile. J'emprunte à l'abbé Fleury (tome I, pp. 209-210) la traduction du témoignage de Clément : « C'est par une jalousie injuste que Pierre a souffert, non une ou deux fois, mais plusieurs fois et, ayant ainsi accompli son martyre, il est allé dans le lieu de gloire qui lui était dû ». C'est tout, et Rome n'est point mentionnée. Pourtant un savant catholique me prie de continuer ma lecture. Il est maintenant question du martyre de Paul. Clément ajoute à ces deux hommes « une grande multitude d'élus ». Et toutes ces victimes de l'envie « ont été parmi nous un illustre exemple ». Parmi nous, sous la plume de Clément Romain signifie clairement à Rome et l'allusion est lumineuse à la persécution de Néron. Ainsi triomphe le savant catholique. Je lui réponds que cet argument aurait une valeur si Clément ne citait pas d'autres victimes de l'envie que Pierre, Paul et les martyrs de l'an 64. Par malheur, il a nommé auparavant quelques autres personnages qui, je crois bien, ne sont pas tous morts à Rome : Abel, Jacob, Moïse, Aaron, Marie, sœur de Moïse, et David.

D'ailleurs, si Pierre est mort en 64, la confusion de Rome et de Babylone, inexplicable avant 70 et le Siège de Jérusalem, devient d'une telle bizarrerie... Selon la thèse catholique, Pierre serait à Rome dès l'an 42. Alors, comment Paul, en 58, écrit-il aux Romains qu'il se propose d'aller les évangéliser et leur envoie-t-il une longue dissertation bien inutile à des gens qui jouiraient de l'enseignement de Pierre ? Et comment, lui qui salue une vingtaine de fidèles, néglige-t-il de saluer Pierre ?

Si l'Épître aux Corinthiens de Clément ne fait aucune allusion au séjour de Pierre à Rome, il n'en est pas de même des Reconnaissances que plusieurs appelaient l'Itinéraire de Saint Pierre. Malheureusement, les critiques catholiques eux-mêmes reconnaissent depuis longtemps les Reconnaissances comme apocryphes. A supposer l'œuvre authentique et son témoignage véritable, Pierre aurait séjourné à Rome. Mais, loin d'avoir aucune primauté, il se serait reconnu l'humble subordonné de Jacques, évêque de Jérusalem, lui aurait adressé, pour obéir à un ordre, un rapport annuel sur ses actes et ses paroles. Il aurait salué en Jacques « l'évêque des évêques, qui dirige à Jérusalem la sainte Église des Hébreux et toutes celles que la Divine Providence a établies en quelque lieu que ce soit ». D'après ce témoignage, Pierre aurait donc séjourné à Rome ; mais Rome et Pierre sont dégradés au profit de Jacques et de Jérusalem. Si nous consentons au titre anachronique, Jacques fut, pour le saint Pierre des Reconnaissances, le premier pape.

L'épître de Saint Ignace aux Romains, à la croire authentique et sans interpolation - mais Mgr Duchesne n'ose aucune des deux affirmations - contiendrait peut-être, suivant la façon de comprendre un passage, la première trace de la tradition du séjour de Pierre à Rome. Ignace adresse aux chrétiens de Rome des prières. « Je ne vous ordonne pas - ajoute-t-il humblement - comme Pierre et Paul. » Faut-il entendre : comme Pierre et Paul ordonnaient aux Romains ou comme ils

ordonnaient à tous les chrétiens ? Ordonnaient-ils de vive voix ou, comme prie Ignace, par écrit ? Avec quelque complaisance, on trouve donc, vers l'an 110, le fragile commencement d'une tradition qui prendra des forces en vieillissant.

N'oublions pas la première épître de Pierre datée de Babylone. Elle est reconnue apocryphe par tous les critiques indépendants. D'ailleurs, une lettre écrite à Rome ne se datait pas de Babylone. Dans la littérature chrétienne primitive, nous ne trouvons l'identification des deux villes que dans l'Apocalypse, le plus symboliste des pamphlets. On croit généralement que la fausse lettre de Pierre a été fabriquée précisément pour donner à une église un titre de noblesse. La Babylone dont il s'agit ici n'est pas la grande ville de Mésopotamie qui n'eut d'église qu'assez tard. C'est la Babylone d'Égypte (le vieux Caire), dont l'Église voulut se donner pour plus ancienne et plus noble que sa voisine d'Alexandrie qui se réclamait de Marc.

Saint Paul a écrit une longue épître aux Romains et il ne les a pas appelés Babyloniens. Authentiques ou apocryphes, les épîtres que Paul écrivit à la fin de sa vie ou qu'on supposa écrites dans cette période sont datées de Rome, jamais de Babylone. On y trouve les mentions : « Ecrite de Rome aux Galates », « Ecrite de Rome aux Ephésiens », etc... On peut vérifier toute la série. Quand une lettre était écrite à Rome ou qu'on voulait lui faire supposer cette origine, les exemples de Paul et de pseudo-Paul prouvent, comme nous nous en doutions, qu'on datait de Rome, non de Babylone.

La primauté de Pierre et son séjour à Rome d'où on tire, par un raisonnement hardi, l'infaillibilité d'Alexandre VI ou de Pie XI, sont deux mensonges. Mais n'y a-t-il pas prescription et ne devons-nous pas respecter, avec le Saint-Siège, d'aussi vénérables mensonges ?...

HAN RYNER

Accueil

SALAIRE n. m.

Le salaire, a-t-on coutume d'affirmer, est la somme destinée à quelqu'un qui effectue un travail ou rend un service. Il est à peine besoin d'insister sur le caractère simpliste de cette définition. En effet, pour être exacte, il faudrait qu'elle spécifiât que la somme reçue représente, aussi justement que possible, la *rétribution totale* de l'effort produit, du travail accompli, du service rendu. En outre, le salaire représentant le *pouvoir d'achat*, la *puissance de consommation* du producteur, du travail, il faudrait qu'il correspondît toujours aux nécessités de l'existence, dans l'ordre social actuel et, pour le moins, qu'il suivît le coût de la vie dans ses fluctuations constantes.

Au cours de l'étude que j'ai consacrée : *Chère (la vie)* (pp. 330 à 332 de l'*Encyclopédie anarchiste*), j'ai montré quelle était la différence existant entre le salaire *nominal* et le salaire *réel*, en faisant intervenir, précisément, ce facteur : *le coût de la vie* (voir à ce sujet *Etudes et Documents du Bureau International du Travail*, série D, n°10, de juin 1925), dont les réactions sur le salaire nominal sont telles qu'elles déterminent de façon constante le salaire réel dans un endroit donné. C'est ainsi que le salaire réel de 1933, par rapport à celui de 1913, basé sur l'indice 100 à cette époque - en admettant qu'en 1913 le salaire réel et le coût de la vie étaient à égalité - se détermine comme suit :

$$\text{Salaire réel} = \text{Salaire nominal} \times 100 / \text{Coût de la vie}$$

Encore, convient-il de faire remarquer que ces calculs ne sont qu'approximatifs, en raison des différences de conditions de vie existant aux deux époques considérées : 1913 et 1933 et d'admettre - ce qui est manifestement inexact - que les besoins de l'homme sont restés identiques. La loi du progrès condamne formellement une telle conception. A mon avis, l'homme a sans cesse des besoins nouveaux, différents en tout cas, et aucune assimilation n'est possible entre les deux époques dont il s'agit.

Quoi qu'il en soit, un fait indiscutable subsiste : l'individu ne reçoit, à tout moment et en toute circonstance, sous forme de salaire, qu'une *rétribution partielle de son effort* et cette rétribution, en vertu de *la loi d'airain*, mise en avant par Lassalle et assez justement formulée, ne permet à l'homme que de *produire et se reproduire*, c'est-à-dire : de satisfaire ses besoins immédiats et de se perpétuer, pour assurer la pérennité du système capitaliste. Le reste - la partie la plus importante -

est conservé par l'employeur et sert à rétribuer d'abord le capital engagé par d'autres qui se partagent le fruit d'un travail effectué par autrui ; ensuite, à augmenter, sous le nom de bénéfice, ce capital initial. C'est le système de l'accumulation et de la plus-value sur lequel repose, depuis des siècles, le capitalisme quelle qu'en soit la forme : individuelle ou étatique.

La lutte, aussi vieille que le monde, menée par les travailleurs pour conquérir des salaires meilleurs et aussi adéquats que possible au coût de la vie, n'a guère modifié cette situation. Et on peut dire que, d'une façon constante, le salaire est resté inférieur aux besoins. Le patronat a toujours su - et par les mêmes moyens - rendre inopérantes toutes les augmentations de salaire arrachées, souvent au prix de luttes ardentes et parfois sanglantes, par les travailleurs. Il lui a toujours suffi d'augmenter *parallèlement* le *coût de la vie* pour diminuer le *pouvoir d'achat* du travailleur et ramener, ainsi, le salaire *réel* au taux précédent.

Avec ce système, on tourne en rond, dans un cercle infernal, sans pouvoir s'en évader. Il fallait en sortir ou, tout au moins, tenter d'en sortir.

Pour ce faire, *la Confédération Générale du Travail Syndicaliste Révolutionnaire (C. G. T. S. R.)* a déclaré dans son deuxième Congrès, tenu à Lyon les 2, 3 et 4 novembre 1928, que le coût de la vie ne pouvait servir exclusivement de base au calcul du salaire. Il a signifié au capitalisme qu'il entendait que les travailleurs *mesurent et fixent eux-mêmes leurs besoins* et il a engagé les prolétaires à exiger du patronat des salaires correspondant à ces besoins, à *tous* leurs besoins. Il a nié que le salaire soit une marchandise soumise, comme telle, à la loi de l'offre et de la demande. Il a proclamé *le droit*, pour le travailleur, au bonheur, à la jouissance des biens et richesses de ce monde, produit de la nature et de son effort créateur et transformateur.

Allant plus loin, après avoir refusé à l'employeur de déterminer le salaire du producteur et de mesurer ses besoins réels, il a pris position contre cette autre formule : *A travail égal, salaire égal*, toujours en honneur à la C. G. T. et à la C. G. T. U. et adopté cette autre formule, infiniment plus humaine et plus juste : *A besoins égaux, salaires égaux*, plaçant ainsi la femme et l'homme sur un plan d'égalité économique et sociale complète. Ce faisant, le Congrès a non seulement indiqué clairement que la femme, dont la somme des besoins est égale à ceux de l'homme, même si certains d'entre eux sont différents, ne devait pas être astreinte, dans chaque métier où son activité s'exerce aux côtés de l'homme, à produire une quantité de travail égale à celle fournie par l'homme pour recevoir un salaire égal à ce dernier.

La formule : *à travail égal, salaire égal*, est essentiellement barbare, inhumaine. Son application exige de la femme un effort physique que sa complexion ne lui permet pas de fournir et elle ne tient aucun compte des nécessités de l'existence en ce qui concerne la femme. Si on peut concevoir que le capitalisme l'accepte, quand il y a avantage, on a du mal à comprendre que des organisations

ouvrières l'aient faite leur. Certaine d'être dans la bonne voie, la C. G. T. S. R. l'a rejetée. Et elle a eu pleinement raison d'agir ainsi. De ce fait, si le prolétariat comprend la valeur de la formule nouvelle, il obligera le patronat à reconnaître pour tous l'égalité du droit à la vie, *sans distinction de sexe*.

En outre et par voie de conséquence, il détruira cette conception qui veut que le salaire de la femme ne constitue qu'un appoint à celui de l'homme (sans même considérer que la femme est souvent seule et parfois chargée de famille) et que, partant, il est « normal » que le salaire féminin soit inférieur à celui de l'homme, même si elle produit autant que celui-ci. Enfin, ayant réalisé, sur le plan de la revendication, l'égalité entre les sexes, la C. G. T. S. R. a pensé qu'il fallait aller plus loin encore : réaliser l'égalité des salaires entre tous les travailleurs, quels que soient leurs métiers et les pays où ils exercent leur activité.

Dans ce but, elle a lancé la formule du salaire unique universel. En adoptant cette revendication, en spécifiant que le salaire unique doit être attribué à tout producteur, quels que soient son âge et son sexe, la C. G. T. S. R. a dépassé de loin - et elle le sait - le cadre des réalisations immédiates. Mais elle a considéré que c'était le seul moyen de faire sortir de l'ornière cette question des salaires, de la poser franchement sur un terrain nouveau, en s'inspirant d'un *principe général* d'une indéniable valeur à tous points de vue. Pour réaliser intégralement ce que contient cette revendication, le prolétariat sait qu'il doit faire des efforts considérables et répétés, mais il sait aussi qu'à l'encontre du passé, ces efforts seront fructueux et apporteront vraiment une solution et non plus des palliatifs sans portée ni durée.

En imposant au patronat le salaire unique universel, le prolétariat empêchera les immigrations massives qui viennent submerger de main-d'oeuvre à bas prix les pays où les travailleurs, par leur action, ont acquis des conditions de vie et de travail meilleures.

Lorsque le salaire sera identique en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Russie, aux Indes, en Chine, en Amérique et au Japon, les travailleurs ne seront plus tentés de répondre aux offres des recruteurs de main-d'oeuvre. S'ils se déplacent, ce sera de leur propre initiative, avec la certitude de retrouver partout des conditions de vie semblables.

De même que la réduction de la journée de travail permettra à tous de travailler, le salaire unique assurera à chacun - où qu'il se trouve - une vie décente. Le prix de la vie - à peu près partout identique - est d'ailleurs un argument de poids qui vient à l'appui de la revendication du salaire unique. La généralisation de la main-d'oeuvre non qualifiée, l'introduction du manoeuvre spécialisé dans les usines et les chantiers, aux lieu et place des professionnels complets, ont eu pour conséquence un nivellement général du salaire par le patronat.

C'est un autre argument de poids, au moins égal, qu'il convient d'utiliser. En opposant à la conception du nivellement par en bas, celle du nivellement par en

haut, on obtiendra ainsi le salaire unique que le patronat ne peut plus combattre qu'avec des armes ébréchées par lui-même. Ah ! certes, il y aura, avant de parvenir au sommet, bien des paliers à franchir. Il faudra, sans doute, conquérir un salaire unique local, régional, corporatif, industriel, puis national, mais il ne faudra pas se décourager.

La réalisation du salaire unique, même local, fera plus pour faire tomber les barrières corporatives entre tous les ouvriers d'une même ville que toutes les réunions, tous les appels à la conscience. Le prolétariat, en plaçant la question des salaires sur ce terrain, est assuré de la poser sous son véritable aspect.

Le caractère international d'une telle revendication est évident et, sur ce terrain, face au capitalisme, le prolétariat a pris la seule position possible. En marchant vers l'homogénéité, en opposant au prix de vente unique - qui détermine la cherté de vie unique, qu'il subit comme consommateur - la revendication du salaire unique universel, il prouve son intelligence, sa clairvoyance, son esprit d'organisation et de méthode.

Par son caractère *permanent et général*, la revendication du salaire unique doit figurer au programme du Syndicalisme révolutionnaire international. Et le prolétariat doit avoir à cœur de la réaliser le plus rapidement, s'il veut qu'un jour, enfin, la question des salaires fasse vraiment un pas en avant.

Je considère, pour ma part, que c'est le seul moyen de sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes enfoncés, sans espoir, depuis toujours.

- Pierre BESNARD.

[Accueil](#)

SALARIAT

Etat de celui qui reçoit un salaire. Employé par opposition à *patronat*, état de celui qui paie un salaire.

- P. B.

Accueil

SALUT (ARMÉE DU)

L'Armée du Salut est aujourd'hui une des institutions les plus en honneur dans le monde bien pensant et dirigeant. La presse publie ses communiqués et entonne ses louanges et elle jouit d'une réputation si bien établie (?) que, dans les milieux avertis et même dans les journaux qui se targuent de dire à leurs lecteurs la vérité, toute la vérité, on impose le silence aux reporters assez hardis pour oser s'y attaquer (Lectures du Soir, n° du 10 septembre 1932). Récemment, le « Commissaire » qui préside à ses destinées en France, M. Albin Peyrou-Roussel a été fait chevalier de la Légion d'honneur, et par M. Herriot, s'il vous plaît. M. Albin Peyron-Roussel est le fils d'un grand négociant de Nîmes, ancien président de la Chambre de commerce de Montpellier, protestant zélé, venu assez tard au Salutisme. M. Albin Peyron-Roussel épousa la fille du pasteur Napoléon Roussel, décédé récemment, qui eut des démêlés avec les autorités sous le second Empire. Ceci simplement pour situer le milieu où se recrutent les dirigeants de cette organisation qui fait beaucoup de publicité autour de ses oeuvres sociales, que des membres du gouvernement républicain et laïque honorent volontiers de leur présence aux jours d'inauguration.

Il y a un demi-siècle, lorsque les chapeaux 1830 des premières salutistes apparurent sur les boulevards, l'accueil fut loin de ressembler aux honneurs d'aujourd'hui. La fille aînée du fondateur de l'Armée du Salut, Miss Catherine Booth - plus connue sous le nom de la Maréchale - venait de débarquer à Paris, suivie d'un certain nombre de disciples enthousiastes et elle avait édifié son quartier général, non pas comme aujourd'hui, rue de Rome, ou naguère rue Auber, mais quai Valmy, mal éclairé alors, et plus mal fréquenté encore. Des réunions s'y tenaient chaque soir et chaque dimanche après-midi. Les costauds de la Courtille et du Combat s'amusaient fort de cette prédication intensive, de ces costumes bizarres, de ce journal *En avant !* colporté dans les bouges et les assommoirs par des fillettes aux yeux candides dont l'accent trahissait la nationalité. Invités à assister aux réunions, les gars de la Villette obtempéraient, mais qui pourrait décrire le chahut dont était témoin la salle du quai Valmy, chahut homérique, inénarrable, où les imitations de cris d'oiseaux se mêlaient aux « aoh yes » et aux Interjections les plus grossières. Malgré la patience à toute épreuve des orateurs salutistes, ce chahut dégénérait parfois en des rixes qu'aucune intervention policière n'arrivait à calmer. Dans les rues, on poursuivait parfois à coups de pierre les vendeuses de *l'En avant !* dont le populaire ne pouvait supporter le fameux chapeau 1830 et l'accoutrement sans grâce (pas plus ridicule, après tout, que le costume des ordres féminins religieux).

L'obstination véhémement des apôtres salutistes, en majorité anglais, provoqua un tel scandale que le préfet de police d'alors - qui n'était autre que M. Andrieux - fit appeler la

Maréchale et l'informa que si le tumulte ne cessait pas, il interdirait de par son pouvoir discrétionnaire le port du chapeau des salutistes du beau sexe ou tout au moins des S garnissant le col des uniformes ou du ruban rouge qui porte en lettres dorées l'appellation: « Armée du Salut ». Aujourd'hui, M. Chiappe assiste aux cérémonies d'inauguration d'asiles ou de restaurants populaires créés par les salutistes, Comment expliquer le revirement toujours croissant des gouvernants vis-à-vis de l'Armée du Salut ? C'est qu'il faut distinguer deux phases bien distinctes dans l'histoire de cette puissante organisation religieuse.

En 1865, un pasteur de Londres, encore jeune, et déjà nanti d'une certaine réputation, William BOOTH, qui exerçait son ministère dans les quartiers populaires de Londres, se séparait de l'église méthodiste, ne jugeant pas cette organisation assez combative. Il créa, dans l'est de Londres, une oeuvre d'évangélisation qu'il appela « *Christian Mission* ». dont le but était de s'occuper de l'état spirituel des classes misérables de Whitechapel et des districts environnants. William Booth, organisateur de grande envergure et prédicateur de talent, ne rencontrait - bien qu'aidé par une femme supérieure et pieuse, sa compagne Catherine Booth, - qu'un succès relatif, lorsqu'il eut, en 1878, l'idée géniale de rompre avec la façon traditionnelle dont on présentait le christianisme au bas peuple et de transformer sa mission en une organisation militaire, avec des grades, des uniformes et des règlements, sans faire de différence entre les hommes et les femmes. J'ai dit que William et Catherine Booth rompirent avec la prédication évangélique traditionnelle; en effet, ce ne fut plus uniquement dans des salles destinées à cet effet qu'ils annoncèrent « la bonne nouvelle du Salut », mais partout où ils avaient accès ou trouvaient une occasion : sous une tente, dans un cabaret, au fond d'une cave, sous une arche de viaduc, sous un hangar, dans un magasin ou un atelier abandonné, des salutistes s'installèrent qui lurent un verset du Nouveau Testament, le commentèrent à la bonne franquette, chantèrent des cantiques sur l'air de chansons il la mode, accompa refrains, les chœurs, les soli et les duos d'instruments qui n'avaient que de lointains rapports avec l'orgue ou l'harmonium - cornets, trombones, saxhorns de toute taille, tambourins, caisses, etc. - et racontèrent comment leur conversion avait transformé leur vie. Tel ivrogne incorrigible était devenu un ardent abstinent ; tel qui battait sa femme comme plâtre, s'était mué en un agneau ; tel autre, pilier de prison, s'était transformé en un honnête homme, qui serait mort de faim plutôt que de toucher un sou ne lui appartenant pas. Cette prédication éveilla l'attention, la curiosité et, il faut bien ajouter, l'hostilité. Les mauvais garçons de l'est de Londres poursuivaient de leurs sarcasmes, de leurs injures et de leurs cailloux les défilés des salutistes, couvraient leurs chants de leurs hurlements, dispersaient brutalement leurs fanfares, rendaient impossibles leurs réunions, à l'intérieur des salles ou en plein air. Ce fut l'époque héroïque de l'Armée du Salut, celle où, pour narguer sa pauvreté apostolique, on promenait en avant et en arrière de ses cortèges, des placards portant comme inscription les mots « *The Starvation Army* » (L'armée de la famine), ridiculisant ainsi son appellation officielle de *The Salvation Army*.

L'Armée du Salut n'avait pas seulement contre elle la lie des quartiers populaires où elle opérait ; les églises établies persécutaient les salutistes, que leurs ministres accusaient de caricaturer la vraie religion avec leurs drapeaux sur lesquels se détachaient en lettres flamboyantes la devise « *Blood and Fire* » (Sang et feu), leurs costumes et leurs commandements militaires, leurs extravagances verbales ou musicales, leurs convertis sortis

de la populace. Il faut dire aussi que la nouvelle organisation ne se confinait plus à Londres ; elle rayonnait à travers toute l'Angleterre, elle s'installait aux Etats-Unis, elle débarquait dans les autres pays protestants ! Dans les protestations et les critiques des autres sectes religieuses, il se glissait de la jalousie et de l'envie. Parfois assez basse. De leur côté, les autorités civiles en voulaient aux soldats de William Booth de provoquer le tumulte, d'entretenir le désordre.

« Certains officiers » zélés, comme les Pierre et les Paul du Christianisme primitif, résistèrent

« en face » aux magistrats. On en jeta en prison, peu de temps il est vrai. En Suisse même, ce pays où cent sectes trouvent un abri, le salutisme engendra des troubles ; le vieux château de Chillon hospitalisa quelques semaines une officière, la « capitaine » Stirling - d'origine écossaise, si nous nous souvenons bien. De leur côté, les salutistes ne se laissaient pas faire. C'est ainsi qu'ils brisèrent les scellés posés par ordre du Grand Conseil sur les portes de leur salle de réunion, à Neuchâtel.

Voilà tracée, à grands traits, la première phase de l'histoire de l'Armée du Salut, jusqu'à la mort de Catherine Booth en 1890. A ce moment-là, on commençait déjà à s'accoutumer aux originalités de cette organisation et ses excentricités s'intégraient dans le train-train quotidien de la vie des pays protestants. Mais William Booth ne s'intéressait pas seulement à l'âme des pécheurs. Il se préoccupait de leur situation temporelle ; à sa manière, il se souciait de leurs misères sociales. En cette même année 1890, il lança un livre : *In darkest England and the way out* (Dans l'Angleterre la plus ténébreuse et le moyen d'en sortir), qui fit plus pour sa renommée que toute sa prédication évangélique. C'est qu'en Angleterre - dans les périodes de prospérité comme dans les époques de crise - il a toujours existé une nombreuse classe déshéritée et des bas-fonds (*Slums*) : *The submerged tenth* : le « dixième submergé », Si l'exposé de William Booth était palpitant, le remède proposé était simpliste. Il consistait à procurer du travail aux inoccupés, grâce à l'intervention des classes riches, mandatant des institutions de relèvement économique ou moral, telle l'organisation qu'il dirigeait. Dès ce livre paru, multipliant ses œuvres sociales (maisons de relèvement pour filles perdues, asiles de nuit, restaurants et hôtels populaires, bureaux de placement, fabriques, ateliers, colonies agricoles, tant dans la métropole que dans ses dépendances, etc.), l'Armée du Salut va s'efforcer sinon de supprimer le paupérisme, tout au moins d'atténuer la misère sociale. Partant de ce principe que celui qui a recours à son assistance doit, par son travail, récupérer la dépense qu'il occasionne, l'Armée du Salut se défend de faire l'aumône, elle consent une avance à rembourser sur le travail qu'elle fournit.

Les Œuvres sociales prendront désormais une telle importance dans l'organisation créée par le Général Booth - maintenant répandue dans toutes les parties du monde blanc, jaune, noir, éditant des journaux, des tracts, des brochures en de nombreuses langues - qu'elles viseront à reléguer au second plan l'œuvre spirituelle. Les classes aisées et les gouvernants, voyant dans l'Armée du Salut un nouveau moyen d'apaiser les exigences de ceux que la faim et les privations prennent à la gorge, lui accorderont leur appui pratique. C'est pourquoi William Booth trouva cent mille livres sterling à la suite de la publication de son livre ; c'est pourquoi l'Armée trouve des réponses à ses appels quand elle sollicite des fonds pour édifier quelque « palais » qu'elle présente comme un extincteur de paupérisme : les classes dirigeantes

savent fort bien qu'assagie, pacifique, absorbée par son activité à la fois religieuse et humanitaire, l'Armée du Salut enseigne la résignation à l'ordre social actuel et que ses représentants officiels, parce que la vie de leur œuvre en dépend, s'attacheront à éteindre toute étincelle de révolte qui couvrirait encore dans le cerveau du sans-travail ou du sans-logis qui vient frapper à la porte de l'une quel conque de ses institutions.

Les Eglises se sont réconciliées avec l'Armée du Salut ; elle n'est plus dangereuse pour l'ordre établi et cela explique pourquoi Edouard VII reçut William Booth quelque temps avant la mort de celui-ci (1912).

Nous avons fait allusion à la constitution militaire de l'Armée du Salut, qui présente une ressemblance marquée avec celle de certains ordres religieux catholiques. si bien que, se rattachant au protestantisme orthodoxe quant au dogme, elle s'apparente au catholicisme quant à l'importance qu'elle attache aux œuvres et à sa hiérarchie. Au sommet, un chef suprême dénommé général (le titre Maréchale porté par Miss Catherine Booth - plus tard Mme Booth-Clibborn - n'était qu'une dénomination destinée à frapper l'esprit public), aidé par un chef d'état-major, contrôle l'activité de l'Armée du Salut dans le monde entier et ses ordres ne souffrent aucune contradiction. Au-dessous du général et du chef d'état-major qui surveille l'exécution de ses décisions, un quartier général comprenant de nombreux départements et occupant un personnel très important. Ce quartier général, situé à Londres, est le centre de l'administration de l'Armée. A partir du Général, s'échelonne une hiérarchie de grades : des Commissaires, placés à la tête des services les plus importants ou envoyés dans les différents pays où est installée l'Armée, pour les diriger. Des colonels, des lieutenants-colonels, des brigadiers, parmi lesquels se recrutent les secrétaires généraux des commissaires, etc. ; des majors, des capitaines d'état-major, des adjudants, des enseignes qui dirigent les provinces, les divisions, les districts, les sections, entre lesquels sont partagées les contrées où opère l'Armée ; un état-major subalterne auquel sont aussi confiés des missions temporaires et des services de second ordre. Au-dessous, la foule des « capitaines » et des « lieutenants » en charge des postes (ou localités consistant en un ou plusieurs villages, en une ville ou partie d'une ville), ou encore dirigeant des œuvres sociales de toutes sortes, ou enfin aidant dans leurs besognes les officiers des grades supérieurs. Il va sans dire que, comme la prédication, tous les grades sont accessibles aux femmes autant qu'aux hommes. Cette égalité des deux sexes, surtout dans la prédication, fut une des raisons qui, à l'origine, souleva l'opinion religieuse contre l'Armée du Salut.

Tous ces officiers se consacrent entièrement à l'œuvre de l'Armée, à laquelle ils doivent un minimum de travail quotidien de neuf heures. Selon l'état des finances de leur organisation dans les différents pays où elle opère, ils reçoivent un salaire qui leur permet de vivre mais pas plus, D'ailleurs, en entrant, ils s'engagent à ne faire aucune réclamation contre l'Armée du Salut ou contre qui que ce soit s'ils ne reçoivent aucun salaire. comprenant qu'aucune solde ne leur est garantie. (Il convient de rappeler qu'un ami leur ayant fait une rente viagère, William et Catherine Booth n'eurent point à recourir aux fonds de l'Année du Salut pour leur entretien personnel.) Ils renoncent à l'usage des boissons alcooliques et du tabac, au port de toute bijouterie, On ne saurait contester la foi, la conviction souvent naïve des officiers inférieurs,

dépourvus en général de tout sens critique. Leur sincérité ne saurait être mise en doute, pions qu'ils sont sur un vaste échiquier où ils accomplissent une œuvre qui les dépasse. Dans certains pays orientaux comme les Indes, la Chine, le Japon, etc., les officiers, même européens, se vêtent comme les indigènes et s'astreignent à leur nourriture. Notons, en passant, que, pour le moment, la Russie soviétique ne tolère pas chez elle l'Armée du Salut.

Mais il n'y a pas que les officiers et les officières. Il y a des « soldats » et des « soldates » dont l'activité multiple est contrôlée par des officiers locaux ou sous majors, sergents, caporaux, trésoriers, secrétaires, etc. qui continuent à travailler au bureau, à l'atelier, à l'usine. Ils sont la masse, le gros de l'Armée, recrutés en général dans les milieux les plus humbles, attirés par les allures bizarres ou la renommée de l'organisation. Ils sont les « venus à Jésus », les « convertis ». qui se sont découverts un jour l'âme « noire », « remplie de péchés » et que le sang de l'agneau a « lavés ». Ce sont eux qui vendent dans les rues et à la terrasse des cafés le *War Cry*, le *Cri de Guerre*, l'*En avant*, constituent les fanfares, parlent aux prostituées, catéchisent les ivrognes et les débauchés, rendent « témoignage » dans les réunions publiques, c'est-à-dire racontent comment le Seigneur s'est « révélé » à eux, versent la dîme ou font les différentes collectes qui permettent à l'œuvre de subsister.

Un beau jour, les plus jeunes d'entre eux se sentent appelés à leur tour à se consacrer entièrement « à Dieu dans les rangs de l'Armée ». Le quartier général de leur pays examine leur candidature, soumise au préalable au chef du poste dont ils dépendent. Si l'examen est favorable, ils entrent en une espèce de séminaire dénommé « école militaire », à titre de « cadets » ou « cadettes », où ils séjournent peu de mois, au cours desquels on juge de leurs aptitudes aux fonctions d'officiers. S'ils sont agréés, promus au grade de cadet-lieutenant ou de lieutenant, ils s'en vont à leur destin, très souvent pour débiter dans quelque poste lointain dont le « capitaine » a perdu de son enthousiasme primitif, où les réunions sont peu fréquentées, où l'on a peine à boucler le budget, dans quelque Œuvre sociale ingrate, peut-être dans quelque obscure besogne bureaucratique, etc ... Une sélection s'opère : les plus aptes, les mieux doués, comme partout, gravissent plus ou moins lentement les échelons qui mènent aux paliers supérieurs de la hiérarchie.

Quant à ceux qui ne sont pas reçus on les ajourne le plus souvent, parfois on les refuse définitivement. Dans l'un ou l'autre cas, ils rentrent dans le rang, à moins qu'ils ne quittent l'organisation.

Un grand nombre d'officiers eux-mêmes - et non des moindres - ont quitté l'Armée du Salut. Les uns parce qu'ils n'ont pas pu s'accommoder, en fin de compte, de la dictature du Quartier Général ; les autres parce qu'ils avaient perdu la foi ou qu'ils étaient en désaccord avec les doctrines prêchées par l'Armée; certains démissionnèrent enfin, parce qu'ils comprirent que l'organisation à laquelle ils appartenaient constituait une force redoutable de conservation sociale et morale, et que cela seul justifiait la considération dont elle jouit parmi les classes nanties des biens de ce monde. Parmi ceux qui se rebellèrent contre l'absolutisme du sommet, rappelons deux des enfants du Général Ballington-Booth, qui créa l'Armée des Volontaires aux Etats-Unis, et la Maréchale (Mme Booth

une œuvre d'évangélisation à son compte. D'ailleurs, si, à la mort de William Booth, on accepta la clause des Ordres et Règlements qui laisse au général la désignation de son successeur, en l'occurrence, son fils aîné Bramwell Booth ; en revanche, lorsque celui-ci fut près de sa fin, il y a deux ans, un conseil de Commissaires le destitua contre sa volonté et, sans se soucier de son opinion, nomma Général à sa place un des leurs : le Commissaire Higgins. Cette substitution, qui reléguait à l'arrière-plan la dynastie des Booth, ne s'accomplit pas sans des scènes qui n'offraient rien d'évangélique.

Comme toute congrégation religieuse qui se respecte, surtout quand elle est organisée militairement, l'Armée du Salut possède ses *Monita Secreta*, sous la forme d'Ordres et Règlements pour les officiers. C'est un document peu connu, bien que, originellement, édité en anglais, il ait été traduit en plusieurs langues. A la vérité, il n'a rien de secret, puisque les officiers qui démissionnent de l'Armée ou en sont exclus peuvent le conserver. Une fois acquis, il demeure leur propriété. Ce volume définit ce que doivent être l'officier et son activité. C'est un véritable manuel de vie pratique qui vise à faire de celui qui le prend à cœur un «parfait» salutiste : il embrasse toutes les circonstances de la vie publique et privée de l'officier, lui indique comment résoudre les difficultés qu'il peut rencontrer dans sa carrière, lui inculque une profonde confiance en l'organisation à laquelle il a promis de se consacrer jusqu'à la fin de ses jours. L'Armée du Salut doit devenir, pour l'officier, une société mise à part par Dieu dans la grande société humaine, et il n'est rien dans le monde qu'on puisse placer au-dessus de son intérêt. Aussi, avant d'accomplir un acte, l'officier devra-t-il se demander s'il est ou non dans l'intérêt de l'Armée, s'il lui portera ou non préjudice de quelque manière que ce soit.

Sans doute, l'officier doit être un saint, c'est-à-dire être délivré de toute manifestation extérieure du péché, y compris l'esprit de légèreté ; sans doute il doit être convaincu qu'il est un instrument choisi par Dieu pour le relèvement et le salut des pécheurs ; mais cela ne doit pas lui faire perdre de vue les intérêts pratiques de l'Armée : il doit être en même temps «vrai soldat» et « homme d'affaires »,

Parmi les choses dont l'officier doit être convaincu, notons *l'obéissance*, qui est « un des principes essentiels de tout gouvernement » (O. et R., I, II, 7. Ed. 1892) ; le plan de Dieu qui a toujours été de « gouverner les hommes par l'entremise des individus » (O. et R., II, I, 2) ; *la vraie discipline* qui comprend : « a) l'habitude pour tous d'obéir sans discuter ; b) la découverte de ceux qui sont désobéissants ; c.) la réhabilitation de ceux qui ont pu être accusés faussement ; d) le repentir et le relèvement de ceux qui ont enfreint les règlements ; e) la punition des coupables » (O. et R., III, IV, 1) ; le but légitime de la peine disciplinaire qui est : « a) d'empêcher la personne de recommencer; b) d'empêcher les autres de suivre son exemple; c) d'amener le coupable au repentir et au relèvement » (Id.).

Les officiers de l'Armée du Salut peuvent se marier, mais aucun d'eux ne peut contracter ou rompre des fiançailles sans l'assentiment de l'officier supérieur qui dirige la partie de territoire où il exerce ses fonctions. Les Ordres et Règlements fournissent toutes sortes de conseils sur le type de femme qui doit faire une bonne épouse salutiste. D'une façon générale, il faut trois ans de service actif, pour que l'officier de l'un ou l'autre sexe puisse convoler en justes noces,

Pour en finir avec les « Ordres et Règlements », ils constituent, en général, un manuel de morale religieuse et civique d'une telle orthodoxie, qu'aucune morale bourgeoise ne saurait en prendre ombrage.

Avant de conclure, notons encore que l'Armée du Salut fait un grand usage du chant : elle a compris la suggestion de la voix humaine modulée d'une certaine façon et quel parti on peut en tirer, accompagnée ou non de chants, pour jeter le trouble dans l'esprit. Combien de ceux qui sont venus au «banc des pénitents » ne l'ont fait qu'hypnotisés par un refrain, un chœur, une mélodie répétée à satiété, jusqu'à ce qu'ils aient perdu toute faculté de contrôle sur leur sensibilité.

L'Armée du Salut, conçue et hiérarchisée comme elle l'est, aurait pu jouer dans les pays protestants un rôle analogue à celui de la compagnie de Jésus dans les pays catholiques. Mais son recrutement s'opère dans des milieux en général déshérités au point de vue intellectuel. D'autre part, la mentalité des peuples protestants répugne à la mise en uniforme de la religion.

Les masses populaires profondes deviennent complètement indifférentes à la question du salut spirituel, et, quant à ce que leur offre l'armée, au point de vue temporel, elles n'y aperçoivent *rien de libérateur*. Cette organisation ne condamne aucunement le salariat comme système; au contraire, les Ordres et Règlements recommandent la soumission et la docilité à l'égard des employeurs. Enfin, le peu de culture du troupeau salutiste lui interdit de jouer un rôle politique quelconque.

Alliance de religion et de philanthropie, tout ce à quoi peut viser l'Armée du Salut, c'est de servir de tampon entre les possédants et les dépossédés dont, en les secourant, elle retarde l'explosion de colère. C'est parce qu'elle est une fabrique à résignés que les riches l'assistent de leurs biens, que les gouvernants la protègent et que les philanthropes se pâment devant l'os qu'elle jette aux affamés.

Dans le mouvement qui entraîne le monde vers une conception et une pratique de la vie qui ignore toute religion révélée, qui considère la philanthropie comme un frein social, aucun avenir n'est réservé à l'Armée du Salut.

- AD HOC.

Accueil

SANATORIUM n. m.

Ce mot est dérivé d'un adjectif : *sanatoire* qui, en latin, *sanare* : guérir, indique : qui est propre à guérir ou qui opère la guérison. En termes précis, le *sanatorium* est une station hygiénique.

C'est un milieu particulièrement salubre, curatif par lui-même, indépendant des médicaments et des interventions chirurgicales. Les malades y font une cure d'air, complétée par l'emploi méthodique des mesures d'hygiène.

En France, existent d'abord les *sanatoria maritimes* pour la cure des enfants débiles, lymphatiques, rachitiques, scrofuleux ou atteints de tuberculose locale. Comme leur nom l'indique, ils sont situés sur le bord de la mer ; le traitement marin étant à la fois curatif et préventif, ils préservent ces mêmes enfants de la tuberculose pulmonaire à laquelle ils sont particulièrement disposés.

Les principaux sanatoria maritimes sont : Berck-sur-Mer, appartenant à l'Assistance publique de la Ville de Paris, fondé de 1861 à 1869 ; l'hôpital sanatorium Rothschild ; le sanatorium maritime d'Arcachon, fondé en 1887 ; celui de Pen Bron (Loire-Inférieure), fondé en 1887 ; celui de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), ouvert en 1888 ; l'Asile départemental de Cap-Breton (Landes), ouvert en 1889 ; le sanatorium d'Hyères-Giens (Var), depuis 1890 ; celui de Saint-Pol, à Dunkerque, ouvert la même année ; de Saint-Trojan (Ile d'Oléron) ; celui d'Hendaye, appartenant à l'Assistance publique de la Ville de Paris ; de Roscoff, de Cannes, Malo-les-Bains, Cette, etc ...

Puis existent les *sanatoria pour le traitement de la tuberculose pulmonaire*, où les malades riches peuvent se procurer un traitement hygiéno-diététique. C'est la cure libre applicable à la majorité des malades.

A côté des établissements où, pour des raisons de fortune, les malades doivent renoncer à la cure libre, il a été créé des établissements où, sous la surveillance incessante des médecins, les malades sont méthodiquement soumis à la triple cure qui constitue le traitement hygiéno-diététique : cure d'air, alimentation généreuse réglée et surveillée, cure de repos ou d'exercice modéré.

En France, existent plusieurs sanatoria payants, très bien situés et parfaitement aménagés : au Canigou (Pyrénées-Orientales), à Durtol (Puy-de-Dôme), au Trespoey (Pau), à Meung-sur-Loire (Loiret), à Aubrac (Aveyron), au

Gorbier (Alpes-Maritimes), etc ...

La Suisse compte également un nombre important de sanatoria, ils sont de haute altitude généralement et rendent particulièrement des services dans les formes du début de la maladie.

Celui d'Arosa est situé à 1.880 mètres ; celui de Davos à 1.558 mètres ; de Leysin à 1.450 mètres.

A Davos, la température moyenne varie considérablement suivant qu'on se place à l'ombre ou au soleil et, pour être bienfaisante, la durée du séjour doit être au moins de six mois.

Mois à l'ombre au soleil

Octobre 15 56

Novembre 2 41

Décembre 4 42

Janvier 2 42

Février 1,5 44

Mars 2 45

En Allemagne, où la cure hygiéno-diététique a été constituée en premier, on a obtenu dix pour cent de guérisons après un séjour prolongé.

Puis existent encore les *sanatoria populaires pour le traitement de la tuberculose pulmonaire* des ouvriers ou malades pauvres. C'est l'Allemagne qui en a ouvert le plus grand nombre.

En France, il en existe plusieurs : Hauteville (Ain), appartenant à l'Assistance publique de Lyon ; Angicourt, à l'Assistance publique de Paris ; Pessac (Gironde) ; Lay-Saint-Christophe, autour de Nancy ; Bligny, dans la banlieue parisienne ; Chécy (Loiret), etc... Un dernier sanatorium, dont les dépenses ont atteint une dizaine de millions se termine et va s'ouvrir à Enval (Puy-de-Dôme), près de Volvic, en septembre 1933. Edifié par les dons recueillis par Etienne Clémentel, sénateur du Puy-de-Dôme, destiné à accueillir des centaines de malades, c'est l'établissement départemental le plus approprié aux conditions modernes du traitement de la tuberculose pulmonaire. Un sanatorium situé à Chanat (Puy-de-Dôme) appartient particulièrement à l'usine Michelin ; bâti à environ 700 mètres d'altitude, il ne reçoit que des ouvriers des deux sexes ayant contracté la

tuberculose, ou cette dernière s'étant aggravée, dans les grandes usines du roi du caoutchouc.

Les Allemands nous fournissent des statistiques d'après lesquelles 67 pour 100 des ouvriers tuberculeux sortent guéris de leurs sanatoria après trois mois de séjour et ces guérisons permettent à l'ouvrier un travail équivalent au tiers du travail d'un ouvrier bien portant ; ces guérisons se maintiendraient encore après un an chez 41 pour 100 ; après deux ou trois ans, chez 30 pour 100 ; après quatre ans, chez 27 pour 100 des malades ainsi soignés. Ces chiffres seraient à contrôler, car ils ont été fortement discutés par les médecins et les hygiénistes. On a cependant remarqué que l'amélioration d'un indigent ou même d'un ouvrier tuberculeux placé dans un sanatorium se fait sentir plus rapidement que celle d'un tuberculeux riche, parce que la différence favorable entre son régime habituel et son régime nouveau est beaucoup plus sensible. Cette même différence se retrouve en sens inverse quand, après quelques mois de cure, l'ouvrier reprend chez lui ses anciennes habitudes, ses mauvaises conditions d'habitat, de nourriture ou de vie de travail.

En dehors des établissements signalés plus haut, il existe encore des hôpitaux et sanatoria pour enfants tuberculeux et pulmonaires pauvres : Villepinte, Ormesson, Villiers et leurs annexes de Champrosay, asile Feigniez, les colonies agricoles de l'oeuvre des enfants tuberculeux qui ont le désir de dresser un rempart entre les enfants frappés de ce mal et la mort.

Le sanatorium doit être disposé de préférence en montagne et même à une haute altitude à cause de la pureté de l'air et de l'absence de microbes dans les stations élevées, loin des villes importantes ; il doit être préservé du vent par des montagnes ou des arbres, notamment des pins ou des sapins. Regnard écrit que « le feuillage de ce genre d'arbres persiste l'hiver et disperse le vent aussi bien qu'en été ; son ombre est épaisse sans être froide, il n'est pas tellement serré qu'il ne laisse circuler l'air et la lumière ; enfin, le tapis d'aiguilles sèches qu'il forme sur le sol est dur et assez lourd pour n'être pas soulevé par le vent ; il préserve donc admirablement l'air contre l'immixtion des poussières ».

L'exposition d'un sanatorium doit être au sud ou au moins au sud-ouest ; l'ameublement doit être sommaire : aucun tapis, aucun rideau, aucune tenture ; parquet couvert de linoléum, facile à laver ; suppression des angles des murs remplacés par des surfaces arrondies. Les fenêtres doivent être ouvertes continuellement, par n'importe quel temps. Les malades s'accoutument très rapidement à cette pratique. La chambre est chauffée et éclairée.

Les malades qui ne peuvent se promener s'allongent le matin sur une chaise longue, soit dans leur chambre, soit dans la galerie de cure. Regnard décrit ainsi la dite galerie : « On appelle ainsi un long couloir placé en plein midi, où on accède sans passer dehors et qui est séparé par des planches mobiles à mi-hauteur et une série de chambrettes qui ouvrent toutes sur l'extérieur par une grande baie, devant lequel on peut lever ou abaisser un store ».

Dans un sanatorium, il est interdit, sous peine d'expulsion, de cracher par terre ; le malade porte continuellement sur lui un crachoir contenant une solution antiseptique ; le soir, il est vidé et son contenu brûlé, le linge est désinfecté comme la chambre du malade.

J'ai constaté qu'à Durtol par exemple, le personnel, presque sans exception, est choisi parmi les tuberculeux améliorés ou guéris. J'estime qu'il y a là un excès de prudence car les personnes saines qui séjournent dans les sanatoria pour tenir compagnie aux malades ne sont jamais atteintes de leur maladie.

Nous avons lu, plus haut, les résultats indiqués par une statistique allemande. Knopf a dressé une autre statistique qui porte sur 60.000 malades. Sur ce nombre, il trouve 8.400 guérisons absolues, 8.400 guérisons relatives, 25.200 améliorations.

Dans son numéro du 20 juillet 1901, la « Revue Universelle » a donné un article publiant les impressions d'un malade sur la vie dans un sanatorium. M. Félix Le Dantec écrit : « Que faire sur une chaise longue pendant six heures ? Quelques-uns lisent, d'autres jouent aux dames ou aux échecs ; mais le repos absolu vaut mieux et l'on s'y fait très vite ; on arrive à ne plus s'ennuyer, à jouir de ce farniente obligatoire comme d'une chose agréable ...

En dehors des heures de repos forcé, chacun peut se promener à sa guise. C'est que les tuberculeux ne sont pas des malades ordinaires : sauf quand des poussées aiguës les forcent à garder le lit, ils ont tout à fait l'allure de gens bien portants ; plusieurs même ne toussent pas ...

Souvent ils s'amuse comme de grands enfants ; ils se lancent des boules de neige, ils jouent à la main chaude et les francs éclats de rire accompagnent les bons coups, étonnent le visiteur qui croyait entrer dans le temple de la douleur et de la mort.....

Pour qu'un malade que l'on met à l'engrais profite de son traitement, il faut qu'il soit gai, et l'administration s'occupe d'égayer les malades. Pas une occasion n'est manquée : chaque fête est marquée d'une réjouissance, d'une distraction ayant un caractère familial...

Je n'aurais jamais cru qu'il fût si facile d'apprendre l'hygiène à des gens dépourvus pour la plupart d'éducation bourgeoise. Il est naturellement défendu de cracher par terre, à cause des bacilles des crachats, et chacun a intérêt à ce que les autres se conforment au règlement ; c'est peut-être pour cela que tous s'y soumettent si facilement. »

Il y a, généralement, trois variétés de sanatoria :

Celui d'altitude élevée, au-dessus de 1.000 mètres ; celui de moyenne altitude, de 500 à 800 mètres ; celui de basse altitude ou sanatorium de plaine.

Enfin, existent encore les sanatoria des colonies. Ces derniers doivent toujours être placés sur des hauteurs. Les principaux sont, pour Madagascar et l'île de la Réunion même, Salazie (872 mètres), dans cette dernière île ; pour l'Indo-Chine, le cap Saint-Jacques ; le camp Jacob à la Guadeloupe ; les camps de Balara, de Chazeau et des Prêcheurs à la Martinique.

Examinons, pour finir, à quoi servent les sanatoria.

A peu de chose, attendu qu'ils sont impuissants à assurer la guérison des tuberculeux ; la minorité de ces derniers arrive à avoir la vie prolongée dans une existence de misère morale et de dépression physique, mais les établissements payants ou gratuits sont absolument inopérants pour combattre la tuberculose.

Il faudra trouver d'autres remèdes et, seule, la transformation de la société actuelle, en donnant à chacun la faculté et la possibilité de consommer, d'améliorer l'existence des individus par tous les moyens de confort et d'hygiène, parviendra à vaincre le fléau social de la tuberculose.

Déjà, à côté des sanatoria, s'instituent des préventoria qui ont pour but de prévenir la maladie.

Peu à peu, lorsque, dans la société, s'élaboreront les lois inéluctables attribuant à chacun le travail librement consenti au lieu des travaux forcés des usines capitalistes actuelles, lorsque les individus cesseront de vivre dans les taudis des vieilles maisons empuanties d'odeurs nauséabondes et remplies des microbes les plus malsains, lorsque le soleil de l'aisance aura remplacé les ténèbres de la misère ; alors, peu à peu, les sanatoria qui coûtent des prix fabuleux de construction, d'installation et d'exploitation pour ne rendre que des services insignifiants, disparaîtront pour faire place à des édifices appropriés à la vie intense, à la joie et à la beauté : palais artistiques qui laisseront loin derrière eux, ce que notre pauvre société actuelle a cru utile d'édifier à grands frais et sans grande utilité : les actuels sanatoria.

- Pierre COMONT.

[Accueil](#)

SANTE n. f. (du latin *sanitas*)

Equilibre psycho-physiologique des organismes vivants, se traduisant par un fonctionnement normal, régulier, parfait de tous leurs organes.

Si nous observons autour de nous les représentants de l'espèce humaine, nous constatons qu'un nombre très restreint jouit de cet équilibre intégral malgré, parfois, de rassurantes apparences. Cependant, en raison de leur avance intellectuelle, de l'énorme acquisition philosophique qu'ils ont réalisée, les peuples dits civilisés devraient, semble-t-il, jouir d'une intégrité physico-mentale inconnue aux races moins évoluées et, à plus forte raison, aux espèces animales qui n'ont, à travers le labyrinthe de la vie, pour guide que leur instinct. Mais, au contraire, il apparaît que plus la civilisation s'amplifie, mieux l'esprit humain triomphe des énigmes les plus diverses, plus, en un mot, l'intellectualité domine l'espèce, et plus décroît en même temps son immunité pathogénique générale. Progrès - ou ce que l'on a coutume d'appeler de ce nom - et santé suivraient ainsi des courbes inverses ...

Sans doute, certains fléaux qui, aux siècles passés, faisaient peser sur l'humanité leur menace endémique et frappaient périodiquement et avec violence presque toutes les races - tels le choléra, la peste, la variole - ont régressé sous les assauts de la science et sont, en Europe du moins, virtuellement jugulés. Propreté, hygiène générale croissante de l'individu et de son habitat en espacent et localisent l'éclosion, d'une part et, d'autre part, des mesures rapides de prophylaxie, le développement des services sanitaires et de voirie triomphent aisément des foyers isolés.

Mais si les épidémies, les maladies catastrophiques pourrait-on dire, ont été vaincues, par contre - paradoxe macabre et ironique - nombre d'affections à caractère infectieux, et de portée collective plus qu'on ne le croit généralement, se sont implantées victorieusement, ou même ont fait une récente apparition dans nos sociétés raffinées, mais aussi hypertendues, jouisseuses et surmenées. C'est ainsi que le diabète, le cancer, la tuberculose, la syphilis, le rhumatisme, l'urémie, l'albuminurie, l'hépatisme, les néphrites, l'appendicite, etc..., qui, dans un passé tout proche encore, étaient numériquement insignifiantes au point que certaines (maladies d'excès) avaient reçu, dans le langage populaire le qualificatif de « maladies de riches », atteignent aujourd'hui indistinctement toutes les classes de la société.

Une morbidité générale, latente, s'est installée, sournoise et redoutable. Il en est résulté, depuis nombre d'années, une mortalité accrue que n'ont pu réduire, malgré leur amplitude, les moyens de défense mis en oeuvre, et qui inquiète les pouvoirs publics. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1932, M. Legros, rapporteur de la commission parlementaire d'hygiène, poussait un cri d'alarme en déclarant à la tribune du Parlement que la France était le pays d'Europe possédant le triste privilège de la plus forte mortalité « puisqu'elle dépasse le chiffre impressionnant de 17 pour 1.000 habitants ».

Cette précarité sanitaire, qui atteint particulièrement ce pays, non seulement n'épargne pas les autres états européens, mais elle est aussi le lot des autres continents. Dans son livre « Restez jeunes », le Docteur Pauchet nous conte qu'un industriel des Etats-Unis prit la curieuse initiative de soumettre à un rigoureux examen médical, confié à des spécialistes, tous les postulants aux emplois vacants de son établissement. Cette investigation révéla que 97 p. 100 des solliciteurs étaient affligés de tares insoupçonnées de la plupart des intéressés.

Cet état morbide engendre une mortalité de beaucoup plus élevée que la normale et particulièrement prématurée. C'est ainsi que, pour la France, la longévité moyenne est de 43 ans. Octogénaires, nonagénaires et surtout centenaires deviennent d'une excessive rareté. Combien disparaissent avant l'âge adulte, fauchés en pleine adolescence ? Combien meurent avant la trentaine ?

Cependant, si nous nous en référons aux enseignements de l'anatomie et de la physiologie comparées, les hommes, pour accomplir le cycle normal de leur existence, devraient atteindre au moins 125 à 150 ans. En effet, tous les animaux vivent environ 5 à 6 fois le laps de temps que leur squelette met à s'ossifier. C'est ainsi que le chien, lorsqu'il est convenablement traité, vit de 15 à 20 ans, réalise en 3 ans son ossification complète. Le cheval qui atteint 25 à 30 ans voit son armature squelettique s'ossifier définitivement à 5 ans, etc... Et encore avons-nous affaire ici à des animaux relativement dégénérés en raison de la domesticité qui leur est imposée ... Par conséquent,

l'homme qui accomplit la soudure de son épiphyse claviculaire (la dernière) aux abords de la 25^{ème} année, devrait logiquement atteindre et dépasser le cap des 125 et même 150 ans. Mais ce phénomène de longévité ne se rencontre plus guère que dans certaines parties du monde où les mœurs simples, faites de sobriété et de frugalité, subsistent encore ; les régions turco-balkaniques, par exemple, où abondent encore de robustes centenaires et plus-que-centenaires. Ce sont toutes ces observations qui ont amené Metchnikoff à cette conclusion que la vieillesse précoce affectant les peuples civilisés n'est autre qu'une décrépitude pathogénique résultant de causes évitables et correctives.

Quelles sont donc les causes mystérieuses de ces déchéances anticipées qui font de l'homme contemporain un valétudinaire avant l'âge, un moribond précoce, soldant, bien avant l'heure qui lui est assignée au cadran de la Nature, son tribut à la Parque symbolique ? Dès l'antiquité la plus reculée, depuis que l'humanité connaît la maladie, ce problème tourmenta les chercheurs. Docteurs, savants, philosophes, tentèrent de déchiffrer l'énigme. Les plus avisés, les mieux inspirés opinèrent pour une réconciliation de l'homme avec la Nature, pour une observation scrupuleuse des lois tutélaires et intangibles qui régissent tous les êtres vivants. Mais la simplicité, l'esprit de clairvoyance ne sont pas des apanages humains. Accoutumé à marcher dans la voie, absurde ici, de l'insubordination, l'orgueilleux roi de la création, plus raisonneur que raisonnable, estima davantage profitable de souscrire aux suggestions de mauvais conseillers, habiles manoeuvriers, retors de l'empirisme, mais aussi profiteurs habiles d'une science fourvoyée. Une médecine officielle, orthodoxe, souvent puérite et inepte, s'édifia, dédaignant les causes, ne s'attaquant qu'aux effets. C'est cependant - malgré d'universels et retentissants échecs - ses dogmatiques méthodes qui prévalent encore et rallient tous les suffrages. Ses pontifes officient toujours devant le même public, indéfectiblement crédule et borné, qui, répudiant tout effort critique et régénérateur, continue à accorder ses préférences aux pilules et aux onguents, aux potions souveraines et aux remèdes « guéris-tout », plutôt qu'aux pratiques d'hygiène préventives et curatives, les seules allant à la source du mal et visant à en prévenir tout retour offensif.

Cette impuissance d'une médecine égarée fut mise en évidence non seulement par de scrupuleux savants n'ayant aucune attache avec elle, mais aussi et surtout par des praticiens ayant grandi sous son aile, et qui se sont abreuvés à ses sources.

Autour de 1929, le Docteur Rist a publié (Masson, éditeur), un ouvrage intitulé : « Qu'est-ce que la Médecine ? », dans lequel il analyse et souligne l'inaptitude de la médecine à soulager l'humanité de ses maux. « Les maladies que nous sommes en état de guérir, au sens propre du mot, dit-il, on pourrait presque les compter sur les doigts et les médicaments exerçant une action curative spécifique tiendraient dans une pharmacie de poche. » Voilà qui est catégorique et peut se passer de commentaires.

Sir John Forbes, médecin de la reine Victoria, disait, un jour : « Certains malades guérissent grâce aux médicaments ; il en est davantage qui guérissent sans médicaments, et il y en a un plus grand nombre qui guérissent malgré les médicaments ». N'est-ce pas là la condamnation d'un système ? Mais continuons à énumérer d'autres sentences.

Dans une lettre adressée au Docteur Tissot, voici ce que lui écrivait son confrère, le Docteur Trouchein : « Je gémis du désordre du plus beau et du plus dangereux des arts. Le temps et les Arabes ont fait moins de mal à Palmyre que l'ignorance des médecins ont fait à la médecine ». Sénac, auteur de l'anatomie d'Heister, racontait que Charles II reprochait au médecin Willis de lui avoir enlevé « plus de sujets que n'aurait pu faire une armée ennemie ». Le médecin hollandais Boerhave disait : « Si l'on vient à peser mûrement le bien qu'a procuré aux hommes une poignée de fils d'Esculape, et le mal que l'immense quantité de médecins a fait au genre humain, depuis l'origine de l'art jusqu'à nos jours, on pensera sans doute qu'il serait plus avantageux qu'il n'y eut jamais eu de médecins dans le monde ».

Dans une séance de l'Académie de Médecine, le 8 janvier 1856, le professeur Malgaigne prononçait ces paroles : « Absence complète de doctrine scientifique en médecine et de principes dans l'application de l'art, empirisme partout, voilà l'état de la Médecine ». Magendie, le célèbre physiologiste, enseignait au Collège de France, en 1846, « Sachez-le bien, la maladie suit le plus habituellement sa marche sans être influencée par la médication dirigée contre elle. Si même je disais toute ma pensée, j'ajouterais que c'est surtout dans les services où la Médecine est la plus active que la mortalité est la plus considérable ». Et ces paroles de l'illustre Guy Patin : « Je le dirai à la honte de mon art, si les médecins n'étaient payés que du bien qu'ils font eux-mêmes, ils ne gagneraient pas tant ».

Soyons assurés que si Molière renaissait, sa verve pourrait, avec les mêmes raisons qu'à son époque, s'exercer aux

dépens des innombrables Diafoirus et Purgon qui n'ont fait que croître et se multiplier depuis.

On pourrait objecter qu'avec les découvertes de Raspail, de Béchamp, de Pasteur, la Faculté est armée de nouvelles méthodes et que si la chimie purement médicale a fait faillite, l'opothérapie, la vaccinothérapie, la sérothérapie lui ont ramené assez de gloire pour redorer son blason. Nous allons voir que ces louanges sont loin d'être justifiées.

D'abord, quel crédit pouvons-nous accorder au fameux traitement anti-rabique de Pasteur ? Le Docteur Henri Boucher, dans une brève étude, parue sous le titre : « Les méfaits de la Science des vivisecteurs » se charge de nous répondre.

Avant la découverte et l'application de la méthode pasteurienne, il résulte, de statistiques officielles établies par Tardieu et Boulay, tous deux membres de l'Académie de Médecine, qu'il mourait annuellement, en moyenne, en France, depuis de nombreuses années, une trentaine de personnes atteintes de la rage. Depuis qu'elle est appliquée, la mortalité s'est élevée à quarante décès pour cause d'hydrophobie.

En Italie, mêmes constatations. Le Professeur Carlo Ruata, ému des nombreux décès survenant après que le traitement anti-rabique fut appliqué sur des gens ayant été mordus par des chiens suspects, entreprit des recherches. Il aboutit à ce résultat que, alors qu'il mourait, en Italie, une moyenne de 60 personnes avant l'adoption de la thérapeutique pasteurienne, il en décédait ultérieurement 85.

Le Docteur Rubinoff fit, en Russie, semblables constatations : de nombreux individus mordus par des chiens supposés enragés et cependant immédiatement traités par la dite méthode, étaient frappés de mort après que les effroyables symptômes caractéristiques de la rage se fussent manifestés.

La « Revue Médicale de l'Afrique du Nord » relatait, il y a quelques années, que de nombreux cas de rage paralytique suivis de mort avaient été constatés chez des indigènes à qui on avait cependant inoculé le fameux sérum.

A Paris, des cas typiques furent signalés. Entre autres, celui d'un garçon d'amphitbéâtre, nommé Rendu, qui s'était coupé en pratiquant l'autopsie d'un sujet mort de la rage. Il subit trois inoculations successives par mesure de précaution et mourut ensuite de rage paralytique.

Celui de Mme Robina n'est pas moins troublant. Mordue par son chien qui ne présentait cependant aucun symptôme morbide mais, malgré tout, inquiète et redoutant le pire, elle se fit traiter à l'Institut Pasteur et mourut quelque temps après, des suites de la terrible maladie, alors que son chien indûment suspecté, mourait longtemps après, de mort naturelle.

Ce sont ces faits associés à cent autres de même nature qui amenèrent le Professeur Péter à prononcer en pleine Académie de Médecine ces sentencieuses paroles : « M. Pasteur ne guérit pas la rage, il la donne ».

Les sphères médicales, le public même, semblent pénétrés de « l'immunité » que confère la vaccination anti-varioleuse. L'Angleterre étant en quelque sorte le berceau de la vaccine décréta, l'une des premières, le traitement vaccinal obligatoire. Au cours de la période de contrainte, on enregistra 41 décès d'origine variolique par million d'habitants. La proportion tomba à 7 lorsque la vaccination fut redevenue libre.

En France, pendant l'année 1907, toute la population fut soumise au traitement préventif de la variole : 2.679 succombèrent cependant des méfaits de cette maladie. De 1910 à 1912, période où il y eut un relâchement dans l'application de la méthode, dans soixante départements, la mortalité générale pour infection variolique fléchit à 172.

Récemment, la presse publiait une statistique hollandaise relatant qu'au cours de 1929, 18 individus des deux sexes étaient morts des suites de la variole cependant que 21 autres avaient succombé à l'encéphalite et à la méningo-myélo-encéphalite *d'origine vaccinale*. Si bien que, à la suite de ces faits, s'inspirant des conseils de médecins définitivement fixés, le ministre de l'instruction publique néerlandais a, par une circulaire, formellement interdit la vaccination des éléments scolaires et du personnel enseignant.

Que devons-nous penser du fameux sérum anti-tuberculeux du Docteur Calmette, à la suite de l'hécatombe des 73 malheureux nourrissons de Lübeck qui trouvèrent la mort quelques jours après son application ?

Et quelle attitude observerons-nous à l'égard du sérum anti-diphtérique dont le passé n'est pas plus encourageant ? Mentionnons, entre cent autres, les mortels accidents survenus aux deux fils du Professeur Laugerhaus de Berlin.

A Berlin, au cours d'une épidémie de croup, l'un des deux fils contracta une angine simple. Redoutant qu'elle ne dégénérait en angine diphtérique, le père inquiet fit appeler le Docteur Behering - l'inventeur du sérum spécifique allemand - qui vaccina préventivement le petit malade. Une fièvre violente se déclara immédiatement, accompagnée de frissons, et la mort survint rapidement. Behering, par sa magie verbale, réussit à convaincre le malheureux père que sa miraculeuse invention était étrangère à la mort de son fils. Si bien que, l'année suivante, une nouvelle épidémie diphtérique s'étant déclenchée dans la capitale allemande, le père infortuné n'attendit pas que quelque symptôme du mal se manifestât chez son dernier enfant ; sans plus de délibération, il lui fit inoculer le fatal vaccin. Quelques jours après, la mort, à nouveau, emportait le garçonnet, après qu'on eut observé le même processus pathogénique que dans le premier cas.

La presse du 27 janvier 1933 enregistra, par une indiscretion vivement réprimée, les accidents morbides ayant affecté 172 enfants venant d'être soumis au traitement préventif de l'anatoxine du Docteur Ramon. Un enfant décéda même des suites de cette intoxication. Le lendemain de cette nouvelle, un adroit communiqué réduisait le nombre des victimes, en laissant toutefois subsister le décès, et mettant sur le compte de souillures vaccinales intempestives la cause de ces troubles.

En conclusion de ce qui précède, nous estimerons donc, en accord parfait avec les Docteurs Boucher, Durville, Carton, et tous les médecins, savants et hygiénistes hostiles à cette thérapeutique d'inoculation que l'introduction dans l'organisme de virus, même à virulence atténuée, est une hérésie si l'on considère quelles substances morbides ils tiennent en suspension. Poisons chimiques, opothérapiques ou sérothérapiques, ne peuvent remédier ni s'opposer aux situations déficientes en apportant avec eux des éléments corrupteurs et perturbateurs. Ils contribuent, au contraire, à précipiter l'effondrement des résistances organiques en faussant par surcroît le jeu des automatismes de défense. Les statistiques truquées des mythomanes cyniques, avides de gains et d'honneurs, susceptibles de fausser le jugement de gens mal informés ne peuvent abuser les esprits avisés ni les chercheurs préoccupés de faits. Et ceux-ci sont là, irrécusables : une mortalité effrénée et affirmant un crescendo inquiétant.

Si, parmi l'élément médical, les ânes bâtés du doctorat persistent sincèrement dans de regrettables et funestes errements et contribuent par ignorance ou négligence, aussi par incompréhension des phénomènes naturels, à envoyer au trépas une humanité toujours soumise au bouillon de culture de la bêtise, c'est en toute conscience que les affairistes de la corporation - mercantis diplômés - cultivent, dans le public crédule, le magnifique et productif jardin des préjugés. N'oublions pas que les intérêts du médecin et du malade présumé sont antagoniques. Que les maladies disparaissent parce qu'on aura vaincu leurs causes, et c'en est fait de ces honoraires princiers qu'il soutire au patient. Eclairer la masse des profanes sur les raisons profondes de ses souffrances et mettre à sa portée les moyens - simples en eux-mêmes - propres à y remédier, ce serait tarir les sources d'une réjouissante fortune. Aussi, tant que l'aisance - et les appétits de richesse - du morticole dépendra de la maladie... et des malades, nous ne pouvons guère espérer en sa sincérité, ni en son désintéressement. Nous devons même reconnaître, pour être équitable, que les modalités d'un état social, sur lequel pèsent l'intérêt et le lucre, le contraignent souvent à oeuvrer dans ce sens immoral. Ce n'est pas lui seul, mais toute la collectivité qui est responsable des maux causés par les fils d'Esculape.

Dans une société intelligente, les honoraires médicaux devraient, au moins, non pas croître au prorata des maladies, mais, au contraire, accompagner la santé conservée. L'intérêt du médecin aurait ainsi un stimulant profitable au bien-être général...

Mais, sans attendre ces temps peut-être utopiques, il faut nous garder avec soin des manoeuvres de praticiens « à la page », et nous tourner vers les enseignements des vrais apôtres de la médecine qui, de tous temps, se sont efforcés d'éclairer l'objectif à atteindre ...

*

* *

D'ailleurs, sont-ce véritablement et uniquement les microbes et bactéries qu'il faut incriminer dans la genèse et la diffusion de la plupart des maladies ? Ou n'est-ce pas plutôt l'effondrement de nos immunités naturelles, par suite d'erreurs répétées qui nous exposent à l'emprise maléfique des infiniments petits ? ..

La cuti-réaction démontre que, la race nègre exceptée, tous les humains hébergent le bacille de Koch à partir de la première quinzaine ou du premier mois de la naissance. Le colibacille est le commensal habituel, permanent et inoffensif de notre intestin. Le pneumocoque, le streptocoque, le staphylocoque, etc., sont les hôtes coutumiers de notre bouche, de notre épiderme. Le vibrion cholérique se réfugie parfois dans le tube digestif de certains individus sans occasionner de dommage, etc., etc. Tous ces parasites microscopiques vivent habituellement en saprophytes inoffensifs, à l'état de symbiose, en parfaite harmonie avec les organismes porteurs et sustentateurs, tant que l'aptitude défensive de ceux-ci demeure intacte. Nous sommes donc contraints d'admettre que ce ne peut être qu'à la faveur d'une réduction de notre système de défense, de l'affaiblissement du « terrain », que l'offensive microbienne, qui se traduit par des affections polymorphes, peut être déclenchée... Il importe donc de connaître les raisons profondes de cette décadence vitale qui nous livre, pieds et poings liés, à nos redoutables et minuscules adversaires.

Demandons-nous d'abord pour quelles raisons les animaux sauvages, qui sont exposés nuit et jour et en toutes saisons, aux douloureuses intempéries jouissent d'une magnifique santé. Parce que, à l'encontre de l'homme, ils obéissent passivement aux lois naturelles qui les régissent. L'herbivore n'ira pas emprunter au régime carné tout ou partie de son indispensable ration. Et c'est à l'abreuvoir fluvial qu'il ira étancher sa soif. Constitué pour la vie au grand air, il ignore les désastreux effets du calfeutrement. La satisfaction de ses besoins, le souci de sa sécurité l'astreignent à une activité constante qui met en jeu la totalité de son appareil musculaire interne et externe et le soustrait à cette redoutable inertie dans laquelle se complaisent la plupart des humains, particulièrement les civilisés.

Certes ! il n'est nullement question de restituer à notre bipède, la dure et pénible existence ancestrale propre à l'ancêtre des cavernes ; il est cependant urgent qu'il connaisse et pratique au moins les rudiments d'un comportement très différent de celui qu'il a, de longue date, cultivé. L'alcoolisme gradué et polychrome est, au premier chef, préjudiciable à sa santé. On ne sait en vertu de quelle aberration, de quelle altération du goût, il abandonna l'eau pure des sources pour les aigres et corrosifs breuvages qualifiés - ô ironie ! - d'hygiéniques. Il est certain qu'à elle seule, cette malfaisante habitude doit être tenue pour comptable de bien des catastrophes. La proportion des décès, en général, et l'énorme mortalité tuberculeuse, en particulier, sont rigoureusement liées à l'importance de la consommation des boissons alcooliques. La France, par exemple, qui s'est approprié l'effarant record de cette consommation avec 24 litres d'alcool absolu par an et par individu (chiffre qui laisse de côté les « suppléments » clandestins des bouilleurs de cru) détient, non seulement le record de la mortalité, mais aussi celui des décès d'origine tuberculeuse, avec le chiffre annuel de 150.000. La Hollande, au contraire, qui a vu décroître la consommation nationale du meurtrier breuvage (elle n'est plus, aujourd'hui, que de 2 litres, annuellement, par tête d'habitant), est le pays d'Europe où la mortalité est la plus faible. L'Angleterre qui a entrepris une lutte systématique contre l'alcoolisme et qui a vu la consommation de l'alcool passer de 10 litres à 7 litres par unité et par an, a bénéficié non seulement d'une amélioration générale de la santé, mais a enregistré une diminution du chiffre des décès, pour cause de tuberculose, qui, de 50.000 par an, a fléchi jusqu'à 35.000.

Voici quelques documents puisés dans le livre des Docteurs Sérieux et Mathieu : « L'Alcool » (édition Coste), établissant à quels dangers expose l'alcoolisme, même modéré, représenté par exemple, par une consommation d'un verre de vin par repas. Ils sont extraits de bilans obtenus par certaines sociétés « d'assurances sur la vie » anglaises, pour l'obtention de bases sérieuses ayant trait à leurs opérations financières. Leur impartialité ne fait, par conséquent, aucun doute.

Mortalité des assurés sur la vie de la Cie « Sceptre », pendant les années 1884 à 1889 :

Morts calculées Morts effectives Pourcentage

Section des abstinents..... 249 143 52,42

Section générale,

tempérants et buveurs..... 569 434 76,27

Il est à noter que le « Sceptre » assure surtout des personnes religieuses et que, par conséquent, la section générale contient presque exclusivement des tempérants.

Mortalité des assurés sur la vie de la Cie « Tempérance and General Providente Institution » de 1866 à 1881 :

Morts calculées Morts effectives Pourcentage

Section générale..... 4.080 4.014 99 %

Section des abstinents..... 2.418 1.704 70 %

Donc 29 p. 100 de cas de mort de moins chez les abstinents. Aussi certaines compagnies anglaises, américaines et canadiennes accordent-elles des réductions sur les primes à payer par les clients abstinents, qui atteignent jusqu'à 25 p. 100 et elles trouvent encore un bénéfice dans cette initiative.

Ces constatations sont corroborées par ce qui suit. Le Docteur Meller a comparé les opérations, durant cinq années consécutives, de deux sociétés de secours mutuels, l'une n'admettant que des abstinents, l'autre comprenant abstinents et non abstinents, mais refusant les alcooliques fieffés. Les abstinents ne donnaient que 17 jours 12 heures de maladie ; dans la seconde, la moyenne atteignait 65 jours 15 heures.

Ci-dessous, également, une statistique anglaise publiant les chiffres proportionnels de la mortalité sur mille habitants. Elle date de 20 à 30 ans environ. Membres du clergé : 8,05 ; agriculteurs : 9,78 ; brasseurs : 21,09 ; cabaretiers : 23,57 ; domestiques de cafés et d'hôtel : 34,15.

Voici donc, par quelques aperçus, établi le rôle néfaste joué dans l'économie organique par l'insidieux alcool, même consommé modérément. Malgré son rôle prépondérant, il trouve dans d'autres breuvages tels que le café, le thé, le chocolat qui contiennent chacun un excitant toxique, des auxiliaires précieux de dégénérescence. L'alimentation carnée (voir *nourriture, végétalisme, végétarisme*) génératrice de toxines, de fermentations intestinales putrides, d'acide urique, etc., contribue elle aussi puissamment à faire, de l'homme frugivore, une proie facile pour la secte bactérienne. Mais il est un autre facteur de morbidité ignoré de nombre de personnes et qui cependant intervient activement dans l'affaiblissement progressif de nos défenses, si nous n'avons le souci d'y remédier : l'air confiné. Peu de gens soupçonnent l'influence capitale exercée par l'oxygène dans le jeu vital. L'homme qui en serait cependant totalement privé pendant quelques minutes seulement serait irrémédiablement condamné. C'est grâce à ce précieux comburant (qui pénètre par osmose au travers des parois pulmonaires et qui se trouve charrié par les globules rouges du sang) que l'organisme entier est copieusement ravitaillé. Combiné au carbone d'origine alimentaire, il pourvoit l'immense réseau nerveux et musculaire en énergie thermo-dynamique, intellectuelle et physique. Il assure, par surcroît, par combustion, la destruction de certains déchets organiques dont l'accumulation constituerait un danger redoutable pour les fonctions normales. Il importe donc au plus haut point, de ne pas limiter ses apports et, pour cela, de renouveler le plus possible, jour et nuit, l'air des appartements. C'est d'ailleurs au cours de la portion nocturne de la journée que l'aération des locaux habités est le plus facile à réaliser (et ce, l'hiver comme l'été : il suffit de se couvrir en conséquence). C'est d'ailleurs grâce à cette louable pratique de l'aération continue que préventoria et sanatoria obtiennent une amélioration notable de maints hospitalisés. Il sera d'ailleurs facile de s'imaginer à quels dangers on s'expose à respirer constamment un air pollué par la respiration, lorsque l'on saura que l'eau de condensation provenant de l'expiration pulmonaire tue infailliblement l'animal auquel elle est injectée.

L'hydrothérapie fait partie intégrante des mesures préventives et curatives d'hygiène susceptibles de maintenir intactes ou de les renforcer en cas d'affaiblissement, nos immunités naturelles. Sachons nous rappeler que notre épiderme fait partie de notre système respiratoire et qu'un quart environ de la somme totale d'oxygène absorbé pénètre dans l'organisme par voie cutanée. En revanche, de nombreux déchets toxiques provenant de la désassimilation sont expulsés par les conduits épidermiques qui parviendraient, en cas de malpropreté systématique, soit à être partiellement résorbés, soit à obstruer l'orifice des pores par où se font ces intéressants échanges. Tous les animaux à qui l'on supprime la respiration de la peau, par l'application d'un enduit obturant tel que le goudron, par exemple, périssent par asphyxie et par intoxication. Les ablutions générales fréquentes, quotidiennes même, constitueront donc une excellente mesure complémentaire au service de la santé, en débarrassant l'épiderme des sédiments qui l'enduisent et chatouillent désagréablement l'odorat.

Une gymnastique (voir : *culture physique*) rationnelle s'imposera donc, afin de pallier au danger du sédentarisme actuel, rendu de plus en plus fréquent et plus complet du fait du développement du machinisme, des moyens de locomotion mécaniques, par suite aussi de la spécialisation du travail, de l'existence de professions où l'effort musculaire est réduit à zéro (employé de bureau, écrivain, etc.). Si l'on peut compléter cette mesure par la pratique d'un ou plusieurs sports dépourvus de brutalité, tels que : marche, course, natation, saut, gymnastique d'agrès, la réception microbienne sera virtuellement vaincue. Les malingres, les chétifs, les tarés congénitaux dotés d'une

désastreuse hérédité pourront briguer, à bien des titres, une rassurante santé.

L'exposition à l'air libre de la peau, pratiquée le plus fréquemment possible (voir *nudisme*), agrémentée d'un convenable et judicieux ensoleillement, lorsque les conditions atmosphériques et climatiques le permettent, complèteront admirablement cette cure d'ensemble. Les enfants surtout, au cours de leur développement physique, seront les bénéficiaires particulièrement privilégiés de l'influence solaire. D'incroyables cures de régénération infantile ont été obtenues sur des sujets atteints de rachitisme, d'anémie, de pré tuberculose, etc..., par le nudisme et l'héliothérapie combinés. Une prudente progressivité présidera à l'adaptation ainsi, d'ailleurs, que pour chaque méthode innovatrice en matière d'hygiène. Il est nécessaire de tenir compte d'une foule de considérations dans l'application de chacune d'elles : des idiosyncrasies personnelles, de l'hérédité, des tares congénitales ou acquises qui influent diversement selon les possibilités de réaction et d'adaptation individuelles. C'est au médecin, au conseiller hygiéniste, à toute personne chargée de cette complexe réalisation, à faire intervenir sagement et mesure dans leur appel aux nouveaux agents régénérateurs. Mais tous ont à gagner à l'introduction d'une sage méthode naturaliste. Quelques faits suggestifs, entre mille, contribueront, mieux que les plus brillantes dissertations, à souligner l'importance du respect de certaines règles hygiéniques.

Mme Boussard, la mère de l'auteur du « Tour du Monde d'un Gamin de Paris », fut atteinte, à l'âge de 36 ans, d'une très grave maladie du foie qui faillit l'emporter. Sur les conseils de Lamartine, elle adopta le régime végétarien et mourut, sans récidive et sans autre accident, à l'âge de 106 ans. Elle attribuait, d'ailleurs, sa longévité au régime qu'elle avait adopté.

L'anecdote suivante n'est pas moins curieusement caractéristique : le Docteur Huchard était parvenu, grâce à la diète végétarienne, à sauver un homme fort mal en point. Il se portait admirablement bien depuis dix-huit mois, lorsqu'un beau jour, il eut la fâcheuse idée, étant entré dans un restaurant, de commander de la langouste et du gibier. Le jour même, il dut réintégrer l'hôpital, atteint de troubles caractéristiques d'intoxication d'origine alimentaire et il mourut quelques jours après, des suites de son imprudence.

Evidemment, tous les faits ne sont pas identiques, tous les cas n'ont pas le même processus et chaque erreur, chaque imprudence ne comporte pas semblables sanctions pathogéniques. Mais les petits ruisseaux font les grands fleuves ; les plus minimes écarts, les plus insignifiants manquements parviennent, totalisés, à une somme imposante susceptible, à la longue, d'influer fâcheusement sur la santé. D'autre part, il serait absurde d'imaginer que chacun est en droit de briguer le centenariat, sous le puéril prétexte d'un rigoureux et permanent respect de toutes les prescriptions d'hygiène. Mais leur judicieuse observation permet à celui que le destin a fait hériter d'une hérédité déficitaire d'en soulever assez le redoutable poids pour assurer à son existence, le gain de nombreuses années sereines. Au contraire, l'inconscient qui dilapide son capital-santé par une conduite absurde s'acheminera inéluctablement au tombeau, dès cet âge chanté par le poète et où la vie magnifique ne devrait lui prodiguer que des sourires Combien de bambins, d'adolescents, d'adultes enfin, tués prématurément qui eussent pu ou qui pourraient jouir d'une longue et paisible existence, s'ils avaient été soumis à une judicieuse et supportable discipline, s'ils avaient connu et observé les principes essentiels qui constituent une règle intelligente de vie ! « L'homme ne meurt pas, il se tue », affirmait Sénèque, au lointain des siècles, dénonçant dans sa clairvoyance attristée, les énormes bévues de l'humanité. Aujourd'hui, comme au temps de Néron, la sentence a conservé sa dure exactitude.

Ah certes ! nous ne l'ignorons pas, ce n'est pas sans efforts, sans lutter contre soi-même, contre les mille tentations quotidiennes que l'homme parvient à triompher de l'atavisme, de l'éducation, des habitudes tenaces. Mais la volonté s'acquiert, se développe au cours de ces multiples combats et permet bien d'orgueilleux retours sur soi-même. A son aide viendra aussi l'autosuggestion, si secourable lorsqu'elle est invoquée opportunément. Il faut bien se pénétrer qu'à la base de toute réalisation individuelle, qu'elle soit d'ordre physiologique ou social, le principe du refoulement est acquis. L'individu ne peut espérer instaurer des harmonies sans réagir contre l'ancestrale bestialité qui sommeille en chacun de nous. Il n'est pas d'autonomie personnelle qui se conçoive sans que la poigne souveraine de la volonté ne maîtrise les sourds élans de l'instinct, les soubresauts du subconscient. Il importe par dessus tout que chacun soit son propre législateur, l'ordonnateur de sa loi. Mais si l'être humain, véritable cellule sociale, est impuissant à commander à ses comportements passionnels, si ses instincts étroits - individuels ou sociaux - dominent ses décisions, c'en est fait du doux rêve poétique du bonheur par l'entr'aide, d'une existence sérieuse faite du respect mutuel des droits de chacun.

Celui qui a conscience de ces conditions, qui est pénétré de la nécessité d'une forte personnalité sociale ne peut donc - dans le domaine de la santé comme ailleurs - délibérément récuser la valeur de cette méthode de contrôle

averti et volontaire sans laquelle rien ne peut subsister d'objectif et de durable. Et, à l'introduire dans son existence, il goûtera cette satisfaction délicieuse de jouir de la plénitude de ses moyens physiques et intellectuels ; et il s'assurera à la fois l'équilibre qui garantit la durée du bonheur et la longévité qui le couronne.

- J. MÉLINE.

BIBLIOGRAPHIE. - *La Cure naturiste* (Dr Durville) ; *Rajeunir* (Phusis) ; *Le Naturisme intégral* (J. Demarquette) ; *Le Décalogue de la Santé* (Dr Carton) ; *Enseignement et traitement naturiste pratique* : 1ère, 2ème et 3ème séries (Dr Carton) ; *L'éducation physique ou l'entraînement complet par la méthode naturelle* (G. Hébert), ainsi que les ouvrages mentionnés aux bibliographies de « *nourriture, culture physique, végétarisme, végétalisme, etc...* ».
Revue à consulter : *Naturisme, Régénération, Vivre, Rajeunir, etc...*

Accueil

SATIRE

Le mot *satire* (substantif féminin) ne doit pas être confondu avec *satyre* (substantif des deux genres). Ils sont d'origine et de sens différents.

Les Grecs, puis les Romains, appelèrent *Satyre* - *Satyrus*, en latin - un demi-dieu, homme de la nature, habitant des bois, dont les jambes et les pieds étaient ceux d'un bouc. Un sens malveillant ayant été attaché à ce nom, on l'emploie aujourd'hui pour qualifier un homme débauché, brutal, cyniquement entreprenant auprès des femmes. On l'a donné aussi à certains singes, à des insectes et au champignon appelé « phallus ». En Grèce, puis à Rome, on appela *satyre*, au féminin, une pièce de théâtre dont les personnages étaient des satyres et dont le caractère était simplement amusant, contrastant avec celui de la *tragédie* et différent de celui de la *comédie*. (Voir *Théâtre*.)

Le mot *satire*, dont nous nous occuperons particulièrement ici, vient du latin *satira*, ou *satura*, qui désignait un mélange bariolé, un plat composé de différents mets, la réunion des fruits variés de l'offrande à Cérès. Ce sens primitif se retrouve dans *lanx satura*, nom donné à un compotier de fruits divers. Par extension, on appela, à Rome, *satira*, des farces imitées des *satyres* grecques, de plus en plus mêlées de fantaisie et de raillerie, qui firent de véritables *pots pourris* scéniques et poétiques. Ainsi fut formé le genre littéraire de la *satire*, le seul qui soit originalement latin. Quintilien disait : *Satira tota nostra est* ; « la satire nous appartient toute ».

Lucilius l'inaugura au II^{ème} siècle avant J.-C. ; elle s'est continuée depuis, soit entièrement en vers, soit mêlée de vers et de prose, soit encore entièrement en prose. Ce fut la satire classique de Terrentius Varron, auteur des célèbres *satires ménippées*, en souvenir du philosophe Ménippe, celle d'Horace, de Sénèque, de Perse, de Lucain, de Martial (inventeur, dit-on, de l'épigramme), de Juvénal, de Pétrone, de Suétone dont la *Vie des douze Césars*

constitue l'envers du plutarquisme dévoué à ces personnages, de Lucien, le seul grec dans cette énumération, et le plus grand rieur de tous, le plus véritablement satirique. Car il faut le constater : la satire ne fut si brillante à Rome que parce que l'esprit romain était incapable de s'illustrer dans un autre genre. La satire fut à Rome la revanche de l'esclavage et non la manifestation de libres esprits. C'est de cette satire romaine à laquelle les puissants laissaient la liberté de s'exprimer, qu'E. Despois a dit assez durement : « La liberté de la satire n'a rien que de très compatible avec la servitude ; c'est la liberté des limiers au moment où on les découple et où on les lâche sur le gibier ». Il y a, de la satire grecque à la satire romaine, la distance qu'il y a de la liberté à l'esclavage.

La véritable satire s'était exprimée bien avant que les Romains en eussent fait un genre littéraire. Elle avait emprunté toutes les formes de l'art, et s'était même exprimée sans art, pour « censurer, tourner en ridicule, les vices, les passions déréglées, les sottises des hommes » (Littré), pour intervenir dans tous les événements et prendre la défense de la liberté de l'esprit contre l'autorité, de la libre humanité contre l'asservissement social. Dès les premiers conflits humains, la satire, c'est-à-dire la raillerie, la moquerie, l'ironie cinglante, le rire vengeur, a dû être l'arme du faible contre le puissant. Elle a été la fronde de David, le glaive de Siegfried, la flèche de Guillaume Tell. Elle est l'aiguille qui pique et fait se dégonfler les outres énormes de la sottise. Elle est le « chétif insecte » qui déclare la guerre au lion. Elle est l'esprit contre la matière ; Ariel contre Caliban. Elle cloue au pilori les faux grands hommes, les pitres malfaisants qui empoisonnent le monde de leur imposture, l'accablent de leurs dogmes et tiennent sous leur puissance les foules fanatiques et abruties. Elle arrache leur masque aux Jupiters de théâtre, aux Mercures de tripot, aux Jurions de lupanar, aux Césars de carton. Elle met à nu leur viduité intellectuelle, leur indigence sentimentale, leur laideur physique, leur saleté morale. Elle révèle les tares secrètes des Hercules et des Apollons de tréteaux, la lâcheté de leur héroïsme statufié, l'infamie de leur gloire perpétuée par les « Patries reconnaissantes », l'aliénation de leur jugement. Elle montre le gâtisme maître du monde, la débauche législatrice de la vertu, la friponnerie dirigeant les affaires, la forfaiture distribuant la justice, le proxénétisme patronnant les bonnes moeurs. Elle sème le rire, vengeur de la solennelle imbécillité pontifiante. C'est elle qui souffle dans les roseaux que Midas a des oreilles d'âne. Elle est nécessaire à l'humanité contre les fausses « élites » qui ne doivent leur prééminence qu'à leur insanité. Elle est la justice immanente qui remet en place le monde à l'envers où le

coquin triomphe. Le malheur est que cette justice immanente vient trop souvent trop tard, quand le coquin est mort dans la gloire et le profit de ses turpitudes.

M. Brunetière (*Grande Encyclopédie*) nous paraît avoir exactement caractérisé la satire lorsque, la séparant de la comédie, il a dit qu'elle est une forme du lyrisme, c'est-à-dire de la façon de sentir et de l'expression particulières à l'individu. Elle est la forme indignée ou ironique de ce lyrisme, comme l'*ode* est celle de son enthousiasme et l'*élégie* celle de sa tristesse. Tous les genres de l'art et de la littérature qui ont pour but de représenter la vie, les moeurs, les caractères, peuvent être satiriques ; mais ils ne le sont que si l'auteur ne se borne pas à une représentation impersonnelle de son sujet, qu'il y mêle une attaque, une critique, une raillerie, une *intention* morale, réformatrice. L'auteur comique montre la société et les hommes sans même chercher, parfois, à provoquer le rire et sans intention morale ou sociale. Il n'est qu'un artiste. Le satiriste, au contraire, prend parti, avant toute chose ; la raison de son oeuvre, son but, est d'exprimer son indignation ou sa raillerie, de réformer le monde, de corriger les hommes. Il n'est pas toujours un artiste ; il est toujours un partisan, un militant, un moraliste. Il se jette dans la bataille que l'auteur comique se borne à observer et à dépeindre. Il arrive cependant que sans avoir d'intention sociale ou morale l'artiste fait oeuvre satirique par la simple peinture d'une réalité haïssable, honteuse, blâmable par elle-même. C'est par là que la satire trouve un appui très important dans l'art naturaliste. Les artistes et les poètes les plus grands ne sont pas ceux qui ont édifié les chefs-d'oeuvre de « l'art pour l'art », se contentant, en tant qu'hommes, de paître dans le gras pâturage du mensonge social où les « mauvais bergers » et les chiens de l'Ordre contiennent les moutons dociles ; ce sont ceux qui ont brandi le fouet de la satire pour cingler les « mauvais bergers », les chiens et les moutons eux-mêmes. Il n'est pas d'époque où l'esprit vigilant de la satire n'ait dressé contre le crime sa protestation indignée et, contre la sottise, son ironie vengeresse. « La satire combat contre les oppresseurs », a dit Taine. Le rire moqueur est l'antidote de l'imbécillité pontifiante.

La fable du *Lion et le Moucheron*, comme toutes les fables auxquelles les La Fontaine ont donné la forme classique moderne, les contes, les légendes satiriques, remontent, avec toute la littérature, dans la nuit des temps, aux premiers vagissements de la pensée humaine. (Voir *Littérature*.) Ils nous viennent des époques préhistoriques où hommes et bêtes s'identifiaient, et les bêtes ont probablement appris aux hommes à railler comme elles leur ont

appris tant d'autres choses. La satire est peinte sur les parois des cavernes, elle est gravée dans la pierre et le bronze millénaires avec tout ce dont ils ont voulu conserver la mémoire.

Bien avant que le romain Lucilius fit de la satire un genre littéraire académique, Archiloque de Paros lui avait donné son expression la plus véhémement et inventé, pour cela le « vers iambique » qu'Horace appelait « l'arme de la rage ». Le nom d'Archiloque fit l'adjectif *archiloquien* qui qualifia pour les Grecs ce qui était furieux et mordant. Trois siècles après Archiloque, cinq siècles avant J.-C., Aristophane, créateur dramatique qui fut l'Homère du théâtre antique, apporta à la scène la satire universelle, rugueuse, cynique, cinglante, avant que la *satyre* l'eût réduite à un amusement rassurant pour les gens « comme il faut », respectueux des maîtres et des dieux. Et Lucien vint, à la fin des temps académiques, jeter le rire vengeur de la pensée grecque, de sa lumière, de sa splendeur, bannies du monde par le triomphe de la lourde soldatesque romaine, avant-garde de la sombre et sanglante tyrannie de la Croix abrutisseuse du genre humain.

La vie publique avait fourni son aliment à la satire dans l'antiquité. Dès les premiers temps chrétiens, ce fut l'Eglise, dominatrice de plus en plus indigne, qui lui procura son élément le plus important et le plus inépuisable. Contre cette satire qui l'avait assaillie dès sa fondation, l'Eglise n'eut et ne put avoir jamais d'autre recours que ceux de la fourberie et de la violence. L'Eglise n'avait que quelques années d'existence lorsque l'apôtre Barnabé écrivait déjà, prophétiquement : « Elle entrera dans la voie oblique, dans le sentier de la mort éternelle et des supplices ; les maux qui perdent les âmes apparaîtront ; l'idolâtrie, l'audace, l'orgueil, l'hypocrisie, la duplicité du cœur, l'adultère, l'inceste, le vol, l'apostasie, la magie, l'avarice, le meurtre, seront le partage de ses ministres ; ils deviendront des corrupteurs de l'ouvrage de Dieu, les courtisans des rois, les adorateurs des riches et les oppresseurs des pauvres ». Les « hérésies », si nombreuses dans les premiers siècles, furent le résultat de la critique exercée par une satire plus ou moins grave ou gouailleuse contre les insanités annoncées par Barnabé. Il n'est pas de Pères de l'Eglise qui n'ait dénoncé avec plus ou moins d'indignation et de véhémence les agissements des boutiquiers ecclésiastiques. Saint Jérôme, le plus remarquable des écrivains du christianisme, fut aussi le censeur le plus énergique des vices des chrétiens de son temps. Il fut un terrible satirique. Lorsque les mœurs dépravées du clergé obligèrent les empereurs romains à édicter l'interdiction pour les prêtres d'aller dans les maisons des veuves

ou des filles seules et de recevoir, à titre de donation ou par testament, les biens de leurs pénitentes, Jérôme disait : « Je n'ose pas me plaindre de la loi, car mon âme est profondément attristée d'être obligé de convenir que nous l'avons méritée et que la religion, perdue par la convoitise insatiable de nos prêtres, a forcé les princes à nous appliquer un remède aussi violent ». Jérôme écrivait à Eustochie contre « les hypocrites qui briguent la prêtrise ou le diaconat pour voir les femmes plus librement ». Il ajoutait : « Des évêques mêmes, sous prétexte de donner leur bénédiction, étendent la main pour recevoir de l'argent, deviennent esclaves de celles qui les paient, et leur rendent avec assiduité les services les plus bas et les plus indignes, pour s'emparer de leurs héritages ». Naturellement Jérôme, comme Jean Chrysostome et nombre d'autres, fut calomnié et persécuté par ceux qu'il dénonça, et il dut quitter Rome.

On ferait une immense bibliothèque de tous les écrits satiriques contre l'Eglise, depuis ceux des Pères jusqu'à ceux des journaux anticléricaux d'aujourd'hui. Et ce ne serait pas ces derniers qui seraient les plus violents. Depuis longtemps, l'Eglise a été jugée et flétrie, bien jugée et bien flétrie, par les siens eux-mêmes : papes, princes, clercs et bedeaux de tous les degrés qui, nourris dans le sérail, en connaissaient les détours mieux que personne. L'indignation et la colère de Dante et de Pétrarque n'ont pas été plus accusatrices et plus flétrissantes que celles de Jérôme dont, malgré ce, l'Eglise a fait un saint en se l'annexant astucieusement.

La littérature du moyen âge, qui fut didactique au point que certains contestent encore son esprit satirique, trouva l'élément principal de sa satire dans le monde religieux. Avant que l'imprimerie répandît la satire écrite, l'orale s'exprima surtout dans la prédication religieuse dont la forme changea complètement lorsque, à partir du XII^{ème} siècle, les Abélard apportèrent en chaire ces critiques des moeurs ecclésiastiques que les saint Bernard n'exprimaient que par écrit. Au XIII^{ème} siècle, les sermons furent envahis par le langage macaronique, mélange de latin et de langue vulgaire, que Folengo colporterait en Italie et, qu'après Gilles d'Orléans, les Olivier Maillard emploieraient pour se faire comprendre du peuple de France. Avec ce langage, la plus audacieuse satire envahit les églises. Dante protestait, indigné ; mais Boccace en prenait son parti ironiquement et écrivait dans la conclusion du *Décameron* : « Considérant que les sermons faits par les prédicateurs pour

repandre le peuple de ses péchés sont le plus souvent aujourd'hui pleins de gausseries, de railleries et de brocards, j'ai cru que les mêmes choses ne seraient pas mal séantes en mes contes que j'ai écrits pour chasser la mélancolie des dames ». Dante était le dernier représentant de cette satire enflammée, vengeresse, inspirée du premier christianisme implacable dans sa foi. Boccace préluait au scepticisme ironique, joyeux, des papes eux-mêmes qui écrivaient contre l'existence de Dieu, scepticisme qui se gausserait de l'Inquisition et de Tartufe et s'exercerait avec une verve aussi éclatante que dépourvue de frein. En même temps, la chaire serait la tribune la plus furieuse. Plus violents que personne, les moines y prêcheraient même le *tyrannicide*. Gens d'église, ils étaient les « oiseaux sacrés » même contre l'Eglise. Les rois eux-mêmes n'osaient les toucher, et Maillard répondait hardiment à un messager de Louis XI qui le menaçait de le faire jeter à la rivière : « Va dire à ton maître que j'irai plus vite en paradis par eau que lui avec ses chevaux de poste ». On ne touche pas davantage aujourd'hui, dans la République laïque, aux « oiseaux sacrés » qui prêchent l'assassinat. Le 25 mars 1912, le Père Janvier, à l'église Notre-Dame, appela ses ouailles au « massacre des hérétiques ». Il le fit impunément. Qu'un laïque parle ou écrive contre l'Eglise et sa séquelle, même sans montrer un aussi sauvage fanatisme ; la République et ses « lois scélérates » ne le rateront pas. Un récent procès de l'*Emancipation de La Mayenne* l'a démontré, parmi tant d'autres. Le crime de lèse-religion se retrouve inscrit dans la jurisprudence républicaine laïque, en attendant qu'il le soit de nouveau dans le code.

La *simonie* (voir ce mot) et le commerce des indulgences, les mœuvres dépravées de la cour et du clergé paillardant avec le Diable, excitèrent particulièrement la faconde des Menot, des Messier, des Maillard, des Jacques Legrand, des Guillaume Pépin, des Jehan Petit, tous gens d'église. Rabelais n'aurait pu être aussi violent impunément ; Des Périers, Servet et d'autres payèrent de leur vie une audace bien moins grande. Cet esprit satirique anticlérical produisit, parmi des milliers d'ouvrages : en France, les *Sérées*, de Bouchet, le *Cymbalum Mundi*, de Des Périers, le *Moyen de parvenir*, de Béroalde de Verville ; en Allemagne, la *Nef des fous*, de Brandt, l'*Eloge de la folie*, d'Erasmus, les *Epistoloæ obscurorum vivorum*, d'Ulrich de Hutten, les prédications de Murner contre tous les clergés catholiques ou protestants, les productions des « moines bouffons » et des « espiègles » allemands. Tous, avec d'innombrables pamphlets, préparèrent et firent triompher la Réforme. Cet esprit atteignit jusqu'au sombre Savonarole qui le mit au service de la révolution démocratique qu'il prêchait

en Italie. Même chez ceux qui réprouvaient les licences du langage macaronique, chez les saint Bonaventure, saint Bernard, Nicolas de Clémangis, Gerson, Pierre d'Ailly, graves docteurs qui voulaient réformer noblement l'Eglise, la satire était terriblement accusatrice contre le monde clérical. Clémangis écrivit le *De Corrupto Ecclesia statu* ; on a dit qu'un pape en mourut de douleur !

Pour la plupart des oeuvres du moyen âge, la question a été posée, avons-nous dit, à savoir si elles appartiennent à la satire. La réponse n'est pas douteuse pour les oeuvres qui ne sont pas purement didactiques. Il est d'ailleurs à remarquer que, pendant longtemps, les genres ne furent pas nettement tranchés entre ce qu'on a appelé la littérature chevaleresque et la littérature bourgeoise. La séparation vint de la distinction grandissante des classes sociales. La satire dut aider puissamment à la réforme des moeurs dites « chevaleresques », à la réprobation de l'inhumaine hostilité de l'Eglise contre la femme et à la formation de l'amour courtois. De même, aux protestations contre les seigneurs, les moines, les sergents, toutes les engeances de rafle-pécune et de perce-boyaux qui pillaient et maltrahaient le pauvre monde. Le *Roman de la Rose*, dont on conteste l'esprit satirique, est à ce sujet caractéristique. Pour le *Roman de Renard*, « épopée des animaux », son esprit satirique est encore moins contestable. Il est de la fable, dit-on. Oui, mais de la fable étonnamment proche de la vérité humaine, d'une vérité si crue, si peu reluisante, qu'on l'a mise sur le compte des animaux pour pouvoir critiquer avec plus de liberté. Peut-on nier la satire des *Fables* de La Fontaine et leur intention sociale et morale ?

Une remarque est à faire ici. C'est que l'esprit satirique a un caractère particulier chez chaque peuple. Il est essentiellement son expression foncière, demeurée à l'abri des influences étrangères. Les peuples peuvent subir, successivement ou alternativement, les influences les plus diverses ainsi qu'on l'a vu si souvent en littérature ; leur esprit critique, né de leur façon particulière de sentir, leur rire, le ton de leur raillerie leur demeurent strictement personnels. C'est ainsi qu'on discute toujours sur l'intention satirique de Cervantès écrivant *Don Quichotte*. La satire de Shakespeare, toute dans la forme de « l'humour » anglais, échappe encore plus aux étrangers, alors qu'ils éprouvent toute la puissance dramatique et poétique de son oeuvre. C'est le caractère populaire de l'esprit satirique qui l'a fait si vivant sous la croûte scolastique du moyen âge. Il a débordé dans toutes les formes, littéraires et artistiques, religieuses et

politiques, pour se mêler, bien plus étroitement qu'aujourd'hui, à la vie sociale. Il est monté de la terre dans le fableau, du pavé des villes dans le roman et le théâtre ; il semble descendu du ciel par les flèches et les tours des cathédrales et des beffrois, par les voix de la chaire. Au-dessous d'un certain degré de la hiérarchie ecclésiastique, le clerc était plus du peuple que d'église. Il n'était pas encore sous la tutelle de la discipline *perende de cadaver* ; il avait femme, enfants, famille, il dansait avec eux jusque dans l'église où il participait aux joyeusetés populaires les moins édifiantes, comme les *Fêtes des fous*, la *Messe de l'Ane*, parodies du culte, dont il était le principal animateur.

La satire, au moyen âge, forme une immense littérature dans celle de ce temps-là. Elle la domine et il est nécessaire de la connaître pour savoir ce que fut réellement l'esprit de cette époque. La place nous faisant défaut, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer pour cette connaissance à l'ouvrage de C. Lenient : *La satire en France au moyen âge*. Trouvères et troubadours dénonçaient l'avidité du clergé, la sodomie qu'il pratiquait. Jean de Vitry constatait, devant les scandales de la sodomie monacale, que celui qui entretenait publiquement une ou plusieurs concubines était un homme exemplaire. Le pape Innocent III lui-même disait de ses cardinaux, évêques et autres pieux personnages : « Ils ne connaissent d'autre Dieu que l'argent, ils ont une bourse à la place du coeur ». Dans sa *Bible*, Guyot de Provins s'exprimait violemment contre la fourberie, la paresse, la glotonnerie, les débauches cléricales. Les *sirventes* des troubadours furent une protestation véhémement contre la Guerre des Albigeois. L'oeuvre la plus remarquable de la satire de la société féodale et religieuse est le *Roman de la Rose*, dans la seconde partie dont Jean de Meung est l'auteur. Des esprits « distingués » affectent de nos jours de dédaigner cette oeuvre « incompréhensible et ennuyeuse ». Avec juste raison, R. de Gourmont a observé que le *Roman de la Rose* connut pendant deux siècles un succès ininterrompu auprès d'un « large parti d'esprits libres, amoureux de la vie et de la beauté », et d'un « public singulièrement intelligent et délicat ». On retrouverait difficilement un tel parti et un tel public aujourd'hui. Rutebeuf, dans sa défense de l'Université contre les moines, le roi et le pape, Villon, dans ses *Testaments*, Olivier Basselin et ses compagnons, dans leurs chansons contre les « goddams » du temps de la Guerre de Cent ans qui venaient bousculer les tables autour desquelles ils buvaient joyeusement, firent aussi oeuvre satirique.

Entre le moyen âge et les temps modernes, deux oeuvres dominant de très haut cette époque de formation de l'esprit critique et mettent la satire au-dessus de toute autre littérature. Ce sont *l'Enfer*, de Dante, et le *Gargantua et Pantagruel*, de Rabelais. L'une a apporté, au crépuscule du moyen âge, la condamnation hautaine, impitoyable, formulée avec une puissance d'accent qui n'a d'égale que la passion magnifique de son inspiration, de la société féodale et de son oeuvre d'écrasement de la vie, d'étouffement de la pensée. L'autre a fait entendre à l'aurore des temps modernes les aspirations d'un monde nouveau, la voix fraternelle de la sagesse, appuyée sur la science « nourricière du monde » et la conscience, contre l'ignorance, la superstition et la violence. Sous la forme joyeuse de la raillerie énorme, truculente, parfois scatologique que la prudence imposait à qui ne voulait pas être brûlé vif, Rabelais a exprimé la protestation anticipée, et non moins énergique, de la nouvelle espérance humaine contre toutes les forces qui cherchaient à entraver sa marche vers la vie, la lumière et la liberté. Et Rabelais est allé si loin au fond des choses et dans le lointain de l'avenir que depuis quatre cents ans sa satire est toujours actuelle, qu'elle est toujours redoutée, et qu'on ne cesse pas d'amoinrir la portée de son Oeuvre au lieu de la mettre en évidence. Dernièrement, encore, la plus récente critique affectait de ne voir dans la « dive bouteille » en quoi « toute science est enclose », que le flacon des joyeux buveurs. (*Larousse mensuel*, mai 1933.) Qui donc dira aujourd'hui, dans une presse de plus en plus farcie d'imposture, que la « dive bouteille » de Rabelais est celle de cette sagesse que les hommes n'ont toujours pas su trouver ? « Science sans conscience est la perte de l'âme », disait-il. Après quatre cents ans de progrès scientifique et de développement intellectuel, le savant Langevin fait aujourd'hui cette constatation : « Le problème actuel est, en réalité, un problème de justice et non pas de technique. Il vient de ce que les nouveaux moyens d'action se sont développés trop vite dans un monde mal préparé pour les recevoir, et parce qu'au lieu de profiter à tous les hommes, ils ont été exploités surtout par des égoïsmes, individuels ou collectifs, et cela par suite d'un développement insuffisant de la justice sociale, d'une part, et de la justice internationale d'autre part ». (*Vu*, 1er mars 1933.) Là où Rabelais disait : *conscience*, le savant Langevin dit : *justice*. Or, c'est la même chose. Là où il y a conscience, il y a justice, et là où il y a justice, il y a conscience. Mais il n'y a pas plus justice aujourd'hui qu'il n'y avait conscience au temps de Rabelais, et la satire gargantuine et pantagruéline est toujours d'actualité. Car le monde est toujours la proie des va-t-en-guerre, des chats fourrés, des papimanes, des sorbonistes, des

taupetiers, des gourmandeurs, des apedeftes, et l'on a vu se multiplier la malfaisance des Picrochole, des Toucquedillon, des Trinquamelle, des Grippeminaud, des Bridoye, des Papegaut, des Holoferme, des Janotus, tous odieux ou ridicules, « oiseaux sacrés » dévorateurs sinistres de la substance du monde, « vieux tousseux » abrutisseurs qui « abâtardissent les bons et nobles esprits et corrompent toute fleur de jeunesse ».

C'est ainsi que du bouillonnement des esprits étouffés durant douze siècles, sortirent d'abord les deux œuvres les plus considérables de la satire, celle de Dante et celle de Rabelais, et que commença la formidable éruption des trois autres siècles qui firent la Réforme, la Révolution française et le XIX^{ème} siècle.

Si l'on ignore trop, dans la littérature française, Jean de Meung et Rabelais, on oublie trop aussi, dans la littérature allemande, les « espiègeries » de l'époque appelée « sensualiste » au XVI^{ème} siècle. On voit généralement la littérature allemande dans l'idéale poésie des *Minnesänger*, dans leur solennité et dans leur formalisme trop souvent ridicule. On refuserait volontiers à la « lourdeur » allemande la possibilité du rire satirique comme on refuse la grâce et la légèreté à sa musique. « L'honneur national » français est, paraît-il, engagé dans ce débat ! On ne voit pas assez ce que l'esprit allemand a apporté, dans son interprétation de la réalité, de vérité et de vie, et dans la satire, de fantaisie, de gaieté, de vivacité, de raillerie et d'imagination. Le mot français *espiègle* vient de l'allemand *Eulenspiegel* (le miroir des hiboux, l'Espiègle), qui est le type le plus populaire dans la littérature d'Allemagne. Il a Panurge pour frère français. C'est lui qui a porté les plus rudes coups aux romans chevaleresques en montrant dans leurs héros de véritables chevaliers d'industrie, des « gentilshommes fripons » ne craignant pas de se compromettre dans des aventures dignes des vulgaires escrocs d'aujourd'hui. Jamais satire ne cingla plus profondément, parce qu'elle fut vraie, la superbe seigneuriale que dans les narrations de Hans de Schweinichen. Jamais aussi satire ne fut plus agressive et violente, jamais farce ne fut plus amusante, contre les gens d'église que celles de ces « espiègles » qui créèrent les types du moine Rush, du curé du Calemborg dont le nom semble avoir produit les mots français : *calembour* et *calembredaine*, et du curé Ameis. Cette satire, moins savante, était plus à la portée du peuple que celle des Brandt, Erasme, Reuchlin, Ulrich de Hutten. Luther portait à l'Eglise des coups non moins profonds que ceux des savants occupés à la grande querelle née des exploits de Pfeffercorn (Grain de Poivre), grotesque juif

converti parce qu'il n'avait pas réussi à se faire prendre pour le messie par ses coreligionnaires, et qui avait entrepris de faire brûler les livres des juifs et ceux-ci en même temps ! C'est dans cette querelle, pour la défense de Reuchlin, qu'Ulrich de Hutten lança ses *Epistolae*. Aujourd'hui on voit l'odieux Hitler renouveler les sottises de Grain de Poivre ! L'esprit satirique allemand fut étouffé par la terreur et les misères des deux siècles qui suivirent la sinistre Guerre de Trente ans. L'esprit de Till Eulenspiegel se transmet timidement au XVIIème siècle à ce *Simplicissimus*, dont le descendant vient de capituler devant Hitler. Il fut plus hardi dans le pré-romantisme et le romantisme, dans Jean-Paul Richter en particulier.

Le temps de la Renaissance vit reflourir la satire littéraire avec Clément Marot, inventeur du *coq à l'âne*, Du Bellay, auteur du *Poète courtisan*, Ronsard qui écrivit les *Discours sur les misères de ce temps*. Ils firent intentionnellement Œuvre satirique, mais la littérature fut dominante chez eux. Avec D'Aubigné, la satire fut plus ardente et combative. Dans ses *Tragiques*, il mit au pilori le règne d'Henri III, et dans la *Confession de Sancy*, il voua au mépris public les consciences élastiques d'Henri IV et de ses amis qui changeaient de religion suivant leurs intérêts. A cette satire littéraire et combative, Henri Estienne apporta son *Apologie pour Hérodote*, Pasquier, le *Livre des recherches*, Régnier de la Planche, le *Livre des marchands* et l'*Etat de la France sous François II*. Pierre Viret avait prélué aux pamphlets des guerres de religion par ses *Satyres chrétiennes de la cuisine papale*. Ces pamphlets se multiplièrent, s'élevant aux hauteurs lyriques de la *Satire Ménippée* ou s'abaissant jusqu'aux libelles les plus fangeux et les plus violents. Auprès de ces derniers, les homélies pâteuses et trop richement rimées d'un Duverdier, seigneur de Vauprivias, contre la corruption du siècle, n'étaient que de la guimauve.

Il fallait alors plus de courage pour dire la vérité dans la satire littéraire que pour provoquer à l'assassinat dans le libelle ordurier. Les grands redoutaient la première ; ils s'amusaient du second, même quand il levait le poignard sur un Henri de Guise ou un Henri III. Marot écrivait :

« *L'oisiveté des moines et cagots, Je la dirais ... mais garde les fagots ! Et des abus dont l'Eglise est fourrée, J'en parlerais ... mais garde la bourrée !* »

Marot dut s'exiler pour échapper aux moines et cagots. Etienne Dolet, auteur du *Second*

enfer, fut brûlé vif. Berquin fut étranglé puis brûlé. Bonnaventure Des Périers dut se percer de son épée pour échapper au bûcher. Ramus fut assassiné. Rabelais faillit plusieurs fois être victime des papimanes enragés contre lui. François Ier, dit le « protecteur des lettres », alla même jusqu'à faire fouetter un pauvre diable d'abbé Couche « qui gagnait sa vie à jouer de cabaret en cabaret de petites farces contre la cour qu'avait tolérées le bon Louis XII ». Michelet a raconté cela en ajoutant ironiquement : « Paris comprit alors ce qu'était un roi gentilhomme ». Paris le comprit encore mieux lorsque le roi gentilhomme s'entoura du parti des « honnêtes gens », le parti des tartufes, des ruffians des affaires que soutinrent les Diane de Poitiers, puis les Catherine de Médicis, « maquerelles royales ».

La satire de combat, où la violence ne bannissait pas toujours l'esprit, se continua par les *Mazarinades* de la Fronde. Elle ne se manifesta plus, ensuite, que par des pièces isolées, pamphlets ou libelles, comme les pièces satiriques réunies sous le titre : *Tableau du gouvernement de Richelieu, Mazarin, Fouquet et Colbert*, où on lit entre autres :

« *La corde de Fouquet est maintenant à vendre Nous avons de quoi l'employer. Colbert, Mazarin, Berrier, Sainte Hélène, Pussort, Poncet, le chancelier ; Voilà bien des voleurs à pendre, Voilà bien des fous à lier.* »

La satire philosophique et religieuse, inspirée par la Réforme, eut ses derniers échos dans les *Provinciales* de Pascal, et divers écrits jansénistes. La polémique religieuse devenant plus calme, perdit de plus en plus l'esprit satirique pour prendre le ton académique et soporifique des Bossuet et des Fléchier.

Les traditions de la satire littéraire antique, ressuscitées par la Pléiade, furent reprises par Mathurin Régnier qui fut un des plus grands poètes français. Estimant que « souvent la colère engendre de bon vers », il usa de la satire en lui donnant un caractère épicurien et libertin. Se vantant de ne pas « sucrer sa moutarde », il dit leur fait aux courtisans, aux poètes galants, à tous les sots qui estimaient plus qu'un honnête homme

« *Un gros âne pourvu de mille écus de rentes.* »

Il fut dédaigné de l'académisme naissant et aussi de Boileau qui lui fut souvent inférieur. Boileau, plus grave, plus circonspect et plus académique en sa qualité de «

législateur du Parnasse », commença cette satire des moeurs et des hommes à laquelle Molière, La Fontaine, puis La Bruyère donnèrent toute sa profondeur. Ecrite dans une prose admirablement sobre et précise, la satire de La Bruyère (*Les Caractères*), dépouillée de toutes fioritures littéraires, atteignit plus directement son but. Elle commença admirablement, à côté de toutes les protestations contre les misères indicibles d'un temps que des flagorneurs ont appelé le « Grand Siècle », l'oeuvre critique du XVIIIème siècle qui fit à la satire une si grande place.

La satire du XVIIIème siècle fut burlesque avec le *Diable boiteux*, de Le Sage, politique en même temps que mondaine avec les *Lettres persanes*, de Montesquieu, philosophique avec les *Contes*, de Diderot, et l'oeuvre nombreuse de Voltaire. Dans tous les genres, elle atteignit profondément les institutions et les moeurs. Parny, à la fin du siècle, parodia la *Bible* dans sa *Guerre des Dieux*. La satire qui porta le plus fut celle de Beaumarchais au théâtre. On prête à Louis XVI ce mot prononcé après la représentation du *Mariage de Figaro* : « Mais, c'est la révolution ! ». C'était, en effet, la révolution du serviteur qui avait plus de vertu que le maître, mais qui avait toujours tort parce qu'il n'était pas le maître. La satire n'était plus ardente et fanatique comme au XVIème siècle ; elle était raisonneuse et sceptique. Elle n'en frappait que plus fort les esprits nonchalants qui semblaient prendre leur parti de l'écroulement du monde. La Régence avait eu sa *Ménippée* avec les *Philippiques* de Lagrange-Chancel. Le prince Philippe d'Orléans en était demeuré définitivement flétri devant l'histoire, plus que les Jésuites qui firent la Saint Barthélémy.

A côté de la grande satire, la multitude des faiseurs de libelles et d'épigrammes poursuivait sa besogne de termites, creusant ses sapes souterraines dans l'édifice social devenu le sépulcre blanchi d'une royauté épuisée par sa stupidité et d'une noblesse pourrie par ses vices. Les lettres de cachet, qui occupaient tout un ministère, ne pouvaient faire taire les satiristes et les empêcher de montrer, avec une véhémence toujours accrue, « les vertus allant à pied et le vice à cheval ». La satire classique ne fut plus représentée, à la fin de cette époque, et bien faiblement, que par Gilbert, auteur du *Siècle* et du *Dix-huitième siècle*, où l'invective dépasse la valeur poétique. Il est fâcheux pour l'oeuvre de Gilbert qu'elle ait été trop personnelle et subventionnée par la cour et l'archevêque de Paris contre les Encyclopédistes.

En Angleterre, la satire de Shakespeare eut la fantaisie, sinon la portée sociale, de celle

de Rabelais. Son Falstaff est le type de l'humour anglais comme Don Quichotte est celui de la chevalerie espagnole. Hall, qui avait revendiqué à la fin du XVI^{ème} siècle le titre de premier poète satirique anglais, avait été une sorte de Juvénal, mais plus par la forme que par le fond. Les temps difficiles de la tyrannie des Stuarts, qui avaient supprimé la liberté de la presse vers la fin du XVII^{ème} siècle, virent les *Satires* de Rochester, violentes et d'une grande crudité de langage contre les princes, leurs maîtresses et leurs courtisans. Moins violente et plus littéraire fut à la même époque l'oeuvre de Druden, entre autres son *Absalon* et *Achitophel* contre les partisans de Monmouth. Le même siècle avait vu le grave Milton se faire satiriste dans sa *Défense du peuple anglais* (1651). L'Angleterre eut son grand écrivain satirique dans Swift (1667-1745). Son oeuvre très variée est généralement d'un esprit pessimiste. L'invective y est féroce et d'une ironie parfois désespérée, comme dans la *Proposition pour empêcher les enfants des pauvres d'être à charge en en faisant un article d'alimentation*. Les ouvrages de Swift les plus connus sont le *Conte du tonneau* et les *Voyages de Gulliver*. Par le premier, il se rattacha aux polémistes religieux allemands de la Réforme, et il devança les romantiques dans la satire du faux savoir et de la cuistrerie pontifiante. Il eut une grande influence sur les romantiques anglais et allemands. Dans le même siècle, Pope, auteur de diverses satires, parmi lesquelles la *Dunciade* ou *Guerre des sots*, fut trop préoccupé par ses querelles particulières. Son oeuvre a souvent le caractère du libelle. Au XIX^{ème} siècle, Byron fut un satirique brillant en politique et en art. Il écrivit *Bardes anglais et critiques écossais* pour défendre son oeuvre poétique, la *Vision du jugement*, contre Southey, la *Valse*, contre cette danse. L'esprit satirique est répandu dans toute son oeuvre, notamment dans *Don Juan* qui le brouilla définitivement avec la haute société anglaise, « fille de l'intérêt qui ne peut être corrigée par la raison » (Stendhal). Il est regrettable que les propres préjugés aristocratiques de Byron et l'affectation de son dandysme aient si souvent contredit et diminué la portée de sa satire.

En Allemagne, après la grande période de combat philosophique et social du XVI^{ème} siècle, Joachim Rachel fut, au XVII^{ème}, le premier satirique classique. Il fut un Régnier allemand par sa franchise et la vigueur de son style. La satire fut continuée, au XVIII^{ème} siècle, par Hagedorn, par Liscow qui s'attaqua plus aux personnes qu'aux moeurs, par Rabener qui s'en prit aux petits hobereaux, aux bourgeois, aux pédants, et par Wieland, pâle imitateur d'Horace. Signalons encore, dans la période romantique allemande, la satire de Jean-Paul Richter, vrai rabelaisien qui railla avec une verve étincelante les Jonatus, cuistres applicateurs

de la scolastique gothique, notamment dans le *Voyage du professeur Fülbel* et dans la *Vie de Maria Wutz*. On lit, entre autres, dans ce deuxième ouvrage, ceci : « Dans les anciens couvents, la science était une punition ; seuls les coupables devaient apprendre les psaumes latins ou copier les auteurs ; dans les bonnes écoles un peu indigentes, on ne néglige pas cette punition, et un peu de science, à faible dose, y passe pour un moyen inoffensif de corriger et de mortifier les pauvres élèves ». Jean-Paul fit aussi de la satire anti-militariste et anti-guerrière, renouvelant la vieille satire paysanne du *Métayer Helmbrecht* contre le parasitisme de la soldatesque grossière et pillarde. Citons encore les *Xénies*, épigrammes à la façon de Martial, que Goethe et Schiller écrivirent contre les littérateurs de leur temps et qui jetèrent une perturbation que Goethe compara à celle causée par « les renards en feu lancés dans le camp des Philistins ». De la satire allemande au XIX^{ème} siècle, mentionnons celle de Louis Bœerne, traducteur des *Paroles d'un croyant*, de Lamennais, qui dut se réfugier en France à cause de ses idées libérales ; il écrivit les *Tableaux de Paris* et les *Lettres de Paris*. Enfin, Henri Heine, réfugié aussi en France à la suite de la publication de ses *Reisebilder*, de 1826 à 1830. Aristocrate et romantique d'esprit, en même temps poète de la Révolution, Heine attaqua toutes les formes d'asservissement social, mais il recula devant les conséquences populaires de la liberté. Son ironie aigüe s'exerça contre les hommes et les mœurs, avec une sorte de mécontentement de lui-même. Il vécut à Paris de 1831 à 1856, année de sa mort.

En Italie, Dante et Boccace paraissent avoir épuisé la sève satirique. Il semble que cette sève eût dû être plus vivace dans ce pays où les luttes politiques furent plus ardentes que partout ailleurs. Elle se résorba au théâtre, dans la comédie dont les personnages qui ont illustré les tréteaux de la Foire, furent à la fois des flagorneurs et des pitres. Le pays qui produisit les Concini, les Mazarin, les Alberoni fut fécond en faquins de toutes sortes qui fournirent les types d'Arlequin, Scapin, Pantalon, Cassandre, etc... (voir *Théâtre*). Plus sérieusement, la comédie satirique avait inauguré le théâtre italien avec la *Calandria*, de Bibbiena, puis la *Mandragore*, de Machiavel. L'Arioste, au début du XVI^{ème} siècle, cultiva la satire en poète-artiste. Son *Roland furieux* est burlesque plus que satirique. Alamanni, Bentivoglio, dans le même siècle, puis Alfieri au XVIII^{ème}, suivirent les voies de l'Arioste. Alfieri, écrivain classique, manquait trop de combativité pour que la satire fût pour lui autre chose qu'un passe-temps littéraire. Salvator Rosa lui donna plus de vigueur en attaquant les mauvais artistes, les méchants poètes, les despotes et le pape. La satire la plus violente et qui

eut souvent le caractère de l'assassinat, fut celle de l'Arétin. Véritable « faisan », ruffian de plume et d'épée, superbe d'arrogance mais aussi lâchement plat devant qui lui résistait, ou le payait, il fut exactement le produit de son époque de corruption.

En Espagne, la satire a eu pour auteurs Jean Ruiz et Lopez de Ayala, au XIV^{ème} siècle, Juan de Mena, imitateur de Dante, au XV^{ème}. Durant la grande période littéraire espagnole (XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles) et après Cervantès, elle a été à peu près abandonnée littérairement pour la peinture des moeurs picaresques. Le gongorisme et l'hypocrisie pieuse la refoulèrent dans la production populaire. Citons comme caractéristique de cette production, en raison des circonstances politiques qui l'accompagnèrent, la chanson *Tragâla*, que le peuple chanta à l'occasion des évènements de 1812 obligeant la royauté espagnole à accepter une Constitution libérale :

« *Avale-la, avale-la, servile, Cette Constitution que tu n'aimes pas ! Il est passé le temps Où l'on grillait comme le saumon La chair humaine !* »

Mais, deux ans après, grâce au concours de l'armée française et après sa « glorieuse victoire » du Trocadéro, la Révolution était vaincue en Espagne, comme elle l'avait été en France, et l'Inquisition recommençait à griller comme du saumon la chair humaine !

Terminons ces rapides indications sur la satire à l'étranger en citant, pour la Russie, Nicolas Gogol, ses *Ames mortes* et son *Revizor*.

En France, au XIX^{ème} siècle, l'oeuvre de la satire a été considérable dans tous les genres. Il est peu de penseurs, de réformateurs sociaux, de poètes et d'artistes, qui ne l'aient employée. Elle va des lettres de B. Constant à celles de Proudhon, de Bakounine, de Marx, des pamphlets de P. L. Courier, de Cormenin, de Tillier, de Veillot, à ceux de Vallès, de Zo d'Axa, de Tailhade, des *Epîtres et Satires* de M. J. Chénier, de Viennet, aux *Jambes* d'A. Barbier, aux *Chansons* de Béranger, à la *Némésis* de Barthélémy et Méry, aux *Châtiments* de Victor Hugo, des comédies d'E. Augier à celles de Becque, de Mirbeau, de Courteline, de Tristan Bernard, des vaudevilles de Désaugiers aux farces chatnoiresques, des opérettes d'Offenbach à celles de Claude Terrasse, du feu *Figaro* de la Restauration, accaparé depuis par les affairistes et les Jésuites (voir *Presse*), au si vivant et si libre *Canard Enchaîné*, de la

caricature des « Girouettes » de 1815 à celle des « Gavés » de la République en 1933. Ses personnages sont Tête de lard (Louis XVIII), Mercadet, Vautour, Giboyer, Pipelet, Mayeux, Gavroche, Vireloque, Rodin, Robert Macaire et Bertrand, Monsieur Prudhomme, Badinguet, Foutriquet, Gamelle, Lechat, et Monsieur Leygues, dont « l'élégance progressiste », suivant le mot d'O. Mirbeau, incarne si bien, depuis cinquante ans, la sénilité républicaine. Puis les Tout-en-Or de la curée de 1914, les « pots de viniens », les « requins », les « topazes », les « nervis », les « resquilleurs », les « flaougnards », les « ruffians, les « trublions ». les « mercantis », les « grues », les « poules », les « barbones » et tous les « barbeaux », tous les squales, tous les barbillons qui nagent dans les « milieux » spéciaux du marécage social : politiciens, boursicotiers, banqueroutiers, maîtres-chanteurs, mouchards, « l'élite du rebut et le rebut de l'élite », a dit M. Michel-Georges Michel. Et, planant sur tout cela, le synthétisant, l'indécente bedaine, le crâne en pain de sucre du Père Ubu, incarnation solaire, symbolique, funambulesque, malodorante, du *Muflisme Souverain*. Flaubert n'avait pas seulement annoncé le muflisme ; il avait vu ses personnages dans ces petits bourgeois aux ventres de crapauds enflés et aux cervelles étroites d'électeurs à qui il a fait chanter :

« Nos grands pères étaient bêtes, Nos pères l'ont été plus, Nous le sommes davantage, Nos enfants le seront encore plus. »

Encore plus que le pamphlet et le libelle, la *caricature* est, par les arts du dessin, la forme militante, agressive de la satire. Sa portée est supérieure en ce qu'elle s'incruste dans l'esprit par l'image, le trait, la couleur qui frappent instantanément et forcent à la réflexion. Relativement peu répandue jusqu'au XIX^{ème} siècle, à cause des difficultés de reproduction, elle a pris, avec le développement des arts graphiques, une importance et une influence considérables qui ont dépassé celles de la satire littéraire. Elle a abondé cependant au moyen âge, et depuis, comme illustration de cette satire dans les monuments de l'architecture, notamment les cathédrales. L'image satirique est dans la pierre sculptée, dans le bois taillé, dans les enluminures des vitraux, des livres d'heures, des manuscrits. Elle y a des traits particulièrement incisifs, et telles images de papes, de rois, ont flétri encore plus puissamment ces personnages que la véhémence d'un Dante. Aucun grand du monde n'échappa à la caricature des *Danses des morts*, notamment de celle d'Holbein qui illustra aussi l'*Eloge de la folie*, d'Erasme. Breughel le Vieux avait, avant Holbein, caricaturé dans sa peinture les

mœeurs et les types de son temps. Les *Songes drôlatiques* furent les premières illustrations de l'Œuvre de Rabelais. Callot et Puget ont buriné et sculpté des aspects caractéristiques de la misère de leur temps, des mendiants et des bagnards. Ils sont, par les types qu'ils ont représentés et par leur puissance, des précurseurs de Daumier. Dans le même esprit, l'Angleterre a eu Hogarth. Goya a été, en Espagne, aussi puissant mais plus romantique et fantastique. G. Doré montra la plus grande fantaisie et non moins de force dans ses illustrations de *l'Enfer*, de *Gargantua* et de *Don Quichotte*.

P.-L. Courier a signalé l'usage de la caricature qui était fait contre le peuple au temps de la Restauration. Avec cette délicatesse spéciale aux aristocraties de parvenus, les anciens valets d'écuries devenus princes et barons de l'Empire, associés à leurs anciens maîtres émigrés revenus comme des rats affamés dans les fourgons des Alliés, faisaient railler par de bas mercenaires de la plume et du crayon le peuple qu'ils avaient dupé. Mais l'esprit populaire prenait d'éclatantes revanches qui vengeaient la vérité et la justice bafouées, si elles ne les établissaient pas. La caricature satirique, qui ne se borne pas à amuser par la déformation des images et l'exagération des défauts, mais qui a une intention critique et morale, poursuivant la vilaine conscience sous le vilain visage, montrant les travers des mœurs dans les « gueules de travers », cette caricature fut magnifique d'audace et de génie au XIXème siècle. Elle eut à la fois son Dante, son Cervantès et son Rabelais dans Daumier. Autour de lui, une foule d'artistes exercèrent leur verve satirique, moqueuse, vengeresse. Louis-Philippe, qui inspira à Daumier son *Gargantua*, le « roi-parapluie », le roi à la tête en poire répandu par la *Caricature* de Ch. Philippon et qui fit la joie du monde entier, ce roi, « symbole de la royauté juste-milieu » (Larousse), fut le plus bafoué de tous les polichinelles souverains, ainsi que son digne acolyte, le « bourgeois », qui demeure sous les traits impérissables du Joseph Prudhomme d'Henri Monnier. Traviès, Grandville, Gavarni, Cham, Charlet, Devéria, André Gill et cent autres furent intarissables durant de longues années. André Gill s'en prit spécialement à Courbet, puis à Gambetta et aux premiers ventres solaires de la IIIème République. Cham fut particulièrement odieux contre la Commune, parmi toute une bande de chacals de la plume et du crayon. Faustin s'attaqua surtout aux Trochu, Ducrot et autres badernes aussi peu reluisantes du siège de Paris. Nous recommandons la lecture, dans le *Dictionnaire Larousse*, de l'article sur la *Caricature*, le journal de Philippon. Avec lui, une centaine de journaux, depuis la *Silhouette*, de Balzac, (1829) jusqu'au *Canard Enchaîné* d'aujourd'hui, représentent

un siècle de caricature, vivante, hardie, émouvante, et qui, plus d'une fois, aida à soulever les pavés des rues. Les « charlatans », marchands de pâte à rasoir et de coricide, que Frison et Jacques avaient montrés faisant leurs boniments sur les places publiques, étaient de bien innocents banquistes auprès des charlatans politiques dont Daumier a étalé la sinistre lèpre dans son *Ventre législatif*. Dans les trente dernières années du XIX^{ème} siècle, et depuis, la caricature satiriste a été brillamment représentée par Caran d'Ache, Toulouse Lautrec, Léandre, Willette, Steinlen, Hermann-Paul, et tous les dessinateurs de *l'Assiette au beurre*, au début du XX^{ème} siècle. Puis Forain, spirituel avant qu'à l'occasion de l'affaire Dreyfus il fût passé, suivant son expression, « au parti des c ... » ! Depaquit, à la fois tendre et féroce, Grandjouan et Delannoy dont les condamnations demeureront une flétrissure pour les gouvernements Clémenceau, Laforgue, H-P. Gassier dont les *Empapahoutés* sont l'illustration la plus spirituelle des imbécillités de la guerre de 1914.

La *parodie* est une forme du *burlesque*. Tous deux sont de la satire, quand leur but est de critiquer, pour attirer l'attention sur une erreur, un travers quelconque, en soulignant ce qu'ils ont de ridicule. Mais le plus souvent, le but de la parodie n'est que d'amuser par une imitation bouffonne, un grossissement caricatural, et celui du burlesque, de faire rire par un comique exagéré et trivial. Il faut une tournure d'esprit particulière pour pratiquer le burlesque, et ses auteurs sont peu nombreux. Scarron, auteur de *l'Enéide travestie*, est le plus remarquable, avec certains de ses contemporains, comme Cyrano de Bergerac dont le burlesque se mêle à des conceptions philosophiques audacieuses et à des anticipations scientifiques curieuses, telle celle de l'invention du gramophone. Le burlesque fut la première forme de la comédie italienne (voir *Théâtre*). La parodie est plus ancienne et plus répandue. Les Grecs s'en servirent dans le genre appelé aujourd'hui héroï-comique qui exprime, dans un langage pompeux, des sentiments vulgaires et montre comme des héros des personnages ridicules. On n'a pas cessé de la voir au théâtre, depuis Aristophane, et en France, depuis la formation du théâtre classique, au XVII^{ème} siècle. Le *Chapelain décoiffé*, parodie du *Cid* par Racine et Boileau, vengea Corneille de Chapelain et de ses autres détracteurs. La parodie trouva un élément inépuisable dans les invraisemblances et le ton trop souvent héroï-comique du théâtre classique, de même que dans les exagérations fougueuses du romantisme ; elle montra leurs ridicules. Quand elle n'a pas un but de critique, de véritable satire, la parodie est le plus souvent d'esprit bas, envieux, jaloux, comme celui du mauvais pamphlet et du libelle.

Elle contribue à faire perdre le goût du beau, à faire confondre ce dernier avec le vulgaire, l'art avec ses imitations et toutes les camelotes de ses contrefaçons. Ainsi, le cinéma est la parodie du théâtre (voir *Spectacle*) et le public y apprend à ne connaître les chefs-d'œuvre littéraires et dramatiques que par d'infâmes adaptations opérées par de malpropres tripatouilleurs (voir *Tripatouillage*). La parodie avilit d'abord le goût, puis le caractère de celui qui s'y plaît. C'est un amusement d'eunuque incapable d'avoir une pensée forte, et d'esclave indifférent devant la dégradation de l'esprit.

L'épigramme est une petite pièce de vers où l'intention satirique est exprimée par un trait d'esprit qui la domine. Boileau en a dit :

« *L'épigramme plus libre, en son tour plus borné, N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.* »

Il en est resté de piquantes de l'antiquité, mais pour nous, son époque fut surtout le XVIII^{ème} siècle où toutes les préoccupations trouvaient en elle leur forme et leur exutoire. On en écrivait à tout propos. Elles composaient entre autres ce répertoire « d'agréables ordures qui plaisaient infiniment à la cour » (Bachaumont) et que Voisenon, en particulier, alimentait de ses « petits vers polissons ». Mais nombreuses étaient les épigrammes qui atteignaient à la vraie satire, faisaient réfléchir et préparaient la Révolution autant que les traités philosophiques. Plus d'un auteur d'épigrammes alla méditer à la Bastille sur l'inconvénient d'avoir trop d'esprit.

Tant que les hommes penseront - ce à quoi ils semblent de plus en plus renoncer - la satire existera. Si elle est parfois une plante vénéneuse poussée sur le fumier social, elle est surtout le souffle pur qui vient du large de la pensée pour assainir l'air empuanti par le mensonge et répandre la vérité, la justice et la révolte. Sans elle, l'esprit critique, impuissant devant le lourd monument de la sottise, aurait été depuis longtemps écrasé. A cette sottise brutale, stupide de l'enivrement d'une force qui ne veut pas raisonner, la satire dit avec un sourire ironique le mot de Thémistocle : « Frappe, mais écoute ! ». Elle est la réaction de l'intelligence irritée par la cuistrerie, de la sensibilité violentée par la goujaterie, de la bonté mise en fureur par la méchanceté. C'est la satire de Flaubert, de Baudelaire, de Villiers de l'Isle Adam, de Mirbeau, de Tailhade, contre la sottise « au front de taureau ».

« Frappe, mais écoute ! » Nous sommes au temps où la satire doit le crier plus que jamais, alors que la brutalité sportive, la sauvagerie militariste, la duplicité politicienne emportent de plus en plus les hommes pour les empêcher de penser et les conduire aux dictatures. Les cavernes ont de nouveau lâché leurs fauves sur le monde : que l'esprit se réveille.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

SAVANTS (LES) ET LA FOI

Leur argument. - Souvent, il nous a été donné, de la part de nos adversaires, d'entendre ce raisonnement : « Ce qu'il y a de plus impressionnant c'est que tous les grands esprits qui sont la gloire de l'Humanité ont été convaincus de l'existence de Dieu. Platon, Aristote, Kant, Descartes, Saint Thomas, Lamartine, V. Hugo, etc ... ont employé les ressources de leur génie à glorifier le Créateur, et cette idée leur a inspiré leurs plus belles pages. Les encyclopédistes même ont combattu l'athéisme et Voltaire a cru en Dieu. Il n'est pas jusqu'aux grands révolutionnaires de 1789 qui n'aient été des déistes convaincus : Robespierre, lui qui voulait qu'on inscrivît sur tous les monuments : « Le peuple français croit à « Dieu et à l'immortalité de l'âme » - a glorifié l'Être Suprême. Et personne n'ignore que les plus grands savants contemporains, les Pasteur, les Roux, ont été des croyants sincères. Enfin, il a été constaté, après enquête rigoureuse, que, sur 100 savants, 85 se proclament déistes. L'infime minorité restante se classe parmi les indifférents et les athées. Eh bien , Messieurs, ces simples constatations vous montrent qu'entre la science et la foi, il n'y a nulle opposition, au contraire, et nous sommes fiers de nous ranger résolument du côté des savants ! »

Que vaut une telle affirmation ? Tout de suite, on peut répondre : l'argument du nombre, ou de la majorité, n'a jamais prouvé la véracité d'un raisonnement. Ce n'est pas parce que tous les chrétiens croient ou feignent de croire et affirment que $1 + 1 + 1 = 1$, que je suis obligé de les suivre. Ce n'est pas parce que *tous les hommes* ont cru jadis que la terre était immobile et plate que la chose était vraie. 85 %, ou même 100 % des savants en faveur de l'existence de Dieu, qu'est-ce que cela prouve si *un seul* être humain nie Dieu ? Et, si l'universalité de la croyance était reconnue aujourd'hui, pourrait-on être assuré que, demain, un homme ne se lèverait pas pour crier l'erreur ? Devant tout ce qui n'est pas *rigoureusement* démontré par l'expérience, la seule attitude raisonnable est le doute ; mais peut-on demander à des croyants de rester dans une position dubitative ? Leur disposition d'esprit s'y oppose.

Et cette réplique suffirait à détruire l'argument exposé plus haut. Cependant nous allons pousser plus avant notre examen afin de montrer irréfutablement comment on peut tromper les esprits superficiels avec des arguments spécieux.

Les savants. - Tout d'abord, il n'est pas niable qu'on se fait, en général, illusion sur le mot : savant. L'esprit humain, à peine dégagé de la gangue des siècles d'ignorance, attribue à ce mot - plus ou moins inconsciemment - la valeur mystérieuse nuancée de respect déléguée jadis aux mots : devin, prophète, thaumaturge ou sorcier. Qu'est-ce qu'un savant ? Le Larousse dit : « Celui, celle qui a de la science ». Qu'est-ce qu'un homme savant ? L'homme « qui a la science de quelque chose » (être savant en mathématiques). Qui a des connaissances étendues : un savant professeur. Qui est bien informé de quelque chose : « parler d'une chose en homme savant ». Il résulte de ces définitions qu'un savant n'est savant que pour *une partie* de la science. Avoir la science *de quelque chose*, avoir *des connaissances étendues*, être bien informé *de quelque chose*, cela n'a jamais voulu dire : avoir la science de *tout*, connaître *tout*; être bien informé de *tout*. Il fut peut-être une époque où un savant pouvait être considéré comme un être possédant un savoir universel ; les connaissances humaines étaient relativement peu étendues ; un individu d'intelligence supérieure pouvait les embrasser toutes. Il ne peut en être de même aujourd'hui. Le champ des explorations scientifiques est tellement vaste qu'il est impossible à un seul individu de le parcourir en entier. La vie humaine n'y suffirait pas. Force a été de se spécialiser. Et, d'ailleurs, rares seraient les hommes aptes à avoir « des clartés de tout ». Celui-ci limitera ses recherches à une branche de la chimie, cet autre passera son existence à se pencher sur les infiniment petits, ce troisième enfin sera un mathématicien hors pair ; mais il n'y en aura aucun qui touchera, avec un égal succès, à tous les arts et à toutes les sciences. C'est tellement vrai que les œuvres encyclopédiques nécessitent la collaboration d'un nombre imposant de savants, tous spécialisés dans l'étude de quelques questions très précises. Tel savant en paléontologie, par exemple, peut être un parfait ignorant en musique ; tel physicien de valeur peut ne rien connaître en sociologie. H. Fabre, le célèbre entomologiste, raconte, dans ses souvenirs, que Pasteur ignorait les métamorphoses du ver à soie lorsqu'on le chargea de combattre une maladie microbienne qui, tuant ce ver, ruinait les sériciculteurs du Midi, et comment il se fit expliquer ces notions tout élémentaires.

D'ailleurs combien de vrais savants, en dehors des officiels, qui n'ont jamais été

consacrés par la Faculté ! Le petit inventeur, le chercheur, l'homme persévérant qui approfondit au-delà des limites connues la technique de son métier, le rêveur qui, à la suite de longues méditations et d'expériences multiples, aboutit à *savoir* davantage que tous ceux qui l'ont précédé, ne sont-ils pas des savants ? Des savants parfois raillés par les officiels, mais dont les découvertes bouleverseront le monde plus que ne le feront jamais les élucubrations de quelques dizaines de membres de l'Institut. Est-ce que Forest, l'inventeur du moteur à explosion, simple forgeron, n'était pas un savant ? Dire maintenant : tel savant grammairien croyait en Dieu ; tel autre, botaniste distingué, était déiste, de même ce troisième, dont la valeur en ichtyologie n'est contestée par personne ; est-ce que cela prouve l'existence de Dieu ? Cela prouve tout simplement que le grammairien, le botaniste, l'ichtyologue, n'ont probablement jamais apporté à l'étude du problème de Dieu la méthode rigoureuse qu'ils ont employée à leurs autres recherches et qu'ils sont restés, à ce point de vue, des produits du milieu, soumis, comme la majorité des humains, aux croyances, aux préjugés, aux opinions communes de leur entourage. Victor Ernest, répondant sur ce sujet à l'abbé Desgranges, disait : « La raison profonde qui enlève toute valeur à la preuve invoquée consiste dans *l'indépendance des manifestations diverses de l'intelligence* ; un savant de valeur peut n'avoir pas d'aptitudes philosophiques, comme être dépourvu d'aptitudes artistiques. Victor Hugo, un des plus grands génies poétiques, a fait montre d'une philosophie souvent puérile. Sainte Thérèse, mystique et hallucinaire, témoigne d'un esprit d'organisation remarquable dans la fondation de plusieurs couvents de femmes. Lamartine était réfractaire aux mathématiques. La Fontaine n'avait pas le sens des affaires. Et Rockefeller n'a pas celui de la poésie. Les croyances métaphysiques ou religieuses de Pasteur ne l'empêchaient pas de procéder d'une façon rigoureuse et avec un esprit positif à ses expériences. Mais *c'est à cette méthode rigoureuse, non à ses croyances*, que Pasteur devait ses succès. Et rien ne démontre qu'il ait soumis ses croyances à cette méthode. »

La Science et la Foi. - « La raison et la foi sont de nature contraire. » (Voltaire, *Dict. phil.*, art. *âme*.) Nous affirmons qu'il y a opposition absolue entre la Science et la Foi dans tous les domaines qui touchent de près ou de loin la question de Dieu. Et cela s'explique. Comment procèdent et la Science et la Foi dans la recherche de la vérité ? La Science part de zéro, tout terrain déblayé, net. Le savant se pose l'éternelle et féconde question : que sais-je ? Et, pour savoir, il expérimente. C'est par l'expérimentation, c'est-à-dire « l'emploi systématique de

l'expérience », qu'il fait pas à pas son chemin. « L'expérimentation, préparée par les recherches des alchimistes, a fait la puissance et le développement rapide des sciences de la nature ... La valeur et la puissance de l'expérimentation viennent d'abord de ce qu'elle réalise des conditions meilleures d'observation, en mettant le phénomène à l'échelle de nos moyens, en le produisant au moment voulu, et, autant de fois qu'il est nécessaire, ensuite et surtout de ce qu'elle a créé des séries de phénomènes, dans lesquelles la variation continue d'un élément donne des éléments très sûrs de comparaison ; par suite, en raison de ces variations, et aussi grâce aux déterminations très précises que permet la technique des expériences, aidée de toute la science acquise, elle réalise une analyse de plus en plus poussée du phénomène » (Larousse.) Décomposer le phénomène, comparer de multiples réactions, regrouper les éléments dispersés, en deux mots faire l'analyse et la synthèse, voilà comment procède la Science. Elle n'admet donc pour vérité démontrée que ce que chacun, employant ses procédés, doit retrouver nécessairement. Certes, elle avance ainsi lentement ; mais le terrain est solide et sûr. Ce qu'elle gagne sur l'inconnu est définitivement gagné. On lui doit le merveilleux essor de l'esprit humain dans la période contemporaine. L'homme doit avoir, par la Science, la connaissance totale de l'Univers. « La grande épopée, à côté de laquelle toutes les autres pâlissent, c'est l'histoire de l'esprit humain s'élançant, de siècle en siècle, à la poursuite du vrai, atteignant un jour l'atome, un autre jour la galaxie, et dominant la matière par l'image intelligible qu'il en donne. » (Albert Bayet.)

Et la Foi ? Disons tout de suite que la Foi ne recherche pas la vérité ; elle la possède tout entière - ou plutôt elle croit la posséder. Nous lisons ceci dans l'*Encyclopédie* : « Les philosophes et les logiciens peuvent bien faire des distinctions entre la certitude et la foi. Ceux qui ont la foi n'accorderont jamais qu'ils ne sont pas certains que leur foi n'enveloppe pas la certitude. Il semble cependant que tout le monde peut admettre que, si la foi atteint la certitude, elle y arrive par d'autres chemins que la science proprement dite ou la raison. Avoir foi en un homme, en une institution, en une idée, en un système ; avoir foi dans l'avenir ; avoir une foi politique ou religieuse, toutes ces expressions supposent et impliquent que l'esprit fait usage d'autre chose que de la raison pour atteindre la vérité, qu'il est éclairé d'une autre lumière que celle qui brille pour la seule intelligence ». Cette « autre lumière » n'atteignant que quelques humains, vague à souhait, imprécise, indéfinissable, produit de l'imagination plus ou moins malade et non de la raison, cette « grâce », c'est elle qui révèle la vérité ! Et, ici,

comment ne pas s'étonner que cette « vérité », atteinte depuis si longtemps, repose sur des bases si peu sûres qu'il suffit du raisonnement méthodique d'un logicien pour la mettre en échec ; qu'il ait fallu, aux époques de foi profonde, dresser des bûchers pour la défendre, et que toute la chrétienté s'alarme sans cesse des progrès incessants de l'athéisme ? Mais le monde ne peut revenir en arrière, et comme on ne peut arrêter l'essor de la science, le déiste est bien obligé de composer en proclamant qu'il n'y a nulle opposition entre la raison et la foi. Il faut voir « en quels termes galants ces choses là sont dites », c'est-à-dire avec quelle impudence et quelle perfidie.

« La foi et la raison, non seulement ne peuvent jamais se contredire, mais elles se prêtent une aide réciproque, parce que la *droite raison* établit les bases de la foi et, *éclairée par sa lumière*, cultive la science des choses divines, tandis que la foi, de son côté, la libère ou la préserve de l'erreur et l'enrichit de connaissances diverses. C'est pourquoi l'Eglise, bien loin de s'opposer à la culture des arts et des sciences humaines, l'aide et la favorise de beaucoup de manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie de l'humanité ; elle répète même que ces sciences issues de Dieu, qui est le Maître des Sciences, doivent, avec sa grâce, si elles sont traitées comme il faut, conduire à Dieu. Et elle ne s'oppose en aucune manière à ce que ces sciences, chacune dans leur champ d'action, usent de principes et de méthodes qui leur soient propres ; mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, *elle veille avec soin pour empêcher que, par hasard, se mettant en contradiction avec la doctrine chrétienne, elles ne tombent dans l'erreur, ou bien qu'en sortant de leurs frontières elles n'envahissent pour le bouleverser le terrain de la foi.* » (Con. Vat., sess. 3, C. 4.)

Et encore : « Dire que l'Eglise voit de mauvais œil les formes plus modernes des systèmes politiques et repousse en bloc toutes les découvertes du génie contemporain, c'est une calomnie vaine et sans fondement. *Sans doute, elle répudie les opinions malsaines, elle réprouve le pernicieux penchant à la révolte, et tout particulièrement cette prédisposition des esprits où perce déjà la volonté de s'éloigner de Dieu ;* mais comme tout ce qui est vrai ne peut procéder que de Dieu, en tout ce que les recherches de l'esprit humain découvrent de vérité, l'Eglise reconnaît comme une trace de l'intelligence divine ; et comme il n'y a aucune vérité naturelle qui infirme la foi aux vérités divinement révélées, que beaucoup la confirment, et que toute découverte de la vérité peut porter à connaître et à louer Dieu lui-même, l'Eglise

accueillera toujours volontiers et avec joie tout ce qui contribuera à élargir la sphère des sciences ; et ainsi qu'elle l'a toujours fait pour les autres sciences, elle favorisera et encouragera celles qui ont pour objet l'étude de la nature. » (*Encyc. Immortale Dei* Léon XIII, 1er nov. 1885.)

En somme, c'est toujours l'antique : « Hors de l'Eglise, point de salut ! ». Dieu dit aux savants : « Touchez à tout ce que vous voudrez ; étudiez les moeœurs des escargots, des oursins et des bélugas ; inventez des troncs inviolables pour que le denier du culte ne soit plus en danger ; et puis des mitrailleuses, des tanks et des gaz asphyxiants pour la prochaine ; intéressez-vous à « l'influence des queues de poissons sur les ondulations de la mer » ; bref, débrouillez-vous à rendre votre Terre, que j'ai laissée en plant, jadis, plus habitable que du temps d'Adam, plus sanguinaire que du temps de Caïn, cela tant que vous voudrez ; je vous donne pleine liberté. Mais je vous préviens : traitez les choses comme il faut, n'ayez pas d'opinions malsaines ; et si, par hasard, vous vous mettiez « en contradiction avec la doctrine chrétienne », si vous « bouleversiez le terrain de la foi », d'abord vous ne seriez point des savants, mais de vulgaires bafouilleurs hérétiques et suppôts de Satan, et ensuite malédiction sur votre enveloppe terrestre, si le bras séculier obéit à nos saintes sentences et malédiction sur votre âme, lorsque vous comparâtes devant Moi... »

Non, il n'y a pas contradiction entre la Science et la Foi si celle-là se fait l'humble servante de celle-ci ; c'est-à-dire si elle se renie elle-même. Dans ce cas, elle n'est plus qu'une science étriquée, diminuée, châtrée ; elle n'est plus la Science tout court pour laquelle rien n'est inviolable, rien n'est sacré, tout étant sujet à expériences, tout étant soumis au jugement de la raison, même l'Eglise, même les dogmes, même Dieu !

Les Savants selon l'Eglise. - Car il y a eu des savants selon l'Eglise. Ou alors, comment appeler ces lumières (!) qui ont osé expliquer la nature sans que l'ombre d'un doute assombrât leurs pensées ; tranchant souverainement, avec l'aide de la grâce divine ? Certainement le pape Zacharie (741) était de ceux-là. Il faut être un Voltaire pour écrire sur son compte qu'« il anathémisa ceux qui démontraient qu'il y a des antipodes : l'ignorance de cet homme infallible était au point qu'il affirmait que, pour qu'il y eût des antipodes, il fallait nécessairement deux soleils et deux lunes. » (*Annales de l'Empire.*)

Et citons :

Nider, dominicain, une des lumières du concile de Bâle, qui expliqua, vers 1431, dans son *Formicarius*, « comment les sorciers s'y prenaient pour soulever des tempêtes, faire tomber la grêle, transporter chez eux la moisson de leurs voisins, rendre les femmes stériles ». *Hollen*, moine (1481), écrivant le *Praceptorium*, raconte « l'histoire d'une femme de Norvège qui vendait le vent dans un sac fermé par une corde à trois nœuds. Un vent doux s'élevait quand le premier nœud était défait. Le vent devenait violent après la disparition du second nœud. Enfin, une tempête furieuse s'élevait quand le troisième nœud était dénoué ». (Janssen, 8.525.) *Sprenger*, dominicain - dans le *Maillet des sorcières* (1486), qui fut le manuel des inquisiteurs, couvert par le patronage du pape Innocent VIII - nous apprend (2-1-15) « que pour produire de la grêle, les sorcières font un trou, y versent de l'eau, et remuent avec le doigt ». (Turmel, *Histoire du Diable*, p. 196.)

N'est-ce pas aussi *Origène*, qui disait : « A parler rigoureusement, si les démons jouent ici quelque rôle, ce qu'il faut leur attribuer, c'est la famine, la stérilité des arbres et des vignes, les excès de chaleur, la corruption de l'air qui détruit les fruits, tue les animaux et amène sur les hommes le fléau de la peste. Les auteurs de ces maux sont les démons dont la justice divine se sert comme de bourreaux ... ». (Turmel, *op cit.*, p. 139.)

Et voilà ! Ce n'est pas plus difficile que ça. Quand Dieu daigne vous éclairer d'une si éclatante façon, on se demande pourquoi certains s'obstinent encore à inventer, par exemple, des liquides pour tuer mouches et moustiques. Que n'adoptent-ils la méthode du grand Saint Bernard, de celui qui avouait ingénument, à propos de la Vierge Marie, qu' « il est grand d'être vierge ; mais être vierge et mère en même temps, c'est ce qui dépasse toute mesure » ? Qu'ils sachent donc comment opérait le saint homme :

« A Foigny, près de Laon, lieu infesté de mouches, Saint Bernard s'écrie : *Je les excommunie*. Les mouches, immédiatement, passèrent de vie à trépas, et on les enleva à la pelle. » (Première vie de Saint Bernard, I 52.)

Voici également, à titre documentaire, un autre procédé employé par les « savants » selon l'Eglise dans le même but que plus haut : C'est une « lettre adressée au clergé de Langres, en 1552, par le Vicaire général » :

« De l'autorité du Révérend Père en Dieu, Monseigneur Claude de Lougni, par la miséricorde de Dieu, cardinal prêtre de la sainte Eglise romaine, du nom de Givry, évêque, duc de Langres et pair de France, moi, son vicaire général au spirituel et temporel, par l'autorité de la sainte et indivisible Trinité confiant en la miséricorde divine et plein de pitié, je somme, en vertu de la sainte croix, armé du bouclier de la foi, j'ordonne et je conjure, une première, une deuxième, et une troisième fois, toutes les mouches, vulgairement appelées urébires ou uribères, et toutes les autres bestioles nuisant aux fruits des vignes, qu'elles aient à cesser immédiatement de ravager, de ronger, de détruire et d'anéantir les branches, les bourgeons et les fruits ; de ne plus avoir ce pouvoir dans l'avenir ; de se retirer dans les endroits les plus reculés des forêts, de sorte qu'elles ne puissent plus nuire aux fidèles, et de sortir du territoire . Et si, *par les conseils de Satan*, elles n'obéissent pas à ces avertissements et continuent leurs ravages, au nom du Seigneur Dieu, et en vertu des pouvoirs ci-dessus indiqués, par l'Eglise, je maudis et lance la sentence de malédiction et d'anathème sur ces mouches urébires et leur postérité. » « La malédiction, ajoute Turmel (*Hist. du Diable*, p. 204), il va sans dire, c'était la peine de mort. »

Savants ? Certes oui, à l'époque, l'opinion de ces hommes-là faisait autorité dans toute la chrétienté. Ah ! ils ne possédaient pas ce « pernicieux penchant à la révolte » ; ils n'avaient pas de ces « opinions malsaines » que d'aucuns possédaient déjà. Ils ne méritaient que la bénédiction de Dieu. Mais si les connaissances humaines ont progressé, on ne doit rien à ces moines, à ces prêtres, à ces saints. L'évolution s'est faite malgré eux, contre eux. On doit tout, au contraire, aux hérétiques, non-conformistes, qui n'ont pas craint de « bouleverser le terrain de la foi », de « s'allier à Satan », et de braver les rigueurs de l'Inquisition, car ils voyaient poindre à travers les flammes des bûchers l'image ardente de la vérité.

Les savants contre l'Eglise. - Toutes les fois qu'un esprit curieux, chercheur, hardi, arrive, par la logique de son raisonnement, à formuler des propositions qui s'opposent à l'Ecriture, il trouve l'Eglise devant lui qui met tout en Œuvre pour lui barrer la route. Aujourd'hui, la Bête est, en général, impuissante, et le savant se rit de sa ridicule sentence d'excommunication. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il n'en serait pas de même si l'Eglise pouvait recouvrer son antique puissance. Les leçons du passé et les paroles des pontifes ne

laissent aucun doute à ce sujet. C'est le cardinal Lépicié qui écrit dans son livre « *De la stabilité et du progrès du dogme* » (p. 194) : « Si les hérétiques professent publiquement leur hérésie et excitent les autres, par leur exemple et par leurs raisons à embrasser les mêmes erreurs, personne ne peut douter qu'ils ne méritent d'être séparés de l'Eglise par l'excommunication et d'être enlevés par la mort du milieu des vivants ; en effet, un homme mauvais est pire qu'une bête féroce et nuit davantage, comme dit Aristote ; et comme il faut tuer une bête sauvage, ainsi il faut tuer les hérétiques ».

C'est la même idée qu'exprimait Saint Augustin : « Qui de nous ne loue les lois rendues par les empereurs contre les sacrifices païens ? De telles impiétés ne méritent-elles pas le sacrifice capital ? » (*Epistola*, 93.)

Le pape Célestin Ier, dans sa lettre aux évêques de Calabre et de la Pouille, déclarait aussi : « Le peuple doit être enseigné et non pas écouté ; nous seuls avons le droit de lui apprendre ce qui est licite ou non. S'il se trouvait quelqu'un d'assez audacieux pour juger par lui-même les choses défendues par nous, il sentirait ce que peut la censure épiscopale : car si nos admonitions sont impuissantes, nous devons employer la sévérité et la rigueur ».

Ainsi, l'esprit de l'Eglise, au long des siècles, n'a pas varié. L'Inquisition - qui a sa source dans la Bible - est en puissance dans la pensée des Pères de l'Eglise ; comme elle vit encore dans celle des évêques, cardinaux et papes. Elle est une conséquence logique du fanatisme de ces sectaires, hommes de foi, persuadés de posséder la vérité totale. Ah ! qu'on veuille faire un retour vers ce passé, où toute lumière semblait venir de la flamme tremblante des cierges brûlant dans les sanctuaires ! Qu'on se reporte, par la pensée, à ces époques de misère, où les âmes simples croyaient entrevoir dans leurs prières les joies éternelles du paradis, en compensation à leur existence toute de souffrance et de malheur ! Qu'on se représente la chrétienté à genoux, s'humiliant avec ferveur devant le Christ-Roi ; et qu'on suppose alors, en face des chefs tout-puissants, une frêle conscience humaine venant tout à coup formuler l'ombre d'un doute, ou même énoncer une certitude qui ébranle le dogme ; et on comprendra la terrible colère du Dieu présentant sa fin, on comprendra la sauvage agression contre la pensée libre naissante, on comprendra le Saint-Office, la question du feu, la corde, les garrots, le supplice de l'eau, les pinces ardentes, l'emmuraillement ; on comprendra tout ! Il fallait bien peu de chose alors pour que l'audacieux pérît dans les plus affreux tourments.

Quelques exemples, entre tant !

Le célèbre Pierre d'Abano enseignait (1250), à Padoue, la médecine et l'alchimie. Il fut dénoncé à l'Inquisition comme magicien et accusé de travailler de concert avec le diable. Il mourut avant la fin de son procès et, d'après quelques auteurs, son cadavre fut exhumé et brûlé par ordre de l'Inquisition (1316).

François Stabili Cecco, professeur à Bologne « par l'audace de sa science, sondait les choses défendues ». Il fut accusé d'attaquer la religion. Condamné à la peine du feu, il fut brûlé vif à Bologne.

Mais le procès le plus typique et que tout le monde connaît fut celui de Galilée. Né en 1564, à Pise, Galilée occupa, à 25 ans, la chaire de mathématiques à l'université de Padoue. Admirateur de Copernic, en 1597, il écrit à Képler : « J'ai recueilli beaucoup d'arguments et de preuves que je n'ose publier, car je redoute le sort échu à notre maître Copernic ». Il est l'auteur de nombreuses découvertes. Avec le télescope « sa vue plongeait dans l'infini ». On le surnomma « Le Christophe Colomb de l'empyrée ». L'Eglise romaine fut épouvantée. Quoi : cet homme osait saper les bases de la sainte religion ? L'Inquisition va « analyser et juger ces théories absurdes et impies ». C'est le cardinal Bellarmine qui parle : « Nous vous ordonnons de ne plus défendre et soutenir une théorie que la Bible condamne ». Après un silence de seize ans, il publie un nouvel ouvrage : « Quatre dialogues ». Dénoncé à l'Inquisition (10 fév. 1633), il est soumis à de nombreux interrogatoires et jeté dans les cachots du Saint-Office, puis condamné. Il faut connaître cette condamnation, ce monument de sottise et d'iniquité :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ! Nous tous rassemblés en ce lieu, sous l'inspiration de l'Esprit Saint, éclairés par les lumières du souverain pontife, nous décidons qu'aucun fidèle ne doit croire ni soutenir que le soleil est placé immobile au centre du monde ; nous décidons que cette opinion est fautive et absurde en théologie, aussi bien qu'hérétique, parce qu'elle est expressément contraire aux paroles de l'Écriture, et impliquerait une accusation d'ignorance envers Dieu, la source de toute science et le révélateur des livres saints. Nous défendons également d'enseigner que la terre n'est point placée au centre de l'univers, qu'elle n'est pas immobile et qu'elle a un mouvement journalier de rotation, parce que cette seconde proposition est, pour les mêmes motifs, fautive, absurde, même en philosophie, autant

qu'erronée en matière de foi. »

Galilée s'agenouille et abjure ; il avait 70 ans ! « Et pourtant, elle tourne ! » Cri de la conscience, cri de la vérité qui, s'il n'a pas été prononcé par l'illustre savant, est la protestation de l'humanité pensante contre le dogme étouffant et absurde.

En prison, Galilée est obligé de réciter les psaumes de la pénitence. Puis, interné dans sa villa, toujours sous la surveillance de l'Inquisition, il écrit : « Ici, je suis vaincu par la tristesse et par une mélancolie immense ». Il meurt, aveugle, à 78 ans, surveillé par ses bourreaux jusqu'à son dernier souffle.

Voilà ce que fait l'Eglise des savants qui ne savent pas retrouver, dans le calme de leur laboratoire ou dans la profondeur des cieux, les traces de la main divine ; ou plutôt voilà ce qu'elle en ferait si elle pouvait redevenir souveraine. Car le savant, ici et là, se heurte nécessairement au dogme ; il démolit, sans que ce soit précisément son but, mais en passant, par surcroît, l'erreur embusquée derrière le psaume ou la prière. « Galilée ne fut point persécuté comme bon astronome, mais en qualité de mauvais théologien. On l'aurait laissé tranquillement faire marcher la terre s'il ne se fût point mêlé d'expliquer la Bible », écrit Mallet du Pan, écrivain genevois et protestant, en 1784. Malheureusement, Galilée ne pouvait point être bon astronome sans que, en conséquence, il se révélât mauvais théologien.

L'autorité toujours contestable des savants. Savants officiels et autres. Leurs bévues. Leur doute. - D'une façon générale, il n'est pas de vérité absolue. Ce qui a été reconnu pendant des années et parfois des siècles comme l'expression même de la vérité est mis un jour en doute, et bientôt ne résiste plus aux investigations nouvelles. L'hypothèse ancienne, avec toutes ses conséquences fécondes, est désormais périmée ; un coin de l'inconnu est éclairé ; mais, à côté, c'est encore la nuit. Alors on découvre des routes parallèles inexplorées et, placé dans de nouvelles conditions de vie, on se rend compte que ce qui paraissait hier comme un roc indestructible présente de profondes lézardes, qu'il faut aller plus loin, regarder ailleurs et de façon différente. Il ne reste de l'antique créance qu'une poussière de vérité, brillante, précieuse, certes, mais si légère, si ténue ! Et l'on est surpris que si peu de chose ait suffi à alimenter pendant si longtemps les passions humaines.

Qu'on se représente seulement le chemin parcouru depuis Ptolémée jusqu'à Einstein.

Avant Copernic et Galilée, toute l'antiquité a considéré la terre comme le centre immobile de l'univers. Einstein modifie, à son tour, la théorie newtonienne de la gravitation universelle. Ici, pourtant, le savant raisonne devant des réalités ; il peut vérifier ses hypothèses, constater l'exactitude ou la fausseté de ses calculs : l'univers entier est à la portée de son regard, ou le sera au fur et à mesure de la perfection des instruments d'optique. Mais que dire du Dieu-Esprit, insaisissable, impondérable, du Dieu éternellement caché ? Cela n'empêche pas certains savants d'affirmer qu'il existe. Il y aurait là, en vérité, de quoi troubler les âmes inquiètes, si l'on ne savait depuis longtemps ce qu'il faut penser de la science pontifiante plus ou moins officielle. Qu'on en juge par ces quelques faits :

Baumé, à l'Académie des Sciences, s'élève contre les théories « subversives » de Lavoisier. Celui-ci prétendait, en effet, que l'air est composé de deux éléments. Ne savait-on pas, depuis deux mille ans, qu'il était intangible, au même titre que l'eau et le feu ? Voltaire était allé encore plus loin : « J'ose regarder l'existence de l'air comme une chose peu probable ». (Dict. phil. *Air*.) Et il a démontré cette inexistence en sept points bien développés. Il est vrai qu'il dit ailleurs (art. *Amour de Dieu*) : « Si chaque ergoteur voulait bien se dire à soi-même : Dans quelques années, personne ne se souciera de mes ergotismes, on ergoterait beaucoup moins ». On ne peut se condamner avec plus d'humour. Il semble que la docte Académie des Sciences (déjà nommée) a le monopole des bévues colossales et des hilarantes méprises. C'est elle qui s'opposa obstinément aux idées de Boucher de Perthes (1788-1868) et de ses précurseurs qui proclamaient l'existence de l'Homme fossile. Rien ne put la convaincre, ni les découvertes de Tournal, d'Emilien Dumas, de Christol, de Marcel de Serres, de Schmerling, ni l'obstination et les preuves qu'apportait Boucher de Perthes. Et cependant « les innombrables découvertes faites depuis ont démontré l'exactitude de ses conclusions » (Larousse). En somme, on pourrait presque affirmer qu'il n'est pas de savant plus hâté qu'un membre de l'Institut. Qui ne connaît aussi la fameuse séance où Du Moncel, le physicien, présenta le phonographe à cette même assemblée ? C'était le 11 mars 1878. M. Brouillaud se jeta sur l'opérateur, représentant d'Edison et s'écria en le saisissant à la gorge : « Misérable, nous ne serons pas dupes d'un ventriloque ! » Le dit Brouillaud, qui avait de la constance dans ses idées, déclara six mois plus tard, avec le sérieux de M. Homais : « Il n'y avait là que de la ventriloquie, car on ne pouvait admettre qu'un vil métal puisse remplacer le noble appareil de la phonation humaine ». On pourrait citer encore M. Thiers, ministre des Travaux publics en

1832, disant que les chemins de fer ne seraient jamais que des jouets pour amuser les Parisiens ; Arago, qui déclarait que la basse température des tunnels, avec le passage subit du chaud au froid, procurerait aux voyageurs des fluxions de poitrine ; d'autres encore qui prédisaient qu'au croisement de deux trains, l'air serait tellement comprimé que les voyageurs périraient asphyxiés ! » Est-ce que la déclaration de l'Abbé Moreux, parue dans le *Petit Journal* du 8 avril 1918, prouve une grande élévation morale, digne d'un savant ? « Mais je gage que, lors de la ruée boche sur Amiens, nos artilleurs préféreraient encore « taper dans le tas » avec nos élégants obus de 75, qui n'empoisonnent pas à la façon des vitrioleurs, mais anéantissent proprement des bataillons entiers ». Faut-il rappeler enfin, plus près de nous, l'affaire dite « de Glozel ». On pouvait lire, dans les journaux du 9 mars 1931, le compte rendu de l'audience de la 12ème Chambre correctionnelle, dans lequel nous trouvons ces phrases : « M. Dussaud, membre de la Société de Préhistoire de France, a expliqué comment, étant conservateur du Louvre, il a cru de son devoir d'étudier les objets de Glozel qui pouvaient être proposés aux collections nationales. Il a trouvé que c'étaient indiscutablement des faux et il l'a publiquement déclaré. Puis c'est un défilé à la barre de savants convaincus de l'authenticité des objets glozéliens : le docteur Gorlet , de Vichy, MM. Salomon Reinach, Romand, etc ... Avec une conviction égale, les savants cités par la défense et qui sont notamment : MM. Vaison, Champion, Randoin, Maheu, sont venus affirmer que les objets trouvés à Glozel n'étaient que des faux grossiers ». Nous ne citerons pas les cas, très nombreux, où des savants renommés furent mystifiés par des prestidigitateurs, spirites, et autres charlatans.

Même lorsque le savant affirme qu'il croit, il se garde bien de baser sa croyance sur une démonstration rigoureuse, scientifique, de l'existence de Dieu. Au contraire, il dit : « Je crois en Dieu, parce que je crois en Dieu » - proposition inverse de celle de Le Dantec : « Je suis athée, parce que je suis athée ! » mais avec la différence qu'à celui-ci on ne peut pas demander de fournir des preuves d'une chose qu'il méconnaît, alors qu'on serait en droit d'être beaucoup plus sévère envers celui qui affirme l'existence de cette chose. Quoi qu'il en soit, c'est ici l'impasse qui coupe court à toute discussion. Pascal, qui fut sans doute le plus tourmenté des humains parce qu'il cherchait à se convaincre de la véracité des Ecritures, malgré la tyrannie implacable de sa raison, nous a laissé dans ses *Pensées* le reflet de son doute et du terrible combat qui se livra dans son coeœur. Chercher Dieu, en effet, et ne pas le

trouver, quelle torture pour un croyant ! Il disait : « Je n'entreprendrai pas de prouver par des raisons naturelles l'existence de Dieu ou l'immortalité de l'âme, parce que je ne me sentirais pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre les athées ». Et aussi : « S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque n'ayant ni parties, ni bornes, il n'a nul rapport à nous : nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est ». (Section III-233.) Puis : « C'est le cœur qui sent Dieu et non la raison. Voilà ce que c'est que la foi : Dieu sensible au cœur, non à la raison ». (Section IV-278.) Encore : « La foi est un don de Dieu. Ne croyez pas que nous disions que c'est un don de raisonnement. Les autres religions ne disent pas cela de leur foi ; elles ne donnaient que le raisonnement pour y arriver, qui n'y mène pas néanmoins ». (IV-279), etc ... Enfin, Pasteur, tant de fois mis en avant par les déistes, s'exprimait ainsi : « En chacun de nous il y a deux hommes : le savant, celui qui a fait table rase, qui, par l'observation, l'expérimentation et le raisonnement veut s'élever à la connaissance de la nature, et puis l'homme sensible ; l'homme de tradition, de foi ou de doute, l'homme qui pleure ses enfants qui ne sont plus, qui ne peut, hélas ! prouver qu'il les reverra, mais qui le croit et l'espère, qui ne veut pas mourir comme meurt un vibrion, qui se dit que la force qui est en lui se transformera. Les deux domaines sont distincts et malheur à celui qui veut les faire empiéter l'un sur l'autre, dans l'état si imparfait des connaissances humaines ». (Discours à l'Académie de Médecine).

Les croyants ne font donc pas preuve de beaucoup de sérieux lorsqu'ils s'appuient sur l'autorité des savants pour prouver Dieu.

Les savants athées. - Et puis enfin, quand on cite les savants croyants - avec toute la série de leurs découvertes, comme si le fait d'avoir résolu un problème devait donner par surcroît un éclat nouveau aux antiques preuves (!) de l'existence de Dieu, - on ne nous montre qu'un seul côté de la barricade. Car il y a eu, et il y a, des savants athées. Sans nous arrêter à Descartes, Mallebranche, Arnauld, Nicole et Pascal, considérés comme athées d'après le Père Hardouin (Volt., dict. phil.) nous pourrions citer un nombre imposant d'esprits de valeur qui ont vécu sans Dieu. A titre purement documentaire nous nommerons :

Hobbes (1588-1679), qui, nous dit Voltaire, passa pour athée ; *Spinoza* (1632-1677), était non seulement athée, mais il enseigna l'athéisme (Volt.) ; *Lalande* (1732-1807), astronome, disait : « On a beau fouiller le ciel dans toutes les directions, avec les meilleurs

télescopes, on n'y a jamais vu trace de Dieu » ; *Laplace* (1749-1827), mathématicien et astronome, inventeur du système cosmogonique qui porte son nom, s'occupa de la mécanique céleste. Pour lui, Dieu était « une hypothèse inutile » ; *Pigault-Lebrun* (1753-1835), écrivain, auteur du célèbre *Citateur* ; *Berthelot* (1827-1902), chimiste, qui reproduisit *artificiellement* (1855) un certain nombre d'espèces chimiques existant dans les êtres vivants ; *Vogt Karl* (1817-1895), naturaliste et anthropologiste allemand, défenseur du transformisme ; *Paul Bert* (1833-1886) , physiologiste, membre de l'Académie des Sciences ; *Giard Alfred* (1846-1908), biologiste, partisan convaincu de la théorie transformiste ; *Virchow* (1821-1902), médecin, fondateur de la pathologie cellulaire, disait notamment : « On ne peut avoir de discussion scientifique au sujet de la foi, car la science et la foi s'excluent » ; *Loeb*, (1859-1924), physiologiste américain, chef de la section de physiologie à l'Institut Rockefeller ; *Delage Yves* (1854-1920), zoologiste-biologiste dont l'influence fut si grande sur la science moderne ; *Curie Pierre* (1859-1906), physicien, Prix Nobel 1904, dont la renommée est mondiale par suite de ses découvertes du polonium et du radium ; *Metchnikoff Elie* (1845-1916), chef de laboratoire des recherches à l'Institut Pasteur ; *Herrera*, directeur de l'Institut biologique des Sciences de Mexico, qui atteste être parvenu à créer des cellules vivantes douées de mouvement ; *Littré Emile* (1801-1881), érudit, philosophe et philologue , de l'Académie Française (son élection provoqua la démission de Mgr Dupanloup), auteur du merveilleux « Dictionnaire de la Langue française ». Il s'est exprimé ainsi : « Quelque recherche qu'on ait faite, jamais aucun miracle ne s'est produit là où il pouvait être observé et constaté » ; *Elisée Reclus* (1830-1905), savant géographe, auteur de la « Géographie Universelle » , de l'« Homme et la Terre », anarchiste, révolutionnaire, révolté permanent contre la société capitaliste et les dogmes sur lesquels elle repose ; *Perrin Jean*, de l'Institut, écrit : « En face d'un Univers si prodigieusement riche et dont rien ne nous annonce encore la limite, comment peut-il se faire que nous ne nous sentions pas écrasés ? Sans doute, c'est d'abord parce que nous sommes affranchis de l'oppression que nous faisons peser sur nous-mêmes, *au nom de fantômes nés de notre seule ignorance*, et c'est parce que nous acceptons un monde qui nous ignore, plus volontiers qu'une tyrannie qui nous étouffe ». (Préface au livre de Paul Couderc : *l'Architecture de l'Univers*). *Félix Le Dantec* (1869-1917), biologiste, transformiste convaincu, auteur, entre tant d'ouvrages de haute valeur, de *l'Athéisme* (1906), écrivait : « Je ne dis pas que la Science vous donnera une démonstration de la non-existence de Dieu ; elle vous

démontrera seulement que tout se passe exactement comme si Dieu n'existait pas, et puisque Dieu n'explique aucun mystère sans le remplacer par le mystère encore plus grand de sa propre existence, peut-être renoncerons-nous à cette notion qui nous vient de nos ancêtres plus ignorants ». (Le Conflit, Ch. I).

Pour finir - car il faut se limiter - citons encore *Joseph Turmel*, le vieux prêtre excommunié, qui, sous une quinzaine de pseudonymes (Delafosse, Coulange, Dulac, Herzog, Dupin, Lagarde, Perrin, Gallerand, Lawson, Michel, Letourneur, etc.), a, par la méthode historique, détruit le Dogme, sapé la foi, et cela, de la façon la plus sûre et la plus complète. De l'aveu même de l'abbé J. Rivière (*Le Modernisme dans l'Eglise*) : « Il comptait parmi les illustrations du clergé de France dans l'ordre scientifique » ; mais pénétré de l'imposture religieuse, il a voué à l'Eglise une haine acharnée : « Je déteste l'Eglise ; j'exècre la bête ... », dit-il ; puis : « J'ai prononcé le serment d'Annibal, le serment de faire sans trêve ni relâche la guerre à la bête ».

Les savants et Dieu. - Il nous reste un dernier point à élucider, c'est celui de savoir quel est le Dieu dont se réclament les savants déistes. Nos adversaires, en général, n'insistent pas outre mesure sur le Dieu anthropomorphe de la Bible. Cela se comprend. Le Dieu philosophique, pur esprit, paraît beaucoup moins vulnérable. Cependant, ni catholiques, ni protestants, ni juifs, ne peuvent renier le premier. Pour leur confusion, il ne résiste pas à l'examen. Ignorant, jaloux, faillible, malhonnête, brigand, plaisantin, lutteur, cruel et sanguinaire par dessus tout, voilà ses principaux attributs. Ce Dieu, répondant à la mentalité grossière d'un petit peuple ignorant d'Asie Mineure vivant il y a 4 ou 5000 ans, est rejeté aujourd'hui par tous les esprits réfléchis et sérieux et les soutiens des diverses religions le bannissent de leur cœur lorsqu'ils sont intelligents.

Il reste le Dieu « pur esprit », créateur, gouverneur et justicier. Nous n'entreprendrons pas de démontrer ici l'impossibilité d'existence d'un tel Dieu. Cela a été fait ailleurs et magistralement. (Voir par exemple : Sébastien Faure, *Douze preuves de l'inexistence de Dieu.*) Nous dirons seulement que le problème du mal restera toujours insoluble pour les croyants. L'existence de ce mal condamne le Dieu puissant, gouverneur et justicier. Voltaire n'admet que le Dieu créateur, mais ... « Où est l'éternel géomètre ! Est-il en un lieu ou en tout lieu, sans occuper d'espace ? Je n'en sais rien. Est-ce de sa propre substance qu'il a arrangé toutes choses

? Je n'en sais rien. Est-il immense sans quantité et sans qualité ? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il faut l'adorer et être juste. (Dict. Phil. *Athéisme*). Cela frise de bien près l'incrédulité totale. Voltaire était suffisamment averti pour sentir en lui-même le point faible de son raisonnement sur « l'horloger ». Un horloger a des ascendants et Dieu n'en aurait pas ? Mais Voltaire était aussi d'esprit assez pratique - car il était riche - pour affirmer la nécessité d'un Dieu pour ... autrui !

« On demande ensuite si un peuple d'athées peut subsister ; il me semble qu'il faut distinguer entre le peuple proprement dit et une société de philosophes au-dessus du peuple. Il est vrai que, par tout le pays, la populace *a besoin du plus grand frein*, et que si Bayle avait eu seulement cinq ou six cents paysans à gouverner, il n'aurait pas manqué de leur annoncer un Dieu rémunérateur et vengeur ».

Et encore : « Et je vous demanderai toujours si, quand vous avez prêté votre argent à quelqu'un de votre société, vous voudriez que ni votre débiteur, ni votre procureur, ni votre notaire, ni votre juge ne crussent en Dieu. » (Dict. Phil. *Athéisme*).

Toujours ce *leit motiv* en maints endroits de son oeuvre : « Il est clair que la sainteté des serments est nécessaire, et qu'on doit se fier davantage à ceux qui pensent qu'un faux serment sera puni qu'à ceux qui pensent qu'ils peuvent faire un faux serment avec impunité. Il est indubitable que, dans une ville policée, il est infiniment plus utile d'avoir une religion, même mauvaise, que de n'en avoir point du tout ». Il est donc absolument nécessaire, pour les princes et pour les peuples, que l'idée d'un être suprême créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans les esprits. (Dict. Phil. *Athéisme*).

Mais Voltaire n'était pas dupe lui-même de son raisonnement « *pour la populace* », car il a écrit ailleurs : « L'intérêt que j'ai à croire une chose n'est pas une preuve de l'existence de cette chose ». (*Remarques sur les Pensées*, de M. Pascal).

Alors, pas de Dieu Justicier ? Pas de Dieu gouverneur ? Pas de Dieu créateur ? Eh bien, vous pouvez croire à « quelque chose qui est au-dessus de nous », à l'X mystérieux, indéfinissable ; cela ne gêne pas les athées, du moment que cet X n'a plus la prétention de s'immiscer dans la conduite de leur vie. Mais alors athées et croyants seront bien près de

s'entendre ; il est vrai que ceux-ci sentiront certainement le fagot.

Conclusion. - A la base de la croyance en Dieu il n'y a, au fond, qu'un désir d'implorante justice. Justice contre les hommes par renonciation à la révolte contre la société inique, par manque de virilité pour l'établissement de rapports plus fraternels entre les individus. Justice aussi contre la vie par peur de la mort. (*Voir ce mot*). Car la mort, sans survie de « l'âme », reste incomprise de la part des croyants. Cicéron envisageait la chose avec plus de sérénité : « Quel mal lui fait la mort ? Nous rejetons toutes les fables ineptes des enfers, qu'est-ce donc que la mort lui a ôté ? Rien, que le sentiment des douleurs ? » Epicure pensait aussi que « la mort en elle-même n'est pas un mal, puisque tant que nous sommes elle n'est pas, et que lorsqu'elle est, nous ne sommes plus ».

L'athée, en être conscient, débarrassé des vains espoirs et des vaines fumées, dont l'origine remonte aux paniques ancestrales, transformiste et matérialiste par raison, méconnaît Dieu.

Ce n'est pas l'opinion imprécise et sujette à caution de quelques savants qui sera assez forte pour le détourner de sa voie.

- Ch. BOUSSINOT.

Accueil

SAVOIR

Lorsqu'on essaie de préciser la nature intime du savoir et celle de son mécanisme, on éprouve une très grande difficulté par le fait évident que l'on se sert du savoir lui-même pour cette fin et qu'il est, ainsi, peu aisé de saisir les premiers éléments conscients, bases de toute connaissance. C'est alors que se précisent ces questions ardues : *l'homme qui sait*, que sait-il exactement ? Qu'est-ce que la connaissance, qu'est-ce que la réalité ? Que saisissons-nous de l'existence des choses ? Qu'est-ce que la conscience ? Comment se fait-il que nous sentons que la réalité est autre chose qu'une spéculation de l'esprit ; que nous distinguons la différence absolue entre le moi et le non moi, entre le souvenir et le fait actuel, entre le passé et le présent, entre l'inconscient et le conscient ?

Le fait que la conscience ne sait rien d'elle-même nous démontre tout d'abord que cette conscience ne peut être la cause réelle de la connaissance, mais plutôt qu'elle n'en est que l'effet puisqu'elle apparaît ou disparaît selon des circonstances particulières. C'est donc seulement par l'analyse de quelques faits psychiques que nous saisirons le mécanisme délicat et complexe de la connaissance et de la conscience.

Prenons le cas le plus clair d'un état conscient : la vue d'un livre. Ce fait paraît absolument inanalysable au premier abord. Je sais que je vois un livre. Et c'est tout. J'en ai une conscience nette, inattaquable. Mais qui est-ce ce « je » ? Si j'essaie de penser à ce même fait, mais en supprimant mentalement le « je », j'éprouve déjà une première difficulté et je m'aperçois que mon état conscient est moins net. Si j'essaie de réaliser la même pensée, mais en supprimant tout langage, toute phrase se rapportant à cet acte visuel, alors cette pensée se résout insensiblement à une simple sensation. Le fait conscient s'atténue ainsi graduellement. Mais ce n'est pas tout ; la sensation elle-même peut perdre sa signification consciente et se réduire à une totale incompréhension. Lorsque nous voyons un objet connu, avant toute pensée nous le reconnaissons et nos réflexions peuvent ensuite s'exercer sur son usage. Si l'objet est

totallement inconnu le fait conscient s'arrête aussitôt et se limite à la simple sensation, visuelle ou autre. Mais si la sensation elle-même est absolument nouvelle, alors le fait conscient disparaît pour faire place à un état d'inconscience, sans repère dans l'espace et dans le temps.

Ces cas paraissent extraordinaires, mais on connaît quelques cas d'aveugles de naissance qui, ayant acquis ultérieurement l'usage de la vue, n'ont absolument rien compris à ce qu'ils « voyaient ». Encore avaient-ils d'autres éléments pour coordonner leurs sensations et leurs pensées. Que serait l'état d'un être privé de toutes sensations, n'ayant aucun souvenir sensoriel ?

Si donc la conscience est fonction de l'importance des documents sensoriels, nous sommes amenés à penser qu'elle est nulle chez le nouveau-né. Mais alors, dira-t-on, d'où vient elle et qu'est-elle réellement ?

Nous répondrons : elle est le résultat des réactions de notre sensibilité contre le milieu ; elle n'apparaît qu'avec la complexité de ces réactions. C'est donc la nature de celles-ci qui nous indiquera ce qu'est réellement la conscience. Remarquons que nous délaissions momentanément l'idée de savoir si la connaissance est la représentation exacte des objets dans l'espace et dans le temps. Nous nous contenterons de considérer la connaissance comme une réaction de notre sensibilité contre le milieu.

Ces réactions nous sont particulièrement connues sous la forme de réflexes se produisant dans les divers étages du système nerveux et déterminant soit un acte moteur, soit un fonctionnement organique interne, soit enfin une simple dispersion de l'influx nerveux sans conséquence motrice ou organique immédiate.

L'observation de l'enfance nous démontre le caractère automatique des premiers réflexes, liés aux seules fonctions organiques. L'enfant saisit et suce n'importe quoi. Mais les sensations se précisent, se coordonnent assez vite ; les réflexes conditionnels enrichissent et compliquent le fonctionnement nerveux de telle sorte que la vie organique se trouve alors étroitement liée aux diverses variations du milieu. C'est ici que commence la connaissance réelle, non pas une connaissance formée de la pénétration de tous les secrets du monde environnant, mais une connaissance faite de la relation de divers états de l'organisme avec les

influences du milieu. C'est ainsi que l'eau sera perçue et connue tout d'abord comme une chose agréable ou désagréable ; il en sera de même pour tout ; pour les aliments, les bruits, les odeurs, les sons ; pour la pluie, le vent, la chaleur, le froid, etc.... A chaque réflexe organique s'adjoindront quelques réflexes conditionnels, formés eux-mêmes, pour la plupart, par l'influence directe du milieu sur la sensibilité de l'enfant.

Nous voyons donc qu'ici la connaissance n'est qu'une incessante relation d'influence entre le milieu et l'enfant. Si toute l'énergie déclenchée par la réaction nerveuse du sujet était utilisée dans cette réaction, il ne resterait pas grand chose pour le souvenir et la pensée. Mais il est rare qu'il en soit ainsi. Une partie de l'influx nerveux se disperse dans les zones supérieures du système nerveux, laissant des traces, des liaisons, des constructions, lesquelles influenceront ultérieurement sur les actes moteurs de l'organisme entier. Ce qu'il importe surtout de démontrer, c'est que la connaissance initiale n'est qu'une réponse de l'être au milieu, une adaptation de son organisme et non, comme veulent le faire croire les spiritualistes, une divination de l'état nouménal des choses. L'être agit comme un automate prodigieux sous la double action des phénomènes objectifs et des phénomènes organiques. Toute action, toute pensée, toute méditation est une réponse automatique aux variations du milieu et non pas un fait de conscience pure, devinant les secrets de la chose en soi. Il suffit de suivre une pensée pour saisir l'absence de conscience pure, pour s'apercevoir que ce n'est qu'un prodigieux mécanisme de réflexes se traduisant par du mouvement. L'homme reçoit, transforme et transmet du mouvement.

Prenons par exemple le spectacle d'une rue. J'ai conscience de tout ce que j'y vois et entends, mais cet état conscient total, je puis le diviser en un très grand nombre de faits sensoriels créés antérieurement par le mouvement et décomposable en dernière analyse, soit en mouvements musculaires, soit en modifications organiques diverses. Et ces états de conscience de sensations internes, je puis encore les dissocier jusqu'au simple réflexe automatique sans conscience.

Nous savons également, par l'observation des cas pathologiques, par l'étrangeté des sommeils et des rêves, par les oublis, par la perte graduelle de la conscience dans l'habitude ; enfin par la certitude que nous avons que tout notre savoir gît inconsciemment en nous et ne se révèle qu'au fur et à mesure de l'action présente, que le « moi » indivisible n'existe pas et que

cette impression d'unité vient précisément de ce que la conscience n'étant que le heurt de notre sensibilité avec le milieu dans le présent, nous ne pouvons vivre et être que dans une seule situation, un seul état à la fois. Nous sommes « un » dans l'espace, mais non dans le temps puisque nous changeons et vieillissons.

Pouvons-nous alors préciser ce qu'est la réalité, ce qu'est le présent, le passé, l'identique, le dissemblable ? Y a-t-il une vérité sur l'existence des choses ? Pouvons-nous démontrer des erreurs ?

En prenant comme base de la connaissance les réflexes, nous voyons qu'il s'établit nécessairement une relation entre l'être et le milieu, et cette relation, dans sa forme la plus simple, est une vérité. Mais les associations de réflexes ne sont pas toujours des vérités et les réflexes conditionnels peuvent orienter l'être vers des faits inexistantes ou dangereux. C'est le cas pour le chien électrisé pendant ou avant le repas et qui, réagissant tout d'abord douloureusement sous l'influence du courant, finit par éprouver du plaisir, parce que l'excitation anormale est liée au repas. On pourrait aller ainsi jusqu'au suicide. Ce qui est d'ailleurs le cas pour les ivrognes, les morphinomanes, etc...

Nous pouvons considérer le patriotisme, le nationalisme, la religiosité et les mysticismes divers comme des réflexes conditionnels nuisibles et dangereux, conduisant à des faits inexistantes ou désavantageux.

Ceci nous amène à rechercher ce qu'est la réalité et comment nous la différencions du souvenir et de l'imagination.

La réalité est essentiellement sensuelle, consciente et par conséquent uniquement applicable au présent. Le mécanisme cérébral qui la différencie du souvenir peut se comprendre ainsi : dans le présent l'être est soumis à une multitude de sensations, d'excitations créant des réflexes qui l'adaptent étroitement au monde extérieur et qu'il ne peut supprimer d'aucune façon (sauf dans le dérangement cérébral). Dans le souvenir il se présente deux cas : ou le souvenir est pur, simple, dégagé de toute relation (homme, maison, chaise, etc....) et par son abstraction même il se situe immédiatement comme un souvenir pur ; ou bien il est lié à un ensemble de réflexes complexes reproduisant des parties de la vie passée. En ce cas, les divers

éléments le composant ne correspondent point aux éléments présents perçus par les sens. D'où différenciation immédiate aidée par l'inégalité d'intensité nerveuse entre le souvenir et le fait présent. Autrement dit, les faits présents sont plus intenses que les faits passés. Remarquons qu'en réalité il n'y a pas de passé, car le fait d'*être* ne se conçoit que d'une seule façon : au présent. Si donc il existe en nous quelque chose, ce quelque chose est toujours dans le présent. Seulement ce quelque chose est comme un livre fermé ne s'ouvrant que sous les nécessités vitales du présent.

Toute la connaissance humaine étant réduite à des associations hasardeuses de sensations et à des liaisons nerveuses dénommées pensées et imagination pouvons-nous accorder une valeur réelle à cette connaissance et que vaut-elle exactement !

Examinons le cas de la théorie atomistique. Ici, il semble, au premier abord, que la pensée a dépassé le cadre du subjectif pour pénétrer le secret de l'objectif. Pourtant il n'en est rien. Pour que les idées de mouvement, de masse, de rayonnement, d'ondes, de rotations, etc., aient un sens, il est nécessaire qu'un minimum de sensations fixent le point de départ des raisonnements ; sinon, la chose dont on s'occuperait aurait aussi peu de réalité que l'âme des spiritualistes. Et les raisonnements eux-mêmes ne représenteront que des possibilités d'actions de la substance, actions connues antérieurement par des expériences et constituant la base essentielle mais sensorielle de la science. Et lorsqu'une théorie sera imaginée, c'est encore par l'intermédiaire des sens que s'en effectuera la vérification. Nous voyons que la certitude est toujours d'origine expérimentale et que l'expérience s'effectuant nécessairement au présent constitue par la force des choses la seule réalité.

Mais avons-nous pénétré les secrets de la substance et du mouvement ? Pas le moins du monde !

Nous ignorons totalement ce qu'est la substance en elle-même et le mouvement en soi. Nous n'avons saisi que des modalités d'un monde microscopique, mais toujours sensoriel. Nous n'avons saisi que des relations.

Mais cela n'empêche que ces relations soient exactes et que notre représentation du fonctionnement des choses soit conforme à la réalité. Connaître la vérité c'est donc connaître une succession de réalités perçues dans l'espace et dans le temps. La vérité est une sorte de

collection illimitée de faits présents. Enseigner une ou des vérités, c'est affirmer qu'une succession de faits à venir répèteront identiquement des réalités passées.

Il est pourtant des vérités, objectera-t-on, que l'expérience ne peut aucunement vérifier et qui ont cependant un caractère de certitude absolue. Par exemple la certitude de notre propre mort. Nous pouvons répondre que précisément cette vérité est une des plus riches collections de réalités que l'homme ait jamais expérimentées. Car nul n'a jamais connu d'homme immortel. La répétition à travers les siècles des mêmes phénomènes, sans aucune exception, crée en nous le caractère de la certitude absolue, sans qu'il soit nécessaire pour cela d'épuiser tous les cas, parce que précisément tous les cas possibles n'ont aucune chance d'échapper à la règle commune.

C'est donc l'identité des cas, des faits, des circonstances qui, par leur répétition, crée en nous la connaissance applicable aux faits à venir.

Ou peut encore ajouter qu'une vérité peut être déduite du passé, sans ressembler à ce passé et annoncer une réalité nouvelle. Cela est certain. L'imagination peut construire des concepts semblables aux modifications ultérieures et plus ou moins rapides du milieu ? C'est là une des plus remarquables caractéristiques de l'intelligence et spécialement du génie. C'est aussi la forme la plus intéressante du savoir, car la connaissance, qui ne s'applique qu'à des répétitions de faits identiques, ne constitue qu'une faible partie de l'activité intellectuelle des êtres pensants. Mais le monde étant en perpétuel changement, l'être ne se trouve jamais devant des situations absolument identiques. Il lui faut donc improviser des adaptations, inventer, prévoir le futur, jouer l'avenir pour ainsi dire et se préparer aux faits éventuels.

Dans mon étude sur la raison, j'ai décrit le mécanisme subtil de l'invention, produit des liaisons nerveuses, créées sous l'influence des centres affectifs. Nous savons que les émotions violentes sont anti-intellectuelles par le fait connu que l'influx nerveux libéré en excès, s'écoule violemment vers les mécanismes moteurs les plus faciles, déclenchant par les voies réflexes les plus anciennes et les plus immédiates des mouvements plus ou moins adaptés aux événements. La pensée est, au contraire, le produit d'un lent cheminement de l'influx nerveux se dispersant dans des voies multiples dont aucune n'est assez importante pour déclencher l'acte moteur.

Des réseaux peuvent alors fusionner, créant des liaisons nouvelles dont l'effet objectif se traduira par une modification plus ou moins avantageuse de l'être vis-à-vis des faits nouveaux.

C'est ainsi que la vengeance, acte émotif par excellence, peut faire place, chez l'homme de raison, à la compréhension de l'inutilité totale de cet acte, puisque sans effet rétrospectif sur les faits passés ; tandis qu'il trouvera peut-être les moyens efficaces pour modifier, à l'avenir, les causes créant la malfaisance d'autrui.

L'invention et l'imagination sont donc bien parmi les éléments essentiels du vrai savoir. Mais au cours des siècles, les hommes ont ainsi annoncé des milliers de vérités ; les prophètes, les devins, les messies de toutes les croyances ou de tous les partis, tout comme les vulgaires tireuses de cartes, ont proclamé des vérités plus ou moins pharameuses. Seule l'impitoyable réalité, l'expérience, a réduit à néant ces affirmations erronées.

Cette manière d'envisager la connaissance n'est nullement pessimiste. Elle sépare le savoir véritable du faux savoir. Elle nous fait voir que le monde est en perpétuel mouvement ; que tout évolue et se transforme ; et que, parmi ces mouvements, il en est dont le rythme et la répétition se prêtent à la prévision. Ce qui constitue le savoir. Il en est d'autres dont les irrégularités s'opposent à toute classification définitive.

L'astronomie, la physique, la chimie, se prêtent en partie à nos prévisions et nous permettent d'établir des vérités.

La météorologie, la biologie, la psychologie, la sociologie s'y prêtent beaucoup moins bien, quoique la psychologie, purement objective et physiologique (méthode de Pavlov), ait fait d'énormes progrès.

C'est par la collaboration de tous les efforts humains, par la coordination de toutes les réalités et de toutes les vérités que le savoir se fondera progressivement, hors des inventions et des révélations des sorciers laïques et religieux.

Une dernière question se pose. Nous avons dit que le savoir était fait de répétitions, d'identités, d'invariabilités. Or, le monde étant en perpétuelle transformation, quelle peut être

la valeur exacte de notre savoir vis-à-vis des lois naturelles ? Ne dit-on pas excellemment qu'il n'y a de science que du général. Quelles peuvent être les généralités permanentes dans un monde mouvant ?

Nous pouvons considérer l'univers comme une horloge colossale dont tous les rouages seraient étroitement solidaires les uns des autres. Si cette horloge possédait des cadrans et des aiguilles marquant depuis les millièmes de seconde jusqu'à des durées dépassant des milliards de siècles, nous considérerions les diverses rotations d'aiguilles comme autant de variations évidentes. Pourtant certaines aiguilles nous paraîtraient absolument immobiles, quelle que soit la durée de nos observations. Nous appellerions alors vérités ces immobilités apparentes, bien que soumises à une lente évolution.

Il en est probablement ainsi des lois naturelles. Elles nous paraissent fixes actuellement et notre courte durée, adaptée à cette stabilité relative de notre univers, établit des lois et invente une certaine harmonie qui n'est, en fait, qu'un lent désordre qui dure indéfiniment plus que notre humanité, mais n'est, au regard de l'infinité du temps, qu'un éclair fugitif dans la profondeur de l'éternité.

En résumé, nous pouvons préciser les points suivants :

- La connaissance n'étant qu'une modification atomique de notre substance nerveuse par la substance objective dont elle ne diffère pas essentiellement, il s'ensuit que notre substance ne sachant rien d'elle-même ne peut pas savoir davantage quelque chose de l'autre. La substance ne sait rien d'elle-même.

- La conscience n'est donc pas à la base du savoir ; elle est un effet, une conséquence du heurt de notre sensibilité avec les phénomènes objectifs. La sensibilité est antérieure à la conscience.

- Nous appelons présent le moment précis de ce heurt et réalité l'ensemble des perceptions subies à ce moment-là.

- Tous les souvenirs sont dans l'espace, donc présents, mais inutilisés et inconscients.

- Le fait actuel se différencie du fait passé par la qualité et la quantité des éléments

sensoriels associés soit au fait passé, soit au fait présent et surtout par la plus grande intensité des perceptions présentes.

- Le savoir ne nous fait pas connaître l'essence des choses, mais le rapport de notre sensibilité avec le milieu.

- Le savoir véritable est donc une adaptation de notre être aux influences du milieu. Savoir, c'est agir en s'adaptant aux réalités.

- L'erreur est une mauvaise association de réflexes conditionnels créant des concepts différents de la réalité. Elle est toujours démontrable dans le domaine expérimental.

- La vérité est l'ensemble des réalités dont est formé un concept. Ne peuvent prendre le nom de vérité que les concepts soumis au contrôle de l'expérience.

- Il n'y a pas de vérité a priori. Toute connaissance est essentiellement acquise sensoriellement.

- Il y a trois degrés dans la connaissance : les réalités strictement personnelles ; les réalités générales ; les concepts généraux.

- L'accord des humains ne peut s'effectuer que sur les réalités générales ou sur les concepts généraux appuyés par des démonstrations expérimentales. La connaissance réelle est impersonnelle. Elle tend à l'universel. C'est-à-dire à l'élaboration de vérités spécifiques et non individuelles.

- La principale cause de division entre les hommes consiste dans le fait de donner comme vérité, ou comme un fait général et impersonnel, ce qui n'est qu'un fait particulier ou indémontrable expérimentalement.

- La méthode scientifique est la seule méthode pour former la connaissance réelle et le savoir. Elle utilise les réalités générales et crée des concepts généraux susceptibles de s'adapter aux variations du milieu. Mais toute utilisation de ces concepts ne peut s'effectuer sans un coefficient personnel d'appréciation qui ôte précisément à cette adaptation tout le caractère rigoureux de causalité ou de convenance infaillible de cause à effet.

- Il y a donc la méthode scientifique et il y a les hommes l'utilisant. Il est nécessaire de se servir de la méthode. Il est prudent de se méfier des hommes et de leurs affirmations.

- Le savoir peut être considéré comme un moyen ou comme un but. Les techniciens en font un moyen. Les savants et les philosophes en font un but. L'homme de raison doit être harmonieux ; c'est-à-dire : technicien, savant et philosophe.

- IXIGREC.

Accueil

SCANDALE n. m.

L'étymologie du mot scandale est un terme grec qui signifie piège. Les théologiens désignent par ce nom les discours, les actes, les mauvais exemples qui sont pour l'homme une occasion de tomber dans l'erreur, une incitation à commettre des fautes. Plus communément on considère comme scandaleux les faits qui froissent les sentiments professés - sinon toujours éprouvés - par la généralité des membres d'une société, faits qui provoquent des démonstrations d'inquiétude, de répulsion, d'indignation.

Ceux qui, avec Durkheim, admettent que « l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société forme un système déterminé qui a sa vie propre » que l'on peut appeler « conscience collective ou commune », possédant « des caractères spécifiques qui en font une réalité distincte », ceux-là diront que le scandale est une atteinte à la conscience collective. Toutefois, cette conscience commune, qui n'est l'attribut d'aucun sujet réel, est un concept trop vague, pour que nous l'admettions sans réserve, autrement que comme une expression permettant d'abrégier le discours. Plutôt qu'aux sentiments de la moyenne des citoyens, cette expression correspond au maximum de discipline morale qu'une minorité dirigeante peut leur faire accepter sans provoquer de leur part de trop vives réactions.

Le scandale se produit d'autant plus couramment, il est d'autant plus intense, que la cohésion du groupe humain repose davantage sur l'instinct grégaire que sur l'adhésion conditionnée d'individus jaloux de leur autonomie. Ce n'est pas à dire que la personnalité gagne à s'abstraire du milieu social. Bien au contraire, une puissante individualité est particulièrement sensible à l'évolution de ce milieu. Novatrice elle-même, les idées neuves ne la scandalisent pas ; la raison les lui fait accepter ou rejeter sans susciter chez elle des mouvements passionnels. L'homme est donc d'autant plus enclin à se scandaliser qu'il a aliéné aux mains d'une collectivité une plus grande part de sa personnalité. S'il ne lui cède rien, il est lui-même objet de scandale. Comme l'a dit un philosophe contemporain, G. Belot : « Le scandale dernier, le scandale limite, c'est l'existence même, en face de la collectivité, de l'irréductible ferment de différenciation qu'est l'individu ». L'individu indépendant est un être d'exception. Celui que nous coudoyons tous les jours n'est libre ni de ses actes, ni même de ses pensées, qui doivent rester en harmonie avec les coutumes et les préjugés du groupe. Conscience et réactions

d'une collectivité n'ont, nous l'avons dit, qu'un caractère symbolique ; sentiments, émotions, mouvements sont des impressions et des manières d'être personnelles. Si la faculté de les éprouver est inégalement répartie aux membres de la société, elle ne s'exerce que par l'intermédiaire de personnes concrètes qui traduisent l'opinion dominante. Etudier les conséquences du phénomène scandaleux revient, en définitive, à examiner ce qu'elles sont chez un sujet individuel dont la mentalité est façonnée par le groupe auquel il est incorporé.

Les effets du scandale rentrent dans la catégorie des émotions. Les excitations physiques ou psychiques qui lui donnent naissance doivent être au-dessus d'un minimum qui correspond à la perception. Une fois ce seuil de la perception franchi, l'émotion qui résulte du scandale, qui en donne la mesure, s'étend sur une vaste plage qui se refuse aux délimitations précises. Superficielle au début, l'émotion n'a le plus souvent que des effets passagers ; dans la zone moyenne elle agit énergiquement sur la personnalité qu'elle finit par ébranler et désagréger lorsqu'elle la secoue dans ses profondeurs.

Il faut encore distinguer, parmi les atteintes aux opinions régnantes, celles qui sont accidentelles, de celles qui sont persistantes ou souvent répétées. Le premier effet de la contradiction est de consolider l'opinion combattue. « Il arrive parfois qu'en disputant contre les infidèles, on les induit de nouveau en péché, loin de les convertir. C'est pourquoi ceux qui possèdent la vérité doivent la répandre avec prudence. » (A. France.) Quand elle s'adresse à un certain nombre d'individus, imbus des mêmes principes, la contradiction inopinée « tourne en scandale ». L'opposition de chacun se renforce de celle de ses compagnons et motive des protestations véhémentes qui attestent la solidarité du groupe et affermissent les croyances dont l'autorité est récusée.

Le renforcement de l'esprit de conservation est encore plus accentué lorsque, dépassant la simple contradiction au sein d'un cercle étroit, l'atteinte subite aux règles traditionnelles prend d'emblée les proportions du scandale d'intensité moyenne. Parce que les sentiments offensés « se retrouvent dans toutes les consciences, l'infraction commise soulève chez tous ceux qui en sont témoins ou qui en savent l'existence, une même indignation. Tout le monde est atteint, par conséquent tout le monde se raidit contre l'attaque ... Il n'y a qu'à voir ce qui se produit, surtout dans une petite ville, quand quelque scandale moral vient d'être commis. On s'arrête dans la rue, on se retrouve aux endroits convenus pour parler de l'événement et on s'indigne en commun. De toutes ces impressions similaires qui s'échangent, de toutes les colères qui s'expriment, se dégage une colère unique, plus ou moins déterminée, suivant les cas, qui est celle de tout le monde sans être celle de personne en particulier. C'est la colère publique ». (Durkheim). Puis bientôt l'émotion se calme, la vie habituelle reprend son cours, les vieux errements sortent de l'épreuve confirmés.

Il en est tout autrement lorsqu'il s'agit d'atteintes moyennes et même minimes, prolongées, multipliées, ou fréquemment répétées. Au lieu de provoquer

la répulsion, le scandale finit alors par prendre un attrait particulier. « Ici, il ne s'agit plus de l'attrait directement exercé par ce que l'on considère comme mauvais ou comme défendu, il s'agit du plaisir que l'on prend au fait même du scandale, de l'intérêt que l'on ressent à constater cet accroc à la conscience sociale, à assister au débat dramatique, tantôt plutôt comique, tantôt vraiment tragique, entre ceux qui ont transgressé la règle et ceux qui la défendent. » (G. Belot). Si nous nous rapportons à l'une des définitions du scandale qui l'envisage comme cause de diminution de foi, nous apercevons un paradoxe dans cette attirance du fait scandaleux. Alors que « toute foi cherche ce qui peut la confirmer, évite ou méconnaît tout ce qui la contredirait ou l'infirmierait ... , dans la recherche du scandale, il semble que nous allons au-devant du risque, que nous nous exposons plus ou moins volontairement au danger ... pour nous croire en droit d'affirmer, nous essayons d'abord de nier et presque de nous renier nous-mêmes » (G. B.).

Il arrive que l'épreuve tourne contre celui qui la tente qui souvent finit par perdre ses anciennes convictions, sans trouver une base suffisante pour en asseoir de nouvelles. Et si l'on considère l'effet d'ensemble, il n'y a plus seulement fléchissement de la personnalité, mais désagrégation de la société, corruption des mœurs. Pourquoi n'agirais-je pas aussi comme ceux qui ont donné l'exemple du mépris des conventions, surtout s'ils en ont tiré quelque profit matériel ? Et cela principalement lorsqu'il s'agit de médiocres délits, de légères dérogations à la morale, dont la répétition accoutume à la licence sans trop compromettre le lien social. Une suggestion lente, progressive, consciente cependant, diminue la confiance dans les normes usuelles, dérègle le comportement individuel et rend d'abord plus indécises les réactions collectives.

Dès que, sans devenir excessive, la violence du scandale s'accroît, ces réactions tendent à retrouver leur vigueur. Ceux qui sont fortement et obstinément scandalisés cherchent à détruire les causes, et souvent même les responsables, des attentats à la légalité. Mais « même vainqueurs, peuvent-ils sortir indemnes du conflit ? A être témoins, et témoins irrités, donc attentifs et « esveillés » de façons de sentir, de croire et d'agir opposées aux leurs, n'auront-ils pas vu leur esprit envahi par une foule de représentations qui tendront à l'acte à leur tour ? Ne seront-ils pas, dans quelque mesure, *devenus autres*, et semblables à ceux qu'ils ont d'abord réprouvés ?.. Voilà le second aspect du scandale et peut-être le plus important et le plus intéressant au point de vue moral et social » (G. B.). « Un conflit peut surgir, et il existe toujours virtuellement, entre l'affirmation spontanée et la négation réfléchie. Celle-ci « loge son ennemi avec elle », puisqu'elle exige en principe, la présence de son objet dans l'esprit » (G. B.).

Et l'ennemi poursuit son cheminement à l'insu même de ceux qui le logent dans leur cerveau, dont l'attention est distraite, la défiance écartée par les besognes de la vie quotidienne. Dans les périodes de détente il reparaît sous la forme de suggestion, d'obsession même. Chose remarquable, chaque fois que le fait scandaleux initial se reproduit, ils résistent d'autant plus énergiquement que

l'ennemi a un caractère plus agressif et qu'eux-mêmes sont plus atteints dans leur moral et plus près de rendre les armes. Ils affectent d'être d'autant plus fermes que leur volonté est plus chancelante.

Qu'un acte délictueux soit commis dans la rue : vol, voies de fait, qui s'attroupe ? Qui se passionne ? Qui injurie et frappe le coupable présumé ? Le riche bourgeois qui passe ? Non. C'est le pauvre hère mal assuré du lendemain. Est-ce à des sentiments généreux, à la pitié qu'obéit le premier ? Bien plutôt à l'indifférence : il ne se sent pas menacé dans ses biens ; sa fortune le garantit de la déchéance. Le second cède-t-il à quelque penchant cruel, à une sauvagerie native ? Non, il a peur, et l'origine de sa peur, c'est l'instabilité de sa condition, la perspective de la détresse qui le menace et le portera peut-être, un jour, aux actes qui le scandalisent maintenant. C'est au cauchemar qui l'obsède, au spectre de l'être déchu latent en lui qu'il montre le poing.

Nul n'a mieux mis en relief l'emprise et la progression du scandale qu'Anatole France, dans « Thaïs ». Après une jeunesse dissipée, Paphnuce s'est converti au christianisme. « Depuis dix ans qu'il s'était retiré loin des hommes, il ne bouillait plus dans la chaudière des délices charnelles, mais il macérait dans les baumes de la pénitence ». Or, un jour, dans sa retraite, « il lui souvint d'avoir vu jadis au théâtre d'Alexandrie une comédienne d'une grande beauté, nommée Thaïs. Cette femme se montrait dans les jeux, et ne craignait pas de se livrer à des danses dont les mouvements, réglés avec trop d'habileté, rappelaient ceux des passions les plus horribles ... Après quelques heures de méditation, l'image de Thaïs lui apparut avec une extrême netteté ». « Pénétré de douleur à la pensée qu'il y a dans Alexandrie une courtisane nommée Thaïs qui vit dans le péché et demeure pour le peuple un objet de scandale » il dit « j'irai trouver cette femme dans Alexandrie, et, avec le secours de Dieu, je la convertirai ». Chacun sait que la pensée de ce scandale ne cesse plus de hanter l'esprit du moine et comment il parvient à réaliser son dessein, comment il résiste à toutes les tentations, et que les violences des débauchés ou des marchands exploitant le vice, les objurgations ou les railleries de ses anciens amis ne font que renforcer sa volonté.

Cependant, si le scandale a pris fin, son souvenir continue à obséder Paphnuce, l'interprétation de ses manifestations subit seule quelques changements. « L'image de Thaïs ne le quittait ni le jour ni la nuit. Il ne la chassait point parce qu'il pensait encore qu'elle venait de Dieu et que c'était l'image d'une sainte ». Mais cette transfiguration n'est que passagère et bientôt c'est le fantôme lubrique de la courtisane qui occupe les rêveries et les songes du possédé. « Il ne lui restait plus de doutes : l'image de Thaïs était une image impure ». Dès lors, malgré les macérations, les dures épreuves auxquelles se soumet le malheureux, il ne tarde pas à succomber : « Fou, fou que j'étais de n'avoir pas possédé Thaïs quand il en était temps encore ! Fou d'avoir cru qu'il y avait au monde autre chose qu'elle ! O démence ! J'ai songé à Dieu, au salut de mon âme, à la vie éternelle, comme si tout cela comptait pour quelque chose quand on a vu Thaïs ».

Et le scandale produit des effets analogues lorsque au lieu d'exploiter le domaine de l'instinct, il s'attaque à la pensée religieuse. Lorsqu'au banquet de Cotta vient s'asseoir Marcus l'arien, Paphnuce pâlit d'épouvante. Mais aussitôt il se reprend, si choquants que soient les propos de l'hérétique, ils n'ébranlent pas sa foi, il n'y répond même pas, il persévère « dans son silence sublime ». Pourtant, les affirmations scandaleuses qui, tout d'abord, n'ont fait que consolider l'orthodoxie de l'anachorète, poursuivent obscurément leur travail dans son esprit et, plus tard, lorsque, dans sa détresse, il invoque le Sauveur, sa prière est une profession d'arianisme et une voix intérieure lui crie : « Voilà une oraison digne du bréviaire de Marcus l'hérétique. Paphnuce est arien ».

Nous verrons tout à l'heure l'explication de cette chute et de ce reniement.

Si tels sont les effets du scandale, on peut se demander s'il ne peut être un puissant auxiliaire de la propagande, un moyen à employer pour retourner l'opinion d'une société. Dans une certaine mesure, sans doute ; mais moins étendue qu'on ne le supposerait. Nos tendances sont innées. Jusqu'à quel point peuvent-elles subir l'influence des événements dont le milieu social est le théâtre ? « Le milieu n'est pas un agent de formation à proprement parler, mais bien de réalisation : il permet aux localisations germinales de déployer leurs propriétés morphogénétiques propres, mais il ne leur en confère pas de nouvelles. Néanmoins, bien que réduit à ces proportions modestes, son influence ne doit pas être sous-évaluée » (Brachet). A la naissance, l'être est doté des caractères généraux de l'espèce et de ceux de la lignée à laquelle il appartient. « Mais l'épanouissement de ces caractères dépend, lui aussi, des conditions extérieures du développement, qui n'atteignent jamais l'idéal complet ». « L'éducation sera donc capable de faire donner aux potentialités psychiques et morales du cerveau d'un individu tout ce qu'elles peuvent, mais elle pourra aussi leur faire donner moins, les enrayer et laisser dans l'ombre des défauts et des qualités, qui autrement dirigés se seraient peut-être mis à l'avant-plan » (Brachet).

L'homme, au cours de son existence, est incorporé à différents groupes qui lui imposent leur discipline, qui favorisent certaines de ses dispositions, en refrèment d'autres, sans pourtant les abolir. De là ces combats intérieurs, ces renversements d'attitude. Penchants érotiques et penchants mystiques coexistent dans l'âme de Paphnuce. Vivant dans une société dissolue, les premiers gouvernent sa jeunesse. Après sa conversion, les seconds prennent le dessus. Mais lorsqu'il fait un retour sur lui-même, revit son passé, non pas même un scandale présent, mais le rappel d'un scandale ravive en lui la passion assoupie. Avant d'être chrétien, il a été païen, élève des philosophes, et les propos de Marcus « qu'on nommait le Platon des chrétiens » trouvent en lui des voies toutes tracées pour réveiller des idées qui sommeillaient. Sa vie reflète à la fois l'opposition de deux civilisations et celle des deux tendances qui coexistent en lui.

Durant les périodes de stabilité, la loi ou la coutume réprime toutes les tendances qui pourraient compromettre l'équilibre social. « Mais la tendance, les

aspirations ainsi réprimées n'en sont pas moins vivaces au fond de la personnalité ou de la collectivité, et prêtes à se manifester à la première occasion ». L'homme « se sent arrêté par il ne sait quoi... C'est souvent un incident fortuit qui vient lui dénoncer ce véritable sentiment, son désir, sa tendance, son aspiration, masquées jusque-là par une répression latente, inconsciente... Mais que surviennent des circonstances qui se prêtent à la réalisation de ces tendances cachées, et, à partir de ce moment, elles se renforcent, leur répression devient consciente, et il cherche lui-même les moyens de s'en libérer » (Dr P. Sollier).

Le scandale est précisément un de ces incidents qui fournissent l'occasion de cette libération subite ou progressive d'une tendance chez ceux qui en sont déjà imbus. Le scandale produit l'effet d'un révélateur. Dans une société qui se croyait homogène il se produit une disjonction des éléments. La révélation d'aspirations jusqu'alors contenues produit un effet de surprise chez ceux mêmes qui ne les ressentent pas ; ils en mesurent la puissance et leur foi est ébranlée ; si le groupe adverse est entreprenant, ils sont prêts à capituler. Ils réfrèneront à leur tour leurs tendances particulières, jusqu'au jour où quelque circonstance favorable permettra à celle-ci un nouvel essor. Ainsi se succèdent réformes et réactions.

Il arrive pourtant que la réaction soit immédiate ; c'est le cas du scandale extrême que nous avons laissé de côté. Ce ne sont plus seulement quelques privilèges injustifiables, quelques coutumes désuètes qui sont attaquées mais tout l'ensemble des institutions qui est menacé d'un bouleversement. Si les bases d'un nouvel ordre social ne sont pas immédiatement proposées, si l'avenir est abandonné aux fluctuations d'opinions insuffisamment éclairées, l'instinct individuel de conservation domine tout autre sentiment, l'affolement général fait obstacle à l'instauration d'un ordre nouveau.

Cependant « comme la religion l'ordre aura ses fanatiques. Les sociétés modernes offrent cette particularité, qu'elles sont d'une grande douceur quand leur principe n'est pas en danger, mais qu'elles deviennent impitoyables si on leur inspire des doutes sur les conditions de leur durée. La société qui a eu peur est comme l'homme qui a eu peur : elle n'a plus toute sa valeur morale. Les moyens qu'employa la société catholique au XIII^{ème} et au XVI^{ème} siècle pour défendre son existence menacée, la société moderne les emploiera, sous des formes plus expéditives et moins cruelles, mais non moins terribles » (E. Renan). « Des dictateurs d'aventure » se chargeront d'une telle besogne, si les gouvernements traditionnels la jugent indigne d'eux. Ainsi le scandale, dont l'efficacité comme moyen de propagande est indiscutable, est, par contre, un instrument d'un maniement délicat, dangereux même lorsqu'il est porté à l'extrême. Il est plus prudent de ne pas le provoquer, mais de mettre uniquement en relief ceux qui se produisent spontanément dans nos sociétés modernes. Ils sont assez fréquents pour fournir l'occasion de combattre toutes les routines, tous les préjugés, tous les abus, pour inspirer à tous ceux qui en souffrent et voudraient édifier une société meilleure le désir de mettre de l'ordre dans leurs idées et d'unir leurs forces.

Si c'est le sentiment qui provoque la critique des institutions et la révolte contre elles, c'est à la raison, plutôt qu'à la passion qu'il faut faire appel pour leur faire produire des effets durables. L'émotion consécutive au scandale, comme nous l'avons signalé, n'imprime une nouvelle orientation spirituelle qu'à ceux que leur innéité prédisposait à l'adopter. Chez les réfractaires dont la mentalité n'est pas modifiée, les arguments logiques sans les convaincre, rabattent l'assurance et, à un antagonisme actif, substituent de simples regrets du passé.

La recherche du scandale présente d'autres dangers. Des professionnels sans conviction peuvent la choisir comme carrière, et, ce qui est plus néfaste encore, des gens de bonne foi peuvent en abuser. Il est inutile d'insister sur l'effet démoralisant des manoeuvres des provocateurs ou des beaux gestes des fantaisistes. La réprobation qui devait ne s'attaquer qu'à leur personne, finit par rejaillir sur les idées dont ils se faisaient les propagandistes.

Ceux qui, sans arrière pensée, sont portés à l'outrance, sortent, en général des rangs de la jeunesse bourgeoise. Jusqu'à une époque assez rapprochée et, dans une certaine mesure encore maintenant, l'éducation bourgeoise est basée sur la contrainte : contrainte dans la tenue, dans le langage et même dans les distractions. L'établissement d'instruction, surtout s'il s'agit d'un internat, impose une discipline assez rigoureuse. Aussi, lorsque l'adolescent accède à l'enseignement supérieur, qui souvent l'éloigne de sa famille, et toujours lui laisse une certaine liberté, il s'empresse d'en user et même d'en abuser. Suivant ses tendances propres, souvent au hasard des camaraderies, il s'agrège à un groupe, et la générosité du caractère, la fougue naturelle à cet âge le conduisent à adopter de confiance les principes qui ont présidé à la formation du groupe, à en observer les rites, à les exagérer. Si le clan est révolutionnaire, il sera au nombre des plus ardents, des plus audacieux dans l'action (sans qu'il se l'avoue à lui-même, il sent bien qu'il a une position de repli).

Une fois en possession d'une situation, dans l'administration, dans l'industrie ou toute autre profession libérale, le jeune bourgeois en voie d'émancipation est arrêté par de nombreux obstacles. Les uns viennent du dehors, réglementations administratives ou patronales, esprit de corps, action des parents directs ou par alliance. « D'autres viennent de notre constitution même, qui comporte des tendances contradictoires. Nous puisons alors dans les règles constituant les obstacles du premier ordre les raisons de favoriser tantôt les unes, tantôt les autres » (Sollier).

La plupart subissent passivement ces nouvelles contraintes et deviennent indifférents à toute action sociale. D'autres, surtout des littérateurs en quête de renommée ou d'honneurs académiques, se rangent de nouveau sous la houlette de leurs anciens pasteurs, et sont les adversaires les plus acharnés des doctrines qui les avaient séduits un instant. Ces déviations doivent nous mettre en garde contre les excès de parole, les manifestations tapageuses qui tendent à provoquer le scandale et aboutissent à détourner la classe ouvrière de l'oeuvre indispensable d'organisation

syndicale, coopérative et également civique.

L'idée fait lentement son chemin, mais elle tient solidement le terrain conquis. Pour qu'elle s'implante dans le cerveau, il faut à la fois l'aide patiente d'un initiateur et un effort personnel, ce qui tient à l'écart les versatiles et les impulsifs, qui portent le désordre dans le mouvement social.

- G. GOUJON.

Accueil

SCEPTICISME n. m.

Tirés du verbe grec qui signifie examiner, les mots scepticisme et sceptique sont relativement récents. Le plus grand des sceptiques français, Montaigne, les ignore. Pascal aussi. Pourtant le célèbre suisse François de Bonivard (1493-1570), un peu plus ancien que Montaigne, avait déjà employé exceptionnellement le mot « sceptique ». Mais on disait d'ordinaire, et Bayle dit encore, pyrrhonien et pyrrhonisme.

Ce que l'on appelait le pyrrhonisme, ce que nous appelons le scepticisme, s'oppose au dogmatisme et Pyrrhon est peut-être, en effet, le premier qui ait, si l'on ose dire, professé un antidogmatisme universel et absolu. Il ne faut pourtant pas oublier qu'il avait été précédé par Protagoras et par tout le mouvement de la sophistique. La raison - disent à peu près Pyrrhon dans Diogène Laërce et son disciple Sextus Empiricus dans son livre Contre les mathématiciens - est souvent trompeuse. Nous ne pouvons nous fier à elle que si elle établit les titres de sa véracité. Où les chercherait-elle, sinon en elle-même ? Accepter la raison comme garant de la raison, c'est consentir à un cercle vicieux. Et Montaigne, sous une forme plus piquante (Essais, liv. II, ch. 12) : « Pour juger des apparences que nous recevons des sujets (sujetest, à cette époque, à peu près synonyme d'objet dans la philosophie moderne) il nous faudrait un instrument judiciaire ; pour vérifier cet instrument, il nous faut de la démonstration ; pour vérifier la démonstration, un instrument : nous voilà au rouet. Puisque les sens ne peuvent arrêter notre dispute, étant pleins eux-mêmes d'incertitude, il faut que ce soit la raison ; aucune raison ne s'établira sans une autre raison : nous voilà à reculons jusques à l'infini. »

Descartes, si dogmatique à l'ordinaire, mais qui appuie naïvement son dogmatisme sur la véracité de Dieu, soupçonne, quelque part, que ce Dieu pourrait être un mauvais génie « qui emploie toute son industrie à tromper les hommes ». A dégager sa pensée de toute gangue théologique, il se demande si la raison n'est pas le jouet d'une illusion perpétuelle. Qui répondra, sinon la raison ? Ainsi ma raison ne peut établir sa véracité qu'à condition que je consente à supposer sa véracité. Le cercle vicieux est bien fermé. Aussi Bayle (Dictionnaire historique et critique, art. Pyrrhon), constate : « Il est impossible, je ne dirai pas de convaincre un sceptique, mais de raisonner juste contre lui, n'étant pas possible de lui opposer aucune preuve qui ne soit un sophisme, le plus grossier de tous, je veux dire la pétition de principe. En effet, il n'y a point de preuve qui puisse conclure, qu'en supposant que tout ce qui est évident est véritable, c'est-à-dire qu'en supposant ce qui est en question ».

Kant remarque que, dès que, franchissant les limites de l'expérience, je veux savoir, sur l'univers, quoi que ce soit d'absolu, ou je ne trouve rien d'absolu, ou je dépasse les limites de mon intelligence qui ne sait atteindre que les phénomènes. Je puis, par des arguments également forts ou plutôt également faibles, soutenir, par exemple, que l'univers a commencé ou qu'il est éternel ; qu'il est infini ou qu'il est limité. Je dis ces arguments d'une faiblesse égale, car on ne démontre la thèse qu'en réfutant l'antithèse ou l'antithèse qu'en réfutant la thèse. Travail également facile, car non seulement l'une s'oppose à l'autre, mais la thèse comme l'antithèse contiennent une contradiction interne. Notre raison semble exiger que nous choisissons entre le oui et le non ; mais, que nous examinions critiquement le oui ou le non, nous les trouvons impossibles l'un et l'autre.

Refuges : le positivisme, le refus d'étudier des questions insolubles ; ou la poésie, le consentement souriant à une ou plusieurs métaphysiques désarmées du venin de l'affirmation. Dès que je veux du solide, je m'écarte de toute métaphysique et je répète avec Montaigne : « Ni comme ceci, ni comme cela, ni autrement. » Mais, si j'ai du goût pour les métaphysiques, je les purge les unes et les autres de toutes affirmations et, consentant dans un rire à la pétition de principe sur quoi s'appuie chaque philosophie, je rêve joyeusement : « Comme ceci, comme cela et de mille autres façons encore ».

HAN RYNER

SCEPTICISME n. m.

On donne parfois le nom de scepticisme à la négation de certains dogmes religieux et de certaines doctrines morales ou philosophiques. C'est une confusion de mots et d'idées. Nier positivement, être fermement persuadé par exemple que dieu n'existe point, ce n'est pas douter ; c'est affirmer, au contraire, et d'une façon très catégorique. Au sens rigoureux du terme, le scepticisme est l'opposé du dogmatisme. L'esprit humain, dans sa naïveté première, donne à ses concepts une valeur absolue ; spontanément il s'élançait vers les choses, persuadé qu'il peut les saisir en elles-mêmes et les expliquer aisément. Puis il constate qu'il est sujet à des erreurs et à des contradictions fréquentes ; il s'interroge sur leur origine, fait un retour sur lui-même et se prend à douter que la raison soit capable de nous mettre en possession de la vérité. A la confiance absolue du début succède une défiance universelle et systématique ; un doute illimité remplace le dogmatisme originel. Non que le doute du sceptique porte sur les apparences sensibles ou qu'il ne reconnaisse pas les idées comme certaines en tant que faits mentaux. Sans peine, il déclare que la gentiane lui semble amère et que le monde physique paraît soumis à des lois inflexibles. Mais sensations et concepts répondent-ils à la réalité ? Pouvons-nous,

dépassant les apparences, porter des jugements sur les choses elles mêmes ? Parce qu'il s'estime incapable de sortir hors du cercle des phénomènes de conscience, pour poser l'être, le sceptique refuse de se prononcer sur la valeur objective de nos connaissances. Il n'affirme rien, il ne nie rien ; son attitude est le doute, un doute complet, définitif. Et, comme le jugement implique la prétention de sortir de soi-même, il s'abstient de juger. De même il se refuse à énoncer aucune définition, car définir c'est déterminer l'être, en reproduire l'essence : chose manifestement absurde.

Ce scepticisme philosophique, qui échappe entièrement aux critiques que les esprits superficiels ont coutume de lui adresser, fut enseigné chez les Grecs par Pyrrhon d'Élis : d'où le nom de pyrrhonisme qu'on lui donne assez souvent. Dans le doute, Pyrrhon (qui florissait vers 340 avant notre ère, mais dont la vie est fort mal connue) voyait un moyen commode de parvenir à la tranquillité et au bonheur. Sa doctrine fut reprise et développée par Oenésidème, Agrippa, Sextus Empiricus, chez les anciens, et, à une époque plus récente, par Montaigne, La Mothe le Vayer, Hume. Ce dernier estime toute science vaine et toute induction impossible, car notre certitude s'arrête aux impressions et aux idées : les relations associatives établies entre ces éléments n'ont qu'une nécessité subjective ; elles contraignent l'esprit sans s'imposer aux choses. Des croyants, comme Pascal et l'évêque Huet, ont utilisé le scepticisme pour rabaisser la raison, mais dans le but avoué d'exalter la foi. Quant aux philosophes et aux savants qui, à la suite de Descartes et de Claude Bernard, pratiquent le doute méthodique, on aurait tort de les ranger parmi les sceptiques. Leur doute est provisoire ; ils ont confiance en la raison et veulent seulement écarter de leur route préjugés ou erreurs capables de les égarer.

En faveur de leur doctrine, les sceptiques invoquent le fait de l'erreur. Sens, conscience, mémoire, sentiment, imagination, raisonnement, toutes nos facultés, sans en excepter une seule, nous trompent. Et les croyances de la foule ignorante et moutonnaire ne sont guère plus extravagantes que celles des philosophes qui prétendent n'écouter que la raison. L'homme ne dispose, en effet, d'aucun critérium lui permettant de distinguer le vrai du faux. Nos certitudes sont souvent mensongères, nos évidences illusoire, et, parce que tout homme est faillible, l'affirmation d'un savant, si grand soit-il, ne suffit pas à garantir la vérité d'une proposition. Or, en l'absence d'un moyen sûr de discerner les cas où la pensée reste d'accord avec son objet de ceux où elle ne l'est pas, rien ne prouve que nous ne sommes point le jouet de continuelles erreurs. De plus les hommes se contredisent sans cesse ; la variété des opinions est infinie ; sur la même chose, les appréciations diffèrent selon l'époque et le milieu. L'erreur d'hier est la vérité d'aujourd'hui ; ce qu'on approuve en France, on le condamne en Italie ; maintes de nos croyances actuelles seront rejetées par les générations futures. Et le même homme se contredit aux divers âges de son existence : adulte, il n'aura plus les idées qu'il avait dans son enfance ; vieillard, il adoptera souvent des opinions autres que celles qu'il professait à l'âge mûr. Comment choisir entre ces croyances opposées ; comment sortir de cet imbroglio de perpétuelles contradictions ? Si de tels faits n'autorisent pas à dire que l'intelligence nous trompe toujours, ils la rendent du moins très suspecte et ébranlent

singulièrement la confiance que nous pouvions avoir en elle.

Ajoutons, et c'est le principal argument des sceptiques, qu'il est impossible de justifier la raison. Car les preuves invoquées en sa faveur reposent sur elle nécessairement, et elle ne peut, sans commettre une pétition de principe, témoigner en faveur de sa propre véracité. « La raison, disait Sextus Empiricus, est un témoin souvent trompeur. Si elle veut qu'on se fie à ses dépositions, il faut qu'elle établisse les titres de sa véracité ; mais il faudrait pour cela que la raison cessât d'être suspecte, c'est-à-dire qu'elle cessât d'être elle-même. Ainsi, ou bien on admet aveuglément toutes les représentations de la raison, et alors on se condamne à la contradiction ; ou bien on fait un choix, et dans ce cas on tourne dans un cercle vicieux, ou l'on se perd dans un progrès à l'infini ». Cet argument a été, depuis, répété par de nombreux auteurs, sans qu'on ait rien ajouté d'essentiel. Dans un passage célèbre de ses *Essais*, Montaigne le présente sous cette forme : « Pour juger des apparences que nous recevons des sujets, il nous faudrait un instrument judiciaire ; pour vérifier cet instrument, il nous faut de la démonstration ; pour vérifier la démonstration, un instrument : nous voilà au rouet. Puisque les sens ne peuvent arrêter notre dispute, étant pleins eux-mêmes d'incertitude, il faut que ce soit la raison ; aucune raison ne s'établira sans une autre raison : nous voilà à reculons jusques à l'infini ». Sous une forme piquante et dans un style excellent, nous retrouvons ici l'argument du cercle vicieux cher à l'école pyrrhonienne.

Incontestablement, la position du scepticisme est très forte, lorsqu'on le considère du point de vue théorique, car il part de constatations difficilement réfutables. Il n'existe pas de critérium infaillible de la vérité ; et, parce que le faux ne se distingue pas du vrai, psychologiquement, nous lui donnons parfois une adhésion entière, sans soupçonner aucunement notre erreur. En outre, il est évident que la raison ne peut se justifier elle-même ; toute tentative pour démontrer sa valeur enveloppe une pétition de principe. Les arguments qu'elle apporte en sa faveur ne sont recevables que si elle possède une vraie valeur, ce dont on discute justement. Néanmoins, le scepticisme absolu ne compte plus guère de partisans ; depuis que la science positive est parvenue à énoncer des propositions qui s'imposent à tous les esprits indistinctement, il s'est vu remplacé par un probabilisme et par un relativisme dont les formes sont d'ailleurs fort variables. Pour triompher définitivement, le pyrrhonisme aurait dû démontrer que l'erreur est essentielle à l'intelligence, qu'elle découle d'une organisation radicalement vicieuse de l'esprit. Il n'a pu le faire ; et, en déclarant que l'homme se trompe, il a posé par là-même l'existence de la vérité, puisque le faux ne saurait exister que par rapport au vrai. D'autre part, bien des contradictions, survenues dans les appréciations humaines, découlent uniquement des méthodes défectueuses utilisées par les savants ou le vulgaire ; dans certains domaines, leur nombre a sensiblement diminué : résultat qui doit faire naître de grands espoirs pour l'avenir. Enfin, si la raison n'est pas en mesure de se justifier, elle est pareillement incapable de se détruire. Pour démontrer son impuissance, il faut invoquer des arguments qui supposent, au préalable, la croyance en la valeur de la raison. Aussi, bien qu'elle soit chose

relativement récente et que ses imperfections, son insuffisance, l'instabilité de ses conclusions paraissent scandaleuses à de nombreux contemporains, la science positive a-t-elle porté un coup mortel au pyrrhonisme, aujourd'hui relégué au rang des faits historiques. Mais il a joué un rôle important et rendu de grands services, car il a mis l'esprit humain en garde contre des erreurs très répandues, contre le prestige trompeur des systèmes philosophiques, contre les écueils que doit redouter la raison. Il a indiqué en outre les difficultés que soulève le problème de la perception intuitive et montré les limites que la pensée ne saurait franchir.

A égale distance du scepticisme et du dogmatisme se place une autre doctrine qui nous déclare incapables de savoir s'il existe une correspondance parfaite entre notre représentation et son objet, mais affirme que certaines représentations sont *vraisemblables*, *probables* ; elles possèdent en conséquence une réelle valeur pratique et peuvent nous servir de guides pour l'action. Ce système était déjà celui d'Arcésilas. Entre le vrai et le faux, déclarait-il, on ne trouve pas de différence absolue ; mais, si la spéculation pure parvient à se passer de critérium, il en faut un pour vivre et agir : ce critérium, c'est la vraisemblance. Carnéade développa la même idée d'une façon originale et donna une analyse pénétrante de la probabilité, de ses degrés et de ses signes. Les adversaires de cette conception firent remarquer que la vraisemblance suppose la vérité puisqu'elle se mesure sur elle. Chassée de l'entendement, la certitude y rentre donc à la suite de la probabilité. Cette objection, que beaucoup jugent définitive, n'apparaît cependant pas concluante à plusieurs : ils estiment qu'elle ne serait valable que si nous pouvions atteindre la vérité pleine et entière. Or nos certitudes sont trop souvent illusoire pour que, parfois, ne subsiste absolument aucune crainte d'erreur. En fait le probabilisme répond à l'état véritable de nos connaissances, même en matière de science expérimentale. Nos concepts atteignent en certains cas un très haut degré de vraisemblance ; ils sont parfaitement logiques et s'accordent avec tout ce que nous savons par ailleurs. Ce serait trop s'avancer, néanmoins, de prétendre qu'ils ne subiront jamais aucune retouche, aucun remaniement.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

SCHISME n. m.

D'un mot grec qui désigne ce qui est fendu, séparé. Étymologiquement, le même sens que scission, qui vient du latin. Mais schisme ne s'emploie qu'en matière religieuse.

Il se produit des schismes dans toutes les religions qui comptent de nombreux fidèles. Le plus ancien schisme que nous connaissions est le Bouddhisme. Le second est celui des Samaritains. Le troisième grand schisme est le christianisme détaché du judaïsme. Simple schisme d'abord, le christianisme commença, avec Saint Paul, à devenir la plus vaste des hérésies. (Le schisme est une séparation de la communion, mais non de l'essentiel de la doctrine. L'hérésie porte sur la doctrine. Toute hérésie s'accompagne de schisme. Le schisme peut ne pas s'accompagner d'hérésie.)

On m'assure que le schisme des Samaritains existe toujours. Les Samaritains sont, paraît-il, plus sévères que les autres Juifs dans l'observation des fêtes. Ils rejettent toute l'Écriture moins le Pentateuque. Ils s'obstinent à l'écrire en caractères archaïques et refusent d'employer les points voyelles.

Le fameux schisme des Grecs, commencé sous le patriarche Photius, devenu définitif sous Cérulaire, n'eut guère d'autre cause que les ambitions rivales des évêques de Rome et de Constantinople. Le romain, sous le titre de pape, prétendait gouverner toute l'Église chrétienne ; le byzantin, sous le titre de Patriarche œcuménique et universel, avait la même prétention.

L'Église d'Occident était d'ailleurs devenue hérétique en faisant, par une addition sournoise, procéder le Saint-Esprit du Père et du Fils, contrairement à la doctrine du Concile de Nicée, qui le fait procéder du Père seul. Comme celui qui procède est exactement aussi éternel que celui ou ceux dont il procède les mots n'ont aucun sens et, dans de tels cas, les divisions deviennent irréparables. En outre, l'Église latine consacre du pain sans levain et l'Église grecque du pain ordinaire. Il y a là de quoi se haïr éternellement.

Les Arméniens sont-ils hérétiques ou schismatiques ? Rome leur donne ordinairement ce dernier titre quoiqu'ils rejettent le Concile de Chalcédoine et ces deux natures qui en Jésus font, pour les orthodoxes, une seule personne. Pour l'Arménien, unité de nature comme de personne, ce qui est proprement l'hérésie des

Eutychiens ou Monophysites. Mais le grand crime des Arméniens, c'est que leurs prêtres, pour affirmer la nature unique de Jésus-Christ, ne mettent pas, au moment de la consécration, quelques gouttes d'eau dans leur vin.

Par la dogmatique, la religion anglicane se sépare si peu de la secte romaine qu'on parle plutôt du schisme d'Angleterre que d'une hérésie.

Le Grand Schisme d'Occident établit des papes concurrents à Avignon, à Rome et même quelque temps à Perpignan. On n'en sortit, et difficilement, et après beaucoup de salive, d'encre et de sang répandus, que parce que le Concile était alors supérieur au pape. Si les papes avaient déjà été supérieurs, le concile de Constance n'aurait pu déposer l'infailible Jean XXIII(1) et l'infailible Benoît XIII, pour les remplacer par son élu Martin V.

Nous jouirions toujours de deux ou trois papes et, au lieu de faire la guerre au nom des Patries, nous aurions le plaisir, sans doute, de nous entretuer au nom des Obédiences.

Han RYNER.

(1) Note du numérisateur : il n'est pas impossible que ce texte comporte une erreur quant au nom des papes, car Han Ryner ne peut pas parler du Jean XXIII que nous avons connu dans les années soixante, et il est peu probable que deux papes aient pu porter le même numéro.

Accueil

SCIENCE n. f. (du latin : *scientia* ; de *scire*, savoir)

On donne communément le nom de science à tout ensemble de connaissances humaines, vraies ou supposées. J'insiste sur ces deux mots, qui terminent ma définition : « ou supposées ». En effet, il est courant encore, au XXème siècle, de désigner, sous le nom de « sciences occultes » : l'alchimie, la chiromancie, l'astrologie, la cabale ; de croire à la réalité de la « science infuse », qui nous viendrait directement de Dieu, par inspiration ; de déclarer, enfin, que la métaphysique est la « science des abstractions », comme la théologie est la « science des choses divines », alors qu'il s'agit de données fort douteuses, contestables et contestées. Honorer du nom de « science » des choses aussi peu certaines, c'est faire un abus du mot. Si l'on ne veut pas rompre délibérément avec de très vieilles coutumes installées dans la langue, encore y aurait-il lieu de distinguer, très nettement, entre les sciences et la Science, celle-ci étant considérée comme le savoir humain par excellence, sans confusion possible avec ses soeurs inférieures.

La Science se compose exclusivement des connaissances qui, étant fondées sur l'expérience positive, et, par cela même, évidentes pour tout le monde, ne sont plus contestables par personne. Un fait est d'ordre scientifique lorsque sa réalité ne souffre plus aucun doute, c'est-à-dire lorsque quiconque peut contrôler son existence à volonté, à la seule condition de se placer dans les conditions requises pour cette constatation.

Il y a lieu de distinguer entre les faits scientifiques d'observation et les faits scientifiques d'expérimentation. Ces derniers sont ceux dont nous connaissons si bien les conditions déterminantes, et dont celles-ci sont tellement aisées à réunir, qu'il nous est loisible d'en opérer, chaque fois que nous le voulons, la démonstration. A cette catégorie appartiennent les expériences de physique et de chimie, journallement présentées dans des laboratoires, devant des élèves, par les professeurs chargés de leur enseignement, et qui ont cette haute conscience de n'affirmer rien qui ne soit de suite prouvable, par la production du phénomène confirmant la théorie. Les faits scientifiques d'observation sont ceux qui, en raison de leur nature, ne peuvent être produits à volonté, mais dont l'apparition régulière, enregistrable, et souvent prévisible, ne laisse prise à aucune contestation à l'égard de leur authenticité. Tel est le cas des éclipses de soleil et des aurores boréales, pour ne citer que des exemples bien connus.

Alors que les raisonnements de la philosophie abstraite n'ont donné lieu qu'à

des systèmes incertains et contradictoires, tous plus ou moins discutables, selon le point de vue auquel on se place, le fait scientifiquement démontré, et démontrable, a ceci de particulier qu'il s'impose à tous par la force de l'évidence, et réduit à néant la possibilité des controverses.

Il a été dit de la Science qu'elle avançait parmi des ruines, la vérité du jour étant l'erreur du lendemain. Cette affirmation n'est pas conforme à l'exactitude. La réalité d'un fait scientifiquement prouvé est définitivement acquise, toujours. Ce qui change parfois, c'est l'interprétation du fait quant à sa nature exacte, et les hypothèses, c'est-à-dire les suppositions, auxquelles, de le constater avait donné lieu. Ce n'est point la même chose.

A mesure qu'un aviateur s'élève au-dessus du sol, le paysage apparaît pour lui beaucoup plus vaste qu'au moment du départ, et avec des aspects nombreux qu'il ne soupçonnait pas, mais ceci n'infirme point l'existence, et le souvenir, du terrain d'aviation dont il a pris son vol, et qui continue, quoique dans des proportions plus modestes pour l'oeil de l'observateur, à faire partie du paysage. Ainsi en est-il pour l'homme de science, sans cesse avide de nouvelles découvertes.

Si ce que nous connaissons de l'univers, grâce aux méthodes scientifiques d'observation et d'expérimentation, ne fournit pas à tous les problèmes qui se posent devant notre conscience, une solution, il n'en demeure pas moins que la somme de nos connaissances positives s'accroît chaque jour, donnant aux humains des certitudes qui, pour être relatives, n'en sont pas moins autrement dignes d'intérêt que les données, imprécises ou suspectes, du mysticisme et de la raison pure.

Le rationalisme scientifique n'est pas une doctrine philosophique, mais une attitude intellectuelle, qui s'offre comme préférable à toute autre, jusqu'à nouvel ordre, en raison de l'excellence de ses résultats acquis. Alors que la raison pure s'efforce d'imposer à la réalité des faits, coûte que coûte, l'arbitraire de ses concepts, le rationalisme scientifique fait dépendre constamment la théorie de l'expérience et n'hésite pas à sacrifier les données de la théorie à celles de l'expérience, chaque fois qu'il existe entre elles deux un conflit. Le rationalisme scientifique ne condamne point la théorie, indispensable à l'explication des faits, et qui est d'une aide très précieuse pour faciliter les recherches, mais il n'accorde à la théorie que la valeur d'une supposition - disons : d'une donnée contestable et provisoire - tant que la théorie n'a pas reçu de la pratique une indiscutable confirmation.

- Jean MARESTAN

Accueil

SCOLASTIQUE (adj. et n. f. du latin *schola*, école)

Beaucoup s'imaginent que la philosophique scolastique constitua un tout homogène, un système unique et que ses partisans adoptèrent les mêmes principes et les mêmes conclusions. En réalité elle comprit une nombreuse collection de doctrines contradictoires, enseignées dans les écoles d'Occident depuis Charlemagne jusqu'à la diffusion de l'imprimerie. Historiquement, Scot Erigène, Amaury de Chartres, David de Dinan sont à ranger parmi les scolastiques, malgré leur panthéisme hétérodoxe. Néanmoins, de cet amas confus d'idées adverses et de disputes quintessenciées un système général s'est dégagé, que l'on s'est remis à enseigner dans les séminaires, et qui réduit la philosophie à n'être que l'auxiliaire très humble, la servante de l'orgueilleuse théologie catholique, *ancilla theologiae*.

Au moyen âge, l'Eglise fut souveraine maîtresse en matière d'enseignement. Commenter l'Écriture Sainte et les Pères, telle était la préoccupation essentielle des savants d'alors. Avant d'aborder les spéculations théologiques, les étudiants devaient toutefois subir une formation préalable, et d'ailleurs longtemps très rudimentaire, assurée par la connaissance du *trivium* (grammaire, logique, rhétorique) et du *quadrivium* (arithmétique, musique, géométrie, astronomie). C'est sous le couvert de la logique que la philosophie reparut ; elle fut appelée *scolastique* ou philosophie de l'école. Comme pour la grammaire et la rhétorique, on utilisait la méthode herméneutique ou interprétative ; les professeurs se bornaient à lire à leurs élèves l'*Isagoge* de Porphyre puis les *Catégories* et l'*Hermeneia* d'Aristote, accompagnant leur lecture d'explications et de commentaires. Aussi toute question philosophique était-elle pour eux d'ordre logique ; ce qui explique leur goût pour les querelles de mots, les distinctions d'une subtilité outrancière, toutes les arguties d'une dialectique formaliste et purement verbale. C'est au début du XIII^{ème} siècle seulement, et grâce aux écrits des savants arabes, que les philosophes scolastiques connaîtront les autres ouvrages d'Aristote. D'où les confusions et les erreurs prodigieuses qu'ils ont commises concernant la doctrine du Stagirite.

De plus, l'Eglise apportait des solutions toutes faites aux principaux problèmes et ne laissait qu'un champ fort limité aux discussions. Sous peine d'excommunication, et l'on sait que cette dernière aboutissait normalement à la prison ou au bûcher, il était interdit d'attaquer les dogmes ou d'y rien changer. Démontrer que foi et raison se concilient, apporter des arguments en faveur du credo catholique, fabriquer une fausse philosophie pour donner plus de vraisemblance aux grotesques assertions des théologiens, voilà le travail préféré des

scolastiques. Mais on leur permit, dans le domaine restreint qu'on leur abandonnait, de se livrer à d'extravagantes acrobaties de langage, à des querelles de mots, à des disputes aussi bornées que celle qui mit aux prises les réalistes et les nominalistes. Constatons pourtant que les plus célèbres logiciens du XII^{ème} siècle ne conservèrent qu'un médiocre crédit au siècle suivant, après l'introduction dans les écoles de la *Physique*, de la *Métaphysique* et du *Traité de l'Ame* d'Aristote. La diversité des sujets étudiés apparaît grande selon les époques ; la terminologie en usage et la forme du langage ont aussi beaucoup varié.

Parmi les premiers scolastiques, citons Alcuin, Raban Maur, Scot Erigine qui vécurent sous Charlemagne et ses successeurs, puis Gerbert au X^{ème} siècle. Au XI^{ème} siècle commence la querelle des universaux ; elle dura pendant tout le moyen âge et mit aux prises nominalistes et réalistes. Roscelin affirma que les idées générales étaient de purs mots, *flatus vocis*, dénués de toute valeur objective. Pour Guillaume de Champeaux, son adversaire, les universaux ou concepts universels possèdent seuls, au contraire, une réalité véritable ; ce sont les individus qui ne sont que des noms, des apparences. Saint Anselme s'attacha surtout à l'étude de la théodicée ; il est l'inventeur de l'argument ontologique qui, pensait-il, fournissait une preuve irréfutable de l'existence de dieu. Mais les croyants eux-mêmes ont reconnu depuis qu'il s'agissait là d'un pur sophisme.

Abélard, 1079-1142, substitua aux doctrines opposées de Guillaume de Champeaux et de Roscelin un système intermédiaire, le conceptualisme, qui accorde une réalité, mais d'ordre purement subjectif, aux universaux : les idées ne sont pas de simples mots, elles répondent à des représentations mentales. On sait quel roman tragique troubla la vie d'Abélard. Ses hardiesses théologiques lui valurent, en outre, la haine tenace de saint Bernard et plusieurs condamnations par les autorités ecclésiastiques. Rappelons le nom de l'évêque Gilbert de la Porrée, qui mourut vers 1154 et fut, lui aussi, accusé d'hérésie par saint Bernard, ainsi que celui de Pierre Lombard, plus théologien que philosophe, dont le *Livre des Sentences* devint un manuel presque obligatoire dans les écoles du XIII^{ème} siècle : il sut courtiser Philippe-Auguste et fut nommé évêque de Paris. Amaury de Chartres et David de Dinan, qui furent condamnés en 1209, au concile de Paris, parce qu'ils professaient un panthéisme non déguisé, avaient subi l'influence de la philosophie arabe, propagée en France par des juifs venus d'Espagne.

Déjà, au IX^{ème} siècle, l'arabe Alkindi, auteur de très nombreux ouvrages, tous perdus, avait écrit plusieurs traités sur Aristote. Al-Farabi, au X^{ème} siècle, et plus tard Avempace, le maître d'Averroès, le célèbre Avicenne, Ibn-Thofait (l'Abubacer des scolastiques), Gazali se sont inspirés, à des degrés divers, de la doctrine du Stagirite ; ils aboutirent parfois à un audacieux mélange de mysticisme panthéistique et de rationalisme qui les rendit suspects aux musulmans. Le plus célèbre des philosophes arabes fut Averroès, qui naquit à Cordoue dans le premier quart du XII^{ème} siècle et mourut en 1198. Condamné à l'exil pour crime d'impiété, il fut rappelé, par la suite, dans sa ville natale, mais demeura toujours antipathique

aux pieux disciples de Mahomet qui le soupçonnaient d'être mécréant. Son érudition encyclopédique est attestée par d'innombrables ouvrages. Grand admirateur d'Aristote, dont les écrits avaient été traduits en arabe par les savants de Cordoue, il donna des commentaires de tous ses livres : commentaires où des réminiscences néo-platoniciennes altèrent souvent la pure doctrine péripatéticienne. Parmi les partisans d'Averroès, signalons deux israélites, Avicébron et Maimonide, qui tempérèrent la virile hardiesse de son enseignement rationaliste par des idées empruntées à la Bible. De l'arabe, les ouvrages d'Aristote furent peu à peu traduits en latin, et des horizons nouveaux furent ainsi découverts aux philosophes du moyen âge. Par contre, ils continueront d'ignorer les livres les plus essentiels de Platon.

Dans le péripatétisme, l'Eglise vit d'abord un cadeau des pires ennemis de la foi catholique, les musulmans et les juifs. En outre, les théologiens estimaient cette philosophie incompatible avec certains dogmes chrétiens. La *Physique d'Aristote* fut solennellement condamnée en 1209, sa *Métaphysique* en 1215 et en 1230. Puis un revirement s'opéra dans l'esprit des dirigeants ecclésiastiques ; ils estimèrent qu'il valait mieux se faire un allié du Stagirite que de l'avoir pour adversaire. Adorant ce qu'ils avaient brûlé, ils finirent par adopter officiellement le péripatétisme et par faire d'Aristote un précurseur du Christ dans l'ordre de la nature, *proeæcursor Christi in rebus naturalibus*. Si l'Eglise y gagna en tranquillité, la philosophie y perdit toute indépendance et toute originalité. Bien que les écrivains catholiques assurent le contraire, le XIII^{ème} siècle fut une pauvre époque au point de vue philosophique. Il faut l'aveuglement ou la mauvaise foi d'un Maritain, d'un Massis et des autres candidats aux récompenses de l'Académie française, pour affirmer le contraire.

Parmi les scolastiques qui ne brillèrent qu'au second rang, rappelons sans insister Alexandre de Halès, anglais d'origine, qui enseigna à l'Université de Paris, le dominicain Vincent de Beauvais, lecteur de saint Louis, l'évêque de Paris Guillaume d'Auvergne, Henri de Gand, que l'on surnomma le docteur solennel. Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Duns Scot, Raymond Lulle méritent, à des titres divers, de retenir plus longuement notre attention. Albert le Grand, né en Souabe, en 1193 ou 1205, se fit dominicain, enseigna la théologie avec éclat, puis fut nommé évêque de Ratisbonne. Mais il résigna bientôt cette charge pour s'adonner plus librement à l'étude. Son érudition lui valut une durable réputation de sorcier ; et les œuvres qu'il a laissées remplissent 21 volumes in-folio. Il manque d'originalité et se borne généralement à accommoder à sa façon les emprunts qu'il fait aux autres. Sous sa plume, les erreurs, les inexactitudes, les redites abondent. Sa philosophie est celle d'Aristote, à qui il attribue quelquefois les idées de Platon ; ses arguments sont en général très peu probants, car sa pensée n'a aucune profondeur. Il mourut vers 1280. L'Eglise lui fut reconnaissante d'avoir été le maître de saint Thomas d'Aquin et le mit au nombre des bienheureux.

Thomas d'Aquin est aux yeux des catholiques le philosophe chrétien par

excellence, celui dont la doctrine inspire une confiance entière aux plus rigides gardiens de l'orthodoxie. « Il a fait autant de miracles qu'il a composé d'articles, déclarait Jean XXII qui le mit au nombre des saints ; à lui seul il a donné plus de lumières à l'Eglise que tous les autres docteurs, et l'on profite plus en une année seulement dans ses livres que pendant une vie tout entière dans les écrits des autres. » Nombreux sont les papes et les dignitaires ecclésiastiques qui ont tenu à son égard un langage aussi flatteur. Peu intéressante en elle-même, sa doctrine a exercé une influence considérable parce qu'elle est devenue, en quelque sorte, partie intégrante du catholicisme. Thomas naquit dans la ville d'Aquino, vers 1227 ; il entra chez les dominicains, étudia sous la direction d'Albert-le-Grand et se fit recevoir docteur à Paris. Son embonpoint devint tel qu'on dut faire une entaille à la table où il mangeait, pour y loger son ventre. Il écrivit beaucoup et enseigna dans les principales écoles d'Italie, ainsi qu'à Paris. La mort le surprit près de Terracine, en 1274, alors qu'il se rendait au concile de Lyon. Son système philosophique n'a rien d'original ; il n'ouvre pas à la pensée des horizons nouveaux ; il se contente d'accommoder Aristote à une sauce orthodoxe pour le rendre agréable aux gosiers chrétiens. Ajoutons que l'Ange de l'Ecole, c'est le titre que les catholiques donnent à Thomas, se trompe parfois singulièrement sur la vraie pensée du Stagirite. Les preuves qu'il donne de l'existence de dieu (en particulier celle du mouvement, dont les auteurs chrétiens font si grand cas et qui est empruntée à la doctrine péripatéticienne) ne supportent pas un examen approfondi. En psychologie, il reproduit le *Traité de l'Ame*, mais en jargon scolastique et en faisant une place aux querelles des réalistes et des nominalistes. A la suite d'Aristote, il distingue dans tout être la forme et la matière ; et c'est dans la matière qu'il place le principe d'individuation. En morale, Thomas d'Aquin affirme l'existence d'un souverain bien qui est dieu ; il accorde à l'homme une liberté plus grande que la doctrine augustinienne de la grâce ne le permettait. D'où de nombreuses disputes entre ses disciples et ceux de Duns Scot. Toutes les sottises, tous les préjugés, toutes les erreurs qui fourmillent dans la philosophie spiritualiste se retrouvent chez l'Ange de l'Ecole. Aussi ne peut-on s'empêcher de sourire lorsqu'un Gonzague Truc ose écrire : « Le thomisme est une restauration des valeurs philosophiques. Nulle doctrine n'apporte plus de satisfaction à l'esprit. Nulle pensée n'est si complète ni ne joint à tant de hardiesse une si subtile prudence. Elle paraît naturellement ou providentiellement appelée à corriger l'erreur moderne, à nous réapprendre que le sensible n'épuise pas l'être ... Que faut-il penser de la valeur dernière du thomisme ? Ce serait la vérité, si la vérité pouvait appartenir à ce monde. » De telles flagorneries à l'adresse d'un système dépourvu de vues géniales, toujours terne, souvent grotesque, montrent jusqu'où va le servilisme des contemporains lorsqu'ils veulent gagner les bonnes grâces des bourgeois bien-pensants et du clergé.

Jean de Fidanza (1221-1274), plus connu sous le nom de Bonaventure, ne jouit pas, dans l'Eglise, d'une vogue comparable à celle de Thomas, bien qu'il soit inscrit, lui aussi, parmi les saints. Il entra chez les Franciscains à 21 ans, enseigna, devint supérieur général de l'ordre et finalement cardinal-évêque d'Albano. Foncièrement mystique, il préfère saint Augustin à Aristote, sacrifie la raison au

sentiment et s'égaré avec délices dans les chimériques régions de l'absolu. C'est moins, à son avis, grâce à la culture intellectuelle que par la pureté du cœur et la pratique des vertus qu'on parvient à la connaissance du vrai. Il s'attarde longuement à décrire les phases d'un prétendu retour de l'âme à Dieu qui répond aux divagations imaginaires d'un cerveau surexcité : « Pour parvenir, écrit-il, au principe premier, esprit suprême et éternel, placé au-dessus de nous, il faut que nous prenions pour guides les vestiges de Dieu, vestiges temporels, corporels et hors de nous ; cet acte s'appelle être introduit dans la voie de Dieu. Il faut ensuite que nous entrions dans notre âme, image de Dieu, éternelle, spirituelle et en nous : c'est là entrer dans la vérité de Dieu ; mais il faut encore qu'au-delà de ce degré, nous atteignons l'Éternel, le spirituel suprême, au-dessus de nous, contemplant le principe premier ; c'est là se réjouir dans la connaissance de Dieu et l'adoration de sa majesté ». Dans ces phrases alambiquées, qui pourtant ne sont point choisies parmi les plus obscures, nous retrouvons le pathos mystique cher à Bonaventure. Mais, sauf chez les franciscains, l'influence de ses écrits est aujourd'hui presque nulle dans les milieux catholiques.

On peut en dire autant concernant Duns Scot, un franciscain lui aussi, mais de tendances très différentes. Il naquit en Écosse probablement, en 1274, se fit moine de bonne heure, enseigna à l'Université d'Oxford, vint à Paris, puis alla professer à Cologne, où il mourut, à l'âge de trente-quatre ans, d'une attaque d'apoplexie. Plus original, plus vigoureux, plus hardi que Thomas d'Aquin, il est resté cher aux membres de son ordre, mais d'ordinaire les auteurs catholiques lui reprochent ses témérités doctrinales et ses critiques à l'adresse de l'Ange de l'École, qu'il a contredit fort souvent. Son réalisme très net aurait sans doute abouti au panthéisme, s'il n'avait redouté les conséquences théologiques d'une pareille doctrine. Pour lui, l'universel est un être réel, il est même le seul être réel. Quant au principe d'individuation, il ne réside ni dans la matière, ni dans la forme, ni dans l'union de ces deux éléments, mais dans une entité positive dont le philosophe n'a pas parlé d'une façon claire et que l'on peut assimiler à l'idée platonicienne. Duns Scot affirme que la raison d'être du bien et du mal se trouve dans la volonté divine dont rien ne limite la liberté. Les discussions qui survinrent entre les partisans de Thomas d'Aquin et les partisans de Duns Scot firent beaucoup de bruit au moyen âge. Elles continuent de nos jours entre les dominicains, qui soutiennent le premier, et les franciscains, restés fidèles au second, mais ne présentent plus qu'un intérêt historique pour la majorité des croyants.

Les modernes apologistes de la scolastique évitent habituellement d'exposer le système de Raymond Lulle. C'est à peine s'ils consacrent quelques lignes à cet auteur pourtant béatifié par l'Église. Nous comprenons leur embarras. Ce personnage excentrique construisit une méthode, le *Grand Art* (*Ars Magna*), analogue pour le principe à nos machines à compter. Elle permettait d'obtenir des raisonnements tout faits à l'aide de tableaux mobiles et superposables. Le but avoué de Lulle était l'assimilation complète de la philosophie et de la théologie ; il voulait démontrer rigoureusement les dogmes catholiques et faire comprendre, d'autre part,

que la philosophie dans ce qu'elle a d'essentiel est partie intégrante du christianisme. Sa méthode découle logiquement des procédés chers aux docteurs scolastiques ; et, pendant deux siècles, elle fut enseignée dans une partie de l'Espagne, ainsi que dans plusieurs collèges de France et d'Italie. Mais ses extravagances, justement parce qu'elles révèlent trop clairement les vices profonds de la scolastique, sont odieuses aux écrivains catholiques de notre époque. Raymond Lulle, né à Palma, vers 1235, fut mis à mort en 1315 par les musulmans de Tunis qu'il voulait convertir ; il avait écrit un nombre prodigieux d'ouvrages ; et, en cherchant la pierre philosophale, il avait reconnu l'importance de la distillation pour obtenir des produits volatils.

Après le XIII^{ème} siècle, la scolastique tombe dans une complète décadence, de l'avis des catholiques eux-mêmes. On continue de l'enseigner dans les Universités, les écoles ecclésiastiques et les monastères, mais l'on ne rencontre plus, parmi ses partisans, que les philosophes de cinquième ordre. Il suffira de citer Guillaume d'Occam, Durand de Saint-Pourcain, Buridan, Pierre d'Ailly et, plus tard, le jésuite Suarez, 1548-1617, qui interpréta le thomisme d'une façon personnelle. Les grands esprits de la Renaissance n'eurent que mépris pour la scolastique. Au XVII^{ème} siècle, des hommes tels que Descartes, Gassendi, Arnauld, Nicole, Malebranche, Fénelon, Huet, qui acceptent le credo catholique, la raillent ou la dédaignent. Elle a, comme dans le passé, des chaires à la Sorbonne, à Rome, à Salamanque, à Coïmbre, etc..., mais les laïques et même une grande partie du clergé échappent à son influence. La pensée scientifique et rationaliste progresse au détriment du thomisme que l'on relègue parmi les systèmes surannés. Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, on enseigna dans les séminaires français un cartésianisme adapté à la foi catholique et connu sous le nom de *Philosophie de Lyon*. A Rome, au Collège romain, l'Université officielle du pape, on se moquait ouvertement de la scolastique : « On aurait dit, assure le jésuite Curci, que, de Rome, les professeurs du Collège romain voulaient faire disparaître du monde la doctrine de saint Thomas ».

Cousin, le chef de l'école éclectique, qui souhaitait, à la fin de sa vie, devenir un fidèle collaborateur de l'Eglise catholique, ramena l'attention sur les philosophies médiévales. Lamennais contribua aussi, pour une large part, à la résurrection du thomisme que les dominicains n'avaient d'ailleurs jamais abandonné. Sanseverino fut approuvé par Pie IX quand il publia ses ouvrages en faveur de la scolastique ; le même pape refusa néanmoins de rendre cette doctrine obligatoire dans les écoles de Rome. Mais le cardinal Pecci, devenu pape en 1878 sous le nom de Léon XIII, publiait le 4 août de l'année suivante, l'encyclique *Aeterni Patris* où le thomisme était proclamé la meilleure philosophie. Les professeurs hostiles à ce système durent quitter l'Université romaine ; dans les séminaires, maîtres et élèves furent contraints d'obéir aux volontés du pape. Bientôt ce fut la mode, dans le monde ecclésiastique, de proclamer l'incomparable supériorité du thomisme et de ne voir dans les systèmes philosophiques modernes que de simples aberrations. Les gens du monde, les écrivains, les hommes politiques désireux de plaire au clergé durent se décider eux aussi à témoigner d'un enthousiasme délirant pour l'Ange de l'Ecole. Une

bruyante équipe, composée des Maritain, des Massis, des Gonzague Truc et de bien d'autres, encadrés par un bataillon de jésuites et de dominicains, ne cesse, depuis plusieurs années, de manier l'encensoir et d'entonner des hymnes en l'honneur de la nouvelle idole. Car les successeurs de Léon XIII ont tous donné un mot d'ordre identique au sien, concernant le thomisme. Même en Sorbonne, la scolastique est redevenue, avec Gilson, l'objet d'un enseignement favorable, en définitive, aux prétentions cléricales ; et un Brunschvig vigilant chien de garde de la bourgeoisie, favorise secrètement de tout son pouvoir ceux qu'il juge animés d'un esprit nettement réactionnaire. Malheur aux mauvaises têtes qui se dressent contre les traditions et les croyances que nous légua le passé ! Certes tous nos pontifes de la philosophie officielle ne prétendent pas, comme le thomiste Gillet, que pour résoudre le problème de la connaissance, il n'était pas nécessaire « d'opposer l'un à l'autre la pensée et l'être ; mais, qu'au contraire, la pensée appelait l'être comme la matière sa forme, et plus généralement la puissance son acte, en vertu d'une loi mystérieuse d'attraction à laquelle paraît soumis l'Univers ». A l'être cher aux scolastiques, et objet final de toutes leurs recherches, beaucoup de sorbonnards actuels préfèrent le devenir entendu à la manière fumeuse de Bergson. Comme les scolastiques, ce sont des verbomanes dont la préoccupation essentielle est de maintenir un spiritualisme désuet et les vieux préjugés bourgeois.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

SCULPTURE n. f.

La sculpture a été un des premiers moyens d'expression employés par l'homme ; elle constitue les traces les plus anciennes de son séjour dans tous les pays, des témoins de civilisations antiques qu'on retrouve enfouis dans les sables ou sous les végétations des forêts.

C'est l'art de représenter dans une matière durable les êtres vivants, de leur donner ainsi l'immortalité : voyez au Louvre, la tête de basalte de l'époque saïte, quelle vie intense se dégage de ce morceau de pierre. Et de même ce chien qui, assis, les oreilles dressées, a vu défiler les siècles, n'est-il pas devenu immortel au même titre que les dieux et les pharaons de la vieille Egypte ?

La figure humaine peut être représentée en pied, nue, drapée ou habillée ; c'est une *statue* ; deux ou plusieurs statues forment un *groupe* ; un *buste* est la représentation de la tête avec une partie plus ou moins grande du cou et des épaules. Lorsque la sculpture est traitée sur un fond, l'oeil ne peut en faire le tour comme dans une ronde-bosse ; elle peut avoir plus ou moins de relief, ce sera un *haut-relief*, un *bas-relief* ou une *médaille* ; en architecture, on emploie le haut et le bas-relief pour décorer les surfaces, les frontons, etc., au moyen de figures d'hommes ou d'animaux ou d'ornements tirés de la flore, de la faune ou de la géométrie.

En général, le sculpteur qui veut monter une figure commence par la modeler en terre glaise, puis, ayant procédé à son moulage, il obtient un modèle en plâtre qui peut être coulé en bronze ou reproduit en marbre, en pierre ou en bois. Il n'y a guère que des génies, comme Michel Ange, qui attaquent directement le marbre sans passer par la terre et le plâtre !

C'est toute l'histoire humaine que raconte la sculpture. « Une histoire de la sculpture, écrit Gustave Geffroy, est la réunion dans le même temple, de tous les Dieux opposés, de toutes les divinités ennemies, de toutes les races réconciliées. »

Les périodes d'apogée de l'art que les monuments et les sculptures retrouvés ont pu nous faire connaître, se placent dès l'an 4000 avant l'ère chrétienne en Babylonie et en Egypte, dès l'an 2.500 dans l'Archipel, et dès l'an 1000, en Grèce ; cette dernière période qui vit des artistes merveilleux, comme Phidias et Praxitèle, eut une influence immense sur la Renaissance italienne. C'est seulement depuis l'an 1000 de notre ère que l'art put se développer dans l'Europe occidentale.

La sculpture égyptienne révèle une habileté technique parfaite, mais des conventions archaïques qui l'ont empêchée de s'élever librement. Dans toutes les oeuvres, des plus monumentales, comme le Grand Sphinx, aux plus petites statues de bois, de bronze ou d'or, on reconnaît la parenté, le même style, ce caractère vertical de durée, cette sérénité. Quand on songe aux moyens primitifs dont disposaient les artistes égyptiens, les chefs-d'oeuvre conservés au Louvre évoquent à nos yeux la longue suite des siècles où des milliers d'esclaves taillaient et polissaient ces géants de granit, y usaient leurs forces et mouraient à la peine ... mais leurs oeuvres vivent encore !

En Assyrie, en Perse, la pierre manquant, c'est la brique émaillée qui servait à composer les bas-reliefs décorant les palais ; cette fragile matière est parvenue jusqu'à nous, témoin la prise des Archers, au Louvre.

Si l'Egypte donne une idée de force, la Grèce a cherché à représenter la beauté. Dans les îles de l'Archipel, en Crète, notamment, se développa un art, prélude de l'art grec, dégagé des entraves de la tradition et du despotisme. Les Grecs, épris de liberté, aimant le beau et le progrès, surent très vite exprimer la vie intérieure, leurs déesses commencèrent à sourire, les frontons de leurs temples se couvrirent de puissantes compositions où les mouvements des corps racontent les événements. Polyclète est l'auteur du Doryphore qui a donné le *canon*, c'est-à-dire les proportions idéales du corps humain ; il fut, avec Myron (auteur du Discobole) contemporain du Grand Phidias, (431 av. J.-C.), auquel on doit la décoration du Parthénon, magnifiques hauts-reliefs, frontons, métopes, et la frise en bas-relief des panathénées qui restent, malgré les mutilations, les merveilleux chefs-d'oeuvre qu'on n'a jamais surpassés. On attribue à l'Ecole de Phidias la forte et sereine Vénus de Milo. Après lui, Praxitèle, Scopas et Lysippe maintinrent la beauté et la Grâce en accentuant l'expression des sentiments. De nombreuses stèles funéraires avec de délicats bas-reliefs font revivre l'esprit modéré des Athéniens, leur vie active, le charme de leur intimité.

Plus tard, l'art grec se répandit dans tout l'Orient et se figea dans l'art byzantin. Après la conquête de la Grèce, par Rome, il s'implanta en Italie, où il prit de plus en plus un caractère individuel, de sorte que la sculpture romaine est surtout remarquable par les portraits.

Au moyen âge, l'unique prédominance de l'église donna une direction unique à l'art. Les sculpteurs romans, souvent des moines, ornaient les églises de bas-reliefs toujours conventionnels, d'ornements géométriques compliqués. Au XIIIème siècle, l'épanouissement de l'art gothique se lit encore sur les grandes cathédrales, c'est un retour à l'étude de la nature, la flore du pays recouvre les chapiteaux, les allégories morales, les saisons, les travaux agricoles, les arts, les métiers tout est matière à de vivantes statues. Les vierges sont des mères tendres et souriantes ; mais, si elles ont la sérénité des statues grecques, elles sont toujours habillées.

En Italie, l'art gothique fut tempéré par l'exemple des monuments de l'art

antique et l'on voit les bas-reliefs du baptistère de Pise sculptés par Nicolas de Pise comme un sarcophage romain. Cette influence de l'antique continua à se faire sentir ; la tribune des chanteurs de Lucca delle Robbia à Florence, merveille de vie et d'expression, réalité vivante directement observée. Donatello à Florence ; Verrocchio à Venise ; Ghiberti avec ses portes du Baptistère ; puis, au XVIème siècle, Michel-Ange, Jean de Bologne, Benvenuto Cellini, firent, dans une merveilleuse Renaissance, reflourir l'art antique animé d'une vie nouvelle.

Le même mouvement se retrouve en France, au XVIème siècle, avec Germain Pilon et Jean Goujon ; au XVIIème, avec Guillain, Girardon, Coysevox, Coustou et Puget ; au XVIIIème, avec Falconet, Houdon, Canova, Clodion, Pigalle. Enfin, au XIXème, Rude, avec son entraînante Marseillaise à l'Etoile, Barye l'animalier, Chapu, Mercier, Saint-Marceau, P. Dubois, Barrias, Carpeaux, avec sa vivante « danse » à l'Opéra, Bartholomé, avec son impressionnant monument aux Morts du Père-Lachaise, Meunier le sculpteur des ouvriers ; Rodin, enfin, rejetant toute influence, s'attache à la vie avant tout et ouvre la voie aux recherches les plus osées.

Actuellement, l'architecture tient bien peu compte de la sculpture : où trouverait-elle sa place dans les cubes de béton armé qui constituent les maisons modernes ?

Les sculpteurs n'en produisent pas moins des oeuvres intéressantes ; les « salons » de chaque année en sont la preuve. Que deviennent toutes ces statues modelées avec amour, travaillées avec foi et enthousiasme ?

- E. GROSS-FULPIUS.

[Accueil](#)

SECTAIRE adj.

« Qui fait partie d'une secte. » Qui suit avec une ardeur excessive les opinions d'une secte religieuse, politique ou philosophique.

[Accueil](#)

SECTATEUR n. m.

« Partisan déclaré d'une secte, d'une opinion, d'un système. »

Accueil

SECTE n. f. lat. secta, de sectari, suivre

« Ensemble de personnes qui poursuivent un même but et professent une même doctrine : la secte d'Épicure ; ensemble de ceux qui se sont détachés d'une communion religieuse : la secte des luthériens, des anabaptistes. » Telle est simple et sommaire, l'explication de ces trois mots par le Petit Dictionnaire Larousse. Et le Grand d'abord à produire n'en dit guère plus.

Pour nous, il y a lieu, sur ce sujet, de s'étendre davantage.

Nous comprenons par sectaire le qualificatif d'un individu qui ne supporte pas facilement la contradiction.

Il en est de même des intolérants n'admettant aucune critique à leurs idées, aucune attaque à leurs dogmes.

Ordinairement acariâtres ou pédants, il ne fait pas bon de discuter avec eux. Rancuniers, ils ne pardonnent pas qu'on ose toucher à ce qu'ils ont une fois établi comme article de foi. C'est le dogme admis, soutenu, proclamé, indiscutable, imposé.

Qui de nous n'a eu devant lui, dans les groupes sociaux divers, philosophiques ou politiques, voire même au syndicat ou à la coopérative, de ces maniaques et maladifs auxquels tous et chacun sont aliment à leur âpre critique, à leur impitoyable jugement, quoi qu'ils disent, écrivent ou fassent ?

Souvent, avec une mentalité de concierge ou de bedeau, ils ont tendance à pontifier, à jouer aux chefs de groupes, aux donneurs de conseils et ne sont en réalité que des pions insipides ne manquant peut-être pas d'intelligence, mais l'employant à médire, calomnier tous ceux qui ne sont pas de leur secte.

Leur influence est parfois redoutable, car ils insinuent avec une telle opiniâtreté ou accusent avec une telle hypocrisie, en sachant feindre la sincérité, qu'ils établissent de fausses réputations en s'appuyant sur des ragots ou des exagérations de leur imagination. Au besoin, ils n'affirment jamais, mais ils font planer ou sèment le soupçon.

Quant à prendre la responsabilité de l'acceptation d'un poste en vue, ils préfèrent

s'abriter derrière une fausse modestie et continuer de jeter dans les rangs qui marchent vers un but quelconque d'affranchissement, partiel ou total, le découragement par la défiance, l'impuissance par la division. De tous les éléments qui composent un groupe, ce sont les plus dissolvants.

Avec le temps, et suivant les circonstances, la plupart de ces tristes individus, un beau jour, disparaissent, quand le dégoût qu'ils ont inspiré leur rend la vie impossible ou dangereuse et si leurs intérêts semblent compromis.

Le ratelier garni et garanti leur est-il enfin offert ? Ils ne s'y refusent point ; ils s'y installent. Mais, alors, ils se posent en victimes désabusées de leur dévouement à la cause ; en militants trop désintéressés et trop longtemps méconnus ; en clairvoyants impuissants, devant l'ignorance éternelle des masses ! Voilà dépeinte une secte néfaste chez nous.

En vérité, le sectarisme n'a pas existé seulement parmi les religieux, mais aussi parmi les autres groupements et même les groupements révolutionnaires. Il y eut les sectaires de la Terreur.

Mais, nous ne devons pas confondre le sectarisme et l'hérésie ; car l'hérésie était toute doctrine non conforme à l'enseignement même de l'Eglise et l'hérétique ne devenait sectaire qu'au moment où il persistait dans sa doctrine et se séparait de l'Eglise.

Aujourd'hui, le sectaire, heureusement, n'est pas toujours l'individu antipathique présenté plus haut. Ce peut être un individu, au contraire, très sympathique, ayant des idées particulières, une vie spéciale, une originalité enfin, qui le met en dehors de la généralité de ceux qui ont sur les principaux points de vue d'une certaine philosophie, une opinion semblable, une mentalité pareille, un idéal commun, une doctrine identique ; en un mot il n'est pas un adversaire : il est lui-même et n'accepte pas la manière de voir, de comprendre et de vivre de tous les autres, tout en conservant la prise de contact, en une philosophie qui est et qui reste la sienne, au moins dans son but comme dans son origine négative. Exemple : Parmi les anarchistes, n'y a-t-il pas les groupes différents depuis les libertaires syndicalistes jusqu'aux individualistes anarchistes ? Ni les uns ni les autres, parmi eux, ne prétendent posséder l'indiscutable vérité. Mais chacun cherche à acquérir, selon ses moyens sociaux, intellectuels et moraux, le plus possible de vérités le rapprochant de l'idée qu'il se fait de la perfection de l'individu dans la vie.

Nul ne peut dire qu'il possède la Vérité absolue, et c'est pourquoi chacun la recherche. C'est aussi pourquoi le sectarisme anarchiste n'existe pas, malgré les sectaires que paraissent être les individualistes quand ils font bande à part et recrutent, par la propagande écrite, parlée, vécue, des adhérents à leurs doctrines, des partisans à leur secte.

Il y eut des sectateurs en tous temps, c'est-à-dire des partisans enthousiastes, déclarés d'un système, d'une opinion, d'une secte. Il y en a aujourd'hui, dans tous les genres de groupements.

Il importe pour notre point de vue, qu'il n'y ait point confusion entre l'individu libre de lui-même et de ses idées, les propageant de son mieux surtout par son exemple et par sa conviction et l'individu de tempérament spécial se complaisant maladivement à désunir ce qui est uni, à mésallier ce qui est allié, tendant toujours à jeter le trouble où il y a l'entente et la haine où il y a l'accord. Traiter le premier de sectaire puisqu'il fait secte est le mot juste, presque l'éloge. Mais traiter le second du même qualificatif, c'est alors, pour nous, l'injurier selon son mérite.

Georges Yvetot

Accueil

SÉCURITÉ n. f. (du lat. *securitas* ; rad. *securus*, sûr)

Signifie confiance intérieure, tranquillité d'esprit, bien ou mal fondée, dans une occasion où il pourrait y avoir sujet à craindre ; c'est en quoi ce mot diffère de sûreté, qui marque un état dans lequel il n'y a rien à craindre.

Le mot « *sécurité* » assez inusité et quelconque jadis, jouit depuis quelques années d'une faveur particulière. Il constitue l'un des termes essentiels de la fameuse trilogie boncourienne : *arbitrage, sécurité, désarmement*.

Ceci nous amène naturellement à étudier ce mot en fonction du problème de la paix.

I. HISTORIQUE. - Le problème de la sécurité des États s'est posé de tous temps. Les efforts de l'Église catholique au moyen âge s'essayant à créer une sorte de communauté chrétienne internationale dont elle prétendait, par son chef, assumer la direction spirituelle ; la création du Saint-Empire romain germanique, première tentative d'organisation européenne généralisée, double effort deux fois brisé par le Grand Schisme et la Réforme ; la Sainte-Alliance de 1815, franc-maçonnerie de princes dressés contre l'esprit de la Révolution, qui se garantissaient mutuellement leur pouvoir politique et leurs acquisitions territoriales ; - et nous passons, à regret, sous silence les généreuses rêveries individuelles d'un Sully, d'un Bernardin de Saint Pierre ou d'un Hugo - les multiples conférences de La Haye qui, faute de pouvoir organiser la paix, se sont contentées d'humaniser, de légaliser en quelque sorte la guerre ; ce sont là autant d'efforts convergents et divers qui tendaient à l'organisation de la *sécurité permanente* par la consécration d'un *statu quo* politique et territorial.

Après la grande guerre, il fallut reprendre cet effort. Ne l'avait-on pas promis ? C'est la raison des grands actes internationaux de 1919 : traité de Versailles et Pacte de la Société des Nations. Le traité de Versailles apparaissait surtout comme la consécration des vieilles idées politiques d'avant-guerre : démembrement territorial des vaincus, affaiblissement de l'adversaire par le désarmement, système d'alliances combinées, et le Pacte constituant, à l'inverse, sous l'impulsion du président Wilson, un incontestable effort tendant à l'organisation juridique et morale de la paix.

Il convient alors de rappeler ici, pour mémoire et pour éclairer ce qui suit, l'obligation de désarmer contenue précisément dans l'un des articles de ce Pacte.

ARTICLE 8. - *Les membres de la société reconnaissent que le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec l'exécution des obligations internationales imposées par une action commune.*

L'engagement pris à Versailles en 1919, par les nations signataires du Pacte est donc *inconditionnel, absolu.*

M. Henri Rollin, délégué de la Belgique à la S. D. N., commentant cet article 8, écrivait récemment pour répondre à ceux qui prétendent - c'est là l'argument des milieux officiels français - qu'avant de songer à l'application de cet article *il faut d'abord réaliser la sécurité :*

« *Eh bien non ! la sécurité n'est pas une condition de la réduction. Comme l'a dit mon collègue italien M. Scialoja : la sécurité n'est pas la condition, c'en est la mesure. Dans ce Pacte, les membres de la S. D. N. ont pris un engagement d'honneur inconditionnel : A Versailles, à Saint-Germain, au Trianon, on a exigé au comptant la réduction des armements pour certains pays, (l'Allemagne, l'Autriche, etc.) mais on a promis à terme celle de tous les membres de la S. D. N. L'heure est venue d'acquitter cette dette. »*

Cette promesse a même été aggravée.

Après le Pacte où figurent cet *engagement d'honneur inconditionnel* et cette *promesse à terme*, la partie V du Traité de Versailles imposé à l'Allemagne (clauses militaires, navales et aériennes) débute ainsi :

« *En vue de rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements de toutes les nations, l'Allemagne s'engage à observer strictement les clauses militaires, navales et aériennes ci-après stipulées ... »*

Que signifie ce texte encore qui figure également et dans les mêmes termes, dans les traités de Saint-Germain, du Trianon et de Neuilly imposés aux alliés de l'Allemagne ? Il signifie, contre toute autre exégèse, que la limitation des armements de l'Allemagne et de ses alliés, avait pour but de rendre possible et immédiate dès que constatée, la limitation générale des armements dans le monde.

C'est ainsi que l'Allemagne l'entendit et M. Clémenceau lui-même, dans sa lettre aux puissances centrales, qui fait autorité en ces matières, du 16 juin 1919. Ajoutons encore : c'est toujours ainsi que l'Allemagne l'entend. Et, par ailleurs, rappelons que le désarmement de cette Allemagne a été constaté par le maréchal Foch lui-même, dans un rapport, resté célèbre, de 1927. Dans ce rapport, le maréchal Foch a reconnu, le 27 février 1927, que, au 1er janvier 1927, l'Allemagne

était effectivement désarmée.

Mais, nous l'avons vu, à cette idée claire, dynamique, populaire du désarmement, succède, dès 1923, une idée obscure dont nous nous proposons de juger le contenu : *l'idée de sécurité*. Le désarmement, même limité, c'est un peu simple et cela trouble trop de calculs. On ne pourra désarmer qu'après avoir fondé la *sécurité*. Alors, derrière ce paravent, viennent s'abriter tous les adversaires résolus ou sournois du désarmement ; militaires, marchands d'obus et politiciens sans vergogne, que rassemble le même sordide intérêt, écrivains et journalistes au service du profit menacé. Aucun ne manque à l'appel.

Ni les accords de Locarno, de 1925, garantis par l'Angleterre, et par lesquels l'Allemagne renonçait à l'Alsace-Lorraine - librement cette fois ! - ni le pacte Briand-Kellogg de renonciation à la guerre, rien ne peut les satisfaire. Il leur manquera toujours un engagement supplémentaire qu'on jugera dérisoire et insuffisant dès qu'obtenu.

Nous résumerons notre pensée en disant qu'on a ainsi dressé la sécurité *contre* le désarmement.

II. LA SÉCURITÉ PARÇE LES ARMEMENTS. - Il nous faut donc suivre nos adversaires sur ce terrain où ils s'engagent. Est-il besoin de démontrer que la *guerre classique*, la guerre telle qu'elle a été faite jusqu'à ce jour, c'est-à-dire avec des armées en campagne s'étendant et se stabilisant sur des fronts interminables jusqu'à ce qu'intervienne, par lassitude ou par usure, la *décision militaire* finale ; la guerre avec un *avant* et un *arrière*, des combattants menacés et des non-combattants protégés par les premiers ; la guerre avec ses innombrables légions de sacrifiés et ses quelques cohortes de profiteurs, *cette guerre-là a vécu*.

Méthodes d'hier !

Aujourd'hui, demain, la science et la technique industrielle aidant, la guerre aéro-chimique menacera toute l'humanité. Cités populeuses, fortes agglomérations industrielles seront plus particulièrement menacées, sévissant sur tout et partout à la fois, elle emportera dans une sorte de rage folle ce qui peut subsister encore de civilisation !

En présence de telles perspectives, que valent ces mots : *sécurité, défense nationale* ? Il est indéniable que ces notions acquièrent un nouvel aspect, qu'elles ne sont plus ce qu'elles étaient au temps où les moyens des hommes s'avéraient plus restreints ou différents.

D'autant que nos moyens de défense contre cette guerre monstrueuse sont tragiquement limités. La guerre aéro-chimique et bactériologique ne peut pas plus être exactement prévue qu'empêchée, soit par des moyens de défense appropriés, soit par des réglementations internationales.

Méditez les citations suivantes (extraites du rapport final de la Conférence de Genève, 1925) :

« La mise en exécution d'une interdiction ou d'une limitation de fabrication des gaz toxiques est impossible en raison de leur emploi en temps de paix. » Et cette autre : *« En raison des résultats effectifs inouïs de la guerre des gaz, aucune nation ne saurait encourir le risque d'une convention qu'un adversaire sans scrupule pourrait violer. »*

Voilà la conclusion (extraite des « Règlements militaires français ») : *« Respectueux des engagements internationaux auxquels la France a souscrit, le Gouvernement français s'efforcera, au début d'une guerre, d'obtenir du Gouvernement ennemi de ne pas user de ces armes de guerre ; si ces engagements ne sont pas observés, il se réserve d'agir suivant les circonstances. »*

Que faut-il conclure ? La vérité : à savoir qu'en raison des formidables progrès d'une science sans conscience, d'un machinisme broyeur d'intelligence et d'âme, d'une technique démoniaque, il n'y a plus aujourd'hui de sécurité ni pour nous, ni pour personne. De sécurité, lorsqu'il est possible que nos femmes et nos enfants soient brusquement emportés dans une vague de gaz mortels ? Sinistre plaisanterie !

Nous contre-attaquerons, me dira-t-on. Soit, je l'accorde. Nous répondrons à la destruction de Paris, de Marseille ou de Lyon par la destruction de Berlin ou de Londres ou de Rome, que sais-je ! Mais en quoi la destruction de ces villes garantit-elle la sécurité des nôtres ? Tout le problème est là !

En conséquence, c'est se moquer du monde que de prendre précisément pour pivot de toute politique extérieure une idée qui, dans l'état présent des choses ne correspond plus à rien. Exactement.

La sécurité par les armements est une dangereuse illusion qu'il nous faut dissiper sans délai. Les armements ne garantissent plus aux peuples la sécurité. Les canons sont impuissants à barrer le passage à toute une escadrille d'avions porteurs d'explosifs et de bombes incendiaires. Et que peuvent fusils, canons, tanks et mitrailleuses contre une nappe de gaz ? Rien.

D'ailleurs, même militairement vaincue, envahie, la guerre se développant sur son territoire, une nation peut encore frapper dangereusement, sinon anéantir son adversaire victorieux, avec son aviation de bombardement pratiquement insaisissable.

Les armements ne nous défendent plus.

D'ailleurs, si les armements créent la sécurité, l'Allemagne - soyons attentifs à ceci - peut légitimement réclamer le droit de réarmer pour assurer sa propre sécurité. D'autre part, enfin, si les armements créent la sécurité, comment la guerre a-t-elle pu éclater dans l'Europe surarmée de 1914 ?

Par contre, l'histoire toute récente nous enseigne, d'expérience, qu'à des armements donnés répondent des armements rivaux qui rétablissent l'équilibre et cette concurrence contient en elle-même le pire danger de guerre qui soit. Notre sécurité réside ailleurs nous le verrons. Le désarmement n'est pas sa conséquence, il est sa condition.

III. SÉCURITÉ PAR LE DÉSARMEMENT. - « *L'histoire moderne fournit une preuve incontestable et accablante de la fausseté de ce principe selon lequel la sécurité d'une nation est en proportion de la puissance de ses armements* », disait Henderson, dans son discours inaugural (Conférence du désarmement, Genève, février 1932). Ce n'était là qu'un commentaire éloquent de l'article 8 du Pacte de la S. D. N. : « *Les membres de la Société reconnaissent que le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux ...* ».

En outre, l'arbitrage obligatoire implique, exige même, un désarmement suffisant à écarter la menace d'une guerre brusquée venant paralyser, par son développement rapide de violence les centres vitaux d'un pays et, partant, sa défense possible. D'autre part, cet arbitrage semble une dérision au peuple sûr de sa force qu'on ne contraindra que difficilement à s'y soumettre. C'est toute l'histoire du conflit sino-japonais !

Abandonnons résolument cette thèse longtemps classique : un pays doit être fort pour être en sécurité. La sécurité par les armements n'est d'ailleurs pas absolue, constante, mais relative et précaire. Nous le constatons : l'armement de l'un appelle le surarmement de l'autre. L'équilibre ou le déséquilibre des forces n'est pas en rapport constant. Il se déplace continuellement. Ainsi, le déséquilibre subsiste, en définitive. Prétendre fonder l'édifice de la Paix en déposant à sa base une masse d'explosifs, quel paradoxe extravagant ! Disons mieux : Quelle redoutable antinomie ! Quelle absurdité !

Il faut le dire et le répéter inlassablement, la course aux armements que fait prévoir l'échec définitif de la Conférence de Genève - dont on admet, par coupable légèreté, la possibilité dans certains milieux officiels français - accélérerait tout aussitôt cette course aux armements, ce serait la course fatale vers un universel suicide.

Un nouveau conflit serait tel qu'il constituerait, *pour tous*, un désastre sans précédent. Cette guerre plongerait l'univers civilisé dans un abîme de dévastation. Ce n'est pas l'habituel traité de paix consacrant, orgueilleusement, la gloire des uns et le misérable écrasement des autres qui en serait la conclusion, *mais la révolution brutale, effroyable déchaînement d'appétits exaspérés par la misère et par la peur.*

D'idées généreuses, constructives, *aucune* en de telles heures ! Ce que la guerre, dans son délire sanglant, aurait épargné peut-être, la bestialité l'emporterait. Il faut désarmer !

IV. LES ÉLÉMENTS DE LA SÉCURITÉ FRANÇAISE. - Serrons le problème de plus près. Quels sont les éléments constitutifs, essentiels de la sécurité française ? Ce sont les suivants :

a) Notre armée ; b) Le désarmement de l'Allemagne ; c) Les accords internationaux. Apprécions-les sommairement.

a) *Notre armée* ? Une natalité décroissante réduit nos effectifs d'année en année. Relativement au potentiel démographique, nous serons bientôt, vis-à-vis de l'Allemagne seule, dans le rapport de 1 à 2. Ce serait une grave imprudence que de compter sur nos alliances pour rétablir la situation à cet égard. Reste, il est vrai, pour quelque temps encore, nos ressources coloniales. Elles ne sont pas d'un maniement facile. Nous ajoutons que pour ce qui est du potentiel industriel et chimique, le rapport de l'Allemagne à nous est de 5 à 1 ! Concluez.

b) *Désarmement de l'Allemagne*. - Nous nous rassurons en disant : l'Allemagne est militairement désarmée. Pour combien de temps encore ? Nous l'avons démontré : le désarmement de l'Allemagne n'était que la préface du désarmement général. Les peuples vaincus ont été désarmés il y a quatorze ans ; mais, ne l'oublions pas, *en vertu d'un engagement solennel réciproque*.

Nous savons comment cet engagement a été respecté.

Et, si Genève échoue en fin de compte, Hitler est fondé *en droit* à réclamer, pour son pays, la liberté des armements. La menace est claire. Nous sommes hors d'état d'y parer. C'est la guerre avant 10 ans ! En conclusion, caractère transitoire du désarmement allemand.

Dans ces deux cas, si la course aux armements reprend, nous serons rapidement distancés et finalement vaincus par notre voisine mieux outillée et plus industrialisée que nous.

De telles vérités ne peuvent être cachées.

c) Quant aux *accords internationaux* que nous ne pouvons, ici, analyser en détail, disons brièvement que leur caractère d'imprécision d'une part et l'indétermination des sanctions éventuelles contre l'agresseur d'autre part, suffisent à en paralyser l'essor sinon à en ruiner l'efficacité.

V. LE CARACTÈRE VÉRITABLE DE LA SÉCURITÉ. - Qu'il nous soit permis, au terme de notre démonstration, de dénoncer l'erreur que constitue la recherche de la sécurité sur le plan de la force militaire. Matérialisme aussi

décevant que vain ! La sécurité - étymologiquement d'ailleurs - est essentiellement un *état de fait moral*. La sécurité est fonction d'éléments psychologiques ou intellectuels. La sécurité sera acquise le jour où chaque individu, dans chaque nation, possèdera la certitude confiante qu'aucun pas ne veut ni ne peut l'attaquer brusquement. Or, les armements menacent cette sécurité intérieure précisément parce qu'ils sont la cause déterminante de la méfiance. Armer, c'est diviser les peuples. Armer, c'est surexciter leur inquiétude. Armer, c'est les dresser, demain, les uns contre les autres.

Car l'angoisse présente du monde réside, en dernière analyse, dans le sentiment de l'existence d'un redoutable armement universel et dans la crainte douloureuse qu'il inspire. Seule, sa disparition permettra la sécurité qui, dans le même temps, désarmera les coeurs comme elle aura désarmé les bras. C'est là que réside le problème de la véritable sécurité.

En conclusion, à la vieille conception *latine et juridique* de la paix - la justice portant un glaive, - nous opposons, sur ce plan particulier, notre conception *éthique* de la paix et l'action incoercible de la conscience humaine ; aux armées nationales ou internationales, survivances brutales du passé, la pression des forces intérieures, symbole d'un radieux avenir.

Notre sécurité ne repose pas sur des armements ou des sanctions extérieures, mais sur un état psychologique générateur de confiance. Et c'est dans la révolte de la conscience individuelle que réside notre suprême espoir !

Arbitrage, Sécurité, Désarmement, dit M. Paul-Boncour ? Allons donc ! *Il faut réaliser le désarmement d'abord qui engendre la sécurité et permet seul un fonctionnement harmonieux de l'arbitrage.*

Le reste est indigence coupable ou habileté politicienne.

- R. JOSPIN.

Accueil

SÉISME n. m. (du grec *séismos*)

Un séisme est un tremblement de terre ; c'est le nom donné à toute secousse imprimée au sol par un effort interne. C'est un épisode violent qui se produit dans le phénomène des contractions lentes de l'écorce terrestre.

Les séismes plus ou moins brusques, sont généralement de très courte durée (40 à 50 secondes) mais les secousses peuvent se renouveler à intervalles très rapprochés et cela pendant des jours, des semaines et même des mois. Aux îles Sandwich, il a été enregistré en 1868, deux mille secousses durant le mois de mars. L'intensité des séismes est très variable. Parfois ils sont si faibles que seuls, des appareils spéciaux peuvent les déceler. Par contre, ils peuvent être si violents qu'ils bouleversent en quelques secondes des régions entières, détruisant des villes, faisant surgir des îles, des montagnes.

Les mouvements sont de trois genres : horizontaux, verticaux et ondulatoires. Les derniers sont les plus fréquents. La nature des secousses dépend de la position du centre de poussée par rapport au point qui subit le séisme. Des observations récentes tendent à démontrer que ce centre de poussée se situerait entre cinq et vingt kilomètres au-dessous de la surface du sol. Les poussées horizontales et verticales sont moins dangereuses que les poussées ondulatoires. Les premières se caractérisent par la projection à une hauteur plus ou moins grande, des objets, des personnes et parfois des habitations. Les secondes renversent tout de côté. Les dernières impriment à la surface du sol un mouvement analogue à celui de la vague et disloquent puissamment l'écorce terrestre.

Quelle que soit la nature des secousses, elles amènent volontiers la production de crevasses qui affectent la forme de longues lézardes ou qui ont une disposition étoilée. Ces crevasses atteignent parfois plusieurs kilomètres de longueur. Les unes se referment, les autres restent béantes jusqu'à ce qu'elles soient comblées par des éboulements.... Parfois les tremblements de terre s'accompagnent de dénivellations ou rejets qui s'établissent toujours entre des assises géologiques différentes. Le séisme de 1891, au Japon, fit naître une dénivellation brusque de 6 mètres sur une longueur de 112 kilomètres, au milieu de terrains auparavant de plain-pied.

Les tremblements de terre, produisent quelquefois de véritables effondrements. En 1819, dans le delta de l'Indus, le district du Grand-Rhünn s'abîma dans la mer d'Oman, formant un golfe immense de 5 mètres de profondeur.

Ailleurs, les séismes amènent des soulèvements désastreux, tel celui du port de Népou, en 1855, qui s'est entièrement vidé.

Les secousses sismiques sont peu sensibles en mer. Mais la translation des ondes sismiques donne lieu à la production des raz de marée. Les eaux de l'océan après s'être retirées, sous l'influence de la secousse, durant un laps de temps qui peut atteindre 24 heures, en découvrant une partie plus ou moins vaste des fonds sous-marins, reviennent violemment en une vague gigantesque, haute parfois de 30 mètres, qui, montant à l'assaut des côtes, balaye des pays entiers en détruisant tout sur son passage.

La portion d'un pays secoué par un tremblement de terre, peut comprendre une vaste étendue. Certains séismes ont secoué des portions de pays couvrant près de 400.000 kilomètres-carrés.

Les secousses sont dites « linéaires » quand elles se propagent sur une ligne bien nette, en ne perturbant qu'un espace très étroit. Elles sont dites « centrales » lorsqu'elles rayonnent autour d'un centre nommé « épicentre » et qu'elles vont en s'atténuant à mesure qu'elles s'en écartent. Les ondes sismiques se propagent avec une grande rapidité. Le maximum enregistré donne comme vitesse de déplacement 5.200 mètres par seconde. Cette vitesse paraît être exceptionnelle. Aujourd'hui, les séismographes, appareils très sensibles, mis à l'abri des vibrations extérieures dans des sous-sols profonds, inscrivent en blanc sur un fond noir les vibrations qu'ils ressentent. Enregistrant instantanément les tremblements de terre, quel que soit l'endroit où ils se produisent, ils permettent de situer immédiatement le lieu et l'importance du séisme.

En général, les tremblements de terre sont accompagnés d'un bruit qui rappelle le roulement du tonnerre. Il arrive cependant que la secousse sismique est insensible et qu'on en perçoit seulement le bruit. Les séismes résultent autant de l'affaissement de la croûte terrestre sur le noyau central que des poussées volcaniques. Ils sont plus fréquents en certaines régions que dans d'autres. Mais il est impossible d'affirmer qu'il existe une région du globe, terrestre ou marine, qui soit à l'abri d'un tremblement de terre. Ces actions souterraines se font sentir dans les contrées les plus différentes, parmi les terrains géologiques les plus divers, sous les climats les plus opposés. Pourtant, certaines formations sont rebelles à la propagation des ondes sismiques. Ce sont les couches épaisses d'alluvions et de terrains meubles. Alors que la transmission se produit avec violence dans les roches compactes et surtout à la jonction de terrains géologiques différents, elle perd toute violence dans ces terrains meubles. Nonobstant cela, il n'est pas de contrées qui n'aient été éprouvées par ce fléau.... De puissantes actions internes se font sentir aussi bien sur les hauts plateaux des Alpes et des Andes, dans les prairies du Mississippi ou les steppes de la Sibérie, que dans les sables de la Syrie, dans les vallées des Alpes où les collines bordant le cours du Rhin.

On admet que le voisinage de la mer joue un grand rôle dans la production

des séismes. Mais ceux-ci se produisent de préférence le long de deux zones nettement limitées, qui correspondent à des plissements brusques de l'écorce terrestre.

L'une part du Portugal méridional, passe par l'Andalousie, l'Algérie, les Pyrénées, les Alpes, l'Italie, l'Asie-Mineure, l'Himalaya et les îles de la Sonde. L'autre comprend les rives du Pacifique, le Kamtchatka, le Japon, les Philippines, la Nouvelle Guinée, la côte occidentale des deux Amériques, depuis le cap Horn jusqu'aux îles Aléoutiennes.

Malgré que la violence des séismes soit superficielle, l'effort interne ne rencontrant pas à la surface du sol la résistance qu'il éprouve plus bas de la part des formations géologiques, on a malheureusement enregistré de véritables catastrophes ayant produit un nombre important de dégâts et fait de nombreuses victimes. Citons, parmi ces séismes désastreux : 1693, en Sicile : 93.000 victimes. En 1755, Lisbonne : 30.000 victimes ; en 1783, Calabre : 90.000 victimes ; en 1906, San-Francisco ; en 1908, Messine : 100.000 victimes et récemment, en 1930, au Japon : près de 300.000 victimes. Et pourtant les tremblements de terre sont des phénomènes excessivement fréquents, la terre est en état de mobilité perpétuelle. Seulement la majorité des séismes passent inaperçus, car ils se produisent soit en mer soit dans des régions inhabitées. Seuls ceux ayant ébranlé des régions habitées et ayant eu des résultats désastreux se gravent dans l'éphémère mémoire des hommes.

- Charles ALEXANDRE.

Accueil

SEIZE (le manifeste des)

Sous cette appellation, on a désigné, dans le mouvement anarchiste, une déclaration datée du 28 février 1916, qui fut publiée pour la première fois dans le quotidien syndicaliste *La Bataille*, le 14 avril 1916. Le n°16 des publications de *La Révolte et des Temps Nouveaux*, du 15 octobre 1922, a reproduit in-extenso la dite déclaration, signée de quinze noms seulement ; cela provient de ce que Husseindey, le seizième signataire supposé, n'était, en réalité, que la localité (Algérie) habitée par l'un des signataires : Orfila. Ainsi, le trop fameux Manifeste des Seize aurait dû se dénommer, à plus juste titre, le Manifeste des Quinze. Mais ce serait commettre une nouvelle erreur de ne voir, en cette déclaration, qu'une adhésion de quinze anarchistes. Les événements de l'époque firent que, lorsque cette déclaration fut communiquée à la presse française et étrangère, quinze camarades seulement approuvèrent le texte, pressé que l'on était de le publier ; dans le numéro du 14 avril 1916 de *La Libre Fédération*, périodique communiste-anarchiste, paraissant à Lausanne, une bonne centaine d'adhésions nouvelles venaient s'ajouter aux précédentes ; elles émanaient de camarades français, italiens (les plus nombreux), quelques-uns de Suisse, d'Angleterre, de Belgique et du Portugal. Certaines étaient suivies de ces deux mots curieux : « Aux Armées » ; une même, dont l'adresse était : 7, rue de la Halle, au Havre, était illisible.

Telle est l'histoire de cette déclaration appelée à soulever des polémiques violentes et à faire surgir des antagonismes qui, en 1933, persistent. Pour mieux situer ce Manifeste dans le cadre de l'évolution sociale du début du XX^e siècle, on peut s'autoriser à le comparer, sur des plans différents, au Manifeste des 93 intellectuels allemands, qui, lui aussi, donna naissance à de nombreux commentaires, et dire que le premier fut au mouvement anarchiste ce que le second fut au monde « intellectuel ».

Le Manifeste des Seize - nous continuerons à le désigner ainsi - eut une répercussion considérable, qui se manifesta d'une façon véhémente dans toute l'action du mouvement anarchiste d'après-guerre. L'oubli est loin de s'en être emparé, pour l'envelopper d'indifférence, ou le remiser au musée des erreurs de doctrine ou de tactique envers un idéal. J'ignore si les générations de demain lui attribueront encore la même importance ; quoi qu'il en soit, et on le contestera difficilement, ce fut pour le mouvement anarchiste, une manifestation fort regrettable. Elle fut cause de divisions et de fractionnements dont le mouvement tout entier dut subir les contre-coups.

Le mouvement anarchiste, avant 1914-, était loin de rallier des masses organisées et disciplinées comme celles des partis politiques et des organisations ouvrières. Si des défections se produisirent parmi les adeptes de l'idéal anarchiste, on doit reconnaître en toute bonne foi que, proportionnellement, elles furent cependant minimales. Et l'on peut affirmer, sans prétention aucune, que l'idéal anarchiste reste ce qu'il n'a cessé d'être, sans être affaibli par des compétitions dont la variabilité est incompatible, et pour le moins contestable, avec la défense de son idéologie et de ses principes.

Dès le début de la guerre, quelques militants anarchistes, réfugiés en Angleterre, poursuivaient leur propagande dans *Freedom*, le journal anarchiste-communiste de Londres, fondé en 1886 par Kropotkine et Charlotte M. Wilson. Les trente-neuf années d'existence de ce journal en faisaient le doyen de la presse anarchiste du monde entier. Dans les numéros d'octobre, de novembre et de décembre 1914, une controverse animée s'engagea au sujet de la guerre. On y trouva une contribution pro-guerriste de Kropotkine, Tcherkesoff et Jean Grave d'une part, et celle des anti-guerristes : Malatesta et une grande partie des anarchistes anglais d'autre part. Kropotkine n'admettait guère que l'on pût avoir une idée opposée à celle défendue par les pro-guerristes et, logique avec lui-même, il mettait en exécution un point de vue jadis exprimé : qu'en cas de conflit entre la France et l'Allemagne, il prendrait position pour la France, qu'il trouvait plus évoluée et dont il craignait que la défaite n'entraînât une réaction internationale.

A quelques amis, lors d'un passage à Paris, en 1913, je pense, Kropotkine avait déclaré : « Et la guerre ? J'ai dit, lors d'un précédent passage à Paris, à un moment où il était, question de guerre aussi, que je regrettais d'avoir 62 ans et de ne pouvoir prendre un fusil pour défendre la France dans le cas où elle serait envahie ou menacée d'invasion par l'Allemagne. Je n'ai pas changé d'opinion sur ce point. Je n'admets pas qu'un pays soit violenté par un autre, et je défendrai la France contre n'importe quel pays d'ailleurs : Russie, Angleterre, Japon, aussi bien que contre l'Allemagne. » C'était là une profession de foi francophile doublée d'un romantisme révolutionnaire qui, si elle cadrait peu avec les écrits de l'auteur de « La Conquête du Pain » et des « Paroles d'un Révolté », pouvait s'harmoniser avec celui de « La Grande Révolution ». Mais, en ce cas, que devenait la fameuse « insurrection en cas de guerre », prônée par le mouvement anarchiste révolutionnaire ? Cette polémique entre les interventionnistes et les anti-guerristes provoqua bientôt une rupture dans le groupe de *Freedom*. Et, dépassant la mesure que se doit de garder une controverse courtoise, Tcherkesoff « alla même jusqu'à injurier grossièrement Keell en personne, parce que ce militant refusait de céder aux injonctions de la demi-douzaine (tout au plus) de Kropotkiniens qui voulaient mettre le journal au service de la guerre ». Pour dissiper la mauvaise impression produite par cette rupture violente, les anarchistes réfugiés à Londres, à cette époque, et, les camarades anglais éditèrent en langue anglaise, française et allemande, un manifeste signé par trente-six camarades, intitulé : « L'Internationale Anarchiste et la Guerre

».

Voici le texte de ce Manifeste :

« L'Europe en feu, une dizaine de millions d'hommes aux prises, dans la plus effroyable boucherie qu'ait jamais enregistrée l'histoire, des millions de femmes et d'enfants en larmes, la vie économique, intellectuelle et morale de sept grands peuples, brutalement suspendue, la menace, chaque jour plus grave, de complications nouvelles, tel est, depuis sept mois, le pénible, angoissant et odieux spectacle que nous offre le monde civilisé. Mais, spectacle attendu, au moins par les anarchistes, car pour eux, il n'a jamais fait et il ne fait aucun doute - les terribles événements d'aujourd'hui fortifient cette assurance, - que la guerre est en permanente gestation dans l'organisme social actuel et que le conflit armé restreint ou généralisé, colonial ou européen est la conséquence naturelle et l'aboutissement nécessaire et fatal d'un régime qui a pour base l'inégalité économique des citoyens, repose sur l'antagonisme sauvage des intérêts et place le monde du travail sous l'étroite et douloureuse dépendance d'une minorité de parasites, détenteurs à la fois du pouvoir politique et de la puissance économique.

La guerre était inévitable ; d'où qu'elle vînt, elle devait éclater. Ce n'est pas en vain que depuis un demi-siècle, on prépare fiévreusement les plus formidables armements et que l'on accroît tous les jours davantage les budget de la mort. A perfectionner constamment le matériel de guerre, à tendre continûment tous les esprits et toutes les volontés vers la meilleure organisation de la machine militaire, on ne travaille pas à la paix. Aussi est-il naïf et puéril, après avoir multiplié les causes et les occasions de conflits, de chercher à établir les responsabilités de tel ou tel gouvernement. Il n'y a pas de distinction possible entre les guerres offensives et les guerres défensives. Dans le conflit actuel, les gouvernements de Berlin et de Vienne se sont justifiés avec des documents non moins authentiques que les gouvernements de Paris, de Londres, de Pétrograd ; c'est à qui de ceux-ci ou de ceux-là produira les documents les plus indiscutables et les plus décisifs pour établir sa bonne foi, et se présenter comme l'immaculé défenseur du droit et de la liberté, le champion de la civilisation.

La civilisation ? Qui donc la représente, en ce moment ? Est-ce l'État allemand, avec son militarisme formidable et si puissant, qu'il a étouffé toute velléité de révolte ? Est-ce l'État russe, dont le knout, le gibet et la Sibérie sont les seuls moyens de persuasion ? Est-ce l'État français, avec Biribi, les sanglantes conquêtes du Tonkin, de Madagascar, du Maroc, avec le recrutement forcé des troupes noires ? La France qui retient dans ses prisons, depuis des années, des camarades coupables seulement d'avoir parlé et écrit contre la guerre ? Est-ce l'Angleterre qui exploite, divise, affame et opprime les populations de son immense empire colonial ? Non. Aucun des belligérants n'a le droit de se réclamer de la civilisation, comme aucun n'a le droit de se déclarer en état de légitime défense.

La vérité, c'est que la cause des guerres, de celle qui ensanglante actuellement les plaines de l'Europe, comme de toutes celles qui l'ont précédée, réside uniquement dans l'existence de l'État, qui est la forme politique du privilège. L'État est né de la force militaire ; il s'est développé en se servant de la force militaire ; et c'est encore sur la force militaire qu'il doit logiquement s'appuyer pour maintenir sa toute puissance. Quelle que soit la forme qu'il revête, l'État n'est que l'oppression organisée au profit d'une minorité de privilégiés. Le conflit actuel illustre cela de façon frappante : toutes les formes de l'État se trouvent engagées dans la guerre présente : l'absolutisme avec la Russie, l'absolutisme mitigé de parlementarisme avec l'Allemagne, l'État régnant sur des peuples de races bien différentes avec l'Autriche, le régime démocratique constitutionnel avec l'Angleterre, et le régime démocratique républicain avec la France.

Le malheur des peuples qui, pourtant, étaient tous profondément attachés à la paix, est d'avoir eu confiance en l'État, avec ses diplomates intrigants, en la démocratie et les partis politiques (même d'opposition, comme le socialisme parlementaire) pour éviter la guerre. Cette confiance a été trompée à dessein, et elle continue à l'être, lorsque les gouvernements, avec l'aide de toute leur presse, persuadent leurs peuples respectifs que cette guerre est une guerre de libération.

Nous sommes résolument contre toute guerre entre peuples ; et, dans les pays neutres, comme l'Italie, où les gouvernants prétendent jeter encore de nouveaux peuples dans la fournaise guerrière, nos camarades se sont opposés, s'opposent, et s'opposeront toujours à la guerre, avec la dernière énergie. Le rôle des anarchistes, quels que soient l'endroit ou la situation dans lesquels ils se trouvent, dans la tragédie actuelle, est de continuer à proclamer qu'il n'y a qu'une seule guerre de libération : celle qui, dans tous les pays, est menée par les opprimés contre les oppresseurs, par les exploités contre les exploités. Notre rôle, c'est d'appeler les esclaves à la révolte, contre leurs maîtres. La propagande et l'action anarchistes doivent s'appliquer avec persévérance à affaiblir et à désagréger les divers États, à cultiver l'esprit de révolte, et à faire naître le mécontentement dans les peuples et dans les armées.

A tous les soldats de tous les pays, qui ont la foi de combattre pour la justice et la liberté, nous devons expliquer que leur héroïsme et leur vaillance ne serviront qu'à perpétuer la haine, la tyrannie et la misère. Aux ouvriers de l'usine, il faut rappeler que les fusils qu'ils ont maintenant entre les mains, ont été employés contre eux dans les jours de grève et de légitime révolte et qu'ensuite, ils serviront encore contre eux, pour les obliger à subir l'exploitation patronale. Aux paysans, montrer qu'après la guerre, il faudra encore une fois se courber sous le joug, continuer à cultiver la terre de leurs seigneurs et nourrir les riches. A tous les parias, qu'ils ne doivent pas lâcher leurs armes avant d'avoir réglé leurs comptes avec leurs oppresseurs, avant d'avoir pris la terre et l'usine pour eux. Aux mères, compagnes et filles, victimes d'un surcroît de misère et de privations, montrons quels sont les vrais responsables de leurs douleurs et du massacre de leurs pères, fils et maris.

Nous devons profiter de tous les mouvements de révolte, de tous les mécontentements, pour fomenter l'insurrection, pour organiser la révolution, de laquelle nous attendons la fin de toutes les iniquités sociales. Pas de découragement - même devant une calamité comme la guerre actuelle. C'est dans des périodes aussi troublées où des milliers d'hommes donnent héroïquement leur vie pour une idée, qu'il faut que nous montrions à ces hommes la générosité, la grandeur et la beauté de l'idéal anarchiste ; la justice sociale réalisée par l'organisation libre des producteurs ; la guerre et le militarisme à jamais supprimés ; la liberté entière conquise par la destruction totale de l'État et de ses organismes de coercition. Vive l'Anarchie ! »

Londres, février 1915. - Léonard d'Abbot, Alexandre Berckman, L. Bertoni, L. Bersani, G. Bernard, A. Bernado, G. Barrett, E. Boudot, A. Gazitta, Joseph J. Cohen, Henri Combes, Nestor Ciek van Diepen, F.-W. Dunn, Ch. Frigerio, Emma Goldman, V. Garcia, Hippolyte Havel, T.-H. Keell, Harry Kelly, J. Lemarie, E. Malatesta, A. Marquez, F. Domela-Nieuwenhuis, Noël Paravich, E. Recchioni, G. Rijnders, I. Rochtchine, A. Savioli, A. Schapiro, William Shatoff, V.-J.-C. Schermerhorn, G. Trombetti, P. Vallina, G. Vignati, L.-G. Wolf, S. Yanovsky.

Tandis que se déroulaient les douloureux événements qui, depuis août 1914, ensanglantaient le monde entier, faisant de lui un immense et horrifiant charnier, vers le début de l'année 1916, au moment même où il était question de paix, certains anarchistes éprouvèrent le besoin urgent d'affirmer leur position dans le conflit guerrier qui mettait aux prises tous les peuples d'Europe et d'Amérique.

De là est née cette déclaration qui, dans les milieux révolutionnaires et plus particulièrement chez les anarchistes, devait prendre le nom de « Manifeste des Seize ». Son promoteur était Jean Grave, théoricien anarchiste-communiste bien connu, auteur d'ouvrages doctrinaux, dont les principaux sont « La Société Mourante et l'Anarchie », « Réformes et Révolution », « La Société future », etc...

Voici le texte de la déclaration des Seize :

« De divers côtés, des voix s'élèvent, pour demander la paix immédiate. « Assez de sang- versé, assez de destruction », dit-on, « il est temps d'en finir d'une façon ou d'une autre ». Plus que personne, et depuis bien longtemps, nous avons été, dans nos journaux, contre toute guerre d'agression entre les peuples et contre le militarisme, de quelque casque impérial ou républicain il s'affuble. Aussi serions-nous enchantés de voir les conditions de paix discutées - si cela se pouvait - par les travailleurs européens, réunis en un congrès international. D'autant plus que le peuple allemand s'est laissé tromper en août 1914, et s'il a cru réellement qu'on le mobilisait pour la défense de son territoire, il a eu le temps de s'apercevoir qu'on l'avait trompé pour le lancer dans une guerre de conquêtes.

En effet, les travailleurs allemands, du moins dans leurs groupements plus ou moins avancés, doivent comprendre maintenant que les plans d'invasion de la France, de la Belgique, de la Russie, avaient été préparés de longue date et que, si cette guerre n'a pas éclaté en 1875, en 1880, en 1911, ou en 1913, c'est que les rapports internationaux ne se présentaient pas alors sous un aspect aussi favorable et que les préparatifs militaires n'étaient pas assez complets pour promettre la victoire à l'Allemagne (lignes stratégiques à compléter, canal de Kiel à élargir, les grands canons de siège à perfectionner). Et maintenant, après vingt mois de guerre et de pertes effroyables, ils devraient bien s'apercevoir que les conquêtes faites par l'armée allemande ne pourront être maintenues. D'autant plus qu'il faudra reconnaître ce principe (déjà reconnu par la France en 1859, après la défaite de l'Autriche) que c'est la population de chaque territoire qui doit exprimer si elle consent ou non à être annexée.

Si les travailleurs allemands commencent à comprendre la situation comme nous la comprenons, et comme la comprend déjà une faible minorité de leurs sociaux-démocrates, - et s'ils peuvent se faire écouter par leurs gouvernants - il pourrait y avoir un terrain d'entente pour un commencement de discussion concernant la paix. Mais alors ils devraient déclarer qu'ils se refusent absolument à faire des annexions, ou à les approuver ; qu'ils renoncent à la prétention de prélever des « contributions » sur les nations envahies, qu'ils reconnaissent le devoir de l'État allemand de réparer, autant que possible, les dégâts matériels causés par les envahisseurs chez leurs voisins, et qu'ils ne prétendent pas leur imposer des conditions de sujétion économique, sous le nom. de traités commerciaux. Malheureusement, on ne voit pas, jusqu'à présent, des symptômes du réveil, dans ce sens, du peuple allemand.

On a parlé de la conférence de Zimmerwald, mais il a manqué à cette conférence l'essentiel : la représentation des travailleurs allemands. On a aussi fait beaucoup de cas de quelques rixes qui ont eu lieu en Allemagne, à la suite de la cherté des vivres. Mais on oublie que de pareilles rixes ont toujours eu lieu pendant les grandes guerres, sans en influencer la durée. Aussi, toutes les dispositions prises, en ce moment, par le gouvernement allemand, prouvent-elles qu'il se prépare à de nouvelles agressions au retour du printemps. Mais comme il sait aussi qu'au printemps les Alliés lui opposeront de nouvelles armées, équipées d'un nouvel outillage, et d'une artillerie bien plus puissante qu'auparavant, il travaille aussi à semer la discorde au sein des populations alliées. Et il emploie, dans ce but, un moyen aussi vieux que la guerre elle-même : celui de répandre le bruit d'une paix prochaine, à laquelle il n'y aurait, chez les adversaires, que les militaires et les fournisseurs des armées pour s'y opposer. C'est à quoi s'est appliqué Bülow, avec ses secrétaires, pendant son dernier séjour en Suisse.

Mais à quelles conditions suggère-t-il de conclure la paix ?

La Neue Zuercher Zeitung croit savoir et le journal officiel, la Norddeutsche Zeitung, ne la contredit pas - que la plupart de la Belgique serait évacuée, mais à

condition de donner des gages de ne pas répéter ce qu'elle a fait en août 1914, lorsqu'elle s'opposa au passage des troupes allemandes. Quels seraient ces gages ? Les mines de charbon belges ? Le Congo ? On ne le dit pas. Mais on demande déjà une forte contribution annuelle. Le territoire conquis en France serait restitué, ainsi que la partie de la Lorraine où on parle français. Mais, en échange, la France transférerait à l'État allemand tous les emprunts russes, dont la valeur se monte à dix-huit milliards. Autrement dit, une contribution de dix-huit milliards, qu'auraient à rembourser les travailleurs agricoles et industriels français, puisque ce sont eux qui paient les impôts. Dix-huit milliards, pour racheter dix départements, que, par leur travail, ils avaient rendus si riches et si opulents, et qu'on leur rendra ruinés et dévastés...

Quant à savoir ce que l'on pense en Allemagne des conditions de la paix, un fait est certain : la presse bourgeoise prépare la nation à l'idée de l'annexion pure et simple de la Belgique et des départements du Nord de la France. Et, il n'y a pas, en Allemagne, de force capable de s'y opposer. Les travailleurs, qui auraient dû élever leur voix contre les conquêtes, ne le font pas. Les ouvriers syndiqués, se laissent entraîner par la fièvre impérialiste, et le parti social-démocrate, trop faible pour influencer les décisions du gouvernement concernant la paix, même s'il représentait une masse compacte - se trouve divisé, sur cette question, en deux partis hostiles, et la majorité du parti marche avec le gouvernement. L'Empire allemand, sachant que ses armées sont, depuis dix-huit mois, à 90 kilomètres de Paris, et soutenu par le peuple allemand dans ses rêves de conquêtes nouvelles, ne voit pas pourquoi il ne profiterait pas des conquêtes déjà faites. Il se croit capable de dicter des conditions de paix qui lui permettraient d'employer les nouveaux milliards de contribution à de nouveaux armements, afin d'attaquer la France quand bon lui semblera, lui enlever ses colonies, ainsi que d'autres provinces, et de ne plus avoir à craindre sa résistance.

Parler de paix en ce moment, c'est faire précisément le jeu du parti ministériel allemand, de Bülow et de ses agents.

Pour notre part, nous nous refusons absolument à partager les illusions de quelques-uns de nos camarades, concernant les dispositions pacifiques de ceux qui dirigent les destinées de l'Allemagne. Nous préférons regarder le danger en face et chercher ce qu'il y a à faire pour y parer. Ignorer ce danger, serait l'augmenter.

En notre profonde conscience, l'agression allemande était une menace - mise à exécution - non seulement contre nos espoirs d'émancipation, mais contre toute l'évolution humaine. C'est pourquoi nous, anarchistes, nous antimilitaristes, nous, ennemis de la guerre, nous, partisans passionnés de la paix et de la fraternité des peuples, nous nous sommes rangés du côté de la résistance et nous n'avons pas cru devoir séparer notre sort de celui du reste de la population. Nous ne croyons pas nécessaire d'insister que nous aurions préféré voir cette population prendre, en ses propres mains, le soin de sa défense. Ceci ayant été impossible, il n'y avait qu'à

subir ce qui ne pouvait être changé. Et, avec ceux qui luttent, nous estimons que, à moins que la population allemande, revenant à de plus saines notions de la justice et du droit, renonce enfin à servir plus longtemps d'instrument aux projets de domination politique pangermaniste, il ne peut être question de paix. Sans doute, malgré la guerre, malgré les meurtres, nous n'oublions pas que nous sommes internationalistes, que nous voulons l'union des peuples, la disparition des frontières. Et c'est parce que nous voulons la réconciliation des peuples, y compris le peuple allemand, que nous pensons qu'il faut résister à un agresseur qui représente l'anéantissement de tous nos espoirs d'affranchissement.

Parler de paix tant que le parti qui, pendant quarante-cinq ans, a fait de l'Europe un vaste camp retranché, est à même de dicter ses conditions, serait l'erreur la plus désastreuse que l'on puisse commettre. Résister et faire échouer ses plans, c'est préparer la voie à la population allemande restée saine et lui donner les moyens de se débarrasser de ce parti. Que nos camarades allemands comprennent que c'est la seule issue avantageuse aux deux côtés et nous sommes prêts à collaborer avec eux.

» - 28 février 1916. »

Pressés par les événements de publier cette déclaration, lorsqu'elle fut communiquée à la presse française et étrangère, quinze camarades seulement, dont les noms suivent, en avaient approuvé le texte : Christian Cornelissen, Henri Fuss, Jean Grave, Jacques Guérin, Pierre Kropotkine, A. Laisant, F. Le Lève (Lorient), Charles Malato, Jules Moineau. (Liège), Ant. Orfila (Husseindey, Algérie), M. Pierrot, Paul Reclus, Richard (Algérie), Ichikawa (Japon), W. Tcherkesoff.

Dès le mois d'avril 1916, afin de contrecarrer l'impression que venait de produire cette déclaration dans les milieux d'avant-garde et pour se situer vis-à-vis de ceux qui venaient d'adhérer à la Guerre du Droit en signant la déclaration dite des Seize, des militants réfugiés à Londres publièrent une protestation intitulée : « Déclaration anarchiste » et signée par le Groupe International Anarchiste, désavouant les Seize.

Cette déclaration était la suivante :

« Voici bientôt deux ans que s'est abattu sur l'Europe le plus terrible fléau qu'ait enregistré l'histoire, sans qu'aucune action efficace soit venue entraver sa marche. Oublieux des déclarations de naguère, la plupart des chefs des partis les plus avancés, y compris la plupart des dirigeants des organisations ouvrières - les uns par lâcheté, les autres par manque de conviction, d'autres encore par intérêt - se sont laissé absorber par la propagande patriotique, militariste et guerriste, qui, dans chaque nation belligérante, s'est développée avec une intensité que suffisent à expliquer la situation et la nature de la période que nous traversons. Quant au peuple, dans sa grande masse, dont la mentalité est faite par l'école, l'église, le régiment, la presse, c'est-à-dire ignorant et crédule, dépourvu d'initiative, dressé à l'obéissance et résigné à subir la volonté des maîtres qu'il se donne, depuis celle du législateur, jusqu'à celle du secrétaire de syndicat, il a, sous la poussée des bergers

d'en haut et d'en bas réconciliés dans la plus sinistre des besognes, marché sans rébellion à l'abattoir, entraînant, par la force de son inertie même les meilleurs parmi lui, qui n'évitaient la mort au poteau d'exécution qu'en risquant la mort sur le champ de carnage.

Toutefois, dès les premiers jours, dès avant la déclaration de guerre même, les anarchistes de tous les pays, belligérants ou neutres, sauf quelques rares exceptions, en nombre si infime, qu'on pouvait les considérer comme négligeables, prenaient nettement parti contre la guerre. Dès le début, certains des nôtres, héros et martyrs qu'on connaîtra plus tard, ont choisi d'être fusillés, plutôt que de participer à la tuerie ; d'autres expient dans les geôles impérialistes ou républicaines, le crime d'avoir protesté et tenté d'éveiller l'esprit du peuple.

Avant la fin de l'année 1914, les anarchistes lançaient un manifeste qui avait recueilli l'adhésion de camarades du monde entier, et que reproduisirent nos organes dans les pays où ils existaient encore. Ce manifeste montrait que la responsabilité de l'actuelle tragédie incombait à tous les gouvernants sans exception, et aux grands capitalistes, dont ils sont les mandataires, et que l'organisation capitaliste et la base autoritaire de la société sont les causes déterminantes de toute guerre. Et il venait dissiper l'équivoque créé par l'attitude de ces quelques « anarchistes guerristes », plus bruyants que nombreux, d'autant plus bruyants que, servant la cause du plus fort, leur ennemi d'hier, notre ennemi de toujours, l'État, il leur était permis, à, eux seuls, de s'exprimer ouvertement, librement.

Des mois passèrent, une année et demie s'écoula et ces renégats continuaient paisiblement, loin des tranchées, à exciter au meurtre stupide, et répugnant, lorsque, le mois dernier, un mouvement en faveur de la paix commençant à se préciser, les plus notoires d'entre eux, jugèrent devoir accomplir un acte retentissant, à la fois dans le dessein de contrecarrer cette tendance à imposer aux gouvernants la cessation des hostilités, et pour que l'on pût croire, et faire croire, que les anarchistes s'étaient ralliés à l'idée et au fait de la guerre.

Nous voulons parler de cette Déclaration publiée à Paris, dans La Bataille du 14 mars, signée de Christian Cornelissen, Henri Fuss, Jean Grave, Jacques Guérin, Hussein Bey, Pierre Kropotkine, A. Laisant, F. Le Levé, Charles Malato, Jules Moineaux, Ant. Orfila, M. Pierrot, Paul Reclus, Richard, S. Shikawa, W. Tcherkesoff, et à laquelle a applaudi, naturellement, la presse réactionnaire.

Il nous serait facile d'ironiser à propos de ces camarades d'hier, voire de nous indigner du rôle joué par eux, que l'âge, ou leur situation particulière, ou encore leur résidence, met à l'abri du fléau, et qui, cependant, avec une inconscience ou une cruauté que même certains conservateurs de l'ordre social actuel n'ont pas, osent écrire, alors que de tous côtés se sent la lassitude et pointe l'aspiration vers la paix, osent écrire, disons-nous, que « parler de paix à l'heure présente, serait

l'erreur la plus désastreuse que l'on puisse commettre » et qui tranchent : « Avec ceux qui luttent, nous estimons qu'il ne peut être question de paix ». Or, nous savons, et ils n'ignorent pas non plus, ce que pensent « ceux qui luttent ». Nous savons ce que désirent « ceux qui vont mourir » pour mieux dire ; tout en ne nous dissimulant pas que les causes qui engendrent leur faiblesse, les entraîneront peut-être à mourir sans qu'ils aient tenté le geste qui les sauverait. Nous, nous laissons ces camarades d'hier à leurs nouvelles amours.

Mais, ce que nous voulons, ce à quoi nous tenons essentiellement, c'est protester contre la tentative qu'ils font, d'englober, dans l'orbite de leurs pauvres spéculations néo-étatistes, le mouvement anarchiste mondial et la philosophie anarchiste elle-même ; c'est protester contre leur essai de solidariser avec leur geste, aux yeux du public non éclairé, l'ensemble des anarchistes restée fidèles à un passé qu'ils n'ont aucune raison de renier, et qui croient, plus que jamais, à la vérité de leurs idées.

Les anarchistes n'ont pas de leaders, c'est-à-dire pas de meneurs. Au surplus, ce que nous venons affirmer ici, ce n'est pas seulement que ces seize signataires sont l'exception, et que nous sommes le nombre, ce qui n'a qu'une importance relative, mais bien que leur geste et leurs affirmations ne peuvent en rien se rattacher à notre doctrine dont ils sont, au contraire, la négation absolue.

Ce n'est pas ici le lieu de détailler, phrase par-phrase, cette Déclaration, pour analyser et critiquer chacune de ses affirmations. D'ailleurs elle est connue.

Qu'y trouve-t-on ? Toutes les niaiseries nationalistes que nous lisons, depuis près de deux années, dans une presse prostituée, toutes les naïvetés patriotiques dont ils se gaussaient jadis, tous les clichés de politique extérieure avec lesquels les gouvernements endorment les peuples. Les voilà dénonçant un impérialisme qu'ils ne découvrent maintenant que chez leurs adversaires. Comme s'ils étaient dans le secret des ministères, des chancelleries et, des états-majors, ils jonglent avec les chiffres d'indemnité, évaluent les forces militaires et refont, eux aussi, ces ex-contempteurs de l'idée de patrie, la carte du monde sur la base du « droit des peuples », et du « principe des nationalités »... Puis, ayant jugé dangereux de parler de paix, tant qu'on n'a pas, pour employer la formule d'usage, écrasé le seul militarisme prussien, ils préfèrent regarder le danger en face, loin des balles. Si nous considérons synthétiquement, plutôt, les idées qu'exprime leur Déclaration, nous constatons qu'il n'y a aucune différence entre la thèse qui y est soutenue, et le thème habituel des partis d'autorité groupés, dans chaque nation belligérante, en « Union Sacrée ». Eux aussi, ces anarchistes repentis, sont entrés dans l' « Union Sacrée », pour la défense des fameuses « libertés acquises », et ils ne trouvent rien de mieux, pour sauvegarder cette prétendue liberté des peuples, dont ils se font les champions, que d'obliger l'individu à se faire assassin et à se faire assassiner pour le compte et au bénéfice de l'État. En réalité, cette Déclaration n'est pas l'oeuvre d'anarchistes. Elle fut écrite, par des étatistes qui l'ignorent, mais par des étatistes.

Et rien, par cette œuvre inutilement opportuniste, ne différencie plus ces ex-camarades des politiciens, des moralistes et des philosophes de gouvernement, à la lutte contre lesquels ils avaient voué leur vie.

Collaborer avec un État, avec un gouvernement, dans sa lutte, fût-elle même dépourvue de violence sanguinaire, contre un autre État, contre un autre gouvernement, choisir entre deux modes d'esclavage, qui ne sont que superficiellement différents, cette différence superficielle étant le résultat de l'adaptation des moyens de gouvernement à l'état d'Evolution auquel est parvenu le peuple qui y est soumis, voilà, certes, qui n'est pas anarchiste. A plus forte raison, lorsque cette lutte revêt l'aspect particulièrement ignoble de la guerre. Ce qui a toujours différencié l'anarchiste des autres éléments sociaux dispersés dans les divers partis politiques, dans les diverses écoles philosophiques ou sociologiques, c'est la répudiation de l'État, faisceau de tous les instruments de domination, centre de toute tyrannie ; l'État qui est, par sa destination, l'ennemi de l'individu, pour le triomphe de qui l'anarchisme a toujours combattu, et dont il est fait si bon marché dans la période actuelle, par les défenseurs du « Droit » également situés, ne l'oublions pas, de chaque côté de la frontière. En s'incorporant à lui, volontairement, les signataires de la Déclaration ont, en même temps, renié l'anarchisme.

Nous autres, qui avons conscience d'être demeurés dans la ligne droite d'un anarchisme dont la vérité ne peut avoir changé du fait de cette guerre, guerre prévue depuis longtemps, et qui n'est que la manifestation suprême de ces maux que sont l'État et le Capitalisme, nous tenons à nous désolidariser d'avec ces ex-camarades, qui ont abandonné leurs idées, nos idées, dans une circonstance où, plus que jamais, il était nécessaire de les proclamer haut et ferme.

Producteurs de la richesse sociale, prolétaires manuels et intellectuels, hommes de mentalité affranchie, nous sommes, de fait et de volonté, des « sans patrie ». D'ailleurs, patrie, n'est que le nom poétique de l'État. N'ayant rien à défendre, pas même des « libertés acquises » que ne saurait nous donner l'État, nous répudions l'hypocrite distinguo des guerres offensives et des guerres défensives. Nous ne connaissons que des guerres faites entre gouvernants, entre capitalistes, au prix de la vie, de la douleur et de la misère de leurs sujets. La guerre actuelle en est l'exemple frappant. Tant que les peuples ne voudront pas procéder à l'instauration d'une société libertaire et communiste, la paix ne sera que la trêve employée à préparer la guerre suivante, la guerre entre peuples étant en puissance dans les principes d'autorité et de propriété. Le seul moyen de mettre fin à la guerre, de prévenir toute guerre, c'est la révolution expropriatrice, la guerre sociale, la seule à laquelle nous puissions, anarchistes, donner notre vie. Et ce que n'ont pu dire les seize à la fin de leur Déclaration, nous le crions : Vive l'Anarchie !... - le groupe anarchiste international de Londres. (Avril 1916.) »

D'autre part, dans un numéro de Freedom (avril 1916), Malatesta protesta

personnellement contre les affirmations des Seize. Voici son article, intitulé :

« Anarchistes partisans du Gouvernement » :

« Un manifeste vient de paraître, signé par Kropotkine, Grave, Malato et une douzaine d'autres vieux camarades, dans lequel, se faisant l'écho des gouvernements de l'Entente, qui demandent la lutte à outrance et jusqu'à l'écrasement de l'Allemagne, ils ont pris position contre l'idée d'une « paix prématurée ». La presse capitaliste publie, avec une naturelle satisfaction, des extraits du manifeste, et annonce que c'est le travail des « dirigeants du mouvement anarchiste international ». Les anarchistes, presque tous restés fidèles à leurs convictions, se doivent de protester contre l'essai d'impliquer l'anarchisme dans la continuation d'une féroce boucherie, qui n'a jamais promis de bénéfice à la cause de la Justice et de la Liberté et qui, maintenant, se montre absolument stérile et sans résultat, même du point de vue des gouvernants, quel que soit le côté de la barricade qu'ils occupent.

La bonne foi et les bonnes intentions de ceux qui ont signé le Manifeste sont en dehors de toute question. Mais, si pénible qu'il soit d'incommoder de vieux amis qui ont rendu tant de services à la cause qui, dans le passé, nous fut commune, on ne peut, - au point de vue de la sincérité, et dans l'intérêt de notre mouvement d'émancipation - omettre de se séparer de camarades qui se considèrent capables de réconcilier les idées anarchistes et la collaboration avec les gouvernements et la classe capitaliste de certains pays, dans leur lutte contre les capitalistes et les gouvernants de certains autres pays.

Durant la guerre actuelle, nous avons vu des républicains se plaçant au service des rois, des socialistes faisant cause commune avec la classe dirigeante, des travaillistes servant les intérêts des capitalistes ; mais, en réalité, tous ces gens sont, à des degrés variables, des conservateurs, croyant en la mission de l'État, et leur hésitation peut se comprendre quand l'unique remède réside dans la destruction de chaque entrave gouvernementale et le déchaînement de la Révolution Sociale. Mais cette hésitation est incompréhensible dans le cas des anarchistes. Nous prétendons que l'État est incapable de tout bien. Tant au point de vue international qu'au point de vue des relations individuelles, il ne peut combattre l'agression qu'en se faisant lui-même l'agresseur ; il ne peut empêcher le crime qu'en organisant et en commettant de plus grands crimes encore. Même dans l'hypothèse - qui est loin d'être la vérité - que l'Allemagne serait seule responsable de la présente guerre, il est prouvé que si l'on s'en tient aux méthodes gouvernementales, on ne peut résister à l'Allemagne, qu'en supprimant toute liberté et en ressuscitant la, puissance de toute les forces de la réaction.

Sauf la Révolution populaire, il n'y a pas d'autre voie de résistance à la menace d'une armée disciplinée, qu'en ayant une armée plus forte et plus disciplinée, de sorte que les plus rigides antimilitaristes, s'ils ne sont anarchistes, et s'ils sont

effrayés de la destruction de l'État, sont inévitablement, conduits à devenir d'ardents militaristes. En fait, dans l'espoir problématique d'écraser le militarisme prussien, ils ont renoncé à tout l'esprit et, à toutes les traditions de la liberté, ils ont prussianisé l'Angleterre et la France ; ils se sont soumis au tsarisme ; ils ont restauré le prestige du trône chancelant d'Italie.

Des anarchistes peuvent-ils, un seul instant, accepter cet état de choses, sans renoncer à tout droit de s'intituler anarchistes ? Quant à moi, même la domination étrangère imposée par la force et menant à la révolte, est préférable à l'oppression intérieure acceptée humblement, presque avec reconnaissance, dans l'espoir que, par ce moyen, nous serons préservés d'un plus grand mal. Il est vain de prétendre, comme le font les rédacteurs et signataires du Manifeste en question, que leur position est déterminée par des événements exceptionnels et que, la guerre une fois terminée, chacun retournera, dans son camp et combattra pour son propre idéal. Car, s'il est nécessaire, actuellement de travailler en harmonie avec le gouvernement et le capitalisme, pour se défendre contre « la menace germanique », ceci sera aussi nécessaire après que pendant la guerre. Quelque grande que puisse être la défaite de l'armée allemande - s'il est vrai qu'elle sera battue - il ne sera jamais possible d'empêcher les patriotes allemands de songer à la revanche et de la préparer ; et les patriotes des autres contrées, très raisonnablement, de leur propre point de vue, désireront se tenir prêts, de façon à ne plus être pris au dépourvu. Ceci signifie que le militarisme prussien deviendra une institution permanente et régulière dans tous les pays. Que diront alors les prétendus anarchistes qui, actuellement, désirent la victoire d'une des alliances en guerre ? S'intitulant antimilitaristes, iront-ils prêcher le désarmement, le refus du service militaire, et le sabotage de la défense nationale, uniquement pour devenir, au premier soupçon de guerre, des sergents recruteurs pour les gouvernements qu'ils auront essayé de désarmer et de paralyser ?

On dit que ces choses prendront fin, quand le peuple allemand se sera débarrassé de ses tyrans et aura cessé d'être une menace pour l'Europe, par la destruction du militarisme dans sa patrie. Mais si cela est, les allemands qui pensent, à bon droit, que la domination anglaise et française (pour ne pas parler de la Russie tsariste) ne sera pas plus agréable aux allemands que la domination germanique aux français et aux anglais, désireront d'abord attendre que les russes et les autres détruisent leur propre militarisme et voudront, entre temps, continuer à accroître leur armée. Et alors ? Pendant combien de temps faudra-t-il ajourner la Révolution ? Et l'Anarchie ? Devons-nous attendre éternellement que les autres commencent ?

La ligne de conduite des anarchistes est clairement indiquée par l'implacable logique de leurs aspirations.

La guerre aurait dû être empêchée par la Révolution, ou, du moins, en la faisant craindre par les gouvernements. La force ou l'habileté nécessaires ont fait défaut. La paix doit être imposée par la Révolution, ou, du moins, en essayant de la faire. Actuellement, la force et l'habileté manquent.

Eh bien ! Il n'y a qu'un remède : faire mieux à l'avenir. Plus que jamais nous devons éviter tout compromis, approfondir l'abîme entre les capitalistes et les esclaves salariés, entre les gouvernants et les gouvernés ; prêcher l'expropriation de la propriété privée, et la destruction de l'État, qui sont les seuls moyens pour garantir la fraternité entre les peuples, et la Justice et la Liberté pour tous. Et nous devons nous préparer à accomplir ces choses. Entre temps, il me semble criminel de faire quoi que ce soit qui tende à prolonger la guerre qui assassine des hommes, détruit les richesses et, empêche la résurrection de la lutte pour l'émancipation. Il me semble que prêcher « la guerre jusqu'au bout », c'est faire, en vérité, le jeu des gouvernants allemands qui trompent leurs sujets et enflamment leur ardeur à la lutte en les persuadant que leurs adversaires désirent écraser et asservir le peuple germanique.

Actuellement, comme toujours, que ceci soit notre devise : « A bas les capitalistes et les gouvernements, tous les capitalistes et tous les gouvernements ! ». Et, vivent les peuples, tous les peuples !...

Errico Malatesta. »

Un peu partout, c'est-à-dire dans les pays où le mouvement anarchiste comptait un certain nombre de militants, des protestations - la plupart indignées et violentes, - s'élevèrent contre la position prise par les signataires du Manifeste des Seize. En France, dès le mois d'octobre 1914, Sébastien Faure prit nettement, et sans attendre, position contre la guerre. Il publia un manifeste ayant pour titre : « Vers la Paix ». Il en publia un autre, intitulé : « La trêve des Peuples », en juillet 1915. Tirés à un grand nombre d'exemplaires, ces tracts antiguerriers furent répandus et distribués jusque sur le front des armées. En mars 1916, c'est par Sébastien Faure et quelques autres anarchistes que fut fondé le premier journal qui, en pleine guerre, se prononça ouvertement contre la continuation des hostilités et réclama énergiquement la cessation immédiate de l'état de guerre. Ce journal, hebdomadaire : « Ce qu'il faut dire » (tel était son titre), était administré, dirigé et rédigé par Sébastien Faure, secondé par un grand nombre de collaborateurs et d'amis, entre autres Trivier, Mauricius et Génold. Dès le premier numéro de « Ce qu'il faut dire », Sébastien Faure tenta de publier une réplique vigoureuse et véhémement au Manifeste des Seize. Mais la censure en empêcha la publication sous la menace de l'interdiction définitive du journal. Pas une ligne de cette réplique, - sorte de contre-manifeste revêtu d'un nombre respectable de signatures - ne put être publiée. Il va de soi que, tandis que la presse tout entière avait offert l'hospitalité de ses colonnes au Manifeste des Seize, aucun journal n'avait voulu accueillir cette réplique, ni même en souffler mot. De leur côté, Pierre Martin, Lecoin, Ruff et quelques autres compagnons publièrent clandestinement des numéros spéciaux du journal *Le Libertaire*, ainsi que des tracts, dans lesquels ces anarchistes, restés irréductiblement fidèles à la pensée et à l'action libertaires, vitupéraient la guerre et s'élevaient avec violence contre l'attitude des anarchistes auteurs ou signataires dit Manifeste des

Seize.

Ce qui s'est passé en France s'est produit - plus ou moins fortement - dans les autres pays. Mais, ici comme là, Gouvernement, chefs militaires, censeurs et journalistes firent leur possible - et ce possible fut presque illimité - pour étouffer la voix anarchiste clamant, seule ou à peu près seule, sa haine de la guerre et exigeant le retour à la Paix.

Ces choses doivent être consignées ici, non seulement parce qu'elles sont conformes à la vérité, mais encore parce qu'elles infligent un démenti catégorique aux partis politique et aux organisations ouvrières qui se disent d'avant-garde, révolutionnaires et pacifistes, et qui, lors de la guerre infâme de 1914-1918, ayant failli - tel le parti socialiste et le syndicalisme - au mandat dont ils étaient investis, s'essayaient à justifier leur trahison par l'attitude des rédacteurs du Manifeste des Seize, qu'ils étendent collectivement, bien à tort on le voit, aux milieux anarchistes.

La guerre prit fin, et il semblait qu'une fois le conflit terminé, les choses se seraient tassées comme on dit, que la reconnaissance d'une erreur momentanée aurait mis un terme aux animosités nées à la suite d'articles et de mises au point publiées dès la parution de la Déclaration. Mais il y a des vanités et des entêtements que ne peut désarmer aucune considération.

En effet, Jean Grave, dans *La Bataille Syndicaliste*, où il publiait assez régulièrement ses papiers, écrivait, dans le numéro 358, dans un article intitulé : « De quel côté se trouve l'incohérence ? » : « Si les anarchistes avaient été en nombre suffisant dans le refus de se laisser mobiliser, pour troubler la défense, c'est contre eux que se serait tournée la colère populaire ; la population, ne voulant voir en eux que des agents de l'agresseur, aurait applaudi à leur exécution. Et, dans le conflit, de l'issue duquel dépend le sort de l'humanité, je suis, en ma profonde conscience, forcé de dire qu'ils n'auraient eu que le traitement qu'ils méritaient. » Avouez qu'il y a là un abîme entre ces pensées et celles qu'il écrivit jadis dans « *La Société Mourante et l'Anarchie* », où il s'exprimait de la sorte : « Mais, pourtant, si vous avez commis l'imprudence de revêtir l'uniforme et qu'un jour vous vous trouviez dans cette situation de ne pouvoir vous contenir sous l'indignation... n'insultez ni ne frappez vos supérieurs... crevez-leur la peau, vous n'en paierez pas davantage. » Et encore : « Il n'y a pas de patrie pour l'homme vraiment digne de ce nom ou, du moins, il n'y en a qu'une ; c'est celle où il lutte pour le bon droit, celle où il vit, où il a ses affections, mais elle peut s'étendre à toute la terre... Quant à vos patries de convention, les travailleurs n'y ont aucun intérêt, ils n'ont rien à y défendre. » De quel côté se trouve l'incohérence ? Le lecteur en jugera.

Sans doute, la guerre terminée, il valait mieux s'expliquer une bonne fois, prendre chacun ses responsabilités, se situer, ce qui fut fait, et ainsi rebondissait le problème de l'attitude des anarchistes en cas de guerre, qu'avait soulevé le Manifeste des Seize. Si, encore, cette polémique s'était déroulée en toute loyauté et à l'ombre de

la tolérance réciproque, elle aurait pu aider à reconstruire l'entente. Mais chacun s'en donna à cœur joie, et l'on assista à un beau lavage de linge sale, le tout agrémenté d'épithètes plus ou moins désobligeantes, voire même parfois perfides. L'abîme s'ouvrait sans espoir de réconciliation, séparant à tout jamais des camarades, qui avaient donné, les uns comme les autres, dans des sphères différentes, avec leur tempérament, leurs connaissances et leur travail, toute une vie à un idéal commun.

Les signataires du Manifeste des Seize, tenus moralement à se situer, voulurent « remettre ça » et jusqu'au bout défendre ce que des circonstances exceptionnelles les avaient déterminés à signer.

Jean Grave, le promoteur de la Déclaration fut le premier à en reparler et, défendant son point de vue, il récidiva dans sa façon de voir, en un exposé précis et net, qui ne permettait point de se faire la moindre illusion, sur la façon dont il concevait cette question. Voici un écrit de Jean Grave, daté de Robinson, du 26 septembre 1922, où, répondant à un blessé de guerre qui lui reprochait, d'après ouï-dire, d'avoir renié ses convictions, il s'explique et tente de justifier son attitude :

Un dernier mot : « Vous me demandez de vous donner les raisons qui ont motivé mon attitude pendant la guerre ? Pendant les cinq ans qu'elle a duré, je n'ai fait que celà dans « La Bataille ». Vous devez comprendre que je ne puis passer mon temps à recommencer. J'ai bien d'autres chiens à peigner. « A mes camarades » n'est pas un essai de justification de ma conduite comme vous le traduisez, mais une réponse à certains imbéciles qui s'étaient fait l'écho de calomnies contre moi. Il y a là, une différence.

« D'autre part, j'ai la conviction que, contrairement à ce que vous affirmez si arbitrairement, je n'ai jamais donné de démenti à aucune de mes convictions, de n'avoir jamais agi autrement qu'en anarchiste. Jusqu'à la déclaration de la guerre, moi et mes camarades, nous avons combattu le militarisme, les armements absurdes, les mesures imbéciles qui ne pouvaient avoir qu'une issue : la guerre monstrueuse qu'il fallait éviter à tout prix. Oui, jusqu'au bout nous avons essayé de faire comprendre à la population qu'elle n'avait rien à gagner à la guerre, mais, au contraire tout à y perdre. Sans aucune vanité, mes camarades et moi, nous pouvons nous vanter d'avoir mené cette campagne mieux que qui ce soit, même de ceux qui ont tant l'air de faire les dégoûtés aujourd'hui.

Si nous avions été écoutés, la guerre aurait été rendue impossible. Le seul tort que nous eûmes fut de toujours discuter au point de vue abstrait, de ne pas avoir su envisager les cas particuliers, et, aussi d'avoir raisonné comme si les anarchistes devaient être maîtres des événements. Or, ce qui est vrai, au point de vue abstrait, ne l'est pas toujours en certains cas particuliers. C'est ce que vinrent nous démontrer les faits, lorsque nous nous trouvâmes en face d'eux. La victoire du militarisme aurait été, pour un siècle au moins, la mort de toute idée d'émancipation

par toute l'Europe, un recul certain de l'évolution humaine, Cela, pour moi et mes co-signataires, était indéniable. Que pour justifier leur façon de voir, d'aucuns le nient ne supprime pas le fait.

Au point de vue abstrait, on peut encore affirmer, sans beaucoup se tromper que, au point de vue de la liberté absolue, un gouvernement vaut l'autre. Dans la pratique cependant, il faut bien admettre que sous certains gouvernements, au prix de quelques mois de prison, de quelques tracasseries, la propagande de nos idées est possible, tandis qu'elle est peut-être rendue impossible sous d'autres. Sous prétexte que nous ne voulons aucun gouvernement, faut-il en conclure que s'il se présentait une tentative de nous imposer un régime comme celui du tsarisme par exemple, les anarchistes devraient se croiser les bras et laisser faire ?

Certains extrémistes seront pour l'affirmative. Mais leur opinion ne prouvera qu'une chose : qu'ils sont des imbéciles. On ne parvient à augmenter la somme de liberté dont on jouit, qu'à condition de savoir défendre celles qu'on possède déjà. C'était ce que signifiait la victoire du pangermanisme. C'est très bien de ne pas vouloir se battre ; mais si un butor vous tombe dessus, allez-vous tendre le dos ? Cela est bon pour un Tolstoïen, mais les révolutionnaires, que je sache, n'ont jamais prêché la non-résistance au mal.

Nous avons tenté de rendre la guerre impossible. Nous n'avions pas été écoutés. La guerre avait fondu sur nous. Des régions entières étaient livrées à l'envahisseur, qui fusillait, pillait, volait, maltraitait les populations ; j'aurais voulu y voir ces partisans de la non-résistance... S'ils persistent à me dire qu'en agissant ainsi, ils agissaient en anarchistes, en révolutionnaires, je leur réponds qu'ils agissaient en Jean-foutre.

Il serait temps d'en finir avec ces façons aristocratiques de certains anarchistes, de se croire bien au-dessus du reste de la population. Il est faux que l'on puisse se détacher d'elle, se désintéresser de ce qui lui arrive. Ce qui la frappe nous frappe, ce qui l'avilit nous avilit. Et si tout l'égoïsme des non-résistants ne frappe pas tout d'abord, c'est que ce raisonnement - resté, du reste, purement théorique - était tenu loin des régions où les populations étaient molestées par l'envahisseur.

.....

Vous me demandez quelle serait ma conduite, si une nouvelle guerre se produisait ? Et vous, quelle serait la vôtre ? Vous n'en savez rien, ni moi non plus. En principe, avant comme après, je suis contre tous les militarismes, contre toutes les guerres. ; si elle était encore possible, je suis convaincu que nos tristes gouvernants

s'emploient de leur mieux à l'amener. Heureusement, à mon avis du moins, la dernière a été assez atroce pour que les peuples en soient purgés une bonne fois pour toutes, et que, malgré l'imbécillité des gouvernants, elle soit impossible. Mais si la menace plane encore une fois sur nos têtes, si nos gouvernants agissent si criminellement, à qui la faute ? Au lendemain de la guerre, si quelqu'un avait le droit de parler et avait, quelque chance d'être écouté, s'ils avaient su parler fermement, c'étaient ceux qui avaient combattu, qui avaient risqué leur vie, leur santé. On leur avait dit que c'était pour la fin des militarismes, pour la fin des guerres qu'ils se battaient. Pourquoi n'ont-ils pas su exiger la réalisation des promesses faites, alors que la foule était encore pleine de leurs louanges ?

Qu'ont-ils fait pour que la somme d'efforts qu'ils avaient dépensée, ne le fût pas en pure perte ? Rien. Une fois la guerre finie, chacun est rentré chez soi, et n'a pensé qu'à rester tranquille. Ah si ! On a formé des associations d'anciens combattants. Les uns sont nationalistes, réactionnaires, n'en parlons pas. D'autres sont « avancées », on a fait de la déclamation, du socialisme littéraire, du révolutionnarisme verbal, rien de pratique. Pendant cela, le monde politique tripote, vole, ruine, affame la population, pour le plus grand profit des mercantis. Qui s'en préoccupe ? Qu'il y ait des excuses, qui en doute ? Il y a l'ignorance, il y a la fatigue, les chefs de familles, les difficultés de l'existence. Il y a, surtout, que la guerre a accompli son œuvre de démoralisation. Seulement, tout cela ne justifie pas ceux qui ne surent pas mieux faire que de venir aboyer aux talons de ceux qui ne firent qu'agir selon leur conscience, et surtout voir plus clair que ceux qui ferment les yeux devant les faits, pour s'enfermer dans les formules et les dogmes. »

A côté de Jean Grave, quatorze principaux signataires avaient à se prononcer, vu que la question venait d'être soulevée à nouveau. Parmi eux, plusieurs étaient morts : Kropotkine, Guérin, Laisant, Tcherkesoff. Voici ce qu'écrivait Paul Reclus, l'un des signataires de la Déclaration, en juillet 1928, sous le titre : « Dans la Mêlée » :

« C'est en février 1916 que parut une déclaration, au bas de laquelle figurait mon nom, parmi quinze signataires, alors dispersés en France, en Algérie et en Angleterre. Les circonstances ne se prêtaient guère à un échange de vues sur les termes qu'il convenait d'employer. Ma signature voulait simplement dire : « En juillet 1914, j'ai pris parti sans hésitation ; Je suis entré dans la « mêlée ». C'est une façon de parler ; j'avais alors 56 ans ; chassé de Belgique par l'invasion, j'ai trouvé du travail n'importe où, et finalement dans l'industrie travaillant pour la guerre. Et il est délicat, les pieds sur les chenêts, de parler à ceux qui ont les pieds dans le sang. J'avais de chers amis au premier rang. Entre eux, ma pensée se porte toujours sur R. L., bon parmi les bons, courageux parmi les courageux, clairvoyant parmi, les clairvoyants. Il fut tué au début de 1918. Je n'ai jamais rien écrit, ni pensé que je ne lui eusse dit : « J'ai confiance que des dévouements surgiront et lutteront partout et toujours ».

La guerre, par sa prolongation, a déclenché la révolution russe puis, ultérieurement,

a provoqué la disparition de deux empereurs de la scène du monde ; en exposant mes sentiments de juillet 1914, je n'ai pourtant pas à faire entrer ces événements en ligne de compte. Alors, c'est inconditionnellement que ma décision fut prise et je n'ai pas à me glorifier de ses conséquences heureuses que je n'avais pas espérées. Mon sentiment dominant a été, l'insurrection contre le militarisme ; toutes les vingt nations de l'Europe étaient, armées jusqu'aux dents, mais c'est un fait que l'armée allemande donnait le ton. Elle était la perfection des perfections, et les vingt armées des alentours obéissaient implicitement au grand état-major de Berlin ; toutes les initiatives prises par De Molke se répercutaient immédiatement dans vingt sens. La propagande antimilitariste, faite ça et là, en France, en Italie, en Suisse, n'éveillait aucun écho en Allemagne et ne pesait pas un fétu, comparée au colosse qui grandissait, sans cesse. Non seulement l'armée perfectionnait son organisation scientifique, mais partout, dans l'industrie, dans le commerce, dans la science, se plaçait un caporal auprès de quatre hommes, et cette hiérarchisation trouvait des admirateurs de plus en plus nombreux, aux quatre coins du globe. C'est contre cette caporalisation générale que je me suis insurgé.

Évidemment, nous nous sommes trouvés du même côté de la barricade que les patriotes et que le tzar... et après ? Dans quelles circonstances antérieures les révolutionnaires « purs » ont-ils marché sans l'aide des gens d'idées toutes différentes ? J'ai vu la Commune. Combien nombreux étaient ceux que guidait un idéal social à côté de ceux qui avaient pris les armes par indignation patriotique contre le gouvernement de la « défense nationale » ? Combien de Varlin pour combien de Rossel ? Et, trente ans plus tard, pourquoi les anarchistes se sont-ils exposés aux coups, pour prêter main forte aux Scheurer-Kestner, aux Clemenceau et aux Zola, en faveur d'un bourgeois emprisonné ? Jamais, avant 1914, je n'avais entendu dire qu'il fallait réserver son action au cas où nous, anarchistes, serions les seuls à vouloir arracher une concession aux adversaires ; et même, au moment critique, aucun camarade, que je sache, n'a fait entendre sa voix dans ce sens. Mon sentiment est exactement contraire ; un conflit quelconque surgit-il, la moindre idée humaine est-elle en jeu ; y a-t-il une infime chance qu'il en jaillisse un atome de progrès, il n'y a pas à reculer devant l'énormité de la tâche. Il faut se jeter de toutes ses forces au secours de la fraction qui représente la conception la plus élevée. Je m'élève contre la prétention que sans nous, les forces en jeu feront jaillir le Bien de l'excès du Mal, autrement dit qu'inéluctablement le bien viendra tout seul. Naturellement, tout dépend de l'idée que l'on se fait du progrès ; j'admets parfaitement que, vu de Sirius, un peu plus ou un peu moins de souffrance sur terre importe fort peu, qu'il est indifférent que tel peuple vive sous une dictature, tel autre sous une oligarchie de capitalistes, et tel autre sous la botte de militaires parlant une autre langue ; que les prisons soient plus ou moins pleines, que la misère soit plus ou moins profonde. Mais moi, je suis d'un autre avis, je crois au bénéfique des petites améliorations arrachées aux dirigeants, en attendant les grands progrès. Et, de 1914 à 1928, je vois un changement heureux dans la situation générale.

Qu'avons-nous donc gagné ? Que c'est nous, la France, qui, maintenant, sommes la nation militariste de l'Europe : le militarisme est entre nos mains. Ce n'est plus une idole lointaine et inaccessible, elle dépend aujourd'hui de notre action directe. Certes, le sentiment public ne s'est pas encore mis en mouvement à cet égard, mais reconnaissons du moins que l'opinion n'est pas militariste par principe ; ce n'est plus qu'une question d'opportunité pour la majorité des français. Je n'accorde pas aux militaristes une génération de survivance. C'est un signe des temps que les nations Scandinaves discutent de la suppression pure et simple de leur armée.

.....

Revenons à la guerre de 1914. La responsabilité de son déclenchement ne repose pas sur les épaules d'un seul homme, ni d'un demi-quarteron de gouvernants, ni sur le capitalisme seul qui s'accommodait fort bien d'une paix armée. La responsabilité de la guerre repose sur la notion mystique de l'honneur de l'armée, et ceci est bien mort maintenant. Les empereurs y croyaient et cela ne leur a pas porté bonheur ; les militaires français en étaient moins imbus (après l'affaire Dreyfus) et les événements leur ont enseigné une modestie supplémentaire. Oui, les signataires de la Déclaration de 1916 se sont trouvés avoir d'étranges alliés ; mais, regardant en moi-même, je puis dire que les sentiments « patriotiques » ne jouèrent aucun rôle dans ma détermination. Je ne discute pas la légitimité de ces sentiments, mais ayant vécu plus de 25 ans de ma vie en divers pays étrangers, et cela sans souffrances particulières, je puis dire que ma patrie est partout où se trouvent des hommes de cœur et d'intelligence, des camarades et des amis.

En opposition aux idées exprimées ici, celles des Tolstoïens sont absolument logiques et aucune critique ne peut leur être adressée non plus qu'aux bourgeois pacifistes, qui ignorent ou nient la question sociale. Comme eux, je sais que la violence n'est jamais une solution ; la violence contre les personnes, s'entend, car le renversement brutal des institutions, que tout le monde reconnaît être surannées n'en sera pas moins indispensable, et il n'y a pas deux genres de violence, une violence hideuse, la guerre, une violence joyeuse, la révolution. Elles ne se séparent point, toujours hideuses, parfois inévitables. Elles se confondent souvent : 1789-92 a amené 1793-94 ; au contraire, 1870 a eu la Commune pour suite ; 1914 a eu pour conséquence 1917 en Russie et les situations révolutionnaires de 1920, en différents pays.

Frapper pour se défendre, c'est tout de même frapper. L'évolution consiste à savoir pourquoi on se bat, à savoir où il faut frapper et ce qu'il faut faire après avoir frappé. »

Philippe Richard, ne voulant point user trop sa plume ou noircir trop de papier, se contentait d'écrire :

D'accord avec les déclarations ci-dessus exprimées ». (Il s'agissait des déclarations de Paul Reclus.) Tandis que Charles Malato, dans une courte lettre adressée à Paul Reclus, déclarait toujours siennes les idées exprimées dans l'article de son correspondant. Profitant en quelque sorte d'un compte rendu resté sur le marbre, d'un ouvrage de l'écrivain français Julien Benda, « La Trahison des Clercs », M. Pierrot trouva le moyen de montrer pourquoi il a été un des signataires du Manifeste des Seize :

« ...Il ne s'agit pas de rester neutres. Mais la lutte sociale ne doit pas nous aveugler et nous faire perdre de vue le but, qui est la suppression des classes, et la libération de l'humanité tout entière. Les anarchistes reprochent aux bolchevistes, non d'avoir abattu l'autorité, mais de l'avoir restaurée à leur profit. Toute dictature est intolérable.

Pendant la guerre de 1914, le point de vue vraiment humain n'avait rien de commun avec le point de vue de Romain Rolland, car le point de vue humain est non pas de rester neutres, mais de savoir prendre parti. Ce n'était pas non plus le point de vue marxiste, qui fut de nier la valeur morale et de s'enfermer dans le fanatisme étroit des intérêts matériels. Bon nombre d'anarchistes ont rejoint les marxistes, oubliant que le plus humain est le point de vue moral et que le progrès humain est dans le sens de la liberté.

.....

L'esprit de corps, l'esprit de classe, le nationalisme naissent d'une réaction contre le sentiment d'infériorité qui apparaît aux hommes comme un sentiment insupportable. Ceux-ci reportent la supériorité qui leur manque individuellement, sur le groupe dont ils font partie ; le nationalisme consiste à considérer sa propre patrie comme beaucoup au-dessus des autres, même quand elle a tort. Si une morale semblable scelle et cimente les intérêts du groupe, c'est au dépend de l'évolution humaine, car elle aboutit à l'égoïsme et à l'esprit de domination. Toute atteinte à la supériorité de l'individu ou du groupe, autrement dit : toute mise en état d'infériorité est considérée comme un crime, comme un sacrilège. L'offense ne saurait se compenser par l'équité. Elle réclame la mise en infériorité de l'adversaire, autrement dit : son humiliation. La vengeance est un sentiment de satisfaction, qui s'exerce par des représailles. Même en dehors de toute réaction à une offense quelconque, en dehors de tout esprit de vengeance, un parti, quel qu'il soit, tend vers la domination. S'il a des intérêts à défendre, il aspire à la dictature. Peu à peu,

l'idéal passe au second plan. Le parti n'agit plus que pour le triomphe, c'est-à-dire pour hisser ses chefs au pouvoir, et pour caser ses parasites.

Certains anarchistes s'imaginent détenir la vérité. Ils l'enchâssent dans une formule simpliste, et ils prétendent l'imposer aux autres. Ils deviennent les propres esclaves de leurs formules fossilisées, et font figure de fanatiques... L'amélioration morale sera de refouler l'esprit de vengeance, et la passion de domination. Domination exprime mieux que le mot « autorité » le principe contre lequel s'élève toute la morale anarchiste.

La réponse de Christian Cornélissen devait soulever cette question plus précise et plus nette : les devoirs des révolutionnaires et la guerre de 1914-1918. C'est sous ce titre, d'ailleurs, que, en août 1928, il s'expliquait :

« ...Comme révolutionnaires et internationalistes, nous n'avons pas le droit de croiser nos bras, et de laisser écraser la République Française, et la Démocratie occidentale, par les hobereaux prussiens. Nous nous sommes appelés des révolutionnaires, et comme tels nous avons le devoir, non seulement de défendre l'Avenir contre le Présent, mais aussi de défendre les acquisitions du Présent contre le Passé. Il n'y avait doute chez aucun de nous, internationalistes, que la civilisation européenne et mondiale subirait une régression de plus d'un siècle, et reviendrait à l'ancien régime de 1789, si l'Allemagne remportait la victoire. La France écrasée, l'Allemagne impérialiste aurait commencé la guerre sous-marine contre l'Angleterre. Puis c'eût été le tour des États-Unis : les Américains l'ont bien compris. Ce n'était même pas l'empereur Guillaume II qui dirigeait la guerre déclenchée par lui : c'était la caste des hobereaux militaristes, qui rêvait d'une hégémonie allemande dans l'Europe et dans le monde entier.

Certes, nous assistons maintenant aussi à une réaction sociale. Notamment dans les pays vainqueurs. Comment aurait-il pu en être autrement, après une guerre mondiale, qui dura quatre ans ? Cependant, vingt-six dynasties balayées d'un seul coup en Allemagne, l'Autriche délivrée de son empereur, de même que la Russie de son régime autocratique, constituent autant de progrès indéniables pour l'humanité. A ces progrès politiques, il faut ajouter les réformes agraires, le morcellement des grandes propriétés seigneuriales, dans tous les pays de l'Europe centrale et orientale, aussi bien en Allemagne et en Autriche, que dans les Balkans et en Russie. La guerre mondiale a même eu ses répercussions jusque sur la révolution chinoise.

D'autre part, la réaction politique et sociale en Angleterre, en France et aux États-Unis, est certainement moins forte qu'elle aurait été dans le monde entier, après une victoire de l'ancien régime. Cette réaction est la plus efficace en Italie. Dans tous les cas, même si une nouvelle guerre éclatait, l'extrême gauche du mouvement ouvrier ne pourrait pas, à mon avis, agir autrement que les révolutionnaires internationalistes ont agi en 1916. Ils devront avoir, devant les yeux, les grandes

voies de la civilisation humaine et ne pourront pas rester dans l'inactivité.

« Mais cette guerre n'est pas la nôtre, c'est une guerre capitaliste », m'a-t-on objecté dans les réunions houleuses en Hollande, et un de mes contradicteurs ajoutait : « Si c'était la révolution sociale, ou si l'issue de la guerre pouvait servir à la révolution sociale, nous prendrions naturellement parti. » D'abord, on ne saurait se débarrasser d'un fléau mondial comme la guerre de 1914-1918, avec quelques mots sur le « capitalisme ». Cette guerre pour la, domination des peuples et des races a eu d'autres racines encore que la seule rapacité des industriels et des financiers, de tous ceux qui ont fait fortune avec le malheur des autres. On pourrait douter, ai-je répondu a, mes contradicteurs, que des camarades qui n'auraient pas su défendre les acquisitions de la grande révolution, de 1789 et de celles de 1830 et de 1848, défendront mieux, dans l'avenir, la révolution sociale, contre les forces du capitalisme actuel. Dans une période de révolution mondiale, les faibles pourront aussi chausser leurs « pantoufles » en se déclarant « contre toute violence ».

Je ne formulerais aucun reproche contre nos camarades, non-interventionnistes, si nous étions des partisans de la non-résistance, des Tolstoïens. Mais notre antimilitarisme n'est pas qu'un seul parmi les principes de l'extrême-gauche des pays occidentaux. C'est un principe secondaire, et si, demain, ce principe se heurte à un autre prédominant ; si, demain, tout le progrès de la civilisation se trouve en jeu - comme il l'a été en 1914-1918, - il est bien possible que les camarades, alors, devront oublier leur haine de la guerre, devant la nécessité de défendre les acquisitions de la civilisation. Car, en somme, les peuples, de même que les classes sociales ont la civilisation qu'ils méritent, et ceux qui ne savent pas se défendre, déclinent inévitablement. C'est une loi de la Nature que l'homme ne peut se permettre d'oublier. »

Loin d'apaiser le conflit, ces mises au point soulevèrent, dans la presse anarchiste internationale, de vives polémiques, dont certaines dégénérent en véritables pugilats épistolaires.

Descarsins, prenant part au débat, adressait à la revue mensuelle « Plus Loin », n° 43, d'octobre 1928, une lettre dans laquelle il situe, le problème sur un plan plus général :

« ...Allons-nous admettre, comme un point de tactique anarchiste, que nous devons, dans toute guerre, intervenir en nous rangeant sous la bannière de l'un des belligérants ? En suivant les camarades de Plus Loin dans leur raisonnement, telle devrait pourtant être notre attitude, puisque, inévitablement, il se présentera dans tout conflit de gouvernement à gouvernement l'un de ceux-ci qui aura moins tort que l'autre, qui sera moins impérialiste, ou plus révolutionnaire, etc., etc. Il reste à savoir, alors, quel bénéfice les peuples peuvent tirer d'une guerre quelconque - et j'entends par là le peuple qui crève de la guerre - ou même quel bien peut en tirer le mouvement ouvrier et révolutionnaire mondial, ou encore quel profit en acquiert la,

civilisation. Non pas la civilisation mythique, mais la civilisation qui se traduit par un bien-être des masses dépossédées, et un progrès moral chez les individus.

Je pense, plus fortement que jamais, que les Seize se sont trompés, et que, non seulement tout anarchiste, mais tout homme pensant, ne peut donner son assentiment, et moins encore sa collaboration, à un conflit de gouvernement a gouvernement... La cause essentielle de la régression du mouvement anarchiste, de la perte sensible d'influence de nos idées, réside dans la signature du manifeste, qui, en quelque sorte, séparait les adeptes des maîtres, décapitait le mouvement de ses chefs spirituels, qui ont eu, en 1914, une attitude qui contredisait leur vie, leurs actes, leur propagande, leurs écrits, toute leur œuvre anarchiste d'antan. Et, sans conducteurs spirituels, la propagation de nos idées ira de plus en plus vers la décadence ; la démagogie se fera une place de plus en plus grande..., et, au bout de cela, il y a le néant. Un résultat que n'avaient point prévu les signataires du manifeste. Et une régression des idées de liberté n'est point précisément un progrès de la civilisation.

En posant la question du Manifeste, c'est dans ce sens que j'espérais la voir résoudre... Expliquer une attitude, ce n'est déjà plus la revendiquer. Et si l'on ne revendique pas le Manifeste, n'est-ce pas parce qu'il est « irrevendicable », parce que l'on s'est trompé ? Si ce grand pas était franchi dans les faits, comme je suis persuadé qu'il l'est dans les esprits, nous pourrions assister à un essor nouveau, à une régénération du principe anarchiste... et anti-guerrier. »

Pierrot répondit à Descarsins par une longue explication qui mérite de retenir toute l'attention des anarchistes, car elle combat la thèse de l'égoïsme sacré :

« ...Nous prenons le droit de nous intéresser à tout déni de justice, à tout acte de violence exercé contre un faible - pour crier notre protestation et pour agir, si nous pouvons. Nous prenons le droit d'agir contre l'iniquité commise envers un traîneur de sabre, un officier de l'armée bourgeoise. Nous avons été dreyfusards et le serions encore, si c'était à refaire. Alors, si nous avons pris le droit d'intervenir autrefois, dans un conflit entre galonnés, sans en être autrement diminués, - au contraire - pourquoi n'aurions-nous pas le droit de prendre parti dans un conflit entre gouvernements, mais où le progrès humain, les notions de justice et les acquisitions dans le domaine de la liberté morale sont en cause ? Lorsque progrès moral, justice et liberté sont en jeu, il n'y a plus de classe ni d'entité gouvernementale qui tiennent, l'intérêt de l'idéal humain domine tout. Tant pis pour ceux qui ont trop peur d'être dupes et qui se confinent dans la méfiance. La méfiance est un sentiment assez bas qui ne peut aboutir qu'à l'impuissance et à la stérilité. En fait, il est l'apanage de ceux qui se sentent trop faibles ou trop peureux pour agir.

Descarsins dit que notre attitude en 1914 a été en contradiction avec notre vie, etc... Sans doute, l'étonnerai-je beaucoup en répondant qu'il n'y a pas eu de contradiction, et que nous avons été anti-patriotes et anti-militaristes, avant, pendant et après la guerre. Mais il faut entendre que nous avons pris parti contre la menace du militarisme prussien tout-puissant, dont le triomphe eût renforcé, dans la France vaincue, un militarisme réactionnaire, et que notre adhésion à la défense commune n'a jamais eu en vue ni exaltation du militarisme français, ni impérialisme, ni domination, ni orgueil national, ni représailles à exercer, ni humiliation à imposer. Avant la guerre, nous avons fait, en France, la propagande la plus active contre les incendiaires nationalistes, contre les préjugés patriotiques, contre la mascarade des retraites militaires. Nous savions qu'en Allemagne et ailleurs, nos camarades, moins nombreux, mais aussi actifs, faisaient la même propagande antimilitariste. Nous nous rendions compte que, dans l'Empire allemand, les idées démocratiques et révolutionnaires faisaient du progrès, malgré la gêne venant de l'armature féodale de l'État. Nous espérions qu'avec le temps, la poussée démocratique et révolutionnaire, encore bien faible, deviendrait assez forte pour empêcher les militaires de pouvoir à leur gré, déclencher la guerre.

Notre résistance à l'invasion menée par le clan féodal et militaire allemand n'a jamais comporté la haine du peuple allemand, ni le dessein de son asservissement. Je n'ai jamais eu, personnellement, l'idée d'aller éventrer Nettlau sur l'autel de la patrie. J'ai continué, pendant la guerre, à répandre autour de moi des idées de fraternité universelle, et de compréhension des adversaires, fondées sur le simple bon sens. Le danger passé, nous reprenons, sans aucune honte, sans remords, notre propagande qui me semble, à moi, sans hiatus, parce que ma pensée n'a subi aucune déviation.

J'avoue, dus-je indigner Descarsins, que je reprendrai la même attitude contre une invasion conduite par Mussolini, sans haine aucune contre les Italiens. Mais, puisque je suis hostile aux royalistes français, pourquoi accepterais-je la loi des fascistes, simplement parce que les fascistes sont des étrangers ? Et pourtant le fascisme est beaucoup moins dangereux, beaucoup moins puissant que le grand état-major allemand. Sa victoire aurait des effets bien moindres ; à tout le moins, elle provoquerait, en France, le retour triomphal de l'esprit chauvin et réactionnaire. Mais, moi, je ne prétends pas imposer mon opinion à Descarsins.

Pourrais-je dire que je respire mieux depuis la guerre, que j'ai davantage confiance dans une évolution pacifique des peuples, depuis que l'Europe ne traîne plus comme un boulet, les empires d'Allemagne, d'Autriche et de Russie ? Il y a bien le fascisme et quelques autres dictatures. Ils sont d'importance secondaire, ils sont surtout désagréables pour leurs propres peuples. Le plus fort, le fascisme italien, n'a pas d'argent, et il ne peut donc rien faire, il va à la faillite financière. Toutefois, les

voisins devront se garder des soubresauts de la bête au moment de son agonie.

Qu'importe que le mouvement anarchiste actuel retourne au néant... Les idées d'émancipation et de liberté reprendront sous une autre forme et sous une autre appellation. Avec les tenants actuels du mouvement, ces idées sont en train de se fossiliser dans des formules négatives : à bas la morale, à bas la famille (il existait même, avant la guerre, une secte d'anarchistes scientifiques, composée de demi-fous qui niaient les sentiments et proclamaient : à bas l'amour, à bas la guerre, à bas la politique, à bas la propriété, à bas la société ! etc...), tout cela en bloc, sans considérer aucune contingence, de peur de se tromper ou d'être trompé. En réalité, les anarchistes soi-disant affranchis, sont esclaves de principes absolus. Ils ont fini par enfermer la doctrine dans un petit cercle d'idées simplistes, qui donnent, à quelques-uns d'entre eux, l'illusion de tout savoir et le sentiment d'une immense supériorité. »

Ichikava (Japon), dans une lettre adressée à la rédaction de « Plus Loin », marque son re-acquiescement au Manifeste, en ces termes . « Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je trouve surtout la mentalité du militariste japonais tout à fait changée depuis la guerre européenne, c'est-à-dire depuis la débâcle du militarisme allemand. Oui, le Japon militariste est démocratisé, parce qu'il a senti que le militarisme ancien ne peut plus résister contre le grand mouvement populaire démocratique ». Les événements récents qui ont mis aux prises la Chine et le Japon ont montré combien l'absence de jugement était grande, chez ce signataire. Et l'on s'étonne de le voir donner à un mouvement ou à des individualités des directives sinon des conseils.

Parmi les camarades qui se mêlèrent aux débats rouverts sur le Manifeste des Seize, Luigi Fabbri, théoricien anarchiste italien, auteur de « Dictature et Révolution », publia, dans « La Protesta », quotidien anarchiste de Buenos-Ayres, une série d'articles dans lesquels il exposait l'attitude des anarchistes devant un nouveau danger de conflagration.

En voici les principaux passages :

« Au début de la guerre précédente, et pendant sa durée, il nous fut donné d'assister, non seulement à la déroute, dans tous les pays, de la II^e Internationale, de la social-démocratie, mais encore au spectacle triste, douloureux et avilissant, d'anarchistes, en petit nombre, mais parmi les plus connus, qui perdirent la tête au point d'oublier leurs propres principes d'internationalisme et de liberté. Et, parmi ceux-ci, le plus essentiel : celui qui est la négation de l'État et qui refuse à l'État l'horrible faculté de supprimer le droit à la vie pour les individus et pour les peuples. Nous eûmes ainsi, criantes et abominables contradictions des termes, des « anarchistes d'État » qui se rangèrent aux côtés de quelques gouvernements, se solidarisèrent avec eux, se portant caution pour eux, devant les peuples, et prenant parti contre l'immense majorité de leurs camarades. Et tout cela dans la naïve et

anti-anarchiste illusion de sauver quelques atomes de liberté, de cette liberté démocratique dont ils avaient, pendant cinquante ans, dénoncé le mensonge et l'insuffisance, voire l'inexistence, pour la majorité du prolétariat le plus pauvre et le plus déshérité.

Les fruits de la guerre « démocratique », pour le salut des petits peuples, pour la fin de toutes les guerres, nous les avons vus. Bien plus, nous en avons éprouvé l'amertume, nous avons souffert, dans notre chair, des plaies les plus douloureuses. Les populations opprimées par les États étrangers sont, aujourd'hui, plus nombreuses qu'avant la guerre, les petits peuples davantage asservis, les irrédentismes multipliés, les libertés démocratiques diminuées et plus dérisoires encore. Les motifs de guerre sont devenus innombrables ; aujourd'hui, la guerre est un danger réel, mille fois plus grand qu'à la veille de 1914. De la guerre qui devait être libératrice et pacificatrice, a surgi un monstre : le fascisme qui, comme une tache d'huile, se répand sur le monde et menace les sources même les plus antiques de la civilisation.

Le seul fruit de la guerre dont on puisse dire qu'il n'a pas été perdu, et qu'il n'est pas inutile, c'est que, grâce à elle, les illusions sur la démocratie bourgeoise sont définitivement tombées. Si les empires centraux avaient vaincu, après une égale durée de la guerre, certainement, nous ne serions pas mieux que nous ne sommes. Au lieu de certains désastres, nous en aurions eu d'autres, peut-être moins terribles ; mais les interventionnistes d'alors pourraient encore conserver leurs anciennes illusions, et diraient à coup sûr : « Ah ! si les Alliés eussent vaincu, aujourd'hui, nous serions heureux... ». Et il faudrait refaire tout un travail pour combattre la vieille erreur demeurée debout ; la Victoire des États dits démocratiques qui ne nous laisse pas moins malheureux que nous ne l'aurions été avec une Victoire du parti opposé, a démontré que c'est nous qui avons raison, et détruit jusque dans sa racine la maléfique illusion ; mais à quel prix et avec quel amoindrissement de ceux qui la caressèrent de nouveau, après l'avoir dénoncée et anathématisée pendant cinquante ans...

.....

Les anarchistes sont contre la guerre, contre toutes les guerres. Ils sont antimilitaristes, parce que la guerre est la fin logique, inéluctable du militarisme. Quelles que soient les circonstances, quelles que puissent être les conséquences d'un conflit armé entre États capitalistes, les anarchistes, à quelque nation qu'ils appartiennent, ne doivent pas collaborer à la défense nationale. S'ils y sont contraints et forcés, ils ne doivent pas, du moins, lui donner l'appui de leur consentement volontaire, ni se déclarer solidaires de leurs concitoyens, pour

s'opposer à l'invasion du territoire ou pour le libérer s'il est envahi. Ils ne doivent, pas davantage prendre parti pour l'un ou l'autre des belligérants, ni rechercher si la victoire ou la défaite de l'un ou de l'autre peut être dommageable ou non aux idées de liberté et d'émancipation politique, économique et sociale, étant admis, une fois pour toutes, que les guerres sont des querelles de gouvernements capitalistes, et que le sort des peuples y est toujours également sacrifié, quelle qu'en soit l'issue.

Gardons-nous de nous laisser abuser par le mirage du moindre mal, de nous laisser entraîner par les contingences, pour nous souvenir uniquement que le moindre mal sera toujours aussi néfaste pour les peuples, pour le prolétariat, pour la liberté, et gros des mêmes horribles conséquences pour l'avenir ; et, aussi pour laisser toute leur responsabilité aux gouvernements et aux classes dominantes, évitant tout acte de complicité, avec ceux-là ou celles-ci, et tâchant, au contraire, de nous préparer et d'être en situation de tirer le meilleur parti des événements pour notre cause révolutionnaire. »

Quoiqu'il n'y ait pas eu, dans l'esprit de Fabbri, la moindre animosité, voire même d'hostilité préconçue contre les signataires de la Déclaration des Seize, il n'en reste pas moins vrai qu'avec netteté et précision, L. Fabbri situait le problème dans ses termes exacts et précis, dans le cadre qui lui est propre.

Pour écarter les éléments inutiles et erronés qui pouvaient surgir à la suite de la publication des articles de Fabbri, parus dans « La Protesta » de Buenos-Ayres, l'auteur avait tenu, dans une lettre, à signaler la double traduction italien-espagnol, espagnol-français, qui pouvait créer quelque équivoque avec son texte premier.

Auguste Bertrand, dans le n° 39 de « Plus Loin » (juin 1928), commentait le point de vue de Fabbri en ces termes :

« Au regard des anarchistes croyants, j'appartiens à une catégorie de réprouvés, qu'il n'est pas possible de convertir, mais je ne suis pas voltairien ; je veux dire que, n'ayant pas la foi, je ne cherche pas à la détruire chez ceux qui l'ont. D'ailleurs, ces disputes ne sont d'aucune utilité, elles n'aboutissent qu'à chagriner sans entamer les convictions. Je ne ferai donc pas, mécréant, grief à Fabbri de son absolutisme doctrinaire, qui prétend enfermer la conscience anarchiste dans quelques formules très simples, hors desquelles il n'y a pas de salut. Je n'essayerai pas de lui démontrer que, dans le cas d'une coalition européenne, contre la Russie Soviétique, la place de combat des anarchistes serait dans les rangs de l'armée rouge. »

Signalant à Fabbri l'étiquette anarchiste-d'État dont il gratifie les signataires, afin de mieux concrétiser sa pensée, Bertrand essaie de montrer l'impropreté de cette désignation :

« Les interventionnistes, comme il les appelle, ne se sont pas solidarisés avec

quelques gouvernements, ils ne se sont pas portés caution pour eux, devant les peuples ; ils ont fait exactement l'opposé. Ils se sont solidarisés avec les peuples et, loin de se porter caution pour quelques États, ils ont, au contraire, éveillé la suspicion des peuples contre ces États ; quant à leur illusion de sauver quelques atomes de cette liberté démocratique, qui fait encore terriblement défaut à tant de peuples, à laquelle ils ont la faiblesse de tenir, tout en on dénonçant le mensonge et l'insuffisance, voire l'inexistence pour la majorité du prolétariat le plus pauvre et le plus déshérité, que Fabbri ne s'y trompe pas : cette illusion, ils l'ont toujours, naïve si l'on veut, mais non anti-anarchiste. »

Bertrand tient à mettre en lumière un second point de la thèse de Fabbri et, pour cela, il dit :

« L'idéal communiste-anarchiste est, à la fois, la plus orgueilleuse revendication de la personnalité et la plus entière expression de la solidarité des individus. Je dis : à la fois, le choix n'est pas permis entre les termes jumelés, de cette double définition. Or, l'anarchie n'est pas une abstraction, ce n'est pas un système. Elle n'est pas née, toute de noir et de rouge vêtue, dans le cerveau d'un homme de génie. C'est un phénomène social qui se dégage et se précise peu à peu des efforts instinctifs d'abord, irraisonnés de la communauté humaine, tendant à assurer à la totalité des individus, les meilleures possibilités d'existence matérielle, intellectuelle et morale. ...Je n'affirmerai pas que tous les anarchistes partagent cette conception, mais ce qui lui donne une certaine force, c'est le caractère profond des idées libertaires et l'impossibilité de les dissocier de ce que Fabbri appelle les « contingences ». Cette aspiration universelle vers un meilleur devenir, les anarchistes ont précisément le mérite de l'avoir libérée des formules et des systèmes, et de montrer le but final auquel elle tend. C'est parce qu'ils le distinguent clairement qu'ils sont à l'avant-garde de l'humanité, en marche vers ce but ; et lorsqu'un obstacle imprévu se dresse en travers du chemin, il ne leur est pas loisible de s'asseoir sur le revers du talus et d'attendre que le gros des troupes ait écarté l'obstacle et déblayé la route. Aux anarchistes, plus impérieusement qu'à tous autres, s'imposait le devoir de résister au coup de force du militarisme allemand. »

En conclusion de son intervention dans le débat relatif au Manifeste des Seize, Aug. Bertrand écrit :

« Le seul fruit de la guerre dont on puisse dire qu'il n'a pas été perdu, c'est que la victoire des Alliés a porté un coup mortel au militarisme allemand. Quant au militarisme français, nous le combattons comme tous les militarismes ; mais, depuis 1870, il n'a jamais été assez puissant pour constituer un danger pour la paix du monde ; s'il venait à en être autrement, je doute que ce pays refasse l'unité spontanée qu'il a faite, en août 1914, contre l'envahisseur allemand, et avec laquelle en mon âme et conscience d'anarchiste, ma qualité de citoyen de la nation envahie me dictait le devoir de me solidariser. »

Ces paroles d'Aug. Bertrand nous laissent rêveurs, car elles montrent jusqu'à quel point certains éléments se réclamant de l'anarchie ont, de la situation internationale, une conception erronée et partielle. La question des responsabilités envisagée sous l'angle purement bourgeois, contredit même cette façon, de voir ; car, pour ceux qui ont étudié les documents exhumés des archives secrètes de certains régimes abolis, la part de complicité de chaque État dans le conflit de 1914-1918 est désormais établie. C'est un non-sens, alors, de se laisser prendre au mirage sentimental de la nation envahie et du devoir de se solidariser avec elle. Les anarchistes ne doivent pas se laisser égarer par de telles erreurs, qui ne peuvent que se retourner un jour contre eux et détruire la confiance que la classe ouvrière peut accorder à l'idéal anarchiste.

L. Fabbri, revenant à la charge, répondait aux articles parus dans la revue « Plus Loin », sur la question de la guerre, du Manifeste des Seize, et de l'attitude des anarchistes en cas de conflit guerrier, par un nouvel article, qui situait le sujet en s'efforçant de retrouver l'idée maîtresse, qui, dans le labyrinthe des discussions, avait été abandonnée :

« Au fond de cela, il y a souvent une incomplète compréhension de l'anarchisme ; on le voit comme séparé de la réalité actuelle et quotidienne, inapplicable, en pratique, aux problèmes de la vie réelle, ne répondant pas aux nécessités immédiates de la défense de la liberté et des droits de l'individu et du prolétariat. D'où l'accusation adressée à ceux qui, dans la vie et dans la lutte, veulent rester en accord avec leurs principes, de se séparer des réalités, de négliger les intérêts pressants de la civilisation humaine et de les sacrifier à une aride formule abstraite. C'est l'accusation que les partisans de l'intervention nous faisaient à nous, anarchistes, restés en présence du grand conflit sur le terrain révolutionnaire, prolétaire et libertaire. Leur erreur était, une fondamentale erreur d'évaluation. L'anarchie n'est pas seulement un idéal de lointaine société future, ou une abstraction de l'esprit au-dessus des contingences humaines, elle est bien tout cela, mais elle est aussi autre chose, et davantage : une pratique de la vie et de la lutte, une méthode d'évolution consciente, de préparation et de révolution, une conception de mouvement et d'action, un idéal en voie de continuelle réalisation. En restant fidèles dans la pratique à la conception anarchiste, en nous y conformant le plus possible, lorsque nous combattons, nous contribuons à résoudre les problèmes de la liberté et de la civilisation humaine Beaucoup plus, beaucoup mieux et beaucoup plus vite qu'en nous mettant en contradiction avec elle. Agir dans un sens opposé à cette conception, c'est faire tort à la civilisation et à la liberté et à toute cause bonne que l'on voudrait servir.

L'idée anarchiste et le mouvement anarchiste étant envisagés de cette manière, il me semble que l'attitude que nous avons prise pendant la guerre 1914-1918 - adversaires de tous les États, solidarisés avec tous les peuples, - ne pouvait guère être autre qu'elle ne fut. Attitude, non de renoncement, mais de combat, qui ne nous réservait pas moins de souffrances, de risques et de sacrifices que toute autre ;

attitude qui ne nous mettait pas au-dessus ou hors de la mêlée, mais au plus épais, et nous faisait les interprètes des aspirations les plus ardentes et des sentiments les plus profonds des grandes masses de combattants, partout envoyés au massacre, contre leur volonté. Une telle attitude ne fut ni individualiste, ni pacifiste, ni neutraliste, mais « solidariste » anarchiste, révolutionnaire ; elle fut la plus humaine de toutes et celle qui s'accordait le mieux à la cause de la civilisation. Dans tous les pays, humanité et civilisation étaient, jour après jour, écrasées, piétinées, par la guerre, ruinées matériellement et moralement et menacées d'anéantissement, beaucoup plus par la durée de la guerre que par l'issue qu'elle pourrait avoir. Le désastre, dans chaque camp, était tel qu'il ne pouvait y avoir aucune raison, à quelque moment que ce fût, pour le faire durer une seule minute de plus, quel que dût être l'éventuel vainqueur, aucune, sinon les intérêts du capitalisme et des divers impérialismes. Et le devoir des anarchistes, non seulement pour rester cohérents avec leurs principes, mais plus encore par solidarité humaine, et dans l'intérêt de la civilisation, était de faire tout leur possible, d'employer tous les moyens et à tout prix, pour que l'on mît fin au massacre.

Ce devoir, les anarchistes restés fidèles à leurs principes ont cherché à l'accomplir comme ils ont pu. Ils n'ont pu l'accomplir que trop peu, hélas, pour obtenir un résultat appréciable. Cela est vrai. Mais ce n'est pas là une bonne raison pour soutenir qu'ont mieux fait ceux... qui ont fait le contraire, avec les résultats que l'on sait. » (« Réveil Anarchiste », de Genève, 26 janvier 1929.)

Cette longue polémique, si elle a provoqué, dans les milieux anarchistes, des scissions et peut-être amené quelques bons camarades à devoir rompre toutes relations entre eux, n'aura pas manqué d'être fructueuse en enseignements, car elle aura démontré comment un accord parfait, établi par près d'un demi-siècle de propagande pour un idéal commun, s'est trouvé brusquement rompu devant un événement d'une exceptionnelle gravité.

Nous avons tenu à placer sous les yeux du lecteur, aussi équitablement que possible, les documents essentiels se rattachant à cette controverse. Nous avons le sentiment que l'étude attentive de ces documents où s'affirment avec vigueur les deux thèses opposées, aura une triple utilité : 1° Permettre à chacun d'apprécier, judicieusement et en connaissance de cause, la position prise par les signataires du trop fameux Manifeste des Seize ; 2° Faire savoir à tous que, dans l'ensemble, le mouvement anarchiste fut nettement hostile à cette position ; 3° Mettre en garde les éléments libertaires, surtout les jeunes, contre la tentation de se laisser entraîner dans une nouvelle guerre, sous le fallacieux prétexte de combattre le Fascisme italien ou allemand pour sauver la Démocratie, ou de défendre la Russie bolcheviste pour sauver la Révolution.

Hem Day.

Accueil

SÉLECTION n. f. (du radical latin : *seligo*, *selectus*, choisir, trier)

Sélection naturelle, eugénisme, sélection sociale, voilà le triple point de vue qui retiendra notre attention dans le présent article.

Trompés par le récit biblique de la création, des naturalistes comme Linné, Cuvier, Agassiz ont faussement supposé que toutes les espèces végétales ou animales, et l'humanité elle-même, demeureraient immuables et fixes parce qu'elles résultaient du tout-puissant vouloir divin. Si la faune et la flore ont changé au cours des âges, ainsi qu'en témoigne la paléontologie, ce n'est pas, disait Cuvier au début du XIX^{ème} siècle, en raison de la transformation des espèces, mais par suite de « révolutions » du globe, de « catastrophes subites, se produisant périodiquement et détruisant des populations entières ». A la même époque, Lamarck enseignait que les espèces évoluent. « Si cette vérité n'est pas généralement admise, déclarait-il, c'est parce que la chétive durée de l'Homme lui permet difficilement d'apercevoir les mutations considérables qui ont lieu à la suite de beaucoup de temps ». Mais Lamarck fut tourné en ridicule et Cuvier, qui cumulait tous les honneurs officiels, triompha bruyamment.

Avec Darwin, qui publia en 1859 son livre *De l'Origine des Espèces*, la théorie fixiste reçut un coup dont elle ne s'est point relevée. La prodigieuse documentation du naturaliste anglais, le nombre et la variété des faits qu'il apportait en faveur de la mutabilité des espèces, finirent par convaincre tous les esprits impartiaux. Sur les facteurs essentiels de l'évolution, Lamarck et Darwin sont loin, d'ailleurs, d'être d'accord. Le premier invoque surtout l'adaptation au milieu, les effets héréditaires du besoin qui crée l'organe et de l'usage qui le fortifie, ainsi que l'action opposée du défaut d'usage qui engendre l'atrophie, puis la disparition des organes inutiles. De préférence, le second explique les transformations observées par la lutte pour la vie et la sélection naturelle. Chez Darwin, cette dernière notion acquiert une importance de premier ordre.

Variabilité des espèces et concurrence vitale, telles sont, d'après lui, les causes principales de l'évolution biologique. Dans une même espèce, tous les individus présentent des différences plus ou moins accentuées qui sont en relation avec les modifications survenues dans le mode d'existence. Par ailleurs, la progression rapide selon laquelle les êtres organisés tendent à s'accroître, dans une région donnée, engendre une lutte fatale de chaque individu avec ses semblables et avec ses ennemis de tous ordres, pour la place à prendre ou la nourriture à obtenir. En conséquence, les variations nuisibles seront une cause de destruction pour les

êtres qu'elles affligent ; les variations utiles auront un effet inverse, elles assureront la survivance des individus les plus aptes et se transmettront à leurs descendants. Une meilleure adaptation aux conditions d'existence et une lente amélioration de l'espèce suivront, si les variations heureuses persistent et si le même processus se répète pendant longtemps.

« Supposons, écrit Darwin, une espèce de Loup, se nourrissant de divers animaux, s'emparant des uns par ruse, des autres par force et des autres par agilité ; supposons encore que sa proie la plus agile, le Daim par exemple, par suite de quelques changements dans la contrée, se soit accrue en nombre ou que ses autres proies aient, au contraire, diminué pendant la saison de l'année où les Loups sont le plus pressés par la faim. En de pareilles circonstances, les Loups les plus rapides et les plus agiles auront plus de chance que les autres de pouvoir vivre. Ils seront ainsi protégés, élus, pourvu toutefois qu'avec leur agilité nouvellement acquise ils conservent assez de force pour terrasser leur proie et s'en rendre maîtres, à cette époque de l'année ou à toute autre, lorsqu'ils seront mis en demeure de se nourrir d'autres animaux. Nous n'avons pas plus de raisons pour douter de ce résultat que de celui que nous obtenons nous-mêmes sur nos Lévrier, dont nous accroissons la vitesse par une soigneuse sélection méthodique ou par une sélection inconsciente, provenant de ce que chacun s'efforce de posséder les meilleurs Chiens sans avoir aucune intention de modifier la race. Sans même supposer aucun changement dans les nombres proportionnels des animaux dont notre Loup fait sa proie, un louveteau peut naître avec une tendance innée à poursuivre de préférence certaines espèces. Une telle supposition n'a rien d'improbable, car on observe fréquemment de grandes différences dans les tendances innées de nos animaux domestiques : certains Chats, par exemple, s'adonnent à la chasse des Rats, d'autres à celle des Souris. D'après M. Saint-John, il en est qui rapportent au logis du gibier ailé, d'autres des Lièvres ou des Lapins, d'autres chassent au marais et, presque chaque nuit, attrapent des Bécasses ou des Bécassines. On sait enfin que la tendance à chasser les Rats plutôt que les Souris est héréditaire. Si donc quelque légère modification d'habitudes innées ou de structure est individuellement avantageuse à quelque Loup, il aura chance de survivre et de laisser une nombreuse postérité. Quelques-uns de ses descendants hériteront probablement des mêmes habitudes ou de la même conformation, et, par l'action répétée de ce procédé naturel, une nouvelle variété peut se former et supplanter l'espèce mère ou coexister avec elle. »

Ainsi Darwin accorde à la mort une grande valeur sélective : elle élimine les moins aptes à la manière de l'éleveur qui, dans un troupeau, ne garde que les meilleurs individus. Il estime que la sélection sexuelle exerce aussi une action qui n'est pas négligeable. Les mâles plus énergiques ou mieux armés écartent leurs rivaux moins vigoureux. Parfois, chez les oiseaux en particulier, ce sont les mâles les plus beaux ou ceux dont la voix est la plus mélodieuse qui sont choisis de préférence par les femelles : « Des voyageurs nous ont raconté des combats d'Alligators mâles au temps du rut. Ils nous les représentent poussant des mugissements et tournant en cercle avec une rapidité croissante, comme font les

Indiens dans leurs danses guerrières. On a vu des Saumons combattre pendant des jours entiers. Les Cerfs-Volants portent quelque fois la trace des blessures que leur ont faites les larges mandibules d'autres mâles. M. Fabre, cet observateur inimitable, a vu fréquemment les mâles de certains insectes Hyménoptères combattre pour une certaine femelle qui restait spectatrice en apparence indifférente du combat, mais qui, ensuite, suivait le vainqueur. La guerre est plus terrible encore entre les mâles des animaux polygames ... Chez les oiseaux, la lutte offre souvent un caractère plus paisible. Tous ceux qui se sont occupés de ce sujet ont constaté une ardente rivalité entre les mâles de beaucoup d'espèces pour attirer les femelles par leurs chants. Les Merles de roche de la Guyane, les Oiseaux de Paradis et quelques autres espèces encore s'assemblent en troupe ; et, tour à tour, les mâles étalent leur magnifique plumage et prennent les poses les plus étranges devant les femelles qui assistent comme spectatrices et juges de ce tournoi ; puis, à la fin, choisissent le compagnon qui a su leur plaire. Tous les amateurs de volières savent bien que les oiseaux sont très susceptibles de préférences et d'antipathies individuelles. Sir B. Héron a remarqué un Paon tacheté qui était tout particulièrement préféré par toutes les femelles de son espèce ».

Certes, malgré ses mérites, la conception de Darwin soulève de nombreuses difficultés. Si le transformisme est un fait qu'aucun naturaliste sérieux ne songe à nier, la façon dont on l'explique a singulièrement varié. Les doctrines néo-lamarquistes, weismaniennes, mutationnistes, etc... se sont éloignées des idées darwiniennes sur des points parfois très importants. De préférence, ce sont les individus moyens, non les individus supérieurs, que l'action sélective préserve de la mort ; et, très souvent, aucune différence ne distingue les éliminés des survivants. Dans toutes les espèces, les phases d'intense mortalité s'observent pendant les jeunes stades ; mais, parmi les animaux adultes restés sauvages, il n'est pas rare de rencontrer des individus diminués par des malformations naturelles ou des mutilations accidentelles. Au dire des biologistes contemporains, qui ont confronté de près la théorie darwinienne avec la réalité, il n'y a pas de « survivat of the fittest » ; sauf au début, la mortalité intraspécifique n'a aucun caractère sélectif. Et ainsi tombe l'argument principal des bellicistes qui prétendent légitimer la guerre en l'assimilant, d'une façon d'ailleurs très fautive, à la lutte pour la vie et en lui faisant jouer un rôle sélectif comparable à celui que l'on a prêté à la nature.

Si la sélection naturelle n'a pas l'importance que Darwin lui attribue, la sélection artificielle, intentionnellement pratiquée par l'homme, peut aboutir à de merveilleux résultats. On sait quels miracles réalise l'horticulture ! Des chercheurs patients ont précisé et codifié les règles à suivre pour obtenir des formes végétales inconnues ou pour renforcer les caractères que nous désirons voir s'accroître dans une espèce donnée. Des variations surviennent brusquement, même parmi 186 plantes issues d'un producteur commun ; et l'on obtient des races stables, lorsqu'on marie ensemble les individus qui présentent des variations identiques. Pour conduire une espèce au degré de perfectionnement souhaité, l'on peut choisir comme reproducteurs, dans chaque semis, les sujets qui présentent à un très haut degré les

caractères que l'on désire voir se développer. En procédant de la sorte assez longtemps, d'étonnantes variétés apparaissent, conformes aux modèles que nous avons imaginés. A ces modifications il y a néanmoins des limites ; la rose bleue, par exemple, n'a encore été obtenue par aucun horticulteur. Le croisement des races permet aussi de produire des types inédits, qu'il s'agisse de fleurs, de céréales, d'arbres fruitiers, de plantes industrielles quelconques. C'est ainsi que l'on a sélectionné des variétés de betteraves, de blé, de pommes de terre, dont les qualités augmentent singulièrement la valeur. « *La rose du Bengale*, écrit Edmond Perrier, a été importée chez nous vers 1800, *la rose multiflore* en 1837, *la rose de l'île Bourbon* en 1820 ; elles ont fourni, depuis, de nombreuses variétés : c'est en les croisant les unes et les autres avec nos roses anciennes, fleurissant au printemps, qu'on a obtenu les *roses hybrides remontantes*, qui fleurissent deux fois par an ».

Dans leur ensemble, ces procédés sont imités de ceux que l'homme utilise, depuis les temps les plus anciens, pour l'amélioration des races d'animaux domestiques ou pour la production de races nouvelles. Nous ne savons rien de précis concernant l'origine et l'histoire de la majorité des grandes races domestiques, soit qu'elles remontent à des époques sur lesquelles nous sommes très mal renseignés, soit qu'elles résultent d'une sélection lente, variable, intermittente et qui n'eut rien de méthodique. C'est à des mutations ou des combinaisons qui parurent intéressantes que sont dus chiens et chats sans queue, moutons et boeufs sans cornes, de nombreuses races de poules, de pigeons, de chevaux, de chiens, etc ... Quoi qu'il en soit, la sélection, intentionnellement appliquée par l'homme, dans l'ordre végétal ou animal, apparaît merveilleusement utile et féconde. Non seulement, disait Youatt, elle permet à l'éleveur de modifier le caractère de son troupeau, mais elle lui fournit le moyen de le transformer complètement : « C'est la baguette magique, à l'aide de laquelle il appelle à la vie quelque forme ou moule qui lui plaise ». L'éleveur de pigeons John Sebright affirmait « qu'il répondait de produire quelque plumage que ce fût en trois ans ; mais qu'il lui en fallait six pour obtenir la tête et le bec ». Et l'on sait quels prix énormes valent les beaux reproducteurs dont la généalogie est irréprochable. Grâce aux lois de Mendel, il est d'ailleurs possible de calculer les résultats des croisements entre individus de caractères différents. Ajoutons que les méthodes à suivre, pour obtenir deux individus capables d'être la souche d'une race stable, varient selon la nature dominante ou dominée de la qualité que l'on désire. Facile dans le second cas, l'isolement est long et incertain dans le premier ; beaucoup d'individus, que les éleveurs déclarent de race pure, n'en ont que l'apparence : la disjonction mendélienne, qui survient lorsqu'on les croise entre eux, le démontre.

Puisque la sélection artificielle, appliquée aux animaux domestiques, conduit à d'heureux résultats, l'homme gagnerait sans aucun doute à user de procédés analogues, quand il s'agit de sa propre reproduction. Malheureusement, la religion chrétienne en général et plus particulièrement la branche catholique exercent une influence très néfaste en matière de procréation humaine. Asservis à des dogmes absurdes, les catholiques continuent d'obéir à l'ordre donné par Jahveh à Adam et à

Ève : « Multipliez-vous ! ». Dans une encyclique de décembre 1930, le pape a rappelé que la doctrine traditionnelle ne devait subir aucune atténuation. « En considération du bonheur éternel qui est normalement à leur portée, écrit le jésuite J. Keating, il est mieux que des enfants naissent estropiés ou tarés, que de ne pas être nés du tout. » Le pitre Jean Guiraud, dont j'ai pu apprécier la sottise et la mauvaise foi lorsqu'il enseignait à l'Université de Besançon, résume les explications des théologiens catholiques en assurant que la restriction volontaire de la natalité est une faute d'une gravité exceptionnelle.

Moins déraisonnables, les protestants ont adopté de nos jours une attitude différente, du moins dans certains pays. Le député Sixte-Quenin le constate dans son intéressant rapport sur le *Problème de la Natalité* : « Le nombre considérable des chômeurs anglais, écrit-il, a montré à des membres de la Chambre des Lords et à de hautes personnalités de l'Église anglicane, que la propagande néo-malthusienne devenait, en Angleterre, une mesure de salut public. On sait quel éclatant démenti a été donné, par les colonies anglaises, à la thèse qui prétendait que les colonies pourraient toujours, le cas échéant, recevoir un excédent possible de population de la métropole. Les gouvernants anglais ont essayé de se débarrasser, en les envoyant dans leurs colonies, d'une partie au moins de leurs chômeurs qui représentent une si lourde charge pour le budget anglais. Cette entreprise a lamentablement échoué ... Ainsi s'explique-t-on que des lords et des évêques en soient venus à penser que l'Angleterre est trop peuplée, que les chômeurs qui y sont en excédent et à la charge de ceux qui travaillent, peut-être eût-il mieux valu qu'ils ne naquissent point et qu'en tout cas il serait sage d'éviter que leur nombre s'augmentât par une procréation exagérée. En Amérique, il faut bien croire que ce sentiment est encore plus répandu, car on a pu lire, dans *Paris-Midi*, ce télégramme de New-York du 9 décembre 1932 : « Le Conseil fédéral des églises du Christ en Amérique a tenu hier, à Indianapolis, son congrès annuel, à l'issue duquel des résolutions sensationnelles ont été adoptées. Disons d'abord que cette association groupe 135.000 églises protestantes et que ses adhérents sont au nombre de 22 millions. En ce qui concerne les problèmes sociologiques, le Conseil fédéral insiste sur la nécessité du contrôle des naissances dans « l'intérêt de la morale et de la protection de la vie humaine ». Il estime que c'est là le seul moyen de maintenir le standard de vie désirable et n'hésite pas à préconiser la création d'écoles du mariage, dont les élèves seraient initiés, par des médecins et professeurs qualifiés, aux mystères de l'eugénisme ». C'est que l'Amérique, qui compte pourtant encore de vastes étendues peu peuplées, non seulement elle aussi, après avoir fermé ses portes aux Asiatiques, les ferme aux Européens, mais elle doit reconnaître son impuissance à utiliser son territoire soi-disant insuffisamment peuplé pour donner du travail à ses millions de chômeurs ». En France, en Italie, les prêtres s'associent par contre au pouvoir civil pour condamner la restriction volontaire de la natalité. D'une façon générale, le désir de disposer d'un « matériel humain » abondant, pour les guerres en perspective, pousse les nationalistes du continent européen à réclamer une procréation toujours amplifiée.

Malgré leur parenté évidente, le problème de la limitation des naissances et celui de la sélection eugénique ne sont point rigoureusement identiques. Le premier, d'ordre surtout quantitatif, se préoccupe d'établir un heureux équilibre entre les ressources du globe et l'effectif de la population qui s'agite à sa surface. Le second, d'ordre qualitatif, porte sur les moyens d'éviter un amoindrissement de notre espèce, et même d'assurer son amélioration autant qu'il est possible. Il faut, déclarent avec raison les partisans de l'eugénisme, que la procréation cesse d'être le résultat d'un instinct aveugle et du hasard, pour devenir l'oeuvre volontaire et réfléchie de parents sains de corps et d'esprit. Un enfant vigoureux, robuste, bien doué intellectuellement, ne vaut-il pas mieux que cent enfants malingres et tarés ? Favoriser la procréation d'une manière aveugle, sans tenir compte des maladies héréditaires, des aptitudes familiales, des conditions favorables au perfectionnement de l'espèce, c'est précipiter la déchéance de la race humaine. Ils commettent un crime, les parents alcooliques, tuberculeux, syphilitiques, ou tarés à d'autres points de vue, qui jettent dans la lutte pour l'existence un être chétif, mal conformé, dont la destinée sera de souffrir constamment. S'il peut disposer librement de sa vie et chercher son plaisir où il le trouve, l'homme n'a pas le droit d'engager l'avenir d'un enfant condamné d'avance à une irrémédiable dégradation physique ou mentale. La stérilisation des anormaux se pratique déjà dans certains pays, et la nécessité d'un examen pré-nuptial est admise par les meilleurs esprits. L'américain Lothrop Stoddart rapporte l'histoire d'une famille de 1.200 individus qui eurent pour ancêtres un couple de deux dégénérés : 300 moururent prématurément, 310 furent des mendiants professionnels, 440 furent minés par la syphilis, 130 devinrent des criminels et, parmi ces derniers, 7 commirent des assassinats. Quoi qu'en pensent les catholiques, de tels exemples démontrent qu'une sélection s'impose en matière de procréation.

L'eugénisme comporte tout un ensemble de procédés dont nous ne parlerons pas ici. Dans certains pays comme l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Hollande, la Suisse, il a inspiré des mesures dont les effets bienfaisants se feront sentir dans un avenir prochain. Russie et Suisse ont même permis l'avortement, quand il a lieu dans certaines conditions. En France, par contre, la loi du 31 juillet 1920 punit d'un emprisonnement de six mois à trois ans, et d'une amende de cent à cinq mille francs, quiconque « se sera livré à une propagande anticonceptionnelle ou contre la natalité ». Le simple exposé des doctrines eugéniques peut donner lieu à des poursuites qui aboutissent d'ordinaire à de sévères condamnations. Des apôtres ont cependant bravé les foudres de la loi pour les faire connaître chez nous. Concernant l'hérédité des aptitudes intellectuelles et morales, nous sommes encore très mal renseignés, malheureusement. Mais de merveilleuses perspectives s'ouvriront pour notre espèce, le jour où l'on pourra sélectionner des races supérieures par le coeur et le cerveau. Les plus audacieuses conceptions sociales, des espoirs que beaucoup déclarent utopiques, seront alors d'une réalisation aisée ; à condition, bien entendu, que cette science nouvelle ne passe point au service des oppresseurs du genre humain.

En attendant ces jours heureux, le problème de la sélection intellectuelle et morale s'impose dans nos actuelles collectivités. C'est en instituant l'École Unique que radicaux et socialistes prétendent dégager de la masse les cerveaux supérieurs. « L'accès du second degré, écrit l'un de ses apologistes, serait réservé exclusivement aux enfants qui auraient été jugés dignes de le recevoir, aux environs de la onzième année. La sélection est une grave détermination qu'on espère réaliser assez exactement au moyen de trois séries d'épreuves, savoir : a) l'examen attentif des résultats de l'ensemble de la scolarité élémentaire, qui doivent être obligatoirement consignés dans un livret scolaire ; b) des épreuves écrites et orales ayant pour but de déceler des aptitudes ou des inaptitudes plutôt que de contrôler des connaissances ; c) des épreuves psychologiques. Ces épreuves donneront lieu à des notes et permettront ainsi de conclure à l'admission ou à l'ajournement d'un enfant à l'enseignement du deuxième degré. Nous espérons du reste voir établir une corrélation étroite entre l'enseignement primaire complémentaire et les deux premières années de cet enseignement de choix, afin qu'un esprit à évolution plus lente puisse reprendre sans dommage la place qui lui est due. Les jurys conscients de leur véritable rôle ne manqueront pas d'être aussi larges que possible dans le recrutement de l'élite de demain. Les éléments ne manqueront évidemment pas et permettront de puiser dans la masse les cadres futurs de la démocratie. Au troisième degré, on a l'enseignement supérieur proprement dit (Grandes Ecoles, Facultés, etc...). Il se propose la formation technique et professionnelle supérieure, l'initiation à la recherche scientifique en vue de la formation de savants, l'enseignement théorique et pratique de la méthode scientifique, la formation du personnel enseignant, etc... ». Afin de permettre aux riches, même très mal doués, de poursuivre leurs études secondaires ou supérieures, on laissera les écoles congréganistes fonctionner comme par le passé. Qualités de cœur et de volonté n'entreront pas en ligne de compte pour le recrutement de la nouvelle élite sociale.

Ligue des Droits de l'Homme, parti radical, loges maçonniques, etc... collaborèrent à la confection de ce projet. Même s'il s'agit de dégager les esprits vraiment supérieurs, les mesures qu'ils préconisent sont notoirement insuffisantes. Ils confondent faussement valeur et précocité ; aux examens et concours ils prêtent des mérites dont ils sont dépourvus. Désireux de sauver la société capitaliste, ils veulent amoindrir l'énergie révolutionnaire du prolétariat, en privant la masse de ses animateurs les plus intelligents. Mais le comble, c'est qu'ils confondent naïvement l'élite scolaire avec la véritable élite sociale. Ils oublient qu'on peut être un grand esprit et un aboulique ou un fieffé gredin ; leur ignorance est telle, en matière de psychologie, qu'ils identifient savoir et moralité. Vainement, j'ai multiplié les rapports et les études pour éclairer les pontifes sur ce point : il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Dans leur pensée, l'école unique est, avant tout, un magnifique tremplin électoral, aussi m'ont-ils considéré comme un « gêneur ». Une sélection sérieuse devrait pourtant tenir compte des sentiments, de la volonté, des habitudes, des désirs, de tout l'ensemble des éléments psychologiques qui constituent la vie mentale ; à côté des aptitudes intellectuelles, il existe des dispositions morales dont l'importance est prodigieuse. J'ai traité ce problème dans

Ethique Nouvelle ; et j'ai montré, par des expériences pratiques, qu'il était possible d'arriver à découvrir les tendances essentielles du moi profond. Sans l'avouer, certaines associations, certains pontifes de l'Université et même des organisations très officielles s'inspirent des idées que j'émis sur ce sujet voici dix ans. Plusieurs reconnaissent qu'une sélection morale serait indispensable dans une société rationnellement organisée. Mais financiers et politiciens sont d'irréductibles adversaires d'une méthode qui mettrait fin à leurs hypocrites et criminels agissements.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

SENS (ESTHÉTIQUE)

Le sens esthétique, que nous appellerons plus volontiers, pour éviter des interprétations alambiquées, le sens de la beauté et le sens de l'art (voir *Beauté* et *Art*), est, à notre avis, un sixième sens chez l'homme. Il est inné en lui, comme le sont toutes les « facultés d'éprouver des impressions par l'intermédiaire de ses organes », facultés qui sont celles de ses autres sens. Seul l'homme incomplet, anormal, ne possède pas ce sixième sens, comme il lui arrive d'être dépourvu de ceux de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du goût ou du toucher. Le sens de la beauté et de l'art est, comme les autres sens, susceptible d'augmentation, de diminution, voire d'extinction suivant que son usage est plus ou moins exercé et fréquent.

L'homme primitif est, tout naturellement, sculpteur, peintre, poète, musicien. Il taille ou peint des images, il harmonise sa pensée par le vers ou par le chant, sans avoir appris, tout comme il respire, comme il dort, comme il mange, tant que ses rapports avec la nature ne sont pas interrompus ou faussés par des conventions plus ou moins arbitraires. Ce sont ces conventions toujours plus compliquées qui ont rompu, pour l'homme civilisé, la continuité de ses rapports avec la nature, comme elles ont modifié les facultés de ses sens et les ont diminuées au point de les supprimer parfois totalement. Une sorte d'atavisme s'est formé dans l'espèce humaine qui a, peu à peu, produit et transmis en elle un lent dénatement, une insensibilité progressive, notamment du sens de la beauté et de l'art, rendant nécessaire, chez la plupart des hommes, une nouvelle création de ce sens par une éducation appropriée.

Il est des êtres qui possèdent intensément le sens de la beauté et de l'art, mais chez qui il ne se découvre que par une sorte de révélation naturelle ou cultivée, quand ils se trouvent, pour la première fois, devant certains spectacles de la nature ou certaines manifestations de l'art. Ils éprouvent alors une émotion nouvelle pour eux, et la répétition de ces spectacles ou de ces manifestations, l'observation critique qu'elle suscite, multiplie, varie, amplifie leur émotion et en font un sens de plus en plus éclairé. D'autres sont, au contraire, entièrement dépourvus du sens de la beauté et de l'art ; ils cherchent vainement à l'acquérir ou à donner l'illusion qu'ils le possèdent. Ils sont les pédants et les sots qui admirent sur la foi des autres. Les premiers sont naturellement des artistes, comme le primitif sculptant un morceau de bois ou soufflant dans un roseau. Eux seuls sont créateurs de pensée, d'art, d'harmonie. Les autres sont des snobs qui font toutes les grimaces esthétiques sans jamais en recevoir une véritable émotion ni leur donner une expression originale.

On a prétendu, bien à tort, que le sens de la beauté et de l'art est l'apanage de l'humanité et de la civilisation. Non seulement il est possédé plus sûrement par l'homme primitif que par le civilisé, mais il a été constaté d'une façon aussi certaine chez l'animal dont l'état de primitivité est, ou du moins semble être, encore plus grand. Ce sens est d'autant plus répandu dans toute la nature qu'il est, comme les autres sens, physiologiquement plus exercé et, psychologiquement, moins déformé par des conventions arbitraires. Il n'y a aucune raison pour que ce sens soit en infériorité chez les animaux, alors que les autres sont, chez eux, si éminemment supérieurs par leurs organes plus nombreux et surtout plus perfectionnés que chez l'homme. Ainsi, l'ouïe est incomparablement mieux servie par la mobilité du pavillon de l'oreille externe chez tous les animaux qui possèdent cet organe, et par l'appareil vibratoire de ceux, les poissons en particulier, qui n'ont pas d'oreille externe. De même pour la vue dont l'organe est, pour certains, sur toute la surface du corps. Parmi ceux qui ont des yeux, il en est qui sont pourvus de plusieurs paires. Les yeux pédonculés de nombreuses espèces leur permettent de changer la direction de leur vue. Les yeux rétinien des insectes sont enrichis de facettes qui vont jusqu'au nombre de 24.058 chez la mordelle. La mouche commune en a 4.600 à chaque oeil, et le papillon 17.355. Un grand nombre de mammifères voient de nuit comme de jour. Pour le tact, il atteint une subtilité infinie grâce à la multiplicité de ses organes distribués sur tout le corps, notamment aux poils et aux plumes. L'odorat n'est pas moins subtil, servi aussi par des organes nombreux. Enfin le goût, demeuré naturel et qui n'est pas perverti comme chez l'homme par toutes les drogues et les falsifications de la chimie alimentaire, permet toujours à l'animal de discerner l'aliment utile et le nuisible. On peut faire d'un animal un gourmand et même un gourmet ; on ne réussira à l'empoisonner que par une ruse qui mettra son flair en défaut. Le Docteur Ph. Maréchal, dans son ouvrage : *Supériorité des animaux sur l'homme*, a abondamment démontré cette supériorité en ce qui concerne les sens, et exposé, en même temps, ses répercussions esthétiques et morales chez nos frères appelés « inférieurs ».

Par un phénomène dû à l'excitation factice et toujours plus grande des centres nerveux de l'homme, ses sensations, localisées dans ces centres, sont plus vives mais aussi moins durables que celles de l'animal. Elles sont condensées plus promptement, mais moins profondément, dans sa masse encéphalique nerveuse, alors qu'elles sont disséminées dans les organes des animaux. L'acuité de la sensibilité humaine, artificiellement provoquée et surexcitée, a remplacé de plus en plus la lente expérience et la mémoire qui en conservait les leçons. L'homme, de moins en moins réfléchi, a été de moins en moins capable d'établir pour lui et autour de lui une vie harmonieuse. Il est devenu ainsi, pour le monde entier comme pour sa propre espèce, une véritable terreur. Il a entre autres bouleversé toutes ses notions esthétiques instinctives pour détruire, au lieu de les entretenir, avec les sources de la vie, les joies qui sont ses seules raisons de vivre. Quelle joie plus ardente, plus enivrante, peut-il être que de sentir la féerie de la nature, d'écouter, dans le calme de la nuit, les frissons des feuillages, le chant solitaire du rossignol, du grillon, du crapaud, d'entendre le cri de l'alouette saluant le lever du jour ? .. Il y

a des gens qui tuent, pour le plaisir, le rossignol, le grillon, le crapaud, l'alouette, ou qui font taire leur chant par les gargouillades de la T. S. F. ! Déjà insuffisamment doué, dans bien des cas, pour « la lutte pour la vie » et ayant, plus que bien des animaux, besoin de réaliser « l'entente pour la vie », l'homme s'est appliqué à aggraver ses déficiences naturelles devant les forces hostiles et les obstacles à vaincre, en composant une civilisation de plus en plus anti-naturelle et anti-sociale.

Les particularités du sens de la beauté et de l'art dans ses rapports avec la civilisation ont fait naître les théories les plus abracadabrantes, soutenues par de pontifiants imbéciles, de faux artistes, et traduites dans des oeuvres qui ne sont que des monuments de la sottise humaine au lieu de représenter le génie humain. C'est au nom de la science esthétique que ces théories ont été enfantées et qu'on s'est appliqué à les justifier. Ce fut le philosophe Baumgarten qui eut, au XVIIIème siècle, l'idée de formuler une science du Beau à laquelle il donna le nom d'*Esthétique*. Pour cela, il sépara, dans sa théorie, la « connaissance sensorielle » ou « connaissance sensible », de la haute philosophie ou « connaissance intellectuelle ». L'esthétique était une « gnoséologie inférieure » qui ne dépassait pas l'entendement des sens alors que la « Gnose », ou science supérieure, régnait dans les plus grandes hauteurs de l'esprit. Le Beau, perfection sensible, était inférieur au Bien, perfection rationnelle. Le Beau était dans la nature, à la portée des facultés humaines ordinaires. Le Bien était au-dessus de la nature et des facultés ordinaires, dans le domaine de la morale, c'est-à-dire de la pure spéculation spirituelle. C'était là une nouvelle façon d'appliquer la métaphysique du divin élevé au-dessus de la nature. On laissait à celle-ci le Beau, notion inférieure qu'on séparait du Bien, notion de la divinité. L'esthétique, perfection matérielle et sensible, n'était plus associée à l'éthique, perfection spirituelle et imaginative, comme dans l'antiquité païenne. Celle-ci, dans son enivrement panthéiste, avait confondu les hommes et les dieux, le Beau et le Bien dans la même perfection matérielle et spirituelle. Elle n'avait pas distingué entre la beauté des êtres et des choses et la beauté morale, entre le bien sensible et le bien rationnel. La philosophie d'inspiration chrétienne sépara le Beau-nature et matière du Bien-divinité et esprit.

Cette distinction métaphysique fut le point de départ de toute une logomachie où la notion du Beau fut noyée dans des théories qui ne furent pas plus sensibles que rationnelles. Il fut bon de s'en garder pour conserver la fraîcheur de ses sensations et des émotions du Beau, et ce fut de plus en plus nécessaire. Sans repousser toute culture esthétique, car ce serait refuser la multiplication, la variété et l'intensité des sensations et des émotions d'art, nous devons nous garder des abstractions qui ne sont que de la sottise. Il vaut mieux posséder la primitive et naïve fraîcheur d'âme de Margot qui pleure au mélodrame, que d'être un de ces prétentieux et vides imbéciles applaudissant, pour se donner un air intelligent, à ce qui les fait bailler (voir *Snobisme*). Le snobisme, qui veut régenter le goût, ignore le mot de Vauvenargues : « Il faut avoir de l'âme pour avoir du goût » : il faut avoir du sentiment, de la sensibilité. Aussi, convient-il de faire des réserves sur une esthétique qui sépare le Beau du Bien, la nature du divin, la matière de l'esprit. La

véritable science, comme le véritable instinct du Beau et du Bien, ont fait justice de ces phantasmes qui n'eurent jamais d'autre but que de favoriser la prédominance et le parasitisme des prétendues « élites » sociales. Ils tendent, aujourd'hui, à s'imposer plus que jamais grâce à la veulerie et à la complicité de ceux qui se posent en représentants de l'esprit.

La véritable esthétique est celle qui est à la fois sensible et intellectuelle dans le but de réaliser la véritable perfection rationnelle. Elle ne sépare pas l'esprit de la matière ; au contraire. Comme l'a écrit Elie Faure : « L'esprit n'atteint l'esprit que si la matière s'y prête. Non pas uniquement la matière visible, mais la matière sensible, le son, le mot, le symbole mathématique. » Et il a ajouté : « L'esprit n'est que rapports entre des éléments solides, organisation de ces éléments solides dans une harmonie continue dont l'amour est le mobile et l'intelligence le moyen. Il y a un échange constant, quels que soient l'objet et la forme de notre action, entre la matière du monde que nous transformons immédiatement en esprit dès qu'elle nous touche, et l'esprit que nous nous représentons immédiatement en matière dès que nous en sommes touchés ... La nourriture spirituelle, comme l'autre, devient l'homme intérieur même, qui prête au produit de l'échange les qualités qu'il en reçoit. » Le véritable sens esthétique, le seul auquel nous devons nous arrêter si nous ne voulons pas nous égarer, est celui qui donne la sensation, en le faisant comprendre, de ce « poème de la matière » qui « sature à tel point notre chair, détermine à tel point notre intelligence qu'il faudrait, pour en suivre le déploiement dans l'oeuvre d'art, partir de l'allaitement maternel où une matière liquide modèle notre forme propre, pour aboutir à l'étreinte amoureuse où se révèlent, dans les échanges indéfiniment prolongés de la volupté et de la souffrance, les plus subtiles recherches de l'imagination et de l'esprit, en passant par tous les contacts que l'éducation de nos sens, l'aliment, le vêtement, l'habitat, le jeu nous infligent avec elle. » Le sens esthétique est celui que forme en nous cette « éducation subtile et continue que la matière exerce sur nos facultés de comparer, d'éliminer, d'ordonner et de choisir, même et peut-être surtout quand nous nous imaginons que notre esprit joue dans un espace abstrait dont elle a cependant, à elle seule, déterminé les dimensions. » (Elie Faure : *Le Clavier.*)

Hors de ces conceptions, qui établissent la profonde communion de l'homme et de la nature, on ne peut que perdre pied, soit pour s'égarer dans les nuages d'une esthétique stratosphérique, soit pour s'enfoncer dans le marécage d'un utilitarisme grossier qui est le bannissement de tout esprit et le renoncement aux splendeurs de l'intelligence. Ce sont ces deux esthétiques : stratosphérique et marécageuse, que la civilisation a développées pour faire perdre aux hommes le véritable sens du Beau en même temps que du Bien, le sens de leur harmonie personnelle et de l'harmonie collective et universelle. Car il n'y a pas de Beau sans le Bien et il n'y a pas de Bien sans le Beau. Ce qui est beau est bien et ce qui est bien est beau. Ils sont les deux conditions de la sagesse humaine. Le Bien en est la substance ; le Beau en est la splendeur. Et pour conclure sur ce sujet, nous disons ceci :

Pour être vraiment humain et remplir entièrement les conditions de sa nature, l'art doit rechercher à la fois le Bien et le Beau. S'il ne s'occupe que du Bien, il ne s'occupe que d'une pure abstraction productive socialement de la tartuferie et du bégueulisme. S'il n'envisage que le Beau, il tombe dans les formes desséchantes et stériles de « l'art pour l'art » (voir *Romantisme*). Le sculpteur Jean Baffier, qui disait : « l'Art, c'est la Vie », disait aussi que l'art est « l'exaltation de la morale ... la résultante de la morale dont il représente l'exaltation ». Il le voyait dans le positif, dans l'utile, opposé à l'industrie qui « évoque le luxe, le superflu, le faste, la superfétation », et il ajoutait : « L'Art noble, qui doit être en tous ouvrages, a créé chez nous de la richesse, de la splendeur, de la gloire, tout en conservant pieusement la source de la richesse, de la splendeur et de la gloire. Au contraire, le luxe industrialiste bancaire, avec son système d'exploitation insensé, sa production désordonnée pour satisfaire des concurrences folles, des ambitions démesurées, a conduit aux spéculations les plus extravagantes que l'on voit à cette heure, en oeuvres inqualifiables sur les champs de l'Europe et de l'Asie, même de l'Afrique. »

C'est l'harmonie du Beau et du Bien dans l'art exaltation de la morale qui constitue chez l'homme le sens esthétique, c'est-à-dire le sens d'une vie qui lui sera belle et bonne avec d'autant plus d'intensité que ce sens excitera en lui plus de volonté de réalisation. On comprend dès lors comment une civilisation établie sur la violence et le mensonge, sur l'exploitation de l'homme par l'homme, ne pouvait et ne peut toujours pas réaliser le Bien et le Beau pour tous les hommes. On comprend comment une telle civilisation devait s'efforcer, par la dégradation et l'avilissement de l'individu, de dénaturer, de dévoyer et de détruire si c'était possible son sens esthétique, pour le rendre de plus en plus incapable d'aspirer au Beau et au Bien, de revendiquer avec toute l'énergie nécessaire une vie belle et bonne pour tous. « Qui travaillerait pour nous s'il n'y avait plus de pauvres ! » demandait insolemment Metternich à Robert Owen au lendemain de l'avortement de la Révolution Française tuée par Napoléon et ensevelie par la Sainte Alliance. Ce mot cynique est la plus implacable condamnation des boutiquiers de la morale et des pontifes de « l'art pour l'art » installés dans le parasitisme social.

Mais on ne joue pas sans risque avec le feu. Les corrupteurs ont été les premiers corrompus. Les avilisseurs de l'âme populaire, celle des pauvres qu'ils faisaient travailler pour eux, ont été les premiers avilis. Ce sens esthétique qu'ils veulent achever de détruire chez leurs exploités, ils l'ont perdu depuis longtemps. Leur avidité, leur cruauté, leur vanité publicitaire, tout ce qui a produit leur mégalomanie, leur besoin de paraître et qui en a fait ces mufles intégraux dont nous avons constaté les agissements (voir *Muflisme*), leur a fait perdre à tel point le sens du Beau et du Bien qu'ils sont devenus eux-mêmes, aujourd'hui, les plus sûrs artisans de leur propre destruction. Car leurs victimes, hélas ! paraissent de plus en plus incapables du « geste » libérateur dans l'effondrement parallèle de leur propre sens esthétique.

Impuissantes à réagir contre les moyens de coercition matérielle qui les

accablent, ces victimes sont encore plus impuissantes devant les moyens qui scellent moralement leur esclavage. Misère matérielle, abrutissement moral ; les deux sont complémentaires, et la conséquence de l'extinction du sens esthétique inspirateur de volonté sociale. La double méthode poursuit son office. Côté du Bien c'est l'obéissance *perende ac cadaver* à une morale civique, religieuse ou laïque, de renoncement, de soumission, à toutes les disciplines de l'usine et de la caserne ; le prolétaire - qui forme les neuf dixièmes de la population du globe - de plus en plus rationalisé, retravaillera bientôt chargé de chaînes et sous la trique comme l'esclave antique, comme les forçats, comme les noirs et les jaunes conquis par la « civilisation ». Côté du Beau, c'est l'abrutissement systématique, méthodiquement poursuivi, par tous les moyens qui « empêchent de penser », qui emportent la vie dans le tourbillon de la vitesse, du bruit, des éclairages violents, des intoxications, qui transportent dans les « paradis artificiels » ; c'est le débordement de folie sanglante, de mégalomanie grotesque, de saleté physique et morale, de muflisme en un mot qui constitue la vie actuelle.

Dans le dénatement des sens physiques soumis à ce régime permanent de surexcitation et de désagrégation, que peut devenir le sens esthétique qui est en quelque sorte le produit, la synthèse à la fois spontanée et réfléchi de leurs sensations ? Il n'est, pour en juger, qu'à voir la laideur, l'inintelligence, l'inconscience des formes de la vie sociale et des milieux où elles se manifestent pour la plupart des hommes ; il n'est qu'à voir surtout les spectacles (voir ce mot) où ils se plaisent et où ils vont puiser leurs sensations esthétiques. Ces spectacles sont caractéristiques de la place prise dans la société par la brute civilisée mille fois plus obtuse, perverse et dangereuse que celle des cavernes. Les raffinements de sa perversion ont fait du monde entier un immense domaine du docteur Goudron et du professeur Plume.

De même que les excès imposés aux sens physiques finissent par annihiler en eux toutes sensations, le baratage grossier des facultés de l'esprit et du cœur finissent par détruire en eux toute intelligence et toute émotion quelque peu nuancée, délicate. Leur sensibilité subit le sort de la vue chez celui qui ne travaille qu'à la lumière artificielle, de l'ouïe chez le chaudronnier qui frappe sans cesse sur le métal, du toucher que les callus font perdre aux mains des terrassiers, de l'odorat pour les travailleurs des égouts, du goût pour les intoxiqués du tabac, de l'alcool et les amateurs de viandes faisandées. Quelle espèce de sens du beau et de l'art peut avoir, par exemple, une foule de deux ou trois mille personnes assistant à un concert de musique de chambre, dans une salle immense où aucun véritable silence n'est possible ? Alors que cette musique est toute de précision, de nuances, d'échos intimes, de profondeur qui demande un repliement de l'âme sur elle-même, un recueillement qui prolonge la sensation et l'émotion quelques minutes au moins après que les dernières notes se sont éteintes : on voit cette foule éclater en bravos bruyants avant même les dernières notes, trépigner, hurler comme si elle venait d'assister à l'écroulement d'un « poids lourd » ou à l'étripement d'un cheval de « corrida » ! Et que penser, aussi, du sens et de la conscience artistiques des virtuoses

- des Cortot, des Thibaud - qui livrent ainsi aux bêtes Mozart, Beethoven, Chopin ou Debussy ?

Au défaut de sens esthétique individuel correspond celui du sens esthétique collectif dans les villes livrées à toutes les hideurs utilitaires et industrielles imaginées par le muflisme des tripoteurs d'affaires. La chanson du travail s'est tue dans les rues des villes ; elle est morte avec le petit artisan et elle est interdite à l'ouvrier rationalisé et taylorisé. Une morne indifférence marque l'ataxie esthétique des foules devant les modes grotesques dont on les affuble, devant les odieux navets qui sont une injure à leurs morts de la guerre qu'elles ont voulu honorer, devant les criminelles entreprises des « topazes » qui font abattre des arbres centenaires, dernière beauté des boulevards, pour faire de la place à des tables de bars, ou qui détruisent des beautés naturelles uniques, menacent des populations entières d'empoisonnement, pour les profits scandaleux d'entrepreneurs de carrières et de fabricants de ciment (Calanques et terroir de Cassis).

Il est d'une nécessité impérieuse pour tous les travailleurs, pour tous ceux qui veulent vivre une autre vie que celle d'un ilote abruti, de retrouver et de cultiver en eux le véritable sens esthétique, celui qui ne sépare pas le Bien et le Beau, l'éthique sociale qui est la justice dispensatrice du bien de tous, de l'esthétique individuelle et collective qui est la beauté et la joie à l'esprit et au coeur de tous.

- Edouard ROTHEN.

Accueil

SENSATION n. f.

Élément fondamental de la connaissance, la sensation est l'état psychologique immédiat que provoque l'excitation d'un ou de plusieurs nerfs sensitifs. Plaisirs de l'odorat ou du goût, douleur d'une brûlure sont appelés sensations tout comme les impressions tactiles, les couleurs, les sons : car ce terme s'applique indifféremment à des états affectifs ou à des états représentatifs. En fait, point de connaissance, même d'ordre spéculatif, qui ne s'accompagne d'une tonalité affective, parfois très minime il est vrai. Mais c'est exclusivement le caractère représentatif de la sensation que nous étudierons ici.

Dans les rangs inférieurs du monde organisé, chez les amibes par exemple, le protoplasma se présente sous une forme indifférenciée et les diverses fonctions biologiques paraissent s'exécuter au moyen d'une partie quelconque de cette substance uniforme : indifférence structurale et indifférence fonctionnelle sont intimement liées l'une à l'autre. Par contre, si nous négligeons les transitions pour arriver aux animaux supérieurs et à l'homme, nous constatons que la spécialisation des éléments anatomiques s'accompagne d'une division parallèle du travail physiologique. Grâce à une différenciation très accentuée du système nerveux, phénomènes de sensibilité et de motilité acquièrent une très haute importance. Le rôle de ce système est grand dans la vie organique, puisqu'il règle les mouvements des poumons, du cœur et de l'appareil circulatoire, les sécrétions, les mouvements de l'appareil digestif et ceux qui commandent les diverses excréctions. D'autre part, c'est lui qui permet au vivant d'entretenir d'étroites relations avec le milieu extérieur, d'en ressentir les multiples influences et d'y répondre d'une façon appropriée. Mais, alors que les nerfs affectés à la vie organique se rattachent dans l'ensemble au système du grand sympathique, ceux qui sont préposés à la vie de relation se rattachent au système encéphalo-rachidien. Collecteurs des impulsions venues du dehors, les appareils sensoriels, qui font partie intégrante de ce dernier système, se composent essentiellement d'organes récepteurs de l'excitation, d'organes de transmission et d'organes centraux de perception situés dans une partie déterminée de l'écorce cérébrale. Notons, en outre, que l'exercice de chaque sens s'accompagne, dans le champ de sa partie périphérique, de réactions musculaires, indispensables à son jeu régulier et complet. Dans les divers appareils sensoriels, les voies *longues* conduisent les impressions excitatrices jusqu'à la sphère corticale du cerveau, alors que les voies *courtes* s'arrêtent dans les centres infra-corticaux. Les neurones sensitifs périphériques ont leur corps cellulaire en dehors de l'axe encéphalo-rachidien : c'est dans la rétine elle-même que les fibres du nerf optique ont leurs

cellules d'origine ; c'est dans les ganglions de Corti ou de Scarpa que l'on trouve celles du nerf acoustique.

Adaptés à un genre d'impression bien déterminée, les organes des sens doivent recevoir une excitation qui ne soit ni trop faible ni trop forte, pour donner naissance à une sensation. Au-dessous de 16 vibrations par seconde et au-dessus de 34.000, l'oreille ne perçoit aucun son ; pour les autres sens, il est, de même, possible de déterminer un minimum et un maximum, variables dans une certaine limite. Quel que soit le mode d'excitation, un organe perceptif répond toujours par des sensations d'aspect analogue : électricité, lumière, choc, ingrédients chimiques, etc... produisent une impression lumineuse, quand on les applique au nerf optique, Par contre, la même excitation produit des phénomènes très différents, selon le sens qu'elle impressionne : le courant électrique qui, appliqué à l'œil, détermine une sensation de lumière, provoquera une sensation de choc s'il agit sur le bras, une sensation d'odeur s'il ébranle le nerf olfactif. Aussi, plusieurs physiologistes pensent-ils que la différence spécifique, constatée entre les impressions sensorielles, ne résulte pas de la réalité extérieure, mais du seul système nerveux. C'est une action chimique que l'énergie excitatrice détermine dans les organes des sens ; et c'est la présence des produits de désassimilation qui engendre le sentiment de fatigue, consécutif à des ébranlements trop forts ou trop souvent répétés.

L'excitation est transmise au cerveau grâce à une modification chimique qui, de proche en proche, gagne les éléments encéphaliques. Plusieurs admettent un influx nerveux, analogue au courant électrique. Mais notons qu'il est beaucoup plus lent : sa vitesse, chez l'homme, est de 60 mètres par seconde dans les nerfs centrifuges, de 130 mètres dans les nerfs centripètes. Concernant le travail qui s'accomplit dans l'intimité du cerveau, nous savons fort peu de chose ; toutefois l'on est parvenu à localiser certains centres sensoriels. Un chien devient complètement aveugle, si l'on dénude ses deux lobes occipitaux ; si l'on enlève l'écorce grise du lobe droit seulement, il est partiellement aveugle et de l'œil gauche et de l'œil droit. Pour provoquer la cécité de points limités du champ visuel, il suffit d'enlever des parties déterminées des mêmes lobes. A la suite de lésions occipitales, on a constaté, chez l'homme, des troubles analogues. Chez le chien, l'oreille droite a son centre sensoriel dans la troisième circonvolution occipitale gauche, l'oreille gauche dans la même circonvolution du côté droit. Même si les organes périphériques ne subissent aucune excitation, des sensations apparaissent quand les centres encéphaliques sont ébranlés ; on l'observe dans maints rêves et dans toutes les hallucinations.

Au point de vue psychologique, la sensation subit l'influence et des états qui l'ont précédée et de ceux qui l'accompagnent. Après un bruit étourdissant, l'on ne perçoit pas les nuances de faibles sonorités ; une couleur obtient son maximum de netteté, quand l'accompagnent ses couleurs complémentaires. Harmonie des sons, accord des nuances visuelles sont fondamentales, la première en musique, le second en peinture. De plus, les impressions des divers sens s'entravent ou se renforcent :

une sensation lumineuse intense augmente habituellement la finesse de l'ouïe ; des sensations sonores très vives obscurcissent d'abord les perceptions visuelles, puis les stimulent. Un contraste plus ou moins accentué semble nécessaire pour mettre en relief les sensations. Si la température se modifie brusquement, dans la chambre où je me trouve, je le remarque aussitôt ; mais je ne m'en aperçois point, si elle varie lentement. On peut cuire ou congeler des grenouilles, sans qu'aucun mouvement trahisse une douleur quelconque, lorsqu'on élève ou diminue peu à peu la chaleur. En effet, ce que l'on perçoit surtout, c'est le changement, l'opposition. La saveur sucrée d'une solution, trop faible pour être sentie normalement, le sera, et d'une façon très nette, après une application de chlorure de sodium.

Outre sa qualité spécifique et sa nuance individuelle, chaque sensation offre une certaine intensité. Bergson s'est vainement efforcé de montrer que cette dernière se réduisait à un aspect qualitatif. « Une expérience de tous les instants, écrit-il, qui a commencé avec les premières lueurs de la conscience et qui se poursuit pendant notre existence entière, nous montre une nuance déterminée de la sensation répondant à une valeur déterminée de l'excitation. Nous associons alors à une certaine qualité de l'effet l'idée d'une certaine quantité de la cause ; et finalement, comme il arrive pour toute perception acquise, nous mettons l'idée dans la sensation, la quantité de la cause dans la qualité de l'effet. A ce moment précis, l'intensité, qui n'était qu'une certaine nuance ou qualité de la sensation, devient une grandeur. » Mais les analyses psychologiques de Bergson ne peuvent rendre compte de l'aspect quantitatif de maints états de conscience ; et l'ingéniosité de son langage, capable de merveilleux tours de prestidigitation, ne parvient pas à escamoter ce que, dans un sentiment ou une sensation, l'on dénomme intensité. Par contre, de nombreux auteurs font remarquer, avec justesse, qu'élément affectif et élément représentatif se nuisent dans nos sensations : l'intensité de l'émotion ne favorise pas la netteté de la perception, et les sensations olfactives, gustatives, cénesthésiques, qui présentent un caractère affectif très marqué, ne nous donnent, au point de vue de la connaissance, que des notions imprécises et vagues.

La sensation ne se produit que si l'impression initiale possède une durée suffisante ; et elle persiste après l'excitation, dans une mesure qui varie avec la force de cette dernière. Pour l'oeil, cette persistance va de 1/15 à 1/3 de seconde. Aussi l'impression produite est-elle continue, quand les excitations lumineuses se succèdent à des intervalles rapprochés : c'est le principe du cinématographe, et l'enfant sait qu'il peut décrire cercles ou rubans de feu en agitant assez vite un tison enflammé. Les chocs électriques cessent d'être discernables dès que leur nombre dépasse 35 à la seconde sur le corps, 60 sur le front. Des observations analogues ont été faites concernant les autres sens. Au point de vue psychologique, nous sommes conscients de la durée des sensations : durée plus ou moins longue et qui présente un aspect différent selon les sens affectés. Notre notion du temps provient, sans doute, d'une assimilation de ces diverses durées faite, ultérieurement au profit des sensations musculaires et auditives.

Certaines sensations sont manifestement extensives, c'est-à-dire étalées dans l'espace ; tel est le cas des couleurs et des impressions tactiles. Beaucoup de psychologues accordent ce caractère à toutes les données des sens : « La voluminosité, affirme James, est une qualité commune à toutes les sensations, tout comme l'intensité. Nous disons fort bien des grondements du tonnerre qu'ils ont un autre volume de sonorité que le grincement d'un crayon sur une ardoise ... Une légère douleur névralgique du visage, fine comme une toile d'araignée, paraît moins profonde que la douleur pesante d'un furoncle, ou la souffrance massive d'une colique ou d'un lumbago ... Les sensations musculaires ont également leur volume, ainsi que les sensations dues aux canaux semi-circulaires, voire même les odeurs et les saveurs. Les sécrétions internes surtout sont remarquables à ce point de vue ; témoin les sensations de plénitude et de vide, d'étouffement, les palpitations, les maux de tête, ou encore cette conscience très spatiale que nous donnent de notre état organique la nausée, la fièvre, la fatigue, les lourdes somnolences. »

Les anciens psychologues admettaient cinq sens : la vue, l'ouïe, le toucher, le goût et l'odorat ; mais les savants contemporains ont allongé la liste traditionnelle. C'est à la vue que nous devons les sensations de lumière et de couleur. Dans les sensations de lumière, la rétine est actionnée par un mélange complexe des diverses couleurs du spectre, c'est-à-dire par une association de vibrations d'amplitude et de longueur d'onde fort différentes. Dans les sensations de couleur, les rayons excitateurs sont les composants dissociés de la lumière blanche. Violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge constituent les notes principales de la gamme colorée ; mais trois d'entre elles, le vert, le jaune et le rouge, sont dites couleurs fondamentales, parce qu'elles permettent, quand on les associe en proportions variables, de reproduire toutes les autres. On pourrait distinguer six à sept cents qualités d'impressions lumineuses, au dire de certains ; et l'on a parlé d'un million de nuances colorées, en tenant compte du ton, de l'intensité et de la saturation. D'autres évaluent le nombre des sensations visuelles possibles à 35.000 ; dans chacune des couleurs du prisme, un ouvrier tapissier des gobelins ou d'Aubusson arrive, assure-t-on, à distinguer 1.500 nuances en moyenne, parfois plus, parfois moins.

A l'ouïe nous devons de connaître les bruits, résultats d'ébranlements irréguliers, instables et confus, ainsi que les sons, dûs à des vibrations périodiques et régulières. Ces derniers diffèrent entre eux par la hauteur, l'intensité, le timbre ; et une oreille exercée arrive à distinguer un nombre prodigieux de sons. « Des notes les plus basses jusqu'aux plus hautes, écrit Ebbinghaus, nous pouvons percevoir, dans des conditions favorables, plusieurs milliers de notes et dans les hauteurs moyennes, à l'intérieur d'une seule octave, plus de mille. Si, dans l'emploi pratique des sons dans la musique, nous nous contentons d'un nombre plus faible (dans les instruments à notes fixes 12 à l'octave), cela tient en partie à des raisons techniques comme le maniement incommode d'instruments à notes trop nombreuses. Mais cela vient surtout de ce que relativement peu de notes s'accordent bien avec une note prise au hasard. »

On distingue, aujourd'hui, les sensations kinesthésiques et thermiques des sensations tactiles ; aussi n'accordons-nous plus au toucher l'importance exceptionnelle que les anciens psychologues lui attribuaient. Nous devons à ce sens les impressions de contact, de poli ou de rugueux, de chatouillement. Expansions nerveuses peu différenciées, ses organes récepteurs sont répandus sur toute la surface du corps. Néanmoins la sensibilité tactile n'est pas égale dans les diverses régions de la peau ; l'écartement minimum, requis pour que l'on sente séparément les deux pointes d'un compas, permet d'apprécier son degré d'acuité. Pour la langue, les lèvres et le bout des doigts, cet écartement va de 1 à 5 millimètres ; il dépasse 3 centimètres sur le dos de la main et 5 centimètres sur la région dorsale du corps. Quant à la persistance des impressions tactiles, elle est très faible, et si l'on touche une roue dentée, animée d'un mouvement rotatoire, la sensation n'apparaît continue qu'au delà de 40 impressions par seconde.

Le goût, qui a son siège dans la bouche, nous renseigne sur les saveurs ; mais les sensations qu'il nous donne sont habituellement mélangées à des sensations de contact, de chaleur, d'odeur, de mouvement. Parfois même les secondes sont prédominantes : les saveurs astringentes sont d'origine tactile, celles de la menthe poivrée ou de la moutarde s'avèrent surtout calorifiques, et l'on arrive difficilement à distinguer un oignon d'une pomme, lorsque le sens olfactif est détruit. C'est d'ailleurs à des terminaisons nerveuses spéciales que répondent les sensations gustatives fondamentales : sucré, acide, amer, salé. Plusieurs sels métalliques paraissent acides, en effet, quand on les pose à la pointe de la langue, et amers quand on les place dans la région postérieure ; c'est le cas de l'acétate de plomb.

Localisé dans la partie supérieure des fosses nasales, l'odorat joue un rôle prépondérant chez certains animaux. Bien que très réduit chez l'homme, par défaut d'exercice, il demeure capable, en certains cas, de déceler la présence de substances chimiques qui n'existent qu'à dose infinitésimale : on peut sentir un deux millionième de milligramme de musc et un vingt-cinq millionième de milligramme de mercaptan. Le chien, dont les lobes et les organes récepteurs olfactifs sont beaucoup plus développés que dans l'espèce humaine, retrouve, après plusieurs heures, l'odeur laissée par le passage d'un lièvre ou de son maître. Souvent les sensations olfactives s'associent à des saveurs ou à des sensations thermiques. On arrive même à confondre odeurs et saveurs : lorsqu'il agit sur la muqueuse nasale, le chloroforme semble avoir un goût sucré. Et, quoi qu'on pense, l'ammoniaque n'excite pas les fibres olfactives mais uniquement les organes tactiles du nez. Dans les conditions normales, les effluves odorants sont recueillis à l'état gazeux seulement.

A côté des cinq sens classiques, il convient de faire une place à des sens nouvellement découverts : la cénesthésie, le sens kinesthésique, le sens thermique, celui de l'orientation. Et, sans parler des sens particuliers que l'on rencontre chez certaines espèces animales, nul ne saurait affirmer que l'on n'en découvrira pas d'autres, encore insoupçonnés, même chez l'homme. La cénesthésie ou sensibilité de

l'ensemble des organes est liée au fonctionnement des appareils de la respiration, de la digestion, etc..., à celui des glandes, des nerfs, peut-être du cerveau. Habituellement vague et peu claire, lorsque les organes sont en bon état, elle devient très vive dans certaines maladies. Nous lui devons les sensations générales de bien-être, de lassitude, de surexcitation, d'abattement, etc..., ainsi que des sensations de caractère périodique comme celle de la faim. Dans la cénesthésie, l'élément affectif est tout à fait prédominant ; l'élément représentatif ne comporte que des indications vagues et facilement illusoires. Une concentration excessive de l'attention sur les sensations organiques engendre la neurasthénie et la nosophobie ou crainte d'être atteint de toutes les maladies dont on entend parler ; parfois elle aboutit aux phénomènes si curieux de l'autoscopie interne. Le malade parvient à décrire l'état d'organes tels que le coeœur, le foie, les poumons. Des personnes, ignorantes des notions même élémentaires de l'anatomie, ont pu donner des indications sur le jeu de leurs valvules cardiaques ou préciser la place, dans l'intestin, d'une épingle avalée par mégarde.

Le sens kinesthésique, nettement distingué du toucher par les psychologues contemporains, nous renseigne sur l'état de nos muscles, sur les mouvements et la situation de nos membres. Que je remue mon bras ou qu'on le déplace sans aucun effort de ma part, j'en suis averti, dans les deux cas, même si je n'éprouve aucune sensation tactile et si j'ai les yeux fermés. En effet, les sensations kinesthésiques ne viennent pas seulement des muscles, mais aussi des articulations et des tendons. Quant au sentiment de l'effort, auquel Maine de Biran fait jouer un rôle primordial dans sa philosophie, il ne précède pas la contraction musculaire et n'accompagne pas l'innervation centrale. Comme toutes les autres sensations, celle de l'effort résulte d'une impression centripète. Lorsqu'ils cherchent à soulever leurs membres paralysés, certains hémiplégiques ont conscience de l'effort déployé, mais l'on constate qu'ils contractent alors soit les membres correspondants, soit d'autres muscles. Fréquemment, les sensations kinesthésiques se mêlent à d'autres sensations, en particulier à celles du toucher ; toutefois il faut ranger la sensation de pression dans la seconde catégorie et celle de poids dans la première.

Longtemps confondu avec le sens tactile, le sens thermique possède pourtant des organes spéciaux, de qui dépendent nos impressions de froid et de chaud. Les points de notre épiderme qui sentent le froid ne sont, d'ailleurs, pas les mêmes que ceux qui sentent le chaud. Si l'on promène lentement et légèrement une plume d'acier ou une tige pointue sur le dos de la main, l'on perçoit, par intervalles, une sensation de froid liée à certains points. Pour découvrir les points sensibles à la chaleur, il faut maintenir chaude l'extrémité de la plume ou de la tige dont on se sert. Ce n'est pas à un refroidissement de la peau, mais à une hyperesthésie des nerfs du froid qu'est due l'action des crayons de menthol. Le sens thermique ne nous renseigne, en définitive, que sur les variations de température des objets extérieurs, considérées dans leur rapport avec celle de notre propre corps. On attribue à un mélange d'excitations thermiques et tactiles la sensation d'humidité.

Au sens de l'équilibre, ou sens statique, nous devons les sensations de mouvement rectiligne ou curviligne, de verticalité, d'inclinaison, de vertige, d'étourdissement. Il nous renseigne, en effet, sur la position de la tête au cours des divers mouvements accomplis et, par là même, d'une façon indirecte, sur l'attitude générale du corps. Les canaux semi-circulaires de l'oreille interne constituent les organes spéciaux du sens statique, ainsi que de multiples expériences l'ont démontré ; au nombre de trois chez l'homme, ils semblent correspondre aux trois dimensions de l'espace. Déjà, Flourens constatait « que la section des canaux semi-circulaires provoque chez les animaux des mouvements dont la direction correspond au plan du canal opéré ». La grenouille, dont on a sectionné les canaux horizontaux, ne nage plus en ligne droite, mais en cercle ; elle se balance autour de son axe longitudinal. Si l'on coupe ses canaux verticaux, elle saute en ligne droite au contraire. Des expériences analogues, faites sur des lapins et des pigeons, aboutissent à des résultats identiques. De plus, on observe que les animaux qui, comme les lamproies et les souris japonaises, ne possèdent qu'une ou deux paires de canaux semi-circulaires donnent, par leurs mouvements, l'impression de ne connaître qu'une ou deux dimensions de l'espace. Les souris japonaises, par exemple, tournent fréquemment sur elles-mêmes durant des heures entières ; elles n'avancent que par trajets circulaires et en diagonale. Chez l'homme, les lésions des organes du sens statique provoquent le manque d'équilibre et le vertige. « Si l'on tourne, les yeux fermés, plusieurs fois de suite sur le talon et si l'on s'arrête subitement, remarque Ebbinghaus, on a l'impression sensible, la plus vive, de tourner dans le sens contraire au précédent ; c'est une sensation des canaux semi-circulaires. Elle provient de ce qu'un anneau de liquide dans le canal horizontal, qui au début de la rotation du corps était resté un peu collé aux parois de celui-ci, tourne encore un moment lorsqu'on s'arrête brusquement et produit, sur les organes terminaux d'un nerf qui pénètrent dans ce liquide, une excitation contraire à la précédente. »

Certains animaux possèdent des sens dont nous comprenons très mal la nature : sens électrique, sens hygrométrique, sens de l'orientation, etc... On a beaucoup écrit, sans parvenir à formuler une explication satisfaisante, sur la faculté que possède le pigeon voyageur de regagner son gîte, même lorsqu'on le transporte à des centaines de kilomètres. Concernant les insectes, bien des choses restent à découvrir, non moins mystérieuses que celles qu'on connaît déjà. Mais, lentement, de patients chercheurs défrichent ces coins obscurs où rien n'échappe, pas plus qu'ailleurs, à la loi du déterminisme universel.

C'est dans l'étude des sensations que les psychologues se sont efforcés, pour la première fois, d'utiliser les procédés de mesure et de calcul chers aux physiciens et aux chimistes. Toute une école de psychophysiciens s'est donnée pour mission de préciser les relations qui unissent le monde physique au monde mental. Ils ont déterminé le sens de l'excitation, c'est-à-dire le minimum d'excitation requis pour qu'il y ait sensation, et surtout ils ont voulu exprimer en langage mathématique les rapports des impressions physiques et des sensations. Mais de telles recherches sont délicates. Pour la sensation de pression, on pose sur le point de la peau que l'on veut

explorer de petites balles de liège, afin de parvenir à déterminer le poids minimum perceptible. « Un grand nombre de recherches faites de cette manière, écrit Ribot, ont prouvé que la peau possède une sensibilité très variable suivant les régions explorées. Les régions les plus sensibles sont le front, les tempes, les paupières, le dos de la main ; elles peuvent sentir jusqu'à 1/500 de gramme. Le plat de la main, le ventre, les jambes sont des régions très peu sensibles, puisque le minimum perceptible tombe à 1/20 de gramme. Enfin, sur les ongles et au talon, il descend jusqu'à 19 grammes. Pour ce qui concerne l'effort musculaire, le minimum perceptible serait représenté, suivant Wundt, par le raccourcissement de 4/100 de millimètre du muscle droit interne de l'oeil. » Lorsque la main est à 18°C environ, il faut une élévation de 1/8 de degré pour éprouver une sensation thermique. D'après Volkmann, la plus petite sensation lumineuse perceptible serait égale à l'éclairage d'un velours noir par une bougie placée à une distance de 7,7 pieds. Pour l'ouïe, le bruit le plus faible qui puisse franchir le seuil de la conscience est l'équivalent du son produit par une boule de liège de 1 milligramme, tombant de 1 millimètre de haut, l'oreille étant à 91 millimètres de distance.

Mais c'est à déterminer les rapports de l'excitation à la sensation que se sont particulièrement attachés les psychophysiciens. Déjà Weber constatait que la sensation croît d'une manière discontinue, même quand l'excitation croît d'une manière continue, et qu'une excitation nouvelle, pour être sentie, doit être d'autant plus faible que l'excitation à laquelle elle s'ajoute est plus faible, d'autant plus forte que l'excitation à laquelle elle s'ajoute est plus forte. D'où la loi suivante, appelée loi de Weber : « L'accroissement de l'excitant nécessaire pour produire un accroissement perceptible de la sensation est une fraction constante de cet excitant ». Fechner essaya de préciser la loi de Weber et de trouver une formule exprimant le rapport de toute excitation à toute sensation. Il utilisa trois méthodes ingénieuses : celle des plus petites différences perceptibles, celle des cas vrais et faux, celle des erreurs moyennes, et multiplia les expériences. Finalement, il parvint à énoncer la loi psychophysique qui porte son nom : « La sensation croît comme le logarithme de l'excitation ». En d'autres termes, lorsque les excitations croissent en progression géométrique, les sensations croissent en progression arithmétique. Les mesures opérées par Fechner n'étaient pas irréprochables ; on a dû les modifier. De plus, sa formule ne tenait pas assez compte de la complexité des faits. Néanmoins, malgré les critiques acerbes qu'on a coutume de lui adresser, il n'est pas vrai que sa tentative ait complètement échoué. Nous savons maintenant, de la façon la plus certaine, qu'il n'y a ni égalité, ni équivalence entre les variations d'intensité de l'excitation et les variations d'intensité de la sensation. En outre, nous constatons que la sensation n'est pas un état simple et irréductible, comme le prétendent les spiritualistes, mais qu'elle est une synthèse, le résultat d'un travail organique préalable.

Taine, penseur généralement soucieux de ne point déplaire aux bien-pensants, estimait dans son livre *L'Intelligence* que les sensations n'ont pas le caractère de simplicité qu'on leur attribue : « La psychologie, écrit-il, est

aujourd'hui en face des sensations prétendues simples, comme la chimie, à son début, était devant les corps prétendus simples. En effet, intérieure ou extérieure, l'observation, à son premier stade, ne saisit que des composés ; son affaire est de les décomposer en leurs éléments, de montrer les divers groupements dont les mêmes éléments sont capables, et de construire avec eux les divers composés. Le chimiste prouve qu'en combinant, avec une molécule d'azote, une, deux, trois, quatre, cinq molécules d'oxygène, on construit le protoxyde d'azote, l'acide azoteux, l'acide hypo-azotique, l'acide azotique, cinq substances qui, pour l'observation brute, n'ont rien de commun et qui pourtant ne diffèrent que par le nombre de molécules d'oxygène comprises dans chacune de leurs parcelles. Le psychologue doit chercher si, en joignant telle sensation élémentaire avec une, deux, trois autres sensations élémentaires, en les rapprochant dans le temps, en leur donnant une durée plus longue ou plus courte, en leur communiquant une intensité moindre ou plus grande, il ne parvient pas à construire ces blocs de sensations que saisit la conscience brute et qui, irréductibles pour elle, ne diffèrent cependant que par la durée, la proximité, la grandeur et le nombre de leurs éléments ». Et Taine trouve la preuve de ce qu'il avance dans des expériences effectuées en acoustique, et qui démontrent que les différences qualitatives des sons proviennent, en réalité, de différences quantitatives. Spencer déclare, lui aussi, que « la substance de l'âme est résoluble en chocs nerveux », et que toute sensation se ramène à un nombre fixe de ces chocs produits par les mouvements ondulatoires de l'excitation. De l'élément primordial, constitutif de toutes les perceptions des sens, le philosophe anglais estime même possible de donner une idée. « L'effet subjectif, déclare-t-il, produit par un craquement ou un bruit qui n'a pas de durée appréciable, n'est guère autre chose qu'un choc nerveux. Quoique nous distinguons un pareil choc nerveux comme appartenant à ce que nous appelons sons, cependant il ne diffère pas beaucoup de chocs nerveux d'autres espèces. Une décharge électrique, qui traverse le corps, cause une sensation analogue à celle d'un bruit fort et soudain. » Bien entendu, les spiritualistes ont poussé des cris d'orfraie, tant ils redoutent l'introduction de la mesure et de l'analyse quantitative en psychologie. Certes, nous estimons que Spencer et Taine se trompent sur bien des points, mais il nous semble évident que la sensation s'explique par ses antécédents physiologiques. Contrairement à la thèse épiphénoméniste de Le Dantec, qui est une absurdité scientifique, nous admettons l'existence d'une énergie mentale capable d'avoir une action très efficace ; mais cette énergie mentale n'a rien de spirituel au sens traditionnel du mot, elle s'avère de même nature que les énergies les plus matérielles et n'est qu'une transformation des forces corporelles, une qualité nouvelle conditionnée par le système nerveux. De même que le travail mécanique peut engendrer l'énergie électrique qui, à son tour, donnera de la lumière, de la chaleur, etc..., de même le cerveau engendre la pensée, une pensée vraiment efficace, dont les effets sur l'organisme sont indéniables, mais qui, fatalement, cesse d'être lorsque le cerveau disparaît. Manifestation première de l'énergie mentale, la sensation nous renseigne sur les rapports qui relient notre corps au milieu environnant.

- L. BARBEDETTE.



Accueil

SENSIBILITÉ n. f. (du latin : *sensibilitas*, même signification)

Ce mot désigne la faculté d'éprouver ou de ressentir des impressions physiques ou morales : c'est cette propriété dévolue à certaines parties du système nerveux, par laquelle tout être vivant perçoit les impressions faites soit par des objets du dehors, soit produites à l'intérieur. En langage psychologique, le terme est des plus vagues et des plus défectueux ; aussi est-il employé sous de multiples significations. Physiologiquement, il désigne des phénomènes purement physiques ou mécaniques. Claude Bernard écrivait : « Les philosophes ne connaissent et n'admettent, en général, que la sensibilité consciente, celle que leur atteste la douleur, déterminée par des modifications externes ... Les physiologistes se placent nécessairement à un autre point de vue. Ils doivent étudier le phénomène objectivement, sous toutes les formes qu'il revêt. Ils observent que, au moment où un agent modificateur agit sur l'homme, il ne provoque pas seulement le plaisir et la douleur, il n'affecte pas seulement l'âme : il affecte le corps, il détermine d'autres réactions que les réactions psychiques, et ces réactions automatiques, loin d'être la partie accessoire du phénomène, en sont, au contraire, l'élément essentiel ».

Pour tenter de faire cesser ce que certaines écoles philosophiques supposent être une confusion, on chercha à désigner, sous le nom d'irritabilité et d'excitabilité, les phénomènes dans lesquels n'entre pas la conscience ou ceux où la conscience n'intervient qu'à un faible degré. Cette façon de voir semble s'appuyer surtout sur certains dogmes religieux, entre autres celui qui prétend que, seul, l'homme possède une âme, que les animaux et les plantes n'en ont pas. Les découvertes modernes de la science sont venues renforcer la signification entière qu'on se doit de donner au mot sensibilité, sans exclure aucun règne : animal, végétal, voire minéral. Il est heureux, d'ailleurs, que des savants ne se soient pas inclinés devant l'absurde conception dogmatique des phénomènes de la vie et qu'ils n'aient point accepté, comme vérité éternelle, l'affirmation stupide qui alla jusqu'à prétendre que la femme même n'a pas d'âme ...

Dans un livre sur « L'instinct et l'intelligence des animaux », Romanes avait démontré, péremptoirement, que les singes, les éléphants, les chiens, etc... sont intelligents ; Claude Bernard, dans un mémoire « La sensibilité dans le règne animal et le règne végétal », avait écrit : « Il y a, même chez les plantes, une faculté de sensibilité, chargée de recevoir les excitations externes et de réagir à la suite de ces excitations ». Félix Le Dantec fut quelque peu désillusionné à la suite de la lecture des oeuvres de Claude Bernard, de qui il attendait l'explication de la

physiologie et que l'auteur du « Conflit » considérait comme un géant. Félix Le Dantec trouva l'ouvrage de Claude Bernard « plein d'obscurités et de contradictions ». Dans un de ses livres, « Le Conflit », Le Dantec consacre un chapitre entier à l'intelligence des animaux ». Sous forme de dialogue, il discourt avec un abbé, à savoir si les bêtes ont une âme, tout comme ce merveilleux et prétentieux bipède, intelligent et raisonnable ...

L'instinct, au fond, pour beaucoup, est l'expression qui s'emploie pour des actes accomplis par des animaux autres que l'homme, ce qui faisait dire à Le Dantec : « Les animaux n'ont pas droit à l'intelligence, puisque le mot intelligence nous est réservé ; l'intelligence animale s'appelle instinct, cela est infiniment simple et le tour est joué ; il serait absurde, après tout cela, de parler de l'intelligence des animaux, il n'y a pas de différence essentielle entre l'intelligence de l'homme et celle du chien, pas plus qu'il n'y a de différence essentielle dans l'odorat de ces deux espèces animales ».

Verlaine, professeur à l'Université de Liège, a démontré, dans un livre d'une remarquable valeur : « l'Ame des Bêtes », combien nos pensées étaient restées primaires à ce sujet. Après une série d'expériences dont on se doit de louer l'effort de persévérance qu'elles demandèrent, le Professeur Verlaine en est arrivé à confirmer ces conclusions qui ne sont pas sans bouleverser nos conceptions antiques, enracinées en nos cerveaux trop longtemps comprimés par des enseignements dogmatiques.

Voici ce qu'écrit le Professeur Verlaine, au dernier chapitre de son livre, plein d'enseignement, et qui forme une synthèse des connaissances de la psychologie comparée, une louange en faveur de la renaissance de la philosophie de la nature : « Aujourd'hui, comme au temps des Védas, les gens sans grande instruction ne font guère ou pas de distinction entre les pouvoirs mentaux, des bêtes et leurs propres facultés psychiques. Certes, une éducation presque exclusivement littéraire, digne héritière de l'enseignement scolaire médiéval, et toute une littérature en retard d'un bon siècle sur les découvertes biologiques modernes, les a profondément convaincus des merveilles des instincts, leur a inculqué de ceux-ci une notion conforme aux préceptes de l'Église, qui satisfait pleinement leur ignorance, et les met à l'abri du doute. Les progrès réalisés en zootechnie, leur ont appris à parler avec un certain bon sens de l'hérédité, du mendélisme, de la sélection ; mais, quand il s'agit de Médor, de Minet ou de Coco, c'est une autre affaire ; il ne manque au brave animal que la parole pour exprimer son incomparable intelligence, ses bons sentiments, ou les ruses extraordinaires et les accès de méchanceté, absolument analogues à ceux que déploie journallement le narrateur de ses exploits, à l'égard de ses semblables ».

On confond trop souvent la sentimentalité avec la sensibilité ; la première semble être le reflet d'une nature tendre ou celui d'une pitié excessive ; la sensibilité, elle, nous apparaît être plus significative et se révèle être l'attitude d'un individu non dépourvu de connaissances, qui ressent, au contact de ses semblables

et des choses, des sentiments émotifs de nature parfois bien différente.

Tout le monde est plus ou moins sentimental, témoin ces braves gens qui s'apitoient sur un toutou qui grelotte, sur un gosse qui mendie, ou sur de pauvres bougres sans travail ; leur sentimentalité les conduit à faire la charité, et là s'arrêtent leurs réflexions. Le « sensible », lui, raisonne et tâche de trouver les causes de la souffrance d'autrui ; souvent, il en souffre parce qu'il se rend compte de l'impuissance dans laquelle il se trouve de remédier à l'état de choses dont il est témoin, mais sa logique peut le conduire à s'intéresser davantage au sort de ses semblables. Il ne tarde pas à entrer dans la lutte et à venir grossir les rangs de ceux qui travaillent en vue d'améliorer la vie présente.

C'est ainsi que Aug. Spies, dans sa déclaration au tribunal, lors de sa comparution pour l'agitation faite en 1887, et que l'histoire du mouvement anarchiste connaît sous le nom de « Martyrs de Chicago » déclara : « C'est à cause de notre sensibilité que nous sommes entrés dans ce mouvement, pour l'émancipation des opprimés et des souffrants ».

Si tout le monde semble être plus ou moins sentimental, tout le monde n'est pas sensible. Comment a-t-on défini la sensibilité ? Heule, dans son livre sur les recherches pathologiques, donnait, en 1840, la définition suivante de la sensibilité générale :

« Le tonus des nerfs sensibles, ou perception de l'état d'activité moyenne dans lequel les nerfs se trouvent constamment, même dans les moments, où aucune impression extérieure ne les sollicite. » Ribot, dans les « Maladies de la Personnalité », cite du même, le passage suivant : « C'est la somme, le chaos non débrouillé des sensations qui, de tous les points du corps, sont sans cesse transmises au sensorium ». E. H. Weber la définit : « Sensibilité interne, toucher intérieur qui fournit au sensorium des renseignements sur l'état mécanique et chimico-organique de la peau, des muqueuses et séreuses, des viscères, des muscles, des articulations ». Dans une étude inédite : « Amoralité et Sensibilité », G. Dumoulin, parlant de la sensibilité, écrit : « Nous comprendrons encore mieux ce qu'est la sensibilité en examinant les causes de son équilibre, c'est-à-dire l'état dans lequel est plongé l'individu, lorsqu'il se trouve dans l'impossibilité de coordonner les éléments de ses sensations et de les synthétiser. Les causes en sont nombreuses, et je me borne à énumérer celles qui éclairent le sujet que nous traitons. Il y a des causes qui sont dues au mauvais fonctionnement des organes : ce sont les tares héréditaires, les vices, les mauvaises conditions de milieu. Vous les connaissez tous. Mais je veux surtout appuyer sur les deux grandes causes : la première, c'est la perception trop rapide des connaissances extérieures. La synthèse de nos sensations ne se produit que suivant un certain rythme qu'il ne faut pas dépasser, sans compromettre l'équilibre. C'est le cas des autodidactes. La synthèse ne se produit pas sans l'aide de la mémoire. Les connaissances doivent être emmagasinées par l'expérience répétée ; elles doivent être assimilées, faire partie intégrante de notre personnalité. C'est le pianiste

débutant, qui veut exécuter un trait, et le trouve difficile parce qu'il n'a pas suffisamment exercé son doigté. Il place la synthèse avant l'exercice. La seconde cause, c'est le déséquilibre provoqué par le milieu social, la nécessité, pour ceux qui accordent une valeur absolue à la morale des groupes, de vivre en conformité avec elle, contrairement aux besoins de leur être intime. Cette dernière cause est la plus grave de toutes, provoque des conflits intérieurs dont les résultats sont souvent effroyables. Ce sont les amours, les amitiés brisées par la morale sociale. »

En philosophie, on a appelé sensibilité, la faculté générale d'avoir des sensations ou celle, également, d'éprouver soit du plaisir, soit de la douleur. Si nous envisageons le premier sens, nous nous trouvons en présence d'une fonction de connaissances. Pour étudier cette fonction, il sera donc nécessaire d'examiner les organes mêmes des sens ; ce sera là une étude physiologique doublée d'examen psychologique, car il est difficile, sinon impossible, de séparer les deux choses, lorsqu'on aborde l'étude des données propres de ces sens.

C'est ici qu'entre en ligne de compte ce qu'on a appelé « les écoles » et, suivant celle dont on se revendique, l'observation intérieure et l'expérimentation externe se combinent plus ou moins. Ces recherches forment, actuellement, la partie la plus importante de la psychologie-physiologie et de la psycho-physique.

Certains philosophes, et parmi eux Condillac, ont donné à cette théorie qui montre que les idées proviennent des sensations, le nom de « sensualisme ».

Ces différents systèmes dits sensualistes, ou avec beaucoup plus d'exactitude « sensationnistes », montrent donc l'origine unique des idées dans des sensations qui sont transformées ou combinées. Condillac, dans son « Traité des Sensations », s'est efforcé de montrer comment toutes nos connaissances et toutes nos facultés viennent des sens, c'est-à-dire proviennent des sensations. Pour Condillac, l'attention est l'appel d'une sensation plus vive que les autres ; la mémoire, la sensation conservée ; la comparaison, une double attention dont le jugement résulterait ; l'abstraction, une attention portée sur la qualité d'un objet ; l'imagination, la combinaison des images.

Selon l'auteur du « Traité des Sensations », qu'il s'agisse de la volonté produisant les plaisirs ou les peines, qu'il soit question de désir ou de haine, d'espérance ou de crainte, la sensation qui engendre ces facultés se réduit, pour le sensualiste, au pouvoir de liberté de rechercher ce qu'on désire, et de fuir ce qu'on redoute.

Cette thèse, Emmanuel Kant, dans « La critique de la Raison Pure », en a fait l'analyse qui l'a conduit à critiquer la sensibilité. Selon Kant, il s'agirait de savoir si l'expérience sensible ne suppose pas, elle aussi, des formes qui seraient antérieures et supérieures aux données des sens. C'est ce que prétendait Kant pour échaffauder sa théorie, qui signifie, en réalité, cette faculté de distinguer le vrai du faux, car selon les défenseurs de cette façon de voir, la vérité serait indépendante de l'esprit

qui la connaît, et serait la même pour tous les esprits. La raison est donc ce fond commun à toute intelligence, par quoi il y a une vérité et une science, cela implique qu'il y a quelque chose de commun à tous les esprits, qui jugent d'après les mêmes lois.

Mais, alors, fallait-il dire en quoi consistait la raison ; pour cela, on établit la théorie de la connaissance, et partant de là, toute une philosophie. Que devenait, alors, la raison ? D'après ces théoriciens : l'ensemble des principes qui dirigent le raisonnement, et non pas toute l'intelligence ou la faculté de raisonner.

Kant distingua, lui, la Raison de l'Entendement pur, c'est-à-dire que, selon lui, l'ensemble des concepts et des principes a priori, sans lesquels la pensée est impossible, forme l'entendement pur : « La raison est une faculté active, qui, à l'aide de ces concepts et de ces principes, ordonne les objets de la connaissance ». Il distingue aussi la Raison spéculative, c'est-à-dire la Raison en tant qu'elle a pour fin le vrai et la Raison pratique, c'est-à-dire la Raison en tant qu'elle a pour fin le Bien et la Moralité ».

L'origine de ces idées ne fut pas sans éveiller de longues controverses, et Leibniz parla du principe de raison suffisante, c'est-à-dire qu'il maria le principe de causalité à celui du meilleur ; si bien que, selon lui, une chose ne peut être qu'à condition d'être possible, et pour autant qu'elle fasse partie du système de possibles, qui ne peut être que le meilleur entre tous.

Le sensualisme nia donc ces formes antérieures et supérieures aux données des sens, tandis que ses adversaires, avec des nuances de doctrines parfois importantes, l'affirmèrent.

Mais la sensibilité, prise dans son second sens, est la capacité de jouir ou de souffrir. Aussi, afin de la connaître, est-on amené à étudier les émotions, ces dernières étant en rapport évident avec les inclinations, parce qu'elles en dérivent, ou en sont les produits ; il ressort de là, qu'on est amené à étudier les tendances de toutes sortes, leurs transformations, leurs relations, soit avec le plaisir, soit avec la douleur, si l'on veut connaître la sensibilité.

C'est là le domaine de la psychologie générale qui recherchera les conditions anatomiques et physiologiques de la douleur physique. Pour cela, il sera nécessaire d'examiner les modifications de l'organisme qui succèdent aux douleurs physiques, les phénomènes de circulation, respiration, nutrition, mouvement ; il faudra établir si ce sont des effets de la douleur, ou si celle-ci n'est qu'un signe, examiner la nature de la douleur, si c'est une sensation ou une qualité de la sensation, car la douleur peut tout aussi bien résulter de la qualité de l'intensité, de l'excitation, comme elle peut être tributaire d'une forme de mouvement, d'une modification chimique. Les mêmes recherches seront faites en ce qui concerne le plaisir, à savoir si nous sommes en face de sensations ou de qualité, en rechercher les concomitants physiques ; et là ne s'arrêteront pas nos investigations, puisqu'on ne peut négliger

les plaisirs ou les douleurs morbides, la psychologie normale comme la pathologie entreront comme apports. Nous voici devant les formes embryonnaires des tendances au suicide, devant les types mélancoliques, et enfin, il y a les états neutres.

Th. Ribot, dans son ouvrage : « La Psychologie des Sentiments » a consacré le chapitre VII à la nature de l'émotion. Après avoir recherché les éléments constitutifs d'émotion, il applique sa théorie aux émotions supérieures, religieuses, morales, esthétiques, intellectuelles. Son livre, copieux et formidablement documenté, nécessiterait une longue analyse, qu'il ne m'est pas permis de faire dans cette étude forcément condensée et incomplète. Les conditions intérieures, à savoir le rôle du cerveau, comme centre de vie psychique, celui du coeœur comme centre de vie végétative, les interprétations physiologiques, comme les conditions extérieures, de l'émotion sont, chez Ribot, l'objet d'un examen approfondi, et en d'autres chapitres, il a parlé de la mémoire affective, des sentiments et de l'association des idées, de l'abstraction des émotions ; ainsi, il en est arrivé à ce qu'il appelle la psychologie spéciale qui aura pour objet l'étude de l'instinct de la conservation sous sa forme physiologique défensive, la peur offensive, la colère, la sympathie et l'émotion tendre, le moi et les manifestations affectives, l'instinct sexuel, le passage des émotions simples aux émotions complexes. Mais, à côté de la sensibilité physique, qui se marque par les émotions qui ont leur cause unique dans les impressions organiques, il y a encore toute une psychologie des sentiments sociaux, moraux et religieux, esthétiques et intellectuels, la sensibilité morale, c'est-à-dire les émotions qui ont pour condition une idée. Dans un ouvrage qui porte comme titre « La Sensibilité individualiste », G. Palante a étudié quelques aspects de cette sensibilité individualiste. Il essaye, sans préoccupations dogmatiques, de formuler une définition de cette sensibilité individualiste : « La sensibilité individualiste est le contraire de la sensibilité sociale. Elle est une volonté d'isolement, et presque de misanthropie ». C'était donner à une définition un caractère purement négatif. Pour ceux qui s'imagineraient par là, ne trouver qu'égoïsme vulgaire, il n'est pas inutile, je pense, de faire ressortir ce qui sépare la sensibilité individualiste de l'arrivisme plat et banal : « La sensibilité individualiste suppose un vif besoin d'indépendance, de sincérité avec soi et avec autrui, qui n'est qu'une forme de l'indépendance d'esprit ; un besoin de discrétion et de délicatesse, qui procède d'un vif sentiment de la barrière qui sépare les « moi », qui les rend incommunicables et intangibles ; elle suppose aussi souvent, du moins dans la jeunesse, cet enthousiasme pour l'honneur et l'héroïsme, que Stendhal appelle « espagnolisme », et cette élévation de sentiments qui attirait au même Stendhal, ce reproche d'un de ses amis, « Vous tendez vos filets trop haut ». »

Si l'homme ne se contente pas de penser, de méditer ; si essayer de comprendre l'univers ne le satisfait pas entièrement, tout en cherchant à modifier l'état existant dans lequel il vit, c'est qu'il est déterminé à cette action par le sentiment de ses besoins et de ses souffrances ; la sensibilité joue ici le rôle primordial. Il serait puéril de le contester.

L'anarchiste connaît, lui aussi, des affections intimes, des tendresses et des amitiés ; c'est au travers de ce rayonnement de vie sentimentale qu'il acquiert plus de vigueur et que son action devient plus forte. Un être aussi sensitif ne peut se résigner à accepter l'état de choses actuel ; il devient combatif, et se révolte contre l'iniquité existante.

Aug. Hamon, dans son livre sur la Psychologie de l'anarchiste-socialiste, après avoir questionné toute une série d'individus sur l'influence de l'esprit sensitif dans une résolution d'activité, a écrit : « Il se décèle aussi, en ces cérébralités anarchistes-socialistes, une grande sensibilité morale. L'adepte du socialisme-anarchiste est un sensitif développé et, par suite, un être éminemment sensible. Cette sensibilité étant jointe à l'esprit de révolte, s'exacerbe toujours, parce que l'individu constate son impuissance à modifier immédiatement ce qu'il qualifie de « mal social ». » Voici, d'autre part, ce que lui répondaient des individus interrogés : « L'idée libertaire avait pour moi un attrait majeur, parce qu'elle incarnait le principe d'harmonie sociale dans la liberté, la justice et l'amour ... Et, bien que les misères de l'ambiance sociale ne m'aient pas inspiré directement, je suis bien persuadé qu'il était fatal que je devinsse libertaire, tôt ou tard, de par l'acuité des sensations douloureuses qu'eut, sur mon jugement, le spectacle romain de la putréfaction bourgeoise moderne ». (A. Veidaux.) - « Nature impressionnable ... , je vis que le nombre de ceux qui étaient victimes de la société était immense, j'en souffris ... » (A. Nicolet.) - « Ce m'est, aujourd'hui, un sujet d'étonnement profond de songer que j'aie pu voir souffrir et souffrir moi-même, tant que cela, sans avoir eu la haine immédiate du monde bourgeois, sans maudire et combattre la société crapuleuse qui nous opprime ... » (E. D. H.) - « Enfant, je souffrais pour ceux qui sont opprimés et souffrent ... » (A. Agresti.)

Ces quelques exemples montrent bien l'exaspération de sensibilité qui s'accroît et détermine soit à rester simple spectateurs, comme le font ceux qui épousent la sensibilité individualiste de G. Palante, soit à œuvrer dans un sens combatif individualiste ou communiste, quel que soit le tempérament optimiste ou pessimiste : ce sont des révoltés. Cet amour d'autrui, qui les conduit à l'action individuelle ou collective, pousse donc certains individus à tenter de modifier l'état de choses présent, à chercher à améliorer le sort qui est fait aux miséreux ; mais, comme ce « mal » qu'il perçoit est loin de se modifier immédiatement, malgré ses désirs ardents et impétueux, le sensible souffre de cette impuissance et cela n'est pas sans avoir des réactions profondes sur son individu. Il sent les souffrances personnelles et d'autrui ; il sent qu'il ne peut pas les soulager, et il veut leur disparition ; il sent que les moyens dont il dispose pour l'amélioration sociale ne donnent aucun résultat - au moins appréciable. Les sensations diverses peu à peu s'exaspèrent et provoquent l'exacerbation de la fonction cérébrale « sensibilité ».

L'examen attentif de la doctrine anarchiste, que ce soit chez un Tolstoï, un Most, un Sébastien Faure, un Reclus, un Kropotkine ou un Malatesta, confirme le caractère sensible de sa philosophie, et ce n'est, certes, pas la chose la moins belle

ni la moins noble de cet idéal.

Cela nous réjouit pleinement, car elle conduit à cette révolte saine et loyale, qui caractérise d'une façon remarquable la lutte que les anarchistes livrent aux formes autoritaires et dogmatiques des manifestations sociales.

- HEM DAY.

BIBLIOGRAPHIE - Aug. Hamon : *La Psychologie de l'Anarchiste-Socialiste* ; Kant Emmanuel : *Critique de la Raison pure* ; Le Dantec Fél. : *Le Conflit* ; G. Palante : *La sensibilité individualiste* ; Th. Ribot : *La Psychologie des sentiments* ; Verlaine L. : *L'âme des Bêtes*. - H. D.

Accueil

SENSUALISME n. m.

Dans son sens philosophique, le sensualisme peut encore se dénommer sensationisme, c'est-à-dire explication de tous les processus de la pensée par le jeu infiniment varié des sensations.

L'objection que les spiritualistes opposent à cette façon, c'est qu'une quantité quelconque de sensations ne forme point une pensée et ne peut rien donner de plus, en fait de connaissance, que ce que toute collection d'images donnera : c'est-à-dire la connaissance d'une succession de faits statiques, et non pas une connaissance synthétique et dynamique de ces divers états. Autrement dit, vingt sensations successives ne formeront une pensée que si une sorte de vingt-et-unième sensation intérieure les lie et les synthétise en un tout compréhensif, qui est précisément la connaissance réelle ou conscience.

Cette critique, un peu surannée, du sensualisme oublie deux faits extrêmement importants dans l'étude de la pensée. Le premier, c'est que toute introspection n'est pratiquée que par des adultes chez qui tous les processus psychiques sont déjà organisés et ne se trouvent plus à l'état de formation ; ce qui en rend l'analyse extrêmement difficile. La deuxième, c'est que l'on considère, à tort, comme étant très connue la nature de l'image sensuelle conservée par la mémoire, et qu'on lui délimite ainsi son rôle, réduit au simple état de document statique et passif. Les sensations étant exclues de la formation même de la pensée, on peut demander ce qu'est cette pensée, qui n'est pas sensation mais qui n'est rien sans elle.

Pour affirmer que toute sensation est dépourvue d'elle-même de facultés de rapport avec d'autres sensations, et que toute pensée est exempte de sensations, il faudrait d'abord démontrer cela expérimentalement ; et ensuite prouver, par de multiples observations sur des êtres de tous âges, que les sensations se fixent en eux sous forme de collection d'étiquettes, plus ou moins disparates, sans aucun lien entre elles.

Les expériences de Pavlov réduisent à néant cette vieille conception psychologique et nous savons que toutes les sensations (bien que nous en ignorions encore la nature intime) s'irradient dans les centres nerveux et s'interpénètrent perpétuellement. Comme le jeune être est soumis, depuis sa naissance, à des milliards de vibrations objectives qui se succèdent incessamment ; comme ces vibrations créent en lui des courants nerveux innombrables en qualités et en

quantités et que ces courants sont liés plus ou moins intimement à son propre fonctionnement physiologique, il est aisé de comprendre que, avant d'atteindre les hautes spéculations de la pensée, l'être vit, sent, réagit et agit, démontrant ainsi que l'action, l'accommodement, l'adaptation sont les formes les plus réelles de la connaissance.

Il est certain que cette réaction de l'être n'est point donnée par la sensation pure. Le geste de l'enfant qui se gratte après une piqûre n'est pas contenu dans la sensation de la piqûre, mais ce geste est le résultat de nombreuses réactions antérieures, beaucoup moins adaptées et plus ou moins absurdes ou maladroitement, ainsi qu'on peut le constater par l'observation des jeunes enfants. La sélection des actes s'opère dans le sens du meilleur écoulement de l'influx nerveux. De même que l'eau d'un torrent nouvellement formé s'écoule selon les lois de la moindre résistance, de même l'influx nerveux s'écoule par des voies quelque peu favorables au fonctionnement biologique et héréditaire de l'individu, sous peine de disparition de l'individu et de la race inadaptée.

Chaque sensation ultérieure n'est donc jamais une image totalement neuve et inconnue, une étiquette nouvelle. Elle est un composé complexe dont le connu s'irradie dans les voies habituelles et l'inconnu dans la substance cérébrale, où il prépare de futures liaisons nerveuses.

La pensée c'est donc du mouvement, de l'action. Si le *Moi* est la somme latente de toutes nos expériences passées, le *Il* paraît être le contact d'une partie de ce moi avec les excitations sensorielles dans le présent. Il suffit d'analyser profondément toute pensée pour s'apercevoir que cette connaissance, si mystérieuse pour les spiritualistes, n'a rien d'une connaissance absolue des choses ; qu'elle n'est qu'une façon de sentir, c'est-à-dire de relier des perceptions présentes à des perceptions passées. Comme nous savons que toute sensation est en liaison avec une infinité d'autres sensations simultanées ou successives, nous voyons que ces sensations ne forment point une mosaïque, une tapisserie figée et immobile, mais qu'elles créent une activité permanente par leurs variations incessantes, leur tension continuelle, leur intensité perpétuellement changeante.

La théorie des réflexes a l'avantage d'expliquer tous les processus de l'action des êtres vivants. Elle n'a pas besoin de connaître la nature exacte de l'image ; il lui suffit de constater qu'une modification de la substance nerveuse existe après chaque variation du milieu, perçue par l'être vivant et qu'une réaction plus ou moins appropriée de cet être est l'effet de cette excitation.

En ramenant toutes les manifestations de la pensée à des réflexes et en dernière analyse à du mouvement, on relie ainsi les états mentaux aux autres états physiologiques des êtres pensants. La pensée n'est plus alors un pouvoir mystérieux de divination du monde extérieur ; elle n'est qu'une réponse aux excitations de ce monde. Quelle que soit l'extraordinaire subtilité d'une pensée, on peut toujours, à l'analyse, remonter aux éléments sensoriels qui la composent, unis à l'activité

organique de l'individu. Les sentiments, même les plus complexes, sont des produits de la répétition et de l'organisation d'une certaine sorte de sensations liées à des fonctions organiques excessivement importantes, telles que : sexualité, nutrition, activité, etc ...

Il suffit, d'ailleurs, de constater tous les mauvais fonctionnements psychologiques de l'humanité pour comprendre que ce n'est pas là le fait d'une puissance indépendante des phénomènes physico-chimiques de l'Univers. Même chez les êtres normaux, le minimum d'harmonie que l'on serait en droit de voir se réaliser : c'est-à-dire un peu de fraternité déterminant les hommes, sinon à s'aimer, tout au moins à se respecter mutuellement, n'existe pas. L'homme se conduit comme une bête exploiteuse et massacreuse. Il a des rages économiques, patriotiques, nationales, religieuses, artistiques et même scientifiques qui l'apparentent plus à l'animal grognant, rongeur, déchirant et dévorant sa proie, qu'à un spectateur intelligent de l'Univers.

L'impression que donne l'activité de l'humanité est celle d'une lutte, d'un heurt, d'un choc de forces se détruisant les unes les autres, sans but et sans fin, comme d'ailleurs tout le reste de l'univers.

Le sensualisme ne fait donc que trouver le point de contact entre les forces objectives et les forces subjectives que nous connaissons.

Prises sur une certaine durée, quelques unes de ces forces ou de ces mouvements paraissent stables et coexister avec d'autres mouvements également stables. Nous appelons cela de l'harmonie en opposition avec d'autres mouvements qui se détruisent beaucoup plus rapidement et d'une moindre durée. *L'harmonie est un désordre qui ne se voit pas et qui dure plus que notre observation.*

Nous-mêmes, nous sommes le fait d'un semblable désordre qui ne se voit pas et que nous appelons : harmonie des fonctions organiques, harmonie de la pensée, etc ... ; et lorsque celà se voit, lorsque nous devenons cadavre et pourriture, alors l'évidence d'un certain désordre, d'un certain chaos cellulaire paraît incompatiblement avec une réelle harmonie.

Le terme sensualisme est encore entendu comme un mode de jouissance de la vie, basé sur les plaisirs des sens. L'ignorance et l'hypocrisie des mœurs actuelles en réproûve, bien entendu, les manifestations tout en ne faisant pas autre chose que de l'hyper-sensualisme, et du plus dangereux.

Les religions n'existent que grâce à une exploitation habile de la sensualité, et les religions d'état ne font pas mieux, pour des fins exploiteuses et meurtrières.

A chaque glorification, célébration ou autre fait public, tout est mis en oeuvre pour capter l'asservissement des citoyens ou des fidèles par des émotions visuelles, auditives, gustatives, olfactives, etc ...

En réalité, la sensualité est une des bonnes raisons de vivre. C'est elle qui donne de l'éclat et de l'intensité à nos désirs et transforme nos besoins physiologiques en réalisations esthétiques, en nous éloignant de la bête obtuse et limitée. L'art n'est rien sans la sensualité, et le rôle de l'imagination dans ce domaine de notre activité est évident. La sensualité, inséparable de l'intelligence se raffine parallèlement à la culture des individus.

Comme toutes les manifestations psychiques, elle est une source de plaisir et de joie chez l'homme équilibré, alors qu'elle n'est qu'une cause d'abrutissement chez le faible, le malade ou le passionné.

Les curieux de la vie, les amoureux de l'heure qui passe aiment trop les plaisirs sensuels pour se laisser déborder par un seul d'entre eux. Ils les cultivent tous pour en jouir pleinement, intensément, mais avec intelligence et pour les faire durer.

Et quand bien même un humain s'userait d'un seul coup dans une jouissance inouïe, s'il ne fait de tort à personne, que peut-on lui reprocher ?

Sa vie lui appartient ; il fait de la place aux autres et la terre continuera de tourner.

- IXIGREC.

Accueil

SERVAGE

Le servage, état de servitude du *serf*, le *servus*, l'esclave antique, est la forme d'exploitation humaine particulière aux sociétés féodales (voir *Féodalité*). Il se constitua avec elles lorsque le conquérant barbare se fut fixé dans 10 pays conquis. L'esclave fut alors attaché à la terre et devint un bien immeuble comme elle, ne pouvant être légué, vendu, échangé, qu'avec le domaine sur lequel il vivait.

Le *colonat*, établi dans les derniers temps de l'Empire romain pour fixer à la terre les travailleurs qui l'abandonnaient, avait été une première forme du servage. Celui-ci ne trouva sa véritable application sociale que dans la société féodale dont il constitua la base économique. Les premiers serfs furent les esclaves que les Barbares amenèrent avec eux. Leurs enfants firent de plus en plus partie intégrante du domaine à mesure que se fortifia la société féodale. A l'encontre de l'esclave, le serf avait la capacité juridique lui permettant de se créer un foyer et de posséder ; mais son maître avait droit de vie et de mort sans aucun contrôle, sur lui et sur les siens serfs comme lui. Il était de plus *main-mortable*, ce qui permettait à son maître d'hériter de lui aux dépens de sa famille. Telle est l'origine du servage, système féodal qui régit la condition paysanne jusqu'à la Révolution de 1789 en France, et encore après dans d'autres pays. Il en est où le servage n'a pas encore disparu, de même que l'esclavage dans d'autres.

Les formes du servage ont varié suivant les lieux et les époques, de même que celles des sociétés féodales ; mais il est à remarquer que si ces dernières ont été de plus en plus diminuées dans leur puissance politique, elles ont maintenu, malgré vents et marées, la structure économique basée sur le servage jusqu'au jour où elles ont elles-mêmes disparu.

Jusqu'au XII^{ème} siècle, les formes du servage furent généralement très dures. Le serf, ou *vilain*, ne pouvait pas plus disposer de ses biens mobiliers que de sa personne. Il ne pouvait se marier en dehors du domaine auquel il appartenait. Il devait son travail au seigneur en toutes circonstances, sous forme de *corvées* de tous genres. Le maître avait le droit exclusif de chasse, de garenne, de colombier, de vente de la vendange ou du vin. Le serf payait la *capitation* ou *chevage*, taxe personnelle annuelle, et la *taille*, impôt mobilier ; le seigneur fixait le taux de ces impôts comme il lui plaisait. Il payait, en outre, toutes sortes de redevances, en argent ou en nature, pour moudre son blé, cuire son pain, faire son vin, au moulin, au four, au pressoir seigneuriaux. Il payait aussi des taxes supplémentaires pour les fêtes du manoir, pour les expéditions guerrières, les voyages du seigneur et de sa

suite. Il devait le service militaire et ne pouvait s'en faire dispenser que contre argent. Il payait encore pour pouvoir circuler sur les routes, aller aux marchés, aux halles, aux foires, aux ports. Il payait toujours et pour tout, sans avoir le droit de se faire rendre justice ; il ne pouvait ni comparaître ni témoigner devant des juges, et ceux-ci, qui étaient les seigneurs eux-mêmes ou leurs affidés, lui faisaient payer des amendes ou le frappaient de confiscations. Toute la vermine seigneuriale qui détenait les emplois : intendants, maires, prévôts, bailes, rafle-pécune et coupe-jarrets, avait les mêmes droits de le pressurer. Il devait au bétail plus de soins qu'à lui-même, à sa femme et à ses enfants. Au XI^{ème} siècle, un cheval valait cent sous en France ; un serf n'était estimé qu'à trente huit sous quand on le vendait avec la terre et le bétail !....

Par la suite, le servage prit des formes plus douces ou plus arbitraires encore, suivant les lieux et les nécessités politiques et économiques. A aucun moment elles ne furent le produit de ce prétendu progrès moral que les imposteurs religieux ont attribué au christianisme. Des distinctions se firent entre les serfs. Il y eut les *serfs de corps et de poursuite* qui ne pouvaient sortir du domaine ; les *serfs de servitude personnelle* pouvant s'établir hors du domaine moyennant le paiement de certaines redevances ; les *serfs de servitude réelle* qui avaient une *tenure*, ou service spécial, et pouvaient échapper au servage en abandonnant ce service. Mais l'amélioration capitale de la condition du serf fut dans la possibilité de s'affranchir en achetant sa liberté.

Le besoin d'argent étant toujours plus pressant pour les rois et les seigneurs, les affranchissements de serfs furent de plus en plus nombreux à partir du XIV^{ème} siècle. Les nobles et les clercs en retirèrent un profit autrement considérable que celui des taxes, si excessives fussent-elles, qu'ils faisaient payer à leurs serfs, car ceux-ci, stimulés par l'idée de leur affranchissement, travaillaient et produisaient mieux et plus que dans leur ancienne condition pour réunir la somme fixée. L'affranchissement des serfs n'eut pas d'autre cause que le profit qu'en tirèrent les féodaux. Les ordonnances de 1315 et 1318 disant que « la liberté des serfs est un droit naturel », ne furent que des manifestations hypocrites de la prétendue bienveillance royale. Si la liberté des serfs était un droit naturel, pourquoi la leur faisait-on payer ?

Lorsque, quelques années avant la Révolution française, les Turgot voulurent procéder à des réformes qui auraient pu empêcher cette Révolution et sauver la royauté, ce fut la féroce résistance des bénéficiaires des droits féodaux établis en violation du droit naturel de leurs victimes qui fit avorter les réformes, souleva l'exaspération paysanne et fut la cause directe de la Terreur qu'on reprocha tant à la Révolution. Et ce fut aussi cette résistance qui, après avoir fait se prolonger la Révolution, fit échouer ses promesses de liberté pour tous les hommes. Certes, les droits féodaux et le servage furent supprimés dans leurs formes moyen-âgeuses ; mais ils se rétablirent sous d'autres formes plus modernes, plus en rapport avec le temps. Girardin disait, un demi-siècle après la Révolution : « Le servage

intellectuel a persisté ». Ce servage intellectuel n'était pas le seul qui avait persisté, car il n'était que la conséquence du servage économique. Les droits féodaux s'étaient changés en droits des riches ; à la féodalité de caste avait succédé une féodalité de l'argent encore plus implacable qui avait mis sur le servage l'étiquette fallacieuse de la « liberté du travail » et fait du serf le prolétaire non moins durement exploité. Mais on lui faisait ironiquement l'honneur de l'appeler « citoyen », et le pauvre imbécile était convaincu qu'il exerçait sa « souveraineté » quand on lui laissait le soin de choisir lui-même les *commissaires à terrier* qui régleraient son servage et s'en engraisseraient en le malmenant.

L'histoire officielle, dont le rôle calamiteux consiste, même dans les écoles de la République, à préparer les fils des prolétaires à leur futur servage, a érigé en dogmes de grossières falsifications dont il est nécessaire de faire justice. C'est d'abord celle dont Chateaubriand s'est fait le trop zélé propagateur, qui attribue à l'Église l'abolition de l'esclavage, son remplacement par le servage, puis l'adoucissement progressif du servage jusqu'à sa suppression. Or, l'Église n'a rien aboli ni rien fait supprimer. Elle a été solidaire jusqu'au bout de la noblesse avec qui elle partageait les privilèges des droits féodaux, comme elle est toujours solidaire des esclavagistes démocrates qui travaillent pour elle en même temps que pour eux-mêmes, lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir par leur anticléricalisme. Elle a levé la croix comme la noblesse a tiré l'épée contre la Révolution, pour la défense des droits féodaux qu'elle appelait effrontément les droits de Dieu ; et elle la lève toujours à la tête de toutes les armées, sans distinction, qui vont piller et asservir les peuples coloniaux. (Voir la *Guerre de Chine*, 1900, par Urbain Gohier.)

La substitution du servage à l'esclavage fut uniquement le résultat des nécessités de la société nouvelle créée par la féodalité. L'Église n'apporta qu'une idéologie très secondaire, et d'ailleurs complice, dans cette organisation que seules régissaient des raisons politiques et économiques. Elle s'adapta entièrement au système, car il lui donnait la part du lion. Elle ne fut nullement la médiatrice généreuse qu'elle prétend avoir été en faveur des faibles et surtout des serfs qui n'étaient, pour elle comme pour les seigneurs, que du vil bétail. Le serf était exclu du clergé comme de la noblesse. Il n'était, pour l'homme d'église comme pour l'homme de la chevalerie, « qu'un être puant sorti du pet d'un âne ». Il n'était bon que pour servir, comme une bête, et il servait l'église comme le château. Il travaillait pour eux,

Car chevalier et clerc, sans faille, Vivent de ce qui travaille,

disait Etienne de Fougères, au XII^{ème} siècle. Il y avait des serfs d'église, et ils n'étaient pas toujours les mieux partagés. C'est ainsi qu'en Auvergne, en 1665, il n'y avait plus de serfs que ceux du pays de Combrailles, « sujets esclaves et dépendant en toutes manières » des chanoines réguliers de Saint Augustin. Ces serfs ayant réclamé leur liberté, les États des Grands Jours d'Auvergne les maintinrent dans leur servage. Il dura jusqu'en 1779 et ne prit fin que grâce à un édit de Louis XVI abolissant la servitude personnelle dans la France entière. (*Mémoires*, de

Fléchier.) Les derniers serfs que la Révolution eut à libérer furent d'église ; ce furent ceux des moines de Saint Claude, dans le Jura.

Non seulement l'Église n'abolit pas l'esclavage, mais elle ne cessa jamais de le justifier par sa doctrine et de le soutenir par ses actes. Elle l'a fait approuver dans les Évangiles et dans les épîtres des apôtres, de Paul en particulier (*Épître aux Éphésiens*). Les saints Cyprien, Grégoire le Grand, Ignace, déclarèrent que l'esclavage était voulu par Dieu. Dès la fondation de l'Église, le clergé, depuis les moines jusqu'aux papes, et les églises elles-mêmes, eurent des esclaves. Le premier concile d'Orange, en 441, excommunia ceux qui enlevaient les esclaves des ecclésiastiques. Le concile d'Epaone, en 517, fit défense aux abbés d'affranchir les esclaves des moines. Celui de Tolède, en 655, décida que les enfants d'ecclésiastiques seraient esclaves de l'Église. Il édicta des mesures restrictives contre l'affranchissement des esclaves et défendit, même aux affranchis et à leurs descendants de se marier avec des Romains ou des Goths de naissance libre. En 1050, le concile de Rome condamna à l'esclavage les femmes qui se prostituaient aux prêtres. Cette mesure était d'autant plus odieuse que nombreux étaient les prêtres, et surtout les papes et les grands dignitaires de l'Église, qui tiraient profit de la prostitution. Comme le constatait Edgar, roi d'Angleterre au X^{ème} siècle : « les maisons des prêtres étaient devenues les retraites honteuses des prostituées ». Une d'elles, Marozie, fut tout ensemble la soeur, la concubine, la mère et l'aïeule de deux générations de papes. Au XVI^{ème} siècle, « Rome, qui allait consacrer l'esclavage des noirs, patentait, sous Sixte IV, la prostitution. Chaque fille fut taxée un jules d'or. Cet impôt, dit Corneille Agrippa, rapportait plus de vingt mille ducats par année. Les prostituées étaient placées dans ces repaires par les prélats de la cour apostolique qui prélevaient encore un droit fixe sur leur produit. C'était un usage si universellement admis que j'ai entendu des évêques faire le compte de leur ressources et dire : J'ai deux bénéfices qui me valent trois mille ducats par an, une cure qui m'en donne cinq cents, un prieuré qui m'en vaut trois cents, et cinq filles dans les lupanars du pape, qui m'en rapportent trois cent cinquante. » (Albert Castelnau : *La Renaissance italienne*.)

Saint Augustin, qui fut le plus terrible ennemi des *circoncillions*, esclaves du Nord de l'Afrique, dans leur révolte contre les colonisateurs romains, justifiait leur esclavage par l'histoire biblique du châtement de Cham, fils de Noé, qui est la plus abominable fable inventée pour légitimer la prétendue supériorité des blancs sur les noirs et les crimes commis en son nom. Saint Augustin prépara ainsi les arguments de l'esclavagisme colonial que l'Église consacrerait au XV^{ème} siècle. Bossuet rappela que l'apôtre Paul avait commandé aux esclaves d'obéir à leurs maîtres, et il justifia l'esclavage par le « droit de la guerre » et par le « droit des gens » en ajoutant ceci : « C'est un bienfait et un acte de clémence de la part du vainqueur, que de réduire le vaincu à l'esclavage » !....

L'hypocrisie protestante qui égale, si elle ne la dépasse, la tartufferie catholique, ne fut pas en retard pour employer des arguments semblables lorsque, en

1620, elle consacra à son tour l'organisation de la traite des noirs qu'on enlevait de Guinée pour fournir des esclaves aux Anglais établis en Amérique. On disait que les noirs devaient être esclaves toute leur vie « grâce à une heureuse disposition de la Providence » ! Les pieuses crapules qui s'enrichissaient de ce trafic rassuraient leurs consciences puritaines en déclarant qu'elles n'avaient d'autres vues que celles de « rassembler sur les têtes africaines les bénédictions du Dieu des chrétiens avec les bénéfiques de la civilisation blanche » !... En 1859, les « philanthropes » américains qui firent la loi de bannissement des affranchis, disaient : « Notre devoir est de moraliser le nègre ; c'est par charité que nous le faisons esclave » !... Un nommé Callonn déclarait : « L'esclavage est la base la plus sûre et la plus stable des institutions libres (sic) dans le monde ». Un autre, Mac Duffie, renchérisait : « L'esclavage est la pierre angulaire de notre édifice républicain ». Et des savants, des pasteurs, arrivaient pour affirmer, au nom de la Science et de Dieu, « la noblesse et la divinité de l'institution de l'esclavage », sa nécessité « au bien-être et au développement de la race noire » !... Les noirs « ne pouvaient être heureux qu'en esclavage ; un abolitionniste ne pouvait être que Satan conspirant contre leur bonheur » !... Depuis, les anglo-américains ont aboli l'esclavage légal, mais ils n'ont pas cessé de « moraliser » les noirs et de faire leur « bonheur » en leur appliquant la loi de Lynch. On comprend qu'avec de tels principes l'Amérique pouvait dresser, face au Vieux-Monde, une statue de la « Liberté » pour « l'éclairer » !...

Malgré les abolitions décidées par la Convention en 1794, par la France et l'Angleterre en 1831 et 1833, par une entente internationale en 1848 et par l'Amérique en 1865, la traite des noirs et l'esclavage n'ont pas cessé d'être pratiqués plus ou moins ouvertement et cyniquement. La Commission temporaire de l'esclavage, qui siège à Genève à la Société des Nations, a constaté en 1931 que, malgré la convention internationale conclue en 1926 contre l'esclavage, il y avait encore dans le monde « au moins cinq millions d'esclaves » ! Combien de millions faudrait-il ajouter à ce nombre si l'on comptait toutes les victimes de la déportation clandestine opérée aux colonies, et de cet esclavage déguisé sous les formes odieuses du « travail forcé » que l'hypocrisie « civilisatrice », approuvée par la Société des Nations, impose aux indigènes coloniaux ?

Dans son roman, *l'Évadé*, Rochefort a dénoncé le trafic des indigènes d'Océanie qui se pratiquait en 1873, pendant qu'il était déporté en Nouvelle Calédonie. Le même trafic a été constaté par l'auteur anonyme des *Lettres des Iles Paradis*, parues en 1926, et M. Paul Monet a montré dans ses *Jauniers* dans quelles conditions particulièrement odieuses la République radicale-socialiste de M. M. Sarraut et Cie laisse continuer, aujourd'hui plus que jamais, en Indo-Chine, le commerce de la chair humaine et le travail forcé des indigènes. En Rhodésie méridionale, pour ne parler que de cette colonie, les Anglais ont établi un véritable régime d'esclavage contre les enfants qu'on fait travailler sans limite d'âge dans les mines et dans les champs, et que leurs exploiters peuvent flageller sans jugement sous un quelconque prétexte de désobéissance ou pour une simple négligence.

Esclavage et servage se confondent sous toutes leurs formes dans les déportations et le travail forcé ; et l'Internationale Ouvrière elle-même les approuve lorsqu'elle dit, par la voix de M. Jouhaux, son délégué à la Société des Nations : « Pour être juste, il faut reconnaître que le travail forcé des indigènes peut se couvrir de quelques bonnes raisons. Dans les pays arriérés on ne saurait guère compter sur le travail librement consenti par les indigènes. » Cette opinion d'un personnage qui parle ou prétend parler au nom de la « classe ouvrière », n'est-elle pas digne de celle de l'Église et des « philanthropes » esclavagistes ?

Voilà comment l'Église travailla, de concert avec toutes les puissances et tous les organismes profiteurs de l'exploitation humaine, à la suppression de l'esclavage et du servage. Il n'est pas certain que malgré toutes les abolitions officielles, elle n'use pas encore aujourd'hui, aux colonies, du catéchisme publié en 1835 par l'abbé Fourdrier, disant que l'esclavage est « une institution chrétienne » !..... Elle n'a jamais cessé de soutenir, dans le monde entier, les entreprises d'asservissement humain sous toutes leurs formes. Églises orientales ou occidentales, orthodoxes, catholiques ou protestantes, toutes se sont faites les instigatrices des pires persécutions contre les Bagaudes, les Bogomiles, les Vaudois, les Jacques, les Anabaptistes, les Camisards, contre tous ceux qu'a soulevés la révolte depuis vingt siècles (voir *Révoltes*). Luther et l'Église réformée ont participé sauvagement à l'écrasement et à l'asservissement des paysans allemands au XVIème siècle. Ivan le Terrible et Boris Godunov ont travaillé pour l'église russe en organisant la colonisation et le servage dans leur pays. Les *conquistadores* espagnols firent de même en Amérique pour le profit de l'église catholique. Celle-ci a soutenu toutes les contre-révolutions et elle est aujourd'hui avec Mussolini et Hitler, comme elle fut de tout temps avec tous les aventuriers qui ensanglantèrent le monde et étouffèrent la pensée et la liberté.

Une autre falsification historique non moins grossière est le récit de la fameuse nuit du 4 août 1789 où, dit-on, les nobles et les prêtres firent dans un généreux élan d'enthousiasme civique l'abandon de leurs privilèges féodaux, alors qu'ils n'abandonnèrent rien du tout. Effrayés par les révoltes des paysans qui mettaient le feu aux châteaux et aux abbayes et n'épargnaient même pas leurs personnes, ils eurent un geste d'apparente générosité comme ils en avaient eu de tout temps dans l'histoire, chaque fois qu'ils s'étaient sentis menacés. Mais ils eurent soin de rendre leur abandon inopérant en faisant adopter par l'Assemblée Nationale la condition du *rachat*. Il fallut alors quatre ans de luttes législatives, de protestations et d'insurrections populaires pour que l'abolition des droits féodaux, et avec eux du servage, devint effective. On comprend que les privilégiés défendirent avec une fureur désespérée leur « droit » de vivre du travail des autres ; ils n'avaient jamais vécu autrement. Il y avait chez eux une sorte de sincérité venant d'un état de choses très ancien, dont ils étaient les bénéficiaires mais dont ils n'avaient pas été les auteurs. Ce qui se comprend moins, c'est qu'ils trouvèrent tant d'appuis dans la nouvelle classe dominante, la bourgeoisie, qui n'était rien et allait être tout, suivant le mot de Sieyès, grâce à la Révolution. Mais le Tiers État qui ne cherchait qu'à

dominer la mêlée, fut indifférent à la condition du rachat. Composé, dans sa plus grande partie, de citoyens bourgeois, il ignorait généralement ce qu'étaient les droits seigneuriaux et le sort de la population rurale ; il ne comprenait pas davantage l'état de révolte de ces paysans qu'on l'incitait à considérer comme des voleurs et des brigands. Il ne comprit ces choses que lorsqu'il vit le principe de la propriété, de *sa propriété*, menacé et il devint alors contre-révolutionnaire aussi féroce que les autres ordres.

Alors que le paysan-serf n'arrivait pas à payer chaque année toutes les redevances dont on l'accablait, l'Assemblée Nationale fixait le rachat au *denier* 30, c'est-à-dire à trente fois les redevances annuelles ! C'était rendre le rachat impossible et maintenir indéfiniment les droits seigneuriaux. Le 10 août 1789, l'Assemblée Nationale prenait des mesures contre les paysans qui refusaient de payer les dîmes, abandonnées en principe six jours avant. Il fallut toute la ténacité révolutionnaire des paysans et l'état d'insurrection permanente où ils se tinrent, malgré les plus sauvages répressions, pour qu'ils ne payassent plus ces dîmes à partir du 1er janvier 1791 et que, par la suite, les droits féodaux fussent complètement abolis. Comme l'a dit Kropotkine, les paysans furent « la grande force de la Révolution ». Sans eux, qui avaient un but positif à atteindre, la « conquête de la terre », et que la démagogie politicienne ne dévoyait pas comme les citoyens par une logomachie fumeuse, la Révolution aurait peut-être fait complètement faillite. En attendant le résultat final, « le servage devint constitutionnel », suivant le mot de Marat. La Déclaration des Droits de l'Homme, en proclamant « la propriété inviolable et sacrée », justifiait la résistance féodale et les exigences du rachat. Malgré tous les principes qui l'animaient, elle maintenait en fait la servitude contre tous ceux qui n'avaient pas la faculté de devenir propriétaires. C'est ainsi que la Révolution ne supprima pas le servage ; elle en changea seulement les formes. Elle fit l'homme libre *en droit*, elle le maintint serf *en fait*. (Voir *Propriété et Liberté*).

Le servage proprement dit, le servage féodal, subsista légalement jusqu'en septembre 1791, lorsque l'Assemblée Nationale abolit irrévocablement « les institutions qui blessaient la liberté et l'égalité des droits », parmi lesquelles étaient toutes les formes du régime féodal. Mais une autre forme de servage n'établissait pas la distinction des citoyens « actifs », les propriétaires-électeurs qui faisaient les lois, d'avec les citoyens « passifs », les prolétaires-muets qui les subissaient. Le paysan, entre autres, n'eut plus ce droit, qu'il possédait avant la Révolution, de discuter des affaires communales. Mais il n'était plus un « serf », il était un « homme libre » !... Il ne fut libre que dans la mesure, encore très aléatoire, où, bravant l'anathème de l'Église et les violences aristocratiques, il put acheter des biens du clergé ou des émigrés devenus « biens nationaux », et être à son tour propriétaire. Seulement, sa petite propriété demeura en échec devant les grands domaines maintenus ou reconstitués sur lesquels s'établit le nouveau servage paysan du fermier, du métayer, du valet de ferme et du journalier, quand l'Empire, puis la Restauration, eurent définitivement assuré la sécurité de la grande propriété

bourgeoise. Seule la *loi agraire* donnant sans condition la terre à tous ceux qui pouvaient la travailler, aurait rempli les véritables buts de la Révolution : mais il eût fallu supprimer la propriété, instaurer le communisme terrien, et Robespierre lui-même disait de cette loi proposée par les révolutionnaires avancés, qu'elle était « un absurde épouvantail présenté à des hommes stupides par des hommes pervers ».

Ce ne fut que par la loi du 11 juin 1793 que les communes purent reprendre aux nobles les terres communales qu'ils s'étaient appropriées frauduleusement. Un décret du 17 juillet 1793 abolit définitivement les droits féodaux, sans rachat. Mais ces mesures tardives, dictées par la peur de nouvelles insurrections paysannes, n'eurent que des demi-résultats. Un an après, le 27 juillet 1794, ce fut le 9 thermidor, c'est-à-dire la réaction. Le 20 mai 1795, la Convention abrogeait la loi du 11 juin 1793, et les communes qui n'avaient pas encore repris possession de leurs terres en furent définitivement dépossédées. La noblesse avait perdu ses droits féodaux ; il lui restait la propriété qu'elle partageait avec la bourgeoisie. Non seulement elle s'était assurée la conservation de la plus grande partie de ses domaines, mais encore, lorsque les circonstances le permirent, elle eut la possibilité de réclamer ce qui n'avait pas été vendu comme « biens nationaux ». C'est ainsi que le 5 décembre 1814 fut votée la loi sur les biens des émigrés, et qu'aujourd'hui encore on voit la République soucieuse de rendre à leurs descendants les biens qui ne furent pas vendus. Il existe pour cela une commission spéciale dont un décret tout récent, du 11 février 1933, a complété la composition par la nomination de deux membres. La République a plus d'égards pour les fils de ceux de Coblenz qui mirent la « Patrie en danger » en 1792, que pour nombre de ceux qui la défendirent en 1914 et revinrent mutilés.

La grande propriété, demeurée bourgeoisement intangible, permit, avec le développement industriel et commercial, la création d'une nouvelle féodalité, celle des comptoirs, des usines et des banques. Parallèlement se forma un nouveau servage qui pesa sur tous les prolétaires, ceux de la campagne et ceux de la ville. Oh ! Certes, *l'homme est libre*, comme le dit la Déclaration des Droits de l'Homme. Tous les hommes sont libres, comme ils sont tous frères suivant les préceptes évangéliques. L'homme peut, en principe, aller et venir, changer de domicile, de pays, de profession, se marier, avoir une famille, économiser, réaliser une fortune et, fut-il le plus chétif, aspirer aux plus hautes destinées. Il n'est plus « taillable et corvéable à merci » ; il n'y a plus personne qui ait sur lui droit de vie et de mort. Il vit dans une République « qui peut se permettre d'élever au plus haut degré de la hiérarchie sociale le plus humble de ses enfants » , comme dit lyriquement M. Alexandre Varenne devenu satrape colonial. Mais il n'a, en fait, d'autre liberté que de mourir de faim ou de se faire emprisonner ou mitrailler s'il a la prétention, étant pauvre, de choisir librement son travail, de discuter librement de ses conditions d'existence, de ne pas se soumettre à la « rationalisation » industrielle, à l'exploitation de l'atelier, à l'insolence du patronat, à la grossièreté de ses chiens de garde, et s'il ose participer à un refus collectif de travail, à une grève, à une manifestation. La faim impose à l'homme libre d'aujourd'hui un servage aussi

lamentable que les droits féodaux au serf d'autrefois. Et, dans son inconscience, le prolétaire se gargarise le plus souvent de cette liberté démagogique au nom de laquelle il est le « peuple souverain ». Il n'est plus un esclave et plus un serf. Hélas !..... Si l'esclave, qui travaillait sous le fouet et qu'on mettait en croix, si le serf, qui était « taillable et corvéable à merci », si tous ceux qui n'étaient que du « bétail humain » revenaient et voyaient ces hommes libres dont on fait une mécanique sans âme, un « matériel humain » auquel on enlève même la faculté de penser, ils seraient épouvantés.

La Rome antique trouvait parmi ses esclaves des poètes et des philosophes tels les Térence, Cécilius, Plaute, etc., qui lui faisaient plus de véritable honneur que tous ses grands chefs militaires réunis. Elle voyait avec terreur se dresser des Spartacus qui ébranlaient sa puissance et maintenaient, au-dessus de tous les avilissements, l'éternelle et magnifique revendication de la dignité humaine. On voit mal les « fleurs d'humanité » qui pourraient s'épanouir sous le régime de la « rationalisation », sauf des boxeurs, des policiers, des soldats et... des électeurs !

- Edouard ROTHEN.

Accueil

SEXOLOGIE n. f. (du latin *sexus* : sexe et du grec *logos* : discours ou traité)

Néologisme non encore admis aux dictionnaires en usage courant, employé fort probablement pour la première fois en France par Eugène Lericolais et Eugène Humbert en juillet 1912, dans la fondation de leur « Bibliothèque de Sexologie Sociale ». La *sexologie* est la science qui comprend l'ensemble de nos connaissances anatomiques, physiologiques, biologiques, psychologiques et sociales se rapportant à toutes les manifestations de la sexualité sur les êtres vivants. Elle se divise en quatre grandes branches :

I. La *sexologie générale*, normale ou biosexologie : Différenciation des sexes. Anatomie et physiologie des organes génitaux, fonctions, morphologie. Ovulation. Spermatogénèse. Fécondation, Embryogénèse, Gonocritie. Endocrinologie et neurologie sexuelles. Impuissance. Stérilité.

II. *Sexopsychologie* : Manifestations internes et externes de la sexualité dans ses relations de causes à effets. Psychologie sexuelle générale. Besoin génital. L'amour. Erotologie. Virilité et féminité psychiques. Psychanalyse.

III. *Sexopathologie* : Anomalies et malformations. Hygiène et névrose sexuelles. Onanisme et masturbation. Pédérastie et saphisme. Pédophilie. Zoophilie. Fétichisme. Sadisme et Masochisme. Maladies vénériennes.

IV. *Sexologie sociale* : Nubilité, virginité, célibat et chasteté. Mariage et union libre. Polygamie et polyandrie. Maraichinage. Natalité et fécondité. Loi de population. Prolétariat. Prophylaxie anticonceptionnelle et vénérienne. Stérilisation. Avortement et infanticide. Filles-mères et enfants naturels. Prostitution. Dégénérescence et eugénisme. Éducation sexuelle. Lois et morales régissant les actes et les rapports sexuels.

En dépit de l'interdit méprisant jeté par les religions, particulièrement la religion judéo-chrétienne, sur les organes génitaux et sur les rapports sexuels - parties honteuses, maladies honteuses - l'importance de ceux-ci dans la formation des individus, dans leurs relations, éclate chaque jour davantage aux yeux des penseurs éclairés comme à ceux des hommes libérés des dogmes désuets. On se demande par suite de quelle aberration d'esprit, par crainte de quel « tabou » les générations passées ont pu négliger l'étude franche et rationnelle des organes et des fonctions qui président à la transmission de la vie, à la chose la plus grave qui

forme, avec la conservation de l'individu, les deux pôles autour desquels gravite toute matière animée ? Sans doute, la notion de « péché » que les moralistes religieux ont attaché aux relations amoureuses, surtout à l'acte de la copulation, a été pour beaucoup dans le maintien de l'ignorance voulue et peureuse où se sont complus nos ancêtres.

On trouve bien, par ci par là, quelques oeuvres : *Les Kama-Soutra* de Vatsyayana, *El Ktab, L'art d'aimer* d'Ovide, les *Traité secrets* à l'usage des confesseurs où les questions sexuelles, les rapports conjugaux, les lois de l'amour ont été exposés, examinés même avec assez de pénétration intuitive, principalement dans l'oeuvre des jésuites ; mais, c'était surtout du point de vue des manifestations extérieures, si l'on peut dire, et d'une manière plutôt psychologique, morale, et le plus souvent pour condamner et non pour instruire. Ce qui faisait déjà dire à Montaigne, au seizième siècle : « Qu'a donc fait aux hommes l'action génitale, si naturelle et si nécessaire, pour la proscrire et la fuir, pour n'oser en parler sans vergogne, et pour l'exclure des conversations ? On prononce hardiment les mots tuer, voler, trahir, commettre un adultère, etc ... et l'acte qui donne la vie à un être on n'ose le prononcer ? O fausse chasteté ! Honteuse hypocrisie !... ne sont-ils pas bien brutes ceux qui nomment brutal l'acte qui leur a donné le jour ? » Il faut venir jusqu'au dix-huitième siècle pour voir apparaître les premières études vraiment scientifiques de l'instinct sexuel et de la génération, mais c'est aux dix-neuvième et vingtième siècles qu'il appartiendra d'avoir fait le pas décisif en posant les bases solides de la science de la vie et de sa perpétuation. Parmi les précurseurs citons au hasard : de Graaf, Hunter, Jacob, Spallanzani, Buffon, Malthus avec sa découverte de la « loi de population », Darwin « *L'Origine des espèces* », H. Spencer ; plus près de nous, Mendel avec les « lois d'hérédité », Raciborski et ses travaux sur l'ovulation, Krafft-Ebing dont la « *Psychopathia sexualis* » fait toujours autorité en la matière, Garnier avec ses dix volumes bourrés d'observations, le célèbre entomologiste H. Fabre qui nous a laissé de si remarquables révélations sur les moeurs sexuelles des insectes, Joanny Roux « *L'Instinct d'amour* », qui portait en exergue : « Aimer, comprendre », Steinach, Francillon, Mantegazza, Rémy de Gourmont avec son admirable essai « *Physique de l'amour* », Camille Mauclair et ses deux ouvrages : *La Magie de l'amour* et *De l'amour physique*, Anton Nystom et son courageux livre : *La Vie sexuelle et ses lois*, G. Hardy *La Question de population* (le problème sexuel : moyens d'éviter la grossesse, l'avortement), ouvrage poursuivi, condamné et interdit, René Guyon l'audacieux écrivain de *La légitimité des actes sexuels*, Binet-Sanglé avec *Le haras humain*, Camille Spiess, le créateur de la *psychosynthèse érotique*, Gobineau et les pansexualistes ; les vulgarisateurs aussi : Jean Marestan, dont *l'Éducation sexuelle* a atteint le chiffre formidable de deux-cent-deux mille exemplaires, Eugène Lericolais avec *Peu d'Enfants. Pourquoi ? Comment ?* (la gonocritie ou procréation volontaire des sexes) et tant d'autres dont la liste serait trop longue.

Cependant, nous devons une mention toute spéciale aux six sexologues suivants qui sont, à nos yeux, les véritables fondateurs du mouvement actuel :

Auguste Forel, professeur à l'Université de Zurich, psychiatre et naturaliste éminent, dont le très important ouvrage *La Question sexuelle* fut traduit en seize langues.

Sigmund Freud, le créateur de la *psychanalyse*, qui contribua surtout à mettre en relief l'influence du fait sexuel sur un grand nombre de manifestations de la vie courante demeurées jusqu'ici inexplicables.

Gregorio Maranon, professeur à Madrid, dont les admirables travaux sur l'endocrinologie ont ouvert des horizons immenses et à qui nous empruntons la conclusion de son volume sur « *l'Évolution de la sexualité et les états intersexuels* » : « Pour que chacun fasse correctement son devoir, il faut que l'homme et que la femme prennent conscience de ce qu'ils doivent être. *Et pour cela, il faut qu'ils le sachent d'avance*. Nous arrivons donc, comme à la clé de voûte d'un arc, à cette conclusion : « Il faut savoir » ; *il faut remplacer le mystère du sexe par la vérité du sexe ; la chasteté dangereuse de l'ignorance - qui ne sachant rien invente tout - par la chasteté sereine de la science*. Et la morale ? nous dira-t-on. Pour la morale, répondons-nous : il ne faut pas s'en préoccuper. La morale - l'éternelle et divine morale et non celle qu'ont inventée les hypocrites - est toujours du côté de la lumière. »

Serge Voronoff, universellement connu pour ses travaux sur l'endocrinologie sexuelle et la greffe humaine, et dont la doctrine se trouve résumée dans son livre *Les Sources de la vie*.

Magnus Hirschfeld, fondateur et directeur de l'Institut de sexualité de Berlin, fondateur et un des présidents de la « Ligue Mondiale pour la réforme sexuelle sur une base scientifique » (voir au mot : *Régénération*), auteur de nombreux ouvrages sur l'instinct et les perversions sexuelles, créateur de *l'ethnographie sexuelle*.

Havelock Ellis est sans doute l'écrivain qui a le plus contribué par ses nombreux travaux à jeter les fondements rationnels de la *Sexologie*. La liste de ses oeuvres est longue. Donnons-là ici pour l'édification du lecteur : *La pudeur, la périodicité sexuelle, l'auto-érotisme ; L'Inversion sexuelle ; L'impulsion sexuelle ; La sélection sexuelle chez l'homme ; Le symbolisme érotique ; L'état psychique pendant la grossesse ; L'éducation sexuelle ; L'évaluation de l'amour, la chasteté, l'abstinence sexuelle ; La prostitution, ses causes, ses remèdes ; La dérouté des maladies vénériennes ; Le mariage ; La femme dans la société ; Le monde des rêves ; L'art de l'amour, la science de la procréation ; L'Ondinisme*. Tous ces sujets ont été traités avec le plus vif souci de sincérité et de vérité objective et la conclusion qui s'en dégage s'inspire d'une sereine et très humaine philosophie.

La *sexologie* est à présent fondée ; ses desseins sont vastes du point de vue de la connaissance de la vie et de sa continuation, de la situation même de l'homme dans la nature. D'ores et déjà, les résultats acquis sont merveilleux. Des horizons nouveaux s'élargissent : amélioration, rajeunissement des individus, arrêt de la

décrépitude, prolongation de l'existence. Par la stérilisation des tarés et des anormaux, par l'application des méthodes eugénétiques, l'espèce humaine ira de perfectionnements en perfectionnements jusqu'à un stade d'évolution que nous ne pouvons et n'oserions peut-être pas prévoir. Le Docteur A. Hesnards a parfaitement exposé, dans son magnifique *Traité de Sexologie*, le plan de la nouvelle science ; il en a fait admirablement ressortir toute l'importance. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire la fin de l' « Avertissement » qu'il place en tête de son livre : « Nous terminons ce préambule par le vœu de ne jamais nous laisser émouvoir, dans notre entreprise de connaissance, par les malveillantes protestations de ceux que choquent, dans leurs préjugés d'un autre âge, toute considération sexuelle et jusqu'à l'idée même d'une science de la sexualité. Et répétons des sexologues, adeptes de la science positive, ce qu'un pessimiste illustre écrivait (non pas en vertu de son pessimisme métaphysique, mais avec la sérénité de l'homme de science) des philosophes : « La connaissance de la sévère nécessité des actes humains est la ligne qui sépare les cerveaux philosophiques des autres. »

Pour être aussi complet que possible, nous devons encore signaler qu'à la suite de tous ces travaux de médecins, de savants, de philosophes et de sociologues, des groupements se sont formés dans tous les pays pour répandre les idées nouvelles et répondre aux critiques le plus souvent désobligeantes qu'elles suscitent. Nous avons déjà parlé de la « Ligue Mondiale pour la réforme sexuelle sur une base scientifique », notons à présent l'heureuse fondation, en août 1931, de l' « Association d'Études Sexologiques », par le Docteur Toulouse. Là, entouré de médecins, de sociologues, d'hommes politiques même, l'éminent directeur de l'hôpital psychiatrique Henri Rousselle, mène une action des plus utiles. Le but et l'effort de cette association sont définis par les articles premier et 2 de ses statuts :

« ARTICLE PREMIER. - L'association, dite « Association d'Études Sexologiques », fondée en 1931, a pour but l'étude des problèmes de la sexologie et de leurs rapports avec la vie sociale.

ARTICLE 2. - Les moyens d'action de l'association sont : la propagande par la presse, par la parole et par l'image, tracts, cinématographe, publication d'un bulletin périodique, consultations médicales, fondation de dispensaires et de sections et, éventuellement, la création d'un Institut de sexologie. »

Souhaitons de toute notre confiance que cette Association ne se laisse pas détourner, par les mauvais esprits et par les contempteurs de la pensée libre, de son but vraiment humain. Tant de préjugés et de fausse pudeur, tant d'hypocrisie pèsent toujours sur nous, que tout effort vers la lumière est aussitôt paralysé, combattu. Il n'est pas jusqu'aux lois, celles qui consacrent l'injustice et l'iniquité, ou qui sont l'expression de mœurs révolues ou bien encore des instruments de défense d'intérêts de castes que l'on devra modifier, amender ou mieux : abroger. De toute façon, la route est tracée ; l'émancipation sexuelle de l'homme et de la femme préparera sans aucun doute leur émancipation totale, c'est-à-dire aussi l'affranchissement de tous les peuples et leur fusion dans la plus haute réalisation de l'humanisme intégral.

- Eugène HUMBERT.

Accueil

SEXUALISME n. m.

On se demande pourquoi certains individualistes, dont je suis, se préoccupent de la question sexuelle, insistent sur la libre discussion de tout ce qui a trait au sexualisme. Notre réponse sera brève : Un nombre élevé d'individualistes et moi-même, nous estimons qu'il y a une question sexuelle, comme il y a une question économique ou une question religieuse, etc... N'étant pas marxistes, nous ne pensons pas qu'une transformation économique suffirait à débarrasser l'individu, l'unité sociale, de ses préjugés sociaux. Nous ne pensons pas que l'histoire ou le déplacement évolutif de l'humanité soit uniquement conditionné par les circonstances économiques. Pour nous, l'histoire est ce que la font les individus, avec leurs préjugés, leurs traditions, leur science ou leur ignorance, etc... D'ailleurs, nous sommes en pleine sympathie avec les camarades qui se confinent à n'envisager que le côté économique du problème humain, chaque propagandiste, selon nous, obéissant à son déterminisme personnel.

Ceci entendu, nous ne pensons pas qu'un milieu humain ou un individu puisse se dire anarchiste, tant qu'il n'a pas fait table rase des préjugés d'ordre religieux et sexuel, préjugés qui sont, dans une égale mesure, générateurs d'autoritarisme.

Si, pour les préjugés d'ordre religieux, ce point de vue est admis, il en est tout autrement pour ceux d'ordre sexuel. C'est rarement que les hommes qui passent pour être des réformateurs ou des émancipateurs sociaux ou individuels osent aborder sans détours la question des relations sexuelles. Demeure impur, selon le terme biblique, pour une masse de révolutionnaires de toutes nuances, tout ce qui touche à la sexualité. Toutes les revendications qu'on voudra, mais non celles qui sont d'ordre sexuel. Nombre de libres penseurs, d'athées déclarés n'ont pas dépassé comme mentalité sexuelle ces trois commandements de l'Eglise :

Luxurieux point ne seras De corps ni de consentement.

Désirs impurs rejetteras Pour garder ton corps chastement.

L'oeuvre de chair désireras En mariage seulement.

Et ce n'est pas une des moindres anomalies du temps présent que le pied conservé par la morale sexuelle religieuse dans des groupements qui se targuent de rejeter toute morale qui n'est pas fondée sur la biologie.

La question sexuelle se solutionne chez la plupart des humains qui se prétendent à l'avant-garde du mouvement social par la cohabitation entre un homme et une femme impulsés sexuellement l'un vers l'autre, cohabitation dont le résultat est que chaque partenaire considère l'autre comme sa propriété. En général, l'élément masculin dominant, c'est lui qui se considère comme le possesseur du corps de sa cohabitante, le propriétaire de ses sentiments et de ses désirs, le contrôleur de ses besoins de changement, tout cela en exigeant qu'elle se plie aux conséquences de la vie qu'il lui a faite, souvent en lui imposant la charge de la maternité. Nous maintenons que cette attitude de l'homme à l'égard de la femme n'a rien d'anarchiste et qu'aucun argument ne peut la justifier.

Nos idées en matière de sexualisme ont été fort peu comprises. Trop souvent on les a présentées - quand on a consenti à les examiner - avec une mauvaise foi insigne. Nous pouvons nous tromper, mais il faut nous démontrer que nous avons tort et ne pas nous attribuer des idées que nous n'avons pas. D'ailleurs nous proposons nos solutions, nous ne les imposons pas et nous nous réservons de les vivre à nos risques et périls sans obliger à participer à nos expériences qui que ce soit qui n'est pas disposé à le faire de son plein gré.

Nous disons par exemple :

- Il n'y a pas de domaine où règne une hypocrisie plus grande qu'en matière sexuelle.
- La morale laïque, en matière sexuelle, est la servante ou le reflet de la morale religieuse sexuelle, qui considère comme un péché de retirer de la volupté des rapports sexuels.
- L'institution de la famille, avec l'obéissance obligatoire au père ou à la mère, est une image en petit de la société archiste. Le père y représente le législateur et la mère l'éducateur officiel.
- Le désir de la satisfaction sexuelle est la manifestation d'un besoin naturel, d'une demande plus ou moins impérieuse de l'organisme, l'effet d'un stimulant imaginaire. Il n'a rien à voir avec le désir d'avoir des enfants, qui dépend de la réflexion et n'est donc ni un besoin ni un instinct.
- Si on ne donne pas d'importance au fait sexuel dans l'histoire officielle, la vérité est qu'il occupe une place de premier plan dans l'histoire de chaque individu, du plus humble au plus puissant, et qu'il a déterminé maints événements politiques.
- Aucune considération tirée de la biologie ou de la physiologie n'explique qu'on ne *parle* ou n'*écrive* pas aussi *librement* de ce qui a trait au sexualisme que de ce qui a trait aux autres fonctions de relation.
- Le sentiment est un des produits physico-chimiques de l'organisme humain, comme la mémoire, le raisonnement, le jugement, l'aperception, etc... : il est éduicable et amplifiable comme les autres produits de l'organisme humain.
- La première éducation sexuelle à donner à la femme est de lui enseigner à n'être mère qu'à son gré.
- La chasteté est un expédient contre nature. L'abstinence sexuelle n'est justifiée ni biologiquement, ni physiologiquement.
- Le couple est destructeur d'autonomie individuelle et implique toujours, et dans les meilleures conditions, sacrifice d'un des éléments à l'autre. Le couple comporte toujours abstention, restriction, refoulement, résignation : il est donc opposé au développement de l'individu.
- La jalousie est une monopolisation

maladive des organes sexuels, tactiles, de la peau et du sentiment d'un être humain au profit d'un autre. Elle contient en germe l'étatisme, le patriotisme, le capitalisme. - La femme n'est ni plus ni moins polyandre ou monoandre que l'homme n'est monogame ou polygame. La femme et l'homme sont déterminés artificiellement par la morale conventionnelle à paraître ce qu'ils ne sont pas. - Il n'y a pas, actuellement, de différence essentielle entre le mariage bourgeois et la prostitution. Le mariage est de la prostitution de très longue durée et la prostitution est un mariage de courte durée - L'obscénité n'existe pas dans l'objet, mais dans le sujet. - Les anomalies sexuelles ne peuvent donner lieu à aucun dégoût ou répugnance. La science reconnaît aujourd'hui l'existence de ces anomalies congénitales, et on ne peut pas dire que chez les anormaux connus on ait remarqué déchéance de la production cérébrale ou altération des fonctions organiques. Je rappelle en passant cet aphorisme de l'anarchiste Mécislas Goldberg : « Les perversités sexuelles sont à l'amour ce que l'anarchie est au conformisme bourgeois ».

Au lieu de nous attribuer des pensées qui n'ont jamais été nôtres, la plus élémentaire loyauté prescrivait d'examiner et de débattre courtoisement les propositions énoncées ci-dessus.

Nous avons dit : nous ne concevons la cohabitation à 2, 3, 4, ou un plus grand nombre d'individus d'un ou des deux sexes que si elle a pour base *des affinités idéologiques*. Ou encore, dans la société actuelle, pour *raisons économiques*. Nous ne la concevons pas au point de vue sexuel, ou sentimental, l'expérience montrant que la cohabitation basée sur le sexuel ou le sentimental entraîne, sauf rares exceptions, exclusivisme et jalousie. Nous avons ajouté : la logique anarchiste veut que le corps personnel appartienne à *l'ego*, au moi, à l'unique. Il n'est ni à la loi, ni à Dieu, ni à l'Église, ni à l'État, ni au milieu social, ni à l'ambiance sociétaire. Mon corps *est à moi*, pour en disposer, m'en servir, l'utiliser, en tirer le plus de plaisir ou de volupté possible, tout entier ou en partie. Et nous avons conclu en souhaitant, en revendiquant que le geste sexuel sentimental ou érotique demeure un *geste de camaraderie* : un geste susceptible de servir de base à des associations composées d'individus des deux sexes parfaitement éduqués au point de vue sexuel et organisées pour parer aux incidents ou accidents possibles (maternités, maladies, etc...).

Nous maintenons que le fait de se procurer mutuellement du plaisir favorise les rapports fraternels et amicaux et que « la *camaraderie amoureuse* » développée sur une grande échelle non seulement tendrait à supprimer la jalousie, le propriétaire sexuel, l'exclusivisme amoureux, mais réduirait au minimum les chances de désaccords internationaux pour aboutir à l'abolition des frontières. On n'a pas plus le droit de taxer d'utopie cette aspiration que la possibilité pour les hommes de vivre sans autorité gouvernementale.

Properce, au siècle d'Auguste, avait déjà dit dans une ode (II, 15) : « Ah ! si nous avions tous désir de vivre, étendus, à mener l'amour ... on ne verrait aucun acte cruel ; ni glaives égorgeurs, ni navires de guerre : les flots d'Actium ne rouleraient

pas nos os et Rome garderait ses chevaux en repos, lasse du deuil des victoires amères » (traduction Marcel Coulon).

En attendant, nous affirmons que là où elle est pratiquée consciemment et efficacement, la *camaraderie amoureuse* constitue un facteur de camaraderie plus ample et plus complète entre les individus des deux sexes qui la pratiquent.

C'est cet ensemble de propositions et de considérations que nous avons dénommé *sexualisme révolutionnaire*, et non autre chose. Par l'hostilité qu'elles ont soulevée, nous pensons que ce terme « révolutionnaire » leur convient à merveille.

Nous renvoyons aux mots : *Amour libre, amour en liberté, camaraderie amoureuse, chasteté, cohabitation, inversion sexuelle, malthusianisme, néo-malthusianisme, mariage, monoandrie, monogamie, obscénité, onanisme, pudeur, prostitution, symbolisme érotique*, etc..., pour le développement des thèses esquissées ci-dessus.

Certains camarades nous ont opposé qu'il est à redouter que la libre discussion de la question sexuelle, la réduction des relations sexuelles à un pur geste de camaraderie conduise à la prostitution (?). Ils prenaient prétexte d'une carte postale ou d'un papillon souvent réédité par la tendance individualiste anarchiste, sur laquelle on lit cette maxime : « Qu'on prostitue son cerveau, son bras, ou son bas-ventre, c'est toujours la prostitution et l'esclavage ». Mais ce n'est pas une apologie de la prostitution sexuelle. Ces quelques lignes veulent, au contraire, dire que l'ouvrier, adversaire de l'exploitation, qui se fait exploiter cérébralement ou musculairement, commettrait une grossière erreur s'il s'imaginait « moralement » supérieur à la pierreuse qui raccroche les passants sur le trottoir. Car l'on est favorable ou hostile à l'exploitation. Que ce soient ses facultés cérébrales ou sa force musculaire ou ses organes sexuels que l'on fasse exploiter, ce n'est qu'une question de détail. Un exploité est toujours un exploité et tout adversaire de l'exploitation qui se fait exploiter se prostitue. Je ne vois pas en quoi est supérieur à la radeuse ou à la femme entretenue, l'humain qui, adversaire de l'exploitation, accomplit toute la journée derrière une machine, un geste d'automate ou s'en va soutirer à une clientèle de petits mercantis des commandes pour son patron. Ce qui constitue l'état de prostitution, ce n'est pas le genre de métier, c'est le fait qu'on gagne sa vie par des moyens contraires à ses opinions ou renforçant le régime qu'on professe combattre.

Jamais je n'en ai été aussi convaincu qu'en assistant un jour à une « sortie » de l'Arsenal, à Toulon. Dans ce troupeau d'ouvriers se bousculant pour sortir le plus rapidement possible de leur « bagne », il se trouvait un grand nombre d'hommes qui s'affirment non seulement hostiles au système d'exploitation de l'homme par l'homme ou le milieu, mais encore irréconciliables adversaires de la guerre. S'ils sont sincères, s'ils éprouvent une horreur véritable et raisonnée de ce mode brutal et bestial de solutionner les conflits internationaux, ils deviendront eux-mêmes qu'ils se prostituent en accomplissant une tâche quotidienne qui est en contradiction

flagrante avec leurs convictions les plus intimes. Ne serait-il pas du plus haut comique d'entendre ces malheureux stigmatiser la femme qui gagne son pain en jouant « la comédie de l'amour » ? Ils jouent, eux, une comédie sinistre, une comédie dont le dernier acte se déroule sur des ruines et des cadavres. Je songeais, en les voyant s'éparpiller dans les rues de cette ville, que jamais la prostitution n'a mené, en cinq ans, vingt millions d'hommes à une mort cruelle, stupide et le plus souvent ignominieuse. Il se peut qu'ici et là quelque décati, abusant de ses dernières forces, succombe entre les bras d'une prostituée ; toutes choses considérées, cela vaut autant que d'agoniser des jours durant accroché à des fils de fer barbelés.... A la vérité toute exploitation a pour réponse ou pour contrepoids une prostitution, même quand il s'agit de l'exploitation en vue d'obtenir les utilités les plus nécessaires à la vie.

Donc nous n'établissons pas de différence entre les diverses prostitutions : celle de l'intellectuel, celle du manuel, celle de l'ouvrière ès-joies sensuelles. Cependant, il est une maxime insérée également sur papillon ou carte postale, diffusée également par les individualistes et qui éclaire notre attitude sur la question de la prostitution sexuelle : « Le mariage et la prostitution sont les deux termes d'une même opération. Seule est raisonnable la liberté sexuelle, seul est logique l'amour libre ». Nous mettons sur le même pied le mariage bourgeois et la prostitution. Et c'est justement parce que nous proposons et exposons des thèses se rattachant aux conceptions de la liberté sexuelle et de l'amour libre que nous n'admettons pas la prostitution sexuelle comme « moyen de débrouillage ». Nous sommes adversaires de la « prostitution » au même titre que nous sommes adversaires du « mariage » - selon la conception bourgeoise - ce sont des opérations entachées de vénalité. Comme nous sommes adversaires de la prostitution de la pensée, d'ailleurs. Nous ne saurions par exemple considérer comme l'un des nôtres, comme un compagnon, quelqu'un qui écrirait ou parlerait ou se conduirait « en individualiste anarchiste » parce qu'il y trouverait occasion de gagner de l'argent, alors qu'en son for intérieur, il considérerait l'anarchisme comme une erreur, une sottise ou une chimère. Dans le milieu social actuel où tout est objet de vente et d'achat - où c'est la possession des signes monétaires qui commande obéissance, respect, estime, dignités, possibilités de jouissances de toutes sortes, nous voulons - tout au moins en ce qui concerne les produits de la sensibilité amoureuse - rester en dehors de la corruption et du mercantilisme ambiants.

Il est suffisant que la plupart de nos camarades soient forcés de vendre, de louer ou de sous-louer leur intelligence et leurs bras, de s'employer au bureau, au magasin, à l'atelier, au chantier ou ailleurs - il est amplement suffisant qu'ils s'abaissent, pour gagner leur croûte quotidienne, à servir d'instruments et d'outils aux dirigeants et aux exploités, - nous ne voulons pas aller plus loin dans la voie des concessions et des pis-aller. Aucun idéalisme, aucun spiritualisme ne nous fait mouvoir. C'est assez concéder et voilà tout ! En matière de sexualisme pratique, - qu'il s'agisse de l'amour envisagé « sexuellement » ou « sentimentalement » - notre individualisme anarchiste refuse de se laisser contaminer par l'infection de

l'arrivisme ambiant.

Il y a des prostitutions auxquelles nous ne pouvons pas échapper sans risquer de mourir de faim, c'est vrai. Mais, tout de même, nous pouvons renoncer à celle-là sans risquer l'absolue misère : elle n'est pas indispensable à notre conservation. D'autant plus, nous y revenons, que si nous voulons faire des manifestations amoureuses ou érotiques un procédé ou une méthode qui nous rende meilleurs camarades les uns à l'égard des autres, nous n'admettons pas, par contre, qu'on en fasse un objet de vénalité que le premier des archistes venu peut se procurer dès qu'il y met le prix, Et qu'on ne vienne pas nous dire que la compagne individualiste-anarchiste à notre façon fera de la propagande auprès du bourgeois qui paiera bon prix le sentiment (?) qu'elle feindra d'avoir pour lui. Allons donc ! Ce bourgeois poli et aimable, libéral et sympathique, en déduira que, chez les anarchistes comme ailleurs, on vend tout ce que l'on peut vendre ... l'amour comme le reste. Ah ! la jolie propagande !

Je vais plus loin : les raisons qui précèdent impliquent que l'individualiste à notre façon qui se liera à une prostituée, cela peut arriver, fera tous ses efforts pour l'arracher à la prostitution. En vain m'objectera-t-on les tempéraments spéciaux qui se prostituent « par goût ». Dans un milieu où la camaraderie amoureuse, franche, vraie, est la coutume, ils rencontreront toutes les occasions de satisfaire les dits goûts, physiquement ou sentimentalement parlant, sous tous leurs aspects.

Ceci dit, je suis prêt à reconnaître que l'absence de « camaraderie amoureuse » dans nos milieux, ou sa mécompréhension, ou sa falsification a pu ou peut justement conduire certains hommes au mariage, certaines femmes à la prostitution. Mais ces exceptions ne font que confirmer ou renforcer nos thèses. Donc, en matière de sexualisme, notre ligne de conduite est la suivante : nous ne considérons à aucun titre les manifestations de la sexualité comme objets de vénalité. Nous ne saurions nous préoccuper des moyens de subsistance de n'importe qui, mais, en aucun cas, nous n'admettons la prostitution comme « moyen de débrouillage ».

Cette déclaration était essentielle pour nous faire bien comprendre.

- E. ARMAND.

Accueil

SEXUELLE (MORALE)

On ne parle point, ou si peu, ou si mal, à mots couverts, et avec toutes sortes de précautions, dans l'enseignement de la morale, qu'il s'agisse pour les pédagogues de préparer les fils et les filles de la bourgeoisie aux examens qui, selon la formule consacrée, ouvrent toutes les carrières, ou d'initier, non plus des écoliers, mais des adultes à des questions qu'ils ne soupçonnent même pas, - on ne parle point de la question sexuelle, alors qu'elle devrait accompagner toute éducation, et la parfaire pour ainsi dire. Les philosophes s'en désintéressent, laissant ce soin aux médocastres. On se heurte ici à la mauvaise volonté des moralistes d'Institut, des sénateurs et des pères de famille qui n'admettent pas qu'on mette leur nez dans leurs attributions... dont ils s'acquittent si mal. Une bonne éducation comporte des leçons de danse et de maintien, de boxe, d'escrime, de violon, etc..., elle ne saurait envisager à un point de vue élevé, philosophique et pratique en même temps la question des rapports physiques et moraux de l'homme et de la femme.

Pour tout ce qui a trait aux rapports sexuels des individus, la morale ne plaisante pas : ici, l'incohérence est à son comble, la bêtise est souveraine. Le point de départ, comme le point d'arrivée de la morale, a nom *hypocrisie*. L'hypocrisie joue un rôle en matière sexuelle, plus que partout ailleurs. La pudeur des bourgeois s'effarouche à la vue de la nudité (elle préfère l'habillé, tolère le déshabillé, c'est plus excitant). C'est cette pudeur sournoise - commencement de toutes les impudeurs - qui a créé l'outrage public à la pudeur et l'attentat aux mœurs et qui multiplie les affaires dites de mœurs, affaires qui permettent aux agents des mœurs de toucher une prime pour arrestations arbitraires, et aux politiciens de se venger de leurs ennemis.

L'acte sexuel est considéré par les religions et les morales comme quelque chose de honteux. Il faut qu'il s'accomplisse dans certaines conditions pour qu'on le tolère. Tout ce qui intéresse ce côté de l'individu doit être passé sous silence. On n'en parle qu'à mots couverts. Que de mystères ne fait-on pas à propos de l'acte de la génération ! C'est le secret de polichinelle, mais il est de bon ton de n'y point faire allusion. Chacun sait de quoi il retourne ; cependant, sur ce chapitre spécial, le bon sens le plus élémentaire fait défaut et, bien que les individus soient renseignés, ils sont d'une ignorance crasse en fait d'éducation sexuelle. L'éducation sexuelle est la plus négligée des éducations. Il paraît qu'il est indélicat d'apprendre à la jeunesse ce qu'elle est censée ignorer. Ce n'est pas seulement l'éducation des nouveaux venus qui doit être faite sur ce point, mais celle des anciens qui n'ont rien appris, et pour

lesquels l'acte sexuel, pratiqué bestialement, constitue toute la morale. Quand on a parlé d'instituer dans les écoles des cours d'enseignement sexuel, ça a été une levée de boucliers dans le camp de la bourgeoisie honnête et bien pensante. On apprend tout aux gens, à faire la cuisine, à dessiner, à coudre, à lire et à écrire, mais de l'amour il n'est pas question. C'est trop délicat....

Parlant de l'éducation sexuelle, Renée Dunan écrit (*l'en dehors*, 31 mai 1924) : « Qu'il y ait des gens de bonne foi pour s'inscrire contre une telle idée apparaît d'un comique fastueux ». En cette matière, décidément, les gens ne veulent pas s'instruire. Certes, la jeunesse se charge bien de s'instruire elle-même, n'en doutons pas, mais la véritable éducation sexuelle, de celle-ci nul ne veut entendre parler. Les gens s'instruisent à rebours. L'auto-éducation sexuelle est pleine d'embûches et réserve aux individus de cruels lendemains. Cette absence d'éducation est déplorable. De là vient que les mariages bourgeois sont des viols, de véritables meurtres ; que les maladies vénériennes, dites honteuses, font les pires ravages ; que les crimes passionnels se multiplient ... L'ignorance de la femme en fait d'éducation sexuelle provient de l'égoïsme de l'homme qui profite et abuse de cette ignorance. Il ne saurait être question d'éducation sexuelle dans une société où le mensonge est dieu. Nos vertueux moralistes admettent tout, excepté ça (comme les demi-vierges de Marcel Prévost). L'éducation sexuelle est leur cauchemar. Ils ne veulent à aucun prix en entendre parler. C'est pour eux pire que le bolchevisme. S'il est une chose cependant sur laquelle on doit attirer l'attention, c'est bien l'éducation sexuelle - sous tous ses aspects - la plus négligée de toutes, ou plutôt qui n'a pu être négligée, n'existant même pas. On tolère les pires saletés dans le monde bourgeois, mais on ne tolère pas l'éducation sexuelle. Pour les garçons, ils la font tout seuls, et comment ! Pour les filles, elles sont ignares, ce qui ne veut pas dire qu'elles soient vertueuses. Leur perversité n'a d'égale que leur ignorance de l'amour, qu'elles prodiguent sans en comprendre la beauté. Que de coïts ignobles provoquent cette méconnaissance des lois de l'amour. Il y a là une profanation du geste sacré qui équivaut à un assassinat. Combien d'imbéciles font l'amour sans savoir ce qu'ils font. Jeune fille ou mariée, la femme ignore tout du mécanisme sexuel. Mais la morale est sauvée. Idiots ! - S'il y a dans la vie une chose importante, c'est bien celle de l'amour physique. Celui-ci n'est que le reflet de l'amour moral. Au moral comme au physique, c'est l'absence d'amour qui domine. L'intérêt prime l'amour. Le mensonge s'installe dans l'amour pour le transformer en prostitution. Quant à l'hygiène sexuelle elle est inexistante : il est défendu de procéder à des ablutions intimes, c'est un péché. Les « parties honteuses » doivent être malpropres si l'on veut rester en odeur de sainteté. Les injections sont interdites comme contraires à la morale. Dans les ménages bien pensants, on utilise pour la procréation des chemises spéciales, évitant tout contact entre les épidermes, qui ont pour tout ornement un trou dans le milieu. Introduire du mystère autour de l'acte sexuel, c'est le rendre plus attrayant. En fait de cochonneries les bourgeois s'y connaissent. Celui qui a inventé la « feuille de vigne » était un fameux lapin. - Voilà à quoi aboutit cette morale « immorale » que nous vantent sur tous les tons les gens bien élevés, qui ne plaisantent pas avec les moeurs. Faire un cours de « sexologie » à ces enkylosés, ce

serait perdre son temps, et, comme disaient les anciens, ce serait jeter des perles devant des porceaux : *margaritas ante porcos*.

La question de l'amour est vite résolue par les souteneurs de la morale laïque ou religieuse. Elle est résolue dans le sens de l'esclavage pour les deux sexes. Ils ont fait de l'amour une prostitution masculine et féminine, où l'intérêt et l'argent interviennent seuls, d'où le sentiment et la sincérité sont absents. L'amour tel que le conçoivent les bourgeois est une anomalie et une monstruosité. C'est ce qu'il y a de plus immoral. Les bourgeois n'admettent pas qu'à leur conception de l'amour-esclave on oppose la conception de l'amour-libre. Si on essaie d'aborder ce sujet vous les voyez pâlir. Ne leur parlez ni de l'union libre, ni des enfants naturels, ni de la fille-mère, ni de toutes les questions qui gravitent autour de la question sexuelle. Ils n'ont pas l'esprit assez large - eux qui, cependant, font chaque jour de nombreux accrocs à leur morale - pour vous suivre sur ce terrain. En parler, c'est trop dangereux. Dire la vérité là-dessus, ce serait ébranler la société sur ses bases : toucher à la famille, au mariage, etc .. , ce serait la fin de tout. Continuons à rabâcher les mêmes âneries et à faire les mêmes gestes. La société ne s'en portera que mieux.

C'est dans le domaine sexuel que la morale est le plus immorale. C'est là surtout qu'elle manifeste sa mauvaise humeur, car ayant la vie en horreur la source de la vie lui est insupportable. Elle décrète impérativement que ce qui est naturel est immoral. Aussi aboutit-elle à des incohérences sans nombre. Elle est obligée de découvrir des faux-fuyants, des détours, des compromis, pour paraître logique. Elle ne fait que démontrer par là son illogisme.

En fait de « morale sexuelle », l'humanité retarde. Elle ne sait ce qu'elle veut. Elle se débat dans un tissu de contradictions. Elle se renie sans cesse. Elle ne paraît pas soupçonner qu'il existe une question sexuelle, plus importante que toutes les questions qui l'accaparent. De cette question, en effet, dépend le bonheur des individus. Sous aucun prétexte, elle ne veut en entendre parler : ce serait la fin de tout. A plus forte raison d'une esthétique sexuelle, considérant l'oeuvre de chair comme une oeuvre d'art. O bêtise éternelle, tu règues dans ce domaine souverainement !

Jamais certains esprits ne se décidèrent à regarder la vérité en face. L'humanité ne diffère pas de l'animalité : elle a, comme elle, un sexe. Elle est soumise aux mêmes lois. L'homme n'est pas une entité : il possède un corps. C'est de l'hypocrisie que de ne pas en convenir. Il faut donc se résoudre à admettre certaines fonctions, certains gestes, n'en déplaise aux esprits bien pensants. Esprits pauvres, et pauvres esprits, qui ne parlent qu'à mots couverts des organes sexuels, comme d'une chose innommable, ils ne sont pas mûrs pour le « sexualisme révolutionnaire », qui est la révolte de la chair contre toutes les contraintes. Une

éthique sexuelle, ayant pour corollaire une esthétique sexuelle, n'est guère possible dans une société qui ne s'intéresse qu'à des combats de boxe ou des prouesses d'aviateur.

Que de crimes provoque cette morale immorale dans les questions de sentiment : jeunes gens se donnant la mort, parce que leur « famille » s'oppose à leur mariage ; mari trompé abattant d'un coup de revolver sa femme et son complice ; épouse trahie usant du vitriol, etc., etc. Chaque jour, on lit dans les feuilles journalistiques le récit de drames « passionnels » du même genre. C'est lamentable ! La jalousie et le propriétaireisme en amour empoisonnent l'existence des individus.

Cette morale a donné naissance aux pires calamités ; on lui doit la prostitution et les maladies vénériennes. La femme est ici sacrifiée : l'homme a tous les droits, la femme n'en a aucun. L'égoïsme du mâle se permet toutes les fantaisies mais n'admet pas la réciprocité de la part de sa compagne.

Que de préjugés dans ce domaine de l'amour aussi nuancé que l'arc-en-ciel. De tous les préjugés qui enlaidissent les hommes, ce sont les plus stupides. En fait de « sexologie », les bourgeois ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Ils sont affreusement myopes. Ne leur parlez pas d'éducation sexuelle. Elle leur fait l'effet d'un épouvantail. L'effleurer seulement, c'est se placer en dehors de toutes les normes. Ils sont grotesques, avec leurs scrupules (ils n'en ont guère en d'autres cas). Leur pudeur s'effarouche dès qu'on aborde la question sexuelle. Cette question ne sera pas posée. Et pourtant, chaque jour, de vertueux sénateurs et d'honnêtes pères de famille se font prendre en flagrant délit d'attentat aux moeurs. Ils ne sont pas précisément fidèles à leurs épouses. L'adultère est dans leurs habitudes. Ils cherchent des « excitations », se font pendre ou fouetter, pour tirer de leur sexe un peu de jouissance.

Leur progéniture a de quoi tenir. Leurs filles ont un « flirt ». Leurs fils ont des maîtresses, qu'ils lâchent, ou qui les lâchent à la première occasion. En attendant, ils ont des habitudes qu'il leur est difficile de surmonter. Quelle conception peut avoir de l'amour un jeune homme abruti par la masturbation ? Celle-ci est le fruit d'une éducation à rebours, qui vise à refouler ce qui est naturel dans l'individu et à le remplacer par quelque chose d'artificiel.

Cette morale, les bourgeois savent s'en passer quand elle contrarie leurs intérêts. Ils ferment alors les yeux sur les pires saletés. Ils tolèrent de graves manquements au dogmatisme sexuel. Du moment que *ça leur rapporte*, il n'y a plus de pudeur.

Le mariage est une « affaire » entre gens « comme il faut ». Autant dire une prostitution, légale et déguisée. C'est un trompe-l'oeil et une façade. Le mariage est

la base de la société, disent les moralistes. C'est une base peu intéressante. Pour « arriver », des gens se marient. Ils arrivent... à se séparer. Se marier est bien vu. Il faut se marier, coûte que coûte, pour obtenir un brevet d'honnêteté. Alors, on peut tout se permettre. Honte à celui qui n'est pas marié. C'est le bouc émissaire ! Il a tous les vices. C'est ce qui faisait dire à Ibsen que « le mariage dans notre société est une cause de dégradation et de démoralisation ». « Au nom de la loi, je vous unis », l'individu muni d'une sous-ventrière qui prononce cette formule est aussi grotesque que les conjoints qui viennent lui demander la permission de coucher ensemble.

L'amour intervient rarement dans le mariage. C'est un détail. Ce qui intervient, ce sont toutes sortes de considérations accessoires. La mère, qui cherche à « caser sa fille » (sic), la met en contact avec n'importe quel individu, qui l'épousera si elle possède une jolie dot. Dans le cas contraire, il n'en veut pas. La mère, qui cherche à « caser sa fille » ne se préoccupe guère de savoir si son futur gendre a la syphilis ou toute autre tare. L'essentiel, c'est qu'il ait de l'argent. Cela seul compte. Le reste ne compte pas. Initier sa fille à la vie sexuelle, à ce qui l'attend pendant le mariage, ce ne serait pas convenable. L'initiation sera faite par le mari, à la va-comme-je-te-pousse. « Ne commencez jamais le mariage par un viol », disait Balzac, qui connaissait le cœur humain. Or la plupart des « maris » commencent le mariage par un viol. Vendre la chair de sa chair au plus offrant, telle est l'unique préoccupation de beaucoup de mères de famille. Livrer sa fille au premier venu, contre bonnes espèces sonnantes, c'est faire preuve d'une sollicitude toute maternelle. Rien ne distingue, sur ce point, les civilisés des « sauvages ». On peut même dire que ces derniers agissent plus proprement, quand ils vendent leurs filles ou qu'ils achètent celles des autres.

L'intérêt, la vanité, les relations, « le rang », interviennent dans la question sacro-sainte du mariage. L'union des sexes n'est pas une petite affaire. Il y a là des questions de race, de nationalité, de religion, qui dressent les familles les unes contre les autres. Elles redoutent des « mésalliances ». A côté de cela, on voit des princesses épouser leur chauffeur. Revanche de la chair contre toutes les étiquettes.

On assiste à des unions grotesques, dans lesquelles l'harmonie est loin de régner. Elle n'est qu'apparente, pour la galerie. Quant aux fruits nés de ces unions, ce sont des fruits véreux. Les enfants valent les parents. Tristes familles que ces familles de bourgeois, respectueux de toutes les traditions, et cependant pourris de vices. La famille bourgeoise est au-dessous de tout. Elle se croit pourtant au-dessus de tout. Jean Rostand a forgé une épithète pour désigner les père, mère et fils de famille mégalomanes : il les appelle des *familiotes*. Le mot est bien trouvé. Leur familiotisme vaut leur patriotisme.

Les bourgeois ignorent *l'eugénisme*. Qu'est-ce que c'est que ça ? Ils substituent à la procréation consciente la procréation inconsciente. Ils font des enfants malingres et idiots. Ils sont pour cela dispensés d'une partie de l'impôt et d'une foule de corvées. C'est le célibataire qui prend tout et paie pour les enfants

des autres. C'est logique, dans une société illogique.

Il y a, dans le domaine sexuel, qui joue un si grand rôle dans la vie humaine, plus d'une réforme à accomplir. Pourquoi les moralistes veulent-ils imposer à tous les hommes une manière de voir uniforme ? Ils se trompent grossièrement et sont en désaccord avec les lois de la vie. Comment se plier aux commandements de la morale lorsqu'elle-même n'est pas stable ? Chez tel peuple règne la monogamie ; chez tel autre la polygamie, considérée comme un crime chez le premier. Tantôt le nu est proscrit, tantôt il est toléré. Ce qui est pudeur ici est impudeur plus loin. La morale sexuelle change avec le milieu.

« Il est bien vrai que la morale est une affaire de goût », affirme le sceptique Anatole France, voulant dire par là que la morale n'est ni stable ni universelle. L'homme moral, partout le même, sous toutes les latitudes, possédant mêmes besoins et mêmes goûts, quels besoins et quels goûts ! est une anomalie et une monstruosité. Le comte de Gobineau, précurseur de Nietzsche, voyait juste quand il écrivait, dans l'Introduction de ses *Nouvelles Asiatiques* : « Au rebours de ce que nous enseignent les moralistes, les hommes ne sont nulle part les mêmes ».

La question sexuelle est une question personnelle. La liberté, dans ce domaine, est absolue ; chaque être use de son corps comme il l'entend ; chacun a le droit d'agir à sa guise. Il n'y a pas de morale sexuelle universelle. La morale sexuelle est individuelle. Il est ridicule de chercher à imposer aux sujets les plus différents un monisme amoureux. De même que nous ne pensons pas tous la même chose, nous aimons diversement. Si l'individu est la mesure de toute chose, comme le croyaient les sages antiques, n'est-ce pas surtout en amour ?

Au sujet de cette question sexuelle, comme au sujet de tant d'autres questions, renonçons à penser comme tout le monde. Ne craignons pas d'aller de l'avant. Notre morale sexuelle n'est pas celle de quantité d'individus pourris de préjugés. Si elle n'est pas conforme à la tradition, elle correspond à la réalité.

On en veut beaucoup à Freud d'avoir dévoilé que toute notre vie, intellectuelle et morale, prend sa source dans la sexualité. C'est une constatation que les moralistes ne lui pardonnent pas. Havelock Ellis est encore de ces sexologues dangereux, à ne pas lire. Ses révélations pourraient troubler l'âme innocente des petites oies blanches qui fréquentent les salons mondains.

Concluons, avec ce dernier, que « toute personne qui soutient que l'impulsion sexuelle est mauvaise, ou même basse et vulgaire, est une absurdité et une anomalie dans l'univers ».

- GÉRARD DE LACAZE-DUTHIERS.



Accueil

SILLON - SILLONISME n. m.

En 1885, un journal, dont la vie fut extrêmement éphémère, se fondait, rue de Rennes, à Paris, sous le titre « Dieu et Patrie », dont les directeurs : Marc Sangnier et Paul Renaudin, devaient être plus tard les fondateurs du *Sillon*. Autour d'eux se formèrent des amitiés et, en 1894, alors que Marc Sangnier terminait, au Collège Stanislas, les études qui devaient le conduire à Polytechnique, la doctrine (?) du *Sillon* - le Sillonisme - était définitivement élaborée. Dans les quelques années qui suivirent, deux organes : la revue « Le Sillon » et le journal « L'Éveil Démocratique » étaient créés aux fins de diffusion des théories sillonistes dans le grand public.

Le programme du *Sillon* ? Le voici tel qu'il ressort des multiples déclarations, infiniment plus pompeuses que sincères, de ses chefs et théoriciens : émancipation politique, économique, intellectuelle du peuple, pour arriver à l'égalité qui est la vraie justice humaine. La démocratie étant l'organisation politique et sociale fondée sur l'égalité et la liberté des individus, en même temps que la participation de chacun au gouvernement de la chose publique dans le triple domaine moral, politique et économique, le *Sillon* entend réaliser, en faisant appel aux forces morales du Christianisme, l'éducation démocratique du peuple, c'est-à-dire porter à son maximum la conscience et la responsabilité civiques de chacun, d'où découleront la démocratie économique et politique et le règne de la justice, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ...

A la question qui était posée au silloniste Cousin, l'un des plus ardents apologistes de la Doctrine, auteur d'un livre où le mouvement silloniste est exposé en détail et avec éloge : « Vie et Doctrine du Sillon », à la question : « Dites-nous une bonne fois si le Catholicisme est pour vous une fin ou un moyen, car vous le rabaissez en prétendant vous en servir pour réaliser la démocratie », l'apologiste répondait : « Il n'y a qu'une seule fin, c'est *Dieu* ; tout doit nous servir de moyen pour atteindre cette fin, et, parmi les moyens d'aller à *Dieu*, c'est-à-dire de réaliser sa volonté ici-bas, la religion est le premier de tous. La religion est donc pour nous le moyen de remplir les devoirs du culte divin, comme aussi de faire une démocratie conforme aux desseins de Dieu sur l'homme et la société. Elle est pour nous le moyen de remplir notre devoir social ; seule, elle peut nous le faire accomplir d'une façon qui nous mène vers Dieu comme tout ce que nous faisons doit nous y mener.

»

Dieu, démocratie, deux termes absolument inconciliables dira un peu plus

tard Pie X, lorsque, se voyant contraint de prononcer la condamnation du Sillon, mais fidèle, sur ce point, à l'opinion invariable et nullement ambiguë formulée plus particulièrement depuis la Révolution française par tous les pontifes de Rome, il rappelle les sillonistes « ses ouailles égarées » à l'observance des principes sacrés et immuables de l'Église catholique.

Dans sa lettre, en date du 25 août 1910, à l'Épiscopat français, Pie X déclare que le Sillon bâtit sa Cité sur une théorie contraire à la vérité catholique. « Le Sillon, dit-il, place l'autorité publique dans le peuple, de qui elle dérive ensuite aux gouvernants. Or Léon XIII a formellement condamné cette doctrine. Sans doute le Sillon fait descendre de Dieu le principe d'autorité qu'il place d'abord dans le peuple mais de telle sorte qu'elle remonte d'en bas pour aller en haut, tandis que, dans l'organisation de l'Église, le pouvoir descend d'en haut pour aller en bas. D'autre part, le Sillon se fait une fausse idée de la dignité humaine. D'après lui, l'homme ne serait vraiment digne de ce nom que du jour où il aura acquis une conscience éclairée, forte et indépendante, ne s'obéissant qu'à elle-même. Or, à moins de changer la nature humaine, ce grand jour ne viendra jamais ! Et les humbles de la terre qui ne peuvent monter si haut, quoique remplissant énergiquement leurs devoirs dans l'humilité, l'obéissance et la résignation chrétienne, ne seraient donc pas dignes du nom d'hommes ! »

Il nous a paru du plus haut intérêt d'opposer les déclamations des fondateurs du Sillon aux affirmations péremptoires du chef le plus autorisé du catholicisme. Car il y a surtout lieu de considérer que le Sillon était une organisation composée exclusivement de catholiques. Dans la secrète pensée de Marc Sangnier, de même que dans celle de ses collaborateurs et disciples, l'Église dont ils n'ignoraient certes pas l'histoire ni la politique constante suivie rigoureusement à travers les âges, l'Église qu'ils n'avaient sûrement pas l'intention de combattre mais dont ils entendaient, au contraire, servir les ambitions, l'Église, misant habilement sur les deux tableaux, ne pouvait pas ne pas favoriser la diversion et la manoeuvre tentée par ceux de ses fils qui, tout en restant fidèlement soumis à son autorité, estimaient pouvoir, en même temps, se parer du titre séduisant mais faux de démocrate, voire de socialiste !

Connaissant la crédulité, la naïveté d'un trop grand nombre de militants d'avant-garde, toujours enclins à se laisser piper par les déclamations d'insidieux bateleurs ; sachant aussi l'empressement que met le peuple à suivre ceux qui lui promettent l'impossible, nos Sillonistes jouaient le double jeu d'être tout à la fois les défenseurs d'une Église conservatrice et monarchiste et partisans de l'avènement d'une société égalitaire !

Oh ! ils n'en faisaient point ouvertement l'aveu ; mais, néanmoins, on se rendait suffisamment compte de leur dessein de situer leur Église sur le terrain social, dans l'unique but de lui faire conquérir, sur ce terrain, l'influence dominatrice dont elle avait si longtemps joui sur le terrain religieux.

La grande majorité des anarchistes et syndicalistes de l'époque finirent par saisir tout ce qu'il y avait de captieux et de contradictoire dans une aussi étrange attitude. *Ce bloc enfariné ne nous dit rien qui vaille* pensaient-ils.

Les Sillonistes, en effet, se flattaient de résoudre la question sociale à l'aide de la foi et de la morale catholiques. Or, durant cinq siècles au moins, en France, en Italie, en Espagne, le catholicisme tout-puissant n'avait rien tenté, rien fait dans ce sens. Il avait été, au contraire, le plus ferme soutien de tous les abus, de toutes les iniquités. S'il n'avait rien fait quand il pouvait tout, quelle serait son action maintenant qu'il avait perdu sa toute-puissance ?... Les Sillonistes prétendaient être en mesure, par la religion - et quelle religion ! - de fonder une société meilleure en amenant les individus à une vie morale plus haute et plus digne. Or cette prétention de la morale chrétienne se trouvait réduite à néant par dix-neuf siècles d'expérience. N'était-il point sage d'y renoncer et n'eût-il pas été insensé d'y persister ?

Au fait, qu'était-ce que cette parodie de démocratie dont l'instauration devenait subitement le rêve des réactionnaires catholiques constituant le Sillon ? Pour tous les rationalistes et libertaires, pour tous les êtres de bon sens et de jugement sain, la démocratie n'a véritablement de sens que si elle se propose avant tout l'émancipation économique, matérielle des hommes. La satisfaction des besoins physiques d'abord, le droit absolu à la vie. « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits », c'est-à-dire que, désormais, ce ne sera plus Dieu - ce Dieu qui est la consécration suprême de toutes les inégalités ! - qui dirigera les affaires des humains. L'idéal des grands révolutionnaires du XVIIIème siècle ne pouvait être que la Nation évoluant rationnellement sans maîtres célestes ou terrestres. C'est bien ainsi qu'ils conçurent la démocratie française. Or, si la tactique de l'Église changeait, s'efforçant de s'adapter aux circonstances du moment, ses dogmes, son but ne pouvaient varier. « Anathème à qui dira que l'Église peut se réconcilier avec la civilisation moderne, avec la science moderne ! Et, surtout, anathème à quiconque osera dire que l'Église peut évoluer ! » ... Oui, l'Église est immuable ! Tous les successeurs de saint Pierre, depuis Pie VI jusqu'au Pontife actuel, tous ont condamné sans appel la Société moderne, tous ont déclaré, en de multiples encycliques, qu'il ne saurait y avoir entente ou simplement rapprochement entre l'Église et une Société à tendances égalitaires.

L'hypocrisie, l'imposture des Sangnier et autres démocrates-chrétiens était donc flagrante ! On ne tarda point à s'en apercevoir. Si certains membres un peu naïfs de la Confédération Générale du Travail poussaient la candeur jusqu'à fraterniser avec Marc Sangnier dans les meetings, en revanche il suffisait de parcourir, de temps en temps, l'« Éveil démocratique », l'organe officiel du parti, pour savoir ce que pensait, des militants syndicalistes les plus en vue, le chef du Sillon. On s'aperçut du « truc » dont usait et abusait le révolutionnaire papelard. Perfidie et duplicité de langage, toute l'habileté du leader silloniste était là. Il

s'agissait, on le conçoit, de brouiller les cartes, de se muer en chauve-souris :

« Je suis oiseau : voyez mes ailes. « Je suis souris ; vivent les rats ! »

Effectivement, suivant les lieux et les auditoires ce champion de la « Grande Doctrine Sociale » - doctrine que, d'ailleurs, il se garda toujours - et pour cause - de définir exactement - variait son programme et ses déclarations. Pardi ! il le fallait bien puisqu'on s'était donné pour tâche de concilier les inconciliables ! Malheureusement, le « truc » finit par s'user et... le tricheur apparut tel qu'il était vraiment : un jésuite accompli ! ...

Désireux à tout prix de s'attirer la sympathie des auditoires ouvriers, il lui fallait évidemment faire des concessions, concessions parfois compromettantes et même dangereuses. Il lui arrivait de « parler rouge », de feindre la rupture avec certaines disciplines imposées par l'Église, de dénoncer avec quelque imprudence, comme étant incompatibles, les théories subversives qu'il déclarait professer et la politique inflexible d'une Église dont il ne cessait pourtant de s'affirmer le fils très respectueusement soumis ! Cette comédie ne pouvait s'éterniser.

Se rendant tout à coup compte que le prestidigitateur social sur lequel, sans aucun doute, elle avait tout d'abord fondé certaines espérances, était brûlé bel et bien et que le petit jeu, assez ingénieux, auquel il s'était jusqu'alors livré pourrait dorénavant devenir un danger pour elle, l'Église jugea de bonne politique de condamner une Doctrine qui avait certainement fait du bruit un peu partout, un peu de mal aussi dans les milieux avancés, mais qui, par contre, avait aidé à démontrer, une fois de plus, et de la façon la plus éclatante, toute la duplicité, tout le machiavélisme de l'Église et des catholiques prétendument « libéraux » ou « sociaux », en même temps qu'elle donnait la preuve la meilleure de leur radicale impuissance à résoudre, sur le plan humain, le grand problème social ! Est-il besoin d'ajouter qu'en bon et loyal fils, très humblement soumis, de l'Église catholique, le farouche démocrate Marc Sangnier, imité de tous ses disciples, s'inclina, avec empressement et une touchante sollicitude, devant la décision de son chef bien-aimé ? Le *Sillon* était mort ! ...

- A. BLICQ.

Accueil

SIMONIE

Le mot ne date que du christianisme, mais la chose est plus ancienne. Dès qu'il y eut des religions, des hommes, soi-disant choisis par leurs dieux, s'en servirent pour exploiter les masses ignorantes et craintives. Tous les clergés, dans tous les temps, vécurent du commerce du divin. Dans l'ancienne Grèce, les orphéotésques, parmi tant d'autres, vendaient le moyen de se soustraire aux peines infernales. Leur dieu, Orphée, n'était-il pas revenu des enfers ? Les prêtres persans firent du *Zend Avesta* un manuel de simonie pour justifier leur despotisme. De même, les *Védas* des Hindous et la *Bible* des Hébreux servirent surtout à faire des prêtres une caste privilégiée.

L'origine du mot *simonie* est dans le nom de Simon, dit le magicien, qui, d'après ce que racontent les *Actes des Apôtres* (VIII, 18-23), « voyant que l'imposition des mains des apôtres conférait l'Esprit, leur offrit de l'argent en disant : « Donnez-moi ce pouvoir, à moi aussi, afin que ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent l'Esprit saint. » Mais Pierre lui répondit : « Périsses ton argent avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'achète ! » et il ajouta : « Tu es tout rempli de venin, tu es esclave de l'iniquité ».

On a dit, en faisant un jeu de mots, que Pierre avait été la pierre sur laquelle l'Église avait été bâtie, et on en a fait le premier pape. Il serait plus exact de dire que cette pierre et ce premier pape furent Simon, car l'Église fut comme lui, et elle est toujours remplie de venin et esclave de l'iniquité depuis qu'elle tient elle-même boutique de ce don de Dieu qu'il avait vainement tenté d'acheter aux apôtres. Mais cette Église, qui devint pratiquement simoniaque pour assurer sa durée et sa puissance temporelle, ne pouvait, moralement, désavouer son apôtre fondateur, et c'est ainsi que, repoussant l'argent de la main qu'elle élevait vers l'Esprit, et le recevant de l'autre main abaissée vers la Matière, elle a défini la simonie et a tiré sur elle ses canons de la façon suivante.

La simonie est « la volonté déterminée, *valunta studiosa*, le désir, d'acheter ou de vendre des choses spirituelles, comme les sacrements, ou des choses tenant aux spirituelles, comme les bénéfices et les vases sacrés ». La *Grande Encyclopédie*, qui reproduit cette définition, dit aussi : « La plupart des anciens canonistes constate que dès que l'Église eut des revenus, la simonie s'y introduisit, d'abord par l'ordination, parce que, étant faite uniquement en vue d'un office déterminé, elle procurait alors les biens et les hommes qui furent attachés plus tard aux bénéfices ; ensuite par la collation des bénéfices ». Le pape Grégoire Ier, dit le

Grand, qui régna au VI^{ème} siècle et qui fut surtout un grand simoniaque, distingua trois formes principales de la simonie : celle *munus a manu*, remise ou promesse expresse ou tacite d'argent ou de tout autre objet faisant partie du domaine et du commerce des hommes ; celle *munus ab obsequio*, récompense ou attente d'un service ; celle *munus a lingua*, qui fait conférer un bénéfice non à cause du mérite du sujet, mais par la recommandation d'un tiers. Le crime de simonie est si grave aux yeux de l'Église, que tous ceux qui le commettent, quel que soit leur rang dans la hiérarchie ecclésiastique ou laïque, sont excommuniés *ipso-facto*, c'est-à-dire retranchés, chassés de l'Église par l'excommunication *latae sententiae* qui est portée d'avance, sans jugement ni sentence, et ils ne peuvent plus avoir de rapports avec les chrétiens quand ils ont été dénoncés. Personne ne doit alors prier pour eux, ils ne peuvent recevoir les sacrements ni être enterrés en terre bénite. Leurs élections ou provisions sont nulles ; ils perdent tous leurs titres et fonctions ; les bénéfices qu'ils en tiraient deviennent vacants et peuvent être accordés à d'autres.

Ces précisions ne sont pas inutiles pour bien montrer toute la gravité de la simonie, au point de vue de l'Église, et pour permettre à des mécréants comme nous de constater et de s'étonner que cette Église, après une condamnation aussi formelle et aussi farouche, se soit accommodée et s'accommode toujours de ce crime au point d'en avoir fait la base de sa constitution matérielle. Car on peut dire que sans la simonie l'Église n'aurait jamais existé comme puissance temporelle. Toute son activité sociale en est le produit. Comme disait Catherine de Sienne, elle a résumé les dix commandements en un seul : *Da pecuniam*, donne de l'argent !

L'Église est comme les gouvernements qui condamnent ce « crime », la guerre, et le mettent « hors la loi », mais qui ne se sont jamais occupés que de faire la guerre et de préparer, par les fourberies les plus odieuses, la prochaine « dernière » après la précédente. L'Église n'existe que par et pour la pratique de ce « crime » la simonie. Il n'est pas une grâce que ses ouailles puissent demander au ciel sans qu'elles aient à payer tribut. Jésus disait à ceux qui l'écoutaient de s'adresser directement à Dieu, en priant dans leur chambre. Les premiers chrétiens se réunissaient simplement chez l'un d'eux pour commenter la parole de Dieu et prier en commun. Mais comment se serait constitué le parasitisme de la grasse vermine des prébendiers du divin, des *postulatori di santi*, si ces pratiques évangéliques avaient continué ? La simonie fit leur fortune. Le chroniqueur Commynes gémissait sur les générosités de Louis XI pour l'Église, « prenant ainsi aux pauvres pour donner à ceux qui n'en avaient nul besoin ». Rabelais s'indignait en voyant combien Rome savait subtilement tirer l'or de France par la vertu des *décrétales*, et comment les « papimanes » savaient s'engraisser de la sottise universelle. « *Pagare ! pagare !* - Payez ! payez ! chantent les cloches », disait P. L. Courier. C'est ce que ne cessent pas de chanter les cloches de l'Ile Sonnante (Rome) et du monde entier.

L'Église, pour qui la simonie est un crime absolu et sans rémission, a su se tirer cyniquement de la contradiction où elle se mettait en la pratiquant. Il n'est pas un de ses conciles, pas un de ses papes, pas un de ses bedeaux qui ne l'ait

condamnée ... chez les autres, chez celui qu'on ne frappera jamais, ou qui, si on le frappe parce qu'il faut de temps en temps un bouc émissaire, sera un pauvre diable sans importance et trop niais pour savoir s'élever à ces hauteurs où la simonie devient une vertu. C'est ainsi que l'Église a fait des saints de tant de personnages qui étaient, de par ses canons, excommuniés *ipso facto*.

Il n'y a pas plus lieu de s'étonner de l'attitude de l'Église quant à la simonie qu'à propos de ses autres turpitudes, et pas davantage de voir tant de pauvres d'esprit acheter aux mercantis du divin leurs prières, leurs miracles, leur eau bénite, leurs places dans le chemin de fer ou l'avion du paradis, leurs grigris, leurs fromages, leurs liqueurs, leurs orviétans contre les douleurs, la teigne, la colique, les chancres, les petits vers intestinaux, le pipi au lit et cent autres agréments dont Dieu, « qui aime tant les hommes », les a comblés pour leur prouver sa bonté infinie. Mais ce qui doit nous étonner, c'est que tant de gens qui ne sont pas des imbéciles ou des coquins, qui composent même une élite intellectuelle possédant personnellement une foi véritable et une conscience insoupçonnable, puissent toujours considérer l'Église comme une force spirituelle et une autorité morale inattaquables. Ce qui doit nous étonner, c'est que ces gens puissent se taire, ne pas crier de honte et de dégoût, et se faire ainsi les complices passifs de la corruption de cette Église appelée « infallible », sans doute parce qu'elle a depuis longtemps consommé toutes les faillites.

Ils sont tout de même nombreux ceux qui ont crié leur honte et leur dégoût, depuis l'apôtre Barnabé dont une lettre, que l'Église tient bien inutilement pour apocryphe, dénonça prophétiquement, dès le I^{er} siècle, les turpitudes dont elle se souillerait. Sont-ils apocryphes aussi les écrits des premiers Pères, particulièrement de Jérôme, reprochant aux gens d'église leurs façons de s'enrichir par leurs manoeuvres auprès des riches veuves ou héritières dont ils recueillaient donations et héritages ? Jérôme appelait Rome « Babylone, courtisane empourprée », et son clergé « le Sénat des pharisiens ». Grégoire de Tours a écrit que le roi Chilpéric tenta de s'opposer à ces pratiques. Ce fut en vain. Elles se développèrent tellement que le clergé eut bientôt l'audace d'exiger des moribonds que la part de l'Église, appelée « part des pauvres », fût faite dans les testaments. Pour cela les testaments ne purent être écrits qu'en présence d'un prêtre, sous peine pour le mourant d'être traité comme coupable de suicide et d'être privé de la sépulture en terre bénite. On vit même s'établir une taxe fixe, un véritable impôt sur les successions que l'Église exigea avec l'approbation de plusieurs conciles. Non seulement les prêtres s'emparaient des biens des morts, mais ils jugeaient inutile de payer les dettes que ces morts avaient laissées !... La question de ce qu'on a appelé « les testaments des âmes » serait grosse de discussions et de compétitions dans tous les siècles à venir, car le débat dure encore, le clergé n'ayant jamais cessé de circonvenir les esprits faibles que lui livre l'approche de la mort. Les tribunaux ont toujours à s'en occuper.

L'ambition, la cupidité et la paresse avaient vite rattaché aux biens de la terre les prétendus représentants d'un Dieu qui n'avait pas une pierre pour reposer sa tête,

et dont l'organisation en une caste élue par ce Dieu était la première des simonies. Dès le IV^{ème} siècle, pour commencer, le concubinage des prêtres rapportait de gros revenus aux évêques qui le frappaient d'impôts. D'après Corneille Agrippa, un de ces évêques déclarait que 11.000 prêtres lui payaient chacun un écu d'or par an. De même, les religieuses étaient déliées du voeu de chasteté moyennant impôt payé au pape.

La simonie la plus criminelle, parce qu'il en sortit, pour tous les peuples, des atrocités sans nom, fut dans les collusions entre les papes et les princes. Elles commencèrent officiellement lorsque l'Église accepta de donner à l'empereur romain Constantin une absolution que les prêtres païens lui refusaient ; l'Église, de plus, fit un saint de cet indigne personnage. Depuis, les rapports simoniaques entre princes et papes furent d'un profit extraordinaire pour l'Église qui, de plus en plus comblée, ne chercha plus qu'à s'imposer comme première puissance temporelle au-dessus de tous les princes du monde.

Au V^{ème} siècle, Clovis, premier roi de France, acheta l'amitié et l'appui d'Anastase par de riches présents. L'Église le soutint dans ses guerres et, malgré les crimes de sa femme, Clotilde, elle en fit une sainte.

Au VI^{ème} siècle, le fameux Grégoire I^{er} pratiqua toutes les simonies dont il avait donné les définitions. Ricarède, roi des Goths, qui maintenait des lois cruelles contre les Juifs, lui ayant envoyé des présents, il le remercia en l'approuvant par la déclaration suivante, combien chrétienne !... « Quand la raison est maîtresse des actions d'un roi, elle sait faire passer pour justice la cruauté la plus implacable, pour louables les actions les plus coupables, et elle maintient les peuples dans l'asservissement » !... Le même Grégoire combla de louanges emphatiques, et des plus odieux encouragements à la cruauté, la sanglante reine Brunehaut qui trouva toutes les complicités ecclésiastiques qu'elle désira grâce à ses largesses à l'Église. C'est encore ce Grégoire qui, pour se faire un allié contre l'Église d'Orient, félicita Phocas de son avènement au trône de Byzance dont il s'était emparé en faisant assassiner l'empereur Maurice et ses enfants. Ce pape, n'était-il pas bien digne d'être appelé « le Grand » et de faire un saint ? ...

Au VII^{ème} siècle, Léon II légittima, contre argent, le crime d'Eviga qui avait assassiné son père Wamba, roi des Wisigoths, pour prendre sa place.

Au VIII^{ème} siècle, Jean VI approuva, contre argent, l'usurpation du trône de France par Pépin le Bref. Le même siècle vit les rapports les plus cordialement simoniaques de Charlemagne et de la papauté. Il en résulta les guerres contre les Lombards, les Arabes d'Espagne et les Saxons, dont 30.000 furent massacrés pour leur apprendre les douceurs du christianisme.

De plus en plus l'Église absolvait de leurs crimes ceux qui payaient pour cela et, en 1027, le synode de Limoges protesta inutilement contre la cour de Rome qui vendait l'absolution à des excommuniés à l'insu des évêques. C'est ainsi que,

grandissant de plus en plus comme puissance temporelle, par ses tractations infâmes avec les monarques, l'Église se vit bientôt assez forte pour leur tenir tête et chercher à prendre la première place. La question de la nomination aux offices ecclésiastiques et des investitures, qui soulevait des convoitises de plus en plus ardentes et des appétits de plus en plus féroces, fut la torche qui mit le feu aux poudres. Dans l'église même, ce furent les violences, les fraudes, les crimes les plus inouïs, commis pour les élections des papes. Entre l'Église et les princes ce furent, pendant des siècles, des rivalités et des guerres qui mirent l'Europe à feu et à sang. De ce qu'on a appelé la *Querelle des investitures* sortit la longue guerre entre la papauté et l'empire d'Allemagne. « Cette guerre, dans laquelle la papauté et ses champions, incitant la félonie des sujets et l'ingratitude des enfants, montrèrent, plus encore que les empereurs, un audacieux mépris de toutes les lois qui sont la sauvegarde des sociétés humaines, eut pour cause réelle la prétention de Grégoire VII et de ses successeurs de soumettre toutes les Églises et tous les États de l'Occident à la domination absolue du pape, tant au temporel qu'au spirituel » (E. H. Vollet : *La Grande Encyclopédie*.) Quand les princes ne donnaient pas bénévolement des territoires et des richesses à l'Église, celle-ci les leur réclamait insolemment en criant qu'elle avait été dépossédée. Les moines du Mont-Cassin, célèbres par leur vandalisme et leurs tripatouillages, fabriquaient à cet usage de faux actes pour s'attribuer des domaines et des villes. Ils sortirent entre-autres une lettre apocryphe du pape Vitalien pour légitimer leurs possessions de Sicile. Tous les crimes de l'histoire ont à leur base les collusions simoniaques de l'Église et des princes : massacres d'hérétiques, Croisades, Guerre des Albigeois, Guerres de religion, révocation de l'Édit de Nantes, Guerre d'Espagne en 1822, expédition de Rome en 1849, pour nous en tenir à la France.

C'est là l'histoire sanglante, le drame de la simonie de l'Église. Ils mettent en cause les grands protagonistes, ces papes que leur insolence mégalomane poussait à se considérer comme supérieurs aux princes et égaux à Dieu. A côté, il y a ce qu'on peut appeler l'histoire comique et grotesque, la farce, la pitrerie à laquelle participa toute la hiérarchie ecclésiastique, mais surtout la vermine moinillante et séminariste, les marmitons, les laveurs de vaisselle, les videurs de bouteilles des cuisines épiscopales, qui font les queues-rouges, les paillasses et dépouillent les populations abruties avec une invention et une verve impayables, pour le compte du grand Papegaut et de toute sa volière d'oiseaux sacrés. Car l'ingéniosité des fripons d'Église n'a d'égale que la sottise de leurs victimes.

Ce fut d'abord le culte des *reliques*, invention mirifique qui prit les aspects les plus ahurissants et, peut-être à cause de sa grossièreté répugnante, rapporta les profits les plus inimaginables aux charlatans sans vergogne qui l'exploitèrent. Ce fut une exploitation cynique, sans discrétion et sans pudeur, du respect des foules pour les morts et, particulièrement, de leur vénération pour ceux que l'Église présentait comme des saints. Le concile de Trente, recommandant ce respect et cette vénération, ajouta insidieusement à son texte que « Dieu même faisait aux hommes beaucoup de bien par le moyen des corps des saints », et que « ce ne serait pas en

vain que les fidèles fréquenteraient les lieux consacrés à leur mémoire ». C'était inviter les fidèles à rechercher les faveurs célestes par le moyen des reliques, et à pratiquer leur culte en allant en pèlerinage aux lieux où elles étaient déposées. De cette institution sont sorties des pratiques du fétichisme le plus déconcertant, et parfois le plus dégoûtant. Les truquages les plus éhontés ont multiplié dans le monde ces corps vénérés et leurs débris au point que, s'ils ressuscitaient, certains se retrouveraient avec des centaines de crânes, de bras, de jambes, de prépuces, tous de l'authenticité la plus indiscutable, certifiée par les plus graves et les plus éminentissimes docteurs, et qui arriveraient des quatre points cardinaux où ils achalandent les boutiques simoniaques. Et l'on prétend que l'Église ne fait pas de miracles !... Si elle n'a jamais été capable de faire celui de la multiplication des pains et des poissons pour donner à manger à tous ceux qui ont faim, elle multiplie tous les jours les *corpi santi* et leurs attributs pour satisfaire son insatiable simonie.

Il y a plusieurs catégories de reliques. Comme dans tous les commerces bien organisés, il en faut pour toutes les bourses. Il y a les reliques *insignes* qui comportent le corps ou un membre entier du saint. Les *notables* sont une partie moindre du corps. Les *minimes* ne sont que de petits fragments qui peuvent être contenus dans des reliquaires, des médaillons, des agnus-dei, que les personnes favorisées de leur propriété peuvent porter sur elles comme les nègres portent leurs gris-gris. Les reliques sont aussi des objets ayant appartenu à de saints personnages. On a ainsi, à côté de débris macabres, tout un bric à brac aussi hétéroclite qu'imprévu. Les premiers fournissent, indépendamment des ossements, des prépuces, des cordons ombilicaux, du sang, des larmes, du poil, des rognures d'ongles ! On a toutes ces choses de Jésus Christ en même temps que sa braguette d'enfant, de la paille de la crèche, sa robe, ses chaussures et tous les attributs de la Passion : morceaux de la croix (la vraie, bien entendu), épines de la couronne, lance, marteau, clous, inscription de la croix, et jusqu'à l'éponge qui demeure éternellement trempée de vinaigre et de fiel ! De la Vierge on ne possède pas moins d'objets multipliés et l'on a jusqu'à des gouttes de son lait et de ses menstrues !... De Marie Madeleine, ce sont des objets semblables et de ses parfums pas du tout éventés !... On a aussi les reliques les plus bizarres de plusieurs milliers de saints, et elles remontent même au temps du déluge car on possède des poils de la barbe de Noé ! .. Des prêtres français, jaloux de la concurrence italienne, trouvèrent le moyen de mettre en flacon un éternuement de Jésus, de la sueur de saint Michel et, en boîtes, du souffle de Jésus et les cornes invisibles de Moïse ! ... C'est de plus fort en plus fort, « unique, vraiment unique ! » comme disent eux-mêmes les charlatans sacrés dans leurs prospectus. Au XIX^{ème} siècle, on vit se répandre des lettres autographes, *écrites en français* par Jésus, et sa *photographie* authentique !... Attendons-nous à entendre prochainement sa voix non moins authentique sortant d'un disque de gramophone et disant : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font ! »

Citons encore les trois têtes de Jean-Baptiste dont l'authenticité ne fait aucun doute pour les vrais fidèles, et qui nous font penser à l'histoire comique des *Trois*

Bossus d'Arras. La légende n'a pas encore dit que Salomé avait eu trois têtes du Baptiste à faire couper... Il y aurait, à Cologne, les reliques non moins certaines des rois Mages. Mais la plus productive pour les charlatans sacrés est certainement la *Casa Santa* (la maison de la Vierge) que des anges auraient transportée de Palestine en Italie, en 1291. Objet de convoitise et de brigandage en raison de l'argent qu'elle rapportait par les pèlerinages, elle changea plusieurs fois de propriétaire et de lieu. L'infailibilité papale affirme que, depuis le XV^{ème} siècle, elle est sur son emplacement actuel, à Loreto, enfermée dans un somptueux recouvrement de marbre. Paul III constitua pour sa garde, et celle des trésors qu'elle rapportait au pape, la chevalerie de Notre Dame de Lorette qui fut supprimée au XVIII^{ème} siècle. Des centaines de mille pèlerins affluent toujours chaque année à Loreto qui est le centre de fabrication le plus important de la bondieuserie catholique.

Toutes ces choses se vendaient très cher aux princes et aux riches particuliers qui en faisaient l'acquisition pour les églises de leur pays, et elles faisaient se déverser un véritable pactole dans les caisses simoniaques. Un vaste commerce de reliques s'organisa. Les papes Eugène, Sergius, Jean VI, firent transporter d'Italie des ossements qu'ils vendirent en France et en Angleterre. Ce trafic prit tout son développement avec Pascal I^{er} qui avait des reliques pour toutes les bourses, et l'hagiographie s'enrichit de milliers de saints locaux dont le populaire put acheter les reliques pour quelques sous. Les cheveux et les poils de Jean Baptiste, de la Vierge, de Joseph qui se vendirent alors auraient fait une crinière à toute la chaîne des Alpes. L'exemple de ce fétichisme venait de haut. Tous les rois le favorisaient. Après Louis IX qui acheta la couronne d'épines pour laquelle il fit construire la Sainte Chapelle, son frère le duc d'Anjou se rendit acquéreur du prépuce de Jésus que les foules vinrent adorer. Un morceau de la Croix fut vendu au roi d'Angleterre, Alfred le Grand, par le pape Martin II. Depuis, cette industrie de charognards n'a pas cessé malgré les protestations de nombreux personnages autorisés, tels Guibert de Nogent au XIII^{ème} siècle, Mariana et Mabillon au XVIII^{ème}, de Buck au XIX^{ème}. Peut-on s'étonner de cette persistance quand on voit tant d'imbéciles attendre leur fortune d'un morceau de corde de pendu !... Que ne doit-on pas espérer d'un osselet de saint Labre ou de sa crasse mise en pilules ? ... Ce ne fut que vers 1860 que le vicariat de Rome cessa de vendre des *corpi santi* provenant des catacombes ; mais après 1870, le trafic recommença. Depuis que Thérèse de Lisieux, la nouvelle idole, a été érigée à la sainteté, on a commencé à débiter sa dépouille. Le pape Pie XI y préside en personne. Il a fait cadeau à l'ex-roi d'Espagne, Alphonse XIII, sans doute pour l'aider à recouvrer son royaume, d'une touffe de cheveux, d'un fragment d'os et d'un morceau de la robe de cette sainte. Le pape a aussi envoyé au Mexique un « fragment du corps » de Thérèse, on n'a pas dit lequel, pour être l'objet de pèlerinages perpétuels. On vient de canoniser Bernadette de Lourdes. Attendons-nous au débitage prochain de ses hauts et bas morceaux.

Au commerce des reliques se rattache celui non moins simoniaque des images, eaux miraculeuses, chapelets, scapulaires, médailles, plâtreries et ferblanteries de toutes sortes, tous objets bénis, dont le bazar est installé autour des

églises et sur les lieux de pèlerinage. Les plus spéciaux de ces objets sont les *agnus-dei*, « sortes de fétiches faits en principe avec de la cire bénite du cierge pascal mélangée au saint-chrême et consacrés par le pape ». L'*agnus-dei* fut de tout temps un objet de la boutique particulière des papes ; il est fabriqué par les Cisterciens de Sainte-Croix de Jérusalem. Ces conditions supérieures de fabrication et de vente lui confèrent des vertus aussi nombreuses que spéciales. C'est le « porte-bonheur » type contre les démons, la tentation, l'enfer, la mort subite, les terreurs. Il protège contre l'adversité, le malheur. Il donne la victoire et la prospérité. Il est un préservatif contre le poison, l'épilepsie, la peste et autres maladies contagieuses - les rois de France qui pincèrent la vérole ignorèrent sans doute ses vertus -. Il apaise les tempêtes, sauve des naufrages, éteint les incendies, arrête les inondations et, enfin, mène à bon terme les grossesses en calmant les douleurs de l'enfantement. On a tout cela pour vingt cinq francs. C'est plus cher que de la corde de pendu, il n'est pas sûr que ce soit plus efficace.

Mais le vaste commerce des reliques et des gris-gris n'est rien auprès de celui des *indulgences*, simonie majeure dans laquelle le représentant de Dieu, se substituant à lui, tient boutique de sa volonté, de sa justice, et nous allons voir pour quels usages !

L'indulgence est la « rémission totale ou partielle de la peine temporelle due aux péchés pardonnés, que l'Église accorde en vertu des mérites surabondants de Jésus et des saints ». Il faut que ces mérites soient réellement surabondants pour qu'il en reste encore après avoir servi à couvrir tant d'infamie simoniaque. Qu'on en juge.

Dès le VI^{ème} siècle, le pape Vigile recommandait à l'évêque Césaire, d'Arles, d'accorder l'indulgence au pénitent « selon sa componction et *la somme qu'il paiera à l'Eglise* » !

Raymond VIII acheta au pape Grégoire IX la rémission de ses péchés moyennant 13.000 marcs d'argent payés au légat et à des abbayes.

Clément V vendit des indulgences aux croisés contre le droit de délivrer des âmes du Purgatoire. Il ne s'agissait plus seulement de peines temporelles ; on disposait de celles de l'au-delà et on empiétait effrontément sur le domaine réservé à Dieu.

Jean XXII amassa 25 millions de florins produits par la vente des indulgences et le vol des bénéfices d'église. Il envoya au bûcher de prétendus hérétiques pour s'emparer de leurs biens, et il vendit publiquement l'absolution du parricide, du meurtre, du vol, de l'inceste, de l'adultère, de la sodomie, de la bestialité. Il établit lui-même la taxe de la chancellerie apostolique qui encaissa le prix de ces absolutions. Moyennant 17 livres 15 sous, on pouvait tuer son père, sa mère, son frère, sa soeur, sans perdre ses droits au paradis. Naturellement, il en coûtait plus cher - 131 livres, 14 sous et 6 deniers - pour tuer un évêque ou un prélat

supérieur. Ces messieurs savaient apprécier leur « guenille » terrestre qu'ils prétendent tant mépriser ; ils n'étaient pas pressés de la laisser disperser en reliques. Pour 131 livres 15 sous, on pouvait manquer à son serment, être garanti de toute poursuite et de toute infamie ... et même faire un saint ! La merveille, dans tout cela, n'était pas de payer l'absolution du crime, mais de pouvoir acheter le droit d'être criminel !

La « taxe des crimes » fut confirmée au XVIème siècle par Léon X qui la fit publier dans toute l'Europe. Des commissaires pontificaux présidèrent à l'administration simoniaque. Les bandits pouvaient s'entendre avec eux pour jouir en paix des fruits de leurs rapines. Olivier Maillard disait alors de ces commissaires pontificaux : « Ces hâbleurs, ces courtiers d'absolutions, de reliques et de rogations ; ces cafards, qui exploitent les visages des saints et les images de l'Agneau ; ces fripons qui flattent les dupes pour voler les bourses et qui dépouillent les simples jusqu'à la chemise, je les ai entendus se vanter d'avoir tiré des plus mauvais bourgs jusqu'à mille écus pour les indulgences, sans compter cent écus de pot-de-vin qu'ils avaient payés au curé. » Frère Thomas, autre prédicateur, ajoutait : « Regardez ces voleurs envoyés par le pape, voyez comme ils pipent le pauvre peuple ; ils vont par monts et par vaux dépouillant les simples de leur dernière obole, et afin de les écorcher à leur aise, ils pactisent avec les prêtres ... Et ces prêtres infâmes, ces curés concubinaires, ivrognes et mercenaires, pour mieux remplir leur ventre et pour nourrir leurs ribaudes, s'entendent avec ces porteurs de bulles, extorquent, pillent et volent les idiots qui ouvrent leurs bourses pour les âmes du purgatoire. »

Ces bandits avaient d'ailleurs la haute protection de l'Inquisition. Au moyen des *bulles* papales, ils pouvaient se permettre de piller même les biens d'Église, *ceux du pape exceptés* ! Une de ces bulles, celle de la *composition*, permettait de garder le bien d'autrui, moyennant le paiement d'un pourcentage aux moines. Un des moines qui prêchaient cette bulle, le père Labat, disait à ses auditeurs : « N'est-il pas bien gracieux d'en être quitte à un prix si raisonnable, sauf à en voler davantage quand on aura besoin d'une plus grosse somme » !.....

Le 4 septembre 1691, le Conseil du roi de France fixait le tarif qu'on paierait dans le royaume, à la cour de Rome, pour les bulles, dispenses, absolutions, etc. Sous Benoit XIV, en 1744, parut à Rome une nouvelle édition des « taxes de la chancellerie romaine » pour l'absolution des crimes et délits divers. Le premier article faisait observer que « ces sortes de grâces et de dispenses ne s'accordaient point aux pauvres qui, ne pouvant payer, ne pouvaient y participer » !.... L'intention simoniaque ne pouvait être plus cyniquement affirmée ; il n'y avait pas de faveurs divines pour ceux qui n'étaient pas en état de les payer.

Alexandre VII fut, au XVIIème siècle, le plus complet des simoniaques, ce qui n'empêcha pas, au contraire, le jésuite Oliva de prêcher que toutes ses actions étaient saintes et méritoires et n'empêche pas le *Nouveau Larousse* de nous dire qu'il fut un pape vertueux ! Alexandre aimait le faste. Oliva disait que s'il se *résignait* à être riche, c'était pour que l'Église eût « deux mamelles rebondies pour que les

princes et les évêques pussent téter un lait abondant » !.... Une image satirique représenta Alexandre VII avec ses maîtresses, ses mignons, ses cardinaux, aux pieds d'un Christ qui, au lieu de sang laissait échapper de son sein des pièces d'or et d'argent que le pape recevait dans sa tiare en disant : « Il a été crucifié seulement pour nous » !.....

On doit à Boniface VIII l'idée géniale des *jubilés*, pour exciter davantage le zèle des fidèles et donner encore plus d'ampleur aux opérations simoniaques. Le premier eut lieu en 1300. A cette occasion, indulgence plénière fut accordée à tous ceux qui visitèrent à Rome les églises saint Pierre et saint Paul au cours de l'année. De toute la chrétienté accoururent les fidèles ; ce fut une affluence et une recette comme jamais l'Église n'en avait encore vues. Aussi, le jubilé qui ne devait se faire que tous les cent ans, fut-il renouvelé dès 1349 par Clément VI. Ce pape, qui siégeait à Avignon, vendit aussi l'indulgence plénière à ceux qui ne purent pas se rendre à Rome. 600.000 pèlerins allèrent dans cette ville. Le légat du pape ramena à Avignon cinquante charriots chargés d'or et d'argent. Boniface IX fit alors un troisième jubilé, dès 1389, puis Paul II décida qu'il y en aurait quatre par siècle. Ensuite, on en fit à toutes les occasions favorables. L'Église ne pouvait manquer d'exploiter le plus possible ce moyen de traire la vache à lait cagote et de manoeuvrer la pompe à « phynance ». Les jubilés devinrent les grandes foires pontificales, les expositions universelles du catholicisme.

Les indulgences accordées aux jubilés sont particulièrement larges puisqu'elles font remise de « toutes sortes de péchés, même les plus énormes, réservés ou non réservés ». Il s'agit d'y mettre le prix. Les charlatans du divin ne sont plus des intercesseurs comme les saints, la Vierge et Jésus lui-même ; ils sont plus qu'eux, ils sont Dieu et ils escamotent son jugement dernier puisqu'ils disposent du paradis ! Sous les formes plus académiques, plus onctueuses des Jésuites qui apprenaient les belles manières aux « honnêtes gens » et faisaient dire à Helvétius : « Le clergé est une compagnie qui a le privilège exclusif de voler par séduction », c'était le même puffisme que traduisait le langage rude et grossier du moine Jean Tetzels disant, au XVIème siècle, aux rustres paysans : « Oui mes frères, Sa Sainteté m'a conféré un pouvoir si grand que les portes du ciel s'ouvriraient à ma voix, même devant un pécheur qui aurait violé la sainte Vierge et l'aurait rendue mère » !.....

Les théologiens, et en particulier Thomas d'Aquin et Alexandre de Hales, ont dénié aux indulgences le pouvoir de remettre les péchés. Les papes, prétendus « infaillibles », n'osèrent pas les traiter en hérétiques, mais ils passèrent outre, secondés par la cupidité du clergé et la stupidité des fidèles. Il n'y eut de véritable conflit entre théologiens et papes que lorsque Luther osa tenir tête à Léon X. Il en sortit la *Réforme*.

Les *annates* semblent avoir été la première forme du négoce des emplois de l'Église. Elles consistaient en une redevance que payaient à leur nomination ceux

qui étaient pourvus d'un bénéfice. Elles rapportaient de gros revenus à la papauté. Boniface IX fut particulièrement expert à les faire produire. Il alla jusqu'à les tripler, favorisant ainsi, dans l'obtention des bénéfices, des aventuriers qui s'étaient enrichis sans scrupules, aux dépens des clercs pauvres et scrupuleux. Il alla même jusqu'à supprimer le noviciat d'épreuve pour pouvoir nommer évêques et abbés des gens qu'il allait chercher dans les cabarets et les lupanars. Les annates, plusieurs fois supprimées par les rois sur les plaintes du clergé, furent toujours rétablies sur l'intervention des papes. Elles demeurèrent en France jusqu'à la Révolution. L'Assemblée Constituante les abolit les 2 et 4 novembre 1789.

Au IX^{ème} siècle, le pape Sergius II, surnommé Groin de cochon, inaugura la vente publique des sacrements et des charges de l'Église, bénéfices, évêchés, abbayes, monastères. Baronius, malgré tout son zèle ecclésiastique, a écrit ce tableau de la cour de Rome au IX^{ème} siècle : « Des monstres s'installèrent sur le trône du Christ, par la simonie et par le meurtre. L'Église romaine était transformée en courtisane éhontée, couverte de soie et de pierreries, qui se prostituait publiquement pour de l'or. Le palais de Latran était devenu une ignoble taverne où les ecclésiastiques de toutes les nations allaient disputer aux filles d'amour le prix de la débauche. Jamais les prêtres, et surtout les papes, ne commirent tant d'adultères, de viols, d'incestes, de vols et de meurtres ; jamais l'ignorance du clergé ne fut aussi grande que pendant cette déplorable époque. »

Par la suite, si le clergé ne fut plus ignorant et compta de véritables savants durant la Renaissance qui le décroûta de la crasse médiévale, il n'eut pas de plus belles mœurs. Le crime et la débauche, moins grossièrement perpétrés, prirent des formes artistes. Elles n'en furent pas moins accablantes pour ceux qui étaient réduits à téter les mamelles plates et arides de la misère, pendant que les gens d'église se « résignaient » à boire à celles rebondies de la fortune. Innocent VIII mit toutes les charges de l'Église à l'encan. Alexandre VI, le fameux Borgia, les reprenait après les avoir vendues pour les vendre une seconde fois. Il tirait le plus d'argent possible des promotions des cardinaux puis, il faisait disparaître ceux-ci pour hériter de leurs biens !.....

En 1049, un concile s'était réuni à Rome pour annuler les ordinations simoniaques. Elles étaient si nombreuses qu'on dut y renoncer pour ne pas empêcher l'exercice religieux dans les églises. De même, Nicolas II dut absoudre les simoniaques ; il y en avait tant que « presque toutes les églises seraient restées sans prêtres » !

Guifroy de Cerdagne acheta l'évêché de Narbonne et le siège d'Urgel pour son frère Guillaume. Il paya le siège d'Urgel en vendant aux Juifs les objets du culte. Le pape Étienne X acheta l'abbaye du Mont Cassin et la revendit. Un concile de Reims excommunia Henri IV d'Allemagne parce qu'il voulait enlever au pape le droit de vendre des évêchés et des abbayes. Clément V, au XIV^{ème} siècle, acquit des biens immenses par le trafic des dignités ecclésiastiques. Il s'entendit avec Philippe le Bel pour faire le procès des Templiers et s'emparer de leurs biens. Paul

Il ne fut élu qu'après avoir prêté serment aux cardinaux de continuer l'exploitation des décimes et d'en partager le montant avec eux. Sixte IV et Innocent VIII pratiquèrent largement toutes les formes de la simonie pour enrichir leurs bâtards. Innocent VIII en avait seize quand il devint pape. Clément VI vendit 100.000 florins d'or l'investiture de Bologne à Jean Visconti. Louis XIV paya à la papauté la canonisation de François de Sales. Léopold II d'Autriche envoya des sommes considérables à titre d'honoraires pour des dispenses.

On emplirait des volumes de l'énumération de toutes les simonies dont les représentants de l'Église l'ont souillée dans tous les siècles. On en emplirait aussi avec toutes les protestations, les satires, les pamphlets qui ont dénoncé et flétri de tout temps les hontes de l'Église, particulièrement sa simonie. Les conciles eux-mêmes s'en mêlèrent ; aussi, après celui de Trente qu'au XVIème siècle la papauté eut l'habileté de faire durer dix-huit ans pour qu'il n'aboutît à rien, cette papauté les supprima comme les rois supprimèrent les États Généraux.

Guyot de Provins, au XIIème siècle, attaqua violemment les simoniaques. L'abbé Guibert de Nogent dénonça les truquages littéraires des *Vies des Saints* et autres romans pieux composés pour encourager le culte des reliques et favoriser la simonie qu'il entretenait. Le troubadour Peire Cardinal écrivit une satire véhémement et indignée contre les clercs qui organisèrent la Croisade des Albigeois. Il disait : « Ils se vêtent en bergers, mais ce sont des loups qui tuent et dévorent les brebis ... Ni milan, ni vautour ne sentent de plus loin la chair pourrie qu'eux ne sentent la richesse. Aussi, sont-ils plus volontiers au chevet des riches moribonds que dans la cabane des pauvres. » Jean de Meung, auteur du *Roman de la Rose*, avait une haine particulière des deux ordres mendiants, dominicains et franciscains, qui s'attribuaient les richesses de ceux qu'ils faisaient tester en leur faveur. Il disait : « leur doctrine est la plus haute de toutes les doctrines, car ils ont su transformer en voeu d'opulence leur voeu de pauvreté ». Ce poète dénonça longuement l'hypocrisie cupidité des gens d'église, leur fainéantise et leurs vices sous les traits allégoriques de *Faux Semblant* :

« On me voit prêcher, conseiller, Sans jamais des mains travailler ... De l'Antechrist valet parjure, C'est de moi que dit l'Écriture : Il a l'habit de sainteté Mais ne vit que d'iniquité. »

Rutebeuf fit aussi ce dernier reproche aux prêtres qui « faisaient Dieu de leur panse » pendant que le pauvre mourait de faim. Ulrich de Hutten composa tout un volume d'épigrammes contre Rome, la ville « où l'on fait commerce de Dieu, où Simon le magicien donne la chasse à l'apôtre Pierre, où les Caton, les Curius, ont pour successeurs des *Romaines* ; je ne dis pas des Romains. » Calvin lança un pamphlet contre les reliques et ceux qui en vivent : « porteurs de rogatons qui exercent foire vilaine et déshonnête ». Luther et une foule d'autres ne furent pas moins ardents dans leurs protestations. La Réforme fut celle des consciences contre la simonie de Rome plus que la conséquence de désaccords dogmatiques. Le trafic

des indulgences fut la grande affaire des élections impériales au XVIème siècle. Les Fugger, banquiers de Charles Quint et du pape Léon X, furent les intermédiaires de ce dernier pour leur vente en Allemagne.

La satire populaire ne fut pas moins vive que celle des écrivains. Le conte du curé Amis, exhibant le crâne de Saint Brandan et quêtant pour construire une église à ce saint, est particulièrement amusant. Le malin curé, pour mieux exciter la générosité de ceux qui l'écoutaient, disait qu'il refusait l'argent de tous ceux ayant péché en secret contre les lois de la sainteté et de la vertu ! Tous les imbéciles lui apportaient leur tribu, ne voulant pas avoir péché.

Une histoire non moins amusante est celle du curé de Gonfaron, dans le Var. Il vendait des places pour le paradis. Pour cinq cents francs on avait un fauteuil, pour cent francs une stalle, pour vingt francs un strapontin. A chaque place vendue, il faisait s'envoler un âne qui allait au ciel retenir la place du client. C'est ainsi qu'au pays de Gonfaron on fait voler les ânes !....

Flaubert a décrit le saint Sépulcre « agglomération de toutes les malédictions possibles. Dans un si petit espace il y a une église arménienne, une grecque, une latine, une copte. Tout cela s'injuriant, se maudissant du fond de l'âme et empiétant sur le voisin à propos de chandeliers, de tapis et de tableaux !... On a fait tout ce qu'on a pu pour rendre les saints lieux ridicules. C'est putain en diable : l'hypocrisie, la cupidité, la falsification et l'impudence, oui, mais de sainteté aucune trace. J'en veux à ces drôles de n'avoir pas été émus ... »

Louis Bouilhet, comme Victor Hugo dans les Châtiments, a montré l'indignité des marchands du temple :

Ces marchands accroupis sur les pieds du Calvaire Qui vont tirant au sort et lambeau par lambeau Se partagent, Seigneur, ta robe et ton manteau ; Charlatans du saint lieu, qui vendent, ô merveille, Ton coeur en amulette et ton sang en bouteille !

Relevons parmi les formes innombrables de la simonie que l'ingéniosité ecclésiastique ne cesse pas d'inventer et qui sont de véritables escroqueries protégées par la loi et les tribunaux, les *obligations hypothécaires* émises par l'École apostolique de Bethléem qui sont « payables ici-bas au comptant et remboursables au ciel, à la caisse de Saint Antoine » !... Pour permettre aux clients d'aller se faire rembourser, d'autres filous pieux leur vendent des billets de chemin de fer pour le paradis. L'aviation leur permettra bientôt d'arriver plus vite aux guichets de saint Antoine. Le développement de l'automobile a produit d'autre part une magnifique floraison de saints protecteurs contre les accidents. Saint Christophe en est le plus bel ornement. Avec lui, il n'est plus nécessaire de s'assurer et sa médaille fait « boire l'obstacle » plus sûrement que les meilleurs pneumatiques.

Enfin, avant d'en terminer avec les formes de la simonie, n'oublions pas le

commerce des *messes* qui se fait sur une échelle inimaginable. Les messes sont les rogatons dont se nourrit le prolétariat ecclésiastique qui n'a pas le privilège, comme les princes et les évêques, de téter les « mamelles rebondies » de l'Église. Aussi, la concurrence est-elle acharnée. Chamfort a raconté l'histoire d'un abbé Raynal, jeune et pauvre, qui accepta de dire une messe tous les jours pour vingt sous. Devenu riche, il la céda à l'abbé de la Porte pour douze sous, en en gardant huit pour lui. L'abbé de la Porte la passa ensuite à quatre sous à un abbé Dénouart. C'est ainsi qu'une messe de vingt sous put nourrir trois parasites. Toutes les *Croix*, tous les *Pèlerins*, toutes les *Semaines religieuses* contiennent les annonces les plus alléchantes. On ne sait jusqu'où ira l'avalissement du prix des messes lorsqu'on lit ce boniment du *Bulletin Salésien* :

« UNIQUE ! VRAIMENT UNIQUE ! *Six messes célébrées chaque jour à la Basilique du Sacré-Coeur à Rome. Six messes quotidiennes assurées à tous ceux qui, moyennant une humble obole, UN FRANC par tête, s'aggrègeront à l'Oeuvre Pie du Sacré-Coeur, destinée à la diffusion de la Foi en pays infidèles et à l'éducation de la jeunesse pauvre.* »

Dieu doit être médiocrement flatté de se voir sacrifié six fois par jour pour un franc-quat'sous ! ... Les messes sont ainsi une sorte de prime que les boutiques de « bonnes Œuvres » offrent pour entraîner la clientèle hésitante. Celle des cordicoles de Brugelette, qui s'occupe de l'adoption des « pauvres noirs », inonde le monde de ses prospectus offrant des messes à perpétuité pour ses bienfaiteurs, ses zéloteurs et « leurs chers défunts ».

Il est inimaginable qu'à notre époque où l'observation et les progrès scientifiques ont apporté tant de lumières dans les connaissances humaines, la superstition religieuse puisse entretenir encore tant de turpitudes. Certes, il ne faut pas s'exagérer l'étendue de cette superstition, mais elle permet d'autant mieux à l'Église de se maintenir dans sa puissance que d'autre part le calcul et la lâcheté de ceux qui savent mais se taisent, par intérêt ou par peur, lui assurent la plus redoutable impunité. Ne voit-on pas les prétendues démocraties favoriser par tous les moyens les entreprises cléricales contre la laïcité, et les politiciens « mangeurs de curé » ne sont-ils pas aussi fourbes et menteurs que les autres quand ils vont à la messe ? L'Église demeure ainsi un des rouages de l'oppression, répandant son venin et faisant des esclaves de l'iniquité ; elle ne représente plus depuis longtemps aucune spiritualité et aucune moralité. Mais tout se tient dans le système d'exploitation de l'homme par l'homme : clergé, armée, magistrature, police, patronat, s'épaulent mutuellement pour soutenir la bâtisse d'infamie sociale. Les hommes doivent la mettre à bas s'ils veulent devenir libres et heureux. En attendant, dans l'état de crise qui menace le Catoplébas capitaliste enfoncé dans son ordure, seuls prospèrent ses deux plus maléfiques soutiens : la religion et la guerre. Les boutiques simoniaques sont aussi brillamment achalandées que celles des marchands

de canons ; le doux coeur de Jésus préside à la fabrication des bombes et des gaz asphyxiants de la prochaine « dernière », et ses évêques sonnent le ralliement patriotique au nom de l'Église universelle comme les politiciens au nom du socialisme international !....

La peste simoniaque se multiplie dans un monde de plus en plus composé d'illettrés, de mégalomanes, de brutes et de cagots. Les foules se ruent sur les lieux des miracles et il n'y en a pas assez. Après La Salette et Lourdes, on a vu Lisieux. Aujourd'hui c'est Beauraing. Les porte-crosses mis en rut par les perspectives simoniaques défendent chacun sa boutique avec la fureur la plus véhémente, s'accusant et s'injuriant entre-eux. Les procédés publicitaires les plus ingénieux et les plus grossiers mêlent la charlatanerie sacrée aux plus douteux négoce. Le pape lui-même « tourne » au cinéma comme un vulgaire cabotin. Ce n'est que contre les idées sociales, les idées de progrès et de libération humains que l'Église est antimoderniste. Elle devance toutes les initiatives quand il s'agit d'abrutir l'humanité.

C'est aux travailleurs, à tous ceux qui conservent un esprit *sain* - et non *saint* - à balayer cette peste. Elle sera vite emportée le jour où ils diront à tous les simoniaques ce que ceux-ci leur disent ironiquement au nom de leur Dieu : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front » !....

- Edouard ROTHEN.

Accueil

SINCERE adj. (du latin *sincerus*, qui se disait au propre, du miel « sans cire »)

Qui s'exprime sans intention de déguiser sa pensée : *Tous les hommes naissent SINCÈRES et meurent trompeurs* (Vauvenargue). Qui est éprouvé, dit ou fait d'une manière franche.

La définition du mot *sincère* est bien celle que donne Vauvenargue. C'est en naissant que les hommes sont sincères. L'enfant est sincère autant que son éducation lui permet de le rester car, dans la vie, de son début à sa fin, l'homme est victime de ce qui l'entoure. Et tout y est fausseté, tromperie, mensonge. Dès sa naissance, la mère, par ignorance, par amour, ne sait que mentir à son petit. A la maladroite éducation de la famille succède celle de l'école ; c'est alors l'enseignement néfaste, l'éducation novice qui forment l'intelligence, le caractère de l'enfant et c'est vraiment miracle qu'il y ait quand même des êtres sincères parmi les hommes après une telle éducation. La famille, l'instituteur, le prêtre, à l'unisson, chantent faux aux oreilles de l'enfant qui, par lui-même, se rend compte qu'il n'y a rien de sincère autour de lui. Alors, selon le caractère, selon le tempérament que lui ont donné les auteurs de ses jours, il deviendra fourbe ou sincère comme eux.

Puis, pour arracher à l'adolescent tout ce que la nature a pu quand même lui incruste de sincérité, c'est la caserne qui parachèvera l'oeuvre infâme pour faire de cet enfant, de ce jeune homme un soldat ... Un soldat ! ... La sincérité, alors, n'a plus de moyen d'existence ; car pour rester un homme, il ne faut pas être un soldat. Aussi, ce qui se passe est affreux, car la sincérité serait la désobéissance, l'insoumission dont la conséquence serait l'emprisonnement, la souffrance, le martyre, la mort !

Et pourtant, malgré tout, il y a des hommes sincères ! N'est-ce pas une raison de ne jamais désespérer de l'humanité ? Et n'est-ce pas la preuve que nous aurions tort de nous décourager dans notre propagande toute de sincérité, de fraternité, de raison envers nos semblables, pour leur bonheur et pour le nôtre, pour le bien-être et pour la liberté de tous par l'entente sincère et la solidarité cordiale et franche entre nous tous.

Mais la sincérité n'est pas forcément la brutalité dans l'expression de nos meilleurs sentiments, en opposition aux mauvais sentiments des autres. Il y a, aussi, dans la sincérité la manière fraternelle de la faire comprendre à nos compagnons de misère. Elle s'allie là au sentiment de solidarité. Il est beau d'être sincère avec soi-

même et avec les autres, mais il est bon de l'être, selon les milieux et les circonstances, avec tact, intelligence et camaraderie. Pour cela, il suffit d'être naturel en tout et partout, sans forcer son talent, sans gonfler sa vertu, c'est-à-dire modestement. Il suffit d'être *sincère sincèrement*, si je puis m'exprimer ainsi.

Etre sincère, c'est pouvoir dire en face, à quiconque, ce qu'on pense ... A condition de ne pas être soi-même ce que l'on reproche à autrui. Être sincère, c'est oser dire, à qui le mérite, ce que la plupart pensent sans le dire ... A condition de ne pas ajouter en soi-même : « A sa place, je ferais comme lui ». Enfin, être sincère, c'est savoir en toutes occasions opposer la vérité au mensonge ; la franchise à l'hypocrisie ; la dignité à la bassesse ; la fierté à la platitude et vivre assez bien pour ne craindre ni critique ni calomnie des cuistres et des tartufes dont le monde est si abondamment fourni.

Une sincérité consciente et sûre permet de passer partout la tête haute et de ne jamais baisser les yeux devant qui que ce soit. C'est une telle sincérité qui fait la force de l'apôtre, du militant, qui fait honte aux timides, aux fourbes, aux valets et qui fait peur aux chiens de garde de l'Ordre, de la Propriété, de la Morale.

- G. YVETOT.

Accueil

SIONISME n. m.

Le rêve millénaire des Israélites de reconstituer leur patrie ne cessa jamais d'être. Cependant, la Palestine ne comptait, au XIX^{ème} siècle encore, qu'un nombre restreint de Juifs, occupée qu'elle était par les Arabes. En 1825, il n'y résidait que dix mille descendants d'Abraham. Aujourd'hui, il se trouve en Palestine une foison de colonies représentant toutes sortes de tendances : de l'individualisme au communisme en passant par la coopération.

En 1882, fut fondée la première colonie agricole, nullement communiste, située près du port de Jaffa. Elle fut tirée de la détresse par le baron Edmond de Rotschild qui, intéressé par cette tentative, créa d'autres colonies pour permettre à ses coreligionnaires de s'installer dans leur pays d'origine. Son programme, qui n'avait rien de communiste, consistait à acheter un terrain, et à y faire venir des Juifs qui s'adaptaient au métier d'agriculteur ; puis, ceux-ci étant devenus expérimentés, il partageait entre eux la terre. Chacun devenait propriétaire et indépendant. Il s'était ainsi formé une trentaine de colonies, toutes prospères, mais guère intéressantes au point de vue social. On y employait la main-d'oeuvre salariée, de préférence aux Juifs, les Arabes.

Par suite de la grande guerre, il se produisit un changement considérable dans l'histoire des colonies sionistes. Les armées anglaises entraient à Jérusalem, sous la conduite du général Allenby, le 9 décembre 1917. Le 2 novembre de la même année, Lord Balfour, alors ministre britannique, dans une lettre au baron de Rotschild, avait déclaré officiellement que l'Angleterre « envisageait avec bienveillance l'établissement en Palestine du Foyer national juif et ferait tous ses efforts pour le faciliter ». Cette déclaration causa aux Juifs, toujours dans l'attente de la restauration de Sion, une vive exaltation, et donna une plus forte impulsion au mouvement sioniste. Des Juifs arrivèrent de tous pays et ce fut la naissance de colonies, selon le type des communautés agraires.

Il fut créé deux fonds nationaux, l'un pour la colonisation générale, le *Keren Hayesod*, l'autre de l'achat des terres, le *Keren Kayemeth*. Le Keren Kayemeth acheta des terres, mais contrairement à ce qui s'était passé dans les colonies du baron de Rotschild, ces domaines ne furent jamais aliénés. Les colons ne purent devenir que concessionnaires, et non pas propriétaires. Et cela pour diverses raisons : raison d'ordre religieux. Selon la Bible, « les terres ne se vendront pas à perpétuité, car la terre est à moi, dit l'Éternel », la terre doit rester commune « à tous les enfants de Dieu », elle ne peut être ni objet de vente ni objet d'achat. Elle

devait donc rester entre les mains d'une même famille. Les récoltes seules pouvaient être vendues et seulement dans la période s'écoulant entre deux jubilés, c'est-à-dire tous les quarante-huit ans, époque à laquelle les terres devaient revenir à leur propriétaire. L'idée de la terre inaliénable est commune à toutes les civilisations primitives. Elle se retrouvait encore dans le système du *mir* russe. Mais si toutes les terres sont constituées en propriété nationale, c'est dans le but que toute la Palestine revienne un jour aux Israélites et que soit reconstitué le Royaume d'Israël.

Il y a encore une raison d'ordre économique. Le fond national juif bénéficiera de la plus-value de la terre qui est générale dans tous les pays où s'accroît la population (et non les propriétaires). Son revenu augmentera à chaque révision des baux et ce sera un budget suffisant pour l'État. Par ce système, le *Keren Kayemeth* conserve un droit de contrôle perpétuel sur la colonie pour les questions de salubrité et d'aménagement. Enfin cela évite au colon, pauvre à son arrivée, de déboursier la somme nécessaire à l'achat d'une terre. Il n'a qu'un fermage peu élevé à payer. Le lieu d'élection des colonies juives est la vallée qui s'étend du lac de Tibériade au golfe de Haïffa (Jaffa), la plaine de Jézrael. Il s'en trouve également dans la plaine de Saron.

Le fonds national groupe les colons de façon qu'ils puissent exploiter un domaine assez vaste. Chaque famille cultive son lot sans employer de main-d'oeuvre salariée. Au moment de presse, les colons se prêtent mutuellement leur concours. La liberté d'organisation est absolue. Aussi trouve-t-on des colonies de type individualiste (celles fondées par Rotschild), des colonies de type communiste, et celles de type coopératif.

Comme colonie coopérative, citons *Nahalai* : elle est disposée de telle façon que les familles ont recours à des services collectifs, entre autres pour se procurer l'eau nécessaire. Il y a des associations pour la vente du tabac qui est un des grands produits de la Palestine, pour l'exécution de nombreux travaux : travaux de plantation, de drainage, d'irrigation, de construction de routes, etc.

Comme colonie où l'on pratique le communisme, la plus connue est *Nuris*. Tout s'y trouve en commun : travail des hommes et des femmes, habitation, table, enfants qui sont élevés par les soins de la colonie. La colonie pourvoit à tous les besoins. Sa production suffit presque à sa consommation et elle consomme tout ce qu'elle produit ; elle représente le type de la colonie à économie fermée qui se suffit à elle-même. Quand elle a besoin de l'extérieur, un de ses délégués se rend dans une succursale de la grande société coopérative de consommation de Palestine : « Hamashbir », y porte le produit de sa récolte, qu'on lui inscrit au crédit de la colonie, et on marque à son débit le montant des achats. A la fin de l'année, on envoie à la colonie un relevé de son compte-courant. Il existe une colonie où les vêtements même sont en commun. Les enfants y sont absolument en commun et n'appartiennent, en aucune façon, à leurs parents.

La colonisation juive présente des exemples d'énergie qui méritent d'attirer

l'attention. On peut citer, entre autres, le défrichement de la vallée de Jezraë, lieu si malsain que toutes les tentatives de défrichement avaient échoué, et qu'il n'offrait, en 1920, qu'une perspective de tombes. De 1922 à 1923, de hardis pionniers accomplirent cette oeuvre considérable d'assèchement des marais au prix de travaux pénibles.

Autre exemple d'énergie et de réalisation : l'édification de Tel Aviv - sur une plage aride - aujourd'hui, ville florissante, détenant quelques industries, une plage qui possède un sérieux avenir.

Contrairement à l'antique usage israélite qui maintient la femme dans une condition dépendante, les Sionistes ont voulu associer la femme à leurs travaux, lui assigner un rôle égal à celui de l'homme, dans l'oeuvre de la reconstruction de la patrie. Pour rendre la femme, jusqu'alors maintenue dans l'ignorance, apte à ces fonctions nouvelles pour elle, il s'est créé une association universelle des femmes sionistes : *Women's International Zionist Organization*, connue sous le nom de Wiso. Son but a été de former la femme juive à devenir une compagne, une mère, une valeur sociale.

On a créé à Nahalal, en 1926, une école d'agriculture pour jeunes filles, qui est en plein développement. D'autres écoles ont été fondées, parmi lesquelles des écoles d'art ménager.

Si le mouvement sioniste représente un élan enthousiaste pour la résurrection d'une nation détruite depuis des milliers d'années, au point de vue économique, il s'élève bien des obstacles à sa réussite. Les Juifs eux-mêmes, craignant qu'on ne les rejette des autres pays, s'il y a une terre proprement juive, opposent des résistances. Les Arabes ne sont pas disposés à céder leur place, d'où des heurts, qui peuvent dégénérer parfois en massacre entre Juifs et arabes (et même chrétiens indigènes). D'autre part, la superficie restreinte de la Palestine empêche l'expansion des colonies. Enfin, les colons ne se soutiennent que grâce aux subsides que leur fournissent les Juifs du monde entier. Ils manquent, par suite, d'indépendance.

On a trouvé récemment le moyen d'ouvrir de nouveaux débouchés aux colonies sionistes par l'exploitation des produits chimiques de la Mer Morte, et l'utilisation du Jourdain comme force motrice. Aussi, en examinant le pour et le contre, ne peut-on en rien se prononcer quant à l'avenir du Sionisme qui vient d'entrer dans une phase nouvelle par suite des persécutions moyenâgeuses dont les Israélites sont l'objet, actuellement, en Allemagne (1933).

- E. A.

Accueil

SNOBISME

On appelle ainsi la pose, l'affectation ridicule, « l'admiration factice et sottise pour tout ce qui est en vogue ». Le *snob* est celui « qui juge tout sans connaître rien ». Ces définitions résultent de la double origine attribuée aux mots *snobisme* et *snob*. Elles sont anglaises. D'une part, snobisme qui s'écrivait plus exactement *snobbisme* il y a cent ans, viendrait de *snobbish* qui qualifie la vulgarité prétentieuse. Un *snob*, en anglais, est au sens propre un savetier, et au figuré un homme vulgaire et prétentieux. Le cordonnier qui critiquait systématiquement le peintre Apelle, et à qui celui-ci disait : « Pas plus haut que la chaussure », était un snob dans les deux sens du mot. D'autre part, snobisme et snob seraient les produits de *filius nobilis* dont l'abréviation a fait *fil-nob* et *nobs*, appellations données dans les collèges anglais aux fils des nobles. Ceux qui voulaient les imiter étaient les *quasi-nobs* ou *snobs*. Le snobisme est ainsi, comme conséquence des deux origines, l'affectation de connaître ce qu'on ignore et celle du genre noble. Celui qui prend le Pirée pour un homme en se donnant les airs d'un Richelieu est un snob. Il étale la double stupidité aristocratique qui consiste à se croire supérieur à tout et à prétendre tout savoir par droit de naissance.

Snobisme et *snob* sont entrés dans la littérature anglaise vers 1830. C'est Tackeray qui les a présentés dans sa revue humoristique intitulée *The Snob*, puis dans son *Livre des Snobs* où il a raillé la sottise aristocratique et surtout le *cant*, forme particulièrement anglaise de l'hypocrisie politique, religieuse et mondaine.

Le snobisme est la forme aristocratique, esthétique de la sottise en ce qu'il prétend non seulement régir la mode mais aussi le goût. Il n'est pas spécial aux monarchies. Il sévit aussi, avec encore plus de ridicule, dans les démocraties qui singent les monarchies, dont le gouvernement et « l'élite » ne sont pas composés des « meilleurs » mais, au contraire, des plus audacieux, des plus fourbes, des plus avilis. Le snobisme aristocratique a encore une certaine tenue en ce qu'il entretient la prééminence de valeurs intellectuelles et morales parfois respectables, mais le snobisme démocratique n'en a plus aucune. Il est le luxe des parvenus pour qui toute qualité n'est à considérer que suivant sa valeur *argent*. Le goût lui importe peu ; il ne voit que ce qui est cher. Aussi ne méprise-t-il la mode vulgaire, celle du bazar, du grand magasin, que parce qu'elle est à bon marché, à la portée de toutes les bourses. Sa vanité exhibitionniste ne trouve sa pleine satisfaction que dans le luxe coûteux. Il est sûr qu'il a du goût lorsqu'il a payé cher, de même qu'il est convaincu d'être honorable quand il peut fleurir sa boutonnière d'un machin rouge.

M. Lechat ne douta plus qu'il fut un grand homme quand il eut payé 35.000 francs son portrait peint par Bonnat, et qu'ayant fait son légataire universel d'un ministre des Beaux-Arts, il eut l'assurance que ce portrait entrerait au Louvre, dut-on pour cela lui donner la place d'un Delacroix ou d'un Courbet.

Sous des formes diverses, des aspects différents, le snobisme est toujours la manifestation du besoin de *paraître* avec le plus d'éclat et le plus avantageusement possible par des apparences supérieures à celles de la simple mode. Le snobisme est l'aristocratie de la mode, la serviette qu'il ne faut pas mêler aux torchons. C'est lui que La Bruyère dépeignait, lorsqu'il écrivait dans ses *Caractères*, au chapitre des « Grands », ceci : « C'est déjà trop d'avoir avec le peuple une même religion et un même dieu ; quel moyen encore de s'appeler Pierre, Jean, Jacques, comme le marchand ou le laboureur ? Évitions d'avoir rien de commun avec la multitude ; affectons au contraire toutes les distinctions qui nous en séparent. » Les « Grands » prenaient les noms d'Achille, d'Hercule, d'Annibal, si mal fichus ou si foireux qu'ils fussent. Le snobisme démocratique a répandu cette sottise chez les femmes d'aujourd'hui qui troquent leurs prénoms roturiers, Marie, Louise, Catherine, contre ceux plus distingués de Mary, Loyse, Ketty. Le snobisme féminin cherche ses élégances non dans le sentiment et la grâce, mais dans les takolonneries dont il se farde des pieds à la tête. Il se fait griller la peau au soleil, ou se la fait peindre et tatouer pour des exhibitions grotesques. Le sentiment et la grâce ne sont pour lui qu'une question de « sexappeal » et il justifie ainsi le mot de Flaubert disant que « les femmes prennent leur cul pour leur coeur ».

Le snobisme a été dans tous les temps le décor, l'ornement des convenances sociales, ces convenances « si utiles pour faire tenir debout les pourritures », a dit encore Flaubert. Toutes les affectations aristocratiques grossièrement singées par les imbéciles ont été du snobisme. Le nom de Pétrone est demeuré pour représenter, en le « plutarquisant », celui d'une époque, celle de l'empire romain, qui fut aussi méprisable que la nôtre par ses moeurs. Le snobisme eut une grande allure et un véritable éclat au temps de la Renaissance italienne, lorsqu'il reçut ses directions d'hommes qui furent, malgré leurs crimes, des artistes et des savants. Mais il déchet singulièrement quand il devint, sous l'inspiration des Jésuites, le snobisme des *honnêtes gens*, titre que se donnèrent les aventuriers de sac et de corde composant « l'élite » des cours de France et d'Espagne au XVIème siècle. Ce fut le snobisme des âmes noires et des pieds sales. Il y eut, au XVIIème, celui des *précieus* aussi crasseux physiquement et moralement, mais plus léger et ridicule dans des formes littéraires. On trouve le *précieus* dans ce portrait de La Bruyère qui l'apparente dans tous les temps au snobisme intellectuel : « Arsène du plus haut de son esprit contemple les hommes ; et dans l'éloignement d'où il les voit, il est comme effrayé de leur petitesse. Loué, exalté et porté jusqu'aux cieus par de certaines gens qui se sont promis de s'admirer réciproquement, il croit, avec quelque mérite qu'il a, posséder tout celui qu'on peut avoir et qu'il n'aura jamais. » La Régence de Philippe d'Orléans, au XVIIIème siècle, vit les *roués* ; ils donnèrent le ton aux agioteurs de la rue Quincampoix et aux débauchés du Palais Royal et des « folies », petites

maisons où ils se livraient à ce qu'on appelle aujourd'hui les « partouzes ». Le même siècle vit les *merveilleux*, sous Louis XV, les *mirliflores*, sous Louis XVI, les *incroyables*, sous le Directoire, tous se multipliant, comme la vermine dans les époques de décomposition sociale, dans des formes de snobisme de plus en plus excentriques et dépourvues de véritable élégance, d'esprit et de goût. Le premier Empire eut les *agréables* qui firent peu de tapage tout en étant fort ridicules.

La forme la plus curieuse du snobisme a été dans le *dandysme*, né en Angleterre au commencement du XIX^{ème} siècle. Il fut l'aspect supérieur du snobisme anglais. Le snob, d'après la peinture de Tackeray, était le *gentleman* hypocrite conservant, grâce au *cant*, les apparences d'un honnête homme ; c'était le noble étalant une façade de richesse alors que chez lui maîtres et valets ne mangeaient pas tous les jours ; c'était le prêtre cachant sous une charité ostentatoire une cupidité et des moeurs inavouables ; c'était le militaire dissimulant sous sa vantardise, et sous une poitrine rembourrée par l'uniforme, sa couardise et une anatomie délabrée ; c'était enfin tous les pantins sinistres ou grotesques faisant une insanité publicitaire du conformisme dirigeant. Le *dandy* fut le gentleman supérieur, le snob aristocrate qui donna le ton à la société anglaise la plus élevée en fortune, sinon en intelligence.

Balzac a dit que le dandy ne fut jamais un être pensant. Il représenta, en tout cas, une forme très particulière de l'esprit anglais : le dédain de tout ce qu'il juge inférieur à lui-même, dissimulé sous une impertinence polie. Ce fut la manifestation esthétique du *cant*. Le fâcheux, pour le dandysme, fut qu'il eut des préoccupations trop vestimentaires qui le conduisirent à l'excentricité ; mais même excentrique, il garda une certaine tenue, le rendant inabordable à ceux qui n'étaient pas de « race », comme les chevaux de leurs écuries. Le dandysme ne fut jamais le snobisme des gens « trop bien habillés » dont il faut se garder aujourd'hui plus que du rôdeur patibulaire et classique. Le snobisme du vêtement fut la *fashion*, ou « mode anglaise », contrefaçon du dandysme. Elle se répandit hors d'Angleterre, particulièrement en France où elle retrouve toujours ses bas de pantalon parce qu'il pleut à Londres ! Brummel fut l'incarnation du dandysme. Il fut l'esprit le plus britanniquement froid et calculateur ; il fut en même temps un fou.

Baudelaire, en qui les moralistes hypocrites ont vu un dandy, a écrit sur le dandysme des pages où il l'a mis certainement trop haut. Mais Baudelaire, à qui il manquait l'essentiel, c'est-à-dire la fortune, pour être un véritable dandy, voyait dans celui-ci « un homme blasé, un homme souffrant qui sourit comme le Lacédémonien sous la morsure du renard ». Ce dandysme devenait du stoïcisme. C'était celui de Leconte de Lisle dans la *Mort du Loup* ; c'était l'indépendance morale de Stendhal, s'excluant du « bégueulisme » de son temps et dénonçant le snobisme de ceux qui ne sentent point et dont le goût est simplement d'être sensibles à l'argent et aux dindes truffées ; c'était le don-quichottisme de Barbey d'Aurevilly s'escrimant contre les moulins à vent démocratiques ; c'était la noble et ironique impassibilité de Villiers de l'Isle-Adam, cygne tombé des hauteurs du Graal dans la basse-cour

de la gendeletterie ; c'était la protestation hautaine du fier et légitime orgueil humain contre les croupissantes et fétides promiscuités du muflisme. Baudelaire voyait apparaître le dandysme « surtout aux époques transitoires où la démocratie n'est pas encore toute puissante, où l'aristocratie n'est que partiellement chancelante et avilie. » Il le voyait fondé par « quelques hommes déclassés, dégoûtés, désœuvrés, mais tous riches de force native », et qui lui donnaient pour base « les facultés les plus précieuses, les plus indestructibles, et les dons célestes que le travail et l'argent ne peuvent conférer ».

Un tel dandysme était bien loin, même de celui de Brummel dévoué au *cant* anglais et à toutes les pourritures des convenances sociales. Il était encore plus loin de cette bourgeoisie qui « pense bassement », autant qu'elle agit, et dont les « philistins » fournirent au snobisme les *fashionables* et les *lions*. Le « Jockey Club » lui-même, qu'Eugène Sue fonda en 1834 avec les gens les plus riches de Paris, et qui est aujourd'hui le cercle aristocratique le plus fermé de France fut *fashionable* et non *dandy*. Il n'a jamais représenté, comme son nom l'indique, qu'un snobisme de grande écurie.

La France eut dans le *lion* le contraire du dandy glacial, distant, dédaigneux, inébranlablement décidé à ne pas s'émouvoir. Le lion fut excité, galant, empressé, cherchant à plaire et à séduire par ses cravates, ses bottes, et par un débordement de sentimentalité. D'Orsay fut le premier et le plus magnifique des lions ; il fut leur Brummel. Ils sortirent des salons de la grande bourgeoisie balzacienne pour pulluler comme des rats et se répandre dans tous les trous de province. Il ne fut pas de boutique en France où ne trôna au comptoir un *lion* et à la caisse une *lionne*. Les deux furent des personnages essentiellement romantiques ; quand ils n'arrivaient pas à se faire admirer par leur costume ils recouraient au suicide. Ils ne sortaient pas du domaine des excentricités. La littérature et le théâtre romantiques empruntèrent largement à cette humanité délirante ; on eut le *Lion amoureux* de Frédéric Soulié, un autre *Lion amoureux* de Ponsard, le *Lion empaillé* de Cozlan, les *Lionnes pauvres*, d'E. Augier et E. Fournier, et nombre d'autres. Tous les artistes et les littérateurs qui ne se tinrent pas à l'écart du « monde » et connurent le succès, furent plus ou moins des lions, de 1830 à la fin du second Empire.

A côté des lions « par calcul et par spéculation » de la littérature balzacienne, il y eut les lions par vanité, par sentimentalisme, et surtout par snobisme, parce qu'ils se seraient cru déshonorés s'ils n'avaient pas été aussi sots que tout le monde. Flaubert a dit du *lion* A. de Musset : « Le *Parisien* chez lui entrave le poète, le dandysme y corrompt l'élégance, ses genoux sont raides de ses sous-pieds .. » Eugène Sue, qui affectait de mépriser la royauté de 1830 mais sollicitait une invitation aux chasses du duc d'Orléans, disait : « C'est à sa meute que je me rallie ... » L'espèce dégénéra de plus en plus pour passer au *gandin*, au *petit crevé*, au *gommeux*, au *smarteux*, qui firent du snobisme une véritable cour des miracles, en attendant que la Guerre « régénératrice » de 1914 lui fît prendre des aspects encore plus calamiteux.

Avant de voir les aspects d'aujourd'hui du snobisme, constatons qu'il ne persévère, comme toutes les formes de la sottise, que parce qu'il a, d'une part ses convaincus, ses fanatiques, ses badauds, ses dupes, ses héros, ses martyrs, et, d'autre part, ses farceurs et ses parasites. Marcel Boulenger a écrit sur le « snobisme des gens du monde », ceci : « Le snobisme n'est point du tout, dans le monde, une sorte de manie légère, gentille, aimable, mais au contraire une passion sérieuse, violente, dévorante, secrète et perpétuelle, un feu caché qui couve chez les plus fins, alors qu'il gronde et fulgure chez les plus naïfs, une fureur qui les mènerait à tuer père et mère pour être familièrement reçus dans tel ou tel salon, ou afin d'entrer au Jockey. Il se pourrait que le snobisme fût dans le « monde » la seule passion vraiment profonde, irrésistible, et d'ailleurs assez pure - car que veut atteindre un snob, sinon un véritable idéal, et que huit fois sur dix il s'est formé lui-même ? » - Soulignons que ces lignes sont tirées du journal de l' « élite mondaine », le *Figaro* (19 mai 1928), car malgré l'atténuation de la dernière phrase, on pourrait dire que nous calomnions le « monde ».

Cet « idéal » que le snob se forge ainsi, sans être bien difficile sur sa qualité, et encore moins sur ses moyens, est habilement reforgé pour le faire produire à l'infini par des exploiters qui « se paient la tête de l'humanité », n'ayant d'autre idéal, eux, que de téter avidement les mamelles gonflées de la sottise. Les circonstances ont permis d'étendre cette exploitation à toutes les classes sociales. A défaut d'autres réalisations démocratiques, la Guerre a indiscutablement apporté celle-là. Si on est prêt chez les « gens du monde », à tuer père et mère pour être reçu par les douairières du « noble faubourg », ou entrer au Jockey-Club, on y est encore mieux prêt dans les « milieux » où se recrute « l'aristocratie républicaine » et où l'exercice du revolver est devenu un sport aussi officiel et national que familial et moralisateur.

Constatons encore, pour faire exacte mesure au snobisme, qu'il peut être bon quand il s'attache - oh ! sans le faire exprès ! - à quelque chose de bien. Cela lui arrive sans effort d'intelligence, puisque sa nature est de ne rien comprendre ; il y a là un hasard heureux, comme lorsque la pluie arrive quand les cultures sont menacées par la sécheresse. Ainsi, le snobisme a imposé de grands artistes que la routine académique, et l'ignorance qui la suit, auraient accablés. Le cas le plus typique est celui de Wagner en France. Le snobisme nationaliste, hérissé d'aveuglement et de haine, se dressa une première fois contre lui, à l'occasion de *Tanhauser*, en 1861. Les snobs du Jockey-Club réussirent à le proscrire sans vouloir l'entendre. Ils voulurent recommencer en 1891 contre les représentations de *Lohengrin*. Malgré la mobilisation des marmitons de M. Déroulède, ils échouèrent cette fois devant le bon sens public. Le snobisme devint alors wagnérien. (Voir *Symbolisme*). Il le demeura jusqu'en 1914 où il exhala ce cri du coeur par la voix d'un ministre des Beaux-Arts : « Enfin, je vais pouvoir dire que Wagner m'em ... ! » Depuis, le snobisme wagnérien est à la dérive, comme les intelligences ministérielles.

Dans un autre ordre d'idée, le snobisme a adopté de nos jours, le *Nudisme*. N'aurait-il pour résultat que d'obliger les gens à se laver pour ne pas montrer à nu un épiderme crasseux, que ce serait une bonne chose. Mais le snobisme fait du nudisme une exhibition pas toujours déclassée et souvent dangereuse pour la santé des simples « piqués » de la mode qui s'exposent aux troubles organiques les plus graves. Chez ses protagonistes, le snobisme nudiste entretient le luxe poissonneux et la prostitution esthétique des « têtes de phoques » et des « peaux rouges », équivoques cabotins des plages où ils s'étalent sans beauté et sans pudeur.

Il n'y a que l'insanité qui n'em ... jamais le snobisme même ministériel. Il y est dans son élément, aussi est-il de plus en plus la forme exhibitionniste du muflisme grandissant. De la minorité aristocratique, il est passé à la majorité ochlocratique et il est curieux de le voir à travers des journaux qui en publient des *Éloges*. On a écrit entre-autres : « Aucune hypocrisie ne lui semble négligeable (au snob) ; aucun mensonge blâmable, aucune ostentation ridicule. Il s'agit de paraître et encore plus de se défendre ». Paraître et se défendre non seulement excusent tout le reste, mais ils font du snobisme une vertu et une discipline sociales que « tout le monde » doit suivre. On voit que snobisme mondain et snobisme populaire sont dignes l'un de l'autre.

Dans ses précédents avatars intellectuels, le snobisme avait été successivement byronien, baudelairien, nietzschéen, ibsénien, barrésien, mallarméen, bergsonien, etc... En art, il fut décadent, cubiste, futuriste, dadaïste, etc ... En tout, il fut fumiste, poseur et gobeur, sous des prétentions à la supériorité de l'esprit. Le snobisme actuel a fini de s'embarrasser d'esprit et d'intellectualité. Il est *protéiste* en ce qu'il adopte toutes les idées lui permettant de tirer parti de la situation. Il prend tous les visages, celui de Mussolini et d'Hitler, aujourd'hui ; demain, s'il le faut, il sera bolcheviste, comme il fut cosaque en 1815 et en 1894. Il s'intoxique de cocktails, de morphine, de cocaïne ; il fait de la pédérastie un perfectionnement social et un moyen d'arriver dans un monde où il n'y a plus que des bas-ventres. Il est devenu aussi superstitieux que les Négritos africains, mêlant par un amusant éclectisme la Vierge, Saint-Christophe, Nénette et Rintintin. Il fait bénir ses chiens et ses automobiles. Il mettra bientôt la corde de pendu à un prix inabordable pour les petites bourses.

Mais le snobisme actuel est par dessus tout admirateur de la « belle brute » militaire et sportive. M. Reinach écrivait dans le *Figaro*, en 1916, que « la guerre est un art noble ». Le snobisme, adoptant la formule à la faveur des circonstances, a appliqué cette noblesse à toutes les formes d'assassinat, de brutalité et d'abrutissement. L'aviation est « noble » qui permet de mitrailler des vieillards, des femmes, des enfants, des bestiaux sans défense. La boxe est « noble » qui offre le spectacle de brutes humaines s'assommant. La tauromachie est « noble » qui permet de voir étripper en musique et au grand soleil des chevaux et des taureaux. L'alcoolisme est « noble » grâce auquel, à force de cocktails, on ne peut plus monter son escalier que sur les genoux et on « pique » des crises de *delirium*

tremens dans des établissements « distingués ».

Ces choses-là qui ont leur dénouement dans des asiles d'aliénés ou qui provoquent ces « drames mondains » dont la police n'arrive pas à étouffer les échos crapuleux tant ils sont nombreux, soulevaient le dégoût public quand un Coupeau, ouvrier zingueur, ou des « mecs » du « Sébasto » et leurs « dames » en étaient les héros ; mais elles sont « nobles » quand elles se passent dans la « haute société » !....

Le snobisme s'est démocratisé par la dissolution des classes et des principes, de la morale et des scrupules. Les « purotins » engraisés de la misère publique ont fait le snobisme « nouveau riche » ; les riches « décavés » ont adopté le « snobisme de la purée », lancé par M. de Fouquières, grand ordonnateur des élégances républicaines, et font étalage de leur bon goût dans des bals « de la misère noire », etc ... Les deux snobismes s'épaulent mutuellement, le premier entretenant le second, le second apprenant les « belles manières » au premier, les deux composant « l'élite » de la racaille souveraine dans les hautes sphères comme dans les bas-fonds.

Dans ce snobisme, l'ancien rôdeur et le souteneur, passés nettoyeurs de tranchées, munitionnaires, millionnaires et milliardaires, aventuriers politiques, députés, sénateurs et ministres, se confondent avec la « vieille noblesse » qui met ses titres et ses parchemins au service des sociétés d'escroqueries financières, et fournit de barbeaux aristocratiques les riches héritières du cochon et du pétrole. Tous étalent des élégances trop ostentatoires pour être honnêtes et ne pas cacher de sales pièges, dans tous les « milieux » où se rencontrent les « gentilshommes » et les « nervis », les « politiciens » et les « faisans », les proxénètes et les mouchards, tous les fripons, les marlous et les assassins que la « justice » ne punit pas, que les gouvernants décorent et que les journaux soutiennent, tout au moins d'un silence complice quand ils sont « allés trop fort » !... Dans un monde aussi exemplaire, la chevalerie de « l'honneur » ne peut que faire bon ménage avec celle du surin, de la pince-monseigneur et du trottoir. Les « nervis » qui, entre un cambriolage et l'assassinat d'un garçon de recettes, mettent leurs talents au service des grands de la terre, sont dignes de partager leurs honneurs.

Le snobisme a fait riches et pauvres égaux en sottise, en cruauté, en sadisme ; mais les pauvres, qui fournissent le plus souvent les victimes, sont les plus stupides quand ils s'appliquent à copier les turpitudes de leurs maîtres. On voit encore, dans la République radicale-socialiste, les « manants » participant à la curée du cerf que des centaines de « gentilshommes », de « nobles dames », de piqueurs, de chiens, ont pourchassé, traqué, torturé pendant des heures, le plus longtemps possible, pour « faire durer le plaisir » !.... On retrouve aux spectacles de la guillotine et du cirque les mêmes foules sadiques de buveurs de sang, de hurleurs à la mort qui s'amusaient aux supplices des Damiens, qui frappaient à coups d'ombrelles les Communards prisonniers et leur crachaient aristocratiquement à la face. Il y avait, il n'y a pas longtemps, il y a peut-être toujours, dans des prisons

roumaines des séances de gala où les « dames de la ville » pouvaient assister aux punitions corporelles infligées aux femmes délinquantes !... Il y a toujours en Amérique des pendaisons populaires de noirs. Elles font oublier à huit millions de chômeurs, abrutis par leur « supériorité de citoyens américains », les martyrs de Chicago, Sacco et Vanzetti, les noirs de Scottsburg, Mooney et Billings, les mineurs de Harlan. Aristocrates et démocrates sont confondus dans un snobisme qui n'est plus que de la crapule et de la lâcheté.

Nous n'insisterons pas davantage sur le snobisme produit raffiné de cette putréfaction sociale que nous avons déjà observée aux mots : *Élite*, *Muflisme*, *Paraître*, et dont nous verrons la psychologie aux mots *Sottise* et *Vanité*. L'aristocrate, le mufle, le mégalomane, réunis dans le snobisme, sont les éléments « spirituels » de cette putréfaction à quoi le coup de balai révolutionnaire est de plus en plus indispensable pour faire place aux forces vitales, saines et vigoureuses, qui auront à refaire le monde.

- Édouard ROTHEN.

Accueil

SOCIABILITE n. f.

Les sociétés existent. C'est un fait. Que ces sociétés réalisent des conditions d'existence pas toujours avantageuses à l'individu, c'est encore un autre fait. Que, malgré cela, l'individu présente cette particularité que nous appelons sociabilité, c'est-à-dire aptitude à vivre avec d'autres individus plutôt que seul, cela nécessite une recherche sur l'origine et le développement de cette particularité, à seule fin de nous expliquer son pourquoi, après son comment.

La sociabilité, comme toute chose, reste inexplicable en dehors du temps. Pour en saisir toute l'évolution, il nous faut donc remonter jusqu'à ses éléments les plus primitifs, dans le plus lointain des passés.

La vie, la substance organisée étant formée de substances inorganisées, c'est donc dans celles-ci que nous devons trouver les premiers éléments fondamentaux de la sociabilité. En fait, les constructions atomiques et moléculaires nous donnent déjà des systèmes coordonnant des éléments plus individuels : noyaux, électrons, etc., dont les différents arrangements forment les divers corps simples connus. Ceux-ci, à leur tour, s'allient entre eux pour former tous les corps composés en nombre illimité. Des ébauches d'organisation se constatent dans les cristaux, mais ce sont les organismes vivants qui présentent à leur plus haut degré, non seulement la cohésion et l'harmonie de leurs éléments chimiques, mais encore une propriété nouvelle : le pouvoir de transformer et de coordonner les éléments inorganiques en substance organique. La matière vivante est donc conquérante.

Cette assimilation a pour conséquence deux faits importants : 1° elle augmente la quantité de la matière vivante au détriment de toutes substances, vivantes ou non, mais assimilables ; 2° cette matière ne se développe point en masse continue, informe et illimitée, mais par petites masses discontinues, distinctes, formant pour ainsi dire autant d'unités, de cellules, d'individus.

Ces deux faits ne sont certes point des éléments de sociabilité, car si les éléments de chaque individu s'ordonnent selon une certaine coordination, un certain équilibre, présentant les caractères de la sociabilité, les individus, entre eux, ne forment point un tout harmonieux. Au contraire, chacun d'eux lutte souvent contre les autres et les mouvements vitaux se détruisent ainsi mutuellement.

Cette activité n'est point créatrice de sociabilité. Pourtant chez les êtres inférieurs, tandis que la reproduction de la plupart d'entre eux donne des êtres

isolés, quelques infusoires, tels les Flagellès et les Ciliès, restent fixés ensemble sur un même pied, formant ainsi des colonies variables, se dissolvant suivant les ressources alimentaires du milieu. Nous avons là une ébauche de la sociabilité. Mais il y a mieux, au bout d'un certain nombre de divisions, si le milieu n'est pas suffisamment renouvelé, la dégénérescence des infusoires ne peut être arrêtée que par une sorte de fusionnement des animacules s'effectuant deux par deux, fusionnement confondant les deux êtres en un seul et se terminant par une nouvelle bipartition donnant naissance à deux êtres nouveaux régénérés.

Parmi ceux-ci, les verticelles présentent même un fait sexuel intéressant ; car, tandis que les autres infusoires se reproduisent sans caractères sexuels apparents, chaque quart va se fixer sur un individu normal et se conjugue totalement avec lui. Le nouvel être se détache alors et va former ailleurs une autre colonie. Nous avons ici quelques vagues essais de vie collective.

Chez les êtres pluricellulaires, les phénomènes sont beaucoup plus complexes ; les Hydrires, les Polypes, les Méduses forment des colonies variables, avec organes différenciés, tantôt fixes et tantôt libres. Quelle que soit la cause de la formation des métazoaires (que l'agglutination cellulaire soit une conséquence de la formation d'un squelette formé par les déchets de l'assimilation ; ou que ce soit par suite d'un phénomène de cohésion particulier), il est certain que l'ensemble des cellules ainsi coordonnées vit en parfaite sociabilité. La raison en est dans ce fait que toutes ces cellules filles et soeurs sont issues, par bipartitions successives, d'une seule et même cellule mère et qu'elles sont, par conséquent, animées d'un même rythme qui les met en état d'équilibre mutuel.

Quoi qu'il en soit, avec les organismes plus évolués, un troisième fait vient s'ajouter aux deux examinés plus haut ; c'est le fait sexuel, le rapprochement nécessaire des êtres plus ou moins nettement différenciés. Ce rapprochement prend un caractère beaucoup plus compliqué avec l'évolution du système nerveux (intelligence) dont le fonctionnement élémentaire consiste en une sorte de coordination entre le mouvement vital de l'animal et les divers états du milieu ; coordination créée par la persistance, dans l'animal, des influences qui l'ont avantagé ou désavantagé.

Si nous étudions cette coordination chez les diverses espèces animales, nous constatons que si le fait sexuel est bien le seul créateur de la sociabilité, c'est l'évolution du système nerveux qui permet seulement l'apparition de la sociabilité économique et morale. Ce fait est évident chez les insectes sociaux, tels les fourmis et les abeilles, dont les travailleurs asexués, et par conséquent non-déterminés sexuellement, pratiquent pourtant une solidarité rigoureuse entre eux.

D'autres espèces à périodes sexuelles espacées ne se dispersent point en dehors de ces périodes ; les individus restent groupés entre eux, soit que cela constitue un avantage pour attaquer ou pour se défendre, soit que la présence de plusieurs animaux de la même espèce et de mêmes moeurs forme une sorte de

sécurité par leur réciproque neutralité.

Cette évolution de l'intelligence ne s'effectue point sans heurt et sans absurdité, car si la sexualité rapproche les êtres et engendre les groupements, l'imagination crée des rivalités totalement inutiles. L'abondance des femelles indique bien que les mâles ne luttent point entre eux pour satisfaire un besoin exigeant la disparition de la plupart d'entre eux, puisqu'un plus grand nombre de mâles pourrait être satisfait. Il y a là un des méfaits de l'imagination, méfaits bien plus nombreux dans l'espèce humaine plus riche d'imagination.

Les darwinistes expliquent ce fait comme une nécessité pour améliorer les espèces. Ceci est absurde. Outre qu'il est déraisonnable d'inventer une Nature voulant l'amélioration des individus à seule fin de compliquer le jeu de massacre des espèces entre elles (ce qui est le but final), il n'est pas du tout prouvé que c'est le meilleur mâle qui est toujours le vainqueur, car il n'y a pas que la pugnacité comme valeur biologique ; et, d'autre part, cette sélection naturelle n'a point empêché la création de différences énormes entre animaux partis d'ancêtres peu différenciés, tel l'éléphant et le rat, et le meilleur des lapins est inférieur au plus mauvais lévrier.

Si nous résumons ici le comportement général des animaux, nous voyons qu'ils sont déterminés par quelques fonctions primordiales, telles que : nutrition, sensibilité, motilité et sexualité ; mais, parmi ces fonctions, la sensibilité est celle qui différencie le plus profondément les êtres entre eux. Chez les mammifères supérieurs, cette sensibilité, par le développement excessif du système nerveux, et principalement du cerveau, complique extraordinairement leur activité. Non seulement certaines réactions nécessaires à leur vie laissent des traces dans leur mémoire mais encore certaines représentations du monde extérieur, plus ou moins utiles, mais liées à ces réactions sont également conservées, créant ainsi des centres d'action extrêmement divers. On conçoit que l'infinité des faits objectifs liés (par réflexes) aux fonctions nutritives, sexuelles ou motrices, crée, subjectivement, des possibilités de réactions très variées. Certains de ces faits, ne se renouvelant jamais ou ne coïncidant pas régulièrement avec les fonctions vitales, ne se fixent point dans l'hérédité ; mais il en est d'autres, déterminant des réflexes identiques, qui parviennent à laisser des traces permanentes que nous appelons instincts. On conçoit qu'entre les réflexes étroitement liés aux fonctions organiques, utilisant une forte énergie nerveuse pour l'action immédiate et les réflexes de la connaissance pure, il y a tous les degrés possibles de l'émotivité, celle-ci étant entendue comme une libération d'énergie sous l'influence d'une excitation objective ou subjective. C'est ainsi que les réflexes en rapport avec la nutrition forment un groupe de réflexes liés à d'autres groupes également très nombreux concernant d'innombrables faits simultanés ou successifs, s'enchaînant dans l'espace ou dans le temps : faim, confection d'armes ou d'outillage, chasse, attente, poursuite, fuite, fatigue, etc. Chacun de ces états est plus ou moins déterminé violemment par les circonstances, libérant ainsi des quantités variables d'influx nerveux (émotions) lequel, se

dispersant dans les groupes de réflexes, crée, selon l'écoulement normal ou anormal du dit influx, son abondance, son épuisement, son inutilisation ou sa surabondance, ces états d'âme appelés : joie, déception, colère, espoir, amitié, dégoût, haine, etc. La réussite de soi ou des autres dans la lutte détermine d'autres états affectifs : envie, admiration, orgueil, vanité, etc. De même la sexualité détermine l'amour, la bonté, la générosité, l'amitié aussi bien que la jalousie ou la haine. L'attachement aux choses et aux êtres est un état émotionnel créé par la simultanéité d'excitation favorable à notre activité (images avantageuses, réflexes conditionnels).

Comme notre émotivité est liée à notre potentiel d'influx nerveux ; comme celui-ci paraît être sous la dépendance de certaines glandes, nous voyons que la locution : être de bonne ou de mauvaise humeur est assez exacte. L'activité glandulaire détermine donc notre état humoral, autrement dit notre caractère.

Si la complexité du système nerveux rend difficile l'établissement de lois biologiques concernant le développement des sociétés humaines et particulièrement de la sociabilité, les faits examinés antérieurement nous permettent pourtant de préciser ceci : 1° La vie étant conquérante, tout être vivant est un danger pour les autres ; 2° La sexualité rapproche les individus ; 3° L'évolution psychique aggrave ou adoucit les deux faits précédents.

Ceci est évident ; l'homme civilisé qui tue une femme et son amant par jalousie sexuelle est plus maléfisant que le bouc qui se contente d'assommer son rival. Le lion qui mange une gazelle est moins dangereux que le financier qui exploite et tue, par l'usure et la guerre, des millions d'hommes.

Nous avons vu que deux autres faits favorisent la vie sociale : l'identité des rythmes vitaux, la réunion d'êtres semblables. Ce dernier fait est essentiellement dépendant des ressources du milieu et de la coordination bonne ou mauvaise des individus. Il y a une limite de groupement au dessous de laquelle l'homme trop isolé ne peut plus lutter avantageusement contre la nature ; mais il y a également une limite au delà de laquelle l'organisation devient déficiente par difficulté de coordination, excès de population.

L'identité des rythmes est produit par l'éducation utilisant la faculté d'imitation de l'homme. Elle conserve et amplifie les acquisitions des générations successives et forme un tout complexe : la tradition, s'opposant ou favorisant plus ou moins les instincts et les sentiments des individus.

Nous avons donc à considérer si la sociabilité est un fait naturel, instinctif, plus ou moins contrarié par l'éducation et la tradition, ou si, au contraire, la sociabilité est un fait acquis, créé par l'éducation, luttant contre l'instinct et l'hérédité. En réalité, la sociabilité est un de ces états affectifs complexes que nous avons étudiés précédemment ; elle est formée par l'instinct sexuel, des sentiments altruistes et généreux, le tout favorisé ou refoulé par l'éducation.

Nous nous trouvons donc en présence de deux sortes d'éléments déterminants : les éléments sociaux ou traditionnels ; les éléments individuels et héréditaires. Les premiers sont conservateurs, stables, coordonnateurs, mais absolument artificiels. Leur rôle essentiel est de créer une sorte d'unité disciplinant les variations héréditaires ; ainsi agissent les opinions, les croyances, les morales, le savoir, les mœurs et tout l'acquis matériel et psychique que l'individu trouve en naissant dans le milieu humain. Il est compréhensible que la tradition a d'autant plus de chance de durer et de s'enrichir qu'elle favorise davantage les instincts et les sentiments les plus vivaces et les plus vigoureux existant chez tous les participants du groupe. Formée d'ailleurs par l'imagination, sous la nécessité impérieuse des instincts et des sentiments, elle suit une évolution parallèle à l'évolution intellectuelle et morale du groupement, mais cet acquis n'étant qu'une connaissance imitative ne se transmet point héréditairement et disparaît avec la dispersion du groupement.

Il n'en est pas de même avec les éléments individuels héréditaires. Ceux-ci, bien que plus variés, plus divergents et s'opposant quelque peu à l'unité de rythme nécessaire à toute sociabilité collective, ont tout de même une base indestructible dans la physiologie même de l'individu, un acquis héréditaire persistant, quelle que soit l'importance, la prospérité ou la dispersion du groupement.

De grands empires se sont écroulés, entraînant la disparition totale de leurs civilisations et de leurs traditions, ne laissant que des ruines et des graphismes indéchiffrables, mais, au cœur des survivants épars, les mêmes instincts et les mêmes sentiments se sont perpétués, poussant l'individu vers son semblable pour la reproduction, la faim, l'entraide ou la lutte.

Ceci nous explique pourquoi l'homme actuel recherche la compagnie de l'homme, bien que cette compagnie ne lui soit pas toujours favorable. Il y est déterminé par ses instincts sociaux plus puissants que ses instincts anti-sociaux.

Nous pouvons conclure ainsi :

1° L'instinct de conquête est la conséquence de la vie et n'est jamais vaincu. Il peut dresser l'homme contre l'homme, ou l'homme contre la nature, mais ne peut cesser d'être ;

2° La sociabilité est un instinct héréditaire secondaire, à base sexuelle, s'opposant à l'instinct de conquête primordial ;

3° Elle crée les groupements humains, les sentiments sociaux et la tradition ;

4° Les groupements humains obéissent à des lois d'équilibre économique, des lois de coordination et des lois d'imitation ;

5° Les lois d'équilibre économique nous font connaître le rapport entre la production et la consommation ; entre la population et les ressources alimentaires ;

6° Les lois de coordination nous indiquent les avantages des rythmes unificateurs et les difficultés croissantes d'organisation des groupements étendus, les nécessités d'harmonisation des individus sous peine de chaos et de désagrégation ;

7° L'imitation est bienfaisante ou dangereuse suivant que les moeurs imitées sont avantageuses ou malfaisantes pour les groupements. Elle explique l'existence des fonctionnements sociaux, sexuels ou moraux les plus différents, les plus opposés et les plus dissemblables par le seul fait que l'imagination humaine est illimitée et que, seules, les impossibilités biologiques lui servent de frein ;

8° Selon que ces lois bio-sociologiques sont plus ou moins contrariées ou favorisées par la tradition, l'instinct de sociabilité ou de conquête est également plus ou moins entravé ou développé. La surpopulation, une mauvaise coordination, des moeurs belliqueuses peuvent intensifier l'instinct de conquête. L'aisance, une bonne organisation, une morale équitable peuvent, au contraire, favoriser l'instinct de sociabilité ;

9° Toute sociologie véritable doit tendre, par conséquent, à développer l'instinct de sociabilité par la réalisation rationnelle des lois bio-sociologiques favorisant la vie de tous les individus ;

10° L'évolution des sociétés humaines ne s'effectue pas fatalement vers l'ordre et l'harmonie, pas plus d'ailleurs que vers le désordre et la dissolution. Rien n'est écrit d'avance. Si l'instinct de sociabilité détermine une sage utilisation des lois bio-sociologiques, l'imitation assurera le triomphe des coordinations équitables. Si l'instinct de conquête l'emporte, ces lois seront méconnues, l'imitation en aggravera les conséquences et le déséquilibre social se perpétuera indéfiniment dans la souffrance et le chaos.

- IXIGREC.

Accueil

SOCIALISATION n. f.

Action de *socialiser*, de mettre en société. (Peu usité). - Extension, par lois ou décrets, d'avantages particuliers à la société entière. « Résultat de cette action » ...

Voilà, sur le mot *Socialisation* tout ce que dit le *Dictionnaire Larousse*. Il faut nous reporter dans cet ouvrage au mot *socialiser*, qui n'en dit guère davantage :

« *Socialiser*, v. a. Rendre social, réunir en société. - Placer sous le régime de l'association : *socialiser la propriété*. - Se socialiser, v. pr. Devenir sociable ».

Par contre, le *Dictionnaire Larousse* s'étend assez sur le mot *Socialisme* qu'il définit ainsi :

« Toute conception qui, en opposition avec la doctrine individualiste, voit dans la socialisation immédiate ou progressive, volontaire ou forcée, la condition *sine qua non* de tout progrès. - *Socialisme d'État*, V. *Étatisme* ; *Socialisme chrétien* ; *Socialisme agraire* ; *Socialisme de la chaire*, V. la partie encycl. *Socialisme collectiviste*. V. *Collectivisme* :

Encycl. Pour les socialistes, ce qui constitue un progrès, ce n'est proprement ni une richesse ni une invention, ni une maxime, mais l'utilisation sociale qui est faite de ces choses ou, en d'autres termes, l'incorporation à la communauté des avantages qu'elles représentent.

En France, de 1750 à 1789, le *socialisme* s'élabore par les *théories* de la *parcelle* ; il se manifeste après la Révolution par la doctrine de Babeuf et la « conspiration » des Égaux ; il se retrouve au fond des doctrines de Saint-Simon (sans communisme, mais avec de l'étatisme), et de Fourier, (sans étatisme et, avec lui, appel à la coopération et aux syndicats). Puis il se fortifie, de 1830 à 1848, dans les sociétés secrètes et avec l'appui de Louis Blanc, Pecqueur, Cabet et Proudhon ; il se formule avec Karl Marx et le *Manifeste des communistes*, inspire l'Internationale ; enfin, il devient, à partir de 1870, l'objet des plus vives discussions au sein même du parti socialiste ... etc., etc ... ».

En ce qui concerne le socialisme collectiviste, ces mêmes lignes, tirées de la même source, à titre documentaire : « Le socialisme collectiviste a été fréquemment en opposition avec le *mutuellisme* proudhonien, dont participent les syndicats et les entreprises coopératives. Cependant, les Bourses du Travail, qui caractérisent

l'organisation ouvrière en France - comme les trade-unions en Angleterre et les coopératives en Belgique, comme la Confédération du Travail aux États-Unis - ont été considérées, après bien des conflits entre socialistes purs et syndiqués, comme pouvant devenir d'excellents moyens d'organisation socialiste et même de *lutte de classes* ; toutefois le mouvement syndicaliste et le mouvement socialiste sont loin de pouvoir être confondus. » (*Dict. Larousse*). (Voir et comparer avec ce que publie sur ces mots notre *Encyclopédie Anarchiste*).

Il semble indispensable de reproduire ici encore presque tout l'exposé du *Dictionnaire Larousse* sur la question qui détermine d'elle-même la théorie de la *Socialisation* ; car il est nécessaire de savoir d'abord comment les socialistes et tous nos adversaires bourgeois la conçoivent ou la comprennent.

D'après le *Dictionnaire Larousse*, le *Communisme* (mis au passé) était une « théorie sociale qui se proposait d'assurer le bonheur du genre humain par l'égalité répartition des biens et des maux ». Et dans son *Encyclopédie*, le *Larousse* donne encore sur le mot *communisme* la définition que voici : « Tandis que le *communisme* moderne poursuit la transformation de toute propriété privée en propriété sociale, comme corollaire du *collectivisme* (voir ce mot), lequel vise la socialisation des moyens de production, de circulation, d'échange et de crédit, le *communisme ancien* voulait étendre ce principe aux objets, même de consommation (vêtements, meubles, aliments, etc.). Ainsi, du premier pas, apparaît son caractère utopique. Aussi bien ne compte-t-il plus que de rares adhérents, et il ne saurait avoir désormais qu'un intérêt historique, purement rétrospectif.

Quant à sa doctrine, la *République* de Platon dans l'antiquité, l'*Utopie* de Thomas Morus à l'aurore des temps modernes, la résument tout entière. Mais la première commence par proclamer la nécessité de l'esclavage, admis déjà et maintenu par Lycurgue comme base de sa république aristocratique et l'autre y conduit fatalement. En conséquence, toujours dans ses applications comme dans sa théorie, le *communisme* se heurte à des contradictions irréductibles, inhérentes tant à la nature des choses qu'à celle de l'humanité », etc., etc ...

Suivent des appréciations sur différentes expériences de communisme.

Le *Dictionnaire Larousse* s'étend sur le mot *collectivisme*, comme il s'étend sur le mot *Socialisme* : « Système philosophique et politique, qui voit la solution de la question sociale dans la mise en commun, aux mains et au profit de la collectivité, de tous les moyens de production : *On peut dire que le COLLECTIVISME est le socialisme extrême* (G. Platon). » - Plusieurs disent aussi COMMUNISME (voir ce mot et SOCIALISME. *Dict. Larousse*). -

« *Encycl. Politique et Philos.* Ce qui, pour les adeptes du *collectivisme*, caractérise la période capitaliste, c'est la concentration de plus en plus grande des moyens de production en un nombre de mains de plus en plus réduit. Le jour, donc, disent-ils, où, parallèlement à la concentration industrielle, commerciale et

financière, actuellement sur le point d'être un fait accompli, se serait reconstituée la féodalité terrienne abolie par la Révolution, ce serait pour les spoliés, le retour au servage et même à l'esclavage antique. Cependant, le remède n'est pas, comme le voudraient plusieurs, dans l'intervention de l'État pour mettre ces moyens, fragmentés à l'infini, à la disposition des travailleurs. C'est un axiome d'économie politique qu'en « *produisant peu on produit mal et chèrement, que plus les opérations se font en grand, plus il y a de valeur dans les objets d'utilité, et moins ils coûtent* ». (A. Franck). Dès lors, en pleine période de production coopérative, avec tendance vers une centralisation toujours croissante des facteurs, vouloir ramener l'industrie moderne à la production isolée, serait faire un pur anachronisme. Et tel est, pourtant, le dilemme en présence duquel on se trouve : soit, pour sauver la liberté, maintenir ou préparer par des lois spéciales le morcellement de la propriété, et cela au profit de quelques citoyens peut-être, mais sûrement au préjudice de la nation, mise ainsi en état d'infériorité vis-à-vis des puissances rivales ; soit laisser s'accomplir la concentration en cours, et par là acheminer les masses à un asservissement définitif.

Dans ces conditions, disent, après Karl Marx, les collectivistes, il n'y a qu'une manière de concilier tous les intérêts : c'est, en conservant à la propriété le caractère désormais collectif qu'elle a d'elle-même revêtu, d'étendre à tous les citoyens, à mesure des possibilités toutefois, et en les proclamant tous co-propriétaires par indivis, les avantages que comporte cet état de choses. Cela, d'ailleurs, à l'instar soit des services publics déjà organisés, soit des sociétés par actions où, de nos jours, chaque participant tire d'une propriété collective les bienfaits de la propriété individuelle. Et là seulement, suivant la doctrine qui nous occupe, est la solution à l'irréductible antinomie que de tout temps on a voulu voir entre l'individu et la société. Deux faits antagonistes dominant la politique humaine et la résument tout entière : les exigences sociales et les besoins individuels. Si donc, ces deux faits sont par leur opposition, la source de tous les bouleversements, il est clair que, de leur harmonie résulterait la pacification désirée. Mais là-aussi, par cela même qu'il est une synthèse, est la raison du double reproche - ses partisans disent « l'éloge » - adressé au collectivisme, tantôt de n'être, philosophiquement, que la forme extrême de l'individualisme, tantôt de sacrifier l'individu à la collectivité.

Toutefois, si rigide paraisse-t-il, le principe ne laisse pas que d'admettre quelques exceptions. C'est ainsi qu'échappe à la socialisation collective la propriété véritablement individuelle, c'est-à-dire celle qui, mise en valeur directement par son détenteur, ne saurait mériter le nom de « capital », la caractéristique de celui-ci, dans la conception marxiste, étant l'exploitation du travail des autres. Lui échappent également les objets dit de « consommation » (aliments, meubles, vêtements, etc.), sur lesquels, dans la mesure où ils sont indispensables à son existence et dans celle surtout où il a rempli le devoir social, tout être humain a un droit imprescriptible, y compris la faculté de les transmettre par héritage. Seule l'appropriation privée des instruments de production (mines, domaines agricoles, usines, etc.) constitue un péril pour la liberté, le citoyen qui en est dépourvu dépendant forcément de celui

qui les possède ; seule, par conséquent, elle doit être proscrite.

Quant aux voies et moyens préconisés par les collectivistes, ils découlent spontanément, toujours selon eux, de la nature des choses. D'abord, le capital, cosmopolite par son essence même ayant, grâce à son élasticité, à sa fluidité extrême, fait de la question sociale une question désormais « mondiale », c'est sur le terrain par lui-même choisi qu'il importe de le suivre, si l'on veut le combattre avec efficacité. Autrement, à chaque tentative faite dans un pays donné, par les déshérités pour obtenir plus de justice, il suffirait à ses détenteurs de lui faire passer la frontière pour rendre illusoire toute sanction véritable. D'où nécessité d'une entente internationale des travailleurs ... etc...

Enfin, la conquête des pouvoirs publics par le bulletin de vote ... ou autrement et la révolution, même violente, est la phase terminale de révolution. Elle est inévitable ».

Voilà, en quelques mots, tout le système collectiviste selon les socialistes, tels qu'ils sont compris par le *Dict. Larousse*.

Tout d'abord, émettons de façon simple et claire, que nous concevons une nouvelle organisation sociale dans le sens absolu de notre idéal libertaire, c'est-à-dire sans contrainte des uns sur les autres, sans dictature aucune et, s'il est possible, sans aucune violence, tout au moins, sans autre violence que celle de la défensive populaire s'opposant naturellement à la violence réactionnaire.

Nous ne nous dissimulons point que la réalisation de nos idées sociales ne peut s'obtenir autrement qu'à la faveur d'un mouvement révolutionnaire. Celui-ci n'est peut-être plus bien loin de s'accomplir. Un vent de mécontentement général souffle sur le vieux système social de l'exploitation de l'homme. Des circonstances économiques toutes particulières nous font percevoir comme une oscillation des choses. On parle de paix et tout le monde croit à la guerre très proche. Cette horreur est sujet de crainte bien justifiée pour beaucoup et sujet d'espoir malsain pour quelques-uns. Qui vivra verra. Mais, en tout état de cause, la Révolution est inévitable. Il importe pour nous qu'elle éclate, cette Révolution, mais nous la voulons sociale et non politique, afin qu'ainsi elle nous épargne la guerre.

A tout prendre, si le sang doit couler encore, il coulera toujours moins dans l'effort immense d'un grand renouvellement du monde, par la formidable révolte des peuples pour une heureuse transformation sociale, que par le choc stupide et criminel des nations s'ingéniant à s'anéantir mutuellement au nom d'immondes entités, au profit d'infâmes intérêts de castes et de classes.

Donc, à l'heure actuelle, bien des gens de divers tempéraments, de diverses origines et de situations sociales opposées songent à la Révolution possible. Les uns l'attendent avec espoir, les autres la redoutent. Tous ont, dans chaque pays, de sérieuses raisons pour cela. En tout cas, que ce soit la guerre qui nous menace ou

que ce soit la Révolution, la situation est grave. D'ailleurs, c'est peut-être l'une et l'autre qui s'approchent et c'est sans doute de l'énergie, de la conscience des peuples qu'il dépendra que la Révolution éclate d'abord et fasse avorter la guerre, pour le triomphe du Progrès et de l'Humanité ... Tout dépend de la mentalité populaire.

Le grand souci, le seul raisonnable, pour un révolutionnaire n'est-il pas d'être prêt à toute éventualité et de savoir ce qu'il veut ?

Les anarchistes, les libertaires, les syndicalistes sont d'ores et déjà fixés. S'inspirant du plus horrifiant et du plus récent passé que fut l'expérience de 1914-1918 ils sauront s'efforcer de montrer au Peuple le chemin qui n'est pas celui où les voudront mener encore, par d'ignobles mensonges, leurs seuls ennemis : les politiciens, les gouvernants, les exploiters, les profiteurs, les criminels, les bandits et tous les prostitués de la Presse, de l'Armée, du Clergé, de la Bourgeoisie au service du Capitalisme. La première besogne révolutionnaire sera de triompher rapidement, par tous les moyens, des forces d'oppression de l'État et de l'État lui-même. Bien vouloir une Révolution, c'est déjà la faire. On l'a bien vu ailleurs. Il est donc possible, avec du courage, de l'énergie, de la conviction, du sang-froid et de la volonté, de barrer la route à la guerre par la Révolution. C'est la phase d'action la plus urgente, peut-être la plus dangereuse, on le sait ; mais ce n'est pas la plus longue.

Le moment critique est celui où l'on bouleverse tout un monde déséquilibré dans sa base pour lui substituer, avec intelligence et sûreté, un système social nouveau. Nous avons le nôtre ... Inutile de l'exposer une fois de plus. Essayons plutôt de le réaliser ici de façon théorique, nous réservant de l'appliquer avec toute la foi qui nous anime et l'enthousiasme dont nous sommes capables dans nos efforts d'apostolat et de réalisation, en nous adaptant aux circonstances qui favoriseront notre but.

Nous savons bien pourquoi tout va mal. Nous savons bien pourquoi cela dure depuis si longtemps et comment cela peut finir. Ne serions-nous pas coupables, envers nous-mêmes d'abord, et envers tout le Prolétariat qui gémit, si nous négligions de nous associer à tout effort individuel et collectif susceptible de déclencher la Révolution et de l'orienter vers l'idéal le plus humain, le plus généreux, réalisant pour tous la vraie justice, la vraie concorde, la réelle égalité par l'entente définitive des humains pour instaurer leur bonheur et leur liberté, par l'anéantissement de toute exploitation, de toute tyrannie, de toute autorité ?

Nous ne croyons pas à l'émancipation des Peuples par la Dictature, fut-elle celle du peuple lui-même. Nous voulons l'affranchissement par la Liberté.

Les groupements prolétariens, s'ils ont su prendre la place qui leur revient dans le mouvement révolutionnaire et surtout dans la Révolution sociale que je suppose accomplie, ne devront pas se faire la moindre illusion sur le nombre et l'ampleur des difficultés qui surgiront alors. La tâche sera rude et longue. La

dépense d'énergie, de ténacité, de bon sens devant toutes les circonstances qui se présenteront sera énorme. Et les responsabilités à assumer seront évidemment redoutables pour les groupes et pour les individus. Certes, militants, animateurs, conseillers et hommes d'action surgiront avec la même cadence que se succéderont les difficultés. Les succès ou les échecs susciteront la vaillance et le dévouement pour la cause en jeu.

Ce sont les événements qui font éclore les actes d'héroïsme et se multiplier les prouesses. Une Révolution n'est faite que de cela en sa période la plus active. Il n'y a plus place alors pour les timides. L'atmosphère révolutionnaire devient alors irrespirable aux théoriciens défaillants, aux bavards sans conviction, aux orateurs vaniteux, aux bourreurs de crânes, aux conseillers équivoques, aux vantards, aux esbrouffeurs, aux critiques pédants, aux pions donneurs de leçons, aux intellectuels manqués, aux savantasses qui s'évanouissent d'eux-mêmes quand l'heure est à l'action. En revanche, des braves, des modestes viendront les initiatives hardies ; les actes de courage, individuels ou collectifs, donneront un élan, une allure, un entrain qui ne seront pas la conséquence d'une folle témérité ou d'un optimisme exagéré, mais simplement d'une mâle assurance devant le danger, d'une confiance sereine dans le succès, d'un sang-froid émanant d'une force intelligemment conduite. Les beaux gestes feront émulation. Ils ne dispenseront pas du soin méticuleux à préparer leur réussite, à calculer leurs chances favorables, leurs effets salutaires. Au contraire, ils seront le fruit de l'étude calme et consciente qui font les décisions sûres et promptes pour chaque entreprise grave dont les risques auront été envisagés et prévus. Les Révolutions précédentes étant, pour les révolutionnaires sincères, un fécond enseignement, ils puiseront dans les plus récentes pour éviter les fautes et les pièges. Ils sauront alors ce qu'il faut juger néfaste à une révolution qui ne doit aboutir ni à un nouvel État ni à une autre dictature. Il faudra bien prouver qu'on peut se passer de la *dictature prolétarienne* pour garantir l'existence du mécanisme utile à l'activité productrice, aux échanges et à la répartition de toutes les consommations pour tous les consommateurs. Ce n'est ni pour l'État ni par l'État que devra se faire la Révolution.

Sans application de dictature, le Prolétariat s'appuiera sur la conscience collective des masses pour la bonne administration des choses et, certainement, d'instinct, les majorités mettront à la place voulue les individus de capacité reconnue qui assumeront, sans autorité, sans intérêt, par dévouement et compétence, les responsabilités durables ou éphémères aux postes où les placeront la confiance et le jugement des majorités, que ce soit pour la production, l'administration, la répartition, l'organisation. Il n'y aura plus de distinction de fortune ni de privilèges, mais seulement des capacités reconnues, des dévouements, des compétences sollicitées de s'exercer dans l'intérêt général. Le travail indispensable s'accomplira en toute satisfaction par le besoin généreux de se rendre utile à tous et à chacun.

Ainsi s'exercera la Solidarité !

Trop heureux seront ceux qui le pourront, de se rendre auxiliaires précieux de

l'émancipation du Peuple, non par orgueil ou vanité, mais par conscience révolutionnaire, par devoir de camaraderie, par dignité humaine. Ainsi, les fonctionnaires feront peut-être le même travail, mais ce sera par zèle intelligent, par bonheur de contribuer à la bonne marche administrative des rouages indispensables à la vitalité de la société ou du groupe.

Le personnel sachant avant la Révolution manier les rouages de l'État bourgeois, sauront également s'appliquer, et de meilleur cœur, à perfectionner le maniement de la société prolétarienne, c'est-à-dire, selon les forces et les besoins de chacun des membres, mis à contribution selon l'âge, la santé, la vigueur, les aptitudes physiques, intellectuelles et morales. C'est dire que le travail, devenu obligatoire par nécessité, s'accomplira sans récompense ni sanction, mais par raison et par plaisir.

Les enfants et les mères, les incapables, les faibles, les malades, les vieillards n'auront aucune difficulté à être reconnus parmi ceux que la société nouvelle se fera gloire et devoir de soigner, de choyer, d'entretenir. Les premiers et les seuls, ils jouiront du repos absolu, des loisirs qu'en toute justice, en toute fraternité leur octroiera la collectivité rénovée par une salubre et intelligente *socialisation*.

Imaginons, maintenant, la contre-révolution réduite à l'impuissance, puis, subjuguée, gagnée à la cause révolutionnaire, par la propagande des événements révolutionnaires eux-mêmes ; la contre-révolution jugeant et comparant, se rendant d'elle-même à l'évidence et renonçant alors à tout ce qui fut le Passé. Devant la nouveauté splendide des faits accomplis, devant la générosité des rapports sociaux et devant la perfection relative de l'administration des choses sous le régime triomphant du Bien-Être et de la Liberté institué pour tous, rien de plus naturel que la transformation des idées les plus adverses à la Révolution. Cela se produisit à chaque époque de transformation, au lendemain de chaque secousse révolutionnaire et dans tous les pays.

Il est tout à fait compréhensible qu'il y ait à mesure des transformations sociales tant désirées du Peuple, des transformations d'idées, des changements de mentalité, susceptibles d'affermir la Révolution.

Il ne restera plus au régime révolutionnaire qu'à assurer la continuité de la production et à ne pas manquer de satisfaire un seul instant aux besoins de la consommation. C'est dès le début que se jouera le sort de la Révolution. Lorsqu'elle aura fait la preuve de sa puissance indiscutable dans le domaine économique (et par cela même matériel et sentimental), c'est-à-dire dans l'organisation parfaite de la production et de l'échange, de la répartition et de la consommation, tout le reste s'organisera comme par enchantement ; car la masse, heureuse et satisfaite, n'aspirera plus qu'à consolider son bonheur et assurer son avenir.

C'est d'ailleurs, ce qu'il faudra de toute urgence ; car, inexorable, se posera pour la Révolution et pour les révolutionnaires, le dilemme : « Vivre ou mourir ! »

La SOCIALISATION, certes, est tâche complexe, ardue, délicate. Pour l'accomplir, en accord avec notre idéal libertaire et nos conceptions du communisme, en tenant compte des théories sociales émises, des expériences faites, il faut savoir réfléchir pour savoir agir.

La Révolution, aujourd'hui comme hier et demain, n'a pas varié dans son but comme elle a pu varier et comme elle pourra varier encore dans ses moyens. Elle se propose toujours comme but : l'affranchissement du prolétariat par la socialisation des moyens de production et d'échange. C'est lorsque sera accomplie réellement cette socialisation intégrale que sera atteint le but de la Révolution. Il ne s'agit pas pour le prolétariat de se rendre maître de la puissance publique après avoir brisé, par la force, les résistances de la bourgeoisie ; il s'agit d'anéantir cette puissance publique et de rendre à jamais impossible le retour au régime actuel de propriété en supprimant la propriété ; de rendre pour toujours impossible le régime d'exploitation de l'homme par l'homme en faisant prendre, en une révolte immédiate, l'usine et la machine par l'ouvrier, et la terre par le paysan qui la cultive. Cela doit se réaliser d'abord et parallèlement - avant même d'en arriver aussitôt à la socialisation des Entreprises et Monopoles.

Tout ce qui est entre les mains de l'État ou entre les mains de particuliers sous forme de compagnies, associations, sociétés, et toutes combinaisons d'exploitation capitaliste, formant actuellement les véritables associations de malfaiteurs encouragées, subventionnées, secourues, protégées, tolérées par l'État, doivent être prises par les travailleurs et pour les travailleurs, selon leur utilité et surtout leur indispensabilité à l'intérêt général de la société nouvelle issue de la Révolution.

Telle est la première étape de socialisation. Et, pour cela, ne pas perdre un temps précieux à faire une *politique* révolutionnaire, consistant à nommer des comités, sous-comités, commissions, sous-commissions, caricatures de Parlement, de ministères et autres groupes d'atermoiements qui ne valent pas le moindre groupe d'action sachant prendre possession partout de ce qui appartient au Peuple, c'est-à-dire tout simplement au travailleur pour travailler, au producteur pour produire. L'usine et son machinisme, l'atelier et son outillage remis à qui de droit au nom de la collectivité, la voilà vraiment la socialisation que nous voulons opérer en gros et en détail, comme dit la chanson :

Ouvrier, prends la machine ; Prends la terre, paysan !

Dans son discours inaugural du parti communiste allemand, en décembre 1918, Rosa Luxembourg rappelait les mesures immédiates que préconisait, soixante-dix ans plus tôt, le *Manifeste Communiste* de Marx et d'Engels : 1° Expropriation de la propriété foncière ; 2° Impôt fortement progressif ; 3° Abolition de l'héritage ; 4° Confiscation de la propriété des émigrés et des rebelles ; 5° Centralisation du crédit entre les mains de l'État, au moyen d'une banque nationale,

dont le capital appartiendra à l'État ; 6° Centralisation, dans les mains de l'État, de tous les moyens de transport ; 7° Multiplication des manufactures nationales ; 8° Travail obligatoire ; 9° Combinaison du travail agricole et du travail industriel ; mesures tendant à faire graduellement disparaître la distinction entre la ville et la campagne ; 10° Éducation publique et gratuite, etc ... Tout cela changeait l'État, le fortifiait.

Mais, dès 1872, Marx et Engels reconnaissaient que cette nomenclature avait vieilli et le faisaient remarquer dans la première préface du *Manifeste*. L'État dont il est question dans le *Manifeste* ne pouvait être, dans l'idée des auteurs, que l'État prolétarien. Mais il faut tenir compte qu'à cette époque, l'industrialisme n'était pas ce qu'il devint et Rosa Luxembourg avait raison de dire que, depuis 1848, le capitalisme avait pris un développement nouveau.

D'après Grinko, dans son travail : *Le Plan quinquennal* (Paris, 1930), nous pouvons prendre les pivots sur lesquels repose l'économie soviétique : « 1° La dictature du prolétariat ; 2° La *nationalisation* du sol et du sous-sol, des usines, des voies ferrées, des banques, etc. ; 3° Le monopole du commerce extérieur ; 4° La limitation et l'éviction des éléments capitalistes des campagnes ».

Dans un livre récent de Paul-Louis : *la Révolution Sociale*, pp. 231-232, nous lisons :

« L'idée de la socialisation étant à la base de la Révolution, il suffit de rechercher comment on la réalisera, et il nous paraît superflu de la justifier en insistant sur la fécondité de ses conséquences et sur le bouleversement des rapports sociaux qu'elle impliqua.

La socialisation s'appliquera d'abord à la grande industrie. Pourquoi ? Parce que celle-ci, d'un côté, se prêtera mieux à l'opération et, ensuite, parce qu'en tenant les industries-clés, l'*État prolétarien* dominera toutes les autres.

Dans les sociétés pourvues de moyens puissants de production, toute une série d'entreprises, par la concentration même qu'elles réalisent, attendent leur confiscation. Rien de plus facile que de faire passer sous la tutelle du pouvoir central les chemins de fer, les hauts fourneaux, les fabriques de produits chimiques, les mines, les services de navigation, etc., et, sous celle du pouvoir municipal, les industries du gaz, de l'électricité, des transports en commun. Il suffira de substituer aux actionnaires et aux conseils d'administration les représentants de l'office d'État ou de l'office municipal. »

C'est aussi l'avis d'Otto Bauer, qui a été, en Autriche, secrétaire d'État au lendemain de la Révolution, puis président du comité de socialisation de l'assemblée nationale. Il indique, dans sa *Marche au socialisme* (1919) qu'on doit socialiser tout de suite les industries maîtresses, tandis que les industries secondaires ou qui s'exercent sur une surface déterminée seront affermées aux départements et aux

communes. Celles qui ne seront pas *socialisées* immédiatement subiront le même sort par la suite et l'on verra à créer des unions industrielles afin de faciliter la transition. Otto Bauer était, en cela, d'accord avec Kautsky, qui a donné les mêmes définitions et établi la même nomenclature.

Mais il est évident que telle industrie, qui paraîtra moyenne dans un pays, sera grande aux yeux d'un autre. Varga, tout en insistant sur ce point qu'il faut cheminer le plus vite possible, pour briser le pouvoir économique de la bourgeoisie, rappelle qu'en Russie on a *socialisé* d'abord les entreprises de plus de 70 ouvriers et en Hongrie celles de plus de 20 ouvriers. Ce qui s'explique par l'importance des établissements qui fonctionnaient dans l'État russe en 1919. Il est entendu qu'en cas de révolution, on *socialiserait*, dans les Balkans, des usines qu'on considérerait insignifiantes aux États-Unis. Plus une industrie sera importante et plus il sera facile de la *socialiser*, car sa gestion dépendra, non de ceux qui la possèdent, mais de tout un personnel technique qui, en se ralliant à la révolution, lui apportera les moyens d'administrer. Quant aux ouvriers, aucune résistance ne sera à redouter de leur part, en admettant même qu'ils n'aient pas pris, le premier jour, fait et cause pour la révolution. Il n'est pas un pays au monde où ils aient protesté contre le passage de la direction privée à la direction d'État, alors même que cet État était d'essence bourgeoise et, par suite, leur offrait le maximum de garanties.

Mais la socialisation ne devra pas avoir pour effet de transférer une industrie aux mains d'une corporation ouvrière en pleine propriété. L'industrie, quelle qu'en soit la matière, devra revenir à la collectivité des travailleurs. Autrement, on pourrait voir telle ou telle corporation s'arroger des privilèges, dominer la communauté salariée et prélever sur elle des dîmes inacceptables. Il ne s'agit pas de faire don des mines aux mineurs, des chemins de fer aux cheminots, des hauts-fourneaux aux métallurgistes. Nous verrons quel rôle énorme la société nouvelle réservera aux syndicats, et dans la phase d'organisation et dans le fonctionnement normal de son activité, mais elle n'abdiquera pas une parcelle de ses droits. C'est sous son contrôle et au profit de tous que les syndicats géreront les parties du domaine *socialisé* qui leur seront confiées. »

.. .. .

« Devra-t-on ou non verser une indemnité aux personnes que la socialisation dépossèdera ? » demande l'auteur de *Révolution Sociale*.

Paul Louis ne s'étonnera point que la question ne se pose pas pour nous, car nous croyons que le *volé* ne devient pas le débiteur de son *voleur* quand il reprend ce qui est à lui. Elle ne se pose surtout pas à nous, qui n'entrevoions nullement une socialisation se bornant à substituer aux exploiters capitalistes l'État-Patron, maintenant le salariat et certains privilèges, parmi lesquels l'indemnisation des dépossédés prétendues victimes de la socialisation.

Cela suffit à démontrer l'abîme qui sépare le système de la socialisation des socialistes de celui des communistes libertaires ; ceux-ci estimeront très justement ne rien devoir à d'anciens accapareurs du bien de tous si ce n'est de les loger, de les vêtir, de les nourrir décentement, selon leurs besoins, comme tout individu de la collectivité.

Les socialistes qui ne veulent être révolutionnaires qu'à demi s'embarrassent ainsi dans bien des complications et, par des demi-mesures, arrivent à socialiser sans socialiser tout en socialisant et, considérant les possédants dépossédés comme victimes de la socialisation, ils arriveront à rétablir partiellement la propriété, les privilèges, etc ...

Pour la socialisation du sol, la question sera encore plus ardue si l'on fait entrer la propriété dans la question de socialisation. Que le paysan se loge dans le village ou sur la terre qu'il cultive, libre à lui. Le principal est que la terre soit cultivée et qu'elle ne le soit pas pour un, mais pour tous ; ni par un, mais par tous. C'est, là, affaire d'administration communale.

L'accord, l'entente entre travailleurs de la terre fera tout ce qui met en harmonie l'intérêt et le bien-être de chacun avec l'intérêt et le bien-être de tous. Cela est affaire de compréhension de la situation, ainsi que de bonne volonté et de conscience droite. Les libertaires auront leur mot à dire.

En terminant le chapitre « SOCIALISATION » de son livre *Révolution Sociale*, Paul Louis écrit :

« Lorsque la SOCIALISATION sera achevée, lorsque l'action individuelle sera, à tous les degrés, subordonnée à l'action collective et qu'aucune parcelle de la société ne pourra plus se dresser, par ses convoitises ou son ascendant contre les autres, la révolution sociale sera réelle et totale. Son oeuvre économique, qui commandera toutes les autres en les alimentant, apparaîtra complète. Le monde prolétarien aura remplacé le monde bourgeois, comme celui-ci aura remplacé le monde féodal, mais à la différence de ceux-ci, il aura anéanti la lutte des classes en abolissant l'exploitation des hommes par les hommes. »

Cela paraît très bien, au point de vue socialiste de l'auteur, Paul Louis, dont nous ne suspectons pas la sincérité, mais nous ne croyons pas que la Révolution sociale, réalisant ainsi la SOCIALISATION, aboutisse à cette heureuse conclusion de son chapitre sur la question qui nous occupe.

Il nous est donc nécessaire d'ajouter à cela comment nous concevons la SOCIALISATION LIBERTAIRE, puisque nous savons comment les socialistes conçoivent la leur, aboutissant à la *dictature prolétarienne*, ainsi que l'accomplit, de nos jours, la mise en pratique du marxisme par la Révolution russe.

Il est bien entendu que la socialisation ne se conçoit possible que par une

Révolution sociale, dont elle serait le *lendemain*, ou la *conséquence naturelle*. En effet, si humanitaire qu'on puisse être, on ne peut imaginer que la société actuelle puisse ainsi se transformer du tout au tout, autrement que par une plus ou moins forte secousse révolutionnaire. Surtout que la transformation voulue ne consiste pas à maintenir ou solidifier l'État, mais à l'anéantir pour toujours. Donc, pas d'illusion sentimentale : la violence sera une nécessité.

Le caractère que nous désirons voir prendre à la Révolution prochaine est un caractère tout négatif, destructif pour éviter qu'elle ne retombe dans les errements du passé et soit à recommencer un jour. Eh ! oui. Il faut donc qu'elle soit le « premier acte de transformation sociale » ou, si l'on préfère, « le prologue indispensable de la rénovation sociale », laquelle sera aussi profonde et juste que seront justes et profondes les idées et les intentions des travailleurs en leur oeuvre d'émancipation totale.

Ainsi, pas d'équivoque. Il ne s'agit nullement d'améliorer certaines institutions du passé pour les adapter à une société nouvelle, mais il s'agit de les supprimer. Donc, suppression radicale du gouvernement, de l'armée, des tribunaux, de l'église, du commerce, de la banque, et de tout ce qui s'y rattache. Le côté positif de la Révolution consiste en la prise de possession des instruments de travail et de tout le capital par les travailleurs. Expliquons-nous : par un insigne mensonge, les ennemis du peuple ont fait croire aux paysans que la révolution voulait leur prendre leurs terres. C'est le contraire : la révolution veut prendre aux bourgeois, aux nobles, aux prêtres les terres que les paysans cultivent, pour les remettre aux paysans qui n'en ont pas. Si une terre appartient à un paysan, qu'il la cultive lui-même, la révolution n'y touchera pas et lui en garantira la possession, l'affranchissant de toute charge et lui attribuera une autre parcelle si la terre qu'il possède lui est insuffisante. Plus d'impôts ! Plus d'hypothèques sur le possesseur de la terre qui la cultive. Le paysan libre et affranchi par la révolution ... et la terre aussi ! Voilà notre SOCIALISATION.

Sans décrets, sans jugements, sans force de police, sans écrits sur papiers timbrés, la révolution prendra à tous les parasites de la société les terres qu'ils possèdent et les remettra aux paysans qui les cultivent ou leur conseillera de s'en emparer, de s'établir dessus et de les considérer comme leurs propres biens. Aux paysans de s'organiser, de s'associer pour les cultiver et s'en partager les produits. Les paysans russes, à la nouvelle de la révolution et de la déclaration de leur affranchissement, n'ont pas attendu d'ordres pour s'emparer de la terre. Ils ont compris qu'il y avait quelque chose de changé et que l'ordre vrai devait régner pour eux, dans la campagne, comme il régnait, pour les ouvriers, dans les villes où ceux-ci avaient d'abord pris possession des usines.

Le paysan travaillant alors pour lui et n'étant plus exploité, c'est la chose essentielle pour qu'il comprenne la révolution. Cette grande conquête accomplie, le reste s'accomplira normalement par le perfectionnement de la SOCIALISATION, c'est-à-dire par l'étude en commun des paysans pour mettre en valeur de production les terres qui leur sont acquises soit individuellement, soit en association, soit par la

mise en commun. Ce sont là questions de détails que, déjà, dans leurs congrès corporatifs, les fédérations agricoles, horticoles, viticoles, etc., ont depuis longtemps étudiées. Les rapports de ces groupements présentés à leurs congrès périodiques par des ouvriers de la terre, de toutes les régions, sont une preuve que l'organisation des paysans ne sera pas plus en retard au lendemain de la révolution que ne le sera celle des exploités de nos cités industrielles, pour mettre en marche, au profit de la collectivité, les usines, les ateliers et les chantiers où s'opéraient tous les genres d'exploitation capitaliste, sous le régime autoritaire et humiliant du patronat et du salariat.

Les unions locales et régionales, départementales et interdépartementales de syndicats divers nous donnent, actuellement, une idée bien claire de ce que l'on peut appeler les communes de producteurs. Le comité de ces unions de syndicats divers n'est pas autre chose, pour nous, en France, que nos unions fédérées.

C'est ce groupement qui donna l'Idée (nous le croyons fortement) à Lénine de l'organisation des soviets.

Lorsqu'éclata la Révolution russe, les masses ouvrières et paysannes n'y étaient pas préparées comme elles le sont en d'autres pays par le syndicalisme et la coopération ; les producteurs et les consommateurs, sous l'Empire des tsars, s'ignoraient mutuellement bien plus que partout ailleurs où il y a aussi des ouvriers et des paysans. Et cependant, animés par des socialistes habiles et des révolutionnaires ardents, sachant mettre à profit les événements formidables de l'époque, on vit alors les masses s'adapter à un idéal social de rénovation grandiose relativement à la situation où se trouvait le prolétariat russe du régime impérial. La dictature du prolétariat a pu s'établir en Russie. Ce n'est pas une raison pour qu'une Révolution sociale ne serve qu'à l'établir en d'autres pays : la France, par exemple, pour qui la révolution peut avoir d'autres buts, plus adéquats à ce que nous entendons, en tant qu'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes.

Imbus d'idées sociales de justice et d'égalité ; ayant introduit dans nos organisations le principe de la solidarité ; ayant conscience de la dignité humaine, nous ne croyons pas qu'il soit désirable comme but révolutionnaire d'aboutir à une dictature quelconque.

C'est pourquoi nous sommes contre l'État quel qu'il soit ; contre l'Autorité d'où qu'elle vienne ; contre toute Dictature, y compris celle du prolétariat. Cela est clair.

Notre système de SOCIALISATION ne peut donc pas concorder en tous points avec celui des socialistes d'État. Notre doctrine libertaire n'est pas celle qui se conforme à l'évangile marxiste : elle en est le contraire en ce qu'elle n'admet ni l'État, ni l'Autorité.

Telle que nous la concevons, la commune fédérale sera, pour la SOCIALISATION,

formée de l'ensemble des travailleurs. Ceux-ci appartenant, avant la révolution, à leurs groupements divers : corporatifs, comme producteurs, ainsi qu'à leurs groupes coopératifs, comme consommateurs et autres groupes sociaux d'idées et de solidarité, savent déjà ce qu'ils veulent et, à cause de cela, ils sont, par la logique des choses, à la tête du mouvement révolutionnaire. Ce sont les événements qui aident, d'eux-mêmes, la propagande (la propagande par les faits, c'est le cas de le dire). L'effervescence du moment fait, par elle-même, le recrutement.

Tout naturellement, chacun de ces groupes a, au comité général d'action révolutionnaire, son délégué. C'est ce qu'en Russie on a appelé « le soviét ». Chaque localité importante a le sien. Ce sont, en somme, des fédérations de producteurs ; fédérations locales, départementales, régionales.

La Fédération des Bourses du Travail voyait déjà, sous l'impulsion fédéraliste que lui donna son secrétaire Fernand Pelloutier, dans chaque Bourse du Travail, l'embryon de la Commune libre des Producteurs au lendemain de la révolution. Plus tard, le successeur de Fernand Pelloutier fit adopter, par un Congrès des Bourses du Travail, la substitution des Unions locales de syndicats aux Bourses du Travail. Celles-ci devenues dangereuses à l'indépendance de l'organisation syndicale ne furent plus qu'un immeuble, une Maison du Peuple, de plus ou moins d'importance ; ainsi fut sauvegardée l'autonomie des syndicats et unions de syndicats. Le principe fédéraliste triomphait ainsi de la main-mise de l'État et des municipalités qui tendaient à enchaîner le Prolétariat. (A ce propos, sont intéressants les rapports fournis aux congrès et conférences des Bourses du Travail ou Unions de syndicats, 1901 à 1912)

Notre union de syndicats, ou fédération, ou soviét, (c'est en somme notre commune fédérale), est constituée afin de pourvoir à tout : production, répartition, échange, consommation, etc. Bien que n'étant pas du domaine exclusif de telle ou telle corporation, mais les intéressant toutes, sont également du ressort de l'administration communale ce qu'on est convenu d'appeler les *services publics*. Il y a les services publics locaux, départementaux et les services publics d'une portée plus générale, plus étendue, intéressant plusieurs communes et pouvant peut-être un jour les intéresser toutes, comme, par exemple : les Travaux publics, l'Échange, l'Alimentation, la Statistique, l'Éducation, l'Assistance, la Sécurité, l'Hygiène, les Transports, etc. Tenons bien compte qu'il n'y a plus, depuis la révolution, ni gouvernement, ni État.

La SOCIALISATION que nous voulons n'est pas l'application du collectivisme d'État. Notre communisme libertaire ne peut cependant être une sorte de caricature d'un gouvernement local, ni celui d'un groupe autoritaire prétendant agir au nom de tous pour défendre ceci, ordonner cela avec absolutisme et menace, fabriquer des décrets, etc ...

La commune prolétarienne doit administrer, de par la force morale d'un pacte de solidarité conclu entre tous les habitants de chaque localité, égaux en devoirs

comme producteurs et, bien entendu, égaux en droits comme consommateurs. C'est la mise en pratique du droit de tous à tout par une sorte d'association de mutualité garantissant le nécessaire d'abord et l'abondance raisonnable à chacun, pour tous les besoins matériels, intellectuels et autres de la vie.

Tel se conçoit le nouveau *Contrat social* envisagé par le communisme libertaire. En tenant compte des richesses accumulées et non employées par tous et pour tous, par ignorance et mauvaise, injuste, stupide administration des choses, par l'abus et le gaspillage de certains produits et l'ignoble organisation sociale actuelle du régime capitaliste de la société bourgeoise, le Peuple est lésé de son bien-être. Il faut mettre ordre à tout cela administrativement.

Prenons de suite les chapitres qu'il y a urgence de mettre au point pour rendre le Peuple matériellement heureux par une SOCIALISATION intelligente et intégrale.

Travaux publics. - Tous les immeubles d'habitation sont la propriété communale.

Dès le lendemain de la révolution, chacun continue d'habiter, provisoirement, le logement qu'il occupe, à moins qu'il ne soit reconnu (par une commission spéciale), inhabitable et désigné pour la démolition d'urgence. En ce cas, les occupants des taudis et logements insalubres ou inconfortables sont installés dans les logements libres dont les occupants opulents ont fui la révolution.

Aussitôt, la fédération du bâtiment, par ses syndicats rayonnant sur tout le territoire, entreprend, au nom de la communauté nationale, la construction d'immeubles ne contenant que logements sains, spacieux, confortables, pour recevoir au plus tôt les familles entassées misérablement dans les taudis infects dont les propriétaires touchaient les revenus.

Chaque commune s'occupera avec ardeur de donner satisfaction en ce sens. Les architectes de la bourgeoisie seront heureux de faire oublier les services rendus par eux aux propriétaires rapaces du régime disparu et mettront au service de la commune leurs capacités techniques, en visant au luxe collectif des immeubles nouveaux et au dernier confort modernisé, selon l'hygiène, pour chaque logement ou appartement. Chaque immeuble aura ses cours et ses jardins, l'air et la lumière, le soleil et la chaleur partout et pour tous.

Avec la construction des maisons et leur entretien, s'activeront la construction des chemins, des rues, des canalisations, des égouts, leur perfectionnement, leur propreté, leur aération, leur arrosage. De l'eau, encore de l'eau, toujours de l'eau ! De l'eau claire, saine en abondance pour la boisson, la cuisine, la propreté.

La SOCIALISATION que nous voulons n'admet pas la demi-mesure en ce qui concerne les choses essentielles à la vie. Ce ne sont pas de dérisoires réformes, de

ridicules améliorations d'hygiène, d'intéressées institutions de bienfaisance servant de réclame à des candidats de toutes nuances. Non, c'est un minimum superbe et durable de bien-être pour tous, dans l'habitation aussi bien que dans la ville. De l'eau, de l'électricité partout et pour tous les citoyens égaux. Ce n'est pas la charité qui doit opérer, mais la solidarité pour la satisfaction entière des besoins essentiels de l'existence. Que de choses il y aurait à dire encore ! Mais espérons qu'on saura faire plus qu'on ne pourrait dire. Volonté, ténacité, telles seront les qualités dominantes des révolutionnaires en oeuvre de rénovation et d'intelligente SOCIALISATION.

Échange. - Peut-être sera-t-il nécessaire, pour suppléer à ce que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de *commerce* et pour s'appliquer à réaliser dans un sens *salutaire* ce qui fut glorifié par la bourgeoisie dans son sens odieux et néfaste (le mercantilisme, l'accaparement, l'agio) d'établir, dans chaque commune, un *comptoir d'échange*. Cela fait partie du rouage économique. Il serait trop long d'expliquer en détail le mécanisme de l'échange, qui sera certainement une simplification honnête et claire du commerce actuel.

Par exemple, les associations de travailleurs, ainsi que les producteurs individuels (d'ailleurs très rares) déposeront leurs produits au comptoir d'échange établi dans chaque commune fédérée. Fixée d'avance par une convention entre fédérations corporatives régionales et les différentes communes, la valeur de ces divers produits aura été évaluée au moyen des données que fournira la statistique. Le comptoir d'échange remettra aux producteurs des *bons d'échange* représentant la valeur de leurs produits. Ces bons d'échange auront la faculté de circuler dans toute l'étendue du territoire de la fédération des communes.

C'est au comptoir d'échange que les travailleurs qui produisent, par leur travail, des choses non transportables, comme des édifices d'habitation, de plaisance ou d'utilité dans les rues, places, jardins, squares, parcs, etc., feront enregistrer leurs divers travaux estimés d'avance et ils en recevront la valeur en bons d'échange. Les travaux qui consistent en services rendus, en entretiens de choses diverses, en ornements ou réparations de choses publiques seront également tarifés d'avance et payés en bons d'échange.

Le comptoir d'échange a aussi pour fonction de recevoir des produits, de les échanger contre d'autres produits avec d'autres communes. (Ce ne sont, positivement, que des hypothèses).

Enfin, nos coopératives actuelles sont toutes désignées pour établir facilement le bon ordre dans cette branche de vitalité sociale. Et ceci rentre dans les rouages de l'harmonie qui existera entre la production, la consommation, la répartition, l'échange. Les grands magasins sont un exemple de possibilités de circulation des marchandises avec, en moins, la complication de faire des bénéfices malhonnêtes dont le producteur est d'abord la victime et le devient encore une fois comme

consommateur, puisque, de toutes les façons, sous le régime actuel, reste terriblement vrai le jugement approfondi, mais irréfutable de Proudhon : « *Le commerce, c'est le vol* ». Le système d'échange ainsi compris n'est qu'une opinion émise sur ce qui se pourra faire après la Révolution pour la répartition des produits et l'évaluation du travail et sa rémunération par le comptoir d'échange. Mais il y a, sans doute, d'autres méthodes plus neuves et plus pratiques dont la société actuelle nous donne l'enseignement par ce qu'il faut imiter d'elle et surtout par ce qu'il faut ne pas imiter. La SOCIALISATION fera mieux.

Alimentation. - Ce que nous venons de dire de l'organisation du comptoir d'échange s'applique à tous les produits et particulièrement à ceux de l'alimentation. Mais, là encore, c'est la coopérative de consommation qui nous servira d'indication. On y est « à la page », dans la société actuelle, pour remédier à bien des choses scandaleuses inhérentes au petit et au gros commerce. A plus forte raison, l'action coopérative s'exercera-t-elle dans le milieu social transformé.

Si tous les producteurs avaient compris l'utilité, pour eux, d'être coopérateurs, comme ils ont à peu près compris la nécessité d'être syndicalistes, la coopération eût pu faire beaucoup plus et beaucoup mieux qu'elle n'a fait. Mais, les uns par négligence, par veulerie, ne se donnent pas la peine d'adhérer à ce qui est de leur intérêt immédiat. Ils dédaignent les arguments du militant coopérateur qui sollicite leur concours, leur initiative, leur solidarité et leur responsabilité ! C'est trop de faire par soi-même et pour soi-même. Il est plus facile de protester contre la vie chère et de compter sur ses candidats et sur ses élus, que de faire ses affaires soi-même. Cependant, il était de toute logique sociale de se défendre de l'exploiteur et de préparer sa disparition au syndicat et de s'affranchir des mercantis et des *saboteurs* d'aliments en devenant coopérateur. Le salariat est la dernière forme de l'esclavage, mais la mentalité d'esclave de beaucoup de travailleurs est bien la cause de sa durée. Le voleur commerçant peut continuer son métier, il est considéré, protégé et ceux qu'il vole et empoisonne continuent d'augmenter quand même sa clientèle plutôt que de s'associer avec d'autres *volés* pour faire venir directement du producteur la marchandise indispensable à sa vie et participer ainsi à la répartition à meilleur prix, à meilleure qualité, au contrôle et à l'avantage du consommateur coopérateur. De plus, c'est à la coopérative que se fait aussi l'enseignement et que s'acquiert l'expérience de l'administration des choses, si imparfaite que puisse être la coopérative de consommation. D'ailleurs, on est toujours mal venu de dire qu'une institution d'essence prolétarienne est mauvaise, quand, stupidement, on la dédaigne et qu'on ne fait rien pour contribuer à sa bonne marche, à son amélioration. Ce ne sont pas ceux-là qui favoriseront la révolution. Ils la subiront et en profiteront.

Toutes les denrées alimentaires : boulangerie, boucherie, fruits, légumes, boissons, denrées coloniales sont abandonnées à l'industrie privée et à la spéculation qui, par des fraudes et falsifications, s'enrichissent sans vergogne aux dépens du consommateur. La société nouvelle aura pour devoir de substituer à

pareil état de choses le service communal public pour tout ce qui concerne la distribution des produits alimentaires de première nécessité, ou de laisser aux coopératives de consommation composées de travailleurs, sous une forme adéquate aux idées nouvelles, le soin d'organiser, selon les besoins sociaux nouveaux, la répartition équitable des marchandises en très bon état, en parfaite qualité, à tous les consommateurs, suivant la méthode admise par la commune.

Il est probable que la commune se dispensera de l'acquisition de certaines branches de la production proprement dite qu'il sera peut-être utile de laisser entre les mains de producteurs associés. En ce qui concerne le pain, la production consiste en la culture et la récolte du blé. Le laboureur qui a semé et récolté le grain l'apporte au *comptoir d'échange* : là s'arrête la fonction du producteur. Mais la réduction du blé en farine, puis la transformation de la farine en pain, ce n'est plus de la production : c'est un travail, c'est un métier, mais c'est un emploi, analogue à beaucoup d'autres, consistant à mettre un produit alimentaire : le blé, à la portée des consommateurs. Il en est de même pour la viande : le paysan élève et nourrit le bétail, puis, quand il l'a rendu propre à la consommation, il l'amène au *comptoir d'échange*. Le boucher fait le reste. Sa fonction est aussi analogue à celle, non pas d'un producteur, mais d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. De même, encore pour le vin : le producteur est le vigneron qui l'apporte au *comptoir d'échange*, ensuite, ce ne sont plus des producteurs, mais des intermédiaires qui le préparent et le distribuent aux consommateurs.

Aussi, est-il logique de faire entrer ces diverses branches de l'alimentation dans les attributions de la commune. En conséquence, le blé, dans les magasins communaux, sera réduit en farine au moulin communal ou intercommunal, la farine transformée en pain dans les boulangeries communales et le pain livré par la commune aux consommateurs. De même pour la boucherie : abattoirs et boucheries de la commune. Pour les vins : caves communales, etc. Les autres denrées alimentaires seront conservées dans les magasins, prêtes à être livrées par la commune aux consommateurs qui viendront les chercher ou qui en commanderont livraison.

Ce ne sont encore que des hypothèses, car il y aura des perfectionnements que le progrès et la nécessité commanderont et que n'entraveront ni la concurrence, ni les privilèges.

Une fois de plus, les coopératives seront utiles à la parfaite SOCIALISATION en tout et pour tout.

Statistique. - Inutile d'insister ici sur les avantages d'une organisation socialisée de la statistique, qui fournira à tous et sur tout les renseignements utiles donnés par la commission communale de statistique. Elle sera copieusement alimentée par les diverses corporations et associations de producteurs sur le nombre de travailleurs occupés dans chaque branche de l'industrie, sur la production

accomplie et sur les hausses et les baisses de produits, selon la quantité de matières premières fournies. Ce sera le baromètre de toute la production générale ou partielle, mise en balance avec les besoins de la consommation. On saura s'il y a lieu d'augmenter ou d'abaisser la production. On saura qu'il faut l'accroître ici et la réduire là. De cette façon, pour ne pas augmenter la fatigue des ouvriers de telle localité, on adjoindra à ceux-ci les ouvriers disponibles de telle autre localité où se peut diminuer la production. C'est avec la statistique que se pourra parfaire, au mieux des intérêts de la commune, la SOCIALISATION toujours en cours jusqu'à l'harmonie complète des communes fédérales, constituant le nouveau régime de bien-être et de liberté des travailleurs émancipés par la Révolution sociale également toujours en cours de perfection, visant au mieux-être définitif.

La statistique suppléera à toutes les paperasseries, multiples jusqu'à l'extravagance, qu'accumulaient les archives bourgeoises. L'état civil ne fonctionnera plus solennellement et bêtement comme autrefois : naissances et décès seront seuls enregistrés ; mais les mariages n'existeront plus, car, dans une société libre, l'union volontaire de l'homme et de la femme ne sera plus acte officiel mais acte absolument privé entre amants : cela ne regardera qu'eux ; seuls, les enfants nouveau-nés seront enregistrés, si cela est nécessaire, avec les noms de leur père et mère, à moins que la société nouvelle ne prenne soin d'eux dans des conditions tout à fait louables et dignes d'une société de travailleurs heureux, libres, fiers et pacifistes n'aimant que le travail et la vie rendue belle et bonne.

La statistique s'occupera de la santé publique et consignera toutes les observations scientifiques utiles à tous.

Éducation. - Sur un tel sujet, la SOCIALISATION devra d'abord considérer l'entretien des enfants. Leur nourriture et leur éducation sont abusivement, et par préjugé, à la charge des parents qui ne sont pas toujours à même de remplir une telle charge. C'est, d'ailleurs, en s'appuyant sur un principe faux - qui a toujours fait considérer l'enfant comme une propriété, - la propriété des parents. Il y eut le *patriarcat* où le père avait droit de vie ou de mort sur chacun de ses enfants. Vienne le *matriarcat* et la mère sera propriétaire, seule, de ses enfants. Or, l'enfant ne doit être la propriété de personne : il s'appartient à lui-même et, ne pouvant d'abord se protéger lui-même, cela paraît juste qu'il soit laissé à l'amour de ses parents quand ceux-ci peuvent pourvoir entièrement à ses soins. Mais il est inique de voir l'enfant laissé à des parents malheureux et augmentant leur misère et devenir lui-même malheureux dès sa naissance parce que la loi le veut ainsi.

La SOCIALISATION a pour premier devoir de protéger l'enfant et de lui assurer la garantie de ne rien manquer de ce qui est nécessaire matériellement et moralement à son libre développement.

La société doit *pourvoir* à tout pour l'enfant : son entretien, son éducation, son apprentissage, son instruction ; même son épanouissement de jeunesse doit être

un sujet de soins et de sollicitude pour la société qui tient à faire de lui un homme fier et digne, un travailleur intelligent et consciencieux, redevable à la communauté sociale de ce qu'il aura été et de ce qu'il peut devenir.

Voilà ce que la SOCIALISATION doit faire.

Il y a toute une méthode d'éducation de l'enfant qu'il serait trop long de développer ici, d'autant qu'on peut se reporter à chaque mot intéressant, contenu en cette *Encyclopédie*, comportant l'étude et le développement qu'il convient. (Voir *École, Éducation, Ruche*, etc ...).

Mettre l'entretien matériel, intellectuel et moral de l'enfant à la charge de la société, ce n'est pas comme l'ont prétendu certains réactionnaires « détruire la famille », c'est au contraire l'améliorer et fortifier la société et garantir la personnalité de l'enfant. Avant tout, l'enfant ne doit pas être une chose, mais quelqu'un qui n'appartienne qu'à lui-même. L'éducation doit être ainsi comprise par la SOCIALISATION.

Assistance. - Il ne s'agit pas, on le pense bien, d'oeuvres de charité publique ou privée, mais d'institutions au moyen desquelles la société nouvelle s'acquittera des dettes de la société ancienne, réparera ses fautes envers les indigents, les malheureux, les tarés moraux et physiques, les infirmes, les mutilés, les estropiés, en un mot, tous les êtres victimes de la société bourgeoise, hypocrite, égoïste et brutale. Assurer l'existence, le bien-être, l'entretien des enfants, des malades, des vieillards. Rendre à tous la vie douce et supportable en faisant à tout jamais disparaître les *causes* de ces mauvais *effets*. Il va de soi que pour l'établissement de ces institutions, les communes ne négligeront ni leurs initiatives, ni leur activité. Elles se prêteront mutuellement appui pour réaliser partout le mieux possible.

De même que l'enfance a droit au soutien permanent, à l'éducation, à la sollicitude éclairée de la commune, de même ont droit aux soins, à tous les soins, les incapables de tout travail, les malades et les vieillards des deux sexes.

Il est certain qu'en cette rénovation sociale, le sort de la femme de tout âge réalisera la conception la plus haute, la plus fraternelle de la solidarité, magnifiera la femme et lui assurera pour toute la vie en toutes circonstances son droit au bonheur, comme son droit à l'amour en toute liberté ! La société, d'ailleurs en retirera tout le bénéfice, puisque la femme sera la cause même du plein épanouissement du bonheur et de la liberté pour tous. Elle sera le symbole vivant de l'apaisement social, de la félicité humaine.

Hygiène. - Le bon fonctionnement des services publics étant indispensable au maintien de la santé de tous les membres de la commune, celle-ci s'appliquera à ce que tous les citoyens libres de la commune puissent facilement participer à tous les

avantages des services mis à leur disposition, sans aucune autre obligation de leur part que de veiller à leur entretien et à leur bon fonctionnement, en toute intelligence et en toute conscience. Pour des hommes libres, cela va de soi. Mais il se peut qu'il y ait, par ci, par là, des négligences, des gamineries individuelles portant préjudice à la collectivité. Une aimable observation doit alors suffire, car les sanctions sont abolies. On fait appel à la raison en tout et pour tout, dans une société libre qui doit ignorer la crainte ; les châtimens, les menaces et même les humiliations n'ont plus cours.

La fonction principale de l'hygiène est de prévenir la maladie, d'éviter ses causes aussi bien au point de vue personnel qu'au point de vue collectif.

Cette question d'hygiène a une grande importance dans la SOCIALISATION. Bien souvent, elle se greffera sur les questions de travaux publics et d'éducation. Les habitudes de propreté font partie de l'éducation. Les buanderies communales, les piscines communales s'y enchaînent également. La natation fait partie de l'éducation comme le blanchissage fait partie des travaux publics. Car ce n'est pas au siècle où nous sommes qu'on ne profiterait pas des avantages merveilleux du progrès, dans le machinisme et l'outillage, pour cesser de nettoyer, laver, cuisiner, jardiner de façon primitive.

Avec la SOCIALISATION, ce qu'une commune n'aurait pas, sa voisine l'aurait et les services intercommunaux seraient habituels et preuves de sympathie mutuelle dans les communes fédérales.

En dehors de tous préjugés, la commission d'hygiène de concert avec celle des travaux publics, nous l'avons dit, s'occupera de la distribution équitable, abondante si possible, de l'eau potable assainie par les stérilisateurs les plus salutairement perfectionnés.

Cette commission d'hygiène s'occupera (toujours avec la commission des travaux publics), des abattoirs, des égouts, de l'incinération (qui, peu à peu, se généralisera) et des cimetières qui resteront encore en certaines communes (où les préjugés n'auront pas complètement disparu), car on laissera la liberté sur ce point là, en attendant que se meure d'elle-même la religion des morts... En vérité, tout cela est réalisable et l'avenir est radieux.

Sécurité. - La commune assurant à tous ses habitants la sécurité de leur personne, des mesures seront prises pour les protéger comme le sont les bâtiments, édifices, parcs, jardins, squares, etc., contre toutes déprédations possibles et tous accidents. Les causes de violence contre les personnes et les meubles et immeubles n'existant plus, s'il surgissait, par hasard, quelque fou, le plus accéléré des secours aurait vite paré au danger en maîtrisant doucement, mais sûrement, le malade et le confiant, inoffensif, aux bons soins, dévoués et expérimentés de médecins spécialistes dans un asile modèle de confort et d'humanité.

Police et tribunaux seront transférés au grenier communal des antiquités sociales. Les chômeurs de cette catégorie se rallieront à la révolution.

Transports. - Pour l'utile et l'agréable, ce que la commune ne pourra pas instituer, débordée par l'urgence d'institutions nouvelles et le perfectionnement incessant des oeuvres d'utilité sociale, des groupements spéciaux, de libres initiatives y suppléeront avec plaisir et entrain. Comme des champignons délicieux poussent autour d'un tronc d'arbre superbe et puissant, on verra naître de multiples groupements de jeunes gens et jeunes filles ayant comme but de se distraire, de s'instruire, de s'entr'aider, de s'aimer et de s'entraîner, en une belle émulation, à rendre leur vie plus belle par les arts et les sciences, les études, les excursions, les conférences. Les uns, selon l'âge, apportant leur expérience, les autres leur enthousiasme, leur désir de plaire, portant partout et en tout fraîcheur et jeunesse. Les moyens de transport seront mis à leur disposition quand il y aura du matériel disponible et ils se déplaceront très souvent pour échanger partout leurs sentiments de sociabilité, de gaîté, d'amour du beau et du bien. En quelque sorte, les moyens de transport seront utilisés à porter vers les coins les plus retirés les bienfaits obtenus par la socialisation. Ils enseigneront partout les beautés du communisme libertaire et susciteront le désir de le connaître et de l'appliquer chez ceux qui l'ignoreront.

C'est un sentiment de progrès qui règnera dans le monde. La commune mettra à la disposition des groupes d'initiatives non seulement les moyens de transport mais encore des locaux, des moyens de publicité, des matériaux et tout l'outillage nécessaire pour les plus sérieuses expériences, pour les plus vastes entreprises. Ainsi, en marge de la vie collective, en dehors des quelques heures quotidiennes consacrées au travail commun, voilà ouvertes, aux jeunes surtout, les grandes voies du progrès matériel, intellectuel, artistique, scientifique d'un avenir longtemps cherché, désiré.

On ne parle plus de propriétaires ni de propriétés. La propriété est sociale. On ne parle plus de patronat ni de salariat : les associations ouvrières, librement, ont organisé le travail. Elles l'ont rendu agréable, délassant, salubre, d'accomplissement aisé, attrayant, nécessaire. Nul ne s'y soustrait. Pour la production et pour la consommation, toutes les formes de coopération sont utilisées, après discussion, par le groupe de socialisation qui est vraiment le groupe de la coopération des Idées.

Et la révolution est faite ! Et sans exagération optimiste, car la SOCIALISATION est accomplie.

Toutefois, on ne cesse de faire encore, dans toutes les communes fédérées, une guerre à mort aux préjugés dont l'ancienne organisation sociale a infecté le monde ! Mais il n'y a, parmi les humains, ni morts ni blessés. Une à une, s'effondrent sous le raisonnement, par l'éloquence des sincères et leurs arguments

persuasifs, toutes les stupidités, toutes les idées néfastes, conservatrices de traditions mauvaises et d'institutions dangereuses et surannées !

C'est vers l'avenir, c'est vers la vie que tendent les volontés, les cerveaux et les coeurs. On sait maintenant que le Bien-Être et la Liberté ne sont acquis que par l'énergie des conquérants, par leur union dans l'action, par leur entente et leur solidarité !

Nous avons suffisamment exposé notre façon de comprendre la révolution au moment précis de la SOCIALISATION.

Revenons à nous. L'avenir entrevu sera peut-être beaucoup mieux encore dans la réalité. Ce que nous voulons, nous le savons. C'est pourquoi il nous faut maintenant revenir au présent et travailler en conséquence pour notre Idéal de société communiste, fédérale, libertaire. Continuons notre lutte en faveur de toute idée, de toute action où se trouvent des promesses d'avenir. Disons-le et prouvons-le : une société libertaire peut s'établir dans le monde et vivre sans exploitation, sans autorité, sans gouvernement, sans État, sans dictature, par l'entente libre des producteurs-consommateurs. C'est peut-être demain la révolution et, après-demain, la socialisation et notre idéal réalisé.

- Georges YVETOT.

Accueil

SOCIALISME n. m. SOCIALISME, COLLECTIVISME, COMMUNISME

Il n'y a pas de mot plus internationalement répandu que celui de socialisme : il n'y en a guère dont l'origine soit moins certaine, et peut-être ne saura-t-on jamais bien où, quand et par qui le mot fut introduit dans la circulation verbale. Est-il sorti en 1833 - « néologisme nécessaire pour faire opposition à l'individualisme » - du cerveau fumeux de Pierre Leroux ? A-t-il été « emprunté à l'Angleterre » par Louis Reybaud ? A-t-il été forgé, comme l'énonce, sans preuves, Ch. Verecque, par Robert Owen vers 1820, pour définir « l'arrangement social rationnel », puis importé en France par les saints-simoniens ? Des minutieuses recherches de Gabriel Deville, publiées en 1908, il résulte : a) que le mot socialisme aurait fait son apparition dans le Semeur, du protestant vaudois Rod-Vinet (n° du 23 novembre 1831) ; b) que le mot socialiste aurait paru pour la première fois dans la Réforme industrielle de Fourier (n° du 12 avril 1833) ; c) que le mot socialisation se rencontre dans le Globe saint-simonien (29 juin 1831), et dans le Journal des Sciences morales de Bauchez (7 octobre 1831).

La question en est là, mais ce dont on est sûr, c'est que le mot socialisme est, dès le début, appliqué à la doctrine de ceux qui, à partir de 1831, s'efforcent de substituer à la notion d'une réforme *politique*, d'un changement des formes gouvernementales, la notion d'une réforme *sociale*, affectant les bases mêmes de la société. Cependant son immense fortune ne date que du jour où Louis Reybaud publia ses bruyantes *Études sur les réformateurs ou socialistes modernes*, - c'est-à-dire sur Saint-Simon, Fourier et Owen.

Ces réformateurs, Reybaud aurait pu les nommer communistes. Il ne l'a pas fait. Les mots *communisme*, *communistes*, s'appliquant aux systèmes et aux hommes qui nient le droit de propriété, existaient depuis des siècles. Mais ni Saint-Simon, ni Fourier, ni Owen ne voulaient abolir la propriété privée. Ils n'étaient pas communistes. Individualistes moins encore. La qualification de *socialistes* tranchait en quelque sorte la difficulté.

Longtemps on distingua le socialisme, pris dans cette acception restreinte, du *communisme*. Le premier ne faisait peur à personne ; le second était subversif et farouche. Aux environs de 1848, on appelait socialistes d'abord les sectateurs des divers systèmes utopiques, ensuite tous les marchands de panacées sociales qui voulaient supprimer la misère « sans faire le moindre mal au capital et au profit ». Tandis que les communistes réclamaient, *au nom de la classe ouvrière*, un bouleversement profond des conditions sociales : icariens en France, weitlingiens

en Allemagne et en Suisse. « Le socialisme signifiait, en 1847, un mouvement bourgeois, le communisme un mouvement ouvrier. »

Puis les acceptions se brouillèrent. Les sectes disparues, le mot socialisme perdit son sens initial : on l'appliqua, indifféremment à toute doctrine, tout mouvement, tendant à transformer l'ordre social. Toutefois, le socialisme comportait bien des variétés : il avait ses opportunistes et ses radicaux. Au sein de la première Internationale, les partisans du socialisme anti-autoritaire et fédéraliste de Bakounine, voulant se distinguer des communistes marxistes, prirent, un jour, le nom de collectivistes.

Mais le collectivisme, à son tour, devait changer de sens. Lorsque Guesde, vers 1880, l'adopta, ce fut pour en faire l'équivalent exact de communisme. Ce que voyant, les derniers collectivistes de l'Internationale, qui allaient devenir les premiers anarchistes (les Kropotkine, les Reclus), cessèrent de s'appeler collectivistes : ils prirent l'étiquette de communistes-anarchistes.

Dès lors, jusqu'à la Révolution russe, socialisme, communisme, collectivisme confondent pratiquement leurs acceptions. Socialisme prévaut dans la langue courante. La plupart des partis ouvriers qui se forment, après 1875, sur les ruines de l'Internationale s'intitulent socialistes ou démocrates-socialistes (social-démocrates). Communisme et collectivisme désignaient plutôt la forme de société à la réalisation de laquelle travaillaient les partis ouvriers. Socialisme s'entendait de préférence du mouvement, communisme et collectivisme du but final. Le pacte d'unité du 13 janvier 1905 disait, par exemple : « Le P.S., est un parti de classe qui a pour but de transformer la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste ». Mais quand, en mars 1919, les bolcheviks fondèrent la IIIe Internationale, ils lui donnèrent le nom d'Internationale communiste, et tous les partis affiliés durent s'intituler partis communistes. De nouveau, comme aux abords de 1848, communisme et socialisme s'opposent, l'un avec une acception révolutionnaire, l'autre avec une acception plus ou moins teintée de réformisme.

Disons que nous n'acceptons pas cette acception purement formelle. Le socialisme, tel que nous l'entendons ici, est, comme le « communisme » lui-même à la fois révolutionnaire et réformiste. Révolutionnaire par le but et, à l'occasion, par les moyens ; réformiste parce qu'il voit dans la conquête d'un certain nombre de réformes à tendance socialiste un prétexte excellent pour agiter les esprits et mobiliser les masses. Le socialisme, tel que nous l'entendons, repousse donc bien haut les flétrissures dont le néo-communisme - qu'il serait plus séant d'appeler *bolchevisme* - ne cesse pas de le couvrir. Il est et restera, comme le Temps l'en accuse chaque jour avec la clairvoyance de la haine, un parti « essentiellement marxiste » de lutte de classe et de révolution. Les fautes et les erreurs que peuvent commettre tels ou tels socialistes en délicatesse avec leur parti, ne sauraient prévaloir contre la force de ce fait. Le socialisme, ce n'est ni « Montagnon » ni « Marquet » ; c'est une classe en marche vers le bien-être et vers la liberté.

Montagnon et Marquet passeront ; le socialisme ne passera pas et sa réalisation, exigée par le développement historique, peut être considérée comme certaine.

Socialisme et Marxisme. -- Ce qui précède indique que nous laisserons de côté tous les pseudo-socialismes qui ont paru depuis bientôt un siècle. Tous les doctrinaires qui, depuis 1848, ont critiqué le laisser faire et ses abus, ou fait appel à l'intervention de l'État, ou conclu à l'urgence de réformes sociales plus ou moins radicales, ont été qualifiés de socialistes. On a vu naître ainsi les socialismes les plus divers : les uns essentiellement conservateurs, comme le *socialisme de la chaire*, également dénommé *socialisme d'État* ; les autres à préoccupations religieuses, comme les socialismes chrétiens ; d'autres, enfin, comme le socialisme agraire, le socialisme municipal, le socialisme coopératif, n'étaient guère que des démembrements du socialisme traditionnel. Nous étudierons le socialisme sous la forme achevée - classique - que lui ont donnée, entre 1871 et 1914, les partis de la IIe Internationale et dont le bolchevisme lui-même n'a pas sensiblement modifié les grandes lignes. Nous passerons très vite sur les fondements théoriques du socialisme. Nous les avons étudiés, plus haut, au mot *Marxisme*. Le marxisme est constitué, avons-nous vu, par trois théories essentielles superposées :

1° *Théorie matérialiste de l'histoire.* - Elle peut se résumer ainsi : a) ce ne sont pas les idées que l'homme porte en lui qui « mènent le monde », mais des nécessités, d'abord économiques, auxquelles l'individu ni la société ne peuvent se soustraire, et qui le contraignent à produire incessamment pour vivre et à s'organiser pour produire davantage et mieux ; b) les « modes de production » déterminent la structure matérielle (entre autres la division en *classes*) et le développement intellectuel des sociétés : « Les lois de l'économie politique, dit de son côté Proudhon, sont les lois de l'histoire », (*Création de l'Ordre*, p. 308) ; c) l'antagonisme des classes joue, dans l'évolution historique, un rôle prépondérant : « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes » (Marx et Engels) ;

2° *Théorie de la révolution prolétarienne.* - Le socialisme ne se réalisera pas nécessairement parce qu'il est juste, mais : a) parce que le mode de production capitaliste le contient pour ainsi dire en puissance ; b) parce qu'il est conforme à l'intérêt général des prolétaires, que la socialisation des moyens de production, seule, peut arracher à l'infériorité du salariat. La lutte du prolétariat contre le régime capitaliste a donc le socialisme pour terme. Prolétariat et socialisme, s'appuyant l'un à l'autre, triompheront l'un par l'autre de la bourgeoisie et du capitalisme ;

3° *Théorie de la production capitaliste.* - Elle éclaire les dessous économiques de la société actuelle. Partant d'une notion de la valeur qui fonde celle-ci sur le travail, elle explique comment la bourgeoisie, détentrice des moyens de production et d'échange, s'enrichit du travail non payé (*surtravail*, *plus-value*, *profit*) qu'elle impose à la classe salariée ; comment l'accumulation du capital, c'est-à-dire de la plus-value, dans les mains de la minorité possédante creuse entre celle-ci et la majorité non-possédants un fossé de plus en plus infranchissable ; et

comment, enfin, le Capital, qui est sorti de l'expropriation brutale ou lente de la masse des petits producteurs propriétaires, sera à son tour exproprié, non pas au profit de quelques-uns, mais au profit de la collectivité tout entière.

Par sa supériorité théorique évidente, le marxisme s'est peu à peu imposé au mouvement ouvrier dans tous les pays. Il a éliminé les théories plus ou moins utopiques qui prévalaient avant lui. Il a appris aux travailleurs la nécessité de l'organisation, la nécessité de la solidarité internationale, la nécessité de la révolution, de cette révolution dont la conquête du pouvoir politique par le prolétariat sera la condition et le prélude.

Le socialisme est donc comme le prolongement pratique du marxisme doctrinal. Il est à ce dernier ce que l'action est à l'idée, ce que l'industrie est à la science.

I. - APERÇU HISTORIQUE. - *Origine du Socialisme moderne.* - De tout temps, la propriété privée a été discutée et de hardis penseurs, posant et résolvant le problème social dans l'abstrait, ont conclu à la supériorité du communisme. Rappelons Platon, Th. Morus, Campanella et, au XVIII^e siècle, les Mably, Morelly, Meslier, Godwin, etc ... Le socialisme moderne ne provient pas de là. Il est sorti, par élaboration progressive, de la révolution industrielle et de la révolution politique qui se sont produites en Angleterre et en France, entre 1760 et 1848 (ces dates sont approximatives) et qui ont introduit un nouveau mode de production et de propriété (*le capitalisme*), ainsi qu'un nouveau mode de gouvernement (*la démocratie*) En même temps, elles donnaient le pouvoir à la classe capitaliste (*bourgeoisie*) et faisaient surgir une classe nouvelle, celle des ouvriers salariés (*prolétariat*).

Le prolétariat commence à s'affirmer en France dès la Révolution : il est de toutes les grandes « journées » ; avec les *Enragés*, il revendique l'*égalité*, c'est-à-dire l'abolition des classes, le droit des sans-propriété à la vie. Ce sont surtout ses revendications (et celles de la petite bourgeoisie) que Babeuf (1796-97) tentera d'exprimer.

La tradition babouviste se transmet, par Buonarroti, à Blanqui et aux sociétés secrètes d'avant 1848. Elle n'imprègne d'ailleurs qu'une mince couche de prolétaires. Le prolétariat, qui s'augmente sans cesse d'éléments nouveaux venus des campagnes, s'éveille à peine à la conscience. C'est (comme en Angleterre) dans les sociétés corporatives (d'ailleurs illégales) qu'il a tendance à se grouper ; c'est par des coalitions (durement réprimées) qu'il résiste, sans souci d'idéologie, aux empiètements de l'exploitation capitaliste.

Cependant les désordres issus de la grande industrie, les méfaits de la concurrence frappent l'attention de certains penseurs (Sismondi), dont quelques-uns vont s'élever jusqu'à la critique de l'ordre social nouveau (Saint-Simon, Fourier, en France ; R. Owen en Angleterre). Ils édifient dans le silence du cabinet des systèmes sociaux complets et forment des disciples enthousiastes. Leurs plans de

reconstruction sont aujourd'hui oubliés, mais une partie de leurs observations critiques et de leurs matériaux a passé dans le socialisme moderne (origine saint-simonienne de l'idée d'antagonisme des classe).

Dans le parti républicain d'après 1830, le régime capitaliste a de nombreux détracteurs qui, sachant parler au peuple, ont sur lui une grosse influence. Louis Blanc prêche l'organisation du travail (associations de production commanditées par l'État) ; Cabet va du républicanisme au communisme, qu'il entend réaliser par des colonies du genre de celle qu'il a décrite dans son fameux roman d'Icarie : communisme purement sentimental, idéaliste, pacifique. En Allemagne, le tailleur Weitling se rapproche des icariens français. En Angleterre, les chartistes réclament le suffrage universel, condition, selon eux, de la réforme sociale.

Enfin, il y a Proudhon. Ce fils d'ouvrier, cet ancien compagnon typographe a de hautes prétentions à la science. C'est surtout un pamphlétaire de haute allure, animé d'un puissant idéal moral, et souvent un magnifique écrivain. Il abhorre les utopistes, mais n'arrive pas à leur opposer un système et patauge dans des contradictions déconcertantes. Il est, avant tout, anti-capitaliste et anarchiste. Il flotte entre des audaces de révolutionnaire et des timidités de conservateur, entre l'individualisme et le socialisme, entre la classe ouvrière et la paysannerie, entre la politique et la morale. Son *mutuellisme* prétend aplanir les antagonismes sociaux, à concilier tous les intérêts, ceux de l'ouvrier et du patron, du vendeur et de l'acheteur, du créancier et du débiteur. Cependant, peu avant de mourir, il annonce l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes, tout en persistant d'ailleurs à ne pas vouloir entendre parler de la conquête du pouvoir et en continuant d'aiguiller les travailleurs vers le corporatisme et la coopération a-politique.

A la veille de 1848, rien n'est encore au point. Les systèmes s'opposent aux systèmes, les écoles aux écoles. L'exploitation ouvrière est effrénée, le travail est à peine protégé. La masse travailleuse se défend comme elle peut, réclamant en vain le droit au travail, le droit syndical, le droit de grève. Parfois elle prend les armes, comme à Lyon (1831 et 1834). Les ouvriers les plus avancés forment l'aile gauche du parti républicain ou s'enfoncent dans les sociétés secrètes sans prise sur la masse. En Angleterre se développe un double mouvement : syndical (*trade-unionisme*) et politique (*chartisme*) : ce dernier s'éteindra bientôt.

Le « *Manifeste Communiste* » et *l'Internationale*. - La mise au point, la synthèse, c'est Marx et Engels qui les réaliseront avec le *Manifeste communiste*. Tous deux ont passé par la *philosophie allemande*, à laquelle ils doivent en partie leur conception de l'histoire, mais surtout ils ont étudié en détail la *révolution industrielle anglaise*, ainsi que l'économie politique, et ils se sont imprégnés de *socialisme français*. Le marxisme est le fruit de cette triple action.

Le Manifeste est, en quelque sorte, la déclaration de guerre du prolétariat à la bourgeoisie. Il décrit d'abord le mode de production capitaliste et en énumère les

principaux effets : création d'un marché mondial, soumission des campagnes aux villes, colonisation des pays arriérés aux pays avancés, etc. ; mais le mode de production finit par entrer en conflit avec les formes de propriété trop étroites qui l'enserrent, d'où s'ensuivent la surproduction, les crises, le chômage, etc.

Vient ensuite l'exposé des conditions de travail et de vie faites aux prolétaires sous le régime capitaliste : salaires le plus bas possible, longues journées de travail, organisation quasi militaire de l'industrie, travail des femmes et des enfants. Le *Manifeste* évoque les premiers épisodes de la résistance ouvrière, les « coalitions » (grèves), où se façonne la solidarité prolétarienne : peu à peu les grèves s'élargissent, se centralisent. Alors naît la lutte politique, - lutte de classe pour la conquête du pouvoir et le renversement de la bourgeoisie.

Comment le mouvement de la classe ouvrière tend au communisme, tend à réaliser l'idéal communiste d'une *société sans classes*, c'est le sujet qu'aborde alors le *Manifeste*. Le communisme, qui n'est que l'expression idéologique la plus avancée du mouvement ouvrier, abolira non pas « la propriété », qui n'est qu'une abstraction, mais une forme historiquement donnée de la propriété, à savoir la propriété capitaliste qui sépare de plus en plus le travailleur de son instrument de travail. Le *Manifeste* s'attaque aux notions chères à la bourgeoisie : liberté, civilisation, droit, famille, patrie ; il délimite l'action des idées dans le développement historique et déclare avec force que le communisme rompra avec toutes les « idées » dont s'est nourri le passé. En fin de compte, les prolétaires doivent s'unir pour conquérir le pouvoir politique, liquider la propriété capitaliste et transformer la société.

Après avoir critiqué sévèrement tous les vieux systèmes socialistes, le *Manifeste* convie les communistes à s'unir à la classe ouvrière et à combattre pour ses buts. Puis il termine sur le mot d'ordre inoubliable : *Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !*

Le *Manifeste* avait été rédigé au nom d'une société internationale de prolétaires (allemands pour la plupart) : la Ligue des Communistes. Peu après, la révolution embrasait l'Europe (1848-49). Partout où les travailleurs tentèrent de s'emparer du pouvoir, ils furent écrasés. Louis Reybaud put écrire sa phrase célèbre : « Le socialisme est mort ; en parler, c'est prononcer son oraison funèbre ».

Quinze ans plus tard (1864), l'Internationale était fondée à Londres pour tâcher d'unir les prolétaires de tous les pays, Marx était l'un des fondateurs. Il en rédigea les statuts ; il en fut, d'un bout à l'autre, le cerveau.

La gloire de l'Association, ce sera d'avoir créé le mouvement socialiste moderne et d'en avoir fait un mouvement international. Elle ne put toutefois se maintenir que neuf ou dix ans. Il était sans doute quelque peu prématuré de vouloir aligner, sur un même front de lutte et de pensée, des classes ouvrières qui n'étaient pas soumises encore aux mêmes conditions de vie et d'exploitation.

Derrière le conflit Marx-Bakounine, il y avait le conflit entre ouvriers de la grande industrie et ouvriers de la petite. L'Internationale en fut très affaiblie. La défaite de la Commune, aux côtés de qui elle s'était rangée avec éclat, précipita sa disparition. Elle avait préparé le terrain pour les partis socialistes nationaux, dont le premier en date fut celui d'Allemagne (1875).

De l'union des partis socialistes sortira, en 1889, à Paris, la IIe Internationale.

Le Socialisme en France - Après la Commune, le prolétariat, privé de ses chefs, fusillés, déportés ou proscrits, ne put que « se terrer dans ses syndicats » (le mot est de Vaillant). Il y subit l'influence des petits-bourgeois positivistes ou proudhoniens qui le confinèrent soigneusement dans les revendications professionnelles. Profitant de l'ébranlement de l'Ordre moral, il tient un premier Congrès à Paris (1876), puis un second à Lyon (1878). Le premier est purement corporatif et flétrit même la Commune ! Au second, quelques socialistes viennent affirmer la lutte de classe. Entre les deux, un homme était rentré d'exil. Il s'appelait Jules Guesde : il sera le levain qui fait lever la pâte. Son journal, *l'Égalité*, se proclame « collectiviste ».

A Marseille (octobre 1879), troisième congrès. Les collectivistes, unis aux anarchistes, écrasent les « syndicaux » et les coopérateurs. On glorifie la Commune et le drapeau rouge. Et, dépassant l'étape où s'était arrêtée l'Internationale, on vote non seulement la socialisation du sol, mais celle de tous les moyens de production : sous-sol, machines, matières premières.

Du congrès de Marseille sortit le parti socialiste, sous le nom de *Parti ouvrier*. Il était formé de six fédérations régionales, dont les deux plus actives furent celle du Centre (Paris), où dominaient les collectivistes modérés (Paul Brousse et ses amis du *Prolétaire*), et celle de l'Est (Lyon) aux mains des anarchistes (dont l'organe est le *Révolté*).

Le « Nouveau Parti », comme l'appelait Malon, fut en proie à des luttes intestines et dut subir, en deux ans, trois scissions (1880-82). Ces scissions eurent pour cause, toutes les trois, le *programme électoral* minimum élaboré par Guesde, Lafargue et Deville, et dont Marx avait rédigé lui-même les considérant collectivistes (« chef-d'œuvre, a dit Engels, d'argumentation saisissante ») :

1° Scission des syndicaux, qui trouvent le programme trop rouge ;

2° Scission des anarchistes, qui le trouvent trop pâle ;

3° Scission entre collectivistes révolutionnaires (guesdistes) et collectivistes modérés (possibilistes ou broussistes) : ces derniers voulaient rendre le programme facultatif ; les autres le voulaient obligatoire.

La tentative d'un parti ouvrier unique avait échoué. Syndicaux et anarchistes étaient partis. Les possibilistes prirent le nom de *Fédération des Travailleurs socialistes*, les guesdistes gardant jalousement celui de *Parti ouvrier* (« Parti ouvrier français »).

Quant aux anciens communards, rentrés après l'amnistie (1880), ils se tinrent en général à l'écart du Parti ouvrier. Les blanquistes (Vaillant, Eudes) créèrent le Comité révolutionnaire central (organe : *Ni Dieu, ni Maître*) ; les autres (Ch. Longuet, V. Jaclard, Theisz) l'éphémère Alliance républicaine socialiste, en coquetterie avec l'extrême-gauche radicale.

De 1882 à 1893, onze années d'intensif défrichage socialiste. Guesde parcourt la France. Le Parti ouvrier s'implante particulièrement dans les régions industrielles ; il se lie au mouvement syndical (Fédération nationale des syndicats, 1886). Le mot d'ordre des *Trois-Huit* (huit heures de travail, huit heures de loisir, huit heures de sommeil) est de lui ; de lui, la première ébauche des manifestations du Premier Mai. Il entretient des rapports cordiaux avec Engels, à Londres, et avec la social-démocratie allemande.

Si le Parti ouvrier progresse, la Fédération des travailleurs socialistes est, au contraire, en recul. Elle incline vers un socialisme municipal de plus en plus réformiste. En 1890, ses éléments de gauche (Allemane, Chabert, J.-B. Clément, Groussier, Dejeante) abandonnent Brousse pour fonder le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. Le Parti *allemaniste* est nettement ouvrier et même ouvriériste ; il préconise le syndicalisme et la grève générale. Il se querelle souvent avec ses élus, auxquels il impose le mandat impératif.

Le Comité révolutionnaire central n'existe guère qu'à Paris, dans le Cher et l'Allier. Il sort du boulangisme épuré de ses éléments nationalistes. L'influence de Vaillant devient alors prépondérante. En 1898, le Comité prend le nom de Parti socialiste révolutionnaire.

Les élections de 1893 sont une victoire pour le socialisme. Un groupe d'union socialiste se forme à la Chambre. Plus de 50 élus, dont beaucoup ne relèvent d'aucun des partis précités, s'y font inscrire : seuls les allemanistes refusent d'y adhérer. En de retentissants discours, Guesde et Jaurès affirment l'idée socialiste. En 1896, à Saint-Mandé, discours de Millerand, énonçant un programme minimum, qui écarte aussitôt de l'Union socialiste (c'est là son unique mérite) nombre d'indésirables.

Vers l'Unité Socialiste. - A ce moment, le mouvement syndical échappe aux partis socialistes. A la Fédération des syndicats, qui obéissait aux guesdistes, succède la Confédération générale du travail, en face de laquelle se dresse l'ambitieuse Fédération des Bourses, où Pelloutier attire anarchistes et allemanistes. Le mouvement syndical devient anti-politique, il oppose délibérément la grève

générale à la conquête du pouvoir.

L'heure approchait où toutes les organisations socialistes allaient travailler à s'unir. Pendant l'affaire Dreyfus, craignant un coup d'État réactionnaire, elles formèrent un Comité de vigilance, qui devint, peu après, un Comité d'entente (1898). Guesdistes, blanquistes, possibilistes et allemanistes y retrouvaient les indépendants (Jaurès, Viviani, Millerand, Rouanet, Gérault-Richard, Fournière). Mais quand, en juin 1899, Millerand entre inopinément dans le ministère Waldeck Rousseau, aux côtés de Galliffet, bourreau des communards, il ouvre, dans le socialisme français, une crise qui durera cinq ans. Le groupe parlementaire se coupe en deux : tandis qu'avec Jaurès, les uns défendent Millerand, les autres, avec Guesde et Vaillant, le condamnent. Dans un manifeste à la France socialiste, ces derniers qualifient de trahison l'acte de Millerand. Le Comité d'entente, pour trancher le débat, convoque un congrès général des organisations.

Ce congrès a lieu à Paris (salle Japy) du 7 au 8 décembre. Il condamne le ministérialisme, mais reconnaît que des « circonstances exceptionnelles » peuvent le rendre licite : les deux tendances adverses restent donc sur leurs positions. En même temps, le congrès parvient à établir une sorte de lien fédéral entre les cinq organisations nationales (celle des indépendants comprise) et les fédérations autonomes de province. A la tête du Parti est mis un comité général.

Mais Millerand restant au ministère, l'entente n'était pas possible. En 1900, les guesdistes se retirent. Après quoi (1901), c'est le tour des blanquistes. Guesdistes et blanquistes s'unissent alors entre eux : ainsi naît le *Parti socialiste de France*, opposé à toute participation ministérielle, à toute alliance avec un parti bourgeois.

En face, indépendants, allemanistes et broussistes se serrent au sein du *Parti socialiste français*, où bientôt se formera une gauche (Renaudel, J. Longuet, G. Hervé) qui réclamera, elle aussi, l'exclusion de Millerand et le contrôle des élus.

Entre les deux partis, la lutte est très acerbée. Cependant le mouvement syndical (C. G. T. et Fédération des Bourses) réalise son unité organique (1902) et dresse le « syndicalisme révolutionnaire » contre le « syndicalisme parlementaire ».

Malgré tout, l'unité couvait sous la cendre. L'expérience millerandiste ayant pris fin et son triste héros ayant été exclu par sa Fédération (celle de la Seine), l'unité se refit à la suite du congrès international d'Amsterdam, grâce aux interventions pressantes des socialistes étrangers. Elle se refit à Paris, salle du Globe (23-25 avril 1906), après que les deux partis eurent signé une déclaration « d'opposition fondamentale et irréductible à l'ensemble de la classe bourgeoise et à l'État qui en est l'instrument ».

Le Parti Socialiste S. F. I. O. - Le parti ainsi unifié - section française de l'Internationale ouvrière : S. F. I. O. - se développa lentement, mais sûrement. Les

Briand, Viviani, Gérault-Richard, Augagneur, l'avaient quitté, mais les travailleurs y entrèrent en grand nombre : de 1905 à la guerre, les effectifs passèrent de 34.000 à 93.000 membres. Son journal, *l'Humanité*, touchait les masses. La lutte contre le clémencisme, le briandisme, le poincarisme, instruments successifs de la politique bourgeoise, les ardents réquisitoires de Jaurès - son chef de moins en moins contesté - contre la guerre du Maroc, grosse de la guerre mondiale, contre les armements et le militarisme, l'admirable campagne de 1913 contre la loi de trois ans, tout cela valut au Parti Socialiste un crédit sans cesse grandissant. L'Europe avait les yeux fixés sur lui. A l'intérieur, son influence gagnait en profondeur. Aux élections de 1906, il obtenait 878.000 voix (52 élus) ; à celles de 1910, 1.106.000 voix (76 élus) ; à celles de 1914, 1.398.000 voix (103 élus).

De 1905 à 1914, le Parti tint 14 congrès, dont 2 extraordinaires. En voici l'énumération :

I. - Paris (23-25 avril 1905) : Réalisation de l'unité.

II. - Chalon (oct.-nov. 1905) : Tactique électorale.

III. - Limoges (nov. 1905) : Parti et syndicats ; le militarisme et la guerre.

IV. - Nancy (août 1907) : Militarisme et conflits internationaux ; et, de nouveau, Parti et Syndicats.

V. - Toulouse (oct. 1908) : Vote de la motion Jaurès sur l'action générale du Parti.

VI. - Saint-Étienne (avril 1909) : Élections de 1910 question agraire.

VII. - Nîmes (février 1910) : Retraites ouvrières tactique électorale.

VII bis. - Paris (juillet 1910) : Ordre du jour du congrès international de Copenhague (socialisme et coopération, etc.).

VIII. - Saint-Quentin (avril 1911) : Régies municipales ; tactique électorale.

VIII bis. - Paris (nov. 1911) : Révision des statuts.

IX. - Lyon (février 1912) : Action syndicale ; franc-maçonnerie.

X. - Brest (mars 1913) : Lutte contre les trois ans.

XI. - Amiens (janvier 1914) : Programme et tactique électorale.

XI bis. - Paris (juillet 1914) : Ordre du jour du congrès international de Vienne (qui devait avoir lieu en août et que la guerre empêcha) ; chômage ; impérialisme et conflits internationaux.

L'Internationale Socialiste. - Complétons cette nomenclature par celle des congrès internationaux de 1889 à la guerre :

I. - Paris (juillet 1889) : Deux congrès eurent lieu en même e temps, l'un convoqué par les broussistes, salle Lancry, qui ne fît rien, l'autre par les guesdistes, salle Pétrelle, qui décida la manifestation internationale du Premier Mai.

II. - Bruxelles (1891) : Législation protectrice du travail ; antisémitisme militarisme et conflits internationaux.

III. - Zurich. (1893) Question de l'admission des anarchistes (rejetée) ; journée de 8 heures ; militarisme et conflits internationaux ; travail des femmes ; action électorale et parlementaire.

IV. - Londres (11896) : Exclusion définitive des anarchistes ; action politique ; question agraire ; grève générale et action syndicale.

V. - Paris (1900) : Action politique ; ministérialisme (cas Millerand) ; alliances avec la bourgeoisie ; action municipale ; trusts ; création d'un comité permanent siégeant à Bruxelles.

VI. - Amsterdam (1904) : Unité socialiste en France ; condamnation du ministérialisme ; assurances sociales ; grève générale.

VII. - Stuttgart (1907) : Militarisme et conflits internationaux (vote de la motion fameuse : « Si la guerre éclatait néanmoins ... ») ; Partis et syndicats.

VIII. - Copenhague (1910) : Socialisme et coopération ; renvoi au congrès suivant de la motion Keir Hardie-Vaillant sur la lutte contre la guerre.

Le congrès suivant (Vienne, août 1914) n'eut pas lieu. La classe ouvrière se trouva précipitée dans la guerre avant d'avoir eu le temps d'engager la grande action décidée à Bruxelles, fin juillet, par les représentants de l'Internationale. Devant le fait accompli, presque tous les partis s'inclinèrent ; les crédits de guerre furent votés. Cependant le socialisme ne devait pas tarder à relever la tête. En Allemagne, les futurs spartakistes et les « indépendants » rompèrent avec le « socialisme de guerre ». En France, les « minoritaires » ne parvinrent qu'un mois avant l'armistice à conquérir la majorité.

On crut un moment que l'Internationale réussirait à se reconstituer en pleine guerre (1917), mais le congrès de Stockholm fut mis dans l'impossibilité de siéger. Les conférences de Zimmerwald et de Kienthal (1915-1916) ne réunirent que des minorités. En mars 1917, la Révolution russe éclata soudain, d'abord bourgeoise, puis socialisante, enfin (7 novembre) bolchevique. Maîtres de la Russie, les bolcheviks proclament la dictature du prolétariat (en fait, celle de leur propre parti), signent la paix avec l'Allemagne et s'efforcent de fomenter, en créant l'« Internationale communiste », une révolution sociale universelle. Cet effort

audacieux, malgré la complicité des circonstances, n'aboutit qu'à une série d'échecs sanglants. L'unique résultat fut la création, dans tous les pays de partis communistes dont l'activité désordonnée est, aujourd'hui, presque uniquement tournée contre les partis socialistes et les vieux syndicats .

La scission laissa les partis socialistes très affaiblis, vidés de leurs militants de gauche et de leurs éléments jeunes. Ce n'est que lentement et, surtout, grâce aux fautes accumulées comme à plaisir par le bolchevisme que les partis socialistes reconquirent leur influence. Il y eut, un moment, deux Internationales socialistes, l'une de droite, l'autre de gauche (cette dernière dénommée « centriste » par les bolcheviks) : elles fusionnèrent à Hambourg, en 1923, et la IIe Internationale se trouva ainsi reconstituée.

Elle a tenu, depuis lors, des congrès à Marseille (1925), à Bruxelles (1928), à Vienne (1931) ; elle vient d'avoir une conférence à Paris où ont été examinés les grands problèmes de l'heure : guerre, fascisme, unité, pouvoir. Alors qu'en 1914, elle groupait 3.400.000 membres, elle en groupe, aujourd'hui, trois fois plus, répartis entre une cinquantaine de partis.

Dans l'intervalle des congrès, instance souveraine, qui ne se réunissent que tous les trois ans, l'Internationale est régie par un comité exécutif (deux ou trois sessions par an) dans lequel chaque parti est représenté au prorata de sa force (la France a trois représentants). Le bureau tient des réunions plus fréquentes. Le secrétariat, dirigé par Fr. Adler, à Zurich, assure la permanence.

Organisation du Parti en France. - Chaque parti socialiste a sa figure propre. Le Labour Party comprend, à côté de ses sections locales, de nombreux syndicats, des partis et des associations socialistes. Le parti ouvrier belge se compose de sections politiques, de syndicats, de coopératives, de mutualités et de sociétés ouvrières de toute sorte. Partout ailleurs, partis et syndicats sont indépendants, mais, sauf en France, entretiennent entre eux des rapports organiques étroits. En France, l'indépendance organique est complète : Parti socialiste et C. G. T. ne collaborent qu'exceptionnellement ; les coopératives pratiquent une neutralité absolue.

Le Parti socialiste français se compose, actuellement, de 4.400 sections locales, réparties entre 96 fédérations. Sections et fédérations s'administrent elles-mêmes.

La direction du Parti appartient au Parti lui-même, c'est-à-dire au congrès national annuel, dont les délégués sont élus par les fédérations. Chaque fédération y dispose d'un mandat de droit et d'un mandat supplémentaire par 25 cotisants.

Le congrès fixe souverainement la politique du Parti. Il se prononce sur les rapports que lui soumettent les « organismes centraux » et renouvelle ces derniers (dont le plus important est la « C. A. P. ») sur la base de la représentation proportionnelle.

Dans l'intervalle des congrès, le Parti est administré par le *conseil national*, sorte de congrès restreint constitué par les fédérations, à raison d'un délégué chacune, élu pour un an. Le conseil national se réunit en session ordinaire environ deux fois l'an.

La commission administrative permanente (C. A. P.), dont le nom indique suffisamment le rôle, comprend 33 membres élus par le congrès à la proportionnelle. Elle se réunit environ deux fois par mois et se décharge d'une partie de ses tâches sur un bureau de quelques membres (secrétaire général, trésorier du Parti, etc.). La C. A. P. exécute les décisions des congrès et des conseils nationaux et organise la propagande (confiée à quelques délégués permanents).

Les autres commissions centrales sont celle de contrôle (qui surveille la gestion financière) et celle des conflits, qui juge les « demandes de contrôle » dont tout membre peut être l'objet et peut prononcer des peines allant de l'avertissement simple à l'exclusion.

Une part importante de l'action du Parti étant électorale, il possède des élus dans tous les corps délibérants : conseils municipaux, d'arrondissement, généraux, Chambre et Sénat.

Les élus parlementaires (actuellement 16 sénateurs et 129 députés), (la récente scission des néo-socialistes a fait perdre au Parti 31 députés et plusieurs sénateurs), forment « un groupe distinct de toutes les fractions politiques bourgeoises ». Ils sont tenus à l'unité de vote et doivent repousser l'ensemble du budget, « liste civile de la bourgeoisie ». Tout élu relève du contrôle de sa fédération et doit verser au Parti une fraction de son indemnité.

La liberté de discussion est entière dans la presse socialiste (ainsi que dans les assemblées intérieures du Parti), mais pour l'action, la presse doit se conformer aux décisions des congrès.

L'organe central est le *Populaire*, fondé en 1927, dont le directeur (Léon Blum) est élu par le congrès national. Le *Populaire* a 43.000 abonnés et environ 75.000 acheteurs au numéro. Les fédérations et sections disposent, pour leur compte d'environ 80 journaux.

Les jeunes socialistes sont unis dans la Fédération nationale des jeunesses (12.000 membres), au sein de laquelle le Parti a ses représentants (de même qu'au Comité national des femmes socialistes fondé en 1931).

Ajoutons que le Parti compte actuellement, 137.000 membres (dont 14.600 dans le Nord et 9.200 dans la Seine), (la scission néo-socialiste a fait perdre au Parti de 8 à 10.000 membres), et que son budget s'élève à 1.658.000 francs.

II - LE PROGRAMME : BUTS ET MOYENS. - *La Société capitaliste*. - Le *capitalisme*, c'est le point de départ. Le *communisme*, c'est le point d'arrivée. Entre les deux, le mouvement socialiste s'intercale : empruntant ses méthodes au marxisme - c'est-à-dire à une connaissance scientifique de l'état social et du devenir historique - il s'assigne, pour but final, le renversement de la société capitaliste et la réalisation du communisme.

Capitalisme, socialisme, communisme : les trois anneaux de la chaîne, les trois étapes du voyage.

Voyons d'abord ce qu'est le capitalisme.

Le capitalisme est récent dans l'histoire. Il apparaît avec la Renaissance, lorsque commencent à se dissoudre les biens féodaux et à se constituer les monarchies absolues. Son prodigieux essor ne date que du XIXe siècle : il a fallu pour cela que, grâce à la vapeur et aux machines, la fabrique succède à la manufacture et que, sur les ruines du régime corporatif, la grande industrie conquière sa pleine liberté de mouvements (laisser faire, laisser passer).

Le capitalisme est caractérisé par la prédominance d'un mode de production, dit capitaliste, lequel exige, pour des rendements de plus en plus massifs, la réunion de capitaux considérables (matières premières, machines, argent liquide).

Le mode de production capitaliste exige autre chose aussi : l'existence d'un prolétariat nombreux, dénué d'instruments de production et réduit, pour ne pas périr, à vendre aux capitalistes sa « force de travail ».

L'essor du capitalisme eut pour conséquence l'affaiblissement rapide et le recul de la petite entreprise indépendante qui, de règle, est devenue l'exception. Ce phénomène, très apparent dans l'industrie, l'est moins dans l'agriculture, surtout en France où la petite exploitation, fortement protégée par l'État, a, jusqu'ici, résisté : mais, si elle subsiste, elle dépend de plus en plus du marché et des capitalistes qui y font la loi. Toute l'histoire de l'artisanerie et de la paysannerie, depuis cent ans, est celle de leur prolétarianisation. « L'évolution économique de la société bourgeoise conduit, avec la nécessité des lois de la nature, à la ruine de la petite exploitation, fondée sur l'appropriation privée, par le travailleur, de ses moyens de production. Elle sépare le travailleur de ses moyens de production et le transforme en un prolétaire ne possédant rien. Elle transforme, en d'autres termes, le *travailleur propriétaire* en *travailleur salarié*. Les moyens de production deviennent le monopole d'un nombre relativement restreint de capitalistes et de grands propriétaires fonciers » (Ancien programme de la social-démocratie allemande, dit d'Erfurt, 1891).

Le résultat de cet écrasement de la propriété individuelle par la propriété

capitaliste et de la petite exploitation par la grande a été un accroissement gigantesque de la productivité du travail. Mais les avantages de cet accroissement ont été accaparés par les détenteurs privés des moyens de production, capitalistes et grands propriétaires. Les prolétaires, ce matériel humain de l'industrie moderne, en ont été exclus, et non seulement les prolétaires, mais encore la classe moyenne ou petite bourgeoisie (artisans, paysans propriétaires, intellectuels), dont la situation est devenue, depuis la guerre, presque aussi incertaine que celle des prolétaires proprement dit, là où cette classe n'a pas été entièrement paupérisée.

L'évolution du régime capitaliste en a modifié profondément la structure, sinon l'essence. La concurrence entre capitalistes a amené une concentration de plus en plus dense des moyens de production dans les mains d'une oligarchie de plus en plus restreinte et omnipotente. Au capitalisme de concurrence, a succédé le capitalisme de monopole, qui n'a gardé de l'ancien que l'appétit du profit. Le libre échange a fait place au nationalisme économique. Le néo-capitalisme tend de plus en plus vers un régime d'autarcie (marché intérieur fermé), complété, à l'extérieur, par la pratique systématisée du dumping. Le néo-capitalisme, cessant d'être libéral et pacifique, est devenu résolument interventionniste à son profit. Capitalistes et financiers ont trouvé dans l'État, asservi par eux, un exécuteur docile. Protectionnisme, militarisme, impérialisme, colonialisme sont les traits dominants de l'évolution du capitalisme, parti de la liberté pour arriver au monopole.

Le néo-capitalisme a tenté d'organiser l'économie sous l'hégémonie des banques représentant le capital financier. Elle n'a réussi qu'à multiplier le désordre du monde. Tant qu'elle n'aura pour base que la propriété privée et pour régulateur que le profit, l'économie dirigée sera une utopie. La production restera livrée à son anarchie traditionnelle, dont la manifestation la plus topique est dans les crises.

Les crises économiques sont inhérentes à la nature du régime capitaliste, incapable d'ajuster sa production aux besoins des consommateurs solvables (les consommateurs insolvables n'existant pas pour lui). Avec l'industrialisation croissante du monde, qui amène la saturation des marchés et le rétrécissement des débouchés lointains, les crises deviennent « toujours plus étendues et plus dévastatrices » (programme d'Erfurt) et leurs retours périodiques entraînent, pour les États, des dérèglements financiers, monétaires, politiques et sociaux qui menacent la vieille société de subversion totale.

Le mode de production capitaliste est devenu anti-économique. Mais que dire de ses conséquences anti-humaines ? Il représente de plus en plus, non seulement pour les prolétaires qu'il exploite, mais pour la très grande majorité des hommes, un avilissement certain de leurs conditions d'existence. En même temps, s'élargit l'abîme qui sépare les classes, et s'aggravent les antagonismes qui mettent aux prises, en une véritable guerre civile (la lutte des classes) bourgeois, petits bourgeois et prolétaires.

L'inhumanité profonde du capitalisme se révèle surtout dans les crises. Alors

les usines se ferment, les faillites se multiplient, les ouvriers sont jetés sur le pavé. A l'heure actuelle, dans le monde, trente millions d'ouvriers, d'employés, d'intellectuels sont ainsi la proie du chômage. Que vaut une société qui, suffisamment outillée pour satisfaire à tous les besoins, n'arrive pas à écouler sa production surabondante ? Que vaut une société qui n'arrive pas à assurer du travail à ceux qui n'ont, pour vivre, que leur force de travail ?

Le capitalisme, qui aggrave les antagonismes entre les classes, les exaspère entre nations. Dans son besoin d'expansion, il est essentiellement impérialiste. Ce qu'il lui faut, ce sont des débouchés, dût-il se les faire ouvrir à coups de canon. La préparation de la guerre est pour lui une nécessité primordiale : les guerres modernes sont des règlements de compte à main armée entre capitalismes rivaux aspirant à la suprématie commerciale.

Les guerres, Jaurès l'a dit, sont la honte et la condamnation du régime. Les guerres et les crises : les guerres sur le terrain de la politique, les crises sur celui de l'économie. Elles accusent jusqu'au paroxysme l'impuissance de la vieille société à discipliner ses forces productives surexcitées par l'appât du profit, en même temps qu'à assurer aux peuples le bien-être et la liberté dans le travail et dans la paix. Abaissement du niveau d'existence des masses, écroulement des classes moyennes, aggravation des inégalités sociales, exaspération des antagonismes de classes et des concurrences nationales, ces conséquences sont là sous nos yeux. Dernière conséquence : la bourgeoisie, sentant son règne menacé, recourt, pour se sauver, aux méthodes dictatoriales. Avec l'ancien capitalisme libéral s'en va la démocratie ; avec le capitalisme nouveau, à tendances protectionnistes et impérialistes, s'installe le fascisme, foulant aux pieds le suffrage universel et livrant le pouvoir à des bandits : armés.

Guerres, crises, fascismes ne font qu'attester l'agonie convulsive de la société capitaliste et la nécessité du communisme libérateur.

Qu'est-ce que le *Communisme* ? - C'est la « mise en commun », la reprise par la société, la « socialisation » des moyens de production et d'échange : sol et sous-sol, matières premières, usines, banques, moyens de transport. C'est la production capitaliste, par et pour les particuliers, transformée en production sociale, par et pour la société : celle-là ne travaillait qu'en vue du marché, c'est-à-dire de la seule consommation solvable, détentrice de moyens de paiement ; celle-ci travaillera pour satisfaire des besoins ; celle-là n'avait pour fin que le plus grand profit, celle-ci aura pour fin le plus grand bien-être.

La propriété sociale proscritra la notion de surtravail et de profit. Elle réalisera, pour la première fois, la synergie sociale, en coordonnant, d'après un plan, et en harmonisant la production et la distribution des richesses. Elle n'éliminera pas seulement les déséquilibres et les crises provenant de la surproduction et de la sous-consommation ; elle abolira pour toujours la division de la société en classes et, avec les classes tant exploiteuses qu'exploitées, les antagonismes et les luttes

qu'elles engendrent mécaniquement. L'État, dans cette société d'égaux, perdra sa raison d'être. Au « gouvernement des hommes » sera substituée « l'administration des choses ». A la place des États armés et des patries hostiles, s'organiseront, par dessus les frontières, de libres fédérations de producteurs, d'échangistes et de consommateurs. Ainsi sera fermée l'ère des révolutions violentes. Ainsi la société sera, de fond en comble, transformée. Ainsi s'achèvera le cycle commencé par le capitalisme lui-même, qui, en socialisant le mode de production, a frayé la voie à la socialisation de la propriété. [Le mode de production est social - mais dans une certaine mesure seulement - parce qu'il implique des combinaisons de capitaux et de capitalistes (sociétés par actions, trusts, cartels), ainsi qu'une organisation de travail faisant coopérer des centaines et parfois des milliers de travailleurs.]

Voies et moyens. - Tel est le but final que vise le socialisme. Il reste à dire par quel moyen il se propose d'atteindre ce but essentiellement révolutionnaire.

La socialisation de la propriété capitaliste n'est pas plus, en effet, une « réforme » sociale, que le passage de la forme monarchique à la forme républicaine n'est une « réforme » politique. C'est un énorme transfert de propriété ; c'est une *expropriation* colossale qui lèsera les « droits » de toute une classe, et justement de la classe la plus puissante, sinon la plus nombreuse. Même s'il était possible d'y procéder sans coup férir, cette expropriation de la classe possédante n'en serait pas moins un acte révolutionnaire, impliquant une rupture décisive avec la légalité qui ne prévoit nullement l'expropriation de toute une classe.

Mais rien, ni l'expérience du passé, ni ce qu'on sait des dispositions de la bourgeoisie, ne permet de supposer que celle-ci se laissera exproprier sans coup férir. Il faudra, avant de la priver de ses biens, la réduire à l'impuissance, et pour cela la chasser du pouvoir, s'emparer de celui-ci et, délibérément, le tourner contre elle.

« La conquête du pouvoir politique est devenue - Marx le disait dès 1864 - le premier devoir de la classe ouvrière. »

La question est de savoir comment conquérir le pouvoir ? Guesde avait coutume de répondre : Par tous les moyens, y compris la légalité.

L'insurrection armée est un moyen. La grève générale en est un autre. Le bulletin de vote un troisième.

Quelque moyen qu'on préconise, tous supposent une sorte de *mobilisation* de la classe exploitée contre la classe exploiteuse, et par conséquent l'organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe. Tous supposent l'existence de syndicats - ces « écoles primaires du socialisme » (Marx) - et de partis groupant les travailleurs les plus conscients du but final, les plus actifs, les plus résolus.

Partis et syndicats sont les instruments essentiels de la conquête socialiste du

pouvoir. Tous les socialistes sont d'accord là-dessus. Où les opinions diffèrent, c'est sur le point de savoir si la conquête du pouvoir s'opérera par la force ou dans la légalité, par l'action révolutionnaire ou par l'action électorale.

Une discussion sur ce point de tactique nous entraînerait trop loin. Bornons-nous à signaler que l'action révolutionnaire (sous la forme d'une insurrection armée, précédée ou accompagnée d'une grève générale) n'apparaît possible que lorsque la situation est elle-même devenue révolutionnaire et qu'elle n'a d'ailleurs des chances de triompher que si la défection des forces régulières qui lui sont opposées laisse le gouvernement désarmé.

D'autre part, la tactique légale, préconisée par les réformistes et qui consiste à conquérir siège à siège la majorité dans l'une des Chambres, celle du suffrage universel, est terriblement lente et décevante. A supposer qu'un gouvernement socialiste parvienne jamais à se former dans ces conditions, il aurait contre lui tous les corps constitués : Sénat, « bureaux », diplomatie, magistrature, Église, armée ; il aurait contre lui la presse ; il aurait surtout contre lui grande industrie, grande propriété, haute banque, tous les pouvoirs réels de la vieille société. Comment briser cette coalition formidable sans sortir de la légalité, sans faire appel à l'action directe des masses, c'est-à-dire, qu'on le veuille ou non, à la révolution ? Aucun des gouvernements socialistes qui ont paru depuis la guerre n'a osé cela ; tous se sont évertués à éviter le conflit, en rassurant la bourgeoisie. Mais aussi, aucune grande réalisation socialiste - ni en Angleterre [« Si vous entendez que je vais détruire notre situation économique par une législation radicale, non ! Je veillerai à protéger les droits du travail, mais, d'un autre côté, les droits du capital seront également protégés »(Interview de Mac Donald, *Colliers's Weekly*, New-York, avril 1924)], ni en Suède, ni au Danemark - ne s'est attachée à leur nom. Ils n'ont fait que démontrer, une fois de plus, que la démocratie n'est pas le socialisme. Le socialisme ne commence qu'avec la socialisation.

Ainsi donc, l'action révolutionnaire n'est possible que si la « situation » est elle-même révolutionnaire. Quant à la tactique légale, elle peut bien conduire, théoriquement, jusqu'à « l'exercice du pouvoir » (selon le mot de Blum) ; elle ne conduira au socialisme qu'à la condition de sortir de la légalité pour entrer dans la révolution.

Quelque détour que l'on prenne, on en revient toujours à la nécessité révolutionnaire.

Mais la révolution - c'est-à-dire la conquête révolutionnaire du pouvoir - n'est pas à tout moment possible et le prolétariat socialiste doit savoir choisir l'heure où la bourgeoisie est en état de plus grand désarroi et de moindre résistance. Elle le fut au lendemain de la guerre ; elle peut le redevenir demain. La vieille société est, aujourd'hui, en pleine crise. En vain le fascisme essaie-t-il de surmonter par la violence les contradictions qui la minent. Il ne pourra que retarder l'effondrement final. La crise, en l'atteignant à son tour, précipitera sa chute. Au surplus, la lutte

contre le fascisme, là où il a triomphé, ne peut-elle être qu'une lutte révolutionnaire dont le pouvoir est l'enjeu. Fascisme ou socialisme, bourgeoisie ou prolétariat, tel est le dilemme. Car le fascisme abattu et le pouvoir conquis, le prolétariat ne se bornera pas à rétablir les libertés démocratiques : il ira jusqu'au bout, jusqu'au socialisme.

La lutte contre le fascisme, dernier rempart de la bourgeoisie, vise bien au-delà du fascisme : elle ne peut avoir pour terme que la conquête du pouvoir et la réalisation du socialisme.

Voilà donc le *pouvoir* conquis. *La révolution ne fait que commencer.* - Maître des leviers de commande, le prolétariat en usera d'abord pour prévenir la contre-révolution. Le pouvoir n'a servi, jusqu'ici, qu'à maintenir dans l'exploitation les classes non capitalistes ; il servira à empêcher le retour offensif des anciens exploiters. Il les mettra, jusqu'à nouvel ordre, hors de la démocratie. Cette mise hors de la démocratie des anciens exploiters et, d'une façon plus générale, de tous les ennemis de la révolution prolétarienne, est ce qu'on appelle la *dictature du prolétariat*. En vertu de celle-ci, seuls les prolétaires jouiront du droit de former des partis ou des ligues, du droit de tenir des réunions publiques, du droit de publier des journaux, du droit d'être électeurs et éligibles. Bien entendu, la confiscation des biens des contre-révolutionnaires sera l'une des armes, et non la moins redoutable, de la dictature collective du prolétariat.

Mais, surtout, le prolétariat se servira du pouvoir pour réaliser les grandes socialisations qui sont l'essence de son programme.

Commencera-t-il par faire passer sous son contrôle les grands monopoles privés ou les socialisera-t-il immédiatement ? Il est probable qu'on procédera par étapes et que le contrôle - contrôle gouvernemental et contrôle ouvrier - préparera la socialisation. Sauf pour les mines, les chemins de fer, les assurances, les transports maritimes, les banques, le commerce extérieur, on ne procédera pas, vraisemblablement, à la socialisation d'industries entières. On se contentera, dans chaque industrie (électricité , métallurgie, textile, produits chimiques, minoterie, etc.), de socialiser les grandes entreprises et de contrôler les autres. La grande exploitation rurale sera socialisée ; la moyenne exploitation sera contrôlée ; la petite restera libre, mais sera entraînée au travail collectif. Ce sont là, au surplus, des problèmes techniques plus que politiques. (Nous laisserons de côté la question - politique et non technique - de savoir si les anciens propriétaires expropriés seront *indemnisés* et dans quelle mesure. Peut-être y aura-t-il intérêt politique à leur servir, leur vie durant, une rente annuelle.)

Le pouvoir socialiste organisera des *trusts* régionaux et nationaux autonomes, dont la gestion sera confiée à des conseils composés de représentants des pouvoirs publics, du personnel salarié (ingénieurs, employés, ouvriers) et des usagers. Des *plans* à long terme seront dressés pour chaque industrie et pour l'ensemble de la production nationale, qui permettront d'ajuster le rendement annuel au montant des

besoins, préalablement recensés, de la collectivité sociale.

Que fera-t-on du bénéfice ? Une partie sera consacrée au perfectionnement de l'outillage et des conditions du travail ; l'autre sera partagée entre l'État socialiste et les travailleurs des entreprises socialisées.

La Révolution prolétarienne, commencée par l'expropriation de la bourgeoisie, continuée par son expropriation économique, n'aura achevé son œuvre que lorsqu'elle aura éliminé tous les vestiges des antagonismes de classes et des antagonismes nationaux, que lorsqu'elle aura définitivement balayé tous les vestiges des antagonismes sociaux et des antagonismes nationaux. De l'abolition des classes impliquée dans l'expropriation de la bourgeoisie, toute une série de révolutions sortira.

L'école sera affranchie de toute servitude de classe. Le droit de tous les enfants à l'instruction intégrale - à la fois littéraire et humaine, scientifique et technique - sera organisé. L'école deviendra non seulement pour les enfants, mais pour les adultes, un centre de vie intellectuelle et sociale intense.

La *justice* perdra, elle aussi, son caractère de justice de classe. Plus de juges professionnels. Des juges populaires, des jurés. Généralisation de l'arbitrage pour les conflits privés. On préviendra le crime pour n'avoir pas à le réprimer. Les anormaux, les anti-sociaux, les pervers seront soignés. Les prisons, s'il doit en rester, seront transformées : de lieux d'expiation, de tourment et de honte, elles deviendront des lieux de rééducation et de relèvement.

Les *antagonismes nationaux*, les impérialismes sont une des formes de la concurrence universelle. Ils disparaîtront peu à peu et la guerre avec eux. La Société des nations (c'est-à-dire des peuples) deviendra une réalité. « En même temps que l'antagonisme des classes, à l'intérieur de la nation, l'hostilité des nations entre elles disparaîtra ». (*Manifeste communiste.*)

Avec l'extinction des antagonismes sociaux et des antagonismes nationaux, l'État enfin perdra sa raison d'être. Bien que les socialistes de la IIe Internationale aient trop souvent abandonné aux anarchistes, adversaires du « principe d'autorité », le monopole de la lutte contre l'État, l'idée que la notion d'*État* est liée aux notions de *Classe* et de *Nation*, que l'État naît, grandit, décline et meurt avec l'antagonisme des classes et des nations, est une idée profondément marxiste et socialiste. L'État n'a jamais été, pour les classes dirigeantes d'un pays que le moyen de tenir en respect les masses et de se défendre, en même temps, contre la concurrence des classes dirigeantes des autres pays. Dans la sphère de la politique intérieure, comme dans celle de la politique extérieure, l'État a pour but spécifique le *maintien par la force* de l'ordre établi, dont il constitue en quelque sorte l'armature et qui, sans lui, s'écroulerait. « A la place de l'ancienne société bourgeoise, avec ses classes et ses antagonismes de classes, surgira une association où le libre développement de chacun sera la condition de libre développement de tous. » (*Manifeste communiste.*)

La réalisation du socialisme ne sera pas l'œuvre d'un jour. Pour arriver au socialisme intégral, une longue évolution sera nécessaire, « qui transformera les circonstances et les hommes ». Mais cette évolution devra commencer dès l'avènement du prolétariat au pouvoir. Un gouvernement socialiste, qui, dès le premier jour, ne porterait pas la hache dans la forêt des privilèges capitalistes, commettrait une trahison.

Ce que seront les premières mesures à prendre ne peut qu'être indiqué ici. Le *Manifeste communiste*, dès 1848, en a énuméré un certain nombre, dont il attendait la centralisation, dans les mains du prolétariat dirigeant, de tous les grands moyens de production et d'échange, en même temps qu'une augmentation de la quantité des forces productives, donc de la masse des produits partageables. Ces mesures consistaient notamment dans : l'expropriation de la propriété foncière, un impôt fortement progressif sur les fortunes, l'abolition de l'héritage, le monopole des banques et des moyens de transport, la multiplication des manufactures nationales, c'est-à-dire la socialisation des grandes entreprises, etc ...

Ces mesures ont un trait commun : elles transfèrent à la société une partie notable de la propriété capitaliste. Elles s'imposeront à tout gouvernement socialiste qui voudra vivre.

Non pas qu'il sera nécessaire de les prendre toutes d'un seul coup. La Révolution russe a montré qu'on ne fait pas sans péril table rase du passé et que, dans la liquidation de l'ordre ancien comme dans la construction de l'ordre nouveau, des transitions doivent être ménagées. Il ne sera pas indispensable de déclarer abolie du jour au lendemain la totalité de la propriété capitaliste. Il suffira de socialiser tout ce qui pourra l'être sans danger pour la production, qui ne doit pas s'interrompre un seul jour. L'évolution vers le socialisme commencera donc par une période d'*économie mixte*, mi-capitaliste mi-socialiste, où le prolétariat, maître du pouvoir politique, « détiendra les leviers essentiels après avoir socialisé les principales branches économiques, mais où un large secteur demeurera entre les mains du Capital, de l'initiative privée » [Lucien Laurat : *Le Socialisme à l'ordre du jour*, brochure.] Au secteur socialiste appartiendront toutes les industries-clés et, bien entendu, les banques ; au secteur capitaliste les industries dépendant économiquement des premières.

La tâche la plus urgente qu'ait à remplir actuellement le socialisme, c'est d'établir le programme des socialisations qu'il juge nécessaires : 1° pour résoudre la crise interminable qui, déchaînée par le capitalisme, ne peut être surmontée par lui ; 2° pour affranchir la classe ouvrière du joug du Capital. [C'est ce que vient de faire (décembre 1933) le Parti ouvrier belge.]

Ce programme établi, le socialisme posera sa candidature au pouvoir et il appellera les masses à le lui donner.

Ce qui vient d'être dit laisse, on le voit, très peu de place au « réformisme ». Les temps du *programme minimum* sont passés. Celui-ci a pu avoir, aux débuts du mouvement et jusqu'avant la guerre, une efficacité pour le rassemblement des masses. Il a, aujourd'hui, perdu sa raison d'être. Avec la crise et la décomposition du capitalisme, les *réformes* sont devenues à peu près aussi irréalisables que l'était la Révolution elle-même quand le Capitalisme était tout puissant et prospère. Au point où en sont les choses, on ne réforme pas la société capitaliste ; elle tombe en morceaux, il n'y a plus qu'à la démolir.

Mais que faire jusqu'au jour - plus proche qu'on ne pense - où, légalement ou non, le prolétariat se saisira du pouvoir ?

Que faire ? Mais continuer ce qu'on a toujours fait ! Lutter pied à pied contre la bourgeoisie et le capitalisme, profiter de toutes les libertés, de presse, de parole, d'association, de suffrage, pour organiser et instruire le prolétariat, déloger les partis bourgeois de leurs positions politiques, battre en brèche l'oppression et l'exploitation patronales, combattre sans merci le militarisme, le colonialisme et la guerre, tant offensive que défensive. Ce n'est pas le travail qui manque au socialisme.

La lutte électorale, la lutte parlementaire ne sont que des moyens pour le socialisme : elles constituent sur le terrain politique, le prolongement de la lutte de classe ; une forme dérivée de l'action directe du prolétariat. Sinon, elles ne sont rien. Elles doivent se garder de toute compromission. C'est pourquoi l'alliance avec les partis bourgeois, la participation au pouvoir bourgeois ont été condamnées, comme des déviations mortelles, par tous les Congrès nationaux et internationaux du Parti.

Le mot d'ordre de celui-ci est, aujourd'hui, plus que jamais : Tout le pouvoir au Socialisme ! En attendant, opposition irréductible au pouvoir de la bourgeoisie !

Napoléon, ce grand entraîneur d'hommes, a dit un jour : « On ne conduit un peuple qu'en lui montrant un avenir ; un chef est un marchand d'espérance ».

Dans le déclin de tout ce à quoi les hommes ont cru, de tout ce pourquoi ils ont vécu, le socialisme, seul aujourd'hui, montre au peuple un avenir : le Bien-Être et la Liberté. Seul, il lui dit d'avoir confiance dans l'énergie créatrice qui est en lui. Et l'espérance dont il est plein, il la lui donne. C'est pourquoi, en dépit des défaites passagères, sa victoire finale est certaine.

- Amédée DUNOIS.

Accueil

SOCIETE DES NATIONS

Le principe d'un état de société entre les nations avait déjà été proclamé avant la guerre. On lit dans les conventions de la Haye de 1907 : « Les Nations civilisées constituent une Société. Les membres de cette société sont solidaires, soumis à l'Empire du Droit et de la Justice Internationale ». Certains pacifistes désignèrent, à ce moment, sous le terme « Société des Nations » l'organisation juridique internationale, assurant la paix, par le respect du droit, à laquelle ils aspiraient.

Ce fut pendant la guerre de 1914-1918 que se développa, principalement sous l'influence du président Wilson, un mouvement d'opinion en faveur d'une association générale des Nations civilisées, destinée à empêcher le retour de conflits sanglants. La formule « Société des Nations » devint populaire. Mais la forme de cette institution était conçue de manières très diverses. La conception anglaise était rebelle à l'idée de contrainte, rebelle aussi à une limitation trop accentuée de la souveraineté de l'Empire. Confiante en la puissance de l'opinion publique, la tendance anglaise envisageait des liens contractuels librement acceptés par les États, un organisme destiné à faciliter la coopération des peuples et le règlement amiable de leurs conflits, une ligue dont les adhérents auraient à tout moment le pouvoir de se retirer.

Selon la conception du pacifisme officieux de France, représentée surtout par Léon Bourgeois, la société des nations ne devait pas non plus avoir le caractère d'un sur-État ni porter atteinte à la souveraineté des États. Mais pour assurer le respect du droit et le maintien de la Paix, les nations associées devaient s'engager à mettre à la disposition de l'organisme à créer leur puissance économique et militaire contre le pays violant le pacte social.

Enfin, certains doctrinaires plus hardis du pacifisme constructif appelaient « Société des Nations » une autorité politique internationale dominant les États, munie des trois pouvoirs : législatif, exécutif, judiciaire, disposant d'une puissance suffisante pour limiter effectivement la souveraineté des nations et les mettre dans l'impossibilité de se faire justice elles-mêmes.

Plusieurs projets envisageaient soit la représentation directe des peuples, soit la participation au parlement mondial, à côté des délégués des États, de mandataires des grandes forces internationales comme le Syndicalisme et l'Église. Il s'agissait donc, non d'une Société des nations souveraines et armées, mais d'une société souveraine des nations désarmées.

La Société des nations existante, celle qu'institua le traité de Versailles, ne réalise sous aucun aspect la troisième conception.

Elle n'est pas une vraie fédération, sa constitution n'est pas démocratique, elle n'organise pas le règlement de tous les conflits sans exception, elle n'interdit pas dans tous les cas le recours à la guerre.

Elle a été le produit d'un compromis entre la conception française et la conception anglaise. Elle est, principalement, un organisme diplomatique.

Ses principaux organes sont : l'Assemblée des délégués, le Conseil et le Secrétariat.

La cour de justice internationale est rattachée à l'institution de Genève. L'Assemblée n'est pas un Parlement. Elle n'a pas le pouvoir de voter des lois à la majorité des voix ; ses décisions doivent être prises à l'unanimité et n'engagent les États qu'après leur ratification. Son mode de désignation n'est pas démocratique. Ses membres sont nommés par les gouvernements. Mais tandis que chaque pays dispose d'une voix à l'Assemblée, le Conseil est fondé sur une base oligarchique. Seuls les États puissants y ont un siège permanent. Le Conseil et l'Assemblée « connaissent de toute question qui rentre dans la sphère d'activité de la Société et intéressent la Paix du Monde ». Le Conseil n'est pas un pouvoir exécutif ; l'exécution des décisions de la S.D.N. et la mise en oeuvre des sanctions dépendent des États membres.

Le Conseil et l'Assemblée ont certaines attributions communes, notamment, la compétence pour la solutions des différends entre membres de la société. Parmi les attributions spéciales de l'Assemblée figure la désignation des membres nouveaux, en statuant à la majorité des deux tiers. Parmi les tâches réservées au Conseil, citons la préparation du plan de réduction des armements, la réception des rapports annuels des puissances disposant d'un mandat colonial.

La cour de justice internationale, dont le siège est à La Haye, est un corps de magistrats indépendants élus sans considération de leur nationalité par l'Assemblée et le Conseil. Sa compétence s'étend à toutes affaires que les parties lui soumettront aussi bien qu'à tous les cas prévus par les conventions en vigueur.

Signalons comme autre organe : le secrétariat, dont le siège est à Genève. C'est le seul organe permanent de la société.

L'examen des principaux articles du pacte nous montrera qu'aucune des revendications fondamentales du pacifisme n'est réalisée.

Sur le désarmement, l'article 8 proclame, non pas qu'il faut tendre au désarmement total, mais que « le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et avec

l'exécution des obligations internationales prévues pour une action commune. »

Le principe formulé est certes un progrès sur la vieille formule « *Si vis pacem para bellum* » mais l'engagement moral n'a pas été tenu.

Tandis que les pacifistes les plus modérés, tout en admettant la guerre défensive, condamnent la guerre d'agression, le pacte permet la guerre offensive dans certains cas.

Signalons les articles 12 et 13 :

« ARTICLE 12. - Paragraphe 1. - Tous les membres de la Société conviennent que s'il s'élève entre eux un différend susceptible d'entraîner une rupture, ils le soumettront, soit à la procédure de l'arbitrage ou à un règlement judiciaire, soit à l'examen du Conseil. Ils conviennent encore qu'en aucun cas ils ne doivent recourir à la guerre avant l'expiration d'un délai de trois mois après la décision arbitrale ou judiciaire ou le rapport du Conseil ».

« ARTICLE 13. - Paragraphe 4. - Les membres de la Société s'engagent à exécuter de bonne foi les sentences rendues et à ne pas recourir à la guerre contre tout membre de la Société qui s'y conformera. Faute d'exécution de la sentence, le Conseil propose les mesures qui doivent en assurer l'effet ».

Enfin le paragraphe 6 de l'article 15 dit :

« Si le rapport du Conseil est accepté à l'unanimité, le vote des représentants des parties ne comptant pas dans le calcul de cette unanimité, les membres de la Société s'engagent à ne recourir à la guerre contre aucune partie qui se conforme aux conclusions du rapport. »

« Paragraphe 7. - Dans le cas où le Conseil ne réussit pas à faire accepter son rapport par tous les membres autres que les représentants de toute partie au différend, les membres de la Société se réservent le droit d'agir comme ils le jugeront nécessaire pour le maintien du droit et de la justice ».

La portée des paragraphes les plus monstrueux, qui prévoient le recours à la guerre licite et légale, se trouve certes diminuée depuis la signature du pacte Kellog, condamnant la guerre en tant qu'instrument de politique nationale. Mais jusqu'alors les membres de la S. D. N. n'ont pu se mettre d'accord pour un amendement mettant en harmonie les deux pactes de Paris. On voit aussi dans ces deux articles que certains conflits restent sans solution lorsqu'il n'y a pas un rapport adopté à l'unanimité par le Conseil. Ajoutons aussi (paragraphe 8 de l'article 15) que le Conseil ne recommande aucune solution lorsqu'il reconnaît que le conflit porte sur un problème que le droit international laisse à la compétence exclusive d'un État. Figurent dans cette catégorie les principaux problèmes économiques, immigration, douanes, etc ...

Enfin, dans leurs sentences, le conseil ou la cour de justice doivent tenir compte des traités existants, dont certains furent imposés par la violence. Or, c'est surtout la question de la révision des traités qui divise aujourd'hui les peuples. Le président Wilson avait proposé que l'Assemblée puisse procéder aux deux tiers des voix, à la modification d'un traité. La suggestion fut repoussée. Le fameux article 19 dit seulement « L'Assemblée peut, de temps en temps, inviter les membres de la Société à procéder à un nouvel examen des traités devenus inapplicables, ainsi que des situations internationales dont le maintien pourrait mettre en péril la paix du monde ».

Si insuffisant que soit cet article, l'intervention de la S. D. N. pourrait être précieuse, pour aider à régler les différends insolubles par la voie diplomatique ordinaire. Mais, jusqu'alors, en ce qui concerne le traité de Versailles, il n'a pas été utilisé. Venons ensuite au problème des sanctions.

Dans une fédération d'États désarmés, le pouvoir fédéral disposera de moyens de sanctions d'autant plus justes qu'elles s'exerceront directement sur les individus coupables d'attentat à la paix. De plus, une partie de l'organisation économique étant internationalisée, des mesures de pression économique ne dépendront plus du bon vouloir des gouvernements. Enfin, certains envisagent une force de police préventive.

De toute manière, une part importante de la puissance politique sera transférée à la communauté internationale.

La S. D. N. actuelle ne peut agir par elle-même. Ses sanctions dépendent du bon vouloir des États.

« ARTICLE 10. - Les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les membres de la Société. En cas d'agression, de menace ou de danger d'agression le Conseil avise aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation. »

« ARTICLE 16. - Paragraphe 1. - Si un membre de la Société recourt à la guerre contrairement aux engagements pris aux articles 12, 13 ou 15, il est *ipso facto* considéré comme ayant commis un acte de guerre contre tous les membres de la Société. Ceux-ci s'engagent à rompre immédiatement avec lui toutes relations commerciales ou financières, à interdire tous rapports entre leurs nationaux et ceux de l'État en rupture de pacte et à faire cesser toutes communications financières, commerciales ou personnelles entre les nationaux de cet État et ceux de tout autre État ou non de la Société ».

« Paragraphe 2. - En ce cas, le Conseil a le devoir de recommander aux divers Gouvernements intéressés, les effectifs militaires navals ou aériens, par lesquels les Membres de la Société contribueront respectivement aux forces armées

destinées à faire respecter les engagements de la Société ».

« Paragraphe 4. - Peut être exclu de la Société tout membre qui s'est rendu coupable de la violation d'un des engagements résultant du Pacte. L'exclusion est prononcée par le vote de tous les autres membres de la Société représentés au Conseil ».

On a vu, dans le cas du Japon que la seule sanction effectivement appliquée a été l'exclusion, alors qu'une grande fraction de l'opinion mondiale voulait des sanctions économiques.

Cet examen nous fait voir qu'il n'y a rien de commun entre le régime fédératif tel que nous l'envisageons à nos articles *Guerre* et *Pacifisme* et la S. D. N. actuelle. Nous savons tous les arguments que les libertaires, partisans pourtant de l'idée de fédération, peuvent opposer à l'idée d'un sur-État. On peut d'ailleurs concevoir une organisation de la solidarité des peuples qui ait pour objet et résultat de faire disparaître les principaux conflits plutôt que de les régler par voie d'autorité. Mais, en tous cas, l'expérience sur laquelle on doit se baser pour établir ses convictions sur l'efficacité d'un régime fédéral est celle des nations à forme fédérative, comme l'Amérique du Nord et la Suisse, mais nullement celle de la Ligue de Genève. Le problème reste entier.

Les revendications immédiates des pacifistes : désarmement, arbitrage généralisé, révision des traités, abaissement des barrières douanières doivent être les mêmes que si la S. D. N. n'existait pas. La S. D. N. ne doit pas être le centre de nos préoccupations. Le problème essentiel de l'internationalisme constructif n'est pas là.

Un de ses articles prévoit, certes, des amendements aux pactes, pour lesquels la majorité des voix suffisent. Mais il n'est nullement prouvé que le futur régime juridique ou politique international sortira de la transformation du pacte actuel. Déjà, certaines de ses lacunes ont été comblées par des pactes distincts, comme l'acte général d'arbitrage. On peut prévoir d'autres conventions auxquelles participeraient la Russie et les États-Unis, sans adhérer à la S. D. N. Enfin, avant la fédération mondiale, nous aurons peut-être la fédération européenne. Pour réaliser n'importe quelle forme hardie de progrès, nous comptons moins sur l'initiative des gouvernants ou de leurs délégués que sur l'action vigoureuse des peuples. Toutefois, une S. D. N. vraiment démocratique et où le principe de l'unanimité ferait place au principe de la majorité, aurait un autre caractère.

L'expérience a donc infirmé la confiance excessive que certains mettaient dans cet organisme. Mais si nous savons nettement que la Ligue de Genève ne peut assurer par elle-même la paix, cela ne veut pas dire qu'elle ne puisse être utilisée pour le règlement de certains conflits. Il y a des cas où les peuples devraient imposer le recours à son intervention, par exemple celui de la révision des traités.

Elle est un des instruments dont on peut se servir. Confiance et utilisation

sont deux notions très différentes. Parfois il est bon qu'un problème soit posé sur un plan largement international. Parfois, la diplomatie publique vaut mieux que la diplomatie privée. Et, en tous cas, toute méthode de règlement pacifique est bonne, si elle diminue les chances de guerre.

Mais, ni par les principes qu'elle proclame, ni par le caractère de sa constitution, ni par l'oeuvre qu'elle a réalisée, ni par les possibilités qu'elle contient, la S. D. N. ne mérite de symboliser les aspirations populaires en faveur d'une paix complète, d'une sécurité réelle, d'une solidarité effective, d'un désarmement total.

- René VALFORT.

Accueil

SOCIETE FUTURE (la)

Les individualistes n'aiment guère à s'entretenir d'une Société future. Cette idée a été exploitée et peut nourrir son homme tout comme l'exploitation du paradis nourrit le prêtre, mais elle présente cette ressemblance avec le paradis que la description de ses merveilles exerce une influence soporifique engourdissante sur qui en entend la description ; elle fait oublier l'oppression, la tyrannie, le servage présent ; elle affaiblit l'énergie, elle émascule l'initiative. L'individualiste ne met pas son espoir dans la société future. Il vit dans le moment présent et il veut tirer de ce moment présent le maximum de résultats. L'activité individualiste est une besogne, une réalisation essentiellement présente. L'individualiste sait bien que le présent est l'héritier du passé et qu'il est gros de l'avenir. Ce n'est pas demain qu'il veut voir cesser l'empiètement du social sur l'individuel, l'envahissement, la compression de celui-ci par celui-là. C'est aujourd'hui, dans ses circonstances et conditions actuelles d'existence, que l'individualiste veut conquérir son indépendance.

Certes, l'individualiste échoue dans nombre de ses tentatives d'affranchissement du joug de la maîtrise ambiante. C'est tout naturel quand on considère à quelles forces d'opposition et d'oppression il lui faut se heurter. Mais l'avenir profitera automatiquement de ce qu'il conquiert pour lui-même. L'individualiste sait bien qu'il n'exploitera pas la forêt tout entière, mais le sentier qu'il aura frayé demeurera et si ceux qui lui succéderont le veulent, ils le maintiendront en bon état de conservation et l'élargiront.

L'individualiste est incapable, il est vrai, de dessiner tous les détails de la carte d'une « humanité future », telle qu'elle existerait si ses revendications étaient acquises. Il lui est donc impossible de faire oeuvre topographique, mais il pourra en revanche prévoir avec certitude et la nature du terrain, et la qualité du liquide qui emplira les fleuves et le genre de culture possible. « L'humanité nouvelle » n'est pas absolument pour lui *terra incognita*.

L'individualiste peut donc dès maintenant se rendre compte de ce que sera une « humanité future ». Il sait qu'elle ne ressemblera en rien au monde actuel, moins dans des changements de détail que par la complète transformation de la mentalité générale, la manière différente de concevoir les rapports entre les hommes, le changement de l'état d'esprit particulier et universel qui rendront impossibles l'existence de certaines méthodes, le fonctionnement de certaines institutions.

Ainsi, l'individualiste peut affirmer avec certitude que dans la société future la méthode d'autorité ne subsistera en aucun cas. Imaginer un « monde à venir » où il y aurait encore trace de domination, de coercition, d'obligation est un non-sens.

L'individualiste est sûr qu'il n'y aura pas de place pour l'intervention de l'État, d'une institution ou d'une administration gouvernementale ou sociale-législative, pénale, disciplinaire, dans les modalités de la pensée, de la conduite, de l'activité des unités humaines isolées ou associées.

L'individualiste sait que les rapports entre les humains et les accords qu'ils pourraient conclure seront établis volontairement, que les ententes et les contrats qu'ils pourront passer le seront pour un objet et un temps déterminés et non obligatoirement, que toujours ils seront sujets à résiliation selon préavis, qu'il n'y aura pas une clause ou un article d'un accord ou d'un contrat qui n'ait été pesé et discuté avant d'être souscrit par les co-contractants ; qu'il ne pourra exister de contrat « unilatéral », c'est-à-dire obligeant quiconque à remplir un engagement qu'il n'a pas accepté personnellement et à bon escient. L'individualiste sait qu'aucune majorité économique, politique, religieuse ou autre, qu'aucun ensemble social, quel qu'il soit, ne pourra contraindre une minorité ou une seule unité humaine à se conformer contre son gré à ses décisions ou à ses arrêts.

Voilà toute une série de certitudes sur lesquelles il n'y a pas à ergoter.

« L'humanité future », telle que la conçoit l'individualiste se « déroule » sans gare terminus, sans point d'arrivée. Elle est en éternel devenir, évoluant indéfiniment sous l'impulsion des conceptions et des réalisations multiples qui s'y feraient jour. Une humanité du type dynamique, si l'on peut s'exprimer ainsi, ignore l'arrêt en cours de route, ou, s'il y a arrêt aux stations, entend que ce soit le temps strictement nécessaire pour y déposer ceux qui veulent tenter une expérience qui n'engage jamais qu'eux-mêmes.

L'humanité future, « l'humanité nouvelle » comme la comprennent les individualistes, constitue une gigantesque arène où, tant au point de vue de la pensée, de la coutume que de la technique, lutteront et se concurrenceront entre eux tous les projets, les plans, les associations, les pratiques de vie imaginables. Et cela, quels que soient le moment, le stade de l'évolution du globe.

C'est à cause de ces caractéristiques bien tranchées que « l'humanité nouvelle » n'a aucun point de ressemblance, ne peut avoir aucun point de rencontre avec « la vieille humanité », la nôtre. Elle sera polydynamique, polymorphique, multilatérale.

Quand on demande comment, dans « l'humanité future », telle que la veulent les individualistes, l'on solutionnera exactement tel point litigieux, il est clair que le questionné n'en sait rien. Mais ce que l'on peut répondre avec certitude c'est qu'il ne sera jamais résolu par la méthode autoritaire, qu'on n'aura jamais recours à la violence, à la contrainte, à la force, pour régler le différend.

Bon nombre d'individualistes pensent que l'avènement de « l'humanité future », telle que nous l'avons ébauchée, dépend d'une attaque, d'une propagande sérieuse, rationnelle et suivie, contre l'emploi de l'argument d'autorité dans toutes les sphères de l'activité humaine, que ce soit en économie politique ou sociale, dans les moeurs, en art, en science, en littérature. Voici quelques-uns des points d'où, arguant du fait d'être né, d'avoir été jeté dans la société organisée sans qu'il ait été donné à l'unité humaine d'y consentir ou de s'y refuser, sans qu'il lui ait été possible de s'en défendre ou de s'y opposer, ils déduisent que ce fait primordial confère à celui qui en est victime le *droit à la vie*, sans restrictions ni réserves.

C'est-à-dire le droit à la consommation indépendamment de toute politique économique ; au choix individuel de la façon de produire et du moyen de production ; au choix du mode d'échange de sa production ; au choix des consommateurs qu'il veut faire bénéficier de ses échanges ; à la faculté de s'associer ou non et, s'il refuse de s'associer, au droit au moyen de production lui permettant de consommer suffisamment pour s'entretenir, tout isolé qu'il demeure ; au choix de ses associés et au choix des buts d'association.

C'est-à-dire, le droit à la faculté de se comporter comme il le trouve le plus avantageux, à ses risques et périls, sans autre limite que l'empiètement sur le comportement d'autrui (autrement dit : l'emploi de la violence ou de la contrainte ou de la coercition à l'égard de qui se comporte autrement que vous).

Le droit à la garantie qu'il ne sera pas forcé de faire ce qu'il considère comme lui étant personnellement désagréable ou désavantageux, ni empêché de faire ce qu'il envisage comme lui étant personnellement agréable ou profitable à charge de revanche à l'égard d'autrui ; et, dès lors, que, pour conquérir ce qui lui paraît utile, avantageux ou agréable, il n'aura recours ni à la force physique, ni au dol, ni à la fraude ; le droit qu'il lui sera loisible de circuler partout, de se déplacer dans toutes les directions, de répandre à titre isolé ou collectif les doctrines, les opinions, les propositions, les thèses qu'il se sent poussées à propager, sous réserve de ne point se servir de la violence sous n'importe quelle forme pour en réaliser la pratique ; le droit à l'expérimentation dans tous les domaines et sous toutes les formes, à la publicité des expériences, au recrutement des associés que leur réalisation rend nécessaire, à condition que n'y participent que ceux qui le veulent bien et que puissent cesser d'y prendre part ceux qui ne le veulent plus ; le droit à la consommation et au moyen de production, alors même que l'individu se refuserait à participer au fonctionnement de tout système ou à la mise en pratique de toute méthode ou de toute institution qui lui semblerait désavantageuse, personnellement ou pluralement parlant.

Le droit à la vie, c'est-à-dire le droit de faire son bonheur soi-même comme

il se sent poussé à le faire, seul ou en s'associant avec plusieurs de ses semblables vers qui il se sent plus particulièrement attiré, sans qu'il ait à redouter l'intervention ou l'immixtion de personnalités ou d'organisations extérieures à son *ego* ou à l'association dont il fait momentanément partie.

Les individualistes dont il s'agit estiment que la garantie du droit à la vie, envisagée de cette façon, est le minimum de ce que peut revendiquer l'unité humaine lorsqu'elle a compris quel acte d'autorité et d'arbitraire on commet à son égard en l'engendrant. Ils estiment de même que toute propagande faite en faveur de ces revendications favorise l'avènement de la mentalité transformée, fonction de toute humanité nouvelle.

La lutte pour l'abolition du monopole de l'État ou de toute autre forme exécutive le remplaçant, c'est-à-dire contre son intervention à titre centralisateur, administrateur, régulateur, modérateur, organisateur ou autre dans les rapports entre les individus, dans n'importe quelle sphère que ce soit, peut également favoriser, estiment ces individualistes, l'éclosion de la mentalité en question.

Peut-on voir dans le bolchevisme, c'est-à-dire dans la mise en pratique de la doctrine socialiste, telle que l'a accomplie la fraction socialiste qui, en Russie, s'est emparée, par voie révolutionnaire, de l'administration des choses, peut-on voir dans le bolchevisme une annonce de « l'humanité nouvelle » ? La question est intéressante à solutionner, puisqu'il s'est rencontré des individualistes pour faire montre de sympathie à l'égard du gouvernement qui préside actuellement aux destinées de l'Europe Orientale.

Les faits sont là. Suspension et suppression continues de la liberté de la presse et de la liberté de réunion, poursuites et procès pour délits d'opinion, discipline civile et militaire, réquisitions individuelles et collectives, tribunaux d'exception et condamnations extraordinaires, emprisonnements, déportations, expulsions politiques, demandes d'extradition, organisation policière, répressions sanglantes ... force est de reconnaître que le gouvernement de Moscou n'a fait que continuer la tradition des gouvernements qui se sont succédé depuis qu'il existe des gouvernements. Il n'a rien innové.

On peut justifier l'indispensabilité des mesures exceptionnelles par la crainte d'un retour offensif de la réaction, ou barrer la route à l'opportunisme d'une république bourgeoise.

Mais il y a loin de là à la qualification de contre-révolutionnaires que le gouvernement de la république fédérative des Soviets décerne avec tant de générosité à ses critiques.

Terrorisme blanc ou terrorisme rouge, c'est toujours du terrorisme. Dictature du clergé, dictature de la bourgeoisie ou dictature du prolétariat, c'est toujours de la dictature.

Dictature d'une élite ? Qu'est-ce que l'élite du prolétariat ? Qu'est-ce que l'élite de la bourgeoisie ? Est-ce ce petit nombre de personnes que la culture ou la perfection « morale » distinguent du reste de la classe ou de la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent ? Est-ce ce petit nombre de privilégiés auxquels les circonstances ou l'adresse ont permis de se placer à la tête de leur milieu ? Est-ce la réunion des plus éminents d'un groupe ou la troupe coalisée des arrivistes et des faiseurs d'un clan politique ? Leur situation exceptionnelle est-elle acquise grâce à leur valeur personnelle, à leur énergie ou seulement à la faveur de leur éloquence ou encore de leur brutalité ? Il est si difficile parfois de distinguer entre l'ardeur qui émane d'une conviction sincère et le fanatisme que laisse percer le désir d'exercer la domination, ou de faire ses affaires à soi en prétendant faire celles d'autrui et de la collectivité ! L'individualiste se méfie des élites qui se donnent la mission d'élever les masses à un degré supérieur de culture ou de bien-être. Son instinct le met en garde contre les « bons bergers ». Aussi sa propagande a-t-elle pour but d'amener chacun à se passer de bergers et à s'associer entre individus jouissant d'une liberté égale afin de résister, de faire pièce à ceux qui ne conçoivent l'association que soumise à une directive extérieure centralisatrice, pompant, suçant à son profit toutes les forces, toutes les facultés des associés.

Il est inconcevable que le terrorisme ou la dictature puissent constituer un facteur d'évolution ou de développement de la personnalité humaine. Il se peut que sous de pareils régimes nombre d'individus se courbent, que la masse se résigne à n'avoir plus que la mentalité de la servitude - si tant est qu'elle ait jamais aspiré à une mentalité autre - tous et chacun même peuvent faire fi des libertés relativement essentielles, soucieux seulement qu'il soit donné à la question économique une solution heureuse pour tous. Mais l'acquiescement de l'immense majorité à un système de gouvernement tel que la dictature économique et politique du « prolétariat », le silence forcé des quelques éléments minoritaires ne prouveraient rien en faveur de l'avènement d'une « humanité nouvelle ».

Pas plus d'ailleurs que certaines réalisations d'ordre civil ou civique proclamant l'égalité absolue des sexes ou l'accession de la femme à toutes les fonctions administratives ou politiques possibles.

Pas davantage que prouverait en faveur de « l'humanité future » l'ingérence obligatoire des syndicats dans toutes les tractations d'ordre économique et leur accession au rôle de conseillers écoutés, sinon prépondérants, d'un gouvernement quelconque.

Si l'on examine attentivement l'oeuvre de ces réformateurs - pétulants et virulents - on s'aperçoit sans tarder qu'il y a eu changement de dirigeants au lieu d'apport d'une tactique ou d'une mise en pratique inédite. Dès que s'est apaisé le

tumulte qui a accompagné le passage au pouvoir dans de nouvelles mains, l'hypnotisé se réveille de son délire passager, et il se rend compte qu'il est aux prises avec les mêmes difficultés, les mêmes interdictions, les mêmes traditions, le même fonctionnarisme que sous le régime précédent. Il n'a rien gagné non plus en indépendance ou en autonomie.

Ce qu'il voulait, c'était « vivre sa vie, la vivre à son gré, à son goût ». Ce qu'il a obtenu c'est que l'attelage change de cocher, il se demande s'il rêve et, devant l'évidence, il courbe tristement la tête et reprend son collier de misère et de malheur.

Je n'ignore pas que bon nombre d'individualistes anarchistes se désintéressent de « l'humanité future ». Pour eux, « sans risquer d'errer beaucoup, il est permis de présumer : 1° Qu'il n'existera point de vie générale en collectivité d'où l'autorité serait absolument exclue ; 2° Que dans toutes les sociétés, on rencontrera isolés ou groupés, des protestataires, des mécontents, des critiques et des négateurs. Sans doute, on assistera à des transformations, à des améliorations, à des modifications, à des bouleversements même. Le système de production selon le mode capitaliste pourra finir par s'évanouir, ou graduellement, ou par un coup de force. Peu à peu, on travaillera moins, on gagnera davantage, les réformes se feront menaçantes, inéluctables. On pourra connaître un régime économique dissemblable du nôtre. Mais quel que soit le système de société qui englobera les humains, le bon sens indique que sa permanence est liée à l'existence d'une réglementation adaptée à la mentalité moyenne des composants du milieu. Bon gré, mal gré, ceux placés à droite ou à gauche de cette réglementation moyenne devront y conformer leurs actes, et peu importe sa base : exclusivement économique ou biologique, on morale.

L'expérience indique encore qu'à l'égard des réfractaires, on emploiera les seuls arguments dont puissent disposer les hommes : la politique ou la violence, la persuasion ou la contrainte, les marchandages ou l'arbitraire.

La foule va toujours vers qui parle bien et porte beau. Ses colères ne durent pas plus que ses admirations. Elle est toujours aussi facile à tromper et à séduire. On ne peut pas davantage faire fond sur elle qu'il y a un siècle ou mille ans. La masse est acquise au plus fort, au plus superficiel, au plus chanceux. Dans pareil état de choses que font, que feront les individualistes anarchistes ? 1° Les uns, répondent-ils, demeurent dans le milieu et y luttent pour s'affirmer. Sans se préoccuper trop du choix des moyens ; car leur grande affaire - l'affaire de leur vie - c'est, coûte que coûte, de réagir contre le déterminisme extérieur. C'est s'affirmer, sinon diminuer l'emprise du milieu sur soi ? Ils sont réagisseurs, réfractaires, propagandistes, révolutionnaires, ayant recours à tous les moyens de bataille possibles : éducation, violence, ruse, illégalisme. Ils saisissent les occasions où le Pouvoir exagère pour susciter le sentiment de rébellion chez ceux qui en sont victimes. Mais c'est par plaisir qu'ils agissent et non pour le profit des souffrants ou

en les abusant par de vaines paroles. Ils vont, ils viennent, se mêlant à un mouvement ou s'en retirant, selon que leur initiative court ou non le risque d'être entamée, faussant compagnie à ceux qu'ils ont appelés à la révolte, dès que ceux-ci font mine de les suivre, de les acclamer ou de se constituer en parti. Peut-être *font*-ils plus qu'ils ne *sont*.

2° Les autres se situent en marge du milieu. Le moyen de production conquis ou acquis, ils se préoccupent de faire de leur séparation de l'ambiance une réalité, en s'essayant à produire suffisamment pour leur propre consommation, en supprimant de leur consommation le factice et le superflu.

Parce que les hommes, pris en général, ne leur semblent guère valoir la peine qu'on s'intéresse à eux, ils n'entretiennent que le moins de rapports possibles avec les institutions et les êtres humains et c'est à la fréquentation de quelques « camarades d'idées », sélectionnés, que se borne leur vie sociale. Ils se groupent parfois, mais temporairement et, étant entendu qu'ils se réservent la faculté de ne jamais déléguer à l'association restreinte dont ils font partie la disposition de leur produit. Le reste du monde n'existe que peu ou prou pour eux, c'est-à-dire dans la mesure où ils en ont besoin. Peut-être *sont*-ils plus qu'ils ne *font*.

C'est entre ces deux conceptions de la vie individualiste que s'échelonnent les divers tempéraments individualistes anarchistes ».

Pour les camarades dont je viens de transcrire l'opinion, toute ébauche « d'humanité future », toute hypothèse de milieu individualiste est oeuvre d'imagination, pure fantaisie littéraire. Ils maintiennent que, pour que la mentalité, la volonté générale se transforment en réalité, il faudrait que « les espèces en voie de dégénérescence, les catégories dirigées aient délivré le globe de leur présence ; or, cela ne peut sortir du domaine des probabilités ».

Il n'était que justice de faire connaître ce point de vue que n'oublie aucun individualiste, même quand il parle de devenir social.

D'ailleurs, ce n'est pas parce que nous avons dépeint à larges traits un tableau de « l'humanité nouvelle » où nous voudrions évoluer, qu'on nous taxerait de « société futuriste ». L'individualiste anarchiste n'est pas un *société futuriste* ; présentéiste, il ne saurait rien sacrifier de son être ou de son avoir pour l'avènement d'un état de choses dont il ne jouira pas sur-le-champ, sans inconséquence ou illogisme. La pensée individualiste ne souffre aucune équivoque sur ce point. C'est au sein de la vieille humanité, de l'humanité des dominateurs et dictateurs de toute espèce qu'apparaît, que se forme, que devient « l'humanité nouvelle ». Les individualistes sont des révolutionnaires permanents et personnels ; ils s'efforcent de pratiquer en eux-mêmes, en leur entourage, dans leurs rapports avec leurs

camarades d'idées et en leur compagnie, les conceptions particulières qu'ils se font de la vie, sous un aspect individuel, sous son aspect plural. Chaque fois qu'une des caractéristiques qui distinguent « l'humanité nouvelle » parvient à s'implanter dans les moeurs, chaque fois qu'à leurs risques et périls, un ou plusieurs êtres humains les anticipent par leurs dits ou par leurs gestes, « l'humanité nouvelle se réalise ».

Dans le domaine des arts, des lettres, de la science, de l'éthique, par leur conduite personnelle, dans la sphère économique même, on trouve des unités humaines qui pensent et agissent contrairement aux coutumes, aux usages, aux routines, aux préjugés et aux conventions de la « vieille société » et les battent en brèche. Ils représentent, eux aussi, dans leur genre d'activité, l'humanité nouvelle. D'ores et déjà, les individualistes en font partie, par leur manière de se comporter à l'égard du vieux monde, parce qu'elle révèle à chacun de leurs mouvements leur intention, leur volonté, leur espoir de voir l'individu se libérer de la contrainte du grégaire, de la mentalité du troupeau.

Peut-on espérer qu'après maints flux et reflux, maints essais douloureux, les humains en viendront quelque jour à la pratique consciencieuse de la réciprocité, à la solution individualiste anti-autoritaire - individualiste-anarchiste -, la solution de *l'égale liberté* ?

Peut-on anticiper que, mieux éclairés, plus instruits, informés davantage, les habitants de notre planète en viennent à comprendre enfin que ni la coercition, ni la domination du plus grand nombre ou de l'élite ou de la dictature d'un autocrate, d'une classe, d'une caste ne sont capables d'assurer le bonheur, c'est-à-dire de réduire toujours plus la souffrance évitable ? C'est le secret de l'avenir.

Mais optimiste ou pessimiste à cet égard, l'individualiste-anarchiste n'en continuera pas moins à dénoncer le préjugé qui donne sa force à l'autorité étatiste : la *superstition* du gouvernement nécessaire, et à vivre de façon publique ou occulte, comme si les préjugés et cette superstition n'existaient pas.

- E. ARMAND.

Accueil

SOCIETES SECRETES

Les Sociétés secrètes ont existé de tout temps et chez tous les peuples ; on les trouve même dans les pays de civilisation rudimentaire. Religieuses, philosophiques ou politiques, elles ont généralement pour but de systématiser leurs conceptions et de les imposer au pays où elles vivent.

Presque partout, elles comportent une initiation impressionnante, avec des épreuves dans lesquelles on simule un danger. Le but est de lier le récipiendaire par la crainte. Certaines sociétés secrètes du Thibet liaient le postulant à un cadavre et l'abandonnaient ainsi pendant plusieurs jours. Avec l'évolution des moeurs, les initiations s'adoucissent, mais partout et toujours demeure l'idée de contraindre à la discrétion, au dévouement et à la fidélité par une réception redoutable, parfois même répugnante, comme dans certains compagnonnages ouvriers où on obligeait, paraît-il , le candidat à avaler des excréments.

Certaines sociétés secrètes ont joué un grand rôle dans l'histoire. Le nom de la Sainte Wehme, société secrète de Bohême, qui contraignait par la teneur d'un assassinat les dirigeants à entrer dans ses vues est parvenu jusqu'à nous.

Les partis d'extrême droite d'Allemagne auraient, paraît-il, ressuscité, aujourd'hui, la terrible Sainte Wehme.

L'ordre des Illuminés a été fondé, en Allemagne, au dix-huitième siècle par Weishaupt, professeur à l'Université d'Ingolstadt. Weishaupt ne se proposait rien moins que de transformer le monde et de le diriger au moyen d'une société secrète dont les agents du pouvoir politique de l'État ne seraient que les membres dévoués et obéissants. Son idée n'était pas tout à fait originale. Weishaupt avait appartenu, dans sa jeunesse, à l'ordre des Jésuites, et il avait voulu fonder une sorte de congrégation de jésuites de gauche qui gouvernerait le monde, non pour y maintenir les conceptions du passé, mais pour l'aiguiller, au contraire, dans la voie du progrès.

Ce progrès catholique, à la merci du hasard, il s'agissait d'en régulariser la marche, selon un plan établi à l'avance, dans une vaste association inconnue des masses et d'autant plus puissante.

Weishaupt réussit à grouper plusieurs milliers de personnes, appartenant à toutes les classes de la société. Le recrutement était assuré par les « frères insinuants », qui choisissaient eux-mêmes ceux des hommes de leur entourage

qu'ils croyaient pouvoir être utiles à l'ordre et, pendant un temps très long, le nouvel adhérent ne connaissait de l'ordre qu'une personne : celle qui l'y avait fait entrer. Il devait lui remettre périodiquement des rapports sur lui, sa famille et son entourage. Ces rapports devaient être rigoureusement véridiques. Le nouveau membre devait se présenter et présenter les autres tels qu'ils étaient, avec leurs qualités et leurs défauts.

Une fois admis définitivement, l'illuminé avait à gravir une hiérarchie très compliquée : minerval, illuminé mineur, illuminé majeur, etc ... Au sommet, était un conseil que dirigeaient Weishaupt et son principal disciple Khnigge.

Pour donner un caractère mystérieux et, par cela même, accroître la force de ses directives, Weishaupt avait fait croire à ses associés qu'il n'était pas le chef, mais ne faisait que transmettre les ordres des « supérieurs inconnus ».

L'ordre des Illuminés ne dura pas ; Weishaupt et Khnigge se disputèrent, il y eut la scission et la société aux ambitions magnifiques s'écroula comme s'écroulent toutes les associations.

L'Illuminisme aurait grandement influencé la Révolution Française. Cela est plus que probable. Beaucoup d'hommes qui ont joué un rôle dans la révolution avaient fait partie de l'ordre ; ils y avaient certainement puisé des idées, mais prétendre, comme l'abbé Samuel que les événements de la révolution avaient été concertés d'avance dans cette société, cela ne peut être que faux, parce qu'impossible.

D'ailleurs, l'abbé Samuel, qui publia son livre au commencement du dix-neuvième siècle, est un ennemi des Illuminés.

Il est très difficile d'établir avec vérité le rôle exact d'une société secrète dans les événements historiques. La société secrète écrit peu ; tout s'y passe oralement, ce qui fait que, l'association disparue, plus rien ne reste d'elle.

On attribue de même à la Franc-Maçonnerie un rôle important dans la révolution française. Indirectement, le fait est certain. Toute l'agitation idéologique qui a précédé la révolution a été l'oeuvre d'hommes dont beaucoup appartenaient à la Franc-Maçonnerie. Mais, que la préparation des journées révolutionnaires, émeutes, procès de Louis XVI, etc ... , se soit élaborée dans les loges, cela est plus difficile à établir. D'ailleurs, des auteurs maçonniques, comme Lantoin, nient cette action directe de la Franc-Maçonnerie sur la révolution.

Le dix-neuvième siècle, surtout dans sa première moitié, vit fleurir nombre de sociétés secrètes. Outre la Franc-Maçonnerie, le carbonarisme italien se propagea dans toute l'Europe. Il réunissait des hommes d'opinions diverses : des bonapartistes qui regrettaient Napoléon et des républicains qui avaient vécu la révolution et en avaient gardé les doctrines.

Les idées des carbonari nous paraissent assez anodines. Dans la tour de la Lanterne, à la Rochelle, on peut voir une inscription gravée dans la muraille d'un cachot par l'un des quatre sergents guillotiné en 1820 : « Ici, quatre carbonari ont été enfermés pour avoir défendu ... Dieu et la Liberté ! »

Partout où le gouvernement est despotique, l'opposition s'abrite dans les sociétés secrètes, seul lieu où elle peut s'exprimer, faire sa propagande, formuler ses espoirs.

En Russie, sous le tsarisme, tous les partis, des simples monarchistes constitutionnels jusqu'aux socialistes et aux anarchistes, étaient obligés de s'organiser en sociétés secrètes. Souvent, le comité directeur siégeait à l'étranger. On rédigeait des journaux que l'on imprimait ou même dactylographiait sur du papier pelure, et on les envoyait clandestinement dans des ballots de marchandises. Des émissaires les portaient eux-mêmes, dissimulés dans la doublure de leurs vêtements, etc ...

En dépit du caractère impressionnant des initiations, de la menace de châtements terribles pour les traîtres :

Si, parmi les Français il se trouve un traître
Qui respectât les rois et qui
voulût un maître, Saisi par nous,
qu'il meure au milieu des tourments
Et que ses cendres soient abandonnées au vent,

les sociétés secrètes sont, on peut dire, presque toujours trahies. « Dès que vous serez trois, je serai au milieu de vous », dit avec humour Andrieux, préfet de police, dans ses mémoires. C'est-à-dire : dès que vous serez trois, il y aura parmi vous un de mes espions.

Une grande société secrète russe terroriste fut, pendant de longues années, dirigée par un espion : Azew, qui appartenait à la police tsariste où il était très maigrement rétribué.

Azew, assez versé dans la doctrine du parti pour tenir le rôle de chef, dirigeait des attentats ; les hauts fonctionnaires du tsar se servaient de lui pour faire assassiner un confrère dont ils voulaient se venger.

Indispensables en régime autoritaire, les sociétés secrètes ont, en régime de liberté, le très gros inconvénient d'une action limitée. Elles ne sauraient jamais, si florissantes soient-elles, réunir les centaines de mille adhérents d'un parti politique. D'ailleurs on n'a aucun intérêt à s'enfermer dans une cave pour dire ce qui peut, sans inconvénient, être dit au grand jour.

Quant à vouloir, comme Weishaupt, faire diriger le monde par une société secrète, c'est un rêve. Les hommes sont trop fuyants, trop peu fidèles à un idéal pour qu'on puisse espérer les y faire travailler toute une vie sous une contrainte extérieure. Les intérêts, les passions, les ambitions personnelles ont vite fait de

mettre la zizanie entre les supérieurs connus ou inconnus et la société disparaît comme disparaissent les organisations de toutes sortes.

Comme les hommes eux-mêmes, les sociétés n'ont qu'un temps et c'est se faire illusion que de vouloir bâtir d'avance pour les siècles futurs.

- Doctoresse PELLETIER.

Accueil

SOCIOLOGIE n. f.

La sociologie conspire avec la morale contre la liberté de l'individu ; elles s'associent pour étouffer l'indépendance et la vie. La sociologie a pris, ces dernières années, une place considérable dans les études philosophiques. La mode, car il existe, en philosophie, des modes comme dans la couture, est aujourd'hui à la sociologie objective, qui sacrifie l'individu à la collectivité. On n'aurait pas de peine à démontrer combien ce communisme fait d'obéissance passive, de résignation et d'insincérité est nuisible à la collectivité même. La sociologie élève au-dessus de tout la Société qui est le Dieu suprême devant lequel doivent s'incliner les individus. L'individu n'existe pas : c'est une entité. Mais la société existe. La société est une réalité en dehors de l'individu.

Certains problèmes appartiennent à la fois à la sociologie et à la morale. Parmi ceux-ci figurent celui que j'appellerai le problème des idoles : Dieu, Patrie, État, Autorité, etc ... Les idoles sont si nombreuses que je renonce à les énumérer. Pour qui réfléchit tant soit peu, ce sont là des idoles qui ne reposent que sur l'imbécillité et l'ignorance. L'homme forge ses chaînes, mais quand elles sont trop lourdes, il n'a pas le courage de s'en débarrasser. Il feint de les rejeter, mais c'est pour en prendre de nouvelles, qui portent d'autres noms : l'esclavage continue.

La sociologie se trouve en face de problèmes qu'elle résout toujours dans l'intérêt de la société, au détriment de l'individu. C'est lui qui est sacrifié. Il y a une sociologie de « classe » dont la partialité est révoltante. Sociologues de droite ou de gauche font preuve du même entêtement : ils sont aveugles et sourds. Chacun veut avoir raison et tout le monde a tort.

La sociologie ne vaut guère mieux que la morale. Elle a, comme elle, ses anomalies. Elle cherche aujourd'hui sa voie dans un fondement « objectif », après avoir fait cent fois fausse route, mais malgré les allures scientifiques qu'elle se donne, elle ne progresse guère. Elle n'a pas secoué ses chaînes : les sociologues sont les soutiens de l'ordre et de l'autorité. Ils sont à la remorque de l'État. L'étude des « faits sociaux » est pour eux l'occasion d'affirmer leur obéissance aux puissances établies. Ils ne visent qu'à humilier l'individu. L'objectivité des sociologues n'est qu'un déguisement de leur subjectivité. Les sociologues sont les dignes frères des moralistes : ils mentent comme eux, mais ils essaient, comme eux, d'étayer leurs mensonges sur des semblants de preuves. Ils essaient de faire passer leurs mensonges pour des vérités.

Certaines personnes croient que « sociologie » est synonyme de socialisme et le mot les effraye. Il n'a pourtant rien de terrible. Socialiste ou non, la sociologie vise à démontrer que la collectivité a des droits sur l'originalité et le talent, et que, hors de la collectivité, il n'y a point de salut. Sociologues de droite ou de gauche aboutissent aux mêmes conclusions : l'individu est fait pour la société et non la société pour l'individu. C'est le triomphe du communisme intégral. Il est stupide de soutenir que l'individu est fait pour la société, celle-ci ne pouvant subsister sans lui, n'ayant d'existence que par la somme des individus qui la composent. L'individu est fait pour l'individu. Il ne s'associe aux autres individus que dans la mesure où ceux-ci le comprennent, ont la même conception de la vie que lui. Les vivants ne peuvent s'associer aux morts. Une société d'individus libres n'aura rien de commun avec la nôtre : l'individu en sera la base et le sommet. Il pourra s'y développer sans contrainte. Au-dessus de l'individu, MM. les sociologues, attardés ou avancés, placent cette abstraction : la Société, avec une majuscule, à laquelle on doit tout sacrifier. Mais alors, si les individus, sans lesquels il n'y a point de société, se sacrifient à la société, ils se sacrifient eux-mêmes. C'est un non-sens. Ils s'immolent les uns aux autres et passent leur temps à se nuire. Ce sophisme me paraît tellement idiot que je ne veux point m'attarder à le discuter.

Guyau s'illusionnait lorsqu'il considérait, bien avant Durkheim, la sociologie comme la « science de l'avenir ». Il a tenté d'expliquer l'art, la religion et la morale au point de vue sociologique. Guyau a la naïveté de croire que l'on peut concilier la vie individuelle et la vie sociale. Il semble parfois avoir raison, mais il a fini toujours par aboutir à un compromis, où c'est l'individu qui est sacrifié.

« Le tas de sociologues », comme les appelle Han Ryner, valent le tas des moralistes. La science des sociétés et la science des mœurs vont ensemble. Elles s'unissent pour conspirer contre la vie de l'individu. « Les disciples de Durkheim, écrit Han Ryner, adorent servilement, comme leur maître, les fantômes créés par la naïveté des peuples et la ruse inconsciente des détenteurs du pouvoir et de la richesse. Leurs paroles comme sacerdotales sacrifient à tous les molochs la seule réalité, l'individu ». Les sociologues sont loin d'être des artistes : pensant mal, ils écrivent mal, nous ne pouvons digérer la lourdeur, la pesanteur des sociologues officiels.

« La sociologie est à la mode, écrit Bouglé. Tout le monde en parle. Peu de gens savent ce que c'est ». Il y a sociologie et sociologie. Si on entend par sociologie, l'observation des mœurs sociales, la critique des institutions et des lois, il est évident que nous faisons de la sociologie, nous ne faisons même que cela. Nous consentons à être sociologues de cette façon, et à ce qu'on trouve dans nos travaux une part de sociologie. Cependant, je proposerai d'appeler socio-critique, pour qu'on cesse de la confondre avec la sociologie ordinaire, notre méthode de critique appliquée à la société que nous jugeons belle ou laide, bonne ou mauvaise, utile ou nuisible, selon qu'elle réalise ou non l'idéal esthétique.

Georges Palante est un des rares philosophes qui considère la sociologie à un

point de vue individualiste. Pour lui, « la sociologie n'est autre chose que la Psychologie sociale. Et nous entendons par psychologie sociale, la science qui étudie la mentalité des unités rapprochées par la vie sociale (*Précis de Sociologie*, p. 3) ». Il faut toujours en revenir à la psychologie individuelle. La sociologie ainsi entendue a deux objets : rechercher l'influence de l'individu sur la société ; rechercher l'influence de la société sur l'individu. Psychologue social, tel est le sociologue. Il envisage les phénomènes sociaux sous leur aspect subjectif. Les lois sociologiques se déduisent des lois psychologiques.

La sociologie ou « Science des sociétés », ainsi nommée par Auguste Comte, a pris depuis son fondateur des proportions inquiétantes. Ses prétentions sont illimitées. Elle n'a d'autre ambition que de tenir en tutelle toutes les autres sciences : celles-ci seront sociologiques ou elles ne seront pas. La méthode sociologique a tout envahi. Morale, Esthétique, etc ... ne sont, désormais, que des compartiments de la Sociologie. Il y a maintenant une cosmologie, une anthropologie, une psychologie, etc ...

La sociologie n'étudie plus les sociétés telles qu'elles devraient être, mais telles qu'elles ont été. Le sociologue n'est plus qu'un savant qui s'efforce de connaître les sociétés, de dégager les lois qui les régissent. C'est tout. Il ne conclut pas. Ce n'est pas son affaire.

L'avenir des sociétés, le sociologue s'en désintéresse. Étant objective, la sociologie se proclame impartiale et scientifique. Elle n'est ni l'une ni l'autre. Évidemment, il était nécessaire, en face de leurs exagérations, de ramener certains sociologues à l'étude des faits : ils ne peuvent pas n'être que des rêveurs. Mais sous prétexte de combattre chez eux l'absence de méthode, ou des méthodes défectueuses, la littérature nuageuse à laquelle nous devons tant de fabricants d'Icaries, de constructeurs de cités futures, de prophètes, d'annonceurs des temps nouveaux, et beaucoup d'autres pontifes demi-anarchisants, on est tombé dans l'excès contraire. Pour les sociologues modern-style, les faits concrets seuls sont intéressants. C'est le cas de répéter après les anciens : *in medio stat virtus*. Cependant, ce *in medio*, ne l'appelons pas juste-milieu, appelons-le harmonie. Or, la sociologie est loin d'être une harmonie. Désormais, le sociologue ne se préoccupe plus de l'avenir des sociétés, de leur transformation en sociétés meilleures. Ce n'est pas objet de science. Ainsi en ont décidé les pontifes. Il y a, d'une part, les sociologues qui sont les seuls savants et, d'autre part, les non-sociologues qui sont des ignorants. La sur-sociologie explique tout, ouvre des horizons insoupçonnés à l'esprit humain : il faut avoir recours à la sociologie, si on veut avoir la clef de tous les problèmes. Tout le monde doit devenir sociologue, pour que la société continue de fonctionner à merveille et de distribuer ses bienfaits aux individus agenouillés devant son omnipotence.

On veut tout expliquer par la sociologie. Religion, art, morale, économie politique, histoire, etc ... sont des « branches de la sociologie ». Il y a une

sociologie religieuse, morale, esthétique, etc .. , dont la prétention est de tout expliquer « objectivement ». Depuis que le fondateur du positivisme a placé dans la sociologie le salut de l'humanité, celle-ci est devenue la plus compliquée de toutes les sciences. Ne nions pas l'intérêt que peut présenter la sociologie ainsi entendue. Elle nous oblige à descendre sur la terre et à observer de près les réalités. La méthode analytique de la sociologie et des sciences sociales qui s'y rattachent peut rendre des services, mais ne les exagérons point. Ne demandons pas à la sociologie plus qu'elle ne peut donner : restituons-lui sa place dans l'ensemble des sciences, non au-dessus d'elles, mais humblement à côté d'elles. Chaque savant a une tendance à voir dans la science qu'il cultive la science unique, oubliant que, près de lui, d'autres savants travaillent dans d'autres directions. C'est une erreur, les sciences convergent au même but : la vérité. La spécialité à outrance est nuisible : le savant doit posséder avant tout une culture générale, dans l'intérêt même de la science dans laquelle il s'est spécialisé.

Durkheim et ses disciples appliquent à l'étude de la vie morale la méthode des sciences positives. Les « faits moraux » sont pour Durkheim des phénomènes comme les autres. Il ne s'agit pas de tirer la morale de la science, mais de faire la science de la morale. C'est l'ambition de Durkheim.

Les sociologues affirment bien que le fait d'étudier la réalité n'implique pas celui de renoncer à son amélioration et ils conservent à la morale son caractère de « science normative », en ce sens que les lois qu'elle découvre sont autant de devoirs qu'elle nous impose. La morale sociologique est équivoque et manque d'harmonie. Il ne reste plus, avec elle, que le dieu Société, qui entretient dans son sein tous les dieux et tous les cultes. L'école sociologique se vante, d'ailleurs, de posséder cet esprit « sagement conservateur » (Préface de *La Division du Travail social*), et de mettre, à la place de l'initiative individuelle, le conformisme social. Cette morale faite par et pour le social interdit à l'individu de penser et d'agir librement : elle tue dans les cerveaux l'esprit critique. Que peut bien être le progrès pour les sociologues ? Diviniser la société, tel est, en fin de compte, pour Durkheim et ses disciples, le but de la sociologie.

Les « sociologues bourreurs de crâne » sont un produit de notre temps, où l'égalité est conçue à rebours, où le suffrage universel exerce ses ravages, où les majorités l'emportent sur les « individualités », où l'incohérence et l'équivoque dominant. La manie de tout niveler est une des caractéristiques de notre temps.

Les sociologues à la Durkheim rêvent de faire de la société une caserne où chacun pensera la même chose, agira aux mêmes heures de la même manière, exécutant le même exercice et portant le même uniforme. Drôle de société, en vérité, que la société rêvée par les sociologues ! On s'y ennuiera à mourir, car elle sera d'une monotonie désespérante, La méthode communiste y sera appliquée rigoureusement. Ce serait un communisme à rebours, à l'usage des bourgeois, où nul n'aurait le droit d'être lui-même, d'aller et venir à sa guise. Ce serait le caporalisme dans toute son horreur, le conformisme intégral. Vouloir des êtres faits

sur ce modèle, pratiquant la même morale et servant les mêmes dieux, c'est quelque chose de monstrueux qui ne peut germer que dans l'esprit d'un dictateur. Une telle société, où règnerait l'automatisme absolu, ne comporterait aucune initiative, aucune originalité, aucun progrès. Ce serait la mort de l'individu, sans phrases. Certes, convenons que, dès notre naissance, nous sommes happés par la société et que, si nous voulons vivre, il ne nous reste plus qu'à lutter pour nous « ressaisir » et nous dégager de son emprise, rongant les mailles du social qui nous enserre comme dans un étau. Impossible de nier la main-mise de la société sur les individus. Elle exerce sur eux une sorte de chantage pendant toute leur vie. Mais les sociologues n'expliquent pas - ou expriment mal - comment des êtres nés à la même époque, dans le même pays, élevés dans le même milieu et selon les mêmes méthodes, n'ont ni les mêmes idées, ni la même morale. Comment expliquent-ils qu'il y ait des réfractaires ? Et pas seulement chez les pauvres, chez les déshérités du sort, les sacrifiés, les exploités ?

Ce ne sont pas les sociologues qui approuveront Jean-Jacques Rousseau disant : « L'homme est né bon, mais la société le déprave ». Il est difficile à l'homme de naître bon, car il est déjà social dans le ventre de sa mère, il est déjà le prisonnier de l'hérédité, mais à mesure qu'il deviendra social, il deviendra « immoral ». On dit des écoliers : « pris individuellement, ils ne sont pas mauvais, mais ensemble ils ne valent rien ». C'est ce qui arrive pour les hommes réunis quelque part : ils sont lâches et cruels. Enrégimentés, les hommes sont des brutes : ils perdent aussitôt ce qu'ils pouvaient avoir de supportable comme individus. « Troupeau confus, écrivait Milton, il y a trois siècles ; tourbe mêlée qui élève ce qui est vulgaire et vain ... La plus grande louange est dans leur blâme, à part celui qui va seul et meilleur. D'intelligents, parmi eux et de sages, il n'y en a point ». Paroles plus vraies aujourd'hui qu'hier.

On comprend que les sociologues anti-individualistes aient un faible pour la pédagogie. C'est, en effet, par l'éducation et l'instruction, que l'on fabrique, dès l'enfance, des citoyens dociles et des âmes d'eunuques, c'est dès l'enfance que l'on déforme les cerveaux et que l'on commence le « dressage » des individus. Il importe, dès le plus bas âge, d'inculquer de saines notions sociales et morales aux futurs soutiens de l'ordre et de l'autorité. La pédagogie telle que la conçoivent les sociologues est le meilleur instrument d'asservissement qui soit entre les mains des dirigeants.

La pédagogie occupe une place importante dans la sociologie durkheimienne. L'auteur d'*Éducation et Pédagogie* a essayé de renouveler par sa méthode l'ancienne pédagogie. L'éducation telle qu'il la conçoit est l'action exercée par le milieu et la société sur l'enfant. Durkheim et ses disciples comptent beaucoup sur l'École pour faire des citoyens dociles et identiques. Le dogmatisme pédagogique des sociologues n'a qu'un but : détourner l'individu de lui-même pour le livrer corps et âme au social. L'individu devient la chose du social qui, par l'éducation, en fait un citoyen selon ses rêves. La société s'agrippe à l'individu, le suit partout, essaie de

l'étouffer au moyen de sa pédagogie anti-individualiste. Elle vise à socialiser l'individu, à l'arracher à son individualité pour l'incorporer au groupe dont il fait partie. C'est exactement l'inverse que fait la véritable pédagogie, qui arrache l'individu à la société pour le restituer à lui-même. Dans l'éducation des sociologues-pédagogues ou des pédagogues-sociologues, l'individu se nie lui-même au profit du groupe auquel il appartient. La fin de toute éducation, pour les sociologues, c'est de faire de chaque homme un être social. Tous les individus doivent se ressembler. Violer ce commandement est un crime. L'être social renonce à toutes les joies, à toutes les noblesses, à toutes les beautés. C'est un être déchu, happé par l'engrenage dont il est prisonnier, incapable de se « ressaisir ». La société se livre sur sa personne à une sorte de chantage, dénaturant ce qui est réel en lui, déformant ses sentiments, atrophiant son intelligence, bourrant son crâne d'absurdités. Sa mémoire devient un capharnaüm sous l'influence des sur-pédagogues qui ont fait de lui une machine. Pas d'originalité, telle est la formule que la pédagogie officielle applique à quiconque a le malheur de tomber entre ses mains. Faire des automates est le but poursuivi par toute éducation sociale. Il est défendu d'être artiste dans les moindres détails de l'existence quotidienne : répéter machinalement ce que les autres ont dit, tel est l'idéal.

L'État ne peut rien pour la liberté individuelle ; il peut tout contre elle. Confier à l'État le soin d'affranchir l'individu par l'éducation, c'est lui confier le soin de l'étouffer.

Auguste Comte exagère lorsqu'il formule du haut de son dogmatisme positiviste ce précepte extravagant : « Nous naissons chargés d'obligations de toutes sortes envers la société ». C'est plutôt la société qui nous paraît chargée d'obligations envers l'individu qu'elle a fait naître, sans lui demander son avis. N'est-ce pas étrange de voir émettre un tel paradoxe ? C'est ce que les élèves de Durkheim soutiennent avec autant d'autoritarisme que leur maître. La sociologie durkheimienne s'applique à une société dans laquelle il n'y a point d'individus. L'individu est inexistant. Il ne compte pas. On l'ignore. La société est, pour Durkheim, la seule réalité : c'est une réalité supra-individuelle.

« La méthode sociologique repose tout entière sur ce principe fondamental : que les faits sociaux doivent être étudiés comme des choses, c'est-à-dire comme des réalités extérieures à l'individu (Durkheim, *Le Suicide*) ». L'individu est dominé par une réalité morale qui le dépasse : la réalité collective.

Les sociologues en arrivent à ce paradoxe que plus un individu ressemble aux autres, plus il est lui-même. Plus il se confond avec le troupeau, moins il se confond avec lui. Plus l'individu dépend de la société, plus il est autonome. L'individu n'est jamais plus indépendant que lorsqu'il cesse d'être indépendant. C'est se moquer de nous. Qui veut trop prouver ne prouve rien. Les sociologues « plus royalistes que le roi », en arrivent à nous rendre odieuse la société : c'est un résultat appréciable. C'est la seule utilité de la sociologie. Il sied de réagir contre ce machinisme intellectuel, de mettre un frein à l'automatisme en morale, à tout ce

sociétisme ou sociétarisme qui sévit et broie l'individu. L'égoïsme égotiste de ce dernier refuse de se courber devant l'égoïsme social : il est harmonie alors que ce dernier est désordre.

Tout ce sociologisme se détruit de lui-même. Il substitue aux dogmes d'une morale non scientifique les nouveaux dogmes d'une morale scientifique. Or, celle-ci est aussi peu scientifique que possible. On abuse trop du mot « science » chez certains philosophes. La morale sociologique prend place au rang des « méta-morales » auxquelles elle essaie de se substituer. Elle remplace une idole par une autre : Dieu s'appelle la société. Ne soyons pas dupes de cette nouvelle « cratie » que constitue la sociocratie. Son libéralisme est équivoque.

Le sociologue anti-individualiste va à l'encontre même des recherches qu'il poursuit, et s'interdit de comprendre quoi que ce soit aux « faits sociaux » puisque, pour lui, ces derniers mots seuls existent et ne s'expliquent que par eux-mêmes. La sociologie simplifie la réalité, qui est complexe, fait œuvre anti-scientifique ou pseudo-scientifique en rationalisant le réel. La sociologie objective pourrait bien n'avoir été qu'un « bluff ».

La métaphysique durkheimienne perd tout contact avec la réalité sur laquelle elle prétend s'appuyer. Rien de moins scientifique. C'est une pure construction de l'esprit. Le Dieu-Société est une abstraction devant laquelle Durkheim qui, nous dit-on, est de bonne foi, exige que les individus s'agenouillent, absorbés dans une contemplation mystique, où s'évanouit toute personnalité. Cette mode, espérons-le, n'aura qu'un temps.

Durkheim est à ce point obsédé par l'idée fixe de faire de la sociologie une science autonome, comme la biologie, indépendante de la philosophie, qu'il ne voit rien en dehors d'elle et croit, par elle, tout expliquer.

Durkheim voit dans la division du travail social une panacée. En elle réside le bonheur de tous les êtres.

La sociologie durkheimienne veut expliquer par une seule science la complexité des phénomènes. A force de se vouloir scientifique, la sociologie cesse de l'être, car elle n'admet d'autre explication de la réalité qu'une explication sociale. Il n'est pas possible, croyons-nous, de pousser plus loin l'autoritarisme et le dogmatisme scientifiques. Rien de moins scientifique que cette méthode. Elle perd de vue la réalité qu'elle déforme. Admettre la réalité de l'individu, c'est, pour Durkheim, faire œuvre anti-scientifique, mais n'admettre que la réalité sociale, à l'exclusion de toute autre, c'est pareillement faire œuvre anti-scientifique. C'est aboutir au même résultat. La sociologie peut prêter son concours aux autres sciences, mais rien ne justifie sa prétention à les remplacer. Elle n'est pas l'histoire : elle conserve, en face de l'histoire, sa fonction propre, sans empiéter sur elle.

Il en est de même pour toutes les disciplines. Écarter les solutions qu'elles

nous offrent quand nous envisageons les problèmes sociaux, c'est ne voir qu'une face de ces problèmes, c'est se priver des moyens qui permettraient de les résoudre. L'explication sociologique des faits sociaux n'a de valeur que reliée et associée à leur explication psychologique.

Qu'il y ait des « lois » que le sociologue constate, nous ne le nions pas. Mais qu'il se borne à les constater, ce n'est là, croyons-nous qu'une partie de sa tâche. Sans ce travail préliminaire, la sociologie serait incomplète : réduite à lui seul, elle est tout aussi incomplète. Une sociologie uniquement inductive ne vaut pas mieux qu'une sociologie uniquement déductive. L'une et l'autre sont stériles.

Le déterminisme est une explication, mais il n'est pas l'unique explication des faits. On ne saurait s'en contenter. La sociologie conçoit la vie comme un mécanisme où le hasard et l'imprévu n'interviennent pas, où tout se passe automatiquement. C'est un monde sans originalité que celui des sociologues. C'est un monde aussi peu vivant que celui des logiciens. Les sociologues sont des logiciens peu recommandables, on se compromet en leur compagnie. Ces gens, qui ne veulent tenir compte que des faits, ne voient pas les vrais faits, dont l'action est certaine. Ils négligent les réalités pour des abstractions. Ils appliquent aux faits les lois de leur esprit. Ne mettons pas en doute la valeur de la science, à propos de la méthode sociologique : c'est un problème d'ordre métaphysique, nous y reviendrons. Mais protestons dès maintenant contre cet autoritarisme scientifique qui prétend tout régenter, tout expliquer, sous prétexte que tout obéit à des lois. Un dogmatisme en remplace un autre. Le dogmatisme sociologique rejoint les autres dogmatismes en ce qu'il n'admet qu'une explication des phénomènes, et qu'il ramène tout à cette explication. Il est tout aussi étroit et peu scientifique. La volonté des individus, dans cette conception de la sociologie, est singulièrement atténuée, pour ne pas dire supprimée. Il n'en est tenu aucun compte. La sociologie est science pure. On sait que Taine a appliqué à l'art la méthode sociologique. Il n'a abouti qu'à une construction *a priori*, niant les faits, les déformant : l'esthétique de Taine est un tissu de contradictions. Qui veut trop prouver ne prouve rien. La méthode sociologique devient la méthode logique, combien illogique en la circonstance : c'est la déduction mathématique, en une matière où elle n'a que faire. La sociologie rétablit ce qu'elle croit détruire. Ses lois sont des constructions de l'esprit. Il n'y a rien de plus subjectif que la méthode objective des sociologues. Ils essaient d'atténuer leur fatalisme en disant que la connaissance des « lois » permettra à la « science sociale » de modifier la réalité. Ils soutiennent que la sociologie devient ainsi la plus libérale des sciences, car elle admet que les sociétés peuvent évoluer sous la poussée des aspirations individuelles et collectives. Constatons-le, en passant, mais ne nous faisons aucune illusion sur le libéralisme des sociologues.

Les sociologues sont bien forcés de convenir que la sociologie conserve des rapports avec la psychologie individuelle, - ils ne peuvent le nier. Quoi qu'ils fassent et quoi qu'ils disent, il faut bien qu'ils tiennent compte de l'individu. Ils en tiennent compte, certes, mais c'est pour l'étouffer. Si on leur dit que la société n'existe que

par et pour les individus qui la composent, et qu'il faut compter avec leur psychologie, ils répondent que l'association des individus constitue une vie différente de celle de chaque individu considéré isolément, et que c'est cette vie du groupe, cette vie collective qui donne naissance à des institutions dont l'ensemble constitue la civilisation. Nous savons cependant quel rôle ont joué, dans l'histoire, les individus : ce sont les isolés, les indépendants, les indisciplinés qui, seuls, ont créé quelque chose. Pendant que le troupeau stagnait, ils sortaient de ses rangs pour rompre avec sa morale et sa tradition. Ce sont les hommes de génie qui conduisent le monde. Et j'entends par eux les penseurs et les artistes. Les guerriers n'ont pas de génie, car ils n'ont qu'un génie destructeur. Le génie est essentiellement créateur. Le troupeau n'a fait que combattre et déformer la pensée des hommes de génie, - de ceux qu'il appelle des fous, - la société s'est opposée par tous les moyens, y compris l'assassinat, à la sincérité des individus, se dressant en face de ses préjugés en accusateurs. Pensant en groupe, agissant en groupe, les gens pensent et agissent mal. C'est alors qu'ils créent ces « institutions » que la sociologie appelle pompeusement la *Civilisation*. Concédon, en effet, aux sociologues, que la vie sociale est bien différente de la vie individuelle, qu'elle en est tout le contraire : elle oppose au courage la lâcheté, à la vérité le mensonge, à la nature l'artifice, à tous les sentiments humains leur contrefaçon et leur caricature. Ils ont raison, puisque nous voyons les individus agir en groupe d'une manière autre que pris en particulier : les ravages de l'esprit grégaire, pendant la guerre, en sont une preuve éclatante. Nous avons vu à l'œuvre cette fameuse mentalité collective : elle a bien mérité de la patrie. Les sociologues, au lieu de déplorer cela, le constatent avec un plaisir évident. Pour eux, la société est établie pour des siècles sur des principes sacrosaints. La sociologie positive a raison sur ce point : nous ne faisons aucune difficulté pour reconnaître que les individus, à peu près supportables séparés les uns des autres, deviennent, associés et groupés, unis par des intérêts quelconques, absolument idiots, sanguinaires, capables de tout. Dès que l'esprit de corps ou l'esprit de parti s'empare d'eux, ils perdent la tête, deviennent de simples brutes. Tout ce qu'il y a de boue au fond d'eux-mêmes se réveille. Ils n'ont plus de conscience, plus de sentiments, plus rien. Il suffit que quelques hommes se réunissent pour qu'ils disent ou fassent des bêtises. Certes, quelquefois, les individus vibrent ensemble pour une noble cause, mais c'est chose rare. La foule est bien différente des molécules, des cellules qui entrent dans sa composition : leur agrégat donne naissance à un corps nouveau où n'entrent que les laideurs des individus, d'où sont exclues toutes leurs qualités : d'intelligents, ils deviennent stupides, de pacifiques, guerriers. La vie sociale est le dépotoir où viennent échouer tous les égoïsmes, tous les reniements. Il semble que les hommes ne cherchent à se réunir qu'afin de mettre en commun leur bêtise. On m'objectera que si les individus n'étaient pas eux-mêmes tarés, la société ne serait pas tarée : je conviens qu'il y a des individus - la majorité - qui sont faits pour vivre en société : ils ont tout ce qu'il faut pour cela, hypocrisie, dissimulation, autoritarisme, sauvagerie. Ce sont des individus peu individualistes. C'est parce qu'il y a dans la société de ces faux individualistes, en nombre considérable, qu'elle est si imparfaite. La société leur permet de développer tout leur talent, de donner libre cours à toutes leurs passions.

D'autres, moins barbares, finissent par le devenir, à leur contact, par faiblesse ou inexpérience. Ils suivent et font comme tout le monde. Évidemment, ces individus sont peu intéressants, et si la société est mauvaise, ils y sont bien pour quelque chose. Cependant, répétons-le, celle-ci ne fait que développer et porter à leur maximum leurs mauvais instincts ; elle les multiplie : la société est le terrain où germent tous les égoïsmes. Bien peu d'individus ont l'héroïsme de combattre les milieux dont ils font partie. Ils s'en évadent, comme d'une galère. Ce sont des rescapés. Individus et sociétés sont au fond également coupables : une somme de lâchetés individuelles, rendues plus nuisibles par leur association, telle est la société, dans sa triste réalité. Ces lâchetés individuelles s'additionnent pour former une force redoutable. Quiconque essaie de la briser est lui-même brisé. La société exerce une telle sujétion sur les individus que, même dans les « milieux libres », elle continue d'exercer ses ravages, ces fameux milieux libres qui devaient révolutionner le monde, et qui n'ont rien révolutionné du tout. Les colonies libertaires n'ont point réussi à réaliser cette société idéale que nous rêvons. Elles en sont même fort loin. Les individus qui en font partie n'ont point laissé à la porte leurs habitudes sociales. Peu à peu, ces milieux deviennent pareils aux autres : ils sont, ces milieux, de plus en plus réduits, les individus n'ayant pas fait l'effort nécessaire pour se réformer. Il importe de rendre inutile, par notre organisation intérieure, toute organisation extérieure dont le rôle consiste à brimer les individus qui sont assez eux-mêmes pour se révolter contre ses lois.

- Gérard de LACAZE-DUTHIERS

Accueil

SOL n. m.

Dans le concert économique des nations, habilement organisé, pour entretenir une illusoire harmonie qui cache, plus ou moins bien, l'exploitation des masses laborieuses, la question du sol joue un rôle prépondérant. Cette question, si importante soit-elle, est toujours grignotée sous divers aspects par les élites ... qui laissent le monde travailleur dans l'ignorance sur ce sujet capital. Les politiciens de toutes nuances évitent soigneusement d'exposer aux travailleurs que la propriété individuelle représentant le fruit du travail et de l'intelligence, est *conditionnée* par le mode d'appropriation du sol.

Nous allons essayer d'expliquer que la question du sol ou foncière, rationnellement définie, permet de se rendre compte de la liberté ou de l'esclavage du travail.

L'organisation rationnelle de la propriété immobilière est, non seulement d'ordre économique mais aussi d'ordre moral, c'est-à-dire de justice sociale. Sans nous étendre, comme on pourrait le faire dans un livre, nous pensons que le lecteur comprendra qu'il serait vain d'émettre l'idée de laisser à chacun le produit intégral de ses efforts, tant que le sol (ou richesse foncière immobilière) ne sera pas entré au domaine social ou commun. Nous nous résumerons en disant que l'entrée du sol à la propriété collective est la condition *sine qua non* de l'établissement de la souveraineté du travail. Ce que nous dirons par la suite aura pour but de mieux aider à comprendre la portée de justice sociale qui s'attache à la question du sol.

Il y a, de par le monde, des faits et des vérités qui, par eux-mêmes, paraissent, dans leur ensemble, si *évidents* à tous, qu'il semble inutile d'en fournir quelques explications. Parmi les nombreux phénomènes sur lesquels on *paraît* renseigné, celui du *sol* n'est pas le mieux déterminé dans le domaine de l'opinion. Nous allons essayer de le démontrer en tenant compte de l'expérience, de l'observation et du raisonnement qui se rapportent à la question foncière dans le cycle des époques parcourues du début de l'histoire à ce jour.

En sociologie, qui est le point de vue sur lequel nous nous plaçons, le mot *sol* *représente* la richesse foncière immobilière sous ses divers aspects. C'est *une* des *deux* principales espèces de richesse : les capitaux, la richesse mobilière étant l'autre. De l'utilisation plus ou moins rationnelle de ces richesses, la société vit en harmonie ou dans le désordre.

Le *sol* qui est, comme nous le verrons, *essentiellement* distinct du capital, de la richesse mobilière, représente une force productrice mécanique comme *source passive* des richesses. D'autre part, le *travail*, qui est le raisonnement en action et devient force productrice consciente, représente la *source active* des capitaux, de la richesse mobilière.

De l'organisation des richesses que nous venons de définir, et tout particulièrement de la richesse foncière (sol), dépendent l'ordre social et le bonheur domestique ou l'esclavage des masses laborieuses.

Sans le sol, l'homme n'existerait pas ; et, socialement parlant, sans l'homme, le sol serait comme s'il n'existait pas. L'histoire sociale n'existe que pour l'homme et ne saurait intéresser les autres êtres qui, sous ce rapport, n'apportent directement aucune contribution. L'homme seul *sait* qu'il existe, il en a conscience. Dès lors, il examine, compare, apprécie ; de sorte que le raisonnement lui explique que, dans l'Univers, il y a des choses *nécessaires* à la vie et au développement social, comme il sait qu'il y en a d'autres qui sont, suivant les cas, et les circonstances, plus ou moins *utiles* au développement des sociétés. Cette remarque amène à comprendre que : *confondre* ces deux espèces de richesses - sol et capitaux - sous le seul nom de *propriété* dans l'attribution des richesses aux individus, c'est employer un langage inexact et dangereux qui conduit aux abus de l'organisation sociale actuelle.

Dans l'étude du Problème Social, si l'on veut éviter les équivoques, toujours dangereuses et souvent nuisibles, il convient de situer scientifiquement les rôles respectifs du sol et du capital dans la *formation* des richesses.

Se refuser de connaître la différence *essentielle* qu'il y a, dans l'ordre des richesses, entre *l'indispensable* et *l'utile*, c'est, le sachant ou l'ignorant, faire le jeu de la bourgeoisie et retarder d'autant l'heure de la libération du travail.

Afin de bien comprendre les données du Problème social, remarquons que l'homme, le travailleur, au moyen de l'usage de la richesse foncière, du sol, *crée*, par ses efforts, des richesses, des produits, enfin des capitaux selon les besoins qu'il en a ; alors que ce même travailleur reste impuissant pour créer le sol. N'oublions pas que la richesse foncière a des limites que les sciences au service du travail ne permettent pas de dépasser, et nous comprendrons que l'homme qui n'a pas droit à *l'usage* du sol se trouve placé dans le vide des richesses, comme dit Colins.

Des vérités qui précèdent, il résulte qu'il est de toute impossibilité de pouvoir ajouter la moindre étendue à la surface ou à la profondeur du sol. Par contre, la possession de la richesse foncière confère, à celui qui la détient, un véritable *monopole* présidant à l'attribution du travail aux individus puisque le travail ne peut s'exercer que sur ou dans le sol. Inévitablement, ceux qui détiennent le sol commandent ceux qui en sont privés. Dès lors, logiquement, l'entrée du sol au domaine commun apparaît comme une nécessité sociale pour l'instauration d'un régime de liberté individuelle et de bien-être social. En n'attachant pas au sol toute

la valeur sociale qu'il comporte, permettant de mettre chaque chose à sa place et à la place qui lui convient, on consacre, dans l'équivoque, la *contradiction* des *intérêts* à l'avantage de la féodalité financière.

C'est l'ignorance de la valeur sociale qui s'attache au sol qui *permet*, pendant les périodes électorales où les ... élites ... de la politique sont en rapport plus ou moins direct avec les masses laborieuses, de *camoufler* la question foncière dans ses rapports avec l'attribution des produits du travail aux individus. Si, en 1930, nous lisons les programmes politiques des candidats, qui vont du rose pâle au rouge vif, nous remarquerons un *silence* volontaire sur la question du sol ; ce qui prouve que c'est en dehors des politiciens de toutes nuances que la question du sol peut et doit être étudiée sérieusement.

Les militants devraient enseigner, s'ils n'étaient des ignorants ... , que l'entrée du sol à la propriété collective est *créatrice* de bien-être général, *génératrice* de liberté et *dispensatrice* de la souveraineté du travail.

L'entrée du sol au domaine commun répond aux idées de justice, de liberté et de bien-être que les travailleurs désirent appliquer dans les rapports des hommes entre eux. Aussi, tant que le sol est *aliénable*, il est logiquement impossible de libérer le travail de l'emprise du capital, et, quelles que soient les réformes plus ou moins tapageuses de l'époque d'ignorance, les résultats ne tardent pas à devenir, avec le développement des intelligences et des nouveaux besoins qui en naissent, moins supportables que par le passé.

Tout retard, volontaire ou non, à la solution de la question du sol, qui dépasse et domine toute question agraire, minière, forestière, etc ... retarde d'autant la libération des opprimés et des travailleurs. La tactique du *silence* sur la question du sol compromet l'avenir du socialisme et de la liberté.

D'une manière générale, le socialisme souffre d'une crise d'indétermination qui place le futur régime sous le signe de l'*équivoque* en donnant à certains termes d'économie sociale un sens plus ou moins rationnel. Pour les uns, le socialisme paraît être le bien-être qu'une production intensifiée peut procurer à la collectivité à des conditions définies. Pour d'autres, dont nous sommes, le socialisme est l'application de la justice à la société. Par l'application de la justice, chacun devient l'artisan de sa fortune et de sa destinée que l'*égalité* du point de départ permet de réaliser. De nouveaux cioux, une nouvelle terre où la justice règnera seront le domaine social sur lequel chacun recevra selon ses œuvres. Une éducation morale généralisée et une organisation rationnelle de la propriété faciliteront la jouissance d'un pareil régime qu'une phraséologie trop élastique ne saurait définir.

C'est, parce que certains mots comme le mot *sol* et certaines expressions comme *instruments de travail* et *moyens de production* sont mal déterminés qu'il y a, selon les besoins politiques, des propositions confuses, parfois contradictoires, dans la confection des programmes plus ou moins teintés de socialisme. Comment

se reconnaître dans ces labyrinthes de la cacophonie, que l'on dirait établis à dessein ? ...

Ainsi, à propos du mot *sol* qui nous préoccupe, certains économistes, et même des socialistes, croient nécessaire d'ajouter au mot *sol* celui de *sous-sol*. Ces personnes se sont-elles demandé s'il était *possible* d'établir une limite *réelle* entre ce qu'on appelle *sol* et *sous-sol* ? Poser la question c'est la résoudre par la négative. D'autres prétendent que les récoltes, les engrais, etc., tant qu'ils *font corps* avec la richesse foncière ne font pas partie du *sol* ; d'autres enfin n'admettent pas la richesse immobilière comme étant du *sol amélioré* par construction, tout comme l'est un champ de blé, ou de fourrage par le travail se rapportant à la production du champ. Socialement, c'est inutile, même dangereux de s'en remettre à des détails d'exposition.

A notre époque d'industrialisme intensif, tout le *sol* a été, à divers degrés, plus ou moins amélioré et, socialement, il est impossible d'établir une règle pour indiquer le degré d'amélioration qui classe le champ dans une catégorie quelconque et qui, finalement doit entrer au domaine commun. L'entrée du *sol* à la propriété collective est indispensable à notre époque de nécessité sociale, pour établir le socialisme à l'avantage de tous. Il est inutile et superflu d'épiloguer sur des apparences et des illusions.

En nous intéressant à la question du *sol* qui représente le point cardinal de l'ordre socialiste, retenons que le *sol* n'est pas à proprement parler, un *moyen de production*, un instrument de travail ; il est plus et mieux socialement parlant. Le *sol* est la matière absolument première, il est le *fonds* d'où le *travail* extrait, avec ou sans instrument, toutes les richesses nécessaires à l'entretien et au développement de l'Humanité.

Des explications qui précèdent il résulte que le *sol* se manifeste à l'intelligence que les préjugés n'ont pas atrophiée, sous le caractère de l'*indispensabilité*. De son organisation, dans le domaine des propriétés, dépendent la liberté ou l'esclavage du travail, le bien-être ou la misère des travailleurs. Ainsi, la confusion de la richesse foncière - *sol* - avec la richesse mobilière - capitaux - est, dit Colins, une escobarderie de l'Économie Politique destinée à confondre l'illusion et la réalité, l'*utile* et le *nécessaire*, afin de maintenir l'esclavage du travail et la domination du capital. C'est un tour d'escamotage économique habilement exécuté au profit du capital. A notre époque, s'intéresser à la question sociale, œuvrer en faveur du socialisme, et confondre le *sol* avec richesse naturelle, créée par le *travail*, avec le *capital*, richesse mobilière, qui n'est et ne peut être que le résultat du travail, c'est vouloir, le sachant ou non, que le paupérisme reste indestructible, c'est vouloir perpétuer les révolutions, c'est vouloir la mort de la société par le désordre. La nécessité sociale forcera bien un jour, plus ou moins prochain, notre pauvre humanité à ouvrir les yeux et à s'orienter vers la connaissance du bien avec la volonté de le réaliser.

Si l'humanité réfléchissait à la question de l'*appartenance* des richesses, elle verrait que celles-ci s'approprient par le travail, soit au critérium de la *force*, soit au critérium de la *raison*. Remarquons, dans cet ordre d'appropriation des richesses, que l'appropriation individuelle du sol est possible tant que le droit de la force est le seul connu socialement. Alors cette appropriation est de nécessité sociale puisqu'elle est la seule qui offre une sécurité relative à l'ignorance économique de l'époque. Mais pour cette période, et quelle qu'en soit la durée, la privation du sol, pour la plus grande partie des travailleurs, fait que l'*offre* du travail, malgré tous les progrès possibles, est toujours au minimum des circonstances et tient les travailleurs en état d'esclavage économique. Ceux-ci ne reçoivent pas le produit intégral de leur travail, mais simplement ce que les détenteurs des moyens de production consentent à leur donner. Ajoutons aux droits des propriétaires, imposés aux travailleurs déshérités, la perception de l'impôt ou revenu social retombant exclusivement sur le travail et nous comprendrons *pourquoi* en époque d'aliénation du sol aux individus, la plupart des travailleurs ne *consomment* pas selon leurs besoins, alors que les produits agricoles et manufacturés restent inutilisés et se détériorent. Dans le régime bourgeois, l'abondance des biens nuit quelquefois et même bien souvent. Ainsi l'aliénation du sol, et par suite la *monopolisation* de cette richesse indispensable, canalisée chez quelques individus, créa les castes et les classes, les maîtres et les esclaves, la richesse pour quelques-uns, la misère pour le plus grand nombre.

Si nous passons à l'époque où le sol appartiendra à tous et qui sera l'époque de connaissance sociale, nous verrons que, par *l'entrée du sol au domaine commun*, le paupérisme se trouve anéanti, du fait que les travailleurs, c'est-à-dire tous et chacun, seront, au même titre, des propriétaires indépendants plus ou moins capitalistes.

A ce moment, contrairement à ce qui se passe en période d'aliénation du sol, les capitaux abonderont, offerts par la Société et les individus qui ne consommeront qu'une partie de leurs productions. Bien plus, les capitaux des particuliers devront concurrencer ceux de la société.

De ce fait, les capitaux animeront toujours la demande du travail et leur utilisation contribuera à l'augmentation du bien-être général. En résumé, le *salaires*, compris comme rémunération du travail, qui est *éternel*, par rapport à l'homme, sera constamment au maximum des circonstances, du minimum où il se trouve en époque d'aliénation du sol aux individus. Il n'est pas téméraire d'affirmer que l'entrée du sol au domaine social a pour but et résultat inévitable la disparition du paupérisme matériel dans une atmosphère de justice et de moralité générale.

A ce moment, mais pas avant, l'homme *naît* sous un régime d'*égalité* sociale relative et peut, en toute *liberté*, exercer ses *facultés* pour obtenir par son travail - et sans nuire à son prochain qui jouira des mêmes droits - la satisfaction des *besoins* ressentis.

Contrairement à ce qui se passe à notre époque, et toujours du fait de l'entrée

du sol à la propriété collective inaliénable, chaque membre aura à sa disposition, selon ses goûts et son tempérament, pour exercer son activité dans le domaine qui lui plaira, d'incontestables garanties de sécurité, d'indépendance réelle et de bien-être permanent. Relativement au passé, au présent et à l'avenir, l'organisation de la propriété du sol représente une clé merveilleuse qui, dans le passé, a ouvert la serrure sociale à l'avantage des nobles, comme, actuellement, elle l'ouvre à la bourgeoisie et comme elle l'ouvrira à l'avantage de *tous* quand le sol fera partie du domaine commun.

C'est de sa possession individuelle ou de sa possession commune que dépend la liberté ou l'esclavage du travail. Pour notre époque, la possession commune de la richesse foncière-immobilière est de nécessité sociale, mais, en France, *tous* les partis font la conspiration du silence sur cette importante question qui est, sous divers aspects et dans différentes nations, dans l'ordre de mise en pratique. Un avenir relativement prochain démontrera, expérimentalement, les avantages généraux de l'entrée du sol au domaine social par rapport à l'entreprise de certaines mobilisations anti-scientifiques du sol. Nos parlementaires socialistes s'apercevront alors que le socialisme ne signifie pas, le moins du monde, que la terre agricole, qui est une partie du sol à socialiser doit *appartenir à celui qui la cultive*, mais à *tous*.

De l'exposition de la question du sol ou foncière que nous venons de faire il résulte : 1° que le *socialisme* ne peut se réaliser que par l'entrée intégrale du sol au domaine social aussi bien que de la richesse mobilière ou capitaux provenant de générations passées ; 2° que, de ce fait, le *travail* sera *libre* au lieu d'être esclave comme de nos jours, ou *forcé* comme l'enseigne et le veut le marxisme ; 3° que l'appropriation sociale des richesses indiquées n'implique pas forcément l'*exploitation* du domaine commun par l'État ; 4° que cette exploitation peut et doit être faite, généralement, par des *associations* de travailleurs libres ou par des travailleurs isolés et indépendants afin que, sous ses divers aspects, la *liberté* individuelle soit sauvegardée ; 5° que le produit du Travail sera, alors seulement la *propriété* de celui qui l'aura créé ; 6° que *tous* et *chacun jouiront*, au même titre, des avantages qui précèdent, dans une atmosphère sociale et morale d'*égalité* relative suffisante pour la satisfaction des besoins ressentis ; 7° que le *travail* sera *souverain* et la domination du capital anéantie.

Ces conditions de vie générale prendraient rationnellement corps, pour ainsi dire automatiquement, sous l'impulsion du principe rationnel de l'intérêt qui guide l'Humanité. L'homme libre sur la Terre libre sera l'œuvre du socialisme rationnel qui ne saurait équitablement admettre avec Engels et les marxistes, le travail *obligatoire* et *égal* d'une administration à étiquette socialiste qui paraît oublier que la *liberté* est le plus grand de tous les biens. Le rythme du travail et de la production sera déterminée par les *besoins* ressentis équitablement par tous et par chacun.

- Élie SOUBEYRAN.



Accueil

SOLDAT n. m. de l'italien soldato

Milit. Militaire qui touche une solde payée régulièrement par le prince ou par le pays qu'il sert. Simple soldat. Militaire non gradé : c'est un militaire de 3^o catégorie, puisqu'il y a : officiers, sous-officiers et soldats pour composer une armée.

Plus un officier a de galons, plus il s'éloigne du soldat, ayant sur lui d'autant plus d'autorité et de solde importante avec plus d'honneur et moins de risques. Le soldat touche une solde ridicule, mais il est abrité, vêtu, nourri et couché. Tout cela pour une besogne stupide dans son exercice, criminelle dans ses intentions, infâme par son accomplissement et son but.

N'est pas soldat qui veut : un infirme, un idiot, un malingre, un trop faible d'esprit ou de corps est exempté définitivement. Il faut convenir que les majors peu scrupuleux examinent, auscultent, palpent la chair des hommes de vingt ans, obligatoirement tenus de se présenter à jour et à heure fixes, pour ce qu'on appelle le conseil de révision. Tous les conscrits ont de fortes chances d'être reconnus bons pour le service, surtout s'il y a nécessité de chair à canon pour défendre des intérêts qui ne les touchent aucunement s'ils ne sont capitalistes ou fils de capitalistes. S'il a la naïveté, le pauvre soldat, de croire qu'il est appelé à se battre pour un idéal ou pour une raison plus ou moins admissible, à moins d'être un crétin, il verra vite qu'il n'en est rien et qu'il est tragiquement dupe. Mais s'il est soldat, il n'est plus un homme ; il est un numéro matricule, une machine à obéir, une machine à tuer son semblable. Un moment, il voit, en face de lui, ayant subi le même ignoble dressage que lui, un autre homme ; cet homme qu'il ne connaît pas, qu'il n'a jamais vu ni connu, c'est l'ennemi. Il lui ressemble, pourtant, comme un frère, c'est un homme comme lui ; non, c'est un soldat comme lui. Et c'est à qui, dans ce face à face des deux soldats, tuera l'autre ! C'est pour cela que l'un et l'autre ont été faits soldats. Ce n'est même pas aussi simple ; le duel ainsi décrit, n'existe que par le hasard de la guerre. Les circonstances qui mettent en présence un homme contre un autre homme, sont très rares. En effet, ce serait dangereux, peut-être, si ces deux hommes n'étaient pas aussi complètement soldats que le veulent ceux qui, à l'abri, les ont envoyés l'un contre l'autre ; il se pourrait que ces deux soldats se reconnussent comme hommes, victimes tous deux d'une machination atroce et qu'ils fraternisassent, comme cela s'est vu plus souvent qu'on ne croit, malgré le soin pris pour étouffer de si mauvais exemples, susceptibles d'être contagieux. Aussi, la guerre, ce n'est pas la lutte corps à corps et c'est tout à fait rarement le

duel d'homme à homme ; c'est, au contraire, la tuerie aveugle, en groupe ; c'est le massacre acharné, sauvage de brutes affolées, en furie comme des bêtes, ce sont des fous en bandes excitées, entraînés, ivres de haine et ivres d'alcool. Il faut cela, paraît-il, pour être de parfaits assassins, stupides, féroces, lâches, cruels et surtout inconscients ; en un mot, pour être de bons soldats, des héros, tuant ou se faisant tuer glorieusement ainsi que le proclament les profiteurs de toutes sortes auxquelles les guerres entre nations et les guerres coloniales procurent avancement, décorations et bénéfices.

Il n'y a, pour nous, qu'une guerre admissible, c'est la guerre civile. Là, il ne faut pas des soldats, mais des hommes. C'est indispensable pour accoucher par le fer une société grosse de transformation sociale. Quant aux malheureux enfants du peuple qui, par hasard, sont soldats de force à un tel moment, ils ont l'occasion de redevenir subitement des hommes en aidant leurs frères civils à faire la Révolution.

C'est d'ailleurs ainsi que peut réussir une Révolution ; les événements sociaux nous le prouvent ; les faits historiques de toute nation et de toute époque qui se sont produits en vue d'une transformation politique et sociale ne l'ont pas été autrement, on le sait. La Bourgeoisie qui a tout à perdre veut tout conserver. Pour cela, elle est prête à tout.

Enfin, chacun selon la loi, doit, en France, servir la patrie, et, s'il est besoin, mourir pour elle. Autrefois, le soldat de métier, changeait facilement de patrie, suivant la solde qui lui était offerte. Les chefs se ménageaient de leur mieux, et en avaient pour l'argent qu'ils consacraient à former et à payer des soldats qu'ils remplaçaient par d'autres quand ils disparaissaient, changeaient de camp ou se faisaient tuer. Le chef ou seigneur en avait pour ce qu'il payait. Il en usait selon ses moyens, pour Dieu, pour la Patrie, pour le Roi !.. et aussi pour lui-même.

Depuis la Révolution française, on a changé tout cela. Puis, est venu un vrai de vrai, parmi les soldats Napoléon, le Corse aux cheveux plats. Il mit sous sa botte le peuple qui avait pris la Bastille et renversé la Monarchie. Il conduisit par le sabre des soldats en haillons auxquels il fit voir du pays et qu'il gorgea de gloire et de sang. Ce fut le soldat triomphant de l'épopée impériale auquel nous devons la funeste prospérité du Militarisme et la renommée du soldat.

Les guerres ont, depuis, pris leur large place dans le monde. C'est une vaste et bonne affaire internationale, dont les Peuples font tous les frais. Inutile d'en parler encore ici. Nous sortons d'en prendre. La guerre mondiale fut, de 1914 à 1918, une hécatombe horrible de soldats. La prochaine ne se contentera pas de soldats : elle voudra tout ce qui vit.

Si l'on peut entendre par soldat, celui qui embrasse la défense de quelqu'un ou de quelque chose : les soldats de l'idée, on peut dire que les insoumis, les déserteurs, les réfractaires au métier de soldat sont de rudes et valeureux soldats quand on

songe à ce qu'ils risquent en tout temps, de souffrances physiques et morales pour échapper à l'exécrable obligation du service militaire.

Mais que dire de l'admirable énergie des objecteurs de conscience qui refusent de se plier à tout ce qui leur est commandé par l'usage, par la loi, par ce que les intéressés appellent le devoir. Ceux là qui, consciemment, énergiquement, stoïquement, refusent de toucher une arme, sont de véritable héros. Ceux-là sont des soldats de l'Idée. (Voir Conscience, Objection, Paix).

Ces soldats de résistance au Mal, ces convaincus, ces héros, ces martyrs sont des hommes !

Ils ne veulent tuer personne : ils veulent tuer la guerre !

Georges Yvetot

Accueil

SOLEIL n. m.

Le Soleil, Phébus, la divinité des Anciens, l'Astre du jour qui fait mûrir le blé, la vigne, les fruits, le dispensateur de la Vie et du Bonheur sur les mondes qu'il éclaire et réchauffe de ses rayons est, non pas la boule de feu qu'il semble être, mais un globe qui n'est ni solide, ni liquide ni gazeux dans le sens que nous attribuons généralement à ces mots, car les gaz qui le composent sont condensés dans une condition de physique absolument inconnue par nous, leurs poids n'étant, en moyenne, à volume égal, que 4 fois moins lourd que les substances terrestres et la pesanteur à sa surface solaire 27 fois 1/2 plus forte qu'à la surface de notre planète.

Le bolomètre nous a permis de mesurer la température qui règne à la surface de l'astre du jour. Elle est de 6.000 degrés et celle au centre du globe de 40 millions de degrés.

Il en est également ainsi des autres soleils de l'espace. On estime leur température centrale à 40 millions de degrés. A la surface, la température des étoiles blanches-bleuâtres comme Sirius et Véga, est de 12.000, des jaunes, type Capella, Arcturus, notre Soleil, 6.000 degrés et les rouges 3.000 degrés.

Le Soleil tourne de l'Ouest à l'Est, autour de son axe, en 25 jours 4 heures, entraînant avec lui, à raison d'une vitesse de 20 kilomètres par seconde tout notre système planétaire, sept cents fois plus léger que lui, vers Véga dans la direction de l'amas stellaire, qui est situé dans la constellation d'Hercule. Selon toutes les probabilités, notre Soleil, ainsi que la plupart des étoiles de première grandeur, ses voisines, graviteraient dans des périodes de plusieurs millions d'années autour de cet amas stellaire.

Les proportions du Soleil sont colossales. Son diamètre est environ 109 fois aussi long que le diamètre équatorial de la Terre, qui mesure 12.742 kilomètres. La superficie de l'astre du jour est 12.000 fois plus grande, son volume près de 1.300.000 plus gros et son poids 324.439 fois plus lourd que ceux de notre planète. Le poids de notre Terre étant de 5 septillions 875 sextillions de kilogrammes, celui du Soleil est conséquemment de 1 nonillion 900 octillions de kilogrammes, ce qui s'écrit par trente-un chiffres.

Comme proportion, notre Terre est à la planète Jupiter ce que cette dernière est au Soleil.

Pour faciliter le calcul et l'orientation de nos lecteurs à travers les astres, nous nous permettrons de leur donner l'indication suivante :

Le rapport de la circonférence au diamètre est : 3,145.

La surface de la sphère est égale à son diamètre multiplié par la circonférence d'un grand cercle.

Le volume total de la sphère s'obtient en multipliant la surface par le tiers du rayon.

Les surfaces des sphères sont entre elles comme les carrés de leurs rayons.

Leurs volumes sont entre eux comme les cubes de ce même rayon.

Surface de la Terre : 510.082.700 kilomètres carrés. Volume de la Terre : 1.083.250.000.000 kilomètres cubes.

Rayon de la Terre : 6.371 kil. 107 mètres.

Diamètre de la Terre : 12.742 kil. 214 mètres.

La distance moyenne qui nous sépare du Soleil est de 149.500.000 kilomètres. On peut facilement calculer cette distance depuis que Olaf Roemer découvrit, en 1675, la rapidité du rayon lumineux qui est de 300.000 kilomètres par seconde et qui fut découverte par le célèbre Danois en examinant les éclipses des satellites de Jupiter. Il constata qu'il y a 16' 26" de différence entre les moments où elles arrivent selon que Jupiter se trouve du même côté du Soleil que la Terre ou qu'il se trouve du côté opposé. Il suit de cette constatation que la lumière emploie 16' 26" pour traverser le diamètre de l'orbite terrestre et conséquemment 8' 13" pour venir du Soleil.

Notre Soleil, qui ne nous envoie que la deux-milliardième partie de la lumière et de la chaleur rayonnées par lui dans l'espace et dont la force dépensée par lui, sur la surface de notre planète, équivaut à 218 trillions de chevaux-vapeur, appartient, avec Capella, Acturnus, Procyon, et la plupart des étoiles de deuxième grandeur, aux astres qui traversent la troisième période de la vie stellaire ascendante.

Ces astres se font remarquer par l'altération que subit l'intensité de leur lumière, due à un commencement de refroidissement de leur surface,

Ce refroidissement est caractérisé par la formation de taches ou cavités remplies de vapeurs transparentes, qui parviennent de grands bouleversements que produisent des soulèvements et des dépressions de la photosphère. Ces taches sont généralement environnées de *facules* ou régions très brillantes, qui forment autour d'elles une sorte de bourrelet saillant et ultra lumineux.

Les taches solaires qui font partie intégrante de l'astre du jour et dont la température inférieure à celle de la surface lumineuse ou photosphère, voyagent autour du Soleil dans le même sens que la révolution annuelle de la Terre et que le cours de toutes les planètes. Leur rotation s'effectue auprès de l'équateur solaire environ en 25 jours et en 28 entre le 45 et 50ème parallèle boréal et austral. Aux pôles elles ne se voient jamais.

Ces taches se forment lentement ou assez subitement et sont toujours précédées par une grande agitation dans la photosphère, qui se manifeste par des facules très brillantes donnant naissance à un ou plusieurs pores qui se transforment en une large ouverture. Les taches peuvent durer de quelques jours à plusieurs mois et atteindre plus de 100.000 kilomètres de diamètre. Elles nous envoient environ 54 % moins de chaleur qu'une partie d'égale grandeur de la photosphère sans tache.

Le nombre des taches, des éruptions et des tempêtes solaires arrive environ tous les 11 ans à son maximum ; puis, ce nombre diminue pendant 7 ans 1/2 et emploie ensuite 3,6 ans pour remonter de nouveau à son maximum. Mais cette période de 11,1 ans varie elle-même et peut se raccourcir à 9 et s'étendre parfois au delà de 12 ans. Tous les 34 et 35 ans, il y a une période maxima pour les taches.

N'y aurait-il pas des éruptions énormes dans le Soleil tous les cent ou deux cent mille ans et qui auraient occasionné les périodes glacières encore inexplicées ?

Il est à noter que la période de décroissance des taches est plus longue que la période d'accroissement et que la même chose arrive également pour le reflux et le flux de la mer.

Ces périodes undécennales dues probablement à l'influence des planètes correspondent avec les aurores boréales et avec les oscillations de la boussole et cela, fait digne d'attention, de telle façon que le maximum d'oscillations coïncide avec le maximum de taches, et le minimum avec le minimum.

Une grande partie de la surface du Soleil est granulée, véritables vagues ou montagnes de gaz incandescents qui peuvent atteindre et dépasser mille kilomètres de diamètre.

De cette photosphère s'élève l'atmosphère solaire ou sa chromosphère, qui n'est visible, comme la Couronne, que pendant les éclipses totales du Soleil.

La chromosphère est une nappe de « feu » de 10 à 15.000 kilomètres d'épaisseur, qui se projette en protubérances, sorte de flammes roses, à plus de 300 à 400.000 kilomètres vers les cieux.

Au dessus de la chromosphère, il y a la Couronne, qui environne le Soleil à une hauteur de 500.000 kilomètres, et qui n'est probablement qu'un simple

phénomène électrique de l'astre radieux ...

La spectroscopie ou l'analyse spectrale n'a pas seulement permis de déterminer la composition chimique du Soleil, mais elle est encore la grande révélation scientifique du XIX^{ème} siècle, qui a prouvé *l'unité constitutive de l'Univers*.

Les étoiles ou soleils naissent tous de condensations de nébuleuses, dont l'origine doit être cherchée dans l'éther intersidéral, berceau et tombe des mondes et des univers.

Le grand mérite de Flammarion, malgré sa faiblesse spirite, a été dans la vulgarisation précise, nette, des données scientifiques. Le défaut des astronomes anglais de la nouvelle école, tels Eddington et Cie, est, grâce à leur spiritualisme, le manque de clarté.

Ils brosent un tableau, qui rend confuse la discussion sur les étoiles dites géantes et naines.

Il n'y a, à vrai dire, pas d'étoiles géantes, et d'étoiles naines. Ce sont les mêmes étoiles, alternativement énormes ou petites, diffuses ou condensées, selon leur âge.

Les étoiles jeunes sont grandes et diffuses, telle Bételgeuse, dans la constellation de l'Orion. Elle pèse 1.000 fois moins que l'air et son volume égale 50 millions de fois celui de notre soleil, tandis que sa masse ne vaudrait que 35 fois celle de l'astre du jour. Dans quelques centaines de millions d'années, Bételgeuse sera égale à 35 fois la dimension de notre Soleil actuel.

A stade égal d'évolution, les étoiles, entre elles, varient, en moyenne, dans la proportion de 1 à 5 et leur vie autonome, depuis qu'elles se sont dégagées de leur primitive nébuleuse - le brouillard stellaire du grand Herschel - jusqu'à leur mort ou dissolution dans l'éther, ce prétendu vide entre les mondes - ne saurait dépasser 15 trillions d'années et ne doit généralement guère atteindre plus que quelques centaines de milliards d'années.

Dans cette hypothèse plausible, notre habitat terrestre vivrait, depuis sa sortie des entrailles ignées du Soleil jusqu'à son émiettement dans l'espace, à peine quelques milliards d'années terrestres.

Le monde Einsteinien, dans lequel on perd souvent pied, comme dans la trop profonde philosophie allemande, est, malgré ses apparences, un diminutif de l'Univers, parce que limité à une sphère dont le diamètre est de 300 millions et la périphérie de un milliard d'années de lumière. Ce monde serait composé d'un million de voies lactées analogues à la nôtre, dont le diamètre est de 220.000 années de lumière.

Il y aurait dans *notre* Voie lactée trois milliards de soleils et, dans l'Univers d'Einstein, avec ses 2 millions de voies lactées, quelques quadrillions d'étoiles composées d'un nombre d'atomes avec leurs électrons, ces systèmes solaires en miniature, s'inscrivant par près de cent chiffres - l'atome est à l'homme dans la proportion de l'homme au Soleil. - Néanmoins, l'univers d'Einstein est un diminutif de l'Univers *parce que calculable*.

Nier la pluralité infinie des mondes habités et dire, avec les astronomes à tendance spiritualiste de nos jours, que la vie consciente dans l'Univers serait une exception est un anthropomorphisme aussi grossier qu'était, jadis, l'affirmation enfantine que notre Terre était le centre de l'Univers et l'homme le roi d'une création inexistante parce que la matière, avec l'énergie qui lui est inhérente, est exempte de finalité, demeure éternelle, cause et effet en même temps.

Les quadrillions d'étoiles des voies lactées formant notre archipel, où nos îles stellaires qui émergent de l'éther sont toutes, d'après les révélations spectroscopiques, d'*égalité constitutive* et les « terres du ciel », nous font voir dans la planète géante Jupiter ce que notre Terre était dans un passé éloigné de quelques centaines de millions d'années, à l'époque de sa formation.

Avec Mars, nous avons l'image de ce que nous serons dans une dizaine de millions d'années, lorsque les océans se dessècheront et que l'atmosphère se sera raréfiée.

Avec la Lune, enfin, sans atmosphère et sans bruits, c'est le règne du silence et de la mort.

Les torches du ciel que sont les étoiles ou les soleils, deux expressions pour dire la même chose, inscrivent en lettres de feu pour celui qui sait les lire et comprendre leur langage : *La Vie, si elle n'est pas nécessairement simultanée sur les mondes d'un même système solaire, est, a été et sera la parure de toutes les planètes qui peuplent l'éternité de l'Univers stellaire*

- Frédéric STACKELBERG.

Accueil

SOLIDARITÉ n. f. (du lat. *solidaris*, solidaire).

Etat de plusieurs personnes obligées les unes pour les autres. *Philos.* Dépendance mutuelle entre plusieurs personnes ou entre les hommes, qui fait : que les uns ne peuvent être heureux, se développer que si les autres le peuvent aussi, d'où résulte l'obligation de s'entraider.

Dr. franç. : “ *Quand plusieurs personnes s'obligent simultanément envers une autre, les dettes sont en principe simplement conjointes, et le créancier ne peut réclamer à chacun qu'une partie de la dette totale. Il en est autrement quand il y a solidarité. La loi reconnaît l'existence de la solidarité soit entre créanciers, ce qui permet à chaque créancier de réclamer au débiteur toute la dette, sans que celui-ci puisse jamais payer plusieurs fois la totalité (cette solidarité n'est plus d'ailleurs, aujourd'hui, usitée en pratique), soit entre débiteurs, ce qui permet au créancier de demander le tout à chacun d'eux, sans d'ailleurs toucher plus d'une fois le montant de la dette. La solidarité doit avoir été stipulée expressément ou résulter d'un texte comme l'article 55 du Code pénal entre les auteurs d'un même crime ou délit. Le paiement, la dation en paiement, la novation faite par un débiteur libèrent tous les autres. Il en est de même pour la remise de dette, à moins que le créancier n'ait entendu faire une remise ne profitant qu'à un seul. L'obligation solidaire une fois payée, les débiteurs procèdent entre eux à une répartition pour que chacun supporte une part proportionnelle à son intérêt dans la dette.* ”

« *Solidarité républicaine*, association politique fondée en octobre 1848, à Paris et dans les départements, à l'instigation de Ledru-Rollin, Delescluze, Gambon, Sarrut, etc. Elle avait pour objet de résister par tous les moyens légaux aux tentatives des légitimistes et des bonapartistes pour s'emparer du gouvernement ; Administrée par un conseil général de soixante-dix membres, la Solidarité républicaine avait un comité central à Paris, des comités de département, d'arrondissement et de canton. La Cour de cassation déclara illégale cette association comme société secrète, par arrêt Du 3 décembre 1849. »

« *SOLIDARISTE* (synonyme de solidaire) n. Partisan de la solidarité. »

Les syndicalistes qui savent vivre en pratiquant l'entraide pour rendre plus agréable et moins fatigant le travail sont des solidaristes en action. Quand ils se soutiennent également dans la lutte contre toutes les formes de l'exploitation, ils sont solidaires, et c'est ainsi que souvent ils triomphent de leurs exploiters et imposent leurs revendications.

Il en est de même des coopérateurs de production ou de consommation. Ils sont également des *solidaristes* en action, des *solidaires* effectifs puisqu'ils pratiquent la solidarité.

Il n'est pas une grève, en France et ailleurs, c'est-à-dire partout où il y a des hommes assujettis à l'exploitation, où la *solidarité* ne soit mise en action : solidarité des grévistes entre eux ; solidarité des travailleurs de toute la corporation, de toute la localité et même de toutes les corporations et de toutes les localités et, parfois, de tous les travailleurs organisés d'une nation. Souvent aussi la solidarité internationale s'exerce en faveur de grévistes, même avant que ceux-ci y aient fait appel. Des secours arrivent de partout et les grévistes obtiennent gain de cause par leur courage, leur endurance dans la lutte et surtout par la solidarité de tous travailleurs. On n'en finirait pas de citer des exemples ou des souvenirs de solidarité en action. Toute l'histoire de la classe ouvrière en est parsemée. Il n'est pas un militant syndicaliste qui ne puisse narrer les miracles accomplis par la solidarité des ouvriers entre eux.

Qui ne se souvient des grèves de Fougères ?

Les ouvriers de la chaussure, en 1906, se révoltèrent collectivement contre les exigences des gros patrons Fougères. Ceux-ci n'avaient pas voulu accorder, aux ouvriers qui travaillaient à certaines machines, les salaires équitablement établis par le syndicat. Ils les menacèrent d'un lock-out... Car les patrons étaient fortement organisés ; les plus riches imposaient aux autres, moins puissants et moins exigeants, leur arbitraire volonté.

Ce fut donc la grève. Elle éclata naturellement au début de l'hiver (5 novembre). Les patrons savent toujours choisir la saison pour entrer en guerre contre ceux qui les entretiennent et les enrichissent. La misère fut grande. Les commerçants, au début, firent crédit à cette population ouvrière. Mais cela dura peu. La grève continuait et les secours arrivaient de partout, mais les grévistes étaient nombreux. La solidarité en action s'exerça de façon touchante dans toutes les organisations ouvrières du pays. Les appels de la Confédération Générale du Travail furent compris du prolétariat pour la grève de Fougères, comme ils l'avaient été pour d'autres grèves aussi importantes. De leur côté, les grévistes organisaient la résistance, les militants se prodiguaient, les encouragements ne manquaient pas, ni les magnifiques initiatives. Les grévistes, par milliers, défilaient chaque jour dans les rues de Fougères avec leurs drapeaux rouges, en chantant l'Internationale et d'autres refrains comme celui-ci :

*Groupons nos force solidaires,
Défendons noire dignité ;
Car, en défendant nos salaires,
Nous défendons la Liberté !*

Hommes, femmes, enfants se soulageaient ainsi, se donnaient mutuellement confiance en clamant leurs espoirs à la face des gendarmes à pied et à cheval protégeant les usines et les propriétés, rassurant les exploiters. Mais les soldats entendaient et voyaient, eux, qui n'avaient pas fait serment de massacrer père et mère, si on le leur commandait. Peut-être des idées de solidarité germaient en leur

cerveau... De malheureux garçons de vingt ans apprenaient, faisaient leur éducation sociale en pleine lutte de classes, malgré eux.

Les enfants n'apprenaient pas seulement les chansons des grévistes, qu'ils entendaient de l'école : ils apprenaient la vie, la vie des travailleurs autrement que celle qu'on leur apprend dans les livres de lecture de l'enseignement de l'école religieuse ou laïque. Ils profitaient aussi de l'enseignement et de la propagande par le fait qu'était la belle initiative de l'organisation des soupes communistes, ce rayon actif de solidarité collective et pratique dans les grèves.

Sous un grand baraquement édifié gracieusement par les ouvriers du bâtiment, aidés des grévistes, des marmites immenses furent installées. On y ajouta des plats, des ustensiles de cuisine, et les femmes, courageusement, se mirent à l'oeuvre avec entrain. Des équipes furent formées rapidement pour recueillir ce qu'il fallait pour mettre dans les marmites et faire cuire la soupe et le boeuf, les pommes de terre, les haricots, le riz, etc... que des donateurs aidaient à acheter ou à fournir. Car elle était sympathique à tous la lutte des ouvriers cordonniers de Fougères. Quelques débrouillards parmi les grévistes s'improvisaient *cuistots* et faisaient d'excellente cuisine. Les femmes s'enthousiasmaient et s'ingéniaient à être utiles. Il y avait pour tous, deux repas par jour : de 10 h. à 11 h. 15 le matin, et de 5 à 6 heures le soir. On comptait, chaque jour, 4.200 soupes ou portions. Avec cela, les grévistes ne mourraient pas de faim. Ce n'était pas l'abondance, mais plutôt la privation. Hommes et femmes savaient supporter sans plainte toutes les rigueurs de la situation. Ils ne souffraient que pour les enfants. On mangeait bien et on mangeait bon, et surtout on mangeait chaud. Tout cela était appréciable pour tenir jusqu'au bout. Pourtant, ce n'était pas suffisant. Les enfants pâtissaient : il faisait froid, très froid dans la rue et chez soi on grelottait dans la pièce sans feu, sans rien à prendre avant de se coucher... elle était loin la soupe de cinq heures du soir !.. Heureusement, l'initiative des travailleurs n'est pas à court pour manifester son précieux concours dans le rayon de son inépuisable solidarité.

Un soir, les grévistes portèrent chez eux une chaude et réconfortante nouvelle : Rennes et Paris ont décidé de prendre les enfants des grévistes de Fougères, et de les distribuer dans de bonnes familles ouvrières qui les garderont jusqu'à la fin de la grève. Ce fut un départ des enfants vraiment émouvant, un des plus beaux épisodes, certes, de la grande grève de Fougères.

Remarquons, ici, que cet exode des enfants de grévistes, recueillis par des travailleurs d'une autre localité n'est pas unique. Il y eut d'autres exodes semblables, en Belgique notamment, bien avant cette époque ; à Marseille, en 1910, à la grève des inscrits maritimes, qui dura plusieurs mois, et d'autres encore. Elle est universelle, la solidarité dans le monde des travailleurs !

Ah ! ces départs d'enfants de grévistes ! Ces pauvres petits partant pour l'inconnu, quittant leur famille pour se fondre en d'autres familles de la grande famille ouvrière ; pleurant et riant à la fois, chagrins de quitter momentanément le papa, la maman, mais heureux, au fond, de voir d'autres pères et mères et d'autres frères et sœurs, dans d'autres villes éloignées ; c'est une époque de leur vie, cela.

“ C'est le 10 janvier 1907, qu'eut lieu le départ. Toutes les mères étaient à la gare, bavardant, plaisantant même, pour s'encourager l'une l'autre, mais bien émues,

toutes, au fond. Elles faisaient aux petits mille recommandations. Mais comme ils étaient tous ensemble et tous hantés de leurs rêves, les petits n'écoutaient déjà plus. La grosse locomotive du train entra en gare. Baisers, pleurs, mouchoirs agités : quelques minutes plus tard, le train filait à travers les landes bretonnes, vers la grande ville. Pierre regarda longtemps se dérouler les campagnes dénudées par l'hiver. Mais bientôt il se lassa et s'endormit, la petite Jeanne dormant déjà sur ses genoux. Il faisait nuit quand ils arrivèrent à Paris. Ils étaient une centaine environ. Sur le quai inondé de lumière par les lampes électriques, les personnes qui les avaient amenés, de grands camarades parisiens qu'ils avaient vus déjà les jours passés à Fougères, les firent ranger en cortège. " Allons, les petits, dit l'un ! Tous ensemble l'Internationale. " Et ils se mirent en marche en entonnant le chant qu'ils savaient tous. La petite Jeanne était bien un peu émue, et serrait la main de son frère. Pierre était fier ; il chantait fort, comme les manifestants dans les rues. Mais quand ils arrivèrent dans la cour, une immense acclamation s'éleva, étourdissante : " Vive Fougères ! Vive la grève ! ". Il y avait bien là 4 à 5.000 ouvriers de Paris qui étaient venus les chercher. Les enfants, surpris, un peu troublés de tout ce bruit, du tumulte des voitures, de l'agitation de la foule dans la nuit lumineuse de la grande ville se turent. Mais des amis les emmenaient, les plaçaient dans de grandes voitures. Pierre et sa soeur étaient rassurés. Et ils chantaient à tue-tête quand ils arrivèrent à la Bourse du Travail. Dans la grande salle des fêtes, il y avait bien encore 3.000 personnes qui attendaient les petits Fougérais. Au milieu des acclamations, ils furent conduits sur la tribune. Ils mangèrent des biscuits, burent un peu de vin chaud. Des orateurs parlèrent aux personnes qui étaient là. Ils s'adressèrent même à eux, les enfants. Pierre comprit qu'ils leur disaient d'être courageux comme leurs pères et leurs mères. Et Pierre songea aux siens qui étaient restés là-bas dans la maisonnette sombre. Enfin, après des chants, commença l'appel des personnes qui voulaient bien se charger d'eux. Pierre fut remis à un ouvrier mécanicien. La petite soeur devait être donnée à un ébéniste. Mais elle pleura tellement quand on voulut la séparer de son frère, que le mécanicien, ému, déclara avec sa femme qu'il se chargeait des deux. Je ne vous dirai pas, car ce serait trop long, combien Pierre fut heureux à Paris, ce qu'il vit, ce qu'il apprit. Qu'il vous suffise de savoir que pendant tout le temps de la grève ce fut un réconfort pour les parents de les savoir, lui et Jeanne, bien soignés, alors que la misère faisait rage au pays, et sachez aussi que leurs parents adoptifs pleurèrent de les voir partir, quand la grève eut triomphé ". - Albert Thomas (Extrait des *Lectures Historiques*, 33^{ème} lecture).

Que voilà bien une image de la solidarité effective dans la classe ouvrière, qu'on voudrait voir répandre dans les écoles communales, si ces écoles étaient ce que les prétendent les politiciens de gauche, c'est-à-dire si l'on osait apprendre aux enfants du Peuple l'histoire du Peuple, leur Histoire.

De la même source, du même petit livre, du même auteur, voulez-vous une autre belle image de la solidarité ouvrière, celle que j'extrait, en l'abrégant, du chapitre : *la Verrerie ouvrière*.

" En août 1895, dans la petite ville de Carmaux, une grande grève éclata. Un

ouvrier verrier, Baudot avait été délégué par ses camarades au Congrès que tient tous les ans la Fédération des verriers de France, et auquel les syndicats de chaque ville envoient un représentant. Baudot s'était fait remplacer à l'ouvrage par un camarade, comme cela est d'usage dans la verrerie. Mais le patron n'aimait pas les syndicats : il disait que lorsqu'un syndicat se forme dans une usine, un patron n'est plus maître chez lui ; et il voulait rester maître chez lui. Il avait décidé d'engager la lutte contre l'union ouvrière et de la briser. Il renvoya Baudot. Il le considérait, en effet, comme, un meneur. C'est ainsi que les patrons appellent les ouvriers qui s'efforcent d'unir leurs camarades, de les syndiquer pour la défense ou le relèvement des salaires. Mais les verriers de Carmaux se déclarèrent tous solidaires de Baudot. Si le patron ne voulait pas reprendre leur camarade, ils étaient décidés à cesser le travail. Le patron refusa de reprendre Baudot. - Alors, ce fut la grève, une grève longue et dure. Les verriers en subirent toutes les misères. Leurs femmes se plaignaient, les petits pleuraient. Dans les rues, des gendarmes, appelés en nombre, constamment passaient et repassaient, donnaient l'ordre de circuler. Le député de Carmaux, Jaurès, des députés socialistes, des envoyés des organisations ouvrières, étaient venus de Paris pour soutenir les grévistes. Ces députés étaient surveillés par les agents du gouvernement, qui était alors un gouvernement conservateur et qui s'inquiétait fort des grèves. Un soir, même, ils furent enfermés, tenus à vue par les gendarmes. Les préfet, sous-préfet et magistrats se montraient d'une sévérité inouïe. "Un gréviste fut condamné à 24 heures de prison " pour avoir regardé un gendarme ". Un muet fut arrêté pour tapage nocturne. Mais ces mesures arbitraires ne réussirent point à décourager les grévistes".

Cette grève, dont beaucoup se souviennent encore, fut connue de tout le pays. On lança, pour les grévistes, des listes de souscription. Il y avait 850 personnes à nourrir chaque jour. Chaque quinzaine, les chefs de famille touchaient 20 francs, plus 3 francs pour chaque enfant. C'était peu pour les grévistes, mais cela faisait une somme aux soins du Comité de grève. Aussi fallait-il la défendre contre le gouvernement qui tentait de la saisir pour mettre fin à la grève en faveur du patron, le fameux Resseguier, qui résistait toujours, dur à tout, à tous, insensible à la misère des femmes et à la souffrance des enfants. Peu lui importait l'opinion publique, la presse, le gouvernement lui-même mis en minorité sur interpellation des députés de gauche. Rien ne pouvait l'émouvoir. Toutes négociations échouaient devant son orgueil patronal. La grève durait grâce aux secours que fournissait la solidarité ouvrière.

L'obstination patronale fut sans borne.

Les grévistes, à mesure que se prolongeait la lutte voulue par le patron, devenaient sympathiques à tout le monde. Eugénie Buffet, pour les grévistes, chantait dans les cours de la capitale et petite et gros sous tombaient à ses pieds et même des pièces blanches ; sa chanson disait :

*Sois bonne, ô ma chère inconnue,
Pour qui j'ai si souvent chanté...*

Et la foule était, bonne. Cela donna le temps aux grévistes de réfléchir, de

discuter et de décider de monter une association de production. Telle fut l'idée de la *Verrerie ouvrière d'Albi*. Coopératives, syndicats, groupements sociaux divers, souscrivirent des actions. Une loterie fut organisée sous forme de tombola. Enfin, une dame généreuse (Mme Dembourg) confia, pour les grévistes de Carmaux, une somme de 100.000 francs qu'elle mit entre les mains d'Henri Rochefort.

Celui-ci voulait que les grévistes de Carreaux édifiassent " la Verrerie aux verriers ". Or, cette forme d'association n'était pas celle que voulaient les verriers. Ils ne voulaient pas qu'une seule pensée égoïste pût entraver ou troubler le développement de leur oeuvre : la Verrerie serait la propriété de tous ; les verriers seraient, au travail, les mandataires de leurs camarades. Des militants audacieux, confiants et sincères se mirent à parcourir villes et villages ; les conférences et meetings furent organisées en faveur de la Verrerie ouvrière et non pas de la Verrerie aux Verriers, comme l'eût voulu Rochefort. Quand une organisation avait vendu pour 100 francs de tickets à quatre sous, elle devenait actionnaire de la Verrerie Ouvrière. Il y eut bientôt des milliers de francs recueillis. Alors, Rochefort commença de verser les 100.000 francs de Mme Dembourg.

Le 13 janvier 1896, fut donné le premier coup de pioche, à Albi, où devait être construite la Verrerie Ouvrière d'Albi.

La grève se termina par la rentrée des ouvriers, que voulut bien reprendre M. Resseguier et ceux qu'il désigna pour ne jamais plus rentrer dans son usine, furent indiqués pour être les ouvriers de la Verrerie ouvrière d'Albi.

Mais avant de travailler à l'usine du Prolétariat, il fallait construire cette usine. Après six mois d'un chômage dû à leur acte de solidarité avec le camarade Baudot, les verriers se firent terrassiers pour édifier eux-mêmes leur usine avec l'aide fraternelle de quelques ouvriers maçons et, guidés par un ingénieur ami, se mirent à l'oeuvre. Les hommes payés 0 fr. 30 (à l'heure) ; les jeunes gens, 0 fr. 25 et les petits (pour les courses), 0 fr. 15, ils travaillèrent, sans se plaindre, "pour la cause ". Pour tout cela, l'argent ramassé avait suffi. Mais ce n'était pas tout : il fallait achever construction, installer les ateliers, se procurer l'outillage, raccorder l'usine au chemin de fer du Midi et les souscriptions, les achats de billets à quatre sous n'arrivaient pas assez vite pour les échéances. La solidarité continuait à se manifester, mais très lentement, trop lentement. Cependant, en octobre, les fours avaient été allumés ; en décembre, l'usine était prête ; le verre était en fusion, attendant les travailleurs : mais l'argent manquait encore. Comment faire face aux premières dépenses ? Le notaire, conseiller des verriers lorsqu'ils rédigèrent les statuts de leur Association, essaya d'emprunter pour eux au sous-comptoir entrepreneurs. Cette société ne refusa pas, mais demanda du temps. Or, attendre, c'était risquer la faillite après tant d'efforts, après tant d'espoirs !

Il y avait à Paris le Comité d'action de la Verrerie ouvrière, composé de militants délégués de Syndicats, Coopératives et de divers groupements socialistes. Ce comité, activement, s'occupait de recueillir les fonds, de susciter les initiatives, de développer la propagande faveur de l'oeuvre.

Le représentant de la Société à Paris alla trouver Jaurès à la Chambre et fit prévenir un des plus zélés partisans de l'entreprise, un solide militant socialiste, syndiqué, coopérateur, délégué de la *Fédération du Livre* (Hamelin) qui s'était tout dévoué à

la Verrerie Ouvrière. Celui-ci s'en alla déjeuner en hâte à sa petite gargote habituelle. Deux amis qui mangeaient là, avec lui, tous deux coopérateurs, l'un de *l'Avenir de Plaisance* et l'autre de *l'Egalitaire*, voyant son air bouleversé, lui demandèrent ce qui le tourmentait. “ Il nous faut 100.000 francs d'ici trois jours pour sauver la verrerie ”, dit Hamelin. Ils discutèrent, ayant tout trois la foi au coeur. A deux heures, Hamelin se rendit à son tour à la Chambre, voyait, à son tour, Jaurès et l'agent de la Verrerie. Mais était-il possible à député socialiste de trouver un capitaliste capable de prêter 100.000 francs, pour une oeuvre ouvrière comme celle-là ? La réalité était cruelle : la faillite était certaine. Hamelin ne pouvait s'y résigner. “ Ce que vous ne pouvez faire, citoyen Jaurès, dit-il, moi, simple travailleur, je vais essayer d'y réussir. Je vous demande trois jours pour vous répondre oui ou non ”. A neuf heures le lendemain, les trois amis, Hamelin, Bellier et Rémond se retrouvaient. Ils firent le compte de l'argent qu'ils avaient en poche. A eux trois, ils possédaient 4 fr. 90, juste deux heures de fiacre. Et ils étaient à la recherche de 100.000 francs dans les rues de Paris. L'un d'eux avait suggéré qu'on pouvait s'adresser à quelques gros fournisseurs des coopératives. Un courtier en vins, socialiste, ancien combattant de la Commune, pourrait servir d'intermédiaire. Ils se rendirent chez lui. “ Nous venons te chercher, lui dit Hamelin ; faut que tu nous aides à trouver 100.000 francs ”. Le courtier le crut devenu soudainement fou. Mais Hamelin lui parla si chaleureusement qu'il le convainquit. Ils partirent tous quatre chez le patron du courtier qui se chargea de négocier. L'ardeur de ses trois compagnons l'avait gagné. Mais à peine fut-il en face de son patron, que sa fièvre tomba : il ne sut plus par où commencer. “ Qu'est-ce qu'il y a donc ? Que voulez-vous ?... “ “ Il y a que...que... je viens vous demander 100.000 francs. “ Ce fut son tour d'être regardé comme un fou. Mais le plus fort était dit. Il répéta tout le discours, tous les arguments d'Hamelin. Le commerçant résistait. A bout d'arguments, se sentant à demi-vaincu, le courtier demanda audience pour Hamelin. Une heure après, les trois amis étaient là. Hamelin parlait de nouveau, disait la misère, mais aussi la noblesse et la grandeur de leur entreprise. L'autre n'osait plus refuser, remettait au lendemain sa réponse. Hamelin était revenu joyeux. Le lendemain, donc, il se rendit tout confiant chez le commerçant en vins ; mais, hélas ! contrairement à son attente, il lui était répondu que le prêt n'était pas possible. Le vaillant typographe se sentit pris de désespoir ; mais, se ressaisissant, il parla de nouveau, passionnément, douloureusement, jusqu'à ce qu'enfin le négociant, impatienté et ébranlé tout à la fois, lui dit : “ Personnellement, non, encore une fois, je ne puis rien, mais *l'Avenir de Plaisance* et *l'Egalitaire*, les deux grandes coopératives me doivent, pour la fin du mois, environ 100.000 francs. Eh bien ! que ces sociétés vous les avancent, et je m'engage alors à renouveler leur créance de mois en mois jusqu'à ce vous ayez pu les rembourser avec l'argent que vous espérez toucher du sous-comptoir des entrepreneurs. Arrangez-vous avec elles ”. *L'Avenir de Plaisance* donnerait, sans nul doute sa contribution, soit 35.000 francs, mais *l'Egalitaire* inspirait quelque inquiétude à Hamelin. Le soir, cependant, après une brève discussion, le Conseil d'Administration de cette coopérative accordait le prêt : Hamelin pouvait télégraphier la victoire à Carmaux.

Mais les coopératives ne contiennent pas que des ouvriers soucieux de trouver dans la coopération un moyen de solidarité envers les oeuvres d'émancipation ouvrière. Il y a coopérateurs et coopérateurs comme il y a fagots et fagots. Parmi les hommes, il y a des adversaires de parti ; parmi les femmes, il y a des ignorantes du socialisme et de la, coopération. “ On veut nous prendre notre argent, criaient-elles ; on veut nous voler 65.000 francs ! ”. Et elles signaient et faisaient signer des listes de protestation. On demandait d'urgence une assemblée générale. Elle eut lieu le dimanche, pour entendre les explications du Conseil. Il y avait 4.000 sociétaires environ, (dont 500 femmes décidées. Hamelin se rendit à cette assemblée. “ Vous n'obtiendrez pas un sous, lui dirent, à son entrée, des camarades socialistes. “ Je garde confiance, répondit-il, si on me laisse parler, j'aurai l'emprunt ”. Les partisans de l'emprunt furent d'abord hués ; les adversaires applaudis par toute la salle. La situation semblait mauvaise. Après d'autres, Hamelin eut la parole et les murmures s'amplifiaient du côté des ménagères qui ne pensaient qu'à leur argent sortant de la caisse de leur coopérative. Il s'expliqua, laissant de côté la question d'argent, se bornant, pour l'instant, à raconter la lutte des ouvriers de Carmaux, les persécutions subies, la dureté irréductible du patron, l'affreuse misère des familles de verriers, l'idée de construire l'usine, la collecte magnifique des gros sous dans tout le prolétariat, le courage, la ténacité. Le dévouement des verriers et de tous ceux qui les soutenaient. En cinq minutes, il avait conquis l'attention générale : on l'écouta. Et les adversaires les plus acharnés étaient rappelés au silence un quart d'heure après. Alors, Hamelin s'adressa aux femmes “ Voulez-vous, leur dit-il, que tous ces efforts soient perdus ? Voulez-vous, mères, qui aimez tant vos enfants, voulez-vous que, par ce froid glacial de décembre, les mères et les enfants d'Albi retombent dans la misère ? ”. “ Non ! Non ! ” crièrent des femmes. “ Alors, vous ferez ce que je vous demande, vous voterez l'emprunt. Et d'autant plus que cela ne vous coûtera aucun sacrifice réel, puisque je prends la responsabilité de rembourser dans quelques mois. “ “Oui ! Oui ! S'écrièrent de nouveau les femmes, nous les voterons ”. Et elles étaient levées ; elles agitaient leurs mouchoirs qu'elles avaient tirées pour essuyer leurs larmes. - Et vous, camarades, vous avez permis aux verriers d'édifier leur usine, cette usine dont chaque pierre fut arrosée de leurs sueurs. Voulez-vous donc que, dans cette usine montée par la classe ouvrière tout entière, un nouveau patron exploite encore vos frères ? - Non, non ! - Alors, comme les citoyennes, vous voterez l'emprunt, et les verriers ne seront exploités par personne. - Oui, oui ! S'écrièrent les hommes...

La partie était gagnée. Depuis le début de la séance, les militants faisaient circuler une liste où ils s'engageaient à abandonner leur action de 100 francs si la Verrerie ouvrière ne pouvait plus rembourser. Trois cents déjà avaient signé. La solidarité se manifestait.

Après Hamelin, des adversaires voulurent parler. - Signez la liste, criaient les femmes. -- Engagez-vous ! Vous aurez ainsi une garantie ! Et s'ils ne signaient pas, elles les traitaient d'affameurs.

Au vote, il n'y eut que 50 opposants.

Une dépêche, envoyée à Albi, annonça la bonne nouvelle. Puis, Hamelin partit lui-

même. “Courage, dit-il, en arrivant, aux verrier, courage ! Je vous apporte les étrennes des travailleurs parisiens ! Au travail ! “ Et, quand la première masse de verre en fusion sortit du four, les verriers tendirent leur canne à Hamelin : “A vous l’honneur, camarade Hamelin ! ”, lui dirent ils. Il souffla la première bouteille au milieu des vivats, car si cette bouteille ne fut pas parfaitement soufflée par cet ouvrier typographe, c’est l’artisan de la solidarité que l’on honorait.

J’ai parlé des cordonniers de Fougères, des verriers d’Albi, mais je n’ai point parlé des mineurs. Dans la vie tragique des travailleurs, ceux-là, comme les pêcheurs et les marins, sont en perpétuel danger.

Parlons de l’épouvantable catastrophe de Courrières, dont les détails terrifiants sont encore dans toutes les mémoires. On ne s’intéresse à ces malheureux que dans les époques, trop nombreuses, hélas ! où, pour gagner leur vie, ils subissent une catastrophe qui les tue par centaines. On pense encore à eux quand ils réclament un meilleur sort, quand ils menacent de se mettre en grève. Les causes de leur agitation ne sont jamais bien connues du public. Une presse bien stylée par les arguments persuasifs du gros patronat minier sait mettre les choses au point pour exaspérer les lecteurs qui, stupidement, jugent, comme le leur dit le journal qu’ils lisent et sont d’accord pour trouver exagérées, abusives, les incessantes revendications des mineurs. Pour un peu, le public, au crâne inlassablement bourré, s’apitoierait sur les patrons, les compagnies minières, les actionnaires de ces compagnies, victimes des exigences répétées des ouvriers mineurs. Il n’y pas ici, à mettre les lecteurs au courant de la vie infernale du mineur. On connaît le travail ingrat, pénible qu’est celui d’extraire du charbon des profondeurs de la terre, pour un salaire qui est mesuré savamment de façon à entretenir la misère et l’abrutissement du malheur.

Pour rester dans la question qui nous occupe ici, ne parlons que de la fameuse catastrophe, qui ne fut pas la première, ni la dernière dans le martyrologe des exploités, et qui va nous fournir un exemple encore de la solidarité ouvrière qui n’a rien de semblable à celle dont l’histoire nous a fourni les détails lors de la catastrophe du Bazar de la Charité, quelques années avant, à Paris, dans la belle société où les hommes, autant affolés que les femmes, assommaient celles-ci à coups de poing, à coups de canne pour sauver leur vie d’inutiles parasites. Les actes de courage accomplis en cette catastrophe du Bazar de la Charité en flammes furent accomplis par des ouvriers du voisinage, par des pompiers et autres modestes sauveteurs professionnels ou de hasard. La solidarité est une chose inconnue aux âmes charitables qui se font une fête de donner libre cours à leur orgueil et à leur vanité, en faisant périodiquement du bien aux pauvres pour mériter le ciel.

Donc, c’est le 10 mars 1905, un samedi, dans la matinée, qu’arriva aux oreilles de tous les habitants des cités ouvrières. De la région de Lens, une affolante nouvelle, clamée par une voix mystérieuse comme celle du destin et terrorisante comme les grondements du Vésuve, de l’Etna ou du Stromboli : “ Le grisou vient d’éclater à la fosse N°4 des mines de Courrières, la mine est en feu, il y a des centaines de victimes ! “ En un instant, court comme la durée d’un éclair, des

femmes affolées, hurlantes, s'échappèrent de leurs demeures et coururent jusqu'à la fosse, traînant après elles des enfants en bas âge qui pleuraient d'instinct, parce qu'ils voyaient pleurer leurs mères, tout à l'heure encore pleines d'insouciance gaîté ! Chacune se sentait frappée par le fléau, bien qu'elle en ignorât l'étendue et, dans chaque famille, on se demandait si le père, le fils ou le frère n'était pas parmi les victimes. Plus on s'approchait du sinistre lieu, plus le désespoir et le deuil éclataient violemment. Des épouses, des mères se roulaient, eu proie à des attaques de nerfs. D'autres étaient emportées, évanouies, dans les cabarets voisins. D'autres, enfin, laissaient échapper des paroles incohérentes entrecoupées d'un de ces éclats de rire stridents, signes précurseurs de la folie !

Pendant ce temps, les médecins de la compagnie et ceux des environs, arrivés à la première alerte, attendaient les victimes à l'orifice du puits pour leur prodiguer leurs soins. En effet, les secours avaient été organisés de suite : toutes les autorités de la mine et celles des municipalités rivalisaient de zèle avec les houilleurs des autres fosses pour essayer d'arracher, à la mort leurs compagnons de travail. Instinctivement, chacun d'eux se sentait menacé d'un pareil sort et que, le lendemain peut-être, il aurait, à son tour, besoin d'un même dévouement ! Aussi tous se disputaient le périlleux honneur de descendre dans la mine en feu, tandis que, autour d'eux, sur le carreau de la fosse, petit à petit, la masse des curieux s'en venait, grossissant de plus en plus. Imaginez une foule have, aux traits contractés, les yeux baignés de larmes, ne parlant pas, ou seulement très bas, comme on le fait dans la chambre d'un mourant... Imaginez cette foule de 2.000 personnes au moins, massée à deux pas des barrages formés par des gendarmes à cheval en faction devant le puits, sous le ciel gris, dans la boue noire !... Il y avait là, beaucoup de femmes, des vieilles courbées par l'âge et les privations, des jeunes, portant un, quelquefois deux bébés, presque des nouveaux-nés et déjà graves ; des hommes, casqués de cuir, au visage terreux, impassibles, comme pétrifiés, semblant avoir perdu toute notion des choses existantes. Le carreau, avec son trou béant, noir comme un four, d'où il paraissait s'échapper des odeurs de cadavres, les hypnotisait. Et toute la nuit ils restèrent là, avec des alternatives d'espoir et de désillusion. En parcourant les salles où, dans les toiles blanches gisaient des morts, voire même des lambeaux de mort, on pouvait remarquer ici un vaillant sauveteur, blême, inerte sur un matelas, qui était descendu à l'annonce du sinistre, à la recherche des victimes et qu'on avait remonté peu à peu, asphyxié aux trois-quarts. Là, un galibot, c'est-à-dire un gamin de 14 ans, à prendre place à côté de ces camarades, frappés comme lui, pour dormir à jamais, dans les ténèbres. A tout moment, on apportait de nouveaux corps en lambeaux, des troncs noircis et déformés, des membres brisés, des crânes défoncés, des visages tuméfiés, sur lesquels la mémoire la plus fidèle ne pouvait mettre aucun nom. Quelques-uns avaient la position dans laquelle la mort implacable les avait surpris. Repliés sur eux-mêmes, les bras en avant pour se couvrir dans un dernier geste de défense, tels des damnés échappés d'un enfer que Dante, même, n'eût point su imaginer. Amenés sur des civières et enveloppés d'un linceul, on les déposait sur la galerie, remettant à plus tard la quasi impossible identification des moins abîmés. Le dimanche soir, on remonté 23 corps et le lundi, à midi, 7 de la n° 4. Il en restait 100

à l'accrochage. A la fosse N° 2, on en avait remonté 32 dans la nuit du samedi dimanche ; à la fosse N° 10, il y avait eu 100 ouvriers sauvés ; à la fosse N° 3, il y avait eu 10 cadavres. Au dire d'un ingénieur, à la fosse N° 4, dans la nuit qui suivit la catastrophe, étant de service, il vit un spectacle dépassant toute imagination. C'était celui de la buvette, à 380 mètres : la voie, sur un parcours de 100 mètres, était totalement obstruée, les boisages arrachés leurs appuis, d'énormes blocs de roches couvrant le sol de leurs mille fragments. A chaque pas, on rencontrait des cadavres momifiés, absolument méconnaissables. Tout un train de berlines avait été littéralement aplati ; les corps du conducteur et du cheval gisaient à plusieurs mètres de distance, et ce n'était qu'à plat ventre qu'on pouvait avancer dans les éboulis, exposé à chaque instant à être écrasé sous un nouvel éboulement. A la fosse N° 10, 9 autres corps étaient étendus sur la paille de l'écurie ; l'un était celui d'un père de cinq enfants ; tout près, ceux du père et des deux frères, dont un de 17 ans. Ce fut ensuite le tableau des reconnaissances. On avait déjà remis à leurs proches les corps de ceux qu'on avait reconnus au début de l'organisation des secours. Les autres, ceux qu'il s'agissait d'identifier, déposés dans des cercueils provisoires, aussitôt remontés étaient alignés en deux rangées, laissant entre elles un espace de deux mètres. Des sapeurs du génie arrosaient le sol d'eau phéniquée, tandis que d'autres soldats, munis de gants, enlevaient les couvercles et écartaient les linceuls, de manière à découvrir les défunts qu'on aspergeait ensuite de phénol.

Par groupes de 20 à 25, les visiteurs étaient alors introduits, et des scènes à fendre l'âme se produisaient. Ici, c'était une femme sanglotant éperdument et s'affaissant, inerte, en apercevant son homme. Là, c'était lui deux père, cherchant son fils, et qui avait cru le reconnaître à sa chaussure. Plus loin, une mère retrouvant, dans des restes informes, celui que, deux jours auparavant, elle avait embrassé en l'appelant son fils, tombait évanouie sur la neige boueuse du carreau. Près d'elle, muet d'horreur, se tenait un ancien mineur, dont trente et un des siens, frères, beaux-frères, neveux et cousins, étaient restés au fond de la mine. Trente et un !... Quant au jour des funérailles, ce fut une journée d'atroce désespoir. Rien ne pourrait exprimer la poignante tristesse de ce spectacle dans la mine noire, sous un ciel bas et gris, tandis que la neige, tombant inlassablement, ajoutait encore à la mélancolie du paysage morne et nu...

Ne mentionnons pas les délégations, venues de toutes parts, apporter, au nom des groupements corporatifs qu'elles représentaient, le dernier et suprême adieu à ces obscurs martyrs du travail, victimes de l'exploitation, faisant contraste avec les personnages officiels des pouvoirs publics et des compagnies...

A quiconque l'a vu, ce spectacle des funérailles des victimes de la catastrophe de Courrières restera le souvenir de ce défilé gigantesque et funèbre du 13 mars 1906, sous la neige tombant en flocons serrés, de cercueils, de cercueils et encore de cercueils... Dans la rue de Billy-Montigny, l'une des communes les plus éprouvées, en face la fosse N° 3, ce fut un départ pour la nécropole, si grandement tragique, si impérieusement impressionnant, qu'il était impossible de ne point pleurer. Pendant que, aux pas lent des porteurs dévoués, les humbles bières s'en allaient, des gémissements de femme s'échappaient de chacune des maisons qui bordaient la rue, par les portes et les fenêtres. Et, en avançant d'habitation en habitation, on allait de

rôle en rôle, car à chaque croisée, il y avait une voix déchirée de larmes, qui appelait un nom de disparu...

Tout cela n'incite-t-il pas à des pensées profondes et fortes sur la nécessaire, l'indispensable et consolante solidarité des malheureux entre eux ?

Mais, revenons à la catastrophe. Voici comment un rescapé raconta sa terrible odyssée :

“ J'étais à 304 mètres, dans les travaux du fond de la fosse N° 2, lorsque la catastrophe se produisit. Avec quatre de mes camarades, je conduisais un train de vingt berlines pleines de houille ; tout à coup, les lampes s'éteignirent brusquement sous l'action d'un courant d'air tellement violent que je fus renversé avec le cheval que je tenais à la bride ; les longues furent brisées net, et les vingt berlines refoulées à près de trente mètres en arrière..., ”.

On se rend compte (et on se l'explique aisément) de cette pression formidable du gaz accumulé pour que l'air respirable ait été refoulé avec une telle force, et l'on comprend que les travailleurs un peu éloignés des accrochages des fosses 2 et 10, aient été asphyxiés avant de les atteindre. Et l'on conçoit la difficulté des tentatives de sauvetage. Il fallut procéder à des travaux de déblaiement pour arriver dans les chantiers du N° 4. Ces travaux commencèrent dès que le dernier des blessés, trouvés à l'accrochage de 397 mètres fut remonté. Ils se poursuivirent toute la nuit avec une activité fiévreuse ; après une équipe, c'était une autre. Ce fut avec un dévouement, un mépris de la mort qui allait jusqu'à la témérité, que les volontaires sauveteurs se présentèrent pour tenter d'arracher à la mort leurs frères malheureux. Des traits de courage inouïs furent accomplis ; citons-en un entre cent : un porion, le nommé Grandame, dont le nom mérite de figurer au tableau d'honneur des victimes du devoir, se trouvait au fond lors de l'explosion ; à l'accrochage 300, après avoir ramené dix-huit camarades sains et saufs, il replongea dans la fournaise pour n'en plus sortir ! Les énumérer tous, d'ailleurs, serait impossible. Il convient pourtant de signaler aussi le magnifique élan de générosité des pompiers de Paris, et surtout celui des “ Feuerman ” ou soldats du feu qui, au premier appel du Syndicat des Houillères françaises, avaient accepté de franchir les 400 kilomètres qui séparent la Westphalie de notre région, pour tenter, au péril de leur vie, d'arracher, s'il en était temps encore, aux griffes de la mort, ceux de leurs camarades de la mine ensevelis depuis 72 heures dans l'inextricable réseau souterrain de Courrières. Ils s'étaient, pour cela, munis d'un appareil spécial, en usage clans les fosses de l'Allemagne, qu'ils avaient apporté. Cet appareil permet de rester deux heures dans une atmosphère irrespirable...

Hélas ! Cette suprême tentative fut inutile ; après une longue attente, où l'angoisse de la foule atteignit son apogée, les courageux sauveteurs remontèrent, maudissant, les larmes aux yeux, leur impuissance contre l'effroyable étendue de la catastrophe. Bien plus, devant le danger croissant d'exposer de nouvelles existences humaines, sans espoir sérieux d'opérer des sauvetages, les ingénieurs décidèrent d'arrêter complètement les travaux et de renverser le sens du courant d'air, puis de bouclier de puits, afin d'éviter une nouvelle explosion, le principe étant admis que tout espoir de retrouver âme qui vive était perdu.

Quant au bilan de cette hécatombe sociale qui suscita un si magnifique élan de solidarité ouvrière dans le monde prolétarien tout entier et un esprit de sacrifices international si exemplaire de la part des sauveteurs si courageux de Westphalie, le voici à titre documentaire :

Il y eut 638 cadavres au puits N° 4 sur 852 mineurs descendus ; 451 sur 453 au puits N° 3 et 123 au puits N° 3 ; soit un total de 1.212. Que de maisons ouvrières en deuil ! Que de villes tristes et lugubres ! Que de femmes éplorées ! Deux femmes : une mère et une soeur, réclamaient, à elles seules, aux autorités, les sept cadavres de leurs fils et frères !

Tous comprirent, à ce moment tragique, devant ce monstrueux amoncellement de cadavres, que les frontières politiques et naturelles séparant les peuples devaient disparaître et que toutes les mains devaient se tendre dans une oeuvre d'union des travailleurs de toutes les nations. La fraternité sociale se manifesta, certes, par une horreur sentimentale unanime et par des souscriptions. Ce fut merveilleux. Mais cela n'empêcha point les patrons et les actionnaires de demeurer féroces et rapaces, ainsi que le prouva une grève éclatant quelques jours après dans les bassins du Nord et du Pas-de-Calais, qui dura jusqu'en mai de la même année et vint, dans les familles ouvrières si éprouvées, ajouter aux douleurs si vives de la catastrophe de Courrières les tortures de la faim...

C'est au cours de cette grève qu'un journaliste impudique, un cynique politicien, osa se montrer aux mineurs, comme ministre sympathisant des grévistes qui réclamaient l'application tant promise de la journée de huit heures immédiate et intégrale. Le chapeau sur l'oreille, Georges Clémenceau se déclara d'accord avec les grévistes et leur promit l'appui du gouvernement. En effet, les grévistes ont pu constater aussitôt l'augmentation des forces militaires et policières, en attendant l'application indéfinie de la journée de huit heures ! Tout cela ne doit pas être oublié.

En présence de tels événements, qui donnent lieu à de telles marques de générosité et de véritable solidarité, on arrive à en oublier le terrible et collectif égoïsme des guerres. C'est un profond adoucissement à la douleur que ces preuves de sympathie et ces témoignages de réconfort, venus des quatre coins de l'univers... A la rigueur, ceci montrerait que l'humanité est peut-être meilleure que nombre de pessimistes le prétendent, et que la fraternité des peuples, leur solidarité dans le malheur ne sont pas toujours de vains mots. Oui, cela semblait ainsi, en l'armée 1906... Mais huit années plus tard, d'autres hécatombes, cherchées, voulues et obtenues par d'infénaux moyens de politique, de diplomatie, d'intérêts infâmes, firent des millions et des taillions de victimes en ce massacre affreux de 1914 à 1918.

Ces millions de morts de la guerre ont fait oublier les 1.200 mineurs, massacrés par un coup de grisou, dont la Compagnie de Courrières fut responsable, d'après les rapports, car elle viola manifestement l'article 74 de l'arrêté préfectoral de 1905 qui prescrit l'emploi des lampes de sûreté. Il y a bien d'autres infractions aux lois, décrets et règlements sur les mines, dont la Compagnie de Courrières s'est rendue coupable. Mais la justice bourgeoise est dure aux travailleurs et douce à leurs exploiters. La Compagnie de Courrières a continué de prospérer et les actionnaires, de père en fils, continuent de toucher des dividendes. Les mineurs de

Courrières, comme leurs autres frères de misère, continuent de revendiquer, de végéter et de mourir comme des gueux.

Cela, c'est toute la solidarité sociale en plein épanouissement. Elle ne cessera qu'avec la disparition totale de ce qui l'engendre : l'exploitation, l'autorité des uns, l'ignorance et la soumission des autres.

*Cette Révolution sociale ne s'accomplira peut-être pas sans violence, car, à la solidarité malfaisante des profiteurs d'un régime odieux qui se défendra, s'opposera la solidarité des exploités, des asservis en révolte dans un mouvement de force et de cohésion pour établir la justice et l'Égalité sociales des hommes aptes à vivre en travaillant dans l'entente et la liberté, par la fraternité et l'amour des uns envers les autres ! Ô Solidarité, nos idées d'avenir meilleur, nos espoirs sont en toi ! ”. (Extraits d'un livre de lecture intitulé : *La Vie du Mineur*, par O. Delabasse)*

Le savant Paul Langevin, interrogé en 1933, par un journaliste, fit des déclarations intéressantes qui répondaient à une opinion assez justifiée de Jules Romains sur les savants, où celui-ci affirmait :

“ Tous les savants, sans exception, sont serviles. Ce sont des employés. On l'a bien vu pendant la guerre. Eux ne s'opposeront à rien. Pas de danger qu'ils fassent grève, fût-ce pour sauver l'Humanité... ”.

Une telle condamnation en bloc, un arrêt aussi impitoyable rendu par l'un des esprits les plus profonds de l'époque, ne peut laisser insensible. Il n'y a pas de règle sans exception. Et les déclarations suivantes le prouvent. Elles sont faites par un homme doux, modeste, dont l'inflexible volonté, affirmée partout, de ne point servir les oeuvres de mort, est en train de convertir par sa force exemplaire, des milliers de savants. Voici ce que dit le professeur Langevin :

“L'état actuel de la science, qui rend de plus en plus solidaires toutes les portions du monde, exigerait l'organisation internationale de la collectivité. Nous en sommes loin... ” [...]

“ Il faut convaincre que le paradis est dans ce monde, devant nous et qu'il dépend de nous. Nous sommes tous solidaires, perdus dans l'infini des espaces et du temps : solidaires de nos contemporains, solidaires de nos ancêtres aussi, et de nos descendants. Nous formons un tout, qui doit évoluer sans cesse. Et si la justice se montre défaillante, que la science vienne à son secours, et l'aide à organiser l'harmonie du monde ! ” [...]

“ J'ai remarqué, il y a une dizaine d'années, disait le professeur Langevin, que le cerveau et le coeur humains palpitaient dans l'ensemble de l'espèce. Et j'ai compris à ce moment-là qu'il était du devoir de ceux qui sont à l'avant-garde de s'occuper un peu de l'éducation des autres.

Et je ne crois plus maintenant, qu'un savant puisse dissocier son travail de l'amour du prochain ”.

Que de belles choses ont été dites ou écrites sur la solidarité !

Mais rien de tout cela ne vaut les actes. Et c'est surtout dans le Peuple, parmi les travailleurs, qu'on pourrait moissonner abondamment des exemples fameux, des

traits admirables de solidarité individuelle et de solidarité collective. Mais il y en a trop, vraiment, pour entreprendre seulement une simple énumération dans la seule Histoire du Travail et des Travailleurs.

Tout le monde connaît les faits sociaux. On sait que nombre de grèves très importantes ont eu lieu avant la guerre... et depuis, sans autre raison que la solidarité. Il y en eut, également, pour des raisons de dignité. Mais celles qui eurent lieu pour empêcher une injustice ou une représaille du Patronat vis-à-vis d'un ouvrier ou d'une ouvrière seraient à signaler si l'on pouvait disposer de la place nécessaire à leur énumération et à leurs résultats. Il y eut grève générale de diverses corporations et grève générale de diverses localités pour soutenir un camarade frappé pour ses opinions, ou pour sa propagande, ou pour son dévouement à la cause ouvrière. Les Arsenaux de France ont, maintes fois, suspendu le travail pour obtenir la réintégration d'un militant congédié. Les manufactures de tabac l'ont fait aussi, la grève générale, jadis, avant 1910, pour obtenir que soit maintenue à son rang, à sa place, selon son droit, son mérite et son ancienneté, une camarade déjà âgée supplantée par une jeune protégée de l'autorité administrative. Ce fut toujours avec de tels succès que l'idée de solidarité se maintint dans le syndicalisme ouvrier, quelles que soient les corporations : fonctionnaires d'Etat ou charpentiers ; employés de magasins ou terrassiers ; couturières ou cordonniers, etc., etc...

Les actes de solidarité ont été poussés jusqu'à l'héroïsme. Le " Un pour Tous, Tous pour Un " s'est manifesté par de fréquentes grèves de la faim. Les libertaires, surtout, ont subi volontairement des supplices qui confondent les plus sceptiques ayant coutume de dénigrer tour, les actes de révolte ou de solidarité. Nul militant syndicaliste qui ne connaisse particulièrement des faits stoïques d'action directe individuelle ou collective accomplis par solidarité. Parfois, ce fut la mort et, toujours, le risque pour les héros, anonymes ou connus, auteurs de tels faits de solidarité effective.

On a vu obtenir, par ce moyen extrême, des résultats incontestables de capitulation des autorités gouvernementales ou judiciaires, comme on a vu, par d'autres moyens, violents, des compagnies ou des patrons accorder spontanément satisfaction entière à leurs exploités.

La solidarité des malheureux entre eux, si elle était mieux organisée, serait d'un effet formidable pour leur bien-être et pour leur liberté. C'est elle qui est appelée à vaincre l'iniquité sociale, malgré toutes les forces de préjugés, d'ignorance, de résignation entretenues parmi les Peuples. Ceux-ci s'affranchiront par leur Solidarité.

Conçue et pratiquée en vue de la libération humaine, la solidarité a exigé et exigera de nombreux sacrifices, elle a fait et elle est appelée à faire encore d'innombrables victimes. Toute libération met aux prises et dresse plus ou moins violemment les unes contre les autres les forces qui luttent pour elle et celles qui luttent contre elle ; et, comme tout état de guerre, la bataille sociale comporte des victimes.

Mais, la délivrance une fois accomplie, sous l'influence déterminante du bien-être et de la liberté dont tous bénéficieront, la solidarité, s'exerçant entre égaux, prendra rapidement la forme qui lui est propre et se traduira en toutes circonstances par l'Entraide. Alors, il ne sera plus nécessaire d'adjurer, au nom de la religion ou de la

morale, de s'aimer, de se secourir, les uns les autres. Tous s'entr'aimeront et s'entraideront tout naturellement, parce que, d'une part, ils n'auront plus aucune raison de se haïr ou de se concurrencer et parce que, d'autre part, l'intérêt de chacun se confondra avec celui de tous.

G. YVETOT.

Accueil

SOLIDARISME (*biocosmique*)

Il n'y a pas d' « essence individuelle » ; tous les éléments dynamico-matériels de l'être humain sont puisés dans un fonds alimentant au même titre tous les êtres et toutes les choses, et auquel ils retournent après la dissociation des architectures éphémères, minérales, végétales, animales, où ils se sont trouvés engagés. Cette communauté de nature, d'origine et de destinée entraîne un corollaire important : chacune de ces associations d'éléments irréductibles dites à tort « individuelles », ne cesse pas un instant d'être en communication avec toutes les autres associations dynamico-matérielles, qui réagissent « ad infinitum » les unes sur les autres. La vie de chaque objet, de chaque être, est donc étroitement solidaire de la « Vie Universelle ». En outre, l'interdépendance des êtres de même espèce est absolument indiscutable, et c'est se boucher volontairement les yeux, que de se refuser à admettre les actions mutuelles des êtres humains.

Le plein développement de chacun n'est possible qu'au milieu du développement équivalent des autres. Le bonheur, l'intelligence, ne peuvent procéder de considérations égoïstes ; la sottise, l'injustice, la méchanceté, la souffrance ambiante ont leur retentissement inévitable sur chacun de nous. Et de même, solidaires aussi dans le bien, nous jouissons, directement ou indirectement, du rayonnement de beauté ou de bonté répandu dans la collectivité, même par nous-mêmes. L'homme est un foyer vers lequel comme autant de miroirs, les autres hommes réfléchissent le bien ou le mal qui en est irradié.

Impuissants donc à nous soustraire aux mille liens qui nous rattachent les uns aux autres et à la nature entière, il nous appartient de déterminer et de pratiquer consciemment les actes les plus propres à faire bénéficier notre être et les autres d'une harmonisation des activités et des modes transitoires d'existence dans le *tout*. C'est la diffusion de ces notions, l'étude systématique de ces actes, leur introduction progressive dans la vie humaine individuelle et collective que poursuit l'« Association internationale biocosmique », dont il a été question déjà dans cette encyclopédie.

Fondée par Félix Monier, l'auteur des *Lettres sur la vie*, secourue par des savants et des penseurs tels que les Herrera, les Zucca, les Albert Mary, l'A.I.B. s'attache à mettre en évidence - dans le dessein d'en tirer des attitudes conséquentes - la *Solidarité* qui unit étroitement, des infimes aux plus vastes et aux plus compliquées, toutes les portions de l'univers. Dégagée de toute religiosité, préoccupée d'observation et d'expérience, elle n'entend pas édifier un nouveau

dogme et soustraire à toute révision les bases de son activité. Ses principes demeurent soumis au contrôle de telles découvertes ultérieures qui pourraient infirmer les multiples constatations déjà recueillies, lesquelles attestent qu'il existe, dans une vie générale aux caractères encore obscurs et souvent diversifiés, une parenté essentielle et des liens indestructibles entre tous les éléments du cosmos.

Une telle théorie, en même temps qu'elle situe l'homme à sa place modeste dans l'immensité animée, est de nature à faciliter l'établissement d'une organisation sociale où compte serait enfin tenu de cette interdépendance vitale, pour une balance à la fois rationnelle, scientifique et fraternelle des rapports humains.

- L.

Accueil

SOLITUDE n. f. (lat. *solitudo*)

La solitude (magnifiée par Ibsen), cette solitude où se forge la force et s'affirme l'originalité, ne peut être le « splendide et stérile isolement » dans lequel l'individu épuise un foyer jamais renouvelé, enchaîne la pensée - ce Prométhée - au rocher d'un moi aride. Un abîme la sépare, cette solitude, de l'absolu de glace où se fige la suffisance. Être seul, c'est réaliser son soi-même aux limites du possible et ne pas le laisser entamer par un adverse obstiné, c'est dégager de la gangue sa personnalité. Du type édifié profitera l'environ. Si nous radions, notre clarté repoussera, dans autrui, l'obscurité et il fera, tourné vers nous, saisi par notre exemple, un pas vers sa propre lumière. Et nous aurons satisfait, en dons rayonnants, à la solidarité qui nous lie au social pour tous les biens dont nous jouissons ...

Compatir aux maux du prochain, sentir dans sa chair et jusqu'au vif de nous-mêmes sa détresse et son pitoyable agenouillement ne peut, sans une descente vers l'inconscience, impliquer que nous devons accepter de nous écraser à son niveau. Mais, au contraire, que nous devons - tenant libre et fraternel le chemin de lui à nous - nous élever dans notre dignité et la notion avertie de notre plan, et l'inciter - ce prochain prostré - à secouer la rouille de ses chaînes, à briser la coque des préjugés agglutinés pour s'ouvrir à la liberté personnelle.

La solitude intelligente et bonne n'est pas la retraite dédaigneuse en marge et au dessus de l'humanité. Elle est toute chaleur, sympathie, rayonnement, attraction aussi vers les cimes. Et menace seulement pour les prêtres, pour les maîtres, les tyrans qui tiennent en bas, éloignés d'eux-mêmes et petits sous le joug ou dans l'ombre, nos frères qui sont aussi des hommes. Les médiocres, les durs, les fats, les ambitieux, les chefs, les ventres, tous les *faux* individualistes (aristocrates, ouvriers ou bourgeois : les classes, ici, ne sont que des étages provisoires ou des paliers d'accès) méprisent et redoutent cette solitude de flamme, de résolution, de solidarité et d'expansion ...

Vivre seul, c'est se tenir hors du sillage des foules, agréger autour de soi les éléments d'une solide et vivante unité, à la fois attentive et mouvante, c'est se refuser à demeurer complice des passivités où les majorités s'enlisent, à faire nombre parmi les multitudes, à consentir aux multiples abdications en la misère desquelles se traîne, en troupeau, le peuple ilote. Mais c'est tourner sa volonté lucide et recueillie contre les règnes accroupis sur cette torpeur et cette acceptation, contre les vampires agrippés au flanc des masses douloureuses et faisant de cette

souffrance immense un insolent, cruel et grossier « bonheur » ...

L'homme fort et seul que nous comprenons et que nous aimons manie sans défaillance une investigation ardemment dénonciatrice. Il porte - aigus - le regard et le scalpel au coeur des conventions, des morales et des institutions échafaudées sur le non-sens d'une puissance d'étranglement. Il tente d'arracher - lambeaux précieux, bribes sacrées qui s'agglomèrent - un peu de cet humain qu'elles atrophient, réduisent et broient. Il se dresse, ici : flambeau, appel, main tendue, mais là : répudiation, combat, barrière résolue. Il se lève comme une espérance et un vouloir. L'homme seul et fort repousse l'isolement des tombeaux et des ruines. Sa solitude est un exemple d'énergie et elle ne cesse d'être active et féconde : elle est foncièrement généreuse ...

- S. M. S.

Accueil

SOPHISME n. m. (du grec *sophisma*, artifice, expédient)

Raisonnement qui pêche soit dans les termes, soit dans la forme, le sophisme est un argument captieux qui donne à l'erreur une apparence de vérité. « Il est d'usage, dans les ouvrages de logique, écrit Rabier, de traiter séparément des erreurs et des sophismes. Cette division semble peu justifiée. On appelle *sophisme* une erreur de raisonnement. Mais toute erreur est, au fond, une erreur de raisonnement. En effet, il n'y a d'erreur possible ni dans le fait de se représenter telle ou telle chose, ni dans le fait de croire à cette représentation elle-même. L'erreur consiste à juger d'un objet par le moyen d'une représentation, à interpréter une représentation comme signe ou image d'un objet. Or, juger d'une chose par une autre, interpréter une représentation comme signe ou comme image, c'est faire une inférence. Donc toute erreur est une inférence vicieuse ou un sophisme. » Dans l'ensemble, les philosophes contemporains adoptent cette manière de voir. Aussi l'étude des sophismes, confondue avec celle de l'erreur, a-t-elle cessé de retenir l'attention des logiciens. Rappelons cependant qu'une classification courante distingue des *sophismes d'induction* et des *sophismes de déduction*.

Parmi les premiers, citons *le dénombrement imparfait*, *l'ignorance de la cause*, *le sophisme de l'accident*. Déclarer qu'il y aura toujours des guerres parce qu'il y en a toujours eu, nous fournit un exemple de dénombrement imparfait. Croire que l'apparition d'une comète sera la raison d'être de meurtres ou d'épidémies dénote une complète ignorance de la cause. Déclarer que la religion est bonne parce que le sentiment religieux ne tue pas la générosité chez certaines personnes, c'est confondre une coexistence accidentelle avec une relation nécessaire. Les principaux sophismes de déduction sont *l'ignorance du sujet*, *la pétition de principe*, *le cercle vicieux*. On tombe dans l'ignorance du sujet, lorsqu'on déplace la question dont on s'occupe et que l'on prouve autre chose que ce dont il s'agit. C'est un procédé cher aux apologistes de la religion et aux politiciens, qui évitent ainsi de répondre aux interrogations embarrassantes et parlent indéfiniment sans jamais fournir les explications qu'ils redoutent. Dans la pétition de principe, on considère comme vraie la chose qui est en question. Ce sophisme est à la base de la majorité des arguments que servent, aux imbéciles, les partisans d'un pouvoir fort. Le cercle vicieux consiste à prouver une proposition par une autre proposition qui s'appuie sur elle. Ajoutons que la violation des huit règles du syllogisme, ou des règles concernant l'opposition et la conversion des propositions, donne naissance à des sophismes qui furent longuement étudiés par les logiciens du moyen âge, mais dont le formalisme désuet et la creuse subtilité n'intéressent plus les penseurs contemporains.

Certains déclarent même que le syllogisme, si cher aux scolastiques, est toujours un sophisme. Stuart Mill, en particulier, estime qu'il constitue une stérile tautologie ou un véritable cercle vicieux. Soit par exemple le syllogisme suivant, très correct au dire des logiciens : « Tous les hommes sont mortels ; or le duc de Wellington est un homme ; donc le duc de Wellington est mortel. » Pour affirmer que tous les hommes sont mortels, nous devons savoir au préalable que le duc de Wellington est mortel ; dans ce cas, le syllogisme ne nous apprend rien, c'est une pure tautologie. Et, si nous ne savons pas au préalable que le duc de Wellington est mortel, nous n'avons aucunement droit d'affirmer que tous les hommes sont mortels. Le cercle vicieux serait, en effet, manifeste, puisque la vérité de la majeure, qui sert dit-on à démontrer la vérité de la conclusion, dépendrait elle-même de la vérité de cette conclusion. Poussant la critique du syllogisme encore plus loin, Herbert Spencer estime qu'il constitue un raisonnement par analogie et qu'il suppose quatre termes, non trois seulement comme on le croit d'ordinaire. Ceux qui ne partagent pas le point de vue de Stuart Mill ou de Spencer doivent au moins reconnaître que le syllogisme déductif n'est pas un instrument de découverte, un procédé d'invention, mais qu'il vaut uniquement comme moyen d'analyse et d'exposition. Ainsi s'effondrent les prétentions de la scolastique, ce vain château de cartes que les écrivains catholiques vantent à tout propos.

Lorsque, délaissant les subtilités baroques de la logique formelle, nous examinons la question des sophismes d'un point de vue moins artificiel et plus conforme aux exigences de la réalité concrète, nous constatons que les démonstrations fallacieuses, la duperie verbale, les erreurs de raisonnement constituent la règle générale en matière de politique, de religion, de métaphysique, de sociologie. Le prêtre, le parlementaire, le haut fonctionnaire, le chef d'État sont toujours des menteurs professionnels qui colorent de prétextes humains et raisonnables leurs projets les plus injustes, les moins réfléchis. Sophistes un Poincaré, un Mussolini, un Hitler et tous leurs larbins de la presse qui abritent leurs mensonges sous l'égide d'un patriotisme pointilleux ! Sophistes les savants officiels qui, pour plaire aux maîtres de l'heure, falsifient les faits et dénaturent la vérité ! Sophistes les professeurs de philosophie qui estiment qu'une chaire en Sorbonne ou au Collège de France vaut qu'on s'aplatisse devant les pontifes en vogue et les autorités académiques ! Sophistes de bas étage les membres du clergé ou les éducateurs laïcs qui entretiennent chez les simples des préjugés ineptes, qui déforment et corrompent la mentalité des enfants ! Et ces modernes sophistes sont autrement redoutables que les rhéteurs habiles qui, dans l'ancienne Grèce, soutenaient le pour et le contre avec une égale intrépidité. En s'interrogeant sur les rapports du réel et de la pensée, les sophistes grecs ont favorisé le développement du scepticisme et de l'esprit critique. Ou peut leur adresser des reproches nombreux et fondés, mais ils n'entraînèrent pas des millions d'hommes dans une mort atroce, ils n'eurent pas l'hypocrisie de se proclamer d'incorruptibles soutiens de la vertu. Les rhéteurs qui trônent dans nos Grandes Écoles et nos Instituts, qui pontifient dans les Églises, qui président aux destinées des États modernes se donnent pour mission de réduire les peuples en servitude et de préparer d'ignobles tueries pour un

avenir qu'ils espèrent proche. Et ces serviteurs du Capitalisme, nantis de grasses prébendes, pourvus de tous les avantages que procurent le pouvoir et l'argent, n'ont à la bouche que les mots de sacrifice, d'héroïsme, de désintéressement.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

SORCELLERIE, SORCIERS

La sorcellerie est une croyance antique qui veut que certains hommes puissent accomplir des actes surnaturels, généralement avec le concours d'esprits mauvais. Ainsi, le sorcier se targue de commander aux éléments et de guérir les maladies : mais il a aussi, le plus souvent, la réputation de servir les démons et de jeter des sorts.

Une telle croyance est des plus anciennes. Les sociétés les plus primitives en font foi. Les textes cunéiformes de la Chaldée, qui semble être le berceau de la tradition occultiste, montrent déjà que « le sorcier envoyait le mal par les charmes, les sortilèges, le mauvais œil, les objets ensorcelés appelés fardeaux de peine, ainsi que par le souffle, la salive, le contact direct ou indirect avec une victime déjà ensorcelée ... Il fabriquait avec certaines herbes des philtres maléfiques et déchaînait les mauvais esprits par l'imprécation magique, livrait ses ennemis au pouvoir des démons ou causait leur mort à distance par blessures ou maladies. » (R. Le Forestier, *L'occultisme et la F. M. écossaise*, 1928, Perrin). Dans l'Assyrie, ce pouvoir est attribué de préférence aux femmes. La sorcière habite les endroits écartés, les ruines ou l'intérieur des murs ; elle est d'une extraordinaire agilité ; elle pénètre le corps de l'homme, qu'il faut alors exorciser ; elle secoue la mer comme le vent du sud ; c'est la chasseresse nocturne, à qui on attribue la fièvre, la consommation, la folie, les troubles cardiaques, la stérilité des femmes, l'impuissance des hommes, la mort. Certains ont tous ces pouvoirs sans s'en rendre compte : ils ont le *mauvais œil* (Fossey, *La magie assyrienne*, 1902). Tout cet ensemble de superstitions se transmettra intégralement à travers les âges pour s'épanouir au moyen âge.

A toutes les époques de l'antiquité, il est possible de retrouver des preuves de la croyance à la sorcellerie. La bible en fait foi, aussi bien que les inscriptions tumulaires romaines, dont beaucoup attribuent la mort à un maléfice.

Mais c'est surtout au moyen âge et dans les temps modernes que cette croyance s'est particulièrement répandue. Des milliers de malheureux, soupçonnés de se livrer à de telles pratiques, furent brûlés ou torturés par le pouvoir religieux et par le pouvoir laïque.

Parmi ces martyrs, dont la plupart étaient des femmes, quelques-uns étaient des sorciers véritables, se réunissant secrètement pour pratiquer des orgies et des saturnales nocturnes ; mais leur nombre est évidemment très réduit. D'autres ont fait

de la sorcellerie un métier : c'étaient d'obscurs charlatans qui vendaient des charmes ou des remèdes, ou se faisaient fort de faire intervenir les démons en faveur des paysans crédules, moyennant espèces sonnantes ; cette forme de la sorcellerie a trouvé son épanouissement sous le règne de Louis XIV, au moment du *drame des poisons* ; cette cause célèbre démontra la crédulité inouïe des grands personnages de la Cour qui se compromirent en achetant des poudres de succession destinées à hâter la mort de ceux dont ils convoitaient l'héritage ; pour conquérir la faveur entière du roi, la favorite, Mme de Montespan, n'était-elle pas allée jusqu'à servir d'autel à un prêtre diseur de *messes noires*, qui consacra une hostie sur son ventre nu ? Dans les campagnes, les sorciers de cette catégorie guérissaient les maladies en mêlant à des pratiques magiques quelques recettes empiriques. Mais la grande majorité de ceux qui furent condamnés comme sorciers au cours du moyen âge et des temps modernes étaient des malheureux plus dignes de pitié : quelques hallucinés, intoxiqués par l'usage de stupéfiants tels que le *datura* et le *stramoine*, des hystériques, des veuves mal vues par leur voisinage et qu'une dénonciation accueillie à la légère envoyait à la mort, voire enfin des savants ou des personnages plus ou moins frondeurs que le pouvoir de ces temps avait intérêt à faire disparaître ; c'est ainsi que des accusations de sorcellerie pesèrent injustement sur Bacon, le Docteur Agrippa, Urbain Grandier, Jeanne d'Arc, Léonora Galigai veuve du maréchal d'Ancre, Gaufridi, Melchior de la Vallée, et bien d'autres.

Les sorciers relevaient généralement de l'*official*, de l'*inquisition*, enfin, des juridictions laïques et des *parlements*. Les motifs qui permettaient d'inculper ce genre de criminels étaient particulièrement odieux et constituent une lourde charge contre l'Église catholique. Il suffisait d'avoir commis des extravagances, de ne pas croire à la sorcellerie, de négliger de dénoncer les magiciens, d'être accusé d'avoir jeté des sorts. Or le paysan médiéval, crédule à l'excès, n'hésitait pas à attribuer au diable les maladies, les orages, les fléaux de la nature encore si mal connus. Les juges avaient leur conviction faite d'avance ; ils obtenaient généralement l'aveu par l'emploi de la torture, par l'ensemble des témoignages acceptés avec une absence totale d'esprit critique, enfin par la recherche de la *marque* du démon, constituée par un point du corps insensible, et que le chirurgien découvrait à l'aide d'une longue aiguille qu'il enfonçait sur toutes les parties du corps. Là encore, la marque était facile à trouver chez les hystériques, si nombreux à l'époque, et qui présentent très souvent des zones d'anesthésie. La condamnation était suivie généralement du supplice du bûcher. Les biens étaient confisqués.

En France, un nombre incalculable de personnes soupçonnées d'avoir été au *sabbat*, d'avoir pris part à des festins diaboliques et d'être liées à Satan par un pacte, furent brûlées vives. En Lorraine, plus de neuf cents sorciers furent exécutés en quinze ans par un certain Nicolas Rémy, qui encourageait ses pareils par des épîtres en vers :

Tous les siècles loueront ces actes de justice !

Un érudit a trouvé la trace de plus de six cents procès dans le seul

arrondissement de Saint-Dié. En Alsace, des autodafés monstrueux furent exécutés par la justice religieuse. On alluma des bûchers, dans le cours du XIV^{ème}, du XV^{ème}, du XVI^{ème}, du XVII^{ème} siècles, dans presque toutes les villes et tous les villages de l'Est et du Midi.

En Italie, 139 sorciers furent mis à mort le même jour, à Milan.

En Allemagne, deux moines délégués par le Saint-Père exécutèrent, en quelques années, 6.500 sorciers dans la principauté de Trèves !

Au Congo belge, les missionnaires catholiques firent périr de nombreux prêtres indigènes sous cette inculpation. Au Mexique, un alcade fit encore brûler vifs quatre sorciers en 1874 et, tout récemment encore, les Hindous d'un village des environs de Bombay firent mourir dans les flammes une vieille femme qu'ils accusaient de répandre le choléra par ses maléfices.

Bref, dans tous les pays du monde, la même épidémie fit les mêmes victimes.

Cette croyance particulièrement néfaste a encore survécu dans la tradition populaire. Il y a aujourd'hui, dans le Toulousain, dans le Morvan, en Bretagne et ailleurs, de vieilles gens qu'on accuse de jeter des sorts, et aussi des malins qui vendent des secrets magiques ou qui remettent les entorses avec tout un cérémonial bizarre. Il suffit pour s'en rendre compte de consulter les ouvrages de *folklore*. On trouve aussi, dans le commerce, des recueils assez anciens qui donnent le moyen de trouver des trésors cachés ou d'invoquer le diable. De temps à autre, une histoire de sorciers a son épilogue devant les tribunaux : on voit des malheureux martyrisés par la foule superstitieuse, comme à Méry et à Laval en 1836, etc. ; on voit aussi des tireuses de cartes surveillées par la police, qui exerce sur elles un contrôle analogue à celui des maisons spéciales ; bref, il reste encore bien des preuves de la bêtise humaine au XX^{ème} siècle.

La sorcellerie est pratiquée, à l'heure actuelle, par des millions de sauvages. Les sorcières de la Côte d'Ivoire se mettent en transes médiumniques par la contemplation d'une corne d'antilope-fétiche ornée d'une fourrure de singe ; les mandingues de l'A. O. F. sont organisés en confréries de « contre-sorciers » qui recherchent les gens atteints du mauvais œil et les mettent à mort. Chez les Massai de l'Afrique orientale anglaise, les laïbou détournent les maladies, conjurent les éléments, et sont dirigés par un *Grand Sorcier* qui doit être obligatoirement l'homme le plus gras de la tribu. Au Sénégal, une sorcière fut brûlée vive en 1896. Les sorciers Zoulous, du Natal, vendent des remèdes magiques et des philtres amoureux, lisent l'avenir dans l'arrangement de vieux os magiques, et jettent de mauvais sorts à leurs ennemis ; les missionnaires catholiques y ont ajouté leurs croyances non moins fétichistes, de sorte qu'en 1906 on a pu voir une jeune Cafre des missions catholiques frappée de possession démoniaque et accablée d'exorcismes.

En Sibérie, le *chamanisme*, qui est la seule religion ou à peu près, repose sur l'art de modifier les éléments avec l'aide des esprits ; le sorcier est en grand honneur chez les Sibériens de Tobolsk, chez les Koriaks du Kamtchatka, chez les Bouriates ; le chaman du clan du groupe des Aurochs de l'Oussouri chasse les diables du corps des malades et donne par son art magique l'abondance du poisson (V. le curieux film de Maurice Rouhier, *Les Hommes de la forêt*). Les bonnes gens de la République socialiste soviétique du Tadjikistan ne font appel aux remèdes européens qu'après l'intervention de la sorcière qui, par ses incantations, chasse les mauvais esprits du corps du patient pour les envoyer vers les déserts et les lacs. Même influence despotique des sorciers de la République soviétique de Tanu-Tuva, qui sont les véritables maîtres du pays. Au Thibet, tous les ministres du culte tantrique sont guérisseurs et sorciers, fabricants en exclusivité d'amulettes tibétaines, petits coffrets renfermant des préceptes de la loi tantrique écrits sur le papier magique *thujapatri* ; dans un récent conflit avec le Népal, les Tibétains ont demandé une trêve de six mois parce que leurs sorciers croyaient que la planète Mars ne leur était pas favorable ... Les mêmes superstitions se retrouvent en Amérique.

L'étude de la sorcellerie est des plus profitables aux antireligieux parce qu'elle leur permet de mesurer toute la profondeur de la crédulité humaine, en même temps qu'elle dévoile le passé d'intolérance et de stupidité des grandes religions qui, l'Église en tête, ont persécuté mille et mille sorciers pour des crimes imaginaires.

- Jean BOSSU.

BIBLIOGRAPHIE. - Parmi les milliers d'ouvrages traitant de ce sujet, on lira, parmi les plus récents : Garçon et Vinchen, *Le Diable*, Paris, Gallimard, 1926. Turmel, *Histoire du Diable*, Rieder. J. Bossu, *L'Église et la Sorcellerie*, une brochure à l'Idée Libre, 1932, etc.

Accueil

SORT n.m.

Le mot sort est quelquefois synonyme de hasard, de destin ; dans d'autres cas, il désigne l'état, la condition. Nous retiendrons ces deux sens seulement, délaissant les autres qui ne présenteraient, pour nous, qu'un intérêt des plus médiocres.

Dans toute existence, elles jouent un rôle essentiel parfois ces mystérieuses puissances qu'on appelle hasard, destin, fatalité. Comme l'orage anéantit brusquement les moissons, comme l'éclair frappe un arbre parmi bien d'autres, sans que l'on sache pourquoi, ainsi misères de toutes sortes, maladies, mort, terrassent, sans qu'il s'y attende, celui dont on enviait l'heur et la situation. Une balle perdue, une artère qui se brise, et c'en est fait de la vie ! De pauvre, quelqu'un deviendra richissime, s'il découvre une mine d'or ou les fabuleux trésors d'un pharaon ; un coup de bourse et, de deux voisins, l'un sera désormais mendiant, l'autre millionnaire ; en politique, c'est une ruelle étroite qui sépare la prison du ministère. Sans cause apparente, l'un réussit où d'autres échouaient inévitablement. Caprices du sort, destins tragiques surtout, ont frappé les hommes d'un prodigieux étonnement ; dieux souffrants, héros, martyrs, lui doivent une auréole que la toute-puissance ne parvient pas à donner

L'exil de Sainte-Hélène contribua pour une grosse part à la gloire de Napoléon ; Socrate, Jean Huss, Jeanne d'Arc doivent à leur supplice injuste d'être restés populaires ; un Sacco, un Vanzetti furent pleurés, même par des adversaires ; et sa croix infamante permit à Jésus de supplanter Jupiter et ses trop joyeux compagnons. Tyrans comme sujets ne sont-ils pas guettés par des malheurs imprévisibles, par d'inéluctables nécessités ? S'ils ignorent l'échéance, les hommes n'en sont pas moins, sans rémission possible, tous condamnés à mort. Maladies effroyables, brusques accidents remplaceront tortionnaires et bourreaux absents ; en pleurant sur autrui, nous pleurons sur nous-même. Un destin nous attend, terrible peut-être ; chercher à le prévoir, à le rendre meilleur, s'avère naturel !

Au *fatum* mystérieux et sombre qui, malgré leur vouloir, conduisait les hommes vers un but fixé d'avance, les religions antiques prêtèrent un pouvoir souverain. L'invincible divinité des athéniens fut remplacée par le livre d'Allah, chez les musulmans. Croire à la liberté fut un dogme pour les théologiens catholiques ; mais ils rétablirent la fatalité par la doctrine contraire de la prescience divine. Et, dans les maux qui l'accablent, dans les joies qui surviennent, dans des faits même insignifiants, le chrétien voit la main de la Providence. Sa résignation,

inférieure à celle du musulman, lui fait supporter, néanmoins, toutes les oppressions sociales. Pas un cheveu ne tombe de votre tête, assurait l'Évangile, si votre Père Céleste ne le permet ; l'homme s'agite et dieu le mène, ont répété depuis, sous mille formes, ecclésiastiques et dévots. Mais l'efficacité des prières, admise par les docteurs de Rome, contraignit le vieux *fatum* païen à changer de vêtements. Drapé dans le manteau d'une Providence impénétrable, couvert d'oripeaux chrétiens, il exauce, aujourd'hui, les demandes transmises par voie sacerdotale ; par contre, il se pose en gardien farouche de l'antique distinction entre esclaves et maîtres, travailleurs et parasites. Grâce à d'adroites supercheries, liberté et déterminisme se trouvent ainsi conciliés ; pour encourager le croyant à l'action, on insiste sur la première ; si l'on souhaite qu'il se résigne, on parle d'obéissance à la volonté divine. Duplicité fort utile, que de savants apologistes ont recouverte, naturellement, du voile opaque des mystères.

Des formes sécularisées du destin s'offrent, à côté des formes théologiques ; hasard, sort, chance sont du nombre, ces mots ayant même sens ou presque d'ordinaire. Pour la majorité de nos contemporains, fatalité, destin ne résultent plus d'un vouloir tout puissant, mais ils s'entourent encore d'un halo de mystère ; autant ces termes sont d'un emploi fréquent, autant leur contenu reste incertain. Que des faits se produisent sans préalables antécédents, qu'une cause ne soit point requise pour que surgisse tel ou tel événement, seuls des ignorants le croient ! Le principe d'universel déterminisme paraît bien établi par les recherches scientifiques ; sans lui aucune prévision possible, aucune loi qui garantisse que, demain, des phénomènes identiques se dérouleront dans le même ordre qu'aujourd'hui. Si de rien quelque chose peut naître, si le néant n'est pas dépourvu d'action, connaissance rationnelle, pensée réfléchie croulent irrémédiablement. Comment admettre que ce qui n'est pas soit efficace néanmoins ? Dire du hasard qu'il est l'imprévisible vaudrait beaucoup mieux déjà, malgré l'imprécision d'une telle formule. Point de volontés extra-terrestres qui interviennent ici-bas, point de faits rebelles à toute loi ; mais de nombreux événements les causes nous échappent. Quant au destin, symbole de notre impuissance, c'est avant tout l'inéluctable, qu'il soit prévisible ou qu'il ne le soit pas.

S'il est vrai que savoir c'est pouvoir, hasard, destin, résultent, en définitive, de notre ignorance seulement ; ni l'un ni l'autre n'existeraient, pour qui connaîtrait les lois de tous les phénomènes. Dans la mesure où nos recherches progressent, leur domaine diminue ; grâce aux découvertes des physiciens, des chimistes, des médecins, chaque jour d'antiques fatalités sont vaincues. Converser avec un ami quand nous séparant des centaines de kilomètres, en quelques heures voler de Londres à Paris, préserver du tétanos ou de la typhoïde furent longtemps des impossibilités. Quitter la terre pour la lune, produire la vie, modifier sérieusement les phénomènes atmosphériques restent encore de l'irréalisé ; pourtant, déjà il est à prévoir que ce seront choses faisables pour nos successeurs. Pas de fatalités irréductibles si, *dépassant le cadre des existences individuelles*, nous considérons l'œuvre collective d'une humanité qui dure indéfiniment.

Même dans ce canton par excellence de l'imprévisible que l'on appelle jeux de hasard et cas fortuits, des lois rigoureuses commandent ; la probabilité mathématique le démontre. D'où la possibilité, pour le calculateur habile, d'établir d'avance, au moins de façon approchante, le bilan des pertes et des gains. Notre chance sera de moitié au jeu de pile ou face, elle sera bien moindre dans d'autres jeux. Et, si nos calculs portent sur des chiffres suffisamment élevés, la vérification expérimentale de la probabilité théorique apparaîtra concluante. Ils la confirment absolument, les résultats enregistrés dans les maisons de jeu, à Monaco en particulier. Par des procédés de même ordre et grâce à des statistiques établies avec soin, les compagnies d'assurance prévoient le nombre approximatif de décès, d'accidents, etc., pour une période et un nombre donné d'habitants. Courses, loteries, spéculations financières obéissent à un déterminisme que l'on a parfaitement mis en lumière. Notre ignorance des causes, leur complexité, la tangence de phénomènes qui ne semblaient point destinés à se rencontrer, voilà d'où provient la fatalité. Faiblesse de notre esprit, bornes étroites d'une science trop jeune expliquent notre impuissance, une impuissance toute provisoire d'ailleurs.

Ainsi l'homme doit souvent à son ignorance d'avoir un sort pitoyable et d'être vaincu dans sa lutte contre le destin. Mais souvent aussi il est victime des trahisons de sa volonté. Et nous ne parlons point de ces mentalités incohérentes, dépourvues soit de frein soit de force impulsive, qui ne constituent pas une personnalité au sens véritable ; nous parlons des individus sainement équilibrés. Parfois, c'est de courage qu'ils manquent. Combien de malheureux sombrent finalement, qui n'avaient point toujours été pusillanimes ! Ne maudissons pas trop la peur de souffrir, elle est à la base de mille inventions utiles et de l'ensemble du progrès ; aux époques favorables, elle incite à prévoir les jours mauvais pour en atténuer les rigueurs. Mais il arrive, et maintes fois hélas ! que la perspective de douleurs, d'avance et fausement jugées insupportables, fasse désert l'arène sans avoir engagé le combat. Beaucoup s'avèrent les artisans de leur propre défaite ; pareils aux naufragés que l'espoir abandonne, d'eux-mêmes ils desserrent l'étreinte qui les retient à la bouée de sauvetage. Que de belles actions ne furent point faites, que d'œuvres remarquables ne virent jamais le jour, parce qu'une crainte excessive paralysa les muscles, engourdit les cerveaux. Le vrai, le seul vaincu, c'est l'homme qui croit l'être, même dans les fers ; il ne l'est pas, celui qui ignore le découragement.

En effet, la volonté est une force agissante. Insérée dans la trame de nos représentations et de nos désirs, elle les oriente dans un sens que, d'eux-mêmes, ils n'auraient pas. Comme toute cause relative, seule espèce que nous connaissions, elle est dénuée de puissance créatrice et suppose des antécédents : à la règle suprême « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », elle est soumise à coup sûr. Comme toute cause aussi, elle a des conséquents et se prolonge en effets qui, sans elle, ne seraient pas : effets d'ordinaire imprévisibles, tant sont multiples et variables les éléments impondérables qui entrent dans une volition. Sur l'efficacité pratique de notre activité réfléchie, aucun doute n'est possible si, délaissant le vain domaine des abstractions métaphysiques, nous situons le problème dans le plan des

données positives. La volonté s'avère facteur primordial dans le déterminisme de la vie : voilà qui suffit pour proclamer sa valeur essentielle, sans recourir à un libre-arbitre inintelligible même pour ses partisans. Et c'est la condamnation d'un épiphénoménisme qui creuse un abîme entre la matière et la pensée, qui, de plus, oublie qu'aucune force ne disparaît si toutes se transforment. Moyen d'action du vouloir sur notre vie mentale, l'attention maintient, au foyer de la conscience claire, les seuls états qui lui agréent. Images, sensations, idées font alors l'objet d'un examen minutieux ; d'où les arts, les sciences, les techniques multiples engendrées par la réflexion. Puis au monde extérieur, tant matériel qu'organique, nous apportons, grâce au mouvement, des modifications conformes à nos désirs. Sur l'univers nous avons prise ; dans les séries causales, il nous est loisible d'introduire des facteurs nouveaux. Ainsi, l'homme peut devenir, du moins en partie, l'artisan de son propre destin.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

SOTTISE

La plupart des dictionnaires donnent, comme celui de l'Académie Française, la même signification ou à peu près, aux mots *bêtise* et *sottise*.

Bêtise. - « Défaut d'intelligence, de jugement, de bon sens, ou des notions les plus communes ». (Académie Française.)

Sottise. - « Défaut d'esprit et de jugement ». (id.)

C'est à peine si certains des dictionnaires font une distinction entre la *bêtise*, produit de l'ignorance, et la *sottise*, produit d'un jugement faux. Littré est un peu plus précis quand, définissant la *sottise* « défaut de jugement », et la *bêtise* « défaut d'intelligence et de jugement », il ajoute : « la bête est dans bêtise, tandis qu'elle n'est pas dans sottise ; c'est ce qui distingue ces deux mots ». Cette distinction n'est pas suffisante à nos yeux ; elle laisse trop subsister une confusion volontairement créée et continuellement entretenue dans les esprits, au point que les plus avertis d'entre eux se laissent prendre par une habitude de langage qu'ils n'ont pas assez vérifiée. Or, il est essentiel pour nous, pour tous ceux qui recherchent la vérité et ne veulent pas suivre les directions malfaisantes, de mettre exactement la *bêtise* et la *sottise* chacune à sa place, et de ne pas imputer à la première ce qui n'appartient qu'à la seconde.

Tout d'abord, il convient de ne pas confondre l'*esprit* qui est une façon vive, légère, ingénieuse, de voir les choses et de les exprimer, et le *jugement*, qui est la faculté de discerner suivant la raison. Très souvent, dans son sens le moins spirituel, celui qui « court les rues », l'esprit manque complètement de jugement. Il en résulte qu'on peut être un sot, tout en ayant beaucoup d'esprit, et qu'on peut n'être pas un sot tout en n'ayant que peu ou pas d'esprit. C'était l'avis de La Rochefoucauld. Quand A. France disait : « Les hommes d'esprit sont des sots. Ils n'arrivent à rien », il pensait aux hommes de véritable esprit, aux hommes d'intelligence, de jugement, de bon sens, qui se heurtent à la sottise, laquelle permet d'arriver à tout. Les bêtes ne sont pas sottes, bien qu'elles soient ignorantes, du moins de la science humaine, et qu'elles n'aient ou paraissent n'avoir que peu d'esprit et de jugement. Aussi, n'est-ce pas chez elles qu'on trouve des ministres et des académiciens. Ceux-ci, de même que les hommes savants, ne sont pas bêtes, mais ils sont souvent des sots parce que, s'ils ont parfois de l'esprit, ils ont plus souvent un jugement faux. Pascal disait qu'entre les sots, ceux qui se sont occupés de philosophie et de science sont les plus sots de la bande parce qu'ils le sont avec connaissance. Molière ajoutait, dans les

Femmes savantes :

« *La science est sujette à faire de grands sots* ».

La *bêtise* est ignorante, modeste, naïve, passive, sans portée, et ses dégâts sont limités. La *sottise* se prétend savante ; elle érige son ignorance en dogmes infaillibles et en lois tyranniques. Elle s'impose bruyamment, s'étale, s'admire et veut être admirée. Elle envahit le monde avec la violence d'un fléau pour le flétrir et le saccager, pour y répandre l'imposture et le crime. La bêtise n'a qu'un bonnet d'âne, la sottise a une tiare, une couronne, une mitre, un bonnet carré ou pointu, un képi, un casque, un sabre, des diplômes, des décorations, des uniformes, un tricorne d'académicien ou de garde champêtre. La sottise justifie, en le dépassant, cet autre mot d'A. France : « Les gestes de l'humanité ne furent jamais que des bouffonneries lugubres ». La bêtise n'appartient qu'aux bêtes et aux hommes simples, demeurés primitifs, qui ne savent pas et ne demanderaient qu'à savoir pour n'être plus bêtes. La sottise n'appartient qu'aux hommes, elle est leur propriété exclusive et indivise, elle est particulière aux gens compliqués et tortueux qui ne savent pas toujours trop, mais savent trop mal et trop perfidement pour porter des jugements sains et faire un bon usage de leur savoir. La bêtise se borne à ignorer, la sottise affirme qu'elle sait tout quand elle ne sait rien. Elle est le produit artificiel, vénéneux, méchant de la civilisation arbitraire et fausse qui a établi son autorité sur le monde entier. Flaubert a dépeint, dans sa *Tentation de Saint-Antoine*, le Catoblépas qui « reste perpétuellement à sentir contre son ventre la chaleur de la boue, en abritant sous son aisselle des pourritures infinies », et qui se dévore lui-même sans s'en apercevoir. Il a montré aussi le Presteros « qui rend imbécile par son contact ». Ces deux monstres, dignes représentations du « bourgeois » et du prêtre, sont les symboles de la sottise. Ils sont l'image de la sénilité et de la stupidité qu'elle a répandues dans le monde.

« La nature n'a fait que des bêtes, nous devons les sots à l'état social », a dit Balzac, dont l'œuvre a si souvent percé et montré les profondeurs de la sottise humaine. Mme de Staël avait déjà constaté, dans la fréquentation des gens dits « d'esprit », que « la bêtise et la sottise diffèrent essentiellement en ceci, que les bêtes se soumettent volontiers à la nature, et que les sots se flattent toujours de dominer la société ». Goethe a fait dire à Méphistophélès : « l'homme emploie sa raison à se gouverner plus bêtement que les bêtes », ce que Anatole France a commenté ainsi : « La bêtise empêche souvent de faire des bêtises ... Ce ne sont pas les plus bêtes qui agissent le plus bêtement ». Bernard Shaw a complété ces vérités majeures en portant ce jugement : « Il y a beaucoup de sagesse dans la simplicité d'une bête, et parfois beaucoup de sottise dans la sagesse des savants ».

Sottise religieuse d'abord, née de l'ignorance et de la peur de l'inconnu, puis toutes celles qui en sont issues : sottise gouvernementale, sottise militaire, sottise judiciaire, sottise académique, sottise mondaine, tout cela est humain, uniquement humain. Les fabulistes auraient calomnié les animaux si, dans les fictions de leurs apologues, ils avaient visé autre chose que la sottise humaine. L'âne n'eut jamais

l'idée de porter des reliques et de faire de sa peau un tambour ; il laissa cela aux prêtres, aux guerriers, aux juges, aux académiciens, à tous les solennels imbéciles. Les grenouilles ne demandèrent jamais un roi, si jacassantes fussent-elles ; elles vécurent toujours en république libre, ce que ne connaîtront jamais les électeurs si radicaux, si socialistes, si communistes qu'ils soient. L'animal reste bête suivant sa nature. L'homme, animal « spiritualisé », est devenu sot en voulant s'élever au-dessus de la nature, en se découvrant pour cela une âme que la bête n'avait pas, que la femme n'avait pas non plus avant qu'elle fut, elle aussi, « spiritualisée » par « l'Immaculée Conception », et que peut-être la bête aura à son tour, maintenant que M. Baudrillard, évêque-académicien, a bien voulu lui en reconnaître une de « deuxième zone » ! .. L'homme a voulu ainsi faire l'ange en méprisant la bête ; il est tombé plus bas que la bête, dans la sottise. Schiller disait : « Contre la bêtise, les dieux luttent en vain ». Schiller entendait par les dieux les hommes vraiment supérieurs qui voudraient que le monde fut conduit par le savoir et la raison et non par l'ignorance et le fanatisme. Lui aussi employait bêtise pour sottise.

On a attribué à Stendhal ce mot : « La seule excuse de Dieu, c'est qu'il n'existe pas ». Mais ce n'est pas une excuse pour la sottise humaine qui a fabriqué ce Dieu. Au contraire. La sottise religieuse, base de toutes les autres, leur a fourni leur élément spirituel quand elle a donné à l'homme le coup de marteau qui l'a fait divaguer sur le divin. Et après avoir inventé Dieu, l'homme s'est identifié à lui et a pris sa place. Il a consacré sa sottise, l'a faite souveraine et pontifiante lorsqu'il a prétendu et voulu expliquer qu'à l'image de Dieu, maître de l'Univers, il était, lui, le maître d'une terre, centre de cet univers, et que l'Être Suprême n'avait, en somme, créé l'Univers et la Terre que pour le service et les commodités de l'homme. Ce fut l'aboutissement des religions dans le monothéisme ; leurs dogmes et leurs institutions ne sont que le couronnement de cette transcendante imbécillité qui permet à l'homme de pratiquer la plus sauvage autolâtrie.

La raison, appuyée sur la science, a démontré de plus en plus la sottise de telles conceptions ; mais le propre de la sottise étant surtout de persévérer dans ses erreurs, les religions sont demeurées contre toute évidence. Il y a toujours, de par le monde, des ignorantins qui enseignent que le soleil tourne autour de la terre, s'il n'y en a plus pour dire que la terre repose sur la mer ; et il y a toujours de grands personnages académiques pour déclarer qu'il faut croire aux « mystères », bien qu'ils connaissent mieux que personne la fourberie de la fabrication de ces insanités. Il y a toujours des gens qui croient, comme Bernardin de Saint-Pierre, que, si les arbres fruitiers sont bas, c'est pour que les hommes puissent cueillir plus facilement leurs fruits, et que si le melon a des tranches, c'est pour qu'on le mange en famille. Il y a aussi tous ceux pour qui les animaux n'existent que pour leur fournir des jambons et des côtelettes, des chaussures et des fourrures. Dieu ne les a pas créés pour autre chose et Mme de Coulevain devient lyrique à la vue d'un troupeau de vaches, bonnes bêtes chargées de brouter à la place de l'homme pour que s'accomplisse le « miracle de la crème » mousseuse et veloutée que réclame sa gourmandise. Cyrano de Bergerac a ri, bien avant nous, de ces billevesées quand il

a écrit : « de dire que Dieu a plus aimé l'homme que le chou, c'est que nous nous chatouillons pour nous faire rire », et il a conclu ironiquement, devant tant de sottise, que si Dieu avait fait l'*Arbre* de Science et non l'*Homme* de Science, c'est « qu'il voulait, sans doute, nous montrer sous cette énigme que les plantes possèdent privativement à nous la Philosophie parfaite ». (*Les États de la Lune*).

Henri Heine ayant fait la rencontre d'un homme qui lui dit que les arbres sont verts parce que cette couleur est bonne pour les yeux, répondit sur le même ton que « le Bon Dieu avait créé le gros bétail parce que le bouillon de viande fortifie l'homme, et mis les ânes sur la terre pour servir aux hommes de terme de comparaison ».

Il y a ainsi la sottise primaire de ces faux pourceaux d'Épicure qui disent : « Vivons bien, nous mourrons gras », se préoccupant plus de la quantité de substance qu'ils laisseront aux vers que de la qualité de la pensée qu'ils pourraient laisser à l'humanité. Et il y a la sottise supérieure des purs esprits qui prétendent sécréter et distiller une pensée sublime, mais qui ne donne rien à manger à personne, pas même aux vers.

Les hommes ont ainsi mis au compte de la bêtise des bêtes leur propre bêtise perfectionnée et spiritualisée dans la sottise. L'usage demeure courant de dire *bêtise* pour *sottise*, même chez les plus clairvoyants, les plus désenchantés par la sottise et les plus révoltés contre elle. On dit toujours « sale comme un cochon », tout en sachant que le cochon n'est sale que lorsqu'il est tenu par l'homme dans la saleté. On continue à charger les vaches d'une stupidité policière dont elles sont bien innocentes. On remplirait des volumes d'exemples semblables montrant l'emploi, simplement irréfléchi chez les uns, mais hypocritement volontaire chez les autres, du mot *bêtise* à la place de *sottise*. La bêtise est le bouc émissaire de la sottise.

Quand Voltaire parlait de la bêtise des gens qui se confessent à certains prêtres, c'était leur sottise qu'il avait en vue. Les animaux ignorent le péché et n'ont aucun besoin de se confesser, surtout à des gens qui ne valent pas mieux qu'eux et, souvent, valent moins. Quand La Fouchardière dit que la guerre est « le choc de deux monstrueuses bêtises qui se heurtent », quand il salue ironiquement « la Bêtise souveraine, maîtresse des hommes et des dieux », quand il mesure la puissance de Dieu à l'étendue de la bêtise et de la méchanceté des hommes, quand il montre la bêtise précise, scientifique, mécanique, standardisée, monumentale comme les gratte-ciel, universalisée comme ce « yo-yo » qui a trouvé quarante millions d'acheteurs rien qu'en France, La Fouchardière parle de la sottise et non de la bêtise. Toutes ces choses sont de l'homme et non de la bête.

Les bêtes ne se font la guerre que par nécessité de conservation. Elles n'ont jamais imaginé de détruire dix millions d'entre elles pour conserver ou conquérir le crâne de Makaoua. Elles n'ont jamais entrepris d'anéantir leur propre espèce par l'invention de la poudre, des canons, des gaz asphyxiants, et fabriqué les sophismes qui cherchent à justifier l'emploi de ces belles choses. Les bêtes n'ont jamais

prétendu être des anges, mais elles n'ont jamais expliqué non plus que l'assassinat collectif était la plus noble des actions. Elles n'ont jamais élevé des temples aux Sésostris, aux Darius, aux Napoléon, qui font, depuis quarante siècles, s'entr'égorger les hommes, et elles n'ont jamais écrit en lettres d'or, sur des plaques de marbre, que les Poincaré et les Clémenceau ont bien mérité de la Patrie !... ». Les cavernaux imbéciles qui célèbrent « l'héroïsme » des « animaux de la guerre », prêtent aux bêtes un peu trop de leur sottise, de celle particulièrement nauséabonde qui se « spiritualise » avec des mouvements de menton et des poses académiques dans le sang des autres. Elles ont le droit d'être dégoûtées, comme le chien de l'ivrogne qui, voyant son maître vautre dans le ruisseau, renonce à le conduire et rentre seul à la maison. Les dix millions de chevaux, autant que d'hommes, immolés dans l'innommable saleté de la Guerre de 1914, n'y allèrent pas d'eux-mêmes. Ils y furent conduits sous le fouet, sans savoir, avec leur résignation ordinaire de bêtes pliées à la servitude. Ils ne crièrent pas : « A Berlin !.. » ou « Nach Paris !.. » comme les hommes crétinisés par la sottise patriotique. Et de même que les chevaux, les Boulot « chiens-héros », les « pigeons de Verdun », les « perroquets patriotes », toutes les bêtes martyrisées et si grotesquement célébrées par leurs bourreaux, sont bien innocentes de tant d'insanité.

A. France a fait dire à M. Bergeret : « Il y a une férocité particulière aux peuples civilisés, qui passe en cruauté l'imagination des barbares. Un criminaliste est bien plus méchant qu'un sauvage. Un philanthrope invente des supplices inconnus à la Perse et à la Chine ». Un criminaliste et un philanthrope sont encore plus méchants que la bête et surtout plus hypocrites. « Du moins, a dit aussi M. Bergeret, avant qu'il y eut des philanthropes, ne torturait-on les hommes que par un simple sentiment de haine et de vengeance et non dans l'intérêt de leurs mœurs ». C'est aux « purs esprits », aux docteurs appelés « angéliques » et devant qui les bêtes n'étaient que la plus méprisable matière, qu'il appartenait de torturer et de brûler les hommes pour en faire des « bienheureux » !..

Flaubert, parmi tant d'autres, a trop souvent appelé bêtise ce qui était la sottise de ces « bourgeois » qui prenaient « leur pot de chambre pour l'océan » ! Les bêtes sont incapables d'une aussi monumentale sottise.

La platitude des divagations bourgeoises sur le temps qu'il fait et l'état des affaires, faisait écrire à Guy de Maupassant :

« Entre l'homme et le veau, si mon cœur hésitait, Ma raison saurait bien le choix qu'il faudrait faire, Car je ne comprends pas, ô cuistres, qu'on préfère La bêtise qui parle à celle qui se tait ».

La bêtise qui parle cesse d'être de la bêtise ; elle devient de la sottise. Quelle bête serait capable de débiter, même en ne se prenant pas au sérieux, les stupidités himalayennes de la rhétorique religieuse, académique, militaire et politique ? Quelle bête viendrait affirmer la réalité de la Trinité, composer un discours sur les « prix de vertu », réciter la théorie militaire et parler sans s'esclaffer de la conscience d'un

candidat à un mandat électoral ? Boileau a formulé la plus indiscutable des vérités lorsqu'il a dit, en paraissant émettre un paradoxe :

« *De tous les animaux qui s'élèvent dans l'air, Qui marchent sur la terre, ou nagent dans la mer, De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome, Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme.* »

Voltaire, en défendant si bien les bêtes contre la théorie cartésienne faisant d'elles des mécaniques privées de sensibilité, de connaissance et de sentiment, a raillé supérieurement la sottise des hommes. Il s'est bien gardé de la mettre au compte des animaux. Il s'était fait un *Petit mémoire instructif des belles choses qui ont partagé les esprits de nos aïeux*. Parmi ces belles choses, il y en avait, comme la *dispute des stercoristes*, solennelle, longue et vive sur « ce qui arrivait à la garde-robe, quand on avait rempli un devoir sacré, dont il ne faut parler qu'avec le plus profond respect » ! ... Il y avait aussi la *dispute des cordeliers*, qui entraîna tout le monde chrétien, « pour savoir si leur potage leur appartenait en propre, ou s'ils n'en étaient que simples usufruitiers » !... Les mêmes cordeliers disputèrent avec non moins d'ardeur sur la forme de leur capuchon et la largeur de leurs manches ! .. Heureux était le monde lorsque ces loufoqueries d'inspiration divine n'avaient pas pour effet de faire décerveler, écarteler ou brûler quelques milliers de pauvres diables fermés, comme les bêtes, à la compréhension de tant de merveilles spirituelles !

Flaubert, suivant la voie de Voltaire, rêvait de composer un *Dictionnaire des idées reçues*. On y aurait trouvé « par ordre alphabétique, sur tous les sujets possibles, tout ce qu'il faut dire en société pour être un homme convenable et aimable ». Le nombre et la qualité des traits dont il a criblé la sottise dans son œuvre permettent d'imaginer combien aurait été « HÉNAURME », comme il disait lui-même, un tel dictionnaire, et quel monument il aurait formé. On en aura une idée en lisant seulement, dans cette farce véritablement rabelaisienne intitulée le *Château des cœurs*, le discours aux épiciers qui se termine ainsi : « A vous d'abord, colonnes de la patrie, exemples du commerce, base de la moralité, protecteurs des arts, rois de l'humanité, dominateurs universels ! ... ». Et, ce qui est le plus remarquable, c'est que cette fusée de bouffonneries qui semble échappée de l'imagination d'un Cabrion en délire devant les têtes de turcs de la fantaisie romantique, est encore au-dessous de la sottise réelle, applaudie par des milliers d'auditeurs, répandue par les milliers de voix de la presse, et qui s'étale dans des discours officiels et ministériels. « Vous êtes les remparts de la dignité et de la prospérité nationales ! », a dit, un jour, M. Fernand David, ministre du Commerce, aux « bistros » et « mastroquets », empoisonneurs du monde. « Vous êtes les collaborateurs dévoués de l'État et les excellents serviteurs du public ! », a dit un autre ministre du Commerce, M. Édouard Herriot, aux débitants de tabac, autres empoisonneurs du monde. Sans doute, le gouvernement doit bien cela à l'alcool et au tabac qui rapportent à l'État environ huit milliards par an ! « Réjouissantes recettes », disent, de leur côté les journaux. Elles sont réjouissantes, en effet, pour eux qui remplissent leurs colonnes

des récits des crimes engendrés tous les jours par l'abrutissement alcoolique et tabagique.

Il est à noter qu'un M. Herriot se pique d'être un artiste et qu'il flagorne ainsi les débitants de tabac entre une conférence sur Mozart et une autre sur Beethoven ! On n'a pas dit s'il les a célébrés comme musiciens ou comme fumeurs.

Les gouvernants pratiquent l'éclectisme de la sottise ; ils se disent qu'il faut de tout pour faire une majorité compacte de sots. Dans le domaine de l'art, si la sottise gouvernementale est moins directement criminelle, elle n'en est pas moins ahurissante. M. Jules Grévy, président de la République, disait, à l'inauguration d'un salon de peinture : « Pas de chefs-d'œuvre, mais une bonne moyenne ; c'est ce qui convient à notre démocratie ». M. Georges Leygues, qui promena pendant quarante ans son « élégance progressiste », comme disait O. Mirbeau, dans tous les ministères avant qu'elle fut nationalement embaumée, déclarait que « l'État ne peut autoriser qu'un certain degré d'art !.... » Devant les électeurs abrutis et les académiciens décatis pour qui ces insanités sont paroles d'évangile, on pense au mot du cocher de Bernier, rapporté par Voltaire, et disant à son maître étonné de le voir vendant de l'orviétan à la population de Dehli : « Tel peuple, tel charlatan ! ». Ces charlatans n'auraient aucun succès auprès des animaux.

En 1853, Flaubert écrivait : « On deviendra si bête, d'ici à quelques années que dans vingt ans, je suppose, les bourgeois du temps de Louis-Philippe sembleront élégants et talons rouges. On vantera la liberté, l'art et les manières de cette époque, car ils réhabiliteront l'immonde à force de le dépasser ». Là, encore, les bêtes n'y seraient pour rien ; ce serait l'œuvre de la sottise.

Henri Heine, dans son *Tambour Legrand*, a écrit d'amusantes pages sur la sottise pour montrer qu' « il y a dans le monde plus de sots que d'hommes », et se réjouir de ce que les sots étaient pour lui une source inépuisable d'inspiration. Un grand nombre d'autres ont su railler de même la pontifiante imbécillité de cette sottise qui représentait aux yeux de Renan l'image la plus parfaite de *l'infini*. Rabelais disait plus crûment que Heine : « Amis, vous noterez que par le monde il y a beaucoup plus de couillons que d'hommes ». Il en avait repéré 306 espèces dans ses pérégrinations. Car nous avons heureusement, à côté de la sottise, le rire qui est autant qu'elle « le propre de l'homme ». Il en est l'antidote quand il est celui de l'ironie. Il venge l'intelligence et la raison des « bouffonneries lugubres ». Rabelais nous l'a particulièrement recommandé quand il a fait faire à Gargantua « grande irrigation d'ellébore » pour se décroûter la cervelle de toutes les sottises que les Holoferne et les Bridé, théologiens, sophistes, scolastes, sorbonnards et sorbonicoles, tous « vieux tousseux » et « trop dîteux » de coquecigrues, y avaient emmagasinées. Mais nous avons surtout la saine et souveraine ironie sur laquelle la reptilienne sottise use vainement sa bave et ses dents, l'ironie qui « nait du spectacle de l'injustice » et qui est « la vengeance du vaincu » (Baudelaire), l'ironie qui est « la joie de la sagesse » (A. France), l'ironie qui semblait à Flaubert « dominer la vie » et qui la domine, en effet, de toute la puissance de ce solide optimisme que la

sottise, si « infinie » soit elle, n'est pas encore parvenue à abattre, malgré la mobilisation de tout son personnel de cuistres et de malfaiteurs.

Oscar Wilde, que la sottise la plus hypocrite prétendait marquer d'infamie, montrait sa hautaine et inébranlable sérénité lorsqu'il écrivait, dans son *De Profundis* : « Le vrai sot, celui que les dieux bafouent ou molestent, est celui qui ne se connaît pas soi-même ». Car celui-là est victime de ses propres passions encore plus que des autres. Ne sachant pas se diriger, il se laisse diriger. C'est lui qui dit avec la sottise religieuse : « je crois parce que c'est absurde », et avec la sottise scientifique : « je crois parce que je n'y comprends rien ». Pour la même raison, il obéit à tous les maléfices autoritaires et, convaincu qu'il n'agit que d'après son jugement, il se croit supérieur à l'âne qui n'obéit que sous la crainte du bâton.

Pour se défendre contre la sottise, ne plus être bafoué ou molesté par les dieux, l'homme doit non seulement se connaître lui-même mais connaître aussi ce qui l'entoure sur la terre et non dans le ciel. Il lui faut reprendre pied sur le vieux plancher des vaches s'il ne veut pas se voir, comme Antée, étouffé dans les bras d'Hercule. Sa sottise est le produit du double dogmatisme religieux et scientifique auquel il s'est soumis par ignorance et par vanité. Le premier lui a fait perdre le contact de l'âme du monde, du *Weltseele*, de Schelling, et le sens de la solidarité de tous les êtres qui sont dans la nature comme la nature est en eux. Le second lui a fait croire qu'avec la science il pouvait se passer de conscience et qu'il pourrait être heureux sans être juste et sans être bon. Quand Bernardin de Saint-Pierre disait que « l'existence de l'homme est la seule qui paraisse superflue dans l'ordre établi sur la terre », il ne démontrait nullement une supériorité de l'homme et sa divinité ; il constatait simplement le parasitisme où il s'était installé quand sa sottise lui avait fait croire à des prédestinations messianiques qu'accomplirait soit la divinité, soit la science, et qu'il n'avait plus qu'à attendre en contemplant son nombril. Il faut que l'homme comprenne que le progrès, pas plus que la venue du Messie, n'est une « loi fatale », comme voudraient nous le faire dire des sots furieux de notre résistance à leurs falsifications spirituelles. Il n'y a de progrès que là où il y a volonté et action de progrès, c'est-à-dire activité intelligente, et cela comporte essentiellement, pour l'individu comme pour la collectivité, une connaissance de soi-même comme de tout l'environnement. Par cette double connaissance, l'homme pourra redevenir « la nature prenant conscience d'elle-même » (E. Reclus). Il ne sera plus pour elle un parasite et un fléau, il sera un associé, un compagnon, solidaire de tous les êtres. Il sera alors indulgent à la bêtise des bêtes parce qu'il aura su se dépouiller de sa propre bêtise, de cette bêtise souveraine, criminelle et grotesque : la sottise des hommes qui se sont faits dieux ! ...

- Édouard ROTHEN.

Accueil

SOVIET n. m.

Substantif russe dont la signification correspond exactement à celle du mot français : conseil. Naturellement, ce n'est pas la philologie du mot nous intéresse ici. Ce n'est pas, non plus, son sens général. Mais il est utile de préciser que, d'une façon générale, ce terme est employé, en russe, dans les mêmes cas où les Français recourent au mot « conseil ». Ainsi, davat(donner) soviet signifie : donner un conseil ; gossoudarstvenny soviet veut dire : conseil d'État ; soviet ministrov - conseil des ministres ; voïveny soviet- conseil de guerre, et ainsi de suite. Le lecteur voit que soviet (comme « conseil ») désigne couramment une institution politique, administrative ou (souvent aussi une direction collective dans l'industrie, le commerce, l'enseignement, etc.) dont les membres se réunissent pour délibérer. Ce qui nous intéresse c'est le sens politique et social spécifique acquis universellement par le mot soviet depuis la révolution russe de 1905-1917. Or, dans ce sens, le mot est employé surtout au pluriel : les Soviets.

SOVIETS (LES) : Leur naissance. Leur vie. Leur mort.

Nombre de gens à l'étranger, je veux dire hors la Russie - parlent, quelque peu à la manière du perroquet, des Soviets, de la Russie des Soviets, du gouvernement des Soviets, sans avoir la moindre idée sur la signification réelle de ces combinaisons de mots. On a inventé même adjectif : « soviétique », un verbe : « soviétiser », d'autres termes encore que les Académies de tous les pays seront obligés bientôt d'introduire dans leurs Dictionnaires, d'autant plus que plusieurs de ces pays sont en train d'imiter le « soviétisme » russe en partie ou en entier, en gros et en détail (Mussolini, Hitler, Roosevelt, etc....). Le capitalisme privé étant prêt à entrer dans le coma, des « hommes d'État », des gens appartenant à des classes privilégiées ou intermédiaires, et aussi beaucoup de leurs serviteurs fidèles parmi les « intellectuels », espèrent pouvoir sauver, une fois de plus, l'ordre établi sur l'exploitation des masses, au moyen d'un néo-capitalisme d'État, modèle U. R. S. S. Ces gens ne nous intéressent pas énormément... Mais, ils ne sont pas les seuls à se ranger à côté « des Soviets ». Une foule de sincères, de naïfs - de « poires », pour dire le mot, - prenant des vessies pour des lanternes, prêtent foi au décorum « socialiste » et « révolutionnaire » des nouveaux imposteurs. Des milliers de travailleurs s'y laissent prendre, inconscients de la duperie dont ils seront les premières victimes. On est « pour les Soviets ». On est « ami des Soviets ». On croit, chacun à sa manière, que le « soviétisme », voilà le salut. On crie, à propos de tout et de rien « Vivent les Soviets !... ». Mais allez donc demander à tout ce monde ce que c'est, les Soviets :

quelle fut leur origine, quelle a été leur évolution, quels sont leur rôle et leur situation actuels ? Je doute fort qu'il y ait un homme sur mille qui soit capable de vous donner une réponse intelligible...

Les travailleurs étrangers acclament « les Soviets » uniquement parce qu'ils ne les connaissent pas. Cette ignorance, par rapport au sort de l'un des éléments fondamentaux de la révolution, est déplorable. Elle aboutit à des erreurs et à des confusions fatales. C'est pourquoi tout propagandiste ou militant libertaire doit obligatoirement avoir une idée exacte des Soviets, doit connaître leur histoire. Et c'est pourquoi nous croyons indispensable de lui fournir ici ces connaissances.

La naissance du premier Soviet.

Le lecteur m'excusera d'avoir à parler, dans ce premier chapitre, de ma propre personne. Involontairement, je fus mêlé de près à la naissance du premier « Soviet des délégués ouvriers » russe, celui de Saint-Pétersbourg, en janvier -février 1905. Aujourd'hui, je dois être à peu près le seul qui puisse relater et fixer cet épisode historique (à moins que l'un, des ouvriers qui prirent alors part à l'action soit encore en vie et le fasse un jour). Plusieurs fois déjà, le désir m'a pris de raconter les faits. En parcourant la presse - même russe, et a fortiori étrangère - avant trait aux événements de 1905 ou aux Soviets, j'y constatais toujours la même lacune, notamment : aucun auteur n'était à même de dire exactement où, quand et comment surgit le premier Soviet ouvrier en Russie. Tout ce qu'on savait, jusqu'à présent, c'est que ce Soviet naquit à Saint Pétersbourg, en 1905, et que son premier président fut un avocat pétersbourgeois, Nossar, sous le nom d'emprunt de Khroustaleff. Mais d'où et comment vint l'idée de ce Soviet, par qui fut-elle lancée, dans quelles circonstances fut-elle adoptée et réalisée, comment et pourquoi Nossar devint président, d'où venait-il, quelle a été la composition et aussi la première fonction du premier Soviet ? Toutes ces questions, historiquement assez intéressantes, restent encore sans réponse. Cette lacune est compréhensible. La naissance du premier Soviet fut un événement d'ordre tout à fait privé. Elle eut lieu dans une ambiance très intime, à l'abri de toute publicité, en dehors de toute campagne ou action électorale d'envergure.

Ce qui m'empêcha, jusqu'à présent, de raconter les faits, ce fut, avant tout, un sentiment de gêne d'avoir à parler, inévitablement, de moi-même. Ensuite, je n'ai jamais encore eu l'occasion de toucher spécialement aux Soviets dans la presse libertaire. Et quant à la bourgeoise, - j'entends par « bourgeoise » aussi la presse « socialiste » et « communiste », - je n'ai aucune envie d'y collaborer, à quelque titre que ce soit. Le temps passait ainsi sans que je me décidasse à rompre le silence sur l'origine des Soviets. Une fois, pourtant, vivement impressionné par la même lacune dans une publication assez importante et, d'autre part, par des allusions prétentieuses et mensongères dans quelques articles de journaux, je suis allé voir l'éditeur d'une revue historique russe à Paris. Je lui ai proposé de faire, dans sa revue, à titre purement documentaire le récit exact de la naissance du premier Soviet

ouvrier à Saint-Pétersbourg, en 1905. La proposition n'eut pas de suite : d'abord, parce que l'éditeur n'a pas voulu accepter, a priori, ma condition de ne rien changer dans la copie ; et, ensuite, parce que j'ai compris dès les premiers mots, que sa revue était loin d'être une publication impartialement historique et documentaire.

Aujourd'hui, obligé de parler des Soviets - ici et aussi dans mon article précédent sur la Révolution russe - je révèle les faits tels qu'ils ont eu lieu. Et si la presse bourgeoise - historique ou autre - s'y intéresse, elle n'a qu'à puiser la vérité chez nous.

Je ne vais pas repeindre ici l'ambiance générale de l'époque de 1900-1905 : je renvoie le lecteur à la Révolution Russe. Allons droit aux faits immédiats.

L'année 1904 me trouva absorbé par un intense travail de culture et d'enseignement parmi les ouvriers de Saint-Pétersbourg. Je poursuivais ma tâche tout seul et d'une façon strictement privée, absolument personnelle. J'avais établi moi-même la méthode de mon travail. Je n'appartenais à aucun parti politique, tout en étant intuitivement révolutionnaire. (Je n'avais, d'ailleurs, que 22 ans, et je venais de quitter l'Université.) Vers la fin de l'année, le nombre d'ouvriers en train de se perfectionner intellectuellement sous ma conduite, dépassa la centaine.

Parmi mes élèves, se trouvait une jeune femme qui, de même que son mari, adhérait à l'une des « Sections ouvrières », créées par Gapone (voir Révolution Russe). Un soir, elle m'emmena à la Section de notre arrondissement, voulant m'intéresser à cette oeuvre et, surtout, à la personne de son animateur lequel, ce soir-là, devait justement, y assister à une réunion. Fin 1904, on n'était pas encore fixé sur le véritable rôle de Gapone. Les ouvriers avancés, tout en se méfiant parfois de son oeuvre, - vu qu'elle était légale et qu'elle émanait du gouvernement, - cherchaient à la comprendre à leur façon. La conduite assez mystérieuse de Gapone paraissait confirmer leur version. Ils étaient d'avis, notamment, que, sous la cuirasse protectrice de la légalité, Gapone préparait en réalité un vaste mouvement révolutionnaire. (Là est une des raisons pour lesquels les ouvriers se refusèrent longtemps à croire au rôle policier de Gapone. On sait que, ce rôle étant définitivement dévoilé, quelques ouvriers, amis intimes de Gapone, se suicidèrent, ne pouvant pas survivre à leurs illusions brisées.)

Au dit soir, je fis, en effet, connaissance avec Gapone. Sa personnalité m'intéressa vivement. De son côté, il parut - ou, plutôt, voulut paraître - s'intéresser à mon oeuvre d'éducation. Il a été entendu que nous allions nous revoir prochainement pour en reparler d'une façon plus approfondie, et, dans ce but, Gapone me remit sa carte de visite avec son adresse.

A peine quelques jours plus tard, commença la fameuse grève des usines Poutiloff. Et, après quelques jours encore, exactement le 6 janvier 1905 au soir, mon élève vint me voir tout émue pour me dire que les événements allaient prendre une

tournure exceptionnellement grave ; que Gapone venait de déclencher un mouvement formidable des masses ouvrières de la capitale et de sa banlieue ; qu'il parcourait toutes les Sections en haranguant la foule, en l'appelant à se rendre le 9 janvier, dimanche, au matin, devant le Palais d'Hiver, pour remettre une pétition au tsar ; qu'il avait déjà rédigé le texte de la pétition, et qu'enfin, il allait lire et commenter celle-ci dans notre Section le lendemain, 7 janvier, au soir. La nouvelle me parut à peine vraisemblable. Les autres élèves, n'appartenant pas aux Sections gaponistes, ne m'en avaient pas encore parlé. Je décidai de me rendre, le lendemain soir, à la Section afin de me rendre compte, moi-même, de la véritable situation.

Le lendemain, 7 janvier, j'ai entendu Gapone lire et commenter sa pétition. C'était déjà la pétition définitive, travaillée par quelques membres des partis politiques, d'allure nettement révolutionnaire. (Voir, pour les détails du mouvement de Gapone, Révolution Russe .) Je compris tout de suite que mon élève disait vrai : un mouvement des masses formidable, d'une gravité exceptionnelle, était imminent. Le jour suivant, 8 janvier, au soir, je me suis rendu de nouveau à la Section. Je voulais voir ce qui s'y passait. Et, surtout, je cherchais à prendre contact avec les masses, à me mêler de leur action, à déterminer ma conduite personnelle. Plusieurs de mes élèves m'accompagnèrent. Ce que je trouvai à la Section me dicta vite mon devoir. La nouvelle des événements s'étant répandue en traînée de poudre parmi la population de la capitale, je vis, avant tout, une foule énorme et grave stationner aux abords de la Section, malgré le froid intense de cette soirée d'hiver. J'appris qu'à l'intérieur un membre de la Section était en train de lire et de commenter la pétition de Gapone à ceux qui purent y pénétrer. Les autres attendaient leur tour. En effet, quelques instants après, la porte s'ouvrit bruyamment. Un millier de personnes sortit dans la rue. Un autre millier se précipita à l'intérieur. Je réussis à y pénétrer aussi. La porte claqua derrière nous. Aussitôt, un ouvrier gaponiste, assis sur l'estrade, commença à donner connaissance de la pétition. Hélas ! C'était lamentable. D'une voix faible et monotone, sans entrain, sans précision, l'homme lisait le document (une copie, bien entendu), devant une masse attentive et anxieuse. Dix minutes lui suffirent pour terminer la lecture, sans commentaires explicites, sans conclusions concrètes. Ensuite, la salle fut vidée pour recevoir un nouveau millier d'hommes. Rapidement, je consultai mes amis. Notre décision fut prise. Je me précipitai vers l'estrade. Jusqu'à ce jour, je n'avais jamais encore parlé devant les masses. Mais je n'hésitai pas. Je sentis en moi une force irrésistible qui me poussait. Il fallait à tout prix changer la façon de renseigner et de soulever le peuple.

Je m'approchai de l'ouvrier qui s'appêtait à reprendre sa lecture endormante. « Vous devez être joliment fatigué, - lui dis-je : Laissez-moi lire la pétition... » L'homme me regarda surpris, interloqué. Il me voyait pour la première fois. « N'ayez pas peur, - continuai-je : Je suis un ami de Gapone. En voici la preuve... » Et je lui tendis la carte de visite de ce dernier. Quelques élèves qui se trouvaient à mes côtés, appuyèrent mon offre. L'homme finit par acquiescer. Il se leva, me remit la pétition et se retira. Aussitôt, je commençai la lecture et l'interprétation du

document, en soulignant surtout les passages d'allure révolutionnaire, en insistant tout particulièrement sur la certitude d'un refus de la part du tzar. J'ai lu ainsi la pétition six ou sept fois, toujours à une nouvelle foule qu'on laissait entrer, après avoir vidé la salle, jusqu'à une heure très avancée de la nuit. Et je restai coucher à la Section, avec des amis, sur des tables rapprochées les unes des autres.

Le lendemain matin - le fameux 9 janvier - j'ai dû lire la pétition une ou deux fois encore. Ensuite, nous sortîmes dans la rue. Une foule immense nous y attendait. Vers 9 heures, mes amis et moi, ayant formé - bras dessus, bras dessous - les premiers trois rangs, nous invitâmes la foule à nous suivre et nous nous dirigeâmes vers le Palais d'Hiver. Toute la foule - jusqu'à 12.000 personnes - s'ébranla et nous suivit en rangs serrés. Inutile de dire que nous ne parvînmes pas à la place du Palais. Aux abords du pont dit « Troïtzky », sur la Néva, nous nous heurtâmes contre un barrage de troupes, lesquelles, après les sommations d'usage restées sans effets, nous accueillirent par des salves nourries. A la deuxième salve, la foule s'arrêta et se dispersa, laissant sur place une trentaine de morts et une soixantaine de blessés. Il faut dire, cependant, que beaucoup de soldats tirèrent en l'air : pas mal de vitres aux étages supérieurs des maisons avoisinantes volèrent en éclats, sous le choc des balles. Par miracle, je ne fus pas touché. (Mon voisin de gauche, un forgeron de l'usine Langensippen, grand et beau gaillard, fut tué net par une balle en plein front.)

Quelques jours passèrent. La grève des usines de la capitale était générale. La misère se faisait déjà sentir dans les rangs des grévistes. Tous les jours, des réunions d'une trentaine ou quarantaine d'ouvriers de mon quartier avaient lieu chez moi. La police, momentanément, nous laissait tranquilles. Depuis les derniers événements, elle gardait une neutralité mystérieuse. Nous mettions cette neutralité à profit. Nous cherchions des moyens d'agir. Nous étions à la veille de prendre certaines décisions. Mes élèves décidèrent, d'accord avec moi, de liquider notre organisation d'études, d'adhérer, individuellement, à des partis révolutionnaires, de passer à l'action. Car tous, nous considérions les événements comme les prémisses d'une révolution décisive.

Un soir, - une huitaine de jours après le 9 janvier, - on frappa à la porte de ma chambre. J'étais seul. Un homme entra, de grande taille, d'allure franche et sympathique.

— Vous êtes un tel ?... Je vous cherche depuis quelque temps déjà. Enfin, hier, j'ai appris votre adresse... Moi, je suis Georges Nossar, avocat. Voici de quoi il s'agit. J'ai assisté, le 8 janvier, à votre lecture de la pétition. J'ai vu que vous aviez beaucoup d'amis, beaucoup de relations dans les milieux ouvriers... Et il me semble que vous n'appartenez à aucun parti politique...

— C'est exact...

— Alors, voici. Je n'adhère, moi non plus, à aucun parti politique, car je me méfie... Mais, personnellement, je sympathise au mouvement ouvrier

révolutionnaire... Or, jusqu'à présent, je n'ai pas une seule connaissance parmi les ouvriers. Par contre, j'ai de très vastes relations dans les milieux bourgeois libéraux. Alors, j'ai une idée... Je sais que des milliers d'ouvriers, avec leurs femmes et enfants, subissent déjà de privations terribles par suite de la grève. Et, d'autre part, je connais de riches bourgeois qui ne demanderaient pas mieux que de porter secours à ces malheureux. Bref, je pourrais ramasser, pour les grévistes des fonds considérables. Il s'agit de les distribuer d'une façon organisée, juste, utile. Pour cela, il faut avoir des relations dans la masse ouvrière... J'ai pensé à vous... Ne pourriez-vous pas, d'accord avec moi et avec vos meilleurs amis ouvriers, vous charger de recevoir de moi et de distribuer ensuite, parmi les gréviste, les sommes importantes que je pourrais vous procurer !

J'ai accepté. Parmi mes amis, se trouvait un ouvrier qui pouvait disposer d'une camionnette automobile de son patron pour visiter les grévistes et distribuer les secours. Le lendemain soir, j'ai réuni mes amis. Nossar était là. Il nous apporta déjà quelques milliers de roubles. Notre action commença tout de suite.

Pendant quelque temps, nos journées furent entièrement absorbées par cette besogne. Le soir, je recevais des mains de Nossar, contre un reçu, les fonds nécessaires. Et, le lendemain, aidé par mes amis ouvriers, je les distribuais, contre des reçus également, à des grévistes. Je remettais ensuite les reçus à Nossar.

Naturellement, ce dernier lia amitié avec les ouvriers qui venaient me voir. Cependant, la grève tirait à fin. En même temps, les fonds s'épuisaient. Alors surgit de nouveau la grave question : Que faire ? Comment poursuivre l'action ? La perspective de nous séparer à jamais, sans tenter de continuer une activité commune nous paraissait absurde. C'est alors qu'un soir, quelques ouvriers réunis ma chambre - Nossar était des nôtres - exprimèrent l'idée de créer un organisme permanent : une sorte comité ou, plutôt, de conseil (le mot Soviet fut prononcé pour la première fois dans ce sens spécifique) qui veillerait sur la suite des événements et pourraient le cas échéant, rallier autour de lui les forces ou révolutionnaires. En somme, il s'agissait dans cette première ébauche, d'une sorte de permanence ouvrière sociale.

L'idée fut adoptée. Séance tenante, on essaya de fixer les bases d'organisation et les perspectives de fonctionnement de ce soviet. On décida de mettre les ouvriers de toutes les grandes usines au courant de la nouvelle création et de procéder, dans l'intimité, à des élections des membres de cet organisme qu'on appela déjà - pour la première fois - Conseil (soviet) des délégués ouvriers. En même temps, on posa une autre question : Qui dirigera les travaux du Soviet ? Qui sera placé à sa tête pour le guider ? Les ouvriers présents, sans hésitation, m'offrirent ce poste. Très touché par leur confiance, j'ai, néanmoins, décliné catégoriquement l'offre. Je dis à mes amis : « Vous êtes des ouvriers. Vous voulez créer un organisme qui devra s'occuper de vos intérêts ouvriers. Apprenez donc, dès le début, à mener vos affaires vous-mêmes. Ne confiez pas vos destins à ceux qui ne sont pas des vôtres. Ne vous

imposez pas de nouveaux maîtres : ils finiront par vous dominer. Je suis persuadé qu'en matière de vos luttes et de votre émancipation, personne, en dehors de vous-mêmes, ne pourra jamais aboutir à un vrai résultat... Pour vous, au-dessus de vous, à la place de vous-mêmes, personne ne fera jamais rien... Vous devez trouver votre secrétaire, votre président, ou les membres de votre commission administrative, dans vos propres rangs... Si vous avez besoin de renseignements, d'éclaircissements, de certaines connaissances spéciales, de conseils, bref, d'une aide intellectuelle et morale qui relève d'une instruction approfondie, vous pouvez vous adresser à des intellectuels, à des gens instruits qui devront être heureux, non pas de vous mener en maîtres, mais de vous apporter leur concours sans se mêler de vos organisations. Il est de leur devoir de vous prêter ce concours, car ce n'est pas de votre faute si l'instruction indispensable vous fait défaut... Ces amis intellectuels pourront même assister à vos réunions, avec voix consultative, mais pas plus... Et puis, comment voulez-vous que je sois membre de votre organisation, puisque je ne suis pas ouvrier ? De quelle façon pourrais-je y pénétrer ?... »

A cette dernière question, les ouvriers me répondirent que rien ne serait plus facile : on me procurerait la carte d'un ouvrier quelconque et je ferais partie de l'organisation sous son nom. Inutile de dire que j'ai décliné l'emploi d'un tel procédé de truquage et de tromperie. Je l'ai jugé non seulement indigne, aussi bien de moi-même que des ouvriers, mais surtout malfaisant, dangereux, néfaste. « Dans le mouvement ouvrier, disais-je, tout doit être franc, droit, sincère... »

Malgré mes suggestions, les ouvriers ne se sentirent pas assez forts pour pouvoir se passer d'un « guide ». Ils offrirent donc ce poste à Nossar. Celui-ci, n'ayant pas les mêmes scrupules que moi, accepta. Quelques jours plus tard, on lui procura une carte ouvrière au nom de Khroustaleff, délégué d'une usine quelconque. Et, après quelques jours encore, les délégués ouvriers de plusieurs usines de Saint-Pétersbourg tinrent leur première réunion. Nossar-Khroustaleff en fut nommé président, poste qu'il conserva par la suite, jusqu'à son arrestation. Le premier Soviet était né.

La vie, la maladie et la mort des Soviets.

J'ai raconté la naissance du premier Soviet avec force détails, car cet épisode historique était resté, jusqu'à maintenant, complètement dans l'ombre. Quant au sort ultérieur des Soviets en Russie, il peut être conté en peu de mots.

L'exemple donné par les ouvriers de Saint-Pétersbourg fut suivi par plusieurs autres villes. Des Soviets ouvriers y surgirent, à l'instar de celui de la capitale. Toutefois, leur existence - à l'époque dont nous parlons - fut éphémère. Ils furent vite repérés et supprimés par les autorités locales. Par contre, le Soviet de Saint-Pétersbourg se maintint pendant quelques semaines, le gouvernement central, en très mauvaise posture à la suite des revers dans la guerre avec le Japon, n'osant pas y toucher. Obligé, par la suite, de réduire son activité, ce Soviet ressuscita - toujours sous la

présidence de Nossar-Khroustaleff - en octobre de la même année (1905), aux jours de la grève générale. Il continua, ensuite, à fonctionner jusqu'à la fin de l'année, malgré l'arrestation de Nossar, aussitôt remplacé par Trotzky. (Ce dernier pénétra d'abord au Soviet comme membre du parti social-démocrate. Il y remplit par la suite, avant de remplacer Nossar à la présidence, les fonctions de secrétaire.) Supprimé définitivement à la fin de l'année (à ce moment, le gouvernement tsariste reprit pied, « liquida » les derniers vestiges de la révolution de 1905, arrêta Trotzky ainsi que des centaines de révolutionnaires et brisa toutes les organisations politiques de gauche), le Soviet de Saint-Pétersbourg réapparut lors de la révolution de février 1917, en même temps que se créèrent les Soviets dans toutes les villes et localités importantes du pays.

Le Soviet ouvrier de 1905, à Saint-Pétersbourg, s'occupa du sort des travailleurs de la capitale et, surtout, s'employa à la propagande révolutionnaire. Il siégeait assez régulièrement. Il défendait les intérêts des masses ouvrières. Il coordonnait leur action. Il discutait les problèmes qui les passionnaient. Il restait en contact étroit avec elles. Il leur transmettait ses décisions et ses instructions par l'intermédiaire des délégués d'usines. De plus, il publiait un journal d'information et de propagande : les « Izvestia (Nouvelles) du Soviet des délégués ouvriers, qui, naturellement, exerçait une grande influence sur les masses.

Cependant, à cette époque déjà, le Soviet souffrait de quelques tares organiques très graves qui déterminèrent, plus tard, la « maladie » et la « mort » des Soviets en général.

Le défaut organique fondamental des Soviets fut leur soumission - finalement complète - aux partis politiques. Dès le début, ces derniers cherchèrent et réussirent à pénétrer dans le Soviet, à s'en emparer. D'ailleurs, - nous l'avons vu, - à la naissance même du premier Soviet, le manque d'assurance, le doute, la peur d'une vraie indépendance, l'empressement d'être guidés par des éléments prétendus plus « calés » quoique étrangers à la classe ouvrière, poussèrent les travailleurs à introduire ces éléments dans leurs organismes de classe. Le recours à Nossar - épisode paraissant sans grande importance - eut, en réalité, une signification de principe très grave. A ce moment déjà, c'en était fait de l'indépendance des Soviets : le germe de la maladie future fut inoculé à l'organisme créé. Car ce fut un précédent lourd de conséquences. Une fois le principe d'intervention dirigeante des éléments non-ouvriers admis, les partis politiques ne devaient plus tarder à l'exploiter dans leurs intérêts. L'ambiance favorable à l'ingérence des politiciens dans l'oeuvre d'émancipation ouvrière fut ainsi créée. L'avenir immédiat accentua l'évolution du germe morbide et affirma son rôle néfaste. L'hégémonie des partis politiques, le renoncement à une activité vraiment indépendante, ouvrière et sociale des travailleurs, tels furent bientôt les résultats logiques de l'erreur initiale.

Déjà, en 1905, le parti social-démocrate réussit à imposer au Soviet de Saint-Pétersbourg son hégémonie politique. Trotzky mena le Soviet à sa guise. Toutefois,

le champ d'action de ce premier Soviet étant très restreint, son oeuvre ne put encore en souffrir beaucoup. Et, d'ailleurs, le temps lui manqua aussi bien de souffrir que d'agir. Mais, en 1917, l'état des choses fut tout autre.

Les Soviets de 1917 furent immédiatement appelés à remplir une importante tâche révolutionnaire et sociale, à déployer une grande activité réelle.

Les Soviets de 1917 durent s'occuper de tout. Chaque Soviet local se divisait en « sections », et chaque section avait son champ d'activité. Ainsi, par exemple, tout Soviet possédait une « section financière », une « section agraire », une « section ouvrière », une « section d'approvisionnements », une « section des transports », une « section de l'instruction publique », d'hygiène, etc., etc. Dirigés, dominés, menés par des partis politiques (au lieu d'être guidés par les besoins réels de la population travailleuse et par des hommes simples, mais capables d'y faire face), les Soviets, au lieu de se consacrer à une oeuvre vraiment ouvrière et sociale, durent justement « faire de la politique », en perdant ainsi leur temps et leurs forces en des discussions et des luttes intestinales interminables, pour arriver finalement à une impuissance totale. Le parti bolcheviste en profita, en fin de compte, pour soumettre les Soviets entièrement à sa terrible dictature, pour en faire des instruments absolument dociles, pour mettre décidément fin à toute ombre de leur indépendance.

Depuis 1919, les Soviets « ouvriers » russes devinrent définitivement de simples filiales du parti bolcheviste, simples organes administratifs du gouvernement. Ils perdirent toute initiative, toute faculté d'agir librement, toute allure sociale et révolutionnaire. Les Soviets comme tels étaient morts.

D'aucuns se demanderont comment une telle imposture est possible, du moment que le Soviet est une institution locale qui s'occupe des intérêts de la localité donnée ; du moment que les Soviets sont, au moins théoriquement, souverains, et qu'enfin, leurs membres sont élus par les travailleurs. Pour bien comprendre la vraie situation, il faut tâcher de se représenter le plus exactement possible cet État omnipotent, maître unique et absolu qui tient tout, qui fait tout, qui est tout. Ce ne sont nullement les Soviets qui sont souverains, mais le parti au pouvoir, donc le gouvernement composé uniquement de membres de ce parti et soutenu : 1° par une force armée et policière formidable ; 2° par une classe bureaucratique et privilégiée nombreuse. Ce gouvernement surveille, contrôle, organise et dirige absolument tout dans le pays. Rien ne peut se faire contre lui ou en dehors de lui. Théoriquement, - c'est-à-dire, d'après la constitution « soviétique » écrite, - le pouvoir suprême appartient au Congrès Panrusse des Soviets, convoqué périodiquement, et ayant, en principe, le droit de renverser et de remplacer le gouvernement. Mais tout cela n'est que pure apparence. En réalité, c'est le gouvernement - le Conseil des Commissaires du Peuples - qui tient la force et le pouvoir suprême ; c'est le gouvernement qui peut écraser le Congrès des Soviets aussi bien que tout Soviet pris séparément ou tout membre d'un Soviet, en cas d'opposition ou de non-obéissance. Mieux encore : Le véritable gouvernement du pays, ce n'est pas même

le Conseil des Commissaires, c'est le soi-disant Politbureau (Comité politique), qui comprend quelques sommités du Parti, ou - plutôt - son chef : Staline, le dictateur. C'est Staline en personne qui est soutenu par l'Aréopage (le « Politbureau »), - par le Conseil des Commissaires, par les couches privilégiées, la bureaucratie, l'« appareil », l'armée, la police. Par conséquent, c'est Staline qui a le pouvoir réel et suprême. C'est lui et, partant, le Politbureau et le Conseil des Commissaires du Peuple qui imposent leur volonté aux Soviets et non inversement. Et voici pourquoi les Soviets ne sont, en réalité, que des filiales politiques du gouvernement.

D'autre part, depuis 1917, le mécanisme électoral des Soviets s'est joliment modifié. Si, au début, les élections aux Soviets étaient libres et plus ou moins discrètes, de nos jours - et depuis assez longtemps déjà - ni cette liberté, ni cette discrétion n'existent plus. Petit à petit, tous ces « préjugés bourgeois », furent extirpés. Aujourd'hui, les élections sont organisées, menées et surveillées de près par les agents du même gouvernement omnipotent. Les « cellules » et les organisations bolchevistes sur place suggèrent aux électeurs leurs « idées » et leur imposent leurs candidats. Dans les conditions présentes, personne n'ose, personne songe même à s'y opposer. Les candidats sont acceptés automatiquement, et les « élections » ne sont qu'une formalité de décor. De cette façon, la composition voulue des Soviets ainsi que leur soumission complète au gouvernement sont garanties d'avance. A part la maladie mortelle des Soviets que je viens de mettre en lumière, ces institutions souffraient de deux autres défauts, de moindre portée, certes, qui ne doivent pas pour cela être passés sous silence.

Le premier de ces défauts fut l'envergure et l'importance exagérée des Soviets. En effet, appelés à s'occuper de tout, ils finirent par ne plus pouvoir s'occuper de quoi que ce soit. Leurs fonctions furent - je parle de l'époque 1917 à 1919 - trop vastes et partant vagues. La répartition des fonctions entre les Soviets et les autres organismes ouvriers (syndicats, coopératives, comités d'usines) n'a jamais été dûment établie. Les anarchistes, dans leur presse, et aussi dans leur propagande verbale, se préoccupaient beaucoup de ce problème. Ils n'eurent pas le temps de poursuivre cette tâche jusqu'au bout : d'une part, ils furent attaqués et écrasés par le gouvernement bolchéviste ; et, d'autre part, ce dernier trancha la question à sa façon en accaparant toutes les organisations ouvrières quelles qu'elles fussent, en les soumettant à sa dictature et en « répartissant » leurs fonctions selon ses desseins politiques. Il est certain que le « vague » des organisations ouvrières - des Soviets surtout - fit parfaitement le jeu des bolcheviks.

Le second défaut des Soviets ne fut pas que leur défaut à eux : il est inhérent à toutes les organisations ouvrières bien assises, permanentes, solides. C'est une certaine lourdeur, une immobilité, une tendance au fonctionnarisme, au bureaucratisme, et aussi à une idée exagérée de leur importance, de leur puissance, de leur éminence. Ironie cruelle : c'est précisément cet ensemble de qualités qui les rend, finalement, presque impuissantes. Pour parer à ce vice assez important, j'ai préconisé, au cours de la révolution russe, la création, par les masses agissantes, des

organismes ouvriers spontanés, vivants, « mobiles », formés ad hoc pour résoudre tel ou tel autre « problème du jour », telle ou telle autre « tâche de l'heure », et disparaître une fois la tâche accomplie. De tels organismes pourraient, à mon avis, apporter un correctif sérieux à l'attitude figée des organisations « permanentes » (Soviets ou autres). Ces dernières conserveraient alors, finalement, juste les fonctions qui exigeraient une action lente, solide, permanente. Il me semble que seul ce principe : de multiples organisations ouvrières « mobiles », constamment créées ou liquidées selon les besoins, permettrait aux masses travailleuses tout entières d'agir, de créer, de « vivre », de participer de fait à l'œuvre de la construction. Et, d'autre part, cette situation déplorable où les travailleurs se voient obligés de faire à leurs propres organisations le reproche - combien mérité ! - de s'être « détachées » des masses, cette situation anormale et pénible prendrait fin. (Une résolution dans ce sens fut adoptée unanimement par le premier congrès de la Confédération des organisations anarchistes de l'Ukraine « Nabat », à Elisabethgrad, en avril 1919.)

L'attitude des anarchistes.

Tout ce qui précède explique suffisamment l'attitude des anarchistes russes vis-à-vis des Soviets, lors de la révolution de 1917 (voir aussi Révolution Russe). Favorable au début où les Soviets avaient encore l'allure d'organismes ouvriers, et où l'on pouvait voir dans la révolution elle-même un facteur puissant qui allait les rendre tels définitivement, bons à remplir certaines fonctions utiles, cette attitude se modifia, par la suite, en sceptique et, enfin, nettement négative, au fur et à mesure que les Soviets devenaient des organismes purement politiques, maniés par le gouvernement.

Les anarchistes, dans leur majorité, accomplirent donc, face aux soviets, toute une évolution qui suivit celle des soviets eux-mêmes : ils commencèrent par ne pas s'opposer à ce que des camarades se laissassent élire membres de ces institutions ; ils passèrent ensuite à la critique et à l'abstention ; et ils finirent par se prononcer « catégoriquement et définitivement contre toute participation aux Soviets devenus des organismes purement politiques érigés sur une base autoritaire, centraliste et étatiste » (Résolution du Congrès d'Elisabethgrad.) Sans doute, cette attitude des anarchistes vis-à-vis des Soviets fut pleinement justifiée par la marche des événements. Je voudrais pouvoir étudier, ici-même, l'important problème du rôle éventuel des organisations ouvrières du genre « Soviets » dans les révolutions à venir. Mais, ce sujet m'entraînerait trop loin, car il suppose une analyse concrète, très détaillée et très complète, aussi bien de la Révolution Sociale en son entier, que des tâches et des rôles combinés et synthétisés de tout un ensemble d'organismes ouvriers lors de cette révolution. Un tel sujet exigerait, évidemment, un ouvrage spécial et volumineux. Et, d'ailleurs, le problème pourrait être résolu d'une façon assez différente pour divers pays. Dans un ouvrage général, on ne pourrait que tâcher d'en tracer les grandes lignes. Ici, je me bornerai à dire qu'à mon avis, l'enthousiasme actuel pour les « Soviets », comme formes d'organisation de la

classe ouvrière en train d'accomplir la Révolution Sociale et de créer la société nouvelle, est très exagéré. J'estime que le rôle principal, fondamental dans cette œuvre future incombera à d'autres formes d'organisation ouvrière, et que, dans tout l'ensemble de cette nouvelle charpente sociale, la tâche des institutions du genre « Soviets » sera assez restreinte, limitée, modeste. Je pense, notamment, que ces institutions ne pourront accomplir utilement que quelques besognes de second plan et d'ordre auxiliaire : administratif, régulateur, calculateur.

Voline

Accueil

SPECTACLE

Un spectacle est, dans le sens général du mot, « ce qui attire le regard, l'attention, arrête la vue » (Littré). C'était le *spectaculum* (aspect, vue, théâtre) des Romains, né de *spectare* (regarder). En grec, *theatron* (théâtre), synonyme de *spectaculum*, venait de *thedsthai* (voir, contempler). A Rome, on appelait spécialement « spectacle » les jeux et les combats du cirque. Ce titre fut donné ensuite aux représentations théâtrales, et particulièrement à leur mise en scène. Une pièce à « grand spectacle » était, comme aujourd'hui, une pièce présentée dans des décors et une figuration nombreux et fastueux. Nous y reviendrons au mot *Théâtre*.

Parmi les spectacles autres que ceux du théâtre, il y a d'abord ceux de la rue, d'autant plus nombreux et variés pour le spectateur, le badaud le plus souvent, celui qui baye au vent, qu'il lui faut peu de choses pour arrêter son attention, l'émouvoir ou l'amuser. L'observateur prend dans la rue des leçons de choses ; le badaud y trouve toutes les distractions à la vue des étalages, des images publicitaires, de leurs illuminations et de leurs couleurs, dans le hourvari de la foule et les incidents de la circulation. Il a ses grands spectacles avec les défilés militaires, les cérémonies officielles, les funérailles des personnages illustres, les réjouissances populaires aux jours de fêtes nationales et carnavalesques. Moins spectaculeuses, mais plus excitantes sont les simples scènes où il est pris parfois comme témoin et participe ainsi à l'action : le défilé d'une noce, une bataille de dames ou de chiens, les déambulations hasardeuses d'un pochard, un échange de propos homériques entre marchandes et leurs clientes, les débats de Crainquebille et de l'agent 64, l'écrasement d'un piéton, le repêchage d'un noyé, un incendie, etc ... Une sorte d'imprévu fantastique, carambolesque, fait du spectacle de la rue quelque chose d'irréel, un voyage dans l'illusion, par le mouvement et le bruit, par le contraste permanent entre la misère et le luxe, la privation et le gaspillage.

Le spectacle de la rue est gratuit, du moins en ce qu'il s'offre sans qu'on ait à payer un tribut à des guichets. Par contre, il coûte terriblement cher aux pauvres gens qui paient de leur misère sa pompeuse magnificence. Quand on pense à tout l'argent gaspillé pour des défilés et des cérémonies, pour des coups de canon destinés à exciter les fureurs guerrières ou pour déifier des gens qui furent des malfaiteurs publics, quand on voit les exhibitions carnavalesques des « reines de beauté » organisées par des proxénètes pourvoyeurs de la prostitution officielle, quand on réfléchit à tout ce que cela comporte de servitude, de privation et de dégradation pour les victimes, mutilés, veuves et orphelins de guerre, serfs des

usines et des bureaux, chômeurs errants sans abri et sans pain, mendiants et claqué-patins de toutes sortes, femmes d'ateliers qui ne peuvent vivre de leur salaire et femmes de trottoir : on se demande comment le spectacle de ces odieuses pitièreries peut se dérouler sans que, de cette foule, ne montent les protestations et n'éclatent les gestes qui « troublent la fête » !... Mais il est d'autres spectacles qui détournent sa colère et endorment sa révolte sous leurs soporifiques.

La foule est inconsciente et stupide. Tournant comme une girouette suivant le vent qui passe, elle a toujours été docile quand on a su l'amuser et satisfaire sa badauderie. Ce n'est que dans les jours où elle s'ennuie que les insurrections éclatent. *Panem et circenses !* disait l'antiquité romaine. Avec du pain et des jeux, on menait la populace du cirque acclamant les sénateurs, les consuls, les empereurs qui entretenaient sa dégradation. On pouvait même rogner sur le pain si les jeux étaient largement distribués. Au « bon vieux temps » de la dîme et des galères, il suffisait d'un cortège royal, d'une fête seigneuriale pour faire oublier au non moins « bon peuple » toutes les exactions dont il était victime et lui faire crier : « Vive notre bon roi ! Vivent nos bons seigneurs ! ». Il en est de même aujourd'hui avec la foule du peuple appelé « souverain » ; quoique toujours trompé, volé et battu, de plus en plus matraqué par la police, il est toujours content quand on l'amuse. On n'est pas plus sot chez les Empapahoutas que des sorciers abusent par le spectacle de leurs prestidigitations.

Actuellement, les spectacles proprement dits sont : le *théâtre* (voir ce mot), les *attractions foraines*, le *cirque*, les *courses de taureaux*, les *exhibitions sportives* et le *cinéma*.

ATTRACTIONS FORAINES. - Elles sont le plus ancien des spectacles, et tous ceux que nous connaissons sont sortis d'elles. Elles sont les spectacles des foires où des étrangers ambulants, marchands, petits fabricants, bateleurs, ont apporté de tout temps les produits de leur commerce, de leur industrie, de leur invention divertissante. Derniers nomades, ils passent toujours, s'adaptant plus ou moins, dans une civilisation qui a planté sa tente depuis longtemps dans les villages, les villes et les groupements nationaux. Les bateleurs forains ont été à l'origine du théâtre où ils ont trouvé eux aussi leur stabilité. Leurs derniers représentants demeurés à l'état primitif, presque sauvage, sont les bohémiens qui ne cessent pas de parcourir le monde et perpétuent des mœurs et des industries aussi anachroniques que variées. Ces bohémiens étaient partis de l'Inde où ils avaient existé dès la plus lointaine antiquité. Ils étaient les colporteurs du merveilleux, jongleurs, musiciens, danseurs, acrobates, charmeurs et dresseurs d'animaux, sorciers, thaumaturges, diseurs de bonne aventure, guérisseurs, etc Leurs traditions, transmises en Chaldée, en Égypte, dans tout l'Orient, étaient passées en Grèce, puis à Rome où ils avaient été les *circulatores* auxquels s'étaient mêlés les prêtres mendiants. En France, ils furent les premiers comédiens, les chanteurs des temps carolingiens d'où sortirent les écoles de *ménéstrandies*, des trouvères et des troubadours. Quand le théâtre se fut

formé, ils demeurèrent l'attraction des foires.

Les Bohémiens proprement dits, originaires de la Bohême, appelés de nos jours *romanichels* et qui continuent les traditions les plus périmées de la sorcellerie populaire, se répandirent en Occident dans le premier tiers du XV^{ème} siècle. Ils vinrent à Paris pour la première fois en 1427, et la population, fort curieuse de les voir, se porta en foule à La Chapelle où, disait la chronique du *Bourgeois de Paris*, « par entreject d'habileté, ils faisaient vider les bourses aux gens et les mettaient en leurs bourses ». Il en demeura un grand nombre dans la ville où ils ajoutèrent leur pittoresque à celui de la Cour des Miracles. Ils attiraient les curieux, surtout par les danses de leurs femmes et, sous Louis XIII, ce fut une des formes du snobisme des gens de cour d'aller voir danser, sur les places publiques, les bohémiennes dont Gombaud disait :

« *C'est la belle vagabonde
Qui n'est ni blanche, ni blonde,
Qui nous va tous consumer,
Qui ne vit que de rapine,
Qui n'use pour nous charmer
Que du fard de Proserpine.* »

Victor Hugo a fait de la bohémienne Esméralda, dans *Notre Dame de Paris*, une de ses plus intéressantes héroïnes.

Le centre permanent des attractions foraines à Paris fut, au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, sur le Pont-Neuf. Mais elles se répandirent partout dans les foires, notamment à Paris dans celles de Saint-Germain et de Saint-Laurent puis, à partir de 1764, celle de Saint-Ovide. Les spectacles forains étaient alors plus variés et plus brillants qu'aujourd'hui. Ils réunissaient le cirque à peu près tel qu'on l'entend actuellement, et le théâtre qui devait en sortir pour aller vers de plus hautes destinées. Le cirque y trouva ses écuyers, ses gymnasiarques, ses acrobates, ses clowns, ses prestidigitateurs, ses animaux savants. Le théâtre y puisa une extraordinaire variété dans les différents genres dramatiques et y fut représenté par des acteurs remarquables. Ces spectacles comportaient aussi des exercices dits athlétiques, la lutte en particulier, qui font partie, aujourd'hui, des exhibitions sportives. Tout cela était dominé par la *parade* faite à grand bruit sur le devant de la baraque par toute la troupe étincelante sous ses oripeaux et la lumière de ses lampes fumineuses. Cette parade était l'amusement gratuit de ceux qui ne pouvaient se payer le spectacle de l'intérieur. Il y avait aussi, pour l'ébahissement des badauds et la fortune des coupeurs de bourses qui exploraient leurs poches pendant qu'ils avaient le nez en l'air, les charlatans vendeurs de drogues miraculeuses qui menaient grand tapage de boniments et de grosse caisse et dont les magnifiques équipages attiraient particulièrement le public. Ils étaient à la fois médecins, apothicaires, arracheurs de dents et amuseurs. Ces guérisseurs, dignes des farces de Molière, ont disparu aujourd'hui, remplacés par les chimistes qui fabriquent, dans des officines, sous les auspices de tous les saints du paradis, des pilules et des emplâtres dont ils font attester la merveille dans les journaux. Les charlatans de jadis avaient au moins l'avantage sur ceux d'aujourd'hui d'amuser les gens qu'ils ne guérissaient pas. Un autre spectacle de la foire était celui des ménageries, dont nous

parlerons plus loin.

Les attractions foraines, de plus en plus dépouillées de leur intérêt spectaculaire, se meurent dans leur pauvreté primitive avec leur matériel usé, leurs phénomènes préhistoriques et efflanqués. Aussi, leur clientèle se fait-elle de plus en plus rare. Elles persistent inutilement, sans gloire et sans profit, à exhiber en images les pauvres séductions d'une Cythère qui cavalcadait vers 1830, à montrer des avaleurs de sabres, des briseurs de chaînes, des hommes sauvages mangeurs de verre pilé et buveurs de pétrole enflammé, des fakirs s'enfonçant des clous dans la tête, des femmes torpille, des veaux à deux têtes et des pieuvres géantes ; tout cela a perdu son dernier attrait depuis que le cinéma et les sports ont conquis les populations les plus éloignées de la civilisation. Bientôt, le dernier Peau Rouge n'aura plus d'autre ressource que de dévorer le dernier mouton à cinq pattes, et la dernière femme à barbe que de se faire « star » de cinéma.

LE CIRQUE. - Le sens de ce mot était plus étendu dans l'antiquité qu'aujourd'hui, surtout chez les Romains où le cirque l'emportait sur le théâtre. Chez les Grecs, il était le *stade* et l'*hippodrome* où se célébraient les jeux, particulièrement à Olympie, d'où le nom des *jeux olympiques*.

Chez les Romains, le cirque fut à la fois le *circus*, cirque proprement dit, et l'*amphithéâtre*. On a distingué entre le cirque, construction réservée aux courses de chevaux et de chars avec sa *spina* qui divisait la piste en deux parties, et l'amphithéâtre dont l'arène était spécialement aménagée pour les jeux particuliers aux Romains et qui étaient surtout le spectacle des combats de gladiateurs et d'animaux, les chasses et les exploits des bestiaires, les naumachies (simulacres de batailles navales), etc ... Mais les spectacles de l'un et de l'autre se confondaient sous la dénomination générale de *circenses* (jeux du cirque). Jusqu'à la conquête romaine, la Grèce ne connut pas l'amphithéâtre et ses spectacles sanglants. C'est un roi de Syrie, nommé Épiphan, qui fit venir de Rome les premiers gladiateurs qu'on vit en Grèce. Adrien chercha vainement à acclimater à Athènes leurs combats. Par contre, ils jouissaient, à Rome, d'une faveur inimaginable et ils y furent la manifestation la plus caractéristique de cette grossièreté et de cette cruauté que Sénèque reprocha si souvent aux Romains à qui il disait : « *Circi nobis magno consensu vitia commendant* ». (Les cirques sont unanimes à nous recommander les crimes.) Cette faveur se manifesta surtout durant la décadence impériale, époque où la démagogie des tyrans appuyait son pouvoir sur une populace déchue de tout ce qui avait fait les qualités du peuple romain. La formule *panem et circenses*, donne la mesure de la moralité de ces spectacles qui eurent vite fait de reléguer dans les gymnases les jeux olympiques harmonieusement composés de force, d'adresse, d'intelligence et de beauté, tels que les avaient conçus et que les pratiquaient les Athéniens. Des mœurs romaines, ils n'offraient que la vue d'une pompeuse et sauvage barbarie à laquelle présidaient des fous mégalomanes, prétoriens et dictateurs. Rome avait, à elle seule, une douzaine de cirques ou d'amphithéâtres.

Les spectacles étaient d'abord les courses de chars où, le plus souvent, hommes et chevaux s'écrasaient dans une mêlée sanglante. L'engouement était tel pour cette *hippomanie*, comme l'appelait Lucien en la raillant, qu'au temps de Néron il y avait vingt-quatre courses par jour. Elles duraient toute la journée. Le public était divisé en factions qui soutenaient les cochers rivaux. Quatre factions principales provoquaient souvent des émeutes à Rome. On en vit une, en 532, à Constantinople, qui fit 30.000 victimes !... La fureur du cirque était encore plus grande dans l'empire de Byzance qu'à Rome. Le cirque était à Constantinople le centre de la vie publique. Les empereurs byzantins dépassaient en folie mégalomane leurs confrères de Rome et le cirque fut le théâtre des tragédies et des comédies les plus sanglantes. Celui de Constantinople vit entre autres spectacles sensationnels la mutilation de Justinien II, la lapidation de Michel Calaphate, les tortures d'Andronic Commène et nombre d'exécutions capitales, à côté des triomphes des tyrans populaires.

Les combats de gladiateurs n'étaient pas moins en faveur que les courses de chars. Avant la fondation de Rome, c'était une coutume chez les Étrusques et les Campaniens de célébrer les personnages illustres par des combats d'esclaves, de prisonniers, de condamnés à mort ou de lutteurs de profession. La coutume venait des sacrifices humains pour apaiser les divinités. On en fit un divertissement populaire que les puissants favorisèrent pour gagner l'amitié du peuple. Les mots *ludus* (gladiateur) et *lanista* (maître d'une école de gladiateurs), sont d'origine étrusque. Rome hérita de cette coutume et elle eut ses *gladiatores*, esclaves, condamnés ou volontaires dont on faisait l'élevage et le dressage. Les gladiateurs appartenaient soit à de riches particuliers, soit à des entrepreneurs de spectacles, soit à l'État lui-même. Ils combattaient en chars (*essédaires*) ou à cheval (cavaliers). Les *rétiaires* luttaient deux par deux, les *caternaires* se battaient par groupes, les *bestiaires* combattaient des animaux. Ils donnaient aussi aux foules le spectacle de grandes batailles. A la fin de la représentation, des nègres enlevaient les cadavres et les blessés. Ces derniers étaient achevés ou servaient à des expériences de vivisection des chirurgiens quand ils ne pouvaient être remis utilement sur pied pour de nouveaux combats. César ne disposait que de 320 couples de gladiateurs, mais Trajan en eut 10.000. Quand les gladiateurs de l'empereur triomphaient, son pouvoir était plus sûrement affermi à Rome que par de grandes victoires sur les ennemis de l'Empire. Tous les peuples vaincus fournissaient leurs contingents de combattants pour les boucheries du cirque. Mais les hommes ainsi voués à la mort pour amuser une populace aussi ignoble que ses empereurs, n'étaient pas toujours disposés à ces entrégorgements. Si certains mettaient de la fureur dans les combats et devenaient des professionnels endurcis, d'autres préféraient le suicide ou combattaient mollement. On les grisait pour les exciter et, si cela ne suffisait pas, on les faisait marcher à coups de fouets et de verges rougies au feu. Les spectateurs insultaient les malhabiles et les hésitants, réclamant eux-mêmes le fouet et le fer contre eux, décidant de leur mort ou du répit qui leur serait accordé par une grâce momentanée.

Les *gladiatores* devinrent si nombreux à Rome que leur révolte, sous la

direction de Spartacus, en 71 avant Jésus-Christ, mit l'existence de l'État en danger. Mais ils ne furent pas supprimés pour cela. Au contraire. La démagogie impériale leur fit une situation qu'aucune autre profession ne connut à Rome. Le citoyen romain méprisait le gladiateur qu'il mettait au rang du bourreau. Par snobisme, il se mit à l'admirer, à lui rendre des hommages de plus en plus éclatants. Ce fut le culte de la « belle brute » tel qu'on le voit renouvelé aujourd'hui. Des poètes chantaient les exploits des gladiateurs ; leurs portraits étaient partout encadrés des insignes du triomphe. Les femmes les plus considérables perdaient toute dignité patricienne pour suivre ces héros, même les plus minables, tel ce Sergius « ni jeune, ni beau, qui avait le nez déformé, les yeux suintants d'humeur et était manchot par surcroît ». Mais il était un Adonis aux yeux d'une dame Hippias qui quitta pour lui son sénateur de mari, ses enfants et sa patrie. On vit des chevaliers et des sénateurs gladiateurs, et même des femmes. Il y en eut tant que César et Auguste durent leur défendre l'arène. Mais il y en eut plus que jamais sous l'Empire. Les empereurs eux-mêmes briguaient la gloire des assassinats du cirque où ne se présentaient contre eux que des victimes complaisantes, résignées à être égorgées. Ces fous sadiques s'enivraient des triomphes de l'amphithéâtre. Commode tua de sa main plus de mille de ses prétendus adversaires, réclamant chaque fois son salaire, comme un simple gladiateur. Et les adulateurs des tyrans n'échappaient pas eux-mêmes aux fêtes du sang. Caracalla, pour le seul plaisir du meurtre, faisait massacrer des foules entières. On tuait par dilettantisme. Les empereurs et tous les personnages publics dont la vie était de plus en plus menacée dans un monde de plus en plus corrompu et criminel, trouvaient dans les gladiateurs les spadassins, les « bravi » qui leur servaient de gardes du corps, assuraient leur sécurité et les débarrassaient de leurs ennemis. « La nation, que son impuissance même avait fini par désintéresser complètement de ses propres destinées politiques, n'avait plus de passion que pour les jeux sanglants du cirque. L'art dans le meurtre, tel était devenu le raffinement par excellence, et la tourbe romaine, avide de spectacles, en discourait savamment... Le besoin de voir souffrir était devenu tel que tout drame devait être non pas figuré mais réalisé matériellement. Pour rendre quelque intérêt au vieux personnage d'Hercule sur le mont Ata, il fallait aux Romains blasés que l'on brûlât un condamné à mort sur un bûcher véritable. » (Élisée Reclus.)

Les ignobles spectacles des gladiateurs disparurent peu à peu avec l'esclavage. En 404, Honorius les interdit à Rome. L'empire, repu de sang, se coucha à son tour pour mourir.

A côté des combats des gladiateurs, le cirque offrait le spectacle des *belluaires* ou *bestiaires* qui combattaient des animaux sauvages. Comme les gladiateurs, ils étaient des esclaves, des condamnés à mort, des gens de métier ou encore des amateurs. La profession de bestiaire était encore plus méprisée que celle des gladiateurs, ce qui n'empêcha pas le succès des spectacles qu'ils donnèrent après qu'on eut vu les premiers à Rome, en 186 avant Jésus-Christ. Les bestiaires donnaient la chasse aux animaux lâchés dans les arènes. Cette chasse (*venatio*) devenait vite un corps à corps où l'homme combattant un lion, un tigre, un ours,

devait montrer une très grande adresse et n'avait pas toujours le dessus. Elle était pratiquée à coups de flèches par les *sagittarii*, généralement des Parthes, et avec des épieux ou des épées par les autres. Certains ne combattaient que des taureaux, soit à pied, soit à cheval ; ils étaient les *taurarii*, ancêtres des toréadors dont nous parlerons plus loin. La populace romaine avait le plus grand goût pour ces spectacles qui ne la passionnaient pourtant pas autant que les luttes des gladiateurs. Les empereurs, Claude en particulier, y prenaient un vif plaisir.

Enfin, pour renchérir encore sur la barbarie de ces spectacles et l'ignominie de ceux qui s'y plaisaient, des condamnés à mort étaient livrés, attachés, aux bêtes sauvages qu'on avait fait jeûner préalablement et qui les dévoraient aux applaudissements de l'assistance. Parfois, pour faire durer le plaisir, on donnait une arme au condamné pour pouvoir se défendre. Son sort n'en était pas moins réglé, sauf si la bête se montrait moins *féroce* que les spectateurs, comme dans l'histoire d'Androclès. Les exercices des bestiaires se prolongèrent après ceux des gladiateurs jusqu'au VI^{ème} siècle. Ils ne disparurent pas complètement et laissèrent au monde moderne le dégoûtant héritage de la *ménagerie* et de la *tauromachie*.

Il n'y a que peu de choses à dire sur le spectacle des ménageries. Jadis, les montreurs de bêtes exhibaient des animaux dits « féroces » apprivoisés ; lions, tigres, ours, rhinocéros, etc ... qu'ils menaient en laisse, leur faisant exécuter d'aimables exercices. Ce spectacle attestait combien l'entente cordiale est facile entre l'homme et la bête même la plus dangereuse, quand elle s'est philosophiquement résignée à la domesticité, pourvu qu'elle ait sa pâtée quotidienne. Aujourd'hui, les baladins primitifs se sont changés en prétendus belluaires, en ridicules « dompteurs », affublés comme les hussards d'opérettes de brandebourgs et de médailles, qui livrent, dans des cages, des simulacres de combats contre de misérables bêtes abruties par la captivité et les mauvais traitements. A force de coups, ils arrivent à faire hurler et bondir leurs fauves poussifs, parfois même à les réveiller assez pour qu'ils se jettent sur eux, ce qui leur permet de prendre des poses héroïques devant l'objectif. L'Anglais qui suivait une ménagerie pour voir, un jour, dévorer le dompteur, était un naïf ou un figurant publicitaire. Il n'est pas un couvreur, un mineur, un marin, un terrassier, un infirmier, un radiologue qui ne courent des dangers plus grands et plus certains que ces belluaires à la « noix de coco ». Mais comme leur profession a une utilité sociale que celle des « dompteurs » n'a aucunement, personne n'en a cure. La foule ne s'intéresse qu'aux cabotins qui exploitent sa badauderie.

Nous parlerons plus loin de la *tauromachie*.

LE CIRQUE MODERNE. - Nous arrivons à quelque chose d'aimable, à une oasis fleurie dans le désert de la sauvagerie et de la sottise humaines. Arrêtons-nous y un moment avant de reprendre le sombre voyage.

La fin des combats sanglants et la formation d'une société nouvelle dont les

goûts devinrent très grands pour le théâtre, firent délaissier le cirque antique, et ce qui resta de ses spectacles passa à la foire. Le cirque devint alors le spectacle spécial qu'il est encore aujourd'hui. Comme construction, un amphithéâtre formé de banquettes en gradins autour d'une piste circulaire, le tout recouvert et fermé par une tente soutenue par un ou plusieurs mâts suivant la grandeur de la construction. Facilement démontable, celle-ci peut être posée et enlevée en quelques heures. Elle sert aux forains faisant de courts séjours dans les lieux où ils s'arrêtent. Parfois, la construction est moins primitive, de dimensions plus grandes, toute en charpente et recouverte d'un toit de zinc, quand le séjour doit être d'une certaine durée. Vers la fin du XVIIIème siècle, on commença à construire, pour demeurer, des cirques en maçonnerie. Le premier fut, à Londres, en 1770, celui des écuyers Astley. Les mêmes firent élever, en 1774, à Paris, au faubourg du Temple, une salle qui, très agrandie par de nombreuses dépendances : écuries, loges d'acteurs, foyer du public, café, etc ... , devint le cirque Franconi au commencement du XIXème siècle. Le cirque du Palais Royal, bâti en 1787, servit surtout à des représentations de théâtre musical. Il fut détruit par un incendie en 1798. Depuis, on a construit à Paris le *Cirque d'Été* , aux Champs-Élysées, le *Cirque d'Hiver*, boulevard des Filles-du-Calvaire, et le *Nouveau Cirque*, rue Saint-Honoré. Dès 1861, le *Cirque d'Hiver* abrita les concerts Padeloup et, quelques années plus tard, Lamoureux donna les siens au *Cirque d'Été*. Depuis, d'autres cirques ont été construits à Paris, entre autres l'*Hippodrome* de la place Clichy, devenu une salle de cinéma, et le *Cirque Médrano* qui a gardé sa destination première. De nombreuses villes de province ont aussi leurs cirques.

Les cirques sont plus ou moins vastes pour contenir un nombre plus ou moins grand de spectateurs ; mais leur caractéristique principale est qu'ils ont tous, invariablement et dans le monde entier, une piste de treize mètres de diamètre entourée d'une palissade pleine, toujours de la même hauteur, et percée de deux portes se faisant face pour l'entrée et la sortie. Ces dispositions du cirque sont essentielles pour le travail des acteurs et surtout des chevaux, troupes nomades à qui il est indispensable d'assurer une certitude rigoureuse dans la précision mathématique de leurs exercices, partout où elles travaillent.

Les spectacles du cirque sont caractérisés par les exercices équestres ; ils en sont le fond essentiel. Les acrobaties, exhibitions d'animaux savants, ballets, pantomimes comme les mimodrames militaires qui furent en vogue vers 1830, ne leur appartiennent pas en propre. De l'antiquité, le cirque moderne a hérité des exercices de voltige à cheval qu'exécutaient les *desultores* (sauteurs) et qui sont le travail des écuyers d'aujourd'hui. Ceux des gymnasiarques et des acrobates se sont ajoutés au fond équestre dans le cirque moderne plus approprié que tout autre milieu à leur exécution. Le jongleur, l'équilibriste, le trapéziste, le danseur de corde, qui se produisaient modestement sur les places publiques, prirent plus d'assurance et d'importance au cirque. Les tours augmentèrent en nombre et en variété et il en sortit le clown. Il n'est plus aujourd'hui de troupe de cirque qui puisse se passer d'une compagnie plus ou moins nombreuse de clowns.

On considère trop souvent le cirque comme un spectacle inférieur et ses protagonistes comme des amuseurs quelconques. C'est sans doute parce qu'il n'est pas de travail plus sérieux, plus difficile et, partant, moins cabotin que le leur, sous les apparences de l'aisance facile dans le geste et de la niaiserie dans les propos. L'acteur du cirque est un véritable artiste. Il n'est pas, non seulement d'emploi au théâtre, mais de profession dont l'apprentissage soit plus long, plus difficile, et dont l'exercice exige plus de qualités ; endurance, patience, souplesse, adresse du corps, contrôle et maîtrise absolue de soi-même. Grâce à ces qualités, les tours de force les plus compliqués et les plus périlleux de l'acrobatie semblent jeux d'enfant et sans danger. N'ont-ils pas toujours un sourire aimable et gracieux ce trapéziste et cette écuyère qui risquent à tout instant de se rompre le cou ? Mais le type le plus remarquable du cirque, et on peut dire de tout le théâtre, c'est le clown. Il doit avoir non seulement les qualités des meilleurs acrobates, mais aussi celles des meilleurs comédiens, de ceux qui inventent eux-mêmes leur texte et peuvent seuls l'inventer, parce qu'il doit être rigoureusement adapté à leurs gestes, à leurs tours, qui leur sont aussi rigoureusement personnels. Sous les peinturlurages excessifs du maquillage, dans les trémolos cocasses d'une voix qui semble sortir d'un ventre d'éléphant, d'une serrure sans huile ou d'un violon désaccordé, dans un jargon auprès duquel le « petit nègre » et le « bich la mar » sont du langage académique, dans ses cabrioles, ses grimaces, ses hurlements, ses aboiements, ses sanglots, ses facéties, ses grosses bourdes, ses coq à l'âne, ses calembours, le clown, léger et balourd, spirituel et niais, doit savoir exprimer toute la joie et toute la douleur humaine mieux et plus complètement que ne sauront jamais le faire les plus illustres déclamateurs et chanteurs. On a dit que dans chaque siècle on compte cent politiciens célèbres et seulement un clown de génie. On compte aussi des milliers de cabotins plus illustres les uns que les autres pour s'être livrés aux exhibitions les plus variées et les plus vaines ; on ne peut être cabotin au cirque, on y risque trop sa vie. C'est d'Angleterre qu'est venu le clown ; il ne pouvait être que shakespearien, bien qu'il eût été avant le *gracioso* du théâtre espagnol et que Shakespeare lui-même l'eût condamné dans *Hamlet*. Quel autre qu'un véritable clown pourrait réaliser le formidable Falstaff ? Parmi les clowns célèbres, citons Grimaldi, les Hamlon Lees, les Lauri-Lauris dont certaines pantomimes étaient des prodiges d'acrobatie et d'émotion dramatique. Toutes les comédiennes savent mourir comme la *Dame aux Camélias* ; seul, un Lauris savait mourir comme un grand singe frappé d'une balle de fusil. Il y eut aussi Mazurier, Auriol, Chocolat, Footit et, actuellement, les Fratellini et Grock. Faisons à Charlie Chaplin (Charlot) l'honneur de le classer parmi les clowns et non parmi les cabotins du cinéma.

Les artistes du cirque sont des « enfants de la balle », ils sont des gens simples et travailleurs qui n'ont pas le temps de faire parler d'eux. Ils ne sont pas des produits des conservatoires où l'on cultive surtout les « m'as-tu vu ? », et des « studios » où l'on pratique les exercices du « sex-appeal » pour la séduction des vieux messieurs et vieilles dames libidineux. Ils ne remplissent pas les gazettes des histoires de leurs coucheries, de leurs crises de nerfs, de leurs filouteries, de toutes les manifestations d'une plus ou moins crasseuse vanité. On ne les décore pas. Leur

art est sain et réconfortant, il n'est pas intellectuel, métaphysique et noceur. Parmi tous ceux qui dispensent la joie populaire, ils sont les plus nobles et les plus désintéressés et, dernier éloge qui dépasse tous les autres qu'on peut leur faire : on peut conduire les enfants à leurs spectacles sans craindre de souiller leur âme, d'en faire des brutes et des mufles comme aux spectacles des sports, de la tauromachie, du café-concert et du cinéma.

La seule chose qui souille et déshonore le cirque, celle qui jette une ombre pénible sur le sourire de ses écuyères, les pailleteries de ses clowns, et sur son incomparable exemple de discipline du corps humain soumis à la précision intelligente des mouvements, c'est le spectacle des *animaux savants* présentés par des baladins qui, eux, sont le plus souvent des cabotins. C'est un spectacle pénible, parce que tout à fait étranger à l'intelligence animale que celui de ces bêtes ayant pris des habitudes précises d'obéissance mécanique sous la terreur constante des mauvais traitements.

Car ce n'est que par de mauvais traitements qu'on obtient ces éléphants, ces phoques, ces chiens et ces oies savants qui font l'admiration des badauds. On ne sait pas assez par quels procédés cruels on inculque les notions de la science humaine aux animaux calculateurs, danseurs, jongleurs, boxeurs, et aux singes imitateurs de leurs descendants « supérieurs » jusqu'à représenter un gentleman buveur de cocktails, fumeur de pipes et conducteur d'automobile. On ne sait pas assez comment on apprend aux éléphants et aux chevaux à lever la jambe en enfonçant dans leur pied un coin de fer rendant douloureux l'appui sur le sol, ni comment on dresse les chiens en les faisant danser sur des plaques de fer chauffées parfois jusqu'au rouge. On ignore trop dans le public les cent procédés de ce genre par lesquels on fabrique ces animaux phénomènes si « mignons » aux yeux des spectateurs superficiels. Lorsqu'on sait, on est plus douloureusement frappé et indigné qu'émerveillé par leur spectacle.

LES COURSES DE TAUREAUX . - LA TAUROMACHIE. - Les courses de taureaux, telles qu'elles sont pratiquées dans le sud de la France suivant de vieilles coutumes gasconnes, languedociennes et provençales, sont un jeu qui a la gracieuseté des acrobaties du cirque et n'est nullement odieux quand la cruauté espagnole ne s'y mêle pas. Elles comportent des sauts par-dessus le taureau, des écarts ou feintes habiles, des razets, des poses et enlèvements de cocardes, etc ... Ce spectacle se déroule, dans les villages, dans des arènes rustiquement improvisées au moyen de charrettes, de tombereaux, de camions sur lesquels les spectateurs sont installés. Il est sain, stimulant, plein de mouvement, de gaieté, de couleur, bien dans le caractère des populations qui y font valoir leur robustesse et leur adresse. C'est aussi la *ferrade* où les bouviers vaillants luttent de leurs bras et de leur agilité avec le jeune taureau pour le coucher à terre et le marquer du fer de la *manade*. Alors, a écrit Mistral, dans la belle langue du pays d'Oc que nous traduisons ici : « Un vol de filles d'Arles, en selle, le sein vivement agité, empourprées au galop de leurs cavales

blanches, apportent (au bouvier vainqueur) une grande corne rase de vin ». (*Mireille*, chant iv). Les Provençaux ont méconnu et renié Mistral quand ils ont voulu lui faire approuver l'ignominie de la « corrida » espagnole.

Car il ne faut pas confondre les jeux français du taureau avec la « corrida » qui est le spectacle de la plus répugnante et hypocrite lâcheté humaine, le spectacle de « l'étiquette sauvage et bigote de l'ancienne Espagne » (P. de Saint-Victor), qui ne pouvait naître et prospérer que dans le pays de l'Inquisition, comme dérivatif aux autodafés. Sous des influences pernicieuses, politiciennes et mercantiles, les provinces françaises avaient déjà laissé ensanglanter leurs jeux du taureau par des « banderilles » et par le « simulacre de la mort », qui consistent à enfoncer dans les chairs de l'animal des dards y produisant des blessures dont la douleur est prolongée par la lenteur de la guérison. Elles eurent le tort plus grave de laisser importer chez elles la « corrida intégrale » avec ses tortureurs et ses bouchers sortis des cavernes de Torquemada, *picadors*, *toreros*, *matadors* et, les plus répugnants de tous, *monosabios* (hommes-singes), valets du cirque, balayeurs des tripes arrachées aux chevaux, du sang et de toutes les déjections qui fument au soleil de l'arène. Les populations françaises eurent le tort encore plus grave de prendre goût aux « corridas » et d'adopter les sophismes dont on entretient leur turbulence naturelle. Elles ne surent pas discerner les buts malproprement intéressés des mercantis qui leur apportaient ces spectacles, et des politiciens qui faisaient échec à la loi pour les favoriser. Car la loi interdit les « corridas de toros » en France (loi Gramont pour la protection des animaux), mais elle est inexistante quand il plait de la violer aux présidents de la République, ministres, sénateurs, députés et autres grands personnages qui président, avec des airs d'imperatores, les fêtes du sang ; ils sont acclamés par les foules actuelles redescendues à la mentalité de la populace romaine.

Montaigne disait : « Les naturels sanguinaires à l'endroit des bêtes témoignent une propension naturelle à la cruauté. Après qu'on se fut apprivoisé à Rome aux spectacles des meurtres des animaux, on vint aux hommes et aux gladiateurs ». On ne sait si on reviendra un jour aux combats de gladiateurs, mais, à voir ce qui se passe dans les arènes et aux spectacles sportifs, il n'y aurait pas lieu d'en être surpris. C'est sans alarme que les peuples considèrent les perspectives de la « prochaine » où on les fera gladiateurs malgré eux, et ce n'est pas l'attitude des « aficionados » arlésiens, qui ont accepté sans murmure le nom de Clémenceau pour un de leurs boulevards, mais ont protesté contre celui de Séverine pour une de leurs rues, qui est rassurante à ce sujet.

Voyons ce que sont les sophismes par lesquels on prétend justifier ce spectacle de décadence perpétué dans le monde civilisé par la plus monstrueuse de ses organisations : l'Inquisition. Ne pouvant décemment expliquer le goût de la tauromachie par le goût du sang et par ses véritables origines qui sont dans le cirque romain, on en a fait un symbole et on lui a trouvé des lettres de noblesse en prétendant qu'elle était la survivance respectable, pour ne pas dire sacrée, du culte

de Mithra et de ses *taurobolies*, cérémonies de l'expiation par le sacrifice du taureau. De la même façon, on pourrait voir dans le spectacle des victimes humaines livrées aux bêtes ou mises en croix une coutume respectable et sacrée en disant, comme les Jésuites au XVIII^{ème} siècle, que « le Christ s'était donné à manger au peuple dans l'amphithéâtre de Titus ». Pourquoi ne le fait-on pas, d'autant plus que l'idée du sacrifice humain n'est pas morte puisqu'elle persiste dans la communion chrétienne qui fait avaler au fidèle la chair et le sang de son Dieu sous les espèces de l'hostie ? Ce spectacle serait certainement moins « hérétique » que celui des « corridas », symbole d'un culte païen, aux yeux des catholiques intégraux et fleurdelysés qui font l'union sacrée avec les mécréants libres-penseurs pour le maintien des coutumes de la tauromachie. Mais la vérité est plus basse et plus sale. Elle est uniquement dans ce goût du sang dont la bête humaine aime toujours à se repaître, qui lui fait prendre du plaisir à la chasse à courre aristocratique comme à l'étripement des chevaux et à l'égorgeage des taureaux dans les arènes démocratiques. Le maquillage civilisé de la bête humaine est vite effacé lorsqu'un prétexte d'apparence « légitime » ouvre les écluses à sa bestialité.

M. J.-L. Vaudoyer, qui voit dans les courses de taureaux « la survivance millénaire du culte de Mithra », a écrit lyriquement : « Quand, dans les arènes d'Arles (et de Nîmes), une foule fervente acclame l'adresse et le courage de l'homme devant la bête, le spectacle n'a pas seulement un attrait pittoresque, mais une signification profonde : l'un des plus vieux peuples d'Europe, sous les espèces du sang, communique dans son passé ». Tout cela est imaginé, faux et du plus ténébreux romantisme littéraire. Mais cela serait-il exact, ne croit-on pas que le peuple, « l'un des plus vieux peuples d'Europe », devrait trouver pour communiquer dans son passé des objets plus dignes et plus nobles que la « corrida » dont les protagonistes ne relevaient déjà dans la Rome antique que du mépris le plus profond ? Il fallut l'abaissement de la chevalerie dans la noblesse de cour pour qu'on vît des *seigneurs* espagnols se faire *saigneurs* de taureaux dans des arènes, comme ils se faisaient porte-coton de leurs rois. Le dernier roi d'Espagne, M. Alfonso, a élevé le courage jusqu'à saigner des veaux dans les arènes de Madrid, aux applaudissements des plus hauts dignitaires de sa cour et de son peuple !

Le « courage » tauromachique est un sophisme de plus ajouté à tous les autres. C'est un sophisme que de voir dans la « corrida » une « victoire de l'intelligence humaine sur la brute ». Il n'y a que la témérité d'un cabotinage mettant au contraire l'homme au-dessous de la bête qui ne l'a nullement provoqué et ne cherche, bien inutilement, qu'à se défendre. Quand on connaît toutes les supercheries, la dégoûtante cuisine de la « corrida », et qu'on ne se laisse pas éblouir par son décor, on fait vite justice de sa sophistication. On sait alors comment la « brute », qui n'a jamais rêvé qu'à des douceurs de pâturage, est métamorphosée en animal de combat par un séjour dans une casemate obscure où elle éprouve toutes les inquiétudes et les irritations d'une captivité succédant à la libre vie champêtre ; on sait comment cette « brute » est préparée, excitée par de l'avoine arrosée d'alcool, voire, au dernier moment, par des morceaux d'amadou

enflammé qu'on lui introduit dans les oreilles, et par des coups de trident, toutes excitations et souffrances qui rendraient furieux même les veaux qu'osait affronter M. Alfonso. Or, cette fureur de la brute, provoquée artificiellement et qui pourrait la rendre dangereuse pour ses bouchers, on la fait s'épuiser sur des chevaux qu'on lui donne à éventrer pendant que les « peones » se tiennent prudemment en arrière. M. André Billy a fort justement répondu à M. de Montherlant, le plus pompeux et le plus vide de tous les sophistes justificateurs de la légende mithriate : « Et les chevaux ? Montherlant a oublié de nous parler des chevaux, des pitoyables chevaux sacrifiés à Mithra, buveur de sang et mangeur de tripes ». Le hiérophante mithriate ne recevait pas sur la tête les tripes et les déjections d'un cheval en même temps que le sang du taureau sacrifié.

Quand la « brute » a épuisé sa fureur, quand elle est redevenue un bœuf qui voudrait retrouver sa manade en beuglant désespérément devant une férocité inconnue de lui et qu'il ne comprend pas, lui qui n'a pas reçu « l'étincelle divine », le torero, le cabotin grotesque, retrouve alors ce qu'on appelle son « courage ». La « brute » est si abattue, si « aplomado », qu'il faut réveiller en elle une nouvelle excitation par des banderilles qui sont parfois de feu. Puis, quand perdant son sang par vingt blessures, elle est bien abrutie, bien finie, vidée de tout instinct de défendre sa vie, alors le matador, le saigneur suprême arrive pour la larder de son épée. Voilà ce qu'on appelle la « victoire de l'intelligence humaine sur la brute » ; voilà ce que des milliers de spectateurs prennent *plaisir* à voir !....

N'y aurait-il pas là de quoi justifier le douloureux pessimisme de Flaubert qui disait, à propos d'une foule accourue pour voir une exécution capitale : « 0 suffrage universel ! Sophistes ! ô charlatans ! déclamez donc contre les gladiateurs et parlez-moi du progrès ! ». Il y a, heureusement, autre chose que des exécutions capitales et des « corridas » pour démontrer l'existence du progrès humain.

Concluons au sujet des « corridas » par cette double réfutation des sophismes qui cherchent à les justifier, écrite par Henri Barbusse en 1926 : « Non, il y a une différence énorme entre tuer pour se défendre ou pour subsister, détruire le parasite et le serpent, ou le mouton ou le gibier, et déchiqueter publiquement un animal pour la joie du sang, le tressaillement des nerfs, les œillades et la gloriole (et sans grand risque, quoiqu'on dise). L'homme pris individuellement ou pris dans son émouvant ensemble, doit avoir, avant tout, le respect de la vie ... On peut voir, par le fait lamentable et dramatique de l'Espagne d'aujourd'hui - désert où Barcelone est une île ensanglantée -, ce que les corridas et le christianisme ont fait d'un grand peuple, et à quelle besogne travaillent ceux qui voudraient renforcer dans ses racines de superstition le vieux régime abject, en redonnant de l'éclat à des pratiques d'un autre âge, avec de la littérature, de la mythologie et des jeux de mots ».

collectives qu'il a prises comme spectacle depuis une cinquantaine d'années, et qui ont complètement dénaturé son caractère. Nous ne nous occuperons donc pas du sport véritable, c'est-à-dire, suivant le vieux mot français *desport* dont les Anglais ont fait *sport* adopté ensuite par le snobisme français, « l'exercice » de plein air, individuel ou en groupe, dans l'unique but de développer les qualités de l'homme pour réaliser en lui un harmonieux équilibre de ses forces physiques, intellectuelles et morales. Nous ne verrons que le sport spectaculaire, exhibitionniste, dont le but est dans l'exaltation de la plus ou moins « belle brute » et qui est la négation même du sport, tout comme le cirque romain était celle du gymnase. Nous n'envisagerons que l'exploitation du sport dont les fins sont tellement monstrueuses que le mercantilisme dont il est la proie n'est certainement pas le plus coupable. Car il s'agit de rien moins que d'arriver par le sport, à ceci : *empêcher l'homme de penser*, en faire une mécanique passive pour le travail et pour la guerre, une brute sourde et incompréhensive à tout appel de l'intelligence, sauf à quelques formules imposées à son cerveau par une sorte d'enregistrement automatique pour faire croire qu'il agira par lui-même alors qu'il obéira *perende ac cadaver*. On veut arriver par le sport à ce que l'éducation et l'instruction officielles n'ont pu suffisamment obtenir : vider les cervelles de toute substance véritablement humaine. Voilà ce que l'exhibitionnisme sportif tend à réaliser suivant des mots d'ordre criminels, et réalisera, si l'homme qui possède encore quelque faculté de penser ne réagit pas énergiquement contre cette maléfique mécanisation pour devenir un être bien équilibré, dans l'épanouissement de toutes ses forces, et ne plus être un badaud, un esclave.

L'utilisation maléfique du sport a commencé à la fin du XIX^{ème} siècle. Favorisée par le développement de la locomotion mécanique, bicyclette et automobile, elle a été méditée, cherchée, longuement et patiemment conduite par les criminels qui voulaient aboutir à 1914 ! ... Une période de snobisme anarcho-humanitaire s'était déroulée pendant dix ans et avait lassé les esprits par sa stérilité. On avait exploité jusqu'à l'écoeurement toutes les formules pseudo-libertaires du « vivre sa vie » que des primaires illettrés, ridiculement frottés de Darwin, de Nietzsche, de Stirner, d'Ibsen, voulaient réaliser par le cambriolage, la fausse-monnaie et le vagabondage spécial, encouragés en cela par « l'élite » des sans scrupules qui sévissaient en haut lieu. Des cénacles de jeunes imbéciles avaient multiplié les mystifications du décadentisme (voir *Symbolisme*). L'affaire Dreyfus avait montré d'autre part à tous les repus, à tous les satisfaits de l'ordre social, combien il était dangereux, pour leurs intérêts, de réveiller la pensée des foules, d'exalter leurs sentiments au nom de la Justice, du Droit, de l'Humanité, et de provoquer, comme on l'a dit en manigançant les traités d'après 1914, le « déchaînement d'un idéalisme sans fin » ! Il était temps de revenir aux vieilles disciplines sociales par le mensonge idéologique et par le culte de la force. Il fallait ranimer ce que M. Barrès, le sophiste le plus astucieux de ce temps, appelait « l'énergie nationale » ! Il fallait préparer les nouveaux « soldats de l'an II », qui, même dans les milieux syndicalistes, socialistes et anarchistes, renieraient l'Internationale ouvrière, la Justice et la Fraternité universelle pour se laisser

mobiliser et défendre la Civilisation des prétoriens, des prêtres, des financiers et des politiciens ! On répandait le mépris de l'intellectualité en raillant « l'intellectuel ». On complétait le mufle par la brute en enseignant qu'il valait mieux savoir donner un coup de poing que de savoir lire. M. Jules Lemaître écrivait dans ses *Opinions à répandre* : « Moins d'études, moins de bouquins, moins de bohèmes, moins d'artistes, plus d'enfants, plus de sports, plus d'industries, plus d'affaires. L'avenir de la France est dans ses coffres-forts ». Les combats de boxe, tenus jusque là pour un spectacle barbare, devenaient en faveur. On excitait les « énergies » en les dirigeant vers ce « noble sport » ! On disait avec M. Frondaie : « Pour ma part, je ne suis pas éloigné de croire que si, aujourd'hui un jeune, à vingt ans, révélait soudain du génie, s'affirmait grand écrivain, grand musicien, grand philosophe, il serait socialement moins utile que ne l'est actuellement le grand gamin que vous savez (Georges Carpentier), devenu grand boxeur par le don, la discipline et la volonté » !... Voilà comment on a abouti à 1914 ; voilà comment on prépare encore plus intensivement la « prochaine » !...

Dans un monde farci d'imposture et de crime, où l'on ne travaille plus que pour la GUERRE, pour le déchaînement de la barbarie sans fin, parce qu'on ne veut pas d'un DÉARMEMENT qui serait le déchaînement d'un idéalisme sans fin, il ne s'agit plus d'avoir raison ; il s'agit d'être le plus fort, comme lorsque deux « gangsters » rivaux se trouvent face à face. Devant les rêves de dictature, qui embrument de plus en plus les cerveaux de millions d'hommes et finissent par crever comme des pourritures trop mûres dans des aventures mussoliniennes et hitlériennes, toute notion de raison disparaît. On n'a plus besoin de vérité, de justice, de bonté ; on n'a plus besoin de penser, d'apprendre, de savoir ; on a uniquement besoin du poing le plus lourd, du canon le plus puissant, du gaz le plus asphyxiant. L'homme des cavernes se retrouve aux délibérations de la Société des Nations, plus loquace et moins crasseux car il a, depuis mille siècles, inventé la rhétorique et le savon, mais bien décidé à rejeter par dessus bord tout l'effort de ses penseurs, de ses savants, de ses artistes et de l'immense foule de ses martyrs qui ont voulu en faire le frère de l'homme ; cet homme veut retourner à sa caverne et rester un loup pour l'homme.

C'est ainsi que le sport, qui devait faire l'homme complet en forces physiques, intellectuelles et morales, a produit surtout, par son exploitation exhibitionniste, ce qu'on appelle « l'as », le « champion », le « pugiliste », véritable monstre aux muscles énormes et à la cervelle de crétin, qui est l'idole des foules, mais dont la gloire sans fondement s'écroule encore plus vite qu'elle ne s'est dressée. Car ce colosse aux pieds d'argile est promptement « vidé » par l'excès de sa puissance, blessé, mutilé, quand il n'est pas tué par un métier qui devait en faire un Apollon et n'en fait qu'une loque humaine, aussi méprisée qu'elle fut adulée par ceux qui n'aiment que les vainqueurs !... On a pu lire les confessions lamentables de ces « professionnels » du sport, de ces « mastodontes du ring », de ces « centaures » de vélodrome, de ces « géants » de la route, de ces « olympiens » de la piste, qui composent ce qu'un des malfaiteurs vivant de leur exploitation a appelé : « la glorieuse phalange des porteurs de la Torche Sacrée !... ». On a pu voir comment

ils deviennent aveugles, sourds, estropiés, fous, incapables de gagner leur vie par un travail quelconque, et finissent parfois comme un Battling Siki dans la vulgaire crapule, après avoir stupidement gaspillé des millions non moins stupidement gagnés. On a pu connaître comment, de l'exploitation de ces tristes « héros » tout un monde de sangsues, messieurs importants et décorés, propriétaires d' « écuries d'hommes », imprésarios, managers, entraîneurs, arbitres, directeurs et rédacteurs de journaux sportifs, s'engraissent cyniquement en même temps qu'ils exploitent l'imbécillité publique.

Lisez ce compte rendu d'un match de boxe, écrit par le Docteur Legrain :

« Ils étaient là 30.000 dans un immense vaisseau, 30.000 hommes et femmes et même enfants en bas âge, haletants, fascinés par les évolutions, les pirouettes, les coups d'adresse des malheureux athlètes, voués par nature ou par intérêt à des combats hideux, où le peuple, redevenu animal féroce, trouve de sadiques plaisirs.

Ils étaient là étrangement mélangés, bourgeoises très décolletées (car ces réunions sont snobs), demi ou quart de mondaines, panachées de types à physionomie de souteneurs en casquette. Ces spectacles confondent les classes de façon touchante ! Quelle fraternisation !

Mais ce qui est indescriptible et inconcevable même, c'est la physionomie de tout ce peuple, ses manifestations délirantes, cependant que les coups pleuvaient, meurtrissant les chairs, faisant couler le sang, sauter quelques dents, pochant les yeux. La participation du spectateur au combat se lisait sur toutes ces faces, dont les émotions débordaient ; les yeux s'écarquillaient, des vociférations sauvages sortaient des bouches convulsées : Tue-le ; tue-le ; la brute ayant un vague souvenir des ruées humaines où le sang coule au nom de la Patrie ! »

Les autres sports, le « rugby » entre-autres, ne causent pas de moindres « dégâts » et une moindre aberration. Des femmes deviennent folles subitement en dansant pendant des centaines d'heures consécutives. Mais voici ce qui dépasse tout en horreur significative de la psychose créée chez l'individu et dans la foule par l'exhibitionnisme sportif. C'est le récit de la mort d'une « ondine », une « championne » de natation, dont voici l'essentiel pris dans un article de l'*Œuvre* (29 août 1933). Ruth Litzig, âgée de dix-neuf ans, avait entrepris de « battre le record du monde » de natation. Il lui fallait rester plus de 79 heures dans l'eau, sans interruption. Pendant trois jours et trois nuits, elle persista. Des gens, dans des embarcations, lui faisaient passer des nourritures, ils chantaient pour la tenir éveillée. Cela ne suffisant pas, on se mit à frapper l'eau à coup de rames à côté d'elle, des « hauts-parleurs » hurlaient, les spectateurs tiraient des coups de revolver et jetaient des grenades à main, des faisceaux de lumière étaient projetés sur le visage de la nageuse pour l'empêcher de fermer les yeux. Après 70 heures, complètement épuisée, elle voulut s'arrêter et sortir de l'eau. *Sa mère, qui avait jusque-là paradé dans une loge, lui commanda de continuer en lui disant : « Nous sommes fiers de toi, Ruth. Le mois prochain, nous allons te faire traverser la*

Manche ! ». Ruth n'entendit pas ; elle coula à pic et vingt mille personnes la conduisirent, deux jours après, au cimetière ... Que dire de cette « championne », de cette mère et des spectateurs ? - Corneille lui-même n'aurait jamais trouvé ça.

C'est avec cette sorte de mystique qu'on a abouti à 1914, et « régénéré » le monde en faisant 10 millions de morts, 30 millions de mutilés, 5 millions de veuves, 10 millions d'orphelins, et préparé un siècle de misère et de haine. C'est avec cette mystique que l'on veut arriver encore à la « prochaine », la « régénération » n'étant, paraît-il, pas suffisante. Et cette mystique a tellement empoisonné les cerveaux qu'on lui trouve même des qualités révolutionnaires !... Eh bien, non ! Nous refusons de croire à une révolution pour laquelle l'exhibitionnisme sportif est une préparation utile. On ne fait pas plus de combattants révolutionnaires avec cet exhibitionnisme qu'on n'en fait avec les jeux du cirque. L'homme qui est devenu assez peu capable de penser et de réfléchir pour prendre du plaisir, ne pas avoir d'écœurement aux lamentables « virées » du « Bol d'Or », des « Six jours », du « Tour de France », du « Marathon de la danse », aux brutalités de la piste, à la sauvagerie du « football-rugby », du « pancrace », du « catch as catch can » et à la barbarie de la « corrida », cet homme-là est mûr pour faire une parfaite brute de caserne, un « nettoyeur de tranchées » supérieur, un patriote ombrageux et xénophobe, un défenseur de « l'Ordre » : il ne fera jamais un soldat de la révolution. Les gouvernants, les patrons, les curés savent ce qu'ils font lorsqu'ils encouragent l'exhibitionnisme sportif qui *empêche de penser*. Ce n'est pas pour la révolution qu'ils travaillent, pas même pour cette liberté républicaine, cette entente du travail et du capital, cette fraternité chrétienne dont ils alimentent toujours leur blagologie. C'est uniquement pour faire de bons troupeaux d'ilotes, d'esclaves suffisamment « rationalisés » pour marcher sans conscience aux urnes, à l'usine, aux champs de batailles et, - suprême espoir de la justice bafouée s'il ne peut plus en être d'autre pour elle, - à la crevaison de l'humanité !....

LE CINÉMA. - La *cinématographie*, dont le nom a été fabriqué des mots grecs *kiné* ou *kinéma* (mouvement), et *graphein* (écriture), est, au sens littéral, l'écriture du mouvement. Le *cinématographe* est un appareil permettant de projeter sur un écran des images animées.

Le principe de l'invention du cinématographe est dans la persistance pendant un certain temps, sur la rétine, d'images se succédant rapidement, donnant ainsi une vision sans interruption et l'impression d'un mouvement réel. Ce principe de physique physiologique avait été observé déjà dans l'antiquité, puis par Léonard de Vinci, Newton, l'abbé Nollet ; mais il ne trouva ses premières applications mécaniques qu'au XIX^{ème} siècle, dans le *zootrope* de Plateau puis, dans le *praxinoscope* de Raynaud et les perfectionnements de Marey et Démeny. La véritable invention du cinématographe fut d'abord dans l'appareil d'Édison qui trouva la bande pelliculaire pouvant reproduire des mouvements d'une certaine durée, et surtout dans celui des frères Lumière qui permit de projeter sur l'écran les

images fixées sur la pellicule ou *film*, en anglais. Du mot *film* adopté en France, on a fait *filmer* pour dire qu'on compose un film. On a dit aussi *tourner* un film, du geste de l'opérateur qui enroule le film pendant la prise de vue. En 1895, les frères Lumière firent les premières projections de film et le premier spectacle cinématographique fut donné le 28 décembre de la même année dans le sous-sol du Grand Café, au boulevard des Capucines, à Paris. De ce sous-sol, le *cinéma* se répandit dans le monde entier.

Nous ne nous occuperons pas ici de la technique de la cinématographie, mais seulement de son application comme spectacle. Nous constaterons cependant que, malgré tous les contre-sens et les vices de cette application, elle est une des plus grandes et plus belles découvertes du XIX^{ème} siècle, une des plus fécondes comme moyen d'observation et de réalisation scientifiques et, par conséquent, un des instruments de progrès dont le génie humain a le plus le droit de s'enorgueillir. Notre hommage à la cinématographie est d'autant plus profond et admiratif quant aux réalisations qu'on peut attendre d'elle que nous avons davantage à flétrir les spectacles auxquels elle a servi jusqu'ici. Elle a ainsi subi le sort de toutes les découvertes de la science ; l'invention qui devait servir pour le bien des hommes a été employée contre eux.

Le cinématographe est devenu le *cinéma* dans son application spectaculaire et, plus brièvement encore, le *ciné* dans l'appellation populaire. De *ciné* on a fait *cinéaste* pour désigner ceux qui font du cinéma, et tout un jargon a été composé par des spécialistes : *studio*, *caméra*, *sunlight*, *soundman*, etc ... , sans lequel le snobisme ne pourrait parler déceimment de *cinéma*, et cette formule idiote : *cent pour cent* ! Mais ce ne sont pas des scrupules de linguistique, pas plus que d'autres, qui peuvent arrêter les trafiquants du « cinéma du tiroir caisse » ; la seule chose qui importe est qu'ils gagnent de l'argent, beaucoup d'argent !

Le cinéma a à sa disposition tous les truquages imagés que la photographie rend possibles. C'est ce qui lui a permis, entre-autres, de produire le *dessin animé* d'une fantaisie aussi curieuse qu'illimitée, surtout lorsqu'il est bien accompagné de musique. Mais tous les truquages du cinéma sont loin d'être de cette qualité, et ils sont d'autant plus déplorables que, quittant le domaine de la fantaisie, ils envahissent celui du document, de la vérité scientifique qui devrait, semble-t-il, en être épargnée. Ils ont ainsi rendu suspecte une documentation que les précisions de l'enregistrement photographique devraient au contraire faire insoupçonnable. Le cinéma anecdotique et romanesque de reconstitution du passé produit les anachronismes les plus cocasses, lorsqu'on n'a pas eu le soin de vérifier exactement tous les détails. On voit ainsi, dans des films « antiques », des réverbères ou des plaques de compagnies d'assurances sur les murs d'un palais d'Agamemnon ou d'un temple de Diane, et des rails de tramways dans une rue de Carthage !... Des films de guerre, notamment de la guerre russo-japonaise, ont été tournés dans des conditions si primitives qu'on croirait voir la reproduction d'une pantomime militaire de cirque. On n'en finirait pas de relever les négligences et les inexactitudes grossières qui

fourmillent dans les films dits « historiques » et y détruisent toute illusion.

A côté de cela, un truquage plus odieux est celui de la propagande tendancieuse des mensonges sociaux, propagande encore plus redoutable au cinéma que dans le journal parce qu'elle se fait par l'image vivante et parlante qui l'incruste encore plus profondément dans les cerveaux. On eut ainsi de nombreux films, fabriqués dans la banlieue parisienne représentant de prétendues « atrocités bolchevistes » ! On a toujours le film dit d'actualité où les faits divers quotidiens sont arrangés, maquillés de façon à ne pas éveiller de pensées non conformistes et à prouver aux bons citoyens qu'ils vivent dans le meilleur des mondes possibles et sous le plus aimable des gouvernements. Il suffit, a-t-on remarqué, de passer une heure devant les actualités du cinéma pour se rendre compte de la stupidité de la foule réduite à la condition de « matériel humain ». C'est quand elle se voit dans les défilés militaires, qu'ils soient rouges, verts, noirs ou bleu horizon, bolchevistes, nazistes, fascistes ou poincaristes, qu'elle est le plus parfaitement heureuse. Les aventures policières où pâtre avidement la jeunesse, et la littérature roman-feuilleton où la naïveté populaire est si bassement exploitée, ne pouvaient manquer de servir, par leurs truquages, à un abêtissement de plus en plus intensif de la « matière gouvernée ».

D'abord, le cinéma, mêlé à d'autres spectacles, fut de plein air, avec un caractère seulement documentaire. Il montrait des pays lointains et inconnus, les mœurs de leurs populations, leur faune et leur flore. Puis ce furent, toujours dans le genre documentaire, les « actualités » avec leurs défilés, leurs parades, tout le spectacle de la rue, le plat du jour, que l'observateur et le badaud retrouvaient sur l'écran, plus ou moins déformé par la censure. L'erreur du cinéma commença lorsqu'il entreprit de devenir du théâtre et de représenter, en dehors de son « documentaire » plus ou moins exact ou fantaisiste, de véritables pièces dramatiques ou comiques. Cependant, composées spécialement pour le cinéma et jouées en plein air ou dans le décor vrai et non en toile peinte d'un château, d'un palace, d'un casino, d'un navire, d'une usine, etc .. , ces choses pouvaient être intéressantes par un rapport plus direct avec la vie que celui du théâtre. L'erreur plus grave, l'erreur définitive, fut de vouloir transporter le théâtre au cinéma, de lui prendre ses œuvres et ses décors déjà conventionnels pour les enfermer dans une deuxième convention où les acteurs, l'action et les sentiments ne seraient plus que des ombres d'acteurs, d'action et de sentiments. On fabriqua ces choses-là dans ce qu'on appela les *studios*, mot ressemblant au latin *studeo* (application à l'étude) et semblant désigner un endroit où l'on étudie. Ce furent d'immenses salles où l'on reproduisait le théâtre avec toutes ses machineries, décors, mise en scène et acteurs maquillés et costumés jouant comme devant le public.

Le cinéma théâtral peut parfaitement se comprendre avec des pièces spécialement composées pour lui, exactement adaptées à sa technique et à ses possibilités matérielles. Or, ces possibilités sont essentiellement visuelles alors qu'au contraire celles du théâtre, en dehors de la danse et de la pantomime, sont

avant tout auditives. Qu'on ferme les yeux devant l'écran ; le cinéma n'existe plus. Il faut au cinéma, où la lumière remplace la couleur, des décors vrais de nature et d'intérieurs, avec le mouvement, le relief plastique de la forme, les proportions des différents plans de la perspective. Il ne peut se contenter des toiles plates et peintes, de l'illusion approximative du décor de théâtre, secondaire dans un spectacle où l'on écoute plus qu'on ne regarde. Et il faut des interprètes sachant traduire par la mimique et par l'expression du visage des sentiments qui doivent être fortement extériorisés, pas seulement nuancés comme au théâtre où le geste est aussi conventionnel que le décor, quel que soit son réalisme. Un homme qui marche sur une route est, au cinéma, un homme qui marche sur une route. Il n'est là que pour ça. Au théâtre, il est un homme qui cherche à donner l'illusion, la moins ridicule possible, qu'il marche sur une route. Il est là, non pour marcher, mais pour exprimer ses sentiments de marcheur. Au cinéma, la foule marche, elle ne reste pas sur place en chantant : « Marchons ! », comme à l'Opéra. Tous les artifices de la machinerie théâtrale ne donneront jamais que de bien pauvres réalisations de la « Chevauchée des Valkyries », des « Murmures de la Forêt », de la « Course à l'Abîme » de *Faust*, de la montée au Mont-Salvat de *Parsifal*, et de tous autres tableaux fantastiques ou réels où le mouvement est nécessaire. Au contraire, on en verra peut-être un jour de grandioses au cinéma.

Le cinéma théâtral, du moins celui présenté jusqu'ici, ne peut se passer du commentaire écrit ou parlé. Les apparitions de textes écrits qu'interrompent à tout instant l'image et l'action sont exaspérantes. Le cinéma « parlant » l'est encore plus, si « cent pour cent » qu'il soit, en distrayant de la communication entre l'image et le spectateur, en rompant le charme qui ne peut se produire dans toute sa plénitude que dans un profond silence ou avec le concours de sons exactement appropriés et que seule la musique peut donner. L'image a son éloquence propre et exclusive, encore plus complète que la parole, car le geste, le mouvement, disent souvent ce que le mot, figé dans sa forme abstraite, ne peut pas dire. Il y a antinomie entre l'image et la parole comme si deux langages différents s'exprimaient en même temps, tirant l'attention de l'auditeur à hue et à dia et le mettant finalement dans l'impossibilité d'en entendre aucun. Seule la musique peut être complémentaire de l'image, se fondre avec elle. Quel est, dans un théâtre, le spectacle durant lequel le spectateur est le plus attentif et observe le silence le plus absolu ? Ce n'est pas celui qui sollicite son oreille, c'est celui qui s'offre à sa vue, le ballet ou la pantomime. Aux spectacles d'opéra, l'ouverture musicale se déroule généralement dans le brouhaha d'une salle inattentive. On ne fait le silence que lorsque le rideau se lève. Cette antinomie se manifeste dans toutes les réalisations du cinéma parlant, même les mieux réussies. A plus forte raison dans celles, presque toutes, où le « parlant » n'est que grognements, borborygmes qui sortent d'une mécanique ahurissante appelée « haut parleur ».

Par une technique appropriée, le cinéma peut donc être du théâtre, mais un théâtre spécial n'ayant de commun avec le vrai que l'expression des sentiments et aussi séparée de lui, dans ses moyens matériels, qu'ils le sont tous deux de la

littérature pure, de la peinture ou de la sculpture. Aussi, la pire hérésie est-elle dans le *théâtre cinématographique* qui prétend interpréter les œuvres des littératures romanesques et dramatiques. Il ne peut être qu'une parodie ridicule ou sinistre et, ce qui le démontre, c'est que l'opération ne peut se faire que par une transformation, un « tripatouillage » de ces œuvres qui est un acte de véritable piraterie. Il était déjà bien difficile de faire d'une œuvre littéraire une œuvre théâtrale sans, le plus souvent, la dénaturer. Il est impossible de faire d'une œuvre littéraire ou théâtrale une œuvre de cinéma sans se livrer à cette sorte de piraterie, qui relève de tout ce qu'on voudra sauf de l'art et de la plus élémentaire probité intellectuelle et morale

Le film « parlant » et « sonore », lancé par les Américains qui l'appellent le « talkie » et que le Vieux Monde s'est empressé d'adopter comme tous les guanos venus d'Outre-Océan, a permis cette hérésie du théâtre transporté au cinéma, de l'œuvre dramatique reproduite photographiquement par l'image animée et par le phonographe. « Le film parlant actuel tire dans le sens du théâtre le film muet qui s'en éloignait de plus en plus ». (Gance). Or, si le dialogue est l'antipode du cinéma, le cinéma est encore plus l'antipode du théâtre. Ils ne peuvent que se heurter et se nuire réciproquement, le cinéma étant l'extériorisation par la multiplication de l'image et du mouvement, tandis que le théâtre vise à l'intériorité par la concentration d'une action fictive réduite au minimum d'image et de mouvement. Il est déjà presque impossible de représenter, sans de graves altérations, le théâtre de Shakespeare ou des œuvres comme *Faust*, *Peer Gynt*, etc ... Les « tourner » au cinéma et faire hurler ou nasiller par un « haut parleur » les monologues d'Hamlet, les suavités mystiques qui accompagnent la rédemption de Marguerite, la mort d'Ase, même dépouillée de tout son fantastique par la musique de Grieg, serait la fin de tout. *L'Enfant de l'Amour*, d'H. Bataille a eu l'infortune de fournir la matière du « premier film français cent pour cent parlant ». Depuis, ça a été une curée innommable, et l'on n'a pas cessé de saccager le domaine de la littérature dramatique. Le mal serait relatif s'il ne s'agissait que d'œuvres d'auteurs vivants, qui peuvent se défendre et défendre leur pensée. Mais il s'agit trop souvent d'œuvres dont les auteurs ne sont plus là et qui, malgré parfois des défenses posthumes, sont trahies et vendues par des héritiers indignes. Nous verrons, au mot *Tripatouillage*, l'extension inimaginable que le cinéma a fait prendre à la piraterie littéraire. On pourrait écrire à l'entrée des cinémas encore plus que partout ailleurs : « Ici, on assassine les grands hommes ! », et ce n'est pas la honteuse complicité de la corporation des « gens de lettres » qui doit justifier la chose ; au contraire !.....

De même que pour la parole, le cinéma « pure musique de l'œil » (Altmann), et la musique, pure vision de l'âme, se heurtent inévitablement, comme les vers et la musique quand ils n'ont pas été composés pour se compléter dans une étroite intimité. Que de mariages grotesques, de stupides accouplements n'a-t-on pas vus entre cinéma et musique, suivant la fantaisie obtuse du « pianiste-accompagnateur » ? Il y a de quoi hurler de rage et tout casser autour de soi, il y a de quoi « tirer sur le pianiste » et aussi sur l'écran, quand on voit les conjugaisons monstrueuses

imposées à Beethoven, à Mozart, à Berlioz, à tous ceux qui ont parlé avec leur âme et qu'on fait dialoguer avec la sottise exhibitionniste du cinéma ! N'y a-t-il pas une complète aberration du sens esthétique chez ceux qui supportent cela sans être indignés ? Reconnaissons toutefois que le cinéma n'a pas l'exclusivité de ce genre d'infamie. On a vu par exemple, aux Folies Bergères, des athlètes jonglant avec des femmes nues qu'ils déposaient ensuite sur « l'autel de l'amour » ! cela avec accompagnement musical de *Shérazade* de Rimsky-Korsakov !....

Mais on se soucie bien d'art et de probité chez les « gangsters » qui ont fait leur proie du cinéma, c'est-à-dire la plus écœurante exhibition de la sottise, du cabotinage et de la pornographie ! La foule, qui va toujours au médiocre quand ce n'est pas au pire, dans sa fringale incessante d'illusions nouvelles, s'est d'autant plus engouée de ce cinéma qu'il lui demandait moins de penser et se bornait à l'amuser par l'image. Ce n'était pas elle qui réclamait du cinéma des réalisations d'art qu'elle dédaignait au théâtre où il lui fallait parfois réfléchir pour comprendre. Aussi le cinéma fut-il très vite, on peut dire immédiatement, le système idéal d'abrutissement des foules suivant les voies dirigeantes. Il acheva l'œuvre des sports chez l'homme, il la remplaça pour la femme et l'enfant. On fut immédiatement submergé par des productions « d'une désespérante banalité, qui n'ont souvent pas même le mérite de l'originalité, inspirées qu'elles sont uniquement par le désir de flatter les bas instincts de la multitude pour en battre monnaie, et qui donnent aux spectateurs de tout âge de pernicieuses et de funestes leçons ». (J. Auvernier, *Le Larousse Mensuel*, 1910).

Depuis 1910, si le cinéma s'est perfectionné dans sa technique, il n'a guère amélioré son niveau artistique, intellectuel et moral. Au contraire. G. Altmann, dans son livre : *Çà c'est du cinéma ! ...* a réparti ainsi les éléments de ce qu'on appelle le « film cent pour cent public », le « superfilm » qui est la fine fleur de l'écran :

10% nature, paysages genre carte postale.

10% revolvers et police.

10% poursuites diverses et autos de luxe.

20% bals, dancings, banquets du grand monde, music-halls.

20% intérieurs de familles morales et sentimentales.

30% baisers, cuisses de girls, canapés, « sex-appeal », amour.

Quant au peuple, a ajouté Altmann : « Il ouvre les portières, il porte les bagages, il dit : « Madame est servie », il dit : « Merci » aux pourboires, il fait la foule et crie dans les actualités : « Vive la France ! ».

Dans tout cela, il n'y a que : 1° de la niaiserie sentimentale ; 2° de la sauvagerie ; 3° et 4° du muflisme nouveau style ; 5° de la tartuferie ; 6° de la

pornographie. Il y a des riches qui ne sont que des mufles, et des pauvres qui ne sont que des larbins. Il n'y a aucune place pour le travail et pour la pensée, pour la vie libre et pour l'esprit indépendant. Le cinéma glorifie ainsi l'impérialisme du parasite, du malfaiteur, du cabotin, surtout du cabotin en qui la foule adore ses propres turpitudes. Les hommes les plus célèbres, les comédiennes les plus favorisées, ne connaissent jamais cette admiration, cette popularité qui entourent les vedettes du cinéma. C'est qu'elles sont elles-mêmes de la foule ayant été, pour la plupart, promues sans études, sans travail, à une célébrité « mondiale » par le scandale, le bluff et le puffisme. Quelle est la jeune fille qui ne rêve aux splendeurs d'Hollywood pour peu qu'elle ait la cuisse bien faite ? Ont-elles besoin d'autre talent ces « stars » qui s'essaient si ridiculement à jouer des personnages et à interpréter des choses auxquelles elles ne comprendront jamais rien ? Aucune véritable artiste ne gagna jamais les millions dont elles sont payées, même lorsqu'elle se prêta au tapage publicitaire spécial qui les accompagne.

Nous ne sommes pas ici pour faire de la morale suivant ce qu'on appelle les « bonnes mœurs », et notre conception de l'éthique n'a rien à voir avec le « béguisme » des pharisiens ; mais nous demandons pourquoi on interdit le commerce des cartes transparentes et on poursuit leurs vendeurs, pourquoi on exige une « tenue décente » des malheureuses femmes condamnées au trottoir, alors qu'on laisse s'étaler avec une si triomphante impudeur certaine publicité de cinéma qui relève plus de la prostitution que de l'art ? La carte transparente et la pauvre putain sont discrètes et se dissimulent ; ne les voit que qui veut les voir. Elles ne raccrochent pas ostensiblement et ne sont pas licencieuses comme certaines affiches et certains placards de journaux. Mais, comme toutes les turpitudes, la pornographie devient un art et une vertu au-dessus d'un certain niveau social. Un marchand de cartes transparentes, généralement miteux quand il n'est pas fournisseur de magistrats et de sénateurs, est un « saligaud » ; mais les riches proxénètes du cinéma sont des « artistes », comme leur cheptel qui est de choix et ne doit pas plus être confondu avec la « fille » Éliane ou la « femme » Trumeau qu'ils ne peuvent l'être eux-mêmes avec M. Philibert. Une dame qui joue du serre-croupière avec des milliardaires et des ministres est en droit d'exiger l'admiration du « peuple souverain » pour son « sex-appeal », sinon comme artiste. On lit souvent, à l'entrée des salles de cinéma, des avis de ce genre : « Vu le haut degré de sensualité du film X ... , la direction invite les familles à s'abstenir d'amener des jeunes gens de moins de 15 ans » ! On trouve cela très digne et très bien ; mais pourquoi, en même temps, jette-t-on l'anathème sur la maison de tolérance ? Est-ce parce qu'elle ne reçoit jamais les jeunes gens de moins de quinze ans et que l'on n'y va pas « en famille » ? .. L'immoralité, la pornographie, ce sont l'*intention* sale d'éveiller le « cochon qui sommeille », d'exciter les sens non pour les joies saines et propres de l'amour, mais pour les dégoûtantes promiscuités de la prostitution et pour ses répugnants salaires. Les « 30% de cuisses et de sex-appeal » du cinéma ne sont pas plus des amoureuses que des artistes ; ce sont des « allumeuses » et c'est pourquoi la publicité qui les entoure est, comme leurs exhibitions, de la pornographie.

C'est ainsi que le cinéma est devenu un « instrument du bien public », suivant la formule d'un « doktor » allemand ; qu'il est employé à toutes les propagandes bourgeoises, conservatrices, patriotiques, religieuses, politiques, financières, et qu'il fait gagner beaucoup d'argent à tous les souteneurs de « l'Ordre social ». Il est même, aujourd'hui, le principal instrument de ce « bien public » en ce qu'il exerce plus directement que tout autre son influence sur la foule. Aussi, les organismes les plus ankylosés dans la momification sociale, les plus rétrogrades, les plus réfractaires au progrès, font-ils du cinéma leur moyen de rayonnement. L'Église, qui voudrait ramener la société aux temps du moyen âge, y a recours tout comme la Russie bolcheviste, et la vieille momie papale se revigore en faisant concurrence à Rigadin. Tous les curés qui font la guerre au modernisme, ont installé le cinéma catholique en face du cinéma des Amis de l'Instruction laïque qu'ils combattent avec succès.

C'est ainsi que le cinéma n'a que trop justifié les jugements sévères exprimés sur son compte, notamment ceux de G. Duhamel, disant : « C'est un divertissement d'ilotes, un passe-temps d'illettrés, de créatures misérables, ahuries par leur besoin et leurs soucis ... Un spectacle qui ne demande aucun effort, qui ne suppose aucune suite dans les idées, ne soulève aucune question, n'aborde sérieusement aucun problème, n'allume aucune passion, n'éveille, au fond des cœurs, aucune lumière, n'excite aucune espérance, sinon celle, ridicule, d'être un jour « star » à Los Angeles ... ». Et, dernièrement, Duhamel a ajouté : « Il est certain que si le cinéma continue dans la voie, dans l'impasse où il s'est engagé, il est certain qu'il sera bientôt un chancre, un cancer, le chancre monstrueux de toute la civilisation contemporaine ».

Par contre, le cinéma a des zéloteurs enthousiastes, lyriques et grandiloquents, comme Élie Faure qui, formulant une *Mystique du cinéma*, a écrit : « C'est la première fois que la science fait sourdre de l'inconnu indéfini et infini qui nous environne, par l'action de son propre mécanisme, des harmonies nouvelles et cependant solitaires de celles qui nous consolait autrefois et dont la puissance de construction n'est qu'à l'aube de ses possibilités. En présence de cette collaboration spontanée de la science et de la poésie, de cette union intime de l'univers matériel et de l'univers spirituel, de cet appel que lance à la durée l'espace pour qu'elle se précipite et se concentre du plus lointain passé et du plus immanent avenir sur une étroite étendue dynamique qu'elle définit sans arrêt et qui la situe sans défaillance, ne sommes-nous pas autorisés à croire qu'une métaphysique nouvelle, ou mieux, un monde nouveau apparaît ? ». Et E. Faure dit aussi : « Ce n'est pas le moindre miracle apporté par le cinéma, qu'on puisse invoquer tour à tour à son propos tous les arts qui, jusqu'ici, avaient organisé nos sensations. Il ne dépend d'aucun, mais il les contient, les ordonne et les accorde tous en multipliant par la sienne propre leur puissance ».

Une autre mystique du cinéma est celle d'Eisenstein qui veut faire le *Cinéma de l'avenir* par le cinéma marxiste, en réalisant le film du *Capital*. Eisenstein veut créer « le langage de la *cinédialectique* » en ne brouillant plus ensemble le «

langage de la logique » et le « langage des images ». Il veut équilibrer la science et l'art par la quantité et non la qualité pour produire « la forme nouvelle du facteur d'effet social » dans « le nouveau film concret de l'intellect ». D'autre part, M. Eisenstein voit dans le cinéma « l'art complet réalisant la synthèse de l'image, du son, de la couleur et du relief ». M. Gance rêve de voir le cinéma sonore et parlant s'harmonisant par les sons et le dialogue avec les bruits de la nature et de la vie pour faire le langage nouveau de vérités nouvelles. M. Lherbier veut que la musique soit « une véritable orchestration » de ce langage nouveau, et Mme Germaine Dulac déclare indispensable pour cela de savoir « doser et choisir les éléments sonores et parlants susceptibles d'accompagner l'image ».

Nous ne doutons pas que tout cela soit possible pour le cinéma ; il a évidemment devant lui des perspectives illimitées. Mais, pour qu'il puisse se lancer librement dans ce vaste inconnu, il faut qu'il commence par s'assainir, par extirper de son organisme le « chancre monstrueux » des exhibitionnistes du « sex-appeal », des « cinéastes » tripatouilleurs de la matière littéraire, de toute la vermine qui vit de lui comme des poux dans la crinière d'un lion. Après quoi il pourra, sinon remplacer tous les arts, ce que nous ne croyons guère, mais devenir à côté d'eux un élément de véritable intelligence et de pure joie humaine.

- Édouard ROTHEN.

Accueil

SPECTATEUR n. m.

Les progrès de la physiologie nous permettent d'avancer lentement mais avec quelque certitude dans la connaissance de notre propre psychologie. Cette connaissance ne s'effectue point sans rencontrer de sérieux obstacles, même chez les penseurs les plus profonds, lesquels, déterminés par une éducation ou une influence particulièrement idéaliste, ramènent toute chose à une sorte de vie de l'esprit indépendante des conditions physiologiques d'existence bonnes ou mauvaises. C'est en ce sens que la sensibilité spectaculaire de Jules de Gaultier, qui a le plus profondément traité cette question en de multiples ouvrages, peut être comprise. Ce n'est pas que, dans le passé, plus ou moins lointain ou récent, les penseurs n'aient découvert et apprécié consciemment cette faculté de l'intelligence de *jouir des choses sans les posséder*, mais ce philosophe, avec un esprit de suite remarquable, a précisé le sens de cette sensibilité spectaculaire et son rôle unique de justification de la pensée elle-même.

La vie étant conditionnée par les sensations et celles-ci pouvant se diviser en sensations de plaisir et en sensations de douleur, il en résulte, pour ce philosophe, qu'aucune morale ne peut atteindre son but, qui est la suppression de la souffrance, car la réalisation du bonheur universel implique une harmonie absolue supprimant les différences et aboutissant au néant. D'autre part, chacun voulant augmenter, à son profit, la somme des sensations de plaisir et réduire celle des sensations douloureuses, il en résulte une lutte inévitable entre individus désirant tous les mêmes objets. Comme il n'y a ni plaisir, ni douleur absolue, la morale qui veut supprimer la douleur ne peut parvenir à cet état de sensation unique qui serait le néant. Ainsi, aucune morale ne peut parvenir à ses fins et, poursuivant dans l'avenir une réalisation impossible, elle néglige la seule réalité : le présent.

Ainsi, Jules de Gaultier pense que la souffrance et le plaisir étant inséparables dans le domaine sensoriel, l'éthique poursuit un rêve chimérique en voulant améliorer les conditions humaines et supprimer le mal. A cette poursuite stérile et vaine il oppose la sensibilité spectaculaire qui fait de la sensation, bonne ou mauvaise, un objet de spectacle et de joie. Cette sensibilité a ceci de particulier que, contrairement au domaine moral, qui ne peut exister dans ses deux pôles : plaisir et douleur, elle ne laisse subsister que le plaisir. Le plaisir et la souffrance ne sont plus alors que des éléments de contemplation engendrant la joie spectaculaire.

Dans le domaine scientifique, ce philosophe, constatant que la science n'a pas réussi à ramener la diversité des phénomènes à une source commune, à réduire

l'hétérogène à l'homogène, alors que toute la connaissance scientifique a pour but la recherche et la démonstration de l'identité des processus physico-chimiques que nous percevons, en déduit que la science a échoué dans son essai d'explication synthétique de l'univers, mais que, précisément, cet échec, cette réduction du divers à l'Un étant impossible, parce que l'uniformité détruit toute connaissance, que toute connaissance suppose un sujet et un objet et que l'Un ne peut se manifester à sa propre vue qu'en se situant spectateur de lui-même, ce qui détruit l'unité, le rôle de la science n'est plus alors la recherche d'une explication définitive de l'univers, mais un spectacle de curiosité pure du fonctionnement de cet univers. Spectacle qui ne doit pas prendre fin par une explication totale des choses, mais doit se continuer indéfiniment, autant que la vie même des spectateurs.

Jules de Gaultier va même plus loin ; il nie le rôle utilitaire de la science. Elle n'est pas, dit-il, dans son essence, un moyen d'augmenter notre pouvoir sur les choses, mais un organe de pure vision, un moyen d'atteindre la fin immédiate impliquée dans tout mouvement de division de l'existence avec elle-même, c'est-à-dire la connaissance, la contemplation de l'univers. Si la science crée, augmente la puissance de l'homme, c'est uniquement pour augmenter la connaissance, étendre le spectacle, varier indéfiniment la contemplation.

Dans cette conception spectaculaire de la vie, il y a certainement quelque chose d'exact et de profitable pour l'individu. La course incessante vers un mieux-être à venir, toujours fuyant, toujours inaccessible est évidemment un legs religieux, un sacrifice de la réalité présenté à un hypothétique futur. L'examen logique de l'existence nous démontre, d'autre part, que tout est inutile dans l'univers, puisque rien ne dure, que tout s'y détruit et se transforme sans but et sans fin. Quel que soit l'avenir des mondes, si merveilleusement organisés soient-ils, ils disparaîtront sans laisser plus de traces dans l'infini qu'un grain de sel dans l'océan. Il est donc erroné de s'imaginer construire et œuvrer pour l'éternité. Et il est profondément absurde de reporter sur des temps à venir une joie de vivre actuelle, car le présent actuel auquel on refuse cette joie a été, au passé, un présent auquel, précisément, on refusait une joie qui nous était réservée et que nous n'avons pas. Il n'y a aucune raison pour que chaque génération ne se sacrifie pas perpétuellement à la suivante ; de telle sorte que toutes les générations humaines se seront sacrifiées sans joie à la dernière, laquelle ne fera rien de mieux, en fin de compte, que mourir dans quelques cataclysmes plus ou moins terrifiants.

C'est une sorte de course à la mort, un suicide grandiose, d'une telle envergure qu'il échappe au peu d'esprit critique des foules sacrifiées. Cette incohérence s'accorde également avec l'impression de stérilité de toute l'activité trépidante du monde moderne où l'action frénétique s'oppose à toute évolution esthétique de la durée, où la fuite des temps détruit toute contemplation désintéressée, où les visions se succèdent en des tourbillonnements précipités, sans jamais permettre de saisir, de voir, de stabiliser une réalité reposante, dans une sorte de poursuite vertigineuse d'on ne sait quel but ou quelle fin ; tels ces joueurs

hallucinés, entassant désastres sur désastres pour d'illusoires revanches sur un insaisissable destin.

Si donc vivre ne correspond à rien de compréhensif, il nous reste une seule certitude, une seule joie : faire de notre vie un spectacle esthétique.

La morale courante est par conséquent à rejeter puisqu'elle nous entraîne vers des fins matérielles ou mystiques inutiles à notre bonheur. Et, d'autre part, la possession des choses est forcément une source de conflit parce que l'imagination sensuelle est insatiable et que l'élimination du déplaisir est impossible dans ce domaine d'hostilité et de lutte pour la conquête d'objets ou d'espace forcément limités.

Il est également certain que le but réel de la science n'est pas *uniquement* la puissance dominatrice de l'homme, puisque cette puissance, au service de l'imagination sensuelle et conquérante, ne parviendra jamais à ses fins, ne satisfera jamais l'imagination, n'atteindra, en aucun temps, un but définitif et sera inévitablement vaincue par les forces éternelles de l'univers. Un des buts actuels de la science est donc bien une recherche esthétique, la recherche d'une émotion spectaculaire, la satisfaction d'une curiosité pure, la contemplation du spectacle mondial.

Nous pourrions donc adhérer en partie à ce sens spectaculaire de la vie ; mais il y a, dans cette conception de l'activité humaine, quelque chose de mystique, d'irréel, qu'il est nécessaire de préciser et d'écarter pour donner à cette conception un caractère objectif et réalisable. Ce quelque chose, c'est l'affirmation que toute sensation, *bonne ou mauvaise*, peut être indifféremment une source de spectacle et de joie. C'est également l'affirmation que le but de la connaissance est *essentiellement* la contemplation. Il semble, d'après ces concepts, que l'esprit seul a une réalité, qu'il existe par lui-même, que, n'étant pas *acteur*, tous les actes lui sont indifférents pourvu qu'il y ait des actes et des acteurs dont il jouit. C'est là un des points faibles du concept idéaliste. Certes, le philosophe admet bien qu'il doit y avoir, même chez lui, une réalité sensuelle et cette réalité, bonne ou mauvaise, il l'accepte comme spectacle ; il est à lui-même, à sa sensibilité son propre spectateur, mais il néglige la base nécessaire et fondamentale de tout spectacle, *c'est-à-dire la vie*, base hors de laquelle aucune contemplation n'est possible.

La vie est un phénomène qui ne peut exister que dans certaines conditions. Négliger ces conditions, c'est compromettre la vie et, du même coup, le spectateur. Et ces conditions sont inséparables du bien et du mal. C'est pourquoi Nietzsche n'avait pas à se situer par delà le bien et le mal, car, par delà ces notions, il n'y a plus de vie humaine et, par conséquent, plus de spectateur. Le bien, c'est tout ce qui est nécessaire à la vie et l'intensifie ; le mal c'est tout ce qui s'oppose à cette activité et la détruit.

Jules de Gaultier approuve forcément ce minimum d'éthique, mais il ne paraît

pas en avoir tiré les conclusions logiques qui semblent s'imposer nécessairement, car si nous admettons qu'il y a un mal qui détruit la vie, et conséquemment le spectateur, il y a contradiction et impossibilité absolue à faire de la souffrance et de la douleur, qui sont des éléments destructeurs de la vie, une source de spectacles.

Concevoir l'existence d'une activité et son épanouissement dans sa propre disparition, me paraît être d'une parfaite absurdité. Nous retrouvons ici les expériences si concluantes de Pavlov, déterminant un chien affamé à frétiller de joie sans les secousses, primitivement douloureuses, des décharges électriques, transformées peu à peu, par association, en signes précurseurs de plaisirs nutritifs. Ainsi se conduisent les ivrognes, les morphinomanes, les héros sanguinaires et autres *spectateurs*, plus ou moins purs, de même qualité.

Ainsi donc, chronologiquement, la vie est antérieure à l'éthique et celle-ci à l'esthétique. Et la connaissance, loin d'être le but exclusif de la vie, n'est que la conséquence de la vie. L'esthétique n'est qu'un effet du chaos. Faire du spectacle des choses la raison d'être de l'existence, c'est tomber dans le finalisme, c'est admettre une sorte d'harmonie préétablie, une justification de l'univers. C'est admettre, avec l'alpiniste tombé dans une crevasse, que le tas de neige qui l'a sauvé, n'avait d'autre raison d'être que d'éviter son écrasement.

Il n'y a pas de fin dans l'infini.

L'homme peut faire, contre mauvaise fortune, bon cœur ; l'homme peut, faute de mieux, être un spectateur ; mais, contrairement à Jules de Gaultier, j'estime que la connaissance est, d'abord et avant toute chose, action, et qu'elle ne devient spectacle qu'ensuite, par simple fonctionnement cérébral, par une utilisation totale de l'influx nerveux. Celui-ci utilisé tout d'abord dans les centres affectifs les plus puissants parvient finalement dans les centres intellectuels toujours sous la dépendance des centres affectifs. Physiologiquement, toute la vie n'est qu'une suite de réactions de la substance vivante contre les excitations du milieu. Ces réactions n'utilisent pas totalement l'énergie nerveuse déclenchée par les excitations ; une partie de cette énergie inutilisée modifie la substance cérébrale, préparant d'autres actions plus complexes lors des futures excitations. La pensée, étant un effet de ces excitations, ne peut donc être une cause initiale, créatrice, indépendante de spectacles. Elle subit tous les avatars des chocs et des heurts d'un univers instable et chaotique. La vie existe d'ailleurs en grande partie sans conscience et sans apparence spirituelle.

La pensée est donc bien un luxe, c'est-à-dire un surplus et l'homme, c'est-à-dire l'enfant, et philogénétiqument le pré-humain, a d'abord senti, puis réagi et enfin pensé.

L'homme est acteur vivant avant d'être spectateur. Il n'y a pas de connaissance sans sensations. L'espace, le temps sont des concepts issus du mouvement. Pour vivre, il faut agir, lutter, conquérir, connaître, prévoir, penser.

Penser, c'est jouer mentalement le drame de la vie, de l'univers. C'est commencer des actes qui n'aboutissent pas. La pensée est un acte différé ou un acte avorté. Elle n'a de valeur que celle que lui donnent notre activité, notre énergie, notre expérience, notre vie. Le plus pur des savants agit, crée, utilise des instruments, des appareils parfois extrêmement coûteux et compliqués, fait des expériences, plie la matière à ses calculs et à ses caprices et ressent, quoi qu'on en dise, un sentiment de joie et de puissance à en pénétrer les secrets et à la dominer, car en lui le conquérant, antérieur ou curieux, est toujours vivant.

Nous ne pouvons donc séparer la pensée de l'action et de la morale. L'homme est à la fois acteur, parce qu'il est vivant et par conséquent conquérant et qu'il lui est absolument impossible d'exister autrement ; il est en même temps spectateur, non pas parce que tout l'univers s'est coordonné pour cette fin, ou que son esprit s'est donné volontairement ce but, mais parce que tel est le fonctionnement nerveux chez lui qu'une partie inutilisée de l'influx nerveux ne peut faire autrement que s'éparpiller en de multiples ramifications appelées pensées, contemplation, sensibilité spectaculaire.

Et, conséquemment, la morale est l'ensemble des actes qui, basés sur une réelle et profonde connaissance du fonctionnement biologique de l'être humain, lui assure le meilleur fonctionnement de cette sensibilité.

L'éthique et l'esthétique sont indissolublement liées l'une à l'autre et nous pouvons conclure qu'elles permettent à l'homme, *acteur et spectateur*, de vivre, de jouir et de durer.

- IXIGREC.

Accueil

SPECTRALE (ANALYSE)

On donne ce nom à la méthode qui permet d'analyser toute source lumineuse à travers un prisme ou par sa réflexion sur un réseau.

Newton, en 1702, avait établi que la lumière du soleil, qui nous apparaît blanche est, en réalité, composée de sept couleurs principales qui sont : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orange et rouge. Ces sensations colorées nous sont fournies par des vibrations différentes, en nombre extrêmement élevé. Les plus rapides parmi ces vibrations (750 trillions par seconde) et qui sont les plus divisées par la réfraction engendrent le violet ; les plus lentes (450 trillions par seconde) et les moins réfractées nous donnent le rouge. D'un bout à l'autre du spectre, c'est une gamme régulièrement décroissante.

On connaît la propriété que possède le prisme de verre de réfracter un rayon lumineux qui le traverse et de l'étaler en une nappe diversement colorée : le spectre ou la succession des couleurs est invariable. En faisant passer un rayon de soleil ou de toute autre source lumineuse, à travers un prisme, l'image colorée ainsi formée s'étalera sous la forme d'une bande colorée qui sera striée de raies fines, obscures ou brillantes, dont chacune caractérisera un corps simple et dont la présence permet d'affirmer que ce corps existe dans la source lumineuse que l'on étudie. Quand la lumière est émise par un corps incandescent, le spectre est continu. Mais quand elle traverse un espace contenant des corps en vapeur, eau ou vapeur de métaux (sodium, plomb, mercure, etc), le spectre continu est strié de raies noires dont chacune ou chaque groupe est caractéristique du corps dont elle émane et occupe toujours la même place dans le spectre, appelé alors spectre d'absorption. On distingue ainsi les spectres de lignes à raies lumineuses qui sont produits par les gaz portés à l'incandescence et le spectre de bande qui comprennent des portions de spectres se résolvant en lignes fines qui proviennent de gaz incandescent à l'état de combinaisons chimiques.

Cette décomposition de la lumière ou analyse spectrale permet d'étudier la nature chimique des corps. Celle-ci s'opère à l'aide du spectroscopie dont voici la description : imaginez un appareil muni d'une fente mince dans laquelle est concentrée la lumière à analyser et située au foyer d'une lentille ou collimateur. Ce collimateur rend parallèles les rayons du faisceau lumineux issus de la fente. Ces rayons traversent ensuite un prisme qui les disperse. Le faisceau ainsi obtenu est recueilli par une seconde lentille qui fournit à son foyer une image nette de chacune des images de la fente se succédant pour former un spectre continu. Ce spectre

continu est donné par tout corps incandescent solide ou liquide. Quand ce corps incandescent est à l'état gazeux, le spectre se réduit à quelques lignes brillantes correspondant à des vibrations déterminées dont elles ont précisément la coloration. Ainsi le spectre du lithium montre seulement une raie rouge. Chaque corps possède donc son spectre particulier, formé de raies, toujours les mêmes, et dont l'emplacement mesurable permet de les identifier. Maintenant si, derrière ce gaz, se trouve une source incandescente liquide ou solide et d'une lumière obligatoirement plus éclatante, on constate le phénomène suivant : les raies du spectre observé se dessinent en noir sur le fond brillant du spectre continu issu de la source incandescente. L'emplacement des raies noires nous fournit donc un second moyen d'analyse aussi précis que le premier.

Cette méthode d'analyse est si merveilleuse, si sensible qu'elle révèle l'existence de substance en quantité infiniment petite. La présence d'un millionième de milligramme se décèle dans la flamme d'une bougie !

L'Astronomie a su tirer un prodigieux parti de l'emploi du spectroscope. Grâce à lui, nous pouvons connaître la constitution, la température, l'âge des astres du ciel : étoiles et nébuleuses. Le spectroscope s'adaptant au foyer des lunettes et des télescopes, de façon que l'on puisse concentrer sur sa fente, l'image fournie par l'objectif des astres que l'on veut analyser, on est ainsi parvenu à reconnaître dans le soleil la présence du fer, du nickel, du zinc, du cuivre, du carbone, du calcium, de l'hydrogène, etc... Dans bon nombre d'étoiles, la grande majorité, nous avons pu retrouver des éléments analogues aux substances solaires et terrestres. C'est toujours grâce au spectroscope que l'on a pu classer les soleils de l'infini en quatre types fondamentaux, selon la diversité plus ou moins grande de leur constitution intime, résultant du stade de leur évolution. D'autres applications permettent, par des variations de l'emplacement des raies, de déterminer la vitesse dans l'espace de l'astre observé, cela en dehors de notre perception directe. Aujourd'hui, on remplace l'observation directe du spectre par sa photographie : l'image du spectre est reçu sur une plaque sensible et ainsi, le spectroscope devient un spectrographe.

L'analyse spectrale, dont l'initiateur fut Fraunhofer, puis, plus tard, Kirchoff et Bunsen, a créé l'Astrophysique, branche nouvelle et merveilleuse de l'astronomie, qui, au cours des dernières années, a conduit les savants aux découvertes les plus troublantes, les plus curieuses relativement à la nature des étoiles et des nébuleuses en particulier. Cet instrument prodigieux d'investigation justifie le lyrisme de l'illustre Janssen quand il s'écriait « Étoile ! envoie-moi un de tes rayons et je te dirai de quoi tu es faite ! ».

- Charles ALEXANDRE.

Accueil

SPIRITISME n. m.

L'homme se résigne mal à la mort. Il se consolera aisément de ne rien comprendre aux problèmes généraux de l'univers, mais l'idée de sa disparition complète l'épouvante. Il ne faut pas chercher ailleurs la raison du succès de toutes les religions et en particulier du *Spiritisme*. Le spiritisme s'est, à certains égards, mis en harmonie avec les idées modernes. On resterait sceptique à notre époque devant un homme qui prétendrait avoir bénéficié de révélations spéciales. Moïse, s'il revenait raconter aujourd'hui que Dieu en personne lui a donné audience sur une montagne, aurait bien des chances de ne pas être cru ; les montagnes, mystérieuses autrefois parce que difficilement accessibles, ne le sont plus aujourd'hui. Notre temps veut des faits, des expériences ; c'est ce qu'apporte le spiritisme, ou du moins, ce qu'il prétend apporter. Il a ses laboratoires dans les instituts métapsychiques, ses sujets, ses médiums, ses savants, des savants officiels même, qui, avec beaucoup de sérieux, s'adonnent à son étude.

Le spiritisme a pris naissance en Amérique vers 1848. Dans un village perdu loin de toute grande agglomération, des jeunes filles prétendirent entendre des voix et des coups frappés par un être invisible. Plus tard il fut reconnu qu'il n'y avait que supercherie dans ces prétendus phénomènes ; mais, qu'à cela ne tienne, le spiritisme fit quand même son chemin.

La religion spirite a été développée par Allan Kardec dans ses deux ouvrages célèbres : le *Livre des Médioms* et le *Livre des Esprits*. L'homme comporte trois parties : le corps périssable, le périsprit ou corps astral, fait de matière plus sublimée et l'esprit ou l'âme. Après la mort, l'esprit et le périsprit sont libérés ; ils vivent des vies successives, toujours de plus en plus parfaites.

Les hommes, en se soumettant à certaines conditions, peuvent communiquer avec les esprits ; ces communications sont de diverses espèces : la *typtologie* permet de converser avec les esprits par le moyen de la table. La table se soulève et retombe, frappant de son pied des coups dont le nombre correspond aux lettres de l'alphabet ; un coup pour A, deux coups pour B, etc ... Ces communications sont très difficiles. Des gens désœuvrés se réunissent, le soir de préférence, pour se livrer à ce petit jeu. Très souvent, sentant qu'il s'agit d'une lettre avancée dans l'alphabet et craignant un grand nombre de coups, il y a doute ; il faut recommencer et on n'aboutit à rien. Aussi, beaucoup de spirites préfèrent employer la *planchette à médium*. C'est une petite planche de forme triangulaire et pourvue de trois roulettes. Sur une table on place une bande de papier où sont figurées les lettres de l'alphabet.

Le médium s'assoit devant la table, pose la main sur la planchette ; si l'esprit évoqué est présent, la planchette roule vers la lettre qu'il indique. Il n'y a plus qu'à former les mots et les phrases. Plus faciles encore sont les communications lorsqu'on dispose d'un *médium écrivain*. Il n'a qu'à prendre un crayon, du papier et à attendre l'inspiration.

D'autres médiums sont parlants, L'esprit évoqué prend, pour un temps, possession de leur corps et s'en sert pour communiquer avec les vivants. Le consultant qui a perdu un être cher et qui espère communiquer avec lui va trouver le médium ; celui-ci *entre en transe*, sa voix change, prend le timbre de la voix du mort et le consultant est persuadé que c'est le mort qui parle. Il ne dit, et pour cause, que des choses très vagues et il ne manque pas de consoler son parent, de lui dire qu'il est heureux dans l'au-delà. Le client s'en va un peu consolé, je dis un peu, car, malgré sa naïveté, le consultant ne peut pas ne pas voir qu'il n'a eu affaire qu'au médium et nullement au mort qu'il regrette.

Il est enfin des *médiums à matérialisations* ; ce sont les plus recherchés. Certains font apparaître des formes ectoplasmiques. De leur bouche s'échappe une matière ténue et lumineuse qui, d'abord en forme de sphères, prend peu à peu l'aspect d'un corps humain. D'autres font apparaître des fantômes vêtus de voiles blancs, d'autres des membres humains qui consentent même à se laisser prendre un moulage, pour bien prouver leur réalité. Ces phénomènes ne se produisent jamais simplement. Il faut au médium tout un appareillage qui évoque le théâtre, qu'il est en réalité. La salle doit être obscure. Le médium est en outre caché derrière un rideau noir. Le fantôme surgit de derrière le rideau, il est interdit d'en approcher, de le toucher et aussi de faire la lumière pour se rendre compte de ce qu'on voit au juste. Les séances de matérialisations sont toujours soigneusement préparées. Les assistants sont mis en état de réceptivité par des chants, de la musique, etc ... Lorsque l'Esprit est bien disposé, il nous laisse un souvenir *apporté de l'au-delà*. Ce sont des objets tout à fait terrestres : fleurs artificielles, morceaux de papier coloré ; on les trouve facilement dans le commerce.

Nous n'avons guère jusqu'ici parlé que des *médiums*. C'est parce que le médium est indispensable ; tous les spirites vous le diront ; sans médium, pas de phénomènes. Ces médiums sont des personnes ayant reçu des dons spéciaux, leur permettant de communiquer avec l'au-delà. Leur système nerveux ultra-sensible fait d'eux des malades, une maladie enviable à bien des égards, car, pour peu que les circonstances soient favorables, elle fera leur fortune. Le médium sera couvert d'or, reçu par les rois ; il pourra même, parti de l'isba d'un moujik, gouverner l'État, tel *Raspoutine*.

Qu'y a-t-il de vrai dans les affirmations des spirites ?

Rien ! Et c'est bien à désespérer de l'humanité de la voir aussi stupide, en dépit de la T. S. F., de l'automobile et de l'aviation.

Tous les médiums ont été pris en flagrant délit de supercherie. Lié de corde et surveillé par une commission de professeurs, le médium parvient à libérer un membre et s'en sert pour déplacer un objet qui devrait se déplacer tout seul. La carrière d'un médium a trois phases : l'ascension, l'apogée et la catastrophe. Après un temps plus ou moins long pendant lequel le médium connaît tous les triomphes, on découvre la supercherie et il tombe à plat.

Mais, si l'individu disparaît, l'espèce subsiste. Un autre médium monte à son tour au ciel de la célébrité. La mésaventure du médium précédent est tout à fait oubliée. De nouveau, les journaux publient des articles sensationnels ; les revues scientifiques vantent les expériences ; la Sorbonne ouvre ses laboratoires, etc .. , etc ... Plein d'honneurs et d'argent, le médium est appelé dans le monde entier. Petit paysan, jeune ouvrier, ils ne connaissaient jadis que quelques kilomètres carrés de terrain ou le quartier pauvre d'une ville ; maintenant, le monde leur est familier. Avec un peu d'habileté et de truc, ils obtiennent beaucoup plus que tel savant ou tel artiste après toute une vie de travail ; ainsi va notre société, plus près de la barbarie qu'on ne pense.

La catastrophe, il est vrai, finit par survenir ; quelqu'un découvre la tromperie. Le médium est disqualifié ; adieu réceptions et voyages. Mais les prudents ont amassé leur magot et puis la disqualification n'est pas éternelle ; le médium trouvera toujours des consciences qui voudront bien le croire et le faire vivre.

Naturellement, les médiums tâchent de faire durer leur vogue le plus longtemps possible. Ils sont pleins de défiance et s'entourent de précautions. Un contrôleur leur paraît-il dangereux ? Ils le récusent, invoquent un prétexte quelconque pour ne pas opérer en sa présence ; le *fluide contraire* est un bon moyen d'éloigner les gêneurs. On déclare qu'un tel a un fluide qui contrarie les phénomènes ; la personne désignée n'a qu'à s'en aller.

A ceux qui voudraient voir, on répond que l'obscurité est indispensable ; si quelqu'un veut saisir le fantôme, immédiatement les compères l'en empêchent, alléguant un grave danger.

Malgré tout, nous l'avons dit, la supercherie est découverte tôt ou tard. On a trouvé le cheveu dont Euxapia Paladina se servait pour élever le plateau de la balance, abaissant ainsi l'autre plateau soi-disant chargé de fluide. Dans la célèbre villa Carmen, à Alger, le fantôme était une longue chemise blanche surmontée d'une tête de mannequin en carton. Les moulages soi-disant laissés par les corps astraux sont fabriqués par des magasins spéciaux, tel celui de M. Caroly, boulevard St-Germain. Il y a deux ans environ, les matérialisations de Nantes ont défrayé pendant plusieurs mois la presse. En fin de compte, c'était le jardinier qui assumait le rôle du fantôme ... un fantôme de jeune fille et plusieurs assistants ont pu saisir ses ... bretelles !

De grands savants ont cru au spiritisme. C'est cela que les spirites ne manquent pas d'objecter à leurs contradicteurs, laissant entendre à l'adversaire que lui, petit personnage, est bien osé, de se mettre au travers de gens célèbres qui se sont fait un nom dans leur spécialité. C'est là un argument d'autorité de valeur contestable. La fameuse preuve de l'existence de Dieu par Napoléon Ier qui, dit-on, y croyait, n'en est pas une. (Voir *Savants (Les) et la Foi*).

On veut faire passer pour valeur réelle ce qui n'est la plupart du temps que le résultat d'une imposture sociale. Le savant est un bourgeois qui a été aiguillé, dès la jeunesse, dans une spécialité où il s'est fait connaître par ses travaux ; parfois il s'est illustré par une découverte due au hasard. Mais on répand partout le mensonge afin que le peuple soit persuadé que ses dirigeants : hommes d'État, généraux, savants, etc ... sont tous des êtres d'intelligence supérieure. Il faudrait écrire le « Plutarque a menti » des savants comme on l'a fait pour les militaires. Certes, le savant peut être un homme supérieurement intelligent, mais il ne l'est pas nécessairement ; la plupart sont des gens d'esprit moyen. Ils peuvent donc, tout comme les autres hommes, être les dupes d'un charlatan.

Parfois, le savant n'est pas dupe, mais il feint volontiers de l'être. Connus dans un cercle restreint de spécialistes, il est enchanté du médium qui fera parler de lui dans la grande presse. Si le médium se casse les reins, il en sera quitte pour déclarer bien haut qu'il n'y avait jamais cru. Enfin, tel savant, esprit puissant dans l'âge mûr, peut faiblir dans la vieillesse. Cela, joint à la hantise de la mort qui approche peut expliquer une adhésion au spiritisme.

Le spiritisme a beaucoup recruté durant les années qui ont suivi immédiatement la guerre. L'état de siège intellectuel avait abêti les gens et nombre de familles ayant perdu un fils dans l'hécatombe recherchaient des consolations dans cette doctrine illusoire.

Les journaux spirites, les livres sur « l'au delà » abondaient. La réincarnation était mise à la scène, des temples s'installaient dans une boutique qui ouvrait le soir ses volets et des gens s'y glissaient mystérieusement non pour tenter de renverser un gouvernement agressif, mais pour entendre un monsieur en jaquette débiter un fatras où il y avait du catholicisme, de la théosophie, une vague morale de bonté formelle et une politique réactionnaire. On chantait un cantique bête et on s'en allait. Ceux qui avaient le temps revenaient dans la journée développer en des travaux pratiques leurs *médiumnités* latentes. Avec les années, le souvenir de la guerre s'est affaibli et les morts, tout à fait morts cette fois, ont cessé de faire marcher les tables.

Le spiritisme conserve cependant des effectifs assez nombreux.

Des religieux, que les religions officielles ont déçus, des malheureux qui viennent se consoler de la mort d'êtres chers et surtout une foule de déséquilibrés, demi-fous ou quart de fous. Car le nombre est beaucoup plus grand qu'on ne pense de gens qui, tout en étant capables de se tenir suffisamment bien dans la société,

sont cependant des aliénés partiels. Dans le spiritisme, ils se sentent compris, alors que dans le monde ils n'osent parler de leurs ... *phénomènes*, craignant la moquerie.

Malheureusement, si le spiritisme satisfait les demi-fous, il ne les guérit pas, bien au contraire. Les pratiques spirites, à la longue, conduisent à la folie : à force de s'introspecter, de se dédoubler, d'être plusieurs en un seul, on finit par devenir tout à fait aliéné, surtout quand on l'est déjà un peu.

Est-ce à dire que la mort soit réellement ce que nous en savons ; on ne pourrait l'affirmer. Peut-être, dans un avenir qu'il n'est pas possible de déterminer trouvera-t-on que quelque chose survit de nous après la mort du corps. Mais ce qui est certain c'est que jusqu'ici, en dépit d'études et d'expériences multiples, jamais personne n'a eu connaissance d'un *phénomène spirite* bien constaté.

- Doctoresse PELLETIER.

Accueil

SPIRITUALISME n. m. (du latin *spiritus*, souffle, haleine)

Dissipons d'abord une confusion volontairement entretenue par les défenseurs des croyances traditionnelles entre le *spiritualisme théorique* et ce que l'on appelle, d'une façon bien peu heureuse à mon avis, le *spiritualisme pratique*. Le premier n'est qu'un ensemble incohérent de rêveries métaphysiques ; le second consiste à placer les joies de l'esprit et du cœur au-dessus des plaisirs sensuels, dans le comportement ordinaire de l'existence. En fait, ce furent des matérialistes les stoïciens qui, dans l'antiquité, pratiquèrent la morale la plus austère ; de nos jours, maints savants mécanistes et athées poussèrent le renoncement plus loin que les personnages cités en exemple par les écrivains catholiques. Et nombre de spiritualistes convaincus, de pieux croyants se vautrent dans des orgies qui n'intéressent que les organes sexuels ou le gosier ! Un matérialisme sain et bien compris devient normalement générateur de nobles rêves, de sympathie à l'égard de tous les hommes et d'une très haute moralité. Par contre, les élans d'un spiritualisme échevelé, les amoureuses aspirations des grands mystiques aboutissent fréquemment à un prurit sexuel qui passe, dans l'esprit des chrétiens naïfs, pour une tentation de Satan. Mais, en attribuant au spiritualisme le monopole de l'héroïsme et de la générosité, les bien-pensants cherchent à tromper les âmes éprises d'idéal et de poésie. Ils n'y réussissent que trop, grâce à la complicité de romanciers et de journalistes qui n'hésitent jamais à mentir pour aider au maintien des plus iniques préjugés.

Au point de vue théorique, l'histoire des doctrines spiritualistes est assez édifiante pour que nous la rappelions. Même lorsqu'ils admirent l'existence d'une âme, les anciens ne la conçurent pas comme une substance immatérielle. Le mot grec *pneuma* et le mot latin *spiritus*, qui servaient à la désigner, signifiaient primitivement le *souffle*, l'*haleine*. La même remarque s'applique d'ailleurs à tous les autres mots des anciennes langues hellénique et latine employés dans le sens d'esprit, d'âme. Preuve qu'aucune distinction radicale n'existait, selon les créateurs de ces langues, entre la matière et la pensée. A l'origine, l'expression hébraïque correspondant au *pneuma* des grecs signifiait, elle aussi, air, vent ; et le *Lévitique* affirme encore que « l'âme de la chair est dans le sang ». Le *double* des Égyptiens était pareillement de nature matérielle. Chez les peuples inférieurs actuels, on retrouve des conceptions très voisines. « L'âme, comme le corps, écrit Frazer, peut être grasse ou maigre, grande ou petite ... On suppose en général que l'âme s'échappe par les ouvertures naturelles du corps, spécialement par la bouche et les narines. A Célèbes, on fixe quelquefois des hameçons au nez d'un malade, à son

nombril, à ses pieds, afin que si l'âme veut s'échapper, elle soit accrochée et retenue ... Quand on baille devant eux, les Hindous font claquer leurs doigts pour empêcher l'âme de sortir. Les habitants des Marquises tiennent fermés le nez et la bouche des mourants pour prolonger leur vie en empêchant l'âme de sortir ».

Les premiers philosophes grecs restèrent fidèles à cette croyance en la matérialité de l'âme. On le constate sans peine chez les penseurs ioniens du VI^{ème} siècle. Selon Diogène d'Appolonie, l'esprit naît de l'air qui coule dans les veines avec le sang. D'après Héraclite, l'âme se nourrit d'air, grâce à la respiration. La majorité des médecins grecs continueront à faire du *pneuma*, non seulement la force animatrice du corps, mais l'âme elle-même. A l'inverse, Platon et Aristote conçurent l'esprit comme immatériel et partiellement indépendant de l'organisme. Principe de mouvement et de connaissance, l'âme, d'après Platon, est incorporelle, mais elle comporte plusieurs parties. L'une d'elles, *l'intelligence*, siège dans la tête ; c'est la partie raisonnable, divine et immortelle de l'esprit. *Cœur* et *désir* sont des parties dépendantes du corps et périssables comme lui ; la première est située dans la poitrine, la seconde « dans l'intervalle qui sépare le diaphragme et le nombril ». Selon Aristote, « l'âme est en nous le premier principe de la vie, de la sensation et de la pensée ». Elle n'est point substance mais forme ; c'est l'unité simple qui donne au corps l'action. « L'âme, déclare Aristote, ne saurait être sans le corps ; elle n'est pas un corps ; mais elle est quelque chose du corps ». A chaque fonction du corps, il fait correspondre une puissance différente, et il arrive ainsi à distinguer l'âme *nutritive*, l'âme *sensitive*, l'âme *motrice* et l'âme *intellectuelle*. Cette dernière est elle-même composée de l'intellect *passif*, qui disparaît avec l'organisme auquel il est lié, et de l'intellect *actif* séparable du corps et immortel. Comme l'intellect actif est impersonnel et commun à tous les hommes, cette immortalité n'est d'ailleurs pas individuelle.

Chez les Pères de l'Église, la croyance à l'immatérialité de l'âme est loin d'être universellement admise. Tertullien déclare expressément que l'âme est corporelle ; il lui attribue une couleur, une figure et des dimensions déterminées. Dieu lui-même, pense-t-il, ne saurait être un pur esprit. « Qui niera, déclare ce Docteur, que Dieu soit corps, quoique Dieu soit esprit ? Car l'esprit est un corps *sui generis*, avec des formes qui lui sont propres. Les êtres visibles, quels qu'ils soient, ont en Dieu leur corps et leur forme ». Au IV^{ème} siècle de notre ère, l'évêque de Poitiers, saint Hilaire, défendait avec ardeur la thèse de la matérialité de l'âme. Origène lui-même, que l'on donne souvent comme le représentant type du spiritualisme chrétien, estimait que, Dieu excepté, tout esprit, soit céleste, soit humain, se trouve nécessairement uni à un corps subtil mais matériel. Faustus, qui fut nommé abbé de Lérins en 433 et évêque de Riez en 462, affirmait encore que, non seulement l'esprit de l'homme, mais les anges aussi sont composés d'une substance matérielle.

D'après les scolastiques, l'âme serait spirituelle, mais dépendrait néanmoins partiellement du corps. « L'être de l'âme humaine, écrit Thomas d'Aquin, dépasse la

matière corporelle, il n'est pas complètement absorbé par elle, et cependant il est atteint par elle en quelque manière. En tant que l'âme dépasse la matière et qu'elle peut subsister et agir par elle-même, elle est une substance spirituelle. Mais, en tant qu'elle est atteinte par la matière et qu'elle lui communique son être, elle est la forme du corps. Or elle est atteinte par la matière, parce que toujours, comme l'enseigne saint Denys, l'être le plus parfait de l'espèce inférieure atteint l'être le moins parfait de l'espèce supérieure ». Dès le début, déclare Thomas d'Aquin, l'embryon humain possède une âme végétative ; elle sera remplacée plus tard par une âme à la fois végétative et sensitive ; finalement surviendra une âme intellectuelle qui comprendra les deux autres en puissance et les absorbera. « L'homme n'est ni l'âme ni le corps, mais une troisième chose qui résulte de leur union. »

Avec Descartes, la dualité entre l'esprit et le corps devient absolue. Le corps n'est qu'un pur automate ; ce qui constitue essentiellement et exclusivement l'homme c'est l'âme pensante : « Partant, affirme-t-il, de cela même que je connais avec certitude que j'existe et que cependant je ne remarque point qu'il appartienne nécessairement aucune autre chose à ma nature ou à mon essence, sinon que je suis une chose qui pense, je conclus fort bien que mon essence consiste en cela seul que je suis une chose qui pense ». Je suis, avait-il déclaré ailleurs, d'une façon encore plus nette, « une substance dont toute l'essence ou la nature n'est que de penser et qui, pour être, n'a besoin d'aucun lien ni ne dépend d'aucune chose matérielle ». De cette absurde conception cartésienne, terme final des élucubrations métaphysiques enfantées par le cerveau de philosophes doués de plus d'imagination que de bon sens, devait résulter les folies du spiritualisme moderne. Le bref exposé que nous avons fait des thèses soutenues au cours des siècles, sur la nature de l'âme, suffit d'ailleurs à montrer que ces doctrines s'apparentent aux mythes que chaque génération complique et modifie selon ses goûts, mais qui manquent absolument de toute base objective et ne valent qu'à titre de poèmes ou de romans.

Le dualisme continue d'être enseigné dans les écoles ; il constitue le fond du spiritualisme officiel. Pour lui, l'âme et le corps sont deux substances réelles mais hétérogènes ; unies dans l'homme, elles sont néanmoins irréductibles l'une à l'autre. Par malheur une pareille conception, de l'aveu des spiritualistes eux-mêmes, rend incompréhensibles les rapports de l'âme et du corps. « Comment comprendre, écrit l'oratorien Malebranche, que le corps qui n'est que de l'étendue puisse agir sur un esprit ? Comment comprendre que ma seule volonté suffise même à me faire lever le bras, puisque, pour cela, il me faudrait connaître le jeu des esprits animaux dans tous mes nerfs et muscles, alors que l'homme le plus ignorant en anatomie est capable d'exécuter ce mouvement sans difficulté ? » Bien vainement Malebranche s'efforcera de trouver une solution à ce problème ; sa théorie des *causes occasionnelles* fit sourire même les plus dévots de ses contemporains. Tous ceux qui ont maintenu une séparation absolue entre l'âme et le corps ont abouti à un échec complet dans leurs tentatives d'explication. Aussi plusieurs ont-ils voulu supprimer le corps au profit de l'âme.

Spinoza estime que la pensée et l'étendue sont deux attributs d'une même substance : « L'âme et le corps sont une seule et même chose qui est conçue tantôt sous l'attribut de la pensée, tantôt sous celui de l'étendue ». Le corps demeure aussi réel que l'esprit, puisque chacun d'eux traduit la substance dans son langage particulier. Nous sommes conduit à un panthéisme qui équivaut à l'abandon du spiritualisme. Par contre, Leibniz sacrifie nettement la matière à l'esprit. Pour lui, la réalité se compose de *monades*, d'âmes plus ou moins analogues à la nôtre ; et ces monades inétendues tirent toutes leurs perceptions d'elles-mêmes, non de l'extérieur. La matière représente seulement le stade inférieur du développement de l'esprit ; entre elle et la monade la plus parfaite, il n'existe aucune différence de nature, aucune solution de continuité. Chez le minéral, la monade ne possède encore que des perceptions extrêmement confuses ; chez l'homme, elle demeure imparfaite et limitée, mais parvient déjà à des connaissances claires et distinctes. Au sommet se trouve la monade suprême, Dieu, dont les virtualités ont atteint un complet développement. Tout est esprit ; mais l'évolution de l'esprit n'est pas égale chez tous les êtres, et ce que nous appelons matière n'est qu'une dégradation de l'esprit.

Certains idéalistes vont plus loin et ne voient dans la matière qu'une illusoire apparence, une création subjective de l'activité mentale. Elle se réduit à une collection d'états de conscience et ne répond à rien de positif. « La table sur laquelle j'écris, affirme Berkley, je dis qu'elle existe : c'est-à-dire je la vois, je la sens ; et si j'étais dans mon cabinet je pourrais la percevoir, ou quelque autre esprit la percevrait réellement. Il y a eu une odeur, cela veut dire : une odeur a été perçue ... Car pour ce qu'on dit de l'existence absolue des choses qui ne pensent point, existence qui serait sans relation avec ce fait qu'elles sont perçues, c'est ce qui me paraît parfaitement inintelligible. Leur *esse* consiste dans leur *percipi*, et il n'est pas possible qu'elles aient une existence quelconque, hors des esprits ou choses pensantes qui les perçoivent ». L'évêque Berkley croyait porter un coup mortel à l'irréligion en niant l'existence de la matière et en attribuant à Dieu la charge de provoquer nos perceptions extérieures et de les coordonner entre elles. Mais les idéalistes du XIX^{ème} siècle ont jugé ridicule le rôle que Berkley prêtait à Dieu ; dans la matière ils ont vu de préférence une production de notre esprit, un symbole qu'il élabore pour ses besoins pratiques.

Incontestablement, nous sommes en plein roman métaphysique ; un feu d'artifice verbal, de nébuleuses rêveries que ne justifient ni l'expérience ni la raison, voilà où aboutit l'effort des penseurs spiritualistes. Dunan, un spiritualiste, a reconnu, dans un moment de sincérité, que tous ces systèmes jonglaient avec des mots vides d'idées. « Il est clair, écrit-il, que définir l'âme par le caractère de l'immatérialité ou, comme on dit encore, de la *spiritualité*, sans rien de plus, c'est n'en donner aucune notion positive ... C'est un mot nous donnant l'illusion d'une idée, non une idée véritable. Penser l'âme comme nous venons de le dire, c'est donc, à proprement parler, ne rien penser du tout. » Et, pour conserver néanmoins le spiritualisme cher aux prêtres et aux gouvernants, Dunan déclare qu'il est « un besoin de l'esprit plutôt qu'une doctrine définie, une pensée latente faisant effort

pour s'exprimer en des conceptions claires systématiquement ordonnées sans espérance d'y parvenir jamais d'une manière parfaite ». Peut-on imaginer échappatoire plus piteuse ! C'est un refus pur et simple de fournir aucune explication et d'apporter des arguments capables de convaincre un chercheur de bonne foi. Quel *tollé*, si un matérialiste tenait un langage pareil ! Ajoutons qu'appliqués à Dieu, les adjectifs *immatériel* et *spirituel* demeurent aussi creux, aussi vides de sens que lorsqu'on les applique à l'âme.

Bien qu'ils accumulent les sophismes avec une inconcevable légèreté, les spiritualistes ne parviennent d'ailleurs point à démontrer que le cerveau est incapable de rendre compte de la pensée. « La pensée, déclarent-ils, est toujours une unité dans une multiplicité ; à l'opposé le corps est une multiplicité pure. » Or il est indéniable que l'organisme implique l'unité dans la multiplicité des mouvements ; inutile donc d'expliquer l'unité de la pensée au moyen d'une substance immatérielle. « Tous les phénomènes psychologiques, disent-ils encore, exigent un principe qui demeure identique ; et le corps ne saurait être ce principe puisqu'il paraît soumis à un devenir incessant. » Ils oublient que, dans le corps et le système nerveux, les éléments nouveaux remplacent les éléments anciens en prenant leurs formes et leurs dimensions. Ainsi se trouve assurée une identité organique que l'on peut aisément constater. Enfin, les spiritualistes affirment que « l'esprit est essentiellement actif, tandis que le corps est passivité pure ». Or il appert de plus en plus que, non seulement les organismes vivants, mais les corps bruts eux-mêmes sont doués de mouvements. La passivité de la matière a été reléguée au rang des opinions surannées par les physiciens modernes.

C'est en vain que Maine de Biran, Ravaisson, Lachelier, Boutroux s'efforcèrent de rajeunir le spiritualisme rationaliste en s'appuyant sur l'analyse psychologique et la réflexion intérieure. « Sans doute, assure Maine de Biran, l'âme, considérée dans sa substance est un X insaisissable, mais par la réflexion sur soi le sujet se connaît comme cause et se distingue de tous ses phénomènes. Dans l'effort, ce fait primitif, le moi se saisit dans son opposition au non-moi, et par suite se pose lui-même en s'opposant à ce qui n'est pas lui ». Dans la pensée, Lachelier voit « l'être idéal qui contient ou pose *a priori* les conditions de toute existence ». Pour Boutroux, la conscience humaine est « l'acte par lequel une multiplicité et une diversité d'états sont rattachés à un moi, l'appropriation des phénomènes à un sujet permanent ». Aussi « plus que tous les autres êtres, la pensée humaine a une existence propre, est à elle-même un monde ». La logomachie prétentieuse de ces pontifes, leur verbiage ébouriffant, l'aide qu'ils reçurent des pouvoirs publics ne suffirent pas à terrasser le matérialisme, considéré comme indésirable par les autorités universitaires aussi bien que par les prélats catholiques. Aussi, Bergson fut-il accueilli avec enthousiasme, lorsqu'il vint jouer de la guitare irrationaliste. C'est du dedans que chacun peut saisir la réalité de l'esprit, grâce à une mystérieuse intuition. Alors, prétend Bergson, la vie intérieure apparaît comme un progrès, une force créatrice, le prolongement de l'*élan vital* qui est « la conscience lancée à travers la matière ». Cet élan passe « traversant les générations humaines, se

subdivisant en individus : cette subdivision était dessinée en lui vaguement, mais elle ne se fût pas accusée sans la matière. Ainsi se créent sans cesse des âmes, qui cependant, en un certain sens, préexistaient. Elles ne sont pas autre chose que les ruisselets entre lesquels se partage le grand fleuve de la vie, coulant à travers le corps de l'humanité. Le mouvement d'un courant est distinct de ce qu'il traverse, bien qu'il en adopte nécessairement les sinuosités. La conscience est distincte de l'organisme qu'elle anime, bien qu'elle en subisse certaines vicissitudes. » Selon sa coutume, notre académicien n'apporte aucune preuve à l'appui de ses dires ; son hostilité systématique à l'égard de l'intelligence le dispense de fournir des arguments d'ordre rationnel ; des comparaisons, de grands mots, de belles phrases lui semblent suffisants pour engendrer la conviction. Son imagination enfante des mythes qui n'ont même pas, dans l'ensemble, le mérite de l'originalité ; et son intuition fut une de ces fumisteries qui suffisent à condamner les causes qu'elles s'efforcent de servir. Aujourd'hui, le spiritualisme n'est pris au sérieux que par les arrivistes, les snobs et les ignorants ; malgré la Sorbonne, malgré les ministres républicains, malgré tous les docteurs de l'Institut, il n'inspire aucune confiance à celui qui prend la peine de réfléchir.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

SPORT n. m. (mot anglais)

Vient de l'ancien français : *desport* qui signifie : amusement. Il est employé pour désigner tout exercice en plein air : course de chevaux, pêche, chasse, canotage, tir, escrime, gymnastique, football, bicyclette, etc. Le sport « est la pratique méthodique des exercices physiques, non seulement en vue du perfectionnement du corps humain, mais encore de l'éducation de l'esprit » (Larousse). On voit que, d'après cette définition, le domaine du sport est très vaste. Il englobe non seulement les jeux, mais tous les exercices d'entraînement, physiques et intellectuels. Toutefois, dans l'acception courante du mot sport, entre une idée de compétition qui ramène la chose aux exploits athlétiques. C'est le point de vue étiologique de la question, nous l'étudierons plus loin. D'une façon générale, le sport étant pratiqué en vue du développement harmonieux de la personne, il en résulte qu'est sport tout effort méthodique accompli dans ce but. Nous pourrions dire, en élargissant la chose jusqu'à son ultime limite : le sport, c'est la lutte même et c'est la vie. « Etre, c'est lutter ; vivre, c'est vaincre » (Le Dantec).

Il est évident que l'homme, dont l'origine remonte à une époque très reculée, n'a pu s'adapter aux diverses périodes préhistoriques qu'en luttant sans cesse contre les conditions changeantes de vie. Il a été pour lui d'une nécessité impérieuse d'habituer son corps à résister aux variations atmosphériques, aux maladies, au milieu ennemi. Il a fallu qu'il s'ingénie à dominer ce milieu, sinon c'était la fin de l'espèce, comme ça l'a été pour certaines espèces animales (mammouth, bison). Il a fallu qu'il éduque son corps à la course, à la natation, à la lutte. Il a fallu que, dans son cerveau, jaillisse la première lueur d'intelligence qui, justement pour combattre les forces mauvaises acharnées à sa perte, lui a permis d'ajouter à sa force et à son agilité, son ingéniosité, son adresse, sa ruse. Tout cela a demandé des expériences sans nombre, tout cela a coûté d'innombrables vies. Mais l'homme a triomphé grâce à cet entraînement incessant. Si maintenant nous considérons l'individu en lui-même, nous voyons que, depuis le jour où il a été conçu jusqu'à celui de sa mort, c'est encore par la pratique incessante de la lutte contre le milieu hostile qu'il est parvenu à vivre. Il lui faut sa place au soleil, coûte que coûte. Si on la lui dispute, il se rebelle ; et s'il est le moins fort, il succombe. La vie est le triomphe du muscle allié au cerveau.

Le fœtus se développe au détriment de sa mère; l'enfant fait la connaissance de tout ce qui l'entoure pour mieux éviter les embûches, pour mieux s'imposer plus tard. Et plus cette connaissance sera poussée, plus l'espèce de carapace qui

l'emprisonne sera disloquée, plus il acquerra de maîtrise et de confiance en soi. Il en est de même pour tout être vivant. Nous pouvons dire que le sport date des origines de la vie. Mais au fur et à mesure que l'homme s'est élevé, il a cultivé son intelligence au détriment de ses muscles. Cette intelligence lui a permis, en effet, de ménager ses efforts et d'atteindre des buts bien plus étendus. La massue fut supérieure aux poings de l'anthropoïde. La hache, l'arc, l'arbalète, le fusil, le revolver, la mitrailleuse, marquent dans l'art de la défense et de la destruction les étapes de ce progrès. Aujourd'hui, l'intellectuel tendrait à n'être plus qu'un cerveau. D'où cette anomalie : une tête bien faite sur un corps débile. En réaction : revenons au culte du muscle ; allons aux exercices physiques ; allons aux sports ! La vérité est dans la conciliation des extrêmes : « Le corps d'un athlète et l'âme d'un sage, disait Voltaire, voilà ce qu'il faut pour être heureux ». Et il pensait sans doute à Eschyle, à Sophocle, vainqueurs aux jeux olympiques, ou à Platon, « l'homme aux larges épaules ». Un corps d'athlète ne s'acquiert que par un méthodique entraînement. Le corps humain est une machine dans laquelle les combustions organiques doivent être actives pour ne laisser aucun déchet ; mais il faut, pour assurer son bon fonctionnement, que tous ses organes soient harmonieusement développés. D'où la nécessité de pratiquer des exercices rationnels et progressifs. Ces exercices sont utiles à l'enfant qui se développe chaque jour ; ils sont utiles à l'adolescent et à l'homme mûr pour entretenir la souplesse des organes ; ils sont indispensables dans certains cas (arthritisme, obésité) pour redonner au corps sa capacité de résistance et de rendement. Les méfaits de la sédentarité - cette plaie de la « civilisation » - sont connus. Voici, à ce sujet, l'opinion du Docteur G. Durville :

« ... en collaboration avec l'alimentation mal comprise, elle crée deux types opposés de malades : les *gras* et les *maigres*. Les *gras* sont des déçus à la première période: leur organisme résiste à la sédentarité en entassant de la graisse dans les tissus, en congestionnant le foie et les viscères, en hypertendant la circulation sanguine; de temps en temps, quand l'organisme est par trop plein, une soupape s'ouvre, qui déverse le trop plein: c'est la crise d'eczéma, de furoncles, d'entérite, de saignements hémorroïdaire, utérin, nasal, etc., la crise de gravelle, de rhume, de toux, etc. Par cette crise de nettoyage toujours considérée comme une mauvaise chose, alors qu'elle est un sauveur, le gras retrouve, pour un temps, des conditions plus normales de vie ; il a puisé en lui l'énergie de réagir. Comme il va récidiver à la même existence, une nouvelle crise reviendra un jour, mais sans doute sera

peut-être, que l'organisme laisse ouvrir la soupape là où il ne faut pas. Au lieu des veines hémorroïdaires, si une artère cérébrale s'ouvre, parce que devenue durcie, cassante, artério-scléreuse, ce sera l'apoplexie, mortelle peut-être. Les *maigres* sont des types plus déçus de sédentarisés. Ce sont souvent des fils de sédentaires et de dyspeptiques. Leur organisme débilité n'a plus la force de faire de la graisse. Même s'ils mangent « bien », c'est-à-dire « trop », « rien ne leur profite plus », car leur nutrition est trop tarée. S'il leur arrive de prendre, par hasard, du poids, leur embonpoint est fugace ; en quelques semaines, ils l'ont reperdu; ils sont redevenus ces êtres jaunes, faibles, à ventre flasque et vide, gastritiques et entériteux, sans

muscle et sans ressort. La sédentarité a fait cela. La sédentarité détruit la forme de l'être. Or, quand l'être perd sa forme, il devient non seulement laid, mais malade. » Et, plus loin : « D'où provient cette déchéance ? Il se passe que le muscle s'en va, et avec lui la forme du corps. Il n'est pas douteux qu'aux yeux de bien des gens, le muscle a une mauvaise réputation. Combien d'intellectuels, aujourd'hui encore, regardent le muscle comme un instrument pour imbéciles et pour brutes ! Pourtant, pendant plus de mille ans, la Grèce sut imposer au monde sa suprématie, grâce à sa splendide conception de l'éducation musculaire. L'idéal de beauté, c'était alors le discobole ou le gladiateur, admirables de vigueur et d'optimisme. Il est navrant qu'à la saine conception de la beauté grecque ait succédé celle qui donnait en modèle un Christ amaigri, crucifié et renonçant. Si le christianisme avait pris au paganisme son amour de la beauté naturelle, le eût été une époque de lumière. Il y a parallélisme entre la vigueur d'un muscle et la beauté de sa ligne, car la nature est essentiellement logique. Beauté et santé sont les deux faces d'une même médaille ou, plus exactement, la beauté est l'extérieur de celle-ci et la santé l'intérieur. Et la splendide cage thoracique des statues de l'ancienne Grèce signifie maximum de force et de résistance des poumons et du cœur. Socrate et Platon ne furent pas seulement des génies de la pensée, ils furent aussi des athlètes s'exerçant nus sous le soleil. En sédentarisant son corps, on abaisse ses résistances. Les atrophiés du muscle donnent naissance à des enfants débiles, insuffisants des glandes, arthrités à l'avance et délicats. Les sédentaires trahissent leur descendance... Il faut savoir qu'à presque toutes les maladies de la nutrition, à presque toutes les asthénies, à toutes les affections chroniques, correspond un appareil musculaire insuffisant ou inactif. Toute déchéance de la forme normale, c'est-à-dire athlétique, du corps humain, va de pair avec une vitalité diminuée. » (*La Cure Naturiste.*)

Comment réagir ? Par les exercices physiques. Ils s'effectueront autant que possible en plein air, sous les rayons régénérateurs du soleil, le corps nu (voir : *Nudisme*) et se composeront de mouvements simples, capables de développer l'harmonie des formes. L'équilibre des fonctions ne s'obtiendra qu'à la condition de ne pas surmener certains groupes d'organes au détriment d'autres groupes, et en restant toujours dans la limite de résistance physiologique de l'individu. Suivra la méthode analytique ? (méthode suédoise de Ling), ou synthétique ? (méthode « naturelle » d'Hébert). Celle-ci connaît la plus grande vogue. Elle repose sur la pratique des exercices naturels: marche, course, saut, grimper (appuis, suspensions, équilibres et escalades), lancer (avec le jonglage), lever, défense (lutte et boxe), natation. Elle comprend aussi les bains de soleil et d'air pur, ainsi que des séances de repos. Toutes choses d'ailleurs que pratiquaient les Grecs. Le sport ainsi compris, débarrassé des vanités de la compétition et des prouesses des recordmen augmentera la force, la souplesse et la résistance du corps et deviendra le premier élément de la santé et du bonheur. « L'âme d'un sage » s'acquerra par la pratique parallèle du sport intellectuel, par cette gymnastique de l'esprit qui développe au plus haut degré le désir de savoir, par l'éducation méthodique de la volonté qui rend l'homme vraiment maître de lui, dominant ses instincts, et capable de s'élever à cette sérénité suprême où le corps est l'instrument d'exécution des décisions mûrement pesées par

la raison. C'est alors que sera atteint l'idéal antique : une âme saine dans un corps sain.

Les Romains, et davantage encore les Grecs, ont été amoureux de la beauté des formes humaines. Mais la pratique des exercices gymniques remonte à des temps très anciens. Il y a 3600 ans, le *Cong-fou* chinois traite d'éducation physique rationnelle avec façons profitables de bien tenir son corps et de bien respirer. Cette gymnastique curative fut connue aussi dans l'Inde et en Egypte. Les mêmes exercices furent pratiqués par les asiatiques occidentaux dans leurs rites funéraires, leurs cérémonies religieuses et dans l'agonistique guerrière. Les Grecs arrivèrent à la perfection de la beauté physique par la pratique de la gymnastique ; leur merveilleuse statuaire, qui en est le témoignage, fera toujours l'admiration des hommes. À Sparte, « l'Etat s'occupe de l'enfant dès sa naissance : mal constitué, est exposé sur le Taygète ; solide, il reste aux mains des femmes jusqu'à sept ans, âge où commence son éducation publique, militaire. Un pédonome réunit en groupes les enfants de la même année ; eux-mêmes élisent, parmi des camarades plus âgés, des moniteurs qui dirigent les exercices, assistés de « fouettards ». Exercices violents : gymnastique, lutte, jeu de balle ; à côté de cela, une culture de l'esprit très élémentaire ; on admet la musique, pour accompagner les chants guerriers. Et l'éducation des filles est à peu près semblable. » (Maxime Petit : *Histoire Générale des Peuples*.) Du même ouvrage : « L'Athénien était un bon soldat, intelligent, courageux, manquant parfois de discipline, très supérieur aux Spartiates dans la guerre de sièges. L'éducation du militaire se confondait avec celle du citoyen, elle avait pour bases le patriotisme et l'entraînement physique. Ce dernier trait distinguait l'Hellène du barbare, qui ne s'entraînait pas méthodiquement et s'étonnait des exercices que les Hellènes exécutaient dans un état de nudité complète, d'où le nom de gymnastique. À cette éducation, on s'accoutumait déjà, à douze ans, dans des palestres privés ; à dix-huit ans commençait l'apprentissage des armes, lors de l'entrée dans l'éphébie ». Et lorsque l'éphèbe est citoyen : « Pendant un an, il fréquente un des trois grands gymnases, l'Académie, le Lycée, le Cynosarge, y pratique le saut, la course, la lutte, l'équitation, le maniement des armes, la manœuvre en peloton » (pp. 58 et 67).

Cette faveur dont jouissaient les exercices physiques a son écho dans les œuvres littéraires. Nous cueillons, dans l'*Odyssée*, ce récit « sportif » des exploits d'Ulysse (Chant VIII) : « Il dit, et, sans se dépouiller de son manteau, il se précipite du siège, saisit une pierre deux fois plus grande et plus lourde que le disque lancé par les Phéaciens ; et, la tournant en l'air avec rapidité, il la jette d'un bras vigoureux ; la pierre vole et tombe au loin avec un bruit grondant et terrible. Ce peuple de hardis nautoniers, ces fameux rameurs qui brisent les flots, se croient frappés et s'inclinent jusqu'à terre ».

Et ces paroles d'Alcinoüs : « Nous ne prétendons point nous illustrer au pugilat ni à la lutte, mais nos pas atteignent en un moment le bout de la lice, et rien n'égale le vol de nos vaisseaux. Toujours brillants d'une nouvelle parure, nous

coulons nos jours dans les festins, le chant et la danse ; les bains tièdes font nos délices ; le sommeil a pour nous des charmes ». Enfin, cette description d'un match de football (si l'on peut dire !) : « Ils prennent un ballon d'une pourpre éclatante, sorti des mains de l'industriel Polybe ; tandis que, tour à tour, l'un, se pliant en arrière, jette ce ballon jusques aux sombres nuées ; l'autre, s'élevant d'un vol impétueux, le reçoit avec aisance et grâce, et le renvoie à son compagnon avant de frapper la plaine de ses pas cadencés. Quand ce ballon lancé a montré leur force et leur adresse, ils voltigent sur la terre avec des mouvements variés et une prompt symétrie. La nombreuse jeunesse, debout autour du cirque, faisait retentir l'air des battements de leurs mains, et tous éclataient en tumultueux applaudissements ».

Il y avait diverses catégories d'athlètes, mais tous devaient être de condition libre et Grecs de naissance. On distinguait les lutteurs, les coureurs, les pugilistes, les lanceurs de javelots et de disques, les pancratiastes. Suivant leur âge, on les classait en trois groupes : enfants (12 à 16 ans), adolescents (16 à 20 ans) et adultes. Les athlètes rivalisaient dans les grandes fêtes sportives ou grands jeux, dont la plus renommée était les Jeux Olympiques, célébrés à Olympie, en l'honneur de Zeus. Le premier jour était consacré aux cérémonies religieuses, puis on assistait aux fêtes du stade qui comprenaient les épreuves de courses à pied, de lutte et de pugilat. Les lutteurs combattaient le corps nu, enduit de sable et d'huile. Dans la course, on distinguait la course simple (stade), le double stade (diaule), la course longue (dolique), la course en armes et la course aux flambeaux (Iarnpadédromies). Dans le pugilat, les adversaires se portaient de terribles coups avec leurs poings garnis de plomb. Le pancrace qui combinait la lutte et la boxe était plus sauvage encore puisque tous les moyens étaient permis pour terrasser l'adversaire. Les fêtes se continuaient à l'hippodrome par des courses de chevaux et de chars, parfois par des chasses, des combats d'animaux féroces, des naumachies ; elles se terminaient au stade par le pentathlon (saut, lancement du disque, du javelot, course et lutte) et par la course en armes (bouclier et casque). La course était un exercice très en honneur ; on organisa partout des courses de jeunes gens, mais il y eut aussi des courses de jeunes filles à Cyrène et à Sparte. Des coureurs, en se relayant, remplirent l'office de courriers, et l'on connaît l'exploit de celui qui expira après avoir annoncé à Athènes la victoire de Marathon. Aux Jeux Olympiques, le vainqueur recevait simplement une couronne d'olivier sauvage et c'était un honneur très grand pour lui d'avoir triomphé. Mais à la fin du V^{ème} siècle, les jeux se commercialisèrent : le métier nourrit son homme. On vit Pindare chanter les exploits du stade. Le vainqueur obtint de nombreux privilèges dont les plus substantiels furent les exemptions d'impôts et la nourriture au prytanée. Il reçut en récompense des sommes d'argent, des couronnes, des objets précieux et des statues (Discobole, Diadumène, Apoxyomène, etc.) À Rome, les athlètes apparurent un siècle avant notre ère. Plus tard, les jeux dégénérent en luttes de *factions*, le peuple prenant parti pour l'une ou pour l'autre de ces factions reconnaissables suivant la couleur des casaques des cochers, Mais ce n'était plus de la gymnastique, ni de l'éducation

physique, c'était presque le... sport dans ce qu'il a de plus mauvais. On vit ainsi, à Byzance, tout le peuple divisé en *bleus* et en *verts*. Chaque corporation avait ses chefs élus (démarques) avec ses milices. Leur rivalité déborda l'enceinte du cirque, envahit la ville et s'étendit à tout l'empire. La vie publique fut profondément troublée par ces luttes aux VIème et VIIème siècles.

Avec le christianisme, le corps humain devint l'enveloppe méprisable. Il disparut sous les draperies. « ... On vit alors se déchaîner cette rage bien connue des fanatiques contre la chair, considérée comme le principal obstacle à toute impulsion intellectuelle et morale. La terre devint une vallée de larmes ; la nature fut l'objet de la malédiction divine, le corps parut méprisable, et l'on s'ingénia à l'outrager et le martyriser. L'apôtre Paul, le vrai fondateur de la nouvelle religion avait dit : « Ceux que le Christ a conquis, ont crucifié leur chair avec leurs passions et leurs désirs. »

« Au Moyen Âge, durant cette époque grossière d'arbitraire féodal et de fanatisme théocratique, de soi-disant serviteurs de Dieu avaient poussé les choses à ce point qu'on en vint à mépriser la matière et que des hommes clouèrent au pilori leur propre corps, ce noble ouvrage de la nature. Les uns se crucifiaient, d'autres se torturaient ; des troupes de flagellants parcouraient le pays en tous sens, exposant aux regards leurs corps qu'ils avaient eux-mêmes lacérés ; on cherchait à détruire la force et la santé par les moyens les plus raffinés, afin de laisser à l'esprit, indépendant de la matière et sur substratum. » (Louis Büchner, *Force et Matière*, Ch. V.)

Le Moyen Âge fut une époque de crasse intellectuelle et physique. Nous sortons à peine de cette époque à ce sujet. Si quelque actrice, pour exciter le bourgeois, peut s'exhiber aujourd'hui toute nue sur la scène, les nudistes intégraux sont obligés de rechercher des endroits isolés pour livrer leur corps à la caresse bienfaisante de l'air et du soleil. Il n'y a pas encore si longtemps, dans les peintures et les sculptures, la feuille de vigne émasculait l'individu. La race des cuistres qui insultaient ainsi à la beauté humaine n'est point disparue; l'attentat à la pudeur est toujours inscrit dans l'arsenal de nos lois. Cependant, la réprobation qui frappait le corps d'anathème s'est estompée au fur et à mesure que s'écroulaient les dogmes. Mais aussi une réaction suscitée par le capitalisme dans un but de défense (abrutissement des esprits et préparation à la guerre) a poussé les foules à pratiquer ou à admirer le sport tel que nous le connaissons aujourd'hui. Actuellement, nous pouvons classer les individus en trois catégories :

Les pratiquants du sport rationnel ;

Les professionnels du sport ;

Les foules passionnées pour les exploits athlétiques accomplis par les professionnels.

Les pratiquants du sport rationnel, relativement peu nombreux, sont gens de saine raison qui, d'une façon souvent discrète, s'exercent à vivre harmonieusement. Amoureux d'hygiène, d'air pur, de soleil ; amis des divertissements profitables à leur santé, ils cherchent avant tout à atteindre ce sommet où ils peuvent se considérer comme des « êtres complets » et ils tâchent de s'y maintenir. Ce sont, souvent, des contempteurs de notre infecte

« civilisation » qui a créé ces monstruosité : les villes modernes avec leurs bagnes d'usines et de bureaux, avec leurs taudis, foyers de misère et de tuberculose. Aux moments de loisirs, ils fuient la ville qui tue, pour la campagne, pour la mer, pour la montagne, qui vivifient. Et là, sans désir d'exhibition malsaine, tout naturellement comme font les bêtes dites sauvages livrées à elles-mêmes dans la nature, ils s'ébattent pour le plus grand plaisir de leurs sens, pour le plus grand profit de leurs muscles. C'est comme s'ils remontaient le cours des siècles ... Et, se débarrassant de toutes les entraves imposées par le milieu « civilisé » (faux-col, chaussures, chemise même) ils redeviennent l'animal primitif qui court, saute, grimpe, joue, nage librement comme aux époques où la « morale » n'existait pas ! Le mouvement nudiste est une des plus belles résurrections des époques antiques où les hommes étaient fiers de la beauté de leurs formes. Mais dans le canotage, dans la pêche, dans la chasse, et aussi dans les sports d'application comme le hockey, le tennis, le basket-ball, quelle belle gymnastique des muscles pour la coordination des mouvements, quel développement des réflexes mentaux qui accoutument à prendre de rapides décisions, quel profit pour le corps et pour l'esprit ! Ici, le sport est ce qu'il y a de plus pur, de plus socialement désintéressé, de plus profitable individuellement. Le sport est la vie intense et belle.

Avec les professionnels du sport, nous passons dans le mercantilisme du siècle. Avec les passionnés - physiquement inertes - qui se repaissent des gestes de ces professionnels, nous touchons à la question sociale. Mais ici, il faut prendre la chose de plus loin. L'homme garde en lui-même un vieux fonds d'ancestrale brutalité. Lorsqu'il n'a pas été longuement habitué à réfléchir, à raisonner, à faire la critique scientifique des faits dont il est témoin, il s'abandonne à ses impulsions premières, et l'on aperçoit très vite alors, sous le léger vernis des convenances, l'être primitif avide de sensations violentes, de spectacles où la force domine, et même où le sang coule. Le *panem et circenses* n'est pas seulement la formule de mépris de Juvénal pour les Romains de la décadence, il exprime le besoin profond des hommes encore voisins de l'animalité. Il faut des tempéraments artistes pour goûter pleinement les plaisirs de l'esprit. Aujourd'hui, comme autrefois, Aristophane, Molière, Hugo, ont moins d'admirateurs que tel boxeur réputé; et le nom du savant qui aura fait de merveilleuses découvertes restera ignoré des foules tandis que la biographie d'un quelconque saltimbanque des sports sera connue des bambins de l'école ! Or, tout individu ou tout groupe d'Individus qui dispose de l'autorité demande des foules dociles. Ces foules le seront d'autant plus qu'on leur masquera les causes de leur misère. La religion a été longtemps le dérivatif nécessaire : on pensait selon une certaine morale éminemment profitable aux puissants. La religion

s'écroulant comme s'écroulent toutes choses qui ont trop duré, on a trouvé de nouveaux opiums pour endormir les foules ; ces poisons ont nom : politique, alcool, presse, cinéma, sports ... Par l'instruction distribuée au compte l'éducation dirigée dans un sens contraire aux intérêts du prolétariat, le capitalisme a réussi à créer des « citoyens » sachant tout juste lire les décrets et les lois et aptes à s'agenouiller devant les idoles du jour. Par la presse, il a complété l'abrutissement commencé dès l'enfance la plus tendre. Le service militaire vient à point pour couronner le chef-d'œuvre. L'individu est mûr alors pour l'exploitation intensive en temps de paix et pour enrichir les marchands de canon l'heure venue. Encore faut-il qu'il soit de constitution assez robuste pour tenir sa place à l'usine et à l'ost. De là, la nécessité de créer et d'entretenir une mentalité sportive. De là, le sport plus ou moins officiel et subventionné. Déjà, les Anciens, nous l'avons vu, (Assyriens, Grecs), par les exercices physiques se préparaient à la guerre. Lorsque le corps était un objet de mépris, Rabelais, Montaigne et Rousseau préconisaient l'éducation physique ; la gent militaire sentait confusément tout ce qu'elle pouvait tirer de ces indications. Cela commença en Prusse, après Iéna : le pays avait besoin de vigoureux soldats. Le professeur Iahn conçut une méthode très complète d'entraînement physique. À Stockholm, Ling créa, en 1815, une méthode nouvelle. Des gymnases furent construits au Danemark, en Suisse, en Belgique. En France, un institut de gymnastique, sous l'impulsion du colonel Amoros, fut installé dans la plaine de Grenelle ; il devait devenir plus tard l'Ecole Normale Militaire (Joinville). « C'est au ministre V. Duruy que revient le mérite d'avoir, en 1868, introduit ce genre d'enseignement dans les lycées et les collèges. Enfin, après la guerre de 1870, se produisit, dans une pensée patriotique, une renaissance véritable de l'éducation physique », (Larousse). Aujourd'hui, ça commence avec les multiples sociétés de scoutisme qui se disputent l'enfance. Une des plus laïques de ces associations écrit dans sa « loi scoute » : « ... L'Eclaireur sait obéir ... L'Eclaireur est travailleur, économe et respectueux du bien d'autrui... » Et, au chapitre discipline : « La discipline, chez les Eclaireurs, est une discipline librement consentie, non une discipline imposée. Elle repose sur l'adhésion complète à la loi, dont ils sont habitués eux-mêmes à être les gardiens ». Il sera si facile, par la suite, lorsque le scout sera devenu un homme, de lui faire croire à des « disciplines librement consenties », et de le rendre obéissant aux lois, même à celles qui lui demanderont sa vie pour que « la Patrie ne meure pas » (!). Quoi qu'il en soit, l'enfant, tout de suite, devient un matricule sous un uniforme ; il est respectueux de ses « chefs », prêt à se plier aux ordres reçus sans discussion ni murmure. « La discipline faisant la force principale des armées », dit le refrain. On aperçoit aussitôt le but poursuivi par ces sociétés. Comme on comprend qu'une « Médaille d'Honneur de l'Education Physique » vienne récompenser les bons valets qui ont rendu des services au sport, à la préparation militaire et à l'éducation physique ! (Décret du 4 mai 1929). D'ailleurs, les personnalités officielles ne cachent pas leur jeu : « Le maréchal Pétain, lisons-nous dans la revue *l'Animateur des Temps Nouveaux*, assistant un jour à une réunion sportive, paraissait médiocrement intéressé : – Que pensez-vous des joueurs, M. le Maréchal ? lui demanda un officiel. – J'aimerais mieux, répondit le Maréchal, voir ces vingt-deux joueurs sur les gradins et ces milliers de spectateurs

dans l'arène ». Evidemment, l'ogre sentait la chair fraîche ; il la voulait à point pour la prochaine « heure H ». Voici, du *Soldat de Demain*, un écho non moins officiel :

« M. Adolphe Chéron, président de l'Union des Sociétés d'éducation physique, interviewé par M. Ménard, rédacteur au journal *l'Auto* sur ce que pourraient être les progrès du sport au cours de l'année 1933, a fait les déclarations suivantes :

« Au début de la nouvelle année, je continue à demander des terrains de jeux et des pelouses pour les écoles et les clubs. Où sont ceux dont l'aménagement avait été prévu sur la zone dès le lendemain de la guerre et dont le regretté Frantz-Reichel et moi-même rappelions la nécessité devant la Commission départementale de la Seine ? Oui, des terrains de jeux nombreux à la portée de la jeunesse, dans la banlieue immédiate des villes comme dans les campagnes et aussi des locaux dignes de l'activité des Fédérations. Sur le plan de la formation des maîtres : d'une part, la reconstruction de l'Ecole Supérieure d'éducation physique de Joinville et, d'autre part, l'ouverture de l'Ecole Normale d'application des professeurs de l'Université, constituant chacune sur son terrain, les deux éléments essentiels et inséparables de l'Institut national, seul capable d'assurer à la méthode française des progrès renouvelés et fondés à la fois sur la science de la vie, sur l'expérience, sur le contrôle des résultats. »

Citons aussi cette riposte (qui en dit long) de l'Union des Sociétés d'éducation physique et de préparation au service militaire, présidée par M. Chéron (un périodique sportif accusait une Fédération d'avoir « touché un million pour construire un siège social » :

« L'Union, pour les besoins de ses sociétés, a participé, dès le lendemain de la guerre, à la campagne des stades. On peut même dire qu'elle fut des premières, sinon même la première, à ouvrir cette campagne par ses créations du Parc Saint-Maur. À ce premier stade, d'autres, par la suite, s'ajoutèrent: à Saint-Maur, un deuxième stade et une école de natation ; au Perreux, un stade complet : à Romainville, un terrain d'entraînement avec école de mécaniciens d'aviation. Soit 5 établissements d'éducation physique et sportive, toujours en service, pour l'aménagement et l'entretien desquels on est bien loin des millions que la Fédération mise en cause aurait touchés. Et les stades du Parc Saint installation jusqu'à comprendre un stand pour le tir, chose rare dans les organisations similaires, mais que l'Union considère comme indispensable, connaissent, de la part des Sociétés, une faveur qu'il est facile de contrôler. Le rédacteur du périodique sportif avait d'ailleurs, à la direction de son propre journal, le moyen de recueillir des témoignages probants. Des exemples malheureux de stades créés à coups de millions, et dont la vie ne fut qu'éphémère, sont connus. Les conditions mises par le sous-secrétaire d'Etat de l'Education physique à l'attribution des subventions éviteront à l'avenir, nous en avons l'espoir, le retour des erreurs commises par d'autres et assureront aux Sociétés de préparation au service militaire et à leur Union l'aide dont elles ont besoin pour rendre des services dont la portée

dépasse le cadre par trop étroit des matches à recettes de l'amateurisme marron, qui, au lieu de préparer des citoyens pour le pays, fournit trop souvent au corps social des déclassés, au corps médical des malades, aux corps de troupes des ajournés, voire des réformés. » (*Le Soldat de demain*, janvier 1933).

La préparation à la guerre est donc le but nettement poursuivi par l'Etat. « L'intérêt » qu'il apporte aux sports est, en définitive, celui des magnats qui sont dans la coulisse et qui représentent la finance internationale. Aussi, se leurrent ceux qui croient voir un jour le sport au service de la paix. « Faites-nous des hommes, nous ferons des soldats », disait le général Chanzy. Exaltant au contraire le patriotisme (dans l'intérieur du pays même un patriotisme de clocher : voir certains matches de football), le sport, comme la presse, comme le cinéma, comme la langue internationale, comme la T.S.F., comme tout projet détourné du but de libération des hommes vers lequel il devrait tendre normalement, est canalisé vers des fins de division et d'extermination des peuples. Le sport sera simplement au service de l'homme lorsque le régime capitaliste aura disparu. Pour le moment, nous voyons de multiples sociétés sportives, fédérées et riches. Elles sont organisées pour exploiter commercialement et les aptitudes athlétiques des joueurs et la sottise des foules. Parfois, elles servent à flatter la vanité d'un roi de la coiffure ou de la chaussure. Les mécènes d'autrefois préféraient protéger les artistes ; ceux d'aujourd'hui s'attachent à des équipes de sportsmen. C'est le progrès ! ... La mentalité du professionnel est en harmonie avec celle de ses chefs et avec celle du public. À de rares exceptions près, l'athlète est - comme dit la chanson - un individu « grand, fort et bête ». Nous pourrions ajouter, souvent brutal et presque toujours vendu au plus offrant. On voit tel joueur radié à vie pour « s'être livré à des voies de fait sur la personne de l'arbitre », tel autre « pour insultes à l'arbitre et brutalités ». Combien en est-il qui luttent simplement pour des questions de gros sous ! Nous copions dans nos notes prises au hasard des lectures :

« On se demande, avec quelque naïveté, dans les milieux sportifs, pourquoi certains athlètes, et non des moindres, se sentent tout à coup attirés vers un sport qui n'est pas le leur. Je crois qu'il faut chercher la raison de ces décisions subites dans la crise qui pèse actuellement sur la France et sur le monde. Quand (mettons X ...) veut devenir boxeur, il est évident que ce sont les lauriers dorés de la boxe qui l'intéressent ; quand (Z ...), à son tour, veut lâcher la course à pied pour le football, il est évident qu'il songe aux deux mille francs par mois des joueurs professionnels de la balle ronde... etc. ». Pourquoi maintenant cet athlète est-il attaché à cette équipe, alors que naguère on le voyait ailleurs ? Beau joueur, on l'a « eu » en lui faisant cadeau, par exemple, d'un fonds de commerce. Ne devait-il pas profiter de la chance, cette garce qui tourne si rapidement ? Et le « commerce » n'est-il pas partout ? À propos de la radiation à vie du coureur Ladoumègue, nous avons recueilli, dans la *France de Bordeaux* (7 mars 1932), un article de C. A. Gonnet, dans lequel nous lisons : « ... Entendons-nous bien. Je ne crois pas Ladoumègue absolument innocent ... Je suppose qu'il a dû, quelquefois, pour courir, passer à la caisse. Mais - on connaît notre sentiment - j'estime que ce garçon, sans fortune, sans

famille, marié, père d'un enfant, a fichtrement raison, si ses jambes de lévrier peuvent lui rapporter quelques billets de mille, de les prendre. ... On sait trop ce que c'est que le sport. Le jour où Ladoumègue n'avancera plus (et la course à pied, à ce régime-là, ne dure pas quinze ans !), il perdra et sa place - due au sport uniquement - et la foule d'amis qui l'entoure et toutes ses illusions. Il se retrouvera, comme bien d'autres, sur le pavé, avec sa gloire passée pour tout potage ... Or, la gloire n'a jamais nourri personne. Qu'un universitaire, nanti de solides rentes, coure en pur amateur, bravo ! Mais un pauvre bougre a plus que le droit : le devoir de se débrouiller dans la vie. L'intelligence est un capital, la beauté en est un autre ; la « classe » sportive peut en être un troisième. Une réunion d'athlétisme à Paris sans Ladoumègue « fait » cinq mille francs. Avec « sa » présence, cent mille ! Et vous voudriez que de tout cet argent gagné dans la foulée de Ladoumègue, il n'eût même pas les miettes? Allons donc ! Un boxeur montant sur un ring et qui attire la foule, exige 30 % de la recette. Tout le monde trouve cela naturel. Mais d'un Ladoumègue, c'est un crime. On me dira: « Les dirigeants sont bénévoles ... ». Ce n'est pas vrai ! Ils ont pour eux les banquets, les voyages, les relations, les honneurs. L'un de ceux qui se sont acharnés le plus sur Ladoumègue criait à qui voulait l'entendre : « Les décorations, je les méprise ! » Mais il s'est tu ... du jour où on lui a donné la Légion d'honneur. Ce qui prouve d'ailleurs combien les dirigeants « bénévoles et dévoués » tiennent à leur fromage, c'est l'acharnement avec lequel ils le conservent, s'y accrochent - tout tremblants ... Edifiant exemple que nous procure, entre autres, comme une triste leçon humaine, le rugby ! Ladoumègue pouvait être radié, mais après les Jeux Olympiques. La Fédération d'Athlétisme, quand elle autorisa les tournées Nuami, Peltzer, Paddock Sholz and Co, savait bien que ses athlètes étrangers ne faisaient pas de voyages d'études ... Pourquoi a-t-elle accepté cela? Pour faire de l'argent ! Il lui était égal que des étrangers vinssent en France avec un pourcentage sur les réunions auxquelles ils participaient, parce qu'elle, Fédération, en avait un autre ... etc. »

N'est-ce pas édifiant ? Le même écrivain sportif nous renseigne, presque un an plus tard (*La France* du 11 janvier 1933) sur les progrès du fléau : « Gare à la commercialisation! dit-il : ... J'avoue être inquiet un peu de l'orientation actuelle du sport. Le sport, qui fut pur et naturel, est en train de se commercialiser de façon effrayante et excessive. Ce n'est pas la faute des pratiquants qui, à peu de chose près, suivent la même ligne de conduite que leurs prédécesseurs et, quoi qu'on en dise, courent et jouent surtout pour leur plaisir. Mais les dirigeants - et ceci dans toutes les branches de l'activité physique actuelle - sont dominés par des questions de trésorerie qui, peu à peu, les conduisent à l'« exploitation en règle » du capital-argent que sont leurs hommes. Que font ceux-ci ? Ils ne réagissent point, ou faiblement. Je ne sais qu'un exemple : celui d'un quinze de rugby qui s'est constitué en société anonyme (ô combien !) et réclame des comptes après chaque match. Pourquoi ? On le devine ... Mais, en dehors de cette préoccupation, somme toute morale ou normale, de dirigeants heureux de « faire des recettes », il y a autre chose. Des requins sont nés, qui « font » dans le sport, comme d'autres dans la politique, les fonds secrets, le chantage ou la coco. Ces nouveaux adeptes de la «

traite des blancs » ont l'ambition avouée d'accaparer le sport pour des fins commerciales et de réaliser ce que New-York, par exemple, a déjà admis : « Tout effort est un spectacle, tout spectacle se paie ». Quand on a admis ce principe, ça vous mène loin. Vous ne faites plus du sport pour vous, mais pour le compte d'un autre. Puis, à un moment donné, vous affranchissant de cette tutelle, vous vous produisez vous-même. Paddock et Weissmüller, quand ils gagnaient le record du monde, songeaient déjà au cinéma et aux dollars. Désagrégation de l'idée originelle, avènement du Gladiateur. Gare ! ... »

C'est, évidemment, un *capital*, ces athlètes susceptibles de faire entrer de fructueuses recettes dans les caisses des organisateurs. (On connaît l'exemple de matches truqués pour doubler la recette dans une revanche profitable.) Mais sont-ils, du moins, des hommes « complets », de merveilleux spécimens de la race? Hélas ! Là aussi, il faut déchanter. Les méfaits du sport ainsi compris ont, depuis longtemps, été dénoncés. Voici, par exemple, ce qu'écrit Marcel Berger, dans *Mondes et Voyages*, du 15 juillet 1932 : « Votre sport ? Nous lui reprocherons d'abord d'être un vrai péril pour la race. Un péril physique. Que voyons-nous ? Notre belle jeunesse et, pis, notre adolescence des deux sexes, entraînées par l'amour-propre - et par le bourrage de crâne - aux chemins de la compétition : courses à pied, cyclisme, football, rugby, boxe, natation et le reste ! Le résultat, ce sont ces organismes surmenés, ces écoeürés « claqués » que vient dénoncer le conseil de révision. Par l'abus du sport, chaque année des milliers de tuberculeux de plus, des milliers de futurs cardiaques. Consultez les médecins. La plupart se déclarent opposés aux excès journaliers commis sous cette dangereuse égide. En dehors d'eux, le plus grand nombre des « culturiste » « préparatistes », « naturistes », voire des hommes aussi qualifiés - et d'ailleurs en désaccord entre eux - que le professeur Latarget et le lieutenant de vaisseau Hébert, passent leur vie à dénoncer les excès nocifs du sport ».

Plus loin : « ... Rien de plus triste, parfois, au point de vue esthétique, qu'un champion spécialisé ! Nous connaissons des « as » de la course dont l'apparence est celle des gnomes ! Par ailleurs, il est fréquent qu'un sauteur ne sache pas nager, qu'un leveur de poids ne sache pas courir, qu'un coureur soit incapable de se hisser au long d'une corde. La carence de nombreux sportifs pendant la guerre - et nous ne parlons que de carence physique - restera sujet de dérision ».

Les progrès du sport se font au détriment de ceux de l'intellectualité : « ... Tout ce temps consacré désormais par la jeunesse - et par l'âge mûr - soit à la pratique soit à la badauderie athlétiques, tout ce temps apparaît volé aux autres distractions hygiéniques et, surtout, aux spéculations et divertissements de l'esprit. Partout, les études régressent, l'intellectualité s'avilit. Le théâtre voit baisser ses recettes au profit de celles des vélodromes. À chaque club sportif qui s'ouvre correspond quelque philharmonique, quelque foyer spirituel ou artistique qui se ferme ».

Les athlètes sont, en général, comparables à ces animaux dont on force le régime pour leur faire produire, en un temps relativement court, ce qu'ils produiraient normalement à des intervalles échelonnés. Ce sont les coureurs du Tour de France, par exemple, « dopés » comme chevaux en carrière et obligés, après l'épreuve, de se reposer ... à l'hôpital. Que devient l'homme après cela ? ... Une baudruche dégonflée. Nous trouvons ceci dans nos notes : « Allez donc vous fier à la forme montrée par un athlète dans une seule manifestation. Elle dure ce que durent les roses, surtout lorsqu'elle n'est pas appuyée d'une robuste santé. Il y a huit jours, nous exprimions une crainte au sujet des efforts surhumains que venait de faire le trop courageux stayer dans le fameux match des champions du monde. Nous redoutions pour lui qu'il ait mis son organisme, à peine rétabli d'une longue dépression, à trop rude épreuve, qu'il ait exagéré la défense d'un capital musculaire et nerveux à peine reconstitué et insuffisamment consolidé. Cette crainte n'était pas vaine. Comme un prodigue qui ne sait pas compter, P ... puisa à pleines mains dans ses réserves, le 5 mars. Malheureusement pour lui, il eut à faire face à une nouvelle échéance, au moins aussi lourde que la première, le 12 de ce mois. En huit jours, P ... n'eut pas le temps de rattraper ses pertes et il ne put, dimanche dernier, faire face à toutes ses obligations. À peine remis d'un long état de déficience, P ... est reparti à fond trop tôt. Il peut redouter, maintenant, les conséquences de son imprudence pour la bonne tenue de sa saison d'été, à moins que le grand air et le bon soleil ne le retapent miraculeusement à leurs premiers contacts ... ».

Passons aux foules, gobeuses de spectacles sportifs. Dans « l'atmosphère des rencontres internationales, le chauvinisme le plus étroit, le plus obtus s'y donne carrière. Sur le terrain, les équipiers - surtout ceux des quinze de rugby - n'ont qu'un but : gagner à tout prix. A tout prix, cela veut dire au prix, souvent, des pires brutalités, des pires déloyautés. Que l'arbitre, excédé, sévisse, et ce sont les 30 000 spectateurs d'un France-Ecosse qui sifflent, l'invectivent, menacent de lui faire un mauvais parti. À Colombes, des grilles acérées les en empêchent. Mais on a vu à Béziers ou à Lézignan, des arbitres roués de coups, menacés de malemort ». (Marcel Berger)

On a vu la France entière vibrer d'une façon inepte lorsque son champion de boxe partit en Amérique pour se faire battre. On assiste souvent à des échanges d'injures et de coups dans certains matches où le public prend parti pour l'une ou l'autre équipe. Et lorsque de graves questions internationales sont susceptibles de précipiter ces troupeaux vers les charniers de la guerre, on voit les foules se ruer vers les haut-parleurs des halls de journaux pour apprendre les derniers résultats sportifs. Vous croyez que l'angoissant problème passionne le public que vous voyez affairé et soucieux ; prêtez l'oreille à la rumeur qui monte : hosanna ! l'équipe de France a vaincu par x points à zéro ! Pauvres êtres qui maudissez parfois le sort qui vous accable, comme vous faites le jeu de vos maîtres en dirigeant votre pensée vers ces futilités ! On ne se doute guère combien est basse la mentalité de certaines foules, tant elles sont avides d'actes de violence et de bestialité ! Les « *Annales Anti-alcooliques* » (déc. 1932) ont publié la description d'un match de boxe, dont

nous reproduisons le passage suivant :

« ... Ils étaient là 30 000 dans un immense vaisseau, 30 000 hommes et femmes et même enfants en bas âge, haletants, fascinés par les évolutions, les pirouettes, les coups d'adresse des malheureux athlètes, voués par la nature ou par l'intérêt à des combats hideux, où le peuple, redevenu animal féroce, trouve de sadiques plaisirs. Ils étaient là, étrangement mélangés, bourgeoises très décolletées (car ces réunions sont snobs), demi ou quart de mondaines, panachées de types à physionomie de souteneurs en casquette. Ces spectacles con façon touchante ! Quelle fraternisation ! Mais ce qui est indescriptible et inconcevable même, c'est la physionomie de tout ce peuple, ses manifestations délirantes, cependant que les coups pleuvaient, meurtrissant les chairs, faisant couler le sang, sauter quelques dents, pochant les yeux. La participation du spectateur au combat se lisait sur toutes ces faces dont les émotions débordaient ; les yeux s'écarquillaient, des vociférations sauvages sortaient des bouches convulsées: « Tue-le ! tue-le ; tape plus fort, vas-y Thill ! » On sentait vibrer le super-patriotisme de la brute ayant un vague souvenir des ruées humaines où le sang coule au nom de la Patrie. C'était grandiose de hideur, et l'on se serait cru en pleine corrida, où l'humain ne songe plus à cacher ses instincts sanguinaires. Des femmes pleuraient, surtout derrière moi la femme fluette de l'adversaire de Thill qui encaissait les plus savantes bourrades et qui finit par tomber épuisé. Pourquoi cette petite femme était-elle là ? Sans doute pour cueillir les lauriers sanguinolents de son brutal époux ? Il y a des femmes que de pareils triomphes mettent en liesse. Elles sont fort nombreuses, et il était visible que l'exaltation passionnée des femmes dépassait de beaucoup celle des hommes ».

Et le docteur Legrain ajoute avec raison :

« Quand on voit cela, on conçoit les boucheries de la guillotine, on s'explique la férocité de ce peuple qui demande la tête de Gorgulof, un fou ! Il lui faut du sang, à cet ours des cavernes, qui n'a du civilisé que le faux-col et la pipe ».

Le sport ? A ce mot, combien de camarades se détournent avec une sorte de répulsion ! C'est comme lorsqu'on leur parle du bistrot ou du cinéma... Ils sentent l'exploitation savante, l'abrutissement intellectuel, l'appât empoisonné. Et ils se détournent du piège. Ils s'en détournent pour aller vers leurs livres, vers leurs chères études, vers les hautes joies de l'esprit. Aux moments du délassement, ils prennent leur ligne et vont vers la rivière proche pêcher l'ablette... ou rêver. Et lorsque le cœur leur en dit, ils se dévêtent, plongent dans l'eau riante et fraîche, pour ensuite offrir leur corps aux baisers du soleil... Le sport ? certes, ils détestent celui qui s'apparente aux « véhicules du crime », selon la vigoureuse expression de Mac-Say ; mais ils aiment celui qui est un bienfait pour leur corps. Pourtant, l'autre a tant fait de ravages, qu'il leur semble que ce serait avilir celui-ci que de le dénommer sport.

- Ch. BOUSSINOT.



Accueil

STÉRILITÉ (n. f.) du latin *Sterilitas*, même sens

Le fait de ne pas se reproduire, de ne pas porter de fruit : un terrain stérile, un esprit stérile. Chez les animaux et chez l'homme, le fait de ne pas enfanter. « La métaphysique est comme une vierge consacrée à Dieu ; elle n'enfante rien » (Bacon).

La stérilité peut être pathologique; chez l'homme, ses causes sont la cryptorchidie, arrêt du développement des testicules, la tuberculose et le cancer du testicule. Les blennorragies répétées suivies d'épidydimites et d'orchites amènent la stérilité. Chez la femme, le vaginisme, état nerveux qui empêche tout rapport sexuel, les métrites et salpingites, certains fibromes qui, remplissant la cavité utérine, ne laissent pas de place pour l'œuf, l'insuffisance ovarienne, caractérisée par des règles peu abondantes, les kystes et tumeurs de l'ovaire. La stérilité pathologique est peu fréquente. C'est une erreur de croire, comme le feignent certains auteurs, à un abâtardissement de la race qui amènerait la stérilité. La grande cause de dénatalité d'un pays est la stérilité volontaire.

La stérilité volontaire est une conquête de la civilisation. L'homme primitif subit la nature, les peuples civilisés l'adaptent à leur commodité. Néanmoins, les peuples sauvages savent provoquer la stérilité. Des négresses pratiquent l'avortement au moyen d'une tige de bambou introduite dans la matrice. Dans la Russie tsariste, les paysans faisaient avorter les filles qui avaient fauté en les frappant violemment au ventre. Le plus souvent, ils tuaient la mère en même temps que le fœtus.

La civilisation a trouvé des moyens moins brutaux. Les préjugés religieux, qui empêchaient les peuples de regarder en face les choses sexuelles, disparaissent peu à peu et l'avortement, en dépit d'une légalité anachronique, s'étend de plus en plus. Il y en aurait, paraît-il, un million par an pour la France.

Plus générale que l'avortement est la restriction volontaire des naissances ; ce que les Anglais appellent le *birth control*. On empêche, par des moyens divers, le spermatozoïde de rencontrer l'ovule. L'homme pratique l'acte bref ; la liqueur spermatique est émise au dehors, ou bien il recouvre la verge d'un condom. La femme s'efforce d'obturer par divers procédés : éponges, pessaires, etc. l'orifice utérin. Certaines se contentent d'uriner après l'acte; la liqueur spermatique, accumulée dans le vagin, tombe par l'effet de la pesanteur. Un autre moyen consiste à faire de grands lavages de la cavité vaginale avec une eau additionnée de produits

spermatocides.

Un médecin allemand a trouvé, récemment, le moyen de produire la stérilité en introduisant dans l'utérus un anneau en argent flexible. Replié pour franchir le col, l'anneau reprend sa forme dans la cavité utérine. L'utérus se contracte pour l'expulser mais n'y parvient pas et ces contractions continuelles rendent impossible à l'œuf fécondé de se fixer à la paroi. Lorsque la femme désire un enfant, elle fait enlever l'anneau ; la grossesse redevient possible.

Tous les moyens de stérilisation sont aléatoires. On n'arrive au succès qu'à force d'attention et de soins. C'est pourquoi la bourgeoisie réussit mieux que la classe ouvrière à limiter sa fécondité. Chez les ouvriers, le logement exigu et sans confort, l'indolence, l'ignorance rendent la stérilité difficile à obtenir. Seul l'anneau d'argent serait efficace, mais ce moyen n'est pas à la portée de la classe ouvrière, Il faut un médecin pour placer l'anneau; c'est une opération illégale et naturellement, ceux qui la font demandent très cher.

La stérilité, tout au moins la stérilité partielle, peut permettre à la femme une vie intéressante. La fécondité excessive fatigue le corps et l'intelligence s'en ressent. Le ventre se flétrit, la peau affaissée tombe devant les cuisses comme un tablier : les seins se fanent et tombent sur le ventre, les jambes se couvrent de varices qui rendent la marche difficile : l'utérus, fatigué de porter constamment des grossesses, se relâche, il fait issue hors du vagin et pend entre les jambes, faisant de la femme une véritable infirme. Les préjugés sont encore tels, même en médecine, que les chirurgiens hésitent à enlever ce misérable organe qui ne fait que gêner et ne servira plus à rien, si ce n'est à tuer la femme par un cancer qui a les plus grandes chances de survenir.

Toutes les religions ont proscrit la stérilité. Chez la plupart des primitifs, la femme est esclave, sa seule raison d'être est la procréation de l'homme. Aussi la femme stérile est-elle considérée comme un être inutile. L'homme la tue ; tout au moins il la répudie et en prend une autre. Dans l'Islam, la mère d'un garçon porte orgueilleusement un croissant à sa coiffure ; elle croit avoir fait son devoir et son entourage pense comme elle. Ces mœurs barbares n'ont pas disparu. Pendant des siècles, la femme stérile était considérée comme abandonnée de Dieu ; la famille la persécutait. Aussi allait-elle dans les sanctuaires à miracles demander à Dieu la grâce de devenir féconde. L'orgueil de caste et de famille s'ajoute au préjugé religieux pour proscrire la stérilité. Pour continuer le titre, le nom, il faut un enfant, surtout un garçon.

Il ne faut pas croire que nous fassions la peinture d'une mentalité révolue. Elle subsiste encore aujourd'hui, même chez des gens prétendus avancés. Dans *Fécondité*, de Zola, l'épouse stérile n'est pas répudiée : mais le mari lui adjoint une concubine qui, elle, a des enfants. Tout le monde approuve ce polygame par nécessité ; la femme légitime elle-même fait taire sa jalousie.

Il est à noter que, le plus souvent, la stérilité de la femme a l'homme pour cause. La blennorragie, relativement bénigne pour lui, est grave pour elle ; elle provoque la métrite et la salpingite qui entraînent la stérilité. La vasectomie, sorte d'avortement masculin est une opération qui consiste à couper le canal déférent qui conduit la liqueur spermatique. Les rapports sexuels demeurent possibles, mais ils sont inféconds et le testicule, soustrait à la fonction spermatique, n'en acquiert que plus de valeur comme glande endocrine : il répand dans tout l'organisme ses principes dynamogènes.

La vasectomie serait un moyen très commode de stérilisation. La préservation féminine est difficile : l'avortement peut être dangereux ; seule la section du canal déférent permet l'amour sans inquiétude. Mais elle n'est pas encore entrée dans les mœurs. Son seul inconvénient est d'être irréparable. Plusieurs pays : les Etats-Unis, la Suisse ont pratiqué la vasectomie sur les aliénés et les criminels. Pour les aliénés, cela peut s'admettre. D'abord ils sont inconscients et ensuite il est bon de les empêcher de procréer des malheureux qui, fous ou demi-fous, traîneront une existence misérable.

En ce qui concerne les criminels, il y a abus de pouvoir. Et la raison d'Etat n'est pas à invoquer, car le crime n'est pas héréditaire. Sa cause la plus fréquente est non pas une hérédité morbide, mais les difficultés de la vie dans une société mal organisée.

- Doctoresse PELLETIER.

Accueil

STIRNÉRISME (LE)

C'est à Bayreuth, le 25 octobre 1806, que Max Stirner vint au monde. Ce ne fut pas un écrivain d'une fécondité extraordinaire, les soucis de l'existence l'accaparèrent trop. De ses écrits, un seul a surnagé, un volume où il s'est livré tout entier, où il a exprimé toute sa pensée et a essayé d'indiquer une voie d'issue aux hommes de son temps : *L'Unique et sa Propriété*.

Il y a Stirner et son œuvre, il y a *L'Unique et sa Propriété* et le « stirnérisme », Il est arrivé qu'en s'adressant aux hommes de son temps, Max Stirner s'est adressé aux hommes de tous les temps, mais sans assumer l'allure de prophète tonnante théâtralement du fond de sa caverne que Nietzsche savait si bien prendre. Stirner ne se présente pas non plus à nous comme un professeur enseignant ses élèves : il parle à tous ceux qui viennent l'entendre, tel un conférencier ou un causeur qui a rassemblé autour de lui un auditoire de toutes les catégories, manuelles comme intellectuelles.

Aussi, pour comprendre la portée du stirnérisme, faut-il retrancher de *L'Unique et sa Propriété* tout ce qui est relatif à l'époque où ce livre a été écrit. Sans ce travail préparatoire, la tentation risque de venir au lecteur qu'il se trouve en présence d'une confession ou d'un testament philosophique. Cet étayage fait, on a devant soi un arbre robuste et bien planté, une doctrine parfaitement cohérente et on ne s'étonne plus qu'elle ait donné naissance à tout un mouvement.

Le stirnérisme considère que l'unité humaine est la base et l'explication de l'humanité; sans l'humain pas d'humanité, la totalité ne se comprend que par l'unité. Autant s'arrêter tout de suite si l'on ne s'assimile pas ces prémisses. Cette unité sociologique n'est pas un être en devenir ni un surhomme, mais un homme comme vous et moi que son déterminisme pousse à être comme il doit être, comme il peut être - rien de plus ni de moins que ce qu'il a la force ou le pouvoir d'être. Mais l'homme que nous connaissons est-il bien ce que son déterminisme le voulait, en d'autres termes : est-il ce qu'il devait, ce qu'il pouvait être ? Cet homme que nous côtoyons dans les lieux de plaisir ou de travail, est-il un produit naturel ou une confection artificielle, est-il volontairement l'exécuteur du contrat social ou ne s'y conforme-t-il que parce qu'éducation, préjugés et conventions de toute espèce lui bourrent le crâne ? C'est ce problème que le stirnérisme va s'appliquer à résoudre. Premier temps !

Pour replacer l'individu dans son déterminisme naturel, le stirnérisme se met

à ébranler tous les piliers sur lesquels l'homme de notre temps a édifié sa mesure de membre de la société : Dieu, Etat, Eglise, religion, cause, morale, moralité, liberté, justice, bien public, abnégation, dévouement, loi, droit divin, droit du peuple, piété, honneur, patriotisme, justice, hiérarchie, vérité ; bref les idéaux de toute espèce. Ces idéaux, ceux du passé, comme ceux du présent, ces idéaux sont des fantômes embusqués dans « tous les coins » de sa mentalité, qui se sont emparé de son cerveau, s'y sont installés et empêchent l'homme de suivre son déterminisme égoïste.

Les préjugés-fantômes battant en retraite les uns après les autres, les piliers de sa foi et de ses croyances croulant successivement, l'individu se retrouve seul. Enfin, il est lui, son Moi est dégagé de toute la gangue qui le comprimait et l'empêchait de se montrer tel que. La table rase a été faite, les nuages qui obscurcissaient l'horizon ont disparu, le soleil brille de tout son éclat et la route est libre. L'individu ne connaît plus qu'une cause : la sienne, et cette cause, il ne la base sur rien d'extérieur, sur aucune de ces valeurs fantômales dont, auparavant, son cerveau était farci. Il est l'égoïste dans le sens absolu du mot : sa puissance est désormais sa seule ressource. Toutes les règles extérieures sont tombées ; il est délivré de la contrainte intérieure, bien pire que l'impératif extérieur ; force lui est maintenant de chercher en lui seul et sa règle et sa loi. Il est l'Unique et il s'appartient, en toute propriété. Il n'est pour lui qu'un droit supérieur à tous les droits : le droit à son bien-être. « La peine doit disparaître pour faire place à la satisfaction »,

Pensez donc où l'Unique en est arrivé ! Pas une vérité n'existe en dehors de lui. Il ne fait rien pour l'amour de Dieu ou des hommes, mais pour l'amour de soi. Il n'y a entre son prochain et lui qu'un rapport : celui de l'utilité ou du profit. C'est de lui seul que dérivent tout droit et toute justice. Ce qu'il veut, c'est ce qui est juste. Foin donc de toute cause qui n'est pas la sienne ! Il est lui-même sa cause et n'est ni « bon », ni « mauvais » (ce sont là des mots). Il se déclare l'ennemi mortel de l'Etat et l'irrespectueux adversaire de la propriété légale.

Quelques citations tirées de *L'Unique et sa Propriété* feront comprendre que Stirner n'a rien épargné et qu'aucune idole n'a trouvé grâce à ses yeux :

« Toujours un nouveau maître est mis à la place de l'ancien, on ne démolit que pour reconstruire et toute révolution est une restauration. C'est toujours la différence entre le jeune et le vieux philistin. La révolution a commencé en petite-bourgeoise par l'élévation du Tiers-Etat, de la classe moyenne, et elle monte en graine sans être sortie de son arrière-boutique. »

« S'il vous arrivait, ne fut-ce qu'une fois, de voir clairement que le Dieu, la loi, etc., ne font que vous nuire, qu'ils vous amoindrissent et vous corrompent, il est certain que vous les rejetteriez loin de vous, comme les chrétiens renversèrent, jadis,

les images de l'Apollon et de la Minerve et la morale païenne. »

« Tant qu'il reste debout une seule institution qu'il n'est pas permis à l'individu d'abolir, le Moi est encore bien loin d'être sa propriété et d'être autonome. »

« La culture m'a rendu PUISSANT, cela ne souffre non plus aucun doute. Elle m'a donné un pouvoir sur tout ce qui est force, aussi bien sur les impulsions de ma nature que sur les assauts et les violences du monde extérieur. Je sais que rien ne m'oblige à me laisser contraindre par mes désirs, mes appétits et mes passions, et la culture m'a donné de les vaincre : je suis leur 'MAÎTRE' ».

« Celui qui renverse une de ses BARRIÈRES peut avoir par là montré aux autres la route et le procédé à suivre ; mais renverser leurs BARRIÈRES reste leur affaire.

« On se contenta pendant longtemps de l'illusion de posséder la vérité, sans qu'il vînt à l'esprit de se demander sérieusement s'il ne serait pas nécessaire, avant de posséder la vérité, d'être soi-même vrai. »

« Celui qui doit, pour exister, compter sur le manque de volonté des autres, est tout bonnement un produit de ces autres, comme le maître est un produit du serviteur. Si la soumission venait à cesser, c'en serait fini de la domination. »

« Pour l'homme qui pense, la famille n'est pas une puissance naturelle, et il doit faire abstraction des parents, des frères, des sœurs, etc. »

Sur quels rivages son déterminisme poussera-t-il l'égoïste chez lequel il a été fait table rase des préjugés-fantômes ? Et voici le deuxième temps du stirnérisme.

Tout bonnement vers les rivages de l'union, de l'association ... Mais une union contractée volontairement, une association d'égoïstes que ne hanteront pas les fantômes du désintéressement, du dévouement, du sacrifice, de l'abnégation, etc. Une association d'égoïstes où notre force individuelle s'accroîtra de toutes les forces individuelles de nos co-associés, où l'on se consommera, où l'on se servira mutuellement de nourriture. Une union dont on se servira pour ses propres fins, sans que vous trouble l'obsession « des devoirs sociaux ». Une association que vous considérerez comme votre propriété, votre arme, votre outil et que vous quitterez quand elle ne vous sera plus utile.

Mais qu'on ne s'imagine pas que l'association, si elle permet à l'individu de se réaliser par elle, n'exige rien en échange.

Certes, l'association stirnérienne ne se présente pas comme une puissance spirituelle supérieure à l'esprit de l'associé - l'association n'existe que par les

associés, elle est leur création ; mais voici : pour qu'elle remplisse son but, pour qu'on y échappe « à la contrainte inséparable de la vie dans l'Etat ou la société » il faut bien comprendre que n'y manqueront pas « les restrictions à la liberté et les obstacles à la volonté », « Donnant, donnant ». Egoïste, mon ami, tu consommeras les autres égoïstes, mais à condition d'accepter de leur servir de nourriture. Dans l'association stirnérienne, on peut même se sacrifier à autrui, mais non en invoquant le caractère sacré de l'Association ; tout bonnement parce qu'il peut vous être agréable et naturel de vous sacrifier.

Le stirnérisme reconnaît que l'Etat repose sur l'esclavage du travail ; que le travail soit libre et l'Etat est aussitôt détruit. (*Der Staat beruht auf der Sklaverei der Arbeit. Wird der Arbeit frei, so ist der Staat verloren*) : voilà pourquoi l'effort du travailleur doit tendre à détruire l'Etat, ou à s'en passer, ce qui revient au même.

Troisième temps. Reste la façon dont l'égoïste ou l'Association des égoïstes réagira contre les habiles et les rusés qui usent à des fins de domination et d'exploitation des fantômes qui ont pris possession des cerveaux des hommes, Le stirnérisme n'entend pas jouer le rôle de l'Etat après l'avoir détruit ou avoir clamé son inutilité, forcer ceux qui ne le veulent ou ne le peuvent à former des associations d'égoïstes. Le stirnérisme ne préconise pas la révolution. Le stirnérisme n'est pas synonyme de messianisme. Contre ceux qui possèdent et exploitent au point de ne laisser aux exploités ni pain à manger, ni lieu où reposer leur tête, ni de leur payer le salaire intégral de leur effort, l'insurrection est de mise, la rébellion convient. Il y a des biens improductifs au soleil, des coffres-forts pleins à déborder, que diable ! Et pas de sentimentalisme quand il s'agit d'affirmer son droit individuel ou associé au bien-être. L'ego guidé par la conscience de soi, ne saurait s'embarrasser de scrupules qui pouvaient hanter les hommes aux cerveaux habités par des fantômes.

« La révolution ordonne d'instituer, d'instaurer, l'insurrection veut qu'on se soulève ou qu'on s'élève. »

« Je tourne un rocher qui barre ma route jusqu'à ce que j'aie assez de poudre pour le faire sauter ; je tourne les lois de mon pays tant que je n'ai pas la force de les détruire. »

« Un peuple ne saurait être libre qu'aux dépens de l'individu, car sa liberté ne touche que lui et n'est pas l'affranchissement de l'individu ; plus le peuple est libre, plus l'individu est lié. C'est à l'époque de la plus grande liberté que le peuple grec établit l'ostracisme, bannit les athées, et fit boire la ciguë au plus probe de ses penseurs. »

« Adressez-vous donc à vous-mêmes, plutôt qu'à vos dieux ou à vos idoles : découvrez en vous ce qui est caché, amenez-le à la lumière et révélez-le. »

Telle est l'essence du message que Max Stirner, en le délivrant aux hommes de son temps, adresse aux hommes de tous les temps.

Nous avons dit qu'en Stirner il y avait l'homme et l'oeuvre. Après avoir parlé de la doctrine, parlons de son fondateur. Stirner n'est que le nom de plume de Johann Caspar Schmidt et ce surnom n'est qu'un sobriquet dû au front (*Stirn* en allemand) développé de l'auteur de *L'Unique et sa Propriété* et qu'il a conservé pour ses écrits.

Un des épisodes de la vie de Stirner qui retient le plus notre attention est sa fréquentation, dix ans durant, du club des « Affranchis » groupement d'intellectuels animés des idées libérales des esprits avancés d'avant 48. Ils se réunissaient dans une brasserie et dans l'atmosphère enfumée des longues pipes de faïence, discutaient sur toutes sortes de sujets : théologie (le livre de Strauss sur Jésus venait alors de paraître), littérature, politique (la révolution de 48 était proche). Ce fut en 1843 que Max Stirner, l'homme d'aspect impassible, d'un caractère fort et concentré en soi, épousa en secondes noces une Mecklembourgeoise, rêveuse et sentimentale, assidue elle aussi du club des « Affranchis », Marie Daehnhardt. Pourtant, leur union ne fut pas heureuse. L'incompréhension mutuelle des deux époux et les calomnies insinuant que Stirner cherchait un profit dans ce mariage par la dot de sa femme, amenèrent la rupture en 1845.

Stirner continua à produire. *L'Unique et sa Propriété* date de la fin de 1844. Il a successivement publié de 1845 à 47 une traduction allemande des maîtres-ouvrages de J.-B. Say et d'Adam Smith avec notes et remarques en 8 volumes ; en 1852, une

« *Histoire de la Réaction* » en deux volumes, toute de sa plume ; en 1852 encore, la traduction d'un essai de J.-B. Say sur le capital et l'intérêt, avec des remarques ... Puis, il ne publia plus rien. Ses dernières années furent miséreuses. Réduit à gagner son pain comme il le pouvait, isolé, emprisonné deux fois pour dettes, il succomba en 1856 à une infection charbonneuse dans un garni. De nouvelles recherches de mon ami John-Henry Mackay, mort en mai 1933, semblent attester que la fin de son existence ne fut ni si misérable ni si dépourvue d'amitié qu'on l'a cru tout d'abord.

Revenons à l'œuvre de Stirner. Un des passages les plus remarquables de *L'Unique et sa Propriété* est celui où il définit la bourgeoisie par rapport aux déclassés. Cette citation est la meilleure réponse à faire à ceux qui voient dans

Stirner et ses continuateurs des individualistes bourgeois :

« La bourgeoisie se reconnaît à ce qu'elle pratique une morale étroitement liée à son essence. Ce qu'elle exige avant tout, c'est qu'on ait une occupation sérieuse, une profession honorable, une conduite morale. Le chevalier d'industrie, la fille de joie, le voleur, le brigand, et l'assassin, le joueur, le bohème sont immoraux, et le brave bourgeois éprouve à l'égard de ces 'gens sans mœurs' la plus vive répulsion. Ce qui leur manque à tous, c'est cette espèce de droit de domicile dans la vie que donnent un commerce solide, des moyens d'existence assurés, des revenus stables, etc. ; comme leur vie ne repose pas sur une base sûre, ils appartiennent au clan des 'individus' dangereux, au dangereux prolétariat ; ce sont des

« particuliers » qui n'offrent aucune garantie et n'ont 'rien à perdre' et rien à risquer. »

« Tout vagabondage déplaît d'ailleurs au bourgeois, et il existe des vagabonds de l'esprit, qui, étouffant sous le toit qui abritait leurs pères, s'en vont chercher au loin plus d'air et plus d'espace. Au lieu de rester au coin de l'âtre familial à remuer les cendres d'une opinion modérée, au lieu de tenir pour des vérités indiscutables ce qui a consolé et apaisé tant de générations avant eux, ils franchissent la barrière qui clôt le champ paternel, et s'en vont par les chemins audacieux de la critique, où les mène leur indomptable curiosité de douter. Ces extravagants vagabonds rentrent eux aussi dans la classe des gens inquiets, instables et sans repos que sont les prolétaires, et quand ils laissent soupçonner leur manque de domicile moral, on les appelle des 'brouillons', des 'têtes chaudes' et des 'exaltés'.

« On pourrait réunir sous le nom de 'vagabonds conscients' tous ceux que les bourgeois tiennent pour suspects, hostiles ou dangereux. »

Stirner n'est pas descendu vers le peuple, comme les Bakounine, les Kropotkine, les Tolstoï, par exemple. Ce n'est pas un producteur massif comme Proudhon aux préjugés de bourgeois moyens et généreux ; ce n'est pas un savant comme Reclus, doublé d'un esprit de bonté évangéliste ; ni un aristocrate comme Nietzsche ; c'est l'un de nous. C'est un homme qui ne se trouva jamais nanti d'une position sûre et profitable ou rentée. Il connut la nécessité de pratiquer les métiers les plus divers pour se subvenir. La gloire qui entoure les proscrits célèbres, les militants révolutionnaires ou les chefs d'école, lui fut inconnue. Il dut se débrouiller comme il le pouvait et au lieu des marques de considération que la bourgeoisie décerne, malgré tout, à certains illustres révolutionnaires, il n'en reçut que les rebuffades dont elle accable les individus sans situation et sans garantie.

Instruit par ses propres expériences, Stirner a donc tracé du bourgeois un portrait beaucoup plus frappant que ne le fit plus tard Flaubert qui se plaçait uniquement au point de vue esthétique.

Pour Stirner, la caractéristique du monde bourgeois c'est de posséder une occupation sérieuse, une profession honorable, de la moralité, bref ce qui constitue un droit de domicile dans la vie. Le bourgeois peut être ouvrier ou rentier, se dire républicain, radical, socialiste, syndicaliste, communiste, voire anarchiste ; il peut appartenir à une Loge, à la Ligue des Droits de l'Homme, à un Comité électoral socialiste, à une cellule communiste ; il peut même payer sa cotisation à un parti révolutionnaire. Tant que sa vie repose sur une base sûre, tant qu'il offre des garanties morales, bourgeois il est et bourgeois il reste.

En Allemagne même, ce ne fut qu'au bout de cinquante ans que parut une seconde édition de *L'Unique et sa Propriété* (1882). En 1893, la grande maison d'éditions Reclam, de Leipzig, éditait ce livre dans sa Bibliothèque Populaire. C'était le rendre accessible à tous. En 1897, John-Henry Mackay, qui s'est donné tant de mal pour retrouver des traces de Stirner et dissiper le mystère qui couvre sa vie, publiait la première édition de *Max Stirner, sein Leben. und sein Werl.*

En France, *L'Unique et sa Propriété* paraissait en 1900 en deux traductions, celle de Robert L. Reclaire, chez Stock ; celle de Henri Lasvigne à la Revue Blanche. (En 1894, Henri Albert avait traduit une partie de l'ouvrage au *Mercure de France* ; un peu plus tard, Théodore Randal avait fait de même dans les *Entretiens Politiques et Littéraires* et dans le *Magazine International*).

En 1902, il était traduit en danois (avec préface de Georges Brandes) et en italien (avec préface d'Ettore Zoccoli) ; une deuxième édition italienne a paru en 1911 et a été réimprimée en 1920. En 1907, précédé d'une préface de l'auteur de la philosophie de l'Egoïsme, James Walker, il en paraissait une traduction anglaise par Steven T. Byington, éditée par Benjamin R. Tucker (sous le titre *The Ego and his own*). En 1912, *L'Unique et sa Propriété* avait, de plus, été traduit en russe (on compte huit éditions de cet ouvrage en cette langue, la septième traduite par Léo Kasarnowski, la dernière datant de 1920), en espagnol, en hollandais et en suédois. En 1930, ont paru deux traductions japonaises dont une bon marché par J. Tsuji. Je pense qu'il existe des traductions de *L'Unique* en d'autres langues. (J'ai entendu parler de la traduction de *L'Unique* en dix-huit langues, mais je n'ai pu vérifier).

Sous le titre de *Kleinere Schriften - Petits Écrits* - John-Henry Mackay a réuni les études, articles, comptes rendus et réponses de Stirner à ses critiques, parus de 1842 à 1848. Je connais une édition italienne de cet ouvrage, intitulée *Scritii minori*. J'ai traduit dans *L'En dehors* la critique très intéressante que Stirner a faite des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue et un extrait du *Faux principe de notre éducation*.

- E. ARMAND.



Accueil

STOÏCISME n. m. Du grec *stoa*, portique, parce que Zénon de Cittium, fondateur de la philosophie stoïcienne, enseignait sous un portique

Ce substantif correspond à deux adjectifs : stoïcien et stoïque. Le stoïcien est celui qui appartient à l'école de Zénon ; le stoïque est celui qui a la fermeté recommandée par Zénon. On pourrait dire d'Epictète, plus fervent de la pratique que des dogmes, qu'il était encore plus stoïque que stoïcien.

Si j'osais mêler les vocabulaires, je constaterais qu'il y a une façon pharisaïque (et d'ailleurs vulgaire) de comprendre le stoïcisme. C'est celle que blâme La Fontaine (*Le philosophe scythe*) quand il nous montre « un indiscret stoïcien » qui

... Retranche de l'âme

Désirs et passions, le bon et le mauvais,

Jusqu'aux plus innocents souhaits.

Le fabuliste ajoute que « de telles gens »

... Ôtent à nos cœurs le principal ressort

Ils font cesser de vivre avant que l'on soit mort.

Ce que condamne La Fontaine est une caricature, non le véritable stoïcisme. Il est vrai que beaucoup de professionnels de la philosophie s'y sont trompés, depuis Plutarque, ce pauvre prêtre, jusqu'à Paul Janet, membre de l'Institut, qui donna au *Dictionnaire des Sciences philosophiques* de Franck un article « Stoïcisme » d'une injustice et d'une ignorance émerveillables. Nul stoïcien n'a jamais élagué avec une telle indiscretion. Ils ont seulement établi entre nos puissances une hiérarchie trop sévère et donné trop absolument l'empire à la raison. S'ils semblent condamner sans réserve les « passions », c'est question de vocabulaire : ils blâment sous ce nom les agitations folles et excessives, mais ils consentent aux « affections », mouvements beaux et eurythmés. Ils distinguent quatre « passions » dont la laideur s'efforce vers les faux biens ou se désole de ne les point posséder ; ils appellent ces quatre passions : tristesse, plaisir, désir, crainte. Le sage, par une méthode que j'indiquerai plus loin, s'affranchit de toute tristesse. Au lieu du plaisir et de ses petites secousses inquiètes, il se donne la joie continue : ascension dans la clarté ou, suivant la

définition de Spinoza, émouvant voyage et « passage d'une perfection moindre à une perfection plus grande ». Au lieu de la crainte et de ses affolements, il connaît la souriante prudence qui veille toujours sur le trésor intérieur. Enfin, comme son effort n'exige jamais l'impossible ou l'aléatoire, comme ce qu'il réalise c'est toujours, dans l'indifférente victoire ou l'indifférente défaite extérieure, la beauté même de son effort et son propre perfectionnement par cette beauté, le sage ne dit pas qu'il désire, mais qu'il veut.

Bien loin que le stoïcien détruise aucune de ses puissances internes, ce qui domine en lui, c'est le sentiment de l'unité de son être et de son accord avec lui-même. Les mauvais instincts, pour employer un vocabulaire plus nouveau et plus clair que le sien, il ne les supprime pas en lui, il les rend indifférents par la *platonisation*, ou utiles par la *sublimation*. Connaître l'harmonie que je suis, la réaliser de plus en plus et, à mesure que je la perfectionne, en prendre une conscience de plus en plus nette et de plus en plus large : voilà l'essence de l'éthique stoïcienne. Monter en quelque sorte sur chacune de mes connaissances pour agir plus haut, sur chacune de mes actions pour voir plus vaste.

La grande méthode morale du stoïcisme s'appuie sur la fameuse doctrine des *choses indifférentes*. Le stoïcien appelle indifférent tout ce qui ne dépend pas de lui. Cette définition, d'abord âprement volontaire, il en fait peu à peu une réalité subjective. Quand il a donné tout l'effort qui dépend de lui, il devient indifférent au résultat.

J'ai montré, dans *La Sagesse qui rit*, que le stoïcisme est essentiellement « un positivisme du vouloir ». Le savant positiviste, pour se donner tout entier à la recherche scientifique, se désintéresse de tout le domaine inconnaissable et métaphysique. Le stoïcien, pour ne perdre à des regrets et des découragements aucune parcelle de sa force et de sa volonté, se rend indifférent tout ce qui ne dépend pas de sa volonté et de sa force.

Mais, parmi les choses qu'il déclare indifférentes dès qu'il les compare au bien unique, la beauté de sa vie, il en reconnaît de *préférables* : il les recherche dès que cette recherche ne nuit pas au souverain bien ; il évite, quand il le peut sans laideur, les choses contraires aux préférables. Il y a plus : rechercher le préférable et éviter son contraire est un effort naturel, raisonnable, sans lequel on ne serait pas stoïcien.

Je ne parle que de ce qu'on appelle improprement la morale stoïcienne et qui est sagesse non morale. Quant à la logique et à la métaphysique de la secte, ce sont curiosités historiques qui n'intéressent plus que l'érudition.

- HAN RYNER.



Accueil

STRATÉGIE n. f. (du grec *stratos*, armée ; *agô*, je conduis)

Sur la stratégie, considérée comme une partie de l'art militaire, nous dirons peu de chose. Elle a pour but essentiel de faciliter l'assassinat collectif de milliers d'êtres humains. Elle fut toujours une source de destructions inutiles et de monstrueuses douleurs. Si les peuples étaient moins stupides, ils rangeraient les généraux fameux dans la catégorie des bandits les plus pervers. Mais, au lieu de m'arrêter à des considérations longuement développées par les meilleurs écrivains pacifistes, je préfère montrer aux adversaires de l'autorité que le pouvoir militaire n'échappe pas plus que le pouvoir patronal, administratif etc., à une décomposition qui devrait faire réfléchir les adorateurs de l'Etat. « Même dans l'armée, institution où l'esprit de barbarie subsiste à un très haut degré, le commandement se ramène, au sommet de la hiérarchie, à une affaire de calcul et d'organisation. Un chef militaire n'a plus besoin de faire preuve de courage, ni de s'exposer personnellement au danger ; et maints haut gradés se comportèrent en pleutres durant la guerre de 1914

-
impérieusement requises des anciens conducteurs de troupe, sont bonnes seulement pour le simple soldat et, quelquefois, pour les officiers subalternes. Installés loin des balles, des obus et des gaz asphyxiants, dans de confortables et luxueux châteaux, avec un nombreux personnel de cuisiniers et de valets, les grands généraux, ou plus exactement ceux qui travaillent pour leur compte, n'ont besoin que du téléphone, de cartes et des menus objets nécessaires pour écrire ou calculer. On les renseigne sur la position des armées antagonistes, sur l'importance et la qualité des éléments dont eux-mêmes disposent, sur la force de l'adversaire et sur ses intentions présumées. D'après les facteurs en présence, et nullement d'après leur fantaisie s'ils jouissent encore de leur bon sens, nos stratèges résoudreont les problèmes qui se posent. La guerre se conduit comme une affaire industrielle ou commerciale ; à son stade supérieur, le pouvoir militaire ressemble de moins en moins à ce que nos pères appelaient le commandement. Organiser d'une façon adéquate et rationnelle, voilà quel est, dans l'armée comme ailleurs, le vrai travail de direction. Et si nous avons pris cet exemple, c'est qu'aux yeux des naïfs, le chef militaire demeure l'incarnation la plus typique de l'autorité entendue au sens des anciens. » (*En Marge de l'Action*). On voit combien profonde est l'erreur de ceux qui attribuent une mystérieuse vertu à l'Autorité, qui prêtent à la volonté des chefs une mirobolante efficacité. L'histoire de la stratégie le démontre : cela est faux, même lorsqu'il s'agit des bravaches galonnés qui plastronnent dans les cérémonies patriotiques et les défilés officiels.

Comme il existe une stratégie militaire, il existe aussi une stratégie électorale, fasciste, communiste, cléricale, maçonnique, etc. Sectes et partis s'efforcent de détenir les leviers de commande et de procurer des places enviées à leurs adhérents. Quelle que soit l'étiquette dont ils se parent, toujours il s'agit d'assurer la domination d'un groupe restreint de privilégiés sur une masse d'imbéciles. A l'occasion, et pour mieux tromper le public, l'on adopte un programme (lui, en apparence, donne satisfaction aux plus ardentes aspirations égalitaires. En réalité, le but secret des divers groupements politiques, c'est d'obtenir la meilleure part du gâteau gouvernemental, Se faire la courte échelle pour grimper toujours plus haut, telle est la loi primordiale de ceux qui s'associent pour exploiter la sottise humaine. Une réciprocité de bas services, voilà en quoi consiste la camaraderie qui règne entre les membres de maintes organisations, dont les allures magnanimes et désintéressées imposent le respect à ceux qui n'ont pu les observer de très près.

Pour nous, quels que soient les symboles sous lesquels se développe l'exploitation des pauvres et des ignorants : croix, triangle, faucille et marteau, etc., nous restons du côté des victimes. Certes, nous conseillons la prudence : mouchards et provocateurs manquent rarement dans les milieux d'avant-garde ; et nous savons les gouvernants capables de tout pour perdre ceux qui les font trembler. Pourquoi fournir à l'administration et à la police des renseignements qui leur permettraient de nous mater ? Or, des manifestations mal calculées, des déclarations courageuses mais dépourvues d'efficacité pratique, peuvent aboutir à ce résultat. Soyons prudents ; toutefois gardons-nous d'avilir la cause que nous voulons servir, en maniant le mensonge et la calomnie comme le font nos adversaires. Laissons à d'autres ces armes empoisonnées ; c'est sur la vérité seulement que doit s'appuyer la stratégie de ceux qui luttent pour le triomphe de la raison et de l'amour.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

STUPÉFIANT

adj. : qui frappe de stupeur ; nom masc. : un stupéfiant, des stupéfiants, se dit des médicaments qui produisent une sorte d'inhibition des centres nerveux, d'où résulte un état d'inertie physique et morale qui ne va pas jusqu'à la narcose, mais produit une anesthésie partielle (*Larousse*).

Cette définition ou n'est pas très exacte, ou est incomplète, car cette inhibition des centres nerveux, c'est-à-dire ce choc qui les met en état d'inertie, est soit précédée, soit suivie d'une période d'excitation telle qu'on a volontiers tendance à considérer comme stupéfiants des médicaments qui, en réalité, sont juste l'opposé.

Nous poserons donc de suite, en principe, qu'il n'y a que deux corps répondant exactement à l'idée moderne des stupéfiants : 1° la *cocaïne* ; 2° l'*opium* et ses dérivés.

A côté de ces deux médicaments, nous trouvons d'autres substances dont la pharmacodynamie est voisine des stupéfiants.

Nous les classifions en :

Hypnotiques (chloral, sulfonal, bromure de potassium, et tous les dérivés de la série barbiturique : véronal, gardéнал, somnifène, allonal, etc ...) ;

Anesthésiques (éther, chloroforme, chlorure d'éthyle, protoxyde d'azote).

Deux autres corps existent qui, à tort, ont été souvent considérés comme stupéfiants, alors qu'en réalité ce sont des excitants : ce sont le *hachisch* et l'*alcool*. Un dernier venu, le *Peyotl* est intéressant à citer pour les phénomènes bizarres que procure son ingestion. Nous en dirons quelques mots.

Historique. - Dormir, ne plus souffrir ... car le sommeil est bien le réparateur souverain de tous les maux. L'insomnie est le pire des supplices : se tourner et se retourner sur sa couche, ressasser dans son cerveau tous les problèmes qui vous tracassent durant la veille et qui, dans le noir, prennent des proportions formidables ! Tout plutôt que cela... Et le stupéfiant vient qui va donner quelques heures d'accalmie.

Aussi, comme la douleur a été de tous les temps, le stupéfiant a une origine vieille comme le monde. L'Humanité souffrante a toujours cherché un procédé pour

rendre la vie plus supportable. Les Incas, les Chinois, les Égyptiens trouvaient un bien-être physiologique dans l'emploi de certaines plantes dont ils avaient découvert les propriétés. C'est ainsi que l'opium et la coca furent utilisés chez ces peuples bien des siècles avant qu'on en entendit parler en Europe.

Homère ne parle-t-il pas, dans l'odyssée du « *Nepeuthès* » : Hélène, dit-il, tenait de l'Égyptienne Polydamna ce médicament propre à « calmer la douleur et à dissiper les chagrins ». Opium ou jusquiame ? Les commentateurs ne sont pas très d'accord.

Plus tard, en 932, Alexandre le Grand fonda, en même temps que la ville d'Alexandrie, la première école de pharmacie qui eut la gloire de lancer le fameux *Thériaque*, qui, par l'opium qu'elle contenait, parcourut tout le cycle des années, puisqu'elle figurait encore dans le « Codex » de 1883. Bref, à toutes les époques de l'histoire, nous trouvons des médicaments qu'il serait trop long de citer ici et qui, tous, ont eu pour but de supprimer la douleur. Nous sommes donc en bonne compagnie pour parler des stupéfiants, et d'abord du premier de tous, l'opium.

Opium. - Tout le monde sait comment on obtient l'opium : une incision sur le fruit du pavot avant sa complète maturité : un suc blanc, laiteux, poisseux par le caoutchouc qu'il contient, sourd, qui, abandonné à lui-même, se dessèche et donne un produit brunâtre : l'opium. L'on a dit longtemps que la vertu principale de l'opium était de *faire dormir*. Non : l'opium n'est pas somnifère, mais il facilite le sommeil, parce qu'il calme la douleur en permettant à l'organisme de ne plus sentir l'irritabilité de son système nerveux. Que l'on fume l'opium ou qu'on se pique à la morphine, la douleur cesse d'abord et la sensation d'euphorie s'installe.

Malheureusement, quand l'action de l'opium diminue, une irritabilité spéciale remplace l'insensibilité. Ce sont d'abord des démangeaisons insupportables. Puis, si l'on se lève, des sensations pénibles, allant jusqu'à la nausée et aux vomissements.

Alors, pour retrouver le bien-être évanoui, le fumeur, le morphinomane recourront de nouveau au poison, augmentant fatalement les doses, pour obtenir l'effet cherché. C'est le « cercle vicieux » de Gilles de la Tourette.

Voilà la rançon de tous les stupéfiants. Car nous retrouverons ce même phénomène en étudiant tous ces produits ; c'est une véritable mithridatisation qui permettra à l'intoxiqué d'absorber des grammes de poison alors que quelques milligrammes pourront tuer un non initié.

L'opium agit par les différentes substances qui le composent, et dont la principale est la *morphine*. Une piqûre à la morphine, seule, est plus active et dangereuse que l'emploi de l'opium total avec tous ses alcaloïdes, comme le fait le fumeur. Ces alcaloïdes, dont les six principaux sont : *morphine*, *narcotine*, *papavérine*, *codéine*, *thébaïne* et *narcéine*, atténuent la valeur d'intoxication de l'opium brut. L'héroïne, trop connue de certains intoxiqués, est un dérivatif de la

morphine.

Tous les fumeurs d'opium ont traité sur le mode dithyrambique les jouissances psychiques que procure la « *bonne drogue* ». Voici Claude Farrère qui chante l'hymne à la *Fumée d'opium* : « Oh ! se sentir de seconde en seconde moins charnel, moins humain, moins terrestre !... Admirer la multiplication mystérieuse des facultés nobles ; devenir, en quelques pipées, l'égal véritable des héros, des apôtres, des Dieux ... ». Farrère et les fumeurs ont raison : une des caractéristiques de l'opium est d'abolir tout désir sexuel en exaltant, au contraire, les « facultés nobles » : intelligence, mémoire, sens du beau. « Ainsi, dit toujours cet auteur, les nerfs féminins sont troublés amoureuxment par l'opium mais l'opium apaise et maîtrise les virilités. Et regardez se jouer l'opium capricieux : aux femmes, créatures d'amour, il exaspère et multiplie l'ardeur amoureuse ; aux hommes, créatures de pensées, il supprime le sixième sens qui s'oppose grossièrement aux spéculations cérébrales. Il est certain que les choses sont bien ainsi et que l'opium a raison. » (Cl. Farrère, *Fumées d'opium.*)

Trois stades bien caractérisés marquent la carrière d'un opiomane. Les voici résumés d'après Jarland. (*L'opium au Yunnan*, 1925) :

1° Sensation d'euphorie dès les premières pipes. On ne sent plus son corps. Les idées surgissent. Exacerbation de l'intelligence, de la mémoire, des sentiments de beauté et de bonté.

2° Le fumeur est imprégné. Pour avoir « ses » sensations, il double, triple même le nombre de pipes. La paresse s'installe et l'activité motrice diminue.

3° L'Euphorie devient de plus en plus lointaine. L'organisme ne réagit plus : anorexie, constipation, dyspepsie, troubles de la circulation.

Bref, l'opiomane a perdu le rythme de la vie. Et, au point de vue psychique, c'est la déchéance qui commence. Ah ! les poètes ont chanté tout à l'heure l'hymne à l'opium avec ses joies et ses sensations qui font du fumeur un surhomme. Écoutez les maintenant : « C'est une pipe meurtrière ... dix poisons, tous féroces, s'embusquent dans son cylindre noir, pareil au tronc d'un cobra venimeux ... Il n'est plus qu'une sensation humaine qui me soit restée ... si, une chose, un verbe : *souffrir* ! ».

« Une heure sans opium, voilà l'horrible, l'indicible chose, le mal dont on ne guérit pas, parce que cette soif là, la satiété même ne l'éteint pas... et je suis le damné qui, pour se délasser de la braise ardente, trouve seulement le plomb fondu ». (Claude Farrère, *loc. cit.*).

Telle est la grande caractéristique de la psychologie des stupéfiants. A côté de la joie intense que procure le poison tant que dure son effet, se trouve la désespérance épouvantable pour l'intoxiqué devenu l'esclave de sa passion.

ALCALOÏDES DE L'OPIMUM. - *Morphine*. - C'est le dérivé de l'opium le plus employé ; et c'est le meilleur aide que possède le médecin dans tout son arsenal thérapeutique pour soulager toute douleur de quelque nature qu'elle soit. Il est même dommage que la phobie de l'accoutumance empêche beaucoup de médecins de l'employer quand ils devraient le faire, car chez des incurables, c'est un acte de charité que d'adoucir leurs derniers moments avec des injections de morphine, même à haute dose.

Chez les morphinomanes avancés, l'emploi de ce stupéfiant est redoutable, car ils ne peuvent vivre la vie à peu près normale qu'avec leur dose d'entretien. Rien n'est d'ailleurs plus triste et plus répugnant que de voir l'intoxiqué au faciès hébété, sortir de sa poche ou de son sac (car hélas ! les femmes sont en plus grand nombre que les hommes), sans nul souci d'antisepsie, la seringue toujours prête, et se larder, même en public, dans un coin retiré. (c. f. un reportage de « Gringoire », janvier 1933).

Aussi faut-il voir dans quel état se trouve la peau des jambes, des cuisses, du ventre, des bras, absolument tatoués de mille coups d'aiguille, sans compter les cicatrices d'abcès qu'on s'étonne de ne pas voir apparaître à chaque piqûre.

Héroïne. - Un dérivé de la morphine, devenu très à la mode chez les toxicomanes, c'est l'héroïne.

La sensation d'euphorie est, en effet, plus grande, plus subtile, plus spécialisée dans son raffinement, qu'avec la morphine ou l'opium. Évidemment, comme avec tout stupéfiant, elle s'atténue à la longue et finit par disparaître même en augmentant les doses.

Cette euphorie s'accompagne d'un état d'hyperactivité psychique avec facilité d'association d'idées et de paroles extraordinaires. Cela dure deux heures environ.

C'est le meilleur médicament conseillé pour la toux et la dyspnée, ainsi que pour l'état dépressif de la mélancolie, mais son emploi doit être très surveillé, car la « *faim* » de l'héroïne est plus impérieuse que celle de la morphine et de l'opium, surtout la sensation de « paradis » disparaissant très rapidement à l'usage.

Les autres succédanés de l'opium n'ont rien d'intéressant au point de vue « stupéfiant ».

Nous allons donc étudier le grand poison à la mode, la « coco », la « neige », qui fait tant de ravages dans un monde spécial de viveurs ou de faibles qui se laissent prendre à ses appâts.

Cocaïne. - Nous savons tous que c'est l'alcaloïde, principe actif, que contiennent les feuilles de l'*Érythroxyloncoca*. Les Incas, de temps immémorial chiquaient ces feuilles, remède souverain contre la faim, la soif, la fatigue.

La cocaïne fut isolée en 1859 par Niemann. Elle est employée sous la forme de chlorhydrate, sel qui se présente sous la forme de paillettes blanches, brillantes, ce qui lui a acquis très rapidement chez les cocaïnomanes la dénomination de « neige ».

On l'utilisa d'abord en chirurgie, sa propriété anesthésique étant remarquable. Reclus en formula les lois. En art dentaire, et en petite chirurgie, il rendit de grands services grâce à l'absence de toute douleur qu'on obtenait pendant les opérations.

Ce n'est que depuis quelques années qu'on s'aperçut que, prise en inhalation nasale, il se produisait des phénomènes d'euphorie, d'ivresse spéciale, et d'excitation agréable.

Et comme malheureusement, là comme partout, et encore plus que partout, l'habitude naît de la première réalisation, l'intoxication progressive abolit toute volonté de réagir, et la cocaïnomanie est installée.

La cocaïne, plus que tout autre stupéfiant, a gagné un certain public, grâce à sa facilité d'absorption. La « prise » est simple et facile. Pas de solution ou d'ampoule, ni de seringue comme pour la morphine. Pas de mise en scène ni de matériel comme pour la fumerie d'opium. « Point de cachoterie gênante et humiliante : une boîte, une poudre blanche qui n'a pas d'odeur, qui ne tache pas, un geste rapide et discret, bref tous les avantages d'une habitude élégante et de bon ton ». (Dupré et Logre).

Les effets psychologiques de la cocaïne sont variables selon les individus. Ils ne sont pas les mêmes, non plus, selon que le terrain est neuf ou déjà imprégné.

L'initiation se fait, soit par curiosité, soit par l'entraînement d'un camarade, car il est à noter que les toxicomanes cherchent toujours à enrôler le plus possible d'adeptes.

Après la prise de cocaïne, le sujet ressent d'abord une anesthésie complète de la muqueuse nasale ; puis il éprouve sur la face, autour du nez et de la bouche une impression de froid et quelques phénomènes désagréables tels que nausées, défaillances, palpitations, changement de la voix, trismus et prognathisme du maxillaire inférieur. Chez ceux qui sont un peu entraînés, cette phase n'existe pas, et la cocaïne provoque d'emblée son euphorie spéciale : contentement profond, sentiment de force et d'intelligence, oubli des chagrins, qui n'apparaissent plus à la conscience rassérénée, que comme des contingences négligeables. C'est une ivresse forte et joyeuse. Dans son visage épanoui, l'œil vif et humide, troué par une large mydriase offre un éclat singulier, mais combien de temps cela dure-t-il ?

Fugace, ce rêve s'estompe dans un lointain, laissant un désir de recommencement inextinguible. Alors arrive un sentiment pénible de lassitude et de tristesse avec anxiété et énervement. Le malade n'est plus qu'une loque incapable du

moindre effort. Et pour échapper à cette dépression angoissante, pénible comme un supplice, il ne voit plus qu'un moyen : recourir à une nouvelle dose de cocaïne. Les prises succèdent aux prises jusqu'à ce que l'on sente physiquement que l'on a son plein. Ce *seuil*, après quelques entraînements, peut atteindre facilement deux grammes et chez les grands cocaïnomanes, dix et vingt grammes.

Alors pendant quelques instants, c'est un vrai coma, avec cœur battant la chamade par son arythmie. C'est la période vraiment stupéfiante et tellement redoutée, que beaucoup préfèrent continuer leurs doses jusqu'au jour pour que les occupations de la vie courante les arrachent à leur cauchemar.

En effet, après ce cycle de perte absolue de toute conscience, celle-ci revient peu à peu, et c'est alors l'insomnie avec tout son bagage d'excitation cérébrale. Il y en a pour, à peu près, cinq heures. Après, la vie reprend, et quand le toxique est digéré et en partie éliminé, c'est une impression d'apaisement, avec une vitalité plutôt exacerbée. La faim, même boulimique, revient, car sous l'influence de la cocaïne, il y a presque impossibilité de manger ou de boire. Nulles aussi les fonctions urinaires et génésiques.

Ce n'est que lorsque l'organisme s'est libéré du poison par des mictions copieuses, que ces deux fonctions reprennent leur activité avec même un peu d'exagération.

Nous pouvons donc dire, d'après l'étude de ces phénomènes, qu'il y a une grande différence entre l'intoxication de la cocaïne et celle de l'opium. Dans la cocaïne, la phase d'excitation, toujours consécutive à l'état primitif et essentiel de stupéfaction, est plus développée que dans celle de l'opium. L'opiomane est en général muet, le cocaïnomanes parle énormément et avec jugement et facilité.

Mais, en résumé, cocaïne comme opium suppriment les malaises de la fatigue plutôt qu'ils ne donnent de la force.

L'illusion ne se prolonge pas et l'oubli momentané de la fatigue sera compensé par une dépression plus grande du système nerveux, réclamant fatalement une nouvelle dose de poison, et amenant l'accoutumance.

Hachisch. - Nous ne devrions pas, en vérité, parler du hachisch dans cette étude, car, nous l'avons dit au début, quoique considéré comme stupéfiant, ce n'est en réalité qu'un excitant, comme l'alcool et le café.

Extrait du chanvre, (*cannabis indica*), il est en grand honneur chez les populations arabes, au même titre que l'opium en Chine et Indo-Chine. La préparation la plus connue est le *Dawamesk* qui renferme en plus de l'extrait gras du chanvre, du sucre, des aromates : musc, cantharide, noix vomique, etc ...

Il était très snob de manger le hachisch au temps des romantiques, comme il

le fut plus tard pour l'éther, comme il l'est aujourd'hui pour la cocaïne, et de tout temps pour l'opium.

Théophile Gautier, Baudelaire, Moreau de Tours, Charles Richet même, notre grand maître de la physiologie, nous ont laissé des observations extrêmement fouillées sur l'ivresse hachischienne.

L'euphorie du mangeur de hachisch est causée par l'illusion d'une activité débordante. On trouve une grande analogie avec l'alcool dans cette superexcitation. Les impressions qui viennent du dehors déclenchent des actes. Une musique, même banale, provoquera des exubérances de cris, de rires ou de larmes. Nous avons vu tout le contraire chez l'opiomane ou le cocaïnomane, la passivité étant leur état habituel, et le moindre bruit pendant l'état de stupéfaction, devenant une vraie souffrance.

La plus belle observation que nous ayons de l'ivresse hachischienne est celle que Théophile Gautier publia dans un journal (La Presse) et que Moreau de Tours a reproduite dans son livre « *Du Hachisch et de l'aliénation mentale* ». Nous y renvoyons le lecteur.

Alcool. - C'est franchement un excitant, et l'action stupéfiante n'arrive que comme réaction intense. Alors, c'est le sommeil de brute, prélude d'une attaque possible de *delirium tremens*.

Peyotl. - Disons un mot de cette petite plante originaire du Mexique, le peyotl, dont A. Rouhier nous a fait connaître les sensations bizarres qu'elle provoque lorsqu'on l'absorbe en infusion.

L'ivresse du peyotl est essentiellement visuelle, et consiste en un défilé d'images vivement colorées et animées d'un mouvement continu.

Le peyotl se rapprocherait donc du hachisch mais n'a rien d'un stupéfiant. (c. f. l'auto-observation de A. Rouhier dans son livre *Le Peyotl*, G. Douin, Paris, p. 233).

Hypnotiques. - Toute une série de nouveaux médicaments provenant en partie de l'acide barbiturique ont envahi la pharmacopée moderne. Énergiques, excités par la frénésie et la trépidance de la vie actuelle, les gens des grandes villes ont le sommeil difficile, et l'usage des hypnogènes leur semble un appoint bienfaisant au repos qu'ils désirent.

Véronal, gardénal, allonal et combien d'autres font partie aujourd'hui du matériel de la table de chevet... (avec peut-être le revolver dans le tiroir !...). Et quoi d'étonnant, alors, que l'on enregistre à chaque instant des suicides par le plus connu de ces produits, je veux dire le *Véronal*, puisque le pharmacien peut le délivrer tout comme un vulgaire tube d'aspirine, sans ordonnance ?

Anesthésiques. - Ceux-ci ne sont pas aussi facilement employés par le public. Le chloroforme, le chlorure d'éthyle, le protoxyde d'azote, restent l'apanage des chirurgiens. Quant à l'éther, je crois qu'il n'est guère plus de mode ; ceux d'il y a cinquante ans qui se vantaient de son ivresse et dégustaient avec délice (?) des fraises à l'éther (cf. le livre de Willy : *L'Éther*), ne sont plus guère en état de l'employer, et leurs petits-fils préfèrent de beaucoup la cocaïne ...

Dupré et Logre ont décrit l'élément d'excitation de l'éther, qui manque dans l'effet de l'opium. Mais la plus belle observation est celle de *Guy de Maupassant*, qui respirait l'éther lorsqu'il avait la migraine, et qui en recevait ensuite une excitation intellectuelle admirable : « C'était, dit-il, une acuité prodigieuse de raisonnement, une manière nouvelle de voir, de juger, d'apprécier les choses et la vie avec la certitude, la conscience absolue que cette manière était la vraie. Et la vieille image de l'Écriture m'est revenue soudain à la pensée : Il me semblait que j'avais goûté à l'Arbre de Science ... J'étais un être supérieur, d'une intelligence invincible, et je goûtais une jouissance prodigieuse à la constatation de ma puissance ...

Puis des bruits vinrent, sons indistincts, et je reconnus que ce n'étaient que bourdonnements d'oreille.

Je respirais toujours le flacon - soudain je m'aperçus qu'il était vide, et la douleur recommença ».

Nous voyons bien, qu'il s'agisse d'opium, de morphine, de cocaïne ou d'éther, que le rythme est toujours le même. Exaltation avec la sensation de beauté et de bonté et réaction de souffrance - avec l'impression que tout est fini. - On recommence alors ... jusqu'où ?

Conclusion. - Lorsque Tolstoï a demandé : pourquoi les hommes usent-ils de stupéfiants, il a répondu : « *C'est pour étouffer leur conscience et altérer le sens de leur responsabilité* ». Je ne crois pas que ceux qui s'adonnent aux stupéfiants voient aussi loin dans leurs réactions sentimentales, mais il semble que, malgré eux, ce but soit atteint.

En réalité, on crie à la déperdition de la race, à l'abrutissement des individus, à la dégénérescence de la nation parce que quelques imbéciles se livrent à la fumée d'opium ou à la prise de « coco ». C'est profondément ridicule. Qu'on les laisse donc s'abêtir, tous ces inutiles, ces snobs qui peuplent les dancings, ou les bars plus ou moins interlopes !... Et ces fameuses fumeries d'opium des environs de l'Étoile ... et ces maisons, où tous les vices sont couverts par une respectable matrone souvent au service de la préfecture de police !... Quelle perte voulez-vous que ce soit pour la nation de les voir se tuer ou peupler les maisons de santé ? La cure de désintoxication ? Oui, elle peut donner quelques bons résultats, mais elle coûte cher et ne nous intéresse pas.

Voit-on la classe ouvrière se livrer à ce geste stupide de se mettre une prise de cocaïne dans le nez ? Elle en rirait si on le lui proposait. Non, elle n'a que faire de tous ces poisons, et a pour elle des joies autrement saines.

Faut-il écouter les pessimistes, qui pensent que notre planète est destinée à une dégénérescence universelle : l'Extrême-Orient paralysé par l'opium, le monde musulman par le hachisch, l'Amérique par la cocaïne et la vieille Europe usée par l'abus de l'alcool ? .. (Dr Legrain.)

Non, je ne veux pas croire cela. A côté de ces fossiles, se trouvent des éléments jeunes et sains qui, loin des poisons et des stupéfiants, régénéreront la race.

Laissons aux demi-fous leurs intoxications. La société se défend contre eux le mieux possible, en créant des difficultés d'approvisionnement. La cocaïne et tous les dérivés de l'opium sont inscrits au fameux tableau B et leur délivrance par le pharmacien est de plus en plus rigoureuse. La Société des Nations s'occupe, de temps en temps, de légiférer les fournitures mondiales de ces produits. Quant aux trafiquants, la police spéciale sait leur donner la chasse et le tableau est souvent fructueux.

Mais, encore un coup, le poison n'atteint que quelques éléments peu intéressants de la société et laisse indemne la vraie fleur de la population ; et c'est le principal.

- Louis IZAMBARD.

Accueil

SUBJECTIF, SUBJECTIVISME, SUBJECTIVITÉ

Ces mots s'opposent directement à *objectif, objectivisme, objectivité*. Le sens des mots *sujet* et *objet* et de leurs composés a tellement varié en philosophie, que leur histoire sémantique serait longue à exposer ou peu intelligible. La seule explication du sens que donne Descartes au mot *objet* demanderait des pages. Un philosophe presque contemporain, Charles Renouvier, mort en 1903, employait encore *objet* et *sujet* dans un sens à peu près contraire à l'usage généralement adopté aujourd'hui.

L'acception moderne a son origine dans la terminologie de Kant. Mme de Staël dit excellemment (*De l'Allemagne*, III, 6) : « On appelle, dans la philosophie allemande, idées subjectives celles qui naissent de la nature de notre intelligence, et idées objectives toutes celles qui sont excitées par les sensations ». D'une façon plus générale encore et pour parler le langage substantialiste coutumier, le subjectif est tout ce qui a rapport au Moi et à la vie intérieure ; l'objectif, tout ce qui a rapport au Non-Moi.

Page 1817 de cette *Encyclopédie*, Ixigrec a exposé clairement le point de vue scientifique et condamné toute méthode subjective. Il a absolument raison dans le domaine de l'affirmation générale. Ce qui est subjectif doit rester individuel et ne jamais tenter de s'imposer à autrui. Je ne propose même pas ma métaphysique ou mon éthique, je les expose. Et ce n'est pas pour que d'autres rêvent mon rêve ou agissent selon ma conscience. Ceux qui ont, comme moi, le goût de cette poésie particulière qu'on appelle métaphysique ne doivent ni se laisser imposer un seul poème, je veux dire un seul système, ni prétendre que d'autres adoptent leur rêve et leur système. Si, élargissant peut-être le sens actuel du mot, j'ai intitulé *Le Subjectivisme* un exposé de mon éthique, c'est pour plusieurs raisons. J'indique ainsi que, méprisant toutes les morales qui se veulent universelles et qui osent ordonner, je m'efforce de styliser ma vie selon les conseils d'une « sagesse qui rit » et qui n'a pas la prétention de pouvoir servir à tous. Qu'elle m'encourage stoïquement ou qu'elle me berce épicuriennement, la sagesse que j'écoute m'enseigne toujours que le dehors, l'objectif, la matière de ma vie, a moins d'importance que la façon dont je l'accueille : il est peu de circonstances auxquelles je ne puisse donner en moi, si je suis un artiste suffisant, la forme du bonheur. Enfin le premier conseil de toute sagesse me paraît le fameux « Connais-toi toi-même » et la partie intellectuelle de la sagesse n'est qu'une critique de mes pouvoirs et de mes vœux.

En métaphysique, ce que j'appelle subjectivisme n'est que le refus de toute

autorité pour autrui comme pour moi ou, si l'on préfère, une affirmation de libre-pensée et d'individualisme. Mais, en éthique, aurai-je l'immodestie de croire que mon subjectivisme est un approfondissement de l'individualisme ordinaire ?

- HAN RYNER.

Accueil

SUBORDINATION n. f. (du latin *sub*, sous, *ordo*, ordre)

Euphémisme destiné à cacher la réalité, le mot subordination est l'équivalent du mot servitude, dans la majorité des cas. Et l'on sait qu'aujourd'hui la servitude est à la mode, même chez nous, où maintes grenouilles radicales et marxistes réclament un pouvoir fort.

Acquisitions tardives de notre espèce, le besoin d'indépendance, le goût de la liberté sont fréquemment tenus en échec par l'instinct servile, hérité de nos aïeux. Pendant d'innombrables siècles, les hommes furent esclaves et de corps et de pensée. Absorbé par le groupe, privé de toute personnalité véritable, l'individu n'a pris que tardivement conscience de sa valeur et de ses droits. Même à notre époque, beaucoup n'arrivent pas à comprendre que la qualité de membre de telle ou telle collectivité, famille ou association, compte bien peu comparée aux mérites intrinsèques et personnels du moi profond. Tout savant ou tout artiste dont la puissance créatrice s'avère exceptionnelle peut, à bon droit, se dire citoyen du monde, et les honneurs qu'on lui accorde ou lui retire ne modifient aucunement ses qualités. Le génie n'a point de patrie, concèdent des penseurs pourtant bien timides. Ce qui est vrai des hommes illustres, l'est aussi des individualités obscures qui, malgré une pression sociale incessante, conservent leur originalité. Un torse splendide garde sa valeur intrinsèque, même s'il est recouvert d'un veston rapiécé, et, pour faire disparaître les tares d'un corps affaibli, il ne suffit pas d'endosser des habits magnifiques ; pareillement, diplômes, titres et décorations n'ajoutent rien aux aptitudes mentales de l'individu ; si éclatants soient-ils, on leur demande vainement de donner de l'esprit aux jeunes aristocrates qui en sont dépourvus. Qu'il habite dans l'Inde, en Autriche ou au Venezuela, qu'on l'honore ou qu'on l'emprisonne, l'homme de bien sème autour de lui espérance et bonheur ; peu lui importe les mœurs, les coutumes et le qu'en-dira-t-on ; de l'opinion des autres il n'a cure, c'est de son propre cœur que jaillissent compassion et générosité. A la nature, non aux accessoires que la collectivité ajoute, chacun doit d'être une personnalité unique, incapable de jamais se reproduire absolument identique. Tant qu'elle ne lèse point les droits légitimes d'autrui, il faut qu'elle puisse développer librement ses virtualités mentales et physiques.

Malheureusement, les chefs, loin de favoriser le goût de l'indépendance, s'appliquent à maintenir celui de la servitude, afin d'asseoir leur domination sur une base indestructible. Eglise, école, police, administrations diverses, tout le formidable appareil de la machine gouvernementale est orienté dans un sens

contraire à celui de la liberté. Aussi l'évolution normale qui conduit à rejeter tradition et conformisme, pour permettre à la personne humaine d'atteindre à son développement complet, se trouve-t-elle entravée fâcheusement. A certaines époques surtout, les partisans d'une autorité tyrannique triomphent avec impudeur. Hélas ! nous vivons une de ces époques-là. La vogue est aux dictatures ; partout l'on prône les gouvernements forts, qui remplacent la raison par la trique et réduisent le citoyen vulgaire à n'être qu'un numéro. Sous prétexte de restaurer la puissance de l'Etat, qu'ils estiment amoindrie, partis rétrogrades et partis avancés songent pareillement, mais pour des fins contraires, à priver l'individu du peu d'indépendance que lui concède encore la loi. Et l'idéal qu'on nous propose à grand renfort de réclame, c'est celui de la caserne, du pensionnat ou du couvent. Tous se lèveront au même instant, porteront les mêmes habits, travailleront à des besognes équivalentes un nombre d'heures égal, mangeront au même moment une soupe et un fricot identiques ; couchés à la même heure, ils devront tous dormir ou du moins s'ennuyer au lit jusqu'à telle minute fixée d'avance ; distractions ou promenades n'échapperont pas davantage à une étouffante réglementation. Décrétées par des chefs qui penseront pour le troupeau, ces mesures seront appliquées sous la rude mais juste surveillance de contrôleurs incorruptibles.

Maintes causes expliquent cette poussée vers la servitude à laquelle trop de peuples n'ont pas su résister. Elle provient d'abord de la désastreuse influence exercée par de nombreux journaux. S'élever jusqu'à la dictature fut toujours la suprême hantise des politiciens mégalomanes et des grands ambitieux. En outre Lénine, Mussolini, Hitler ont montré qu'à notre époque les espoirs les plus incroyables étaient permis à l'homme qui exploite adroitement une situation révolutionnaire. Même dans des pays où la démocratie est installée depuis longtemps, ils sont moins rares qu'on ne le suppose, les apprentis dictateurs. Mais très peu l'avouent ; pour mieux piper la confiance des masses, ils se disent habituellement grands amis des prolétaires. Toutefois, ils alimentent, d'une façon occulte, des campagnes de presse pour la restauration d'un pouvoir fort. Un chœur savamment orchestré de journaux, allant de l'extrême droite à l'extrême gauche, proclame que la cause de nos maux réside dans l'affaiblissement du principe d'autorité. Et chaque jour, avec des variantes opportunes dans l'accompagnement, il entonne la même antienne, sous n'importe quel prétexte. C'est la condition imposée par l'invisible chef de jazz aux exécutants qui veulent avoir part aux libéralités des fins de mois. Par tous les moyens, au prix des plus honteux mensonges, il faut persuader au peuple que la situation deviendrait rapidement merveilleuse s'il avait à sa tête un maître omnipotent. Lorsque le candidat dictateur est l'homme lige des manitous de la banque, du commerce et de l'industrie, ses largesses royales engendrent à son égard un enthousiasme qui, finalement, tient du délire. Comme il dispose de ressources illimitées, la foule des gens à vendre se presse à ses guichets ; sans peine il se ménage des complicités, même parmi ceux qui se disent ses adversaires. De simples mégalomanes, Coty le parfumeur par exemple, trouvent des valets de plume assez vils pour chanter leurs louanges sur un mode dithyrambique capable d'égayer tout lecteur qui a conservé son bon sens.

En aidant à la diffusion de doctrines qui ne parlent que d'obéissance et confèrent à qui commande la dignité de demi-dieu, l'Université a contribué, elle aussi, à faire naître le mouvement réactionnaire actuel. Un Durkheim, dont l'influence fut si néfaste, prônait la soumission aux autorités sociales, même si elles détenaient le premier rang par brigue et par corruption. Sous prétexte d'ordre et de discipline, il sacrifiait l'individu à l'Etat. Avec des théories pareilles, on ne forme pas des hommes, on fabrique des pantins ; mais la tâche devient si facile, et pour les gouvernants et pour les chefs de parti, qu'ils cherchent tous en pratique à inculquer ces idées néfastes dans le cerveau de leurs ressortissants. Après les étudiants de Sorbonne et des Facultés provinciales, les élèves des lycées et des écoles normales, puis ceux de nos plus pauvres écoles primaires durent ingurgiter un Durkheim adapté à la capacité de leur cerveau. Aux adultes rendus dociles, partis, Eglises, coteries fournissent ensuite des idées toutes faites sur des problèmes qu'ils n'ont jamais étudiés. Réflexion, examen critique sont remplacés par un acquiescement aveugle aux directives des chefs de file.

Si peu de gens, même parmi les intellectuels, possèdent une vraie personnalité, que longtemps encore les fournisseurs de credo et de programmes verront leur commerce prospérer. Instinct d'imitation, esprit grégaire sont les solides bases psychologiques qui permettent aux plus sots mouvements religieux, littéraires, politiques, etc., de grandir et de durer. Par manque d'effort intellectuel, beaucoup deviennent incapables d'avoir des concepts bien à eux ; c'est d'autrui qu'ils reçoivent toutes leurs idées et, quand ils déclarent une solution adéquate et parfaite, c'est que leur guide favori l'a chaudement préconisée. Des multiples notions qui peuplent leur cerveau, pas une ne leur appartient en propre, pas une n'est une création de leur intellect ou n'a jailli spontanément du tréfonds de leur individualité. Nous rencontrons aussi des hommes, par ailleurs fort actifs, mais dont la mentalité revêt un aspect mécanique. Entourés de téléphones, de machines à parler, dicter, calculer, etc., certains brasseurs d'affaires finissent par n'avoir qu'une pensée automatique, dont le mouvement toujours pareil est commandé par les manettes et les leviers de l'intérêt personnel. Indéfiniment leur esprit tourne dans le même cercle de préoccupations mesquines et d'idées sans élévation ; ce sont des machines à gagner des dollars ou des francs. Ils jonglent avec les millions, connaissent à fond les règles du jeu commercial ou financier ; hors de l'étroit damier où s'alignent leurs pions, ils se montrent incapables de rien comprendre.

Dans le monde du travail, le développement d'un syndicalisme privé de sa première et généreuse sève, la formation de groupements professionnels peu soucieux d'éveiller le goût de la réflexion chez leurs adhérents, ont conduit certains ouvriers à penser d'une façon impersonnelle et grégaire. Bien compris, le syndicalisme aboutit à des résultats tout différents: il permet au salarié de se documenter sur les problèmes qui l'intéressent, il l'oblige à peser mûrement les décisions qu'il doit prendre et qui, parfois, mettent en cause son gagne-pain. Ce double but fut clairement exposé par les héroïques fondateurs des premiers syndicats ouvriers; et, parmi leurs successeurs, ceux-là ne l'oublient point qui sont

restés fidèles à la cause du prolétariat. Hélas ! maintes associations, qui furent à l'origine de merveilleux instruments de libération, ne sont plus aujourd'hui que des entreprises administratives, secrètement chargées par les pouvoirs publics de ralentir ou d'arrêter la marche en avant des travailleurs devenus moins dociles. Dans trop de centrales ouvrières, l'esprit bureaucratique règne en souverain maître, et ceux que la confiance des salariés plaça aux postes de direction adoptent les méthodes des fonctionnaires gouvernementaux. Ils oublient que leur emploi n'est pas une sinécure, qu'ils doivent donner l'exemple du courage, du désintéressement, de l'abnégation ; et, pour assurer indéfiniment leur réélection, ils s'efforcent, non d'éclairer la masse, mais de l'habituer à l'obéissance passive. Foin des discussions approfondies avant l'action et, après, d'une critique impartiale des résultats obtenus ; il suffit de croire à l'infailibilité des chefs et de les suivre aveuglément. Aussi, avec la complicité des hauts fonctionnaires du syndicalisme, Mussolini et Hitler ont-ils pu se rendre maîtres des organisations ouvrières, sans rencontrer l'ombre d'une résistance. Dépourvus d'esprit critique, incapables d'initiative personnelle et ne sachant qu'obéir, les travailleurs restèrent inertes devant la dictature, parce que la trahison de leurs dirigeants les priva du mot d'ordre qui pouvait galvaniser leur énergie. Il est promis aux plus honteuses servitudes, l'homme qui, sous prétexte de discipline, se borne à n'être qu'un instrument docile aux mains d'arrivistes rouges, jaunes ou blancs.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

SUBSISTANCES

Ensemble de choses nécessaires à l'entretien de la vie. Le sujet, à le considérer sous tous ses aspects, est des plus vastes. Je ne l'examine ici qu'au point de vue du rapport de la population humaine aux subsistances.

La question, qui n'a pas retenu outre mesure l'attention des sociologues et des réformateurs sociaux, est celle-ci : la terre, exploitée par la science, l'ingéniosité et le travail humains, donne-t-elle assez de denrées de toute sorte pour satisfaire largement aux besoins primordiaux de chacun ?

Couramment, on répond par l'affirmative. « Il y a, dit-on, à tout moment, quel que soit l'accroissement de la population, trop de tout. » Point de démonstration d'ailleurs, aucun chiffre, aucune preuve.

Elisée Reclus a bien tenté, il y a une cinquantaine d'années, de justifier la croyance générale, mais, négligeant pour les grains, les réserves (semences, alimentation du bétail, utilisations industrielles), attribuant aux hommes, pour la viande, tout le poids de toutes les bêtes vivantes, il enlisait facilement l'humanité dans des amoncellements formidables de nourriture.

La thèse de l'abondance a été aussi défendue éloquemment par Pierre Kropotkine, dans la *Conquête du pain* notamment et dans *Champs, Usines, Ateliers*. Ses vues, très en vogue parmi les anarchistes, ont eu, sur le développement général de la pensée économique conservatrice, leur influence. Elles appartiennent cependant au domaine des possibilités. Elles rejoignent les prédictions chimiques de Berthelot sur les pastilles azotées dont se nourriront nos descendants. Elles restent vaines pour les temps présents. Exposées pour ruiner la thèse malthusienne, elles la laissent absolument inatteinte. C'est que Kropotkine montrait les possibilités d'accroissement des subsistances plus en romancier qu'en physicien, c'est qu'il passait sous silence la loi de productivité diminuante du sol, c'est que, ébloui par de brillantes expériences sur de petits champs de culture, il tenait pour négligeable la rareté des matières fertilisantes et les difficultés de leur application aux grandes étendues, c'est enfin et surtout qu'il n'opposait point, aux possibilités d'accroissement de la production, les possibilités d'accroissement de la population.

Paul Robin qui avait, je crois bien, exposé déjà à Bakounine et à Marx ses doutes sur la valeur du dogme abondance, qui, maintes fois, en avait fait part à Pierre Kropotkine, aux Reclus, à ses camarades de l'Internationale, proposa, en

1901, par un tableau circulaire, des recherches sur cette question. C'est à sa suggestion que je fis paraître en 1904, un opuscule *Population et Subsistances* qui donnait, à titre d'indication, pour les nations civilisées, les résultats de l'enquête à laquelle je m'étais livré.

Le plan de cet ouvrage comportait cinq parties :

1° Détermination d'une ration-type, c'est-à-dire de la quantité de substance nutritive nécessaire à la vie de l'individu homme moyen actif ;

2° Statistique de la population à nourrir (ou population totale ramenée à un nombre d'adultes hommes). Selon le système que j'adoptais, la population totale était réduite du quart ;

3° Statistique de la production alimentaire (céréales, viandes, légumes, etc.). La *production brute* alimentaire n'est pas exclusivement consacrée à la nourriture des hommes. Il faut en déduire les semences, la consommation animale et industrielle pour obtenir la *production nette*, effective ;

4° Répartition égale de la production entre les individus. La division du chiffre de la production nette par celui des hommes, donne la *ration réelle* ;

5° Comparaison de la ration réelle à la ration type. Je ne puis m'étendre ici sur le détail. Il suffira de dire que je faisais à l'optimisme la part la plus large, que je favorisais, dans tous les sens, la croyance à l'abondance.

Ma conclusion, contraire au dogme courant, était que l'humanité civilisée ne disposait que de récoltes insuffisantes et que, à l'époque étudiée, la planète ne fournissait, aux plus industriels de ses habitants, que les deux tiers environ de la nourriture requise pour leur aisance.

M. Yves Guyot, l'année suivante (1905), sur un plan un peu différent, s'inspirant en partie de mon travail, publiait, à la Société d'Anthropologie et à la Société de Statistique, les recherches qui l'amenaient à déclarer que « la production du froment et de la viande, dans le monde, est de beaucoup inférieure à la ration nécessaire... ».

L'agronome Daniel Zolla, dans ses ouvrages et conférences sur la productivité du sol, sur le blé et les céréales, concluait aussi, vers 1908, approuvé par Paul Leroy-Beaulieu, à l'insuffisance de la production agricole comparée à la population.

Je me garde de présenter ces travaux comme définitifs. Mais l'étude de cette question poursuivie attentivement durant des années m'assure dans la conviction que la surabondance tant invoquée toujours - et plus que jamais au moment où j'écris - par les socialistes, les communistes, les anarchistes, aussi bien que par les économistes ou politiciens « bourgeois », est loin d'être démontrée.

L'étude, sur le plan que j'ai adopté ou sur tout autre, devrait, certes, être reprise par un comité de chercheurs désintéressés, d'experts aux opinions sociales divergentes, statisticiens, physiologistes, hygiénistes, agronomes, zootechniciens, agriculteurs, horticulteurs, chefs d'industrie, etc., capables de fournir les éléments les plus précis pour la solution de la question. J'ai suggéré, à ce point de vue une enquête permanente et la publication d'un annuaire offrant une indication autorisée sur les ressources dont l'humanité dispose, non seulement au point de vue alimentaire, mais sous le rapport vestimentaire, immobilier, du confort physique et intellectuel, de l'aisance générale, individuelle et communautaire, privée et publique. Une telle œuvre serait, par exemple, de la compétence de la S. D. N.

Quoi qu'il en soit, si les travaux d'Yves Guyot, ceux de Daniel Zolla et les miens doivent être pris en considération, il y a, dans les pays civilisés, de nos jours, comme il y a trente ans, et comme toujours selon moi, pénurie de produits agricoles. Les chiffres suivants le montrent.

Voici d'abord la production du froment dans les pays gros producteurs, aux périodes 1901-10 et 1921-30, la première étant celle précisément où MM. Yves Guyot, Zolla et Leroy-Beaulieu constataient l'insuffisance des récoltes. Les contrées ci-dessous ont donné, en milliers de tonnes, les récoltes annuelles moyennes suivantes - chiffres établis sur ceux de l'*Annuaire Statistique de la France* (1931) et de l'*Annuaire Statistique de la S. D. N.* (1930-31) :

FROMENT (*milliers de tonnes*)

1901- 10 1921-30

--- ---

Europe 51 500 52 500

Etats-Unis 18 000 22 500

Canada 3 000 11 000

Argentine 3 500 6 000

Australie 1 500 4 000

TOTAUX 77 500 96 000

La population de ces seuls pays, durant les mêmes périodes, est passée de 530 millions d'habitants à 630 millions. Mais nous réduirons le nombre de ces consommateurs enfants, femmes, vieillards, pour l'assimiler à un nombre d'hommes adultes travailleurs. Pour ce faire, le mathématicien Lagrange diminuait d'un cinquième la population totale. Nous la réduirons d'un quart. Ce sera 400 millions d'habitants environ pour la période de 1901 à 1910, et 475 millions pour celle de 1921 à 1930. Nous leur attribuerons tout le froment récolté, sans réserves ni pour la semence, ni pour les animaux et l'industrie, nous ne tiendrons compte ni des pertes inévitables même en régime idéal, ni des pertes par gâchage.

La part annuelle d'un adulte, en froment, en pain (car poids de froment égale poids de pain) et en produits similaires, ressort à environ 195 kilogrammes en 1901-10 et à 200 en 1921-30.

M. Yves Guyot estime qu'il faut compter pour un adulte homme 360 kilogrammes de pain par an. Pour n'être point taxé d'exagération, j'attribue 750 grammes de pain par jour à un travailleur homme, soit 260 kilogrammes par an.

On voit que ce poids n'est pas atteint, bien que nous n'ayons distribué les récoltes qu'entre les habitants relativement privilégiés des pays qui les produisent. Si, dans de semblables recherches sur le monde, nous comprenions populations et récoltes des contrées dont l'agriculture intensive ou extensive est inférieure en quantité, nous diminuerions la part effective déjà insuffisante.

On voit aussi que, d'une période à l'autre, cette part n'a guère augmenté, malgré l'ampleur extraordinaire prise, après la guerre, par la production du froment, au Canada surtout, et bien que les obstacles préventifs et répressifs se soient fait sentir plus violemment qu'à aucune autre époque.

Il y a d'autres aliments, Mais, insuffisance en blé indique, d'une façon générale, insuffisance en tout. Dans une étude à larges traits, il est d'ailleurs difficile de s'étendre sur chaque espèce de produits. Voici, à titre d'indication, la production en pommes de terre aux mêmes époques :

POMMES DE TERRE (*milliers de tonnes*)

1901-10 1921-30

--- ---

Europe 121 700 116 000

Etats-Unis 8 000 10 500

Canada 1 200 2 300

Argentine 1 100 800

Australie 300 400

TOTAUX 132 300 130 000

La récolte d'après guerre est légèrement inférieure à celle d'avant guerre. Et si nous défalquons la part prise par la semence, la distillerie, la nourriture animale, celle surtout des 80 millions de porcs qu'élève la seule Europe, consommant chacun au minimum 2 kilos de pommes de terre par jour, nous trouverions probablement assez maigre la ration de pommes de terre octroyée à chaque homme par la culture.

Il y a la viande. On peut assez facilement donner une idée de la part qui peut être attribuée à chaque adulte homme. Le nombre d'animaux était, en millions :

1901-10 1921-30

--- ---

Bovins 243 277

Ovins 400 385

Porcs 127 153

En admettant que tous ces animaux aient en moyenne, le poids moyen des races fournissant le plus de viande, on aura pour le poids de viande retirée d'un bœuf 225 kg, d'un mouton 22 kg, d'un porc 50 kg. Cela donne en *milliers de tonnes* de viande

1901-10 1921-30

--- ---

Bœuf 54 700 69 250

Mouton 8 800 8 470

Porc 6 350 7 650

Mais ces quantités ne sont pas disponibles annuellement. Suivant l'*Aide mémoire de l'ingénieur agricole* (Vermorel), on n'abat chaque année que le cinquième environ des bêtes à cornes, le quart des moutons, la moitié des porcs.

Nous avons donc en milliers de tonnes de viande disponible annuellement :

1901-10 1921-30

--- ---

Bœuf 10 940 13 850

Mouton 2 200 2 100

Porc 3 185 3 825

TOTAUX 16 325 19 775

Et nous obtenons comme parts, pour chacun des 400 et 475 millions d'adultes hommes, les nombres suivants :

Part annuelle Part journalière

kilogrammes grammes

--- ---

1901-10 40,8 115

1921-30 41 115

La ration réglementaire du soldat français, en viande, désossée et crue, est de 300 grammes par jour d'après M. Yves Guyot. Ici, les 115 grammes comprennent

os et petits déchets.

Nous sommes loin de l'abondance. Et nous n'avons pas fait entrer en ligne de compte les pays qui, par leur élevage, provoqueraient certainement une diminution de la maigre part attribuable à chaque humain civilisé.

Et le poisson, et les lapins, et la volaille, et le gibier ? dira-t-on.

Réunies, toutes ces nourritures n'accroîtraient pas du dixième la part de viande.

Non, nous n'avons pas trop de tout. Au contraire, tout nous manque. Tout nous manque dans les pays dits civilisés et c'est la grande cause qui fournit les prétextes à concurrences douanières, à incidents diplomatiques, à rivalités nationales et déchaînements guerriers.

Que nous y joignons les foules d'Asie, affamées malgré leur minutieuse agriculture, affamées à cause de leur reproduction bestiale, et nous verrions si le monde vit dans l'abondance, regorge de tout, ou bien végète par sous-alimentation, insuffisance, manque de toutes subsistances.

Je répète que je n'ai nullement la prétention de trancher définitivement, et d'une façon précise, la question. Je fournis des chiffres, j'offre une méthode, j'en tire une conclusion.

Que ceux qui croient à la surabondance donnent leurs chiffres, s'appuient sur du solide ! Jusqu'à preuves du contraire, je regarde comme une erreur l'affirmation que la production agricole fournit amplement de quoi nourrir l'humanité.

Beaucoup de militants politiques, sociaux verront le remède dans un accroissement de la production. Solution qui a été adoptée par les hommes dès le début de leur existence et qui a fait ses preuves comme impuissance. Produire davantage ne devient excellent que si, à la natalité désordonnée, hasardeuse, exubérante, se substitue une reproduction en nombre limité, mesuré, raisonnable, proportionnelle aux ressources générales.

Mais c'est non seulement de denrées alimentaires que nous manquons, c'est aussi, à n'en pas douter, de confort vestimentaire, mobilier et immobilier.

Il n'est que de connaître les intérieurs prolétariens, de savoir la vie des salariés pour s'en rendre compte, Il n'est que de comparer leur confort à un type de confort désirable pour tous les humains.

Pourrait-il y avoir, par une répartition équitable, dans tout logement, assez de locaux pour y faire vivre à l'aise, en lumière et aération, chaque membre du groupe qui l'habite ? Et dans ces chambres assez de meubles commodes, confortables, jolis, pour satisfaire aux nécessités personnelles ou communautaires ?

Chacun pourrait-il, en partageant fraternellement, avoir assez de vêtements d'hiver, de demi-saison, d'été, de sortie, de travail, assez de chaussures diverses, de linge, etc. ?

Chacun dans les locaux isolés ou communautaires, pourrait-il user facilement de salles de bain, de douches, de piscines, gymnases, bibliothèques, musées, laboratoires, observatoires, ateliers, salles de réunion, de conversation, etc. ?

Chacun pourrait-il jouir d'un jardin, pourrait-il voyager, faire voyager ses idées, transporter ses objets, etc. ?

Autant de problèmes qui, aujourd'hui, à les résoudre par le côté financier, monétaire, montreraient, à n'en pas douter, la pauvreté de la richesse sociale.

Autre question encore qui peut aider à éclairer les opinions sur ce point : quel peut être, à une époque donnée, le coût de l'élevage et de l'instruction d'un enfant, de la naissance à l'âge moyen où il devient producteur capable ? Instruction, éducation sans luxe, mais confortable dans des logis clairs, aérés, propres, sains. Aucune différence entre les enfants, bien entendu. Egalité au point de départ. Tous les jeunes mis à même de réaliser les promesses de leur personnalité. Dans de telles conditions, quelque taux raisonnable que l'on prenne, quelque époque que l'on considère, on constate que la pauvreté des nations ne permet nulle part l'élevage convenable des enfants au point de vue matériel.

Il n'est, du reste, pas un homme d'Etat, pas un ministre, pas un administrateur, pas un gérant, à un titre quelconque du capital social, qui ne sache l'impossibilité dans laquelle se trouve tout gouvernement de bonne volonté de satisfaire efficacement, pleinement, aux premiers besoins des hommes. L'accroissement rapide des charges sociales improductives des Etats, des collectivités, la multiplication des fonctionnaires, des agents de la force publique, des secours aux incapables, etc., ne sont-ils pas d'autres indices de misère publique, de surpopulation ?

Ces questions sont des plus importantes, des plus graves. Ce n'est pas uniquement en supprimant les budgets de la guerre qu'on les résoudra. Les réformateurs sociaux, quel que soient leur but, s'ils tendent sincèrement à rendre les hommes moins malheureux, ont tort de ne pas s'en préoccuper. Ils les rencontreront alors qu'il sera trop tard pour les résoudre. S'ils triomphent, dans les révolutions prochaines, ils se trouveront en face d'une telle misère sociale, qu'elle sera un obstacle formidable à tous les efforts de libération humaine.

Dire qu'on s'occupera de tout cela au lendemain du « grand soir », c'est compter sur une marge de surproduction qui n'existe pas, c'est retarder la libération qu'on poursuit, c'est se leurrer et leurrer les foules. Qu'on suive Bakounine ou qu'on suive Marx, ou tout autre, c'est une erreur de délaisser Malthus et Paul Robin.

- GABRIEL HARDY.

BIBLIOGRAPHIE. - Elisée Reclus : *Les produits de la terre* (1892). - Paul Robin : *Tableau de la production et de la consommation* (1901). *Type de confort pour tous les humains* (1904). - Yves Giroud : *Population et subsistance* (1904). - Yves Guyot : *Le Rapport de la population et des subsistances* (1905). - Daniel Zolla : *Le Blé et les céréales* (1909). - Dr Ch. V. Drysdale : *Y a-t-il assez de subsistances ?* Traduction Manuel Devaldès. (1915).

Accueil

SUBSTANCE n. f. (du latin *sub*, sous, *stan*, se tenir)

Le problème philosophique de la substance revêt un double aspect aux yeux du penseur moderne. D'une part, il concerne la perception du monde extérieur, la nature intime et profonde des objets que nous révèle l'expérience sensible ; d'autre part, il se préoccupe du fond invariable de l'être humain, de son moi, jugé distinct des phénomènes psychologiques que l'introspection fait connaître. Négligeant les creuses subtilités des scolastiques, touchant le problème de la substance, nous parlerons successivement de la perception des réalités extérieures et de celle du sujet pensant.

Pour l'ignorant, le monde extérieur existe bien tel que nous le percevons. Couleur, odeur, saveur, froid, chaud, et toutes les autres qualités sensibles sont des propriétés des choses elles-mêmes et, par conséquent, indépendantes de notre conscience. C'est avec des haussements d'épaules et un sourire dédaigneux ou compatissant, que maintes personnes, même non dépourvues d'instruction, écoutent l'homme qui se prend à douter de la valeur objective du témoignage de ses sens. En peuplant le monde de *formes* ou de *qualités occultes*, qui constitueraient les éléments des choses, Aristote et les scolastiques, ses admirateurs, sont restés proches de cette conception simpliste. Ils érigent en entités réelles des propriétés de nature subjective. Mais la physique a détruit radicalement cette croyance instinctive à l'objectivité de nos perceptions. Elle a ramené la lumière à un rayonnement d'énergie, le son, la chaleur, etc. à des vibrations de la matière. Dans l'univers qu'elle nous découvre, tout résulte, en définitive, d'ondes et de mouvements corpusculaires. De leur côté, physiologie et psychologie ont montré que nos perceptions sensibles dépendent, dans une large mesure, de la structure et de l'état des organismes nerveux, soit périphériques, soit centraux, et que la mémoire, l'association des idées, l'habitude et les autres facultés mentales jouent aussi un rôle des plus importants. De bonne heure, la simple réflexion philosophique avait conduit des penseurs, comme Héraclite et Parménide, à distinguer *l'être réel et permanent* des *apparences variables et changeantes*. L'opposition entre l'idée immuable, toujours identique à elle-même, et les *données sensibles*, dépourvues de stabilité, constitue la base essentielle de la philosophie platonicienne. Beaucoup d'autres philosophes rationalistes, pleins de défiance à l'égard de nos perceptions externes, ont demandé à l'intelligence de nous renseigner sur les qualités durables et constitutives des objets.

Raffinant à l'extrême la terminologie d'Aristote, les scolastiques distinguaient

l'essence de la *substance*. Le premier terme désigna les qualités contenues dans la définition, les idées qui constituaient la compréhension du genre et de l'espèce ; le second s'appliqua à l'abstraite notion de matière indéterminée, notion que l'on érigea bien à tort en entité incompréhensible. Mille arguties, mille querelles extravagantes découlèrent de cette logomachie et firent les délices des philosophes du Moyen Âge. Elles intéressent encore les lecteurs d'un Maritain, mais ne méritent pas de retenir l'attention d'un homme sensé. Pour Descartes, ce qu'il y a de réel dans l'univers qui nous entoure, c'est ce que notre entendement conçoit d'une façon claire et distincte, non ce que nos sens perçoivent. L'étendue, voilà l'unique propriété vraiment constitutive des objets matériels. Un morceau de cire change de couleur, d'odeur, de forme, etc., lorsqu'on le fait fondre en le plaçant sur le feu ; mais, liquide ou solide, nous savons « par une inspection de l'esprit » que la cire est toujours étendue. Aussi l'espace, selon Descartes, ne diffère-t-il « de la substance que par cela seul que nous considérons quelquefois l'étendue sans faire réflexion sur la chose même qui est étendue ». S'inspirant d'idées semblables, Locke distinguera dans les corps les qualités premières, étendue, figure, solidité, etc., sans lesquelles on ne saurait les concevoir, et les qualités secondes, couleur, son, odeur, etc., qui peuvent être supprimées, au moins abstraitement, sans que disparaisse la notion de corps. « Les qualités premières sont dans les corps, soit que nous les y apercevions ou non », alors que « les secondes sont jugées y être et n'y sont point ». Mais il n'a pas été difficile de démontrer que l'étendue de Descartes et les qualités premières de Locke étaient aussi dépourvues d'objectivité que la couleur, le son ou la saveur. En conséquence le problème de la substance constitutive des réalités perçues par nos sens s'offre au penseur moderne sous un angle assez différent.

Voici devant moi un objet quelconque, une orange par exemple. Sa perception se réduit, en dernière analyse, au groupement d'un ensemble de sensations actuelles, d'images, de souvenirs, d'idées, d'habitudes mentales diverses. L'orange possède une couleur et une forme bien caractéristiques ; au contact, elle donne une impression de froid et de légères inégalités ; à la pression des doigts, elle oppose une résistance ; elle a de plus une odeur et une saveur très particulières. Et chacune de ces sensations peut être donnée séparément ; il existe une orange visuelle, une orange tactile et thermique, une orange olfactive, une orange gustative. Un aveugle de naissance, brusquement guéri de sa cécité, ne reconnaîtrait pas de prime abord, et par la seule vue, l'orange qu'il distingue si facilement grâce à l'odorat ou au toucher. Une simple image, un souvenir des perceptions antérieures remplacent d'ailleurs fréquemment la sensation actuelle ; la vue d'une orange placée derrière la vitrine d'un magasin suffira, par exemple, à évoquer en moi le souvenir très précis de l'orange tactile, de l'orange olfactive, de l'orange gustative. Quand je perçois l'orange visuelle, je crois la saisir avec l'ensemble des qualités qu'elle présente d'ordinaire.

Mais ces propriétés de l'orange, que l'analyse psycho nettement distinctes, nous leur supposons un *substratum* commun, la *substance*, qui se dissimule sous la couleur, qui engendre la forme et la résistance, qui provoque

l'odeur et la saveur. Cette substance, nous ne la percevons pas directement ; néanmoins, nous ne pouvons douter de son existence, car toutes les fois que nos sens s'exercent ensemble, et sur le même objet, ils nous donnent les mêmes sensations. C'est simultanément que je saisis l'orange visuelle, l'orange tactile, l'orange olfactive et l'orange gustative, si mes divers sens s'appliquent en même temps à la percevoir. D'où la synthèse de ces images différentes, qui s'agrègent entre elles et donnent finalement un objet unique. Ajoutons que le déplacement de cet objet entraînera celui de toutes ses qualités : preuve nouvelle de l'existence d'un substratum soutenant ces dernières. Ce substratum, c'est la matière dont les combinaisons infiniment variées engendrent tout ce qui existe. Substance universelle, d'où jaillissent le mouvement et la vie, la matière n'est d'ailleurs point l'entité inerte et passive que les spiritualistes ont sottement imaginée. Inséparable de la force, elle répond à une prodigieuse condensation d'énergie, à un équilibre dont le dynamisme ne peut s'accommoder d'une stabilité définitive.

Considérons maintenant le problème de la substance du point de vue psychologique, en d'autres termes recherchons la nature du moi profond. Un flux incessant de faits hétérogènes qui se succèdent et se pénètrent, un tourbillon de sensations, d'idées, de jugements, d'émotions, de volitions, voilà ce que l'individu découvre quand il rentre en lui-même pour observer sa vie mentale. Pourtant au sein de cette multiplicité de phénomènes transitoires, de ce fluide écoulement de faits instables, il croit atteindre une réalité qui dure, un centre permanent d'où émanent ces modifications si changeantes et si variables. A ce noyau solide il rattache les événements antérieurs de son existence, ainsi que ses états présents et quelquefois, par anticipation, certains états futurs. C'est le même moi, aujourd'hui occupé à réfléchir, qui accomplit telle action il y a dix ans et qui se dispose à partir en voyage demain. D'où la croyance à un support, à une substance qui demeure et ne disparaît pas avec chaque état, pour renaître avec l'état suivant. Ce substratum nous ne le saisissons jamais, il est vrai, comme une réalité distincte des phénomènes psychologiques, mais le raisonnement nous oblige à l'admettre ; car, seul, il parvient à rendre compte des caractères d'unité et d'identité que présente le moi profond.

Avec une belle impudence et un manque complet de logique, les spiritualistes affirment que ce support ne saurait être qu'un esprit simple et immatériel. Multiplicité et changement, ces deux caractères essentiels de la vie psychologique, seraient pourtant inexplicables si les états de conscience découlaient d'un principe indivisible, ne pouvant s'éparpiller en une poussière d'états. Wundt, philosophe bien peu révolutionnaire pourtant, reconnaît combien est faux l'argument spiritualiste qui s'appuie sur l'unité de la pensée.

« Où puise-t-on, écrit-il, la conviction que l'âme serait un être simple ? On remplace le concept d'*unité* par celui de *simplicité*. Mais un être *un* n'est pas pour cela un être *simple*. L'organisme corporel est *un*, et cependant il se compose d'une pluralité d'organes. Dans la conscience, nous rencontrons de même, aussi bien successivement que simultanément, une multiplicité qui témoigne d'une pluralité de

sa base fondamentale. » Le cerveau, organe à la fois un et complexe, rend parfaitement, compte du double caractère d'unité et de multiplicité que présente la vie mentale. Et c'est à la mémoire, aux souvenirs emmagasinés dans son encéphale, que l'homme doit de se reconnaître identique aux diverses époques de son existence. Comment expliquer les dédoublements de la personnalité, si cette dernière avait pour substratum un âme simple et spirituelle ? Ce genre de maladie s'explique très bien, au contraire, lorsqu'on a compris que la substance pensante, c'est tout simplement la substance cérébrale.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

SUGGESTION n. f. (du latin *subqerere*), placer au dessous, entasser des arguments.

Insinuer pour faire accepter ce qu'on désire, en agissant sur l'esprit de la personne.

L'étude de la suggestion est extrêmement délicate, car on côtoie, par les phénomènes que l'on découvre, tout un terrain où la science officielle n'ose pas encore s'aventurer.

Les faits sont indéniables mais leur interprétation est difficile à analyser.

Dès la plus haute antiquité, les phénomènes de suggestion ont été employés dans des buts plus ou moins avouables, car il est évident que tous les miracles, les mystères, les expériences des fakirs, les prédictions des pythonisses ou des augures n'avaient d'autres causes que des suggestions soit personnelles, soit collectives.

Un exemple de ces dernières est le « baquet de Mesmer ». On sait que ce médecin allemand, fondateur de la théorie du magnétisme animal sous le nom de mesmérisme, avait réalisé, à Paris, des expériences de chaîne magnétique, comme nous en avons tous vu sur différentes scènes par des magnétiseurs fameux, il y a trente ans. Ceci est de l'*hétérosuggestion*, c'est-à-dire produite par des éléments extérieurs à la personnalité du sujet, en principe la volonté d'une autre personne.

L'*autosuggestion*, elle, se manifeste par un travail du subconscient, et peut agir d'une façon merveilleuse sur tout notre organisme, même en dehors de notre volonté.

On se rappelle qu'en 1923, Coué et sa méthode firent beaucoup de bruit par la simplicité même de l'application de la suggestion et les résultats probants qu'il obtenait chez beaucoup de malades. Cette méthode consistait à dire soir et matin à haute voix, machinalement, sans faire effort de volonté : « *Tous les jours, à tous points de vue, je vais de mieux en mieux* ». Ou, si l'on a une crise névralgique aiguë ou une secousse morale très déprimante, on dit très vite comme dans un bourdonnement : « *ça passe ... ça passe ...* ». Et les maladies physiques et les ennuis moraux, tout cela disparaît comme par enchantement.

Nous reviendrons tout à l'heure sur la méthode Coué et montrerons combien elle a été en progrès sur les anciennes écoles où toute la psychothérapie avait

également la suggestion à sa base.

Il y avait, en ce temps-là, deux écoles rivales : l'École de la Salpêtrière et l'École de Nancy.

Rivales, elles l'étaient, et féroce­ment, par des différenciations qui, disons-le tout de suite, ont disparu totalement aujourd'hui : car on ne voit plus dans les grandes névroses de la Salpêtrière, que des maladies mentales susceptibles de guérison par des soins normaux : suggestion, psychothérapie, électrothérapie, etc.

L'École de la Salpêtrière, illustrée par Charcot, Richet, Féré et beaucoup d'autres, voyait en tout névrosé un *hystérique*.

L'hystérie était une maladie aux manifestations diverses, dont le phénomène le plus frappant était l'attaque convulsive et dont la caractéristique était d'être sans lésions anatomiques. Angoissant et théâtral était le tableau de la grande attaque : au début, l'*aura*, c'est-à-dire cette *boule* qui remontait de l'épigastre au pharynx ; puis, la phase *tonique*, avec sa raideur de tout le corps ; la phase *clonique*, avec ses convulsions ; enfin la *résolution*, suivie souvent d'une crise de larmes. Au retour de la conscience, aucun souvenir.

A cette grande hystérie, Charcot adapta le grand hypnotisme avec ses lois immuables : léthargie, catalepsie, somnambulisme, dans leurs phases toujours semblables et parfaitement réglées. Il n'est pas un médecin de cette époque qui ne les ait reproduites expérimentalement et ne s'en soit même servi comme anesthésie naturelle pour les petites opérations.

C'est avec de semblables sujets que Charcot faisait la gloire de l'École de la Salpêtrière. A côté d'elle, comme une parente pauvre, vivait doucement, tranquillement, modestement, l'École de Nancy où Bernheim et Liebault dans cette ville même, Edgar Bérillon à Paris, Burot et Bourru à Rochefort, et beaucoup d'autres disciples un peu partout, soignaient également les psychoses de toutes sortes par une seule thérapie : la suggestion à différents degrés. Admettant avec tous les philosophes que nous avons deux états en nous, un conscient et un subconscient, le premier agissant par la volonté, le deuxième par l'automatisme, c'est par une action directe sur ce subconscient qu'ils purent obtenir toutes les modifications psychiques nécessaires aux guérisons. Mais c'est par l'hétérosuggestion qu'ils agissaient, c'est-à-dire par une volonté étrangère à celle de l'individu. Nous verrons tout à l'heure que les méthodes modernes et celle de Coué entre autres, consistent à substituer à cette volonté étrangère, non pas même la propre volonté du malade, mais la seule *imagination*, seul élément capable d'agir automatiquement sur son subconscient, de lui-même, sans aucun facteur étranger.

Charcot mourut. Des années encore ses disciples purent croire à la véracité des phénomènes qu'ils observaient chaque jour ; mais peu à peu, la désagrégation se fit : on s'aperçut que les hystériques étaient capables, suivant certaines modalités de

leur caractère ou de leur état social, de reproduire les symptômes les plus multiples. Consciemment ou non, par suggestion ou supercherie, l'hystérique présentait toutes les manifestations morbides constatées si souvent, et d'autant plus facilement qu'il y était encouragé par des examens médicaux répétés ou mal conduits, qui leur ont enseigné en quelque sorte la symptomatologie de leur maladie.

C'est pourtant un fidèle disciple du maître qui démolit ainsi le monument si durable, paraissait-il, de la Salpêtrière : c'est son ancien chef de clinique devenu à son tour un maître incontesté par l'éclat de sa science, j'ai nommé le professeur Babinski.

Pour Babinski, l'hystérie qu'il nomme de préférence *Pithiatisme* (du grec : persuasion guérissable) est un état pathologique se manifestant par des troubles qu'il est possible de reproduire par *suggestion*, chez certains sujets, avec une exactitude parfaite, et sont susceptibles de disparaître sous l'influence de la *persuasion* seule.

Donc, par la persuasion seule, une personne, ayant l'autorité nécessaire pour cela, arrivera facilement à créer dans un malade un état d'esprit tel qu'il croira fermement que sa guérison dépend entièrement de lui même.

Et c'est ce qu'enseignait Coué : « Je ne vous guéris pas, disait-il en substance, c'est vous qui vous guérissez vous-même : je vous montre seulement le pouvoir que vous avez en vous pour cela, et la façon de vous en servir ». Sa méthode était expliquée dans un petit livre : « *La maîtrise de soi-même par l'autosuggestion consciente* », Entendez bien qu'il ne s'agit pas d'un de ces livres plus ou moins américains enseignant la façon de cultiver sa volonté pour renverser tous les obstacles de la vie. Coué, au contraire, supprime tout effort volontaire : c'est l'imagination seule qui agit, et quand il y a conflit entre la volonté et l'imagination, c'est toujours l'imagination qui l'emporte. Exemples : voulons-nous dormir ? Le sommeil ne vient pas. Voulons-nous trouver le nom d'une personne ? Le nom vous fuit. Voulons-nous nous empêcher de rire ? Le rire éclate de plus belle, etc.

Il est certain qu'aujourd'hui, des maîtres de la psychothérapie, les professeurs Bérillon, Pierre Vachet et Marcel Viard, pour citer trois des principaux, ne soignent pas autrement leurs malades. Le docteur Viard fait suivre souvent ses conférences d'exercices de suggestion collective, et il ne dit pas autre chose : « Soyez calmes, laissez vos muscles en résolution, ne pensez à rien, et vous sentirez une euphorie parfaite vous pénétrer, vos soucis s'atténueront, votre santé sera meilleure ... ».

Le professeur Louis Bénon a dit aussi : « Pour aider à guérir, l'influence morale a une valeur considérable. C'est un facteur de premier ordre qu'on aurait grand tort de négliger, puisqu'en médecine, comme dans toutes les branches de l'activité humaine, ce sont les *forces* morales qui mènent le monde.

» Le bon médecin suggestionnera donc ses malades, mais à leur insu. Il devra créer en eux une autosuggestion, en leur persuadant qu'avec le temps et la patience,

la guérison viendra. Il leur dira la façon de prendre leurs médicaments et l'action qu'ils auront sur leur organisme : cette action sera décuplée par l'assurance qu'ils auront de leur bon effet. »

Et les médecins de villes d'eau le savent bien qui prescrivent à leurs clients des dosages et une exactitude peut-être exagérés, mais qui rentrent pour une bonne part dans la réussite du traitement.

Je ne parlerai pas des miracles de Lourdes, ni de la part énorme que prend la suggestion dans les guérisons de malades nerveux subissant un doping formidable par le cadre et la mise en scène. Car là, comme en toute chose, il n'y a que ceci : *la foi qui sauve !*

- LOUIS IZAMBARD.

Accueil

SUICIDE n. m. du latin: *sui*, de soi et *cædere*, tuer

Si nous voulons tenter de définir ce qu'est le suicide, nous nous reporterons à la définition que E. Durkheim donne dans son introduction à son étude de sociologie sur le suicide.

« On appelle suicide tout cas de mort qui résulte directement ou indirectement d'un acte positif ou négatif accompli par la victime elle-même et qu'elle savait devoir produire ce résultat. »

Parmi les problèmes de la vie morale dont l'explication reste laborieuse, le suicide, en tant qu'acte psychologique, est certainement le plus malaisé à expliquer.

Que des êtres préfèrent, en certaines circonstances, la mort à la douleur, cela semble à première vue normal à concevoir ; mais, dès que l'on se penche sur l'impérieux attachement qui enchaîne l'individu aux manifestations de sa propre vie, on doit se rendre à l'évidence et constater que ce déséquilibre entre ces forces de vie et de mort, est plus compliqué que l'on pourrait se l'imaginer de prime abord.

Dans les asiles et les hospices, le fait de voir des malheureux sans famille, sans ami, sans argent, traînant des maladies incurables, supplier les médecins de leur prolonger la vie, montre que l'acceptation de la mort ne trouve guère d'adhésion. Cependant, nous enregistrons d'autre part, des êtres qui se refusent à supporter la moindre contrariété, ils se donnent la mort pour des motifs futiles, sinon dérisoires : les journaux sont riches d'anecdotes tant originales que douloureuses.

Ces réactions contre la mort, comme ces attraites pour la mort, s'enregistrent souvent sans que nous puissions en tirer les moindres conclusions ; tout au plus pouvons-nous, envisageant les motifs qui déterminent l'individu à se supprimer, tenter d'en déduire quelques généralisations, quelques constatations, voire esquisser quelques faibles explications, le problème reste en son entier énigmatique et, aujourd'hui encore, dans ce domaine, la spéculation et l'hypothèse se donnent libre cours.

Edmond Jaloux a noté, sur la psychologie du suicidé, quelques observations qui méritent d'être citées :

« Brusquement, la communication avec le monde extérieur est interrompue ;

il ne se fait plus entre la sensibilité et lui cet échange distrayant qui nous permet de nous renouveler sans cesse et de ne pas nous épuiser. Une pensée unique fonctionne dans un cerveau à peu près obturé et se répète jusqu'à la satiété, créant une sorte d'exaltation qui supprime peu à peu tout contrôle. Tous les suicidés connaissent ces états d'exaltation qui se sont renouvelés souvent avant d'aboutir à la crise finale. Celle-ci est due à une saturation de l'esprit par lui-même. Le désespéré cherche à mourir, non plus pour échapper à la déception initiale qu'il lui arrive de perdre de vue, mais pour fuir ce délire conscient qui ne lui laisse aucun repos. Il ne voit plus la disproportion qu'il y a entre ce délire et sa cause ; il s'intoxique de ses propres réflexions au point de ne plus pouvoir se tolérer. Il faut admettre qu'en se tuant, le suicidé n'a pas une conscience exacte de sa fin totale ; tout se passe comme s'il se tuait sans croire à sa mort ; il ne la réalise à aucun moment et il se supprime avec l'intime persuasion qu'il ne supprime en lui que cet état de malaise. À ce moment, le suicide est conçu comme la seule délivrance possible, parce qu'il libère l'homme de son obsession destructrice. »

Le suicide, acte individuel, semble se rattacher par certains points aux manifestations de l'activité sociale ; par ce fait, il s'est vu étudié comme phénomène social - ce qui explique cette autre définition donnée par H. Denis :

« Le suicide est un acte volontaire qui s'accomplit suivant un processus psychique, un conflit plus ou moins complexe, long, douloureux, de motifs qui échappent à l'observation externe : l'observateur ne surprend que les manifestations intrinsèques d'un phénomène de conscience. »

Le suicide, dans l'état présent des choses, est une des formes par lesquelles se traduit l'affection collective dont les humains souffrent. Pour comprendre cet état nous devrions en étudier les formes et les aspects divers.

Certes, la question a été longuement examinée et certains auteurs ont éclairé le problème par de lumineuses recherches qui sont d'un apport incontestable.

Examiner les différents aspects sous lesquels se présente l'étude du suicide serait, sans doute, d'une utilité réelle, mais cela demanderait un exposé et un développement trop longs. Il faut se résoudre à renvoyer ceux qui s'intéressent à la chose, aux ouvrages cités dans la bibliographie, à la fin de cette étude.

H. Denis a classé les influences qui s'exercent sur le suicide, estimant que « le phénomène du suicide, comme phénomène social, doit être considéré dans toute sa relativité, c'est-à-dire qu'il doit être mis en rapport : 1° avec les autres phénomènes moraux étudiés par la statistique ; 2° avec toutes les conditions générales qui peuvent exercer une influence sur ce phénomène, en tant que phénomène social.

» La classification générale de ces facteurs reproduit, à mes yeux, la classification hiérarchique des sciences, exprimant l'ordre de complexité et de

dépendance des phénomènes de l'univers, de l'homme et de la société humaine. C'est la grande lumière qui éclaire aussi bien les phénomènes de pathologie sociale, comme le suicide, que les phénomènes de la vie collective. »

Facteurs mésologiques ou cosmiques du suicide : conditions telluriques, climat, température saisonnière, mois, heures du jour et de la nuit.

Facteurs biologiques : caractères anthropologiques et ethnologiques, hérédité, sexe, âge.

Facteurs sociologiques : a) société domestique : état civil, célibat, mariage, veuvage, divorce ; b) état social général.

D'autres auteurs ont groupé les suicides en différents types :

Le suicide maniaque qui détermine l'individu à se soustraire à un danger ou à une hantise imaginaire ou en vue d'obéir à un appel mystérieux qu'il a reçu de l'au-delà ;

Le suicide mélancolique qu'un état général d'extrême dépression conduit sur les chemins de la mort ; il prépare avec calme ses engins d'exécution, sa tristesse exagérée le pousse à voir tout en noir ;

Le suicide obsessionnel : dans ce cas, l'individu, hanté, parfois sans motif, de l'idée fixe de la mort, est en proie à l'obsession de ce désir impérieux ;

Le suicide impulsif et automatique qui, sans raison, conduit l'être, par une impulsion brusque, à attenter à sa propre vie.

Tout ceci ne peut cependant nous autoriser à voir, dans tout suicidé, un fou. L'histoire nous rapporte des cas d'individus qui prirent la résolution d'en finir avec la vie et donnèrent au monde de rudes leçons de volonté, de courage et de stoïcisme.

Le droit que prenaient certains individus de se supprimer devait provoquer des réactions violentes dans les sociétés policées qui, aidées des morales, des philosophies et des religions, ne manquèrent point de juger le suicide comme immoral, impie et ridicule et en qualifier l'acte de lâcheté.

Il importe peu que l'opinion publique oppose un veto

impératif au droit au suicide ; à l'encontre des morales et des philosophies religieuses ou rationalistes, on peut non sans raisons, admettre le suicide.

Cela a amené certains esprits libres à se demander si le suicide ne se trouvait pas justifié par les souffrances physiques, morales ou éthiques.

Le Docteur Hotz écrivait : « Quand une société guillotine et amnistie les

crimes passionnels, il est inadmissible qu'elle refuse de laisser les incurables se tuer ou de les tuer elle-même par un moyen qui présenterait toutes les garanties désirables de respect, de liberté individuelle. » Et, déjà en 1909, le professeur G. Dumas déclarait à la Sorbonne : « Pourquoi refuserait-on la mort à un incurable ou à un homme qui la réclame, lorsque la mort est pour lui l'affranchissement de douleurs intolérables ? Rien n'est plus absurde que la souffrance inutile et rien n'est plus légitime que de chercher à s'en débarrasser. »

Le Docteur Binet-Sanglé, depuis, a écrit un petit traité : *Art de mourir*, afin d'aider de ses conseils ceux qui veulent se détruire.

Pour la plupart des moralistes - ceux qui soumettent au public une opinion - le suicide est une faute, voire un crime et se tuer est faire tort à Dieu ou à la société et certains vont jusqu'à affirmer qu'en agissant ainsi l'individu est un ingrat puisque, prétendent-ils, la société rend de tels services qu'il a une obligation de vivre pour payer sa dette envers elle. Sur 47 auteurs contemporains consultés : Bayer, dans son ouvrage *Le Suicide et la Morale*, en trouve 38 se prononçant contre le suicide.

Quoique la bible nous offre quelques spécimens de suicidés : Samson, Architophel, Eléazar, Razias, Zambri, Abimelech, Hircan, le roi Saül, Ptolémée Macron, il n'en reste pas moins vrai que c'est en se basant sur les saints évangiles que les Eglises condamnèrent le suicide en invoquant tout particulièrement le « Tu ne tueras point ».

« Si quelqu'un s'est tué, ne l'honore pas, ne le maudis pas » écrit Akiba ; mais, jusqu'ici, signale le répertoire de Schwab, les rabbins interprètent les textes talmudiques en se prononçant pour l'indulgence ou la sévérité.

« En 1320, cinq cents juifs assiégés dans une forteresse par les Pastoureaux, choisissent l'un d'entre eux, comme le plus fort ou le plus résolu, pour les soustraire à la cruauté de leurs impitoyables ennemis, et se font tous égorger de sa main », rapporte A. Legayt, dans son étude sur le *Suicide ancien et moderne*.

Dans l'*Univers israélite* du 4 octobre 1912, on lisait : « La loi juive, si elle réproouve le suicide, se montre extrêmement large en faveur des suicidés. Le moindre indice favorable suffit pour incliner à l'indulgence. C'est une règle générale qu'en matière de foi funéraire on doit suivre l'opinion la moins sévère. »

La morale catholique, elle, plus rigide, condamne le suicide comme une atteinte non seulement aux droits de Dieu, mais comme étant un acte de désespoir injurieux à la bonté divine et, sauf le cas où Dieu en inspire le dessein - pour excuser Samson, sainte Pélagie et les martyrs volontaires - l'Eglise a considéré le suicide comme un crime affreux, comme le triomphe du démon sur l'homme. Le concile d'Arles, en 452, celui de Bragues en 563, et celui d'Auxerre en 576, condamnèrent le suicide comme un crime qui serait dû à l'effet d'une fureur diabolique, défendaient de faire mémoire des suicidés au saint sacrifice de la messe

et interdisaient le chant des psaumes aux enterrements. À travers les siècles, l'Eglise catholique ne cessera de se montrer intolérante à ce sujet, sa législation fut véhémement, elle justifia parfois les plus sanguinaires répressions, telles celles d'Abbeville, où les corps des suicidés étaient traînés sur une claie à travers les rues. Le droit coutumier emprunta au droit canonique sa législation avec quelques variantes et, aujourd'hui, si celles-ci absolvent le suicide, la jurisprudence punit toujours la complicité.

Quant à la morale protestante, elle condamne le suicide sans le punir ; car, s'il est interdit de mettre fin à sa vie, on peut la sacrifier pour l'accomplissement du devoir : « Il nous est permis d'exposer notre vie pour la gloire de Dieu. »

Certes, il serait attachant d'aborder cette question du suicide et de l'examiner à la lumière de la philosophie et de la littérature ; force m'est de renvoyer mes lecteurs à un autre ouvrage riche de documentation : *Le Suicide et la Morale*, par A. Bayet. Voici les deux impressions laissées à l'auteur de ce volumineux travail qui, parlant du suicide par rapport à la morale, écrit :

1° « Il n'y a pas, dans la morale contemporaine, comme on le dit trop souvent, une doctrine qui condamne le suicide et une doctrine qui l'approuve : il y a une morale simple qui condamne tous les suicides, en principe et dans tous les cas, et une morale nuancée qui, plus souple, distingue entre les cas et va de l'horreur au blâme et à la désapprobation, de la désapprobation à la pitié, de la pitié à l'excuse, à l'approbation, à l'admiration. »

2° « Le conflit de ces deux morales ne se ramène pas, au moins dans les formules, à un conflit entre la pensée catholique et ses adversaires. Les deux doctrines opposées se disputent et divisent le monde de la pensée, l'enseignement neutre, la presse neutre, sans qu'on puisse ranger leurs partisans en deux camps bien définis au point de vue religieux, philosophique ou politique. Et l'impression générale, lorsqu'on étudie la morale formulée, n'est pas une impression de lutte franche, mais d'incertitude et de désarroi. »

Répondant, jadis, à une enquête posée dans le journal *l'En dehors*, par G. de Lacaze-Duthiers, à l'époque de la mort de G. Palante, j'écrivais, à ce sujet: « Le pouvoir de disposer de soi est et restera toujours l'affirmation la plus haute de l'individualité qui, n'ayant pas demandé à vivre, se libère des contraintes que la société ne cesse de lui imposer. Pour ma part, je ne conçois aucune « morale » qui m'obligerait à prolonger une existence dans un milieu où la libre expansion de ma personnalité ne cesse d'être entravée. La pensée de Marc Aurèle : « Es-tu réduit à l'indignité ? Sors de la vie avec calme » s'harmonise pleinement avec ma façon d'envisager le droit au suicide. Il serait superflu et vain, je pense, que je m'attarde à montrer l'illogisme du jugement que porte la société vouant au mépris le plus profond ceux qui s'échappent à cette vie. Cette condamnation préconçue est des plus arbitraires et ne repose d'ailleurs que sur une foule de préjugés que nous lèguent une éducation et une morale mensongères. Pourquoi condamner des «

irresponsables » qu'un état physique ou moral détermine au suicide ? Quant aux « moralistes » qu'est-ce que cette haute vertu dont ils détiennent jalousement (il faut le croire) le monopole, qui les autorise à émettre cette insidieuse prétention de jeter l'anathème sur celui qui quitte l'horrible enfer dans lequel, résigné bien souvent, il a consenti à se consumer petit à petit ? L'odieuse imposture de « leur morale », la cynique comédie que joue « leur société » ne me paraissent nullement qualifiées pour qu'en leur nom ils se posent en censeurs ; car, non contente de laisser mourir de faim ceux qu'elle a pour mission de protéger, cette monstrueuse société se plaît à envoyer s'entrégorger, au nom des entités les plus diverses et des plus stupides, ceux qu'elle devrait élever. Pères et mères, c'est vers vous que ma pensée se porte ensuite pour condamner l'absurde et odieuse autorité qui conduisit votre ou vos enfants sur le chemin du suicide. Votre conscience est-elle exempte de reproches ? Vous êtes-vous rappelé les réprimandes monstrueuses que vous décochiez à ces cœurs sensibles à qui vous refusiez votre assentiment dans le choix qu'ils s'étaient fait de leurs amours ? Et vous, potentats corrompus, détenteurs de pouvoirs usurpés, qui feignez de ne pas apercevoir la misère criante qu'engendre l'inégalité sociale du régime présent, ne sentez-vous pas peser sur vous le poids de toutes ces fins tragiques de miséreux s'échappant de « votre société », afin de fuir les affres de la faim ? Morale hautaine et vile, personnification perfide et fourbe dont sont victimes les naïfs de ce monde qui croient en votre sublimité, vous êtes la grande responsable. Suicidés : filles mères abandonnées, amoureux éconduits, détenus qu'une fatalité conduisit sur la route interdite par « nos codes », vous tous, victimes d'un milieu à plat ventre devant d'insensées idolâtries, que ne pouvez-vous ressusciter et vomir vos imprécations contre « notre » lâcheté, « notre » résignation en présence des devoirs mystificateurs ? Habile diplomate autant que perfide institution, afin de sauvegarder son « honneur et sa dignité », la société pousse la fourberie jusqu'à réprover l'attentat contre soi-même, parce que le suicide la condamne. Mais il est un suicide qui, surplombant tous les autres, se dresse en accusateur devant notre société de tartufes, c'est le « suicide philosophique ». Maintes fois soulevée, la question du suicide philosophique a donné lieu aux plus contradictoires opinions. « Que celui qui ne veut pas vivre plus longtemps expose ses raisons au Sénat et, après en avoir obtenu congé, quitte la vie. Si l'existence t'est devenue odieuse, meurs ; si tu es accablé par la douleur, abandonne la vie. Que le malheureux raconte son infortune et que le magistrat lui fournisse le remède, sa misère prendra fin. » Tel était le décret par lequel Athènes avait reconnu « le suicide légal ». Cette autorisation première est certes superflue, mais c'était là une « liberté codifiée » que nous sommes loin de retrouver dans les codes actuels et même dans les préceptes moraux chrétiens et rationalistes. « S'il te plaît de vivre, vis ; s'il te déplaît, libre à toi de retourner d'où tu viens », écrivait Sénèque. D'Holbach, dans son *Système de la Nature*, a fait l'apologie de la mort volontaire, et Littré s'exprimait de la sorte : « Quand un homme expose clairement les raisons qui l'empêchent de vivre et quand ces raisons sont réelles et non pas imaginaires, quel motif y a-t-il de lui dénier la liberté morale telle que nous la concevons, chez chacun de nous ? » Quant à P. Robin, il soutenait que l'homme incapable d'être utile à la société doit disparaître. Le suicide de M. et Mme Lafargue inspirait à Marcel

Sembat ces quelques lignes: « Quelle belle mort : en pleine vigueur, à l'heure choisie pour partir ensemble avant le déclin ! Cette fin me paraît fière et magnifique comme un splendide coucher de soleil. Je ne sais rien de plus noble en ce genre depuis la mort des deux Berthelot. Paul Lafargue n'est mort ni en saint, ni en martyr, ni en héros, ni en désespéré ; il est mort en sage. » Mes citations pourraient s'allonger encore et je pourrais invoquer des noms tels que Socrate, Condorcet, E. Hureau, L. Prouvost, le lord-maire de Cork, etc., mais je veux conclure. Le suicide philosophique prête à de nombreuses critiques. Je conviens, pour ma part, qu'il n'est pas une solution et que, bien souvent, il est le résultat d'un affaiblissement moral et physique chez l'individu qui s'y détermine ; mais à quel titre condamner ceux qui ne peuvent supporter la médiocrité de la vie et la veulerie de la foule ?

Mon ami Bailly, répondant également à cette enquête, s'exprimait: « Il est souvent très pénible de gravir les durs chemins de la vie et l'héroïsme n'est pas l'apanage de tous. Quand un être, dès sa prime jeunesse, offre - avec candeur - toute l'ardeur de son âme, la noblesse de ses sentiments et sa puissante générosité, et que les autres lui servent, en revanche, de la trahison et de la férocité, il se peut que les ans viennent user son enthousiasme et il lui est permis de douter de la bonté des humains. Le doute ! Quand il s'empare de vous, il vous donne quelquefois des apparences de joie, mais plus souvent il vous terrasse. Lutter, c'est vivre (selon le dicton) ... Oui, c'est vrai. Tenter sans relâche d'affirmer sa puissance par des actes de grandeur et d'intelligence, c'est se montrer quelqu'un au milieu des quelques choses. Lancer un défi aux puissants et aux flagorneurs en s'insurgeant sans cesse contre les lois qui oppriment l'individu et contre les hommes qui les érigent, c'est se montrer de grande taille. Mais, hélas! Il y a des différences de taille. Néo-stoïcien, j'aime celui qui, fièrement et courageusement, mène (sans haine) le combat pour son indépendance. J'aime le « fort » qui toujours espère dans son désespoir (je suis de ceux qui croient que, même les plus hardis, sont parfois désespérés). J'aime celui qui, sans arrêt, dénonce la nocivité de l'autorité et de son succédané, la contrainte. J'aime par-dessus tout celui qui va « jusqu'au bout ». Mais, encore une fois, je dis, hélas ! que les héros sont rares (même au temps des héros sans héroïsme) et il nous faut reconnaître que, même dans le domaine de la bonté et de l'intelligence, il y a des faiblesses qui sont humaines. »

» Oui, vivre ! ... c'est très bien, mais mourir ! c'est parfois beau. Quand vivre veut dire : être indompté et indomptable, posséder une solide santé, trouver sur son chemin des âmes qui vibrent à l'unisson de la sienne et qui, dans les passages difficiles, vous tendent, sans arrière-pensée, fraternellement la main, je crie : « Vive la Vie !... ». Mais (malgré mon ferme désir d'aller jusqu'au bout, vu mes conceptions et quoique atteint d'une maladie incurable), quand la sensibilité est trop forte, la dignité trop élevée, l'intelligence trop éveillée pour le cadre et le composant d'une société rapace et criminelle ; quand les armes que possédait le combattant - santé, énergie et volonté - ne sont pas assez fortes, mieux vaut - c'est mon idée - qu'il accomplisse l'action qui le précipite, au lieu de se laisser choir dans la vile indifférence de ceux « d'en bas » ou dans la fameuse crapulerie de ceux « d'en haut

»... »

L'individualiste souffre davantage de la laideur de notre société. De quel droit l'empêcherions-nous de se libérer? C'est pourquoi je revendique pour l'individu la libre disposition de sa personnalité, m'insouciant peu de la prétention de la collectivité qui veut, par je ne sais quel devoir social, la retenir malgré lui !

- HEM DAY.

BIBLIOGRAPHIE. - Bayet Albert ; *Le Suicide et la Morale*, éd. Alcan ; Durkeirn Emile; *Le suicide, étude de sociologie*, éd. Alcan ; Legoyt A. : *Le suicide ancien et moderne*, éd. A. Drouin,; *Sur le suicide* (enquête, « Le Disque vert », Bruxelles) ; Rizzardi Luca : *Le suicide*, éd. « La Société Nouvelle » ; Denis H. : *Le suicide et la corrélation. des phénomènes moraux en Belgique*, (Académie Royale de Belgique) ; Jacquart : *Essais de Statistique morale. Le Suicide*, éd. Dewit ; Dr Binet

L'En dehors », n° 64-66-67-68, 4è année : Enquête, *Un individualiste a-t-il le droit de se suicider ?*

Accueil

SUPERSTITION

On connaît le mot de Voltaire: « La superstition est à la religion ce que l'astrologie est à l'astronomie ; la fille très folle d'une mère très sage. »

Si la comparaison est juste en ce qui concerne l'astrologie et l'astronomie, la première n'étant - on le sait - qu'une science purement empirique, consistant en l'art de prédire (?) l'avenir par l'inspection (?) des astres et qui n'a jamais pu passionner que des esprits prévenus et plus ou moins teintés de religiosité, alors que l'astronomie est une science positive, basée tout entière sur l'observation méticuleuse, patiente, délicate des astres, dont il s'agit de rechercher la constitution, les positions relatives, les diverses lois qui président à leurs mouvements, observation renouvelée mille fois et dont les résultats sont toujours sujets à révision, science qui, entre toutes les sciences naturelles, est, aux dires du grand Laplace, celle qui présente le plus long enchaînement de découvertes ; si, nous le répétons, la comparaison est juste dans ce premier cas, nous estimons qu'elle est foncièrement inexacte lorsqu'elle s'applique à la superstition et à la religion, ces deux vocables pouvant indifféremment servir à exprimer les sentiments, à traduire les diverses manifestations d'une même mentalité qui, dans l'un et l'autre cas, ne peut que s'accommoder des principes, base de toute foi : *Credo quia absurdum, quia ineptum*, ce qui se traduit par ceci : « Je crois parce que c'est absurde, parce que c'est inepte, et je crois d'autant plus que c'est absurde, d'autant plus que c'est inepte !... »

Le Dieu des religions dites révélées, ne se révèle-t-il pas, en effet, par la négation même du naturel, et le mystère n'est-il point le seul, l'unique moyen de preuve ? Toutes les « vérités » enseignées, imposées par les religions ne procèdent-elles pas de conceptions, d'opinions, d'appréciations, d'idées a priori qui toutes sont du domaine de l'incontrôlable et même de l'inobservable ? Ces « vérités éternelles et nécessaires » dont la puérile métaphysique a gâté, empâté nos esprits, que sont-elles, au fait, si ce n'est l'antithèse même des éternelles et inflexibles lois de la nature ? La foi ne découle-t-elle pas des affirmations - et non des démonstrations faites par les maîtres (parents et éducateurs) et acceptées par des esprits forcément dociles, où le sentiment joue le plus grand rôle ?

« Le cœur bien souvent affirme, alors que l'esprit nie. »

La religion, on le sait, n'est vraiment facile à définir que pour l'adepte d'une religion particulière. Celui-ci ne saurait admettre comme conforme à la vérité que

sa religion propre, toutes les autres croyances étant délibérément, sans examen, rangées dans la catégorie des superstitions grossières. Pour lui évidemment - mais pour lui seul - la religion c'est sa religion, type absolu, indiscutable, à l'égard duquel les autres cultes ne sont que des formations fausses, imparfaites, indignes de la moindre considération !

Qu'on ne nous oppose pas certains croyants dont les connaissances, dont le savoir, dont l'acquis scientifique seraient considérables et indéniable la rectitude de jugement. Nous répondrions que s'ils admettent le mystère, les faits invérifiés et indémonstrables, ils font tout simplement bon marché de leur intelligence et de leur esprit critique ; que d'ailleurs, c'est aller à l'encontre même de l'affirmation invariable des autorités ecclésiastiques de tous les temps, que c'est nier l'enseignement archiséculaire de toutes les Eglises en prétendant pouvoir s'acheminer vers la croyance, vers la religion par la raison ! Non, la foi, c'est-à-dire cette adhésion irraisonnée du sentiment à ce qu'on croit reconnaître comme la vérité, la foi seule peut animer ces « savants religieux » !

En vain objectera-t-on qu'il y a religion et religion et que celle de certains prêtres et de quelques savants, tel Pasteur par exemple, que nos catholiques se plaisent tant à nous opposer comme le modèle associant la foi à la science, que cette religion des prêtres et savants est une religion épurée, qu'elle est une doctrine ésotérique à laquelle on ne saurait déceimment assimiler les superstitions des peuples fétichistes.

Encore une fois, nous répondrons que, seule, la foi du charbonnier étant digne d'un certain respect, du fait qu'elle repousse tout compromis de quelque nature qu'il soit, il ne saurait y avoir d'autre religion que celle qui, tous les jours et depuis des siècles, est enseignée par des milliers de prêtres à des millions d'enfants ; d'autre religion que celle du peuple, qui n'est qu'un ramassis de bourdes, d'invéraisemblances, d'inepties, de contresens, d'absurdités pour tout dire, de superstitions et que nul par conséquent, ne peut prétendre, au regard de l'intraitable orthodoxie, revendiquer le droit de choisir ses croyances !

Il n'existe donc pas de distinction appréciable entre ces deux formes de la croyance : la religion et la superstition et les quelques faits, parmi les milliers que nous pourrions citer, empruntés aux cultes abolis ou toujours en vigueur et que nous allons très succinctement exposer ci-dessous, corroboreront notre assertion.

Dans le langage courant d'autrefois, nous dit Elie Reclus, dans son admirable ouvrage : « Les croyances populaires », les esprits des morts étaient dénommés génies ou démons. Ces génies et démons composent toute la substance des religions. En mourant, croyaient nos lointains ancêtres, les hommes passaient génies ; les génies passaient divinités - tantôt bonnes, tantôt mauvaises - mais dans leur immense majorité, mauvaises, il faut bien l'avouer. Rappelez-vous l'empereur romain qui, sentant venir la mort, dit aux amis qui s'empressaient à son chevet: « Je me sens passer Dieu ». Les mauvais démons étaient certainement en majorité,

pusqu'ils avaient été des hommes comme nous. Néanmoins, les bons n'étaient pas rares. Chacun avait son bon démon et son mauvais. Qui n'entendit parler du « démon de Socrate », du « démon de justice », « de morale », « de bon sens et de bonté » ?

Le christianisme naît et se développe dans cette partie de notre planète qui, précisément, avait vu se former tant de « génies ». Et l'Eglise catholique, à la faveur de ce formidable mouvement religieux, s'édifie à son tour. Quel sera son premier souci, son premier soin ? De proscrire « tous les démons de l'ancien régime », de les « mettre hors la loi », de les traiter en diables et de les considérer comme autant de manifestations saugrenues de la superstition la plus coupable !

Allons chez les mahométans. Ils sont, eux aussi, en possession du seul vrai Dieu ! Aucune concurrence n'est tolérée !

Non loin de Tunis, on trouve un tombeau célèbre, celui de Sidi Fethallah. Situé à une lieue environ de la capitale, dans un site charmant, près d'un rocher haut de cinquante pieds, abrupt et très glissant, ce tombeau est toujours l'objet de la profonde vénération, de l'idolâtrie de nombreux musulmans résidant en Tunisie. Tombeau et rocher sont devenus un lieu de pèlerinage et, chaque samedi, qui est le jour saint, on peut assister à ce spectacle assez réjouissant - à moins qu'il ne soit attristant - qu'offre un grand nombre de femmes qui, tour à tour, ayant une pierre plate appliquée sur le ventre, descendent le rocher sacré au risque de se rompre le cou. Il arrive même qu'elles renouvellent deux et trois fois ce pieux et périlleux exercice, dans l'unique espoir d'acquérir une fécondité que la nature leur a refusée jusqu'alors !

Il faut entendre les catholiques du Protectorat faire des gorges chaudes à la vue de pratiques qui ne sauraient relever que de la ... superstition la plus répugnante et du magisme le plus primitif !

Faisons à présent - car il faut être équitable - une incursion dans le domaine sacré de la religion catholique, cette religion si pure, si éthérée, qui se flatte d'avoir impitoyablement écarté tous les rites, toutes les formules, toutes les pratiques et tous les sacrifices qui faisaient la honte et l'horreur des cultes antiques. Prenons, au hasard, le mystère de l'eucharistie.

La religion catholique professe, avec une imperturbable assurance, qu'un miracle d'ordre matériel s'accomplit ; que le changement réel bien qu'invérifiable (toujours !) de la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang du Christ (lequel, d'ailleurs, en tant que glorifié, n'a ni corps, ni sang qui ressemblent à ceux des êtres vivant sur la Terre), que ce changement s'opère par la simple répétition des paroles qui sont attribuées, par saint Paul et par les évangélistes, à Jésus instituant le rite. Et notez bien que ces paroles n'expriment pas une intention de Jésus, ni une intention du consécrateur qui les répète. Elles sont efficaces par elles-mêmes. Il suffit qu'elles soient prononcées, dans les conditions rituelles

voulues, et par une personne qualifiée pour que *le miracle invisible s'opère aussitôt !...*

Que le lecteur veuille, à présent, conclure. Mais peut convaincu encore de l'identification profonde, indéniable, de la superstition - forme originelle de la religion - et de la religion - dont le fond même n'est fait que de superstitions - s'il a le loisir de se rendre à Beauraing où il assistera, consterné, à l'indigne et burlesque comédie si magistralement jouée depuis plusieurs mois par le clergé belge et où des milliers et des milliers d'adeptes de la religion du vrai Dieu (elle aussi !) attendent patiemment, sans se décourager, l'apparition, pour le moins problématique, d'une Vierge, faite comme vous et moi, de chair et d'os, qui, il y a quelque dix-neuf siècles, accoucha d'un Dieu, conçu pourtant de toute éternité bien qu'immatériel, et dont la fonction obligatoire fut de créer l'univers !

- A. BLICQ.

Accueil

SURVIE n. f.

Il n'est pas de mensonge plus cher aux nations occidentales que celui d'une survie pour la personne humaine, d'une existence individuelle continuée après la mort. Rien n'est épargné pour faire croire aux humbles qu'un sort meilleur les attend par-delà la tombe, s'ils obéissent docilement ici-bas à tous leurs maîtres, petits et grands. Fortement soutenus par les autorités civiles, seuls chargés d'instruire la jeunesse et de façonner l'opinion, les prêtres réussirent longtemps, chez nous, à maintenir la croyance à un enfer et à un ciel dont ils donnaient, sans rire, les descriptions minutieuses. Mais ces gendarmes spirituels ont beaucoup perdu de leur prestige, depuis que les peuples devenus plus défiants refusent de les prendre au sérieux. Aussi, les pouvoirs civils leur ont-ils adjoint des équipes de philosophes, d'écrivains, voire de farceurs ou de malades, qui, sans admettre les dogmes absurdes de la théologie chrétienne, déclarent que l'âme humaine demeure vivante, même après la disparition du corps. Comme la Royauté et l'Empire, la Troisième République réserve à des philosophes spiritualistes les principales chaires de ses grandes écoles. Un Paul Janet, un Caro, phraseurs aujourd'hui universellement méprisés, furent les oracles du monde universitaire à la fin du XIX^{ème} siècle. Ils cédèrent la place à l'insignifiant Boutroux et à Bergson, la fine mouche, dont l'alchimie verbale devait éblouir les bourgeois du XX^{ème} siècle commençant. Un Brunschvicg, leur digne successeur, s'imagine qu'il a dit des choses profondes quand il a pondu une phrase obscure et alambiquée ; il trône en Sorbonne à notre époque, soucieux avant tout de plaire aux maîtres de l'heure quels qu'ils soient. Aidé par d'autres pontifes, il endoctrine une jeunesse avide de parchemins. Les romanciers gâteux de l'Académie diluent les formules du nouveau spiritualisme dans de fades volumes destinés au grand public. De leur côté, spirites, théosophes, médiums et sorciers divers se jettent sur le troupeau des gens crédules en quête d'un nouveau messie. Thaumaturges, voyants, mages, instructeurs se multiplient d'une façon invraisemblable ; et la variété de leurs doctrines, leurs chicanes, les injures et les reproches qu'ils s'adressent mutuellement ne les empêchent pas de tomber d'accord pour affirmer, conformément aux directives des chefs de la police bourgeoise, que l'âme survit après la mort. A cette condition seulement, ils ont droit d'ouvrir boutique et de monnayer les mystérieux pouvoirs qui les élèvent au-dessus de l'humanité ordinaire. C'est en 1877 qu'une obédience maçonnique, celle du Grand Orient de France, cessa de rendre obligatoire pour ses membres la croyance au Grand Architecte de l'Univers et à l'immortalité de l'âme. Mais les obédiences étrangères, en particulier la Grande Loge d'Angleterre, rompèrent immédiatement toute relation avec le Grand Orient. L'immense majorité de la maçonnerie

universelle est restée fidèle aux vieilles sornettes de la philosophie spiritualiste ; et, en France même, les loges du rite écossais continuent d'invoquer le Grand Architecte de l'Univers. Quelques membres courageux et clairvoyants réclament toutefois l'élimination des plaisanteries théologiques qui déparent les rituels de la Grande Loge de France. En voyant quelles puissantes institutions s'intéressent au maintien de la croyance à l'immortalité de l'âme, l'on s'étonne moins de la persistance d'une doctrine si contraire à toutes les données de la science expérimentale.

Pour l'individu infatué de sa personne et persuadé de l'importance essentielle de son moi, il est en outre fort pénible de songer qu'un jour il ne restera de lui qu'un peu de cendre ou de terre. Contre cet anéantissement, son orgueil et sa vanité se révoltent ; après sa mort, il veut continuer d'entendre les éloges dont il se gargarisa de son vivant ; il veut savourer les larmes que verseront, du moins il le suppose, ses proches et ses amis. S'il n'a pu étancher son besoin de plaisir, sa soif de jouissances multiples et renouvelées, il rêvera de délectations infinies, de bonheur ineffable, d'amours inextinguibles, de délices enivrantes pour les sens comme pour l'esprit. Et, parce que l'on croit sans peine ce que l'on désire, il se persuadera aisément que ces suppositions illusoire répondent à de solides et consolantes réalités. En concrétisant les plus nébuleux espoirs des hommes dans un ciel que les artistes ont rendu tangible en quelque sorte, et leurs craintes dans un enfer et un purgatoire dont les hagiographes nous ont fait des descriptions horribles, en s'attribuant de plus le droit d'expédier au ciel les âmes que Dieu condamna d'abord au purgatoire, les prêtres catholiques ont fait preuve d'un génie commercial hors ligne. S'ils avaient conservé la messe et les indulgences, les pasteurs protestants jouiraient de revenus supplémentaires qui ne sont point négligeables. Sans avoir l'esprit mercantile des fonctionnaires du Pape, les disciples d'Allan Kardec ont compris qu'il fallait faire intervenir les morts pour mieux capter l'attention des vivants. Les âmes des défunts réclamaient invariablement des messes, lorsqu'elles apparaissaient aux moines ou aux saintes du Moyen Âge; aujourd'hui, elles se bornent à faire tourner des tables, à remuer des chaises ou des crayons, fournissant ainsi gratis de spirituelles distractions aux personnes du meilleur monde. Et l'émotion des assistants est profonde, lorsque chacun croit reconnaître dans le défunt secouant le mobilier, qui son parent, qui son ami. Beaucoup, en effet, n'arrivent pas à se persuader qu'ils sont à jamais disparus, les morts qu'ils ont tendrement aimés. En spéculant sur l'égoïsme individuel et sur le désir de revoir ceux que l'on a chéris, moines et spirites furent incontestablement bien inspirés. Feu de l'enfer et feu du purgatoire ont suffi, durant de longs siècles, à faire bouillir la marmite des premiers ; et, parmi les seconds, d'ingénieux escrocs réussissent fréquemment des coups très peu surnaturels mais des plus fructueux. La survie s'est révélée utile au moins pour ceux qui l'ont inventée.

Quant aux arguments invoqués par les penseurs spiritualistes en faveur d'une existence personnelle continuée après la mort, ils sont extrêmement piteux. « Certes, avoue Bergson, l'immortalité elle-même ne peut pas être prouvée

expérimentalement ; toute expérience porte sur une durée limitée, et quand la religion parle d'immortalité, elle fait appel à la révélation. Mais ce serait quelque chose, ce serait beaucoup que de pouvoir établir, sur le terrain de l'expérience, la possibilité et même la probabilité de la survivance pour un temps x . » Cette survivance, Bergson n'a pu en fournir la preuve, malgré ses outrecuidantes prétentions et malgré l'aide que lui apportèrent avec empressement les spirites, les mystiques, les faiseurs de prodiges de toutes les religions. Il n'a aucunement démontré que la pensée humaine déborde la capacité du cerveau et que ce dernier est un simple instrument utilisé par l'âme, non la source productrice de la vie consciente. Nous ne reviendrons pas sur la puissance médianimique, les visions, les pressentiments, les guérisons soudaines, les conversions religieuses et les autres faits de ce genre dont il a été longuement parlé dans d'autres articles de cet ouvrage. Des recherches méthodiques et consciencieuses ont démontré qu'il s'agit ou de simples fumisteries, de vulgaires tours de prestidigitation (quand ce ne sont pas le résultat d'inconscientes simulations), ou de phénomènes nerveux, rares, et souvent pathologiques mais toujours parfaitement naturels. L'étude impartiale des prétendues manifestations de l'au-delà rapportées par W. James, Bergson et leurs disciples, oblige à rejeter complètement l'intervention d'entités surnaturelles et d'esprits désincarnés. La tentative de ces adversaires de la raison et de la science pour constituer une métaphysique expérimentale a échoué radicalement. Et avec elle disparaît la dernière planche de salut laissée au spiritualisme philosophique.

Ajoutons qu'aucune preuve rationnelle de la survie n'a pu être apportée par les métaphysiciens. De lyriques mais creuses déclamations, où l'on ne précise rien, où l'on reste dans de vagues généralités, capables d'être interprétées dans les sens les plus divers, voilà ce que l'on trouve sous la plume des penseurs les plus vantés. « Non seulement, écrit Ravaisson, ce qui a pensé une fois éternellement pensera, mais chacune de nos pensées contient quelque chose de tout ce que nous pensâmes jamais, quelque chose de tout ce que jamais nous penserons. Comme, en effet, il n'est point de mouvement qui ne dépende de tous les mouvements qui se sont jamais accomplis, et qui ne doive contribuer à tous ceux qui jamais s'accompliront, il n'est point de pensée en laquelle ne retentisse plus ou moins obscurément tout ce qui fut, et qui ne doive subsister et se propager elle-même sans s'éteindre jamais, comme en vibrations éternelles. Chaque âme est un foyer où se réfléchit de toutes parts, sous mille angles différents, l'universelle lumière, et non seulement chaque âme, mais chacune des pensées, chacun des sentiments par lesquels se produit sans cesse, du fond de l'infini, son immortelle personnalité. » Comme tous les métaphysiciens professionnels, Ravaisson savait faire cascader les grands mots qui ne recouvrent aucune idée. Il connaissait l'art de parler pour ne rien dire, ainsi qu'en témoigne le passage cité. C'est d'ailleurs un reproche que l'on doit adresser à tous les philosophes spiritualistes ; ils prennent la paille des mots pour le grain des choses et s'imaginent qu'ils sont profonds lorsqu'ils s'expriment dans un jargon que très peu de personnes comprennent. L'art des grandes constructions métaphysiques, c'est avant tout l'art de berner le lecteur avec des termes prétentieux et des phrases compliquées. Les imbéciles admireront d'autant plus qu'ils saisiront moins le sens

des pages qu'on les invite à méditer.

Notre instinctive horreur du néant, nos aspirations vers plus de justice et de bonheur ne démontrent pas davantage l'immortalité de l'âme. Elles répondent à des tendances parfaitement naturelles, mais s'égarer lorsqu'elles situent leur objet, loin du monde présent, dans un chimérique au-delà. L'intérêt et le désir sont les plus dangereux des guides, quand on recherche la simple et nue vérité. « Touchant l'immortalité de l'âme, je demeure, avouait récemment un spiritualiste sincère, dans une tragique, dans une déchirante incertitude. En effet, le spectacle du monde tend à nous convaincre de notre individualité passagère et du sacrifice de l'individu à l'espèce. » On insiste beaucoup sur les consolations qu'apporte la foi en une survie ; il conviendrait aussi de rappeler les angoisses et les tourments qu'elle procure aux esprits restés naïfs. Renan affirme, il est vrai, que l'incertitude où nous sommes concernant l'immortalité de l'âme constitue une preuve de cette immortalité. « On peut dire sans paradoxe, assure-t-il, que si les doutes qui planent sur les vérités de la religion naturelle étaient levés, les vérités auxquelles ils s'attaquent disparaîtraient du même coup. Supposons, en effet, une preuve directe, positive, évidente pour tous des peines et des récompenses futures ; où sera le mérite de faire le bien ? Il n'y aurait que des fous qui, de gaîté de cœur, courraient à leur damnation. Une foule d'âmes basses feraient leur salut, cartes sur table ; elles forceraient en quelque sorte la main de la divinité. Dans l'ordre moral et religieux, il est indispensable de croire sans démonstration ; il ne s'agit pas de certitude, mais de foi. Des croyances trop précises sur la destinée humaine enlèveraient tout le mérite moral. Qu'avons-nous besoin de ces preuves brutales qui gêneraient notre liberté ? Nous craindriions d'être assimilés à ces spéculateurs de vertu ou à ces peureux vulgaires, qui portent dans les choses de l'âme le grossier égoïsme de la vie pratique. » Sans l'avouer franchement, Renan admet, avec raison, que la croyance très ferme au ciel et à l'enfer aboutit toujours à un honteux marchandage, que la différence est minime entre l'avare qui entasse des richesses périssables dans un coffre-fort et le pieux chrétien qui multiplie les orémus afin de grossir le trésor de ses biens célestes. Mais il a tort de supposer que le risque, né de l'incertitude, ennoblit ce marchandage. Spéculateurs de la Bourse, chevaliers d'industrie, aventuriers qui, dans tous les domaines, exploitent la crédulité des gogos, vivent aussi dans l'incertitude et courent des risques parfois terribles. Ceux qui spéculent sur l'au-delà sont à ranger parmi les usuriers les plus rapaces ; ne les plaignons pas s'ils sont tourmentés par la crainte d'effectuer un mauvais placement.

La science n'admet qu'une survie, celle des composants ultimes qui constituent l'individu. Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme. Synthèse transitoire et passagère, notre moi s'évanouira pour ne jamais renaître ; comme les animaux, comme les plantes, comme les corps bruts eux-mêmes, l'homme doit faire retour aux grandes forces cosmiques qui, seules, possèdent l'éternité. Peut-être notre espèce sera-t-elle un jour mieux armée contre la mort ; à ce moment elle sourira de la survie que prêtres et métaphysiciens promirent longtemps en guise de consolation. Certains morts continuent, d'ailleurs, de vivre dans le souvenir de

nombreuses générations. Et cette survie subjective peut adoucir le chagrin de ceux qui, bien à tort croyons-nous, se désolent de savoir qu'ils ne seront un jour qu'une poussière d'atomes, agglomérés dans des synthèses nouvelles.

- L. BARBEDETTE

SURVIE n. f.

La survie est un terme de jurisprudence qui exprime l'état de celui qui survit à un autre. Au figuré, c'est le prolongement de l'existence et, par extension, c'est le fait de demeurer en vie après la mort.

En Droit, les gains de survie sont les avantages qui sont promis, sur les biens de la communauté, soit à celui des deux époux qui survivra à l'autre, soit à un seul d'entre eux, s'il survit à l'autre.

Albert Wahl, dans sa présomption de survie, explique que lorsque deux personnes meurent dans le même événement et qu'elles sont appelées à la succession l'une de l'autre, il est important de déterminer laquelle est morte la première, puisque celle d'entre elles qui a survécu à l'autre, ne fût-ce que d'un instant, a succédé à cette dernière. La preuve de l'ordre des décès peut être administrée par tous les moyens, même par témoins et par présomptions de faits ; par exemple, on peut décider qu'un incendie s'étant déclaré au second étage d'une maison, la personne qui habitait cet étage est présumée être morte avant celle qui habitait à un étage supérieur ou inférieur. Lorsque toute preuve ou présomption de fait manque, les deux défunts sont réputés être morts au même instant, car, pour que l'un pût succéder à l'autre, la preuve devait être apportée qu'il est décédé après lui, ce qui, par hypothèse, est impossible.

Cependant les articles 720 à 722 du Code civil ont émis certaines présomptions légales connues sous le nom de « théorie des comourants ou des commorientes ». Ils divisent la vie humaine en trois périodes : 1° de la naissance à l'âge de 15 ans ; 2° de 15 ans à 60 ans ; 3° à partir de 60 ans. Les solutions données par la loi se rattachent à l'idée que, dans la première période, les forces croissent avec les années, qu'elles restent stationnaires dans la seconde et qu'elles diminuent dans la troisième. En conséquence, lorsque les deux défunts appartiennent à la première catégorie, le plus âgé, qui est réputé avoir offert la plus grande force de résistance, est présumé avoir survécu si les circonstances du fait ne permettent pas de déterminer l'ordre du décès. Dans la seconde période, la loi présume que les décès se sont produits dans l'ordre naturel de l'âge, c'est-à-dire que le plus jeune est présumé avoir survécu ; toutefois si les deux défunts n'étaient pas du même sexe, et si, en outre, ils étaient du même âge ou qu'il y eût entre eux une différence d'âge n'excédant pas un an, le mâle est présumé avoir survécu. Enfin, dans la troisième période, la force de résistance décroissant avec l'âge, le moins vieux est présumé avoir survécu.

Mais il peut arriver que les deux comourants appartiennent à deux périodes différentes. L'article 721 dit seulement que si l'un d'eux avait moins de 15 ans et l'autre plus de 60, le premier est réputé avoir survécu. Il néglige les hypothèses, soit ou l'un a moins de 15 ans et l'autre de 15 à 60 ans, soit ou l'un a de 15 à 60 ans et l'autre plus de 60 ans. L'opinion commune veut que, dans le premier cas, le plus âgé et, dans le second cas, le plus jeune, soient réputés avoir survécus. Mais, comme les présomptions légales sont de droit étroit, il y a des doutes sur ce point.

Que si les deux défunts sont du même âge - (et en dehors du cas indiqué plus haut, où ils appartiennent à la seconde période et sont de sexes différents) - ils sont, à défaut de présomptions légales, réputés être décédés en même temps ; la succession de chacun d'eux est donc dévolue comme s'il avait survécu à l'autre. Mais des jumeaux ne sont pas considérés comme étant du même âge. On admet généralement que le premier qui est sorti du sein de la mère est le plus âgé au point de vue de l'application des articles 720 à 722.

Ces questions de survie se posent fréquemment lorsque la mère et l'enfant succombent ensemble pendant le travail de l'accouchement. Si les circonstances de fait ne peuvent donner la solution, on admet que la mère a survécu.

L'application des présomptions fournies par ces textes n'est pas aussi large qu'on pourrait le supposer. Elle est limitée à deux points de vue. En premier lieu, la loi suppose le décès de « plusieurs personnes respectivement appelées à la succession l'une de l'autre ».

Si donc un seul des comourants était héritier présomptif de l'autre, sans réciprocité (par exemple s'il s'agit de deux frères dont l'un a des enfants), les présomptions ne s'appliquent plus. Elles ne s'appliquent pas davantage si les deux défunts étaient appelés à se succéder réciproquement, non pas comme héritiers légitimes, mais comme légataires ou donataires. Ils sont alors réputés être décédés au même instant. D'autre part, la loi suppose que les deux défunts sont considérés comme étant morts en même temps, si les événements dans lesquels ils sont décédés sont différents. L'incendie d'une maison est un événement unique ; il en est de même du naufrage d'un bâtiment. L'assassinat de plusieurs personnes est, au contraire, un événement multiple, alors même qu'il a été commis par une même personne dans un même local ; c'est ce qui a été décidé à propos des assassinats de Pranzini.

Toutefois, une loi spéciale, du 20 prairial an IV, a décidé que si plusieurs personnes appelées à se succéder réciproquement sont condamnées à mort et exécutées, le plus jeune est présumé avoir survécu, lorsque le moment exact de leur décès respectif ne peut être fixé. Ce texte, qui est toujours en vigueur, mais dont la jurisprudence n'a jamais eu à faire l'application, établit une présomption légale dans une hypothèse où les événements ayant occasionné le décès n'est pas unique. La loi de prairial diffère encore du Code civil, en ce qu'elle établit une présomption invariable, quel que soit l'âge respectif des défunts.

En ce qui concerne le prolongement de l'existence, au sens propre, après la mort, la survie n'existe pas ... ou si peu. L'expérience en fut faite il y a une cinquantaine d'années sur des condamnés à mort à qui, avant la décapitation, on avait demandé d'ouvrir et de fermer régulièrement les paupières après la décollation. Les décapités se livrèrent à cette expérience, ouvrirent et fermèrent leurs paupières deux ou trois fois et ce fut tout. La survie avait à peine duré quelques secondes.

Philosophiquement, la survie existe et se perpétue. Toutes les religions se perpétuent et continuent à exister grâce à ce moyen. La chrétienté a connu son succès et se continue par la survie de son Christ qu'elle fait succomber et ressusciter si miraculeusement.

Les penseurs et les savants se survivent par les travaux accomplis leur vie durant et qu'ils ont laissés après leur mort, à l'humanité tout entière, et, pour que le nom de la plupart de ceux-ci ne soit pas ignoré par les générations qui se succèdent, on les statue et on donne leurs noms à des places ou à des voies publiques. C'est de cette façon seule que la survie peut être considérée au figuré.

Il est incontestable que les philosophes et les savants de l'antiquité et les hommes remarquables de tous temps : de Démosthène à Caton, de Phidias à Plin, de Vercingétorix à Napoléon, d'Ambroise Paré à Pasteur, etc., se sont survécus par la trace qu'ils ont laissée dans leur existence, sur leur passage dans la vie et dans les souvenirs qu'ils ont imprimés.

Et que la modestie de notre ami Sébastien Faure m'excuse de le citer en exemple : pionnier et vulgarisateur de l'anarchie, il se survivra par l'exemple de son existence apostolique et par le monument impérissable qu'il laissera aux générations futures : *L'Encyclopédie Anarchiste*.

- Pierre COMONT

Accueil

SUSPECT

Adjectif employé pour qualifier tout ce qui est ou mérite d'être l'objet de quelque soupçon évidemment défavorable : un homme suspect ; un document suspect ; une intervention suspecte. On dit également d'une chose qu'elle est suspecte, lorsqu'on la soupçonne d'être fausse, de ne pas exister, ou encore d'une chose dont les qualités sont plus ou moins douteuses : une boisson suspecte.

Ce vocable fut employé comme substantif une fois dans l'histoire. Il s'agissait de la Loi des suspects, loi que promulgua la Convention, le 17 septembre 1793. En vertu de cette loi, tous les suspects, c'est-à-dire tous ceux qui ne manifestaient pas assez ouvertement, ou avec un enthousiasme jugé suffisant, leur attachement à la Révolution, pouvaient être arrêtés. Les comités révolutionnaires chargés d'arrêter les suspects étaient soumis à un Comité de Sûreté générale à qui ils envoyaient « leurs motifs », ainsi que tous les papiers et documents saisis. Les suspects étaient enfermés dans les prisons nationales et devaient supporter tous les frais de leur détention. Le 9 thermidor, la liberté était rendue à tous les suspects et, abolis, le 4 octobre 1795, la loi ainsi que les divers décrets qui s'y rapportaient.

Les « suspects » n'ont point disparu de notre planète. Il n'est même pas exagéré de dire que, à la faveur du régime capitaliste dont la grande vertu est de corrompre les individus et d'adultérer les consciences, à la faveur aussi de l'après-guerre qui a rendu les « situations » de plus en plus difficiles, le genre n'a fait que se développer !

Les suspects ? Mais ils sont légion ceux qui véritablement le sont, en tous cas devraient l'être. Suspect, l'homme d'Etat (qu'il soit blanc, noir, brun, rouge ou tricolore, peu importe) qui, à toute occasion, proteste solennellement et avec des gestes calculés, de la pureté et de la sincérité de ses intentions qui le portent à tout sacrifier, même son propre bien-être, à la grandeur et à la prospérité du pays dont il a la délicate et noble tâche, l'insigne honneur de diriger les destinées ... alors qu'il est tout simplement, ou le pantin dont on tire adroitement les ficelles, ou, le plus souvent, si pas toujours, le valet, d'ailleurs grassement rémunéré, des oligarchies financières ou industrielles qui, en fait, sont les véritables maîtres des Etats.

Suspect, le prêtre - le prêtre de toutes les Religions - qui, pour justifier sa raison d'être, c'est-à-dire son parasitisme, et perpétuer le maintien des privilèges dont il vit et s'engraisse, va partout clamant, et la légitimité des biens honnêtement acquis (s'abstenant bien de préciser la limite des richesses honnêtes !), et la sainteté

de la résignation, ce qui permet à tous les exploiters de ne rien restituer de leurs exactions, tout en confirmant les exploités dans cette idée qu'ils feraient œuvre sacrilège en songeant à la reprise des biens dont on les a dépossédés !

Suspect, le franc-maçon, le rationaliste, le libre-penseur, en un mot le citoyen affranchi qui pousse l'inconséquence, l'impudeur, l'inconscience jusqu'à livrer ce qu'il a de plus cher : ses enfants, aux abrutisseurs des religions, soucieux qu'il est, paraît

circonstances de sa vie, d'avoir jadis été plus ou moins pratiquante, épouse dont il sait pourtant bien, en d'autres occasions, transgresser les lois!

Suspect, le gouvernement dit prolétarien, qui entretient de cordiales relations avec les Etats fascistes, mais qui, traîtreusement, abandonne ses « frères en communisme » aux pires violences des tortionnaires hitlériens ou mussoliniens !

Suspect, le politicien - ce caméléon de toujours et de partout - qui, partisan farouche, quoique en principe seulement, d'une transformation sociale, de la destruction de l'ordre établi, de la libération de l'individu, toutes choses qui ne se conçoivent même pas sans le préalable accomplissement d'une révolution totale et profonde, rêve, en même temps, « d'aller porter la lutte de classes ... dans les ministères bourgeois » où, - ses emportements factices subitement évanouis - il n'aura cure que de collaborer fraternellement avec les défenseurs du Régime tant exécré ... en principe !

Suspects également, et au degré le plus élevé, le catholique libéral, le prêtre moderniste, le démocrate tous vocables jurant d'être accouplés, qui n'expriment que des antinomies, des incompatibilités, tout homme avisé sachant pertinemment que voila bien longtemps que le Christianisme, en général, et l'Eglise catholique, en particulier, ont impitoyablement condamné Libéralisme, Modernisme, Démocratie, Socialisme, Syndicalisme, qu'ils considèrent comme de « funestes erreurs », des « pestes mortelles » !

Et enfin, suspect le militant, le propagandiste qui apporte, dans « ses fonctions », dans ce qu'il ose appeler « son apostolat », un zèle par trop ardent. Qui ne saurait souffrir qu'une action soit engagée sans lui, qui est de tous les groupements, de toutes les associations et généralement aux postes de commande, qui se dépense sans compter, qui crie très fort et estime que l'action n'est jamais assez révolutionnaire, mais qui serait, par contre, fortement embarrassé si on l'obligeait - ce qui serait prudent et salutaire - à prouver l'origine de ses « moyens » d'existence !...

- A. BLICQ.

Accueil

SYLLABUS (LE)

Syllabus, mot latin signifiant sommaire. En droit canonique, il est employé comme synonyme d'énumération succincte des points décidés dans un ou plusieurs actes de l'autorité ecclésiastique.

Le Syllabus qui fut publié, en décembre 1864, par le Pape Pie IX, à la suite de l'Encyclique *Quanta Cura*, est un recueil de quatre-vingts propositions latines. Résumé de toutes les allocutions consistoriales, lettres et encycliques prononcées et écrites par ce Pontife depuis 1846, il reprend, sans y ajouter le moindre commentaire, toutes les condamnations formulées contre les doctrines et les sociétés modernes. Le texte latin peut se traduire ainsi : « Résumé des principales erreurs de notre temps qui sont signalées dans les allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques de Notre Très Saint Père le Pape Pie IX ».

Ce document qui montre, dans une forme indirecte et négative, mais extrêmement claire, la doctrine politique et sociale de l'Église catholique, mériterait d'être reproduit en entier. Mais comme il ne sied point d'abuser de l'hospitalité qui nous est accordée, nous nous bornerons à donner, de ce document, les passages essentiels que nous ferons précéder d'un extrait de l'encyclique qui l'accompagnait.

a) Extrait de l'Encyclique *Quanta Cura* :

« ... Il vous est parfaitement connu qu'aujourd'hui il ne manque pas d'hommes qui appliquent à la société civile l'impie et absurde principe du Naturalisme, comme ils l'appellent : ils osent enseigner que « la perfection des gouvernements et le progrès civil exigent absolument que la société humaine soit constituée et gouvernée sans plus tenir compte de la religion que si elle n'existait pas, ou du moins sans faire aucune différence entre la vraie religion et les fausses. » De plus, contrairement à la doctrine de l'Écriture, de l'Église et des saints Pères, ils ne craignent pas d'affirmer que « le meilleur gouvernement est celui où l'on ne reconnaît pas au pouvoir l'obligation de réprimer, par la sanction des peines, les violateurs de la religion catholique, si ce n'est lorsque la tranquillité publique le demande ». En conséquence de cette idée absolument fautive du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'Église catholique et au salut des âmes, et que notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, appelait un délire, savoir que « la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme, qu'il doit être proclamé et assuré dans tout État bien constitué ; et que les citoyens ont droit à la pleine liberté de

manifester hautement et publiquement leurs opinions, quelles qu'elles soient, par la parole, par l'impression ou autrement, sans que l'autorité ecclésiastique ou civile puisse limiter ce droit ».

« Quand la religion est bannie de la société civile, quand la doctrine et l'autorité de la révélation divine sont rejetées, la vraie justice ou plutôt la vraie notion de la justice et du droit humain s'obscurcit, se perd, et la force matérielle prend la place de la justice et du vrai droit. Qui ne voit, qui ne sent très bien qu'une société soustraite aux lois de la religion et de la vraie justice ne peut avoir d'autre but que d'amasser, d'accumuler des richesses et, dans tous ses actes, d'autre loi que l'indomptable désir de satisfaire ses passions et de se procurer des jouissances ? Voilà pourquoi les hommes de ce caractère poursuivent d'une haine cruelle les ordres religieux, sans avoir égard aux immenses services rendus par eux à la religion, à la société et aux lettres. Non contents de bannir la religion de la société, ils veulent l'exclure de la famille. Enseignant et professant la funeste erreur du Communisme et du Socialisme, ils affirment que « la société domestique ou la famille emprunte toute sa raison d'être du droit purement civil et, en conséquence, que de la loi civile découlent et dépendent tous les droits des parents sur les enfants, même le droit d'instruction et d'éducation ». Tous ceux qui ont entrepris de bouleverser l'ordre religieux et l'ordre social, et d'anéantir toutes les lois divines et humaines, ont toujours fait conspirer leurs conseils coupables, leur activité et leurs efforts à tromper et à dépraver surtout la jeunesse. Voilà pourquoi le clergé régulier et séculier, malgré les plus indubitables et les plus illustres témoignages rendus par l'histoire à ses immenses services est, de leur part, l'objet d'atroces et incessantes persécutions, et pourquoi ils disent que « le clergé étant ennemi du véritable et utile progrès dans la science et la civilisation, il faut lui ôter l'instruction et l'éducation de la jeunesse » ...

b) SYLLABUS. - Des principales erreurs de notre temps, signalées dans les allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques de Notre Très Saint Père le Pape Pie IX.

I. - *Panthéisme, naturalisme et rationalisme.* - On doit nier toute action de Dieu sur les hommes et sur le monde. - Toutes les vérités de la religion découlent de la force native de la raison humaine ; d'où il suit que la raison est la règle souveraine d'après laquelle l'homme peut et doit acquérir la connaissance de toutes les vérités de toute espèce. - La foi du Christ est en opposition avec la raison humaine, et la révélation divine non seulement ne sert de rien, mais elle nuit à la perfection de l'homme. - L'Église non seulement ne doit, dans aucun cas, sévir contre la philosophie, mais elle doit tolérer les erreurs de la philosophie et lui abandonner le soin de se corriger elle-même.

.. .. .

III. - *Indifférentisme, latitudinarisme.* - Le protestantisme n'est pas autre

chose qu'une forme diverse de la même vraie religion chrétienne, forme dans laquelle on peut être agréable à Dieu, aussi bien que dans l'Église catholique.

IV. - *Socialisme, communisme, sociétés secrètes, sociétés bibliques, sociétés cléricolibérales.* - Disons, pour nous résumer, que ces sortes de pestes sont fréquemment frappées de sentences formulées dans les termes les plus graves, par exemple dans l'Encyclique *Qui pluribus* du 9 novembre 1846, dans l'allocution *Quibus quantisque*, du 20 avril 1849, dans l'Encyclique *Quanto conficiamur mocrone*, du 17 août 1863.

V. - *Erreurs relatives à l'Église et à ses droits.* - L'Église n'est pas une vraie et parfaite société pleinement libre ; elle ne jouit pas de ses droits propres et constants que lui a conférés son divin Fondateur ; mais il appartient au pouvoir civil de définir quels sont les droits de l'Église et les limites dans lesquelles elle peut les exercer. - L'Église n'a pas le pouvoir de définir dogmatiquement que la religion de l'Église catholique est uniquement la vraie religion. - L'Église n'a pas le droit d'employer la force ; elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect. - L'Église n'a pas le droit naturel et légitime d'acquérir et de posséder.

VI. - *Erreurs relatives à la Société civile, considérée soit en elle-même, soit dans ses rapports avec l'Église.* - La doctrine de l'Église catholique est opposée au bien et aux intérêts de la société humaine. - En cas de conflit légal entre les deux pouvoirs, le droit civil prévaut. - L'Église doit être séparée de l'État, et l'État séparé de l'Église.

VII. - *Erreurs concernant la moralité naturelle et chrétienne.* - Les lois de la morale n'ont pas besoin de sanction divine, et il n'est pas du tout nécessaire que les lois humaines se conforment au droit naturel ou reçoivent de Dieu le pouvoir d'obliger. - Il est même permis de refuser l'obéissance aux princes légitimes et même de se révolter contre eux.

.....

X. - *Erreurs qui se rapportent au libéralisme moderne.* - A notre époque, il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État à l'exclusion de tous les autres cultes. - Le Pontife romain peut et doit se réconcilier avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne.

Empressons-nous de dire que ce document eut, à l'époque de sa publication, un retentissement si considérable que le gouvernement impérial interdit aux évêques de le publier par voie de mandements. Bon nombre d'écrivains catholiques - et non des moins réputés - n'hésitèrent pas à ranger le « Syllabus » parmi les documents

ex-cathedra, c'est-à-dire revêtus de l'autorité infaillible conférée aux décisions souveraines des pontifes de Rome. Faut-il souligner également combien il aggravait encore l'opposition que l'on savait déjà flagrante, irréductible, entre l'Église catholique et la société moderne ?

Remontons, en effet, à la Révolution française et voyons, par exemple, en quels termes le pontife de l'époque, Pie VI, appréciait cet événement si considérable.

Dès le 29 mars 1790, Pie VI, dans une allocution consistoriale, condamne ouvertement la Révolution française, ainsi que les principes de la Déclaration des Droits de l'Homme. Ne qualifie-t-il point de « décrets sacrilèges » la suppression des dîmes, la nationalisation des biens ecclésiastiques, l'admission des non-catholiques à toutes les fonctions civiles et militaires ? « N'est-ce pas, dit-il, faire œuvre satanique que de reconnaître à l'homme le droit de manifester librement sa pensée ? » Ne proteste-t-il pas, avec véhémence, contre un « vain fantôme de liberté », en déclarant que le gage de la félicité publique est « dans le lien d'une obéissance aux rois universellement consentie, car les rois sont les ministres de Dieu pour le bien et les défenseurs de l'Église » ? Et, le 10 mars 1791, s'élevant, à nouveau, contre le « droit chimérique » que constitue la liberté de pensée, il affirme, avec plus de force encore, « qu'il est insensé d'établir parmi les hommes l'égalité et cette liberté effrénée qui n'aboutissent qu'à renverser la religion catholique ».

Le 17 juin 1793, Pie VI, toujours, brandit, une fois de plus, ses foudres vengeurs pour blâmer la Convention d'avoir aboli la royauté « le meilleur de tous les gouvernements » et déclare qu'il est insensé d'avoir transporté l'autorité publique dans les mains du Peuple, absolument incapable, dit-il, de suivre aucun plan de conduite sage et raisonnable. La devise : Liberté, Égalité ? Il la condamne sans rémission. La liberté, « qui ne tend qu'à corrompre les âmes et à dépraver les mœurs » ; l'égalité, nom non moins illusoire, propre tout au plus à détruire l'harmonie sociale en détruisant le principe d'autorité !

Est-il permis de supposer, un instant, que ce langage fut particulier à Pie VI ? Entendez ses successeurs.

Pie VII, en 1800, réclame, dès son avènement, la suppression de la « licence effrénée de pensée, de paroles, d'écrits et de lectures ». Léon XII, à son tour, en mars 1826, anathématise francs-maçons et jeunesse universitaire, coupables de tendre au renversement « des pouvoirs légitimes ». Grégoire XVI, au lendemain de la Révolution de 1830, s'élève contre la doctrine du libéralisme, condamne les catholiques libéraux, leur reproche amèrement d'adhérer à cette « maxime fautive et absurde de la liberté de conscience, de la liberté des opinions, de la liberté de la presse surtout (la plus funeste, la plus exécration de toutes) ». On le voit : tous ces illustres représentants de Dieu sur terre n'ont eu d'autre souci, d'autre préoccupation que de s'opposer au développement des principes humains énoncés par les grands

révolutionnaires du XVIIIème siècle. Pie IX, par son « Syllabus », ne faisait que suivre la politique fidèlement observée par ses prédécesseurs et, s'inspirant de ce fait historique, on peut hardiment avancer que le « Syllabus » n'est point la doctrine d'un pape, d'un seul, mais bien la doctrine de toute la papauté, avant et après Pie VI ! Pourrait-on, en effet, nous citer un Pape qui ait désavoué le « Syllabus » ? Si quelques évêques, à l'époque où il parut, lui furent hostiles, tous, de nos jours, sont unanimes à l'approuver sans réserves. Lisez ce curieux Manifeste publié, par l'Épiscopat français, le 10 mars 1925, contre les lois laïques, et vous constaterez qu'il n'est qu'une adaptation du texte de 1864 aux circonstances et aux nécessités du moment.

Arrivons à Léon XIII - « le pape libéral, ami des ouvriers » ! - N'a-t-il point formulé un corps de doctrine où, avec une souplesse et une habileté qu'on rencontre rarement, il condamne les principes de 1789 ainsi que la démocratie telle que la conçoivent la Société moderne et tous les hommes qui ne se paient point de mots ? Le Socialisme ? « Peste mortelle qui conduit la société humaine à sa perte » ; « doctrine diabolique qui tire son origine des conceptions empoisonnées des novateurs du XVIème siècle ». - La propriété ? « Invention divine et inviolable » qui, pour détourner le fléau du socialisme, possède une vertu qui ne se trouve ni dans les lois humaines, ni dans la répression, mais dans ... la salutaire influence de l'Église !

Dans *Humanum genus*, encyclique publiée le 20 avril 1884, ce pape libéral déclare « qu'il ne peut admettre que le pouvoir vienne du peuple, pas plus qu'il ne croit à l'amélioration des hommes par les institutions ». Et enfin, dans *Immortale Dei*, parue le 1er novembre 1885, il présente Le Syllabus comme de nature à fournir une direction sûre au milieu des erreurs contemporaines et, une fois de plus, il condamne les libertés modernes, la liberté de conscience et de la presse, l'instruction laïque, le mariage civil, la séparation des Églises et de l'État.

Nous voici à l'aurore du XXème siècle. Le même pontife occupe toujours le trône de Saint-Pierre. Parvenu à la vingt-cinquième année de son pontificat, Léon XIII publie une sorte de testament où il précise sa doctrine en lui donnant une forme définitive. Que nous apporte ce testament qui n'ait été déjà proclamé, ressassé cent fois par les devanciers de l'auteur ? Condamnation de la Réforme et de la philosophie du XVIIIème siècle d'où découlent le Rationalisme et le Matérialisme. Réprobation véhémement du laïcisme, de l'esprit d'insoumission et de révolte des classes populaires. Anathématisation des sectes socialistes. L'Église dépositaire exclusive de la Vérité, de toutes les vérités et qui ne peut que flétrir la liberté accordée indifféremment à la vérité et à l'erreur, au bien et au mal. - Rien, on le voit, qui n'ait été dit déjà !

Et Pie X ? Interrogeons, sur ce point, le « grand démocrate-chrétien », le Silloniste Marc Sangnier. Il avait feint la réconciliation de son Église (car il est catholique avant tout !) avec le libéralisme, mieux : avec le socialisme ! Pie X eut tôt fait de l'exécuter, lui et ses disciples. Ils ne firent d'ailleurs aucune difficulté

pour se soumettre et se démettre !....

Benoît XV continue la tradition sacrée ! Il s'élève contre les pauvres qui ont l'audace de s'attaquer aux riches ; il déplore la fréquence des grèves, condamne les « erreurs socialistes » et reprend les séculaires attaques contre « l'appétit désordonné des biens périssables », « la lutte des classes », « le laïcisme », « l'absence de hiérarchie entre les hommes », « le culte de la science », etc, etc

Et pour finir, parlons un peu de Pie XI, notre Saint-Père. Depuis qu'il occupe le trône de St-Pierre, toute occasion lui fut bonne pour parler au monde.

Après ses encycliques sur l'Éducation et sur le Mariage, il a donné, le 3 mai 1932 (*Caritate christi compulsi*) son opinion sur les épreuves présentes du genre humain, en même temps qu'il nous proposait son remède à la crise.

L'opinion du Pontife ? Le monde retrouvera sa quiétude, les peuples leur prospérité, la crise économique sera révolue, la paix régnera entre les nations ... dès que les gouvernants et les sujets seront redevenus les fils soumis de l'Église catholique et romaine. Voilà la trouvaille !

Il met, ce brave pape, dans le même sac, les gouvernements laïcs, les écoles populaires, les universités, les sociétés secrètes, les factions socialistes et communistes. Il préconise même contre celles-ci, « un front unique et solide » !

Son remède à la crise ? Prières et pénitences !

L'Église, par l'organe de son porte-parole le plus éminent, ne se penche sur les humbles, sur les travailleurs, que pour les exhorter à la résignation, que pour les inciter à se soumettre docilement à l'autorité de leurs détresseurs !

Et lui aussi déclare sentencieusement, que « la liberté, la solidarité, l'amour de l'humanité et de la science, en un mot, toutes les plus nobles affirmations de la conscience moderne, ne sont que des idoles. Il proclame que « les individus, les familles, les nations, doivent à Dieu un culte officiel, une soumission de l'intelligence. Que l'église catholique laisse à chacun la liberté d'être républicain (Il ne dit pas toutefois si c'est à la manière de Combes ou de Castelnau !), royaliste, impérialiste, mais elle ne laisse pas la liberté d'être socialiste, communiste, anarchiste, ces trois sectes étant condamnées par l'Église » ...

Donc, aucune objection, aucune contestation n'est permise. De 1789 à nos jours - pour ne s'en tenir qu'aux temps modernes - la permanence de la doctrine politique de l'Église apparaît évidente. Pie XI, en lançant son Syllabus au monde en une sorte de défi, n'a fait que s'inspirer des immuables principes qui constituent toute la structure de cette formidable et malfaisante organisation qu'est l'Église catholique. Le Syllabus condamne radicalement la conception moderne des droits

de la conscience. C'est, selon lui, une maligne erreur que d'admettre les protestants aux mêmes droits politiques que les catholiques. Est-ce que les pères de la Compagnie de Jésus - les jésuites - à qui l'on attribue d'ailleurs la paternité des principales propositions de ce fameux document, ne persistent pas à enseigner que la coercition et la répression sont un devoir sacré, dès qu'on en a la puissance ou qu'on l'acquiert ?

Pie XI rejoint Saint-Paul, l'auteur de l'Épître aux Romains, où l'on trouve cette formule célèbre du droit divin des puissances de la terre : « Que toute âme soit soumise aux pouvoirs supérieurs. Car il n'y a point de pouvoir qui ne vienne de Dieu, et ceux qui existent ont été établis par lui, de sorte que celui qui s'oppose au pouvoir résiste à l'ordre de Dieu ». Il rejoint Bossuet, qu'on n'accusera pas d'ignorer la doctrine chrétienne, qui, invoquant également l'autorité du fondateur du Christianisme, déclare : « Que quiconque condamne la servitude, condamne en même temps le Saint-Esprit qui ordonne aux esclaves, par la bouche de Saint-Paul, de demeurer en leur état et n'oblige point leurs maîtres à les affranchir. »

L'Église qui n'a point condamné en principe l'esclavage, pas plus qu'elle ne l'a aboli en fait, est bien dans son rôle historique en prêtant tout son appui aux Régimes d'oppression et en s'opposant, par voie de conséquence, au développement des doctrines de libération et de rédemption humaines. Les adulateurs et les complices des Constantin, des Napoléon, des Mussolini, des Hitler et de tous les tortionnaires des peuples ne sauraient, en même temps, favoriser l'affranchissement de l'individu !

Le mot est d'une justesse profonde : « Le Catholicisme peut être considéré comme une théorie de direction sociale greffée sur une doctrine de renoncement individuel ». L'homme est ainsi détourné des choses, des biens de la terre et livré, pieds et poings liés, à la domination de l'Église. *Toute l'œuvre de la papauté a été fondée sur ce calcul on ne peut plus logique.*

Avec des alternatives d'audace insolente, d'acharnement impitoyable, de soumission et de temporisation calculée, la papauté a marché vers l'objet de ses rêves et de ses convoitises : le gouvernement universel et, en dépit des multiples et cuisants échecs qu'elle a subis au cours des siècles, elle n'a point renoncé à ses espérances scélérates d'asservir, un jour, hommes et choses à sa sanglante et implacable tyrannie !

- A. BLICQ.

Accueil

SYMBOLISME

Le mot *symbolisme* est né du verbe *symboliser*, exprimer par *symboles*. Le symbolisme est la représentation par des symboles des abstractions, idées, personnes ou choses qui n'ont pas une existence ou une apparence réelle. Le symbole (du latin *symbolum*) est « une figure ou une image employée comme signe d'une autre chose » (Littré). Il est l'aspect concret de la représentation symbolique. La parole, l'écriture, tous les arts sont des symboles de la pensée ; ils donnent un corps aux idées, ils les traduisent plastiquement pour les rendre compréhensibles et communicables à l'intelligence et aux sens. On a symbolisé ainsi la conception toute abstraite de la fidélité dans l'image du chien. De même, l'agneau est le symbole de la douceur, le lis celui de la pureté, le serpent celui de l'éternité, le lion et le soleil ceux de la force et de la souveraineté, l'épée celui de la guerre, la croix celui de la foi chrétienne, le croissant celui de la foi musulmane, le sceptre celui de la royauté, le bonnet rouge celui de la liberté, le marteau et la faucille ceux de la dictature du prolétariat, etc ... Flaubert admirait Buffon mettant des manchettes pour écrire. Il voyait là un symbole, celui de la méthode de travail de cet écrivain.

Tout est symbole dans le monde, et le domaine symbolique, aussi vaste que l'univers, n'est pas moins conventionnel, arbitraire et contradictoire suivant les interprétations, même lorsqu'elles ne sont pas seulement des images de rhétorique et sont présentées sous une forme précise et un sens généralement reconnu. Ainsi, il semble admis par tout le monde qu'un glaive est un instrument de meurtre et symbolise le combat, que la guerre est le meurtre collectif et que le but des armées est d'accomplir ce meurtre. Mais grâce à la rhétorique théologique et à son symbolisme spécial, le « Dieu des armées » qui commande à ses fidèles de massacrer, suivant les circonstances, les hérétiques, les Chinois, les Français, les Allemands, est le même Dieu qui dit d'autre part à tous les hommes sans distinction : « Tu ne tueras pas ! ... Aimez-vous les uns les autres ! ... Qui se sert de l'épée périra par l'épée ! ... etc ... ». De même il y a une « Armée du Salut » avec un état-major, des soldats, une devise : « Sang et Feu » et un emblème composé de deux épées entrecroisées. Mais il paraît que cette armée ne veut le Salut que par la paix et, lorsqu'elle chante, avec accompagnement de grosse caisse : « Debout, saintes cohortes, soldats du Roi des rois ! », ce n'est pas dans l'intention de faire couler « un sang impur », c'est seulement « pour exciter les forces *spirituelles* des balayeurs du monde moral voués au nettoyage des égouts de la civilisation » !.....

Pourquoi alors des épées quand il ne faut que des balais ? Et comment s'y

reconnaître, si l'on n'est pas pétri de sophistications théologiques ?

C'est par le *symbole*, image matérielle de sa pensée, c'est par la *métaphore*, image littéraire de ses états de conscience, que l'homme s'exprime et se fait comprendre. Le symbole remplit le monde, il est né avec lui. L'homme en eut immédiatement besoin. Il le trouva autour de lui, répandu dans la nature, mais livré à toutes les subtilités des interprétations. Il fut clair quand la pensée fut claire ; il fut ténébreux quand la pensée fut ténébreuse. Le symbole scientifique fut précis : avec lui, trois fois un firent trois. Le symbole théologique fut absurde (*Credo quia absurdum*) ; avec lui, trois fois un ne firent qu'un ! Le symbole artistique et littéraire fut livré à toutes les fantaisies de l'imagination. Le réalisme l'éclaira des rayons de la vérité, l'idéalisme l'obscurcit de métaphysique. Le symbolisme shakespearien fit d'un nuage une belette, un chameau, une baleine. Le symbolisme dadaïste fit d'un tuyau de poêle une femme, un ver solitaire, un orgue de barbarie, etc ... Les symboles eurent ainsi les significations les plus diverses, et parfois les plus ahurissantes, suivant leur emploi.

Pour les anciens, qui intégraient le divin dans la nature, le symbolisme était plus familier qu'aux hommes d'aujourd'hui. Les interprétations religieuses le firent de plus en plus mystérieux et impénétrable. La préhistoire eut ses manifestations symboliques dans l'architecture, dans les matières taillées, l'écriture, le dessin, la peinture des cavernes, dans les traditions orales devenues légendaires, transmises par les générations successives. Ce sont ces légendes qui ont fourni à Frédéric Creuzer les éléments de sa *Symbolique*, où il a expliqué le symbolisme primitif et sa place dans l'origine des religions antiques, principalement de la mythologie grecque. L'ouvrage de Creuzer a été complété par celui de Guigniant : *Religions de l'antiquité*.

Tous les deux établissent que les développements du symbolisme, dans les formes scientifiques les plus précises comme dans celles les plus vagues de l'art et de la littérature, ont eu leur naissance dans l'observation et l'interprétation des phénomènes naturels. Tant qu'il se confondit avec la nature, ne recevant que d'elle ses instincts, ses forces et les aspirations de sa conscience, l'homme rechercha des symboles naturistes. En s'écartant de la nature pour découvrir et atteindre un divin de plus en plus incertain et inaccessible, il perdit la clef des symboles. Malgré leur multiplication, et peut-être à cause d'elle, l'homme devint impuissant à représenter la diversité de la nature par la leur. A. France, en faisant cette constatation, y a vu la raison du peuple juif de se faire un dieu unique au milieu des peuples polythéistes « d'une imagination plus savante et d'une pensée plus philosophique ». Déjà l'observation et l'interprétation de la nature, de plus en plus obscurcies chez l'homme, ne s'étaient retrouvées que vaguement dans la mythologie grecque à partir d'Homère et d'Hésiode. Chez les latins, elles furent complètement éteintes après Lucrèce. Le christianisme fut l'aboutissement moderne de l'impuissance humaine devant les symboles de la nature.

Les bouddhistes voulant « se perdre dans l'infini des choses » plutôt que dans

un incompréhensible divin, recherchèrent la sagesse d'abord chez les animaux. Toute une représentation symbolique d'un admirable esprit et accessible à tous, résulta de la considération déférente et affectueuse de l'homme pour l'animal. Le serpent enroulé en cercle symbolisera l'éternité et l'éléphant fut le type de la sagesse. Le divin fut pour eux dans la nature sensible. Dieu était le soleil qui avait, par sa puissance, fait sortir l'homme et l'animal du limon de la terre comme il en faisait sortir les plantes. La pureté de cette naissance eut pour symbole, chez les Égyptiens, le bœuf Apis, né d'une génisse vierge fécondée par un rayon de soleil. Le même symbole fut encore plus poétiquement représenté dans la mythologie grecque par les amours de Jupiter, principe de l'air qui féconde le monde dans ses rapports naturels avec les choses. Du même principe de la nature fécondante se forma la légende de la Vénus Génitrix, déesse de la volupté et de la maternité, mère du monde, la « bonne mère » que la ferveur populaire continua d'adorer dans la Vierge Marie, sans souci de cette Immaculée Conception dont le dogme ténébreux est souillé par les odieuses mystifications du péché originel et de la nécessité de la rédemption. C'est ainsi que les « symboles sont indéfiniment extensibles ; d'abord simple fantaisie de l'esprit, puis dogmes religieux que le fidèle confesse sur le bûcher, - d'abord germes à peine perceptibles, puis végétations immenses, - ils obéissent à l'imagination qui les créa, qui les nourrit et qui peut, s'il lui plaît, leur faire envahir le ciel et la terre » (E. Reclus).

Les dieux eurent toutes les formes naturelles avant de prendre celle de l'homme, quand son aberration mégalomane lui fit imaginer un Dieu à son image ! Le soleil symbole universel de la vie féconde, fut réduit aux figurations locales des Osiris, Jupiter, Bouddha, et de mille autres plus ou moins monstrueux, avant d'aboutir au Christ, vulgaire thaumaturge dont la charlatanerie religieuse annonce un prochain retour pour purifier le monde en jugeant les vivants et les morts ! Plus bas encore, la sottise humaine ravala le symbole solaire au point de le réduire à un Alexandre, un Justinien, un Louis XIV !....

Tant que la théologie, théorie spirituelle de l'asservissement de l'homme par l'homme, ne s'imposa pas, le symbolisme fut le langage universel des êtres et des choses, et c'est en remontant à cette source pure que Baudelaire a écrit :

« La Nature est un temple où de vivants piliers Laissent parfois sortir de confuses paroles ; L'homme y passe à travers des forêts de symboles Qui l'observent avec des regards familiers ».

Ce symbolisme naturiste a fait que dans toutes les grandes œuvres, comme celle d'Ibsen qui en est particulièrement inspirée, - l'idéal et la réalité se fondent, et que les principes et les passions se heurtent avec tant de véhémence par la transposition, dans l'humain, des forces naturelles et de leurs lois morales en lutte entre les courants arbitraires de la civilisation. Ce sont les symboles créés par les courants arbitraires qui nous font accepter, en nous les rendant familières, une foule de manières de faire et de penser que notre raison repousserait si nous les

discussions. Nous sommes saturés de symboles, mais plus ou moins adultérés d'idéologie mystique, poétique, héroïque, ne correspondant plus que très relativement aux sentiments et aux sensations générales ou particulières de notre individu. C'est par les symboles que l'art exerce sa puissance, mais ce n'est qu'en dépassant la vie conventionnelle qu'il éveille en chacun de nous cette sensibilité si profondément cachée que parfois nous ne la soupçonnons pas (voir *Sens esthétique*).

Le symbolisme a suivi rigoureusement l'évolution humaine à travers les temps, les milieux et les mœurs. La préhistoire a eu ainsi des évolutions symboliques. Les temps historiques nous ont fait connaître des symbolismes védique, égyptien, hébraïque, hellénique, gréco-latin, scandinave, germanique, etc... Ils ont été étroitement mêlés à la formation des mythes et les ont propagés parmi les peuples. Le symbolisme est devenu anthropomorphique avec les religions qui donnèrent aux dieux la forme humaine. Il s'éloigna de plus en plus de la nature quand ces religions passèrent du polythéisme au monothéisme. L'incomparable grandeur du symbolisme grec vint de l'humanité de son polythéisme. Il libéra l'homme de la terreur des forces naturelles et de sa soumission passive à ces forces, lui faisant prendre ainsi conscience de lui-même, de sa vraie place dans la vie, non comme conquérant et dominateur de la nature et des autres hommes, mais comme individu libre, pouvant librement s'associer à eux selon son choix. « Connais-toi toi-même » disait alors Socrate, et Diogène lançait son : « Ote-toi de mon soleil ! » à l'Alexandre-Soleil, maître du monde qui l'importunait de sa présence et de sa puissance. La splendeur du symbolisme grec éleva le mythe hellénique au-dessus de tous les autres. Ceux du Nord, par exemple, le scandinave et le germanique, gardèrent leur rudesse primitive et sauvage malgré ce que certains, un Goethe par exemple, voulurent leur communiquer de la sagesse grecque. Sans les Socrate, les Platon et leurs continuateurs latins, les Lucrèce et les Sénèque, le monde serait peut-être encore plongé dans la barbarie préhistorique à laquelle la brute fasciste cherche à le faire retourner.

Le mysticisme, produit de l'onanisme métaphysique, obscurcit de plus en plus le symbolisme par les mystères, les fantasmagories ésotériques, dionysiaques et orphiques qui passèrent d'Éleusis dans le christianisme par la voie du néo-platonisme. Le premier christianisme s'adapta au néo-platonisme pour se faire admettre, en attendant que sa puissance fut assise. C'était d'ailleurs une nécessité pour lui. De même que la cathédrale ne pourrait avoir, sous peine de s'écrouler, d'autre principe architectural que celui de la basilique antique, le dogmatisme chrétien, si « spiritualisé » qu'il prétendrait être, ne pourrait ne pas plagier le symbolisme païen sans demeurer indifférent à l'esprit humain. Il s'adapta, mais en truquant, en s'efforçant avec toujours plus d'audace d'extirper le naturel et la vie de ce symbolisme, de le livrer aux déchéances mortifères du mysticisme.

On ne peut pas constater sans ironie qu'une religion appliquée avec tant de fureur à maudire et à détruire le paganisme, n'ait pu s'établir et se maintenir qu'en

s'appropriant ses symboles, en les maquillant, en se livrant en somme à cette farce grossière consistant à baptiser carpe ce qui est volaille ! Les symboles que Hugues de Saint-Victor appela « la représentation allégorique d'un principe chrétien sous une forme sensible », et qu'effrontément l'Église déclara être de source et de vérité chrétiennes, ne furent que ceux du principe païen adaptés par l'industrie cléricale, avec parfois une incohérence inimaginable. La *symbolique chrétienne* s'est elle-même retrouvée, de l'aveu de ses auteurs, dans les légendes orphiques, dans les *Métamorphoses* d'Ovide, dans Virgile, dans cent autres qu'elle s'est annexés. Les dogmes et les symboles furent essentiellement platoniciens, tant que l'Église fut à la recherche de cette dogmatique qu'elle prétend lui avoir été « révélé » et sur laquelle elle disputa malgré cependant des siècles ! Ses premiers livres, *Évangiles* et autres, ne devinrent définitifs qu'après de multiples interpolations. Elle ne rejeta le néo-platonisme et ne brûla ce qu'elle avait adoré que lorsque, assurée de sa puissance, elle eut transformé les symboles d'indépendance de l'esprit en symboles de soumission, mais les ailes que ses anges portèrent dans le dos n'en demeurèrent pas moins à l'image de celles que l'enthousiasme platonicien donnait aux âmes pour les entraîner dans les cieux. A l'exemple des platoniciens, les Gnostiques avaient vu dans l'amour corporel et humain un symbole mystique de l'amour spirituel et divin. Ce symbole était devenu chrétien au point que les mouvements des sens et la volupté physique avaient été admis comme moyens d'épuration de l'âme et d'ascension vers le ciel ! Le *Cantique des Cantiques* était le symbole du mariage de Jésus avec l'Église. On n'avait pas encore fabriqué l'Immaculée Conception, et l'obscénité de la chasteté ecclésiastique, derrière laquelle Tartufe dissimulerait sa lubricité n'était pas encore un article de foi. Les cérémonies, les processions, les fêtes chrétiennes, continuaient celles de l'antiquité. Les *cabiries*, en l'honneur de divinités aussi nombreuses que mystérieuses, se retrouvaient dans les fêtes des « saints ». Le *corybantisme*, pratiqué par les païens dévots de Cybèle, survivait au point de produire aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles de véritables épidémies d'hallucinations démoniaques chez les mystiques. La procession des cierges allumés, à la Chandeleur, perpétuait celle des Romains célébrant Proserpine le même jour de février. Le Carnaval, imité des bacchanales, des lupercales, des saturnales, se déroulait dans l'Église. L'office des ténèbres, dans la Semaine Sainte, rappelait celui des païens lamentant la mort de leurs dieux. A Vénus et à Cybèle pleurant sur les corps de leurs amants Adonis et Atys, on avait substitué Marie pleurant sur celui de son fils Jésus. La Fête-Dieu renouvelait les solennités à la gloire de Jupiter et d'Isis. Les Rogations répétaient les fêtes de Cérès. La Noël était la réjouissance de la naissance du Soleil dont Jésus n'était, après tant d'autres, qu'une incarnation. « Ainsi, le christianisme allait se chargeant sur son passage de toutes les fantaisies qui avaient précédé son avènement ». (Ph. Chasles).

Pour donner le change sur tout cela, on a inventé la *symbolique chrétienne*. Elle est le système de la forgerie catholique afin de dénaturer le symbolisme, de faire chrétien ce qui était païen. Cette symbolique est tellement compliquée que même ses initiés, ou prétendus tels, disputent à l'infini à son sujet sans pouvoir s'entendre. Huysmans, dans sa *Cathédrale*, en a donné une explication qu'on peut

appeler rationnelle, parce qu'il l'a vue en artiste, en homme chez qui la mystique n'avait pas obnubilé le sens véritable de l'art, et non en théologien. Et il a constaté que l'explication théologique était parfois « bien tirée par les cheveux » et « bien obscure ». Lorsqu'il a dit que l'architecture romane énonce le « repliement » de l'âme, tandis que le gothique en est le « déploiement », il a fort bien compris la contrainte des forces naturelles dans le roman, alors qu'elles débordent au contraire dans le gothique avec le flot de la vie populaire échappée à la mystique pour faire de la cathédrale la maison du peuple plus que la maison de Dieu, le symbole de la prospérité communale dans l'épanouissement d'une nouvelle vie sociale, et non celui de la foi chrétienne. C'est ainsi qu'au fronton de la cathédrale de Chartres fut sculptée la figure de la Liberté. Huysmans n'a pas vu cette figure qu'avait reconnue Michelet mais il était trop averti par tout le naturisme débordant de la cathédrale pour ne pas savoir que son symbolisme était plus populaire que religieux, plus humain que mystique, et qu'il représentait par toutes les merveilles de son « microcosme » de pierres bâties et sculptées, de clochers, de flèches et de vitraux, toutes les espérances humaines refoulées pendant mille ans.

Il n'a pas davantage échappé à Huysmans que l'art appelé « chrétien » n'eut jamais de véritable beauté que par l'inspiration naturiste et humaine, et il a été amené ainsi à dénoncer la « démence » du symbolisme chrétien. Personne n'a protesté avec plus d'indignation contre les tartufes destructeurs des images « indécentes » dans la cathédrale, contre les stupides cagots colleurs de papier sur le ventre du petit Jésus pour voiler son « obscénité », contre l'art de « bedon et de bidet », qui fit, au XVIII^{ème} siècle, « d'un bénitier une cuvette ». Personne n'a, avec plus de verve courroucée, accusé « l'ignominie » et la « honte » de la « cohue des déicoles » appartenant à la catégorie dite « article de Munich » qui se débite dans les boutiques « d'art pieux », et cette « mascarade la plus vile que l'on ait encore osé entreprendre des Écritures », que représente ce qu'on a appelé de nos jours le « nouveau » de l'art chrétien, avec ses Christ « montrant d'un air aimable un cœur mal cuit, saignant dans des ruisseaux de sauce jaune », et ses tableaux religieux, peints avec « de la fiente, de la sauce madère, du macadam » par des gens, « blêmes haridelles attelées à des sujets de commande pieux », qui peignent des Vierges comme ils peignent des Junons, décorant des chapelles comme ils décoorent des cabarets. Il en est ainsi des arts plastiques comme de la musique (voir ce mot), dans leurs rapports avec la religion. A côté, la littérature pieuse est à l'avenant. Flaubert, qui la connaissait tout particulièrement, la trouvait « stupéfiante » par l'immensité de sa sottise, et il ajoutait : « Mes pieuses lectures rendraient impie un saint ». On comprend ce que peut être le symbolisme d'une telle « christolâtrie » ; il dégoûterait les plus arriérés Bassoutos. Aussi bien, comme l'a encore constaté Huysmans, la Renaissance a fait sombrer ensemble la symbolique et l'art religieux. Le naïf symbolisme des époques de foi n'est plus que la naïve symbolique des roublards exploiters de la foi, et d'une sottise aussi inesthétique qu'immorale. Les seules inspirations que la religion catholique a su apporter dans le symbolisme ont été celles des disputes théologiques sur la nature de Dieu et celle du Diable, et de la démonologie sortie, vers l'an mil, des monastères pour répandre

la sorcellerie parmi les foutes.

Un autre domaine où la symbolique est non moins pernicieuse que dans la religion, parce qu'elle y sert les mêmes buts et les mêmes intérêts, est celui des distinctions sociales, des castes et des classes où les individus sont parqués. Les préjugés nobiliaires y tiennent la plus grande place, tant il importait, jadis, pour chacun, de faire figure au-dessus des manants « sortis du pet d'un âne », et qu'il importe encore, aujourd'hui, de dominer les « espèces inférieures » méprisées des « gangsters » occupant les hautes sphères démocratiques. Rabelais a ri puissamment des faiseurs et des porteurs de blasons de son temps, « glorieux de cours et transporteurs de noms », avec leurs devises (symboles) qui n'étaient que des « paroles gelées ». Il leur opposait les vigoureux « mots de gueule » des « bons et joyeux pantagruélistes ». Il n'aurait pas moins ri des harnachements symboliques de tous ordres par lesquels le monde actuel s'accroche encore aux simulacres d'une dignité et d'un honneur perdus depuis longtemps, en admettant qu'ils aient jamais existé, et de la vaseuse rhétorique dont il accompagne sa fourberie.

Mais si le symbolisme a fourni abondamment de fétiches, de drapeaux, de déguisements, de catéchismes, de codes, le carnaval et la farce des turpitudes conventionnelles, s'il a alimenté de sophistications rhétoriciennes les entreprises de mensonge et d'exploitation humaine, il a aussi donné ses armes de défense à l'Esprit par les moyens de l'*apologue*, de la *parabole*, de l'*allégorie*, sous lesquels se sont couvertes toutes les ingéniosités et les audaces de la satire ou du simple bon sens en éveil contre les maléfiques influences. L'apologue a fleuri dès les premiers balbutiements humains. Tous les prophètes ont parlé par paraboles, tous les philosophes par maximes. Les paraboles des *Évangiles* sont bien connues. Les *Maximes* d'un Pythagore sont éternellement vivantes et actuelles ; notre prétendue civilisation a encore à apprendre d'elles à « ne pas attirer le feu avec une épée », à « ne pas mettre la lampe sous le boisseau », et à « s'abstenir des fèves », c'est-à-dire des suffrages des majorités qui font régner la démagogie. De même, depuis 2.000 ans, les insanités accumulées par les théologiens sur la divinité ont été d'avance balayées par cette image de Timée de Locre, identifiant Dieu avec l'univers tout entier : « Un cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part ». Comme l'a remarqué Voltaire : « En métaphysique, en morale (c'est-à-dire dans le domaine symbolique), les anciens ont tout dit ».

L'allégorie abonde dans la multiplicité des symboles dont l'antiquité grecque a pourvu l'humanité en répandant la sagesse de sa philosophie. La littérature du moyen âge a été en grande partie allégorique. Les symboles étaient alors nécessaires pour rendre claire l'expression d'un langage encore trop imparfait, mais l'allégorie l'était davantage pour faire entendre la pensée considérée comme subversive. Il l'a fallu à Érasme, à Rabelais, à Descartes, à tous ceux que l'Inquisition menaçait. Érasme trouvait ses symboles dans le monde des animaux et dans celui des fous pour attaquer les puissants, les rois qu'il comparait à « des aigles carnassiers, pillards, destructeurs, batailleurs, haïs de tous », et à des fous de carnaval qui, «

dépouillés de leur couronne, apparaissent des faquins ». L'œuvre de Rabelais est d'une richesse allégorique inépuisable. Sa science comme sa conscience seront toujours bons à consulter tant que les hommes seront des moutons de Panurge.

Il serait intéressant d'examiner dans les arts et la littérature, plus que dans la religion, la place et le rôle du symbolisme. Si, dans la religion, son emploi a été régressif et funeste, il a été, en art et en littérature, progressif et bienfaisant. C'est par lui que le néo-platonisme est demeuré dans la littérature quand il a été rejeté par l'Église. Chez les poètes provençaux, puis chez les Italiens du moyen âge, ce néo-platonisme a été l'élément défensif de l'Esprit, le principe de la liberté de la pensée dressé contre les dogmatismes menaçants. C'est lui qui a inspiré le symbolisme de Dante sur lequel les scolastes discutent toujours dans l'intention obstinée de concilier son esprit de vérité, de justice et de liberté, avec l'imposture papaline et l'Inquisition. Les symboles du néo-platonisme s'opposèrent de plus en plus à ceux du catholicisme médiéval grâce à la Renaissance. Celle-ci les fit passer dans Shakespeare et chez tous les esprits indépendants qui résistèrent au classicisme subordonné au pouvoir absolu. Ils sont dans le pré-romantisme. Ils se sont dressés contre le néo-catholicisme durant tout le XIX^{ème} siècle, et nous les retrouvons dans cette période appelée du *Symbolisme* qui a occupé les vingt dernières années de ce siècle et qui est née de la faillite romantique.

LE SYMBOLISME ET SON ÉCOLE. (*Fin du XIX^{ème} siècle*). - Nous n'en parlerons que d'une façon très sommaire, mais en les situant aussi exactement que possible.

De ce qui précède, on peut déduire que le mouvement symboliste, d'où est sortie l'école de ce nom, n'a nullement été le produit d'une fantaisie artistique et littéraire. Obéissant à de lointaines et constantes affinités, il a été une nécessité de l'esprit, une réaction contre l'enlissement romantique dans un conformisme de plus en plus asservi aux grossièretés des appétits bourgeois. Ce mouvement avait commencé avec le *décadentisme*, dans lequel on a affecté de ne voir que « la perversion de la sensibilité dans des raffinements morbides ». Certes, il y a eu beaucoup de cela dans le cas d'une foule de décadents, depuis Alfred de Musset qui :

« *Chante la Syphilis sous les feuilles d'un saule !* »

(L. Bouilhet.)

jusqu'aux plus actuels *futuristes*, *dadaïstes* et *surréalistes* dont les manifestations ont conduit le *décadentisme* à la déliquescence, sans autre effet que « d'épater » les primates du snobisme. Mais le *décadentisme* a été, dans son principe, tout autre chose, et en particulier chez Baudelaire qui en a été promu le « théoricien » par l'hypocrisie académique et bourgeoise.

Le décadentisme a été la protestation d'une aristocratie véritable et légitime de l'esprit contre l'avilissement où il était entraîné sous prétexte de démocratisation. Il a été l'expression de la plus généreuse conception individualiste dans des rapports vraiment supérieurs entre les hommes, et d'une volonté d'opposition idéaliste, intellectuelle et morale, à l'encanaillement général aboutissant au muflisme. Avant Baudelaire, il avait été dans l'indignation de Michelet contre les « laideurs », la « brutalité grossière », l'« emportement voulu de matérialité stérile » introduits dans l'art et la littérature, en même temps que dans les mœurs après 1830, lorsqu'eut été signée l'entente fraternelle de la religion catholique et de la religion de la banque. (Voir *Romantisme*.) Il avait été aussi dans les ripostes de Th. Gautier à l'hypocrisie des cafards moralistes, dans celles de Stendhal dénonçant le « bégueulisme » de ces mêmes cafards. Le décadentisme a été le labarum de tous les « poètes maudits » par la tartuferie bourgeoise contre les « poètes vendus » à cette tartuferie. Il a été dans Bouilhet, flétrissant chez A. de Musset :

« *l'homme grec dont les strophes serviles ont encensé Xerxès le soir des Thermopyles.* »

Il a été dans Gérard de Nerval, dans Barbey d'Aurevilly, dans Villiers de l'Isle-Adam, dans tous ceux qui furent de véritables artistes, malgré des conceptions d'art différentes. Il a été dans Flaubert, définissant le bourgeois « celui qui pense basement », faisant retentir les échos de sa véhémence contre le muflisme, troisième évolution de l'humanité après le paganisme et le christianisme, et contre la bassesse des boutiquiers des lettres qui faisaient de leur plume « un alambic à ordures pour gagner de l'argent ».

Le décadentisme a été dans le dégoût profond soulevé chez tous les esprits généreux par la carence révolutionnaire qui laissait établir par la bourgeoisie un état social aussi arbitraire et corrompu que celui de l'ancien régime. En 1848, il a participé aux barricades. Durant les trente années de digestion bourgeoise qui ont suivi l'écrasement de la Révolution dans toute l'Europe, il a été dans la propagation des idées et des œuvres des Stirner, Darwin, Buchner, Hoeckel, Herbert Spencer, Marx, Bakounine, Proudhon, Nietzsche, Wagner, Dostoïevski, Ibsen, Tolstoï, E. Reclus, Kropotkine, qui entretenirent l'esprit révolutionnaire dans la pensée universelle, et en renouvelèrent et transformèrent les conceptions. Il en est sorti cet état d'anarchisme individualiste, philosophique et artistique qui commença, après 1880, la période dite du *Symbolisme*, période féconde en manifestations audacieuses et originales, mais trop intellectuelle, trop spéciale, qui ne pénétra pas suffisamment la masse sociale et fut emportée dans la débâcle des consciences lors de l'affaire Dreyfus. C'est alors que sévit le décadentisme pervers avec toutes les loufoqueries dont s'engoua un snobisme imbécile à l'instigation du muflisme déchaîné.

Dans le décadentisme, le « réprouvé » Baudelaire a apporté, non des « théories », mais, ce qui valait mieux, l'œuvre poétique la plus neuve, la plus riche de symboles, la plus émouvante par son humanité et la plus parfaitement belle par

son art. Il a été l'esprit le plus ouvert, le plus compréhensif, le plus clairvoyant lorsque, presque seul, il a osé affronter « la Bêtise au front de taureau », déclarer la guerre à la sottise bourgeoise, à sa haine de l'intelligence, à sa xénophobie mesquine et sauvage. Sa critique d'art et de littérature a été la plus libre et la plus lucide contre tous les poncifs des écoles et les admirations serviles. Presque seul, il a défendu Wagner qu'on sifflait à Paris, en 1860, comme on avait sifflé Shakespeare et Shéridan en 1822, uniquement au nom de « l'honneur national » !... Il a soutenu Delacroix encore contesté par un public qui était, « relativement au génie, une horloge qui retarde ». Il a compris Daumier, alors que si peu le comprenaient, et il a vu en lui : « Un des hommes les plus importants, non seulement de la caricature, mais de l'art moderne. » Il a traduit Edgar Poe, autre « réprouvé » comme lui, déterminant un courant de curiosité de la pensée étrangère novatrice et indépendante des asservissements académiques. Baudelaire a été de toutes les écoles et il les a dépassées toutes. Il a été non seulement une voix nouvelle, mais aussi un monde nouveau par son étendue et sa complexité. Aussi, n'est-il pas un poète français, fût-ce Ronsard ou Hugo, dont l'œuvre ait, aujourd'hui, le rayonnement de la sienne dans le monde entier. Cela seul peut dispenser de répondre aux derniers cuistres qui crachent bourgeoisement sur lui et lui reprochent, à la suite de M. Lanson, son insensibilité et sa « volonté d'être malsain » !... Il est, comme a dit Paul Valéry, « au comble de la gloire ». Baudelaire, ironique et désespéré, implacable, est descendu dans la bassesse des âmes comme son Don Juan « vers l'onde souterraine ». Il a prospecté la charogne humaine qui ne lui pardonne pas de lui avoir arraché les oripeaux de ses sordides convenances et jeté sur ses vertueuses grimaces la plus profonde malédiction de la douleur humaine. Ce « maudit » a réhabilité Caïn, ce que ne fit jamais la bénignité infinie d'aucun « élu », en montrant dans l'« abélisme » l'ange descendu au-dessous de la bête.

« Race de Caïn, au ciel monte Et sur la terre jette Dieu ! »

a-t-il crié dans sa révolte.

Baudelaire a été à la fois classique et romantique, il a été l'inspirateur du Symbolisme qu'il a détourné de « l'art pour l'art », et il a été encore plus que cela. Nul mieux que lui n'a réalisé cette « haute poésie » que composent, d'après Maeterlinck, ces trois éléments principaux : « D'abord la beauté verbale, ensuite la contemplation et la peinture passionnées de ce qui existe réellement autour de nous et en nous-mêmes, c'est-à-dire la nature et nos sentiments, et enfin, enveloppant l'œuvre entière et créant son atmosphère propre, l'idée que le poète se fait de l'inconnu dans lequel flottent les êtres et les choses qu'il évoque, du mystère qui les domine et les juge et qui préside à leurs destinées ».

En donnant au décadentisme sa plus exacte expression esthétique et éthique, Baudelaire a engendré le Symbolisme. Celui-ci a groupé, dans ce qu'on peut appeler son unité de pensée et d'action, les hommes les plus divers de caractère, de tempérament, de conceptions philosophiques et sociales et de talent, cela parce qu'il n'a pas été une formule conventionnelle propre à certains, mais qu'il les a tous

incités à rechercher profondément, en eux et autour d'eux, l'âme de toute chose. Aussi, rencontre-t-on dans les pages de l'anthologie symboliste, athées et croyants, hérétiques et orthodoxes, aristocrates et démocrates, autoritaires et libertaires, individualistes et communistes, ascètes et épicuriens, mais tous cherchant l'homme dans sa conscience et son destin, la vie dans son mystère ou dans ses certitudes, l'âme dans ses contemplations ou ses prurits d'activité. Maeterlinck a exactement montré, dans un parallèle entre la *Puissance des Ténèbres* de Tolstoï, et les *Revenants* d'Ibsen, la complexité symboliste devant « l'angoisse de l'inintelligible », et l'intervention des « puissances supérieures » pesant sur l'impuissance humaine : action d'un Dieu, comme dans la pièce de Tolstoï, ou loi de l'hérédité, comme dans celle d'Ibsen. Du caractère aristocratique de la réaction décadentiste, le Symbolisme hérita un détachement complet de la foule, voire de la nature, pour ne voir que l'individu évoluant dans des « paysages d'âmes ». Huysmans faisait dire à son Des Esseintes : « A n'en pas douter, cette sempiternelle radoteuse (la nature) a maintenant usé la débonnaire admiration des vrais artistes, et le moment est venu où il s'agit de la remplacer, autant que faire se pourra, par l'artifice ». Le Symbolisme n'épousa pas cette formule exagérée et stérile, mais il fit rentrer l'individu en lui-même pour rechercher et exprimer ses attractions mystérieuses, et cela, sans vouloir « la gloire ni la moindre consécration, mais simplement la joie divine d'avoir accompli strictement ce qu'il voulait accomplir » (Stuart Merrill). Flaubert et Baudelaire lui avaient transmis cette indifférence totale du public qui leur avait fait composer leur œuvre comme elle *devait* être, sans aucun souci de plaire à qui que ce fût, d'épouser la querelle de quelque parti ou de quelque école que ce fût. Flaubert s'était pour cela renfermé dans l'impersonnalité la plus complète, disant : « L'auteur, dans son œuvre, doit être comme Dieu dans l'univers, présent partout et visible nulle part ».

Nous ne pouvons, ici, que parler très brièvement de l'école symboliste et de ceux, venus de tous les côtés de la pensée, qui l'ont représentée avec une variété extrême. Après Baudelaire et ces deux grands visionnaires, Gérard de Nerval et Villiers de l'Isle-Adam, ses inspirateurs principaux furent Mallarmé, Rimbaud et Lautréamont. Tous trois, sans se connaître, lui apportèrent des tendances lointaines et dispersées qui allaient des solitaires *lakistes* anglais aux légendes d'où Wagner faisait jaillir tant de symboles humains, et au farouche idéalisme de l'individualisme ibsénien. Une autre influence fut celle de Verlaine, poussé par son impulsivité et sa nature à la fois subtile et naïve hors du cadre parnassien, et de la froideur impassible de « l'art pour l'art ». Concentration intérieure et expression ésotérique chez Mallarmé. Virtuosité et éclat évocateur des images chez Rimbaud. Héritage du mysticisme swedenborgien et hostilité à toute règle hors celle de l'intuition individuelle, chez Lautréamont qui a fait le pont entre le symbolisme libertaire de William Blake et le symbolisme mystiquement religieux, artistique et social de 1885. Langage libre de l'âme et de l'instinct chez Verlaine.

Sous ces influences plus ou moins directes et non nettement définies, se formèrent, après 1880, des groupements littéraires et se fondèrent une infinité de

petites revues. A côté de Villiers de l'Isle-Adam, de Mallarmé et de Verlaine, s'y révélèrent et s'affirmèrent tous ceux qui apporteraient une illustration quelconque au Symbolisme. Dès 1881, le mouvement avait commencé avec le groupe de la *Jeune Belgique*, dont faisaient partie Max Waller, A. Giraud, Ivan Gilkin, C. Lemonnier, G. Eckhoud. Les écrivains belges devaient tenir une belle place dans le Symbolisme avec G. Rodenbach, Maeterlinck, A. Mockel, A. Fontainas, Van Lerberghe et d'autres. Leurs revues seraient : la *Jeune Belgique*, la *Wallonie* d'A. Mockel, la *Revue wallonne* de Wilmotte, le *Coq rouge* de Demolder, l'*Art moderne*, d'E. Picard, le *Réveil*, etc

En France, ce mouvement se forma des individualités les plus diverses, mais toutes évoluant dans le décadentisme qui répondait au besoin d'échapper au milieu ambiant où l'art était souillé « par le vomissement de la « Bêtise » (Fontainas), de sortir de ce que Flaubert avait appelé « les fanges bourgeoises et démocratiques ». Il serait beaucoup plus que du « dandysme intellectuel » puisqu'il rassemblerait « les mainteneurs de la civilisation » (J.-R. Bloch). Un cénacle de l'impasse du Doyenné fit la *Nouvelle Rive Gauche*, revue que dirigea Léo Trezenick, où débuta Moréas en 1882, et qui devint, en 1885, *Lutèce*, où Tailhade, H. de Régnier, Vielé-Griffin, publièrent leurs premiers vers. Les dîners de *Lutèce* inaugurèrent sous le nom de « Dîner des Têtes de pipe », ces soirées littéraires bruyantes et pittoresques qui furent aussi celles de la « Rose-Croix », des « Hydropathes », des « Hirsutes », du « Chat Noir », de « La Plume », et d'autres où se réunissait cette bohème mélangée et curieuse, sinon toujours sympathique, dépeinte par C. Mendès dans la *Maison de la Vieille*, et par Ch. Merki et J. Court dans l'*Éléphant*. En 1885, Ed. Dujardin fonda la *Revue wagnérienne*, qui fut l'organe du symbolisme musical, puis, avec Fénéon, la *Revue indépendante* qui eut pour principaux rédacteurs : Villiers de l'Isle-Adam, Mallarmé et Huysmans, ce dernier détaché du Naturalisme après la publication d'*A. Rebours*. « L'école décadente » prit le titre de « symboliste » à la suite d'un manifeste de Moréas, paru au *Figaro*, le 18 septembre 1886. Elle réunit E. Mikhaël, Fontainas, Darzens, Vanor, Lefèvre, Guillaumet, Bonnin, etc ... Son but précis fut de réagir, comme l'avait proposé Moréas, contre les Parnassiens et l'école de Zola. Des revues nombreuses parurent successivement : les deux *Vogue*, celle d'Orfer puis celle de G. Kahn, le *Symboliste* de Kahn et Moréas, les *Taches d'encre* de M. Barrès, le *Chat Noir* de Salis, la *Pléiade* de Mikhaël, Saint-Pol Roux et P. Quillard, l'*Ermitage* de Mazel et de Ducoté, le *Décadent* de l'instituteur Baju qui l'imprimait lui-même et avait comme collaborateurs : Tailhade, M. du Plessys, J. Renard, E. Reynaud, les *Entretiens politiques et littéraires* de Vielé-Griffin, P. Adam et Bernard Lazare, la *Revue septentrionale* de Roinard, l'*Humanité nouvelle* et *Psyché* de V. E. Michelet. Toutes ces revues, que nous citons sans ordre chronologique, et bien d'autres, eurent une existence plus ou moins éphémère. Les plus importantes furent *La Plume*, fondée par L. Deschamps (1889-1904), la *Revue Blanche* de Natanson (1889-1903), et le *Mercure de France*, ressuscité par A. Vallette, en 1890, et qui paraît toujours.

Verlaine donna, en 1884, au Symbolisme un *Art poétique* qui serait surtout

l'art des *synesthésies* (voir ce mot). Mais le genre trouva son sens et sa forme définitifs dans Mallarmé qui réalisa cette gageure de faire un art de l'obscurité en la rendant lumineuse et vivante. Beaucoup ont voulu imiter sa recherche de l'image à la fois précise et splendide et sa forme elliptique, s'approprier sa faculté de transmutation de toutes choses en symboles magnifiques, dans la préoccupation farouche de ne jamais laisser ternir l'intimité et la pureté de son rêve par une intervention extérieure ; ils ne sont arrivés qu'à ne pas se faire comprendre en ne se comprenant plus eux-mêmes. Ils ont alors tenu cela pour la fin suprême de l'art ! Seul un Mallarmé aussi profondément artiste, aussi complètement désintéressé, hostile à tout bruit et indifférent à toute gloire, pouvait, comme un César Franck en musique, réaliser une telle œuvre. Son meilleur continuateur a été Paul Valéry qui, à vingt ans de distance, a apporté dans la poésie, depuis 1917, un symbolisme mûri de toutes les expériences et de toutes les observations de la pensée contemporaine.

La préoccupation du rythme plus que du nombre conduisit les poètes symbolistes à l'emploi du *vers libre*. G. Kahn paraît en avoir été le novateur dans *La Vogue*, en 1886. Il en a été le théoricien. Il fut suivi par J. Laforgue, Moréas, Mockel, Vielé-Griffin, R. de Souza, etc ...

La virtuosité plus ou moins excentrique, qui vient d'un besoin de pensée et d'expression neuves particulières à des formes spéciales de l'esprit, et qui demande des dons au-dessus de la moyenne pour ne pas tomber dans les procédés du banquisme, avait commencé dans le Symbolisme avec Rimbaud. Presque tous les symbolistes en usèrent, mais avec des réussites inégales. Parmi les plus originaux furent Rollinat qui semble hanté de Poe et de Lautréamont, Laforgue, froid railleur d'une vie trop « quotidienne », Tailhade, contempteur du « mufle » et cravacheur des « groins ». D'autres furent des humoristes plus ou moins macabres auprès de qui, comme dit Verlaine, « le seul rire encore logique est celui des têtes de morts ». La fantaisie symboliste prit avec le « surmâle » A. Jarry et son *Ubu-Roi* le ton de la satire la plus funambulesque. Virtuosité et fantaisie tombèrent dans la mystification et le maboulisme avec les *futuristes* et les *dadaïstes*, les Marinetti, Apollinaire, Max Jacob, Cendrars, Tzara. Ce dernier voulut « tuer l'art » après qu'on eut tué les hommes. Le *surréalisme*, qui participe d'un « freudisme » avalé de travers, est le dernier aspect de ces loufoqueries devenues académiques au pays du fascisme.

Le symbolisme produisit, avec René Ghil, la « poésie scientifique » basée sur des synesthésies de couleurs et de musique. Il fut grandiloquent avec deux provençaux, le marseillais Paul Roux, qui prit le nom de Saint-Pol-Roux-le-Magnifique, et répandit des métaphores plus pétaradantes que précises, et le lançonnais Emmanuel Signoret qu'une exubérante admiration de son propre génie consola de son impécuniosité. Enfin, le comte de Montesquiou-Fezensac fut le prototype du Des Esseintes d'*A Rebours* de Huysmans. Ce gentilhomme, quelque peu « piqué », promena, dans les salons aristocratiques, le « décadentisme pervers », ce qui, malgré le ridicule, fut plus honorable pour lui que s'il avait traîné sa noblesse, comme tant de ses congénères à particules, dans les conseils

d'administration des sociétés Oustric et Stavisky.

L'occultisme, les sciences magiques devaient inévitablement avoir leur place dans le Symbolisme. Ils eurent leur représentant le plus tapageur dans Péladan, le Sâr de la *Rose-Croix*. D'autres furent plus réservés, tels Stanislas de Guaita, dont l'influence fut plus profonde, A. Jounet, E. Schuré, J. Bois et V. E. Michelet. Dans *Là-Bas*, Huysmans a écrit le roman de l'occultisme de ce temps. Un mystique plus humble fut Germain Nouveau qui se fit mendiant pour imiter saint Labre. Péladan, artiste véritablement supérieur malgré ses excentricités, et l'un des prosateurs les plus remarquables de la période symboliste, avait conçu une mystique de l'art qui, dépouillée de ses hallucinations, aurait ravi Flaubert. Il disait, dans son *Appel du Grœaal* : « Artiste ... sais-tu que l'art descend du ciel, comme la vie nous coule du soleil ? Qu'il n'est pas de chef-d'œuvre qui ne soit le reflet d'une idée éternelle ? ... Apprends que si tu crées une forme parfaite, une âme viendra l'habiter ... Apprends encore ceci : au croulement du monde, Dieu sauvera l'âme des œuvres, comme l'âme des justes. Le ciel aura son Louvre et le cœur des chefs-d'œuvre adorera pendant l'éternité son Créateur, l'artiste comme nous-mêmes, Dieu ... Prends garde ... si tu aimes le laid, tu n'as droit qu'à l'enfer ».

A côté de cette mystique de l'art, il appartenait au Symbolisme de produire celle de l'anarchisme. Elle découla tout naturellement de l'idéalisme individualiste, elle inspira de nobles esprits et des actes héroïques. L'esprit et la cause libertaires eurent de véritables militants parmi les symbolistes et, à côté d'eux, des artistes et des poètes que leurs conceptions sociales influencèrent. Laurent Tailhade fut le plus ardent et le plus constant dans la bataille libertaire. Son œuvre, même poétique, fut toute de polémique, tant sociale qu'artistique, et elle lui valut la prison avec toutes les malédictions bien pensantes et bourgeoises. Adolphe Retté fut aussi un libertaire fougueux mais inconstant. Poète, il débuta dans le symbolisme le plus hermétique, puis il passa au naturisme le plus agressif contre Mallarmé et ses disciples. Polémiste, il fut l'anticlérical le plus farouche, jusqu'au jour où ayant rencontré la « grâce » il se fit moine et passa, suivant son expression, « du Diable à Dieu ». Paul-Napoléon Roinard collabora assez longtemps aux journaux anarchistes. Il avait de la société future une conception pleine de jovialité, disant :

« Je voudrais que, sans peur, sans fatigue et sans trêve, On s'aimât d'un amour toujours renouvelé, Si j'avais créé le Rêve. »

D'autres, sympathisants, donnèrent à l'anarchisme des collaborations moins soutenues et plus timides. Les « lois scélérates » de 1893-94 leur firent abandonner une cause qui n'apportait pas assez vite les résultats espérés et devenait trop dangereuse pour leur tranquillité. Ils restèrent estimables lorsque, après avoir fait l'apologie de Ravachol, ils n'embouchèrent pas le clairon de Déroulède, ne devinrent pas patriotes avec la peau des autres, et ne firent pas des magistrats déclarant que « le passage à tabac est une nécessité sociale » !....

Parmi les écrivains favorables à l'anarchisme, Rémy de Gourmont, révoqué

de son emploi de fonctionnaire pour antipatriotisme manifesté lors d'une enquête du *Mercur de France* sur l'idée de patrie, occupa dans le Symbolisme une place particulière et supérieure comme critique. Ses *Livres des Masques* et ses *Promenades littéraires* réunissent les études les plus remarquables qui ont été écrites sur le mouvement symboliste et ses protagonistes.

Dans l'époque symboliste, Verhaeren a été à part, prolongeant à la fois le romantisme et le naturalisme. Il fut, avec Zola, l'un des maîtres choisis par le falot Saint Georges de Bouhélier et son éphémère « école naturiste ». Verhaeren a apporté dans l'art symboliste, fait surtout de mystère, de nuances, d'imprécisions, la vigueur réaliste de sa vision des choses et sa puissance lyrique. A côté des êtres irréels, glissant comme des ombres silencieuses dans la forêt enchantée du rêve, il a été le Nibelung farouche forgeant la nouvelle humanité dans le tumulte des villes modernes.

En marge de l'école symboliste, on vit « l'école romane », fondée en 1891 par Moréas, lorsqu'il désavoua le Symbolisme. M. du Plessys, R. de la Tailhède, E. Raynaud et Ch. Maurras en firent partie. Moréas ne fut pas seulement en marge du Symbolisme par son art, il le fut par sa personnalité. Bien loin de posséder ce superbe détachement du public et du succès qui fut celui des symbolistes, il fut au contraire constamment à la recherche de la gloire, et cela explique peut-être ses variations. Il a dit son amertume dans des vers des *Stances* :

« *Les morts m'écoutent seuls, j'habite les tombeaux. Jusqu'au bout je serai l'ennemi de moi-même. Ma gloire est aux ingrats, mon grain est aux corbeaux ; Sans récolter jamais je laboure et je sème.* »

Par sa recherche des synesthésies, le Symbolisme a fait de l'art non plus une chose verbale et plastique, trop souvent isolée de la vie ou figée dans des formes conventionnelles, mais il a révélé les rapports étroits et complémentaires de tous les arts et de toutes les sensations, il a composé une harmonieuse synthèse de tout ce qui est intuition plus que raison, il a donné sa place au rêve qui murmure silencieusement au fond des êtres ses « romances sans paroles » (Verlaine). C'est ainsi qu'en particulier le Symbolisme a trouvé son âme dans la musique, dans le rythme de la poésie et celui des sons, et qu'il en a répandu et développé le goût. Les romantiques avaient à peu près ignoré la musique, en dehors des gargouillades mélodramatiques des Donizetti, Meyerbeer, Gounod, et de leurs disciples. Les symbolistes ont fait connaître la communion qu'elle établit entre le moi profond et l'univers, entre l'individu et le social. Ils ont, par exemple, initié le public au symbolisme si puissamment révolutionnaire de la *Tétralogie* conçue par Wagner dans le bouillonnement de 1848. A côté de Wotan, l'homme du présent conservateur de la société actuelle dont l'image est dans le Walhall, c'est Siegfried, « le rédempteur socialiste venu sur terre pour abolir le règne du capital », a écrit Wagner lui-même. Il est « l'homme attendu, voulu par nous, l'homme de l'avenir, qui ne peut être fait par nous, qui doit se faire lui-même par notre anéantissement ». Siegfried est « l'incarnation héroïque de l'homme libre et sain, de l'homme primitif,

sorti directement de la Nature ». (R. Rolland). Siegfried et Brunehild sont « l'humanité future, les temps nouveaux qui s'accompliront quand la terre sera délivrée du joug de l'or », et le *Crépuscule des Dieux*, c'est « le Walhall qui s'écroule avec la société présente pour faire place à l'humanité régénérée ». (R. R.). Dans la pensée de Wagner l'ensemble de la Tétralogie devait être un spectacle d' « après la grande Révolution » ! En faisant comprendre Wagner les symbolistes ont fait comprendre aussi Beethoven, Schuman et Schubert. Par leurs musiciens et leurs œuvres, de Debussy à Stravinski, de l'hiératique *Pelléas* à la tourbillonnante *Pétrouchka*, ils ont préparé la compréhension de la pure musique, jaillissement direct de l'âme, de Mozart et de Berlioz.

L'œuvre qu'on peut appeler de vulgarisation supérieure accomplie par le Symbolisme pour la musique fut aussi la sienne pour les autres arts. Le courant symboliste avait fait le succès des grands concerts ; il fit aussi celui des récitations poétiques organisées un peu partout à l'exemple de celles de l'Odéon dont G. Kahn fut le promoteur, et il soutint d'autre part, s'il ne les fit naître, les expositions d'art hors-cadres officiels comme celle des *Indépendants*, dont on vient de célébrer le cinquantenaire. Il aida à la création de « théâtres d'art », à l'organisation de spectacles de pensée. (Voir *Théâtre*). Enfin, ses principes philosophiques et sociaux eurent une application militante à l'occasion de l'affaire Dreyfus, dans le mouvement des Universités populaires, dans la compréhension mutuelle de ces « intellectuels » et de ces « manuels » accordés, un moment, pour défendre une vérité et une justice supérieures.

En résumé, nous devons être reconnaissants au Symbolisme et à son école du développement général de la pensée qu'ils ont déterminé beaucoup plus que le Naturalisme, et de leur influence sociale et artistique. S'ils ont trop souvent favorisé les outrances d'un snobisme ridicule et méprisable, ils ont éveillé dans les esprits sérieux et délicats, quelles que fussent leurs origines bourgeoises ou prolétariennes, une préoccupation de recherche intellectuelle, un souci de dignité personnelle, un sentiment de la véritable liberté de l'individu par la conduite de soi-même, et un profond dégoût des formes collectives d'abrutissement. Ils ont semé l'esprit de révolte, ils ont aidé les « hommes de bonne volonté » à sortir des basses-fosses de la sottise générale. S'ils ont constaté avec Ibsen que « l'homme le plus fort est celui qui est le plus seul », et avec Flaubert que « le nombre domine l'esprit » et que « la masse est toujours idiote », ils ont reconnu aussi, avec le même Flaubert, que cette masse « si inepte soit-elle, contient des germes d'une fécondité incalculable », et ils ont cherché à faire produire ces germes. Pour ceux qui les portaient, ils ont dit avec Beethoven : « O homme ! aide-toi toi-même ! », et avec Tolstoï : « Le salut est en vous ! ». Ils n'ont pas fait la Révolution, mais ils ont montré la voie de la seule Révolution qui ne sera pas illusoire, lorsque « l'esprit » ne sera plus dominé par le « nombre », lorsque la masse n'acceptera plus d'être soumise à des dictatures.

C'est dans cette période d'affirmation individualiste révolutionnaire, celle du Symbolisme, que l'anarchisme a été le plus fécond en manifestations diverses. Si cet

anarchisme est enlisé aujourd'hui, d'une part dans le marécage du syndicalisme ouvrier et politicien qui l'a happé, sous prétexte d'action révolutionnaire, pour le vider de ses consciences et de ses énergies, d'autre part dans un individualisme étroit et sordide dont le non conformisme ne vaut pas mieux que le conformisme bourgeois : il a gardé encore quelques belles attitudes du temps où Tailhade proférait :

*« O Anarchie, porteuse de flambeaux ! Chasse la nuit ! Écrase la vermine !
Et dresse au ciel, fût-ce avec nos tombeaux, La claire Tour qui sur les flots domine.
»*

Les flambeaux ne sont pas tous éteints. Sur les tombeaux des Sacco, des Vanzetti et de mille autres martyrs, sur ceux de nos frères d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne et du monde entier, tués dans les insurrections de la Liberté, sur les prisons de tous les pays où, plus que jamais, les objecteurs de conscience multiplient ce « grain de blé » du refus d'obéissance au crime de la guerre que des Goutaudier semèrent il y a trente-cinq ans : toujours, la claire Tour domine, celle qui dresse la volonté des hommes vers la Justice, vers la Liberté, vers la Fraternité universelle.

- Édouard ROTHEN.

Accueil

SYMBOLISME (fétichisme ou fantaisisme) SEXUEL

La fin du siècle dernier et le début du XXème siècle ont vu se transformer la mentalité des savants et celle du public éclairé en ce qui concerne ce qu'on appelle « les anomalies sexuelles ». Jadis accusés d'être des possédés, des suppôts de l'enfer, les « anormaux sexuels » ont vu des psychiatres, des sexologues, des spécialistes éminents s'intéresser à leur cas et examiner sans parti pris les causes profondes de leurs anomalies, anormalités ou fantaisies. Mettant à part *l'inversion sexuelle* (ou homosexualité) et *l'onanisme* (ou autoérotisme) - voir ces mots à leur ordre respectif -, on désigne sous le nom général de *symbolisme* ou *fétichisme sexuel* ou *érotique* tout objet ou acte destiné à procurer à l'individu l'émotion, l'excitation ou la jouissance sexuelle par des représentations évocatrices et provocatrices de l'instinct érotique.

Les psychiatres divisent le symbolisme ou fétichisme sexuel ou érotique en : normal ou acceptable et anormal ou morbide, selon que l'émotion sexuelle érotique est produite par *une personne* - et dans ce cas les objets lui appartenant ne sont qu'un accessoire - ou qu'elle est amenée par *un objet*, la personne ne devenant qu'un accessoire. Cette différenciation ne porte que sur des objets et non sur des actes ; mais lesdits psychiatres sont bien obligés de l'établir, sinon il leur faudrait attribuer, comme le remarque A. Moll, dans son ouvrage sur *l'inversion sexuelle*, une perversion sexuelle accidentelle ou chronique à presque tous les hommes.

Dans ses études de *Psychologie expérimentale*, A. Binet explique que l'amour normal apparaît comme le résultat d'un fétichisme compliqué - « polythéiste » non pas d'une excitation unique, mais d'une myriade d'excitations, c'est une symphonie. Où commence la pathologie? - c'est au moment où l'amour d'un détail quelconque devient prépondérant au point d'effacer tous les autres. »

Tout cela ne paraît pas absolument clair. Nous trouvons autour de nous une foule de gens réputés normaux qui préfèrent que leurs partenaires soient blonds plutôt que bruns, maigres plutôt que gras et vice-versa, et à qui il serait impossible d'expliquer pourquoi, et c'est ce trait dominant qui décide de leur choix amoureux ou érotique.

À la vérité, l'on est tous plus ou moins fétichistes. Comme l'a écrit le Dr Emile Laurent (*Fétichistes et Erotomanes*, 1905) dans la femme aimée, « certains détails ont particulièrement le don de nous plaire : une fine oreille rosée, un pied menu, une taille souple et légère, de longs cheveux noirs, des seins fermes et

rebondis, une croupe opulente, des yeux de pervenche, une peau satinée, des dents blanches sous des lèvres purpurines ».

« On aime toujours pour un détail, pour une nuance, écrivait le littérateur belge G. Rodenbach ; c'est un point de repère qu'on se crée dans le désarroi, dans l'infini de l'amour. Les plus grandes passions tiennent à de si petites causes ! Pourquoi aime-t-on ? A cause d'une couleur de cheveux, d'une intonation de la voix, d'un grain de beauté qui trouble et en suggère d'autres, d'une expression des yeux, d'un dessin des mains, d'une certaine palpitation du nez qui frémit comme s'il était toujours devant la mer ». Faut-il conclure de cela que le délicat écrivain que fut Rodenbach était un fétichiste « morbide » ? Nous verrons par la suite que sont légion ceux chez lesquels l'émotion sexuelle est provoquée par un détail.

Havelock Ellis déclare, de son côté, que la tendance à collectionner les reliques d'une personne aimée et surtout des vêtements est la base la plus commune et la plus simple du symbolisme érotique. « Elle est parfaitement normale. Il est inévitable que des objets qui ont été en contact direct avec le corps de la personne aimée et qui sont intimement associés à cette personne dans l'esprit de l'amant participent plus ou moins de la même vertu et de la même puissance émotionnelles. »

Partant de ce fait qu'il n'était pas rare au Moyen Age que les amants fissent échange de leur chemise et de leurs vêtements, on citera, pour étayer l'observation qui précède, des cas devenus classiques, tel celui du châtelain de Coucy, retenu en Orient, qui envoyait sa chemise de toile à la dame de Fayal qui la mit dans son lit la nuit et la pressa contre sa chair afin de soulager ses ardeurs :

La nuit quand l'amour m'arde

la met delez moi couchier

toute la nuit à ma char nue

por mes malz assolagier.

Un auteur anglais du XVII^{ème} siècle, l'un de ceux qui ont recueilli le plus de documents populaires sur l'amour, R. Burton, dans son *Anatomie de la Mélancolie*, ne mettait pas en doute le caractère entièrement normal du symboliste érotique : « Il n'y en a pas un sur mille qui devient amoureux : mais il y a toujours une partie spéciale ou une autre qui plaît davantage et l'enflamme sur le reste ... S'il obtient quelque chose qui lui ait appartenu, un busc, une plume de son éventail, un cordon de soulier, un ruban, un anneau, une bague, un bracelet de cheveux, il le porte sur soi comme une faveur sur son bras, sur son chapeau, sur son doigt ou près de son cœur; comme fit Laodamie lorsque Protésilès partit à la guerre (de Troie) et qu'elle demeura assise, son portrait devant elle ; de même une jarretière ou un bracelet de celle qu'on aime est plus précieux qu'une relique de saint ; il la met sur son casque,

et chaque jour la baise et s'il est en sa présence, il n'en détourne pas les yeux, et veut boire où elle a bu, et si possible exactement au même endroit. »

Un contemporain de Robert Burton, James Howell raconte dans ses *Familiar Letters* qu'en dépouillant les gentilshommes français tués dans les combats livrés pour chasser les Anglais de l'Ile de Ré, ceux-ci trouvèrent qu'un grand nombre de cadavres avaient les parties génitales ornées de faveurs offertes par leurs maîtresses.

Dans les *Mémoires du comte de Grammont*, Hamilton, écrivain de l'époque de Louis XIV, raconte que Mrs Price, l'une des beautés de la cour de Charles II, et Dorgan étaient tendrement attachés l'un à l'autre ; quand il mourut, on découvrit une cassette pleine de toutes sortes de faveurs de sa maîtresse, y compris, entre autres choses, différentes sortes de cheveux et de poils.

Un article de Mme Jane Landré, dans l'*Œuvre* du 8 août 1933, indique que, durant la guerre de 1914-1918, les mêmes phénomènes de fétichisme se manifestèrent : « Combien de combattants entre 1914 et 1918, eurent un fétiche, un ruban, un bout de valenciennes, arrachés aux « dessous » de l'amie chérie ? Même il en fut qui gardèrent, contre leur cœur un bas de soie, une chemise de fin linon volée à leur divine maîtresse ».

« Le dévouement et l'amour - écrivait à la fin du XVIII^{ème} siècle, Mary Wollstonescraft, la compagne de celui qu'on a surnommé le père de l'anarchisme, William Godwin - peuvent s'attacher autant aux vêtements qu'à la personne, et il manque vraiment d'imagination l'amant qui n'éprouve pas une sorte de respect pour le gant ou la pantoufle de sa maîtresse ; il ne les confondra jamais avec les autres objets de la même catégorie. »

De tout cela, il résulte que la frontière entre les manifestations normales et morbides du symbolisme ou fétichisme sexuel ou érotique n'est pas marquée de façon certaine.

« D'ailleurs, c'est dans la Nature entière que l'on rencontre des symboles sexuels d'autant moins viables qu'ils n'exigent aucune imagination morbide. Le langage est plein de métaphores sexuelles qui tendent peu à peu à perdre leur symbolisme pratique pour tomber au rang de lieux communs. Le *semen* est la semence et, pour les latins surtout, le processus sexuel ainsi que les organes males et femelles s'exprimaient en images empruntées à la vie agricole et horticole. Les testicules étaient des fèves (*fabae*), des pommes (*poma, mela*); le pénis un arbre (*arbor*), une baguette (*thyrsus*), une racine (*radix*), une faux (*falx*), un soc (*vomer*) ; la semence était aussi de la rosée (*ros*) ; les grandes et les petites lèvres étaient des ailes (*alae*) ; la vulve et le vagin un champ (*ager, campus*) ou un sillon (*suleus*), ou un vignoble (*vinea*), une fontaine (*fons*), tandis que les poils du pubis étaient des herbes (*plantaria*) ».

Tout le monde sait que dans le fruit du myrte, consacré à Vénus, les Grecs

voyaient une image du clitoris et dans la rose, celle des petites et grandes lèvres. La poésie érotique de nombreux peuples fait, d'ailleurs, usage de la rose dans le même sens.

Le Talmud dit des petites lèvres qu'elles sont la porte dont les grosses lèvres sont les montants et le clitoris la clé. Les livres hindous énumèrent complaisamment toutes les qualités physiques de la « *padmini* », ou femme-lotus, autrement dit, la femme parfaite. Sa démarche est celle du cygne ; son odeur celle du santal ; sa peau est lisse et tendre comme celle d'un jeune éléphant ; sa voix est semblable au chant du *kokila* mâle captivant sa femelle ; sa sueur a l'odeur du musc ; ses yeux sont comme ceux de la gazelle ; son nez est pareil au bouton de sésame ; ses lèvres sont roses comme un bouton de fleur qui s'épanouit ou rouges comme le corail ou le fruit du bimba : ses dents sont blanches comme le jasmin d'Arabie, elles ont le poli de l'ivoire ; son cou arrondi ressemble à une tour d'or ; ses seins ressemblent aux fruits du vilva ; ils se dressent comme deux coupes d'or renversées et surmontées de la fleur du bouton de grenadier.

Toutes les parties du corps de la femme peuvent devenir autant de symboles ou de fétiches pourvu que chacune d'elles corresponde à un certain idéal esthétique de l'amant.

Krafft Ebbing dans sa *Psychopatia sexualis*, a prétendu que la sélection sexuelle tout entière n'est pas autre chose qu'une sorte de fétichisme, c'est-à-dire de symbolisme érotique de l'objet. De même le célèbre pathologiste G. Tarde considérait l'amour normal comme un genre de fétichisme : « Il nous faut longtemps, écrit-il dans son traité de *L'Amour morbide*, avant de tomber amoureux d'une femme ; nous devons attendre pour voir le détail qui nous frappe et nous plaît, et nous fait dédaigner ce qui nous déplaît ; ce n'est que dans l'amour normal que les détails sont nombreux et toujours changeants. La constance en amour est rarement autre chose qu'un voyage autour de la personne aimée, un voyage d'exploration et de découvertes toujours nouvelles. L'amant le plus fidèle n'aime pas la même femme deux jours de suite de la même manière. »

Toutes ces déclarations, toutes ces formules vaudraient la peine d'être examinées, vérifiées et analysées de près. Elles font montre de trop d'arbitraire ; elles sont trop péremptoires. Ceux qui ont étudié la question hors de toute déformation professionnelle concluent qu'un très grand nombre d'objets ou d'actes peuvent présenter par hasard la valeur de symboles érotiques. Les objets et les actes qui deviennent fréquemment de véritables symboles sont en nombre relativement restreint.

Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut aux qualifications normales ou anormales, on peut, dans un but mnémotechnique, adapter la classification qu'a dressée Havelock Ellis des phénomènes de l'ordre qui nous occupe, classification relative aux objets et aux actes qui ont fait naître ces manifestations.

1. - *Parties du corps.* - a) NORMALES : la main, le pied, les seins, le bout des seins, les cheveux, les sécrétions et les excréments, etc.

II. - ANORMALES : la claudication, le strabisme, les marques de variole, etc. : la pédophilie ou amour des enfants, la presbophylie ou amour des vieillards, la nécrophilie ou attraction pour les cadavres, la zoophilie ou excitation par les animaux.

II. - *Objets inanimés.* - a) VETEMENTS : gants, souliers, bas, jarretières, chapeaux, mouchoirs, tabliers, dessous, etc.

b) OBJETS IMPERSONNELS, comprenant tous les objets, si divers qu'ils soient, pouvant accidentellement acquérir le pouvoir d'exciter le sentiment sexuel (y compris le pygmalionisme ou excitation par les statues).

III. - *Actes et attitudes.* - a) ACTIFS : flagellation, cruauté, exhibitionnisme.

b) PASSIFS : être fouetté, subir des cruautés. On peut y comprendre les odeurs personnelles et le son de la voix.

c) MIXOCOSPIQUES : vision des actes de grimper, de se balancer, etc., des actes d'émulsion, de défécation, du coït des animaux.

On comprendra que, faute de place, nous ne puissions nous étendre en détail sur les différentes manifestations du symbolisme sexuel ou les diverses formes qu'il revêt. Nous nous contenterons d'un coup d'œil d'ensemble.

Le fétichisme du pied et du soulier compte parmi les formes les plus fréquentes du symbolisme sexuel. On se souvient de l'importance que Restif de la Bretonne accordait à la chaussure comme fétiche d'émotion sexuelle. Il l'a raconté tout au long dans *Monsieur Nicolas*, son chef-d'œuvre, dans *Le pied de Fanchette*, et on sait qu'il a exprimé le désir qu'on enterrât avec lui la pantoufle de la femme qu'il aima le plus passionnément de toute sa vie, Mme Parangon. Mais sa prédilection pour les souliers de sa gracieuse amante ne l'empêchait pas de se jeter avec avidité sur le linge qui avait touché certaines parties de son corps.

On connaît la fascination sexuelle exercée par le pied sur les Chinois du Sud, les Mongols et, en général, tous les peuples appartenant à la race jaune, à ce point que c'est dans le pied que, pour les femmes, réside la pudeur ; la révolution chinoise a eu beaucoup de peine à abolir - et elle a rencontré maints échecs - la compression du pied de la Chinoise du Sud, compression qui semble avoir fait du pied l'un des foyers de l'attraction sexuelle, comme en Occident ce fut le corsetage de la poitrine féminine.

Ce n'est pas seulement chez les Chinois qu'il y a relation étroite entre les pieds et le désir sexuel, on l'a signalé chez les Egyptiens, les Arabes, les Allemands, les Espagnols modernes. En ce qui est les Anciens, Ovide a insisté souvent sur le

charme sexuel du pied féminin, insistance telle qu'on dirait, écrit le Dr Paul Jacoby, dans sa *Contribution à l'étude des folies dégénératives*, que la psychologie des Romains était bien proche de celle des Chinois. Le poète latin Tibulle a décrit avec amour le pied menu de sa maîtresse

« comprimé » par la bandelette qui l'entourait.

Le fétichisme du pied et de la chaussure revêt une foule d'aspects, qui se résument en ceci : que la jouissance sexuelle n'est obtenue qu'à condition que, objet ou image, le pied ou la chaussure intervienne. Et cela va de l'homme qui suit dans la rue une femme dont le pied ou la chaussure l'aura séduit à celui auquel la caresse d'un pied féminin procure le plaisir sexuel, au collectionneur de bottes, de souliers ou de pantoufles qu'une nouvelle acquisition conduit, par associations d'idées, à la masturbation - ou encore à celui qui n'éprouve de jouissance que s'il est foulé aux pieds. L'élément féminin non plus n'est pas exempt de ce fétichisme ; il y a des exemples de femmes auxquelles l'acquisition de souliers neufs ou la marche sur certains objets ou dans de certaines circonstances procure l'orgasme.

Le fétichisme du sein est également très répandu et est tellement classique qu'il est reconnu et avoué depuis la plus haute Antiquité. On peut dire que la poésie, la peinture, la sculpture, la gravure, le dessin l'ont immortalisé.

« Tes deux seins sont comme deux faons, comme les jumeaux d'une gazelle qui paissent au milieu des lys » déclare l'auteur du *Cantique des Cantiques* (IV, 5) et l'anecdote de Phryné dont l'acquiescement a été obtenu grâce au dévoilement de sa gorge de déesse, indique que les Grecs partageaient, au sujet de cette partie du corps de la femme, l'enthousiasme du chantre des beautés de la Sulamite. Remarquons en passant que le *Cantique des Cantiques* est saturé de symbolisme sexuel et rivalise, sous ce rapport, avec le *Kamasoutra*.

Faut-il citer Clément Marot :

Tétin refait plus blanc qu'un œuf,

Tétin de satin blanc tout neuf,

Tétin qui fait honte à la rose .

Benserade :

Tetons qui ne font pas un ply

Caour Lormian :

Le plumage du cygne et la neige nouvelle

N'égalent pas l'albâtre de son sein.

Voltaire:

Un beau bouquet de roses et de lis

Est au milieu de deux pommes d'albâtre.

M. Rollinat :

Ô seins, poires de chair, dures et savoureuses

Monts blancs où vont brouter mes caresses peureuses.

Beaudelaire, dans ses *Fleurs du Mal*, symbolisant l'attraction sexuelle du sein, fait dire à la femme :

Je sèche tous les pleurs sur mes seins triomphants

Et fais rire le vieux du rire des enfants.

On peut apprécier l'influence de ces attributs en considérant la conception différente qu'en ont les maîtres de la peinture. Les seins de la *Diane au bain* de Boucher, de *La source* d'Ingres, de la *Léda* du Corrège, de la *Galathée* de l'Albane n'ont rien de commun avec ceux des femmes de Rubens dans sa *Kermesse flamande* ou dans sa *Bacchanale* ou dans son *Départ d'Adonis*, par exemple. Et ce n'est pas une question de peuple ou de mode, c'est une affaire de goût personnel. Qu'on compare la *Fornarina* de Raphaël ou la femme de *l'Education de l'Amour* du Titien avec *l'Europe* ou la *Suzanne* de Paul Véronèse ou les modèles du Tintoret, on verra combien tous ces artistes diffèrent quant à la conception de ce détail du corps humain.

Le fétichisme du sein est tellement ancré dans les mœurs qu'on ne le voit pas figurer dans les livres médicaux à titre pathologique. Et pourtant le nombre est élevé des hommes et des femmes chez lesquels la vue ou le toucher des seins produit une excitation ou une émotion sexuelle érotique à l'exclusion des autres parties du corps.

Il est une forme répandue du symbolisme érotique, forme très définie et nettement distincte de toutes les autres où la jouissance sexuelle est obtenue en exposant les organes sexuels aux regards d'un individu de sexe différent, assez souvent jeune et innocent, parfois un enfant : c'est l'exhibitionnisme. Dans l'exhibitionnisme en plein air, dans l'exhibitionnisme à l'église - faut-il voir une émergence de l'ancien culte phallique, d'un instinct ancestral, rappelant un procédé d'invitation à l'amour dont le décolleté des femmes serait un aspect

« civilisé » ? Toujours est-il que cette « passion » - qui se relie au fétichisme du pénis et à celui de la vulve les défenseurs de la morale officielle parviennent à les surprendre. Il est évident que

dans un milieu où l'anudation ne serait pas réprouvée comme immorale, l'exhibitionnisme serait à peine remarqué ou, en tous les cas, proscrit avec beaucoup moins de rigueur ; s'il est aussi sévèrement puni, c'est à cause de l'anathème jeté par l'église sur les organes de la génération, puisque c'est sous son influence qu'on les a qualifiés de « parties honteuses ». Les mœurs des peuples païens étaient beaucoup plus tolérantes pour l'exhibitionnisme et se souciaient même fort peu de l'accouplement en public.

Le docteur P. Garnier voyait dans l'exhibitionnisme sous sa forme typique, un acte systématique équivalent ou se substituant à l'union sexuelle. Toujours est-il que parmi les exhibitionnistes on compte des gens instruits, éduqués, docteurs, écrivains, artistes, etc. et qu'il n'est pas rare de rencontrer des femmes dans le nombre. Cela nous fait souvenir que chez certains peuples primitifs et même chez quelques populations plus ou moins arriérées de l'Europe, l'exhibition de la nudité féminine est un spectacle ou une opération magico *Weib* ; Havelock Ellis : *Man and Woman*).

Jean-Jacques Rousseau, dans ses *Confessions*, raconte comment il montra parfois son derrière à de jeunes femmes, mais on sait que sa vie émotionnelle fut profondément affectée par les fessées qu'il reçut pendant son enfance de Mlle Lemercier.

Rappelons que dans *l'Oraison du Soir*, Arthur Rimbaud a exalté l'exhibitionnisme dans des vers qui sont présents à la mémoire de tous ses admirateurs :

Doux comme le seigneur de cèdre et de l'hysope

Je pisse vers les cieus bruns très haut et très loin

Avec l'assentiment des grands héliotropes.

Un autre aspect du symbolisme sexuel qui a des racines très profondes est le symbolisme scatologique qui se subdivise en urolagnie et en coprolagnie, autrement dit excitation sexuelle produite soit par les fonctions urinaires, soit pas les fonctions excrétoires, fonctions si proches du foyer sexuel anatomique. Le fait est qu'il existe une certaine quantité d'hommes et de femmes chez qui la projection de l'urine, l'attitude nécessaire à cette projection, l'odeur d'un objet imprégné d'urine, la défécation produisent une émotion ou une jouissance sexuelle. « On connaît des faits innombrables, écrit Havelock Ellis, qui prouvent que l'impulsion à attribuer aux actes d'uriner et d'excréter une valeur symbolique sexuelle, pourvu qu'ils soient exécutés par la personne aimée, est fort près du normal ; on l'a rencontré chez des individus de haute valeur intellectuelle ; cela se discerne aussi bien chez les femmes que chez les hommes ; et, tant que cette impulsion ne se manifeste qu'à un faible degré, il faut la ranger dans la sphère naturelle de l'amour. »

Dans presque tous les pays, on constate la croyance aux qualités sacrées et mythiques de l'urine. Chez les Peaux-Rouges de la côte ouest de l'Amérique du Nord, en Australie, chez les anciens Tasmaniens, chez les Tamans de la Birmanie, au Maroc, chez les Juifs, chez les Slaves du Sud, on attribuait et on attribue encore une vertu spéciale et magique à l'urine.

Le fétichisme urolagnique remonte encore plus loin, puisque selon Kind, l'excitation sexuelle produite par le spectacle d'une femme urinant n'est pas spéciale à l'homme, mais est générale chez tous les mammifères.

Ce même Kind, dans *Die Weibherrschaft in der Geschichte des Menschheit* reconnaît que la proximité du méat urinaire et du clitoris détermine une zone érogène, de sorte qu'uriner est un acte agréable chez les femmes. Dans les actes *du Congrès de Médecine de Moscou*, t. IV, Pitres et Regis considèrent que le désir d'uriner accompagne toujours l'excitation sexuelle spontanée des femmes, le plaisir éprouvé par l'homme dans le spectacle ou la représentation de la miction féminine s'expliquerait par la connaissance intuitive ou subconsciente de ce fait physiologique.

Les animaux sont également une source de symbolisme érotique. La vue du coït des animaux, certains produits animaux, la cour que se font les animaux peuvent produire l'excitation sexuelle chez l'homme. C'est ce que Havelock Ellis appelle un symbolisme fondé sur une association par similarité : « L'acte sexuel animal rappelle l'acte sexuel humain et ainsi l'animal devient le symbole de son frère supérieur. »

C'est ainsi que l'accouplement des grands animaux - chevaux et autres - a vivement intéressé des personnes de haute culture. On se souvient que François Ier conduisait les dames de la cour dans la forêt de Saint-Germain pour leur montrer les cerfs faisant l'amour avec les biches, pendant la saison du rut.

Mais la zoophilie tourne à la « zooérasie » ou bestialité quand il s'agit de l'impulsion à obtenir la jouissance sexuelle par le coït ou tout autre contact intime avec les animaux. Il est évident, quand on songe aux totems qui sont principalement des animaux, aux jeux, aux fêtes, aux cérémonies, aux danses religieuses si communes chez les peuples primitifs et dont les acteurs portent des déguisements animaux, qu'il dût exister une époque où les hommes ne voyaient rien d'amoral ou de mal à s'accoupler avec les animaux.

C'est pourquoi les peintures de vases ou les marbres antiques représentant des satyres s'accouplant avec des chèvres ne suscitaient pas plus de réprobation que les représentations, sculptées sur les temples de l'Inde, de copulation entre humains et animaux. D'ailleurs les légendes mythologiques d'Io et du taureau, de Léda et du cygne, d'Europe, de Pasiphaé, etc., indiquent la persistance de souvenirs d'accouplements de ce genre qui avaient fini par être sanctionnés par la religion.

L'homme et la femme se sont accouplés avec des chiens, des chiennes, des vaches, des truies, des rennes, voire des chats et des lapins. Si les dames romaines manifestaient de l'attraction pour les serpents et plus rarement pour les ours et les crocodiles (bien que leur préférence pour l'âne soit bien connue), en Extrême-Orient, on utilise les poules, les canards, les oies, juste revanche de la gent volatile.

Quant à l'accouplement de la femme avec le singe, il ne semble pas, malgré les documents à ce sujet, qu'il en existe de bien véridiques, bien que Moll prétende que ce semble être le signe anormal d'un intérêt pour ces bêtes que la tendance des femmes à observer les singes dans les jardins zoologiques.

Notons ici la tentative faite par le Docteur Ellie Ivanoff, pour croiser, par la méthode connue sous le nom d'imprégnation artificielle, le singe et l'homme. Subsidié par le gouvernement des Soviets, Ivanoff emmena neuf chimpanzés femelles dans une vaste forêt du Turkestan russe où il avait établi son laboratoire. Le Docteur Alfonso L. Herrera a parlé longuement de cette tentative dans le cahier 82 des *Cuadernos de Cultura*, intitulé *El Librido del Hombre y del mons* (Valencia, 1933).

Il semblerait que les guenons n'ont pu supporter leur captivité. Le docteur Ivanoff n'est pas un inconnu en France et il avait tenu le Docteur Calmettes au courant de ce qu'il voulait réaliser.

Les lois condamnant la bestialité étaient très sévères chez les Juifs, qui assimilaient la bestialité à la sodomie. L'Exode (XXII, 19) et le Lévitique (XX, 15) prescrivent la mise à mort de l'humain et de l'animal. Au Moyen Âge, la bestialité était très répandue et par le Pénitentiel d'Egbert (IX^{ème}-X^{ème} siècles) nous voyons qu'évêques, prêtres et moines n'en étaient pas exempts.

En général, les idées de ce temps étant influencées par la morale judéo-chrétienne, la bestialité était passible de longues pénitences et souvent de mort. En France, on brûla ensemble des hommes et des truies, des hommes et des vaches, des hommes et des ânesses. Au XVII^{ème} siècle il se trouvait encore un jurisconsulte, Lebrun de La Rochette, pour justifier ces assassinats !

Une autre forme encore assez fréquente du symbolisme sexuel est la *cleptolagnie* ou vol associé à l'excitation sexuelle dont l'étude des manifestations est toute récente. La cleptolagnie est la jouissance sexuelle obtenue grâce « à l'énergie émotionnelle déterminée par l'excitation du vol ». Certaines femmes, surtout proche la période menstruelle, volent des étoffes, généralement de la soie et ressentent, leur action commise, une jouissance voluptueuse, « accompagnée d'une sensation délicieuse comme elle n'en éprouvait jamais pendant le coït ou autrement » a raconté l'une d'elles (*Annales médico-psychologiques*, mars 1921). Les hommes sont également sujets à ce genre de symbolisme.

Il me faudrait des volumes pour décrire les différentes manifestations du

symbolisme ou fétichisme sexuel. Fétichisme de la bouche : dans *Le Carillonneur*, G. Rodenbach a décrit un personnage devenant amoureux d'une jeune fille uniquement à cause de sa bouche, ne voyant plus « que cette bouche tentante et haletante », comme une fleur isolée qu'il eût voulu cueillir dans le jardin de sa chair ... L'amour était dans cette bouche, comme Dieu dans l'hostie. » - Fétichisme de la voix - fétichisme du nez - fétichisme des yeux tout autant classique que le fétichisme des cheveux, tous deux chantés avec enthousiasme par les poètes. Le rôle des boucles de cheveux (à quoi il faut rattacher celui des poils de l'aisselle ou du bas ventre) comme excitant sexuel est bien connu. Du temps où l'on portait de longues chevelures, les coupeurs de tresses occupaient assez souvent la chronique des tribunaux et on n'ignore plus qu'une fois la tresse dans leurs mains, ils se trouvaient au comble de la jouissance. Fétichisme du bras, de la main. Fétichisme des fesses, normal chez certaines peuplades sud africaines et reconnu par les Grecs qui lui avaient consacré leur Vénus Callipyge. Fétichisme des odeurs, phénomène qui mériterait une longue étude étant donné son importance. Fétichisme des enfants impubères dont la femme n'est pas plus exempte que l'homme et au sujet duquel il faut rappeler que chez certains peuples, dont les Scythes, les mœurs autorisaient les relations sexuelles avec les fillettes. Fétichisme du costume, dont le gant, les dessous, le mouchoir, le tablier blanc, le bonnet de nuit, les bas, les fourrures, les éventails sont des subdivisions. Stanley Hall dans le *Journal américain de Psychologie* (vol. VIII) explique l'amour pour les fourrures par le souvenir d'une époque où les relations avec les animaux étaient beaucoup plus intimes que maintenant ou par celui des âges où nos ancêtres étaient velus. Une autre subdivision du fétichisme du costume est l'excitation produite par la femme en costume religieux, mais la recherche des origines (vestales, etc.), m'entraînerait trop loin. On a connu un juge d'instruction (Dr Emile Laurent, dans *l'Amour morbide*) qui éprouvait un attrait presque irrésistible pour le costume des prisonnières. Fétichisme des travestis. Fétichisme des monstruosité ou difformités.

On me reprochera peut-être de n'avoir parlé ni du *sadisme* ni du *masochisme*. Mais ni le sadisme ni le masochisme ne peuvent, selon moi, être englobés dans le symbolisme sexuel ou érotique. Le sadisme consiste à se procurer de la jouissance sexuelle en faisant souffrir autrui ou en étant témoin de ses souffrances, alors que le masochisme est le moyen de se procurer cette même jouissance en se faisant infliger de la souffrance par autrui. Cela n'a rien à faire avec le véritable symbolisme ou fétichisme sexuel physiologique qui n'associe nullement la douleur à l'amour. Ainsi, le vampirisme ou la recherche de la jouissance sexuelle par la profanation des cadavres n'a rien à faire avec le sadisme ou le masochisme; aucun désir d'infliger ou de subir une souffrance quelconque n'existe en effet dans la nécrophilie. Pas plus qu'il n'en existe dans l'excitation par les statues. L'exhibitionniste, le fétichiste qui s'empare d'un gant, d'un mouchoir, d'une mèche de cheveux, etc., pour se procurer une excitation sexuelle ne cherche aucunement à infliger de la souffrance et n'établit aucun rapport entre la douleur et la volupté.

De Sade, qui a donné son nom au sadisme, est un précurseur en fait de

psychopathie sexuelle, dont quelques esprits avertis commencent à reconnaître le talent. Il a combattu toutes les valeurs morales de son époque et s'est efforcé de démontrer dans ses romans que ce sont ceux qui sont les gardiens de la moralité qui en font le plus fi. Rappelons qu'on peut établir des parallèles profitables entre de Sade (qui florissait à la fin du XVIIIème siècle), Schopenhauer, Stirner et Nietzsche. On peut même se demander s'il n'a pas influencé le solitaire de Sils Maria.

De Sade était malthusien. Dans la *Philosophie dans le boudoir*, Mme de Saint-Ange parle comme les néo propriétés. Alcide Bonneau a fait remarquer, dans la *Curiosité littéraire et philosophique*, que, dans son premier mémoire sur la Propriété (1840) « La Propriété c'est le vol », Proudhon développe exactement les mêmes idées que Dorval, un autre héros de la *Philosophie dans le Boudoir*.

Lorsqu'au Vème Congrès de la Ligue mondiale pour la Réforme sexuelle, le Dr Magnus Hirschfeld déclare qu'il n'est pas une des formes prises par l'instinct sexuel « si anormale qu'elle nous paraisse » qui ne soit au fond « normale, justifiée, en tout cas irrésistible », ceux qui ont étudié le problème ne peuvent qu'être d'accord avec lui. Le grand malheur cependant pour l'anormal, pour le symboliste, le fétichiste sexuel, c'est qu'en dépit de toute la littérature savante ou profane (lue par une infime minorité d'ailleurs), il n'est compris par presque personne. L'amant normal a derrière lui la foule des autres êtres humains qui agissent comme lui, son espèce, son sexe, sa nation. Même l'amant inverti rencontre des individus dont les aspirations sont semblables aux siennes et auxquels il peut s'associer. Mais l'anormal sexuel, moyen, équilibré, du fait de son éducation, s'imagine qu'il est seul au monde. Son désir le plus sacré, pour ainsi dire, ceux qui l'entourent le considèrent comme une obscénité dégoûtante ou un enfantillage absurde, sinon comme un vice exigeant l'intervention de la police.

Ses contemporains ont oublié que l'adoration du pied, le respect pour les actes et les produits de l'excrétion, la cohabitation avec des animaux, la solennité de l'exhibition des organes de la reproduction, tout cela « c'étaient pour des ancêtres qui ne sont pas très lointains, le support des conceptions les plus élevées et des ardeurs religieuses les plus profondes ». Le voilà seul. Rien d'étonnant à ce que cet isolement influe sur son moral. Et ce n'est pas le châtement qui le sortira de cette situation, s'il n'est pas assez « habile » ou « perspicace » pour y échapper.

Si on s'occupe de l'inverti sexuel, personne ne s'occupe du symboliste, du fantaisiste sexuel. C'est qu'il n'a pas à présenter une lignée de grands ascendants intellectuels, lui. Les grands intellectuels fétichistes se gardent bien de se proclamer tels : ils sont encore trop esclaves de l'opinion publique, de l'opinion de leur milieu. Malgré la fréquence des symptômes de morbidité congénitale (comme s'il n'y en avait pas parmi les normaux) de

« toutes les manifestations de la psychologie sexuelle les phénomènes

relevant du fétichisme sexuel sont ceux qui sont le plus spécifiquement humains ». Plus que tous les autres, ils présupposent une force plastique très développée de l'imagination. Ils nous montrent à nu l'homme individuel, non seulement séparé de ses contemporains, mais en opposition avec eux, et forcé de créer tout seul son propre paradis. Ils constituent le triomphe suprême de l'idéalisme humain » (Havelock Ellis : *Le symbolisme érotique*).

Dans son *Précis de Psychologie sexuelle* (Alcan 1934), Havelock Ellis reste fidèle à lui-même, déclare à nouveau : « J'ai toujours cherché à montrer qu'il n'y a pas de limites tranchées entre le normal et l'anormal. Toutes les personnes normales sont anormales à tel ou tel point de vue, et les anormaux sont toujours menés par des impulsions fondamentales semblables à celles qu'éprouvent les normaux. »

On comprend que dès lors qu'il n'y a ni violence, ni fraude, ni cruauté, ni dol,

« l'anomalie sexuelle » ait paru, à maint esprit dépouillé de préjugés, tout autant fondée que les autres propriétés de l'homme à revendiquer sa place au soleil. Il ne faut pas oublier ici cette phrase de Nietzsche : « Sans une certaine exaspération du système sexuel, nous n'aurions pas eu Raphaël. »

L'attitude des individualistes anarchistes à l'égard des fantaisistes sexuels (titre sous lequel j'englobe les anormaux, les pervers, les déviés, les symbolistes, les fétichistes, etc.) n'est pas plus dictée par la répulsion que leurs actes inspirent aux moralistes que par la classification arbitraire en sains ou morbides. Ils ne se demandent pas non plus si les fantaisies dont il est question sont congénitales ou acquises, guérissables ou irrémédiables, etc. Ils acceptent tout simplement leur existence.

Deux conditions se présentent :

Ou les fantaisistes sexuels sont des autoritaires, c'est réalisation de leurs fantaisies, - dont la plupart ne peuvent s'accomplir qu'en compagnie - user de violence ou de contrainte à l'égard d'autrui ; et, dans ce cas, il n'y a pas à hésiter, il faut se défendre contre eux, comme il importe de se garer de tous ceux qui, dans un domaine quelconque, politico-économique, éthique ou intellectuel, s'arrogent d'utiliser la contrainte ou la violence à l'égard d'autrui ; et il ne faut pas faire de distinction. Quiconque, groupe ou personnalité, pour arriver à ses fins, se sert de la violence ou de la contrainte, est dangereux pour l'individu comme pour le milieu.

Ou bien les fantaisistes sexuels n'usent ni de violence ni de contrainte, c'est-à-dire que, pour trouver des compagnons de pratique, ils ne recourent qu'à l'invite ou à la publicité, qu'à la persuasion ou au graphisme verbal ou figuré, et ne s'adressent qu'à des personnes en état de les comprendre : autrement dit font tout ce qu'accomplissent les associationnistes de toute espèce pour se gagner des amis ou des adhérents.

Intervenir alors - selon les individualistes anarchistes - est du domaine de la persécution, quel que soit le prétexte invoqué ou inventé. Est persécution toute action légale ou administrative ou autre ayant pour but d'empêcher une personne parvenue à l'âge où elle est capable de passer contrat, de disposer (dans des buts sexuels ou érotiques) comme il lui plaît de tout ou partie de son corps.

À vrai dire, quand on y regarde d'un peu près, on s'aperçoit vite que les plus acharnés persécuteurs des fantaisistes sexuels ou érotiques sont, dans leur genre, eux aussi, des fantaisistes : mais excessivement dangereux. Je parle des sincères comme des hypocrites.

Je conclus en disant que les ruines et les désastres accumulés par les « fantaisistes » religieux ou moraux, pour ne citer que ces deux catégories - ceux-là par le dogme (dont la naissance miraculeuse du Christ est un type caractéristique) - ceux-ci par la morale, qui vise à faire le bonheur de tous ceux qu'elle s'assujettit par une réglementation écrite qui ne satisfait peut-être pas le dixième des hommes - ne peuvent être mis en parallèle, comparativement parlant, avec les quelques accidents auxquels a pu donner lieu l'exagération de certaines fantaisies sexuelles. De temps à autre, la chronique judiciaire attire l'attention publique sur un cas d'anomalie sexuelle ou érotique dont le danger est très souvent et à dessein amplifié et qui n'aurait eu aucune répercussion s'il était resté secret : mais que sont ces cas isolés et assez rares par rapport aux crimes innombrables qu'ont perpétrés les perversions et les fanatismes politico-économiques, religieux ou moraux ? Il est dans le rôle des individualistes anarchistes de proclamer, de défendre le droit du fantaisiste sexuel (dès lors, je le répète, qu'il n'entend user ni de violence, ni de contrainte) à s'associer à autrui, à faire comme tout autre associationniste, de la publicité pour entrer en relations avec d'autres fantaisistes de son genre et de protester chaque fois qu'on le persécute et qu'à l'encontre de ce qui se fait pour les entrepreneurs de distractions et d'amusements de toute espèce, on lui interdit de publier des journaux, des tracts ou des brochures, etc., traitant des variétés sexuelles qui lui tiennent à cœur. Réclamer, revendiquer la liberté d'expression, de réunion et de publicité s'entend pour les individualistes dans tous les domaines, ce qui est d'ordre sexuel ou érotique inclus.

- E. ARMAND.

Accueil

SYNDICALISME n. m.

Le syndicalisme dont je vais parler ci-dessous est révolutionnaire, social et non corporatif seulement. Il est, aussi, fédéraliste et anti-étatiste.

Il prend sa source doctrinale dans Proudhon et a retenu les enseignements de Bakounine, de Kropotkine, de James Guillaume ; et Malatesta, malgré son point de vue particulier, ne l'a pas traité en indifférent. Voilà pour le passé.

Pour le présent, il s'est efforcé, par son observation des faits sociaux contemporains, de renforcer sa doctrine et de dégager les tactiques les mieux appropriées à son action et à ses buts.

J'ai déjà dit tant de choses sur ce mouvement particulier des travailleurs, notamment dans l'étude historique que j'ai consacrée à la Confédération Générale du Travail qu'il me paraît inutile de me livrer à de longs développements qui ne seraient que la répétition de mon ouvrage : *Les Syndicats ouvriers et la Révolution Sociale*.

La présente étude n'aura donc pour but que d'exposer certains aspects du syndicalisme, après l'avoir défini, et d'examiner quelques points actuellement controversés dans le monde anarchiste.

Définition. - Le syndicalisme est un mouvement naturel qui groupe, sous des formes diverses, des hommes qui ont des intérêts communs et des aspirations identiques ; des hommes chez lesquels la concordance des intérêts et l'identité des buts déterminent normalement et logiquement le choix de moyens d'action semblables pour atteindre le but qui est commun à leurs efforts.

On trouverait trace de telles associations, de tels groupements, quelle qu'en soit la forme, dans les temps les plus reculés de l'Histoire.

Sans doute, à ces époques lointaines, n'était-il pas question de syndicalisme. Le mot était inconnu, mais la chose existait sous des aspects divers et variés.

A mon avis, il n'est pas exagéré d'affirmer que le syndicalisme, sous des formes rudimentaires, a existé dès que la vie en société s'est imposée aux hommes comme une nécessité.

Dès ces jours reculés, qui se perdent dans la nuit des temps, *la solidarité, l'entraide, l'alliance*, qui constituent les bases morales fondamentales du syndicalisme moderne, sont devenues, pour les hommes appelés à vivre en commun ou en rapport, les principes vitaux dont la pratique et l'application étaient indispensables pour assurer leur sauvegarde, défendre leur vie, acquérir une tranquillité relative ; produire, échanger et consommer.

En effet, c'est en pratiquant la solidarité et l'entraide que les hommes ont pu conquérir la première place dans le règne animal. S'ils ne s'étaient pas unis, bien qu'ils fussent doués d'intelligence, ils eussent été les victimes, dans la lutte pour la vie, des races d'animaux supérieurement armés pour cette lutte, plus vigoureux et plus forts.

Or, le contraire s'est produit ; non seulement l'homme, groupé avec ses semblables, a défendu victorieusement sa vie, assuré sa subsistance, propagé son espèce, mais encore il a détruit ou domestiqué presque tous les animaux qui lui disputaient le droit à l'existence et asservi les forces naturelles.

C'est également par la vie en commun, par la pratique de *l'entraide*, que les inventions ont pu être réalisées, véhiculées, appliquées et que, de proche en proche, la civilisation, si contrariée qu'elle ait pu être dans son essor, a pu, néanmoins, se développer, modifier et, parfois, bouleverser les conditions de vie des hommes à des périodes déterminées.

Il est infiniment probable que le syndicalisme préhistorique n'avait pas d'autre but que d'assurer à l'homme la sécurité de la vie et les moyens d'existence.

Et si la vie avait suivi son cours normal ; si les hommes n'avaient jamais connu l'ambition, la haine, la domination, l'autorité, la propriété, la jouissance et le lucre, le syndicalisme aurait sans doute connu un développement continu et sans histoire et le but que nous poursuivons encore - que d'autres poursuivront peut-être - serait atteint depuis longtemps.

La naissance, chez les hommes, des sentiments ci-dessus indiqués, devait fatalement les séparer, les diviser, les dresser les uns contre les autres, faire naître des groupes dont les intérêts concordaient.

C'est ainsi que s'explique l'origine des classes sociales antagonistes dont il serait vain de vouloir nier l'existence.

La lutte entre les classes, dont l'une est privilégiée et l'autre déshéritée, exigea, de part et d'autre, la constitution de groupements pour défendre les intérêts et les aspirations des forces en lutte.

Ainsi naquirent successivement l'Etat, puis les syndicats ouvriers et patronaux, dont l'opposition demeurera constante, sur tous les plans, aussi

longtemps que les causes et raisons de cette opposition : propriété, privilèges, autorité, subsisteront.

En ce moment, deux grands mouvements de classe : *le syndicalisme patronal et le syndicalisme ouvrier* sont face à face.

Chaque jour, l'un et l'autre englobent de nouveaux éléments de vie et d'action, agrandissent le champ de leur activité et se substituent, en fait, aux partis politiques qui, de plus en plus, perdent leur caractère originel et deviennent, dans des Parlements condamnés, les exécuteurs des volontés des grands groupements qui s'affrontent sur tous les terrains. Lorsque les Congrégations économiques imposent leur volonté au Parlement et aux Parlementaires, c'est le syndicalisme patronal qui parle et agit ; lorsque le Cartel des fonctionnaires et la C.G.T. obligent les socialistes à renverser, malgré leur désir, un gouvernement, puis plusieurs, c'est, indiscutablement, le syndicalisme ouvrier qui se manifeste contre l'Etat-patron. Bien que cette action indirecte, par pression, n'ait, à mes yeux, qu'une valeur relative, il n'est pas douteux que les éléments révolutionnaires ne sauraient, en la circonstance, la condamner.

Qu'il soit patronal ou ouvrier, le syndicalisme a toujours essayé et, en général, réussi à grouper toutes les forces vives et actions encore éparses. Cette idée de synthèse s'est ancrée avec toujours plus de force, mais elle a pris des formes diverses dans les deux camps.

Elle eut, en effet - et elle a encore - des partisans convaincus et acharnés ici et là.

Tandis que, de part et d'autre, certains hommes sont partisans d'une *synthèse générale*, qui permettrait de réunir tous les individus sur le plan d'un grand intérêt général, d'autres, moins ambitieux sans doute, mais plus pratiques et actuels désirent seulement réunir, sur un même plan, les individus dont les intérêts sont réellement concordants.

De ces idées de synthèse sont issues : *la collaboration des classes et la lutte de classes, sous leur forme moderne*.

La première a pour but de développer et de défendre, par voie d'ententes entre les classes antagonistes, l'intérêt général - ou plutôt ce qu'on qualifie de tel ; l'autre vise à défendre l'intérêt de classe, à le faire triompher, à donner naissance ensuite au véritable intérêt général dont elle nie actuellement l'existence.

De toute évidence, parce que la logique le veut ainsi, c'est la seconde conception qui finira par s'imposer et nous reviendrons ainsi à la source du syndicalisme ... après la disparition des classes.

Après avoir réalisé sa mission de libération humaine et la construction

sociale, le syndicalisme n'aura plus pour but que de permettre à l'homme de lutter contre les éléments hostiles, de les vaincre, de les asservir pour le bien et le bonheur collectifs ; de poursuivre les recherches incessantes qui refouleront l'Inconnaissable et développeront la Connaissance ; d'appliquer, pour le plus grand bien de tous, les découvertes scientifiques aux œuvres pacifiques et laborieuses.

Ce rôle est assez noble et assez vaste pour attirer tous les hommes et les retenir à la tâche jusqu'à ce que celle-ci soit complètement accomplie.

Il est pourtant discuté et, précisément, par certains de ceux qui devraient l'accepter et le remplir les premiers. Et ici se pose cette question : *les syndicats doivent-ils subsister après la révolution ?*

L'existence des Syndicats après la Révolution. - Si, chez les anarchistes révolutionnaires, nul ne conteste la nécessité de l'existence des syndicats avant la révolution - il en est, très peu nombreux il est vrai, qui nient volontiers et avec force - plus de force que d'arguments - que les syndicats soient nécessaires après la Révolution.

Pour ma part, je ne déclare pas seulement qu'ils sont *nécessaires*, mais je ne crains pas d'affirmer qu'ils seront *indispensables*.

Que proposent donc, pour les remplacer, les anarchistes, adversaires des syndicats après la révolution ?

De vagues groupements de producteurs, essaimés, sans liens véritables entre eux, échangeant quelques statistiques ; produisant à la diable, sans savoir pourquoi ni comment, n'ayant aucune idée des besoins collectifs dans tous les domaines.

Si ces hommes croient vraiment que c'est avec une telle organisation qu'on peut assurer la vie économique et sociale d'une collectivité quelconque, ils commettent une erreur grave.

Ils ne se rendent certainement pas compte :

1° Que l'économie et l'administration de la production, son échange, sa répartition doivent être organisées ;

2° Que cette organisation, reposant sur des bases libertaires, doit donner, sous peine de faillite et de catastrophe, des résultats supérieurs à ceux qui étaient obtenus auparavant par une organisation autoritaire et despotique.

Comment peuvent-ils croire que la société communiste libertaire ne sera pas organisée ?

Est-ce que, du fait même qu'on indique qu'elle sera : d'une part, *communiste* et, d'autre part, *libertaire*, cela ne suffit pas à faire comprendre qu'elle sera organisée, comme le veut le communisme, et selon les principes de la plus grande liberté possible comme l'implique le mot libertaire qui signifie littéralement : *tendance à être libre*.

Il y aura donc, après la révolution, une société organisée sur des bases communistes libertaires, et cela aussi longtemps que l'anarchie ne sera pas totalement réalisée.

Et cette organisation, pour porter ses fruits, devra être homogène, c'est-à-dire fonctionner aussi identiquement que possible sur les trois plans suivants : *économique, administratif et social*.

De toute évidence, cette organisation devra être conçue de façon telle que les rouages correspondants, sur les trois plans, agissent de concert, en accord.

En effet l'économique sera la *base*, l'administratif *l'expression* et le social *la conséquence*. S'il n'y a pas homogénéité et concordance ce sera le chaos et quel chaos : celui que les détracteurs bourgeois appellent l'anarchie, c'est-à-dire le désordre !

Nous prétendons, nous, que c'est le capitalisme qui est le *désordre* et nous voulons que l'anarchie soit l'ordre, l'ordre sans autorité ni contrainte, mais l'ordre tout de même, l'ordre qui découlera des actes conscients et réfléchis de tous.

Cette conscience éclairée devra être collective et le premier terrain sur lequel elle devra se manifester sera le plan économique.

Il ne suffira pas de substituer la notion du besoin à celle du profit ; il faudra connaître réellement l'étendue et la diversité de ce besoin, le chiffrer, par conséquent.

Et ceci fait, il faudra examiner l'autre face du problème : rechercher, apprécier, connaître aussi exactement que possible les possibilités de satisfaire tous les besoins.

En un mot, il faudra établir le *rapport convenable* entre la somme des besoins et celle des possibilités.

Et ce rapport devra être tel que les moyens de production permettent aussi largement que possible la satisfaction des besoins.

Les uns et les autres devront donc être connus et chiffrés au préalable et, si les moyens apparaissent insuffisants au début, il faudra les augmenter et, bon gré, mal gré, en attendant qu'ils soient suffisants, restreindre la consommation.

Cette constatation suffit à elle seule à indiquer parmi les trois grands facteurs économiques : production, échange, consommation quel est celui qui est essentiel et à classer les deux autres dans leur ordre.

CONSOMMER, c'est-à-dire assurer la continuité de la vie physique de l'être, est certainement l'acte le plus important, l'acte vital qui permet, à la fois, de produire et d'échanger. Mais PRODUIRE et ÉCHANGER, c'est donner aux hommes la possibilité de consommer, donc de vivre,

Dans ces conditions, il apparaît clairement que la tâche essentielle consiste d'abord à produire, à produire pour satisfaire les besoins de la consommation.

Et qui, mieux que les syndicats, sera qualifié pour extraire, transformer et mettre à la disposition du consommateur tout ce qui est nécessaire à la vie ?

Est-ce que, en régime capitaliste, ce ne sont pas, déjà, les producteurs, par leur force-travail, mal utilisée, mal rétribuée, qui assurent, en fait, cette tâche ?

Qui oserait soutenir que les banquiers, les détenteurs de l'argent et des instruments de travail y sont pour quelque chose ?

Qui nierait que les producteurs, groupés dans leurs syndicats, représentent la force essentielle de lutte et de construction révolutionnaire ?

Quel organisme peut-on, en vérité, essayer de substituer aux syndicats qui luttent et se préparent, chaque jour, à cette tâche constructive ?

Poser toutes ces questions, c'est les résoudre.

Lorsque, dans sa charte fameuse, toujours confirmée sur ce point précis, le syndicalisme en même temps qu'il exprimait à Amiens, en 1906, sa volonté d'exproprier le capitalisme et de transformer la société, proclamait que : « le Syndicat, aujourd'hui groupement de résistance serait, demain, le groupement de production base de la réorganisation sociale », il énonçait une vérité profonde.

Qu'il revête un caractère nettement coopérateur, c'est incontestable. C'est même évident. Mais il est nécessaire aussi qu'il conserve son caractère originel afin d'être apte, le cas échéant, à s'opposer à certaines entreprises qui pourraient être tentées contre la Révolution elle-même.

Maîtres de l'appareil de production et d'échange, les syndicats de producteurs seraient tout qualifiés, s'il le fallait, pour réduire rapidement à néant les prétentions d'une coterie ou d'un clan qui pourrait menacer à un moment quelconque les conquêtes et l'ordre social révolutionnaires, en dépit de toutes les précautions prises sur le plan administratif.

S'il y a péril, les syndicats seront là pour le vaincre. Ce n'est pas à dédaigner.

Ils sont donc indispensables *avant, pendant* et, surtout, *après* la Révolution.

Avant, pour préparer les cadres de lutte et de réalisation ; pour lutter contre le capitalisme et réduire sa puissance dès maintenant.

Pendant, pour abattre définitivement le capitalisme, s'emparer des moyens de production et d'échange et les remettre en marche au profit de la collectivité et pour son compte.

Après, pour assurer la vie économique collective, en accord avec les offices d'échange et de répartition locaux, régionaux, nationaux et internationaux qui indiqueront les besoins à satisfaire.

Contrairement à ce que pensent et déclarent certains hommes, qui n'examinent la question que sous l'angle politique et non sous son jour véritable, c'est-à-dire social, les syndicats de producteurs ne seront jamais ni une gêne ni un danger pour l'ordre nouveau issu de la révolution sociale.

Partie intégrante de celle-ci, ils entendent, certes, en défendre l'intégrité, mais ils ne visent ni ne prétendent à aucune dictature.

Adversaires de la dictature et de l'Etat, sous toutes leurs formes, composés d'éléments qui discutent, exécutent et contrôlent, par leurs divers organes, tout ce qui se réfère à la vie économique, ils *limitent* à ce domaine leur effort et leur activité.

Ils laissent aux individus le soin d'*administrer* la chose collective, par le jeu normal des organismes de tous ordres qu'ils se donneront.

Ils n'entendent être que la *base* - parce que c'est l'évidence même - de la Société nouvelle, une base solide sur laquelle cette société s'appuiera avec sûreté. Ils n'entendent pas davantage accaparer la vie tout entière. Ils demandent seulement que la vie économique, administrative et sociale repose sur des bases solides, que le système social soit homogène dans toutes ses parties ; que chacun, sur son plan, accomplisse sa tâche, toute sa tâche. Ils ne veulent ni subordination, ni préséance. Ils entendent que l'égalité sociale devienne une réalité, pour les hommes et les groupements.

Leur ambition, *leur unique ambition* consiste à vouloir être les fondements solides de l'ordre social nouveau ; à évoluer techniquement et socialement avec cet ordre, pacifiquement ; à développer sans cesse leurs connaissances pour intensifier le bien-être de tous ; à réduire au minimum la peine des hommes, tout en satisfaisant aux besoins de tous.

Qui peut s'élever contre une ambition aussi raisonnable, aussi légitime ?

Aux communes libres, fédérées et confédérées d'administrer les choses et de donner aux hommes les institutions sociales correspondantes et susceptibles de traduire dans la vie de chaque jour les désirs et les aspirations des individus.

À chacun sa tâche. Celle du syndicalisme est assez vaste pour qu'il n'ambitionne que de la remplir tout entière, sans vouloir en accaparer d'autres qui ne lui reviennent pas.

Substitution de la notion de classe à la notion de parti. - Ayant proclamé la nocivité et l'inutilité de l'Etat et démontré la faillite irrémédiable de tous les partis politiques, le syndicalisme se doit d'en tirer la conséquence logique.

Il affirme donc la nécessité, pour les travailleurs, en raison de la concordance permanente de leurs intérêts, de substituer la notion de classe à la notion de parti.

Il est, en effet, prouvé que les partis ne sont que des groupements artificiels, dont les éléments s'opposent les uns aux autres, en raison de la discordance de leurs intérêts.

Qu'attendre d'un parti qui contient dans son sein des patrons et des travailleurs, des exploités et des exploités ?

Qu'y a-t-il de commun entre l'intérêt d'un patron socialiste ou communiste - et même anarchiste - et celui de son ouvrier ?

D'accord au siège de la section - théoriquement s'entend - leur opposition deviendra irréductible dès qu'ils se trouveront face à face à l'atelier, au chantier, au bureau, etc., c'est-à-dire pratiquement.

Et quelle que soit, de part et d'autre, leur bonne volonté, ils ne pourront jamais résoudre ce différend qui restera, entre eux, permanent.

Ceci implique naturellement que le patron et l'ouvrier socialistes, communistes ou anarchistes n'ont, entre eux, rien de commun ; que leur intérêt de patron et d'ouvrier s'oppose fondamentalement et les empêche d'agir pour un but qui ne leur est commun que par *l'esprit*. L'impuissance des partis, de tous les partis, n'a pas d'autre raison.

Et cette raison suffit à condamner la notion de parti et à lui substituer la notion de classe.

Là, sur le plan de classe, la délimitation est nette. Pas d'éléments hétérogènes aux intérêts divergents.

Au contraire, et en dépit de certaines différences habilement exploitées et

maintenues par le capitalisme, les intérêts sont concordants, les aspirations sont identiques, les buts sont communs.

Rien ne s'oppose donc à ce que de tels éléments s'unissent et agissent de concert.

L'expérience renouvelée a, d'ailleurs, démontré que seuls les groupements de classe, par leur caractère homogène, pouvaient mener des luttes fécondes, qu'il s'agisse de forces ouvrières ou de forces patronales.

Je demande donc, sans hésitation, aux travailleurs, de substituer la notion de classe à celle de parti et, en conséquence, d'abandonner les partis et de rallier les syndicats révolutionnaires.

Le syndicalisme ne peut être neutre. - Le fait de proclamer la faillite des partis et de leur substituer les groupements naturels de classe que sont les syndicats, implique la nécessité absolue, pour le syndicalisme, de combattre tous les partis politiques sans exception.

La neutralité des syndicats proclamée à Amiens en 1906, a été dénoncée, en novembre 1926, par le congrès constitutif de la C. G. T. S. R.

Cette décision, très controversée à l'époque, même dans nos milieux, n'était pourtant que la conséquence logique de la substitution de la notion de classe à la notion de parti.

Il est à peine besoin d'affirmer que les événements actuels, qui démontrent avec une force accrue la carence totale des partis, nous font une obligation indiscutable, non seulement de rompre la neutralité à l'égard des partis, mais encore d'engager ouvertement la lutte contre eux.

S'il en était autrement, il serait inutile d'avoir prononcé la condamnation de l'Etat, démontré l'incapacité des partis à résoudre les problèmes dont le salut de notre espèce dépend. La neutralité a donc vécu. On ne manquera pas, certes, d'affirmer encore que c'est une erreur de l'avoir dénoncée.

Il se trouvera encore, même dans nos rangs anarchistes, des camarades pour prétendre que cette attitude nous contraint à n'être jamais qu'un mouvement de secte.

J'ose leur dire que c'est le contraire qui est vrai.

Ce ne sont pas des chrétiens, des radicaux, des socialistes, des communistes qu'il s'agit de réunir dans un mouvement de classe, mais des travailleurs *en tant que tels*.

Nous leur demandons donc de cesser d'être des chrétiens, des radicaux, des

socialistes, des communistes, réunis dans un groupement voué d'avance à l'impuissance, en raison de la diversité des idées de ses composants - ce qui est bien le cas actuellement - pour devenir des travailleurs, exclusivement des travailleurs aux intérêts concordants.

Nous les prions, en somme, d'abandonner les luttes politiques stériles pour les luttes sociales pratiques et fécondes ; de passer de la constatation de fait à l'action nécessaire ; de s'unir, sur un terrain solide au lieu de se diviser pour des fictions.

Pour ma part, je considère qu'une telle union, dont la fécondité est certaine, est une chose beaucoup plus facile à réaliser que de choisir le « *bon parti* », le vrai parti prolétarien, parmi tant d'autres.

Si les travailleurs avaient abandonné les partis à leur sort, s'ils les avaient combattus, ils ne seraient plus les esclaves du capitalisme.

Depuis longtemps, ils seraient libres et s'ils veulent réellement le devenir, il importe qu'ils cessent de croire aux vertus des partis dits « prolétariens » qui comptent tant de bons et solides bourgeois dans leur sein et n'aspirent qu'à étrangler une révolution qu'ils n'appellent que dans la mesure où ils la savent inévitable.

Tels sont les quelques points, importants à mon avis, qu'il m'a paru nécessaire de traiter dans cette étude volontairement restreinte.

Je n'ai abordé ni les bases ni les principes du fédéralisme, ni le rôle des syndicats pendant la lutte violente, dans la défense de la révolution, ni les problèmes des échanges et du moyen d'échange, ni celui de la synthèse de classe, ni la question agraire.

Toutes ces questions ont déjà été traitées dans L' « *Encyclopédie Anarchiste* » par d'autres collaborateurs. Je n'y reviendrai donc pas et je borne là cet exposé.

- Pierre BESNARD.

SYNDICALISME ET ANARCHISME

Au Congrès anarchiste d'Amsterdam (1907), Malatesta, examinant dans leurs rapports le syndicalisme et l'anarchisme, prononça un discours dont voici le fidèle résumé :

Le syndicalisme, ou plus exactement le mouvement ouvrier (le mouvement ouvrier est un fait que personne ne peut ignorer, tandis que le syndicalisme est une doctrine, un système, et nous devons éviter de les confondre) le mouvement ouvrier, dis-je, a toujours trouvé en moi un défenseur résolu, mais non aveugle. C'est que je

voyais en lui un terrain particulièrement propice à notre propagande révolutionnaire, en même temps qu'un point de contact entre les masses et nous. Je n'ai pas besoin d'insister là-dessus. On me doit cette justice que je n'ai jamais été de ces anarchistes intellectuels qui, lorsque la vieille Internationale a été dissoute, se sont bénévolement enfermés dans la tour d'ivoire de la pure spéculation ; que je n'ai cessé de combattre, partout où je la rencontrais, en Italie, en France, en Angleterre et ailleurs, cette attitude d'isolement hautain, ni de pousser de nouveau les compagnons dans cette voie que les syndicalistes, oubliant un passé glorieux, appellent nouvelle, mais qu'avaient déjà entrevue et suivie, dans l'Internationale, les premiers anarchistes.

Je veux, aujourd'hui comme hier, que les anarchistes entrent dans le mouvement ouvrier. Je suis, aujourd'hui comme hier, un syndicaliste, en ce sens que je suis partisan des syndicats. Je ne demande pas des syndicats anarchistes qui légitimeraient, tout aussitôt des syndicats sociaux-démocratiques, républicains, royalistes ou autres et seraient, tout au plus, bons à diviser plus que jamais la classe ouvrière contre elle-même. Je ne veux pas même de syndicats dits rouges, parce que je ne veux pas de syndicats dits jaunes. Je veux, au contraire, des syndicats largement ouverts à tous les travailleurs sans distinction d'opinions, des syndicats absolument *neutres*.

Donc je suis pour la participation la plus active possible au mouvement ouvrier. Mais je le suis avant tout dans l'intérêt de notre propagande, dont le champ se trouverait ainsi considérablement élargi. Seulement cette participation ne peut équivaloir en rien à une renonciation à nos plus chères idées. Au syndicat, nous devons rester des anarchistes, dans toute la force et toute l'ampleur de ce terme. Le mouvement ouvrier n'est pour moi qu'un moyen - le meilleur évidemment de tous les moyens qui nous sont offerts. Ce moyen, je me refuse à le prendre pour un but, et même je n'en voudrais plus s'il devait nous faire perdre de vue l'ensemble de nos conceptions anarchistes ou, plus simplement, nos autres moyens de propagande et d'agitation.

Les syndicalistes, au rebours, tendent à faire du moyen une fin, à prendre la partie pour le tout. Et c'est ainsi que, dans l'esprit de quelques-uns de nos camarades, le syndicalisme est en train de devenir une doctrine nouvelle et de menacer l'anarchisme dans son existence même.

Or, même s'il se corse de l'épithète bien inutile de révolutionnaire, le syndicalisme n'est et ne sera jamais qu'un mouvement légalitaire et conservateur, sans autre but accessible - et encore ! - que l'amélioration des conditions de travail. Je n'en chercherai d'autre preuve que celle qui nous est offerte par les grandes unions nord-américaines. Après s'être montrées d'un révolutionnarisme radical, aux temps où elles étaient encore faibles, ces unions sont devenues, à mesure qu'elles croissaient en force et en richesse, des organisations nettement conservatrices, uniquement préoccupées à faire de leurs membres des privilégiés dans l'usine, l'atelier ou la mine et beaucoup moins hostiles au capitalisme patronal qu'aux

ouvriers non organisés, à ce prolétariat en haillons flétri par la social Or ce prolétariat toujours croissant de sans-travail, qui ne compte pas pour le syndicalisme, ou plutôt qui ne compte pour lui que comme obstacle, nous ne pouvons pas l'oublier, nous autres anarchistes, et nous devons le défendre parce qu'il est le pire des souffrants.

Je le répète : il faut que les anarchistes aillent dans les unions ouvrières. D'abord pour y faire de la propagande anarchiste ; ensuite parce que c'est le seul moyen pour nous d'avoir à notre disposition, le jour voulu, des groupes capables de prendre en main la direction de la production ; nous devons y aller enfin pour réagir énergiquement contre cet état d'esprit détestable qui incline les syndicats à ne défendre que des intérêts particuliers.

L'erreur fondamentale de tous les syndicalistes révolutionnaires provient, selon moi, d'une conception beaucoup trop simpliste de la lutte de classe. C'est la conception selon laquelle les intérêts économiques de tous les ouvriers - de la classe ouvrière - seraient solidaires, la conception selon laquelle il suffit que des travailleurs prennent en main la défense de leurs intérêts propres pour défendre du même coup les intérêts de tout le prolétariat contre le patronat.

La réalité est, selon moi, bien différente. Les ouvriers comme les bourgeois, comme tout le monde, subissent cette loi de concurrence universelle qui dérive du régime de la propriété privée et qui ne s'éteindra qu'avec celui-ci. Il n'y a donc pas de classes, au sens propre du mot, puisqu'il n'y a pas d'intérêt de classes. Au sein de la « classe » ouvrière elle-même, existent, comme chez les bourgeois, la compétition et la lutte. Les intérêts économiques de telle catégorie ouvrière sont irréductiblement en opposition avec ceux d'une autre catégorie. Et l'on voit parfois qu'économiquement et moralement certains ouvriers sont beaucoup plus près de la bourgeoisie que du prolétariat. Cornélissen nous a fourni des exemples de ce fait pris en Hollande même. Il y en a d'autres. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que, très souvent, dans les grèves, les ouvriers emploient la violence, non contre la police ou les patrons, mais contre les kroumirs qui, pourtant, sont des exploités comme eux et même plus disgraciés encore, tandis que les véritables ennemis de l'ouvrier, les seuls obstacles à l'égalité sociale, ce sont les policiers et les patrons.

Cependant, parmi les prolétaires, la solidarité morale est possible, à défaut de la solidarité économique. Les ouvriers qui se cantonnent dans la défense de leurs intérêts corporatifs ne la connaîtront pas, mais elle naîtra du jour où une volonté commune de transformation sociale aura fait d'eux des hommes nouveaux. La solidarité, dans la société actuelle, ne peut être que le résultat de la communion au sein d'un même idéal. Or, c'est le rôle des anarchistes d'éveiller les syndicats à l'idéal, en les orientant peu à peu vers la révolution sociale « avantages immédiats » dont nous les voyons aujourd'hui si friands.

Que l'action syndicale comporte des dangers, c'est ce qu'il ne faut pas songer à nier. Le plus grand de ces dangers est certainement dans l'acceptation, par le

militant, de fonctions syndicales, surtout quand celles-ci sont rémunérées. Règle générale : l'anarchiste qui accepte d'être le fonctionnaire permanent et salarié d'un syndicat est perdu pour la propagande, perdu pour l'anarchisme ! Il devient désormais l'obligé de ceux qui le rétribuent et, comme ceux-ci ne sont pas anarchistes, le fonctionnaire salarié, placé désormais entre sa conscience et son intérêt, ou bien suivra sa conscience et perdra son poste, ou bien suivra son intérêt et alors, adieu l'anarchisme !

Le fonctionnaire est dans le mouvement ouvrier un danger qui n'est comparable qu'au parlementarisme : l'un et l'autre mènent à la corruption et de la corruption à la mort, il n'y a pas loin !

Et maintenant, passons à la grève générale. Pour moi, j'en accepte le principe, que je propage tant depuis des années. La grève générale m'a toujours paru un excellent moyen pour ouvrir la révolution sociale. Toutefois, gardons-nous bien de tomber dans l'illusion néfaste qu'avec la grève générale, l'insurrection armée devient une superfétation.

On prétend qu'en arrêtant brutalement la production, les ouvriers, en quelques jours, affameront la bourgeoisie, qui, crevant de faim, sera bien obligée de capituler. Je ne puis concevoir absurdité plus grande. Les premiers à crever de faim, en temps de grève générale, ce ne seraient pas les bourgeois qui disposent de tous les produits accumulés, mais les ouvriers qui n'ont que leur travail pour vivre.

La grève générale telle qu'on nous la décrit d'avance, est une pure utopie. Ou bien l'ouvrier, crevant de faim après trois jours de grève, rentrera à l'atelier, la tête basse, et nous compterons une défaite de plus. Ou bien il voudra s'emparer des produits de vive force. Qui trouvera-t-il devant lui pour l'en empêcher ? Des soldats, des gendarmes, sinon des bourgeois eux-mêmes et alors il faudra bien que la question se résolve à coups de fusils et de bombes. Ce sera l'insurrection, et la victoire restera au plus fort.

Préparons-nous donc à cette insurrection inévitable, au lieu de nous borner à préconiser la grève générale comme une panacée s'appliquant à tous les maux. Qu'on n'objecte pas que le gouvernement est armé jusqu'aux dents et sera toujours plus fort que les révoltés. À Barcelone, en 1902, la troupe n'était pas nombreuse. Mais on n'était pas préparé à la lutte armée et les ouvriers ne comprenant pas que le pouvoir politique était le véritable adversaire, envoyaient des délégués au gouverneur pour lui demander de faire céder les patrons.

D'ailleurs, la grève générale, même réduite à ce qu'elle est réellement, est encore une de ces armes à double tranchant qu'il ne faut employer qu'avec beaucoup de prudence. Le service des subsistances ne saurait admettre de suspension prolongée. Il faudra donc s'emparer par la force des moyens d'approvisionnement, et cela tout de suite, sans attendre que la grève se soit développée en insurrection.

Ce n'est donc pas tant à cesser le travail qu'il faut inviter les ouvriers ; c'est bien plutôt à le continuer pour leur propre compte. Faute de quoi, la grève générale se transformerait vite en famine générale, même si l'on avait été assez énergique pour s'emparer dès l'abord de tous les produits accumulés dans les magasins. Au fond, l'idée de grève générale a sa source dans une croyance entre toutes erronée : c'est la croyance qu'avec les produits accumulés par la bourgeoisie, l'humanité pourrait consommer sans produire, pendant je ne sais combien de mois ou d'années. Cette croyance a inspiré les auteurs de deux brochures de propagande publiées il y a une vingtaine d'années : *Les Produits de la Terre et les Produits de l'Industrie*, et ces brochures ont fait, à mon avis, plus de mal que de bien. La société actuelle n'est pas aussi riche qu'on le croit. Kropotkine a montré quelque part qu'à supposer un brusque arrêt de production, l'Angleterre n'aurait que pour un mois de vivres ; Londres n'en aurait que pour trois jours. Je sais bien qu'il y a le phénomène bien connu de surproduction. Mais toute surproduction a son correctif immédiat dans la crise qui ramène bientôt l'ordre dans l'industrie ; la surproduction n'est jamais que temporaire et relative.

Il faut maintenant conclure. Je déplorais jadis que les compagnons s'isolassent du mouvement ouvrier. Aujourd'hui je déplore que beaucoup d'entre nous, tombant dans l'excès contraire, se laissent absorber par ce même mouvement. Encore une fois, l'organisation ouvrière, la grève, la grève générale, l'action directe, le boycottage, le sabotage et l'insurrection armée elle-même, ce ne sont là que des moyens. L'anarchie est le but. La révolution anarchiste que nous voulons dépasse de beaucoup les intérêts d'une classe : elle se propose la libération complète de l'humanité actuellement asservie, au triple point de vue économique, politique et moral. Gardons-nous donc de tout moyen d'action unilatéral et simpliste ; le syndicalisme, moyen d'action excellent en raison des forces ouvrières qu'il met à notre disposition, ne peut pas être notre unique moyen. Encore moins doit-il nous faire perdre de vue le seul but qui vaille un effort : l'Anarchie.

- E. MALATESTA.

Accueil

SYNESTHESIE

Ce mot est une création du Symbolisme. Antérieurement, la langue française possédait l'adjectif *synesthétique*, néologisme admis par Littré comme terme de physiologie applicable à un organe « qui éprouve une sensation simultanément avec un autre organe ». Les symbolistes ont appelé *synesthésie* la double sensation éprouvée pour une impression unique portant sur une région sensible définie. C'est l'explication que donne le *Nouveau Larousse* de la synesthésie en disant que ce mot désigne un « trouble dans la perception des sensations ». Nous croyons que, dans la synesthésie, il y a une faculté complémentaire de sentir plutôt qu'un trouble, et qu'elle est, comme l'a dit Victor Ségalen, symptôme de progrès plutôt que de dégénérescence. Tout cela est en marge du Dictionnaire de l'Académie Française qui ne connaît ni l'adjectif *synesthétique*, ni le substantif *synesthésie*.

La sensation unique éprouvée à la fois par les deux yeux ou les deux oreilles est *synesthétique*. Les sensations doubles, appelées aussi « sensations associées », éprouvées par une région sensible définie, celle de l'ouïe dans le cas de « l'audition colorée », sont des *synesthésies*. Mais, en fait, la double sensation de la synesthésie est un fait synesthétique, car elle affecte également deux organes. Dans « l'audition colorée », si l'impression porte *directement* sur la région sensible définie de l'ouïe, elle atteint *indirectement*, par communication intérieure, celle de la vue.

Bien que les bases scientifiques du phénomène synesthétique et de la synesthésie soient assez vagues, on les a observés depuis longtemps et ils ont souvent donné lieu à des essais de théories, surtout en art et en littérature. On a souvent comparé une belle ligne à de la musique et parlé de l'architecture et de la couleur musicales. Une œuvre d'art n'est parfaite que lorsqu'elle atteint tous les sens à la fois. L'admirable harmonie de l'art grec n'est faite que de synesthésies, c'est-à-dire d'associations des sensations produites par les rythmes divers des lignes, des formes, des couleurs, des pensées, de l'atmosphère dans laquelle cet art a été réalisé, et de l'accord parfait de tous ces éléments. Les effets sensoriels de l'art, en particulier de la musique, sont extrêmement variés et non moins complexes.

Les poètes védiques usaient des synesthésies. L'ésotérisme hébraïque donnait une couleur aux sons. La théorie de « l'audition colorée » a été souvent appliquée et l'on a imaginé en parallèle la « vision sonore ». Au XVIII^{ème} siècle, un jésuite, le P. Castel, entreprit de construire un « clavecin oculaire » sur lequel les sons seraient représentés par des verres de couleurs, et qui permettrait aux sourds d'entendre la musique. On a eu, avec certains, comme Hoffmann, « l'olfaction sonore », et la

lecture que permet aux aveugles l'invention de Braille peut être appelée de la « vision tactile ».

L'imprécision scientifique des synesthésies, qui sont surtout objets de sensations personnelles, a laissé le champ libre à toutes les fantaisies. Il n'y a que virtuosité dans Rimbaud composant son fameux sonnet des *Voyelles* :

« *A noir, E blanc, I rouge, U vert, O bleu, voyelles, Je dirai quelque jour vos naissances latentes ...* »

Mais il y a pas mal de divagations par ailleurs. Il en est pour qui les vibrations d'une corde de guitare s'accompagne d'une image colorée. Pour d'autres, les jours ont tous une couleur appropriée, ce qui doit faire une polychromie curieusement variée suivant les individus. Les locataires sans pécune, pour qui le jour du terme est si noir, ne se doutent pas qu'ils font de la synesthésie... Il y a des synesthésies mystico-mobilières comme les « prières en forme de canapé », à l'usage, sans doute, des dévots fatigués. D'autres sont géographiques ou géométriques. Huysmans a écrit des pages d'un lyrisme débordant sur les synesthésies du goût par lesquelles son *Des Esseintes*, jouant de « l'orgue à bouche » et faisant de « l'harmonie et du contrepoint gustatifs », agrémentait de musique les sensations préliminaires du « mal aux cheveux » et de la « gueule de bois » familières aux esthètes de « l'artificiel ». Des synesthésies de même sorte, musicales, colorées, avec des visions voluptueuses, sont aussi produites par l'usage de l'opium, du hachisch et autres drogues qui créent les « paradis artificiels ». Le noble comte Robert de Montesquiou-Fezensac a gagné le titre de « chef des odeurs suaves » par les synesthésies olfactives dont il a parfumé ses œuvres. Elles ont inspiré à des humoristes l'idée de quintessencier la suavité odorante dans le « gendarmure de potassium », et la conjonction harmonieuse de la couleur, du goût et de l'odeur dans la « symphonie des fromages » !... Un esthéticien, M. Paul Roux, devenu par la grâce symboliste Saint-Pol-Roux-le-Magnifique, qui a vu des anges « vidant leurs joues de neige en des trompettes de soleil », a résumé ainsi ce matagrabolisme à la fois transcendant et chatnoiresque : « Le maximum d'art en littérature ne peut être acquis que par un contingent relevant de tous les sens fédérés et finalement contrôlés par ce que je dénommais jadis le « Vatican des sensations » ! ... Évidemment, il ne faut pas moins qu'un pape pour éclaircir et diriger une telle affaire.

En dehors de toutes les loufoqueries qu'elles ont favorisées, les synesthésies, nous devons le constater, sont des phénomènes naturels qui ont trouvé un vaste emploi dans l'art et la littérature, en attendant d'être appuyées de théories sérieuses. Leur subjectivité quelque peu occulte et essentiellement personnelle devait séduire tout particulièrement les symbolistes. Avant eux, elles avaient déjà attiré l'attention des poètes, entre autres de Goethe. La poésie de Th. Gautier abonde en tableaux symboliques où l'on relève des synesthésies comme celles de ces titres : *Les yeux bleus de la montagne*, *Symphonie en blanc majeur*, etc V. Hugo a écrit dans

Booz endormi :

« *L'ombre était nuptiale, auguste et solennelle* ».

Mais autrement sensible aux communications d'émouvantes synesthésies, devait être Baudelaire dont l'œuvre est pleine de ces *Correspondances* qu'il révéla au Symbolisme dans les magnifiques vers suivants :

*La Nature est un temple où de vivants piliers
Laisser parfois sortir de confuses paroles ;
L'homme y passe, à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.*

*Comme de longs échos qui de loin se confondent
En une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.*

*Il est des parfums frais comme des chairs d'enfants,
Doux comme le hautbois, verts comme les prairies,
- Et d'autres, corrompus, riches et triomphants,*

*Ayant l'expansion des choses infinies
Comme l'ambre, le musc, le benjoin et l'encens,
Qui chantent les transports de l'esprit et des sens.*

On ne pouvait faire un emploi plus admirable des synesthésies et les faire mieux comprendre. Et c'est à un tel poète que les académiciens, ceux qui, a dit Tailhade :

« *... riment à soixante ans leurs pucelages* »,

reprochent d'être « insensible » et « volontairement malsain » !....

Tailhade a écrit :

« *Si tu veux, prenons un fiacre Vert comme un chant de hautbois.* »

Le « vert » du hautbois nous paraît bien acide auprès de la douceur baudelairienne.

Maupassant a dit : « Je ne sais vraiment si je respirais de la musique, ou si j'entendais des parfums ou si je dormais dans les étoiles ».

L'œuvre de Verlaine abonde en synesthésies. Elles sont l'élément essentiel de son *Art poétique* où il a demandé

« *De la musique avant toute chose* »,

préconisant le rythme de l'Impair

« *Plus vague et plus soluble dans l'air* »,

et

« ... *la chanson grise, Où l'Indécis au précis se joint.* »

Il ajoutait :

« *Car nous voulons la Nuance encor, Pas la Couleur, rien que la nuance !
Oh ! la nuance seule fiancée Le rêve au rêve et la flûte au cor.* »

Ce sont aussi des images comme celles-ci que l'on rencontre dans Verlaine :
« Votre âme est un paysage choisi » - sanglots d'extase des jets d'eau - pourpre des âmes - vagues langueurs des pins et des arbousiers - « Ta voix, étrange vision » - « l'arôme insigne de ta pâleur de cygne » - « la candeur de ton odeur » - et enfin :

« ... *le feuillage jaune De mon cœur mirant son tronc plié d'aune Au tain violet de l'eau des Regrets.* »

Toute l'œuvre des symbolistes abonde en synesthésies plus ou moins hardies. Elles correspondent aux sensations profondes de l'être et elles en sont le commentaire plus ou moins lucide et précis, calme ou tumultueux.

Victor Ségalen a écrit sur *Les Synesthésies et l'école symboliste*, dans le *Mercure de France* (avril 1902), un article très intéressant qu'on peut utilement consulter.

- Édouard ROTHEN.

Accueil

SYNTHÈSE (ANARCHISTE)

On désigne par « *synthèse anarchiste* » une tendance qui se fait actuellement jour au sein du mouvement libertaire, cherchant à réconcilier et ensuite à « synthétiser » les différents courants d'idée qui divisent ce mouvement en plusieurs fractions plus ou moins hostiles les unes aux autres. Il s'agit, au fond, d'unifier, *dans une certaine mesure*, la théorie et aussi le mouvement anarchistes en un ensemble harmonieux, ordonné, fini. Je dis : dans une certaine mesure car, naturellement, la conception anarchiste ne pourrait, ne devrait jamais devenir rigide, immuable, stagnante. Elle doit rester souple, vivante, riche d'idées et de tendances variées. Mais *souplesse* ne doit pas signifier *confusion*. Et, d'autre part, entre *immobilité* et *flottement* il existe un état intermédiaire. C'est précisément cet état intermédiaire que la « *synthèse anarchiste* » cherche à préciser, à fixer et à atteindre.

Ce fut surtout en Russie, lors de la révolution de 1917, que la nécessité d'une telle unification, d'une telle « *synthèse* », se fit sentir. Déjà très faible matériellement (peu de militants, pas de bons moyens de propagande, etc.) par rapport à d'autres courants politiques et sociaux, l'anarchisme se vit affaibli encore plus, lors de la révolution russe, par suite des querelles intestines qui le déchiraient. Les anarcho-sindicalistes ne voulaient pas s'entendre avec les anarchistes-communistes et, en même temps, les uns et les autres se disputaient avec les individualistes (sans parler d'autres tendances). Cet état de choses impressionna douloureusement plusieurs camarades de diverses tendances. Persécutés et finalement chassés de la grande Russie par le gouvernement bolcheviste, quelques-uns de ces camarades s'en allèrent militer en Ukraine où l'ambiance politique était plus favorable, et où, d'accord avec quelques camarades ukrainiens, ils décidèrent de créer un mouvement anarchiste *unifié*, recrutant des militants sérieux et actifs partout où ils se trouvaient, *sans distinction de tendance*. Le mouvement acquit tout de suite une ampleur et une vigueur exceptionnelles. Pour prendre pied et s'imposer définitivement, il ne lui manquait qu'une chose : une certaine base théorique.

Me sachant un adversaire résolu des querelles néfastes parmi les divers courants de l'anarchisme, sachant aussi que je songeais, comme eux, à la nécessité de les réconcilier, quelques camarades vinrent me chercher dans une petite ville de la Russie centrale où je séjournais, et me proposèrent de partir en Ukraine, de prendre part à la création d'un mouvement unifié, de lui fournir un fond théorique et de développer la thèse dans la presse libertaire.

J'acceptai la proposition. En novembre 1918, le mouvement anarchiste unifié

en Ukraine fut définitivement mis en route. Plusieurs groupements se formèrent et envoyèrent leurs délégués à la première conférence constitutive qui créa la « *Confédération anarchiste de l'Ukraine Nabat* (Tocsin) ». Cette conférence élaborait et adopta à l'unanimité une *Déclaration* proclamant les principes fondamentaux du nouvel organisme. Il fut décidé que très prochainement cette brève déclaration de principes serait amplifiée, complétée et commentée dans la presse libertaire. Les événements tempétueux empêchèrent ce travail théorique. La confédération du *Nabat* dut mener des luttes ininterrompues et acharnées. Bientôt elle fut, à son tour, « liquidée » par les autorités bolchevistes qui s'installèrent en Ukraine. A part quelques articles de journaux, la *Déclaration* de la première conférence du *Nabat* fut et restera le seul exposé de la tendance unifiante (ou « synthétisante ») dans le mouvement anarchiste russe.

Les trois idées maîtresses qui, d'après la *Déclaration*, devraient être acceptées par tous les anarchistes sérieux afin d'unifier le mouvement, sont les suivantes :

1° Admission définitive du principe *syndicaliste*, lequel indique la vraie *méthode de la révolution sociale* ;

2° Admission définitive du principe *communiste* (libertaire), lequel établit la *base d'organisation de la nouvelle société en formation* ;

3° Admission définitive du principe *individualiste*, l'émancipation totale et le bonheur de l'individu étant *le vrai but de la révolution sociale et de la société nouvelle*.

Tout en développant ces idées, la *Déclaration* tâche de définir nettement la notion de la « révolution sociale » et de détruire la tendance de certains libertaires cherchant à adapter l'anarchisme à la soi-disant « période transitoire ».

Cela dit, nous préférons, au lieu de reprendre les arguments de la *Déclaration*, développer nous-mêmes l'argumentation théorique de la synthèse.

La première question à résoudre est celle-ci :

L'existence de divers courants anarchistes ennemis, se disputant entre eux, est-ce un fait *positif* ou *négatif* ? La décomposition de l'idée et du mouvement libertaires en plusieurs tendances s'opposant les unes aux autres, *favorise-t-elle* ou, au contraire, *entrave-t-elle* les succès de la conception anarchiste ? Si elle est reconnue favorable, toute discussion est inutile. Si, au contraire, elle est considérée comme nuisible, il faut tirer de cet aveu toutes les conclusions nécessaires.

À cette première question, nous répondons ceci :

Au début, lorsque l'idée anarchiste était encore peu développée, confuse, il fut naturel et utile de l'analyser sous tous ses aspects, de la décomposer, d'examiner

à fond chacun de ses éléments, de les confronter, de les opposer les uns aux autres, etc. C'est ce qui a été fait. L'anarchisme fut décomposé en plusieurs éléments (ou courants). Ainsi l'ensemble, trop général et vague, fut disséqué, ce qui aida à approfondir, à étudier à fond aussi bien cet ensemble que ces éléments. A cette époque, le démembrement de la conception anarchiste fut donc un fait positif. Diverses personnes s'intéressant à divers courants de l'anarchisme, les détails et l'ensemble y gagnèrent en profondeur et en précision. Mais, par la suite, une fois cette première œuvre accomplie, après que les éléments de la pensée anarchiste (communisme, individualisme, syndicalisme) furent tournés et retournés en tous sens, il fallait penser à *reconstituer*, avec ces éléments bien travaillés, *l'ensemble organique* d'où ils provenaient. Après une *analyse* fondamentale, il fallait retourner (sciemment) à la bienfaisante *synthèse*.

Fait bizarre : on ne pensa plus à cette nécessité. Les personnes qui s'intéressaient à tel élément donné de l'anarchisme, finirent par *le substituer à l'ensemble*. Naturellement, elles se trouvèrent bientôt en désaccord et, finalement, en conflit avec ceux qui traitaient *de la même manière* d'autres parcelles de la vérité entière. Ainsi, au lieu d'aborder l'idée de *fusionnement* des éléments épars (qui, pris séparément, ne pouvaient plus servir à grand chose) en un ensemble organique, les anarchistes entreprirent pour de longues années la tâche stérile d'*opposer* haineusement leurs « courants » les uns aux autres. Chacun considérait « son » courant, « sa » parcelle pour *l'unique vérité* et combattait avec acharnement les partisans des autres courants. Ainsi commença, dans les rangs libertaires, ce piétinement sur place, caractérisé par l'aveuglement et l'animosité mutuelle, qui continue jusqu'à nos jours et qui doit être considéré comme nuisible au développement normal de la conception anarchiste.

Notre conclusion est claire. *Le démembrement de l'idée anarchiste en plusieurs courants a rempli son rôle. Il n'a plus aucune utilité. Rien ne peut plus le justifier. Il entraîne maintenant le mouvement dans une impasse, il lui cause des préjudices énormes, il n'offre plus - ni ne peut offrir - rien de positif.* La première période - celle où l'anarchisme se cherchait, se précisait et se fractionnait fatalement à cette besogne - est terminée. Elle appartient au passé. Il est grand temps d'aller plus loin.

Si l'éparpillement de l'anarchisme est actuellement un fait négatif, préjudiciable, il faut chercher à y mettre fin. Il s'agit de se rappeler l'ensemble entier, de recoller les éléments épars, de retrouver, de reconstruire sciemment la synthèse abandonnée.

Une autre question surgit alors : cette synthèse, est-elle possible actuellement ? Ne serait-elle pas une utopie ? Pourrait-on lui fournir une certaine base théorique ?

Nous répondons : oui, une synthèse de l'anarchisme (ou, si l'on veut, un anarchisme « synthétique ») est parfaitement possible. Elle n'est nullement

utopique. D'assez fortes raisons d'ordre théorique parlent en sa faveur. Notons brièvement quelques-unes de ces raisons, les plus importantes, dans leur suite logique :

1° Si l'anarchisme aspire à la vie, s'il escompte un triomphe futur, s'il cherche à devenir un élément organique et permanent de la vie, une de ses forces actives, fécondantes, créatrices, alors il doit chercher à se trouver le plus près possible de la vie, de son essence, de son ultime vérité. Ses bases idéologiques doivent concorder le plus possible avec les éléments fondamentaux de la vie. Il est clair, en effet, que si les idées primordiales de l'anarchisme se trouvaient en contradiction avec les vrais éléments de la vie et de l'évolution, l'anarchisme ne pourrait être vital. Or, qu'est-ce que la vie? Pourrait-on, en quelque sorte, définir et formuler son essence, saisir et fixer ses traits caractéristiques ? Oui, on peut le faire. Il s'agit, certes, non pas d'une formule scientifique de la vie - formule qui n'existe pas - mais d'une définition plus ou moins nette et juste de son essence visible, palpable, concevable. Dans cet ordre d'idée, la vie est, avant tout, *une grande synthèse* : un ensemble immense et compliqué, ensemble organique et original, de multiples éléments variés.

2° *La vie est une synthèse.* Quelles sont donc l'essence et l'originalité de cette synthèse? L'essentiel de la vie est que la plus grande *variété* de ses éléments - qui se trouvent de plus en plus en un *mouvement* perpétuel perpétuellement, une certaine *unité* ou, plutôt, un certain *équilibre*. L'essence de la vie, l'essence de sa synthèse sublime, est la tendance constante vers l'équilibre, voire la réalisation constante d'un certain équilibre, dans la plus grande diversité et dans un mouvement perpétuel. (Notons que l'idée d'un équilibre de certains éléments comme étant l'essence bio-physique de la vie se confirme par des expériences scientifiques physico-chimiques.)

3° *La vie est une synthèse.* La vie (l'univers, la nature) est un *équilibre* (une sorte d'unité) *dans la diversité et dans le mouvement* (ou, si l'on veut, *une diversité et un mouvement en équilibre*). Par conséquent, si l'anarchisme désire marcher de pair avec la vie, s'il cherche à être un de ses éléments organiques, s'il aspire à concorder avec elle et aboutir à un vrai résultat, au lieu de se trouver en opposition avec elle pour être finalement rejeté, il doit, lui aussi, sans renoncer à la diversité ni au mouvement, réaliser aussi, et toujours, l'équilibre, la synthèse, l'unité.

Mais il ne suffit pas d'affirmer que l'anarchisme peut être synthétique : il *doit* l'être. La synthèse de l'anarchisme n'est pas seulement possible, pas seulement souhaitable : elle est *indispensable*. Tout en conservant la diversité vivante de ses éléments, tout en évitant la stagnation, tout en acceptant le mouvement - conditions essentielles de sa vitalité - l'anarchisme doit chercher, en même temps, l'équilibre dans cette diversité et ce mouvement même.

La diversité et le mouvement sans équilibre, c'est le chaos. L'équilibre sans diversité ni mouvement, c'est la stagnation, la mort. *La diversité et le mouvement en*

équilibre, telle est la synthèse de la vie. L'anarchisme doit être varié, mouvant et, en même temps, équilibré, synthétique, uni. Dans le cas contraire, il ne sera pas vital.

4° Notons, enfin, que le vrai fond de la diversité et du mouvement de la vie (et partant de la synthèse) est *la création*, c'est-à-dire la production constante de nouveaux éléments, de nouvelles combinaisons, de nouveaux mouvements, d'un nouvel équilibre. La vie est une diversité *créatrice*. La vie est un équilibre dans une *création ininterrompue*. Par conséquent, aucun anarchiste ne pourrait prétendre que « son » courant est la vérité unique et constante, et que toutes les autres tendances dans l'anarchisme sont des absurdités. Il est, au contraire, absurde qu'un anarchiste se laisse engager dans l'impasse d'une seule petite « vérité », *la sienne*, et qu'il oublie ainsi la grande vérité réelle de la vie : la création perpétuelle de formes nouvelles, de combinaisons nouvelles, d'une synthèse constamment renouvelée.

La synthèse de la vie n'est pas stationnaire : elle crée, elle modifie constamment ses éléments et leurs rapports mutuels.

L'anarchisme cherche à participer, dans les domaines qui lui sont accessibles, aux actes créateurs de la vie. Par conséquent, il doit être, dans les limites de sa conception, large, tolérant, synthétique, tout en se trouvant en mouvement créateur.

L'anarchiste doit observer attentivement, avec perspicacité, tous les éléments sérieux de la pensée et du mouvement libertaires. Loin de s'engouffrer dans un seul élément quelconque, il doit chercher l'équilibre et la synthèse de tous ces éléments donnés. Il doit, de plus, analyser et contrôler constamment sa synthèse, en la comparant avec les éléments de la vie elle-même, afin d'être toujours en harmonie parfaite avec cette dernière. En effet, la vie ne reste pas sur place, elle change. Et, par conséquent, le rôle et les rapports mutuels de divers éléments de la synthèse anarchiste ne resteront pas toujours les mêmes : dans divers cas, ce sera tantôt l'un, tantôt l'autre de ces éléments qui devra être souligné, appuyé, mis en action.

Quelques mots sur la *réalisation concrète* de la synthèse.

1° Il ne faut jamais oublier que la réalisation de la révolution, que la création des formes nouvelles de la vie incomberont non pas à nous, anarchistes isolés ou groupés idéologiquement, *mais aux vastes masses populaires* qui, seules, seront à même d'accomplir cette immense tâche destructive et créatrice. Notre rôle, dans cette réalisation, se bornera à celui d'un ferment, d'un élément de concours, de conseil, d'exemple. Quant aux formes dans lesquelles ce processus s'accomplira, nous ne pouvons que les entrevoir très approximativement. Il est d'autant plus déplacé de nous quereller pour des détails, au lieu de nous préparer, d'un élan commun, à l'avenir.

2° Il n'est pas moins déplacé de réduire toute l'immensité de la vie, de la révolution, de la création future, à de petites idées de détail et à des disputes mesquines. Face aux grandes tâches qui nous attendent, il est ridicule, il est honteux

de nous occuper de ces mesquineries. Les libertaires devront s'unir sur la base de la synthèse anarchiste. Ils devront créer un mouvement anarchiste uni, entier, vigoureux. Tant qu'ils ne l'auront pas créé, ils resteront en dehors de la vie.

Dans quelles formes concrètes pourrions-nous prévoir la réconciliation, l'unification des anarchistes et, ensuite, la création d'un mouvement libertaire unifié ?

Nous devons souligner, avant tout, que nous ne nous représentons pas cette unification comme un assemblage « mécanique » des anarchistes de diverses tendances en une sorte de camp bigarré où chacun resterait sur sa position intransigeante. Une telle unification serait non pas une synthèse mais un chaos. Certes, un simple rapprochement amical des anarchistes de diverses tendances et une plus grande tolérance dans leurs rapports mutuels (cessation d'une polémique violente, collaboration dans des publications anarchistes, participation aux mêmes organismes actifs, etc.) seraient un grand pas en avant par rapport à ce qui se passe actuellement dans les rangs libertaires. Mais nous considérons ce rapprochement et cette tolérance comme, seulement, *le premier pas vers la création de la vraie synthèse anarchiste et d'un mouvement libertaire unifié*. Notre idée de la synthèse et de l'unification va beaucoup plus loin. Elle prévoit quelque chose de plus fondamental, de plus « organique ».

Nous croyons que l'unification des anarchistes et du mouvement libertaire devra se poursuivre, parallèlement, en deux sens, notamment :

a) Il faut commencer immédiatement un travail *théorique* cherchant à concilier, à combiner, à synthétiser nos diverses idées paraissant, à première vue, hétérogènes. Il est nécessaire de trouver et de formuler dans les divers courants de l'anarchisme, d'une part, tout ce qui doit être considéré comme faux, ne coïncidant pas avec la vérité de la vie et devant être rejeté ; et, d'autre part, tout ce qui doit être constaté comme étant juste, appréciable, admis. Il faut, ensuite, combiner tous ces éléments justes et de valeur, en créant avec eux un ensemble synthétique. (C'est surtout dans ce premier travail préparatoire que le rapprochement des anarchistes de diverses tendances et leur tolérance mutuelle pourraient avoir la grande importance d'un premier pas décisif.) Et, enfin, cet ensemble devra être accepté par tous les militants sérieux et actifs de l'anarchisme comme base de la formation d'un organisme libertaire uni, dont les membres seront ainsi d'accord sur un ensemble de thèses fondamentales acceptées par tous.

Nous avons déjà cité l'exemple concret d'un tel organisme : la confédération *Nabat*, en Ukraine. Ajoutons ici à ce que nous avons déjà dit plus haut que l'acceptation par tous les membres du *Nabat* de certaines thèses communes n'empêchaient nullement les camarades de diverses tendances d'appuyer surtout, dans leur activité et leur propagande, les idées qui leur étaient chères. Ainsi, les uns (les syndicalistes) s'occupaient surtout des problèmes concernant la méthode et l'organisation de la révolution ; les autres (communistes) s'intéressaient de

préférence à la base économique de la nouvelle société ; les troisièmes (individualistes) faisaient ressortir spécialement les besoins, la valeur réelle et les aspirations de l'individu. Mais la condition obligatoire pour être accepté au *Nabat* était l'admission de tous les trois éléments comme parties indispensables de l'ensemble et le renoncement à l'état d'hostilité entre les diverses tendances. Les militants étaient donc unis d'une façon « organique », car, tous, ils acceptaient un certain ensemble de thèses fondamentales. C'est ainsi que nous nous représentons l'unification concrète des anarchistes sur la base d'une synthèse des idées libertaires théoriquement établie.

b) Simultanément et parallèlement audit travail théorique, devra se créer *l'organisation unifiée* sur la base de l'anarchisme compris synthétiquement.

Pour terminer, soulignons encore une fois que nous ne renonçons nullement à la diversité des idées et des courants au sein de l'anarchisme. Mais il y a diversité et diversité. Celle, notamment, qui existe dans nos rangs aujourd'hui est un mal, est un chaos. Nous considérons son maintien comme une très lourde faute. Nous sommes d'avis que la variété de nos idées ne pourra être et ne sera un élément progressif et fécond qu'au sein d'un mouvement *commun*, d'un organisme uni, édifié sur la base de certaines thèses générales admises par tous les membres et sur l'aspiration à une synthèse.

Ce n'est que dans l'ambiance d'un élan commun, ce n'est que dans les conditions de recherches de thèses justes et de leur acceptation, que nos aspirations, nos discussions et même nos disputes auront de la valeur, seront utiles et fécondes. (C'était précisément ainsi au *Nabat*.) Quant aux disputes et aux polémiques entre de petites chapelles prêchant chacune « sa » vérité unique, elles ne pourront aboutir qu'à la continuation du chaos actuel, des querelles intestines interminables et de la stagnation du mouvement.

Il faut discuter *en s'efforçant de trouver l'unité féconde*, et non pas d'imposer à tout prix « sa » vérité contre celle d'autrui. Ce n'est que la discussion du premier genre qui mène à la vérité. Quant à l'autre discussion, elle ne mène qu'à l'hostilité, aux vaines querelles et à la faillite.

- VOLINE.

Accueil

SYPHILIS n. f.

Les maladies vénériennes se multiplient de façon ridicule. On a raison de s'en indigner quand on songe qu'il s'agit de maladies évitables et qu'il est stupide d'être malade quand on peut faire autrement. Il suffit de savoir et d'ouvrir l'œil. Trois fléaux sociaux absorbent l'attention : l'alcoolisme, la tuberculose, la syphilis.

De l'alcoolisme, maladie évitable, on a tout dit. Il est clair que l'homme, qui absorbe de la vinasse ou de l'eau de vie n'ignore pas qu'il s'empoisonne. S'il continue, c'est qu'il est sans énergie ou qu'il a du goût pour le suicide. Voilà donc une maladie formidable qui demain doit disparaître, si on le veut.

On n'en saurait dire autant de la tuberculose. Tout le monde la respire sans s'en douter. Si l'on peut, à la rigueur, éviter les contacts des poitrinaires, il est fort difficile de résister à la contagion qui dérive des crachats pulvérulents que les cracheurs malpropres, inconscients, mais malfaisants, répandent autour d'eux.

La syphilis, enfin, comme la blennorragie, est une maladie dont l'homme peut jouir à sa guise ou qu'il peut se refuser, s'il a quelque respect de sa santé. Il suffit de ne pas s'y exposer. Elle sera plus facile à guérir même que l'alcoolisme, que soutiennent encore quelques vieux préjugés sur l'alcool-aliment, sans compter les honteux intérêts capitalistes qui le soutiennent. Rien ne justifie ni n'excuse la vérole.

D'où vient que seules parmi les maladies visiblement contagieuses, les affections vénériennes soient arrivées à un tel degré de développement ?

Malgré toute leur notoriété, elles sont pourtant encore inconnues d'une foule de gens qui s'y exposent ingénument. Car on ne saurait trop rappeler qu'il existe une syphilis des innocents.

J'entends bien que beaucoup de citoyens sont si insouciants qu'ils restent indifférents aux maux dont ils peuvent être victimes. Ces gens dangereux ne m'intéressent point.

Bien plus intéressants sont les ignorants. Et l'on en compte une foule non pas seulement parmi les gens du peuple qui sont excusables, mais dans la classe dite cultivée, ayant reçu une instruction compliquée dans les hautes écoles. Le nombre de petits collégiens qui sont syphilités les jours où ils sortent en permission, hors des chiourmes officielles où l'on est censé en faire des citoyens modèles, est

énorme. Quand, à 18 ans, j'ai quitté le lycée pour apprendre la médecine, j'étais aussi ignorant des choses de la sexualité et de la vérole que le jour où j'ai quitté ma nourrice. Que de camarades sont contaminés en arrivant à la caserne où leur naïveté est l'objet de classiques railleries !

Duclaux, dans son *Hygiène sociale*, écrit : « Je demande seulement qu'on me dise, quand un jeune homme ou une jeune fille s'abandonnent à une caresse dangereuse, si la société a fait ce qu'elle a pu pour les en détourner. Ses intentions étaient peut-être bonnes, mais quand il a fallu en venir au fait à préciser, une sotte pudeur l'a retenue et elle a laissé ses enfants sans viatique. »

C'est là qu'est tout le mal : une fausse pudeur qu'il ne faut pas confondre avec la vraie pudeur ni la décence, qualité sociale d'ordre esthétique et défensif, que je me garderai bien d'attaquer. Cette fausse pudeur est encore telle à l'heure présente, qu'il faut quelque courage pour placarder sur les murs d'une ville, l'annonce d'une conférence sur les maladies vénériennes. Le médecin qui s'y expose risque un lambeau de sa réputation. N'est-il point des sujets qu'on ne devrait aborder qu'en rougissant ? ...

Laissons la rougeur de la honte au front des exploiters de la bêtise humaine à qui nous devons exclusivement l'essor toujours croissant de l'endémie vénérienne. Laissons-la aux Tartufes que la contemplation d'un atome de peau humaine fait frétiller et qui ne sauraient s'instruire sur les dangers de la syphilis sans entrer en rut.

L'Antiquité n'a point connu ce désordre moral qu'on appelle la *pudibonderie*. A juste titre, les antiques, aussi admirateurs que respectueux de la Nature et de la Beauté, ont parlé et écrit sur les choses de l'Amour, sans songer à mal, parce que, s'il est une fonction dont l'homme doit être le serviteur, c'est celle de la reproduction, chargée d'assurer la perpétuité et la défense de l'espèce. Les organes sexuels n'ont aucune raison sérieuse d'être mis à l'écart des autres organes utiles à l'être vivant. L'Antiquité érigea même un culte pour les organes qui symbolisaient la reproduction. Et si elle a quelque peu dégénéré, si elle s'est livrée à la débauche tout comme nous, ce n'est pas à ce culte que ce malheur a été dû.

La décence sexuelle des Anciens n'a pas eu à résister aux exhibitions pornographiques de notre littérature et de notre imagerie, nées de notre immorale pudibonderie. L'idée d'une telle pourriture ne leur serait pas venue à l'esprit, car les choses de la sexualité ne pouvaient être pour eux l'objet d'une curiosité malsaine.

Je n'hésiterai pas à faire l'hommage de notre luxure contemporaine aux inventeurs maudits des parties dites *honteuses*, par suite des maladies *honteuses*, dont l'origine n'est pas ailleurs que dans les pratiques de l'Amour sexuel, pratiques que certaines morales religieuses ont réproouvées.

Le jour où naquit le mythe du Péché originel a vu naître les soi-disant hontes

de l'Amour sexuel et la notion scandaleuse de l'impureté. La syphilis sociale était au bout. Car si, dans nos mœurs, l'Amour ne saurait être pratiqué honorablement en dehors de certains rites conventionnels et officiels ; si les inconvénients dérivant de cette pratique ne sauraient être avoués qu'en rougissant ou sans se frapper la poitrine, il devait s'ensuivre qu'il était de bon ton de tenir la jeunesse dans l'ignorance crasse des dangers qui la menacent. Cacher, refouler le malheur dont on a été victime par ignorance voulue, c'est aggraver le mal ; c'est en préparer la multiplication, c'est aboutir en fin de compte à une catastrophe sociale à laquelle il n'est que temps de remédier. Un homme averti en vaut deux ; avertissons donc.

Mais d'abord, établissons que la vérole est bien un grandissime fléau social. Que de gens, même instruits, y voient encore un petit malheur individuel, alors qu'elle nous déborde, particulièrement depuis la guerre, dont une des principales insanités a été d'aggraver la plupart des endémies, morales autant que physiques. Nous buvons comme des pourceaux depuis la guerre ; nous fumons comme des locomotives depuis la guerre, histoire d'enrichir le capital ; mais la guerre par elle-même a été pourvoyeuse de syphilitiques autant que de victimes de la sauvagerie humaine. Le directeur du service de santé de l'armée du Rhin écrit : « Du fait de la guerre, les maladies vénériennes se sont terriblement multipliées. Le danger qui menace notre jeunesse est plus grand qu'autrefois. Le seul moyen de lutter est d'instruire les jeunes gens. »

En 1922, le Dr Helme, un publiciste averti, écrivait : « Les ravages de l'avarie sont tels, qu'elle coûte chaque année au pays des centaines de millions. Maladie du cerveau et de la moelle, tabées, paralysie générale, fausses couches, enfants mal venus, enfants morts nés, demi-fous, stérilité des ménages : on ne se doute pas des maux qu'entraîne la redoutable infection. »

En 1914, le Dr Terraza écrivait : « La syphilis frappe aujourd'hui un cinquième de notre population et elle tue dans d'effrayantes proportions ceux qui en sont atteints. Comme un héritage, la syphilis se transmet à l'enfant ; elle décime notre race dès le berceau. C'est elle qui est la grande pourvoyeuse de petits dégénérés. »

D'après le Dr Leredde, spécialiste réputé, la syphilis tue chaque année, en France, 40.000 enfants avant leur naissance et 40.000 autres entre un jour et 5 ans.

Le Dr Mourier, directeur de l'Assistance publique, a constaté qu'en dix ans la syphilis nous a coûté un million cinq cent mille vies humaines, autant que la guerre ! Syphilis et guerre, deux abattoirs humains.

La mortalité annuelle par les maladies infectieuses dessine une courbe au sommet de laquelle trône l'avarie avec 140.000 morts, et autant par tuberculose (seul le joyeux alcool rivalise avec elle) ; puis, très loin, par derrière, on trouve la diphtérie avec 2.500 morts, la typhoïde avec 2.100 morts, la coqueluche avec 1.500 morts, la rougeole avec 1.300 morts, la scarlatine avec 600 morts. On ne meurt pas,

on se tue. Si les animaux savaient parler, comme ils nous diraient qu'ils sont plus sages que l'homme !

J'indiquerai, maintenant, deux causes essentielles des dangers de la syphilis : 1° son épouvantable contagiosité ; 2° son hypocrisie.

La syphilis est presque tout de suite une maladie chronique aux manifestations les plus variées, les plus inattendues et dont le plus grand nombre, à l'âge de la plus entreprenante virilité, sont porteuses des germes de la contagion. Le syphilitique traîne sa hideuse maladie contagieuse pendant de longs mois, de longues années, sans qu'apparemment sa santé générale en souffre. C'est un promeneur de microbes dont personne ne se méfie, pas même lui; il n'abandonne pas ses occupations professionnelles ; les plus intimes font crédit et confiance à la graine qu'il sème à tous les coins. On ne se lasse point de se soigner d'une typhoïde : il faut que, rapidement, on en guérisse ou que l'on en meure. Mais de la vérole, c'est différent. On en mourra peut-être dans 15 ou 20 ans ; mais aujourd'hui le mal est tellement sournois que l'on oublie bien vite les prescriptions du médecin.

Partout la contagion nous guette. Quand, au retour de sa campagne d'Italie, au XVI^{ème} siècle, Charles VIII rapporta, comme rançon de sa victoire, la syphilis en France, cachée sous la livrée de ses soldats, ce fut comme une explosion de syphilis collective. On en connut de véritables épidémies. On en constate encore de nos jours quand un revenant du service militaire, où il a appris à tuer, réapparaît au village, porteur de la vérole, syphilise les fillettes, lesquelles syphilisent leur fiancé, leurs parents, leur époux, leurs enfants. Tout cela fait du bel ouvrage, tout comme les gaz asphyxiants.

Mais on a connu des épidémies bien plus stupéfiantes. A Brive, en 1874, on connut cent contaminations, produit d'une sage-femme, porteuse au bout du doigt d'une lésion syphilitique.

Mais, en 1862, à Bergame, on avait connu une terrible épidémie partie d'une fillette syphilitique insoupçonnée, qui servit à vacciner dix enfants dont cinq devinrent syphilitiques. Voyez maintenant les ricochets. Appelons ces cinq enfants A, B, C, D, E.

L'enfant A meurt de syphilis en 1863, après avoir infecté : 1° sa mère qui le nourrissait (chancre du sein) ; 2° sa soeur, âgée de 20 ans, par l'intermédiaire d'une cuiller ; 3° une tante qui, venant d'accoucher et ayant trop de lait, lui donna accidentellement le sein. Cette tante infecta : 1° son enfant nouveau-né qui succomba à la syphilis ; 2° un de ses neveux également nouveau-né, à qui elle donna accidentellement le sein. Ce dernier infecta sa mère. Total : 6 cas et 2 morts. L'enfant B et l'enfant C infectent leur mère qui les nourrit et celles-ci leur mari. L'enfant C meurt de syphilis en 1862. L'enfant D meurt après avoir contagionné son petit frère par l'intermédiaire d'une cuiller commune, et sa mère qui infecte le père. Enfin, l'enfant E infecte d'abord sa nourrice, puis son frère de lait par une cuiller,

puis sa mère qui, venant d'accoucher, donnait le sein à son premier né pour favoriser la montée du lait ; cette mère donne à son tour la syphilis à son dernier né et à son mari. Total final : cinq contaminations vaccinales, 18 contaminations par ricochet et quatre morts du fait de ce transmetteur syphilitique.

On a remarqué le rôle étrange de la cuiller. Ce petit instrument est vraiment le symbole de la contagiosité. Tout est bon au microbe pour se multiplier : la pipe, le porte-cigarette, la sucette, le biberon, le simple baiser innocent ou sensuel, qui met en contact deux muqueuses. En vérité, c'est plus varié que pour la tuberculose, dont cependant la syphilis partage aussi la contagiosité par l'air, grâce à l'inferral tabac. Celui-ci produit des lésions et des irritations buccales qui deviennent un parfait bouillon de culture pour le microbe de la syphilis qui se promène autour de nous tout aussi bien que le bacille de Koch. Syphilis et tabac vont aussi bien ensemble que syphilis et alcool.

Mais j'en viens à l'hypocrisie de la vérole. C'est bien à elle que devrait s'appliquer l'épithète de honteuse. L'hypocrisie est l'arme des faibles et des lâches. On connaît, socialement, cette arme dont font un si bel usage tant de citoyens éduqués dans les officines de la tartuferie, officielle ou privée, où l'on acquiert la phobie des choses si respectables de l'amour normal.

La première manifestation de l'hypocrisie pour la syphilis, forme particulièrement redoutable, est d'être une maladie indolente (sans douleur). L'homme a peur de la douleur et ne croit qu'à la douleur. Voyez-le pris d'une rage de dent et voyez sa course chez le dentiste. Le syphilité ne souffre pas ; s'il ne souffre pas, il ne peut se croire malade. J'ai entendu de nombreux syphilités cette terrifiante déclaration : « Comment croire qu'on est mortellement atteint et qu'on est un danger public quand on a l'illusion de se bien porter ? »

Sauf en de rares complications, la syphilis ne fait pas de bruit. Quelle belle leçon de l'infiniment petit à l'homme qui se croit infiniment fort ! Le petit microbe en forme de vrille (son nom médical est tréponème) semble raisonner ainsi : j'ai besoin de la chair humaine pour vivre ; si je me démasque, c'en est fait de moi ; l'homme est plus malin, mieux outillé, procédons à l'aveuglette ! Dévorons en silence. Tel cet autre microbe malfaisant qui dévore le sucre du raisin pour en faire de l'alcool et déverse à l'homme l'unique déchet de sa vie, le poison adoré que nous mettons en bouteille. Nous en mourrons, mais sans nous douter de la cause de notre mort. Tous les microbes de la création font un peu comme cela, mais c'est à celui de la syphilis que revient la palme.

La porte d'entrée de la syphilis est toujours un petit bobo insignifiant que l'on porte à la peau ou surtout à une muqueuse, cette fine peau satinée et fragile qui recouvre les organes internes ou les orifices (bouche, nez, organes sexuels, ce qu'on appelle les parties secrètes, car nous sommes toujours au sein du mystère

redoutable).

Une peau intacte, une muqueuse intacte se défendent assez bien. Mais à la moindre éraflure, voilà le microbe tout à son aise. Il s'installe et vite se met à pulluler comme les sables de la mer. Il lui faut trois semaines environ pour déposer sur notre malencontreuse éraflure toute une colonie d'enfants. Il y en a des millions (car le tréponème est un être microscopique).

Mais que l'on songe à ce qui se passe pendant ces trois semaines où l'on attend le chancre en formation, c'est-à-dire la première manifestation visible de la maladie. On est, hélas, déjà contagieux ! Et ils sont bien penauds les pauvres amoureux qui, dans ce laps de temps, se risquent aux amours vénales des maisons de prostitution avec de tristes professionnelles du trottoir, sous le vain prétexte que les femmes à plaisir (pauvres esclaves !) sont visitées régulièrement par des médecins et mises à l'index quand elles sont trouvées malades ! Quelle erreur, quelle duperie, quelle sinistre plaisanterie que ces mesures de soi-disant précautions publiques que l'on baptise d'un nom : *la prostitution réglementée* ! On traque la femme et on laisse l'homme errer en liberté, semer sa graine où il lui semble bon. Mais on ne traque pas le microbe qui voyage de sujet à sujet, tout comme les totos célèbres des tranchées. En attendant son chancre, que peut-être même il ignore, le syphilité offre son microbe, et même une heure après la visite médicale, à supposer qu'à cette visite, l'infâme chancre trouve le moyen de se cacher dans un tout petit pli de la muqueuse d'où personne n'ira le déloger. La contagion syphilitique est un exemple de grande perfidie. Et quand on pense que la Police en est encore la complice, répandant dans la foule la fausse notion de la sécurité!

Qui s'y frotte s'y pique ! ne l'oublions pas. Et alors on voit apparaître la première lésion, le chancre primitif, dans le lieu même du contact malheureux : l'œil, si l'on a promené ses lèvres syphilitées sur l'œil de l'aimée, les lèvres si le baiser sur la bouche, si fréquent, a été empoisonné ; ailleurs enfin si les imprudentes caresses n'ont pas suffi à l'agresseur.

Et tout cela, sans douleur, ne l'oublions pas. « J'ai un bouton, j'ai une écorchure », dit le contaminé, si même il le dit car le syphilité au début s'ignore lui-même un grand nombre de fois. Que l'on juge alors les cas si fréquents de gens qui n'ont aucun souci de leur toilette intime (car les organes sexuels sont dangereux à regarder !), de braves paysans ignorants les éléments de l'hygiène et de la propreté. Ah ! les microbes s'en donnent à cœur joie ! Combien la douleur serait précieuse ici pour obliger le malade à se soigner !

A partir de ce temps, l'affaire devient grave, car le chancre qui mettra plusieurs semaines à guérir n'est que la première lettre d'un long alphabet morbide dont les lettres vont s'égrener au fil des années.

Voici déjà, au bout de quelques semaines, l'apparition des accidents dénommés secondaires, les seconds en date ; nous abordons alors la période la plus

redoutable au point de vue de la contagion. Habile colon, le tréponème parti du chancre est allé installer ses comptoirs de tous côtés, mais tout particulièrement au niveau des muqueuses : parties sexuelles, bouche, langue, anus. Dans ces lieux, le tréponème multiplie à foison, formant de petites *plaques* dites *muqueuses*, hélas ! encore indolores, mais qui, pourtant, constituent une assez grande gêne pour attirer l'attention.

Mais aussi, gare les contacts! Nous sommes à l'ère de la syphilis des innocents. Syphilisés, vous déposez votre venin sur le bord de votre verre, sur la cuiller ou la fourchette dont vous vous servez, sur le bout de votre doigt que vous humectez de votre salive. Et dame, à moins que vous n'y preniez garde constamment (il faut de la patience, car la plaque muqueuse dure des mois et se reproduit sur place), il y a bien quelque mauvaise chance pour que votre femme, votre bébé, votre maîtresse reçoive de vous, sans s'en douter, un triste cadeau ! Que de misères, que de drames sont contenus dans cette petite plaquette légèrement blanche que j'aperçois sur vos lèvres, au bout de votre langue, sur les parois de votre bouche, dans le fond de votre gorge. Gardez-vous de prêter votre pipe à un copain, si vous êtes assez imprudent pour fumer. Car le résultat ne saurait manquer.

Maintenant, un temps de repos apparent. Encore une duperie, Encore une hypocrisie. La période secondaire est terminée, il n'y paraît plus, à moins que vous n'ayez laissé tout ou partie de vos cheveux, par plaques, sur le champ de bataille.

Le mal semble disparaître, il ne fait que couvrir et préparer la plus redoutable des offensives, celle qu'on appellera la période tertiaire. Le tréponème a fait le plongeon. De la surface du corps, il va gagner les profondeurs ; ce sont les organes essentiels de la vie qui vont payer leur tribut. Votre contagiosité va diminuer, mais vos chances d'infirmités ou de mort vont augmenter.

A cette période, nous allons faire une ample moisson de maladies sur lesquelles on met les noms les plus variés sans qu'on se doute encore de leur origine syphilitique. Dernière hypocrisie. La science médicale a dû attendre longtemps avant de reconnaître la nature syphilitique d'une foule de maladies, telles que l'ataxie, la paralysie générale, l'idiotie, l'épilepsie, etc.

La statistique du professeur Fournier va porter sur 5 749 cas et il va noter 1 451 lésions de la peau (je ne citerai que les gros chiffres) ; les lésions tertiaires des organes génitaux, 271 cas, celles de la langue, 272 ; les lésions des os, 519 ; celles du palais et du nez, 229 ; celles des testicules 245 ; la syphilis du cerveau, 758 cas ; celle de la moelle (tabès, ataxie locomotrice), 766 ; paralysie générale, 83 ; paralysie des yeux, 110.

Remarquez dans quelle proportion énorme le système nerveux, le cerveau, cet organe noble dont nous sommes si fiers, paie son tribut à la syphilis : infirmités, déchéance intellectuelle, folie, paralysies, infirmités incurables, etc.

Le professeur Fournier a pu suivre 354 cas de syphilis cérébrale. Voici quel en fut le sort : 79 ont guéri ; 66 sont morts : 209 ont survécu mais avec des infirmités équivalant à une mort partielle (surdit , c cit , impuissance, crises  pileptiques, incontinence d'urine, etc.). C'est payer bien cher une fantaisie de rencontre.

Nous ne sommes pas au bout de l'inferral calvaire. Le syphilit  a tort de se croire gu ri ; sa confiance est engourdie et empoisonn e. Le microbe toujours aux aguets n'attend qu'une de nos faiblesses pour se rappeler   notre souvenir.

Un jour, je re us dans mon h pital un pauvre m decin, dont l'histoire lamentable se reproduit chaque jour.  tudiant, il avait contract  la v role (on devrait montrer   la foire les  tudiants en m decine assez sots pour se laisser contaminer !) Trois ans de suite il s' tait soign  consciencieusement. Devenu m decin et sur le point de s'installer, il songea au mariage, vint trouver le professeur Fournier pour avoir son conseil. Tout se pr sentait dans un ordre parfait. Le professeur donna l'autorisation du mariage. Et, ce qui prouve qu'il n'avait pas tout   fait tort, c'est que deux beaux enfants, parfaitement sains, naquirent de cette union. Comment ne pas se croire gu ri ?

Or, voici que, le temps des 28 jours arriv , notre homme s'en acquitte. Mais cette p riode est aussi p riode de bombance. On reprend un peu sa vie de gar on, Pour servir la Patrie, ne faut-il pas soutenir son principal serviteur, le Bistro? Et notre homme n'y manqua pas. En 28 jours on absorbe d'innombrables bouteilles de vin, des ap ritifs; on se fatigue, on gaspille ses forces.

Ce fut le cas du pauvre m decin. Mal lui en prit, car, de retour au bercail, ne soup onnant point que le microbe, ami de l'alcool, avait, pu se r veiller, il offre   sa femme un troisi me enfant, son cadeau de retour qui, neuf mois apr s, vint au monde idiot, hydroc phale, marqu  au coin de la syphilis h r ditaire. Et pendant ce temps le pauvre p re, saisi   son tour de syphilis tertiaire ranim e, venait mourir dans mon service de paralysie g n rale. Je n'ai jamais vu effondrement plus poignant que celui de la sympathique veuve.

La v role, install e au foyer, mettant sa griffe sur la future famille, telle est bien la plus affreuse ran on d'un mal contre lequel la soci t  pudibonde n'a ni voulu ni su nous

armer ! On finit par avoir quelque ranc ur contre la vertu de convention, quand on voit de tels d sastres.

On a bien le droit de porter des regards de compassion vers celle qui, la plupart du temps, est la dolente victime de notre mal de jeunesse. La pauvre femme, amie ou  pouse, paie bien cher la faute commise par notre m re  ve en mangeant le

fruit défendu, ce que l'Eglise lui reprochera de toute éternité, si les hommes de raison ne viennent pas à son secours. Ce n'est pas seulement une question de justice et de réparation, c'est une question de sentiment et de sécurité pour tous. Car la femme, innocemment porteuse de germe, deviendra la transmetteuse d'un mal qui tuera ses enfants aussi innocents qu'elle-même et ruinera la paix du foyer, la tendresse et l'affection légitimes, qui sont la garantie du bonheur domestique. Il n'y pense guère, l'Homme, dont « il faut que jeunesse se passe ». Il n'y pense guère quand, dans la rue, il s'accointe à quelque pauvre femme que la misère aura acculée à toutes les hontes. Il ne pense point que cette esclave moderne n'existe qu'à cause de ses besoins physiques, auxquels il se croira tenu de satisfaire à tous les coins de rue, sans penser que la Femme pourrait tenir le même langage que lui et lui crier : « Moi aussi, j'ai une jeunesse avec des besoins, et toi, Homme, tu réclames de moi la chasteté. Je ne serai pas bonne pour l'égout, si tu découvres, le jour de nos noces, que j'ai déjà aimé et donné mon corps, alors que je n'aurai pas fait autre chose que ce que tu as fait toi-même. »

Ah ! si le microbe de la syphilis pouvait rendre l'homme sage et plus juste, parce que plus prudent, je sais pas mal d'innocentes victimes qui pardonneraient encore, pour prix du bonheur récupéré, à tous les vilains microbes du passé !

Que l'on ne voie point dans ces propos rapides quelque fantaisie de moraliste sévère ! C'est un vrai ami du peuple qui parle et qui écrit. Car la question capitale en l'espèce est que, suivant la déclaration célèbre de Fournier, « la femme mariée est souvent contaminée dans le mariage ». Fournier en a trouvé 20% des femmes syphilitiques qu'il a traitées. Vingt femmes syphilitisées par leur mari ! Quelle moyenne inattendue ! Le terrible mal ne sera donc point l'apanage des coureurs, des viveurs, des libertins, des filles dites de joie. Faire du mal sans le vouloir, sans le savoir, tel est le lot réservé à nombre de braves camarades qui paieront bien cher une erreur de jeunesse.

Le divorce, suite de syphilis communiquée, n'est pas rare de nos jours, sans compter toutes les dislocations de ménages qui se passent hors la loi. Il faut savoir que, sur 5 767 accidents tertiaires, Fournier en a trouvé 2 814 qui n'ont fait leur apparition qu'à dater de la 10^{ème} année. De sorte que, suivant l'expression pittoresque de ce maître « c'est l'homme mûr qui expie les péchés du jeune homme, c'est le mari qui paie la dette du garçon », c'est la femme, ajouterai-je, qui paiera la dette du mari ; c'est l'enfant qui paiera la dette du ménage. Dernière et inexcusable lâcheté.

Ce sera la fin de mon réquisitoire. La syphilis tue les petits le plus souvent dès les premiers mois de la conception. L'avortement syphilitique à répétition fait le désespoir de nombre de ménages qui n'y comprennent rien. Puis, un peu plus tard, ce sont les accouchements prématurés ; enfin, c'est le meurtre à la naissance. L'enfant naît pour ne vivre que quelques heures. Chiffre officiel : 458 enfants morts sur 996 naissances issues de femmes syphilitiques, venues pour accoucher dans les hôpitaux de Paris, de 1880 à 1885 (40 %).

Puis il y a la syphilis héréditaire tardive dans la première et la seconde enfance. « C'est par milliers qu'on dénombre les cas où la syphilis a tué deux, trois, quatre, cinq enfants dans une même famille, parfois tous les enfants, remède héroïque employé par la nature elle-même pour arracher un rameau pourri d'un arbre malade. N'oublions pas cette vérité sociale : la multimortalité des jeunes est un signe usuel de l'héredo-syphilis. Voulez-vous un chiffre écrasant ? Je l'emprunte encore au vieux maître Fournier : « J'ai vu, dit contagionnées par leur mari sont devenues enceintes dans la première année de leur syphilis. Or, voici le résultat : 50 des grossesses se sont terminées par avortement ou mort à la naissance, 38 par mort rapide après la naissance et 2 seulement ont survécu » !

Mais ce n'est pas fini. Le microbe malin ne lâche pas sa proie volontiers. C'est un gros mangeur d'hommes !

Quelle effroyable collection d'infirmités et de dégénérés parmi les survivants ! Voici le groupe des éclopés partiels : on y trouve des déformations des dents, du squelette de la face (le bec de lièvre), du crâne (grosse tête bosselée), l'hydrocéphalie, la microcéphalie avec l'imbécillité en partage. On y voit des déformations du nez, des oreilles, des yeux. On y voit des membres géants ou des membres nains, des doigts supplémentaires, des pieds bots, la surdimutité, des testicules frappés de stérilité, des ovaires incapables de reproduire.

Dans un autre groupe mettons le petit avorton syphilitique, pauvre être rabougri, décrépi avant le temps qui, s'il ne meurt pas, est voué à toutes les maladies, graine d'hôpital toute sa vie. Le rachitisme est étroitement lié à l'héredo-syphilis. La plupart des monstruosité congénitales ont cette origine.

Et puis, quand par malheur ces pauvres êtres procréent, c'est pour reproduire des déchets humains comme eux-mêmes.

Les grosses poussées de contamination syphilitique se produisent : pour l'homme, entre 20 et 26 ans ; pour la femme, entre 18 et 21 ans, périodes de la floraison amoureuse. Telles sont les années néfastes de la contagion. Allons, les amateurs, qui en veut ?

Personne, entends-je dire ! D'accord. Alors, défendons-nous. Et pour nous défendre, allons à l'école. Ouvrons nos oreilles et apprenons à voir ! Garantissons notre santé : morale et physique. Il n'a pas tout à fait tort le député paralytique et incapable quand il nous répond :

« Le public réclame des lois, des règlements pour le protéger contre la syphilis, mais qu'il commence par se protéger lui-même. La syphilis ne tombe pas du ciel. Celui qui la contracte sait fort bien qu'il s'y est exposé. »

Alors, c'est la fin de l'amour ! dira-t-on. Quelle erreur ! C'est la fin des amours malpropres, mais au profit de la pureté morale et physique. C'est la fin de la bestialité, de la chiennerie. C'est la fin des galvaudages des coins de rue, des flirts animaux dans le métro, dans tous les lieux de débauche, où toutes les séductions sont si fortement intensifiées par l'alcool et le tabac abrutissants. C'est la fin des devantures excitantes et corruptrices des libraires vivant de la débauche, devant lesquelles défile, avide des choses « secrètes et honteuses » qu'on lui cache, toute notre jeunesse, mâle et femelle.

C'est la fin du mercantilisme de l'amour, au profit d'un peu plus de dignité et du respect de la femme, notre égale depuis les Droits de l'Homme. C'est la fin des éducations ratées qui font le malheur public et privé. C'est le renouveau de la belle responsabilité du citoyen conscient de sa vraie valeur, de la beauté, de la grandeur d'âme, de tout ce qui élève et fait de l'Homme quelque chose d'un peu mieux que la bête. C'est enfin la naissance de la vraie liberté, celle qui affranchit l'homme de ses passions matérielles au profit de sa culture, celle qui lui fait prendre en mépris sa servitude vis-à-vis des entraves légales. L'homme qui a une conscience et veut vivre une vie épanouie n'a pas besoin d'autre loi. La terreur du gendarme et de l'oppression avilit. L'homme qui sait s'affranchir tout seul est vraiment seul digne de vivre.

La syphilis, les maladies vénériennes, la prostitution, toutes les lèpres sociales sont le plus éloquent des réquisitoires contre le passé d'obscurantisme où la société artificielle a laissé croupir l'individu, contre les régimes humiliants et les hypocrisies, contre les fétidités de l'Argent égoïste.

Quel soupir d'aise poussera l'Homme qui aura dû à lui-même sa libération et purifié la vie de tous en commençant par sa propre purification !

C'est une noblesse que de s'affirmer libre. Et noblesse oblige !

- Docteur LEGRAIN.

Accueil

SYSTÈME n. m. (du grec *sun*, avec, *istemi*, être placé)

Ce mot peut s'appliquer soit aux objets de nos connaissances, soit à nos connaissances elles-mêmes. On parlera par exemple du système solaire, du système digestif, du système capitaliste, voulant désigner des réalités dont l'existence ne dépend pas de notre bon vouloir. On parlera aussi de système philosophique, religieux, scientifique, etc. pour désigner un ensemble de principes et d'idées que notre esprit lie entre eux et organise en un tout cohérent. Dans les deux cas, le mot système implique les notions d'assemblage, de coordination, de rapports plus ou moins heureux ; en conséquence, il garde un sens identique. N'en soyons pas surpris. Si l'intelligence humaine introduit un ordre déterminé dans ses concepts, c'est qu'elle suppose, à tort ou à bon droit, qu'un ordre semblable existe dans les choses. L'idéal serait que notre esprit introduisît, entre ses représentations, des rapports correspondant exactement à ceux que la nature impose aux êtres et aux objets. Mais, substituant une contrainte artificielle à l'harmonieux accord engendré par les lois naturelles, la société consacre l'existence de relations absolument anormales entre les humains. On le constate dans le système capitaliste, qui permet à des fainéants de dépouiller à leur profit les travailleurs des champs ou de l'usine. De même il arrive qu'en organisant ses idées et ses principes, l'intelligence se trompe complètement. D'où la multitude des faux systèmes religieux, philosophiques, politiques, etc. ; d'où tant d'hypothèses scientifiques, incapables de résister au contrôle de l'expérience et du calcul.

Inventer un nouveau système, étonner le public par l'énoncé d'une doctrine que nul n'avait encore formulée jusque-là, telle fut longtemps la grande préoccupation des intellectuels en mal de célébrité. Elle anime encore, malheureusement, de trop nombreux contemporains. Nous lui devons ces thèses aussi brillantes qu'éphémères, ces audacieuses affirmations, ces ébouriffantes synthèses qui, après une vogue imméritée, retombent dans un oubli définitif et complet. Préoccupés surtout de rajeunir des préjugés anciens ou de produire des concepts inédits, beaucoup oublient qu'en matière de connaissance spéculative le plus constant de leurs soucis doit être d'aboutir à la vérité. Jeune ou vieille, il n'importe, cette dernière reste l'unique préoccupation du chercheur impartial et consciencieux. Si l'histoire de la philosophie nous offre un spectacle particulièrement lamentable, si elle apparaît comme un champ clos où gisent les cadavres des multiples systèmes imaginés, au cours des siècles, par des esprits ingénieux, c'est que le désir d'une renommée bruyante l'emporta chez plusieurs sur l'amour de la vérité, c'est aussi que beaucoup furent incapables de dépasser le stade

des constructions individuelles pour atteindre à l'objective réalité. Aussi ne soyons pas surpris de tout ce qu'on a dit contre l'esprit de système. Ces critiques sont loin de tomber à faux dans la majorité des cas. Mais il serait dangereux de réduire la connaissance humaine à une collection de faits dépourvue d'ordre et d'unité.

La science positive nous apprend dans quelle mesure l'idée et le fait doivent collaborer, lorsqu'on veut aboutir à un savoir objectif, valable pour toutes les personnes et pour tous les temps. On s'égare loin du réel, lorsqu'on accorde une valeur absolue à des concepts *a priori* et qu'on néglige l'expérience, pour s'en tenir aux conclusions d'une logique abstraite et formaliste. Mais les faits ne valent que par l'idée qui en dérive, par la loi qu'ils permettent de formuler. « Quand un fait prouve, écrit Claude Bernard, ce n'est pas le fait lui mais seulement le rapport rationnel qu'il établit entre le phénomène et sa cause. » Sans l'hypothèse féconde, qui jaillit dans l'esprit, on se borne à entasser des observations stériles. Et non seulement le chercheur doit anticiper sur l'expérience, risquer une explication provisoire, une hypothèse particulière, quand il veut découvrir la loi de faits déterminés, mais il est encore utile qu'il systématise de larges catégories de faits et de lois dans des hypothèses générales ou grandes théories.

Ces grandes théories ont l'avantage de condenser d'innombrables observations dans quelques propositions générales. Elles coordonnent des phénomènes que l'on supposait épars et sans lien ; elles rattachent à une même formule des lois que l'on croyait disparates ou isolées. Les sciences expérimentales et inductives leur doivent de s'organiser en une synthèse déductive, lorsqu'elles atteignent un stade suffisamment élevé. Dépassant les recherches descriptives ou classificatrices, les théories satisfont ce besoin de comprendre et d'expliquer que Meyerson considère, avec raison, comme fondamental dans la science. De plus, elles constituent un précieux instrument de découverte, grâce aux hypothèses qu'elles suggèrent ou aux analogies qu'elles dévoilent. « Quand une hypothèse est vraie, constatait déjà Fresnel, elle doit conduire à la découverte des rapports numériques qui lient entre eux les faits les plus éloignés ; lorsqu'elle est fautive, elle peut représenter à la rigueur les phénomènes pour lesquels elle a été imaginée, mais elle ne saurait dévoiler les grands secrets qui unissent ces phénomènes à ceux d'une autre classe. » Ajoutons que le savant rejette comme vaine et dangereuse toute théorie qui ne s'accommode d'aucune vérification expérimentale ou qui est contredite par les faits.

Avec des variantes, imposées par la nature des phénomènes étudiés, les remarques concernant les grandes hypothèses scientifiques s'appliquent aux larges synthèses, tentées dans l'ordre philosophique, social, moral, économique. Si attrayant qu'il paraisse, un système doit être écarté lorsqu'il n'a pas l'expérience pour point d'appui. Et le degré d'intelligibilité d'une explication, comme aussi la fécondité de ses conséquences, permettent de distinguer la théorie utile de celle qui n'est qu'une creuse fantaisie de l'imagination. Ainsi se trouvent condamnées les

délirantes suppositions admises en théologie ou en métaphysique, les systèmes à la Bergson ou à la saint Thomas, simples jeux d'esprit dépourvus de toute valeur objective. Fallacieuse logomachie des amateurs d'au-delà, spéculations sur dieu, l'âme et les autres entités chimériques sont à écarter inflexiblement ; elles ont leur place près des contes de nourrice et des récits imaginaires. On s'étonnera un jour que les hommes aient pu prendre au sérieux les sornettes que l'on étudie, dans les écoles, sous le nom de systèmes métaphysiques. Seules ont droit de cité les théories suggérées par les faits et capables d'être, au moins dans l'avenir, expérimentalement vérifiées. Désirables dans le domaine de la création artistique, les fantaisies individuelles sont dangereuses en matière de connaissance spéculative.

Même contenue dans les limites fixées par la raison, une théorie n'obtient jamais qu'une valeur relative. Des systèmes jugés longtemps solides se révèlent caducs et fragiles, lorsque des découvertes nouvelles permettent de pénétrer plus profondément dans l'intimité des phénomènes. D'autres, au contraire, qui seront très féconds par la suite, semblent d'abord contradictoires et impossibles. « Une conception fantastique, un écart, une folie de plus ». disait E. Geoffroy Saint-Hilaire du système de Lamarck. Pour avoir bouleversé la théorie linnéenne des espèces végétales, Jordan fut considéré comme un fou tranquille. Et l'on n'a pas oublié avec quelle ardeur l'hypothèse du mouvement de la terre fut combattue par les contemporains de Copernic et de Galilée. C'est à l'observation qu'il faut demander, en dernier ressort, de confirmer ou d'infirmer un système, quel qu'il soit. Celui qui ne peut supporter l'épreuve de la vérification doit être abandonné.

Quant au scandale qui, au dire de certains, résulterait du caractère éphémère et transitoire des théories scientifiques, il ne trouble guère les esprits capables de réfléchir. Des systèmes disparus quelque chose subsiste en effet; chacun d'eux ajoute à l'acquis du savoir définitif. Souvent même ils ne se détruisent pas mais se complètent seulement et s'unissent dans des synthèses plus vastes. Loin d'être un signe de faiblesse, la mobilité devient pour la science une preuve de fécondité ; plus nos connaissances progressent, plus les théories se transforment rapidement. Et ce ne sont pas uniquement des rapports, comme le croyait Henri Poincaré, que la science nous permet de connaître, c'est la réalité qu'elle découvre, la nature intime des choses qu'elle fait entrevoir. Pareillement, dans d'autres domaines, l'enrichissement progressif dont bénéficie la pensée ne doit pas se confondre avec une destruction pure et simple des systèmes précédents.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

TABAC n. m. (DE L'INFLUENCE DE SA CULTURE SUR LA MENTALITE DU PAYSAN FRANCAIS)

Si l'action du tabac sur l'organisme humain est néfaste, on peut dire qu'en général la culture même de ce tabac produit des effets déplorables sur la mentalité du paysan français. Et cela vient du fait que cette culture est placée sous la surveillance et le contrôle permanent de l'Etat. Alors que pour le blé, la vigne, la pomme de terre, tout est laissé à la libre initiative du cultivateur (quoique l'Etat tende de plus en plus à s'immiscer dans l'économie pour la « diriger » : plantation limitée de la vigne, fixation d'un prix minimum du blé, etc...), le tabac est toujours propriété de l'Etat. Le cultivateur devient une sorte de domestique, une espèce de sous-fonctionnaire dont l'Etat utilise la compétence technique pour s'assurer la totalité de la production.

Nul ne peut planter du tabac, en France, sans y être autorisé, et l'autorisation n'est accordée, dans les régions, que pour une certaine quantité de pieds ; quantité que l'administration n'accorde qu'après suite de sollicitations régulières, et si le planteur a donné toute satisfaction quant aux récoltes passées. La plantation peut être retirée en cas d'inobservation du règlement, de procès-verbaux renouvelés. La culture du tabac, sans être trop pénible, nécessite une surveillance presque constante. Ceci est dû, en premier lieu, à la délicatesse de la plante, originaire des contrées chaudes d'Amérique, mais aussi à la réglementation en vigueur qui fait que les employés de culture suivent la plante dans toutes ses phases de développement. Le grand souci de l'administration est d'éviter la fraude et la contrebande. Source énorme de revenus pour l'Etat, il ne faut pas que la moindre feuille s'égaré, surtout en des mains impures. Il faut dire que cette contrebande n'existe pas ; un contrôle jaloux s'exerce avec une rigueur absolue. Les limites d'époque et de temps. La graine nécessite l'administration, car il est interdit à chaque planteur de prélever la future semence sur sa propre production ; ceci contre toute logique. (Il est évident que sur des pieds adaptés au terrain on pourrait sélectionner des graines vigoureuses également à ce procédé d'avoir introduit dans les régions où elle n'existait pas cette redoutable

prélèvements de plants sont effectués dans les semis, ceux-ci doivent être détruits. Le tabac transplanté est alors écimé, épampré, les bourgeons de réserve sont comptés. De plus, il est « réglé » à un certain nombre de feuilles par pied (de 6 à 14). L'employé de culture passe alors et fait le total. C'est ce nombre de feuilles (avec une marge infime de déchet) qui devra être livré à l'entrepôt. Si, d'ici la récolte, un accident survient (grêle, pieds détruits pour une

raison quelconque), une déclaration doit être faite à temps, afin qu'on défalque régulièrement le manquant. A tout cela, le cultivateur français se plie de bonne grâce. Lui, qui prendrait pour une vexation into contrôle quelconque dans tout autre travail ; lui qu'on pourrait soupçon d'individualisme intransigeant, devient, dans ce domaine, d'une docilité qui confine presque à la servilité. Il se soumet avec le sourire. Il n'a constitué, comme organismes de défense, que des syndicats de plan plus à collaborer avec l'administration et à déterminer la façon par laquelle seront réparties, en fin de récolte, les diverses primes qu'on octroie aux planteurs pour mieux les diviser. L'Etat est pourtant parcimonieux dans le paiement de la récolte et dans l'attribution des primes. Lorsque le tabac est livré, au jour fixé par l'administration, les feuilles sont classées par catégories et, selon leur qua payées en conséquence. Si ces feuilles sont tant soit peu trouées par la gelée, elles sont dépréciées sans pitié. (Il semblerait pourtant que si elles ne peuvent pas servir à la confection des cigares comme celles qui sont sans défaut, elles ne devraient pas se différencier beaucoup des autres qui sont destinées à être déchiquée fournir le tabac à fumer). Mais le cultivateur accepte tout cela, puisque l'Etat le veut ainsi, et puisque c'est l'Etat qui paie ! Car voici l'unique raison qui fait du planteur un nouveau serf tout dévoué à son seigneur l'Etat ; l'Etat paie ! Lorsque le paysan, après une année de dur labeur, après avoir fourni des journées d'interminable effort, après avoir tremblé au passage des calamités naturelles qui menacent d'emporter en quelques instants tout le fruit de son travail, après avoir engrangé son blé, mis son vin au cellier, croit enfin toucher quelque argent pour payer ses dettes ou améliorer son état - parfois pour souscrire aux em l'effondrement décon de lâcher à bas prix, ou de garder improduc n'en veut. Les cours remonteront par la suite, mais le tour sera joué lorsqu'il aura été dépouillé. Il en va tout autrement avec le tabac. D'abord, l'Etat acheteur, c'est le débou

piéd, en moyenne, n'atteint environ que dix sous ! Mais 40 ou 50 mille pieds, ce que cultive une famille moyenne), c'est de 20 à 25.000 francs. Et avec ces 25.000 francs qui tombent comme ça, d'un coup, on peut boucher pas mal de trous ! Sans doute, tout n'est pas bénéfice ; il faudra déduire l'argent des engrais et des frais divers et, pour le métayer, partager avec le patron ; mais cette liasse de billets bleus qui viennent à la fois, ne paie-t-elle pas toute la peine pas soumission continue im donner tous ses soins, tout son temps, tout l'amour dont il est capable pour la terre qu'il féconde, à une plante qui est un poison pour l'homme, pourvu qu'on le paie ! L'essentiel est que ça rapporte. La meilleure terre, les engrais les plus efficaces et les plus coûteux seront, demain, pour le pavot ou pour le haschisch, si le pavot et le haschisch paient sa peine largement. Et c'est d'aller au fond de toutes choses, en cette question comme en tant d'autres, et c'est de trouver dans ce fond, d'un côté l'immonde désir d'amasser coûte que coûte et d'obéir parce que le maître le veut ; d'un autre côté le besoin de dominer en abrutissant les ilotes, que naît notre immense ambition d'un monde renouvelé d'où seront rejetées les fausses valeurs qui

font de l'humanité présente une inconcevable monstruosité.

- Ch. BOUSSINOT

Accueil

TABOU n. m.

Vulgarisé chez nous par les ethnogra signifie sacré, s'écrit tabu, tapu ou kapu; selon les dialectes, en poly s'applique aux personnes ou aux choses sous et groupe des interdictions qui relèvent des idées, longtemps non dis d'impureté et de sacré. Véhicules de forces magiques très dangereuses, les tabous doivent, ou n'être point touchés, ou n'être manipulés qu'avec une extrême prudence. Celui qui les viole s'expose à des châtiments surnaturels très graves : mort, folie, cécité, maladies diverses. Et, s'il échappe aux conséquences magiques de son infraction, la collectivité le frappe pour ne point encourir la vengeance d'entités redoutables. Le simple contact d'un être ou d'un objet, soit impur, soit sacré, suffit souvent à conférer la qualité de tabou.

Ce furent des motifs de nature religieuse, non des raisons d'ordre pratique, qui présidèrent à l'établisse caractère magique des personnes, des objets, des actes, des lieux auxquels ils s'appliquaient. Par la suite, prê l'abri des violences leur vie et leurs biens. Plusieurs semblent s'inspirer de l'intérêt du clan et, peut-être, de considérations hygiéniques. Gardons-nous pourtant d'interpréter les vieux préceptes en fonction de notre mentalité actuelle et d'attribuer aux anciens législa La défense de manger du porc faite aux Hébreux, l'interdiction de manger de la viande le ven purement superstitieuse et ne s'expliquent point par des raisons d'hygiène, comme certains auteurs le prétendent. De même, en prescrivant le repos sabbatique, Moïse se borna à codifier un vieux tabou, le samedi étant considéré comme un jour néfaste pour le travail.

L'étude des tabous, particulièrement facile dans la région polynésienne, a pu être faite aussi en Malaisie, en Australie, chez les indiens d'Amérique, chez les noirs d'Afrique et dans beaucoup d'autres pays. En outre, l'histoire démontre qu'il s'agit là d'une des plus vieilles institutions religieuses de l'humanité. Dans la Bible, l'existence de tabous est attestée à maintes reprises ; l'interdiction de manger les fruits de l'arbre de la science du bien et du mal, interdiction que l'on trouve dès la première page, rentre déjà dans la catégorie des prescriptions de cet ordre. Le code mosaïque est encore plein de tabous ; et c'est à des idées fort voisines qu'aboutissent les notions, essentielles chez les Hébreux, de pureté et d'impureté légales. Le *Tu ne tueras point* du Décalogue, pour citer un exemple, n'était qu'un tabou applicable aux hommes de même race. Il n'avait aucunement la valeur absolue que les meilleurs chrétiens lui attribuent maintenant. Les massacres fréquem

Jahveh en fournissent la preuve. Dans le second livre de Samuel, on voit qu'un homme fut, à cette époque encore, frappé de mort pour avoir touché l'Arche d'Alliance, cet objet étant tabou. Chez les Grecs, chez les Romains, et même chez des peuples civilisés actuels, l'on pourrait trouver de nombreux faits rappelant les prescriptions impératives et irraisonnées des Polynésiens. La crainte inspirée chez nous par le nombre 13, le refus d'accomplir certains actes tel jour ou à telle date, la répugnance pour certains lieux ou pour certaines personnes, les traditions relatives au mauvais œil, etc., résultent de croyances primitives aujourd'hui oubliées.

Quelques auteurs rattachent aux tabous les impératifs même de devoir. Leur influence théorique et pratique fut certainement énorme dans le domaine social, ainsi qu'en matière de morale individuelle. L'ignorance et de la peur, les tabous sont particulièrement nombreux chez les peuplades non civilisées. Les sauvages d'Australie, dont ils constituent presque tout le bagage scientifique, comptent parmi les races les plus arriérées. D'une façon générale

les écrivains d'Europe. Lié par d'innombrables prescriptions traditionnelles, terrorisé par la crainte des entités surnaturelles et des forces magiques, il est privé de la véritable indépendance qui constitue le bien suprême du philosophe et de l'homme évolué. C'est en se libérant des superstitions puérides, des rites gênants, des tabous irraisonnés que les peuples, cérébralement bien doués, ont fait oeuvre civilisatrice.

Une première sélection de tabous fut accomplie par les chefs et les sorciers qui gardèrent seulement ceux qu'ils jugeaient utiles à leur prestige et à leurs intérêts

risque d'aucune sorte ; mais, s'il agissait de même, un homme de rang inférieur s'exposerait à de très graves ennuis. Depuis, les autochtones sont devenues conscientes du danger qui résulterait pour elles d'une disparition trop poussée de la superstition ; elles s'efforcent en conséquence de maintenir, au sein de leur peuple, des croyances et des préceptes contraires à la raison. Nous le constatons en France, où des ministres francs-maçons favorisent secrètement les moines et les curés. Pourtant le progrès exige une laïcisation complète de la morale et du savoir humain.

Nous sommes encore loin de cet idéal. Les préjugés théologiques, la peur de forces supérieures mal définies demeurent vivaces, même chez les nations qui se disent civilisées. Trop de savants affectent un respect de mauvaises croyances et des rites religieux. Et le prêtre, considéré comme l'un des plus fermes soutiens

de la civilisation, est devenu pour nos descendants, enfin libérés de tous les tabous ancestraux.

L. BARBEDETTE.

Accueil

TACHERON n. m. « Ouvrier à la tâche ou à forfait, l'entreprise d'une tâche. »(Dict.larousse)

Espèce de sous-entrepreneur qui se charge d'accomplir une tâche dans des conditions de prix et de temps avantageant le patron ou l'entrepreneur direct qui se trouve, ainsi en dehors des multiples soucis de surveillance et d'observation ; de l'embauchage et du débauchage des ouvriers ; d'évaluations diverses de la main-d'œuvre et de la répartition équitable des salaires ; Le petit et le grand Larousse ignorent tout cela, sans doute et n'en disent pas davantage sur ce mot. Il y aurait pourtant beaucoup à dire.

Les ouvriers du bâtiment : charpentiers, maçons, peintres, etc., savent mieux que personne ce qu'on doit penser des individus désignés par ce nom de *tâcherons*.

Ils ne sont pas seulement les entrepreneurs ou, plus exactement, les sous-entrepreneurs d'un travail ou même de plusieurs travaux à forfait : ils sont les *intermédiaires* entre le patron ou l'entrepreneur et les ouvriers. Leur but n'est pas de vouloir simplifier l'exécution du travail à l'avantage de l'ouvrier, mais au contraire de *débarrasser* l'entrepreneur de multiples soucis et tout particulièrement de celui d'exploiter, de pressurer, de voler ignoblement les salariés ; ils s'en chargent pour lui.

Les travailleurs de beaucoup d'autres corporations ont dû lutter et luttent encore contre le tâcheron.

Les ouvriers *terrassiers* ont énergiquement combattu ces sortes de jaunes sur les chantiers.

Les *dockers* ont eu, également, à combattre ce fléau. On ne peut pas énumérer toutes les grèves dont les tâcherons ont été la cause par les injustices et les façons inqualifiables d'agir dont ils illustraient leur tyrannie. On ne peut dire ici les drames sociaux auxquels donnent lieu les provocations de ces louches et lâches individus, capables de tout pour maintenir leur influence auprès des patrons et leur autorité néfaste sur les exploités, lesquels ont toujours sujet de se plaindre et de se révolter.

Aussi, ne faut-il pas m'étonner si les syndicalistes ont maintes fois exercé ou préconisé contre le tâcheron la méthode salubre de l'action directe justifiant éloquemment l'emploi utile de la *chaussette à clous*. C'est le seul raisonnement à

tenir vis-à-vis de tels individus. Ils ont, d'ailleurs, fait état de ce risque pour décider les patrons à se confier à eux pour obtenir du travail (*vite et mal fait*) à un prix défiant toute concurrence, en toute tranquillité.

Mais « à mauvaise paie, mauvais travail ». Tout ce qui n'émane pas de la volonté de bien faire de l'artisan et de l'ouvrier, de sa conscience et de son amour propre de métier s'approche fort du *sabotage*. Certains patrons l'ont compris, surtout s'ils ont été des ouvriers avant d'être des patrons. S'ils ont compris leur véritable intérêt, ils se passent du *tâcheron*. Le goût, l'orgueil, sagement raisonné, du travail *bien fait*, les incite à cela.

Le *tâcheron* est un *gâte-métier*, un salopard que nulle entreprise sérieuse, nul patron honnête, scrupuleux, intelligent n'emploiera.

Ainsi envisagé, le mot *tâcheron* n'est plus un substantif, mais un adjectif qualificatif pour désigner l'inqualifiable individu, l'égoïste, le faux frère qui trahit, pour son intérêt particulier, l'intérêt général de ses compagnons de travail, tout en trompant également ceux qui se servent de lui.

Le *tâcheron* est un produit stupide d'exploiteur, d'imbécillité patronale ou d'ignorance professionnelle.

Le *tâcheron* est exactement comparable à l'adjudant de semaine, chien de caserne ou de quartier qui, pour plaire à ses supérieurs par les galons, abuse des siens pour punir à tort et à travers les malheureux soldats sous ses ordres. Il en a la mentalité stupide et cruelle. La brutalité dont il fait preuve trop souvent envers les ouvriers qu'il domine, pressure, exploite odieusement, assimile la mentalité du *tâcheron* à celle du *chaouch* !

Adjudant, *tâcheron*, *chaouch* forment une trinité de qualificatifs appropriés à une même sorte d'individus en des milieux divers. Cette trilogie de brutes prétend également *servir*. Ils servent surtout à faire détester le système ou le régime dont ils sont les serviteurs ; tels maîtres, tels valets ! Mais les victimes ont le droit d'exécuter leurs bourreaux et le devoir de les supprimer à l'occasion.

Georges YVETOT

Accueil

TACHERONAT

D'où vient le mot ? D'où vient la chose ? C'est le tâcheron qui a créé le tâcheronat. Cet intermédiaire, nocif à l'organisation actuelle du travail collectif, pouvait faire mieux que de créer un système malfaisant et parasitaire semblable aux individus qui l'engendrèrent.

L'exploitation de l'homme par l'homme, d'essence monstrueuse, ainsi que la bourgeoisie capitaliste, ne peuvent enfanter que des monstres. En essayant d'exposer la psychologie du tâcheron, je n'ai pas fait autre chose qu'exposer tout le système du tâcheronat.

Si le tâcheron est un phénomène individuel exécrationnel parmi la Collectivité des exploités, on se rend facilement compte que le tâcheronat est une plaie sociale à combattre, un fléau redoutable à éviter, à supprimer.

Les gars du *bâtiment* l'ont caractérisé ; ce fléau est un dessin et le titre d'une brochure de propagande contre le tâcheronat. Ce dessin représente une hideuse pieuvre. C'est bien la pieuvre qui s'étend sur le travailleur s'il n'est organisé pour s'en défendre. Il ne suffit pas de trancher une ou plusieurs des tentacules du Monstre, il faut le détruire complètement.

En différents congrès corporatifs, ont été exposés, mis en relief tous les méfaits du tâcheronat. Des rapports ont été discutés, des ordres du jour votés, des propositions émises et, cependant, le mal existe encore. Il n'y a que la force et la cohésion des victimes, leur entraide, leur action commune qui en viendront à bout. Lest syndicalistes révolutionnaires des corporations atteintes par le fléau savent cela et ne manquent ni d'énergie ni de persévérance pour parvenir à triompher totalement de cette plaie sociale. Car il n'y a pas à compter sur une législation sociale impuissante. Il n'y a que l'action, répétons-le, pour aboutir à des résultats efficaces.

Le tâcheronat ne peut déplaire aux exploités ni au gouvernement qui, de quelque nuance politique soit-il, est au service des exploités, aux ordres des capitalistes. Or, nous savons trop ce qu'on en peut attendre.

C'est par l'action directe, isolée ou collective, qu'un arrivera peut-être à détruire ce mal social qu'est le tâcheronat. Ce n'est pas par des mots mais par des faits que s'illustre la guerre sociale de chaque jour. On sait bien en haut lieu les malfaisances des tâcherons qui volent les travailleurs français et étrangers, en prélevant sur les salaires dont ils sont les distributeurs, en retenant sur ces salaires,

si peu élevés, la nourriture et le logis ; car tout le monde sait que la plupart des tâcherons ou sous tâcherons sont gargotiers et logeurs. Ils nourrissent grossièrement, avec d'intéressants profits, la multitude embauchée par eux, et les abritent mal en des baraquements provisoires où l'hygiène est inconnue. Ainsi, le misérable salaire donné par le tâcheron au rude travailleur exploité lui est aussitôt retenu ou repris pour sa nourriture et son logis.

C'est la pieuvre !

Rien à faire contre cela ? Non, rien à faire si l'on compte sur les patrons ou les gouvernants, sur les politiciens ou sur les philanthropes !... Mais tout à faire par le syndicalisme révolutionnaire préconisant l'éducation, l'organisation et l'action pour écraser la pieuvre ! La sale bête, féroce suceuse du sang des travailleurs qui se laissent prendre, hélas !, par toutes les ventouses de ses tentacules, ne disparaîtra pas d'elle-même : il faut qu'on la tué ?

C'est le tâcheronat qui favorise (et qui en profite) la main-d'oeuvre étrangère odieusement exploitée, puis délaissée et sacrifiée.

C'est le tâcheronat qui attire en France des légions de miséreux, venus de partout pour vivre, en certaines époques de crise sociale. Les malheureux de nos colonies et des pays voisins, crevant de faim, sont faciles à exploiter en grand nombre.

On ne saura jamais combien il y eut de morts pour des travaux infects sur des chantiers dangereux, des usines, des ateliers, des locaux malsains, en des climats dangereux. Et combien on a trouvé d'autres ouvriers, remplacés si facilement, en les recrutant par des promesses mensongères ! On ne dit pas quelles hécatombes de prolétaires ont été faites pour des grands ou petits travaux dont se glorifient les gouvernements et dont se sont enrichis nos parasites de toutes espèces, y compris les tâcherons.

Georges YVETOT

Accueil

TARTUFE n. m.

L'origine de ce mot est assez confuse. Selon Littré, Molière, qui écrivait Tartuffe, l'aurait emprunté à l'italien *tartufio* (de *tartufolo*, truffe), lequel avait, dans cette langue, le sens d' « homme à l'esprit méchant ». Du simulateur de piété - artificieux gremlin - qu'incarnait Tartufe dans l'œuvre de Molière, sa qualité s'est étendue à toutes les manifestations de l'hypocrisie ; et le sens de ce mot, devenu nom commun, s'est généralisé. Il embrasse aujourd'hui toute affectation de dissimulation qui vise à circonvenir et qui comporte des manœuvres d'approche de leurs canailleries.

Tartufe (ou *l'Imposteur*) est le titre et le nom du principal personnage des plus vigoureuses et des plus pénétrantes - et la plus sociale et, sans doute, la plus durable - des comédies de Molière. La pièce date de 1667. Dans ce milieu de bourgeois vaniteux, à la fois crédules et infatués de beau langage, et si portés à contrefaire les manières de l'aristocratie, Molière a mis à la scène le faux dévot, l'intrigant et l'astucieux, qui, sous l'enveloppe d'une religion rigoureuse, abrite des manœuvres d'entrepreneuses et de gredines. Il pouvait difficilement - et Michelet le regrette - mettre en action sa prodigieuse ascension : « le manège préparatoire, les longs circuits par lesquels il arrive, la patience dans la ruse, la lente fascination », Mais, avec un art consommé, en deux actes qui sont un chef-d'œuvre d'exposition, Molière, héros, dévoile ses tortueuses approches et l'étendue de son empire. Au troisième acte, lorsque Tartufe se présente, il est au faîte de son prestige et possède, sur Orgon et une partie de son entourage, cette influence qui met la famille à la merci de ses convoitises et déjà lui livre Marianne et bientôt les biens de son admirateur. Hors des atteintes de Tartufe, par delà la réserve d'Elmire, il ne reste, à ce dernier carré de la mesure et du bon sens, que le frère et la servante, la sagesse lucide de Cléanthe et le rire cinglant de Dorine. En ce cadre aux situations familières et éternelles, le génie de Molière a situé, en traits alertes et cruels, les vivantes péripéties d'une satire impérissable. Sans doute, il s'attaque en propre au parangon de fausse humilité (« Laurent, serrez ma haine avec discipline ! »), au contrefacteur de vertu (« Cachez ... cachez ce sein que je ne saurais voir ! »), mais le caractère et les agissements du fourbe qu'est Tartufe dépassent ici le terrain de la dévotion sur lequel son siège s'organise, et l'imposteur est demeuré le type de l'hypocrite de tous les temps et de toutes les situations, comme de toutes les classes sociales.

De toutes ces gens - médecins, cocus, marquis, prélat - qui ont joué si audacieusement le ridicule, les travers et les vices, il n'en est pas qui aient

eu, de son temps, de réactions aussi violentes que ceux dont Tartufe est à jamais le symbole. Puissants à un point que Molière n'avait soupçonné, et perfides ainsi qu'il les avait - en un seul - fidèlement montrés, ils ne manquèrent point d'appeler contre lui l'arme même de leur nature et prétendirent que c'était la piété, non leurs mômeries, qu'avait raillée l'insolent. Dans sa préface, Molière se plaint amèrement de leurs cabales et de la « fureur épouvantable » que toute la cagoterie déchaînée met à pourchasser une œuvre « pleine d'abo
« qui ne mérite le feu »... Ces campagnes eurent pour effet d'en faire suspendre la représentation, et l'auteur adressa au roi deux placets pour sa défense. Avec adresse, il y plaide l'exactitude des manoeuvres rapportées, des caractères mis en relief, la vraisemblance du sujet. Il appuie sur « les desseins moralisateurs » qu'il avait cru réaliser en écrivant « une comédie qui décriât les hypocrites et mit en vue, comme il faut, toutes les grimaces étudiées de ces gens de bien à outrance, toutes les friponneries couvertes de ces faux-monnayeurs en dévotion qui veu hommes avec un zèle contrefait et une charité sophistique ». A la fin, sa bonne foi et sa persé Tartufe et, en 1669, la pièce revit la rampe ... et le succès !

Des critiques timorés - tel La Bruyère - ont cru découvrir de l'outrance dans Tartufe et cependant rien n'y est forcé. Mais, ainsi mise en lumière, tant de noir déconcerte et paraît excessive. D'autres, comme Bourdaloue, ont redouté que la démarcation entre la vraie et la fausse dévotion ne fût insuffisante et que la religion ne pâtit de ces révélations publiques. Chamfort répond à ces appréhensions qui, voyant en Tartufe une sorte d'apogée où l'auteur « rassemble ses forces » loue, en outre, « la manière dont il sépare l'hypocrisie de la vraie piété ».

Sainte-Beuve estime que Molière, en fouaillant l'hypo la liberté et il voit une confir 1800, porta au triomphe, avec la verve libre de Beau Molière. Quant à Napoléon, sans doute sentait-il passer dans le Tartufe un souffle inquiétant de purification ; car, tout en reconnaissant la maîtrise de l'ouvrage, il y voyait aussi la dévotion mal déclarait que « si la pièce eût été faite de son temps, il n'en eût pas permis la représentation ». Et le Roi Corse soupçonneux, comme un champion du libéralisme !...

La religion est le domaine premier de Tartufe. Dans cette Eglise - syndicat d'exploitation du sentiment reli champ de prédilection. Et s'y épanouit son esprit, s'y développent ses objectifs. Qu'il s'agisse de la solidarité avec les humbles, du mépris des richesses (hier encore les catholiques possédaient la moitié de l'Espagne !), du pardon des injures et de la charité, de la tolérance ou de la simplicité dans les mœurs, de l'humilité et du renon orgueilleux n'ont cessé de poursuivre la maî (qu'elle homologue !), de l'amour entre les hommes et de la paix entre les peuples (une haine souriante, onctueuse et tenace l'habite et elle fait s'entr'égorgier, au nom des patries, ses adeptes fratricides), c'est du haut en bas de la hié

ecclésiastique et jusqu'au fondement même de l'institution, la contradiction entre les prêches et l'action, la transgression des lignes proclamées, la souve Et l'épithète et le jugement ne vont pas seulement - pour leur souple duplicité - aux porteurs de houlette, ils s'appliquent au troupeau des fidèles qui prodiguent les grimaces de la foi et en répudient l'inspi impérieuse du Christ et piétinent ses enseignements avec sérénité. A part ceux qui, dans l'inconscience d'une piété grossière, s'imaginent encore accorder leur sincérité sommaire avec les règles menteuses de l'Eglise, il n'est pas de vrais cro puissent trouver place dans le cadre des orga toutes les passions, les appétits et les cruautés qui déshonorent l'humanité. (Voir *Eglise, jésuites, papes, religion*, etc).

Dans l'ordre de Tartufe, nous avons - à tout seigneur, tout honneur ! - assigné aux travestis du temple le rang qui leur convient. Mais la tartuferie mondiale ne se limite pas aux Eglises. Dans une société où presque person vrai visage, elle altère pour ainsi dire tous les rapports humains. Plus méprisable chez les maîtres, dont elle secourt les ambitions et la rapacité, la hantise du règne et l'hypertrophie de la puissance, elle corrompt jusqu'à cette droiture foncière si longtemps réfugiée dans l'âme encore saine du peuple. Certes, tartuferie du capitalisme, de la loi, du travail, du philanthrope fabricant de produits toxiques, des marchands de canons pacifistes, des politiciens pots-de-vi « éducatrice et véridique », de la justice égale pour tous, des formules creuses de la démago

luxure !... Mais tartuferie aussi de l'ou de position, qui trahit, pour monter, la cause de ses compa sans scrupule les institutions qui l'écrasent et sourit à ceux qui le pillent et l'assassinent, quémande les faveurs des politiciens qu'il dénonce, s'enrôle, contre lui-même et contre ses frères, dans les troupes mêmes du régime ... tartuferie de la vie sociale, économique, familiale, intérieure !...

Tartufe est partout dans la société et aussi dans l'hom vraie nature des choses et des êtres, où la vérité languit et saigne, où triomphe le car

Stephen MAC SAY.

Accueil

TAYLORISME n. m.

C'est vers le début de 1913, à la suite d'un voyage aux Etats-Unis, que M. Charles Faroux fit connaître le système Taylor en France. Il paraît, d'ailleurs, si j'en crois notre camarade Maurice Lansac - et je n'ai aucune raison d'en douter - que l'ingénieur Frédéric Winslow Taylor n'est pas l'inventeur du système qui porte son nom. Le taylorisme, système de mécanisation des gestes de l'homme pendant le travail, est d'origine française. C'est une application partielle de ce que l'Ecole Sociétaire appelait autrefois, au temps de Fourier, « le travail attrayant ».

Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'après les expériences de Taylor aux fonderies de Pittsburg en 1910 et 1911, que le « Taylorisme », qui devait devenir plus tard l'élément fondamental de la « Rationalisation » fut propagée et qu'on tenta de le généraliser.

Comme tous les novateurs, bons et mauvais, Taylor ne manqua pas d'essayer, pour asseoir son système, de lui donner des bases à la fois morales et matérielles. Selon lui, les intérêts des patrons, des ouvriers et des consommateurs, loin d'être antagonistes, sont convergents. Taylor ne le démontre d'ailleurs pas ; il se contente de l'affirmer. C'est plus facile et moins dangereux. « Les patrons, dit-il, ont intérêt à faire produire le plus possible au taux le moins élevé ; les ouvriers bénéficient de l'augmentation quantitative de la production et les consommateurs de la diminution des prix de vente ».

Le raisonnement est simple, trop simple. Il est même séduisant a priori et peut paraître juste si on ne l'approfondit pas. Mais, si on cherche à examiner la question d'un peu près, on s'aperçoit immédiatement que le patron, en payant la même somme de salaires et de frais généraux, augmente sensiblement son profit ; que, pour toucher le même salaire, l'ouvrier doit produire beaucoup plus et que le consommateur paie le prix fort, comme précédemment et généralement, n'en a pas pour son argent. Et, en définitive, on constate que le seul bénéficiaire de l'application du « Taylorisme » est le patron.

En outre, lorsque Taylor prétend que son système repose sur des bases physiologiques et psychologiques certaines, il exagère et se moque du monde, à proprement parler.

En effet, nul ne peut admettre qu'un effort prolongé, à cadence accélérée, sans

repos, ne comportant aucun moment de détente, accompli mécaniquement, sans réfléchir, sans intérêt ni attrait, ne produise point physiquement et psychologiquement, une usure rapide des forces des facultés de l'homme.

A la vérité, le système Taylor n'a pour but que d'utiliser à son maximum l'effort physique de l'homme, sans se préoccuper le moins du monde de son état psychologique. Il le mécanise de façon telle, qu'il réduit le « temps perdu » à zéro. L'effort est si violent, la cadence est si vive, que l'homme sombre dans l'abrutissement après le travail et pense à peine à réparer ses forces pour le lendemain. A 40 ans, souvent avant, « l'homme taylorisé » est usé, fini, impropre à tout travail.

La pire condamnation contre le Taylorisme fut prononcée par Taylor lui-même.

N'est-ce pas lui, en effet, qui, répondant à cette question de Charles Faroux : Où sont vos vieux ouvriers ? lui montrait le cimetière d'un geste expressif ? Une telle réponse se passe de commentaires. Les esclavagistes de l'antiquité étaient tout de même plus humains, en général.

Lorsque Taylor commença à appliquer sa méthode au chargement des gueuses de fonte sorties des usines de Pittsburg, voici comment il pratiqua : il chronométra le temps employé, en décomposant chaque mouvement des ouvriers pour charger un tonnage déterminé. Il étudia les gestes accomplis librement par l'homme et élimina ceux qui lui paraissaient inutiles.

Il reprit son expérience, avec la même équipe, mais en l'obligeant à abandonner les mouvements jugés par lui « superflus » et établit ainsi une cadence constante de l'effort.

Le résultat obtenu ayant été favorable à ses desseins, Taylor constitua une équipe étalon, composée d'hommes jeunes et forts, qui travailla dans les conditions nouvelles et « poussa la charge » à son point maximum. Bien entendu, l'expérience fut concluante. Le rendement fut beaucoup plus considérable dans un temps équivalent.

C'est alors qu'il entreprit le « dressage », le mot n'est pas trop fort, des chargeurs de Pittsburg, sans se préoccuper si les gestes éliminés, qualifiés d'inutiles par Taylor, n'étaient pas, en réalité, des mouvements de détente, de récupération, de délasserment physique et mental.

Il ne tarda guère à imposer à tous les ouvriers de l'usine, dans toutes les branches de la production, la tâche accomplie dans chacune d'elles par des sujets spéciaux, dans des conditions particulières de durée. Le système Taylor était né. Tous ceux qui ne purent atteindre le rendement imposé et suivre la cadence furent impitoyablement éliminés. Seuls, les forts résistèrent, pour un temps. Les autres

n'eurent qu'à disparaître. Le cimetière les reçut. Jamais encore le travail à la tâche n'avait atteint un tel degré de barbarie.

Le système fut, pourtant, généralisé dans l'industrie américaine ; il ne disparut que pour faire place à d'autres méthodes, plus modernes mais aussi barbares : le travail à la chaîne, par exemple, aujourd'hui employé à peu près partout, même dans les bureaux.

Basé sur la décomposition des mouvements de l'ouvrier, assignant à chacun d'eux un temps d'accomplissement maximum, le nouveau système Taylor tend toujours d'obtenir de l'homme la production la plus élevée dans le temps minimum, pour le prix le plus bas. On ne cherche même plus, comme Taylor, à le justifier par des considérations physiologico-psychologiques. Au fond, c'est plus honnête et plus franc. C'est l'exploitation dans toute sa brutalité.

L'homme mécanisé d'aujourd'hui n'a plus un instant pour réfléchir. Incorporé à sa machine, il exécute comme un automate la tâche qu'il doit accomplir. Pour lui, les courbes de fatigue n'existent pas. Seul compte le graphique de production établi dans un temps record, ce temps que dans sa bêtise, il dépassera le lendemain sans se rendre compte que, pour maintenir son salaire au même niveau, il devra produire toujours plus et pour le seul bénéfice de son patron insatiable. C'est l'histoire de l'âne qui court autour du cirque pour attraper la carotte que lui tend, à bonne distance du nez, son cavalier facétieux.

Il a beau courir, il ne la saisit jamais. De même l'ouvrier a beau produire pour gagner plus, il n'arrive qu'à augmenter son rendement sans élever son gain ; à « se crever » à la tâche prématurément, sans avoir la joie de pouvoir vivre du produit de son effort. Qu'importe aux patrons l'état psychologique de leurs ouvriers ! N'ont-ils pas intérêt à ce que ceux-ci, abrutis par une besogne de bête, ne pensent ni ne raisonnent ? Qu'advierait-il de leurs privilèges si leurs esclaves pouvaient penser, raisonner... et agir ? Ils le savent fort bien. Disons, d'ailleurs, carrément qu'ils sont dans leur rôle, si ignoble qu'il soit et que ce sont les travailleurs, en se laissant imposer un tel traitement, qui ne sont pas dans le leur.

Pourquoi vouloir qu'un patron soit pitoyable, qu'il renonce à son profit, en cessant d'user, de rendre impropres au travail, en quelques années, les hommes qu'il emploie, alors que d'autres attendent, à la porte, d'être admis à l'honneur de pénétrer dans son bain à n'importe quelles conditions ? Est-ce à lui d'être pitoyable ou à ses serfs de se révolter, de refuser d'être traités ainsi ? Poser la question, n'est-ce pas indiquer sa seule solution pour des hommes conscients ?

Le patron n'ignore pas que les chômeurs sont légion. Il tire de chacun de ses esclaves tout ce qu'il peut donner et le rejette rapidement « à la ferraille », dès qu'il ne peut plus suivre la cadence imposée et inexorable. La roue ne cesse de tourner, de broyer et de jeter dehors. La « matière » est là, en attendant son tour d'être

laminée. Pourquoi se gênerait-il, cet homme, que d'autres hommes se disputent l'honneur d'enrichir ?

Naturellement, Taylor et ses imitateurs modernes ne se sont pas contentés de décomposer les mouvements de l'homme, de les classer, de les ordonner, ils ont étendu la méthode à l'usine toute entière. Procédant de façon identique, ils ont étudié le fonctionnement de cette usine, partie par partie ; ils en ont décomposé le travail, ils l'ont sérié, puis ils ont totalisé les temps d'exécution, supprimé ici deux unités et quatre ailleurs, pour réduire les frais généraux.

Ils ont ainsi recherché « l'outil type », propre à plusieurs besognes ou accomplissant chacune d'elles avec la plus grande rapidité, toujours pour augmenter les rendements, sans se préoccuper de l'état de celui qui le manie et en est le prisonnier. Puis, ils ont institué des services d'instruction, de perfectionnement et de surveillance, qui réduisent à néant l'initiative de l'ouvrier, et fabriqué ainsi, en série, comme des pièces quelconques, des manœuvres spécialisés, qui « sortent », à l'année, des parties de machines ou d'objets dont ils ignorent l'assemblage, la destination et l'usage qui en est fait.

L'application de ce système a donné naissance au fameux « Bureau-cerveau » ce deus ex machina mystérieux auquel tout le monde obéit, sans le voir ni le connaître, ce bureau anonyme et énigmatique dont dépend tout un personnel de direction, de maîtrise et de surveillance, qui a augmenté dans des proportions considérables le nombre des « improductifs ». Cette augmentation des « improductifs » n'a, d'ailleurs, pas été sans alarmer le patronat, qui est pourtant hors d'état d'y porter remède, parce qu'il doit caser les siens, devant lesquels les débouchés se ferment de plus en plus.

C'est du point de vue capitaliste, la lacune du système. Michelin fut l'un des premiers à s'en apercevoir et à essayer d'y remédier dans ses usines de Clermont-Ferrand. Et c'est M. Fayolle, ingénieur, mort récemment, qui chercha à améliorer l'administration des Entreprises. Il modernisa le « taylorisme » et lança une nouvelle méthode qui porte son nom : la « fayolisation ».

Ses efforts ne paraissent pas avoir été couronnés de succès. La « fayolisation », comme le « taylorisme » dévore d'un côté ce qu'elle économise de l'autre. Et l'exploitation reste coûteuse et inhumaine. Fraser, après Ch. Faroux, l'a constaté à Philadelphie.

Le « taylorisme » est anti-scientifique à tous points de vue. Il confond la vitesse anormale avec la cadence normale, l'arrêt nécessaire avec la « paresse systématique ». Il détourne l'ouvrier d'un travail qui est devenu, pour lui, en raison de ses conditions d'exécution, sans attrait ni intérêt quelconque. Il a fait du travailleur le rouage inconscient et supplémentaire d'une machine infernale, au lieu de le libérer de l'emprise et de l'étreinte mortelle de celle-ci. Pour toutes ces raisons, je le

condamne sans aucun appel. Son application, qui fut si néfaste à la classe ouvrière, aurait dû faire dresser contre lui tous les travailleurs.

Il est probable que, si la résistance à une telle méthode avait été vigoureuse, nous n'aurions sans doute jamais connu les « bienfaits » de la rationalisation qui sont à l'origine de la crise économique actuelle.

Qu'au moins l'expérience porte ses fruits, que ses enseignements ne soient pas perdus et, au lieu d'accepter les yeux fermés tous les systèmes qu'on tentera de leur imposer, les ouvriers cherchent à se rendre compte de leur valeur en ce qui les concerne. Et qu'ils se dressent vigoureusement contre tous ceux qui portent atteinte à leur vie, à leur dignité, à leurs intérêts... Qu'ils envoient se faire pendre ailleurs tous qu'à l'avenir, les Taylor et leurs émules.

Pierre Besnard

Accueil

TÉLÉGRAPHIE n. f. du grec *tele* (loin) et *graphein* (écrire)

Les télégraphes sont des appareils destinés à transmettre à distance, par l'intermédiaire de l'énergie électrique, des signaux conventionnels, ceux-ci étant interprétés par la personne qui reçoit les signaux, ou par un mécanisme approprié pour être traduits en langage courant.

Les premiers essais de télégraphie électrique remon-
Lesage transmet des signaux par fil à distance en utilisant une source d'électricité statique. Il avait tendu 24 fils représentant 24 lettres ou chiffres ; le transmetteur était une machine statique avec laquelle on élevait le potentiel du fil correspon-
au caractère que l'on voulait transmettre ; le ré-
chiffre, une balle de sureau placée à proximité du fil correspondant.

En 1811, Sommering utilisa, le premier, les courants électriques et pour les
déceler le seul système connu : le voltamètre. La ligne était un câble de vingt quatre
fils chacun pouvant être mis en communication avec une pile de Volta., et
transmettant ainsi une lettre ou chiffre. Le récepteur était une série de vingt quatre
voltamètres ; celui qui correspondait à la lettre transmise l'indi-
dégagement de bulles dans le liquide.

Ampère, en 1820, substitua aux récepteurs voltamétri-
aimantées que les courants faisaient dévier ; il conserva les vingt-quatre fils.

L'inventeur du télégraphe Morse, cet appareil simple mais génial, est un
américain, le peintre Samuel Finlay Bresse Morse qui dut insister près des
gouvernements, de 1832 à 1837, pour faire prendre en considération son idée et
faire essayer son télégraphe, dont il avait fait construire un modèle encore grossier.

En 1837, Steinheil indiqua les avantages du retour par la terre.

Ce n'est qu'en 1853 qu'on installa des télégraphes électriques en France où la
télégraphie
aérienne
inven-
Le premier modèle de télégraphe installé dans les ré-
Bréguet dont le récepteur comportait deux bras reproduisant, par leurs positions, les
signaux du télégraphe Chappe.

En 1912, la longueur des lignes télégraphiques était en France de 190.000
kilomètres, représentant plus de 700.000 kilomètres de fils.

Divers types de télégraphes. - D'une manière géné-
système, la transmission des si-
courants de faible durée, de même sens ou de sens con-
fait connaître l'ordre, la durée, et le sens des courants émis.

Les durées d'émission sont, dans certains systèmes, de deux espèces : très

courtes et longues (1/3 de secon du courant, elles donneraient 4 signaux conventionnels. Les appareils existants n'utilisent pas cette combinaison. Les signaux sont donc seulement au nombre de deux, différenciés soit par leur durée soit par le sens du courant qui les transmet.

En dehors des appareils imprimant, Hugues, Baudot et dérivés, on emploie un code de signaux appelé alphabet Morse, composé uniquement de points et de traits.

Dans les systèmes où le courant est de sens constant, les points sont évidemment représentés par les émissions très courtes de courant et les traits par les émissions longues. Dans les systèmes où le courant est inver courants très courts, ceux d'un sens représentant les points de l'alphabet Morse, ceux de sens contraire représentant les traits.

De nombreux modèles de télégraphes ont été, à cer Citons le télégraphe Breguet encore en usage sur de nombreuses lignes de chemin de fer français et qui consiste en un manipulateur tour l'agent du poste transmet pourtour duquel sont inscrits les lettres de l'alphabet et les chiffres et en un récepteur constitué par une aiguille qui parcourt un cadran vertical sur lequel sont égale manipulateur correspond à une par contact et donne lieu à un courant commandant au poste récepteur l'attraction de l'armature d'un électro-aimant. Cha encoche et le manipulateur au passage de ce signe rompt le cou récepteur la libération de l'armature de l'électro. Celle-ci, rappelée par un ressort, entraîne, par un mouvement à ancre, une roue sur laquelle sorte que celle-ci accomplit un mouvement rigoureusement synchrone de celui du manipulateur. Lorsqu'on arrête celui-ci sur une lettre, l'aiguille du récepteur s'arrête sur la même lettre et c'est ainsi qu'elle est transmise.

Il ne faut pas oublier de citer le pantélégraphe de Caselli qui transmettait les dessins et l'écriture.

Actuellement, on transmet régulièrement l'écriture autographe de Paris aux principales grandes villes à l'aide du téléautographe Edouard Belin, qui est l'appareil le plus parfait dans ce genre, lequel a donné lieu à beaucoup d'inventions.

Enfin, un appareil remarquable est celui qui imprime dans les banques les nouvelles financières émises à tout instant par un établissement central. Les mots et les nombres sont inscrits comme sur une feuille imprimée ; les retours à la ligne se font automatiquement ; le fonctionnement en est sûr.

Sounder. - Les agents de télégraphes peuvent déchif transmis par l'appareil Morse au son, et sans regarder la bande qui n'est plus qu'un moyen de contrôle. Dans certains pays, en Amérique en par même cet enregistrement et le son est amélioré en remplaçant l'électro par un relais action nomme sounder.

Système Wheatstone. - Ce système ne transmet que des points, mais les

courants qui les produisent sont de sens alternés suivant qu'on veut représenter les points ou les traits du code Morse. La bande imprimée porte deux lignes de signes ponctuels. Ceux de la ligne du haut sont les points du code Morse, ceux de la ligne du bas sont les traits.

La transmission se fait mécaniquement par des bandes dans des appareils spéciaux. La perforation suivant la ligne centrale est à l'espace du haut correspond aux points. La perforation de la ligne du bas correspond aux traits.

Le débit de ce télégraphe est considérable. Il peut atteindre 300 ou 400 mots à la minute. Il faut plusieurs agents occupés à la perforation pour assurer ce débit. La réception se fait à l'aide d'un électro-aimant polarisé.

Reperforateur imprimeur Creed. - Cet appareil traduit mécaniquement, en écriture courante les bandes perforées à la réception par le récepteur Wheatstone et imprime le télégramme ; son débit est de 125 mots à la minute.

Télégraphe Hugues. - Ce télégraphe imprime directement les courants, les lettres émises par un clavier à 28 touches.

Chaque touche du clavier commande une tige mobile entraînée par un mouvement d'horlogerie et cette tige ne peut être soulevée qu'au moment de son passage dans une position, la même pour toutes les tiges. Au récepteur, une roue dite *roue des types* porte sur sa jante, en relief, les 28 signes correspondant aux touches du manipulateur ; elle tourne avec la roue de celui-ci. Le soulèvement de la tige du transmetteur produit un courant qui détermine, au récepteur, l'abaissement de la roue des types et l'empreinte du caractère qui se trouve à ce moment en regard du papier.

Télégraphe Baudot. - Il représente une perfection dans une explication un peu détaillée.

La transmission et la réception d'un courant électrique sont instantanées. On calcule qu'un courant émis à l'origine de la ligne ait produit son effet et se soit ensuite annulé à l'extrémité.

Ce temps, pour la distance Paris-Bordeaux, serait d'environ quatre centièmes de seconde ; il s'ensuit que, par seconde, on pourrait envoyer vingt-cinq signaux, alors que les manipulateurs ne peuvent en expédier que cinq. Le débit des lignes peut donc être quintuplé, si l'on arrive à mettre sur chacune cinq appareils émetteurs et cinq appareils récepteurs. Pour éviter le brouillement, le synchronisme de deux postes étant assuré, chaque distributeur pendant $1/25^e$ de seconde, en relation avec un récepteur et un seul de l'autre poste, si bien que les signaux préparés sur les cinq transmetteurs à une cadence de cinq à la seconde, sont successivement transmis dans la ligne à la cadence de $1/25^e$ par seconde, et ils sont recueillis à la même cadence par le distributeur d'arrivée qui les transmet à chacun des récepteurs qui inscrivent à la cadence de

1/5 de seconde. Les signaux ne sont plus ceux du code Morse. Les lettres de l'alphabet sont représentées par des combinaisons réalisées avec cinq touches seulement, et cha imprimés ; chaque appareil débite 180 mots à la minute en moyenne.

Télégraphie en duplex. - Ce système double encore l'utilisation des lignes ; il permet de télégraphier d'un poste A à un poste B et vice-versa en n'utilisant qu'un seul fil.

On utilise à chaque poste une disposition en pont de Wheatstone.

Relais. - Le débit des lignes télégraphiques très longues deviendrait trop faible en raison du temps nécessaire pour la réception d'un signal à distance. On remé

se trouve un récepteur et un transmetteur ; mais l'intervention humaine n'est pas nécessaire pour recevoir les signaux transmis et les réexpédier, le récepteur commande directement le transmetteur ; l'ensemble constitue un relais. C'est un appa

systemes, et dont la palette établit ou rompt des contacts en tout semblables à ceux qui ont été établis et rompus au poste d'origine. Une pile fournit l'énergie nécessaire à chaque section.

Lignes télégraphiques. - Pour les distances moyen un isolement moyen suf sous-marines, on noie des câbles constitués par une âme conductrice en cuivre pur entourée d'un isolant en gutta-percha, d'un ruban de laiton pour la pro les tarets, d'une matelassure en jute et de fils de fer assurant la protection mécanique.

Télégraphie sous-marine. - La capacité et la résis certaine longueur son repré période d'établissement et d'extinction d'un courant au poste récepteur est trop longue. Entre la France et l'Amérique, on ne pourrait guère envoyer qu'un signal toutes les 10 secondes, si l'on utilisait les procédés terrestres.

Pour éviter cet inconvénient, on n'attend pas que le courant soit établi et on n'utilise que le début de la période pendant laquelle le courant a une très faible valeur, mais qu'un galvanomètre très sensible peut dé galvanomètre à cadre mobile, et on lisait sur une règle les déplacements du spot lumineux. Lord Relvin rendit ce télégraphe impri galvanomètre un très petit siphon en verre dont la petite branche plon cuve contenant de l'encre, et dont l'autre est en contact avec un papier qui se déroule. Les dévia

code Morse, celles de l'autre les traits. Cet appareil est un siphon recorder.

On est d'ailleurs arrivé à monter des appareils Bau extrémités des câbles, à l'aide de dispositifs d'amplifications appropriés.

-Alexandre LAURANT



Accueil

TÉLÉGRAPHIE SANS FIL

La télégraphie sans fil permet l'envoi de messages sans interposition de conducteur entre le poste émetteur et le récepteur. L'expé l'induction en explique la possibilité.

Un courant électrique créait autour de lui un champ magnétique, partie de l'espace où une aiguille aimantée subit des variations d'intensité d'un champ magnétique fermé voisin, à un courant électrique, qui est appelé courant induit. Par conséquent en disposant un premier circuit composé de plusieurs éléments de pile réunis par un fil de cuivre sur le parcours duquel nous plaçons un interrupteur, nous créons dans l'espace environnant un champ magnétique, et nous faisons varier ce champ. Plaçons un deuxième circuit composé d'un simple fil de cuivre fermé sur un galvanomètre à une certaine distance du premier. L'aiguille du galvanomètre dévie à la cadence des mouvements de l'interrupteur. Cette combinaison de signaux longs ou courts, appelés traits ou points, nous envoyons des signaux Morse qui correspondent à des lettres, chiffres, ponctuations. Une communication sans fil a été établie.

Cette façon de procéder n'offrirait que peu d'applications. Mais cette expérience doit être rapprochée de celle de l'induction. Mais elle donne une explication élémentaire de ce phénomène en apparence mystérieux.

Un premier perfectionnement fut l'emploi des condensateurs oscillants de ces derniers, en fournissant des courants de fréquence élevée, de dix mille à trente millions de périodes à la seconde, augmentées. A la réception, un écouteur téléphonique monté avec un détecteur développa la sensibilité.

Expliquons ici ce que l'on entend par détection. Les courants reçus en T. S. F. sont alternatifs, la somme de leurs effets polarisés est nulle : par conséquent ils n'impressionnent pas directement la plaque vibrante des écouteurs. Le détecteur transforme le courant alternatif en courant continu. Les variations d'intensité des alternances sont alors audibles au téléphone. A condition, bien entendu, que ces variations soient à fréquence musicale. Le sulfure de plomb est le plus connu des détecteurs. Dans les réceptions sur cristal, la portion d'énergie captée par l'antenne est la seule qui fasse fonctionner les écouteurs. Ce qui explique la portée réduite de ces postes.

Vers 1913, un ingénieur américain Lee de Forest, mit au point la lampe à trois électrodes ou triode, qui fut l'une des inventions de ce siècle la plus féconde en applications. C'est avec ces lampes que la Télégraphie sans fil à grande distance,

intercontinentale même, est devenue pratique.

Pour expliquer le fonctionnement de la lampe, il est plus simple d'examiner d'abord celui de la diode (deux électrodes seulement). Dans une ampoule vide d'air, un filament de matière incandescente, oxyde de thorium rouge. Il laisse échapper de l'électricité négative. C'est l'effet Edison. Dans le vide à l'intérieur de l'ampoule, nous disposons une plaque qui sera chargée positive par rapport au filament. Cette plaque attire les électrons, et un courant filament-plaque est établi, malgré que le circuit soit ouvert. Si la plaque est chargée d'électricité négative, aucun courant ne passe. Dans le cas d'une différence de potentiel alternative entre le filament et la plaque, le courant filament-plaque sera découpé, toujours dans le même sens. Il ne comprendra que les alternances positives. Ainsi, la diode peut servir. Remarquons, qu'en polarisant la plaque à une valeur convenable, on arrive quand même à faire passer un courant alternatif. Cet effet ne reste plus ensuite, par un artifice, qu'à ramener sa valeur moyenne à 0. Cet artifice pouvant être le passage à travers des condensateurs.

La lampe à trois électrodes diffère de la précédente par l'interposition entre le filament et la plaque d'une troisième électrode appelée grille. Cette grille remplit le rôle d'un robinet pour le courant filament-plaque. Chargée négativement, elle repousse les électrons ; positivement, elle favorise d'abord leur passage, ensuite, quand son potentiel augmente, elle les capte tous et il n'en vient plus sur la plaque. On peut encore comparer son rôle à celui d'un relais.

La lampe est utilisée comme détectrice, comme amplificateur, comme oscillatrice.

Fonctionnement en détectrice. - Autour d'une grille, appelé polarisation, les alternances positives sont seules reproduites ou presque dans le courant filament-plaque. Cette dissymétrie nous l'avons vu, la détection. Dans la réception sur lampe, l'énergie reçue dans l'antenne n'est pas celle qui fait vibrer la plaque des écouteurs ; elle est empruntée à la batterie d'accumulateurs, ou bien, avec les lampes modernes, au réseau. D'où la plus grande sensibilité des récepteurs à lampe, par rapport aux récepteurs à cristaux.

Fonctionnement en amplificatrice. - La fonction amplificatrice de la lampe résulte directement de son étude élémentaire. De petites variations de la tension grille peuvent donner, sous une différence de potentiel convenable, d'importantes variations du courant filament-plaque.

Ces notions élémentaires sur la détection et l'amplification permettent de comprendre le fonctionnement d'un poste simple à lampes.

Les courants qui prennent naissance dans l'antenne sont d'abord amplifiés dans une première lampe, la haute fréquence. La détectrice redresse ce courant alternatif et l'amplifie dans la basse fréquence. Dans des lampes disposées en cascades ou étages, ces effets peuvent être multipliés.

La liaison entre les différents étages, c'est-à-dire en lampe a lieu soit par transformateur, par capacité ou par résistance. La combinaison de ces différents montages permet la construction de circuits mais qui dérivent tous du même principe.

Fonctionnement en oscillatrice. - Par un réglage convenable de la capacité et de la self du circuit de la grille, couplé avec le circuit de plaque, on peut faire naître dans le premier un courant alternatif entretenue. La lampe oscille. Cette propriété est utilisée en émission pour avoir des vibrations électriques non amorties. La durée constante des oscillations est une caractéristique de l'émission. Elle permet de calculer la longueur d'onde en divisant trois cent mille kilomètres à la seconde par le nombre de vibrations dans cette unité de temps. Dans les postes récepteurs, on utilise aussi cette fonction, soit dans la réaction, soit dans les postes à changement de fréquence où la lampe qui oscille joue exacte local.

Emission. - La télégraphie sans fil peut se faire de trois façons qui se différencient d'après la nature de l'onde émise.

Par ondes amorties ; dans ce cas, l'émetteur envoie dans l'espace un certain nombre de trains d'ondes amorties.

Par ondes entretenues pures, et enfin par entretenues modulées.

L'émission par ondes amorties est effectuée à l'aide de la décharge oscillante d'un condensateur. Ce condensateur étant périodiquement chargé par un alter (modèle à éclateur tournant). Dans ce système, le nombre de décharges à la seconde, qui est égal à la fréquence de l'alternateur, donne la note musicale de l'émission. La longueur d'onde n'a rien à voir avec cette fréquence, elle est seulement fonction des caractéristiques de leur self-induction et de leur capacité. Entre l'alternateur et le condensateur on place un transformateur plus grand aux bornes du condensateur. La manipulation se fait sur le circuit primaire de ce transformateur. Ce genre de télégraphie est pratiqué en campagne par les armées, ou les explorateurs, à cause de sa rusticité et de son faible encombrement, mais son rendement est tel qu'on arrive à communiquer à cent kilomètres. Les premiers postes d'aviation étaient de ce type là.

L'émission en entretenue pure se fait à l'aide de poste faisant osciller une lampe, comme avoir une émission. Ici, l'onde obtenue est rigoureuse que, pour chaque période manipulateur, on interrompt ou on rétablit cette émission à la cadence du Morse. Dans ce système, nous allons voir que les récepteurs ordinaires, comme ceux qui pouvaient capter les amorties, seraient inutilisables. En effet, après détection, on obtiendrait pour un point, un court courant continu, et pour un trait un courant continu plus long. Mais le courant continu n'a aucune action sur l'écouteur téléphonique ; tout juste à l'interruption et à la reprise du courant pourrait-on

entendre un toc provenant du collage ou du décollage de la plaque d'écouteur d'après l'électro-aimant. Il existe heureusement deux moyens pour faire vibrer la plaque de l'écouteur dans ces conditions. C'est le Tickers et l'Hétérodyne.

Le tickers est analogue au système d'une sonnerie fonctionnant sur courant continu. On arrive, par un artifice de plaque vibrante et d'électro-aimant, à couper et à rétablir le courant. Celui qui écoute la communication, par un réglage de l'élasticité de la lamelle vibrante (vis pointeau) arrive à modifier le son de son écouteur.

L'hétérodyne n'est pas autre chose qu'un petit émetteur local dont les ondes propres viennent s'ajouter à l'onde reçue. Lorsque les deux longueurs d'onde sont voisines, on entend des battements, phénomène connu de la physique vibratoire, et ce sont ces battements, coupés ou rétablis à la cadence morse que l'on entend dans l'écouteur. Remarquons que, par un réglage de la self ou de la capacité du circuit de la lampe hétérodyne, on change sa longueur d'onde et, par consé des battements. D'où réglage de la note à la réception.

Dans l'émission en entretenue modulée, c'est au poste émetteur lui-même que l'on ajoute l'onde de l'hétéro l'écouter. C'est ce dernier système qui est le plus fré ne peut pas modifier la note de la transmission, qui ne dépend que des caractéristiques de l'émission.

Disons quelques mots sur la propagation des ondes entre deux points de la surface terrestre. Considérons sur le globe terrestre un point de sa surface où nous supposons placé le poste émetteur. Soit B le poste récep propagent pas en ligne droite en pénétrant dans l'écorce terrestre. Elles glissent le long de la surface de la terre dans la direction du grand cercle allant de A à B. Cette hypothèse du glissement à la surface de la terre a du être admise dès le début de l'utilisation pratique des ondes électromagnétiques en T. S. F., car il est impossible de se rendre compte des réceptions à grande distance par propagation direc travers la terre, par suite de l'absorption énorme que subirait ainsi les ondulations.

La propagation par glissement superficiel, onde de surface, convient pour expliquer les portées effectuées à l'aide d'ondes longues. Mais les ondes courtes de 10 à 100 mètres sont de plus en plus fréquemment utilisées par les stations commerciales.

On a admis une réflexion sur une surface conductrice située dans la haute atmosphère, à quatre vingt kilomè Kennelly des noms de ses deux théoriciens. Cette couche conduc une ionisation de l'air raréfié, ionisation produite par les rayons émis du soleil.

Elle varierait en hauteur suivant les heures du jour et les saisons. La propagation des ondes courtes d'une station à une autre très éloignée pourrait donc se pro couche ionisée. La station émettrice serait entendue très loin, et pas du tout dans son voisinage. C'est l'effet de rebondissement ou « skip effect » des Américains.

Au voisinage de l'émission, les ondes de surface inter

propagation et la proximité de la terre les arrête, les freine rapidement. Cette circons

nationales sur ondes de 35 mètres, par exemple, et qui au même moment sont entendues avec beaucoup d'intensité au Brésil ou en Indo-Chine. Des zones de silence peuvent d'ailleurs résulter de l'interprovenant de la couche de Heaviside. Il y a, d'ailleurs, une longueur d'onde optimum pour réaliser une liaison donnée et qui dépend de l'heure, de l'époque de l'année, des conditions barométriques, etc...

On observe très nettement sur les ondes inférieures à 600 mètres, moins nettement sur les grandes ondes, le phénomène du « fading » ou évanouissement. Ce phénomène se traduit à la réception par des variations consid'audition, variation allant jusqu'à la disparition complète pendant quelques dizaines de secondes.

Ces extinctions sont le plus souvent suivies de courtes périodes de net renforcement. De nombreuses hypothèses ont été faites sur le mécanisme qui régit le « fading », il semble qu'il faille voir ici une action d'origine atmosphérique.

Les ondes très courtes, inférieur à 10 mètres de lon lumineuses » car leur propagation s'effectue de manière très analogue à celle de sim réflexion sur la couche de Heaviside-Kennelly.

—Alexandre LAURANT.

Accueil

TÉLÉPATHIE n. f. du grec *télé* (loin) et *pathos* (affection)

Existe-t-il, « chez certains individus, une sensibi
s'exercer autrement que par la perception sensible par laquelle nous prenons
connaissance des objets matériels » ?

Certains répondent affirmativement. « Ce phénomène se produit dans la
télépathie. Des événements distants et hors de portée des sens sont perçus par
certains individus ; des messages peuvent être transmis sans l'inter
organes des sens. Les faits sont affirmés par des personnes tout à fait dignes de foi
». (Dwelshauvers).

En matière de science, la foi ne suffit pas. Quant au témoignage des
personnes même les plus scrupuleuses, nous savons de quelles erreurs involontaires
il peut être entaché. Toutes les fois que nous sommes en présence de faits qui ne
sont pas, qui ne peuvent être l'objet de véri
vraisemblance est un critère. « Or, c'est précisément ce critère de la vrai
qui nous fait défaut dans le cas des manifes
invoque, non seulement ne peuvent être reproduits à volonté, mais sont, en outre,
excessivement rares ; un grand nombre de personnes n'ont jamais eu l'occasion de
constater quoi que ce soit qui y ressemblât... Ce sont donc là des faits très
extraordinaires. Ils sont aussi extravagants, dans le sens littéral du terme, puisqu'ils
impliquent un exercice des sens dans des conditions d'espace et de temps tout autres
que celles où nous avons accoutumé de les voir fonctionner". (E. Meyerson).

Il est évident que des phénomènes qui prennent nais
considérables sont perçus par nos sens. Ce sont ces impressions de nos sens qui
suscitent en nous des pensées ; pensées qui n'ont d'existence qu'en nous, qui nous
sont personnelles, qui, pour un même phénomène, diffèrent d'un individu à l'autre.
Les ondes sonores issues d'un canon, provoqueront chez l'un des pensées joyeuses
en a'associant au souvenir de réjouissances publiques, chez un autre un sentiment de
tristes

des pensées ; ils perçoivent des signes qui sont au nombre des éléments constitutifs
de nos pensées.

Des phénomènes qui ne tombent pas *directement* sous nos sens peuvent
également influencer sur notre compor
ambiant qui, par le malaise qu'il nous cause, agit sur notre bien
caractère. Mais les troubles que nous fait éprouver l'état orageux de l'atmosphère
sont des trou
moment, de notre santé. Nous ne voyons pas à quelle idée claire peut répondre
l'assertion que le trouble qualifié de notre mentalité a pénétré en nous de l'extérieur.

Ces influences extérieures qui agissent sur nous, sans mettre en jeu un sens localisé, sans suivre les voies ordinaires de la perception sont comparables aux phénomènes météorologiques qui brouillent les commu aux appareils aucune phrase, aucun mot. A supposer même qu'à notre insu une influence spéciale s'exerce sur une portion de notre tégument ou d'un viscère, organe inconnu d'une sensation ne serait pas une pensée trouvant asile dans notre cerveau après un long voyage.

Quelle est, en effet, l'origine de nos pensées ? Des im sens, des filets nerveux les canalisent vers certaines cellules qui les transforment aussi cellules appartenant à des cen nombre d'autres impressions, provoquent des actes ou, au con mouvements ou arrêts objets de pensées. Ces pensées ne prennent forme qu'en nous, par nous. Si elles se transmettent à d'autres, c'est par l'inter gestes ou paroles, qui impres eux, naissance à *leurs propres pensées* qui peuvent diffé pensée initiale.

Que notre énergie nerveuse émette, comme d'autres, des radiations dans l'ambiance, cela se pourrait. Ce seraient des mouvements ondulatoires du type courant, tels que ceux qui servent à la téléphonie sans fil, par exemple. Mais que se passe-t-il dans ce dernier cas ? Une pensée s'est, chez un interlocuteur, extériorisée en phra ondes herziennes qui cheminent plus loin dans l'espace. Un poste récepteur en refait des sons qui, après le trajet ordinaire dans notre corps, sont traduits en pensées. Encore ne faut-il pas oublier le proverbe : traduction, trahison, et, de plus, il est néces encore introduire dans le circuit un nouvel interprète. A aucun moment, les ondes herziennes ne sont des pensées ; elles ne sont qu'un agent de transport d'une énergie libérée en un point, reçue en un autre, énergie dépourvue de qualification psychique.

On comprend l'embarras des métapsychistes pour expliquer la transmission des pensées. « Il est difficile de penser que l'organisme émet et dirige d'invisibles ten aussi difficile de comprendre comment sa sensibilité serait transportée sous for d'ondes qui s'éloigneraient de lui et resteraient en contact avec lui », (Maxwell).

Ce mystère a une explication. Les témoignages que l'on nous apporte, sont, ou bien des rappels de rêves, ou des récits de dormeurs éveillés et de névropathes mythomanes.

Mais pourtant, dira-t-on, les prévisions ne se vérifient Avant d'y voir un sujet d'étonnement, a-t-on calculé la probabilité de l'événement, a-t-on cher production ? Des coïncidences d'apparence anormale trouvent une explication naturelle. Je puis citer à ce sujet, une observation personnelle. Prenant en lecture un livre à la bibliothèque de l'arrondissement qui rassemble plus de 3.000 volumes, j'y trouve une carte oubliée portant l'adresse du précédent lecteur. Le surlen

siège d'une association de plus de 1.500 mem portant le nom de la même personne inconnue jusqu'alors de moi, bien qu'habitant le même quartier, dont on voulait me signa rencontre était de un contre plus de quatre millions, et bien inférieure encore si l'on tient compte du nombre des lecteurs habi Tout change si l'on reconstitue la chaîne des causes. L'association précitée est une association de techniciens. Il y a, dans l'arrondissement que j'habite, une Ecole d'Arts et Métiers. Le volume dont j'ai parlé est un livre de Prou souvent exposé les idées dans le journal publié par le groupement de techniciens. La rencontre s'avère de moins en moins improbable à mesure qu'on en analyse les circonstances.

Discutons le cas de la divination en rêve. Un grand nombre de nos organes, le cœur, par exemple, n'interrompent jamais leur fonctionnement. Il en est très probablement de même du cerveau dont le jeu, pendant le sommeil, se manifeste par le rêve. Le docteur A. Marie écrit : « Il ne manque pas de psychologues qui considèrent que tout sommeil s'accompagne de rêves, mais que ceux qui n'en croient pas avoir sont simple remarquable que ceux qui prétendent dormir sans rêve sont parfois ceux qui parlent et agissent en dormant, comme certains somnambules qui ont une amnésie totale rappelant celles des comitiaux (épilep sommeil, mais oublié à mesure, sans quoi il y aurait réveil (rêve retenu) ».

Mais la multitude innombrable des rêves qui parais mémoire a cependant, comme tout fonctionnement physiologique, laissé des traces dans les voies d'association de notre système nerveux. Une perception réelle similaire, au réveil, ou même plus tard, en ramène le souvenir et cela d'autant mieux que l'empreinte a été plus forte, c'est-à-dire le sujet plus dra nous ne situons un événement dans le temps qu'autant qu'il se trouve intercalé dans une série d'autres événements réels, ce qui n'est pas le cas du rêve, sauf proche du réveil. Que plus tard un incident tragique intéressant un parent ou un ami, objet constant de notre intérêt vienne à la connaissance de qui est superstitieux ou nerveux, ce dernier n'aura pas de peine à tirer de son stock de rêves non explicites, l'un d'eux qui concordera à la catastrophe et qui, libre de toute attache dans le temps, sera automatiquement rapporté à la date exigée.

Ajoutons que de nombreux physiologistes nous aver rêve qui ne soit remanié après coup. J'en ai fait moi-même l'expérience. Il s'agit d'un songe ayant l'apparence d'une prémonition. J'étais désappointé de trouver fermé un magasin auquel je devais m'approvisionner le matin — fait qui s'était pro plusieurs fois dans les semaines précédentes. Réveil quelques mots le sujet du rêve qui, justement, se réalisa dans la matinée. J'en rédigeai alors le récit et j'eus la curiosité de comparer avec mes notes nocturnes. Rien n'était inexact, mais, du fait même de la rédaction, des nécessités de langage, tout prenait un caractère de précision, d'exactitude, qui n'était nullement dans la réalité et qui eût trompé certainement un lecteur.

Dans tous les cas, avant d'accepter la possibilité d'es

d'aller faire des reconnais prudent de lui opposer des hypothèses qui, reposant sur des données minutieusement contrôlées, soient encore en harmonie avec les notions que nous devons il la saine méthode expérimentale. Le miracle laïque doit nous être aussi suspect que le miracle religieux. C'est pour mieux humilier notre personnalité réelle que l'on exalte une personnalité imaginaire.

Nous pouvons conclure avec E. Meyerson : « Des thau et prétendent posséder une lucidité, une seconde vue, leur permettant de percevoir en dépit des obstacles du temps et de l'espace. Eh bien, il n'y a qu'à considérer l'attitude de l'historien à l'égard du miracle pour se convaincre de la différence entre son état d'esprit et celui du partisan de la recherche. L'historien le connaît fort bien, il est obligé de s'en occuper : les chroniques du Moyen Age, en particulier, même quand elles sont dues aux auteurs les plus sobres et les plus dignes de foi, en sont remplies. Mais l'historien, s'il ne met pas résolument de côté tout ce qui s'y rapporte, ne s'en sert tout au plus que pour caractériser l'état d'esprit du milieu, où le fait, ou du moins la croyance au fait, se sont produits ; le récit entier se transforme en document psychologique ».

C'est à titre de document sur la mentalité de notre époque que la télépathie méritait une mention.

– G. GOUJON.

Accueil

TÉLÉPHONE n. m. du grec *télé*, loin et *phoné*, voix

C'est un appareil qui permet de transmettre la parole à distance. Le premier fut imaginé par Graham Bell, en 1876. Depuis cette époque, la téléphonie a fait d'im

Cependant, de nos jours encore, c'est toujours le même principe qui est appliqué.

Ce principe est simple. Un téléphone est constitué par un aimant permanent sur lequel est bobiné un fil et dont l'armature est formée par une membrane de fer doux. Si l'on dispose de deux appareils identiques, et si l'on relie par deux fils conducteurs les enroulements réali fermé électriquement. Tant que tout est au repos, le flux ma dans chacun des électro-aimants. Mais supposons que l'on déforme le circuit magnéti

provoquera la naissance d'un courant induit dans le circuit ; ce courant induit passant dans l'appareil, fera varier la force d'attraction exercée par l'aimant sur la membrane qui lui sert d'armature. On conçoit que, si la membrane est constituée par un métal convenable, si elle est encastrée, si la valeur de l'entre choisie, etc., la membrane prenne un mou imprimé à l'autre extrémité de la ligne. Si, en particulier, le mouvement imprimé à l'appareil émetteur est provoqué par des vibrations de la voix, on conçoit que la membrane de l'appareil récepteur puisse reproduire les mêmes mou conséquent, le son qui a été produit devant la membrane de l'appareil émetteur.

Un ensemble téléphonique fonctionnant d'après ce système, serait plutôt une curiosité de laboratoire avec portée maxima de cent à deux cents mètres. Mais il résulte de ce que nous avons vu que le but à atteindre est simplement de provoquer dans le récepteur une va autre procédé. Il consiste à insérer le récepteur télé en série avec une source de courant continu et une résistance variable. Les variations de cette résistance provoqueront des variations de flux magnétique dans l'électro-aimant. En pratique, on utilise comme résistance variable un micro organe généralement constitué par deux électrodes entre lesquelles est enfermé du charbon en grenaille. L'une de ces électrodes peut vibrer quand on parle devant elle, ce qui entraîne des variations de pression des grains de charbon les uns sur les autres et sur les électrodes et, par suite, des variations de résistance. L'expérience prouve que le courant ainsi modulé par les variations de résistance du microphone, en passant dans l'électro du récepteur, imprime à la membrane des mouvements qui reproduisent les sons émis.

Si l'on analyse le courant téléphonique au moyen de l'oscillographe

enregistreur, on note une courbe ana phonographique. Une étude de ces courbes montre l'existence de plusieurs harmoniques. La transmission exacte de ces harmoni importants, permet de reproduire le timbre exact de la voix.

La portée des communications téléphoniques a été augmentée une première fois par l'emploi de transfor sommairement au mot *Télégraphie sans fil*, employée comme relai, augmenta encore dans des proportions plus grande, cette portée. Et, par l'emploi de plusieurs relais, on arrive à téléphoner de Paris à Londres, de Paris à Alger.

Un perfectionnement intéressant de la téléphonie dû en grande partie aux études entreprises en T. S. F., permet d'avoir plusieurs communications sur la même ligne. Une façon de résoudre ce problème est l'emploi de la haute fréquence. Sur un même circuit, on peut faire passer plusieurs courants à haute fréquence, à fréquence différente. Chacun de ces courants étant mo transmettre plusieurs conversations. Il suffit, à l'arrivée, de faire une sélection, comme en T. S. F. on arrive à sélection différentes. Ces installations sont peu encombrantes, et facilement amo peut, ainsi, envisager leur emploi lorsqu'il y a lieu, en un point quelconque, de parer à un afflux de trafic momentané, comme cela se produit au moment des foires ou de la saison, dans les stations balnéaires. D'autre part, le fait de l'emploi de fréquences élevées rend la captation de ces communications extrêmement difficile et l'emploi de ce système garantit, d'une façon à peu près absolue, le secret des communications.

Voyons maintenant comment on coordonne un ensem former un réseau. Le problème ne présente aucune difficulté spéciale lorsqu'il y a peu de lignes; on imagine alors aisément les solutions à envi exemple, des communes com des lignes entièrement aériennes, allant directement, par le chemin le plus court, du bureau téléphonique chez l'abonné. Les conducteurs de cuivre ou de bronze sont placés sur des solateurs fixés eux-mêmes, le plus souvent, par des consoles, à des potelets scellés dans les murs des maisons.

Lorsque le nombre de lignes augmente, il y a intérêt, lorsqu'on construit la ligne, à ne pas se borner à tirer des lignes droites, pour réduire la longueur des fils, mais à les grouper ensemble de façon à former des nap supportées par les mêmes potelets ou poteaux.

Lorsque les réseaux atteignent cinquante abonnés et plus, on est conduit à réaliser des réseaux dits aéro-sou dans des câbles sous plomb ; ceux-ci vont ensuite se ramifier en des câbles de moindre importance, pour finir en câbles de sept et vingt-huit paires qui aboutis à des points de concentration d'où partent des lignes aériennes. C'est sur ce principe que sont constitués la quasi-totalité des réseaux urbains en France ; il n'y a guère que Paris et Lyon qui ne comprennent que des lignes entièrement souterraines.

L'étude du téléphone automatique date de 1880. Déjà en 1900, des villes

américaines étaient entièrement équi de ces postes furent installés en Allemagne. Quel que soit le système employé, la manœuvre à exécuter par l'abonné, ainsi que son poste sont les mêmes. Le poste de l'abonné est un poste à batterie centrale, simplement com normalement au repos, placé en série sur la ligne, et actionné par un cadran. Ce cadran est formé d'une partie fixe comportant un disque sur lequel sont figurés des numéros devant lesquels peut se déplacer un disque percé de trous. On enfonce le doigt dans le trou correspondant au chiffre que l'on veut émettre et on fait tourner le cadran jusqu'à ce que le doigt rencontre une butée d'arrêt ; à ce moment on abandonne le disque mobile, celui-ci, en revenant au repos, entraîne une came isolante qui passe à travers des ressorts, au contact en position de repos. Ces ressorts sont placés en série sur la ligne de l'abonné. Cha entre eux, elle produit donc une rupture de circuit ; ces ruptures en nombre égal au chiffre composé, ont pour effet de matérialiser en quelque sorte le chiffre émis. Le rythme de ces ruptures de courant doit être déterminé avec précision : la ca doit être de neuf à onze ruptures par secondes. Cette vitesse devant être indépendante de la personne qui manipule le cadran, celui-ci n'est actif que pendant le retour au repos sous l'action d'un ressort, l'abonné ayant abandonné le ressort. Supposons que nous soyons dans une installation de cent abonnés et que l'on de interruption, puis quatre, on conçoit qu'un mécanisme au central puisse en déduire que c'est le numéro 24 qui est demandé.

Indiquons comment ce mécanisme fonctionne dans les systèmes pas à pas. Dans le système de beaucoup le plus répandu, le système pas à pas ou Stromger et ses dérivés Siémens et Halske, Automatic Electric. Co, etc., voici comment agissent ces impulsions : la ligne du demandeur aboutit à un appareil mécanique appelé connecteur, constitué par un arbre portant deux frot du demandeur, et sus disposés en 10 rangées horizontales de 10 su mouvement d'as monter l'arbre de deux rangées, puis si on l'amène dans cette rangée au quatrième contact, le frotteur relie les contacts de la ligne appelante à ceux de la ligne appelée. Il faudra donc que les deux premières impulsions émises agissent sur un organe fai Ces organes sont des électro pignon denté. On distingue deux électros, celui d'ascension et celui de rotation.

Avec le téléphone automatique, on arrive, en Suisse, à communiquer avec un correspondant se trouvant à cinquante kilomètres. Dans le programme des télépho automatiques. Dans l'exploitation du ser se complique de plus en plus avec l'automatique, c'est le comp communications. Car, dans le prix que l'on fait payer à l'abonné, intervient à la fois la durée des communications, leur nombre et la distance à laquelle on téléphone.

Dans la vie moderne, on peut dire que les réseaux téléphoniques jouent un

rôle de premier plan. C'est principalement dans le monde des affaires, des trafiquants et des agioteurs que ces appareils sont le plus utilisés.

Une particularité des communications téléphoniques, qu'on ne doit pas ignorer, c'est que le secret des communications n'existe pas. Il y a même, dépendant de la police parisienne, un système de tables d'écoute très perfectionnées où certains numéros particulièrement repérés sont l'objet d'une surveillance attentive.

Alexandre LAURANT.

Accueil

TÉLÉPHONIE SANS FIL ou RADIOPHONIE

Le problème de la radiophonie, c'est celui de la transmission du son par les ondes électro-magnétiques. Pour radiotéléphoner, il est nécessaire de disposer d'une onde entretenue pure que l'on module à la fréquence de la voix ou de la musique. Pour ce faire, on dispose d'un micro transmetteur. Le courant de sortie du microphone est, après amplification, amené à agir sur un certain point du système producteur de l'onde porteuse par l'intermédiaire

et par suite l'onde porteuse, sont modulés à la fréquence du son à transmettre. Une étude mathématique de l'onde modulée par le son, indique qu'une émission radiotéléphonique occupe toujours une bande totale de 10.000 périodes par seconde, que l'on appelle bande de modulation. Cet « encombrement » constant en fréquence varie en longueur d'onde suivant celle de l'onde porteuse. Pour une onde porteuse de 20.000 mètres, la bande de longueur d'onde encombrée ira de 15.000 à 30.000 mètres, soit un encombrement très important de 15.000 mètres. Si, au contraire, l'onde porteuse est de 300 mètres, elle s'étendra de 298 m. 5 à 301 m. 5, soit un encombrement très réduit de 3 mètres. Il en résulte que, plus on descend en longueur d'onde, plus on pourra augmenter le nombre de stations dans une bande donnée. On peut faire travailler simultanément, sans gêne réciproque, cent stations radiotéléphoniques. Tandis que dans une bande de 600 à 1.000 mètres, on ne peut en installer que vingt stations. Enfin, dernier inconvénient des grandes ondes : pour recevoir une station radiophonique travaillant sur 20.000 mètres, il faudrait se trouver dans les mêmes conditions de sensibilité que pour la bande allant de 15.000 à 30.000 mètres ; ce qui correspondrait à un récepteur de sélectivité et, par suite, de sensibilité lamentable. On ne peut donc concevoir dans le spectre des fréquences, l'existence sans brouillage, de stations situées à moins de 10.000 périodes les unes des autres. Outre le chevauchement des bandes de modulation, il importe d'ailleurs d'éviter que les ondes porteuses de deux stations voisines en longueur d'onde ne s'hétérodynent audiblement, c'est-à-dire ne produisent des battements à fréquence acoustique. Ce phénomène de l'hétérodynage audible des ondes porteuses s'est observé fréquemment au cours de ces dernières années, au fur et à mesure que les stations de radiodiffusion augmentaient. La conférence internationale de 1927 a partagé des longueurs d'ondes entre les postes des différents Etats, ce qui a permis de limiter l'encombrement des ondes.

Emission. - Avant de songer à moduler une émission, il faut que l'émission corresponde à une onde entretenue rigoureusement pure. Une pareille

condition n'est obtenue que si la tension appliquée à la plaque de la lampe oscillante est rigoureusement continue. On obtient ce résultat soit par des batteries d'accumulateurs, soit par des dynamos entraînées par moteurs élec soit enfin par courant alternatif, préalablement redressé et filtré. Il existe trois procédés principaux de modulation.

a) *Modulation par absorption.* - Autour d'une bobine de l'antenne d'émission, on entoure une ou deux spires de gros fil isolé que l'on ferme sur un microphone du type « solid back ». Le courant d'antenne induit un cou ces spires. Ce courant est modulé par les variations de résistance du microphone. De l'action secondaire des spires sur la bobine résulte la modulation du courant d'antenne.

b) *Modulation par grille.* - On intercale le secondaire d'un transformateur de modulation de rapport 50, dans le circuit grille de la lampe d'émission. Dans le schunté par une capacité de 500 micromicrofarads. Ce transformateur est placé à la partie inférieure du circuit oscillant de grille, afin d'é produiraient dans ce transformateur s'il était porté à un potentiel de haute fréquence élevé.

c) *Modulation par « choc system ».* - Une lampe oscillatrice et une modulatrice sont montées en parallèle sur un ensemble haute tension bobine à fer. Cette bobie empêcher les variations d'intensité à bas produite dans le circuit-plaque par le microphone, de se répercuter dans la partie haute tension de l'alimentation commune aux deux lampes. Le courant qui traverse la bobine à fer est constant, d'où le nom donné quelquefois à ce sys filament plaque de l'oscillatrice, se trouve en définitive schunté par la résistance espace filament plaque de la modulatrice, dont la valeur varie au rythme de la modulation. Comme le courant débité par la haute tension est constant, lorsque le courant plaque de la modulatrice augmente, celui de l'oscillatrice diminue et vice-versa : le courant plaque de l' oscillatrice suit donc fidèlement la modulation.

Réception. - Le problème de la réception en radio celui de la réception en télégra amplification à haute fréquence, une détection, puis une amplification à basse fréquence. Les différents cir d'une façon très pointue, c'est-à-dire doivent posséder un certain amortissement propre, pour être capable de recevoir, non seulement l'onde émise, mais toute la plage de la modulation qui, nous l'avons vu, occupe une bande de 10.000 périodes entourant la longueur d'onde de l'émission porteuse. Par conséquent, les réceptions de radiophonie sont toujours moins sélectives que celles de télégraphie sans fil, leur portée est aussi en général moins élevée.

Dans les récepteurs modernes, la source d'énergie n'est plus la batterie d'accumulateurs ou les piles. Les postes sont directement branchés sur le secteur qui sert en même temps d'antenne. Le circuit de chauffage du filament est constitué par le secondaire d'un transfor

de quatre volts. Si le filament est chauffé directement par le courant alternatif, on a le chauffage direct.

D'autres lampes possèdent un fil métallique, élément chauffant, qui porté au blanc, communique sa chaleur à un élément voisin dont le seul rôle est d'émettre des électrons c'est-à-dire à jouer à proprement parler le rôle de cathode. C'est le chauffage indirect ou par rayonnement. Pour assurer le potentiel positif des plaques le courant alternatif du secteur, après avoir été en général survolté, est redressé et filtré.

Les lampes à écran sont des lampes dans lesquelles la capacité grille plaque est annulée par la présence d'un écran. Ce sont les meilleures lampes amplificatrices à chauffage indirect.

Les récepteurs modernes de radiophonie sont tous livrés dans une boîte ou « Midget » comprenant un haut-parleur. Ce haut-parleur est un reproducteur de sons puissant, composé d'un dispositif moteur transformant les vibrations mécaniques en vibrations provoquant la vibration de l'air, pavillon, écran, etc... Le haut-parleur permet de faire entendre un concert dans toute une salle, et les spéciaux de plein air, dans un rayon de quelques kilomètres.

Les haut-parleurs doivent être placés à la sortie d'une amplification basse fréquence d'autant plus poussée que le volume du son désiré est plus grand. Pour les auditions de petite intensité, une puissance modulée de 0,5 watt suffit. Pour les auditions plus fortes, il faut 1, 2, 3 voire même 5 watts modulés ou plus. On appelle moteur d'un haut-parleur le dispositif dans lequel les courants téléphoniques se transforment en mouvements mécaniques de même fréquence. Ces moteurs sont actuellement construits suivant deux types principaux : les moteurs électromagnétiques et les moteurs électrodynamiques. Les électromagnétiques conviennent particulièrement aux auditions de moyenne puissance habituellement recherchées par les amateurs. Les modèles les plus simples sont basés sur le dispositif Ader, diaphragme circulaire plat, ou sur le dispositif Brown, à anche. Le diaphragme peut attaquer l'air du pavillon intermédiaire d'un pavillon. Le diaphragme est solidaire mécaniquement, L'anche n'attaque jamais directement l'air d'un pavillon ; cette attaque se fait par l'intermédiaire d'un cône, en aluminium dans le haut-parleur Brown.

Dans les moteurs dont il vient d'être question, le diaphragme se trouve dans un champ, uniforme que les oscillations à transformer en sons de fréquence double de la fréquence d'attaque et le diaphragme est solidaire mécaniquement, L'anche n'attaque jamais directement l'air d'un pavillon ; cette attaque se fait par l'intermédiaire d'un cône, en aluminium dans le haut-parleur Brown.

Un réglage de l'entrefer, c'est-à-dire de la distance entre les pièces polaires et le diaphragme ou l'anche, est très utile dans ces haut-parleurs. Plus cet entrefer est réduit, meilleures sont la sensibilité et la puissance du haut-parleur. Mais, ici

comme dans le cas d'un écou les pièces polaires, il en résulterait une déformation considérable des sons, le fameux bruit de « casserole ». L'entrefer sera donc réglé de telle façon que, pour une intensité donnée de réception, intensité dépendant de la station d'émission et de la puissance de l'amplificateur utilisé, le diaphragme ou ce qui en tient lieu ne vienne jamais en contact avec les pièces polaires des électro entrefers devrait s'effectuer ainsi sur chaque audition.

Un perfectionnement des moteurs simples, mais un peu primitifs, qui précèdent, est constitué par le mo relai polarisé. Dans ce moteur, on règle la position d'équi manière qu'elle coïncide avec le plan équidistant des pièces polaires.

Un dispositif plus récent encore est celui du moteur à quatre pôles où chaque groupe de deux pôles agit en sens contraire sur l'anche. Le point fixe de l'anche se trouve à son centre de gravité.

Moteurs à deux pôles et moteurs à quatre pôles ne présentent pas en général de réglage de l'entrefer. Cet entrefer est réglé une fois pour toutes par le constructeur.

En général les dispositifs à moteurs électromagnéti rendement. Leur sensibilité est assez poussée pour qu'ils puissent être dans certains cas montés immédiatement à la sortie d'une détectrice à réac potentiels haute fréquence suffisamment élevés.

Malheureusement le moteur électromagnétique pré une cause de distorsion et une cause de reproduction médiocre des fréquences acoustiques basses si nécessaires à la fidélité des auditions.

En effet, au cours de ses vibrations, l'anche se rap pièces polaires ; l'action magné comme le montre la loi de Coulomb, cette action est inversement proportionnelle au carré de la distance ; l'action antagoniste de cette action magnétique est pro un ressort qui crée une « force de rappel » inversement proportionnelle à la distance.

De l'inéga inégalité entre les vibrations électriques lancées dans les enroulements et les vibrations mécani d'harmoniques. On peut remédier à ce dé acoustique.

D'autre part, pour que la sensibilité soit bonne, l'es l'anche d'un haut parleur électromagnétique, entrefer, est rendu aussi petit que possible ; le ressort de rappel est très tendu, afin que les vibrations de grande amplitude de l'anche n'amè contact qui produirait des bruits désastreux. Les notes basses, correspondent justement à des vibrations d'am ces notes soient mal reproduites par les hauts parleurs électromagnétiques.

Le moteur électrodynamique est constitué par une bobine mobile dans un champ permanent de forte intensité, créé par un puissant électro-aimant excité en

continu ou en alternatif redressé et filtré. Le courant télésons est lancé dans une bobine mobile qui est solidaire d'un cône, en carton ou en étoffe bakérisée, à bords guidés, chargé de commu environnant. Comme la bobine mobile est le plus souvent de faible résistance, il est nécessaire de la coupler au dernier circuit plaque de l'amplificateur par un transformateur abaisseur convenablement calculé. Ce transformateur est généralement compris dans le châssis du haut-parleur.

Ici l'entrefer reste absolument constant, la bobine mo parallèlement à son axe des dépla reproduites avec une fidélité absolue. L'équipage étant d'au notes élevées sont également res dans la bobine mobile par les courants de sortie de l'amplificateur dont on dispose, le haut-parleur électro normalement des puissances modulées consi Pour loger la bo d'autre part, la faiblesse des champs fournis par la bobine mobile oblige à disposer d'un champ perma alimenté par une source locale, alternatif redressé et filtré par exemple ; c'est cet électro-aimant que l'on appelle l'excitation du haut-parleur électro nécessité de cette excitation en continu, contribue à compliquer l'emploi de ces hauts parleurs, aussi a-t-on proposé des électrodynamiques dans les magnétique est créé par un puissant aimant permanent. Les défauts de ces électrodynami volumineux) et la tendance à se désaimanter, désaimantation lente, mais néanmoins sensible.

Le haut-parleur électrodynamique est l'appareil fidèle par excellence. Il procure des auditions très puissantes qui donnent l'illusion de la présence réelle des artistes et des orchestres, but recherché de tous les fervents de bonnes reproductions. Son défaut est la complication d'attaque, d'amplifications, et d'emploi, et son excitation spéciale.

La radiophonie, à sa naissance, a été saluée d'enthousiasme à cœur la libération des individus, libération de l'ignorance aussi bien scientifi servis à ceux qui veulent bien capter les ondes, on aurait aimé des discussions philosophiques ou politiques entre les leaders des différentes opi aurait pu choisir dans ce magnifique exposé public des idées celles qu'il préfère, auxquelles un souffle plus généreux lui fait sentir qu'elles approchent plus que les autres de la vérité. Par la volonté des gouvernants, la censure a été constituée, censure toujours dirigée vers les mêmes aspirations. Seules, la mo doctrine politique qui encense les maîtres de l'heure ont droit de se faire entendre. La radio se présente actuellement, pour un esprit critique, indé plus magnifique entreprise de bour gouvernement. Comme ils sauraient, en cas de menace de con discours enflammés, écoutés de tous les foyers, faire pencher les hésitants de leur

côté, et fortifier la foi des patriotes attiédés.

Alexandre Laurant.

Accueil

TÉLESCOPE n. m. (du grec *télé*, loin, et *skopein*, examiner)

Le télescope est un instrument d'optique, fondé sur les propriétés des miroirs et servant à obser les deux instruments fondamentaux pour l'étude des étoiles.

La lunette se compose de deux lentilles convergentes : l'objectif et l'oculaire. Elle est destinée à obtenir une image agrandie d'un objet situé à une distance infinie. L'objectif fournit de l'objet une image située dans le plan local de cette lentille. L'image ainsi fournie, réel au moyen de l'oculaire de la même façon que dans le microscope (voir ce mot).

Le télescope diffère de la lunette astronomique et de la lunette terrestre en ce que l'image primitive se pro lieu de se reproduire par réfraction au travers d'un objectif. Il se compose donc du miroir concave qui joue le rôle d'objectif et d'une lentille convergente jouant le rôle d'oculaire. Le miroir concave fournit d'un objet quelconque se trouvant à l'infini, une image réelle se trouvant dans le plan local du miroir, réelle et renver rapport à l'objet. Mais on ne laisse pas cette image se former, on intercepte les rayons réfléchis qui concourent à sa formation au moyen d'un autre petit miroir plan incliné à 45 degrés sur l'axe principal du miroir. Ce miroir-plan reporte l'image de l'objet dans une direction perpendiculaire à la première, le foyer se trouvant lui-même rejeté. On observe l'image réelle en se servant d'une lentille convergente fonctionnant comme loupe et on obtient ainsi de l'objet observé, une image virtuelle renversée par rapport à l'objet.

Cet appareil est donc, à tout point de vue comparable à la lunette astronomique et son éclaircissement obser grossissement est égal au rapport de la distance locale du miroir con la distance locale de l'instrument. Dans les grands télescopes modernes, l'oculaire n'est pas une simple loupe, mais un oculaire composé fonctionnant comme un véritable microscope.

Comme l'oculaire des télescopes peut être différem réflecteur, cette disposition variable de l'oculaire nous donne trois types de télescopes, à savoir : télescopes de Grégory, de Newton, de Cassegrain.

Dans le modèle le plus usité (télescope de Newton) pour observer l'image observée au foyer du miroir, un petit miroir plan ou un prisme à réflexion totale est disposé en avant de ce point. Il renvoie le rayon lu l'oculaire qui est placé sur le côté du tube et monté à crémaillère. Dans les modèles de Grégory, le miroir concave est percé d'un trou au centre, trou par lequel passent les rayons lumineux qui sont alors réfléchis par un second miroir concave placé en

avant du foyer. Au lieu d'être incliné comme dans le type précédent, ce miroir est normalement placé afin que l'image locale puisse être reprise par l'oculaire placé comme dans une lunette ordinaire. Le télescope du troisième type (Cassegrain) est disposé de même, mais la seule différence consiste en ce que le petit miroir est convexe au lieu d'être concave.

Le professeur Grégory, inventeur du télescope qui porte son nom, s'était borné à en donner la description dans un ouvrage, *Optica promota*, publié à Londres en 1636. Mais ce ne fut qu'un siècle plus tard, vers 1730, qu'il fut construit.

Newton employait, pour ses télescopes, des miroirs sphériques en bronze, mais ceux-ci s'altéraient vite au contact de l'air ; on était obligé de les repolir. Or, en les repolissant, on risquait fortement de les déformer ; l'opération, de ce fait, devenait assez compliquée et aussi coûteuse que pour l'établissement d'un miroir neuf.

Foucault, le premier, remplaça les miroirs métalliques par du verre argenté. Actuellement, pour fabriquer un miroir de télescope, on commence par creuser, dans un bloc de cristal, une surface concave parfaitement régulière ; on argenté le verre en y déposant, par un procédé chimique, un précipité à base d'argent. On repolisse à nouveau le verre qui n'a subi aucune altération.

Comme on vient de le voir, il existe des différences profondes entre les lunettes astronomiques ou réfractives. Les différences proviennent des avantages et des inconvénients inhérents à chacune. Plus maniables et moins encombrantes, les lunettes astronomiques, d'une façon plus commode, les télescopes donnent moins de clarté et ne supportent pas d'aussi forts grossissements. Néanmoins, leur usage est très répandu. On les utilise notamment pour certaines recherches de spectroscopie, en particulier pour celles qui utilisent les radiations ultra-violettes. Tous les grands observatoires en possèdent un. Le plus puissant instrument du monde, découvert, grâce à lui, de véritables merveilles célestes, notamment la planète Uranus. Le plus puissant instrument du monde actuellement aux Etats-Unis, à l'observatoire de Lick (Californie). Son miroir a 2 m. 57 de diamètre et pèse 4.500 kilos.

L'époque de l'invention des télescopes est inconnue. Certains indices permettent de conclure que quelques physiciens ont dû connaître, depuis les temps les plus anciens, des instruments de ce genre. Mais la question de savoir si ces instruments étaient de simples tubes ou s'ils étaient munis de verre, reste indécise. On n'a, jusqu'ici, rien trouvé de positif à ce sujet. Les premières tentatives concernant la construction de télescopes remontent au dix-septième siècle et il est probable que le célèbre mathématicien Jacques Méchain a eu une grande part à l'invention du télescope. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1608 il remit aux Etats Généraux un écrit contenant la description exacte de son instrument mais en affirmant en même temps qu'un autre avant lui avait dû construire un instrument analogue. Cet autre semble avoir été l'opticien hollandais Hans Lippershey. La question de savoir si, à cette époque, on n'inventa pas de télescopes dans d'autres

pays n'est pas résolue. Ce qui n'aurait rien d'étonnant étant donné qu'à partir du commencement du XVII^{ème} siècle, les nouveaux instruments se répandirent dans tous les pays et, au bout de peu de temps, beaucoup de savants en possédèrent.

Les premiers télescopes, appelés télescopes hollandais d'origine, étaient peu propices à l'étude des astres, leur agrandissement étant très faible. Les véritables télescopes astronomiques.

Les savants des périodes suivantes surent utiliser ces instruments avec la plus grande précision et, grâce à eux, ils arrivèrent à reconnaître des vérités nouvelles jusqu'alors inconnues. En dehors des connaissances positives que ces instruments nous ont appris, ils ont encore été, par ailleurs, très utiles à l'humanité. Toutefois, la scolastique et l'Eglise s'opposèrent à toute vérité nouvelle. Les hommes qui, les premiers, annoncèrent au monde les faits nouveaux reconnus à l'aide du télescope furent exposés aux dangers qui, à cette époque, menaçaient les chercheurs. Mais, malgré le fanatisme des obscurantistes, la vérité ne s'en fit pas moins jour et, après de longs et durs combats, la science, par ces conquêtes impérissables, emporta définitivement les préjugés.

- Charles ALEXANDRE.

TELESCOPE

C'est un instrument optique utilisé pour l'examen des objets éloignés. On peut différencier les télescopes en deux classes, suivant la nature de leur objectif :

Les télescopes dioptriques ou lunettes. – Ils ont pour objectif une lentille convergente.

Les télescopes catoptriques ou télescopes proprement dits. - Ils ont comme objectif un miroir concave.

1^o LUNETTE. - Principe. - La lunette a pour but de remplacer la vision directe d'un objet par celle d'une image virtuelle, vue sous un plus grand angle, et placée à la distance la plus favorable à la vision.

Généralement, une lunette est constituée par deux systèmes optiques :

a) *Un objectif convergent*, donnant de l'objet que l'on regarde, généralement éloigné, une image réelle et renversée, située sensiblement dans son plan focal.

b) *Un oculaire*, transformant cette image réelle en image virtuelle redressée et agrandie.

Pour la mise au point, l'œil se place au cercle oculaire virtuelle de l'objectif donné par l'oculaire. En faisant varier la distance de l'objectif à l'oculaire, on arrive à faire occuper à l'image virtuelle de l'observateur la voit sans accommodation. Cette distance varie suivant les caractéristiques de l'œil de l'observateur. La mise au point est réalisée par le déplacement de deux tubes concentriques contenant l'un l'objectif, l'autre l'oculaire. Par extension, on a donné à ce mouvement de deux tubes l'un dans l'autre le nom de

télescopique.

Dans une lunette, il est utile de considérer le grossissement, le pouvoir séparateur, le champ et la clarté.

Le grossissement, c'est le rapport entre les images rétinienne, d'un même objet, vu à l'œil nu, puis à tra le rapport entre le diamètre de l'objet vu à l'œil nu et le diamètre apparent de l'image donnée par l'instrument.

Le pouvoir séparateur, c'est la distance angulaire minima perceptible, à travers l'instrument. Théorique optique, c'est-à-dire n'ayant ni diffraction ni aberration proportionnel au gros de chances de distinguer les détails d'un objet. Mais n'oublions pas que par suite des défauts signalés plus haut, commun à tous les instruments d'optique, l'image d'un point est une petite tâche, et on ne pourra séparer visuellement deux points que si la distance des deux tâches est plus grande que leur diamètre commun.

Le champ d'une lunette, c'est l'angle solide ou cône comprenant toute la région de l'espace observée, pour une position fixe de la lunette.

On distingue deux sortes de champs, le champ réel ou de pleine lumière et le champ apparent. Un point lumineux est situé dans le champ de pleine lumière ou dans le champ apparent suivant que le faisceau lumineux par l'objectif de la lunette rencontre en entier ou partiellement les systèmes intérieurs.

Pour étudier la clarté d'une lunette, disons quel par clarté d'un objet. C'est la quantité de lumière qu'il envoie sur la rétine de l'observateur. Elle est donc proportionnelle à l'éclat de l'objet et, inversement proportionnelle à l'ouverture de l'iris, car l'œil accommode toujours pour éviter les changements dans la lumière totale reçue.

On définira la clarté d'une lunette par le rapport entre l'éclairement de l'image rétinienne de l'objet, vu à l'œil nu ou à travers la lunette, l'iris de l'œil de l'observateur étant dans les deux cas à la même distance de l'œil théorique, ce rapport est égal à 0,9.

Ces différentes qualités d'une lunette, qui sont d'ailleurs les mêmes pour d'autres instruments d'optique, sont contradictoires. Par exemple, en augmentant le grossissement, on n'améliore pas le pouvoir séparateur, on diminue sûrement le champ et la clarté. Suivant le but poursuivi, on développera certaines d'entre elles au détriment des autres.

Différentes sortes de lunettes. - La lunette astronomique indique, sert à l'étude des objets célestes. L'oculaire n'aura pas à redresser l'image donnée par l'objectif.

La lunette terrestre, au contraire, devra donner la même orientation à l'image qu'à l'objet. Ce redressement s'obtient :

Par système de lentilles ; on a, alors, la lunette ter longue-vue.

Par système de prisme ; on a, alors, la lunette à prisme ; par l'oculaire lui-même, qui est divergent, on a la lunette de Galilée.

2° *Télescope*. - Un télescope, c'est une lunette dans laquelle on a remplacé la lentille objectif par un miroir concave. L'image donnée par ce miroir est examinée par un oculaire ordinaire à deux verres, après interpolation sur les fais objectifs sans entraver la propagation des rayons. Souvent, ce dispositif n'a qu'une action orientée des qualités optiques du télescope qui se définissent comme celles des lunettes.

Miroirs des télescopes. - Les premiers télescopes comportaient comme objectif un miroir sphérique en bronze poli. Les aberrations de sphéricité de tels miroirs permettaient que l'emploi d'oculaires peu puissants ; par suite, les instruments devaient atteindre des dimensions considérables pour avoir des grossissements notables. En outre, le pouvoir réflecteur du bronze atteignait rarement 0,75 pour les miroirs polie. Foucault fit faire un grand progrès aux télescopes en introduisant les miroirs paraboliques en verre argenté, et en étudiant les moyens de les tailler et de les vérifier. De tels miroirs sont rigoureusement stigmatiques pour un point à l'infini dans la direction de l'axe. Ils le sont sensiblement pour les points à l'infini dans des directions voisines, c'est-à-dire pour tous ceux du champ du télescope.

Outre cet avantage important résultant de leur forte réflectivité, les miroirs argentés ont un pouvoir réflecteur métalliques. Lorsque la clarté de l'instrument baisse, par suite de l'altération de l'argenteure, il suffit de le dissoudre par l'acide azotique et de réargenter le miroir beaucoup moins coûteuse et moins délicate.

Tous les miroirs de télescopes modernes sont paraboliques en verre argenté. Ils ne diffèrent des miroirs de Foucault que par une épaisseur de verre beaucoup plus grande, ce qui en facilite le montage et réduit les déformations.

Equatorial. - Les lunettes astronomiques et les télescopes employés montés sur équatorial. On désigne ainsi une monture mobile, qui, à l'aide d'un mouvement d'horlogerie, donne à ces instruments un déplacement perpendiculaire à l'axe de l'instrument observé ne quitte pas le champ de l'appareil sans cette monture équatoriale ; avec les appareils à fort grossissement, on ne pourrait faire aucune observation de grande dimension, l'observateur avec l'instrument l'œil de l'observateur est remplacé par un appareil photographique, ce qui permet de découvrir des astres que l'œil, même appliqué à l'oculaire, n'arrive pas à distinguer.

Un artifice astucieux permet de se passer de la monture équatoriale. Il suffit

de regarder la région du ciel à laquelle on s'intéresse non pas directement mais par l'intermédiaire d'un miroir en deux parties dont une moitié est fixe, l'autre suit le mouvement apparent des astres, à vitesse moitié. C'est le cœleostat.

Réticule. - Dans l'astronomie de position, pour les travaux d'arpentage, dans tous les cas où l'on a à mesurer un point particulier. On l'observe à travers des lunettes en fils en croix, placés au foyer de l'objectif. C'est le réticule. Les appareils peuvent alors se déplacer par rapport à leur monture, ces déplacements étant mesurés sur des cercles gradués en angles. On peut même mesurer ces déplacements dans des plans perpendiculaires. Il faut rattacher à cette famille d'instruments de mesure, le théodolite et le sextant des navigateurs.

Galilée étudia le premier télescope et ses études commencèrent d'abord sur la lune.

Du temps de Huygens, Hévelius, Cassini, Bianchini, qui vivaient au XVII^{ème} siècle, on s'évertua à construire des lunettes monstres mesurant plus de 100 pieds. Mais l'imperfection de ces instruments ne permettait guère un grossissement de plus de 2.000. Parmi les télescopes les plus grands, on cite le grand télescope de Lassell, la lunette de l'observatoire de Washington. Des appareils modernes, le plus important est le télescope du Mont-Wilson. Son miroir a deux mètres cinquante de diamètre et il pèse 4 tonnes. Il est abrité dans un bâtiment entièrement en acier et recouvert d'un dôme ou coupole hémisphérique mobile de 17 m. 70 de diamètre. Un volet permet de découvrir dans ce dôme une ouverture de 5 mètres de largeur par laquelle se font les observations.

Parmi les découvertes qui précédèrent l'époque scientifique moderne, celle du télescope fut une des plus fécondes en résultats.

Au point de vue philosophique, ces appareils ont permis de réfléchir sur les mondes lointains. Toute la doctrine religieuse, qui faisait de la terre le centre de l'univers, subit un rude assaut. Dans la lutte que se livrent journellement la science et la foi, qu'on le veuille ou non, ce qui est gagné par l'une est perdu par l'autre, et nous pouvons dire que le télescope est une étape d'émancipation pour la pensée humaine.

– Alexandre LAURANT.

Accueil

TÉLÉVISION

C'est le problème de la transmission à distance des images, que cette transmission soit effectuée avec fil ou sans fil. Cette technique n'est pas ré déjà en 1855, on envoyait des télégrammes de dessins ou d'autographes. Les images étaient tracées avec de l'encre conductrice sur un papier isolant. L'ex lieu par contact, et la réception était basée sur la décomposition électrochimique.

La reproduction des images à distance est condi réalisables pour l'émission et la réception et par les procédés de transmission : transmission sur fil ou radioélectrique.

Dans l'état actuel de la technique, il n'est pas possi coup l'ensemble d'une ima nombre d'éléments qui sont transmis successivement et rassemblés à la réception. On se trouve donc en face de cinq problèmes :

Transformation de la lumière en courant électrique ;

Décomposition et exploration des images ;

Modulation de la lumière par un courant variable ;

Reconstitution de l'image à la réception ;

Synchronisation des mouvements de décomposition et de reconstitution ;

Transformation de la lumière en courant. - C'est la cellule photoélectrique qui permet cette transforma métal alcalin est déposée sur une partie de la pa laisser pénétrer la lumière. Au milieu de l'ampoule se trouve un anneau métallique formant anode ; le métal déposé est, lui l'extérieur par un fil et forme cathode ; entre l'anode et la catho pile. Dans l'obscurité, le courant traversant la cellule est négligeable, mais dès que celle proportionnel au flux lumineux reçu.

Décomposition et exploration. - Il est impossible ac d'un seul coup une image tout entière ; on la décompose alors en un très grand nombre de points que l'on transmet successivement. Si ces points sont suffisamment rapprochés, l'œil qui re sensation de la continuité. Un tel procédé est em typographique des photographies. Le nombre de points de la décomposition est d'autant plus élevé que l'on désire obtenir une repro obtenir la décomposition voulue, on explore l'image à transmettre par lignes suc

la hauteur de cette région est naturellement égale à la largeur des bandes de dé

mécaniques ou électriques permettent de déplacer cette région tout le long d'une ligne, puis, immédiatement après, sur la suivante et ainsi de suite.

Comme le mouvement de déplacement est continu, il n'y a pas, à proprement parler, une série de points dis n'est pas égale à celle d'une reproduction typographi traduit pas, à un instant donné, l'éclairement d'une région de l'original, mais bien une sorte de moyenne entre son éclairement et celui des régions très voisines.

L'exploration que nous venons de décrire est natu façon identique du côté de la réception, de telle sorte que, à un instant donné, les régions correspondant à l'émission et à la réception se trouvent placées de façon homologue sur des figures égales ou semblables.

L'image à transmettre, en téléphotographie, est en animé d'un mouvement héli lentille concentre sur une portion de la surface de cette image la lumière provenant d'une source ponctuelle. Tout près de cette partie éclairée se trouve un micro objectif qui recueille les rayons réfléchis et les envoie sur la cellule photoélectrique. Un diaphragme limite la lumière atteignant la cellule à celle qui provient d'une très petite région de la partie éclairée et qui correspond à l'élément. Dans ces conditions, quand le cylindre en tournant se sera déplacé de toute sa longueur, tous les points de l'image seront passés dans la région éclairée et auront donné lieu aux courants à transmettre.

Pour les reproductions les plus fines, le point d'ima hauteur d'environ 0,2 millimètres, pour les reproductions grossières, ces dimen atteignent 0,5 mm. Le cylindre tourne générale seconde.

En télévision, le principe de l'exploration est le mê mais la réalisation est très différente. En effet, non seulement l'original n'est généralement pas représenté sur une feuille, mais à la ré enregistrement, mais vision directe. Il faut alors explorer toute la surface utile dans une durée inférieure à celle de la persistance de l'impression lumineuse sur l'œil pour que, au moment de l'exploration du dernier point, le premier soit encore vu. On estime, en général, que l'impression lumineuse persiste pendant 1/16 de seconde, mais les durées d'exploration utilisées varient entre 1/10 et 1/25 de seconde.

Naturellement, dès qu'une exploration est terminée, une autre doit commencer, de façon à donner l'impression d'une vue continue.

Pour obtenir ces résultats, le procédé le plus simple et déjà fort ancien - il date de 1884 - est celui du dis fait un tour pendant la durée d'une exploration ; il est percé de trous disposés en spirale. Une source lumineuse envoie, grâce à une lentille, un faisceau parallèle la région traversée par les trous pendant la ro

passent par ces trous arrivent sur l'objet. Le pas de la spirale est égal à la hauteur de l'image et la distance entre les deux trous est égale à sa largeur ; on voit aisément que, pendant la rotation du disque, les pinceaux lumineux suc l'objet en y traçant des petites bandes que la dimension des trous rendra positives. Le nombre de trous varie de 30 à 100 environ.

Autour de l'objet, et en avant de lui, sont disposées de grosses cellules, montées en parallèles et placées de façon à pouvoir recueillir la lumière provenant de tous les points de l'objet.

Modulation de la lumière par un courant variable. - Il existe d'assez nombreux procédés pour réaliser cette modulation : le plus simple, théoriquement, et le plus employé pour la télévision est basé sur la décharge dans les gaz. Si l'on applique une tension convenable entre deux électrodes intérieures à un tube contenant un gaz sous faible pression, ce dernier laisse passer un certain courant et devient lumineux. Les gaz employés sont l'argon, le néon ou l'hélium ou un mélange des deux derniers sous une pression de quelques millimè employées sont de l'ordre de 150 à 250 volts et, dans des conditions convenables d'emploi, la brillance est sensiblement proportionnelle au courant d'alimentation.

L'inertie de ces lampes est négligeable.

Réceptions phototélégraphiques. - Le mode d'explo celui décrit pour l'émission.

Un papier sensible est enroulé sur le cylindre placé dans une enveloppe imperméable à la lumière et dans laquelle pénètre un petit tube amenant la lumière modulée de la lampe à cathode creuse. Ce tube se termine par un diaphragme placé au contact du papier sensible et dont l'ouverture a les dimensions du point d'image. La région éclairée est identique à celle qui, sur l'origi la cellule photoélectri concentre la lumière de la source dans la région utile.

Pour la réception en télévision, on peut encore faire usage de disque de Nipkow. La lampe à surface lumi Nipkow, identique à celui employé à l'émission et l'on regarde ses trous défiler devant la plaque. Comme la brillance de cette plaque est à chaque instant proportionnelle à l'éclairement du point de l'original éclairé au même mo conçoit facilement que si les deux disques tournent en synchronisme et ont la même phase, on verra des points ayant une brillance correspondante a ceux de l'original, au même instant et à la même place.

Synchronisation. - Pour que les images soient net la vitesse de rotation de l'analyseur à l'émission et à la rotation soit identique. Il faut, de plus, qu'ils soient en phase, c'est-à-dire occu position au même instant. La première condition, identité de vitesse, est réalisée par diapason étalon. La deuxième, la concordance de phase, est obtenue en général par méthode stroboscopique.

Amplification. - Elle se fait selon les procédés habi basse fréquence ; mais on peut remarquer tout de suite qu'en phototélégraphie, les

courants à amplifier pourront avoir une fréquence extrême est uniforme dans une réstater constant pendant quelques secondes. Il serait alors nécessaire d'employer des amplificateurs à courant continu. Si l'on peut admettre leur emploi à l'émission dans certains cas particuliers où des techniciens avertis peuvent les surveiller, on doit les rejeter pour la réception courante.

On tourne alors la difficulté en provoquant des interruptions régulières de la lumière reçue par la cellule, de telle sorte que les courants à amplifier soient des courants alternatifs, modulés par les variations de l'original. Si l'emploi d'une fréquence auxiliaire ne se trouvait pas justifié par les facilités apportées à l'amplification, il s'imposerait d'ailleurs pour les transmissions sur câbles, car ceux-ci ne supportent pas des fréquences supérieures à 100 ou 200 par seconde. La fréquence de rupture, conditionnée par le mode de transmission, est comprise entre 1.000 et 2.000 par seconde,

Ainsi, actuellement, la télévision se contente de la transmission d'images. Ce qui, pour les services de la presse, par exemple, est déjà un résultat pratique fort appréciable. Mais il est évident que la transmission de scènes animées déclencherait un plus grand enthousiasme. La solution complète viendra certainement un jour, mais ce sera peut-être par une voie radicalement différente de celles employées aujourd'hui ; par exemple, par une méthode qui, supprimant le balayage, permet de passer d'un seul coup une image entière, comme, en radiophonie, on transmet d'un seul coup tous les sons d'un orchestre, si nombreux que soient les exécutants.

- Alexandre LAURANT.

Accueil

TEMPÉRAMENTS (ET GOÛTS)

Les besoins phy aavidité entraîne l'activité. La sensibilité, qui est caractéristique de la matière vivante, se différencie de l'émotivité dans la fonction cérébrale, en particulier chez l'homme. L'aavidité, l'activité, la sensibilité (et plus spécialement l'émotivité) déterminent le tempérament de chaque individu.

Le tempérament est héréditaire, mais il ne se transmet pas en tant qu'entité distincte et réelle. Il est la résultante imprévisible de plusieurs caractéristiques héréditaires venant d'ancêtres divers. Si donc les tempéraments sont héréditaires, et s'ils sont peu modifiables sinon dans certains cas et avec un traitement endocrinien, par exemple, ils échappent pourtant à un fatalisme étroit de transmission uniforme. Leurs variations sont dues au fonctionnement des glandes endocrines et à l'interaction encore mal connue des autres organes.

Sensualité et aavidité sont primitivement la conséquence des besoins des organes. Les besoins alimentaires et les besoins sexuels n'agissent pas seulement sur la sensualité et d'aavidité. Ils agissent sur l'organisme entier et sur le caractère. Un gros mangeur ou un individu ayant des besoins sexuels très développés n'ont pas la même morale ni la même moralité. Malgré l'éducation, la politesse et la maîtrise de soi, leur caractère est différent.

Il existe aussi l'aavidité de l'exercice musculaire, l'aavidité de savoir, etc. Toutes ces aavidités, quelles qu'elles soient, dépendent du fonctionnement de l'équilibre des appareils digestif, sexuel, musculaire, respiratoire et de l'activité correspondante, qui est enfin influencée par le fonctionnement des glandes endocrines (thyroïde, surrénale, hypophyse, etc.).

Prenons l'exemple de la paresse (tendance à l'inactivité) considérée autrefois et souvent encore aujourd'hui comme un défaut moral, qu'on améliore avec les services du surmenage musculaire ou cérébral. Elle peut être aussi la conséquence d'une insuffisance génitale : les castrats sont lents, mous et poltrons. Elle peut être la conséquence d'une insuffisance surrénale, d'une insuffisance hypophysaire, d'une insuffisance musculaire (faiblesse physique), d'une insuffisance respiratoire ou cardiaque, etc. On constate la paresse au moment des poussées de croissance tuberculeux méconnus, chez les paludéens, chez ceux qui souffrent d'intoxication chronique, chez les arriérés mentaux, les

faibles d'esprit, les déséquilibrés.

Et au point de vue moral que de nuances où l'accu qu'un moyen trop commode pour le pédagogue de mettre à couvert sa propre responsa

il faut faire une part plus grande à leur activité physique et veiller à une alimentation rationnelle, d'où notamment les boissons alcoolisées et le café seront exclus. Une éducation trop sévère ou trop fantasque provoque des chocs émotifs et dépressifs répétés et amène une anxiété, une indécision, un désé Une instruction ennuyeuse, dis Combien d'enfants, prétendus paresseux, sont simple l'enseignement qu'ils reçoivent ! Enfin la paresse des adultes vient parfois de ce qu'ils sont astreints à une besogne qu'ils n'ont pas choisie, et pour laquelle ils n'ont ni goût, ni aptitude, ni intérêt pécuniaire. Reste la paresse qui est due à l'influence du milieu, milieu de vie facile, milieu d'oisiveté et de noce, où les adolescents, et surtout les adolescentes, peuvent se laisser engluer.

Les mêmes causes physiologiques, et en particulier la thyroïde, influent également sur la sensibilité (émotivité) ou l'apathie, etc.

Elles déterminent donc le tempérament et par consé caractère, suivant l'activité fonctionnelle plus ou moins grande de chacune d'elles, et suivant leur association, entraînant ainsi les comportements les plus divers.

Là-dessus s'ajoutent les sentiments acquis au cours des âges, grâce à la vie sociale et transmis par héré primitif, en ce sens qu'il apparaî t déjà assez tôt dans la série animale. A cause de la longueur de l'enfance, où les « petits d'homme » ont besoin de protection, il s'est développé davantage que dans les autres espèces animales. La douceur, le souvenir, la reconnaissance de cet amour et de cette protection se sont enracinés au cœur des enfants, même devenus grands. Point de départ d'une affectivité plus étendue, et qui s'est dé

pères, sur les petits. Amitié fraternelle entre camarades de la même génération. D'autre part, l'émotivité a été développée par les heurts de la vie en société, par la répression brutale exercée par la collectivité en cas de défaillance. La crainte et l'humilia

d'autrui à l'orgueil et à l'esprit de domination, qu'entretient la servilité craintive des faibles et que favorise l'inégalité sociale grandissante. Ces divers sentiments ont créé l'amour-propre, sorte de sensibilisation aux chocs moraux.

La conscience morale, qui est l'amour-propre vis-à venue plus tard. Elle a fini peu à peu par constituer le fondement de la nouvelle morale, La toquade de Socrate était d'apprendre à chacun à se juger soi-même. Les stoïciens surtout ont érigé en prin Pendant ce temps, les religions elles-mêmes évoluèrent. A la place des anciennes religions de clan, de tribu ou de cité qui « poursuivaient un intérêt collectif de caractère temporel » (Loisy) et qui ont vécu tant que le clan, la tribu ou la cité ont eu une vie indépendante, les reli qui devait triompher, celle du Christ, ne s'occupaient plus que du bien spirituel des

individus et de leur bonheur dans l'immortalité. Ainsi elles ont habitué leurs fidèles à l'examen personnel de conscience.

Mais la conscience morale ne s'oppose pas toujours à l'esprit de domination, et, prenant la forme de puritanisme, méprise et de dominer ceux qui ne sont pas purs comme eux.

Les sentiments affectifs, ainsi créés, sont tellement implantés en nous que les philosophes les considèrent comme innés. En réalité, ce sont là réflexes coordonnés, acquis peut-être depuis des centaines de milliers d'années. On rencontre encore aujourd'hui des gens chez qui les sentiments affectifs sont restés à des stades de développement fort différents. L'amour-propre, par exemple, n'est pas le même chez tout le monde. Les uns ne montrent qu'une réaction obtuse et qui frise l'indifférence, tandis que beaucoup d'autres ne sont sensibles qu'à l'opinion d'autrui, et que d'autres enfin, qui ne sont encore qu'une minorité, sont surtout sensibles à leur propre et silencieux examen même où nous sommes des infantiles ou des primitifs, d'autres à différents degrés, enfin des adultes ou des civilisés. Et chez le même individu les réactions affectives ne font pas toujours un tout harmonieux.

L'éducation n'agit pas directement sur les tempéraments, mais indirectement sur les caractères dans le domaine affectif. Elle aura surtout de l'influence sur les enfants pourvus d'une affectivité déjà développée (sur les émotifs). Elle s'efforcera de favoriser chez les autres, par la confiance et l'amour, une affectivité plus grande. Elle n'aura presque pas d'influence ou pas du tout chez ceux qui en sont dépourvus et qu'on dénomme les pervers (mental insanity), et qui ne sont qu'en petit nombre.

En somme, tempérament et affectivité déterminent des caractères extrêmement différents les uns des autres et dont les comportements varient en conséquence. C'est ainsi que l'avidité (tempérament) et l'orgueil (sentiment) engendrent l'esprit de domination, tandis que l'apathie (tempérament) et la timidité (sentiment) donneront lieu à la crainte et à la honte. L'ambition (sentiment) développera l'ambition. L'égoïsme et l'avidité, en s'associant à la peur, donneront lieu à l'avarice, tandis que l'exubérance et la vanité pousseront à la prodigalité et l'orgueil s'opposera au développement de la sensibilité, peut donner lieu à la cruauté, qu'il ne faut pas confondre avec la brutalité. L'émotivité prédisposera à la générosité. Toutes ces associations peuvent se présenter de différentes manières. Il n'y a pas que la timidité craintive, ou humilité. L'émotivité et l'orgueil peuvent donner une timidité fière, variable avec les autres composants et allant de la crainte jusqu'à l'ambition. L'avidité, de l'activité et de l'orgueil pour faire un arriviste et un ambitieux, il faut aussi des qualités intellectuelles. Sinon ces tendances, assez médiocres ou débiles, feront ou bien un autoritaire insupportable à ses subordonnés (par compensation de son infériorité) lorsque celui-ci se sera haussé par la ruse, la flatterie, la protection à un poste d'autorité, ou bien un paranoïaque.

D'autres causes encore interviennent sur les formes du caractère, à savoir la différence et la multiplicité des aptitudes, des goûts, des curiosités. Les *aptitudes* sont moins faciles à percevoir que les sentiments. Ceux sociale et qui s'ajoutent au tempérament et aux tendances de chacun, déterminent la vie morale ; et chacun est obligé de faire attention au caractère de ceux qu'il approche. Les aptitudes n'intéressent pas directement autrui ; et quelquefois ni les parents, ni les maîtres, ni personne n'en veu complètement inaperçues. Au surplus, il est plus facile de voir grosso modo, au point de vue moral, si un enfant est plus ou moins actif que de distinguer à quel genre d'activité il est le plus apte, d'autant que ses capacités n'éclo qu'avec lenteur.

Les aptitudes sont, d'ailleurs, assez rarement déter et invariable. Il arrive pour heure d'une façon nette vers telle ou telle aptitude. Les musiciens de vocation, les mathématiciens, et je parle non seulement des calculateurs comme Inaudi, mais de ceux qui occupent le premier rang dans la science ma facilités dès leur enfance. Certains dessinateurs aussi (Gustave Doré). Ces qua dénotent une orientation héréditaire, sans que cette hérédité puisse être fatalement décelée à l'avance dans les aptitudes des parents, chez qui les coordinations ne sont pas toujours assemblées et disposées de façon à produire une sorte d'ébauche ou d'annonciation. Dans la grande majorité des enfants les orientations profes proviennent d'aptitudes plus diffuses, qui se précisent grâce à l'éducation donnée par la famille, grâce à l'influence des lectures, grâce à celle de certains maîtres, grâce encore au spectacle d'un voisin travail s'habitue à la pensée d'entrer dans telle ou telle profession, il y prend goût. Le *penchant* se développe par la pratique même du métier, surtout s'il est encouragé par le maî Ainsi, l'apprenti ou l'élève travaille avec plus de cœur. Le travail fait avec goût est un travail d'art (Linert).

L'intelligence joue donc un grand rôle dans cet affi coordinations de plus en plus affinées et différenciées, le cerveau commande le travail manuel. Et l'individu est d'autant plus habile qu'il est plus intelligent.

En résumé, l'intelligence intervient en partie dans la genèse des aptitudes sous forme de goût intellectuel, c'est-à-dire de *curiosité*. Ensuite, elle participe à l'affinement de l'habileté technique ou artistique.

Le goût intellectuel est souvent lui-même sous la dé Les sentiments sont les consé moraux (ou sentimentaux) comportent tout le domaine des sympathies non seulement individuelles, mais socia dépend beaucoup de l'éducation et des traditions familiales. Ces sortes de goûts rendent chacun de nous plus ou moins sensible à telle ou telle façon d'agir, influent sur nos sympathies et nos antipathies, sur le jugement que nous portons sur les actions d'autrui, sur nos idées sociales et morales.

Il n'est pas toujours nécessaire que nous ayons les sentiments correspondant à nos goûts. On peut avoir peu d'audace et admirer les audacieux, on peut être timide et effacé et avoir des goûts révolutionnaires, violents et indépendants et réclamer un dictateur, etc... Dans ce cas, le goût moral représente les aspirations conscientes de l'individu. Parfois aussi les intérêts, au lieu d'agir directement sur les décisions à prendre, orientent les sympathies ou les antipathies, de telle sorte que les jugements sont subjectifs au lieu d'être objectifs. Les besoins agissent sur les sentiments d'abord, et ceux-ci, sur les opinions. Cette influence est loin d'être générale, sans quoi beaucoup d'opinions seraient incompréhensibles, et on ne s'expliquerait pas pourquoi tant d'ouvriers votent pour les partis conservateurs qu'ils ont reçus pendant l'enfance continue à déterminer leurs opinions. D'où la variété des opinions parmi les hommes. En définitive, les opinions doivent être rangées dans la catégorie des goûts plutôt que dans celle des idées. La plupart des gens courbent les idées à la convenance de leurs goûts. Même nos tendances philosophiques sont certainement influencées par nos goûts sentimentaux.

Les goûts moraux, ce sont nos orientations dans le domaine affectif, y compris nos sympathies, nos aspirations. Ils ont une grande importance sur le comportement des hommes et ont souvent plus d'importance que les intérêts.

En essayant d'analyser les caractères, nous avons passé en revue le tempérament avec les besoins et les impulsions, la sensibilité avec l'affectivité et les sentiments. On ne peut pas dire que nous sommes arrivés au caractère, mais qui paraît échapper en grande partie à tout le plus frayer une tendance de coordination à tels ou tels gestes, à tels penchants, à tels ou tels goûts. Mais la plupart des goûts semblent entièrement dépendre d'habitudes, dues au milieu et à l'éducation.

Les besoins et leurs impulsions, venus des organes divers de l'organisme et plus ou moins réglés par leur fonctionnement, en particulier par celui des glandes endocrines, ont leur centre dans ces régions du cerveau, encore mal explorées, tronc cérébral, mésencéphale, diencéphale, où s'étagent les réflexes permanents et innés, tandis que les réflexes temporaires, variables, acquis au cours de la vie individuelle, et que Pavlof a étudiés sous le nom de *réflexes conditionnés*, se situent dans l'écorce cérébrale.

Les goûts se conduisent comme des réflexes conditionnés dans le champ du désir. Ils orientent les désirs, ils les différencient, ils les affirment. Ils deviennent des habitudes.

Le besoin crée la faim, la curiosité, etc..., par conséquent le besoin de savoir. Pour un être indifférent ou pour un être affamé tout est bon pour assouvir le désir. Il n'est pas difficile pour la cuisine. Les clients des maisons de tolérance sont de cette même catégorie.

Le goût est indifférencié chez les tout jeunes enfants ; le nourrisson avalera de l'huile de foie de morue sans répulsion. De même la curiosité diffuse du jeune

enfant n'est pas un goût ; elle ne le devient que lorsqu'elle commence à se spécialiser. Mais, de bonne heure, les goûts se précisent. Bientôt, les enfants acceptent difficilement tout aliment qui n'est pas de leur menu habituel primitifs, ils ont de la répugnance pour tout ce qui leur est nouveau. Dans un autre domaine, ils ne se lassent pas de se faire raconter les mêmes histoires n'acceptent pas les variantes, etc...

Plus tard encore, avec l'expérience, avec la possibilité étendue, les goûts prennent une extension plus grande et plus variée. De nouveaux réflexes naissent, c'est-à-dire de nouvelles coordinations. L'entraînement sportif amène un adolescent de faible complexion et qui n'avait aucun enthousiasme pour les exercices physiques à prendre goût à l'activité musculaire l'accoutumance et même le besoin. Un enfant, après avoir fait la grimace devant du vin pur ou du fromage fort, en reprendra sans doute pour faire comme les grandes personnes. Même remarque afin d'être « un homme ».

Donc les goûts ont assez souvent l'*imitation* pour point de départ. C'est pourquoi l'*imitation* a une grande importance, elle peut orienter l'individu dans des habitudes dont il pourra difficilement se déprendre.

La culture tend à l'affinement des réflexes conditionnés .et, en même temps, à leur différenciation, qu'il s'agisse de goût sexuel, de goût esthétique, de goût intellectuel ou de goût moral. Dans le domaine artistique une admiration unanime à un tableau dont tout l'intérêt est anecdotique, et Diderot ne semble pas avoir dépassé ce stade. Avec un peu plus de raffinement, beaucoup de gens seront sensibles ici simplement le goût sexuel, d'où l'attrait d'une femme nue sur une chromolithographie ? Enfin quelques-uns seront sensibles à la ligne, au volume, au mouvement et surtout au jeu des couleurs.

Dans le goût sexuel, au fur et à mesure que la femme gagne indépendance et importance, qu'elle n'avait pas dans l'antiquité et qu'elle ne commence à conquérir qu'à partir du XI^{ème} ou du XII^{ème} siècle, à mesure aussi que le substratum sentimental se développe lentement par apports héréditaires dans le cerveau humain, l'amour s'enrichit d'une plus grande complexité. A l'attrait physique sentimental, et dans la beauté d'une femme interviennent la distinction et l'intelligence.

Ainsi, au cours de l'évolution de l'homme et de l'humanité s'affine. Sauf en période de privation où l'affamé accepte n'importe quoi, le goût devient plus exigeant et prétend choisir. On n'a pas le temps de s'occuper de choisir quand la vie est très dure. Au point de vue moral on n'a pas le temps non plus, ni le souci de s'apitoyer sur son prochain. On s'habitue au spectacle de la souffrance, trop commun pour émouvoir. C'est le régime de la brutalité, ce qui n'empêche pas l'amitié, surtout entre les compagnons du même âge, entre les compagnons d'armes, sorte d'égoïsme à deux, où l'homosexualité a quelquefois eu son influence.

Les arts ne sont nés, ainsi que la philosophie, la pitié et l'amour que lorsque la sécurité sociale a été tant soit peu assurée. Alors on commence à compatir aux souffrances et mêmes aux émotions intimes ou supposées d'autrui. L'ouvrier a le temps de soigner son travail, de se consacrer tout entier à sa besogne, d'y trouver la joie. On ne fait bien que ce qu'on fait avec goût. *Un travail fait avec goût est un travail d'art.* Ainsi nous arrivons à la définition de l'art donnée par Linert. L'art est l'effort de l'artisan, c'est un effort créateur, un travail enthousiasme, avec émotion. D'où parfois la répugnance de l'artiste à se défaire de ses œuvres. Celles-ci n'ont de charme que pour ceux qui partagent, qui acceptent ou qui comprennent le plaisir et l'effort de l'ouvrier. C'est ce qui explique la pluralité des jugements sur les œuvres les plus sincères. C'est ce qui explique aussi que les profanes se laissent parfois séduire par un truquage qu'ils prennent pour un effort prestigieux, accompli avec amour.

Le goût donne l'affinement du plaisir, il donne toute sa plénitude à la vie, disons plus simplement aux fonctions digestives avec goût (Pavlov). Avec le goût, la puissance génitale est augmentée ou réveillée. Avec lui, comme je viens de le dire, augmente l'habileté de l'ouvrier, et le travail d'artisan devient un travail d'art. Le goût est une véritable « activation » de la fonction cérébrale qui retentit sur tout l'organisme. A plus forte raison, dans le domaine intellectuel, le goût donne au travail de la pensée une force et une pénétration que ne saurait avoir la besogne faite sur commande.

Etant donné la multitude des ancêtres de chaque individu et la diversité des tendances parfois contraires de l'une à l'autre des coordinations cérébrales au moindre excitant, ce sera l'influence de l'éducation et du milieu qui favorisera telle ou telle tendance héritée. Mais cette influence est souvent diverse et contrairement conditionnée, acquis au cours de la vie individuelle, autrement dit les goûts, se greffent sur le tempérament, les instincts et les ten-
circonstances.

La personnalité humaine est multiple, variable et incohérente. Il y a donc une très grande différence des hommes aux abeilles et aux fourmis, qui sont, elles aussi, des animaux sociétaires, mais qui forment des sociétés simples, à habitudes enracinées, à instincts fixés, sans grande complexité, où les actions sociales ont un caractère presque fataliste. Dans toutes les espèces animales, l'individu n'a relativement à l'homme un développement rapide de l'animal, est tout de suite fixé dans les instincts. Dans l'espèce humaine, les réflexes conditionnés (acquis), multiples et variés, permet aux individus d'échapper en partie à l'emprise des habitudes héréditaires (instincts), qui sont elles beaucoup plus diverses que dans les autres espèces.

Déjà, pour les chiens, Pavlov n'en a pas trouvé deux qui réagissent de la même façon au même excitant. Les différences sont encore plus marquées entre les hommes et les animaux. Les hommes sont davantage soumis aux hésitations.

Ce sont les hésitations et même les incohérences qui sont le fondement de notre liberté, à condition que les incohérences soient floues et variables et non pas fixées dans des marottes, ce qui nous permet d'échapper au déterminisme rigoureux d'un caractère où la dominante serait trop fortement accusée.

Le raisonnement intervient pour régulariser les inco du possible, dans la mesure de l'adaptation au milieu. La culture donne au raison

L'affinement des goûts, et spécialement des goûts moraux, nous soustrait à la domination brutale des impulsions.

Le refoulement des impulsions est une nécessité créée par la vie en commun. C'est l'origine tout à fait lointaine de la morale.

La doctrine épicurienne, fondée sur la recherche du plaisir, peut aboutir à un individualisme anti-social, car la recherche du plaisir brut laisse l'homme soumis aux impulsions égoïstes de ses désirs. Mais une morale sociale, morale spontanée et sans contrainte, peut très bien être fondée sur les goûts. Le summum du plaisir n'est atteint qu'avec la participation de l'être entier. Le plaisir de la table, par exemple, demande, pour être complet, non seulement l'excellence de la cuisine, mais aussi qu'on soit assis commodément, dans une salle chauffée ou rafraîchie suivant la saison, qu'on soit en bonne disposition d'esprit, sans soucis, sans préoccupations morales à l'égard de soi ou d'autrui, et qu'on se trouve en compagnie de joyeux convives et amis. La partie affective devient encore plus grande et souvent prépondérante dans le plaisir sexuel. En général, le plein épanouissement du plaisir ne peut se faire chez l'immense majorité des humains, sauf les pervers, qu'avec la participation des goûts moraux.

Si la prédominance des goûts moraux s'établit peu à peu, c'est d'abord et avant tout parce que l'affinement moral s'ajoute aux autres plaisirs pour les exalter, donc pour augmenter la volupté. L'affinement des goûts moraux consiste essentiellement dans l'affinement de l'affectivité.

L'affinement moral n'entraîne pas la faiblesse du caractère. Au contraire. Un être affiné ne se laissera pas entraîner à passer outre à la répugnance des goûts moraux. Il y a des choses qu'il ne pourra pas faire. L'affinement moral va avec la fermeté du caractère et une certaine estime de soi.

En résumé, la masse des réflexes hérités et acquis forme une personnalité plus ou moins bien équilibrée, plus ou moins influençable, ayant une conscience morale plus ou moins différente de celle des autres humains, donc ayant un jugement et un comportement différents. Personnalité d'autant plus tenace dans son jugement et dans son comportement que ces goûts moraux sont plus affinés. L'harmonie sociale ne saurait se réaliser que dans la liberté et grâce au développement des goûts affectifs. Un dictateur peut entraîner temporairement une foule amorphe et aux réflexes indifférenciés et établir son pouvoir à la faveur d'une crise sentimentale collective. Il ne pourra tenir dans la suite qu'avec des mesures de terreur policière. L'opposition grandira d'autant plus vite qu'il y a, dans la masse, plus d'individus évolués et avec des goûts moraux plus affinés. L'homme aspire à

la liberté.

– M. PIERROT

Accueil

TEMPÉRANCE n. f. (du radical latin *temperare*, tempérer)

Les anciens indiquaient par ce terme l'état d'une âme capable de dominer ses passions et de rester ainsi dans un équilibre harmonieux. Chez les modernes, il est synonyme de mesure dans la satisfaction des besoins corporels en général et plus spécialement des besoins qui concernent la nourriture et la boisson. En nous apprenant à supprimer les désirs qui ne sont ni naturels, ni nécessaires, la tempérance assure notre bonheur, affirme Epicure.

« Il ne faut pas la rechercher pour elle-même, mais pour la sécurité qu'elle donne et le calme qu'elle apporte dans les esprits ». Les stoïciens lui assignaient un autre but : elle devait nous détacher des faux biens qui ne dépendent pas de nous.

« C'est un signe de sottise, écrit Epictète, que de s'attarder aux soins du corps, comme de s'exercer longtemps, de manger et de boire longtemps, de donner beaucoup de temps aux autres nécessités corporelles.

« Toutes ces choses doivent se faire par accessoire ; que vers l'esprit soient tournés tous nos soins. » La maîtrise intérieure, tel était, aux yeux des stoïciens, le but qu'il convenait d'atteindre.

La plupart des religions témoignent d'une défiance profonde à l'égard des plaisirs sensuels. Certaines sociétés primitives imposent à leurs membres des privations ou des mutilations atroces ; et l'initiation des jeunes gens comporte fréquemment de véritables tortures. Brahmanisme et Bouddhisme ont prêché un ascétisme dont les rigueurs nous paraissent contre nature. Dans le christianisme, nombre de saints, persuadés qu'ils devaient « mourir à la vie du corps » pour être dignes du ciel, se livrèrent à des macérations effroyables. Stylites, flagellants, moines de divers ordres se sont parfois montrés à l'égard d'eux-mêmes d'une cruauté qui confinait à la folie.

A l'inverse, les hédonistes ont placé le souverain bien dans le plaisir corporel, source et condition de tous les autres. Chez les Grecs, Gorgias, Calliclès et surtout Aristippe de Cyrène développèrent cette thèse. Ces penseurs accordèrent, d'ailleurs, une large place aux joies du cœur et de l'esprit. Diverses sectes religieuses et philosophiques soutinrent des idées de même ordre, au moyen âge. Au XIX^{ème} siècle Fourier et les Saint-Simoniens prêchèrent la « réhabilitation de la chair » ; des romanciers et des poètes romantiques développèrent ce thème sous une forme moins dogmatique. « Vivre dangereusement », telle sera un peu plus tard la formule préconisée par Nietzsche. « Recommandons aux fort, écrira-t-il, ces 3 choses les plus maudites et les plus calomniées jusqu'à présent : la volupté, le désir de domination, l'égoïsme ». Chasteté tempérance, humilité ne sont que des « vertus d'esclaves » ; loin de modérer nos désirs, il faut les laisser se développer sans

entrave et largement. En proclamant que l'individu est un centre et qu'il porte en lui-même la mesure de tous les biens, Stirner prend également parti contre l'ascétisme des prêtres et des moralistes. « L'Homme n'est pas la mesure de tout ; mais je suis cette mesure ». Aussi n'ai-je pas à me préoccuper des règles ou préceptes que les autres veulent m'imposer.

Il est absurde, à notre avis, de considérer le corps comme une source de corruption et de jeter l'anathème sur les plaisirs sensuels. Une telle aberration découle de la croyance en une âme spirituelle et divine ; elle est à l'origine de cette haine contre la beauté corporelle, de cet amour des mortifications, de ce goût sadique pour la crasse et la souffrance que l'on rencontre aussi bien chez les saints catholiques que chez les ascètes d'Extrême-Orient. « Que des souffrances passagères façonnent les esprits, qu'une maladie puisse devenir féconde en conséquences heureuses, nous le savons ; les mères enfantent dans la douleur et rien de grand ne se fait sans fatigues. Mais ce serait folie d'exalter pour elle-même la peine des hommes ; simple rêve d'un philosophe en délire ou machiavélique invention d'un défenseur des aristocraties. Trop rares sont nos joies pour que nous les méprisions ; et l'ascétisme, qui tue le corps ou réduit ses forces, prend rang parmi les aberrations ; prodiguer sa vie pour l'élargir est bon parfois, l'amoindrir jamais. Par ses effets, quoique pour des raisons contraires, la débauche est parente de la privation : s'épuiser en noces crapuleuses, empâter son esprit par la bonne chère ou le bon vin restreignent aussi notre puissance humaine, Malade par excès, malade par défaut, qu'importe, si l'on songe que, pour le corps, la santé reste le premier des biens. Élégance, beauté, souplesse en sont d'autres, et désirables certes, l'art gymnique apparaît précieux, tant qu'il ne développe pas les muscles aux dépens du cerveau. En matière organique, hygiène et médecine, au demeurant, ont seules mission d'édicter des lois ». (*A la recherche du bonheur*). Vivre une vie aussi féconde et aussi pleine que possible, en s'inspirant des conseils de la raison et des leçons de l'expérience, en veillant à l'harmonieux développement de notre corps et à son maintien en bon état, voilà ce qu'enseigne une sagesse exempte de préjugés.

La même sagesse nous conseille d'éviter certains plaisirs dont les conséquences sont désastreuses, soit pour nous-même, soit pour les autres. N'abrégeons pas, par imprudence, une vie qui pourrait être longue encore et riche en joies variées ; ne creusons pas notre tombe avec nos dents, pour nous servir d'une expression aimée des stoïciens. Une hygiène alimentaire bien comprise, un judicieux emploi des méthodes raisonnées de culture physique, une modération intentionnelle dans la recherche de jouissances capables d'épuiser l'organisme, peuvent largement contribuer à rendre heureuse l'existence de l'homme ordinaire. Nous ne condamnons d'ailleurs nullement celui qui sacrifie la longueur de l'existence à l'intensité des plaisirs éprouvés ; avant de se décider, nous lui demandons seulement de réfléchir et d'observer. Pour l'alcoolisme et les questions concernant, la nourriture ou la sexualité, nous renvoyons aux articles où ces sujets sont spécialement traités.

– L. BARBEDETTE



Accueil

TEMPS (Mesure du)

L'idée de temps et celle de sa mesure, sont intimement liées à celles d'espace et de mouvement. Il est impossible de les séparer les unes des autres. C'est, avec de l'espace que nous représentons le temps. Le mouvement (voir ce mot) y introduit l'idée de division, de distinction. C'est lui qui crée, pour notre esprit, la division de l'espace : la notion de plan, de surface ne naissant que si l'étendue est parcourue par un mouvement de la main et des yeux.

Notre existence est une série de contacts avec le monde ambiant. Chacun de ces contacts – perceptions sensorielles, événements auxquels nous sommes mêlés – s'enregistre dans notre mémoire. Les heures, les jours, les années peuvent être considérés comme autant de casiers où nous classons les sensations résultant de ces contacts successifs avec le monde ambiant. Quand, grâce à la mémoire, ces casiers sont remplis et que nous pouvons en parcourir toute la série sans rencontrer d'intervalles, ils forment le temps. Une suite de points de repère, de procédés abrégatifs nous permettent de localiser les événements dans le temps. Pour localiser dans le temps, nous fixons des points de repère à l'espace. Le moment présent étant le point de départ de toute représentation du temps, nous ne pouvons donc concevoir celui-ci que du point de vue actuel duquel nous nous représentons le passé en arrière et l'avenir en avant. Ce point de vue est toujours quelque événement dans l'espace, une scène se passant dans un milieu matériel et étendu. Notre représentation du temps a donc nécessairement une forme spatiale. En croyant juxtaposer des durées, nous juxtaposons en réalité des images spatiales. Le temps est donc comme une quatrième dimension des choses occupant l'étendue. Comme il y a des lignes, des surfaces que nous ne franchissons qu'avec du mouvement, de même il y a une distance particulière – celle par exemple séparant un objet désiré de ce même objet possédé – qui ne se franchit qu'avec un intermédiaire : celui du temps. Notre vie se trouve ainsi subdivisée en parties où nous intercalons les principales scènes de notre existence. Ce classement et la distribution régulière de nos sensations dans l'espace a créé cette apparence que nous appelons : temps.

Mais ce triage, ce classement, ne nous donne aucune idée, aucune perception nette de la durée. Nous apprécions difficilement d'une manière précise l'égalité entre deux durées. Pour nous fixer il nous faut des instruments de mesures. De quelle unité de mesure allons nous nous servir pour mesurer le temps ? Nous ne saurions la trouver en nous-mêmes car l'appréciation de la durée varie non seulement d'homme à homme, mais dépend de la nature des événements que nous

subissons. La douleur, l'anxiété, l'attente, allongent cette appréciation. La joie, le plaisir, l'abrègent comme considérablement : les belles heures passent trop vite à notre gré. Le rêve, qui fait défiler en quelques minutes une suite d'événements demandant des jours pour s'accomplir, la rend plus inexacte encore.

Il nous faut donc choisir, pour mesurer le temps, une grandeur qui soit en dehors de nous. Cette grandeur, à laquelle nous comparerons les grandeurs de même espèce, sera le résultat d'une mesure. Et, pour obtenir cette mesure, qui se traduira par un nombre, nous la baserons sur l'idée suivante, conséquence du principe de raison suffisante : si on répète, dans des conditions strictement semblable, des phénomènes analogues, leurs durées seront les mêmes. Il existe dans la nature maints phénomènes analogues qui se répètent dans des conditions strictement semblables, tel le passage d'un même astre dans le plan du méridien d'un même lieu qui se produit toujours après un temps identique. En divisant d'une manière régulière le temps qui s'est écoulé entre deux passages successifs du même astre au méridien d'un même endroit, nous obtiendrons une unité de mesure se prêtant au calcul. Chacune de ces divisions nous fournira une grandeur susceptible d'être comparée à des grandeurs de même espèce et nous donnera une unité de mesure pouvant s'appliquer à toute tentative ultérieure de mesure du temps. Nous allons voir que toujours l'on a procédé, plus ou moins empiriquement, de cette façon, au cours des âges.

Mesurer le temps c'était, jadis, dans les ténèbres d'un immense passé, un besoin primordial. Dans le courant d'une vie brutale, dominée par l'instinct de nutrition, par la lutte contre le climat, les animaux, les choses hostiles, les descendants de l'Homo-Sapiens tournèrent leurs regards vers l'immense voûte étoilée. L'observation du Soleil dans sa course diurne, de la Lune en sa course nocturne, du mouvement apparent des étoiles, autant de points de repère qui permirent aux anciens vivant dans les plaines lumineuses de l'Orient de jeter les bases d'un calendrier primordial.

La succession du jour et de la nuit a fourni la première mesure du temps et, très tôt, le temps compris entre deux levers consécutifs du Soleil, fut pris comme unité. Les 29 jours et demi d'une lunaison devinrent des mois, bientôt divisés en jours et durant une longue période le temps fut ainsi divisé par jours et par mois avant d'être divisé en années. Le jour fut divisé en deux parties, par le milieu du jour qui fut, plus tard, remplacée par le midi. Alors, naquirent les heures, filles de la durée. Le mot heure n'eut pas toujours le sens précis que nous lui attribuons ; il se rapporta primitivement à des phases successives de temps. On distingua d'abord l'aurore, le milieu du jour, le crépuscule. Puis vinrent cinq périodes: l'aurore du milieu de la nuit au lever du soleil ; le temps du sacrifice, jusque vers midi; la pleine lumière, jusqu'au déclin du soleil; le lever des astres, jusqu'à l'apparition des étoiles et la récitation des prières, jusqu'à minuit. Ailleurs, on connut six parties de jour valant à peu près deux de nos heures actuelles, et trois parties de nuit. Les Romains eurent des divisions très complexes. Au début de notre ère, ils comptaient

12 heures de jour avec 4 parties de 3 heures qui se retrouvent encore dans les calendriers ecclésiastiques. Ils avaient quatre veilles de nuit, de longueur variable avec les saisons et, correspondant au temps de garde des sentinelles. Les Indous divisèrent le jour en 60 parties. Aujourd'hui, les modernes ont divisé le jour en 24 heures, l'heure en 60 minutes valant chacune 60 secondes qui furent divisés en 60 tierces, lesquelles valent chacune 60 quartes.

Primitivement., les sonneries des cloches réglèrent les étapes du jour et de la nuit, elles annonçaient à la foule, du haut des monuments publics, les heures mesurées aux instruments rudimentaires : astrolabes ou autres tubes de visée. Bientôt, conserver l'heure devint un besoin ; les instruments apparaissent. Ce sont d'abord des vases percés de trous, s'emplissant avec lenteur de l'eau dans laquelle ils flottent, des cierges gradués, des sabliers, des gnomons et autres cadrans solaires, des disques, des anneaux astronomiques, etc.. , etc... Douze siècles avant notre ère, les Chinois avaient conçu la gnomonique. A Athènes, le premier cadran solaire fut placé vers l'an 434 avant. J.-C. ; à Rome, vers l'an 280 avant l'ère chrétienne. Entre temps, l'usage des clepsydres, originaires des plaines de Chaldée, s'implante ; elles apparaissent en Egypte, où Ctésibius en fait des horloges à eau à rouages capables de marcher un an. Platon les introduisit en Grèce et Scipion Nasica à Rome. Avec César, elles envahissent l'Occident. La plus ancienne horloge de la Gaule est celle de la cathédrale de Lyon, au Vème siècle. Le moyen âge les perfectionna avec art. Aux horloges à eau, succédèrent les horloges à poids, dont l'origine remonte au XIIème siècle. Citons celles Westminster Hall, établie en 1288 ; de Bologne, en 1356 ; de Charles V, à Paris, en 1364 ; de Strasbourg, en 1368. Le mouvement de ces horloges n'était pas régulier ; il fallait, matin et soir, modifier la longueur du balancier pour arriver à fractionner le jour et la nuit en 12 parties égales. En 1612, Sanctorius imagina de faire compter les oscillations par le pendule lui-même en le fixant à un rouage. Galilée le perfectionna en 1644 et en 1658 Huygens restitua au pendule la force perdue, au moyen de l'échappement à roue verticale et l'on eut, depuis, de véritables horloges qui furent perfectionnées de plus en plus jusqu'à obtenir nos instruments si précis. Entre temps, Coudroy inventa la montre, en 1604, que Hookes perfectionna en 1674 par l'adjonction du ressort spiral et, en 1726, Harrison construisit le premier chronomètre.

Le problème de la mesure du temps se présente à nous sous deux faces bien distinctes : la détermination de l'heure et celle de sa conservation. Nous avons expliqué (*voir rotation*) en quoi consistait le jour sidéral qui est l'intervalle de temps qui sépare deux passages successifs de la même étoile au même méridien. Pour mesurer le temps, les savants modernes se basent sur ce phénomène qui est la base fondamentale de la mesure du temps astronomique. Pour les besoins de la vie civile, c'est le Soleil qui règle l'emploi du temps et sa révolution diurne apparente sert de mesure. Nous appelons donc jour l'intervalle séparant deux midi consécutifs. Cette période a été partagée en 24 parties. Mais il y a lieu de distinguer entre le jour solaire vrai et le jour solaire moyen (jour solaire civil).

Le jour solaire vrai se compte sur le Soleil réel. Il commence pour un lieu déterminé à midi au moment où le Soleil passe au méridien (voir ce mot) du lieu d'observation. Et, il se compte d'un midi au midi suivant. Le Soleil se déplace au milieu des étoiles et sa marche est assez irrégulière ; deux circonstances : variabilité de sa vitesse apparente sur l'écliptique et obliquité de la route écliptique par rapport à l'axe de rotation de la sphère céleste font que le jour solaire est plus long que le jour sidéral. Le jour solaire vrai ne peut donc être choisi pour unité dans la mesure précise du temps : la qualité d'une unité étant précisément sa constance. Pour tourner la difficulté, on a imaginé un Soleil hypothétique appelé : Soleil moyen qui, participant à tous les mouvements diurnes apparents du ciel, marche sur l'Equateur d'un mouvement uniforme vers l'Est de 0 degré 59 minutes, 8 secondes 3 par jour (vitesse angulaire). Le midi de ce soleil ne diffère jamais beaucoup de celui donné par le Soleil vrai et le temps déterminé ainsi est dit temps moyen, c'est lui qui règle le temps civil. Les astronomes ont construit des tables permettant de calculer jour par jour l'écart de deux Soleils. Ces tables donnent les équations des temps, c'est-à-dire les temps à ajouter ou à retrancher des temps vrais pour avoir les temps moyens ou réciproquement. Sans donner plus de développement à ces questions théoriques nous dirons que l'on peut considérer trois espèces de temps et, par conséquent, trois espèces d'heures :

1° l'heure sidérale, régulière et donnée par la marche des étoiles ; 2° l'heure moyenne, également régulière et donnée par la marche hypothétique du soleil moyen et, enfin, 3° l'heure solaire vraie qui est un peu irrégulière et donnée par la marche du soleil réel.

Nous ne pouvons, sans dépasser les limites de cet article, nous attarder à expliquer la détermination exacte de l'heure (opération d'astronomie pure) ni expliquer tous les modes de transmission. Nous nous bornerons à dire que cette détermination se fait en notant l'heure marquée par une horloge perfectionnée au moment où se produit un phénomène astronomique déterminé dont l'heure exacte a été calculée d'avance avec une grande précision. Le mouvement diurne des étoiles est le phénomène généralement choisi pour cette détermination. Il nous donne l'heure sidérale qu'une relation très simple permet de convertir en heure civile sur laquelle nous nous basons pour les usages de la vie courante. Et il répond aux conditions demandées pour obtenir une unité précise de mesure, étant donné qu'il s'accomplit dans des conditions strictement semblables. L'exactitude à laquelle on est arrivé est telle qu'une horloge d'observation peut donner l'heure à 1/10" de seconde près, maintenu pendant plusieurs jours et donnant à peine un écart d'une seconde par mois.

– Ch. ALEXANDRE.

BIBLIOGRAPHIE : A. Berget : *Le ciel* ; Dr Foerster : *Cosmographie* ; Dr Neuberger : *Utilisation des forces naturelles* ; Vau de Vyver : *Mesure du temps* ;

Guyau : *Génèse de l'idée du temps* ; Goures : *L'heure de précision.*

Accueil

TEMPS (MODERNES)

On appelle ainsi les temps nouveaux qui ont succédé au moyen âge (voir ce mot), et se continuent aujourd'hui.

L'histoire fait commencer ces temps à la Renaissance et, pour donner une date à ce commencement, à la prise de Constantinople par les Turcs, en 1453. En fait, la Renaissance fut une longue époque amenée par une autre encore plus longue, celle de la pré-renaissance qui changea peu à peu le moyen âge dont elle fit partie. La prise de Constantinople fut l'épisode terminal de la débâcle féodale, dans l'entreprise des croisades commencées deux siècles et demi avant par l'Occident catholique romain contre l'Orient. Mais il n'y eut pas plus de solution de continuité entre le moyen âge et les temps modernes qu'il n'y en avait eu entre l'antiquité et le moyen âge. Il y eut une longue évolution qui changea le monde européen entre le XIème siècle et le XVème.

La prise de Constantinople eut surtout un caractère symbolique, comme aboutissement de cette évolution et départ d'une nouvelle étape humaine. Elle marqua la fin de l'hégémonie spirituelle du catholicisme médiéval par le retour à l'esprit de tolérance perdu par le monde occidental depuis l'établissement du christianisme. Elle fut le « signe » de cet esprit qui annonçait « la réconciliation du genre humain, l'adoption même des proscrits, des maudits, des Turcs, des juifs, des tribus sauvages, etc., dans lesquels l'humanité européenne reconnaîtrait ses frères » (Michelet). Grâce à cet esprit, la fermentation de pensée qui travaillait l'Occident comme en vase clos depuis plusieurs siècles, ferait éclater la voûte ténébreuse du fanatisme et de la terreur pour se répandre plus librement. On verrait alors, à défaut de la paix définitive et de la fraternité universelle, des rois et des peuples appelés « très chrétiens », avoir des rapports cordiaux avec les « infidèles » et même s'allier avec eux contre l'Eglise. On verrait, en même temps, l'imprimerie répandre à l'infini la science tenue jusque-là pour hérétique. Inventée, disait-on en Allemagne, par un enchanteur, le docteur Faust, l'imprimerie dresserait la science contre la foi, porterait dans les esprits la révolte pour l'obtention d'une félicité terrestre plus positive que les chimériques promesses du ciel. Vésale et Ambroise Paré feraient entrer, dans les Facultés, l'anatomie et la chirurgie. Zacharie Jansen inventerait le microscope révélateur du monde des infiniment petits, en attendant le télescope de Newton qui rapprocherait la terre des autres grands mondes. Le « langage du diable », le grec, serait enseigné au Collège de France, ainsi que l'hébreu, l'arabe, le

syriaque, la philosophie, le droit, les mathématiques, la médecine. L'hérésie s'installerait dans les palais des monarques et les conseils des nations comme dans les chaires des Universités.

Un autre événement, encore plus important et non moins symbolique que l'arrivée des Turcs en Europe, fut le premier voyage de circumnavigation du monde de 1519 à 1522, voyage qu'Elisée Reclus a appelé « l'événement capital de l'ère nouvelle, la date par excellence qui sépara les temps anciens de la période moderne ». Il fut alors démontré que la terre n'était pas plate, qu'elle n'était pas un radeau flottant sur la mer, mais qu'elle était ronde et que, malgré les décrets du pape, elle tournait autour du soleil. L'homme allait acquérir la connaissance scientifique du monde et de l'univers, il deviendrait véritablement la conscience de la nature, il se dépouillerait de son ignorance générale et des superstitions maléfiquement employées contre lui, il redeviendrait créateur de l'humain comme il l'avait été dans l'antiquité. Il se remettrait, avec la Renaissance, à sculpter sa propre statue. Il ne connaîtrait plus cette humilité qu'une scolastique perfide avait fait peser sur lui. La « volupté mystique » de la soumission, de l'anéantissement de l'être sous une volonté supérieure, ne serait plus qu'un cas pathologique et une façon de snobisme. L'homme ne se soumettrait plus que la rage au cœur, en gardant l'espérance tenace d'une liberté trop longtemps ignorée ou repoussée comme coupable. Bravant le bûcher de son ami Dolet, Rabelais écrivait audacieusement : « les dieux ont peur! » dans une œuvre débordante de toute la vie, de toute la joie, de toute la foi humaine étouffées par douze siècles d'envoûtement de douleur, de désespérance. Il inaugurerait cet esprit moderne qui croirait, contre le moyen âge et pour l'épanouissement d'un optimisme infini l'an sans lequel la vie ne mériterait pas d'être vécue, « que l'homme est bon, que loin de mutiler sa nature, il faut la développer tout entière, le cœur, l'esprit, le corps » (Michelet). Enfin, un Ulrich von Hutten, malgré les persécutions et les misères qui s'abattaient sur lui, saluerait la nouvelle aurore par ce cri : « O siècle, ô belles lettres! il plait de vivre quoiqu'il ne plaise pas encore de se reposer! »

Mais tout cela était trop beau. En même temps que la science et la tolérance se répandaient de l'Orient sur l'Europe, la Bête médiévale, prenant un nouvel aspect, se redressait à l'autre confin, en Espagne et en Portugal pour la suprême résistance d'une inquisition exaspérée, arrivée au délire. Par l'exagération de son infamie, elle provoqua d'abord contre elle une réaction. En chassant les Juifs d'Espagne et du Portugal dans des conditions d'inhumanité inouïe, elle les fit se répandre en Italie et, en particulier, dans le Nord de l'Europe où ils apportèrent la plus active contribution aux idées préparatrices de la Réforme. Mais son règne n'était pas fini, la Bête, changeant de peau, allait prendre d'autres formes pour dominer, celles de la politique qui passerait avant la religion.

Le passage du moyen âge aux temps modernes n'en marqua pas moins l'effondrement de l'absolutisme religieux pesant sur les âmes. Il fut aussi dans un autre effondrement plus important parce qu'il eut des raisons et des conséquences économiques et techniques, plus que politiques et morales. Ce fut celui de la société

féodale et de sa chevalerie bardée de fer que culbutèrent l'argent et le canon. La mystique médiévale, celle des moines et des chevaliers, ne fut plus que sujet de littérature, occupation d'enlumineurs de manuscrits, devant les préoccupations que des besoins différents apportèrent dans les relations humaines. Une nouvelle mystique, plus positive, fut en formation, celle de l'argent. Elle se masquerait fallacieusement de droit, le droit des gens, le droit des peuples. Elle prendrait des airs démocratiques pour mieux servir la plus fausse des aristocraties. « Les trois grandes choses modernes apparaissaient : bureaucratie, diplomatie et banque – l'usurier, le commis, l'espion » a dit Michelet. Mais, a-t-il ajouté, ce n'était pas « franc et net ». La « détestable hypocrisie moderne » se montrait dans « l'effort d'accorder l'ancien et le nouveau, de coudre et de saveter la rapacité financière de férocité fanatique! » Ainsi se dissimuleraient, sous de nouvelles sophistications, les monstrueux appétits qui provoqueraient et conduiraient les guerres de religion, et, même après la Révolution française les brigandages coloniaux et les boucheries internationales qu'on appellerait « guerre du Droit et de la Civilisation ». Anatole France pourrait conclure : « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels »!...

Une distinction formelle entre le moyen âge et les temps modernes serait d'autant plus arbitraire qu'elle ne vaudrait que pour l'Occident. Si sa soumission au catholicisme romain fit pour lui du moyen âge, une époque de ténèbres et, pire encore si l'on en croit l'historien Vico, un retour à la barbarie des temps les plus anciens, la résistance de l'Orient à cette soumission valut, au contraire, à celui-ci, une magnifique époque de lumière et de progrès dans toutes les sciences et dans tous les arts. L'Orient fut alors le foyer où s'entretint la culture grecque antique bannie par le catholicisme romain. C'est grâce à lui que l'Occident put la retrouver, quand les deux mondes se rapprochèrent à partir du VII^{ème} siècle, grâce aux invasions arabes qui rétablirent la communication. Les relations devinrent plus nombreuses et plus régulières par suite des nécessités économiques. Il en sortit la pré-renaissance, qui fut la belle période du moyen âge occidental d'après l'an mil et prépara la Renaissance initiatrice des temps modernes.

Moyen âge : ignorance, fanatisme, servitude, douleur, mort.

Temps modernes : science, tolérance, liberté, joie, vie.

Le moyen âge avait courbé le front de l'homme sous la voûte romane. Les temps modernes lui apprirent à regarder le ciel en relevant la tête pour voir la flèche gothique.

Voilà ce qui, schématiquement et symboliquement oppose les deux époques ; mais on comprend que dans les faits elles sont beaucoup moins tranchées. Ces faits sont bien plus complexes : ils semblent appliqués à déjouer les combinaisons de des faiseurs de systèmes, des constructeurs de « blocs », aussi dépourvus d'observation que de psychologie. C'est ainsi que le monde occidental n'a jamais connu un aussi beau temps de liberté, de prospérité et d'épanouissement

populaire que dans les XII^{ème} et XIII^{ème} siècles ; or, ces deux siècles sont casés dans le « bloc » du moyen âge, tout comme les précédents qui furent le temps de la servitude, de la misère et de la douleur les plus sombres. D'autre part, les temps modernes, tout en produisant Luther, Voltaire, la Révolution française, la République, l'imprimerie, la vapeur, l'électricité, l'aviation, la télégraphie avec et sans fil ,etc., n'ont pas cessé de brûler ou de massacrer, de condamner et de proscrire les hérétiques, ceux de la Raison d'Etat après ceux de la Dérison divine, d'exciter le fanatisme des partis politiques après celui des partis religieux, et d'entretenir l'esclavage des hommes « libres » après celui des hommes appelés « serfs ». Mais il y a quelque chose de changé dans le principe. La Raison d'Etat, la guerre, l'exploitation de l'homme sont considérés depuis les temps modernes comme des crimes, comme des hontes dont l'humanité doit se défaire ; elles ne sont plus vues comme des choses justes et parfaites qui doivent demeurer. L'homme du moyen âge ne savait pas et était impuissant contre son destin ; l'homme moderne sait, et la science lui a donné les moyens de changer son destin. S'il ne le fait pas, c'est qu'il ne le veut pas, c'est que sa science est sans conscience, comme l'était son ignorance. Les temps modernes ont fait la révolution politique ; ils n'ont pas fait la révolution morale, celle qui supprimera l'exploitation de l'homme par l'homme et sans laquelle il ne peut être de véritable progrès humain. Ils ont décrété la Liberté, l'Egalité, la Fraternité ; ils n'en ont pas fait pénétrer la volonté dans les cerveaux et dans les cœurs.

Si le servage succéda à l'esclavage, si les serfs furent ensuite de plus en plus affranchis, si des chartes commencèrent à reconnaître le vilain « personne inviolable », et si l'Eglise voulut bien lui concéder une âme, ainsi qu'à la femme, c'est que la propriété foncière, base de l'économie féodale, fut de plus en plus menacée par la propriété mobilière et qu'il fut nécessaire, pour la soutenir, de retenir le vilain à la terre en lui faisant un sort meilleur ; ce ne fut nullement parce que l'Eglise et la royauté naissante furent plus humaines que les rudes barons féodaux. Elles opposèrent, elles aussi, une longue résistance, et elles ne cédèrent que parce que leur intérêt y fut directement engagé, la turbulence et le désordre féodaux devenant trop dangereux pour elles. De même la bourgeoisie, bien que sortant à peine du servage, ne favorisa l'émancipation du vilain que dans la mesure où elle l'aida à devenir une classe dominante, quand elle pourrait faire « sa » révolution.

C'est après l'an mil que les nécessités économiques devinrent irrésistibles au point de faire craquer l'armature féodale. Depuis toujours, l'homme attaché à la terre avait travaillé à sa conquête, à sa « colonisation » par le défrichement de la forêt de la lande, l'assèchement des marécages, la lutte contre les divagations fluviales, contre les animaux sauvages. Il l'avait poursuivie pendant des siècles, sourdement, péniblement, malgré l'opposition du maître, du seigneur. Elle porta ses fruits à partir du XI^{ème} siècle, dans le développement de l'agriculture et l'augmentation de la production naturelle. Les pâturages s'étendirent, les troupeaux

se multiplièrent, l'élevage du gros bétail commença en grand. La charrue remplaça la houe et la bêche. On employa les engrais animaux. Les cultures se perfectionnèrent et de nouvelles furent adoptées. Les nécessités de l'industrie donnèrent plus d'importance aux cultures industrielles. L'Eglise et l'Etat furent les principaux bénéficiaires de ces améliorations dans leurs domaines de plus en plus considérables, mais elles favorisèrent aussi la propriété communale et la petite propriété privée qui se constitua en grignotant la propriété féodale. Les féodaux, poussés par des besoins d'argent, se mirent à émanciper leurs serfs contre finance, puis à vendre leurs terres qu'achetèrent le paysan libre et le bourgeois citadin. La propriété paysanne se forma et prospéra, donnant naissance à la bourgeoisie paysanne. Celle-ci devint puissante, surtout en Angleterre, faisant dire à Shakespeare : « l'orteil du paysan touche de si près le talon du gentilhomme qu'il l'écorche ». Mais, bien avant Shakespeare, le paysan avait participé énergiquement aux événements d'où sortit la Grande Charte de 1215 qui porta en germe la Révolution anglaise et fit de l'Angleterre le premier pays constitutionnel, la préservant de cette royauté despotique qui sévit en France et dans presque toute l'Europe.

En France, il se forma des communautés paysannes dans le Nord, les Alpes, les Pyrénées. Dans plusieurs pays, ces communautés furent assez fortes pour prendre le pouvoir et le conserver durant de longues périodes. Partout elles entretenirent une agitation révolutionnaire qui aboutirait, un jour ou l'autre, à la libération paysanne. La Confédération Helvétique naquit du groupement de trois communautés paysannes. Les transformations de la propriété et du travail ruraux eurent ainsi, à côté de l'œuvre des communes urbaines, une grande part dans l'amélioration des conditions humaines et la prospérité qui en résulta du XIIème au XIVème siècle ; jusqu'à la Guerre de Cent ans.

Les communes urbaines, où se concentrèrent les initiatives et les forces populaires pour créer la plus intense et la plus remarquable vie collective, ont été le creuset où a été fondu le monde moderne. Elles donnèrent naissance à la bourgeoisie, elles grandirent et prospérèrent avec elle tant qu'elle demeura unie aux éléments populaires dans une communauté d'intérêts et de défense à laquelle tous apportaient leur effort. Les communes, expression essentielle de la vie collective, populaire et libre, déclinèrent et succombèrent quand la bourgeoisie se forma en caste privilégiée, quand l'esprit individualiste croupissant dans l'impuissance de l'aboulie médiévale et du parasitisme féodal, se communiqua à elle. Dans l'ivresse malsaine de son élévation sociale, elle s'y adapta pour sa dégradation morale. Digne et grande tant qu'elle fut peuple, elle fut ridicule et malfaisante quand elle voulut être gentilhomme. Devenue parasitaire et oppressive, elle détruisit elle-même l'œuvre que, productrice et libérale, elle avait édifiée.

Le commerce, plus que l'industrie, fit la prospérité des communes. Relations, même intérieures, et progrès industriel avaient été arrêtés pour plusieurs

siècles par les invasions et le régime féodal. Les besoins du domaine seigneurial s'étaient limités aux ressources qu'il tirait de lui-même. L'extension de la vie hors de ce domaine créa des besoins nouveaux ; les échanges agricoles et industriels s'établirent. Les trafiquants, les marchands reparurent et, avec eux, revint la nécessité de l'argent qu'avaient supprimée les échanges en nature. L'époque carolingienne avait vu le rétablissement des relations commerciales avec l'Orient. Des marchands étrangers apportaient dans les foires et les lieux de pèlerinages des étoffes riches et des objets de luxe. La monnaie fut de plus en plus nécessaire pour les acheter. Le monde féodal avait commencé par la mépriser. Pour lui, le marchand était un voleur et la richesse mobilière était le produit de la rapine. Il oubliait l'origine de sa fortune terrienne. Lorsqu'il s'aperçut qu'il ne pourrait plus se passer de l'argent pour continuer à vivre en parasite social, il devint le plus avide et le plus cynique des voleurs et des usuriers. Il avait accablé les juifs, commerçants en métaux précieux et prêteurs d'argent ; il continua à les accabler hypocritement en devenant plus voleur et plus usurier qu'eux. De l'aveu de Gerson lui-même, les revenus de beaucoup d'églises furent les produits de l'usure.

La rareté de l'argent fit naître l'industrie financière et l'organisation du crédit. Les commerçants formèrent une classe de plus en plus forte appuyée sur les banquiers. Les besoins du commerce obligèrent l'industrie à sortir de l'atelier féodal, à améliorer sa technique, à produire davantage. De tout cela, les communes se fortifièrent. L'atelier seigneurial fut transporté dans les villes y attirant la main-d'œuvre rurale. L'artisanat s'organisa dans l'atelier familial. Bientôt, la multiplication des ateliers pour des métiers de plus en plus variés et distincts amènerait la création des corporations. Le grand commerce prit une vaste extension. Certaines communes, en Italie particulièrement furent des républiques de marchands. Dès le XIII^{ème} siècle, des sociétés commerciales, nationales et internationales, se formèrent. Les chrétiens prirent place à côté des juifs dans ces grandes entreprises. Le numéraire étant toujours insuffisant, malgré l'exploitation intensive des gisements de métaux et l'augmentation des espèces métalliques, ils admirent alors la rémunération des capitaux, base de la future hégémonie capitaliste. On fit une législation qui la légitima, protégeant les prêts à intérêts. Ceux-ci varièrent à des taux de 4 à 175 %, suivant les besoins du commerce et des particuliers. Les contrats et toutes les formes d'association financière et de crédit se pratiquèrent. L'industrie bancaire acquit ainsi ses lettres de noblesse. C'est qu'on n'était pas loin du temps où les grands financiers tiendraient sous leur coupe non seulement les petits féodaux, mais aussi les papes et les rois.

L'Italie était, au XIII^{ème} siècle, maîtresse du grand commerce. En 1292, elle avait seize établissements à Paris. Pendant deux cents ans, les Lombards domineraient le marché international. Florence comptait quatre-vingts grandes banques. Les banquiers italiens, les Ricciardi, Bardi, Perrazzi, Scali, étaient créanciers des papes. Des sociétés commerciales s'étaient fondées aussi dans le Nord de la France, la Flandre, la Rhénanie, l'Angleterre. Des guildes et hanses s'étaient créées. Elles prospéraient par la multiplication des moyens de

communication : routes, ponts, navigation fluviale avec ses ports, messageries, etc...
La poste fonctionna en Italie dès le XII^{ème} siècle, et au XIII^{ème} en Allemagne.

Les banquiers détinrent bientôt tous les pouvoirs du monde, payant toutes les complicités, achetant toutes les protections. Un Philippe le Bel pouvait faire gifler et emprisonner un pape, mais il devait s'entendre avec les banquiers pour falsifier les monnaies. En 1340, un roi d'Angleterre leur devait 60 millions ; sa faillite dépendait de leur bon plaisir. Un Jacques-Coeur serait le grand argentier de Charles VII et lui permettrait de raffermir sa royauté qu'il serait incapable de défendre par lui-même contre la coalition féodale. Au XVI^{ème} siècle, la banque allemande supplanterait la banque italienne. Les Fugger d'Augsbourg feraient l'élection de Charles-Quint et seraient les receveurs du pape dans la friponnerie des indulgences. Ils mèneraient toute la politique du siècle. La défaite de François Ier, vaincu par la défection des banquiers italiens, ferait écrouler tous les grands espoirs apportés par la Renaissance et la Réforme. Ainsi s'imposa la nouvelle puissance de l'argent, intelligente, active, productrice de travail et de bien-être collectifs, véritable force démocratique tant qu'elle ne devint pas l'instrument de la plus détestable des féodalités. Mais elle ne tarda pas, pour le malheur des peuples, à donner naissance à ce patriarcat des bonhommes, des prudhommes, des honorés, des seigneurs de la ville, en attendant de se joindre aux nobles pour faire les honnêtes gens. Elle établit, à côté du parasitisme héréditaire des familles féodales, celui des familles bourgeoises dans les conseils des gouvernements, les charges municipales, la magistrature, etc... Elle érigea une caste aussi insolente et aussi tyrannique que la caste nobiliaire.

La navigation, abandonnée depuis les Romains, qui avaient renoncé aux explorations dans l'Atlantique et cessé les rapports entretenus avec l'Asie par l'Égypte antique, n'avait repris dans la Méditerranée qu'à partir du VIII^{ème} siècle. Elle se développa à l'occasion des croisades. De grands navires furent construits. En 1292, Gênes, à elle seule, en avait deux cents, avec vingt cinq mille, marins, autant que tous les ports français réunis. Une législation maritime fut élaborée et l'on signa les premiers traités de commerce. La boussole, apportée par les Arabes, permit la navigation de haute mer aux « traverseurs des voies périlleuses » (Rabelais). Les marins méditerranéens se lancèrent dans l'Atlantique. Les Vénitiens allèrent jusqu'à Léchese, le port de Bruges. Venise, à qui les voyages de Marco Polo avaient fait retrouver les voies terrestres de l'Extrême Orient, fut la reine de la Méditerranée durant le moyen âge. L'affaiblissement de cette cité livrerait cette mer aux pirates barbaresques, pendant que les chrétiens iraient porter la piraterie dans les océans. Ils commencèrent par la côte africaine où les îles Madères, Açores, Canaries furent découvertes au XIV^{ème} siècle. Un siècle suffit pour qu'une « évangélisation bien conduite » fit disparaître totalement les indigènes Guanches des îles Canaries. Au XV^{ème} siècle, l'exploration de plus en plus avancée vers le sud faisait découvrir la route de l'Inde. En 1445, Diaz atteignait le Cap Vert. Un autre Diaz allait jusqu'à Santa Elena puis, dépassant l'extrême pointe africaine, jusqu'à Algoa, en 1487. Vasco de Gama doublait le Cap de Bonne Espérance en 1497 et atteignait Zanzibar.

Guidé par des pilotes arabes, il abordait ensuite sur la côte de Malabar où il rencontrait des marchands vénitiens venus par les terres et par la mer Arabique. On se lançait à travers l'Atlantique vers une nouvelle découverte des Indes Occidentales dont la route, trouvée cinq cents ans avant par les Normands, avait été perdue. Christophe Colomb atteignait les îles Bahamas en 1492. Pendant dix ans il parcourait les Antilles et les côtes de l'Amérique Centrale, préoccupé surtout de rapporter ces richesses qui feraient l'émerveillement de l'Espagne et exciteraient les convoitises de tant d'aventuriers. En 1497, les Gabotto, dits Cabot, suivant la voie des anciens chasseurs de baleine et pêcheurs de morue, découvraient dans le Nord la terre ferme de l'Amérique, puis Terre-Neuve, la Nouvelle Ecosse, la Caroline du Nord. Les années suivantes, ils descendaient jusqu'aux Florides où étaient déjà les Espagnols. L'Amérique du Sud commençait à être visitée en 1499-1500, et les Portugais, établis au Brésil, se partageaient avec les Espagnols la possession des Amériques. Les découvertes d'Americo Vespuce, qui était un véritable explorateur et non un trafiquant, faisaient l'objet de communications écrites traduites dans toutes les langues d'Europe. En 1513, Nunez de Balboa allait jusqu'au Pacifique à travers les terres de Panama. On commençait alors l'exploration des côtes occidentales américaines, au nord, vers le Mexique, au sud vers le Pérou. Sébastien Cabot cherchait au nord du Labrador, la route de l'Asie. Enfin, en 1519, une flottille conduite par Magellan partait d'Espagne pour l'Atlantique sud ; elle passait dans le Pacifique et atteignait les îles Philippines. Magellan périt dans ce voyage. Son aventure et celle de ses compagnons, dont 13 seulement sur 235 revinrent au bout de trois ans, fut une extraordinaire odyssee que Pigafetta raconta en français.

Le développement du commerce rendait indispensable celui de l'industrie. Il fallait surtout des métaux. Dès le XIème siècle des sociétés minières furent fondées. L'industrie métallurgique, quoiqu'encore primitive et réduite au travail à la main, accrut considérablement sa production. Les petites forges s'établirent en grand nombre. Dans les industries de transformation, la meunerie bénéficia de la généralisation du moulin hydraulique. Les moulins à vent tournèrent à partir du XIIème siècle. Les industries et commerces de l'alimentation s'installèrent. Des centres de fabrication textile, d'ameublement, de décoration, se formèrent et s'étendirent sans cesse. Milan avait 60.000 tisseurs au XIIème siècle. Florence produisait, en 1336, pour soixante millions de francs de tissus de laine. On fabriquait des draperies dans les Pays-Bas, des toiles fines en France, des cotonnades un peu partout. Les Arabes avaient apporté en Europe les industries orientales : tapisserie, teinturerie, broderie, cuiraterie, verrerie, miroiterie, orfèvrerie, céramique, mosaïque, émaillerie, parcheminerie, etc. Des entreprises commerciales créèrent, au XIIIème siècle, la première grande industrie. Ce ne fut pas encore l'organisation de la manufacture. Les marchands faisaient travailler les artisans, leur fournissant la matière première et payant leur travail. Jusqu'au XVème siècle, les petits métiers libres prédominèrent et, avec eux, une entente cordiale entre le capital et le travail. Les fortunes industrielles étaient modestes, pas encore anonymes ; patrons et ouvriers se connaissaient, travaillaient ensemble et se confondaient dans les corporations.

On ne saurait trop insister sur la remarquable expansion communale du temps qui s'écoula entre la pré-Renaissance, aube des temps modernes, et la Renaissance, crépuscule du moyen âge, dans le chevauchement des deux époques. Prospérité économique et grandeur artistique, activité sociale, débordement de vie et d'enthousiasme : c'est de tout cela et de la tradition humaniste transmise par Dante et Pétrarque, de la renaissance arabe, de l'épanouissement gothique, que sortit la Renaissance occidentale révélatrice de l'individu, excitatrice de son effort personnel et de son sens critique, libératrice de son esprit et de sa conscience. Un Jean de Meung, au XIII^{ème} siècle, ouvrait la voie à Rabelais, à La Boétie, à Montaigne, et ceux-ci, au XVI^{ème} siècle, l'ouvraient aux Encyclopédistes et à la Révolution de 1789. Jean de Flore sortant de l'église avec les fidèles pour achever sa messe sous les rayons du soleil, ramenait au culte de la libre nature l'homme écrasé sous les pierres et sous les dogmes. L'Eglise elle-même se faisait savante et artiste avec ses papes et ses évêques qui nieraient Dieu pour affirmer la Beauté. Comme l'a constaté H. Heine, le protestantisme s'est produit dans l'art comme dans la religion : « Léon X, ce somptueux Médicis, était un protestant aussi zélé que Luther ; de même qu'à Wittenberg on protestait en prose latine, à Rome on protestait en pierre, en couleurs et en octaves rimées. Les images de Michel-Ange, les figures de nymphes de Giulio Romano, la joie de vivre qui règne dans les vers de l'Arioste, n'est-ce pas là une opposition protestante au vieux, sombre et morose catholicisme ? La polémique que soutinrent les peintres de l'Italie contre le sacerdotisme exerça peut-être plus d'influence que celle des théologiens saxons ».

Dans le domaine politique, l'action des communes eut parfois des conséquences considérables. Ainsi, l'opposition des cités libres allemandes à l'influence de Rome permit aux empereurs de rompre leur vassalité à l'égard du pape. Francfort devint, à partir de 1356, la ville électorale des empereurs qui n'allèrent plus se faire couronner à Rome. Ce fut le grand événement politique qui précéda la Réforme. D'autre part, en 1302, la bourgeoisie avait remporté sur la féodalité, à Courtrai, sa première victoire par les armes, en battant l'armée du roi Philippe le Bel. La leçon servit à ce dernier qui sut habilement associer la fortune de sa monarchie à celle de la bourgeoisie. L'esprit de liberté inspiré des communes fut si fort dans tous les Pays-Bas que malgré les luttes épuisantes qu'ils eurent à soutenir pendant plus de trois siècles contre les royautés espagnoles et françaises soudoyées par l'Inquisition, ces pays demeurèrent la citadelle imprenable de la liberté de conscience en Europe. Louis XIV lui-même dut s'avouer vaincu par la Hollande.

Des millions d'hommes furent émancipés de l'esclavage et du servage par la révolution économique, intellectuelle et morale apportée par le mouvement communal. Les communes étaient les lieux de refuge de tous ceux qui leur offraient leurs bras en échange de la liberté. Un dixième de la population rurale augmenta ainsi celle des villes. Palerme eut 500.000 habitants au XII^{ème} siècle. Florence et Venise en eurent déjà plus de 100.000. Paris en avait 100.000 au XII^{ème} siècle et 240.000 à la fin du XIII^{ème}. Dès 976, Venise fut une république libre. Milan fit

quatre révolutions contre son archevêque de 987 à 1067. Une foule de cités s'émancipèrent du joug des hauts seigneurs. Marseille conquit en 1214 cette autonomie municipale qu'elle conserverait, sous l'administration de ses consuls, durant quatre siècles. Les riches cités du Languedoc excitèrent la convoitise des pillards féodaux et ecclésiastiques du Nord qui firent l'ignoble croisade des Albigeois. Pendant trois siècles, les communes, grandissant en puissance et en liberté, bouleversèrent l'étroite et mesquine économie féodale, préparant celle des temps modernes. Pendant ces trois siècles, avant que l'économie nouvelle eût imposé des servitudes et des abus aussi révoltants que ceux de l'ancienne, on vit le plus magnifique épanouissement de travail, de pensée et d'art qu'eût jamais produit la libre initiative populaire.

Les famines avaient régné à l'état endémique sur toute l'Europe, durant le moyen âge. En France, de 970 à 1100, elles avaient sévi pendant soixante ans. Au XIIIème siècle, la proportion se trouva réduite à 10%. La situation matérielle de la campagne fut alors aussi favorable qu'elle le serait au milieu du XIXème siècle. Les villages et les bourgs se multiplièrent. Il y en eut plus qu'aujourd'hui. Ils diminuèrent en nombre quand le pouvoir royal fit du paysan un nouveau paria qui dut venir à la ville ou se faire soldat pour pouvoir vivre. Le paysan et l'ouvrier connurent alors une liberté et un bien-être que des millions d'entre eux ne possèdent pas aujourd'hui. Les salaires ouvriers étaient, proportionnellement au coût de la vie, bien supérieurs. Un maçon, un charpentier, gagnant alors 2 fr. à 2 fr. 60 par jour, vivait dans une aisance matérielle que même des salaires de 30 à 40 francs ne procurent pas de nos jours. On payait alors un mouton 6 francs, un poulet 6 sous, un douzaine d'œufs 12 centimes, un kilo de beurre 45 centimes, un hectolitre de vin 5 francs! Il est vrai que l'on n'avait pas le cinéma!... Mais l'on avait, pendant le tiers de l'année qui était des jours de fêtes, les réjouissances populaires auxquelles toute la population prenait part, et notamment les spectacles des mystères qui duraient plusieurs jours consécutifs. Alors, les gens se lavaient. Il y avait de nombreux établissements de bains publics, appelés étuves, et les maisons privées avaient leurs cuves à baigner, ce que l'on ne vit plus à partir du temps d'Henri IV où les honnêtes gens, les gens riches et de cour, donnèrent l'exemple de la saleté de corps la plus puante. Au XIIIème siècle, le paysan, et aussi l'ouvrier, pouvaient mettre la « poule au pot ». On disait alors qu'il mourait plus de gens de trop manger et boire que des maux de la faim. Aussi l'activité et l'initiative ouvrière étaient-elles stimulées. C'est à elles, uniquement, à l'invention de simples artisans, que furent dues une foule de transformations techniques dont les bénéfices seraient accaparés par les privilégiés industriels aux dépens du prolétariat. Dans plusieurs villes, la démocratie ouvrière partageait le pouvoir avec les nobles et les bourgeois. Les cités étaient des foyers de culture scientifique et littéraire autant que de production industrielle. Chaque ville avait ses artistes qui donnaient à ses monuments, à ses œuvres d'art, un caractère original propre à la cité. Sa substance intellectuelle n'était pas pompée, comme aujourd'hui, par des capitales tentaculaires où se fabriquent dans des Académies une pensée, une science, un art interchangeables qu'elles répandent ensuite dans les provinces bêtifiées par une centralisation idiote et

criminelle ayant pour but d'unifier les cerveaux comme les monnaies et les poids et mesures!... Un véritable esprit de solidarité sociale se manifestait dans le goût du travail, le besoin de s'instruire, de défense collective contre les dangers, notamment contre les maladies contagieuses par l'installation d'hôpitaux, de léproseries, de lazarets. On recherchait un plus grand bien-être pour tous dans une communauté d'effort et de sentiment qui faisait de la cité une grande famille. Cette situation fut générale. Elle s'étendit dans l'Europe Centrale et dans celle du Nord jusqu'en Russie. Le monde occidental connut ainsi, dans des étapes diversement distribuées, plusieurs siècles de vraie prospérité et de douceur de vivre.

Cela cessa à partir du XIV^{ème} siècle pour les pays les plus avancés comme l'Italie et la France, du XVI^{ème} pour l'Espagne, quand elle eut chassé les Maures et les Juifs, du XVII^{ème} pour l'Allemagne, avec la guerre de Trente Ans. En Italie, les villes n'ayant pas assez d'être attaquées par des envahisseurs étrangers, se firent aussi la guerre entre elles. Dès le commencement du XIII^{ème} siècle, elles se divisèrent en Guelfes impériaux et en Gibelins papistes. A partir du XV^{ème} siècle, les invasions espagnoles et françaises précipitèrent la décadence de ce pays. En Espagne, le pays vidé des éléments étrangers actifs et productifs devint la terre de la fainéantise opulente des « hidalgos » et de celle crasseuse des moines et des « mendigos ». En France, au XIV^{ème} siècle, la guerre appelée de Cent Ans amena le déclin. La guerre anglaise durait depuis déjà deux siècles avec des intermittences, sans que la prospérité communale en fût atteinte. Mais à partir de 1337, elle se fit plus désastreuse. Elle continua jusqu'en 1453, et les trêves qui se produisirent n'en furent pas pour le peuple livré à toutes les exactions de la soldatesque tant française qu'anglaise. Les grandes compagnies, formées de pillards, parcouraient le pays, rançonnant, tuant et incendiant. Les villages et les bourgs en souffrirent particulièrement. Le paysan devint de plus en plus incapable de se défendre. La ruine était dans les campagnes. Les famines se reproduisirent. Celle de 1418 fit périr, rien qu'à Paris, plus de 100.000 personnes. Les loups vinrent dévorer jusqu'en pleine ville les cadavres qu'on n'enterrait plus. Les cités étaient livrées à la guerre civile et à tous les abus des factions qui y dominaient tour à tour.

Au milieu de tant de calamités, le peuple aspirait au repos et à l'ordre. Il crut les trouver en se tournant vers la royauté dont l'unité de gouvernement lui semblait devoir amener la paix. Il ne fit que choisir parmi les loups féodaux celui qui aurait les plus longues dents et lui apporterait l'unification de la servitude. Contre le libre fédéralisme producteur de richesse et de bien-être pour tous, la royauté établirait la puissance de l'Etat, pieuvre de plus en plus monstrueuse et avide dont les tentacules s'étendraient pour tout broyer, tout dissoudre dans son uniformisation, même après que la royauté serait renversée. Elle rendrait invincibles « le coffre, la caisse et le comptoir où s'assoierait l'éternel croupion qu'on appelle Bureaucratie » (Michelet), et qui l'écraserait elle-même pour dire ensuite : « Le Roi, c'est moi! »

Ces rois, « qui en mille ans ont fait la France », comme disent les

bourreurs de crânes royalistes, n'étaient encore, à la fin de la guerre de Cent Ans, que les seigneurs du duché de France à côté d'autres plus puissants et n'occupaient que « la place qu'on voulait bien leur laisser » (Larousse). Jusque là, même dans leur duché, ces seigneurs avaient dû partager le pouvoir avec des évêques qui étaient ducs et comtes comme eux. Pendant tout le moyen âge leur souveraineté avait été à la merci des guerres féodales. Ces guerres n'avaient eu d'ailleurs pas d'autres causes que des rivalités particulières, des querelles de familles auxquelles toutes questions nationales et françaises, au sens où l'on entend aujourd'hui ces mots, étaient complètement étrangères. C'est ainsi que l'origine de la guerre de Cent Ans fut, bien avant 1337, dans les compétitions nées du divorce de Louis VII de France dont la femme, Eléonore d'Aquitaine, se remaria, en 1157 avec le duc d'Anjou, Henri Plantagenet, devenu peu après roi d'Angleterre, et qui voulut, ainsi que ses successeurs, être roi de France. Voilà à quoi tinrent trois cents ans de guerres qui aboutirent à l'établissement de la monarchie absolue et à la fin de la grandeur communale. Dans ces guerres, les Anglais eurent pour alliés la plupart des féodaux de France et, plusieurs fois, les ducs de France furent battus, mis en fuite ou faits prisonniers et menacés de perdre leur domaine. Les Bourguignons furent les arbitres de la situation dans la dernière période et, avec leur aide, les Anglais furent chassés de France. Mais ce résultat fut dû surtout à l'esprit national qui se manifesta dans le peuple et dont Jeanne d'Arc fut la personnification. Sans cet esprit qui produisit une levée des masses populaires contre la barbarie féodale de plus en plus périmée, la France serait très probablement devenue anglaise et les ducs de France, s'ils n'avaient pas disparu, auraient été des vassaux du roi d'Angleterre.

C'est l'esprit national, soulevé dans le peuple contre les abus féodaux que les ducs de France n'étaient pas les derniers à commettre, qui a fait « l'unité française » et non, comme on le raconte encore trop complaisamment, une royauté inspirée de Dieu qui lui communiquait les lumières de son Saint-Esprit par la cérémonie du sacre, effectuée depuis Clovis avec l'huile de la sainte ampoule apportée du ciel par un ange!... C'est avec de pareilles sornettes qu'on a imposé aux foules la crainte et le respect d'un pouvoir monarchique qui n'eut jamais d'autre souci, dans la sainteté de sa mission, que d'exploiter leur ignorance et leur stupidité. L'unité française n'a même pas été le produit d'un état de conscience du peuple ; elle a été uniquement formée au développement de ce phénomène de biologie sociale qui fait les groupements naturels d'affinités et les étend peu à peu de la tribu à la province et à la nation. Elle n'a nullement été la création, suivant un plan supérieurement conçu et admirablement conduit qu'on veut attribuer au pouvoir royal, alors que ce pouvoir ne pouvait, par son principe féodal, que lui être hostile et ne cesserait pas de l'être. Mais on a confondu machiavéliquement l'unité française avec l'unité monarchique. Celle-ci a montré ce qu'elle était, anti-française lorsque c'était son intérêt, notamment pendant et après la Révolution , en entretenant la guerre civile dans le pays avec le concours de l'étranger et en reconstituant la royauté grâce à l'invasion de 1815 et contre les vœux de la nation.

Le phénomène biologique qui a produit l'unité française et s'est développé

uniquement dans les masses populaires, avait commencé par la séparation, la clarification, si l'on peut dire, ethnique et linguistique des éléments gallo-francs et germaniques arbitrairement réunis dans l'empire de Charlemagne. Cette séparation se fit en 843, par le traité de Verdun qui partagea l'empire. L'opposition féodale fut alors constituée contre l'unité française par les seigneurs de Lorraine, d'Alsace, de Bourgogne, de Provence qui, pendant longtemps, ne voulurent reconnaître d'autre suzerain que l'empereur d'Allemagne. Le mouvement des communes fut l'aspect le plus caractéristique de l'évolution biologique en incessante réalisation. C'est lui, en réalité, qui produisit la royauté, lorsque les communes cherchèrent l'appui dont elles avaient besoin pour assurer leur sécurité et la continuité de leur développement. C'est lui qui fut trahi par la royauté quand elle se fut agrégé la bourgeoisie contre le peuple. Au commencement du XII^{ème} siècle, un Louis VI dit le Gros sut s'allier les communes dans sa longue lutte contre ses adversaires féodaux. Les ducs de France qui commencèrent à faire figure de rois dans l'histoire, les Philippe Auguste, Louis IX, Philippe le Bel, ne tirèrent l'illustration de ce qu'on a appelé leurs « règnes » que de la même alliance, à la belle époque de prospérité et de liberté communales des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. La victoire de Philippe Auguste à Bouvines, en 1214, victoire qu'il ne dut qu'au concours des milices communales et dont on a dit, pour exalter la royauté, qu'elle a fait l'unité française, n' a pas empêché que cette unité s'est trouvée aussi inexistante après qu'avant et, jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans, c'est-à-dire deux siècles et demi après. Le rédacteur du Nouveau Larousse Illustré, a cru rendre hommage à Louis IX, dit Saint-Louis, en écrivant qu'il « égala en majesté les empereurs de Rome, en sainteté le pape, les évêques et les ascètes ». Ce sont là trop d'honneur et, surtout, trop d'indignité pour un roi, pauvre cagot fanatisé et exploité par l'Eglise. Philippe le Bel aurait certainement succombé dans sa lutte contre la papauté s'il n'avait eu l'appui de la bourgeoisie. Il fit appel pour la guerre aux milices communales ; des marchands, des financiers furent ses ministres, ses officiers, ses magistrats. Ce fut le temps où la bourgeoisie forma le Tiers-Etat et prit place aux Etats généraux, ceux de 1302. C'est là une autre date caractéristique de la formation des temps modernes. Quoiqu'à un rang inférieur, et à genoux, la bourgeoisie participait aux assemblées de la noblesse et du clergé, consommant officiellement sa séparation d'avec le peuple des vilains.

Il est non moins caractéristique de souligner que la théorie du pouvoir monarchiste absolu fut d'origine bourgeoise. Ce sont les légistes de Philippe le Bel qui ont eu l'idée de voir dans la royauté la « loi vivante » par opposition à la loi féodale, et dans le roi l'incarnation de l'Etat centralisateur contre les divisions de la féodalité. Ils ont ajouté ainsi une consécration civile à celle religieuse du sacre royal. Ils y mirent plus de zèle et de complaisance que la noblesse féodale, car celle-ci poursuivit encore pendant trois cents ans la lutte la plus ardente contre la royauté. Elle ne s'apaisa qu'en se laissant domestiquer. Jusque là, après Philippe le Bel, la théorie de la monarchie absolue subit une longue éclipse, durant la guerre de Cent Ans, puis pendant les guerres de religion. Elle fut si peu celle des factions politiques et religieuses que le régicide fut ouvertement prêché et pratiqué en France et dans toute l'Europe.

On peut dire qu'il n'y eut de véritable unité française qu'à partir du règne de Louis XI, lorsqu'il eut vaincu Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Le domaine royal se composa alors des deux tiers de la France actuelle ; il avait encore à se compléter, soit par adhésion volontaire, soit par conquête, des provinces de Flandre, Artois, Bretagne, Orléanais, Bourbonnais, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Roussillon. Le pouvoir royal absolu, s'établit à partir d'Henri IV, tout au moins sur la nation sinon sur les partis politiques. Louis XIII et Richelieu réduisirent ces partis et, après la Fronde, dernière convulsion de la féodalité, tous furent entièrement soumis à Louis XIV, qui put dire : « L'Etat, c'est moi ! ». Toute autonomie municipale disparut, les seigneurs devinrent les courtisans de Versailles ou se firent oublier dans leurs gentilhommières. Il n'y eut plus d'Etats Généraux contrôleurs du roi, les Parlements furent les exécuteurs de ses volontés, il fut le maître des biens, des personnes, des consciences. La royauté divinisée trouva dans la noblesse les cadres de son armée et de ses domestiques de cour, jusqu'à ses porte-coton, dans la bourgeoisie ceux de son administration civile, dans le clergé ceux de sa gendarmerie spirituelle. La monarchie française avait fait un Concordat avec l'Eglise en 1516 ; celle-ci signa, en 1682, la déclaration gallicane de soumission à cette monarchie.

L'Eglise avait fort évolué depuis qu'elle avait dû renoncer à ses rêves d'hégémonie temporelle. La Réforme, en l'atteignant dans son hégémonie spirituelle l'obligea à modifier ses méthodes. Elle avait été la rivale de la royauté ; elle devint son alliée et le pouvoir absolu fut son œuvre. Ce sont les Jésuites qui l'ont faite, on peut dire le fer en main. Leur théorie faisait du christianisme la religion du pouvoir absolu qu'ils plaçaient au-dessus de la religion elle-même, et encore plus des hommes, même des rois dont ils feraient leurs instruments (*De monarchia visibili Ecclesiae*. -1571). Dès Henri III, les rois eurent des confesseurs jésuites ; quand les Jésuites trouvèrent qu'Henri IV n'était pas assez docile à leur volonté, ils le firent assassiner. Dès 1522, avec leurs *Exercitia*, ils avaient commencé à forger les esprits. Ils surent s'adapter au monde ; avec eux l'Eglise brutale et rigide se fit insinuante et accommodante. Au protestantisme rigoriste, ils opposèrent un catholicisme libertin, permettant toutes les polissonneries pourvu qu'elles fussent accompagnées de restriction mentale, entretenant agréablement le péché par la pénitence. Les abbés de cour furent les pires corrupteurs de la société ; que risquait-on de pécher en compagnie de ces saints personnages, et d'être un coquin à l'exemple d'un Mazarin, d'un Alberoni, d'un Dubois ? Trente ans après la fondation de leur Ordre, les Jésuites s'étaient répandus sur tout le globe. Ils étaient les maîtres de l'Espagne dont ils menaient la politique partout où elle régnait. Ils sont ainsi responsables du massacre des 2.000 moines portugais qui s'opposèrent à Philippe II, de la Saint-Barthélemy et de la révocation de l'Edit de Nantes. Partout ils apportaient la trahison, la corruption, le crime et tuaient la liberté. Dès 1539, Charles Quint n'était plus qu'un être passif, perinde ac cadaver, entre leurs mains, et, un an après, le pape était contraint d'approuver leur institution. Ce sont eux qui fondèrent en France avec leurs complices, Diane de Poitiers, les Médicis et les Guise, le parti des honnêtes gens, gens de goût, gens distingués, gens bien pensants qui n'ont pas cessé depuis, de

faire de l'hypocrisie une règle sociale et une vertu supérieurs. Ce fut le parti de Tartufe et de Bazile, le parti de toutes les réactions et de tous les coups d'Etat, le parti de tous les aventuriers par qui :

« Le crime heureux fut juste et cessa d'être crime ».

Par les Jésuites, l'Eglise fut maîtresse absolue de l'enseignement à tous les degrés, jusqu'à la Révolution Française. Après, ils ont su revenir et s'imposer de nouveau jusqu'aux lois laïques de la IIIème République. Avant de faire le Deux Décembre, l'ancien carbonaro Louis-Napoléon eut bien soin de faire voter la loi Falloux. Tous les « honnêtes gens », tous les « amis de l'ordre » furent avec le « tas d'hommes perdus de dettes et de crimes » qui firent l'Empire. Et, aujourd'hui, on peut dire que les Jésuites sont toujours les maîtres du haut enseignement et de l'académisme, comme ils sont toujours les inspireurs des réactionnaires et des prétoriens qui ont trouvé, depuis cent cinquante ans, chez tant de prétendus démocrates, républicains et révolutionnaires, de si malpropres et cyniques complicités. Si notre époque est toujours incapable de faire la véritable et intégrale révolution qui doit changer la face du monde, c'est parce qu'elle charrie encore dans son sang le virus que l'Eglise et les Jésuites en particulier lui ont inoculé, celui du respect de l'autorité, du culte de la force, de l'obéissance à tous les credos malfaisants : patrie, religion, propriété, argent, qui dressent l'homme contre sa liberté. On trouve toujours l'Eglise et les Jésuites derrière toutes les turpitudes sociales.

Voilà ce que la royauté absolue a apporté dans les temps modernes : la servitude économique, la trahison intellectuelle, la déchéance morale. Elle a aussi apporté autre chose, corollaire de tout cela : l'impérialisme des mégalomanes ivres de puissance et des peuples « stupidifiés » de sottise. L'impérialisme n'est pas une création moderne. Il fut romain dans l'antiquité. Mais les temps modernes, en le ressuscitant, ont répandu sur la terre entière cette lèpre que les Romains s'étaient bornés à faire régner en Europe et dans le bassin méditerranéen. Ce sont les Romains, dont la seule industrie fut de « faire la guerre et de spolier le vaincu » (E. F. Gautier), qui établirent dans le monde cet impérialisme que M. Carpocino a défini : « la manière de penser et d'agir d'un peuple qui prétend se subordonner les autres ». La guerre et le pillage devaient suffire à tous les besoins de l'Empire. Ce peuple, chez qui il n'y eut de bonne heure, comme travailleurs, que des esclaves étrangers, ne voulait plus payer d'impôts, escomptait les produits du pillage pour suffire aux nécessités publiques. Ces produits, fruits du travail des vaincus durant plusieurs siècles, furent vite dissipés, et Rome en fut réduite à retourner à l'économie primitive des échanges en nature qui serait celle du moyen âge. C'est le même esprit impérialiste féroce et aveugle, car il est incapable de voir et de réfléchir, qui a fait dire dans un monde de « vainqueurs » imbéciles conduit par des banqueroutiers : « l'Allemagne paiera! », mais où ces « vainqueurs » ont payé et paieront encore plus eux-mêmes les turpitudes des malfaiteurs qui ont exploité leur sottise. Le bouleversement de l'Europe durant les invasions, le mélange des

« barbares » et des « civilisés » dans les premiers temps de l'ère chrétienne, étouffèrent chez les peuples, sinon chez les individus, l'esprit impérialiste.

Pendant le moyen âge, on n'en vit la manifestation que chez les empereurs et dans leur entourage féodal dont la chevalerie ne trouvait à s'employer qu'à la guerre et au pillage. Un Charlemagne fut hanté par cet impérialisme quand il fonda le Saint Empire romain, devenu ensuite germanique, pour exercer au temps de Charles Quint une hégémonie universelle. Le soleil ne se couchait pas sur cet empire. Plus moderne mais plus néfaste fut l'impérialisme à partir du XVIIème siècle ; il emporta tous les rêves humanistes pour recommencer à infecter les peuples, après qu'un Louis XIV, le Roi-Soleil, le Jupiter chanté et peint par les flagorneurs du « Grand Siècle », eut donné l'exemple et répandu en Europe les effets d'une mégalomanie désordonnée. « L'orgueil national » commença à prendre chez les peuples, malgré les misères dont ils étaient accablés, les formes agressives, haineuses, d'une xénophobie étroite, boutiquière, bourgeoise, que les gouvernements s'appliqueraient à entretenir. La Révolution française, avec ses promesses de liberté et de fraternité universelles, ne parvint pas à enrayer cette mentalité. Au contraire. A la mégalomanie des rois elle substitua celle de la nation que Bonaparte sut si bien exploiter. Après avoir défendu la patrie au nom de la liberté, elle voulut conquérir celle des autres au nom de la même liberté. Elle sombra dans l'Empire qui lui enleva sa liberté et tua l'esprit révolutionnaire semé en Europe. La faillite démocratique générale de 1848 fut la conséquence des traités de 1815 ; elle ouvrit la porte à toutes les aventures de l'impérialisme contemporain : entreprises colonialistes, guerre de 1914, fascisme, hitlérisme, par lesquelles le banditisme capitaliste, arrivé à l'apogée de sa puissance et de son insanité, ne peut plus que se détruire lui-même dans la destruction de l'humanité.

A tous les parasites de haut rang, aristocrates, ecclésiastiques, bourgeois, qui vivaient de la misère du peuple, s'ajoutait la vermine des intendants royaux, des chats-fourrés, des percepteurs d'impôts, des gabelous, des routiers soldats affamés et pillards, de tous les humes-veines qui lui suçaient le sang et épuisaient la substance qui lui restait. Pressuré, volé, battu, il devait par surcroît être content, ce « au nom du roi! ». Depuis l'établissement du pouvoir royal au XVème siècle, le peuple ne retrouva à aucune époque l'heureux temps du XIIème au XIVème. Plus la royauté grandit en puissance et en possibilités de faire le bien public, plus le pays fut dépouillé, appauvri par son insatiable parasitisme, et plus le peuple redevint malheureux, réduit au désespoir au point de tomber dans les campagnes à l'état de ces « animaux farouches » dépeints par La Bruyère, et dont le spectacle décontenançait les étrangers, frappés par son contraste avec la magnificence de Versailles. A côté de la situation des paysans, celle des ouvriers n'était pas plus brillante. La grande industrie avait commencé à s'établir, grâce aux améliorations techniques du travail ; les premières machines furent employées, les premières manufactures s'ouvrirent, mais tout cela pour aggraver la condition ouvrière au lieu de la faire meilleure. Les premières manifestations patronales furent une déclaration de guerre à l'ouvrier, l'affirmation d'une volonté d'exploitation impitoyable qui ne se

démentirait à aucun moment, même pendant la Révolution, et aboutirait à la situation actuelle. Dès le temps d'Henri IV, les principes de la « loi d'airain », qui vole à l'ouvrier la plus value de son travail, et ne lui paie qu'un salaire le mettant dans l'impossibilité d'échapper un jour à l'esclavage prolétarien, furent formulés cyniquement par le patronat, sanctionnés par le pouvoir royal comme ils le seraient par la Révolution Française elle-même, et par tous les régimes qui lui succéderaient, même et surtout l'actuel qui menace les prolétaires de les mobiliser pour le travail comme pour l'abattoir patriotique!...

Avec la monarchie absolue commença, pour le peuple, ce qu'un annaliste du XVIème siècle appela « le temps de pleurs et de douleurs ». Dès le milieu de ce siècle, l'Europe fut un immense charnier. « Les résidus de ces boucheries européennes, boiteux, manchots, paralytiques, misérables culs-de-jatte, couvrent toute la France au temps d'Henri IV. Que dire de la fin de Louis XIV ?... » (Michelet) La pompe calamiteuse de Louis XIV élèverait pour ces « résidus » un temple avec un dôme d'or, afin que le fétichisme patriotique des foules imbéciles pût s'exalter en vue des futures boucheries. Dès 1550, toutes les royautés étaient financièrement ruinées. En France, en Espagne, en Allemagne, les peuples étaient épuisés. Les dettes d'Etat augmentèrent sans cesse. Pendant deux cent cinquante ans, toute la politique économique des rois fut, non pas de faire le bien-être des peuples, mais uniquement de rechercher des expédients pour éviter la banqueroute royale en les pressurant. Avec Louis XV, la royauté s'écroula dans « l'égoïsme répugnant de la basse crapule » (E. Reclus). Les illusions du peuple dans le « roi bien-aimé », le « bon tyran », tombèrent rapidement. Entre autres images satiriques de l'époque, l'enseigne des Cinq Tout de Dulaure dépeignait ainsi la situation :

« Le roi : je mange tout ;
 Le noble : je pille tout ;
 Le soldat : je défends tout ;
 Le prêtre : j'absous tout ;
 L'homme en blouse : je paie tout! »

Tout cela amena la Révolution de 1789.

Nous nous arrêterons ici dans notre étude des temps modernes. Les cent cinquante années qui se sont écoulées depuis la Révolution jusqu'à nos jours ont été abondamment étudiées, sous tous leurs aspects, dans cet ouvrage. Nous renvoyons, pour notre contribution personnelle, aux mots : Elite, Liberté individuelle, Mufflisme, Opportunisme, Ouvriérisme, Papauté, Peuple, Politique, Presse, Propriété, Révoltes, Servage, etc...

Nous concluons. Le moyen âge fut le temps où l'homme meurtri par des conditions d'existence trop primitives et réduit à l'impuissance, s'abandonna au désespoir et à la mort. Les temps modernes sont les temps où l'homme découvrant le monde et ses possibilités d'une existence meilleure, a retrouvé l'espérance et la volonté de la vie. Au moyen âge, l'homme mourait de faim parce qu'il n'y avait pas

assez de pain, il était ignorant parce qu'il n'y avait pas assez de science, il était malheureux parce qu'il n'avait pas les moyens de faire son bonheur. Aujourd'hui, il meurt encore de faim bien qu'il y ait trop de pain, il demeure ignorant bien que tous les champs de la science lui soient ouverts, il reste malheureux bien que tous les moyens de bonheur s'offrent à lui. L'homme n'a su devenir qu'un conducteur de machines compliquées, une machine lui-même ; il a su s'éclairer à l'électricité mais toujours dans un taudis ; il a trouvé la pâture intellectuelle et morale qui lui manquait, mais dans le journal abrutisseur et au cinéma. Il a une vie aussi misérable, une âme aussi désemparée que son ancêtre, qui taillait sa hache de silex, dont la caverne s'éclairait d'une torche résineuse, qui n'avait d'autres concerts que ceux des bêtes sauvages. Les temps modernes ont fait faillite à leurs promesses parce que leur magnifique idéologie n'est pas passée dans la pratique, que leur prodigieux progrès scientifique ne s'est pas accompagné d'un progrès moral parallèle. Science est restée sans conscience, comme au temps de Rabelais ; elle est restée sans justice, a constaté Langevin. L'homme est devenu une parfaite mécanique, il lui reste à trouver une parfaite conscience et la volonté de justice qui lui feront établir les temps nouveaux, où il y aura le pain, la science, la bonté et la beauté pour tous.

- Edouard ROTHEN

Accueil

TERRE n. f. Proviendrait du sanscrit « tars »

C'est le nom donné au sol sur lequel on marche ; c'est aussi celui de la planète habitée par l'homme, la troisième dans l'ordre des distances au soleil.

La terre est une des neuf planètes principales appartenant au système solaire et gravitant comme des compagnes autour du soleil. Quoiqu'elle soit la plus grosse des quatre planètes inférieures, elle n'est qu'un point dans l'immensité et un des plus petits astres parmi les innombrables mondes parsemant l'infini.

C'est un globe de forme sphérique entièrement isolé dans l'espace. Mais sa forme n'est pas parfaitement sphérique ; c'est un ellipsoïde de révolution aplati aux pôles et renflé à l'équateur. Cette forme lui a été imposée lors de sa formation, alors qu'étant à l'état pâteux, la force centrifuge développée par le mouvement de rotation a précipité les matériaux vers l'équateur. Son aplatissement peu marqué est de $1/2979$. Son diamètre équatorial est de 12.756 kilomètres. Son diamètre polaire vaut 12.712 kms. La circonférence du globe passant par les pôles est de 40.008 kilomètres, tandis que sa circonférence équatoriale est égale à 40.076 kilomètres. Sa surface dont les trois-quarts sont occupés par les eaux est de 510.082.700 kilomètres carrés et son volume s'élève à 1.083.260 millions de kilomètres cubes. En disant qu'un kilomètre cube vaut 420 fois le volume de la grande pyramide d'Egypte, nous aurons une idée matérielle du volume de notre terre, tributaire du soleil 1.300.000 fois plus gros qu'elle. La terre est animée de treize mouvements différents. Parmi ceux-ci, deux ont des conséquences immédiatement sensibles à notre appréciation et doivent, de ce fait, retenir particulièrement notre attention. Le premier de ces mouvements est la rotation du globe sur lui-même. La terre étant sphérique, elle n'est, comme toute sphère illuminée par une sphère lumineuse, qu'à moitié éclairée par le soleil. Par suite de ce mouvement, chaque point de la surface terrestre passe donc alternativement dans la partie éclairée et dans la partie obscure, nous donnant ainsi la succession du jour et de la nuit. Ce mouvement de rotation s'accomplit en 23 heures 56 minutes 4 secondes 091 et s'effectue d'Occident en Orient. Il produit aussi le mouvement diurne apparent de la voûte céleste et donne la mesure constante du jour sidéral, base de la mesure du temps. Le second mouvement de la terre auquel nous devons nous arrêter est le mouvement de translation. La terre décrit annuellement autour du soleil une ellipse dont le centre de cet astre occupe un des foyers. Cette route elliptique qu'elle suit dans l'espace se nomme orbite et son rayon moyen est de 149.500.000 kilomètres. La terre parcourt

son orbite d'Occident en Orient en 365 jours 6 heures 9 minutes 9 secondes 15, avec une vitesse variable dont la moyenne est 29 kilomètres par seconde et telle que le rayon qui joint la planète au soleil décrit des aires égales dans des temps égaux (deuxième loi de Kepler). Ajoutons que l'axe idéal autour duquel la terre effectue sa rotation est incliné par rapport au plan suivant lequel il circule autour du soleil. Cet axe fait un angle de $23^{\circ} 27'$ avec la verticale au plat de l'orbite. Cette inclinaison détermine les saisons et les inégales durées des jours aux diverses latitudes.

La densité moyenne des matériaux dont la terre est constituée est de 5,5, c'est-à-dire cinq fois et demi celle de l'eau. Elle va en croissant de la surface au centre ce qui porte à croire, quoique les matières qui composent les différentes parties de la croûte superficielle aient une densité voisine de 2,5, que la partie centrale de la terre se trouve constituée par des matières métalliques à l'état de fusion et soumises à des pressions énormes. Nous pouvons donc considérer notre planète comme une sphère de matières en fusion entourée d'une croûte solide dont l'épaisseur est d'environ 70 kilomètres. Cette épaisseur est proportionnellement moins grande que celle de la coquille d'un œuf par rapport au diamètre de celui-ci. Le plus étonnant est que cette fragile écorce ne soit pas plus bouleversée, plus secouée, qu'elle ne l'est par des séismes ou des éruptions volcaniques.

Notre globe est enveloppé d'une couche gazeuse dans laquelle nous sommes immergés et au fond de laquelle nous respirons et vivons. Cette couche gazeuse appelée l'atmosphère est composée de gaz (oxygène, azote, acide carbonique, hydrogène, argon, néon, krypton, xénon, hélium) et de vapeur d'eau qui s'élève constamment des océans, des lacs, des eaux courantes. C'est à cette atmosphère dont la hauteur effective est de 80 kilomètres environ que nous empruntons, par l'acte de la respiration, l'air qui nous fait vivre. C'est elle, qui n'étant pas absolument transparente, colore d'azur la voûte céleste et nous empêche de voir les étoiles en plein jour. Son rôle est considérable. C'est elle qui transporte l'eau nécessaire à la vie végétale et animale ; qui amène les nuages ; c'est dans son sein que se forment et se détruisent les orages, les tempêtes, les cyclones ; c'est à la circulation des masses gazeuses que nous devons tous les phénomènes de la vie depuis les splendeurs de l'aurore jusqu'à la fertilité des terres produisant la nourriture et la vêtue de l'homme.

Notre planète vit encore d'une vie astrale que nous ne comprenons pas très bien. Des courants magnétiques et électriques à peu près parallèles et dirigés de l'est à l'ouest la parcourent sans cesse. Dus à l'action calorifique et magnétique du soleil, ces courants affolent l'aiguille aimantée et produisent divers phénomènes parmi lesquels il convient de citer les aurores polaires, les variations magnétiques et les orages magnétiques.

La terre est divisée en deux parties bien distinctes : le domaine des eaux et celui des terres émergées. Les terres occupent 136 millions et demi de kilomètres carrés et forment trois continents : l'ancien continent, le nouveau continent et le

continent austral. Ceux-ci se divisent en cinq parties nommées « parties du monde » et qui sont : l'Europe, d'une étendue d'environ 10 millions de kilomètres carrés ; l'Asie occupant 44 millions de kilomètres carrés ; les deux Amériques ayant une surface de 42 millions de kilomètres carrés ; l'Afrique, s'étendant sur 30 millions de kilomètres carrés et l'Océanie se répartissant sur une étendue de 9 millions de kilomètres carrés.

L'écorce terrestre n'est pas lisse, elle présente un ensemble de creux et de saillies auxquelles on donne le nom de relief. Les saillies peuvent atteindre des altitudes considérables, le point culminant de la terre s'élevant à 8.840 mètres au-dessus du niveau de la mer (pic Everest) et les creux ont, dans leur plus grande profondeur reconnue, 9.636 mètres (mesurée dans le Pacifique entre les îles Mariannes et les Carolines). Les montagnes sont les parties les plus hautes du relief. Citons en Europe, les Alpes, les Pyrénées, les Karpathes, les Monts Caucase et Oural. En Afrique, mentionnons : l'Atlas, les monts Abyssins et le massif équatorial. En Asie, nous remarquons le Liban, le Taurus, le Pamir et l'Himalaya, la plus haute chaîne de montagnes de la terre. En Amérique, nous trouvons la chaîne des Cordillères et le massif des Andes. En Océanie, il convient de citer le massif de Bornéo celui de la Nouvelle-Zélande, les monts des îles Hawaï, les massifs de l'Australie. Malgré ces saillies énormes et ces creux profonds, notre globe est proportionnellement plus uni qu'une écorce d'orange ; à la vérité, il est aussi lisse qu'une boule de billard puisque ces hauteurs et ces profondeurs qui nous semblent énormes ne sont que la 1.500^{ème} partie du diamètre terrestre.

L'effet produit par l'inclinaison de l'axe terrestre a fait partager la terre en cinq zones :

1° La zone torride ou équatoriale, située de part et d'autre de l'Equateur jusqu'aux Tropiques, à 23° 27' de latitude et qui comprend tous les points de la Terre où le Soleil passe au zénith à certains moments de l'année ;

2° Les deux zones tempérées situées entre la zone tropicale et les zones glaciales ;

3° Les deux zones glaciales tracées autour des pôles à la latitude de 66° 33'. La zone torride embrasse les 40/100èmes de la surface totale du globe ; les deux zones tempérées les 52/100èmes soit plus de la moitié de l'étendue de la planète et les deux zones glaciales les 8/100èmes. On conçoit que le climat, c'est-à-dire l'action combinée de la température, des vents, des pluies et du relief du sol diffère d'un point à l'autre de la terre. Dans la zone équatoriale où se trouvent les régions les moins influencées par le balancement de l'axe, la température est à peu près fixe et oscille autour de 25 degrés au-dessus de zéro pendant toute l'année. Dans les régions tempérées, zones les plus favorables à l'établissement et au développement de l'espèce humaine, la moyenne de la température est de 10 degrés pour les climats dits réguliers ou marins et de 15 degrés pour les climats appelés continentaux. Quant aux zones glaciales, régions inhospitalières où, pendant un

court été de trois mois, le soleil réchauffe parcimonieusement un sol glacé, le thermomètre dépasse rarement 0 degré pour descendre, pendant les longs hivers, à 45 degrés sous 0 en moyenne!

Il convient de remarquer que les indications qui précèdent ne doivent pas être prises à la lettre : la température d'un même lieu pouvant présenter des variations excessives. Les écarts de température observés à la surface du globe peuvent être énormes. Ainsi on a noté, dans le Sahara, les températures de +51° à l'ombre et, dans le voisinage de la Mer Rouge, +56°. Le thermomètre à minima a, par contre, enregistré, à Verkhoïansk en Sibérie Orientale, en décembre 1893, une température de -71°! Notons qu'il s'agit, ici, des températures extrêmes de l'atmosphère dans lesquelles l'homme est appelé à vivre et que les dernières ne sont jamais accompagnées de vent, car, alors, nulle créature humaine ne résisterait à ces froids intenses.

Notre Terre est vieille, bien vieille. Elle a derrière elle un passé d'une durée telle que les évaluations de la Bible, concernant l'âge de la terre, ne méritent même plus une réfutation, tant ils sont en contradiction avec les acquisitions les plus récentes de la science moderne. A l'origine, notre planète était incluse, ainsi que les autres terres du système solaire, dans la nébuleuse originelle s'étendant bien au-delà de l'espace occupé par le système solaire tout entier. Formée de matière obscure et très dispersée, mais qui se condensa progressivement, la nébuleuse s'échauffa lentement et devint peu à peu lumineuse. Des condensations diverses, des mouvements tourbillonnaires la transformèrent en une seule sphère lenticulaire et la masse entière se mit à tourner avec une vitesse prodigieuse autour d'un axe idéal unique. Conformément aux lois de la force centrifuge, cette masse prit une forme sphéroïdale telle que celle de la terre, puis la région correspondant à la zone équatoriale s'est, à des époques successives, détachée en formant une série d'anneaux comparables à ceux de la planète Saturne ; anneaux continuant leur mouvement de rotation en s'éloignant de la masse dont ils sont issus. Chacun de ces anneaux finit par se briser et sa matière se concentra en un sphéroïde qui, tournant sur lui-même, accomplit un mouvement de translation autour de la masse centrale. Ainsi fut formée la Terre par la condensation lente d'un anneau gazeux détaché de la nébuleuse solaire. Ainsi condensée, échauffée par le choc incessant des matériaux qui la composent, la Terre brilla pendant des millénaires, soleil éblouissant dans la sombre nuit des espaces. De gazeuse, elle devint liquide, se couvrit de taches, puis une croûte solide se forma qui subit des bouleversements et des cataclysmes formidables pour s'affermir enfin lentement et devenir apte à recevoir les eaux et se peupler d'êtres vivants. on divise l'histoire de la terre en quatre parties, à savoir :

1° L'âge primaire, qui se compte à partir de l'époque à laquelle la Terre est devenue habitable. A l'âge primaire, l'écorce à peine refroidie est bouleversée par la surrection d'énormes chaînes de montagnes ; de nombreux volcans s'allumèrent et une température élevée permit la croissance d'immenses forêts qui, fossilisées, sont devenues la houille que nous utilisons.

2° A l'âge secondaire, qui lui succéda, des splendides conifères et des sauriens gigantesques firent leur apparition et atteignirent leurs pleins développements.

3° La troisième époque, l'âge tertiaire, fut troublée par la surrection des chaînes de montagnes actuelles et un réveil intense du volcanisme.

4° A l'âge quaternaire, la terre prit la forme qu'elle a encore actuellement et l'espèce humaine fit son apparition.

Diverses estimations, toutes concordantes, fixent l'âge de notre globe à près de deux milliards d'années. L'âge primaire paraît avoir occupé, à lui seul, les 75% du temps qui s'est écoulé depuis l'instant où la Terre est devenue habitable ; l'époque secondaire les 19% suivants ; l'époque tertiaire 6% seulement et l'époque quaternaire occupe à peine 1% dans l'échelle des temps.

Notre Terre est née, elle mourra! D'abord elle est soumise à des causes continuelles de destructions, d'usure. L'eau de pluie, l'eau solide, le vent, l'action des vents et des organismes vivants tendent constamment à détruire le relief du sol et à transformer la Terre en une immense plaine nivelée. Quoique d'autres forces : soulèvement des continents, apports alluvionnaires des fleuves, îles coralliennes, essaient de reconstruire ce que les premières font disparaître, les forces destructives l'emportent et finiront par faire disparaître le relief émergé de notre planète. Ensuite elle est condamnée à une mort inévitable, soit par l'absorption lente de ses éléments vitaux (air et eau), soit par l'extinction du Soleil. Il arrivera un jour où la Terre sera devenue un immense champ de glace qui tournera, tombe planétaire, autour d'un Soleil moribond, jusqu'au moment où le système solaire sera, tout entier, rayé du livre de la vie! On évalue à six millions d'années le temps que doit encore durer notre globe avant de n'être plus qu'une immense tombe.

La vie de notre planète se manifeste par les plantes qui embellissent sa surface ; par les animaux qui la peuplent, par l'homme qui l'habite. La population de notre globe est évaluée à près de deux milliards d'individus, répartis sur toute la surface émergée. Parmi ceux-ci, il est des familles de peuples plus civilisées, plus cultivées que d'autres, mais toutes sont faites pour la liberté et cette liberté, hélas!, peu la comprennent et la désirent. Les barrières que les préjugés et les vues intéressées ont élevées entre les peuples et les hommes doivent disparaître et l'humanité tout entière doit, sans distinction de races, de nations et de religions, être considérée comme une immense famille de frères, comme un corps unique marchant vers le même but : le libre développement des forces morales. Elle doit coloniser la terre pour en faire un jardin d'Eden que les rêves de nos pères avaient placé au début de l'histoire humaine et qui se trouve, en réalité, dans le futur. Demain, les hommes, plus humains, plus fraternels, auront peut-être compris que leur bonheur est dans la fraternité et dans la liberté et cesseront de se haïr et de s'opprimer au nom d'une morale fautive autant qu'archaïque, de principes vénéneux échappés des âges d'ignorance et d'intelligence, pour construire un monde nouveau. Lorsque

l'espèce humaine descendra dans le sommeil final, espérons que l'histoire des hommes ne sera pas qu'une page sanglante de lutttes, de crimes et d'angoisses, ainsi qu'elle l'a été jusqu'à présent mais qu'elle comportera aussi le récit de lutte ardente mais noble, pour la conquête de l'indépendance matérielle, morale et intellectuelle pour tous les fils de la Terre.

- Charles ALEXANDRE

Accueil

TERRORISME n. m.

La terreur est une crainte poussée à un très haut degré, une peur d'une intensité exceptionnellement grande. On appelle terrorisme le système de gouvernement qui s'appuie sur la terreur pour contraindre les membres d'une collectivité à l'obéissance. Mais c'est arbitrairement que l'on réserve ce terme à de très rares périodes de l'histoire. En réalité, la peur fut toujours, et demeure, à notre époque, le principal moyen d'action de l'Autorité. « Avec raison, les anciens choisirent comme symboles du pouvoir suprême des instruments de supplice et de mort. Sans le gendarme, le geôlier et le bourreau, un chef d'Etat perdrait sa flamboyante auréole ; force et contrainte, voilà les attributs essentiels qui caractérisent l'autorité. Inopérantes seraient la pompe carnavalesque dont les souverains s'entourent, la superbe orgueilleuse de leurs discours, toute la mythologie profane ou sacrée dont s'enveloppe leur personne, si derrière ce somptueux décor l'on n'entrevoit prisons, bagnes, guillotine, chaise électrique, corde pour la pendaison. A un degré moindre, ceci reste vrai de quiconque détient une parcelle d'autorité, même minime. Percepteur, douanier, garde champêtre ne sont obéis, dans l'exercice de leur fonction, que par crainte des peines qui frappent le récalcitrant. Pouvoir gouvernemental, puissance administrative, se ramènent à une question de force et reposent sur la peur. Toute infraction aux ordres des chefs, aux prescriptions du code, aux lois édictées par les parlements, entraîne des représailles ; la police, voilà l'institution fondamentale qui permet à l'Etat de subsister ». (En marge de l'Action). Mais nous reconnaissons que la peur inspirée par les chefs comporte des degrés, qu'un gouvernement peut être plus ou moins tyrannique, plus ou moins respectueux de la vie et de l'indépendance des individus. Toutefois, même si l'on préfère, au point de vue historique, limiter le terrorisme gouvernemental à certaines époques particulièrement sanglantes, il faut reconnaître que les écrivains officiels font preuve d'une insigne partialité dans l'étude de ces époques tragiques. Chez nous, par exemple, ils racontent avec un grand luxe de détails les crimes de Robespierre et de ses partisans, mais parlent à peine des meurtres commis par les royalistes au début de la Restauration, ou de la répression qui suivit le coup d'Etat du 2 décembre 1851, ou encore du massacre des Communards, ordonné par le gouvernement de Thiers.

La Terreur Blanche débuta à Marseille, le 25 juin 1815, par le meurtre de 200 personnes. A Avignon, l'on égorga 300 prisonniers ; à Nîmes, 150 individus furent mis à mort en moins de deux mois. Des bandes royalistes, comme celles des Miquelets ou des Verdets, parcoururent la vallée du Rhône et le bassin de

l'Aquitaine, incendiant les maisons, égorgeant leurs adversaires politiques avec des raffinements de cruauté. Et les autorités locales laissaient faire, quand elles n'encourageaient pas les assassins. Bientôt, d'ailleurs, les violences et les meurtres furent organisés d'une façon parfaitement, légale. Sous prétexte d'empêcher tout complot contre l'autorité royale, les Chambres votèrent des mesures draconiennes. « Il faut des fers, des bourreaux, des supplices, s'écriait le comte de la Bourdonnaye. La mort, la mort seule peut mettre fin à leurs complots. Ce ne sera qu'en jetant une salutaire terreur dans l'âme des rebelles que vous préviendrez leurs coupables projets ». Dans chaque département, une cour prévotale jugea sans appel les accusés politiques, et ses sentences impitoyables étaient exécutoires dans les 24 heures. Les victimes furent nombreuses, les peines de mort et de bannissement étant distribuées à profusion.

Après le coup d'Etat, exécuté au profit du président Louis-Napoléon dans la nuit du lundi, 1er au mardi 2 décembre 1851, coup d'Etat organisé sous la haute direction du franc-maçon Morny et qui, en fait, marqua la fin de la Seconde République, un régime de terreur s'installa en France. Vainement, quelques braves dressèrent des barricades et, se firent tuer courageusement. Le 4, la troupe tira au hasard sur des femmes, des enfants, des citoyens inoffensifs qui se promenaient sur les grands boulevards de Paris. Un rapport officiel déclare qu'il y eut 26.800 arrestations ; en réalité, elles furent beaucoup plus nombreuses. L'état de siège fut proclamé dans 32 départements. Des commissions mixtes, composées du préfet, du procureur et d'un général, jugèrent les emprisonnés ; elles se montrèrent féroces. Le gouvernement reconnut qu'il avait déporté 9.581 personnes en Algérie et 239 en Guyane ; mais ces chiffres ne donnent qu'une faible idée de ce que fut la répression exercée par le président Louis-Napoléon. Devenu empereur, il continuera pendant de longues années à bâillonner complètement ses adversaires et à rendre impossible toute expression de la pensée indépendante.

Lorsque les troupes du gouvernement de Versailles pénétrèrent à Paris, le dimanche 21 mai 1871, après une héroïque résistance des Communards, elles commirent d'inqualifiables atrocités. Les soldats de Mac-Mahon, encouragés par l'ignoble Thiers, massacrèrent, sans nul souci de la justice ou de l'équité, quiconque leur semblait suspect. Un maire de Paris, qui n'était point du côté des rebelles, a déclaré : « J'ai la conviction profonde que l'on a fusillé plus d'hommes qu'il n'y en avait derrière les barricades ». Et les historiens bourgeois, dont la partialité est révoltante dès qu'il s'agit de la Commune, reconnaissent que 20.000 malheureux au moins furent sommairement exécutés par les Versaillais. Jusqu'en 1876, les conseils de guerre continuèrent de prononcer des milliers de condamnations à mort, au bague, à la déportation. Et les assassins qui présidèrent à ces tueries occuperont longtemps les plus hautes charges de l'Etat. Ainsi, la Troisième République a débuté, tout comme la Restauration et le Second Empire, en installant un terrorisme de droite.

Aujourd'hui, la Terreur règne en maîtresse sur la plus grande partie de l'Europe : terreur rouge en Russie, terreur blanche en Italie, en Allemagne, en Autriche, en

Hongrie, etc... L'installation d'une dictature marxiste en Russie provoqua, par contre-coup, une violente et durable réaction fasciste dans de nombreux pays. Après une tentative de révolution bolchéviste, la terreur blanche s'est installée en Hongrie avec le régent Horthy. En octobre 1922, Mussolini, aidé par les réactionnaires, par de nombreux francs-maçons et par des marxistes traîtres à la classe ouvrière, s'empara du pouvoir par un coup de force. Implacable à l'égard de ses adversaires, le duce ne s'est pas montré plus bienveillant. à l'égard de quelques-uns de ses anciens alliés, les francs-maçons par exemple. Mais il a baissé pavillon devant le pape et s'est fait le protecteur du catholicisme. La malheureuse Pologne étouffe sous la botte de Pilsudski, que les socialistes contribuèrent en 1926 à investir, sinon en droit du moins en fait, du souverain pouvoir. En Allemagne, Hitler et ses lieutenants sont les maîtres absolus du pays. Pour sa propagande, le chef des nazis avait reçu des sommes énormes de grands industriels allemands et même de capitalistes étrangers, de Schneider du Creusot par exemple. Ni les communistes, ni les socialistes, ni la franc-maçonnerie, ni les syndicats ouvriers ne se dressèrent contre le nouveau et tout puissant chancelier ; ils se soumièrent dans l'ensemble, avec un empressement et une bassesse qui ne les honorent pas. Pour les récompenser de leur servilisme, Hitler a dissous leurs groupements et s'est emparé de leurs biens. Des mesures draconiennes ont été prises contre les juifs et contre tous ceux qui pensent autrement, que les nazis. La liberté de la presse est abolie ; les prisons regorgent ; les condamnations à mort pour crime politique sont fréquentes ; les camps de concentration sont remplis de suspects auxquels on inflige les supplices les plus raffinés. En Autriche, le pieux chancelier Dollfuss a fait massacrer les ouvriers courageux qui tentaient de lui résister. Approuvé par le pape, soutenu par Mussolini, il s'est révélé sanguinaire, dès qu'il a pu jeter sans danger le masque doucereux qui lui permit d'endormir ceux dont il méditait la perte. En Espagne, radicaux et socialistes ont égalé, surpassé même, dans le crime, le dictateur Primo de Rivera. Au Portugal, le terrorisme sévit pareillement, ainsi que dans les pays balkaniques où les souverains ont d'ailleurs toujours exercé une autorité tyrannique.

On voit qu'en fait de terrorisme, les hommes d'ordre, les soutiens de l'autorité détiennent le record. Mais, comble de l'hypocrisie, les écrivains bien-pensants affectent de ne songer qu'aux excès commis lors des révolutions populaires ou aux attentats dûs aux organisations ou aux individus d'avant-garde, lorsqu'ils parlent de terrorisme. Ces excès, ces attentats sont pourtant bien peu de chose à côté des crimes innombrables et monstrueux que perpètrent, chaque jour, au nom de la loi et de la morale, les séides du Pouvoir. Simples ripostes aux attaques injustifiées de chefs inhumains, ces actes de désespoir s'expliquent sans peine, hélas ! Et le droit de légitime défense les justifie en bien des cas. Celui qui se résigne à toutes les servitudes mérite le mépris, en effet.

L. Barbedette.

Accueil

TERTIAIRE adjectif ; du latin tertius, troisième, qui occupe le troisième rang.

Terme de botanique : pédoncule tertiaire : second degré de ramification d'un pédoncule composé. Se dit aussi du rameau de la branche qu'émet ce pédoncule.

Géologie. - Ere tertiaire : troisième époque géologique. On appelle Ere tertiaire, la troisième des grandes divisions de l'histoire de la terre (voir ce mot). L'Ere tertiaire se situe immédiatement après l'ère secondaire et précède l'ère quaternaire, celle que nous vivons actuellement et qui a vu apparaître et se développer l'espèce humaine. L'ère tertiaire se divise en deux grandes périodes ou systèmes : la période éogène et la période néogène. Celles-ci se subdivisent à leur tour en époques ou séries ; les époques éocènes et oligocènes pour la période éogène ; les époques miocènes et pliocènes pour la période néogène. C'est durant l'âge tertiaire que la terre prit l'aspect que nous lui connaissons aujourd'hui ; car c'est au début du tertiaire que les conditions physiques du globe, et par suite, les conditions biologiques commencèrent à se différencier, annonçant l'aurore d'un âge nouveau. Jusqu'à la fin du secondaire, les climats avaient, sur toute l'étendue du globe, un caractère frappant d'uniformité, ainsi que l'atteste l'identité de la faune et de la flore. La nouvelle époque géologique va connaître les zones de climat et se caractérisera par de nombreuses modifications.

Le régime fluvial a acquis, durant le tertiaire, une puissance encore inconnue. De grands fleuves amèneront, des continents aux mers, des alluvions considérables. A différentes reprises, de nombreuses oscillations du sol, auront pour conséquence, des retraits et des envahissements de la mer qui modifieront complètement l'aspect des régions émergées. De plus, le sol sera bouleversé par de puissants soulèvements. C'est à l'âge tertiaire que les montagnes des Pyrénées, des Alpes, des Carpates, de l'Himalaya se sont formées ou ont achevé de se former. La surrection des Pyrénées a eu lieu à l'époque éocène, celle des Alpes à l'époque miocène. C'est aussi durant cette époque que le volcanisme, en repos depuis la fin de l'ère primaire, va se réveiller et se manifester avec une extraordinaire intensité, dans toutes les parties du monde. En Europe, la plaine centrale d'Allemagne, la Hongrie, la Transylvanie, l'Auvergne et le Plateau central, l'Italie seront les régions

où ces manifestations seront les plus actives.

A la fin du secondaire, trois vastes continents se partageaient la surface du globe. Le premier, le continent Américain boréal ou Nord-Atlantique, comprenait une grande partie de l'Océan Atlantique nord et presque toute l'Amérique Centrale, le nord et l'ouest de l'Amérique du Sud, s'étendait sur une partie de la place occupée par l'Atlantique Equatoriale, couvrait l'Espagne, une partie de l'Afrique du nord, l'Italie, la Turquie, la Grèce, l'Asie Mineure, la Perse, l'emplacement de l'Himalaya et s'étendait jusqu'en Chine. Au sud de cette mer existait le continent Brésilien-Africain qui comprenait la partie émergée de l'Amérique du sud, la partie méridionale de l'Océan Atlantique jusqu'aux Indes, en embrassant toute l'Arabie et toute l'Afrique, à l'exception des Etats du Nord qui étaient encore sous les eaux.

A l'Est de ce dernier continent s'étendait la troisième partie du monde, le continent Australien comprenant l'Asie orientale, les Indes orientales, l'archipel indien, la Nouvelle-Hollande jusqu'à la Nouvelle-Zélande. Il embrassait, au nord, le Japon et une partie de la Chine actuelle et se prolongeait à l'ouest par deux presque-îles séparées par une mer étroite d'une grande île située en Asie Centrale. L'Europe n'était qu'un vaste archipel où se remarquait la grande île scandinave qui s'étendait des îles Féroé jusqu'au fond de la Finlande, sur toute l'étendue de la Scandinavie et de la mer Baltique. Un vaste continent, occupant une grande partie de l'Océan Pacifique, était, depuis le jurassique, en voie de s'effondrer définitivement sous les eaux.

C'est en comparant une carte du monde actuel avec celle que nous pourrions tracer des terres émergées au début du tertiaire, que nous pourrions facilement nous rendre compte des changements importants qui se sont produits dans la répartition des terres et des mers depuis le commencement de la troisième période géologique. Les plus importants sont : 1° La formation du Pacifique par l'effondrement définitif du continent Pacifique déjà très morcelé à la fin de l'âge secondaire ; 2° La formation du continent américain par le soulèvement de l'Amérique centrale unissant le nord et le sud du continent américain actuel et formant une barrière entre l'océan Pacifique et l'océan Atlantique ; 3° La formation définitive de ce dernier qui recouvre une grande partie de l'ancien continent Nord-Atlantique et du continent Brésilien-Africain, Cap Vert, Sainte-Hélène et Saint-Paul ; 4° La formation définitive du continent asiatique qui, graduellement, prend la forme que nous lui voyons aujourd'hui, en même temps que son système montagneux se développe. En Europe les changements ne sont pas moins importants : formation de la Méditerranée actuelle ; soulèvement des Pyrénées, des Alpes ; diminution graduelle de l'espace occupé par la mer du nord ; et en Afrique, soulèvement des monts Atlas isolant de l'Europe, l'Afrique toute entière. Ce vaste mouvement géologique ne s'est accompli généralement très lentement et s'est réparti sur toute la durée des temps tertiaires. Il a été accompagné d'une modification radicale de la faune et de la flore, qui ont évolué en se modifiant sans cesse, jusqu'aux formes actuelles

Au début de l'âge tertiaire, les zones tropicales n'étaient, pas encore nettement différenciées. A côté de nos chênes, de nos noyers, de nos érables, on pouvait voir s'élever, lauriers, magnolias, figuiers, palmiers et cocotiers. Au point de vue botanique, la période éogène peut se diviser en trois époques : l'éocène inférieur, avec les arbres que nous venons de citer et dont la présence simultanée sur tout le globe atteste que le climat était celui de la zone torride nord sur la majeure partie de l'étendue de la planète ; l'éocène supérieur, qui témoigne d'une recrudescence de chaleur et l'oligocène qui marque, par la prédominance des arbres à feuilles caduques, l'apparition des saisons. La terre était couverte de forêts immenses composées d'essences les plus variées et d'une végétation herbacée excessivement florissante. A la période néogène, la végétation prit l'aspect que nous lui connaissons et marque, par la composition des forêts qui continuent à orner la surface de la terre, le retour périodique de saisons, alternativement chaudes et froides.

La faune, elle aussi, subit des changements profonds et définitifs durant l'ère tertiaire. Les mammifères qui, apparus durant le secondaire, avaient cédé le pas devant les gigantesques créations du second âge du monde, vont évoluer rapidement et conquérir la suprématie sur tout le règne animal. Au début de l'époque éogène, les nummulites, les foraminifères envahissent les mers pour disparaître à l'époque oligocène. Parmi les mollusques, les lamellibranches et les gastéropodes pullulent. La classe des poissons atteint un grand développement : plus de deux cents espèces ont été identifiées, rien que dans la formation éocène. Les reptiles sont encore nombreux, mais les dinosauriens terrestres, les sauriens aquatiques ainsi que les ptérosauriens sont disparus ; seuls, les crocodiles, les lézards, les tortues et les serpents sont en grand nombre. Les insectes se multiplient et atteignent leur apogée : coléoptères, hémiptères, névroptères, diptères sont largement représentés. Les oiseaux se dégagent définitivement des reptiles et prennent tout leur développement pendant la période miocène. Les hirondelles, les cigognes, les cormorans, les oies et beaucoup d'oiseaux aquatiques existent et voisinent avec des espèces disparues, dont certaines, tels les gastornis, mesuraient deux fois la taille d'un homme.

Mais, comme nous l'avons fait remarquer, ce sont les mammifères qui caractérisent l'ère tertiaire. Issus des marsupiaux du jurassique et des protothériens, plus anciens encore, les mammifères se sont multipliés avec une rapidité inconcevable. Les ongulés dominent à l'époque éogène ; les pachydermes se rapprochant plus ou moins des tapirs, des rhinocéros, des chameaux, dominent paléothériums, lophiodons, anoplothériums, adapis, etc... Les premiers carnassiers et les rongeurs existent également et bientôt atteindront leur apogée.

A l'âge néogène, la faune se rapproche beaucoup de la faune actuelle qui compte encore environ 90% des types de cette époque. Les insectes sont arrivés dans leurs formes à la perfection après avoir, pour la plupart, traversé les âges géologiques précédents, sans éprouver de grands changements dans leurs structures.

Les poissons, les amphibiens, les reptiles ne sont pas tout à fait identiques aux espèces actuelles mais s'en rapprochent de plus en plus. Les mammifères atteignent, au miocène, leur apogée : zeuglodonts, dinotheriums, hipparions (ancêtres directs du cheval), machairodus, etc... Tous les ordres sont représentés : pachydermes, carnassiers, chéiroptères, amphibiens, rongeurs, etc... Les édentés prennent une extension extraordinaire au pliocène. Les carnassiers pullulent : tous les groupes de carnassiers plantigrades et digitigrades sont reliés par une série continue de transition et ils font leur proie de gigantesques herbivores dont la terre est peuplée. Les ongulés et parmi eux l'hipparion, atteignent leur développement maximum à l'époque pliocène. Les ruminants apparaissent dans le miocène, atteignent leur apogée au pliocène et supplantent définitivement, par le nombre et la diversité des groupes, les autres ongulés. Le genre des éléphants qui se réduit aujourd'hui à deux espèces, était très riche au tertiaire. Citons le ganesa, précurseur immédiat du mammoth ; le gigantesque mastodonte qui est le type de transition conduisant à l'éléphant actuel et le monstrueux dinotherium, le plus grand des mammifères connus. Mais ce qui fut particulier à l'âge tertiaire, ce fut l'apparition des véritables singes. L'époque éocène vit apparaître les lémuriens ou prosimiens, êtres intermédiaires entre les chéiroptères et les singes. Les véritables singes apparaissent à l'époque suivante et vers le milieu du miocène, les principales variétés de singes existent et parmi elles, les singes anthropomorphes desquels l'homme est issu.

Avec l'oligocène qui voit finir l'âge tertiaire, la terre a pris la forme que nous lui connaissons ; la faune et la flore ne contiennent plus que les types d'animaux et de végétaux actuels. Les dernières espèces fossiles vont bientôt mourir et l'âge quaternaire, qui succédera au troisième âge du monde, verra la bête humaine naître et se développer pour conquérir toute la terre avec son intelligence, et affirmer sa prédominance sur le monde animal. L'ère de la pensée va bientôt commencer et ajouter un fleuron magnifique aux créations antérieures de la nature.

- Charles ALEXANDRE

Accueil

TEST n. m.

Qu'est-ce qu'un test ? Une définition précise et complète est difficile. Les tests ont d'abord été seulement des épreuves objectives destinées à mesurer le développement mental, les aptitudes ou les connaissances acquises par les individus (enfants, adultes). Actuellement, les applications de la méthode des tests sont telles que le sens de ce mot s'est considérablement étendu.

Pour indiquer clairement ce qui caractérise les tests, il est indispensable de les comparer aux examens.

Prenons comme exemple le plus simple et le plus répandu de ceux-ci : le certificat d'études primaires. En 1933, les candidats à cet examen qui se présentaient à Amplepuis (Rhône), eurent à subir l'épreuve de dictée et les questions qui suivent :

« La timidité. -La timidité est une infirmité chronique commune à l'espèce humaine et à certaines espèces d'animaux. Le lièvre est timide. Le loup aussi. Le singe et le chien ne sont pas timides. La souris est timide. La chauve-souris encore plus. Le moineau n'est pas timide. La taupe l'est au point de rentrer dans le sous-sol comme le lombric ou ver de terre ; moins que le ténia ou ver solitaire qui, par timidité, reste toujours caché et toujours célibataire. Ce n'est pas une question de taille, de force ou de prestance. Cette timidité est de la prudence. G. de la Fouchardière ».

Questions. -1. Qu'est-ce qu'une infirmité chronique? Citez une ou deux maladies généralement chroniques?

2. Que pensez-vous de l'affirmation de timidité concernant le ténia? Comment pourriez-vous la qualifier?

3. Que faut-il pour avoir de la prestance? A qui en attribue-t-on d'ordinaire?

En présence d'un tel sujet d'examen, choisi par un inspecteur primaire, la commission d'examen, prévoyant que de nombreux échecs, non mérités, résulteraient de la difficulté des questions, en ajoutèrent une quatrième, plus facile, destinée, dans leur esprit, à permettre aux candidats de relever leur note.

La même année, à Pierre-Buffière (Haute-Vienne), les candidats eurent affaire à une commission d'examen moins prévoyante qui constata, mais un peu tard, que 56 élèves sur 84 avaient obtenu la note zéro en calcul. On nota 3 toutes les copies portant zéro et on augmenta d'autant toutes les notes de calcul. Malgré cette mesure et des repêchages, 28 candidats restèrent sur le carreau. Il est évident que les 56 candidats qui avaient tout d'abord obtenu zéro à Pierre-Buffière auraient obtenu des notes différentes si on leur avait donné des problèmes ni trop faciles ni trop difficiles mais de difficulté moyenne qui, seuls, permettent un classement des candidats. Des épreuves mal choisies ne permettent pas de distinguer les cancre des bons élèves.

Dans les examens actuels, le choix des épreuves n'est pas seul condamnable : la correction des épreuves ne mérite pas moins de critiques. Prenons deux exemples, empruntés aux résultats de 1933 : en Ardèche, à Saint-Pierreville, 27 candidats : 10 échecs ; à Rochemaure, avec les mêmes épreuves, 54 candidats : 5 échecs. En Seine-Inférieure, à Saint-Valéry-en-Caux, 51 candidats : 3 échecs ; à Foucarmont, avec les mêmes épreuves, 38 candidats : 27 échecs.

Au sein même des commissions d'examen, que de différences ! Chaque membre d'un jury a sa façon de noter et cette façon varie elle-même suivant le temps et l'humeur du correcteur ; tel travail jugé bon en juin apparaîtra - au même examinateur - médiocre à quelques semaines de là.

Bref, les résultats des examens dépendent, dans une trop faible mesure de la valeur des candidats. Inégalité des épreuves, inégalité lors de la correction sont deux gros défauts que les auteurs de tests s'efforcent d'éviter.

Un test est une épreuve étalonnée : cette épreuve a déjà été donnée à un nombre assez élevé d'enfants (au moins cent du même âge et du même sexe). On dit qu'une épreuve est caractéristique d'un certain âge lorsqu'elle est réussie par 75% des enfants de cet âge. Une épreuve étalonnée permet de comparer un enfant avec les enfants de son âge et de dire, par exemple : Paul, en problèmes, a obtenu une note qui lui fait attribuer le rang percentile 40, c'est-à-dire que 60 p. 100 des élèves de son âge se classent avant lui et 39 après.

Un test est une épreuve standardisée : « Les résultats du test sont isolés de façon objective. En effet, de nombreuses épreuves sont conçues de manière à ne présenter qu'une solution correcte ; dans d'autres, le sujet doit choisir entre plusieurs réponses indiquées d'avance et arrangées de manière à ce qu'il y en ait une qui soit

la meilleure ; d'autres fois, on laisse le sujet libre d'envisager une réponse et le problème peut comporter plusieurs solutions admissibles ; mais, dans ce cas, les réponses possibles sont tablées d'avance et cotées empiriquement d'après un barème établi » (Mlle Weinberg).

La façon de donner et de corriger le test est si nettement précisée, que deux correcteurs, faisant usage de ce test, noteront de même façon.

Un test est une épreuve dont le but est précisé et limité. « Ainsi, dans les tests de connaissance, on peut distinguer le bagage des connaissances, la compréhension des problèmes, le maniement des techniques ». Dans les tests d'aptitude, les épreuves sont adaptées à l'aptitude à dépister « de telle sorte que cette aptitude soit à peu près la seule qui puisse se manifester quand on les exécute. On a ainsi des tests d'attention, de mémoire, de raisonnement, de jugement, d'habileté motrice, etc.)

A côté des tests de connaissance (examens plus objectifs que les examens ordinaires), il existe des tests de développement, qui permettent de savoir si l'enfant testé est au-dessus ou au-dessous de son âge, s'il est avancé ou retardé, et des tests d'aptitudes qui révèlent certaines dispositions naturelles, par exemple de dire que tel enfant a une mémoire des mots au-dessus de la moyenne des enfants de son âge et préciser en indiquant le percentile. « Si l'on vous dit qu'un enfant de huit ans a pu répéter 5 mots sur 15, qu'il a pu faire en une minute 8 additions, qu'il écrit 90 lettres à la minute... ces chiffres ne vous permettent aucunement de déterminer ni même de deviner laquelle de ces aptitudes est prépondérante chez lui. Un coup d'œil sur les tables de percentilage, qui ramènent ces valeurs diverses à une même échelle, vous apprendra qu'il se classe ainsi :

Percentile	
Mémoire des mots.....	50
Additions	100
Rapidité d'écriture.....	75

et que, par conséquent, c'est chez lui le calcul qui dépasse les autres aptitudes considérées » (Claparède).

Il y a aussi des tests d'entraînement ou tests correctifs qui ne rappellent en aucune façon les examens et sont des exercices destinés à remédier aux points faibles des élèves. (Exemples : tests pour apprendre à faire les retenues dans les soustractions ; tests pour apprendre à écrire correctement, sans confusions, les infinitifs en er, les participes passés en é et les imparfaits en ait, etc...).

Enfin, les tests d'enquête, employés par les inspecteurs, ne renseignent pas

sur l'élève très individuellement, mais sur le rendement moyen d'une école.

Après avoir indiqué en raccourci une classification des tests selon les buts poursuivis, nous devons indiquer une autre classification qui tient compte de leur mode d'emploi. Il y a, en effet, des tests collectifs employés simultanément avec des groupes d'individus et des tests individuels qui exigent que les individus à tester soient pris isolément. Les premiers sont d'un emploi plus rapide, mais ils n'ont, généralement, pas autant de précision que les seconds.

Exemples de tests :

1° La cruche est au lait ce que (?) est aux fleurs.

1) tige ; 2) feuille ; 3) eau ; 4) vase ; 5) racines.

2° Un proverbe dit : « Qui sème le vent récolte la tempête », ce qui veut dire :

1) Qu'il faut semer pour récolter ; 2) que le temps va changer ; 3) Que celui qui fait du mal aux autres en supporte parfois les conséquences ; 4) Qu'il faut cultiver la terre.

3° Phrase à mettre en ordre : « Sommes la pour de heure bonne nous campagne partis ».

4° Test de raisonnement : Si Georges est plus âgé que Louis et si Louis est plus âgé que Jacques, alors Georges est (1) que Jacques.

1) Plus âgé que ; 2) plus jeune que ; 3) aussi âgé que ; 4) on ne peut pas dire.

Ces exemples ne sont que des extraits abrégés ; ainsi, le 3° est accompagné de deux autres phrases en désordre d'indications pour l'emploi et la notation :

« On dit : voici une phrase dont les mots sont tous mélangés, et qui n'a point de sens. Si les mots étaient rangés en ordre, ça ferait une bonne phrase. Regarde bien, et tâche de me dire comment la phrase devrait être. Si le sujet ne réussit pas la première phrase, la lui lire correctement en lui montrant chaque mot. Puis continuer. Une minute par phrase.

Notation. - Réussir deux phrases sur trois. Compter 1/2 pour toute phrase qui, quoique complète, est mal construite, exemple : Pour la campagne, nous sommes partis de bonne heure. Autoriser les corrections et modifications spontanées ».

Cette épreuve fait partie d'une série de tests de développement de 12 ans. Il en est de plus difficiles qui conviennent au classement des intellectuels et nos lecteurs en jugeront par les deux questions suivantes qui font partie d'un même test.

« I. - D'après les renseignements sur les tailles respectives des diverses personnes désignées ci-dessous par leur prénom, répondez aux cinq questions qui vous sont posées, en mettant dans les trois premières le mot qui manque (plus, moins, aussi) si la réponse vous paraît possible, et sinon, on écrivant en marge : « réponse impossible », en donnant le nom qui convient pour les deux dernières :

« Paul est plus grand que Pierre et moins que Jacques ; Emile est plus grand que Paul et moins que Louis ; André est plus grand qu'Henri et moins qu'Emile ; Jacques est plus grand que Lucien et moins que Louis ; Lucien est plus grand que Pierre et moins qu'Henri ; Joseph est plus grand qu'Etienne et moins que Pierre.

Henri est grand que Pierre ; André est grand que Paul ; Joseph est grand que Jacques ; Le plus grand de tous est..... ; le moins grand de tous est ».

II. - Le test primitif comprenait trois épreuves mais nous laissons de côté la deuxième, trop facile et peu classante ».

III. -Vous êtes en possession d'une série de quatre couples d'anneaux fermés. Vous avez besoin de réunir ces anneaux en une chaîne continue et solide, dont tous les anneaux soient fermés. Or, on ne vous permet pas de couper ou de souder à votre gré vos anneaux : tant en coupures qu'en soudures, on n'autorise que quatre opérations en tout : est-il possible, avec ces quatre opérations seulement (tant coupures que soudures), de constituer votre chaîne continue, à anneaux tous fermés, avec vos quatre couples d'anneaux ? Si la chose est possible, décrivez comment vous la réaliserez en indiquant les numéros des anneaux sur lesquels seront pratiqués coupures et soudures, et l'ordre des anneaux constituant la chaîne au moyen de ces opérations »

Nous croyons inutile de reproduire les instructions très précises données aux expérimentateurs sur la façon de donner les épreuves et les notes ».

Emploi des tests. - Les tests pourraient permettre de répartir les élèves en classe. En particulier, dans les villes où il existe des classes spéciales pour attardés, anormaux et surnormaux, ils permettraient un triage systématique - mais cependant sujet à révision - dès le début de la carrière scolaire de l'enfant.

Plus tard, lorsqu'il s'agirait de sélectionner les mieux doués avant de les admettre dans des écoles secondaires ou supérieures, il conviendrait de tenir compte des résultats fournis par les épreuves d'intelligence et de connaissance comme aussi des observations des maîtres. On aurait tort de se fier alors uniquement aux résultats d'épreuves assez brèves, qui comportent toujours une certaine part de hasard et qui ne permettent pas de se rendre un compte très exact de la réelle valeur des enfants émotifs.

Nous avons vu que certains tests sont employés comme exercices correctifs. Les tests contribuent ainsi doublement à l'enseignement sur mesure mieux adapté à l'enfant.

Les tests peuvent servir à de multiples enquêtes pédagogiques. Ils peuvent contribuer à déterminer les meilleurs procédés et les meilleures méthodes d'enseignement. Il serait dangereux cependant de leur accorder à ce sujet un crédit excessif : certaines méthodes ne peuvent être jugées sur leur résultat qu'après une expérimentation de trois ans ou plus ; or, pendant un si long temps, les élèves se développent, évoluent, sont soumis à d'autres influences que celles de la méthode dont on voudrait juger les résultats d'autre part ; il est assez aisé de mesurer l'acquisition des connaissances, il est plus difficile d'apprécier l'influence d'une méthode sur le développement intellectuel. Les tests peuvent aider les inspecteurs à contrôler le rendement d'une école, à constater les différences importantes de niveau qui existent entre les diverses régions.

Enfin l'emploi des tests est tout indiqué en orientation ou sélection professionnelles. Dans ce cas encore, l'emploi des tests ne doit pas être exclusif. Il faut tenir compte aussi : 1° Des rapports ou fiches fournies par les instituteurs ou les professeurs sur les inaptitudes ou les aptitudes, les défauts et les qualités de caractère qu'ils ont eu l'occasion de constater dans la dernière année d'études de l'élève ; 2° des résultats d'un examen médical et plus particulièrement de contre-indications nettes concernant le métier que désirerait exercer le candidat (par

exemple, le métier de tanneur qui prédispose aux maladies occasionnées par le froid est incompatible avec les affections respiratoires et rhumatismales, etc...) ; 3° Des résultats d'un examen des aptitudes motrices et psychomotrices qui sont plus ou moins fines et plus ou moins régulières ; 4° Des données statistiques sur l'état du travail et l'encombrement de certaines professions.

Les difficultés. Les inconvénients. - Les tests sont d'un emploi relativement récent et le succès qu'ils avaient connu en Amérique à la suite de l'examen des soldats et de leur sélection lors de la grande guerre, a eu un lendemain assez bref.

Comme toute nouveauté, ils ont eu contre eux la foule des conservateurs et des routiniers. Ce n'étaient pas des adversaires bien terribles.

Ils ont eu pour eux non seulement de véritables savants, mais encore une foule de gens non qualifiés, prenant leurs hypothèses pour des vérités démontrées. Ces partisans, plus dangereux que des ennemis déclarés mais sages, ont causé aux tests le plus grand tort. Alors que les personnes vraiment qualifiées n'ignoraient pas que la méthode des tests n'en était encore qu'à son aurore ; qu'elle était encore d'un maniement délicat et ne pouvait, surtout en ce qui concerne l'orientation professionnelle, donner de bons résultats qu'à la condition d'être employée par des spécialistes compétents et prudents, des illuminés et des toqués ont attribué à la méthode en général et à leurs procédés en particulier des qualités que n'avaient ni l'une ni les autres. Qu'il en soit résulté quelque discrédit sur la méthode n'a rien qui puisse surprendre. Aux Etats-Unis surtout, on a eu la superstition des statistiques et des enquêtes. Il eût mieux valu moins de statistiques et moins d'enquêtes mais un peu plus d'esprit critique et de finesse.

De nombreux propagateurs de tests parfaitement stupides se sont heureusement heurtés au bon sens d'une grande partie de la population de leurs pays.

La grande difficulté réside dans l'appréciation de l'intelligence. Comment trouver une norme qui permette de juger les réponses? Certains ont pris comme modèles les réponses fournies par des gens occupant une haute situation : directeurs, ingénieurs, etc., et c'est d'après les réponses types des individus supposés intelligents qu'ils ont jugé du degré d'intelligence des autres réponses. De tels tests permettaient de juger le conformisme et non l'intelligence.

La France n'a point commis de tels excès ; l'application des tests dans

l'enseignement y a été timide ; de rares novateurs seuls les ont employés. Il n'en a pas été tout à fait de même en ce qui concerne la sélection et l'orientation professionnelles. Il existe même un Institut National d'Orientation Professionnelle qui a des professeurs d'une réelle valeur et publie un bulletin mensuel depuis 1929. Ceci s'explique sans peine si l'on songe que les intérêts des employeurs capitalistes sont plus directement en jeu. Il est certain que l'orientation professionnelle, et, partant, l'emploi des tests, a permis, dans de nombreux cas, d'augmenter le rendement et de diminuer le nombre des accidents.

Comme toujours, la société capitaliste n'utilise les travaux des savants que dans l'intérêt des capitalistes.

- E. DELAUNAY

Accueil

THAUMATURGE (du grec *thauma*, merveille ; *ergon*, œuvre)

On appelle thaumaturge l'individu qui opère des miracles et thaumaturgie l'art d'accomplir ces derniers. L'attrait du merveilleux, le désir d'entrer en rapport avec la divinité, de participer à sa science et à son pouvoir, telles sont les raisons d'être de ce goût pour les prodiges que l'on trouve à l'aurore des temps historiques et qui, de nos jours encore, assure la fortune de nombreux faiseurs de miracles et même de véritables officines qui vendent grâces et secours célestes, comme d'autres débitent de la choucroute ou du boudin. Chez les primitifs, sorciers ou prêtres monopolisèrent à leur profit la puissance surnaturelle ; c'est par leur intermédiaire que se manifestaient les esprits bons ou mauvais ; leurs incantations et leurs prières savaient rendre favorables ou hostiles les entités de l'au-delà. Les sauvages d'Océanie, les noirs d'Afrique, les indiens d'Amérique continuent de croire à la vertu miraculeuse des opérations magiques faites par leurs sorciers. D'officiels ministres des cultes parlèrent et agirent au nom des dieux chez les peuples civilisés ; art et poésie contribuèrent à la beauté des rites ; mais le résultat final resta sensiblement le même. En Grèce, Zeus, Héraclès, Aphrodite, etc., se manifestèrent souvent aux hommes, s'il faut en croire la mythologie, A Delphes, la Pythie annonçait l'avenir que lui révélait Apollon, Hector apparut maintes fois aux habitants de la Troade et Achille se montra à de nombreux matelots du Pont-Euxin. Comment les simples n'auraient-ils pas aperçu les dieux, quand un sage, tel que Socrate, avait à son service un démon familier ? La Grèce eut même un centre de thérapeutique céleste, où les guérisons miraculeuses étaient aussi remarquables qu'à Lourdes : nous voulons parler du temple d'Esculape à Epidaure. Après un jeûne rigoureux, un bain préalable et le sacrifice rituel d'un porc et d'une chèvre, le malade passait une ou plusieurs nuits sous le portique du temple. Puis les portes du sanctuaire s'ouvraient d'elles-mêmes devant lui et la statue du dieu apparaissait brillante, au milieu d'un décor d'une féérique splendeur. On le conduisait, la nuit venue, dans un dortoir obscur et, pendant son sommeil, il recevait en songe des conseils concernant sa santé. Les guérisons immédiates et soudaines étaient fréquentes ; dans d'autres cas, Esculape se bornait à prescrire un traitement hygiénique ou des remèdes appropriés. La multitude des ex-voto découverts à Epidaure, les éloges donnés à ce centre thérapeutique par tous les auteurs anciens témoignent de la prodigieuse vogue dont il a joui durant de nombreux siècles. Beaucoup d'autres temples, à Rome et dans diverses villes furent aussi le théâtre de guérisons miraculeuses et jouirent d'une grande renommée. En somme, Esculape, Apollon, Proserpine, Isis, etc., jouèrent,

chez les anciens, le rôle dévolu, chez nous, à la Vierge de Lourdes, au Sacré-Cœur et à la foule des saints thaumaturges qui peuplent le panthéon chrétien. Après avoir exaucé les prières des païens durant de longs siècles, dieu est venu au secours des catholiques, leurs mortels adversaires. Tant il est vrai que le miracle a sa source dans l'homme seulement, non dans une force qui lui serait extérieure.

Parmi les premiers chrétiens, thaumaturges et voyants furent particulièrement nombreux. Il est vrai qu'on élevait au rang de miracles des faits simplement burlesques comme la glossolalie, ou des manifestations d'un caractère pathologique très accentué, ainsi les crises, de nature épileptique probablement, auxquelles était sujet saint Paul. Si grandes étaient l'ignorance et la crédulité des fidèles, qu'ils voyaient partout la main du Très-Haut. De l'avis des historiens catholiques eux-mêmes, les premières communautés chrétiennes servirent d'asile à une multitude de détraqués, de frénétiques, d'hallucinés. La lecture des Evangiles acceptés par l'Eglise et celle des Evangiles qu'elle déclare apocryphes, mais qui datent, en réalité, de la même époque et possèdent une valeur équivalente, nous renseigne sur la soif du merveilleux qui tourmentait les âmes, durant les premiers siècles de notre ère. Et le diable rivalisait avec le bon dieu, témoin les miracles de Simon le Magicien, d'Apollonius de Tyane, de Jamblique et de beaucoup d'autres thaumaturges qui relevèrent pour quelque temps le prestige du paganisme alors agonisant.

Favorisés par l'incommensurable naïveté des fidèles et par la disparition complète de tout esprit critique, les faiseurs de prodiges pullulèrent au moyen âge. Le culte des reliques prit des proportions invraisemblables ; certaines églises se vantèrent de posséder le prépuce enlevé à Jésus le jour de la circoncision ou du lait de la Vierge Marie ou le membre viril d'un bienheureux en renom. On canonisa des individus d'une moralité douteuse, parfois de vrais criminels ; on honora des saints qui n'avaient jamais existé. Des personnages excentriques, comme saint Bernard et saint François d'Assise, acquirent de leur vivant une réputation de thaumaturges que des légendes posthumes grossirent démesurément. Nombre de saints se spécialisèrent dans la fabrication de tel ou tel genre de miracles : saint Cloud guérissait les furoncles, saint Ouen la surdité, saint Fiacre les hémorroïdes. Parce qu'ils étaient nantis d'un pouvoir surhumain, les rois de France pouvaient guérir le goitre et les écrouelles par simple attouchement. Certains malades avalaient la poussière recueillie sur le tombeau du saint qu'ils invoquaient, ou la mèche des cierges qui brûlaient en son honneur. Quotidiennement, de pieuses personnes recevaient la visite des habitants des cieux ; des saints qui n'existent que dans l'imagination des hagiographes n'hésitaient pas, eux aussi, à se montrer. C'est ainsi que Jeanne d'Arc vit fréquemment sainte Catherine qui, de l'avis du pieux Jean de Lannoy, de Mgr Duchesne et de tous les historiens catholiques sérieux, n'a jamais vécu ni à Alexandrie, ni ailleurs. Des légions de diables s'abattaient également sur notre malheureuse planète ; des milliers de sorcières et de magiciens se rendaient chaque semaine au sabbat pour rencontrer messire Satan. Beaucoup payèrent de leur vie ce commerce avec les puissances infernales, car les moines inquisiteurs

estimaient qu'un crime si atroce appelait impérieusement les flammes purificatrices du bûcher.

Comme les catholiques orthodoxes, les hérétiques eurent aussi leurs thaumaturges. Ils ne manquèrent point parmi les albigeois et les sectes mystiques écloses au moyen âge. Confirmation éclatante, disaient leurs chefs, de l'excellence de leur doctrine et du caractère diabolique des persécutions dirigées contre eux par le clergé catholique. Plus tard, le don des miracles sera départi avec prodigalité aux camisards des Cévennes, odieusement persécutés par l'autorité royale. Mais le plus fameux des thaumaturges hérétiques fut le diacre Pâris qui devait, après sa mort, causer tant de tracas aux pouvoirs publics. Ce pieux personnage n'avait pu être ordonné prêtre, parce qu'il refusait obstinément d'accepter la bulle Unigenitus. Il s'était retiré dans une petite maison du faubourg Saint-Marceau à Paris, et l'austérité de sa vie ainsi que son inépuisable charité lui valurent une réputation de sainteté que le clergé catholique ne parvint pas à ternir. Pâris mourut en 1727 et fut enterré dans le cimetière Saint-Médard. Bientôt l'on apprit que des guérisons s'opéraient sur son tombeau ; une foule de malades et de dévots vinrent implorer le nouveau saint ; et les miracles se multiplièrent d'une façon surprenante. Epouvanté de voir que le ciel se prononçait en faveur des jansénistes, le clergé obtint la fermeture du cimetière Saint-Médard, sous le ministère du cardinal Fleury. Les autorités ecclésiastiques n'admettent, en effet, jamais d'autres prodiges que ceux qui cadrent avec leurs desseins ou peuvent servir leurs intérêts. Les historiens catholiques insistent de préférence sur le caractère extravagant des scènes qui se déroulèrent. Un tremblement convulsif saisissait les assistants les plus impressionnables et gagnait, par contagion, l'ensemble des personnes présentes ; des cris aigus étaient poussés par ceux que visitait l'esprit divin. Mais des guérisons merveilleuses s'opéraient indéniablement. Charcot rapporte le cas de Mlle Coirin, atteinte depuis quinze ans d'un cancer du côté gauche, et qui fut guérie en août 1731. On pourrait multiplier les exemples de ce genre, démontrant que, malgré ses dires, l'Eglise catholique n'a point le monopole des prodiges divins.

Aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, la source des miracles ne s'est point tarie. Les catholiques continuent d'avoir des thaumaturges et des centres thérapeutiques renommés, mais ils sont dépassés par des hérétiques, par des non-chrétiens et quelquefois, chose horrible à dire ! par de notoires matérialistes. Dieu, ayant sans doute perdu la tête, néglige de plus en plus ses adorateurs et favorise des athées !

En 1846, un berger et une bergère virent la Vierge sur la montagne de La Salette, dans l'Isère. S'il faut en croire un jugement rendu le 25 février 1855 par le tribunal de Grenoble, il s'agirait seulement d'une pieuse supercherie de Mlle de la Merlière, une dévote fanatique. Mais, comme l'autorité épiscopale s'était prononcée dès 1847 en faveur de la réalité de l'apparition et que le pape confirma cette approbation, les catholiques ont continué d'aller en pèlerinage à La Salette ; et de nombreux miracles se sont produits sur cette sainte montagne. En 1858, c'est à Lourdes, dans les Hautes-Pyrénées, que la Mère de Dieu se montra plusieurs fois à

une petite fille inculte et d'esprit arriéré, Bernadette Soubirous. Une source miraculeuse opéra des guérisons qui valurent à Lourdes une renommée extraordinaire, et en firent le principal centre de la thérapeutique sacerdotale. Nulle part on n'a su exploiter la crédulité humaine d'une façon plus savante et plus méthodique. Tout est disposé pour provoquer le délire mystique, pour engendrer une formidable émotion chez les assistants. Des masses vibrantes et suggestionnées chantent, vocifèrent, implorent ; un immense frisson traverse la foule des pèlerins qui s'agenouillent les bras en croix, se prosternent, pleurent, gesticulent comme des déments. De vrais malades quelquefois, souvent des hystériques ou des simulateurs hurlent avec force qu'ils sont guéris. Alors ce sont des cris d'enthousiasme, d'ardentes invocations, des appels passionnés que dirige un prêtre à la voix tonitruante. Aidée par des médecins ignares ou peu consciencieux, la presse dévote transforme ensuite ces faits parfaitement naturels en miracles de premier ordre. Et, dans la caisse des Pères de la Grotte, ces commerçants d'une adresse sans égale, s'entassent, à un rythme accéléré, les pièces et les billets. Pour le pape et pour les moines, Lourdes est une source inépuisable de revenus. Ni au point de vue des écus, ni au point de vue des miracles, Paray-le-Monial, Pont-main, Pellevoisin, etc., n'obtiennent un rendement comparable. Fatima, au Portugal (où la Vierge se montra en 1917 et annonça la fin de la guerre pour le 13 octobre de la même année : légère erreur comme on le voit!) attire de nombreux malades et possède même un bureau des constatations qui, comme celui de Lourdes, entérine les miracles et les arrange à sa façon. Les apparitions d'Ezquiouza, en Espagne, et celles de Beauraing, en Belgique, ont fait couler beaucoup d'encre ces dernières années ; on ne sait encore à quels résultats pratiques elles aboutiront.

Au XIX^{ème} siècle, le catholicisme n'a pas manqué non plus de saints thaumaturges. Le plus célèbre fut le curé d'Ars qui était quotidiennement en rapport avec les habitants des cieux, en particulier avec sainte Philomène qui se montrait souvent à lui et guérissait les malades par son entremise. Pourtant un religieux, le Père Delahaye, démontra plus tard, d'une façon irréfutable, que cette sainte n'a jamais existé! Quant au démon, il jouait, assure-t-on, mille niches au curé d'Ars, surtout pendant la nuit. Sainte Thérèse de Lisieux, aujourd'hui si populaire, n'opéra aucun miracle durant sa vie ; c'est seulement après sa mort que de pieux charlatans firent, à son sujet, un battage aussi ignoble que fructueux. Un jeune cancre, qui mourut à douze ans, le 24 janvier 1925, et dont la mère fut une grande amie du nonce Ceretti, Guy de Fontgalland, commence, lui aussi, à opérer des prodiges. C'est une savante publicité qui a permis d'obtenir ce résultat, car ceux qui l'ont connu parlent sans bienveillance de sa dissipation en classe et de son indéfectible paresse : ils s'indignent en voyant qu'on veut faire un saint de ce garçonnet ridicule.

Narguant les catholiques, une secte protestante, la Christian Science, opère des miracles bien supérieurs à ceux que les papistes enregistrent à Lourdes. Elle fut fondée à Boston, vers 1880, par Mary Eddy, une femme adroite mais dépourvue de scrupules qui se moqua de ses contemporains avec audace et sang-froid. Thaumaturges et prophètes abondent dans les pays anglo-saxons, où l'on continue

de prendre au sérieux les histoires rocambolesques racontées dans la Bible. Parmi les faiseurs de miracles des Etats-Unis, citons Dowie qui fonda une religion nouvelle vers 1894. Son temple était tapissé de béquilles, de bandages herniaires et d'autres « trophées de la Cure divine » par la seule imposition des mains, il accomplit des guérisons innombrables. La fille d'un banquier fut instantanément guérie d'une déviation de l'épine dorsale, des rachitiques, des incurables de toutes sortes retrouvèrent la santé ; mais il ne put sauver sa propre fille. Ce commerce lui permit du moins d'encaisser des millions de dollars. Schlatter, un autre thaumaturge fameux, fut plus désintéressé ; il disparut brusquement le 13 novembre 1895, avertissant ses admirateurs que son Père Céleste le rappelait à lui. Cancer, phtisie, tumeur, surdité, cécité, paralysie, rien ne résistait à l'influence de son action curative ; pour être guéri, il suffisait de toucher un de ses gants. Aussi apportait-on d'énormes monceaux de gants autour de sa demeure ; Schlatter les touchait pour en faire des agents du miracle. Les mormons, ces prosélytes de la polygamie, prétendent eux aussi que leurs saints accomplissent de fréquents et merveilleux prodiges. On voit combien est encore infantine la mentalité de certains anglo-saxons.

Spirites, occultistes, théosophes ont leurs guérisseurs ; quelques-uns éclipsent même, et de beaucoup, les faiseurs de miracles approuvés par les autorités ecclésiastiques. Pour ne parler que des disparus, rappelons le souvenir du père Antoine et celui du zouave Jacob. A Jemmapes-sur-Meuse, où habitait le père Antoine, se renouvelaient, chaque jour, les scènes qui se passent à Lourdes au moment des pèlerinages. Riches et pauvres, accourus de toute la Belgique, des nations voisines et parfois des contrées du globe les plus reculées, se pressaient autour de sa pauvre maison, et au contact de sa main salvatrice, les paralytiques se levaient, les sourds entendaient, les aveugles voyaient, les cancéreux, les phtisiques se déclaraient guéris. Le père Antoine fonda une nouvelle religion qui compte, aujourd'hui encore, de nombreux adhérents. C'est à Paris que le zouave Jacob opéra ses merveilleuses cures. Dans son officine, les personnages officiels coudoyaient les ignorants, tous également désireux de s'imprégner du fluide rédempteur qui faisait fuir la maladie. Il guérit le maréchal Forey, le comte de Chateaulliers et beaucoup d'autres notabilités de l'époque ; son succès fut prodigieux. Enfin, de nos jours, sont apparus des thaumaturges qui ne rattachent leurs miracles à aucune croyance religieuse, qui, parfois, sont des athées convaincus. Ils ont pour ancêtre Mesmer, le créateur du magnétisme animal, qui connut, au XVIIIème siècle, une vogue éclatante. Le Docteur Charcot et beaucoup d'autres psychiatres foncièrement irréligieux ont réalisé des miracles de tous points comparables à ceux qu'opèrent les thaumaturges chrétiens. Ce n'est pas en faisant appel à des forces surnaturelles, mais en s'adressant aux énergies latentes de l'inconscient, que Coué put guérir tant de malades déclarés incurables. Contrairement à ce que l'on admit longtemps, la pensée exerce une action efficace, non seulement sur les troubles nerveux, mais encore sur les troubles organiques. Les petites tumeurs de la peau appelées verrues résistent rarement à la suggestion, ainsi que l'ont établi d'une façon rigoureuse les docteurs Farez et Bonjour. La laïcisation du miracle apparaît comme un fait

accompli ; la thaumaturgie n'est plus qu'une branche de la médecine ordinaire. Et voilà qui démontre que jamais, et nulle part, l'on n'a constaté sur notre globe une intervention de dieu ou d'entités immatérielles.

- L. BARBEDETTE

Accueil

THEATRE

Dans le sens général, un théâtre est un lieu où l'on assiste à un spectacle. Plus spécialement, on appelle théâtre tout ce qui concerne la production et la représentation des ouvrages dramatiques.

Le verbe grec théâstai, d'où sont sortis les mots grec theatron et latin theatrum, signifie : regarder, voir, contempler avec admiration. Dans toutes les langues anciennes, les racines des mots correspondant à théâtre avaient le sens de miracle, prodige, merveille, chose propre à étonner. Et ce sont là toute la psychologie du théâtre, toute la raison de son invention.

De tout temps, l'homme s'est fait une représentation imagée, plus ou moins merveilleuse de la vie, à laquelle il demandait les émotions et les joies qu'elle ne lui procurait pas dans la réalité. Avant toute réalisation plastique et forcément bornée dans ses moyens matériels, le cerveau humain fut un prodigieux « cinéma » sur l'écran duquel passèrent toutes les images nées de son imagination. Ses rêves, durant son sommeil n'étaient-ils pas des « films » que créait son subconscient? Le désir de voir ses images intérieures en action, sous une forme objective, mouvante, colorée, oratoire, lui fit créer le théâtre. On peut dire qu'il est pour lui une deuxième existence, celle de son double, de cette ombre qui ne le quitte pas, le précède ou le suit, suivant que la lumière de ses cogitations détermine sa vie réelle et ses actes ou qu'elle est leur conséquence. C'est dire toute l'importance que le théâtre a prise dans la vie sociale, tant comme distraction que comme moyen d'instruire.

Voltaire a fort justement remarqué que :

« Le théâtre instruit mieux que ne fait un gros livre »,

parce qu'il frappe plus vivement l'esprit, il y incruste son enseignement par le souvenir de l'image. L'imagerie populaire a plus fait pour la transmission des légendes que tous les livres. L'image crée le souvenir sans qu'il soit besoin de réfléchir ; de là le succès universel du cinéma.

Le théâtre inspire au spectateur des passions qu'il ne posséda jamais, des sentiments nouveaux pour lui. Il lui offre des exemples héroïques qui lui plaisent parce qu'il se substitue facilement et volontiers au héros. Pendant la durée du spectacle, et après, par le prolongement du charme, le miséreux, la tête à gifles, le mal fichu, le capon, se voient en Crésus, Spartacus, Apollon, le Cid, en « ver de terre amoureux d'une étoile », puis retourne plus résigné à sa condition misérable. Les Deux Orphelines et les Deux Gosses trouvent tous les soirs cinq cents femmes, blanchisseuses ou comtesses, dont le cœur frémit maternellement pour eux, qui sont prêtes à leur ouvrir leurs bras, à les adopter, à en faire leurs héritiers, mais qui, à la sortie, passent indifférentes et dégoûtées à côté des vraies orphelines et des pauvres gosses crachant prématurément leurs poumons en criant les journaux du soir. Ces femmes sensibles, tout comme leurs maris et leurs amants, ont épuisé la provision de sensibilité qu'elles s'étaient découvertes au spectacle de la fiction dramatique.

Le théâtre, c'est-à-dire l'expression dramatique, tragique ou comique, a toujours été la plus exacte interprétation de la vie populaire, le reflet le plus fidèle de ses états de civilisation. Chaque peuple a eu le sien qui s'est formé comme sa littérature, avec lui, indépendamment de toute influence étrangère ou d'un art plus avancé. Ainsi, le théâtre antique n'eut aucune influence sur celui du moyen âge occidental. Celui-ci sortit du peuple, comme était sorti le théâtre grec. Ce ne fut que lorsque des conventions de plus en plus étrangères à la vie populaire se mêlèrent à l'art dramatique qu'on ressuscita le théâtre antique, ou plutôt qu'on tenta de le ressusciter littérairement, esthétiquement, mais non comme le retour à une forme de vie qui n'était plus et ne pouvait plus être.

Le premier but du théâtre semble avoir été de distraire, d'amuser ou d'émouvoir. C'est son but vu par la doctrine de « l'art pour l'art ». Mais il était inévitable que, mêlé à la vie, il prît une portée morale comme tout ce qui s'offre à l'observation et au jugement humains. Il était non moins inévitable que les créateurs des fictions dramatiques eussent l'idée de leur donner un sens moral plus ou moins inspiré d'une éthique particulière à eux ou à des groupes. Le théâtre, tout en étant un déroulement d'action et d'images plus ou moins merveilleux, propres à amuser ou à terrifier, a pris un caractère pédagogique, philosophique et social. Aristophane a fait dire à Eschyle, dans la comédie des Grenouilles : « Le poète est à l'âge viril ce que l'instituteur est à l'enfance ; nous ne devons rien dire que d'utile ». Victor Hugo n'était pas moins convaincu de la puissance éducative et du rôle social du théâtre comme des autres arts. Il disait : « Il ne faut pas que la multitude sorte du théâtre sans emporter avec elle quelque moralité austère et profonde ». Il estimait que le théâtre est « une chose qui enseigne et civilise ». Il pensait qu'on n'assiste pas impunément à de mauvais spectacles, pas plus qu'on ne lit sans en être flétri de mauvais livres.

Suivant les conceptions des uns ou des autres, la valeur morale du théâtre, ses rapports avec le Bien et le Mal, son rôle éducateur et social, sont diversement appréciés. Déjà Platon avait proscrit le théâtre de sa République. Solon l'interdit

pendant vingt-cinq ans, J.-J. Rousseau a estimé, avec son école, que « le théâtre qui ne peut rien pour corriger les mœurs peut beaucoup pour les altérer ». Il ne tenait pas compte que ce sont les mœurs qui font le théâtre tout comme elles font les formes plus ou moins franches ou hypocrites de la morale, et que si :

« Le théâtre est un lieu glissant pour une fille » (Rigaud),

c'est que la fille est prête à glisser n'importe où, dans les prés où elle garde les oies ou dans le salon de madame sa mère. Le théâtre a été de tout temps le *retugium peccatorum* des mœurs et des professions inavouables, ce qui a valu et vaut encore à ses gens une mauvaise réputation avec l'ostracisme des cafards de tous les milieux, bien que les gens de théâtre ne fussent pas plus mauvais que quiconque et qu'ils fussent même meilleurs parce que moins embarrassés de préjugés hypocrites. Dès qu'il y eut des comédiens de profession, à partir du XVI^{ème} siècle, le théâtre fut considéré comme « l'antichambre de la prostitution ». Il fut le champ du proxénétisme aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, époque où il fut impossible à une chanteuse, danseuse ou comédienne d'entrer à l'Opéra ou à la Comédie Française sans passer par les bras de quelque grand personnage, et parfois de plusieurs. Un engagement dans un de ces théâtres était « un passeport de mauvaise vie et de mœurs », aux yeux du lieutenant général de la police. On comprend ainsi pourquoi les caprices de ces dames régnèrent plus souvent que l'art et que, par tradition, il continue d'en être ainsi car, si le métier d'artiste de théâtre s'est quelque peu libéré du vasselage de la prostitution, celle-ci a de plus en plus envahi le théâtre. Il y a de moins en moins de rapports entre l'art dramatique et les dames qui se disent « artistes », surtout depuis que le cinéma, s'emparant du théâtre, a substitué à tout ce qu'il représentait d'art dramatique les grotesques et pornographiques approximations des « cinéastes » sans scrupules et les « supervisions » du « sex-appeal ».

L'immoralité du théâtre, s'il y a immoralité, n'est jamais que celle des mœurs ; elle en est le produit. Si on veut corriger le théâtre, il n'est rien de tel que de se corriger soi-même. S'il n'y avait pas tant de sales individus, de brutes illettrées, de renifleurs de sang et d'ordures parmi les gouvernants, les directeurs de consciences, censeurs, critiques et autres tartufes préposés à la garde de la « moralité publique », le théâtre pornographique aurait, comme les violences sportives et les abattoirs tauromachiques, vite fini de faire recette.

LE THEATRE ET L'EGLISE. -Il est curieux de remarquer, d'abord que le théâtre dramatique est né dans l'Eglise, ensuite, que l'ostracisme le plus ostensible, sinon le plus farouche, qui le frappe vient aussi de l'Eglise. On peut dire comme

Racine :

« Le flot qui l'apporta recule épouvanté ».

Mais il est impossible de prendre au sérieux l'attitude d'une Eglise dont la morale est, dans les perpétuels flottements d'un opportunisme qui loue ou blâme, soutient ou condamne les mêmes choses selon le temps ou les circonstances. Si les Pères de l'Eglise, voulant soumettre les mœurs à la doctrine, furent relativement logiques en condamnant le théâtre, leurs successeurs le furent beaucoup moins en accommodant la doctrine selon les mœurs. Jamais comme en matière de théâtre, l'hypocrisie religieuse ne fut plus élastiquement fourbe et odieuse. Après avoir traité Molière en réprouvé et l'avoir laissé enterrer de nuit, sans pompe et dans l'indifférence générale, le 8 décembre 1694, dans l'église Saint-Eustache on inhumait Scaramouche en grande pompe avec le concours « d'une foule extraordinaire de toutes sortes de personnes ». (Vie de Scaramouche, par A. Constantini.) L'explication est que Scaramouche avait été « l'homme qui avait eu l'honneur de faire rire Louis XIV au berceau » (Larousse) et qui le fit rire toute sa vie, tandis que ce roi imbécile ne comprit jamais rien à Molière et l'abandonna aux intrigues dévotes.

Au XVIIIème siècle, l'Eglise de France, plus rigide dans ses principes que la papauté elle-même, faisait encore peser sur les comédiens cette excommunication prononcée jadis contre les farceurs et les bateleurs, mais levée par le pape en faveur des comédiens italiens. « Vérité en deçà, erreur au-delà » ; mais... l'Eglise est infallible! A Paris même, la danseuse italienne, Camille Véronèse, fut enterrée religieusement, malgré « sa vie trop voluptueuse... courte et bonne » (Bachaumont). Mais Adrienne Lecouvreur, une des plus grandes tragédiennes de l'époque, fut « jetée à la voirie », comme l'avait été Molière. La dépouille de Mlle Chameroy, danseuse française, ne put entrer à l'église Saint-Roch ; le curé des Filles Saint-Thomas, plus accommodant, voulut bien la recevoir. La crainte des rigueurs religieuses fut pour beaucoup dans la retraite prématurée de Melle Clairon, des Comédiens français. L'avocat Huerne de la Motte, ayant écrit un mémoire pour protester contre ces rigueurs, se vit rayer du tableau des avocats et son mémoire fut condamné à être brûlé. Les comédiens ne pouvaient obtenir le sacrement du mariage que s'ils renonçaient au théâtre, mais... ils pouvaient y rentrer après! La ville voyait à ce propos les pires farces et les ecclésiastiques n'étaient pas les derniers à s'en amuser en y prenant part. Car la sévérité de l'Eglise n'empêchait pas ses princes d'entretenir des femmes de théâtre, et une foule de petits abbés « dînant de l'autel et soupant du théâtre », d'être leurs greluchons. On vit en 1762, l'archevêque de Paris solliciter la conservation du Théâtre de la Foire dont il recevait le quart des recettes « pour ses pauvres ». Le même archevêque fit punir, quelque temps après, le curé de Saint-Jean de Latran pour avoir célébré une messe

demandée par les Comédiens français pour le repos de l'âme de Crébillon! En 1815, le curé de Saint-Roch causa un scandale public en refusant dans son église le corps de Mlle Raucourt, des Français ; mais il avait été, du vivant de l'artiste, le plus assidu des pique-assiettes de sa table!...

Par contre, le prestige de Talma était tel que, la veille de sa mort, en 1826, l'archevêque de Paris crut devoir se présenter deux fois à sa porte, sans qu'il l'eût fait appeler. Chaque fois il fut éconduit, Talma faisant répondre dignement qu'il ne voulait ni abjurer son art ni renier ses camarades. 20.000 Parisiens firent au tragédien des obsèques autrement émouvantes que celles que lui aurait faites l'Eglise. Mais tous les comédiens n'ont pas la dignité d'un Talma devant les grimaces ecclésiastiques. Aussi, l'opportunisme clérical sait-il exploiter leurs hésitations. Il existe aujourd'hui une Union catholique du Théâtre. Des prédicateurs expliquent à Mascarille, qui en reste pantois, et aux « Marcheuses » des Folies Bergères qui en pleurent sur la croix de leur mère, « la force d'ascension spirituelle » du théâtre, moyennement quoi les comédiens peuvent être munis des sacrements de l'Eglise pour s'en aller les pieds devant. « Je te passe le blanc gras et le « sex appeal », passe-moi les huiles saintes », dit l'Eglise encore plus farceuse que les farceurs de la scène.

LE THEATRE DANS L'ANTIQUITE. - Une étude complète du théâtre nécessiterait la recherche de ses origines chez tous les peuples car, chez tous, les divertissements dramatiques (danse, pantomime, chant, déclamation, etc.) ont été une des premières manifestations de la vie en société. Il y a 3.500 ans qu'il est chez les Chinois un des organismes de la vie sociale. Il y est essentiellement moral et national. La musique y tient une aussi grande place que la connaissance des lois civiles et religieuses. Chez les Indous, où le théâtre est presque aussi ancien, il participe de la religion et de la division des castes. La mythologie brahmanique, inspirée du naturisme, lui a donné sa poésie. Dans les deux théâtres chinois et indou, existe le mélange de tragique et de comique de la tétralogie grecque. Celle-ci semble avoir reçu d'eux ses traditions.

Nous nous bornerons ici à voir le théâtre dans son origine grecque et à suivre son développement jusqu'à nos jours. Son origine a été dans les fêtes en l'honneur des dieux, de Cérès et de Bacchus (Dionysos) en particulier, célébrées en pleine nature, dans le creux d'un vallon formant un hémicycle que la foule occupait. Devant était l'autel où le prêtre officiait. Des danses, des chœurs, des cortèges, une action dramatique représentée par des acteurs, s'étant ajoutés à la cérémonie religieuse, il fallut leur faire une plus grande place. On établit la scène (lieu de l'action). Des gradins en maçonnerie ou des échafaudages furent disposés pour faire asseoir les spectateurs ; ce fut la salle. Un cercle réservé aux chœurs, sur le devant de la scène, fut l'orchestre. Dans le théâtre moderne, les chœurs sont montés sur la scène et l'orchestre est en contrebas, sur toute une ligne séparant la scène de la salle et où se tiennent les instrumentistes. Ces dispositions générales : scène, orchestre et

salle en demi-cercle, n'ont pas changé malgré les modifications et perfectionnements apportés au théâtre. On construisit des théâtres en pierre. Le plus anciennement connu jusqu'ici était le théâtre de Dionysos construit à Athènes au temps d'Eschyle, cinq cents ans avant J.-C. On aurait découvert récemment, à Phaistos, en Crète, les ruines d'un théâtre plus ancien qui remonterait à 2.000 ans avant J.-C.! Le plus complet des théâtres antiques est celui, gréco-romain, d'Herculanum, du premier siècle de l'ère chrétienne. A la scène (proscenium) et à la salle s'ajoutaient des dépendances importantes : loges et vestiaires des artistes, magasins d'accessoires et de décors. Le théâtre étant découvert, un portique servait de refuge pour les spectateurs en cas de pluie. Des tentes (velarium) soutenues par des mâts protégeaient du soleil. A l'époque romaine, bien que le théâtre fut de plus en plus abandonné pour l'amphithéâtre et le cirque (voir Spectacle), certains théâtres furent d'une magnificence inouïe, comme celui de Scaurus (58 ans avant J.-C.), avec ses ornements de marbre, de cristal et d'or, ses 360 colonnes et ses 3.000 statues de bronze. Ce qui reste du théâtre antique d'Orange, avec son « mur » de cent mètres de longueur et trente-huit mètres de hauteur, ses gradins qui pouvaient contenir 50.000 spectateurs, donne une idée des proportions et de la masse architecturale des théâtres antiques.

Nous ne pouvons nous faire qu'une très faible idée de ce que fut le drame antique, en Grèce, par les rares œuvres qui en restent, et celles-ci nous sont elles-mêmes mal connues par les traductions et les adaptations qui les ont défigurées de toutes les façons. Comment les Œdipe, les Oreste, les Hippolyte, les Clytemnestre, les Iphigénie, les Phèdre, même « arrangés » par Corneille, Racine, Voltaire, et trahis encore plus par de moins illustres, tripatouilleurs indignes à la mode de Versailles, comment auraient-ils pu susciter les formidables émotions qui soulevaient le peuple d'Athènes? Les femmes et les enfants n'assistaient pas aux spectacles de comédie à cause de leur indécence de langage, mais ils allaient à ceux de tragédie ; or, a-t-on raconté, ceux-ci effrayaient parfois les spectateurs au point que des femmes s'évanouissaient ou avortaient et des enfants mouraient dans des convulsions!

L'origine classique du premier art dramatique grec est dans les fêtes de Dionysos, célébrées par des chants et des danses. Des chœurs se disputaient le prix du chant et leurs compositions étaient appelées dithyrambes : L'icarien Thespis (VI^{ème} siècle avant J.-C.) s'étant distingué dans ces concours, devint une sorte d'organisateur des fêtes, ou plutôt des débauches dionysiaques. Il parcourait les campagnes dans un charriot, avec des compagnons chantant et dansant ensemble, mais surtout s'enivrant et adressant des injures à la foule. Du dithyrambe et du sacrifice d'un bouc qui accompagnaient la fête, sortit la tragédie ou « chant du bouc ». Des vociférations de la troupe de Thespis naquit la première forme de la comédie, la satire, appelée ainsi du costume des satyres que cette troupe revêtait. D'après certains, le chariot de Thespis aurait été celui de Susarion, véritable créateur de la comédie à la même époque. Successivement des poètes : Phrynicus le tragique, Chœrilus, Pratinas, développèrent les deux genres. Ils donnèrent plus

d'ampleur et de solennité au dithyrambe bacchique en lui adjoignant des chants funèbres à la mémoire des chefs et des rois, tels ceux d'Épigène de Sicyone en l'honneur d'Adraste, un des sept chefs de la guerre contre Thèbes. D'après Suidas, Thespis fut le seizième poète dramatique après Épigène. Les légendes homériques avaient, de leur côté, apporté leur fonds inépuisable de splendeur épique à la tragédie. Eschyle disait que ses œuvres étaient « les reliefs des festins d'Homère ». Il composa une centaine de pièces, il n'en est resté que Prométhée, les Perses, les Sept contre Thèbes, la trilogie de l'orestie, et les Suppliants.

Eschyle commença la grande époque du théâtre grec, celle du IV^{ème} siècle avant J.-C.. Avec lui, ce théâtre prit toute sa puissance dans la dramatisation philosophique et poétique des mythes et des légendes de la vie hellénique. Les éléments se déchaînèrent dans la tragédie ; il y apporta toute la force et toute la poésie de la nature. Il fut le Titan de la tragédie comme Shakespeare serait celui du drame moderne, comme Michel Ange celui de la sculpture et Wagner celui de la musique. Ses rivaux et successeurs, Sophocle et Euripide, furent plus artistes ; ils n'eurent pas sa puissance. Le chœur, qui tenait souvent la première place dans Eschyle par sa véhémence et son énergie, y était la véritable voix populaire. Il commença à perdre de son importance dans Sophocle et ne fut plus, dans Euripide, qu'une figuration bavarde n'ayant plus aucune influence sur l'action dramatique. Le dithyrambe perdit sa puissance populaire pour gagner en forme poétique particulière aux auteurs. Sophocle fut plus psychologue qu'Eschyle, plus attentif à l'être humain. Avec Euripide, le farouche Destin exprimé par la vigueur rustique du dithyrambe s'humanisa encore plus pour faire place à la passion. Les héros épiques descendirent de leurs nuages et se substituèrent au chœur pour dialoguer dans une rhétorique plus subtile. Schlegel a dit d'Euripide : « Parmi une foule de qualités aimables et brillantes, on ne trouve en lui ni cette profondeur sérieuse d'une âme élevée, ni cette sagesse harmonieuse que nous admirons dans Eschyle et dans Sophocle. Il cherche toujours à plaire sans être difficile sur les moyens ». Aristophane, grand admirateur d'Eschyle, railla souvent Euripide « habile artisan de paroles et éplucheur de vers, qui rongera le frein de l'envie, dissèquera les phrases d'Eschyle et les mettra en pièces ».

Dès Pisistrate, chef d'une aristocratie dont la culture artistique s'élevait, de plus en plus, on était revenu des préventions de Solon contre le théâtre. On arriva ainsi au « siècle de Périclès » qui vit Eschyle, Sophocle, Euripide. Ils laissèrent au monde des œuvres d'une beauté éternelle. On ne peut juger exactement de leurs successeurs ; leurs ouvrages sont perdus. Il ne reste que leurs noms, et des appréciations contemporaines comme celles d'Aristote sur Chérémon.

Pendant que la tragédie portait à la scène la vie épique de la Grèce, la comédie dépeignait ses mœurs. Elle sortit de la satire mais ne s'éleva véritablement au-dessus d'elle qu'à partir d'Aristophane, de Phrynicus et d'Épigène les comiques durant le « siècle de Périclès ». Une longue étude d'Aristophane serait à faire pour montrer toute l'étendue de sa satire qui s'attaqua à tout, aux plus grands événements

politiques et sociaux, aux plus hauts personnages, comme à toutes les formes les plus insignifiantes de la vie domestique et des mœurs particulières. La comédie aristophanesque devint de plus en plus celle des mœurs lorsque, au commencement du III^{ème} siècle, des lois réprimèrent les attaques contre les personnages publics. Aristophane ferma la grande époque du théâtre grec commencée par Eschyle. Il fut le satirique dans la tétralogie immortelle qu'il forma à côté des trois grands tragiques Eschyle, Sophocle et Euripide.

Jusqu'aux derniers jours de la liberté athénienne, le théâtre fut populaire. En ce temps-là, il était ce que Lucrèce a appelé « la nouveauté fleurie du monde ». Il traduisait librement les multiples sensations de la vie. Aristophane, qui a si souvent choqué le bégueulisme de ses traducteurs, mettait dans ses œuvres, à côté de grossièretés ordurières, d'exquises impressions de nature et des pensées élevées. La « canaille » d'Athènes, qui jugeait au théâtre, avait une délicatesse de sentiment qu'on aurait vainement demandée deux mille ans plus tard à « l'élite » de la cour de Versailles. M. Despois a très justement remarqué que l'Hippolyte d'Euripide, le « jeune chasseur pur et vierge comme les prairies qu'il aime à parcourir, et qui veut toujours ignorer l'amour », aurait été « impossible et ridicule » au temps de Louis XIV si Racine ne l'avait accommodé à la mode de ce temps, c'est-à-dire, en en faisant un coquebin façonné par la morale trouble des jésuites et des « honnêtes gens ». Le théâtre tenait une telle place dans les préoccupations populaires que les frais de ses représentations étaient en premier lieu dans les budgets de l'Etat et qu'on n'en pouvait rien distraire, même pour la guerre. Longtemps, le théâtre fut entièrement gratuit. Il le demeura pour les indigents quand on fit payer une obole à son entrée à Athènes. Bien que subventionné par l'Etat, le théâtre en était indépendant. Le peuple était seul juge des œuvres que les auteurs, à la fois poètes, organisateurs de spectacles et parfois acteurs, lui présentaient. Il n'était pas plus sujet à erreur que les prétendues « compétences » régissant le théâtre d'aujourd'hui. Le cas du triomphe poétique d'un Denys, tyran de Syracuse, était une exception due à la corruption politique. Aujourd'hui, la corruption est devenue la règle et le théâtre en est empoisonné comme toutes les formes de la vie sociale livrées à l'insanité souveraine.

A Rome, chez un peuple qui manquait totalement de lyrisme, n'aspirait qu'à des conquêtes et ne vénérât que la force prétorienne, l'art dramatique n'eut aucun intérêt. Les « héros », plus féroces les uns que les autres, ne manquaient pas pour alimenter la tragédie, mais celle-ci se traduisait en action, l'art des poètes lui était inutile. Les plus beaux vers d'Eschyle ne valurent jamais un combat de gladiateurs où l'empereur lui-même égorgeait des victimes complaisantes. La comédie seule intéressa, non comme manifestation de l'esprit de l'élite, mais comme satire. Elle amusa la plèbe et les esclaves par l'étalage des ridicules des maîtres. Plaute, Térence, Cécilius, furent des esclaves avant de régner au théâtre. Quand la République eut fini, il n'y eut plus de Plaute et de Térence. Les Romains ne s'intéressèrent plus, en dehors des jeux sanglants du cirque, qu'aux pantomimes, aux danses, aux manifestations cabotines des empereurs. Néron mit alors le feu à Rome,

pour se payer un « beau spectacle », et Héliogabale joua, nu, le rôle de Vénus! La déesse hellénique dut en frémir de dégoût.

Faisons crédit à la tragédie romaine en constatant que les œuvres de ses Andronicus, Nevius, Ennius, Pacuvius, etc., dont on fait si grand cas par ouï-dire, n'existent plus et que nous ne pouvons en juger. Ovide aurait écrit une Médée. Il ne reste que quelques tragédies de Sénèque. Elles sont plus littéraires que scéniques et entièrement d'inspiration grecque, comme tout ce qui a quelque grandeur dans la littérature romaine.

LE THEATRE AU MOYEN AGE. -Tant que la domination romaine demeura, le théâtre fut ce qu'il avait été dans l'antiquité, avec des époques d'activité et d'autres de stagnation, mais la sève dramatique était épuisée. On vécut sur les tragiques grecs. Des cuistres férus de latin tripatouillèrent Sénèque et des bateleurs accommodèrent Térence à l'usage des barbares du roi Chilpéric. Puis, ce fut le silence, la mort, comme pour toute pensée, jusqu'après l'an mil. Car on ne peut considérer comme les signes d'une véritable vie théâtrale les vagues documents qui sont restés de ce temps : une sorte de chronique dramatique d'un Ezéchiel dit « le tragique », une Vie de Moïse et un Christ souffrant attribués sans preuve à Jean Chrysostome, une Passion du Christ qui serait de Grégoire de Nazianze, un Querotus, type de misanthrope dans le genre de l'Aululaire, de Térence, et un Ocipus qui inaugurerait la comédie allégorique dans une dispute entre la Goutte, la Douleur, un médecin et un chœur de goutteux. Entre les VIème et Xème siècles se produisirent des pièces dramatiques de caractères divers ; on recherchait une voie. A partir du VIIème siècle on donna dans les églises d'Orient de pompeux spectacles, mais qui ne devinrent du théâtre que lorsque l'inspiration populaire l'emporta. Le Xème siècle eut le théâtre de Hroswita, religieuse de Gandersheim. On a vu, dans ce théâtre, écrit dans un couvent et peut-être représenté, la naissance du drame chrétien.

Quand, après l'an mil, le monde vit qu'il vivait toujours malgré les prédictions de la sorcellerie religieuse, il se reprit à respirer. Alors, la religion sortant des cryptes et des catacombes redevint spectaculeuse. La sève populaire, si longtemps endormie, se réveilla impétueusement. Le théâtre renaquit du culte chrétien comme il était né du culte païen. Les Evangiles, les légendes pieuses fournirent avec les chansons de geste, les romans d'aventures, les fableaux, cet extraordinaire grouillement de saints et nobles personnages mêlés familièrement à tous les suppôts de l'enfer, aux bourgeois, aux vilains et à la plus misérable humanité pour commenter, à l'occasion d'une aventure miraculeuse mise en action, la chronique de la cité, les histoires du château, les commérages de la ville, les heurs et malheurs du temps. Notre-Dame, généralement, jouait le principal rôle, intervenant dans les circonstances les plus curieuses et avec une pitié toute humaine, contrastant avec la sombre dureté monacale. L'esprit populaire, jovial et railleur, corrigeait la sévérité dogmatique. Le théâtre eut pour cadre la cathédrale. Il

commença par le drame liturgique. Aux grandes fêtes celles de Noël et de Pâques, les prêtres ajoutèrent à l'office des scènes évangéliques mimées, ensuite dialoguées d'abord en latin, puis mélangées de langue vulgaire. Quand celle-ci remplaça complètement le latin dans la représentation évangélique, le théâtre sortit de l'église et s'installa sur son parvis. Cela se produisit au XII^{ème} siècle.

Le premier que l'on connaît de ces drames fut celui d'Adam. L'humain se mélangea au divin. Dieu sortait de l'église pour prendre part à l'action au milieu du peuple. Il y rentrait après, enveloppé de vapeurs d'encens et escorté des bienheureux chantant des cantiques. Le diable surgissait d'un trou infernal pour séduire la femme et il s'y replongeait dans des fumées nauséabondes avec toute une diablerie poussant des hurlements sauvages. La poésie dramatique, le métier théâtral, commencèrent en France avec des œuvres comme le Saint-Nicolas, de Jean Bodel, et le Miracle de Théophile, de Rutebeuf, qui sont du XIII^{ème} siècle. Le miracle fut le véritable drame de cette époque. Mélange de mysticisme et de réalisme, effusion naïve et sincère de l'âme populaire, il confondait le ciel et l'enfer, Notre-Dame et la plus humble pécheresse dans les mêmes sentiments, les mêmes joies et les mêmes souffrances. La vie l'emportait sur les formules et les conventions. Il a été conservé une quarantaine de ces miracles appelés de Notre Dame, qui sont du XIV^{ème} siècle. Plusieurs, parmi lesquels ceux de Robert le Diable, de la Femme d'Othon, du Jongleur de Notre-Dame, etc., ont eu des adaptations modernes. Parmi les rares miracles où Notre Dame n'intervenait pas, celui de Grisélidis est le plus connu par sa légende, souvent traitée depuis Marie de France jusqu'à Pétrarque, et dénaturée au XIX^{ème} siècle par des auteurs qui ont voulu la faire encore plus médiévale qu'elle n'était.

A côté du miracle, venu après lui, fut le mystère, véritable drame religieux plus étroitement régenté par l'Eglise. Le mystère sortit directement du drame liturgique. Il avait été le ludi. Il fut, au XV^{ème} siècle, par sa représentation de sujets généralement sacrés, une réaction religieuse contre le théâtre de plus en plus profane. Mais il ne faut pas donner un caractère trop étroit aux différents termes : jeux, miracles, mystères, appliqués au drame du moyen âge pour le distinguer du théâtre comique. Les deux théâtres se mêlèrent souvent et, malgré l'Eglise, le mystère, comme le jeu et le miracle, s'accompagna de sujets profanes et de farce amusante et satirique. Le mystère fut la manifestation artistique la plus caractéristique de la vie populaire au moyen âge. La ville entière se rendait à son spectacle qui parfois durait plusieurs jours. Tout travail et toutes affaires étaient abandonnés à cette occasion par l'artisan comme par le commerçant et le magistrat. Seul, le guet avait plus de besogne que jamais pour surveiller contre les rôdeurs les maisons désertées. Les quatre mille représentations du Martyre de Sainte Apolline données, rien qu'à Paris, durant le XIV^{ème} siècle, permettent de juger de la vogue de ce genre de spectacle dont la population fournissait à la fois les acteurs et les spectateurs. Le mystère finit avec la vie populaire et les libertés communales de son temps. Il a laissé quelques survivances provinciales, comme les pastorales de Provence, représentations plus ou moins modernisées de la Nativité, et le drame de

la Passion qui se joue toujours à Oberammergau (Bavière) où une entreprise théâtrale en a fait un des spectacles du snobisme universel.

Les principaux mystères furent ceux du Vieux et du Nouveau Testaments, et ceux des Saints. On a réuni sous le titre : *Mystère du Viel Testament* quarante-cinq drames composés au cours du XV^{ème} siècle sur des sujets bibliques. Ils ont été publiés d'abord par Geoffroy de Marnef, vers 1500 ; puis, de nos jours, par M. J. de Rothschild. Les mystères du Nouveau Testament furent très nombreux sur la vie de Jésus et surtout sa Passion. Les principaux, qu'on a conservés, sont la Passion d'Arnoul Gréban, d'environ 35.000 vers, écrite vers 1450. Une autre Passion est celle de Jean Michel (vers 1486). Le mystère le plus considérable est celui des Actes des apôtres, des deux frères Gréban, qui compte près de 62.000 vers ! Il fut joué intégralement à Bourges, en 1516. La représentation dura quarante jours !

Malgré leur caractère religieux et la censure ecclésiastique, les mystères sont essentiellement d'inspiration populaire, aussi ne se séparent-ils pas nettement, non seulement des miracles, mais aussi du théâtre comique. Le mélange des genres était d'ailleurs nécessaire pour que le spectateur ne fût pas lassé par la longueur du spectacle. La farce, poussée jusqu'à l'obscénité, s'étant mêlée de plus en plus aux mystères, le Parlement de Paris interdit leurs représentations en 1548.

Même sorti du drame liturgique, le théâtre eut toujours un fond comique et satirique. Les agapes de la primitive Eglise l'enfermaient en germe, avec les fêtes hiératiques, celles des fous et autres bouffonneries. Dès le V^{ème} siècle, les fêtes religieuses où étaient mimées des scènes de la vie et de la mort de Jésus, s'accompagnaient dans l'église même de processions où des animaux fabuleux, des monstres de toutes formes, étaient promenés avec force gambades. Le drame religieux était complété de parodie par l'esprit populaire qui voyait fort bien la fourberie ecclésiastique et la raillait, sans pour cela profaner la vraie religion. Les fêtes des Fous, de l'Ane, des Innocents, des Cornards, des Diacres soûls, et d'autres semblables, n'avaient d'autre but que l'amusement populaire par la satire des « oiseaux sacrés » qui avaient fait de la religion le culte de leur panse et la pourvoyeuse de leurs bénéfices. Ces fêtes bouleversaient la hiérarchie des prébendiers du divin. Le maigre claque-patins, le vilain qui n'avait que la peau sur les os, se vengaient spirituellement des gras évêques, des chanoines à la trogne rouge et à trois mentons. Ils s'installaient dans leurs stalles pour brailler à tue-tête et inlassablement : « Déposit potentes sede et exaltarit humiles » (Dieu a déposé les puissants de leur siège et il a élevé les humbles). Il n'y avait pas là impiété ; Jésus n'avait-il pas dit : « les premiers seront les derniers et les derniers seront les premiers » ? Et lorsqu'on célébrait la Messe de l'Ane, née de la représentation de l'histoire de Balaam, pouvait-on s'effaroucher de voir la simple bourrique coiffée d'une mitre et paissant sur l'autel ? Cet animal ne symbolisait-il pas les êtres simples dont l'exemple ramenait les égarés dans la voie de Dieu ? Ce peccata mundi, n'était-il pas plus sage et plus digne que bien des prêtres, et n'avait-il pas, de plus, réchauffé de son souffle l'enfant Jésus dans l'étable puis porté le Seigneur à son

entrée à Jérusalem?

Pendant longtemps l'Eglise ne s'était pas effarouchée de ces fêtes et des fantaisies auxquelles elles donnaient lieu. « Sire âne » faisait solennellement son entrée dans l'église, salué par un chœur qui le priait de chanter, lui promettant une abondante ration :

« Hez ! sire asnes, car chantez,
Beile bouche rechignez,
Vous aurez du foin assez
Et de l'avoine à plantez! »

Il y avait tout un rituel appelé « prose de l'âne » qui réglait ces cérémonies, comme celles des fêtes des Fous dont on attribue un des « Offices » à l'archevêque Pierre de Corbeil. Un jeune clerc représentait l'évêque ou le pape des Fous (Episcopus stultorum). On dansait dans le chœur en chantant des chansons obscènes. On mangeait des boudins et des saucisses sur l'autel, on jouait aux cartes et aux dés et on brûlait dans des encensoirs de vieilles savates sous le nez du pape ou de l'évêque impassible. Ces joyeusetés se célébraient dans les cathédrales, les collégiales et jusque dans les couvents des deux sexes, car les clercs n'étaient pas les moins excités. Ce sont certainement eux qui ont prononcé en chaire les premiers Sermons burlesques, macaroniques parodies des prêches pieux auxquelles les Maillard, Tenot, Jean Bourgeois et cent autres apportèrent une verve extraordinaire. Les Epîtres farcies, chants alternatifs du peuple et du clergé, en langue vulgaire et en latin, eurent certainement la même origine et le même théâtre.

Quand l'Eglise entreprit « d'épurer » les mœurs de son clergé et de ses ouailles en chassant de ses temples la joie populaire, elle rencontra les plus grandes difficultés. Aujourd'hui encore, dans de nombreuses fêtes locales, persistent certains vieux divertissements auxquels le clergé lui-même prend encore part. Mais le drame religieux, miracle et mystère, ne résista pas devant les défenses ecclésiastiques. Il intéressait d'ailleurs de moins en moins le peuple qui n'avait plus de loisirs que ceux de la misère. Par contre la satire et la comédie se multiplièrent dans les diverses formes qu'elles prirent alors. Le théâtre devint un spectacle organisé par des entrepreneurs, avec des comédiens de profession séparés des anciens jongleurs qui fournirent les saltimbanques.

La fin du théâtre antique n'avait pas fait disparaître les histrions et les mimes romains. Ils se continuèrent au moyen âge avec les jongleurs. Ceux-ci ne furent pas exactement des comédiens, mais des récitants, chanteurs, danseurs, faiseurs de tours. Les plus considérés, récitants et chanteurs, doublés souvent d'un poète-musicien, devinrent les trouvères et les troubadours qui reçurent l'hospitalité plus ou moins opulente des châteaux. Au XIV^{ème} siècle, groupés dans les villes, ils

formèrent des corporations régulières de ménestrels ou ménétriers, tenant boutiques de ménestrandie, écrivant et vendant des chansons. Les autres jongleurs demeurèrent les amuseurs de la foule sur la place publique. Ils furent les clercs errants des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles qui chantaient la messe de Bacchus en parodiant les cérémonies de l'Eglise, et alimentaient la littérature goliatique dont l'audace satirique est parfois remarquable. Le jongleur fut en particulier le satiriste « débiteur des opprobres sur le compte des absents », mais les dits, comme celui de l'Erberie, véritable boniment de charlatan, de Rutebeuf, les débats, comme le Plaidoyer de la Simple et de la Rusée, de Coquillart, les disputes, jeux-partis, fableaux, etc..., constituèrent l'essentiel de leur répertoire. Ils furent les premiers comédiens, avant les amateurs locaux puis les professionnels nomades qui se formèrent en troupes à partir du XIV^{ème} siècle. Ces troupes furent recrutées surtout chez les écoliers et les basochiens. A côté des confréries pieuses, comme celle de la Passion, à Paris, et des puys, sociétés littéraires et académiques populaires qui représentaient les miracles et les mystères, elles transportèrent de ville en ville les joyeusetés bannies de l'Eglise. De la transformation de ces joyeusetés naquit la farce proprement dite dont la satire s'étendit de l'Eglise à la société tout entière.

Au plus bas de la hiérarchie de ces comédiens étaient, à Paris, les Enfants sans Souci. Rouen avait les Connards ou Cornards, Dijon les Enfants de la Mère folle, Lyon les Suppôts de la Coquille, Beauvais les Momeurs du mont Pinard, Cambrai l'Abbaye joyeuse de Lescache-Profit, Chalon-sur-Saône, les Enfants de Ville et les Gaillardons, Chauny les Trompettes-jongleurs, Laon les Mauvaises braies, etc... Tous avaient pour chefs le Prince des Sots et la Mère Sotte. Ils étaient la bohème de l'époque réunissant de pauvres diables sans feu ni lieu, dépourvus de pécune mais riches de paresse et de gaieté. Villon en a été, avec ses compagnons des repues franches. Ils furent, au commencement du XVI^{ème} siècle, les joyeux garçons chantés par Clément Marot dans la Ballade des Enfants sans Souci, dont le vers répété dit :

« Car noble cœur ne cherche que soulas ».

Tous ces bons lurons étaient subordonnés par les règlements administratifs aux Basochiens.

Le Royaume de la Basoche, formé des clercs du Parlement de Paris, gens bien apparentés et généralement riches, reçut ses droits et titres de Philippe le Bel, vers 1303. A côté se formèrent d'autres basoches, celles du Parlement, celle du Châtelet et celle dite Empire de Galilée, toutes très agitées et rivales. Elles organisèrent des spectacles divers devant et dans le Grand Châtelet, sur la « table de marbre ». Au XV^{ème} siècle, sur l'initiative des Confrères de la Passion dont l'existence légale avait été signée par Charles VI en 1402, les Enfants sans souci et

les Basochiens se joignirent à eux pour mêler aux représentations des mystères celles des farces et des sotties. Ce fut la plus belle époque du théâtre satirique en France, la plus hardie, grâce surtout à la liberté que lui laissa Louis XII. Ce roi fut souvent écorché par la satire, mais elle lui était utile dans ses démêlés avec le pape Jules II. Le poète Gringore, dit Gringoire, qui était alors « mère sottie » des Enfants sans souci, inaugura brillamment, à cette occasion, la comédie politique dans son *Prince des Sots* et son *Homme obstiné*. Moins favorisés sous François Ier et les règnes suivants, les Basochiens se turent comme comédiens à la fin du XVI^{ème} siècle.

Le plus célèbre des Enfants sans souci fut, comme acteur, Jean de l'Espine, dit du Pont-Alais, du nom du pont où ses tréteaux étaient dressés. Le dernier prince des sots fut Nicolas Joubert, décédé en 1615. A ce moment-là, le théâtre du moyen âge était mort pour faire place au théâtre classique. Mais ses traditions demeuraient dans le répertoire comique où elles perpétuaient l'esprit populaire.

Le théâtre du moyen âge fut d'une grande variété. Il embrassa en somme toutes les manifestations de la vie populaire et traduisit toutes les nuances de l'esprit du temps, comme le faisaient les autres formes littéraires. L'allégorie et l'intention moraliste inspirèrent les moralités, comédies de mœurs à la fois sérieuses et comiques, représentations de la vie sociale où toutes les classes étaient plus ou moins jugées et raillées. La moralité du Bien Avisé et du Mal Avisé fut le type du genre. La satire se donna cours dans la farce, parodie des mœurs, et dans la sottie, comédie politique. La farce, aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles mit au théâtre les fableaux des XIII^{ème} et XIV^{ème}. Pathelin est demeuré son personnage le plus célèbre. Elle fut le genre le plus caractéristique de l'esprit populaire du moyen âge. On a sévèrement jugé cet esprit comme grossier, sans art, exagérément naturel et d'une révoltante crudité d'expression. Les gens du moyen âge s'en accommodaient fort bien sans être pour cela moins délicats et plus dépravés que ceux d'aujourd'hui. Au contraire, car ils étaient moins hypocrites. Ils riaient franchement, de bonne humeur. Ils ignoraient l'obscénité inventée par les tartufes quand ils firent de la morale une cochonnerie bien pensante, et, de ce qui était naturel, une saleté compliquée.

Le véritable théâtre comique, littéraire et musical, commença au XII^{ème} siècle avec des fableaux dialogués et chantés, comme celui d'Aucassin et Nicolette. Plus remarquables furent, au XIII^{ème} siècle, les œuvres d'Adam de la Halle, dit le Bossu d'Arras, auteur des jeux de la Feuillée, du Pèlerin, de Robin et Marion. Mais un grand nombre d'œuvres sont disparues ou sont d'auteurs anonymes. A partir du XIV^{ème} siècle on connaît les noms de quelques auteurs plus ou moins importants, les frères Gréban, Jean Michel, Mercadé, J. Millet, G. le Doyen, Andrieu de la Vigne, Jean d'Abondance, P. Taserie, N. de la Chesnaye, Gringore, Marguerite d'Angoulême, etc..., qui ont produit dans tous les genres. On peut classer dans le théâtre deux pièces comiques d'E. Deschamps (XIV^{ème} siècle) : le dit allégorique

des Quatre offices de l'hôtel du roi et un dialogue, Maître Trubert et Antoignart, véritable ébauche de Pathelin qui verrait le jour un siècle après. Paru en 1470, il eut un succès prodigieux. Il était le produit tardif mais complet d'une longue formation collective où l'esprit populaire trouvait un aboutissant. En même temps qu'il terminait le théâtre du moyen âge, il commençait celui des temps modernes. Par lui, il n'y eut pas de solution de continuité entre les deux théâtres, car il n'a pas cessé de tenir une brillante place dans le répertoire lorsqu'il n'a pas été tripatouillé par des cagots comme cet abbé Bruyes qui prétendit « tirer l'or de son fumier »!.. Molière a été l'héritier direct des « farceurs » moraux et satiriques du moyen âge qui firent le théâtre vivant, et le maintinrent en dehors de tous les académismes et au-dessus de toutes les convenances hypocrites.

(Voir sur le théâtre au moyen âge les ouvrages suivants : Jubinal : Mystères inédits du XVème siècle, 2 volumes, Collection Jannet ; Ancien théâtre français, 10 volumes ; G. Paris et Robert : Miracles de Notre Dame, 7 volumes, Collection des Anciens textes français ; Le mystère du Viel Testament, 6 volumes ; P. de Julleville : Les Mystères, 2 volumes ; La Comédie et les mœurs en France au moyen âge ; Les Comédiens en France au moyen âge ; Répertoire du théâtre comique en France au moyen âge ; J. Mortensen : le Théâtre français au moyen âge.

LA RENAISSANCE ET LA TRAGÉDIE CLASSIQUE. La Renaissance fut, au théâtre plus que dans les autres arts, le retour à l'antique. Elle n'inventa rien de nouveau, sauf l'individualisme et l'aristocratisme de l'esprit dans les formes conventionnelles le réservant à une élite, ou soi-disant telle. On commença par faire des tragédies et des comédies à l'imitation de Sophocle et de Sénèque, de Térence et de l'Arioste, imitateur lui-même de Plaute et de Térence. Le théâtre fut réservé aux comédiens de profession dont le répertoire se modifia et perdit le caractère populaire.

Le classicisme commençait. Il adaptait conventionnellement le théâtre antique à un monde qui n'en avait aucun sentiment. Un Racine, qui composa les plus parfaits modèles de la tragédie moderne, connut très bien le drame antique. Il s'inspira particulièrement de Sophocle et d'Euripide, mais pour les adapter au goût français et, plus fâcheusement, à celui de la cour qui était l'antipode du goût populaire et encore plus de ce qu'avait pu être celui du public athénien. La tragédie fut enguirlandée des roses de la grâce et de faveurs sentimentales. Après Racine, le XVIIIème siècle, qui aggrava encore la fausseté de la tragédie, ignore le théâtre grec ou ne le connut que par la traduction du jésuite Brunoy d'une incompréhension ahurissante. On comprend que ce siècle préféra Crébillon à l'Eschyle de Brunoy, mais il faut aussi constater que Brunoy ne cherchait qu'à satisfaire le mauvais goût de son temps tourné vers le style « rococo ». Il fallut attendre le Cours de littérature dramatique, de Guillaume de Schlegel, pour commencer à connaître, vers 1809, le théâtre antique autrement que par les mélasses de traducteurs effarouchés qui

diraient encore, en plein XIX^{ème} siècle : « Notre plume s'est dérobée sous nos doigts (sic) devant l'obligation de transcrire des scènes plus que lascives, des tableaux hideux d'immoralité, enfin des idées, des expressions d'une crudité et d'un cynisme tels que jamais peut-être, grâce au Ciel! pareilles souillures n'ont été articulées en français, pas même dans la langue de Rabelais, etc... » (André Feuillermorte : Comédies d'Aristophane). On sait comment - grâce au Ciel... et à Tartufe! - la lascivité et l'immoralité ont disparu, avec la crudité du langage. Avant M. Feuillermorte, on avait eu Delille, Mme Dacier, Naudet, dont les périphrases, « bandeaux sur l'œil, cataplasmes, feuilles de vigne et caleçons de bain », a dit Tailhade, corrigèrent la truculente nudité et la salacité pittoresque des personnages d'Aristophane, de Plaute, de Pétrone et autres satiriques. « On dirait qu'ils ont lavé leurs estomacs d'ivrognes dans le thé suisse de Nisard et fait leurs ongles dans le tub académique de M. Paul Deschanel » (L. Tailhard).

La tragédie naquit en Italie, au commencement du XVI^{ème} siècle, avec la Sophonisbe de Trissin. En France, Du Bellay traduisit Electre et Hécube. Jodelle fit jouer, en 1552, sa Cléopâtre, première tragédie française. En fait, la tragédie ne fut que la tragi-comédie, genre transitoire, jusqu'au jour où Corneille lui donna sa forme définitive et fit triompher le genre « noble ». Avant Malherbe, Jodelle avait entrepris de démolir le moyen âge et prétendu donner à la France la première comédie digne de ce nom. Il voulait renouveler la poésie dramatique contre les vieux poètes traités déjà d' « épiciers » par Du Bellay et, précurseur des « honnêtes gens » de la Ligue, soulever l'Eglise contre leur rude franchise. Mais Jodelle avait plus de présomption que de talent et le théâtre comique, tout au moins, continuerait dans sa voie et découvrirait les seins de Dorine malgré le mouchoir de Tartufe. La Cléopâtre de Jodelle, et sa comédie Eugène, n'eurent de succès qu'auprès des « précieux », les snobs de l'époque.

La tragi-comédie française s'inspira surtout de l'espagnole sortie de la déformation plus ou moins satirique, à la façon de Cervantès, de la littérature chevaleresque. Le genre naquit à la belle époque de la comédie espagnole, inaugurée par la Célestine de Rojas (1499), et illustrée par Encina, Lucas Fernandez, Gil Vicente, Naharro, Lope de Rueda, puis Lope de Vega, Guillen de Castro, Tirso de Molina, Alarcon, Guevara, Moreto, etc., jusqu'à Calderon, le plus grand de tous. Calderon prolongea le drame religieux dans le théâtre espagnol. Il apporta à ce théâtre son plus bel éclat avant l'envahissement du gongorisme et des équivoques douceurs mystiques des Rosaires. La tragi-comédie mêla le comique au sérieux, le romanesque au dramatique, la satire à l'épopée. Elle fut picaresque, parodique et elle créa le burlesque. Ses auteurs furent, en France, Jodelle, Garnier, Hardy, Ryer, Mairet, Rotrou, Boisrobert, Desmarests, Scudéry, Scarron, Cyrano de Bergerac, etc... Corneille lui donna son chef-d'œuvre : Nicomède. Racine, faisant l'éloge de Corneille, ne prisait guère ses prédécesseurs et rivaux qui prétendaient pourtant purifier le théâtre, et il disait : « Quel désordre, quelle irrégularité!... Toutes les règles de l'art, celles mêmes de l'honnêteté et de la bienséance partout violées.... ». C'est ainsi que :

« Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure ».

Fontenelle dirait de Racine lui-même : « Les caractères de Racine ont quelque chose de bas il force d'être naturels ». La tragédie l'emporta sur la tragi-comédie et la fit bannir du théâtre classique. Elle ne reparaitrait que lorsque le drame romantique l'emporterait à son tour sur la tragédie.

Les premières tragédies, celles des Jodelle, Grévin, les frères de la Taille, Garnier, Montchrestien, ne sortirent guère du milieu des écoles où elles étaient jouées. Au commencement du XVII^{ème} siècle, le comédien Hardy, auteur fécond de plus de huit cent pièces, tira le genre du pédantisme scolaire et le fit plus vivant, plus scénique. Schalandre, Théophile de Viau, Racan, Mairet, Rotrou et d'autres le suivirent dans cette voie, mais ce fut Corneille qui donna à la tragédie française ses règles définitives et ses premiers chefs-d'œuvre, *Le Cid*, en 1636, suivi d'*Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Pompée*, *Rodogune*, *Héraclius*, *Œdipe* commença le déclin du génie cornélien. *Suréna* fut la dernière œuvre de Corneille, en 1674. Le genre ne pouvait se soutenir que par des chefs-d'œuvre, son « sublime » ne pouvait s'accommoder de productions médiocres. Seul Racine, après Corneille, l'éleva à sa hauteur passionnelle et plastique. Après eux, Voltaire fut un auteur honorable, mais son génie n'était pas tragique. Il apporta à la tragédie quelques nouveautés par le choix des sujets pris en dehors de l'antique, la pensée philosophique et l'influence de Shakespeare, bien que cet écrivain fût à ses yeux un « barbare ». Contemporains ou successeurs de ces trois auteurs, Scudéry, Thomas Corneille, Pradon, Campistron, Lagrange-Chaucel, Crébillon, La Motte, Marmontel, La Harpe, Chénier, Lemercier, Delavigne, Ponsard et vingt autres firent de la tragédie un genre de plus en plus momifié dans la tradition classique et qui ne se soutint plus que dans le livret d'opéra.

La tragédie fut un genre essentiellement français, particulier à une époque française comme l'éloquence de Bossuet et les jardins de Le Nôtre. Elle fut à l'image de cette société qui réalisa le plus totalement le plan monarchique où la vie de tous les peuples comme l'histoire de tous, les temps devaient aboutir à cet unique objectif : l'exaltation d'un Roi-Soleil! Elle ne pouvait se soutenir que par cette monarchie et elle ne pouvait lui survivre. Aussi, la tragédie n'exista à l'étranger que comme imitation littéraire ou genre français. Malgré la primauté chronologique de la *Sophonisbe* de Trissin, la tragédie italienne ne compta guère en dehors d'Alfieri (XVIII^{ème} siècle), et encore, sa valeur a été bien surfaite dans un but de propagande nationale. Manzoni, Niccolini, Monti, ne furent aussi que des imitateurs. En Allemagne, la tragédie n'eut que des traductions d'œuvres françaises et des essais de Goethe.

LE DRAME ET LA COMEDIE MODERNES. - Autrement grand, humain, vivant et universel que la tragédie fut le théâtre, drame et comédie, tel que le conçut et le produisit le génie anglais dans cette période appelée « élisabéthaine » qui commença vers 1570 avec le Gorboduc de Sackville et Norton et finit cent ans après avec James Shirley. Cette époque est la plus belle du théâtre de tous les temps ; Shakespeare, qui la domine, est au-dessus de tous les tragiques, même grecs, parce qu'il est plus humain. Livrés au Destin, les personnages d'Eschyle et de Sophocle les plus émouvants, Œdipe, Oreste, Antigone, Iphigénie, nous apparaissent comme des entités, des êtres en dehors de notre monde. Les Lear, Othello, Hamlet, Cordélia, Desdémone, Juliette, sont des êtres humains de tous les temps et de tous les pays, dont les sentiments sont les nôtres et que la fiction théâtrale fait vivre intensément. Le drame et la comédie shakespeariens sont une immense synthèse de tout ce que la vie et le théâtre ont amassé en quinze siècles d'expérience, de pensée et de force, l'expression la plus vaste et la plus profonde, la plus tragique et la plus bouffonne, la plus idéaliste et la plus réaliste, des gestes, des rêves, des instincts, des passions, de la vie intime et sociale, de la psychologie individuelle et collective de toute l'humanité. L'infiniment petit de l'âme humaine est aussi illimité que l'infiniment grand de l'univers. Jamais aucun art n'a été représentatif de la vie avec une vérité et une audace plus indifférentes à n'importe quels dogmes, quelles théories, quelles convenances éthiques ou esthétiques, particuliers ou sociaux. Des hommes pensent et agissent pour tous les autres hommes, dans les bouges où vocifèrent les matrones de Périclès, dans les tavernes où Falstaff entretient sa précieuse bedaine avec toute sa séquelle de truands, comme dans la tempête qui poursuit Lear et Cordélia, devant le tombeau de Juliette et dans les espaces éthérés où circule Ariel.

Lorsque nous parlons de l'œuvre shakespearienne, nous n'envisageons pas l'ouvrage d'un homme qui a été Shakespeare, ou ne l'a pas été d'après ceux qui contestent qu'il a existé ; nous parlons de tout un ensemble d'œuvres, procédant les unes des autres et formant comme un microcosme de la pensée de leur époque. Aucune ne serait originale, d'après M. Abel Chevalley qui a dit : « il n'y a pas plus de théâtre exclusif de Shakespeare au temps d'Elizabeth, que de théâtre élisabéthain d' où Shakespeare serait exclu ». Ils seraient environ deux cents auteurs qui auraient édifié le drame et la comédie shakespeariens dans une période de quatre-vingts ans. Les plus connus, à des degrés divers de célébrité, sont John Lily, Th. Loodge, G. Peele, Th. Kyd. Chapman, R. Greene, Drayton, avant Shakespeare, et ses contemporains ou successeurs, Marlowe, Th. Nasbe, Th. Dekker, Middleton, Ben Jonson, T. Marston, Th. Heywood, J. Webster, Tourneur, Flechter, Beaumont, Massinger, J. Ford, Randolph, Brome, Cartwright, Th. May, Marmion et enfin J. Shirley qui termina le grand cycle. Tous les esprits, tous les caractères, toutes les philosophies sont réunis chez ces hommes venus de tous les milieux, ayant vécu à tous les étages sociaux, comme leurs personnages, et représentent toute la pègre sociale et toute l'aristocratie. Tous ont plus ou moins travaillé pour ce Théâtre du Globe fondé par Shakespeare en 1599, et qui est plus célèbre que l'illustre théâtre

de Molière. (Voir les Etudes sur Shakespeare, de Ph. Chasles, les ouvrages d'A. Mézières, et le numéro des Cahiers du Sud, juillet 1933, sur le Théâtre élisabéthain).

Le drame shakespearien, précurseur de la Révolution anglaise, le fut aussi de la Révolution française par l'influence qu'il exerça sur la formation de l'esprit romantique. (Voir Romantisme). Le XVIIIème siècle français, tout pénétré de classicisme, ne le comprit guère ; il n'en influença pas moins la tragédie et fut à la naissance du drame bourgeois. Arden de Feversham fut, en 1592, en Angleterre, la première œuvre d'un genre dont Nivelles de la Chaussée fut le père, en France, et dont les parrains furent Sedaine (Le Philosophe sans le savoir), Diderot (le Fils naturel), Voltaire (L'enfant prodigue et Nanine), Beaumarchais (Eugénie, et la Mère coupable). Ce fut le drame vertueux, larmoyant, lénitif, célébrant la morale et les attendrissements familiaux. Au XIXème siècle, le romantisme en ferait le mélodrame à tendances sociales, et l'hypocrisie bourgeoise lui communiquerait toute la nocivité du roman-feuilleton. Mentionnons que, dès la fin du XVIIIème siècle, Mercier fut au théâtre le précurseur du romantisme, en attaquant vivement la tragédie et en produisant les premiers drames historiques.

La comédie est, dans sa plus large acception, la véritable manifestation collective de l'esprit humain. Il n'y a qu'une façon de pleurer ; il y en a cent de rire. Chaque peuple a la sienne, comme il a son terroir, son langage, ses formes lyriques et satiriques, C'est pourquoi, s'il y a discontinuité dans le drame dominé par des formes conventionnelles, il n'y en a pas dans la comédie où la convention scénique est tout à fait secondaire. Pathelin amuse aujourd'hui comme il y a cinq cents ans. On retrouverait dans Plaute tous les types à qui la faveur populaire a toujours été constante et qui sont passés successivement dans la farce, la comédie italienne, le théâtre moderne et contemporain. Après le moyen âge, la moralité, la sottie, la farce continuèrent. On leur donna d'autres noms : comédie de caractère, de mœurs, d'intrigue, de genre, épisodique, historique, féerique, musicale, vaudeville, etc...

Le mot comédie fut apporté d'Italie en France par les comédiens, gens salariés par un directeur de théâtre pour jouer la comédie. La première troupe qu'on en vit en France fut celle qui représenta à Lyon, en 1548, la Calandria, de Bibbiena, Après eux, les Gélosi, appelés par Henri III, apportèrent à Paris, en 1576, la comedia dell'arte, née en Italie de l'improvisation populaire, ressuscitant les types éternels de la comédie humaine sous la défroque des Arlequin, Pantalon, Polichinelle, Colombine, etc... Les Gelosi furent remplacés par les Fedeli qui continuèrent la comédie italienne jusqu'en 1652. Le prince des Sots et ses compagnons étaient devenus des professionnels. Ils jouèrent à l'Hôtel de Bourgogne jusqu'en 1608, partageant le local avec une autre troupe à qui les confrères de la Passion avaient cédé leur privilège en 1588. L'année 1600 vit fonder le théâtre du Marais. Bellerose fut le grand comédien de l'Hôtel de Bourgogne ; Mondory fut celui du Marais. Les précieux, qui affectaient les bonnes manières et le beau langage, commencèrent à se fâcher lorsque Bruscombille, ne « sucant pas assez sa

moutarde », débita ses prologues dans le ton de l'ancienne farce. Celle-ci trouva asile au théâtre de l'Estrapade où Gros Guillaume, Gaultier-Garguille et Turlupin la mêlèrent à la comédie dell'arte. Gros Guillaume ayant été mis en prison pour avoir raillé un magistrat, y mourut de peur, et sa troupe se dispersa. La farce était montée aussi sur les tréteaux de Tabarin, au Pont-Neuf. Elle s'installa enfin à la foire Saint-Germain où une troupe de comédiens fut autorisée à élever un théâtre en 1595.

C'est au Théâtre de la Foire que, sous l'impulsion populaire, se manifesta le plus d'ingéniosité, d'invention et l'on peut dire de vrai talent comique. Jusque là les spectacles de la Foire avaient consisté en exercices d'acrobatie, exhibitions d'animaux sauvages ou savants, parades, etc... La farce, que les théâtres privilégiés voulurent faire interdire à la Foire, détermina ses comédiens à aborder tous les genres du théâtre. On leur dut la plupart des nouveautés qui firent la fortune des théâtres réguliers et plus d'un grand acteur, chanteur ou danseur débuta parmi eux avant d'entrer aux Français ou à l'Opéra. La première nouveauté du théâtre de la Foire fut celle des marionnettes de Brioché qui s'y installa en 1646. Le pauvre homme faillit être brûlé vif comme sorcier parce que ses acteurs mécaniques disaient trop de vérités sur les hommes et sur les choses. Datelin ajouta des danses au spectacle des marionnettes. En 1678, une pièce intitulée : Les Forces de l'Amour et de la Magie réunissait tous les genres du théâtre de la Foire : acrobatie, pantomime, danse et dialogue. Les pièces dialoguées avaient pris du développement à la Foire. Les Comédiens Français, établis depuis 1680, les firent interdire. La Foire recourut alors au chant que lui permit l'Opéra. On fit le vaudeville à couplet, puis l'opéra-comique dont le premier vrai succès fut la Princesse de Carisme, de Lesage, jouée en 1718. Entre temps, la troupe italienne, où s'était illustré Scaramouche, avait été chassée de France, en 1697, pour avoir osé présenter Mme de Maintenon sous les traits de la fausse prude. Les comédiens de la Foire jouèrent alors la comédie italienne, mais il y eut de nouvelles interdictions des Français. La Foire tint bon et ce ne fut qu'en 1710 que le Parlement condamna définitivement son théâtre au profit des Comédiens français. Les pantomimes, les danses et surtout l'opéra-comique, dont il y eut deux théâtres, à partir de 1713, aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent, eurent un succès immense. Le public populaire lui était de plus en plus favorable et ses acteurs étaient de plus en plus brillants. En 1728, un opéra-comique, Achmet et Almexuzin, de Lesage, Fuzelier et Dorneval réunissait les danseurs Nivelon et Melle Sallé. Après que l'ouvrage eut été joué pendant deux mois, sans interruption, les deux danseurs entrèrent à l'Opéra.

Lesage fut le plus fécond des auteurs du théâtre de la Foire, avec Fuzelier et Dorneval, puis Panard, Fagan, Boissy, Pirou et d'autres. Favart apporta en 1740 et 1741 sa Servante justifiée et sa Chercheuse d'esprit. Jusqu'en 1752, la musique de l'opéra-comique avait été faite d'airs connus adaptés à des couplets. Dauvergne, le premier, composa une musique originale pour ce genre d'ouvrage. Ce fut alors le véritable opéra-comique que Monnet installa dans un théâtre spécial où, dès 1754, fut jouée la Servante maîtresse, de Pergolèse. Privée de la comédie et de l'opéra-

comique, la Foire en fut réduite aux marionnettes, à la danse acrobatique et à la pantomime. La troupe de Nicolet, qui réunissait en 1785 trente acteurs, vingt musiciens et soixante danseurs appelés les « sauteurs du roi », attirait la cour. Ce fut son dernier succès. Le théâtre de la Foire mourut en 1786 avec les deux foires Saint-Germain et Saint-Laurent. (Voir le Théâtre de la Foire, par E. d'Auriac).

Les spectacles de la Foire se continuèrent, avec des intermittences, dans de petits théâtres dit théâtres « à côté ». Ils mériteraient d'être suivis dans leurs différents avatars. Nous ne parlerons pas de la chanson qui, après une brillante carrière dans des « caveaux » plus ou moins littéraires a sombré de nos jours dans la scatologie patriotique. Mais d'autres mériteraient mieux que la simple mention que nous pouvons en faire ici, entre autres les marionnettes qui ont une longue histoire, depuis les statuettes, images des dieux de l'antiquité que les Chinois, bien avant les Grecs, firent mouvoir par des moyens mécaniques, en passant par les mariettes ou les mariolettes du moyen âge, les fantoccini, puppi et pupalzi du théâtre italien, les pantins du théâtre Guignol apportés par Mourguet, en France, en 1795, jusqu'à leurs adaptations actuelles dans le Guignol lyonnais, successeurs de celui de Mourguet, et dans les théâtres de marionnettes toujours en vogue dans différents pays.

Il faudrait aussi parler de la pantomime ressuscitée par Debureau, au théâtre Bertrand, après 1830, et dont les derniers interprètes ont été les mimes marseillais, Rouffe, Onofri, Séverin, Bernardi et d'autres, et aussi des différents auteurs qui écrivirent ses scénarios depuis Nodier, G. de Nerval, Th. Gautier jusqu'à Catulle Mendès.

Enfin, il faudrait encore parler du vaudeville à couplets qui ne cessa pas d'alimenter un répertoire où Désaugiers, en particulier, s'illustra en créant des types comme M. Vautour, immortel tant que la propriété existera pour la calamité des pauvres gens.

Sous les outrances de ses farces et de ses parodies, le théâtre de la Foire entretint la vérité dramatique. Celle-ci prit, avec la grande comédie, une éclatante revanche sur la pompeuse et conventionnelle tragédie. Molière l'imposa dans les plus authentiques chefs-d'œuvre du théâtre français. Avec Corneille (*Le Menteurs*), en même temps que Racine (*Les Plaideurs*), Molière fit une véritable création de la comédie de caractère et de mœurs. A l'encontre de la tragédie, elle ne cesserait pas d'être bien servie, et ses meilleurs auteurs, après Molière, seraient Dancourt, Regnard, Lesage, Marivaux, Sedaine, Beaumarchais. En Italie, elle remplacerait la *comedia dell'arte* et Goldoni serait son Molière. Ce rôle, dans 185 pays scandinaves, serait échu au danois Holberg qui serait le père du théâtre et de la langue dramatique de ces pays. Molière, après avoir parcouru la France pendant plus de dix ans avec sa troupe de l'Illustre théâtre, jouant les œuvres qu'il avait données à la farce, s'établit en 1658 à Paris. Sa troupe prit le titre de Comédiens lie Monsieur. Sept ans après sa mort, en 1680, cette troupe réunie à celles de l'Hôtel de Bourgogne et du Marais devint celle des Comédiens Français. Ce fut l'origine du théâtre de la Comédie Française.

Les études et les critiques du théâtre classique abondent. Le monde académique, qui affecte de ne connaître que ce théâtre-là, a copieusement écrit à son sujet, et ses ouvrages sont assez connus et répandus, pour qu'il soit inutile de les citer ici.

LE THEATRE PENDANT LA REVOLUTION ET L'EMPIRE - Même dans ses œuvres les plus détachées de toute intention politique, le théâtre, durant la Révolution française, fut une véritable tribune des partis. On trouva, dans les œuvres classiques comme dans toutes celles de circonstance où les événements étaient mis à la scène suivant l'esprit de chacun, des allusions propres à justifier des manifestations. C'est ce qu'on voit aujourd'hui quand les amateurs de dictature prennent prétexte de certaines tirades mises au compte de Shakespeare par son traducteur, pour manifester aux représentations de Coriolan. De la même façon, la Comédie Française, en représentation en Italie, a dernièrement fait sa cour à M. Mussolini en coupant, dans Britannicus, des vers où le personnage aurait pu voir une flétrissure de sa sinistre dictature!... Le plaisant ou l'odieux, qui se produisit souvent pendant la Révolution, fut lorsque l'auteur, étant compris à l'envers rie ses intentions, se trouva mis malgré lui au service d'une cause qui n'était pas la sienne! Inutile de dire que Corneille fut le grand excitateur de l'héroïsme révolutionnaire. Son « Qu'il mourut! » d'Horace, souleva alors une exaltation patriotique encore inconnue. Mais l'on vit surtout des pièces de circonstance parfois improvisées, sans même êtres écrites, sur les événements de chaque jour. Il n'en resta aucune qui fut, vraiment remarquable. Le seul résultat de ces improvisations dramatiques fut de faire perdre l'habitude des règles classiques et d'ouvrir la voie au théâtre romantique.

Le théâtre de la Révolution avait eu ses chefs-d'œuvre, avant que celle-ci éclatât, dans Le Barbier de Séville et Le Mariage de Figaro, de Beaumarchais. Figaro avait proféré des vérités qui avaient frappé comme des gifles sur les mufles de la monarchie pourrissante. Jamais la satire n'avait été si véhémente dans les formes polies du théâtre classique. M.J. Chénier, dans sa tragédie Charles IX, mit à la scène la Saint-Barthélemy, ce que personne n'avait osé faire jusque là. Le fanatisme religieux fut, comme dans le despotisme monarchique, violemment attaqué dans des pièces de circonstance. L'Eglise fut vivement raillée, entre autre dans Le Mariage du pape, dans les Victimes cloîtrées, dans des vaudevilles comme Encore un curé où l'on chantait :

« Baptiser les enfants d'autrui,
C'est un fort joli ministère ;
Mais il vaut mieux, prêtre et mari,
Baptiser ceux dont on est père ».

Durant la Révolution, la Comédie Française fut généralement d'esprit royaliste et réactionnaire, comme il convenait à une aristocratie de cabotins fort honorés de servir les grands dans leurs plaisirs même les moins intellectuels. Certains de ses membres furent emprisonnés. Menacés de la guillotine, ils devinrent de « bons patriotes ».

Parmi les pièces d'opposition antirévolutionnaire, L'Ami des lois, de Laya, provoqua le plus l'agitation et fut interdite jusqu'à la réaction de Thermidor. Après cette réaction, et sous le Directoire, la satire politique fut sévèrement réprimée. On eut un avant-goût du régime napoléonien. Cette répression eut l'avantage de faire se retourner la satire contre les mœurs, et elle eut particulièrement à faire dans ce domaine. Maillot créa le type de Madame Angot ou la poissarde parvenue dont on fit diverses moutures, en attendant qu'une Fille de Madame Angot fournit au musicien Lecocq le sujet d'un des chefs-d'œuvre de l'opérette. Nombre de vaudevilles attaquèrent les enrichis de la mercante de guerre qui commençaient leur carrière sous les ailes de la victoire. Un gros fournisseur disait avec la joviale assurance que ses victimes ne lui demanderaient aucun compte :

« Notre pays s'est agrandi
Et mon ventre s'est arrondi,
Ces chers enfants de la Victoire,
Je les fais marcher à la gloire
Sur des semelles de carton ».

Sur un de ces fournisseurs appelé Rapinat, on chantait :

« Le bon Suisse qu'on assassine
Voudrait au moins qu'on décidât
Si Rapinat vient de rapine
Ou Rapine de Rapinat ».

Rapinat était bien indifférent et tranquille ; il deviendrait grand dignitaire de l'Empire, serait fait noble par Louis-Philippe, ministre par Badinguet, grand muphti de la Légion d'honneur et membre de l'Académie des Sciences morales, (sic) et politiques par la IIIème République, tout en fabriquant des canons pour de nouveaux assassinats du « bon Suisse »!... Mais dès 1802, Napoléon ne voulut plus qu'on touchât aux parvenus, aux mercantis, aux girouettes politiques qui seraient la fine fleur de son empire, et pour qui il découpait les rubans de sa légion d'honneur dans le bonnet rouge de la Révolution! Dupaty faillit connaître la déportation, après les pontons de Brest, pour un petit vaudeville : l'Antichambre. Lemercier, auteur de Charlemagne, dont Napoléon, ne sachant où trouver un Corneille, aurait voulu faire le poète de sa cour, refusa dignement cet emploi et se condamna ainsi à une vie obscure, tourmentée de plus par la cabale impériale. Lemercier était républicain. Le royaliste Ducis repoussa non moins dignement les avances napoléoniennes. Dupaty resta suspect de pacifisme. En dehors d'eux et de J.M. Chénier, le théâtre, au temps de l'Empire, fut par sa platitude à l'étiage des courtisans qui l'écrivirent, les Barré, Radet, Desfontaines, Baour Lormian, Legouvé, Esmenard et autres Rougemont qui prodiguèrent leur encens à « l'usurpateur », comme ils le prodigueraient ensuite, avec la même impudeur, à la « légitimité restaurée »!

Napoléon fut aussi néfaste au théâtre et à l'art dramatique qu'il le fut à toutes les formes de l'esprit et de la liberté. Tous les théâtres où l'art dramatique montrait encore quelque esprit et quelque indépendance furent fermés. Il ne demeura que quelques-uns à côté des subventionnés comme l'Opéra pour lequel Napoléon voulait bien dépenser 800.000 francs par an, parce que ce monument « flattait la vanité nationale »?... Quand les spectateurs se permettaient de montrer leur mécontentement au théâtre, on les envoyait en prison, où à la caserne pour faire des soldats s'ils étaient de jeunes gens. On n'eut plus ce droit de siffler qu'au temps de Molière on achetait en entrant au théâtre. On n'eut plus que le droit de payer et se taire devant les pires insanités que favoriseraient l'arbitraire gouvernemental et la censure. C'est le doux régime qui a fini, de nos jours, par dégoûter du théâtre la majorité du public de plus en plus considéré uniquement comme un « cochon de payant »!...

(Voir sur le théâtre pendant la Révolution et l'Empire : Le Théâtre et la Révolution, et la Censure sous le premier Empire, par H. Welschinger, La Comédie française et la Révolution, par A. Pougin).

LE THEATRE ROMANTIQUE. - La platitude où le théâtre classique était tombé, après Voltaire, dans la tragédie, et après Beaumarchais, dans la comédie, rendait la révolution romantique nécessaire, En attendant, le règne de Scribe avait commencé en 1810 en pour perpétuer, à côté de Collin d'Harleville, de Picard, de C. Delavigne, de Souillet, la tradition de la médiocrité classique transportée dans

l'hypocrisie bourgeoise, avant de la remettre aux Ponsard, Emile Augier, Dumas fils, Th. Barrière, Sardou et toute leur suite des abrutisseurs vaudevillesques qui ont fait du théâtre de France, suivant le mot de V. de l'Isle Adam, « l'opprobre de l'art moderne ».

Il ne s'agissait plus de corriger les mœurs, même en riant. Depuis que la bourgeoisie était au pouvoir, ses mœurs, si elles n'étaient pas plus pures, étaient souveraines. Il s'agissait de les ériger en vertus et, si on se permettait de les fronder, de ne pas dépasser ce sourire qui, s'il n'est pas une louange, n'est pas non plus une raillerie. Il s'agissait de faire prendre la prudoterie pour la pruderie, le bégueulisme pour la délicatesse, l'insanité prudhommeque pour le bon sens. Il s'agissait d'inspirer cet aimable scepticisme qui aboutirait au « tout s'arrange » des Capus, pour faire accepter les pires capitulations de conscience, les plus malpropres et les plus cyniques combinaisons politiques et affairistes. Cela commença sous la Restauration par l'exploitation vaudevillesque du militarisme et du chauvinisme. Tout un monde de pantouflards, de prévaricateurs cyniques qui avaient livré leur patrie et monnayé son invasion, pleurait d'émotion quand on chantait :

« La timidité ne vaut pas la vaillance ;

Mille revers ne font pas un succès!

La France, amis, sera toujours la France,

Et les Français seront toujours Français! »

On vendait aussi la Pologne dont on laissait faire le dépècement, mais on n'en chantait pas moins :

« Les Polonais de la Pologne
Seront toujours les Polonais! »

Alfred Jarry n'a pas inventé le Père UBU. Il y a plus de cent ans, il incarnait déjà la bourgeoisie, c'est la disgrâce de Béranger d'avoir été le poète de ce monde-là. L'homme pauvre et indépendant qui chanta la Muse en fuite et les Conseils de Lise, le satiriste du Chant u cosaque, de la Cocarde blanche, de la Censure, du Ventru, des Révérends pères, méritait mieux que cette admiration. La révolution romantique au théâtre commença avec la publication en France des œuvres de Shakespeare, de Calderon, Lope de Vega, Schiller, et les représentations du théâtre anglais à Paris, en 1822. Les « bons Français » qui cabalaient contre ce théâtre chantaient

« Nous retrouvons dans le meilleur des princes

Tous les grands rois que la France a perdus ».

Ils retrouvaient leurs grotesques couronnés dans ce Louis XVIII que Marx appela irrévérencieusement « Tête de lard » ; ils ne retrouvèrent ni un Corneille ni un Racine. Cinq ans après, Shakespeare était rejoué sans incidents. Des événements comme la guerre de Grèce, l'impopularité de Charles X, instrument des ultras et des jésuites, favorisaient le romantisme. Vigny débarrassait Othello de la perruque de Ducis, Mérimée écrivait le théâtre de Clara Gazul, V. Hugo publiait la préface et le drame de Cromwell. L'Henri III et sa cour, d'A. Dumas, commença la bataille en 1829. Un an après, la première d'Hernani était au théâtre ce que seraient les « Trois Glorieuses » en politique. C'était la fin de l'ancien régime restauré. Le romantisme des barricades et des tirades hugoliennes donna l'illusion que le parapluie de Louis-Philippe abriterait « la meilleure République ». Jusqu'en 1848, V. Hugo put dire : « Ce siècle est grand et fort ; un noble instinct le mène ». Mais après, ce « noble instinct » ne sut que livrer la liberté au ruffian du 2 décembre.

Le théâtre suivit toutes les vicissitudes politiques et fut plus la tribune des partis que de l'art dramatique véritable, malgré des œuvres comme Marion Delorme, Lucrèce Borgia, Marie Tudor, Angelo, Ruy Blas, de V. Hugo, la Maréchale d'Ancre, Chatterton, de Vigny, Antony, d'A. Dumas. Toutefois le public demeurait divisé entre ces Œuvres où la convention romantique n'était pas moins arbitraire que la convention classique, et celles qui défendaient désespérément les vieilles traditions, notamment Marino Faliero, Louis XI, les Enfants d'Edouard, Don Juan d'Autriche, de C. Delavigne. La tragédienne Rachel avait apporté à la cause de Corneille et de Racine une flamme nouvelle, Ponsard arriva à la rescousse et, en 1843, sa Lucrèce triompha bruyamment contre les Burgraves et fut, pour les « classiques », leur revanche d'Hernani. Mais cinq ans après, la Charlotte Corday de Ponsard échoua. Le moment arrivait où l'hyperbole et la grandiloquence ne suffiraient plus à soutenir une tragédie et une tragi-comédie périmées. Les trucs et les ficelles romantiques furent bientôt aussi usés que ceux des classiques. Des deux côtés on trouva indigeste le « porc aux choux » de Tragaldabas, que A. Vacquerie essaya de faire jouer, en 1848, et qui était une exagération picaresque du César de Bazan de V. Hugo.

L'œuvre théâtrale la plus intéressante de l'époque romantique est celle d'A. de Musset, et ses comédies plus que ses drames. Il y a continué les qualités classiques dans la sobriété, dans une action plus subjective qu'objectivé en y ajoutant celles, romantiques, de l'unité individualiste et de la variété psychologique de ses personnages. L'invention habile et gracieuse, le naturel des sentiments et la poésie du dialogue rappellent parfois chez Musset les plus jolies scènes de Shakespeare.

Le romantisme du théâtre sombra comme le romantisme révolutionnaire dans la platitude prudhommesque et l'hypocrisie bourgeoise pour n'être plus qu'une chose sans enthousiasme et sans beauté, sans cœur et sans rognons. Scribe fut le M. Thiers du théâtre qui convenait à un tel monde. Dans *Bertrand et Raton*, il avait montré que le succès justifie toutes les immoralités. M. Lanson lui-même, peu suspect de subversion, a dit ceci de ce théâtre : « Cette morale est de la plus vulgaire médiocrité ; partout l'argent, la position, la carrière, la fortune ; le plus bas idéal de succès positif et d'aise matérielle, voilà ce que Scribe et son public appellent la raison. Pour qu'un jeune homme se marie sans amour, 25 ou 50.000 livres de rente chez une veuve, 500.000 francs de dot chez une ingénue sont les arguments sans réplique ; et le devoir de rompre un amour coupable est impérieusement dicté par la nécessité de ne pas nuire à sa carrière ; cela dispense de pitié, de délicatesse et d'honneur. On ne peut s'empêcher d'être dégoûté de voir tout acte de probité, de bonté, de dévouement, inévitablement payé en argent, d'une grosse dot ou d'un bel héritage. Scribe ferait aimer les excentricités morales de la passion romantique ».

Le théâtre romantique eut un succès bien plus éclatant et durable dans le genre populaire du mélodrame où l'aventure était plus truculente, la tirade plus emportée, le panache plus agité que dans le drame littéraire. Le théâtre d'Hugo, dépouillé de sa magie verbale, est d'une pauvreté d'invention et d'une maladresse scénique incroyables à côté de la richesse d'imagination et de l'adresse prestigieuse à emmêler et démmêler l'intrigue dramatique d'un A. Dumas. Le mélodrame était né de ce romantisme « noir », anglais et allemand, dont le fantastique et les violences excitaient une curiosité très vive. Pixérécourt avait été le grand homme du genre ; on l'appelait « le Corneille du mélo ». Dumas assura au mélodrame une carrière inépuisable en prenant la matière de ses pièces, comme de ses romans, dans l'histoire. Le mélo fut l'illustration vivante du feuilleton. Les idées sociales ne pouvaient manquer d'y trouver place. On eut ainsi les drames d'E. Sue ; les *Mystères de Paris*, le *Juif errant*, etc., etc. ; celui de F. Pyat ; le *Chiffonnier de Paris*. Ce fut le théâtre d'une classe ouvrière débonnaire, qui se nourrissait plus d'illusions humanitaires que de pain. On lui faisait chanter, après février 1848 :

« Ouvriers! à l'ouvrage,
Maîtres! rassurez-vous! »

et ceci à quoi répondirent les journées de juin :

« Entre enfants de la France,
il n'est pas de vaincus!... »

Les vaudevillistes Clairville et Cordier étaient les grands fournisseurs de ces drogues stupéfiantes auxquelles ils ajoutaient leurs railleries antirépublicaines. Le « bon peuple » de 1848 pleurait aussi, au théâtre, sur le sort de Louis XVI et de Marie Antoinette et laissait interdire une pièce contre le pape et contre l'expédition de Rome. Les pauvres tentatives de liberté théâtrale furent brutalement interrompues par le Coup d'Etat. Un plat flagorneur, A. Houssaye, proclama à l'usage des arts : « l'Empire c'est la paix ! » et le règne d'A. Dumas fils commença au théâtre avec celui des ruffians et des catins de la cour des Tuileries, de la Bourse, de la presse et du boulevard. A côté du théâtre bourgeois, le mélodrame populaire subit la même dégradation pour tomber dans les basses ratatouilles feuilletonnesques des D'Ennery, Ponson du Terrail, Montépin, Richebourg, etc., qui ne donnerait que trop de motifs à leur public d'abandonner de nos jours le théâtre pour le cinéma.

Un autre succès populaire du théâtre romantique fut dans la satire des mœurs politiques et affairistes. L'idée semble en être venue du Bertrand de Scribe, dont le prototype était Talleyrand, l'aventurier d'ancien régime adapté à la politique du nouveau. Mais cette satire prit une autre envergure quand on vit sortir Robert Macaire, l'aventurier bourgeois pour qui la politique et les affaires furent l'escroquerie. Il parut dans un mélodrame, l'Auberge des Adrets, et Frédéric Lemaître qui joua le rôle lui donna un relief extraordinaire en en faisant le type de la fripouille affairiste triomphante par l'exagération de son audace et de son cynisme. Doublé de Bertrand, triplé du baron de Wormspire, Robert Macaire, paradoxale création, s'est multiplié à l'infini dans le monde, grâce à l'encore plus paradoxale imbécillité de M. Gogo, citoyen, électeur, ancien et futur combattant, cocu, volé et toujours content. Robert Macaire fait comprendre l'extraordinaire fortune des Rochette, des Oustric, des Stawiski dans un monde où il n'y a pourtant pas que des crapules et des niais, mais où ils dominent. Pas plus que Thénardier et sa bande, Robert Macaire et ses compères ne prévoyaient le bel avenir qu'ils avaient devant eux. Ils se voyaient plutôt ramant un jour sur des galères, ou balancés au bout du pantagruélien rabelaisien, que statufiés pour avoir « bien mérité de la Patrie » en faisant tuer dix millions d'hommes et en tripotant dans tous les scandales.

LE THEATRE CONTEMPORAIN. - Dévoué, pour la recette, au fumier bourgeois, ce théâtre a été, pour l'art, plus noblement inspiré par le naturalisme et le symbolisme (Voir ces mots). Ils ont apporté une saine réaction rendue indispensable par l'insanité des Dumas et sous-Dumas et de leurs admirateurs, les Sarcey et sous-Sarcey, bien que ces derniers bavent toujours, dans ce qu'on appelle la critique, contre tout ce qui est indépendance et vérité. Malheureusement, cette réaction n'a pas eu des assises assez solidement populaires. Après plus d'un siècle de baratage bourgeois, l'esprit populaire a fini de penser et s'est réfugié, comme le voulaient ses maîtres, dans des distractions d'esclaves : les spectacles sportifs et le cinéma (voir

Spectacle).

Pour ceux qui ont persisté à penser, le naturalisme et le symbolisme ont fait pratiquement, en dehors de toutes différenciations d'écoles, des efforts méritoires. Ils ont soutenu des entreprises théâtrales « à côté » de la faisanderie bourgeoise, le Théâtre Libre d'Antoine, le Théâtre de l'Œuvre, de Lugné-Poe, et d'autres d'une existence plus ou moins éphémère : le Théâtre d'Art, de Paul Fort, les Eschotiers, le Théâtre des Arts, à Batignolles, le Vieux Colombier et, après la Guerre de 1914, les Compagnons du Tréteau, la Grimace, l'Atelier, la Comédie des Champs-Élysées, etc. Ces entreprises ont défendu le théâtre d'idées contre le théâtre boulevardier bassement amuseur et pornographique. Ils ont servi la véritable littérature dramatique, française et étrangère. Le Théâtre Libre et celui de l'Œuvre ont surtout fait connaître Ibsen dont ils jouèrent presque toute l'œuvre, après qu'Antoine eut révélé, avec les Revenants, le « Shakespeare scandinave ». En même temps, se succédaient les pièces inconnues en France de Bjornson, Gogol, Dostoïevski, Tourgueniev, Tolstoï, Hauptmann, Strindberg, Sudermann, O. Wilde, etc. On connaissait enfin un Shakespeare dépouillé des maquillages académiques. Un théâtre nouveau se formait en France sous le parrainage d'Henri Becque qui soulevait, dès ses premières œuvres, une haine sauvage chez les critiques officiels. Becque apportait un théâtre de vérité, découvrant énergiquement, sous sa carapace d'hypocrisie, l'infamie sociale et les basses âmes qui y prospèrent. Depuis Molière, le théâtre français n'a pas produit d'œuvres aussi justicières et vengeresses que les Corbeaux et la Parisienne, de Becque. Après lui, Courteline, J. Renard et Mirbeau donnèrent au théâtre contemporain ses autres chefs-d'œuvre : Boubouroche, Poil de Carotte, et les Affaires sont les Affaires. Il faudrait parler longuement du « comique » parfois si douloureux de Courteline, de « l'ironie » si désenchantée de J. Renard, de « l'amertume » si profondément humaine de Mirbeau, et il faudrait aussi pouvoir insister sur tout ce théâtre, inspiré généralement du naturalisme, qui a apporté une vérité parfois brutale, mais saine et vivifiante, dans un cloaque où on ne l'entendait plus depuis longtemps. Zola, Goncourt, Hennique, P. Alexis, Brioux, Jean Julien, Ancey, Curel, Descaves, Donnay et nombre d'autres ont accompli cette besogne salutaire avec Becque, Renard, Mirbeau et avec les étrangers que nous avons cités.

A côté du Théâtre libre et précédant le Théâtre de l'Œuvre, le Théâtre d'Art fut fondé par Paul Fort en 1890 pour opposer l'art dramatique idéaliste au naturalisme, et surtout au réalisme exhibitionniste, dépourvu d'art et de littérature, dont la seule recherche était d'aguicher la curiosité malsaine et badaude avec ses « tranches de vie » trop souvent purulentes. Patronné par des écrivains et des artistes symbolistes, le Théâtre d'Art eut une existence trop brève mais noblement remplie. Il joua V. de l'Isle-Adam, Verlaine, Laforgue, R. de Gourmont, Rachilde, Roinard, Ch. Morice, Quillard, Schuré, Saint Pol-Roux, etc. Le premier, il représenta les œuvres de Maeterlinck toutes de poésie de l'âme et du rêve. Ces œuvres, et les conditions dans lesquelles elles furent mises en scène, bouleversèrent toutes les notions et les habitudes des gens et du public de théâtre, non moins qu'à l'autre pôle

du symbolisme l'énormité de la satire de l'Ubu-Roi d'A. Jarry, quand le monstre fut présenté par Gémier au Théâtre de l'Œuvre. Le Théâtre d'Art joua aussi des pièces étrangères comme Des Fleurs de Van Lerberghe, Les Cenci de Shelley, Faust de Marlowe, Le Corbeau d'E. Poe, et des œuvres françaises de caractères particuliers comme le Bateau ivre d'A. Rimbaud, Axel et Elèn de V. de l'Isle-Adam, la Dame à la Faux de Saint Pol-Roux, etc.

Nous devons renoncer à mentionner, tant elles ont été nombreuses, toutes les manifestations trop souvent isolées, sans retentissement, et qui n'en sont que plus méritoires, de tous ceux qui se sont efforcés et s'efforcent encore d'élever et de maintenir le théâtre dans les véritables régions de l'art, de l'arracher à cet opprobre où l'a plongé l'insanité bourgeoise. De belles œuvres comme celles de Péladan et de Verhaeren ont été, dans des voies différentes, la création d'une véritable nouvelle tragédie. L'ardent idéalisme de R. Rolland a allumé d'une haute flamme lyrique ses drames historiques et sociaux. Jules Romains a rendu à la comédie la vigueur d'une satire d'autant plus puissante qu'elle va droit au but et n'est pas noyée, pour la faire passer, dans les orangeades de la morale bourgeoise.

Et il nous faudrait parler aussi des rapports des travailleurs avec un théâtre qui a perdu tout véritable caractère populaire, qui est de moins en moins pour eux, qui est de plus en plus infréquentable pour ceux qui aiment l'art dramatique et la musique. Ils en sont d'ailleurs systématiquement chassés par les mœurs mondaines et les procédés des mercantis directeurs et auteurs pour faire « suer le cochon de payant ». Il est impossible pour ceux qui ne sont pas des oisifs pouvant faire la grasse matinée, d'aller autrement que par exception à un spectacle qui ne se termine qu'après minuit.

Le théâtre a actuellement besoin d'un renouvellement complet. Il est devenu une des formes les plus odieuses de l'exploitation bourgeoise égoïste et stupide, parce qu'elle affecte l'homme dans les moments où, échappant à ses préoccupations matérielles, il cherche un peu de délasserment physique, de vie intellectuelle, de pensée et d'art dont « il a besoin autant que de pain », a dit Octave Mirbeau. Malgré l'état d'abjection où il est tombé, comme toutes les formes de la vie populaire diminué et écrasé, le théâtre n'en demeure pas moins, pour le jour où les hommes sauront faire un monde meilleur, le domaine enchanté du merveilleux qui s'oppose par toutes les forces de la vie aux réalités trop cruelles.

-Edouard ROTHEN

Accueil

THEISME n. m. (du grec theos, dieu)

On appelle « théisme » la doctrine qui affirme l'existence personnelle d'un dieu et son action providentielle dans le monde.

Cette croyance à l'existence et à l'intervention continuelle dans le monde d'une divinité a été l'objet, dans tous les temps, de critiques serrées qui en ont démontré l'inanité. De plus, les multiples découvertes des sciences s'opposent non seulement à cette intervention providentielle mais conduisent à nier purement et simplement l'existence d'un démiurge quelconque.

Nous allons, en indiquant l'origine de cette croyance, démontrer qu'elle a la même origine que toutes les autres croyances religieuses et qu'elle ne possède rien de surnaturel comme certains veulent le croire.

Auparavant, il convient de constater que l'idée de dieu est loin d'être commune à tous les hommes. Bon nombre de peuples n'en ont jamais eu la moindre notion. Des écoles philosophiques importantes ont nié, d'une part la personnalité de dieu en identifiant celui-ci avec l'univers (panthéisme) ; d'autre part, les « déistes » ont nié son action dans le monde et ont fait de la divinité une espèce de « vertébré gazeux » vivant totalement en dehors de l'univers.

L'animisme a été la première forme du sentiment religieux. C'est la croyance qui suppose, dans tous les objets existants, une vie, des passions, des sentiments semblables ou analogues à ceux de l'homme. A cette période du développement du sentiment religieux, le monde apparaît aux hommes, peuplé de formes dissemblables animées d'âmes identiques. Les minéraux, les végétaux, les animaux, les humains étaient, à leurs yeux, des êtres plus ou moins semblables par le dedans, quoique différents par l'aspect extérieur. Cette similitude et cette différence s'étendaient à tout : aux bêtes, aux choses, comme aux astres, au soleil, à la lune, aux phénomènes de l'atmosphère. L'animisme disséminait toutes les formes de l'univers en une multitude infinie de fétiches indépendants les uns des autres. Il suppose que tout ce qui existe, chose, ou être, possède une âme comme l'homme lui-même et, par conséquent, des besoins, des désirs, des passions, des pouvoirs plus ou moins limités. Parmi ces puissances, le sauvage ou le primitif se choisit un ou plusieurs protecteurs dont il invoque le secours dans toutes les circonstances où il croit devoir le faire et, en revanche, il lui offre des liqueurs, de l'huile, des

viandes, des fruits. De l'animisme procède alors le fétichisme, encore en honneur parmi la grande majorité des peuplades sauvages. Sous sa première forme, le fétichisme est individuel. Chaque homme a son ou ses fétiches qui lui appartiennent et ne protègent que lui. Mais le fétichisme ne reste pas immobile. Il participe nécessairement au développement des intelligences dont il constitue la religion. Le fétichisme primitif confond absolument l'objet et l'âme qu'il lui suppose. Bientôt lui succède un fétichisme plus raffiné qui distingue l'âme des choses qu'elles animent. Toutes ces âmes sont des dieux et tous les objets sont habités par des dieux. Cette distinction a pour corolaire la foi à l'existence individuelle de chacun de ces esprits, même en dehors de l'objet ou de l'être qu'ils habitent. A cette catégorie appartiennent les âmes des ancêtres, les fétiches supérieurs imposés par les sorciers, les totems, les grands fétiches de l'atmosphère et du ciel, que personne ne peut s'approprier pour son usage personnel. Si l'animisme peuplait le monde d'une multitude de fétiches indépendants les uns des autres, rebelles à toute discipline, à toute classification, le fétichisme, en parvenant, par transformation successive à la conception de puissances distinctes des choses et supérieures aux phénomènes naturels, permit de classer les objets et les faits par catégories en subordonnant chacune d'elles à des intelligences directrices.

Arrivé à ce point, naît le théisme. Les dieux sont nés de la conception de puissances essentiellement distinctes des phénomènes qui seront désormais considérés comme le résultat de leur volonté. Nous trouverons la transition historique par laquelle le fétichisme a pu se transformer en théisme, dans le fait de la substitution des grands fétiches génériques, collectifs ou nationaux tels que la terre, le soleil, les astres, le vent, le feu, les ancêtres, etc., aux humbles fétiches individuels. Une fois établi chez des races capables de généralisation, leur puissance a rapidement absorbé celle de leurs adorateurs et la multiplicité de leur action a vite amené leurs adorateurs à remarquer la diversité des effets de leur puissance. C'est ainsi que se sont formés et partagés, en catégories bien distinctes, les groupes de phénomènes appartenant à chacune de ces puissances.

Cette multiplicité même interdisait de confondre la cause avec l'effet et l'on s'habitua progressivement à les distinguer l'une de l'autre comme l'homme se distingue de ses actes.

Cette multiplicité et cette diversité des phénomènes, en imposant l'obligation de les distribuer en catégories précises, eurent pour conséquence logique de forcer les esprits à concevoir des causes également séparées : c'est pourquoi la première forme du théisme primitif fut presque nécessairement le polythéisme. Ce polythéisme a eu pour résultat de classer les phénomènes, naturels par catégorie et d'instituer, dans la fonction des dieux, des divisions correspondantes à ces catégories. Plus tard, par la comparaison de ces phénomènes et de ces fonctions, on établira, entre les dieux, des degrés d'importance qui auront pour résultat d'établir entre les divinités qui y président une hiérarchie correspondante. Les panthéons auront des dieux suzerains et des dieux vassaux ; des dieux supérieurs et des dieux

inférieurs (voir Mythologie). Ce régime féodal aboutira, au ciel comme sur terre, à la monarchie. A mesure que l'esprit humain parviendra à une généralisation plus compréhensive, toutes les diversités s'absorberont dans le monothéisme ou le panthéisme, jusqu'au jour où la science, de progrès en progrès, viendra détruire les idoles inutiles et muettes. Tels sont les trois étapes qui marquent l'histoire du développement des idées religieuses de l'humanité : animisme, fétichisme, théisme. D'abord l'animisme grossier peuplant le monde d'une foultitude d'âmes liées aux choses qu'elles animent. Ensuite, les âmes, d'abord intimement liées aux choses elles-mêmes s'en détachent pour vivre une vie indépendante. Puis une nouvelle transformation se produit : les objets, les phénomènes et les êtres se classent par espèces, par catégories et les esprits suivent le même mouvement. Ensuite, les divinités grandies par généralisation se partagent les fonctions de l'univers et une hiérarchie s'établit entre elles. La généralisation qui donne naissance à ces divinités supérieures les distingue des phénomènes auxquelles elles président et cette supériorité suffit pour qu'on leur attribue, en même temps que les passions et l'intelligence humaines, la forme que l'homme considère comme nécessairement liée à ces passions et à cette intelligence (anthropomorphisme). Il est inutile de faire remarquer que la progression que nous indiquons ici est loin de s'être produite dans les faits avec toute la rigueur que lui attribue la nécessité logique d'une exposition de cette nature. Les éléments mystiques n'ont pas tenu partout la même place à la fois. Mille causes physiques, intellectuelles ou morales ont précipité, attardé ou faussé ce développement. La théologie des sauvages contient parfois, en germe, un polythéisme partiel qui s'accorde plus ou moins avec le fétichisme le plus grossier, comme les grandes religions monothéistes actuelles s'accommodent très bien de pratiques superstitieuses, résidus du fétichisme le plus arriéré.

Quoi qu'il en soit, le théisme, comme toute autre conception religieuse, dérive avant tout de la conception anthropo-animique des choses et des êtres. Il n'est, si intellectualisé qu'il puisse être, que l'écho puissant, quoique dissimulé, de cette horrible panique qui assaillait nos aïeux des temps antéhistoriques devant les phénomènes et les dangers d'une nature hostile. Si le concept divin persiste et se maintient dans nos sociétés civilisées, C'est parce qu'il fournit aux humains l'apparence d'une explication des choses. Son domaine est l'inconnu. A mesure que l'inconnu diminue, le dieu subit les mêmes réductions jusqu'au jour où la série logique de l'évolution intellectuelle de l'humanité aboutira à sa conclusion la plus nécessaire : l'élimination totale du surnaturel et la substitution des solutions certaines de la science aux applications fantaisistes de l'ignorance.

- Ch. ALEXANDRE (Cette étude est extraite de l' « Homme et ses dieux », étude parue en édition à l' « Emancipateur », Flémalle-Grande, Belgique).

Accueil

THEODICEE n. f. (du grec theos, dieu et dike, justice)

La théodicée occupe une place d'honneur dans la philosophie cléricale - deux mots qui jurent d'être accouplés - car elle vise à démontrer l'existence de Dieu au moyen de preuves aussi invraisemblables les unes que les autres, On doit avoir ici la foi du charbonnier. L'une de ces preuves est celle dite preuve de Saint-Anselme, du nom de son fondateur, qui vivait au XIème siècle, reprise au XVIIème siècle par Descartes, et qui consiste en ce raisonnement : « L'existence est une perfection, Dieu est l'être parfait par excellence. Donc, Dieu existe ». Ce n'est pas plus difficile que cela. Seulement, il fallait le trouver. L'idée de Dieu suffit à prouver l'existence de Dieu! Dieu se démontre géométriquement. La preuve de Saint-Anselme est l'une des preuves « métaphysiques » de l'inexistence de Dieu. Mais laissons le soin aux libres-penseurs (qui ne valent guère mieux que les cléricaux) de nier l'existence de Dieu, avec des arguments dont tous les Homais du monde, respectueux de tous les préjugés, sauf du préjugé religieux, croient accabler leurs adversaires. Ces messieurs sont patriotes, capitalistes, amis du sabre et de l'autorité, vénèrent tous les dieux, en somme, sauf Dieu, ce qui est illogique car tous les dieux se ressemblent. Ils saluent le drapeau et bafouent le goupillon. Ils s'effacent devant l'officier, mais bousculent le prêtre. Ils se contentent d'être anticléricaux. C'est tout ce qu'ils peuvent être. L'anticléricisme est un cléricisme à rebours. Pour tout le reste, sauf le fait d'aller à l'église, ils ressemblent à tout le monde. Ce sont de vulgaires bourgeois, esprits obtus, désirs bornés. Ils ne valent pas mieux que leurs ennemis. Ce sont des mercantis comme eux à genoux devant le veau d'or et serviles devant la force. Répugnants personnages, non-évolués, testés à mi-chemin de la civilisation. On se demande comment la guerre peut exister entre certains individus qui ont la même conception de la vie. Cléricaux et libres-penseurs s'embrassent quand la patrie les appelle à mourir pour elle.

C'est le sort le plus beau...

Ils portent le même uniforme, ils marchent dans les mêmes rangs. Ils attendent la paix pour recommencer à se chamailler. C'est un mystère!, comme on dit dans le catéchisme. Il y a beaucoup trop de libres-penseurs, et pas assez de

penseurs libres.

La théodicée, mot forgé par Leibniz, qui veut dire justice de Dieu, diffère de la théologie en ce que celle-ci consiste dans l'interprétation des textes sacrés, tandis que la théodicée est l'étude philosophique de la divinité.

- Gérard de LACAZE-DUTHIERS

Accueil

THEOLOGIE n. f. du grec theos, dieu, logos, discours

Fausse science qui prétend nous renseigner sur Dieu et sur l'au-delà, grâce à l'étude des traditions sacrées et des fables de la révélation. Dédaigneuse de l'expérience et de la raison, elle s'appuie de préférence sur les textes des livres saints, sur les décisions des autorités ecclésiastiques, sur les divagations des mystiques ou les frivoles croyances des écrivains pieux. Alchimistes et astrologues avaient du moins le mérite de procéder à des observations minutieuses et précises ; malgré des erreurs de tous genres, ils furent les précurseurs de la science contemporaine. Parce qu'elle s'oppose sottement au savoir positif et à la philosophie, la théologie n'est plus, depuis plusieurs siècles déjà, qu'un ramassis de sottises, où les chercheurs sérieux ne trouvent rien à glaner. Et son goût pour les raisonnements abstraits, pour les disputes quintessenciées, la dépouille du charme poétique, de la naïve beauté qui plaisent dans les vieux récits mythologiques et dans les légendes dont s'entoure la naissance des principaux mouvements religieux. Comment des hommes sensés peuvent-ils prendre au sérieux les stupides élucubrations qui remplissent les ouvrages des théologiens ? On se l'expliquerait mal, si l'on ne tenait compte des intérêts secrets qui guident les individus, si l'on ne remarquait combien la véritable intelligence est rare, même dans le monde des diplômés et des érudits. Toutes les théologies du monde ne valent pas dix minutes de sérieuse attention : leur ensemble constitue un immense sottisier qui parviendra peut-être à faire rire ceux qui nous succéderont. Pourtant de prétendues sommités intellectuelles, des professeurs de Facultés, des membres de l'Institut font l'apologie de ces insanes élucubrations ; et leurs vaines recherches sont portées aux nues par les autorités académiques, par les critiques en vogue, par les journaux et les revues qui, à volonté, font et défont la réputation d'un écrivain.

Alors que les Grecs donnaient le nom de théologiens aux poètes qui, comme Hésiode, racontaient l'histoire des dieux ou aux penseurs qui tiraient des Leçons de sagesse des récits mythologiques, les modernes ont réservé ce titre à des ergoteurs, chargés de fondre en un tout cohérent les données parfois contradictoires, d'une foi habituellement absurde. Toutes les religions, grandes ou petites, ont leurs théologiens qui se chicanent et s'injurient avec ardeur. Brahmanistes, bouddhistes, juifs, protestants, catholiques, musulmans, théosophes, etc., se traitent mutuellement de scélérats et d'imposteurs ; ils ne tombent d'accord que pour maudire le penseur indépendant qui répudie tous les cultes et ne porte d'offrande à aucun temple.

Volontiers, nous reconnaissons néanmoins que la sottise et la mauvaise foi théologiques présentent des degrés ; dans l'ensemble, les pasteurs protestants sont moins déraisonnables que les prêtres catholiques, et certains théosophes sont assez voisins des incroyants. Mais aucune religion, qui se prétend d'origine surnaturelle, ne peut se dispenser d'organiser ses postulats fondamentaux, de les fondre en un système harmonieux et logique, d'en poursuivre l'application dans le domaine pratique, moral, spéculatif. Et parce qu'elle repose en définitive sur des données irrationnelles, de confuses intuitions mystiques, des erreurs et des préjugés qui ne cessent point d'être tels parce qu'ils sont millénaires, toute théologie est une construction dépourvue de solidité ; ses déductions les plus rigides s'avèrent fausses, car elles partent de principes erronés ; ses formules les plus séduisantes n'éliminent jamais complètement l'absurdité des dogmes quelles traduisent ou des croyances qu'elles exposent. Ajoutons que c'est une prétention singulière de la part d'un homme de vouloir parler des choses divines avec plus de clarté et de logique que dieu, les prophètes ou les auteurs inspirés. Or telle est la prétention du théologien qui interprète les textes sacrés, les adapte et les corrige de façon à leur donner un sens conforme à l'intérêt de sa secte ou de son Eglise, mais souvent tout à fait contraire à sa primitive signification.

Alors que les théologies musulmane et juive sont assez simples, les théologies brahmaniste et bouddhiste sont d'une complexité extraordinaire. Les premières répondent à la mentalité de peuples essentiellement pratiques, les secondes au goût pour les subtilités métaphysiques et les abstractions échevelées qui caractérise certaines races d'Extrême-Orient. Si le catholicisme possède une dogmatique touffue et quintessenciée, il le doit d'abord aux Grecs chrétiens des premiers siècles : passionnés pour les querelles idéologiques, ces derniers apportèrent à l'étude des choses saintes un amour des chicanes et des disputes transcendantes bien caractéristique de leur tempérament particulier. Les Romains, plus positifs, comprenaient mal ces discussions à perte de vue sur des questions futiles ; c'est l'aspect juridique et moral du christianisme qui retint de préférence leur attention. Pour le théologien catholique, d'innombrables difficultés résultèrent, en outre, du fait que les décisions des conciles œcuméniques et des papes sont considérées comme infaillibles, au même titre que les Saintes Ecritures. Moins gênés par un dogmatisme étroit et des formules vieillottes, les plus évolués des protestants rajeunissent, de temps en temps, leurs concepts théologiques, et les adaptent au goût de l'heure. Malgré son caractère mesquin et sa faible valeur philosophique, la théologie catholique s'impose d'ailleurs tyranniquement chez les nations occidentales ; pendant toute la durée du moyen âge, art, science, philosophie devinrent ses esclaves ; elle régna en maîtresse absolue dans les Universités et les écoles ; ses décisions s'imposèrent même aux souverains ; et le bûcher purificateur expédia dans l'autre monde les téméraires assez audacieux pour braver ses décrets. Aux héros du paganisme, enflammés de désirs indomptables, furent substitués des saints d'une apathique indolence ; des anges privés de sexe remplacèrent les dieux sensuels et belliqueux du panthéon grec ou romain ; l'antique Zeus, épris des jouissances terrestres, fut détrôné par un dieu ami de la souffrance et qui n'hésitait

point à faire mourir son fils dans des supplices ignominieux. La nature et la raison, corrompues par le péché originel, parurent des ennemies qu'il fallait couvrir de chaînes pour les atteler au char de la révélation. D'où l'inhumaine civilisation du moyen âge, son mépris sadique de la douleur et de la vie du pauvre, l'ascétisme fou dont ses saints donnèrent l'exemple, sa haine de la pensée indépendante et du progrès.

Au XVIème siècle, la Réforme porta un coup terrible au prestige de la théologie catholique, en rejetant l'autorité du pape et des conciles. Culte et dogmes furent simplifiés ; mais la Bible, devenue la suprême règle de la foi, fut le mauvais génie des protestants. C'est la Renaissance qui, repoussant avec vigueur la tradition chrétienne, réhabilita la nature et la raison. La diffusion de l'esprit critique, les progrès de la science, les recherches de l'exégèse biblique indépendante ont rendu de plus en plus difficile la position des théologiens. Avant 1914, beaucoup de rationalistes s'imaginaient naïvement qu'il convenait de respecter la religion, comme on respecte ces vieilles choses, autrefois redoutables, qui n'offrent plus qu'un intérêt de curiosité. Il était de bon ton, même dans les milieux de gauche, de ne parler des croyances ancestrales qu'avec une sympathie non déguisée. Pour bien montrer qu'ils n'étaient point sectaires, les pontifes radicaux et socialistes, les dirigeants de l'Université et des grandes administrations, les francs-maçons libres penseurs prenaient, ouvertement, sous leur protection les pieux catholiques que de saintes femmes, des écrivains renommés ou des financiers opulents recommandaient à leur bienveillance. Aujourd'hui, la désillusion de quelques-uns doit être grande. Ils sont bafoués par les enfants de Marie qu'ils ont si tendrement réchauffés dans leur sein. Ne les plaignons pas ; plusieurs se firent sciemment les complices des chefs d'Etat qui prévoyaient la guerre et des patrons qui craignaient pour leurs coffres-forts. Malgré l'adresse indéniable des théologiens, la religion disparaîtra du globe ; mais c'est une erreur de croire qu'elle n'est plus dangereuse, qu'elle a épuisé tout son venin.

- L. BARBEDEITE

Accueil

THEOSOPHIE n. f. du grec theos, dieu et sophia, sagesse

Le nom de théosophes fut d'abord réservé à des philosophes qui croyaient posséder des lumières spéciales, souvent de nature intuitive, sur les secrets arcanes du monde occulte et divin. Mysticisme et raison, science et tradition, érudition et foi se mêlaient chez eux d'une manière souvent fantasque. Au dire de certains, Paracelse, Cornelius Agrippa, Valentin Weigel, Van Helmont, Jacob Bœhme, Saint-Martin, etc., seraient des théosophes. Mais nous devons remarquer que chacun de ces penseurs a son système personnel, et que les ressemblances constatées entre eux résident moins dans le fond que dans la forme. Aussi, les historiens actuels de la philosophie ont-ils cessé de réunir dans une même école des alchimistes, des astrologues, des médecins, des mystiques qui furent, certes, des précurseurs de l'occultisme contemporain, mais professèrent des doctrines bien différentes du syncrétisme théologico-métaphysique qui porte, de nos jours, le nom de théosophie. Ce dernier fut propagé par Hélène Pétrovna Blavatsky et le colonel Henry Steel Olcott qui, en 1875, fondèrent à New-York, la Société théosophique. Née à Ekaterinoslaw, le 31 juillet 1831, d'une ancienne famille du Mecklembourg, fixée en Russie, Hélène von Hahn perdit sa mère à onze ans et fut mariée à seize au général Blavatsky qui avait près de soixante-dix ans. Elle le quitta bientôt et mena une vie d'aventures en Asie Centrale, dans l'Inde, dans l'Amérique du Sud, en Afrique, en Europe Orientale. Elle rentra en Russie en 1858 ; en 1871, nous la trouvons au Caire. Après un court séjour à Paris, en 1873, elle se rendra à New-York où elle fera la connaissance du colonel Olcott. Tous deux quittèrent l'Amérique pour l'Inde ; ils s'installèrent à Bombay au début de 1879, et en 1882 à Adyar, qui est resté depuis cette époque le siège de la Société Théosophique. Hélène Blavatsky revint en Europe, très sérieusement malade, en 1884 ; elle changea souvent de résidence, fit même un nouveau voyage dans l'Inde et finalement mourut à Londres en 1891. Ce fut un curieux type d'aventurière. Malgré des allures brusques, elle avait bon cœur ; mais elle était peu scrupuleuse dans le choix des moyens capables d'assurer le succès de ses entreprises. Sachant les hommes épris de merveilleux, elle leur servit des miracles dont les trucs et les ficelles furent aisément mis en lumière par des savants moins naïfs que les imbéciles qui l'applaudissaient. Pour composer ses ouvrages, elle a plagié sans vergogne des auteurs qu'elle évite soigneusement de citer. Moins turbulent que son amie, Henry Olcott joua néanmoins un rôle de premier plan dans la création de la Société Théosophique. Né à Orange (New-Jersey), le 2 août 1832, il avait obtenu le grade de colonel pendant la guerre de

Sécession. Son calme, son aménité inspiraient confiance à ceux que la pétulance d'Hélène Blavatsky pouvait indisposer. En réunissant leurs efforts, ces joyeux lurons firent preuve d'un remarquable savoir-faire. Comme son associée, il fabriqua des miracles qui auraient fait sourire en Europe, mais qu'on prit au sérieux dans l'Inde, terre de prédilection des charlatans. Au moins, il resta humoriste et plaisant jusqu'aux approches de sa mort, survenue à Adyar, en 1907.

Olcott fut remplacé à la tête de la société théosophique par Annie Besant. Cette dernière vit le jour à Londres, en 1847. A vingt ans, elle épousa le révérend Besant, dont elle se sépara en 1871, après une vie conjugale orageuse. Elle fait alors du journalisme et de la politique ; ses idées la portent à défendre les classes populaires. C'est en 1889 qu'elle se lie d'amitié avec Hélène Blavatsky. Propagandiste éloquente et enthousiaste, elle parcourt l'Angleterre, l'Europe et l'Amérique, elle se rend dans l'Inde pour y répandre la pensée théosophique. C'est en 1913 que commence son action politique dans l'Inde. Malgré son internement par les autorités anglaises en 1917, internement qui lui valut un accroissement de popularité, elle joua un rôle qui me semble équivoque. Consciemment ou non, elle fut un instrument de division aux mains du gouvernement britannique. Aussi son influence fut-elle considérable à Londres ; et les journaux du continent, qui passent périodiquement aux guichets des ambassades anglaises, la couvrirent d'éloges. Elle vient de mourir récemment. Ses dernières années furent assombries par les déboires que lui a donnés Krisnamurti, en qui elle avait découvert une nouvelle incarnation du Christ. Fatale imprudence qui a produit des résultats que ni les autorités britanniques, ni elle-même n'attendaient.

Parmi les théosophes connus, mentionnons encore C.-W. Leadbeater qui devait atteindre une très haute vieillesse. Né le 17 février 1847, en Angleterre, il se fit clergyman. Converti à la théosophie, il partit pour Adyar et c'est là qu'il écrivit la plupart de ses nombreux ouvrages. Il s'est installé depuis en Australie, et, comme il a fondé une Eglise nouvelle, on l'a nanti du titre de Monseigneur. Sa conduite privée donna lieu à des rumeurs qui eurent un épilogue fâcheux devant les tribunaux ; mais c'est un des plus grands voyants de notre époque, assure-t-on, et les autorités anglaises ont oublié le passé de l'évêque Leadbeater. Nous parlerons plus loin de J. Krishnamurti, dont l'indépendance de caractère porta un si rude coup à la Société Théosophique.

Au point de vue doctrinal, la théosophie manque complètement d'originalité. Elle admet un dieu, mais donne à ce mot un sens plus imprécis que les chrétiens. Bon dieu, principe dispensateur de la vie, ne juge ni ne châtie. En tant que guide et directeur de notre univers, il devient le Logos doué de sagesse, d'amour et d'omniscience qui commande le plan divin d'où dépendent les habitants de notre terre. Il n'y a ni ciel, ni enfer. Pourtant l'âme ne meurt pas, elle se réincarne autant de fois que l'exigent ses fautes et ses imperfections, avant d'aboutir à la souveraine béatitude, à la réabsorption au sein de la divinité. Ces réincarnations successives sont commandées par la loi du Karma. Tout acte porte en soi ses résultats mauvais

ou bons ; chaque faute dans la vie présente, appelle une inévitable sanction dans l'existence qui suivra. De même qu'on distingue trois parties dans l'homme : le corps, le périsprit, l'âme, de même l'on distingue trois plans dans l'univers : le plan physique, le plan astral, le plan mental. Sortie du Logos, au cours de l'involution, l'âme s'entoure du perisprit et descend dans la matière ; par une marche évolutive contraire, elle doit remonter vers le principe qui lui donna naissance. Si la théosophie admet la réalité des faits spirites, elle insiste sur les dangers qui menacent les médiums, sur l'inutilité ou la malfaisance habituelle de l'évocation des morts. D'ailleurs, sur de nombreux points, ses écrivains sont loin d'être d'accord ; comme les autres, cette religion nouvelle a vu éclore des écoles rivales qui se disputent sans aménité. Un syncrétisme assez naïf de doctrines empruntées au bouddhisme, au christianisme et au brahmanisme, voilà ce qu'est la théosophie.

Son succès était grand dans nos contrées occidentales, et beaucoup voyaient déjà en elle la religion de l'avenir. Une fausse manœuvre d'Annie Besant a tout compromis. Depuis longtemps elle prétendait qu'un Grand Initiateur renaissait d'âge en âge pour instruire les hommes et les éclairer. Or, voici quelques années, la présidente de la Société Théosophique se flatta d'avoir découvert le messie des temps modernes ; et la presse d'Europe et d'Amérique, complaisante pour les radotages de la vieille anglaise, annonça au monde étonné que le Christ était revenu parmi nous. Ce nouvel instructeur, déjà connu dans le monde théosophique, était J. Krisnamurti, né à Manadapalle de parents brahmanes, le 11 mai 1895. Confié à Annie Besant en 1909, il fut élevé à Adyar et reçut les leçons de sa mère adoptive, ainsi que de C.-W. Leadbeater. Il compléta son éducation en Angleterre, et, pendant un séjour de quelques mois en France, il suivit même des cours en Sorbonne. Dès l'âge de quatorze ans, il avait écrit un ouvrage, *Aux Pieds du Maître*, qui faisait présager un talent exceptionnel. De plus, son élégance et sa grâce charmaient tous les cœurs féminins. Lorsqu'on fit de lui une nouvelle incarnation du Christ, le jeune hindou ne protesta point, et les autorités britanniques se réjouirent d'avoir à leur disposition un messie qui pourrait seconder leurs desseins. Mais J. Krisnamurti s'émancipa rapidement de la tutelle d'Annie Besant et de C.-W. Leadbeater. Il prêcha bientôt une doctrine qui ne répondait point à ce que l'on attendait de lui. Refusant d'avoir des sectateurs, de décréter de nouveaux dogmes et d'établir un nouveau culte, il énonça, dans un langage très poétique, des maximes qui s'inspiraient manifestement de la conception anarchiste : « Vous ne pouvez, écrivait-il, trouver le bonheur et la libération si vous vous contentez de suivre une autorité, si vous ne faites qu'écouter et obéir. L'autorité des livres ou des individus ne peut épanouir l'esprit et le cœur ; au contraire, elle ne peut que les étouffer. Aussi, la grande presse ne fait-elle plus l'éloge du prophète dont les débuts lui semblaient si prometteurs. Plusieurs estimèrent, par contre, qu'il rendrait peut-être des services à la cause libertaire. Pour cela, il faudrait qu'il répudie les préjugés religieux qui continuent d'imprégner sa pensée, qu'il se déclare anarchiste dans l'ordre social comme dans le domaine de l'intelligence, qu'il cesse de préférer les riches et belles pécores du grand monde aux laborieux qui gagnent péniblement leur pain. Le mieux d'ailleurs pour lui, serait de se taire, s'il reconnaît avec franchise

qu'il n'est pas le Christ, ainsi qu'il le laissa croire un moment. Sans le vouloir, Annie Besant aura contribué à jeter un discrédit durable sur la Société Théosophique ; cette pensée empoisonna sans aucun doute les derniers jours de son existence. Le ridicule est néfaste aux religions ; et c'est à des scènes de haute comédie, elle s'en rendait compte, que la sienne avait abouti.

- L. BARBEDETTE

Accueil

THESE n. f. (du radical grec *tilhèmi* : je pose)

Au sens originel, une thèse c'est une proposition qui doit faire l'objet d'une discussion ; au sens large, c'est toute conception accompagnée de preuves, toute doctrine dont l'argumentation, si développée soit-elle, aboutit à une idée centrale. Le mot thèse sert enfin à désigner des feuilles imprimées ou des livres concernant des discussions d'école.

Souvent l'on parle d'un roman ou d'une pièce à thèse pour indiquer que l'auteur a soutenu dans son œuvre une conception ou un système bien déterminé. Bazin, Barrès, Bordeaux, Bourget par exemple se sont faits les champions du militarisme, du cléricisme et des autres sornettes réactionnaires dans leurs divers romans. Un trop grand nombre d'historiens se bornent aussi à choisir entre les faits ceux qui s'accordent avec leurs idées préconçues. C'est le cas d'Hanotaux, de Bainville, de presque tous les historiens catholiques et patriotes. Orateurs et journalistes se tiennent, ordinairement, encore plus loin de la vérité ; à tout prix, ils veulent démontrer les thèses chères à ceux qui les emploient et qui les payent. La littérature contemporaine n'est d'ailleurs, dans son ensemble, qu'un immense bourrage de crâne, en faveur d'une oligarchie financière chez nous, d'une hiérarchie de fonctionnaires marxistes chez les Russes, d'un chef encadré de partisans organisés dans les pays fascistes. Karl Marx n'avait pas prévu que le capitalisme trouverait dans le journal un auxiliaire capable, chez bien des peuples, de faire contrepoids aux justes réclamations des ouvriers. Ici encore son matérialisme historique est gravement pris en défaut. Les événements survenus à Paris, le 6 février 1934, ont montré aux plus aveugles qu'en dehors de considérations spécifiquement économiques, la presse est capable d'engendrer des émeutes et de renverser un gouvernement. Mais très peu, hélas, parmi les partisans de l'intégrale libération humaine se rendent encore exactement compte du rôle formidable joué à notre époque par les journaux. Les ennemis du peuple ont, au contraire, organisé d'une façon méthodique l'empoisonnement des intelligences ; leurs thèses sont défendues dans les publications les plus humbles, comme dans les périodiques les plus luxueux.

Dans les écoles, on continue d'appeler thèses des propositions que l'on discute publiquement. Ce genre d'exercice fut particulièrement en honneur durant tout le moyen âge. Dès le premier jour de son entrée à l'université, l'étudiant apprenait à discuter d'une manière conforme aux règles de la logique

aristotélicienne ; il devait continuer jusqu'à sa sortie. Ces joutes de paroles habituaient le jeune homme à masquer le vide de sa pensée sous un ensemble impressionnant de mots et de raisonnements captieux. D'où l'art de parler à l'infini, sans se soucier des faits qu'une observation patiente et méthodique parvient seule à découvrir. La soutenance des propositions choisies par le candidat ou données par les professeurs constituait la partie essentielle des grands examens universitaires. De nos jours, la soutenance de thèses subsiste dans l'enseignement supérieur, en particulier lorsqu'il s'agit d'obtenir le doctorat. Les sujets traités sont moins burlesques qu'autrefois, car l'esprit scientifique a lentement pénétré dans tous les domaines. Néanmoins, dans leur immense majorité, ils sont dépourvus d'utilité réelle et ne contribuent nullement au progrès intellectuel. A quoi servent par exemple les études interminables de nos latinistes sur la versification chez Horace ou Virgile ? Pourquoi d'énormes ouvrages pour commenter quelques vers obscurs d'Homère ou d'Hésiode ? En droit et en médecine, les candidats se bornent, en règle générale, à ressasser une idée chère aux professeurs ; aussi leurs thèses sont-elles universellement considérées comme dépourvues de toute valeur sérieuse. En science et en lettres, elles jouissent d'une réputation meilleure. Le public ne sait pas, en effet, que la flagornerie à l'égard des examinateurs, une docilité complète à l'égard de leurs plus sottes fantaisies constituent, dans ce domaine comme dans les autres, le facteur essentiel du succès. Situation sociale, parenté, relations jouent aussi un rôle de premier ordre. On n'a pas oublié la mésaventure survenue à Palante, quand il présenta sa thèse de doctorat. Pour ma part, j'ai conservé un souvenir nauséabond des pontifes de la Sorbonne, comme aussi des professeurs d'Universités étrangères avec qui j'ai dû entretenir des rapports. Avec l'âge, mon mépris pour eux n'a pas cessé de croître, car j'ai parfaitement connu les raisons secrètes qui dictèrent leur façon d'agir. Comble de l'hypocrisie, des Sorbonnards m'ont écrit pour me féliciter des études que je faisais paraître dans une revue savante. Mais ils apprirent qu'il s'agissait d'extraits d'une thèse qui, autrefois, ne leur convenait point ; et dès lors ils s'empressèrent d'intervenir pour que la revue en arrête la publication. Beaucoup d'autres ont souffert de procédés semblables. Pour ma part, je ne regrette point ces déboires passés ; et les pontifes, à qui j'inspirais déjà de la crainte, n'avaient pas tort de penser que mes dispositions étaient peu rassurantes pour les défenseurs de l'ordre établi.

Dès qu'il s'agit d'une thèse quelconque, scolaire ou non, le danger qui guette l'auteur, même bien intentionné, c'est de faire œuvre partielle, c'est de négliger les observations contraires à ce qu'il suppose, pour ne retenir que des éléments choisis d'une façon arbitraire. Ainsi, d'avance, le catholique pose comme une vérité certaine que la Bible et les Evangiles sont des livres inspirés ; et cette persuasion l'empêche de voir les erreurs, les méprises grossières, les monstruosité morales qui fourmillent dans ces œuvre sacrées. Parce qu'il a voulu plier les faits historiques à ses idées préconçues sur la race, le milieu, le moment, Taine a écrit des ouvrages dépourvus de valeur objective. Si la lecture des œuvres communistes est peu intéressante, d'ordinaire, pour l'individu intelligent et renseigné, c'est que la réalité y subit une déformation systématique, conforme aux thèses marxistes ou aux

intérêts du parti. La majorité des études faites par les politiciens, de n'importe quelle nuance, mérite des reproches semblables. Pour être bien vus des nazis, maints professeurs allemands émettent, touchant la race aryenne, des hypothèses absolument contraires à la vérité. Et, comme Mathiez me l'a répété bien souvent, il faut beaucoup d'ignorance ou de mauvaise foi pour continuer à dire que la Révolution de 1789 fut l'œuvre de la franc-maçonnerie. Reconnaître avec simplicité les erreurs qu'on a pu commettre, rester toujours sincère avec soi-même, se défier des hommes ou des institutions qui se disent infaillibles, voilà une attitude qui déplaît aux fabricants de mythes, mais qui nous charme particulièrement. Pour agir de façon efficace, le savant s'appuie sur la simple réalité, non sur de consolantes suppositions.

- L. BARBEDETTE

Accueil

TOLERANCE n. f.

Lorsque les individualistes antiautoritaires, les individualistes anarchistes - c'est-à-dire la coexistence et de fonctionnement parallèle et simultané d'associations de toute espèce et de toute intention ; lorsqu'ils revendiquent pour l'unité humaine - pour l'isolé comme pour l'associé, pour le solitaire comme pour le sociable - la possibilité de « vivre sa vie » sans avoir à redouter qu'autrui (son semblable, l'Etat, le Gouvernement, l'ambiance sociale ou morale) intervienne dans ses faits et gestes, empiète sur sa liberté d'être et d'avoir, les individualistes n'attendent pas la réalisation de leurs aspirations d'une mentalité faisant de la tolérance la base des relations entre les humains.

On a vu précédemment que c'est sur la réciprocité que les individualistes à notre façon voudraient voir se fonder les rapports entre les hommes. Et la réciprocité n'a rien à démêler avec la tolérance, régime de pur arbitraire et de bon plaisir. Il n'y a aucune fierté, aucune dignité à être toléré par ses adversaires. Qu'ils soient mus par la crainte ou par la pitié, par la politique ou la nécessité, il ne s'agit, en réalité, dans tous les cas, que d'une charte aléatoire dont les articles seront abolis dès que ceux qui l'auront octroyée se sentiront plus forts ou n'auront plus besoin de leurs antagonistes.

La tolérance est un autre mot pour humiliation. On vous tolère, c'est-à-dire on vous permet de vous manifester, d'exister, plutôt de végéter ; on vous accorde tout ou partie de l'exercice de votre activité mentale ou physique, quitte à retirer licence ou autorisation dès que la bienveillance ou la patience des privilégiés, des dirigeants ou des multitudes - selon le cas - dès que la Raison d'Etat ou la Souveraineté Populaire prescrira de mettre un terme à cette tolérance, tout simplement parce que sa pratique devient dangereuse pour le Pouvoir établi ou le conservatisme du Milieu social.

La Tolérance nous apparaît donc comme un régime tout au plus bon pour les esclaves auxquels l'absence de chaînes fait imaginer qu'ils sont libres.

Ce n'est pas la tolérance qu'exigent, que revendiquent les individualistes à notre manière. Ils réclament, ils veulent la possibilité entière, inaliénable, de vivre leur vie, à leur goût, à leur gré, peu importe que cela scandalise ou épouvante ceux dont la conception de vie diffère de la leur. Ils veulent vivre leur vie à leur façon, sans se mêler de la façon de vivre des autres. Ils ne tolèrent pas autrui : ils laissent autrui poursuivre en toute tranquillité son évolution ; ils se contentent de demander de lui qu'il agisse de même à leur égard. Ils peuvent s'associer pour éprouver,

essayer, réaliser telle théorie, tel projet, tel dessein, mais c'est encore à leurs risques et périls, et en se défendant bien d'intervenir dans les buts, les objets, le fonctionnement des autres associations. Les individualistes ne veulent pas plus être des gêneurs que des gênés. C'est sous le régime de la « liberté égale » qu'ils veulent vivre et non sous celui de l'abaissante « tolérance ».

- E. ARMAND

Accueil

TOLSTOÏSME

Le Tolstoïsme (doctrine enseignée, propagée et vécue par L. Tolstoï) a des adeptes un peu partout. Le comte Léon Tolstoï, romancier, sociologue, philosophe et moraliste, a laissé une œuvre littéraire considérable. Longtemps il fut - et par beaucoup il est encore - considéré comme fortement anarchisant et même anarchiste. A ce titre, l'Encyclopédie Anarchiste se devait d'exposer le Tolstoïsme, ne fût-ce que pour ne pas passer sous silence un des aspects de la pensée libertaire.

Négateur de l'autorité, volontaire de la révolte, l'anarchiste est l'homme doué d'intelligence logique, animé de la haine du mensonge, astreint à la plus grande sincérité, possédé par l'amour du peuple, voué à la bonté. Tolstoï fut-il cet homme-là ?

Nul pamphlétaire n'asséna sur les diverses formes de gouvernement et leurs titulaires respectifs d'aussi terribles coups et aussi efficaces. S'il est possible de discuter l'originalité des idées, car « tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent », en retour, il faut s'incliner devant la clarté, la force, la beauté de l'expression. Pareille ampleur dans l'élaboration équivaut à un renouvellement de la matière. Et souvenons-nous que le premier ouvrage de pure critique sociale « Que devons-nous faire? » parut en 1884. Beaucoup des conceptions de l'auteur, devenues banales aujourd'hui, paraissaient neuves à ce moment. Combien de théoriciens et propagandistes ultérieurs lui en empruntèrent sans le dire?

Surpris de voir les paysans et ouvriers entièrement dépossédés de leurs moyens et instruments de travail, curieux de s'expliquer ce phénomène paradoxal, le propriétaire d'Isnaïa Poliana médita la question avec sa bonne foi habituelle et arriva à la seule conclusion honnête : les producteurs de la terre et de l'usine sont dépouillés de la matière et du fruit de leur labeur, au profit d'une minorité d'oisifs et de parasites, par le stratagème d'une entité : l'Etat. « Cette superstition... consiste à affirmer que l'homme n'a pas seulement des devoirs envers l'homme, mais qu'il en a de plus importants envers un être imaginaire. Pour la théologie, cet être imaginaire c'est Dieu ; pour la science politique, cet être imaginaire c'est l'Etat » (Que devons-nous faire? Stock, p. 807). Sous le fallacieux prétexte d'assurer l'ordre, la justice et la paix, en réalité pour maintenir une société inharmonique, fondée sur l'iniquité, déchirée de luttes intestines, l'Etat recourt aux vieilles armes du brigandage primitif : le mensonge et la violence. Cette pure abstraction a cependant des appétits formidables, exige des peuples réduits en esclavage le tribut de leur argent et de leur sang sous la forme des impôts et du service militaire.

C'est que les prêtres du culte politique entendent vivre dans l'opulence et satisfaire des besoins multipliés par l'oisiveté, génératrice de vices et turpitudes. « Un homme d'Etat vertueux est une contradiction aussi flagrante qu'une prostituée chaste, un ivrogne sobre, ou un brigand pacifique » (Guerre et Révolution, Casuelle, pp. 31 et 44). « Les gouvernants sont toujours les plus mauvais, les plus insignifiants, cruels, immoraux et par dessus tout les plus hypocrites des hommes. Et ce n'est point là le fait du hasard, mais bien une règle générale, la condition absolue de l'existence du gouvernement » (Guerre et Révolution, Casuelle, pp. 31 et 44). Tolstoï les connaissait bien, lui qui par sa situation familiale et sociale fut appelé à vivre longtemps dans l'intimité de la classe dirigeante russe. Il ne croyait pas davantage à leur compétence : « Les hommes faillibles ne peuvent pas devenir infaillibles par ce seul fait qu'ils se réunissent en une assemblée à laquelle ils donnent le nom de Sénat ou quelque'autre analogue » (Le Salut est en vous, pp. 205, 327). Les constitutions monarchiques, libérales ou démocratiques renforcent encore le despotisme d'antan par l'extrême dilution de la responsabilité et l'assurance d'une quasi impunité. « Dans l'ancien temps on accusait les tyrans des crimes commis ; tandis qu'aujourd'hui des forfaits impossibles sous les Nérons se commettent sans qu'on puisse en accuser personne » (Le Salut est en vous, pp. 205, 207).

Le parlementarisme moderne donne ainsi une apparence de légitimité aux fictions spoliatrices issues de la fourberie des oppresseurs coalisés. « L'esclavage contemporain est dû évidemment aux lois humaines sur la terre, sur les impôts, sur la propriété » (Les Rayons de l'aube, Stock, pp. 341, 357). « Les lois sont les règles instituées par les hommes qui dirigent la violence organisée » (Idem). « L'affranchissement des hommes n'est donc possible que par la destruction des gouvernements » (Idem). Mais, disent les défenseurs de l'Etat, si les gouvernements disparaissaient, la société serait bouleversée de fond en comble, détruite par le déchaînement des haines, des convoitises, des passions. « Le méchant dominerait le bon », affirment les tartufes de la politique et répète après eux la cohorte innombrable des naïfs. Or « ce ne sont pas les meilleurs mais les pires qui ont toujours été au pouvoir et qui y sont encore » (Le Salut est en vous, p. 255). Le renversement des institutions politiques et la suppression des lois avec tout l'appareil de leurs sanctions iniques et cruelles non seulement n'aggraveront pas le mal, mais le diminueront, puisqu'ils briseront entre les mains des méchants leurs armes les plus puissantes, le parlement et l'armée.

Sans conteste, une orthodoxie libertaire n'existe pas, ne peut pas exister. Cependant, au cours du XIXème siècle surtout, le classement de notions bien définies précisa un ensemble doctrinal appelé anarchisme. Les citations précédentes permettent d'y rattacher d'une manière catégorique la pensée tolstoïenne.

L'impuissance des gouvernements à faire régner l'ordre et la paix entre les individus comme entre les nations, la faillite de leur mission pour ainsi dire historique, l'énorme accumulation de leurs crimes et de leurs violences les condamnent sans appel, imposent la destruction des formes actuelles de la société établies sur et pour l'Etat. Un changement aussi radical dans l'organisation traditionnelle constitue une révolution. Le prophète des temps nouveaux l'annonça

prochaine, terrible, sans la souhaiter telle ni la maudire.

Dès 1893, il écrivait : « Est-ce que nous pouvons, nous, à la veille de la guerre sociale effrayante et meurtrière, auprès de laquelle, comme disent ceux qui la préparent, les horreurs de 93 seront des enfantillages, est-ce que nous pouvons parler du danger hypothétique inventé par les gouvernants pour maintenir et augmenter leurs arguments? Il est douteux que n'importe quelle révolution puisse être plus funeste pour la grande masse du peuple que l'ordre, ou plutôt le désordre actuel, avec ses victimes habituelles du travail surhumain, de la misère, de l'ivrognerie, de la débauche, et avec toutes les horreurs de la guerre prochaine qui engloutira en une année plus de victimes que toutes les révolutions du siècle présent » (Le Salut est en vous, Perrin, pp. 273 et 368).

Malgré sa conviction de la révolte nécessaire, malgré sa sympathie avouée pour les révolutionnaires, Tolstoï n'approuvait pas l'activité des partisans de la rébellion armée, blâmait leur méthode regardée par lui comme illogique, impuissante et nuisible. Le mal profond dont souffre l'humanité provient de la violence organisée, systématisée, gouvernementale. Il ne peut être combattu par une identique violence révolutionnaire. L'axiome marxiste, « la force accoucheuse des sociétés », s'applique à la marche historique des groupes sociaux jusqu'à ce jour et pendant l'ère ancienne et longue de la domination brutale, autocratique, constitutionnelle ou républicaine. Il est périmé, inadéquat, inopérant pour l'avènement d'une ère nouvelle et prochaine de délivrance individuelle, d'association volontaire, d'assistance fraternelle, d'organisation libertaire.

Sans aucun doute, une révolution politique n'apporterait aucun changement dans le régime d'oppression impitoyable. « Si les prédictions de Marx s'accomplissaient, il n'en résulterait qu'un déplacement du despotisme. Actuellement ce sont les capitalistes qui dominant, mais, alors viendrait le tour des ouvriers et de leurs représentants... Marx se trompe lorsqu'il suppose que les capitaux privés passeront au gouvernement, et que ce gouvernement, qui représentera le peuple, les passera aux ouvriers. Le gouvernement ne représente pas le peuple, il est composé la plupart du temps d'éléments qui diffèrent peu des capitalistes... Aussi le gouvernement n'abandonnera-t-il jamais les capitaux aux ouvriers. Que le gouvernement prétende représenter le peuple, c'est une fiction, une imposture » (Journal intime des quinze dernières années de sa vie. Ed. Agence générale de librairie, pp. 277 et ss.). Les enseignements donnés par la révolution et l'Etat bolcheviste offrent à chacun la possibilité de décider qui, de Marx ou de Tolstoï avait raison.

Pas davantage, une révolution économique ne procurerait au prolétariat sa libération même par la suppression du patronat et du salariat. Les modes présents de la fabrication industrielle emprisonnent les ouvriers dans les usines, les rivent à la machine, les condamnent à la production intensive. Et cela continuerait après le triomphe de la « doctrine socialiste, qui considère la multiplication des besoins comme un indice de civilisation » (Conseils aux dirigés, Casuelle, pp. 6, 11, 13). En décrétant bienfaisante la fameuse « loi de la division du travail », l'économie politique officielle et aussi la dissidente consacrent l'incapacité de l'homme à se

suffire par son propre labeur, suppriment l'artisan, enchaînent les esclaves volontaires ou inconscients du même métier à la barre commune de la grande manufacture. Or, « seul l'affranchissement de la terre peut améliorer le sort des ouvriers... (Conseils aux dirigés, Casuelle, pp. 6, 11, 13) et la possibilité de vivre sur la terre, de s'en nourrir par son travail, a été et restera toujours une des principales conditions de la vie indépendante et heureuse » (Idem). « L'affranchissement, le peuple russe ne peut l'atteindre que par l'abolition de la propriété foncière et par la reconnaissance de la terre comme bien national » (Le Grand Crime, Casuelle, pp. 44, 196).

Devant l'inanité du socialisme marxiste, il ne reste plus au chercheur affamé de vérité qu'à scruter la doctrine anarchiste pour en déterminer la valeur pratique.

En principe, Tolstoï se trouve en communauté d'idées avec Godwin, Proudhon, Bakounine, Kropotkine, Tucker et Stirner : « Tous les anarchistes, comme on nomme les propagateurs de cette doctrine, s'accordent pour répondre à la première question : pour détruire réellement l'autorité, il ne faut point recourir à la force, mais reconnaître tout d'abord son caractère inutile et nocif. A la deuxième question :- comment pourrait-on organiser une société sans gouvernement? - les anarchistes répondent diversement » (Le Grand Crime, Casuelle, pp. 44, 196). Les uns font appel à la raison, à un idéalisme supérieur ; croient, après la disparition de l'Etat établi par l'usurpation et maintenu par le mensonge, au triomphe de la vérité et des notions du bien commun, de la justice, du progrès. Les autres, nourris de conceptions matérialistes, laissent à l'intérêt individuel, délivré des contraintes extérieures, le soin de s'épanouir harmonieusement et de s'unir à d'autres suivant certaines affinités, pour fonder des groupements où le bonheur de tous serait fait du bonheur de chacun.

Tolstoï se croyait moins naïf et n'attribuait pas à des entités imaginaires le pouvoir de maintenir parmi les peuples la paix et la félicité sans l'intermédiaire d'une règle précise, inéluctable. « Tous les théoriciens anarchistes, hommes érudits et intelligents, depuis Bakounine et Proudhon jusqu'à Reclus, Max Stirner et Kropotkine, démontrent irréfutablement l'illogisme et la nocivité de l'Etat ; et cependant, dès qu'ils se mettent à parler de l'organisation sociale en dehors des lois humaines qu'ils nient, ils tombent dans le vague, la loquacité, l'éloquence, se lancent dans les conjectures les plus fantaisistes. Cela provient de ce que tous ces théoriciens anarchistes méconnaissent la loi divine commune à tous les hommes, puisqu'en dehors de la soumission à une seule et même loi, humaine ou divine, aucune société ne saurait exister. Il n'est possible de se libérer de la loi humaine que sous condition de la reconnaissance de la loi divine commune à tous » (La révolution. russe, Casuelle, 1907, pp. 89, 90).

Mais dans l'hypothèse où ce « Dieu » n'oserait pas une entité imaginaire dans le genre du « bien public », de la « justice », de « l'intérêt général », nous savons comment son apôtre lui refusait toute méchanceté ; lui déniait l'esprit de vengeance ; lui attribuait la suprême indulgence, qui interdit les jugements, les condamnations, les obligations, les sanctions et ne promulgue aucune loi,

puisqu'une loi est par définition une violence. Par mégarde peut-être, en recréant Dieu à son image, Tolstoï le dépouilla de l'autorité, en fit un pur libertaire. Lui-même, à son corps défendant et à l'instar de Christ, de Bakounine, d'Elisée Reclus, de Kropotkine, fut un pauvre homme, un simple anarchiste.

Partisan de la révolte, convaincu de la nécessité et de l'imminence d'une révolution, comment Tolstoï remplit-il la mission pour laquelle il se sentait désigné?

Tout d'abord par la propagande acharnée contre l'emploi de la force matérielle envers l'adversaire, la diffusion verbale et écrite de la thèse de la non-résistance au mal : « Au lieu de comprendre qu'il est dit : ne t'oppose pas au mal ou à la violence par le mal ou la violence ; on comprend (et je crois même à dessein) : ne t'oppose pas au mal, c'est-à-dire sois-y indifférent. Or, lutter contre le mal est le seul but extérieur du christianisme, et le commandement sur la non-résistance au mal par le mal est donné comme le moyen le plus efficace de le combattre avec succès » (Conseils aux dirigés, Casuelle, p. 118). « C'est pourquoi, autant pour garantir plus sûrement la vie, la propriété, la liberté et le bonheur des hommes... nous acceptons de tout cœur le principe fondamental de la non-résistance » (Le Salut est en vous, Perrin, p. 8). Car « la pire des pertes c'est celle de vies humaines, douloureuse, inutile, irréparable » (Guerre et révolution, Casuelle, pp. 84, 92). Pourquoi vouloir réaliser l'idéal du bonheur humain par le meurtre? « La grande Révolution française a été l'enfant terrible qui, au milieu de l'enthousiasme de tout un peuple, devant la proclamation des grandes vérités révélées et devant l'impuissance de la violence, a exprimé, sous une forme candide, toute l'ineptie de la contradiction dans laquelle se débattait alors et se débat encore l'humanité : liberté, égalité, fraternité, ou la mort » (Guerre ou révolution, Casuelle, pp. 84, 92).

La façon la plus simple, la plus facile, la plus efficace d'anéantir le despotisme et l'Etat réside dans la non-participation à son fonctionnement. « Tout gouvernement sait comment, avec quoi se défendre contre les révolutionnaires ; aussi ne craint-il pas ses ennemis extérieurs. Mais que peut-il faire contre les hommes qui démontrent l'inutilité et même la nocivité de toute autorité, qui ne combattent pas le gouvernement, mais simplement l'ignorent, peuvent s'en passer et, par conséquent, refusent d'y participer » (Le Salut est en vous, Perrin, p. 224). Les véritables destructeurs de la tyrannie monarchique ou parlementaire seront ceux qui refuseront l'impôt et le service militaire, ne voteront pas, ne prêteront pas serment, n'iront pas en justice, Tolstoï fut officier d'artillerie, juge de paix, mais à cinquante-cinq ans, après sa conversion, refuse d'être juré. Sa femme paie les impôts à sa place.

Il serait vain de songer à bâtir un nouvel édifice social avant la transformation de la vie morale et matérielle de chacun, sans renoncer individuellement aux vanités de la gloire et aux privilèges de la fortune. Qui prétend renouveler la face du monde doit commencer par réformer sa propre existence. Eternel précurseur, Rousseau fournit à son disciple russe le modèle d'une révolution domestique. Cet ancien apprenti graveur, au début de ses succès littéraires, sur le point d'être présenté au Roy de France et d'en recevoir une pension, fuit la Cour,

vend ses habits brodés, choisit pour compagne une humble et ignorante servante d'auberge, prend le métier de copiste de musique, vit et meurt dans une médiocrité dédorée. Parti de plus haut, le boyard moscovite n'alla pas si loin. Cependant, tandis que le fier républicain genevois fréquentait exclusivement les palais des grands, l'anarchiste d'Isnaïa, vêtu en moujik, partageait la peine des paysans, labourait, moissonnait, fauchait et fanait en leur compagnie. Il voyait dans le travail manuel et le retour à la terre deux conditions indispensables de la rénovation humaine.

« Tout ce que je viens de dire peut être ramené à cette vérité simple, indiscutable et accessible à tous : pour que la bonne vie se généralise, il faut que les hommes soient bons. Quant au moyen de réaliser ce but, il n'en est qu'un : c'est que chacun de nous s'efforce à être bon » (Le Grand Crime, Casuelle, p. 225).

L'amour et la bonté : la théorie et la pratique de l'enseignement tolstoïen. Aimer même son ennemi, c'est-à-dire ne pas avoir d'ennemis, ne se connaître que des frères : heureux ou malheureux, sages ou égarés, ignorants ou éclairés. Etre bon, c'est-à-dire faire aux autres ce que vous voudriez qu'ils vous fissent, partager leurs joies, soulager leurs peines, les aider et les secourir.

Les écrits de Tolstoï respirent la bonté, l'amour, cette solidarité profonde qui unit les hommes sous les divergences apparentes. Son activité pédagogique en est imprégnée, et les documents publiés (Sur l'Instruction du Peuple et Articles pédagogiques, Tomes XIII et XIV des Œuvres complètes, Stock) sur l'école d'Isnaïa-Po

instruire les jeunes, il faut les connaître, les laisser libres et surtout les aimer. Et l'instituteur improvisé appliquait la bonne méthode puisque durant la classe, les élèves s'accrochaient au dossier de sa chaise et, pendant les promenades, se disputaient sa main.

L'étude de la vie et de l'œuvre de Tolstoï laisse à celui qui l'entreprend un sentiment émouvant : celui d'avoir rencontré et aimé un grand écrivain, un puissant analyste, un apôtre inspiré, un sincère anarchiste, un homme.

- F. ELOSU

Accueil

TOTEM, TOTÉMISME n. m.

Ce mot quelque peu barbare est, de nos jours, presque tombé en désuétude. Il n'éveille, en nous, que de très vagues idées et de vieilles images. Le visiteur d'une Exposition Coloniale jette, en passant, un regard amusé sur des poteaux naïvement sculptés où les têtes grimaçantes se superposent à des pyramides d'animaux. D'une polychromie brutale, ils se dressent, plantés de travers dans l'herbe, devant les portes des cases. Sait-on que ce sont là les emblèmes de la plus vieille religion que l'humanité ait conçue et pratiquée?

Le grand sociologue Freud a publié récemment une étude (Totem und Tabu) où il traite avec l'autorité qu'on lui reconnaît de la question du « Totémisme ».

Depuis quelque temps, en effet, les démopsychologues s'occupent beaucoup des origines du Totémisme. Il faut d'abord le définir.

Le Totémisme est une institution religieuse adoptée par les peuplades sauvages ou à demi sauvages de l'Australie, de la Polynésie et de l'Amérique du Nord, sans compter l'Inde et l'Afrique. Le mot « Totem » a été rapporté par Longsin en 1791, qui le trouva chez les Peaux-Rouges. Pourquoi les savants, aujourd'hui, s'intéressent-ils tant aux institutions sauvages du Totem? C'est assurément parce qu'ils espèrent en tirer profit pour l'étude de l'essence et de l'histoire de l'esprit humain. Mais voyons.

Les tribus des sauvages se divisent en clans dont chacun est nommé par son « Totem », qui est généralement un animal, comme l'éléphant, l'hippopotame, rarement par une force de la nature, comme l'eau, la pluie, le vent, etc...

Le Totem est considéré comme le progéniteur et le génie tutélaire de tous les hommes du clan ; c'est lui qui transmet les oracles. Quiconque tue ou détruit un Totem, ou mange de sa chair, reçoit une punition, mais automatiquement.

Mais, de temps en temps, dans certaines fêtes, les hommes du clan se livrent à des danses qui imitent les mouvements caractéristiques du Totem. Ces fêtes se terminent par l'immolation du Totem, dont tous les membres du clan mangent crus la chair, le sang et les os. Le crime collectif est ensuite réparé par des regrets et des pleurs publics. A ce deuil collectif succède une période de joie effrénée et d'orgies pendant laquelle tous les individus se croient sanctifiés par l'ingestion même de la chair du Totem, et autorisés à se permettre toute licence et à satisfaire tous leurs instincts.

Puis la vie reprend, normale, les instincts des sauvages étant contenus par

l'habitude et par une discipline parfois sévère.

Le nouveau Totem redevient sacré : défense de le tuer ; défense aussi aux hommes du clan d'épouser une femme du même clan, car hommes et femmes se considèrent comme les enfants du Totem et comme ayant entre eux une parenté étroite qui défend le mariage et ordonne l'exogamie. L'homme qui transgresse cette loi est poursuivi et tué impitoyablement ; la femme, considérée comme incestueuse, est frappée à coups de pointe jusqu'à la mort.

La paternité du Totem est prise très au sérieux et ne permet pas l'inceste. Un homme du clan qui a pour Totem le « kangourou » épouse, par exemple, une femme du clan de Totem « hémou » ; elle a des fils qui sont tous « hémou », selon la loi « totémique » : aucun de ces fils ne pourra épouser une femme « hémou ». Celui qui a commis un inceste est puni par les hommes du clan. Celui auquel il arrive de tuer un Totem l'est automatiquement - nous l'avons dit - par une force mystérieuse emprisonnée en lui, car le Totem est « tabou », mot purement polynésien qui rappelle le mot « sucer » des Romains, le mot « aghios » des Grecs, le mot « kadosh » des Juifs.

Sans aller plus loin, retenons que le tabou (voir ce mot) représente l'interdiction d'un acte que chacun serait bien tenté d'accomplir. Mais une défense n'est pas absolument inviolable. Une courageuse rébellion peut vaincre la puissance du tabou ; alors, celui qui réussit devient « tabou » lui-même, c'est-à-dire sacré en lui-même et dangereux pour les autres. Et la pénitence que subit celui qui a violé une prescription tabouique est, on ne renonciera à un bien ou une renonciera à une liberté, le tabou étant en somme une fonction. Mais c'est aussi la perception intérieure d'une condamnation pour la satisfaction d'un désir que, seul, et sans l'intervention des forces extérieures provenant de l'autorité de prêtres ou de chefs, on serait incapable de réprimer.

Mais on est loin d'être d'accord sur la complète signification du « totémisme ». Pour quelques-uns, l'institution totémique aurait été une espèce de société coopérative magique (la Cooperative magie, de Fraser) de production et de consommation. Tout clan, en ménageant son propre tabou, se serait donné la charge, en face d'un autre clan, de pourvoir à une large production d'un aliment déterminé. D'autres ont vu, dans l'animal « Totem », une des métamorphoses de l'âme humaine, etc...

Quant au tabou, c'est de toute évidence, une défense que, sans s'en rendre compte, se fait l'individu à lui-même, alors qu'il formule un désir. Ce conflit entre ces deux oppositions conférerait aux personnes et aux objets tabouiques ce caractère double, démoniaque qui, malgré la menace d'une peine, induit l'homme en tentation. De là naît inévitablement le sentiment de la faute dont la punition est constituée par le regret, le remords, le désespoir. C'est, clairement, le sentiment de la conscience naissante.

Freud, dans l'ouvrage que nous avons cité, donne une interprétation psychanalytique de l'institution totémique. Il se base sur la fable d'Œdipe dont il voit le crime réprouvé par les premiers sauvages ; il voit une concordance entre la

mésaventure d'Œdipe et les deux préceptes tabouiques : ne pas tuer le Totem, père naturel du clan, et ne pas s'accoupler avec des femmes de même parenté,

Le totémisme est donc une étape dans la marche de la civilisation. Il faut y voir une institution sociale destinée à empêcher chez les sauvages, héritiers immédiats des peuples primitifs, la répétition du crime contre le père, la répétition du double aime d'Œdipe.

L'animal « Totem » est le père et le despote du clan, Freud continue à plonger son regard plus avant chez les hommes « prétotémiques », dans les ténèbres d'une époque, déjà vaguement explorée par Darwin, antérieure aux dieux et aux héros. Il serait périlleux de l'y suivre.

- J.-A. MAY

Accueil

TRADITION n. f. (du latin *traditio*, action de transmettre)

Idées, croyances, sentiments, façons d'agir et de se comporter peuvent se transmettre d'un individu à l'autre, comme aussi de génération en génération. La parole, l'écriture, l'art sous toutes ses formes, l'instruction et l'éducation, la contrainte exercée sur leurs membres par les collectivités, l'imitation inconsciente ou volontaire contribuent à cette transmission qui, bien comprise, permettrait à l'espèce humaine d'accroître indéfiniment ses richesses intellectuelles et son savoir-faire. Nul progrès ne serait possible, si chaque inventeur ne bénéficiait des découvertes faites par ses prédécesseurs, si chaque génération ne recevait un bagage déjà lourd des générations précédentes. Grâce à la tradition, « l'humanité peut être considérée comme un seul homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement ».

Mais cette mémoire collective est dépourvue du pouvoir créateur qui permet à notre espèce de dépasser sans cesse le présent ; elle se borne, comme la mémoire individuelle, d'enregistrer des faits ou des attitudes, sans intervenir pour les modifier. Si elle consacre les conquêtes de l'esprit, en le dispensant de recommencer constamment les mêmes opérations ou les mêmes actes, elle n'est pas le primitif artisan de ces conquêtes. Sans le contrepoids d'une volonté hardie et d'un continuel besoin de nouveauté, elle immobiliserait les peuples comme les individus dans une routine rapidement mortelle. Fort utile, indispensable même à titre de servante, elle sombre dans un automatisme irréfléchi, dans une banalité stupide et machinale, dès qu'elle règne en maîtresse. Essentiellement conservatrice par nature, la tradition vaut seulement comme tremplin pour des envols plus audacieux. Sous peine d'entraver fâcheusement la marche en avant de l'humanité, elle ne doit en aucune manière abolir l'esprit d'initiative et le goût de l'effort.

En aucun cas, la tradition ne saurait donc être érigée en suprême règle du savoir ou de l'action, ainsi que le prétendent de trop nombreux contemporains. Dépourvue des incomparables mérites, des mystérieuses vertus que lui accordent de pseudo-philosophes et des écrivains charlatans, elle a besoin d'être soumise au contrôle de l'expérience et de la raison. Une erreur ne se transforme point en vérité du fait qu'elle a cours depuis très longtemps ; une institution injuste, un préjugé inhumain ne cessent pas d'être condamnables en devenant millénaires. La valeur intrinsèque d'un acte ou d'une idée reste indépendante et de son lieu d'origine et de la date de naissance. Certaines pratiques barbares, en honneur chez les sauvages, remontent probablement à l'époque préhistorique ; et les plus cruelles habitudes des Hindous et des Chinois sont bien antérieures à l'ère chrétienne. Elles n'en sont pas moins absurdes et dangereuses, la répétition ne pouvant suffire à légitimer un acte

inique en soi ou déraisonnable.

Les apologistes des anciennes coutumes, les thuriféraires patentés du bon vieux temps se bornent d'ailleurs, dans l'ensemble, à prôner la Tradition, avec la stupide ingénuité du dévot qui adore sans chercher à comprendre. A tout propos et hors de propos, ils répètent ce grand mot sonore dont ils seraient incapables de préciser la vraie signification. Quelques penseurs, s'appuyant sur les chimères de la théologie, ont voulu en faire le canal essentiel d'une primitive et divine révélation ; en parlant du traditionalisme, nous noterons l'échec complet de leur tentative. Du point de vue rationnel et scientifique, la tradition n'est qu'un instrument trop souvent infidèle qui permet à la pensée réfléchie de fixer, dans la mémoire collective d'un groupe, les résultats de ses investigations. En faire une divinité dont les oracles infaillibles tranchent toutes les difficultés, c'est méconnaître complètement et sa vraie nature et les étroites limites de ses possibilités.

Chez les catholiques, la tradition joue un rôle de premier ordre. Papes et conciles l'invoquent à l'appui de leurs dires, quand ils ne trouvent rien dans la Bible qui légitime leurs élucubrations. Elle renferme le dépôt de la révélation au même titre que les Livres Saints, assurent les théologiens de Rome. L'Évangile ne contient pas une phrase permettant de justifier la croyance à la virginité de Marie, à sa conception immaculée, à l'existence du purgatoire et à beaucoup d'autres dogmes ; mais une tradition remontant jusqu'aux apôtres servirait de base, paraît-il, à ces pieuses affirmations de la foi catholique. Et comme des érudits déclarent, avec preuves à l'appui, que les premiers chrétiens ignoraient totalement la plupart de ces dogmes, on parle d'une tradition purement orale, n'ayant laissé aucune trace écrite durant de très longs siècles. Moyen peu honnête mais fort commode d'esquiver les innombrables objections faites par les historiens sérieux. Avec une tradition aussi fuyante, aussi instable, le pape a beau jeu pour décréter n'importe quel dogme pouvant favoriser son prestige ou ses finances. Aux formules d'autorité le protestantisme a préféré le principe du libre examen et c'est aux seuls textes inspirés qu'il demande de nourrir sa foi.

Dans maintes loges, la tradition maçonnique est aussi l'objet d'un respect superstitieux. Cette tradition n'implique d'ailleurs aucune continuité au point de vue soit politique, soit anticlérical, soit philosophique. En France, la franc-maçonnerie s'est ralliée successivement à Napoléon Ier, à Louis XVIII et à Charles X, à Louis-Philippe, à la République de 1848, au second Empire, à la troisième République pendant le seul XIX^{ème} siècle. Son anticléricalisme ne date que des derniers lustres de ce même XIX^{ème} siècle ; il lui valut, à bon droit, de profondes sympathies de la part des esprits indépendants ; ce fut, pour cette association, une période glorieuse. Mais cet anticléricalisme disparut dès 1914 ; il faut la mauvaise foi des théologiens catholiques pour ne pas reconnaître que la franc-maçonnerie est aujourd'hui l'alliée des religions plus que leur ennemie. Joseph de Maistre, qui fut un haut dignitaire de la franc-maçonnerie au début du XIX^{ème} siècle, aurait sa place toute marquée dans certaines loges du XX^{ème}. Au point de vue philosophique, nous constatons de même de perpétuelles variations ; une vague religiosité, un spiritualisme assez imprécis, voilà ce que l'on retrouve le plus habituellement. Par contre, la tradition

maçonnique transmet avec un soin jaloux les rites et les symboles qui intriguèrent si longtemps les profanes. Dans un groupement ne disposant ni d'un plan d'ensemble, ni d'un credo uniforme, formules et signes traditionnels ont, en effet, l'avantage d'assurer une certaine continuité.

Aussi bien à gauche qu'à droite, les aigrefins de la politique invoquent très volontiers la tradition. Nos radicaux parlent des jacobins et de 1793 ; ces avortons pourris, ces courtiers marrons du parlementarisme se donnent des allures de Conventionnels, afin de mieux tromper les gogos. Mais leur énergie ne s'exerce que contre les travailleurs ; à l'égard des banquiers, des généraux réactionnaires, des cléricaux influents, ils sont d'une platitude qui écœurerait un Robespierre. Ce ne sont pas des jacobins, ce sont des comédiens, et de mauvais comédiens seulement. Quant à la tradition royaliste, invoquée chaque jour par l'Action Française, elle inspire un insurmontable dégoût à quiconque étudie avec impartialité l'histoire des Capétiens. Des lubriques sanguinaires, des crétins orgueilleux, de véritables monstres au point de vue moral et humain, voilà ce que furent généralement les anciens rois. Et leurs modernes rejetons, héritiers des tares ancestrales, sont la proie d'instincts sadiques. Sous des habits rutilants ils cachent un corps usé par de précoces débauches, ou miné par les maladies que leur léguaient de glorieux ancêtres. Aujourd'hui comme autrefois, la plupart des trônes sont occupés par de vrais fumiers ambulants. Ne soyons pas surpris qu'une tradition de ce genre soulève l'enthousiasme de Maurras et de Léon Daudet.

Pour comprendre à quels méfaits conduit le culte de la tradition, rappelons, en terminant, l'exemple de l'ancienne Chine. Totalement subordonné au sentiment de solidarité qui le rattachait à sa famille et à ses ancêtres, le Chinois rejetait comme sacrilèges toute innovation et tout progrès. Télégraphe, chemin de fer, etc... n'étaient que des inventions diaboliques puisque ses aïeux ne les connaissaient pas. La routine régnait sans contrepoids dans le Céleste Empire. Or, ces belles maximes ont valu au peuple chinois des malheurs et des souffrances qui le font plaindre par le reste du globe. Mais ceux qui prônent, chez nous, les bienfaits de la tradition oublient toujours de nous parler de la Chine.

- L. BARBEDETTE

Accueil

TRADITIONALISME

Ceux qui prônent la tradition manquent habituellement d'esprit critique et s'abstiennent de fournir un exposé philosophique et cohérent de leurs idées. Les arguments qu'ils invoquent sont d'ordre historique ou sentimental ; de préférence, ils se cantonnent même dans le domaine des dissertations littéraires ou des récits de pure imagination. Néanmoins, un petit nombre de penseurs, plus soucieux de servir les classes possédantes que la vérité, ont cherché à donner une base solide au culte de la tradition. Comme ils ne pouvaient justifier leur système par l'expérience ou la raison, ils ont eu recours à une métaphysique mêlée de théologie, qui, parfois, confine à la pure et simple divagation. D'où le traditionalisme, doctrine implicitement contenue déjà dans les écrits de Joseph de Maistre, et dont le vicomte de Bonald donna l'exposé le plus méthodique et le plus complet.

Joseph de Maistre fut un écrivain vigoureux, mais un très piètre philosophe. Ce théocrate enragé prétend que « nulle langue n'a pu être inventée ni par un homme, qui n'aurait pu se faire obéir, ni par plusieurs qui n'auraient pu s'entendre ». Aussi rabaisse-t-il la raison au profit de la théologie. Son système, s'il est permis d'appeler ainsi l'ensemble des thèses qu'il développe avec le plus de prédilection, n'a rien d'original ; il pousse seulement à l'exagération quelques idées chères à tous les catholiques orthodoxes. L'homme, affirme-t-il, mérite les malheurs qui l'accablent car il est coupable. Adam et Eve ayant désobéi à Dieu, leurs descendants ont hérité d'une nature foncièrement mauvaise et corrompue : d'où la nécessité de châtiments impitoyables ; d'où l'obligation de répandre à flots le sang humain. Et Joseph de Maistre fait l'apologie de la guerre, du bourreau, des grandes catastrophes qui terrifient les peuples, de toutes les tortures infligées à l'individu par la nature ou la société. Absolutiste féroce, il veut les sujets prosternés devant leur souverain ; aussi parle-t-il avec horreur de la Révolution française. Fervent catholique, bien que franc-maçon, il a fait, en termes invraisemblables, l'éloge de l'Inquisition et des Papes, que l'on doit considérer comme infaillibles. En un mot, il s'est fait le champion de la tradition catholique dans ce qu'elle a de plus absurde et de plus inhumain.

Moins éloquent que Joseph de Maistre, le vicomte de Bonald est plus méthodique. C'est dans l'origine surnaturelle de la parole qu'il cherche le fait primitif capable de servir de base aux vérités métaphysiques. Selon lui, l'invention du langage est au-dessus des forces humaines ; elle supposerait, en effet, une intelligence très développée, et ce développement de l'esprit n'est, lui-même, possible que grâce à la parole : « Il est nécessaire, écrit-il, d'avoir l'expression de la pensée pour penser, car l'homme pense sa parole avant de parler sa pensée ». Sans

la parole, l'idée ne pourrait pas même être conçue : « Notre entendement est ce lieu obscur où nous n'apercevons aucune idée, pas même celle de notre propre intelligence, jusqu'à ce que la parole humaine, dont on peut dire aussi, comme de la parole divine, qu'elle éclaire tout homme venant en ce monde, pénétrant jusqu'à notre esprit par le sens de l'ouïe, porte la lumière au sein des ténèbres et donne à chaque idée, pour ainsi dire, la forme et la couleur qui la rendent perceptible pour les yeux de l'esprit ». En conséquence, le langage suppose une révélation primitive, un commerce direct du créateur avec sa créature ; c'est un don de dieu. Et, par son intermédiaire, les générations successives reçoivent les idées métaphysiques, morales, sociales, qui permettent aux collectivités de subsister : « Nous les retrouvons toutes et naturellement dans la société à laquelle nous appartenons et qui nous en transmet la connaissance en nous communiquant la langue qu'elle parle ». Ainsi l'homme, radicalement incapable d'inventer quoi que ce soit, se borne à dissocier et à combiner les idées qui lui sont transmises grâce à une tradition remontant jusqu'à ses premiers pères. Ce système théologico-métaphysique permit à l'auteur de légitimer le despotisme dans l'ordre politique et l'intolérance en matière de religion. Il suscita de vifs enthousiasmes sous la Restauration ; depuis longtemps son influence est nulle au point de vue religieux, même dans les milieux catholiques.

Le traditionalisme a trouvé d'autres défenseurs, dont les conceptions diffèrent beaucoup de celles que professait de Bonald. Citons l'abbé Bautain, Bonnetty, le père Ventura. Bautain déclare la raison impuissante à découvrir la vérité. Il s'efforce de le prouver par l'histoire des systèmes philosophiques et refuse en outre d'admettre que les premiers principes nous sont transmis par l'intermédiaire du langage. « Tout ce qui est humain, écrit-il, est contestable, variable, incertain ». C'est à la révélation chrétienne, à la foi (d'où le nom de fidéisme donné à ce système), qu'il faut s'adresser d'abord ; la raison n'interviendra utilement que plus tard : « La parole sacrée doit fournir au vrai philosophe les principes, les vérités fondamentales de la sagesse et de la science ; mais c'est à lui qu'il appartient de développer ces principes, de mettre ces vérités en lumière ; en d'autres termes, de les démontrer par l'expérience, en les appliquant aux faits de l'homme et de la nature, donnant ainsi à l'intelligence l'évidence de ce qu'elle avait d'abord admis de confiance ou cru obscurément ». S'appuyant de la sorte sur la Bible, Bautain distinguera l'esprit psychique et l'esprit physique de la nature, qui s'associent tous deux pour donner l'esprit du monde. Chez l'homme, il découvrira aussi un esprit physique et un esprit intelligent qui, en s'unissant, donneront un esprit intermédiaire, la raison. Les auteurs ecclésiastiques eux-mêmes déclarent son système extravagant. Bonnetty et le père Ventura ont des idées fort proches de celles de Bautain concernant le rôle de la révélation, mais n'admettent ni sa métaphysique, ni sa psychologie. Dans son Essai sur l'Indifférence, Lamennais se rapproche du traditionalisme par sa théorie du sens commun. La raison individuelle est radicalement incapable, assure-t-il, de découvrir la vérité ; elle ne peut s'élever qu'à une certitude de fait, purement instinctive. Mais la raison collective et le consentement universel du genre humain, qui est sa manifestation essentielle, nous mettent en possession des vérités dont notre esprit a besoin. Dans la tradition

catholique nous trouvons la forme la plus pure de ce sens commun, de cette raison générale qui, hors de l'Eglise romaine, est corrompue ou déformée par des erreurs et des préjugés sans nombre. Après sa condamnation par le pape et sa rupture avec Rome, Lamennais modifiera profondément ses conceptions. Dans son *Essai d'une Philosophie*, où il expose un panthéisme hétérodoxe, il réhabilite la raison personnelle et néglige la tradition ainsi que l'autorité.

Solennellement condamné en 1870 par le Concile du Vatican, le traditionalisme philosophique n'est plus enseigné dans aucune école catholique. Mais il existe toujours un traditionalisme politique qui compte de nombreux partisans. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les doctrines professées par les écrivains d'Action Française, et plus spécialement par Charles Maurras, son principal théoricien. Ce dernier, qui se proclame un cléricale athée, reprend les arguments de Joseph de Maistre et du vicomte de Bonald, mais il les sécularise et leur donne une teinte moderne. Les hommes ne peuvent faire la loi, disait de Bonald, puisqu'elle doit réprimer leurs passions ; autant vouloir « que la digue naisse du torrent ». Ch. Maurras affirme, dans un langage un peu différent, que chaque individu étant disposé à sacrifier l'intérêt général de la nation à son intérêt personnel, c'est un non-sens de vouloir fonder l'autorité sur le consentement du peuple. Dans la conscience d'un roi, au contraire, l'intérêt dynastique se confond avec l'intérêt personnel ; d'où une affinité naturelle entre le bien public et l'hérédité du pouvoir. Touchant la nécessité d'une hiérarchie sociale inégalitaire, de Bonald invoquait l'existence de lois fondamentales qui découlent de l'immuable volonté du créateur : « Les hommes, êtres semblables, mais non égaux de volonté et d'action, sont tous, par le fait seul de cette similitude et de crue inégalité, dans un système ou un ordre nécessaire de volontés et d'actions appelé société ; car, si l'on suppose égalité de volonté et d'action dans les êtres, il n'y aura plus société ». Ch. Maurras critique de même la notion d'égalité, mais au nom de l'hérédité, de la différenciation des éléments sociaux, et de la concurrence qui fait triompher les plus aptes : « Il faudrait nous conduire autrement si notre univers était construit d'autre sorte et si l'on pouvait y obtenir des progrès d'une autre façon. Mais tel est l'ordre... Contredire ou discuter l'ordre est perdre son temps ». D'une façon générale, d'ailleurs, les néo-monarchistes font étalage d'une pseudoscience qui n'est qu'un tissu d'erreurs et de fantaisies. « La solution monarchiste, dira Paul Bourget, est la seule qui soit conforme aux enseignements les plus récents de la science ». Et, dans plusieurs romans, ce fossile émettra la prétention d'apporter des preuves scientifiques de cette mensongère affirmation. Ajoutons qu'à l'instar de Joseph de Maistre, bien que pour d'autres motifs, Ch. Maurras est sans pitié pour l'humanité souffrante. Il condamne la bienfaisance et la miséricorde. « Cette pitié dénaturée, écrit-il, a dégradé l'Amour. Il s'est nommé la Charité : chacun s'est cru digne de lui. Les sots, les faibles, les infirmes ont reçu sa rosée. De nuit en nuit s'est étendue la semence de ce fléau ». Parfois même il semble regretter la disparition de l'esclavage. N'en soyons pas surpris, car « la seule vraie vertu, qui est la force » résume toute sa morale. Pourtant, pas plus sous sa forme pseudo-scientifique que sous sa forme théologique, le traditionalisme ne peut être pris au sérieux. Il repose sur ces vieilles sornettes que sont les notions d'Autorité, de Gouvernement, d'Intérêt National, de Tradition. Il se

ramène à un jeu idéologique, que la science positive ne confirme en aucune manière. Pour se laisser prendre aux divagations d'un Maurras, il faut n'avoir qu'un cerveau très peu apte à la réflexion.

- L. BARBEDETTE

Accueil

TRANSITOIRE (PERIODE)

Si une révolution prolétarienne insurrectionnelle avait lieu, aujourd'hui même, dans nos pays, et que toutes les autorités constituées fussent, par elle, anéanties, deviendrait-il pratiquement possible, par ce seul fait, d'instaurer sans délai, sur les ruines de l'ordre ancien, une organisation sociale communiste-anarchiste, c'est-à-dire une organisation viable, n'ayant recours, pour se maintenir, à aucune forme de contrainte - police, armée, gouvernement, ou autre - et dans laquelle, la propriété ayant été abolie, la consommation serait libre et gratuite, la production assurée, sans rémunération aucune, par le simple jeu des libres initiatives?

Répondre, sans ambiguïté ni réticences, par l'affirmative, c'est se prononcer nettement pour le communisme anarchiste révolutionnaire. Prétendre que les circonstances de la vie sociale actuelle, au triple point de vue des ressources économiques, de l'éducation des masses, et de l'état des mœurs, sont tellement peu en rapport avec les conditions, matérielles et morales, indispensables à un essai de ce genre, que l'on n'en saurait attendre d'autre résultat qu'un désordre inouï, rapidement suivi d'une répression sanglante, c'est reconnaître, en conformité des thèses socialistes communistes, qu'entre la phase insurrectionnelle, destructive, de la Révolution, et l'accomplissement intégral de son programme, il pourra être nécessaire de faire face aux exigences d'une « période transitoire », réglementée, dirigée, comportant des sanctions et des institutions de défense, pour la sauvegarde et l'extension des conquêtes révolutionnaires, en l'attente du jour où l'universalisation d'une vie sociale communiste, et le développement des consciences individuelles, ainsi que des habitudes collectives, auront rendu inutiles ces mesures.

La question est d'importance capitale. Au point de vue de la doctrine révolutionnaire, dans ses applications immédiates et pratiques, en elle réside la principale frontière qui sépare, dans le mouvement d'émancipation du prolétariat, les éléments anarchistes communistes des éléments socialistes, considérés dans leur ensemble, sans distinction de partis. Elle s'impose à l'attention de tous ceux qui, à un titre quelconque, ne se désintéressent ni de l'avenir social, ni même de ce que pourraient nous réserver, d'un instant à l'autre, désirés ou non, des événements décisifs. En effet, si de tels événements devaient, dans un temps prochain, se produire sans que, à défaut d'une solution unique, un accord fût intervenu, sur ce point, entre les diverses fractions révolutionnaires, les conséquences d'une pareille division pourraient être de la plus haute gravité, en causant, dès le début, au sein des forces insurrectionnelles, des compétitions sanglantes, pour le plus grand profit de l'ennemi commun.

Pour qu'une insurrection fût de nature à faire « table rase » du passé, et organiser, d'emblée, sans contrainte aucune, une société communiste anarchiste, il faudrait de toute nécessité : 1° Que le mouvement révolutionnaire n'eût pas été seulement national, mais mondial ; 2° Que dès la fin de l'insurrection, l'ordre nouveau, non seulement ne comptât plus d'ennemis d'aucune sorte, mais qu'il bénéficiât de l'adhésion quasi universelle du genre humain ; 3° Que les ressources alimentaires et, d'une façon générale, tout ce qui est nécessaire à l'existence d'une société moderne, fussent en quantité très supérieure aux exigences de la consommation ; 4° Que les citoyens de la nouvelle république, éduqués déjà selon des formules rationalistes et scientifiques, fussent exempts des instincts de domination, comme de servitude et de barbarie, qui, durant des millénaires, furent cause d'inégalité, de souffrance et de meurtres, dans l'histoire des précédentes générations.

Un concours aussi favorable de circonstances n'est pas impossible en soi. Mais il ne s'est encore jamais présenté, et il apparaît à échéance plutôt lointaine. Jusqu'à présent, les foyers d'insurrection sont demeurés localisés ; les révolutions victorieuses, alors même que leurs objectifs étaient incomparablement plus modestes ont eu à faire face à nombre de difficultés, notamment à vaincre par les armes la coalition des puissances demeurées fidèles au passé, comme ce fut le cas de la Révolution française, de la Révolution russe, de la Commune de Paris. Etant donné que le plus grand nombre des chances est, de nos jours, pour qu'il en soit encore de même, à la première occasion, la prudence comporte, sans qu'il soit imposé à l'avenir des directives absolues, de se prémunir contre ce qui a le plus de probabilité d'exister.

Un suffisant concours de circonstances n'étant pas encore réalisé, et la guerre civile éclatant néanmoins, quelle sera la tactique anarchiste communiste révolutionnaire pour demeurer, à la fois, conséquente avec elle-même, et en rapport avec les exigences de la situation ? Conscients de l'impossibilité matérielle de réaliser pleinement leur idéal, les anarchistes communistes révolutionnaires s'acharneront-ils à détruire, quand même, à l'encontre de toute logique, les barrières opposées par d'autres aux menées de la contre-révolution, sous prétexte que ces mesures, pourtant indispensables, sont incompatibles avec les données essentielles de leur philosophie abstraite ? S'abstiendront-ils, plus sagement, de s'immiscer dans les conflits violents, chaque fois qu'ils estimeront que ce qu'ils en pourraient retirer n'est pas en proportion de ce qu'ils y pourraient perdre ? Ou bien, ce qui serait préférable encore, pratiqueront-ils, à l'égard de révolutionnaires plus réalistes, une tactique de soutien, en l'attente de conditions sociales plus en rapport avec leurs projets ?

Il serait de la plus grande utilité d'être fixé sur la question de savoir si les espérances de liberté élargie, ou de bien-être accru, que comporte toute insurrection prolétarienne, même limitée dans ses possibilités immédiates, doivent être sacrifiés à des principes intangibles, fixés hors du temps et de l'espace, ou bien si, au contraire, les principes ne doivent pas être, en considération de la relativité des circonstances, d'utiliser, sans préjugé, en faveur du progrès humain, jour par jour,

tout ce qui est susceptible de le favoriser?

La formule : « de chacun selon ses forces, à chacun selon ses besoins », est inspirée par de nobles sentiments. Du point de vue de la morale pure, on ne peut trouver mieux. Cependant si, comme il arrive fréquemment, une insurrection éclate dans une période de disette et de troubles, alors que le rationnement s'imposerait, et que les usines devraient fournir à plein rendement, commettra-t-on l'irréparable imprudence de faire de cette formule la règle de la production et de la consommation ? Si, comme c'est, hélas, fort probable, les citoyens - ceux que nous voyons, en nombre excessif, se précipiter à l'assaut des voitures publiques, sans égard pour les femmes, les vieillards et les enfants - n'ont pas cette conscience de respecter d'eux-mêmes la règle temporaire ou rationnement, abandonnera-t-on au pillage des plus forts les stocks alimentaires, plutôt que de faire garder ceux-ci par des hommes en armes, sous prétexte qu'il ne faut pas user d'autorité? Le mouvement insurrectionnel demeurant localisé, et la Révolution trouvant en face d'elle, au lendemain de ses premières victoires, la Sainte-Alliance des nations demeurées soumises aux grandes sociétés financières, à l'Eglise, et aux états-majors impérialistes, abandonnera-t-on la lutte, en plein succès, s'exposera-t-on bénévolement au massacre et aux persécutions, plutôt que de résister militairement aux frontières? Et, si l'on prend le parti de se défendre militairement, ne découvrira-t-on pas alors qu'il serait vain, dans une guerre du XXème siècle, de recourir à des bandes de volontaires, sans cohésion ni directives sérieuses, et que le seul moyen de se défendre utilement est dans la constitution d'effectifs disciplinés, pourvus d'un matériel suffisant? Si l'on admet l'opportunité de tels recours, que devient la philosophie de l'action anarchiste? Si on ne la reconnaît pas, quel sera le sort de la Révolution sociale?

L'argument dilatoire qui consiste à déclarer que nul n'étant capable de prophétiser, nul ne sachant quand et comment se déclencherà la prochaine révolution, il serait téméraire de tracer à son égard, dès à présent, un plan d'action quelconque, est un argument captieux, mais sans valeur positive. Prévoir n'est pas prophétiser, mais se mettre en garde contre la surprise d'événements possibles, dont la nature est connue, et dont rien ne permet de nier la réapparition, d'un jour à l'autre. Les faits révolutionnaires ne sont pas du domaine des constatations vagues, imprécises. L'histoire en foisonne. Certains se sont passés sous nos yeux, depuis moins de vingt ans, et qui comptent parmi les plus graves. Les conditions dans lesquelles ils se produisent, pour ne pas être identiques, ne sont pas tellement contradictoires, et mystérieuses, qu'il n'en soit pas fait état, au même titre que de n'importe quelle autre source d'expérience. Or, sans rien nier, à l'avance, de ce qui pourrait être, et en faisant la part de l'imprévu, il y a lieu, pour tout homme raisonnable, de prendre en considération, d'abord, l'enseignement de ce qui a été.

Se basant sur l'expérience acquise, il y a lieu de supposer que, si une insurrection communiste anarchiste se produisait, de nos jours, sur un point quelconque du globe, et si elle y obtenait la victoire sur les forces gouvernementales - ce qui n'est qu'une première étape de la Révolution, et peut-être la plus facile à réaliser - elle n'en serait pas moins, à bref délai, en présence de ce

double dilemme : s'imposer à ses adversaires de l'extérieur, comme à ceux demeurés à l'intérieur, ou disparaître sous leurs coups ; instaurer la nouvelle société, avec toutes les mesures de défense appropriées à la situation, ou sombrer dans un désordre économique sans précédent.

Ma conclusion est la suivante : Une société communiste-anarchiste ne peut être le produit d'un hardi coup de main, jetant à bas quelques puissances despotiques. Elle ne peut être considérée, selon toute vraisemblance, que comme l'aboutissement lointain d'une évolution considérable des masses, au triple point de vue des mœurs, de l'intelligence, et du régime économique, évolution dont il n'appartient à personne de brûler à volonté les étapes, mais dont un certain nombre de secousses brutales, et des dispositions transitoires, sont susceptibles de favoriser la marche. Tant que cette évolution, coupée ou non par des catastrophes révolutionnaires, ne sera pas un fait accompli, le rôle des anarchistes qui ne voudront pas se mettre dans le cas d'être obligés de recourir aux méthodes du socialisme communiste, mais demeurer fidèles à leurs principes, sera nécessairement limité à la culture individuelle, et l'éducation, c'est-à-dire la lutte contre les superstitions et les préjugés, à la lumière du libre-examen, sans dogmatisme étroit. Ce rôle n'est pas dépourvu d'intérêt. Il n'est pas négligeable, en effet, que, dans le mouvement social actuel, qui semble devoir enliser dans le collectif toutes les initiatives hardies et les caractères d'exception, des hommes demeurent en marge des embrigadements, pour la sauvegarde des libertés non déraisonnables, grâce auxquelles a été édifié, dans le labeur des grands ouvriers de la pensée, tout ce qu'il est de bon et de beau dans le monde.

- Jean MARESTAN

TRANSITOIRE (PERIODE)

Dans l'étude que j'ai consacrée à la « Révolution Sociale » et, notamment, dans la partie de cette étude qui a pour objet d'examiner ce qu'on qualifie de « période transitoire » (pages 289-90-91), j'ai, par avance, répondu à l'article qui précède celui-ci. Je ne m'attarderai donc pas à opposer dans le détail ma conception de la dite période transitoire à celle de mon ami et collaborateur Jean Marestan.

Je me bornerai à quelques remarques et observations dans le but d'attirer l'attention du lecteur sur certains points d'importance.

Première observation. - L'article de Marestan débute ainsi : « Si une révolution prolétarienne insurrectionnelle avait lieu aujourd'hui même, dans notre pays, et que toutes les autorités constituées fussent, par elle, anéanties, deviendrait-il pratiquement possible, par ce seul fait, d'instaurer sans délai, sur les ruines de l'ordre ancien, une organisation sociale communiste anarchiste, c'est-à-dire une organisation viable, n'ayant recours, pour se maintenir, à aucune forme de contrainte - police, armée, gouvernement, ou autre - et dans laquelle, la propriété ayant été

abolie, la consommation serait libre et gratuite, la production assurée sans rémunération aucune, par le simple jeu des initiatives? »

Etant donné que c'est à cette question et à la réponse qu'il sied de lui faire que l'article de Marestan est, quant au fond, d'un bout à l'autre, consacré, il convient, avant tout, de se demander si c'est bien dans ces termes que le problème doit être posé. Et, sans hésitation, j'affirme que les données du problème à résoudre étant totalement faussées, la solution du problème lui-même est fatalement condamnée à subir toutes les erreurs qui en sont la suite.

L'auteur du précédent article confond un peu légèrement un mouvement insurrectionnel victorieux avec ce que les Anarchistes entendent par la Révolution Sociale. Dans l'état actuel des choses, il se pourrait, à la rigueur - et encore!... - qu'une insurrection prolétarienne éclatât et renversât les Pouvoirs établis. Ce pourrait être le résultat d'un coup de force parti d'en bas et exécuté, par surprise, par le brusque soulèvement en masse des travailleurs. Il se pourrait même que, dans un élan magnifique et unanime de colère et de révolte, toutes les forces révolutionnaires se rassemblent et missent en déroute la police, l'armée, tout l'appareil de résistance dont disposent les détenteurs de l'Etat capitaliste. Mais il est certain qu'une telle victoire ne saurait, « aujourd'hui même », c'est à dire en 1934, comporter l'anéantissement définitif des institutions sur lesquelles reposent le Capitalisme et l'Etat.

Le champ destructif de toute insurrection, je dirai même de toute révolution se limite nécessairement aux objectifs visés par les inspireurs et acteurs d'un tel soulèvement ; on peut même affirmer, à la lueur de ce qui s'est passé partout et toujours, que ces objectifs ne sont que très rarement réalisés et que les conséquences immédiates d'une révolution insurrectionnelle (je me sers, ici, des termes employés par Marestan lui-même) restent toujours en deçà du but que se sont assigné les insurgés.

Or, il n'est pas douteux que, si l'on admet l'hypothèse dans laquelle se place Marestan : « Si une révolution prolétarienne insurrectionnelle avait lieu, aujourd'hui même, dans notre pays », une telle révolution n'aboutirait certainement pas à l'anéantissement des autorités constituées, parce que : d'une part, ces autorités ne sont pas encore suffisamment discréditées et disqualifiées, elles ne se sont pas assez avérées incapables et malfaisantes ; leur ruine morale (indispensable facteur de leur ruine matérielle) n'est pas encore poussée assez loin ; et parce que, d'autre part, l'état de division qui non seulement disperse mais encore oppose les diverses fractions du prolétariat voue celui-ci à un affaiblissement voisin de l'impuissance et, par suite, rend tout à fait inadmissible la supposition, à l'heure présente, d'une révolution triomphante.

Je signale donc, sans aller plus loin, la mortelle contradiction dans laquelle est tombé mon collaborateur et à laquelle, au demeurant, il lui était interdit d'échapper, emporté et en quelque sorte aveuglé par le désir qui le possède de justifier son point de vue. Cette contradiction est flagrante.

Elle consiste : d'un côté à bâtir tout l'échafaudage de sa thèse sur la

possibilité d'une Révolution entraînant « l'anéantissement de toutes les autorités constituées » - relisez le texte que je cite plus haut et qui définit les termes mêmes du problème à résoudre - et, de l'autre côté, à se prévaloir de « l'insuffisance actuelle des ressources économiques, de l'inéducation des masses et de l'état des mœurs » pour en inférer que l'anéantissement de toutes les autorités constituées conduirait inévitablement à un désordre inouï, rapidement suivi d'une répression sanglante.

Eh bien! De deux choses l'une : ou bien il est exact que les ressources économiques sont insuffisantes, que les masses sont inéduquées et que l'état des mœurs ne cadre pas avec l'anéantissement des institutions politiques, économiques et morales qui régissent, à l'heure présente, la société et, dans ce cas, il faut abandonner, sous peine de choir dans l'invraisemblance, voire l'absurdité, l'hypothèse d'une révolution prolétarienne insurrectionnelle faisant table rase de toutes les clauses du contrat social en vigueur ; ou bien il faut prendre au sérieux cette hypothèse et, dans ce cas, il faut cesser d'invoquer l'insuffisance des ressources économiques, l'ignorance des masses et l'immoralité des foules, parce que l'anéantissement des autorités constituées présuppose, que dis-je, exige une moralité en voie de transformation avancée, une éducation des masses poussée jusqu'à la volonté de destruction totale des institutions établies et des possibilités de production surabondantes.

La contradiction que je souligne, dès le début, vicie la thèse que je combats et lui enlève toute valeur.

Hâter l'heure à laquelle les ressources économiques atteindront un niveau plus élevé, où les masses se seront haussées jusqu'à un degré culturel suffisant, où l'état des mœurs sera prêt à s'adapter à un milieu social libertaire : tel est, à mon sens, le travail auquel se doivent tous ceux et toutes celles qui ont en vue l'instauration d'une organisation communiste-anarchiste.

Ce labeur énorme c'est celui qui, ayant pour objet de saper, d'ébranler, de ruiner peu à peu la structure sociale présente, d'en assurer aussi promptement que faire se pourra, l'effondrement total et définitif et de préparer le plan et les matériaux d'une structure sociale basée sur l'entente libre, ce labeur gigantesque, c'est celui qui répond aux nécessités de la période transitoire ; mieux : c'est la période transitoire elle-même, et tout entière.

Je ne saurais trop le répéter (voir à l'article Révolution Sociale, les pages 2388 et suivantes) cette période transitoire ne suit pas la Révolution, elle la précède, elle l'enfante. C'est d'elle que sort la véritable Révolution Sociale, toutes les autres n'étant que des avortements.

Finira-t-on par comprendre et admettre cette vérité élémentaire?

Deuxième observation. - L'Humanité ayant, depuis des millénaires, vécu sous la férule des Maîtres qui, par la force ou la ruse, se sont imposés et qu'elle a eu la sottise et la lâcheté de subir, il est fatal que l'humanité se laisse, plus ou moins longtemps encore, aller à l'espoir qu'elle trouvera, demain, des Maîtres moins cruels, moins injustes et moins haïssables que ceux d'hier et d'aujourd'hui. Mais elle

finira par ouvrir les yeux ; elle constatera que monarchie, république, fascisme, dictature, etc., sont des vocables qui s'appliquent à des formes constitutionnelles et gouvernementales variables, mais que ces divers pavillons, bien que porteurs d'étiquettes différentes, couvrent la même marchandise : oppression politique, exploitation économique, inégalité, injustice, rivalité, guerre.

Un jour viendra où, après avoir fait le jeu de tous les Partis qui se proclament prolétariens, après avoir porté au pouvoir les chefs de ces Partis, après leur avoir, en toute confiance, attribué la glorieuse mission de les affranchir et d'assurer leur bonheur, les masses laborieuses se rendront compte de l'erreur dans laquelle elles seront ainsi tombées. Elles constateront inévitablement que, capitaliste ou prolétarien, l'Etat et les institutions qui, forcément l'accompagnent, c'est toujours l'Etat, et que ce sont toujours ses institutions d'oppression, de domination, d'abrutissement, de répression, de gabegie et de servilité, corollaire fatal de tout gouvernement. Un jour viendra où les travailleurs s'apercevront que, si le troupeau qu'ils forment n'est plus tondu et dévoré par les Maîtres dont « la Révolution insurrectionnelle prolétarienne » les aura délivrés, ils n'en continuent pas moins à être le troupeau dont les nouveaux Maîtres persistent à tondre la laine et à manger la chair.

Ce jour viendra.

Anarchistes, nous en avons la certitude et notre clairvoyance en entrevoit, d'ores et déjà, l'aube. Anarchistes, nous avons la rude, ingrate, mais noble tâche d'abrèger la durée de la nuit qui nous sépare encore de cette radieuse aurore. Résistances, lenteurs, difficultés, injures, persécutions, rien ne nous arrêtera dans l'accomplissement de cette tâche qui est précisément celle de la période transitoire. Aujourd'hui, cette tâche est exceptionnellement ardue ; elle cessera de l'être demain ; elle le sera de moins en moins, grâce aux événements de toute nature qui ne cessent de travailler pour nous, de confirmer l'exactitude de nos conceptions ; de faire pénétrer dans l'esprit des multitudes qui souffrent les convictions qui nous animent et les espoirs qui nous habitent ; grâce, enfin et surtout, à l'usure de tous les Partis politiques - socialistes et communistes compris - usure, c'est-à-dire discrédit et disqualification qui se poursuivent à un rythme de plus en plus accéléré.

Oui, un jour viendra... Ce qui veut dire qu'il n'est pas encore venu et que, conséquemment, c'est déplacer et fausser totalement les données du problème à résoudre, que de le poser connue le fait Marestan : « Si une révolution prolétarienne insurrectionnelle avait lieu aujourd'hui même, dans notre pays » ; et c'est, par surcroît, enlever tout caractère de vraisemblance à ce qui suit : « et que toutes les autorités constituées fussent, par elle, anéanties... »

Il serait cruel d'insister, et je passe à un autre ordre de considérations.

Troisième observation. - Dans le but de justifier la nécessité de ce qu'ils appellent « la période transitoire » les tenants de cette conception qui aboutit - qu'on le veuille ou non - à l'établissement d'une Dictature, invoquent le besoin de défendre les conquêtes de la Révolution.

Examinons impartialement la valeur de ce point de vue.

Et, tout d'abord, de quelle Révolution s'agit-il? S'il s'agit d'une Révolution - même insurrectionnelle, même prolétarienne - ayant eu pour résultat de chasser du Pouvoir les représentants de la bourgeoisie pour installer, à leur place, ceux du prolétariat et d'exproprier la classe capitaliste des richesses qu'elle détient pour en transférer la propriété et la gestion souveraine à un Capitalisme d'Etat, il n'est pas douteux qu'un tel mouvement révolutionnaire n'a rien d'anarchiste et qu'il ne saurait avoir pour conséquence l'anéantissement de toutes les autorités constituées ; ce point admis (et nul, je pense, ne s'avisera de le contester), il est évident que, tout au contraire, une Révolution de ce genre, loin d'affaiblir le Capitalisme et l'Etat, aura pour effet de les consolider, ne fût-ce que par le rajeunissement dont ils bénéficieront.

Au lendemain d'une telle pseudo-Révolution, le sort du prolétariat se sera-t-il sensiblement amélioré? En apparence, oui ; en réalité, non.

Dans sa remarquable étude sur la Révolution russe, mon excellent collaborateur Voline a dépeint, en termes saisissants, la situation du paysan et de l'ouvrier russe au nom de qui, cependant, sous le prétexte de défendre les conquêtes révolutionnaires et d'installer, en Russie, le communisme, le parti bolcheviste impose sa dictature, depuis près de dix-sept ans, à une population de cent soixante millions d'individus.

Voici ce que dit Voline (pages 2430 et 2431) :

« Puisque tout ce qui est indispensable pour le travail de l'homme - autrement dit tout ce qui est capital - appartient, en Russie actuelle, à l'Etat, il s'agit, dans ce pays, d'un Capitalisme d'Etat intégral. Le capitalisme d'Etat, tel est le système politique, économique, financier et social en U. R. S. S., avec toutes ses conséquences logiques dans le domaine moral, spirituel ou autre.

Pour le travailleur, l'essentiel de ce système est ceci : tout travailleur, quel qu'il soit, est, en fin de compte, un salarié de l'Etat. L'Etat est son unique patron. Si l'ouvrier ou le paysan rompt son contrat avec ce patron, il ne peut plus travailler nulle part. En conséquence, l'Etat-patron peut faire avec l'ouvrier tout ce qu'il veut. Et si, pour une raison quelconque, ce dernier est jeté dans la rue, il ne lui reste plus qu'à crever de faim, à moins qu'il ne « se débrouille » comme il peut. Ce n'est pas tout : le système veut que l'Etat-patron soit, en même temps, juge, geôlier et bourreau de tout citoyen, de tout travailleur. L'Etat lui fournit du travail ; l'Etat le paye ; l'Etat le surveille ; l'Etat l'emploie et le manie à sa fantaisie ; l'Etat l'éduque ; l'Etat le juge ; l'Etat le punit ; l'Etat l'emprisonne ; l'Etat le bannit ou l'exécute... Employeur, protecteur, surveillant, éducateur, juge, geôlier, bourreau ; tout, absolument tout dans la même personne : celle d'un Etat formidable, omniprésent, omnipotent.

Comme le lecteur le voit, ce système est bien celui d'un esclavage complet, absolu, du peuple laborieux ; esclavage physique, intellectuel et moral ».

Que reste-t-il, de nos jours, des fameuses conquêtes révolutionnaires que, par la soi-disant Dictature du Prolétariat, le Parti Communiste devait défendre et sauvegarder? Cette défense, ce maintien, ce salut des conquêtes de la Révolution

d'octobre 1917, est, nous affirme-t-on, la seule justification et l'unique raison d'être du régime d'inégalable oppression qui, depuis sévit en Russie, régime qui, au dire de ses profiteurs, ne devait pas durer un jour de plus qu'il ne cesserait d'être absolument indispensable. Est-ce ainsi qu'on supprime le salariat, ce qui est l'abcd de toute révolution prolétarienne, et qu'on construit le communisme? Bref, est-ce de la sorte qu'on prétend conserver aux masses les avantages de la victoire révolutionnaire qui a couronné leurs efforts?...

Qu'on y réfléchisse ! Et on constatera que tous les gouvernements qui ont fait suite aux insurrections et révolutions populaires que, depuis cent cinquante ans, l'histoire a enregistrées ont tous, sans exception, proclamé qu'ils considéraient comme l'essentiel de leurs attributions la charge de défendre et de développer les progrès et conquêtes issus de ces insurrections et révolutions et que, en fait, leur action n'a été qu'une astucieuse et lente confiscation de ces conquêtes à leur exclusif profit et au détriment des masses peu à peu frustrées des fruits de leur victoire. Les exemples foisonnent, frappants et décisifs :

En 1789, c'est la Révolution française confisquée par la bourgeoisie succédant à la noblesse ; en 1870, c'est, après la capitulation de Sedan, la déchéance de l'Empire et la proclamation de la République, le régime des Thiers, des Mac-Mahon, des Opportunistes, des Radicaux, des Poincaré, des Tardieu, des Herriot, des Marquet et des Doumergue. En Allemagne, c'est la social-démocratie qui, succédant au Kaiser, conduit, par ses timidités et ses trahisons, à l'avènement triomphal de l'Hitlérisme. En Italie, après la prise des usines et leur occupation par les travailleurs, ce sont les défaillances et la veulerie des chefs socialistes qui déterminent la marche sur Rome et le triomphe du bourreau du peuple italien : l'odieux Mussolini. En Espagne, c'est après le mouvement magnifique de colère et de mépris qui a culbuté la monarchie et proclamé la République, la suppression des libertés démocratiques et l'étouffement, par une répression sauvage, des revendications les plus légitimes des travailleurs de l'usine et de la terre. En Autriche, ce sont encore les hésitations et les faiblesses de la social-démocratie qui ont ouvert la route à Dolfuss.

C'est en vain que, las d'être opprimés, bernés, trahis, exploités, les peuples s'insurgent. A peine sont-ils parvenus à renverser un trône, à balayer un régime de sang et de boue, que se présentent à eux les aventuriers de la politique. Ceux-ci, qu'ils soient de gauche ou de droite, leur affirment que les masses populaires sont incapables de se conduire et s'offrent à les diriger ; ils font le serment de se consacrer, avec autant de désintéressement que d'énergie à la réalisation de l'Idéal de bien-être et de liberté qui, dans tous les pays du monde, est inscrit dans le cœur des multitudes qui pâtissent de l'exploitation et de la domination dont elles sont victimes.

« Rassurez-vous, disent ces bons apôtres. Ce ne sera qu'un régime provisoire ; il durera tout juste le temps qu'il faudra pour abattre définitivement et réduire à l'impuissance les criminelles entreprises de ceux qui, à l'intérieur ou de l'extérieur, tenteraient de vous ravir le fruit de vos efforts et de vos sacrifices. Heureusement pour vous, nous sommes là, nous, les expérimentés, les compétents,

les dévoués, les prévoyants. Fiez-vous à nous ; ne craignez rien ; nous répondons de tout! »... Et c'est la fameuse période transitoire qui commence.

Malheur aux masses laborieuses qui, dans leur ignorante crédulité, se laisseront prendre au piège que leur tendent ainsi les « perfides » et les « malins »! Je ne répéterai jamais trop, que, si la population insurgée ne réagit pas incontinent, si elle ne repousse pas sur l'heure de telles propositions, si elle permet la constitution d'un gouvernement provisoire de Défense révolutionnaire, si elle abandonne, ne fut-ce qu'un jour, la gérance de ses propres affaires et la direction de ses propres destinées, en un mot, si elle consent à se donner de nouveaux maîtres, cet acquiescement équivaldra à la confiscation par ceux-ci, dans un délai très bref, de toutes les conquêtes révolutionnaires.

Mais les anarchistes seront là pour mettre en garde le Monde du Travail contre de telles manœuvres, pour faire comprendre aux révolutionnaires que personne n'est autant qu'ils le sont eux-mêmes en état de veiller à la défense de la Révolution triomphante ; que, s'ils ont eu le courage et la force de mettre en déroute leurs adversaires quand ceux-ci avaient à leur service le Pouvoir et l'Argent, il ne leur sera pas impossible de briser toute tentative de retour offensif à laquelle, ne disposant plus des mêmes avantages, les contre-révolutionnaires se livreraient.

Les Anarchistes seront là pour s'opposer à la résurrection et même à la survivance, sous quelque forme que ce soit, des « Autorités que la Révolution aura anéanties ». Ils élèveront une digue infranchissable aux agissements intéressés des aspirants dictateurs. Sans perdre un jour, ils s'attelleront au travail de reconstruction nécessaire ; ils appelleront les travailleurs des champs et des villes à la constitution immédiate de leur organisation communale, régionale, nationale et internationale ; ils s'appuieront sur les syndicats pour assurer la production, sur les coopératives pour assurer la répartition entre tous des produits obtenus par l'effort de tous. Et la population tout entière étant appelée, dans ces conditions, à bénéficier des conquêtes de la Révolution, s'attachera tout de suite et si ardemment à la défense de ces conquêtes dont elle aura perçu d'une façon pratique et tangible les incomparables bienfaits, qu'elle saura sauvegarder ces conquêtes et, promptement, les mettre définitivement à l'abri de toute agression.

« Faisons nos affaires nous-mêmes ; ne confions à personne le soin de les faire pour nous », tel sera le mot d'ordre que les Anarchistes propageront et, donnant l'exemple, ils entraîneront avec eux les masses et couperont court à tout essai de gouvernement provisoire ou d'Etat prolétarien à qui incomberait la tâche d'assurer, en période transitoire, la défense des conquêtes révolutionnaires et l'édification de la nouvelle société.

Quatrième et dernière observation. - Tout est soumis aux lois inflexibles de l'évolution : les régimes et les civilisations, comme les organismes vivants. Ceux-

si l'on préfère : la jeunesse, la maturité et la vieillesse. Quand un organisme vivant atteint le seuil de la vieillesse, il entre dans cette phase qu'on peut qualifier de période transitoire, puisque c'est au cours de celle-ci que, devenu vieux, l'organisme s'achemine, plus ou moins lentement mais d'une façon certaine, vers sa disparition-

transformation.

La civilisation actuelle, c'est-à-dire le régime capitaliste et l'Etat qui a pour fonction de le protéger, de le maintenir (car, sans le Gendarme qui le défend, le Capitalisme serait sans force), la Civilisation actuelle, dis-je, a atteint son apogée ; on peut même affirmer qu'elle l'a dépassée ; elle est entrée dans le stade de la vieillesse, du déclin, de la décrépitude qui précède la mort et, par une pente fatale, l'y conduit inéluctablement.

Ce stade, c'est celui durant lequel, le Capitalisme et l'Etat (deux associés, deux complices) perdent, de jour en jour, la puissance et l'énergie acquises pendant la jeunesse et conservées durant la maturité. Cette période est ouverte ; c'est la véritable période transitoire. Nous y sommes en plein. Combien de temps durera celle-ci ? Seul, l'avenir peut nous le dire. Mais nous avons la certitude que le milieu social engendré par l'Etat et le Capital porte au flanc, dès aujourd'hui, une blessure qui ne se fermera plus. Cette blessure est mortelle. Médecins et chirurgiens pourront prolonger plus ou moins l'existence du régime vieilli et infecté, mais celui-ci est incurable et lorsque la Révolution enfoncera le fer dans la plaie, le Capitalisme et l'Etat succomberont. La véritable révolution marquera la fin de la période transitoire et non le moment où celle-ci s'ouvrira.

- Sébastien FAURE

Accueil

TRAVAIL n. m.

On nous vante sur tous les tons la nécessité du travail. Nul ne doit s'y soustraire. On va même jusqu'à dire : « Le travail, c'est la liberté ». Ceci est vrai en théorie, mais en pratique, c'est bien différent. Le travail est une exploitation de l'homme par l'homme. L'ouvrier n'est qu'un manœuvre, au lieu d'être un créateur. Le capitalisme en a fait une machine dont il se sert pour satisfaire des fantaisies. La ploutocratie des grands trusts voit dans l'ouvrier le rendement seul. L'exploité est une éponge que l'exploiteur presse jusqu'à la dernière goutte. Il faut qu'il meure à la tâche. L'ouvrier est un matricule, comme le soldat. Il lui est défendu d'avoir une originalité. Il n'a qu'à exécuter les ordres, même s'ils sont inintelligents, qu'on lui donne. Si son bon sens lui démontre qu'en obéissant il ne fera que du mauvais travail, il n'a qu'à s'exécuter, sans mot dire. La société qui prétend avoir tant fait pour les travailleurs, en réalité Il tout fait contre eux. Elle en a fait des brutes. Pardon, elle a fait le métro... « Le métro a été fait pour l'ouvrier ». Il est des âmes simples qui le croient. Le plus clair de cette sollicitude toute maternelle, c'est l'alcoolisme et la prostitution. Ce que la société a fait pour le travailleur, cela se lit dans les livres.

Le travail a cependant sa beauté. Mais ce n'est pas ce que l'on nous offre de nos jours, sous le nom de travail, qui est beau. C'est, au contraire, la forme la plus basse de la laideur. La tâche, c'est l'attache. Le machinisme a fait plus de mal que de bien. Le machinisme retire d'une main ce qu'il donne de l'autre à l'ouvrier : celui-ci n'a retiré du machinisme aucun profit. Sa tâche n'en a pas été facilitée. La société n'a pris du machinisme que ses mauvais côtés. C'est un nouvel esclavage.

Il y a des métiers idiots, qui ne riment à rien. Quant aux métiers intelligents, j'en vois bien peu dans notre société. Les gens qui vivent du travail des autres ne comprendront jamais l'abnégation et le sacrifice qui résident dans certains travaux, les plus humbles, et l'héroïsme du travailleur leur échappera toujours. Il est certain que le travail n'est pas souvent une sinécure, qu'il y a de durs travaux, et dangereux, que l'on ne peut enlever au travail sa part de risque, de danger et de fatigue. Mais combien noble, et joyeux, serait le travail, même pénible, dans une société qui ne serait pas la chose des paresseux et des parasites! Songez que cette beauté latente qui réside dans les travaux des hommes, si on la faisait éclore, au lieu de l'étouffer, le monde en serait renouvelé. Tout travail, si humble qu'il soit, a sa beauté. Le travail doit être une joie, comme le voulaient Ruskin et William Morris. Alors, il sera vraiment la liberté. Il réalisera la liberté même de l'esprit et du corps. Une humanité de travailleurs heureux de remplir leur tâche avec amour, et de créer de l'harmonie sous toutes ses formes, serait une humanité libre. Au lieu d'aller à

leur travail avec dégoût, comme si on les menait au supplice, les hommes puiseraient dans leur besoin une énergie toujours nouvelle. Au lieu de s'abrutir, ils vivraient. Il est des travaux sans beauté, dont le monde pourrait se passer : ils reflètent nos occupations terre-à-terre et notre politique ; leur suppression ce serait la plus utile des révolutions. Une joie et une libération, tel devrait être le travail, qui est une géhenne, un enfer, dans notre société à l'envers, peuplée d'êtres inutiles. Il faut des patrons pour faire vivre les ouvriers, affirme-t-on dans les sphères bien pensantes. Dans un monde meilleur, il n'y aurait ni patrons ni ouvriers : il n'y aurait que des hommes librement associés dans leurs travaux, contribuant, par la diversité de leurs besoins, à la richesse matérielle et morale de l'humanité. Ce n'est, hélas ! « qu'un rêve ». Tout le monde doit travailler, certes, non pas comme le prêchent les ouvriéristes, aussi autoritaires que les capitalistes, et qui sont les pires tyrans (malheur à ceux qui sont sous leurs ordres s'ils ont la chance de devenir patrons, ce qui est souvent leur unique ambition dans la vie) - pour eux, il n'y a d'intéressants que les terrassiers et les cordonniers -, le reste, ça ne compte pas, les travailleurs intellectuels doivent s'adonner à une besogne manuelle, mais travailler à la tâche qu'il a choisie, qu'il aime, pour laquelle il se sent des aptitudes et qui n'est que l'expression de son tempérament. Nul ne doit travailler contraint, ou bien son travail sera mal fait. Le travail forcé n'a jamais rien valu. Que le travail soit librement choisi, comme l'être qu'on aime.

La division du travail tel que les économistes-sociologues, ou les sociologues-économistes l'imaginent, est une absurdité. Qu'ils écrivent de gros volumes pour nous convaincre du contraire, ils n'y parviendront pas. Ce n'est pas dans une société aussi mercantile que la nôtre que la division du travail peut avoir une signification. La religion du travail n'exige pas qu'on se mette un silice, qu'on se mutile, qu'on se châtre et se diminue, comme toutes les religions ; elle exige qu'on reste soi-même, car ce n'est qu'à cette condition qu'on crée vraiment. Travailler, c'est créer. Tout travail sérieux est une création, où l'artisan a mis le meilleur de lui-même. L'artisan est un artiste. Celui qui observe le travail en un temps où la société regorge de parasites, de gens oisifs dont l'existence ne comporte aucune beauté, se rend compte que cette condition est loin d'être observée. C'est que le travail n'est qu'un moyen de gagner sa vie pour l'individu. C'est un pis-aller qui lui fait dire, aux heures de découragement : « Si seulement on avait des rentes ! ». Le travail, c'est la liberté..., disent ceux qui ne font rien. La plupart des gens vivent du travail... des autres. D'où les riches tiennent-ils leur fortune ? De ceux qu'ils font travailler - qui leur doivent une reconnaissance infinie..., ou de leurs parents, qui ont fait travailler les autres. pour faire fortune, s'acheter un lopin de terre et finir leurs jours à la campagne. Ils gagnent leur pain à la sueur de leur front. Cela leur est égal d'être emprisonné pendant un demi-siècle dans un bureau ou un atelier, si, complètement abrutis, ils peuvent, sur leurs vieux jours, arroser un carré de choux. Ceux-là supportent tout, car l'espoir les soutient. Mais, dès qu'ils quittent leur métier, la mort les emporte, car ils ne sont plus bons à rien, qu'à faire du fumier pour cette terre dont ils convoitaient un morceau. J'entends souvent dire de certaines personnes : « C'est un bourreau de travail », ce qui veut dire pour moi : c'est une brute. Ces personnes sont

plus royalistes que le roi : elles exigent du travail, et n'arrêtent pas de faire une besogne quelconque. Qu'on ne s'étonne plus que ceux qui exploitent autrui abusent de sa crédulité. Une partie de l'humanité vit du travail de l'autre partie, se prélassent pendant que celle-ci meurt d'anémie et de misère, résultat des métiers qui lui sont imposés.

La majorité des gens ont le travail qu'ils méritent, travail abrutissant, à la hauteur de leurs conceptions, qui ne dépassent pas les mastroquets du coin. De même, les dirigeants occupent des emplois faits pour eux. Ils sont conformes à leurs goûts et à leurs mœurs. Ceux qui aspirent à n'être ni dirigeants ni dirigés ne sont pas à leur place. Ils font un métier pour lequel ils ne sont point faits. Aussi le font-ils sans enthousiasme. Travailler, dans notre société, est un supplice. Tous les métiers se valent : le meilleur ne vaut rien. C'est partout l'asservissement. Partout on a affaire à des brutes qui commandent ou à des brutes qui obéissent. Travailleurs manuels et travailleurs intellectuels sont logés à la même enseigne : ils sont pareillement esclaves. C'est qu'ils le veulent bien. Ils subissent les caprices des maîtres de l'heure. Ils courbent l'échine, en remerciant. Ils sont forcés de passer par les caprices de leurs patrons, sous-patrons, demi-patrons et toute leur domesticité. Au lieu de se tendre la main, travailleurs manuels et intellectuels passent leur temps à se déchirer. Cette division fait leur faiblesse. Ce qui prouve qu'ils ne sont guère intelligents. Ils se reprochent mutuellement leurs tares, au lieu de s'améliorer. Les uns et les autres ont des torts. Qu'ils les réparent. Pourquoi manuels et intellectuels s'opposeraient-ils, alors qu'il entre dans tout travail une part de matière et une part d'idéal. Le travailleur manuel est intellectuel en un certain sens et le travail intellectuel est manuel par certains côtés, tant la pratique et la théorie ne vont pas l'une sans l'autre, Cessons d'opposer ceux qui travaillent dans quelque branche que ce soit. Ils appartiennent à la même famille : celle des exploités. Si les intellectuels se rangent du côté des dirigeants, ils cessent d'être intéressants : ce sont des hommes comme les autres. De même pour les manuels : que leur situation s'améliore tant soit peu, ils cessent d'être sympathiques. Mais ceux qui ne consentent pas à se vendre doivent former, par leur union, une force avec laquelle la bourgeoisie devra compter. Ouvriers manuels et intellectuels doivent, aujourd'hui, s'unir plus que jamais pour désarmer leurs adversaires, améliorer leur sort et préparer une société meilleure dans laquelle le travail aura cessé d'être un esclavage. Travail manuel et travail intellectuel ont chacun sa beauté et son utilité, quand ils sont accomplis dans un but idéal. Cessons de les opposer ; chacun a sa noblesse et exige l'effort. Abaisser l'un pour élever l'autre, quoi de plus stupide ? C'est la preuve d'un esprit médiocre que de procéder ainsi.

Le travail ne doit pas être une fatigue mais un repos.

Ce doit être un délasserment. Existe-t-il plus grande joie que celle qu'éprouve l'artiste en créant, malgré la douleur qui se mêle à son travail, une œuvre de beauté pour tous, - ou le laboureur dans son champ, malgré la patience dont il doit se munir pendant de longues semaines avant de constater le résultat de ses efforts -, quand leurs besognes librement consenties sont l'expression même de leur sincérité ? Quand elles ne leur sont pas imposées du dehors ? Tout travail

exécuté avec amour et sincérité est sacré. Il représente quelque chose de divin, qui réclame le respect. Mais quand un artiste ou un artisan font autre chose que ce qu'ils peuvent faire, quand un ouvrier exerce un métier qui lui répugne, combien grandes sont leurs souffrances, et stériles leurs efforts! Le travail n'est plus ici un besoin du corps et de l'esprit, un repos et une joie, une œuvre d'art, mais une torture. Tel est pourtant le genre de travail imposé à l'individu par la société, travail infécond, fait sans goût et sans amour, comme une corvée dont on a hâte de se débarrasser. Quand une besogne est matérielle, au lieu de la rehausser d'un peu d'art, il semble qu'on s'évertue à la rendre plus laide. Ne donnons pas à ces inepties le nom de travail ; donnons-leur celui de néant. Cessons de prostituer ce mot. Réservez-le pour la création librement consentie, matérielle ou idéale - toute besogne harmonieuse renferme de l'idéal - et refusons d'accomplir toute besogne dénuée d'intérêt, sans beauté et sans art, faite sans enthousiasme dans un but mercantile.

Que notre travail soit un refuge contre les laideurs qui nous entourent. Ennoblissons-le chaque fois que nous le pouvons, et quand nous sommes obligés de faire un travail qui nous déplaît, pour pouvoir vivre, profitons de notre liberté pour nous appartenir et être nous-mêmes. La vie double s'impose à l'intellectuel comme au manuel : une fois la tâche sociale finie, la tâche essentielle commence : embellir notre esprit, combattre la bêtise ambiante, consacrer nos heures de loisirs à penser et à rêver.

- GERARD DE LACAZE-DUTHIERS

TRAVAIL (et SURMENAGE)

Le mot surmenage, n. m. (rad. surmener, de sur, indiquant l'abus, et mener) désigne l'action, le fait de se surmener et aussi l'état qui en dépend, c'est-à-dire « l'ensemble des troubles morbides qui résultent de la fatigue répétée des organes » (Larousse).

C'est de l'absence de repos d'abord qu'est fait le surmenage dans sa conception classique... Dans l'antiquité, malgré l'esclavage, au moyen âge, en dépit du servage, c'est-à-dire, en somme, jusqu' à l'apparition du machinisme, le travail était, d'une façon générale, entrecoupé de pauses, d'arrêts qui en allégeaient le poids. Hormis les cas particuliers où une contrainte violente précipitait l'exécution, les « espacements », qu'on retrouve encore dans la manière besogneuse du paysan d'aujourd'hui, permettaient ces longues journées à tort opposées au labeur concentré des travailleurs de l'usine, des manufactures ou de la mine. Si pénible qu'il fût dans son ensemble, et surtout à certaines heures, le travail, en son mode séculaire, n'était pas exténuant, ni surtout démoralisant, comme l'est le labeur moderne. Les lassitudes qu'il engendrait, même répétées, se différenciaient nettement de cet épuisement endémique qui saisit, pour ne plus les quitter, certaines catégories d'ouvriers de notre siècle civilisé. « La dépense des forces (dit notre camarade

Pierrot, dans sa brochure : « Travail et surmenage », à laquelle nous empruntons une partie importante de notre documentation et quelques citations caractéristiques) s'ajoutait à la misère et aux privations dont l'influence morbide l'emportait de beaucoup en importance chez les pauvres paysans et les pauvres artisans ».

Le surmenage n'intéresse pas seulement les organes (muscles moteurs, cellules nerveuses, etc.) mis en jeu dans le travail de production, dans l'activité indifférente ou distractive. Il s'étend, comme nous le verront tout à l'heure, au dérèglement de tous les organes détournés de leur fonction régulière, soustraits à leur rythme normal...

Il y a à considérer dans le travail musculaire (le premier que nous allons examiner), l'effort et la répétition de l'effort, ou effort violent « retentit sur la circulation » et peut entraîner divers accidents (rupture cardiaque, congestion cérébrale, apoplexie, hernie, emphysème pulmonaire). « La répétition de cet effort provoque la fatigue. Et celle-ci se répercute d'abord sur le cœur (cœur « forcé », insuffisance aiguë : asystolie), ou le cœur, par réaction, s'hypertrophie... La fatigue répétée, exagérée entraîne d'autre part un épuisement musculaire qui se traduit par de la courbature et une inaptitude à la récurrence ». Cet état musculaire est « la conséquence d'une accumulation dans les muscles des déchets produits par une combustion exagérée des tissus ». D'autre part, si l'usure produite par la combustion correspondante à l'énergie dépensée ne peut se réparer normalement par le repos, « le muscle brûle sa propre substance et se détériore ». Les résidus abondants provenant de la combustion excessive des albuminoïdes ne subissent plus « l'oxydation complète et la transformation en urée » et, dans l'organisme, s'accumulent de véritables poisons (créatine, tyrosine, xanthine, etc.) dont les méfaits vont de l'intoxication lente à l'empoisonnement aigu... Mais ce sont là plutôt des accidents, Et quand la fatigue ou le « coup de collier » entraînent des crises caractérisées, le mal se trouve dépisté - ou peut l'être - en raison de sa soudaineté, de sa violence même. Et, s'il n'a pas d'issue fatale, il en résulte néanmoins cette incapacité à continuer qui lui est consécutive et le surmenage catastrophique voit de toute façon son cours interrompu...

Il en va différemment lorsque se prépare, par accumulation insidieuse de fatigues en apparence anodines, provenant d'un excédent régulier d'effort, un surmenage chronique longtemps insoupçonné. La ligne du travail, ici, n'est pas brisée, la détente réparatrice, faute d'être impérieuse, n'intervient pas. Cependant cœur, estomac, foie, cerveau, nerfs se révèlent à la longue incapables d'assurer leur fonction. Des déficiences toujours plus étendues et profondes s'installent à demeure dans l'organisme et y causent ces lésions anciennes et progressives trop souvent irréparables. Le remède spontané - presque toujours emprunté à quelque panacée chimique - perd alors, quoiqu'on en croie, ses vertus déjà douteuses et seules des années de redressement méthodique, de ménagements, de régime, d'exercice tempéré, c'est-à-dire une véritable réfection et une rééducation des organes atteints peuvent avoir raison, s'il en est temps encore, de déchéances graves et prématurées.

Le travail immodéré est facteur de vieillesse (seuls y résistent des tempéraments exceptionnels). Et cela d'autant plus que des fautes multiples, de

véritables attentats contre la résistance organique sont commis quotidiennement, dans des domaines voisins et connexes, par des humains éloignés de toute règle de vie naturelle. Le surmenage chronique contribue à cette « usure avant l'âge », si fréquente dans nos sociétés modernes. Prompte lassitude, essoufflement, vertiges, c'est-à-dire inaptitude précoce à l'activité productrice, risques accrus d'apoplexie, d'artériosclérose, d'urémie, de toutes les maladies qui guettent la sénilité.

Mais, bien avant, le surmenage produit ses effets pernicieux. Il rend plus redoutables les mauvaises conditions d'hygiène. « Il aggrave d'une façon certaine toutes les tares déjà existantes : maladies du cœur, des reins, des voies respiratoires. Il précipite la terminaison fatale des tuberculoses en évolution. Plus sérieux, avec lui, devient le danger des maladies intercurrentes : un individu fatigué se rétablira lentement d'une pneumonie, d'une fièvre typhoïde, etc. ; souvent même il en mourra. Une simple grippe pourra devenir une affection d'une gravité extrême. D'autre part, le surmené offre un terrain propice à la contagion. Il réagit mal contre l'invasion microbienne. Il est davantage exposé aux maladies infectieuses... » La sous-alimentation constitue pour tout fatigué - et surtout pour le fatigué permanent - une circonstance aggravante. Les apports énergétiques sont neutralisés, débordés par la débauche musculaire. L'amaigrissement, une moindre résistance s'ensuivent. Les maladies que le froid favorise sont plus facilement contractées...

Pour des raisons identiques, les faibles, les débiles sont les premiers exposés à subir les effets du surmenage et ils en sont aussi plus profondément atteints. De même les jeunes gens, à l'âge de la croissance et de la puberté, qui est en même temps celui où ils doivent déjà « gagner leur vie ». Les femmes enceintes et les nourrices, sont vite touchées par le surmenage et elles sont frappées aussi dans l'enfant, dans le nourrisson privés du support maternel normal et voués à l'étiollement, à l'anémie, à la dégénérescence.

Avant de parler de la fatigue cérébrale, mentionnons la fatigue nerveuse consécutive à la dépense musculaire. « A la consommation de force nerveuse, proprement dite, il convient aussi et surtout d'ajouter les effets de l'intoxication ; les déchets produits par les contractions musculaires exagérées viennent gêner, empêcher le fonctionnement des organes nerveux ». Il est évident que chez les travailleurs manuels surmenés, cet état dépressif étend sa répercussion à toutes les facultés. Sensibilité générale, perception, attention, compréhension se trouvent amoindries et toutes les opérations intellectuelles deviennent lentes, pénibles et incomplètes.

Nous avons donné la préséance - et accordé aussi une plus grande importance - au surmenage musculaire, au surmenage dit « physique ». Il se rattache, en effet, au mode de travail de la majorité des humains et en particulier des ouvriers. Il n'en est pas moins vrai que l'activité plus proprement cérébrale - activité caractérisée par l'attention - qu'elle soit celle du travailleur intellectuel (instituteur, secrétaire, comptable, correcteur, etc.), de l'ouvrier dont le métier exige une constante précision (typographe, horloger, graveur, etc.) ou de l'intellectuel imaginaire (artiste, écrivain, compositeur), aboutit à des résultats identiques. Le labeur cérébral violent, intensif, presque toujours accompagné d'ailleurs de

contention (application exagérée et sans relâchement) provoque un état congestif au cours duquel les combustions s'exagèrent et avec elles la somme des résidus nocifs. Le même processus, mais au ralenti - surmenage musculaire chronique - se produit lorsque, sans être précipité, impérieux, l'effort de l'attention se prolonge au delà des limites raisonnables. Moins perceptible ici aussi, le surmenage n'en étend pas moins traîtreusement ses ravages. Après les insuffisances et les inaptitudes qui accompagnent, comme nous l'avons vu, toute fatigue nerveuse quelle que soit son origine - fatigue plus grave encore ici puisqu'elle frappe le cerveau, pivot même du labeur - surviennent non seulement les accidents, les altérations qui affectent la fonction cérébrale (anémie localisée, ébranlement mental, folie même), mais aussi les crises qui intéressent l'organisme tout entier (épuisement nerveux, neurasthénie, etc.) dans sa vitalité et auxquels se surajoutent les troubles dus au mauvais fonctionnement des divers organes, également perturbés.

Il a souvent été question, et parfois officiellement, du surmenage scolaire. Nous savons combien l'enfant est astreint prématurément au travail intellectuel. Et que l'abstraction y paraît dès les premiers pas qui ne devrait venir qu'en couronnement. Nous savons aussi que, davantage encore dans un enseignement surtout mnémotechnique et livresque et qui vise à l'engrangement des connaissances plus qu'à la compréhension et au jugement, on demande aux cerveaux enfantin un effort hors de proportion avec leur résistance, et que, circonstance aggravante, à l'âge où tout est mouvement, spontanéité, changement, l'étude précoce s'accompagne d'assiduité et d'immobilité. Nous comprenons que de telles méthodes sont préjudiciables aux petits et que le surmenage, qu'elles appellent, favorisent ou « justifient », constitue un frein redoutable pour le développement d'un être en plein essor...

Nous ne quitterons pas l'examen des fatigues nerveuses sans dire un mot de celle qui, sans être à proprement parler causée par le travail, apparaît néanmoins avec le caractère d'un véritable surmenage : nous voulons dire la fatigue émotionnelle. (« Avec l'expérience, m'écrit Pierrot, je vois que ce qui « démolit » le plus un homme, ce sont les émotions ». Par émotions, il faut entendre non seulement les chocs affectifs et nerveux (fortes contrariétés, chagrins, pertes douloureuses), mais aussi les préoccupations morales, les soucis (nés de l'insécurité permanente, par exemple : privations, lendemains précaires, aléas d'affaires, marche d'entreprises, etc.), les angoisses répétées, les secousses de toute nature qui, dans la vie moderne, ébranlent de plus en plus la machine humaine et accélèrent son dérèglement et son usure... « Une émotion vive retentit fortement sur l'organisme ; elle entraîne des troubles circulatoires très nets (vasodilatation, palpitations, syncopes) ; des troubles de digestion (inappétence, indigestion et vomissement, diarrhée), des troubles menstruels, etc... Ces troubles laissent à leur suite une fatigue générale... L'émotion peut être si forte qu'elle se traduise non par une excitation mais par une dépression immédiate. La frayeur, par exemple, « coupe bras et jambes ». Les émotions douloureuses sont d'ailleurs dépressives au maximum » (M. Pierrot).

Ce qui est vrai des fatigues musculaires, cérébrales, nerveuses l'est aussi de la fatigue émotionnelle. « Une dépression morale passagère a, d'ordinaire, peu d'effets sur la santé. Cependant les tares constituent toujours une prédisposition et une aggravation : ainsi l'émotion peut amener une syncope mortelle pour un cardiaque ; un choc nerveux peut entraîner une perturbation grave de l'organisme (hystérie, diabète) chez certains individus, etc. Mais, sauf ces accidents, il faut la répétition d'excitations déprimantes pour arriver au surmenage nerveux par l'incapacité de réagir. Les déceptions (ambition, jeu, etc.), les soucis (pertes d'argent, préoccupations d'avenir, réprimandes, etc.), les malheurs de tous genres peuvent aboutir plus ou moins vite à cet état. La misère (chômage, salaires dérisoires, charges familiales) est une cause très importante de dépression morale, avec découragement, allant d'un côté jusqu'à la répugnance à l'attention et, de l'autre, jusqu'à l'incapacité d'une révolte salutaire. Dans le surmenage nerveux émotionnel, le symptôme prédominant est l'ennui (fatigue morale) qui diminue l'entrain au travail manuel et mental, affaiblit la force musculaire et l'attention cérébrale » (M. P.). Et, ici encore, les traces du surmenage persistent longtemps après la disparition de la cause. Le surmené moral demeure souvent en état d'infériorité permanente.

Tout travail pénible, exagéré, appelle une réparation rapide des forces. L'intéressé la demande à une ration alimentaire supérieure quand ce n'est pas, « solution » pire, à l'alcool. Et la surabondance de matière nutritive, faisant irruption dans un organisme déjà perturbé par la fatigue, aggrave encore les insuffisances fonctionnelles engendrées par le surmenage... C'est une erreur commune à ceux qui travaillent fort de s'imaginer qu'absorber beaucoup suffit à contrecarrer les effets de la fatigue. Pléthore et pénurie de nourriture sont toutes deux préjudiciables au corps humain surmené. L'équilibre rompu par le travail désordonné ne peut renaître si ne cesse l'excès et n'intervient le repos...

Si les matériaux d'apport et de réserve trouvent un emploi plus fréquent, plus massif lorsque l'effort est plus vigoureux, le travail plus assidu, les déchets correspondants atteignent aussi, dans ce cas, un débit d'autant plus considérable et accéléré qu'un effort d'amplitude inusitée, ici prolongé, ailleurs renouvelé, contrarie le rythme d'absorption, d'assimilation et de rejet et voilà les résidus s'attardant, séjournant anormalement dans l'organisme où ils vicie les humeurs (et, par voie de conséquence, les colonies cellulaires) par leur acidité caustique et désagrégeante... Le travail musculaire ou intellectuel devenu abusif, accablant, aboutit inéluctablement à cet état de sursaturation résiduelle aux conséquences redoutables.

La diététique a fixé dans une mesure relative et surtout expérimentale la ration alimentaire quotidienne exigée par la satisfaction des besoins primordiaux de l'individu actif ou sédentaire. Elle a établi que nos dépenses permanentes justifient des apports d'une importance déterminée en matériaux plastiques, thermodynamogènes, minéralisants, vivifiants. Et l'observation a démontré que ces apports doivent être strictement limités, selon l'âge, l'effort, le tempérament aux matériaux nécessaires à l'entretien général, aux réparations du corps humain.

Nos organes digestifs sont, eux aussi, constitués en vue d'un travail donné.

Sans doute les bornes en sont-elles suffisamment extensibles pour se prêter à quelques exigences exceptionnelles résultant d'adaptations préalables. Mais le cadre de ces dernières ne peut indéfiniment s'étendre. Lorsque nous l'oublions, notre estomac, notre foie sont les premières victimes de cet autre surmenage gros, lui aussi, de conséquences. Aussi les risques et les dangers du surmenage d'ordre alimentaire se trouvent-ils accrus lorsque l'homme fait appel, parfois avec une aveugle insistance, à des aliments qui, tels les albuminoïdes, imposent à tous nos émonctoires une tâche plus ardue en raison des difficultés de métamorphose et d'élimination dont s'accompagne leur incorporation. Par conséquent, non seulement il est sage d'éviter toute surcharge alimentaire, mais il importe qu'au dosage quantitatif général s'ajoute la sélectivité et qu'on retienne, en même temps que les plus saines, les plus naturelles et les plus vitalisantes, les substances qui laissent le moins de résidus toxiques et dont l'assimilation est relativement aisée et complète (Voir Jeûne, Nourriture et Santé, et aussi Végétalisme et Végétarisme).

Il est un niveau moyen du travail, au delà duquel il nous apparaît non seulement abusif mais indésirable et dangereux. Et nous ne sommes pas d'accord sur ce niveau avec les moralistes officiels, protagonistes souvent intéressés de ce travail « tout honneur, vertu et santé », dont les profiteurs de l'effort social ont, dans tous les temps, tiré habilement parti. En opposition sur le niveau organique, rationnel et humain du travail, nous n'avons pas non plus le même regard pour les maux que le labeur tient en germe. Pour ceux-là, le surmenage trouve avec peine sa ligne de départ (existe-t-elle vraiment pour eux?) et ils ne l'aperçoivent guère que dans des cas isolés, exceptionnels, avant tout individuels. Alors qu'il existe pour nous un surmenage multiple et quotidien, endémique et social.

D'autre part, notre conception du travail fait intervenir un élément - ailleurs méconnu ou tenu pour accessoire - c'est le plaisir. Les émotions réjouissantes, agréables sont à la fois réparatrices et amplificatrices. La satisfaction, l'agrément, la joie facilitent nos acquisitions. Ils activent nos sécrétions, secondent nos digestions. Ils favorisent nos assimilations, servent nos accroissements physiques comme nos progrès intellectuels. Nos dons naturels en sont secourus ; à leur contact s'affirment des qualités anciennes, naissent ou se développent des possibilités inconnues, et s'anime l'initiative créatrice... Par delà le travail courant, l'enthousiasme avive l'imagination de l'artiste, délivre l'œuvre encore endormie aux limbes du cerveau... Atmosphère heureuse, excitation bienfaisante dont bénéficient le fonctionnement de l'organisme, l'activité des organes, l'amélioration et le relèvement dans la maladie, la force et la santé mêmes. Et aussi les dispositions altruistes, l'optimisme, la sociabilité...

Travail qui plaît est à demi-fait, dit-on. Le goût qu'on apporte à une tâche la rend légère et en modifie avec bonheur l'accomplissement. Il recule aussi les bornes du surmenage... Outre ses circonstances hostiles et appauvrissantes, le travail moderne (le travail imposé du prolétaire, le travail du grand nombre pour le gagnepain) est en opposition avec nos aspirations libertaires et les exigences de notre nature. Et nous l'accusons de dépouiller l'homme, qu'il doit enrichir... Une société qui, après l'avoir rendu libre, ferait appel - sollicitation chère à Fourier - au travail

dans le plaisir, multiplierait, par surcroît, les plaisirs du travail. Et elle y trouverait de précieux éléments de stabilité, de richesse et d'harmonie.

Le travail d'autrefois comportait, en général, des occupations diversifiées. Il faisait appel, tour à tour, à tous les groupes musculaires et chacun d'eux, successivement, prenait aussi sa part de repos. Normale et proportionnée, leur mise à contribution ne détruisait pas l'équilibre et un développement harmonieux, en même temps qu'une saine conservation, demeuraient possibles... Mais, « aujourd'hui, la plupart des ouvriers ne font qu'une infime partie d'un objet manufacturé ; ils sont astreints à faire toute la journée les mêmes mouvements. Cette continuité dans les efforts aboutit à la fatigue des groupes intéressés et à la fatigue générale du corps (par intoxication) sans que cette activité partielle puisse avoir à aucun moment une heureuse influence sur l'organisme... L'immobilité qu'exige souvent le service de la machine est une cause de fatigue rapide. La station verticale n'est pas une position de repos ; elle n'est possible qu'avec la contraction de certains muscles. A la monotonie de la division du travail et à l'immobilité vient s'ajouter l'ennui, facteur de fatigue lui aussi... Enfin le machinisme a entraîné la rapidité des mouvements tout en demandant une exactitude dans l'exécution, à mesure plus difficile. Il a bien supprimé les grands efforts ; mais la violence des efforts s'opposait à leur répétition prolongée et surtout à la rapidité du travail, sous peine de surmenage aigu avec repos forcé pendant plusieurs jours. Les mouvements modérés, au contraire, peuvent être renouvelés d'une façon exagérée et permettre soit la prolongation, soit la vitesse (ou intensité) du travail. L'aboutissement est ainsi le surmenage chronique dont nous avons parlé. C'est la rapidité dans le travail que le machinisme a imposée. Or tout le monde sait que la précipitation des mouvements aboutit très vite à la fatigue : on connaît par exemple la différence entre une course de vitesse et une course de fond ; la première ne peut pas se prolonger très longtemps sous peine d'amener l'épuisement. C'est un principe bien connu en mécanique que ce qu'on gagne en vitesse on le perd en force et réciproquement. D'une façon générale, on peut dire que la machine (voir ce mot) qui aurait dû, suivant le rêve d'Aristote, soulager les hommes - et le pourrait dans une organisation sociale mieux comprise - a servi à utiliser la force humaine jusqu'à la limite extrême. Au fur et à mesure des améliorations techniques, l'industriel ne diminue pas le labeur de ses ouvriers : c'est ainsi que les perfectionnements dans les métiers à tisser, les tours, etc..., ont permis aux patrons de faire conduire non plus un métier, une machine-outil, mais deux, trois et davantage par un seul individu » (M. Pierrot). A la tyrannie physique (disons le mot) abrutissante d'insensibles rouages s'ajoute la sensation permanente - pénible et démoralisante l'asservissement à la mécanique indifférente, avide, inexorable... Disons-nous en passant (car ses répercussions sont innombrables et vicie jusqu'au sens de la vie) que du machinisme vient d'ailleurs cette hâte fébrile dont est secouée toute l'existence moderne et qui, des cités trépidantes gagne peu à peu les campagnes et en poursuit le calme séculaire. Départs fiévreux à l'ouvrage, transports accélérés, puis, entre deux périodes de labeur intensif, le repas écourté, bousculé. Hors du champ du travail, dans le temps même d'un illusoire apaisement, parmi les plaisirs, les réjouissances du foyer ou de l'extérieur, jusqu'au fond de la vie quotidienne

règnent des passions de vitesse, des besoins de bruit, d'insolites exubérances, une soif d'agitation, de coudolements tapageurs et comme une peur du silence que les ondes « propices » d'une radio envahissante viennent « à point » refouler. Tension épuisante, épreuves sans relais, incessant frémissement auxquels la délicate horlogerie humaine tente une adaptation désespérée. Mais - angoissant symptôme - est-il une époque qui ait connu autant d'énervés, de désaxés, de débiles mentaux, d'hystériques, de demi-fous?

Pour revenir au vif de notre sujet, signalons que la lassitude, le dégoût du travail serf et monotone contribuent à accroître le nombre des accidents du travail que la machine, par elle-même, quotidiennement multiplie. Plus la fatigue pèse et s'accroît, plus l'attention se relâche et les mouvements deviennent malhabiles, et plus l'accident fait du travailleur sa victime. Les tableaux horaires de fréquence établis par les compagnies d'assurances démontrent éloquemment que les accidents sont d'autant plus nombreux que la journée s'avance...

L'entraînement est, pour le travail, un facteur d'allègement. Il aboutit à une adaptation à l'effort primitivement abusif en renforçant les automatismes, en les situant à la hauteur de leur nouvelle tâche. Mais si l'entraînement recule les limites du surmenage, il ne le supprime pas cependant. Et quand elles sont franchies, l'équilibre entre les recettes et les dépenses, entre l'encombrement résiduel et les facultés de déblaiement se trouve rompu et c'est l'intoxication massive, le surmenage.

A un autre point de vue, si l'habitude, née de la récurrence, réduit la difficulté et atténue la fatigue, on aurait tort de conclure qu'elle est forcément favorable à l'individu qui travaille. A un certain degré d'effort, elle ne soulage plus et ne libère l'attention qu'en apparence. Surtout à un rythme accéléré, le même travail toujours répété conduit, nous l'avons vu, à la passivité et à la réduction intellectuelle. L'altération nerveuse est ici d'un autre ordre, tout simplement. Plus est poussée la spécialisation, plus la continuité est requise pour une tâche toujours identique, plus l'homme est astreint au labeur parcellaire, enfermé dans quelques mouvements, et davantage il se dégrade. C'est à cet abaissement, animal d'abord et demain « machinal » (car l'homme ainsi diminué perd jusqu'aux qualités de l'esclave), qu'aboutit le taylorisme, méthode à haut rendement de l'industrie du jour ...

On a vu, par ailleurs, dans cet ouvrage même (voir Culture physique) les bienfaits de l'exercice, de l'effort musculaire. Autant le labeur, privé des relâches nécessaires, est préjudiciable à la santé, autant le jeu, le mouvement, le travail et le sport modérés favorisent la croissance et la formation de l'enfant, le bon équilibre et l'entretien de l'adulte. Ni paresse, ni surmenage, mais une judicieuse et salutaire activité. Activité variée, multiple, agréable (ou du moins dégagée, par essence ou par raison, par condition aussi, de la répulsion). Activité empruntant le plus possible son cadre au plein air et faisant intervenir, avec méthode, l'entraînement, ponctuée par des temps de repos bien dosés, soutenue par une alimentation rationnelle... « L'activité musculaire et intellectuelle est un besoin pour les hommes, et ce besoin est un plaisir lorsqu'il est satisfait dans des conditions normales, si l'on évite la fatigue et la satiété, si l'on varie les occupations, si par exemple les besoins

utilitaires sont assez réduites pour laisser aux hommes des loisirs nécessaires à d'autres activités, à des satisfactions personnelles (jouissances artistiques, etc.) au libre développement des individualités... L'équilibre de l'organisme exige l'exercice de toutes les fonctions. C'est pourquoi il est bon de varier nos occupations. Considérées à ce point de vue, les jeux, les distractions deviennent des exercices utiles, en assurant la diversité des activités organiques aussi bien musculaires que cérébrales. Repos actif en quelque sorte, mais à déconseiller aux surmenés pour lesquels ne vaut, primordialement, que le repos passif » (M. Pierrot). Changement d'occupation manuelle, s'il s'agit de l'atelier ou des champs. Alternance du travail cérébral et du labeur physique, s'il s'agit de l'écolier, du professionnel intellectuel, diversion chez l'ouvrier d'usine et pour les métiers insalubres ; pour tous, repos en temps opportun. S'il faut au citoyen des détenteurs périodiques au sein de la nature, dans un air pur et un milieu tranquille, une suspension de travail complète, à certains moments, est nécessaire quiconque, fût-ce par agrément, côtoie de trop près les sommets de l'effort. Enfin, même dans un système social où le travail se trouverait équitablement réparti, le machinisme, facteur possible de loisir, de confort et de libération ne peut s'accommoder de poses décousues, de dérangements et d'à-coups. Mais la continuité favorable à son rendement collectif n'est nullement incompatible avec un abaissement sérieux du temps de présence pour chacun, une réduction des heures de travail dont bénéficierait l'ensemble des producteurs. Journées brèves, garanties sanitaires, ambiance affranchies, conscience d'une besogne dont les participants goûtent enfin les fruits : sous de tels auspices la machine, aujourd'hui tueuse de vie, peut devenir un instrument du bonheur général.

Mais ce sont là perspectives futures, sinon utopiques.

Et de dures réalités nous enserment. Il y a le présent, avec ses chaînes et ses obstacles et l'impossibilité, pour le grand nombre, d'ordonner sagement l'existence. En deçà du seul remède efficace, qui est la refonte économique du système de travail, la normalisation des mobiles de l'effort et son épuration individuelle et sociale, que peut-on faire, au sein du capitalisme, pour lutter, dans une certaine mesure, contre le surmenage, pour en atténuer les effets morbides, se défendre contre ses conséquences lointaines, pour réduire les risques d'accidents?

D'abord se rappeler que le repos, la réparation des forces a souvent plus d'importance que la nourriture même. Il faut que l'organisme ait eu le temps de se débarrasser des poisons accumulés pour que l'assimilation puisse se faire et que la réparation des tissus commence... La règle d'hygiène à suivre serait d'éviter toute fatigue. Valable pour l'homme normal, à plus forte raison l'est-elle pour les tarés et les débilisés (tuberculeux, albuminuriques, cardiaques, etc.). Dans la pratique, nous reconnaissons la fatigue par la lassitude, soit musculaire, soit intellectuelle. Par un entraînement rationnel et progressif, nous pouvons reculer la limite de cette fatigue ; on arrive moins vite à l'essoufflement, aux défaillances du muscle et de l'attention. Mais il y a toujours un moment, variable suivant la valeur individuelle, les conditions de vie et le genre de travail, où la fatigue survient. C'est avant ce moment qu'il faudrait s'arrêter, surtout si le même travail doit être recommencé tous les jours » (M. P.). Lorsque les ouvriers s'unissent pour améliorer leur sort, leurs

campagnes ont le plus souvent pour objectif un relèvement des salaires. Si légitime qu'il soit d'amener les ressources au niveau du coût des choses, nous savons dans quel cercle vicieux s'agit ce problème de la rétribution. Et que, seule, une production socialisée et rythmée sur la consommation peut la résoudre. Mais, d'ordinaire, le bien-être apparaît aux travailleurs, dans leurs luttes préparatoires, sous l'angle étroit de l'abondance. Et les facilités matérielles qu'ils aperçoivent chez les privilégiés de la fortune et qui sont liées à la possession de l'argent, altèrent pour eux le sens des avantages poursuivis. On se désintéresse (sauf secondairement et parce qu'on cède à l'entraînement des plus avertis, des meneurs cultivés et clairvoyants) de ces biens qui touchent au fond même de la libération véritable de l'individu et qui sont le repos, le loisir, la libre disposition de soi. Ces garanties n'ont pas le caractère de « conquêtes positives ». On les tient pour un simple appoint. Les masses en comprennent si mal l'utilité qu'elles apportent peu de chaleur au maintien du repos hebdomadaire et de la journée de huit heures par exemple. Alors que la réduction des heures de travail, la multiplication et l'étendue du repos sont des étapes, modestes certes, mais précieuses, dans cet arrachement de l'existence à l'étau du travail. Sans doute, les maux premiers sont de misère, de privations, d'insuffisance ; mais ceux qu'engendrent le travail sans mesure, la maison insalubre, le logis sans soleil et parfois sans lumière, l'air vicié des jours et des nuits, le manque d'hygiène générale et corporelle, l'usage alimentaire de produits falsifiés ou impropres, ces maux - plus sûrement peut-être encore - apportent la mort au travailleur et aux siens. Ce n'est pas dévier de sa route que de porter au premier plan des revendications immédiates du prolétaire le droit à la santé, que de lutter contre le surmenage, de batailler pour des conditions saines de vie au foyer comme à l'usine.

- STEPHEN MAC SAY

TRAVAIL (LE) (AU POINT DE VUE INDIVIDUALISTE)

Le petit dictionnaire Larousse donne comme définition du Travail : « peine que l'on prend pour faire une chose ». Le Larousse du XXème siècle, dans sa partie encyclopédique, est plus explicite en fournissant la définition économique orthodoxe : « Le travail est le facteur essentiel de la production ; c'est lui qui, en transformant la matière, la rend propre à satisfaire les besoins humains, lui confère « l'utilité » ».

Comme nous supposons que d'autres collaborateurs de l'Encyclopédie s'occuperont de ce mot au point de vue de sa portée économique-politique, nous nous confinerons, dans ces quelques pages, à l'envisager plutôt dans un sens éthico-philosophique.

Le travail, tel qu'il est organisé dans nos sociétés modernes, nous apparaît comme une peine, pour le moins comme une obligation pénible qu'on n'accomplit

que parce qu'on est forcé de le faire. La Bible nous le présente même comme un châtement consécutif au péché, qui n'existait pas dans un état de choses antérieur, où l'homme n'était pas forcé de gagner son pain à la sueur de son front.

Cet état antérieur - le Paradis ou Eden - est analogue à « l'âge d'or » des Grecs, où dominait la loi naturelle, où « les hommes n'avaient pas besoin de lois » (Platon). Dans l'Antiquité, dans le moyen âge et au XVIIIème siècle, les classes déshéritées et les philosophes se tournèrent vers ce passé hypothétique et fabuleux où le travail n'était pas une peine ni la conséquence du péché originel. On essaya même de retrouver chez les sauvages - les « bons » sauvages - ignorés de la civilisation et l'ignorant - des représentants de cette période que les admirateurs de l'âge d'or, qu'ils l'avouent ou non, auraient bien voulu assimiler à une époque d'oisiveté générale.

Il faut donc entendre par travail l'effort quotidien organisé, réglementé (musculaire, cérébral ou autre) auquel doit s'astreindre la MAJORITÉ de l'espèce humaine pour suffire à la consommation de tous ses composants.

Cette définition implique qu'un certain nombre des unités de la totalité humaine ne travaillent pas, d'où il s'ensuit qu'on peut vivre, c'est-à-dire accomplir les fonctions indispensables à la conservation de l'être, sans travailler, sans faire un effort quotidien, réglementé, organisé, etc., à la façon des parasites.

Il existe, en effet, des oisifs qui ignorent l'astreinte du travail et cependant vivent très longtemps et en bonne santé. On peut donc en conclure que le travail n'est pas une nécessité comparable à celle de la respiration, de la circulation du sang, de l'assimilation et de la désassimilation. Le fait que certains privilèges d'ordre social permettent à ce petit nombre d'inoccupés de ne rien faire ne change rien à cette constatation que le travail-peine n'est pas une nécessité.

Que l'espèce humaine, à son apparition sur la terre, ait vécu tout entière dans l'oisiveté est une tout autre question. Une chose paraît évidente, c'est qu'avant qu'ils se groupent en agglomérations toujours plus compliquées, policées, civilisées, les hommes ont ignoré le travail organisé. Ils vivaient vraisemblablement comme le font les grands primates : quand ils avaient faim, ils se procuraient la nourriture à leur portée ; quand ils l'avaient absorbée, ils digéraient tout en se reposant, puis erraient jusqu'à ce que la faim ou le sommeil mette un terme à leur vagabondage. Quand ils ne trouvaient pas la nourriture voulue, ils succombaient, à commencer par les moins robustes ou les moins débrouillards. Ils ne pouvaient tirer d'un territoire donné plus de subsistances que celui-ci pouvait fournir : racines, fruits, coquillages, poisson ou gibier, peu importe.

Ce que l'homme primitif a ignoré c'est le travail fixe, assujetti à des règles sociales, tout comme l'ignore le chimpanzé, le gorille ou l'orang-outang. L'homme primitif passait à paresser, à folâtrer, à rôder, une grande partie de son existence.

La question du travail réglementé se pose avec la découverte du feu et l'apparition de l'outil, sans que ce soit ici le lieu de se demander qui de l'outil ou du feu a précédé l'autre, autrement dit avec la naissance de la civilisation, dont les résultats immédiats sont : augmentation de la population, création de besoins

nouveaux, l'un et l'autre conduisant à l'accroissement de la consommation et des moyens d'y satisfaire (élevage, agriculture, construction, métiers, urbanisme, ateliers, fabrique, machinisme). Plus la population croît et plus les besoins s'amplifient, plus le travail s'organise, plus il devient obligatoire, plus aussi le nombre des paresseux, des errants, diminue (je parle à un point de vue général, le chômage s'intégrant dans l'organisation du travail), plus le loisir, l'oisiveté, le farniente, sont restreints à une minorité privilégiée.

Le travail, comme on l'entend actuellement, est une conséquence directe de la civilisation : surpeuplement et besoins nouveaux qu'elle a engendrés, dont beaucoup peuvent être considérés comme superflus au sens profond du mot. Le travail n'était pas fatal ; l'homme n'était nullement destiné ni déterminé à travailler comme esclave, comme serf, comme ouvrier, toute la journée, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé de fatigue, ou une partie de la journée 16, 14, 12, 10, 9 ou 8 heures au moins. La découverte de l'outil, celle du feu sont des accidents, opiner autrement serait tomber dans le « finalisme » et dans tout ce que ce concept traîne à sa suite.

Si Fourier interprétait la condamnation portée par la Genèse comme frappant l'esclave et le salarié pour lesquels le travail est « une peine » alors qu'il est « un plaisir » pour l'homme libre, le professeur argentin F. Nicolaï admet que la conception biblique du travail considéré comme une fatigue correspond à une réalité historique : le caractère extérieur et obligatoire du travail consécutif à la transformation de l'homme naturel en homo faber. Quoi qu'il en soit, comme l'a fait remarquer Max Nordau, la partie la plus ancienne et la plus légendaire de la Bible représente le travail comme quelque chose d'étranger à la nature humaine primitive.

Ces observations faites, il convient de remarquer que les individualistes à notre façon se préoccupent peu de savoir ce qui s'est passé lorsque l'homme a émergé de l'animalité ou, s'ils s'y intéressent, c'est à titre uniquement personnel ou documentaire. L'idée que le travail puisse constituer une expiation quelconque ne suscite aucune résonance en leur cerveau. Les individualistes savent fort bien qu'il n'est pas de vie sans mouvement. Le bon sens indique que, sous peine de périr, tout organisme vivant est astreint à dépenser une certaine somme d'activité. Or, les êtres humains, organismes vivants mieux doués par suite de l'extension ou de l'hypertrophie de leurs facultés cérébrales - que ce soit par hasard, peu importe - ont été amenés, conséquence de leur développement particulier, à dépenser une activité spéciale en vue de s'assurer non seulement la subsistance, condition de toute vie, mais encore certaines utilités nécessaires à leur habillement, à leur habitation, à leur culture intellectuelle, activité qu'on appelle le travail.

Normal, le travail est fonction de la vie individuelle, l'être humain qui ne travaille pas, c'est-à-dire qui n'emploie pas son cerveau ou ses muscles à la satisfaction de ses besoins intellectuels et matériels ne vit pas en réalité.

Les individualistes savent que les accumulateurs de capitaux et intermédiaires ne se préoccupent aucunement des besoins réels de la consommation. Ils ont pour moteur unique la spéculation, c'est-à-dire le désir de faire rendre le plus possible d'intérêt aux fonds qu'ils engagent dans les entreprises qu'ils dirigent ou dont ils se préoccupent. Les accumulateurs de capitaux et les intermédiaires activent

ou restreignent la production non pas selon le plus ou moins de mouvement de la consommation, mais bien selon qu'ils entrevoient une occasion d'acquérir des profits plus ou moins considérables. Quant à la qualité de la production, elle dépend tout entière de la puissance d'achat des consommateurs et non de leurs besoins : à consommateur aisé, produits de qualité supérieure ; à consommateur pauvre, produits de qualité inférieure.

Le producteur concourt à la fabrication ou à la manufacture de produits destinés à le maintenir dans sa condition de salarié ou en contradiction ouverte avec ses opinions. On le voit s'employer, par exemple, à la confection de bijoux, étoffes et meubles somptueux, boissons ou aliments de luxe ou autres objets rares absolument superflus quand ils sont produits par tout autre que le consommateur. On voit un typographe libre-penseur composer un ouvrage religieux, un tailleur antimilitariste confectionner des uniformes d'officier, un cultivateur communiste labourer un champ pour le compte d'autrui.

Les individualistes n'ignorent pas non plus que le travail actuel s'accomplit sans méthode, chaotiquement et sont au courant de la lutte acharnée que se livrent les uns aux autres les gros détenteurs des moyens de production, si bien qu'à l'heure où une masse de déshérités manquent des objets de consommation les plus nécessaires, les magasins regorgent de produit manufacturés!

Les individualistes savent parfaitement que le producteur ignore le plus souvent la destination de son produit ; que le salaire qu'il est contraint d'accepter ne correspond pas du tout à son effort de production ; que, très fréquemment, alors qu'il lui est donné de présumer la destination de sa production, qu'il sait qu'elle est destinée à ses camarades de misère quelque part dans le monde, ceux qui l'emploient le forcent à produire des objets de qualité inférieure ; qu'il apporte son concours à la manufacture de produits de toute sorte dont le but est visiblement de perpétuer sa condition inférieure.

Les individualistes n'ignorent pas, non plus que le plus grand nombre des ouvriers, des travailleurs des usines, des ateliers, des champs, employés de commerce, de bureau, d'administration, acceptent leur état et ne font aucun effort réel pour s'en libérer, satisfaits des préjugés en cours sur la considération due à la fortune, sur le respect que mérite tout arriviste, imbus de conceptions rétrogrades sur l'accaparement, le patronat, les monopoles, etc., esclaves des préjugés moraux et intellectuels qui visent au maintien des choses établies et forment la base de l'enseignement d'Etat. Apeurés par la menace d'un renvoi ou du chômage, les malheureux produisent, n'ayant pas d'autre but dans la vie que de passer inaperçus, favorisés quand le surmenage ou le dégoût ne les conduit pas à l'alcoolisme ou à toute autre forme de « diminution ».

Enfin, les individualistes ne font aucunement fi du travail manuel, de l'être adonné aux occupations qu'on a coutume de dénommer « manuelles » - de l'homme employé aux besognes vulgaires, qui bêche, pioche, plante, scie, coupe, taille, cloue, martèle, tire, frappe, pousse, arrache, lève, rabote, fond, forge, concasse, broie, tisse, porte, pèse, transporte, conduit, actionne, convoie, autrement dit

accomplit l'une de ces tâches qu'on a coutume d'appeler « petites » et « humbles ». Mais ce n'est pas spécialement par rapport à sa « fonction » que le travailleur, manuel ou intellectuel, intéresse les individualistes, car ils savent que tout producteur contribue à ce que perdure la société - qu'elle soit capitaliste, collectiviste ou communiste. Ce qui attire ou retient leur attention dans l'ouvrier, c'est l'individu - l'individu en voie de se passer de dieux et de maîtres, l'individu en état de révolte intime ou ouverte contre le contrat social imposé (peu importe qui l'impose) contre l'obligatoire et le coercitif.

On peut être un excellent producteur, un ouvrier adroit, un cultivateur entendu, un manœuvre excellent, un technicien sans rival et vivre en esclave des préjugés les plus discutables. On peut manier à la perfection l'outil qui transforme la matière, tout en n'étant soi-même qu'un instrument de stagnation intellectuelle et morale. On peut savoir conduire vingt machines à la fois et se montrer partisan de systèmes de dictatures ou de contrainte sociale, qui réduisent à néant l'initiative individuelle.

On peut « travailler » sans relâche toute une vie durant et ne posséder aucune valeur intrinsèque - n'être qu'un reflet, un écho, une copie, une ombre...

Les individualistes n'ignorent certes pas au prix de quelles douleurs, de quels sacrifices s'accomplit le travail manuel et intellectuel. La fabrique, l'usine, l'atelier - leurs murs noircis, leur aspect terne et monotone - ne leur sont pas inconnus. Ni la cloche qui sonne, ni le sifflet qui vibre, ni la sirène qui mugit. Ni les contremaîtres, ni les surveillants. Ils n'ignorent rien de l'influence grégaire qui rayonne des conditions dans lesquelles s'accomplit actuellement la production, ni des difficultés que rencontrent pour s'arc-bouter contre cette influence, les individualités éparses dans la masse ouvrière. Tout semble combiné, ligué pour réduire, refouler, anéantir la moindre velléité d'affirmation personnelle.

D'ailleurs la production « en séries » rend inutile toute initiative individuelle. La machine puissante et à grand rendement postule l'uniformité dans la confection des pièces produites. Le mode de production moderne a, en outre, sa répercussion en dehors de la fabrique. Le producteur à façon s'adresse de plus en plus fréquemment au gros fabricant ; son rôle se réduit déjà presque exclusivement à monter et à assembler des pièces détachées, ou encore à réparer. D'artisan, il devient intermédiaire, courtier, mercanti.

Tout ceci étant entendu, l'individualiste tel que nous le concevons ne saurait modifier son attitude bien connue parce qu'il se trouve en face du fait « travail ». Que ce soit sous le régime de la contrainte capitaliste ou sous celui de la contrainte socialiste ou de tout autre régime constrictif - et il reste à prouver que la question économique puisse encore de longtemps se résoudre sans contrainte - l'individualiste demeure antiautoritaire. Son attitude demeure donc conditionnée par la réaction de la recherche de son bonheur individuel contre l'autorité de l'intérêt économique

D'où il s'ensuit que pour que le travail lui devienne une joie - idéal si souvent exprimé - le travail doit être libre.

Le travail a été et sera ou libre ou forcé. A travail forcé correspond une mentalité de manœuvres, de traditionnalistes, de misonéistes, d'uniformistes, de conformistes, de protectionnistes. A travail libre correspond une mentalité de créateurs, d'artistes, de chercheurs, de novateurs, d'expérimentateurs, de différenciateurs, de non-conformistes, de libre-échangistes. A travail forcé : savoir-faire, habileté, routine. A travail libre : génie, talent, originalité.

L'individualiste est donc, par principe, l'adversaire de tout système sociétaire où le travail sera obligatoire, imposé, contraint ; où, à l'égard du milieu social, le travailleur se trouvera dans une dépendance aussi grande que celle où il se trouve actuellement à l'égard du capitalisme.

Pour que le travail devienne plaisir, il lui faut perdre tout ce qui le fait ressembler à une peine, à une condamnation, à une expiation, à une loi, à une oppression, à une sujétion, voire à une sublimation ou à une exaltation mystique de la fatigue.

En attendant que s'affirme la mentalité générale indispensable pour faire du travail une joie positive et libératrice, il ne reste à l'individualiste tel que nous le comprenons, tantôt seul, tantôt associé, que de se débattre pour résoudre « sa » question économique. Quoi qu'il fasse, il sait qu'il consacre, qu'il perpétue le régime de production auquel il coopère bon gré, mal gré et il n'ignore pas que, dans la mesure où il échappe au labeur réglementé, il subsiste sur les besoins plus ou moins artificiels de ses congénères. Le producteur légal, à ce sujet, n'a rien à reprocher à l'illégal qui pratique la reprise individuelle.

Il faut se souvenir que la loi protège autant l'exploiteur que l'exploité, le dominateur que le dominé dans les rapports sociaux qu'ils ont entre eux. Dès qu'il se soumet, l'anarchiste le plus véhément est aussi bien protégé dans sa personne et ses biens que l'archiste ; le code lit les règlements valent autant pour l'un que pour l'autre, si tous les deux obtempèrent aux injonctions du contrat social. Qu'ils s'en insouciant ou non, les anarchistes qui se soumettent, patrons, ouvriers, fonctionnaires, ont de leur côté la force publique, les tribunaux, les conventions sociales, les éducateurs officiels. C'est la récompense de leur soumission. Quand elles contraignent, par la persuasion morale ou la force de la loi, l'employeur archiste à payer son employé anarchiste, les forces de conservation sociale se soucient peu que, théoriquement, le salarié soit hostile au système du salariat. Au contraire, lorsqu'il exerce un métier non inscrit au registre des professions autorisées ou n'a aucune occupation avouable, l'insoumis au contrat social, l'objecteur de raison économique, l'illégal individualiste en un mot, a contre lui toute l'organisation sociétaire. Mais ceci est une digression tendant à reconnaître que, réfractaire ou soumis, l'individualiste - sauf cas exceptionnels - résout très mal « sa » question économique.

Il la résout très mal, parce que, quelle que soit sa condition, ses gestes ne sont pas guidés exclusivement par l'intérêt.

Au-dessus de l'intérêt économique, l'individualiste placera la satisfaction éthique, la poursuite de la sérénité intérieure, la jouissance du plaisir des sens.

Aucune satisfaction ne vaudra pour lui celle de se sentir aussi dégagé que possible de l'assujettissement production-consommation. La question n'est pas de savoir si l'emploi d'un machinisme toujours plus perfectionné, le travail en troupe, la pratique du communisme imposé ou du solidarisme obligatoire lui procureront plus d'avantages matériels - mais bien ce qu'il deviendra en tant qu'unité individuelle, consciente, insubordonnée, pensante par et pour elle-même.

L'individualiste veut vivre, soit, mais « librement ». Plutôt médiocrement que grassement si « sa liberté » est menacée par une importance trop grande donnée au fait économique.

Plutôt médiocrement s'il n'a pas un tempérament d'associé - en produisant maigrement pour sa propre consommation - que grassement en travaillant en promiscuité même restreinte.

Le travail, soit, mais comme générateur de liberté individuelle, non comme facteur d'écrasement de l'un sous le laminoir sociétaire.

- E. ARMAND

TRAVAIL (OBLIGATOIRE ou FACULTATIF)

Certains considèrent que, dans l'organisation d'une société moderne, et plus particulièrement d'un milieu social à base capitaliste, le problème du travail, de ses principes, de son mécanisme, de ses méthodes et de leurs applications, l'organisation du travail, indispensable et unique créateur de toute production, est le problème fondamental, on pourrait même dire « le problème des problèmes ». Ceux qui professent cette opinion déclarent que : d'une part, aussi longtemps qu'on n'aura pas apporté à ce problème une solution équitable, rationnelle et favorable aux intérêts individuels et collectifs, on n'aura rien fait et que, d'autre part, quand on aura résolu cette question rationnellement, équitablement dans un équilibre exact entre l'intérêt général et les intérêts particuliers, la solution de toutes les autres questions deviendra simple, naturelle, facile et, pour ainsi dire, indiquée d'avance.

Si l'on admet ce point de vue, on est invinciblement conduit à enfermer la transformation sociale, dont les esprits avertis et les consciences droites reconnaissent l'urgente nécessité, dans les limites de ce problème unique. On peut en élargir les données et, par exemple, les étendre à la répartition des produits obtenus par le travail ; mais, alors, il faut, même à la suite de cette extension faire entrer dans ce cadre la totalité des questions que soulève la réalisation de cette transformation sociale et n'envisager celle-ci que sous l'angle de la production et de la consommation, la vie intellectuelle, affective et morale devenant fonction pure et simple de l'organisation du travail et n'étant plus que cela.

Ainsi conçue, la Révolution sociale (voir ce mot et, notamment, pages 2379, 2380, 2381 et suivantes) ne dépasse pas les frontières d'une Révolution

exclusivement économique.

Cette conception révolutionnaire me paraît beaucoup trop limitative ; car, à mon sens, la véritable Révolution sociale n'a pas uniquement pour but et ne doit point se proposer comme résultat unique la libération de l'individu en tant que producteur et consommateur, mais son affranchissement intégral en tant qu'homme, je veux dire : total et définitif.

Cette réserve faite - et j'espère que le lecteur en saisira la portée et la haute signification - je n'hésite pas à affirmer que la Révolution sociale devant être et ne pouvant être que l'œuvre des travailleurs eux-mêmes (c'est là une assertion en quelque sorte classique, unanimement acceptée par toutes les fractions socialistes et en tous points exacte), ceux-ci doivent inscrire au premier rang de leurs objectifs révolutionnaires l'émancipation de leur classe par l'abolition du patronat, par la suppression de la classe capitaliste et par une réorganisation du travail, telle qu'il n'y ait plus et ne puisse plus y avoir : ici exploités et là exploités.

Je suis fort éloigné de sous-estimer la place considérable qu'il sera nécessaire et, partant, raisonnable d'attribuer à la réorganisation immédiate du travail au lendemain de la véritable Révolution sociale. Donc, bien loin de moi la pensée de méconnaître le caractère urgent et primordial de cette réorganisation. Ne faut-il pas « vivre d'abord et philosopher ensuite ? » Or, pour vivre, deux actions sont de toute nécessité : produire et consommer, mieux encore : produire pour consommer, car on ne peut consommer que ce qui a été, au préalable, produit. Production d'abord, consommation ensuite sont à la base de toutes les nécessités vitales.

Équilibrer les possibilités de la production et les nécessités de la consommation, telle est l'obligation dans laquelle se trouvera, avant tout, une société qui s'assignera le devoir d'assurer aux membres qui la composeront une existence saine, large et heureuse.

Toutefois, si je reconnais volontiers que le problème du fonctionnement économique de la société est le premier de tous les problèmes que, au lendemain de leur victoire, les révolutionnaires auront à étudier et devront résoudre sur l'heure, je ne consens pas à estimer qu'il soit, pour ainsi dire, le seul, encore moins celui dont la solution comprendra, emportera celle de tous les autres ; car s'il est impossible de vivre sans produire et consommer, l'existence ne s'arrête pas à ces deux gestes indispensables, et la plus élémentaire observation démontre que aussitôt que les besoins inhérents à la vie spécifiquement économique de l'individu sont satisfaits, tous les autres besoins réclament impérieusement la satisfaction à laquelle ils ont droit.

L'organisation du travail, faisant suite à la Révolution sociale dresse l'un contre l'autre le socialisme autoritaire : collectivisme ou communisme et le socialisme libertaire : anarchisme.

C'est ici qu'éclate, dans une de ses conséquences les plus graves, l'opposition de ces deux Ecoles socialistes, dans le domaine idéologique et tactique : l'une procédant du principe d'Autorité, l'autre découlant du principe de Liberté ; la

première, expropriant les capitalistes et les patrons au profit de l'Etat-Patron ; la seconde expropriant la classe possédante, au bénéfice de la masse entière, et par conséquent, de tous les individus sans aucune exception, toutes les classes ayant disparu ou, pour être plus précis, s'étant fondues en une seule classe embrassant toute la population.

L'erreur des partis socialistes autoritaires consiste à nier la puissance créatrice et organisatrice des masses laborieuses ; en sorte que, les proclamant frappées d'incapacité à se diriger elles-mêmes, le collectivisme et le communisme autoritaires déclarent qu'il est indispensable de confier à une élite - et c'est le fait de chaque Ecole de prétendre que cette élite se trouve chez elle, pas ailleurs - le mandat de tracer un plan de réorganisation du travail et d'appuyer l'exécution de ce plan sur un Etat armé d'un pouvoir souverain et d'un appareil de force répressive en mesure d'assurer, par les sanctions les plus rigides, l'observation des dispositions et règlements que nécessite la mise en pratique de ce plan.

Pour dissimuler leur âpre désir de domination, les partis socialistes se servent du mot « Elite » de préférence au mot « Etat ». Cette petite manœuvre est fort adroite ; mais elle ne peut tromper personne. L'Etat s'est, en tout temps, flatté de représenter l'Elite de la Nation : la réunion des plus hautes valeurs en compétence et en intégrité. Seulement, les siècles qui sont derrière nous ont à tel point accumulé les preuves de l'incompétence des pseudo-compétents et de la scélératesse des soi-disant intègres, que les théoriciens du socialisme autoritaire, s'ils consentent à renoncer au maintien de l'Etat, c'est-à-dire de cet ensemble d'institution qu'on appelle ainsi, sont résolus à en assurer la survivance sous le séduisant mais trompeur euphémisme de « l'administration des choses succédant au gouvernement des hommes ».

Administration des choses, Gouvernement, Etat, le contenu de ces trois expressions est absolument le même. La définition qui convient à « l'administration des choses » est celle que Malatesta a donnée de l'Etat. Je rappelle cette définition : « L'Etat, c'est cet ensemble d'institutions politiques, législatives, judiciaires, militaires, financières, etc., par lesquelles on soustrait au Peuple la gestion de ses propres affaires, la direction de sa propre conduite, le soin de sa propre sécurité, pour les confier à quelques-uns qui, - usurpation ou délégation - se trouvent investis du droit de faire des lois sur tout et pour tous, de contraindre le Peuple à s'y conformer et se servent, à cet effet, de la force de tous ».

Le socialisme autoritaire (le Collectivisme et le Communisme) entend assurer la continuité de l'Etat, puisqu'il se propose de prendre en mains la direction et la gérance des affaires publiques, gestion et direction dont les masses laborieuses seraient dépossédées ; tandis que le Socialisme libertaire (l'Anarchisme), irréductible adversaire du principe d'Autorité, ne peut naître et se développer qu'en l'absence de l'Etat et à la condition que le Peuple prenne en mains la gestion de ses propres affaires, la direction de sa propre conduite et le soin de sa propre sécurité.

Ici s'ouvre l'abîme qui sépare l'Anarchisme de toutes les autres théories et conceptions sociales.

Ces explications étaient indispensables. Sans elles, le lecteur eût difficilement compris le sens de la question que je pose dans cet article : « travail obligatoire ou facultatif » et il n'eût probablement pas approuvé la réponse qu'on va lire.

Tous les théoriciens et militants du collectivisme, du communisme et de l'anarchisme ont peu ou prou étudié ce que sera ou pourra être l'organisation du travail au lendemain d'une transformation sociale ayant mis fin au régime capitaliste. Le travail sera-t-il obligatoire, c'est-à-dire imposé ou ne le sera-t-il pas? La nouvelle organisation du travail comportera-t-elle l'obligation de contribuer à la production, sous peine de sanctions matérielles? En un mot, sera-t-on libre de travailler ou de ne pas travailler, sans encourir un châtement corporel?

Ainsi posée, cette question est tranchée dans un sens diamétralement opposé (et il ne peut en être différemment) par le socialisme autoritaire et le socialisme libertaire. Le premier se prononce en faveur du travail obligatoire et prévoit, en cas de refus, des peines sévères ; l'autre, repoussant toute mesure de contrainte, admet le principe du travail facultatif.

Dans un de mes livres : « Mon Communisme » (le Bonheur universel), j'ai longuement exposé mon point de vue. Imaginant que, au sein de l'assemblée communale d'un centre important, cette grave question se trouve en discussion, voici le compte rendu (Mon Communisme, pp. 104 et suiv.) d'un discours prononcé, au cours de cette séance mémorable ; compte rendu rédigé par un de mes personnages, membre lui-même de ce conseil communal. (Il s'agit de la ville de Bordeaux).

« Evidemment, nous étions en droit de sommer les paresseux de faire quelque chose. Il n'eût pas été injuste de leur signifier que, s'ils persistaient à ne pas participer à l'effort commun, ils se placeraient, d'eux-mêmes, en dehors de la communauté et que, n'apportant rien à celle-ci, ils n'en recevraient rien... Nous aurions pu sans injustice leur appliquer la fameuse règle : Qui ne travaille pas ne mangera pas.

Nous eûmes à envisager la décision à prendre ; la discussion fut chaude et laborieuse. Les partisans de la méthode intransigeante furent sur le point de l'emporter.

Un de nos collègues prononça un discours, petit chef-d'œuvre de précision et de clarté, qui finit par nous rallier tous ».

« Mes chers camarades, dit-il, le problème que nous avons à résoudre est des plus graves ; mais sa solution ne souffre aucun retard ; il s'agit, pour nous, de prendre, sur l'heure, une résolution ferme et d'en poursuivre loyalement l'application.

Le vieux Monde, le Monde de privilèges et d'iniquités a vécu et, tous, ici, nous sommes décidés à nous opposer à sa résurrection. Il faut donc organiser le Monde nouveau, le monde d'Egalité, de Justice et de Liberté qui en est à ses premiers jours. Tout est à transformer et ne nous dissimulons pas l'énormité de la tâche : c'est un labeur colossal que nous avons le devoir de mener à bien. Il n'est

pas douteux qu'il faut, avant tout, vivre. Pour vivre, il faut consommer ; on ne peut consommer que ce qui a été produit : il faut donc produire.

Nous avons appelé à cette production indispensable tous les hommes et femmes de bonne volonté. Le résultat de cet appel a dépassé les espérances des plus optimistes. Nous avons, toutefois, le regret de constater que toutes nos sollicitations se sont heurtées au refus systématique d'une poignée de réfractaires. Tous nos efforts - et nous ne les avons pas ménagés - ont échoué. Ces gens-là restent irréductibles.

Qu'allons-nous faire? A quelle résolution allons-nous nous arrêter, si ces gens qui, n'ayant jamais fait œuvre utile de leur cerveau ni de leurs bras, se déclarent résolus à continuer? Telle est, mes chers amis, la question qui se pose et qu'il nous faut résoudre à tout prix et incontinent.

Deux méthodes s'offrent à nous ; elles s'opposent et nous devons opter. Il faut que nous nous prononcions pour la Force ou pour la Raison, ou, si vous le préférez pour la Violence ou pour la Persuasion. Ne caressons point le séduisant espoir de concilier ceci et cela ; si nous optons pour la Force, nous abandonnons tout recours à la Raison ; si nous optons pour la Persuasion nous renonçons à tout recours à la Violence.

Au fond, voyez-vous, il s'agit, comme toujours, de choisir entre ces deux principes opposés aboutissant à deux méthodes contradictoires : le principe de l'Autorité et le principe de la Liberté. Je ne surprendrai personne en disant que mon choix est fait et que je reste fidèle au principe de la Liberté. En l'occurrence, Liberté est synonyme de Raison et de Persuasion, comme Autorité est synonyme de Force et de Violence. Je suis pour la Liberté ; je suis donc pour la Persuasion, pour la Raison.

Ne me faites pas le tort, mes chers collègues, de croire que je suis un de ces fanatiques nouveau modèle qui placent au-dessus de tout le respect des « Sacro-Saints Principes » et préféreraient voir périr le Monde plutôt qu'un de ceux-ci. Vous me connaissez tous depuis longtemps et vous savez que je suis, en effet, profondément et sincèrement attaché aux Principes que je n'ai, du reste, adoptés que dans la plénitude de ma conscience. Mais je vous prie de croire que, en l'espèce, mes principes se trouvent en accord parfait avec les intérêts sacrés dont nous avons accepté là charge.

Je vous le dis très nettement : si j'estimais que la Persuasion mît en péril ces intérêts et que la Violence les sauvegardât, j'opterais, si non sans regret, du moins sans hésitation, pour la Violence. Mais, j'ai le sentiment que la Violence serait néfaste à l'intérêt public et que la Persuasion le servira ; c'est pourquoi, avec plaisir et sans hésiter, je me prononce en faveur de la Persuasion.

Supposons, chers camarades, que nous nous décidions pour la Force et examinons froidement et sans esprit préconçu les conséquences qu'entraînerait une telle détermination : nous décrétons que le travail est obligatoire pour tous. C'est bien ; mais après?

Après? - La première chose à faire, ce sera de dresser la liste des

dérogrations que comportera nécessairement ce décret. Il faudra fixer l'âge auquel les adolescents seront dans l'obligation de travailler et l'âge auquel les personnes âgées cesseront d'être astreintes au travail. Cette question d'âge soulève mille problèmes délicats touchant le sexe des personnes, l'apprentissage à faire, le métier à exercer, le stage à subir ; que sais-je encore ?

Il va de soi que les malades et les infirmes échapperont au travail obligatoire. Mais encore faudra-t-il soumettre à un examen médical sérieux les maladies et les infirmités en question. Nous serons très probablement entraînés à établir la liste des travaux - les travaux d'art et d'inspiration par exemple - dont il est impossible de fixer la durée quotidienne et le temps d'exécution.

Je vois d'ici un règlement administratif très précis, très minutieux, procédant d'une sorte de législation pointilleuse et subtile, source d'interminables discussions, de chicanes et de contestations sans fin.

Mais il ne suffira pas de rédiger le Code du Travail ; il faudra veiller à ce que personne ne puisse se soustraire aux prescriptions de ce code. Il faudra que les délinquants soient frappés ; il faudra donc, d'une part, préciser les sanctions dont ces délinquants seront passibles et, d'autre part, assurer l'application des peines prononcées.

Et nous voilà ramenés au rétablissement indispensable de tout ce fatras de législation, de tribunaux, de police et de répression que nous avons aboli.

C'est le phénix qui renaîtra de ses cendres et quel phénix !

Il faudra entourer d'une surveillance étroite ces malfaiteurs, ces insoumis, ces déserteurs d'un nouveau genre. Il faudra veiller à ce qu'ils ne s'introduisent pas dans les domiciles à l'heure où, les ateliers étant pleins, les logis seront vides. Il faudra pourvoir tout le monde d'un carnet de travail constamment à jour, tenir une comptabilité régulière des heures réellement faites, ouvrir dans chaque atelier un registre de présence, proportionner mathématiquement la part de chacun dans la répartition des produits à l'exacte mesure du travail qu'il aura effectué ; il faudra faire la chasse aux embusqués et réfractaires, instruire et juger leur cas ; il faudra... mais, que ne faudra-t-il pas ?

Il saute aux yeux, mes chers collègues, que pour remplir ces multiples fonctions de législateurs, de médecins, de juges, de policiers, de contrôleurs, de vérificateurs, d'enregistreurs, de surveillants, de pointeurs et de gardiens, etc., il sera nécessaire de prélever une partie de la population active. Cette partie de la population travailleuse, affectée à ces fonctions spéciales, sera dérobée à la production utile. Et le plus clair résultat de toutes ces mesures destinée à truquer les fainéants, ce sera d'avoir ajouté à ceux-ci un certain nombre d'improductifs.

Autre chose : nous ne sommes pas, nous ne serons jamais des bourreaux ; hier encore, la société capitaliste nourrissait, dans ses prisons, les malheureux qui y étaient enfermés. Je pense bien que nul, parmi nous, ne songe à faire mourir de faim les insoumis du travail ; il faudra donc les nourrir ; ils seront à la charge de la communauté. Et nous commettrions la faute de mettre, par surcroît, à la charge de cette communauté d'autres improductifs ? Au lieu d'alléger cette charge, nous

l'alourdirions de propos délibéré? Ce serait, mes amis, une solution digne de Jocrisse ou de Gribouille. Pour ma part, je la repousse.

Il apparaîtrait et, en réalité, il est injuste que ceux qui collaborent au bien-être collectif et ceux qui s'y refusent soient traités sur le même pied. La solution par la Force semble plus conforme à l'équité : mais elle serait maladroite et d'un mauvais calcul ; je crois l'avoir suffisamment démontré. Au fait, la solution par la violence serait-elle plus juste? Je n'en suis pas bien sûr et, à la réflexion, je pense que non ; car, où est la Justice? En quoi consiste-t-elle? Quel en est le critère, l'étalon, la pierre de touche? Ce qui est juste, c'est ce qui est favorable à l'intérêt public. Or, je viens d'établir que la solution par la Violence serait nuisible à l'intérêt public : elle serait, par conséquent, injuste. C'est l'autre solution, la solution par la raison, par la persuasion, par la douceur, celle que je propose, c'est celle-là qui est équitable, puisqu'elle sert l'intérêt commun.

Je ne prévois qu'une seule objection ; je n'en conteste pas la gravité et c'est pourquoi je veux y répondre : « n'est-il pas à craindre, nous dira-t-on, que ces réfractaires ne donnent le mauvais exemple et que, les voyant vivre aussi bien que les autres, ceux qui travaillent ne soient tentés de faire comme eux, de désertier l'atelier? L'exemple est contagieux ». Voilà l'objection dans toute sa force. Et voici, mes chers collègues, ma réfutation.

Oui, l'exemple est contagieux, c'est incontestable.

Mais le bon exemple a la même force d'entraînement que le mauvais : le bien est contagieux autant, sinon plus, que le mal. La vertu et le vice sont comme deux aimants attirant à eux tout ce qui est à leur portée et la puissance d'un aimant est déterminée par son volume et sa surface. Nous avons, à Bordeaux, plus de cent mille personnes qui, ayant joyeusement accepté l'obligation morale de travailler, donnent le bon exemple. Nous en avons dix mille à peine qui donnent le mauvais. Telle est la surface des deux aimants. L'une est représentée par cent et l'autre par dix. La puissance d'attraction du premier est dix fois supérieure à celle du second. Concluez.

Prétend-on qu'il est plus facile de quitter le travail que de s'y mettre? Je dis que cette appréciation est erronée et je soutiens que, tout au contraire, il est plus facile de se mettre au travail que d'y renoncer. Je m'explique :

L'homme est un être actif, naturellement, instinctivement, essentiellement actif. Il fait partie de l'Univers ; il y vit ; son existence participe de la vie universelle et la vie universelle conditionne l'existence humaine. Tout, dans la nature, se meut, s'agite, fonctionne, est mouvementé. Quel que soit l'état de la matière, qu'il soit solide, liquide ou gazeux, la matière est constamment en mouvement ; on ne l'a jamais observée à l'état de repos ; l'inertie n'a jamais été constatée ; l'immobilité n'existe pas. Plus on se rapproche du règne animal, plus la vie apparaît active et mouvementée : le végétal s'agite plus que le minéral ; l'animal est plus actif que le végétal.

Tous les animaux naissent, se développent et meurent. Dans chacune de ces phases, ils déploient une activité plus ou moins vive ; mais à aucun moment ils

ne se reposent. Les animaux que nous sommes ne font pas exception à cette règle constante et universelle. Je n'insiste pas.

Penser que le minéral, le végétal et l'animal se meuvent, s'agitent, fonctionnent sans but et par pur hasard serait une grossière erreur. Tous leurs mouvements tendent à entretenir, développer, fortifier, enrichir leur vie. Tous les naturalistes ont constaté ce fait et ils l'ont prouvé avec un luxe de détails étonnant, en s'appuyant sur des milliers et des milliers d'observations concordantes. Dire que l'espèce humaine se meut, s'agite, se déplace, fait effort, en un mot est active, sans que cette activité ait une fin ; dire que cette activité se dépense d'une façon désordonnée, incohérente et qu'elle est le fait de la pure fortune, serait une stupidité. Ce qui est exact, c'est que l'activité de l'espèce humaine, comme celle de tous les organismes vivants a un but et que ce but, c'est la vie.

Or, vivre, c'est consommer ; consommer, c'est produire ; produire, c'est travailler. En conséquence, il est dans la nature de l'homme de travailler. Les philosophes qui ont avancé le contraire n'ont aperçu que les apparences et ils se sont mépris ; et les ignorants qui les ont écoutés ont été induits en erreur. En soi, le travail n'est pas une peine ; comme tous les mouvements, tous les exercices auxquels l'homme se livre en vue de dépenser les énergies dont son corps est un accumulateur, le travail est plutôt un plaisir ou, plus exactement, un besoin.

Mais, si l'homme ressent le besoin de travailler et s'il éprouve du plaisir à satisfaire ce besoin, il lui devient pénible d'excéder les limites du besoin senti. Si l'un de nous était privé de nourriture, il en éprouverait une grande souffrance ; mais si, ayant mangé à sa faim, il était mis dans l'obligation de manger encore, il ressentirait à manger trop autant de déplaisir qu'à ne pas manger assez. Il en est de même du besoin de travailler : lorsque, ayant dépassé sa réserve de forces, l'homme est condamné à prolonger son effort, il en souffre. Travailler quelques heures chaque jour n'est pas un châtement ; mais c'en est un que de travailler douze et quinze heures, les courtes journées de travail sont agréables ; les longues journées sont pénibles et douloureuses.

Il y a aussi les conditions mêmes dans lesquelles le travail est accompli et il convient d'en tenir compte. Dans les pays où sévit encore le régime capitaliste, le travail est une véritable condamnation, parce que le sort du travailleur y est lamentable. Quand le travail est imposé, sale, dangereux, excessif, humilié et mal rétribué, il est rebutant et il ne faut pas être surpris qu'on y trouve si peu de goût. Mais, quand le travail est libre, quand il est honoré, respecté, considéré, quand il n'est pas excessif, quand il assure au travailleur une vie large et confortable, il cesse d'être une peine et devient une joie.

Que nos ateliers soient vastes, aérés, lumineux et sains ; que la journée moyenne de travail corresponde aux forces que l'ouvrier peut, sans fatigue, dépenser chaque jour ; que chacun travaille du métier qu'il connaît et qu'il choisira librement ; que le travailleur ait l'assurance que sa famille et lui ne manqueront de rien ; qu'il se sente, à l'usine, libre et non sous la férule d'un patron exigeant ou d'un contremaître grincheux ; qu'il soit appelé à fixer lui-même, d'accord avec ses camarades, le règlement d'atelier et les conditions générales du travail, et il est certain que

personne ne rechignera à la besogne.

Je vais plus loin, mes chers amis : je dis que, si je pouvais admettre un châtiment, dans le milieu social que nous venons d'édifier, le pire de tous consisterait à condamner un homme bien portant, vigoureux ou simplement normal et apte à produire, à le condamner, dis-je, à ne rien faire au milieu de l'activité universelle.

C'est en m'appuyant sur toutes ces considérations que je disais, il y a quelques minutes, qu'il est plus facile de se mettre au travail que de l'abandonner quand on y est fait. Vous êtes-vous demandé ce que feraient, au bureau ou à l'usine, ces gens qui n'y fieraient amenés que par la force? Que produiraient-ils? - Pas grand-chose : on travaille peu et mal quand on travaille contraint et forcé. Quel voisinage répugnant ce serait pour les autres! Vous redoutez le mauvais exemple? Soit. Mais, alors, ne vaut-il pas mieux que ces mauvais ouvriers soient hors de l'atelier que dans l'atelier?

Les autres, ceux qui travailleront, seront furieux contre ces réfractaires? - Je l'espère bien et je m'en félicite. Ils les mettront en quarantaine, ils les tiendront à l'écart, ils les traiteront comme on traite les lépreux et les pestiférés. Ce sera le châtiment de ces tristes individus.

Cette sanction morale est la seule qui convienne à leur cas ; et, si toute dignité n'est pas morte en eux, s'il reste encore au fond de leur cœur le vague sentiment, l'obscur sensation de ce qu'ils devront aux autres en échange du bien-être que l'effort d'autrui leur assurera, ces lépreux se guériront de leur lèpre et viendront se mêler à leurs frères de travail ».

J'ai reproduit, sans y rien changer, ce long discours, parce qu'on y trouve l'essentiel de l'argumentation sur laquelle repose la thèse que je soutiens, ici, en faveur du travail facultatif contre celle du travail obligatoire. A vrai dire, dans un milieu social libertaire, le travail sera obligatoire : tous ayant le droit de participer à la répartition des produits, tous auront, c'est évident, le devoir de collaborer à l'obtention de ces produits. Mais cette obligation ne sera que morale ; car elle ne découlera que de la notion du devoir qui sera indissolublement liée à la formation, au développement d'un état de conscience que feront naître les rapports d'égalité effective, de réelle réciprocité et de solidarité positive qui uniront tous les individus.

Il y a cependant un point sur lequel je crois utile de revenir et d'insister. C'est celui de la durée approximative de la journée de travail à accomplir afin que la production obtenue corresponde plus que suffisamment aux besoins de la population. J'ai dit - et j'espère que cette affirmation n'est pas contestée - que la durée du travail étant réduite aux proportions de la dépense d'énergie musculaire et cérébrale dont l'être normal dispose, le travail n'est pas une obligation pénible, mais une satisfaction, voire un plaisir et qu'il ne devient une nécessité désagréable, une corvée, que lorsqu'il exige un effort excédant cette limite tracée par la nature elle-même.

Il est donc fort important d'évaluer, sur les données précises que nous possédons actuellement, la durée moyenne du travail journalier que comportera, au

lendemain de la Révolution, la nécessité de pourvoir, par une production plus que suffisante, aux exigences de la consommation afin que la vie soit assurée largement, pleinement, à la totalité de la population.

Ces données, les voici :

a) en 1912 et 1913, les statistiques sur le mouvement commercial de France établissaient que le montant des exportations dépassait légèrement celui des importations. Il y avait entre celui-ci et celui-là un écart si insignifiant, qu'il est permis de dire que la balance commerciale était en équilibre. La production nationale pouvait donc être considérée comme suffisante, puisque les produits achetés à l'extérieur équivalaient, à très peu de chose près, les produits vendus à l'étranger ;

b) En 1928, l'administration des Douanes a communiqué les précisions suivantes relatives à l'exercice 1927 : Exportations : 55 milliards, 225 millions de francs ; Importations : 52 milliards, 853 millions de francs, soit un excédent de produits exportés de 2 milliards, 372 millions de francs ;

c) L'annuaire statistique publié par la Société des Nations (Annuaire 1931-1932) me fournit pour les deux exercices 1928 et 1929 les chiffres que voici :

Moyenne des Importations.....Fr. 54.700.000.000

Moyenne des Exportations..... 51.300.000 000

Exportations en moins..... 3.400.000.000

Comme on le voit, la différence entre les importations et les exportations s'est, au cours des années 1928 et 1929, assez sensiblement accrue. Mais il faut tenir compte que : d'une part, dans certains pays où les produits obtenus en France trouvaient, en temps normal, des débouchés appréciables, la crise économique battait déjà son plein, en sorte que certaines nations qui, en période ordinaire, étaient les clientes de la France : l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, etc. avaient fermé leurs frontières à l'importation des produits étrangers sur leur territoire ; et que, d'autre part, la crise et le chômage ne s'étant pas encore étendus jusqu'à la France, celle-ci, en 1928 et 1929 n'a pas été dans la nécessité d'élever ses tarifs douaniers. La balance commerciale, en 1928-29, se trouve, ainsi, faussée et cette circonstance, attribuable à une situation mondiale exceptionnelle, ne doit pas m'empêcher de dire que notre pays est un de ceux dont la production est suffisante à répondre aux demandes de la consommation.

Ce point acquis, il s'agit, maintenant, de savoir : d'abord quel est le nombre de travailleurs collaborant à cette production et, ensuite, quel est le nombre d'heures de travail effectuées par ces producteurs.

Je sou mets au lecteur le résultat des recherches auxquelles je me suis livré, dans le but de parvenir, à défaut de chiffres rigoureusement exacts, à des chiffres très approximatifs.

En premier lieu, me plaçant sur le terrain de la production, j'ai cherché à établir le nombre des producteurs utiles (et j'entends par là ceux qui, adultes des

deux sexes, travailleurs de l'agriculture et de l'industrie, travailleurs attachés à un service public indispensable : transports, P. T. T., enseignement, santé, etc., etc., sont aujourd'hui et resteront toujours indispensables au bon fonctionnement de la vie économique.

En France, comme dans tous les pays parvenus au même degré de développement, la population forme dans le domaine de la production, quatre groupes :

Premier groupe - Il comprend : ceux et celles qui, du berceau à la tombe, ne se livrent à aucun travail et vivent dans l'oisiveté totale. Ces gens consomment, mais ils se croiraient déshonorés si, sous une forme quelconque, ils prenaient part à un travail productif. Ils vivent de leurs rentes, des revenus de leurs propriétés, du produit des coupons attachés à leurs titres, de tous les profits que le Capital vole au Travail. Tout ce joli monde de fainéants est celui qui mène la vie la plus large ; il ne se refuse rien, il se plaît à gaspiller... Il est juste de faire entrer dans ce premier groupe les parasites de toutes sortes : escrocs, flibustiers, rastaquouères, prostitués et prostituées du monde dit « sélect », constamment à l'affût de toutes les circonstances qui leur permettraient, sans faire œuvre de leurs dix doigts, de s'introduire dans ce milieu où il est de bon ton et même de règle de n'exercer aucune profession.

Deuxième groupe. - Il se compose de toutes les personnes qui ont une occupation, un emploi, qui, par conséquent travaillent, mais ne produisent rien. Extrêmement nombreux, ce groupe comprend : le clergé séculier et régulier ; la magistrature debout, assise et à plat ventre ; l'armée, la gendarmerie, la police (y compris les indicateurs et mouchards), toute cette vermine qui grouille sur le corps social.

Ensuite : la multitude des fonctionnaires et assimilés que nécessite l'agencement politique et financier de l'Etat. Je mets à part certaines catégories de fonctionnaires ou assimilés attachés à la bonne marche d'un Service public qui, quelle que soit l'organisation sociale, devra être maintenu : corps enseignant, employés des P.T.T., cheminots, travailleurs municipaux, etc...

Tous ces travailleurs auront, dans la société de demain, leur incontestable utilité.

Il y a encore, dans ce deuxième groupe, toutes les personnes qui exercent des professions dites libérales : avocats, hommes d'affaires, médecins, notaires, avoués, tous les gens de la basoche, de la procédure et de la chicane : huissiers, greffiers, gratte-papier de toutes espèces, barbouilleurs de grimoires, etc. Ensuite, les journalistes, hommes de lettres, poètes, peintres, sculpteurs, musiciens, gens de théâtre, de music-hall, de cinéma, de cirque, de sport, depuis les vedettes jusqu'aux ouvreuses et figurants. Ici encore, je fais deux exceptions : la première, en faveur des médecins ; la seconde, en faveur des artistes véritables, c'est-à-dire de talent.

Toujours dans ce deuxième groupe, nous rencontrons la foule presque incalculable des personnes qui doivent leurs moyens d'existence à ce vol organisé, toléré, encouragé, respecté, décoré qu'on désigne sous le nom de « commerce ».

Armée innombrable qui va du notable négociant au plus humble boutiquier. Ce vol organisé occupe une nuée d'acheteurs, de vendeurs, de réceptionnaires, de magasiniers, de livreurs, de manutentionnaires, de caissiers, de comptables, d'inspecteurs, de contrôleurs, de garçons de magasin, de placiers, de dépositaires, de représentants, de voyageurs, etc...

Je me garderais bien de prétendre que ces gens-là ne travaillent pas. Ils travaillent, au contraire, beaucoup, souvent autant et, parfois, plus que les travailleurs des champs et de l'usine ; mais il est certain qu'ils ne produisent rien d'utile et qu'ils ne dépensent leur activité que dans le but de recueillir quelque profit entre le prix d'achat payé au producteur et le prix de vente supporté par le consommateur.

Il convient d'ajouter à tout ce monde de la mercante celui des camelots, des individus qui vivent de trafic mal défini, sans oublier l'effort énorme de publicité que, par journaux, par affiches, catalogues, prospectus et cent autres moyens, comporte la concurrence et que nécessite le besoin de courir après la clientèle des acheteurs. N'oublions pas, enfin, de clore cette liste déjà fort longue d'individus qui incontestablement travaillent mais, incontestablement aussi, ne produisent rien, par la multitude des domestiques des deux sexes : valetaille, larbins, palefreniers, cochers, chauffeurs, valets et femmes de chambre, martres d'hôtel, cuisiniers, bonnes d'enfant et femmes de ménage ; sans compter (on les classe parmi les travailleurs de l'alimentation, mais ils font, en réalité, fonction de domestiques attachés à un établissement et à ses services et non à des particuliers) tous ceux et toutes celles qui constituent le personnel des hôtels, restaurants, bistrotts, bars, auxquels il faut ajouter les cireurs de bottes, les commissionnaires, les crieurs de journaux, les porteurs, les ouvreurs de portières, les tenanciers des kiosques de journaux, des chalets de nécessité et des maisons de tolérance.

Est-ce tout ? - Non ; pas encore. Restent tous les gens de banque et de Bourse, tous ceux qui travaillent dans les compagnies d'assurances, tous ceux qui vivent des courses, cercles, casinos, tripots, spectacles sportifs, etc... Par la pensée, supputez le nombre prodigieux de tous ces individus de tous les âges et des deux sexes qui appartiennent à ce groupe de personnes qui travaillent sans donner naissance à un produit quelconque ; ça foisonne, ça pullule ...

Troisième groupe. - C'est le groupe de ceux qui travaillent et produisent, mais des choses inutiles ou nocives : producteurs inutiles - non pas, certes, dans la société capitaliste et autoritaire d'aujourd'hui ; mais ils le seront dans la société communiste-libertaire de demain - ceux dont le travail a pour objet de produire quelque chose destinée à la sauvegarde de la propriété individuelle ou à la défense de l'autorité, par exemple : la construction des murs qui entourent les propriétés, l'élévation des haies et barrières qui séparent les parcelles de terre appartenant à des propriétaires différents et servent à distinguer le tien du mien ; la fabrication des coffres-forts, des serrures de sûreté, des meubles à compartiments et à tiroirs secrets, des coffrets destinés à préserver des voleurs les titres, bijoux et matières précieuses ; voilà pour la sauvegarde de la propriété privée. Producteurs inutiles - toujours dans la société communiste-libertaire issue de la véritable Révolution

sociale - ceux qui travaillent à la construction, l'aménagement, l'ameublement et l'entretien des casernes, des gendarmeries, des prisons, des palais de justice, des préfectures, des églises, des banques, des compagnies d'assurances, des bourses des valeurs et du commerce, des caisses d'épargne, des monts de piété, etc. ; tous établissements que nécessitent le Capital et l'Etat et qui n'auront plus aucune raison d'être quand l'Etat et le Capitalisme auront été balayés par la tourmente révolutionnaire.

Enfin, je classe dans le groupe des travailleurs affectés à des besognes nuisibles tous ceux - et ils sont, hélas! nombreux - qui sont employés à des œuvres de destruction et de massacre, tous ceux qui, dans les manufactures d'armes, dans les poudrières, dans les arsenaux, dans les ateliers et chantiers de la marine de guerre, dans les usines métallurgiques, dans les forges et aciéries, dans les ateliers d'aviation, dans les manufactures et établissements publics ou privés, travaillent, directement ou indirectement pour la guerre, pour la destruction, c'est-à-dire pour le carnage et la mort, au lieu de travailler pour la Vie. Et je songe encore à ces hommes de science qui, dans leurs laboratoires, multiplient les expériences tendant à arracher à la nature le secret des combinaisons et procédés qui, plus sûrement et plus en grand, asphyxient, incendient, empoisonnent et assassinent.

Détournons nos regards de ce désordre inqualifiable, de ce gaspillage effréné d'intelligences et de forces, de ce labeur colossal mais insensé. Spectacle inimaginable de démence sur lequel s'arrête, avec admiration et orgueil, la classe qui se flatte de représenter la sagesse et la vertu et qui nous traite de fous et de malfaiteurs, nous qui voulons mettre de l'ordre dans ce désordre, de la raison et de la méthode dans cet effroyable chaos.

Oui, détournons nos regards de ce monde stupide et criminel et arrivons au quatrième et dernier groupe.

Quatrième groupe. - Celui-ci comprend tous ceux qui travaillent pour produire des choses utiles, nécessaires à la satisfaction des besoins de la population, tous ceux et toutes celles qui, à la ville et à la campagne, sur le sol et dans le sous-sol, à l'atelier, au chantier, à l'usine, à la fabrique, à la manufacture, se livrent au travail productif, tous ceux qui, intellectuels et manuels, hommes de science et d'art, techniciens, spécialistes, ouvriers qualifiés ou simples manœuvres, accomplissent la tâche quotidienne, qui, seule, permet à la population de se nourrir, de se loger, de se meubler, de se vêtir, de s'instruire, de se hausser jusqu'à l'amour du Beau, de vivre dans la Paix.

Il est malaisé d'évaluer de façon précise le nombre des travailleurs utiles qu'embrasse ce quatrième groupe. Cependant, défalcation faite des personnes qui entrent dans les trois premiers groupes et déduction faite des enfants, des vieillards, des malades, infirmes, accidentés, femmes en couche, etc..., qui ne sont pas en état de produire, on peut arrêter à huit millions environ pour la France qui compte 41 millions d'habitants, le nombre de ces producteurs réellement utiles. Au surplus, ce nombre est généralement admis par les économistes et sociologues qui ont étudié la question.

Huit millions seulement de travailleurs utiles sur une population de quarante millions, ce chiffre surprend : il y a, en réalité, si peu de personnes qui ne font positivement rien! - C'est exact ; les paresseux cent pour cent, les fainéants intégraux ne forment qu'une petite, très petite minorité : tout au plus 5 %. Mais si, à cette faible proportion on ajoute la masse écrasante de ceux qui travaillent mais ne produisent rien et le nombre important de ceux qui travaillent et produisent, mais produisent des choses inutiles ou nuisibles, on cesse d'être surpris.

Nous avons vu, plus haut que, en France, la production correspond à peu près à la demande consommatrice. Nous savons, en outre, que cette production est l'œuvre de huit millions de producteurs utiles. Demandons-nous, à présent, quelle est la somme de travail fournie par ces producteurs et exprimons cet effort en heures de travail. J'engage le lecteur à calculer avec moi : ces 8 millions de producteurs utiles travaillent, en moyenne, en période normale, 8 heures par jour et 300 jours par an. Si je multiplie 8 millions par 8 heures, j'obtiens un total de 64 millions d'heures de travail par jour ; et si je multiplie ces 64 millions par 300 jours ouvrables, j'obtiens un total de 19 milliards, 200 millions d'heures de travail par an.

De l'examen de ce qui est à l'heure actuelle en régime capitaliste, passons à l'étude de ce qui sera ou, pour dire mieux, pourra être, dans un milieu social communiste-libertaire et établissons tout d'abord la durée moyenne de la journée du travail à effectuer, dans un tel milieu, pour obtenir une production équivalente à celle que fournissent les huit millions de producteurs utiles.

La population actuelle de la France est, en chiffres ronds, de 40 millions. Les quatre groupes que j'ai fait défiler sous les yeux du lecteur ont disparu. Il n'y en a plus que deux. Le premier comprend toutes les personnes qui, par leur âge ou leur état de santé, sont les « dispenses du travail » ; le second embrasse tout le reste de la population.

Dans le premier groupe entrent :

Les enfants au-dessous de 15 ans.....10 millions

Les vieillards au-dessus de 55 ans..... 5 «

Les malades, infirmes, accidentés, etc..... 3 «

Ensemble.....18 millions

Le reste de la population, soit : 22 millions, forme le second groupe. Ces 22 millions de travailleurs auront à exécuter 19 milliards 200 millions d'heures de travail par an. Je divise ces 19 milliards 200 millions par le chiffre de la population adulte et valide : 22 millions. Le quotient est de 873 heures par an. Je divise ces 873 heures par 300 (nombre de jours de travail dans l'année), et je trouve, au quotient, un peu moins de trois heures par jour : 2 h. 54'.

Ainsi, pour que la production fût égale à ce qu'elle est présentement, il suffirait qu'y prissent part toutes les personnes entre quinze et cinquante-cinq ans et en état de santé satisfaisant et que chacun, s'astreignît volontairement à un travail quotidien de trois heures.

Toutefois, quand je dis que la production actuelle, en France, est suffisante, il faut s'entendre. Je veux dire par ce mot « suffisante » que cette production suffit à la capacité d'achat de la masse consommatrice. Mais cette capacité d'achat, bien loin d'être déterminée par la somme des besoins à satisfaire, est strictement limitée par les ressources dont dispose la clientèle des consommateurs et ces ressources ne représentent, pour bon nombre, que la possibilité de se procurer le strict nécessaire. Il y a même une partie de la population qui manque de celui-ci.

Il faut donc envisager la nécessité dans laquelle on se trouvera, en régime libertaire, de produire beaucoup plus et, conséquemment, de travailler davantage. Je prévois sans difficulté la décision prise par les travailleurs eux-mêmes de porter la journée moyenne de travail à 4, 5 et même 6 heures dans les temps qui suivront immédiatement l'organisation de la production par les producteurs eux-mêmes.

Mais les possibilités de production augmentant sans cesse, par suite des progrès constants et merveilleux de la technique et grâce à la multiplication et au perfectionnement prodigieux de l'outillage mécanique, je prévois aussi une organisation sage, rationnelle, équitable du travail et de la répartition des produits, qui ramènera la journée de travail, assez promptement, à 5, 4, à 3 heures, tout en maintenant le niveau de la production à la hauteur des exigences d'une population abondamment pourvue du nécessaire d'abord, du confortable ensuite.

Que résulte-t-il de cette sorte d'étude comparative qui précède? Il est permis d'en tirer cette conclusion : que, au sein d'une société qui réalisera l'idéal anarchiste, il n'y aura vraisemblablement pas de réfractaires à la loi naturelle qui exige de l'homme qu'il travaille pour produire, qu'il produise pour consommer et qu'il consomme pour vivre.

La race parasitaire et fainéante que le régime de la propriété individuelle et, plus particulièrement, celui de la propriété capitaliste a fait naître, a développée et multipliée ne durera pas toujours. Elle est appelée à disparaître et les générations contemporaines en pressentent déjà la disparition.

Quand la révolution sociale - la véritable aura passé par là, quand son souffle aura purifié et assaini l'atmosphère sociale, il n'y aura plus de paresseux, ou il y en aura si peu, ce genre de monstres ou de malades se refusant systématiquement à toute occupation sera devenu si rare, qu'il n'y aura nul inconvénient grave à les laisser croupir dans leur honteuse fainéantise.

Il n'y aura plus - ou presque - d'incorrigibles parasites, parce que l'individu, étant un être doué d'activité, dépensera volontiers la somme d'énergie intellectuelle et manuelle qu'il reçoit de la nature, lorsque, d'une part, le travail se limitera à un effort modéré et quand, d'autre part, les conditions mêmes de l'effort à accomplir s'étant transformées de fond en comble, le travail cessera d'être un châtement.



Accueil

TRINITÉ n. f. du latin trinitas, de trinus, triple

Un seul Dieu en trois personnes. C'est, nous assure-t-on, le dogme fondamental de l'Église catholique et de plusieurs sectes protestantes. La certitude en est si bien établie que Calvin fit brûler Michel Servet parce que cet impie refusait de voir Dieu comme « un monstre à trois têtes ». Servet était indulgent pour le ridicule « mystère ». Un monstre à trois têtes est chose concevable. Mais non la trinité. Car, pour copier le Catéchisme du Diocèse et de la Province de Paris, « chacune des trois personnes est Dieu et possède la trinité tout entière » et cependant « les trois personnes ne sont qu'un seul et même Dieu ». Malebranche avoue (Recherche de la vérité, livre III, deuxième partie, chapitre VIII) : « On croit, par exemple, le mystère de la Trinité, quoique l'esprit humain ne le puisse concevoir ». Qu'est-ce que croire quelque chose qu'on ne conçoit pas ? Malebranche continue : « Et on ne laisse pas de croire que deux choses qui ne diffèrent point d'une troisième ne diffèrent point entre elles, quoique cette proposition semble le détruire ». Semble est indulgent. C'est qu'« on est persuadé qu'il ne faut faire usage de son esprit que sur des sujets proportionnés à sa capacité et qu'on ne doit pas regarder fixement nos mystères ». Il faut donc répéter des mots sans leur donner aucun sens et affirmer qu'on croit sans savoir ce qu'on croit. L'aveu célèbre de saint Augustin au livre VII de son traité De la Trinité, est plus court et plus net : « On parle de trois personnes, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas se taire ». Dictum est tamem tres personæ, non ut illud diceretur sed ne taceretur.

Les trois dieux (pardon ! il n'y en a qu'un) ; les trois morceaux de Dieu (pardon ! chacun « possède la divinité tout entière ») : les trois ce que vous voudrez ; les trois personnes, - puisqu'il est entendu, depuis Saint Augustin, que le mot n'a aucun sens, - sont également éternelles et pourtant le Fils est engendré par le Père ; le Saint-Esprit n'est pas engendré mais, pour l'Église grecque et pour les Pères de Nicée, il procède du Père, pour l'Église latine, il procède du Père et du Fils. Prière de ne donner aucun sens aux mots engendrer et procéder, si on ne veut pas tomber dans quelque hérésie.

N'essayons pas une histoire de ce dogme ou de tout autre dogme. Croyons-les et croyons qu'ils remontent tous aux apôtres. Car, affirme Bossuet (préface de l'Histoire des Variations), « le Saint-Esprit répand des lumières pures et la vérité qu'il enseigne a un langage toujours uniforme... Tout ce qui varie, tout ce qui se charge de termes douteux et enveloppés a toujours paru suspect et non seulement frauduleux mais encore absolument faux, parce qu'il marque un embarras que la vérité ne connaît point ». Car « la vérité catholique, venue de Dieu, a d'abord sa perfection ». Et « l'Église, qui fait profession de n'enseigner que ce qu'elle a reçu, ne varie jamais ».

C'est pourquoi, dans le Symbole dit des Apôtres, le Père est le seul créateur ; mais, au symbole de Nicée, c'est par le Fils que « toutes choses eurent l'existence », si je traduis littéralement le texte grec ; et, si je m'en tiens au latin, « par lui toutes choses ont été faites ». Acceptons ce changement d'une Église « qui ne varie jamais » et ne lui rappelons pas que « tout ce qui varie a toujours paru... absolument faux ».

Pourquoi ai-je la mauvaise idée d'ouvrir le Catéchisme du Concile de Trente ? Après avoir étudié l'article du Symbole des Apôtres qui présente le Père comme le « créateur du ciel et de la terre », il ajoute : « En voilà assez pour l'explication de ce premier article, pourvu toutefois que nous donnions encore cet avertissement que l'œuvre de la Création est commune à toutes les personnes de la Trinité sainte et indivisée. Car nous confessons ici, d'après la doctrine des Apôtres, que le Père est créateur du ciel et de la terre ». Après ce précieux aveu, on ajoute le Fils et le Saint-Esprit, en se référant - mais terriblement on « se charge de termes douteux et enveloppés » - à des textes de la Sainte Écriture tendancieusement ou plutôt follement commentés.

Les divers symboles se débarrassent rapidement du Père tout-puissant, seul créateur dans le premier, demi-créateur dans le second, tiers de créateur dans le troisième. Ils ne sont pas non plus très longs sur le Saint-Esprit. Mais ils s'attardent sur la deuxième personne. Le symbole de Nicée, par exemple, après avoir affirmé « un seul Seigneur Jésus-Christ, fils unique de Dieu et né du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, lumière de Lumière, vrai Dieu du vrai Dieu, qui n'a pas été fait mais engendré, consubstantiel au Père », nous détaille sa folle incarnation humaine. Un Dieu fait homme, dit à peu près Spinoza, c'est un triangle revêtant les propriétés du cercle.

C'est dans le Symbole dit de Saint-Athanase parce que personne ne croit plus depuis longtemps qu'il soit de ce Père, que l'Église expose le plus clairement - si l'on a la cruauté d'employer ce mot - son dogme de la Trinité. Copions ce symbole : il sera utile à qui voudra faire une histoire de la folie humaine :

« Quiconque veut être sauvé doit garder la foi catholique, qui adore un seul Dieu dans la Trinité et la Trinité dans l'Unité sans confondre les personnes ni diviser la substance. Car autre est la personne du Père, autre celle du Fils, autre celle du Saint-Esprit ; mais la divinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit est une, leur gloire égale, leur majesté coéternelle. Tel qu'est le Père, tel est le Fils, tel est le Saint-Esprit. Tous trois sont incréés, incompréhensibles, éternels, tout-puissants ; et pourtant ils ne sont pas trois incréés, trois incompréhensibles, trois éternels, trois tout-puissants ; mais un seul incréé, un seul incompréhensible, un seul éternel, un seul tout-puissant. Ainsi le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu ; et pourtant, ils ne sont pas trois Dieux mais un seul Dieu. De même le Père est Seigneur, le Fils est Seigneur, le Saint-Esprit est Seigneur, et pourtant ils ne sont pas trois Seigneurs mais un seul Seigneur.

« D'autre part, tandis que le Père incréé n'est ni fait ni engendré, le Fils incréé aussi est né pourtant du Père, non pas fait mais engendré, et le Saint-Esprit,

incr        , est de par le P  re et le Fils, n'  tant ni fait ni engendr  , mais proc  dant. Ce qui fait qu'il y a un seul P  re et non Trois P  res, un seul Fils et non trois Fils, un seul Saint-Esprit et non trois Saint-Esprits. Mais de ces trois personnes, aucune n'est ant  rieure ou post  rieure    l'autre, aucune n'est sup  rieure ou inf  rieure, de sorte que par tous les c  t  s, comme nous l'avons dit, il y faut adorer l'Unit   dans la Trinit   et la Trinit   dans l'Unit   ».

J'admire la solidit   du pr  tre Malebranche qui, lisant pieusement chaque semaine ces paroles dans son Br  viaire, ne laissait pas d'affirmer, honn  te g  om  tre, que « deux choses qui ne diff  rent point d'une troisi  me ne diff  rent point entre elles ».

-HAN RYNER.

TRINIT  

Les anarchistes ne sont pas des croyants. Le mouvement libertaire ne s'apparente    aucune forme de la pens  e et de l'action religieuses. Il combat toutes les Eglises : le but de celles-ci – de toutes, sans excep l'humanit   sous le joug de la croyance aveugle aux Dogmes et de la soumission passive aux enseignements sur commande et aux mo d  coulent. Mais, contrairement    ce qu'imaginent ceux qui ignorent ou connaissent mal et insuffisamment les conceptions anarchistes, les libertaires ont un Id  al tr  s pr  cis et cet Id  al aboutit    la formation d'une mani  re de Trinit   engendrant un triple culte.

Ce culte, c'est celui du *Vrai*, du *Juste* et du *Beau*. Telle est la Trinit  , r  elle et sacr  e celle-l  , dont les anarchistes sont les adeptes fervents et convaincus.

Culte du « *Vrai* ». Nous sommes constamment    la poursuite de ce qui est *vrai*. Nous savons bien que ce qu'on appelle commun  ment la V  rit   n'existe pas. On a beau   crire ce mot avec un V majuscule, comme on a coutume d'  crire le mot Dieu avec un D majuscule, dans le but et l'espoir de conf  rer    l'  tre ou    la chose qu'il exprime une majest   et une puissance souveraines, on ne parvient pas    nous donner le change. Libre aux croyants d'estimer que la v  rit   est en dieu, puisque leur dieu (s'il existait) serait lui-m  me la v  rit     ter d  finitive. Moi qui nie l'exis v  rit  .

Mais je sais qu'il y a *des v  rit  s* ; je sais que l'acqui toujours partielles et toujours susceptibles de r  vision, est extr  mement lente et malais  e ; je sais que,    l'exception de certaines proposi jour, triomph   de toutes les exp  riences et confrontations, nulle de ces v  rit  s ne poss  de un tel caract  re de certitude qu'on peut, sans crainte de se tromper, affirmer que rien, jamais, ne l'  branlera, ne la ruinera. (Voir l'article « La V  rit   et l'Eglise catholique ».)

C'est. pourquoi, dans l'  nonc   de ce que j'appelle ici *Trinit  *, je ne me sers pas du mot *V  rit  *, mais du mot *Vrai*, voulant entendre par l   cet ensemble de v  rit  s fragmentaires et momentan  es que les chercheurs, en qu  te de connaissances de plus en plus vastes et de plus en plus solidement   tablies, s'  vertuent inlassablement

à consolider et à multiplier.

Du sens que j'attache à cette expression « *le Juste* », je dirai ce que je viens de dire à propos de « *le Vrai* ». La Justice n'existe pas *en soi* plus que la Vérité ; concrètement elle ne représente rien ; elle n'a de signification qu'en tant que terme abstrait, tendant à grouper l'ensemble de ce qui est juste, à le distinguer de ce qui est injuste, à l'opposer à ce qui est inique, à exprimer, par un substantif qui condense, totalise et synthétise, la somme des actions progressivement classées comme étant équitables, reconnues et démontrées telles, du moins jusqu'à plus ample informé.

Mêmes observations en ce qui concerne la Beauté. Inutile d'entrer, sur ce point, dans des explications qui ne seraient qu'une fastidieuse et superflue répétition de ce qui précède.

Je rejette le culte de la trinité catholique : le Père, le Fils et le Saint-Esprit (voir l'article qui précède). J'ai renoncé depuis longtemps à celui de la Trinité républicaine et démocratique : Liberté – Egalité – Fraternité. Ce culte a donné naissance à tous les abus et à tous les scandales qu'il avait pour but de suppri
S'en étonne qui voudra ; encore qu'il ait été iné
autoritaire et conséquemment hiérarchique, cette trinité se soit, dans la pratique, avérée essentiellement contradictoire à ce qu'elle annonçait, puisqu'elle a donné : oppression, au lieu de liberté ; inégalité, au lieu d'égalité ; haine, au lieu de fraternité.

Mais j'adopte et travaille à pratiquer le mieux possi
qui est et ne peut être qu'anarchiste : le *Vrai*, le *Juste*, le *Beau*. Cette Ency
est comme un temple édifié à une Vérité tou
toujours plus effec
ouvrage, en en dégageant l'idée maîtresse et la pensée directrice, le lecteur impartial constatera que chaque étude est comme une pierre de ce monu
hommes ayant la passion du *Vrai*, du *Juste* et du *Beau* ont bâti en l'honneur de cette magnifique *Trinité*.

Dénoncer le Mensonge, flétrir l'Injustice, honnir la Laideur, afin d'inspirer au lecteur le mépris de l'Impos
platitude et de la banalité. Par contre, proclamer le Vrai, acclamer le Juste, exalter le Beau, afin de hâter l'effondrement d'une société où ne peuvent ni s'épanouir les fleurs de la Vérité, ni mûrir les fruits de la Justice, ni resplendir les merveilles de la Beauté.

Tel est le dessein que nous poursuivons, ici, depuis près de dix ans et dont les formidables difficultés d'exécution n'ont pu parvenir à nous détourner.

– Sébastien FAURE.

Accueil

TRIPATOUILLAGE

Ce mot vient du néologisme *tri* fois par E. Bergerat, dans une lettre parue au « Figaro » en 1877, à l'occasion des retouches que M. Porel, directeur de l'Odéon, voulait apporter au *Capitaine Fracasse*, pièce commandée à Bergerat d'après le roman de Th. Gautier. Il inventait le mot et pratiquait la chose ! ...

Par la suite, *tripatouiller* et *tripatouillage* sont pas le fait de « modifier par des additions, des retranchements, des remaniements faits contre le gré de l'auteur, une œuvre dramatique ou littéraire », et son résultat. C'est ainsi que le *Nou tripatouilleur* – celui qui tripatouille, – et il les can de la littérature.

Depuis très longtemps, la langue française avait les mots *patouiller* et *patrouiller*, le premier signifiant : patauger, et le second : marcher, s'agiter dans de l'eau bourbeuse, manier malproprement. Par extension, et au figuré, on peut patouiller, patauger dans une œuvre dramatique ou littéraire, et patrouiller en en usant malproprement. Le tripatouillage serait un triple pa y a aussi dans le tripatouil un mélange peu ragoûtant ». Une rectification à ap celle-ci : il y a non moins tripatouillage quand l'opération s'effectue avec l'assentiment de l'auteur, alors qu'il a donné à son œuvre un aspect définitif en la publiant. L'auteur laisse alors patouiller et patrouiller dans son domaine.

Nous avons vu au mot *plagiat* les rapports étroits qui existent entre cette industrie et le tripatouillage, parmi les supercheres littéraires, Des rapports sem ne détruit pas l'objet qu'il attaque, quand il se borne à le mutiler, à le déformer, il est du tripatouillage, celui qui s'exerce en particulier sur les œuvres d'art. Le tripatouillage est plus odieux que le vandalisme. Flaubert disait: « Supprimez, d'accord, mais ne corrigez pas ; dans la suppression com force matérielle, mais en corrigeant vous êtes complice ». Et il ajoutait: « les ico corrigeaient le temple, les barbares le détruisaient. La *censure* est à la fois du vandalisme et du tripatouillage parce qu'elle détruit, interdit ou corrige (voir *vandalisme*).

La simple *contrefaçon* artistique et littéraire, qui fait crier si fort les auteurs et les éditeurs parce qu'elle les atteint davantage dans leurs intérêts commerciaux, n'a rien de commun avec le tripatouillage et le vanda

pensée et l'œuvre de l'auteur. Elle n'est plus qu'une question de propriété relevant des tribunaux, mais totalement indifférente au point de vue de l'art et de la littérature. Les amateurs n'hésiteront pas à préférer une des éditions originales de *Madame Bovary* et de *Salammbô* contrefaites en Allemagne et présentées sur du beau papier, dans un texte scrupuleusement exact, aux éditions sur papier d'épicier dont l'impression est illisible, et aux éditions de luxe, dites « d'art » où l'on s'est permis d' « illustrer » les œuvres de Flaubert contre sa volonté formelle exprimée, comme nous le verrons. Si peu scrupuleux braconnier », à l'égard de l'éditeur « légitime », il l'a été au moins autant que lui à l'égard de ces œuvres et de leur auteur, et c'est la seule chose qui intéresse les amateurs d'art et de littérature.

Dans un monde qui aurait le respect de l'individu et de sa pensée, le tripatouillage serait impossible. Dans la société appelée « civilisée », basée sur les violences et les falsifications du puffisme, le tripatouillage s'est développé au point de devenir l'industrie littéraire la plus honorée et la plus profitable. Qu'un écrivain pro dédaigné, et mourra sur un grabat. Qu'un tripatouilleur arrive et s'empare du chef d'œuvre ; après l'avoir dépiauté, déchiqueté, vidé de toute substance, pensée et style, et l'avoir réduit à l'état de guano de librairie et de cinéma, il s'en fera une re lui fera grimper tous les étages de la Légion d'honneur, lui ouvrira toutes les portes académiques que ne franchirent jamais les Molière, Balzac, Stendhal, Flaubert, Zola, Goncourt, Mirbeau et Courteline, pour ne citer que les écrivains pris sur lesquels les Thénardiens tripatouilleurs exer se contentent pas de faire les poches des morts ; ils s'acharnent sur ce qu'ils ont laissé le plus vivant : leur œuvre, pour la rendre idiote ou ridicule.

Flaubert a souverainement et définitivement jugé les tripatouilleurs, bien que de son temps leurs dégâts étaient encore assez limités. Le cinéma, qui est dans la guerre à l'intelligence humaine ce que les gaz asphy vie organique, n'avait pas encore été inventé. Qu'aurait dit Flaubert s'il avait pu voir les innombrables ratatouilles que deviendraient ses œuvres à ce cinéma ? Quelle douleur aurait été la sienne s'il avait pu savoir que cela se ferait avec l'assistance complicité de ses héritiers, de ceux que son affection et sa confiance avaient constitués les gar anticipation, il a cloué tout ce monde au pilori. Ils peuvent, après cela, user de toute leur liberté sub de la presse pour faire ad appellent le « droit moral » qu'ils auraient de piller autrui. La liberté et le droit du tripatouillage ne sont, comme la liberté et le droit du plagiat, que ceux de l'escopette braquée dans le domaine théâtral et littéraire, comme à la Bourse, dans le maquis des affaires, et au Parlement, dans les égouts de la politique.

En 1857, lorsqu'on voulut tirer une pièce de *Madame Bovary*, Flaubert s'y opposa formellement. Le 23 jan écrivit ceci : « ... *On voulait faire une pièce avec la Bovary. La Porte Saint-Martin*

m'offrirait des conditions extrêmement avantageuses, pécuniairement parlant. Il s'agis

On eût fait bâcler la chose par un faiseur en renom, Dennery ou quelqu'autre. Mais ce tripotage d'art et d'écus m'a semblé peu con rentré dans ma tanière. Quand je ferai du théâtre, j'y entrerai par la grande porte, autrement non ... »,

Au sujet de « l'illustration de ses œuvres », Flaubert est catégorique. Il écrivait, le 10 juin 1862, à Jules Duplan : « ..Quant aux illustrations, m'offrirait-on cent mille francs, je te jure qu'il n'en paraîtra PAS UNE. Ainsi, il est inutile de revenir là trouve cela stupide, surtout à propos de Carthage. Jamais ! Jamais ! Plutôt rengainer le manuscrit défini Lévy met à demander des illustrations me f ... dans une fureur impossible à décrire. Ah ! qu'on me te montre, le coco qui fera le portrait d'Hannibal, et le dessin d'un fauteuil carthaginois ! il me rendra grand ser d'employer tant d'art à laisser tout dans le vague pour qu'un pignouf vienne démolir mon rêve par sa précision inepte ... »,

Deux jours après, Flaubert ajoutait dans une lettre à Ernest Duplan, frère du précédent : « Jamais, moi vivant, on ne m'illustrera, parce que : la plus belle description littéraire est dévorée par le plus piètre dessin. Une femme dessinée ressemble à une femme, voilà tout... Tandis qu'une femme écrite fait rêver à mille femmes. Donc, ceci étant une question d'esthétique, je refuse formellement toute espèce d'illustration ».

En 1879, il écrivait encore non moins catégorique *Toute illustration en général m'exaspère, à plus forte raison quand il s'agit de mes œuvres - et de mon vivant, on n'en fera pas. Dixi ».*

Mais Flaubert est mort et, depuis, le « coco » et le « pignouf » sont venus. Non seulement ils ont fait le portrait d'Hannibal et le dessin d'un fauteuil cartha

Bovary et *Salammbô* au théâtre, au cinéma, et, en librairie, Flaubert a été « illustré » de toutes les façons. A côté, des compères se sont trou et le « pignouf » avaient « servi très utilement et très largement Flaubert » !...

Enfin, Flaubert a donné encore plus de précision à sa pensée *contre tous les tripatouillages* lorsqu'il a écrit ceci à M. Charles Edmond, en juin 1867 : « Ah! que j'ai raison de ne pas écrire dans les journaux et quelles funestes boutiques ! La manie qu'ils ont de corriger les manuscrits qu'on leur apporte finit par donner à toutes les œuvres la même absence d'originalité ... Du moment que vous offrez une œuvre, si vous n'êtes pas un coquin, c'est que vous la trouvez bonne. Vous avez dû faire tous vos efforts, y mettre toute votre âme. Un livre est un organisme compliqué. Or, toute amputation, tout changement pratiqué par un tiers, le dénature. Il pourra être moins mauvais, n'importe, ce ne sera plus LUI ».

Ces textes de Flaubert, sur lesquels, il n'est pas pos sans appel aux yeux de tout artiste véritablement digne de ce nom. Mais pour être

un artiste véritable, il faut comprendre Flaubert lors *la littérature moderne était seulement morale, elle deviendrait forte ; avec de la moralité disparaîtraient le plagiat, le pastiche, l'igno exorbitantes ; la critique serait utile et l'art naïf, puisque ce serait alors un besoin et non une spéculation* ».

Flaubert était fixé sur la « moralité » des tripatouil savoir jusqu'où irait « l'immoralité » de ceux qui s'attaqueraient à lui. En 1906, *Madame Bovary* était mise en pièce - ou plutôt en *pièces* - par un nommé Busnach et jouée au théâtre de Rouen. Ce fut un « four noir ». Le tripatouilleur n'eût même pas l'excuse de la recette. Dès 1916, on tri de quelle fa simplement ! Attendons-nous à voir sortir, un jour ou l'autre, une *Fille de Salammbô* ! *Madame Bovary*, d'abord tripatouillée en Amérique, l'a été en France. *L'Education Sentimentale*, *Un Cœur simple*, *Saint Julien* l'ont été aussi. *Saint Antoine* sera un morceau plus difficile, mais les « cinéastes » ne re devant rien. Le « pignouf », un de ces jours, « supervisionnera » *Saint Antoine* et surtout son cochon.

L'infamie du tripatouillage est ainsi marquée défini trouve toutes les complicités au près des pouvoirs publics, dans la presse, dans le pu tant de ses membres. En soutenant les intérêts des tripatouilleurs, cette Société résigne toute conscience artistique. A côté, les minis décorant, les tribunaux met sanctions de la loi, la presse leur fait une charlatanes plus en plus idiotifié, se tait, indifférent quand il n'est pas admiratif, devant des mœurs de foire d'empoigne. Parmi les « gens de lettres », dans la presse, le tripatouilleur n'en est pas moins, et plus que quiconque, le « cher confrère » dont on vantera la « probité professionnelle », dont on louan personnel, la haute cons parfois, dans un coin de journal, la protestation très mesurée, presque apeurée, de quelqu'un trouvant que le « cher confrère » va « un peu trop fort ». On dira que cette protestation a été inspirée par l'envie, et elle sera d'ailleurs noyée dans le flot publicitaire qui remplit le journal.

Il a fallu le cinéma pour que le banditisme du tri définitivement, dans la presse, une complicité n'ayant plus de retenue. Le cinéma paie bien. Son industrie possède plus que nulle autre « l'argument irrésistible » cher à Basile ; or, la presse est de plus en plus vénale. S'il est, dans une salle de cinéma, quelques « grincheux » qui sifflent, ils sont, dans des journaux, traités de « snobs », de « chahuteurs », de saboteurs de la liberté d'autrui, de l'art, des entreprises de spectacles « qu'il faut considérer comme de simples pertur énergie », M. Jean Chatai bien qu'elle a été « heureuse » de le reproduire dans son numéro du 21 février 1930 !

Le tripatouillage est devenu une référence académi Française refuserait ses « prix de vertu », (quelques cents francs), il une « fille-

mère » trompée et abandonnée qui s'exténuerait au travail pour faire vivre et élever son enfant ; mais elle a donné le « Grand Prix Gobert », (10.000 francs), à un personnage dont une *Histoire de l'Art* n'est composée que d'une série de tripatouillages, et elle patronne le dit person est vrai que lorsqu'on a vu l'élection d'un fabricant de canons à l'Académie des Sciences morales (sic) et politiques, on peut tout voir en fait d'insanité académique.

L'histoire des tripatouillages éventés remplirait toute une bibliothèque. Bornons-nous à les voir sommairement dans leurs principaux domaines.

Les religions, d'où sont venues aux hommes les exemples de toutes les sophistications, ont été bâties sur des tripatouillages sans nombre pour faire accepter leurs dogmes. Les premiers livres religieux ont été des tri légendes orales primitives, et ceux qui les ont suivie des tri premiers. Les *védas*, le *Zend-Avesta*, puis la *Bible* avec ses deux Tes toutes les farceries canoniques, ont été composés de cette façon, par toute une série de supercherries, de maquillages, d'interpolations, comme celles qui ont servi à fabriquer les lettres d'un prétendu Ignace d'An *Antiquités judaïques* de Josèphe, fut une des premières besognes de l'apologéti chrétienne. Les apocryphes, bien que rejetés offi moins servi à faire croire à la virginité de Marie, qui fut mère de sept enfants, d'après l'évangéliste Marc. Des interprétations tendancieuses ont imposé le célibat des prêtres et fait obligation aux fidèles d'entretenir le clergé, etc..., etc... Le tripatouillage religieux le plus éhonté a été, à notre époque, celui du commandement disant :

« Homicide point ne seras,

De tait, ni volontairement »,

pour faire marcher les consciences catholiques dans la Guerre de 1914.

En marge des tripatouilleurs canonistes, l'Eglise inspira toujours toute une organisation de clercs ou de pieux laïques, depuis la haute et puissante administration de l'Index jusqu'aux plus ignorantins des *frater* de l'école privée, qui prohibent, expurgent, tripotent tous les textes. On a ainsi, à l'usage de l'enseignement et à toutes ses échelles, les tripatouillages les plus gros plus savants. Les auteurs classiques sont « corrigés » par des « moralistes » préposés à la conservation des bonnes mœurs et des Ames pures qui fleu dans les séminaires, les maisons d'éducation, les œuvres catholiques. Le modèle de ces tripatouillages est celui des *Plaideurs*, de Racine, par un nommé Hervo, que nous avons signalé dans *l'Ecole Emancipée* du 15 avril 1922, mais qui n'a ému personne. Des abbés Lemire font feu des quatre fers, à la Chambre des Députés, des journalistes « bien pensants » sont pris de convulsions, devant un Bourueville ou un Bouillot qui, ridiculement, auront supprimé le mot : *Dieu* dans une fable de La Fontaine ou dans des vers de M. Francis Jammes. Le pal et les petits bouts de bois enfoncés dans les « oreilles » seraient des supplices trop doux pour ces « cambrioleurs de nos richesses littéraires », ces « bêtes malfaisantes qui osent

porter sur les chefs Bouillot, mais il se tait, comme tous les cafards de sa suite, devant le cas Hervo ! Il se tait, comme tous ces journalistes-patriotes, qui ont marché derrière M. J. de Bonnefon pour dénoncer un prétendu « massacre » de Molière, en Allemagne, et restent muets comme des carpes devant l'authentique assassinat de Racine par le sieur Hervo et dédié à ses fils « futurs vo défense de Racine ... *contre les Allemands* ! Ces farceurs ne disent rien non plus lorsque, dans des *Morceaux choisis* de littérature, un Lebaigue corrige André Chénier en faisant dire à la *Jeune Captive*:

« *Pour moi Palès encore a des asiles verts*

L'avenir du bonheur... »

au lieu de : « *Les amours des baisers... »* au second vers.

Tout y passe dans les tri Rimbaud indignement truquées pour faire de ce libertaire incorrigible un monsieur bien pensant, comme les *Contes de Perrault* ! ...

A la bibliothèque d'un lycée de jeunes filles, lycée de l'Etat s'il vous plaît, et laïque dans la mesure où la laïcité n'est plus considérée comme un attentat à la pudeur des jeunes pucelles bourgeoises, on trouve *Pos* Duhamel, dont huit pages ont été enlevées au commencement du livre et remplacées par des approximations administratives !... On a inter Michelet, des pages de *l'Histoire Naturelle* de Buffon !... A la façon de Faguet compo

tout repos au près des vertus fragiles. Un M. Formey a fait de *l'Emile* de Rousseau un *Emile chrétien* « consacré à l'utilité publique » !... Il n'est pas jusqu'à Mme Hanau, dont le patriotisme financier collabore avec de vieux messieurs de la « Société d'encouragement au Bien » (*sic*) dans la pratique de la filouterie boursicotière, qui ne tripatouille la *Ballade Solness*, de L. Tailhade. La chanson, vive et gaillarde, est encore moins épargnée. Nous ne savons si on a « arrangé » le *C ... de ma Blonde* et *Monsieur Dupanloup* pour les séminaristes et les Enfants de Marie, mais on a corrigé même l'innocent *Cadet-Rous* France ne doivent pas chanter au couplet des trois chevaux :

« ... Et quand il va voir sa maîtresse,

Il les met tous les trois en tresse ... »

Ce serait aussi indécent que le : « ils ont pissé par supprimé par M. Hervo, dans *Les Plaideurs*. Ils doivent chanter :

« Pourtant parfois avec adresse,

Il les met tous les trois en tresse » !...

Si le « poète-arrangeur » avait eu l'adresse de mettre aussi dans son premier vers un « mais » et un « cependant », ce serait tout à fait admirable.

A côté de ces tripatouillages par les pattes sales de Tartufe et de sa séquelle, il y a ceux de la politique et de la diplomatie au service de la Raison d'Etat. Ce sont les tripatouillages historiques, œuvre de tous les partis dans le *plutarquisme* (voir ce mot). Les tripatouillages patriotiques ont été particulièrement nom ramener et faire durer la Guerre de 1914. J. de Pierrefeu les a dénoncés dans ses ouvrages. D'autres ont raconté les criminelles falsifications des docu diplomatiques de chaque belligérant, et les stupé exploits de la censure de guerre.

Enfin, les tripatouillages de textes les plus nombreux et les plus courants sont, aujourd'hui, ceux de la presse. Il n'est aucune information de journal, dans le monde entier, qui n'ait été préalablement mise au point, c'est-à pour tromper le lecteur suivant les intérêts les plus divers des maîtres du monde et de leur valetaille gouvernementale et publicitaire. Il n'est pas un journal qui ne soit une boutique de tripatouil la société (voir *Vénalité*).

Un autre aspect du tripatouillage est celui de la lan intentions malveillantes au précédent. Nous avons vu, au mot *néologisme*, avec quelle virtuosité, et dans quels buts équivoques voisins de la filouterie, il est pratiqué dans les différents mon presse, par les administrations privées et publiques ou par l'Académie elle-même. Celle-ci a consommé le tripatouillage de la langue française lorsque, se souve que, depuis deux cent cinquante ans, elle avait pour mission de donner une *Grammaire* officielle à cette langue, elle eut l'idée saugrenue de remplir cette mission. (Voir *Grammaire*.) Mais le cinéma « parlant » a élevé le tripatouillage de la langue à des hauteurs himalayennes. Il a produit entre autres un « A très bientôt ! » qui eût mérité d'être mis en flacons par M. Coty. Là, le « pignouf » pataugeant à pleines bottes dans son marécage, « morvant dans sa soupe » (Rabelais), et « patrouillant dans ses crottes » (Scarron), « refait » les textes des malheureux auteurs qu'il entraîne, Mélusine de l'égout, dans le borbier de la « supervision » et dans les cochonneries du « sex-appeal ». Ces messieurs « refont » les textes des morts, qui n'en peuvent mais, comme les vivants qui les laissent faire. Hugo, Balzac, Stendhal, Flaubert, Zola, Courteline, J. Renard, qui savaient quelque peu écrire, sont « corrigés » par les « rataconeurs de bobelins » et les « lèche cinéma. « Henaurme ! », aurait dit Flaubert. Le public qui n'a jamais appris à bien parler ou a pris l'habitude de mal parler, ne dit rien ; il est à son aise et croit que les Hugo, Balzac, Stendhal, Flaubert, Zola, Courteline, J. Renard ont écrit comme ça !...

Il y a encore les formes innombrables du tripatouillage dramatique et littéraire, formes moins brutales, moins cyniques qu'au cinéma, assez « comme il faut » pour conduire à l'Académie. Jadis Marmontel et Colar *Venceslas* de Rotrou. Saint Foix arran Française. De nos jours *Lorenzaccio* a été tripatouillé pour la même Comédie, et *Britannicus* a été émondé par cette Comédie pour ne pas choquer les oreilles délicates de M. Mussolini !... A l'Odéon, on a joué *Clavigo*, de Goethe, complété

d'une scène qui n'était pas de lui mais a été, de l'avis de M. E. Sée, « le plus dramatique, le plus pathétique moment de la soirée », si bien que celle-ci, « fort honorable pour Goethe » a été « tout à l'honneur de ses adaptateurs » ! Qu'est-il resté alors pour Goethe dans tant d'« honneur » ?... Un M. de Noussanne a refait les *Polichinelles* de Becque avec un tel mépris, que cet auteur n'est plus bon à prendre, même avec des pincettes !... M. Léo Sachs a « arrangé » les *Burgraves* en aggravant son tripatouillage d'une musique à sa façon !... Les *Mystères de Paris* et le *Juif errant* ont subi un double tripatouillage, d'abord pour le cinéma, ensuite sous forme de nouveaux romans fabriqués d'après le cinéma ! Dans le *Juif errant*, les Jésuites sont devenus les Ardents qui n'ont plus rien de commun avec la confrérie de Rodin !... Le tripatouilleur des *Mystères de Paris* a été fait chevalier de la Légion d'honneur ! On lui devait bien ça.

Les repopulateurs s'en mêlent, L'un d'eux a refait *l'Hymne aux morts* de V. Hugo en commençant ainsi :

« Ceux qui pieusement PROCRÉENT pour la Patrie ... »

Les traducteurs (*traduttore – traditore*) ont été de tout temps des tripatouilleurs plus ou moins incons particulièrement favorisés lorsque la horde s'est jetée sur eux, à l'occa snobisme moscovite qui s'est manifesté il y a cinquante ans. Il n'est pas d'auteur étranger qui n'ait eu à souffrir de leurs méfaits. De leur côté, les étrangers tripatouillent avec non moins d'impudeur les auteurs français. Un Américain a ajouté, *en français*, deux chapitres à *Candide* ! ... En Angleterre, des marchands de préservatifs que l'hypocrisie française a appelés « anglais », présentent, sous des couvertures et annon Daudet, Zola, A. France, Maupassant, Richepin et même Rabelais !

La littérature a enfin les tripatouilleurs de bas étage du roman-feuilleton, ceux qui adaptent Shakespeare, Goethe, Hugo pour les concierges et les dactylos senti

comédie de M. Rostand, Juliette et Mignon n'ont accès dans les loges et dans les administrations que par les ragougnasses tirées de Shakes Morphy. Ce monsieur Morphy, trouvant que V. Hugo « écrivait mal » (*sic*), l'a corrigé quand il lui a emprunté l'Histoire de Cosette !... Hugo a eu autant de tripatouilleurs que d'insulteurs. Souvent ils ont été les mêmes. Ce lion a nourri de sa substance toute la vermine qui grouille à tous les étages littéraires. Parodié sur les tréteaux forains, il est plagié à l'Académie pour « appâter les imbéciles » (M. Pierre Benoit). Avant M, Morphy, gargotier littéraire, un grotesque académique, nommé Courtat, avait prétendu traduire Hugo « du baragouin en français !...».

Au cinéma, qui est le vaste champ d'exploitation, le « milieu » des « gangsters » du spectacle, le « droit d'adaptation », complété du « droit moral », permet d'assister à cette farce de la plus réconfortante mora se tripatouillent entre eux, les voleurs se volent entre eux ! Un « cinéaste », ou « ciné roman ou une pièce quelconque. Son film est retouché par un second et, finalement,

ne paraît que sous le nom d'un troisième ou d'un quatrième au nom du « droit moral » ; seul, le premier volé n'a que le droit de ne rien dire ; il se rattrapera, s'il le peut.

Voici quelques exploits caractéristiques, entre mille, des tripatouilleurs et surtripatouilleurs du cinéma. Un banquier a entrepris un film « inspiré de Shakespeare, Pouchkine, Goethe, et *quelques autres* », Un banquier est riche, il peut tout se permettre !... Après avoir marié *Salammbô*, le cinéma fait mourir Julien Sorel sur une barricade et non sur l'échafaud, dans *Le Rouge et le Noir* ! ... Vautrin, de Balzac, est devenu un « Brave la mort » du « milieu » staviskiste et va danser au Bal des Quat'z'Arts !... L'*Abbé Constantin* a pris les façons « poilues » des curés de M. Vautel !... En attendant de s'attaquer à Beethoven, suivant le projet d'un « pia

Anna Karenine et nombre d'autres œuvres russes dont on a fait des « super-productions » américaines, ont perdu tout caractère spécifique « respect » dont on prétend avoir entouré l'action, les « vamps » ignorantes et illettrées dont la prétentieuse sottise est interchangeable pour tous les films ont idiotifié ces œuvres, On a fait des *Monte-Christo*, les *Trois Mousquetaires*, *Sapho*, l'*Assommoir*, *Nana*, *Poils de Carotte*, *Boubouroche*, le *Roi Pau* d'autres, des bouillies invraisemblables deux versions de *Madame Bovary* et de *Salammbô* ; il y en a trois de *Manon Lescaut*, de *Vautrin*, des *Misérables* ; il y en a quatre des *Mystères de Paris*, de la *Vie de Bohème*, de la *Dame aux camélias*, etc. C'est de plus en plus « *Hénaurme* » !

...

Tout naturellement, les tripatouillages historiques du plutarquisme devaient trouver leur place au cinéma et profiter de sa puissance de rayonnement publicitaire. Le cinéma révisé les jugements historiques les plus défectueux et la plus sommaire. Il suffit ainsi de deux heures de « supervision » – le mot est juste, le spectateur en a plein la vue – pour démontrer que Catherine de Russie, la plus grande des catins impériales, fut un modèle de vertu et de chasteté !...

Il y a dans le cas des tripatouilleurs du cinéma tant d'inconscience imbécile mêlée à la plus insolente fatuité qu'on se demande si l'histoire suivante est bien une farce d'humoriste. Un journal américain a protesté contre A. Dumas qui aurait interprété trop librement, dans son roman le *Vicomte de Bragelonne*, le film du « grand Douglas Fairbank », le *Masque de Fer* !...

Enfin, la musique a aussi ses tripatouilleurs. Nous l'avons déjà vu au mot : *Plagiat*. Plus ou moins odieux ou grotesques sont ceux qui ajoutent des instruments aux partitions anciennes, notamment ceux qui, disait Berlioz, « trombonisent » à tort et à travers Haendel, Beethoven, Mozart, Gluck, etc .., mêlant « d'abominables grossièretés à l'orchestre des pauvres morts qui ne peuvent : *A travers chants*.)

Il y a le chef d'orchestre qui fait de la *sonate en si bémol* une Xe symphonie de Beethoven !... Il y a celui qui a « achevé » la *Symphonie inachevée* de Schubert

!... Il y a les adaptateurs pour la T. S. F. et pour les « boi échappement « haut parleur » du cinéma appelé « sonore », et dont les noms, sur les affi

Heine, traduits avec une telle inconscience qu'ils n'ont plus aucun rapport avec la musique de Schubert et de Schumann sur laquelle on les chante en français. Heine avait un tel dégoût de ces traductions qu'il se réjouissait quand un éditeur oubliait de mettre son nom à côté de celui de son *traditore* !... Il y a sous le titre : *Beaumarchais*, opérette, une opérette, ou *Chanson d'amour*, Schubert est ridiculisé comme amoureux sur des airs pris dans son œuvre !... Il y a les Castil-Blaze, « musiciens-vétérinaires », disait Berlioz, qui préten tripatouillages le succès d'un Weber, et le taxent d'ingratitude parce qu'il a osé se plaindre de la déformation de ses opéras !... D'autres Castil-Blaze ont tripatouillé pour l'Opéra de Paris les ouvrages de Mozart, notamment *Don Juan*. Mozart n'était plus là pour protester. Ce n'est qu'en 1934 que le *Don Juan* original a été représenté à Paris. Il y a tous les tripatouilleurs de la virtuosité vocale et ins ténors crevés, les rossignols efflanqués, les pétrisseurs du clavier, les acrobates de la chanterelle, les batteurs de mesures à contre-temps, qui pré révéler » Beethoven, Mozart, Berlioz, Wagner, Debussy, et qui les révéleraient à eux-mêmes s'ils étaient encore vivants !... Fétis, Kreutzer (pas celui de la sonate), Habeneck, Costa, ont « corrigé » Beethoven qui, paraît-il, ne savait pas écrire musica

de soupe dramatique et musicale, et les plus effrontés banquistes.

Berlioz fut aussi indigné que Flaubert contre les tripatouillages qu'il appelait une « monstrueuse immoralité ». Il disait aux tripatouilleurs : « *Non, non ... Vous n'avez pas le droit de toucher aux Beethoven et aux Shakespeare pour leur faire l'aumône de votre science et de votre goût ... Un homme, quel qu'il soit, n'a pas le droit de forcer un autre homme, quel qu'il soit, d'abandonner sa propre physionomie pour en prendre une autre, de s'exprimer d'une façon qui n'est pas la sienne, de revêtir une forme qu'il n'a pas choisie, de devenir de son vivant un mannequin qu'une volonté étrangère fait mouvoir, et d'être galvanisé après sa mort ... N'est-ce pas la ruine, l'entière destruction, la fin totale de l'art ? Et ne devons-nous pas, nous tous épris de sa gloire et jaloux des droits imprescriptibles de l'esprit humain, quand nous voyons leur porter atteinte, dénoncer le coupable ?* » (Berlioz : *Mémoires*.) Nous nous arrêtons là, sur ce jugement de Berlioz non moins motivé et non moins catégorique que celui de Flaubert, Malgré ce, pas plus que celle de Flaubert, son œuvre n'a été respectée par les « pignoufs » et les « musiciens-vétérinaires ». Sa *Damnation de Faust* a été deux fois tripatouillée, pour le théâtre et pour le cinéma !

En conclusion, le tripatouillage est-il une chose si grave que cela ? Certains pourront penser que cette question est bien secondaire, et aussi toutes celles qui concernent l'art, à côté des questions vitales et de l'an les hommes, les travailleurs prolétariens en particulier. Nous répondons ceci :

La question est primordiale et Berlioz l'a posée sur son véritable terrain

lorsqu'il a parlé des « droits imprescriptibles de l'esprit humain ». Ce n'est pas seulement la liberté et le respect de l'art qui sont en cause, ce sont ceux de toute la pensée dont l'art est le plus beau fleuron parce qu'il est la manifestation la plus élevée de toutes les espérances humaines. L'homme qui veut être libre doit avoir la préoccupation de la liberté et de la culture de son esprit autant que de son corps. Une liberté ne va pas sans l'autre. On ne peut échapper à la servitude du corps si on accepte celle de l'esprit ; on est incapable d'être un homme libre si l'on n'exige pas l'intégrale liberté de sa pensée autant que de ses bras. C'est pourquoi l'état social qui veut faire des esclaves s'occupe avant tout d'empêcher l'homme de penser d'autre façon que bassement, de l'avilir dans son esprit pour le dominer dans la matière. C'est pourquoi cet état social cherche à rompre la communication avec toute pensée supérieure en la mécon-
sotte et ridicule, la discréditer, étouffer toute sa force d'expansion noble et généreuse auprès des foules qu'il veut dominer. Voyez tous les hommes dont l'existence n'a été qu'une longue lutte pour la libération humaine ; on a toujours tenté de les salir, de les atteindre dans leur vie intime pour les discréditer. Voyez tous les chefs-d'œuvre qui ont honoré l'esprit humain ; on a toujours cherché à diminuer leur portée par d'in-
sophistications dirigeantes, ne sont que des entreprises d'avilissement humain. Nous ne serons des êtres libres que lorsque nous saurons rejeter tout ce qui parodie et atteint l'esprit, lorsque nous repousserons à leur égoût originel tous les tripatouillages, toutes les exploitations qui font de nous des esclaves et des ilotes grimaçants dans le triple domaine : physique, intellectuel et moral.

– Edouard ROTHEN.

Accueil

TROLE n. f. (de l'allemand trolen, courir)

Action d'un ouvrier qui va de magasin en magasin offrir de vendre un meuble qu'il a fabriqué (Larive et Fleury). Vente par l'ouvrier lui-même des meubles qu'il a fabriqués et qu'il offre aux marchands en boutique ou aux passants. Trôleur, ouvrier qui fait la trôle (Vagabond) (Larousse).

La trôle fut un fait spécial des ébénistes parisiens dans le faubourg Saint-Antoine. Les causes initiales furent, en général, les crises commerciales dans l'industrie du meuble, les arrêts de commandes chez les industriels qui ne travaillaient que sur plans et dessins, la mévente des fabricants d'articles courants qui avaient leurs magasins complets. Les patrons débauchaient leurs ouvriers ; les chômages quoique n'étant pas aussi longs que ceux de 1931-32-33, se renouvelaient périodiquement, surtout après les grandes expositions universelles et dans les intervalles qui suivaient les années de grande production. Les secours de chômage n'existaient pas, les ouvriers du faubourg ne voulaient pas mendier aux bureaux de bienfaisance. Malgré que le prix du travail était faible et les vivres moins chers qu'aujourd'hui, les économies étaient têt épuisées, il fallait manger et faire subsister la famille. Alors, l'ouvrier ne voulant pas d'aumône, dans un coin de son logement ou chez un petit patron qui lui louait un établi, s'ingéniait à construire un meuble qu'il allait lui-même offrir chez les marchands en magasin ou au public : il devenait trôleur.

Une nouvelle forme d'exploitation dans le meuble s'est produite vers 1850 : celle des commissionnaires qui s'adressent aux petits fabricants, intermédiaires qui exigent de gros pourcentages ; connaissant leurs besoins quotidiens, leur manque d'avances financières, ils en profitent pour acheter à bas prix.

Un autre genre d'intermédiaires apparut sous le Second Empire, les porte-faix auvergnats comme les forts des halles, tenaient les coins des artères des rues de Charonne, d'Aligre, de Saint-Nicolas, de la Roquette ; ils allaient chez les petits artisans et se chargeaient de vendre leur travail soit aux commissionnaires, soit dans les magasins du faubourg et de Paris. Des maisons aujourd'hui cotées furent fondées par ces intermédiaires et ont fait fortune sur la sueur des pauvres fabricants.

Avant 1870 et jusqu'en 1880, la trôle se pratiquait par ces mêmes auvergnats. Sur un crochet ils se chargeaient à dos l'armoire finie, sans glace, et allaient offrir leur marchandise d'une boutique à une autre. Peu à peu, les auvergnats, qui prélevaient de gros profits, disparurent en partie ; les producteurs transportèrent eux-mêmes et offrirent directement leur travail ; les uns, leur meuble sur l'épaule s'il n'était pas trop lourd, les autres les véhiculaient sur des voitures à

bras. De nombreux petits artisans, ouvriers en chambre, façonnaient ainsi dans les rues de Reuilly, de Montreuil, dans le quartier de Charonne, à Montreuil et dans le Bas-Bagnolet. Ils exécutaient des meubles de tous genres.

Jusqu'en 1885, la vogue fut au style gothique en chêne (inutile de dire que l'ensemble était grossier et impur), bibliothèques, buffets, chaises, tables à colonnes torses et à chimères sculptés à l'envolée, lits vulgaires en noyer, armoires à cadres en acajou. Après, succéda le buffet et la desserte Henri II, les lits Louis XV, les tables à abattants et à allonges, les vide-poches, tables à ouvrage et de nombreux petits meubles massifs ou plaqués, des guéridons, tables de salons, etc.

Beaucoup de marchands (comme encore aujourd'hui) n'avaient pas d'ateliers, ils garnissaient leurs magasins en s'approvisionnant au marché des trôleurs.

Après la guerre de 1870 et la Commune de 71, la trôle déclina, parce que les demandes d'achats étaient considérables, les employeurs manquaient de bras. Cette période de prospérité dura jusqu'à ce que les dégâts causés par les méfaits de la guerre fussent comblés ; la trôle de ce fait était insignifiante et ne tenait que par les auvergnats qui commerçaient avec les petits fabricants. A cette époque, il y eut une intense production qui, non seulement remplit les vides, mais accumula des stocks ; l'Exposition Universelle de 1878 donna encore de l'extension aux affaires.

En 1882, les ouvriers en profitèrent pour déclencher une grève quasi-générale ; les prix étaient de 60 et 70 centimes ; ils obtinrent 80 centimes à l'heure et une hausse dans les prix des travaux aux pièces, forfaits. Mais toutes ces augmentations acceptées et signées par les patrons et le syndicat ouvrier ne furent que momentanées.

En 1884, commença une forte crise qui dura jusqu'à l'Exposition de 1889. A défaut de commandes, les ateliers fermaient et le personnel était licencié. En cet état aigu, de nombreux ébénistes, sculpteurs, chaisiers s'employèrent à faire chez eux, toutes sortes de meubles qu'ils vendaient le samedi à la trôle.

Les marchands du faubourg, de Paris et des environs s'y fournissaient ; entre eux, ces mercantis se concertaient pour acheter (comme à l'Hôtel des Ventes), et attendaient jusqu'au soir pour fatiguer les trôleurs ; ces derniers, lassés, craignant de ne pas vendre leurs bahuts, voyant la nuit arriver, donnaient leur travail à un prix dérisoire, pour la bouchée de pain qui leur permettait, tant bien que mal, de donner à manger à la famille.

Vers 1890, après le percement de l'avenue Ledru-Rollin et de la rue Trousseau (ancienne rue Sainte-Marguerite), le marché se tient sur cette nouvelle avenue. Les trôleurs l'envahissent sur toute la chaussée, empêchant totalement la circulation des voitures.

Le travail des trôleurs, exécuté dans des conditions défectueuses d'installation, d'outillage, de matières premières, ne peut être que de qualité inférieure. Avec subtilité et boniments, les vendeurs se chargeaient de prouver aux naïfs acquéreurs, la solidité et la qualité de la marchandise. Le proverbe que l'acheteur n'est pas toujours connaisseur est bien vrai.

Le marché de la trôle fit une véritable concurrence aux magasins et aux fabricants de meubles courants et ordinaires. Il fut aussi une cause de la diminution des prix aux ouvriers dans les ateliers patronaux. Les marchands et les fabricants adressèrent des pétitions au Conseil Municipal pour la suppression de ce marché, prétextant une concurrence déloyale et l'encombrement de la voie publique. Les deux chambres syndicales patronales, celle de l'Ebénisterie de la rue de la Cerisaie et celle du Meuble sculpté de la rue des Boulets éditèrent des manifestes contre les trôleurs. La chambre syndicale ouvrière de l'Ebénisterie et du Meuble sculpté, faisant chorus avec les exploiters, réclama de même leur suppression en disant qu'ils étaient la cause de la diminution des prix de main-d'œuvre.

Si les exploiters étaient logiques pour conserver leurs privilèges qui se trouvaient atteints, le syndicat ouvrier ne l'était pas, il voyait l'effet sans en chercher les causes, qui étaient dans la misère des travailleurs atteints par le chômage.

Dans les 11ème, 12ème et 20ème arrondissements, un noyau d'anarchistes comprit le problème dans sa réalité ; il se détacha de la Chambre syndicale pour former l'Union syndicale des Ouvriers ébénistes, et une propagande se fit pour faire comprendre aux travailleurs toute la vérité. On imprima des tracts qu'on distribuait partout dans les ateliers et aux tôleurs. On y indiquait que, pour supprimer la trôle, il fallait supprimer la misère. Et l'idée de révolte et d'expropriation se répandit dans tout le faubourg Saint-Antoine. Des groupes révolutionnaires : les Egaux du 11ème rue Basfroi, le Drapeau noir de Charonne, rue des Haies, aidèrent à la propagande de la nouvelle Union syndicale. Les camarades anarchistes voyant le moment propice à la diffusion des idées libertaires fondèrent le journal *Le Pot à Colle*, qui tirait à 6.000 exemplaires, se vendait cinq centimes et se lisait ardemment parmi les ouvriers de l'ameublement.

En 1891, la misère grandissant, la trôle prit une extension considérable. Les quotidiens en donnèrent de longues chroniques favorables au patronat ; une ligue se fonda contre la trôle (*Eclair* du 19 octobre 1891, *Intransigeant* de décembre 1893) ; les patrons se plaignent qu'il y ait 12.000 chômeurs qui travaillent pour la trôle. En 1893, la question est de nouveau agitée. Une pétition réunit 4.500 signatures, sous la direction du patron Guérin, président de la Ligue, après une réunion tenue au Café de l'Espérance, dans le faubourg ; elle est portée, par une commission de sept ouvriers, sept négociants et sept patrons, à la Préfecture de la Seine pour sa suppression. Les Pouvoirs publics n'osèrent intervenir, ils craignirent les sursauts populaires.

Les anarchistes veillaient et entretenaient l'esprit de révolte, des animateurs libertaires visitaient les chômeurs et les trôleurs, organisaient des secours, ceux qui ne pouvaient payer leur loyer aux propriétaires étaient déménagés à la Cloche de Bois (voir le mot *Vautour*), des logements leur étaient trouvés avec de bons renseignements, savamment préparés. La propagande des idées anarchistes fit un pas immense ; le peuple voyait chez les anarchistes le désintéressement, la solidarité, il était avec eux.

Aux approches de 1900 et de l'Exposition Universelle, les demandes

d'ouvriers dans les ateliers firent beaucoup diminuer le marché de la trôle. Elle n'en continua pas moins, mais n'eut plus un caractère misérable ; des petits artisans et patrons continuèrent à trôler, patrons sans vergogne qui exploitaient les malheureux Belges et Luxembourgeois qui arrivaient à Paris dénués de ressources, patrons qui tenaient en même temps un débit de vin et logeaient aussi leurs ouvriers, qui couchaient souvent dans l'atelier, sur les copeaux ; à la fin de la semaine, ces infortunés étaient souvent redevables à leurs mercantis exploiters.

Après 1900, on mena une forte campagne contre les travaux aux pièces et pour l'unification du prix de l'heure ; elle commençait à donner de bons résultats quand survint la guerre en 1914, laquelle anéantit ce qui avait été conquis. L'égoïsme individuel remplaça la solidarité qui avait fait un grand pas dans l'esprit des travailleurs de l'ameublement.

Depuis qu'est terminée l'horrible guerre, le marché de la trôle a disparu ; la mort atteignit les travailleurs qui devinrent moins nombreux, les démolitions des villes et des villages par le feu et la mitraille, mobiliers et agencements, durent être remplacés d'abord par du provisoire, puis par des meubles plus stables, De 1918 à 1930, le meuble s'est fabriqué sans trêves très marquées ; les demandes affluant, tous les ouvriers sont occupés, la trôle n'existe plus.

Ce qui ressort de cette dernière période où tous travaillent intensément avec des machines perfectionnées qui spécialisent et rationalisent le travail, où on voit les salaires s'élever, c'est que presque tous ne virent plus qu'ils n'étaient quand même que des salariés, esclaves du Capital. La plupart, parce qu'ils possédaient quelques économies croyaient que cela était une fin et qu'ils étaient à l'abri de la misère.

En 1931, on commence à se rendre à la triste évidence, on déchante ; par la surproduction, de nombreux exploiters sont devenus des fortunés millionnaires ; la trôle n'est plus et le spectre de la misère apparaît sans qu'on en aperçoive la fin, tandis que le Capitalisme reste le maître du monde. Le chômage, par la surproduction, est général ; chaque jour, les ateliers se ferment ; que sera demain ? Si les travailleurs tombent dans l'avachissement de l'aumône, ne comptent que sur les secours du chômage ; si, enfin, ils ne prennent pas conscience de sujets qu'ils sont de la finance. Les gouvernants garantissent le règne du capitalisme par le cataplasme antirévolutionnaire des indemnités aux chômeurs, palliatif qui assure à la bourgeoisie, par la veulerie populaire, la continuation de sa suprématie sur le travail.

Souhaitons que les travailleurs s'unissent dans les syndicats révolutionnaires qui mènent la lutte de classe contre les exploiters, l'Etat et les politiciens ; qu'ils s'entendent pour détruire les causes de leur misère qui est entièrement dans leur soumission au Capital et à l'Etat. Qu'ils soient enfin des êtres libres dans une société libre, où les dieux et les maîtres auront disparu.

- L. GUERINEAU



Accueil

TROMBE (ou TORNADES) n. f.

Nom donné à une colonne d'eau ou de vapeur mue en tourbillon par le vent.

Pendant la belle saison, quand l'air est agité, de petits tourbillons se produisent souvent. Ils soulèvent de la poussière, des feuilles mortes, de la paille, secouent violemment les rameaux des arbres. Ces petites trombes se forment aux endroits où la terre est nue et fortement chauffée par le soleil. Elles semblent être produites par une rupture de l'équilibre de l'air, due à un échauffement local. Elles n'amènent aucun dégât.

Les vraies trombes sont constituées par des nuages opaques noirâtres. Ce sont des appendices des nuages avec qui elles se déplacent de concert. Elles forment des tourbillons dont le diamètre ne dépasse pas quelques centaines de mètres. Elles sont accompagnées généralement d'un vent violent, soufflant en tempête et produisant éclairs, pluie ou grêle. Sur terre, elles sont animées d'un mouvement de rotation aspiratoire qui peut dessécher de petits cours d'eau, des étangs peu étendus, des mares. Sur mer, les trombes d'eau résultent de l'aspiration des eaux par le mouvement tourbillonnaire du vent. Elles se déplacent ordinairement très rapidement en produisant un grand bruit. Parfois, mais rarement, on a vu des trombes rester stationnaires. Elles apparaissent volontiers lorsque la situation atmosphérique générale est orageuse. Elles semblent dues à une rupture d'équilibre se produisant à une grande hauteur dans l'atmosphère. Une fois engendrés dans les nuages, les tourbillons se propagent vers la terre. Mais une température élevée n'est pas indispensable pour la formation des trombes. Il s'en est produit, en décembre 1887, à Upsal, avec une température maximum de 6 degrés. Elles peuvent causer de grands dégâts. La terre et les objets placés à la surface du sol sont soulevés par les trombes. Elles brisent ou renversent les arbres, démolissent les toits et même les maisons. Citons les trombes désastreuses de Saint-Claude (Jura), en 1800 ; Cette (Hérault) et Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise), en 1892 ; Asnières, en 1897 ; Ath, en Belgique, en août 1900 ; Florennes, en 1902. Les Etats-Unis d'Amérique sont plus souvent ravagés que d'autres régions par des trombes désastreuses.

- Ch. ALEXANDRE

Accueil

TROUBADOUR, TROUVÈRE

Ces deux mots se rattachent au verbe trouver, pris au sens ancien de composer en vers ; mais trouvère est la forme du cas sujet dans la langue d'oïl (le cas régime est troveor), tandis que troubadour (ou plutôt trobador est la forme régime dans la langue d'oc (le cas sujet est trobaire).

N. m. LITTER. : poète ayant composé dans l'ancienne langue française. Le premier de ces deux mots désigne les poètes en langue d'oc, le second ceux en langue d'oïl (Dictionnaire Larousse).

De même source, nous trouvons encore sur ces mots :

Encycl. Les ancêtres des troubadours et des trouvères sont les jongleurs. De bonne heure, à l'art de réciter des vers, quelques jongleurs joignirent celui d'en composer : ce sont ceux-là qui furent qualifiés « trouveurs ». Les troubadours allaient ordinairement de Cour en cour, séjournant plus ou moins longtemps dans chacune d'elles, selon le succès qu'ils y obtenaient. Au nord, au contraire, nous voyons d'assez bonne heure des trouvères attachés à la personne des grands seigneurs : Robert d'Artois et Charles d'Anjou, au XIII^{ème} siècle, en avaient plusieurs à leurs gages. C'est surtout dans ce milieu seigneurial que le rôle et la condition des trouvères se transforma. Bientôt, en effet, quelques-uns furent jugés capables d'écrire et de transmettre à la postérité les faits et gestes de leurs protecteurs : ils devinrent alors de véritables historiographes ; ainsi, Froissart, Chastellain, Molinet et Meschinot. La condition du trouvère était surtout fort rehaussée s'il savait le latin : on lui demandait alors de traduire ou d'imiter les œuvres de l'antiquité, où l'on croyait qu'était renfermée toute science. C'est le rôle que jouent, à la cour des rois d'Angleterre, Wace et Benoit de Sainte More. Enfin, il va sans dire que l'art de composer n'était pas le privilège de cette caste plus ou moins asservie : des bourgeois, et même de fort grands seigneurs y acquirent ce qu'on appellerait aujourd'hui un beau talent d'amateur ; tels, au XIII^{ème} siècle, Jacques Bretel, Thibaut de Champagne, le châtelain de Coucy et, au XV^{ème} siècle, Charles d'Orléans,

« Il ne saurait être question de citer ici même les plus connus parmi les trouvères et troubadours ; nous nous bornerons à les classer par groupes en indiquant sommairement les caractères dominants de chacun de ceux-ci. C'est le Limousin et le Périgord qui furent le berceau de la poésie courtoise ; c'est aussi à cette région qu'appartiennent les poètes les plus anciens et les plus estimés, dans ce genre : Bernard de Ventadour, Guiraud de Borneil, Arnaut de Mareuil, Arnaut Daniel ; quelques-uns des troubadours les plus anciens sont originaires de la

Gasconne et avaient commencé par être jongleurs (Cercamon, Marcabrun, Marcoat). A l'Auvergne et au Velay appartiennent Peire d'Auvergne, Pierre Cardinal, le Moine de Mautoudon ; au Languedoc, Peire Vidal, Raimon de Miraval, Aimeric de Peghilhan, Guilhem Figueira, Guiraut Alquier ; à la Provence, Ram d'Orange, Folquet de Marseille, Rambaut de Valqueiras, Bertran d'Alamanon. Dans le Midi, les troubadours reçurent bon accueil surtout en Provence, dans le comté de Toulouse, chez les seigneurs de Foix, de Rodez, de Narbonne, etc...

« Au Nord, les cours où les trouvères jouirent de la protection la plus efficace furent celles de Normandie, de Champagne, de Blois, de Flandre et de Hainaut. La Picardie et l'Artois furent aussi des centres d'intense production poétique ; les poètes trouvaient, dans ces grandes villes commerçantes, un public bourgeois, d'un goût moins raffiné, mais plus large que celui des grands seigneurs. Les bourgeois, eux-mêmes, formés en corporation, tour à tour pieuses et badines, s'adonnaient à la littérature et poussaient fort loin la verve satirique et la maligne observation des caractères. Il y eut, à Arras, toute une école de poésie lyrique, et cette région qui produisit une innombrable quantité de fabliaux dits moraux et satiriques, fut aussi le berceau du théâtre français profane et comique (Jeu de la Feuillée, Robin et Marion, d'Adam de la Halle). Ce sont les provinces, toutes voisines, de la Flandre et du Hainaut qui virent éclore, aux siècles suivants, l'école historique si brillamment représentée par Jean Le Bel, Froissart et les chroniqueurs de la cour de Bourgogne, A partir du XIV^{ème} siècle, le rôle des troubadours est fini, puisque la langue nationale a été, au Midi, remplacée par le français dans l'administration et la littérature. Quant aux trouvères, il n'y a pas lieu de prolonger leur histoire au delà du XV^{ème} siècle, puisque alors, connue nous l'avons vu, leur condition se transforme et que le nom qui les désignait d'abord fait place à d'autres, correspondant mieux à leur nouvel état social (G. Paris, La Littérature française au moyen âge (2^e série).

Voici maintenant, glané ailleurs que dans le Dictionnaire Larousse, des appréciations documentaires sur le sujet que nous étudions.

M. Nisard remonte au troubadour Guillaume de Lorris l'auteur de la première partie du Roman de la Rose et à Jean de Meung, clerc savant, libre qui en composa la seconde partie. Il écrit alors : « Guillaume de Lorris n'avait rêvé que la conquête d'une rose, symbole de l'amour chaste et chevaleresque des troubadours. Jean de Meung a flétri la rose en la cueillant ».

La langue s'est enrichie du fait que troubadours et trouvères ont travaillé à la rendre expressive.

La langue du X^{ème} siècle nous est surtout connue par une cantilène en l'honneur de Sainte Eulalie, et celle du XI^{ème} par les lois que Guillaume le Conquérant donna aux Anglais après avoir soumis leur pays.

La langue d'oïl et la langue d'oc se développèrent avec des alternatives diverses. La langue d'oc, plus sonore, plus harmonieuse, plus poétique, aura son époque de splendeur au moyen âge, avec les troubadours, et son influence se fera largement sentir sur la langue d'oïl. Celle-ci, toutefois, dotée plus certainement des

qualités propres à l'esprit français : la clarté, la lucidité, l'ordre, la méthode, finira par l'emporter sur sa rivale, grâce, peut-être, aux circonstances exceptionnelles qui ont favorisé le développement de son caractère. Mais au XIème siècle, la langue d'oc domine en souveraine ; nous en trouvons la preuve dans les manuscrits précieux qui encombrant nos bibliothèques. C'est un curieux et intéressant travail que la comparaison des dialectes encore subsistants de la France méridionale avec la langue que parlaient alors les troubadours et les trouvères ; on y découvre le fonds même de la langue que parlaient tous ces poètes ; les mots abondent qui ont la même orthographe et la même assonance qu'alors. Les copistes ou plutôt certains étymologistes, ont pu, sous prétexte de science, les « enrichir » de lettres inutiles ; le français de nos jours ne s'y reconnaît pas.

Quoi qu'il en soit, il faut bien reconnaître que c'est par la chanson que s'est perfectionnée, simplifiée, clarifiée la façon d'émettre des idées accessibles à tous par les vers chantés des troubadours et des trouvères.

Plus tard, ce sont encore les poètes et les orateurs du grand siècle qui lui donneront l'éclat majestueux du beau langage et les écrivains du XVIIIème siècle lui donneront la clarté, la simplicité.

Pour arriver à constater quelques caractères d'un idiome littéraire, il nous faut attendre qu'il ait pu se dégager, mais bien imparfait encore et grossier des éléments divers qui vont concourir à sa formation ; il nous faut arriver jusqu'à la bifurcation du français en langue d'oc et en langue d'oïl, idiomes qui ont eu leurs plus illustres interprètes dans les troubadours et les trouvères, premiers représentants de l'esprit français au moyen âge. Cet honneur revient surtout aux troubadours, dont les tenons ont précédé de cent ans les sirventes des trouvères. M. Michelet nous paraît avoir été bien sévère pour cette première efflorescence de notre littérature ; à son avis, elle est légère, immorale ; elle est pédantesque et subtile ; ce n'est qu'une fleur éphémère que la lourde main des hommes du Nord aura raison d'écraser. Nous pensons que le poète de l'Oiseau et de l'Insecte, le poète au style pailleté, miroitant, fouillé, forcé, le poète dont un critique très fin, M. Charles Monselet, a pu dire avec quelque raison : son langage est un patois ; nous pensons, disons-nous, que M. Michelet aurait dû apporter plus d'indulgence dans son jugement sur Arnaud de Marteil, Sordel, Bernard de Ventadour, Bertrand de Born, etc. « Pour jouir, dit Schlegel, de ces chants qui ont charmé tant de preux chevaliers, tant de dames célèbres par leur beauté, il faut écouter les troubadours eux-mêmes et s'efforcer d'entendre leur langage. Vous ne voulez pas vous donner cette peine ? Eh ! bien, vous êtes condamné à lire les traductions de l'abbé Millot ». Si nos premiers poètes du Midi avaient besoin d'une réhabilitation, nous opposerions au jugement de M. Michelet deux autorités bien autrement compétentes, quelque respect que nous professions pour la sienne : nous voulons dire Dante et Pétrarque. Dante, l'immortel Florentin, ne le prenait pas de si haut avec cette poésie éclosée au soleil de la Provence ; pour le prouver, nous n'aurions qu'à rappeler sa rencontre aux enfers avec Bertrand de Born, et au purgatoire avec Sordel, qu'il compare à un lion reposant, calme en sa force. Citons ici, de ce troubadour, un passage qui légitime bien cette fière image :

« Je veux, en ce rapide chant, d'un cœur triste et marri, plaindre le seigneur Blacas, et j'en ai bien raison, car en lui j'ai perdu un seigneur et un bon ami, et les plus nobles vertus sont éteintes avec lui. Le dommage est si grand que je n'ai pas soupçon qu'il se répare jamais, à moins qu'on ne lui tire le cœur et qu'on ne le fasse manger à ces larrons qui vivent sans cœur, et alors ils en auront beaucoup.

Que d'abord l'empereur de Rome mange de ce cœur ; il en a grand besoin s'il veut conquérir par force les Milanais, qui maintenant le tiennent conquis lui-même, et il vit déshérité malgré ses Allemands.

Qu'après lui mange de ce cœur le roi des Français, et il retrouvera la Castille qu'il a perdue par niaiserie : mais s'il pense à sa mère, il n'en mangera pas, car il paraît bien, par sa conduite, qu'il ne fait rien qui lui déplaît.

Je veux que le roi anglais mange aussi beaucoup de ce cœur, et il deviendra vaillant et bon, et il recouvrera la terre que le roi de France lui a ravie parce qu'il le sait faible et lâche » (Trad. du M. Villemain).

Tous les princes, tous les seigneurs de l'Europe ont ainsi successivement leur part à cette sauvage invitation, à cette sanglante invective, dont aucun poète n'a jamais surpassé le ton vigoureux et la couleur éclatante.

Et qu'on n'aille pas croire que ce chant soit une exception, une page isolée dans ce livre du Gay Saber que tant de critiques ne se sont pas même donné la peine d'ouvrir ; qu'on en juge par les vers suivants, dus à l'autre troubadour rencontré par Dante au batailleur Bertrand de Born :

Bien me sourit le doux printemps
 Qui fait venir fleurs et feuillage ;
 Et bien me plaît lorsque j'entends
 Des oiseaux le gentil ramage.
 Mais j'aime mieux quand sur le pré
 Je vois l'étendard arboré,
 Flottant comme un signal de guerre ;
 Quand j'entends par monts et par vaux
 Courir chevaliers et chevaux,
 Et sous leur pas frémir la terre,
 Et bien me plaît quand les coureurs
 Font fuir au loin et gens et bêtes!

Rien me plaît quand nos batailleurs
 Rugissent ; ce sont là mes fêtes!
 Quand je vois castels assiégés,
 Soldats sur les fossés rangés,
 Ebranlant fortes palissades ;

Et murs effondrés et croulants,
 Créneaux, mâchicoulis roulants
 A vos pieds, braves camarades!

..

Je vois lance et glaive éclatés
 Sur l'écu qui se fausse et tremble ;
 Aigrettes, casques emportés,
 Les vassaux férir tous ensemble,
 Les chevaux des morts, des blessés,
 Dans la plaine au hasard lancés,
 Allons! que de sang on s'enivre!
 (Trad. de M. Demogeot).

Tels étaient les sirventes des troubadours, leurs chants de colère et d'indignation, faits pour être accompagnés du cor guerrier ; quant à leurs tensons, composés sur un mode plus harmonieux et plus doux, ils ont charmé les oreilles de toutes les belles châtelaines du moyen âge.

Les chants des troubadours et leur gay saber furent étouffés dans les flots de sang que fit verser la guerre des Albigeois ; leur héritage passa aux poètes du Nord, aux trouvères : le règne de la langue d'oïl commençait.

Il n'est pas nécessaire, après cela de remonter plus haut et de s'étendre davantage. Aussi bien, les 4.000 vers de la première partie et les 18.000 de la seconde du Roman de la Rose ne prouveraient pas moins ni plus la charmante épopée littéraire des troubadours.

Quand, de nos jours, nous voyons des chanteurs ambulants autour desquels s'assemblent les curieux, il nous vient à l'idée que ces chanteurs sont une réminiscence des troubadours et des trouvères.

Certes, ils n'en ont plus le caractère, ni la notoriété.

Les temps sont bien changés. Cependant, ils ont leur charme et leur utilité aussi, ces chanteurs actuels, dans nos faubourgs, sur nos boulevards, provisoirement installés sur des emplacements également provisoires à cause de travaux des voies ; ils sont tolérés surtout au moment de certaines fêtes. On les rencontre encore sur les foires et marchés, dans les fêtes locales, enfin, partout où il y a affluence. Ils chantent souvent accompagnés de musiciens et vendent la chanson ou le recueil de chansons, popularisant ainsi les succès du jour des cafés-concerts et music-hall ou vulgarisant les couplets les plus faciles et les plus goûtés d'opérettes et pièces de théâtre, réputées ou nouvelles.

Ce sont les vulgarisateurs de la chanson. L'on a souvent le spectacle agréable d'apprécier la vivacité d'esprit, de mémoire et la délicatesse d'oreille des auditeurs qui apprennent ainsi, sur place, romances, chansons ou chansonnettes en accompagnant, en chœur, surtout au refrain, les troubadours modernes. C'est un

tableau de mœurs parisiennes et populaires qui ne manque pas de couleurs et de caractère. Et si la chanson est bonne et bien faite, s'il y a du sentiment naturel et poétique, c'est, on peut le dire, de la beauté qui s'envole, de l'enseignement qui se répand. Et, si la chanson est de la critique intelligente des mœurs, de la stupidité ambiante, des préjugés courants, c'est alors de bonnes idées semées à plein vent et c'est de la bonne propagande qui ne peut qu'effaroucher les pudibonds, les bien pensants hypocrites et les cagots. Malheureusement, ce sont aussi et trop souvent, des inepties égrillardes, des romances imbéciles, des chants sans rimes ni raison, tout ce qui opprime, abrutit et maintient le peuple soumis, servile et résigné à tout. Cela est déplorable. Boycottons-les.

Les chanteurs des rues, les chanteurs ambulants ont eu leur gloire. Ils ont également leurs titres de noblesse.

Ne sont-ils pas, en effet, les descendants professionnels des troubadours et des trouvères? Ceux-ci furent les propagandistes, par la chanson, d'une époque historique.

Troubadours et trouvères ont leur histoire, qui fut belle. Résumons-la :

Au moyen âge, les violoneux, les jongleurs, les ménestriers et autres amuseurs publics formaient sous le nom collectif de troubadours une corporation qui a compté plusieurs célébrités. L'esprit de groupement naissait du besoin de solidarité. Le syndicalisme existait.

Ces troubadours, jouissant de privilèges spéciaux, étaient respectés partout et par tous, même des routiers. Parmi eux, se trouvaient de véritables artistes, aimant leur métier et s'honorant de l'honorer. On peut imaginer qu'ils étaient indépendants et braves. C'est avec ces qualités qu'ils osaient s'aventurer au milieu des gens de guerre et des routiers dont les campagnes de France étaient, à l'époque, infestées. Mais la chanson passe partout.

Quand un ménestrel survenait dans un bivouac, il recevait aussitôt bon accueil, on lui donnait la bonne place, on lui servait les meilleurs morceaux et on lui versait force rasades, sans rien lui réclamer d'autre qu'une chanson.

C'était la bonne vie pour le troubadour, aussi bien au bivouac que dans les bourgs et les cités ; aussi bien sur la place de la ville ou du village que dans les manoirs et dans les châteaux. C'est pourquoi les troubadours s'appliquaient à se faire aimer.

Chez le serf aussi bien que chez le seigneur, le troubadour trouvait porte ouverte et table mise de bon cœur.

En ce temps-là, comme en tout temps, on aimait les chansons d'amour et d'espoir!

On les aimait d'autant plus qu'à cette époque troublée où les gens, les pauvres gens, passaient leur vie dans des transes perpétuelles, la moindre distraction était la bienvenue parmi eux ; c'était une diversion aux sombres tableaux qu'ils avaient journallement sous les yeux. Le troubadour, c'était la joie.

Les seigneurs ne dédaignaient pas d'offrir l'hospitalité en leur seigneurie à

ces poétiques vagabonds, qui savaient mettre en chansons les événements du jour, les espoirs du lendemain.

Les hauts barons ne s'amusaient pas toujours au fond de leurs vieux manoirs, surtout pendant l'hiver. Les jours sont courts, les soirées sont longues.

La chasse, quand ce n'est pas la guerre, donne lieu à bien des conversations, à bien des récits. Les exploits du cerf, les colères du sanglier, les dangers courus, les obstacles surmontés. Cela se raconte avec plaisir et est écouté de même. Mais cela finit par être toujours la même histoire, racontée par les mêmes historiens ou témoins. Aussi, quand un troubadour se présentait à la poterne du château, était-il reçu à bras ouverts. Il allait intéresser, divertir et charmer... Et en quel style, quels accents, quelle musique! Lui aussi connaissait des histoires de chasse, de guerre et de pays voisins ou éloignés, d'où il venait, disait-il. Aussi, probablement, il amplifiait ; peut-être exagérait-il : « a beau mentir qui vient de loin ». On le croyait, car c'était toujours beau, puisque c'était toujours brave.

Le repas des châtelains terminé, le ménestrel, assis au coin de la vaste cheminée, où brûlait un chêne entier, entonnait, en s'accompagnant d'un instrument à cordes, quelque mélodie ou quelque ballade mélancolique. Les chansons gaies étaient réservées aux villageois. Les récits des troubadours plaisaient autant que leurs chansons, surtout aux guerriers, plus batailleurs et rudes que musiciens et poètes. Mais les jeunes femmes et les jeunes filles aimaient mieux la musique et les beaux vers. Elles savaient bien qu'on y parlait souvent d'amour.

Le troubadour savait plaire à tout le monde et il en était récompensé. Il ne se contentait pas de pincer de la guitare ou de la mandoline pour être seulement agréable au beau sexe. Il savait aussi se faire valoir auprès du haut seigneur et de toute sa famille. Comme les diseuses de bonne aventure, il s'enquerrait préalablement le long de la route, du nom du châtelain et de celui de la châtelaine, de leurs aïeux, de leurs exploits. Aussitôt, il improvisait des histoires ou des chansons exaltant la valeur de l'un et la beauté de l'autre. Il arrangeait quelque flatteuse ballade sur un air charmant. Le tout plaisait fort et portait juste : la bravoure du châtelain, la douceur de la châtelaine et le mérite des aïeux, composait le bouquet poétique par lequel payait son écot à ses hôtes généreux le troubadour de passage, l'enfant du gai savoir.

Les troubadours avaient surtout le mérite de répandre les nouvelles, d'exalter les exploits, de flétrir les méfaits et d'apprendre beaucoup en vagabondant, pour enseigner gaîment leur savoir mis en chansons.

Ils n'étaient pas tous des lettrés, mais ils aimaient les belles lettres. Ils savaient rire ou pleurer eux-mêmes pour égayer ou attendrir les autres. C'étaient de vrais poètes.

Leurs connaissances littéraires étaient pourtant assez étendues. Ils ne manquaient surtout ni de verve, ni d'à-propos, ni d'inspiration. Leur talent était fait de tout cela.

Il n'était pas question de syndicalisme à leur époque ; cependant, il est à noter qu'ils s'étaient groupés en une confrérie joyeuse et solidaire. D'importants

personnages, ai-je lu quelque part, ne dédaignaient pas de s'y affilier. On y voyait des chevaliers, bardés de fer, rimant des virelais ou chantant des couplets, en touchant de la viole.

N'est-ce pas le puissant seigneur Guillaume IX, comte de Poitiers, qui ouvrit l'ère des troubadours?...

Et n'est-ce pas un prince du sang, le duc d'Orléans, fait prisonnier à Azincourt, qui la ferma?...

Et Thibaut, comte de Champagne, ne fut-il pas membre de cette confrérie des troubadours?...

Et aussi Charles IX, écrivant à Ronsard, rend hommage au poète :

« Tous deux, également, nous portons des couronnes :

Mais roi, je la reçois ; poète, tu la donnes ».

Il y eut d'autres nobles encore qui illustrèrent la confrérie des troubadours, qui, sans doute, aidèrent les gueux à être heureux, en s'aimant entre eux.

Il ne faut pas exagérer leur influence sociale, sur leur époque déjà si loin de nous. Toutefois, il faut tenir compte qu'ils se sont souvent élevés avec éloquence et grand courage contre certains excès féodaux dont les vilains souffraient. Un poète du XIIème siècle n'a pas craint de dire des nobles, au temps de leur toute-puissance :

« Que leur corps ne vaut une pomme

Plus que le corps d'un charretier ».

Les romanciers, les poètes et les historiens n'ont rien dit, en parlant des troubadours qui ne leur soit un hommage. L'histoire des troubadours s'imprègne d'influence plutôt heureuse sur leur époque, influence favorable aux arts, aux mœurs, au beau, au bien!

Quant à nous, qui ne croyons voir en tout chansonnier qu'un bel esprit et un bon cœur, nous ne pensons vraiment pas qu'on puisse avoir l'instinct de Liberté et d'Amour, le désir humain d'indépendance et le sentiment de solidarité, sans avoir aussi l'esprit de révolte contre toute injustice. A cause de cela, les troubadours nous ont paru intéressants et sympathiques.

- Georges YVETOT

Accueil

TRUST n. m.

Mot anglais qui se prononce treusst, bien que Trusteur, mot servant à désigner quiconque organise un trust, se prononce trustee, de même que truster qui signifie : action d'accaparer par un trust.

La définition la plus courante de ce terme est la suivante : Association, syndicat de spéculateurs, formé dans le but de provoquer la hausse soit d'une valeur soit d'une marchandise quelconque mais ordinairement de première nécessité, opération qui se réalise par l'accaparement de la valeur ou de la marchandise visées. Si le vocable n'est entré que depuis peu dans notre langue, il convient de dire que la chose à laquelle il s'applique est extrêmement vieille. L'illustre philosophe Aristote dont la mort, comme on le sait, remonte à près de 23 siècles, parle déjà, dans son ouvrage : Politique, d'un Syracusain qui avait accru très rapidement sa fortune en trustant les Mines de Sicile dont il était, par suite, le seul à vendre le minerai de fer qu'on y extrayait!

Il faut toutefois examiner cette forme d'association sous l'angle du développement considérable, vertigineux, pris, depuis quelque trente à trente-cinq ans, par l'économie capitaliste dans le cours évolutif du Capitalisme contemporain. Dans l'impossibilité où nous sommes de faire tout l'historique du trust (ceci, vraiment, exigerait par trop de place), nous nous bornerons - ce qui sera peut-être préférable à l'exposé d'une longue théorie - à citer quelques exemples qui aideront mieux à saisir le processus rigoureux de la concentration industrielle et financière qui caractérise le trust et vers laquelle semble s'acheminer toute la production capitaliste.

Plaçons-nous donc à l'aurore de ce siècle et faisons choix de l'Amérique, où le trust a rencontré le terrain le plus favorable, puisqu'on peut dire que le Capitalisme cent pour cent y est à l'état, en quelque sorte, chimiquement pur.

Une lutte vive, implacable s'engage entre l'Ane, l'Eléphant et l'Elan, ces trois emblèmes ayant été adoptés par le parti démocratique, le parti républicain et le parti progressiste. Et voici que la victoire des démocrates porte au pouvoir Woodrow Wilson, l'homme d'Etat qui devait jouer, quelques années plus tard, dans l'effroyable tuerie de 1914-18, un rôle de premier plan et qui appelait les trusts, des « oppresseurs de la classe laborieuse ». Mieux que quiconque, le nouveau président connaissait, en raison du poste important qu'il avait occupé comme gouverneur de l'Etat de New-Jersey, la toute-puissance en même temps que l'avidité et la malfaisance des grands trustees. En de retentissants discours, prononcés d'ailleurs en pure perte, il déclare que les monopoles doivent cesser ; il engage, sans le

moindre succès, des poursuites contre de puissantes coalitions : contre le trust de l'acier, contre celui de l'argent, contre d'autres encore.

Mieux que qui que ce soit, Wilson sait qu'un Pierpont Morgan, le trusteeur de l'Océan, et un John Rockefeller, le trusteeur du pétrole, contrôlent, à eux seuls, plus d'un tiers (exactement 36 %) des capitaux actifs des Etats-Unis ; que l'actif des sociétés soumises à la domination financière des deux groupes Rockefeller et Morgan s'élevait (nous étions alors en 1913) à quelque 40.000.000.000 (40 milliards) de dollars ; groupes englobant les services publics, les chemins de fer, les entreprises industrielles, les établissements de crédit, les mines et les pétroles, d'autres entreprises encore. Il est facile, grâce à de tels chiffres, d'imaginer la redoutable puissance de certains magnats de la finance, aussi bien dans le domaine du commerce et de l'industrie que dans celui de la politique, en Amérique comme dans tous les pays du monde, les partis et plus encore ceux qui en ont la direction, n'étant pas du tout insensibles aux subventions ! Outre-Atlantique, comme partout, les politiciens ne sont que les chargés d'affaires des oligarchies industrielles ou financières et c'est ainsi que l'on voit le trusteeur Morgan, dont la tentative d'accaparer toutes les grandes lignes maritimes de l'Océan avait échoué, venir, en 1907, faire au Marché américain une petite avance de 150 millions de francs, prélevés sur sa fortune personnelle, en vue d'éviter une débâcle plus considérable des grandes valeurs industrielles.

On comprendra mieux encore le processus de ce phénomène capitaliste qu'est le trust si l'on envisage, par exemple, la plus puissante combinaison industrielle de capitaux que le monde connût à la veille de la grande guerre : l'United States Steel Corporation, autrement dit : Trust de l'Acier.

Sa formation remonte aux premiers mois de l'année 1901 ; elle résultait de la fusion de la Société Carnegie et du Trust Morgan-Moore. Carnegie, qui n'était, vers 1860, qu'un très modeste industriel, étendit très rapidement ses affaires et, à la fin du siècle dernier, il n'employait pas moins de 50.000 ouvriers. Le groupe Morgan-Moore qui, de son côté, contrôlait les plus grandes entreprises sidérurgiques des Etats-Unis, n'hésita pas à payer l'apport de Carnegie de plus de 1.500.000.000 de francs ! Et c'est ainsi que s'était constitué le Trust de l'Acier qui, par suite d'ébauches successives, de la réalisation d toute une série de combinaisons, d'ententes, parfois de luttes féroces entre groupes hostiles, de l'absorption d'une poussière de petits intérêts et en s'abstenant de traiter avec des centaines de manufactures mais visant, au contraire, la jonction, l'assemblage des intérêts de quelques gros propriétaires possédant chacun de nombreuses usines, c'est ainsi que s'était constitué le Trust de l'Acier qui disposait, en fin de compte, d'un capital de 4 milliards et demi de francs!...

A côté de ces trusts de grande envergure qui sont plutôt le fait du capitalisme américain, une foule d'autres, mais de moindre importance, virent le jour tant dans notre Europe qu'aux Etats-Unis. Tout a été trusté : viande, blé, sel, sucre, papier, chemins de fer, bois, poudres, jusqu'au tabac à priser et à chiquer !

On devine aisément de quel monstrueux pouvoir de spéculation disposent ces géants de la production. En se plaçant sur le terrain purement capitaliste, on

peut dire que les trusts sont comme une sorte de défi aux libertés économiques, tant exaltées cependant par nos économistes officiels ; puis, en raison de l'accaparement constant et progressif auquel ils se livrent, ils aboutissent, en fait, à la monopolisation et, du même coup, détruisent, tuent toute concurrence! Soufflant, tout à tour, le chaud et le froid, faisant, comme on le dit couramment, la pluie et le beau temps, ils pourraient même, s'ils n'avaient à craindre les représailles de leurs victimes, pousser à ce point leur appétit d'accaparement d'un produit ou d'une denrée indispensables à la vie, qu'ils condamneraient des populations entières à la plus affreuse pénurie, peut-être même à mourir de faim!

Mais ne constituent-ils pas également, les trusts, de très graves dangers pour la paix des peuples? Ne sait-on pas déjà que l'une des raisons (que, certes, l'on n'avouera pas, mais qui n'en sera pas moins décisive) du prochain massacre d'hommes sera l'accaparement du pétrole, de ce précieux liquide dont on a osé dire que « chaque goutte valait une goutte de sang » et que « qui aura le pétrole aura l'empire »! Trois grands groupes, on le sait, contrôlent tous les gisements et la plus féroce des luttes s'est engagée entre la Standard Oil des Rockefeller-Teagle, le Grand Trust pétrolier russe des Soviets et la Royal Dutch Shell de Deterding, le grand patriote anglais qui n'en fut pas moins l'un des premiers commanditaires du tortionnaire Hitler! Quand le pétrole américain sera totalement épuisé en est bien proche - les puits de Bakou seront, plus que jamais, l'objet des plus âpres convoitises...

Et le sang du pauvre, de nouveau, coulera à torrent... à moins que l'Humanité, conquise enfin par cette sagesse qui veut que l'homme cesse d'être sous la dépendance et à la merci d'un autre homme, n'ait, d'ici-là, pris possession d'elle-même, en utilisant, pour la joie et la satisfaction des besoins de tous, les inépuisables richesses que noire planète recèle en son sein, et que les hommes, librement associés pour un commun effort, feront, chaque jour, sortir de leurs mains industrieuses!

- A. BLICQ

Accueil

TUBERCULOSE n. f.

Maladie infectieuse qui, comme son nom l'indique, provoque la formation de tubercules dans une partie de l'organisme, quelquefois même dans l'organisme tout entier, la tuberculose est due au bacille de Koch, découvert par le médecin allemand du même nom en 1882. Villemin avait déjà prouvé qu'elle était contagieuse ; mais, parce qu'on manquait de colorants assez énergiques, les premières recherches bactériologiques ne révélèrent la présence d'aucun germe. Les bacilles de Koch se présentent sous la forme de bâtonnets un peu incurvés, de 1,5 à 3,5 microns de longueur et de 1 micron d'épaisseur. Dans un seul crachat de tuberculeux, on en rencontre des milliers ; dans les cultures, ils sont souvent groupés par deux et forment même de petits amas en broussaille. La lumière solaire atténuée rapidement leur virulence, mais ne les tue qu'après 6 ou 7 jours d'exposition. A 50°, la chaleur humide les détruit en 12 heures ; à 70°, en dix minutes ; à 95°, en une minute. Mais ils sont très peu sensibles au froid, et résistent bien aux antiseptiques : l'acide phénique à 3 pour 100 ne les tue qu'au bout de 20 heures. Desséché, le bacille de Koch garde longtemps sa nocuité, surtout à l'abri de la lumière et à basse température. C'est un bacille acido-résistant que les uns rangent parmi les bactéries ordinaires, que d'autres rapprochent des moisissures.

La découverte d'un virus filtrant tuberculeux, déjà annoncé par le Brésilien Fontès en 1910 et bien étudié depuis, a complètement transformé les théories médicales concernant le bacille de Koch et la tuberculose. Cet ultravirus, qui traverse les filtres Chamberland, rendrait possible la transmission intra-utérine des germes de la maladie. Il aurait d'abord l'aspect de grains excessivement petits, puis de granules cocciformes ; à leur tour, certains de ces derniers se transformeraient en bacilles très ténus qui donneraient finalement les bacilles acido-résistants de Koch. Ainsi, l'on n'avait découvert, en 1882, que l'un des stades d'évolution et l'une des formes de résistance du virus tuberculeux. Par ailleurs, la transmission héréditaire, autrefois admise, rejetée ensuite, apparaît comme certaine bien que moins habituelle que la contagion post-natale. Ainsi s'expliqueraient des infections et des morts jusqu'à présent énigmatiques, comme aussi ce syndrome de dénutrition progressive qui n'est point rare chez les nouveau-nés dont les parents étaient tuberculeux.

C'est dans les ganglions trachéo-bronchiques et médiastinaux que l'ultravirus se localise de préférence ; il s'y transforme en bacilles de Koch. Mais ces derniers ne deviennent virulents et ne déterminent de lésions que s'il y a successivement plusieurs passages ou réinoculations. Une mort rapide peut néanmoins survenir par toxémie. A la suite de ces découvertes, Calmette proposa de distinguer, en matière de tuberculose : 1° la granulémie prébacillaire, caractérisée

par l'absence de bacilles de Koch mais avec production par l'ultravirus d'affections généralement aiguës ; 2° la granulie où quelques bacilles normaux sont associés au virus filtrant ; 3° la bacillose ou tuberculose classique, caractérisée par la présence de nombreux bacilles acido-résistants. Il est à prévoir que des recherches plus approfondies modifieront encore les conceptions actuelles ; en médecine, comme dans les autres branches de la science expérimentale, les théories changent fréquemment. Du moins les faits demeurent, et nos hypothèses successives sont elles-mêmes des approximations qui ne sont point dépourvues de mérite.

La tuberculose peut atteindre tous les organes, en particulier la peau, les méninges, la langue, le larynx, les os et les articulations, les intestins, les reins ; mais la tuberculose pulmonaire est l'infection la plus fréquente, et c'est elle que nous étudierons ici d'une façon exclusive. Sur ce sujet, il existe d'ailleurs une littérature abondante ; nous n'entreprendrons pas de la résumer. Nous voulons seulement donner quelques indications générales qui ne peuvent ni remplacer un examen médical approfondi, lorsqu'on craint d'être tuberculeux, ni dispenser de la lecture des ouvrages spéciaux traitant de cette redoutable maladie.

Au début, des symptômes généraux, comme l'élévation thermique (38°7), le soir ou après un effort physique, une marche par exemple, doivent retenir l'attention. L'amaigrissement est assez habituel ; néanmoins il existe des tuberculeux obèses et joufflus. Dépression physique et morale, pâleur du teint, excrétion de phosphates en excès par les urines constituent des signes importants. Parmi les symptômes fonctionnels, mentionnons une toux quinteuse et souvent matinale, la dyspnée et les points de côté, les hémoptysies passagères, la tachycardie et l'hypotension, des troubles digestifs et ici perte de l'appétit. Etranglement et aplatissement du thorax, submatité du sommet à la percussion, accroissement des vibrations à la palpation constituent, en outre, des signes physiques importants pour le médecin. A l'auscultation, il se rend compte des modifications survenues dans le murmure vésiculaire (diminution, expiration prolongée et soufflante, respiration rude et granuleuse, respiration saccadée), ainsi que des bruits surajoutés, perceptibles surtout au sommet et après la toux (craquements, râles crépitants froissements pleuraux). Radioscopie ou radiographie constituent de précieux moyens d'investigation ; lorsqu'il s'agit de lésions très petites, ils peuvent néanmoins ne rien révéler. La présence des bacilles de Koch dans les crachats constitue un signe presque constant, et parfois dès le début. On n'utilise plus guère l'injection de tuberculine, ni l'ophtalmo-réaction qui ont provoqué des accidents ; d'autres procédés font plus souvent employés. Ajoutons que l'étude des antécédents ne doit pas être négligée.

Habituellement, la tuberculose pulmonaire évolue d'une façon chronique ; les poumons, à leur sommet surtout, s'indurent, puis se ramollissent ; les tissus tuberculeux se transforment en pus et des cavernes apparaissent. C'est par poussées successives que s'accomplit cette évolution ; elle est entrecoupée de phases non fébriles et de périodes d'amélioration, assez longues quelquefois pour faire croire à la guérison ; puis de nouveaux foyers d'infection réapparaissent entraînant une issue fatale.

La tuberculose pulmonaire chronique revêt d'ailleurs différentes formes ; citons, parmi d'autres, la tuberculose ulcéro-caséeuse extensive, la tuberculose pulmonaire fibreuse, la bronchite chronique tuberculeuse. Age, conditions de vie et d'alimentation, présence de troubles pathologiques d'un autre ordre exercent une influence non douteuse sur le cours de la maladie. Fréquemment, la mort survient au bout de six mois, de deux ou trois ans ; mais le dénouement peut être beaucoup plus lent : certains vieillards catarrheux mènent longtemps une vie normale, semant autour d'eux des bacilles qui tueront leurs enfants et leurs petits-enfants ; la tuberculose pulmonaire fibreuse dure vingt ans et plus. Ajoutons qu'une guérison persistante n'est pas impossible et il convient de ne rien négliger pour l'obtenir.

La tuberculose aiguë, si rapidement mortelle, revêt trois formes. 1° Dans la granulie, le follicule tuberculeux reste à l'état de granulation ; les troubles rappellent parfois ceux de la fièvre typhoïde : fièvre élevée, ventre douloureux ; dans d'autres cas prédominent les signes de bronchite ou de broncho-pneumonie. La mort survient en quelques semaines ; 2° Dans la pneumonie caséeuse, un lobe du poumon subit une poussée évolutive et se ramollit en brûlant les étapes : beaucoup de fièvre, la toux est incessante, l'amaigrissement prodigieux, l'anémie extrême. La terminaison fatale arrive après une période allant de un à trois mois ; 3° Dans la broncho-pneumonie tuberculeuse ou phtisie galopante, la fièvre est irrégulière comme dans le cas précédent, les hémoptysies sont fréquentes, les sueurs abondantes, l'amaigrissement est rapide. Cette forme n'est pas rare chez les jeunes gens ; il faut de trois à six mois pour que la mort survienne. D'une façon générale, on observe surtout les formes aiguës chez l'enfant ; elles sont encore fréquentes chez les adolescents ; par contre, ce sont les formes chroniques que l'on rencontre ordinairement chez les adultes, et la transformation fibreuse est loin d'être une exception rarissime.

Contre la tuberculose, il convient de prescrire un ensemble de mesures hygiéniques qui ont déjà fourni d'innombrables preuves de leur efficacité. Le repos sera partiel dans la majorité des formes chroniques ; il sera total si le malade est fébrile, ce qui survient souvent dans les formes aiguës. La cure d'air est essentielle, mais elle requiert une connaissance préalable du climat. Certaines contrées trop froides, trop chaudes, trop exposées au vent ou encore humides sont à éviter ; de plus il existe des climats excitants, d'autres sédatifs, et pour connaître leur action précise sur un sujet il faut généralement un séjour d'une ou deux semaines. Les questions de durée, d'orientation, d'heure, etc..., ont aussi leur importance. D'où la nécessité d'un contrôle médical sérieux. A la cure de repos et d'air, l'on doit joindre une alimentation abondante et substantielle qui ne provoque pas néanmoins de troubles digestifs : quatre repas par jour et une nourriture reconstituante sont conseillés au malade. Ces mesures conviennent non seulement lorsque la tuberculose est à ses débuts, mais comme moyens prophylactiques. Elles sont appliquées d'une façon rationnelle et méthodique dans les nombreux sanatoriums et préventoriums que l'on trouve maintenant un peu partout. Peut-être changera-t-on d'idées plus tard concernant l'alimentation des tuberculeux ; les expériences des naturistes devraient être examinées d'une façon impartiale par les savants qui ne

redoutent point de contredire les routines officielles. Malheureusement, en médecine comme ailleurs, la vérité ne s'impose d'ordinaire qu'après des luttes pénibles et longues.

Intentionnellement nous ne dirons rien des innombrables médicaments ou drogues, ni des interventions chirurgicales, tendant à immobiliser le poumon, que l'on a préconisés. Certains médicaments ont donné de bons résultats, certaines interventions chirurgicales ont eu des conséquences heureuses. Mais, seul, un médecin qui connaît le tempérament du sujet et qui suit l'évolution de la maladie peut donner d'utiles indications, lorsqu'il s'agit de questions aussi délicates. Jusqu'à présent, aucun sérum, aucun vaccin ne s'est révélé capable de guérir la tuberculose nettement déclarée. Par contre, on conseille l'emploi du vaccin Calmette-Guérin, à titre préventif, chez les enfants nés de parents tuberculeux. Ce vaccin est une culture vivante d'un bacille bovin, dépouillé de toute propriété tuberculigène. Le nourrisson doit en ingérer trois doses dans les dix jours qui suivent sa naissance ; l'immunité contre la tuberculose dure, paraît-il, environ cinq ans. On peut renouveler la vaccination dès la fin de la troisième année et à l'expiration de la septième, puis de la quinzième année. L'avenir dira ce qu'il faut penser exactement de l'invention des docteurs Calmette et Guérin.

Peste, choléra, typhoïde, diphtérie ont engendré des épidémies redoutables, mais comme leurs apparitions, ainsi qu'en témoigne l'histoire, furent intermittentes et rares, elles n'ont pas fait autant de victimes que la tuberculose. Seuls, la syphilis et le cancer exercent des ravages comparables à ceux de la maladie que nous étudions. En France, où les pouvoirs publics ne firent rien pour enrayer ce fléau jusqu'à la guerre de 1914 150.000 que la Commission permanente de préservation contre la tuberculose a évalué le nombre des décès annuels qui, chez nous, lui seraient imputables ; et les plus optimistes n'abaissent pas ce chiffre au dessous de 100.000. Des statistiques sérieuses semblent démontrer que, certaines années, la moitié ou presque des individus décédés entre 20 et 40 ans sont morts de tuberculose. Ajoutons qu'il est très difficile d'arriver à des évaluations exactes, car un grand nombre de décès tuberculeux sont attribués à d'autres maladies ou à des causes mal précisées. Les villes sont plus éprouvées que les campagnes ; et, du moins jusqu'à ces dernières années, Paris avait le triste privilège de détenir le premier rang, aussi bien par rapport aux principales agglomérations françaises, que par rapport à toutes les grandes villes d'Europe et même, assurent certains, du monde entier. La situation serait-elle meilleure, depuis que la lutte contre la tuberculose est à l'ordre du jour, je le souhaite, mais je manque de documents bien établis me permettant de l'affirmer. Durant les années de guerre, plus de 100.000 soldats furent réformés pour tuberculose ; beaucoup d'autres furent atteints du même mal sans parvenir à le faire reconnaître par les commissions de réforme. Un accroissement de la mortalité tuberculeuse s'en suivit : elle devint si grande, même à la campagne, que nos ineffables politiciens acceptèrent de voir prendre des mesures hygiéniques, d'ailleurs bien insuffisantes.

En Belgique, aux Pays-Bas, en Angleterre, en Allemagne, etc., la lutte

contre la tuberculose, entreprise bien avant 1914, avait donné des résultats très encourageants. Alors que le nombre des décès tuberculeux était de 10 p. 100 en France, il était seulement de 6,2 en Belgique, de 7,02 en Angleterre, de 8,3 en Allemagne, de 8,0 aux Pays-Bas. Mais, chez les peuples qui prirent une part active à la dernière guerre, la recrudescence du fléau devint très sensible. C'est à la misère engendrée par l'injustice de notre organisation sociale que la tuberculose doit, d'ailleurs, de rencontrer un terrain si favorable. Alcoolisme, taudis, privations alimentaires, manque d'air salubre, facilitent singulièrement sa propagation. Les statistiques prouvent que des liens très étroits relient l'alcoolisme à la tuberculose : cette dernière sévit de préférence dans les contrées où l'on consomme beaucoup d'eau-de-vie ou chez ceux que leur profession conduit souvent au cabaret. Les logements obscurs et mal aérés ont aussi une influence néfaste ; dans certaines maisons particulièrement insalubres, la mortalité tuberculeuse s'élève à 5,54 ou même 12 p. 1.000, alors qu'elle est seulement de 1,34 pour 1.000 dans des habitations du même centre construites d'une manière conforme aux règles de l'hygiène. Cuisines, water-closets, chambres d'hôtel sont, en outre, des lieux où les bacilles de Koch abondent, dans certaines demeures pourtant confortables et propres. Parce qu'elles débilitent l'organisme, les privations alimentaires diminuent la résistance de l'individu contre les germes de la maladie ; chez les jeunes surtout, elles aboutissent à des résultats désastreux. Or combien de familles ouvrières, ne mangent pas à leur faim, même en temps normal, à plus forte raison lorsque le chômage sévit ! Quant au manque d'air salubre et d'espace, il se fait vivement sentir dans tous les centres surpeuplés. L'atmosphère confinée des usines, des salles de spectacle, des écoles, des bureaux, des cafés, etc..., favorise la contamination d'une façon extraordinaire. Dans bien des bourgs ruraux, l'habitation du paysan est, d'ailleurs, aussi malsaine que le taudis ouvrier des grandes agglomérations. Jamais le soleil ne pénètre dans maintes demeures villageoises ; l'air n'y circule pour ainsi dire pas ; et une malpropreté repoussante achève d'en faire des foyers d'infection. Les professions qui ne permettent pas le travail à l'air libre prédisposent, d'une façon générale, à la tuberculose. Si la proportion atteinte pour les maçons, par exemple, est de 35 p. 100, elle variera de 64 à 85 p. 100, lorsqu'il s'agira d'ouvriers sédentaires vivant dans une atmosphère poussiéreuse. La mortalité tuberculeuse est particulièrement forte dans les prisons, dans les asiles d'aliénés, dans certaines administrations, surtout dans l'enseignement.

De toutes ces remarques il résulte que les ravages du bacille de Koch sont imputables à la société autant qu'à la nature. La rapacité des capitalistes s'est unie à l'orgueilleuse incompetence des gouvernants pour faire oublier les plus élémentaires règles de l'hygiène à nos contemporains. Par son aspect social, le problème de la tuberculose peut intéresser même ceux qui n'ont qu'un goût très limité pour les recherches médicales.

- L. BARBEDETTE



Accueil

TUMEURS n. f. (du latin tumor)

D'après Brault, les tumeurs sont des néoformations irrégulières assez souvent désordonnées, mais qui rappellent toujours, par l'agencement et le groupement de leurs cellules, les organes et les tissus d'où elles dérivent. Il ne faut donc pas comprendre dans ce groupe les lésions parasitaires, tuberculeuses ou syphilitiques.

On divise les tumeurs : en tumeurs bénignes qui ne récidivent pas après l'ablation, et en tumeurs malignes qui récidivent après l'opération et tuent sûrement l'individu qui en est atteint.

Parmi les tumeurs bénignes, nous citerons : les fibromes, constitués par du tissu conjonctif fibreux, les lipomes, formés par du tissu graisseux, les chondromes, formés par du tissu cartilagineux, les angiomes, formés par des vaisseaux sanguins dilatés, les lymphadénomes, formés par du tissu réticulé lymphoïde, par exemple : le tissu des ganglions lymphatiques. Ces lymphadénomes peuvent se généraliser dans tous les organes, à la façon des cancers. Citons encore les tumeurs composées qui sont formées par plusieurs tissus distincts : ce sont les kystes, qui proviennent soit de la fonte d'un tissu, soit de la distension d'une cavité préexistante, les papillomes, dus à la prolifération exagérée du tissu conjonctif et épithélial de la peau et des muqueuses, les adénomes, formés par la prolifération du tissu glandulaire.

Les tumeurs malignes comprennent les sarcomes et les épithéliomas, c'est-à-dire des tumeurs cancéreuses. Les sarcomes sont des tumeurs malignes, envahissantes, et donnent naissance à des noyaux à distance. Elles peuvent s'étendre de proche en proche en détruisant tout sur leur passage. Aucun tissu, même le tissu osseux, ne peut résister à leur action. Signalons que les sarcomes contiennent du glycogène en abondance.

Les épithéliomas sont dus à la prolifération anormale et exagérée des cellules épithéliales. On retrouve toujours en eux les épithéliales. On retrouve toujours en eux les épithéliums aux dépens desquels ils se sont développés. On les divise donc en épithéliomas pavimenteux ou malpighiens qui se développent à la surface de la peau ou des muqueuses à revêtement pavimenteux, telle que la muqueuse de la langue ou de l'œsophage, les épithéliomas cylindriques qui se développent sur les muqueuses à épithélium cylindrique et que l'on l'encontre surtout dans l'estomac et l'intestin, les épithéliomas glandulaires qui se développent dans les glandes, tels que le sein, le rein, les glandes salivaires.

Suivant la densité du tissu interstitiel, on aura une tumeur molle ou une

tumeur dure (squirrhe). Quand la tumeur gagne de proche en proche et s'étend par infiltration dans le tissu conjonctif voisin, c'est un carcinome. Cette évolution carcinomateuse se rencontre fréquemment dans les épithéliomas glandulaires.

Quel que soit le type suivant lequel se développent les tumeurs épithéliales, elles évoluent progressivement et leur pronostic est très grave. Le noyau primitif se développe d'abord sur place ; puis il augmente de volume, envahit les tissus voisins et finit par s'ulcérer. Plus tard des cellules cancéreuses, par des vaisseaux lymphatiques ou sanguins, vont se greffer dans les ganglions voisins, puis dans les organes à distance où se forment des noyaux secondaires. On rencontre ces derniers dans tous les organes, le foie, la rate, les poumons, la colonne vertébrale. Ces noyaux secondaires reproduisent toujours dans leur forme la forme cellulaire du noyau primitif, mais sur un type plus jeune. Tous les épithéliomas ne se généralisent pas de la même façon. Les épithéliomas pavimenteux, généralement, s'étendent de proche en proche et forment rarement et tardivement des noyaux secondaires. Les épithéliomas cylindriques, au contraire, se généralisent très tôt et forment de nombreux noyaux secondaires. D'un autre côté les tumeurs diffèrent beaucoup dans leur durée d'évolution : les squirrhes, par exemple, ont une marche très lente, tandis que les carcinomes évoluent plus rapidement, ce qui les rend très dangereux.

On ignore, jusqu'ici, la cause de cette prolifération anormale des cellules épithéliales ; sans vouloir entrer dans de nombreux détails à ce sujet, rappelons que deux théories principales sont en présence : la théorie parasitaire et la théorie cellulaire. Mais disons tout de suite qu'on n'a pas pu prouver la valeur de la théorie parasitaire ou bactérienne, pas plus que celle de la théorie cellulaire. On peut seulement dire que le cancer consiste en une véritable anarchie cellulaire.

CARACTERES CLINIQUES DU CANCER - Le cancer se développe, en général, d'une façon insidieuse : ce n'est qu'ultérieurement, lorsque son volume a atteint des dimensions plus importantes, qu'apparaissent des symptômes fonctionnels qui attirent l'attention.

1° La douleur. - La douleur n'est pas un symptôme du début du cancer ; lorsqu'elle apparaît la tumeur est déjà avancée. Ainsi, par exemple, dans le sein, une tumeur douloureuse au début, est toujours d'ordre inflammatoire. Tandis qu'au contraire, lorsqu'on décèle, au début, une tumeur non douloureuse, il s'agit généralement d'un cancer.

2° La compression des organes voisins. - La présence d'un cancer dans un point de l'organisme peut produire des phénomènes de compression différents selon les organes ou les tissus comprimés. Ainsi, par exemple, dans le cancer du poumon, il peut y avoir une compression des vaisseaux d'où œdème ou épanchement pleural ; du cœur, d'où accidents cardiaques ; de la trachée, d'où étouffement, etc...

3° Les adhérences. - Le cancer contracte des adhérences avec les organes qui en sont le siège au point de faire corps avec eux ; il est impossible de mobiliser la tumeur soit du côté de la peau ou de la muqueuse qui la recouvrent, soit du côté des plans profonds sur lesquels elle est située. Ainsi, par exemple, dans le cancer du sein, si on saisit la peau entre le pouce et l'index pour essayer de former un pli, ce

pli ne se forme pas et la peau reste déprimée en se fronçant. De même, si on saisit la tumeur à pleine main, et qu'on lui imprime des mouvements pendant que le muscle grand pectoral est contracté, on s'aperçoit qu'elle est immobile et qu'elle adhère au muscle.

4° Les adénopathies. - Le cancer envahit les ganglions lymphatiques correspondant aux régions qui en sont voisines. Ces adénopathies indiquent un stade déjà avancé du mal et assombrissent le pronostic.

5° Les ulcérations. - Elles se produisent à la période terminale des cancers et provoquent de grandes complications, l'infection de la plaie et les hémorragies. Ces dernières constituent un des accidents les plus redoutables du cancer. Les ulcérations sont plus précoces dans les cancers de la peau et des muqueuses ; elles se produisent plus lentement dans les cavités internes. Ainsi le cancer de l'utérus peut provoquer une fistule du côté de la vessie ou du rectum, de même que le cancer du sein peut pénétrer dans la plèvre.

DIAGNOSTIC DU CANCER. - Etant donné qu'un cancer est curable à la période du début, on conçoit, facilement l'intérêt considérable d'un diagnostic aussi précoce que possible.

Lorsque la tumeur est accessible, dans les cancers de la peau ou des muqueuses tapissant les cavités internes, il est facile de faire une biopsie, c'est-à-dire d'enlever un fragment de la tumeur qui sera examiné au microscope.

Lorsque la tumeur est située profondément dans les organes internes : estomac, intestin, poumons, il faut s'adresser à la radiographie qui donnera un résultat exact pour établir le diagnostic.

On a tenté, à de nombreuses reprises, d'établir des réactions sérologiques pour le diagnostic du cancer comme il en existe pour la syphilis par exemple. Mais aucune d'elles ne donne de résultats probants.

Mais, dira-t-on, pour arriver à établir un diagnostic, il faut que le malade ait l'attention attirée à temps sur son cas.

Les associations contre le cancer ont fait établir des affiches où sont condensés quelques conseils susceptibles d'amener les malades à consulter leur médecin. Les affiches sont placées surtout dans les centres anticancéreux ; il serait désirable qu'elles fussent distribuées en aussi grand nombre que possible dans les établissements publics. Voici, en résumé, ce qu'elles indiquent :

1° Se défier d'une tumeur à la peau, d'une ulcération aux lèvres ou à la langue ;

2° Se défier, chez un malade âgé de 50 ans environ, de gastralgie tenace avec vomissements et hématomèse ou mœléna ;

3° Chez un malade de la cinquantaine, jusque-là bien réglé dans ses fonctions intestinales, apparaît une constipation opiniâtre, avec selles noirâtres, une radiographie est utile ;

4° On constate, dans le sein, une petite tumeur indolore, faisant corps avec la glande ; il faut faire une biopsie aussitôt ;

5° Une femme, dans l'intervalle des règles, à des hémorragies plus ou moins importantes, une femme ayant passé l'âge de la ménopause perd quelques gouttes de sang ; il faut faire un examen gynécologique et une biopsie, s'il y a lieu.

THERAPEUTIQUE DU CANCER. - De nombreux traitements ont été employés contre le cancer. Nous ne retiendrons que ceux qui, actuellement, ont fait la preuve de leur efficacité : la chirurgie, les rayons X, le radium.

L'exérèse chirurgicale doit être précoce et aussi large que possible, de façon à enlever la totalité de la tumeur ; malgré cela, il reste une possibilité de récurrence. Pour tâcher d'éviter cette dernière, on fait sur le champ opératoire une application de rayons X, pour stériliser les dernières cellules cancéreuses qui ont pu échapper au bistouri. Les plus beaux résultats chirurgicaux sont obtenus dans le cancer du corps de l'utérus. Les résultats sont moins beaux dans le cancer du sein, de l'estomac, de l'intestin.

La radiothérapie est née à la suite de la découverte des rayons X, en 1895, par Röntgen. Les plus beaux résultats ont été obtenus dans les cancers de la peau ou des muqueuses superficielles. Mais, actuellement, on a tendance à employer, de préférence, le radium qui donne des résultats supérieurs. Différents auteurs continuent des recherches très intéressantes sur l'action des Rayons X, dont on augmente de plus en plus la puissance ; d'où la radiothérapie ultra-pénétrante.

Le radium, découvert par M. et Mme Curie, permet d'obtenir des résultats très intéressants dans le traitement du cancer de la peau, des lèvres, de la bouche, du col de l'utérus. Un des gros avantages des applications de radium est d'obtenir de très belles cicatrices sans grands délabrements des tissus.

Malheureusement, tous les cancers n'ont pas la même forme histologique ; il existe, de ce fait, des cancers radiosensibles et des cancers radiorésistants. Ces derniers résistent à l'action des radiations. On connaît donc l'intérêt qu'il y aurait de transformer en radiosensibles les cancers radiorésistants, en sensibilisant ces derniers par un moyen approprié. C'est dans ce sens que nous employons, en même temps que les Rayons X ou le radium, des injections de complexes colloïdaux, au sujet desquels nous avons fait une communication à la Société de Biologie, en février 1908, et à l'Académie des Sciences, en mars 1920. Les premiers résultats paraissent encourageants et seront publiés ultérieurement, dès que le nombre d'années écoulées permettra d'éliminer toute possibilité de récurrence.

- Dr G. RIQUOIR

Accueil

TYRAN, TYRANNIE

Parler des tyrans en particulier et de la tyrannie en général, n'est-ce point s'obliger, en quelque sorte, à brosser une fresque gigantesque de toute l'histoire de l'Humanité? N'est-ce pas s'engager, par avance, à retracer, pas à pas, l'évolution douloureuse non moins que grandiose d'un monde où se déroula, en d'innombrables et saisissantes péripéties, une millénaire tragédie où l'homme apparaît successivement comme l'auteur ou le témoin des actions les plus sublimes et des turpitudes les plus ignobles?

Traiter de la tyrannie n'est-ce pas aussi s'efforcer de mettre en relief les tentatives, en nombre incalculable et souventes fois désespérées, faites par l'homme, depuis qu'il s'est évadé de la grossière animalité, en vertu de cette irrésistible tendance qu'on lui découvre à l'aurore des toutes premières civilisations, de se soustraire, toujours davantage, à l'emprise d'un autre homme ; n'est-ce pas enfin exalter, magnifier les victorieux efforts accomplis, à travers les âges, dans le sens de la liberté, par une immunité accablée des mille maux qui procèdent tant de sa nature propre que du monde extérieur auquel elle fut si longtemps soumise ?

Mais, si passionnant que pourrait être un tel récit, on voudra bien nous excuser si, étant donnée la place forcément limitée dont nous disposons, nous renonçons à d'aussi ambitieux desseins, en nous bornant à considérer l'homme dès l'époque où nous le voyons évoluer au sein de civilisations ayant précédé immédiatement la nôtre et que l'Histoire, de mieux en mieux informée, relate dans ses faits essentiels.

Nous n'observerons donc pas l'individu dans les nombreuses manifestations d'une activité très industrielle déjà et aux fins passablement complexes, à une époque assez indéterminée mais qu'on estime toutefois antérieure de 50 à 60 siècles à notre ère où, sur les bords de ce Nil immense, se laissent entrevoir les premiers contacts des groupes humains desquels sont issues ces pyramides fameuses dont les puissantes assises bravent l'injure des siècles ; pas plus que nous ne le suivrons dans la fertile vallée de l'Euphrate et du Tigre où Chaldéens et Assyriens construisirent, voici quelque cinq mille ans, des villes qui connurent une si longue célébrité ou encore dans ce vaste plateau de l'Iran, d'une antiquité et aux traditions fabuleuses, où durant plusieurs millénaires se préparèrent - en grande partie du moins - les éléments les plus appréciables de notre avoir intellectuel ainsi que ceux qui devaient favoriser nos progrès futurs. Et, si tentés même que nous serions de le faire, nous ne nous arrêterons pas à l'histoire de la Grèce antique, de cette Grèce à qui nous devons tant ; qui fit, en somme, l'éducation du monde entier

et dont on connaît l'influence persistante sur la civilisation en général ; de même que nous passerons sur l'histoire de l'Empire romain qui connut cependant les premières révoltes d'esclaves et qui, en devenant la proie de peuplades avides de ses scandaleuses richesses, va favoriser l'essor d'une religion bâtie sur le légendaire crucifié de Nazareth et qui imposera à une grosse partie de l'Europe quinze siècles d'abêtissante servitude et de dégradant renoncement!

Portant toutefois nos regards sur un passé déjà lointain, nous fixerons le début de notre étude à la toute première moitié du IV^{ème} siècle de notre ère. Grâce à la complicité du cruel et tyrannique empereur Constantin, le christianisme vient de triompher. Bénéficiant du prestige dont jouit encore l'Empire qui s'effondre, il emprunte à celui-ci son écrasante hiérarchie et, aidé de mille circonstances auxquelles il ne paraît pas nécessaire que nous nous attardions, il assoit définitivement sa domination.

La Religion nouvelle sera-t-elle, ainsi que pouvaient le faire espérer certains enseignements attribués à son fondateur, une religion qui tendra à affranchir l'individu de toutes les servitudes sociales qui l'accablent? Le Christianisme, héritier, en somme, du prodigieux acquis de toutes les civilisations qui ont précédé sa venue, va-t-il s'ingénier, autrement qu'en fallacieuses sentences ou en mensongères promesses de bonheur posthume, à libérer l'homme de toutes les contraintes nées des luttes constantes qu'il avait eu à soutenir pour l'appropriation de subsistances dont la précarité, dont l'insuffisance entretenait entre les cellules humaines, ignorantes et mal outillées, un perpétuel état de guerre, d'où naissaient les chefs dont l'unique souci était d'opprimer, de tyranniser les foules soumises? Non, mille fois non! Le christianisme, au contraire, ne saura que mettre très habilement à profit cette croyance en un Dieu juste, capable de récompenser et de punir. Et ceux qui se chargeront de le répandre, parmi les foules assoiffées de justice, rechercheront surtout la division des hommes entre profiteurs habiles pratiquant ostensiblement la religion parce qu'il est avantageux pour eux que les autres - leurs éternelles dupes - croient, et une masse d'asservis qui se soumettront avec docilité à toutes les obligations et charges que comporte une doctrine faite d'abnégation et d'obéissance!

L'esprit de tyrannie en même temps que d'abjection ne pouvait, on le conçoit, que se développer à la faveur de tels enseignements et d'une telle pratique et l'on sait toute l'horreur de cette sombre nuit du moyen âge où, dix siècles durant, l'individu ne se reconnut d'autre droit que celui d'abdiquer et de s'avilir!

Certes, bien avant le triomphe du christianisme, l'homme s'était révélé comme un animal domesticable. La flatterie, tout autant que la terreur, l'avaient aisément maintenu dans la servitude et, en vertu de cette grande loi de l'accoutumance qui se fait sentir dans tous les domaines, l'individu, de plus en plus, laissait prendre ses forces, sa vie même par celui - le chef religieux ou guerrier - qui possédait ou la volonté ou la ruse et envers qui cependant, de par le jeu de ce sentiment fait d'affection, de respect et parfois de vénération que l'homme en général porte en lui, il témoignait, à l'encontre de toute dignité, de la plus abjecte des soumissions! « Chien couchant qui rampe aux pieds du maître qui l'insulte et le

frappe! »

Dépeignant toute l'inhumanité, toute la cruauté, toute la tyrannie du paganisme parvenu à son déclin, le grand historien Michelet raconte que lorsqu'il y avait eu, au Colisée de Rome, un grand carnage, que les fauves, repus, se couchaient saouls de chair humaine, on songeait à divertir le peuple en lui donnant une farce. On jetait dans l'arène un misérable esclave condamné aux bêtes et à qui l'on avait mis un œuf dans la main. S'il parvenait jusqu'au bout, il était sauvé! Les convulsions de la peur qui tourmentaient le malheureux jetaient, paraît-il, tous les assistants dans les convulsions du rire! Le supplice qui guettait l'infortuné s'ingéniant à ne point troubler l'assoupissement des grands carnassiers, déchainait une tempête, des rugissements de joie!

Veut-on savoir, à présent, de quelle façon la religion du Dieu d'Amour et de Fraternité respectait la vie humaine et entendait réaliser l'égalité? Plaçons-nous à la fin du XVII^{ème} siècle, alors que la toute-puissance de l'Eglise catholique s'incarne en ce roi très bigot et très corrompu : Louis XIV. Sur la pression des jésuites, ses confesseurs, et d'une courtisane, vieille pécheresse et également soumise aux disciples de Loyola, il vient de révoquer l'Edit de Nantes, événement accueilli, on le sait, avec délire par la papauté et qu'on célébra par un Te Deum. Et voici comment, à cette occasion, se comportèrent les Dragons si chers au cœur de la très catholique Mme de Sévigné :

« Les soldats, lisons-nous dans les Mémoires de la famille protestante de Portal, laquelle fut presque totalement massacrée, les soldats pendaient les hommes et les femmes par les pieds, les cheveux, les aisselles, par les parties les plus sensibles du corps, soit au plancher, soit aux crochets de la cheminée dans laquelle ils allumaient du foin mouillé pour les asphyxier à moitié. Ils les jetaient un instant sur les charbons et les retiraient à demi-brûlés, leur arrachaient les dents, les ongles, les épilaient, les flambaient nus. Ils leur lardaient le corps, les seins avec des épingles, les enflaient avec des soufflets jusqu'à les faire crever. Les femmes n'étaient pas épargnées. Ces missionnaires bottés attachaient les pères aux quenouilles du lit sur lequel ils violaient les épouses et les filles. Partout où pénétraient ces dragons d'enfer, on voyait se reproduire les diverses scènes de martyre! »

Si l'on ne peut tenir les fondateurs du Christianisme pour les inventeurs de l'esclavage et de la tyrannie, ayant hérité d'un monde qui était infecté de ces vices, on voit néanmoins, par le seul fait qui vient d'être reproduit que, non seulement ils n'ont pas eu le courage de les combattre, mais que, de plus, ils n'ont fait, eux et leurs continuateurs, qu'en accroître l'ignominie et l'horreur!

Vint le XVIII^{ème} siècle. Première offensive vraiment sérieuse de la raison humaine. L'esprit de révolte naît en l'homme. L'Eglise et la Monarchie perdent la plus grande part de leur prestige et de leur autorité, bien qu'ils ne cessent de se donner la main en vue d'asservir l'individu qui semble vouloir leur échapper. Le respect aveugle tend à disparaître. Les liens se relâchent. Un esprit nouveau se fait jour! L'homme songe à prendre enfin possession de lui-même ; en lui s'émeut la séculaire habitude de se courber devant autrui. Il a de plus en plus conscience de sa

force, de sa dignité et, du même coup, les pieux - le christianisme au premier chef - reçoivent de terribles atteintes. Nous sommes au siècle des immortels Encyclopédistes, au siècle des Voltaire, des Diderot, des d'Alembert, admirables penseurs qui s'élèveront avec force et courage contre le « despotisme théologique » qui, pendant des siècles, étouffa la liberté des esprits et « qui ne craignit point de recourir à la pire des contraintes pour aboutir à ce but ». « L'abus de la puissance spirituelle, déclarent-ils, réunie à la temporelle, forçant la raison au silence ; et peu s'en fallut qu'on ne défendît au genre humain de penser ».

Il nous faut toutefois arriver au XIX^{ème} siècle pour voir se coordonner en doctrines hardies autant que régénératrices, les désirs, les aspirations, les vouloirs qui s'étaient amassés dans le cœur des hommes au cours d'innombrables générations, mais que l'homme de guerre, de loi ou d'Eglise avait si longtemps refoulés par l'emploi de la ruse, du mensonge ou de la force brutale.

Proudhon est né. Dans un mémoire célèbre publié en 1840 : Qu'est-ce que la propriété?, il réclame l'égalité absolue entre tous les membres de la société. Et, remontant à la source même de l'inégalité, il demande la suppression de la propriété - cause essentielle de cette inégalité - dont il étudie, avec une rare conscience et un sûr instinct de divination, les origines qu'il attribue à la capture, à la guerre sous ses mille formes, démentant ainsi l'assertion coutumière des économistes prébendés qui se plaisent à trouver à l'appropriation du sol et des diverses richesses naturelles l'origine la plus noble : le travail!

Poussant plus avant ses investigations, Proudhon découvre que, par la suppression de la propriété, les hommes, n'ayant plus aucun avantage les uns sur les autres, ne se diviseront plus en tyrans et en esclaves. La liberté absolue, telle qu'elle existera dans un avenir plus ou moins rapproché, avec l'égalité également absolue, ne comporte aucun gouvernement quel qu'il soit, faisant ainsi disparaître la soumission des gouvernés (les esclaves) aux gouvernants (les tyrans) et, conséquemment, l'inégalité de ces deux parties du corps social.

La véritable doctrine de rédemption humaine : la doctrine anarchiste était fondée! Ni maîtres, ni sujets, l'égalité totale par le seul fait que chaque individu a désormais conscience d'être l'équivalent d'un autre. Nulle suprématie émanant de je ne sais quelle puissance céleste ou terrestre. Arrière les dieux et place aux hommes devenus égaux et tout naturellement libres!

D'autres pionniers, non moins illustres, vont venir qui préciseront la doctrine salvatrice et établiront, à la lueur de certains faits mis de plus en plus en évidence, toute la malfaisance, toute la tyrannie de ce principe d'autorité, cause suprême, initiale, fondamentale de toutes les souffrances, de toutes les misères sociales!

Désormais, l'homme n'aura plus foi qu'en lui-même et, débarrassé de tous ses dieux - tyrans de l'au-delà et d'ici-bas -, il ne se souciera que de vérité et de justice, les seuls mobiles qui soulèveront son orgueil, sa volonté, ses efforts!

Il ne respectera plus la Loi faite par les forts contre les faibles! Il n'obéira plus à cette entité qui s'appelle l'Autorité, dont l'obéissance irraisonnée, négation de

soi-même et de sa propre liberté, forme toute la base et la substance, et qui a fait couler des torrents de larmes et de sang!

Il aura une conscience de plus en plus nette de cette vérité : qu'il ne saurait y avoir des meneurs sans suiveurs, de dieux ou prêtres sans croyants, de tyrans sans esclaves, ainsi que la claire notion de ce fait : que l'autorité qui s'exerce étant non moins détestable que celle qu'on subit, il commencera par s'affranchir lui-même de toutes les petites ou grandes tyrannies qu'un long atavisme a déposées et comme cristallisées en lui et ne trouvera la sauvegarde de sa dignité autant que de ses droits que dans la constitution d'une société de vrais égaux, d'autant plus aimants et solidaires qu'ils vivront libres et indépendants les uns des autres.

- A. BLICQ

Accueil

ULTRAMONTANISME n. m. (du latin *ultra montes*, au delà des monts), c'est-à-dire au delà des Alpes, puisque ces dernières montagnes séparent la France de l'Italie.

En France, on appela ultramontains ceux qui professaient la doctrine admise par les Italiens concernant l'étendue de la puissance pontificale ; leur système reçut le nom d'ultramontanisme. Ils se dressèrent avec violence contre les gallicans qui n'accordaient au pape qu'un pouvoir limité sur l'Église universelle et réclamaient, pour le clergé de France, certaines libertés connues sous le nom de libertés gallicanes (du latin *Gallia*, Gaule). Déjà Saint Louis avait soutenu la doctrine de l'indépendance royale à l'égard de l'évêque de Rome. Son petit-fils Philippe le Bel brava publiquement Boniface VI qui revendiqua la suprématie du Saint-Siège sur les lois ; il se moqua de l'excommunication fulminée contre lui et fit insulter le pape dans son palais d'Anagni. Le Grand Schisme d'Occident ébranla fortement l'autorité du pontife romain sur l'Église de France ; et le chancelier de l'Université de Paris, Gerson, attaqua les prétentions du pape à l'infailibilité, au concile de Bâle. C'est des principes énoncés par ce Concile que s'inspira la Pragmatique Sanction de Bourges, rendue par Charles VII en 1438. Elle fut remplacée, en 1516, par un concordat signé, à Bologne, par Léon X et François 1^{er}. Mais les opinions ultramontaines continuèrent d'être combattues par l'autorité royale, la Sorbonne et les Parlements. La déclaration faite par Bossuet en 1682, au nom du clergé français, résuma, d'une façon très claire, la doctrine des théologiens gallicans. Voici le sens de ses principales décisions : 1° Les papes n'ont pas le droit de déposer les souverains, ni de délier leurs sujets du serment de fidélité ; 2° l'Église, représentée par un Concile œcuménique, est supérieure au pape ; 3° Les pratiques, règles et usages particuliers à l'Église de France doivent demeurer inébranlables ; 4° Les décisions du pape ne sont pas irréformables, tant qu'elles n'ont pas été sanctionnées par l'Église. On voit, par cette déclaration, que les libertés de l'Église gallicane n'accordaient aucune espèce d'indépendance aux fidèles, mais concernaient seulement les privilèges du roi et des hauts dignitaires ecclésiastiques. Innocent XI, en avril 1682, et Alexandre VIII, en août 1690, condamnèrent les quatre articles rédigés par Bossuet et cassèrent tout ce qu'avait fait l'assemblée du clergé de 1682. Devant la résistance opposée par les autorités civiles et religieuses, le pape refusa même d'instituer les évêques nommés par le roi. En 1693, Louis XIV permit aux prélats de faire acte de soumission au Saint-Siège, mais il ne désavoua pas la doctrine gallicane. Cette dernière continua d'être à l'honneur dans les écoles de théologie et d'être favorisée par le pouvoir royal et les parlements. Citons, parmi ses défenseurs, d'Aguesseau, au XVIII^e siècle, le cardinal de La Luzerne et l'évêque Frayssinous, au XIX^e. Après le concordat de 1801, Napoléon voulut qu'on l'enseignât dans les séminaires ; et, sous la Restauration, elle resta chère au gouvernement. Néanmoins, la déclaration de 1682 cessa bientôt d'être enseignée dans les écoles de théologie ; et le clergé, dans son ensemble, ne montra plus le même zèle pour la doctrine gallicane. Joseph de Maistre et Lamennais, les vrais fondateurs de l'école ultramontaine, achevèrent de la discréditer dans les milieux catholiques.

Dans l'un de ses ouvrages, « Du Pape », paru en 1819, Joseph de Maistre déclarait que le pape était le représentant de Dieu sur la terre et que ses avis devaient être considérés comme émanant du ciel. A l'appui de cette thèse, l'ancien émigré savoyard apportait de soit-disant preuves empruntées surtout à l'histoire du Moyen-Âge. Dans un ouvrage posthume, « De l'Église gallicane dans ses rapports avec le souverain pontife », il s'attaquait directement aux défenseurs du gallicanisme et ne ménageait ni Bossuet, ni ces autres insoumis que furent Pascal et les principaux écrivains jansénistes. De son côté, Lamennais affirmait, dans son Essai sur l'indifférence en matière de religion, que le gallicanisme était une hérésie véritable et plus pernicieuse peut-être que le protestantisme. Plus tard, le célèbre écrivain breton devait se révolter contre le pape ; mais, dans la première partie de sa vie, il contribua puissamment à répandre les idées ultramontaines parmi les catholiques militants et le jeune clergé. Montalembert, Lacordaire, Gerbet, et beaucoup d'autres qui se détournèrent de lui lorsqu'il abandonna l'Église, subirent d'abord son influence. Avec Louis Veuillot, un polémiste vigoureux mais aussi intolérant que grossier, l'ultramontanisme devint d'une violence extrême à l'égard de ses adversaires. Dans son journal, l'Univers, ce larbin du pape et des jésuites ne craignit pas d'attaquer les évêques libéraux et gallicans comme Dupanloup ; quand ils se plaignirent, Rome donna gain de cause à Veuillot. Aussi, lorsque le Concile du Vatican fut convoqué, couvrit-il d'injures les prélats et les théologiens hostiles à un futur dogme de l'infailibilité pontificale. Victor Hugo a stigmatisé dans des vers fameux le « simple jésuite et triple gueux » que les bien-pensants considèrent comme le modèle des journalistes catholiques.

La proclamation du dogme de l'infailibilité pontificale par le concile du Vatican, le 18 juillet 1870, mit fin aux polémiques entre gallicans et ultramontains. Les seconds triomphèrent bruyamment ; les premiers durent se soumettre. Une minorité d'évêques allemands, hongrois, autrichiens et français votèrent contre cette croyance ; beaucoup d'autres opposants s'étaient abstenus volontairement ou n'avaient pu être présents. Le 11 août, une dépêche du cardinal Antonelli aux nonces fit savoir que le nouveau dogme était devenu obligatoire pour tous les catholiques. D'eux-mêmes les évêques opposants français, comme Dupanloup et Darboy, se soumirent aux prétentions de l'idole vivante que la sottise humaine venait d'ériger à Rome. Les prélats dissidents d'Allemagne finirent, eux aussi, par se soumettre. Mais un certain nombre de prêtres et de laïques, allemands et suisses, refusèrent obstinément d'admettre la croyance à l'infailibilité personnelle du pape. Parmi eux se trouvait le chanoine Döllinger, un érudit universellement connu. La secte des Vieux-Catholiques qu'ils constituèrent ne fut jamais bien importante ; elle végéta péniblement. En France, un célèbre prédicateur, le carme déchaussé Hyacinthe Loyson essaya vainement de fonder une Église schismatique. Il se maria en 1872, eut de nombreux enfants et mourut en 1912, à un âge très avancé, sans jamais réclamer un pardon que Rome lui aurait accordé avec joie.

- L. BARBEDETTE

Accueil

UNITÉ n. f.

Dans la société capitaliste et hiérarchique, on appelle improprement « unités » des accords particuliers, sur des fins communes à des groupements quelconques. Mais, ces soi-disant unités, généralement sectaires et partiales - et même contradictoires entre elles - aboutissent tôt ou tard, sauf de rares exceptions, à des conflits, des scissions pénibles, et à des oppositions farouchement hostiles. On sait, d'ailleurs, que toute organisation comportant le privilège de fonction est injuste, anti-unitaire.

Très différente est l'unité anarchiste fondée sur l'amour pur de la vie libre, heureuse et sûre, et dont l'idéal est succinctement indiqué dans sa devise : « Instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque ».

Un tel idéal implique évidemment une morale qui le justifie. Morale de juste réciprocité que nous trouvons dans le vieil et double aphorisme suivant : Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit ; mais agis toujours envers les autres comme tu voudrais qu'on agît à ton égard en d'identiques circonstances. (En supposant, bien entendu, une connaissance suffisante du bien contemporain.)

Ce juste précepte rencontre pourtant de nombreuses transgressions, conséquences sociales ou inconsciences regrettables et illogiques contradictions. Quoi qu'il en soit, c'est cet aphorisme moral qui constitue le critérium unitaire fondamental, puisque toute dérogation à son principe est absolument incompatible avec l'unité sympathique. Mais l'expérience nous apprend à dépasser les limites d'égale réciprocité, et à ne rien demander au-dessus des facultés personnelles, si l'on veut contribuer à la vivante et salutaire unité. Il est, en effet, nécessaire que le fort, le mieux doué, œuvre généreusement pour le faible ; et il est clair que tous ceux et celles qui manifestent de telles dispositions, forment en tout temps et tout lieu, la meilleure élite.

Malgré certaines affirmations erronées - et quoi qu'elle évolue par les connaissances acquises - l'unité dépend toujours plus du vouloir que du savoir, car l'aveuglante vanité est commune, même chez les savants. Si la base unitaire est sentimentale, sa cause immédiate et effective résulte partout de besoins communs, entretenus ou modifiés par des tendances et connaissances partagées.

La trilogie de l'unité, profondément égalitaire et libertaire, est : l'amour orientateur, la science révélatrice et le travail producteur. Cette unité concerne tous les égoïsmes normaux et conséquents du monde civilisable. Sa hiérarchie naturelle et toute effective ne saurait engendrer aucune dépendance artificielle, aucune autorité. Elle est, dans tous les domaines, une libre manifestation de la vie individuelle et collective, exempte d'uniformité mesquine, dogmatique,

vicieuse et funeste,

L'unité anarchiste vitale n'est point un accord relatif et temporaire, mais une harmonie permanente à tendances générales et progressives, toujours corrélative au temps et aux moyens. Elle est, enfin, la synthèse de l'amour éclairé, idéalement absolu, mais effectivement relatif et conditionnel. Son élément demeure constamment individuel et sympathique, sollicitant tous les bons sentiments et toutes les connaissances utiles au bonheur, à la sécurité, à la paix mondiale.

- A. MAUZÉ.

Accueil**ABDICATION** n. f.**UNITÉ (PROLÉTARIENNE)**

Au moment où la reconstitution de l'unité syndicale entre dans sa phase finale, il est tout naturel de traiter cette question dans notre *Encyclopédie*.

C'est non seulement naturel, mais c'est indispensable, parce que l'histoire de l'unité est aussi celle de la scission et qu'elle n'est encore connue que de quelques initiés qui, par leurs fonctions, ont été appelés à vivre vraiment les événements qui se sont déroulés le plus souvent dans la coulisse et sont restés, par conséquent, totalement inconnus des masses travailleuses bernées.

Ma qualité de secrétaire général du Comité Central des *Comités Syndicalistes Révolutionnaires*, puis de secrétaire adjoint du même Comité, ma participation active aux travaux de la Commission Administrative de la C.G.T.U., ma désignation au poste de secrétaire général du *Comité de Défense Syndicaliste* et à celui de secrétaire de l'*Union Fédérative des Syndicats Autonomes de France*, m'ont permis de suivre pas à pas les événements qui se sont déroulés de 1920 jusqu'en 1926, époque de la constitution de la *Confédération Générale du Travail Syndicaliste Révolutionnaire*.

Et, depuis le 15 novembre 1926, je suis avec attention, de très près, au sein de la C. A. de la C.G.T.S.R., les tractations et pourparlers auxquels l'unité syndicale a donné lieu.

Avant d'aller plus loin et de faire l'exposé historique de la question, deux constatations s'imposent, ce sont celles-ci :

1° - L'unité, comme la scission, sera l'œuvre des partis politiques ;

2° - Une unité de cet ordre restera précaire aussi longtemps que le

mouvement syndical sera incapable de s'opposer à l'action dissolvante des partis ; aussi longtemps que la notion de parti primera, dans l'esprit des travailleurs, la lutte de classe ; jusqu'à ce que le réel prenne le pas sur l'artificiel.

Répéter que la scission est l'œuvre des partis politiques et de leurs représentants au sein du mouvement syndical, c'est exprimer une vérité devenue banale. Il faut, cependant, le dire, l'affirmer ici avec d'autant plus de force que les partis (socialiste et communiste) prétendent être les champions incontestés de l'unité. Il faut le proclamer parce qu'en réalisant cette unité, sur le terrain politique et économique, ces partis n'ont en vue que de servir leurs intérêts, à l'exclusion de ceux des travailleurs.

En faisant alternativement, *selon les exigences de leur politique*, la scission ou l'unité, en soufflant ainsi le froid et le chaud, les partis dits ouvriers ont fait la démonstration éclatante qu'ils n'avaient aucun souci des intérêts de la classe ouvrière. Aussi, si je me refuse à mettre à leur actif la reconstitution d'une unité dont ils escomptent le bénéfice exclusif, j'inscris carrément à leur passif la scission qui a réduit, pendant quinze ans, le prolétariat de tous les pays à l'impuissance, favorisé l'accession au pouvoir du fascisme dans la plus grande partie des pays de l'Europe. Et je demande aux travailleurs de ne jamais oublier ces pages sombres de leur Histoire.

Je leur demande également, s'ils réalisent, comme tout l'indique, l'unité syndicale, de ne plus la laisser briser, sous quelque prétexte que ce soit et, pour cela, d'affirmer la maîtrise totale de leur mouvement, *dans une indépendance absolue et définitive*.

Examinons, maintenant, quand, comment et pour quelles raisons la scission s'est produite.

A mon avis, sa préparation, qui dura près de quatre ans, remonte à 1917 ; elle commença peu après la conférence confédérale de Clermont-Ferrand, où les deux fractions de la C.G.T., déjà fortement divisées sur la politique suivie par la majorité pendant la guerre, se « réconcilièrent » sur un *nègre-blanc*, sans provoquer le choc dynamique qui aurait redressé la Centrale syndicale française.

La révolution russe entrait dans sa deuxième phase : celle d'octobre 1917, et Lénine, avec juste raison, recherchait des appuis à l'extérieur, en

France tout particulièrement, pour empêcher la formation autour de ses frontières de ce que Clemenceau appelait le « cordon sanitaire », c'est-à-dire, pour parler clair, le blocus économique et l'intervention militaire conjuguée du dedans et du dehors, ces deux armes redoutables de la contre-révolution mondiale.

Pour échapper à cette étreinte, qui risquait d'être mortelle, les chefs de la révolution russe ne pouvaient que chercher à étendre la révolution aux pays voisins : d'abord à l'Europe, si possible, et au monde entier, si les circonstances le permettaient. Leur raisonnement était juste et les conditions d'une telle révolution à l'échelle européenne, universelle peut-être, étaient largement réunies. Il restait à faire passer la conception dans la pratique, en utilisant la situation particulièrement favorable.

C'est dans ce passage de la conception à la pratique que les dirigeants russes commirent des fautes si impardonnables, pour des hommes comme Lénine et Trotsky, qu'on en reste, encore aujourd'hui, absolument confondu.

La principale de ces fautes est la méconnaissance absolue des mouvements ouvriers des autres pays et, tout particulièrement, du mouvement français, si spécial par son origine, ses caractéristiques et le tempérament de la race.

Au lieu de s'adresser en frères au syndicalisme français, dont l'immense majorité était absolument acquise à l'idée de la révolution sociale dans son propre pays, les dirigeants russes tentèrent de lui imposer brutalement, par des moyens obliques et des procédés condamnables, leur propre conception de la lutte, leur doctrine et leur discipline : toutes choses qui firent se cabrer quantité de militants tout disposés à la lutte, mais qui voulaient rester maîtres de leur action, de leur tactique, et se refusaient à agir comme des petits garçons qu'on morigène à tout instant.

Cette attitude des révolutionnaires russes eut une autre conséquence : elle fournit des armes aux dirigeants de la C.G.T. peu enclins à engager une bataille de cette envergure.

Ces faits ne se passèrent pas qu'en France. Tous les prolétariats de l'Europe et même du monde, dont le concours était pourtant absolument nécessaire, furent traités avec le même mépris, avec la même ignorance des faits, sur la foi de renseignements donnés à Moscou *par des hommes qui*

n'avaient aucune qualité pour remplir un tel rôle.

L'échec de la révolution européenne, de la révolution mondiale peut-être, vient exclusivement de *l'incompréhension totale*, par les dirigeants russes, du mouvement des autres pays, de leur *autoritarisme*, de leur *mépris* des militants et des organisations régulières de ces pays.

Si, au lieu d'agir ainsi, les hommes qui dirigeaient la révolution russe avaient compris que les peuples agissent selon les caractéristiques de leur propre génie, ce qui exclut l'uniformité mais crée l'harmonie dans la diversité ; s'ils avaient fait loyalement et directement appel aux centrales syndicales et à leurs militants, en les laissant libres du choix de l'heure, des moyens et du but, il n'est pas douteux que la révolution sociale serait devenue, à très brève échéance, une réalité sur le plan où elle était possible et nécessaire pour assurer, avec le salut de la révolution russe, le succès de la révolution européenne et, sans doute, mondiale.

A une question aussi nettement et honnêtement posée, les centrales syndicales - celle de France la première - n'auraient pu que répondre affirmativement, d'autant plus rapidement que toutes les conditions de l'action révolutionnaire étaient, je le répète, réunies.

Les révolutionnaires russes, aveuglés par leur succès, jugeant de toute leur hauteur le reste des hommes - comme si leur révolution avait été la première et devait être la dernière à se produire dans le monde - trouvèrent plus expédient de noyauter, par tous les moyens, y compris les pires, les éléments actifs du mouvement syndical français ; de les dresser les uns contre les autres de façon absurde ; de pratiquer une politique de manœuvres et de contre-manœuvres absolument ridicule ; de provoquer une sorte de gymnastique gréviste constante qui démolit, une à une, toutes les organisations puissantes et, en particulier, les métallurgistes et les cheminots,

Cette politique qui consistait à utiliser comme tremplin les revendications légitimes des travailleurs et comme levain le désir d'action incontestable des masses laborieuses, provoqua les échecs successifs qui, de proche en proche, nous conduisirent à la débâcle de mai 1920, après la capitulation confédérale du 21 juillet 1919.

Il ne pouvait en être autrement. En effet, sentant le péril qui les

menaçait, les dirigeants de la C.G.T. freinèrent autant qu'ils purent l'action des travailleurs. Quand ils ne purent, malgré tout, l'arrêter, ils la brisèrent in-extremis ou la rendirent inopérante par des compromis, comme celui de février 1920, qui enlevaient toute valeur au succès remporté.

Les Congrès de Lyon (1919), Orléans (1920) et Lille (1921) indiquent de façon saisissante les points culminants des luttes de tendance qui aboutirent à la scission du mouvement syndical français.

Ayant plus que jamais besoin d'avoir dans chaque pays un mouvement docile à leur injonction et capable d'appuyer leur politique extérieure, Lénine, Trotsky, Zinoviev et leurs amis prirent la décision de détruire, par la scission, les centrales et les partis qui leur résistaient.

Ils avaient l'espoir que, l'enthousiasme des masses aidant, ils pourraient faire disparaître, par la suite, facilement, les fractions d'organisations rebelles à leurs ordres. Et c'est là qu'ils commirent leur deuxième faute, plus impardonnable peut-être que la première.

En effet, la scission du parti socialiste, à Tours en 1920, celle de la C.G.T., en février 1922, permirent de grouper dans le Parti communiste et la C.G.T.U., en l'espace de quelques mois, l'immense majorité des forces actives de l'ancien Parti socialiste et de la vieille C.G.T.

Si, instruits - comme ils auraient dû l'être - par les expériences des années 1918 à 1920, les dirigeants de Moscou avaient compris le caractère français, s'ils avaient su ménager les susceptibilités des militants politiques et, surtout, syndicaux, il n'est pas douteux qu'en très peu de temps le Parti socialiste et la C.G.T. eussent été totalement vidés de leurs contenus, que ces organisations eussent été réduites à leur plus simple expression : *un bureau et un cachet*. Il est également certain qu'en très peu de temps, le mouvement ouvrier français aurait pansé ses plaies et retrouvé son allant et sa puissance révolutionnaire, par un effort bien dosé, pratique et fécond en résultats.

Au lieu de procéder ainsi, les dirigeants de l'Internationale Communiste, puis ceux de l'Internationale Syndicale Rouge - les mêmes au surplus - déclenchèrent la lutte intestine au sein des nouvelles organisations ; ils dressèrent les uns comme les autres des militants également mais différemment révolutionnaires, en excluant ceux-ci, en tentant de déshonorer ceux-là et, bientôt l'inévitable se produisit : le Parti communiste et la

C.G.T.U. devinrent deux immenses « paniers de crabes », dont le contenu se dévorait pour le plus grand plaisir de la bourgeoisie capitaliste et le plus grand désarroi du prolétariat.

Les années 1922 à 1924 virent, enfin, le triomphe des hommes de Moscou sur les ruines du mouvement ouvrier français. *Les principes du communisme léniniste étaient saufs, mais les organisations françaises étaient mortes en même temps que la révolution s'éloignait pour la deuxième fois*, par la faute de gens dont la politique sinueuse n'a jamais cessé d'être une énigme indéchiffrable jusqu'à ce jour.

En même temps que se développe cette action dévastatrice, qui permet au Parti socialiste et à la C.G.T. de remonter peu à peu le courant, la politique intérieure et extérieure russe se modifie sensiblement.

La Conférence de Gênes (1922) ouvre les voies à la Nouvelle Économie Politique, la fameuse N.E.P., qui marque le commencement des tractations politiques et économiques des dirigeants russes avec les gouvernants capitalistes, les financiers, les grands capitaines d'industrie, si honnis à l'extérieur, pour la galerie, et si bien reçus à Moscou, pour les concours « précieux et désintéressés » qu'ils offrirent, concours qui furent agréés, le plus souvent, au détriment des travailleurs russes.

Cette coquetterie avec le Capitalisme, les réceptions offertes au prince Henri de Prusse, les relations très amicales entretenues avec Mussolini et le Pape, les conversations d'affaires avec les magnats allemands et américains vont conduire le gouvernement soviétique à adopter une politique absolument machiavélique.

Comment concilier, en effet, les thèses de l'Internationale Communiste qui préconisent toujours, pour les purs - aussi naïfs que purs - , le déclenchement de la révolution mondiale et la construction du socialisme dans un seul pays : la Russie ? Comment faire admettre que le gouvernement russe poursuit encore la destruction du système capitaliste, lorsqu'il négocie avec ses représentants les plus qualifiés ?

Comment faire disparaître ces forces extérieures dont Moscou n'a plus besoin, qui le gênent au contraire dans ses négociations ?

Comment préparer l'entrée de la Russie Soviétique dans le concert des

nations, à Genève, à la S.D.N. et au B.I.T., sans avoir, auparavant, abjuré toute foi révolutionnaire ?

C'est à toutes ces tâches qu'ont travaillé, sans relâche, les dirigeants russes depuis dix ans. Comment ont-ils pratiqué pour atteindre leurs objectifs ?

- Sur le plan politique : En excluant à tour de bras, en provoquant sans cesse la constitution de nouveaux partis, en sapant du dedans, par l'action de leurs agents et des personnages louches à leur solde, tout le travail établi et exécuté par des hommes restés sincères ; en faisant régulièrement élire au parlement les pires adversaires des travailleurs ; en pratiquant la fameuse tactique « *classe contre classe* », qui réduisit les députés communistes à l'effectif d'une escouade, alors que, si Moscou l'avait voulu, ils eussent pu être 50 à 60. Enfin, en prenant tournant sur tournant, virage sur virage, au bout desquels les exécutants, ahuris, se retrouvaient régulièrement « projetés dans le décor » ; en pratiquant la fameuse tactique « de la volaille à plumer », si chère au capitaine Treint, dont la Pologne blanche refusa les services contre les Soviets, en 1920-1921, les dirigeants de l'Internationale Communiste achevèrent de désorienter les militants et les adhérents de leur section française, dont le nombre descendit rapidement de 100.000 à 25.000 membres.

- Sur le plan syndical : Sur ce terrain, la résistance fut particulièrement vigoureuse. Il fallut deux années et demie d'efforts au Parti communiste français pour se rendre maître réellement de la C.G.T.U. et encore n'y parvint-il qu'en utilisant les grands moyens : attentats répétés contre les militants anarcho-syndicalistes, complots fomentés avec le concours de la Tcheka internationale à l'étranger, et en particulier celui de 1923, à l'occasion de l'occupation de la Rhur, qui donna naissance au fameux faux de Hambourg, préparé par Radek à Berlin et qu'avalait, comme un serin, Poincaré ; assassinat prémédité des militants syndicalistes à la salle de l'Union des Syndicats, rue de la Grange-aux-Belles, à Paris, où Poncet et Clos trouvèrent la mort, assassinat que devaient dénoncer des « dizainiers » communistes écœurés : le tout, bien entendu, en offrant le « front unique » à la C.G.T. et en proposant l'unité syndicale.

Enfin, la scission dans la C.G.T.U., réduite en peu de temps, de 390.000 membres à 150.000 adhérents, groupés dans des fédérations

endettées et ne vivant que par le soutien de Moscou, avec l'unique but de détruire ce qui restait encore du mouvement dit « *unitaire* ».

Et là, les Staliniens se surpassèrent. Ne pouvant renvoyer chez eux les « fidèles » qui persistaient, contre toute évidence, à rester convaincus de la valeur des doctrines moscovites, ils les décimèrent à coups de grèves « malheureuses », perdues d'avance, cependant qu'ils ne manquaient pas, *avec la mystique de l'unité syndicale*, de faire pénétrer l'idée, chez les récalcitrants à la débâcle, du caractère tout provisoire de la C.G.T.U., déjà habilement scissionnée en 1924-1925.

A travers les méandres d'une telle politique qui permit à la C.G.T. de reprendre du poil de la bête à un point tel qu'elle est aujourd'hui l'arbitre de la situation, une idée, toujours poursuivie, apparaît nettement : *la disparition d'un mouvement syndical*, fabriqué de toutes pièces, dont on n'a plus besoin à Moscou et *qu'on liquide par l'unité dans un réformisme parfaitement conforme à la tactique du gouvernement bolchevique* qui ne peut reculer son adhésion à la Société des Nations, qui pratique la politique traditionnelle de la Russie à l'extérieur et conclut alliances et pactes avec les gouvernements capitalistes, avec une persistance et un « succès » que rien ne dément ni n'arrête.

Aujourd'hui, la révolution soviétique est définitivement close. Les politiciens russes se retrouvent sur le plan de la collaboration des classes avec tous les autres marxistes assagis et rien ne s'oppose à ce que, politiquement et syndicalement, tous ces fils d'un même père spirituel se retrouvent dans une seule et même famille, pour conquérir, *électoralement*, le pouvoir.

L'unité ? Elle n'a pour but que d'assurer, en France, en 1936, avant si possible, le triomphe des politiciens socialistes et communistes, flanqués de tous leurs succédanés et réconciliés sur le dos d'une classe ouvrière trompée et bafouée pendant quinze ans, qu'on tentera d'asservir définitivement en l'enchaînant au char de la bourgeoisie, à Genève et ici.

A la C.G.T.S.R., nous sommes pour l'Unité ; mais, une unité maquignonnée comme celle qui est en cours n'a, à nos yeux, aucun intérêt réel pour la classe ouvrière.

Les syndicats qui adhéraient au Comité de Défense Syndicaliste, au

lendemain du Congrès de Saint-Etienne en 1922, ont défini notre position ; la *Fédération des Syndicats Autonomes de France* l'a confirmée, aux Congrès des deux C.G.T., en 1925. La C.G.T.S.R. n'a cessé, depuis sa fondation, d'exposer et de définir la même attitude et, dans sa délibération, au lendemain de la grève générale du 12 février 1934, la C.A. l'a, une fois de plus, affirmée dans les termes suivants :

« Résolution sur l'Unité. - Appelée à examiner les conditions dans lesquelles s'est déroulée la grève générale du 12 février 1934, la Commission Administrative de la Confédération Générale du Travail Syndicaliste Révolutionnaire constate :

« 1° Que l'ordre de grève a été scrupuleusement suivi par toutes les organisations syndicales appartenant à notre Centrale ;

« 2° Que l'unité d'action à la base s'est réalisée spontanément dans l'ensemble du pays, sans discussion ni accord préalables ;

« 3° Que cette unité d'action a permis à la classe ouvrière française d'attendre son objectif, qui était de barrer la route au fascisme.

« Enregistrant ces résultats, la C.A. est convaincue que toute nouvelle offensive fasciste dressera, dans les mêmes conditions, le prolétariat français contre son ennemi. Elle est également certaine que toute offensive ouvrière contre le fascisme réunirait, pour la lutte, la totalité des forces ouvrières de ce pays.

« De même, la C.A. est unanime à affirmer que l'unité d'action, scellée dans l'offensive, c'est-à-dire pendant la phase finale de la destruction du système capitaliste, se transformera, automatiquement, en unité organique révolutionnaire, pour la construction de l'ordre nouveau.

« Aussi, fidèle à sa doctrine et à sa tactique, qui viennent de recevoir la confirmation éclatante des faits, la C.G.T.S.R. demande à tous ses syndicats de poursuivre leurs efforts sur le même plan, avec les mêmes méthodes, à réaliser, partout et spontanément, l'unité d'action avec tous les travailleurs, chaque fois que les circonstances l'exigeront.

« Elle leur demande, en outre, de se préparer à l'action décisive, au cours de laquelle *se scellera définitivement et organiquement l'unité*

syndicale de tous les travailleurs.

« Elle considère que, pour porter tous ses fruits, l'unité organique doit marquer le triomphe et l'indépendance totale du syndicalisme et réaliser la substitution de la notion de classe à la notion de parti.

« Une telle unité doit avoir pour conséquence et comme but l'établissement, par les travailleurs, sur les plans économique, administratif et social, d'un régime d'égalité sociale complète et comporter, pour les individus et les groupements, la liberté, définitivement consacrée.

« En conséquence, la C. A. déclare qu'il ne peut s'agir de réaliser à un moment quelconque, sous n'importe quel prétexte, en dehors des conditions ci-dessus indiquées, une unité qui ne profiterait qu'aux partis politiques, ayant fait au préalable leur propre unité, pour conquérir le pouvoir et l'exercer au détriment de la classe ouvrière. -

LA C.A. DE LA C.G.T.S.R. »

Cette résolution est d'une netteté absolue. Elle est, aussi, complète. Elle ne comporte aucune équivoque, n'amorce aucune manœuvre. Elle n'est, à l'encontre de toutes les autres, inspirée que par le souci de l'intérêt supérieur du prolétariat. Elle dégage de la leçon du passé les enseignements qui s'imposent et ne peuvent être que salutaires.

Elle indique clairement quel doit être le but à atteindre : *la Révolution*. Elle précise quel doit être l'objectif de cette dernière.

L'unité que propose la C.G.T.S.R. est donc une unité sérieuse et honnête, solide et durable.

Elle n'a rien de commun avec l'unité politico-économique qui est en gestation en ce moment et ne vise : qu'à conserver le contact avec la bourgeoisie dite libérale, à faire triompher le réformisme social, et permettre au gouvernement russe de faire son entrée officielle à Genève, à rendre possible la conclusion d'une nouvelle alliance franco-russe qui risque, à un moment donné, comme l'ancienne, de devenir un des plus sérieux éléments de conflit européen et peut-être mondial.

De quelque façon que l'unité se réalise, je souhaite en tout cas qu'elle soit définitive ; qu'elle marque le triomphe du syndicalisme sur tous les

partis, que les syndicats l'utilisent uniquement pour atteindre leur but, en faisant triompher le programme que la C.G.T.S.R. a établi, ce programme qui alarme tant tous les partis et les deux autres C.G.T., ce programme révolutionnaire qui tient tout entier en ces deux phrases :

- Toute l'Économie aux Syndicats !
- Toute l'Administration sociale aux comités !

Pierre BESNARD.

Accueil

UNIVERS n. m. (du latin *universus*, entier)

Ensemble des choses existantes, le monde, la terre et ses habitants. Il n'y a pas si longtemps encore, que la Terre était considérée comme le centre et presque le tout d'un Univers organisé pour les hommes, Univers si mesquin, si étriqué qu'il suffisait, pour le gouverner, d'un dieu construit à l'image de ces hommes, dont il partageait les passions, les sentiments, les besoins. Alors l'Intolérance et la Superstition faisaient peser sur les esprits un joug d'autant plus lourd que la mesure des cieux n'était point commencée, c'était le règne des cosmogonies puérides imposées par les religions aux hommes ignorants. Or, un jour, l'emploi d'instruments nouveaux, l'utilisation de méthodes scientifiques plus sûres, vint nous révéler un Univers différent, gigantesque, prodigieusement riche, dont rien, actuellement encore, ne nous annonce la limite, et relégua au néant les conceptions arbitraires imposées par la Croyance : l'anthropocentrisme fut vaincu et, avec lui, moururent les cieux de Ptolémée et de Tycho-Brahé.

La Terre, si grande pour les insectes que sont les hommes qui s'agitent à sa surface, cessa d'être le centre et le but de l'Univers pour devenir un petit globe de matière, isolé dans l'espace, sans soutien d'aucune sorte ; le soleil, le bon et bienfaisant soleil, ne fut plus qu'une humble unité perdue dans la masse d'étoiles circulant dans les espaces glacés du ciel.

Le globe que nous habitons a la forme d'une sphère ou, mieux, d'un ellipsoïde de révolution d'un diamètre de 12.750 kilomètres à l'équateur. Sa circonférence équatoriale est de 40.076 kilomètres. Sa surface est de 510 millions de kilomètres carrés et son volume équivaut à 1.083.260 millions de kilomètres cubes. Tournant sur elle-même en 23 h. 56 minutes, la terre tourne également en 365 jours 1/4 autour du soleil, dont elle est distante de 149 millions de kilomètres en moyenne.

La Terre n'est pas la seule planète gravitant autour du soleil ; huit autres planètes obscures, recevant du soleil la chaleur et la lumière, l'accompagnent dans sa ronde sans fin. On peut les diviser en deux groupes distincts : le premier, voisin du soleil, formé de quatre planètes de petites dimensions relativement à celles du second groupe. Ces planètes sont dans l'ordre des distances au soleil : Mercure, Vénus, la Terre et Mars. Le second groupe est formé de cinq planètes, dont quatre sont énormes comparées aux précédentes. Ces mondes sont, dans l'ordre des distances : Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton, Des membres de la famille solaire, seuls Vénus et Pluton sont sensiblement égaux à la Terre, Mars et Mercure

sont plus petits ; les autres sont énormes : Jupiter est 1.295 fois plus volumineux que notre globe, Saturne l'est 745 fois, Uranus et Neptune le sont respectivement 63 et 78 fois. Mais tous sont éclipsés par le Soleil qui est 1.300.000 fois plus gros que la Terre et qui, à lui seul, est 700 fois plus volumineux que l'ensemble des mondes du système.

Ces corps planétaires sont situés à des distances différentes de l'astre du jour ; Mercure gravite à 58 millions de kilomètres du Soleil ; Vénus qui vient ensuite, à 108 millions ; Mars, suivant la Terre, à 228 millions ; Jupiter à 778 millions ; Saturne à 1 milliard 428 millions ; Uranus à 2 milliards 873 millions ; Neptune à 4 milliards 501 millions, et Pluton, la dernière planète actuellement connue est à 5 milliards 950 millions de kilomètres du foyer central (distances moyennes). Ces terres du ciel, circulant aux distances énoncées, tournent dans le même sens autour du Soleil, en des temps plus ou moins longs, selon qu'elles sont plus ou moins éloignées de cet astre, conformément aux lois définies par le génie de Képler et sont soutenues dans l'espace par l'attraction universelle, ou gravitation énoncée par Newton. Mais quelle que soit l'étendue du système solaire, qui pourrait se comparer à un cercle dont le rayon aurait 5 milliards 950 millions de kilomètres de longueur et la circonférence 4.065 milliards de kilomètres, elle semble bien petite comparée aux distances célestes. Si, sur un rayon de lumière, nous allions du Soleil à la planète Pluton située aux confins du système solaire, il nous faudrait environ 6 heures pour y arriver en voguant sans arrêt à l'effrayante vitesse de la lumière : 300.000 kilomètres à la seconde. De cette lointaine terre du ciel, nous découvrons le vide, la plus proche étoile étant située à une distance telle que l'unité de mesure qui nous a servi pour évaluer l'étendue du système solaire se trouve trop petite ; il nous faut nous servir d'une autre unité plus en rapport avec l'énormité de l'étendue à arpenter, nous prendrons donc l'année-lumière (voir système métrique) représentant l'espace parcouru en un an par la lumière, soit 9 trillions 467 milliards de kilomètres

La plus proche étoile de notre Soleil est un petit astre, visible dans l'hémisphère austral, auquel on a donné le nom de Proxima du Centaure et qui est située à 4,2 années-lumière. Sirius, la plus belle étoile du ciel, est à 8,8 années-lumière ; Altaïr, de l'Aigle, est à 14 années-lumière ; Véga, de la Lyre, à 27 années ; l'Étoile Polaire, à 46 années ; Aldébaran, du Taureau, est à 57 années. Et ce sont là nos plus proches voisines, les autres sont si éloignées qu'il n'a pas été possible de mesurer avec précision leur éloignement, la grande majorité d'entre elles se trouvant à des distances si prodigieuses que toutes les tentatives faites ont échoué. Certaines sont si éloignées que leur lumière met plusieurs milliers d'années pour nous arriver.

Ces quelques notions nous éloignent considérablement des idées émises par les Anciens et les religieux des siècles passés, sur l'étendue de l'Univers, mais elles sont encore insuffisantes pour nous donner une idée claire de l'architecture et des dimensions de celui-ci.

Nous avons dit que le Soleil, cette masse énorme de matière dissociée, dont

la température de la couche extérieure doit atteindre 5.000 degrés centigrades, tandis qu'à l'intérieur elle se chiffre par plus de 22 millions de degrés, n'est qu'une étoile, semblable à celles qui s'allument le soir dans le ciel qui s'obscurcit peu à peu. Transporté à la distance de Proxima du Centaure, notre Soleil ne serait plus visible que sous la forme d'une petite étoile de 7^e grandeur. Car ce n'est qu'une unité perdue dans l'immense fourmillement d'étoiles qui parsèment l'infini. Le nombre des étoiles actuellement visibles avec les plus puissants télescopes est d'environ 1 milliard 500 millions. Ce nombre dépasse certainement, d'après les estimations théoriques, 100 milliards, il y aurait ainsi plus de 60 étoiles par homme. Et chacun de ces astres est un foyer de chaleur et de lumière, de dimensions souvent supérieures à celles de notre Soleil, qui vogue sans trêve dans l'espace, entraînant peut-être à sa suite un cortège de planètes, et distant de ses voisins les plus proches de plusieurs années-lumière !

L'examen de la voûte céleste nous montre que les étoiles semblent très inégalement réparties dans l'espace. Tandis que, dans certaines parties du ciel, les astres semblent très clairsemés, dans d'autres ils sont si nombreux, tellement agglomérés qu'ils produisent à l'œil l'impression d'un nuage lumineux composé d'une multitude de points brillants. Le plus remarquable et le plus grandiose de ces nuages lumineux est sans contredit la Voie Lactée ou Galaxie, immense ruban qui fait le tour entier du ciel. Il y a, dans cet amas stellaire, une quantité colossale d'astres séparés les uns des autres par des distances de plusieurs années-lumière. Notre Soleil, ainsi que toutes les étoiles que nous observons et qui paraissent, par effet de perspective, en être distinctes font partie de la Galaxie. Notre Soleil ne se trouve pas, comme certains l'ont prétendu, au centre de la Voie Lactée, mais occupe une situation nettement latérale et fait partie d'un amas d'étoiles situé à environ 60.000 années-lumière du centre de la Galaxie. Le diamètre de celle-ci atteint au moins - d'après les estimations les plus récentes - 300.000 années-lumière, son épaisseur maxima ayant environ 30.000 années-lumière. Les estimations les plus récentes évaluent à 37 milliards le nombre des étoiles brillantes actuellement perceptibles dans la Voie Lactée, et ce nombre doit être considéré comme trop faible. La Galaxie qui renferme tout ce que le ciel comporte d'étoiles, de nuages stellaires, d'amas de toutes sortes, aurait la forme d'une gigantesque spirale se mouvant en bloc avec une vitesse de 670 kilomètres à la seconde et se dirigeant vers un point situé entre le Sagittaire et le Capricorne (Vertex).

Indépendantes et isolées, séparées par le vide le plus absolu, situées à des distances monstrueuses de la Voie Lactée, se trouvent environ deux millions de nébuleuses spirales, univers analogues à la Galaxie et comprenant, comme elle, des milliards d'étoiles. Les plus proches, celles d'Andromède et de Hessler gisent à un million d'années-lumière. Le merveilleux groupement de Spirales, des constellations de la Vierge et de la Chevelure comprenant 103 spirales, serait à 10 millions d'années-lumière ; les plus éloignées, situées dans les Gémeaux, sont à 220 millions d'années-lumière de notre Soleil. Toutes ces nébuleuses-spirales qui sont autant d'univers différents du nôtre, s'éloignent de nous à des vitesses inconcevables. Elles

fuients vers les pôles de la Galaxie à des vitesses variant de 600 à 2.000 kilomètres à la seconde.

D'autres créations stellaires doivent retenir notre attention ; il s'agit des amas d'étoiles visibles à l'œil nu sous la forme de petits nuages de forme à peu près sphérique, que le télescope résout en une multitude de points brillants. Ces amas se classent en deux groupes : les amas ouverts comme les Pléiades, les Hyades, les amas de la Grande Ourse comprenant un nombre restreint d'étoiles, et les amas globulaires où elles se pressent jusqu'à se confondre. Le nombre des étoiles des amas globulaires dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Nous en connaissons, actuellement, 91. Ce sont des systèmes extérieurs à la Voie Lactée, ayant chacun un diamètre de plusieurs centaines d'années-lumière et comprenant plusieurs millions d'étoiles. Ces amas semblent tributaires de la Galaxie et paraissent terminer les spires de la spirale qu'est la Voie Lactée. Leur distance varie entre 20.000 et 220.000 années-lumière. Seuls, parmi eux, les deux amas des Nuées de Magellan sont hors du plan galactique et indépendants de nous. On ne sait que penser de leur nature. Ici se termine notre exploration de l'univers.

Nous pouvons résumer brièvement, comme suit l'exposé ci-dessus :

1. La Terre n'est qu'un membre de la famille solaire ;
2. Le système solaire n'est qu'une unité parmi les étoiles de la Galaxie ;
3. La Voie Lactée n'est qu'un membre du système des cités spirales de l'espace.

Tel nous apparaît l'Univers actuellement connu. Le monde des étoiles nous dévoile aujourd'hui sa constitution chimique ; ses mouvements individuels et collectifs ; son âge et le degré d'évolution de ses membres, leur température, leur rythme et leurs pulsations. L'Univers, révélé par nos moyens d'investigation actuels - bien faibles à côté de ceux de demain - semble donc formé par deux millions de nébuleuses spirales aussi vastes que notre système stellaire, séparés entre eux par des déserts de vide dépeuplé, que la lumière si rapide ne franchit qu'en des milliers de millénaires. Nous n'avons exploré qu'environ la 1/600^e partie du rayon de l'Univers, qui pourrait avoir, d'après les estimations théoriques, 500 millions d'années-lumière de longueur. Cet Univers si riche, si gigantesque, véritables fourmilières de soleils, est-il donc infini ? Oui, disent les uns ; non, disent les autres, à la suite d'Einstein.

Si l'Univers stellaire tout entier est constitué par la Voie Lactée et ses annexes, l'univers peut être considéré comme fini, comme pratiquement limité. Si l'on considère la Galaxie comme une unité parmi les millions de spirales que l'observation révèle, l'Univers accessible sera-t-il formé d'un amas de nébuleuses galactiques en nombre fini ? Seule l'expérience de l'avenir nous le dira. Mais il est presque certain que nous nous rallierons aux conclusions d'Einstein et qu'avec lui

nous affirmerons que l'Univers, si vaste qu'il soit, est fini, quoique illimité. Si l'on considère l'espace-temps du point de vue Einsteinien de la relativité, l'Univers serait incurvé : la courbure de l'espace devant être constante et telle qu'il se referme sur lui-même à la façon d'une surface sphérique. De même qu'un être se déplaçant à la surface d'une sphère pourra indéfiniment en faire le tour en tous sens sans être arrêté par une limite, de même un rayon de lumière - étant donné la courbure de l'Espace - pourra faire le tour de l'Univers sans être arrêté dans sa course. Nous pouvons donc considérer, en attendant les découvertes de demain, l'Univers comme un espace clos, fini, aussi fini que la surface de la Terre.

Quelle que soit la valeur de ces hypothèses, malgré que les notions qu'elles apportent semblent prédire que l'Univers présente toutes les apparences d'une évolution à sens unique et que sa mort apparaisse inéluctable, dans un temps infiniment long, les savants modernes n'en ont pas moins conclu à l'éternité de l'Univers. Celui-ci est et restera toujours la même fourmilière d'étoiles brillantes, se dissipant et se renouvelant sans cesse. Grâce aux méthodes positives qui ont permis de mieux interroger la nature, l'Astro-Physique a levé le voile qui nous cachait la réalité des espaces de l'immensité sidérale. La matière-énergie, les lois naturelles agissant dans le Cosmos semblent, aujourd'hui comme hier, éternelles et indestructibles. Et si l'observation directe des phénomènes naturels nous a conduit à faire table rase des productions de la science antique, basées sur l'hypothèse et l'intervention des forces occultes dont les fables mythologiques avaient peuplé les cieux, elle fait confiance aux forces de l'homme, ce misérable insecte chétif, qui a su, une fois dégagé de son animalité, s'élever aux plus hautes conceptions, et mesurer en même temps que les cieux, sa propre valeur qui lui a fait rejeter les vieilles légendes imprégnées de fatalisme et d'action providentielle, qui l'empêchait de vivre libre en obscurcissant son entendement.

- Charles ALEXANDRE

BIBLIOGRAPHIE. - Picart, *Astronomie générale* ; Jeans, *L'Univers* ; Couderc, *Architecture de l'Univers* ; Nordman, *Einstein et l'Univers* ; Metz, *La Relativité* ; Andoyer et Lambert, *Cours d'astronomie* ; Flammarion, *Astronomie populaire* ; *Les Étoiles*.

Accueil

URBANISME n. m.

Aménagement des villes, petites ou grandes. L'urbanisme a pour effet d'étudier l'organisation rationnelle des cités, en tenant compte du lieu géographique, du sol et du sous-sol de ce lieu, des centres d'approvisionnement, des voies d'accès et de répartition : mers, rivières, canaux, routes ; enfin de tout ce qui est conforme aux lois de l'hygiène, de l'habitation, de la construction des usines, de la non promiscuité de celles-ci avec le logement, de l'emplacement des groupes scolaires, etc ... , le tout devant être conçu suivant *des vues d'ensemble*, en tenant compte des données modernes. L'urbanisme a, de ce fait, une importance considérable au point de vue social, il devient un élément de premier plan pour le progrès humain. Il fait partie de l'évolution des idées qui nous conduit vers l'étude des réalisations logiques ; en résumé, il est une manifestation de l'esprit collectif, lequel commence à s'affirmer.

Pendant de longues périodes, la maison, dans la cité, a été construite indépendamment des besoins collectifs ; de ce fait, les rues furent tracées, si l'on peut dire, en tenant compte obligatoirement des maisons édifiées ; aucun souci d'orientation, de direction ; de plus, les habitations furent placées au hasard, d'une façon illogique, à proximité des ateliers, avant la période des grandes usines, laquelle respecta la tradition, ou de commerces malsains. C'est le temps de l'individualisme qui a été la caractéristique la plus générale dans la plupart des créations de cités édifiées dans le chaos que nous connaissons.

Au titre d'exemple, le XIX^{ème} siècle industriel a provoqué cet illogisme de la maison devenue rapidement taudis auprès d'une agglomération d'usines. L'industrie qui aurait dû constituer un apport de richesses matérielles générales a amené et développé, pendant plus d'un siècle, ce taudis avec toutes ses conséquences. Il suffit de voir, à notre époque, ce que sont devenus certains quartiers des grandes cités, y compris Paris et sa banlieue industrielle, et autres centres importants, pour constater, malgré quelques tentatives de créations de cités ouvrières, la promiscuité de la maison, de l'usine ou de la mine.

Pendant le cours de ce siècle, les industries se développant dans certaines régions, il a fallu éloigner relativement l'habitation du lieu du travail. Alors, la banlieue artificielle s'est créée, à la faveur, d'ailleurs, de nouvelles voies de communications avec le centre ; c'est la période des lotissements ! Les « marchands de biens » acquièrent des domaines que ne peuvent plus occuper les anciens nobles ou bourgeois ; ils tracent un minimum de routes ou chemins et vendent des parcelles

de terrain, après avoir abattu les plus beaux arbres. Ces parcelles sont vendues le plus cher possible et ne possèdent, pendant longtemps, ni eau, ni gaz, ni électricité. Il est résulté de cette exploitation sans limite une série d'inconvénients au moins aussi graves pour les habitants, que ceux provoqués par les taudis des centres industriels. Il a été prouvé que ces lotissements n'ont amené, dans leur ensemble, aucune amélioration de la vie sociale.

L'après guerre a provoqué, en France, la reconstruction des régions dévastées ; de plus, une loi, en 1919, a imposé aux villes et communes un programme d'aménagement et d'extension sur un plan moderne, tenant compte, en principe, des besoins nouveaux de ces cités. Si, dans certains cas, un effort réel a été fait par les techniciens pour tenter de reconstruire les régions dévastées dans des conditions rationnelles, cette réalisation n'a pu aboutir que partiellement (malgré des projets d'ensemble intéressants), et cela du fait des intérêts particuliers qui ont été les plus forts. Mais il est exact de dire que c'est vraiment à partir de cette époque que l'idée s'est affermie en profondeur, dans l'esprit d'un certain nombre de techniciens, en faveur de la transformation et de la reconstruction des villes ; idée avec réalisations partielles qui ont permis de discuter et de fixer des théories au point de vue de l'urbanisme moderne, de défendre des principes et d'établir des programmes. Il existe maintenant à ce sujet une littérature assez considérable, des cours sur l'urbanisme sont organisés, des écoles sont créées. Le fait de poser ce problème de l'extension des villes, d'en étudier les diverses modalités, de voir, en somme, plus loin que le cadre de la vie du moment d'une cité, d'en prévoir, au mieux, ses agrandissements futurs, de déterminer la concordance des routes, l'utilisation des terrains, de situer les centres collectifs : écoles, marchés, etc ... , constitue un progrès réel. L'urbanisme a également, au point de vue moral, un effet bienfaisant ; il prépare à la solidarité entre l'ensemble des villes ; il brise peu à peu la vieille borne régionale ou citadine par la route, l'électricité, l'hygiène sociale, le transport, etc ... La nécessité où l'on se trouvera de plus en plus, dans un ensemble de régions et de pays, d'établir une commission d'intérêts, de créer ou même de transformer, d'aménager une cité en fonction de ce que la cité voisine pourra lui fournir en éléments matériels et intellectuels, aura pour conséquence d'amener impérieusement une vie solidaire effective entre chacune d'elles.

Il est intéressant de fixer, dans l'ensemble, comment se sont constituées les cités à l'origine des temps, quels sont les éléments matériels et moraux qui ont contribué à leur formation et à leur développement ? Ont-elles dépendu, à ce point de vue, de la volonté des hommes, ou ont-elles été surtout le résultat, au départ, de conditions géographiques, géologiques et économiques : climat, sous-sol, sol fertile, rivières, forêts, pêches, chasses, facilités de communications par des accès de routes naturelles, points stratégiques de protection, collines ? etc ... Il est incontestable que ce sont ces éléments matériels qui, au début, ont déterminé le séjour des hommes. Il fut un temps où l'on assignait le point d'origine de la cité par le fait d'un acte religieux exclusivement - et l'on sait, à notre époque, que les possibilités matérielles de vivre ont seules fixé l'habitat. - Nous trouvons toujours, à la base de la formation

des grands centres, un élément d'ordre géographique, la mer, le fleuve et la route naturelle qui deviendra, plus tard, la route construite par les hommes, puis le site, son climat. (Voir *Habitation*).

Il est possible qu'ensuite le rôle religieux, politique, intensifie pendant un certain temps le développement de la cité, mais c'est, au début de sa formation, le fait géographique et économique qui agit vraiment sous la forme de centre de ravitaillement, avec des possibilités d'échanges ; plus tard, les foires, ces centres d'approvisionnement temporaires, sortes d'immenses marchés, auront leur rôle dans la modification des routes, elles contribueront à perfectionner les grandes voies, car les nomades auront besoin de ces moyens de communication, et ces voies faciliteront à leur tour la création de villages, de bourgs, de cités.

C'est par l'étude de la détermination de la valeur « homme », par rapport où il vit, que nous pouvons fixer les lois de la naissance et du développement des villes. La géographie n'est plus, à notre époque, une simple description des régions avec leur valeur propre, elle est devenue un élément de comparaison et d'étude de l'influence de ces régions sur l'individu. Or, cette détermination est importante, car l'homme au début ne vit pas où il veut, mais où il peut ! Il ne crée pas une cité où sa fantaisie le conduit, mais où il croit qu'il peut subsister. Les pôles, les régions tropicales, les déserts, refusent, en général, aux collectivités importantes la possibilité de vivre.

Il est nécessaire que nous examinions succinctement les périodes les plus reculées de l'histoire, car la formation des cités et leur organisation dépendent de l'ensemble des problèmes humains : la cité est évidemment fonction de tous les éléments qui ont contribué à former géographiquement, économiquement, une vaste région du territoire.

Nous savons qu'à la toute première période des temps préhistoriques les peuples, en nos régions, sont nomades ; ils vivent de chasses et de pêches, ils s'abritent dans des huttes d'abord, des cavernes ensuite, ils ignorent l'agriculture ! Au contraire, à la seconde période, ils connaissent les céréales, ils deviennent sédentaires dans l'ensemble ; les agglomérations se constituent ; donc, influence de cette découverte de l'agriculture sur la vie collective des peuples. Mais voici de nouvelles richesses naturelles : les métaux, le cuivre, l'étain, qui vont faire l'objet de transactions, d'échange ; c'est l'origine du commerce avec la création des « étapes » pour faciliter ces échanges. Nous retrouvons toujours les mêmes éléments d'influence dans la formation des agglomérations, petites ou grandes : la vie géographique, économique.

Afin de situer, par un exemple les régions ou pays qui ont subi au point de vue de leur développement l'influence géographique, signalons la très ancienne Égypte qui, à cause de ses protections naturelles, la mer au nord et le désert à l'est, au sud et à l'ouest, s'est développée pendant de longues périodes, sans grande influence de l'extérieur ; elle a vécu sur elle-même, grâce surtout à son fleuve, le

Nil, sans apport d'aucune sorte, n'ayant subi aucune grande invasion. Elle a conservé un caractère propre. Mais plus tard, les autres peuples méditerranéens vont, au contraire, grâce à la navigation, prendre contact entre eux, ils vont bénéficier de la situation géographique de leur pays respectif et des progrès des uns et des autres. La Méditerranée a été, à ce moment, le centre d'une formidable activité, circulation entre le bassin oriental et le bassin occidental, des « villes » d'échange exercent un rôle considérable : Tyr, Sidon, villes des Phéniciens - ce grand peuple intermédiaire - qui ont une action de premier plan au point de vue des échanges matériels et intellectuels.

La mer ne va plus être un obstacle entre les peuples mais un moyen de rapprochement, grâce aux « villes maritimes » ; d'autres cités vont être créées : Carthage, Syracuse, Marseille, etc .. , etc ... La mer va provoquer un immense courant civilisateur.

Puis, nous voyons, plus près de nous, le rôle joué sur le développement des villes par « les fleuves », le Rhône, la Saône, la Seine, la Loire qui, pendant de longues périodes, vont permettre une communication entre la Méditerranée, l'Atlantique, la Mer du Nord.

A l'époque Gallo-Romaine, à la faveur des échanges commerciaux, « les routes » vont avoir une importance réelle. Les marchands ou nomades, qui connaissent parfaitement toutes les régions celtiques, vont renseigner César sur la situation et l'importance des « Cités gauloises ».

Lyon va devenir à ce moment une ville de premier ordre parce qu'elle est au confluent du Rhône et de la Saône ; elle commande, vers le Sud, la vallée du Rhône, elle a l'avantage d'être au Nord en contact avec les vallées de la Loire et de la Seine, puis avec la vallée du Rhin : ville des carrefours ; et c'est la raison pour laquelle elle va devenir sous les Romains une ville impériale et la capitale politique des Gaules. Elle va se situer au point de départ des grandes routes Romaines, ces fameuses voies si parfaitement construites, qui ont contribué à la formation de villes nouvelles ; leur rôle est important à tous les points de vue, car elles n'ont pas été tracées au hasard par les Romains qui ont tenu compte des situations géographiques, économiques et politiques des régions. Ces routes ont subsisté pendant de longs siècles, sinon dans leur forme primitive, du moins dans leur direction, leur orientation et leur utilisation. A titre d'exemple, citons, à Paris, la rue St-Jacques conduisant d'abord à Orléans ; cette ancienne voie romaine, qui a été un lieu de passage constant, de circulation intense, en continuité directe de la rue St-Martin actuelle sur l'autre rive. Ce fut la voie du sud au nord ; puis, formant « la croisée de Paris » avec les rues de Rivoli, St-Antoine actuelles en direction ouest-est (anciennes voies Romaines également). Cette croisée, au point d'intersection, devenant le centre vivant et actif de Paris pendant de nombreux siècles soit le port de Paris à proximité de l'actuel Hôtel de Ville, les Halles toujours au même emplacement ; le commerce au pourtour de l'Ancien Châtelet ; et le centre administratif et religieux à proximité, dans la Cité, avec son Palais des Rois d'abord,

le siège des Parlements ensuite, et sa Cathédrale, ses ponts : Pont au Change, Pont Notre-Dame, avec leur activité commerciale considérable et tout cela provoqué dans la ville, par le fleuve et l'intersection des voies de passage.

Au point de vue des influences que nous avons indiquées sur le développement des « villes », citons encore la lutte économique entre Venise et Amalfi au moyen âge, ou Gênes, Pise, Florence, villes riches, puissantes, du fait de leur situation géographique qui, à cette époque, facilitait leur commerce avec l'Orient ; et, de ce fait, elles devinrent un centre de rayonnement important au point de vue artistique et jouèrent un rôle de premier plan dans les manifestations de la Renaissance Italienne.

Progressivement, la vie économique va s'affirmer, se développer dans les régions de l'Europe du Nord. Les Flandres vont dominer les « villes » du Midi ; c'est que le centre d'activité se déplace peu à peu, - de la Méditerranée vers l'Atlantique et les mers du Nord, - du fait précisément de la navigation. Les « cités » des Flandres, à leur tour, vont acquérir une richesse immense ; c'est là que vont maintenant se concentrer foires, marchés, centres d'échanges, ventes de produits provenant de tous pays.

L'Angleterre, qui acquerra une prépondérance sur les mers, vient s'y approvisionner et, à la faveur de ce mouvement, nous voyons des « villes » qui s'affirment commercialement, s'organisent suivant les nécessités urbaines du moment : Bruges, Gand, etc ; les routes s'améliorent et, suivant le rythme indiqué, facilitent toujours la création de « cités nouvelles ». Les transports étant faits par mer, par rivière et par terre, se développent et des régions antérieurement isolées, comme l'Amérique du Nord, vont devenir, grâce aux transports par mer considérablement intensifiés, des centres de nouvelles activités.

En ce qui concerne les régions du Nord et de l'Est de l'Europe, une organisation d'intérêts va manifester sa puissance, du moyen âge à la Renaissance (XII^{ème} au XVI^{ème} siècles) ; cette organisation de « villes » et de ports marchands dite ligue « Hanséatique », va grouper ces « villes et ports » en une fédération privilégiée et autoritaire, afin de conserver l'ensemble des avantages commerciaux considérables en ces régions ; nous voyons encore là, sur le développement des « cités », l'influence du lieu géographique, déterminant, pendant un certain temps, leur vie économique.

A la faveur de cette stabilité relative du groupe humain dans « la Cité », des idées religieuses et politiques s'affirment. Au moyen âge, nous voyons surgir des abbayes, qui vont devenir souvent des centres attractifs de population, grâce aux avantages matériels, aux privilèges acquis par les artisans, acceptant de vivre sous la dépendance de certains ordres religieux : Templiers, Abbaye St-Antoine, St-Germain-des-Prés, à Paris. Ces agglomérations de métiers, ébénistes ou autres, vont constituer une agglomération à la base d'un futur quartier de la « Grande Ville ». Il y a là un enchaînement de forces et de formes, dépendant des premiers éléments

constitutifs dont nous avons parlé.

Sur les routes, vont s'échelonner, aux mêmes époques, des pèlerinages. Au titre documentaire et anecdotique, signalons ceux de « St-Jacques de Compostelle » (Espagne) ; les pèlerins passant par Paris vont donner ce nom à l'église de St-Jacques-la-Boucherie - futur quartier important de Paris - couvent des Jacobins, Rue St-Jacques. Ces pèlerins utilisent la vieille voie romaine déjà citée. La ville persiste dans sa formation de voies rationnelles.

Les pèlerinages ont contribué, grâce à ces voies, à créer des « centres d'activité » qui sont des sortes de gîtes d'étape au début ; ces points d'arrêt vont s'améliorer, se transformer et devenir des « villes » : St-Denis, Étampes, Orléans, Clermont-Ferrand, Le Puy, Montpellier, etc ...

Si nous examinons certaines tendances d'urbanisme, dans le passé Français, nous voyons, au XVII^{ème} siècle, la création, à Paris, de grandes places destinées à glorifier « le Roi ». C'est une survivance de Rome ; nous avons la Place Royale, actuellement place des Vosges, datant de Henri IV, et de Louis XIII ; puis la place Vendôme qui glorifiait Louis XIV ; la place des Victoires, créée par La Feuillade, un courtisan de ce même Roi. Citons également, à Charleville (Ardennes), la place Ducale, de même caractère que celle de la place des Vosges et qui fut le centre de transformation de cette Cité.

C'est la ville partiellement créée par la volonté des puissants du moment, mais cette création ou cette transformation ne sont que les conséquences des nécessités économiques ou politiques du temps, la première dominant considérablement. A Paris, ces places centrales sont les résultats d'une vie nouvelle qui s'affirme ; elles ont été importantes par leur situation dans la ville.

Place Royale, au XVII^{ème} siècle, centre de noblesse, de haute magistrature et de grande bourgeoisie. Place formant le jardin intérieur du Palais-Royal avec une animation extraordinaire au XVIII^{ème} siècle ; centre de commerces, d'attractions.

Place Dauphine, du XVII^{ème} siècle, avec ses maisons de style uniforme, à proximité du Pont Neuf également si animé à cette époque ; tous ces centres ont perdu leur caractère du temps, ils ne sont que des décors plus ou moins somptueux, évoquant des souvenirs ! La vie active à « l'intérieur de la ville » comme à l'extérieur s'est déplacée.

C'est le règne des routes, dont nous avons parlé pour Paris, qui fait que la rive droite et la rive gauche vont avoir leur caractère propre, la rive droite conservant sa vie commerciale et la rive gauche sa vie universitaire, et cette empreinte est tellement forte dès le moyen âge que ce fait matériel et moral subsiste encore dans une large mesure à notre époque.

Et si nous avons le temps de déterminer dans le détail le rôle de chacune de

ces « régions parisiennes », nous trouverions encore l'influence géographique avec ce facteur prédominant : la Seine et l'importance du site, du sous-sol, etc ...

D'autres « villes » sont devenues à un moment de leur histoire, un centre important stratégique à cause de leur situation géographique : Besançon, par exemple, et dans la plupart des cas, leur développement s'est arrêté lorsque leur rôle stratégique s'est terminé.

Un exemple, pris parmi les plus caractéristiques au point de vue de l'influence géographique et autres déjà citées, c'est la raison d'être de « Paris Capitale ». Deux thèses continuent à s'affronter, savoir : la Capitale est née en ce point du fait de la présence à peu près permanente du « Prince », autrement dit du Roi, qui a voulu que Paris soit Capitale du Royaume ; ou bien Paris est devenue Capitale parce que ses situations géographique, économique, géologique, stratégique, etc .. , ont donné une telle importance à cette ville, que la vie politique s'y est affirmée pour bénéficier de tous ces avantages et consolider plus facilement sa puissance. Le pouvoir s'organisant en « cette ville » a permis, par le fait de sa centralisation, de donner à Paris une importance plus grande. De ces deux points de vue, aucun n'est suffisamment établi pour prévaloir, encore moins s'imposer. Toutefois, nous préférons cette seconde thèse.

En effet, Paris est un site merveilleux qui explique précisément son rôle important avec sa rivière, ses collines, les plaines fertiles : Beauce et Brie qui l'entourent, son sous-sol avec ses carrières de calcaire et de plâtre, puis ses forêts environnantes, enfin, même au début, ses possibilités de communication avec la Manche et l'Atlantique, le système de routes dont nous avons parlé, cet ensemble permettant un développement facile de la ville et devant l'amener à jouer le rôle que nous savons.

La ville est déjà bien constituée : sa situation de grande cité économique, politique, intellectuelle au XVIIème siècle est tellement puissante, que la volonté du Roi Louis XIV lui-même ne peut en diminuer l'importance. Or, il n'aime pas « sa ville », elle lui manifeste, malgré les honneurs qu'elle lui décerne, certaine indépendance ; il va créer, de toutes pièces en quelque sorte, Versailles, le château et ses splendeurs qui, lors de sa construction va coûter la vie à des milliers d'ouvriers ; mais, malgré toute la cour qui l'entoure, le roi ne va faire de Versailles qu'une ville artificielle sans importance économique, ni intellectuelle et, plus tard, Louis XVI subira l'emprise de la Ville de Paris et sera obligé de se soumettre à cette centralisation de forces de toutes natures : la ville dominant le Roi.

Paris n'est qu'un exemple pris dans l'ensemble des créations des cités de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes, et nous insistons sur l'importance du développement des routes et des approvisionnements dans la formation de ces cités.

Rappelons encore, en ce qui concerne le rôle économique joué au moyen âge

par les premières corporations, celles des Nautes qui, grâce à la Seine et à la situation de Paris dont nous avons parlé, alimentaient considérablement cette ville, acquéraient de ce fait, des privilèges importants et exerçaient une influence politique de premier plan, et toutes les autres corporations des métiers essentiels de la ville s'ajoutaient à celles des « navigateurs » et augmentaient progressivement la puissance de la capitale.

De tout temps, nous trouverons le même processus d'évolution : que ce soit en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Nous l'avons déjà souligné. Il y eut la route des métaux, des épices, de l'alimentation, céréales, poissons, des centres d'échanges.

La voie internationale va compléter la voie nationale, laquelle complète la voie régionale, mais la formation des cités sur ces voies est de même caractère.

« L'Étranger », cette appellation prise dans un sens général, va contribuer au développement de la ville. Si, en dehors des exemples relatifs à l'antiquité cités plus haut, la ville ou la commune s'étaient repliées sur elles-mêmes, sans aucune extériorisation, et surtout sans apport de l'étranger, elles seraient rapidement mortes, sans vie politique.

Le faubourg de la Ville, cette fraction de territoire qui est maintenant, en général, à proximité de la gare, est un débordement de la cité d'antan : ce faubourg n'a, souvent, aucun pittoresque, c'est l'extension de notre Ville créée par l'élément extérieur, c'est le commerce qui est venu là par nécessité, c'est, dans certains, le centre d'affaires immédiat.

Il fut un temps où, en France, les fortifications constituaient une protection limitée et qui paraissait être définitive, mais les nécessités de développement infiniment plus impérieuses que la volonté des hommes, obligèrent ceux-ci à déborder le cadre des murailles imposantes et à créer « le faubourg », et cela malgré les ordonnances royales : la Ville s'affirmait ainsi, en dépit du Roi et du Prévôt. Considérons à quel point l'apport étranger a joué, du point de vue économique et intellectuel. L'invention de l'imprimerie, au XVI^{ème} siècle, eut sur la Ville de Lyon, par exemple, une influence considérable. Nous constatons, dans l'ensemble, que la Ville s'est développée surtout sous l'impulsion des éléments d'ordre matériel et intellectuel extérieurs.

Certains bourgs révèlent des aspects intéressants, des souvenirs précieux, dont il faut absolument tenir compte au point de vue de leur originalité et de leur vie passée : ils avaient leur charme pittoresque, leur évocation charmante, mais ils étaient morts au point de vue social, car leurs habitants avaient conservé un esprit adapté aux vieux murs, et une sorte d'hostilité farouche pour « l'étranger » qui, lui, habitait peut-être la Cité fréquentée et éloignée de 50 kilomètres du bourg signalé. C'est que ce bourg, qui eut son histoire, son importance, n'était pas ou n'était plus sur la voie de passage : route ou rivière navigable. Mais un jour, à la faveur d'une

nécessité économique, une route a surgi avec ses automobiles, ou une voie de chemin de fer a été créée : voilà le bourg transformé en cité vivante, plus ou moins bien organisée, construite au hasard des modes du moment, moins pittoresque sûrement que le coin détruit, mais vivant et avec des avantages nouveaux.

Où l'importance des moyens de communication s'accroît, c'est précisément au XIX^{ème} siècle ; du fait de la voie ferrée, des inventions mécaniques, de la vapeur plus particulièrement. C'est alors le renversement des anciennes valeurs économiques et sociales. C'est le déplacement des échanges ; c'est tel pays, à peu près isolé aux siècles précédents, qui acquiert une prépondérance réelle. Et nous voyons immédiatement le rôle que prennent les « Cités nouvelles ».

Du fait de la modification apportée aux échanges par les voies ferrées, les continents vont bénéficier d'une importance nouvelle et ne vont plus être subordonnés exclusivement à la voie maritime. Création de villes continentales au Canada, en Amérique du Nord, en Angleterre, en France, en Asie, en Russie, etc ... Il n'est pas une région au monde qui, dans des proportions diverses, n'ait, du point de vue strictement urbain, bénéficié de cette transformation par la « voie ferrée ».

Le XIX^{ème} siècle va devenir le point de départ, pour l'ensemble du monde, d'une évolution considérable : sociale, économique, politique, intellectuelle. L'agglomération urbaine, cette cellule importante, qu'il s'agisse du plus petit village à la plus grande cité, va faire partie intégrante de l'évolution.

Ce XIX^{ème} siècle accumule une foule d'activités humaines dans tous les domaines ; mais c'est la richesse réelle à côté d'une immense misère, du fait du désordre économique et social. Des cités meurent, d'autres se créent ; il faut aller vite, il faut que l'usine existe et produise immédiatement ; quant au logement peu importe, il sera où il pourra, au milieu des poussières, des fumées et des boues.

A Paris, sous le Second Empire, un plan d'épuration va être réalisé et qui ne manque pas d'audace ; il supprimera partiellement un nombre de taudis, de ruelles immondes. Des voies larges vont surgir à proximité de cette croisée des chemins de Paris dont nous avons parlé, voies sans originalité, tel le boulevard de Sébastopol, permettant au surplus un certain nombre de spéculations immobilières et aussi une lutte facile contre les émeutes de rues. Ce qui fait surtout l'originalité de cette réalisation, c'est qu'elle est commandée par un plan, le plan du Préfet Haussmann avec une certaine vue d'ensemble ; toutefois, il ne s'agit là que d'une transformation partielle de la Capitale, mais que nous signalons comme une sorte de premier plan d'urbanisme moderne.

Dans le cours de ce siècle, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, les pays du Nord se sont préoccupés quelque peu d'améliorer les agglomérations du travail sous la forme de cités ouvrières succédant aux informes et inconfortables « corons », manifestation malhonnête de spéculateurs qui, dans les pays miniers, tout particulièrement, avaient créé ces lamentables habitations. Les cités ouvrières, peu

séduisantes dans leur ensemble, construites d'une façon uniforme, constituaient un léger progrès sur les taudis dont nous avons parlé ; vers la fin du XIX^{ème} siècle, paraît la Cité-jardin dont l'origine est anglaise. La Cité-jardin, comme son titre l'indique, concilie le progrès sanitaire de la ville avec le charme du jardin, le potager, les arbres, les fleurs. La Cité-jardin est une forme de l'urbanisme, puisqu'elle est une réalisation d'ensemble, suivant une étude générale réunissant toutes les données d'un problème urbain : maisons, routes, eau, lumière, évacuation des eaux usées, centre d'approvisionnement qui est souvent une coopérative. A ce propos, signalons que, à notre époque, cette idée amplifiée a été réalisée sous la forme d'importantes cités-jardins créées dans la banlieue de Paris par l'Office des Habitations à Bon Marché du département de la Seine : Plessis, Robinson, Malabry, Stains, Les Lilas, Le Pré-St-Gervais, etc .. , puis, en province, par d'autres groupements : Tergnier, Laon, etc....

Vers 1910, un mouvement se dessinait en France en faveur de « l'urbanisme », mouvement déjà esquissé à l'étranger. Des théories nouvelles sont émises, des programmes sont établis et un ensemble de projets dit « la Cité reconstituée » est exposé quelques années plus tard sur la terrasse des Tuileries, ces projets ayant pour but de faire connaître au public, l'idée de reconstruction des villes sur des principes nouveaux. L'exposition créa une tendance d'esprit favorable à ces idées et, après la guerre, le projet le plus important fut celui de la reconstruction de « Reims », lequel provoqua des polémiques nombreuses sur cette conception ou transformation à peu près totale de la cité sur des bases absolument modernes, disons américaines, ou, au contraire, respect du caractère traditionnel de la ville, en améliorant simplement le tracé d'ensemble et en apportant les modifications partielles nécessaires, au point de vue de l'hygiène, des transports, des écoles, etc ... ; ces deux tendances situaient, dès ce moment, la position du problème qui, d'ailleurs, est toujours en discussion pour l'ensemble des études relatives aux villes en général.

Il est de toute évidence que même les réformateurs et techniciens les plus audacieux doivent tenir compte des situations capitalistes du moment. A cet effet, dès le début du XIX^{ème} siècle, alors qu'une idée timide s'affirmait dans le sens de l'amélioration des voies urbaines, des luttes s'engageaient autour du projet de loi ayant pour but l'expropriation des terrains appartenant à des propriétaires particuliers. N'oublions pas que la « *Révolution Française* » avait proclamé « l'inviolabilité de la propriété » et, à la faveur de cette déclaration, les législations suivantes tendaient à protéger les propriétaires anciens et nouveaux contre toute expropriation ; mais rien ne peut arrêter, à un moment donné, la création de voies nouvelles qui ont tant d'importance, nous l'avons indiqué, sur la vie et le développement des agglomérations humaines. C'est par une sorte de compromis entre propriétaires et villes que s'inscrit, dans la loi, cette clause restrictive : expropriation pour cause « d'utilité publique » ; mais, où commence et où finit « l'utilité publique » ? Quel sera le montant de l'indemnité en faveur de l'exproprié ? Les propriétaires se défendent au moment même précisément où, à Paris, une obligation impérieuse s'impose, de 1830 à la fin du Second Empire, d'améliorer les

rues de la Capitale. Ce n'est qu'un exemple !

Des spéculations immobilières ont lieu dans des proportions considérables. Des richesses se constituent sans grand effort pour ceux qui sont propriétaires d'immeubles, d'industries, de masures, de terrains maraîchers ou autres, sur la ligne des nouveaux tracés urbains. Émile Zola a décrit sans exagération, dans « La Curée » cette folie de spéculations.

Nous avons vu, dans l'ensemble de cet exposé, comment se sont formées les cités : lieu géographique, influence du sol, du sous-sol, du climat, de la voie naturelle permettant les communications, les échanges ; influence économique d'abord, politique ensuite ; nous avons examiné la force d'extension des villes sous l'impulsion des éléments intérieurs ou extérieurs, malgré la volonté du « Maître de la Ville » - dirigeant du moment - et nous avons souligné l'importance de l'élément étranger au bourg et à la ville dans son développement, puis, enfin, le rôle joué à ce point de vue par les inventions du XIXème siècle, la voie ferrée et ses conséquences dans la plupart des pays du monde ; enfin, les premières idées en faveur d'un plan d'ensemble pour améliorer, aménager, transformer ou créer les cités sur des bases modernes, en donnant ainsi aux hommes des objectifs nouveaux au point de vue de la vie sociale solidaire.

L'urbanisme technicien sera animé par cet esprit : il sera « homme social » d'abord, il aura par tempérament et par goût des vues d'ensemble. En qualité de technicien, il sera au courant des données générales sur les influences et les évolutions que nous avons résumées ci-dessus, et, de ce fait, il n'étudiera pas un projet de ville sans en connaître dans ses grandes lignes, le passé, les tendances économiques et politiques, ses valeurs propres, matérielles et intellectuelles, persistantes, temporaires : il situera d'une façon aussi précise que possible le village, le bourg, la petite ville ou la grande cité dans leurs relations géographiques, géologiques, économiques, etc ... avec les autres villages, bourgs et cités voisines. C'est alors que, possédant cette première documentation, il concevra le plan et, l'ayant conçu et précisé au mieux, il fera appel - car il est homme d'idées générales mais il n'est pas universel - aux collaborateurs, spécialistes - suivant l'importance du projet - architectes, décorateurs, ingénieurs de toutes catégories : mines, hydrauliques, mécaniques, transports, travaux publics, sanitaires, agriculture, etc..., voyers, hygiénistes, paysagistes, médecins, etc..., etc....

Le principal élément de documentation, c'est la statistique, puis « la situation de la ville » ; à cet effet, la photographie aérienne rend d'importants services, car elle fixe précisément cet emplacement avec sa physionomie propre, le chaos de ses rues et ruelles, ses places, ses maisons, ses faubourgs ; elle déterminera mieux les extensions à prévoir ; c'est une base d'études critiques et constructives de premier ordre. Signalons que les communes du département de la Seine et de la Seine-et-

Oise ont été levées par avions, ainsi que Paris et plusieurs départements de la France.

Le plan d'aménagement ou de transformation et d'extension vient ensuite ; il comportera l'étude des banlieues avec les routes ; les ramifications avec le centre ; les servitudes, les expropriations des terrains, des usines, maisons. Certaines villes sont obligées d'envisager, pour leur extension normale, l'empiètement sur plusieurs communes, donc entente intercommunale obligatoire.

Le plan a pour base de réalisation : la voie centrale, où passeront le plus grand nombre possible d'automobiles. C'est la voie de passage, puis toutes les autres, en fonction de celle-ci, en tenant compte de l'orientation rationnelle des maisons à construire.

Le plan de la ville intérieure consiste en l'étude des transports en commun : gare, métropolitain, autobus, des espaces libres, de l'hygiène sociale intéressant toute l'agglomération, des parcs, squares, jamais assez vastes, des piscines, des terrains de jeux et de sports, en tenant compte de leur utilisation par les enfants, les adolescents, les adultes ; puis, évidemment, de tous les éléments primordiaux de la vie matérielle : eau potable, lumière, évacuation des eaux usées, incinération des ordures ménagères. Enfin, le cadre étant tracé, l'Urbaniste et ses collaborateurs auront à se préoccuper des centres collectifs : entrepôts, marchés, écoles, théâtre, etc..., puis les lignes générales des futures habitations : confort, matériaux, esthétique. Ce ne sont là, bien entendu, que des lignes schématiques d'un vaste travail qui demande de la conscience et de l'intelligence.

Les spécialistes dégageront, au fur et à mesure des réalisations, des théories et programmes précis, mais il y aura toujours dans ces projets à venir des cas d'espèces nombreux.

L'urbanisme est devenu rapidement une préoccupation de premier ordre pour tous les esprits clairvoyants ; on peut dire qu'il n'y a rien de social sans l'urbanisme, et, malgré les difficultés générales, il est peu de pays dans le monde, qui, obligatoirement, ne tentent de réaliser, partiellement tout au moins, ce problème.

L'U.R.S.S., avec de grandes audaces dans ses travaux publics et ses constructions de villes, ses centrales électriques, ses nouvelles habitations, ses voies ferrées, va contribuer à créer une unité économique. Le Japon, par l'extension de ses voies ferrées, a pu reconstruire un nombre important de villes. En Europe, avec un rythme plus ou moins accéléré, en Amérique du Sud, au Brésil, la ville de Rio-de-Janeiro complètement transformée sur un plan nouveau. Partout, on assiste à des réalisations plus ou moins importantes et rapides.

Dans l'ensemble des pays capitalistes, malgré ce qui s'y accomplit à cet effet, les créations ne correspondent pas aux nécessités de la vie sociale.

L'urbanisme rationnel, intégral n'existera que lorsque les intérêts particuliers, capitalistes, propriétaires, feront place à l'intérêt collectif. L'urbaniste, en société capitaliste, ne peut avoir les mêmes vues qu'en société socialiste, ce mot pris dans son sens général ; les horizons ne sont pas les mêmes. Une ville ne comportera plus ses quartiers bourgeois et ses quartiers ouvriers, les maisons auront le même confort. Examinons les plans actuels les plus modernes : ils indiquent bien la maison ouvrière, les bains populaires, les jardins ouvriers, etc., qui marquent nettement la différence persistante entre les classes sociales et l'urbaniste n'y peut rien !

Nous ne manquons ni de richesses matérielles (matériaux de toutes sortes) ni de techniciens remarquables, spécialistes de premier ordre, ni de machines.

Le tout est une question d'organisation, de répartition, de mise en commun de toutes ces richesses et de toutes ces valeurs, pour la mise en œuvre d'un plan immense mais réalisable.

Cependant, sous ces réserves absolues, nous pensons qu'il faut réaliser l'Urbanisme au maximum, au mieux, dès maintenant, afin de donner immédiatement plus de bien-être aux individus ; nous pensons qu'il faut créer une tendance, une opinion publique en faveur des améliorations réelles des villes et communes - mais dans le sens d'un urbanisme rationnel - et cette opinion doit provoquer cette action.

- L. CLEMENT-CAMUS.

Accueil

UTILITARISME n. m.

En un sens large, toutes les morales de l'intérêt sont des morales utilitaires ; néanmoins, c'est avec Bentham et Stuart Mill que l'utilitarisme atteint sa forme la plus parfaite. Aussi étudierons-nous seulement les idées de ces deux philosophes, renvoyant pour les autres systèmes à l'article *Intérêt*.

Pour Bentham, c'est un axiome incontestable que le plaisir constitue « le pôle de toute l'activité humaine ». Le problème moral ne peut donc être que celui de la « maximisation du bonheur » ; l'éthique se borne à nous éclairer dans la recherche de la plus grande somme de félicité. D'où l'obligation de créer une science positive de la vie pratique : science politique, économique, sociale, autant que philosophique. Et Bentham appelle *Utilité* cette propriété d'un objet ou d'une action qui permet d'accroître la somme de bonheur ou de diminuer la somme de misère, soit des individus, soit des collectivités. Si les mots justice, bonté, moralité n'avaient pas un sens utilitaire, il faudrait les déclarer vides de toute signification. En raison de l'étroite solidarité qui unit les hommes entre eux, le philosophe anglais substitue d'ailleurs l'intérêt général à l'intérêt personnel. Ce qu'il veut c'est « le plus grand bonheur pour le plus grand nombre ». Ni l'ascétisme, ni la morale de la sympathie ne sont capables de légitimer le principe qui leur sert de base. L'ascétisme appelle bonnes les actions qui produisent de la peine et mauvaises celles qui engendrent du plaisir ; pour juger d'un acte, la morale de la sympathie fait abstraction des conséquences qu'il entraîne. Bentham s'élève avec énergie contre ces deux manières de voir. Pour évaluer la bonté et la méchanceté d'une action, c'est-à-dire la quantité de plaisir et de peine qui en résulte, il propose une arithmétique morale, le « calcul déontologique ». Chaque plaisir doit être considéré au point de vue de l'intensité, de la proximité, de la certitude, de la durée, de la pureté, de la fécondité, de l'étendue ; ces sept caractères se retrouvent aussi dans chaque peine. Si l'on évalue numériquement ces divers points de vue, une addition permettra ensuite de connaître l'exacte quantité de joie ou de douleur qu'un acte nous procurera. Bentham, qui était avant tout un économiste, attache une importance spéciale à la question d'*étendue*, c'est-à-dire de fécondité en bien ou en mal par rapport aux autres hommes. Il importe de calculer les répercussions d'un acte, par delà l'individu, sur ceux qui l'entourent et même sur l'ensemble de la collectivité. Contre ceux qui mettent leur propre bonheur au-dessus du bonheur de leurs semblables, notre moraliste réclame des peines légales ; peines dont la sévérité sera proportionnée à la grandeur de la faute. Et des considérations purement égoïstes suffisent, pense Bentham, à légitimer cette façon d'agir, car l'homme vertueux est «

un bon calculateur qui amasse pour l'avenir un trésor de bonheur ; l'homme vicieux est un prodigue qui dépense sans compter son revenu ».

Stuart Mill qui fut l'ami de Bentham, mais qui subit de plus l'influence de Saint-Simon et d'Auguste Comte, a exposé ses idées morales dans son livre « de l'Utilitarisme ». Ce dernier terme, dont Galt s'est servi le premier, prend un sens nettement défini chez Stuart Mill et résume admirablement sa philosophie sociale. S'il admet que les actions sont bonnes dans la mesure du bonheur qu'elles engendrent, que le plaisir et l'absence de souffrance sont, en définitive, les seuls biens désirables, il soutient que les plaisirs ne sont pas des quantités fixes et qu'ils ne sauraient faire l'objet d'une science objective, à tout point comparable à une comptabilité commerciale. Variable avec les individus et les circonstances, le plaisir reste affaire d'expérience personnelle. Mais il existe des jouissances qualitativement supérieures à d'autres, et c'est elles qu'il faut préférer en raison de leur dignité intrinsèque, de leur valeur morale et intellectuelle. « Me demande-t-on, écrit Stuart Mill, ce que j'entends par différence qualitative des plaisirs, en d'autres termes, ce qui fait un plaisir plus estimable qu'un autre, autrement qu'à un point de vue quantitatif, je ne vois à cela qu'une réponse possible. Si ceux qui ont expérimenté deux plaisirs choisissent tous ou presque tous l'un des deux, sans y être portés par quelque sentiment d'obligation morale, on peut dire que celui-là est le plaisir le plus désirable. Si de ces deux plaisirs l'un d'entre eux est placé par les gens compétents bien au-dessus de l'autre quoiqu'il soit très difficile à atteindre, si on ne veut pas abandonner sa poursuite pour la possession de l'autre, on peut affirmer que le premier plaisir est de beaucoup en qualité supérieure au second, bien que moindre peut-être en quantité.

C'est un fait indéniable que ceux qui connaissent également et sont capables d'apprécier et de goûter deux façons de vivre, donnent la préférence à la manière de vivre qui mettra en œuvre chez eux les facultés les plus hautes. Il est peu d'hommes par exemple, qui accepteraient d'être transformés en animaux les plus vils, même si on leur promettait une entière jouissance des plaisirs bestiaux ; aucun être intelligent ne consentirait à devenir un sot, aucun savant à devenir un ignorant, aucun homme de cœur à devenir égoïste, si même on les persuadait que le sot, l'ignorant, l'égoïste sont plus satisfaits du lot reçu qu'eux du leur. Ils ne consentiraient pas à quitter ce qu'ils possèdent en plus de ces êtres, pour obtenir la complète satisfaction du désir qu'ils ont en communauté avec eux ». Un peu plus loin, Stuart Mill ajoutera : « Mieux vaut être un homme malheureux qu'un pourceau bien repu, un Socrate mécontent qu'un imbécile satisfait, et si l'imbécile et le pourceau sont d'un autre avis, c'est qu'ils ne connaissent qu'un côté de la question ». Ainsi, tant par ses éléments de distinction élective que par ses éléments de subjectivité qualitative, la morale est d'un autre ordre que le calcul statique.

Parmi les plaisirs vraiment supérieurs, il convient de placer les joies de l'altruisme. Se dévouer pour ses semblables procure la plus haute félicité ; l'égoïste se prive de satisfactions d'un prix inestimable. « Tout être humain, à des degrés

divers, est capable d'affections naturelles et de véritable intérêt pour le bien public ». Aimer son prochain comme soi-même, faire aux autres ce que l'on voudrait qu'ils nous fassent, « telles sont les deux règles d'idéale perfection de la morale utilitaire ». Toutefois, renoncement et sacrifice n'ont point de valeur intrinsèque ; ils seraient inutiles, s'ils n'augmentaient pas la somme totale du bonheur de l'ensemble. Pour opérer une association indissoluble entre l'idée du bonheur individuel et l'idée du bonheur collectif, Stuart Mill réclame une réforme profonde de l'organisation sociale, ainsi qu'une efficace collaboration des éducateurs : « Il faudrait que les lois et les conventions sociales puissent disposer les choses de telle sorte que le bonheur, ou, pour parler plus pratiquement, que l'intérêt de chacun fût, autant que faire se peut, en harmonie avec l'intérêt général. Il faudrait aussi que l'éducation et l'opinion, qui ont une influence si considérable sur les hommes, créent dans l'esprit de chaque individu une association indissoluble entre son propre bonheur et celui des autres, particulièrement entre son propre bonheur et la pratique des règles de conduite négatives et positives prescrites par l'intérêt général. De cette façon l'homme ne concevrait même pas l'idée d'un bonheur personnel qui serait uni à une conduite pratiquement opposée au bien général ; une tendance directe à procurer le bien général pourrait être en chaque individu un des motifs habituels d'action ; les sentiments liés à cette impulsion tiendraient une place importante dans la vie de chaque créature ». Le sentiment altruiste de la sympathie est, d'ailleurs, aussi naturel et aussi primitif que l'amour égoïste de soi-même. Et le progrès humain ne s'opère que dans la mesure où les individus collaborent, sans retour égoïste, au bien de la collectivité.

Sans nier les mérites de la morale utilitaire, beaucoup plus conforme aux exigences d'une saine nature que la morale d'un Kant, d'un Durkheim, d'un Bergson, nous l'estimons aussi défectueuse chez Stuart Mill que chez Bentham. Ses principes, sa méthode et ses conclusions restent dans le cadre des préjugés de l'éthique traditionnelle. C'est un décalque de la morale chrétienne, transposé dans le plan utilitaire. Notre conception de l'éthique est bien différente. Délaissant les divisions admises jusqu'à présent, nous distinguons d'une part, la conception d'un idéal d'existence et, d'autre part, la détermination des moyens capables d'assurer sa réalisation pratique. Variable avec les individus, les époques et les milieux, la conception d'un idéal de vie garde nécessairement un caractère subjectif et personnel. Les procédés permettant d'aboutir à des réalisations pratiques ont, au contraire, un caractère objectif et scientifique très net ; s'appuyant sur les données du savoir positif, ils sont valables pour tous indistinctement. Dès lors, la morale n'est plus qu'une technique qui permet à chacun de se prononcer en pleine connaissance de cause sur le mode d'existence qui lui convient et qui fournit, en outre, les règles pratiques qui rendront possibles d'intéressantes réalisations. Toutes les techniques : médicales, industrielles, commerciales, artistiques, etc, visent à favoriser le bonheur humain ; la technique morale ne fait pas exception, elle apparaît même comme l'ultime synthèse de toutes les autres. A notre connaissance, nul philosophe n'a encore développé cette conception. Elle explique pourtant d'une façon parfaite le caractère, tout ensemble, permanent et variable du comportement

moral de notre espèce.

- L. BARBEDETTE

Accueil

UTOPIE - UTOPISTE

Que l'on envisage ce vocable sous l'angle moral ou matériel, ou même encore sous l'angle social, l'acception la plus couramment admise est qu'on considère comme utopie tout ce qui paraît d'une réalisation impossible. Le domaine des impossibilités absolues, des choses qui jamais ne verront le jour, qui ne sauraient, quelque effort que l'on fasse pour y parvenir, prendre consistance, qui, toujours, doivent rester à l'état de rêve, de chimère, tel est celui qui convient à l'utopie et à ceux - les utopistes - animés de cette folle ardeur de former d'imaginaires et d'insensés projets.

Est-il besoin d'ajouter que les anarchistes en qui les partisans par trop férus de l'Autorité ne voient que les plus incorrigibles des utopistes ont, de l'utopie, une conception quelque peu différente ? L'Histoire autant que l'expérience et l'observation de chaque jour ne les ont-ils pas convaincus, depuis bien longtemps déjà, de la parfaite justesse du mot de Lamartine que « les utopies ne sont souvent que des vérités prématurées », non moins que de l'exactitude rigoureuse des paroles d'Anatole France à savoir que « l'utopie de la veille n'est, le plus souvent, que la réalité du lendemain » ?

Il n'est point téméraire d'avancer que l'utopie est tout simplement soumise à la grande loi du Progrès et qu'on ne saurait admettre cette loi ainsi que ses innombrables et évidentes manifestations sans, du même coup, considérer l'utopie comme un fait conçu, à un moment donné, par quelque génial et audacieux cerveau, mais dont la matérialisation ne devient effective qu'après de multiples et laborieux tâtonnements, de pénibles et persévérants efforts et la difficile conquête de tous ceux qui s'étaient montrés longtemps sceptiques quant au triomphe définitif de ce fait.

Considérons tout de suite que l'idée d'utopie est en antagonisme formel avec l'idée religieuse et que si l'une (l'idée d'utopie qui, nous l'avons vu, est inclus dans l'idée de progrès) que si l'une fut si longtemps combattue, étouffée pour ainsi dire, c'est que l'autre fut, des siècles et des siècles durant, complètement dominante. Mais depuis les temps modernes et, d'une façon infiniment plus sensible et plus rapide, depuis quelque cinquante ans, époque qui vit enfin le triomphe des systèmes basés sur l'observation et l'étude de la Nature, la notion du progrès tend à se développer et l'on voit tout naturellement entrer dans le domaine des réalisations positives, de nombreux plans ou systèmes sociaux considérés jusqu'alors comme de pures utopies.

Oui, au fur et à mesure que les Dieux s'évanouissent, la volonté et la puissance des hommes s'affirment ! On n'ose plus dire à l'individu que tout idéal de vie heureuse est placé dans le passé, qu'il doit jeter ses regards en arrière ! Sans secours divin, n'ayant, pour dieux que ses propres efforts, l'Humanité réalise, chaque jour quelque Progrès et fait elle-même sa civilisation, qu'elle sait désormais ne plus pouvoir attendre des mains d'un Créateur !

Le merveilleux est, en effet, de plus en plus éliminé du monde et de l'humanité par le seul fait d'une transformation lente et continue dans le temps, d'une marche en avant rendant totalement inutile l'intervention du miracle, mais nécessitant, par contre, une volonté d'action, l'utilisation de toutes les connaissances humaines, desquelles dépend la solution des divers problèmes considérés jusqu'à ce jour comme utopiques et que s'était posés la pensée abstraite !

A travers les âges, l'Homme parvient à triompher de presque toutes les forces hostiles à la Nature. Les tentatives faites, par exemple, il y a un siècle, en vue d'asservir, de domestiquer les éléments, tentatives qui paraissaient alors des plus utopiques, sont aujourd'hui couronnées de succès et les conquêtes du progrès, dans le domaine matériel, sont telles, que l'on peut hardiment avancer que les conceptions les plus osées, les plus audacieuses sont d'ores et déjà permises et assurées du triomphe dans un avenir plus ou moins rapproché. L'Homme a vaincu la Nature en faisant de l'utopie une magnifique et féconde réalité !

Est-il insensé de prétendre qu'il ne saurait en être autrement dans le double domaine moral et social ?

Certes, il sied de reconnaître que les progrès, que les transformations, que les conquêtes accomplies par l'humanité sur le plan matériel n'ont point été accompagnées des mêmes conquêtes, des mêmes transformations et des mêmes progrès dans l'ordre moral et moins encore, peut-être, dans le domaine social. L'individu a, sans doute, triomphé plus aisément des forces hostiles qui l'entourent que des passions appauvrissuses qu'il porte en lui. Grâce à de puissants appareils, il s'élève sans peine, dans les airs ; trop rarement, hélas ! et bien souvent encore au prix de mille efforts, il s'élève au-dessus d'une humanité où persistent les sentiments mesquins et vils ! Il continue à se débattre dans les mille mensonges de la vie quotidienne et il n'apporte à la réalisation de cette séduisante harmonie sociale si généreusement conçue par les « Utopistes » du XIX^{ème} siècle qu'une volonté trop molle, qu'une énergie trop souvent défailante !

Ici, deux conceptions s'affrontent, l'une veut que l'individu ne se libérera jamais des mille préjugés qui obscurcissent sa raison et qu'un milieu nettement hostile autant qu'une éducation radicalement fautive n'ont fait qu'entretenir et développer. Conception qui s'inspire de cette théorie en vertu de laquelle le progrès, dans l'ordre moral, ne serait qu'un piétinement sur place, sans qu'il soit tenu compte de ce fait indéniable, évident comme la lumière du soleil, que puisque nos pères

nous ont préservés de nombreuses erreurs où ils sont tombés, il devient, par suite, tout à fait logique qu'il est en notre pouvoir d'épargner nos propres erreurs à nos descendants ! Il est à remarquer que les partisans de cette conception qui se déclarent volontiers des hommes positifs, des esprits éclairés, proclament que l'individu ne pourra jamais vivre sans une autorité qui le plie à toutes les obligations et à tous les devoirs que comporte la vie en société, d'où il s'ensuit, naturellement, le classement, la catégorisation des hommes en maîtres et en esclaves, donc: en riches et en pauvres !

L'autre conception - celle des « utopistes » que sont les anarchistes - se base sur les considérations que voici.

En interrogeant loyalement l'Histoire, ne mesure-t-on pas immédiatement l'immensité du chemin parcouru par cette unique constatation que, parti d'une liberté plus que précaire dont la force était la seule mesure, l'individu, par les divers degrés d'une liberté que garantit plus ou moins ce qu'on pourrait appeler une hiérarchie de privilèges, s'élève peu à peu à une liberté que son sentiment de plus en plus animé de l'égalité assure et que ne limitera, somme toute, que le droit dont il a une conscience de plus en plus nette et qu'il tend, chaque jour davantage, à reconnaître à ses semblables ?

Ils savent, ces irréductibles « utopistes », que si la théorie du progrès ininterrompu est démentie par mille faits qui nous montrent, en effet, qu'un état postérieur n'est pas nécessairement en avance sur celui qui le précède ; que s'il y a des flux et des reflux, des arrêts momentanés, des reculs parfois définitifs et même des recommencements, il n'en reste pas moins exact que la moralité, ainsi que la notion de la vie du XX^{ème} siècle par exemple, l'emportent - et de beaucoup - sur les abominables superstitions du moyen âge catholique et que, de nos jours si sombres que soient les heures que nous vivons, si inquiétants les événements dont nous sommes et serons encore les témoins, nous sommes fondés à affirmer que, de plus en plus, le droit humain se substitue à la force brutale et à la grâce divine; la simple justice à l'amour mystique ou à la notion de charité ; la raison, l'esprit de révolte, l'expérience scientifique à l'extase, à l'esprit de soumission et à l'ignorance !

Plus de fatalisme providentiel, mais la certitude que le temps, les circonstances et surtout l'individu lui-même demeurent les grands et décisifs facteurs de l'évolution, que l'homme, artisan de sa destinée, imprime à l'histoire quelque chose de son activité et que, s'il est vrai que le milieu physique et intellectuel modifie, dans une forte mesure, les caractères, les mœurs, les institutions, c'est toutefois « de l'homme que naît la volonté créatrice qui construit et reconstruit le monde » (E. Reclus).

Lorsque les anarchistes rêvent « d'harmonie finale », quand ils ambitionnent l'instauration d'une société juste et fraternelle, d'où toute oppression serait bannie, où l'homme enfin cesserait d'être sous la dépendance et à la merci d'un autre homme, leurs adversaires - les tenants du principe d'autorité - ne manque jamais de

les qualifier d' « utopistes » ! On se hausse, en effet, très difficilement jusqu'à cette notion des faits, qu'il ne saurait y avoir que deux méthodes en matière sociale : celle qui consiste à faire rétrograder la société, à la faire retourner résolument en arrière et l'autre qui veut que les hommes aillent résolument en avant. Et, si douloureuse que puisse être la contradiction qui existe entre la nouvelle conception du monde, à laquelle se rallient tous les esprits vraiment éclairés et entièrement désabusés, et les vieilles institutions frappées de mort, qui ne trouvent de partisans que parmi ceux qui en retirent tous leurs privilèges, il faut de toute nécessité, faire son choix entre ces deux méthodes.

Or les anarchistes sont convaincus que le salut de l'Humanité ne saurait être dans le passé : ils ne peuvent donc placer tous leurs espoirs que dans l'avenir. Réellement soucieux de mettre enfin un terme au déchirement intérieur qui se produit chez la grande majorité des individus, c'est-à-dire le perpétuel désaccord entre la forme et le fond, ils affirment et sont en mesure de prouver, que ce qu'il faut avant tout à l'Humanité pour qu'elle connaisse le bonheur, c'est la possibilité, pour elle, de vivre en conformité de ses conceptions et de ses vues. Que disparaissent donc les formes désuètes et que prennent place des formes nouvelles qui ne s'inspireront que de la souveraine raison et d'une saine justice!

Les hommes - nous l'avons dit - tendent à s'affranchir des Dieux. D'autre part, le progrès leur enseigne des vérités, pose des principes d'où résulte une morale infiniment plus profonde et autrement sublime que toutes les morales religieuses en usage et qui, tour à tour, se sont révélées impuissantes à développer les nobles sentiments et à créer joie et bien-être. Morale nouvelle qui incite l'individu à pratiquer envers ses semblables cette grande loi de la solidarité sans laquelle aucune civilisation n'est possible ni durable et sur laquelle reposera la société conçue par les anarchistes et que de prochaines générations plus viriles et à la volonté plus agissante feront entrer, de l' « utopie » dans le champ des fécondes réalités en suscitant enfin la venue d'une Humanité qui vivra et se développera dans une atmosphère de vérité et de justice, propice à l'éclosion des sentiments de fraternité et d'entraide !

- **A. BLICQ.**

Accueil

UTOPISTES (LES) ET LA QUESTION SEXUELLE

[On appelle « utopie» (du grec *où*, non, et *topos*, lieu - c'est-à-dire: chose qu'on ne rencontre en aucun lieu) un pays imaginaire où tout est parfaitement réglé pour le bonheur de chacun ; *l'utopiste* est le créateur d'une utopie ; ce peut être aussi le partisan des créations de ce genre].

Dans sa *Philosophie de la Préhistoire* (p. 101), Gérard de Lacaze-Duthiers assure que c'est « dans le domaine sexuel que la morale est la plus immorale. C'est là surtout qu'elle manifeste sa mauvaise humeur, car ayant la vie en horreur, la source de la vie lui est insupportable. Elle décrète impérativement que ce qui est naturel est immoral, Aussi aboutit-elle à des incohérences sans nombre. Elle est obligée de découvrir des faux fuyants : des détours, des compromis pour paraître logique. Elle ne fait que démontrer par là son illogisme en fait de morale sexuelle. L'humanité retarde. Elle ne sait ce qu'elle veut, elle se débat dans un tissu de contradictions, elle se renie sans cesse. Elle ne paraît pas soupçonner qu'il existe une question sexuelle, la plus importante de toutes les questions qui l'accaparent. De cette question, en effet, dépend le bonheur des individus. Sous aucun prétexte, elle ne veut en entendre parler : ce serait la fin de tout. A plus forte raison d'une esthétique sexuelle, considérant l'œuvre de chair comme une œuvre d'art. Ô bêtise éternelle, tu règues dans ce domaine souverainement. Jamais certains esprits ne se décideront à regarder la vérité en face. L'humanité ne diffère pas de l'animalité. Elle a comme elle un sexe. Elle est soumise aux mêmes lois. L'homme n'est pas une entité : il possède un corps. C'est de l'hypocrisie de ne pas en convenir. Il faut donc se résoudre à admettre certaines fonctions, certains gestes, n'en déplaise aux esprits bien pensants, esprits pauvres et pauvres esprits, qui ne parlent qu'à mots couverts des organes sexuels, comme d'une chose innommable (...) Une éthique sexuelle n'est guère possible dans une société qui ne s'intéresse qu'à des combats de boxe ou des prouesses d'aviateurs. »

Les utopistes, les esprits qui ont couché sur le papier leur rêve d'une société sinon parfaite, du moins perfectionnée, ou autre que les milieux sociaux où ils vivaient, n'ont eu garde de passer sous silence la question sexuelle, que nous regardons, nous aussi, comme l'un des plus importants problèmes qui sollicitent l'humanité. Il n'est pas une utopie où, d'une façon ou d'une autre, on n'apporte une solution aux difficultés que peut soulever non seulement l'amour, mais son fruit : l'enfantement.

Si la question des relations sexuelles entre homme et femme a préoccupé, dans toutes les époques, les penseurs de toute espèce : les sociologues, les artistes, les moralistes et les hygiénistes, chacun y apportait une solution qui, tout en s'appliquant à la généralité, satisfaisait le tempérament et la pensée de l'auteur.

De sorte que cette question est restée et restera une cause de débats prolongés. Elle ne peut faire moins qu'intéresser tous les penseurs préoccupés de préparer les voies à un devenir meilleur, et

qui cherchent une solution harmonisant avec la liberté, le bien-être et la félicité de tous. La question intéresse les utopistes, inventeurs de sociétés futures, comme tous les autres problèmes de la vie sociale, elle les intéresse même à un très haut degré, sa résolution constituant l'une des principales bases de la raison d'être d'une vie nouvelle.

...Mais les solutions présentées divergent profondément, non seulement selon les époques, mais surtout selon les préoccupations et le déterminisme de l'auteur.

Tous les anciens utopistes s'accordent pour abolir la propriété privée ; ils se trouvent même tous d'accord pour donner au travail un caractère obligatoire, mais quand il s'agit des relations sexuelles, l'unanimité du point de vue et des mesures nécessaires cesse.

Dans sa *République*, Platon (429-347 avant l'ère vulgaire) décrète non pas la communauté des femmes, mais des mariages renouvelés chaque année par le sort, de sorte que chaque femme puisse avoir 15 à 20 maris différents, comme chaque homme 15 à 20 épouses. Le but est d'obtenir, par ces croisements, des produits de qualité supérieure. Mais ce n'est qu'en apparence que le sort règlera ces unions ; les magistrats, usant d'une fraude patriotique, assortiront les couples de manière à obtenir les meilleures conditions de reproduction. Du reste, la fidélité sexuelle est de rigueur dans ces mariages passagers.

Les enfants ne connaissent pas leurs parents : déposés dès leur naissance dans un bâtiment commun, ils seront allaités par les mères transformées en nourrices publiques ; une éducation commune leur est dispensée. Ne connaissant ni leurs pères ni leurs mères, ils seront obligés par conséquent de se considérer comme frères, d'avoir pour tous les hommes et pour toutes les femmes le même respect filial, tandis que tous les hommes et toutes les femmes auront pour tous ces enfants la même tendresse paternelle ou maternelle. L'idée est de faire disparaître, par ce moyen, les privilèges de la naissance, l'ambition de famille, etc.

Dans ses *Lois*, Platon a fait des concessions à l'organisation sociale de son temps, mais il n'a rien retranché du point de vue où il s'était placé dans sa *République* : c'est que l'abolition de la famille est la condition nécessaire, la suite inévitable de la communauté des biens. Loin de se désavouer donc, il écrira : « Quelque part donc que cela se réalise ou doive se réaliser un jour, que les femmes soient communes, les enfants communs, les biens de toute espèce communs et qu'on apporte tous les soins imaginables pour retrancher du commerce de la vie jusqu'au nom même de propriété ; de sorte que les choses mêmes que la nature a données en propre à chaque homme deviennent en quelque sorte communes à tous autant qu'il se pourra... en un mot, partout où les lois viseront de tout leur pouvoir à rendre l'État parfaitement un, on peut assurer que c'est là le comble de la vertu publique (*Les Lois*, chap. V).

Diodore de Sicile, au siècle d'Auguste, parlera d'une île de l'océan Indien qu'un certain Jambol et son ami avaient découverte au cours d'un voyage d'affaires. On y va plus loin que Platon. Le mariage y est inconnu. La communauté des femmes y règne et les enfants y sont élevés comme appartenant à tous et sont également aimés de tous. Tant qu'ils sont encore petits, il arrive souvent que les nourrices échangent leurs nourrissons, de telle sorte que les mères ne connaissent pas leurs propres enfants. Ils ignorent l'ambition et vivent dans la paix et la concorde.

Diodore de Sicile n'était pas aussi « utopiste » qu'il paraît. Il semble, en effet, que le communisme sexuel ait été pratiqué dans la colonie grecque de Lipara (en 590 avant l'ère vulgaire) établie dans une île au nord de la Sicile. L'idée, non plus de la communauté des femmes, mais de la promiscuité sexuelle est familière à l'antiquité. Le gouvernement romain a agi avec la dernière rigueur contre les mystères consécutifs aux Bacchanales (186 avant J.-C.). La sévérité du Sénat à leur égard - cette secte comptait 7.000 affiliés rien que pour Rome ; elle avait des ramifications en Étrurie et en Campanie et dans toute l'Italie - montre qu'en dehors du culte de la vie et de la mort, ces sectaires devaient, en se servant de la violence, poursuivre quelque but social, d'autant plus que les Bacchanales furent rétablies plus tard.

Écrivant de nombreux siècles après Platon, Thomas More (1420-1481) se montre un adversaire absolu de la bigamie, l'organisation de son *Ile d'Utopie* étant basée sur la famille, négation absolue de toute communauté des femmes. Dans *l'Ile d'Utopie*, l'adultère est tenu en même horreur que nous tenons la lèpre, par exemple, et si on en découvre un cas, les auteurs sont condamnés à la plus cruelle des servitudes ; dans *La Cité du Soleil* de Campanella, de même date que *L'Utopie*, de Thomas More, la thèse de Platon est reprise et adoptée en partie, l'amour y est beaucoup plus libre et on ne condamne plus que les vices et leurs anomalies. Par exemple, dans la « *Cité du Soleil* », ceux qui sont privés de la responsabilité et de l'Honneur de la fécondation, les femmes stériles et hystériques ont toute liberté de chercher satisfaction de leurs sens ; les femmes, une fois devenues stériles, se transforment automatiquement en femmes mises à la disposition « de tous » ; seulement, elles ne sont attribuées qu'à des mâles trop ardents, aux moments et aux occasions qui leur plaisent le mieux.

Campanella qui pour le reste, est plus utopiste et autoritaire que Thomas More, se montre en matière sexuelle, beaucoup moins intransigeant que lui et beaucoup plus compréhensif de certaines anomalies de l'être humain ; il cherche beaucoup plus à les prévenir qu'à les réprimer : il concède donc une ample liberté en matière sexuelle. Selon les lois en vigueur dans « *la Cité du Soleil* » un homme devrait commencer à avoir des relations avec les femmes à l'âge de 21 ans. Mais « cette date est retardée pour les tempéraments lymphatiques et il est permis à certains individus d'entretenir, avant cet âge, des relations sexuelles avec des femmes, mais, uniquement avec celles qui sont enceintes ou stériles, afin d'éviter qu'ils se livrent à la pratique des « vices anti-naturels ». Ce qui dénote chez Campanella une profonde connaissance de l'homme. Sa conception des relations sexuelles est bien en avance des coutumes de son époque et même de la nôtre. La question de la procréation tient une grande place dans « *La Cité du Soleil* » ; on s'en occupe jusqu'en ses détails les plus intimes, avec un soin extrêmement rigoureux. Plus que dans les autres utopies, on fait attention aux différences inévitables de tempérament des uns et des autres ; on admet les exceptions aux règles communes, concédant plus de liberté aux plus impétueux. « Les vieilles et les matrones pourvoient aux satisfactions des besoins de ceux qui sont les plus ardents et les plus inclinés aux plaisirs de l'amour. Elles reçoivent les confidences secrètes des jeunes gens dont elles ont déjà eu l'occasion de connaître, durant les jeux olympiques, l'impétuosité de tempérament. Nonobstant ceci, est toujours nécessaire l'avis du magistrat préposé au soin de la génération ».

Pour un autre utopiste, Morelly, la monogamie est de rigueur dans sa cité idéale, régie par *Le Code de la Nature* (1755), tous étant dans l'obligation de se marier.

Ses lois conjugales prescrivent qu'arrivés à l'âge de s'unir, les habitants de la cité seront

mariés et que personne ne sera exclu de cette loi à moins que la nature ou la santé ne s'y oppose. Le célibat ne sera permis qu'aux personnes ayant dépassé la quarantaine, car après cet âge la progéniture est de mauvaise qualité. L'idée n'est pas nouvelle. Elle se trouvait déjà chez Platon. Dans sa *République*, l'avortement est prescrit aux femmes concevant après quarante ans, les enfants venus alors au monde ne promettant pas d'être d'une santé très vigoureuse. Cette préoccupation particulière pour la question de la génération, pour que les mères donnent naissance à des enfants beaux et forts est très compréhensible chez les utopistes ; ils désirent avoir dans leurs cités imaginaires, des citoyens de bonne qualité, sains, robustes, intelligents, tout à fait différents de la population qui les entoure. Comme la majorité des utopistes sont des autoritaires, ils s'en remettent aux lois, pour que tout soit fait selon les règles prescrites, lesquelles règles, selon eux, doivent garantir les bons résultats espérés.

Mais de tous les utopistes dont il a été parlé jusqu'ici, c'est toujours et encore Campanella qui s'arrête davantage sur la question et l'étudie le plus amplement. On sent en lui le poète et le fils du pays du soleil.

On peut lui opposer William Godwin (1756-1836), esprit froid et raisonneur, qui a de l'amour une conception austère, privée de toutes les fantaisies dont les poètes ont accoutumé de couronner leurs hypothèses. Dans la cité idéale rêvée par Godwin, l'amour est et devrait être privé de tout sentimentalisme inutile. Comme pour les autres questions, la raison doit y jouer le premier rôle. Son rite ne se célèbre pas parmi les chants et les fleurs, comme le voulait Campanella, mais bien selon une formule raisonnée et positive. Ce n'est pas la participation à des funérailles, certes, mais à un culte austère. La loi régissant cet amour sera la liberté la plus grande, sans souffrances, sans unions forcées, sans cohabitation fixe. L'amie doit savoir respecter le silence de celui avec qui elle cohabite... Deux personnes, dans un même logement., pour toujours, voilà une idée qui épouvante Godwin et le remplit d'horreur. D'ailleurs, dans sa cité, il n'y a ni serrures, ni cadenas et, cependant les domiciles sont inviolables.

Dans ses conceptions sociales, telles qu'elles sont développées en sa *Justice Politique* (*The Enquiry concerning Political Justice and its influence upon general virtue and happiness*, Londres, 1793), Godwin se montre un adversaire résolu du communisme casernier et centralisateur conçu à la façon de Thomas More, de Campanella, de Morelly et de maints autres. Il combat la tyrannie, trace les plans d'une société nouvelle, économiquement régie avec plus de justice que l'actuelle, mais c'est surtout et avant tout pour obtenir plus de liberté qu'il descend dans l'arène. En amour, il est pour la pluralité. Selon lui, dans le milieu qu'il anticipe, l'amour dans les relations entre hommes et femmes, fera place à l'amitié ; les hommes aimeront les femmes pour leurs vertus et les qualités de leur intelligence. Aucune espèce de jalousie ne pourra naître entre les différents « amis » d'une femme, les relations sexuelles étant considérées comme dépourvues d'importance. Cette conception fut très rudement combattue par les nombreux critiques de ses idées et de sa conception sociale de la vie, mais spécialement par Malthus dans son fameux *Traité de la Population*, où il faisait remarquer que l'amour étant conçu et pratiqué de cette manière, la terre serait promptement peuplée dans des proportions telles que sa population deviendrait rapidement supérieure à ses moyens d'existence. Godwin répondit à ces critiques par un livre : *Réponse aux théories de Malthus sur la population*, très mal accueilli par certains clans réactionnaires, précisément à cause de la critique approfondie qu'il y faisait des théories malthusiennes. Ces discussions n'ont d'ailleurs rien à voir

avec le sujet traité ici. Godwin prétendait que la perversion extrême des mœurs qui se remarque dans les relations sexuelles entre homme et femmes sont dues à ce qu'ils ne sont pas unis par l'affection la plus pure. En réalité, dans la société future, de même façon que les hommes mangeront et boiront, non par amour pour la table, mais parce que boire et manger sont nécessaires à la santé, de même il propagera son espèce, non pour le plaisir qui s'annexe à l'acte sexuel, mais parce qu'il est nécessaire que l'humanité se perpétue. L'œuvre de la procréation sera régie par la raison et le devoir. Les hommes ne procréeront pas davantage que le nombre d'enfants voulu ; si moins d'enfants sont nécessaires, ils régleront d'après cela la procréation. Parce qu'il peut arriver un jour que l'humanité soit immortelle...

Après ce coup d'œil jeté sur les diverses conceptions que certains penseurs ont exprimées de l'amour et de sa fonction comme régénérateur de la vie, considérons d'un peu plus près comment en ces utopies, on applique les règlements relatifs à l'amour et à la procréation.

Thomas More ne s'arrête pas beaucoup sur les formes de mariage en vigueur en Utopie. Il dit: « Les jeunes filles pourront se marier à 18 ans et les jeunes gens après avoir dépassé 20 ans ». Le mariage s'accomplit selon des règles bien préétablies. Pour choisir une femme, par exemple, les jeunes gens se font présenter à leur épouse en perspective par une dame honnête et sérieuse : « La future fiancée, célibataire ou veuve, est montrée complètement nue et, réciproquement, un homme d'une probité éprouvée fait voir à la jeune fille son futur fiancé complètement dévêtu »,

Ces précautions sont prises parce que, en Utopie, le mariage est envisagé comme très sérieux. « Quand vous achetez un cheval, affaire de peu d'écus, vous prenez des précautions infinies. L'animal est presque nu, ce qui ne vous empêche pas d'enlever la selle et autres harnachements de crainte qu'ils ne voilent quelque ulcère. Et quand il s'agit de choisir une femme, choix qui influence tout le reste de votre vie, qui peut faire votre bonheur ou votre malheur, vous montrez la plus complète indifférence! Comment pouvez-vous vous lier par une union indissoluble à un corps tout couvert par les vêtements qui le cachent ; vous jugez d'une femme par un espace découvert d'un pied de dimension, puisque le visage est la seule partie découverte ? N'avez-vous pas crainte de découvrir une difformité secrète, qui vous fera maudire tout le reste de vos jours cette union malheureuse ? ».

L'adultère est sévèrement châtié et même, en cas de récidive, puni de mort. Le divorce pur et simple est excessivement difficile à obtenir. « Il arrive de temps à autre en Utopie que le mari et la femme ne peuvent plus vivre ensemble, à cause de l'incompatibilité de leurs caractères, et recherchent l'union avec d'autres êtres pouvant leur offrir une vie plus douce et plus heureuse. La demande de séparation doit être présentée aux membres du Sénat qui, après avoir soigneusement examiné la requête (assistés de leurs femmes) repoussent ou autorisent le divorce ». A vrai dire, le mariage n'est presque uniquement rompu que par la mort. Les Utopistes savent qu'entretenir l'espérance de se remarier facilement est un mauvais moyen pour resserrer les liens de l'amour conjugal.

Par ailleurs, il leur est sévèrement défendu de se laisser outre-mesure entraîner par les sentiments. « Les individus des deux sexes coupables d'avoir cédé au plaisir, avant le mariage, seront sujets à une sévère censure ; le mariage leur sera absolument prohibé ; et leurs parents, également, seront punis, parce qu'ils n'ont pas su surveiller convenablement la conduite de leurs

enfants ». Cette sévérité ne nous doit pas surprendre absolument si nous réfléchissons à la forme de société régissant l'île tout entière, sorte de patriarcat très austère, où toute la vie gravite autour de la cellule centrale qu'est la famille. Pour la maintenir, il faut resserrer les liens sociaux d'une telle manière que la forme de gouvernement reste intacte ; sinon, elle ne tarderait pas à être anéantie, et en peu de temps. C'est à quoi tendent toutes les restrictions ci-dessus citées.

Dans *La Cité du Soleil*, le point de vue est tout autre.

L'unique préoccupation qui domine dans les relations sexuelles est, comme à Sparte, de procréer des hommes beaux et forts. « L'âge exigé pour l'union des deux sexes afin de propager l'espèce est 19 ans pour la femme et 21 pour l'homme. » Comme on l'a vu plus haut il y a des conceptions en faveur des plus vigoureux, sexuellement parlant ; tous ceux qui ont pu arriver à s'abstenir de cohabiter avec des femmes jusqu'à l'âge de 21 ans et si possible jusqu'à 27 ans « sont fêtés publiquement, on leur chante des hymnes dans de grandes assemblées et on leur consacre des fêtes publiques... » La jeunesse des deux sexes se consacre aux exercices gymniques complètement nus, à la façon des lacédémoniens. Le magistrat peut ainsi se rendre compte de la vigueur respective de chaque individu et de ce qui convient relativement à la proportion des organes pour l'union des sexes. Ce n'est qu'une fois toutes les trois nuits et après avoir pris un bain, qu'on peut s'adonner aux plaisirs de l'amour. Il existe une règle qui est d'unir les femmes remarquables par leur tempérament ou leur beauté avec des hommes grands et vigoureux, les individus corpulents avec les minces, de manière, grâce à ce croisement, à améliorer la race.

Il est étonnant d'observer comment Campanella s'est préoccupé, même dans les détails les plus infimes, de l'accouplement. « Les individus désignés pour l'emplir le devoir de la procréation ne peuvent s'y adonner qu'après la digestion accomplie. On aura soin de placer dans l'habitation où se trouve le lit de belles statues représentant des hommes célèbres, pour que, les femmes les contemplant, elles dirigent leurs regards vers le ciel, demandant à Dieu de leur donner des fils semblables aux modèles. Le père et la mère coucheront dans des habitations séparées, jusqu'à l'heure fixée pour le cohabitat ; et, à ce moment précis une matrone viendra ouvrir les portes de communication », Les trois jours d'abstinence exigés de l'homme ne s'entendent que lorsqu'il s'agit de la procréation ; autrement, ce délai n'est pas nécessaire. « Si après un premier coït, une femme ne conçoit pas, elle passe successivement dans les bras d'autres hommes; si après diverses épreuves, il est prouvé qu'elle est stérile, elle est déclarée femme commune ; mais elle est alors privée des honneurs qui s'accordent aux mères de famille : au Conseil de la Génération, au temple et à la table commune ». Ceci pour éviter que les plaisirs de l'amour ne poussent aucune femme à 'se rendre volontairement stérile.

Parmi les utopistes de la Renaissance, Campanella est le seul qui ait la conception la plus large de l'amour, mais il ne considère l'union des sexes qu'au point de vue de la procréation - il y subordonne tout : constitution physique, tempérament, etc... On ne saurait nier à Campanella et aux utopistes apparentés à lui d'avoir été des précurseurs en matière d'eugénisme. L'eugénisme n'est pas une conception contemporaine. L'antiquité grecque, en particulier, a été préoccupée par la question de la qualité des produits humains ; en dehors de la culture physique, il semble qu'on ait cru alors que le spectacle du corps nu, soit au naturel, soit représenté, influât sur la génération des êtres. Sans doute les nombreuses statues édifiées dans les villes, dans les jardins, dans les bois, sur les routes, avaient-elles pour but de créer un état d'esprit favorable à la procréation de beaux enfants. Le

christianisme, par son mépris du corps humain, son exaltation de la chasteté et de la virginité, son infériorisation de l'œuvre de chair, est responsable du fait qu'on a reporté sur la toilette l'attention qu'on accordait jadis au corps nu. Notre eugénisme actuel, sous ses dehors scientifiques, n'est pas tant libéré que cela du préjugé de « la pureté » chrétienne.

Nous le répétons, quelques-unes des préoccupations de l'auteur de la « Cité du Soleil » ne sont pas originales, les Lacédémoniens avaient employé eux aussi des moyens appropriés pour obtenir des produits humains forts et vigoureux, mais Campanella ne sut pas s'assimiler leur amour de la liberté - pas plus que le point de vue des Carpocratens, dont il s'inspira, paraît-il, pour imaginer son utopie. Parmi les Carpocratens, secte fondée au début du second siècle de l'ère vulgaire par Carpocrate et son fils Epiphane, les enseignements chrétiens avaient été portés à une telle conséquence qu'un communisme absolu y régnait. Ils pratiquaient la communauté des biens et celle des sexes. C'était la coutume parmi eux, quand ils recevaient un hôte, que leur compagne s'offrît d'elle-même à lui. Mais aux XVI^e et XVII^e siècles, bien que, spécialement dans les classes riches, les mœurs fussent assez libres, on n'aurait jamais permis, même dans des ouvrages de fantaisie, la propagation d'idées comme celles des Carpocratens. C'est pourquoi les auteurs de ce temps-là sont très chiches en ce qui concerne la question sexuelle. Ce qui est dû aussi au fait qu'ils acceptaient l'idée religieuse qui considérait le mariage comme indissoluble et comme la seule forme d'union permise entre l'homme et la femme.

Morelly lui-même, qui pour maints autres sujets, fut un innovateur des plus audacieux, un démolisseur acharné de mensonges conventionnels, ne fait que répéter, en ce domaine, ce qu'avaient déjà exprimé ses devanciers.

Dans son *Code de la Nature*, on trouve un groupe de lois conjugales destinées, selon son auteur, à éviter tous les abus. Voici ce qu'elles prescrivent, entre autres choses :

« Au début de chaque année se célébreront publiquement les fêtes du mariage. Les jeunes gens des deux sexes seront réunis et, en présence du Sénat de la Cité, chaque jeune homme choisira la jeune fille qui lui plaît le mieux et, après avoir obtenu son consentement, il la prendra pour épouse.

"Le premier mariage sera indissoluble pour un espace de dix ans ; au bout de ce temps, le divorce sera permis, soit à la demande des deux parties, soit à la requête d'une seule.

"Les raisons du divorce s'exposeront en présence des chefs de famille des tribus réunies, qui tenteront tous les moyens de réconciliation possible.

"Le divorce déclaré, les personnes séparées ne pourront se remarier avant un délai de dix mois. Avant ce temps, il ne leur sera permis ni de se voir ni de se parler ; le mari restera dans la tribu de sa famille et la femme retournera dans la sienne. Ils ne pourront traiter de leur réconciliation que par l'intermédiaire d'amis communs.

"Les personnes divorcées ne pourront se remarier avec quelqu'un d'autre que leur ex-mari qu'un an après le prononcé du divorce ; passé ce délai, il ne leur sera pas permis de se remarier.

"Les personnes divorcées ne pourront se remarier avec d'autres moins âgées qu'elles, ou d'un âge moindre que celles dont elles se sont séparées. Seules, les personnes veuves jouiront de cette liberté.

"Les personnes qui ont déjà été mariées ne pourront se remarier avec des jeunes gens qui ne l'ont jamais été. » (Nous reproduisons ces extraits d'après un texte espagnol, n'ayant pas le texte français sous les yeux.)

Le « Code » de Morelly constitue un petit progrès sur les utopistes qui l'ont précédé, sur More spécialement. Il concède aux hommes une certaine liberté de choix. Il faut arriver jusqu'à William Morris - dans ses *Nouvelles de Nulle Part* - pour trouver une conception plus sensible, plus spontanée, moins codifiée de l'amour.

A vrai dire, il faut sauter deux siècles pour arriver de Morelly à William Morris, et nous négligeons une grande quantité de penseurs qui, dans cet intervalle, ont fait évoluer les idées. Avec William Morris, nous sommes au XIX^e siècle. Le mouvement social est né, il s'affirme chaque jour d'avantage, l'utopie d'hier est en passe de devenir, demain, une réalité. La femme, dont on ne tenait aucun compte, qu'on considérait comme un objet accessoire, est considérée non seulement en théorie, mais encore en pratique, comme l'égale de l'homme. Avec l'homme, et autant que lui, elle participe au développement de la vie sociale. Ce fait ne peut qu'influer sur les idées des penseurs et des artistes contemporains...

Morris imagine donc la vie future comme une harmonie poétique des facultés humaines indépendantes, mais se complétant, où la liberté de chacun trouve son complet épanouissement dans la liberté de tous.

« Si donc - explique le porte-parole de Morris - un arrière grand-père - nous avons cessé d'être commerciaux dans nos affaires d'amour, nous avons aussi cessé d'être artificiellement fous. La folie qui vient de la nature, l'imprudence de l'homme peu mûri, ou l'homme plus âgé pris dans un piège, nous devons nous arranger de tout cela et nous n'en sommes pas autrement honteux ; mais quant à être conventionnellement sensibles ou sentimentaux... je crois que nous avons rejeté quelques-unes des folies de l'ancien monde... Du moins, si nous souffrons de la tyrannie et de l'inconstance de la nature et de notre propre manque d'expérience, cela ne nous fait pas grimacer, ni mentir. S'il doit y avoir séparation entre ceux qui avaient pensé ne jamais devoir se séparer, qu'ils se séparent ; mais il ne doit y avoir aucun prétexte d'union, quand la réalité en a disparu ; pas plus que nous ne forçons ceux qui savent bien en être incapables à professer un sentiment éternel qu'ils ne peuvent véritablement pas éprouver ; c'est ainsi que si la monstruosité du plaisir vénal n'est plus possible, elle n'est pas non plus nécessaire... »

Un autre écrivain, Joseph Déjacques, publiait, en 1858, une *Utopie anarchiste* où la question de l'amour joue un rôle très important dans la formation de sa société paradisiaque. Les hommes y vivent complètement heureux parce que la liberté la plus complète y règne sur tous les terrains. L'homme et la femme, pour s'aimer n'obéissent à aucune loi, aiment quand il leur plaît, comme il leur plaît et qui leur plaît. Liberté entière de l'un et de l'autre côté. Aucune convention ou contrat légal ne les lie. L'attraction est leur unique chaîne, le plaisir la règle unique. Cependant l'amour est plus durable et s'entoure de plus de pudeur que parmi les civilisés. Le mystère dont on se plaît à

entourer les libres alliances, donne à celles-ci un charme toujours renaissant. On considère comme une offense à la chasteté des mœurs et une provocation à la jalousie de révéler à la clarté publique l'intimité des amours sexuelles. Tous, en public, échangent de tendres regards, des regards de frères et de sœurs, brillant des reflets de la plus vive amitié. L'étincelle de la passion ne brille que dans le secret, à l'exemple des étoiles, ces chastes lueurs, dans le sombre azur des nuits.

La monogamie n'est pas non plus obligatoire, bien que l'amour unique, l'amour perpétuel de deux cœurs fondus dans une attraction réciproque soit la suprême félicité des amants, la cime de l'évolution sexuelle ; c'est le foyer rayonnant vers lequel tendent toutes les pérégrinations, l'apothéose du couple humain, le bonheur à son zénith. Mais, selon Déjacques, tout homme, comme toute femme, peut avoir de nombreuses amantes et vice-versa, et il n'y a là aucun mal, car chacun obéit à son instinct propre, tous ne possèdent pas le même tempérament et, par suite, ne ressentent pas les mêmes besoins. Un homme peut aimer une femme pour une raison, en aimer une autre pour un autre motif, et vice-versa. Dans une société où règnent une liberté et une tolérance si larges, toutes les formes de jalousie seront inconnues, comme seront inconnues toutes les vilenies qui minent la société actuelle, qui ont réduit l'amour à un bas mercantilisme. On achète et on vend l'amour ; on achète et on vend les baisers, comme on achète et vend les corps, privant l'amour de tout son enchantement et de toute sa beauté, le réduisant à une chose immonde et répugnante.

Toute société comme tout arbre ne peut donner que les fruits que lui permet le terrain où il se nourrit. Une société, aux racines plongeant dans un sol bourbeux, ne peut que fournir des fruits amers et pourris, et ceci vaut pour l'amour comme pour le reste.

Voici, pour terminer ce rapide exposé des solutions apportées par les Utopistes les plus connus au problème sexuel, un résumé de celles proposées par d'autres écrivains ou romanciers qui ont promené leurs lecteurs dans des contrées sorties de leur imagination :

Dans l'*Histoire des Sévarambes*, de Denis Vairasse d'Allais (1677), utopie qui se déroule dans les terres australes, la monogamie règne en général, mais tempérée par toutes sortes de dispositions favorables à la polygamie et à la polyandrie. Le choix de l'époux est libre, mais le mariage est obligatoire. C'est à la jeune fille à proposer l'union conjugale, mais le jeune homme a le droit de refuser. Si une jeune fille est refusée partout, elle a le droit, à titre de contre-assurance, de réclamer d'être la femme d'un des hauts dignitaires de l'Etat, lesquels sont polygames et selon leur rang peuvent épouser de deux à douze femmes. Enfin, les Sévarambes admettent, après consentement mutuel, l'échange des épouses.

Fourier (1830) réclamait la liberté sexuelle absolue pour les deux sexes, c'est-à-dire la suppression du mariage et son remplacement non seulement par l'union libre, mais par une véritable promiscuité des sexes... Dans la société de l'avenir « Toute femme peut avoir simultanément, si tel est son goût et sans que l'opinion publique y trouve rien à redire : 1° un époux ; 2° un géniteur pour avoir des enfants ; 3° un favori pour vivre dans sa compagnie ; 4° et de simples possesseurs ». De ces quatre catégories, les trois premières auront un caractère légal, la quatrième ne sera pas officiellement reconnue.

Cabet (1848) dans son *Voyage en Icarie*, connaît l'importance de la question. « Les jeunes Icaréens, considérant le mariage comme le paradis ou l'enfer de cette vie, n'acceptent un époux que

quand ils le connaissent parfaitement et pour le bien connaître, ils se fréquentent pendant six mois au moins, et souvent dès leur enfance et pendant longtemps, puisque la jeune fille ne se marie pas avant dix-huit ans et le jeune homme avant vingt ans », - Cabet admet le divorce, mais il regarde le mariage et la fidélité conjugale comme les bases de l'ordre dans les familles et dans la nation, la République garantissant à tous une excellente éducation, une existence assurée, toute facilité de se marier. Elle flétrit le célibat, et déclare que le concubinage et l'adultère sont des crimes sans excuse.

Dans sa *Terre libre* (1894), Hertzka écrit ceci : « Le lien du mariage repose légalement sur le consentement libre et exclusif des deux époux, puisqu'à Terre libre, on ne peut être forcé à rien de ce qui ne rentre pas dans la sphère des droits d'un autre. Et comme ici, aucun droit, sur la personne de l'homme n'est retenu en aucune circonstance, le mariage vaut comme un contrat libre, qui ne peut être formé que par le consentement des deux parties, mais qui peut aussi être brisé par la volonté d'une seule. Cette règle ne souffre même pas d'exception quand il y a des enfants : ceux-ci appartiennent toujours à la mère, consentît-elle à un autre arrangement »,

Les deux extraits suivants nous feront comprendre le point de vue où se plaçait Paul Adam, quand il écrivait les *Lettres de Malaisie* (1898) : « Ici, une femme ne refuse pas plus à l'homme sa chair que chez vous elle ne refuse de rendre un salut. C'est une politesse que nous octroyons bien gracieusement et sans y attacher d'autre importance... On se reproduit quand on en a l'envie et avec qui vous le propose, comme on mange en face du passant, au réfectoire du train, ou l'on se promène dans la voiture d'un mécanicien quelconque... Le communisme des sensations érotiques détruit le désir de propriété sur l'amant ou sur l'amante »,

Dans *Au pays de l'Harmonie* (1906), Georges Delbruck adopte le système du reproducteur imposé. Les habitants de ce pays - les Déoniens - se dénomment « dieux » et « déesses » en l'honneur du fondateur de leur nation, dont ils sont tous les descendants. Chez eux : « on peut aimer sans procréer, de même qu'on peut procréer sans aimer. L'amour est un état d'âme, la procréation est un devoir d'État... Nous n'imposons jamais de volontés et le refus d'une jeune femme serait respecté, mais les déesses sont trop patriotes pour songer un seul instant à discuter le choix de la Faculté, sachant que ce choix a été longuement et soigneusement étudié. D'ailleurs la procréation d'une déesse avec un dieu n'implique ni liaison, ni chaîne. La population ne doit pas dépasser un nombre donné d'habitants toujours le même et les soins quotidiens de toilette rendent les déesses infécondables. Pour devenir mères, il faut qu'elles y renoncent ».

Dans les *Pacifiques* (1914), Han Ryner fait parler ainsi un sage du nom de Makima : « L'amour n'est pas un pays plat et uniforme. Beaucoup s'attachent au premier corps vers qui les entraîna un pressentiment joyeux et qui leur fit connaître la volupté. Les causes de discordes qui déchirent vos ménages n'existent point ici. Mais combien d'hommes et combien de femmes aiment le changement ! Combien croient toujours voir un bonheur plus grand à côté de l'endroit où ils sont ! Plusieurs Atlantes... rafraîchissent presque toutes leurs soifs au même ruisseau. D'autres agitent une grande part de leur vie à voler dans toutes les directions, se posent sur toutes les branches, goûtent de tous les fruits, boivent à toutes les eaux, dorment roulés dans tous les gazons. L'amour aussi connaît des sédentaires et des voyageurs ».

Masson, dans son *Utopie des Iles Bienheureuses* (1921) fait renseigner comme suit un voyageur : - « Nos jeunes filles veulent être mères dès que leurs organes sont achevés pour l'être.

Leurs enfants leur appartiennent. Elles les nourrissent de leur lait : ou bien, selon leur gré, leurs enfants leur sont enlevés, et nourris du lait d'autres femme qui s'offrent à le faire. Quant aux jalousies... notre humanité n'est exempte d'aucun des maux vraiment humains. Mais ils sont ici des accidents dont le nombre ou la gravité diminue chaque jour. Deux jeunes hommes s'éprennent-ils de la même jeune fille, ou deux jeunes filles ont-elles un même amoureux ! C'est fort simple ! La jeune fille se donne aux deux garçons si cela lui plaît ; ou leur plaît ; les deux jeunes filles au garçon s'il leur plaît et s'il lui plaît ».

Wells, dans *M. Barnstaple chez les Hommes-dieux* (1926), résout ainsi la question : « En Utopie on ne contraignait pas les hommes et les femmes à vivre en couples indissolubles. La plupart des Utopiens y auraient vu des inconvénients. Très souvent des hommes et des femmes que rapprochait leur travail s'aimaient et vivaient très unis. Mais rien ne les y obligeait »,

Dans son Utopie communiste *Une vie nouvelle* (1933), Madeleine Pelletier explique que le mot « tromper » n'avait plus de sens depuis longtemps. « La sexualité avait cessé d'être le fruit défendu que l'on dévore en cachette. Il était admis par tout le monde que l'amour était un besoin naturel, moins fondamental que la faim, mais qu'il n'y avait aucune raison de condamner. On reconnaissait néanmoins la pudeur que l'on jugeait indispensable à la discipline sociale : les manifestations publiques de l'amour étaient proscrites. Enfermé dans son logement, chacun pouvait avoir la vie sexuelle qui lui plaisait, on admettait même la pédérastie et le saphisme, on n'interdisait que le viol et la séduction des enfants au dessous de quinze ans. "

Nous ne citerons que pour mémoire le roman de Fernand Kolney : *L'amour dans cinq mille ans* (1910), Il imagine une société où on a supprimé les passions, le désir, l'amour. La fécondation a lieu scientifiquement. Malheureusement il y a un raté parmi les germes, si bien qu'il y a retour à la volupté, etc., et que l'expérience échoue. Ce roman et ceux du même genre sortent de notre cadre.

De tout ce qui précède peut-on déduire une théorie générale des rapports sexuels de l'avenir ? Nous voyons que l'évolution de la réponse fournie par les Utopistes au problème s'oriente dans le sens de la disparition du propriétaire sexuel et il est probable que ce sera l'une des caractéristiques principales des libres sociétés de l'avenir. Cela au fond a peu d'importance. Les membres des sociétés à venir résoudre la question sentimentalo-sexuelle relativement à leur mentalité d'alors et il ne semble pas que le problème sera résolu tant que subsistera le romantisme amoureux et l'exclusivisme sexuel. Pour éviter d'être une entrave ou un obstacle à la libération de l'unité humaine, le fait érotique ne peut pas occuper une place à part, supérieure par rapport à la satisfaction des autres nécessités de l'organisme corporel ni aux autres recherches du plaisir,

Notre solution, qui veut que les rapports affectifs : sentimentaux ou sexuels, que les recherches des joies érotiques se transforment en relations de pure camaraderie, qu'ils soient objets d'associations ou de pactes temporaires ou durables, écarte tous les périls à redouter en la matière. Intégrant le sexualisme dans le cadre ordinaire des relations de bonne camaraderie, elle lui enlève son caractère inanalysable et mystique, élimine la jalousie et empêche l'accaparement, au profit d'une unité du corps d'un être qui, autrement, pourrait connaître la variété des sensations et des raffinements du pluralisme amoureux. Nous estimons que pratiquée comme il convient, notre solution resserrera les liens de camaraderie effective là où elle sera adoptée et qu'elle procurera davantage de bonheur dans les sociétés où elle sera réalisée, Elle est d'ailleurs de tous les lieux et de

tous les temps. -

HUGO TRENI et E. ARMAND.

Voici, à titre documentaire, les titres de romans récents qui peuvent être classés parmi les Utopies : *La Machine à explorer le temps*, *Quand le dormeur s'éveillera*, *Anticipations*, *Un rêve... une vie*, par H. G. Wells. - *L'Horloge des Siècles*, par Robida. - Le chapitre V de *Sur la Pierre blanche*, par Anatole France. - *Voyage au pays de la 4^e Dimension*, par G. de Pawlowski. - *La Malabée*, par André Billy. - *L'an 2020*, par Jacquin et de Gorsse. -- *La résurrection du Dr Valbert*, par Deslinières et Marc Py. - *L'Homme qui dort cent ans*, par H. Bernay. - *Lumen*, par Camille Flammarion. - *La Sphère d'Or*, par Erlé Cox. - *Lucius Caius*, par Henry d'Estre. - *Le Chef*, par René Laleu. - *Fragments d'une Histoire Universelle, publiée par l'Université de Tombouctou*, par André Maurois. - *Le Talon de fer*, par Jack London. - *Selon saint Jean*, par Pierre Dominique - *Le triomphe de Lénine*, par Charles Rivet. - *Vive Mathusalem*, par Bernard Shaw. - *Les ruines de Paris en 4908*, par Alfred Franklin. - *La Mort de la Terre*, par J.-H. Rosny. - *Le Maître de la Terre*, par R.-H. Benson. - *The Case of the Fox*, par William Stanley. - *R. U. R.*, par Karel Tchapek. -- *Amiens en l'an 2000* et *La journée d'un journaliste américain en 2890*, par Jules Verne. - *L'Histoire de Quatre ans*, par Daniel Halévy. - *Dans 300 ans*, par Pierre Mille. - *10.000 ans dans un bloc de glace*, par Louis Boussenard. - *La Vénus d'Asnières*, par André Reuzé. - *Au delà des ténèbres*, par Jean de La Hire. - *Neuf mille mondes*, par Leone Roberto Bannonieri. - *Le Grand Cataclysme* (roman du centième siècle), par Henri Allorge. - *Sur deux planètes*, par Kurt Lazwitz. - *Le Monde sans faim*, par Alfred Bratt. - *Z...*, drame des temps futurs, par Banville d'Hostel. - *La Mort du fer*, par S.-S. Held. - *La dernière jouissance*, par Renée Durian. - *Le meilleur des mondes*, par Aldous Huxley. - *Mon voyage au Bestland*, par le Dr René Aragon, etc., etc.

- E. A.

Accueil

VACANCES

Paul Lafargue a exposé avec beaucoup de clarté, dans *Le Droit à la paresse*, cette idée que la classe ouvrière est possédée par une « étrange folie » : l'amour du travail, la passion furibonde du travail. Et c'est bien, en effet, une des étranges maladies sociales qu'a engendrées le régime capitaliste. Paul Lafargue a montré, dans le cours de son exposé, que ça n'a pas été les peuples qui se sont exténués à des besognes serviles qui ont été grands dans l'histoire, mais au contraire ceux qui ont eu de nombreux moments de loisir et qui ont su les occuper en artistes et en rêveurs. La mercantile Carthage n'a rien créé d'original dans le domaine de l'art, le négoce ne laissant aucune place au rêve. La Grèce, qui a su apprécier les bienfaits de la paresse a légué à la postérité les trésors artistiques et les hautes spéculations philosophiques qui ont, au cours des siècles, fait l'émerveillement des hommes. Ce sont les peuples bergers qui ont découvert les lois de l'astronomie, parce qu'ils ont eu le loisir de contempler le ciel étoilé. Encore aujourd'hui, les créations géniales, les œuvres d'art, les inventions multiples, ne sortent-elles pas, en général, de l'esprit de rêveurs, souvent considérés comme d'inoffensifs maniaques, parce que, aux yeux du vulgaire, ils sont plus préoccupés de leurs chimères que du souci de leur fortune ou de leur pain quotidien ? Il est certain qu'un des droits les plus légitimes de l'homme est le droit au repos. Convenons que le travail est une malédiction (Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front !), du moins le travail tel que la société actuelle l'impose à l'individu. Le travail, vu les progrès du machinisme, ne serait presque plus une nécessité. N'étaient les profiteurs du désordre mondial, le travail, organisé rationnellement, abolirait la plus-value, par suite le chômage et la misère. Alors, le temps de repos pour chaque individu pourrait être très grand ; d'amples vacances viendraient embellir la vie, et l'esprit libéré des soucis matériels pourrait se hasarder plus facilement vers des problèmes plus hauts. Actuellement, la nécessité des vacances s'impose d'autant plus que la production est rationalisée. (La diminution constante de la durée de la journée de travail le démontre). Il est certain qu'après une période d'activité, les muscles ou le cerveau ont besoin de se reposer. Détente et distraction sont des facteurs de régénération. Les machines – organismes d'acier – sont soumises à des révisions périodiques. Avec la machine humaine ne devrait-on pas, à plus forte raison, prendre toutes sortes de précautions ? Jamais le proverbe n'a été aussi juste : « Qui veut voyager loin ménage sa monture ». Quel est l'être humain qui ne voudrait pas « voyager » aussi longtemps que possible, c'est-à-dire retarder à l'extrême limite le moment de la déchéance et de la mort ? Cette nécessité du repos est apparue dès qu'on a voulu faire travailler les enfants. Mais peu à peu s'est imposée aussi la nécessité des vacances pour les adultes ; et

c'est sous ces deux aspects que nous allons envisager la question.

L'enfant éprouve un besoin impérieux de se reposer régulièrement, car il n'est susceptible d'exercer une attention soutenue que pendant un temps très court, d'autant plus court que son cerveau est moins mûr. (Voir Education). Un emploi du temps rationnel comprend des récréations journalières, des repos hebdomadaires, mensuels, annuels. Les vacances scolaires, sauf les vacances d'été, sont réglées selon les fêtes religieuses. Il est à regretter qu'elles ne soient pas déterminées d'une façon rigoureusement mathématique et que, dans ce domaine encore, la raison soit à la remorque de la foi. Dans le cadre du calendrier actuel nous verrions très bien quelques jours de repos à chaque fin de mois, à chaque fin de trimestre et à chaque fin d'année. Ce qui peut encore être passable pour la Noël devient par trop élastique pour Pâques qui oscille avec la pleine lune de Mars. Dans les pays du nord de l'Europe, il y a un mois de repos vers la Noël, ce qui coupe l'hiver long et rigoureux, et les classes vaquent de juin à fin septembre, afin que l'on puisse profiter de la belle saison. Par contre, les vacances s'allongent en été dans les pays chauds (de mai à novembre en divers endroits d'Afrique).

Des vacances réparties judicieusement dans l'année évitent à l'esprit la monotonie des occupations, la lassitude qu'occasionne un effort trop prolongé, et même l'ennui ou le dégoût pour les natures qui répugnent à un trop long asservissement. Se reposer ainsi n'est pas perdre du temps, c'est laisser à l'esprit le loisir d'assimiler des acquisitions hâtives et de rejeter aussi tout le fatras livresque que des programmes parfois irrationnels – et surtout des maîtres trop imbus de la méthode de remplissage – voudraient empiler dans les crânes jusqu'à éclatement. Elles sont alors comme une sorte de lac régulateur où le fleuve des connaissances vient se clarifier. Malheureusement le déplorable système d'instruction – avec ses compositions, ses examens et concours qui empoisonnent toute la jeunesse studieuse – oblige les élèves à sacrifier jeudis, dimanches et jours de fêtes (et souvent toutes les vacances d'été pour les sessions d'octobre). Cela, au détriment de la santé morale et physique. Il n'y aura de remède que lorsqu'on éduquera la jeunesse selon des conceptions saines, lorsqu'on cherchera à avoir, selon le mot célèbre, non des têtes bien pleines mais des têtes bien faites. Il faut signaler cependant le mouvement sans cesse grandissant des « colonies de vacances ». La question est d'importance pour la population scolaire des grandes villes où, pendant la canicule, l'enfant s'étirole et souffre. L'idée de ces colonies est du pasteur W. Bion, de Zurich, et remonte à 1876. Ce pasteur emmena dans l'Appenzell un groupe d'écoliers de Zurich choisis parmi les plus pauvres et les plus débiles. L'effet sur la santé de ces écoliers fut merveilleux. L'idée suivit son chemin et le mouvement gagna successivement le Danemark, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, la Suède, l'Italie, la Belgique, la France, les Etats-Unis. Partout, on constata chez les enfants des accroissements de poids, de taille, de tour de poitrine, des habitudes de propreté et d'ordre, une faculté d'acquisition intellectuelle accrue, en même temps que le bénéfice de connaissances nouvelles obtenues au contact de la nature.

Devant ces succès et l'engouement légitime des populations, les colonies de vacances se sont développées, et dans ce domaine comme ailleurs, des spécialistes en charité publique et en distribution de dons se sont dépensés (moins par philanthropie que par intérêt bien compris : élection ou réélection, décoration, avancement ou besoin d'assurer une emprise profonde sur les familles). Tout au début, en 1884, par souscription publique, dans le IXe arrt de Paris, on recueillit 9.000 francs ; en 1885 près de 14.000 francs. Deux adjoints, MM. Champrenault et Duval acquirent un château et son parc à Mandres-sur-Vair (Vosges) et cela permit l'envoi de 100 colons par mois de mai à octobre 1889. On ne compte plus, depuis lors, les initiatives individuelles, les réalisations municipales, départementales ou d'organisations diverses. Des fêtes sont données ici au profit des « pupilles de l'Ecole » ou des « pupilles de la Nation » ; et là on ouvre des souscriptions, on procède à des loteries, à des quêtes, on vote des subventions. On acquiert de magnifiques domaines et c'est alors qu'on organise la plus flatteuse des publicités au bénéfice moral de l'organisation ou de l'organisateur. Seulement... on ne peut satisfaire qu'à un dixième des besoins ! C'est ainsi que, par exemple, la municipalité d'une grande ville de France a reçu, en 1932, 5.000 demandes pour ses colonies de vacances et elle n'a pu offrir que 480 places. Comme toujours, on a l'air de faire beaucoup ; en réalité on exploite un besoin, pour le plus grand profit d'un clan (politique ou religieux) ; et le peuple, au lieu d'exiger la justice, c'est-à-dire des vacances pour tous les enfants, se satisfait d'une misérable charité trop souvent offerte aux bien-pensants, aux quémandeurs, aux petits camarades... La tare du système est là. Et voilà pourquoi, essayant de faire vibrer la corde sentimentale, lorsque les dirigeants de ces œuvres disent aux révolutionnaires : « C'est pourtant une bonne œuvre ; il vaut mieux faire peu que de ne rien faire », ceux-ci répondent : « Votre œuvre est un masque qui cache la justice ; toute l'Eglise tient votre raisonnement dissimulant ainsi sa malfaisance sous une façade de philanthropie. Nous n'apportons pas notre concours aux œuvres sociales de l'Eglise ; nous n'allons pas l'apporter aux œuvres du capitalisme, car ces œuvres servent à le consolider alors qu'il doit être détruit ». Mais nous avons vu des organisations prolétariennes créer des camps de vacances où se sont rencontrés des enfants de divers pays. Ces initiatives ne peuvent qu'être encouragées, lorsqu'elles sont susceptibles de créer une mentalité internationale.

Si les vacances ne sont pas toujours profitables, comme elles devraient l'être, aux enfants de nos écoles, elles le sont aux maîtres, et cela d'une façon fort appréciable. On ne se représente pas toujours très exactement le degré d'épuisement physique et cérébral d'un éducateur auquel on a confié de 40 à 50 enfants pendant 10 mois consécutifs. Sans doute ces vacances sont-elles enviabiles et enviées, mais indispensables. Si les organismes jeunes sont rapidement redressés, il n'en est pas de même de ceux qui se sont usés sous le harnais. Certes, tout travail devient vite épuisant, et un travailleur manuel a tout autant besoin de repos qu'un travailleur intellectuel ; nous n'allons pas tomber dans le travers courant d'opposer l'un à l'autre. Selon ce que nous avons dit plus haut, des vacances sont nécessaires à tous. Que les avantages obtenus par une catégorie sociale soient reportés sur les autres,

c'est tout ce qu'il faut demander et exiger. Le bien fondé de cette revendication n'est plus d'ailleurs mis en doute, et quantité d'organismes capitalistes ont admis la pratique des vacances payées, ceci dans leur propre intérêt : le rendement du matériel humain s'en trouvant accru ou meilleur. En attendant la transformation radicale – et prochaine – de la société dans le sens libertaire, tous les travailleurs doivent exiger des vacances payées car les vacances sont, pour l'individu, bienfaisantes, régénératrices, vitales.

Ch. Boussinot.

Accueil

VALEUR (LA) ET LES CONSÉQUENCES DE SON ABOLITION

Valeur intrinsèque et valeur mesurable. - Dire que les objets appropriables ont, par eux-mêmes, une valeur intrinsèque, c'est émettre une proposition évidente, un truisme que ne peut annuler ou battre en brèche aucun ergotage, aucun sophisme. On peut, certes, on pourra, par un dispositif légal, décréter que les utilités nécessaires à la vie de l'homme ne possèdent par elles-mêmes aucune valeur mesurable, c'est-à-dire aucune valeur qui les rende susceptibles d'être échangées de gré à gré contre d'autres utilités de valeur mesurable ; cela ne saurait empêcher qu'un morceau de pain, un verre d'eau, une couverture, un dictionnaire auront, dans tous les temps et dans tous les lieux, une valeur intrinsèque très considérable pour tout être humain qui a besoin de manger, de boire, de se réchauffer, d'être renseigné sur la signification exacte d'un vocable. Les choses appropriables ou, comme disent MM. les économistes, les utilités, possèdent donc une double valeur : une valeur *absolue*, la valeur qu'elles ont par elles-mêmes, correspondante au besoin humain qu'elles sont destinées à satisfaire, autrement dit une valeur *intrinsèque*... et une valeur *relative* ou *mesurable* par une autre valeur appelée *valeur d'échange*, grâce à laquelle l'utilité peut être troquée contre une autre utilité, être négociée, devenir un objet de commerce.

C'est de la valeur mesurable dont nous voulons nous occuper ici.

La valeur mesurable et le point de vue individualiste. - Étant donné la conception individualiste (anti-autoritaire ou anarchiste) de l'activité humaine au point de vue économique, et les revendications auxquelles elle donne lieu : possession individuelle et inaliénable pour chacun du moyen de production ; disposition libre et entière du résultat de l'effort strictement personnel ou « produit » ; absence d'interventionnisme sous tous ses aspects ; abolition de la domination de l'homme sur l'homme ou le milieu ou réciproquement, de l'exploitation de l'homme par l'homme ou le milieu et vice-versa ; - étant donné cet exposé succinct des aspirations de cet individualisme : y a-t-il utilité ou profit pour l'individualiste - producteur ou consommateur - à ce que les objets appropriables ou utilités économiques soient doués de valeur mesurable, possèdent une valeur d'échange ?

Définition actuelle de la valeur mesurable. - En premier lieu, avant toute discussion, il est nécessaire de définir ce qu'il faut entendre par « valeur » dans les circonstances économiques actuelles.

La valeur est le rapport entre deux besoins et deux puissances : besoin d'échange et puissance d'offre de la part du producteur ou détenteur de l'utilité économique - besoin d'appropriation et puissance d'achat de la part du consommateur ou intermédiaire.

Tout ce que l'on veut comprendre dans ce rapport : prix de revient, amortissement, quantité de travail matérialisé, équivalence de services humains et tutti quanti, tout cela n'est que subsidiaire. Étant donné les conditions de la vie économique actuelle, la valeur est le rapport entre l'offre et la demande de toute utilité ou objet de consommation.

Deux ou trois exemples « en feront foi » :

Il pleut : un camarade a besoin d'un parapluie. Il a en poche de quoi l'acheter. Il se rend chez un marchand de parapluies. Et il se produit ceci : c'est que s'il a besoin de s'approprier cette utilité et, grâce au contenu de sa bourse, la puissance de se le procurer, le marchand de parapluies ressent un besoin au moins égal au sien d'acquiescer, grâce au bénéfice que lui laisse l'écoulement de sa marchandise, des utilités relatives à son entretien : aliments, vêtue, gîte, etc. Deux besoins sont en présence, et il y a rencontre de deux puissances : puissance d'offre de son côté, puissance d'acquisition du côté du client. Le prix du parapluie peut varier : il peut être offert à 5 francs, à 10 francs, à 20 francs, à 100 francs, c'est-à-dire que la valeur peut différer en raison de la beauté ou de la solidité de l'étoffe qui a servi à le confectionner, du manche qui peut être en bois précieux ou posséder une poignée en argent massif. Mais ces variations ne sont que des accessoires ; s'il ne pleuvait pas, si ce camarade n'avait pas oublié son parapluie, ou encore si son porte-monnaie ne contenait que trente-cinq sous, on pourrait lui offrir pour 2 fr. 25 un parapluie tout soie avec manche en bois des îles, ce serait peine perdue.

D'où il s'ensuit que, pour qu'il il ait valeur mesurable, il est essentiel qu'il se produise une offre et une demande.

Là où il y a offre et point de demande, là où il y a demande et point d'offre, il n'y a pas lieu à valeur mesurable.

Second exemple : un autre camarade est sur le point de partir en qualité de commis voyageur pour la Polynésie et, pour mieux réussir que ses concurrents, il a calculé qu'il lui serait extrêmement avantageux de posséder le dialecte plus ou moins maori qui se parle en ces îles lointaines et fortunées. Or, on ne trouve là où il réside que de rares méthodes ou vocabulaires de ce dialecte, et cela, à des prix très élevés : 200 à 250 francs l'exemplaire, bien que très inférieurs quant à l'exécution et à la qualité aux ouvrages semblables pour l'étude des langues courantes, qu'on trouve dans le commerce à des prix très modérés. Il n'ignore aucune de ces particularités, mais il n'hésite pas cependant à faire la brèche nécessaire dans ses économies pour se procurer le vocabulaire dont il s'agit.

La rareté de la demande est, dans ce cas, un déterminant effectif de la valeur de l'utilité. Mais vendrait-on une telle quantité de méthodes ou de vocabulaires de ce dialecte que l'éditeur pût les offrir à 2 francs l'exemplaire ; s'il n'en a pas besoin, ledit camarade n'en achètera pas. De même si, en ayant besoin et n'ayant en poche que 1,75 F, il ne pouvait découvrir un moyen de se procurer les 25 centimes qui lui manqueraient.

Alors même que, tenté par leur bas prix, on achète des utilités dont on n'a pas un besoin immédiat, on le fait parce qu'on prévoit qu'elles feront faute ultérieurement. Si on ne prévoyait pas cet usage ultérieur, on les laisserait chez l'offrant, fabricant ou détenteur.

Cette définition de la valeur en tant que rapport entre deux besoins et deux puissances fait comprendre tout de suite *le mécanisme de la hausse et de la baisse des prix*, phénomène relatif aux variations de l'offre et de la demande.

Plus on a besoin d'une utilité, plus son prix s'élève mais aussi plus s'accroît sa production.

L'augmentation dans la demande provoque, appelle l'augmentation dans l'offre.

Le nombre des offrants-fabricants ou détenteurs d'une utilité donnée, grossit en proportion de l'accroissement du nombre des acheteurs ; les offrants se font concurrence et le résultat de la concurrence est la baisse des prix.

C'est pourquoi la concurrence est le régulateur actuel du prix des utilités ou objets appropriables.

Abolition de valeur mesurable. - Il est évident que la définition de la valeur mesurable, telle que nous venons de la faire, ne laisse pas dans son application de susciter un très grand nombre d'abus.

On peut en effet avoir un besoin urgent d'une utilité économique et se trouver dans l'impossibilité de l'obtenir - autrement dit il y a des consommateurs incapables de se procurer - faute d'instruments d'échange, espèces ou marchandises leur permettant de traiter avec le producteur ou détenteur - les objets de consommation qu'ils désirent.

Il y a des pauvres, des déshérités, des misérables de toute espèce qui se trouvent dans l'impossibilité absolue de s'approprier des utilités de première nécessité, indispensables à leur alimentation, à leur vêtue, à leur gîte, à leur culture intellectuelle. Et autant d'êtres, autant de besoins différents.

Des esprits généreux et des doctrinaires remarquables se sont rencontrés pour déclarer ou expliquer qu'il était facile de mettre fin à cet état de choses déplorable en abolissant - non pas la valeur intrinsèque, comme des ignorants se l'imaginent - mais la valeur mesurable des objets.

Tous les systèmes proposés se réduisent, en dernière analyse, à ceci : à la suppression de l'échange direct entre individus produisant ou consommant, et au remplacement de l'intermédiaire-individuel par l'intermédiaire-administration, intermédiaire tellement privilégié qu'en dehors de lui aucune transaction ne peut avoir lieu.

Ces systèmes supposent que chaque membre de la société ayant *droit* à un travail assuré, on

peut lui assigner le *devoir* correspondant de déposer le résultat de son travail, de son effort producteur, dans un magasin ou entrepôt, ou autre établissement.

En échange de cette remise ou abandon, il possède la faculté de se fournir dans ce magasin, cet entrepôt, ou dans tout autre, tout ce dont il a besoin pour sa consommation.

Il existe plusieurs écoles, divers projets et des plans de réalisation différents, mais tous - et le communisme libertaire en fait partie - veulent aboutir au même but : l'extinction du paupérisme non seulement par la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme, mais encore par celle des rapports directs entre la production et la consommation.

L'abolition de la valeur mesurable et ses conséquences. - L'abolition de la valeur supprime le producteur individuel, à commencer par l'artisan. En effet, dès que le coût du produit ne peut pas être proposé par le producteur et discuté par le consommateur, dès que le produit ne peut plus être offert directement par l'offrant au demandant et demandé par le consommateur au producteur - dès lors enfin que toutes les transactions doivent avoir lieu par l'intermédiaire d'une administration impersonnelle et anonyme, il n'y a plus, il ne peut plus y avoir que production automatique, machinale, impersonnelle, collective. Le producteur ignore le consommateur de son produit - il travaille pour l'administration répartitrice. La production personnelle à domicile est condamnée à disparaître à bref délai, par crainte de fraude possible. - Comment le producteur posséderait-il un seul outil de production, le moindre fragment de matière première ? Comment détiendrait-il une parcelle de sa production ? - Qui l'empêcherait alors de trafiquer en cachette avec un consommateur voisin, ou de travailler en secret pour le compte de ce dernier ?

On peut douter que les systèmes de ce genre mènent à la disparition des inégalités économiques ; il semble, en revanche, qu'ils conduisent à une étroite limitation de l'autonomie humaine, si on veut les appliquer de façon à ce qu'ils aient le résultat qu'on leur prévoit.

Essayons impartialement de nous rendre compte jusqu'où peuvent atteindre ces limitations, en nous demandant - en amants impénitents que nous sommes de la dignité humaine - si les protagonistes de ces systèmes en ont bien calculé les conséquences logiques.

Il est évident que l'interdiction de mettre en rapport celui qui produit et celui qui consomme nivelle les besoins et donne à la production un caractère uniforme. L'ignorance du consommateur individuel mène à l'ignorance de la gamme des besoins personnels. Des vêtements taillés sur un même patron, des objets d'ameublement sans style, des édifices, des demeures ne se différenciant pas les uns des autres, ceci n'est pas nouveau. Le système de production appelé « confection » ou de fabrication dénommé en « séries », nous a accoutumés à l'absence d'originalité dans l'aspect de la plupart des choses dont l'homme se sert. Mais le règne de régimes semblables à ceux dont il est question ici, réduirait bientôt à néant tout ce qui reste encore chez le producteur d'esprit de création, d'initiative, de tendance au perfectionnement du procédé de fabrication,

Le producteur anonyme n'a aucun avantage à faire un effort pour produire un objet qui

diffère de ceux qu'il a produits jusqu'ici, pour modifier le moindre rouage de la fabrication routinière, à laquelle il est attelé chaque jour pendant un nombre d'heures plus ou moins grand. D'ailleurs, la collectivité, l'ensemble social peut décréter, à la majorité, que telle production est inutile, en arguant qu'elle s'applique à des objets de luxe ou des utilités superflues très peu demandées, ou demandées par une si petite minorité qu'il ne vaut pas la peine de s'en préoccuper ; elle peut refuser ou défendre la reproduction ou la propagation d'une œuvre donnée parce qu'elle contredit le canon artistique ou économique en vigueur dans le milieu social. L'administration-arbitre, en tant que représentant ou délégué de la collectivité, peut également refuser à n'importe quel producteur manuel et intellectuel, désireux de s'évader du dogme ou de la doctrine en cours, les moyens d'exprimer, d'exposer, de diffuser son opinion sur telle méthode de fabrication, ou tel procédé d'enseignement. Dépourvu du moyen de production, il lui est impossible de résister, de réagir, de s'affirmer.

Supposons qu'un camarade veuille produire pour son usage personnel des meubles sculptés ou autres objets façonnés avec originalité, dans l'unique dessein d'en orner sa demeure. Où trouver, comment se procurer les outils ou les matières indispensables à la réalisation de ce désir, si la majorité du groupement auquel appartient ledit camarade, ne voit pas la nécessité de se mettre en relations avec les pays où croissent les bois précieux dont il a besoin ou d'accomplir les recherches indispensables pour lui procurer les instruments de travail voulus ? Et si, moins ambitieux, un autre camarade exprime tout simplement le désir de critiquer le régime exécutif, le mode d'élection des administrateurs, l'application des décisions des majorités, etc, - où trouvera-t-il imprimerie, papier, éditeur, si la grande majorité du milieu où il évolue refuse de lui accorder la disposition des caractères, des machines ou des presses qui sont en son pouvoir ? Artiste, le voilà exposé à ne point trouver une seule salle pour exposer ses sculptures ou ses peintures, ou pour se faire entendre s'il est musicien ou acteur, dès lors que sa façon de peindre, sa manière de sculpter ou son jeu froisse les préjugés ou heurte les conventions de la collectivité dont il dépend. Inventeur, il connaîtra plus de déboires que dans la société actuelle, où il peut encore nourrir l'espoir de trouver dans la concurrence un débouché pour son invention.

On n'aperçoit dans les systèmes proposant la disparition de la valeur rien qui garantisse la possibilité de produire un objet quelconque s'il sort de la catégorie des utilités courantes.

On comprend alors le mot de Proudhon faisant de la valeur la pierre angulaire de l'édifice économique.

Les bons de consommation. - On peut pallier certains des inconvénients énoncés ci-dessus, par l'emploi des « bons de consommation » délivrés à chaque producteur au fur et à mesure de son apport, de son dépôt au magasin commun, entrepôt central, etc. Ce système permet, jusqu'à un certain point, la possession d'outils ou engins de production au domicile du producteur. De plus, le bon de consommation qui peut être tout aussi bien « au porteur » que « nominatif » permet à celui qui le présente au guichet de l'administrateur-répartiteur, de se faire délivrer les utilités dont il a besoin et cela dans n'importe quel établissement.

Cette méthode, qu'on peut supposer pratiquée sans difficulté, bat en brèche la notion de l'abolition de la valeur mesurable. On ne saurait imaginer la délivrance de pareils bons sans contrôle. On peut concevoir qu'en échange de *toute* sa production, on garantisse à un être humain *toute* sa consommation. Il est inconcevable qu'on délivre un bon de consommation ayant même puissance d'appropriation - j'allais dire d'acquisition - à deux producteurs dont l'apport se chiffre pour celui-ci par deux paires de sabots et pour celui-là par cent ressorts de montre. Il faut un étalon, quel qu'il soit. Ce sera l'heure de travail, le poids, le volume de l'objet, la qualité de la matière qui a servi à le confectionner, - mais il faut une mesure. Et cette mesure servira à déterminer la quantité et l'espèce d'utilité de consommation à laquelle donne droit le bon délivré au producteur. Ce bon de consommation représentera donc un salaire. Comme tous les salaires, il sera susceptible de discussion si on ne l'impose pas. En outre, s'il est nominatif, il pourra être l'objet de « thésaurisation » et s'il est au porteur, de « spéculation ». Je ne parle que pour mémoire de la mise en circulation de faux bons de consommation. L'emploi des bons de consommation est un système bâtard. Il supprime les rapports directs entre la production et la consommation, mais il ouvre la porte à toutes les fraudes qu'on entendait extirper par cette suppression et il ne présente aucun des avantages qu'offre la méthode des tractations de gré à gré.

L'influence du monopole et du privilège dans la fixation actuelle de la valeur. - Il est évident que dans les conditions économiques auxquelles sont astreintes les sociétés actuelles, il n'y a que peu ou point de relations directes entre le producteur réel et le consommateur véritable. *Le fait* de l'exploitation, l'existence de privilégiés, de monopoleurs, d'intermédiaires de tous genres, donne au produit une valeur souvent arbitraire et parfois fictive, grossit son prix de frais de toutes sortes. Le producteur réel est fréquemment un salarié qui loue ses bras à un accumulateur d'espèces et de moyens de production ; il n'a, dans un grand nombre de cas, jamais affaire avec le consommateur réel.

Même lorsqu'il possède l'outillage de production, c'est le plus souvent avec un intermédiaire, un revendeur qu'il traite, et il arrive qu'avant d'être acquis par le consommateur véritable, un produit a passé par de nombreuses mains intermédiaires. Du propriétaire d'usine privilégié, détenteur de machines colossales et loueur du travail de milliers de bras, au dernier intermédiaire, petit détaillant en échoppe, chacun prélève un taux d'intérêt, un bénéfice, un profit quelconque.

Je ne citerai que brièvement l'action très importante des *Trusts*, des *Cartels* ou *Corporations*, - vastes associations de privilégiés douées d'une immense puissance d'achat, en possession de moyens de production énormes, organisées dans le but de « contrôler » la production d'un article ou d'une série d'articles de consommation, dans un territoire donné, et même à l'extérieur - parvenant ainsi à déterminer la quantité à produire et le prix de vente - ou encore monopolisant pour le monde entier l'extraction, la fabrication, la mise en vente d'un produit.

On peut donc affirmer que le libre jeu de l'offre et de la demande est vicié par les conditions dans lesquelles ont lieu actuellement la production et la consommation, ou plutôt par les conditions auxquelles sont astreints, pour entrer en rapport, le producteur et le consommateur réels. *La fixation actuelle de la valeur n'a rien d'individualiste* en soi. Elle ne dépend ni de ceux qui produisent ni de

ceux qui consomment : *elle dépend de ceux qui exploitent le travail d'autrui.*

Une définition individualiste de la valeur. - Étant donné un milieu où (chaque individu étant considéré comme un producteur) le producteur possède à titre inaliénable le moyen de production, dispose à son gré et sans restriction aucune du résultat de son effort personnel - ne produit que ce qu'il est apte à produire par soi-même, qu'il travaille isolément ou en association ; étant donné un milieu où on ne connaît ni l'exploitation de l'homme par l'homme ou le milieu ou réciproquement, ni l'interventionnisme gouvernemental ou administratif à n'importe quel degré - sur quelles bases serait établie la valeur des utilités économiques ? Comment la définirait-on ?

Il est nécessaire de faire remarquer que dans pareil milieu humain, il n'y aurait plus d'accaparement possible - que l'épargne ne pourrait même pas se transformer en accumulation, vu la limitation des capacités productrices de l'unité humaine - qu'il n'y aurait plus en présence que des producteurs - non plus des acheteurs et des vendeurs - ou des associations de producteurs désireux de troquer l'utilité qu'ils produisent contre d'autres utilités qui leur font besoin.

Il est rationnel, dans ce cas, que *la valeur* soit l'expression normale de l'effort individuel du producteur, c'est-à-dire *corresponde à ce que le produit a coûté de peine, de labeur, de travail*. Proposée par le producteur-offrant, la valeur est discutée par le producteur-demandant, en raison de l'intensité plus ou moins vive de son besoin de l'utilité à laquelle elle s'applique.

Assigner à un produit *une valeur qui corresponde à la peine qu'il a coûté*, c'est l'équité même, car il est de toute évidence que sa confection plus ou moins parfaite dépend du soin qu'on y a apporté. Question de terrain et de phénomènes atmosphériques mise à part, un champ qu'on se sera donné du souci pour cultiver produira. - toutes choses étant égales - davantage que celui qu'on aura négligé. Et il en est de même dans tous les domaines de la production. Et la peine qu'a coûté un produit peut s'entendre non seulement de son obtention, mais encore de tous les efforts faits pour le présenter au consommateur. Baser la valeur d'un produit sur la peine qu'il a coûté, c'est de « consommateur » à « producteur » pratiquer la réciprocité, la base unique sur laquelle peuvent se fonder les rapports entre hommes animés de la volonté de ne léser jamais autrui. Évaluer un produit selon les efforts accomplis pour l'obtenir, cela revient à offrir pour telle utilité de consommation dont vous avez besoin, un produit on une valeur d'échange d'autant plus avantageuse ou profitable que cette utilité est mieux conditionnée.

Il est évident que dans les termes « effort individuel », « produit », « peine », « labeur », « travail », rentrent tous les éléments nécessaires à la détermination complète de la valeur : rareté de la matière première, frais de transports, amortissement d'outillage, etc, quels qu'ils soient.

Régulateurs de la valeur. - S'il s'agit d'utilités d'usage courant provenant d'un grand nombre de producteurs, la concurrence est tout indiquée pour servir de régulateur à la valeur, laquelle

variera alors au dedans de limites très étroites et ces variations seront généralement relatives à la qualité ou à la perfection d'exécution des objets offerts.

S'il s'agit d'objets d'usage moins courant, rares, précieux, spéciaux, s'adressant à un petit nombre de personnes, il est clair que la concurrence étant restreinte, la valeur serait l'objet de tractations plus étudiées entre l'offrant et le demandant. Plus le producteur aurait montré d'originalité, d'initiative, de savoir-faire, de raffinement dans l'exécution de l'objet, plus la valeur de celui-ci s'en ressentirait. Il ne faut pas oublier, pour en revenir à la question du régulateur de la valeur, qu'aux associations de producteurs-offrants répondraient les associations de producteurs-demandants.

La concurrence - dans son sens absolu, - les associations de producteurs-demandants (ou consommateurs) - suffiraient, selon nous, dans un milieu individualiste, au rôle de régulateurs de valeur. S'il est vrai, en effet, que par suite de l'inexpérience du producteur le produit ne corresponde pas toujours à l'effort qu'il a coûté, il n'en est pas moins évident que par le jeu de la concurrence - une concurrence-émulation et non une concurrence-guerre-au-couteau - les négligents se trouveraient amenés naturellement à se soucier davantage de la qualité de leur production.

Raison d'être de la valeur mesurable. - A quoi servirait la faculté, pour le producteur, de fixer une valeur à son produit, si cette valeur n'était pas mesurable par une autre valeur ? Car - ne l'oublions pas - c'est cette qualité de *mesurable* qui rend un objet, une utilité économique, susceptible d'être échangée. On ne peut échanger, on n'échange pas, un objet dont on ne peut mesurer la valeur, peu importe le rapport auquel on a recours. Un roitelet nègre - s'il en existe encore - peut échanger un kilogramme de poudre d'or contre un habit d'académicien, ou bien une paire de défenses d'ivoire contre un bicorne de garçon de recettes ; il y a toujours un rapport entre les objets échangés, une valeur mesurable ; le kilogramme de poudre d'or par la défroque académique, la paire de défenses par le bicorne de l'encaisseur bancaire.

Un consommateur peut n'avoir pas besoin de l'objet même qu'il se procure, mais se l'approprier à titre d'instrument de troc destiné à se procurer une utilité qu'il trouvera chez un tiers qu'il sait soucieux d'obtenir ledit objet.

Il est donc utile, non seulement que la valeur du produit offert soit mesurable, mais qu'elle le soit de telle façon que le consommateur puisse, en l'échangeant, se procurer, le cas échéant, d'autres produits impossibles à obtenir, par exemple, dans l'endroit où a lieu d'échange.

Divers étalons de la mesure de la valeur. - Mesurable, mais par quoi ? Par une autre utilité ou objet de consommation. Et toutes sortes d'utilités ou d'objets de consommation - périssables et non périssables - peuvent servir de mesure à la valeur d'un produit donné. On peut estimer, s'il s'agit de la production en association, qu'une heure de travail moyen équivaut au temps nécessaire pour la

production d'un demi-kg de blé par exemple - (à « Modern Times » , colonie créée par l'individualiste américain Josiah Warren, le temps fixait la valeur. On présenta à M. Daniel Conway qui la visita vers 1860, un bon ainsi conçu : « Dû à X... (médecin) cinq heures de services professionnels ou 80 livres de blé ») - ou de x kg d'avoine ou de x stères de bois, ou de x hg de houille, ou de x mètres d'une certaine qualité de drap, ou de x kg de fer, acier ou fonte. C'est-à-dire que si l'objet a coûté à fabriquer, transformer, façonner, transporter, etc, 6 heures, sa valeur est égale à 6 demi-kg de blé, ou à 6 x avoine, bois, houille, drap, etc.

On peut enfin avoir recours à un étalon de nature plus transportable et en revenir à un instrument d'échange employé de temps immémorial, c'est-à-dire les lingots des métaux rares et précieux, les moins oxydables comme le platine, l'or, l'argent. C'est ainsi que : 1 dag platine mesure x 1 dag. Or 11 1 dag. argent z heures *d'un travail moyen et normal*.

Quelques lignes expliqueront cette expression « d'un travail moyen et normal ». A supposer qu'un producteur, pour confectionner un objet donné, ait dû fournir un effort de x heures d'un travail sortant de l'ordinaire - par exemple se procurer certaines matières rentrant dans la composition de la chose offerte, - il est logique qu'il augmente la valeur moyenne et normale de l'objet d'un nombre d'heures de travail équivalent à l'effort spécial qu'il a dû faire.

Dans un milieu individualiste, un producteur ou une association de producteurs pourrait encore émettre des *bons* au porteur *représentatifs* de la valeur de leurs produits, et conserver ces derniers en stock. Ces bons représentatifs circuleraient, serviraient d'instruments d'échange, et au bout d'un temps plus ou moins long, reviendraient à leur lieu d'émission, afin d'être remboursés en produits - les produits mêmes dont ils représentent la valeur et dont le producteur ou l'association de producteurs détient le stock. Il se créerait d'ailleurs par la suite des associations de transporteurs qui épargneraient aux producteurs individuels de longs et ennuyeux voyages, bien qu'il faille prévoir le perfectionnement et l'universalité des moyens de locomotion individuels, tels les aviettes, De même il se formerait des associations de garde-produits, déchargeant le producteur ou l'association de producteurs du souci de la garde de leurs produits et chez lesquels le porteur du bon n'aurait qu'à se présenter pour obtenir les utilités auxquelles son bon lui donne droit.

Ce système de bons représentatifs peut remplacer avantageusement l'emploi des petits lingots de métaux précieux. Il demande moins de volume, il offre plus de transportabilité.

Dans un milieu individualiste où n'existerait ni domination, ni exploitation ou interventionnisme d'aucun genre, les étalons, les mesures de la valeur, les instruments d'échange varieraient à l'infini. Ils se concurrenceraient, et cette concurrence assurerait leur perfectionnement. Chaque personne, chaque association se rallierait au système cadrant davantage avec son tempérament, s'il s'agit d'individualités; avec le but qu'elle se propose, s'il s'agit d'associations.

Autres opinions individualistes sur la valeur. Objections. Le rôle de la mentalité dans l'absence de la contrainte. - Ce point de vue individualiste de la valeur est d'ailleurs présenté uniquement ici à titre d'aspect particulier du problème des relations économiques entre les unités

humaines. On trouve des individualistes qui ne relativisent pas la valeur du produit à la peine qu'il a coûté pour être mis au point. On en rencontre d'autres qui admettent l'idée de rétribution du service rendu en se basant uniquement sur les *affinités* qu'ils ressentent pour le producteur, sur le *plaisir* que leur procure sa fréquentation.

Il y a certains individualistes qui suppriment toute idée de valeur dans le procès de production ou de répartition à l'intérieur du groupe dont ils font partie.

On peut évidemment opposer à la conception individualiste de la valeur que nous venons d'exposer et aux conséquences où elle mène, des objections qui en reviennent toutes à cette base fondamentale : la fraude ou la mauvaise foi.

Les individualistes ne nient aucune de ces objections et voici pourquoi :

Ils ne sont pas de ceux qui prétendent que venant au jour, l'homme est « tout bon » ou « tout mauvais », c'est-à-dire s'insouciant ou non de nuire à autrui. Ils exposent que le principal souci de l'être humain est celui de sa propre conservation, et que s'il est influencé par l'hérédité, il l'est aussi par le milieu où il se développe. Néanmoins, ils pensent qu'il lui est possible de se cultiver soi-même au point d'utiliser le fait héréditaire et le phénomène des influences extérieures, et de les combiner pour en faire jaillir, pour ainsi dire, un déterminisme personnel, une mentalité particulière, un tempérament *à lui* comme l'on dit vulgairement.

Donc, qu'il s'agisse de milieux sociaux, étatistes, collectivistes, communistes et autres, leur existence économique dépend de deux facteurs : ou la *mentalité* de leurs composants sera telle qu'elle exclura tout recours à la contrainte légale, les conditions économiques du milieu répondant absolument aux aspirations de tous - ou les conditions économiques du dit milieu ne répondront ni aux besoins ni aux vœux de tous ceux qui le constituent, d'où recours à la force, aux mesures coercitives.

Il est impossible de s'évader de ce dilemme : *ou mentalité adéquate aux règlements en vigueur dans le milieu - ou recours à la réglementation obligatoire avec son cortège d'inspecteurs, de surveillants, son tarif de répressions et ses geôles.*

S'il est impossible d'échapper, à la mauvaise foi, à la tromperie, à la fraude, au dol, autrement que par la menace et l'application de mesures de répression, il n'y a plus qu'à en faire son deuil. La thèse individualiste « à notre façon » demeurera une opinion, une attitude, une tendance, ni plus ni moins. La constatation que son heure de réalisation n'a pas encore sonné ne saurait empêcher d'ailleurs qu'elle satisfasse l'entendement, qu'elle réponde à la conception de la vie économique de ceux qui l'ont adoptée.

Cela n'empêcherait pas non plus que les individualistes continuent à la considérer, sur le terrain économique comme dans les autres domaines de l'activité humaine, comme répondant plus que tout autre aux besoins, aux aspirations et aux désirs intimes de la personne humaine,

- E. ARMAND.

Accueil

VANDALISME n. m.

Ce mot vient du nom des *Vandales*, peuple de la Germanie Orientale qui participa aux invasions barbares des premiers siècles chrétiens, et qui se serait particulièrement mis en évidence par ses dévastations dans l'Europe Occidentale et le nord de l'Afrique. Dans cette dernière contrée, il fonda, en 434, avec son chef Genséric, un empire dont la capitale fut Carthage, et qui fut détruit cent ans après par les Byzantins, sous la conduite de Bélisaire, général de Justinien, empereur de Constantinople.

Les exactions attribuées aux Vandales sont restées dans l'histoire comme l'exemple de la plus sauvage barbarie, et le mot *vandalisme* a pris place dans la langue pour qualifier « tout procédé destructeur qui anéantit ce qui commandait le respect par son âge, ses souvenirs ou ses beautés », (Littré). Le vandalisme est la destruction, la mutilation des belles choses, en particulier des œuvres d'art. Cette définition est d'origine latine moderne, or il y a lieu d'être très réservé sur le véritable rôle des Vandales, ceux-ci s'étant montrés, par de nombreux côtés, un des grands peuples du premier moyen âge, aux temps où l'empire romain était en pleine décomposition. (Voir E.-F. Gautier: *Genséric, roi des Vandales*). Leur plus grand tort fut d'avoir été, parmi les Barbares, ceux qui tinrent tête le plus opiniâtement au christianisme ; cela explique la réputation que leur ont faite les chrétiens. Laborde a dit fort justement : « Chaque époque ayant des méfaits de vandalisme à reprocher à sa devancière, et ne se sentant pas elle-même la conscience bien nette, on est tombé d'accord qu'on rejetterait le tout sur les Vandales qui ne réclameraient pas ».

Les barbares destructeurs furent ce que Flaubert a appelé « une force matérielle » ; ils furent comme les éléments inconscients, le vent, le feu, l'eau qui emportent, désagrègent, détruisent. Des vandales qui furent pires, et mille fois plus barbares, furent ceux conscients de leur destruction, qui l'organisèrent systématiquement, par fanatisme, par haine de tout ce qui pouvait servir une pensée différente de la leur, par stupide conviction qu'ils détenaient « l'Unique Vérité » la leur, qu'ils devaient imposer par tous les moyens, fût-ce le feu et le sang. Ce furent aussi ceux dont la méchanceté raffinée, l'ambition monstrueuse, le bas esprit de vengeance, la jalousie impuissante à manifester quelque grandeur, se plurent à souiller, à flétrir, à anéantir tout ce qui les dépassait. Or, de ce vandalisme, les Barbares furent bien innocents. Il fut le propre du monde chrétien et des temps qu'il a formés. Depuis la première statue païenne à laquelle les Polyeycte ont coupé le nez, jusqu'à la destruction de la bibliothèque de Shanghai par les Japonais, en 1932, toute l'histoire du monde appelé « civilisé » est déshonorée par ce vandalisme sauvage, pire que barbare, parce que dirigé par une volonté éclairée, consciente, persévérante, de malveillance et de destruction.

Le vandalisme chrétien précéda celui des Barbares en Grèce, à Rome, dans les Gaules. L'évêque Saint-Martin de Tours, au IV^e siècle, ne laissa « pas un temple, pas une *Pierre-fitte*, pas un chêne consacré par le druidisme, debout dans son diocèse ». (Zeller). Lorsqu'en 410, le barbare

Alaric saccagea Rome, ce furent les chrétiens qui lui ouvrirent les portes de la ville, comme ils auraient ouvert les digues d'un fleuve pour répandre la dévastation. Celle qu'Alaric sema dans Rome fut douce à leur cœur en n'atteignant que « l'œuvre des idolâtres ». Vainement ils voulurent pousser le barbare à faire la même besogne dans Athènes ; Alaric refusa et ce furent les moines qui brûlèrent le temple d'Éleusis. Edgar Quinet a dit comment l'Église catholique a détruit le paganisme, grâce à « l'avidité, l'acharnement avec lesquels les empereurs du Bas-Empire ont saisi l'unité catholique dès qu'ils l'ont entrevue... Longtemps avant d'être convertis au christianisme, ces despotes avaient vu tout ce que le despotisme aurait à tirer de l'Église catholique ». Bien avant d'être baptisé chrétien, Constantin « était déjà fanatique de ce nouvel instrument de domination ». Il inaugura la série des décrets impériaux qui ordonnèrent la destruction des monuments du paganisme, et que clôtura Théodose II en disant : « Que tous les temples, sanctuaires, s'il en reste encore d'entiers, soient détruits par l'ordre des magistrats et purifiés par la croix ». C'est ainsi que fut opérée cette « purification » du Colisée de Rome qui souleva l'indignation de Flaubert, en 1854 : « Ce qu'ils ont fait du Colisée, les misérables ! Ils ont mis une croix au milieu du cirque et tout autour de l'arène douze chapelles ... Je comprends la haine que Gibbon s'est sentie pour le christianisme en voyant dans le Colisée une procession de moines ! A Cordoue, on a « purifié » la mosquée en l'enfermant dans les murs d'un immense couvent. Le sage Libanius, qui fut précepteur de l'empereur Julien, exprima les protestations les plus véhémentes contre le vandalisme stupide dont il fut le témoin au IV^e siècle. Ses *Lettres*, qui nous sont restées, en sont le plus précieux des témoignages. Elles dénoncent les « hommes noirs » entraînant les foules ignorantes à la destruction des monuments ; « ces moines qui mangent plus que des éléphants, passent leur temps à boire et à chanter, et volent, pour les vendre, le bois, le fer et les pierres des temples. Ces voleurs, vêtus de noir, se répandent dans la campagne, saccagent les fermes, tuent ceux qui résistent, et si on leur demande en vertu de quel droit ils se livrent à ces violences, ils répondent qu'ils font la guerre aux temples !... », Voilà les gens qui se permettraient, plus tard, de juger la « barbarie » des Vandales !...

Les moines poursuivirent dans la vieille Égypte la même besogne acharnée de destruction des villes, temples, œuvres d'art. Ce sont eux qui détruisirent à Alexandrie, en 390, la bibliothèque de Ptolémée Soter déjà brûlée en partie dans le siège de la ville sous Jules César, mais reconstituée sous le règne de Cléopâtre par l'appoint des 200.000 ouvrages grecs, à un seul exemplaire, de la bibliothèque de Pergame. Malgré les témoignages probants qui sont demeurés, entre-autres celui du prêtre Orose contemporain de l'événement, de pieux faussaires n'en continuent pas moins à imputer cette destruction aux Arabes venus plus tard. Les vandales modernes ont continué l'œuvre des moines contre les temples égyptiens pour prendre dans leur maçonnerie celle de leurs usines. L'arc de triomphe d'Antinoë a fourni la pierre à chaux nécessaire pour la construction d'une sucrerie !...

C'est le pape Grégoire 1^{er}, appelé « le Grand », qui fit brûler la bibliothèque du Palatin, fondée par Auguste ; il fit détruire les derniers monuments païens et chasser les savants de Rome. Presque tous les livres anciens avaient alors disparu ; il ne resta, pour parvenir jusqu'à nous, que soixante-un volumes de la littérature grecque sauvés par les Arabes qui les conservèrent. et deux volumes de poésie latine dont le second est presque entièrement d'auteurs chrétiens.

De tout temps les monuments et les bibliothèques eurent à souffrir de façon encore plus irréparable que les populations de la sauvagerie guerrière qui détruit pour détruire, avec la stupide

imbécillité de ce qu'on appelle : la raison du plus fort ! De tout temps aussi s'est exercé le vandalisme civilisé qui prend pour une raison supérieure une rhétorique insane. Les destructeurs de livres ont toujours été aussi odieux et stupides, depuis ce Nabonassar, roi de Babylone, qui les faisait anéantir huit siècles avant J.-C., jusqu'aux hitlériens qui les brûlent dans l'Allemagne actuelle. Le type le plus caractéristique de la folie mégalomane qui préside généralement à ces destructions s'est présenté dans l'empire chinois, Chinguis, qui imagina, 200 ans avant J.-C., de faire détruire tous les livres du pays pour faire oublier aux Chinois ceux qui l'avaient précédé sur le trône !

L'Église ne cessa jamais de brûler la pensée écrite. Elle possède toujours parmi ses troupes des excités frénétiques comme cet abbé Bethléem qui met le feu à des journaux sur la voie publique. Quand elle n'a pas brûlé, elle a interdit, censuré, gratté, tripatouillé de toutes les façons. (Voir *Tripatouillage*). Toutes les églises, au nom de la « vérité » particulière à chacune et qu'elles affirment être la seule authentique et supportable, ont fait les mêmes besognes, ont pratiqué le même vandalisme. Les Romains précédèrent M. Hitler contre les livres juifs, et aussi le nommé Pfeffercorn (grain de poivre), dont, à quatre cents ans de distance, il réalise la criminelle insanité. Les protestants firent subir aux livres catholiques le sort que les chrétiens avaient infligé aux livres païens. Cromwell, sombre brute puritaine, fit mettre le feu à la bibliothèque d'Oxford.

Au temps des Grecs, on grattait déjà les manuscrits pour substituer un texte à un autre. Les manuscrits ainsi traités étaient appelés *palimpsestes*. Au moyen âge, ce grattage devint une véritable industrie et une profession monacale qu'on a cherché à justifier par la pénurie du parchemin. Elles s'exercèrent en particulier dans les monastères de Bobbio, de Wissembourg, de Fulda, de Saint-Gall, de Mayence, du Mont-Cassin. Des milliers de textes antiques furent ainsi détruits pour substituer « d'ineptes grimoires aux chefs d'œuvres sublimes que les moines ne comprenaient point » (Michelet). A partir du VIIe siècle, il n'y eut plus un seul exemplaire d'œuvres comme les véritables poésies d'Anacréon, les comédies de Ménandre, les écrits de Varron et une foule d'autres de l'antiquité. Une autre forme du vandalisme bibliophobe fut la guerre acharnée que les iconoclastes firent aux livres enluminés à partir du VIe siècle. Léon l'Isaurien fit brûler en un jour 50.000 volumes. Les chefs d'œuvres de la peinture antique furent anéantis comme ceux de la poésie.

Le Parthénon, temple d'Athéna., qui dominait la ville d'Athènes et fut l'œuvre de Phidias au 4e siècle avant J.-C., avait résisté à toutes les attaques du temps, à l'iconoclastie chrétienne, à l'invasion des Turcs, à l'imbécillité militaire qui faillit le faire sauter dans l'explosion d'une poudrière établie dans ses flancs. En 1816, un Anglais, lord Elgin, entreprit de le dépouiller de ses merveilles décoratives. Statues, bas-reliefs, frises, furent enlevés, arrachés, mis en débris pour être transportés en Angleterre, où, depuis, ils croupissent au British Museum ! Ce fut le commencement d'une industrie que, pour la honte de lord Elgin, on appelle l'elgénisme. Son fils la continua avec une sauvagerie encore plus grande en présidant, avec le général français Cousin-Montauban, au pillage et à l'incendie du Palais d'Été de Pékin, lors de la Guerre de Chine, en 1860. L'elgénisme s'est exercé depuis cent ans avec le plus déconcertant cynisme et la plus scandaleuse impunité. Il a donné à la guerre un caractère de banditisme jamais atteint jusque là, à la guerre coloniale surtout, les « civilisés » ayant, dans la transcendance de leurs turpitudes, tous les droits sur les « peuples inférieurs ». Il ne fut plus de monument qui fut respecté partout ce fut la destruction, et surtout le « chapardage ». Dans les cinq parties du monde, des individus, vrais « antiquaires de grands chemins », trouvèrent toutes les complicités excitées par l'esprit de lucre, et l'imbécillité de

fonctionnaires, comme cet abbé Barthélémy qui aurait voulu faire transporter à Paris la Maison Carrée de Nîmes !...

Aux colonies, le soldat chapardeur se livra à une dévastation inouïe. La Guerre de Chine, en 1901, fut la plus inimaginable expédition de brigandage international civilisé, sous la pieuse direction de l'évêque Favier. On envoya même en Europe des têtes coupées de Chinois ! (Voir U. Gohier : *La Guerre de Chine*.) Au Cambodge, aux Indes, en Syrie, en Égypte, on pilla et on dévasta les palais, les temples, les vieilles nécropoles royales, objets des cultes indigènes. Souvent, les archéologues furent complices de ces exactions. Les malfaiteurs qui se livrent à ces exploits hurlent d'horreur lorsque, chez eux, une sépulture quelconque est profanée !

En 1832, V. Hugo ajoutait une note à l'édition définitive de Notre-Dame de Paris pour protester contre le vandalisme acharné sur la cathédrale, vandalisme aussi redoutable dans ses inintelligentes restaurations que dans ses stupides démolitions. « C'est, disait-il, une chose affligeante de voir en qu'elles mains l'architecture du moyen âge est tombée, et de quelle façon les gâcheurs de plâtre d'à-présent traitent la ruine de ce grand art ». A Paris, l'ignorance de ces goujats qui « se prétendent architectes, sont payés par la préfecture ou les menus, et ont des habits verts », (V. Hugo), s'acharnait alors, sans aucune nécessité véritable, sur de vieilles églises qui étaient des bijoux, sur l'évêché du XIV^e siècle, la chapelle de Vincennes, les vitraux de la Sainte-Chapelle, la tour Saint-Jacques, etc. Le mal s'est étendu en province. On est stupéfait de voir chez les marchands d'antiquailles, dans les ventes publiques, tant de trésors artistiques volés dans les églises, les musées, les bibliothèques. Le public, indifférent au vandalisme qui a dispersé ces trésors, ne s'émeut, parfois, que si un parti l'excite. Cléricaux et anti-cléricaux ne s'affrontent alors que pour des intérêts où l'art n'a rien à voir. Les dévastations que M. Barrés, parmi tant d'autres, a dénoncées dans sa *Grande pitié des églises de France*, ont eu pour auteurs autant des uns que des autres. Des curés, des fabriciens, toute la faune des rongeurs de sacristies, en ont tiré bénéfice quand ils se sont faits les pieux brocanteurs de ce qu'ils appelaient de « vieux bois », de « vieilles ferrailles », et qui étaient des stalles sculptées, des fers forgés, des tableaux, des statues, des objets précieux enlevés des vieilles églises dont ils avaient la garde. Les journaux donnent du « généreux mécène » à ceux qui restituent les œuvres d'art volées, comme cet Américain qui a fait don au Musée du Louvre de l'Ange de Reims, mais ils n'ont pas dit comment cet ange avait été enlevé à sa cathédrale, et comment le « mécène » était entré en sa possession.

Les « dynamiteurs de clochers » sont, paraît-il, des Homais, quand ils ne sont pas des Allemands, mais est-ce M. Homais ou un Allemand qui fit abattre, sur la façade de la cathédrale de Reims, les têtes des statues des saints, à l'occasion du sacre de Charles X, en 1824, parce qu'on craignait que « le canon et les cris de fête ébranlant l'atmosphère, ces têtes ne vinsent à tomber sur celle du monarque au moment où il entrerait dans l'Église » ? Vitet, qui a raconté cela en 1831, dans son rapport au Ministre de l'Intérieur sur les monuments historiques, a signalé nombre d'autres faits qui montrent un vandalisme aussi hypocritement clérical que stupidement administratif, civil et militaire. Ils sont constants. Aujourd'hui, les Vitet constatent la disparition d'un tableau de Philippe de Champagne qui était au Palais de Justice de Rouen, les dégâts subis par de nombreuses toiles du Louvre dans le voyage qu'on leur fit faire à Toulouse en 1914, les mutilations du pavillon de la Reine au Château de Vincennes pendant l'occupation militaire de la Grande Guerre, et mille autres semblables.

Les « accroupis de Vendôme » qui ont établi des latrines publiques dans la tour d'une vieille église, et les « francs-maçons d'Avignon » qui font déposer et distiller les vidanges de leur ville dans l'église de Saint-Ruf, monument roman du XIII^e siècle, sont évidemment d'affreux scatologues puisqu'ils ne sont pas des hommes d'église. Toute la France pieuse frémit d'indignation, des siècles durant, contre les « bandits de 1789 » qui saccagèrent tant de monuments, représentations d'un passé odieux à leurs yeux, et brûlèrent entre-autres la vierge noire de Notre-Dame de Liesse. Mais elle veut ignorer qu'en 1690, Louis XIV, le roi si solairement pieux, avait fait enlever et fondre à la Monnaie les objets précieux de cette église pour payer les dernières faveurs qu'il dispensa à Mme de Montespan tombée en disgrâce.

Une forme de vandalisme pieux, qui témoigne d'un esprit particulièrement dépravé, consiste à « cacher ces seins que l'on ne saurait voir », à dissimuler la nudité, habiller les peintures et sculptures, les affubler d'un cache-sexe. On a mis des feuilles de vigne à la statuaire antique que l'on n'a pas détruite. Dès la Renaissance, les « honnêtes gens » à la façon de l'Arétin protestaient contre les « nus » de Michel-Ange. Le gouvernement de M. Mussolini a fait vêtir les personnages des fresques de Pisano à la cathédrale de Pise !

Le Palais des Papes, à Avignon, servit longtemps de caserne. Ses sculptures furent brisées, ses fresques badigeonnées à la chaux, ce qui n'empêcha nullement le pullulement des punaises, attributs spécifiques de toutes les casernes. Combien d'autres monuments historiques subirent un sort semblable sous les règnes de princes « éclairés » comme sous le régime républicain, sous les curés comme sous les Francs-maçons !

Le vandalisme édilitaire actuel n'est pas moins calamiteux que celui du passé, quand il s'attaque à de vieilles choses, parures des cités qui pourraient être conservées pour leur charme et leur beauté. Dans la plupart des villes anciennes, on n'ose pas raser complètement de vieilles constructions pour faire de la place et apporter de l'air. Il y a les intérêts des propriétaires vautours, plus respectables aux yeux des politiciens que la santé et la vie des pauvres gens logés dans ces taudis foyers de crasse et de tuberculose, qui s'y opposent. On se rattrape sur le domaine public qui ne gêne personne et fait l'agrément de tous. Sournoisement, on déchiqète les remparts d'Avignon ; on agrippe à ceux d'Aigues-Mortes des excroissances parasites qui détruisent leur magnifique ensemble. De vieux châteaux et hôtels qui ne gênent personne et feraient d'admirables musées, sont démolis pour la seule satisfaction des chiffonniers et des brocanteurs à l'affut de ces déprédations. On projette le bouleversement des jardins des Gobelins, une des plus belles choses du vieux Paris, pour y construire des maisons modernes. Des centaines de monuments et d'œuvres, affirmation intellectuelle et artistique du passé, de l'effort humain pour embellir la vie, sont ainsi détruits, mutilés, par la rapacité affairiste des uns, par la sottise inesthétique des autres, et sans aucun bénéfice véritable pour la collectivité. On entretient la lèpre et on supprime la beauté.

Pour les avantages particuliers d'un prétendu utilitarisme, les plus beaux sites sont dévastés, livrés à des rongeurs cosmopolites qui les souillent de leurs usines, de leurs palaces, de leur publicité.

La petite ville de Cassis, la cité de Calendal est empoisonnée par une usine de ciment construite, malgré les protestations de la population, par une société que soutiennent des politiciens puissants intéressés dans ses affaires. Les « calanques » de Cassis, véritables merveilles naturelles,

ont été attaquées par des marchands de pierres. Les jardins Biovès, à Menton, sont menacés de destruction pour faire place à un casino. Dans les vieilles villes où des arbres centenaires mettent encore un peu de fraîcheur et de couleur à côté des bâtisses lépreuses et des trop modernes « buildings », ces arbres sont abattus systématiquement. Marseille est favorisée, depuis dix ans, de cette sorte d'édilité. Sous prétexte de faciliter la circulation, on y met à bas les vieux arbres, mais on les remplace par des bustes de célébrités politiciennes et des tables de cafés ! ..

Le déboisement intensif, par la hache et par le feu, fait des déserts stériles des montagnes et des plateaux les plus fertiles. Les populations sont obligées de les abandonner pour aller s'entasser dans les villes où elles sont la proie des entreprises industrielles, du chômage, de la maladie. Et les criminels responsables gémissent contre l'abandon de la terre et la dépopulation !...

Enfin, nous ne pouvons en terminer avec le vandalisme sans dire quelques mots de la censure, bien qu'il en ait été déjà parlé dans cet ouvrage. La censure est à la fois du vandalisme et du tripatouillage, son emploi étant d'interdire, de supprimer ou de n'admettre que sur correction. Elle procède avec un véritable machiavélisme et une hypocrisie supérieure. Elle ne fait pas disparaître en détruisant - elle laisse cela aux « barbares », aux temps « d'intolérance », des tribunaux ecclésiastiques et des parlements qui livrèrent au feu tant de livres, et parfois leurs auteurs - ; elle fait disparaître en interdisant et en supprimant. Elle est à l'image des gouvernements libéraux qui remplacent la peine de mort par la prison perpétuelle. Elle ne tripatouille pas, - elle laisse cela aux goujats de l'écritoire ; - elle oblige l'auteur à se tripatouiller lui-même, quand il n'a pas assez de dignité pour l'envoyer se faire f... ! Elle est à la fois odieuse, par sa tyrannie et sa cafardise, et ridicule, par les mobiles rarement avouables qui la guident dans les voies du puffismesouverain contre toute intelligence et toute liberté. Il est des pays, comme l'Angleterre, où elle interdit les pièces de Molière, les tenant pour immorales !... Il est des pays, comme la France, où elle laisse commettre les pires attentats contre les chefs-d'œuvre littéraires par les « pignoufs » du cinéma et du roman populaire, où elle laisse ridiculiser basement, par des pitres-provocateurs de tréteaux policiers, les sentiments et les opinions les plus dignes, mais où elle défend qu'on brûle autre chose que l'encens de la flagornerie sous le nez des déesses de la République, tout comme au temps des Pompadour, des Thérèse Cabarrus et des Nana.

Le rôle que la censure a exercé de tout temps contre la pensée humaine devrait valoir, à ceux qui s'y emploient, un mépris universel. Le plus cocasse est qu'ils prétendent être des artistes et des esprits libres ! Ne sont-ils pas particulièrement considérés dans le monde des lettres et des arts où il y a tant de larbins pour si peu d'hommes libres ? La censure représente ce que Baudelaire appelait « l'art et la littérature honnêtes », l'art et la littérature des messieurs « bien pensants » du *Cercle de la Librairie* dont le catalogue annonce *Gamiani*, édition illustrée par surcroît, mais demeure fermé à tout ouvrage dont les tendances philosophiques et sociales ne sont pas inspirées de ce que feu Barboux, académicien, appelait « les vérités chrétiennes » et de ce que les chroniqueurs nationalistes nomment « l'Ordre » !...

La censure, et ceux qui l'exercent, voici comment Flaubert les a jugés, et il sera inutile d'en dire davantage sur leur compte : « *Voilà le sieur Augier employé à la police ! Quelle charmante place pour un poète et quelle noble et intelligente fonction que celle de lire les liore* » destinés au colportage ! *Mais est-ce que ça a quelque chose dans le ventre ces gaillards-là ? C'est plus*

bourgeois que les marchands de chandelle. Voilà donc toute la Littérature qui passe sous le bon vouloir de ce monsieur ! Mais on a une place, de l'importance, on dine chez le ministre, etc, et puis il faut dire le vrai ; il y a de par le monde une conjuration générale et permanente contre deux choses, à savoir la poésie et la liberté ; les gens de goût se chargent d'exterminer l'une, comme les gens d'ordre de poursuivre l'autre... , Augier, sans doute, croit faire quelque chose de très bien, acte de goût, rendre des services. La censure quelle qu'elle soit me paraît une monstruosité, une chose pire que l'homicide ; l'attentat contre la pensée est un crime de lèse-âme. La mort de Socrate pèse encore sur le genre humain. »

Terminons en disant que le vandalisme est la forme exaspérée et violente de la stupidité nationaliste qui se traduit dans l'impérialisme. De même que l'assassinat est admirable quand il consiste à tuer l'homme de l'autre côté de la frontière, la destruction est louable quand elle sévit contre l'étranger ou contre l'adversaire de parti. Les véritables vandales, ce sont les fanatiques, les intoxiqués de préjugés nationaux et dogmatiques, qui n'admettent qu'une seule patrie et qu'une seule foi, la leur, faisant un instrument homicide de la formule : « Hors de l'Église, pas de salut ! » ; ce sont les iconoclastes qui ne détruisent des idoles méprisables que pour les remplacer par d'autres aussi méprisables, parce qu'elles ne peuvent avoir d'autre emploi que de tenir l'homme dans la servitude ; ce sont tous les tenants de l'autorité qui ne renversent une tyrannie que pour en établir une autre. Nous devons être des Barbares, nous devons être ces barbares qui jeteront à bas toutes les idoles et tous les temples de l'autorité pour dresser sur leurs ruines la Cité des Hommes, la cité où la vie sera libre, bonne et belle pour tous.

- Édouard ROTHEN.

Accueil

VANITÉ n. f.

Ce mot a été formé de *vain* qui marque l'inutilité, la futilité, la fragilité des choses, ce qui est enflé et vide, ce qui est faux, illusoire, sans fondement réel. La vanité est particulièrement un faux orgueil qui pousse l'individu à briller, à paraître par des moyens inférieurs, par la sottise plus que par l'intelligence, par des excentricités plus que par des œuvres sérieuses, par la malfaisance plus que par un travail utile. La vanité est, comme l'orgueil, un sentiment naturel, mais tandis que l'orgueil exalte l'individu dans la supériorité d'un véritable effort, la vanité le dégrade dans l'infériorité de basses satisfactions. Nous avons vu, au mot *Orgueil*, ce qui différencie ces deux sentiments, et au mot *Paraitre* les formes et les conséquences de la vanité dans ses manifestations, le plus souvent d'ordre pathologique.

Vanitas vanitatum, et omnia vanitas ! (Vanité des vanités, et tout est vanité), répète volontiers l'Église, pour montrer la fragilité des choses humaines et opposer, à tout ce qui est sujet à l'erreur et ne dure pas, ce qu'elle appelle l'infailibilité et l'éternité du divin qu'elle prétend représenter. Elle s'appuie sur cette formule catégorique pour condamner l'orgueil comme le premier des péchés capitaux, parce qu'il pousse l'homme à rechercher et à trouver la vérité en dehors d'elle et d'un divin aussi chimérique que malfaisant. Tous les hommes qui ont été vraiment grands, utiles à l'humanité et l'ont fait progresser dans les voies de la connaissance et d'un perfectionnement de ses conditions de vie et de bonheur, ont été stimulés par un légitime, un admirable orgueil. Tous ceux qui n'ont été que des fous, des malfaiteurs, n'ont occupé le monde que par un exhibitionnisme sanglant ou grotesque, n'ont obéi qu'à leur vanité. C'est l'orgueil qui a construit, sur le roc inébranlable de la science, le monument de l'humanité. La vanité n'a fait qu'édifier, sur le sable mouvant de la sottise, une gloire dérisoire que le vent et la vague emportent dans une nuit. « Votre humanité n'est pas plus solide sur le roc que sur le sable. *Omnia vanitas !* », ricanent, en grinçant des dents, les coryphées de l'éternité divine. Ces imposteurs, qui détiennent la vanité la plus monstrueuse, oublient que leur divin n'est pas plus éternel que l'humain puisque c'est l'humain qui l'a fabriqué. Or, le fini, l'imparfait, le temporaire ne peuvent produire l'infini, le parfait, l'éternel, pas plus que ceux-ci ne peuvent produire sans se démentir eux mêmes le fini, l'imparfait, le temporaire, sauf dans les divagations théologiques qui font l'arithmétique trinitaire et réparent les virginités éculées. L'Église condamne l'orgueil, mais elle exploite la vanité. Dans son *Histoire des oracles*, qui a fourni à la critique philosophique du XVIIIème siècle presque tous ses arguments contre la

religion, Fontenelle a montré comment l'ignorance des hommes les a poussés à adopter un merveilleux que la fourberie des prêtres n'était que trop disposée à leur servir. Mais il a fallu leur vanité pour leur faire imaginer qu'ils étaient l'objet de l'attention spéciale d'un Être Suprême. Sans elle, les prêtres n'auraient pu les faire croire à des oracles, des miracles et des mystères « impénétrables aux sens et à la raison humains », comme disait Bossuet en déclarant adorer le Seigneur qui les avait faits. La vanité a fait ainsi adorer aux hommes une insane capitulation de leur intelligence.

Il n'est de vanité que chez ceux qui recherchent des satisfactions illusoires. Pour ceux qui savent conserver dans toutes les circonstances la sérénité de l'esprit et la joie du cœur, rien n'est vain ; leur sérénité et leur joie demeurent autant qu'eux. Oscar Wilde disait : « C'est curieux comme la vanité soutient l'homme qui réussit et comme elle abat celui qui échoue ». C'est parce qu'il n'y a rien de noble et de réconfortant dans la vanité, et qu'elle n'est que vent et pétarades.

Balzac disait que la vanité était « l'art de s'endimancher tous les jours ». Le vaniteux, en effet, se voit toujours devant le photographe ou le peintre qui feront de lui le portrait le plus avantageux. Il ne cesse pas de poser pour sa statue partout où il est, quitte à se voir sifflé comme un cabotin ridicule.

« La vanité nous rend aussi dupe que sot »,

a dit Florian.

La vanité est tellement dans le caractère de la foule des hommes qu'on ne peut rien réussir sans elle, dans quelque situation publique que ce soit. Chez tous ceux qui sont arrivés, comme l'a constaté Flaubert, « la vanité a chassé l'orgueil et établi mille petites cupidités là où régnait une large ambition ». C'est elle qui fait des hommes politiques des politiciens, des écrivains des « gendelettres », des artistes des cabotins. Un marquis de la Pailleterie disait d'eux :

« Amoureux de la particule,

Ils oublient que le talent

Succombe sous le ridicule. »

Il y a toujours des Thomas Corneille que Molière pourrait railler en disant :

« Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre,

Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,

Y fit, tout à l'entour, faire un fossé bourbeux,

Et de Monsieur de l'Ile en prit le nom pompeux. »

Flaubert disait encore : « L'orgueil est une bête féroce qui vit dans les cavernes et dans les déserts ; la vanité, au contraire, comme un perroquet, saute de branche en branche et bavarde en pleine lumière ». Le vaniteux est obligé de faire le beau, de plaire, de séduire, d'avalier sans rien dire toutes les couleuvres, d'encaisser avec un sourire tous les coups de pied dans le derrière et d'en redemander. C'est à lui que La Fontaine a donné, bien inutilement, de si sages conseils dans maintes fables. Il lui a dit :

« Ne forçons point notre talent,

Nous ne ferions rien avec grâce. »

Le vaniteux n'en a pas moins continué à jouer la mouche du coche, à se parer des plumes du paon, à s'enfler jusqu'à en crever.

Mlle Clairon, tragédienne du Théâtre Français, disait avec cette superbe des grands seigneurs qui la protégeaient : « Quand un auteur a fait une pièce il n'a fait que le plus facile », et elle donnait en ces termes congé à Sauvigny, que ses insolences avait obligé à retirer une de ses pièces : « Allez, Monsieur, si vous avez du talent, vous nous reviendrez ! ». De son côté, Vestris, le « diou de la danse », déclarait avec conviction, en donnant sa jambe à baiser à ses admirateurs : « Il n'y a que trois grands hommes en Europe, le roi de Prusse, M. de Voltaire et moi ! ». Le mot a servi depuis, arrangé par les flagorneurs qui guignaient les millions de l'imbécile Chauchard, propriétaire des magasins du Louvre. Ils lui disaient : « Il y a eu trois grands hommes au XIXème siècle : Napoléon, Pasteur et Chauchard ! ». De vieux cabotins, qui ne savent pas prendre une sage retraite et présentent un Cid fourbu, rugissent indignés quand ils sont conspués par le public : « Les misérables ! Ils sifflent Corneille !... ». La dame Sorel de Ségur, la plus prétentieuse cabotine de notre époque, interpelle en les traitant d' « idiots » les spectateurs qui ne sont pas assez sensibles aux séductions douteuses de son « sex-appeal » !

La vanité des cabotins de théâtre n'est que comique et inoffensive. Celle des cabotins de la politique est autrement dangereuse, surtout chez les mégalomanes furieux et sanglants que la stupidité publique accepte pour chefs, les Mussolini, les Hitler et autres Soulouque moins bruyants mais aussi redoutables. Celle des généraux-maréchaux et autres guerriers supérieurs qui, par principe, devraient être « muets », les fait s'engueuler entre eux à la façon des héros d'Homère, et ce sont toujours, comme dans l'antiquité, les guerriers inférieurs qui paient la casse à leur place.

Dans les divers compartiments de la mégalomanie, la vanité ecclésiastique n'est pas la moins curieuse pour l'observateur ironique. Elle se continue, avec la vanité nobiliaire, en souvenir des temps où il était aussi noble d'être sorti des cuisses d'un archevêque que de celles de Jupiter. En ces temps-là, un évêque de Bonnacouille n'avait pas encore éprouvé le besoin de troquer son nom contre Bonnechose ou Bonnacorse. Les Rohan, généraux ou cardinaux, disaient, avec une

vanité dont ils firent souvent un bien vilain usage : « Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan je suis ». Un des plus grotesques de ces sots de cour et d'église fut le sieur François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, au XVIIème siècle. Il eût été digne de figurer dans la galerie molièresque, à côté de la comtesse d'Escarbagnas pour qui un domestique ne pouvait s'appeler que Laquais. Cet évêque a servi de modèle à La Bruyère. Il s'était fait, disait-il, « une loi de ne jamais louer de roturier ». Dans ses discours, ne pouvant se décider à appeler ses auditeurs : « mes frères », il les traitait de « canaille chrétienne ». Au moment de mourir, il dit avec la plus profonde conviction : « Dieu y regardera à deux fois avant de damner un homme de ma qualité » ! La charité et l'humilité chrétiennes n'étouffaient pas, comme on le voit, cet évêque de « qualité » ! Elles n'ont jamais étouffé la plupart des gens d'église avec ou sans « qualité ».

Bien qu'ils affectent de mépriser la vanité pour des vertus plus édifiantes, les gens d'Église s'affublent, comme des charlatans, de titres auxquels ils s'attachent avec opiniâtreté. Ils jouent ainsi les ânes qui portent des reliques. Sans rire, du moins devant leurs dupes, ils se font appeler « Sa Sainteté », « Sa Grandeur », « Son Éminence », et ils se donnent à tort et à travers du « Monseigneur ». L'histoire de l'origine de ce dernier titre dont se parent MM. les Évêques, est vaudevillesque. Saint Simon l'a contée ainsi : « Dans une assemblée du clergé, les évêques, pour tâcher de se faire dire et écrire « Monseigneur », prirent délibération pour se le dire et se l'écrire réciproquement les uns les autres. Tout le monde se moqua d'eux et on riait de ce qu'ils étaient *monseigneurisés*. Malgré cela, ils ont tenu bon, et il n'y a point eu de délibération parmi eux, sur aucune matière sans exception, qui ait été plus invariablement exécutée ». Depuis, la loi de 1801 qui a établi le Concordat, a dit dans un de ses articles organiques : « Il sera libre aux archevêques et évêques d'ajouter à leur nom le titre de *citoyen* ou de *monsieur* ; *toutes les autres qualifications sont interdites* ». Cette prescription légale demeure toujours ; mais ces messieurs ont « tenu bon », ils ont continué à se donner à tour de bras du « monseigneur », à s'en faire donner par leurs ouailles et même par le monde officiel de la République laïque. Il est, pour les évêques, des grâces d'État, comme il en est de divines, qui les mettent au dessus de la « canaille » laïque aussi bien que chrétienne. Renan appelait cette façon de se « monseigneuriser » une faute de français. Dernièrement, un décret de la Congrégation du Cérémonial auprès du Saint-Siège a conféré officiellement le titre d' « Excellence » à nombre des dindons de la haute volière ecclésiastique.

La vanité nobiliaire n'a pas non plus disparu, malgré l'abolition des privilèges féodaux. Au contraire, elle a multiplié avec le nombre des gens qui se disent « de qualité », depuis qu'on est en démocratie. Aussi est-elle devenue de plus en plus bouffonne et ridicule. Le ver s'était introduit dans le fruit de l'orgueil nobiliaire lorsque celui-ci s'était laissé gagner par ce qui pourrissait tout ce qu'il pouvait y avoir de noble dans la bourgeoisie : l'argent. Lorsqu'un général de Castries disait d'un d'Alembert : « Cela veut raisonner, et cela n'a pas mille écus de rente ! », il résignait définitivement toute supériorité aristocratique pour tomber dans

l'incongruité bourgeoise. La vanité nobiliaire s'est complètement ravalée et discréditée par la suite dans les compromissions les plus suspectes. Les « chroniques mondaines » du *Figaro* et autres moniteurs du muftisme aristocratique, révèlent une singulière promiscuité entre la noblesse « Vieille France » et la progéniture de Thénardier qui fait aujourd'hui l'aristocratie des « gangsters » du gouvernement, des affaires, du théâtre, des lupanars et autres « milieux de qualité » !... Il n'est plus possible de distinguer un « baron », barbeau de basse classe, d'un ruffian, authentique descendant des anciens preux. Les proxénètes qui gagnent la Légion d'honneur en fournissant des petites filles à des ministres de la République se trouvent en famille dans les palaces, les tripots, les bobinards, avec les petits-fils des du Barry qui étaient faits chevaliers de Saint-Louis quand ils donnaient leur nom, par un mariage saintement béni de l'Église, à des demoiselles Jeanne Bécu, catins royales. Seules des reines de concours de beauté, des dames de cinéma et leurs Alphonse peuvent être « épatés » par la vanité ostentatoire de cette aristocratie fangeuse, et seules aussi peuvent en avoir encore le respect les vieilles nouilles de l'Académie et du « noble faubourg », indécrottement figées dans ce que E. Bergerat appelait la « costalgie du beaugard » !...

Ayons en nous l'orgueil libérateur, l'orgueil excitateur d'une « large ambition », celle de sauvegarder notre personnalité, notre Moi, dans une collaboration fraternelle avec tous ceux qui la méritent en nous la rendant. Mais combattons la vanité sordide établie sur « mille petites cupidités », celle qui veut faire de nous des inférieurs et des esclaves, qui veut entretenir son parasitisme de notre travail, cultiver son insanité aux dépens de notre intelligence, et gardons-nous de suivre ses exemples de servilité, de lâcheté et de sottise. Soyons orgueilleux, dans le bon sens du mot, et non vaniteux, ce mot n'ayant qu'un mauvais sens. Nous voulons être des hommes libres ; soyons, s'il le faut, des bêtes féroces des cavernes et des déserts, ne soyons pas des perroquets bavards, sans âne, sans rognons, sans conscience. Laissons les perroquets vider leurs ordures sur nos têtes. Comme le disait Tailhade : « La fiente des choucas ne déshonore pas les métopos du Parthenon ».

Dans *Calendal*, Mistral a donné ce magnifique conseil à tous ceux qui veulent être des hommes libres : « Sieguès umble emé l'umple, é mai fier que lou fier ! » (Sois humble avec l'humble et plus fier que le fier !). C'est là le conseil d'un orgueil fraternel, généreux et digne. Il méprise la vanité, insolente devant les humbles, obséquieuse et rampante devant les puissants.

— Édouard ROTHEN.

Accueil

VAUTOUR n. m. du latin *Vultur*

— Zool. : Genre d'oiseaux rapaces, type de la famille des vulturidés.

— Arg. : *Monsieur Vautour*. Usurier. « Propriétaire impitoyable ». (*Dictionnaire Larousse*).

C'est exactement, en deux mots, la définition la plus brève de l'oiseau malfaisant dont nous voulons parler très brièvement ici.

Inutile de nous étendre sur l'oiseau à plumes. On le connaît assez comme vilain oiseau qui se repaît de la charogne animale ou humaine, que son œil perçant sait apercevoir de très haut et que son odorat extraordinaire fait se délecter d'avance, de très loin, par cette forte odeur de putréfaction qui l'attire. Après avoir plané quelques instants clans les airs, il se précipite sur sa proie avec avidité, et, de son bec puissant et crochu, il se hâte de déchiqueter le cadavre, de s'en gaver et de s'enfuir. Car le *vautour* n'est pas l'aigle : il est lâche et craintif — c'est la nature qui l'a fait ainsi — et ne s'attaque jamais seul à un être vivant. Il aime mieux la charogne, sans risque, que la chair fraîche avec le moindre danger. Il a bien les mœurs lâches et bourgeoises, telles que nous les connaissons chez la plupart des propriétaires. Aussi, nous ne contestons rien à ce que nous trouvons parfaitement d'accord avec nous dans Larousse: « Arg. : *Monsieur Vautour* : Usurier. Propriétaire impitoyable... ».

Et, les pires de tous, sont ceux qui vivent de la misère des pauvres ! Ceux-ci ne sont-ils pas souvent de mauvais payeurs... et pour cause ?... Mais si, individuellement, on rencontre des locataires payant difficilement l'un ou l'autre des termes dû annuellement à *M. Vautour*, c'est qu'il y a, chez le petit locataire, le locataire ouvrier, le ménage laborieux avec ou sans enfants, des calamités perpétuelles : maladie, chômage, naissances, décès.

C'est une mentalité spéciale que celle de *M. Vautour*. Il ne s'occupe pas si la maladie, fréquente chez ses locataires miséreux, est due à la mauvaise hygiène de ses locaux, ordinairement malsains, malpropres. Le cube d'air nécessaire à chaque habitant d'un logement ne lui donne aucun souci. L'architecte à ses ordres, n'est apprécié de lui que par son talent à utiliser les vides et à caser le plus de monde possible en le plus étroit espace, sans s'inquiéter de la facilité d'évoluer en si peu de place, où l'air est incontestablement très souvent, sinon toujours, trop rare et toujours vicié par la disposition incommode, insalubre des pièces qui composent un

logement de petit loyer, toujours trop cher pour ce qu'il est.

Dans les faubourgs, dans les cités des petites et grandes villes, « sous le ciel bleu de notre France », ce ne sont partout que des amas de pierres et de plâtras où la lumière ne parvient pas, où l'humidité se maintient où la vie des parasites infectes et nuisibles est seule prospère.

Aussi, la famille ouvrière, première victime de *M. Vautour*, s'épuise, s'exténue, toute sa vie pour l'enrichir. Plusieurs familles et parfois plusieurs générations entretiennent ainsi l'immonde oiseau : le Propriétaire impitoyable et rapace. Il faut payer recta, sans retard, car la loi est toute à sa disposition, elle est faite pour lui seul et contre ses locataires. Et ceux qui appliquent cette loi, ou ces lois, sont tous à son service, docilement, aussi bien que ceux qui les ont rédigées et votées. Il faut s'y soumettre de gré ou de force.

M. Vautour n'a jamais compté les meurtres dont il est l'auteur direct ou indirect. C'est pour être logés, avoir un abri où se nicher quand même, que des travailleurs se prostituent de corps et d'âme en se soumettant aux volontés, à l'autorité d'un patron, aux baisses de salaires, aux vexations, à l'arbitraire, aux indignes exigences d'un exploiteur stupide et insolent qui les exploite et les presse sans vergogne ! C'est pour avoir un abri et pour le conserver que des femmes triment dans les usines, à n'importe quel prix, de jour ou de nuit, et que des jeunes filles se prostituent une fois, deux fois, trois fois... puis toujours si, pour elles, la vie de plaisir a plus de bien-être et de tranquillité sinon de charme que la vie de misère !

M. Vautour sait bien tout cela, mais il en vit et, parfois, il en crève... de pléthore !... Car lui, n'est pas poussé au suicide.

On se demande comment il se fait que *M. Vautour* s'acharne tant à conserver des immeubles à nombreux locataires payant peu, payant mal ou ne payant pas ?

C'est simple : la quantité supplée à la qualité. Un cent de locataires à petits loyers rapportent plus que quelques locataires à logements bourgeois et ils sont bien moins exigeants. Les petits locataires s'usent plus vite dans les locaux meurtriers du criminel *M. Vautour*. Les locataires passent, l'immeuble reste.

L'ignoble guerre de 1914-1918 a eu, bien malgré elle certes, l'incontestable utilité d'anéantir quelques foyers pestilentiels où s'abritèrent et succombèrent plusieurs générations de malheureux. Ils parvenaient à payer leurs assassins, les bons bourgeois propriétaires. Ceux-ci se gardaient fort d'habiter leurs taudis..., ni même les quartiers où ils étaient !

Où sont-ils les fuyards, qui ne voulaient pas mourir sous les décombres d'immeubles que les Allemands (ou les Français) bombardèrent ? Peut-être sont-ils morts sur la route de l'exode ? Peut-être ont-ils été faire le bonheur d'autres

commerçants, d'autres exploiters, d'autres propriétaires en d'autres lieux ?

Ils ont changé de pays, mais ils n'ont pas changé de sort sans doute !

Quant à *M. Vautour*, dont l'immeuble fut anéanti, il a patriotiquement fait état de son malheur. Et la Patrie, reconnaissante, l'a copieusement dédommagé de son sacrifice en le dédommageant amplement de la perte de son immeuble : s'il valait quelques milliers de francs, il a reçu quelques dizaines de milliers de francs. De même que les usines saccagées, les châteaux luxueux, les vastes habitations ont été réédifiés de façon généreuse et moderne et valent en millions ce qu'ils valaient en milliers de francs ! Ah ! la guerre fut, pour quelques possédants, une bonne, très bonne affaire... *M. Vautour* ne fut pas oublié dans les compensations patriotiques !

Avant la guerre, les *Vautours* se plaignaient fort (tout en faisant très habilement et très odieusement leurs petits calculs) du rapport de leurs immeubles.

Ainsi, avant le 2 août 1914, ils durent payer une taxe d'ordures ménagères. Ils s'en lamentaient mais se rattrapaient facilement. La taxe était-elle de 20 francs ? Aussitôt, ils augmentaient de 20 francs chaque quittance locative (chaque immeuble contenait 20, 50, 100 locataires). Telles étaient les ruses de *M. Vautour*, qui savait jouer à *qui perd gagne* et ne *perdait* jamais.

Il y eut — toujours avant guerre — une certaine agitation populaire contre la hausse des loyers.

Des logements, des appartements se trouvaient vides, inhabités, des années entières... *M. Vautour* préférant ne pas louer que louer sans augmentation. À ce moment, il y avait aussi des familles entières, des familles nombreuses mises à la rue, parce que, dans divers arrondissements, tous les proprios suivaient le bon exemple. Un *M. Vautour* avait augmenté ses loyers et fait expulser les récalcitrants ; un autre *Vautour* ne voulait pas d'enfants, etc...

Enfin, c'était affreux de voir de pauvres gens mis dehors avec leurs pauvres meubles (quand ils en avaient), avec leurs misérables hardes, grelottant de froid. Tous les *vautours* se valaient.

La Préfecture de Police ne savait où donner de la tête et son aimable et courtois personnel avait « la manière » pour évincer les *coupables d'être pauvres* et les inviter à circuler.

Il y avait déjà un syndicat des locataires. Il y avait aussi une équipe de bons bougres qui savait gaillardement opérer ce qu'on appelle : un déménagement à *la cloche de bois*.

C'est à ce moment que survint le camarade Cochon. Il introduisit au syndicat des locataires les salutaires méthodes « d'action directe », dont usait la classe ouvrière dans sa lutte contre le patronat et que préconisaient avec ardeur les

militants syndicalistes de la C.G.T. révolutionnaire d'avant guerre, ayant pour but d'action : la suppression du patronat et du salariat.

Ce sacré Cochon devint alors très populaire à Paris et dans la banlieue, par sa façon méthodique d'organiser des manifestations qui ne rendaient guère sympathiques les exploits des propriétaires, à la rapacité desquels collaboraient huissiers, commissaires de police, gendarmes et agents de la force publique. Hou ! hou! les vautours !

Cochon savait ne pas prendre les choses au tragique. D'un sang-froid imperturbable, il parlementait avec les autorités de l'Ordre bourgeois et, discrètement, installait dans les immeubles inoccupés les Sans-logis de *M. Vautour*.

Mais cela n'alla pas toujours aussi simplement. Il y eut bien, pour Cochon et son action, les encouragements de la foule et le concours de quelques personnalités cossues et connues, heureuses de participer à l'accomplissement d'une action de justice et de solidarité !

Comme il était à prévoir, la presse prit parti pour ou contre et, de l'une ou l'autre façon qu'elle arrangeât les choses, sa publicité favorisa l'action et l'initiative du camarade Cochon. Celui-ci réunissait, autour de lui, chaque fois qu'il opérait, une foule toujours plus considérable, et *M. Vautour* palissait de rage impuissante devant l'impuissance même de la police qui avait ordre de ne pas aggraver les choses par des brutalités, se contentant de maintenir l'ordre et de protéger le cortège de *M. Cochon* qui, accompagné de la musique, conduisait où il fallait, vers un abri provisoire, mais sûr, les malheureux chassés par la rapacité de *M. Vautour*. La foule populaire qui restait seulement spectatrice, ne ménageait point ses applaudissements à *M. Cochon* et ses coups de sifflets à *M. Vautour*.

Le chahut de Saint-Polycarpe, ainsi que se nommait la bande à Cochon, fit, un moment, reculer les représentants de la loi. On riait, on ironisait, mais on songeait combien il était odieux qu'un propriétaire, *au nom de la loi*, pût mettre dehors des familles entières ne pouvant payer leur loyer par suite de maladie ou de chômage. Une certaine presse fit campagne contre *M. Vautour*. Des interpellations se produisirent à la Chambre, des projets de lois furent mis en chantier et des commissions parlementaires constituées ; le gouvernement, bien embarrassé, craignant de froisser l'opinion publique par des coups de force contre le fauteur de désordre Cochon et contre ses compagnons, prit des mesures autrement efficaces. La calomnie ne manqua pas de s'exercer. Par insinuations, par délation, avec le concours de la presse docile, on fit courir les bruits les plus infâmes contre Cochon et contre ses amis. Il est facile d'imaginer tout ce qu'on put dire. Il importait peu que ce fût vrai, pourvu que ce fût vraisemblable. Tout cela est dans l'ordre bourgeois. Néanmoins, les bons tours de Cochon ont bien fait mal à *M. Vautour*.

Mais, depuis, le *vautour* a eu sa revanche ; la guerre fut sa dernière épreuve, il s'est bien rattrapé depuis. Ses immeubles anciens n'ont pas souffert et si, pendant

quelques années, ils ont peu rapporté, ils ont pris de la valeur et ils continuent...

Aux premiers jours de son avènement, la Commune de Paris rendit plusieurs décrets. L'un d'eux, celui du 29 mars 1871, toucha au cœur le gouvernement de Versailles, car il l'atteignait vigoureusement dans son sentiment le plus sacré : *la Propriété*.

Les Propriétaires, les VAUTOURS, furent défendus par le Gouvernement bourgeois fait homme, M. Thiers lui-même, qui promit vengeance à la tribune de la Chambre, à Versailles.

Voici donc l'un des premiers actes du Gouvernement de la Commune, siégeant à l'Hôtel de Ville :

« LA COMMUNE DE PARIS,

Considérant que le travail, l'industrie et le commerce ont supporté toutes les charges de la guerre, qu'il est juste que la propriété fasse au pays sa part de sacrifices,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — *Remise générale est faite aux locataires des termes d'octobre 1870, janvier et avril 1871.*

ART. 2. — *Toutes les sommes payées par les locataires pendant ces neuf mois seront imputables sur les termes à venir.*

ART. 3. — *Il est fait également remise des sommes dues pour les locations en garni.*

ART. 4. — *Tous les baux sont résiliables, à la volonté des locataires, pendant une durée de six mois, à partir du présent décret.*

ART. 5. — *Tous congés donnés seront, sur la demande des locataires, prorogés de trois mois.*

Hôtel de Ville, 29 mars 1871.

LA COMMUNE DE PARIS. »

Cela était bien un acte de justice, comme il ne s'en accomplit qu'en période révolutionnaire.

Autrement, ce ne sont que promesses fallacieuses et déclarations verbales vite oubliées. On le vit bien au lendemain de la guerre de 1914-1918. « *Les vainqueurs de la Guerre du Droit et de la Civilisation, ces héros* — avait dit le vieux pantin

Clemenceau — *ont des droits sur nous !* » — Ils eurent, en effet, le droit de se taire, de subir la vie chère et de payer *M. Vautour* dont ils avaient protégé les biens. Des médailles et des croix pour les blessés ; des privilèges de priorité dans les transports en commun ; de misérables pensions et des flagorneries infâmes et stupides aux monuments aux morts.

Enfin, vis-à-vis de *M. Vautour*, le héros, le survivant, le rescapé n'est encore, aujourd'hui, comme hier, qu'un cochon de payant comme tout autre locataire : embusqué ou exempté du service pour une cause quelconque. Le Poilu sert de thème aux exploiters de tout ce qui peut perpétuer les crimes engendrés par les idées fausses de gloire nationale et de patriotisme infernal et délirant.

La guerre n'a pas appauvri les propriétaires : elle a simplifié et elle a amplifié, pour eux, les moyens de s'enrichir encore. Il serait fastidieux de le démontrer ici car on sait combien il est difficile de se loger convenablement aux gens qui ne vivent que de leur travail quotidien, de leur salaire frappé d'impôt.

Ce n'est pas la guerre qui, tue les *corbeaux*, les *vautours* : elle les engraisse et les multiplie. Seule, une révolution sociale les anéantira. En attendant, comme dit Eugène Pottier :

Combien de nos chairs se repaissent !

Mais, si les corbeaux, les vautours,

Un de ces matins disparaissent,

Le soleil brillera toujours !

Ces vers de l'*Internationale* datent de juin 1871. Et, depuis, les *corbeaux*, les *vautours* n'ont pas encore disparu. Sous la forme du grotesque et rapace *M. Vautour*, règne la Bourgeoisie.

A Paris, en 1882, Eugène Pottier, l'auteur de l'*Internationale*, fit un chant révolutionnaire qu'il dédia au citoyen Paul Lafargue, et qu'il intitula « Le Huit ». C'est un portrait ressemblant, réel, de *M. Vautour* !

Voici ce chant :

Toi, la terreur du pauvre monde,

Monsieur Vautour ! Monsieur Vautour !

Quittance en mains, tu fais ta ronde.

Déjà le huit ! Déjà ton jour !

Vautour !

Cet homme a donc créé la terre,

Le moellon, .. le fer et le bois !

Non ! cet homme est propriétaire,

Son terme vient tous les trois mois.

Oh ! c'est un rude personnage

Avant tout autre créancier,

Il peut vendre notre ménage,

Nous donner congé par huissier...

De par la loi sèche et bourrue,

Femmes en couches et moribonds,

Tant pis, s'il vous flanque à la rue

On ramasse les vagabonds !

Lorsque chômage et maladie

Attristent déjà nos foyers,

Sur nous, comme une épidémie,

Sévit la hausse des loyers.

Depuis dix ans, la vie afflue

Dans son quartier de terrains nus :

Encaissant seul la plus-value,

Il décuple ses revenus.

Avec nos pleurs, nos sueurs vaines,

Il a gâché tout son mortier.

C'est le plus pur sang de nos veines

Qu'il touche en rentes par quartier.

Un prompt remède est nécessaire...

Vautour est féroce et subtil :

Mais s'il pousse à bout la misère,

Comment cela finira-t-il ?

Il faut que le pauvre s'abrite,

On a sommeil comme on a faim.

Ne doit-on pas taxer le gîte

Comme l'on a taxé le pain ?

L'usure a ses heures tragiques,

Foulon vous apprend, mes amours,

Comme on promène au bout des piques

La tête pâle des vautours.

Toi, la terreur du pauvre monde,

Monsieur Vautour ! Monsieur Vautour !

Quittance en mains, tu fais la ronde.

Déjà le huit ! Déjà ton jour !

Vautour !

Paris, 1882. Eugène POTTIER.

Oui, un prompt remède est nécessaire et il faudra bien se décider à l'appliquer. C'est sur lui-même, une fois de plus, que le Peuple doit compter pour cela. Quand un oiseau de si haut vol que le *vautour* ravage une contrée, on prend aussitôt la résolution de l'abattre. Il y a donc longtemps que le pauvre Peuple aurait dû l'abattre, ce bon *M. Vautour* !

— G. YVETOT.

Accueil

VÉGÉTALISME n. m. (rad. Végétal)

Le Végétalisme n'est qu'une subdivision du Végétarisme qui a un sens plus large. Le mot « végétarisme » signifie simplement « vigoureux », sans indiquer plus spécialement ce que l'on doit manger, mais assurant que ce que l'on consomme est « revigorant ». Le végétarisme comprend trois subdivisions principales, dont les noms indiquent déjà le régime : 1. Ovo-lacto-végétarisme ; 2. végétalisme ; 3. Fruitarisme.

Le végétalien consomme :

1° les feuilles vertes, tendres, non acides, cultivées (et certaines espèces, connues comme comestibles, sauvages), crues et cuites. On peut citer comme feuilles comestibles rustiques : le pissenlit, la mâche, la lampsane, le salsifis, le laisseron, le laiteron, la chatrure (laitue sauvage) la renoncule ficaire, le lamier ou ortie blanche, la stellaire ou mouron-des-oiseaux, etc... Les feuilles notoirement acides à éviter sont : la rhubarbe, l'oseille, le pourpier.

2° Les racines et les tubercules, comme les carottes, les radis avec leurs feuilles, les céleris-raves, les navets, le rutabaga, la betterave, la pomme de terre, le topinambour, etc...

La pomme de terre est consommée principalement cuite. C'est un aliment composé essentiellement d'amidon, qui se digère plus facilement cuit. Les autres racines et les topinambours sont consommés en petite quantité, coupés finement, avec de la salade, de préférence crus.

Les feuilles et les racines, consommées crues, nous apportent des sels alcalins. Elles sont acidifiantes quand elles sont cuites, car la cuisson ne fait perdre aucun élément acidifiant, tandis que les sels alcalins très solubles, s'en vont dans l'eau de cuisson. On pourrait conseiller d'employer l'eau de cuisson comme soupe, mais dans ce cas il y a *surcharge* de sels, ce qui fatigue les reins et occasionne la constipation. Mais la feuille a un double rôle à jouer : a) comme aliment hautement minéralisateur ; b) par sa richesse en albumine « complexe ». Le végétalien consommera donc la feuille verte non-acide cuite, mais en ayant soin de rejeter l'eau de cuisson.

3° Les fruits, bien mûrs, non-acides, autant que possible crus. Les fruits acides à éviter sont : le citron, l'orange, la groseille en grappe, les olives vertes, la tomate.

Le végétalien fait abstinence :

1° De la chair des animaux (viande, poissons, coquillages, etc ...) ;

2° Des produits de l'animal (femelle) destinés à nourrir ses petits, comme le lait et les œufs.

La chair des animaux (aliment cadavérique) est tout à fait impropre à l'alimentation humaine. L'homme possède un tube digestif trop long pour la viande, aliment appelé par V. Lorenc « ouvert », car ses cellules ne sont pas entourées de membrane cellulosique, aliment qui se digère vite dans sa partie supérieure, laissant la partie inférieure sans emploi. Les glandes, chez les animaux carnivores, sécrètent la quantité d'ammoniac suffisante pour neutraliser les poisons (ptomaïnes). L'homme n'a pas ce moyen de défense.

Il y a d'ailleurs peu de personnes qui adoptent de leur propre gré un régime exclusif de viande, ou des oeufs, ou du lait. Ceux qui, comme les Esquimaux, refoulés vers l'extrême Nord par suite de guerres avec les Indiens, sont réduits à se nourrir de la viande, ont découvert qu'en mangeant les crottes de rennes ils y trouvent des restes non digérés des Lichens, qui leur apportent des sels et de la cellulose si utile pour diviser les matières dans l'intestin humain. La plupart des hommes consomment, en même temps que de la viande, des légumes et des fruits.

3° Le végétalien ne fait pas usage de sucre industriel, appelé par le Dr Carton aliment meurtrier ». Le sucre industriel, aliment mort, brutal, incomplet désorganise le fonctionnement de tous nos organes (lire : *Sucre industriel et plante sucrée* de V. Lorenc).

4° Le végétalien préfère l'arôme naturel des fruits et légumes aux épices de toutes sortes.

5° La boisson du végétalien est l'eau naturelle, pas bouillie. Toutes les boissons fermentées, ainsi que le café, le thé, le chocolat, constituent, avec la nicotine du tabac et la cocaïne, la morphine, etc ... , le groupe des alcaloïdes appelés par V. Lorenc « poisons overtoniens », du nom du biologiste Overton qui a découvert, presque en même temps que H. Meyer, que leur pénétration dans le système nerveux est fonction d'une propriété physique de double solubilité dans l'eau (respectivement dans le plasma sanguin) et dans les graisses (c'est-à-dire dans les lipoides, graisses phosphorées qui sont une des parties constituantes de toutes les cellules végétales et animales).

Le régime végétalien est séduisant, éthique, esthétique, même socialement incontestablement libérateur par ses conséquences, car il permet à l'individu de vivre en Robinson à l'écart de la vie des civilisés ou soutenir la lutte avec le capitaliste plus longtemps, par exemple dans le cas d'une grève, etc... Mais il est toutefois légitime de se demander si ce régime satisfait aux besoins de l'organisme ?

Dans l'ordre d'importance, l'organisme humain a besoin de : l'albumine, des matières hydrocarbonées (amidon, sucres), des sels minéraux, des vitamines, de la cellulose, de la graisse, de l'eau. Supposons un régime composé uniquement de feuilles.

« La feuille de la plante est riche en cellules vivantes, fonctionnant d'une manière active. Sauf quelques rares exceptions, elles ne contiennent que peu d'aliments de réserve. La feuille est le laboratoire de la plante. Son pigment vert, la chlorophylle, lui permet d'utiliser l'énergie de la lumière solaire. A partir de l'acide carbonique qu'elle absorbe de l'air et à partir de l'eau et des sels minéraux tirés du sol, la feuille construit l'albumine, le sucre et la graisse. Ces matières sont utilisées soit pour permettre la croissance des tissus de la plante, soit pour constituer des réserves dans les grains, tubercule ou autres organes. La surface de la feuille est une mosaïque de cellules vivantes. Elle contient toutes les substances nécessaires à l'alimentation des cellules animales. La feuille est

au point de vue qualitatif un aliment complet. » (Mac Collum : *The Newer Knowledge of Nutrition*, p. 137.)

La feuille apporte en quantité suffisante *l'albumine complexe*, ce qui permet au végétalien d'écarter de sa consommation la viande, les œufs et le lait. On sait aujourd'hui, par *l'analyse et par les expériences biochimiques* (Mac Collum) sur les animaux, que l'albumine ordinaire ne peut pas former de l'albumine animale. La molécule d'albumine est très grande et d'une structure compliquée, elle se compose d'un certain nombre d'acides aminés, parmi lesquels *la tryptophane, la lysine, la tyrosine et la cystine* sont indispensables pour reconstruire l'albumine animale. Nous appelons « complexe » l'albumine qui possède en quantité suffisante ces acides aminés indispensables. D'ailleurs le besoin total d'albumine (ordinaire et complexe) est moins grand pour le végétalien, dont l'alimentation est en général alcaline, que pour le mangeur de viande et de pâtes cuites. Les expériences du Dr Hindhede au Danemark, du Dr Roese en Allemagne, et des végétaliens français ont démontré que *le minimum nécessaire d'albumine varie selon l'alcalinité du régime*. Avec un régime végétalien bien conduit, 40 grammes d'albumines suffisent. La feuille est très riche en sels minéraux. Un régime exclusif de feuilles vertes serait même dangereux par excès des sels. La cellulose y est en abondance et les vitamines au complet (A, B, C, D, E). Mais l'absence des sucres et de l'amidon qui se concentrent dans les racines, tubercules et fruits rend cette diète impraticable.

Un régime composé exclusivement des racines et des tubercules nous fournirait en abondance l'aliment de réserve (amidon et sucre), des sels, de la cellulose, de la graisse, mais la série des vitamines ne se trouverait pas complète et il y aurait manque d'albumine complexe. Il serait impossible de composer un menu synthétique avec des racines et des tubercules seuls.

Un régime exclusif de fruits nous fournirait des sucres en excès (danger de diabète), de la cellulose, des graisses en abondance, certaines vitamines, mais les sels ne se trouveraient pas au complet (manque de fer et de chaux) et l'albumine complexe en quantité presque nulle.

La combinaison des feuilles, des racines, des tubercules et des fruits permet de composer un repas synthétique, satisfaisant à tous les besoins de l'organisme, ayant un débit régulier qui, contrairement à la viande, utilise toute la longueur du tube digestif. A l'aube de la civilisation, c'était certainement le régime de l'homme primitif. Sa constitution n'indique-t-elle pas qu'il n'est pas fait pour manger ses « frères inférieurs », les animaux, Il ne court pas assez vite pour atteindre le gibier (il a fallu l'invention du fusil ou tout au moins d'un arc et des flèches), il n'a ni griffes, ni dents assez fortes pour dépecer l'animal et le broyer avec les os, comme fait le tigre et le chat. Il est doué d'une sensibilité nerveuse qui se développe toujours, ce qui lui permet de posséder sa qualité « d'homme », tandis que ses mains industrieuses seules n'en feraient qu'une brute enrichie. Selon A. de Mortillet, chez les premiers hommes il n'y a pas de traces d'industrie avec de l'os des animaux. Et les légendes anciennes ne nous transportent-elles pas à l'âge d'or où « les bêtes parlaient », c'est-à-dire qu'elles pouvaient se faire comprendre par l'homme qui ne parlait pas encore et vivaient avec lui en paix. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que, dans des couches géologiques, des ossements humains se trouvent à proximité des ossements d'animaux. Ils étaient tous mortels ... Ils pouvaient quelquefois être en lutte ... mais la présence d'un squelette animal dans le voisinage d'un squelette d'homme ne prouve nullement qu'il ait été mangé par ce dernier. Mais sous l'influence de diverses circonstances, comme la variabilité du climat qui s'accuse de plus en plus et aussi de l'industrialisation progressive du milieu, l'homme s'est habitué à l'alimentation carnée et à son

inévitable cortège d'épices, d'acides et de boissons fermentées. Allez donc offrir à un homme dont le palais est brûlé par des sauces sucrées, vinaigrées, alcoolisées, épicées un repas naturel composé de feuilles, de racines et de fruits. Aussi, pour rendre ce régime moins « héroïque », les colons du Milieu Libre de Bascon (près de Château-Thierry, Aisne), fondé par G. Butaud, en 1920, ont réussi à présenter ces aliments naturels, revigorants sous forme d'un plat excitant, fort agréable au goût que nous appellerons « la Basconnaise ».

Voici sa formule :

Pour un poids total de 300 grammes (quantité moyenne pour une personne) : 1° 1/10 du poids total, soit 30 grammes de racines et tubercules crus (carottes, betteraves, topinambours, pommes de terre, navets, céleris-raves, radis avec les feuilles), coupés finement au couteau, ou râpés dans une machine à râper le gruyère ; 2° 4 fois autant de feuilles vertes que de racines, donc 120 grammes (dont 1/3 de choux et 2/3 de salades diverses, cultivées et sauvages) ; 3° Autant de pommes de terre cuites que de verdure, donc 120 grammes ; 4° 24 grammes d'huile d'arachide et 1 gramme de sel de cuisine ; 5° On peut ajouter 5 grammes d'oignon, un peu de persil, de cerfeuil ou de fenouil. Les pommes de terre sont cuites en robe des champs. Il faut enlever la pelure.

Il est utile de consommer très peu de pain et d'ajouter à la Basconnaise une cuillerée de blé trempé dans l'eau salée au moins deux jours auparavant. Il faut mastiquer soigneusement, comme le reste d'ailleurs. On peut ajouter à la Basconnaise des haricots cuits, des châtaignes cuites. Il vaut mieux consommer les plats cuisinés séparément, pour faciliter la mastication et par raisons gustative.

Les racines et les tubercules sont nettoyés il l'eau avec l'aide d'une brosse, mais le topinambour demande à être pelé.

Les fruits sont mangés séparément, indifféremment à la fin ou au commencement du repas. L'argument de ceux qui préconisent de consommer les fruits les premiers, afin d'alcaliniser les humeurs, vaut pour ceux qui ont une alimentation acide ou acidifiante, cet argument n'a pas de valeur pour le consommateur de Basconnaise.

La composition de la Basconnaise varie avec les saisons. Mais, en chaque saison, on peut composer ce plat de façon à ce qu'il soit varié. On sait aujourd'hui que la vie est caractérisée par des processus chimiques simples, rapides et dus en grande partie à des ferments et des sels minéraux qui jouent le rôle de catalyseurs. L'organisme humain a besoin d'une foule d'éléments, des sels minéraux en petite quantité et qui sont quelquefois rares chez les plantes. Il est facile à comprendre que nous trouverons d'autant plus aisément tous les principes nécessaires à la vie que notre alimentation sera plus variée .

La Basconnaise est un plat synthétique ; il renferme les albumines, les amidons, les sucres, les sels, les vitamines, la cellulose et l'eau. Elle permet l'individualisation d'un régime. Dans une collectivité, connue par exemple une colonie libre ou un foyer végétalien, chacun étant son propre cuisinier, peut choisir pour la confection de sa salade mixte les éléments qui lui plaisent ou qui sont favorables à sa santé ou pour satisfaire à l'exigence de l'adaptation progressive à un régime nouveau. Au point de vue pédagogique, quel merveilleux centre d'intérêt que la confection d'une

Basconnaise : elle éveille la curiosité de l'enfant et l'initie aux sciences physiques et naturelles.

Le régime végétalien a aujourd'hui de nombreux adeptes. Les foyers végétaliens servent journalièrement des centaines de repas. Le premier foyer, 40, rue Mathis, en plein quartier de la Villette, fut fondé par G. Butaud en 1924. Bientôt, grâce à l'initiative de J. Demarquette, d'autres foyers surgirent (La Source, Pythagore) ; ces derniers, avec le succès, ont perdu leur pureté théorique du début, mais ils avaient pris naissance avec le titre de *foyers végétaliens*. La Basconnaise est servie dans de nombreux restaurants végétariens, quelquefois appelée autrement : « hors-d'oeuvre en salade », « salade composite », etc ... Rimbault et son école, à Luynes (près de Tours), font une active propagande autour d'une Basconnaise « d'infinie variété » tendant à la panacée. Il présente son invention à la lumière de théories originales, mais souvent outrancières. Phusis (« La chute de l'Humanité », « Rajeunir ») nous conseille, sans sourire, de nous nourrir de l'azote de l'air, de kakis et de salades blanchies, jaunies dans la cave. A ce compte, paraît-il, entre autres miracles, l'émail des dents se refait.

Plus modestes et plus sobres en promesses sont quelques documents publiés par *Le Végétalien*, 131, rue Saint-Gratien, Ermont (S,-et-O.). (*L' Individualisme conduit au Robinsonisme* ; *Le Végétalisme permet le Communisme*, par G. Butaud ; *Victor Lorenc et sa contribution. au Naturisme*, par S. Zaïkowska ; *Résumé de la doctrine*, G. Butaud, V. Lorenc et Jean Laboulais, et *sa critique*, par le Dr Hemmerdinger). - *Crudivégétalisme* (G. Butaud) ; *Réponse à l'enquête sur le Végétalisme* (V. Lorenc) ; *Sucre industriel ou plante sucrée ?* (V. Lorenc). - Aux Editions Maloine : *Les Poisons Overtaniens* (V. Lorenc et J. Laboulais), etc...

Un travail sérieux a été fait par la Société Naturiste Française (48, rue Piard, à Brévannes, S.-et-O.) en éditant la série de nombreux ouvrages du Dr Carton, dans lesquels nous avons puisé souvent. (*Traité d'alimentation*, *Les trois aliments meurtriers*, *Enseignements naturistes*, etc...)

Le Dr Carton nous recommande de procéder avec *prudence*, car l'homme qui a l'appareil digestif du singe crudivégétarien n'ayant jamais pu s'adapter à l'aliment cadavérique de la Hyène, offert par la civilisation, a souvent la santé si délabrée que son organisme ne peut plus faire les frais d'une nouvelle adaptation vers le régime ancestral, le régime crudivégétal.

- Sophie ZAÏKOWSKA.

Accueil

VÉGÉTARIEN n. m.

De l'adjectif latin *vegetus* qui signifie végété, dont on a fait le synonyme de vigoureux en raison de ce que le mot *végéter*, pris dans son sens littéral, exprime tout ce qui croit normalement, par conséquent *vigoureusement*. - Celui qui pratique le végétarisme.

Accueil

VÉGÉTARISME n. m.

Système d'alimentation excluant tout ce qui est de nature à compromettre l'équilibre physiologico-mental et, par voie de conséquence, la vigueur de l'homme. Ainsi, la viande, les poissons, les spiritueux, les boissons fermentées (improprement dénommées hygiéniques), le chocolat, le café, etc., etc. Préconisé en mode préventif et curatif dans le traitement des maladies.

Ce concept diététique, loin de réunir tous les suffrages, a divisé le monde savant en deux clans antagonistes. Au sein même de la Faculté de Médecine, où certains membres éminents ont introduit ce brandon de discorde, règne semblable division.

Il semblerait cependant, *a priori*, que le monde médical, particulièrement qualifié pour trancher ce différend dans un sens non équivoque ait abouti à une solution définitive du problème. Il n'en est rien et, pendant que maints fils d'Esculape convient les foules à l'initiation végétarienne, d'autres prêchent, à son égard, une sévère mise en garde. Il convient donc de soumettre au lecteur la copieuse documentation, constituée aujourd'hui, de nature à éclairer ce passionnant sujet.

Une question préalable se pose : A quelle catégorie l'homme appartient-il ? Convient-il de le ranger parmi les carnassiers ou parmi les omnivores ? Devons-nous l'assimiler aux herbivores ou bien, imitant Cuvier, Flourens, Linné, et une foule d'anthropologistes, l'apparenterons-nous à la famille des frugivores-types, représentée par les anthropoïdes ?

Il semblerait, de prime abord, que cette question fût insoluble tant les mœurs alimentaires des multitudes humaines sont divergentes et contradictoires. Elle apparaît beaucoup plus simple si nous faisons intervenir la paléontologie, la palethnologie, l'ethnologie, l'anatomie et la physiologie comparées, l'analyse chimique et biochimique, la toxicologie, la statistique, etc...

Grâce il la science des comparaisons anatomico-physiologiques, nous savons aujourd'hui que, en raison des lois de l'adaptation, tous les êtres, et particulièrement ceux qui ont atteint les cimes de la hiérarchie généalogique, ont acquis une organisation digestive parfaitement caractérisée : denture, estomac, intestin, foie, ont abouti à une structure histologique et morphologique spécifiques, à une aptitude métabolique adéquate. C'est donc cette admirable pierre de touche que nous allons

faire intervenir aux fins d'élucider ce point énigmatique.

Derechef, posons-nous donc cette question : A quelle classe appartient l'homme ? Son maxillaire s'orne-t-il de canines aiguës et démesurées, aptes à saisir une proie ; de molaires acérées, capables de sectionner la chair de ses victimes et de déchiqueter ses os, à l'instar des grands carnassiers (lions, tigres, loups, chiens), ou des omnivores, tels que l'ours, le porc, etc ... ? Ou bien dispose-t-il de larges molaires aplaties, véritables meules destinées à broyer la cellulose rebelle des herbes coriaces, comme c'est le cas des herbivores ?

Bien au contraire, semblable aux frugivores, représentés par l'orang-outang, le chimpanzé, le gibbon, sa mâchoire ne possède que de pseudo canines émergeant à peine des autres dents et ses molaires et prémolaires de forme cylindrique sont pourvues, sur le pourtour de la couronne, de petits mamelons propres à favoriser la mastication des fruits sauvages, grains, bourgeons, racines. Le gorille offre cependant une exception à cette règle. Quoiqu'étant, ainsi que le souligne M. de Mortillet, le plus herbivore du groupe, une double paire de formidables canines semble le l'approcher des grands fauves. Darwin a donné une explication plausible de cette apparente anomalie dentaire. Ces organes constituent pour ce grand simien, des armes redoutables, offensives et défensives. Quant à ses molaires, elles sont absolument comparables à celles de ses congénères précités. C'est donc seulement à cette dernière variété de dents que doit être conféré le caractère de critérium, en matière de classification zoologique, puisque le chameau, lui-même herbivore avéré, est nanti aussi de canines démesurées.

Notons également que le maxillaire inférieur de l'homme, semblable à celui des autres frugivores ainsi que des herbivores, est susceptible de mouvement oscillants aussi bien sur le plan horizontal que dans le sens vertical, tandis que celui des carnivores et des omnivores ne peut manœuvrer qu'à la façon d'une cisaille.

Ces différences fondamentales, faciles à vérifier en raison de l'abondance de sujets de comparaison que nous avons journellement sous la main (homme, chien, chat) ne se limitent pas à la cavité buccale, L'estomac des nécrophages est beaucoup plus volumineux, sa paroi est plus puissamment musclée que ne l'est l'outre gastrique des mangeurs de fruits, de racines et autres végétaux. Ces particularités sont amplement justifiées. La trituration stomacale des viandes hâtivement dégluties, sommairement mastiquées, nécessite un péristaltisme particulièrement énergique. Par surcroît, il sécrète, en bien plus grande abondance, de l'acide chlorhydrique destinée à favoriser, non seulement l'élaboration plus rapide des chairs ingérées, mais aussi des os que l'homme ne peut digérer. Cela est important, car la digestion des masses osseuses permet aux carnassiers un copieux ravitaillement en sels minéraux dont le muscle est en partie dépourvu.

Si nous portons notre examen sur la portion intestinale du tube digestif. nous trouvons même dissemblance comparative, Très brève chez les « mangeurs de cadavres », puisqu'elle n'équivaut qu'à cinq ou six fois la longueur de leur corps,

mesurée de l'extrémité du museau à la naissance de la queue, permettant ainsi une prompte expulsion du bol fécal de constitution éminemment fermentescible, elle égale dix à douze fois cette proportion chez l'homme et ses consanguins sylvestres (mesure prise du sommet de la tête à la naissance du coccyx) pour atteindre vingt à vingt-cinq fois ce développement parmi les représentants de la faune herbivore en respectant les mêmes procédés de mensuration.

Enfin, fait particulièrement suggestif et d'importance insoupçonnée de la plupart des profanes, le foie des carnophages possède, malgré une apparente similitude morphologique, le privilège, non seulement de neutraliser les toxines recélées par la viande ou celles engendrées au cours de son élaboration, mais aussi et surtout de métamorphoser les résidus albumineux, issus de la digestion, en ammoniac, substance d'élimination facile, tandis que la glande hépatique des frugivores et des herbivores ne peut élaborer, au détriment de ces reliquats, que de l'urée et de l'acide urique, dont le taux sanguin est d'autant plus élevé que la ration carnée est en prépondérance.

Voici donc établi, du point de vue rigoureusement anatomique et physiologique, que l'homme est loin d'être, par destination, ou carnivore, ou omnivore, puisque sa structure dentaire, hépato-gastro-intestinale l'apparente, au contraire, d'une façon indiscutable, aux seules espèces s'accommodant exclusivement de la plus extrême frugalité.

Certains ne manqueront pas d'objecter, malgré l'évidence de cette démonstration, qu'en raison de pratiques culinaires hétérodoxes, usitées par une incommensurable lignée d'ancêtres, l'homme contemporain a acquis une adaptation l'autorisant à déroger au régime s'harmonisant à sa constitution primitive. Qu'en conséquence, sa « nature » actuelle la dispense des astreintes alimentaires ancestrales.

Ce raisonnement ne tient pas compte, malheureusement, du fait que son organisation digestive n'a même pas amorcé une révolution anatomico-physiologique démontrant le bien-fondé de cette thèse. Ce n'est pas sans raison que le tube digestif et ses annexes glandulaires diffèrent selon les différents modes alimentaires auxquels sont soumises les différentes espèces. Que, par conséquent, une véritable adaptation de l'homme au carnivorisme, partielle ou totale, ne peut logiquement résulter que de leur modification morphologique et histologique. Cette métamorphose organique n'eût d'ailleurs été possible que par l'addition d'une ombre colossal d'années de pratique exclusivement nécrophagiques, condition loin d'être réalisée, ainsi qu'il est facile de vérifier.

Il nous faut, pour cela, remonter le cours des temps géologiques, jusqu'à l'aurore de l'âge tertiaire. A ce moment, le groupe anthropomorphe est constitué. Vers le miocène, puis au cours du pliocène, évoluait parmi la faune anthropoïde, le Dryopithèque, géniteur présumé de l'espèce humaine. Les mœurs de ce simien, analogues à celles de ses autres congénères, étaient rigoureusement fruito-

végétaliennes. L'aube du quaternaire voit apparaître les premiers êtres humains, grossières caricatures de leurs descendants actuels, dont le type est l'homme de Néanderthal, homo-simien plutôt qu'homme, et qui évolue vraisemblablement au cours des deux étapes chelléenne et moustérienne. Son anatomie de grimpeur, aux membres inférieurs écourtés, atteste encore ses irréductibles habitudes fruitariennes.

Il nous faut atteindre les portions solutréenne et magdalénienne pour constater une révolution culinaire chez nos ascendants, se traduisant par une dérogation à la frugalité traditionnelle.

Quelle importance revêtit-elle ? C'est ce qu'il importerait de préciser. Affecta-t-elle toute l'humanité existante ou quelques fragments seulement ? Ne fut-elle qu'un pis aller momentané, émaillée de récidives, rares ou fréquentes, commandées par d'impérieuses nécessités (famines, etc ...) ou imposée par un rituel dont le caractère nous échappe ? Persista-t-elle au cours d'interminables périodes, ou ne fut-elle que furtive ? Autant de questions vouées au silence, attendu qu'aucun témoin oculaire et avisé, contemporain de ces lointaines époques, n'a pu consigner les faits et gestes de cette naissante humanité.

Ce qu'il y a de certain c'est que, même au cours des longues périodes de revêtements glaciaires embrassant une vaste portion de l'hémisphère boréal, une végétation suffisante tapissait de nombreuses vallées profondes permettant aux pachydermes, aux bovins, aux solipèdes, etc ... , de subsister, nous autorisant à admettre que les hommes préhistoriques pouvaient trouver tout ou partie de leur subsistance sans être contraints à répudier d'antiques et frugales habitudes.

Ce qui témoigne de leur souci d'échapper à l'incertitude d'une végétation stérile ou capricieuse, c'est qu'avec l'âge néolithique, apparaissent de rudimentaires instruments aratoires qui se perfectionnent, s'amplifient, se multiplient avec l'âge du bronze, De nombreux indices historiques attestent également que les fils de la Gaule, véritables pionniers de l'agriculture, ne vivaient, eux aussi, « de chasses et de pêches » que d'une façon exceptionnelle, contrairement à ce qu'affirment nos manuels scolaires.

Par conséquent, le dogme du pseudo-carnivorisme outrancier de nos ancêtres préhistoriques est loin d'être fondé.

Si nous descendons le cours de l'histoire en brûlant les étapes, nous constatons qu'au cours de périodes prodigieusement longues, l'incroyable insuffisance des salaires dévolus aux masses laborieuses, citadines et rurales, qui oscillaient encore, il y a une centaine d'années, entre 0 fr. 50 et 2 francs par unité quotidienne, frappait d'interdit tous aliments coûteux, considérés comme luxe, la viande y compris. Le pain lui-même, cet aliment devenu démocratique, ne figurait pas sur toutes les tables en raison du faible pouvoir d'achat des foules besogneuses, Seule, l'infime minorité des classes aisées pouvait s'offrir les plaisirs de la bonne chère, ce dont elle ne se privait pas.

Cc rapide exposé démontre surabondamment que les récentes pratiques d'un carnivorisme généralisé et intensif remontent à peine à quelques générations, grâce aux hauts salaires pratiqués depuis quelques lustres, et qu'elles ne peuvent en rien légitimer la plus minime idée d'adaptation.

Il nous faut cependant encore, avant de pénétrer dans le vif du sujet, répondre à l'inéluctable objection que ne manquent jamais de soulever les détracteurs du végétarisme et tendant à accréditer, aux yeux des non-prévenus, cette version de l'adaptation : à savoir les Esquimaux. Il semble, en effet, a priori, que l'argument possède un dynamisme singulier. On oublie trop que ce peuple constitue un cas exceptionnel et qu'aucune exception n'a jamais infirmé une règle.

Il apparaît, en effet, que ces pygmées de l'Arctique ont, du moins d'une façon toute relative, réalisé ce tour de force de vivre uniquement d'un régime pour lequel, pas plus que nous d'ailleurs, ils n'étaient primitivement physiologiquement constitués. Comment interprèterons-nous, du point de vue adopté, cette curieuse anomalie ?

Notons d'abord que toutes les informations qui les concernent n'ont rien de bien précis ni d'étendu. Nous ne possédons aucun document touchant leur degré de longévité. Quant aux maladies qui les accablent, nous savons déjà, malgré le peu de renseignements en notre possession, qu'ils sont fréquemment atteints de rhumatisme, affection spécifique du régime carné puisqu'elle résulte d'un empoisonnement par l'acide urique, ce qui tendrait à prouver que leur prétendue adaptation laisse à désirer.

Nous savons également qu'ils consomment *viandes et poissons crus, faute de quoi, d'ailleurs, ils ne pourraient subsister* ; qu'ils dévorent parfois le contenu prédigéré de l'estomac de leurs victimes, riches en principes vitalisants et qu'ils absorbent de fortes masses graisseuses, sources d'énergie thermique, substance dédaignée par les civilisés parce que particulièrement indigeste. Depuis combien de millénaires ces malheureux sont-ils astreints à ce répugnant régime ? Dix ? ... Vingt ? ... Cinquante ? ... plus peut-être. L'origine remonte certainement à une époque extrêmement reculée ...

Mais si nous nous avisons de comparer ce peuple rabougri, ratatiné, dégénéré, aux splendides races végétariennes peuplant le monde, en particulier celles du Pacifique, que n'ont point encore exterminées leurs cyniques conquérants, nous sommes contraints de constater qu'il est le triste aboutissant d'une évolution rétrograde qui fait de lui un véritable déchet de l'humanité.

On pourrait objecter que maints facteurs sont intervenus pour accentuer cette pitoyable régression physique, le froid infernal, entre autres, sévissant parfois avec une redoutable intensité, dans les régions particulièrement désolées où ils gîtent. Ces considérations ne peuvent jouer, attendu que d'autres spécimens zoologiques,

hôtes accoutumés de la banquise : l'ours blanc, l'éléphant marin, le phoque, etc ... , jouissent d'une stature, d'une corpulence, d'une vigueur qui ne le cèdent en rien aux espèces similaires vivant sous des cieux plus cléments. Le grand caribou lui-même, qui hante les plaines glacées de l'Alaska, où le thermomètre enregistre parfois des fléchissements insoupçonnables, est nanti d'une puissance et d'une résistance vraiment exceptionnelles.

Sans vouloir cultiver le paradoxe, on peut affirmer que, loin de nuire au développement et à la vitalité des êtres ayant adopté, par la force des choses, l'incommensurable habitat circum-polaire éternellement congelé, ses implacables rigueurs contribuent, au contraire, à les doter de virtualités souvent inconnues des autres espèces évoluant dans les régions chaudes ou tempérées. Dans ce pays affligé d'une température inexorable, les rejetons malingres, chétifs, ne peuvent subsister. Seuls, les êtres favorablement doués triomphent des traîtrises de l'ambiance. Mais, seuls aussi, ils se reproduisent et une sélection automatique, merveilleuse, impitoyable, se réalise, préjudiciable à quelques-uns, souverainement favorable à l'espèce. On conviendra donc que si les Esquimaux sont handicapés au regard des autres races humaines, c'est surtout le régime qui est intervenu, opérant sur eux une décadence qu'une autre espèce spécifiquement carnivore n'eût point subie.

Nous concluons donc que, si relative que puisse être l'adaptation de ces pygmées de la banquise à l'alimentation carnée, on ne saurait invoquer leur cas spécial comme la preuve d'une immunité contre les méfaits du carnivorisme chez l'homme.

Mais, objectera-t-on, pourquoi frapper d'ostracisme les produits de boucherie, jusqu'alors réputés, dont se repaissent cependant, sans risques de dommages et pour leur plus grand profit, tous les représentants de la faune carnassière et omnivore ? Que peuvent-ils recéler d'aussi dangereux pour justifier semblable sentence ?

C'est que, contrairement au préjugé courant, la chair des animaux, en raison des principes dangereux qu'elle contient et de ceux qu'elle engendre au cours de son élaboration, ne possède pas, pour l'être humain, le caractère d'interchangeabilité particulier aux comestibles végétaux. Par surcroît, il faut se pénétrer que la Nature n'a pas conféré, en raison des lois de l'adaptation, à tous les êtres vivants organisés, avec une égalité de répartition équitable, le privilège d'immunisation que certains d'entre eux possèdent à l'égard de maintes substances, inoffensives pour eux, dangereusement toxiques pour d'autres. C'est ainsi que le datura et la jusquiame, meurtriers pour l'homme n'offrent aucun danger pour le colimaçon qui s'en repaît. L'amanite phalloïde, dont un seul spécimen suffit pour envoyer *ad patres* toute une famille humaine, peut être impunément consommé par le lapin. Ce rongeur n'a rien à redouter du seigle ergoté qui tue, à dose modérée, le chien ; la cigüe, susceptible de nous faire emprunter la barque fatidique, n'incommode même pas la souris, la brebis, la chèvre, le cheval. Le crapaud absorbe de l'acide prussique dont les effets,

même à quantité infinitésimale, sont foudroyants pour nous. Morphine et opium qui, à certaines doses, nous dépêcheraient chez Pluton, n'indisposent ni l'oie, ni la poule, ni le pigeon. L'alcool, indispensable aliment du ferment acétique, est un universel poison pour les autres êtres vivants.

Or la viande est farcie de purines, de ptomaines, de leucomaines, etc., poisons plus violents que l'aconit, décelés par l'analyse. Les premières proviennent de phénomène de la désassimilation qui a pour siège les tissus vivants, et toute viande, même de qualité irréprochable, en est saturée. Ce sont elles qui lui communiquent son goût acide que l'on reconnaît facilement lorsqu'elle est mangée crue ; les ptomaines, découvertes par Armand Gautier, résultent d'un phénomène spontané de décomposition cellulaire survenant après la mort de l'animal. Si nous ajoutons que la viande de boucherie n'est livrée au commerce que plusieurs jours suivant l'abattage, après l'extinction de toute rigidité cadavérique ; que cet « attendrissement », si apprécié des « gourmets », est l'œuvre des agents de la putréfaction, nous aurons suffisamment précisé que d'autres éléments toxiques sont intervenus, aggravant, par leur pernicieuse présence, celle de leurs sinistres devanciers.

Certes, ces indésirables toxines, pour si dangereuses qu'elles soient, n'ont pas des conséquences immédiatement mortelles pour l'homme parce que présentes en quantités restreintes. Elles n'en sont que plus redoutables en raison de ce que leurs effets désagrégateurs sont insidieux et lents. Tant que foie et reins n'ont pas subi une trop grave altération sous leur action caustique au point de défaillir et de se soustraire à leur mission neutralisante et éliminatrice, l'existence se déroule, apparemment normale. Ce n'est qu'après être amputés de leurs moyens d'action partiels par la destruction de contingents cellulaires nobles que, devenus impuissants à satisfaire à la complexité des exigences organiques, apparaissent les symptômes liminaires des morbidités latentes préluant à d'éventuels accidents pathogéniques d'une gravité plus accentuée.

Nous sommes déjà informés, par ce qui précède, que la désintégration d'origine hépatique des substances albumineuses que nous ingérons aboutit invariablement et définitivement, après un processus régulier, à de l'urée et de l'acide urique. Avec une alimentation hypo-albumineuse, c'est-à-dire rationnellement végétarienne, le taux urique et uréique du sang demeure normal. Leur élimination par le truchement de nos émonctoires s'effectue sans surmenage ni difficulté. Il n'en est plus de même lorsque nous introduisons dans notre ration une notable portion de viande, aliment essentiellement hyper-azoté. Les quantités d'acide urique et d'urée proportionnées à la somme de cette denrée ingérée se trouvent ainsi accrues dans le torrent sanguin, leur causticité ira parfaire l'œuvre funeste ébauchée par les toxines d'apports, tout le long du réseau musculaire, jusque dans les moindres parties interstitielles avant qu'une opportune et laborieuse expulsion ne réduise leur ténacité. C'est ce que l'analyse met en lumière en révélant que le sang charrie des masses d'acides résiduels allant presque du simple au

double, selon que l'alimentation comporte peu ou beaucoup de protéiques.

Malheureusement, les méfaits du carnivorisme ne s'arrêtent pas là. Il en a d'autres à son actif.

Metchnikof fut parmi les premiers à signaler les dangers résultant des fermentations anormales et excessives ayant pour siège l'intestin. La plus élémentaire méthode de la logique consistait, en l'occurrence, à déceler les causes de ces anomalies et s'attaquer à elles afin de neutraliser leurs effets. Plus simpliste, la médecine s'est efforcée de réduire ces derniers par une vaine asepsie intestinale appropriée, mais inopérante et dangereuse, tout en laissant subsister les véritables raisons. C'est ce que démontrèrent deux physiologistes, Gilbert et Dominici, dans un rapport présenté à la Société de Biologie de Paris, lequel établissait le rôle perturbateur de l'aliment carné. Ayant soumis un individu au régime végétarien et analysé son contenu intestinal, ils trouvèrent 1.500 bactéries seulement par milligramme de matière examinée. Une analyse ultérieure, après qu'il eut été astreint, plusieurs jours consécutifs, à une alimentation carnée, décela 65.000 bactéries par égale quantité de substance fécale traitée. Il est facile de concevoir à quelles interminables épreuves est exposé un tube digestif infesté de micro-organismes plus ou moins corrupteurs, apparemment inoffensifs tant que la muqueuse intestinale triomphe de l'action corrosive de leurs sécrétions virulentes, Mais son invulnérabilité n'étant pas éternelle, les misères physiologiques apparaissent tôt ou tard au premier plan desquelles figurent : appendicites, entérites aiguës ou chroniques, entéro-colites, atonie, occlusions, ptoses, stases, atrophie ou hypertrophie, etc...

L'extrême toxicité du régime carné est attestée d'ailleurs, par l'expérience de la fistule d'Eck, dont la description détaillée figure dans le traité de physiologie d'Artus. Si l'on supprime chez le chien, animal carnassier, la fonction du foie par le raccordement de la veine-porte à la veine sus-hépatique, il succombe rapidement, après avoir présenté tous les symptômes de l'empoisonnement, lorsqu'il est alimenté de viande. Il continue à survivre, malgré cette amputation, lorsqu'il est nourri de pâtée lacto-végétarienne.

Cette haute toxicité consécutive à l'alimentation incendiaire adoptée aujourd'hui par toutes les classes de la société et pratiquée depuis un demi-siècle, avec crescendo marqué, par une majorité, ne peut manquer d'avoir de graves et regrettables retentissement sur l'état sanitaire général. Nous l'avons exprimé par ailleurs (voir Santé), si les fléaux épidémiques ont marqué un notable recul, les affections chroniques et aiguës, dites infectieuses, ont, au contraire, enregistré des progrès tels qu'il serait malséant de le contester.

A quoi devons-nous imputer cette malfaisante recrudescence ? Certainement pas à l'hygiène qui a marché, malgré son insuffisance, à pas de géants. Pas plus que la réduction des heures de travail ni au développement du machinisme industriel et agricole, qui ont réduit singulièrement le surmenage. Pas davantage à la

multiplication des maisonnettes pimpantes, et de conception plus rationnelle, qui ont vaincu de nombreux taudis ! Nous devons donc admettre, bon gré mal gré, que c'est au changement des mœurs culinaires (qui, de simples et sobres qu'elles étaient autrefois pour la majorité du peuple, sont devenues dangereusement compliquées) que nous devons faire grief de cet inquiétant accroissement. de la morbidité.

Le problème de la recherche des causes n'a jamais été abordé dans le sens désirable, ni envisagé d'un plan supérieur par l'ensemble du corps médical qui s'obstine à la chimérique poursuite de la gente microbienne considérée comme étant exclusivement fautive, alors qu'elle ne constitue qu'un pâle accessoire. Cette idée a cependant hanté suffisamment quelques chercheurs pour les inciter à des investigations dans ce sens. Rompant avec la traditionnelle routine, deux médecins français, Lucas Championnière, de l'Académie des Sciences, et Robin, de l'Académie de Médecine, entreprirent, de concert, une enquête de style mondial qui aboutit à cette conclusion que, seuls, les peuples carnivores étaient la proie de l'appendicite. Fait particulièrement typique, les membres des communautés religieuses astreints au régime végétarien par leurs règles monacales, se trouvant enclavées au milieu des cités carnophiles où sévit cette maladie aujourd'hui si répandue, jouissent, à cet égard, d'une absolue immunité. Cette constatation fit, à l'époque, l'objet d'un sensationnel communiqué à l'Académie de Médecine.

Le branle était donné. Malgré l'étrange et inexplicable inertie de la Faculté, se refusant obstinément à suivre la voie que venait de tracer deux de ses plus illustres représentants, d'autres médecins « dissidents », soucieux de l'intérêt public, s'y engagèrent résolument. Le Docteur Simionesco est de ceux-là. Ses travaux sur la tuberculose et surtout sur le cancer le situent parmi les étoiles de première grandeur scintillant au firmament médical. Directeur du Dispensaire Marie de Roumanie, secrétaire de la Ligue Internationale contre le Cancer et la Tuberculose, il est, en relation constante avec tous les organismes mondiaux que préoccupe cette lugubre dualité, et se trouve particulièrement bien situé pour traiter ce sujet. Voici l'opinion qu'il exprima à propos du cancer :

« Une longue enquête, dit-il, et de nombreux exemples, me permettent, en effet., de penser que l'alimentation joue un rôle considérable dans la propagation du cancer. Savez-vous les pays où il y a le plus de cancéreux ? C'est l'Amérique du Nord. Nous a-t-on cependant assez vanté l'hygiène des Etats-Unis ! Pas une maison où il n'y ait une salle de bains, partout le confort, les jeux de plein air, etc ... Mais les Etats-Unis sont le pays où l'on consomme le plus de conserves et de viande. Or, les conserves, au cours des préparations qu'elles subissent, perdent leurs vitamines et leurs diastases, et le manque de ces substances est, justement l'une des causes prépondérantes du cancer. La viande, d'autre part, est un aliment fortement azoté et les cellules cancéreuses prolifèrent par surabondance d'azote. J'ai fait une enquête dans les pays où l'on ne mange pas de conserves et où l'on consomme très peu de viande et je n'ai pas trouvé de cancéreux. Cela m'a amené à constater à la suite du reste de nombreuses expériences que c'est dans les végétaux que se trouvent les

principes prophylactiques du cancer ». (Interview du Quotidien).

Dans sa brochure : *Le Cancer*, le Dr Victor Pauchet, l'éminent chirurgien de l'hôpital St-Michel, l'auteur de *Restez Jeunes* et du situe au sommet de la hiérarchie des causes intervenant dans la genèse du cancer : la viande, l'alcool, etc ... Selon lui, les populations méridionales de l'Europe, moins carnophiles que celles du Septentrion, payent un moins lourd tribut au fléau. Les docteurs Gaston et André Durville opinent dans ce sens ajoutant à ces facteurs, celui de sédentarisme, de la cinémophobie, etc. D'après M. de Parandel, Dr du Laboratoire de Bromatologie de Vitry, les Américains des Etats-Unis du Nord de l'Amérique, recordmen de la consommation carnée, sont également détenteurs de la plus forte mortalité cancéreuse avec un chiffre annuel de 5.000 à 10.000 cas mortels pour 100.000 décès. Tandis que les pays à prépondérance fruito-végétarienne n'enregistrent que 5 ou 6 cas seulement pour ce même chiffre de 100.000 décès.

Dans son ouvrage : *Le Naturisme Intégral*, le Dr Demarquette apporte une documentation précise sur ce cas troublant. Il nous enseigne qu'aux Indes où fourmille une population de plus de 300 millions d'habitants, 230 millions environ observent les rites végétariens en raison du principe de la métempsychose. Aussi, le cancer se manifeste rarement parmi eux. Par contre, les 70 millions d'Européens et de Musulmans vivant au sein de cette vaste communauté, subissant par conséquent les mêmes influences telluriques et climatériques, mais qui affectionnent la chair animale, sont lourdement et cruellement frappés par l'épouvantable mal.

Même constatation enregistrée en Egypte. Les Fellahs, fidèles observateurs de la tradition végétarienne de leurs pères, jouissent de l'immunité anticancéreuse cependant que les Coptes des villes qui ont adopté la méthode culinaire des Anglais partagent avec ces derniers les malveillantes attentions de ce redoutable Moloch.

Dans les provinces catholiques de l'Irlande où il est fait une moindre consommation de viande que dans l'Ulster protestant, les cas de cancer y sont beaucoup moins nombreux.

Ajoutons qu'au cours de la guerre mondiale de 1914-1918, la plupart des maladies infectieuses, y compris le cancer, subirent, dans les Empires Centraux, une très notable régression, atteignant, selon les cas, jusqu'à 95 %. L'impossibilité où se trouvaient ces importantes nations de se ravitailler en animaux de consommation imposant à la majorité de leurs membres, un végétarisme quasi-complet et obligatoire, sans être cependant parfait, ne montre-t-elle pas le bien fondé de la thèse végétarienne ? Le parallélisme de la consommation carnée et de la marche cancéreuse s'avère, ici, comme en de multiples cas, tout à fait patent.

Que penser, après ce qui précède, de l'importance accordée jusqu'à ce jour au traitement préventif et curatif de la tuberculose par l'alimentation carnée. Devrons-nous lui accorder encore le caractère sacré d'antidote spécifique que lui confère le grand public et les « sommités » médicales ? Ou estimerons-nous avec quelques

novateurs de la Faculté que, dans ce domaine, comme dans tous les compartiments de la pathologie, son action sclérosante, arthritisante, prépare organiquement le « terrain », favorisant, en quelque sorte, la réceptivité bacillaire, trahissant ainsi, une fois de plus, l'espoir des foules crédules et désarmées ?

Certes ! tout indique que l'alcoolisme, même modéré, est le plus puissant facteur de délabrement à forme tuberculeuse. La France, qui est par excellence la plus forte consommatrice de boissons fermentées et de vins en particulier puisqu'elle totalise, bon an mal an, une consommation officielle de près de 24 litres d'alcool absolu par tête d'habitant (en 1932, il s'est consommé, par individu, 146 litres de vin) atteint non seulement l'effrayant record de la mortalité générale mais aussi celui de l'hécatombe tuberculeuse avec, selon les auteurs, cent mille à deux cent mille décès d'origine tuberculeuse annuellement. Malgré la multiplication des Préventoriums, Sanatoriums et autres Dispensaires, « l'épidémie » persiste à « plafonner » tandis qu'en Angleterre où la lutte anti-alcoolique a fait fléchir la consommation du sinistre breuvage qui est passé de 10 litres à 7 litres par individu et par an, il n'est plus enregistré que 35.000 décès tuberculeux au lieu de 50.000 précédemment. On n'en continue pas moins, en France, à préconiser et appliquer le décevant traitement antituberculeux par le système de la suralimentation carnée et vinée pour des résultats immuablement identiques.

Parce que des physiologistes obtinrent la guérison de chiens tuberculeux par le système de la viande crue, on s'évertue à imposer cet absurde traitement à des hommes atteints du même mal sans préoccupation aucune des divergences physiologiques qui nuancent les espèces. Rien de plus normal que le chien, animal carnivore, victime de carences, bénéficie d'une excellente mesure qui s'harmonise admirablement à sa constitution. L'appliquer à l'homme est faire preuve d'aberration pour ne pas dire plus.

C'est, en quelque sorte, l'opinion qu'exprime dans sa brochure le Dr Georges Petit qui dirigea longtemps le Dispensaire antituberculeux du 11ème arrondissement. La suralimentation des tuberculeux placés sous sa direction, au moyen de la viande crue, aboutissait, certes, dans la plupart des cas, à un engraissement considéré au début comme devant être de bon augure. Mais comme il s'accompagnait généralement d'un état congestif se traduisant presque invariablement par de redoutables hémoptisies aux conséquences souvent mortelles, le remède s'avérait pire que le mal.

Cet engraissement obtenu, en somme artificiellement, n'a rien de comparable à l'accroissement de la masse musculaire, seul digne d'intérêt, que l'on ne peut obtenir que par le truchement d'un exercice intelligemment appliquée (voir *Physique ; Culture*). Ce n'est autre chose qu'une dégénérescence adipeuse des tissus, phénomène pathogénique par excellence. Il n'en est pas moins considéré par nombre de praticiens ainsi que par toute la multitude comme étant un indice de bon augure.

Le maquignon retors, désireux de se débarrasser d'une rosse étique difficilement négociable, s'assure un résultat analogue par le traitement arsénical. Il obtient, grâce à lui, sur son carcan délabré, ce que le morticole détermine chez les malheureux tuberculeux : une grossière et trompeuse apparence tout simplement.

D'ailleurs, si le régime carné intensif devait aboutir à l'immunité antituberculeuse comment interpréter le fait que c'est la corporation des bouchers qui fournit le plus fort contingent proportionnel de décès d'origine tuberculeuse ? C'est ce qui ressort d'une statistique empruntée au Dr Schlemmer, par le Dr Carton et qui figure dans son intéressant ouvrage : *La Tuberculose par Arthritisme*. Nous ne ferons pas l'injure aux bouchers d'imaginer qu'ils boycottent les produits de leur sanglante industrie qu'ils savent, d'ailleurs, arroser de copieuses rasades de breuvages multicolores. C'est, cependant, si nous nous inspirons de la logique orthodoxe primant dans tous les milieux médicaux et profanes, la profession qui devrait être la plus épargnée. Elle précède, dans l'importance de l'ordre numérique et nécrologique, celle des terrassiers, des dockers, des débitants d'alcool, etc .. , toutes catégories appartenant à la classe des suralimentés, des ... sur-intoxiqués !. .. Les bouchers cumulent également, d'après le Dr Carton, cet autre peu envié privilège d'être les plus atteints par le diabète, les affections du foie, des reins, etc ... Ce sont eux également qui fournissent le plus grand nombre de morts par suicide.

L'hypothèse du contact fréquent des bouchers par des animaux contaminés étant susceptible de les exposer à une éventuelle contagion a été envisagée. Nous ne saurions nous y arrêter attendu que le personnel médical des établissements antituberculeux (médecins, infirmiers, etc ...) gravement exposé lui aussi à la contamination par le bacille de Koch, n'enregistre, comparativement, qu'un chiffre de mortalité pour cause de tuberculose inférieur à la moyenne qui est de 320 sur 10.000 décédés alors qu'il atteint le taux impressionnant de 860 trépas sur 10.000 décès également, dans le monde de la boucherie. D'ailleurs, l'idée de contagiosité tuberculeuse s'effrite de jour en jour dans les sphères médicales parce que dénuée de fondement.

Ce bref exposé, limité volontairement à quelques types de phénomènes pathogéniques, démontre que le facteur alimentaire intervient puissamment dans l'action préparatoire des maladies lorsqu'il s'inspire de concepts erronés, Et que, malheureusement, il est à l'origine de la plupart, sinon de toutes les graves déficiences organiques, précédant les infections microbiennes et amicrobiennes. Conséquemment, il ne peut manquer d'avoir un inéluctable retentissement sur notre longévité.

Il n'était guère facile, il y a quelques années, d'apporter à ce sujet, des témoignages probants, caractéristiques, massifs, en raison de l'absence de documents précis et contrôlables. Aujourd'hui, nous n'avons plus rien à regretter sous ce rapport.

Au cours de l'année 1929, la presse française et mondiale fit état, dans ses

colonnes, d'une sensationnelle statistique. Il venait d'être dénombré dans le petit Etat bulgare, le chiffre impressionnant et inégalé par aucune nation européenne d'importance cependant beaucoup plus élevée, de *cent cinquante-huit centenaires*, dont certains avaient, depuis plusieurs lustres, franchi le cap de la centaine. Quarante-vingt-quinze pour cent de ces centenaires, c'est-à-dire *cent cinquante environ*, n'avaient jamais mangé de viande au cours de leur existence ; *trois pour cent* en consommaient irrégulièrement ; *deux pour cent* en absorbaient quotidiennement. Désireuse de vérifier cette information pouvant paraître tendancieuse, la direction du journal Le Matin pria son collaborateur Henri de Korab d'aller enquêter sur place ; toutes les investigations auxquelles il se livra ne purent que confirmer les données de la dite statistique.

L'émoi causé par cette révélation était à peine calmé lorsque, en 1930, une autre nouvelle aussi sensationnelle était relatée par les journaux. On venait de découvrir dans le petit village de Cellio, situé dans le Piémont, l'existence de *cinq centenaires* et de *trente-trois nonagénaires* jouissant tous d'une magnifique santé. Intrigué à juste titre, le Dr Humberto Gabbi, membre du Sénat italien, enquêta sur les lieux et apprit ainsi que tous ces robustes vieillards n'avaient *jamais absorbé ni viande, ni vin, ni fumé de tabac*.

Si nous ajoutons, à titre de complément, que les détenteurs de la plus longue vieillesse tels que : de Cheikh Ibraïm et Hatham qui exploite encore une ferme en Haute-Egypte et qui accuse 157 ans d'âge ; Wa ho Gunta, chef de tribu indienne du Canada crédité de 149 ans d'existence ; de Don

Joana, roi des Mousserouges qui vient de s'éteindre à l'âge de 162 ans à Santo Antonio de Zaïre (Afrique Occidentale Portugaise), etc ... ; après avoir observé les uns et les autres la plus intégrale frugalité, doublée d'une irréductible sobriété, on conviendra que le régime dépourvu de viande et de boissons alcooliques n'a pas d'équivalent.

Ajoutons, avant de terminer ce chapitre que tout récemment des archéologues ont exhumé de leur tombeau de nombreuses momies égyptiennes ayant appartenu à un peuple végétarien-crudivore dont toutes les dents étaient usées jusqu'au collet. De l'avis des anthropologistes qui les ont examiné, ces momies auraient dû vivre cent cinquante à deux cent ans pour aboutir à semblable usure.

Cette importante question étant élucidée, demandons-nous si le régime carné qui, par ailleurs, accumule tant de méfaits, n'offre pas en regard quelques compensations : l'octroi d'une puissance musculaire amplifiée, d'une résistance physique plus accusée, par exemple.

Malgré tous les travaux précis, établissant d'une façon irréfutable que les éléments ternaires et particulièrement les hydro-carbones sont pour l'être humain à

peu près les uniques pourvoyeurs d'énergie thermodynamique, incalculable est encore le nombre de ceux qui persistent à attribuer à la chair des animaux toutes sortes de vertus énergétiques.

Or, la viande est un aliment essentiellement albumineux, privé absolument d'hydrates de carbone et généralement débarrassée en grande partie de sa graisse par ceux qui l'affectionnent. On imagine difficilement qu'elle puisse procurer au moteur humain la somme de combustible exigée pour son rendement maximum puisqu'elle en est dépourvue. C'est ce que les faits suivants vont démontrer surabondamment.

Il existe dans le langage courant une expression lapidaire pour évoquer la puissance physique de quelqu'un : on dit qu'il est fort comme un Turc. Cela résulte de ce que les portefaix de Constantinople, de Smyrne, etc., sont doués d'une vigueur extraordinaire et d'une résistance à la fatigue quasi-légendaire. Jusqu'à ces derniers temps, en Turquie, la plupart des transports urbains et suburbains s'effectuaient à dos d'homme. Aussi rencontrait-on communément de ces portefaix véhiculant sur leurs robustes épaules et sur des parcours étendus d'énormes fardeaux pesant parfois plus de 500 kilogrammes. Dioscaride, du Journal, eut l'occasion d'en croiser deux, il y a quelques années, gravissant la côte de Péra, à Constantinople, en chantant à gorge déployée, bien qu'étant lourdement chargés, l'un : d'un pesant piano ; l'autre : d'une volumineuse armoire pleine de linge. Leur nourriture ne se composait, semblable à celle de tous leurs compagnons, que de pain, d'oignons crus, de raisin, d'*aqua simplex* !

Le grand Darwin, lors d'un voyage qu'il effectua au Chili, fut stupéfait de voir avec quelle désinvolture les mineurs chiliens s'acquittaient de leur formidable tâche. Douze fois par jour ils remontaient du fond de la mine des blocs de minerai pesant cent kilogrammes au moyen d'échelles verticales mesurant soixante-dix mètres de haut. Leur régime habituel se composait de pain noir, de fèves cuites, de blé rôti, de figes, le tout arrosé d'eau pure.

C'est surtout au cours de la guerre Russo-Japonaise que le régime végétarien prouva sa supériorité. Les minuscules soldats nippons exclusivement alimentés de riz cuit à l'eau, dominèrent d'une écrasante façon, tant en vitesse de déplacement qu'en résistance physique, leurs corpulents adversaires, cependant confortablement nourris selon les principes erronés de la diététique orthodoxe. Pendant que les Russes franchissaient péniblement 25 kilomètres par jour, les troupes du Mikado parcouraient 45 kilomètres bien que lourdement équipées et en terrains difficilement praticables. C'est grâce à cette extrême mobilité, de l'avis des techniciens, que l'armée insulaire triompha d'une façon aussi complète des légions moscovites. (Mémoires de Ludovic Naudeau sur le conflit Russo-Japonais).

Si nous tirons les enseignements que comporte l'ouvrage de l'Américain Irwing Hauck, *Le Jiu Jitsu*, nous constatons qu'il ne fait que corroborer la documentation précitée. Pratiquant des sports athlétiques et ayant passé une partie de son existence au Japon, cet auteur est particulièrement qualifié pour traiter de cet

important sujet. Au cours d'un des chapitres de son livre ayant trait à la révolte des nationalistes chinois surnommés Boxers, en 1900, il nous apprend que les soldats japonais qui coopèrent en liaison avec le corps expéditionnaire constitué par les grandes puissances pour réprimer, avec l'aménité que l'on sait, ce mouvement xénophobe, bien que n'étant, eux aussi, nourris que de quelques poignées de riz et d'un peu de haricots cuits à l'eau, éclipsèrent d'une façon humiliante, grâce à leur étonnante vigueur physique, tous les autres contingents y compris les gigantesques Sammies cependant rompus à la pratique des sports mais qui, hélas ! apprécient mieux qu'il ne convient de le faire, copieuses côtelettes et respectables biftecks.

Lorsque la Rome décadente fut assaillie par les Barbares, elle enrôla dans ses légions, les gladiateurs. Ceux-ci, que l'on gorgeait de viande afin d'accroître, à tort ou raison, leur férocité, se révélèrent incapables de résister aux fatigues de la guerre que supportaient allègrement les autres légionnaires, alimentés plus frugalement.

Pénétrons maintenant sur le terrain sportif, ce critérium par excellence de la force pure. Nous y trouverons confirmation de ce qui précède. Qui ne connaît les inégalables exploits du finlandais Paavo Nurmi, qualifié par toute la presse mondiale et par tous les critiques sportifs, de « phénomène de la course à pied » ? Pendant plus de dix ans il triompha de tous les compétiteurs et brilla d'un éclat tout particulier dans presque tous les compartiments du sport pédestre, en s'attribuant par la même occasion, d'innombrables records mondiaux, tant officiels qu'officiels. C'est ainsi qu'il détint ou détient encore les records du monde du 3.000 mètres, du 5.000 mètres, de la demi-heure, de l'heure, du « Marathon ». sans compter tous les records intermédiaires. Il conquiert les palmes olympiques aux Jeux d'Anvers, de Paris, d'Amsterdam, au cours de nombreuses épreuves disputées et se fut très certainement classé premier, aux récents Jeux Olympiques de Los Angeles, dans la compétition marathonnienne, si une intempestive disqualification pour faits de professionnalisme ne l'eût évincé de ce tournoi. Eh bien ! Nurmi est végétarien et fils de végétariens.

Son initiateur en matière sportive et compatriote Kollemainen, autre virtuose de la course à pied, qui s'affirma à son époque le meilleur coureur pédestre de demi-fond en battant le célèbre Jean Bouin considéré jusqu'alors comme étant invincible, dans une course de 5.000 mètres, tout en s'adjugeant le record mondial de la distance pendant les Jeux Olympiques de Stockholm, était lui aussi fervent végétarien.

Fort de cet enseignement, un jeune coureur à pied français, Jules Ladoumègue, grand admirateur des athlètes précités, hanté par le désir de s'illustrer dans la carrière sportive, et convaincu que le régime adopté par les deux redoutables Finlandais était à la base même de leur supériorité n'hésita pas à proscrire la viande de son alimentation. Cette initiative lui permit de s'approprier certains records pédestres mondiaux et, conséquemment, la gloire qu'il brigait tant. (Lire ses mémoires parues dans le *Miroir des Sports*).

Au cours de 1932, *l'Intransigeant*, puis *Naturisme*, nous entretenirent des légendaires exploits pédestres de certains coureurs mexicains, des Tarahumaros, observés par le professeur norvégien Lumoltz. L'un d'eux avait parcouru 36 k. 600 sur piste en terre battue en deux heures ; un autre 270 kilomètres au cours de la même journée, cependant qu'un troisième avait franchi en cinq jours près de 1.000 kilomètres sur route. Ces temps constituent des records mondiaux officiels. Or, ces Tarahumaros sont également abstinents et végétariens.

Le professeur Jules Lefèvre, dans son *Examen Scientifique du Végétarisme* fait une narration des grandes compétitions pédestres qui mirent aux prises, avant 1914, en Allemagne, des représentants de clubs végétariens, avec les coureurs de grands fonds réputés invincibles. Au cours des épreuves Berlin-Vienne et Dresde-Berlin ce furent les équipes végétariennes qui triomphèrent en s'appropriant les cinq et six premières places. Si bien que la presque totalité des records mondiaux pédestres sont littéralement « trustés » par des pratiquants du végétarisme.

Nous croyons inutile d'insister outre mesure sur ce chapitre d'autant plus édifiant qu'il n'existe, de par le monde, que quelques centaines d'athlètes végétariens en opposition aux trente et quelques millions d'athlètes omnivores et que, toutes proportions gardées, aucun des premiers ne devrait accéder à cette gloire tant enviée qui leur est si chaudement mais ... vainement disputée.

Ces exemples suffiront, nous osons l'espérer, à mettre en évidence l'inutilité d'une diététique hyper-azotée et, par conséquent, carnée, attendu que tant expérimentalement que théoriquement, ce sont les régimes à prédominance amylicée, harmonieusement vitalisés et minéralisés qui s'avèrent comme étant logiquement doués de plus grandes vertus.

N'ayons pas la naïveté de nous imaginer, après ce qui précède, que notre fantaisie culinaire pourra, sans limites aucune, s'exercer, tyrannique, dans le champ relativement étendu des comestibles végétaux. Certaines variétés, en raison de sérieuses incompatibilités, doivent alerter notre méfiance sinon dicter un ostracisme prudent. Maints procédés de cuisson et de préparation culinaire en honneur appellent également de sévères proscriptions car ils jouent un rôle important dans la pratique d'un régime.

Malgré leur généreuse richesse en hydrates de carbone, sels minéraux et vitamines qui les situent au faîte de l'aristocratie alimentaire : pois, haricots en grains, lentilles, fèves se discréditent par leur teneur exagérée en matières protéiques. S'ils n'offrent pas, comme la viande, le grave inconvénient d'hospitaliser des légions de toxines, le fait qu'ils titrent 23 à 25 % d'éléments albumineux n'autorise guère, à leur égard, de tolérance valable. Ce sont de puissants générateurs d'urée et d'acide urique et les dangereuses fermentations intestinales qu'ils favorisent ne militent guère en faveur de leur défense.

Toutefois, les fins gourmets, doués d'une constitution véritablement robuste, pourront se permettre, de loin en loin, de les faire figurer à leurs menus. Mais ils devront se souvenir que les récurrences fréquentes ne seront pas sans avoir de fâcheuses conséquences ... Quant aux arthritiques (hélas ! qui peut se vanter aujourd'hui de ne l'être peu ou prou) ils agiront sagement en se refusant toute licence. C'est pour des motifs analogues que nous devons restreindre la consommation des œufs. Leur titre élevé en albuminoïdes (14 à 15%) les classe parmi les aliments fermentescibles et arthritiques. Réservons-les surtout pour les confectons de pâtisseries et d'entremets sans nous croire cependant obligé d'en agrémenter tous nos repas (mêmes remarques que ci-dessus concernant les arthritiques).

Bien que moins toxique et beaucoup mieux équilibré que les oeufs parce que contenant tous les principes nécessaires à la nutrition, sans réaliser cependant l'équilibre désirable, les adultes ne devront jamais regarder le lait comme un aliment de base en dépit de l'opinion de beaucoup de médecins. N'oublions pas que c'est avant tout l'aliment du nourrisson en bas-âge et que l'estomac de l'adulte ne secrète plus le lab-ferment indispensable à son intégrale digestion (Dr Durville). La façon la plus rationnelle de le consommer, c'est de l'adjoindre à certains potages, céréales, entremets, etc ... Liquide, cru ou cuit, mélangé à chocolat, thé ou café, il a une tendance marquée à favoriser dilatations et ptoses stomacales en n'incitant que médiocrement à l'insalivation si nécessaire aux parfaites digestions. (Dr Durville).

Les fromages, véritables concentrés de caséine, sont également générateurs d'urée et d'acide urique. Il faut impitoyablement radier ceux atteints de fermentation avancée (putréfaction), donnant naissance à de fâcheuses purines. Ne les consommer que modérément, frais ou à peine fermentés.

Lorsqu'il est de provenance recommandable et dans un état de fraîcheur relatif, le beurre, usité sans excès, est parmi tous les corps gras d'origine animale celui qui mérite le plus d'attention parce que plus digeste, plus assimilable et nourrissant. Ne l'utiliser qu'au moment de servir, sans cuisson préalable, en l'ajoutant tel quel aux aliments. Cuit, il perd ainsi que tout corps gras, la plus grande partie de ses propriétés digestives et nutritives.

Les huiles végétales, lorsqu'elles ne sont pas dénaturées par de malencontreux traitements destinés à les rendre plus présentables, commercialement parlant, ou pour des facilités d'extractions quintessenciées, peuvent rivaliser avec les meilleurs beurres sous le rapport de la digestion et de la nutrition. Malheureusement, à notre époque de mercantilisme outrancier, les qualités intrinsèques des produits sont souvent sacrifiées à la présentation au détriment de notre santé, et bien des graisses végétales, liquides ou solides, sont privées de précieuses qualités.

Nous nous devons d'exclure énergiquement de nos pratiques culinaires : fritures, rôtissures, ragoûts, sauces épicées et compliquées. Les graisses cuisant à

une température excessivement élevée sont d'abord indigestes parce que devenues rebelles à l'action des sucs gastro-hépatiques, d'où, stases et fermentations stomacales puis intestinales. Au surplus, dévitalisées elles-mêmes, elles contribuent à la destruction des principes vitaux inclus dans les aliments cuits par leur concours. Souvenons-nous que la pomme de terre frite ou rôtie exige quatre à cinq fois plus de temps pour sa digestion que cuite à l'eau ou au four.

Soupes et potages liquides ne sont pas à conseiller étant donné qu'ils sont peu nourrissants. Ils incitent à la déglutition hâtive sans mastication préalable et entravent la digestion par dilution de sécrétions gastriques. Pour pallier à ces inconvénients, donnons-leur une consistance plus solide avec laquelle on se familiarise rapidement.

La cuisson, invention humaine, inconnue de nos robustes géniteurs simiens et homo-simiens a pour conséquence la dévitalisation partielle ou totale, selon les catégories des aliments.

C'est ainsi que la viande, en raison de son extrême indigence en vitamines perd, une fois cuite, la possibilité de nourrir le chien, animal carnivore. Par contre, une pâtée lacto-végétarienne peut encore satisfaire, dans une mesure relativement appréciable, aux exigences physiologiques de cet animal malgré qu'elle ait subi l'action du feu.

Cette inégalité de richesse en principes importants témoigne supplémentairement de la supériorité des comestibles végétaux sur les aliments d'origine animale.

Néanmoins, une nourriture exclusivement cuite expose, quelle que soit sa richesse liminaire et naturelle, à de regrettables carences susceptibles de dégénérer en accidents morbides, bénins ou graves. Il est donc important de remédier à cette éventualité en réservant, dans notre quotidienne ration, une large place aux aliments crus (voir *Végétalisme*) destinés à combler ces lacunes. Quantité de fruits, choisis parmi les moins acides, de qualité et de maturité irréprochables, figurent parmi les plus indiqués. Ils possèdent, au surplus, l'énorme privilège d'être alcalinisants et se révèlent ainsi les plus valeureux auxiliaires du traitement anti-arthritique.

Les salades sont, elles aussi, sous ce rapport, d'excellents serviteurs. Mais nous gagnerons à réserver nos suffrages à celles qu'un blanchiment inopportun n'aura pas privées de leur pigmentation chlorophyllienne, laquelle s'accompagne généralement de la cohorte des vitamines et des sels minéraux, les parties décolorées s'en trouvant quasiment dépourvues. Par exemple, le vinaigre ne devra pénétrer, sous aucun prétexte, dans leur assaisonnements en raison de ses propriétés décalcifiantes et acidifiantes. L'huile, le sel, l'oignon ou l'ail, le cerfeuil, etc ... le remplaceront avantageusement. Le jus de citron ne sera utilisé qu'au cours de la période de transition devant prélude à la nouvelle accoutumance.

Avec de l'initiative, de l'ingéniosité, qui devront présider à cette partie des menus comme à celle ayant trait aux autres plats de résistance, où figureront riz, céréales, pommes de terre, châtaignes, pâtes, légumes divers, etc .. , il est possible de confectionner des salades composites dans lesquelles entreront à l'état cru : carottes, pommes de terre, navet, rutabagas, pommes, noix, noisettes, amandes, salades, choux, oignons, persil, etc ... additionnés de pommes de terres cuites en robe des champs, épluchées après cuisson et divisées en rondelles, salées et huilées. Découpés finement, surtout au moyen d'appareils rotatifs à lames interchangeables relativement parfaits, qu'il est possible de se procurer dans le commerce, ces mélanges harmonieusement composés et combinés constituent des hors-d'œuvre vraiment délectables qui font les délices des vrais gourmets.

D'autres combinaisons existantes (telle la basconnaise) et à créer où interviennent une foule de végétaux cultivés ou sauvages peuvent assurer d'utiles et agréables compléments culinaires. Mais les uns et les autres seront justiciables d'une soigneuse mastication (voir ce mot) ainsi que tous aliments cuits, d'ailleurs, faute de quoi il y aurait risques de bouleverser le processus de la digestion et de la nutrition.

Il est un aliment dont il faut se garder d'abuser : le sucre industriel. Les innombrables manipulations et triturations tendant à le rendre agréable à l'œil et d'utilisation pratique ont littéralement détruit ses attributs diastasiques et vitaux au point d'en faire une substance morte. Mieux vaut réduire son emploi ménager et lui préférer avec les végétaux sucrés, le miel qui peut présenter de minimes inconvénients mais qui a l'avantage d'être un sucre vivant et quintessencié... Le chapitre concernant l'alcool, le café, le chocolat, etc... ayant été abordé à l'article *Nourriture* (voir ce mot), nous jugeons inutile d'y revenir ici.

Nous voici amené, par la force des choses, à ce point crucial des jouissances culinaires qui ont si grande tendance, malheureusement, à dominer les préoccupations de chacun. Le végétarisme, étant donné les amputations qu'il comporte, les innombrables restrictions qu'il impose, n'expose-t-il pas à rendre plus morne encore une existence déjà passablement dépourvue de franche gaieté ? Et les avantages certains égalent-ils les pertes subies ? En privant l'individu des plaisirs sensuels engendrés par la bonne chère, n'est-ce pas lui enlever les raisons primordiales, sinon l'unique, de vivre ? Qu'importe, en somme, une vie dénuée d'agréments ! Qu'elle soit brève, mais excellente ! entendons-nous proclamer à maintes occasions...

Cette philosophie à courte vue n'est au fond qu'une vaste mystification. Si les comportements de chacun n'aboutissaient qu'à cette unique sanction d'une mort prématurée après une vie élaguée de soucis, et toute tissée de jouissances raffinées, intensives et irremplaçables, sans que les longs et douloureux préludes que nous connaissons ne précèdent sa funèbre intervention, ce raisonnement et ce choix

pourraient à la rigueur, se soutenir. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Dans la réalité, combien de malheureux, au contraire, sont accablés par une vieillesse précoce et tourmentés de cruelles souffrances, interminables souvent avant que ne sonne l'heure de la délivrance. Tous ces tuberculeux, tous ces cancéreux, ces hépatiques, ces uréïques, véritables moribonds ambulants ; tous ces asthéniques, ces névrosés, valétudinaires, vains fantômes dont le regard exhale épouvante et souffrance et dont l'épiderme suinte une mort lente et hideuse : de quels prix ne soldent-ils pas leur ignorance et leurs imprudences, aussi leurs inconscientes bravades ?

Ah ! s'ils avaient la claire vision de ce qui les attend ; s'ils étaient à même de dénombrer par anticipation, les avantages et inconvénients que comporte cette monstrueuse boutade qu'est « la vie courte et bonne », chaque jour proférée par un « perroquetisme » de mauvais aloi, il est certain que bien des fronts se plisseraient devant ce problème et que nombreux seraient ceux qui refuseraient de souscrire à ce marché de dupes. Ce n'est là cependant qu'un aspect de la terrible échéance qu'il leur faut acquitter. Il en est d'autres dont les exigences peuvent être aussi décevantes. Non content de s'abuser soi-même on est porté à induire en erreur son entourage, à égarer les êtres qui nous sont chers. Qu'une amante adorée, qu'un enfant chéri, qu'un aïeul vénéré, qu'un ami, enfin, chaudement affectionné, succombent inopinément sous les coups d'un sort imprudemment défié, n'êtes-vous pas cruellement frappé, plongé dans l'affliction ? Combien de ruines, de désastres, sont chaque jour consommés, accumulés, qui eussent pu être évités si vous aviez tenté de cultiver dans votre esprit et dans celui de ceux que vous aimez une saine et sage conception du bonheur ? Car nous recueillons tous les fruits de l'arbre que nous avons planté ...

Mais est-il aussi formellement établi, ainsi qu'on le prétend, que, intrinsèquement, la formule d'existence prônée par nos contemporains hyper-civilisés atteint les cimes interdites à des mœurs plus simples ? Ne sommes-nous pas dominés par une colossale suggestion, maîtresse de nos pensées, de notre sensibilité, faussant ainsi nos jugements, nos sensations, nos sentiments ?

Il est évident que celui qui est, dès sa prime enfance, accoutumé à une discipline alimentaire, éprouve des sensations gustatives inconnues du quidam n'ayant pas le même étalon. Nous évoluons, ici, en plein dans le relatif. Celui dont le palais est familiarisé, de longue date, avec les saveurs fortes des viandes, des rôtisseries, des sauces savantes, ne peut évidemment trouver près de mets simples, faiblement mais finement aromatisés, les impressions nuancées, les délicates sensations papillaires qu'il eut éprouvées avec un sens gustatif autrement éduqué.

L'ouvrage d'Hector France : *Les préjugés de Cuisine* est, à ce point de vue, pleinement édifiant. Il met d'emblée en évidence, que tel mets dont raffole telle peuplade n'a d'autre résultat que de provoquer la nausée et le dégoût chez d'autres

individus. Vous délecteriez-vous de pâtes confectionnées avec la partie charnue des cafards hantant vos appartements ? Ils constituaient cependant, autrefois, le plat de prédilection des habitants de certains Comtés d'Angleterre.

Savoureriez-vous certains mets où auraient préalablement macéré un grand nombre de fourmis ? Ils faisaient jadis les délices des indigènes de maints de nos villages du Midi. En Sibérie, certaines peuplades n'apprécient le poisson que lorsqu'il est convenablement putréfié. Et en France même, bien des « gourmets » ne consomment-ils pas le gibier que lorsqu'il est à point « faisandé », c'est-à-dire en proie à une odorante putréfaction ?

Si l'Esquimau se repaît avec délectation de son lard de phoque cru et des entrailles fumantes de ses victimes ; si l'Arabe savoure ses dattes, le Chinois son riz cuit à l'eau, l'Italien sa polenta et son macaroni, ne pouvons-nous logiquement affirmer que chacun enregistre un total de « vibrations » gustatives inconnues des autres ? Et qu'il est bien difficile d'en fixer l'équivalence ou la supériorité ? En matière alimentaire, comme dans n'importe quel autre domaine s'y rattachant, *seule l'habitude compte* .. Dès lors, lorsque nous avons la notion très nette de nous être fourvoyés, pourquoi ne point réagir ? Pourquoi ne point tenter, au bénéfice de notre état général, la rééducation de notre goût oblitéré ? Ce ne peut être, ce n'est assurément *qu'une question de temps*.

Nous ne contestons pas, certes, que l'entreprise soit hérissée de difficultés. L'habitude est tenace et sait se défendre. Il ne faut pas moins de toute la somme de volonté, de sa puissance suggestive, mobilisées contre ses forces d'inertie pour obtenir le triomphe final. Mais pénétrons-nous bien de cette idée que l'humanité ne diffère véritablement de l'animalisme que dans la claire et vigoureuse association des forces intellectuelles et volitives et que l'Individu ne doit avoir d'ambitions que dans le sens de cette réalisation synthétique...

Outre l'assurance d'un meilleur équilibre, d'une propension à la vie simple dont les régimes nouveaux goûteront l'harmonie, le végétarisme est encore, dans le milieu présent et pour le combat quotidien une arme insoupçonnée. Mettons en balance les faibles dépenses qu'il impose et les sacrifices résultant du régime alcool-carné et nous apercevrons sans peine qu'il jouit de la suprématie. De quels généreux espoirs de libération économique ne s'avère-t-il pas le générateur présumé ? Quelles sommes de possibilités ne recèle-t-il pas dans ses flancs ? Collectivement, il se révèle aussi un auxiliaire précieux. En permettant, à maintes virtualités sociales de s'épanouir ; en réduisant les charges innombrables incombant à la communauté ; en restituant aux incalculables « poids morts » remorqués par la société, une vitalité gravement compromise ... Et combien de violences et de brutalités qui font cortège au carnivorisme que sa pratique éloignerait ? Combien, avec lui, les moeurs se débarrasseraient de spectacles cruels, de scènes sanglantes dont l'humanité ne sent encore toute la honte et l'indignité !

Quelles peuvent être les destinées du Végétarisme ? L'essor dont il est le bénéficiaire actuel permet-il d'augurer favorablement de son avenir ? Certes ! son ascension fut laborieuse et lente. Il eut cependant d'illustres adeptes et précurseurs. Pythagore, Sénèque, Lamartine, Michelet, Tolstoï, Elisée Reclus, Bernard, Shaw, pour n'en citer que quelques-uns, plaidèrent âprement et éloquemment sa cause. Mais c'est surtout l'expansion du carnivorisme avec ses conséquences catastrophiques pour l'organisme humain qui fut son meilleur agent de diffusion. Il réunit aujourd'hui sous son égide de nombreux disciples répandus sur tous les points du globe. De nombreux journaux, revues, livres et brochures, inspirés de sa forte et persévérante philosophie, contribuent à percer dans l'immense forêt des préjugés la sage voie que l'humanité ne pourra indéfiniment mépriser, si, toutefois, elle désire se prolonger et se survivre.

- Jules MÉLINE.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE : *L'Examen Scientifique du Végétarisme*, par le Pr Jules Lefèvre ; *Faut-il être végétarien*, par le Dr Collière ; *La base de tonte réforme*, par Otto Carqué, traduction de Nyssens ; *La Table du Végétarien*, *La Cuisine Simple* du Dr Carton, etc ... et les revues *Hygie*, *Régénération*, *Naturisme*, *Le Natuiste* et les ouvrages du Dr Bircher-Benver, de Zürich, etc... ainsi que tous les ouvrages conseillés aux articles *Nourriture*, *Santé* ..

Accueil

VÉNALITÉ

La vénalité est la qualité de ce qui est vénal, c'est-il-dire de ce qui se vend ou peut se vendre. Les deux mots ont pris de plus en plus un caractère d'immoralité quand il y a eu lieu de les appliquer à des personnes, à des sentiments, à des objets qui, généralement, ne se vendent pas et reçoivent une flétrissure quand on les paie. L'amour vénal devient la prostitution, les amitiés, les affections vénales inspirées du seul intérêt sont de la fourberie, une plume vénale est celle de l'homme qui met son talent d'écrivain au service de n'importe qui. Des fonctions sociales qui devraient être remplies gratuitement, ou du moins affranchies des marchandages de l'offre et de la demande et conserver le caractère d'un sacerdoce, telles celles de magistrat, de médecin, d'avocat, de professeur, d'écrivain, d'artiste, sont trop souvent rendues suspectes, immorales, dangereuses par la vénalité de ceux qui les exercent.

L'homme vénal est celui qui, vendant son travail et ses services, fait en même temps trafic de sa conscience, résigne sa personnalité. C'est l'homme qui change d'opinion suivant ses intérêts et tire profit de ses palinodies, On a dit de l'homme qui ne varie pas dans ses opinions qu'il est un imbécile. On peut dire plus justement que celui qui varie est dans la plupart des cas un homme vénal.

Dans les temps de mœurs corrompues, comme on en voit tant dans l'histoire, les hommes sont à vendre « comme cochons en foire ». Napoléon, que la moralité n'embarrassa jamais, professait que tous les hommes étaient à vendre du moment qu'on y mettait le prix, et il fut un des plus grands corrupteurs de conscience que l'on vit jamais. Par sa propre vénalité et celle de son entourage, il conduisit la Révolution à l'abîme. Par ses titres, ses dotations, sa Légion d'honneur qu'il découpa dans le bonnet rouge le jour où il le remplaça sur sa tête par une couronne de dictateur, il sut faire fondre les dernières résistances, faire des hommes vénaux de tant d'incorruptibles Catons, de farouches Brutus, qui n'avaient été au fond que des démagogues,

La cupidité, la vanité, la lâcheté, le défaut de caractère, l'absence de scrupules, font l'homme vénal. Il ne faut pas confondre avec lui le *mercenaire*. Dans l'état social tel qu'il est constitué, avec son système d'exploitation, il est peu d'hommes qui ne soient obligés, pour vivre, de vendre leurs services. Ils sont des mercenaires ; ils échangent le travail de leurs bras ou de leur cerveau contre un salaire. Mais cette tractation est le résultat d'une nécessité impérieuse, celle de manger ; elle n'engage, en principe, le travailleur que pour les services convenus,

elle le laisse libre de penser et d'agir comme il lui convient en dehors de sa profession, elle ne l'atteint pas dans l'intégrité de sa personne morale, Le métier fait de l'homme un mercenaire ; il ne le corrompt que s'il veut se laisser corrompre, s'il est un homme véral. On peut vider des pots de chambre, trafiquer de son bas ventre, fabriquer des balais ou de la lingerie en prison, et n'être qu'un mercenaire, rester un être libre. On peut être un patron, une « épouse fidèle », un gouvernant ou un magistrat qui envoie les gens en prison, et être un individu véral. Dans toutes les situations sociales, en haut comme en bas, la vénalité est la forme la plus basse de la corruption et de la prostitution, la plus incompatible avec la dignité humaine et la liberté morale.

Il ne semble pas que dans l'antiquité les dignités de l'Etat et de la judicature aient été vérales, a remarqué Rollin. La vénalité des charges, des offices, des dignités, est une invention des temps modernes ; elle est née de la prépondérance de l'argent dans toutes les formes de la vie sociale. Voltaire a dit que « l'opprobre de la vénalité avait souillé la France ». Il a souillé le monde entier livré à l'argent. Cette vénalité a été un des moyens d'établissement et de conservation de la royauté absolue. Elle a commencé sous Louis XII qui vendit des offices de finance pour se procurer de l'argent. Sous François Ier, le chancelier Duprat rendit vérales les charges de judicature. Ainsi fut établi le brigandage des financiers, des magistrats et de leur suite de commis et de robins. Ayant acheté leurs charges et offices, ils cherchèrent à leur faire produire le plus possible en accablant le malheureux peuple de procès, de condamnations, d'amendes, de saisies, d'expropriations, de prises de corps par les procédés qui rendirent si tristement célèbres les Laubardemont et les Fouquet, les chicanous et les maltotiers, hume-veines et rafle-pécune, pillards de toutes les catégories, prébendiers de procédure et de fiscalité.

Dès le règne de François I^{er}, les méfaits de la magistrature vérale furent dénoncés, notamment par Montaigne. Ils provoquèrent tant de protestations qu'une réforme sérieuse dut être apportée pour que des fonctions demandant, malgré tout, une certaine compétence et des garanties sérieuses d'intégrité, ne fussent pas livrées, comme tant d'emplois ecclésiastiques, à des hommes indignes, pourvu qu'ils pussent les payer !

Mais la réputation d'honneur et de probité des familles chez qui les charges de magistrats devinrent héréditaires, fut faite surtout de la corruption supérieure à la leur de la monarchie. La vénalité de ces charges parut être alors un moindre mal, même aux yeux d'un Montesquieu ; au pays des aveugles, les borgnes étaient rois. Des scandales nombreux, comme ceux dénoncés dans un pamphlet de Beaumarchais, à la veille de la Révolution, montraient combien la justice était tributaire des épices.

La monarchie absolue ne vécut que de la vénalité des charges de l'Etat et de celle des individus qui soutenaient cette monarchie. L'argent que lui rapportait la vénalité des charges lui permettait d'entretenir celle d'une noblesse qui vivait d'elle

comme des poux dans une crinière. Le Tiers Etat établit sa puissance politique en achetant les charges de la magistrature dans lesquelles il se fit craindre de la noblesse en la dépouillant chaque fois qu'il en eut l'occasion. Dès le XVIe siècle, Claude de Seyssel constatait ceci : « On voit tous les jours les officiers et les ministres de la justice acquérir les héritages et seigneuries des barons et nobles hommes et iceux hommes venir à telle pauvreté qu'ils ne peuvent entretenir l'état de noblesse ». Cela n'empêchait pas que le Tiers Etat. parlait à genoux devant la noblesse dans les assemblées des Etats Généraux. Il vengeait sa dignité ainsi offensée sur le peuple, « taillable et corvéable à merci », qu'il traitait comme la noblesse le traitait. La noblesse, devenue pauvre, forma la classe odieusement vénale des courtisans entretenus parmi la valetaille de cour et avides de tous les emplois, même celui de porte-coton qu'elle remplissait avec une vanité toute aristocratique. Torcher le derrière du roi n'était pas un privilège ordinaire. Henri IV réduisit l'opposition protestante en achetant les consciences de ses chefs, Louis XIII, Richelieu et Mazarin en finirent de la même façon avec les dernières résistances féodales. Les seigneurs courtisans furent d'insatiables sangsues qui s'engraissèrent de faveurs et de pensions de toutes sortes.

Sous Louis XIV, où l'on eut plus que jamais besoin d'argent. pour faire la guerre et entretenir une royauté solaire, non seulement toutes les charges devinrent vénales, mais on en créa de nouvelles aussi inutiles qu'in vraisemblables. On établit des offices de crieurs héréditaires d'enterrements, de vendeurs d'huitres et jusqu'à des contrôleurs de perruques !... On vendit aussi les charges militaires. Avec l'argent qu'ils tiraient des faveurs royales et du maquereautage qu'ils

pratiquaient sous toutes ses formes, les seigneurs achetaient des régiments pour eux ou leurs enfants. Certains étaient colonels en venant au monde. Les régiments pouvaient être ainsi battus à la guerre sans que le roi eût rien à dire. De même, des abbés opulents achetaient des évêchés et faisaient des princes d'une Eglise sans religion. L'appareil monarchique sauvait toutes les apparences devant l'histoire que des auteurs vénaux falsifiaient avec la plus tranquille désinvolture. Le maréchal de Soubise, réduit à chercher son armée avec une lanterne, après sa défaite de Rosbach, n'en fait pas moins figure de grand homme de guerre dans cette histoire. La magnificence du solaire imbécile qui commandait à tout cela, dissimulait et dissimule encore pour toutes les consciences vénales ce que Saint-Simon appelait alors « une gan toutes les parties de l'Etat ».

Les fermiers-généraux, ou traitants, qui avaient la ferme des impôts, furent la plus épouvantable vermine que la vénalité répandit sur le pays pour le dévorer au nom du roi. Bien qu'ils devaient être complaisants pour ces pillards qui remplissaient les caisses de l'Etat tout en garnissant les leurs, les rois durent sévir plus d'une fois en raison des protestations et parfois des révoltes que soulevaient trop d'exactions. En 1716, une Chambre de justice fut réunie « pour la recherche et la punition de ceux qui avaient commis des abus dans les finances », 726 de ces

rongeurs furent condamnés à restituer plus de 160 millions. Mais il n'en rentra pas le quart dans les caisses publiques. D'autres voleurs bien en cours, les favoris, les maîtresses, les juges, intervinrent pour vendre la réduction de ces taxes. C'est ainsi qu'un traitant condamné à rembourser 1.200.000 livres répondit à un seigneur qui lui offrit de l'en faire décharger pour 300.000 livres : « Monsieur le Comte, vous venez trop tard. J'ai fait marché avec Madame pour 150.000 livres » !... Moufle d'Angerville qui a raconté ces choses, et beaucoup d'autres non moins édifiantes, dans sa *Vie privée de Louis XV*, a publié la liste des traitants condamnés. Ce faisant, a-t-il dit, il n'a pas eu pour but de « réprimer l'impudence de ceux qui, se prévalant d'une fortune flétrie dès son origine, croient pouvoir le faire impunément, parce que la trace en est perdue ; ce serait une peine inutile dans ce siècle où l'on ne rougit de rien » ; il a seulement voulu peindre la corruption « plus énergiquement, d'un seul trait, dans ce tableau d'Une foule d'hommes nouveaux, entés sur les tiges les plus illustres et les plus anciennes de la France ». Et Moufle d'Angerville a ajouté : « Quel spectacle, pour un lecteur philosophe, de voir leurs descendants, loin de gémir dans la retraite du crime de leurs pères, occuper les premières places de la finance, de la magistrature, de l'épée, s'élever jusqu'au ministère et aux dignités de la cour, enfin prouver qu'il n'est point d'infamie que ne couvre ou n'efface l'argent ! ».

Le « lecteur philosophe » en a vu d'autres, depuis Moufle d'Angerville. Il peut voir aujourd'hui que, non seulement on continue à « ne rougir de rien », non seulement « il n'est point d'infamie que ne couvre ou n'efface l'argent », mais que le brigandage, la rapine, les malversations, la concussion, le pécumat et même l'assassinat, sont les meilleurs moyens, pour ne pas dire les seuls, d'obtenir la considération publique et d'occuper les premières places dans l'Etat. L'histoire de tout le XIXe siècle est là pour le démontrer, et plus encore celle de la III^e République, depuis que les tripotages de l'opportunisme gambettiste ont ouvert les écluses de tous les Panamas du régime. Moufle d'Angerville n'avait pas prévu que les libéraux à la Guizot diraient à tous ceux qui n'avaient pas encore enté leur fortune sur les tiges de la Révolution : « Enrichissez-vous ! ». Il n'avait pas prévu non plus ce Monsieur Thiers qui enseignait, à l'usage des bourgeois libéraux de son temps, de ceux radicaux-socialistes d'aujourd'hui, que « la propriété s'épure par la transmission légitime et bien ordonnée ». Il n'y avait donc pas à « rougir », pas plus qu'à « gémir dans la retraite du crime de leurs pères » acquéreurs d'une fortune « flétrie dès son origine », pour les descendants des Rapinat, des Thénardier et des Robert Macaire ; il n'y avait qu'à les imiter et, dans la vénalité, être les plus vénaux !

Aujourd'hui, tout ce qui est public est véral. Jadis, on voyait encore certaines fonctions, électives entre-autres, qui n'étaient qu'honorifiques. Des gens se faisaient un honneur de servir la collectivité sans en tirer d'autres profits que ceux de leur conscience ou de leur vanité, suivant qu'ils étaient de plus ou moins nobles caractères. Mais aujourd'hui, toutes les fonctions, électives en particulier, sont devenues cette vaste « assiette au beurre », à l'assaut de laquelle se ruent tous les

faméliques de la vénalité, et où se vautrent avec un impudent cynisme tous ceux qui ont pu s'en gaver. Dans cette innommable curée, on ramasse des fortunes que jamais un travailleur honnête ne pourrait gagner dans une quelconque profession. On devient moins respectable qu'un bandit de grand chemin qui, lui, risque au moins sa peau. Mais on a de hautes protections, et s'il arrive qu'elles faillissent au point de vous laisser passer devant un tribunal comme un vulgaire objecteur de conscience ou un de ces pauvres bougres qui ne surent tondre du pré de la fortune que la largeur de leur langue, on est triomphalement acquitté par des magistrats serviles qui disent obséquieusement : « Trompe qui peut ! », comme s'ils disaient au trompeur : « Ne m'oubliez pas dans votre distribution. sportulaire » ! ..

L'argent, qui pourrit tout, a ainsi pourri tous ceux qui devraient être à un degré quelconque des conducteurs et des arbitres de la mécanique sociale. Il n'est plus de sacerdoce, d'acte désintéressé, gratuit, sauf chez quelques-uns, volontaires d'une générosité périmée, véritables apôtres dont généralement on se moque ou qu'on suspecte parce que dans un monde définitivement vénal on est devenu incapable de comprendre pourquoi ils ne tirent pas profit des services qu'ils rendent. La vénalité est devenue, encore plus que la vacuité, le mobile des actions humaines. Elle caractérise un état social où les scrupules de conscience sont devenus une névrose comme la pauvreté (Lombroso), un vice honteux, un crime, que la loi et les juges condamnent aussi hypocritement qu'ils assurent l'impunité de toutes les friponneries de la vénalité triomphante.

La vénalité la plus caractéristique à l'époque actuelle est celle de la presse. Par cette presse, maîtresse de l'opinion, toutes les autres formes de la vénalité sont souveraines et peuvent exercer impunément leurs méfaits. Par elle, les pires ruffians du tripot politique, qui se gavent de tous les plats et mettent ce qui leur sert de conscience à toutes les sauces, peuvent parler effrontément au nom de la vertu ! de l'honneur ! ! du désintéressement ! ! ! pour flétrir ceux de leurs compères « qu'on sonne comme des domestiques pour leur remettre les reliefs du festin électoral, et qu'on siffle comme des chiens pour leur offrir un os à ronger » (*Le Temps*, 20 août 1934).

Il a été déjà parlé plusieurs fois de la vénalité de la presse dans le présent ouvrage (voir *Journalisme, Presse*, etc.). Une fois de plus, elle a été étalée à l'occasion des événements fascistes qu'on a vus en France, depuis la tentative de coup d'Etat du 6 février 1934. Elle est, avec la vénalité des gens de gouvernement et de toute la valetaille politique, le grand instrument de domination capitaliste et de réaction sociale qui pèse cent fois plus lourdement sur le monde par l'arbitraire et la corruption que tous les régimes anciens disparus. La vénalité ne disparaîtra des sociétés humaines qu'avec l'exploitation de l'homme sur laquelle elles sont basées, et avec l'argent corrompeur des consciences qu'il avilit dans le culte du Veau d'Or.

- Edouard ROTHEN.



Accueil

VENT n. m. (du latin : *ventus*)

Le vent n'est autre chose que de l'air en mouvement. À première vue, il n'y a rien de plus capricieux que le vent, il change constamment de direction et de force. Il peut souffler dans l'intervalle de quelques jours de tous les points de l'horizon ; il peut faiblir, au point d'être nul, pour acquérir, d'autres fois, une vitesse redoutable. Et pourtant il ne souffle pas au hasard ; il obéit, dans sa formation et sa direction, aux lois suivantes : il souffle toujours des zones de hautes pressions aux zones de basses pressions. Il souffle en forme tourbillonnaire. Sa vitesse est d'autant plus grande que l'écart de pression existant entre deux zones est plus considérable.

Quelles causes déterminent les vents ? — Ils résultent généralement de la différence de température sur deux points de la terre. Si, de deux régions voisines, la première est plus échauffée que la seconde, il se produira un vent inférieur qui ira des parties froides vers les régions chaudes et un second courant supérieur qui se dirigera du point échauffé vers les parties froides. Les portions d'air échauffées se dilatent, deviennent plus légères et s'élèvent comme un bouchon qu'on tient immergé, monte à la surface quand on le lâche. L'air chaud étant plus léger que l'air froid doit donc s'élever et être remplacé par le bas par de l'air affluant latéralement. Ils se produira ainsi au dessus de la région échauffée deux courants contraires, l'un transportant l'air chaud, l'autre amenant l'air plus froid des régions voisines.

L'air est donc en perpétuel mouvement. C'est le soleil qui est la cause première de ces mouvements de l'atmosphère auxquels on donne le nom de vent. On a groupé les vents en quatre classes : les vents réguliers, les vents périodiques, les vents variables et les vents locaux.

Les vents réguliers sont les alizés. Ils soufflent de l'Équateur aux Pôles et des Pôles à l'Équateur. Les premiers ou « contre-alizés » soufflent à une grande hauteur, les seconds ou alizés proprement dits soufflent à la partie inférieure de l'atmosphère. L'alizé ne souffle pas normalement à l'Équateur en raison du mouvement de rotation de la terre ; l'alizé nord souffle dans la direction N.-E., S.-W ; l'alizé sud dans la direction S.-E.-N.-W, c'est ce qu'on nomme la déviation des vents.

Les vents périodiques sont les moussons qui règnent sur toutes les mers tropicales et qui changent de direction tous les six mois. Ces courants aériens soufflent alternativement d'octobre à mars, du continent asiatique, siège de hautes pressions, vers les Océans Pacifique et Indien, siège des basses pressions. C'est la

mousson d'hiver. En été, le phénomène contraire se produit. Les vents soufflent des Océans vers les continents. Ces mouvements de l'atmosphère se produisent surtout en Asie, en raison des déséquilibres de pressions existant entre l'énorme masse continentale de l'Asie et l'immense surface liquide du Pacifique. En hiver, la mousson ralentit ou interrompt complètement la vie agricole, mais la mousson d'été ramène, sur les pays de l'Asie, du Sud-Est, la pluie qui favorise la culture des céréales.

Les vents variables sont amenés par des déplacements fréquents des zones de hautes et de basses pressions. Ils règnent surtout sur l'Europe, qui située entre des mers à température très opposées est exposée à des conditions très variables de l'état des couches d'air.

Quoique n'ayant pas la régularité des alizés et des moussons, ces vents observent cependant des tendances dominantes. Le régime des vents d'Ouest est le plus habituel. Ces vents venus de l'Atlantique soufflent souvent pendant près de la moitié de l'année. De même les vents d'Est et du Nord-Est peuvent régner pendant une assez longue période, nous donnant des hivers secs et froids ou des étés chauds et secs. Les vents du sud sont plutôt rares en nos pays. Il faut aussi citer les vents « étésiens » qui soufflent d'Europe en Afrique à travers la Méditerranée et qui sont attirés par la haute température du Sahara.

Les vents locaux soufflent sur de faibles espaces et ne produisent que des effets limités. Citons le simoun, sec et brûlant qui soulève les sables du Sahara ; le siroco, chaud et humide, soufflant du sud sur l'Italie et la France méridionale. Le fœhn, autre vent chaud du Sud-Ouest, activant, dans les Alpes, la fonte des neiges ; le mistral, vent froid du Nord-Ouest soufflant en hiver et au printemps sur la Provence. Il faut y ajouter les « brises de mer » propres aux côtes des pays chauds, et les « brises de vallée et de montagne » particulières aux pays au relief très accentué. Ils sont dû aux variations diurnes de la température.

En dehors de leurs mouvements normaux, les vents peuvent acquérir, pour des causes non définies encore, des vitesses formidables accompagnées de mouvements giratoires : ce sont les cyclones et les trombes, dont les manifestations moins violentes sont les ouragans et les bourrasques. Les cyclones portent leur action dévastatrice dans l'Océan Indien et les Antilles et se produisent aux changements de moussons. Ce sont des masses atmosphériques dont le diamètre peut atteindre plusieurs centaines de lieues, dont le centre est calme et qui se déplacent à une vitesse pouvant atteindre 60 kilomètres à l'heure. Ce mouvement de translation est accompagné d'un mouvement tourbillonnaire dont la vitesse peut être de 100 kilomètres à l'heure. Rien ne résiste à de pareils cyclones : les navires sont engloutis ou jetés à la côte ; les habitations renversées, les arbres arrachés et transportés au loin. Ceux du Gange (1737), de Calcutta (1865), du Bengale (1876), du Golfe d'Aden (1886), de la Martinique (1891), des Antilles (1898), ont coûté la vie à de nombreuses personnes et causé d'incalculables dégâts. Les cyclones dévastent chaque année, les États-Unis et y sont toujours désastreux et meurtriers.

Les typhons qui se manifestent dans les mers de Chine doivent être rapprochés des cyclones.

Le vent peut atteindre des vitesses variables allant de 2 à plus de 30 mètres par seconde (108 kilomètres à l'heure). À cette dernière vitesse, on conçoit que rien ne résiste à son action : les constructions les plus solides sont renversées.

Les vents réguliers, comme les alizés et les contre-alizés impriment aux eaux de la mer des mouvements de translation généraux appelés courants marins. Ces courants marins chauds ou froids, selon leur lieu d'origine, viennent réchauffer ou tempérer les pays qu'ils baignent en y régularisant, par leur apport, la température.

La circulation de l'atmosphère met en mouvement les masses gazeuses qui sont transportées d'un point à un autre du globe avec tous les éléments divers qu'elles contiennent, en particulier la vapeur d'eau, facteur de vie. Sans cette dernière il ne peut exister aucune vie, car sans elle aucune vie animale ni végétale n'est possible. Or l'eau, indispensable à l'existence des êtres organisés, provient de la condensation faite sous forme de pluie ou de neige, de la vapeur d'eau contenue dans l'air. Cette pluie ruisselle le long des pentes montagneuses, forme des ruisseaux, des rivières, des fleuves et retourne à la mer après avoir tout fécondé sur son passage.

— Charles ALEXANDRE.

Accueil

VÉRITÉ n. f. (du latin : *veritas*, même signification)

Qualité de ce qui est. La vérité avait une place importante dans l'idéologie du XVIII^e siècle, « *Vitam impendere vero* » ; consacrer sa vie à la vérité, était la devise de Rousseau. Depuis quelques dizaines d'années, surtout depuis la guerre, la vérité, dans l'universelle révision des valeurs, est sortie très diminuée.

Il y a à cela plusieurs causes. D'abord le système d'Einstein qui a remis en question les vérités les plus inattaquables, les vérités mathématiques. Si le système d'Euclide est contestable, tout l'est à plus forte raison ; la science n'est pas plus solide que les constructions de l'imagination. Il faut voir une autre cause dans les théories nouvelles de la physique. Avant elle, la matière apparaissait comme ce qu'il y a de solide par excellence, ce qui est. Le matérialisme était la philosophie de la réalité, par opposition au spiritualisme : philosophie du rêve. La théorie des *quanta* qui a fait de l'atome une unité d'énergie, les ion et électron, a, en quelque sorte, spiritualisé la matière, faisant de la suprême réalité quelque chose de compliqué, accessible seulement à une petite minorité de savants.

Naturellement, les hommes de la religion, de toutes les religions, se sont précipités avec joie sur ces nouvelles conceptions qui donnaient un renouveau à leurs doctrines. La religion cessait d'être une absurdité indigne d'un esprit cultivé et bonne tout au plus pour l'enfant et le sauvage. Si la science ne représentait plus la vérité, si tout devenait relatif, changeant, contestable, la religion n'était pas plus fausse que le reste.

Les classes dirigeantes sentant le monde capitaliste crouler, abandonnèrent leur voltairianisme, et leur libre pensée. Elles comprirent que l'idée était, avant toute chose, un outil et que la religion était un outil qui pouvait les servir en maintenant le peuple dans la résignation.

Les esprits qui trouvaient décevante la philosophie matérialiste parce qu'elle fait de l'homme un animal qui, après une vie plus ou moins longue, disparaît complètement, furent heureux des nouvelles doctrines. Ils pouvaient, sans honte, se remettre à espérer.

Ce fut une belle floraison pour toutes les superstitions : spiritisme, théosophie, christianscientisme, adventisme, sectes religieuses de tout genre. Les voyants et voyantes, les fakirs de l'Inde et d'ailleurs, les guérisseurs font fortune. On fait la queue à la porte de leur cabinet et on donne avec joie une forte somme

d'argent pour se faire faire l'imposition des mains qui enlèvera la maladie que les médecins n'ont pu guérir.

Quant au clergé, il a repris sa place dans les cérémonies officielles. Les gouvernements, même de gauche, l'admettent comme n'étant pas seulement le représentant d'une doctrine qui, comme les autres, a droit à la liberté, mais comme une autorité. Le sorcier officiel, dont, seuls, les siècles d'existence ont pu faire oublier l'origine de tromperie, est traité comme le représentant d'une force sociale respectable,

Mais si le relativisme a fait beaucoup de mal, en accordant droit de cité aux pires superstitions, il a, d'autre part, fait quelque bien en ébranlant les morales. Il y a une huitaine d'années, on passait facilement pour un monstre lorsqu'on doutait du caractère absolu du devoir et du bien. Maintenant, on peut dire, sans se faire honnir, que la morale est une convention, que le bien de chez nous est le mal d'ailleurs et que, du moment qu'il n'y a que des conventions, la révision en est possible.

Certes, le relativisme est, en quelque manière, un progrès. Dans les questions complexes, la vérité est bien individuelle. Chacun est l'aboutissant de sa formation propre, de tout un système d'idées si nombreuses qu'il est bien difficile de retrouver leur origine.

Néanmoins, il n'y a guère de vie sociale possible s'il n'y a pas, entre les esprits humains, des points communs ; si chacun ne peut espérer convaincre autrui par la force de ses arguments, par la logique de leur ordonnance. Universalisé, le relativisme aboutit au confusionnisme et aussi au découragement moral de l'individu qui se persuade que toute oeuvre est inutile et que, seule, la vie animale, sans pensée, peut avoir un sens. Il faut croire à une vérité, au moins temporaire, pour trouver dans l'action un sens à la vie.

- Doctoresse PELLETIER.

VERITE (LA) ET L'EGLISE CATHOLIQUE

Ce qui me plonge dans une stupeur indicible, ce qui est, à mes yeux, la marque par excellence de l'étonnante autorité dont jouit encore l'Eglise catholique et le trait décisif de l'empire qu'elle exerce sur l'esprit de ses adeptes, c'est l'aisance invraisemblable avec laquelle elle est parvenue à s'imposer comme étant la dépositaire de la Vérité éternelle et totale.

La Vérité !... Est-il possible que, de nos jours, une doctrine, une école, une philosophie, une religion ait l'outrecuidance de penser et l'impudence d'affirmer qu'elle est en possession de la *Vérité* ! Est-ce possible ? Voyons : depuis des

milliers d'années, les hommes les mieux doués et les plus studieux ont consacré le constant et fécond effort de leur activité intellectuelle à arracher à la nature quelques-uns des secrets qu'elle garde jalousement enfermés dans ses entrailles ; ils sont parvenus, dans la lenteur des siècles, en groupant méthodiquement les résultats graduellement obtenus, en se les transmettant, comme le dépôt le plus précieux, à déchiffrer péniblement les premières lettres de cet énigmatique alphabet.

A force de recherches, auxquelles ils ont appliqué le meilleur de leurs facultés et le plus pur de leurs connaissances, quelques-uns de ces penseurs, de ces savants - rares, très rares - sont parvenus à la découverte de quelques notions rudimentaires, de quelques connaissances primaires, sur lesquelles ils ont fait reposer quelques présomptions basées sur la répétition constante des mêmes faits, sur l'observation mille fois réitérée d'un enchainement rigoureusement et incessamment le même dans la succession et la dépendance des phénomènes constatés ; ces quelques présomptions, imperturbablement confirmées dans le temps et l'espace, ont acquis peu à peu le caractère et la force d'une notation sérieuse. Les probabilités ainsi enregistrées se sont, à la longue, progressivement solidifiées ; en l'absence de tout fait nouveau ruinant les hypothèses et explications antérieures et faisant échec aux affirmations du monde scientifique, ces probabilités se sont transformées en certitudes.

Ces quelques certitudes sont les tout premières lettres de cet alphabet que le savoir humain a pour mission de déchiffrer jusqu'au bout.

Avec quelle ferveur ceux qui, sur les cinq parties du globe, sont épris de Vérité et de Science, épèlent, balbutient et répètent ces premières lettres ! Avec quelle foi ils espèrent ajouter à ces premières conquêtes ! De quelle confiance en l'avenir de la Science, ils sont imprégnés, quand ils contemplent les résultats acquis, si parcellaires et faibles qu'ils soient ! Ils savent bien que ces vérités fragmentaires ne sont que des lambeaux arrachés au voile sous lequel la Vérité, la Vérité complète, totale, universelle se dérobe à notre anxieuse curiosité,

Réunissez ces princes de la Science ; qu'ils s'assemblent, ces représentants illustres de toutes les civilisations, de tous les pays et de toutes les branches de l'arbre scientifique. Demandez à chacun d'eux ce qu'il sait, ce dont il est certain, ce qu'il peut affirmer. Chaque membre de cet incomparable aréopage, dont l'ensemble est pourtant la quintessence de l'esprit humain, répondra, timide, hésitant, qu'il ne sait presque rien, ou si peu qu'il n'ose en parler ; il dira que, s'il lui est permis d'être affirmatif, c'est uniquement sur quelques certitudes définitivement acquises en certaines matières ; il déclarera que les certitudes à acquérir et, après contrôle sérieux et vérification concluante, à enregistrer comme désormais indéniables, sont infiniment plus nombreuses que celles qui sont déjà acquises.

L'affirmation de tous, précise, assurée, hors de doute, sera que le domaine du connu, du certain, du prouvé, de l'établi est encore excessivement restreint, alors que sont d'une incommensurable étendue les régions à explorer, constituant le

domaine de l'ignoré,

Et tous déclareront aussi qu'il n'y a pas de Vérité unique, totale, absolue, qu'en d'autres termes et pour parler net et précis, la Vérité (au singulier et avec majuscule) n'existe pas *en soi et concrètement*, qu'elle n'existe que comme terme abstrait tendant à grouper ce qui est Vrai, à le distinguer de ce qui n'est pas vrai, à l'opposer à ce qui est faux, inexact, erroné, bref, à exprimer, par un mot qui totalise et condense, la somme des vérités progressivement connues et démontrées (voir *Trinité : le Vrai, le Juste, le Beau*).

Composé de toutes les sommités de la pensée, réunissant tout ce que les siècles écoulés ont produit et tout ce que les temps présents comptent de lumières éclatantes, ce cénacle confessera modestement que, sur les origines du Monde, sur les fins auxquelles il tend, sur les formidables problèmes de causalité et de finalité, sur ce qu'on a coutume d'appeler avec justesse « *les énigmes de l'Univers* », on ne sait rien de positif, de certain, d'irréfragable et que, vraisemblablement, ces problèmes resteront toujours enveloppés d'une certaine obscurité et incertitude.

L'Eglise catholique, elle, n'a pas cette modestie. (Il est juste d'étendre cette critique à toutes les Eglises, puisque toutes ont cette folie de se prétendre en possession de la Vérité fondamentale et définitive et chacune s'évertue à persuader que se trompent ou mentent les Eglises rivales). L'Eglise catholique, elle, se croit, pour le moins elle se dit dépositaire et gardienne d'une Révélation à la fois si complète et si précise, qu'elle n'hésite pas à se proclamer en possession de la Vérité souveraine qui embrasse la totalité des domaines et dans chaque domaine, la totalité des problèmes qu'il soulève ; de cette Vérité qui, sachant tout, n'ignorant rien, ne connaît pas l'hésitation, est étrangère au doute et procède par voie d'assertion nette, tranchante, catégorique ; de cette Vérité qui, projetant partout ses éblouissants rayons, ne laisse dans l'ombre aucune parcelle du terrain et porte la clarté jusqu'au sein des ténèbres les plus épaisses ; de cette Vérité qui est à tel point sûre d'elle-même, qu'elle ne peut tolérer aucun démenti et que le simple doute lui est une mortelle offense passible des plus rudes châtiments ; de cette Vérité qui, pour tout dire, venant de Dieu lui-même est, ainsi que lui, éternelle et immuable.

Telle est la Vérité dont l'Eglise se targue d'avoir reçu la révélation et qu'elle se dit chargée de révéler à son tour.

Et, maintenant , entrez dans cette chaumière ; prenez ce jeune garçon à la figure insignifiante et béate ; envoyez-le passer quelques années au petit séminaire ; il y apprendra les éléments de la grammaire et du calcul ; on lui enseignera la lecture et l'écriture ; on le bourrera de catéchisme, on le farcira d'histoire sainte et on le truffera d'un patois latinisant. Sortez-le de ce petit séminaire où il a fait son temps et s'est quelque peu dégrossi ; et envoyez-le au grand séminaire, après lui avoir laissé entrevoir qu'il y est appelé par une vocation irrésistible et après lui avoir fait comprendre que le métier de curé nourrit convenablement son homme et ne l'accable pas de fatigue. Quand il en sortira avec la soutane et la tonsure, quand il

aura suffisamment appris à lire son bréviaire, quand il se sera convenablement exercé à bredouiller à peu près distinctement quelques *oremus*, à lever deux ou trois doigts de la main droite pour bénir ; quand il se sera décentement préparé, par une lecture attentive du « *Manuel du Confesseur* » à recevoir les vieilles et jeunes dévotes qui se présenteront à son confessionnal, enfin quand il saura dire la messe et quand il aura été ordonné prêtre, ce gamin de vingt-cinq ans enseignera, sans sourciller les *Vérités Eternelles* et, quoique d'une ignorance, en dehors des choses de la foi, à faire honte à un simple bachelier, il parlera, de haut, avec aplomb, d'un accent pénétré, exprimant la certitude absolue de la Vérité, sur les problèmes les plus ardues et les questions les plus inaccessibles à la raison humaine.

Ce serait à mourir de rire, tellement ce personnage est ridicule et grotesque, si ce n'était pas triste à en pleurer. Car s'il est lamentable de constater que plusieurs milliards - oui, plusieurs milliards - d'êtres humains, que la nature avait cependant doués de compréhension et de jugement, ont renoncé dans le passé à faire usage de ces nobles et précieuses facultés afin de ne pas s'exposer à la tentation de perdre la foi, il est plus douloureux encore d'avoir à observer que, par dizaines et, peut-être, par centaines de millions, au vingtième siècle, des êtres qui ne sont dépourvus ni d'intelligence, ni de raison, abdiquent tout recours aux lumières de celles-ci et, sans chercher à comprendre, admettent inconsidérément, lâchement, idiotement, les sornettes et élucubrations qui leur sont enseignées par l'Eglise comme Vérités évidentes et intangibles.

Que ne vient-il à la pensée de ces croyants que, si dieu existe, c'est lui qui les a créés comme il l'a voulu, que s'il les a créés et les a dotés de certaines facultés, c'est qu'il a prévu qu'ils en auraient besoin et veut qu'ils en fassent usage ; que ne pas se servir de ces facultés, c'est méconnaître le prix de ces dons de dieu, se montrer ingrat envers lui et lui faire offense ?

Si l'Eglise disait à ces gens-là de ne pas se servir de leurs mains, si le curé leur interdisait de faire usage de leurs jambes, obéiraient-ils au curé, se soumettraient-ils à l'Eglise ? Se condamneraient-ils, sorte de paralytiques volontaires, à l'immobilité de leurs bras et de leurs jambes ? Je ne le présume point. Et je me demande par quelle inconcevable stupidité ces mêmes gens se laissent convaincre - mutilés par persuasion - qu'ils doivent renoncer à l'usage de leur entendement et de leur raison.

Pauvres estropiés de cervelle ! Comme vous seriez à plaindre, si vous ne cédiez pas à une paresse ou lâcheté d'esprit criminelles, et si ce renoncement à l'usage de vos facultés intellectuelles avait au moins l'excuse d'être pur et désintéressé, au lieu de tendre à éviter l'Enfer et à gagner le Ciel !

- Sébastien FAURE.

Accueil

VERTU et VICE

Ces deux notions sont étroitement liées à celle du bien et du mal et, par conséquent, dépendantes de la morale. On peut prendre une attitude négative vis-à-vis de celle-ci, nier l'existence objective du bien et du mal, et conséquemment celle de la vertu et du vice, mais si ces notions sont en elles-mêmes discutables, il est impossible d'en nier les effets sur le comportement des humains et même sur les êtres vivants fortement organisés. Partout où il y a vie et sensibilité s'impose la perception et la connaissance plus ou moins obscure du bien et du mal. Avec l'être humain doué d'une vaste mémoire et de la faculté de conserver, de transmettre et d'échanger ses impressions, apparaît un fait nouveau : la tradition. Nous pouvons désigner sous ce nom toutes les connaissances que les hommes se transmettent d'une génération à l'autre par de multiples moyens. L'homme isolé meurt en détruisant avec lui tout le fruit de ses innombrables expériences qu'ignorera un autre homme isolé. L'homme en société conserve le savoir de ceux qui l'ont précédé et ajoute à ses connaissances antérieures son savoir propre.

La tradition est donc un fait essentiellement social, le fruit de l'expérience collective, la richesse commune d'un groupement qui dure à travers toutes les luttes qu'il soutient pour ne pas disparaître.

Il semblerait donc que cette tradition, issue de l'expérience ne puisse engendrer que des concepts favorables à la vie du groupe qui l'a créée et la conserve à travers les siècles ; et que la morale, le bien et le mal, la vertu et le vice soient un ensemble de concepts nets et précis s'appliquant à des actes avantageux ou désavantageux, pour tous les individus d'un même groupement, ou même pour tous les groupements humains.

L'observation de ces groupements nous montre, au contraire, une telle contradiction dans les moeurs qu'engendrent ces concepts, et dans l'interprétation même de ces concepts, qu'il nous paraît intéressant de rechercher quelles peuvent être les causes de ces divergences profondes, et d'essayer d'établir sur une base solide les deux concepts du vice et de la vertu.

Par le fait même que la morale, qui devrait assurer une vie avantageuse à l'individu, s'oppose très souvent à son épanouissement, quand elle ne met pas sa vie en danger, nous nous trouvons devant un problème difficile à résoudre, car il est peu aisé de comprendre pour quelles raisons l'homme s'est ingénié à se créer des causes de souffrance, et même de mort. La morale étant l'oeuvre de l'homme,

quelles peuvent être les causes qui l'ont amené à la créer hostile à sa vie?

Une réponse facile est que la morale est l'œuvre des maîtres et qu'elle est faite par ceux qui commandent pour ceux qui obéissent. Mais une telle explication ne fait que reculer l'explication véritable car il fut un temps, dans la vie des hommes où les maîtres n'existaient point. Or, nous savons que la sensation du bien et du mal, inhérente aux premières ébauches de la vie consciente chez les animaux à système nerveux très développé, a précédé de longtemps l'apparition de la tradition et, conséquemment, de la morale. Si donc les vagues concepts du bien et du mal ont précédé l'apparition du maître, ils ne s'y sont point opposés, Ce n'est par conséquent point le maître qui a inventé le bien et le mal, puisque lui-même est le produit de circonstances postérieures à ces concepts. Il resterait d'ailleurs à expliquer l'apparition du maître lui-même. Ce qui est un problème aussi difficile à résoudre que celui de la morale.

L'explication de la morale nous la trouvons dans le fonctionnement cérébral de l'être humain, Nous savons que l'individu agit selon les représentations qui sont en lui. Ces représentations peuvent se classer en trois groupes : 1° celles qui correspondent à une connaissance exacte des faits ; 2° celles qui sont le produit de son imagination (interprétations erronées des choses) ; 3° celles qui sont également subjectives mais représentent l'activité propre de l'individu avec ses besoins, ses désirs, sa volonté, son activité conquérante, son sens de la vie.

S'il est possible de classer objectivement ces trois sortes de représentations, subjectivement elles font un tout qui permet difficilement, à l'esprit non averti, de les distinguer entre elles et de faire la part exacte de l'imagination et de la réalité. Pour l'homme ordinaire, cette distinction est impossible. La tradition est acceptée en bloc. Comme celle-ci est le produit de toutes les connaissances d'un groupement, elle est inévitablement un mélange de connaissances exactes, d'erreurs et de concepts qu'élabore l'esprit conquérant des humains formant ce groupement. Ne pouvant distinguer la réalité de la fiction, l'homme, non doué d'esprit critique, ne peut également classer les actes bons et mauvais selon une norme objective mais selon les caractéristiques de la tradition qui l'a formé et par conséquent avec cette forte part d'erreur et d'esprit conquérant que renferment toutes les traditions.

Il peut sembler extraordinaire que l'imagination humaine ait interprété désavantageusement ses propres expériences et se soit inventé des explications malfaisantes de l'univers, de même qu'il paraît surprenant que l'esprit conquérant des humains n'ait point abouti à des concepts harmonieux.

Pour l'esprit critique qui observe l'univers, cela s'explique aisément car l'univers n'est qu'un vaste chaos en instabilité perpétuelle, et l'harmonie n'est qu'une invention humaine, un ralenti de la marche des mondes fixant, pour des durées à l'échelle de l'homme, un désordre dont le rythme le dépasse prodigieusement. L'homme produit de cet univers ne peut vivre qu'à un certain rythme, précisément celui de la substance en mouvement qui l'engendre, et il appelle harmonie cet

équilibre qui s'établit entre lui et le monde objectif, et que sa conscience fixe sous forme de durée, laquelle est une sorte de stabilisation subjective du mouvement contraire à la réalité des faits. La réalité c'est l'infinité des heurts de la substance dans l'infini.

Il est flagrant que tout se transforme incessamment, que rien ne dure et que toutes les formes s'anéantissent définitivement.

Il n'est donc pas surprenant que l'humanité ait porté jusqu'ici la marque essentielle de l'univers qui est non pas l'harmonie mais le chaos.

Eu fait, l'esprit conquérant de l'homme est un effet de la substance vivante qui se développe aux dépens du milieu. Comme le pouvoir conquérant de cette substance est infiniment plus étendu que les possibilités de conquête, il en résulte inévitablement une lutte entre les êtres vivants pour la réalisation de ce pouvoir. C'est la lutte pour la vie.

Une morale semblerait donc plutôt difficile dans de telles conditions mais plusieurs nécessités biologiques ont l'approché les humains les uns des autres et, parmi elles, la sexualité, l'habitude et le profit. La sexualité est il l'origine de tous les groupements ; elle rapproche les sexes, crée des affinités, développe les habitudes sociales, avantage les membres d'un même groupement. L'habitude détermine l'homme à se plaire dans la compagnie de ses semblables et engendre l'amitié. Enfin, le milieu social favorise l'individu dans sa lutte contre la nature.

L'homme est donc balancé entre l'altruisme qui le détermine à favoriser son semblable et l'égoïsme qui le détermine également à s'en insoucier, sinon à lui nuire. Ces deux déterminismes sont eux-mêmes caractérisés par les trois sortes de représentations qui meuvent les humains. Une question surgit alors. Comment se fait-il que la tradition ne crée pas une morale uniforme, avantageuse à tous ?

En fait les morales ne sont pas absolument malfaisantes. Elles sont, nous l'avons vu, un mélange de réalités, d'erreurs et de concepts conquérants. Si tous les hommes étaient déterminés de façons identiques, la morale serait uniforme ; mais, bien que la tradition tende à créer ce type uniforme et que la morale se cristallise selon la tradition, celle-ci porte en elle-même des éléments contradictoires qui en détruisent la stabilité, car les représentations imaginaires sont différentes d'un homme à un autre et en conflits permanents entre-elles et avec la réalité. Chacun oppose en effet son imagination à l'imagination des autres, et son expérience propre et son sens de la vie à l'expérience collective et à l'intérêt collectif.

Mais de même que les idées générales se forment par répétitions d'impressions identiques, l'idée de vertu se précise lentement dans un groupement par répétition de circonstances dans lesquelles chacun aurait été avantagé (ou cru être avantagé) si telle chose s'était produite. Il est évident que cette chose désirable est inévitablement un triple produit des nécessités réelles, de l'interprétation erronée

des faits et de l'esprit conquérant individuel et collectif du groupement. Une sorte de moyenne s'établit entre les interprétations imaginaires de chacun, créant les croyances communes de la collectivité, et les désirs, les espoirs, l'esprit conquérant des individus finissent, après bien des heurts, par se coordonner en une sorte de désir collectif de ce qui est avantageux ou désavantageux à tous. Les hommes appellent alors vertueux l'acte qui les favorise, ou les favoriserait s'il était accompli ; et vice celui qui leur nuit. Mais il est bien évident que cette morale, moitié imaginée par l'homme, moitié imposée par la nécessité des faits, ne peut être suivie et observée totalement par tous ; car, d'une part, l'esprit critique individuel tend à la modifier dans ses erreurs d'interprétation des faits ; de l'autre, chacun, tout en désirant que les autres soient vertueux, tend à satisfaire son sens de la vie, qui ne cadre jamais totalement avec le sens rigide et cristallisé de la morale collective.

Nous avons ici l'explication du conflit entre la morale et la raison individuelle, ou simplement la raison. Celle-ci recherche les rapports exacts des choses, non déformés par l'imagination ; de même qu'elle recherche tous les points communs où les humains peuvent, réellement s'entraider et intensifier leur joie de vivre, alors que la morale crée le plus souvent des barrières et des hostilités entre les groupements.

Si l'esprit, de groupe, issu de la horde et de la famille, a créé une certaine solidarité, il a de même créé la haine de l'étranger, le nationalisme et exacerbé l'esprit conquérant. Si les croyances ont été une forme de coordination des hommes, elles ont également divisé sauvagement ces mêmes hommes, engendré le fanatisme et d'innombrables maux.

Il ressort de cela que les idées de vertu et de vice de la morale courante n'ont absolument aucune valeur objective ; qu'elles varient d'un groupement à un autre et ne pourraient servir à l'établissement d'une morale rationnelle.

La chose est pourtant possible en écartant précisément tout ce qui est imaginations, ou interprétations imaginaires des faits, et en prenant comme assises fondamentales le fonctionnement biologique des humains.

On pourra objecter, peut-être, que favoriser le fonctionnement du croyant c'est lui laisser toutes ses croyances et les moyens de les satisfaire, mais nous pouvons faire remarquer que le croyant est déjà un produit de l'imagination, interprétant les faits contrairement à la réalité, et que, si l'éducation des enfants était simplement objective, il n'y aurait pas de croyant.

Nous prenons donc le fonctionnement physiologique de l'individu comme base et nous pouvons établir ainsi cette morale sur les caractéristiques essentielles de la vie qui sont la conquête et la durée. Il y a des conquêtes avantageuses à tous les humains et des conquêtes qui leur nuisent mutuellement. Est vertueux tout acte, toute conquête qui avantage en jouissance et en durée la vie de l'individu sans nuire physiologiquement à la vie des autres, ou même leur est favorable. Est vicieux tout

acte qui détruit la vie et le plaisir de vivre.

Sur ces bases élémentaires les idées de vertu et de vice pourraient être universellement comprises et acceptées, car elles sont l'expression des seules conditions permettant réellement de vivre dans la joie et de durer.

- IXIGREC.

Accueil

VIE n. f. (du latin *vita*, même sens qu'en français)

A l'article *protoplasma* nous avons parlé des conditions physico-chimiques de la vie et nous avons montré que la substance animée ne se distingue pas essentiellement de la matière inorganique. Tout ce que les métaphysiciens racontent sur ce sujet n'est que verbiage ; seuls les biologistes ont qualité pour nous renseigner sur le problème de la vie. Il faut donc que ce chapitre de la métaphysique descende des nébuleuses cimes où le maintiennent intentionnellement les philosophes spiritualistes, pour n'être qu'un résumé des observations et des recherches que nous devons aux spécialistes et aux hommes de laboratoire. La métaphysique n'est qu'une annexe des sciences expérimentales, quand elle cesse d'être une pure logomachie et de coller des étiquettes pompeuses sur nos ignorances. Comme les spiritualistes sont toujours nombreux et que leurs représentants, un Bergson et un Brunschvieg par exemple, disposent souverainement du haut enseignement philosophique en France, il est utile néanmoins de rappeler les doctrines de ceux qui déclarent la vie irréductible aux réalités du monde physique.

Loin de séparer nettement la substance vivante de la matière brute, les premiers penseurs grecs expliquaient les phénomènes physiques aussi bien que biologiques par un ou plusieurs éléments animés. Par la suite, on opposa l'activité de l'esprit à la passivité de la matière ; néanmoins jamais, chez les anciens, cette dernière ne fut conçue connue absolument inerte. Aristote lui-même affirmait qu'en un sens « tout est plein d'âme ». C'est assez tardivement que l'on considéra la vie comme une réalité *sui generis*, distincte de la matière inorganique. Mieux inspiré que lorsqu'il s'agit de l'âme, Descartes s'est élevé contre cette théorie ; sa doctrine des animaux machines est sans doute trop simpliste, elle eut du moins le mérite de préparer la voie aux conceptions physico-chimiques modernes. Quant à Leibniz, s'il n'oppose pas les corps inertes aux corps vivants, c'est qu'à ses yeux la matière elle-même reste de l'esprit, mais de l'esprit fruste et à l'état d'extrême dispersion. La vie correspondrait aux degrés intermédiaires qui séparent la matière brute de la monade douée de perceptions et d'appétitions claires.

L'animisme, qui compte parmi ses défenseurs saint Thomas, l'allemand Stahl et de nombreux spiritualistes contemporains, admet que l'âme est le principe de la vie comme de la pensée. C'est elle, assure Stahl, qui commande les mouvements et

les sécrétions, qui fait digérer l'estomac, battre le coeur, monter le lait aux mamelles à la fin de la gestation ; c'est elle qui préside aux phénomènes de l'assimilation et qui résiste aux influences nuisibles, quand l'organisme est malade. Barthez et l'école dite de Montpellier soutiennent au contraire qu'à côté de l'âme, cause profonde de la vie psychologique, il y a place pour un principe vital, d'essence immatérielle, mais inconscient, qui dirige toutes les fonctions corporelles. Broussais, Pinel, Bichat et les autres défenseurs de l'organisme font dériver la vie de propriétés particulières, les forces vitales, qui se greffent sur les énergies physico-chimiques, mais s'opposent à elles constamment. « La vie, disait Bichat, est l'ensemble des forces qui résistent à la mort ». Cette dernière conception fait déjà une part au mécanisme ; beaucoup de savants et de philosophes finalistes lui ont fait des concessions encore plus grandes.

Chez les biologistes allemands Reinke et Driesch, les entités métaphysiques font une réapparition à peine voilée, sous les noms de *dominantes* et d'*entéléchies*. Le naturaliste F. Houssay veut que l'on épuise tout son effort « dans la découverte de l'efficience », avant de recourir à la finalité. C'est pour compléter et justifier le déterminisme, non pour le détruire, que le philosophe Lachelier veut lui surajouter une finalité interne. Comme Kant, Hamelin situe la finalité hors de l'ordre temporel ; elle est une essence, un concept « qui est pur objet sans savoir encore se poser comme tel ». Goblot a le mérite de bannir toute interprétation métaphysique et de ne voir dans la finalité qu'une causalité orientée vers certains avantages. Chez l'homme c'est la causalité de l'idée ou du désir, chez l'être dépourvu d'intelligence c'est la causalité du besoin.

Avec Bergson, nous revenons aux vieilles duperies néo-vitalistes et même néo-animistes, puisque ce romancier de l'invisible identifie le principe de la vie au principe de la pensée. « Tout se passe, écrit-il, comme si un large courant de conscience avait pénétré dans la matière, chargé, comme toute conscience, d'une multiplicité énorme de virtualités qui s'entre pénétraient. Il a entraîné la matière à l'organisation, mais son mouvement en a été à la fois infiniment ralenti et infiniment divisé. D'une part, en effet, la conscience a dû s'assoupir, comme la chrysalide dans l'enveloppe où elle se prépare des ailes, et, d'autre part, les tendances multiples qu'elle renfermait se sont réparties entre des séries divergentes d'organismes, qui d'ailleurs extériorisaient ces tendances en mouvement plutôt qu'ils ne les intériorisaient en représentations. Au cours de cette évolution, tandis que les uns s'endormaient de plus en plus profondément, les autres se réveillaient de plus en plus complètement, et la torpeur des uns servait l'activité des autres. Mais le réveil pouvait se faire de deux manières différentes. La vie, c'est-à-dire la conscience lancée à travers la matière, fixait son attention sur son propre mouvement ou sur la matière qu'elle traversait. Elle s'orientait ainsi soit dans le sens de l'intuition, soit dans celui de l'intelligence ». On peut difficilement trouver une page dont la grandiloquence soit plus creuse ! Bergson prétend dépasser à la fois le mécanisme et le finalisme ; en réalité, il se borne à donner au problème de la vie une solution purement verbale. L'*élan vital* (c'est dans l'invention de cette mystérieuse et

poétique expression que réside sa principale originalité) suffit, croit-il, à tout expliquer ; il réalise une abstraction et s'imagine avoir fait une découverte géniale.

Pour n'avoir pas à répondre aux innombrables objections que soulève sa théorie, notre philosophe déclare que l'intelligence humaine est « caractérisée par une incompréhension naturelle de la vie ». D'ailleurs la matière n'est qu'un « geste créateur qui se défait », en un sens donc quelque chose de négatif. « La vie est un mouvement, la matérialité est le mouvement inverse ». Merveilleuse jonglerie des mots qui permet à Bergson d'avoir un air profond, tout en parlant pour ne rien dire. Alors qu'il est esclave du plus grossier anthropomorphisme, qu'il ne peut déchirer le voile d'illusions subjectives qui lui cache le réel, notre phraseur s'imagine atteindre l'absolu. Il a su décrire dans un langage subtil des états d'âme fort difficiles à saisir, c'est un mérite du point de vue littéraire et psychologique, ce n'est pas suffisant pour qu'on prenne au sérieux ses fantaisies métaphysiques.

Seule, l'interprétation physico-chimique de la vie nous fait pénétrer dans le secret du monde organique ; seules les théories mécanistes se sont révélées fécondes du point de vue pratique. Certes notre ignorance est encore profonde concernant maints phénomènes biologiques de première importance, mais les plus beaux espoirs nous sont permis, si nous sommes persévérants. Par contre, ni le verbiage animiste ou vitaliste, ni celui de Bergson n'ont abouti à des découvertes notables.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

VIOLENCE n. f.

C'est la qualité de ce qui est impétueux, emporté, irascible, quand il s'agit du caractère d'une personne ; c'est l'état de ce qui est d'une intensité anormale, lorsqu'il s'agit d'une chose. On dit également : « la violence de la tempête » ; « la violence des passions ».

Faire violence à quelqu'un, c'est le contraindre par la menace, ou par des mauvais traitements, soit à se soumettre à nos exigences, soit à se livrer à des actes en désaccord avec sa conscience, ou ses désirs personnels. Dans le langage sociologique, la violence c'est, par opposition à l'action légale et au prosélytisme pacifique, le recours à la force contre le droit commun, quel qu'en soit le motif. On dira, par exemple : « La crainte d'une révolution sociale prochaine a suscité la violence fasciste. »

Nous voyons par là que violence et autorité sont des mots apparentés par leur signification. La seule différence est en ceci : que la violence est toujours belliqueuse, brutale dans ses moyens, et qu'elle a pour objectif d'imposer sa loi, dans tous les cas, tandis que l'autorité peut être purement morale, et s'exercer sans contrainte sur les esprits, par le prestige du savoir ou l'évidence de la démonstration. On dira, par exemple : « Le nom de ce grand chirurgien fait autorité, et suffit à dissiper la méfiance. » Cependant, ce n'est guère que dans le domaine intellectuel et celui de la moralité que l'autorité s'exerce de cette manière. Au sein de la mêlée sociale, il en va tout autrement, et l'autorité, quand elle exige de milliers, et même de millions de citoyens, l'obéissance, est appelée inévitablement à user de sanctions diverses contre les récalcitrants, donc à s'appuyer, en dernier ressort, sur la violence. Il est, en conséquence, loisible de prétendre que l'autorité, dans le sens législatif du mot, représente la consécration de la violence triomphante, chaque fois que celle-ci, parvenue à ses fins, se pare de prétentions à la légitimité. On lit souvent, dans les textes, des phrases de ce genre : « La violence des factieux s'oppose à l'autorité du pouvoir constitué. » Mais c'est des deux côtés qu'il y a violence, et celle qui s'exerce au nom de l'État n'est pas forcément celle qui offre les garanties les meilleures,

Si un amant jaloux frappe une jeune fille, pour l'obliger à se donner à lui, ceci est qualifié de violence criminelle, parce que cet abus de pouvoir est illégal.

Cependant, si le père de la jeune fille la fait emprisonner jusqu'à sa majorité dans une maison de correction, pour avoir voulu suivre celui qu'elle aime, il est dit que cet acte est légitime, parce qu'il relève de l'autorité paternelle et se trouve en conformité des dispositions légales en vigueur. À la vérité, il y a eu, dans les deux circonstances, contrainte par la force, et ce n'est pas le caractère licite de l'un, ou illicite de l'autre, qui est de nature à conférer à l'un quelconque de ces deux méfaits une apparence de justification.

Dans leur haine de l'organisation sociale actuelle, beaucoup de révolutionnaires ont été amenés, non à une interprétation rationaliste des faits sociaux, mais à un ensemble de conceptions paradoxales antibourgeoises, comme s'il n'y avait qu'à penser et agir exactement à l'opposé des classes dirigeantes pour approcher, en toutes choses, de la formule exacte. D'où, une tendance marquée à ne voir des abominations que dans la violence codifiée des institutions officielles, et à ne découvrir jamais ce que comporte d'aussi odieux et tyrannique la violence hors-la-loi, celle d'en bas, comme si les humains des classes exploitées, et ceux des tribus sauvages n'étaient, et ne pouvaient être capables, que de belles actions et de nobles sentiments. C'est une illusion dangereuse. Chez les primitifs enfants de la nature qui ne possèdent aucun écrit législatif, chez les illégaux qui vivent en marge de la société, chez nombre de travailleurs, il est des coutumes qui ont force de loi, et dont l'injustice et la barbarie, voire les pénalités atroces, ne le cèdent en rien aux dispositions de l'ordre capitaliste. Je sais telles régions où, de douter publiquement des miracles et de combattre les cultes religieux, expose le conférencier à être massacré ou jeté à l'eau, non par la police ou les prêtres, mais par les indigènes ou les paysans. Des Noirs, sans contact avec la civilisation, dévorent leurs prisonniers ou les réduisent en esclavage. Il est encore des campagnes où l'on jugerait fort mal les parents qui ne mettraient point à la porte leur fille non mariée quand elle est sur le point d'être mère.

Le gros de la population laborieuse n'est pas l'esclave mais le meilleur soutien des dictatures qui l'oppriment. Si la plupart des époux, dits légitimes, considèrent leur femme comme un bien mobilier, le souteneur, en son âme et conscience, condamne à mort le faux ami qui lui a ravi sa marmite. Et là où le juge se serait peut-être contenté de gratifier de quelques années de prison un homme de couleur trop galant, le bon peuple puritain des États-Unis, estimant la ration trop faible, arrose le coupable d'essence, afin de se procurer le régal de le voir brûler vif. Enfin, comme la guerre tout court, les guerres civiles comportent des cruautés inutiles, du pillage et des excès de tout genre.

C'est l'évidence même que la violence criminelle s'épanouit dans les milieux les plus variés et pas seulement chez les minorités au pouvoir. Les moyens dont celles-ci disposent lui permettent plus de publicité et d'extension. Telle est la principale différence. Il importe peu, par ailleurs, que la violence criminelle opère sous le couvert de textes imprimés, ou réponde simplement à de vieilles superstitions installées dans les mœurs. Pour le non-conformiste, qu'il soit délinquant, réfractaire

ou hérétique, le lynchage par la foule furieuse, sur simple dénonciation, ne représentera jamais aucun avantage sur la sentence du tribunal que seconde le bourreau. Et les brimades et souffrances qu'inflige aux êtres d'exception l'opinion publique moyenne sont à la hauteur des législations scélérates.

Voici pourquoi, en raison de la quasi-universalité des pratiques de violence millénaires entre les humains, il apparaît comme utopique que ces mœurs puissent disparaître soudain de la surface terrestre, par le seul fait de l'anéantissement d'une partie de la société, ni meilleure ni pire que les autres, quant au fond, composée seulement d'individus qui furent mieux armés pour le combat ou plus chanceux,

Ces pratiques de violence ne sont pas la conséquence de l'adhésion universelle à une formule abstraite, qui serait le principe dit d'autorité. Celui-ci n'est pas la cause première et unique des conflits sociaux, mais la consécration philosophique et l'essai de justification d'un état de fait qui lui est antérieur, dont l'origine se rattache à la lutte pour la vie, telle qu'on la constate dans les règnes animal et végétal, depuis les premiers âges du monde. En effet, l'espèce humaine, ayant vaincu toutes les autres, et n'étant plus dominée par aucune, s'est multipliée de façon prodigieuse, dans des conditions qui, à toute époque, ont été hors de proportion avec l'augmentation de ses ressources en moyens de subsistance. D'où des compétitions sanglantes pour la possession du sol nourricier ; la division des humains en groupes ethniques concurrents ; et des mesures de défense contre les pillards pour la conservation des biens acquis. D'où, encore, la part du lion prélevée dans le partage de la récolte ou du butin par les plus aptes, en raison des services rendus à la collectivité, par leur force physique ou leur intelligence exceptionnelle. D'où, enfin, la soumission de la femme, en échange de l'entretien assuré, pour elle et ses enfants ; puis, l'exigence de la fidélité, afin que le patrimoine soit réservé, tout entier, à la progéniture conçue des œuvres du chef de famille, et non éparpillé sur des fils d'étrangers. À ces motifs de compétition - comme il en existe dans les espèces animales, pour la conquête de la femelle ou le rapt des meilleurs morceaux -, des motifs d'un ordre différent sont venus s'ajouter : l'ambition, la recherche du moindre effort, la soif du luxe, le goût du commandement. Et ces besoins superflus, devenus souvent plus nécessaires que le nécessaire lui-même, ont occasionné autant, sinon plus, de meurtrières hostilités que la simple bataille pour le pain quotidien. Ajoutons à ces considérations, l'impulsivité bestiale, la crédulité déconcertante, de populations énormes, qui n'ont pas été éloignées de la nature, mais sont, au contraire, par leur ignorance et leur insuffisante éducation, demeurées beaucoup trop près de la nature - celle de la jungle où le combat pour la sélection est la règle permanente -, et nous aurons l'explication de la persistance séculaire, jusque dans notre époque de progrès scientifique à outrance, d'un état de choses qui, envisagé seulement du point de vue de la morale pure, ne serait guère explicable que par des crises d'aliénation mentale, héréditaire et collective.

Si l'autorité est amenée presque inévitablement à s'appuyer sur la violence, celle-ci, en revanche, aboutit presque inmanquablement à l'autorité, c'est-à-dire à l'essai de

légitimation philosophique et à la codification des buts qu'elle se propose et des moyens dont elle se sert. En effet, pourquoi ferait-on violence à quelqu'un, si ce n'était pour défendre, aux dépens des siens, nos intérêts, lui imposer le respect de notre règle morale, ou de nos préférences intellectuelles, ou encore lui infliger, pour sa conduite, jugée par nous détestable et dangereuse, un châtement exemplaire ? Or, pour nous faire des alliés et mériter l'approbation d'autrui, voire, si nous ne sommes pas dépourvus de scrupules, pour nous mettre d'accord avec notre propre conscience, nous sommes portés, en pareil cas, à présenter nos actes comme en fonction d'une norme juridique d'importance universelle. Nous voici donc en possession d'un code que nous estimons devoir être adopté par tous les hommes. Mais, comme son application ne va ordinairement pas sans résistance de la part de ceux dont elle menace la sécurité, ou compromet les satisfactions, il y a lutte. Bonne ou mauvaise, la loi du plus fort s'impose au vaincu. Et il ne peut en être autrement, car si le vainqueur poussait la générosité jusqu'à donner à son adversaire la possibilité de reprendre l'avantage, les rôles ne tarderaient pas à être intervertis.

Que des fanatiques apportent avec régularité le trouble dans des réunions de discussion libre, et l'on se trouvera en présence d'un dilemme : ou renoncer à ces réunions, ou organiser, pour chacune d'elles, une police de la salle, en conformité d'un règlement établi par les animateurs du groupe, et qui aura pour sanctions : d'abord le rappel à l'ordre, ensuite l'expulsion par la force. C'est un véritable décret. Que de faux camarades se présentent chez des militants révolutionnaires pour solliciter d'eux des subsides, en abusant de leur confiance, et l'on se trouvera en présence d'un autre dilemme : ou se laisser dépouiller jusqu'au dernier centime par des aigrefins de plus en plus nombreux ; ou, comme cela se fait d'habitude, les dénoncer dans la presse, leur infliger, à la première incartade, une « bonne correction ». Voici qui rappelle singulièrement les sentences des tribunaux, au temps où les châtements corporels faisaient encore partie de l'arsenal des lois. Qu'une insurrection se produise demain dans notre pays, et fasse bon marché des hommes au pouvoir, mais sans réussir à faire disparaître de l'âme des foules ces vieilles empreintes : le goût de la concurrence et de la propriété, la foi religieuse ; et il faudra : soit céder devant le capitalisme et l'Église, aux racines encore très puissantes, soit prendre contre eux toutes mesures utiles de surveillance et de coercition, jusqu'à parachèvement de l'œuvre difficile que la bataille des rues a seulement permis d'ébaucher. Déjà, il est permis d'entrevoir les prochaines assemblées nationales et de futurs commissariats du peuple... Cependant, ce serait une grave erreur que de vouloir assimiler, sous prétexte qu'elles recourent à des procédés analogues, la violence-autorité au service des antiques esclavages - le salariat, l'ignorance, les superstitions - et la violence-autorité qui a pour objet leur extinction, au profit de l'aisance généralisée du rationalisme scientifique et, sinon de « la liberté sans rivage » - qui aboutit, en fait, à la licence et à la tyrannie réciproque - du moins au maximum de liberté individuelle compatible avec la vie en société. De même que les soldats de l'armée de Versailles, les combattants de la Commune avaient des canons. Mais il serait injuste de ne pas rappeler que, si les uns défendaient la plus noble des causes, les autres soutenaient des privilèges de

scélérats. La morale est dans le but poursuivi plus que dans le choix des moyens pour y parvenir.

L'instauration d'un ordre social communiste-anarchiste durable, comportant l'absence d'autorité, sous quelque forme que ce soit, suppose préalablement résolu le problème de la violence entre les hommes, puisque la violence engendre la lutte, qui aboutit inévitablement à l'autorité. Mais pour que disparaissent sans retour les coutumes de violence, il est indispensable qu'aient disparu, tout d'abord, les motifs, non seulement intellectuels et moraux, mais encore économiques, qui armaient les uns contre les autres humains, notamment l'insuffisance permanente - aggravée par une organisation sociale défectueuse - des ressources alimentaires, par rapport à l'énorme accroissement de la population terrestre. Cet absolu dans l'harmonie sociale, que représente l'idéal communiste-anarchiste n'apparaît donc pas comme susceptible d'être le résultat direct et immédiat d'une catastrophe mettant aux prises les éléments les plus divers, mais comme l'aboutissement final d'une longue évolution éducative, occasionnellement activée par des coups de force, dont les moyens d'action, comme l'objectif transitoire, ne peuvent être, en fait, qu'autoritaires.

Si, par scrupule moral, on veut user d'autorité sous aucune forme, sous aucun prétexte ; si, plutôt que de consentir à l'exercer, on accepterait d'en subir, de la part d'autrui, tous les inconvénients, il n'est qu'à se conformer à la doctrine de la non-résistance au mal par la violence, telle que la pratiquent les Doukhobors du Canada, ces communistes chrétiens, émigrés de Russie en Colombie britannique, au début du xxe siècle. Ils y occupent, au nombre de quinze mille, de vastes domaines ; ils ne recourent à d'autres moyens de propagande que le bon exemple de leur existence saine, de leurs coutumes fraternelles, et se laisseraient massacrer plutôt que de se servir d'une arme contre quiconque.

En effet, qu'il s'agisse de l'acte d'un seul individu, à la fois plaignant, exécuteur et juge, ou bien d'un appareil judiciaire compliqué ; que les procédés de contrainte soient le poing fermé ou la prison, le pistolet automatique ou la guillotine, c'est toujours, en définitive, sous des aspects divers, la loi et l'autorité, que nous avons en perspective, quoique avec des motifs plus ou moins moraux, des sanctions plus ou moins humanisées. Et c'est pourquoi, dès l'instant que l'on admet le recours à la violence spontanée, révolutionnaire, pour la défense légitime des intérêts prolétariens, il apparaît comme une inconséquence que l'on se refuse à l'utiliser pour le même objet, dès qu'elle prend un caractère administratif et de délégation, même sous le contrôle direct et permanent des masses populaires.

Ma conclusion sera la suivante : la non-résistance au mal par la violence est une doctrine mystique, charitable, qui ne se justifie que par la foi en une divine providence et l'espérance en la vie éternelle. Elle aboutit, par voie de conséquence logique, non seulement à cette formule : « Plutôt l'invasion que la guerre », mais encore à cette autre formule : « Plutôt le servage que l'insurrection. » Pour

l'incroyant, matérialiste ou agnostique, la violence est le résultat des compétitions entre les êtres, en raison directe de l'importance morale, intellectuelle ou vitale de celles-ci. Donc, sans faire de la violence l'objet d'un culte, et tout en la réduisant au minimum, il y a lieu de l'accepter, sous quelque forme que ce soit, en tant que condition de défense indispensable chaque fois que la lutte comporte inéluctablement d'y recourir car, une fois le combat engagé, celui qui cesse de s'imposer par la violence à ses adversaires, doit s'attendre à ce qu'il s'imposent à lui.

Toute violence exercée au nom d'un principe comporte une forme d'autorité. Mais il y a lieu de distinguer entre, d'une part, l'autorité défensive qui garantit l'exercice des droits individuels contre la licence d'autrui ; et, d'autre part, l'autorité tyrannique qui soumet des populations entières à l'arbitraire de quelques-uns, ou ne laisse à l'individu aucun recours contre l'étouffement de l'ensemble. Ces deux formes d'autorité, totalement à l'opposé l'une de l'autre, par leurs objectifs, ne sont pas l'une à l'autre assimilables et ne devraient jamais être confondues. Mais il y a lieu de considérer que, tant que subsistera l'autorité tyrannique, c'est-à-dire tant qu'il n'y aura pas adhésion, quasi universelle du genre humain, à une formule sociale unique et rationnelle, dans un cadre économique approprié, l'autorité de la violence défensive conservera sa raison d'être et son utilité.

Contre l'autorité tyrannique, capitaliste, religieuse ou grégaire, il est deux attitudes également fondées, selon le point de vue auquel on se place, le tempérament et la situation sociale de ceux qui consentent à leur prêter attention : l'individualisme anarchiste, à la condition qu'il conserve intact son caractère de réaction individuelle idéaliste contre l'ensemble, et ne s'égarer point à l'instar de Benjamin Tucker, en des visées d'adaptation collective, sur des données obscures autant qu'impraticables ; le socialisme libertaire, à la condition qu'épurant la généreuse doctrine communiste-anarchiste-révolutionnaire de Pierre Kropotkine de ce qu'elle comporte d'erroné dans sa base, et d'utopique dans ses espérances, d'une catastrophe, intégralement purificatrice dans l'ordre social, il soit substitué, à l'action conforme à des principes de philosophie abstraite, la lutte journalière pour des résultats positifs, dans le sens du maximum de bien-être et de liberté pour tous, compatibles avec chaque circonstance.

- Jean Marestan

VIOLENCE

Ce n'est pas tout le problème de la violence que nous entendons traiter ici, mais celui de la violence meurtrière.

Le principe du respect de la vie humaine, le devoir de ne pas tuer, comporte-

t-il des exceptions ?

Le meurtre collectif organisé est-il moins condamnable que le meurtre individuel ? L'assassinat peut-il être un droit moral ou un devoir social ?

L'horreur de l'effusion du sang humain peut-elle être une faiblesse ?

Le massacre peut-il être, devant certaines contingences historiques, une condition nécessaire du progrès humain ?

Cette question grave, angoissante, mérite que les rédacteurs de cette encyclopédie y consacrent quelques méditations approfondies.

La solution que nous proposons, si incomplète soit-elle, pourra servir de base à leurs réflexions.

Nous croyons, contrairement à Tolstoï et aux partisans de la non-résistance au mal, que l'emploi de la force meurtrière se justifie en cas de véritable légitime défense. Mais nous pensons qu'en dehors des cas extrêmes ou l'usage d'armes est le seul moyen de protection de la vie humaine contre ceux qui y attentent, tout meurtre doit s'appeler assassinat et tout assassinat individuel ou collectif, est un crime.

Ce principe nous fait condamner toute guerre de peuple à peuple, même défensive.

La défense nationale par la guerre a pour résultat, non de sauvegarder les existences les plus précieuses, mais, au contraire, d'accroître le nombre des victimes innocentes. La guerre multiplie les injustices et ne saurait s'identifier avec la défense du droit.

En ce qui concerne la guerre civile, le problème est, certes, plus complexe.

La formule de Russell ; « Pas un seul des maux qu'on entend empêcher par la guerre n'est un mal aussi grand que la guerre elle-même », ne saurait s'appliquer, dans tous les cas, à la guerre civile.

Mais pourtant, il nous semble que pour être conséquent avec lui-même, un pacifiste complet doit répudier le meurtre organisé, même comme moyen de solution des conflits sociaux.

Il ne s'agit nullement, ici, de considérer comme suffisantes, pour abolir ou diminuer le mal social, les armes purement spirituelles : propagande, persuasion, force de l'exemple, puissance de l'amour. La contrainte est nécessaire, mais ceux pour qui la vie humaine est sacrée, doivent employer les méthodes de contrainte non-violentes, ou tout au moins non sanglantes.

Nous savons que l'affranchissement des travailleurs ne peut être réalisé que par leur effort autonome, et que, seule, l'action de classe, la solidarité de classe, permettra de réaliser une société sans classes. Mais il y a, comme nous le fait remarquer Rappoport dans son ouvrage sur la Révolution Sociale, une loi historique de *violence décroissante et de conscience croissante*, selon laquelle, plus le prolétariat développe sa cohésion et sa vraie force, moins il a besoin d'user de la violence sanglante.

La grève ouvrière, par exemple (partielle ou générale) est, dans son essence, sinon dans ses conséquences, un mode pacifique de lutte.

Il nous semble que le révolutionnaire pacifique, qu'il ait comme idéal une société anarchiste ou une démocratie sociale complète, ne devra repousser aucun des moyens, légaux ou illégaux, pouvant contribuer à éviter ou à réduire la violence meurtrière : action politique, action syndicale, perfectionnement des institutions démocratiques, grève, résistance dite passive, désobéissance civile, non coopération, toutes ces armes peuvent être utilisées. Il faut avoir la volonté de donner leur plein rendement aux formes non sanglantes, non meurtrières de lutte et de coercition. C'est seulement à cette condition que la résistance par la force à la violence non provoquée, peut avoir un caractère strictement défensif.

Une étude impartiale de l'histoire nous montre que les progrès durables sont entravés et non hâtés par la violence meurtrière. Le régime terroriste de 93, loin de servir l'idée révolutionnaire, n'a fait que compromettre la cause des droits de l'Homme.

Cet exemple atteste qu'un gouvernement, un régime même, n'a pas le droit de se maintenir à tout prix.

Aucune considération de soi-disant intérêt public ne saurait donner à quelques dirigeants un droit de vie et de mort sur les dirigés.

Nous entendons condamner ici, non seulement la peine de mort, surtout pour motif politique, mais encore tout usage d'armes par la force publique, qui ne soit pas directement nécessitée par la protection même de la vie humaine.

Certes, en ce qui concerne l'idée de dictature républicaine ou prolétarienne, une distinction est à faire : un ensemble de mesures dictatoriales contre la résistance des privilégiés, une période de vacances de la légalité ne saurait être confondues avec la terreur. Ce peut même être un moyen indispensable pour arrêter ou prévenir des troubles sanglants.

Répétons donc que nous ne prêchons ni au peuple, ni aux nations, ni même aux gouvernements, la faiblesse. Mais nous voulons la force sans le meurtre.

Ni réformisme, ni modérantisme, ni légalisme, ni tolstoïsme, ne sont

impliqués dans l'attitude anti-violente.

Mais nous affirmons notre culte de la vie humaine, nous proclamons sans réserve le droit à la vie, et nous nions le droit au meurtre.

Tuer pour ne pas se laisser tuer peut être une nécessité, si l'on ne dispose d'aucun autre moyen de défense. Mais détruire en masse des vies humaines pour protéger l'indépendance d'un pays, pour maintenir un gouvernement au pouvoir, ou pour le renverser et imposer par la force la domination d'une minorité, ou pour mettre fin à une protestation populaire, cela n'est pas le prolongement de la défense légitime ; c'est la violation du devoir primordial de respect de la vie. Le devoir s'impose autant aux détenteurs du pouvoir, aux juges, aux agents de la force publique et aux chefs des mouvements d'opposition, qu'aux simples mortels. Ce devoir limite, à la fois, les droits de tout gouvernement établi et le droit de résistance à l'oppression.

Si on se place au point de vue vraiment chrétien, c'est-à-dire conforme à la morale de l'Évangile, on condamnera tout acte contraire à l'amour du prochain. Au point de vue individualiste, on répudiera l'immolation des individus à des fins collectives quelconques,

Au point de vue utilitaire, on constatera les résultats presque toujours décevants, presque toujours nuisibles à l'intérêt commun, de la violence meurtrière. La vraie conscience de classe nous amènera à éviter de faire verser le sang prolétarien.

Le libre-penseur rationalisera, dénoncera l'absurde thèse catholique du libre-arbitre ; si diverses que puissent être ses vues sur le problème du déterminisme et de la liberté morale, il tiendra compte des influences physiques héréditaires et sociales qui conditionnent les actes de chacun et sera affranchi de toute haine et de tout désir de vengeance.

Aucun principe moral n'a une importance plus primordiale, une valeur rationnelle plus effective, un caractère plus universel que le principe : « Tu ne tueras pas ».

Et, sur le plan social, moins la route est bordée de tombeaux, plus vite elle conduit au bonheur commun et à la justice.

- René VALFORT

VIOLENCE (REFLEXIONS SUR LA)

Georges Sorel est l'auteur d'un livre qui porte ce titre : « Réflexions sur la

Violence ». La parution de ce livre fit un bruit considérable. Dans les milieux qui s'intéressent à la thèse de la violence révolutionnaire ou de la non-violence, l'œuvre de Georges Sorel provoqua une vive curiosité et suscita d'ardentes controverses. La *Revue Anarchiste* de novembre 1922 a publié, sous la signature de notre excellent collaborateur, le Docteur F. Elosu, une remarquable critique de la thèse développée par Georges Sorel considéré comme l'apologiste et le théoricien de la violence révolutionnaire.

Nous reproduisons ici cette critique et nous la faisons suivre de la réponse que lui fit Sébastien Faure, dans le même numéro de la *Revue Anarchiste*. Le lecteur connaîtra, de la sorte, les deux aspects de la question.

Voici d'abord l'article de F. Elosu, intitulé : « *Georges Sorel et la violence* ».

Si, d'habitude, les morts vont vite, Georges Sorel fait exception il la règle générale ; et les fascistes italiens attestent la survivance de ses enseignements, dont ils se réclament pour la justification de leur activité brutale et meurtrière. Il n'est donc pas trop tard pour exposer et tenter de réfuter, ce que J.-R. Bloch appelait déjà, dans le numéro de janvier 1913 de « L'Effort Libre », les « bienfaits sophismes de Sorel ».

La guerre de 1914, génératrice de crimes monstrueux, a peut-être modifié l'opinion de cet universitaire et publiciste d'avant-garde sur la « bienfaisance » des paradoxes en question. Elle ne change certainement rien aux sophismes eux-mêmes, dont l'erreur reste entière avant comme après la bataille. D'ailleurs, le sophisme n'est-il pas, par définition, l'erreur ? et la « bienfaisance d'une erreur », dans le domaine de l'esprit, n'est-elle pas une absurdité logique ?

De l'avis général, les « *Réflexions sur la violence* » constituent l'œuvre la plus typique de l'ex-ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, celle qui lui valut les colères aveugles de la bourgeoisie, le mépris des socialistes parlementaires, l'admiration des syndicalistes-révolutionnaires, la sympathie des libertaires. Certes, il faut rendre hommage à l'immense érudition et au beau courage intellectuel de l'ancien fonctionnaire d'État. Mais ces deux éléments ne suffisent pas pour établir la suprématie d'une pensée. La prédominance d'une thèse réside en la fermeté de ses conceptions, la logique de ses raisonnements, l'unité et l'harmonie de ses déductions, l'exactitude de ses conclusions.

Par une singulière ironie du sort, la force manque dans les études sorelliennes sur la violence. Ce défaut de vigueur n'avait pas échappé à l'auteur qui l'avoue avec une modestie peu commune : « C'est pourquoi j'aime assez à prendre pour sujet la discussion d'un livre écrit par un bon auteur ; je m'oriente alors plus facilement que dans le cas où je suis abandonné à mes seules forces », (Georges Sorel : *Réflexions sur la violence*. - Marcel Rivière, Paris. 5e édition, page 8.) L'absence de fil conducteur n'est pas due à un vice de méthode, comme se l'imaginait Sorel, à un détachement dédaigneux des « règles de l'art » ; elle tient à l'impuissance créatrice

d'un cerveau de critique et non de constructeur. Beaucoup de ses lecteurs s'y trompèrent et prirent un bon ouvrier pour un génial architecte.

La débilité congénitale et le pénible développement des théories sorelliennes naquirent de l'union contre nature d'une observation juste et d'un postulat faux. Après Marx, et avec le matérialisme historique, l'écrivain du « Mouvement Socialiste » suit le cours multi-séculaire de l'humanité, y constate le triomphe perpétuel de la violence. Les institutions politiques les plus variées : absolutisme monarchique, aristocratie, oligarchie, démocratie grecque, tribunat plébéien romain, républiques modernes, en résumé toutes les formes de l'État ont été successivement établies, maintenues, attaquées, détruites, restaurées au moyen de la force ou de sa fille hypocrite et dégénérée, la ruse, Nul ne contredira cette assertion, l'évidence même. - Donc, une nouvelle transformation de la société ne s'effectuera que par la violence.

Cette conséquence est erronée. Car Sorel ne voit pas dans une l'évolution éventuelle une simple modification de surface, une mutation dans le personnel gouvernemental, mais une refonte complète, une rénovation totale des rapports sociaux. Il découvre dans l'émergence d'un prolétariat solide, constitué en une classe bien distincte un des phénomènes sociaux les plus singuliers que l'histoire mentionne. (Georges Sorel : *Réflexions sur la violence*. - Marcel Rivière, Paris. 5^e édition, page 5.) En saine logique, un « phénomène singulier » exigeait une attention spéciale, nécessitait une critique neuve, requérait des conclusions originales. Le marxisme s'en montra incapable, et le néo-marxisme sorelien aussi.

Sorel ne doutait pas de la « mission historique » du monde ouvrier, c'est-à-dire de son accession à la souveraineté, à la direction de la vie collective. Il y marquait un processus fatal, l'accomplissement d'une fonction organique conditionnée par l'épanouissement du capitalisme. Parvenu à son apogée, celui-ci réalisait ses fins et cédait la place au salariat jusque-là maîtrisé et asservi. Par ses splendides progrès économiques, la bourgeoisie préparait à son insu le lit somptueux de son héritier présomptif : le prolétariat.

Malgré ce caractère de nécessité, en dépit du pessimisme, négateur de l'action apostolique et de l'utopie paradisiaque, il demeurait évident que le capitalisme ne se résignerait pas à mourir en beauté sans y être un peu aidé. La main de fer du destin devait être dirigée dans son étreinte par un idéalisme issu de forces intellectuelles indiscutablement efficaces. Cette circonstance de l'intervention indispensable de la pensée s'impose, à leur corps défendant, aux purs matérialistes en histoire.

La démocratie républicaine ne procédait pas de cette volonté destructrice. Arme forgée par la bourgeoisie pour sa défense suprême et dissimulée sous le manteau de la paix sociale, elle paraît à Sorel aussi nuisible à l'inventeur qu'à l'adversaire ; elle dévirilise l'un et le rend inférieur à sa tâche ; affaiblit l'action de l'autre et la fait hésitante ; retarde la lutte finale sans utilité pour personne. D'ailleurs la grossièreté du mensonge nuit à son efficacité : les esprits les moins

avertis comprirent la cautèle d'une prétendue collaboration entre le patron omnipotent et l'ouvrier éliminé de la gestion financière, administrative et technique.

A son tour, le socialisme parlementaire subit, de la part de Sorel, une critique sévère et une condamnation sans appel, tandis que les socialistes parlementaires essuient des attaques furieuses et sans portée : ainsi, et sur le plan intellectuel tout d'abord, la violence prouve sa stérilité ; elle se retourne contre son auteur dont elle ruine l'argumentation par le soupçon de jalousie qu'elle soulève.

L'antiparlementaire le plus farouche ne souscrira pas sans réserves, ou sans gêne, à cette appréciation sur Jaurès : « Les chefs (socialistes) qui entretiennent leurs hommes dans cette douce illusion démocratique voient le monde à un tout autre point de vue ; l'organisation sociale actuelle les révolte dans la mesure où elle crée des obstacles à leur ambition ; ils sont moins révoltés par l'existence des classes que par l'impossibilité où ils sont d'atteindre les positions acquises par leurs aînés ; le jour où ils ont suffisamment pénétré dans les sanctuaires de l'État, dans les salons, dans les lieux de plaisir, ils cessent généralement d'être révolutionnaires et parlent sagement de l'évolution ». (Georges Sorel : *Réflexions sur la violence*. - Marcel Rivière, Paris, 5e édition, pages 242, 243.) Nul n'a oublié qu'à l'époque du combisme et du bloc des gauches, Jaurès eût saisi le pouvoir s'il l'eût voulu.

En revanche, les libertaires donneront leur pleine approbation aux paragraphes sur l'impuissance révolutionnaire du parlementarisme, son incapacité d'assurer l'accession du prolétariat à la souveraineté. Sans en faire le procès dans son ampleur, Sorel dénonce dans l'État le promoteur et le bénéficiaire de toutes les violences, des horreurs de l'Inquisition, des rigoureuses exécutions capitales de la royauté, des folies sanguinaires de la Terreur. Il ne craint pas d'accuser les politiciens collectivistes d'aspirer à une si terrible succession : « Les socialistes parlementaires conservent le vieux culte de l'État, ils sont donc prêts à commettre tous les méfaits de l'Ancien Régime et de la Révolution. - J'ai simplement feuilleté ce bouquin, l'« Histoire Socialiste » de Jaurès, et j'ai vu qu'on y trouvait mêlées une philosophie parfois digne de M. Pantalon et une politique de pourvoyeur de guillotine. J'avais depuis longtemps, estimé que Jaurès serait capable de toutes les férocités contre les vaincus ». (Georges Sorel : *Réflexions sur la violence*. - Marcel Rivière, Paris. 5e édition, page 157.)

Contre la dictature du prolétariat, la satire n'est pas moins incisive et décisive : « Selon les charlatans du socialisme, la meilleure politique pour faire disparaître l'État consiste provisoirement à renforcer la machine gouvernementale. Gribouille, qui se jette à l'eau pour ne pas être mouillé par la pluie, n'aurait pas raisonné autrement ». (Georges Sorel : *Réflexions sur la violence*. - Marcel Rivière, Paris. 5e édition, page 157.) « La dictature du travail correspond à une division de la société en maîtres et en asservis. » (Ibid., pages 171. 251, 524.)

Dès lors la conclusion s'impose : une transformation radicale au profit de la classe des producteurs ne saurait s'effectuer par le moyen ni d'une démocratie

malhabile et couarde, ni d'un socialisme vague, utopique et surtout menteur.

Après l'insuccès de la tragi-comédie politique républicaine ou collectiviste électorale, devant l'incompatibilité de la forme surannée et périmée de l'État, avec un agencement entièrement nouveau de la société, comment le prolétariat parviendra-t-il à remplir sa mission historique ? Par son action propre : l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; par la pratique d'une méthode : le syndicalisme, élaboré dans l'existence quotidienne du salarié.

Pas un syndicalisme étroit, médiéval, corporatif, réformiste ; attardé à des préoccupations mesquines et fallacieuses d'accroissement des gains balancé aussitôt par la hausse des prix à la consommation ; ou muré dans la défense de privilèges professionnels, Mais un syndicalisme large, moderne, social, révolutionnaire ; poursuivant un but élevé, généreux, décisif : la suppression du salariat et du patronat et leur remplacement par la libre association des producteurs.

Une arme, une seule, solide, trempée par Sorel : la grève générale prolétarienne. Une tactique habile, efficace, éprouvée : la violence.

Eh quoi ! Cette violence, création et apanage de l'État, s'identifiant avec lui au point d'en être la réalisation concrète ; cette violence, instrument de l'asservissement des hommes, serait aussi l'outil de leur libération ; et, à l'instar de M. Prud'homme, elle vaudrait autant pour combattre les institutions que pour les défendre !

Cette contradiction profonde, cette antinomie irréductible à la logique métaphysicienne de l'ex-ingénieur. Pour essayer de la tourner, il s'inspira davantage du Pascal des « Provinciales » que de celui des « Pensées » et commit ces phrases : « Tantôt on emploie les termes force et violence en parlant des actes de l'autorité, tantôt en parlant des actes de révolte. Il est clair que les deux cas donnent lieu à des conséquences bien différentes. Je suis d'avis qu'il y aurait grand avantage à adopter une terminologie qui ne donnerait lieu à aucune ambiguïté et qu'il faudrait réserver le terme violence pour la deuxième conception ; nous dirions donc que la force a pour objet d'imposer l'organisation d'un certain ordre social dans lequel une minorité gouverne, tandis que la violence tend à la destruction de cet ordre. La bourgeoisie a employé la force depuis le début des temps modernes, tandis que le prolétariat réagit maintenant contre elle et contre l'État par la violence ». (Georges Sorel : *Réflexions sur la violence*. - Marcel Rivière, Paris. 5e édition, pages 257, 225.) La meilleure volonté, une extrême complaisance ne découvriront pas dans ces lignes une définition des deux termes opposés ; encore moins une différenciation ou discrimination. En dialectique, ce mode de raisonnement sans naïveté ni habileté constitue une belle pétition de principes.

Égale obscurité quant à la « grève générale prolétarienne ». Son Pierre

l'Ermite sait qu'elle n'est pas, comme « la grève générale politique », une grande démonstration en masse comprise « entre la simple promenade menaçante et l'émeute » (Georges Sorel : *Réflexions sur la violence*. - Marcel Rivière, Paris. 5e édition, pages 227, 173) ; qu'elle n'offre pas « cet immense avantage de ne pas mettre en péril les vies précieuses des politiciens » ; (Ibid.) ; et qu'elle présente par conséquent l'énorme inconvénient d'exposer au danger la vie non moins précieuse des travailleurs. Mais il ne s'arrête pas à ces infimes détails et donne sa grève générale prolétarienne comme un mythe, c'est-à-dire une fiction dont la vraisemblance, ou l'absurdité, n'a aucune importance pratique : « nous avons vu que la grève générale doit être considérée comme un ensemble indivisé ; par suite aucun détail d'exécution n'a aucun intérêt pour l'intelligence du socialisme : il faut même ajouter que l'on est toujours en danger de perdre quelque chose de cette intelligence quand on essaie de décomposer cet ensemble en parties ». (Ibid.)

Dans son vertige métaphysique, le philosophe de la violence considère son entité : la grève prolétarienne, comme une « intuition » bergsonienne (*Ibid.*), relevant d'une connaissance immédiate, totale et impérieuse, telle une révélation, et échappant à l'analyse logique, à la raison ! Si l'intuition se présente admissible, séduisante et parfois féconde dans le domaine du sentiment individuel, elle devient inacceptable, révoltante et désastreuse sur le terrain de l'action collective. Et quand elle prétend à l'effroyable pouvoir de décréter sans jugement et sans appel la mort des autres, (de beaucoup d'autres, elle confine au sadisme sanguinaire.

Au surplus, la grève générale sorellienne ne possède pas la valeur d'un mythe. Car un mythe est un récit, une légende, une croyance intégralement imaginaire ; une fable ou une construction soit religieuse soit politique, sans vérité objective mais composée d'événements circonstanciés, avec des personnages allégoriques évoluant dans un paysage irréel et parmi une faune et une flore fantastiques ; l'ensemble déroulant les phases successives et variées d'une action chimérique. - En se refusant à l'analyse et l'amplification de la notion grève générale prolétarienne, son virulent promoteur la dépouille de tout contenu, de toute valeur idéologiques, d'une formule cabalistique analogue à celles employées par les thaumaturges pour l'écroulement des murailles et la découverte des trésors.

Militant de cabinet, Sorel ne s'incarna ni en un royaliste, ni en un républicain, ni en un démocrate-collectiviste. Non syndiqué, pas syndicable, il se croyait syndicaliste et « ne faisait aucune difficulté de se reconnaître anarchisant au point de vue moral ». (*Ibid*, page :343.) Au fond un idéal lui manquait pour la direction de sa vie intellectuelle, et cela explique les stupéfiantes palinodies éparses dans ses « Réflexions ». Après avoir, au début de son livre, anéanti d'une manière définitive la nocive institution de l'État, le contempteur de la dictature, sans excepter celle du prolétariat, tresse, à la fin, d'immortelles couronnes à Lénine « le plus grand théoricien que le socialisme ait eu depuis Marx et un chef d'État dont le génie rappelle celui de Pierre le Grand ... il aura contribué à renforcer le moscovisme ». (*Ibid.*, pages 442, 44R), Il s'imaginait avec ingénuité honorer un révolutionnaire et

il encensait un « maître ». Dans sa retraite, l'ancien fonctionnaire de la République emporta son uniforme, conserva sa livrée.

Ce rentier était animé d'esprit guerrier, hanté par le génie militaire de Bonaparte : « Dans un pays aussi belliqueux que la France ... chaque fois qu'on en vient aux mains, c'est la grande bataille napoléonienne (celle qui écrase définitivement les vaincus) que les grévistes espèrent voir commencer ». (*Ibid.*, pages 95, 96.) Le stratège de la grève générale prolétarienne néglige d'énumérer l'armement des ouvriers eu face des mitrailleuses, des autos blindées et des lance-flammes des troupes du gouvernement. S'il suppose que l'armée se rangera aux côtés du prolétariat, il n'y aura plus de combats, et Napoléon Sorel doit renoncer à ses attaques foudroyantes.

Coutumier du paradoxe, il déclare ne pas conserver beaucoup d'illusions sur l'après-guerre civile. De même qu'il écrivait à propos de 1789-93 : « Que reste-t-il de la Révolution, quand on a supprimé l'épopée des guerres contre la coalition et celle des journées populaires ? Ce qui reste est peu ragoutant », il prophétise : « Qu'est-il demeuré de l'Empire ? Rien que l'époque de la Grande-Armée. Ce qui demeurera du mouvement socialiste actuel, ce sera l'épopée des grèves ». (*Ibid.*, pages 140, 136.)

L'obsession martiale touche à la folie : « Il n'est donc pas exact du tout de dire que les incroyables victoires françaises sous la Révolution fussent alors dues à des baïonnettes intelligentes ... - La guerre sociale en faisant appel à l'honneur qui se développe si naturellement dans toute armée organisée ... ». (*Ibid.*, pages 374, 435.) Il serait cruel d'insister sur les aberrations *syndicalistes* d'une mentalité parfois si lucide.

Sorel mourut naguère sans avoir répondu d'une façon précise à la question posée par lui-même : comment le prolétariat accomplira-t-il sa mission historique de successeur prédestiné du capitalisme ? Convaincu de l'efficacité de la grève générale prolétarienne, il se la représentait comme une grande bataille rangée entre les ouvriers et les bourgeois, se défendait et interdisait d'en donner un plan stratégique ou d'en développer les phases tactiques possibles. La période consécutive à la lutte acharnée ne l'intéressait pas au point d'examiner si les qualités belliqueuses des vainqueurs leur suffiraient pour organiser la production économique et intellectuelle, selon des modes sans précédent.

L'erreur initiale de la pensée sorellienne réside dans une conception puérile, fautive, banale, bourgeoise, de la révolution prolétarienne. Perdu dans une érudition historique vaste et chaotique, imprégné de ce pessimisme social, forme fruste et insidieuse du conservatisme traditionnel, isolé dans sa bibliothèque, éloigné de la vie matérielle et sentimentale des hommes, l'auteur des « Réflexions » croyait une transformation complète et la suppression des classes réalisables à coups de poings, à coups de sabre, à coups de bombes, par la brutalité, le meurtre et les ruines. Il oublia que la violence est l'arme des faibles, des autocrates, des dictateurs, des

parlementaires, minorités oppressives puissantes du seul aveuglement de la foule des esclaves dressée contre elle-même ; que la mansuétude est l'arme des forts, du peuple innombrable et producteur, plein de miséricorde pour une infime poignée de despotes dépouillés de leur prestige, démasqués dans leurs ruses, égaux dans leur savoir-faire ; qu'une rénovation véritable n'est pas un chambardement tumultueux et incohérent, mais une prise de possession sereine et méthodique par le travail, pour le travail. La lutte libératrice a lieu non dans la rue, mais dans les consciences, entre les conceptions mensongères, sanguinaires, obscures du passé et les espoirs sincères, doux et radieux du présent. La Révolution n'est pas une idée qui a trouvé des baïonnettes ; c'est une idée qui a brisé les baïonnettes.

Autoritaire, guerrier, césarien, Sorel ne se réclama jamais de l'idéal libertaire. Il sentait, s'il ne le savait, que la violence n'est pas anarchiste.

- F. ELOSU

VIOLENCE ANARCHISTE (L_A)

Et, maintenant, voici la réplique de Sébastien Faure à l'article précédent. de F. Elosu.

Je ne me propose pas de plaider pour Sorel. Je ne me ferai pas davantage le défenseur de la thèse Sorellienne avec laquelle, sur des points multiples et importants, je suis en désaccord.

De la longue et savante attaque dirigée par mon ami F. Elosu contre les « *Réflexions sur la violence* » et leur auteur, je ne veux retenir que les dernières lignes ; parce que, d'une part., j'ai l'impression que cette étude critique du Sorellisme a eu pour but, dans la pensée d'Elosu, la condamnation sans réserve de la violence, jusques et y compris la violence révolutionnaire, considérée par bon nombre comme une nécessité douloureuse mais inévitable ; parce que, d'autre part, c'est la conclusion de cette étude et cette conclusion seule qui vise directement et en plein l'Anarchisme.

Je reproduis ces dernières lignes : « *Sorel oublia qu'une rénovation véritable n'est pas un « chambardement ment tumultueux et incohérent, mais une prise de possession sereine et « méthodique par le Travail, pour le Travail. - La lutte libératrice a lieu non dans la rue, mais dans « les consciences, entre les conceptions mensongères, sanguinaires, obscures du passé et les espoirs « sincères, doux et radieux du présent. - La Révolution n'est pas une idée qui a trouvé des « baïonnettes. - Autoritaire, guerrier, césarien, Sorel ne se réclama jamais de l'idéal libertaire. Il « sentait, s'il ne le savait, que la violence n'est pas anarchiste ».*

Intentionnellement, j'ai séparé, à l'aide d'un trait, les quatre phrases ci-dessus, parce que j'ai l'intention de m'expliquer et d'insister sur chacune.

A. - « *Une rénovation véritable n'est pas un chambardement tumultueux et incohérent, mais « une prise de possession sereine et méthodique par le Travail, pour le Travail ».*

Je crains bien que, pour donner plus de force à sa pensée, Elosu n'ait ici outré à plaisir le contraste qu'il tend à établir entre le chambardement *tumultueux et incohérent*. et la prise de possession *sereine et méthodique par le Travail, pour le Travail*. Je sais que pour produire son plein effet, il faut, que le contraste soit, dans sa forme, brutal, impressionnant, saisissant, total. Mais quand il s'agit d'un débat d'Idées, il importe que la forme ne soit que l'expression claire, exacte et sans boursouffure de la pensée.

Elosu a raison de prétendre qu'un chambardement *tumultueux, incohérent*, c'est-à-dire sans ordre et sans but, n'est pas une rénovation véritable. Mais il a tort d'opposer à cet hypothétique chambardement dépourvu de causes précises et de fins déterminées, une prise de possession qu'il imagine, tant il désire qu'elle soit telle, *sereine et méthodique*.

De quelles données part-il pour qualifier à l'avance d'*incohérent* et de *tumultueux* le chambardement que nous appelons plus communément la Révolution sociale ? Et de quoi s'autorise-t-il pour prévoir une prise de possession méthodique et sereine par le Travail, pour le Travail ?

La Révolution Sociale nous apparaît comme le point culminant et terminus d'une période plus ou moins longue d'éducation, d'organisation, d'agitation intérieure, d'effervescence extérieure, de préparation et d'entraînement à une action des masses ; nous ne saurions la concevoir autrement. Elle sera vraisemblablement précédée de chocs multiples et multiformes, provoqués par les circonstances ; elle s'inspirera des enseignements dont ces chocs de plus en plus conscients, sans cesse mieux organisés et toujours plus méthodiques lui fourniront les matériaux ; à la lueur de ces enseignements, le prolétariat acquerra une compréhension constamment plus juste, plus éclairée de la propagande à faire, de l'organisation à fortifier, des dispositions à prendre et de l'action à réaliser. En sorte que, lorsque les événements détermineront le choc suprême, la bataille décisive, ce que Elosu appelle péjorativement le chambardement - oui, le chambardement, puisqu'il s'agira de culbuter les institutions iniques et meurtrières et de réduire à l'impuissance les Pouvoirs qu'elles défendent - ce chambardement, bien loin d'être *tumultueux et incohérent* totalisera et coordonnera toutes les forces de rénovation indispensables à la prise de possession par le Travail, pour le Travail.

Mais Elosu a-t-il la candeur d'attribuer sérieusement à cette prise de possession ce caractère de sérénité dont il puise l'espérance dans la générosité de son cœur ?

Croit-il ingénument que les détenteurs du sol, du sous-sol, de tous les moyens de production se dépouilleront volontairement ou se laisseront dépouiller sans opposer à cette expropriation les forces d'extermination dont ils disposent ?

Pense-t-il que, reconnaissant la légitimité des exigences formulées par les travailleurs et se rendant aux sommations ouvrières, les parasites du Capital et de l'État donneront à leurs défenseurs l'ordre de mettre bas les armes et céderont la place, sans coup férir ?

Elosu n'est pas, il ne peut pas être à ce point naïf : il ne croit pas aux miracles.

Et alors ?

Alors ? Ne faudra-t-il pas de deux choses l'une : ou bien attendre que le miracle s'opère (car l'abdication bénévole des parasites en serait un et un fameux), et, dans ce cas, ce serait indéfiniment ajourner l'heure pourtant nécessaire de la prise de possession *sereine* et *méthodique* par le Travail, pour le Travail ; ou bien se résoudre à employer la violence et, alors, recourir au chambardement ?

B. - « *La lutte libératrice a lieu non dans la rue, mais dans « les consciences, entre les « conceptions mensongères, sanguinaires, obscures du passé et les espoirs « sincères, doux et « radieux du présent ».*

Encore les contrastes, si chers à Elosu : espoirs *sincères, doux, et radieux* du présent, luttant contre les conceptions *mensongères, sanguinaires et obscures* du passé ! Encore l'opposition : lutte dans les consciences et non dans la rue !

Il se dégage de ces antithèses une force merveilleuse de séduction, force d'autant plus dangereuse que, dans ces contrastes, tout n'est pas erroné.

Je dirai même qu'il s'y trouve une grande part de vérité.

Il est parfaitement exact que la lutte libératrice a lieu entre le Mensonge et la Vérité, la Barbarie et la Mansuétude, l'Obscurité et la Lumière.

Tout le Progrès social est résumé dans l'effort millénaire de la Clarté dissipant les Ténèbres, de la Paix s'opposant à la Guerre, de la Vérité bataillant contre le Mensonge. Tout mouvement éloignant l'homme du point de départ : ignorance, férocité, dénuement et le rapprochant des destinées magnifiques qui s'ouvrent devant lui : savoir, solidarité, bien-être, est incontestablement un progrès, une victoire, un acheminement vers la libération.

Pas un libertaire ne méconnaîtra l'exactitude de ce point de vue. Aussi dirai-je de grand cœur, avec Elosu, que la lutte libératrice est dans les consciences ; mais tandis qu'il ajoute : « *pas dans la rue* », je dis : « *et dans la rue* ».

Elle est dans les consciences, c'est incontestable et c'est pour cette raison que nous multiplions notre effort de propagande et attachons le plus grand prix au travail d'éducation. Former des consciences de sincérité, de paix et de lumière ; c'est à quoi sans cesse et depuis toujours les anarchistes consacrent le meilleur d'eux-mêmes.

Eh bien ! *les consciences*, les voici : elles ont horreur des conceptions *mensongères, sanguinaires et obscures* du passé : elles sont altérées de *sincérité, de douceur et de clarté*.

Que doivent-elles faire ? Doivent-elles se contenter de concevoir, au fond d'elles-mêmes, la haine du Mensonge de la Guerre et de l'Obscurité ? Doivent-elles se borner à se nourrir des *espoirs sincères, doux et radieux du présent* et en rester là ?

N'est-ce pas leur devoir et, mieux encore, une nécessité, pour ces consciences libérées : d'abord, d'aider, par l'éducation et l'exemple, à la libération des autres consciences et, ensuite, de réaliser, pour elles-mêmes et pour les autres, les *espoirs sincères, doux et radieux* et de les transformer en bienfaitantes et fécondes réalités ?

Or, comment concevoir l'avènement de ces réalités autrement que par l'anéantissement des conceptions *mensongères, sanguinaires et obscures* ?

Comment anéantir ces conceptions qui ont pour elles la force et la violence systématiquement organisées, si ce n'est en brisant cette violence et cette force ?

Encore un coup Elosu pense-t-il qu'il suffira de former des vœux ardents, d'adresser des suppliques, de faire circuler des pétitions, de propager par la plume et par la parole des protestations indignées contre le Mensonge, la Guerre et l'Ignorance, de voter des ordres du jour, de se prodiguer en mises en demeure, de se ruiner en sommations et en menaces ? Croit-il que, les consciences libérées, fussent-elles devenues très nombreuses en dépit des obstacles les qui retardent désespérément leur formation, il suffira de les opposer, sans autres armes que leur sincérité et la fermeté de leurs convictions, aux puissances de mensonge, de sang et de ténèbres, pour vaincre celles-ci ? Ne sait-il pas que ces moyens, d'une valeur morale que je ne conteste pas, sont toujours restés inopérants et que, plus que jamais, leur faillite s'avère ?

Et alors ?

Alors ? Ne faudra-t-il pas de deux choses l'une :

ou bien attendre que le miracle s'opère, pour le triomphe *sereine et méthodique* de la Vérité sur le Mensonge de la Paix sur la Guerre, de la Clarté sur les Ténèbres, comme pour la prise de possession sereine et méthodique par le Travail, pour le Travail ? et, dans ce cas, ce sera indéfiniment ajourner le triomphe

pourtant nécessaire de la Sincérité, de la Douceur et de la Lumière ;

ou bien se résoudre à descendre dans la rue, à employer la violence et à terrasser par la force les puissances *mensongères, sanguinaires et obscures*.

Elosu déclare que la lutte a lieu dans les consciences et non dans la rue. Moi, je dis que la lutte a lieu *d'abord* dans les consciences, *ensuite* dans la rue.

C. - « *La Révolution n'est pas une idée qui a trouvé des baïonnettes ; c'est une idée qui a brisé les baïonnettes* ».

La phrase est belle, elle fait image, elle est captivante, mais l'erreur sait parfois se parer et se faire aussi belle que la vérité.

Je rectifie : « La Révolution est une idée qui « a trouvé *des* baïonnettes, pour briser les baïonnettes. » Briser les baïonnettes, c'est le but ; trouver baïonnettes des pour briser *les* baïonnettes, voilà le moyen.

Cette simple rectification suffit, selon moi, à chasser l'erreur et à rétablir la vérité.

Voyons, Elosu, de quelle Révolution s'agit-il ? et quelles baïonnettes briserat-elle ?

Il s'agit bien, je pense, de cette Révolution qui abolira les deux adversaires de toute libération : le régime capitaliste qui engendre l'exploitation et l'État, qui fatalise l'oppression ? Quand tu parles de la lutte libératrice, je pense que tu ne qualifies ainsi que celle qui affranchira, qui libèrera tous les humains de cette double tyrannie : le Capital et l'État ?

J'aime à croire que sur ce point nous sommes en parfait accord et qu'ainsi les baïonnettes que brisera la Révolution sont, pour parler un langage dépouillé de tout amphigourisme, les violences, les contraintes et tout le système de répression et de massacre que le régime capitaliste et l'État, son complice armé, font peser sur le prolétariat.

Pour la troisième fois, je te pose la question : crois-tu, peux-tu croire que ces deux bandits armés jusqu'aux dents : le Capital et l'État, renonceront, *sans y être absolument contraints*, à l'armature de force qui, seule, permet au Capital d'exercer ses rapines et à l'État de maintenir son autorité ? Admets-tu, peux-tu li admettre que l'Idée seule parviendra à briser les baïonnettes ? Admets-tu, peux-tu admettre la force efficiente d'une idée sans qu'elle arme le bras qui agit ?

Perçois-tu, peux-tu percevoir un moyen de briser les baïonnettes sur lesquelles l'État et le Capital s'appuient et par lesquelles ils défendent leurs usurpations et leurs crimes, un moyen qui exclurait l'usage d'autres baïonnettes aux mains de leurs ennemis ?

Espères-tu, peux-tu raisonnablement espérer que, pour faire tomber les murailles de cette nouvelle Jéricho : l'État, il suffira de porter en grande pompe l'arche d'alliance précédée de sept prêtres sonnante de la trompette et escortée par un peuple priant et silencieux ?

Il est impossible que tu possèdes une telle espérance. Et alors ?

Alors, ne faudra-t-il pas de deux choses l'une :

ou bien attendre que le miracle se renouvelle et, dans ce cas, ce sera ajourner jusqu'à la consommation des siècles la Révolution qui, sans baïonnettes, brisera les baïonnettes ;

ou bien se résoudre à trouver des baïonnettes pour briser les baïonnettes.

D. - *«Autoritaire, guerrier, césarien, Sorel ne se réclama jamais de l'idéal libertaire. Il « sentait, s'il ne le savait, que la violence n'est pas anarchiste ».*

C'est ainsi qu'Elosu termine son étude sur Sorel et le Sorellisme et c'est en ces termes que, au nom de l'idéal anarchiste, il condamne sans restriction aucune le recours à la violence.

Point n'est besoin d'une exceptionnelle perspicacité pour comprendre qu'entre Elosu et l'anarchiste que je suis, tout le présent débat est clans ces quelques mots : « la violence n'est pas anarchiste ».

Elosu a tôt fait d'affirmer que la violence n'est pas anarchiste ; et, s'il raisonne dans ce qu'on pourrait appeler l'absolu, s'il se cantonne dans le domaine de la spéculation philosophique et si, se refusant à faire état des réalités, il ne tient compte que de l'idée pure de l'Anarchisme en soi, il ne se trompe pas en déclarant que « la violence n'est pas anarchiste », car, spécifiquement, intrinsèquement, l'Anarchisme n'est pas violent, de même que la violence n'est pas spécifiquement, intrinsèquement anarchiste.

Sur le plan exclusivement spéculatif, j'irais volontiers plus loin qu'Elosu. Je ne me bornerais pas à dire comme lui que la violence n'est pas anarchiste, j'affirmerais que la violence est anti-anarchiste.

Notre idéal consiste à instaurer un milieu social d'où seront éliminées toute prescription ou interdiction s'exerçant par voie de contrainte ou de répression. L'Anarchisme réalisé, c'est la mise en application de la fumeuse devise de l'abbaye de Thélème : « Fais ce que veux ». Être libertaire c'est ne vouloir être ni maître, ni esclave, ni chef qui commande, ni soldat qui obéit ; c'est tenir en égale horreur l'Autorité qu'on exerce et celle qu'on supporte ; c'est n'accepter aucune violence et n'en pratiquer soi-même sur personne.

Il est donc certain que, spéculativement, qu'elle soit exercée ou subie, la violence est anti-anarchiste.

On en peut encore trouver la preuve dans notre volonté ardente autant que sincère, de briser à tout jamais la violence organisée, érigée en moyen de gouvernement, Cette volonté, commune à tous les anarchistes, ne saurait être mise en doute ; elle s'affirme éclatante, indéniable dans le cri de guerre inlassablement poussé par nous contre l'État qu'elles que soient sa forme, son étiquette, sa constitution, ses bases juridiques et son organisation. C'est ici que se trouve le point où se produit nette, tranchante, brutale, la rupture entre ceux qui sont anarchistes et ceux qui ne le sont pas.

Mais supprimer l'État et toutes les manifestations de violence par lesquelles s'affirme pratiquement le principe d'Autorité qu'il incarne, c'est l'œuvre de demain, d'un « demain » dont nous sommes séparés par un laps de temps qu'il est impossible de fixer. Et, en attendant cette abolition de l'État, force génératrice et synthèse de la violence légalisée, il y a lieu de se préoccuper d'aujourd'hui, c'est-à-dire de la période de lutte âpre, de bataille acharnée qui précédera nécessairement et amènera, l'heure venue, l'effondrement de la violence, unique méthode de Gouvernement.

Je connais des libertaires pour qui le problème social est et n'est qu'un problème moral, un problème de conscience. Ils estiment que, pour vivre en anarchiste, il n'est pas indispensable que, sur le plan historique, l'Idéal anarchiste se soit socialement réalisé. Ils entendent apporter au problème social autant de solutions isolées qu'il y a d'individus ; ils considèrent que, l'éducation individuelle étant seule capable de former des êtres moralement libertaires et matériellement libres, il y a lieu d'étendre à tous et à toutes les bienfaits de cette éducation individuelle et que le moyen le plus sûr et le meilleur - sinon le plus rapide - de ravir à ceux qui font des lois et, en application de celles-ci, commandent, l'autorité dont ils jouissent, c'est d'arracher ceux qui obéissent à l'habitude de se soumettre, au respect de la légalité et au culte des Maîtres.

Ces libertaires se déclarent satisfaits quand, dans la mesure du possible, ils ont fait leur propre révolution. Quant à la Révolution sociale, celle qui a pour objet et aura pour résultat . l'affranchissement de tous dans le domaine social par l'effondrement du Régime Capitaliste et l'abolition de l'Autorité, ils vont jusqu'à s'en désintéresser à peu près totalement. Tout au plus se décident-ils à aspirer, à soupirer, à espérer.

Mon anarchisme est moins strictement personnel et plus agissant : il n'envisage pas, mieux : il juge irréalisable une libération qui se limiterait à moi-même. Je sens trop vivement que « je suis homme et que rien de ce qui touche à l'humanité ne m'est étranger ou indifférent » pour que je ne m'attache pas avec passion à la libération commune. Je sais que mon affranchissement individuel est indissolublement lié et subordonné à l'affranchissement de mes frères en humanité et qu'il est conditionné et mesuré par l'émancipation de tous.

Je sais enfin que cette émancipation commune, indispensable à la mienne, ne peut résulter que d'un geste d'ensemble, d'un effort collectif, d'une action concertée et de masse, geste, effort et action qui feront et seront la Révolution sociale.

Les anarchistes sont des tendres, des affectueux, des sensibles. A ce titre, ils détestent la violence. S'il leur était possible d'espérer qu'ils réaliseront par la douceur et la persuasion leur conception de paix universelle, d'entraide et d'entente libres, ils répudieraient tout recours à la violence et combattraient énergiquement jusqu'à l'idée même de ce recours.

Mais pratiques et réalisateurs, quoi qu'en disent leurs détracteurs intéressés ou ignares, les anarchistes ne croient pas à la vertu magique, au pouvoir miraculeux de la persuasion et de la douceur : ils ont la certitude réfléchie que, pour faire de leur rêve admirable une réalité vivante, il faudra tout d'abord en finir avec le monde de cupidité, de mensonge et de domination sur les ruines duquel ils bâtiront la Cité libertaire ; ils ont la conviction que pour briser les forces d'exploitation et d'oppression, il sera nécessaire d'employer la violence.

Cette conviction s'appuie sur l'étude impartiale de l'Histoire, sur l'exemple de la Nature et les données de la Raison.

L'Histoire - je ne parle pas de cette Histoire que les thuriféraires de la Force triomphante et des Pouvoirs despotiques ont écrite, mais de celle dont les peuples ont creusé le sillon dans la lenteur des siècles - cette Histoire nous enseigne que dans ce sillon ont abondamment ruisselé les larmes et le sang des déshérités ; que s'y sont entassés les corps meurtris des innombrables et héroïques victimes de la révolte ; que chaque réforme, amélioration et perfectionnement a été le salaire des batailles sanglantes dressant les opprimés contre les oppresseurs ; que jamais les Maîtres n'ont renoncé à une parcelle de leur pouvoir tyrannique, Que jamais les riches n'ont abandonné une portion de leurs vols, une fraction de leurs privilèges, sans que l'action révolutionnaire des asservis et des spoliés ne les ait obligés à céder à la menace, à l'intimidation ou à la force populaire exacerbée que, seules, les émeutes, les insurrections, les révolutions sanglantes ont affaibli quelque peu la lourdeur des chaînes que les Puissants font peser sur les Faibles, les Grands sur les Petits et les Chefs sur les Sujets.

Telle est la leçon qui se dégage de l'étude minutieuse, de l'examen impartial de l'Histoire.

La Nature unit sa grande voix à celle de l'Histoire en plaçant sous nos yeux le spectacle incessant de la violence brisant, à un moment donné, les résistances qui font obstacle à la naissance et au développement des forces en transformation et des formes constamment renouvelées que comporte l'éternelle évolution des êtres et des choses :

C'est le travail qui, avec une inéluctable lenteur, se produit dans la profondeur des Océans ou dans les entrailles du sol et qui, après s'être poursuivi, imperceptible et quasi inobservable, s'affirme brusquement par de formidables convulsions géologiques, incendiant, inondant, bouleversant, abaissant, nivelant, rasant ici et édifiant là.

C'est, dans les régions volcaniques, la masse des matières embrasées qui, après avoir agité la montagne de secousses de plus en plus rapprochées et de plus en plus puissantes, se fraie violemment un passage jusqu'au cratère et vomit des tourbillons de feu.

C'est le sous-sol sillonné d'infiltrations qui, se rejoignant, forment peu à peu une nappe d'eau, exercent sur la croûte terrestre une pression violente et, crevant brutalement la surface, font jaillir la source.

C'est l'enfant qui, après s'être développé durant neuf mois dans le ventre de la mère, s'évade, la gestation terminée, de la prison maternelle, en fait éclater les parois, entr'ouvre, déchire et broie tout ce qui s'oppose à son passage et naît dans la douleur et l'effusion du sang,

Enfin les données de la Raison confirment celles de la Nature et de l'Histoire.

L'élémentaire et simple raison proclame qu'escompter le bon vouloir des Gouvernements et des riches, c'est pure folie ; que ceux-ci et ceux-là, estimant que leurs privilèges sont équitables et que leur sauvegarde est indispensable au bien public, considèrent comme des malfaiteurs et traitent comme tels tous ceux qui tentent de les déposséder du Pouvoir ou de la Fortune : que s'ils s'entourent de policiers, de gendarmes et de soldats, c'est pour les lancer, à la moindre révolte, contre leurs ennemis de classe ; que s'il advient par hasard qu'ils consentent à rogner quoi que ce soit de leur exploitation ou de leur domination, c'est pour faire la part du feu et sauver le reste ; mais que jamais ils ne consentiront à tout perdre et qu'en conséquence il faudra tôt ou tard le leur arracher par la force. Voilà ce que dit la Raison, d'accord en tous points, ici, avec la Nature et l'Histoire,

Il me reste à indiquer de quelle nature est la violence que les anarchistes sont, par les nécessités de la lutte qu'ils ont engagée et qu'ils sont inébranlablement déterminés à mener sans défaillance jusqu'à ses fins, dans l'obligation d'envisager comme une fatalité regrettable mais inéluctable,

C'est André Calomel qui va répondre :

Si les violences devaient seulement nous servir à repousser la violence, si, nous ne devons pas lui assigner des buts positifs, autant vaudrait renoncer à participer en anarchistes au mouvement social, autant vaudrait se livrer à sa besogne d'éducationniste ou se rallier aux principes autoritaires d'une période transitoire. Car je ne confonds par la violence anarchiste avec la force publique.

La violence anarchiste ne se justifie pas par un droit ; elle ne crée pas de lois ; elle ne condamne pas juridiquement : elle n'a pas de représentants réguliers ; elle n'est exercée ni par des agents ni par des commissaires, fussent-ils du peuple ; elle ne se fait respecter ni dans les écoles ni par les tribunaux ; elle ne s'établit pas, elle se déchaîne ; elle n'arrête pas la Révolution, elle la fait marcher sans cesse ; elle, ne défend pas la Société contre les attaques de l'individu : elle est l'acte de l'individu affirmant sa volonté de vivre dans le bien-être et dans la liberté. (Le Libertaire, n°201, 1ère page, 6ème colonne.)

Enfin, il me reste à préciser dans quelles conditions, dans quel esprit, pour quel but et jusqu'à quelles limites les Anarchistes entendent faire usage de la violence.

C'est l'indomptable et pur militant Malatesta qui se charge de nous le dire :

La violence n'est que trop nécessaire pour résister à la violence adverse et nous devons la prêcher et la préparer si nous ne voulons pas que les conditions actuelles d'esclavage déguisé où se trouve la grande majorité de l'humanité persistent et empirent. Mais elle contient en elle-même le péril de transformer la révolution en une mêlée brutale, sans lumière d'idéal et sans possibilité de résultats bienfaisants. C'est pourquoi il faut insister sur les buts moraux du mouvement et sur la nécessité, sur le devoir de contenir la violence dans les limites de la stricte nécessité.

Nous ne disons pas que la violence est bonne quand c'est nous qui l'employons et mauvaise quand les autres t'emploient contre nous. Nous disons que la violence est justifiable, est bonne, est morale, est un devoir quand elle est employée pour la défense de soi-même et des autres contre les prétentions des violents et qu'elle est mauvaise, qu'elle est « immorale » si elle sert à violer la liberté d'autrui.

Nous ne sommes pas pacifistes, parce que la paix est impossible si elle n'est voulue des deux parties.

Nous considérons que la violence est une nécessité et un devoir pour la défense, mais pour la seule défense. Naturellement il ne s'agit pas seulement de défense contre l'attaque matérielle, directe, immédiate, mais contre toutes les institutions qui par la violence tiennent les hommes en esclavage.

Nous sommes contre le fascisme et nous voudrions qu'on le vainquit en opposant à ses violences de plus grandes violences. Et nous sommes avant tout contre tout gouvernement qui est la violence permanente.

Mais notre violence doit être résistance d'hommes contre des brutes et non lutte féroce de bêtes contre de bêtes.

TOUTE LA VIOLENCE NÉCESSAIRE POUR VAINCRE, MAIS RIEN DE PLUS NI DE PIS. (*Le Réveil* de Genève, n° 602, page 4, colonnes 1 et 2.)

Je n'ai pas épuisé les arguments que je pourrais opposer à la thèse d'Elosu : il y a tant à dire sur un tel sujet !

Je pourrais justifier le recours à la violence anarchiste par toutes les considérations se rattachant au cas de légitime défense.

Je pourrais démontrer qu'en propageant l'esprit de révolte dans ses très nombreuses expressions sans en excepter la révolte à main armée, je reste fidèle aux origines les plus lointaines du mouvement anarchiste et à sa constante tradition.

Je pourrais prouver que la violence quotidiennement exercée par tous les Gouvernements est d'une férocité que ne pourra jamais dépasser celle dont nous proclamons la nécessité et qu'elle cause des misères, des souffrances, des deuils que ne saurait égaler la violence anarchiste la plus farouchement déchaînée.

Je pourrais citer l'exemple du chirurgien qui, pour sauver le corps tout entier, pratique l'ablation d'un membre et que personne ne songe à accuser de cruauté.

Je pourrais citer cette déclaration lapidaire, cet aveu cynique mais exact, que tout le monde connaît : « Entre les partisans et les ennemis du régime actuel, ce n'est qu'une question de force ! ».

Mais cette réfutation de la thèse soutenue par Elosu est déjà trop longue et j'espère qu'elle apparaîtra décisive aux lecteurs de cette encyclopédie.

- Sébastien FAURE

Accueil

VIRGINITÉ (du latin *virginitas* ; de *virgo*, vierge)

La virginité c'est l'état dans lequel se trouve une personne vierge, c'est-à-dire ayant vécu dans une continence parfaite. Par extension, le mot : virginité est employé, dans un sens figuré, pour désigner, au moral et au physique, l'état de ce qui est intact. On dit : la virginité du cœur, en faisant allusion aux sentiments des personnes qui n'ont jamais aimé ; la virginité d'une forêt ou d'un gisement, lorsqu'ils n'ont jamais été exploités et sont tels que la nature les a produits.

Au point de vue sexuel, le terme s'applique aussi bien à l'homme qu'à la femme ne s'étant pas encore livrés à l'accouplement. Mais étant donné que, dans la plupart des sociétés humaines, on fait très peu de cas de la virginité masculine, alors que l'on attache une importance considérable à la virginité féminine, c'est presque toujours lorsqu'il s'agit de la femme que le mot est utilisé.

Il n'est pas à ceci que des raisons d'ordre social. En effet, l'homme peut connaître les joies de l'exquise étreinte, sans que sa constitution anatomique soit en rien modifiée. Il n'en est pas de même de sa compagne : sauf circonstances tout à fait exceptionnelles, lorsque celle-ci s'abandonne pour la première fois à l'assaut du mâle, et que ses organes sont pénétrés, dans toute leur profondeur, par le membre viril en érection, cet acte ne peut avoir lieu sans que soit rompue la membrane hymen barrant l'entrée du vagin, à peu de distance de la vulve. Alors se produit ce que l'on nomme : la défloration. Celle-ci est définitive, la membrane lacérée ne se reconstituant plus. D'où possibilité, par un examen médical, de constater si une personne du sexe féminin a subi les derniers outrages d'une brute, ou bien accueilli les suprêmes hommages d'un galant.

Dans l'esprit du public, il ne peut y avoir virginité réelle, chez une fille, qu'autant que celle-ci est capable d'en fournir la preuve sur le fauteuil du gynécologue. Ce procédé de contrôle n'est pas infaillible : le coït peut avoir eu lieu sans entraîner ni déchirure ni effusion de sang, notamment en cas d'hymen corolliforme, lorsque l'épousée eut affaire à un conjoint disgracié par un pénis à la fois trop mince et trop court. D'autre part, il se peut que la membrane hymen soit naturellement absente ou qu'elle ait été détruite par accident. Enfin il est à considérer qu'une jeune fille ardente, mais avisée, aura toujours faculté de conserver jusqu'au jour du mariage légal sa virginité anatomique, même en accordant ses faveurs à une série d'amants, si, en se donnant à eux de toutes les manières dont une femme est capable de se donner, sauf la principale, elle possède assez d'empire sur elle-même pour ne pas succomber à la tentation de l'offrande décisive.

Ce qui rend précieuse, pour la plupart des hommes, la conservation de l'hymen jusqu'au soir des nocés, ce n'est pas seulement la satisfaction d'amour-propre de penser qu'ils sont élevés au rôle d'initiateur, c'est encore et surtout la quasi-certitude que n'était pas enceinte déjà la femme dont ils ont accepté devant le maire la responsabilité, dont, par conséquent, les enfants seront à leur charge, inscrits à l'état civil comme étant nés de leurs œuvres.

Il est absurde de présenter la conservation indéfinie de la virginité sexuelle comme une vertu, parce qu'elle est plus souvent le résultat de la sécheresse du cœur et de la frigidité des sens, ou encore de la peur de la grossesse et du scandale, qu'elle n'est le signe d'une moralité élevée. Il est non seulement absurde, mais inhumain, de considérer comme une souillure la défloration, alors qu'il s'agit d'un acte entièrement normal, conséquence de l'amour, et sans lequel ne pourrait être assurée la perpétuité de l'espèce.

S'il n'est pas bon que des rapports conjugaux aient lieu entre des sujets trop jeunes, encore inaptes à la procréation, s'en abstenir totalement n'est pas chose meilleure, lorsqu'il s'agit de personnes formées, ayant atteint l'âge où ceci acquiert la valeur d'une nécessité d'ordre physiologique, pour l'équilibration de l'être humain.

Chez les hommes, l'abstinence sexuelle détermine des pertes séminales involontaires, des névralgies testiculaires, des maux de tête, de la dépression morale et de la surexcitation nerveuse, un sommeil agité accompagné de rêves épuisants. Cela peut conduire aux formes les plus graves de la neurasthénie.

Chez les femmes, on voit apparaître la langueur, l'insomnie, les digestions pénibles, une irritabilité capricieuse remplaçant la gaieté, des troubles menstruels, l'anémie, des perturbations émotives et génésiques. Il n'est pas rare de voir de fort belles filles, pleines de santé et de vigueur, se transformer en quelques années, sous l'influence d'un célibat qui se prolonge, et devenir maigres, jaunes, mélancoliques ou acariâtres, précocement hommages.

Pour l'homme comme pour la femme, la virginité stagnante c'est encore, sans profit aucun pour l'intellect, une propension dangereuse aux déviations sexuelles, suites fréquentes de refoulements prolongés.

Se résigner à tous ces maux peut être justifié par d'impérieuses nécessités sociales. Il est insensé de les accepter par scrupules moraux, ou fanatisme religieux, lorsque l'on pourrait jouir d'une existence plus heureuse et conforme aux exigences naturelles.

C'est dans l'harmonieux développement de toutes, pour le plus grand bénéfice de chacune, que nous pouvons porter nos facultés, quelles qu'elles soient, au maximum de puissance durable et non dans la compression barbare d'une moitié de notre être, soi-disant au bénéfice de l'autre moitié.

- Jean MARESTAN

Accueil

VIVRE

La plupart des individus ne vivent pas, ils végètent seulement, soit par la faute de la société, soit par leur propre faute. Parfaire son être constamment, ne s'interdire aucune forme d'activité, goûter tous les plaisirs sains, voilà l'idéal d'une existence vraiment humaine. C'est par un harmonieux développement de nos virtualités intimes, non par une mutilation de la personnalité profonde qu'il convient d'atteindre au bonheur. Ne voir dans le corps qu'une vile prison de l'âme, arracher du cœur toutes les fibres émotives, extirper le désir jusque dans ses racines, bien d'autres préceptes encore de la sagesse traditionnelle nous semblent absolument déraisonnables. Cette chirurgie morale ne serait admissible que s'il existait, chez l'homme, un principe mental distinct du corps. Or, un tel dualisme est une folie ; simple billevesée métaphysique, il est à ranger parmi les vieux contes, même si l'on se fait une conception très éthérée de la vie et de la matière. Ascètes ou mystiques de notre époque, fâcheusement trompés par des chimères du même genre, continuent d'imposer silence à leurs aspirations les plus normales. Et, quand leur organisme exténué ne réagit qu'avec peine, quand ils ont endormi leurs sens et vidé leur esprit, pour mieux s'imprégner d'effluves extraterrestres, ces détraqués proclament leur sort digne d'envie. Intoxiqués par les méditations dévotes, comme d'autres le sont par l'opium ou la cocaïne, ils connaissent une ivresse soi-disant divine qui aboutit souvent à de sérieux troubles mentaux.

Comme les théologiens, nombre de philosophes ont conseillé de mépriser la douleur physique et de subir passivement le joug qu'impose la société. Vaincre ses désirs, limiter ses souhaits vaudrait mieux que multiplier les découvertes scientifiques ou transformer lois et mœurs d'une contrée. Contre ces violences faites à la nature humaine, au nom d'une fausse sagesse ou d'une altière théologie, nous nous élevons résolument. Découvrir ses inclinations dominantes, prendre une claire conscience de ses virtualités bonnes ou mauvaises, pour mieux coordonner ses énergies mentales et permettre à sa vraie personnalité de s'épanouir harmonieusement, voilà ce que doit faire l'individu. « C'est de lui-même, non du milieu ambiant, ni d'un autre, qu'il voudra recevoir les principes directeurs de ses décisions. Loin d'être un simple reflet du monde environnant, un décalque fidèle des préceptes imposés par la famille et la collectivité, sa conscience repoussera toute maxime contraire à ses goûts personnels et aux conseils d'une raison éclairée. Rester nous-mêmes, ne point renoncer à nos meilleures aspirations par snobisme, crainte ou persuasion, nous développer sans faire tort à quiconque mais libre de toute contrainte, telle sera notre préoccupation fondamentale, si nous voulons que

notre vie soit chose belle, heureuse, utile. Elle s'étiole, la plante privée d'espace et de grand air ; il n'acquiert qu'un développement incomplet, l'arbre constamment maintenu dans l'ombre glacée d'une cour étroite ; pour ne point végéter, l'individu a besoin, lui aussi, d'autonomie morale et d'indépendance. Les personnalités vigoureuses ne vivent jamais longtemps dans une atmosphère étouffante pour l'esprit et pour le sentiment ». (*Aux Sources de la Douleur*). A condition de respecter les droits d'autrui et de ne point dépasser les limites assignées par une raison et une science impartiales, chacun peut ériger ses désirs en normes suprêmes de son vouloir et de ses actes.

Mais la réalisation de l'idéal individuel est généralement le résultat d'un effort volontaire ; c'est la récompense d'un travail prolongé et persévérant. Toutes nos facultés mentales peuvent être l'objet de tares et de maladies, qui ne requièrent point, d'ordinaire, l'intervention de l'aliéniste, mais qui empoisonnent l'existence lorsqu'on néglige de les guérir. Une sensibilité excessive, une émotivité trop grande prédisposent certaines personnes à un véritable martyre moral. Jamais tranquilles, toujours inquiètes, elles réagissent sans mesure et vibrent avec une intensité inouïe, même devant des faits d'une importance minime. D'autres apportent presque en naissant ou du moins voient se développer très vite une passion qui devient effroyablement tyrannique. Pieuvre insatiable, cette dernière suce toute leur énergie et ne laisse aucune force capable de lui faire contrepoids. Sans être victimes d'une passion unique, beaucoup sont atteints d'une incontinence de désirs, qui les empêche de jouir des résultats obtenus et leur fait toujours souhaiter autre chose que ce qu'ils possèdent déjà. Si agréable soit-il, le présent ne peut les satisfaire ; ils ont besoin d'espoirs nouveaux et vivent surtout dans l'avenir. Erreurs de jugement, fausses déductions troublent aussi l'existence. Combien sont malheureux parce qu'ils voient hommes et choses à travers le prisme déformant de leurs préjugés. Une déplorable myopie mentale ou une presbytie non moins fâcheuse affligent des cerveaux par ailleurs bien équilibrés. Besoin de dénigrer, de contredire, manie des constructions idéologiques, des raisonnements à perte de vue, des généralisations abusives, horreur ou recherche excessive de l'originalité obnubilent parfois complètement l'intelligence. L'imagination, cette éternelle vagabonde, oriente maints esprits vers le gouffre d'une passivité stupide, de la désespérance ou de la folie. Merveilleusement utile lorsqu'on la discipline, elle entraîne à sa perte l'imprudent qui la suit sans parvenir à la maîtriser. Quant aux habitudes acquises, aux instincts héréditaires, chaînes souvent plus solides que celles du forçat, ils retiennent captive la volonté désireuse d'adopter un comportement nouveau. Pour obtenir de l'existence toutes les joies qu'elle procure, pour vivre intensément et harmonieusement, il faut veiller sur la santé de notre esprit comme sur celle de notre corps.

Ne négliger aucun bien, ne mépriser aucun plaisir, sans être esclave de rien, ni de personne, sans oublier non plus qu'il est toujours utile de consulter la raison, voilà le secret des vies fécondes et heureuses.

- L. BARBEDETTE.

Accueil

VOL

Le droit de posséder est un droit naturel. Il fut tout d'abord commun. Par la suite des temps, il s'individualisa. Il fut commun dans les sociétés primitives ; chez les sauvages, il l'est encore.

Il a des bases légitimes, car il est corrélatif des besoins imposés par la nature :

- Il faut manger ;
- Il faut se reproduire ;
- Il faut jouir, autrement dit lutter contre le Mal dont la jouissance est l'antinomie.

Nécessité fait loi, d'où suit que le primitif a le droit de puiser dans l'ambiance ce qui lui est de première nécessité. Tout attentat à ce droit naturel est une spoliation, un vol. Le sentiment commun de la défense a créé la propriété commune des armes, des habitations, des aliments. Même communisme chez certaines colonies animales.

C'est l'esprit commercial, fonction de l'égoïsme et de l'ambition, qui, détruisant ce communisme anonyme, a créé le besoin individuel de posséder.

Considérons l'individu dans l'état de société. Il a, par définition, les mêmes droits que dans l'état de nature ou de communauté. Ses besoins normaux sont les mêmes, les mêmes aussi de jouir. Le superflu devient parfois le nécessaire. Pour satisfaire ses besoins, l'Homme a le droit de posséder. C'est la consécration du principe de propriété.

Corollairement, le principe de propriété exige le droit d'acquérir. Pour posséder, il faut acquérir.

Dans la nature, on prend, tout simplement. La plante puise sans compter, sans discuter, là où elle peut, l'eau qu'elle boit, l'air et les calories. L'animal fait de même. On le taxe de voleur, comme la pie, quand il prend avec malice ou habileté et collectionne par précaution et prévoyance. Dans la société organisée, on ne prend pas, on trafique, on échange.

Le trafic est une nécessité parce que, dans la société organisée, tout individu ayant assuré son droit de propriété, possède légitimement. (Le soi-disant progrès humain lui interdit de prendre purement et simplement, comme il ferait s'il était resté

Individu. C'est la loi humaine qui invente le vol-délit).

Or, si l'humain possède légitimement, on ne peut accaparer son bien sans le léser. D'où la notion de vol, acte nuisible.

Dans l'état d'organisation, il est une autre base légitime de la propriété. C'est le principe de justice.

Toute acquisition nécessite un effort (travail) en proportion de la valeur de l'objet et en proportion stricte du besoin à satisfaire (disons stricte, car si elle est dépassée, nous touchons au trafic, amorce du capitalisme).

Or, tout travail mérite salaire, lequel est une nécessité pour vivre en société. La propriété devient donc la récompense du travail. Par suite, priver l'individu du produit de son travail, c'est le léser.

Enfin, un autre principe est à la base du droit de posséder ; il est d'ordre moral. Il est moral d'acquérir, de posséder parce que c'est un stimulant, un encouragement au travail, à la prévoyance. Il développe la dignité humaine, qui n'est pas un vain mot.

Il est moral d'acquérir (et ici il s'agit d'un sentiment très supérieur, éminemment social, fruit de l'évolution) parce que la société dite organisée a des malheureux, des infirmes, des malades, des éclopés et qu'un principe de solidarité impose de consacrer une part de ses acquisitions aux malheureux. Le droit du malheureux est entier, par suite la charité est une obligation. Elle n'est que la réparation du dommage subi par les vaincus. Elle est donc aussi justice, car partout l'équilibre doit être rétabli. Sans l'harmonie, tout est chaos.

La loi conventionnelle se superposant à la loi naturelle, consacre le principe de propriété en frappant l'accaparement dans la mesure où il dépasse les besoins réels et où il n'est pas l'objet d'un consentement entre les parties qui échangent.

Mais, ici, deux facteurs sont en présence et en concurrence : le voleur, le volé. La définition du vol, je l'ai rappelé, n'est qu'un artifice, une convention. Et une sanction réparatrice (morale ou pénale) n'est admissible que s'il y a rupture d'équilibre entre les besoins normaux de l'un et de l'autre. D'où nécessité de considérer, dans l'application, les excès des deux facteurs, du voleur et du volé. La marge est énorme.

Lequel des deux nuit le plus à l'autre ? C'est évidemment l'accapareur. Car il n'y a pas de geste plus fréquent, plus spontané que celui de prendre, parce qu'il est naturel. C'est une forme primordiale de défense automatique, inscrite dans la subconscience. L'homme, par nature et simple logique, est égoïste, avide et insatiable.

Nos mœurs sont d'une iniquité flagrante, et cela même en dehors des combinaisons voulues et raisonnées. La révolte humaine est un réflexe excusable. Son inhibition, automatique ou imposée, n'est que le produit de l'éducation.

Le principe de la répression légale peut être dangereux, car il crée chez celui qui échappe à la loi, chez le possesseur non poursuivable, l'illusion qu'il a des droits indéfinis de posséder.

Que d'abus en dérivent !

Collectivement, c'est l'apparente légitimation de toutes les tyrannies, que l'on tente de justifier par la raison d'État ; les droits du plus grand nombre ; l'intérêt public ; c'est l'écrasement de l'unité sans défense. L'impôt aveugle, les tripotages des requins de la finance, les guerres de conquête ou le dépouillement systématique des faibles, la colonisation et ses hypocrisies sous le vocable de civilisation, en fait vol organisé, misère effroyable parmi des primitifs qui ne demandent qu'à vivre de l'air du temps, attentat (vol) à leur liberté en les incorporant à une patrie dont ils n'ont aucun besoin et cela jusqu'à la, mort sur nos champs de bataille ; l'ineptie, l'ignominie des traités de paix, laissant les nations vaincues râler de faim devant des biens naturels, dont on les a dépouillées ; le commerce lui-même : nombre d'industries créant la richesse au profit de quelques-uns, au détriment du plus grand nombre.

Individuellement, les abus sont les mêmes. Rien n'entrave le besoin d'acaparer au delà du nécessaire, d'entasser et de créer le capitalisme. Capitaliser est un droit et même une gloire, un mérite, une habileté. On comble d'honneurs les plus insignes larrons quand des populations meurent de faim. Cette spoliation est tolérée internationalement : l'opium pousse à la place de riz ; des ballots de marchandises sont jetés à la mer sans que la conscience mondiale en soit affectée. Or capitaliser ainsi est un crime, car il dépasse les besoins réels et cesse d'être la juste rémunération du travail.

Tous ces abus ne sauraient être supprimés ; toutes ces situations ne sauraient être équilibrées par la seule intervention de la loi écrite qui est arbitraire et sans se référer au Droit humain.

Le mot de Proudhon n'est pas une facétie : la propriété, telle qu'elle est comprise, admise, excusée, est le plus souvent le vol.

Mais le volé, lui aussi, peut avoir des torts. Quiconque use et jouit sans travailler est un voleur, même quand il a figure de volé. Il n'y a peut-être pas de plus grande faute que la mendicité ; c'est un petit grand délit quand il a la paresse pour inspiratrice, réserve faite pour les faibles, les déprimés, les anémiques, les tarés, irresponsables de leur infirmité, par quoi ils redeviennent des volés.

Toutes ces considérations d'ordre général étant mises au point, la conclusion s'impose. Le vol, acte nuisible, quelque idée qu'on se fasse du droit d'acquérir et de posséder, existe bien. Il n'entre pas dans le cadre de cet article d'en décrire les modalités objectives figurant au catalogue judiciaire, depuis le vol simple jusqu'au vol qualifié, qui permettent de promener le voleur de la correctionnelle à la cour d'assises. (Le vol à la tire, le vol au poivrier, les variétés d'escroquerie, le vol à l'étalage, le vol à l'esbrouffe font honneur à l'esprit inventif des larrons dont l'imagination n'est jamais en reste. Intrinsèquement, ils n'intéressent en rien le philosophe ni l'économiste, si ce n'est qu'ils indiquent la juste mesure de l'état d'esprit des victimes, inattentives, ou stupides, avides elles-mêmes de posséder en dehors du droit naturel. La pauvre intelligence des joueurs à la Bourse, des clients de casino ou de course, des adorateurs du dieu Hasard est la curieuse contrepartie de la haute intelligence des sacripans, écumeurs de tous acabits, qui figurent de l'autre côté de la barre. Ces deux antinomies pullulent parmi une société décadente où la probité ingénue est perle rare, où l'honnêteté, aux défaillances faciles, est valeur marchande. Laissons aux romanciers dits de mœurs le soin d'en dépeindre les aspects pour le musée pathologique social.

Je n'aurai pas davantage à envisager la thérapeutique du vol. On comprend que cette étude supposerait une refonte complète de l'état social. Le vol est la forme la plus accomplie de l'égoïsme. Il présuppose une ignorance ou un mépris des droits et il postule une transformation des rapports normaux entre citoyens.

Faudrait-il parler de la sanction légale et de sa légitimation ? Elle suppose (je l'ai admis) la possibilité du vol-délit et, par conséquent, la légitimité de son atteinte dans un état social devant lequel on est bien tenu de s'incliner dans l'attente du mieux. Mais il faudrait distinguer entre les sanctions morales (application d'une pénalité) et les sanctions réparatrices.

Une sanction morale présuppose une responsabilité du coupable et un droit de punir de la part de la société.

C'est ici que, plus que partout ailleurs, il est urgent de faire une balance. Et la justice distributive dont nous jouissons en est-elle capable ? C'est douteux, car les répressions dont on use sont encore profondément imprégnées du droit de la force ; les textes sont sans pitié, et la place à l'arbitraire reste énorme, du moment qu'il convient de faire intervenir l'Homme-Juge, imprégné lui-même des droits imprescriptibles d'une société marâtre qu'il est tenu de servir à moins de se démettre et de passer sa lourde tâche à un autre.

Le voleur qui se présente devant un juge est un monde ; aussi bien le miséreux qui vole un pain que le banquier millionnaire qui emporte la caisse. Où est le juge qui passera au crible la vie entière du vaincu qu'il a devant lui pour équilibrer ce qui ressortit au droit naturel dans l'acte incriminé et ce qui est d'ordre vraiment blâmable. Où est surtout le juge qui osera mettre en balance la part de

responsabilité qui incombe au milieu et finalement fera juste poids ? Il semble que nous touchions à l'utopie en une matière pourtant si simple.

En tout état de cause, le seul élément à retenir en matière de délit sur le terrain de la propriété est d'ordre purement équitable et se traduit en ces mots : tout dommage causé, sciemment ou non, vaut réparation. Mais, là encore, intervient la balance, et la réparation s'inspirera tout autant des possibilités matérielles du coupable que des responsabilités du milieu. Nous n'en sommes pas encore à cet équilibre et la justice sociale criera encore longtemps : Haro sur le baudet !

Plus intéressante en ces pages est peut-être l'étude psychologique de l'acte de voler, dont je voudrais sommairement décrire l'histoire naturelle. Elle expliquera bien des problèmes.

Psychologiquement, le geste de prendre, l'expression de l'intention de prendre, répond à toute une série de déterminismes dont le facteur tout à fait initial est l'instinct d'acquisivité. J'ai dit assez que cet instinct est universel et pourquoi il existe. Pour en bien comprendre la genèse et le mécanisme, il faut l'envisager dans sa plus grande simplicité. Tel le geste du dément, du paralytique général qui, passant devant un étalage, y plonge la main au vu de tout le monde et empoche le premier objet venu. C'est du pur automatisme ; cela ne répond même pas à un besoin élémentaire, hormis celui de répondre à une attraction, probablement sensorielle. On rapporte et on ramène tout à soi. Jugez-en. par le geste du bambin, à peine sorti des limbes, qui ramasse d'un geste circulaire tout ce qui se présente et, par surcroît, le porte à sa bouche comme pour indiquer que le geste mécanique de prendre est au service du tube digestif, avant tout autre but.

L'enfant continue du reste à voler. Pas de plus fréquent acquiescent que l'enfant et son délit inconscient, qui se poursuivra machinalement dans la première et la seconde enfance, sauf redressement, l'amènera devant le tribunal. Le vol est, neuf fois sur dix, le délit qui amène l'enfant devant la juridiction compétente.

Le délit ne va pas plus loin dans sa simplicité automatique, chez l'enfant accessible à l'éducation. Il n'est que le prélude du vol tardif de l'adulte chez un grand nombre. Il n'y a pas d'exception que l'on ne rencontre pas le vol infantile dans les antécédents des voleurs adultes.

(L'enfant vole naturellement ; les acquisitions sociales, l'exemple seuls enseignent que voler est défendu. On cesse d'ailleurs de le faire avant d'avoir compris. Malgré cela, les larcins, les chapardages sont légion, et l'on professe, en général, une indulgence à leur égard.

Mais, partant de cette forme simple, le vol s'élève bien vite à des complexités, plus ou moins motivées, jusqu'aux cas où, s'accomplissant sans motif, il est d'ordre pathologique. Nous allons suivre plus loin cette progression.

Les déterminismes sont variés à l'infini : c'est l'intérêt, l'ambition, l'orgueil, la superjouissance, la démoralisation de l'ambiance, le moindre effort, l'agio, la Bourse. C'est la faillite du travail, c'est la faillite de la dignité et de l'auto-respect ; c'est celle du devoir aussi chez les dirigeants qui volent eux-mêmes et laissent faire ; c'est le scandale universel des grosses fortunes des corsaires qui suscitent l'envie ; c'est un mirage où les alouettes pauvres se laissent prendre.

Quoi qu'il en soit, entre le simple vol, geste circulaire de la main guidée par l'inconnu, et le vol complexe, s'échelonnent toujours les mêmes étapes.

Deux gestes antagonistes sont normaux chez l'homme : le mouvement centripète du bras et le mouvement centrifuge, le geste attracteur et le geste distributeur. L'attitude de la main lui correspond : la main fermée, la main ouverte.

On donne la main ouverte en esquissant un geste de soi vers autrui ; on garde, on accapare en fermant la main et en traçant le geste qui ramène vers soi. Tel est le symbolisme psycho-physiologique de l'égoïsme et de l'altruisme.

Cette mécanique, qui dénonce l'instinct de propriété, est inscrite dans notre subconscience et trahit une longue file de transmissions héréditaires.

La première base objective de l'acquisivité est donc d'ordre attractif. C'est l'obsession de l'objet aperçu, séducteur et, par suite, désiré. On connaît, en psychiatrie, ce qu'on appelle le délire du toucher, obsession irrésistible qui porte à s'emparer de tel ou tel objet ou de toucher tel ou tel objet sans autre but que de toucher.

A l'attraction fascinatrice que l'on retrouvera chez certains voleurs morbides, succède le geste erratique, centripète, d'accaparement, geste ou, mieux, succession de gestes concentriques que je compare volontiers au vol de l'aigle traçant des cercles dans l'espace jusqu'à ce qu'il « touche » la proie de ses désirs.

Ce geste erratique, on le connaît chez le simple fureteur ; il est dans les habitudes de chacun de nous, dès que nous aimons à fouiller de-ça de-là, dans une collection, un tiroir, une bibliothèque.

Un temps de plus, le furetage amène le besoin, le plaisir, la manie de palper (artomanie). On saisit l'objet machinalement, on aime à le retourner en tous sens, il semble qu'on y éprouve une jouissance, une sensation d'agrément. Suivez bien le geste de l'artomane. Il ne se conclut pas toujours ni longtemps par la remise en place de l'objet touché : le cercle s'étrécit de plus en plus et vous voyez le palpeur empocher automatiquement, par distraction ou légèreté, sans intention bien précise. Nombre de voleurs occasionnels, demi-morbides, ne seront que des palpeurs. Il faut l'avoir observé cent fois chez les gens normaux pour comprendre qu'il peut être sur

le chemin du vol proprement dit, pour peu qu'un témoin intéressé l'observe et le signale.

Mais puisque nous sommes sur un terrain de psychologie pratique féconde en conséquences, allons plus loin et pénétrons nettement dans le domaine de la maladie.

Le geste de palper, d'empocher, d'assembler des objets plus ou moins utiles et disparates, nous le retrouvons chez les collectionneurs morbides : amasseurs, ramasseurs pour le plaisir unique de collecter, entasser au grenier des centaines d'objets semblables, sans nécessité, satisfait seulement du geste accompli. Que d'avares qualifiés ne sont que des collectionnistes (syllé-gomanie).

Du même acabit sont les amasseurs qui achètent pour collecter des objets sans intérêt, et ne peuvent y résister (oniomanie).

On voit apparaître nettement le geste obsédant d'accaparer. Ce geste devient tout à fait redoutable quand il se conclut par l'empochage automatique de l'objet palpé, sorte de vol que les magistrats, et même les médecins connaissent fort peu et aboutit à cette curieuse forme de vol que j'ai appelé le vol à répétition. On flétrit à tour de bras le récidiviste du vol qui, bien souvent, jouit d'une intéressante et sympathique mentalité. Que de récidivistes de cet ordre sont acculés à la relégation, qui ne sont, au demeurant, que des obsédés, à plaindre. Dans ces cas, il s'agit du vol habituel et répété du même objet : le voleur de vélo ne prendra jamais que des vélos qu'il dépose en un coin, après un simulacre d'usage, pour rechercher un autre vélo. Des centaines de vols à l'étalage n'ont pas d'autre mécanisme.

Et nous arrivons à la forme parfaite, théorique, stéréotypée du vol qui est la kleptomanie. Ordinairement récidivante, elle coïncide alors avec un état d'âme parfaitement pur de toute mauvaise intention. C'est le type de l'obsession irrésistible, parfaitement consciente, et qui torture cruellement l'obsédé.

Du simple chapardage à la kleptomanie, le cycle est complet. Nous avons vu toutes les étapes du geste accapareur centripète.

Notons que les sujets peuvent s'arrêter et s'en tenir à l'une des étapes ci-dessus décrites, ou glisser sur la pente qui les conduira au syndrome parfait.

Telle est la progression psychologique, naturelle du geste de voler. Le lecteur pourra aisément suivre, d'un côté, le geste utile intéressé, raisonné, logique qui, du simple désir, conduira vers le vol-délit et, d'un autre côté, le même geste acquisitif, utile ou non, mais entaché de morbidité.

Au fond, le mécanisme intime reste le même et procède des mêmes éléments subjectifs.

Docteur Legrain

Accueil

VOLCAN n. m. (du latin, Vulcanus : Vulcain, dieu du feu)

Un volcan est une sorte de cheminée mettant en communication le noyau central liquide et incandescent de la terre avec la surface.

Le volcan prend généralement la forme d'un cône traversé par la cheminée, dont l'ouverture du sommet est appelée cratère. Il peut se développer dans une région accidentée, voire même dans une plaine, mais, le plus souvent, il occupe le sommet d'une montagne. Un volcan se compose de trois parties : le cône, formé par l'accumulation des déjections : laves et débris ; le cratère, par où s'échappent les laves et les gaz ; la cheminée, par laquelle ces matières viennent de l'intérieur. Le cratère est l'ouverture plus ou moins évasée qui surmonte immédiatement la cheminée. Il commence à l'extrémité supérieure de celle-ci et se termine à la crête supérieure du cône principal. Il est appelé « central » lorsqu'il occupe le point culminant du volcan, mais il peut se trouver sur les flancs de celui-ci. Il arrive fréquemment qu'un même volcan possède plusieurs cratères (cratères adventifs). On en compte ainsi, 30 sur le Vésuve et 700 sur l'Etna. Certains cratères présentent de grandes dimensions, celui du Pichincha a 1.600 mètres de diamètre ; celui du Vulcano, 550 mètres. Plusieurs cratères des îles de la Sonde dépassent 6 kilomètres de diamètre.

Il est rare qu'un volcan soit en activité constante. Le plus souvent, il est intermittent. Durant les périodes de repos, le cratère est obstrué par une masse de laves solidifiée : le culot. Mais il dégage souvent des gaz et des vapeurs. Lorsqu'une éruption doit se produire, elle est annoncée par un dégagement plus intense de vapeurs, des secousses sismiques et des grondements souterrains. Des manifestations explosives se produisent ensuite et se manifestent par une colonne de fumée caractéristique, immense jet vertical d'une hauteur considérable et terminé par un panache en forme

de parasol. Ces manifestations cessent dès l'arrivée des laves. Au cours d'une éruption, un volcan émet trois espèces de déjections : des produits liquides (laves), des produits solides (cendres et scories), des produits gazeux : vapeur d'eau, hydrogène sulfuré, gaz carbonique, etc ... Les laves, dont la composition est variable, tiennent la plus grande place dans les formations volcaniques. Elles ne sont autre chose que de la roche en fusion qui s'écoule par le cratère ou les crevasses s'ouvrant dans les flancs du volcan ; elles forment de gigantesques coulées recouvrant souvent d'immenses surfaces. Leur température varie entre 1.000 et

2.000 degrés au-dessus de zéro.

Les cendres sont des gouttelettes de lave chassées à l'état liquide par les gaz de l'éruption ; elles se solidifient dans l'atmosphère. La quantité de cendres émises par un volcan est toujours énorme. Après s'être élevées à plusieurs kilomètres dans les airs, elles peuvent être entraînées par le vent à de grandes distances. En 1876, au cours de l'éruption de l'Hekla, en Islande, les cendres rejetées par le volcan retombèrent à Stockholm, à deux mille kilomètres du lieu de l'éruption. Quand ces cendres sont mêlées à de l'eau provenant soit des pluies, soit de neige ou de glace fondue, elles forment des masses de boue qui, en se solidifiant, forment des « tufs ». Les scories, qui offrent une grande ressemblance avec le coke, semblent provenir de la dislocation des parois du volcan. Les « nuées ardentes » formées de projection de vapeur d'eau et de gaz à haute température se précipitent en lourdes volutes très serrées qui anéantissent toute vie où elles passent. Ces nuées ravagèrent, en 1902, le nord de l'île de la Martinique et la ville de Saint-Pierre.

Il existe des volcans en activité constante, tels le Stromboli, dans la Méditerranée, et le Mauna Loa, dans l'île Hawaï. Ce dernier s'élève à 4.200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ses flancs sont déchirés par une immense ouverture, le Kilouéa, au fond de laquelle s'agite un lac de feu. Ce cratère a une circonférence de plus de 35 kilomètres. La présence des eaux de la mer, et la pression produite par leur masse sur le fond, n'arrêtent pas l'action du feu central qui provoque des éruptions sous-marines amenant l'émersion d'îles nouvelles.

Il y a des volcans dans toutes les parties du monde. On en connaît plus de 800, dont 139 en activité constante ou intermittente. La plupart sont dans des îles, les autres dans le voisinage de la mer. Les plus nombreux entourent l'Océan Pacifique d'une chaîne continue, Au Nord, ce sont les volcans du Kamtschatka, des Iles Aléoutiennes et de l'Alaska ; à l'Est, ceux de la Cordillère, couvrant les deux Amériques ; à l'Ouest, ceux des îles de l'Asie, Kouriles, Japon, Mariannes, Archipel Malais, Nouvelle-Guinée ; au Sud, ceux des Iles Salomon, de la Mélanésie, de la Polynésie et de la Nouvelle-Zélande. L'Océan Atlantique est moins riche en volcans. En dehors de ceux de l'Islande, il existe ceux des Açores, des Iles Canaries, des Iles du Cap Vert et des Antilles. En Europe, il faut citer le Stromboli et le Vulcano (Iles Lipari) ; en Italie, le Vésuve, et, en Sicile, l'Etna. Mentionnons les volcans Erebus et Terror, situés dans les solitudes glacées du Pôle Sud. Les époques primaire et tertiaire, périodes géologiques ayant précédé la nôtre, ont été caractérisées par une activité volcanique intense, résultat de la surrection d'énormes chaînes de montagne.

Les théories expliquant le volcanisme sont diverses et ne peuvent être considérées comme définitives.

Il est à remarquer que les chaînes volcaniques suivent ordinairement les lignes de dislocation de l'écorce terrestre. Les volcans occupent le versant le plus abrupt de ces dislocations ; ils se trouvent au voisinage de la mer et près des

grandes profondeurs. A l'intérieur des terres, ils sont localisés sur les bords des grandes dépressions, c'est-à-dire, dans les deux cas, aux lignes de moindre résistance caractérisées par de nombreuses fractures du sol. Aussi, beaucoup de géologues ont admis que la vapeur d'eau joue un rôle primordial dans les manifestations volcaniques. La quantité de vapeur rejetée par un volcan est, en effet, considérable. L'eau de la mer, pénétrant à travers les fissures de l'écorce terrestre, se vaporiserait sous une pression énorme, au contact du feu central, pour y produire les éruptions. Mais il reste à expliquer l'origine de la vapeur d'eau en si grande quantité au centre de la terre. Les uns l'explique en faisant remonter la dissolution de la vapeur d'eau dans le milieu igné au temps de la première solidification de l'écorce terrestre ; les autres alimentent ce milieu par les eaux de la mer se précipitant sur le centre à la faveur des fractures de la croûte solide. Mais, une grande partie des savants admet que cette eau pénètre au sein de la terre par le mécanisme des mouvements orogéniques résultant de la contraction lente de l'écorce terrestre.

Quoi qu'il en soit, le volcanisme est un facteur d'insécurité pour les populations vivant à proximité des volcans. Faut-il rappeler les éruptions constantes du Vésuve et de l'Etna ; la catastrophe du Krakatoa (1883) (40.000 victimes) ; celle de la Montagne Pelée, en 1902, anéantissant la ville de Saint-Pierre en quelques minutes, pour se rendre compte du danger des phénomènes volcaniques ?...

- **Ch. ALEXANDRE**

Accueil

VOLONTÉ n. f.

Quiconque rentre en lui-même découvre aisément des états intellectuels ou affectifs ; par contre, la volonté échappe aux efforts de l'introspection. Genèse des alternatives possibles, délibération, décision, toutes les phases que distingue la psychologie traditionnelle, dans l'activité réfléchie, se réduisent en définitive à des combinaisons de désirs et de jugements. Et, si l'abstraction dissocie ces synthèses en leurs premiers composants, toujours ils sont d'ordre intellectuel ou affectif ; jamais l'on ne rencontre d'états spécifiquement volitifs. La décision même, le *fiat*, dont maints philosophes font tant de cas, se réduit à déclarer une action possible et, de plus, désirable ; c'est la proclamation, en langage intellectuel, de la clôture du débat. Ainsi, dans le processus qui, selon les intimes préférences du moi, aboutit à l'acceptation ou au rejet d'un voyage de longue durée, images lointaines et magnifiques, associés au désir de connaître, au besoin d'émotion, à l'amour du risque, et, parmi les forces antagonistes, crainte des fatigues, de l'imprévu tragique, goût du bien-être, douce vision du milieu où s'écoule l'existence quotidienne seront les facteurs rencontrés. Néanmoins, la volonté existe, associant les phénomènes psychologiques ou les dissociant ; elle répond à la propriété qu'ont les états mentaux de se prolonger en mouvement, et désigne le côté actif de tout sentiment comme de toute pensée.

Idées, désirs tendent à se réaliser tels des forces ; en fait ils se réalisent, quand ne les contredisent pas représentations ou besoins opposés. Chez l'enfant, chez l'anormal, une image sans contrepoids déclenche des actes irraisonnés, parfois terribles ; d'où la néfaste influence, sur les jeunes cerveaux, du cinéma et des romans policiers ; d'où la contagion, même parmi les adultes, de l'exemple et de l'émotion. Une lutte surgit, chez l'homme sain, entre inclinations ou idées antagonistes ; dans la conscience, elle se traduit par la délibération. La décision marque le triomphe de l'alternative qui concorde avec les affinités du moi, avec la synthèse personnelle des états d'âme hiérarchisés. Si je choisis la voie douloureuse, un sentier solitaire, non le chemin accessible au grand nombre, c'est pour réaliser l'idéal où se concrétisent les plus chers de mes souhaits. Cette intervention de la personnalité entière différencie le mouvement réfléchi de celui que provoquent représentations ou désirs isolés ; le second se réduit à des réflexes idéomoteurs, le premier intéresse tout l'individu. En définitive, vouloir c'est assurer le premier rang à la raison, c'est remplacer le règne des images incohérentes, des impulsions aveugles par celui de la pensée logique, des sentiments intellectualisés. La volonté domine, dans la mesure seulement où joies et douleurs morales se surajoutent à

celles du corps, où l'esprit critique se développe ; non qu'elle se confonde avec l'entendement, mais elle le suppose, n'étant que l'application, dans le domaine pratique, de notre aptitude à juger. Soit comme frein, soit comme puissance d'initiative, elle n'a rien de la faculté mystérieuse que les spiritualistes ont supposée. Essentiellement, elle se ramène à une coordination de tendances, d'images, d'idées ; sa base plonge dans les données sensibles, alors qu'à son sommet brillent les pures clartés de la raison. A ces dernières de rester maîtresses, de commander souverainement, car, sans déprécier les besoins du corps, ceux de l'esprit passent avant.

Mais ne soyons pas surpris que très peu parviennent à la liberté totale, au vouloir pleinement intellectualisé, ni que le grand nombre reste esclave et des tendances les plus viles et des contraintes imposées du dehors. Un obstacle sérieux s'oppose au triomphe pratique de la raison : sans être dépouillée de toute propulsion motrice, l'idée pure s'extériorise peu en action ; au contraire, espoir, passion, émoi et autres états affectifs s'avèrent générateurs de mouvements énergiques. Ambition, amour, désir des richesses, peur de l'enfer sont les pivots solides d'une agitation ininterrompue ; pour prolonger leur existence, fuir la maladie, obtenir honneur ou pouvoir, amasser de l'or, nulle extrémité n'arrête les humains. Mais, seuls, des spécialistes rarissimes ne vivront que pour le calcul différentiel ou la philosophie ; encore des motifs intéressés les soutiennent-ils parfois dans leurs difficiles recherches. C'est à cause de leur utilité pratique que les sciences expérimentales plaisent aux contemporains ; et, s'ils ne délaissent pas complètement métaphysique et religion, c'est afin de se prémunir contre les risques d'un problématique au-delà.

Les spéculations pures, les vérités qui demeurent étrangères à nos douleurs comme à nos plaisirs, sont jugées inutiles d'ordinaire ; elles s'avèrent dénuées d'influence sur notre comportement. Par bonheur, raison et cœur ont associé leurs qualités hétérogènes ; idées morales, vrai, beau, bien sont devenus générateurs d'états affectifs intellectualisés, les sentiments, qui, moins vifs que les sensations organiques, sont plus durables. Soumis à l'action de la volonté, inséparables de l'entendement, ils apparaissent comme un compromis entre les concepts et la sensibilité physique, comme une extension de la pensée réfléchie au monde de l'affectivité. Au moi, ils permettent de refréner les manifestations d'une exubérante énergie ou d'intervenir activement dans le sens de nos meilleures aspirations ; désirs inhumains, instincts sanguinaires sont mis en échec par l'idéal que conçoit la raison. D'effroyables tortures, et physiques et morales, furent supportées par certains sans une larme, sans une plainte, tant leur esprit restait maître de leur corps. L'histoire a retenu le nom de bien des martyrs, elle en a oublié beaucoup, dont les souffrances furent non moins terribles mais restèrent cachées. Aujourd'hui, le sang du juste continue de couler ; pour que la vérité triomphe, sur l'autel du sacrifice, des apôtres ne cessent de s'offrir. Dirai-je qu'à l'heure actuelle leur phalange est plus glorieuse,

mieux fournie que dans les siècles écoulés ? Non, car les circonstances, pour une large part, font les héros et l'histoire du vouloir humain est encore à écrire. Mais une constatation s'impose, faite par maints psychologues : il paraît croître avec le temps le nombre des adultes peu sensibles aux grandes joies et aux douleurs excessives. Très vive chez le bambin, chez l'adolescent, l'affectivité s'émousse en général quand la maturité arrive. A beaucoup les enthousiasmes de nos pères sont devenus incompréhensibles ; une exaltation pareille ne convient, croient-ils, qu'à de tout jeunes gens ; et notons que ceux d'aujourd'hui sont plus positifs que leurs devanciers. Qu'on s'en réjouisse ou s'en afflige, il appert que les civilisés avancent vers une sorte d'ataraxie ; avec assez de lenteur toutefois pour que se rassurent les amateurs d'émotions fortes.

Insérée dans la trame de nos représentations et de nos désirs, la volonté les oriente dans un sens que d'eux-mêmes ils n'auraient pas. Comme toute cause relative, seule l'espèce que nous connaissons, elle est dénuée de puissance créatrice et suppose des antécédents ; à la règle suprême : « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme », elle est soumise à coup sûr. Comme toute cause aussi, elle a des conséquents et se prolonge en effets qui sans elle ne seraient pas : effets d'ordinaire imprévisibles, tant sont multiples et variables les éléments impondérables qui entrent dans une volition. Sur l'efficacité pratique de notre activité réfléchie, aucun doute n'est possible si, délaissant le vain domaine des abstractions métaphysiques, nous situons le problème dans le plan des données positives. La volonté s'avère facteur primordial dans le déterminisme de la vie ; voilà qui suffit pour proclamer sa valeur essentielle, sans recourir à un libre-arbitre inintelligible même pour ses partisans. Et c'est la condamnation d'un épiphénoménisme qui creuse un abîme entre la matière et la pensée, qui, de plus, oublie qu'aucune force ne disparaît si toutes se transforment. Moyen d'action du vouloir sur notre vie mentale, l'attention maintient, au foyer de la conscience claire, les seuls états qui lui agréent. Images, sensations, idées font alors l'objet d'un examen minutieux ; d'où les arts, les sciences, les techniques multiples engendrées par la réflexion. Puis au monde extérieur, tant matériel qu'organique, nous apportons, grâce au mouvement, des modifications conformes à nos désirs. Sur l'univers nous avons prise ; dans les séries causales, il nous est loisible d'introduire des facteurs nouveaux.

Quant à l'impression de libre choix qui accompagne les décisions volontaires, ce n'est point de l'ignorance des causes génératrices qu'elle résulte, comme le croyait Spinoza. Cette impression s'affirme d'autant plus forte, en effet, que nous connaissons mieux le pourquoi de nos décisions, les motifs et les mobiles auxquels notre vouloir obéit ; elle naît du sentiment qu'a l'individu d'être l'auteur conscient d'actes soit mauvais, soit bons. Notre moi dans ce qu'il a de profond, idées,

tendances, besoins, non dans ses éléments superficiels ou peu durables, désirs subits, brusques émotions, s'affirme cause et raison d'être de faits déterminés. S'ils résultent d'une impression isolée ou morbide : accès de fièvre ou de colère, aucunement de la personnalité essentielle, gestes et paroles ne comportent qu'une responsabilité minime, nulle même. Mais nous estimons libres, réfléchies, préméditées, les actions qui découlent de la synthèse hiérarchisée d'éléments psychiques que l'on dénomme volonté. Déjà, le pouvoir personnel existe chez l'animal et chez l'enfant, d'où une attente joyeuse ou triste que l'éducation et l'habitude développent singulièrement ; néanmoins il ne s'épanouit que chez l'homme adulte. La liberté, dont témoigne la conscience, apparaît signe et conséquence de l'activité efficiente du moi, de sa causalité psychologique. Elle est l'équivalent, pour l'énergie mentale, des données sensibles à l'égard du monde extérieur. Toujours la causalité intellectuelle provoque le sentiment de liberté, comme, dans le monde physique, les ondes sonores engendrent des sensations auditives, les vibrations lumineuses des impressions colorées. Pas plus que ne sont mensongères les perceptions provoquées par les objets qui nous environnent, ce sentiment n'est illusoire ; il a, comme elles, une valeur symbolique et relative. Quant à l'imprévisibilité des réactions volontaires, c'est une résultante soit de l'infinie complexité des antécédents, soit de la diversité incroyable des conditions de temps et de milieu.

Les volontés fortes, réfléchies, persévérantes, sont rares, même parmi les individus normaux et sainement équilibrés. Beaucoup sombrent par manque de courage. Ne maudissons pas trop la peur de souffrir, elle est à la base de mille inventions utiles et de l'ensemble du progrès ; aux époques favorables, elle incite à prévoir les jours mauvais pour en atténuer les rigueurs. Mais il arrive, et maintes fois, hélas ! que la perspective de douleurs, d'avance et fausement jugées insupportables, fasse désertier l'arène sans avoir engagé le combat. Beaucoup s'avèrent les artisans de leur propre défaite ; pareils aux naufragés que l'espoir abandonne, d'eux-mêmes, ils desserrent l'étreinte qui les retient à la bouée de sauvetage. Que de belles actions ne furent point faites, que d'œuvres remarquables ne virent jamais le jour, parce qu'une crainte excessive paralysa les muscles, engourdit les cerveaux. Le vrai, le seul vaincu, c'est l'homme qui croit l'être, même dans les fers il ne l'est pas, celui qui ignore le découragement. Au courage, joignons la patience, une patience active qui n'est pas la résignation chère aux théologiens. Loin de s'engourdir dans un sommeil fataliste, que l'esprit reste vigilant, prêt à saisir toute occasion d'agir qui s'offre. Répondre par la douceur aux violences de tyrans bien organisés n'excite point mon admiration ; se laisser insulter par quiconque, jouer les rôles de souffre-douleur et de bon chien, c'est le fait d'un pleutre ou d'un sot. Qui attend tout du hasard, de ses chefs ou d'un bon dieu qu'il flagorne, s'avère dupe incorrigible. Mais, pour que les semences confiées au sol donnent une moisson superbe, il faut de longs mois ; de nos impatiences ou de nos prières la nature se moque ; c'est en fonction de règles implacables que se déroulent ses

processus. Les travaux à longue échéance, les luttes gigantesques de notre espèce contre la nature ou des précurseurs contre l'injustice humaine exigent aussi la persévérance. Aux volontés tenaces sont dues, en général les œuvres qui durent. Rénovations de la pensée, de l'art, du savoir, réformes des directives morales exigent une rare constance chez leurs promoteurs, qu'environne l'indifférence ou l'hostilité. Malgré la répugnance qu'inspirent maintes de leurs idées, un saint Paul, un Mahomet, un Luther étonnent, aujourd'hui encore, par l'opiniâtreté infatigable de leur apostolat. Même remarque touchant l'effort d'un Christophe Colomb, d'un Bernard Palissy, d'artistes, de savants innombrables qui peinent de longues années, une vie entière parfois, avant d'atteindre le but qu'ils s'étaient proposé. A l'inverse, chez beaucoup, les plus belles qualités restent infécondes, parce que leur vouloir instable ne parvient à se fixer nulle part. Ils essayent tout, mais s'éloignent sans avoir rien approfondi ; la première difficulté les rebute. Au lieu de prendre la voie droite, ils n'avancent un peu que pour revenir en arrière, s'égarant dans des sentiers tortueux, obliquent souvent à la croisée des chemins. Sans doute, les volontés les plus fermes défont à de certains moments ; joie et douleur, espoir et crainte, enthousiasme et découragement se succèdent, chez tous, selon un rythme variable mais fatal. Du moins l'homme persévérant se ressaisit avant qu'il soit trop tard.

-L. BARBEDETTE.

Accueil

VOLUPTÉ n. f. (du latin *voluptas*, dérivé fort probablement de *volupe*, chose agréable, plaisir, et de *velle*, vouloir ardemment. *Volupie* est, dans la Mythologie, la déesse du plaisir, du bien-être et de la santé ; fille de l'Amour et Psyché)

Vif sentiment de plaisir soit physique, soit moral. Interprété dans son double sens, *volupté* a une très grande extension et se prend tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part. Les *voluptés* du corps. La *volupté* de boire quand on a bien soif, de manger quand on a très faim. Les savants trouvent de la *volupté* dans la découverte des vérités. Aristippe faisait consister le souverain bien dans la *volupté*. Se plonger, languir dans les *voluptés*. Les raffinements de la *volupté*. Ivre de *volupté* et d'amour. La *volupté* de certains parfums. Un océan de voluptés. La *volupté* des courbes qui rappellent la forme des croupes, des seins, des ventres. Employé dans le sens absolu, *volupté* signifie presque toujours plaisir des sens ; cependant on l'emploie aussi dans l'expression d'un grand enchantement spirituel : les *voluptés* de l'âme : « Les justes seront abreuvés dans un torrent de *voluptés* » (Écrit. Sainte) ; la vertu fut toujours la *volupté* suprême.

Voici quelques citations d'auteurs en guise d'illustration :

« La *volupté* est une libertine qui se déplaît dans le mariage parce qu'il y a des liens trop serrés qui l'y attachent. » (Le Père Du Bosc.)

« La *volupté* est une création humaine, un art délicat où quelques-uns seulement sont aptes, comme à la musique et à la peinture. La Nature ne s'inquiète pas du plaisir, l'acte lui suffit. » (Rémy de Gourrnont.)

« La *volupté* est ce qui nous fait toucher du doigt la seule idée rationnelle qu'on puisse avoir du Paradis. Mahomet ne s'y est pas trompé . »

(P. Berthoud.)

« Ô Sainte *Volupté* qui coules dans mes veines,
Toi qui me tords les nerfs et réchauffes mon sang,
Toi qui m'as délivré de mes sublimes chaînes,
Je suis ton fils et ton disciple obéissant. » (Jules Bois.)

« On ne quitte guère la *volupté* que par lassitude, tant elle nous enchante, tant elle est notre paradis sur terre. » (Saint- Evremond.)

« Le plaisir qu'on m'accorde par devoir cesse pour moi d'être un plaisir, et je dispense ma maîtresse de tout devoir envers moi. Qu'il m'est doux d'entendre sa voix émue exprimer la joie qu'elle éprouve, et me prier de ralentir ma course pour prolonger son bonheur ! J'aime à la voir, ivre de *volupté*, fixer sur moi ses yeux mourants, ou, languissante d'amour, se refuser longtemps à mes caresses. »

« Si tu veux m'en croire, ne te hâte pas trop d'atteindre le terme du plaisir ; mais sache, par d'habiles retards, y arriver doucement. Lorsque tu auras trouvé la place la plus sensible, qu'une sottise pudeur ne vienne pas arrêter ta main. Tu verras alors ses yeux briller d'une tremblante clarté, semblable aux rayons du soleil reflétés par le miroir des ondes. Puis, viendront les plaintes mêlées d'un tendre murmure, les doux gémissements, et ces paroles agaçantes qui stimulent l'amour. Mais, pilote maladroit, ne va pas, déployant trop de voiles, laisser ta maîtresse en arrière ; ne souffre pas non plus qu'elle te devance : voguez de concert vers le port. La *volupté* est au comble lorsque, vaincus par elle, l'amante et l'amant succombent en même temps. » (Ovide.)

La *volupté* était représentée par les anciens artistes sous les traits d'une belle femme dont les joues sont colorées, les regards languissants et l'attitude lascive. Elle est vêtue d'une robe de gaze, couchée sur un lit de fleurs et tient à la main une boule de verre qui a des ailes.

La *volupté* en amour est un art et une science tout à la fois. Cette recherche de l'intensité dans le plaisir, qui procède généralement d'une nature ardente et d'une

délicatesse des sens, a été souvent blâmée par ceux qui ne veulent voir dans la vie qu'une épreuve ou une pénitence, une épreuve pour accéder à une plus haute destinée, comme chez les spirites, une pénitence en raison du péché originel commis par nos premiers parents, selon le dogme catholique. Il est bien évident que pour tous ceux qui croient à l'immortalité de l'âme, la vie n'étant pas une fin en soi, les hommes et les femmes ont le devoir de s'astreindre à des purifications, voire à des mortifications pour mériter le ciel et l'infini ; d'où une morale faite de renoncement aux plaisirs matériels et physiques, un code des devoirs à remplir, des prescriptions à suivre, des commandements à observer en vue d'une autre ou d'autres vies. Cette morale, généralement répandue dans les pays où règne la civilisation occidentale - mais rarement pratiquée par ceux-là mêmes qui l'enseignent - nous fait comprendre le pourquoi du discrédit dans lequel est restée la philosophie épicurienne ; n'appelait-on pas ses disciples : *les pourceaux d'Epicure* ! On conçoit fort bien que les choses bonnes, de qualité supérieure, étant très limitées dans le monde, les « profiteurs » de tous les temps, de toutes les religions et de tous les régimes aient enseigné aux peuples soumis à leur égoïste entreprise cette morale de résignation, de renoncement aux biens matériels, aux plaisirs et à la *volupté* : En vérité, cette misérable escroquerie, sous prétexte d'une autre vie gagnée par l'abandon réel de celle-ci, ne laissait aux pauvres ouailles que le devoir, le travail et la reproduction. La volupté charnelle, recherchée pour elle-même, fut condamnée. Cette néfaste influence de la morale anti-physique et anti-naturelle se fait encore sentir partout, même dans les milieux où l'on se targue d'être libérés des dogmes de l'Eglise, et il est constant d'entendre parler des personnes voluptueuses ou de ceux qui recherchent la *volupté* en termes méprisants ou tout au moins péjoratifs.

Et cependant, pour tout être normal, sensé, non intoxiqué par l'hypocrisie d'une fausse civilisation et par les sophismes de religions abêtissantes, la recherche de la *volupté* est chose légitime et saine. Il est bon, il est juste, il est utile que la peine des hommes pour assurer leur pain, pour aménager la planète, pour combattre leurs maux soit récompensée par le plaisir et par la joie ; autrement la vie serait haïssable et le monde condamnable. Il faut réhabiliter la *volupté*, lui rendre la place qui lui revient dans la somme de nos sensations et dans la vie ; je dirai mieux : une société qui aurait le souci du bonheur de ses membres devrait en enseigner l'art, en dévoiler les sources. « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger », disait Térence, j'ajoute : « Rien de ce qui est bon ne doit nous être interdit ». « Fils du hasard qui lança un spermatozoïde aveugle dans l'ovaire », l'homme trouve, en naissant, un monde où, le plus souvent, les peines l'emportent, et de beaucoup, sur les joies ... et il sait que sa vie est brève, que la mort le guette à chaque pas. Pour quoi, pour qui se priverait-il du bonheur de jouir largement de tout ce que lui offrent la nature et ses semblables ? La *volupté* est partout et dans tout : fleurs, fruits, animaux, sites, couleurs, sons, lignes, saveurs, odeurs, toucher ; elle entre en nous par tous nos sens et charme autant qu'elle avive et développe notre intelligence. Si la *volupté* n'était pas, il faudrait la créer. Los à la *volupté* qui

consolera toujours l'homme sage d'être né !

- **Eugène HUMBERT.**

Accueil

XÉNOPHOBE, XÉNOPHOBIE

De par son étymologie (du grec *zénos*, étranger, et *phobos*, effroi), la définition qu'il convient de donner de ce mot, définition qui, d'ailleurs, est la plus généralement admise, est la suivante : le xénophobe est celui qui déteste l'étranger. La xénophobie est donc l'état d'esprit, la passion de quiconque a en haine l'étranger.

L'« étranger », c'est-à-dire celui qui n'est pas du même lieu, celui que les hasards de la vie ont fait naître dans un autre pays, dans une autre nation, dans une autre « Patrie », laquelle est située de l'autre côté de la frontière, bien que cet « étranger » soit pétri du limon dont sont faits tous les hommes, bien que ses besoins, ses misères, ses souffrances, ses joies, ses grandeurs et ses petites misères autant que ses aspirations et ses rêves, soient ceux de tous les pauvres mortels !

Relater tous les méfaits, toutes les horreurs, tous les crimes, toutes les abominations dont cette passion fut et est encore l'instigatrice, serait faire toute l'histoire de l'Humanité, depuis les âges les plus obscurs où l'homme, désarmé et privé de tout, ne pouvait être qu'« un loup pour l'homme », jusqu'à la formation de nos sociétés modernes, merveilleusement outillées, en possession d'un prodigieux acquis, et où l'individu, se sentant de plus en plus solidaire de ses semblables, s'achemine lentement mais résolument vers l'unification et la pacification de la planète qu'il habite !

On conçoit, sans effort, qu'aux époques les plus reculées, lorsque l'homme à peine sorti de l'animalité la plus grossière, se trouvait, en quelque sorte, sous la dépendance de la nature ; que, contraint, par l'indigence du sol, par l'ignorance de toutes les richesses que ce sol recélait en son sein ; que, réduit, en somme, par l'insuffisance d'une nourriture extrêmement précaire, à une lutte de tous les instants en vue de conquérir ce qui était indispensable à l'entretien de son existence, on conçoit que l'homme fut tout naturellement enclin à considérer comme ennemis des créatures en tous points semblables à lui, mais qui, par le jeu du hasard autant que par l'impérieuse loi des affinités ou les nécessités de la vie, constituaient le clan voisin que les mêmes besoins, le même instinct de la conservation poussaient à rechercher une subsistance déjà convoitée et qu'on ne parvenait, le plus souvent, à se procurer qu'au prix d'une pêche ou d'une chasse comportant les plus graves dangers !

Il fallait manger et les produits étaient rares ! Quoi d'étonnant que les hommes se dressassent farouches, impitoyables, en concurrents, et que dans le cerveau du primitif naquit la haine de celui, « l'étranger », l'homme de l'autre clan, qui venait lui disputer la maigre pitance qu'une nature hostile, avare de ses biens, ne lui accordait que contre la rançon de pénibles efforts ?

Mais aujourd'hui ! Alors que l'homme s'est soustrait à la tyrannie de la nature grâce à une compréhension de plus en plus nette des phénomènes qui l'entourent ; alors qu'il cultive le sol,

extrait des entrailles de la terre les immenses richesses qu'elle renferme, qu'il accroît sans cesse et qu'il perfectionne les instruments de travail, multiplie les produits les plus variés, qu'en un mot, par l'utilisation des moyens prodigieux que son esprit inventif et de plus en plus averti a mis au jour, il pourrait faire naître l'abondance qui satisferait aux besoins de tous, on comprend mal, tout d'abord, qu'il puisse encore nourrir des sentiments de méfiance, de malveillance, à l'égard des autres hommes qui, le plus souvent, ne diffèrent guère de lui que par le langage ou certains détails de l'aspect extérieur.

Dans son intellect, lentement, au cours d'innombrables siècles, se formèrent des habitudes, des instincts moraux qui l'incitaient à rechercher des formes de société toujours plus favorables à la réalisation de son bien-être et de sa sécurité. Mais, en même temps, alors que, de plus en plus soumis à cette grande loi de la nature qu'est l'entraide, il s'unissait à ses pairs dans le but d'accroître le bien de tous et de chacun, en même temps un second courant représentant un autre aspect des rapports humains, se dessinait. L'affirmation du « moi », de l'individu se manifestait. Dès lors, lutte pour atteindre une supériorité personnelle, lutte pour une supériorité de caste et également pour une supériorité de clan, de tribu, de province, de pays, de nation, de patrie !...

A bien envisager les choses, la xénophobie résulterait de ce sentiment qu'a l'individu de sa prétendue supériorité. La très haute opinion qu'il a, bien souvent, de lui-même, de sa personnalité, fait qu'il tient en mépris la personnalité d'autrui. En vertu de cette doctrine qu'est l'anthropocentrisme qui voit dans l'homme, en général, le centre des choses, la fin suprême de la nature, chaque individu tend, à son tour, à se considérer, comme un modèle, comme un parangon de beauté, d'intelligence, qui peut, par conséquent, témoigner à l'égard des autres – nécessairement ses inférieurs, – à l'égard de tout ce qui n'est pas lui, d'une indifférence allant très souvent jusqu'au dédain, sinon jusqu'à la haine !

Et ce sentiment peut se généraliser, devenir collectif.

Si l'on étudie, par exemple, le peuple juif, avant que le plus cruel et le plus ironique des destins ne l'ait contraint à se disperser, à se dissoudre dans toutes les nations, à devenir cet infortuné « peuple errant emportant sa patrie à la semelle de ses souliers » ; si l'on étudie l'histoire de ce peuple, on apprend que celui-ci était à ce point imbu de sa « supériorité » qu'il ne pouvait admettre qu'il y eût d'autres lois, d'autres codes que ceux qui lui avaient été dictés par son Dieu et maître Yahvé, dont il se proclamait, avec superbe, le « peuple élu ». Impies, abominablement sacrilèges devenaient tous les autres peuples refusant de s'incliner devant la divinité juive, la seule qui eût droit de cité ! Lui seul, peuple juif, méritait de vivre, de grandir, de rayonner avec éclat sur l'Univers entier !

Est-il besoin d'ajouter que, par un juste retour des choses, par l'application de même principe, la manifestation d'un sentiment identique, le juif s'attirait tout le mépris, toute la haine des autres peuples qui, également pénétrés de cette idée aussi fausse qu'absurde d'être, eux aussi, des « peuples élus », ne pouvaient accepter cette impardonnable injure d'être jugés inférieurs !

On arrive ainsi à ce résultat assez inattendu que lorsqu'un peuple, une nation, affirme – sans d'ailleurs jamais être en mesure d'en administrer des preuves de nature à emporter la conviction – lorsqu'une nation affirme sa supériorité sur le peuple voisin, celui-ci, pour ne pas être en reste, émet

la même prétention, de telle sorte que, au total, ces deux « supériorités » aboutissent en fait, tout simplement à deux « égalités » où l'on retrouve les mêmes beautés mais aussi les mêmes laideurs, la même loyauté en même temps que la même perfidie, un égal amour de la justice, mais également un même penchant pour la turpitude, en un mot tout ce qui constitue, d'une manière générale, dans tous les lieux et sous tous les climats, la pauvre nature humaine !

De même que l'individu ne veut pas mourir, qu'en lui subsiste la passion, pour ainsi dire instinctive, de durer éternellement, de même les peuples, les nations, les patries ne sauraient admettre qu'elles sont fatalement appelées à disparaître. Non seulement nul événement, aucune catastrophe ne pourrait mettre un terme à leur existence, mais encore la primauté doit leur être accordée en toute chose. Chaque collectivité, chaque groupe humain se croît, sinon le seul groupe existant, du moins le seul qui soit digne d'intérêt, le seul à mériter honneurs et joies ! Attribuant au petit coin de terre qu'il occupe une valeur particulière, il est tout naturellement porté à considérer comme nettement inférieures les contrées qu'il ne connaît pas, avec lesquelles, en tout cas, il n'a rien de commun. Et c'est ainsi que certains hommes en viennent à glorifier le mal fait par leurs « glorieux ancêtres », à magnifier, à exalter les crimes, les massacres perpétrés par « la fière et courageuse Nation » à laquelle ils s'honorent d'appartenir ! Piller, tuer l'ennemi, « l'étranger », devient, pour le xénophobe, une oeuvre méritoire puisque, non content des anciennes tueries, il en prépare joyeusement de nouvelles !

La France des Poincaré, des Doumergue, des Barthou, la France des Puissances d'argent qui mettent le pays au pillage, d'une presse dont la vénalité et la corruption ne sont à nulles autres pareilles, continue de se croire la « Grande Nation ». De même l'Allemagne, après les crimes inexpiables du tortionnaire Hitler auquel elle s'est lâchement soumise, se déclare toujours la première par la puissance de son génie et la générosité autant que l'élévation de ses pensées ! Et si la Chine est « la grande aïeule », la « nation immortelle », le Japon, n'ayant pas davantage le sens du ridicule, s'érige en Empire du « Soleil Levant », empire dont la mission la plus urgente et la moins contestable est d'étendre sa « bienfaisante hégémonie » sur le monde entier.

Routine, antiques survivances, conventions traditionnelles, telles sont les sources malsaines, empoisonneuses auxquelles s'alimente surtout la xénophobie. Ajoutons-y le sentiment de cette vanité qui est, encore hélas ! le peu enviable privilège de tant d'individus ! On pourrait admettre, à la rigueur, que le « patriote » voue à « sa patrie » un culte ardent fait exclusivement d'amour, de dévouement et de fidélité. Mais pourquoi faut-il que d'aussi belles vertus s'accompagnent d'une haine farouche autant qu'irraisonnée pour tout ce qui n'est point compris dans le territoire fermé dont notre « patriote » a dû faire sa demeure ?...

Certes, une véritable révolution de la pensée sera, sans doute, nécessaire pour transformer une mentalité aussi exécrationnelle. Tenaces, en effet, sont les préjugés à vaincre. Toutefois, nous pouvons d'ores et déjà enregistrer cette reconfortante constatation que les haines nationales s'atténuent en dépit des efforts désespérés des nationalistes et xénophobes de tout acabit qui, d'ailleurs, ne retiennent, le plus souvent, des rivalités entre les peuples, que profits et larges prébendes !

Si l'on se hait encore de frontière à frontière – et l'on sait combien de facteurs (éducation, famille, presse, religion, etc.) concourent à entretenir cette passion criminelle, – les chaînes qui rattachent l'individu au sol natal sont de plus en plus fragiles ; les frontières, toujours plus instables,

disparaissent en maints endroits, en l'attente du jour où leur existence aura pris fin, tandis qu'un puissant courant de sympathie mutuelle et de fraternelle entr'aide, déterminé par la claire notion des intérêts communs aux travailleurs de toutes les nations, entraîne irrésistiblement l'Humanité vers la création d'une seule et immense patrie que formeront tous les hommes devenus libres et indépendants en même temps que plus aimants et plus solidaires !

A. BLICQ

Accueil

ZÉLATEUR, TRICE

Le terme zélateur ou zélatrice peut être appliqué à quiconque, homme ou femme, se prodigue en faveur d'un mouvement, d'une doctrine, d'un parti. Mais l'emploi de ce mot est devenu très rare dans le langage courant : d'ordinaire, il comporte même une nuance de moquerie à l'égard de la personne ainsi qualifiée. Un zélateur, une zélatrice sont, dans l'esprit de beaucoup, des individus dont le cerveau est mal équilibré ou l'ardeur par trop intempestive. Néanmoins, parmi les dévots, il continue d'être employé fréquemment, et dans un sens laudatif.

Dans les confréries et les associations pieuses, qui permettent aux fonctionnaires pontificaux d'exploiter méthodiquement les laïques crédules, on appelle en effet zélateur ou zélatrice, selon le sexe, la personne chargée de recueillir les cotisations, de transmettre les mots d'ordre et de réchauffer le zèle des adhérents, dans une paroisse ou une région déterminée. Ajoutons que les femmes, les plus cancanières et les plus laides, ont une prédilection marquée pour ce rôle. De la sorte, elles peuvent gagner le ciel en exerçant leur besoin de disputer et de médire ; leur vanité est également satisfaite, car à l'église, dans les processions, dans les réunions paroissiales, elles se pavanent officiellement à la tête du troupeau des bigotes. Pour capter la confiance des femmes, de celles qui sont riches surtout, l'Eglise s'est montrée incomparable.

Rappelons enfin qu'à l'époque où Vespasien commença la guerre de Judée, en l'an 67 de notre ère, certains juifs, qui luttèrent avec ardeur pour l'indépendance de leurs pays, furent appelés *zélateurs*. Ils étaient disciples de Judas de Galilée, et leur influence fut grande pendant quelques années. Les exactions des Romains avaient, en effet, provoqué une révolte générale des habitants de la Palestine ; mais les excès des zélateurs eurent des conséquences désastreuses pour la cause qu'ils voulaient servir. Comme toujours, lorsque la misère et la détresse sont grandes, faux messies, prophètes politiques, charlatans religieux pullulaient. A Jérusalem même, les zélateurs poursuivirent une lutte violente contre le grand sacrificateur Ananus. Ce dernier les assiégea dans le temple qu'ils avaient transformé en citadelle, mais finalement il fut vaincu par suite de la trahison de Jean de Giseala, son homme de confiance, et de l'intervention des Iduméens qui le tuèrent ainsi que l'autre pontife nommé Jésus. Devenus maîtres de la ville, les zélateurs se divisèrent, plus tard, en deux factions, commandées, l'un par Jean de Giseala, l'autre par Eléazar ; une troisième faction s'ajouta, par la suite, aux deux autres et reconnut l'autorité de Simon, un chef de bandes redoutable. De fréquents combats ensanglantèrent Jérusalem. Lorsque Titus assiégea la ville, une trêve survint entre les factions, ce qui n'empêcha pas Jean de Giseala de se débarrasser d'Eléazar par ruse. C'est le 8 septembre de l'année 70 que la capitale de la Palestine fut prise ; la plupart des habitants furent réduits en esclavage ou tués, Jean implora la clémence des vainqueurs et fut condamné à la prison perpétuelle ; Simon fut conduit à Rome et, après avoir paru au triomphe, il fut traîné une corde au cou, battu de verges et exécuté comme un criminel. Ainsi disparurent les zélateurs qui, même

devant l'adversaire commun, n'avaient pu s'entendre pour lutter efficacement.

L. BARBEDETTE

Accueil

ZÈLE n.m. (du grec *zēlos*, ardeur, empressement)

Le zèle c'est l'ardeur agissante que l'on déploie en faveur soit d'une cause, soit d'une idée, soit d'une personne que l'on aime particulièrement. Si de vieilles et sottes religions continuent de prospérer, si d'ignobles partis politiques attirent une clientèle nombreuse, c'est qu'ils ont des recruteurs enthousiastes, dont l'esprit de prosélytisme est contagieux. Parce qu'ils se laissent guider par le sentiment, non par la raison, la plupart des hommes s'avèrent moins sensibles aux arguments intellectuels, qu'aux mobiles d'ordre affectif.

Certes, nous déplorons que la vérité froide et nue rencontre si peu d'amants, même à notre époque de progrès scientifique, et que l'on continue de préférer les fables ou les mythes trompeurs aux rigides conclusions imposées par l'observation impartiale et la déduction logique. Espérons qu'un jour les causes justes triompheront par la seule force de l'évidence rationnelle. Mais, pour hâter cet heureux temps, un travail d'éducation individuelle et collective s'impose qui, de la part de ses protagonistes, requiert beaucoup de zèle et de désintéressement. Zèle bien différent de l'agitation incohérente et désordonnée, dont le résultat s'avère habituellement négatif ; zèle qui se refuse à user de contrainte comme le font si volontiers nos adversaires et qui reste toujours respectueux de la liberté d'autrui. Mais zèle méthodique, réfléchi, tenace, qui ne laisse jamais le champ libre aux ennemis de la vérité, et dont la persistance surmonte des obstacles en apparence infranchissables.

L'exemple personnel, une bienveillante compréhension, la douceur gagnent souvent les esprits d'une façon plus certaine que de violentes critiques, de brusques accès de mauvaise humeur, des discussions mesquines et à perte de vue. Néanmoins, la rudesse convient parfois ; et l'on doit savoir, en certains cas, riposter vertement. Un zèle mal compris et hors de saison nuit à une cause beaucoup plus qu'il ne la sert. A côté des adversaires de mauvaise foi, il y a place pour des contradicteurs sincères qu'il ne faut pas rebuter par l'aigreur acariâtre de propos inconsidérés.

Ceux qui passent leur existence à critiquer les autres, sans jamais rien faire eux-mêmes, accomplissent une oeuvre négative qui n'est pas sans utilité. Toutefois, quand des appréciations respirent la malveillance ou le parti pris, elles ne grandissent point celui qui les émet. Ne décourageons pas les hommes entreprenants et hardis qui se dépensent pour une oeuvre féconde et belle, même si nous estimons préférable de nous croiser personnellement les bras.

L. BARBEDETTE

Accueil

ZODIAQUE n.m. (du grec zodiakos)

Grand cercle de la sphère céleste divisée en douze lignes.

Le chemin que le Soleil semble accomplir dans le ciel, par son mouvement annuel autour de la terre, s'appelle écliptique. En réalité, c'est notre globe qui tourne autour du Soleil, mais par un effet de perspective le Soleil paraît faire le tour du ciel en un an et le tracé de ce mouvement apparent est donc l'écliptique. Les anciens avaient appelé Zodiaque, une zone de 8 degrés $\frac{1}{2}$ de part et d'autre de l'Ecliptique et l'avait divisée en 12 parties égales. Cette zone offre deux particularités intéressantes : elle contient la course apparente du Soleil et les planètes du système solaire, y compris la majorité des astéroïdes circulant constamment à l'intérieur de cette zone. Les anciens avaient groupé les étoiles du Zodiaque en 12 constellations que le Soleil traverse successivement au cours de ses positions dans le ciel, en commençant au printemps par celle du Bélier. Les constellations zodiacales sont : le Bélier, le Taureau, les Gémeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne, le Verseau et les Poissons.

Il y a deux mille ans, au moment de l'équinoxe du printemps, le Soleil se trouvait dans la constellation du Bélier ; actuellement, au même moment, il se trouve dans les Poissons et bientôt, à l'équinoxe du printemps, il se trouvera dans le Verseau. Ce recul est dû au phénomène de la précession des équinoxes qui fait rétrograder de 50 secondes d'arc par an, le point Gamma (point vernal) de façon à lui faire accomplir le tour du ciel en 25.765 ans. Ce mouvement rend l'année tropique ou retour du Soleil à l'équinoxe du printemps un peu plus courte que l'année sidérale. C'est pourquoi, actuellement, les *signes* du Zodiaque ne correspondent plus aux constellations dont ils portent le nom.

Charles ALEXANDRE.

Accueil

ZOOLOGIE n.f. (du grec *zoon*, animal, *logos*, discours)

On définit habituellement la zoologie l'étude des animaux. Et cette définition suffit à donner une idée de l'importance et de l'étendue de cette branche des sciences naturelles. Au sens large, elle englobe même tout ce qui concerne la connaissance du corps humain.

Lorsqu'il s'agit d'animaux intérieurs, il est parfois difficile de les distinguer des végétaux. D'une façon générale les animaux manifestent leur sensibilité par des mouvements ou des cris ; ils se déplacent à volonté et introduisent dans leur bouche les aliments qu'ils ont pu saisir grâce à des mouvements d'ordinaire assez compliqués. A l'inverse, les végétaux ne témoignent d'aucune sensibilité ; immobiles et fixés au sol, ils ne parviennent à se nourrir qu'à l'aide de leurs racines et de leurs feuilles. Mais ces caractères superficiels et même arbitraires ne permettent pas de différencier nettement le règne animal du règne végétal. Certaines plantes sont douées d'une sensibilité manifeste ; et, au dire de savants très sérieux, tous les végétaux, même les plus inertes en apparence, auraient une sensibilité que des expériences délicates arrivent à déceler. Les mouvements de la *Sensitive*, du *Rosolis*, de la *Dionée*, de l'*Utriculaire*, etc..., sont signalés dans les manuels de botanique même élémentaires. Chez les plantes les plus communes, pression, lumière, pesanteur déterminent des mouvements aujourd'hui parfaitement connus.

Dans le monde des infiniment petits, il devient presque impossible de savoir, en certains cas, si l'on est en présence d'animaux ou de végétaux, car les seconds se meuvent aussi facilement que les premiers. C'est grâce à la présence de certains éléments, de chlorophylle par exemple, que l'on opère une distinction qui reste forcément contestable et arbitraire.

Le nombre des espèces animales existant sur le globe est prodigieux. Pour les étudier plus facilement, on les ramène à des groupes hiérarchisés et de plus en plus généraux, qui permettent de dégager les caractères essentiels des différents êtres, de les coordonner et d'établir entre eux des rapports conformes à ceux qui existent effectivement dans la nature. On aboutit ainsi à une classification, qui n'est aucunement arbitraire puisqu'elle s'appuie sur les caractères profonds et permanents des espèces étudiées.

La division la plus générale des animaux consiste à les classer en Vertébrés et Invertébrés. Les Vertébrés seront eux-mêmes subdivisés en Mammifères, Oiseaux, Reptiles, Batraciens, Poissons. Les Invertébrés comprendront les Articulés, les Spongiaires, les Protozoaires. Chacun de ces groupes sera l'objet de divisions et de subdivisions nombreuses dont on parle longuement dans les livres de zoologie. Anatomie et physiologie occupent une place de plus en plus importante dans les sciences naturelles ; la partie purement descriptive n'est plus considérée comme l'élément essentiel. L'homme n'étant lui-même qu'un animal plus perfectionné, l'on peut et l'on doit rapprocher ce que nous savons de la constitution et du fonctionnement de son organisme de ce que

la zoologie nous révèle concernant l'anatomie et la physiologie des autres animaux. De ces comparaisons se dégagent de précieux renseignements qu'utilisent la biologie générale et même la médecine.

Donner une vue d'ensemble des principaux groupes constituant le régime animal nous entraînerait trop loin et ne cadrerait plus guère avec l'esprit de cette Encyclopédie. Mais, lorsqu'il s'agit des animaux, un plaidoyer s'impose, croyons-nous, en faveur de ces habituelles victimes de la cruauté humaine. En théorie, sinon en pratique, la charité des occidentaux veut bien s'étendre à notre espèce dans ses différentes variétés ; elle ne dépasse pas ce domaine restreint où l'amour du moi garde une place prépondérante. L'Orient, si méprisé, a dû montrer la voie ; et depuis peu il est permis, chez nous, d'être bon pour certains animaux sans se couvrir de ridicule. Aux hommes la libre disposition des biens de ce monde, et la survie dans l'autre : pour eux la douleur a un prix, les larmes appellent une récompense, car justice leur est due au moins par delà la tombe. Les coups, la fatigue, avec les maigres joies d'une pauvre pitance, l'anéantissement au bout, voilà qui suffit, pensent nos catholiques, au reste des terriens. Raisonnements intéressés, peu généreux, où les contradictions abondent, car, aux regards de l'univers, peines et plaisirs de l'homme doivent se rapprocher beaucoup de ceux de l'animal. Ils prouvent un amour de l'existence, légitime certes, mais exclusif et qui s'accommode de l'injustice lorsqu'elle est profitable.

Un élargissement de notre pitié s'impose, une extension de notre bienveillance aux humbles formes de la vie, à tout ce qui souffre et meurt. En oubliant de le prescrire, morales et religions d'Occident ont laissé, pendant des siècles, se multiplier les douleurs muettes de nos frères innocents et parfois si fidèles. Dans la profusion des espèces semées par la nature, certains animaux sont nuisibles, d'autres utiles. Nous détruisons les premiers par intérêt ; le sort des seconds vaut rarement mieux, car c'est pour leur chair qu'habituellement nous les nourrissons. De l'avis commun, prolonger leur agonie, multiplier leurs peines serait criminel. Certes, la nature nous donne l'exemple de la cruauté. Sans pitié comme sans scrupules, elle livre les faibles en pâture aux forts ; elle fait parfois de l'amour du carnage, de la soif du sang de nécessaires conditions d'existence. Autant qu'une mère elle est une tombe ; à la joie elle associe volontiers la douleur, et la plante même n'est point exempte, peut-être, d'imprécises souffrances.

Mais l'homme a dépassé ce stade, grâce à sa conscience et à sa raison ; il n'est plus l'esclave d'une nature aveugle. A lui donc d'adoucir, tout au moins, le trépas de la bête ; et qu'une fin soit mise aux vivisections atroces, pratiquées sans anesthésie préalable par des carabins dépourvus de coeur. La science, espérons-le, découvrira un jour des possibilités nouvelles et heureuses, qui sauvegarderont la vie de nos serviteurs silencieux ; la destruction des germes assurera la disparition, sans douleur, des espèces dangereuses. Dès aujourd'hui, mettons un terme au martyr des éternels enfants que sont les animaux. Enfants chez qui sommeillent d'étranges virtualités : à preuve ceux qui pensent et calculent à la manière des hommes. Qu'ils soient pour nous des compagnons et des amis, non des souffre-douleur !

Comprenons aussi que dans l'univers tout s'enchaîne et se tient, que des rapports étroits nous relie à l'animal et à la plante. En pleine nature, quand la houle des verts aux nuances infinies se constelle de fleurs éclatantes, quand les corolles déversent à torrent leurs parfums, et que les mille bruits de la vie s'élèvent en harmonieux concert, il arrive au moi de se fondre, vibrant à l'unisson d'un rythme souverain. Et devant l'éternel tourment de la mer agitée, et devant les pics altiers aux

robes virginales, s'élargit aussi, dans un envol divin, l'horizon borné de notre personne. Tressaillements d'une âme sensible aux frissons de la terre ; intime communion des hommes et des choses ; fraternité totale dans l'universalité de ce qui vit.

Poésie, dira-t-on. Poésie sans doute, mais qui a le mérite de se confondre avec la vérité ; poésie dont les racines plongent, non dans la fiction, mais dans un savoir que n'obscurcit nul préjugé. Car elle est aujourd'hui évidente, la fondamentale identité de ce qui pense et de ce qui vit, de ce qui vit et de ce qui est. Minéraux, plantes, animaux, humains, comme les branches dans l'arbre, la verdure et les fleurs, sont seulement les étapes d'un même devenir vivant. Partis de communs germes, ils se rejoignent dans une semblable destinée ; sous la diversité des formes et des individualités transitoires s'avère la pérennité d'éléments primordiaux. La mort ne peut atteindre que la synthèse éphémère des personnes ; tout se meut, tout vit dans le cosmos, et la matière inorganique elle-même recèle de sourdes aspirations. La pitié n'est donc point trompeuse qui nous incline vers l'oiseau blessé ou la rose qui meurt ; et c'est faire oeuvre de rédempteur que d'apprendre aux hommes qu'il est temps de s'aimer. L'interdépendance des terriens est un fait que les recherches positives ont rendu plus certain. Et, puisque les virtualités d'amour et de pensée, en sommeil chez le végétal, s'épanouissent chez l'homme en magnifiques floraisons, à lui d'instaurer l'ère d'une paix souveraine, à lui de soumettre le monde à l'empire de la raison.

L. BARBEDETTE